

(59)

3400

**DICTIONNAIRE**  
**DE LA**  
**LANGUE FRANÇAISE**

PROFESSOR

---

8315. — PARIS, TYPOGRAPHIE A. LAHURE

Rue de Fleurus, 9

LAURENT LAMBERT

# DICTIONNAIRE

DE LA

# LANGUE FRANÇAISE

CONTENANT

**1° POUR LA NOMENCLATURE:**

Tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française et tous les termes usuels des sciences, des arts, des métiers et de la vie pratique,

**2° POUR LA GRAMMAIRE:**

La prononciation de chaque mot figurée et, quand il y a lieu, discutée; l'examen des locutions, des idiomatismes, des exceptions et, en certains cas, de l'orthographe actuelle, avec des remarques critiques sur les difficultés et les irrégularités de la langue;

**3° POUR LA SIGNIFICATION DES MOTS:**

Les définitions; les diverses acceptions rangées dans leur ordre logique, avec de nombreux exemples tirés des auteurs classiques et autres; les synonymes principalement considérés dans leurs relations avec les définitions;

**4° POUR LA PARTIE HISTORIQUE:**

Une collection de phrases appartenant aux anciens écrivains depuis les premiers temps de la langue française jusqu'au seizième siècle, et disposées dans l'ordre chronologique à la suite des mots auxquels elles se rapportent,

**5° POUR L'ETYMOLOGIE:**

La détermination ou du moins la discussion de l'origine de chaque mot établie par la comparaison des mêmes formes dans le français, dans les patois et dans l'espagnol, l'italien et le provençal ou langue d'oc.

PAR <sup>Émile</sup>É. LITTRÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

TOME TROISIÈME

**I — P**

---

328832  
10.7.36

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

PARIS, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79  
LONDRES, 18, KING WILLIAM STREET, STRAND (W. C.)

1883

Tous droits réservés

DICTIONARY

LARGE PRINT

PC

2625

LG

1883

v. 3

cop. 3

NEW YORK

1883

AMERICAN BOOK CONCERN

Celui qui veut faire un emploi sérieux de la vie doit toujours agir comme s'il avait à vivre longuement, et se régler comme s'il lui fallait mourir prochainement. La première de ces réflexions m'a déterminé à entreprendre un travail qui demandait, quand je le commençai, plus d'années et de santé qu'il n'en est d'ordinaire accordé. La seconde m'engage à informer ceux qui prennent quelque intérêt à mon œuvre, qu'elle est complètement terminée en manuscrit depuis un an, et qu'en cas de maladie ou de mort l'achèvement, qui n'est plus bien éloigné, ne sera point arrêté. J'ajouterai qu'à ce terme, pour lequel je me suis astreint à de longues veilles, je serais arrivé moins tôt, si une collaboration domestique, aussi gracieuse que dévouée, ne l'avait notablement avancé.

J'ai à dire bien peu de chose; mais ce peu, je tiens singulièrement à le dire, ne voulant pas laisser s'échapper l'occasion de joindre le souvenir de M. Hachette à ce dictionnaire, qui, sans lui, ne se serait pas fait. Exprimer ce que l'on ressent pour les morts est une satisfaction; c'est, ce semble, leur serrer la main une fois de plus. Après le deuil de la femme et des enfants vient le deuil des vieux amis. Hachette (pourquoi ne me servirais-je pas de cette appellation familière usitée entre nous depuis bien plus de cinquante ans?) avait été mon camarade de classe dès la première enfance; jeune intimité pour laquelle le reste de la vie n'offre rien d'équivalent, et qui devient si puissante quand, dans le cours de l'âge, elle s'améliore et se fortifie par les bons sentiments et par les bons offices. Bons sentiments, bons offices, rien n'a manqué à notre longue liaison, pas même une certaine fierté de nos succès, mutuelle et quasi fraternelle. Il ne nous a pas été donné de vieillir ensemble. Perdre, si on ne meurt pas, ceux avec qui on a commencé la vie, c'est le destin de l'homme; mais c'est ce que ce destin a de plus dur.

Le dictionnaire que j'ai entrepris a été de si longue durée, que voilà encore un de ceux qui y ont mis la main saisi par la mort avant d'en avoir vu la fin. M. Sommer, enlevé à l'Université et à bien des travaux estimés, l'a été aussi à la collaboration

qu'il m'accordait. Dans la *Préface*, je lui payai un tribut d'éloges; aujourd'hui je paye, moi vieux, à cet homme jeune un tribut de regrets. C'est M. Despois, bien connu dans les lettres, qui veut bien, et je m'en félicite, se charger de le remplacer.

Ce ne fut pas sans quelque sentiment d'orgueil que, dans cette même *Préface*, j'inscrivis ma reconnaissance pour des hommes instruits et éminents qui s'étaient faits mes collaborateurs et qui continuent à l'être, MM. Beaujean et Jullien. J'y ajoute, au même titre et avec le même sentiment, M. Baudry, renommé dans l'érudition et devenu, depuis le second quart du premier volume, un de mes auxiliaires.

Je me hâte de payer de justes dettes, comme je me suis hâté de mener à fin ma laborieuse entreprise.

Décembre 1866.

# DICTIONNAIRE

DE LA

# LANGUE FRANÇAISE.

I

**I** (i), *s. m.* || 1° La neuvième lettre de l'alphabet et la troisième des voyelles. Un *i*. Deux *i*. La lettre *i*. Un *i* tréma. Un *i* circonflexe. La voyelle *i*. Un *i* long. Un *i* bref. C'était, dans la nuit brune, Sur le clocher jauni, La lune, Comme un point sur un *i*, A. DE MUSSET, *Bat. de la lune*. || Droit comme un *i*, très-droit. Malgré son grand âge, cet homme est encore droit comme un *i*. || Fig. Il n'est bon qu'à mettre les points sur les *i*, c'est un homme qui ne s'attache qu'aux minuties dans les œuvres d'esprit, et aussi qui n'a qu'une exactitude minutieuse et inutile. || Fig. Il faut avec cet homme mettre les points sur les *i*, c'est-à-dire il exige une exactitude scrupuleuse, et aussi il importe de prendre avec lui des précautions minutieuses. Le régent était importuné des entraves continuelles que le duc de Noailles mettait aux opérations de Law, et des points sur les *i* qu'y mettait son ami le chancelier, ST-SIM. 479, 191. || Mettre les points sur les *i*, expliquer les choses dans les détails les plus minutieux. On dit d'une façon analogue : Mettre les points sur les *i*, s'expliquer de façon qu'il n'y ait pas d'erreur possible. || 2° Dans la logique scolastique, l'*i* était le signe des propositions particulières et affirmatives entrant dans les syllogismes. || 3° *I*, dans les chiffres romains, signifie un et s'additionne avec les lettres numériques à la suite desquelles on l'écrit ; mais, placé devant un nombre plus grand, il marque un à retrancher : IV vaut quatre ; IX vaut neuf. || 4° Sur les anciennes monnaies de France, *I* indique qu'elles ont été frappées à Limoges.

— REM. 1. On met un point au-dessus de l'*i*, excepté quand il est majuscule : Isaac, Italie. || 2. On met un tréma sur l'*i*, pour indiquer que, dans la prononciation, il doit se séparer de la voyelle qui précède : Achale, falence, Moïse, ambiguité. || 3. Lorsque, dans une syllabe, l'*i* se joint à la consonne qui le suit, sans être précédé d'une autre voyelle, il conserve sa prononciation naturelle, à moins que la consonne avec laquelle il se trouve joint ne soit une *m* ou une *n* : illustre, irrégulier, issue. Mais dans l'impression, imprudent, impassible, printemps, brin, fin, lin, et autres semblables, le son de l'*i* se perd et il se forme une voyelle nasale dont le son ne peut être figuré et doit être perçu directement par l'oreille. Cependant, si l'*m* auquel l'*i* est joint se trouve redoublé, cette voyelle reprend sa prononciation naturelle, comme dans immédiat, immersion, immense, etc. Il en est de même lorsque l'*n* qui se trouve après l'*i* est suivie d'une voyelle ou d'une *h* non aspirée, comme dans inaction, inattendu, inexorable, inouï, inusité, inhabitable, etc. || 4. *I* s'unit avec *a*, *e*, *u* et *ou* pour former des diphthongues, comme dans : mail, bataille, pied, premier, nuit, buis, oui, etc.

IAM

|| 5. Il se joint souvent aux voyelles *a*, *e* et *o* pour représenter des sons très-différents du son qui lui est propre. Ainsi dans : faire, peine, ai et ei se prononcent à, è. || 6. *I* au milieu d'un mot est remplacé par *y* : 1° dans les mots où il se dédouble, comme dans payer, où l'on entend pè-ier ; 2° dans les mots dérivés du grec, où il exprime l'upsilon de cette langue, comme dans hymen, martyr. || 7. La lettre *i* s'élide dans la conjonction *si* avant le pronom masculin *il*, *ils*, tant au singulier qu'au pluriel : Il viendra s'il veut ; ils auront tort s'ils se fâchent. || 8° Autrefois on admettait deux *i*, l'*i* voyelle qui est notre *i*, et l'*i* consonne qui est notre *j*. C'est avec toute raison qu'on a fait cesser cette confusion.

— HIST. XIII<sup>e</sup> S. Après vous contera de l'*i* ; N'i a meilleur lettre de li ; Plus est au mont [monde] li delis cors [le plaisir court], Quo de l'*i* n'est petit li cors, *Senefiance de l'ABC*, JUBINAL, t. II, p. 278.

— ETYM. *I* latin, qui est l'*i* grec, lequel provient de l'*i*, des alphabets semitiques, de *i*od, la main.

**IAMBE** (i-an-b'), *s. m.* || 1° Terme de versification grecque et de versification latine. Pied dont la première syllabe est brève et la seconde longue. Ce vers n'est composé que d'Iambes. || 2° Vers dont le second, le quatrième et le sixième pied sont ordinairement des Iambes. Les poètes grecs et les poètes latins ont employé les Iambes dans leurs drames. || *Adj.* Le poète Archiloque, natif de Paros, inventeur des vers Iambes, vivait du temps de Candaule, roi de Lydie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 601, dans POCOENS. || 3° *Au plur.* Dans la littérature française, pièce de vers satirique d'un caractère acerbe, composée d'un alexandrin et d'un octosyllabe, à rimes croisées, et dont le premier modèle se trouve dans les poésies d'André Chénier ; il intitula ainsi ces pièces, par allusion aux Iambes mordants du poète Archiloque, dont l'antiquité nous a transmis le souvenir. Les Iambes d'André Chénier. L'auteur a compris sous la dénomination générale d'Iambes toute satire d'un sentiment amer et d'un mouvement lyrique ; cependant ce titre n'appartient réellement qu'aux vers satiriques composés à l'instar de ceux d'André Chénier ; le mètre employé par ce grand poète n'est pas précisément l'Iambe des anciens, mais quelque chose qui en rappelle l'allure franche et rapide : c'est le vers de douze syllabes, suivi d'un vers de huit, avec croisement de rimes ; cette combinaison n'était pas inconnue à la poésie française, l'épigramme s'en était souvent servie, mais en forme de stances ; c'est ainsi que Gilbert a exhalé ses dernières plaintes, BARDIER, *Iambes*.

— REM. L'Académie met un tréma sur l'*i* de *Iambe* ; mais ce tréma est tout à fait inutile pour la prononciation, seul objet qu'il pourrait avoir ;

IAT

d'autant plus que l'Académie ne met point de tréma à *ionique*.

— ETYM. *ἴαμβος*, de *ἵαπτω*, lancer, frapper ; *ἴαμβος* est proprement coup, jet, vers satirique.

† **IAMBÉLÉGIAQUE** (i-an-bé-lé-ji-a-k'), *adj.* Terme de métrique ancienne. Vers Iambélegiaque, vers qui est le renversement du vers élégiaque ; il est composé d'un Iambique dimètre et du second hémistiche de l'élégiaque.

— ETYM. *Iambe*, et *élégiaque*.

**IAMBIQUE** (i-an-bi-k'), *adj.* || 1° Composé d'Iambes. Vers Iambique. || Substantivement. Un Iambique, un vers composé d'Iambes.

— ETYM. *ἴαμβικός*, de *ἴαμβος*, Iambe.

† **IAMBOGRAPHE** (i-an-bo-gra-f'), *s. m.* Terme de littérature ancienne. Auteur d'Iambes.

— ETYM. *ἴαμβογράφος*, de *ἴαμβος*, Iambe, et *γράφειν*, écrire.

† **IANTHIN, INE** (i-an-tin, ti-n'), *adj.* Terme didactique. Qui est d'un violet plus ou moins brillant.

— ETYM. *ἴανθινος*, de *ἴον*, violette.

† **IATR...**, **IATRO...**, entrent en des composés avec le sens de médecin, médecine ; de *ἰατρός*, médecin, qui vient de *ἰάομαι*, guérir.

† **IATRALIPTÉ** (i-a-tra-li-pti-k'), *s. m.* Médecin qui traite ses malades par les onctions et les frictions.

— REM. On trouve souvent dans les livres de médecine *iatratepte* ; mais c'est une faute, la syllabe grecque et se rendant d'ordinaire par *i* et non par *e*.

— ETYM. *ἰατρός*, médecin, et *ἀσπότης*, celui qui oint.

† **IATRALIPTIQUE** (i-a-tra-li-pti-k'), *s. f.* Partie de la médecine qui guérit par les frictions, les fomentations, les emplâtres et autres remèdes extérieurs.

— ETYM. Voy. **IATRALIPTÉ**.

† **IATRION** (i-a-tri-on), *s. m.* Terme d'antiquité. Local où le médecin avait ses instruments et ses appareils, où il pratiquait des opérations, pansait des plaies, réduisait des luxations et des fractures et donnait des consultations.

— ETYM. *ἰατρίον*, de *ἰατρός*, médecin.

† **IATRIQUE** (i-a-tri-k'), *adj.* Qui appartient à l'art du médecin.

— ETYM. *ἰατρικός*, de *ἰατρός*, médecin.

† **IATROCHIMIE** (i-a-tro-chi-mio), *s. f.* Chimie appliquée à la médecine, chimie médicale.

— ETYM. *ἰατρός*, médecin, et *chimie*.

† **IATROCHIMIQUE** (i-a-tro-chi-mi-k'), *adj.* Qui appartient à l'iastrochimie.

† **IATROCHIMISTE** (i-a-tro-chi-mi-st'), *s. m.* Sectateur de l'iastrochimie.

† **IATROMATHÉMATICIEN** (i-a-tro-ma-té-ma-ti-sin), *s. m.* Médecin qui, cherchant à expliquer tous les phénomènes de l'économie par les principes de l'hydraulique et de la mécanique, soumettait ces phénomènes aux calculs mathématiques. Ces

médecins, dont la secte prit naissance en Italie vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, ont aussi reçu le nom de mécaniciens.

— ETYM. 'Ιατρός, médecin, et μαθηματικός.

— **IATROMATHÉMATIQUE** (i-a-tro-ma-té-ma-ti-k'), *adj.* Qui applique les mathématiques à l'explication des phénomènes de l'économie vivante. La secte iatromathématique.

† **IATROMÉCANIQUE** (i-a-tro-mé-ka-ni-k'), *adj.* Synonyme de iatromathématique.

— ETYM. 'Ιατρός, médecin, et μηχανική.

† **IATROPHYSIQUE** (i-a-tro-fi-si-k'), *adj.* Terme didactique. Qui appartient à la physique envisagée dans ses rapports avec la médecine. || S. f. L'iatro-physique, la physique dans ses applications à la médecine, la physique médicale.

— ETYM. 'Ιατρός, médecin, et φυσική.

† **IBA** (i-ba), *s. m.* Nom du fruit de l'oba, arbre du Gabon, en Afrique; c'est une drupe jaune, de la grosseur d'un œuf de cygne, comestible pour les naturels.

† **IBÉRIQUE** (i-bé-ri-é), *s. f.* Terme de botanique. Genre de crucifères. Ibérie ombellifère, le thlaspi des jardiniers, *iberis umbellata*, L.

† **IBÉRIQUE** (i-bé-ri-é), *adj.* Qui appartient à l'Ibérie ou Espagne.

**IBIDEM** (i-bi-dém), mot latin dont on se sert, dans les citations, pour rappeler, sans le répéter, le nom de l'auteur, le titre d'un ouvrage. || On écrit souvent, par abréviation, *ibid.* ou *ib.* || Substantivement. Un *ibidem*. Des *ibidem*.

— ETYM. Lat. *ibi*, ici, là, et *idem*, même (voy. *idem*).

† **IBIOGÉPHALE** (i-bi-o-sé-fa-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a une tête d'ibis.

— ETYM. *Ibis*, et γαλήνη, tête.

**IBIS** (i-bis'), *s. m.* Terme de zoologie. Oiseau échassier longirostre, vivant d'insectes, de mollusques et de plantes fluviatiles tendres, *ibis religiosa*, Cuvier. Dans l'ancienne Egypte l'ibis était un oiseau sacré. Hérodote avait très-bien caractérisé l'ibis, en disant qu'il a le bec fort arqué et la jambe haute comme la grue; il en distingue deux espèces, *surf.* *Ois. t. xv, p. 9.* || On a dit à tort que l'ibis vivait de serpents et qu'il cassait les œufs des crocodiles. || Fig. Il n'y a que la philosophie qui puisse triompher du fanatisme; c'est l'ibis qui vient casser les œufs du crocodile, *volt. Lett. Marmontel, 26 mars 1708.*

— *HIST.* xiii<sup>e</sup> s. En la rivière du Nil naissent oisiez qui sont ressemblable as cigoignes, lesquels on apele *ibea*, qui ne valent pas petit poisson non, ou ces [œufs] de serpens et autres bestes morticines qui soient entor la rivière, *saun. Lat. Trés. p. 212.* || xvi<sup>e</sup> s. L'ibis, semblable à la ciconne, nous a montré l'usage des clysters, *PARÉ, Animaux, 1.*

— ETYM. Egypt. *phib*, écrit parfois *φίβος*, d'où *βίβος*.

† **IBLIS** (i-bis), *s. m.* Voy. *zaïus*.

† **IBYCTER** (i-bi-ctér), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de rapaces formé du seul *ibyciter leucogaster* (petit aigle d'Amérique de Buffon), appelé *rancanca*, à la Guiane, d'après son cri.

† **ICAQUE** (i-ka-k'), *s. f.* Prune d'icaque, dite aussi prune des anses, prune de coton ou prune de coco, fruit qui vient dans les Antilles et autres colonies d'Amérique.

† **ICAQUIER** (i-ka-kié), *s. m.* Terme de botanique. Arbrisseau de la famille des rosacées, qui produit la prune d'icaque, *chrysotholus icaco*, L.

† **ICARE** (i-ka-r'), *s. m.* Fils de Dédale; négligeant les avis de son père, il s'éleva trop haut dans les airs, la chaleur du soleil fonda la cire qui attachait ses ailes; l'imprudent tomba et périt dans la mer. || Fig. Il se dit de ceux à qui de trop hautes prétentions sont funestes. Heureux le poète insensible! Son luth n'est point baigné de pleurs; Son enthousiasme paisible N'a point ces tragiques fureurs.... Et ce poëtanisme Icara, Trahi par l'aile de Pindare, Ne retombe jamais du ciel, *LAMART. Méd. 1, 41.*

† **ICARIE** (i-ka-rie), *s. f.* Nom donné par Cabet à l'espèce d'eldorado qu'il avait rêvé en Amérique pour y transporter les sectateurs de ses idées, qui sont des idées communistes.

— ETYM. *Icaria*, nom ancien d'une île de la mer Egée, située dans la partie de cette mer qui fut ainsi nommée, d'après Icare, qui y tomba.

† ... ICE, ... ISSE, ... IS, suffixe qui représente le suffixe latin *itus*, *icus*, lequel paraît être une forme fréquentative du participe passif.

**ICELUI** (i-sé-lui), **ICELLE** (i-sé-l'), *pron.* démonstratif. Vieux mot employé quelquefois encore dans le style de pratique et dans le langage familier. Exposer à vos yeux l'idée universelle De ma cause, et des faits énoncés en icelle, *rac. Plaid. II, 3.* Une érection est la remise d'un siff que le vassal pos-

sède, entre les mains du roi; le roi, après l'avoir repris, le lui rend avec une dignité dont il l'investit par l'érection aux conditions portées par icelle, *STIM. 209, 103.* Comment Candide fut élevé dans un beau château et comment il fut chassé d'icelui, *VOLT. Candide, 1.* Lorsque Charles IX fit, en 1570, le plan d'une pareille société, il prit, dans les lettres patentes, le titre de protecteur et premier auditeur d'icelle, *BOCCOS, Hist. Acad. fr. Œuv. t. IX, p. 308, dans POUGENS.*

— REM. On regrette, et avec raison, beaucoup de termes qu'il a plu à l'usage de proscrire; icelui était d'une commodité infinie, *Opusc. lang. franç. p. 266, dans ROUGES.* On ne peut qu'ose joindre à ce regret.

— *HIST.* xi<sup>e</sup> s. Icil en vait au rei Marsillon, *Ch. de Nol. XLVII.* || xiii<sup>e</sup> s. Icil feront as cristiens dolor, *Roncis. p. 44.* Et tous iceulz que vous devez mener, *ib. p. 447.* Iccl jour fist mout chaut, et li icel fu aerin, *ib. p. 194.* || xiii<sup>e</sup> s. A iceles enceignes qu'er soir [il] ot m'auumosiene, *Berte, XII.* || xiv<sup>e</sup> s. Et sont ces vices contraires, c'est assavoir prodigalité et illiberalité, et chescun d'iceux superhabunde et default, *ORÈME, Eth. 49.* || xv<sup>e</sup> s. Toutes ces villes s'allièrent ensemble avec iceulx Suysces [dont on vient de parler], *COMM. v, 4.* || xvi<sup>e</sup> s. Ayant prins la ville de Regge, et en icelle le capitaine Phlyton, *MONT. 1, 3.* Iceuluy, icelle, desquels les courtisans n'usent pas communement, *MÉZIGRET, dans LIVET, la Gramm. franç. p. 81.*

— ETYM. *Icelui* est la forme complète dont celui n'offre qu'une apocope, il représente par conséquent *ecce ille, ecce illius* (voy. *celui*). Diez recommande de ne pas se laisser égarer par les formules de Marculfe où *ipsi* lui est pris comme équivalent à *icelui*; la preuve, dit-il, que le c français ne cache pas une s latine, c'est que la forme picarde est *ichelui, chelui*.

**ICHNEUMON** (i-kneu-mon), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Quadrupède, dit aussi rat de Pharaon et mangouste, de la taille d'un chat et de la forme d'une martre, que les Égyptiens révéraient parce qu'il détruit les serpents et les jeunes crocodiles, *viterra ichneumon*, L. ordre des carnassiers, famille des civettes. Ses œufs [du crocodile], de la grosseur de ceux d'une oie et au nombre de cinquante ou soixante, multiplieraient trop la race redoutable de cet énorme amphibie, si l'ichneumon, qui est très-ferme de ces œufs, n'en détruisait un grand nombre, *BONNET, Contempl. nat. XI, 6, note 1.* || 2<sup>o</sup> Nom d'un genre d'insectes hyménoptères, qui sont pourvus d'un aiguillon comme les abeilles, et qui déposent leurs œufs dans le corps des chenilles. Notre guêpe-ichneumon creuse dans un sable bien dur un trou d'environ deux pouces de profondeur; son travail ne se borne point à excaver ce trou, à lui donner une forme cylindrique, à en polir les parois, à transporter au dehors le sable qu'elle en tire, *id. ib. XII, 41.* || Bonnet a dit, au féminin, une ichneumone, et, adjectivement, une mouche ichneumone. Je renfermai ces coques dans une boîte, et, vers la mi-mai, il en sortit de petites ichneumones, semblables à celles dont M. de Réaumur a donné la description, *10. Observ. 7<sup>e</sup>, Insect.* Dans quelques chardons que j'avais ouverts suivant leur longueur, je trouvai une mouche ichneumone, longue d'environ quatre lignes..., *id. Observ. 19, Insectes.*

— ETYM. 'Ιχνεύμων, de *ιχνεύω*, fureter, suivre la piste, de *ιχνοσ*, piste.

† **ICHOGRAPHE** (i-kno-gra-f), *s. m.* Terme didactique. Ingénieur, celui qui trace le plan d'une machine.

— ETYM. 'Ιχνος, trace, et γράφειν, décrire.

**ICHOGRAPHIE** (i-kno-gra-fie), *s. f.* Terme d'architecture. Plan horizontal et géométral d'un édifice. || Plan de la coupe parallèle d'un fort un peu au-dessus du rez-de-chaussée, et plan des dimensions horizontales d'une forteresse.

— ETYM. *Ichno*, et *γραφία*, forme.

**ICHOGRAPHIQUE** (i-kno-gra-fi-k'), *adj.* Qui appartient à l'ichnologie. Plan, dessin ichnographique.

† **ICHOR** (i-kor), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Terme de mythologie. Dans Homère, le liquide qui coule dans les veines des dieux et leur tient lieu de sang. || 2<sup>o</sup> Terme de médecine. Liquide purulent et putride que fournissent certaines plaies de mauvais caractère.

— *HIST.* xvi<sup>e</sup> s. Une sanie serreuse, subtile et virulente qu'on nomme ichor, *PARÉ, VIII, 28.* Ichor et sanies ne sont en rien différents, sinon que ichor est un mot grec et sanies est latin, *ib. XI, 2.*

— ETYM. 'Ιχνορ.

**ICHOREUX, EUSE** (i-ko-reù, red-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui contient de l'ichor, qui est de la nature de l'ichor. Pus ichoreux.

— *HIST.* xvi<sup>e</sup> s. Jettant une sanie ichoreuse, serreuse et très puante, *PARÉ, V, 27.*

— ETYM. *Ichor*.

† **ICHTHYIQUE** (i-kti-i-k'), *adj.* De poisson, qui consiste en poisson. Régime ichthyique. Brillat-Savarin a dit *ichthyaque*, qui est barbare.

— ETYM. 'Ιχθυικός, de *ιχθύς*, poisson.

† **ICHTHYO...** préfixe qui signifie poisson, et qui vient du grec *ιχθύς*.

† **ICHTHYOCOLLE** (i-kti-o-ko-l'), *s. f.* Colle de poisson. Gélatine obtenue de diverses espèces de poissons, et, particulièrement, de la vessie nataire du grand esturgeon (*acipenser huso*).

— ETYM. 'Ιχθυοκόλλα, de *ιχθύς*, poisson, et *κόλλα*, colle.

† **ICHTHYODONTE** (i-kti-o-don-t'), *s. m.* Synonyme de glossopètre.

— ETYM. *Ichthyo...*, et *ὄντις*, dent.

† **ICHTHYODORYLITE** (i-kti-o-do-ri-li-t'), *s. m.* Grosse épine osseuse fossile, qui paraît avoir appartenu à la nageoire dorsale de certains poissons.

— ETYM. 'Ιχθύς, poisson, *ὄδρον*, lance, et *λίθος*, pierre.

† **ICHTHYOGAPHE** (i-kti-o-gra-f), *s. m.* Auteur qui écrit sur les poissons.

† **ICHTHYOGRAPHIE** (i-kti-o-gra-fie), *s. f.* Description des poissons.

— ETYM. *Ichthyo...*, et *γράφειν*, décrire.

† **ICHTHYOÏNE** (i-kti-o-i-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui ressemble à un poisson.

— ETYM. *Ichthyo...*, et *ἴσιος*, forme.

**ICHTHYOLITHE** (i-kti-o-li-t'), *s. m.* Poisson pétrifié, ou pierre qui porte l'empreinte d'un poisson.

— ETYM. 'Ιχθυολίθος, de *ιχθύς*, poisson, et *λίθος*, pierre.

† **ICHTHYOLITHOLOGIE** (i-kti-o-li-to-lo-jie), *s. f.* Histoire des poissons fossiles.

— ETYM. *Ichthyolithe*, et *λόγος*, traité.

**ICHTHYOLOGIE** (i-kti-o-lo-jie), *s. f.* Partie de la zoologie qui traite des poissons. La jeune naturaliste y répondit avec empressement [à l'invitation de Linné]; et il en résulta bientôt une ichthyologie méditerranéenne presque complète, au sujet de laquelle la reine [de Suède] le combla de félicitations et de présents, *CAP, Philibert Commerson.*

— ETYM. 'Ιχθυολογία, de *ιχθύς*, poisson, et *λόγος*, traité.

**ICHTHYOLOGIQUE** (i-kti-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient, qui a rapport à l'ichthyologie ou aux poissons.

**ICHTHYOLOGISTE** (i-kti-o-lo-ji-st'), *s. m.* Celui qui étudie, qui connaît l'histoire des poissons. Un savant ichthyologiste.

† **ICHTHYOMORPHE** (i-kti-o-mor-f'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme d'un poisson.

— ETYM. *Ichthyo...*, et *μορφή*, forme.

**ICHTHYOPHAGE** (i-kti-o-fa-j'), *adj.* Qui se nourrit de poisson. Un peuple, une peuplade ichthyophage. || Substantivement. Les ichthyophages. Chasseur, ichthyophage, frugivore, pasteur, laboureur, selon l'abondance ou la stérilité de la terre, *NATURAL, Hist. phil. 1, 0.*

— ETYM. 'Ιχθυοφάγος, de *ιχθύς*, poisson, et *φαγών*, manger.

† **ICHTHYOPHAGIE** (i-kti-o-fa-jie), *s. f.* Habitude de se nourrir de poisson.

† **ICHTHYOPHAGIQUE** (i-kti-o-fa-ji-k'), *adj.* Qui se rapporte à l'ichthyophagie.

† **ICHTHYOPHILE** (i-kti-o-fi-l'), *adj.* Terme didactique. Qui aime le poisson.

— ETYM. *Ichthyo...*, et *φιλος*, ami.

† **ICHTHYOSPAPHOSE** (i-kti-o-pso-fô-z'), *s. f.* Bruits produits par les poissons, dits voix des poissons, et qui paraissent dus à la vibration des muscles de la vessie pneumatique.

— ETYM. *Ichthyo...*, et *φῆσις*, bruit.

† **ICHTHYOSAURE** (i-kti-o-sô-rus'), *s. m.* Genre de reptiles appartenant aux époques antédiluviennes.

— ETYM. *Ichthyo...*, et *σαύρος*, lézard.

† **ICHTHYOSAURIEN**, **IEÑNE** (i-kti-o-sô-riin, riè-n'), *adj.* Qui ressemble à un ichthyosaure.

† **ICHTHYOSE** (i-kti-ô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Maladie de la peau caractérisée par des écailles épidermiques plus ou moins épaisses et comme imbriquées.

— ETYM. 'Ιχθύς, poisson, et la finale médicale *ose*, qui s'applique surtout aux maladies chroniques.

† **ICHTHYOSPONDYLE** (i-kti-o-spon-di-l'), *s. f.* Vertèbre fossile de poisson.

— ETYM. *Ichthyo...*, et *σπόνδυλος*, vertèbre.

† **ICHTHYS** (i-ki's), *s. m.* Terme d'archéologie chrétienne. Mot que l'on trouve sur quelques monuments chrétiens, et qui est fait des premières lettres de Ἰησοῦς Χριστός, Θεοῦ Υἱός, Σώτηρ, Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur. Les chrétiens se désignaient très-souvent sous l'emblème et le nom de poisson, ἰχθύς, par une espèce de jeu de mots.

**ICI** (i-si), *adv.* de lieu. || 1° En ce lieu; il est souvent opposé à l'adverbe là. Venez ici. Hors d'ici. Ici et là. Voici Clémène, midsame, qui vient ici pour vous voir, *mol. Critique*, 2. Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite; je ne suis pas ici un historien qui doit vous développer le secret des cabinets... *noss. Reine d'Angleterre*. C'est partout des forêts élevées et des forêts abattues... ici donc, durant huit jours et à quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir et entreprendre à la guerre, *id. Louis de Bourbon*. Vous savez quel sujet conduit ici leurs pas, *nac. Iphig.*, 11, 7. Mais pour ici, c'est un miracle quand une fille écoute sur un autre ton que celui du sacrement, *HAMILT. Gramm.*, 6. Si tout doit finir avec nous... et que ce soit ici notre patrie, notre origine et la seule félicité, *mass. Carême, Avenir*. C'est ici le palais qu'ont bâti vos aïeux, *volt. Zaire*, 11, 3. Où loge-t-il? n'est-ce pas ici vis-à-vis? *DALLANVAL, Ec. des bourg.*, 11, 6. || Elliptiquement et très-familièrement. Ici, en appelant quelqu'un, c'est-à-dire venez ici. Vous ne vous taisez point? est-il temps que l'on cause? Valère, *ici*; laissez cette fille; et pour cause, *DESTOUCHES, Glor.*, 5. || Cela se dit aussi et surtout en appelant un chien: ici, *Azor*. || D'ici, de ce lieu-ci. Hors d'ici. D'ici on aperçoit la rivière. D'ici là nous comptons douze lieues. || D'ici, signifie quelquefois de ce pays-ci, de ce canton-ci, de cette maison-ci. Je ne suis pas d'ici; mais, madame, je crois qu'il va bientôt venir... *PH. POISSON, Procur.* *arb.* ac 13. Tous les honnêtes gens d'ici sont des fripons, *REONARD, Démocr.* 111, 3. || Par ici, par cet endroit-ci. M. d'Alamilton lui dit [à Turenne]: Monsieur, venez par ici, on tirera par où vous allez, *sev.* 214. || Elliptiquement. Par ici, se dit à quelqu'un que l'on engage à passer par un lieu où l'on est. Charles, par ici; c'est le plus court. || 2° Il se dit du lieu même où est la personne qui parle, mais en y comprenant une certaine étendue qui varie. C'est l'usage dans votre pays, à Londres, à Rome, mais ici on fait autrement. Et ce n'est pas Calchas que vous cherchez ici [dans le camp des Grecs], *nac. Iph.*, 4. Loin de laisser ici [en Angleterre] l'argent que vous y avez apporté, vous l'avez doublé, triplé... *HAMILTON, Gramm.*, 6. || Il est ici, se dit pour: dans une maison, dans une ville, par exemple à Paris. Mais on ne dira pas il est ici pour dire dans le département de la Seine. || 3° Ici, en corrélation avec là ou avec un mot équivalent, et placé souvent en tête d'un membre de phrase, marque la différence des lieux, sans qu'on ait égard au plus ou moins d'éloignement. Ici il y a une forêt, là une montagne. Ici nos gens se campèrent; Et l'espace que voilà, Nos ennemis l'occupèrent, *mol. Amph.*, 1, 1. Ailleurs on nous envie, ici nous gémissons, *volt. Sémiram.*, 1, 1. C'est ici la montagne où, lavant nos forfaits, Il [le Christ] voulut expirer sous les coups de l'impie; C'est là que de sa tombe il rappela sa vie, *id. Zaire*, 11, 3. || Il s'emploie aussi de la même manière dans l'énumération pour marquer les circonstances. Ici il pardonne, là il punit. || 4° Ici signifie quelquefois un passage qu'on désigne dans un discours, dans une narration, dans un livre, etc. Ici Bossuet commence à parler des guerres d'Alexandre. Jusqu'ici j'ai parlé des Romains. Mais, si vous êtes las, beau sire, Ce pourrait être de trop lire, Et je le suis d'écrire aussi, C'est pourquoi je finis ici, *volt. Zaire*, 11, 3, p. 183. Je serais bien aise de poursuivre et de faire voir ici toute la chaîne des autres vérités que j'ai déduites de ces premières, *nac. Méth.*, v, 1. Il fallait montrer partout et à l'Allemagne comme à la Flandre le défenseur intrépide que Dieu nous donnait; arrêtez ici vos regards; il se prépare contre le prince quelque chose de plus formidable... *noss. Louis de Bourbon*. Quelques gens croient que, si l'on ne s'en tient plus à l'horreur du vide, si l'on sait que l'air est pesant, si l'on se sert de lunettes d'approche, on en a l'obligation à Newton; il est ici l'écroule de la Fable à qui les Ignorants attribuaient tous les faits des autres héros, *volt. Dict. phil. Newton et Descartes*. || 5° Ici appliqué au temps, signifie en ce temps-ci. Cela ne s'était pas vu jusqu'ici. || D'ici là, depuis le moment présent jusqu'à un autre moment. Revenez demain, d'ici là j'aurai arrangé votre affaire. || Fig. D'ici à demain, pendant une

longue suite. Il y aurait des histoires tragiques à vous conter d'ici à demain, *sev.* 13 nov. 1676. || 6° Ici-bas, *loc. adv.* Dans ce bas monde, sur la terre. Les Levantins en leur légende disent qu'un certain rat, las des soins d'ici-bas, LA FONT. *Fabl.*, VII, 3. Mes amis, dit le solitaire, Les choses d'ici-bas ne me regardent plus, *id.* || 7° Ici se joint aussi à d'autres adverbess. J'ai crainte, ici dessous, de quelque manigance, *mol. L'Ét.*, 1, 6. Vite, venez nous rendre ici dedans le conseiller des grâces, *id. Préc.*, 7. Depuis quelques temps il y a des voleurs ici autour, *id. D. Juan*, III, 2.

— **REM.** 1. C'est ici que... et non c'est ici où... du moins telle est la règle actuelle. Autrefois ce pléonasme, car c'est un pléonasme, était admis. C'est ici où l'on connaît la danger des charges publiques, *mass. Avenir, Jugem.* C'est ici où je pourrais appeler le monde en témoignage, *id. Car. Dégoûts*. || 2. X un substantif on joint ci, non ici: ce lieu-ci, et non ce lieu ici. Mais autrefois ici s'employait comme nous employons ci: Et prie Dieu qu'il nous garde en ce bas monde ici, *αὐγὴναι, Sat.* VII. Je me résolus de laisser tout ce monde ici à leurs disputes, *DESC. Méth.*, v, 2. Le long temps qu'il y a que vous n'avez reçu de nouvelles de ces quartiers ici, *PASCAL, Lettre d' Mme Périer*, 31 janv. 1643. Sa charité n'est point perdue, *même en ce monde ici*, *sev.* juin 1690.

— **SYN.** ici, là. Ici est le lieu même où est la personne qui parle; là est un lieu différent. Ici marque un endroit déterminé; là est plus vague: Venez ici, allez là. L'un est plus près, l'autre plus éloigné.

— **HIST.** XI<sup>e</sup> s. E [il] metrad [le bétail en litige] en uele [égale] main, d'issi là que il soit dersined [jugé], *Lois de Guill.* 26. Jel [je le] vous pardoin ici et devant Dieu, *Ch. de Rol.* XXIX. Plus près d'ici pourrez trouver les Francs, *ib.* CXCII. || XII<sup>e</sup> s. Doze mil homes, que vous ici veer, *Ronciv.* p. 3. Ici de Guiteclin le laïromes ester, *Sax.* XIII. || XIII<sup>e</sup> s. Cis homs qui orendroit s'en est alé d'ici, *Berte*, CXVII. L'en dit que l'election soit quassée, pour ce que li borgois de deus journées d'ici ne furent pas semons, *Liv. de justice*, 43. C'est la fontaine perilleuse, Tant amere et tant venimeuse, Qu'el tua le bel Narcissus Quant il se miroit iqui sus, *La Rose*, 20112. || XIV<sup>e</sup> s. Mes nous n'en parlerons plus ici endroit, *ORESME, Eth.* VI, 10. || XV<sup>e</sup> s. Que j'ay nommées icy devant [plus haut], *COMM.* v, 7. || XVI<sup>e</sup> s. Icy chanter, là pleurer je la vy, Icy sourire, et là je fu ravy De ses discours par lesquels je desvie, *ROUSSEAU*, 65. D'ici à cent ans, *MONT.* 1, 64. Ces maîtres icy sont de tous les hommes ceulz qui... *id.* 1, 144.

— **ETYM.** Bourg. *iqny, icin*; pic. *ichi, iki*; Berry, *éci, écit*; norm. *ichin*; prov. *aici, aissi*; du lat. *ecce hic*, d'où *ecce*, d'après Diez, qui remarque que, dans des textes du VIII<sup>e</sup> siècle, on avais, par un juste sentiment de l'étymologie, exprimé ici par *ecce*: *parentes ecce habeo multos*, j'ai ici beaucoup de parents. Ce qui assure cette étymologie, c'est qu'elle s'applique à *ça, à icel, à iceste*, et à toutes les formes congénères des langues sœurs.

† **ICICANE** (i-si-ka-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps cristallisable retiré de la résine de l'*icico aracouchini*, Aubl., arbuste de Cayenne, de la famille des térébinthacées.

**ICOGLAN** (i-ko-glan), *s. m.* Page du Grand Seigneur. Au fond d'un sérail inutile, Que fait parmi ces icoglan Le vieux successeur imbécille Des Bajazets et des Orcans? *volt. Ode* 10<sup>e</sup>.

— **ETYM.** Corruption de *itch-oghlan*, mots turcs qui signifient: *itch*, intérieur, et *oghlan*, jeune page.

† **ICONIQUE** (i-ko-ni-k'), *adj.* Terme d'antiquité grecque. Statue iconique, statue de grandeur naturelle qu'on érigait à celui qui avait été trois fois vainqueur dans les jeux sacrés.

— **ETYM.** *Εἰκονικός*, de *εἰκών*, image, forme renforcée du radical *ix*, laquelle est pure dans *ἰκνός*, semblable.

† **ICONOCLASME** (i-ko-no-kla-sm'), *s. m.* Doctrine des iconoclastes.

— **ETYM.** Voy. **ICONOCLASTE**.

**ICONOCLASTE** (i-ko-no-kla-st'), *s. m.* || 1° Brisleur d'images, nom d'une secte d'hérétiques du VIII<sup>e</sup> siècle qui firent la guerre aux saintes images. Le pape y envoya ses légats [au concile de 787]; le concile des iconoclastes fut condamné: ils sont détestés comme gens qui, à l'exemple des Sarrasins, accusaient les chrétiens d'idolâtrie, *noss. Hist.*, 1, 11. || *Adj.* La persécution iconoclaste. || 2° Par extension, il se dit de tous ceux qui sont ennemis de la représentation des personnes divines. Cette race [les Juifs] est en horreur aux Russes, peut-être parce qu'elle est presque iconoclaste, tandis

que les Moscovites poussent l'adoration des images jusqu'à l'idolâtrie, *noss. Hist. de Nap.* VI, 1. || *Adj.* La fureur iconoclaste des huguenots.

— **ETYM.** *Ἐκωνοκλάστης*, de *εἰκών*, image, et *κλάω*, briser.

**ICONOGRAPHIE** (i-ko-no-gra-f'), *s. m.* Celui qui est savant en iconographie, qui s'occupe d'iconographie.

— **ETYM.** *Ἐκωνογράφος*, de *εἰκών*, image, et *γράφειν*, écrire.

**ICONOGRAPHIQUE** (i-ko-no-gra-fik'), *s. f.* || 1° Connaissance et description des figures et des représentations divines et humaines. || Particulièrement. Connaissance des monuments antiques, tels que les bustes, les peintures, etc. || 2° Collection de portraits d'hommes célèbres.

— **ETYM.** *Ἐκωνογραφία* (voy. **ICONOGRAPHIE**).

**ICONOGRAPHIQUE** (i-ko-no-gra-fik'), *adj.* Qui appartient à l'iconographie.

**ICONOLÂTRE** (i-ko-no-lâ-tr'), *s. m.* Adorateur d'images, nom que les iconoclastes donnaient aux catholiques, qu'ils accusaient d'adorer les images.

— **ETYM.** *Εἰκών*, image, et *λατρεύειν*, adorer (voy. **LATRIE**).

† **ICONOLÂTRIE** (i-ko-no-lâ-trie), *s. f.* Adoration des images.

† **ICONOLÂTRIQUE** (i-ko-no-lâ-tri-k'), *adj.* Qui a rapport aux iconolâtres ou à l'iconolâtrie.

**ICONOLOGIE** (i-ko-no-lo-jie), *s. f.* Explication des images, des monuments antiques. || Explication des figures allégoriques et de leurs attributs || Terme de peinture. L'art de représenter les êtres de raison par des emblèmes, par des figures allégoriques.

— **ETYM.** *Ἐκωνολογία*, de *εἰκών*, image, et *λόγος*, discours.

† **ICONOLOGIQUE** (i-ko-no-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'iconologie. Dictionnaire iconologique.

† **ICONOLOGISTE** (i-ko-no-lo-ji-si') ou **ICONOLOGUE** (i-ko-no-lo-g'), *s. m.* Auteur d'une iconologie.

† **ICONOMANIE** (i-ko-no-ma-nie), *s. f.* Passion pour les tableaux, les images.

— **ETYM.** *Εἰκών*, image, et *μανία*.

**ICONOMIQUE** (i-ko-no-ma-k'), *s. m.* Celui qui combat le culte des images.

— **ETYM.** *Ἐκωνομάχος*, de *εἰκών*, image, et *μάχεσθαι*, combattre.

† **ICONOPHILE** (i-ko-no-fi-l'), *s. m.* Terme didactique. Celui qui aime les images, qui se connaît en fait d'estampes.

— **ETYM.** *Εἰκών*, image, et *φιλος*, ami.

† **ICONOSTASE** (i-ko-no-sta-z'), *s. f.* Dans les églises grecques, sorte de grand écran chargé d'images de saints, à trois portes; ces portes se ferment quand le prêtre accomplit quelqu'un des mystères.

— **ETYM.** *Εἰκών*, image, et *στάσις*, action de poser.

† **ICONOSTROPIE** (i-ko-no-stro-f'), *s. m.* Terme de physique. Instrument d'optique qui, renversant les objets à la vue, sert aux graveurs pour copier leur modèle.

— **ETYM.** *Εἰκών*, image, et *στρέφειν*, tourner.

**ICOSAÈDRE** (i-ko-za-dè-dr'), *s. m.* Terme de géométrie. Corps solide qui a vingt faces. La surface de l'icosaèdre régulier est composée de vingt triangles équilatéraux.

— **ETYM.** *Ἐικοσάεδρον*, de *εἰκοσι*, vingt (voy. **VINGT**), et *ἔδρα*, face.

† **ICOSANDRE** (i-ko-zan-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui a vingt étamines ou plus insérées sur le calice. || *S. f.* Genre de sapotacées où l'on distingue l'icosandre gutte; elle croît à Bornéo, et fournit la gutta-percha qui nous vient de Singapour, **LEOARANT**.

— **ETYM.** *Εἰκοσι*, vingt, et *άνδρ*, mâle, étamine.

**ICOSANDRIE** (i-ko-zan-drie), *s. f.* Terme de botanique. Nom donné dans le système de Linné à une classe et à deux ordres renfermant des plantes qui ont vingt étamines ou plus insérées sur la paroi interne du calice, tandis que dans la polyan-drie elles sont insérées sur le réceptacle.

† **ICOSANDRIQUE** (i-ko-zan-dri-k'), *adj.* Qui appartient à l'icosandrie.

† **ICOSIGONE** (i-ko-zi-go-n'), *adj.* Terme didactique. Qui a vingt angles. || *S. m.* Polygone de vingt côtés.

— **ETYM.** *Εἰκοσι*, vingt, et *γωνία*, angle.

**ICTÈRE** (i-ki-tè-r'), *s. m.* Terme de médecine. Maladie caractérisée par la couleur jaune que prennent les téguments, la conjonctive et l'urine. || *ictère grave*, maladie aiguë, caractérisée par la coloration jaune, la fièvre, des symptômes cérébraux et la destruction des cellules hépatiques. || *ictère bleu*, synonyme impropre de cyanose.

— **ETYM.** *Ἰκτερός*, jaunisse; origine **INCONNUE**.

† **ICTÉRIQUE** (i-ké-ri-que), *s. f.* Synonyme peu usité d'ictère.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Quelques fois, après avoir été guaris, les malades tombent en ictérique, dit-on jaunis, *PARR*, VI, 12.

— **ETYM.** *Ictérique*.

† **ICTÉRIQUE** (i-ké-ri-que), *adj.* || 1<sup>o</sup> Terme de médecine. Qui tient de l'ictère. Affection ictérique. || 2<sup>o</sup> Qui est affecté d'ictère. S'il est ictérique et qu'il voit tout jaune, comment s'empêchera-t-il de jeter sur sa composition le même voile jaune que son organe vicié jette sur les objets de la nature? *DIDEROT, Essai sur la peinture*, ch. II. || Substantivement. Un ictérique, un homme affecté d'ictère.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Le goût et savorer naturel est mané des ictériques, auxquels toutes choses semblent ameres, *PARR, Introd.* 21.

— **ETYM.** *Ictère*.

† **ICTÉROCÉPHALE** (i-ké-ro-sé-la-l'), *adj.* Terme de zoologie. Dont la tête est de couleur jaune.

— **ETYM.** *Ictère*, et *κεφαλή*, tête.

† **ICTÉRODE** (i-ké-ro-d'), *adj.* Terme de médecine. Fièvre ictérode, typhus ictérode, noms donnés par quelques auteurs à la fièvre jaune.

— **ETYM.** *ἰκτερός*, qui tient de l'ictère.

† **ICTÉROPODE** (i-ké-ro-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les pattes jaunes.

— **ETYM.** *Ictère*, et *ποδός*, pied.

† **ICTUS** (i-ki-us'), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Terme d'ancienne métrique. Coup frappé en marquant la mesure d'un pied. || 2<sup>o</sup> L'accentuation forte d'un mot.

— **ETYM.** Lat. *ictus*, coup, part. passif d'*icere*, frapper.

**IDÉ** (i-d'), *s. m.* Terme de jeu. Il se dit, au piquet à écrire, de chacun des deux coups que l'on joue pour la décision d'un pari.

— **ETYM.** Origine inconnue.

† ...**IDÉ**, suffixe qui signifie en forme de, et qui vient de *ιδεος*, forme (voy. *idé*), par ex. *sphéroïde*, qui ressemble à une sphère; *cuboïde*, qui ressemble à un cube; et l'indique aussi la descendance: *ἰδαίσιδος*, *Iléacide*. || ...**IDÉ**, autre suffixe, représente le latin *idus* (par exemple, dans *candide*, *candidus*), formé, suivant Corssen, d'un *i* thématique, et de *du*, venant de *da*, donner, ou *dā*, poser, faire: *cand-i-dus*, qui fait blanc.

**IDÉAL**, **ALE** (i-dé-al, a-l'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui n'a d'existence que dans l'idée, dans l'esprit. Des êtres idéaux. Plus une philosophie est subtile et idéale, plus elle est vaine et inutile pour expliquer des choses qui ne demandent qu'un sens droit pour être connues, *LA BRUYÈRE*, XVI. Ne voyant rien d'existant qui fût digne de mon délire, je le nourris dans un monde idéal que mon imagination eût bientôt peuplé d'êtres selon mon cœur, *J. J. ROUSS.* *Conf. II*. L'hypothèse de Ptolémée cesse alors d'être purement idéale et propre uniquement à représenter à l'imagination les mouvements célestes, *LA PLACE, Expos.* 1, 11. Le langage idéal de la musique, *STRAEL, Corinne*, xv, 4. || Chimérique. Richesses idéales. || 2<sup>o</sup> Par extension, qui réunit toutes les perfections que l'esprit peut concevoir, indépendamment de la réalité. Cet état d'innocence, de haute tempérance, d'abstinence entière de la chair, de tranquillité parfaite, de paix profonde a-t-il jamais existé? *RYER, Quadrup.* t. II, p. 160. Malheur à qui du fond de l'exil de la vie entendit ces concerts d'un monde qu'il envie! Du nectar idéal s'ilôt qu'elle a goûté. La nature répugne à la réalité, *LAMARTINE, Méd.* 1, 2. Là je m'enivrais en la source où j'aspire; Là je retrouvais et l'espoir et l'amour. Et ce bien idéal que toute âme désire, Et qui n'a pas de nom au terrestre séjour, *IB.* 1, 1. Ce qu'il sait, ce qu'il voit des choses de la vie, Tout le porte, l'entraîne à son but idéal, *A. DE VIGNY, La coupe et les lèvres*, IV, 1. || 3<sup>o</sup> *S. m.* Assemblage abstrait de perfections dont l'âme se forme l'idée, mais sans pouvoir y atteindre complètement. Des traits qui portent l'emprunte des passions, mais ne retracent point l'idéal de la beauté, *STRAEL, Corinne*, XVIII, 2. Il règne ici [dernière scène d'Alzire] un idéal de vérité au-dessus de tout idéal poétique, *CHATEAUBRIAND, Génie*, II, 7. || Le modèle intérieur du poète, de l'artiste. Le sujet de ce tableau n'est pas clair; l'idéal n'en est pas assez caractéristique, *WILSON, Salon de 1796, Œuv.* t. III, p. 100, dans *BOZELAN*. Scène froide et mauvaise, où la misère de l'idéal n'est point rachetée par le faire, *IB.* *Salon de 1797*, t. XIV, p. 304. Il y a entre le mérite du faire et le mérite de l'idéal la différence de ce qui attache les yeux et de ce qui attache l'âme, *IB.* p. 421. Quel que soit le faire, point de vraie beauté sans l'idéal, *IB.* p. 421. Le beau, c'est même qu'on appelle idéal, en sculpture,

comme en peinture, doit être un résumé du beau réel de la nature, *FALCONET, Réflex. sur la sculpture*, t. III, p. 6. || Au plur. Faut-il dire des idéals, comme on dit des chorals, ou des idéaux? L'usage n'a pas prononcé. L'adjectif fait *idéaux* au pluriel. Le substantif peut le suivre; cependant il semble que les idéals conserve mieux le sens du mot et a une forme moins lourde; en traduisant la pièce de Schiller intitulée *die Ideale*, ne vaudrait-il pas mieux dire les *Idéals* que les *Idéaux*?

— **SYN.** **IDÉAL**, **CHIMÈRE**, **UTOPIE**. Gardons-nous de confondre l'idéal et la chimère; la chimère est une fantaisie, une imagination sans raison, une conception contre nature; les anciens en donnaient bien l'idée quand ils formaient leurs chimères de parties qui ne peuvent aller ensemble, le corps d'une chèvre, la tête d'un lion et la queue d'un dragon; l'idéal n'est point cela: il n'est rien de monstrueux; c'est proprement une chose existante prise dans sa perfection; sans doute cette perfection n'est pas actuellement réalisée, mais la réalité y tend, c'est sa destinée, sa règle, l'ordre le meilleur où elle puisse être, et où elle s'efforce de se placer, c'est, dans la vie privée, la sainteté, dans la vie publique, la justice et la fraternité la plus complète, c'est-à-dire la perfection; et il est également sûr que l'homme y tend et qu'il n'y arrivera jamais. On reconnaît ici quelle ligne délicate sépare l'idéal et l'utopie: il s'agit de décider à quel point de perfection il est permis d'atteindre, et de ne pas passer au delà; or il n'est pas aisé de marquer ce point, car l'homme et la société ont causé et réservent encore plus d'une surprise à ceux qui prétendent le borner, *K. BEAUFORT, J. Débats* du 22 oct. 1864.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Leur forme idéale [des beaux pensers], *DESPORTES, Cléonice*, xx.

— **ETYM.** Lat. *idealis*, de *idea*, idée.

† **IDÉALISATION** (i-dé-a-li-za-sion), *s. f.* Action d'idéaliser; la chose idéalisée.

† **IDÉALISER** (i-dé-a-li-zé), *v. a.* Néologisme. Donner aux choses ou aux personnes un caractère idéal. La beauté idéalisée dans les peintures de Raphaël. || S'idéaliser, *v. réfl.* Devenir idéalisé.

— **ETYM.** *Idéal*.

† **IDÉALISME** (i-dé-a-li-sm'), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Terme de philosophie. Nom commun des doctrines philosophiques qui considèrent l'idée soit comme principe de la connaissance, soit comme principe de la connaissance et de l'être tout à la fois. So l'assant de cette doctrine trop étroite de la sensation, il [Hume] se jette dans un idéalisme illimité, qui, pour lui, n'est qu'un scepticisme plus complet; il arrive à la négation des effets extérieurs et à la négation de la cause, *VILLEMANN, Littér. fr. 18<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> part. 3<sup>e</sup> leçon. || Système dans lequel, ne regardant comme certaines que les idées du moi, on regarde l'existence du monde corporel comme une pure apparence. Je faisais ici allusion à l'ingénieux système de l'idéalisme du profond et pieux Berkeley, que je n'entreprendrais pas de combattre, *BOSSUET, Ess. analyt. d'ame*, ch. 1, note \*. Quand le pur idéalisme serait rigoureusement démontré, rien ne changerait encore dans l'ordre de nos idées sensibles et dans les jugements que nous portons sur ces idées, *IB.* *Polém.* XVIII, 6. || Idéalisme subjectif, idéalisme de Kant, celui où l'on considère que la connaissance de l'essence et de la raison dernière des choses n'est possible que par les idées. || Idéalisme absolu, système que Fichte tira du criticisme de Kant, en considérant toutes les réalités comme les créations du moi. || Idéalisme absolu, se dit aussi de l'idéalisme de Hegel, celui où l'on admet l'identité entre le sujet et l'objet. || 2<sup>o</sup> Terme de littérature et de beaux-arts. Tendance vers l'idéal, recherche de l'idéal. La mélancolie fut une sorte d'idéalisme tourné en religion, exaltant l'âme sans la guider, lui donnant des émotions prolongées, qu'elles devenaient monotones et semblaient bientôt factices, *VILLEMANN, Littér. fr. 18<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> part. 3<sup>e</sup> leçon.

— **ETYM.** *Idéaliser*.

† **IDÉALISTE** (i-dé-a-li-st'), *s. m.* Terme de philosophie. Partisan de l'idéalisme. On appelle idéalistes ces philosophes qui, n'ayant conscience que de leur existence et des sensations qui se succèdent au dedans d'eux-mêmes, n'admettent pas autre chose, *DIDEROT, Lett. sur les aveugles*. || Adjectivement. La philosophie idéaliste.

— **ETYM.** *Idéaliser*.

† **IDÉALISTIQUE** (i-dé-a-li-sti-que), *adj.* Terme de philosophie. Qui a rapport à l'idéalisme, qui est propre à la doctrine idéaliste.

— **ETYM.** *Idéaliste*.

† **IDÉALITÉ** (i-dé-a-li-té), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Qualité de ce

qui est idéal. L'idéalité est opposée à la réalité.

|| 2<sup>o</sup> Disposition de l'esprit à donner aux choses un caractère idéal. || Au plur. *Idéeries*, *Imaginations*. So perdre dans les idéalités.

— **ETYM.** *Idéal*.

**IDÉE** (i-dée), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Représentation qui se fait de quelque chose dans l'esprit, soit que cette chose existe au dehors, ou qu'elle soit purement intellectuelle. Quelle idée attachez-vous à ce mot? Tant de choses en font concevoir une haute idée que..., *PASCAL, Proc.* 1. Il me donnait une grande idée de l'excellence de cet ouvrage, *IB.* 6. L'étrange idée qu'on leur a donnée de la dévotion! *IB.* 9. Il est aisé de concevoir quelle idée l'Église a de l'homicide, *IB.* 14. Ce que nous concevons par une bête, est un certain animal qui pense, mais qui pense peu, qui n'a que des idées confuses et grossières, et qui n'est capable de concevoir qu'un fort petit nombre d'objets, *NICOLLE, Ess. mor.* 1<sup>er</sup> traité, ch. 10. Je m'en fais une jolie idée, *IB.* 320. Il a une grande idée de toute votre personne, *IB.* 49. Nous avons des idées très-claires non-seulement de notre liberté, mais encore de toutes les choses qui la doivent suivre, *BOSSUET, Lib. arb.* 2. L'idée de celui qui nous a créés est empreinte profondément en nous, *IB.* *la Vallière*. L'histoire nous donne l'idée de l'empire suprême de Dieu, *IB.* *Hist.* II, 1. Les idées qu'elle [la nation juive] avait conçues de son Christ, *IB.* II, 10. Tout ce qui pouvait donner aux peuples une grande idée de leur patrie, *IB.* III, 6. Quelque idée que je me fusse faite de votre procédé, il va encore plus loin, *MONTENON, Lett. d. de Villette*, 5 avril 1682. Il me serait difficile de te faire sentir ce que c'est; car nous n'en avons point précisément d'idée, *MONTENON, Lett. pers.* 90. On dit que ces brigands aux meurtres acharnés... ont d'un Dieu cependant conservé quelque idée, *VOLT.* *Diap.* I, 1. Je ne puis douter que Dieu n'ait accordé des sensations, de la mémoire, et par conséquent, des idées à la matière organisée dans les animaux, *IB.* *Philos. ignor. quest.* 20<sup>e</sup>. L'idée seule de cette aventure fait frémir, *IB.* *Lett. Tabarcan*, juill. 1770. Voulez-vous prendre une idée de l'éducation publique? *J. J. ROUSS.* *Ém.* 1. Le goût des plaisirs faisait perdre aux Romains cette idée de liberté si chère à leurs ancêtres, *NICOLLE, Mém. jeux scéniques, Œuv.* t. 1, p. 347, dans *BOZELAN*. Je crois que nous avons plus d'idées que de mots; combien de choses sentes et qui ne sont pas nommées! *IB.* *Pensées de la peinture, Œuv.* t. XV, p. 170. || Demi-idée, idée incomplète. J'ai quelquefois des demi-idées, comme quand je vois des objets de loin confusément, *VOLT.* *Dial.* VIII, 1. || Familièrement. Le pays des idées, région imaginaire où l'on rélègue ce qui n'existe pas réellement. || Donner une idée d'une chose, la faire concevoir en gros. Il ne sera pas hors de propos de donner une idée de la cour d'Angleterre, *HAMILT. Gramm.* 6. Sa figure donnait une idée de l'aurore, *IB.* 9. On aurait désiré que le rédacteur eût imité le cardinal de Retz, qui commence ses mémoires par donner une idée des personnages qu'il va faire paraître sur la scène, *VOLT.* *Observ. sur les Mém. de Noailles*. Voilà une idée générale de ce qu'il expose en détail dans ses sommaires et plus amplement dans ses dialogues, *DIDEROT, Opin. des anc. phil. (Jordanus Brunus)*. || Avoir une idée, se représenter. Si vous y joignez deux chèvres... et un gros chien... vous aurez une idée de tout le revenu et de tout le domestique de ces deux petites métraires, *BOSSUET, de St-P. Paul et Virg.* || Familièrement. Avoir idée, penser, s'imaginer. Rosine: Bon! c'est la lettre de mon cousin l'officier qui était tombée de ma poche. — Bartholo: J'ai idée, moi, qu'il l'a tirée de sa sienne, *BEAUMARCHAIS, Barb. de Sév.* II, 15. || N'avoir pas la première idée d'une chose, y être tout à fait ignorant. La marine de la compagnie est commandée par des officiers qui ont tous commencé par être matelots ou mousques; ils sont pilotes, ils sont manœuvriers, mais ils n'ont pas la première idée des évolutions navales, *BAYNAL, Hist. phil.* II, 28. || Familièrement. Avoir peu d'idées d'une chose, n'avoir pas assez d'intelligence, d'esprit pour y songer. Mme de Beauval était une très-bonne femme, mais bornée, et trop pleine de son illustre noblesse polonoise: elle avait peu d'idées des égards qu'on doit aux talents, *J. J. ROUSS.* *Conf.* VII. || Familièrement. Ne pas se faire d'idée, ne pouvoir comprendre. Je ne me faisais pas d'idée de l'ennui d'un semblable esclavage, *BOSSUET, Théât. d'Éduc. la Bonne mère*, I, 3. || Par exagération et familièrement. On n'a pas d'idée de cela, se dit de ce qui paraît ex-

traordinaire, excessif, offensant, etc. Vous n'avez pas d'idée de cette situation, 10. *ib.* la *Curieuse*, III, 1. || 2° Dans le langage psychologique. Fait intellectuel qui répond dans notre esprit aux objets dont nous avons pris connaissance. L'origine, la génération des idées. Par le nom d'idée j'entends cette forme de chacune de nos pensées par le percept on immédiat de laquelle nous avons connaissance de ces mêmes pensées, *DESC. Rép. aux secondes obj.* 66. Qu'est-ce qu'une idée, qu'est-ce qu'une sensation, une volonté? c'est moi apercevant, moi sentant, moi voulant, *vol.* *Dict. phil. Idée.* Il n'a pas dépendu de moi ni de recevoir dans ma cervelle ni de rejeter toutes les idées qui sont venues y combattre les unes contre les autres... quand elles se sont bien battues, je n'ai recueilli de leurs dépouilles que l'incertitude; il est bien triste d'avoir tant d'idées et de ne savoir pas au juste la nature des idées, 10. *ib.* Qu'est-ce qu'une idée? c'est une image qui se peint dans mon cerveau, 10. *ib.* Malebranche a prouvé très-bien que nous n'avons aucune idée par nous-mêmes, et que les objets sont incapables de nous en donner; de là il conclut que nous voyons tout en Dieu; c'est au fond la même chose que de faire Dieu l'auteur de toutes nos idées, 10. *Dict. phil. Âme.* Les idées ne sont que des sensations comparées, ou, pour mieux dire, des associations de sensations, *surf. Disc. nat. anim. Œuv. t. LVI, p. 298.* Une idée est un mode de l'âme, et, comme nous ne savons pas ce que l'âme est en elle-même, nous ne savons point non plus ce qu'un mode de l'âme est en lui-même, *BONNET, Ess. analyt. Âme,* ch. 8. || Idées innées, *VOY. INNÉ.* || Idées générales, les idées les plus étendues auxquelles les idées particulières sont subordonnées, et que l'on obtient par différents procédés intellectuels. Toutes les idées générales renferment des idées différentes qui approchent ou qui diffèrent plus ou moins les unes des autres, *surf. Animaux, ch. VIII.* || Terme de philosophie de Kant. Idées pures et nécessaires, concepts rationnels dont l'objet ne peut être fourni par l'expérience. Idées formelles ou subjectives, idées considérées relativement à leur forme dans l'esprit. Idées objectives, idées considérées relativement à leur matière ou à leur objet. || 3° Terme de philosophie. Type, modèle éternel des choses. Les idées de toutes choses sont en Dieu. || Les idées de Platon, les archétypes qui, suivant ce philosophe, sont les modèles des choses terrestres. || Fig. Dans les idées de Platon, c'est-à-dire ce qui est dans les nuages, ce qui est ajourné indéfiniment. Croyez, ma fille, que ce n'est pas sans une douleur profonde que j'y vois votre retour dans ces idées de Platon, *sev. 27 mars 1672.* || Fig. Modèle, type, idéal. Et [la reine], terrissant le souverain Des reines qui l'ont précédée, Devient une éternelle idée De celles qui sont à venir, *MALH. III, 3.* || [Branças] est mon idée sur la perfection de l'amour, *sev. 1<sup>er</sup> sept. 1680.* Ce goût que j'ai pour vous ne m'a point passé, vous êtes mon idée plus que jamais, 10. *d. Mme de Guizot, 29 oct. 1692.* Ce n'est point là une idée de perfection que j'imagine, *FLÉCH. Aig.* || 4° Souvenir. En ma présence même en caresser l'idée, *COGN. Sophon. 1, 4.* Ce songe, llydaspe, est donc sorti de son idée, *RAC. Esth. II, 1.* J'ai quelque idée de ce visage-là, et une idée récente, *LESAGE, Turcaret, 1, 3.* Sachez que le premier devoir est d'étouffer l'idée dont votre âme à mes yeux est encore possédée, *vol.* *Alz. IV, 2.* Des affronts attachés à mon humble fortune, c'est le seul dont j'ai gardé une idée importune, 10. *Orphel. de la Chine, II, 6.* Que cette idée encor m'accable et m'humilie! 10. *Toucr. IV, 2.* || 5° Image. J'en pu s voir sa fenêtre; et de sa chère idée Mon âme à cet aspect sera mieux possédée, *COGN. Ment. IV, 1.* Rempli de votre idée, il m'adresse pour vous Ces mots, où l'amitié règne sur le courroux, 10. *Rodog. V, 4.* Je m'en vais avec le bon abbé et mes livres, et votre idée dont j'ai reçu tous mes biens et tous mes maux, *sev. 422.* Ne me rappelez point une trop chère idée, *RAC. Bérén. V, 6.* Mais de ce souvenir mon âme possédée A deux fois en dormant revu la même idée, 10. *Athal. II, 5.* Elle ne se le représente [Dieu] plus alors... sous l'idée d'un juge terrible, *MASS. Avent, Mort du péché.* || 6° Vision chimérique. Ce ne sont pas des idées creuses. Il se repait d'idées. || Opinion non fondée. Vous croyez qu'il ne viendra pas, quelle idée! || Pantalais. Sortir par un temps pareil, quelle idée! || Vaine apparence, sans réalité ni effet. Le roi n'est qu'une idée et n'a de son pouvoir que ce que par pitié vous lui laissez avoir, *COGN. Nicom. III, 2.* Ce ne sont plus rien que des idées ou des fantômes, des façons de chevaux, *MOL.*

*FAV. III, 8.* || Fig. et familièrement. Petite quantité. Je ne veux qu'y goûter, ne m'en donnez qu'une idée. || 7° Pensée, conception, opinion. Suivre le fil de ses idées. Cela brouille toutes mes idées. Idée sublime. Noble idée. Mon trouble, il est bien vrai, m'a si fort possédée, Que de le démentir je n'ai point eu l'idée, *MOL. Tart. IV, 6.* Selon que notre idée est plus ou moins obscure, L'expression la suit ou moins nette ou plus pure, *BOL. Art p. 1. Crois-tu... Que... D'une si douce erreur si longtemps possédée, Je puisse désormais souffrir une autre idée? RAC. Bajaz. II, 1.* Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées; Racine se conforme aux nôtres, *LA BRUY. 1.* Moi qui, de tant de feux justement possédée, N'avais d'autre bonheur, d'autre soin, d'autre idée Que de t'entretenir, d'écouter ton amour? *vol.* *Zaïre, III, 6.* Peut-elle réparer les malheurs qu'elle a faits? En a-t-elle la force? en a-t-elle l'idée? 10. *Oreste, V, 2.* Rassemblons des faits pour nous donner des idées, *surf. Animaux, Reproduction.* || Avoir une grande idée de... penser magnifiquement, orgueilleusement de... Vous avez une si grande idée de votre rang, *MASS. Petit car. Vices et vert.* || Par opposition. Avoir, se faire une triste idée, une pauvre idée, penser peu de bien d'une chose. || Idée fixe, celle qui nous domine, qui nous occupe exclusivement. || En médecine, idée fixe, forme de monomanie intellectuelle ou délire partiel et chronique, dont il y a autant de variétés que de malades, et dans laquelle le patient demeure obsédé par une idée déraisonnable ou criminelle qui influe sur toutes ses actions. || 8° Il se dit quelquefois pour système philosophique. Les idées d'Aristote ont dominé le moyen âge. || Les idées nouvelles, les opinions qui tendent à renouveler la société. Partisan, adversaire des idées nouvelles. || L'idée fouriériste, l'idée saint-simonienne, le système de Fourier, de Saint-Simon, ou du moins le principe de ces systèmes. || 9° Première conception d'où se développe une œuvre d'art ou de littérature. L'idée de ce tableau est gracieuse. Il a pris l'idée de sa pièce dans tel roman. C'est une idée qui m'avait passé une fois par la tête et que j'ai laissée là comme une bagatelle, une badinerie qui peut-être n'aurait pas fait rire. *MOL. Impr. 1.* || Terme de musique. Idée musicale, trait de chant qui se présente à l'esprit du compositeur avec tous les accessoires qu'il comporte. || Absolument, et souvent au pluriel, les idées, les conceptions qui inventent, qui donnent de l'originalité. Cet auteur a des idées. Il n'y a point d'idées dans ce livre, chez cet artiste. Faute d'idée, il allait faire une ode, *BERANG. Vin de Chypre.* || Familièrement. Avoir de l'idée, avoir de l'intelligence, un esprit fécond en expédients. || Absolument, au singulier, et dans un emploi néologique. L'ensemble idéal des aspirations du génie et de l'époque. Les penseurs sont les serviteurs de l'idée. La forme n'est rien; l'idée est tout. La forme, ô grand sculpteur, c'est tout et ce n'est rien; Ce n'est rien sans l'esprit, c'est tout avec l'idée, *victor hugo, Rayons et ombres, xx.* [Paris] Mamelles sans cesse inondée, Où, pour se nourrir de l'idée, Viennent les générations, 10. *Voix intérieures, IV, 10.* Invention; sens peu usité aujourd'hui. L'autre femme est une pure idée de mon esprit, *COGN. Sertor. Au lecteur.* || 11° Esquisse, ébauche. Il en a jeté l'idée sur le papier. || En mauvaise part. Ce n'est qu'une première idée, qu'une idée informe, se dit d'un ouvrage qui est trop peu achevé. || 12° Esprit, imagination. En ce sens il ne s'emploie qu'avec les prépositions *en, dans, de, de,* etc. Il me revient à l'idée, en idée que... On ne peut lui ôter cela de l'idée. J'ai dans l'idée qu'il ne viendra pas. Il s'est mis dans l'idée de faire cela, qu'il devait aller à Rome. Et n'avait rien que Pinuce en l'idée, *LA FONT. Berc.* Personne n'aspire à l'égalité; cela ne vient pas même dans l'idée, *MONTESQ. Esp. V, 4.* || En idée, c'est-à-dire en esprit. Va, triomphe en idée avec ta Rodogune, *COGN. Rodog. IV, 6.* De pareils lieutenants n'ont de chefs qu'en idée, 10. *Sertor. III, 2.* Général en idée et monarque en peinture, 10. *Agés. III, 1.* Les projets frivoles d'un vainqueur en idée, *FLÉCH. Tur.* Le monde semble respecter la vertu en idée, *MASS. Carême, Injust.* Le pape Jean XXI déposa en idée Louis de Bavière par une de ces bulles, *vol.* *Marius, 68.* — *SYN. 108<sup>r</sup>, PENSÉE.* L'idée est proprement la représentation d'un objet dans l'esprit; la pensée est la considération de cet objet dans l'esprit. L'idée est l'élément; la pensée est la combinaison de ces éléments. — *HIST. XIII<sup>s</sup>* Et lo promet, en ses idées, Des œuvres qu'il aurait ovrées, Sauvement ou damnacion, *la Rose, 17685.* || XVI<sup>s</sup>. Sur la plus belle idée au ciel vous fustes faite, Voulant nature un jour

monstrer tout son pouvoir; Depuis vous lui servez de forme et de miroir, *DESCARTES, Diane, II, 67.*

— *ETYM.* Latin, *idea*; du grec *idea*, image, idée, de *ideiv*, voir, lequel est le même que le latin *edere*, voir; de sorte que c'est le fait de la vision qui a fourni, par figure, la dénomination au fait intellectuel.

**IDEM** (i-dém), *adv.* Mot latin, qui signifie le même, et qu'on emploie pour éviter de répéter ce qui vient d'être dit ou écrit. Il est principalement en usage dans les comptes, les inventaires, les tables, les citations, etc. Table en sapin, 10 francs; idem en chêne, 26 francs. || Familièrement. Vous partez pour la campagne, et moi idem, c'est-à-dire et moi aussi. || Idem numéro, s'est dit pour même numéro. La même rivière qui coule là est idem numéro que celle qui court en même temps à la Chine, *PASC. Relig. chrét. 36, édit. FAUCONN.* || Par abréviation, on écrit souvent id.

— *ETYM.* Lat. *idem*, de *is*, ce, et la particule *dem*, qui, suivant Corssen, est pour *diem*, jour; de sorte que *idem* signifierait ce jour, et, par suite, alors, au moment même, le même. Comparez *pridem*, la veille, de *pri*, et *dem*, jour, *tandem*, enfin, de *tam*, tant, et *dem*, jour.

† **IDEMISTE** (i-dé-mi-st), *adj.* On appelait docteurs idemistes ceux qui, dans les assemblées, se contentaient d'opiner du bonnet et de dire *idem*, sans apporter de raison.

— *ETYM.* *Idem*

† **IDENTIFICATION** (i-dan-ti-fi-ka-sion), *s. f.* Terme didactique. Action d'identifier, de s'identifier. Cette troisième personne [le Saint-Esprit] vient-elle par infusion, par identification, ou par spiration? *vol.* *Jenni, 3.*

— *ETYM.* *Identifier.*

**IDENTIFIER**, **ÉE** (i-dan-ti-fi-é, fi-ée), *part. passé* d'identifier. || 1° Rendu identique. La définition doit toujours être identifiée avec le défini. || 2° Fig. En parlant des personnes, qui se pénètre complètement de... Un acteur identifié avec son rôle.

**IDENTIFIER** (i-dan-ti-fi-é), *j'identifiais*, nous identifions, vous identifiez; ce qui s'identifie, que nous identifions, que vous identifiez, *v. g.* || 1° Rendre identique. Identifier les noms anciens des localités gauloises avec leurs noms modernes. || 2° S'identifier, *v. refl.* Être identifié. La définition doit s'identifier avec le défini. Adam s'identifie avec ses descendants, *vol.* *Philosophie, Éram. de milord Bolingbr. ch. 20.* || Fig. En parlant des personnes, se pénétrer de. L'auteur dramatique doit s'identifier avec les personnages qu'il fait agir et parler. Mon cœur, errant d'objet en objet, s'unit, s'identifie à ceux qui le flattent, *J. J. Rousseau, Conf. IV.* — *ETYM.* *Identique*, et le suffixe *... fier*, faire.

**IDENTIQUE** (i-dan-ti-k'), *adj.* Qui est le même qu'un autre, qui ne fait qu'un avec un autre. Ces deux articles de loi sont identiques. || Il se construit avec la préposition *avec* et avec la préposition *d.* Deux et deux sont identiques avec quatre. Ces propositions sont identiques l'une à l'autre. || Terme de mathématique. Équation identique, équation dont les deux membres sont exactement les mêmes. || Substantivement, au masc. l'identique. Le principe des identiques, savoir que  $A=A$ , est, suivant certains philosophes, le fondement de la logique.

— *ETYM.* *Voy. IDENTITE.*

**IDENTIQUEMENT** (i-dan-ti-ke-man), *adv.* D'une manière identique. Deux objets identiquement semblables.

— *ETYM.* *Identique*, et le suffixe *ment*.

**IDENTITÉ** (i-dan-ti-té), *s. f.* || 1° Qualité qui fait qu'une chose est la même qu'une autre, que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une. Identité de numéro au regard du même temps exige l'identité de la matière, *PASC. Relig. chrét. 36, édit. FAUCONN.* Voilà la feuillade général d'une armée sur laquelle toute l'Europe fixe les yeux: troupes d'élite, officiers choisis, trésors d'argent, en un mot, désir et exécution, identité de choses [c'est-à-dire que le désir et l'exécution n'étaient qu'un], *ST-SIM. 158, 79.* Identité; ce terme scientifique ne signifie que même chose: il pourrait être rendu en français par *mémété*, *vol.* *Dict. phil. Identité.* Il a fallu sans doute une longue suite d'observations pour reconnaître l'identité de deux astres que l'on voyait le matin et le soir s'éloigner et se rapprocher alternativement, *LA PLACE, Esp. 1, 5.* || Terme de métaphysique. Identité absolue, doctrine philosophique qui confond toutes les existences en une seule, le sujet et l'objet. || 2° Terme de jurisprudence. Reconnaissance d'une personne en état d'arrestation, d'un prisonnier évadé, d'un mort, etc.

Établir l'identité d'un condamné. || Terme de médecine légale. Questions d'identité, celles dans lesquelles on se propose de déterminer : 1° si un individu est bien celui qu'il prétend être, comme lorsqu'un absent reparait et réclame ses droits de famille; 2° s'il est celui que l'on présume reconnaître et auquel s'adresse une question judiciaire; 3° si le cadavre ou le squelette soumis à l'examen est celui de tel individu présumé victime d'un assassinat ou d'un empoisonnement. || 3° Terme de grammaire. Rapport d'identité, celui de deux ou de plusieurs mots qui représentent le même être, comme : le temps est beau, où ces quatre mots ne signifient que le temps avec ses qualités; c'est le rapport d'identité qui sert de fondement à la concordance des mots. || 4° Terme d'algèbre. Espèce d'équation ou d'égalité dont les deux membres sont identiquement les mêmes. || 5° Conscience qu'une personne a d'elle-même. Il [Locke] est le premier, ce me semble, qui ait montré qu'on ne connaît aucun axiome avant d'avoir connu les vérités particulières; il est le premier qui ait fait voir ce que c'est que l'identité et ce que c'est que d'être la même personne, le même soi, *volt. Loi natur. note n.* C'est la mémoire qui fait voir l'identité; si vous avez perdu la mémoire, comment serez-vous le même homme? *id. Diet. phil. Résurrection.* La mémoire étend le sentiment de l'identité sur tous les moments de son existence [de l'individu], *s. j. rouss. Ém. II.* || Identité personnelle, persistance de la conscience de soi qu'a un individu.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. La identité ou unité que li ont à leur parents, les fait estre ensemble come uns meismo, *oarsme, Eth. 261.*

— ETYM. Lat. *identitatem*, nom abstrait formé de *idem*, le même.

† IDÉOGÉNIE (i-dé-o-jé-nie), *s. f.* Terme de philosophie. Science qui traite de l'origine des idées.

— ETYM. *Idé...*, et le suffixe *génie*.

† IDÉOGÉNIQUE (i-dé-o-jé-ni-k'), *adj.* Qui se rapporte à l'idéogénie.

† IDÉOGRAMME (i-dé-o-gra-m'), *s. m.* Nom donné aux signes qui n'expriment ni une lettre ni un son quelconque, mais une idée, abstraction faite du son par lequel cette idée est rendue dans telle ou telle langue. Les chiffres sont des idéogrammes. || Dans les écritures hiéroglyphiques, signes présentant des images d'idées et de choses.

— ETYM. *Idé*, et *γράφω*, chose écrite.

† IDÉOGRAPHIE (i-dé-o-gra-fie), *s. f.* Terme de philosophie. Peinture des idées par des signes qui sont l'image figurée de l'objet.

— ETYM. *Idé...*, et *γράφω*, écrire.

† IDÉOGRAPHIQUE (i-dé-o-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'idéographie. || Dans l'écriture hiéroglyphique des anciens Égyptiens, signes idéographiques, synonyme d'idéogrammes. || Dans l'écriture assyrienne cunéiforme, signes idéographiques, signes exprimant, comme nos chiffres ou comme les figures conventionnelles de nos éphémérides astronomiques, une idée ou une notion complète tout à fait indépendante de la prononciation. || En général, écriture idéographique, signe idéographique, se dit par opposition à phonétique.

IDÉOLOGIE (i-dé-o-lo-jie), *s. f.* || 1° Science des idées considérées en elles-mêmes, c'est-à-dire comme phénomènes de l'esprit humain. Leibnitz, qui trouvait Locke si faible en idéologie, *CHATELAIN V. Génie, II, 2.* || 2° En un sens plus restreint, science qui traite de la formation des idées, puis système philosophique d'après lequel la sensation est la source unique de nos connaissances et le principe unique de nos facultés. || 3° Théorie des idées, suivant Platon.

— ETYM. *Idé*, et *λογος*, traité.

IDÉOLOGIQUE (i-dé-o-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à l'idéologie. Connaissances, vérités idéologiques.

— ETYM. *Idéologie*.

IDÉOLOGISTE (i-dé-o-lo-ji-st'), *s. m.* Synonyme d'idéologue. Nos idéologues modernes sont tombés dans l'athéisme, *BERNARD DE ST-P. Harm. V, 9.*

IDÉOLOGUE (i-dé-o-lo-ji-g'), *s. m.* || 1° Celui qui s'occupe d'idéologie. Un profond idéologue. Tel ou tel écrivain sera un subtil idéologue, *CHATELAIN V. Gén. II, II, 3.* || Part. indéfiniment. Celui qui est de l'école de Condorcet. || En général, métaphysicien. 2° En un sens défavorable. Rêveur philosophique et politique.

— ETYM. Voy. *idéologie*.

IDES (i-d'), *s. f. plur.* La quinzième jour des mois de mars, de mai, de juillet et d'octobre, et le treizième des autres mois, dans le calendrier des anciens Romains (voy. *calendrus* et *nones*). Les Étrusques, dont les mois étaient divisés en nones, avaient

aussi des ides, qu'ils appelaient *itis* ou *itus*; les Sabins disaient *eidus*; les explications que Macrobie tire des mots *videre*, *idulus*, *iduare*, se détruisent les unes par les autres; il est certain que les Romains entendaient par les ides le jour de la pleine lune, LACROIX, *De la religion des Romains*, p. 32. || Les Romains marquaient un certain nombre de quantités du mois à l'aide des ides, comptant, en rétrogradant, huit jours des ides, de la sorte : la veille ou le second jour des ides, le jour qui précède les ides, le troisième jour des ides, le deuxième jour avant les ides, et ainsi de suite jusqu'au huitième jour des ides, qui était le lendemain des nones.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Li treiziesmes u li quinziesmes jors du mois est apelés ydes, et tout li jor qui sont des nones jusques as ydes sont denomé des ydes, *Comput, f. 2.*

— ETYM. Lat. *idus*, et, dans les plus anciennes inscriptions, *eidus*. Suivant Macrobie, le mot est étrusque et vient de *iduare*, signifiant diviser; c'est en effet la moitié du mois lunaire. Suivant Corssen, *idus* ou *eidus* vient du sanscrit *iddha*, clair, et signifie les jours clairs de la pleine lune. Mais, si le mot est étrusque, a-t-on aucune garantie qu'il appartienne au sanscrit?

† IDIO... préfixe qui signifie propre, spécial, et qui vient du grec *ιδιος*.

† IDIO-ÉLECTRICITÉ (i-di-o-é-lè-ktri-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est idio-électrique.

† IDIO-ÉLECTRIQUE (i-di-o-é-lè-ktri-k'), *adj.* Terme de physique. Qui est susceptible d'acquiescer les propriétés électriques par le frottement. Les corps idio-électriques sont mauvais conducteurs de l'électricité.

— ETYM. *Idio...*, et *électrique*.

† IDIOGYNE (i-di-o-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Plantes idioyynes, plantes dont les étamines ne sont pas placées dans la même fleur que le pistil.

— ETYM. *Idio...*, et *γυνή*, femelle, pistil.

† IDIOGYNIE (i-di-o-ji-nie), *s. f.* État des plantes dont les étamines sont idioyynes.

† IDIOMATIQUE (i-di-o-ma-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux idiomes.

IDIOME (i-di-ô-m'), *s. m.* || 1° Caractère propre; sens étymologique qui n'est conservé qu'en termes de théologie : ce qui est propre à une des natures de Jésus-Christ. Communication d'idiomes dans Jésus-Christ. || 2° Ce qui est particulier à une langue, sens du latin *idioma*, et qui est tombé en désuétude. Les peuples les traduisaient [les noms des rois d'Orient] ou les prononçaient différemment, selon les divers idiomes de chaque langue, *BOSS. Hist. I, 7.* || 3° Langue d'un peuple considérée dans ses caractères spéciaux. L'idiome français. L'idiome allemand. De quelle langue voulez-vous vous servir avec moi... je vous dis, de quel idiome, de quel langage? *MOL. Mar. forcé, c.* Serait-il vrai que ce déclin des idiomes, certainement inévitable, soit toujours également rapide, que rien ne puisse retarder la décadence, et qu'elle n'ait pas des stations et des retours? *VILLAMAIN, Diet. de l'Acad. préface, p. 2.* || Dans l'ancienne Église, les trois idiomes par excellence, celui des Juifs, celui des Grecs et celui des Latins, parce qu'ils figuraient seuls sur l'écrêteau de la croix. || Par extension. Le langage particulier d'une province. L'idiome bourguignon. L'idiome picard.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Je crois aussi que la liberté à chacun de dissiper une parole si religieuse et importante [celle des Saintes Écritures] à tant de sortes d'idiomes a beaucoup plus de dangier que d'utilité, *MONT. I, 399.*

— ETYM. Lat. *idioma*, de *ιδιωμα*, chose propre, spéciale, de *ιδιος*, propre, spécial.

† IDIO-MÉTALLIQUE (i-di-o-mé-tal-li-k'), *adj.* Terme de physique. Phénomènes idio-métalliques, phénomènes électriques qui se manifestent d'eux-mêmes au contact de deux métaux.

— ETYM. *Idio...*, et *métallique*.

† IDIOMOGRAPHIE (i-di-o-mo-gra-fie), *s. f.* Science qui a pour objet la description et la classification des idiomes.

— ETYM. *Idiome*, et *γράφω*, décrire.

† IDIOMOGRAPHIQUE (i-di-o-mo-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'idiomographie.

† IDIOMORPHES (i-di-o-mor-f'), *s. m. pl.* Nom générique donné aux corps fossiles provenant des animaux ou des végétaux.

— ETYM. *Idio...*, et *μορφή*, forme ; qui a sa forme propre.

IDIOPATHIE (i-di-o-pa-tie), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Maladie qui existe par elle-même, et ne dépend pas d'une autre affection. || 2° Terme de morale. Inclination particulière qu'on a pour une chose.

— ETYM. *Idio...*, et *πάθος*, maladie, affection.

IDIOPATHIQUE (i-di-o-pa-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui a le caractère de l'idiopathie. Cette migraine n'est point idiopathique; elle n'est qu'un symptôme du dérangement de l'estomac.

† IDIOSYNCRASIE (i-di-o-sin-kra-zie), *s. f.* Terme de médecine. Disposition qui fait que chaque individu ressent d'une façon qui lui est propre les influences des divers agents.

— ETYM. *Idio...*, et *σύνκρσις*, mélange, tempérament, de *σύν*, avec, et *κράσις*, crase.

† IDIOSYNCRASIQUE (i-di-o-sin-kra-zl-k'), *adj.* Qui a rapport à l'idiosyncrasie.

IDIOT, OTE (i-di-o, o-t'), *adj.* || 1° Dépourvu d'intelligence. Ils rejetèrent cette friponnerie sur Ésope, ne croyant pas qu'il se pût jamais justifier, tant il était bête et paraissait idiot! *LA FONT. Vie d'Ésope.* Ce n'est point du tout pour faire une mauvaise plaisanterie qu'on a remarqué qu'idiot signifiait autrefois isolé, retiré du monde, et ne signifie aujourd'hui que sot, *VOLT. Quelq. naïs, ch. XXI.* || Se dit aussi en parlant des choses. Les lois des Wisigoths sont puériles, gauches, idiotes, *MONTESQ. Espr. XVIII, 1.* Quand je dirai que parmi les chrétiens il y a eu plus de cent mille victimes de cette jurisprudence idiote et barbare [les procès faits aux prétendus sorciers], et que la plupart étaient des femmes et des filles innocentes, je ne dirai pas encore assez, *volt. Polit. et législat. Avis au public, Exemples de fanatisme.* Le dévouement doit toujours être un peu idiot; cela plaît bien plus à un maître que ces gens qui tranchent du capable, *P. L. COUR. Livret I, n° 3.*

|| 2° Substantivement. Celui, celle qui manque d'intelligence. Pauvres gens! idiots! couple ignorant et rustre, *LA FONT. Fobl. III, 1.* Cet idiot, qui, de sa vie, n'a fait à propos une démarche pour lui, donnait les meilleurs conseils du monde, *OLIVET, Hist. Acad. t. II, p. 333.* C'est un vieux idiot, un homme qui végète, Qui ne sait ce que c'est que de rien refuser, Et dont, comme il lui plaît, elle peut disposer, *NESTOUCHES, Diss. V, 9.* Taisez-vous, idiote, lui dit Mme Dutois, qui vit que j'étais fâchée, *MARIV. Marianne, 1<sup>re</sup> part.* || En médecine, celui qui est affecté d'idiotie. || *S. m. pl.* Nom que l'on donnait aux frères convers qui ne savaient pas lire.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. [Le moine] Qui tous est soz et ydiotes, *G. DE COINSI, Du clerge.* || XIV<sup>e</sup> s. Et pour ce nul ne peut ignorer, se il n'est insens ble ou ydiot, que universellement touz habiz [habitables] sont faiz et causez par ouvrer, *OREMSE, Eth. 77.* Ydiot et non advenable en gouvernement du royaume, *Chr. de St Denis, t. II, f. 60, dans LACURNE.* || XVII<sup>e</sup> s. Il n'y a rien en quoy tant les savans que les idiots soyent plus discordans, *CALV. Institut 23.*

— ETYM. Lat. *idiota*, ignorant, sans instruction, dérivé de *ιδιωτης*, qui, signifiant particulier, par opposition à magistrat, a fini par signifier homme du peuple, homme ignorant, et vient de *ιδιος*, particulier.

† IDIOTHALAME (i-di-o-ta-la-m'), *adj.* Terme de botanique. Lichens idiothalames, lichens dont les conceptacles diffèrent du thalle par leur nature et leur couleur.

— ETYM. *Idio...*, et *thalame*.

† IDIOTIE (i-di-o-sie), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme d'idiotisme 2.

† I. IDIOTIQUE (i-di-o-ti-k'), *adj.* Qui renferme un idiotisme. Tournure idiотique.

— ETYM. Voy. *IDIOTISME 1.*

† 2. IDIOTIQUE (i-di-o-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui appartient à l'idiot. État idiotique.

— ETYM. Voy. *IDIOTISME 2*; lat. *idioticus*, ignorant, de *ιδιωτικός*.

1. IDIOTISME (i-di-o-ti-sm'), *s. m.* Terme de grammaire. Construction, locution propre et particulière à une langue. Chaque langue a ses idiotismes. Il y a est un idiotisme en français.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Idiotisme, *CORSAIRE.*

— ETYM. Lat. *idiotismus*, langage familier, de *ιδιωτισμός*, qui vient de *ιδιωτικος*, id est, rendre particulier, de *ιδιος*, particulier (voy. *IDIO...*).

2. IDIOTISME (i-di-o-ti-sm'), *s. m.* || 1° État d'un idiot, d'une personne dépourvue d'intelligence. Il pense que l'idiotisme est l'état d'un idiot, comme le pédantisme est l'état d'un pédant, *volt. Lett. Le jeune de la Croix, 28 juin 1772.* || 2° Terme de médecine. Absence congénitale de l'intelligence, presque toujours concomitante d'un défaut de développement du cerveau.

— ETYM. *Idiot*.

† IDIOTROSPERME (i-di-o-tro-so-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a un trophosperme latéral monosperme.

— ETYM. *Idio...*, et *trophosperme*

† IDOCRASE (i-do-krâ-z'), s. f. Terme de minéralogie. Sorte de pierre précieuse, silicate aluminé double anhydre, espèce de grenat.

IDOINE (i-doi-n'), adj. Propre à quelque chose. Cet orateur s'appelle Idoimont, et non pas Beaumont, et n'a de prêtre que ce qu'il en faut pour être apte et idoine à posséder des bénéfices, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 30 juill. 1781. || Il est vieux.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Matière ainsi par pourriture Et idoine corruption, *Nat. d'Alex. err.* 173. || XV<sup>e</sup> s. Et aussi messagers sages et avisés et bien idoines et taillés de faire ce message, *Roiss.* 1, 1, 11. Moy couchant avec luy [Commines et le roy Louis XI], combien que n'en fusse point digne et qu'il en avoit assez d'autres plus ydoines, *Comm.* vi, 6. || XVI<sup>e</sup> s. La guerre leur estoit repos des travaux que les hommes ordinairement endurent pour se rendre idoines à la guerre, *Amoyt, Lyc.* 46.

— ETYM. Génév. idoime, idiot, hébété (par antiphrase); du latin idoneus.

IDOLÂTRE (i-do-lâ-tr'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui adore les idoles, qui rend un culte divin à des créatures. Peuple idolâtre, *Roiss.*, *St Genest*, v, 2. On devient idolâtre [disent les protestants] en faisant paraître par quelque posture de respect le sentiment de vénération vraiment sainte qu'on a dans le cœur, *Boss.* *Var.* xiv, § 104. || Fig. Comme un joug importun les règles rejetées, Le Parnasse idolâtre adorant de faux dieux, *Oilbrat*, 18<sup>e</sup> siècle. || Il se dit également du culte même. Rendre un culte idolâtre. Jusque sur notre autel votre injusto marâtre Veut offrir à Baal un encens idolâtre, *Rac.* *Athal.* 1, 2.

|| Substantivement. Un idolâtre, une idolâtre. Que je sois tout ensemble idolâtre et chrétien, *Corn.* *Poly.* iv, 3. Mon père, en ce jour solennel, De l'idolâtre impur fuit l'aspect criminel, *Rac.* *Athal.* iii, 3. || 2<sup>o</sup> Fig. Qui ressent un amour passionné ou servile pour une personne ou pour des choses. Le voilà donc [le prince] engagé dans l'agrandissement du sujet qu'il aime [un favori]... le voilà idolâtre sans y penser; il adore ce qu'il a fait..., *Balzac*, *De la cour*, 7<sup>e</sup> disc. Et cette vieille erreur, que Cinna veut abattre, Est une heureuse erreur dont il [le peuple romain] est idolâtre, *Corn.* *Cinna*, ii, 4. À faire, aux nouveautés dont je suis idolâtre, Figure de savant sur les bancs du théâtre, *Mol.* *Hic.* iii, 1. Cette femme, idolâtre d'elle-même et toute occupée des vanités du siècle, a pris le parti de la retraite, *Bouffal.* *Dim.* de *la Sezagé.* *Dominic.* t. 1, p. 440. Un avare, idolâtre et fou de son argent, *Bouffal.* *Sat.* iv. Je ne prends pas pour juro une cour idolâtre, *Rac.* *Bérén.* ii, 2. Pour bannir l'ennemi dont j'étais idolâtre, *Id.* *Phèdre*, 1, 3. Pouvez-vous être idolâtre d'une chair qui...? *Mass.* *Carême*, *Jedne*. Un peuple opiniâtre, De ses liens sacrés imbécile idolâtre, *Vol.* *Œd.* iii, 6. Pénisse le cœur dur, de soi-même idolâtre, *Id.* *Mérope*, 1, 1. Jamais peut-être aucune nation ne fut idolâtre de ses préjugés au point où l'étaient alors, où le sont peut-être encore aujourd'hui les Espagnols, *Raynal*, *Hist. phil.* vi, 9. || Qui a pour quelqu'un un respect outré, qu'on peut comparer à l'idolâtrie. Les grands pour la plupart sont masques de théâtre, Leur apparence impose au vulgaire idolâtre, *La Font.* *Fabl.* iv, 4.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Tuit cil de la province du Catay sont tretout ydolâtres, *Marq Pol*, p. 360. Orgueilleux est [l'homme], mudières, et leres [voleur]. Et inconstans et foloiables, idolâtres, desagreables, *la Rose*, 14033. Diex hait avers [les avares] les vilainastres, Et les dampne comme idolâtres, *Id.* 5268. || XV<sup>e</sup> s. Doulx Diex, ce m'est le cuer grevant Que les gens de ce pais voy Vivre ydolâtres sans ta foy Tenir ne croiro en toy, doulx Diex, *Myst. de Borl.* et *Josaphat*, dans *Gui de Cambrai*, p. 370. || XVI<sup>e</sup> s. Un dieu le plus puissant s'estimerait heureux D'estre de vos beaux yeux idolâtre amoureux, *Ronsard*, *Élég.* 7. Ainsi dites vous idolâtre pour idolâtre, *Rabel.* iv, 40.

— ETYM. Lat. *idololatra*, *idololâtres*, de *εἰδωλό-δάρης* (voy. IDOLÂTRIE). Marc Pol a dit aussi *ydle* et *ydre* (p. 460), par confusion entre *idole* et *idolâtre*.

IDOLÂTRÉ, ÉE (i-do-lâ-tré, trée), part. passé d'idolâtrer. Aimé passionnément. Un enfant idolâtré par sa mère. Voilà ce dieu vengeur, idolâtré par vous, *Vol.* *M. de César*, iii, 8.

† IDOLÂTREMMENT (i-do-lâ-tre-man), adv. D'une manière idolâtre. Aimer idolâtrément.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'ayse enviroit mon amo, et m'estimois heureux D'estre idolâtrément de vos yeux amoureux, *Des Portes*, *Élégies*, 1, 7.

IDOLÂTRER (i-do-lâ-tré). || 1<sup>o</sup> V. n. Adorer les idoles. Idolâtrer est rendre à la créature les honneurs divins, *Boss.* *Arert. sur le reproche d'idolâ-*

*trie*, s. Quelle erreur dono [à Jurieu] de vouloir excuser [du culte des saints et des reliques] les Pères et les chrétiens du quatrième et du cinquième siècle, sous prétexte qu'ils n'idolâtraient qu'en particulier. *Id.* *Var.* 3<sup>e</sup> *Arert.* || 2<sup>o</sup> V. a. Fig. Aimer avec trop de passion. Pourquoi perdez-vous la parole, Aussitôt que vous rencontrez Celle que vous idolâtrez? *Régis.* *Amour. transi.* Mais, hélas! j'idolâtre Emilie, *Corn.* *Cinna*, iii, 3. J'aime, que dis-je, aimer? j'idolâtre Junie, *Rac.* *Brit.* ii, 3. De tous les favoris qu'idolâtrait Valois, Joyeuse... D'une faveur si haute était le moins Indigne, *Vol.* *Henr.* iii. || Il se dit aussi des choses. Mon travail sans appui monte sur le théâtre; Chacun en liberté l'y blâme ou l'idolâtre, *Corn.* *Excuses d'Ariste.* || [Néron] excelle... À venir prodigier sa voix sur un théâtre, À réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre, *Rac.* *Brit.* iv, 4. Il meurt à son corps qu'il avait toujours idolâtré, *Mass.* *Myst. Assomption.* || 3<sup>o</sup> S'idolâtrer, v. réfl. Être idolâtre de soi-même. Ce jeune fêt s'idolâtre. || S'aimer passionnément l'un l'autre. Ces amants s'idolâtrant.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Chascun le quiert, baise et acole [l'or et l'argent] En ydolâtrant, s. desc. *Poésies* *Mass.* p. 433. Balade que on ne doit mettre es eglises nulz images entailliez fors le crucifix et la vierge, pour doute d'ydolâtrier, *Id.* *Id.* p. 453. || XVI<sup>e</sup> s. Qui, mesprisant de son Dieu les louanges, Idolâtrant après les dieux estranges, *Du Bellay*, iii, 93, *verso.* Ils [les paysans] n'ont point de dames gentes et parées que nous idolâtrons, *Maro.* *Novo.* *XXIX.* Cet idolâtre idolâtra des veaux, *Bons.* 887.

— ETYM. *Idolâtré*; proveng. et espagn. *idolâtror*; ital. *idolâtrare*.

IDOLÂTRIE (i-do-lâ-tri), s. f. Adoration des idoles; culte rendu aux créatures. Réduite à balancer son esprit agité Entre l'idolâtrie et l'impudicité, *Corn.* *Théod.* iii, 4. Après, on voit le voyage [des Israélites] continué dans le désert, les révoltes, les idolâtries, les châtimens, les consolations du peuple de Dieu, que ce législateur tout-puissant forme peu à peu par ce moyen, *Boss.* *Hist.* 1, 4. Il [Salomon] s'abandonne à l'amour des femmes, son esprit baltse, son cœur s'affaiblit, et sa piété dégénère en idolâtrie, *Id.* *Id.* 1, e. Le sens humain, abruti, ne pouvait plus s'élever aux choses intellectuelles; et, les hommes ne voulant plus adorer ce qu'ils voyaient, l'idolâtrie se répandit par tout l'univers, *Id.* *Id.* ii, 2. Il y a des erreurs où nous tombons en raisonnant; car l'homme s'embrouille souvent à force de raisonner; mais l'idolâtrie était venue par l'extrémité opposée: c'était en éteignant tout raisonnement et en laissant dominer les sens qui voulaient tout revêtir des qualités dont ils sont touchés, *Id.* *Id.* ii, 14. La plus ancienne et la plus générale idolâtrie a été celle qui a eu le soleil et la lune pour objet, *Mollin.* *Hist. anc.* *Œuv.* t. ii, p. 438, dans *Poussins.* Il y a mille témoignages que les sages abhorraient non-seulement l'idolâtrie, mais encore le polythéisme, *Vol.* *Dict. phil.* *Idolâtrie.* || Acte d'idolâtrie. Si l'Eglise est vivante malgré les idolâtries dont on l'accuse, ces idolâtries n'empêchent pas que la foi et la charité ne s'y trouvent, ni par conséquent qu'on ne s'y sauve, *Boss.* 3<sup>e</sup> *Arert.* 4. || 2<sup>o</sup> Fig. Amour excessif. Aimer nos ennemis avec idolâtrie, *Corn.* *Hor.* v, 3. Ainsi nous ferons voir l'amour de la patrie, Pour qui vont les grands cœurs jusqu'à l'idolâtrie, *Id.* *Sert.* iii, 2. Des femmes en qui le démon habite, qui font à de misérables hommes mille plaies mortelles; et des hommes qui percent le cœur de ces femmes par leurs criminelles idolâtries, *Nicolez.* *Ess. mor.* 3<sup>e</sup> *traité*, ch. 3. Antoine, qui l'aima jusqu'à l'idolâtrie, *Rac.* *Bérén.* ii, 2. Cher Corasmin, je l'aime avec idolâtrie, *Vol.* *Zaïre*, 1, 6. On peut juger avec quelle idolâtrie il [Pierre le Grand] fut reçu par un peuple de commerçants et de gens de mer dont il avait été le compagnon, *Id.* *Russie*, ii, 7. D'un peuple adulateur l'ardente idolâtrie, *C. Delav.* *Paris*, 1, 4.

— REM. L'Académie écrit *latrie* sans accent; on lui a reproché cela comme une inconséquence; mais elle n'a voulu sans doute que noter la prononciation, qui diffère en effet dans *latrie* et *idolâtrie*.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E le altel ki fud en Bethel, o la ydolatrie que Jeroboam out faite, *Rois*, p. 423. || XIII<sup>e</sup> s. idolatrio vault autant com mescreance, C'est cil qui en avoit met toute sa creance, Qui tant le croit et aime qu'ailleurs n'a sa beance [désir], s. da *Méno.* *Test.* 1717. || XVI<sup>e</sup> s. Et nous chantons la vanité de l'idolatrie ancienne, *Du Bellay*, iii, 89, *verso.*

— ETYM. Proveng. *ydolatria*; espagn. et ital.

*idolatria*, du lat. *idololatria*, qui vient de *εἰδωλό-δάρης*, de *εἰδωλό-*, idole, et *δάρης*, latrie. La forme complète serait *idololatrie*; mais depuis longtemps les langues romanes ont raccourci ce mol.

† IDOLÂTRIQUE (i-do-lâ-tri-k'), adj. Qui a le caractère de l'idolâtrie. Les uns soutenaient [les cérémonies de Confucius] purement civiles; les autres, qu'elles étaient superstitieuses et idolâtriques, *St-Sim.* 78, 2.

— ETYM. *Idolâtrie*.

IDOLE (i-do-l'), s. f. || 1<sup>o</sup> Figure, statue représentant une divinité et exposée à l'adoration. Une idole de pierre, de bois. Les prêtres des idoles. Si nous ne courbons les genoux devant une muette idole, *Rac.* *Esth.* ii, 9. Si personne ne sait quand les hommes commencèrent à se faire des idoles, on sait qu'elles sont de l'antiquité la plus haute, *Vol.* *Dict. phil.* *Idolâtrie.* || Fig. Ces pasteurs cruels... qui font servir les trésors et sanctuaire à des décorations profanes, qui érigent des idoles des débris de l'autel... *Mass.* *Or. fun. Villars.* || La divinité même que l'idole représente. Jusques à quand, trompeuse idole [Fortune], D'un culte honteux et frivole Honorerons-nous tes autels? s. a. *Acoss.* *Ode à la Fortune.* || Fig. Fléchir le genou devant l'idole, se courber devant une personne riche, puissante, etc. On crut que tout fléchirait devant cette idole de la cour, *Patru.* *Plaid.* 13, dans *Sichelat.* On ne sait pas combien il reste de bonnes gens qui n'ont pas fléchi le genou devant l'idole, s. j. *Rouss.* *Ém.* v. || Dans le style élevé. Idole d'iniquité, l'iniquité considérée comme une idole que l'on sert. Elle renonce à cette idole d'iniquité qu'elle s'est faite dans sa colère, *Patru.* *Plaid.* 2, dans *Sichelat.* || 2<sup>o</sup> Fig. Personne à qui on prodigue les honneurs, les louanges. Il y a toujours eu, dans les cours, des idoles et des idolâtres, *Balz.* *le Prince*, 6. Au premier imposteur... Qui... Voudra servir d'idole à son zèle charmé, *Corn.* *Héraci.* 1, 1. Quelle erreur à une chrétienne, et encore à une chrétienne pénitente, d'orner ce qui n'est digne que de son mépris, de peindre et de parer l'idole du monde, de retenir comme par force et avec mille artifices autant indignes qu'inutiles, ces grâces qui s'envolent avec le temps? *Boss.* *Anne de Gonz.* Quelle créature fut jamais plus propre à être l'idole du monde? mais ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées? *Id.* *Duch.* *d'Orl.* Ces petites délicatesses qu'on remarque en la plupart des grands, auprès de qui un simple oubli est un crime qu'à peine mille soins et de longues assiduités peuvent explorer; vaines idoles qu'on ne peut aborder qu'en rampant..., *Mass.* *Villars.* Il n'est point de prince ni de grand, malgré la bassesse et le dérèglement de ses mœurs et de ses penchans, à qui de vaines adulations ne promettent la gloire... il est vrai que le monde, qui avait élevé ces idoles de boue, les renverse lui-même le lendemain, *Id.* *Petit carême.* *Gloire.* || L'idole du jour, de la veille, personne qui excite l'enthousiasme, l'admiration aujourd'hui, qui l'excitait hier. || 3<sup>o</sup> Personne qui est l'objet d'une affection excessive. Que je faisais de vous une idole dans mon cœur, *Ézv.* 46. Le prince [le duc du Maine] est l'idole du roi; plus sa tendresse pour le fils augmente, plus il semble que son amour pour la mère [Mme de Montespan] diminue, *Maintenon.* *Lett. d' Mme de St Geran.* 30 oct. 1679. Te voilà seul avec toi-même qui étais ton idole, *Rén.* *Tél.* xviii. Quand je fus de retour auprès de ma mère, j'avais tellement l'air de la cour et du monde qu'elle eut du respect pour moi, au lieu de me gronder de mon entêtement pour les armes; j'étais son idole, *Hamilt.* *Gramm.* 9. Le cœur... se lasse de ses propres idoles, *Mass.* *Carême.* *Pécheresse.* Le duc de Guise était l'idole des troupes et du parti catholique, *St-Sim.* 374, 3. Gustave Vasa, le héros et l'idole de la Suède, *Vol.* *Mœurs*, 119. Blanca de Sivar était l'idole de son père, *Chateaub.* *Dern. Abenc.* || 4<sup>o</sup> Ce qui fait le sujet de l'affection, de la passion de quelqu'un. Cet honneur a toujours été l'idole des hommes, *Rac.* *Prov.* 14. Je veux me faire une idole de la réputation et de l'amitié, *Rén.* t. xviii, p. 36. Il y a longtemps que les hommes, toujours vains, font leur idole de la gloire, *Mass.* *Petit car.* *Gloire.* || 5<sup>o</sup> Il se dit d'un homme qui se tient à ne rien faire. Il est là comme une idole. D'abord nous n'avons su non plus que d'une idole Lui tirer de la bouche une seule parole, *Maintenon.* *Soliman*, iii, 6. Et de n'entrevoir point de plaisirs plus touchants Qu'une idole d'épous et des marmots d'enfants, *Mol.* *Femmes sav.* 1, 1. Lysimon: Le second de mes fils n'est qu'une franche idole; Vous le savez. -- Pyrante: Eh bien? -- Lysi-

mon : J'en ai fait un abbé, nestouches, *irrédolu*, 1, 1. || Une idole, en parlant d'une femme, celle qui n'a guère d'esprit et qui paraît insensible comme une statue. Elle est belle, mais c'est une idole, une vraie idole. Poppée est bien (dans son buste) la jolie idole que devait élever puis briser un caprice de Néron, *amēras*, *Hist. rom. d' Rome, introd. p. LV*. || 6° Idole des Maures, poisson de la mer des Indes. || Idole des nègres, boa devin. || Coquille univale.

— REM. Le genre de ce mot a varié ; idole est masculin dans Corneille, dans la Fontaine ; Et Pison ne sera qu'un idole sacré qu'ils tendront sur l'autel pour répondre à leur gré, *com. Othon*, III, 1. Jamais idole, quel qu'il fût, n'avait eu cuisine si grasse, *LA FONT. Fabl. IV*, 8. Chifflet disait qu'idole était mieux au masculin, *Gramm. p. 240*. Il est féminin dans Malherbe : Telle qu'une plaintive idole, III, 1. C'est ce genre qui a prévalu. Ceux qui faisaient idole masculin obéissaient à l'étymologie (latin *idolum*) ; ceux qui le faisaient féminin obéissaient à la terminaison, qui est féminine.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Tous les ydoles que il seult adorer, *Ch. de Rol. CXXXV*. || 11s Frouissont ymages et toutes As ydoles, *ib. CCLXXVII*. || XII<sup>e</sup> s. Li pechiez de ydle adorer [adorer], *Roiz*, p. 66. || XIII<sup>e</sup> s. Ne ne revoil dire, blau prestre, Où tex [telles] ydoles ont lor estre, *LA ROSE*, 16460. Et dès ce commencement les gens aorent les ydoles, *BRUN. LAT. Trés. p. 31*. || XVI<sup>e</sup> s. Si un homme se pouvoit nourrir d'or, o que ce seroit un bel idole! *PALISSY*, 220. Ore en mes bras, ore devaut mes yeux, Tu fais errer l'idole [l'image] de ma dame, *ROUS. 17*. Brisant les idoles felnis De tes mains, De leurs dieux tu seras malstre, *ib. 443*. Masques de rois, idoles animées, Et non pasteurs ny princes des armées, *ib. 662*. Embrassant pour le vrai l'idole du mensonge, *ib. 286*. Ignorez-vous que, quand cette idole de M. l'eschevin aura donné le mot, qu'ils ne le changent pas entre eux? *CARLOIX*, IV, 14.

— ETYM. Provenç. et ital. *idola* ; espagn. et portug. *ídolo* ; du lat. *idolum* ; qui vient du grec *ειδωλον*, image, statue, idole ; de même radical que *ειδος*, forme, *idées*, idée (voy. 1028). Dans *idolum*, l'accent est sur *do*, et la forme régulière est, en français, *idole* ; cependant, en de très-anciens textes, on trouve *idole* ; il faut donc admettre qu'il y a eu, dans la latinité, du moins à l'époque de formation des langues romanes, une prononciation avec accent sur *i* conforme à l'accentuation grecque ; comparez *EXCAS*, qui offre un cas pareil.

† IDONÉITE (i-do-né-i-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité d'idole ; aptitude à quelque chose.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'idoneité dudit suppliant attestée par lesdits prevosts, jurez et consaux [conseillers], *Cost. génér. t. II*, p. 937.

— ETYM. Lat. *idoneitatem*, d'*idoneus*, idoine.

† IDOSCOPIQUE (i-do-sko-pi-k), *adj.* Terme de zoologie. Yeux idoscopiques, chez les invertébrés, yeux fournissant des images, par opposition à yeux photoscopiques, *Journal, Acad. des sc. Comptes rendus*, I, LX, p. 103.

— ETYM. *ἰδωσ*, image, et *σκοπιῖν*, voir.

† IDRIALINE (i-dri-a-li-n), *s. f.* Substance retirée des minerais de mercure des mines d'Idris.

† IDRYLE (i-dri-l), *s. m.* Corps obtenu par distillation des minerais bitumineux mercurifères des mines d'Idris.

IDYLLE (i-di-l'), *s. f.* Petit poème dont le sujet est ordinairement pastoral ou relatif à des objets champêtres, et qui tient de l'éplogue. Les idylles de Théocrite, de Bion, de Moschus. Telle aimable en son air, mais humble dans son style, Doit éclater sans pompe une élégante idylle ; Son tour simple et naïf n'a rien de fastueux, Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux, *NOÛL. Art p. II*. || Il se dit de petites pièces en prose de même genre. Les idylles de Gessner. || Il se dit même de romans. La Mare au Diable, la Petite Fadette sont de charmantes idylles. || Fig. Ce sujet, ce tableau est une idylle, il offre des objets qui pourraient être mis en idylle.

— REM. Dans l'édition de 1698, l'Académie dit idylle masculin, ajoutant que quelques-uns le font féminin ; et, inversement, dans l'édition de 1740, elle dit idylle féminin, ajoutant que quelques-uns le font masculin. Aujourd'hui idylle est féminin, la terminaison féminine l'ayant emporté, pour désigner la genre, sur l'étymologie.

— ETYM. Lat. *idyllium*, de *ἰδύλλιον*, diminutif de *ἰδωσ*, forme, et signifiant par conséquent petite forme, petite pièce.

† IDYLIQUE (i-di-li-k), *adj.* Qui appartient à l'idylle.

† ...TÈME, suffixe qui, appartenant aux noms de nombre ordinaux, représente la finale latine *esimus*.

† IP (i), *s. m.* || 1° Arbre toujours vert, qui a la feuille étroite et un peu longue et qui porte un petit fruit rouge et rond, famille des confères, genre *taxus* ; Il commun, *taxus baccata*, L. Les feuilles de l'if sont un poison pour plusieurs animaux, les chevaux en particulier. Une palissade d'ifs. Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil, Qui dirige chez moi l'if et le chèvre-feuil, *BOIL. Épît. XI*. Il n'en coûte pas plus pour planter un jardin bien entendu que pour tailler ridiculement des ifs, et en faire des représentations grossières d'animaux, *vol. Dial. 4*. || 2° Espèce de charpenterie, de forme triangulaire, employée dans les illuminations, et destinée à porter plusieurs lampions dont l'assemblage imite un if taillé en pyramide. Les lampions de cet if sont presque tous éteints. || 3° Coquille du genre *cérète*.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. En Saragoce descendant sous un if, *Ch. de Rol. xxx*. || XII<sup>e</sup> s. Arbres i out et un grant if, Où li venez meno grant estrif, *BEVOIR*, v. 26036.

— ETYM. Bas-lat. *ippus* ; norm. *i* ; un *bel i* ; espagn. et portug. *iro* ; de l'anc. h. allem. *iea* ; allemand. mod. *Eibe* ; ou du celtique qui ici se confond avec l'allemand : *kimry*, *yw* ; bas-breton. *irvin* ; cornouaille du IX<sup>e</sup> siècle, *hivin* ; angl. *yew*.

† IPFLE (i-fl'), *s. f.* Terme de métallurgie. Réunion de feuilles de tôle destinées à la ferblanterie, et qui viennent d'être ébarbées.

† IPFINE (i-fl-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe vénéreux de l'if.

— ETYM. *If*.

† IGASURATE (i-ga-zu-ra-t'), *s. m.* Genre de sels formés par la combinaison de l'acide igasurique avec les bases.

† IGASURIQUE (i-ga-zu-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide igasurique, acide avec lequel la strychnine est combinée dans la noix vomique.

— ETYM. *Igarur*, nom malais de la fête de St-Ignace.

† IGNACIEN (i-gna-siin), *s. m.* Nom donné par dénigrement aux jésuites qui ont pour fondateur saint Ignace. Les ignaciens sont les janissaires du pape, *qui PATIN, Lett. t. II*, p. 231.

IGNAME (i-gna-m'), *s. f.* Nom vulgaire de la dioscorée cultivée et de la dioscorée ailée qui, originaire de l'Inde et de l'Afrique, a été transportée aux Antilles. La racine de l'igname, qui pèse quelquefois jusqu'à trente livres, est farineuse et alimentaire. La tige de l'igname est grimpante, herbacée, garnie de feuilles opposées ou alternes, taillées en cœur, qui laissent échapper de leur aisselle des épis de fleurs, mâles sur un pied, femelles sur un autre, *RATNAL, Hist. phil. XI*, 26.

— ETYM. Espagn. *nâme* ; angl. *yam* ; du portug. *inhame*. Ce sont les Portugais qui ont vu les premiers l'igname comme objet de culture, d'abord à la côte d'Afrique, puis dans l'Inde et la Malaisie, et qui lui ont donné son nom ; mais on ne sait à quelle langue ce nom a été pris. L'igname n'existait pas en Amérique et y a été importée.

IGNARE (i-gna-r'), *adj.* Qui n'a point étudié, qui n'a point de lettres. Gens ignares et non lettrés. Vous êtes... un homme ignare de toute bonne discipline, *MOL. Mar. forc. 6*. || Substantivement. C'est un ignare. Laissez par de vains accents, Chatouiller l'oreille engourdie De cent ignares importants? *OSBERT, Charreuse*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Prens le fruit des quatre elements Soubz une espece transmuable, Qui est matiere tres notable Par philosophes desguisée Et des ignares peu prisee, *Nat. d'alch. err. 1084*. || XVII<sup>e</sup> s. C'estoit jadis chose bien rare Que de voir un abbé ignare, *MAROT*, IV, 468. Nul, s'il n'est vrayement du tout ignare, voire privé de sens commun..., *DE BRILLAY, Illustr. de la langue frong. II*, 6.

— ETYM. Lat. *ignarus*, de *i* pour *in* privatif, et *gnarus*, qui sait.

† IGNATIE (i-gna-sic), *s. f.* Terme de botanique. Arbre qui fournit la fibre de Saint-Ignace, *ignotia amara*, L. fils, famille des loganiacées.

IGNÉ, ÈE (igh-né, née), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui est de feu, qui a les qualités du feu. L'influence de l'océan igné sur les tremblements de terre et sur les éruptions volcaniques. L'existence de cette matière ignée, si douteuse et si peu établie, *FRASC. Lett. de la Paillier*. L'interroger [un chimiste] si le phosphore de Boyle, si le phosphore igné s'allument dans le vide, *vol. Lett. Mousinol, mai 1737*. Le fameux archevêque Navarrete dit que, selon tous les interprètes des livres sacrés de la Chine, l'Ème est une partie aérée, ignée, qui, en se

séparant du corps, se réunit à la substance du ciel), *ib. Mœurs*, 2. Il faut une livre de matière ignée pour donner à 600 livres de toute autre matière l'état d'incandescence jusqu'au rouge de couleur de feu, *BERG. Hist. min. Introd. part. exp. Œuv. I*, VIII, p. 28. || Fusion ignée, fusion qui a lieu par le calorique seul. || Matière ignée s'est dit quelquefois pour calorique. || 2° Qui est produit par l'action du feu. Couche de formation ignée, par opposition à couche de formation aqueuse.

— REM. Pour Buffon, igné (qu'il écrivait ignée) : ce fut l'orthographe primitive de ces mots tirés ou forgés du latin, *momentané*, *instantané*, etc. depuis on les a soumis à la règle générale) était un mot dont la prononciation était incertaine : « Le mot ignée, quoique bon, n'est point encore d'usage ; ainsi je ne puis pas vous dire comment on doit le prononcer ; si l'on suit le génie de la langue, il faut le prononcer innée, et c'est ainsi qu'on le prononcera s'il devient usité ; mais, comme il ne l'est point encore, et qu'il vient du latin *igneus*, je crois qu'on doit conserver sa prononciation latine, et faire sentir le *g* ; comme aussi je crois qu'il faut le souligner en l'écrivant ou en l'imprimant », *Correspond. de Buffon, Lett. LXI*, 1760, au président de Ruffey, t. I<sup>er</sup>, p. 76. Le mot est beaucoup plus ancien. On le trouve chez Pascal et dans le XVI<sup>e</sup> siècle.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Avec grande chaleur ignée et peu de tumeur, *PARÉ*, XXI, 9.

— ETYM. Provenç. *igne* ; espagn. et ital. *igneo* ; du latin *igneus*, de *ignis*, feu ; slavon, *ogn*, feu ; sanscrit, *ognis*, le feu et le dieu du feu.

† IGNEALE (igh-né-a-l'), *adj. f.* Terme de médecine. Éphélides igneales, voy. *ÉPHELIDES*.

— ETYM. Voy. 1086.

† IGNESCENCE (igh-né-ssan-s'), *s. f.* Terme didactique. État d'un corps ignescent.

† IGNESCENT, ENTE (igh-né-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui est en feu ; qui s'enflamme.

— ETYM. Lat. *ignescere*, de *ignis* (voy. 1086).

IGNICOLE (igh-ni-ko-l'), *adj.* Qui adore le feu. Il resta un grand nombre de familles guèbres ou ignicoles à Isphahan jusqu'au temps de Sha-Abbas, qui les bannit, comme Isabelle chassa les Juifs d'Espagne, *vol. Mœurs*, 6. || Substantivement. C'est à lui [Hyde] surtout que nous devons les cent portes du Sadder, qui contiennent tous les principaux préceptes des pieux ignicoles, *vol. Dict. phil. Zoroastre*.

— ETYM. Lat. *ignis*, feu (voy. 1086), et *colere*, adorer.

IGNITION (igh-ni-sion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de chimie. État des corps en combustion. Les corps en état d'ignition sont à la fois chauds et lumineux. || 2° Application du feu aux métaux, jusqu'à ce qu'ils deviennent rouges, sans se fondre. L'étain et le plomb ne peuvent souffrir l'ignition, parce qu'ils ont trop de facilité à fondre.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ignition, *COTONNAR*.

— ETYM. Provenç. *ignicio* ; du lat. *ignis*, feu (voy. 1086).

† IGNIVOME (igh-ni-vo-m'), *adj.* Terme didactique. Qui vomit du feu. Se dit des volcans.

— ETYM. Lat. *ignis*, feu (voy. 1086), et *vomere*, vomir.

† IGNIVORE (igh-ni-vo-r'), *adj.* Terme didactique. Qui dévore ou seint de dévorer des matières enflammées. Charlatan ignivore.

— ETYM. Lat. *ignis*, feu (voy. 1086), et *vorare*, dévorer.

† IGNORILITE (i-gno-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est ignoble.

— ETYM. *Ignoble*.

† 2. IGNOBILITÉ (igh-no-bi-li-té), *s. f.* Dans l'histoire romaine, condition de celui qui n'était pas noble ; condition plébéienne.

— ETYM. Lat. *ignobilitatem*, de *ignobilis*, non noble.

IGNOBLE (i-gno-bi'), *adj.* || 1° Qui est sans noblesse, sans distinction. Des sentiments ignobles. Une diction ignoble. Leur port [des goélands et des mouettes] ignoble, leurs cris importuns, leur bec tranchant et crochu, présentent les images désagréables d'oiseaux sanguinaires et basement cruels, *BERG. Ois. t. VII*, p. 173. Il défend tant qu'il peut, en mémoire du vieux âge, les ronces, les broussailles, les landes féodales que d'ignobles guérets chaque jour envahissent, *P. L. COUAT. Lett. v.* || 2° Terme de fauconnerie. Oiseaux ignobles, oiseaux de proie qui refusent de se laisser dresser. || 3° Terme de minéralogie. Filons ignobles, filons métalliques trop peu riches pour mériter qu'on les exploite.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le noble a davantage d'obligation que l'ignoble à se porter vertueusement, *LA-*

NOUR, 186. Les playes se font les unes es parties nobles, les autres es ignobles, *PARRÉ*, IX, 1.

— ETYM. Lat. *ignobilis*, de *i* pour *in* privatif, et *gnobilis* ou, par aphérèse, *nobilis*, noble.

IGNOBLEMENT (i-gno-ble-man), adv. D'une manière ignoble. Il s'est conduit ignoblement dans cette affaire.

— ETYM. *Ignoble*, et le suffixe *ment*.

IGNOMINIE (i-gno-mi-nie), s. f. Grand déshonneur. Je me cache à moi-même un excès de malheur. Où notre ignominie égale ma douleur, *COGN. Rodog.* II, 4. Allons à lui [le Seigneur], en portant l'ignominie de sa croix, *SACI, Bible, Ep. aux Hébr.* 124, 13. Sa pauvreté [de Jésus-Christ], ses ignominies et sa croix le rendent un objet horrible à nos sens, *BOSS. Hist.* II, 11. Et ce sont ces périls et ce soin de ma vie Qui d'un servile hymen feraient l'ignominie, *SAC. Baj.* II, 3. Je n'ai point de leur joug [des Romains] subi l'ignominie, *id. Mithr.* v, 6. Et l'hédre, tôt ou tard de son crime punie, N'en saurait éviter la juste ignominie, *id. Phéd.* v, 1. Quel est cet honneur, mes frères, qu'on ne peut se sauver de l'ignominie que par un crime! *MASS. Car. Pardon.* Ce vieux rimeur couvert d'ignominies, Organe impur de tant de calomnies, *VOLT. Ép.* XXV.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Et pour cette desfaite les Ephésiens avoient dressé un trophée de bronze à la honte et ignominie des Athéniens, *AMTOT, Alc.* 69.

— ETYM. Lat. *ignominia*, de *i* pour *in* privatif, et *gnomen*, par aphérèse, *nomen*, nom.

IGNOMINIEUSEMENT (i-gno-mi-ni-èu-ze-man), adv. Avec ignominie. Philippe IV fut ignominieusement proscrit [par les Portugais], et le duc de Bragançe placé sur le trône de ses pères, *RATNAL, Hist. phil.* IX, 10.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ayant esté ignominieusement attaint et convaincu pour aucuns villains actes qu'il commist, *AMTOT, Péric.* 43.

— ETYM. *Ignominieuse*, et le suffixe *ment*.

IGNOMINIEUX, EUSE (i-gno-mi-ni-èu-èz'), adj. Qui porte ignominie, qui cause de l'ignominie. Le pécheur y renouvelle [dans une communion indigne] le spectacle de la croix avec des circonstances mille fois plus ignominieuses à Jésus-Christ que celles du Calvaire, *MASS. Car. Comm. indigne.* Une raison née avec quelque élévation almerait encore mieux se tromper en se faisant honneur qu'en se déclarant pour un parti [la mortalité de l'âme] si ignominieux à son être, *in. Car. Férité d'un avenir.* Cent héros de la véritable Rome, qui préférèrent une mort volontaire à une vie qu'ils croyaient ignominieuse, *VOLT. Dict. phil. Caton et suicide.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Platon ordonne une sepulture ignominieuse à celui qui..., *MONT.* II, 28.

— ETYM. Lat. *ignominiosus*, de *ignominia*, ignominie.

† IGNORABLE (i-gno-ra-bl'), adj. Que l'on peut ignorer, qu'il est permis d'ignorer.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Ignorable [qui ignore] et desconnoissable des batailles de mer, *Chr. fr. mss. de Nangis*, an 1283, dans *LACERNE*.

— ETYM. *Ignorer*.

IGNORAMMENT (i-gno-ra-man), adv. Avec ignorance. ...S'allèrent jeter ignoramment dans les ennemis, qu'ils prenaient pour être de leurs gens, *MALH. le XXIII<sup>e</sup> livre de T. Live*, chap. 16. ...Ce destin sévère Qu'une sottise coutume ignoramment révéra, *THÉOPHILE, Sat.* I. Il ne sait assurément ce qu'il veut dire, et confond ignoramment le vrai et le faux, *BOSS. Var. 1<sup>re</sup> orat.* § 36. Ils [les Arméniens] ne feront pas difficulté d'avouer que, Pélage ayant été ignoramment condamné, c'est une marque de saine doctrine que d'embrasser la sienne, *BAYLE, Lett. de l'Enfant*, 21 juin 1666.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Tout ce qui fu set ignoramment doit estre rapelé, et doivent comencier novel plait, *REUM. XXXIX*, 20. || XV<sup>e</sup> s. Les ungs peut estre l'attribuant à Dieu, les autres ignoramment à une souveraineté incogneue depuis appellée Fortune, *CHASTELAIN, Chr. du duc Philippe, Proesme*. || XVI<sup>e</sup> s. Tenant pour execrable s'il se trouve chose dicté par moy ignoramment ou inadvertement contre les sainctes prescriptions de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, *MONT.* I, 394.

— ETYM. *Ignorant*, et le suffixe *ment*; ital. *ignorantemente*.

IGNORANCE (i-gno-ran-s'), s. f. || 1<sup>o</sup> État de celui qui ignore une chose, qui ne la connaît pas. Ceux qui ne se sont pas mis en peine d'acquérir la sagesse, non-seulement sont tombés dans l'ignorance du

bien, mais encore..., *SACI, Bible, Sagesse*, X, 8. Nous sommes dans une grande ignorance de toutes les affaires publiques, *REV. 25* juin 1690. Il [Dieu] connaît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit; il l'éclaire, il étend ses vues, et puis il l'abandonne à ses ignorances, *BOSS. Hist.* III, 7. J'ai vécu, depuis deux mois, dans une ignorance totale des plaisirs et des sottises de votre grande ville, *VOLT. Lett. d'Argental*, oct. 1735. Je ne la propose donc que comme un doute et comme une ignorance, *id. Dict. phil. Feu.* Ces nomenclatures [des mots scientifiques] qui sont autant de langues particulières, changent de fond en comble par le progrès des sciences, et n'offriraient souvent aujourd'hui que la date inutile d'une erreur détruite ou d'une ignorance qu'on n'a plus, *VILLEMAM, Dict. de l'Acad. franç. Préface*. || Terme de pratique. Prétendre cause d'ignorance, alléguer son ignorance pour excuse. || Dans le langage familier. Prétendre cause d'ignorance, faire semblant d'ignorer une chose que, de fait, on n'ignore pas. || 2<sup>o</sup> Défaut de connaissance, manque de savoir. Un péché qu'il déclare avoir commis par ignorance, *PASC. Prov.* 4. Le monde juge bien des choses, car il est dans l'ignorance naturelle, qui est le vrai siège de l'homme; les sciences ont deux extrémités qui se touchent : la première est la pure ignorance naturelle où se trouvent tous les hommes en naissant; l'autre extrémité est celle où arrivent les grandes âmes, qui, ayant parcouru tout ce que les hommes peuvent savoir, trouvent qu'ils ne savent rien, et se rencontrent en cette même ignorance d'où ils étaient partis; mais c'est une ignorance savante qui se connaît, *id. Pens.* art III, 18, édit. HAVET. Qu'ont-ils vu ces rares génies [les esprits forts], qu'ont-ils vu plus que les autres? quelle ignorance est la leur! et qu'il serait aisé de les confondre...! *BOSS. Anne de Gonz.* Laissez-moi, disait-elle, mon heureuse ignorance, et ne m'étoiez pas le mérite et la tranquillité de ma foi, *VILLEMAM. Dauph.* L'ignorance toujours est prête à s'admirer, *BOUL. Art* p. 1. L'ignorance vaut mieux qu'un savoir affecté, *id. Ép.* IX. Comme l'ignorance est un état paisible et qui ne coûte aucune peine, l'on s'y range en foule, *LA BRUY. XII.* Ce même peuple [russe] était souverainement fier, plein de mépris pour tout ce qu'il ne connaissait pas; c'est le comble de l'ignorance que d'être orgueilleux, *FONTEN. Czar Pierre.* La Moscovie ou Russie était encore [à l'avènement de Pierre 1<sup>er</sup>] dans une ignorance et dans une grossièreté presque pareilles à celles qui accompagnent toujours les premiers âges des nations, *id. ib.* Tant il faut que la science ait des ménagements pour l'ignorance, qui est son aîné et qu'elle trouve toujours en possession! *id. Lahire.* Il y a bien des espèces d'ignorance, la pire de toutes est celle des critiques, *VOLT. Dict. phil. Ignorance.* L'ignorance est moins éloignée de la vérité que le préjugé, *DIDER. Lett. sur les sourds et muets.* L'ignorance et l'innocence sont deux choses très-différentes et que l'on confond presque toujours, *CENLIS, Ad. et Théod.* t. II, p. 457, dans *POURCHAS.* || 3<sup>o</sup> Faute qui marque ignorance. Nous avons ce saint sacrifice, rafraichissement de nos peines, expiation de nos ignorances et des restes de nos péchés, *BOSS. Mar. Thér.* Que le nom de M. de Meaux va être ôté dans les écrits du ministre [Jurieu] déjà on ne trouve dans sa dixième lettre que les ignorances de ce prélat, ses vaines déclamations..., *id. 6<sup>e</sup> avertisse.* 1. Que serait-ce donc si j'allais lui faire voir... ses ignorances sur Platon? *BOUL. Répl. sur Longin, Concl. des neuf premières réflex.* Dieu a permis qu'il soit tombé dans des ignorances si grossières qu'elles lui ont attiré la risée de tous les gens de lettres, *id. ib.*

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Les mesfaiz de la meie juvento [de ma jeunesse] e mes ignorances ne remembrer [ne te souviens pas de...], *Liber psalm.* p. 29. || XIV<sup>e</sup> s. On ne doit mies trop reprendre Aucun fol, s'on li voit emprendre Par ynnonance aucune cose, *J. DE CONDRET*, p. 169. Sur les petiz [il] fist la restriction [économie], Qui monte à pou; vez ci large ignorance: Es grans cas chiet la bonne pourvoiance: Plus despent loups que brebis ne oustarde, *R. DESCH. Adm. de l'hôtel du prince.* || XVI<sup>e</sup> s. L'ignorance qui se sçait, qui se juge et qui se condamne, ce n'est pas une entiere ignorance; pour l'estre, il faut qu'elle s'ignore soy mesme, *MONT.* II, 230.

— ETYM. Provenç. *ignoransa*, *ignorantia*; esp. *ignorancia*; ital. *ignoranza*; du lat. *ignorantia*, de *ignorare*, ignorer. *Palsgrave*, p. 63, au XVI<sup>e</sup> siècle, dit qu'on prononce *inorance*.

IGNORANT, ANTE (i-gno-ran, ran-t'), adj.

|| 1<sup>o</sup> Qui est sans lettres, sans études, qui n'a point de savoir. Enfin, quoique ignorant à vingt et trois carats, Elle passait pour un oracle, *LA FONT. Fabl.* VII, 15. Il affecte quelquefois de paraître ignorant, tient sa science renfermée, *MOI. Méd. malgré lui*, I, 5. Puisque vous n'êtes pas plus grosse pour être ignorante, *REV. 432.* N'est-ce pas une chose plaisante... que l'ignorant Mahomet ait donné une religion à l'Asie et à l'Afrique, et que MM. Newton, Clarke, Locke, Leclerc, les plus grands philosophes de leur temps, aient pu à peine venir à bout d'établir un petit troupeau? *VOLT. Dict. phil. Sociniens.* || Frères ignorants, nom que l'on donnait en Italie aux capucins. || 2<sup>o</sup> Qui n'est pas instruit de certaines choses. Ignorant en histoire. Il est ignorant sur les matières dont vous lui parlez. Ce sont gens de difficultés [les avocats] et qui sont ignorants des détours de la conscience, *MOI. Mal. imag.* I, 9. Ô vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leurs destinées! *BOSS. Duch. d'Orléans.* La paix, la conscience ignorante du crime, La simplicité chaste aux regards caressants, *A. CHEN. Élog.* XXX. || En termes de palais, être ignorant du fait. || Familiairement. J'en suis aussi ignorant que l'enfant qui est à naître, qui vient de naître, c'est-à-dire j'ignore absolument la chose dont il est question. || Un médecin ignorant, un magistrat ignorant, etc. médecin, magistrat, etc. qui n'ont pas les connaissances, les lumières exigées par leur profession. D'un magistrat ignorant C'est la robe qu'on salue, *LA FONT. Fabl.* V, 14. || 3<sup>o</sup> En parlant des choses, qui a le caractère de l'ignorance. Leurs ignorances et iniques décisions. Choqué de l'ignorante audace avec laquelle il [Perrault] y décide de tout ce qu'il y a de plus révérend dans les lettres, *BOUL. Répl. sur Longin, Conclusion des neuf premières réflex.* || 4<sup>o</sup> Substantivement. Un ignorant. Une ignorante. Mon ami, l'ignorant ignore son devoir, Et peut s'en écarter sans s'en apercevoir, *DESTOUCHES, Homme sing.* I, 3. Un homme d'esprit et de bon sens disait un jour d'un grave docteur : Il faut que cet homme-là soit un grand ignorant, car il répond à tout ce qu'on lui demande, *VOLT. Dict. phil. Anates.* Une bonne femme m'a guéri à peu près d'un mal d'yeux... c'était à M. Tronchin à m'enseigner ce qu'il fallait faire, et c'est une vieille ignorante qui m'a rendu le jour, *id. Lett. Mme du Deffant*, 22 avr. 1764. L'ignorant est un orphelin, *DIDER. Opin. des anc. phil. (Sarrasins).* || Faire l'ignorant, faire semblant de ne pas savoir. En laveur de mon fils vous faites l'ignorant, *COGN. Ment.* V, 1.

— REM. Ignorant de, signifie qui ignore, qui ne connaît pas ceci ou cela : l'homme ignorant de sa destinée; on dit aussi en ce sens ignorant sur. Ignorant en, dans, signifie qui n'a pas d'instruction, de connaissances en ceci ou en cela : ignorant en jurisprudence, dans la jurisprudence.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Celle multitude ignorant et rude, *BERCHEUR, F<sup>o</sup> 13.* Il n'estoit pas ignorant de leurs emprises, *id. F<sup>o</sup> 66.* || XVI<sup>e</sup> s. Nous savons bien quels nous sommes aujourd'hui, mais nous sommes ignorans quels nous serons demain, *CALV. Instit.* 760. Tout meschant est ignorant, *COTORAVE.*

— ETYM. Provenç. *ignorans*; esp. et ital. *ignorante*; du lat. *ignorantem* (voy. *IGNORER*).

† IGNORANTIFIÈRE (i-gno-ran-ti-fi-è-re), v. a. Terme forgé par Molière pour le mettre dans la bouche d'un philosophe aristotélicien. Rendre ignorant par l'infusion de la forme d'ignorance, suivant la physique d'Aristote où la matière devenait telle ou telle par l'adjonction d'une forme ou qualité. Tu es un ignorant, ignorantissime, ignorantifiant, ignorantifié, *MOI. Mar. foret.* 6.

— ETYM. *Ignorant*, et le suffixe... *fer*, faire.

IGNORANTIN (i-gno-ran-tin), adj. m. Les frères ignorantins, et, substantivement, les ignorantins, nom donné aux membres d'un ordre religieux fondé en 1405 par saint Jean-de-Dieu, Portugais, et introduit en France par Marie de Médicis; destiné d'abord à servir et à secourir les pauvres malades, il s'occupa plus tard de l'éducation des enfants du peuple. Dans le faubourg St-Germain-des-Près se sont établis les *Frères ignorantins*, autrement dits de *Saint-Jean*, lesquels sont très-savants es remèdes de toutes maladies; ils s'appellent ainsi par une façon de modestie, et ne cherchent pas les disputes de paroles, *PALMA CAYET, Chron. sept. anno* 1604, cité dans *l'Intermédiaire* du 25 juillet 1868. || Par confusion, et quelquefois par moquerie, on donne ce nom aux frères des écoles chrétiennes.

— ETYM. Diminutif d'ignorant.

† IGNORANTISME (i-gno-ran-ti-sm'), s. m. Néologisme. Système de ceux qui prônent les avantages

de l'ignorance, ou qui soutiennent que la science est maulraise en sol.

— ETYM. Ignorant.

IGNORANTISSIME (i-gno-ran-ti-si-m'), adj. Terme familier. Très-ignorant. Mazarin ignorantissime en toutes ces matières, *ARTZ*, II, 102. D'Aubigny, hommes incrédules de bien et d'honneur, mais ignorantissime, *GRANDIER*, *SOULÉ*, *ST-SIM.* 526, 157.

— ETYM. Lat. ignorantissimus, superlatif de *ignorans* (voy. *IGNORER*).

IGNORÉ, ÉE (i-gno-ré, rée), part. passé d'ignorer. || 1° Qui n'est pas su. L'histoire ignorée de ceux qui devraient la savoir. || 2° Qui n'est pas connu, en parlant des personnes. Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré, vit content de soi-même en un coin retiré! *BOIL.* *Épît.* VI. Avec un grand mérite et une plus grande modestie, l'on peut être longtemps ignoré, *LA BAUY.* II. Adieu; puisse-je venir mourir dans vos bras, ignoré des hommes et des rois! *VOLT.* *Lett.* *Mme Denis*, 9 juill. 1763. Ils aiment mieux être malheureux qu'ignorés; celui dont les malheurs attirent l'attention est à demi consolé, *NUCCOS*, *Consid. mœurs*, ch. 8. || Qui n'est pas connu, en parlant des choses. Une vie obscure et ignorée. Une retraite ignorée.

IGNORER (i-gno-ré), v. a. || 1° Ne pas savoir, ne pas connaître. C'est par la suite de ces conseils que Dieu a fait naître les deux puissantes maisons d'où la reine devait sortir: celle de France et celle d'Autriche, dont il se sert pour balancer les choses humaines, jusqu'à quel degré et jusqu'à quel temps? Il le sait et nous l'ignorons, *BOSS.* *Nar.-Thér.* Il serait honteux, je ne dis pas à un prince, mais en général à tout honnête homme, d'ignorer le genre humain et les changements mémorables que la suite des temps a faits dans le monde, *IN.* *Hist. Dessein général.* J'ignore de quel crime on a pu me noircir, *RAC.* *Brit.* IV, 3. J'ignore si de Dieu l'ange se dévoilant Est venu lui montrer un glaive étincelant, *IN.* *Ath.* II, 2. Je lui vendrai si cher ce bonheur qu'il ignore. Qu'il voudrait mieux pour lui qu'il l'ignorât encore, *IN.* *Mithr.* II, 1. Le malheureux, il cherchait tour à tour Tous les plaisirs, Il ignorait l'amour, *VOLT.* *Enfant prod.* I, 3. La bonne comédie fut ignorée jusqu'à Molière, comme l'art d'exprimer sur le théâtre des sentiments vrais et délicats fut ignoré jusqu'à Racine, *IN.* *Lett.* sur *Zaire*. || Ignorer de, avec un verbe à l'infinitif. Albergotti eut l'art de se mettre bien avec tous ceux de qui il pouvait attendre, bien qu'il n'ignorât pas d'être haï et qu'on se défiait beaucoup de lui, *ST-SIM.* 456, 159. || Ignorer que, avec l'infinitif si la phrase est négative, et avec le subjonctif si la phrase est affirmative. Je n'ignore pas qu'il a voulu me nuire. Il ignorait qu'on fit des Informations contre lui. On ignore communément qu'il est ainsi. || Absolument. Voilà notre état véritable; c'est ce qui nous rend incapables de savoir certainement et d'ignorer absolument, *PASC.* *Pensées*, I, 1, p. 246, édit. *LAMARCA*. || 2° Il se dit des personnes qui ne sont pas connues. Jusqu'ici d'un vain titre Octavie honorée, inutile à la cour, en était ignorée, *RAC.* *Brit.* III, 4. Il s'éleva un nouveau roi dans l'Égypte qui ignorait Joseph, *VOLT.* *Philosophie, Bible expliquée, Exode*. || Ignorer les hommes, ne pas connaître le cœur humain. || 3° Dans le style soutenu. Ne pas connaître, ne pas pratiquer. Elle ignore toujours l'impeccature. J'ignore ce grand art qui gagne une maîtresse, *BOIL.* *Sat.* I. || 4° Neutralement. Ne pas ignorer de, savoir, être instruit. Il annonça ses intentions, afin que personne n'en ignorât. Ceux-là même qui sont séparés de nous de toute l'étendue de la mer... n'ignorent point de cette vérité, *BALZ.* *Le Prince*, ch. 8. Quant à vous, je vois bien qu'en tant du couvent vous n'ignorez de rien, *MARTEBOURG.* *App. trompeuses*, III, 7. Monsieur l'abbé, vous n'ignorez de rien, Et ne viviez en mémoire si seconde, *J. B. BOUSS.* *Épigr.* || 5° Signorer, v. rifl. Ne pas se connaître soi-même. C'est dans ce doute qui doute de soi et dans cette ignorance qui s'ignore et qu'il [Montaigne] appelle la maîtresse forme, qu'est l'essence de son opinion (voy. *IGNORANCE*, à l'Historique), *PASC.* *Entret. sur Épict. et Mont.* Mais souvent un auteur qui se flatte et qui s'aime, Méconnaît son génie et s'ignore soi-même, *BOIL.* *Art p.* I. Dans ces rêves flatteurs que j'ai perdus de jours! Cherchant à tout savoir et m'ignorant toujours, *L. RAC.* *Le Religieux*, ch. II. On s'ignore dans le ventre de sa mère; c'est là pourtant que les idées devraient être les plus pures, car on est moins détraqué, *VOLT.* *Let. L. C.* 33 déc. 1766. Et mon cœur qui s'ignore l'eut-il à l'heure un lieu que mon amant abhorre? *IN.* *Zaire*, I, 1. || N'avoir

point une juste opinion de soi-même, de ses forces. Objet de la publique estime, Toi seul, tu parais l'ignorer, *LAMOTTE*, *Od.* t. I, p. 406, dans *POUZEAS*. L'envie n'attaqua point un mérite qui s'ignorait, *RATNAL*, *Hist. phil.* III, 16. || Être dans l'ignorance de ses propres sentiments. Je la laisse échapper! Je m'ignore moi-même, *VOLT.* *Zaire*, II, 7. Ah! demeurez, Octar, je me crains, je m'ignore, *IN.* *Orphel.* III, 4. Plein d'un mortel poison dont l'horreur me dévore, Je m'ignorais moi-même et je me cherche encore, *IN.* *Brutus*, V, 7.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Quant il rola la roine vist si forment plorer, Et il out entendu tout senz rien ignoror..., *Girart de Ross.* v. 3664. || XV<sup>e</sup> s. Et sur ce, le roy d'Angleterre n'avoit pas ignoré [été négligent] ne dormy sur ces besongnes, *FROISS.* liv. IV, p. 223, dans *LACURNE*. || XVI<sup>e</sup> s. Or, entreprenant à former la vie de l'homme chrestien, je n'ignore pas que je n'entre en une matiere ample et diverse, *CALV.* *Inst.* 534. Afin d'ignorer la chose [de la cachette], elle et une de ses chambrières, en qui elle se fioit, porterent le corps mort dedans la rue, *MARO.* *Nouv.* L.

— ETYM. Provenç. et espagn. *ignorar*; Ital. *ignorare*; du lat. *ignorare*, de *ign* pour *ign* privatif, et d'un radical inusité *gnoruz*, très-voisin de *gnarus*, qui sait.

IGUANE (i-goua-n'), s. m. Genre de sauriens de grande taille, ayant un fanon comprimé et pendant sous le cou, une crête sur le dos et sur la queue, et qui sont bons à manger.

— ETYM. *Fuano*, mot caraïbe cité par *Oviedo* en 1625.

I, IL, au singulier, ILS, au pluriel (il, au pluriel et au singulier; dans plusieurs provinces, le pluriel se prononce I; au pluriel l's se lie: il-z ont. Voici les règles de la prononciation au XVII<sup>e</sup> siècle d'après *CHIFFLET*, *Gramm.* p. 209: L'I ne sonne point devant les consonnes: il dit, prononcez i dit; ni aux interrogations, quoi qui suive: que dit-il? prononcez que dit-i? Parle-t-il à vous? dites: parle-t-il à vous? mais hors de l'interrogation il sonne l' devant les voyelles: il a, il aime; au pluriel, il ne sonne que l's: ils ont, dites: iz ont. On voit en quoi ces règles anciennes diffèrent de la prononciation actuelle. Cette ancienne prononciation, qui supprimait plus les consonnes que nous ne faisons, s'est conservée en grande partie dans la conversation: quelle heure est-il? quel temps fait-il? || 1° Pronom masculin qui désigne la troisième personne. Votre père va venir, il est prêt. J'ai lu cet ouvrage, il est bien écrit. Ces gens-là sont pressés, ils courent. || Il se met ordinairement avant le verbe, dans les phrases affirmatives, sans qu'il y ait rien entre deux, si ce n'est des particules et des pronoms. Il lui parle. Il ne veut pas. || Il se met après le verbe dans les interrogations et dans certaines phrases exclamatives. Que fait-il? Est-il insensé! || Avec le t euphonique: A-t-il? parle-t-il? va-t-il? || Il se met également après le verbe dans certaines phrases affirmatives. Qu'il dit-il, s'écria-t-il, répondit-il. Vous avez, parait-il, réussi dans vos projets. Aussi est-il vrai. Toujours est-il certain que je l'avais dit. Son cœur, pour se livrer, à peine devant moi s'est-il donné le temps d'en recevoir la loi, *MOL.* *Femmer* *soe.* IV, 1. || 2° Quand une phrase interrogative contient le nom masculin qui est le sujet du verbe, on n'en met pas moins le pronom il après le verbe. Ce fruit est-il bon? Votre père est-il venu? || Dans certaines inversions dubitatives, le même pléonisme est obligatoire. Ce projet dut-il échouer, nous serons loués pour l'avoir conçu. || 3° Dans certaines phrases le verbe est précédé du pronom il et suivi du sujet; ces phrases sont surtout du style soutenu, et impliquent une certaine passion qui fait qu'on prononce le pronom avant le nom auquel il se rapporte. Il me suit, l'ingrat. Seront-ils plus heureux ceux qui... || 4° Il se met avec les verbes impersonnels, ou employés impersonnellement. Il faut que... Ne faut-il pas que... Faudrait-il donc que...? Il doit s'y attacher de l'intérêt. Quel intérêt ne doit-il pas s'y attacher? Il fait beau temps. Il fut un temps où... Il pleut à verse. Il m'en doit bien souvenir, ma foi! *MOL.* *Préc. rid.* 13. L' déboucher la porte il trait trop du vôtre, *IN.* *Remerc.* au *rot.* Il est aujourd'hui le six de mars, *SEV.* 6 mars 1671. Et ces fleurs qui l'abassent entre elles se demandent S'il est fête au village..., *BOIL.* *Épît.* XI. || Dans ces constructions, il ne laisse pas de gouverner le verbe au singulier, bien que ce verbe soit suivi d'un nom au pluriel (l'ancienne langue mettait le pluriel en ces circonstances: il sont six heures) Il est six heures. Il est arrivé deux mille hommes. Il est survenu des circonstances fa-

cheuses. Nous n'avons qu'un honneur, il est tant de maîtresses! *COAN.* *Cid*, III, 6. Je veux qu'on dise un jour aux siècles effrayés: Il fut des Juifs, il fut une insolente race, *RAC.* *Esth.* II, 1. Il s'avance sur le théâtre d'autres hommes, *LA BAUY.* VIII. || Un il de ce genre a été sous-entendu par la Fontaine: De tous côtés lui vient des donneurs de recette, *FABL.* VIII, 5. || 5° Il se rapportant au motrien. Ayant appris dès le collège qu'on ne saurait rien imaginer de si étrange et si peu croyable, qu'il n'ait été dit par quelqu'un des philosophes, *DESC.* *Méth.* II, 4. || Il se rapportant à ce que. Si ce que je dis ne sert à vous éclairer, il servira au peuple, *PASC.* dans *COUSIN*. Ce qu'on appelle une oraison funèbre, n'est aujourd'hui bien reçu du plus grand nombre des auditeurs, qu'à mesure qu'il s'éloigne davantage du discours chrétien, *LA BAUY.* XV. Il y a une éloquence qui consiste à rendre aisément et convenablement ce que l'on pense, de quelque nature qu'il soit, *VAUVEEN.* *De l'éloge*. || Il se rapportant à tout ce que... Tout ce qu'il fait doit se trouver à la place et dans l'ordre où la règle, c'est-à-dire la loi de Dieu, veut qu'il se trouve, *MASS.* *Profess. relig.* *Serm.* 3. || Il se rapportant à tout. Une raison première et universelle, qui a tout conçu avant qu'il fût..., *BOSS.* *Connaiss.* V, 2. || Il se rapportant à cela, ceci. Tout cela ne convient qu'à nous. — Il ne convient pas à vous-même, Repartit le vieillard..., *LA FONT.* *Fabl.* XI, 8. Ceci n'est pas humble; mais il faut qu'il passe, *SEV.* 10 août 1680. || 6° Il pour cela. J'ris, je vous louerai; il n'est que trop aisé, *LA FONT.* *Fabl.* I, 4. Il est trop véritable, *MOL.* *L'Ét.* II, 7. C'est qu'il sent le bâton du côté que voilà, *IN.* *Le Dép.* V, 4. Le premier effet de l'amour est d'inspirer un grand respect; l'on a de la vénération pour ce que l'on aime; il est bien juste: on ne reconnaît rien au monde de grand comme cela, *PASC.* *Passions de l'amour*. De vous dire que tout cela se passe sans larmes, il n'est pas possible, *SEV.* 19 nov. 1686. || Cet emploi, qui tombe en désuétude, est conservé dans: il est vrai. Vous avez dû partir, il est vrai, mais... || 7° Il surabondant. Et qui, jeune, n'a pas grande dévotion, Il faut que pour le monde à le feindre il s'exerce, *AGASSIZ*, *Sat.* XIII. Qui se contraind au monde, il ne vit qu'en torture, *IN.* *ib.* XV. Un [cierge] d'eux voyant la terre en hrique au feu durcie Va contre l'effort des ans, il eut la même envie, *LA FONT.* *Fabl.* IX, 12. La source de tout le mal est que tous ceux qui n'ont pas craint de tenter au siècle passe la réformation par le schisme, ne trouvant point de plus fort rempart contre leurs nouveautés que la sainte autorité de l'Église, ils ont été obligés de la renverser, *BOSS.* *R. d'Angl.* Ceux qui commençaient à le goûter, n'osant avaler le morceau qu'ils ont à la bouche, ils le jettent à terre, *LA BAUY.* V. Un noble, s'il vit chez lui dans sa province, il vit libre, *IN.* VIII. Les Romains se destinant à la guerre et la regardant comme le seul art, ils mirent tout leur esprit et toutes leurs pensées à le perfectionner, *MONTESQ.* *Rom.* 3. || Ce pléonisme était reçu des écrivains du XII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle; aujourd'hui il l'est beaucoup moins. Toutefois ces exemples font voir dans quel cas un il surabondant peut être placé, non sans grâce ou sans clarté. || 8° Ils se dit quelquefois d'une façon indéterminée pour indiquer les gens qu'on a dans l'esprit. L'autorité, l'autorité, ils n'ont que ce mot, *VIDEA.* *Père de famille*, II, 6. Voilà comme ils sont tous; c'est ainsi qu'ils nous aiment; s'ils étaient nos ennemis, que feraient-ils de plus? *IN.* *ib.* || 9° Ce qu'il y a. ce dont il s'agit. Or sus, mon fils, s'avez vous ce qu'il y a? c'est qu'il faut songer, s'il vous plaît, à vous défaire de votre amour, *MOL.* *L'Ar.* IV, 2. || 10° Il n'est que de, la seule chose qui importe, qui soit utile, nécessaire. Ma foi, il n'est que de jouer d'adresse en ce monde, *MOL.* *Mal. im.* *Interm.* I, 6. || 11° Il n'est pas que vous n'avez vu, certainement vous avez vu. Mais peut-être il n'est pas que vous n'avez bien vu. Ce jeune astre d'amour, do tant d'attraits pourvu, *MOL.* *Éc. des fem.* I, 6. || 12° Il suivi du relatif qui ou quiconque, signifiant celui qui; tournure usitée au XVII<sup>e</sup> siècle, qui est tombée en désuétude, mais qui pourrait être reprise. Il passe pour tyran quiconque s'y fait maître, *COAN.* *Cinna*, II, 1. Pour la première fois il me dupe qui veut; Mais, pour une seconde, il m'attrape qui peut, *IN.* *Mé.* V, 6. Chacun fait scélès la figure qu'il peut, Ma tante; et bel esprit, il ne l'est pas qui veut, *MOL.* *Femm.* *Sat.* III, 3. Il est bien heureux qui peut avoir dix mille écus chez soi, *IN.* *L'Ar.* I, 5. || 13° Terme de chasse. Il bat l'eau, terme pour avertir les chasseurs et les chiens





mineux, la faculté qu'il possède d'éclairer plus ou moins, le degré de clarté qui lui est propre. Le pouvoir illuminant d'un réflecteur.

**ILLUMINATEUR** (il-lu-mi-na-teur), *s. m.* || 1° Celui qui répand de la lumière. Voici un nouvel hommage qu'elle [la lune] rend à son céleste illuminateur [le soleil]; à mesure qu'il approchait, je la voyais disparaître, le faible croissant diminuait peu à peu... boss *Concupisc.* 32. || 2° Particulièrement. Celui qui illumine, qui se charge de faire des illuminations. || 3° Fig. Celui qui explique, éclaire. Le Sauveur Jésus, l'illuminateur des antiquités [qui explique les anciennes choses], boss. *Panég. de St Sulpice*, t. || L'illuminateur, surnom de saint Grégoire, patriarche de l'Église d'Arménie.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Illuminateur, COTOSAVA.  
— ETYM. Provenç. *illuminayre*, *illuminador*; esp. *iluminador*; ital. *illuminatore*; du lat. *illuminatore*, de *illuminare*, illuminer.

**ILLUMINATIF**, **IVE** (il-lu-mi-na-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui a la faculté d'éclairer. || 2° Fig. Qui illumine, en termes de dévotion mystique. L'union à Jésus-Christ homme-Dieu [disent les mystiques] est la première de toutes, et elle se fait dès le commencement de la vie illuminative, boss. *États d'or.* II, 3.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Chevalerie à vertu défensive par force; clergie à vertu illuminative par prudence, GERRON, dans le *Dict. de BOCHERZ*.

— ETYM. Provenç. *illuminatiu*; esp. et ital. *illuminativo*; du lat. *illuminare*, illuminer.

**ILLUMINATION** (il-lu-mi-na-tion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action d'illuminer, d'éclairer; état de ce qui est illuminé, éclairé. L'illumination de la terre par le soleil. S'il [l'intellect] pâtit [en recevant conseil], c'est de la plus belle espèce de passion, qui ne gêne et ne corrompt pas, mais qui achève et qui perfectionne, comme celle de l'illumination en l'air et de la réception des images dans les yeux, BALZ. *De la cour*, 1<sup>er</sup> disc. Il fallait pourvoir à ce nettoielement continu des rues, à cette illumination par cinq mille lanternes, volt. *Louis XIV*, 20. || 2° Action de disposer un grand nombre de lumières avec symétrie à l'occasion d'une réjouissance. Il est question, ma fille, d'une illumination; c'est demain à Versailles... on vient de m'assurer que l'illumination est différée de plusieurs jours, sgv. 300. On fit des illuminations à toutes les fenêtres, volt. *Charles XII*, 7. L'illumination, cachée sous les feuillages, ne donnait que la faible lumière d'un beau clair de lune, OENLIS, *Mille de la Fayette*, p. 283, dans *POUGENS*. || 3° Fig. en termes de dévotion, la lumière extraordinaire que Dieu répand parfois dans l'âme. Ils se persuadaient qu'immédiatement après leur promotion, Dieu était obligé de leur envoyer de l'esprit pour bien gouverner, et de faire valoir l'élection du prince par la subite illumination de ses ministres, BALZ. *De la cour*, 2<sup>e</sup> disc. Cette illumination que Dieu ne leur refuse point et qu'il leur accorde par bonté et par une miséricorde générale, NICOLAS, *Essais*, t. IX, p. 212, dans *POUGENS*. Alors, par une soudaine illumination, elle se sentit si éclairée, et tellement transportée de joie..., boss. *Anne de Gonz.* || 4° Inspiration quelconque, trait de génie. L'un [Turenne] parait agir par des réflexions profondes, et l'autre [Condé] par de soudaines illuminations, boss. *Louis de Bourbon*. Ses sermons n'étaient pas le fruit d'une étude lente et tardive, mais d'une céleste saveur, mais d'une prompte et soudaine illumination, id. *Bourgoing*. || 5° Terme de paléographie. Enluminure, peintures dont on ornait les manuscrits au moyen âge.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Vision et illumination sont fait soudainement, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI<sup>e</sup> s. Anaxagoras, le premier qui a écrit le plus certainement et le plus hardiment de l'illumination et de l'obscurissement de la lune, AMYOT, *Nic.* 42. La parole est comme instrument, par lequel le Seigneur dispense aux fideles l'illumination de son esprit, CALV. *Instit.* 49.

— ETYM. Provenç. *enluminatio*; du lat. *illuminatio*, de *illuminare*, illuminer.

**ILLUMINÉ**, **ÉE** (il-lu-mi-né, née), *part. passé* d'illuminer. || 1° Qui reçoit de la lumière. En ces lieux mal illuminés, Qui voit la longueur de son nez Sa peut vanter de bonne vue, SCARRON, *Virg.* VI. || Terme de physique. Corps illuminé, corps qui, n'étant point lumineux par lui-même, le devient en réfléchissant la lumière envoyée par un autre corps. || 2° Orné d'illuminations. Toute la ville était illuminée. || 3° Fig. Qui reçoit une lumière céleste, intellectuelle, morale. Un cœur illuminé d'une grâce céleste, ROTROU, *St-Genest*, IV, 7. Quand la lumière

divine s'est découverte et qu'avec des yeux illuminés on se jette dans les voies du siècle, qu'arrive-t-il à une âme qui tombe d'un si haut état? boss. *Anne de Gonz.* Ces docteurs, illuminés par son Saint-Esprit, sont les véritables trésors de l'Église universelle, id. *Cornet*. || 4° Fig. et substantivement, un illuminé, une illuminée, celui, celle qui est visionnaire en matière de religion. Il ne faut pas s'aviser de dire à un homme les dégoûts de sa maltresse, ni à vos plaideurs le faible de la cause, ni des raisons à un illuminé, volt. *Dict. phil.* *Quakers*, t. || Noms de certains hérétiques qui se prétendaient éclairés de Dieu d'une manière particulière. La secte des illuminés. || Se dit quelquefois des frères de la Rose-Croix. || Disciple des philosophes Saint-Martin et Swedenborg.

**ILLUMINER** (il-lu-mi-né), *v. a.* || 1° Éclairer, répandre de la lumière sur quelque chose. La lune en son plein illuminait la campagne. Mais quel nouveau soleil illumine les airs? ROTROU, *Herc. mour.* V, 3. Cet ouvrage, en petit, contient une colline Qu'un air toujours serain, toujours pur illumine, *BAHIER, le Cabinet de Quinault*, p. 49. || Fig. L'éclair de telles actions [guerres, ambassades, etc.] semble illuminer un discours, et le bruit qu'elles font déjà dans le monde aide celui qui parle à se faire entendre d'un ton plus ferme et plus magnifique, boss. *Bourgoing*. || 2° Faire des illuminations. Il fut le seul des ministres étrangers qui illumina sa maison pour la prise de Cagliari, ST-STM. 476, 111. || Absolument. On ordonna d'illuminer. || 3° Fig. Éclairer l'esprit de lumières intellectuelles, morales, religieuses. Que si Dieu permet que les hommes se méprennent en des choses si importantes, pourquoi aura-t-il plus de soin de les illuminer en ma cause? MALZAC, *Lett.* 6, 7. Une céleste flamme D'un rayon prophétique illumine mon âme, CORN. *Cinna*, V, 3. Laurent, serrez ma haire avec ma discipline, Et priez que toujours le ciel vous illumine, MOL. *Tart.* III, 2. Cette loi [naturelle] Inspira Zoroastro, illumina Solon, volt. *Loi nat.* I. || 4° S'illuminer, *v. réfl.* Devenir illuminé, éclairé. Le sommet des montagnes s'illuminait à mesure que le soleil se levait. || Fig. [Un auteur tenté] De découper un peu de sa pourpre divine [d'Horace], Pour faire que la sienne un peu plus s'illumine [imitation du vers d'Horace, *Art p.* 15 : *Purpureus, late qui splendet, unus et alter Assuitur pannus*], BARBIER, *Rev. des Deux-Mondes*, mai 1866, p. 498. || 5° Être garni d'illuminations. La nouvelle arrivait à peine que déjà tous les édifices s'illuminaient.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. La lune est illuminée du soleil.  
— Un feu peut eschauffer et illuminer, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI<sup>e</sup> s. Les petits enfants qui, pour voir les luisans images de livres illuminez, apprennent à lire, LA BORTIE, 62.

— ETYM. Provenç. *enlumenar*, *illuminar*, *illuminar*, *enlumenar*; esp. *iluminar*; ital. *illuminare*; du lat. *illuminare*, de *ill* pour *in*, dans, et *lumen*, lumière.

**ILLUMINISME** (il-lu-mi-ni-sme), *s. m.* Opinions chimériques des illuminés. || Particulièrement. L'ensemble d'opinions professées vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par Saint-Martin et Swedenborg.

— ETYM. *Illuminer*.

**ILLUSION** (il-lu-zion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Erreur qui semble se jouer de nos sens, les tromper. C'est une illusion, quand, dans un bateau qui marche rapidement, on croit voir le rivage s'enfuir. Elle croit voir encor son volage héros; Et, cette illusion soulageant sa disgrâce, Elle le rappelle en ces mots... J. B. ROUSS. *Cantate, Circé*. Zamore aux pieds d'Alzire! Est-ce une illusion? volt. *Alz.* III, 4. La révolution diurne du ciel ne fut qu'une illusion due à la rotation de la terre, LAPLACE, *Expos.* V, 4. || Illusion d'optique, erreur du sens de la vue sur l'état des corps, naturelle comme le mirage, ou artificielle comme celle qui produisent la plupart des instruments d'optique. || Terme de médecine. Illusion morbide ou pathologique, trouble des sensations dans lequel il y a pour point de départ une impression réelle, mais dans lequel la transmission ou la perception est irrégulière. || 2° Dans les beaux-arts, et spécialement au théâtre, état de l'âme qui fait que nous attribuons une certaine réalité à ce que nous savons n'être pas vrai. Plus d'intérêt sans illusion, plus d'illusion sans vraisemblance, MARMONTEL, *Mém.* IV. Dans les arts d'imitation, la vérité n'est rien, la vraisemblance est tout, et non-seulement on ne leur demande pas la réalité, mais on ne veut pas même que la feinte en soit l'exacte ressemblance... en un mot l'illusion ne peut ni ne doit être complète, *Encyclop.* mot *illusion*. || 3° Fausse apparence que l'on attribue au démon ou à la magie. Ce sont des illusions du dé-

mon. || 4° Erreur qui semble se jouer de notre esprit, le tromper. Ainsi la vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle : on ne fait que s'entre-tromper et s'entre-flatter, PASCAL, *Pensées trompeuses, Amour-propre*, édit. VADOUAN, *L'Écclésiaste* faisant le dénombrement des illusions qui travaillent les hommes, y comprend la sagesse même, parce qu'il y a une fausse sagesse qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit avec elle dans le néant, boss. *Duch. d'Orléans*. Comme Dieu ne voulait plus exposer aux illusions du monde les sentiments d'une piété si sincère, id. *ib.* L'illusion des amitiés de la terre qui s'en vont avec les années et les intérêts, id. *Anne de Gonz.* Les cris du sang, sa force et ses impressions, D'un cœur toujours trompé sont les illusions, volt. *Mah.* IV, 1. || Faire illusion à quelqu'un, lui faire croire qu'on a plus de mérite, plus de crédit, etc. qu'on n'en a réellement. || Se faire illusion à soi-même, s'abuser soi-même. Je cherchai longtemps à me faire illusion sur ses défauts. || 5° Sorte de rêves ou de fantômes qui flottent devant l'imagination. De douces illusions. Platteuse illusion, erreur douce et grossière, Que tu sais peu durer et tôt t'évanouir! CORN. *Hor.* III, 1. L'heur que je t'apporte est sans illusion, id. *Théod.* V, 2. Il était même tenté de croire qu'il ne veillait pas et qu'il était dans l'illusion d'un songe, FENEL. *Let.* IX. On ne peut y vivre [dans le monde] qu'avec des illusions; et, dès qu'on a un peu vécu, toutes les illusions s'évanouissent, volt. *Let.* *Mme du Deffont*, 2 juill. 1754. L'illusion féconde habite dans mon sein; D'une prison sur moi les murs sont en vain; J'ai les ailes de l'espérance, A. CHEN. *Jeune captive*. Le temps n'en était pas encore venu pour Corinne; il lui fallait encore des illusions, elle voulait encore du bonheur, STAEL, *Corinne*, XVII, 2. L'âme à cet âge n'a plus la force de se suspendre aux illusions, fils dorés que du haut du ciel l'espérance jette à la jeunesse, CH. DE BERNARD, *La Cinquanteaine*, § XII. || 6° Pensée, imagination chimérique. Les illusions de l'amour-propre. C'est un homme plein d'illusions, sujet à des illusions, qui se repait d'illusions. Ses prétentions sont une pure illusion. Aucune illusion ne doit plus te flatter, CORN. *Cinna*, IV, 7. Par quelle illusion m'oses-tu conseiller...? id. *Perth.* III, 4. L'empereur s'y prêtait complaisamment [au zèle de ses soldats], s'aidant de tout pour espérer, quand vinrent tout à coup les premières neiges; avec elles tombèrent toutes les illusions dont il cherchait à s'environner, SÉZAR, *Hist. de Nap.* VIII, 11.

— SYN. ILLUSION, CHIMÈRE. L'illusion est l'effet d'une apparence trompeuse qui nous déçoit. La chimère est indépendante de toute apparence, et la cause en est purement imaginaire. Avoir une illusion, c'est voir d'une manière fautive des choses qui existent ou peuvent exister; au lieu que les chimères sont sans aucun point de départ réel ou objectif.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Fait sumes reproce à nos voisins et illusion [moquerie], *Liber psalm.* p. 112. || XVI<sup>e</sup> s. Il eut en dormant une illusion damnable, c'est qu'il luy fut advis qu'il..., AMYOT, *Cés.* 62. Et de fait, jamais n'eussent esté si vilainement abusez des illusions de Satan, s'ils n'eussent desjà esté ensorcellez de cest erreur, CALV. *Instit.* 1108.

— ETYM. Provenç. *illusio*; espagn. *ilusion*; ital. *illusione*; du lat. *illusionem*, de *ill* pour *in*, dans, et *lusum*, supin de *ludere*, jouer; action de jouer dans.

† **ILLUSIONNER** (il-lu-zio-né), *v. a.* Néologisme. Causer des illusions; faire illusion. || S'illusionner, *v. réfl.* Se faire des illusions.

— ETYM. *Illusion*. Ce néologisme est acceptable; *illusionner* est formé comme *affectionner*.

**ILLUSOIRE** (il-lu-zol-r'), *adj.* || 1° Qui tend à tromper par une fautive apparence. Le sens de la vue est le moins juste et le plus illusoire, BUFFON, *Morceaux choisis*, p. 37. || Dans le langage d'acoustique. Proposition illusoire. Contrat illusoire. || 2° Qui est sans effet, qui ne se réalise point. Une promesse illusoire. Un projet illusoire. Nous mêlons perpétuellement à ses opérations [de la nature], qui sont constantes, à ses faits, qui sont toujours certains, le produit illusoire et variable de notre imagination, BUFF. *Quadrup.* I, II, p. 167.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Je crois que cette prétendue cohabitation est imaginaire, procédant d'une impression illusoire de Satan, PARRÉ, III, 20.

— ETYM. Lat. *illusorius* (QUICHERAT, *Addenda*), de *illusor*, celui qui se joue, se moque (voy. ILLUSION).

**ILLUSOIREMENT** (il-lu-zol-re-man), *adv.* D'une manière illusoire.

— ETYM. *Illusoire*, et le suffixe *ment*.

† **ILLUSTRANT**, **ANTR** (il-lu-stran, stran-t'), *adj.*

Qui illustre || Substantivement. Ce qui illustre. Faire sien tout le bon, tout l'utile, tout l'illustrant d'autrui, *STAN.* 303, 73.

† ILLUSTRAT (il-lu-strā), s. m. Dignité d'illustré. — *ETYM.* Illustré.

† ILLUSTRATEUR (il-lu-strā-teur), s. m. Celui qui donne du lustre, de l'éclat.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Illustrateur, *COTONAVE.* — *ETYM.* Illustrer.

ILLUSTRATION (il-lu-strā-sion; en vers, de cinq syllables), s. f. || 1<sup>o</sup> Action d'illustrer; état de ce qui est illustré. Les victoires qui contribuèrent à l'illustration de son règne. || Particulièrement. Marquis d'honneur dont une famille reçoit de l'éclat. Le prévéd s'est fait riche, il achètera de la noblesse, et nous lui fournirons de l'illustration, nous en avons à vendre dans la famille, *DANCOURT, Le prix de l'arquebuse*, sc. 14. Née d'un père et d'un aïeul illustre pour avoir fait du bien, la plus belle des illustrations, elle [Mme Geoffrin] n'a jamais manqué une occasion de protéger et de soulager les infortunés avec autant de grandeur d'âme que de discernement, *VOLT. Polit. et législat. La mort de Calas, Lett. à Étie de Beaumont.* || Néologisme. Personnage illustré. Les illustrations de l'époque. || 2<sup>o</sup> Terme de littérature. Explication, éclaircissement, commentaires. Cette nouvelle édition de Tite-Live est enrichie des illustrations de tel savant. J'ajouterai, pour l'illustration de ce passage, une petite exhortation aux philosophes qui nient tout à plat l'enfer dans leurs écrits, *VOLT. Dict. phil. Enfer.* || 3<sup>o</sup> Terme de paléographie. Ornement colorié des anciens manuscrits. Ce manuscrit est remarquable par les illustrations. || Aujourd'hui il se dit de figures gravées sur bois et intercalées dans le texte d'un livre. || Il se dit aussi d'un grand nombre de gravures insérées dans un livre. Les illustrations du poème de Dante.

|| Titre d'une publication périodique, l'illustration. || 4<sup>o</sup> Terme de théologie. Illustration divine, espèce de lumière que Dieu répand dans l'esprit. Il est de la foi que, dans tous les actes de piété, il y a beaucoup de choses que nous recevons en pure souffrance... telles sont les illustrations de l'entendement, et les pieuses affections de la volonté, *BOSS. États d'orais.* VII, 2. Ces illustrations divines ne l'empêchaient pas de consulter les religieux de saint Dominique, *BOUOUBS, Vie d'Ignace*, dans *SICHELET*. Ce n'est pas que Dieu ne nous prévienne selon nos besoins, tantôt par des illustrations, tantôt par certains goûts et par certains plaisirs, *VÉN. t. III*, p. 249.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Si entre tous ce livre je vous donne, Je ne suis point temeraire donneur... Car, vous étant le lustre et le bonheur de notre Gaule et de nos nations, C'est bien raison que l'hommage et l'honneur se face à vous des illustrations, *ST-GER.* 129. La défense et illustration de la langue française, titre d'un ouvrage de J. Dubellay.

— *ETYM.* Lat. *illustrationem*, de *illustrare*, illustrer.

ILLUSTRE (il-lus-trē), adj. || 1<sup>o</sup> Éclatant par quelque chose de louable et d'extraordinaire, en parlant des personnes. En louant l'homme incomparable dont cette illustre assemblée célèbre les funérailles et honore les vertus, *BOSS. le Tellier*. Pendant que ce grand roi la rendait la plus illustre de toutes les reines, vous la faisiez, monseigneur, la plus illustre de toutes les mères, *id. Mar.-Thér.* Prennent-ils [les dieux] donc plaisir à faire des coupables, Afin d'en faire après d'illustres misérables? *id. Théod.* III, 2. ... Une fille, Seul reste du débris d'une illustre famille, *id. Brit.* II, 2. L'illustre Josabet porte vers vous ses pas, *id. Ath.* I, 1. Les hommes véritablement illustres sont ceux dont l'histoire se trouve liée à celle de leur nation, *DELOS, Hist. Louis II, Ofuo.* t. II, p. 126, dans *ROCOENS*. || Substantivement. Un illustre, une personne qui excelle en quelque chose. Madame, voilà un illustre, *MOL. Pourc.* I, 4. Balzac, Voiture, Cornille, Racan, Chapelain, Desmarets, d'Abblancourt ont été de vrais illustres et des originaux chacun en leur genre, *VOZARIAS, Factums*, t. I, p. 106. Enfin, après Arnaud, ce fut l'illustre en France Que j'admire le plus, *BOSS. Poésies div.* 23. M. Geoffroy, qui savait voyager, ne manqua pas de profiter du séjour de Londres, il gagna l'amitié de la plupart des illustres d'un pays qui en produit tant, *ROUYEN, Geoffroy*. || Terme d'histoire. Titre honorifique. || 2<sup>o</sup> Il se dit aussi en parlant des choses. Les histoires les plus fidèles, si elles ne changent ni d'augmentent la valeur des choses pour les rendre plus dignes d'être lues, au moins obtiennent-elles presque toujours les plus basses et moins illustres circonstances, *DESC. Myth.* I, 8. De pareilles erreurs ne produisent jamais que d'illustres malheurs, *LA ROUY. Febl.* 3, 10. Le royaume le plus illustre [la

France] qui fut jamais sous le soleil, et devant Dieu et devant les hommes, *BOSS. Mar.-Thér.* Voilà des faits, et des faits illustres, et des faits plus éclatants que le soleil, qui font voir qu'au milieu de la défection... *id. 2<sup>e</sup> instr. pastorale sur les prom. de J. C.* 21. Que ce soit donc [la clémence] l'illustre défaut de Charles [Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre] aussi bien que de César, *id. Heine d'Angles.* Vous voyez quelle a été son humilité, et combien il a été soigneux de cacher les illustres avantages qu'il avait reçus de Dieu, *id. Cornes.* Et lorsque cette reine, assurant sa conquête, Vous attend pour témoin de cette illustre fête, *id. Bérén.* I, 3. Cet illustre trépas ne peut-il vous [dieux] calmer? *id. Théod.* III, 3. Jamais plus illustre querelle De vos aïeux n'arma le zèle, *id. Athal.* IV, 5. L'ardonnez à l'éclat d'une illustre fortune Ce reste de fertilité... *id. Andr.* III, 6. || Ironiquement. Et vous vous signalez par d'illustres leçons, *id. Brit.* III, 2. || Abusivement. En parlant de choses mauvaises. D'illustres attentats ont fait toute leur gloire, *VOLT. Lois de Minos*, I, 1.

— *SYN.* ILLUSTRÉ, RENOMMÉ, FAMEUX, CÉLÈBRE. Illustre dit plus que renommé; l'illustration est plus que le renom; illustre dit autre chose que fameux: il implique toujours louange et mérite, tandis que fameux peut s'appliquer aux choses les plus mauvaises. Célèbre exprime à bien peu près la même chose qu'illustre; la différence paraît être que illustre indique plutôt l'éclat qui vient de l'objet, et célèbre l'éclat que lui donne l'assentiment des autres: on est célèbre parce que tout le monde parle de vous; on est illustre parce qu'on le répand un grand éclat.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Si cette flatterie latine et ce gothisme des Italiens et Espagnols est venu en usage d'appeler les princes illustres et les gentils hommes illustres... *ST-JULIEN, Mesl. hist.* p. 686.

— *ETYM.* Espag. *ilustre*; ital. *illustre*; du lat. *illustris*, de *il* pour *in*, dans, et *lustrare*, purifier, éclairer (voy. LUSTRE).

ILLUSTRE, ÈRE (il-lu-strē, strée), part. passé d'illustrer. || 1<sup>o</sup> Rendu illustre. Vous le voyez, Lucain; ces bardis conjurés sont tous des citoyens par eux-mêmes illustrés, *LECOUVRE, Épiq.* et *Nér.* II, 3. || 2<sup>o</sup> Terme de librairie. Enrichi d'illustrations, de gravures. Edition illustrée. La Fontaine illustré par Granville. || Le Monde illustré, l'Univers illustré, titres de publications périodiques illustrées.

† ILLUSTRÉMENT (il-lu-stre-man), adv. D'une façon illustre.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Illustrément, *RAB.* p. 57, dans *LACERNE*.

ILLUSTRER (il-lu-strē), v. a. || 1<sup>o</sup> Rendre illustre. Les jeunes seigneurs le vont entendre [un professeur du Collège de France], et quantité d'autres honnêtes gens qui illustrent fort son auditoire, *GUY PATIN, Lett.* t. II, p. 83. Rocroi... c'en serait assez pour illustrer une autre vie que celle du prince de Condé; mais, pour lui, c'est le premier pas de sa course, *BOSS. Louis de Bourbon*. C'est par là que Molière illustrant ses écrits... *BOIL. Art* p. III. Les démarches les plus légères de plébé sont illustrées aux yeux du Seigneur par l'éclat qui vous environne, *MASS. Myst. Misér.* Ils perfectionnèrent, ils illustrèrent la marine anglaise, *RAYNAL, Hist. phil.* XIX, 6. Un noir cachot peut illustrer mes vers, *BÉ-RANG. Ad. d. la campagne*. Croyez-vous que le roi, distinguant votre audace, Daigne illustrer un sang qu'il accepte par grâce? *C. DELAVIG. Pép. sic.* I, 2.

|| 2<sup>o</sup> Rendre plus clair par des notes, par des commentaires. Il est vrai que M. von der Hardt donne ces pièces sur les meilleurs manuscrits, et les illustre de notes, *BATLE, Lett.* à M<sup>me</sup>, 2 mai 1697.

|| 3<sup>o</sup> Illustrer un livre, orner de gravures un livre imprimé. || Terme de paléographie. Orner un manuscrit de peintures, d'enluminures. || 4<sup>o</sup> S'illustrer, y. *riß*. Se rendre illustre. Il n'était guère possible de s'illustrer et de vivre tranquille chez un peuple inconstant, *NIDER. Opin. des anc. (péripatéticiens)*. Ils n'avaient pas cette fierté, cette vaine gloire des Portugais, qui avaient fait plus de guerres peut-être pour s'illustrer que pour s'agrandir, *RAYNAL, Hist. phil.* II, 8. || En librairie, être illustré. C'est un texte qui s'illustrera difficilement.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. La roy venant à taindre et illustrer les arguments de Sebond, elle les rend fermes et solides, *MOYR.* II, 149. Ce sont ces écrits qui furent remis au jour et illustrés d'explications, alors que le roi Louis XII entra en différend avec le pape Jules II, *DU PRASOY, dans le Dict. de BOCHERZ*.

— *ETYM.* Lat. *illustrare*, de *illustris* (voy. ILLUSTRÉ).

ILLUSTRISSIME (il-lu-stri-si-m<sup>e</sup>), adj. Très-illustre, titre qu'on donne par honneur à quelques

personnes élevées en dignité, et principalement sur ecclésiastiques. Illustriissime et révérendissime seigneur. Eminences et excellences, mots introduits; ceux d'éminentissimes et d'excellentissimes n'ont point encore passé les monts; le cardinal du Perron a fait inutilement tout ce qu'il a pu pour introduire illustriissime, *BALZAC, Socr. chrétien*, t. II, p. 249, dans *LACURNE*. J'avais dépit de ne pouvoir vous traiter d'illustriissime, *COSTAN (d' Lingendes nommé évêque de Sarlat)*, dans *LIVET, la Gramm. franç.* p. 74.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Au regard de la nouvelle invention des superlatifs latins en *issime*, comme illustriissime, *MEIGRET*, dans *LIVET, la Gramm. franç.* p. 73. Les frères ignorants ont eu grande raison de vous faire leur chef, monsieur l'illustriissime; Car ceux qui ont oui votre belle oraison, vous ont bien recogneu pour ignorantiissime, *Sat. Mén. après la harangue du card. de Pelcé*.

— *ETYM.* Lat. *illustriissimus*, superlatif de *illustris*, illustre.

† ILLUTATION (il-lu-ta-sion), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme d'art. Action d'enduire quelque chose de boue ou de limon. || 2<sup>o</sup> Terme de médecine et de vétérinaire. Action d'enduire de boue quelque partie du corps dans l'intention de déterminer un effet thérapeutique. L'illutation se fait avec des boues minérales, de la terre glaise, de la boue de meule à aiguiser, etc.

— *ETYM.* Lat. *in*, en, et *lutum*, boue.

† ILOT (i-lo; le n se lie pas; au pluriel, l's se lie: des i-lo-z étroits; llots rime avec repos, travaux, etc.), s. m. || 1<sup>o</sup> Très-petite île. Ils débarquent leurs faibles cargaisons à la faveur de quelques ilots qui forment un assez bon abri, *RAYNAL, Hist. phil.* XII, 9.

|| 2<sup>o</sup> Dans plusieurs villes de France, groupe de maisons circonscrit par des rues; synonyme de *île* n<sup>o</sup> 2. Je suis logé dans tel ilot.

— *ETYM.* Diminutif de *île*. L'ancienne langue dit *islet* et *islette*.

† ILOTE (i-lo-t<sup>e</sup>), s. m. || 1<sup>o</sup> Nom d'esclaves, dans la république de Sparte, qui cultivaient les champs de leurs maîtres, leur remettaient une partie déterminée du produit, et les accompagnaient à la guerre comme serviteurs; c'étaient les anciens habitants du pays subjugués par les Doriens victorieux. || 2<sup>o</sup> Fig. Celui qui est réduit, dans une société, au dernier état d'abjection ou d'ignorance.

— *ETYM.* *ἰλωτός*; ou *ἰλωτός*; on le tire de *ἰλος*, ville de Laconie conquise peu après l'invasion des Doriens; mais, comme les habitants de cette ville se nomment d'ordinaire *Ἐλαῖοι* ou *Ἐλαῖται*, Müller préfère l'étymologie *ἰλωτός*, participe de *ἰλω*, prendre: proprement, le pris, le captif. L'Académie ferait mieux de mettre l'*h* comme aux mots dérivés de mots grecs qui ont l'esprit rude; mais elle suit le latin qui écrit *ilotez*, à tort.

† ILOTIE (i-lo-tie), s. f. Synonyme d'ilotisme. Cette Ilotie est contre la nature des choses, *MONTESQ. Esp.* V, 10.

— *ETYM.* *ἰλωτία*, de *ἰλωτός*, ilote.

† ILOTISME (i-lo-ti-sm<sup>e</sup>), s. m. || 1<sup>o</sup> Condition d'ilote. || 2<sup>o</sup> Fig. L'état d'abjection et d'ignorance où quelque partie d'un peuple est réduite par ceux qui la dominent. Ils tenaient les classes pauvres dans un véritable ilotisme.

— *ETYM.* *Ilote*.

† IM... Préfixe négatif (voy. IM... 1): immodeste pour in-modeste. || Préfixe représentant *in*, par exemple dans im-mersion, pour in-mersion (voy. IM... 2).

† IMAGE (i-ma-j<sup>e</sup>), s. f. || 1<sup>o</sup> Ce qui imite, ce qui ressemble, ressemblance (sens propre du latin *imago*). Cet enfant est l'image de son père. De sa sœur tout exprès j'ai pris l'image entière; Mon visage a même air, ma voix a même ton, *COGN.* *Toix d'or*, II, 1. Dieu créa l'homme à son image, *SACI, Bible*, *Gen.* I, 27. Dans son origine [de l'homme], Dieu l'avait fait à son image; et ce nom d'image lui doit faire entendre qu'il n'était pas fait pour lui-même; une image est toute faite pour son original, *BOSS. la Vallière*. Quoique cette âme soit défigurée, quoique cette image de Dieu soit comme effacée par le péché, si nous en cherchons les anciens traits, nous reconnaitrons, malgré la corruption, qu'elle ressemble encore à Dieu... *id. id.* Plus il s'avancait vers cette image trompeuse du rivage de l'île, plus cette image reculait; elle avait toujours devant lui, et il ne savait que croire de cette suite, *VÉN. Tél.* IX. Ils sacrifiaient, dans les grands dangers, des hommes à la divinité, ainsi que tant d'autres nations; car c'est le caractère des barbares, de croire la divinité malaisante: les hommes font Dieu à leur image, *VOLT. Œuvres*, 16. || 2<sup>o</sup> Représentation d'un objet dans l'eau, dans un miroir, etc. La source limpide où se peint leur

image, c. DELAV. *Paris*, 1, 1. || Terme d'optique. Réunion des faisceaux lumineux qui, émanés d'un corps, sont réfléchis ou réfractés par un autre corps. Les miroirs plans donnent l'image des corps avec leurs dimensions naturelles; les miroirs concaves les amplifient, et les miroirs convexes les rapetissent. La manière de les essayer [des miroirs] est de recevoir à une grande distance, par exemple à 100 pieds, l'image réfléchie du soleil, *ouv. Hist. min. Introd. part. exp. Œuvres*, t. VII, p. 102. || 3° Représentation de quelque chose en sculpture, en peinture, en gravure, en dessin. Un père affligé de la mort précipitée de son fils fit faire l'image de celui qui lui avait été ravi au tôt, *sacri. Bible, Sagesse*, XIV, 18. Des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus; des figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau; et de fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste, *boss. Louis de Bourbon. Rome...* De mes États conquis enchaînait les images, *rac. Mithr.* III, 1. Rome au contraire eneor m'adressa plus d'hommages; Par ordre du séat on para mes images, *LECOUVE, Ép. et Nér.* II, 2. || 4 Plus particulièrement. Représentation, d'une façon quelconque, soit des dieux du paganisme, soit, chez les chrétiens, de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints. Tout son palais est plein de leurs images [des faux dieux], *rac. Esth.* II, 9. Dans le temps qu'on appelle parmi nous le moyen âge, nous appelions le pays des mahométans la *paganie*, nous traitons d'idolâtres, d'adorateurs d'images, un peuple qui a les images en horreur, *volt. Dict. phil. Idolâtrie*. Quand le consul Pline adresse ses prières aux dieux immortels dans l'exorde du panégyrique de Trajan, ce n'est pas à des images qu'il les adresse; ces images n'étaient pas immortelles, *id. ib.* || Terme d'art du moyen âge. Images ouvrantes, images saintes, qui, en s'ouvrant comme un tableau à volet, découvrent dans l'intérieur même de leurs corps quelques sujets peints ou sculptés en rapport d'intention ou d'allusion avec le personnage, *DE LABORDE, Émaux*, p. 343. || 5° Estampes représentant des sujets pieux ou autres. Il y a de belles images dans ce livre. || Être sage comme une image, être très-sage, se dit d'un enfant fort retenu et fort posé. || On dit par moquerie: Vous avez bien fait, vous aurez une image [locution qui vient de l'habitude de donner, comme récompense, des images de sainteté aux enfants dans les catéchismes et les écoles]. || C'est une belle image, se dit d'une belle femme qui est sans action, sans esprit; belle, mais froide et sans physionomie. || On amuse les enfants avec des images, se dit, en se moquant, à ceux qui veulent nous payer de bagatelles. || 6° Fig. Ce qui figure, imite. Ces jeux sont une image de la guerre. Jérusalem, réprouvée et ingrate envers son Sauveur, devait être l'image de l'enfer; ses perfides citoyens devaient représenter les damnés, *boss. Hist.* II, 9. C'est pour la sainteté chrétienne que les rois sont les images de Dieu, *BOURDAL. Sainteté*, 2<sup>e</sup> avert. p. 328. Partout du désespoir je rencontre l'image, *rac. Bérén.* V, 7. Ils [les flatteurs] vous feront enfin haïr la vérité, Vous peindront la vertu sous une affreuse image, *id. Ath.* IV, 3. Que sur son passage Tout d'un calme profond lui présente l'image, *id. ib.* V, 3. L'image la plus noble de la divinité est un prince juste, modéré, chaste, réglé dans ses mœurs, et qui ne règne que pour faire régner la vertu, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 304, dans *POISSONS*. Ici, Rome pourtant demande votre hommage, Rome qui d'elle-même est une triste image... Veuve d'un peuple-roi, mais reine encor du monde, *GILB. Ode à Mons.* || Exemple. Voici une image de la pénitence: nos sœurs de Sainte-Marie m'ont dit: enfin Dieu soit loué! Dieu a touché le cœur de cette pauvre enfant... Je vais à Port-Royal, j'y trouve un certain grand solitaire qui commence par me dire: eh bien! ce pauvre oison a signé, *sev.* 20 nov. 1664. || 7° Fig. Représentation des objets dans l'esprit, dans l'âme. L'esprit conserve des images de ce que nous avons vu. Dites-moi un mot de vos habits; car il faut fixer les pensées et donner des images, *sev.* 29 nov. 1664. Ce fut un songe admirable, de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges, dont les images sont si nettes et si dé mêlées, où l'on voit je ne sais quel de céleste, *boss. Anne de Gonz.* Excusez ma douleur; cette image cruelle [Hippolyte traité par ses chevaux] Sera pour moi de pleurs une source éternelle, *rac. Phèdre*, V, 6. || Représentation des personnes dans l'esprit, dans le souvenir. O prince, le divin sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans

ma mémoire; votre image y sera tracée non point avec cette audace qui promettait la victoire; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort efface; vous aurez, dans cette image, des traits immortels, *boss. Louis de Bourbon*. Quoi! toujours de ce Jull l'image vous désolés? *rac. Esth.* III, 1. De son image en vain j'ai voulu me distraire, *id. Brit.* II, 2. Dans le fond des forêts votre image me suit, *id. Phèd.* II, 3. Adieu, je vais, le cœur trop plein de votre image, Attendre, en vous aimant, la mort pour mon partage, *id. Bérén.* 1, 4. || Terme de psychologie. Images ou espèces représentatives, voy. *ESPÈCE*. || 8° Fig. Idée. Il était zgité par les images du maître qui le menaçait, *VALCEL. Q. C.* liv. III, dans *RICHELET*. Chez vous le mariage est fâcheux et pénible, Et vos discours en font une image terrible, *mol. Éc. des f.* V, 4. Quoique mon courage se fit de ce complot une funeste image, *rac. Andr.* V, 3. Il a dans ces horreurs passé toute la nuit; Enfin, las d'appeler un sommeil qui le fuit, Pour écarter de lui ces images funèbres..., *id. Esth.* II, 1. Elle aime mon rival, je ne puis l'ignorer; Mais je mettrai ma joie à le désespérer; Je me fais de sa peine une image charmante, *id. Brit.* II, 8. De ce couple perfide J'avais presque oublié l'attentat perfide, Et j'ai pâli deux fois au terrible récit Qui vient d'en retracer l'image à mon esprit, *id. Esth.* II, 3. Voilà donc ce bonheur dont j'embrassais l'image, *id. Roméo*, III, 4. || 9° Description. Opposer l'image des combats au tableau de la vie pastorale, *Dict. de l'Acad.* || 10° Métaphore, similitude. Ainsi, dans toutes les langues, le cœur brûle, le courage s'allume, les yeux étincellent, l'esprit est accablé, il se partage, il s'épuise, le sang se glace, la tête se renverse, on est enflé d'orgueil, enivré de vengeance; la nature se peint partout dans ces images fortes devenues ordinaires, *volt. Dict. phil. Eloquence*. Presque tout est image dans Homère, dans Virgile, dans Horace, sans même qu'on s'en aperçoive, *id. ib. Imagination*. La poésie nous fait admirer des images dont la peinture serait insoutenable, *id. ib. Lett. sur les sourds et muets*. || 11° Terme d'entomologie. Nom de l'insecte qui a subi toutes ses métamorphoses. — HIST. XI<sup>e</sup> s. Et une imagene [prononcez imago] Apollin le selon, *Ch. de Nol.* CCXXXVII. Froissent ymagenes et toutes les ydoles, *ib. cclviii.* || XII<sup>e</sup> s. E Mical prist une Imagene, et mist la s lit David e une pel de chievr al chief, *Rois*, p. 73. || XIII<sup>e</sup> s. Image est ce que deus ou plusieurs diverses choses ont aucune semblance entre eles selonc les proprietes dou cors et de la nature, en ceste maniere: cist hom est plus bardi que lions, et cil autre coars comme lievrz, *BRUN. LATINI, Trésor*, p. 641. Quant saluée ot doucement Et loée moult longuement La mere Dieu d'entier corage, Et enclinée ot moult s'imagene, c. DE COINSI, *du Clerge*. || XIV<sup>e</sup> s. Sachent les autres faire beaux images, les autres bien mener les causes, les autres astrologies, *ORZÈME, Prologue*. Une ymage de Notre Dame, qui clot et ouvre, seant et tenant son enfant, à senestre de laquelle est une trinité à plusieurs saints et saintes, *DE LABORDE, Émaux*, p. 343. || XV<sup>e</sup> s. Ung petit ymage d'or de Nostre Dame, ouvrant par le ventre, ouquel est la Trinité dedans, garny en la poitrine d'un petit ruby, seant sur un petit pié d'or, *id. ib.* p. 343. || XVI<sup>e</sup> s. Et puis formée l'a Au propre image et semblable effigie [des Dieux], *MAROT, iv.* 16. Les luisans images de livres illuminez, *LA BOETIE*, 62. Ce vertueux îls estoit planté devant lui comme une image à regarder son pere sans rien faire, *DESPEA. Contes*, LXXVI. Je crois qu'il m'ont bien veu prendre ce petit image d'argent, *id. Cymbal*. 87. Et apparussoit en son visage une telle virilité que l'on voit représentée ds medailles et images peintes ou moulées de Hercules, *AMYOT, Anton.* 6. Ainsi que l'usage de la prononciation française changera, l'écriture devra faire le semblable, attendu qu'elle n'est que son image, *MEIGRET, dans LIVET, la Gramm. franç.* p. 116. — ETYM. Berry et bourguign. *imaige*; provenç. *image*, *emage*; espagn. *imagen*; portug. *imagem*; ital. *image*, *immagine*; du latin *imaginem*, dans lequel on aperçoit un rapport avec *imitari*, imiter, sans pouvoir remonter à un radical commun. † IMAGE, ÈE (i-ma-jé, jée), *part. passé* d'imaginer. La philosophie botanique de Linné, avec son style nerveux et imagé. Une éloquence imagée comme celle de Bossuet. 1. IMAGER, ÈRE (i-ma-jé, jè-r'), *s. m. et f.* Mot qui vieillit. Celui, celle qui fait ou vend des images, des estampes. Cet imager a un beau choix d'estampes. — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Quiconques veut estre ymagiers à Paris, ce est à savoir talliers de crucifix, de manches à coutiaux..., *Liv. des méi.* 168. || XVI<sup>e</sup> s.

Et en art de faire statues ou ymages, Polyctetus estoit sage ymagier, *ORZÈME, Eth.* 177. || XIV<sup>e</sup> s. Des peintres, des imagiers, des piqueurs et dompteurs de chevaux, *AMYOT, P. Am.* 10. — ETYM. *Image*. Au XVI<sup>e</sup> siècle on a dit aussi *imaginier* et *imager*. † 2. IMAGER (i-ma-jé). Le g prend un e devant a et o: *imageant*, *imageons*, v. a. Neologisme. Orner, embellir d'images, de métaphores. *Imager son style*. — ETYM. *Image*. † IMAGERIE (i-ma-je-rie), *s. f.* Fabrication, commerce d'images. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Un grand portail fait et entaillé à menuis imagerie de marbre blanc et bis, *JEAN D'AUTON, Annales de Louis XII*, p. 110, dans *LACURNE*. — ETYM. *Imager* 1. IMAGINABLE (i-ma-ji-na-ble'), *adj.* Qui peut être imaginé, conçu. Ce qu'a fait Massinisse est si déraisonnable Qu'à peine mon esprit le trouve imaginable! *MAIAR, Sophon.* IV, 4. Je garde dans mon cœur toutes nos conversations avec une reconnaissance pour vous qui n'est pas imaginable, *sev.* 23 nov. 1673. Il a pour nous toutes les bontés imaginables, *boss. Lett. quiet.* 220. Du moment qu'on est les-bas [dans les enfers], toute la gloire imaginable ne fait aucun bien, *VONTEN. Lucr. Borbe*. J'achèterais la durée de votre vie de tous les biens imaginables, *MARIVAUD, Marianne*, 5<sup>e</sup> part. Un procédé si noble est-il imaginable? *id. Mérom* V, 6. — ETYM. Provenç. *ymaginable*; espagn. *imaginable*; portug. *imaginavel*; ital. *immaginabile*; du latin *imaginabilis* (*QUICHERAT, Addenda*), qui vient de *imaginari*, imaginer. IMAGINAIRE (i-ma-ji-nè-r'), *adj.* || 1° Qui n'est que dans l'imagination. qui n'est point réel. Avec une vertu qui fût imaginaire, Car je l'appelle ainsi quand elle est sans effet, *CORN. Nic.* II, 3. Et cette liberté qui lui semble si chère, N'est pour Rome, seigneur, qu'un bien imaginaire, *id. Cinna*, II, 1. Êtres imaginaires, *NOTAUX, Antig.* 1, 3. Nous ne nous contentons pas de la vie que nous avons en nous et en notre propre être: nous voulons vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire, et nous nous efforçons pour cela de paraître, *PASC. Pensées*, t. I, p. 251, édit. *LANUZZI*. La mort, qui foulant aux pieds l'arrogance humaine, et abattant sans ressource toutes ces grandeurs imaginaires... *boss. Gornay*. Peut-être que mon cœur Conçoit d'un vain danger la crainte imaginaire, *volt. Scythes*, IV, 4. Je ne songeais plus à mon état; mais, comme il n'était pas imaginaire, je le sentais sitôt que j'étais de sang-froid, *J. J. ROUSS. Conf.* VI. || Espaces imaginaires, espaces qui, suivant la physique d'ARISTOTE, placés au delà de la sphère des fixes, n'admettaient absolument rien, pas même le lieu parce qu'il est la place des corps qui ne pouvaient pas y exister, ni le vide parce que c'était le lieu qu'un corps avait quitté; et fig. le vague, l'indéfini, l'impossible. L'espace imaginaire Des vides infinis qui sont dessus les cieus, *RACAN, Ode à la reine*. || Fig. Être, voyager, se perdre dans les espaces imaginaires, se former des visions, se repaître d'idées imaginaires. || 2° Qui n'est tel ou tel qu'en imagination, en parlant des personnes. J'ai vu l'impie de forfaits surchargée... Ses soldats, du Très-Haut vainqueurs imaginaires, Par ces blasphèmes téméraires, Annonçaient aux mortels leur gloire d'un moment, *GILBERT, le Jubilé*. || Malade imaginaire, personne, la plupart du temps hypocondriaque, qui, éprouvant des souffrances nerveuses très-diverses, les rapporte à toutes sortes de maladies qu'elle n'a pas. || 3° Terme d'algèbre. Imaginaire se dit d'une valeur qui n'existe pas et ne peut pas même être conçue comme existante. La racine paire d'une quantité négative est imaginaire, parce qu'il n'y a pas de signe qui, multiplié par lui-même, puisse produire une quantité négative. || Substantivement. Une imaginaire, une quantité imaginaire. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ceux qui sont justes de foi, approuvent leur justice par obéissance et bonnes œuvres, et non point par un masque imaginaire de fol, *CALV. Inst.* 643. Ni ces combats continuez l'espace de deux heures, accompagnez de sots entreparlemens, ni ces vaillances imaginaires qui font qu'un homme en tue deux cens, *LANOUE*, 146. — ETYM. Provenç. *imaginari*; espagn. *imaginario*; ital. *immaginario*; du latin *imaginarius*, d'*imaginari*, imaginer. † IMAGINANT, ANTE (i-ma-ji-nan, nan-t'), *adj.* Qui imagine. Qui dispense la réputation, qui donne le respect et la vénération aux personnes, aux ouvrages, aux lois, aux grands, sinon cette faculté imaginante? *PASC. Puits trop.* 1, éd. *FAUGÈRE*. IMAGINATIF, IVE (i-ma-ji-na-tif, ti-v'), *adj.*

|| 1° Qui imagine aisément, qui a une grande fertilité d'imagination. Avoir l'esprit imaginaire. Une personne fort imaginative || 2° La faculté, la puissance imaginative, et substantivement, l'imaginatif, la faculté, la puissance par laquelle on imagine. L'al imaginative aussi bonne en effet que personne qui vive, MOL. *Tit.* II, 13. La faculté de l'âme où se fait cet acte [du ressouvenir] s'appelle imaginative, BOSS. *Conn.* I, 4. Je les ai mis aux mains d'un ardeur assez vive; l'arbitre vivent les gens pleins d'imaginative, BERNARD, *Méneches*, IV, 1. Mais quoi! Je vous le dis, ce sont les gens de cour dont l'imaginative enfante chaque jour ces merveilleux conseils, P. L. COUV. *Simple discours*.

— HIST. 27° s. Quand le comte de Flandre vit que le roi de France le poursuivait de si près, si ot avis de soi même, car si estoit moult imaginatif, que il monstreroit ces menaces à ses bonnes villes, *FRANÇOIS*, II, 2, 46. J'oy à douze ans grant ymaginative; Jusqu'à trente ans je ne cessai d'apprendre, A. BENSCH. *Son éducation*. || XVI° s. Les gens qui sont volontiers les imaginatifs aux choses de quoy ils ne peuvent juger de veue, LA BORTIE, 65. La partie imaginative de l'entendement, AMYOT, *Cor.* 68.

— ETYM. Provenç. *ymaginativu*; espagn. *imaginativo*; ital. *immaginativo*; du lat. *imaginativus*, de *imaginari*, imaginer.

IMAGINATION (i-ma-ji-na-sion; en vers, de six syllabes), s. f. || 1° Faculté que nous avons de nous rappeler vivement et de voir en quelque sorte les objets qui ne sont plus sous nos yeux. Je crois, monsieur, que vous n'avez pas l'imagination si tendre qu'il vous faille consoler de cela [décapité en effigie], VOIT. *Lett.* 26. Il [Boiz] aime à raconter, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire, LA ROCHE. *Retz*. Tâchez-vous un peu, je vous prie, revenez à vous-même, et ne donnez point tant à votre imagination, MOL. *Mal. im.* III, 7. Ils veulent avoir, comme les autres peuples, la liberté de suivre leur imagination, PASC. *Pens.* 2<sup>e</sup> partie, art. XVII, 61. Imagination, c'est cette partie décevante dans l'homme, cette maîtresse d'erreur et de fausseté, et d'autant plus fourbe qu'elle ne l'est pas toujours, 10. *Pensées*, *Puissances trompeuses*, 1, édit. FAUGER. Il ne me tombait pas dans l'imagination qu'il pût mourir, sév. 72. C'est une chose étrange qu'une imagination vive, qui représente toutes choses comme si elles étaient encore, 10. 26 mars 1671. Je prie votre imagination de n'aller ni à droite ni à gauche, 10. 6 févr. 1674. Il est difficile de porter son imagination dans l'avenir, quand on est sans aucune sorte d'incommodité, 10. 16 août 1677. Il y a un grand vilain précipice... qui me faisait mal à l'imagination, 10. 15 févr. 1689. Où allez-vous, cœurs égarés? qu'il même dans la prière vous laissez errer votre imagination vagabonde; vos ambitieuses pensées vous reviennent devant Dieu, BOSS. *Mar-Thér.* Elle va descendre à ces demeures souterraines... mais ici notre imagination nous abuse encore: la mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, 10. *Duch. d'Orl.* Il [Tertulien] s'abandonne souvent à sa vive et trop ardente imagination, 10. 8<sup>e</sup> avril. 96. C'est l'imagination qui gâte tout, à force de tout embellir, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 26 nov. 1716. Ce qu'il m'en coûte passe toute imagination, MAMULT. *Gramm.* 7. On nourrit son imagination de ces projets chimériques qui ne sauraient jamais s'exécuter, MASS. *Profession religieuse*, *Sermon* 1. Imagination, c'est le pouvoir que chaque être sensible a en soi de se représenter dans son cerveau les choses sensibles, VOIT. *Dict. phil. Imagination*. Celui qui prend le plus d'images dans le magasin de la mémoire est celui qui a le plus d'imagination, 10. 10. Une imagination vive, sensible et tendre peut se fixer à quelque objet, à quelque ressouvenir douloureux, et se le représenter avec des couleurs si dominantes qu'elles lui attachent des larmes, 10. *Dict. phil. Larmes*. Laissons agir l'imagination; mais que la raison tienne toujours la bride de ce coursier dangereux, BONNET, *Connid. corps org.* (*Étuc.* I, v, p. 98, dans POUGENS. La funeste imagination des âmes sensibles, STARR, *Corinne*, I, 1. L'imagination tient de plus près qu'on ne croit à la morale, il ne faut pas l'offenser, 10. 10. v, 1. Les maladies de l'imagination s'accroissent quand on les confie, 10. 10. 10. 3. || Homme d'imagination, celui chez qui l'imagination est vive. Les gens d'imagination. || En imagination, en imaginant, d'une façon imaginaire. Les sacrifices de cette espèce ne sont pénibles qu'en imagination, GENLIS, *Adèle et Théod.* t. 1, p. 3, dans POUGENS. || 2° Particulièrement, en littérature et dans les beaux-arts, faculté d'inventer, de concevoir, jointe

au talent de rendre vivement les conceptions. Ce poète, ce peintre a beaucoup d'imagination. Une imagination créatrice. Toutes les couleurs et le fard de la poésie ne l'ont su peindre [Augélique de l'Arrioste] si belle que nous vous voyons, et l'inspiration des poètes n'a pu monter jusque-là, VOIT. *Lett.* 4. Il y a deux sortes d'imagination, l'une qui consiste à retenir une simple impression des objets, l'autre qui arrange ces images reçues et les combine en mille manières, VOIT. *Dict. phil. Imagination*. Si nous formons un tableau suivi avec quelques idées éparses dont le souvenir s'est présenté à nous, cela s'appelle de l'imagination, 10. *Lett. M. L. C.* 23 déc. 1768. Lorsque, par la réflexion, on a remarqué les qualités par où les objets diffèrent, on peut, par la même réflexion, rassembler dans un seul les qualités qui sont séparées dans plusieurs; c'est ainsi qu'un poète se fait, par exemple, l'idée d'un héros qui n'a jamais existé; alors les idées qu'on se fait sont des images qui n'ont de réalité que dans l'esprit; et la réflexion qui fait ces images prend le nom d'imagination, CONDILLAC, *Logique*, I, 7. || Se dit aussi des ouvrages. Roman plein d'imagination. || 3° Résultat de la faculté d'imaginer, chose imaginée. Cette imagination me fait une douceur et un plaisir, sév. 24 juill. 1673. On est loin, on est livré à toutes ses imaginations, 10. 6 oct. 1680. Les imaginations qui ne sont que des sensations continuées, BOSS. *Connais.* v, 8. En un mot, un tel épisode doit être moins regardé comme une imagination de poète que comme un mensonge d'historien, VOIT. *Henr.* I, note. Le romancier qui donne ses imaginations pour la vérité, 10. *Russie*, II, 47. Un buisson qui sort de son pays avec un chapeau pour aller trafiquer, est une de ces imaginations froides et hors de la nature que la Fontaine ne devait pas adopter, 10. *Dict. phil. Fable*. || Pensée, idée. Moi qui ne puis pas souffrir la vue ni l'imagination d'un précipice, sév. 9 mars 1689. || 4° Croyance, opinion qu'on a par imagination. C'est une pure imagination. Je croirai... qu'il n'y a eu rien de sincère en vous que votre froideur et votre indifférence; vous pouvez juger s'il est possible que je vive avec cette imagination, VOIT. *Lett.* 19. Quand on propose une chose à prouver, d'abord on se remplit de cette imagination qu'elle est donc obscure, PASCAL, *Pensées*, I, 10. Peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille qu'on croira solidement établie, BOSS. *le Tellier*. Et quand la lune et les autres planètes et les étoiles fixes paraissent faire un tour sur notre tête en vingt-quatre heures, c'est donc aussi une imagination? — Imagination pure, FONTEN, *les Mondes*, 1<sup>er</sup> soir. Cette imagination d'une terre étroite et plate a longtemps prévalu parmi les chrétiens, VOIT. *Phil. Newton*, III, 8. || 5° Pensée imaginaire, chose imaginaire. C'est peu l'aller au ciel, je vous veux y conduire. — Imaginations! — Célestes vérités! COAN. *Pol.* IV, 3. Quoi mes frères, les imaginations de vos auteurs passeront pour les vérités de la foi PASCAL, *Proc.* XI. Jamais il ne s'est fait tant de dépense au triomphe des empereurs qu'il y en aura là; rien ne coûte; on reçoit toutes les belles imaginations sans regarder l'argent, sév. 42. Lorsque je le vois traînant dans une solitude affectée ses imaginations et ses erreurs, PLECH. *Panég.* II, 144. À ces mots il me vint une imagination qui les fit rire, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 11. Il vient pour se marier. — Eh bien, ne voilà-t-il pas déjà de vos belles imaginations? PICARD, *Filles d'acier*, I, 2. || 6° Terme de médecine. Imaginations, les mouches volantes.

— SYN. IMAGINATION, IMAGINATIVE. Dans la rigueur des termes, l'imaginative est la faculté d'imaginer, et l'imagination est l'acte de cette faculté. On voit facilement comment on a pu passer d'un de ces sens à l'autre et confondre ces deux mots.

— HIST. XIII° s. L'âme des bons voit souvent en songes bones ymaginations et profitables, BAUN. *LATINI, Trésor*, p. 266. || XIV° s. Posé par ymagination que tout le ciel... Et sont aussi comme ymaginations qui ne se peuvent pratiquer, ORESME, *Thèse de MENIER*. || XV° s. Les quels [assassins du duc d'Orléans] par elle veuz, elle ot ymagination que en l'ocellu hostel eust logié mauvaises gens, *Bibl. des chart.* 2<sup>e</sup> seris, t. 1, p. 232. Et considererent comment ce poolt avoir esté fait, et trouverent par ymagination ce que avoit esté fait tant comme l'en disoient en cloistre, DU CANGE, *ymaginatio*. Quand le roi d'Angleterre entendit ces nouvelles, il fut moult pensif, et eut une espace une imagination et propos de briser son siège, et aussi celui de Rennes, FRANÇOIS.

I, I, 209. LA furent en grande imagination quelle chose ils feroient, 10. I, I, 229. || XVI° s. Cestuy parloit à elle plus longiempo que les autres, tellement qu'il mist Antonius en quelque imagination et sous peçon, AMYOT, *Ant.* 96. Une vaine imagination de foi ne nous justifie pas, CALVIN, *Instit.* 643.

— ETYM. Provenç. *imaginatio*, *imagencassio*; espagn. *imaginacion*; ital. *immaginazione*; du lat. *imaginatio*, de *imaginari*, imaginer.

IMAGINATIVE (i-ma-ji-na-ti-v), s. f. Voy. IMAGINATION.

IMAGINÉ, ÉE (i-ma-ji-né, née), *part. passé* d'imaginer. || 1° Représenté dans l'esprit. Quoi! lâche, tu pourrais la perdre sans regret, Elle dont tu plaingnais la perte imaginée! COAN. *Rod.* IV, 8. || 2° Dont on a eu l'idée. Cela est fort bien imaginé.

IMAGINER (i-ma-ji-né), v. a. || 1° Se représenter quelque chose dans l'esprit. Que si, d'aventure, c'est la même personne que j'imagine, j'irais, monsieur, contre mon inclination et mon jugement, si je n'étais pas de votre avis, VOIT. *Lett.* 23. Ce matin j'ai vu l'Alhambra... j'ai beaucoup de plaisir à voir les choses que j'aurais imaginées, 10. 10. 11 fallait... que je rejetasse comme absolument faux tout ce en quoi je pourrais imaginer le moindre doute, afin de voir s'il ne resterait point après cela quelque chose en ma créance qui fût entièrement indubitable, DESC. *Méth.* IV, 1. Si je l'entretiens hier et lui fis bon visage, N'en imaginez rien qu'à son désavantage, COAN. *Hor.* I, 3. L'esclave le plus vil qu'on puisse imaginer sera digne de moi, s'il peut l'assassiner, 10. *Héracl.* III, 3. Je ne la [Pauline, sa petite-fille] saurais imaginer affligée; consolez-la, sév. mai 1690. Votre vie me fait plaisir à imaginer; j'en réjouis mes bois, 10. 17 juill. 1689. Nous compositions son histoire de tout ce que nous pouvions imaginer de plus glorieux, BOSS. *Duch. d'Orl.* Cherchez, imaginez parmi les hommes les différences les plus remarquables; vous n'en trouverez point de mieux marquée ni qui vous paraisse plus effective que celle qui relève le victorieux au-dessus du vaincu, 10. 10. On imagine la fortune plus facile dans les contrées éloignées que proche de soi; on marche beaucoup, pour trouver sans fatigue ce qu'on n'obtiendrait que d'un travail assidu, AYNAL, *Hist. phil.* V, 19. Ils croyaient que le monde finissait où finissait leur lie, et ils n'imaginaient rien d'aimable où ils n'étaient pas, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Familièrement. Vous n'imaginez pas, c'est-à-dire vous ne pouvez vous faire une idée, concevoir, comprendre. Vous n'imaginez pas à quel point on aime son pays, lorsqu'on en est à la distance où je suis du mien. GENLIS, *Adèle et Théod.* t. II, p. 486, dans POUGENS. || Imaginer, suivi de de et d'un infinitif. Qu'elle a perdu de choses à quoi elle s'était attachée et dont elle n'avait pas imaginé d'être jamais séparée! *Lett. de Mme de Grignan*, dans sév. 17 déc. 1690. || Imaginer, suivi de que. ...Gardez-vous, je vous prie, d'imaginer que vous soyez jolie, VOIT. *Nanine*, I, 6. || Des grammairiens ont condamné l'emploi d'imaginer avec que, voulant qu'alors on dise s'imaginer. Mais cette décision est entachée d'arbitraire. || Absolument. Toutes les fois qu'un objet une fois senti par le dehors demeure intérieurement, ou se renouvelle dans ma pensée avec l'image de la sensation qu'il a causée à mon âme, c'est ce que j'appelle imaginer, BOSS. *Conn.* I, 4. L'homme du meilleur esprit est inégal; il souffre des accroissements et des diminutions, il entre en verve, mais il en sort; alors, s'il est sage, il parle peu, il n'écrit point; il ne cherche point à imaginer ni à plaire, LA SAUV. XI. || Imaginer, pris substantivement. D'un doux imaginer si doucement blessée, RÉGNIER, *Sat.* III. || 2° Inventer. Il a imaginé une machine curieuse. || Avoir l'idée de. Avez-vous imaginé pour notre affaire quelque chose de favorable? MOL. *Pourc.* I, 3. Ce fut lui [Paris Duverney] qui imagina de marier le jeune roi [Louis XV] à la fille de Stanislas Leczinski, retiré à Weissembourg, après avoir perdu le royaume de Pologne que Charles XII lui avait donné, VOIT. *Hist. parlem.* ch. 63. || 3° S'imaginer, imaginer à soi, figurer dans son esprit. Et je m'imaginai dans la divinité beaucoup moins d'injustice et bien plus de bonté, COAN. *Hor.* III, 6. Mon esprit embrassant tout ce qu'il s'imagine, 10. *Poly.* III, 1. Et peut-être aujourd'hui vos yeux seront témoins de ce que votre esprit s'imagine le moins, 10. *M. de Pomp.* I, 3. On ne s'imagine d'ordinaire Platon et Aristote qu'avec de grandes robes et comme des personnages toujours graves et sérieux, PASC. *Pens.* part. I, art. 9. Nous en voyons des effets [de l'amour maternel] qui passent de bien loin tout ce que l'on pourrait s'en ima-

gner, boss. 2<sup>e</sup> serm. *Compass. de la Ste Fierge*, 1. Ces lâches chrétiens qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession, id. *Duch. d'Orl.* Et ne connais-tu pas l'impacable Agrippine? Mon amour inquiet déjà se l'imagina Qui m'aime Octavie, rac. *Brit. u.*, 2. Strabon, Méla, Pline se sont imaginé que la mer Caspienne était un golfe de l'océan Hyperboréen, duquel elle sortait par un long canal, ROLLIN, *Hist. anc.* t. xii, liv. xxvii, ch. 2, art. 1<sup>er</sup>, § 2. || Croire, se mettre dans l'esprit. Elles se sont imaginé qu'il fallait faire grande toilette. Je ne saurais m'imaginer que cela soit comme on le raconte. Mais, ce qu'on ne pourrait jamais s'imaginer, Cinna, tu t'en souviens et veux m'assassiner, CORN. *Cinna*, v, 1. Non, plus j'y pense encore, et moins je m'imagina Que mon fils des Romains ait tramé la ruine, volt. *Brut.* v, 6. || 4<sup>e</sup> S'imaginer; v. réfl. Être imaginé. Une pareille perfidie s'imagina difficilement.

— SYN. IMAGINER, ENTENDRE OU CONCEVOIR. Il y a une grande différence entre imaginer le triangle et entendre le triangle. Imaginer le triangle, c'est s'en représenter un d'une mesure déterminée et avec une certaine grandeur de ses angles et de ses côtés; au lieu que l'entendre, c'est en connaître la nature et savoir en général que c'est une figure à trois côtés, sans déterminer aucune grandeur ni proportion particulière, boss. *Connoiss.* 1, 9.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Et ce me fist imaginer Et certainement esperer, Que ce pas ne li desplaisoit, MACHIAU, p. 47. || xv<sup>e</sup> s. Encore subtilloit il et imaginait le roi de France nuit et jour comment il se pourroit venger de ses ennemis, FROISS. 1, 1, 98. Le roi anglois y entendit volontiers, car il regarda et imagina que sa guerre du roi de France en seroit embellie, id. 1, 1, 153. Lors me boutai un peu avant Plus près de li, pour mieulx imaginer [écouter] son chant, id. *Poésies mss.* p. 48, dans LACURNE. Il les leut [des lettres] par deux fois pour mieulx les entendre; quand il les eut leues et imaginées, il manda une partie de son conseil, id. ib. liv. 1, p. 314, dans LACURNE. Incontinent qu'il [Louis XI] fut assis à table et eut un peu imaginé comme vous savez qu'il faisoit, qui estoit bien estrange à ceulx qui ne le cognoissoient, COMM. iv, 7. || xvi<sup>e</sup> s. Imaginez combien seroit une vie perdurable moins... MONT. 1, 89. Ce lievre qu'un levrier imagine en songe, id. 1, 199. On trouvera des gentilshommes qui imaginent, je croy, que les marques de noblesse soyent de se faire redouter... LANGUE, 13.

— ETYM. Wallon, *imagine*; provenç. *imaginar*, *emaginar*; espagn. *imaginar*; ital. *immaginare*; du lat. *imaginari*, de *imago*, image.

† IMAMAT (i-ma-ma), s. m. Dignité d'imam. || Résidence de l'imam. || Pays gouverné par un imam.

IMAN (i-man), s. m. || 1<sup>er</sup> Ministre de la religion mahométane. || Fig. et par dénigrement. Tout ministre d'une religion. Les imans et les muphtis de toutes les sectes me paraissent plus faits qu'on ne croit pour s'entendre; leur but commun est de subjuger, par la superstition, la pauvre espèce humaine, d'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 14 juin 1771. || 2<sup>e</sup> Titre que portent les chefs de plusieurs États indépendants de l'Yémen. L'imam de Mascate.

— REM. Les orientalistes reprochent à l'Académie d'écrire *iman*, et veulent qu'on écrive *imam*; *iman* étant un mot arabe d'un tout autre sens. C'est pour cela qu'ils disent *imams* et non *imant*.

— ETYM. Portug. *emamo*; de l'arabe *imdm*, chef, président.

IMARET (i-ma-rè), s. m. Sorte d'hôtellerie turque où les élèves des différentes écoles vont prendre leurs repas; les pauvres y trouvent aussi gratuitement des vivres. Le premier imaret fut inauguré sous le règne du sultan Orkhan 1<sup>er</sup> dans la ville d'Iznik [Nicée] prise par les Turcs en 1333 de l'ère chrétienne, FIRAN, *Dict. étym.*

— ETYM. Arabe, *amaret*, habitation.

† IMASATINE (i-ma-za-ti-n), s. f. Terme de chimie. Corps obtenu par l'action d'un courant de gaz ammoniac sur l'isatine dissoute dans l'alcool. || On dit aussi isatimide.

IMBÉCILE (in-bé-si-l'), adj. || 1<sup>er</sup> Faible d'esprit et de corps, incapable. N'es-tu pas, ô mon Dieu, mon seigneur souverain, Et moi ton serviteur pauvre, lâche, imbécile, Dont tout l'effort est inutile, à moins qu'avoir l'appui de ta divine main? CORN. *Imit.* iii, 10. Le sang a peu de droits dans le sexe imbécile [les femmes], id. *Œd.* 1, 4. Leur esprit [des femmes] est méchant, et leur âme fragile; il n'est rien de plus faible et de plus imbécile, MONT. *Œc. des femmes*, v, 4. Quelle chimère est-ce donc que l'homme?... juge de toutes choses, Imbécile ver

de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur; gloire et rebut de l'univers, PASC. *Pens.* 2<sup>e</sup> part. art. 1<sup>er</sup>, édit. HAVET. Voilà une partie des causes qui rendent l'homme si imbécile à connaître la nature, id. dans COUSIN. Taisez-vous, nature imbécile, id. dans COUSIN. Ou a vu [chez les premiers chrétiens] la vieillesse la plus décrépète et l'enfance la plus imbécile y courir [à la mort], comme à l'honneur du triomphe, boss. 1<sup>er</sup> serm. *Exoit. de la croix*, 1. Laissons aux faibles cœurs, aux âmes imbéciles, Consommer leur colère en plaintes inutiles, QUINAULT, *Pausan.* II, 5. Ce dé'aut qui rend un homme imbécile pour le gouvernement, FÉN. *Tél.* xxiii. Prêtres audacieux, imbéciles soldats, Du sacro et de l'épée ils [les prêtres et les moines dans la Ligue] ont chargé leurs bras, volt. *Henr.* iv. || Il se dit aussi des choses. L'autorité souveraine était extrêmement languissante et imbécile dans l'un et l'autre empire, MÉZER. *Hist. de France* ar. *Clovis*, iii, 15. || 2<sup>e</sup> Qui n'a plus ses idées, qui est dans l'imbécillité. Le grand âge et les infirmités l'ont rendu imbécile. L'imbécile Ibrahim, sans craindre sa naissance, Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance, rac. *Baj.* 1, 4. || Imbécile de corps et d'esprit, se dit d'une personne à qui l'âge ou les maladies ont ôté les forces du corps et affaibli la raison. || 3<sup>e</sup> Particulièrement. Dépourvu d'esprit, qui parle, qui agit sottement. L'imbécile [le boite encore, et il voudrait sortir, COLDONI, *Bourru bienf.* iii, 3. C'était l'intérêt de Rome que les peuples fussent imbéciles, volt. *Mœurs*, 94. || Il se dit aussi des choses. Air imbécile. Sa raison, trop supérieure à l'imbécile joug qu'on lui voulait imposer, le secoua bientôt avec mépris, J. Z. ROUSS. *Hél.* v, 5. || 4<sup>e</sup> Substantivement. Un imbécile, une imbécile, celui, celle qui a les facultés intellectuelles trop faibles pour se conduire. Prononcer l'interdiction d'un imbécile. Qui pourra jamais dire en quoi l'organisation d'un imbécile diffère de celle d'un autre homme? le défaut est certainement dans les organes matériels, puisque l'imbécile a son âme comme un autre, BUFF. *Quodrup.* t. vii, p. 45. Qu'un philosophe ait un écu à partager avec le plus imbécile de ces malheureux en qui la raison humaine est si horriblement obscurcie, il est sûr que, s'il y a un sou à gagner, l'imbécile l'emportera sur le philosophe, volt. *Pot pourri.* || Par exagération. Une personne dépourvue d'esprit, de moyens. C'est un imbécile, un grand imbécile. Il y a des stupides et, j'ose dire, des imbéciles qui se placent en de beaux postes et qui savent mourir dans l'opulence, sans qu'on les doive soupçonner en aucune manière d'y avoir contribué de leur travail ou de la moindre industrie, LA BRUY. vi.

— REM. Jusqu'à sa dernière édition, l'Académie avait écrit *imbécille*, conformément à l'étymologie. La suppression d'une *l* dans ce mot est d'autant plus surprenante, qu'on en met deux dans le substantif *imbécillité*, PAUTEX.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Ces oblations sont prouvées avoir été imbécilles et de nul effet, pour cela qu'elles estoient souventes fois relâchées, CALV. *Instit.* 1160. Je cherche s'il est diligent [un domestique], et ne crains pas tant un muletier joueur qu'imbécille, ny un cuisinier jureur qu'ignorant, MONT. 1, 216.

— ETYM. Lat. *imbécillus*, mot d'origine douteuse; on le fait quelquefois venir de *in*, privatif, et *bacillus*, bâton; mais *bè* est long, et *bâ* est bref; les différences de quantité font toujours une difficulté, quand d'ailleurs rien n'est établi.

IMBÉCILEMENT (in-bé-si-le-man), adv. Avec imbécillité. Guerre en laquelle le cardinal Fleury s'est imbécilement laissé engager par l'intérêt d'un très-simple particulier, ST-SIM. 500, 160. Des esprits faibles et féroces, imbécilement persuadés que Dieu leur ordonnait le meurtre, volt. *Mœurs*, 104.

— ETYM. *Imbécile*, et le suffixe *ment*.

IMBÉCILLITÉ (in-bé-si-li-té), s. f. || 1<sup>er</sup> Faiblesse d'esprit et de corps, incapacité. Des contes... dont l'antiquité se servit pour tromper notre imbécillité, AËGNIER, *Élég.* iii. Notre imbécillité, maîtresse de nos sens, Conserve en tous les cœurs un tel penchant aux vices... CORN. *Imit.* iv, 3. Végétant dans l'imbécillité d'une enfance exposée à tous les dangers, volt. *Philos. ignor.* 31. || Il se dit des choses en un sens analogue. Quelle est la vertu et tout ensemble l'imbécillité de ce sang [celui de la victime], qui donne la liberté d'approcher de l'arche, mais qui ne la donne qu'au pontife seul? boss. *Sermons*, *Ascension*, 1. || 2<sup>e</sup> Terme de médecine. Faiblesse de l'esprit, premier degré de l'idiotisme. Les autres fées ajoutèrent que, pour remédier en partie au mal qu'elles ne pouvaient pas absolument détruire, l'im-

bécillité de la princesse cesserait dans le moment qu'elle ressentirait de l'amour, succos, *Acajou*, *Œuv.* t. viii, p. 359, dans POTERENS. || 3<sup>e</sup> Par exagération, sottise, négligence. Si cette action flétrit à jamais la mémoire d'Élisabeth, il y a une imbécillité fanatique à canoniser Marie Stuart comme une martyre de la religion, volt. *Mœurs*, 169. Tels étaient les singuliers scrupules sur lesquels un homme d'esprit avait l'imbécillité de me faire sérieusement un crime de mon éloignement de Paris, J. Z. ROUSS. *Conf.* ix.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Que chascuns d'eulz fust languereux par autrui imbécillité, BERCHOUX, f<sup>o</sup> 33, verso. || xvi<sup>e</sup> L'imbécillité humaine, MONT. 1, 11. Considérant l'imbécillité du jugement humain et la difficulté de choix es choses nouvelles et douteuses, id. 1, 230.

— ETYM. Lat. *imbécillitatem*, de *imbécillus*, imbécile.

† IMBELLIQUEUX, EUSE (in-bè-li-keù, keù-z'), adj. Qui n'est point belliqueux. Crois-tu que ces bergers faibles, Imbelliqueux, Ont détruit ton armée et dispersé tes preux? MASSON, *Helvétiens*, v.

— ETYM. *Im...*, et *belliqueux*.

† IMBÉNI, IE (in-bé-ni, nie), adj. Qui n'a pas été béni.

— ETYM. *Im...*, et *béni*.

IMBERBE (in-bèr-h'), adj. || 1<sup>er</sup> Qui est sans barbe. Menton Imberbe. J'avais cru longtemps que les Esquimaux étaient exceptés de la loi générale du nouveau monde; mais on m'assure qu'ils sont imberbes comme les autres, volt. *Dict. phil.* *Barbe*. Prenez un nombre moyen comme cent [par lieue carrée], vous aurez neuf cent millions de vos frères soit basanés, soit nègres, soit rouges, soit jaunes, soit barbus, soit imberbes, id. *ib.* *Population*. || 2<sup>e</sup> Par dénigrement. Très-jeune, trop jeune. Ces docteurs Imberbes veulent tout régenter. || 3<sup>e</sup> Terme d'ichthyologie. Poissons Imberbes, poissons qui n'ont point de barbillons. || Terme d'ornithologie. Oiseaux Imberbes, oiseaux dont le bec est glabre à la base. || Terme de botanique. Dont les têtes des fleurs, les feuilles ou les divisions sont dépourvues de poils.

— REM. Scarron a dit *imbarbe*: L'organiste, qui était fort colère, comme sont tous les animaux Imbarbes, ROM. *com.* 1, 15.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. C'est le vrai avantage des dames que la beauté; elle est si leur, que la nostre, quoi qu'elle desire des traits un peu autres, n'est en son point que confuse avecques la leur, puerile et Imberbe, MONT. iii, 280.

— ETYM. Lat. *imberbis*, de *in* privatif, et *barba*, barbe. L'*imbarbe* de Scarron vient de *in*, et de *barbe*.

IMBIBÉ, ÉE (in-bi-bé, bée), part. passé d'imbiber. Un linge imbibé d'huile. ... Certain âge accompli, Le vaso est imbibé, l'étoffe a pris son pli, LA FONT. *Fabl.* 11, 18. || Fig. Cet homme est imbibé de la bonne opinion de lui-même, ST-ÉVREMOND, dans RICHELLET. J'aurais joué de beaucoup d'agrément, si le malheureux poison [l'amour] dont mon âme était imbibée, ne l'avait rendue impénétrable à toute satisfaction, STAAL, *Mém.* t. iii, p. 72.

IMBIBER (in-bi-bé), v. a. || 1<sup>er</sup> Pénétrer, en parlant de l'eau ou de quelque autre liquide. La pluie a imbibé la terre suffisamment. Le marchand Coursom a trouvé moyen de me faire tenir du papier, du coton, un pinceau et de l'encre; mes larmes imbibent tout, ma main tremble, volt. *Amabed*, 1<sup>er</sup> *lett.* *d'Adat*. || Faire pénétrer, en parlant d'eau ou d'autre liquide. Imbiber une compresse, une éponge. || Terme de crier. Donner la première couche de ciré à la mèche. || 2<sup>e</sup> Attirer par imbibition. Il faudrait avoir un moyen d'évaluer la quantité d'eau que les plantes imbibent de cette manière, BOUVET, *Us. feuil. plant. suppl.* 2. || 3<sup>e</sup> S'imbiber, v. réfl. Devenir imbibé, pénétré d'eau ou de quelque autre liquide. La terre s'imbibe d'eau. Il [le diamant] a en même temps la propriété de s'imbiber de la lumière et de la conserver assez longtemps; les phénomènes de sa réfraction doivent tenir en partie à ces propriétés, BUFF. *Hist. min.* *Introd.* 3<sup>e</sup> part. *Œuv.* t. vi, p. 131, note. || Fig. [Un fils] que, par un excès de faiblesse et de complaisance, elle avait laissé s'imbiber de tout ce que les préjugés de l'orgueil et de la vanité ont de plus sot et de plus méprisable, MARIANNE, 1<sup>er</sup> part. || 4<sup>e</sup> Pénétrer dans, en parlant du liquide. La teinture s'imbibe peu à peu dans la laine que l'on veut teindre, FÉN. t. xviii, p. 7.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Le patient sera couché en son lit mettant sous lui un sac de son, ou paille d'avoine, à fin que l'urine et autres excréments s'y imbibent, PARÉ, xv, 47. Comment eussent-elles peu entrer dans

le bois et l'emblé par toutes ses parties? PALLAS, 218.

— ETYM. Lat. *imbibere*, de *in*, en, et *bibere*, boire.

**IMBIBITION** (in-bi-bi-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* L'action d'imbiber, ou l'action, la faculté de s'imbiber. || Terme de botanique. Action par laquelle les feuilles des plantes pompent l'humidité de l'air. M. Duhamel croit que la colle nuit aux plantes, en empêchant la transpiration et l'imbibition qui se fait par les feuilles, BONNET, *Us. feuil. plant.* 1<sup>re</sup> *mém.*

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Estant à resolution Faire doiseimbibition, LA FONT. 760.

— ETYM. *Imbiber*.

† **IMBLESSABLE** (in-blè-sa-bl'), *adj.* Qui ne peut être blessé.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Imblessable, COTGRAVE.

— ETYM. *Im* ..., et *blessar*.

† **IMBOIRE** (in-bol-r'), *j'imbois*, nous imbuons, vous imbuvez, ils imboient; j'imbuvais; j'imbus; j'imboirai; j'imboirais; imbois, imbuons, imbuvez, qu'ils imboient; que j'imbois, que nous imbuons, que vous imbuvez, qu'ils imboient; que j'imbusse; imbuant, imbu, *v. a.* || 1<sup>o</sup> Humecter de. Imboire un corps d'un liquide. || Fig. On l'a imbu de ce principe. On les a toutes imbus de cette doctrine. || Se pénétrer de. Ce peuple a imbu les mœurs de ses conquérants. || 2<sup>o</sup> S'imboire, *v. refl.* Devenir imbu. Celui qui vous parle est un solitaire qui, vivant peu avec les hommes, a moins d'occasions de s'imboire de leurs préjugés, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Dont pareut il si decods Et de vostre amour embens Que de jole à vos piés cherra [choira], *Fl. et Bl.* v. 2177. || XVI<sup>e</sup> s. Je retracte pourtant les chansons qui feront scandale aux scrupuleux; et que, sans les redire, Un chacun en la censure et hantisse de Vire, ...mais elles ont déjà imbué la patrie, J. LA HOUZ, 41. Des hommes abruver et imbus de cette superstition, MONT. II, 346. Il faut qu'il imboive leurs humeurs, non qu'il apprenne leurs preceptes, et qu'il oublie hardiment, s'il veut, d'où il les tient, mais qu'il se les sache approprier, ID. I, 35.

— ETYM. *En*, et *boire*. On a dit que *imbu* venait non de *imboire*, mais du latin *imbutus*, pénétré, imbu; il est fort possible qu'il y ait eu confusion entre *imbu*, de *imboire*, et *imbutus*; mais il est certain qu'au XIII<sup>e</sup> siècle la confusion n'était pas faite, et *embus* vient de *emboire*, non de *imbutus*.

† **IMBRIQUE** (in-bri-a-k'), *adj.* Terme tombé en désuétude. Ivre, fou, stupide. Je pense que je suis aujourd'hui imbriqué, j'oublie la moitié des choses dont j'ai besoin, NAUCROCQUE, *Crisp. méd.* II, 4.

— ETYM. Lat. *ebriacus*, ivrogne. *Imbriqué*, altération due à l'attraction de l'*m* par le *b*.

† **IMBRICATIF, IVE** (in-bri-ka-tif, ti-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui offre la disposition de l'imbrication. Feuilles imbricatifs, celles qui, dans la préfoliation, se posent en recouvrement les unes sur les autres.

— ETYM. Voy. **IMBRICATION**.

† **IMBRICATION** (in-bri-ka-sion), *s. f.* Terme dialectique. État des choses qui se recouvrent les unes les autres, à la manière des tuiles d'un toit.

— ETYM. Voy. **IMBRIQUE**.

† **IMBRIFUGE** (in-bri-fu-ʒ'), *adj.* Qui préserve de la pluie. Toile, chapeau imbrifuge.

— ETYM. Lat. *imber*, pluie, et *fulgere*, chasser.

† **IMBRIM** (in-brim'), *s. m.* Un des noms vulgaires du colombe glacial (oiseau palmipède), dit aussi grand plongeon, et appelé en Picardie raquet, c'est le plongeon glacial de certains auteurs, LINGGART.

† **IMBRICANT, ANTE** (in-bri-kan, kan-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui recouvre une autre partie à la manière des tuiles d'un toit.

— ETYM. Voy. **IMBRIQUE**.

**IMBRICÉ, ÉE** (in-bri-ké, kée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Appliqué en recouvrement à peu près comme les tuiles d'un toit, en parlant des parties des plantes, des écailles des poissons et des plumes des oiseaux.

— ETYM. Lat. *imbricatus*, de *imbrax*, imbricé, tuile.

**IMBROGLIO** (in-bro-lio, *li* mouillée) ou, à la française, **IMBROUILLE** (in-bro-ll', *li* mouillée), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Embrouillement, confusion. Le détail causerait un imbroglio qui ferait tout abandonner, BOSSUET, *lett.* qu'ÉL. 180. || 2<sup>o</sup> Pièce de théâtre dont l'intrigue est fort compliquée. Cette comédie est un imbroglio fort amusant. Les imbroglios italiens. Quant à moi, ne voulant faire sur ce plan qu'une pièce amu-

sante et sans fatigue, une espèce d'imbroglio... BRALMARCH. *Lettre sur la critique du Barbier de Séville*. C'est absolument ce qu'on appelle un imbroglio, un canevas de l'ancien théâtre, LA HARPE, *Corresp.* I, IV, p. 228, dans POGONS.

— ETYM. Ital. *imbroglio*, de *in*, en, et *broglia*, brouille.

**IMBROUILLE**, voy. **IMBROGLIO**.

† **IMBROÛLABLE** (in-bru-la-bl'), *adj.* Néologisme. Qui ne peut brûler ou qui ne brûle pas bien.

— ETYM. *Im* ..., et *brûtable*.

**IMBU, UE** (in-bu, bué), *part. passé* d'imboire. || 1<sup>o</sup> Pénétré d'un liquide. Du papier imbu d'huile. || 2<sup>o</sup> Fig. Dont l'esprit ou le cœur est pénétré de. Les faux principes dont ils sont imbus, BOSSUET, *Par.* XIV, § 90. Les Français, toujours imbus de cet esprit de chevalerie, qui a été si longtemps la brillante folie de toute l'Europe, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 43. || Il se dit, en un sens analogue, de ce qu'on sait. Il est imbu de cette affaire. Assez imbu de belles-lettres, parlant bien, écrivant d'un style pur, aisé, naturel et du meilleur goût, MARMONTEL, *Mém.* v. || 3<sup>o</sup> *S. m.* Terme de peinture en bâtiment. Nom de la première couche à l'huile dont les substances sont entrées en partie dans les plâtres neufs ou dans les pores d'un bois spongieux, MOISSON (comp. **EMBU**).

† **IMBUVABLE** (in-bu-va-bl'), *adj.* Qui n'est pas susceptible d'être bu, qui n'est pas bon à boire.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Au bout d'un temps le vin se rend imbuvable, O. DE SERRES, 212.

— ETYM. *Im* ..., et *buable*.

**IMITABLE** (i-mi-ta-bl'), *adj.* Qui peut être imité. Cela n'est pas imitable. La réalité imitable et représentable est presque toujours défectueuse, PROUDHON, *Du principe de l'art*, p. 65. || Il se construit avec la préposition *d*. Ce n'est pas la puissance de Dieu qui est imitable aux hommes, BALZAC, *le Prince*, ch. 10.

— SYN. QUI EST IMITABLE, QUI N'EST PAS IMITABLE. Le premier signifie qui est au-dessus de l'imitation, qu'on ne peut imiter, et, par suite, admirable. Le second signifie qui ne doit pas être imité; Racine est imitable, Pradon n'est pas imitable. Cette distinction n'est vraie que dans le sens exagéré que donne une sorte d'antonomase. *Non-imitable* peut très-bien exprimer l'incapacité de ceux qui cherchent vainement à imiter un homme supérieur: On voit bien que ce prédicatue cherche à imiter Bossuet; mais Bossuet n'est pas imitable.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Celui vraiment contre Dieu s'esleva, Qui fist premier le tonnerre imitable, DU BEL-LAY, III, 22, verso.

— ETYM. Lat. *imitabilis*, de *imitari*, imiter.

**IMITATEUR, TRICE** (i-mi-ta-teur, tri-s'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui imite, qui s'attache à imiter. N'attendez rien de bon du peuple imitateur, LA FONT. *Fœbi.* XII, 19. Comparant toujours l'esprit d'une nation inventrice et celui des nations imitatrices, je mettais en parallèle plusieurs morceaux de Spencer que j'avais tâché de rendre avec beaucoup d'exactitude, VOLT. *Mél. littér.* à M. de \*\*\* *profess.* Comment se fait-il que, des trois arts imitateurs de la nature, celui [la musique] dont l'expression est la plus arbitraire et la moins précise parle le plus fortement à l'âme? DIDEROT, *Lett. sur les sourds et muets*. || 2<sup>o</sup> *S. m.* et *f.* Celui, celle qui imite. Des plus fameux héros fameux imitateur, ROTANDU, *St Gen.* v. 7. Ils [Isaac et Jacob] furent ses imitateurs [d'Abraham], attachés comme lui à la croyance ancienne, BOSSUET, *Hist.* II, 2. [Rome] Cette nouvelle Babylone, imitatrice de l'ancienne, comme elle enflée de ses vicieuses... ID. *ib.* III, 4. Que d'imitateurs de son exemple dans cette sainte solennité! MASS. *Corint. Passion*. La ville, l'imitatrice éternelle de la cour, en copia le faste, ID. *Or. fun. Louis le Grand*. Des plaisirs de leurs chefs affreux imitateurs, VOLT. *Triumpe* IV, 3. || Il se dit particulièrement d'un écrivain ou d'un artiste qui imite le style, la manière, le genre d'un autre. Le sage a été un imitateur de génie. Quelques imitateurs, soit bétail, je l'avoue, suivent en vains moutons le pasteur de Mantoue, LA FONT. *Contes mêlés*, LXX. Il y a toujours un tour lâche ou contraint dans le pinceau de l'imitateur, VOLT. *Examen des trois dern. ép. de J. B. Rouss.* Ramsay, l'imitateur du Télémaque, comme Boyer l'était de Corneille; Ramsay l'Écossais, qui voulait être de l'Académie française; Ramsay, qui regretta de n'être pas docteur de Sorbonne, ID. *Dict. phil. Pope*. || 3<sup>o</sup> L'imitateur, oiseau (voy. **SAXICOLA**).

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Autrement nous ne serions pas Vrais imitateurs de ses pas, l'Alch. d'nat. 616.

|| XV<sup>e</sup> s. Alayn Chartier... loingtain imitateur des orateurs, A. CHART. *Quadriologie*, au début. || XVI<sup>e</sup> s. Jà soit que art soit imitatrice de nature, l'ensuivant de bien près... GILLES DU CIEZ, dans PALSGRAVE, p. 894. J'ay une condition singeresse et imitatrice, MONT. III, 366.

— ETYM. Lat. *imitatorem*, de *imitari*, imiter.

**IMITATIF, IVE** (i-mi-ta-tif, ti-v'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui imite. Tohu-bohu signifie précisément chaos, désordre; c'est un de ces mots imitatifs qu'on trouve dans toutes les langues comme *sons-dessus-dessous*, tintamarre, trictrac, tonnerre, bombe, VOLT. *Dict. phil. Genève*. || Harmonie imitative, arrangement de mots par lesquels on imite le son d'un objet naturel, comme quand Racine semble imiter le sifflement des serpents, en faisant dire à Oreste qui croit voir les furies: Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes? || 2<sup>o</sup> Il signifie aussi quelquefois qui a la faculté, l'habitude d'imiter. Le singe est un animal imitatif. || 3<sup>o</sup> Terme de minéralogie. Se dit d'une variété dans laquelle une nouvelle loi de décroissement détermine une forme semblable à celle d'une autre variété plus simple.

— ETYM. Lat. *imitativus*, de *imitari*, imiter.

**IMITATION** (i-mi-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Action d'imiter: résultat de cette action. Loin d'ici cette pléte d'imitation et de comparaison qui porte dans les sanctuaires des vœux int'ressés et profanes! FLECH. *Duc de Mont.* Ouvrage qui était une imitation du grand labyrinthe, FÉV. *Tél.* v. Trop d'imitation éteint le génie, VOLT. *Mél. littér.* Cons. d. L. Racine. L'imitation est de tous les résultats de la machine animale le plus admirable, BUFF. *Nature des anim.* Parmi les hommes, ce sont ordinairement ceux qui réfléchissent le moins qui ont le plus le talent de l'imitation, ID. *ib.* Ce talent d'imitation, bien loin de supposer de l'esprit et de la pensée dans les animaux, prouve au contraire qu'ils en sont absolument privés, ID. *ib.* Il marcha sur ses traces par esprit d'imitation plutôt que par caractère, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 35. || Cela est au-dessus de toute imitation, se dit d'une chose qu'il est impossible de bien imiter. || Les arts d'imitation, la peinture, la sculpture. || Au théâtre, don ou talent de contrefaire les acteurs célèbres. Exceller dans les imitations. || 2<sup>o</sup> Terme de littérature. Œuvre dans laquelle on se propose d'en imiter une autre. C'est plutôt une imitation qu'une traduction. Mon imitation n'est point un esclavage; Je ne prends que l'idée et les tours et les lois Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXX. Imitation d'Anacréon, *Titre d'une petite pièce de vers de la Fontaine*. Le conte du tonneau du doyen Swift est une imitation des trois anneaux; la fable de ces trois anneaux est fort ancienne; elle est du temps des croisades, VOLT. *Mél. littér.* *Lettres de S. A. S. le prince de...* *lett.* 8. Corneille a réformé la scène tragique et la scène comique par d'heureuses imitations, ID. *Comm. Cora. Rem. Menteur, préf. commentaire*. || Cet ouvrage est une imitation de l'anglais, de l'allemand, est l'imitation d'un ouvrage anglais, allemand. || 3<sup>o</sup> Terme de musique. Répétition d'une phrase ou d'un fragment de phrase musicale d'une partie dans une autre. || 4<sup>o</sup> Par ellipse, imitation se dit de l'imitation de Jésus-Christ, ouvrage de piété très-célèbre. Une belle édition de l'imitation. L'imitation a été mise en vers par P. Corneille. || 5<sup>o</sup> Terme d'industrie. Sorte de contrefaçon qui n'a rien d'illicite, lorsqu'elle n'a point pour but de tromper l'acheteur. Vendre, fabriquer de l'imitation. Toujours en imitation. || 6<sup>o</sup> L'imitation de, à l'exemple de, sur le modèle de. Cet édifice a été fait à l'imitation de tel autre. À son imitation, les femmes de tous les grands seigneurs des Perses et des Nèdes méprisèrent les commandements de leurs maris, SACI, *Bible*, *Esth.* I, 16.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Comme l'un [Cicéron] se fust entièrement adonné à l'imitation des Grecs, J. DU BELLAY, *Illustr. de la langue franç.* I, 7.

— ETYM. Lat. *imitationem*, de *imitari*, imiter.

**IMITÉ, ÉE** (i-mi-té, téé), *part. passé* d'imiter. Il n'est point de serpent ni de monstre odieux qui par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux, BOSSUET, *Art* p. III. La comédie intitulée les Guêpes, et imitée par M. Racine dans les Plaideurs, expose au grand jour la fureur du peuple pour la procédure et le barreau, ROLLIN, *Hist. anc.* (*Étuc.* I, v, p. 132, dans POGONS.

**IMITER** (i-mi-té), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Chercher à reproduire ce qu'un autre fait. Le singe imite l'homme. Imiter les manières de quelqu'un. Ses gardes affligés imitaient son silence autour de lui rangés, RAC. *Phéd.* v, 6. Elle [Rome] se fait du moins: imitez

son silence, *RAC. Brit.* III, 8. Et nous n'avons du ciel imité que la foudre, *VOLT. Aïs.* I, 1. Imiter un ingrat, c'est le justifier, *IMBERT, Jaloux sans amour*, III, 6. || Contrefaire, copier. Ils s'efforcent d'imiter les produits de nos fabriques. Imiter l'écriture, la signature d'une personne. || 2° Prendre la conduite, les actions d'une personne pour modèle. Imiter la nature. Alexandre affecta d'imiter Bacchus, non seulement aux victoires qu'il avait remportées sur les Indiens, mais aussi en la forme de son triomphe, *VAUGEL. O. C.* II, 10. Ma valeur n'a point lieu de te désavouer, Tu l'as bien imitée... *CORN. Cid.* III, 6. Si nous n'avons pas le courage d'imiter le P. Bourgoing en ses austérités, *BOSS. Bourgoing. L'archevêque* lui répondit : vous l'avez imité en son péché, imitez-le donc en sa pénitence, *PLÉCH. Hist. de Théodose*, IV, 7. Ainsi dans leurs excès vous n'imitiez pas L'infidèle Joram, l'impie Ochusias ? *RAC. Ath.* IV, 2. Imitiez sa Justice ainsi que sa vaillance, *VOLT. Mérope*, I, 2. || Imiter l'exemple de quelqu'un, faire ce qu'il a fait. Imiter mon exemple ; et, lorsqu'une cabale. Un flot de vains auteurs follement te ravale, Profite de leur haine, *BOIL. Ept.* VII. Toutefois en ces lieux je ne connais personne qui ne doive imiter l'exemple que je donne, *RAC. Mithr.* I, 2. || 3° Terme de littérature et de beaux-arts. Prendre pour modèle le style, le genre, la manière d'un autre. Ce tableau est imité de Raphaël. Il semble qu'à ce qu'il imite, Ajoutant un nouveau mérite, il le crée encore une fois, *LAMOTTE, Od.* I, 1, p. 269, dans *POUGENS*. Vous croyez imiter Cicéron ; et vous n'imitiez que maître Jean, *VOLT. Dict. phil. Style*. || Cet ouvrage est imité de l'espagnol, il est imité d'un ouvrage espagnol. || Absolument. Imiter ainsi, ce n'est point être plagiaire, c'est lutter, comme dit Molière, contre son original, *VOLT. Ess. poés. épique*, ch. 9. Celui qui imite toujours ne mérite assurément pas d'être imité, *IO. Exam. des 3 der. ép. de J. B. Rousseau*. || 4° Dans les beaux-arts, faire l'image, la ressemblance d'une chose. Ce peintre, ce sculpteur s'attache à bien imiter la nature. La musique imite le bruit du tonnerre, les gémissements, les cris. || 5° Ressembler, en parlant des choses. Cette composition imite le diamant. Ce papier peint imite le velours. Le bruit de cette cataracte imite celui du tonnerre. || 6° S'imiter, v. *réfl.* Faire ce qu'on a fait. La nature s'imité : une graine jetée en bonne terre produit ; un principe jeté dans un bon esprit produit, *PASC. Pensées diverses*, 71, éd. *FAUGÈRE*. || S'imiter l'un l'autre. Si l'on devait s'imiter constamment les uns les autres, à quoi bon une âme et un esprit pour chacun ? *STÆL, Corinne*, I, 1.

— *SYN. IMITER, COPIER.* Copier, c'est reproduire exactement, sans s'écarter en rien du modèle. Imiter, c'est reproduire librement, sans s'astreindre à l'exactitude, et en s'écartant du modèle là où cela convient.

— *HIST. XVI<sup>e</sup> S.* Tout ainsi que ce fut le plus louable aux anciens de bien inventer, aussi est-ce le plus utile de bien imiter, *J. DUBELLAT, Illustr. de la langue franç.* I, 8.

— *ETYM. Lat. imitari, imiter.*

**IMMACULÉ, ÉE** (i-mma-ku-lé, lé), *adj.* || 1° Terme de théologie. Qui est sans tache de péché. Leur intention n'était pas de comprendre l'immaculée et bienheureuse mère de Dieu (car ainsi l'appellent-ils) dans le décret où il s'agissait du péché d'origine, *BOURDAL. Myst. concepi. de la Vierge*, I, II, p. 3. || L'agneau immaculé, Jésus-Christ. || L'immaculée conception de la Vierge, ou, simplement, la conception immaculée, voy. *CONCEPTION*. || 2° Dans le langage général, pur, sans tache. Honneur immaculé. Probité immaculée. || 3° Terme d'histoire naturelle. Qui n'a point de taches sur le corps (sens propre qui n'est usité que là et qui n'est venu que tardivement en usage).

— *HIST. XVI<sup>e</sup> S.* Quant à la tempérance et continence, Aristote l'a toujours gardée nette et immaculée, *AMYOT, Arist. et Caton. comp.* 12.

— *ETYM. Lat. immaculatus, de in négatif, et macula, tache.*

**IMMANENT, ENTE** (i-mma-nan, nan'), *adj.* || 1° Terme de philosophie. Qui est existant à l'intérieur même des êtres et non opérant du dehors par action transitive ou transitoire. Dans le spinosisme, Dieu est dit la cause immanente des choses. La volonté opère hors du corps ; c'est un effort ; ses actes ne sont point immanents, *NISSA. Opin. des anc. phil. (Thomasius)*. || En théologie, les actions immanentes de Dieu sont celles qui ont leur terme en Dieu, par opposition aux actions transitoires qui ont leur terme hors de Dieu : ainsi Dieu a engendré le Fils et le Saint-Esprit par des

actions immanentes et créé le monde par des actions transitoires. || 2° Qui est à demeure dans un sujet, qui n'en peut être séparé. La gravitation est immanente aux particules matérielles. || 3° Permanent, constant. Les subtilités de la dialectique grecque se tournent de préférence vers l'objet immanent de la spéculation du génie de l'Orient, l'essence divine, *COCORNI, De l'enchaînement de nos connaissances*, I, II, p. 447.

— *ETYM. Lat. immanentem, qui réside dans, de in, en, et manere, résider.*

**IMMANGEABLE** (in-man-ja-bl') ; l'Académie dit de prononcer i-mman-ja-bl' ; mais la prononciation usuelle est in, *adj.* Qui ne peut être mangé. Cela est immangeable.

— *HIST. XVI<sup>e</sup> S.* Le gros foie de marests immangeable par les bestes, *O. DE SÈZANES, 170.* Amer, immangeable, *IO.* 636.

— *ETYM. Im..., et mangeable.*

† **IMMANITÉ** (i-mma-ni-té), *s. f.* Cruauté monstrueuse. L'immanité de Néron. || Mot tiré du latin et peu usité.

— *HIST. XVI<sup>e</sup> S.* Immanité, *COTGRAVE.*

— *ETYM. Lat. immanitatem, de immanis, cruel, de in négatif, et manis, doux.*

**IMMANQUABLE** (in-man-ka-bl') ; l'Académie dit de prononcer i-mman-ka-bl' ; mais la prononciation la plus usuelle est in, *adj.* Qui ne peut manquer d'être, de se faire. Ces desirs nous amusent pendant la vie, ils nous trompent, et, par une suite immanquable, ils nous damnent, *BOURDAL. Pensées*, I, I, p. 50. Il ne faut pas penser à gouverner un homme tout d'un coup... Il faut tenter auprès de lui les petites choses ; et de là le progrès jusqu'aux plus grandes est immanquable, *LA BRUY. IV.*

— *SYN. IMMANQUABLE, INFAILLIBLE.* D'abord il faut remarquer qu'infaillible peut se dire des personnes et qu'immanquable ne se dit que des choses. Quant aux choses, infaillible a encore un sens spécial qui n'appartient pas à immanquable ; c'est celui de qui ne trompe pas : une règle est infaillible mais non pas immanquable. Hors de là, infaillible et immanquable ne présentent plus qu'une nuance insaisissable : sa perte est immanquable ou infaillible.

— *ETYM. Im..., et manquer.*

**IMMANQUABLEMENT** (in-man-ka-ble-man) ; l'Académie dit de prononcer i-mman-ka-ble-man ; mais la prononciation la plus usuelle est in, *adv.* D'une manière immanquable, sans manquer. Vous le savez : trois ou quatre femmes décriées et célèbres par l'histoire de leur vie en font presque immanquablement toute l'intrigue d'une ville, d'un quartier, *BOURDAL. Carême, sur l'impureté.* La charité nous porte immanquablement à faire quelque chose pour Dieu, *RÉN. t. XVIII, p. 233.*

— *ETYM. Immanquable, et le suffixe ment.*

† **IMMANSUËTUDE** (i-mman-su-é-tu-d'), *s. f.* Défaut de mansuétude.

— *ETYM. Im..., et mansuétude.*

**IMMARCESCIBLE** (i-mmar-sè-ssi-bl'), *adj.* Terme didactique. Qui ne peut se flétrir.

— *REM.* L'Académie écrit immarcescible par deux ss ; mais c'est évidemment une faute, le mot venant de *marcescere*.

— *HIST. XVI<sup>e</sup> S.* Immarcescible, *ODIN, Dict.*

— *ETYM. Lat. immarcescibilis, de in négatif, et marcescere, se flétrir.*

† **IMMARIABLE** (in-ma-ri-a-bl'), *adj.* Qui n'est pas susceptible de se marier ou d'être marié.

— *HIST. XVI<sup>e</sup> S.* Immuable, *COTGRAVE.*

— *ETYM. Im..., et mariable.*

† **IMMATÉRIALISER** (i-mma-té-ri-a-li-zé), *v. a.* Rendre, supposer tout immatériel. Immatérialiser les forces de la nature.

— *ETYM. Im..., et matérialiser.*

† **IMMATÉRIALISME** (i-mma-té-ri-a-li-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Doctrine qui nie l'existence de la matière.

— *ETYM. Immatérialiser.*

† **IMMATÉRIALISTE** (i-mma-té-ri-a-li-st'), *s. m.* Partisan de l'immatérialisme. Ils [les hommes] regarderont sûrement les immatérialistes comme cet homme qui, s'imaginant être de verre, craignait à tout moment d'être cassé ; et franchement la folie des immatérialistes ne diffère de la folie de cet homme qu'en ce qu'elle est plus extravagante mais volontaire, *TOURNEMINE, Réf. sur l'athéisme, dans FENELON, Exist. de Dieu.*

**IMMATÉRIALITÉ** (i-mma-té-ri-a-li-té), *s. f.* Qualité, état, manière d'être de ce qui est immatériel. La manière dont il [le médecin Monjot] accorde en peu de mots l'immatérialité de l'âme avec le pouvoir qu'a la matière d'altérer ses fonctions et

de causer le délire, *PASC. Lett. à Mme de Sablé, déc. 1660.* J'ai vu qu'il ne pouvait distinguer les dimensions d'avec la matière ni l'immatérialité d'avec le néant, *IO. Lettre à la Pailleur.*

— *ETYM. Immatériel.*

**IMMATÉRIEL, ELLE** (i-mma-té-ri-èl, èl'), *adj.* Qui est sans matière. Eu égard qu'étant substance immatérielle, *O. MAURÉ, Apologie*, p. 636. Quand un homme serait persuadé que les proportions des nombres sont des vérités immatérielles, éternelles, et dépendantes d'une première vérité en qui elles subsistent et qu'on appelle Dieu, *PASC. Pensées*, I, I, p. 306, édit. *LAUUR.* Ce que nous appelons espace vide est un espace ayant longueur, largeur et profondeur, immobile, capable de recevoir un corps de pareille longueur et figure ; et c'est ce qu'on appelle solide en géométrie, où l'on ne considère que les choses abstraites et immatérielles, *IO. Lettre à la Pailleur.* Beaucoup d'attributs primordiaux de cet être si peu connu quoiqu'on nomme matière, sont tous immatériels, c'est-à-dire que ces attributs sont des effets de la volonté libre de l'Être suprême, *VOLT. Défense du newtonien.*

— *ETYM. Lat. immaterialis, de in privatif, et materia, matière.*

**IMMATÉRIELLEMENT** (i-mma-té-ri-è-le-man), *adv.* D'une manière immatérielle.

— *ETYM. Immatériel, et le suffixe ment.*

**IMMATRICULATION** (i-mma-tri-ku-la-sion), *s. f.* Action d'immatriculer ; état de ce qui est immatriculé.

— *ETYM. Immatriculer.*

**IMMATRICULÉ** (i-mma-tri-ku-lé), *s. f.* Enregistrement. || Particulièrement. Autrefois, enregistrement des rentes sur l'hôtel de ville. Immatriculé d'une partie de rentes. || Aujourd'hui, inscription d'un huissier parmi ceux qui ont le droit d'instrumenter près d'un tribunal, et de la patente qui lui confère ce droit. Un exploit d'ajournement doit contenir les noms, demeure et immatriculé de l'huissier.

— *ETYM. Im, pour in, dans, et matricule.*

**IMMATRICULÉ, ÉE** (i-mma-tri-ku-lé, lé), *part. passé* d'immatriculer. À l'œuvre on connaît l'ouvrier, sans qu'il faille pour cela être immatriculé dans la profession, *P. L. COVA. Lettres, Conversat. chez la comtesse d'Albany.*

**IMMATRICULER** (i-mma-tri-ku-lé), *v. c.* Mettre dans la matricule. Immatriculer un huissier. || En général, insérer dans un registre public. || Fig. Il est sauvé s'il peut prouver Qu'au rang des sots Phébus l'immatricule, *S. B. ROUSS. Épt.* I, 9.

— *HIST. XVI<sup>e</sup> S.* Emmatriculer, *COTGRAVE.* Il avait leu au livre de leurs bienfaiteurs, où elle et les siens prédécesseurs estoient écrits et immatriculez des fins beaux premiers en lettre rouge, *MOUL. DU PAUL, Cont. d'Eutrapel*, ch. xx, f° 114, dans *POUGENS.*

— *ETYM. Immatricule.*

† **IMMATURITÉ** (i-mma-tu-ri-té), *s. f.* Défaut de maturité. L'immaturation d'un fruit.

— *ETYM. Lat. immaturitatem, de in privatif, et maturitatem, maturité.*

**IMMÉDIAT, ATE** (i-mmé-di-a, a-té), *adj.* || 1° Qui est sans intermédiaire. La crainte n'a pas Dieu pour son objet immédiat ; son motif essentiel, qui est la peine éternelle, ne fait qu'ôter les empêchements, et rabaisse la concupiscence par une terreur salutaire, *BOSS. 2<sup>e</sup> écrit sur les Max. des saints*, IV. L'objet propre et immédiat de la vue n'est autre chose que la lumière colorée, *VOLT. Phil. Newt.* II, 6. Il y a des effets immédiats produits par les causes finales, et des effets en très-grand nombre qui sont des produits éloignés de ces causes, *IO. Dict. phil. Causes finales.* La nature, qui se joue des formules, échappe à toute méthode et ne peut être aperçue que par la vue immédiate de l'esprit, ni jamais saisie que par le coup d'œil du génie, *BOFF. Quadrup.* I, VI, p. 46. || 2° Qui suit ou précède sans intermédiaire. Successeur immédiat. Prédécesseur immédiat. || Pascal a dit immédiat de... Il [Jésus-Christ] s'est offert par le Saint-Esprit... sa sanctification a été immédiate de son oblation, *PASC. Lett. à Mme Périer*, 17 oct. 1661. || 3° Il se disait, dans la féodalité, des nobles et des seigneurs qui relevaient directement du roi ou empereur, sans reconnaître d'autre souverain que lui. Le baron Henri de Gortz, né en Franconie, et baron immédiat de l'empire, ayant rendu des services importants au roi de Suède pendant le séjour de ce monarque à Bender, était depuis devenu son favori et son premier ministre, *VOLT. Charles XII*, 6. || 4° Terme de botanique. Insertion immédiate, in-

sertion qui laisse libre l'organe lésé, dès le point où il commence à paraitre. || 5° Terme d'anatomie générale. Principes immédiats des végétaux et des animaux, les derniers corps solides, liquides ou gazeux auxquels on puisse arriver par la voie anatomique, c'est-à-dire sans décomposition chimique. || Analyse immédiate, séparation des principes immédiats contenus dans une substance organique, au moyen de procédés spéciaux. || 6° Terme de police sanitaire. Contagion immédiate, contagion qui a lieu par le contact de l'individu affecté d'une maladie contagieuse avec le sujet sain. || 7° Dans le langage vulgaire. Qui se fait tout de suite. Son départ fut immédiat.

— ETYM. Lat. *immediatus* (QUICHENOT, *Addenda*), de *in* privatif et *medius*, moyen.

**IMMÉDIATEMENT** (i-mmé-di-a-te-man), *adv.*  
|| 1° D'une manière immédiate, sans intermédiaire. Ce village est situé immédiatement au-dessous de tel autre. Dans la hiérarchie ecclésiastique, l'évêque est immédiatement après l'archevêque. Les habitants des pays immédiatement soumis aux prêtres allemands sont des brutes qui ont à peine à manger, *volt.* *Dial.* xvi, *Pens.* abbé de St-Pierre. M. d'Arci n'avait pu faire la guerre sans réfléchir sur les parties de cet art auxquelles les sciences qu'il cultivait étaient plus immédiatement liées, *comboncet, d'Arci*. || 2° Immédiatement après, si quelquefois, aussitôt après, incontinent après. Un peu plus haut, sur la même côte, furent placés huit cents Acadiens, arrivés à la Louisiane immédiatement après la dernière paix, *RAYNAL, Hist. phil.* v, 12. || Immédiatement a pris dans l'usage moderne le sens d'aussitôt. Il apprit la nouvelle et courut immédiatement.

— ETYM. *Immédiat*, et le suffixe *ment*.

† **IMMÉDIATÈTE** (i-mmé-di-a-te-té), *s. f.*  
|| 1° Qualité de ce qui est immédiat. Ces privilèges de l'antériorité et de l'immédiateté dont on faisait tant de bruit, *Revue german.* t. xi, p. 207. || 2° Qualité, privilège d'un noble ou d'un seigneur immédiat de l'empire.

— ETYM. *Immédiat*.

† **IMMÉDITÉ**, *ÉE* (i-mmé-di-té, té), *adj.* Qui n'a point été l'objet de méditations.

— ETYM. Lat. *immediatus*, de *in* privatif, et *mediatus*, médié.

† **IMMÉMORABLE** (i-mmé-mo-ra-bl'), *adj.* Qui ne mérite pas d'être rapporté, rappelé à la mémoire.

— ETYM. Lat. *immemorabilis*, de *in* privatif, et *memorabilis*, mémorable. Carolois, 10, 2, a dit *immémorable* au sens de *immémorial*.

† **IMMÉMORÉ**, *ÉE* (i-mmé-mo-ré, ré), *adj.* Dont on ne conserve pas la mémoire. Mes heures immémorées, *CHATEAUB.* *Mémoires d'outre-tombe*, cité dans LAMARCA.

— ETYM. Lat. *immemoratus*, de *in* privatif, et *memorari*, mémorer.

**IMMÉMORIAL**, *ALE* (i-mmé-mo-ri-al, a-l), *adj.* Qui est si ancien, qu'il n'en reste aucune mémoire. Les privilèges immémoriaux. Être en possession immémoriale, *PATRU, Mémoires*, t. dans RICHELIEU. La coutume immémoriale qui encourage les femmes à se brûler sur le corps de leurs maris, dans l'espérance de resnaître, *volt.* *Mœurs*, 122. || De temps immémorial, de toute antiquité, plus anciennement que le souvenir ne peut remonter. C'est ainsi qu'on en usa de temps immémorial, *volt.* *Mœurs*, 7. Les navigateurs de cette nation nombre allaient, de temps immémorial, chercher sur les côtes les productions naturelles à ces îles, *RAYNAL, Hist. phil.* v, 12.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Possession contenaire et immémoriale, *volt.* *Lois*, 727. De toute immémoriale au comté, *CASTOR*, 17, 2. De tout temps immémorial, *id.* iv, 14.

— ETYM. *Im...* négatif, et *mémoire*.

† **IMMÉMORIALEMENT** (i-mmé-mo-ri-a-le-man), *adv.* Depuis un temps immémorial; d'une manière immémoriale.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Dont ils avoient jouy immémorialement, *Const. gén.* t. ii, p. 364.

† **IMMENSE** (i-mman-s), *adj.* || 1° Qui est sans bornes, sans limite. Dieu est immense. Le monde est immense. Il semble qu'on ait devant les yeux l'immense tout entier, et qu'on en parcoure l'immense étendue, *BOSSUET, Sermon*, 19<sup>e</sup> dim après la Pentecôte, *BOSSUET*, t. iv, p. 101. Une église célèbre [Observatoire, à Paris] s'élève hors de son site, et se perd au principe à l'immensité de la machine immense de l'astère de l'ulivère, *id.* *Louis le Grand*, || 2° Par extension.

Qui est d'une très-grande étendue. L'immense éloignement [des astres], *LA FONT.* *Fabl.* viii, 10. Elles [les rivières] vont enfin perdre leurs noms avec leurs eaux dans le sein immense de l'Océan, *BOSSUET, Sermon*. Je la voyais franchir cet immense intervalle qu'a mis entre elle et moi la majesté royale, *volt.* *Sémirom*, n, 1. Ainsi que le soleil dans sa lumière immense cache ces astres vains levés en son absence, *volt.* *Le Poète malheureux*. || 3° Fig. Qui est très-considérable en son genre. L'immense profusion de ses aumônes, *BOSSUET, Reine d'Angleterre*. La victoire fut complète, et le butin immense, *ROLLIN, Hist. anc.* (Ép. t. ii, p. 177), dans *ROUYERS*. Sa race accumulant d'immenses héritages, *volt.* *Tenir*, 1, 1. || Il se dit également des choses morales. Il a une érudition immense, un savoir immense. Une gloire immense. Si elle eut de la joie de régner sur une grande nation, c'est parce qu'elle pourrait contenter le désir immense qui sans cesse la sollicite à faire du bien, *BOSSUET, Reine d'Angleterre*. Avec cette ardeur immense d'accroître tous les jours son nom, *id.* *Hist.* iii, 5.

— REM. Immense est un adjectif à signification absolue : une chose n'est ni très, ni peu immense, ni plus ni moins immense qu'une autre. Cependant on le trouve quelquefois avec les degrés de comparaison : Le pouvoir le plus immense est toujours borné par quelque coin, *MONTESSU, Rom.* 22. Cela est d'autant plus admissible que immense signifie souvent très-grand, très-étendu.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. O grâce et pitié très immense, l'entrée de paix et la porte, *CH. NOAL, Bal.* 102.

— ETYM. Lat. *immensus*, de *in* négatif, et *mensus*, mesuré.

**IMMENSEMENT** (i-mman-sé-man), *adv.* D'une manière immense. Il est immensement riche. Il en a coûté immensement pour achever cet édifice.

— ETYM. Formation irrégulière de *immense*, et du suffixe *ment*; la forme régulière serait *immensément*.

**IMMENSITÉ** (i-mman-si-té), *s. f.* || 1° Grandeur sans bornes. Quand messieurs de la religion prétendue réformée nous objectent qu'en adressant des prières aux saints et en les honorant comme présents par toute la terre, nous leur attribuons une espèce d'immensité... *BOSSUET, Exp. doctr. Épl. cath.* 4. Quand on a le plaisir de se perdre dans l'immensité, on ne se soucie guère de ce qui se passe dans les rues de Paris, *volt.* *Lett. du Deffant*, 19 fév. 1760. Un calife autrefois, à son heure dernière, Au Dieu qu'il adorait dit pour toute prière; Je l'apporte, ô seul roi, seul être illimité, Tout ce que tu n'as pas dans ton immensité, Les défauts, les regrets, les maux et l'ignorance, *id.* *Désastre de Lisbonne*. Quand de l'immensité Dieu peupla les déserts, Alluma des soleils et souleva des mers, *id.* *Loi nature*, u. Il me semblait, mon Dieu, que mon âme oppressée Devant l'immensité, s'agrandissait en moi, Et sur les vents, les flots ou les feux élançée, De pensée en pensée allait se perdre en toi, *LAMARCA, Harm.* 1, 8. Et moi, pour te louer, dieu des soleils, qui suis-je? Atome dans l'immensité, Minute dans l'éternité... *id.* *Harm.* 1, 2. || Fig. Tout cela ne peut remplir l'immensité de son cœur, *MARSA, Carême, Avenir*. || 2° Par extension. Très-vaste étendue. En étendant autour de lui l'abîme de l'immensité qui le sépare de la terre habitée, *BOSSUET, Quadrup.* l. v, p. 15. Mes spectacles à moi sont un ciel sans nuages, L'immensité des mers, les astres, les orages, *C. DELAV.* *Paris*, iii, 4. || 3° Fig. Il se dit, par extension, des choses physiques ou morales, qui sont très-considérables. L'immensité de ses richesses, de sa fortune, de ses desirs. Vous me priez de vous écrire doublement de grandes lettres... Je suis quelquefois épouvanté de leur immensité, *BOSSUET*, 13 janv. 1672. C'était [le mobilier de Marly] une immense quantité de la vente fu médiocre par la faveur et le pillage, *BOSSUET*, 485, 140. L'immensité de son savoir consistait dans des mots, au lieu que le vôtre est dans les choses, *volt.* *Mémoires*, à N<sup>o</sup> 100.

|| Grande multitude. Il y a dans cette immensité de Bretons des gens qui ont de l'esprit, *BOSSUET*, 19 août 1671.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. L'immensité ne sera point prouvée, jusques à ce qu'ils aient prouvé qu'il est partout sans distance ni pourpris, *CALV.* *Instit.* 1120.

— ETYM. Provenç. *immensial*, *immensial*; espagn. *immensurable*, *iml*, *immensidad*; du lat. *immensus*, de *in* négatif, et *mensus*, mesuré.

† **IMMENSURABLE** (i-mman-su-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut être mesuré. On ne connaît point la hauteur d'une étoile; elle est, si j'ose ainsi parler, immensurable, *LA FONT.* 271.

— ETYM. Lat. *immensurabilis*, de *in* négatif, et *mensurabilis*, mesurable.

† **IMMERGER**, *ÉE* (i-mmé-jé, jée), *part. passé* d'immerger. || 1° Qui est plongé dans l'eau. Un tuyau immergé dans l'eau, *PASC.* *Pesant. de l'air*, v. || 2° Terme de botanique. Se dit de certaines plantes qui végètent entièrement plongées sous l'eau. || 3° Terme d'astronomie. Il se dit d'un astre qui est plongé dans l'ombre d'un autre, par opposition à émergé.

† **IMMERGER** (i-mmé-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: immergeant, immergeons), *v. a.* Terme didactique. Plonger dans l'eau, dans un liquide. || S'immerger, *v. refl.* Être immergé.

— ETYM. Lat. *in*, dans, et *mergere*, plonger, que les étymologistes rattachent au sanscrit *maj*, j'égalant *rg*.

† **IMMÉRITÉ**, *ÉE* (i-mmé-ri-té, té), *adj.* Qui n'a point été mérité. Reproches, mauxheurs, honneurs immérités.

— ETYM. *Im...* négatif, et *mérité*.  
† **IMMÉRITOIRE** (i-mmé-ri-toi-r), *adj.* Qui n'est pas méritoire. Des actes immérités.

† **IMMERSIF**, *IVE* (i-mmé-sif, si-v'), *adj.* Terme didactique. Calcination immersive, l'épreuve qui se fait de l'or dans de l'eau-forte.

— ETYM. Lat. *immersum*, supin de *immergere*, immerger.

**IMMERSION** (i-mmé-ri-on), en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de plonger un corps dans l'eau ou dans quelque autre liquide. Dans les premiers siècles du christianisme on baptisait par trois immersions. On a vu les Illusions des Anabaptistes, et on sait que c'est en suivant les principes de Luther et des autres réformateurs qu'ils ont rejeté le baptême sans immersion, *BOSSUET, Var.* xv, p. 122. Les Grecs conservèrent toujours le baptême par immersion, *volt.* *Dict. phil. Baptême*. || 2° L'immersion des terres, état des terres sur les vagues d'une eau débordée. Des digues qui protègent les terres contre l'immersion. || 3° Terme d'astronomie. Commencement d'une éclipse, c'est-à-dire l'instant où une planète commence à être obscurcie par l'interposition d'une autre, entre dans l'ombre d'une autre planète. L'immersion de la lune dans l'ombre de la terre. || Terme d'optique. Point d'immersion, celui par lequel un rayon lumineux se plonge dans un milieu quelconque.

— ETYM. Lat. *immersionem*, de *immergere*, immerger.

† **IMMESURABLE** (i-mmé-su-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut être mesuré. Comment admettre une force immesurable qui serait de la même nature que celle qu'on mesure? *volt.* *Dict. phil. Cohérence*.

— ETYM. *Im...* négatif, et *mesurable*.

† **IMMESURE**, *ÉE* (i-mmé-su-ré, ré), *adj.* Qui n'a pas été mesuré.

— ETYM. *Im...* négatif, et *mesuré*.

† **IMMÉTHODIQUE** (i-mmé-to-di-k'), *adj.* Qui manque de méthode.

— ETYM. *Im...* négatif, et *methodique*.

† **IMMÉTHODIQUEMENT** (i-mmé-to-di-ke-man), *adv.* D'une manière non méthodique.

**IMMEUBLE** (i-mmeu-bl'), *s. m.* || 1° *Adj.* Terme de jurisprudence. Qui ne peut-être transporté d'un lieu à un autre, en parlant des biens-fonds et de certaines autres choses qui leur sont assimilées par une fiction de la loi. Obliger tous ses biens meubles et immeubles, *Code Nap.* art. 210 : Tous les biens sont meubles ou immeubles. — Art. 217 : Les biens sont immeubles, ou par leur nature, ou par leur destination, ou par l'objet auquel ils s'appliquent. — Art. 218 : Les fonds de terre et les bâtiments sont immeubles par leur nature. — Art. 219 : Les objets que le propriétaire a placés pour le service et l'exploitation de ce fonds, sont immeubles par destination... Sont aussi immeubles par destination, tous effets mobiliers que le propriétaire a attachés au fonds à perpétuelle demeure. — Art. 220 : Sont immeubles par l'objet auquel ils s'appliquent, l'usufruit des choses immobilières, les servitudes ou services fonciers, les actions qui tendent à revendiquer un immeuble. || 2° Substantivement. On a saisi tous ses immeubles. || Immeuble fictif, toute chose considérée comme immeuble quoiqu'elle ne le soit pas de sa nature. Les immeubles par destination, les rentes immobilières, etc. sont des immeubles fictifs.

— ETYM. Provenç. *immeuble*; du lat. *immobilis*, qui ne peut être mé, d placé (roy. *immobilis*).

† **IMMIGRANT**, *ANTE* (i-mmi-gran, gran-t'), *adj.* Qui vient s'établir dans un pays qui n'est pas le sien. || Substantivement, les immigrants.

† **IMMIGRATION** (i-mmi-gra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Etablissement d'étrangers dans un pays, l'opposé d'émigration.

— **ETYM.** *Immigrare*.

† **IMMIGRER** (i-mmi-gré), *v. n.* Venir dans un pays pour s'y établir. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand il s'agit d'une action : Les Allemands qui ont immigré en Amérique; avec l'auxiliaire *être* quand il s'agit d'un état : Ceux des Allemands qui sont immigrés depuis longtemps en Amérique.

— **ETYM.** Lat. *immigrare*, de *in*, en, et *migrare*, aller.

† **IMMINENT** (i-mmi-nan-man), *adv.* D'une manière imminente, urgente.

**IMMINENCE** (i-mmi-nan-s'), *s. f.* Qualité de ce qui est imminent. L'imminence du péril ne trouble pas les habitudes de l'apathique oisiveté, *NECKER*, dans le *Dict. de BOCHER*. || Terme de médecine. Imminence morbide, état de l'organisme qui n'est pas la maladie, mais qui la prépare et en est, à vrai dire, le premier degré.

— **REM.** Ce mot n'est dans le Dictionnaire de l'Académie que à partir de l'édition de 1635.

— **ETYM.** Lat. *imminentia*, de *imminens*, imminent.

**IMMINENT**, **ENTE** (i-mmi-nan, nan-t'), *adj.* Qui est la menace est prochaine. Une disgrâce imminente. Je vois de mon pays le péril imminent, *CHATELAIN*, *Barneret*, IV, 6.

— **REM.** Il faut prendre garde de confondre éminent et imminent. Une dignité, une position est éminente, c'est-à-dire élevée; un péril est imminent, c'est-à-dire menaçant.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. De plus tièdes conseils et de plus doux remèdes se trouveroient entièrement disproportionnés à la qualité des maux et des dangers qui vous sont imminens, *SULLY*, dans le *Dict. de BOCHER*.

— **ETYM.** Lat. *imminere*, de *in*, dans, sur, et *minere*, demeurer : être posé sur, suspendu sur, menacer (voy. *MANOM*).

† **IMMISCE**, **ÉE** (i-mmi-sé, sée), *part. passé* d'immiscer. Une personne immiscée dans cette contestation m'en a parlé.

— **REM.** L'Académie, qui n'a que s'immiscer, n'a pas le participe immiscé.

**IMMISCE** (i-mmi-sé). Le *c* prend une cédille devant *e* et *o* : immiscant, immiscions, *v. a.* || 1<sup>o</sup> Mêler quelque'un dans quelque affaire. Il immisce tout le monde dans ses affaires. || 2<sup>o</sup> S'immiscer, *v. réfl.* S'ingérer mal à propos dans quelque affaire, se mêler de quelque chose sans en avoir l'autorisation, le droit. Il s'est immiscé fort imprudemment dans cette querelle. || On dit quelquefois, surtout au barreau : s'immiscer de faire quelque chose. Ils déferent au souverain la négligence des juges; ils s'immiscerent de l'emploi des deniers publics, *RAYNAL*, *Hist. phil.* XIX, 2. || 3<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Il se dit de celui qui, appelé à une succession, fait acte de propriétaire sur les biens qui la composent. Celui qui s'est immiscé dans une succession n'y peut plus renoncer.

— **ETYM.** Lat. *immiscere*, de *in*, dans, et *miscere*, mêler.

† **IMMISCIBILITÉ** (i-mmi-si-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est immiscible.

† **IMMISCIBLE** (i-mmi-si-bi-l'), *adj.* Terme de physique. Qui n'est pas susceptible de se mélanger. Substances immiscibles.

— **ETYM.** Lat. *immiscibilis* (*QUICZIAT*, *Addenda*), de *in* négatif, et *miscibilis*, qui peut être mêlé.

† **IMMISÉRICORDE** (i-mmi-zé-ri-kor-d'), *s. f.* Défaut de miséricorde.

— **HIST.** XV<sup>e</sup> s. Immisericorde, les *Triumphes de la noble dame*, f<sup>o</sup> 371, dans *LACURNE*.

— **ETYM.** Lat. *immisericordia*, de *in* négatif, et *misericordia*, miséricorde.

† **IMMISÉRICORDIEUSEMENT** (i-mmi-zé-ri-kor-di-é-ou-zé-man), *adv.* Sans miséricorde.

† **IMMISÉRICORDIEUX**, **EUSE** (i-mmi-zé-ri-kor-di-é-ou-zé), *adj.* Qui est sans miséricorde.

— **ETYM.** *Im...* négatif, et *misericordieux*.

**IMMIXTION** (i-mmi-k-tion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Action de mêler une substance dans une autre; résultat de cette action. || 2<sup>o</sup> Action de s'ingérer en quelque chose. L'immixtion de cet étranger dans nos affaires. || 3<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Action de s'immiscer dans une succession. Les actes conservatoires n'emportent point immixtion.

— **ETYM.** Lat. *immixtionem*, de *in*, en, et *mixtio*, mixture.

**IMMOBILE** (i-mmo-bi-l'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui ne se meut pas. On a cru longtemps que la terre était immobile. Le temps, cette image mobile de l'immo-

bile éternité, *J. A. ROUSS.* *Odes*, III, 2. || Par extension. Qui se meut très-peu ou beaucoup moins qu'à l'ordinaire. Au premier bruit de ce funeste accident [la mort de Judas Machabée], toutes les villes de Judée furent émuees; des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous leurs habitants; ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles, *VILLEN*. *Turenne*. Tout le camp immobile l'écoutait avec frayeur et regardait Ériphile, *sac. Iphig.* v, 4. Il fallut s'arrêter, et la rame inutile fatigua vainement une mer immobile, *id. ib.* 1, 1. Madame, je me tais et demeure immobile, *id. ib.* III, 6. Lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés N'osent lever leurs fronts à la terre attachés, Lui, fidèlement assis et la tête immobile... *id. Fath.* II, 1. On voit les chefs défer à un combat singulier les chefs ennemis; on les voit s'avancer hors des rangs, et combattre aux yeux des deux armées, spectatrices immobiles, *volt.* *Mœurs*, 6. || Terme de botanique. Anthères immobiles, celles qui sont attachées solidement au filet. || 2<sup>o</sup> Fig. Ferme, inébranlable. À cette nouvelle, loin de s'affliger, il est resté calme et immobile. Immobile à leurs coups, en lui-même il [Pompée] rappelle ce qu'eut de beau sa vie et ce qu'on dira d'elle, *corn. Pomp.* II, 2. || 3<sup>o</sup> Substantivement. Ce qui est immobile. Il n'y a que l'immobilité qui soit immuable; la nature est éternelle, mais nous autres nous sommes d'hier, *volt.* *Dict. phil. Coquilles*.

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. De neant fit réalité, D'immobilité, mutabilité, *JEAN DE MEUNG*, *Test.* v. 381. || XIV<sup>e</sup> s. Toute chose par nature ou de nature est immobile et immuable, et à par tous lieux une meisme puissance, *OREUSE*, *Eth.* 166. En tel endroit ou tel point immobile, *id. Thèse de MEUNIER*. || XVI<sup>e</sup> s. La raison nous ordonne... ne so plonger comme un colosse immobile et impassible, *mont.* I, 339. Or il se destourne, *nesportes*, *Holand furieux*.

— **ETYM.** Provenç. *immoible*; espagn. *inmoible*; ital. *immobile*; du lat. *immobilis*, de *in* négatif, et *mobilitas*, meuble, mobile. En ancien français, la forme régulière, celle qui reproduit l'accent latin, est *immoible*, d'où *immoible*.

† **IMMOBILEMENT** (i-mmo-bi-li-man), *adv.* D'une manière immobile. Heureux ceux qui, étant sur ces fleuves, non pas plongés, non pas entraînés, mais immobilement affermis... *PASC.* *Pensées*, 2<sup>o</sup> part. art. XVII, 43.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Immobilement, *COTGRAVE*.

**IMMOBILIER**, **ÈRE** (i-mmo-bi-li-èr'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Immeuble ou composé d'immeubles. Succession immobilière. Effets immobiliers. || 2<sup>o</sup> Qui concerne, qui a pour objet un immeuble, des immeubles. Saisie immobilière. Vente immobilière. || Autrefois, héritier immobilier, celui qui héritait des immeubles d'une succession. || 3<sup>o</sup> *S. m.* L'immobilier, les biens immeubles (sens qui vieillit). Il hérita de tout l'immobilier de cette succession.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Les rentes sont réelles et immobilières; les arrerages personnels et mobilières, *LOISEL*, 606. Quand deux conjoints par mariage ou l'un d'eux achètent d'aucun leur parent aucun héritage en possession immobilière procédant du propre... *Cout. génér.* I, 1, p. 422.

— **ETYM.** *Im...* négatif, et *mobilier*.

† **IMMOBILIEREMENT** (i-mmo-bi-li-èr-man), *adv.* Comme immeuble, d'une manière immobilière.

**IMMOBILISATION** (i-mmo-bi-li-zé-sion), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action d'immobiliser; le résultat de cette action. Immobilisation de rentes sur l'État.

— **ETYM.** *Immobiliser*.

**IMMOBILISÉ**, **ÉE** (i-mmo-bi-li-zé, zée), *part. passé* d'immobiliser. Des rentes immobilisées.

**IMMOBILISER** (i-mmo-bi-li-zé), *v. a.* Terme de jurisprudence. Donner à un effet mobilier la qualité d'immeuble. Immobiliser des rentes sur l'État.

— **ETYM.** *Im...* négatif, et *mobilier*.

† **IMMOBILISME** (i-mmo-bi-li-sm'), *s. m.* Néologisme. Disposition à s'attacher aveuglément aux choses anciennes. Un esprit d'immobilisme.

† **IMMOBILISTE** (i-mmo-bi-li-sit'), *adj.* Néologisme. Qui ne fait aucun progrès, qui ne change pas. L'art égyptien par sa tradition immobiliste était condamné à périr, *PROUDHON*. *Du principe de l'art*, p. 68.

**IMMOBILITÉ** (i-mmo-bi-li-té), *s. f.* || 1<sup>o</sup> L'état d'une chose qui ne se meut point. De cette loi et de quelques autres encore, l'homme de la Casitéride [Angleterre] a démontré l'immobilité du soleil et le cours des planètes, et même des comètes qui circulent dans des ellipses autour de lui, *volt.* *Dial.* 39. || Par exagération. État d'une personne

qui ne se meut que très-peu. Considérez la plume reine devant les autels... ce n'est pas par sa suite qu'on la connaît, c'est par son attention et par cette respectueuse immobilité qui ne lui permet pas même de lever les yeux, *BOSSU*. *Mar.* - *Thér.* Son immobilité, son maintien, sa pléure Étonnèrent mes yeux fixés sur son malheur, *LEMERCIER*, *Charles VI*, II, 1. || Fig. Mais l'immobilité des hautes destinées Rend mon art impuissant et mes forces bornées, *BARZAS*, *Pharsale*, VI. || 2<sup>o</sup> Fig. L'état d'un homme qui ne se donne aucun mouvement. Il est dans un état d'immobilité complète, pendant que tout le monde agit autour de lui. || 3<sup>o</sup> Terme de vétérinaire. Maladie particulière du cheval, qui consiste en une réunion de symptômes indiquant une lésion de l'innervation et des mouvements musculaires.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Puisque grant doffante apperge [apparaît] ou [au] dit mouvement et à bien petit [à peu-près] immobilité, *n. de MONDEVILLE*, f<sup>o</sup> 47. La paresse et immobilité des corps, *OREUSE*, *Thèse de MEUNIER*. || XVI<sup>e</sup> s. Dont s'ensuit après immobilité de la jointure, *PARÉ*, XIII, 18.

— **ETYM.** Provenç. *immobilizat*; espagn. *inmortalidad*; ital. *immobilità*; du lat. *immobilitatem*, de *in* négatif, et *mobilitas*, mobilité.

† **IMMODÉRATION** (i-mmo-dé-ra-sion), *s. f.* Caractère de ce qui est immodéré. M. le prince, par une immodération invincible, a ruiné tous les avantages que la fortune et la nature avaient joints à l'envi en sa personne, *LA ROCHE*. *Mém.* 63. Ces grands parleurs qui se ruinent de réputation et se bannissent des cercles et des ruelles par l'intempérance et l'immodération de leur langue, *MARO*. *Observ.* p. 100. Ceux qui, chargés par état de maintenir ce qu'on est convenu d'appeler l'ordre; ceux qui prêchent à l'ouvrier la plus difficile, la plus rare, la plus impossible des vertus : la modération dans les désirs, ceux-là même, ce sont ceux qui donnent à la société tout entière l'exemple de l'immodération la plus scandaleuse, c'est-à-dire la moins digne d'excuse, *CARRÉL*, *Œuvres*, t. III, p. 674.

— **REM.** Boubours observe que ce mot employé par un illustre écrivain [la Rochefoucauld] n'est pas jugé français, mais il est bon et même ancien dans la langue.

— **HIST.** XV<sup>e</sup> s. Immodération, les *Triumphes de la noble dame*, f<sup>o</sup> 64, dans *LACURNE*. || XVI<sup>e</sup> s. De plusieurs causes procedet l'immodération du flux des menstrues, *C. DE SERRÈS*, 932. J'ayme des natures temperées et moyennes : l'immodération vers le bien mesme, si elle ne m'offense, elle m'estonne, *mont.* I, 174.

— **ETYM.** Lat. *immoderationem*, de *in* négatif, et *moderatio*, modération.

**IMMODÉRÉ**, **ÉE** (i-mmo-dé-ré, rée), *adj.* Qui est hors de la modération. Immodéré dans ses chagrins et dans ses joies, *VAYEN*. *La Folle ambition*. Les excès sont plus à craindre que la continence, le nombre des hommes immodérés est assez grand pour en donner des exemples, *surv.* *Hist. nat. hom.* *Œuvr.* t. II, p. 260. || En parlant des choses. Chaleur immodérée. Passion immodérée. Dans un pays où la condition du créancier est la plus mauvaise de toutes les conditions, les biens se sont élevés à une valeur immodérée, *RAYNAL*, *Hist. phil.* XII, 62.

— **SYN.** *IMMODÉRÉ*, *EXCESSIF*. Immodéré désigne ce qui est contre la modération; excessif désigne ce qui excède, ce qui est en excès. L'homme immodéré est celui qui ne modère pas ses passions; l'homme excessif est celui qui donne en l'excès en quoi que ce soit : il est excessif à louer, et non immodéré. Quant aux choses, s'il s'agit de passions, la nuance se continue : une passion immodérée est celle qu'on ne modère pas; une passion excessive est celle qui va dans l'excès, sans idée de lutte ou de modération. Pour le reste, la nuance devient imperceptible entre une chaleur immodérée et une chaleur excessive; à la vérité, on a dit que cet emploi n'était pas bon et que immodéré ne se disait que des choses morales; mais, en soi, rien ne s'y oppose; il existait dans le latin, et Cicéron a dit *immoderata tempestas*.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Pour arrester le flux menstruel immodéré, *PARRÉ*, XVIII, 70. Et autres mots dont l'antiquité semble donner quelque majesté aux vers, pour vu que l'usage n'en soit immodéré, *du BELLAY*, IV, 4, *verso*. Il y a dangier que l'amitié qu'on porte à une telle femme soit immodérée, *mont.* I, 328. Sa trop immodérée cupidité de dominer, *AMOT*, *Démétr.* 26. De là viennent l'orgueil, l'ambition, les desirs immodérés, *CHASSON*, *Sagesse*, II, 2.

— **ETYM.** Lat. *immoderatus*, de *in* négatif, et *moderatus*, modéré.



— ETYM. *Im...* négatif, et moral.

† IMMORALEMENT (i-mmo-ra-le-man), *ade.* D'une manière immorale. Se conduire immoralement.

IMMORALITÉ (i-mmo-ra-li-té), *s. f.* Caractère de l'homme immoral, de la chose immorale. L'immoralité d'un pareille conduite. L'immoralité d'un livre. Il faut, pour tirer parti de l'immoralité, être aimé tout à fait à la légère, et ne pas porter en soi-même une conscience et des scrupules qui vous arrêtent à moitié chemin, STAMM, *Allem.* 1, 2. Cette maxime [juger par les œuvres] peut nous guider entre les différentes philosophies; car tout ce qui tend à l'immoralité n'est jamais qu'un sophisme, *id.* *ib.* III, 1. || Action immorale. Sa conduite n'est qu'une suite d'immoralités.

— ETYM. *Immoral.*

† IMMORTALISATION (i-mmor-ta-li-za-sion), *s. f.* Acte d'immortaliser, de s'immortaliser.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Je ne trouve rien si humble et si mortel en la vie d'Alexandre que ses fantaisies autour de son immortalisation, MONT. IV, 307.

IMMORTALISÉ, ÉE (i-mmor-ta-li-zé, zée), *part. passé* d'immortaliser. Rendu immortel dans la mémoire des hommes. Des hommes immortalisés par leurs ouvrages. Les Thermopyles immortalisées par le dévouement des trois cents Spartiates.

IMMORTALISER (i-mmor-ta-li-zé), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Donner une vie qui ne finisse point. Et [Dieu] sait immortaliser par tels moyens son ouvrage en général, ne pourra-t-il pas immortaliser quelque ouvrage qu'il lui plaise en particulier? BOSS. *Connais.* IV, 2. La panacée, la transfusion du sang et les autres moyens qui ont été proposés pour rajeunir ou immortaliser le corps sont aussi chimériques que la fontaine de Jouvence est fabuleuse, *ouv.* *De la vieillesse et de la mort.* || 2<sup>o</sup> Fig. Rendre immortel dans la mémoire des hommes. Oui, l'honneur que reçoit la vôtre [famille] par ce choix En pouvait à bon droit immortaliser trois, CORN. *Hor.* II, 1. Allez donc, Achilas, allez avec Se time nous immortaliser par cet illustre crime, *id.* *M. de Pomp.* I, 1. Les Muses seules peuvent immortaliser les grandes actions, *REN.* *Dial. des morts anc.* 4. Ce sont presque toujours les passions qui immortalisent les hommes, dans l'esprit des autres hommes, MASS. *Or fun. Dauphin.* Les provinces conquises, les batailles gagnées... voilà ce que publient les titres et les inscriptions, et à quoi le monde consacre des éloges et des monuments publics, pour en immortaliser la mémoire, *id.* *Petit car. Gloire.* || Absolument. Les grands crimes immortalisent autant que les grandes actions, DESHOLLIERES, t. II, p. 102. || 3<sup>o</sup> S'immortaliser, *v. refl.* Se rendre immortel dans la mémoire des hommes. Mourir pour son pays n'est pas un triste sort: C'est s'immortaliser par une belle mort, CORN. *Cid*, IV, 5. Pour l'immortaliser tu fais de vains efforts, *suiv.* *Épît.* I. Alonso conçut le dessein d'immortaliser ses ennemis en s'immortalisant lui-même; il fut en même temps le conquérant et le poète, VOLT. *Ess. poés. Épît.* VIII.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Platon adouste que ce sont icy les ouvrages, les grandes actions] des enfants immortels qui immortalisent leurs peres, voire et les descendants, MONT. II, 89.

— ETYM. *Immortel.*

† IMMORTALISEUR (i-mmor-ta-li-zeur), *s. m.* Celui qui immortalise, qui donne l'immortalité.

— HIST. XVIII<sup>e</sup> s. Le traducteur de l'Iphigène à bon droit se moque des immortaliseurs d'eux memes qui arrogamment se promettent immortalité en si peu de chose que rien, FONTAINE, *Quinisl. Horatian* p. 212, ed. Lyon. 576.

IMMORTALITÉ (i-mmor-ta-li-té), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Quel état de ce qui est immortel. Tu sais par quels travaux j'ai [moi, Hercule] acquis l'immortalité, *REN.* *Til.* XV. Quand l'immortalité de l'âme ne se fait que douteuse, au lieu qu'elle parait assurée, tout homme de bon sens doit trouver certainement que cela vaut bien la peine d'en courir le risque, *id.* *id.* || 2<sup>o</sup> Fig. État de ce qui est immortel. De haine et de vengeance on n'est point contenté, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 4. ... Comme un jeune mourant et fier de son supplice Espère dans la mort et croit à la justice; Comme la vertu croit à l'immortalité, Comme l'œil croit au jour, l'âme à la vérité, LAMART. *Harm.* I, 5. On dirait que son œil [de l'homme mourant] qu'éclaire l'espérance Voit l'immortalité luire sur l'autre bord; Au delà du tombeau sa vertu le devance, Et, certain du réveil, le jour baisse, il s'endort, *id.* *Harm.* II, 10. Témoin de la puissance [ô Dieu] et sûr de ta

bonté, J'attends le jour sans fin de l'immortalité, la mort m'entoure en vain de ses voiles funèbres; Ma raison voit le jour à travers ses ténèbres, *id.* *Médit.* I, 16. || 3<sup>o</sup> Durée perpétuelle dans le souvenir des hommes. Peu, même des grands cœurs, tiraient vanité d'aller par ce chemin à l'immortalité, CORN. *Hor.* II, 3. Cette immortalité que donne un beau trépas, *id.* *Poly.* II, 2. Ne croyez point, ma fille, que son souvenir [de M. de Turenne] fût fini ici quand votre lettre est arrivée; ce fleuve qui entraîne tout n'entraîne pas si tôt une telle mémoire; elle est consacrée à l'immortalité, *id.* *id.* 204. Ferez sur ces faibles restes de la vie humaine [le tombeau et ses honneurs], pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux héros, *BOSS.* *Louis de Bourbon.* Vous vous flattez peut-être en votre vanité d'aller comme un Horace à l'immortalité, *suiv.* *Sot.* IX. Je vais revivre le siècle d'Auguste et les temps les plus polis et les plus cultivés de la Grèce, il fallait que tout fût marqué au coin de l'immortalité sous le règne de Louis... *MASS.* *Louis le Grand.* Il n'est point de prince ni de grand, malgré la bassesse et le dérèglement de ses mœurs et de ses penchants, à qui de vaines adulations ne promettent la gloire et l'immortalité, *id.* *Petit car. Gloire.* M. Tschirnhaus ne l'était pas [ambitieux], il n'aspirait point par ses veilles à cette immortalité qui nous touche tant et nous appartient si peu, FONTEN. *Tschirnhaus.* Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère, Et depuis trois mille ans Homère respecté Est jeune encor de gloire et d'immortalité, M. J. CHÉN. *Épître à Voltaire.* Cette insatiable passion de la gloire, cet instinct puissant qui pousse l'homme à la mort pour chercher l'immortalité, *BOSS.* *Hist. de Nap.* IX, 8. || Il se dit au si en mauvais part. [Des calomnieux] Au défaut du carcan qu'ils ont trop mérité, Subliront dans mes vers leur immortalité, M. J. CHÉN. *Sur la calomnie.* || 3<sup>o</sup> Terme de blason. Immortalité, phénix sur son bûcher.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. C'est Dex ki tout a en ballie [en son pouvoir], Ki aire est d'immortalité, Ki por nous prist humanité, CUI DE CAMBRAI, *Barl.* et *Jos.* p. 41. || XIV<sup>e</sup> s. Le desir qu'il avoient à Romulus leur roy, oïe et feto foi de son immortalité, fut assez aitemprez, BRACHEFENE, f<sup>o</sup> IV.

— ETYM. Lat. *immortalitatem*, de *immortalis*, immortel.

IMMORTEL, ELLE (i-mmor-tèl, tè-l'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui n'est point sujet à la mort. Les anges, les démons sont immortels. Servez ce roi immortel [Dieu] et si plein de miséricorde, qui vous comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom plus que tous les autres ne feront jamais tout votre sang répandu, *BOSS.* *Louis de Bourbon.* Quel sera donc ce repos d'aller immortels à Jésus-Christ immortel; d'être avec le divin Sauveur non dans les ombres de la mort, mais dans la terre des vivants! *id.* 1<sup>er</sup> sermon, *Purification*, 1. Quand l'aveugle destin aurait fait une loi Pour me faire vivre sans cesse, J'y renoncerais par tendresse, Si mes amis n'étaient immortels comme moi, *id.* *id.* *id.* || 2<sup>o</sup> Pour Platon, on voit dans tous ses ouvrages, qu'aussi bien que Socrate son maître, et Pythagore qui les avait précédés, il croit l'âme immortelle, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XIII, liv. XXVI, ch. 3, art. 3. || Les dieux immortels, nom que les anciens donnaient à leurs divinités. || Qui ne peut pas périr, en parlant des choses. Vous aurez dans cette image [la mémoire que Bossuet conserve du prince] des traits immortels; je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lorsque sa gloire commença à vous apparaître, *BOSS.* *Louis de Bourbon.* [ô Dieu]... C'est à nous de chanter, nous à qui tu révèles Tes clartés immortelles, *RAC.* *Athal.* II, 9. [ô Neptune] Dans les longues rigueurs d'une prison cruelle Ne t'ai point imploré la puissance immortelle, *id.* *Phédre*, IV, 2. Une immortelle main de sa perte [d'Iphigénie] est chargée; Neptune lui la doit, *id.* *id.* IV, 4. Nous avons un jour à vivre; passons-le doucement, sans nous quereller pour des difficultés qui seront éclaircies dans la vie immortelle qui commencera demain, VOLT. *Dict. phil. Ame.* Il lui faut [à l'homme] l'espérance et l'empire et la gloire, L'avenir à son nom, à sa foi des autels, Des dieux à supplier, des verités à croire, Des dieux et des enfers, et des jours immortels, LAMART. *Harm.* II, 10. || 2<sup>o</sup> Par exagération. Qu'on suppose ne devoir jamais cesser. On déclare une guerre immortelle et irréconciliable à tous les plaisirs, *BOSS.* *la Fallière.* Nous courons à l'autel Nous jurer, malgré nous, un amour immortel, *RAC.* *Andr.* IV, 6. Je n'aurais pas, seigneur, reçu ce coup mortel,

Dans le temps que j'espère un bonheur immortel, *id.* *Bérén.* IV, 8. Rome n'a point pour eux une haine immortelle, VOLT. *Brutus*, III, 7. || Qui se prolonge au delà du terme ordinaire. J'ai dit à M. de Pomponne que vous étiez jalouse de l'immortelle vie de monsieur d'Angera; il me conta la vivacité de ce prélat, qui, hormis la vue, est encore tout en vie à quatre-vingt-douze ans passés, *id.* 31 mars 1689. || 3<sup>o</sup> Fig. Dont la mémoire doit durer toujours. Les immortels ouvrages de ce poète. Une gloire immortelle. Quand vous [le Dauphin] songerez à vos devoirs, ne manquez pas de considérer à quoi vous obligent les immortelles actions de Louis le Grand et l'incomparable piété de Marie-Thérèse, *BOSS.* *Mar.-Thér.* Sa mort [d'Ilector] seule a rendu votre père immortel, *RAC.* *Andr.* I, 4. Les siècles sont à toi, le monde est ta patrie; Quand nous ne sommes plus, notre ombre à des autels Où le juste avenir prépare à ton génie Des honneurs immortels, LAMART. *Médit.* I, 14. || 4<sup>o</sup> Substantivement. Les immortels, les divinités du paganisme. L'Olympe, séjour des immortels. Une immortelle. Grâce aux immortels, l'effort de mon courage Et ma grandeur future ont mis fume en ombre, CORN. *Nicom.* II, 2. L'apologue est un don qui vient des immortels, LA VONT. *Fabl.* VII, à *Mme de Montespan.* Veulent les immortels, conducteurs de ma langue. Que je ne dise rien qui doive être repris! *id.* *Fabl.* XI, 7. ... quand la poésie, Sortant de la nuit du tombeau, Reprendrait le sceptre et la vie Sous quel que Richelieu nouveau, l'ourrais-je, au char de l'immortelle, M'enchaîner encor pour longtemps, DRESSAT, *la Chartreuse.* || 5<sup>o</sup> Les immortels, nom d'un corps d'élite chez les anciens Perses. Ils [les Médés] furent relevés par les Perses, surnommés les immortels, qui formaient un corps de dix mille hommes; c'étaient les meilleures troupes de l'armée; elles n'eurent pas un meilleur succès que les premières, ROLLIN, *Hist. anc.* (Éuc. t. III, p. 218, dans POTERNS. || 6<sup>o</sup> Au masculin. Familièrement. Un immortel, un membre de l'Académie française. Les quarante immortels. || 7<sup>o</sup> Ce qui est immortel [en l'homme], l'immortel et le corruptible, le spirituel et le charnel, l'ange et la bête en un mot, se sont trouvés tout à coup unis, *BOSS.* *Sermons, Mort*, 2.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Immortels sont dites, pour ce que la mémoire de ces œuvres ne doit jamais faillir, BRACHEFENE, f<sup>o</sup> 12. Et volenté est bien aucune foiz de choses impossibles, si comme nous voulons ou povons vouloir estre immortels, ORESMA, *Eth.* 64. || XVI<sup>e</sup> s. Amitié, qui se convertira en une haine pernicieuse et inimicitie immortelle, si vous la méprisez, CARLOIX, IV, 9. Que le roy des Parthes ne vouloit point une guerre immortelle à l'encontre des Romains, AMYOT, *Crassus*, 57. Je lui ay fait dresser et la veue et les ailes Au bien-heureux séjour des choses immortelles, DESPORTES, *Diane*, I, 69. Cicero, qui dict vouloir employer sa solitude et séjour des affaires publiques à s'en acquérir par ses escripts une vie immortelle, MONT. I, 382.

— ETYM. Provenç. et espagn. *immortal*; Ital. *immortale*; du lat. *immortalis*, de *in* négatif, et *mortalis*, mortel.

IMMORTELLE (i-mmor-tè-l'), *s. f.* Plante de la famille des composées, dont la fleur ne se fane point. Ce nom désigne surtout: l'immortelle blanche (*antennaria margaritacea*, R. Brown); l'immortelle argentée (*helichrysum argenteum*, Thunberg); l'immortelle jaune (*helichrysum orientale*, Gaertner); le stoechas citrin (*helichrysum stoechas*, DC.); et l'immortelle violette (*gomphrena globulosa*, L.) (amarantacées). || La fleur même de cette plante. Une couronne d'immortelles.

— ETYM. *Immortel.*

† IMMORTELEMENT (i-mmor-tè-le-man), *ade.* D'une manière immortelle. Dante, pourquoi dis-tu qu'il n'est pire misère Qu'un souvenir heureux dans les jours de douleurs? ... Est-ce bien toi, grande âme immortellement triste, Est-ce toi qui l'as dit? A. DE MUSET, *Poésies nouv.* *Souvenir.*

IMMORTIFICATION (i-mmor-ti-fi-ka-sion), *en vers*, de sept syllabes), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Dans le style académique. État d'une personne qui n'est pas mortifiée. On conserve avec un extérieur réglé et mortifié une très-grande immortalification intérieure, NICOLE, *Essais*, t. XIII, p. 306, dans POTERNS. L'immortification, le relâchement, la recherche des commodités, des superfluités et des aises, MASS. *Préface, relig. Sermon.* 3. Cet ascendant de volupté, d'immortification qui fait comme mon être propre, *id.* *Ac. Disp.* L'esprit du monde est un esprit de paresse et d'immortification, *id.* *Myst. Pentecôte.* || 2<sup>o</sup> Acte d'immortification. Les femmes condai-

sont leurs défauts, elles sentent leurs immortifications, leurs promptitudes, NICOLLE, *Pensées*, p. 132.

— ETYM. Im... négatif, et mortification.

**IMMORTUEL**, ÊTRE (i-mmor-ti-è-èl, êl), adj. Qui n'est point mortifié. Détruisons tout ce qu'il y a encore de trop immortifié, de trop mondain, BOSS. *Le dessein de l'ouverture d'une visite*. Faire paraître des saillies d'une passion immortifiée, id. *Sermons, Instr. aux vœux de Neux, sur le silence*, 2. Une vie dissipée, immortifiée, quelquefois plus sensuelle, par proportion, et plus mondaine que la vie même du monde, BOUOAL, *Pensées*, t. II, p. 488. Serais-je si lâche et si immortifié quand il s'agit de corriger mes défauts? *REV. t. XVII, p. 356*. Combien d'âmes immortifiées et impénitentes! *MASS. Profess. relig. Sermon*, 4. Un naturel inquiet, curieux, immortifié, ennemi de la retraite et de la prière, id. *Confér. Cond. des clercs dans le monde*.

— ETYM. Im... négatif, et mortifié.

† **IMMORTIF**, IVE (i-mmo-tif, ti-r'), adj. Terme de botanique. Germination immortive, celle qui a lieu sans que l'épisperme se déplace.

— ETYM. Im... négatif, et le lat. motus, mouvement.

† **IMMOUVABLE** (i-mmou-va-bl'), adj. Qui ne peut pas être ému.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Vertu ferme et immouvable et non pas de legier variable, ORESME, *Thèse de MERRIER*.

— ETYM. Im... négatif, et mouvoir.

† **IMMUABILITÉ** (i-mmu-a-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est immuable. On dit plutôt immutabilité.

— ETYM. Immuable; provenc. *immutabilitat*; espagn. *inmutabilidad*; ital. *inmutabilità*.

**IMMUABLE** (i-mmu-a-bl'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui n'éprouve aucun changement, en parlant de Dieu et des choses éternelles. Toujours immuable en elle-même, elle [la sagesse de Dieu] renouvelle toutes choses, elle se répand parmi les nations dans les livres saintes, SACI, *Bible, Sagesse*, VII, 37. || [Dieu] est immuable; il n'y a pour lui ni passé, ni présent, ni futur, RATNAL, *Hist. phil.* 1, 8. || 2<sup>o</sup> Par extension, dont le caractère, les résolutions ne changent jamais. Un homme immuable. Vous voyez qu'entre les saints mêmes nul n'est immuable, SACI, *Bible, Job*, xv, 18. || 3<sup>o</sup> Qui n'est point sujet à changer, en parlant des choses. Non, non, il voit le jour, Et le conserve encore un immuable amour, CORN. *Cid*, IV, 8. Fais-toi de mon temple une immuable loi, id. *Hor.* IV, 7. Immuable foi, nota. *Bélisaire*, v, 1. Que dirai-je de son attachement immuable à la religion de ses ancêtres? BOSS. *Reine d'Angleterre*. Tout le temps est perdu, auquel nous n'aurons point attaché quelque chose de plus immuable que lui, quelque chose qui puisse passer à l'éternité bienheureuse, id. *Yolande de Montberby*. Il est possible au Créateur de conserver dans mon cerveau une partie immuable et de la préserver du changement continuel qui arrive à toutes les parties de mon corps, VOLT. *Mél. littér. de M. de Formont*. On lui [à Anaxagore] reprocha d'annéantir l'influence des dieux sur la nature en essayant d'assujettir ces phénomènes [ceux de l'astronomie] à des lois immuables, LA PLACE, *Exp.* v, 1.

— REM. Bossuet a dit plus immuable, bien que d'ordinaire les adjectifs de ce genre contenant une idée d'absolu n'admettent point de comparaison: Une Église plus immuable que le roc, dont la foi toujours connue et victorieuse verra toutes les erreurs tomber à ses pieds, *For.* 3<sup>e</sup> instr. part. § 77.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Il dit ceci à la différence de la sagesse de Dieu et des intelligences, laquelle est simplement immuable et non variable, ORESME, *Eth.* 10. || XVI<sup>e</sup> s. Je me persuade que vous n'aurez pas de agréable que petite sœur [sœur] vous fasse souvenir d'elle et de son immuable affection, *Lett. de Catherine de Navarre, Bibl. des chartes*, 4<sup>e</sup> série, t. III, p. 337. Constance immuable, AMYOT, *Fab.* 3. Ce sont pour vrai choses déterminées Par l'immuable arrêt des destinées, MARIOT, 1, 329. La première erreur [qu'il n'y a point de dieux] selon son avis [de Platon] ne dura jamais immuable en l'homme depuis son enfance jusques à sa vieillesse, MONT. 1, 308. Mon cœur est immuable, et mon amour certain, MONTMAYN, *Amours d'Hippolyte*, 6.

— ETYM. Im... négatif, et muable. On a dit aussi immuable, tiré directement du latin *inmutabilis*: av<sup>e</sup> s. Ainsi gouverne il et ordonne Sans sousy, sans ahan, sans peine, Par son cler son et immuable, Toute chose qui est muable, *Mir. de Ste Genevieve*.

**IMMUABLEMENT** (i-mmu-a-ble-man), adv. D'une manière immuable. Jésus-Christ a donné une nouvelle forme au mariage, en réduisant cette sainte société à deux personnes immuablement et in-

dissolublement unies, BOSS. *Expos. de la doct. de l'Église*, IX. La charité est consommée, quand elle est immuablement unie à Dieu sans pouvoir en être séparée, in. 5<sup>e</sup> serm., 6. Il serait à désirer que ces autres dépôts [de dépêches] fussent placés aussi sûrement et aussi immuablement que l'est celui de la guerre, ST-SIM. 277, 233. Xénophon, dans l'éloge qu'il nous a laissé d'Agésilas, et Cicéron, dans une de ses harangues, remarquent que Lacédémone était la seule ville du monde qui eût conservé immuablement sa discipline et ses lois pendant un si grand nombre d'années, ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuv.* t. II, p. 639, dans ROCHERS.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il persévera toujours immuablement en une mesme teneur de volonté, AMYOT, *Démotit.* 19.

— ETYM. Immuable, et le suffixe ment.

**IMMUNITÉ** (i-mmu-ni-té), s. f. || 1<sup>o</sup> Droit fixe accordé à tout un corps, à toute une ville, et qui les affranchit d'impôts, de charges, de devoirs, etc. Afin d'attirer un grand nombre d'ouvriers et de matelots dans la ville, il leur fit accorder des immunités particulières, ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuvres*, t. III, p. 289, dans PUGENS. || 2<sup>o</sup> Les immunités ecclésiastiques, les exemptions et les privilèges dont les ecclésiastiques jouissent. Zélé pour les immunités de l'Église, il [l'évêque de Mirepoix] regardait la bulle [Unigenitus] comme un article de foi, et, ayant le crédit attaché à sa place [ministre au département des bénéfices], il persuada que le parlement touchait à l'encensoir, VOLT. *Louis XV*, 36. Jamais il n'y eut un exemple plus révoltant du mépris des lois et de l'ambition ecclésiastique que cette immunité des temples [inviolabilité de l'asile, dans les églises], RATNAL, *Hist. phil.* VI, 45. || Congrégation de l'immunité, congrégation établie par Urbain VIII pour décider des cas relatifs aux immunités ecclésiastiques. La congrégation qu'on appelle à Rome de l'immunité envoya une lettre circulaire à tous les évêques siciliens..., VOLT. *Polit. et législat. des Droits des hommes*. || Terme de féodalité. Privilège en vertu duquel aucun juge royal ne pouvait entrer dans les domaines ecclésiastiques, pour y faire acte quelconque d'autorité. || 3<sup>o</sup> Terme de médecine. Préservation, exemption de maladie. La vaccine procure, dans la plupart des cas, l'immunité contre la variole.

— SYN. IMMUNITÉ, EXEMPTION. Immunité est plus étendu qu'exemption; il se dit surtout des corps, des villes, tandis qu'exemption se dit surtout des particuliers. De plus, l'exemption met seulement à l'abri d'une charge; l'immunité peut constituer une prérogative positive et non pas seulement négative comme l'exemption; ainsi le droit d'asile qu'avaient les églises était une immunité ecclésiastique. Enfin, immunité s'emploie d'une manière absolue, tandis qu'avec exemption on spécifie de quoi on est exempté: exemption d'impôts, de service.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et se mit en immunité et franchise en l'église du Sepulchre à Paris, DU CANGE, *immunitas*. || XVI<sup>e</sup> s. Comment que ce soit, le peuple donna immunité et affranchissement de tous subsides à l'accusateur Menon, AMYOT, *Péricl.* 69. À la juridiction est conjointe l'immunité, de laquelle se glorifie le clergé romain, car il leur sembla avis qu'on leur ferait tort et injure, de les faire venir devant un juge terrien en causes personnelles, CALV. *Instil.* 983.

— ETYM. Provenc. *immunitat*; esp. *inmunitad*; ital. *immunità*; du lat. *immunitatem*, de *immunus*, exempt, de *in* négatif, et *munus*, service.

† **IMMURATION** (i-mmu-ra-sion), s. f. Terme d'histoire du moyen âge. Action de séquestrer une personne entre quatre murailles.

— ETYM. LAL in, dans, et murus, muraille.

**IMMUTABILITÉ** (i-mmu-ta-bi-li-té), s. f. || 1<sup>o</sup> État, qualité de ce qui est immuable, en parlant de Dieu ou des choses divines. L'immutabilité des conseils de Dieu, BOSS. *Hist.* II, 13. La Trinité directement attaquée avec l'immutabilité et la spiritualité ou simplicité de l'être divin, in. 6<sup>e</sup> serm. 3. Ô mon Dieu! le torrent des générations et des âges coule devant votre divine immutabilité, MASS. *Confér. us. des revenus ecclés.* On retrouve dans leurs disputes [des bramines] les mêmes idées que dans nos plus fameux métaphysiciens, la substance, l'accident, la priorité, la postériorité, l'immutabilité, l'indivisibilité, l'âme vitale et sensitive, RATNAL, *Hist. phil.* 1, 6. || 2<sup>o</sup> État, qualité de ce qui ne change pas. Comme tout change d'un moment à l'autre, la grande femme est revenue sur l'eau... les humeurs sont adoucies; et enfin, ce que l'on mande aujourd'hui n'est plus vrai demain; c'est un pays bien opposé à

l'immutabilité, av. 317. Tout le monde croit que l'étoile de Mme de Montespan pâlit... les uns tremblent, les autres se réjouissent, les uns souhaitent l'immutabilité, les autres un changement de théâtre, in. II sept. 1676. Nous avons lieu de croire que notre langue est parvenue de nos jours à ce glorieux point d'immutabilité [état d'une langue fixée], Acad. *Dict. de 1696, Épître au roi*. Rappelons le dérèglement et la variation des usages à l'immutabilité des devoirs, MASS. *Confér. us. des revenus ecclés.* L'immutabilité n'appartient point aux hommes, VOLT. *Hist. parl. Avanti-propos*. On prie M. Opois de réfléchir un peu profondément sur l'immutabilité constante des couleurs prismatiques et sur les conditions que cette immutabilité suppose, BONNET, *Coul. corps, Œuvres*, t. X, p. 386, dans PUGENS. || État de qui ne bouge pas de place. Je ne comprends pas comme on peut revenir de ces occasions si chaudes et si longues [son fils exposé à la tête des gendarmes pendant deux heures au feu d'une batterie], où l'on n'a qu'une immutabilité qui vous fait voir la mort mille fois plus horrible que quand on est dans l'action, sev. 22 août 1678.

— ETYM. LAL *inmutabilitatem*, de *in* négatif, et *mutabilis*, mutabilité.

† **IMPACTION** (in-pa-ksion), s. f. Terme de chirurgie. Fracture du crâne, d'une côte, du sternum, en plusieurs pièces, dont les unes sont saillies en dedans et les autres en dehors.

— ETYM. Lat. *impactionem*, choc, de *impactum*, supin de *impingere*, choquer, de *in*, en, sur, et *pingere*, enfoncer (voy. PACTE).

**IMPAIR**, AIRRE (in-pèr, pè-r'), adj. || 1<sup>o</sup> Terme d'arithmétique. Opposé à pair; qu'on ne peut diviser en deux nombres entiers égaux. Trois, cinq, sept, etc. sont des nombres impairs. || Années impaires, celles qui sont exprimées par un nombre impair. 1605 est une année impaire. || Jours impairs, les jours de la semaine qui, sur les six ouvrables, occupent le premier, le troisième et le cinquième rang, savoir lundi, mercredi et vendredi. || 2<sup>o</sup> Terme d'anatomie. Organe impair, organe qui n'est pas double, qui n'a pas son semblable de l'autre côté du corps. Le foie est un organe impair. || Terme de botanique. Foliole impaire, foliole unique qui termine la feuille composée. Feuille ailée avec impaire. Feuille ailéesans impaire. || 3<sup>o</sup> S. m. Se dit, à plusieurs jeux, de l'ensemble des nombres impairs. Jouer l'impair. || Au jeu de la belle, l'impair, les nombres impairs qui sont rangés dans les six premières et dans les six dernières colonnes. Impair du grand côté, se dit, au même jeu, de la totalité des nombres impairs qui se trouvent dans les six dernières colonnes. || Jouer à pair ou impair, donner à deviner si des objets qu'on tient dans la main fermée sont en nombre pair ou impair.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Je laisse à part le nombre impair de leurs pillules [des médecins], MONT. III, 212.

— ETYM. Im... négatif, et pair; lat. *impar*.

† **IMPAIREMENT** (in-pè-re-man), adv. En nombre impair. Distribuer impairement.

† **IMPALLIABLE** (in-pal-li-a-bl'), adj. Qui ne peut être pallié. || Substantivement. L'impalliable [de son élévation] afflige sa sensible délicatesse, ST-SIM. 460, 319.

— ETYM. Im... négatif, et palier.

† **IMPALPABILITÉ** (in-pal-pa-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est impalpable.

**IMPALPABLE** (in-pal-pa-bl'), adj. Qu'on ne peut toucher ou palper à cause de sa ténuité. Ni la poudre impalpable de verre ou de diamant, ni celle d'aucune production de la nature qui ne soit pas venimeuse par elle-même, ne pourrait être nuisible, VOLT. *Dict. phil. Empoisonnement*. Non, rien ne périt, tout change, les germes impalpables des animaux et des végétaux subsistent, se développent et perpétuent l'espèce, in. *Jenni*, xi.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. ... Tant la rebroiant et la ressechant, que la poudre soit impalpable, O. DE SERRES, 898.

— ETYM. LAL *impalpabilis* (QUICHERAT, *Addenda*), de *in* négatif, et *palpabilis*, palpable.

† **IMPANATEUR** (in-pa-na-teur), s. m. Celui qui professe l'impanation.

— ETYM. VOY. IMPANATION.

**IMPANATION** (in-pa-na-sion), s. f. Terme de dogmatique et de théologie. Coexistence du pain avec le corps de Jésus-Christ après la consécration, d'après l'opinion des luthériens. De sorte qu'il se faisait dans l'eucharistie une impanation véritable, comme il s'était fait une véritable incarnation dans les entrailles de la sainte Vierge, BOSS. *For.* II, § 2.

— ETYM. Lat. *in*, dans, et *panis*, pain.

† **IMPANÉ**, ÉE (in-pa-né, née), adj. Terme de



— HIST. XV<sup>e</sup> s. Quand sedition cruelle qui moult despitement et impatience entre-olis disimulation, *ORSON, Harengue au roi Charles VI*, p. 18. || XVI<sup>e</sup> s. Il porta fort impatientement la mort d'Éropus, *AMTOT, Pyrrhus*, 17.

— ETYM. *Impatient*, et le suffixe *ment*.

**IMPATIENTE** (in-pa-si-an-té), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Manque de patience, soit dans la souffrance d'un mal, soit dans l'attente de quelque bien. Ses filles sont encore en leurs tendres années, Et déjà leurs appas ont un charme si fort Que les rois les plus grands de ce monde et du nord brûlent d'impatience après leurs hyménées, *MATH. II, 8*. Amour, divin auteur de mes loyautés, *TRISTAN, Panthée*, II, 1. Faites un peu de force à votre impatience, *COGN. Pomp. V, 4*. Ils ont une grande impatience de s'en aller, *SÈV. 220*. Du Laurens n'est point encore parti; j'ai de l'impatience qu'il soit auprès de votre fils, *ID. 1<sup>er</sup> AVR. 1689*. J'attends, avec des impatiences vives, des nouvelles de votre santé, *ID. 8 mai 1671*. M. de Chaulnes nous attend avec des impatiences amoureuses, *ID. 9 mai 1689*. Il [Mazarin] voulait revenir trop tôt à la cour: le Tellier s'opposait à son impatience, *BOSS. Le Tellier*. J'en ai une grande impatience [de vos lettres], *ID. Lett. 173*. Le peuple souffrait cet état avec impatience, *ID. Hist. II, 6*. Dans un temps plus heureux, ma juste impatience vous ferait repentir de votre défiance, *AC. Brit. III, 7*. Que ton retour tardait à mon impatience, *ID. Rajas. I, 1*. Il avait impatience de se dérober aux acclamations, *FRAN. Tél. III*. L'impatience gâta tout, *LA MORTA, Fabl. IV, 2*. Vous lui sacrifierez une impatience qui déjà s'élevait, *MASS. Prof. relig. Sermon 4*. Ce que le désir de la gloire produit dans l'un, l'impatience de la misère le fait dans un autre, *RAYNAL, Hist. phil. V, 19*. || 2<sup>o</sup> Au plur. Familièrement. Espèce d'irritation nerveuse que cause l'impatience. Avoir des impatiences. Cet homme me cause des impatiences. || Il se dit aussi, en ce sens, d'une sensation toute physique. Avoir des impatiences dans les jambes, éprouver le besoin de les remuer, ne pouvoir rester en place.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Ke la charr [la chair], se ele dit aspres choses, ne l'atraict à impatience, *JOB*, p. 462. || XIII<sup>e</sup> s. Adam, par grant impatientié Et par fole inobedience Mordit le mors [morceau] qui mort engendre, *LE MUEUX, Tr. 316*. || XVI<sup>e</sup> s. Et tant de gens qui de l'impatience des pointures de la peur, se sont pendus, *MONT. I, 61*. Ceux qui besongent impatientement de l'art de terre, perdent beaucoup bien souvent par leurs impatiences, *PALISSY, 301*.

— ETYM. Provenç. *inpaciencia*, *enpaciencia*; espagn. *impaciencia*; ital. *impazienza*; du latin *impatiens*, de *in* négatif, et *patiens*, patience.

**IMPATIENT, ENTE** (in-pa-si-an, an-té), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui manque de patience, soit dans la souffrance, soit dans l'attente. D'un peuple impatient vous entendez la voix, *AC. Iphig. V, 3*. L'impatient Néron cesse de se contraindre; Las de se faire aimer, il veut se faire craindre, *ID. Brit. I, 1*. La reine impatiente attend votre réponse, *ID. Athal. III, 4*. Jeune, impatient, léger, présomptueux, *VOLT. Zaire, IV, 7*. || Impatient que... de... qui attend avec impatience qu'une chose se fasse. Le peuple... impatient pour eux qui la cérémonie ne commence bientôt, *COGN. Rod. V, 2*. || Substantivement. Un assemblage de téméraires qu'il faut retour, d'impatients qu'il faut accoutumer à la constance, *FLUCH. Tur. II*. Il se dit aussi des choses. Un esprit impatient. Une ardeur impatiente. Impatients desirs d'une illustre vengeance, *COGN. Cinna, I, 1*. || 2<sup>o</sup> Impatient de..., qui desire avec impatience. Il [mon cœur] est impatient lui-même de se rendre, *ID. Nicom. V, 10*. Ton cœur impatient de revoir la Troyenne, *AC. Andr. IV, 6*. Impatient déjà d'expier son offense, *ID. Phéd. II, 6*. Le peuple, impatient de cette mort cruelle, L'attend comme une fête auguste et solennelle, *VOLT. Lois de Min. IV, 2*. || Fig. L'épi germe et s'élançe, impatient d'éclorre, *BOUCH LES MOUS, ch. II*. || 3<sup>o</sup> Dans la poésie et le style soutenu. Qui ne peut supporter, souffrir. Impatient du dieu dont le souffle invincible Agite tous ses sens, Le regard furieux, la tête échevée, *É. A. ROUSS. Odes, III, 1*. Il fonda une espèce de monarchie, telle qu'elle peut subsister parmi des peuples errants et impatients du joug, *VOLT. Mérope, 60*. [Un coursier] Levant les reins mouvants de sa tête superbe, Impatient du frein, vole et bondit sur l'herbe, *ID. Henri VIII*. Le cœur le plus impatient de la servitude devient le plus amoureux de la domination, *RAYNAL, Hist. phil. XIV, 68*. || Fig. Aux ames fils des rois; nos vaiseaux vous demandent, Impatients du port et de l'oisiveté, *GILB. Ode sur la guerre*. || 4<sup>o</sup> Terme de botanique. Plantes

impatientes, plantes dont les fruits mûrs s'ouvrent au moindre atouchement. || *S. f.* Impatiente, nom d'un genre de balsaminées, dont fait partie la balsamine des jardins, *impatiens balsamina, L.*

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. De riens n'estoit impatient, *MACHAUT, p. 104* || XVI<sup>e</sup> s. Impatient de survivre à cette vie, Il se tua, *MONT. II, 36*. Ces Turcs, impatiens de leur captivité, se résolurent de... *ID. II, 212*

— ETYM. Provenç. *impacient*; espagn. *impaciente*; ital. *impaziente*, du latin *impatiens*, de *in* négatif, et *patiens* patient.

**IMPATIENT ANTE** (in-pa-si-an-tan, tan-té), *adj.* Qui impatiente. Cette harvade est impatientante. Je l'ai dit cent fois, rien n'est plus impatientant que la soit se, et rien n'est plus sot que cette impatience, *MAINTENON, Lett. à Mme de Dangrau, 4 sept. 1704*.

**IMPATIENTE, ÉE** (in-pa-si-an-té, tée), *part. passé* d'impatier. Impatienté de tant de sottises.

**IMPATIENTER** (in-pa-si-an-té), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Faire perdre patience. Si un verre cassé vous impatiente, votre repos en dépendait, *NICOLE, Essais de mor. I, 1*, dans *RICHLET*. Vous m'impatientez avec vos terreurs; eh que diantrel un peu de confiance; vous réussirez, vous dis-je, *MARIVAUX, Fausses confid. I, 2*. Comme je le connais facile à s'emporter, Je mets tout mon plaisir à l'impatienter, *BOSSY, Impatient, II, 3*. || Absolument. Rien n'impatiente plus que d'attendre. || 2<sup>o</sup> S'impatienter, *v. réfl.* Perdre patience. Ne vous impatientiez pas; il va venir. La vie est courte, et vous êtes déjà bien avancé, ce n'est pas la peine de s'impatienter, *SÈV. Lett. à Bussy, 13 août 1688*. Nous nous impatientons contre Dieu des moindres disgrâces qui nous arrivent, au lieu de les recevoir de sa main pour l'explication de nos fautes, *BOSS. 2<sup>e</sup> panég. St Fr. de Paule, 2*. Il [Napoleon] voyait à une certaine contrainte des visages, à un certain silence, qu'on craignait la nouvelle guerre [de Russie] vers laquelle il semblait se précipiter, et il s'impatientait, pour ainsi dire, des objections qu'on ne lui faisait pas, mais qu'il devinait, *TURGEN, Hist. du Cons. et de l'Emp. XLIII*. || S'impatienter de... avec un verbe à l'infinitif. Vous vous impatientiez de savoir où j'en veux venir.

— ETYM. *Impatient*.

† **IMPATRONISATION** (in-pa-tro-ni-za-sion), *s. f.* Action d'impatroniser, de s'impatroniser.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Impatronisation, *COTGRAVE*.

**IMPATRONISÉ, ÉE** (in-pa-tro-ni-zé, zée), *part. passé* d'impatroniser. Tartuffe impatronisé chez Orgon.

**IMPATRONISER** (in-pa-tro-ni-zé), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Introduire comme une sorte de patron, de maître. || Fig. Il faut espérer que le système acylthe [en géographie] ne sera pas aussi pernicieux à ceux qui l'ont imaginé ou accépté, que les idées de Bailli, encore en honneur il y a soixante ans, l'ont été aux savants qui les impatronisèrent dans la géographie critique et dans la chronologie, *VIZET DE ST-MARTIN, Fossiles de Ninivite, Rev. germ. t. IX, p. 474*. || 2<sup>o</sup> S'impatroniser, *v. réfl.* S'établir comme chez soi. L'un avecque prudence au ciel s'impatronise, *ALFIERI, Sat. XIV*. Quand tous ses gouvernants [du peuple français] s'en allèrent un jour, croyant lui faire pièce et le laisser en peine, d'autres se présentèrent qu'on ne demandait pas, et s'impatronisèrent, *V. L. COGN. Lettre VI*. || S'introduire dans une maison et y dominer (avec un sens défavorable). Un inconnu céans s'impatronise, *MOL. Tart. I, 1*. Depuis six ou sept mois qu'elle a trouvé moyen de s'impatroniser, je n'y connais plus rien, *LA CHAUSSE, Gouvern. I, 1*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Vray est que les empereurs, n'ayant ni cœur ni valeur ni moyen pour le leur oster [le duché de Milan aux Sforce], furent contraints de le leur laisser, et les en impatroniser, pour le tenir à foy et hommage de l'empire, *BRANT. Cap. franç. t. I, p. 324*, dans *LACURNE*. Au temps que les François s'impatronisèrent de cette Gaule, *PASQUIER, Recherches, livre I, p. 9*, dans *LACURNE*.

— ETYM. *In*, en, dans, et *patron*.

**IMPAYABLE** (in-pé-la-blé), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui ne se peut trop payer. Un ouvrier impayable. C'est à mon sentiment un endroit impayable, *MOL. F. soc. III, 2*. Dieu me préserve de vouloir jamais vendre cet animal impayable, *VOLT. Taureau, 3*. || 2<sup>o</sup> Fig. Extraordinaire, très-plaisant, très-bizarre. Cet homme est impayable avec ses propositions. Et vous ne trouvez pas l'aventure impayable? *RISSON, Métrou. II, 1*. Courroucé? pourquoi donc? le trait est impayable, *BORDEL, Fénice par amour, II, 3*. || Par ellipse, il se prend seul, en exclamation. Ah! oh! impayable, ma foi!

— ETYM. *Im*... négatif, et *payer*.

† **IMPAYÉ, ÉE** (in-pé-lé, lée), *adj.* Dont le paiement n'a pas été effectué. La lettre de change demeura impayée à son échéance. || Qui n'a pas reçu son paiement. Les créanciers impayés.

— ETYM. *Im*... négatif, et *payer*.

**IMPECCABILITÉ** (in-pè-kka-bi-li-té), *s. f.* Terme de théologie. État de celui qui est incapable de pécher. Selon la doctrine du même saint Augustin, la grâce chrétienne contient l'impeccabilité même, *BOSS. Ét. d'Orléans, VI, 23*. État d'impeccabilité, état bienheureux, *BORDEL. Exhort. sur le jugem. du peuple contre J. C. t. II, p. 86*.

— ETYM. *Im*... négatif, et *peccabilis*.

**IMPECCABLE** (in-pè-kka-blé), *adj.* || 1<sup>o</sup> Terme de théologie. Incapable de pécher. En qualité de médiateur, il [Jésus-Christ] devait, quoique exempt de péché et unique impeccable même, tenir une espèce de milieu entre l'innocence et le péché, *BORDEL. Myst. Circoncis. de J. C. t. I, p. 64*. || 2<sup>o</sup> Dans le langage général. Qui ne peut faillir. En faisant l'Épouse infallible, nous ne faisons pas pour cela les peuples et les chrétiens particuliers impeccables, *BOSSET, Déf. Far. 1<sup>er</sup> disc. § 8*. Les supérieurs ne sont point impeccables, non plus que les inférieurs, *BORDEL. Pensées, t. II, p. 468*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. C'est bien l'extrémité et comble de la folie, de se vouloir rendre de soi-même impeccable et chercher si fort les occasions du peccé, *MARO. Nouv. III*.

— ETYM. Lat. *impeccabilis*, de *in* négatif, et *peccare*, pécher.

† **IMPECCANCE** (in-pè-kka-an-s'), *s. f.* Terme dogmatique. État d'un homme qui ne commet aucun péché. L'impeccabilité emporte l'impeccance.

— ETYM. Lat. *impeccantia*, de *in* négatif, et *peccare*, pécher.

† **IMPECUNIEUX, EUSE** (in-pè-ku-n-eù, eù-z'), *adj.* Terme vieill. Qui n'est pas pourvu d'argent. Comme les jeunes gens d'une haute naissance sont souvent impecunieux, *BOUSSAULT, Phadon, II, 2*. Les marquis tant impecunieux que pécurieux, *Antimenagiana, p. 161*.

— ETYM. *Im*... négatif, et le lat. *pecunia*, argent.

**IMPÉNÉTRABILITÉ** (in-pè-nè-tra-bi-li-té), *s. f.* || 1<sup>o</sup> État de ce qui est impénétrable. || Terme de physique. Propriété en vertu de laquelle deux molécules ne peuvent occuper en même temps le même espace. L'impénétrabilité est la plus essentielle des propriétés de la matière. L'impénétrabilité est une propriété des corps, *PASC. Relig. 36*, éd. FAUGÈRE. L'impénétrabilité mutuelle des corps, propriété de la matière en vertu de laquelle deux corps ne peuvent occuper le même lieu au même instant, *LA PLACE, Exp. III, 3*. || 2<sup>o</sup> Fig. État de ce qui ne peut être pénétré par l'esprit. L'impénétrabilité des secrets de la nature. || Il se dit aussi d'une personne qui ne laisse pas pénétrer ses pensées. L'impénétrabilité de ce ministre.

— ETYM. *Impénétrable*.

**IMPÉNÉTRABLE** (in-pè-né-tra-blé), *adj.* || 1<sup>o</sup> Au travers duquel on ne peut passer, pénétrer. Une cuirasse impénétrable aux coups de flèche. Un bois impénétrable, dont le fonds est un marais, *BOSS. Louis de Bourbon*. Des grilles affreuses, une retraite profonde, une clôture impénétrable, une obéissance entière, *IN. La Vallière*. Elle est prête à périr auprès de son époux, Plutôt que découvrir l'asile impénétrable Ou leurs soins ont caché cet enfant misérable, *VOLT. Orph. III, 6*. Neuf ans de prison en un ca bast impénétrable au jour, *GENLIS, Théâtre d'éduc. le Magistrat, I, 1*. || Fig. Dans lequel on ne peut faire impression, insensible. Vois-tu, comme le tien, des cœurs impénétrables? *COGN. Poly. V, 4*. || 2<sup>o</sup> Terme de physique. Qui a la propriété de l'impénétrabilité. La matière est impénétrable. De tous les philosophes grecs, les atomistes croyaient seuls que la matière fût impénétrable. || 3<sup>o</sup> Fig. Que l'on ne peut connaître, expliquer. Le ciel dans sa hauteur, la terre dans sa profondeur, et le cœur des rois est impénétrable, *SACI, Bible, Proc. de Salomon, XIV, 3*. Mais, comme dit le Sage, autant que le ciel s'éleve et que la terre s'incline au-dessous de lui, autant le cœur des rois est impénétrable, *BOSS. Le Tellier*. Rien ne vous sera impénétrable, *ID. Hist. II, 1*. Il faut connaître avant toutes choses que Dieu est incompréhensible et impénétrable, parce qu'il est parfait, *IN. Sermon. Culte de Dieu, I*. Il [Aratus] était fort propre à imaginer des entreprises contre les ennemis, à couvrir ses desseins par un secret impénétrable, et à les conduire à une heureuse fin par sa patience et par son audace, *NOLLIN, Hist. anc. (XIV. t. VI), p. 493*, dans *FOUGÈS*. Éternelle justice, abîme impénétrable, Ne distinguez-vous pas le faible et le



parfaite. Imperfection de corps. Imperfection d'esprit. || Défaut. On doit supporter les imperfections de ses amis. Les imperfections qui déparent un ouvrage, un écrit. Corriger une imperfection. || 3° Ancien terme de librairie. Toutes les feuilles imprimées qui, ne suffisant pas pour faire un volume parfait, sont mises au rebut. On dit maintenant défauts. || 4° Terme d'ancienne musique. Soustraction de la troisième partie de la valeur d'une note.

— **SYN. IMPERFECTION, DÉFAUT.** L'imperfection est un manque de perfection; le défaut est proprement un manque, une défaillance; il tient à la nature de l'homme, mais l'imperfection peut tenir à sa volonté. Dans le sens où ces deux mots sont synonymes, imperfection est un euphémisme de défaut, mais le sens est le même: il faut supporter les imperfections de nos amis ou leurs défauts, donne une seule et même idée.

— **HIST. 21<sup>e</sup> s.** Et qui seroit nuls ki oast dire l'ele [la créature] por ceste imperfection ne duist [dût] venir à salveit? **ST. BERN.**, p. 844. La moie [mienne] imperfection virent li tuen oïl [tes yeux], **Liber psalm.**, p. 210. || **XIV<sup>e</sup> s.** Sour [sur] imperfection de ceste curte, **Hist. littér. de la Fr. t. xxv**, p. 82. || **XVI<sup>e</sup> s.** Et quant aux imperfections, l'un estoit ambitieux et l'autre opiniastre, **AMYOT, Flamin. et Philop.** 2. N'est-ce pas un singulier témoignage d'imperfection [chez l'homme], ne prouvoir rasseoir notre contentement en aucune chose? **MONT.** 1, 385. La vieillesse est une maladie nécessaire et puissante, qui nous charge imperceptiblement de plusieurs imperfections, **CHARRON, Sagesse**, 1, 36.

— **ETYM.** Lat. *imperfectionem*, de *in* négatif, et *perfectio*, perfection.

† **IMPERFECTIONNÉ, ÉE** (in-pèr-fè-ksio-né, née), **adj.** Qui n'est point perfectionné.

— **ETYM.** *Im...* négatif, et *perfectionné*.

**IMPERFORATION** (in-pèr-fò-ra-sion), **s. f.** Terme de médecine. Vice de conformation, qui consiste en une occlusion permanente de canaux ou d'ouvertures qui naturellement doivent être libres et communiquer à l'extérieur.

— **ETYM.** *Im...* négatif, et *perforation*.

**IMPERFORÉ, ÉE** (in-pèr-fò-ré, rée), **adj.** Terme de médecine. Qui n'est pas ouvert et qui devrait l'être. Anus imperforé. Bouche imperforée.

— **ETYM.** *Im...* négatif, et *perforé*.

**IMPÉRIAL, ALE** (in-pé-ri-al, a-l'), **adj.** || 1° Qui appartient à un empereur ou à un empire. Couronne impériale. Sa Majesté impériale. Tiens, en cette moitié du sceptre impérial, à mon autorité prends un pouvoir égal, **KOTOU, Bélie**, III, 7. On voyait (lors de la chute de l'empire romain)... les plus grands rois [barbares] accepter, briguer même les honneurs patriciaux, et, comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourrait dévorer, on voyait ces vainqueurs terribles rendre hommage au trône impérial, qu'ils étaient maîtres de renverser, **J. J. ROUSS.** *Projet de paix perpét.* || Terme de blason. Couronne impériale, espèce de mitre abaissée et surmontée du globe et de la croix. || Terme d'antiquité. Papyrus impérial, papyrus de première qualité. || Terme de numismatique. Médaille impériale, ou, substantivement, une impériale, médaille frappée sous les empereurs romains. || 2° Qui appartient à l'ancien empire d'Allemagne. || Dites impériales, assemblées des États de l'empire d'Allemagne. || Villes impériales, villes libres d'Allemagne, qui composaient le troisième collège de l'empire, et qui avaient le droit d'être leurs magistrats sans autre dépendance de l'empereur que les autres souverains du même pays. || Qui est du parti de l'empire ou de l'empereur d'Allemagne. Les propositions impériales de Cadogan ne plurent pas à Heinricus, qui ne le cacha pas à Beretti, **OT-NIM** 477, 147. || **S. m. pl.** Les Impériaux (avec l majuscule), les troupes de l'empereur d'Allemagne. Les Impériaux furent battus. || Non donné aux ministres de l'empereur d'Allemagne dans une assemblée. Les Impériaux (sans l majuscule) opinèrent pour... || 3° En termes d'armoiries. Aigle impériale, les armes de l'empire d'Autriche qui sont un aigle à deux têtes. || 4° Eau impériale, espèce d'eau-de-vie distillée sur plusieurs sortes d'herbes et d'épices. Mmo de Brissac en me quittant et en me donnant une bouteille d'eau impériale, **ARTZ**, IV, 326. || Pierre impériale, espèce d'opiat pour les dents composé de salpêtre, d'alun de roche et de soufre. || 5° Couronne impériale, ou, simplement, im ériale, espèce de frutillaire panachée qui fleurit au printemps. || Prune impériale, ou, simplement, impériale, espèce de grosse prune violette et longue. || Serge impériale, ou, sim. lément, impériale, espèce de serge faite de laine fine. || Vache impé-

riale, ancien nom d'une sorte de cuir. 25 sols sur le cuir à blanc et lisse; 25 sols sur les vaches impériales, **Déclar. du roi**, 10 fév. 1636.

— **HIST. XIII<sup>e</sup> s.** Et se Merlins ou la sibille dient verité, on trouve en leurs livres que en cestui [Frédéric] doit desiner li emperiaus dignités, **ROMAN. LATINI, Trésor**, p. 91. Ceux de son lignage emperrial, **MAUC POL**, p. 292. Emperiar [les impériaux] [ils] demainet si, Qu'il ne sevent que puissent faire... Quant l'empereres voit laidir Sa gent et les homes morir... **Guillaume de Palerne**. || **XIV<sup>e</sup> s.** Les signes et aornemens imperiaux, **BRACHYURUS**, f. 30. recto. || **XV<sup>e</sup> s.** Que dient li juge royal? Que justice n'a ins ne dis. Que dient clerck imperial? Quo li empires est laidis, Et qu'om applique les escrips Au retour de l'entendement, **Z. BESCH. Poestes mss.** f. 386. || **XVI<sup>e</sup> s.** Il faut purger le cerveau de pilules sine quibus ou imperiales, **PAREE**, XXI, 16. Pour la disposition des belles fleurs sortans de ceste plante, elle est dite coronne impériale, **O. DE SERRAS**, 378. Les imperiales [prunes], **to.** 683.

— **ETYM.** Provenç. *emperial*, *imperiar*, *imperiar*; espagn. *imperial*; ital. *imperiale*; du lat. *imperialis*, de *imperium* (voy. *EMPIRE*).

† **IMPÉRIALE** (in-pé-ri-a-l'), **s. f.** Jeu de cartes qui tient du piquet et de la triompho, et où l'on nomme également impériale une certaine séquence de cartes. L'as, le roi, la dame et le valet de la même couleur, font une impériale. Impériale de cœur. Impériale de cartes blanches. Impériale en main, celle qui se trouve toute faite dans la main, avant que l'on ait pris au talon. Impériale de rencontre, celle que l'on a complétée à l'aide des cartes du talon. Impériale de retourne, impériale formée par la carte retournée et le jeu du donnant. Impériale d'atout, série de cartes de la couleur de l'atout et formant une impériale.

— **ETYM.** *Impérial*.

2. **IMPÉRIALE** (in-pé-ri-a-l'), **s. f.** || 1° Le dessus d'un carrosse. Oh! comme elle [la diligence] est chargée! Il y a du monde jusque sur l'impériale, **PICARD, Capitaine Belronde**, 1, 7. || 2° L'impériale d'un lit, le dessus d'un lit, surtout en parlant d'un lit à colonnes. || 3° Terme d'architecture. Espèce de dôme ou de couverture dont le dos est en pointe et qui, en s'élargissant par en bas, représente la figure de deux S, qui se joignent en haut et s'éloignent en bas, **VÉLUTIEN**. On dit aussi impérial, **s. m.** et comble en impériale. || 4° Terme de marine. Partie supérieure d'une tente.

— **ETYM.** *Impérial*, à cause de la situation élevée de l'impériale.

† 3. **IMPÉRIALE** (in-pé-ri-a-l'), **s. f.** Petite touffe de pils qu'on laisse pousser sous la lèvre inférieure.

† 4. **IMPÉRIALE** (in-pé-ri-a-l'), **s. f.** Monnaie d'or du poids de quatre deniers quatre grains (100 grains, ou grammes 6,32) et au titre de vingt-trois carats trois quarts (0,99). L'impériale se fabriquait en Flandre.

† **IMPÉRIALEMENT** (in-pé-ri-a-le-man), **adv.** En empereur, d'une façon impériale.

— **HIST. XIII<sup>e</sup> s.** Dont vinrent en la prison où li empereres Alexis avoit les yeux crevés, et puis le vestirent imperialment et l'enmenerent au haut palais de Blaquerne, **VILLON. LXXXIII**.

† **IMPÉRIALISME** (in-pé-ri-a-li-sam), **s. m.** Opinion des impérialistes.

† **IMPÉRIALISTE** (in-pé-ri-a-li-st'), **s. m.** || 1° Partisan de l'ancien empire d'Allemagne. || 2° Partisan du régime politique de l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup> et de sa dynastie. || **Adj.** Le parti impérialiste.

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Le Bailly, qui estoit imperialiste et installé par le douairiere de Lorraine, niece de l'empereur... **CARLOIX**, v, 7.

— **ETYM.** *Impérial*.

**IMPÉRIEUSEMENT** (in-pé-ri-èu-ro-man), **adv.** || 1° Avec hauteur, d'un ton de commandement. Il a parlé impérieusement. Il traita impérieusement ses inférieurs. Le pêcheur, voyant la parole divine venir à lui impérieusement pour détruire ces idoles pompeuses qu'il a éérées, **BOSS.** *Sermons*, *Faines escus*, dev. p. 2. || 2° Par une nécessité absolue. Cette affaire demande impérieusement le concours de puissants capitalistes.

— **ETYM.** *Impérieuse*, et le suffixe *ment*.

**IMPÉRIEUX, EUSE** (in-pé-ri-èu, èu-z'), **adj.** || 1° Qui commande d'une façon absolue et sans qu'on puisse résister ou répliquer. Homme impérieux. Elle était impérieuse envers les enfants, mais complaisant à son mari, **FRANÇOIS, Tacite**, 263. Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse,

je veux dire l'expérience, les a forcés de croire, **BOSS. Reine d'Angle.** [Roi] Qui sous la loi du riche impérieux Ne souffre point que le peuple gémissé, **rac. Esth.** II, 3. Dans l'éducation façonnée des riches, on ne manque jamais de les rendre [les enfants] poliment impérieux, en leur prescrivant les termes dont ils doivent se servir pour que personne n'ose leur résister, **J. J. ROUSS. Ém.** II, 11. || Se dit aussi du caractère, du ton, des manières. Arrêtez, s-t-il dit d'un ton impérieux, **ROTRAU, Antigone**, 1, 2. Arrêtez, s-t-il dit, arrêtez, inhumains... Ces mots impérieux n'ont point trouvé d'obstacle, **rac. Théod.** III, 3. J'appris... à supporter l'éril et le sort de proscrire, l'accueil impérieux d'une cour arrogante, **VOLT.** *Tancr.* I, 4. Son caractère est impérieux, elle n'aime véritablement que ceux qu'elle gouverne, **ORLÉANS, Mlle de la Fayette**, p. 143, dans **BOUGENS**. || 2° Il se dit quelquefois poétiquement des animaux et même des choses. Tel qu'à vagues épanches Marche un fleuve impérieux, **MALU**, II, 2. Ne sais-tu pas encore, homme faible et superbe, Que l'insecte insensible enseveli sous l'herbe Et l'agle impérieux qui plane au haut du ciel, Rentrent dans le néant aux yeux de l'éternel? **VOLT.** *Mahomet*, 1, 4. || 3° Fig. À quoi on ne peut résister. Des circonstances impérieuses. Quoi! la nécessité des vertus et des vices D'un astre impérieux doit suivre les caprices **CORNEILLE, Oedipe**, III, 6. Cherche la vérité dans la sainte écriture. Et lls du même esprit Le texte impérieux de sa doctrine pure Que tu le vois écrit, **in. Imitat.** I, 5.

— **HIST. XV<sup>e</sup> s.** La rigueur de necessite ne souffre pas de repugnance, tant est son effort impérieux, **A. CHARTIEN**, dans le *Dict. de DOCHEZ*. || **XVI<sup>e</sup> s.** Et prendrent tous ceste reprimande de très bonne part, comme d'un seigneur illustré de ceste impérieuse dignité de mareschal de France, **CARLOIX**, IX, 60.

— **ETYM.** Lat. *imperiosus*, de *imperium* (voy. *EMPIRE*).

† **IMPÉRIOSITÉ** (in-pé-ri-è-zité), **s. f.** Qualité de qui est impérieux.

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** La femme a pris telle imperiosité sur luy, s'appuyant et se fortifiant sur sa pudicité, qu'il faut que le mary passe par sa sentence, **BRANT.** *Dames gal.* I, p. 223, dans **LACHENK**.

— **ETYM.** *Impérieux*.

† **IMPÉRISABILITÉ** (in-pé-ri-sa-bi-lité), **s. f.** Qualité de ce qui est impérissable.

**IMPÉRISABLE** (in-pé-ri-sa-bl'), **adj.** Qui ne saurait périr; et, par extension, qu'on suppose devoir durer très-longtemps. Monument impérissable. Souvenir impérissable. || Il s'est dit des personnes. Le ciel laissa tomber un atome de sable Sur le géant que tous croyaient impérissable, Et l'aigle alors, perdant son foudre accoutumé, S'abîma dans la nue, et tout fut consommé, **BARTHELEMY, Waterloo**.

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Imperissible, **CUTGRAVE**.

— **ETYM.** *Im...* négatif, et *périssable*.

† **IMPÉRISABLEMENT** (in-pé-ri-sa-ble-man), **adv.** D'une manière impérissable.

**IMPÉRITIE** (in-pé-ri-sie), **s. f.** Manque d'habileté.

— **HIST. XV<sup>e</sup> s.** Le quel vendeur de tria-le [trié-riaque] d'estoit qu'un broulleur, et ne se congnoissoit au fait de chirurgie... pour l'imperico et non saichance du dit Castille, **DU CANGE, imperia**. || **XVI<sup>e</sup> s.** Tel accident vient de l'imperitie ou inadvertance du chirurgien, **PAREE**, VIII, 23.

— **ETYM.** Lat. *imperitia*, de *imperitus*, inhabile, de *in* négatif, et *peritus*, habile. D'après certains étymologistes *peritus* est pour *peri-vitus*, de la préposition *per* ou *peri*, et *itus*, de *ire*, qui est allé par, qui a de l'expérience; formé comme *ambitus*, de *ambi-itus*. Au contraire Curtius et Corsen le rapportent comme partcipe passé à un verbe *perior*, dont on a le composé dans *ex-perior*, et qui tiendrait à *periculum* et au grec *πειραω*, essayer.

† **IMPERMANENCE** (in-pèr-ma-nan-s'), **s. f.** Qualité de ce qui n'est pas permanent. L'impermanence d'un état de choses, d'un équilibre.

† **IMPERMANENT, ENTE** (in-pèr-ma-nan, nan-t'), **adj.** Qui n'est pas permanent.

— **ETYM.** *Im...* négatif, et *permanent*.

† **IMPERMEABILISATION** (in-pèr-mé-a-bi-li-za-sion), **s. f.** Action d'imperméabiliser.

† **IMPERMEABILISÉ** (in-pèr-mé-a-bi-li-zé), **s. m.** Terme didactique. Rendre imperméable. La commission s'est réunie pour imperméabiliser deux cents kilogrammes de fil de caret. — On a imperméabilisé trois mètres de drap bleu. — La toile a été imperméabilisée en la faisant passer à deux repr ses successives dans une dissolution savonneuse, *Rapport d'une commission maritime*, cité par **LEGAUANT**.

— **ETYM.** *Imperméable*.

**IMPERMEABILITÉ** (in-pèr-mé-a-bi-li-té), **s. f.**



1<sup>re</sup> part. || 4<sup>e</sup> S. f. L'impertinente, un lieron du Pérou.

— **SYN.** IMPERTINENT, insolent. L'insolence est plus grave que l'impertinence, et n'est pas d'ailleurs un défaut du caractère : un homme très-poli peut se croire autorisé à commettre quelquefois une insolence. L'impertinent choque par ses manières qui témoignent qu'il ne fait pas grand compte d'autrui ; mais cela n'est pas tel que nous ayons à protéger notre honneur. Au contraire l'insolent porte une atteinte directe à notre honneur et suscite des représailles.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Item la forme d'y répondre est croire ou non croire, en négatif ou positif ou impertinent, BOUILLON, *Somme rural*, liv. II, titre 2. || XVI<sup>e</sup> s. De quoy il ne sera point impertinent que nous escrivions sommairement, et reprenant l'histoire un peu de plus haut, AMYOT, *P. Am.* II.

— **ETYM.** Lat. *impertinentus*, de *in* négatif, et *per-tinent*, pertinent.

**IMPETURABILITÉ** (in-pèr-tur-ba-bi-li-té), s. f. État de ce qui est impeturable. Une certaine apathie, ou impassibilité et impeturable, plus stoïcienne que chrétienne, BOSS. *Déf. de la trad. sur la communion*, II, 29. Comme saint Clément d'Alexandrie a tant parlé des parfaits, et qu'il semble en avoir porté la perfection jusqu'à leur ôter la concupiscence et les élever à l'apathie, c'est-à-dire à l'impeturable, id. *États d'oraison*, VI, 19. Ne se point émouvoir et savoir attendre ont donc été les deux pivots de sa conduite [de Louis XV], il a conservé cette impeturable jusqu'à dans l'affreuse maladie qui l'a enlevé à la France, volt. *Elog. fun. Louis XV.*

— **ETYM.** *Impeturable*.

**IMPETURABLE** (in-pèr-tur-ba-bl'), adj. Que rien ne peut troubler, ébranler, émouvoir. || [Jésus-Christ] entra avec ses apôtres en un secret plus profond ; et, pour les rendre tout à fait impeturbables, il leur apprend tout le bien qu'ils trouveront en lui, BOSS. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 82<sup>e</sup> jour. Vous eussiez vu ce père, que vous avez connu si grave et si impeturable, voler à l'antre de l'inquisition, volt. *Jenni*, 2. || Il se dit aussi des choses. Cet art [du comédien] demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail assidu, une mémoire impeturable... volt. *Siècle de Louis XIV, Écrivains*, Boron. Il me prit tout à coup un tel ennui de son impeturable froideur que je commençai la conversation en me plaignant de la vie que je menais, STAZI, *Corinne*, XIV, 3. On voyait cet officier général de soixante ans assis sur un tronc d'arbre couvert de neige [dans la retraite de Russie], s'occuper avec une impeturable gaieté, dès que le jour revenait, des détails de sa toilette, SEGUA, *Hist. de Nop.* XI, 10.

— **ETYM.** Lat. *imperturbabilis*, de *in* négatif, et *perturbare*, troubler (voy. PERTURBATION).

**IMPETURABLEMENT** (in-pèr-tur-ba-ble-man), adv. D'une manière impeturable. Il est attaché impeturablement à ce projet. Il a impeturablement débité son affaire.

— **ETYM.** *Impeturable*, et le suffixe *ment*.

† **IMPÈSE**, ÊE (in-po-zé, zé), adj. Qui n'a point été pesé.

— **ETYM.** *Im...*, et *pesé*.

† **IMPÉTIGINEUX**, EUSE (in-pé-ti-ji-neù, neù-z'), adj. Terme de médecine. Qui tient de la nature de l'impétigo, qui a quelque rapport avec l'impétigo.

— **ETYM.** Lat. *impetiginosus*, de *impetigo*.

† **IMPÉTIGO** (in-pé-ti-go), s. m. Terme de médecine. Affection cutanée, caractérisée par de petites pustules agglomérées ou discrètes, dont l'humour se dessèche en croûtes épaisses.

— **ETYM.** Lat. *impetigo*, de *impetere*, attaquer, de *in*, en, sur, et *petere*, aller.

† **IMPÉTRABILITÉ** (in-pé-tra-bi-li-té), s. f. Terme de droit. Qualité de ce qui est impétrable. Impétrabilité d'un bénéfice.

**IMPÉTRABLE** (in-pé-tra-bl'), adj. Terme de droit. Qu'on peut impétrer. Les lettres que vous sollicitez ne sont pas impétrables. || Bénéfice impétrable, bénéfice vacant par mort, ou qu'on peut obtenir par dévolu. L'arrêt déclara les bénéfices de cet abbé impétrables.

— **ETYM.** Lat. *impetrobilis*, de *impetrare*, impétrer.

**IMPÉTRANT**, ANTE (in-pé-tran, tran-t'), s. m. et f. Terme de droit. Celui ou celle qui a obtenu des lettres du prince ou quelques bénéfices. Le duc de Chaulnes n'était que pour l'impétrant et les mâles issus de lui, ST-AM. 297, 79. || Dans l'université, il y a sur les diplômes : Signature de l'impétrant.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Pourquoi vont à l'école le jeune

clerc lisant, Fors pour prestre veulr et monter empétrant, *Guesclin*, v. 1722.

**IMPÉTRATION** (in-pé-tra-don ; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1<sup>re</sup> Action d'impétrer, d'obtenir. Sacrifice de louange qui honore Dieu de la manière la plus parfaite dont il puisse être honoré ; d'impétration qui attire sur nous les bénédictions de Dieu et ses dons les plus précieux, BOUADAL. *Instr. pour l'oct. du St-Sacrem. Exhort.* t. II, p. 292. || 2<sup>e</sup> Terme de droit. Obtention de lettres du prince ou de quelque bénéfice.

— **HIST.** XV<sup>e</sup> s. Impetracion, a. DESCH. *Poés. mss.* f. 626.

— **ETYM.** Lat. *impetracionem*, de *impetrare*, impétrer.

**IMPÉTRÉ**, ÊE (in-pé-tré, trée), part. passé d'impétrer. Bénéfice impétre.

**IMPÉTRER** (in-pé-tré). La syllabe *pe* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'impétre, excepté au futur et au conditionnel, j'impétrerai, j'impétrerai, v. a. || 1<sup>re</sup> Obtenir (employé surtout dans le style ascétique). Sainte Vierge, impétrez-nous la charité, qui est mère de la paix, qui adoucit, tempère et réconcilie les esprits, BOSS. 2<sup>e</sup> serm. *Compass. de la Ste Vierge*, I. Je le prie de vous impétrer ce bon vin de la nouvelle alliance, id. *Lett. abb.* 48. Par l'efficacité de notre prière, nous pouvons toucher le cœur de Dieu, et impétrer une grâce qui nous touche enfin nous-mêmes et nous ramène à Dieu, BOUADAL. 6<sup>e</sup> dim. après Pdq. *Dominic.* t. II, p. 200. || 2<sup>e</sup> Terme de droit ecclésiastique. Obtenir, en parlant de bénéfices, de charges. Puisque la troisième partie des bénéfices leur est réservée [aux universités] et qu'elles peuvent les impétrer pendant quatre mois de l'année : janvier, avril, juillet et octobre, qu'on nomme les mois des gradués, volt. *Mœurs*, 138. || Terme de droit. Obtenir par une requête.

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. S'il sont deceu par lettres qui furent malvesement et fausement empétrées, BEAUM. 59. || XIV<sup>e</sup> s. Et absolucion vous irai impétrer De trestous vos pechez de tuer et embler, *Guesclin*, 7287. || XV<sup>e</sup> s. O rossignol qui chantes sur la branche, Mon bonheur jà ne te veulx pas celer ; Car je sçay bien que tu as grant plaisance, Quant grace voyaung amant impétrer, *Perceforest*, t. VI, f. 99. || XVI<sup>e</sup> s. Il feist tant envers lui qu'il impetra aux Estoliens surseance d'armes pour quelques jours, AMYOT, *Flamin.* 31.

— **ETYM.** Provenç. *impetrar*, *empetrar* ; espagn. *impetrar* ; ital. *impetrare* ; du lat. *impetrare*, de *in*, en, dans, et *petrare*, faire, exécuter.

**IMPÉTEUSEMENT** (in-pé-tu-èu-zé-man), adv. Avec impétuosité. Le vent soufflait impéteusement. J'ai fait une réponse à M. de Carcassonne, que M. le chevalier a fort approuvée... cette lettre est mieux rangée, quoique écrite impéteusement, et, en la lisant, M. le chevalier en eut les yeux rouges, sév. 610.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Et leur semble que ceulx sont fors qui œuvrent par fureur et qui impetueusement et hardiement courent sur à leurs adversaires, ORESME, *Eth.* 66.

— **ETYM.** *Impéteuse*, et le suffixe *ment* ; provenç. *impetuosamen* ; espagn. et ital. *impetuosamente*.

**IMPÉTUEUX**, EUSE (in-pé-tu-èu, èu-z'), adj. || 1<sup>re</sup> Qui se meut d'un mouvement rapide et violent. Je pense souvent à votre santé... à cet air impétueux qui vous mange [à Grignan], sév. 27 nov. 1689. Esprit-Saint, Esprit pacifique, je vous ai préparé les voies en prêchant votre parole ; ma voix a été semblable peut-être à ce bruit impétueux qui a prévu votre descente, BOSS. la *Fallière*. Des fleuves impétueux qui passent sans s'arrêter et tombent sans pouvoir soutenir leur propre poids, id. *Sermons. Impén. finale*. C'est pour vous qu'on l'a vu, vainqueur de tant de princes, D'un cours impétueux traverser vos provinces, FAC. *Alex.* II, 1. Leur fougue impétueuse [des chevaux] enfin se ralentit, id. *Phéd.* v, 6. Les vents impétueux agissent, pour ainsi dire, par caprice, ils se précipitent avec fureur et agitent la mer... BARR. *Hist. nat.* 2<sup>e</sup> disc. *Oliv.* t. I, p. 167. || Il se dit aussi des personnes et des animaux. Au récit imprévu de l'horrible in-olence, Le prélat hors du lit impétueux s'élança, BOSS. *Lutr.* v. Indomptable taureau, dragon impétueux, FAC. *Phéd.* v, 6. || 2<sup>e</sup> Qui ne peut se contenir, se maîtriser. J'ai peur que M. votre fils ne remette pas la fortune dans notre maison : il a quelque chose de brusque et d'impétueux qui ne lui attire pas beaucoup d'amis, sév. 28 août 1689. L'impétueuse Électre a mérité l'outrage Dont j'humilie enfin cet orgueilleux courage, volt. *Orreste*, I, 6. Impétueuse, franche et sensible comme elle est, comment aurait-elle supports

un engagement contraire à son inclination ? GENIUS, *Ad. et Théod.* t. I, p. 422, dans ROUGEYS. || Substantivement. Un jeune impétueux. || Il se dit des choses dans le même sens. Votre juste douleur est trop impétueuse, CORN. *Cinna*, IV, 6. Le courant impétueux de ce mouvement sera suivi et par là perdra sa force, BOSS. *Libre arb.* 7. Alors qu'aura servi ce zèle impétueux ? FAC. *Bas.* II, 3.

— **SYN.** IMPÉTUEUX, ROUGEUX. Ce qui distingue ces deux mots, là où ils sont synonymes, c'est que fougue implique une idée de défaut qui n'est pas dans impétuosité. Quand Racine a dit leur fougue impétueuse, en parlant de coursiers, il a fait sentir la nuance : fougue, ce qu'il y a de capricieux ; impétueux, ce qu'il y a de rapide.

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. Mors est si impetueuse Et si hastive qu'elle sonne Assez souvent comble à nonne, OUVRIER DE COINTE, dans le *Dict. de DOCHZ.* XV<sup>e</sup> s. Vous avez bien ci-dessus ouï recorder comment le duc de Gueldres avoit défié le roi de France par défiances impetueuses, FROISS. II, III, 103. || XVI<sup>e</sup> s. Il estoit impetueux et aventureux à la guerre, AMYOT, *Timol.* 4. Le vent du midi se leva impetueux, id. *Anton.* 10. Pour finir ce notable commentaire, qui m'est échappé d'un flux de caquet, flux impetueux parfois et nuisible, MONT. III, 87.

— **ETYM.** Espagn. et ital. *impetuoso* ; du lat. *impetuoso* (QUICHERAT, *Addenda*), qui vient de *impetare*, mouvement violent, de *in*, en, dans, et *petere*, aller, se jeter (voy. PÉTITION).

**IMPÉTUOSITÉ** (in-pé-tu-èu-zé-té), s. f. || 1<sup>re</sup> Qualité de ce qui est impétueux. L'impétuosité des flots, du vent, de la tempête. Connaissances que tant de parties [du corps], où nous ne voyons qu'une impétuosité aveugle, ne pourraient pas concourir à cette fin si elles n'étaient, tout ensemble, et dirigées et formées par une cause intelligente, BOSS. *Connaiss.* IV, 2. Les bâtiments qui veulent y entrer sont violemment poussés par l'impétuosité de la Néva sur les côtes dangereuses de la Finlande, RAYNAL, *Hist. phil.* v, 23. || Fig. Ma haine n'aura plus d'impétuosité, CORN. *Héraclius*, III, 1. Si l'on court au grand crime avec avidité, Laissez-en ralentir l'impétuosité, id. *Othon*, v, 2. || 2<sup>e</sup> Fig. Extrême vivacité. L'impétuosité d'un premier mouvement, CORN. *Hod.* I, 7. J'aime assez, madame, l'impétuosité de cette grandeur d'âme, id. *Suréna*, v, 1. Un homme qui... ne voit rien d'obscur dans la médecine, rien de douteux ni de difficile, et qui, avec une impétuosité de prévention... donne au travers des purgations et des saignées, vol. *Mal. imag.* III, 3. J'ai reçu, ma très-chère, votre grande, bonne et admirable lettre ; je connais ces sortes de dépêches : elles soulagent le cœur, et sont écrites avec une impétuosité qui contente ceux qui les écrivent, sév. 13 nov. 1673. Ses mémoires [du cardinal de Retz] écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie, et une inégarité, qui sont l'image de sa conduite, volt. *Louis XIV*, 4. Le fameux Arnaud, disciple de Saint-Cyran, défendait le jansénisme avec l'impétuosité de son éloquence, id. ib. 37. Je me levai à ces paroles avec impétuosité, et je sortis sans répondre, STAZI, *Corinne*, XIV, 3. || Au plur. Hélas ! si cette sainte princesse revenait ici-bas et qu'elle trouvât son cher fils avec de telles impétuosités, sév. 23 juillet 1682. Nous vîmes Mademoiselle... j'aime bien à ne me point mêler dans ses impétuosités, id. 10 janv. 1689.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Plus de sanc o avec impetuosité, II. DE MONDEVILLE, f. 101. L'utilité pour quoi les artères montent [au cerveau] est que l'impetuosité du sanc d'elles soit refrenée par leur montement, id. f. 14, verso. Punicion apaise le mouvement et impetuosité de ire, ORESME, *Eth.* 129. || XVI<sup>e</sup> s. Et tout ainsi qu'un sanglier, étant navré d'un espee, court d'impetuosité contre celui qui a fait le coup... MARR. *Nouv.* LXX. Il se ruent tous ensemble de grande impetuosité en cest endroit, AMYOT, *P. Am.* 32. Les galères sont mal convenables à resister aux impetuositez de cete mer [mer d'Écosse], BRADOT, *E. Guerre d'Écosse*, I, 11. Je veux seulement paragonner l'impetuosité des canons avecques celle des foudres, PARÉ, IX, 2<sup>e</sup> disc. Je ne me sens pas assez fort pour soutenir le coup et l'impetuosité de ceste passion de la peur, MONT. IV, 4.

— **ETYM.** Lat. *impetuositatem* (QUICHERAT, *Addenda*), de *impetuosus*, impétueux.

† **IMPEUPLÉ**, ÊE (in-peu-plé, plée), adj. Qui n'est pas peuplé.

— **ETYM.** *Im...*, et *peuplé*.

**IMPÏE** (in-pie), adj. Qui s'élève contre la Divinité. Ils [les Juifs] conjuraient le Seigneur de les délivrer de l'impie Nicanor, SACT, *Bible*, *Machab.* II,



ou enveloppement, CALV. *Inst.* 418. Cette implication et entrelacement du langage par où ils (les avocats) nous pressent, MONT. IV, 41.

— ETYM. Lat. *implicationem*, de *implicare*, impliquer.

**IMPLICITÉ** (in-pli-si-té), *adj.* Qui, sans être exprimé en termes formels, résulte naturellement, par déduction et conséquence, de ce qui est formellement exprimé. Ceci est contenu dans le contrat d'une manière implicite. || Volonté implicite, celle qui se manifeste moins par des paroles que par certains actes ou faits habituels. Foi implicite, la créance d'un point de doctrine, sur la simple autorité d'un témoignage, sans explication qui éclaire autrement l'esprit. || Par extension. Foi implicite, confiance absolue dans les paroles, dans l'autorité de quelqu'un. || Terme de grammaire. Proposition implicite, celle qui contient à la fois sujet, verbe, attribut; par exemple: mourez.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ils ont basti une fantaisie de foi qu'ils appellent implicite ou enveloppée, CALV. *Inst.* 418.

— ETYM. Lat. *implicitus*, de *implicare*, impliquer.

**IMPLICITEMENT** (in-pli-si-te-man), *adv.* D'une manière implicite. Cette proposition n'est dans ce livre qu'implicitement.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'apostre n'entend point qu'il suffise si quelqu'un croit implicitement ce qu'il n'entend pas, CALV. *Inst.* 418.

— ETYM. *Implicite*, et le suffixe *ment*.

**IMPLIQUÉ, ÈE** (in-pli-ké, kée), *part. passé* d'impliquer. || 1<sup>o</sup> Qui est engagé, compromis dans l'impliqué dans une grave accusation. || [David] s'est trouvé souvent impliqué dans les dangereux intérêts des princes et des potentats, BOSS. 3<sup>e</sup> *serm.* *Quinquag.* *Préambule*. || 2<sup>o</sup> Qui est embarrassé, difficile par complexité. Les preuves de Dieu métaphysiques sont si éloignées du raisonnement des hommes et si impliquées qu'elles frappent peu, PASC. *Préf. de la 3<sup>e</sup> part.* II, édit. FAUGÈRE.

**IMPLIQUER** (in-pli-ké), *j'*impliquais, nous impliquions. vous impliquiez; que j'implique; que nous impliquions, que vous impliquiez, *v. a.* || 1<sup>o</sup> Envelopper, engager, embarrasser, en parlant de procès de sorciers, sans qu'on y ait impliqué quelques Juifs, VOLT. *Mœurs, Magie*. Ces messieurs voulaient m'impliquer dans la plate et chétive, mais dangereuse affaire d'un jeune homme sorti de l'Oratoire nommé Delisle, id. *Lett. Richelieu*, 6 juin 1777. On poursuivit le jeune bachelier [Seargil], on impliqua Hobbes dans cette affaire, BIRAN. *Opin. des anc. philos. (hnbibisme)*. || 2<sup>o</sup> Il se dit des choses qui en font supposer d'autres. Nécessité implique privation, et la privation marche avec le désir, CHATEAUB. *Géné.* I, II, 3. || 3<sup>o</sup> Impliquer contradiction, se dit lorsque deux idées sont incompatibles ou se contredisent. C'est un spectacle d'incidents divers qui n'impliquent point contradiction, DIDER. *Salon de 1767, Œuvres*, t. XIV, p. 480, dans FOURCROY. || Impersonnellement. Il implique contradiction de dire qu'il y ait quelqu'un au-dessus de celui qui occupe le premier rang, FÉN. t. XIIII, p. 347. Donc il implique contradiction qu'une pensée soit matière; or, Dieu ne peut faire ce qui implique contradiction, VOLT. *Méi. litt. lett. ou P. Tournemine*. || Absolument, c'est-à-dire avec ellipse du mot contradiction. Cela implique, cela fait contradiction. Encore que nous ne concevions Dieu que très-imparfaitement, cela n'empêche pas qu'il ne soit certain que sa nature est possible, ou qu'elle n'implique point, DESC. *Rép. aux secondes objec.* 12. Que peut requérir la demanderesses? mariage à défaut de payement les deux impliqueraient, NEAUMARCH. *Mor. de Fig.* III, 6. || Absolument et impersonnellement. Il implique de dire que...

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Nonobstant ses douleurs et tant de maladies impliquées, BEZV. *Vie de Calvin*, p. 163. Qui a jamais eue avoir faute de sens? ce serait une proposition qui impliquerait en soy de la contradiction, MONT. III, 61. Il implique contradiction de desurer et accepter une chose et ne se soucier qu'elle vaille rien. CHARRON. *Sagesse*, II, 3.

— ETYM. Provenç. *implicar*; espagn. *implicar*; ital. *implicare*; du lat. *implicare*, de *in*, en, dans, et *plere* (voy. PLEIN).

† **IMPLORABLE** (in-plo-ra-bl'), *adj.* Que l'on peut implorer.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Implorable, OUDIN. *Dict.*

† **IMPLORANT, ANTE** (in-plo-ran, ran-té), *adj.* Qui implore. Une voix implorante.

† **IMPLORATEUR** (in-plo-ra-teur), *s. m.* Celui qui implore.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Implorateur, OUDIN. *Dict.*

† **IMPLORATION** (in-plo-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Actiu d'implorer. || Imploration se dit de la justice ecclésiastique recourant à la justice séculière.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Imploration, MONET. *Dict.*

— ETYM. Lat. *implorationem*, de *implorare*, implorer.

**IMPLORÉ, ÈE** (in-plo-ré, rée), *part. passé* d'implorer. Le ciel imploré en vain.

**IMPLORER** (in-plo-ré), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Supplier avec instance et pour ainsi dire avec pleurs. Ce dieu tutélaire Ne sera pas en vain imploré par mon père, BAC. *Phèdre*, II, 5. Mot jalouse l et Thésée est celui que j'implore, id. *ib.* IV, 6. J'ose vous implorer et pour ma propre vie, Et pour les tristes jours d'un peuple infortuné..., id. *Esth.* III, 4. L'on n'implore plus que le nom de Sênèque et l'appui de Burrhus, id. *Brit.* I, 1. Dans un cachot affreux abandonné vingt ans, Mes larmes l'implorent (ô Dieu), pour mes tristes enfants, VOLT. *Zaïre*, II, 3. || 2<sup>o</sup> Demander instamment et comme avec pleurs. Ce catéchisme [du concile de Trente] nous fait bien entendre l'extrême différence qu'il y a entre la manière dont on implore le secours de Dieu et celle dont on implore le secours des saints, BOSS. *Expos. de la doct. cath.* 4. Seigneur, je viens pour elle implorer votre appui, BAC. *Iphig.* III, 5. Je n'ai point imploré la puissance immortelle, id. *Phèdre*, IV, 3. Et je me flatte encore De mériter de vous ce secret que j'implore, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. Un esclave, seigneur, D'un entretien secret implorer la faveur, VOLT. *Brutus*, IV, 6. || Implorer le bras séculier, se dit de la justice ecclésiastique qui demande aux juges séculiers de faire mettre à exécution ses arrêts.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Sa justice [de Dieu] et sa puissance sont inseparables; pour neant implorons nous sa force en une mauvaise cause, MONT. I, 295. Et que les dieux peut-estre, en mes vœux implorerez, ORDONNOUIN *cet exil...*, DESPORTS, *Éléges*, II, 6.

— ETYM. Lat. *implorare*, de *in*, en, dans, et *plere*, pleurer.

† **IMPLORÉUR** (im-plo-reur), *s. m.* Celui qui demande comme en implorant. On m'a détaché de temps en temps de petits chercheurs de places, de petits implorateurs de recommandations, J. J. ROUSS. *Lett. d St-Germain*, 26 févr. 1770.

† **IMPLOYABLE** (in-plo-ia-bl'), *adj.* Qu'on ne peut plier, fléchir.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. D'attendre davantage, leur engrossissement [des osiers] les rendroit imployables et par conséquent inutiles, O. DE SERRAS, B12. C'est l'effet d'une ame forte et imployable, MONT. I, 3.

— ETYM. *Im...*, et *ployer*.

**IMPOLI, IE** (in-po-li, lie), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui est sans politesse. Un homme impoli. || Substantivement. C'est un impoli. || 2<sup>o</sup> Il se dit des choses. Manières impolies. Langage impoli. Digne de tous vos hommages dans une bouche même impolie et grossière, MA S. *Carême, Parole*.

— SYN. **IMPOLI, GROSSIER.** C'est un plus grand défaut d'être grossier que d'être simplement impoli. L'impoli manque de belles manières; il ne plait pas. Le grossier en a de désagréables; il déplaît. L'impolitesse est le défaut des gens d'une médiocre éducation; la grossièreté l'est de ceux qui en ont eu une mauvaise, GIRARD.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Mes règles de vivre rudes, neufves, impolies, MONT. IV, 132.

— ETYM. Lat. *impolitus*, de *in* négatif, et *politus*, poli.

† **IMPOLICE** (in-po-li-s'), *s. f.* Manque de police. Les inconvénients qui résultent de la manière actuelle de vivre les différends entre prince et prince par le droit du plus fort, c'est-à-dire l'état d'impolice et de guerre qu'engendre nécessairement l'indépendance absolue et mutuelle de tous les souverains dans la société imparfaite qui règne entre eux dans l'Europe, J. J. ROUSS. *Projet de paix perpét.*

— ETYM. *Im...*, et *police*.

† **IMPOLICÉ, ÈE** (in-po-li-sé, sée), *adj.* Qui n'est pas policé.

— ETYM. *Im...*, et *police*.

**IMPOLIMENT** (in-po-li-man), *adv.* D'une manière impolie. Il a parlé impoliment.

— ETYM. *Impoli*, et le suffixe *ment*.

**IMPOLITESSE** (in-po-li-té-sé), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Manque de politesse. On le conduisit [le duc de Maine] dans la citadelle de Dourlans, où il fut gardé par un officier nommé Favencour, qui le traita avec toute l'impolitesse et la dureté d'un véritable geôlier, STAAL. *Mém.* I, II, p. 81. || Il se dit aussi des choses. [Réponse pleine d'impolitesse. Langage d'une

impolitesse grossière. || 2<sup>o</sup> Action, procédé contraire à la politesse. Il m'a fait une impolitesse. Je n'ai reçu de lui que des impolitesse.

— REM. Mot nouveau au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quelques-uns emploient inaction, et je m'éperçois qu'impolitesse commence fort à s'établir, VAUOZL. *Rem. not.* Th. Corn t. II, p. 1034.

— ETYM. *Im...*, et *politesse*.

**IMPOLITIQUE** (in-po-li-ti-k'), *adj.* Qui est contraire à la bonne, à la saine politique, soit dans le gouvernement d'un État, soit même dans la conduite privée. Une conduite, une démarche impolitique. Toute hésitation serait impolitique et inconvenante, MIRAB. *Collection*, t. V, p. 310. || Substantivement. En vain une funeste expérience nous a-t-elle enfin ouvert les yeux sur l'impolitique et l'extravagance des systèmes guerriers, sur la nécessité de tourner notre activité vers notre intérieur..., MIRAB. *Collection*, t. II, p. 144.

— ETYM. *Im...*, et *politique*.

**IMPOLITIQUEMENT** (in-po-li-ti-ke-man), *adv.* D'une manière impolitique. C'est agir bien impolitiquement.

— ETYM. *Impolitique*, et le suffixe *ment*.

† **IMPOLLU, UE** (in-pol-lu, lue), *adj.* Terme vieilli. Sans tache, non souillé. Je saurai conserver d'une âme résolue, à l'époux sans macule une épouse impollue, COSS. *Théod.* III, 1.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Lorsque l'âge doré impollu et entier regnoit encore es jugemens à Rome, AMYOT, *Cor.* 10.

— ETYM. Lat. *impollutus*, de *in* négatif, et *polluer*, polluer.

† **IMPOLLUÉ, ÈE** (in-pol-lu-é, ée), *adj.* Qui n'a pas été pollué.

— ETYM. *Im...*, et *pollué*.

† **IMPONDÉRABILITÉ** (in-pon-dé-ra-bi-li-té), *s. f.* Terme de physique. Qualité de ce qui est impondérable.

**IMPONDÉRABLE** (in-pon-dé-ra-bl'), *adj.* Terme de physique. Qui ne peut être pesé. Fluides impondérables, fluides auxquels on suppose une matérialité et auxquels on ne trouve pas de poids; tels sont la lumière, le calorique, l'électricité, le magnétisme, qui n'exercent aucune action sur la balance la plus sensible, n'ont, comme matière, qu'une existence hypothétique. || Substantivement. Les impondérables.

— ETYM. *Im...*, et *pondrable*.

† **IMPONDÉRÉ, ÈE** (in-pon-dé-ré, rée), *adj.* Terme de physique. Qu'on n'a point pesé, qu'on ne peut peser.

— ETYM. *Im...*, et *pondré*.

**IMPOPULAIRE** (in-po-pu-lé-r'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui n'est pas bienvenu auprès du peuple. Prince impopulaire. || 2<sup>o</sup> Il se dit aussi des choses. Lois impopulaires.

— ETYM. *Im...*, et *populaire*.

**IMPOPULARITÉ** (in-po-pu-la-ri-té), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Condition de celui qui est impopulaire. L'impopularité d'un ministre. || 2<sup>o</sup> Il se dit aussi des choses. L'impopularité des mesures prises par le gouvernement.

— ETYM. *Im...*, et *popularité*.

† **IMPOROSITÉ** (in-po-rô-zi-té), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. État de ce qui n'a point de pores.

— ETYM. *Im...*, et *porosité*.

† **IMPORTABLE** (in-por-ta-bl'), *adj.* Terme de douanes. Que l'on peut importer, qu'il est permis d'importer.

— ETYM. *Importer* t. Dans l'ancien français, *importable* signifiait insupportable.

**IMPORTANCE** (in-por-tan-s'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> État de ce qui importe, de ce qui a un grand intérêt, de ce qui est considérable. L'importance d'ailleurs de ce dernier service le meurtre de Pompée Ne permet pas d'en craindre [de César] une entière injustice, COSS. *Pomp.* II, 4. Me ranger à son choix, sans savoir son projet, Deviner sa pensée, obéir par avance, Sont-ce, Lise, envers lui des crimes d'importance? id. *Suite du Menteur*, IV, 3. Trouvez bon qu'un secret d'une telle importance... id. *Héracl.* IV, 3. Il vit M. de la Garouffière, qui était revenu de sa visite et qui lui dit qu'il avait une affaire d'importance à lui communiquer, SCARRON. *Rom. com.* II, 14. Tout ce que vous croirez west de peu d'importance, MOL. *Mis.* IV, 3. Je trouve d'une extrême importance de détruire ces fausses impressions, PASCAL. *Prov.* XVII. Un fait de nulle importance, id. *ib.* XVIII. C'est une nouvelle que l'on saura dans quatre jours, elle est d'importance, SEV. 8 janv. 1674. Comme il donnait des ordres particuliers et de la plus haute importance, puisqu'il y allait de sa

conscience et de son salut éternel, BOSS. *Louis de Bourbon*. De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors, d'être le maître du sort du prince de Condé, *le Tellier*. Il faut que tu me fasses un plaisir de la dernière importance, HAMILT. *Gramm.* 9. En fait d'amour, toute l'importance est dans les commencements, FONTEN. *Anne de Boiein, la duch. de Valentinois*. On y attacha l'île royale, autrefois fameuse, mais qui a perdu son importance en changeant de domination, RAYNAL, *Hist. phil.* xvii, 10. || Mettre, attacher de l'importance à une chose, la considérer comme ayant beaucoup d'importance. N'attachez jamais d'importance aux petites choses, GENLIS, *Feuil. du chât.* t. 1, p. 431, dans POUGENS. || L'importance est de..., ce qui est important, c'est de... (l'attention fort usitée au xviii<sup>e</sup> siècle, et pour laquelle on dit plutôt présentement : l'important est de...). L'importance, messieurs, est de bien choisir un chef, RICHEN. *Lamoignon*. || Prendre de l'importance, devenir important. Cet homme prend de l'importance. || 2<sup>e</sup> Autorité, crédit. Cette place lui donne beaucoup d'importance. C'est ainsi qu'elle parle et m'offre l'assistance De ce que Rome encore a de gens d'importance, CORN. *Sert.* 1, 2. Il vint des partis d'importance : La belle les trouva trop châtifs de moitié, LA FONT. *Fabl.* vii, 6. Cet homme a un nombre infini d'amis d'importance, SEV. 293. Charles reçoit tous ces prisonniers d'importance avec une politesse aussi aisée et un air aussi humain que s'il leur eût fait dans sa cour les honneurs d'une fête, VOLT. *Charles XII*, 2. || Il se dit de certaines choses en un sens analogue. Eh bien monsieur, ou je me trompe fort, ou c'est une auberge d'importance où l'on doit être bien traité, RICARD, *Visitandines*, 1, 3. || 3<sup>e</sup> Vanité de ceux qui veulent paraître plus considérables qu'ils ne le sont réellement. C'est bien à vous, infâme que vous êtes, à vouloir faire l'homme d'importance, MOL. *Préc.* 14. Voyez un peu l'homme d'importance ! *id.* *Bourg. gent.* ii, 3. Nul ministre n'a paru moins mystérieux ; la gravité, l'importance lui paraissaient un ridicule dans les autres, CONDORCET, *Maurepas*. || 4<sup>e</sup> D'importance, loc. adv. Beaucoup, fortement. Madame, allons après, frotons-le d'importance, HAUTEROCHER, *App. trompeuses*, 1, 14. Si je prends un bâton, je vous rosserai d'importance, MOL. *Avare*, iii, 6. De tout temps votre langue a daubé d'importance, *id.* *Éc. des femmes*, 1, 4. La station est douce, on y boit d'importance, TH. COXN. *Galant doublé*, 1, 4. — HIST. xv<sup>e</sup> s. Pierre, vey Jean de Vy qui nous veut dire quelque chose d'importance, O. CHASTELAIN, *Chr. du duc de Bourg.* ii, 3. || xvi<sup>e</sup> s. Il sera difficile d'entreprendre rien d'importance, LANOUE, 290. J'avois beaucoup de choses d'importance à lui dire pour son bien et honneur, *Sat. Mén. Disc. de l'imprimeur*.

— ETYM. Important.

**IMPORTANT ANTE** (in-por-tan, tan-t'), adj. || 1<sup>er</sup> Qui importe, qui est de conséquence, qui est considérable. Il est important de se hâter. Une perte si importante, VAUGEL, *Q. C.* p. 160. Un mot important pour ton bien, Et qui peut établir ton repos et le mien, ROTR. *Réclis*, 1, 6. Poussé par ses amis, il avait passé du grand conseil, sage compagnie où sa réputation vit encore, à l'importante charge de procureur du roi, BOSS. *le Tellier*. Quel sujet important conduit ici vos pas ? *id.* *Esth.* ii, 7. Le Trissin était un homme d'un savoir très-étendu et d'une grande capacité ; Léon X l'employa dans plus d'une affaire importante, VOLT. *Ess. poésie épique*, ch. 6. || 2<sup>e</sup> Qui a du crédit, de l'influence, en parlant des personnes. Et si jusqu'à ce point on me croit important, Que mes ressentiments puissent vous être à craindre, CORN. *Agésil.* iii, 1. De tous les ministres [après la mort de Richelieu], le cardinal Mazarin, plus nécessaire et plus important, fut le seul dont le crédit se soutint, BOSS. *le Tellier*. Prêtres... que les grands regardent quelquefois comme les moins importants et les moins utiles de leurs domestiques, avilissant ainsi le sacerdoce, FLÉCH. *Mor.-Thér.* Ainsi ce roi qui seul a, durant quarante ans, Lassé tout ce que Rome eut de chefs importants, *id.* *Mithr.* 1, 1. L'ambition de Duclos était de se rendre important dans sa province de Bretagne, MARMONTEL, *Mém.* iv, 1. || 3<sup>e</sup> En mauvaise part. Qui est infatué de soi-même. Autrefois la raillerie était permise à la cour ; on en bannit en ce jour même la plaisanterie ; Ah ! si ce peuple important Qui semble avoir peur de rire, Méritait moins la satire, Il ne la craindrait pas tant, LA FAYE, *Épigr.* || Il se dit aussi du ton, des manières. L'entend-on jamais parler sur le ton décisif et important qui veut tout ramener à soi ? MASS. *Panég. St Thom. d'Aq.* || Substantive-

ment. Un important. Une importante. La servante pour qui tu te radoucirais aurait grand sujet de faire l'importante, SCARR. *Rom. com.* i, 15. Les uns donnaient au ministre [Mazarin] des espérances trompeuses ; les autres lui inspiraient de vaines terreurs, et, en s'empresant beaucoup, ils faisaient les zélés, les importants, BOSS. *le Tellier*. Un grain d'esprit et une once d'affaires plus qu'il n'en entre dans la composition du suffisant, font l'important, LA SAUV. xii. Pendant qu'on ne fait que rire de l'important, il n'a pas un autre nom ; dès qu'on s'en plaint, c'est l'arrogant, *id.* v. Je goûte le plaisir d'être mieux logé que les trois quarts de vos importants, et d'être entièrement libre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 févr. 1758. || Les importants, nom donné à ceux qui faisaient partie de la cabale du duc de Beaufort au commencement de la régence d'Anne d'Autriche. || 4<sup>e</sup> S. m. L'important, la chose importante. L'important serait de savoir quel talisman vous employez pour dominer tous les esprits, BEAUMARCH. *Mère coupable*, iv, 4.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Chose très importante à leurs affaires, MONT. 1, 49. Pour estre les occupations domestiques moins importantes, elles n'en sont pas moins importunes, *id.* 1, 274. Il lui dit, en faisant de l'important, qu'il vouloit le donner au prince de Condé, D'AUB. *Vie*, 46.

— ETYM. Importer 2.

† **IMPORTATEUR** (in-por-ta-teur), s. m. Terme de commerce. Celui qui fait le commerce d'importation.

— ETYM. Importer 1.

**IMPORTATION** (in-por-ta-sion), en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1<sup>er</sup> Terme de commerce. Action d'importer. L'importation de ces marchandises est prohibée. || Fig. Il me paraît qu'on maltraite un peu en France les pensées et les bourses ; on craint l'exportation du blé et l'importation des idées, VOLT. *Lett. Chabanon*, 38 sept. 1770. || Les marchandises mêmes qui sont importées. En 1776, les importations des Vénitiens se réduisirent à 765, 036 livres, et leurs exportations à 820, 062 livres, RAYNAL, *Hist. phil.* xi, 2. || 2<sup>e</sup> Introduction d'une race domestique étrangère dans une localité donnée. || Transport d'une maladie contagieuse d'un pays dans un autre. L'importation du choléra en Europe.

— ETYM. Importer 1.

**IMPORTÉ, ÉE** (in-por-té, tée), part. passé d'importer 1. Introduit par importation. Les marchandises importées.

**4. IMPORTER** (in-por-té), v. a. || 1<sup>er</sup> Terme de commerce. Introduire dans un pays des productions étrangères, une industrie créée à l'étranger, etc. Cette industrie fut importée en France par un tel. Si on vendait le feu et l'eau, il devrait être permis de les importer et de les exporter d'un bout de la France à l'autre, VOLT. *Polit. et législation, Diatribe de l'auteur des Éphém.* Les Hambourgeois et même les Hollandais avaient contracté l'habitude de fréter les vaisseaux de ces étrangers, pour importer chez eux les productions des plus riches climats de l'Europe, RAYNAL, *Hist. phil.* xviii, 29. || Absolument. Ne valait-il pas mieux importer en franchise et obtenir à bon compte par la voie libre ce qui nous coûte si cher par la voie de la douane ? BLANQUET, dans le *Dict. de BESCHERELLE*. || 2<sup>e</sup> Fig. Introduire dans une langue un mot étranger. Le commerce et l'industrie importent journellement des expressions étrangères ; c'est ainsi que la navigation à la vapeur a importé le verbe *stopper*, arrêter la machine d'un navire. || Il se dit aussi d'une maladie introduite. Les vaisseaux importèrent la peste en cette ville. || 3<sup>e</sup> S'importer, v. réfl. Être importé. Ces marchandises ne s'importent guère en France.

— ETYM. Lat. *importare*, de *in*, dans, et *portare*, porter.

**2. IMPORTER** (in-por-té), v. n. Il n'est d'usage qu'à l'infinif et aux troisième personnes. || 1<sup>er</sup> Être important, être de conséquence. Et mon trépas importe à votre sûreté, CORN. *Cinna*, v, 1. Je suis prince et chrétien de qui l'exemple importe, ROTR. *Réclis*, in, 8. Couche-toi le dernier, et vois fermer ta porte ; Et, si quelque affaire t'importe, Ne la fais pas par procureur, LA FONT. *Fabl.* xi, 3. Allez, cet ordre importe au salut de l'empire, *id.* *Brit.* ii, 1. Tout m'importe, et de tout je suis en défiance, VOLT. *Mér.* iii, 1. || 2<sup>e</sup> Importer de, avoir l'importance de, y aller de. En matière d'État, ne fût-ce qu'un atome, Sa porte quelquefois importe d'un royaume, CORN. *Attila*, 1, 3. L'un pouvait reprocher à Fernand avec beaucoup de justice, qu'il savait mal garder ses places, de négliger ainsi les bons avis qui lui étaient donnés, et de prendre le parti le moins assuré dans une nouvelle qui ne lui importait pas moins que de

sa ruine, *Sent. de l'Acad. sur le Cid*. D'où vient donc qu'il aurait attendu si tard à donner un avis qui importait à son roi de la conservation de sa vie ? *ANN. Apol. pour les cath.* 1, 21. Il avait, disait-il, un procès qui lui importait de dix mille francs, *AKOMAR, Voyage de Pologne*. || 3<sup>e</sup> Il se prend aussi comme verbe impersonnel. Quand l'effet est certain, il n'importe des causes, CORN. *Sophon.* v, 4. Il importe si bien, que de tous vos repas je ne veux en aucune sorte, LA FONT. *Fabl.* 1, 5. Mais il n'importe ; car vous ne voulez vous servir longtemps de ce raisonnement, PASC. *Pr.* v, 17. Dans une vie si égale il n'importe pas à cette princesse ou la mort frappe : on n'y voit point d'endroit faible par où elle pût craindre d'être surprise, BOSS. *Mar.-Thér.* Et, le remplissant [Satan] de fiel et d'amertume contre nous, elle [l'envie] le contraind d'avoir recouru à la fraude, à la tromperie, à ses artifices malcieux ; il ne lui importe pas pourvu qu'il nous perde, *id.* 2<sup>e</sup> *sermon, Démons*, 2. Il ne lui importait quelles mœurs eussent ces peuples, MONTESQ. *Esp.* x, 14. Un chrétien pour eux est un homme qui va au préche tous les dimanches : quel qu'il fasse dans l'intervalle, il n'importe pas, J. J. ROUSS. *Lett. au maréchal de Luxembourg*, 30 fév. 1761. C'est au temps à révéler ce qu'il importerait à l'histoire de savoir, RAYNAL, *Hist. phil.* v, 9. || 4<sup>e</sup> Importer, s'emploie dans plusieurs locutions négatives ou interrogatives, ou avec *peu*, pour exprimer l'indifférence qu'on a, le peu de cas qu'on fait. N'importe, servons-la, méritons son amour, CORN. *Sertor.* ii, 6. Épousez ou Didyme ou Cléante ou quelque autre, Ne m'importe pas qui, mon choix suivra le vôtre, *id.* *Théod.* ii, 4. La pensée du peu de place que nous tenons dans ce grand univers, et combien il importe peu, à la fin du monde, qu'il y ait eu un comte de Bussy heureux ou malheureux, SEV. *Lett. d. Bussy*, 13 août 1688. Il vient, dit-il [Jésus-Christ], comme un voleur... comme un voleur, direz-vous, indigne comparaison ! n'importe qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous effraye et qu'en nous effrayant elle nous sauve, BOSS. *Mar.-Thér.* Qu'importe que vous puissiez vous en servir, si vous ne vous en servez pas ? BOURDAL. 9<sup>e</sup> *dim. après la Pentec. Dominic.* t. iii, p. 177. Que m'importe, seigneur, sa haine ou sa tendresse ? *id.* *Andr.* ii, 2. Qu'importe sa pitié, sa joie et sa vengeance ? VOLT. *Méropé*, iv, 2. Qu'importe, leur dit-il, que Derar soit pris ou mort ? Dieu est vivant et vous regarde, combattez, *id.* *Méropé*, 6. Plusieurs d'entre eux ne voulaient que faire un livre, n'importait quel, pourvu qu'il fût accueilli, J. J. ROUSS. 3<sup>e</sup> *promen.* Espérant que vos lettres continueront à me parvenir... ayant peut-être été ouvertes, mais n'importe pas, pourvu qu'elles parviennent, *id.* *Lett. d. Lulliaud*, 8 octob. 1766. || Qu'importe, n'importe, avec la préposition *de*. Et qu'importe, après tout, d'une autre ou d'Aristie ? CORN. *Sertor.* ii, 4. Et qu'importe à tous deux de Rome et de l'État ? *id.* *Othon*, ii, 4. Qu'importe de mon cœur si je fais mon devoir ? *id.* *Sertor.* 1, 2. Terre, ne couvre pas mon sang, disait Job ; mais qu'importe du sang de Job ? BOSS. 3<sup>e</sup> *sermon, Passion*, 2. Et que m'importe, hélas ! de ces vains ornements ? *id.* *Dérén.* iv, 3. Deux voyageurs, n'importe de leur nom, Chemin faisant dans les champs d'Arabie, LAMOTTE, *Fables*, ii, 9. Pourvu qu'on ait la conscience nette, qu'importe des discours ? MARON, *la Coquette*, 1, 4. Si, en général, le caractère est bon, qu'importe de quelques défauts qui s'y trouvent ? MONTESQ. *Espr.* xix, 5.

— REM. Il faut employer de avec l'infinif quand le second verbe se rapporte au régime : Il importe à votre frère de partir ; mais, quand le second verbe ne se rapporte pas au régime, il faut mettre *que* avec le subjonctif : Il importe à votre frère que vous partiez.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Le plus ordinaire moyen qu'on suit pour cet effet est d'assiéger places qui importent, LANOUE, 434. Il leur fit sentir desir de parler au roi à part pour chose qui l'importoit, D'AUB. *Hist.* ii, 14. Une entreprise qui importe la conquête d'une province, CARLOI, vii, 7. Après qu'ils ont travaillé aux affaires sérieuses qui importent notre repos, *Sat. Mén.* p. 184. Qu'importe que nous pardons nos bras, pourvu que nous ne perdons pas nos pensées ? MONT. iii, 200. J'y reconnue, étant sur le lieu, que ma venue n'importoit rien moins que la conservation de cette armée à mon service, *Lett. miss. de Henri II*, t. iii, p. 382.

— ETYM. Lat. *importare*, porter dans, de *in*, en, et *portare*, porter. Si l'on suit l'historique, on voit comment *importer* a pris le sens d'être de consé-

quense : une chose importée, par exemple la conservation de la vie, c'est-à-dire elle apporte avec soi... ; puis, absolument, une chose importée. Dès lors, la transition est faite ; et du sens de porter dans ou importer, on touche au sens de avoir de l'importance.

**IMPORTUN, UNE** (in-por-tun, tu-n') ; quant à la liaison du masculin devant une voyelle, la prononciation varie : les uns disent un in-por-tu-n ami ; les autres : un in-por-tun-ami ; au pluriel, l'a-e lie : d'in-por-tun-z amis), adj. || 1° Qui est fâcheux d'une manière répétée, continue. Ainsi certaines gens faisant les empressés s'introduisent dans les affaires ; ils font partout les nécessaires. Et, partout importuns, de raient être chassés, *LA FONT. Fobl. VII. 6*. Je voudrais être en lieu d'où je pusse aisément contempler la foule importune De ceux qui cherchent vainement Cette fille du sort [la fortune] de royaume en royaume, *id. ib. VII. 12*. Importun à tout autre, à soi-même incommode, *BOIL. Sat. VIII*. Britannique le gêne. Alline ; et chaque jour Je sens que je deviens importune à mon tour, *RAC. Brit. I. 4*. C'est le rôle d'un sot d'être importun, *LA SAUT. V*. Il se croyait utile et n'était qu'importun, *BOUAT, Fiente par amour, I. 1*. La faim qui ôtricit l'âme autant que le visage, Par qui l'homme souvent importun, odieux, Est contraint de rougir et de baisser les yeux, *A. CHERIER, Idylles, le Mendiant*. || Importun à soi-même, qui est pour soi-même une cause continue de fâcherie. Captive, toujours triste, importune à moi-même, *AAC. Andr. I. 4*. || Substantivement. ... Qu'il [Dieu] nous garde, en ce bas monde ici, De faim, d'un importun, de froid et de souci, *AGONIA, Sat. VIII*. Pour renvoyer chez vous les vœux qu'on vient m'offrir, Et n'avoir plus chez moi d'importuns à souffrir, *CORN. Perthar. I. 3*. De combien d'importuns j'ai la tête étourdie ! *ROTT. St Genest. II. 3*. C'est un vieux importun qui n'a pas l'esprit sain, Et pour qui j'ai toujours quelque défiance en main, *MOL. Fâch. III. 3*. Put-il jamais inaccessible, je ne dis pas à ses amis, je dis aux indiscrets et aux importuns ? *FLÉCH. Lamoignon*. Vous-tu cet importun que tout le monde évite, Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte ? *BOIL. Épître IX*. Ah ! que l'on porte ailleurs les honneurs qu'on me vole ? *RAC. Phèdre, III. 4*. || 2° Il se dit aussi des choses. Viendrait-il de nouveau d'une audace importune Pour la centième fois éprouver la fortune ? *MARTELL, Soliman, I. 3*. Ôtez-vous de ces blons l'affluence importune, Dirent-ils l'un et l'autre, *LA FONT. Fobl. VII. 6*. Par des vœux importuns nous fatiguons les dieux, *id. Fobl. VIII. 6*. Ne trouvez-vous pas qu'il y a bien longtemps que nous sommes séparés ? Je suis frappée de cette douleur d'une manière tellement importune qu'elle me serait insupportable, *SEV. 12 fév. 1672*. Ce sentiment importun des sens offensés, c'est ce qui s'appelle douleur, *BOSS. Connaiss. I. 2*. Madame, je le sais, les soupçons importuns Sont d'un second hymen les fruits les plus communs, *AAC. Phèdre, II. 6*. Partonnez à l'éclat d'une illustre fortune Ce reste de fierté qui craint d'être importune, *id. Andr. III. 6*. Laissons de l'air amour la recherche importune, *id. Bajaz. IV. 4*. ... Oubliez une gloire importune ; Ce triste abaissement convient à ma fortune, *id. Iphig. III. 3*. Cesse, cesse et m'épargne un importun discours, *id. Phèdre, IV. 2*. Sa présence [de Joas] à la fin pourrait être importune, *id. Athal. II. 7*. Ah ! chassons cette importune idée, *volt. Zaïre, I. 5*. Perlez-en pour jamais l'importune mémoire, *id. Sémir. I. 6*. Tous nos petits rimeurs, les d'un joug importun, Ont détrôné le dieu qui régnait au Par-nasse. — Détrôné ? dites-vous ? qu'ont-ils mis à la place Du blond Phebus ? Phebus le brun, *CLEMANT, Épiqr. contre Lebrun*.

— **SYN. IMPORTUN, VACHEUX**. La différence qu'il y a entre ces deux mots, c'est que celui qui fâche ou ce qui fâche peut n'être fâcheux qu'une fois, tandis que celui qui importune ou ce qui importune est fâcheux d'une manière répétée, continue. Un importun vous assied ; un fâcheux vous cause un ennui. Un souvenir importun vous poursuit ; un souvenir fâcheux vous cause de la peine.

— **HIST. 12°** c. Il faut laisser le chagrin importun à tout le moins à la table buvant, *BASSAULT, XI. 11* xvi° s. La fortune ayant été si importune que de mettre en une maison triomphale un si piteux duc, *AMOT, P. Am. 37*. Il y en ont plusieurs à qui Titus sembla par trop importun et trop cruel, d'avoir ainsi fait mourir Hannibal, *id. Flam. 42*. Une ambition importuns exalta sage, *id. Marius, 3*. Combien qu'il eust aussi bonne grâce, et reconstrast

aussi dextrement à se débarrasser de tels importuns, *id. Mauvaise honte, 9*. J'ai vu des gens importuns de courtoisie, *MONTE, I. 52*. La peur est encore plus importune et insupportable que la mort, *id. I. 1, 61*. Si quelqu'un donc par une légèreté intemperate ou temerité indiscrete, en temps ou lieu importun fait quelque chose dont les imbeciles et rudes soient scandalisez... *CALV. Inst. 663*. Comment pourra-t-elle tenir contre un homme importun en demandes, obstiné en poursuites, inventif en moyens ? *DESPESSA, Contes, XCVI*. Mais l'importun souci qui nous suit pas à pas Et par terre et par mer, nous ne le fuyons pas, *DUBELLAY, V. 33, verso*. Poignante, aspre, importune et fière souvenance, Veu-tu donc nous clouter et jour mon esprit tourmenter ? *DES-PORTES, Cléonice, LXXVIII*.

— **ETYM.** Lat. *importunus*, de *in* négatif, et *portus*, port, qui n'a point de port, d'accès, qui est défavorable, et de là les significations dérivées.

† **IMPORTUNANCE** (in-por-tu-nan-s'), s. f. Terme inusité. Action d'importuner. Sire, excusez l'affront de notre importunance, *ARONARD, Démocr. III. 3*.

— **ETYM.** *Importunant*, comme *prévoyance*, de *prévoyant*.

**IMPORTUNÉ, ÉE** (in-por-tu-né, née), part. passé d'importuner. Du bruit de ses exploits mon âme importunée, *RAC. Alex. I. 2*. Il était moins sensible à l'éclat du trône qu'importuné des devoirs qu'il impose, *DUCCLOS, Hist. Louis XI, Œuv. t. II, p. 24*, dans *POUGENS*.

**IMPORTUNÈMENT** (in-por-tu-né-man), adv. D'une manière importune. Ces saintes vérités du ciel... se présentent importunément et mal à propos parmi nos plaisirs, elles sont trop incompatibles, *BOSS. 2° sermon, dimanche 3°, la Passion, 2*.

— **HIST. XV°** s. Et afin que par nulle occasion Indue ne fust dit au temps à venir que j'aie fait mes poursuites trop importunement, *MONTE, liv. I, ch. 2*. || XVI° s. Défaisant si importunement lorsque nous en avons le plus affaire, *MONTE, I. 67*. Il y eut un étranger qui se moqua assez importunement [mal à propos] de lui, *AMOT, Timol. 21*.

— **ETYM.** Formation irrégulière d'importun, avec le suffixe *ment*. La formation régulière est *importunement*. Dans Montaigne, c'est *importunée et ment* qui sont en composition.

**IMPORTUNER** (in-por-tu-né), v. a. || 1° Fatiguer en qualité d'importun. Vous avancerez dans m'importunant moins, *CORN. Poly. III. 4*. C'est trop m'importuner en faveur d'un sujet, *id. Nicom. III. 2*. De ma présence encor j'importune vos yeux, *RAC. Bérén. III. 3*. Quelque esprit qu'on ait, on n'est point plaisant pour ceux qu'on importune, *RAMART, Gramm. 4*. Ne retenant de son rang que le privilège de pouvoir être importuné, *MASS. Or. fun. Villars*. Je vous prie de me laisser en repos, et de ne m'importuner plus de vos querelles, *MONTE, Lett. pers. XI*. On dit que Louis XI, faisant un jour réciter une oraison à saint Eutrope, pour demander la santé de l'âme et du corps, dit au prêtre qui la récitait, de supprimer ce qui regardait l'âme, et que c'était assez que le saint lui fit avoir la santé du corps, sans l'importuner de tant de choses, *DUCCLOS, Hist. Louis XI, Œuv. t. III, p. 364*, dans *POUGENS*. Je fais scrupule de l'importuner trop souvent par mes lettres, *VALEMB. Lett. au roi de Prusse, 16 dec. 1769*. || Importuner, avec la préposition de et un verbe à l'infinitif. Aussi ne pensez pas que je vous importune De payer mon amour... *CORN. Théod. III. 3*. || Fig. et poétiquement. Importuner les dieux, le ciel de ses prières, de ses vœux, adresser incessamment des prières, des vœux à la Divinité. Le ciel même en secret semble la condamner : Ses vœux depuis quatre ans ont beau l'importuner, *RAC. Brit. II. 3*. Seigneur, j'irai remplir le nombre des vestales, Ne lui disputez plus [à Britannicus] mes vœux infortunés ; Souffrez que les dieux seuls en soient importunés, *id. ib. III. 8*. Mon cœur, lassé de tout, même de l'espérance, N'ira plus de ses vœux importuner le sort, *LAMART. Méd. I. 6*. || 2° Il se dit aussi des choses qui sont importunes. Tristotin : Peut-être que mes vœux importunent madame. — Henriette : Point ; j'en écoute pas, *MOL. F. sac. III. 2*. Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune, *AAC. Phèdre, II. 3*. Ce temple l'importune [Nathan], et son impiété Voudrait s'abattre le dieu qu'il a quitté, *id. Athal. I. 1*. || Absolument. Le bruit importune. || 3° S'importuner, v. réfl. Être inquiété. De quel soin votre amour va-t-il s'importuner ? *sac. Bérén. II. 4*.

— **HIST. XVI°** Or vous feroys-je volontiers une requête, c'est que vous ne m'importunassiez plus par vos menus jargons, *DESPESSA, Cymbal. 136*. Une

bien amante, bien requise, pressée et importunée, et toutefois femme de bien, victorieuse de son corps et de son amant, *MASS. Nouve. IX*. Ceu-z qui sans vergongne pressent et importunent ceulz de qui ilz veulent obtenir aucune chose desraisonnable, *AMOT, Brut. 6*. Ses creanciers vindrent crier apres luy et l'importuner pour estre payez sur son parlement ; et, ne pouvant chevir à eulz, il fut contraint de recourir à Crassus, *id. César, 13*.

— **ETYM.** *Importun*.

**IMPORTUNITÉ** (in-por-tu-ni-té), s. f. Action d'importuner. Votre importunité, que j'ose dire ex-trême, *CORN. Nicom. III. 6*. Adieu, ma belle petite sœur... aimez-moi si cela ne vous tourne pas à l'importunité, *CH. DE SEV. dans SEV. 10 fév. 1690*. Ôtant ainsi aux particuliers l'espérance d'obtenir de lui par importunité ou par amitié ce qu'il n'avait accordé ni à la reconnaissance ni au respect, *FLÉCH. Lamoignon*. À combien de chagrins il faut que je m'apprete ! Que d'importunités ! *sac. Bru. II. 2*. || Demande, sollicitation importune. Mousheros n'a besoin des importunités de personne, quand il s'agit de faire du bien, *volt. Lett. Richelieu, 24 janv. 1780*.

— **HIST. XIV°** s. Pour cause de importunitez de ses neuf compagnons, *BRACHAUX, f° 73, recto*. || XVI° s. De se rendre à l'obstination importunité d'un amant, *DESPESSA, Contes, XCVI*. Il le convie à souper en son logis, et fait tant par importunité de pres-tes, que Sertorius luy promet, *AMOT, Sertor. 39*. Je sçay, mon cher roy [Henri IV], que, m'ayant comme vous faites, vous ne recevrez point à importunité que je vous mande souvent l'estat auquel je suis, *Lettres de Catherine de Navarre, Bibl. des chartes, 4° série, t. III, p. 320*.

— **ETYM.** Lat. *importunitatem*, de *importunus*, importun.

**IMPOSABLE** (in-pò-za-bl'), adj. || 1° Qui doit, qui peut être imposé, en parlant des personnes. Ces pauvres gens ne sont pas imposables. || 2° Qui est sujet aux impositions, qui est susceptible d'être imposé, en parlant des choses. Matières imposables.

— **ETYM.** *Imposer*.

**IMPOSANT, ANTE** (in-pò-zan, zan-t'), adj.

1° Qui impose, qui est propre à faire naître l'attention, le respect, l'admiration, en parlant soit de personnes, soit des choses. Il a le ton bien imposant, il a besoin d'une leçon nouvelle, *FAVART, Soliman II, I. 14*. Lorsqu'une actrice imposante fait valoir le rôle de Médée, cette pièce [la Médée de Longepierre] a quelque éclat aux représentations, quoique la lecture en soit peu supportable, *volt. Comin. Corn. Rem. Médée*. Ce chrétien si vanté, qui remplissait Solyme De ce faste imposant de sa vertu sublime, *id. Zaïre, IV. 6*. Ah ! Suzon, qu'elle est noble et belle, mais quelle elle est imposante ! *BEAUM. Har. de Fig. I. 7*. Heureux progrès des ans ! Que son port est plus fier, ses traits plus imposants ! *id. DELAV. Porcia, III. 4*. || 2° Qui remplit l'âme d'admiration et de respect. La religion s'y montrant aux peuples sous un appareil imposant, nécessaire aux imaginations sensibles, *volt. Mœurs, 163*. Il [Blin de Saumore] m'a écrit une belle lettre très-bien raisonnée sur les pièces admirables de Racine et sur les scènes imposantes de Cornelle, *id. Lett. Damienville, 18 juin 1764*. Pour mieux en flammer des âmes héroïques, l'imposant aspect de leurs dieux domestiques, *id. Cathaca, V. 3*. Cette imposante entrée, Cet antique château, ces bois silencieux, Dont la cime paraît se perdre dans les cieux, *COLLIN D'HARLEV. Chât. en Espagne, I. 6*. || 3° Forces imposantes, forces militaires considérables. Ce prince mit sur pied des forces imposantes. Une force imposante occupait toutes les rivières.

**IMPOSÉ, ÉE** (in-pò-zé, zée), part. passé d'imposer. || 1° Mis dessus. Les mains imposées par l'évêque. || 2° Les noms imposés par Adam aux animaux. || 3° Soumis à un tribut. Être imposé à tant. Substantivement. Les plus imposés de la commune. || 4° Fig. Mis dessus comme quelque chose de pénible. Un pénible devoir imposé. Vous vous plaignez d'un joug imposé dès longtemps, *AAC. Phèdre, IV. 8*. || Commandé. Le silence imposé aux partis.

**IMPOSER** (in-pò-zé), v. a. || 1° Mettre dessus. Il ne se dit guère qu'avec mains. Après lui avoir imposé les mains sur la tête, il lui déclara ce que le Seigneur avait commandé, *sac. Bible, Nomb. XXVII, 28*. || 2° Terme d'imprimerie. Mettre dans des garnitures les pages composées et rangées dans l'ordre convenable, qu'on serre avec des coins dans un châssis de fer, pour empêcher qu'il ne tombe aucune lettre. Imposer les pages qui sont composées. Imposer une feuille. || 3° Fig. Imposer un nom, dé-

signer une chose par un nom spécial. Leur nom et leur usage [des impositions de noms] est d'éclaircir et d'abréger les discours, en exprimant, par le seul nom qu'on impose, ce qui ne pourrait se dire qu'en plusieurs termes, *PASC. Pens. part. 1, art. 3.* Cette bataille porte aussi le nom de Cassiau, à cause d'un petit village qui est tout contre cette abbaye, qui a imposé le nom à cette journée, *ARONARD, Foy. de Flandre.* Dans toutes les sciences on a eu la petite vanité d'imposer des noms fastueux aux choses les plus communes, *VOLT. Phil. Néot. Singul. nat. ch. 2.* Le nom général qu'on voudrait leur imposer [aux espèces] est une formule incomplète, *SURR. Quadrup. t. VII, p. 23.* || 4° Imposer un tribut, des droits, des réquisitions, obliger à payer un tribut, des droits, à fournir des réquisitions. || Il se dit aussi de celui qu'on soumet au tribut, aux droits, etc. Imposer une ville à la somme de... Une loi autorise ce département à s'imposer deux centimes additionnels. || Il se dit enfin des matières frappées de droits. Imposer les vins, le sel. || 5° Donner, d'autorité, pour chef. Sparte imposa à Athènes le gouvernement des trente tyrans. Mais enfin c'est vouloir que je m'impose un maître, *RAC. Théod. III, 4.* Pensez-vous que ma voix ait fait un empereur pour m'en imposer trois? *IB.* || 6° Faire une sorte de violence à quelqu'un pour lui faire accepter ou une personne, ou une opinion, ou une affaire, etc. Il nous imposa un homme qui lui était tout dévoué. Les gens qui prétendent imposer aux autres leurs opinions. || 7° Charger quelqu'un de quelque chose de pénible, de difficile, de fâcheux. Puisque Sertorius m'impose ce devoir, *CORN. Sertor. II, 6.* Je sentis le fardeau qui m'était imposé, *RAC. Bérén. II, 2.* Ils ont brisé le joug pour l'imposer eux-mêmes, *VOLT. Brutus, I, 4.* Mme d'Arbigny m'imposant tous les devoirs en m'accordant tous les droits, *STAEL, Corinne, XII, 3.* || Prescrire. Le vainqueur impose la loi aux vaincus. Et sur toute chose observe exactement la loi que je l'impose, *CORN. Cinna, V, 1.* Non, seigneur, je vous hais d'autant plus qu'on vous aime, d'autant plus qu'il me faut vous admirer moi-même. Que l'univers entier m'en impose la loi, *RAC. Alex. IV, 3.* Leur exemple [des hommes ordinaires] peut bien séduire et détourner quelquefois de la vertu, mais il ne saurait imposer et autoriser le vice, *MARS. Petit caractère, Exemples des gr.* || Imposer silence, faire taire. Arrêtons ici, chrétiens; et vous, Seigneur, imposez silence à cet indigne ministre qui ne fait qu'affaiblir votre parole; parlez dans les cœurs, prédicateur invisible... *BOSS. Anne de Gons.* || Fig. Donnant aux nations ou des lois ou des fers, Une femme imposa silence à l'univers, *VOLT. Sémiram. II, 3.* Imposer silence au zèle de... *BRISPAULT, Nivus II, IV, 7.* || Fig. Imposer silence aux passions, les réprimer. || Fig. Imposer silence aux médisants, à la calomnie, etc. faire que les médisants, la calomnie ne soient plus écoutés. Il faut opposer des faits à la calomnie, il faut imposer silence au mensonge, *VOLT. Lett. Thérèse, 26 fév. 1736.* || S'imposer à soi-même quelque chose, s'en faire une loi, se rendre cette chose obligatoire. Imposez-vous la loi de ne plus jouer, *BOURDAL. Pénitence, 2<sup>e</sup> avert. p. 473.* Que diront ceux qui s'épuisent en folles dépenses et se croient dans l'impuissance d'être charitables, parce qu'ils se sont imposés la nécessité d'être ambitieux et d'être superbes? *VLANC. Aiguillon.* Il a su se commander à lui-même, se dompter, se soumettre et s'imposer des lois, *SURR. Disc. nat. anim. Ouv. t. V, p. 375.* || Infliger. Imposer une pénitence, une peine. Pourquoi vous imposer la peine de son crime? *RAC. Iphig. IV, 4.* Et le seul châtement qu'ici nous l'imposons, *VOLT. Brutus, V, 3.* || 7° Imposer le respect, inspirer le sentiment du respect. Ce magistrat dont la vieillesse vénérable impose le respect à tout un peuple, *PASC. Puiss. troupe. Imagin. 1, édit. FAUGÈRE.* Les titres ne servent de rien pour la postérité; le nom d'un homme qui a fait de grandes choses impose plus de respect que toutes les épithètes, *VOLT. L. XIV, 13.* || Absolument. Imposer, inspirer le respect, la soumission, la crainte. Et que la renommée, instruite en ma faveur, séduisant l'univers, impose à ce grand cœur, *CORN. Pulch. III, 2.* Il [Bucer] imposait par la taille et par le son de la voix; il avait été jacobin et s'était marié comme les autres, *BOSS. Vne. III, § 2.* De fort près, c'est moins que rien; de loin, ils imposent, *LA BRUY. II, 11.* Il y a dans quelques femmes... un esprit éblouissant qui impose, *IB.* || Ils demandent un chef digne de leur courage, dont le nom seul impose à ce peuple volage, *VOLT. Brutus, I, 4.* Sa fermeté m'impose, et je l'excuse même, De condamner en moi l'autorité suprême, *IB. M. de Cés. I, 1.* Le nom de bataille perdue impose aux

vaincus, et les décourage, *IB. Louis XIV, 21.* Je m'étais laissé imposer par le discours et la philosophie de Caton, *VANVEN. Dialogue 9, César, Brutus.* Ce ton pouvait révolter, mais il imposait, *MATHAL. Hist. phil. 2, 16.* On plaçait auprès des alliés des surveillants capables de leur imposer et de le tenir dans le devoir, *P. L. COUR. Leu. II, 237.* L'amour qui l'environne impose à ma puissance, *C. DELAY. Paris, II, 2.* || On dit, dans le même sens, en imposer. À ceux qui n'ont ni rang ni richesses qui en imposent, il leur reste une âme, et c'est beaucoup, *MARIVAUX, Marianne, 4<sup>e</sup> part. II.* Ils n'auraient point cédé aux évêques; mais le cardinal légat leur en imposait, *VOLT. Hist. parl. ch. XXXIII.* Le dieu Fo ne m'en impose pas davantage, quelqu'il ait eu pour père un éléphant blanc et qu'il promette une vie immortelle, *IB. Diol. 14.* Le cardinal eut en imposer au peuple en les faisant arrêter en plein midi, *IB. Louis XIV, 4.* Au milieu de ces sons discordants d'oiseaux s'éleva une grande voix qui leur en impose à tous [le kamichi], *SURR. Morceaux choisis, p. 210.* Il est sûr que de hautes montagnes, que d'antiques forêts, que des ruines immenses en imposent, *DIDER. Ess. sur la peint. 2.* Par la pompe des mots, l'éloquence en impose, *GILB. Le 18<sup>e</sup> siècle.* L'ascendant de son génie [de Buffon] lui soumit tous les esprits... son nom seul en imposait aux factieux de la littérature, *P. L. COUR. Lett. II, 310 (Buffon).* || 8° Imputer (sens qui vieillit). Je n'ai pas jugé qu'on lui pût sur l'État imposer d'apparent ni croyable attentat, *BOSS. Bérén. IV, 1.* Il est hors de soupçon qu'elle ait pu m'imposer rien d'assez vraisemblable à pouvoir l'abuser, *IB. ib. V, 1.* On ne peut imposer de tache à cette fille, *MOL. L'Ét. III, 3.* Il s'ensuit de là... que l'on a voulu très-méchamment m'imposer une extravagance que moi tourner en ridicule, *CR. DE SÈV. dans SÈV. 31 août 1697.* || Absolument. Quand Diana rapporte avec élage les sentiments de Vasquez... il n'est ni calomniateur ni faussaire, et vous ne vous plaignez point qu'il lui impose, *PASC. Proc. XI.* ... Leur impostant faussement qu'ils soutenaient ces propositions, *IB. ib. xv.* Nous ferons voir que de toutes les citations qu'ils [les jésuites] ont faites des saints docteurs de l'Église pour autoriser leurs prétentions, il n'y en a pas une qui ne soit fautive, et que ces saints ont enseigné si formellement le contraire, qu'on s'étonnerait de la hardiesse avec laquelle ils osent ainsi leur imposer, 3° *factum pour les curés de Paris,* dans les œuvres de PASCAL. Si quelqu'un pense que j'impose à l'auteur, qu'il se souvienne que je ne lui attribue cette doctrine qu'après avoir montré qu'il ne peut vouloir dire autre chose, *RÉN. t. III, p. 12.* || On a dit aussi en imposer, pour imputer quelque chose à tort, charger à tort. Mais n'en imposons-nous point à Félix? la voix de saint Paul n'a-t-elle point fait sur son esprit plus d'impression que nous ne semblons l'insinuer sans lui, *Disc. de saint Paul à Félix et à Drusille.* || 9° Imposer quelque chose, faire croire quelque chose qui n'est pas véritable. Je prendrai garde soigneusement de ne recevoir en ma croyance aucune fausseté, et préparerai si bien mon esprit à toutes les ruses de ce grand trompeur [un mauvais génie], que, pour puissant et rusé qu'il soit, il ne me pourra jamais rien imposer, *PASC. Médit. I, 11.* Mais, quoi qu'à ces mutins elle puisse imposer, Demain ils la verront mourir ou l'épouser, *CORN. Héracl. I, 3.* (Cette tournure a vieilli; mais c'est elle qui explique comment imposer, pris absolument, a signifié tromper, mentir.) || Imposer, faire illusion, tromper. Pour me faire croire ignorant, vous avez tâché d'imposer aux simples, *CORN. Lett. apolog. Le fourbe qui longtemps a pu vous imposer, MOL. Tart. V, 6.* Qui ne s'y fût trompé? jamais l'air d'un visage. Si ce qu'il dit est vrai, n'imposa davantage, *IB. L'Ét. III, 2.* Faites-moi pis encore, tuez-moi, si j'impose, *IB. Dép. am. I, 4.* On veut croire qu'on a entendu, et on s'impose à soi-même, *BOSS. Connais. I, 46.* Ils imposèrent par ces artifices au pape, *IB. Hist. I, 11.* Leurs paroles, aussi peu solides qu'elles semblaient magnifiques, imposaient au monde, *IB. ib. II, 12.* Langage ordinaire de la calomnie, qui ne s'énonce jamais plus hardiment que quand elle impose plus faussement, *BOURDAL. Myst. Pass. de J. C. t. I, p. 269.* Pendant que la vérité est contredite, l'hérésie lève la tête, impose et triomphe, *RÉN. Lett. ou P. le Tellier, 23 juillet 1712.* C'est vouloir imposer aux yeux, et vouloir paraître contre la vérité; c'est une espèce de menterie, *LA BRUY. III.* C'est avoir mauvaise opinion des hommes que de prétendre leur imposer par des caresses, *IB. IX.* Ce malheureux talent de tromper et de plaire, D'imposer aux esprits, et d'é-

blouir les yeux, *VOLT. Tancr. II, 4.* Imposons quelque temps à sa crédulité, *IB. Orph. de la Chine, II, 2.* Ce grand art d'imposer même à la renommée, Fut l'art qui sous son joug enchaina les esprits, *IB. Sémir. II, 4.* Nous avons des remarques importantes à faire sur ces expériences; la manière dont il les a données peut imposer, *SURR. Hist. anim. ch. 5, Œuv. t. III, p. 163.* On dit, dans le même sens, en imposer. Est-ce peut-être que tous ceux qui offrent sont de bonne foi? l'homme ne peut-il pas, selon sa coutume, s'en imposer à lui-même? *BOSS. Anne de Gons.* Ou'elle ne pense pas que par de vaines plaintes, Des soupirs affectés et quelques larmes feintes, Aux yeux d'un conquérant on puisse en imposer, *VOLT. Orph. de la Chine, III, 1.* Le discours affectueux de Néron n'en imposa point à Sénèque, *DIDER. Claude et Nér. I, 90.* || 10° Terme de liturgie. Entonner, commencer. Imposer les psaumes. Imposer l'antienne, l'annoncer. || 11° S'imposer, v. refl. Être donné, en parlant d'une dénomination. Les noms s'imposent vite quand une troupe d'hommes vient s'établir en un lieu. || 12° Être mis sur les contribuables. Les droits s'imposent pour faire face aux dépenses publiques. || S'imposer, se mettre une imposition. Autoriser un département à s'imposer extraordinairement. || Être soumis à l'impôt, en parlant des choses. Les valeurs mobilières s'imposent comme les autres. || 13° S'imposer, se dit de celui qui oblige d'autres à le recevoir comme chef, comme associé, etc. Il s'imposa comme général dans cette affaire. || 14° Fig. S'imposer, être imposé, être mis dessus comme un fardeau. Un joug, un fardeau qui s'impose. C'est une obligation qui s'impose d'elle-même aux cœurs bien nés.

— REM. Des grammairiens ont essayé de distinguer imposer et en imposer. Mais l'usage des auteurs et aussi l'usage du public ne permettent aucune distinction. Imposer et en imposer veulent dire commander le respect; imposer et en imposer veulent dire faire illusion, tromper. Cela est si vrai, que Massillon a employé, dans une seule et même phrase, imposer et en imposer pour tromper, ne consultant pour le choix que son oreille: Il ne veut ni imposer aux autres ni s'en imposer à soi-même, *mass. Or. fun. Prince de Conti.*

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Del duc Robert Robert [il] out non, Qu'en fons li enposas non non, *BRUNO, II, 881.* Lorea recevera li sacrificie de justise; dunc [ils] emposerunt sur le tuen altel vedels [des veaux], *Liber psal. p. 68.* Tu nos menas en bax, posas tribulatiuns en nostre dos, emposas humes sur les nos chies [têtes], *IB. p. 82.* Je vos prie, por Den le grant, Que vos meismes l'eslevés [l'enfant], E vostre non li enposés, *Grégoire le Grand, p. 60.* || XIV<sup>e</sup> s. Imposant, sur ce, silence perpétuel à nostre procureur, *Lett. de remission, Bibl. des ch. 5<sup>e</sup> série, t. I, p. 82.* Toutes ces charges furent translattées des pources gens et imposées en plus riches, *ARCHAËRE, f<sup>o</sup> 31, verso.* Les poines que l'en impose à ceulz qui pechent et tout mal, *ORÉSME, Eth. 36.* || XV<sup>e</sup> s. Jacques Legris s'excusoit trop fort, et disoit que rien n'en estoit, et que la dame lui imposoit indument, *FRANÇOIS, III, 60.* Et tout ce qu'on lui imposoit n'estoit que par envie et haines particulieres qui estoient entre le seigneur, *JUV. DES DRS. ch. VI, 404.* || XVI<sup>e</sup> s. Finablement, silence li s'imposa, Et faisant fin, ley se reposa, *DU BELLAY, IV, 6, recto.* D'aucuns meschans nous imposent que nous abandonnons les bonnes œuvres, *CALV. Inst. 623.* Qu'ils n'imposent point nécessité en une chose, laquelle de soy-mesme est libre, *IB. ib. 1006.* Voilà assez pour les controverses, afin qu'on n'impose point à la posterité, et qu'ils sachent quelles ont été les créances diverses sans fard et véritablement, *D'AUS. Hist. I, 66.*

— ETYM. In... dans, et poser.

† IMPOSEUR (in-po-zeur), s. m. || 1° Celui qui impose. || 2° Imposur de mains, ou, simplement, imposur, membre d'un secte luthérienne.

IMPOSITION (in-po-zi-sion), en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Action d'imposer, de mettre dessus (usité seulement avec le mot mains). Parmi les sacrements de ces hérétiques, ils font remarquer principalement leur imposition des mains pour remettre les péchés: ils l'appelaient la consolation; elle tenait lieu de baptême et de pénitence tout ensemble, *BOSS. Var. XI, § 20.* Le grand apôtre [saint Paul], écrivant à son disciple Timothée, l'avertissait et le conjurait de ressusciter dans lui-même la grâce qu'il avait reçue par l'imposition de ses mains, *BOURDAL. 5<sup>e</sup> Dim. après la Pentec. Dominic. L. II, p. 473.* || Absolument. Un évêque se peut soigner de faire revivre la grâce de l'imposition, *MARS. Or.*

[un Villars. | Fig. | r. | n. e. | l. | p. | o. | n. | des | man. | l' | t. | n. | d. | l' | t. | r. | M. | R. | n. | l. | o. | t. | t. | t. | o. | u. | r. | s. | en | un | abb. | y. | de | M. | r. | en | H. | r. | y. | o. | d. | il | pla. | d. | fort | cre. | re | son | a. | n. | e. | et | les | m. | n. | s. | con. | tr. | lui. | ; | il | a | eu | l' | r. | de | l' | i. | m. | p. | o. | s. | i. | o. | n. | ... | G. | I. | P. | A. | M. | Lett. | II, p. 101. | 2° Terme d'imprimerie. Action d'imposer les pages d'une forme. L'imposition de l'in-octavo. || Manière de t'uno feuille est imposée. L'imposition est défecieuse. | 3° Fig. Imposition de nom, action de donner un nom. On ne reconnaît en géométrie que les seules délimitations que les logiciens appellent délimitations de nom, c'est-à-dire, que les seules délimitations de nom aux choses qu'on a clairement désignées en termes parfaitement connus, *rasc. Esprit géométrique*, t. 1. Cette myriade de délimitations qui se re contre entre la circonscription de l'enfant et l'imposition du nom de Jésus, *Journal Myst. Circonc. de J. C.* t. 1, p. 61. Le vulgaire, qui dans l'imposition des noms se détermine souvent par des rapports superficiels, *Surv. Ois. t. 1*, p. 201. | 4° Imposition. Le chancelier me parla d'abord avec une entière ouverture, mais une imposition étroite du secret, *Et. s. m.* 297, 66. Action d'infliger. L'imposition d'une pénitence. | 5° Action de mettre des tributs, des droits. L'imposition d'une contribution de guerre. || Tribut, impôt, contributions. Receveur des impositions. Tant que ces habitants [non soumis aux tailles] seront maîtres de fixer leur imposition par rapport à la bonne ou mauvaise chère qu'ils feront, et qu'ils ne payeront rien en ne buvant que de l'eau et ne mangeant que du pain, si leur leur semble, ils seront contents de leur sort et feront envie à leurs voisins, *Vauban, Dîme*, p. 61. Les impositions sous Charles VII, indépendamment du domaine, étaient de 1,700,000 livres de compte; sous Louis XI elles se montèrent jusqu'à 4,700,000 livres, *volt. Mœurs*, 91. Ils éprouvèrent que la misère d'un État vient moins des impositions que du défaut de circulation, *nuclos, Hist. de Louis XI, Ois. t. II*, p. 113, dans *Lacurce*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Encore y a chose qui m'est po [peu] belle, C'est maletote, et subside, et gabelle, Flebe monnaie et imposition, Et du pape la visitation, *MACHAUT*, p. 89. || XV<sup>e</sup> Toutes impositions dont le royaume étoit trop blessé furent abattues et ôtées, *FRONSS.* II, II, 74. Longue et grande chose seroit de raconter les biens qu'on y voit, mesmement quant si peu de chose comme étoit l'imposition des chapeaux de rose et du cresson valoit au roy dix mille francs l'an, *OUILLERET DE METZ, Descrip. de Paris*, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 612. || XVI<sup>e</sup> s. Une juste imposition de tailles, *AMYOT*, 59.

— ETYM. Provenç. *emposicio*, *impositio*; espagn. *imposicion*; ital. *imposizione*; du lat. *impositio*, *impositio*, de *in*, en, et *positio*, action de mettre (voy. POSITION).

† IMPOSSESSION (in-po-sè-sion), s. f. Condition dans laquelle on ne possède rien. La vente et l'impossession sont les deux principaux caractères de tout esclavage, *A. COMTE, Lett. inédite d. J. St. Mill*.

— ETYM. *Im...* et *possession*.

IMPOSSIBILITÉ (in-po-si-bi-li-té), s. f. Défaut de possibilité. Il est de toute impossibilité que l'able aujourd'hui vous volât. L'homme est ainsi bâti: quand un sujet l'enflamme, l'impossibilité disparaît à son âme, *LA FONT. l'obl.* VIII, 25. Il [M. de Grignan] viendrait vous voir et vous reprendre cet hiver; mais vous trouvez, dans cette proposition, des impossibilités que je ne vois pas si bien que vous, *sev.* 4 mai 1676. Pour moi, ma fille, je ne sais si l'envie de vous voir à Paris de m'aurait pas fait surmonter des impossibilités, *10. 2 août 1680*. Ainal me voilà, mais ce n'est que pour vous dire la douleur que me donne mon extrême impossibilité [de fournir un secours d'argent], *10. 22 janv. 1680*. L'impossibilité où ils nous ont mis de nous fier à leurs serments, *V. M. Tél.* XI. Souhait-on que le hasard n'a pu former le monde, parce qu'il n'y auroit eu qu'une seule chance contre d'incalculables impossibilités? *CHATEAUC. Génie*, t. VI, 4.

Impossibilité métaphysique, ce qui implique contradiction. Il y a impossibilité métaphysique qu'un cercle soit carré. || Impossibilité physique, se dit d'une chose qui est impossible selon l'ordre de la nature. Il y a impossibilité physique qu'une pierre non soutenue ne tombe pas. || Impossibilité morale, se dit d'une chose qui est vraisemblablement impossible. Il y a impossibilité morale qu'un homme de bien fasse une mauvaise action, *Dict. de l'Acad.*

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Tu te dois garder des livres et des romans qui sont remplis de bordes et qui attristent leisant souvent à impossibilité, à folie, vanité et à l'indé, *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 294

— ETYM. Provenç. *impossibilitat*; espagn. *imposibilidad*; ital. *impossibilità*; du lat. *impossibilitatem*, qui signifie impuissance et qui vient de *impossibilis*, impossible.

IMPOSSIBLE (in-po-si-bl), adj. || 1° Qui ne peut être, qui ne peut se faire. Tout ce qui n'est pas aisé, ils [les laïques] le font, *BOSS.* Il est impossible de s'imaginer les étranges pensées de mon esprit sans les avoir éprouvées, *10. 10. 10.* Une hardiesse sage et réglée... qui se mesure avec ses forces, qui entreprend les choses difficiles et ne tente pas les impossibles, *FLUCH. Turenne*. Ce qui est impossible à ma nature si laide, si bornée, et qui est d'une durée si courte, est-il impossible dans d'autres globes, dans d'autres espèces d'êtres? *volt. Philos. ignor. quest.* 12°.

Bien des choses ne sont impossibles que parce qu'on s'est accoutumé à les regarder comme telles, *DUCLOS. Consid. mœurs*, ch. 2. Mais qui peut du tonnerre expliquer les effets? Impossible est un mot que je ne dis jamais, *COMTE D'HARLEV. Malice pour malice*, t. 8. || Il est impossible que, avec le subjonctif. Il est impossible, dit-il [saint Paul], qu'une telle âme [celle qui est tombée après avoir connu la lumière] soit renouvelée par la pénitence; impossible: quelle parole! *BOSS. Anne de Gonz.* Mais je vois présentement que je courais un grand hasard, et qu'il n'étoit pas impossible que je demeurasse sans aucun bien, *VONTEN. Athénais, Icarie*. Des particuliers avoient des richesses immenses, et il est impossible que les richesses ne donnent du pouvoir, *MONTESQ. Rom.* 8. || Elliptiquement. Impossible, cela ne se peut. Ces raisons, me les direz-vous? reprit Oswald. — Impossible, s'écria Corinne, impossible, *STAEL, Corinne*, VI, 4. || 2° Par extension, qui est très-difficile. Il est impossible, quelque résolution que l'on fasse, de n'être pas un peu alarmé des désordres de la poste, *sev.* 201. || 3° Terme de politique. Qui ne peut être employé dans telle ou telle position, ne peut entrer dans telle ou telle combinaison de gouvernement. Il s'est rendu impossible. || 4° S. m. L'impossible, ce qui ne peut être fait, advenir. Qui doute que vous ne le puissiez, et qui ne sait que pour votre esprit il n'y a point d'impossible? *volt. Lett.* 55. Ce beau feu dont pour vous mon cœur est embrasé Trouvera tout possible et l'impossible aisé, *BOSS. Vence*, v. 2. Alléguer l'impossible aux rois, c'est un abus, *LA FONT. Publ.* VIII, 3. Que si l'homme, qui n'est que faiblesse, tente l'impossible [par amour], Dieu, pour contenter son amour, n'exécutera-t-il rien d'extraordinaire? *BOSS. Anne de Gonz.* L'impossible, qui, par manière de parler, a deux degrés de néant, puisque ni il n'est ni il ne peut être, ce qui est par là, si on veut, au-dessous du néant même... *10. Ét. d'Orais.* IX, 2. Je n'examinais rien, j'espérais l'impossible, *RAC. Bérén.* IV, 6. Sans cette audace [courage d'esprit], un faux impossible s'étendrait presque à tout, *VONTEN. Chazelles*. Etes-vous obligé à l'impossible pour vous sauver? *MASS. Carême, Voc.* || Par exagération. Faire l'impossible, façon hyperbolique d'assurer qu'on fera tout ce qu'on peut. Et tu sais que mon âme, à tes ennuis sensible, Pour en tarir la source y fera l'impossible, *COXN. Cid*, II, 3. Si vous m'aimez, ma fille, et si vous croyez vos amis, vous ferez l'impossible pour venir cet hiver, *sev.* 170. Il portait une lettre du roi, qui j'ai vu, toute remplie de ce qui fait obéir, et courir, et faire l'impossible, *10. 574*. || Réduire quelqu'un à l'impossible, en exiger ce qu'il ne peut faire, et, en termes de logique, le réduire à ne pouvoir répondre sans tomber en contradiction. || Familièrement. Gagner l'impossible, perdre l'impossible, etc., gagner beaucoup, perdre beaucoup.

|| 5° Par impossible, en faisant une supposition qui paraît impossible ou tout à fait improbable. Le monde eût été mauvais si, par impossible, il eût été créé sans l'incarnation du Verbe, *V. M. t. III*, p. 156. || Terme de scolastique. Supposition par impossible, supposition dans laquelle on pose une alternance impossible. || Proverbe. À l'impossible nul n'est tenu.

— REM. Pascal et Sévigné ont dit plus impossible, bien que cet adjectif soit négatif et contienne quelque chose d'absolu: Rien n'est plus impossible que cela, *rasc. dans Couran*. Je sais que c'est pour le petit moment que nous sommes en cette vie que

nous voudrions être heureux; mais il faut se persuader qu'il n'y a rien de plus impossible, *sev. Lett. à Bussy*, 13 août 1686. Le latin a dit *impossibilior* (*QUICHERAT, Addenda*).

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. C'étoit impossible et non creable que li Volques peussent... *BEACUZURE*, f° 54, recto. XV<sup>e</sup> s. Ils rapportent qu'ils estoient tellement fortifiés que impossible chose seroit d'y rien faire qui peust profiter, *JUVEN. vers usins, Charles VI*, 1420. || S'adresse vers la plus grant huée, là où le chevalier au griffon faisoit druit impossible d'armes, *Perceforest*, t. 1, f° 146. || XVI<sup>e</sup> s. La différence entre l'impossible et l'insolite, *MONT.* I, 202. Contraindre à quelque rançon excessive et impossible, *10. II*, 25. Il les mena latant jusques en des lieux dont il estoit impossible que gens de cheral se peussent tirer, *AMYOT, l'ompe*, 11.

— ETYM. Provenç. *impossibile*; espagn. *imposible*; portug. *impossível*; ital. *impossibile*; du lat. *impossibilis*, de *in* négatif, et *possibilis*, possible.

† IMPOSSIBILITÉMENT (in-po-si-bi-le-man), adv. D'une manière impossible.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Ils sont si gentils compagnons que nulles des folies que font les gens laies ne leur sont impossiblement difficiles, *LOUIS XI, Nouv. XIV*.

IMPOSTE (in-po-sté), s. f. Terme d'architecture. La dernière pierre du pied droit d'une porte ou d'une arcade faisant saillie sur les autres pierres, ayant ordinairement quelques moulures et sur laquelle on pose la première pierre qui commence à former le cintre de la porte, de l'arcade. || Terme de menuiserie. Meubisene fixe qui surmonte la partie mobile d'une porte ou d'une croisée et qui en diminue la hauteur.

— ETYM. Lat. *impositus*, *impostus*, mis dessus, de *in*, en, sur, et *positus*, placé (voy. POSITION).

1. IMPOSTEUR (in-po-steur), s. m. || 1° Celui qui impose, qui trompe. C'est le plus grand imposteur du monde. || Fig. Je vous conjure, mes frères, ne vous fiez pas au temps qui vous trompe, c'est un dangereux imposteur qui vous dérobe si subtilement que vous ne vous apercevez pas de son larcin, *BOSS. Sermons, Nécessité de la pénitence*, 2. Prenez garde à la malice du temps; voyez comme ce subtil imposteur tâche de sauver les apparences, comme il affecte toujours l'imitation de l'éternité, *10. 4<sup>e</sup> sermon, 1<sup>er</sup> dim. de carême, Pénitence*, 2. Ces festons où nos noms enlacés l'un dans l'autre, à mes tristes regards viennent partout s'offrir, Sont autant d'imposteurs que je ne puis souffrir, *RAC. Bérén.* V, 3. || Celui qui charge quelqu'un d'imputations odieuses, mais mensongères. Un roi sage, ennemi du langage menteur, Ecarter d'un regard le perfide imposteur, *RAC. Esth.* III, 3. || Celui qui tâche de tromper en débitant une fausse doctrine. [Mahomet] Imposteur à la Mecque, et prophète à Médine, *volt. Fanat.* I, 1. || Celui qui tâche de tromper en se parant des dehors de la vertu. L'imposteur ou le Tartuffe, comédie en cinq actes, *Titre d'une comédie de mol.* On me reproche d'avoir mis des termes de piété dans la bouche de mon imposteur, *10. Préface du Tartuffe*. || Celui qui tâche de tromper en se faisant passer pour un autre qu'il n'est. Le monde aujourd'hui n'est plein que... de ces imposteurs qui... s'habillent insolètement du premier nom illustre qu'ils s'avisent de prendre, *mol. l'Av.* V, 6. Un imposteur qui prit le nom de Zoroastre déjà révéré dans la Perse, *DIDEROT. Opin. des enc. phil. (Perses)*. || Adjectivement. Prêt d'imposer silence à ce bruit imposteur, *RAC. Iphig.* III, 1. D'un oracle imposteur la fausse obscurité, *volt. Œdipe*, IV, 1. Quel pèrel justes dieux! lui? ce monstre imposteur! *10. Fanat.* I, 2. || 2° L'imposteur, ou le spère trompeur, dit aussi filou (joissons acanthoptérygiens).

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La peste ne tue que le cors, mais tels imposteurs empoisonnent les âmes, *RABEL. Garg.* I, 45. Ceux qui se fient à tels imposteurs ne sont pas trop sages, *PARR. Introd.* 27. Le medecin imposteur et avare, *10. 10.*

— ETYM. Lat. *impostorem*, de *impositum* ou *impostum*, supin de *imponere*, tromper, de *in*, dans, et *ponere*, mettre.

2. IMPOSTEUR (in-po-steur), s. m. Nom donné anciennement aux officiers chargés de répartir les taxes. Ceux que Bodin appelle imposteurs, c'est-à-dire ceux qui imposent ou imaginent les taxes, *J. J. SOEFF. Écon.* 3.

— ETYM. *Imposer*.

IMPOSTURE (in-po-stu-r), s. f. || 1° Action de tromper, d'en imposer. Une grossière imposture. Va, ne présume pas que, quoi que je te jure, De tes nouveaux docteurs je suive l'imposture, *COXN. Poly.*

v. 2. Ah! seigneur, est-il rien qui répare l'injure que fait à l'innocence un moment d'imposture? *COGN. Nicom. iv, 1.* Que ne publieront point l'envie et l'imposture? *in. Cid, III, 4.* Et c'est trop condamner ma bouche d'imposture, *MOL. Tart. iv, 2.* Ce nom [de gentilhomme] ne fait aucun scrupule à prendre... pour moi... Je trouve que toute imposture est indigne d'un honnête homme, et qu'il y a de la lâcheté à déguiser ce que le ciel nous a fait naître, *in. Bourg. gent. III, 12.* Votre bouche, dit-il, est pleine d'imposture, *RAC. Phédre, IV, 4.* || 2° Particulièrement. Ce que l'on impute fausement à quelqu'un dans le dessein de lui nuire. Il est aisé de détruire cette imposture. Quelqu'un auprès de vous m'a fait cette imposture, *COGN. Ment. III, 5.* Je suis ravi de voir qu'une telle imposture ait laissé votre gloire et plus grande et plus pure, *in. Nicom. III, 6.* Ils ont l'art de donner de belles couleurs à toutes leurs impostures, *MOL. 2° placet au roi (sur Tartufe).* Vous les verrez bientôt, féconds en impostures, Amasser contre vous des volumes d'injures, *BOIL. Sat. IX.* ... Tout ce qu'il dit sont autant d'impostures, *RAC. Plaid. II, 9.* || 3° Hypocrisie, tromperie dans les mœurs, dans la conduite. Toute sa vie n'a été qu'une imposture continuelle. || 4° Action de tromper en se faisant passer pour un autre. L'imposture des faux Démétrius en Russie. Il épousa une maîtresse de la maison d'York, dont il fut encore aimé, même quand son imposture fut découverte, *VOLT. Mœurs, 117.* || 5° Figurément. Illusion, en bonne ou en mauvais part. Semblable à ces amants trompés par le sommeil, qui rappellent en vain, pendant la nuit obscure, le souvenir confus d'une douce imposture, *LA FONT. Adonis.* C'est là que, plus touché d'un ruisseau qui murmure. Que de tous ces vains ornements Fils de l'art et de l'imposture, Je me fais des amusements, *CHAUSS. d. Mme de Lussay.* De vos songes menteurs l'imposture est visible, *RAC. Athal. II, 7.* Des arts la magique imposture fait éclore un autre univers, *SABATIER, l'Enthousiasme, Ode.*

— REM. Bouhours (*Nour. Rem.*) signalait imposture comme un mot nouveau que le public n'avait pas admis. On voit par l'historique qu'il est aussi ancien que la langue.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Mais s'ele [la paix] fust bien clere e senz nule emposture, [ils] Ne eüssent fait as suens desonor ne enjure, *Th. le mart. 125.* || XVI<sup>e</sup> s. C'est don de Dieu que la divination; voylà pourquoi ce devoit estre une imposture punissable d'en abuser, *MONT. 1, 238.* ... Sçachant qu'il y a plusieurs bourdes, faulsetés et impostures reçues au monde avec approbation et applaudissement, *CHARRON, Sagesse, 1, 45.*

— ETYM. Lat. *impostura* (voy. IMPOSTEUR).

**IMPÔT** (in-pô; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des in-pô-z excessifs), s. m. || 1° Nom qui ne se donnait autrefois qu'aux levées passagères des deniers que le gouvernement imposait pour les besoins de l'État. || 2° Charge publique, droit imposé sur certaines choses. Impôts directs. Impôts indirects. Impôt territorial. Impôt foncier. Ils déchargèrent le menu peuple de tout impôt, *BOSS. Hist. III, 6.* Si vous ne les chargez point d'impôts, *RÉN. Téli. XII.* Je sais, Sire, l'épuisement de vos peuples et de vos provinces; je n'ignore pas le dépeuplement de la campagne et le besoin général où est votre royaume de se trouver soulagé des impôts dont il est surchargé depuis longtemps (1742), *Corresp. de Louis XV et de Noailles, t. 1, p. 6.* Je trouve les impôts très-justes, quoique très-lourds, parce que, dans tout pays, excepté dans celui des chimères, un État ne peut payer ses dettes qu'avec de l'argent, *VOLT. Lett. Dupont, 16 août 1763.* Questionnez ces bonnes gens qui nous donnent du pain, ils vous diront que la façon de lever les impôts est cent fois plus onéreuse que le tribut même, *in. Lett. Bastide, 1768.* || Absolument. L'impôt, l'ensemble des impôts. Le vote de l'impôt. L'assiette de l'impôt. On peut définir l'impôt une contribution pour la dépense publique, qui est nécessaire à la conservation de la propriété particulière, *RAYNAL, Hist. phil. XIII, 51.* || Refuser l'impôt, se dit d'une chambre législative qui n'accorde pas le budget à un gouvernement, ou de particuliers qui, sous prétexte de violation de la constitution, refusent de payer l'impôt. || 3° Fig. Ce que l'on paye pour des besoins réels ou imaginaires, pour des plaisirs. Des habitudes de luxe sont un le-rd impôt. || L'impôt du sang, s'est dit souvent pour la conscription militaire.

— SYN. IMPÔT. IMPOSITION. Proprement imposition est l'action de mettre l'impôt; et impôt est le résultat de cette action. Mais quand, à son tour, im-

position signifie le résultat de l'action, les deux mots se confondent, sauf un point, c'est que imposition ne peut pas prendre le caractère général que impôt prend au singulier, quand on dit : le vote de l'impôt.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Impos et collectes que on impose sur iceluy peuple, *Bibl. des ch. 6<sup>e</sup> série, t. II, p. 143.* Car lo vin est trop cher; l'impost, les quatrimies, l'esto des biberons, *BAZILL. XVIII.* || XVI<sup>e</sup> s. Eschauffé par l'esperance de mettre un impost sur la riviere, *D'AUR. Hist. II, 442.*

— ETYM. Lat. *impositum*, chose imposée.

† IMPOTABLE (in-po-la-bl'), *adj.* Qu'on ne peut boire. Ce vin est devenu impotable.

— ETYM. *Im...* et *potable*.

**IMPOTENCE** (in-po-tan-s'), s. f. Terme de médecine. État de celui qui est impotent.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Après s'en va sans escuier; Més por ses membres apuier Ot ausinc cum par impotence De tralson une potence, *la Rose, 12296.* || XIV<sup>e</sup> s. Vieillesce et toute impotence fait les gens estre illeberaux, *ORZÈME, Eth. 110.* || XV<sup>e</sup> s. Quand les nouvelles furent sceues en Angleterre de la maladie et impotence du roi de France, *FRUITS. III, IV, 31.* || XVI<sup>e</sup> s. Tu me as reduyt à estre ingrat reputé, par impotence de gratuité, *RAC. Pant. IV, 4.*

— ETYM. Provenç. *inpotencia*; espagn. *impotencia*; ital. *impotenza*; du latin *impotentia*, de *impotens* (voy. IMPOTENT).

**IMPOTENT, ENTE** (in-po-tan, tan-t'), *adj.* Qui est privé de l'usage d'un membre, soit par vice de nature, soit par accident. Impotent du bras droit. Le fils aîné du maréchal de Grammont devint bientôt impotent, puis tout à fait perclus, *ST-SIM 404, 28.* Je travaillerais jusqu'à ce que je devienne tout à fait aveugle et impotent, deux bénéfices dont je pourrais bientôt être pourvu, *VOLT. Lett. d'Argental, 23 mai 1763.* || Substantivement. Un impotent. || Se dit aussi des membres. Un bras impotent.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Se il estoit impotent de rendre, l'autre ne reputeroit pas que il li deust rien donner, *ORZÈME, Eth. 285.* || XV<sup>e</sup> s. Il fait enquerir diligemment où il y ait povres mesnaigers, vieulz et impotents, *Boucicq. IV, 2.* || XVI<sup>e</sup> s. Il ordonna que celui qui auroit esté mutilé et rendu impotent de quelque membre à la guerre, fust nourry tout le temps de sa vie aux despens de la chose publique, *AUTOR, Sol. 66.*

— ETYM. Provenç. *inpotens*; espagn. et ital. *impotente*; du latin *impotentem*, de *in* négatif, et *potens*, qui peut.

† **IMPOURVU, UE** (in-pour-vu, vue), *adj.* Terme vieilli. Non prévu. Sans doute il m'aura vue; Et c'est de là que vient cette fuite impourvue, *COGN. Mél. II, 8, édit. 1622.* || À l'improvu, *loc. adv.* À l'improviste. Soit qu'une autre modeste à l'improvu m'arrive, *RÉGNIER, Sat. VII.* Les ennemis sont venus à l'improvu, *Dict. de l'Acad. de 1740.*

— REM. Vaugelas disait : « À l'improviste, à l'improvu, tous deux sont bons; mais à l'improviste, quoique pris de l'italien, est tellement naturalisé français qu'il est plus élégant qu'à l'improvu. » À l'improvu n'est plus usité.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Cleomenes vint une nuit à l'improvu assaillir la ville de Megalopolis, *AMTOS, Philop. 7.*

— ETYM. *Im...* et *pourvoir*, qui, venant du lat. *providere*, s'est dit pour *prévoir*.

† **IMPRATICABLE** (in-pra-ti-ka-bl-i-té), s. f. État de ce qui est impraticable. La barbarie de la loi qu'on vous propose est la plus haute preuve de l'impraticabilité d'une loi sur l'émigration, *MIRABEAU, Collection, t. V, p. 402.*

**IMPRATICABLE** (in-pra-ti-ka-bl'), *adj.* || 1° Qui ne peut se faire, s'exécuter. L'exemple des saints nous est une preuve convaincante que la sainteté n'a rien d'impraticable pour nous, *BOURDAL. Sainteté, 2<sup>e</sup> avert, p. 214.* Ce n'est pas qu'il ne faille également éviter ce zèle toujours armé de terreur et de dureté qui est tout propre à confirmer un pécheur dans le vice par l'idée impraticable qu'il lui donne de la vertu, *MASS. Confér. Zèle contre les vices.* Et qu'enfin l'équité fit régner sur la terre l'impraticable paix de l'abbé de Saint-Pierre; *VOLT. Taciturne.* L'entreprise fut jugée impraticable, *RAYNAL, Hist. phil. VI, 20.* || 2° Où l'on ne peut passer, où l'on ne passe qu'avec beaucoup de difficultés. Un marais impraticable. Les chemins de Vitry ici sont devenus si impraticables qu'on les fait raccommoder par ordre du roi et de M. le duc de Chaulnes; tous les paysans de la baronnie y seront lundi, *sev. 15 juin 1680.* La police était un peu négligée; les grands chemins étaient impraticables de jour, et les rues durant la nuit; mais on volait

encore plus impunément ailleurs, *HAMILT. Gramm. 2 || 3<sup>e</sup>* Il se dit d'une maison, d'un appartement, d'une chambre qui a des inconvénients tels qu'on ne peut l'habiter. La fumée rend cette chambre impraticable. || Insupportable. Un hiver est impraticable à Grignan, et très-ruiueux à Aix, *sev. 404.* || 4° Fig. Insociable, très-difficile à vivre. Il est d'un caractère, d'une humeur impraticable. Je ne saurais vous approcher... Si vous pouviez savoir les affligeants discours... Vous seriez moins impraticable, *DESBOUL. t. II, p. 80.* Ce roi toujours caché, toujours impraticable comme les rois de l'Orient, *RÉN. Dial. des morts mod. 12.* Il trait du fond du cœur de ses sujets la vérité qu'on cache aux princes orgueilleux et impraticables, *VAUVEN. Dial. Louis XI, Comines.*

— ETYM. *Im...* et *praticable*.

† **IMPRATIQUÉ, ÈE** (in-pra-ti-ké, kée), *adj.* Qui n'est pas pratiqué, infréquenté. Chemins impratiqués.

— ETYM. *Im...* et *pratiqué*.

† **IMPRÉCATEUR** (in-pré-ka-teur), s. m. Néologisme. Celui qui prononce des imprécations. Ce grand imprécateur [Dante], à la face sinistre, qui allait en enfer et qui en revenait, *DANIEL STERN, Rev. germ. t. XXVIII, p. 231.* || *Adj.* À la façon des poètes hébraïques, dont il a le génie imprécateur, il [Dante] veut émuouvoir d'une terreur salutaire les âmes endurcies, *D. STERN, Dial. sur Dante et Gæthe, 2, (Rev. germ. t. XXXI, p. 169).*

— ETYM. Voy. IMPRÉCATION.

**IMPRÉCATION** (in-pré-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Souhait qu'on fait contre quelqu'un. Il a fait contre moi mille imprécations, *MARIANE, 1, 2.* Bénissez ceux qui font des imprécations contre vous, et priez pour ceux qui vous calomnient, *SACI, Bible, Saint Luc, VI, 28.* C'était une espèce d'imprécation parmi les Hébreux, de souhaiter à un homme que le sang d'un autre homme retombât sur lui, *BOURDAL. Exhort. sur le jug. du peuple contre J. C. t. IV, p. 68.* Ils firent mille imprécations contre don Alvar, *LESIAUX, Diable boit. ch. 12, dans POUGENS.* Les imprécations ne nous secourent pas, *VOLT. Scythes, V, 4.* Et comment désoler, mais soutenir les approches, Le désespoir, les cris, les éternels reproches, Les imprécations d'une mère en fureur? *in. Orphel. de la Chine, II, 2.* Je vous ferai présent la première fois d'un recueil d'imprécations et de serments nouvellement inventés par un capitaine de dragons, *BOSSY, Français d' Londres. sc. 15.* || 2° Terme d'antiquité. Formule solennelle, par laquelle on flétrissait publiquement un ennemi de l'État, en l'exilant ou en le condamnant à mort par contumace. Ce tribun [Ateius], s'étant inutilement opposé au départ de Crassus, courut à la porte de la ville par où il devait sortir, mit à terre un brasier plein de feu, et, dès que Crassus fut arrivé vis-à-vis, il jeta dans ce brasier des parfums, y versa des libations, et prononça dessus des imprécations terribles qu'on ne put entendre sans frémir d'horreur, *ROLLIN, Hist. anc. Œuvres, t. IX, p. 187, dans POUGENS.* Ils alléguaient, entre autres raisons, les imprécations et les exécutions prononcées par les prêtres et par tous les autres ministres de la religion contre Alcibiade, et même contre ceux qui proposaient de le rappeler, *in. ib. t. IV, p. 17.* || 3° Terme de rhétorique. Figure par laquelle on souhaite des malheurs à celui dont on parle ou à qui l'on parle.

— SYN. IMPRÉCATION, MALEDICTION. L'imprécation est l'action de faire une prière contre quelqu'un; la malediction est l'action de maudire. L'imprécation est une prière; la malediction n'est point une prière, c'est une sorte de sentence prononcée au nom d'un sentiment religieux par une personne qui a le droit de la prononcer.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Une loy de horrible Imprecacion, *BRECHURE, f. 15, verso.* || XVI<sup>e</sup> s. Quand je tance avec mon valet, je tance du meilleur courage que j'aye; ce sont vrayes et non feinctes imprecacions, *MONT. 1, 270.*

— ETYM. Lat. *imprecationem*, de *in*, dans, sur, contre, et *precari*, prier (voy. ce mot).

† **IMPRÉCATOIRE** (in-pré-ka-toi-r'), *adj.* Qui se fait avec imprécation, qui a rapport à l'imprécation.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Monitoires ou excommunications avec clause satisfactoire... celles qui contiennent clauses imprecatoires contre la forme prescrite par les conciles... sont censées abusives, *P. PITHOU, 35.*

— ETYM. Voy. IMPRÉCATION.

† **IMPRÉGNATION** (in-pré-gna-sion; en vers, de cinq syllabes; quelques-uns donnent au *g* un son dur : in-prégh-na-sion; mais il n'y a aucune raison de séparer, par la prononciation, Imprégnation de

Imprégner), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Fécondation de l'ovule dans le sein de la femelle. Lorsqu'on les laisse joindre [l'âne et l'ânesse] dans d'autres temps et surtout en hiver, il est rare que l'imprégnation suive l'accouplement, *suppl. Quadrup. t. vii, p. 240.* || Terme de botanique. Action du pollen ou de la matière fécondante de l'organe mâle d'un végétal sur l'ovule. || 2° Terme de physiologie. Imbibition, pénétration. On sait aussi que d'habiles physiologistes attribuent à l'imprégnation de l'air la couleur vermeille du sang, *BOUVER, Lett. de l'abbé Rogier, Œuv. t. x, p. 28, dans POUSSIN.* || Imprégnation des bois, procédé qui consiste à faire infiltrer dans les arbres divers liquides, soit pour les colorer, soit pour les faire durer plus longtemps. || 3° Terme de pharmacie. Action par laquelle les sels ou autres particules d'un corps pénètrent un liquide.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Mole est une fausse imprégnation d'une chair sans forme, de figure ronde et dure, contenue en la matrice, *PARE, XVIII, 40.*

— ETYM. Provenç. *impregnacio, enpregnacio* (voy. *IMPREGNER*).

**IMPRÉGNÉ, ÉE** (in-pré-gné, gnée), *part. passé* d'imprégner. Les mines d'antimoine, de bismuth, de zinc et surtout celles de cobalt contiennent de l'arsenic; presque toutes les matières minérales en sont imprégnées, *suppl. Min. t. vi, p. 61.* || Fig. Imprégné de funestes doctrines.

**IMPRÉGNER** (in-pré-gné. La syllabe *pré* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette; j'imprégne, excepté au futur et au conditionnel: j'imprégnerai, j'imprégnerais, *r. a.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Féconder. || 2° Par assimilation. Pénetrer, se répandre dans, en parlant des particules d'une substance. Imprégner une liqueur de sels. L'aise imprégné [mon habit] des flots de musc et d'ambre qu'un fat exhale en se mirant? *BERANG. Mon habit.* || Fig. Faire entrer dans l'esprit des opinions, des principes, etc. Pour avoir le temps de le sonder partout, et de l'imprégner doucement et solidement de mes sentiments, *ST-SIM, 306, 14.* || 3° S'imprégner, *r. refl.* Être imprégné. Les balles de coton s'imprégnent quelquefois de miasmes pestilentiels. L'eau qu'on a purgée d'air en la faisant bouillir, est plusieurs jours à s'imprégner d'un air nouveau, *BOUVER, Ut. feuilles dans les plantes, 1<sup>er</sup> mém.* || Fig. Les préjugés dont leur esprit s'était imprégné.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Il fait plouvoir par enpraigner [féconder] la terre, *Plautier, f. 177.* || XVI<sup>e</sup> s. Escant la jument empreignée, elle sera séparée d'avec les autres, *O. DE SERRAS, 303.*

— ETYM. Lat. *impregnare* (*OUVERNAIT, Addenda*), de *in, en, dans*, et *pregnans*, qui est fécondé (voy. *PRÉGNANT*).

† **IMPRÉMÉDITATION** (in-pré-mé-di-ta-sion), *s. f.* Qualité de ce qui est soudain, sans préméditation.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Impriméditation, *ODIN, Dict.*

— ETYM. *Im...*, et *préméditation*.

† **IMPRÉMÉDITÉ, ÉE** (in-pré-mé-di-té, tée), *adj.* Qui n'est point prémédité.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Imprimédité, *COTTEAUX.*

— ETYM. *Im...*, et *prémédité*.

**IMPRENABLE** (in-pre-na-blé), *adj.* || 1° Qui ne peut être pris. Il semblait que les plus méchantes villes devenaient imprenables dès que nous les attaquions, *voit. Lett. 82.* Nulle ville ne paraissait imprenable à ce prince [Philippe de Macédoine], pourvu qu'il y eût fait monter un mulet chargé d'or, *BOUVER, Hist. anc. Œuv. t. v, p. 629, dans BOUVER.* Un des premiers exploits de ces troupes anglaises fut de prendre Gibraltar, qui passait avec raison pour imprenable, *voit. Louis XIV, 20.* || Par extension, très-difficile à prendre. Venise, imprenable par sa situation, était redoutable par son opulence, *voit. Ann. Emp. Frédéric, 1<sup>er</sup>, 1064.* || Il ne se dit plus qu'en parlant de villes et de places de guerre.

|| 2° Qui ne peut prendre, dont on ne peut faire usage sans en éprouver quelque gêne. Le tabac du Brésil serait imprenable à raison de son ardeur, si on ne le tempérât par une décoction d'autre tabac et de copal, de cette manière on le rend prenable, *BOUVER.*

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Il sentoit son chaste fort et imprenable, *voit. 11, 111, 90.* || XVI<sup>e</sup> s. Vous avez prins Calais, deux cens ans imprenable, *voit. RULLAY, 111, 60, recto.* Le pape fut pris dans la forteresse de Saint-Ange, imprenable prétendue, *BRANT. Charles Quint.*

— ETYM. *Im...*, et *prenable*; provenç. *emprenable, imprenable.*

† **IMPRESARIO** (in-pré-za-ri-o), *s. m.* Chef d'une entreprise théâtrale. Un habile impresario. || *au pluriel, Des impresarios.*

— ETYM. Ital. *impresario, de impresa, entreprise* (voy. ce mot).

† **IMPRESCIENCE** (in-pré-si-an-s'), *s. f.* Manque de prescience.

— ETYM. *Im...*, et *prescience*.

**IMPRESCRIPTIBILITÉ** (in-pré-scri-pti-bi-li-té), *s. f.* Terme de droit. Qualité de ce qui est imprescriptible. L'imprescriptibilité de son droit.

**IMPRESCRIPTIBLE** (in-pré-scri-pti-blé), *adj.* Terme de droit. Qui n'est pas susceptible de prescription. Droits imprescriptibles. || Il se dit dans le langage ordinaire avec une signification analogue. La loi de la nature, celle loi simple, imprescriptible, qui parle au cœur de l'homme, *J. J. ROUSS. Pologne, 6.* Ils ont constamment soutenu que la liberté est un droit imprescriptible du chrétien, *CHATEAUB. Gén. iv, 14, 7.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le domaine de la couronne de France est inalienable et imprescriptible, *LOYSI, 6.*

— ETYM. *Im...*, et *prescriptible*.

**IMPRESSE** (in-pré-sé), *adj. f.* Terme de philosophie. Espèces impresses, celles qui sont imprimées dans nos sens, qui laissent trace dans notre mémoire. La plus commune opinion est celle des péripatéticiens, qui prétendent que les objets de dehors envoient des espèces qui leur ressemblent, et que ces espèces sont portées par les sens extérieurs jusqu'au sens commun: ils appellent ces espèces-là impresses, parce que les objets les impriment dans les sens extérieurs, *MALBR. Rech. vér. 111, 11, 2.*

— ETYM. Lat. *impressus*, imprimé, participe passé de *imprimere* (voy. *IMPRIMER*).

**IMPRESSION** (in-pré-sion; en vers, de quatre syllables), *s. f.* || 1° Action de presser sur. Ce corps ne recevra aucune impression vers aucun côté, non plus qu'une girouette entre deux vents égaux, *PASC. Équil. des liqueurs, v.* || Fig. Action de presser sur quelqu'un, en parlant de personnes qui l'influencent, le dirigent. Une puissance qui préside, qui ordonne, de qui l'on reçoit l'impression et qui dirige toutes les démarches et tous les mouvements, *BOUVER. Pensées, t. II, p. 459.* Vous conduire par les impressions d'un guide éclairé, *MARS. Coréme, Prospér.* || 2° Action par laquelle une chose appliquée sur une autre y laisse une empreinte; le résultat de cette action. L'impression d'un cachet sur la cire. On voit dans les ardoises et dans d'autres matières, à de grandes profondeurs, des impressions de poissons et de plantes, dont aucune espèce n'appartient à notre climat, *suppl. Époq. nat. Œuv. t. XII, p. 22.* || Terme d'anatomie. Enfoncements de la surface des os ayant la même apparence que s'ils résultaient d'une impression extérieure. Impressions digitales des os du crâne. || Impressions musculaires, enfoncements qu'on aperçoit dans les coquilles bivalves. || Fig. L'impression d'un caractère, l'action de donner un caractère, une qualité. Une plus grande juridiction suppose l'impression d'un caractère plus éminent et la collation d'un plus haut et plus parfait sacerdoce, *MIRABEAU, Collection, t. IV, p. 343.* || 3° Particulièrement, l'action de tirer des empreintes d'une surface où il y a des creux ou des saillies propres à se charger d'une couleur qui, par compression, se reporte sur une autre surface. On obtient les épreuves d'une gravure au moyen de l'impression. L'impression de cette étoffe a été manquée. Vérification faite de la tenture ou impression, *Letl. pat. du 18 avril 1782.* || 4° Action d'imprimer un livre, etc.; résultat de cette action. Diriger, surveiller l'impression d'un ouvrage. Une belle impression. Une vilaine impression. Ce que vous dites est digne de l'impression, *REV. 348.* J'étais touchée de toutes ces différentes beautés [de l'Esther de Racine]; aussi je suis loin de changer de sentiment; mais je vous disais que l'impression a fait son effet ordinaire, et s'est fait voir comme une requête civile contre les approbations de ceux qui avaient loué dans l'excès et de bonne foi, *10. 22 mars 1680.* Dès que l'impression fait éclore un poète, il est esclavé... de quiconque l'achète, *voit. Sat. IX.* Un ouvrage... qui est donné en feuilles sous le manteau... s'il est médiocre passe pour merveilleux; l'impression est l'écueil, *LA BRUY. 1.* Nous savons bien qu'on peut abuser de l'impression comme on peut abuser de la parole; mais quoi nous privera-t-on d'une chose si légitime, sous prétexte qu'on en peut faire un mauvais usage? *voit. Quest. miracles, Lett. 12.* || Il se dit quelquefois dans le sens d'édition. Elle [l'actrice résistante Camille] doit recevoir le coup derrière le théâtre, comme je le marque dans cette impression, *COX. Ex. d'Hor.* Il y a des Escobars de différentes impressions, *PASC. Prov. VIII.* || 5° Terme de peinture. La couleur qui se met sur la toile ou sur

un panneau, soit à l'huile soit en détrempe, et qui sert de première couche. Tout sujet qu'il s'agit de peindre à l'huile doit recevoir d'abord une ou deux couches d'impression, c'est-à-dire un enduit de blanc de céruse, broyé et détrempe à l'huile, qu'on étend sur le sujet qu'on veut peindre, *Manuel de Roget, Manuel du peintre en bâtiments, Paris, 1843, p. 159.* || Peinture d'impression, peinture à couches plates que font les peintres en bâtiment. || 6° Et et que l'action d'une chose quelconque produit sur un corps. Que si nous leur pouvons donner [à nos membres] un mouvement détaché de l'ébranlement universel et même qui lui soit contraire, en poussant par en haut, par exemple, notre bras que l'impression commune de toute la machine tire en bas, on voit bien qu'il n'est pas possible qu'une si petite partie de l'univers, c'est-à-dire l'homme, puisse prévaloir d'elle-même sur l'effort du tout, *BOSS. Libre arb. 9.* Comme l'impression de l'eau convertissait chaque jour les sables vitrescibles en argile, *suppl. 3<sup>e</sup> époque de la nat. Œuv. t. XII, p. 161.* Ceux qui prétendent élever des sociétés en employant les passions comme matériaux de l'édifice ressemblent à ces architectes qui bâtissent des palais avec cette sorte de pierre qui se fond à l'impression de l'air, *CHATEAUB. Génie, IV, III, 4.* || L'impression du mouvement, l'action qu'exerce le mouvement communiqué. Pourquoi il arrive que l'impression du mouvement soit plus forte à la partie la plus éloignée du lieu où l'ébranlement commence, *BOSS. Libre arb. 4.* Nous connaissons que Dieu est parfaitement libre en tout ce qu'il fait au dehors, corporel ou spirituel, sensible ou intelligible, et il l'est en particulier à l'égard de l'impression du mouvement qu'il peut donner à la matière, *10. 15. 2.* || Fig. Et comme notre sexe ose assez promptement suivre l'impression d'un premier mouvement, *COX. Hér. v, 2.* || Dans les exemples ci-dessus de Bossuet, le sens n'est pas passivement le mouvement imprimé, mais activement l'action que produit le mouvement (voy. plus bas la discussion sur la locution: imprimer le mouvement). || 7° Ce qui reste de l'action qu'une chose a exercée sur un corps. L'alambic laisse toujours une impression de feu dans les eaux distillées, *Dict. de l'Acad.* Un mal funeste et contagieux se répandit et s'échauffa dans les principales villes de Normandie, soit que l'intermittence des saisons eût laissé dans les airs quelque malice impression... *FLACH. Duc de Mont.* Je m'empresse d'avoir l'honneur de répondre à sa dernière et charmante lettre, malgré l'impression qui me reste encore de deux ou trois accès de fièvre qui m'ont laissé de la faiblesse, *D'ALEMB. Lett. au roi de Pr. 29 juin 1781.* || 8° Marque. Elle [Henriette agonisante] demande le crucifix sur lequel elle avait vu expirer la reine sa belle-mère, comme pour y recueillir les impressions de constance et de piété que cette reine vraiment chrétienne y avait laissées avec les derniers soupirs, *BOSS. Duch. d'Orl.* Dieu a fait un ouvrage au milieu de nous qui, détaché de toute autre cause, et ne tenant qu'à lui seul, remplit toutes les parties de son lieu, et porte par toute la terre, avec l'impression de sa main, le caractère de son autorité: c'est Jésus-Christ et son Église, *10. Anne de Gonz.* L'impression de Dieu y reste encore [dans l'homme] si forte qu'il ne peut la perdre, et tout ensemble si faible qu'il ne peut la suivre, *10. La Volière.* || 9° Effet plus ou moins prononcé que les objets extérieurs font sur les organes des sens. Les impressions de la douleur, du plaisir. L'objet la frappe [la bête] en un endroit; Ce lieu frappé s'en va tout droit. Selon nous, au voisin en porter la nouvelle; Le sens de proche en proche aussitôt la reçoit; L'impression se fait: mais comment se fait-elle? *LA FONT. Fable, X, 4.* La perception des couleurs, des sons, du bon et du mauvais goût, du chaud et du froid, de la faim et de la soif, du plaisir et de la douleur, suivent les mouvements de l'impression que font les objets sensibles sur nos organes corporels, *BOSS. Conn. III, 3.* En toute sensation il se fait un contact et une impression réelle et matérielle sur nos organes, qui vient ou immédiatement ou originairement de l'objet, *10. 15.* Tous les sens ont la faculté de conserver plus ou moins les impressions des causes extérieures; mais l'œil l'a plus que les autres sens, *suppl. Dict. nat. anim. Œuv. t. v, p. 276.* || 10° Effet qu'une cause quelconque produit dans le cœur ou dans l'esprit. N'ayez jamais impression. Que d'une seule passion, à quoi que l'espoir vous convie; Bien aimer soit votre vrai bien... *MALH. VI, 10.* Et reconnaissiez-vous que tout ce qu'il m'a dit Par quelque impression ébranle mon esprit? *COX. Nicom. IV, 1.* Si vous ouvrez votre âme à ces impressions, *10. 17.*

no, u, t. La jalousie a des impressions Dont bien souvent la force nous entraîne, *Mot. Amph. u. 6.* Je m'en vais essayer de vous ôter ces impressions, *sev. 424.* C'était son carrosse et l'abbé Charrier, qu'il a envoyé se recevoir... est abbé me fut agréable; il a une petite impression de Grignan par son père et par vous avoir vue, *id. 30 sept. 1784.* On pouvait jeter dans son âme quelque fausse impression, mais il suivait toujours au moins l'ombre de la justice, *vieux. Duc de Mont. M. de Noailles est trop sincère avec le roi; il n'est pas aisé d'effacer les impressions qu'on lui a données, MAINTENON, Lett. au card. de Noailles, 3 janv. 1796.* Un jeune homme toujours bouillant dans ses caprices Est prêt à recevoir l'impression des vices, *soit. Art. p. III.* Il y a des impressions funestes dont on ne revient jamais, *volt. Lett. d'Argental, 21 mars 1764.* L'impression n'est jamais l'image fidèle et complète du fait; elle est individuelle, et le fait ne l'est point, *quozor, Hist. de la civil. en Fr. 8<sup>e</sup> leçon.* || Bonnes impressions, mauvaises impressions, sentiments favorables, défavorables qui sont inspirés par une personne ou une chose. Les maudites femmes s'étaient proposé de tenter toutes sortes de moyens pour engager leur sœur à se perdre, soit en lui donnant de mauvaises impressions de son mari, soit... LA FONT. *Psyché, 1, 71.* Disposant les esprits à recevoir les impressions désavantageuses qui me feront quitter la cour pour quelque temps, *M<sup>me</sup> DE CAYLUS, Souvenirs, p. 233, dans pOUEZS.* Charles XII n'avait encore donné de lui que de mauvaises impressions, *volt. Ch. XII, 3.* || Donner une impression, donner des impressions, faire juger, sentir suivant telle ou telle manière. Et qui, par la chaleur qu'ils ont pour les intérêts du ciel, sont faciles à recevoir des impressions qu'on veut leur donner, *MOI. Prof. a. Tort.* Ressouvenez-vous, je vous prie, des étranges impressions qu'on nous donne depuis si longtemps des jansénistes, *pasc. Prov. III.* Ceux qui ont donné cette impression au pape, pourraient bien avoir abusé de la créance qu'il a en eux, *id. xviii.* De sorte que je crains que cette censure ne fasse plus de mal que de bien, et qu'elle ne donne à ceux qui en sauront l'histoire une impression tout opposée à la conclusion, *id. ib. 1.* Je suis prêt à prendre l'impression qu'il voudra me donner, *sev. 676.* || Faire de l'impression, agir fortement sur l'esprit. D'un règne commençant la première action Feit dessus les esprits beaucoup d'impression, *BOSSU, Antig. IV, 4.* Quand on vous connaît, qu'on a goûté la sorte d'agrément de votre esprit et la bonté de votre cœur, il n'est pas aisé de vous effacer; vous faites une impression qui dure, *sev. d. Moulceau, 24 oct. 1687.* Les moindres choses ont fait impression dans mon pauvre cerveau, *id. 376.* Ce discours ne lui fit alors qu'une légère impression, *id. 42.* Un si beau sentiment fit tant d'impression dans l'esprit des peuples que... BOSSU. *Hist. III, 6.* Un récit si propre à faire impression sur les cœurs, *M<sup>me</sup> DE AVENT. Jug.* Pourriez-vous avoir la bonté de me dire quelle impression le mémoire de M. de la Chalotais a fait dans Paris? *volt. Lett. d'Argental, 16 août 1760.* || Faire impression, faire beaucoup d'impression, soit dit d'une personne qui attire sur elle l'attention dans une société. L'un est actuellement ambassadeur de la république à la cour, où il fera, dit-on, beaucoup d'impression, *volt. Lett. M<sup>me</sup> du Defant, 26 mars 1770.* || Faire impression se dit aussi, en termes militaires, de l'action du feu sur une troupe. Le feu de l'ennemi fit impression sur nos régiments.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Puis que il sentirent les impressions des colées [des coups] de la partie adverse, *M<sup>me</sup> DE AVENTURE, f<sup>o</sup> 38, recto.* Par impression [contrainte, pression] et non de nostre franche volonté, *Ordonn. des rois de Fr. t. III, p. 248.* || XVI<sup>e</sup> s. Ce sont des impressions de l'appréhension et de la crainte, *MONTESSQ. l. 9, 33.* Quand je considère l'impression [dégradation] que la Dordogne fait vers la rive droite, *id. I, 232.* L'invention de notre artillerie, de nostre impression, *id. IV, 16.* Je sçay bien que naturellement chacun a une impression en soy de conserver et exalter ce qu'il a procuré, *LANOUÉ, 409.* Un marquis de la nouvelle impression, *N<sup>me</sup> DE AVENT. Fev. IV, 9.* Il n'y a que le sang des boucs qui puisse graver et faire impression dessus [le diamant], *id. Vic, LXVII.* Ils rompirent et mirent en fuite les trois gros, et mesmes firent impression dans la teste du duc de Guise, où ils tuèrent la Brosse son lieutenant, *id. Hist. I, 169.* Et y demeure l'impression des doigts comme aux odemes, *PARRÉ, 3, 6.* La monagere se contentera de faire ces huiles par impression comme on appelle, non par distillation, o. ne sçavez, 493. Attache ton esprit à contr'imaginer Quelque entreprise

haute, à fin de destourner L'impression d'amour par une autre nouvelle, *BOSSU. Volontairement et sans impression, Coust. génér. t. II, p. 406.*

— ETYM. Provenç. *empressio*; espagn. *impressione*; du latin *impressionem*, de *impressum*, supin de *imprimere* (voy. IMPRIMER).

† IMPRESSIONNABILITÉ (in-pré-sio-na-bi-li-té), s. f. Néologisme. Qualité de ce qui est impressionnable ou susceptible d'impression.

† IMPRESSIONNABLE (in-pré-sio-na-bl'), adj. Néologisme. Susceptible de recevoir de vives impressions. Esprit impressionnable. || Fig. Se dit de la rente, des valeurs commerciales. Le prix des nègres, cette valeur impressionnable qui est pour les planteurs d'Amérique ce que le cours de la rente est pour les négociants d'Europe, balsa de 60 p. 100 dans l'espace de quelques mois, *RECLUS, Revue des Deux-Mondes, 16 mars 1863, p. 373.*

— ETYM. *Impressionner*.

† IMPRESSIONNÉ, ÉE (in-pré-sio-né, née; en vers, de cinq syllabes), part. passé d'impressionner. || 1<sup>o</sup> Terme didactique. Qui a reçu une impression, une marque. Pierre à empreinte ou pierre impressionnée. || 2<sup>o</sup> Néologisme. Qui a reçu une impression morale. Vivement impressionné par un tel spectacle.

† IMPRESSIONNER (in-pré-sio-né; en vers, de cinq syllabes), v. a. || 1<sup>o</sup> Terme didactique. Produire une impression matérielle. Sous l'influence de la chaleur [dans l'héliochromie], on voit les couleurs prendre généralement plus d'intensité, surtout si la lumière a impressionné toute l'épaisseur de la couche de chlorure d'argent, *NIÈPCE DE ST-VICTOR, Acad. des sc. Comptes rendus, t. LIV, p. 383.* || 2<sup>o</sup> Néologisme. Causer une impression morale. Le récit de ce malheur l'impressionne. || 3<sup>o</sup> S'impressionner, v. réfl. Recevoir une impression morale.

— REM. Ce mot est nouveau, sans doute, mais il est régulièrement fait comme *affectionner*.

— ETYM. *Impression*.

† IMPRÉVISION (in-pré-vi-zion; en vers, de cinq syllabes), s. f. Manque de prévision.

— ETYM. *Im....*, et *prévision*.

† IMPRÉVOYABLE (in-pré-vo-ia-bl'); quelques-uns disent: in-pré-voi-ia-bl'), adj. Qui ne peut pas être prévu.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les evenemens de ceste haute entreprise seroyent imprevoiables, *LANOUÉ, 407.*

— ETYM. *Im....*, et *prévoyant*.

IMPRÉVOYANCE (in-pré-vo-ian-s'; quelques-uns disent: in-pré-voi-ian-s'), s. f. Défaut de prévoyance. Prelat, qu'avez-vous fait? par quelle imprevoiance Avez-vous de leur cœur consacré l'alliance? *LEMOUC. Frédég. et Brun, 1, 6.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Imprevoiance, *COTORAVE.*

— ETYM. *Imprévoiant*. On a dit aussi dans le XVI<sup>e</sup> siècle *improvidence*: Vos amis accusent votre invigilance et improvidence, *MONTESSQ. l. III, 8.*

IMPRÉVOYANT, ANTE (in-pré-vo-ian, ian-t'); quelques-uns disent: in-pré-voi-ian, ian-t'), adj. Qui manque de prévoyance. Le plus libéral, le plus imprevoiant des hommes avait, pour ses véritables amis, le défaut de ne jamais vouloir écouter leurs avis sur l'article de sa dépense, *MARMOULET, Mém. IX.*

— ETYM. *Im....*, et *prévoiant*.

IMPRÉVU, UE (in-pré-vu, vue), adj. Qu'on n'a pas prévu et qui arrive lorsqu'on y penso le moins. Elle était pour son fils un malheur imprevu, *SCARRON, D. Japhet d'Arm. III, 4.* Quand il [Dieu] voulut sauver la ville de Bétulie, il tendit, dans la beauté de Judith, un piège imprevu et inévitable à l'aveugle brutalité d'Holoferne, *BOSSU. Reine d'Angl. Anne d'Autriche... et Marie-Thérèse... nous sont enlevées contre notre attente, l'une par une longue maladie, et l'autre par un coup imprevu, id. Marie-Thér. Lorsque d'Ochosias le trépas imprevu... AAC. Ahal, 1, 4.* Une révolution souvent aussi imprevue de ceux qui la font que de ceux qui la souffrent, *MONTESSQ. Lett. pers. 80.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Tant ce coup imprevu trouble son jugement, *M<sup>me</sup> DE AVENTURE, Roland furieux.*

— ETYM. *Im....*, et *prévu*.

† IMPRIMABLE (in-pri-ma-bl'), adj. Qui peut être imprimé. Vous auriez bientôt une lettre ostensible, sur les Sirven, qui peut-être sera imprimable, supposé qu'il soit permis d'imprimer des choses utiles, *volt. Lett. Dainville, 27 mars 1767.*

— ETYM. *Imprimer*.

† IMPRIMAGE (in-pri-ma-j'), s. m. Terme de bateur d'or. Action de passer le fil une fois dans le prégratton.

IMPRIMÉ, ÉE (in-pri-mé, mée), part. passé d'imprimer. || 1<sup>o</sup> Qui a laissé une empreinte. La Nouvelle-Zélande, la plus considérable de ces îles, est

remplie de montagnes où l'on voit imprimés les traces des volcans éteints, *BOSSU, Hist. phil. 1, 3.* Mes pas pressaient vos pas sur le sable imprimés, *puets, Abufor, 1, 6.* || 2<sup>o</sup> Qui a reçu une impression en creux noir ou en couleur. Lithographie imprimée. Un ohlé imprimé. Mousseline imprimée. || 3<sup>o</sup> Produit par l'imprimerie. Un livre imprimé. Le Jonas inconnu sèche dans la poussière; Le David imprimé n'a point vu la lumière, *soit. Sat. IX.* || Un auteur imprimé, un auteur dont le livre est imprimé. Je m'imagine que le plaisir est grand de se voir imprimé, *MOI. les Préc. 10.* Il a eu assez de réputation à Paris de son vivant; il est vrai que, son mérite n'étant pas imprimé, pour parler comme M. Ménage, sa réputation n'a pu s'étendre, *BOSSU, Dictionn. Spinosa, G, en note.* || S. m. Un imprimé. S'il y a un imprimé de cette pièce [Kathér], *sev. 26 janv. 1689.* Je vous enverrai un imprimé où sera votre lettre, *BOSSU. Lett. quêt. 418.* Et par là on épargne cette énorme quantité d'imprimé qui chez nous se vendent au poids pour servir d'envoloppes aux ballots, *volt. Fragm. sur l'hist. art. 14.* Je copiais de ce manuscrit ce qui manquait dans les imprimés, *p. L. coun. Lettre à M. Remouard.* || Particulièrement. Une petite brochure; une feuille volante. || 4<sup>o</sup> Fig. Marqué. Le caractère imprimé à cet ouvrage, à ce monument. || 5<sup>o</sup> Qui a fait marque dans l'esprit, dans la mémoire, etc. Et peu d'hommes au cœur l'ont assez imprimée [cette vertu] Pour oser aspirer à tant de renommée, *COAN. Hor. II, 3.* Il y aura toujours la raison et la vertu imprimées par la nature dans les cœurs des hommes; s'ils abusent de leur liberté, tant pis pour eux, *soit. Dial. des morts anc. 32.* J'en ai encore le souvenir vivement imprimé dans la mémoire, et je ne le perdrai jamais, *BOSSU. Exhort. char. envers un sémin. I, 1, p. 168.* || 6<sup>o</sup> Qui a reçu une marque dans l'esprit, dans le cœur. Le cerveau frappé, agité, imprimé, pour ainsi parler, par les objets boss. *Connaiss. III, 11.* Les hommes font plus facilement les mouvements qui se font en leur présence, sans doute parce que leur cerveau, imprimé du caractère de ce mouvement, est disposé par là à en produire un semblable, *id. ib. v, 6.* C'est que les hommes se trouvent souvent imprimés de certaines vérités fortes qu'ils ne suivent pas, *id. 3<sup>e</sup> instr. past. sur les prom. de l'Eglise, 3.* || Être imprimé d'une chose, en avoir une forte impression (cette locution vieillit). Et pourtant Trufaldin Est si bien imprimé de ce conte badin... *MOI. l'Et. III, 9.* Quelle facilité est la nôtre pour perdre tout d'un coup le sentiment. La mémoire des choses dont nous nous sommes vus le plus fortement imprimés! *LA BAYE. Disc. de récept. d'Acad.*

IMPRIMER (in-pri-mé), v. a. || 1<sup>o</sup> Faire ou laisser une empreinte, une marque, des traits, une figure, etc. sur quelque chose. Imprimer un sceau sur de la cire. À peine il imprimait la trace de ses pas sur le sable, *soit. Tél. xv.* Ils trouvèrent moyen de faire imprimer dans Berne les stigmates de Notre Seigneur Jésus-Christ à un de leurs frères lais nommé Jetzer, *volt. Dict. phil. Blasphème.* || Par extension. Quant aux volontés souveraines De celui qui fait tout et rien qu'avec dessein, Qui les sait que lui seul? comment lire en son sein? Aurait-il imprimé sur le front des étoiles Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles? *LA FONT. Fobl. II, 13.* || Fig. Tout ce qu'à tes vertus il reste à désiter, C'est que les beaux esprits les veulent honorer Et qu'en l'éternité la muse les imprime, *MALH. IV, 6.* || 2<sup>o</sup> Passer la planche encreée et couverte de la feuille sur la table de la presse, de telle sorte que l'encre de la planche s'attache au papier et y reproduise la figure gravée. Imprimer une estampe. Imprimer en taille-douce. Imprimer des lithographies. || Faire, par l'application et la pression d'une surface sur l'autre, diverses fleurs et autres agréments sur la toile dite indienne, sur la mousseline, la mousseline de laine, les châles de laine, etc. Les étoffes qui, après avoir été marquées en blanc, seront mises à la teinture ou imprimées, *Lett. pat. du 16 avril 1782.* Ils font venir du Bengale des toiles blanches qu'ils teignent ou impriment; et vont les revendre avec un bénéfice de trente-cinq ou quarante pour cent, dans les lieux mêmes d'où ils les ont tirées, *BOSSU, Hist. phil. III, 26.* || 3<sup>o</sup> Empreindre sur une surface des lettres fondues ou gravées et chargées d'encre; et, par extension, faire tous les travaux nécessaires pour la correction d'un livre, etc. Le cardinal du Perron, qui n'épargnait ni peine, ni soin, ni dépense pour ses livres, les faisait toujours imprimer deux fois: la première pour en

distribuer seulement quelques copies à des amis particuliers, sur lesquelles ils pussent faire leurs observations; la seconde pour les donner au public en la dernière forme où il avait résolu de les mettre, *PELLISSON, Hist. de l'Acad.* 1. Douze ans sont écoulés depuis le jour fatal Qu'un libraire, imprimant les essais de ma plume..., *son. Ép. vi.* Il y a un tel livre qui court, et qui est imprimé chez Cranoisy, en tel caractère; il est bien relié et en beau papier, *LA SAUV. 1.* Faire imprimer un ouvrage, le remettre à l'imprimeur pour qu'il l'imprime. J'en retiens un exemplaire au moins, si vous le faites imprimer, *MOL. les Préc.* 10. Il a fait imprimer un ouvrage moral qui est rare par le ridicule, *LA SAUV. 1.* Absolument. Imprimer nettement. Imprimer sur papier fin, sur vélin. Publier par la voie de l'impression. Il n'a encore rien imprimé. Se faire imprimer, mettre au jour quelque ouvrage. Et qui diantre vous pousse à vous faire imprimer? *MOL. Més. 1, 2.* Imprimer un auteur, imprimer son ouvrage. Qui vous imprime? C'est une chose étrange qu'on imprime les gens malgré eux, *MOL. Préface.* 4. Terme de peinture. Coucher une première couleur qui sert de fond à celle qu'on doit mettre ensuite pour faire un tableau. Terme de peinture en bâtiments. Enduire d'une ou de plusieurs couches de couleur des ouvrages de serrurerie, de menuiserie, etc. 5. Fig. Donner une certaine marque, un certain caractère. Pleurez l'autre, pleurez l'irréparable affront Que sa fuite honteuse imprime à notre front, *COSS. Hor. II, C.* N'imprime point de tache à tant de renommée, *id. Perth.* 11, 6. Le ciel a sur son front imprimé sa noblesse, *RAC. Iphig.* 111, 4. L'Égypte savait imprimer un caractère d'immortalité à tous ses ouvrages, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. 1, p. 13,* dans *ROUGEZS.* Que la reine en ces lieux, brillants de sa splendeur, De son puissant génie imprime la grandeur, *VOLT. Sémir.* 1, 1. Sa tête [de l'homme] regarde le ciel et présente une face auguste sur laquelle est imprimé le caractère de sa dignité, *BOFF. Hist. nat. homme, Œuv. t. IV, p. 280.* La tyrannie imprime un caractère de bassesse à toutes sortes de productions, *DIDER. Claude et Nér.* 1, 10. 6. Fig. Faire une impression sur les sens. La douleur extrême Que le fer imprimait en un endroit si pur [l'œil], *ROTA. Bélis.* v, 8. Le son des flûtes imprimant dans l'oreille le mouvement de sa cadence, *son. Longin, Sublime.* 22. 7. Fig. Faire une marque, une empreinte dans l'esprit, dans le cœur, dans la mémoire. Le mépris du sort Que sait imprimer aux courages Le soin de vivre après la mort, *WALH. IV, 5.* Si l'amour dans mon cœur imprime ton portrait, *MAR. M. d'Asdr.* IV, 4. Enfilé de la victoire et des ressentiments Qu'une pareille perte imprime aux vrais amants, *COSS. Pomp.* 11, 4. Il n'a fait qu'obéir à la haine ordinaire Qu'imprime à ses pareils le nom de belle-mère, *id. Nicom.* IV, 2. Imprimer du respect à toute l'Italie, *id. Scitor.* 111, 4. Je m'emporte, et mes sens interdits Imprint leur désordre en tout ce que je dis, *id. Tite et Bérén.* 11, 7. Et jo n'ose vous dire une secrète peur Que m'imprime en l'esprit cette mauvaise humeur, *ROTA. Antig.* 1, 4. Une lionne vient, monstre imprimant la crainte, *LA FONT. les Filles de Minée.* Sachez donc que vos vœux sont trahis Par l'amour qu'une esclave imprime à votre fils, *MOL. l'Ét.* 1, 9. Non, non, rien n'est capable de m'imprimer de la terreur, *id. D. Juan.* v, 6. ...regardez-moi là durant cet entretien; Et jusqu'au moindre mot imprimez-le vous bien, *id. Éc. des femmes.* 111, 2. Et pensez-vous que ce soit une petite affaire... que d'entreprendre de faire rire des personnes qui nous imprintent le respect? *id. Impr.* 1. Les sentiments que votre sorte de mérite doit imprimer dans des têtes qui... *sév. d. Moulécou,* 24 nov. 1853. Sont-ce les triangles et les carrés et les cercles que je trace grossièrement sur le papier, qui imprintent dans mon esprit leurs proportions et leurs rapports? *BOSS. Connais.* IV, 9. Pour imprimer dans les esprits l'unité de Dieu, *id. Hist.* 11, 3. Jésus-Christ vient imprimer dans les cœurs l'amour des souffrances, *id. id.* 11, 11. S'imprimer, imprimer à soi, graver dans son cœur, dans son esprit. Si l'âme sont cette disposition [la bonne disposition à l'égard du prochain], elle la suit; si elle ne la sent pas, elle l'exécute autant qu'elle peut, et elle l'imprime au moins dans ses actions extérieures, afin de se l'imprimer peu à peu dans le cœur, *ROUGEZS. Ess. mor.* 2<sup>e</sup> traité, ch. 7. Pour bien entendre quelle doit être votre attention à la divine parole, il faut s'imprimer bien avant cette vérité chrétienne, qu'outre le son qui frappe l'oreille....,

BOSS. *Sermons, l'Parole de Dieu,* 2. 8. Imprimer le mouvement, voy. la remarque. 9. S'imprimer, *v. rff.* Laisser une empreinte. Leurs pas s'imprimaient sur la neige. Être produit par l'imprimerie. Cela se dit et s'imprime tous les jours. Être en cours d'impression. Mon livre s'imprime. 10. Fig. Être fixé dans l'esprit, dans le cœur. Les images des objets s'impriment dans la mémoire. Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la comédie tolère, Molière est plein de vers admirables qui s'impriment facilement dans la mémoire, *VOLT. Louis XIV, Écrivains, Molière.*

— REM. L'Académie a un article ainsi conçu : « Imprimer se dit aussi, en parlant du mouvement, de la vitesse, etc. qu'un corps communique à un autre corps : Le mouvement, la force, la vitesse qu'un corps imprime à un autre. Il s'emploie quelquefois figurément dans un sens analogue : Cette découverte imprimait aux idées une direction nouvelle. » Plusieurs auteurs se sont servis de cette locution inscrite dans le Dictionnaire de l'Académie : C'est Dieu qui imprime à la matière son mouvement et qui règle sa détermination, *MALEBR. Recherche,* 1, 2. La force de la matière [suivant Leibnitz] est double : une tendance naturelle au mouvement, et une résistance au mouvement imprimé d'ailleurs, *FONTE. Leibnitz.* Ces philosophes, pour expliquer une sorte de mouvement dans les corps célestes, faisaient, au delà du dernier ciel que nous voyons, un ciel de cristal qui imprimait ce mouvement aux cieux inférieurs, *id. Mondes,* 1<sup>er</sup> soir. L'eau supérieure, pressant l'inférieure, lui imprime de la vitesse à raison de sa hauteur, *id. Guglielmini.* La gravitation qui imprime le mouvement à tous les corps vers un centre, *VOLT. Phil. Neut. Douc. sur la mes. forces,* 11, 10. Nous sommes emportés dans le mouvement général imprimé par le maître de la nature, *id. Lett. Mme du Defant,* 24 mai 1764. Ne vaut-il pas mieux que le jour et la nuit soient l'effet du mouvement imprimé aux astres par le maître des astres, que s'ils étaient produits par six chevaux? *id. Dict. phil. Socrate.* Une forte puissance imprime à la mer un mouvement périodique et réglé, *BOFF. Théor. de la terre,* 2<sup>e</sup> disc. Étant-il plus difficile à Dieu de donner le mouvement aux planètes, que de l'imprimer à une comète pour le leur communiquer? *RUSSOR. Lett. d. Buffon,* octobre 1748. Il faut imprimer un grand mouvement à la circulation, *MONTESQUIEU, Rapport,* 27 août 1790, p. 13. Tout m'obéit encore, et tout marche animé D'un mouvement commun par mon ordre imprimé, *C. DELAV. Vêpr. sicil.* 111, 6. Malgré l'autorité de l'Académie et des exemples ci-dessus rapportés, la locution imprimer un mouvement n'appartient pas à un style correct et exact; elle contient une métaphore fautive et incohérente. Imprimer, c'est, d'abord et proprement, presser sur, puis faire une empreinte, faire une impression (voy. les dictionnaires latins); ou rien de cela ne s'applique au mouvement. Quant au premier sens, qui est presser sur, on dit que le mouvement résulte, entre autres, d'une pression, et qu'imprimer le mouvement, c'est donner le mouvement au moyen d'une pression; mais cette explication ne justifie pas la locution, qui, prise en ce sens, ne dit pas : presser sur l'objet, mais qui dit : presser sur le mouvement, ce qui est inacceptable; l'objet est pressé, et le mouvement en résulte, mais le mouvement n'est pas pressé; et, à ce point de vue, on ne peut pas plus dire imprimer le mouvement que échauffer le mouvement, froter le mouvement, parce qu'on donne le mouvement au moyen de la chaleur ou du frottement. Quant à l'autre point de vue et au second sens, qui est faire empreinte, faire impression, et qui est celui qu'on a eu véritablement dans l'idée, quand on a fait la locution, car c'est le seul qui implique la communication de quelque chose, l'incohérence de la métaphore est palpable, à cause de la ressemblance qu'elle établit entre un mouvement et une impression. La locution dont il s'agit et qui est étrangère au XVI<sup>e</sup> siècle, paraît être venue en usage vers la fin du XVII<sup>e</sup>; depuis lors elle a été souvent répétée; mais, en fait de métaphore, l'usage ne peut guère prescrire contre la logique; et quiconque, en écrivant, sera choqué de ce qu'il y a d'incohérent entre l'action de presser sur ou de faire une empreinte et un mouvement, et est en garde contre ce genre de vice, s'abstiendra de caractériser ainsi la transmission du mouvement, ayant pour cela à sa disposition : donner le mouvement, la vitesse, communiquer le mouvement, la vitesse.

Si l'on rejette imprimer le mouvement, on rejettera aussi les emplois figurés, tels que imprimer une direction, imprimer un rapide progrès; tout cela ne fait qu'aggraver l'incohérence de la métaphore. Bossuet a dit : L'impression du mouvement que Dieu peut donner à la matière, *Libre arb.* 2 (voy. IMPRESSION); mais ici ce n'est pas le mouvement qui est pressé, communiqué; c'est au contraire le mouvement qui presse, communique.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Afin que il peut [pût] la croente et celle meisme terreur imprimer aus Latins par laquelle il avoit opprimé les courages des siens, *BERCHEURZ,* f<sup>o</sup> 24, recto. XVI<sup>e</sup> s. J'endors Pierre est autant à dire que : je fais dormir Pierre; je suis la cause qui fait que l'action de dormir s'imprime en Pierre, *MIGNET, dans LITTE, la Gramm. franç. etc.* Les exemples ne montrent pas seulement comment il faut faire, mais aussi impriment affection de le vouloir faire, *AMOT, Préface,* IV, 30. C'est signe d'une lasche et meschante ame, quand il s'y imprime de si malheureux et si estranges appetits, et qu'ils y demeurent, *id. Pélo.* 38. Nature nous imprimant cette imagination faulse, *MOÏT.* 1, 11. Certaine aspreté et rudesse que le travail imprime en ceul où il a grand part, *id.* 1, 41. Qu'il n'imprime pas tant à son disciple la date de la ruine de Carthage.... *id.* 1, 169. J'ay fait imprimer ces vers sous le nom de M. de Foix, *id.* 1, 222. D'autres temoins vous pourroient imprimer une creance contraire, *id.* 11, 146. Ils s'impriment d'autres mauvaises façons qui abondent es dites cours, *LANOLE,* 118. Un duc nouvellement imprimé [de nouvelle fabrique], *SELLY, Mém. t. X, p. 403,* dans *LACURNE.*

— ETYM. Provenç. *enpremar;* esp. *imprimir;* ital. *imprimere;* du lat. *imprimere,* de *in,* en, dans, sur, et *primere,* presser (voy. PRESSER). Au reste, *imprimer* est relativement moderne; la forme antique, *imprimère* ayant l'accent tonique sur *pri,* est *empreindre.*

IMPRIMERIE (in-pri-me-rie), *s. f.* 1<sup>o</sup> L'art d'imprimer des livres. Qu'on ne me parle plus jamais d'encre, de papier, de plume, de style, d'imprimeur, d'imprimerie, *LA SAUV. XII.* L'imprimerie fut inventée par eux [les Chinois] dans le même temps; on sait que cette imprimerie est une gravure sur des planches de bois, telle que Guttemberg la pratiqua le premier à Mayence au quinzième siècle, *VOLT. Mœurs,* 1. C'est un grand inconvénient attaché au bel art de l'imprimerie, que cette facilité malheureuse de publier les impostures et les calomnies, *id. Hist. Russ. Préf.* Il y a je ne sais quoi de turc à proscrire l'imprimerie, et c'est la proscrire que la trop gêner, *id. Mém. litt.* À un premier commis, 20 juin 1733. On prétend que vingt mille personnes en France subsistaient de la vente des livres qu'elles copiaient, et que c'était une raison pour ne pas favoriser l'établissement de l'imprimerie, *SAINTE-VOIX, Ess. Paris, Œuvres,* t. IV, p. 177, dans *ROUGEZS.* 2<sup>o</sup> Collectivement, l'ensemble des caractères, des presses et de tout ce qui sert à l'impression des ouvrages. Acheter une imprimerie. Une imprimerie portative. 3<sup>o</sup> Établissement où l'on imprime des livres. Entrer dans une imprimerie. Imprimerie du Louvre, imprimerie royale, imprimerie nationale, imprimerie impériale, différents noms, suivant les époques, d'un même établissement, fondé et installé au Louvre par Louis XIII en 1640, transporté ailleurs depuis, qui est chargé de l'impression des lois, ordonnances, règlements et actes du gouvernement, etc. et qui aussi imprime certains ouvrages d'une exécution plus ou moins difficile et soignée, au-dessus des ressources des particuliers, et spécialement les ouvrages qui exigent des caractères orientaux. 4<sup>o</sup> Imprimerie en taille-douce, imprimerie lithographique, établissement où l'on imprime des gravures en taille-douce, des lithographies. Imprimerie de peinture, art d'obtenir, par l'impression, des gravures colorées.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'imprimerie sœur des muses et dixième d'elles, *SELLY,* 1, 12, recto.

— ETYM. *Imprimer.*

IMPRIMEUR (in-pri-meur), *s. m.* 1<sup>o</sup> Celui qui est à la tête d'une imprimerie. Un imprimeur célèbre. Pour prendre de la main d'un avide imprimeur Celui [le nom] de ridicule et misérable auteur, *MOL. Més. 1, 2.* Imprimeur en taille-douce, imprimeur lithographe, celui qui a un établissement dans lequel on imprime des gravures, des lithographies. 2<sup>o</sup> L'ouvrier qui travaille à la presse. Une presse est ordinairement servie par deux imprimeurs. Adj. Compagnon imprimeur. 3<sup>o</sup> Il se dit quelquefois, par extension, de tout ouvrier qui travaille dans une imprimerie.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Que celles [lettres patentes] soient tenues pour suffisamment notifiées et venues à la notice et cognoissance de tous libraires et imprimeurs, *Privilege de l'éd. de du Bellay, Paris, 1549.*

— ETYM. *Imprimer.*

† **IMPRIMURE** (in-pri-mu-r'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de peinture. Première couche sur toile. Le moins qu'on peut mettre d'imprimure sur une toile, c'est toujours le meilleur. || 2<sup>o</sup> Nom de l'enduit dont le cartier passe plusieurs couches sur une feuille de papier fort. || Nom de cette feuille elle-même.

— ETYM. *Imprimer.*

† **IMPROBABILITÉ** (in-pro-ba-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est improbable. Dans ce récit les improbabilités abondent.

**IMPROBABLE** (in-pro-ba-bil'), adj. Qui n'est point probable, n'a point de probabilité. Les choses prodigieuses et improbables doivent être quelquefois rapportées, mais comme des preuves de la crédulité humaine, *voit. Dict. phil. Histoire.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. *Improbable, cotorave.*

— ETYM. Lat. *improbabilis*, de *in* négatif, et *probabilis*, probable.

† **IMPROBABLEMENT** (in-pro-ba-bil'-man), adv. D'une manière qui n'est pas probable.

† **IMPROBANCE** (in-pro-ban-s'), s. f. Terme de jurisprudence. État de ce qui n'est pas probant. L'improbance d'un fait.

— ETYM. *Improbant.*

† **IMPROBANT, ANTE** (in-pro-ban, han-t'), adj. Qui n'est pas probant.

— ETYM. *Im...*, et *probant.*

**IMPROBATEUR, TRICE** (in-pro-ba-teur, tri-s'), adj. Qui désapprouve. Coup d'œil improbateur. Un silence improbateur. || Substantivement. Celui, celle qui improuve. C'est le juste improbateur de vos folies.

— ETYM. Lat. *improbatorum*, de *in* négatif, et *probare*, approuver (voy. *PROUVER*).

† **IMPROBATIF, IVE** (in-pro-ba-tif, ti-v'), adj. Qui improuve. Signe improbatif. Il écrivit quelques lignes improbatives.

— ETYM. Voy. *IMPROBATEUR*

**IMPROBATION** (in-pro-ba-sion), en vers, de cinq syllables), s. f. Action d'improver. Corbinelli n'a trouvé que des épines et des improbations, *sev. 451.* Tout lui était indifférent [dans une promotion], pourvu disait-elle [Mme de Coulanges], que le roi vous eût rendu [à M. de Grignan] cette justice; le chevalier en riant de bon cœur, entendant dans cette approbation l'improbation de quelques autres, 10. 3 déc. 1688. Quoiqu'il soit pénétré de son mérite, la plus légère improbation l'aigrir, *vauxev. l'Important.* Là [à la cour] l'étonnement est presque toujours de l'improbation; c'est la manière la plus respectueuse de critiquer les souverains et les princes, *GENLIS, Mémoires de Maintenon, t. II, p. 91, dans POUSSINS.*

— HIST. Lat. *improbationem* (voy. *IMPROBATEUR*).

† **IMPROBE** (in-pro-b), adj. Qui manque de probité.

— ETYM. Lat. *improbus*, de *in* négatif, et *probus*, probe.

**IMPROBITÉ** (in-pro-bi-té), s. f. Défaut de probité. Son improbité est notoire.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il est donc très dangereux de juger de la probité ou improbité d'un homme par les actions, *CHARRON, Sagesse, II, 3.*

— ETYM. Lat. *improbitatem*, de *in* négatif, et *probitas*, probité.

† **IMPRODUCTIBLE** (in-pro-du-kti-bl'), adj. Terme didactique. Qui ne peut être produit. Un miracle est une œuvre improductible à tout être borné, *L'abbé MOUTEVILLE, dans DESFONTAINES.*

— ETYM. *Im...*, et *produire.*

**IMPRODUCTIF, IVE** (in-pro-du-ktif, kti-v'), adj. Qui ne produit point. Des capitaux improductifs. Une terre improductive. || Terme d'économie politique. Consommation improductive, consommation d'où il ne résulte aucune nouvelle valeur.

— ETYM. *Im...*, et *productif.*

† **IMPRODUCTIVEMENT** (in-pro-du-kti-ve-man), adv. D'une manière improductive. Consommer improductivement.

† **IMPRODUIT, ITE** (in-pro-dui, dui-t'), adj. Qui n'est pas produit. Des métaphysiciens ont supposé que l'âme est improdite.

— ETYM. *Im...*, et *produit.*

† **IMPROFITABLE** (in-pro-fi-ta-bl'), adj. Qui n'est pas profitable. Marchandise improfitable.

— ETYM. *Im...*, et *profitable.*

**IMPROMPTU** (in-pro-n-ptu), s. m. || 1<sup>o</sup> Tout ce qui se fait sur-le-champ et sans préparation. Ce

concert était un impromptu. Madame, le mariage en impromptu étouffa l'innocence, mais ne l'afflige pas, *MARIVAUX, l'Épreuve, sc. 14.* || Fig. Ses gestes et ses mouvements étaient autant d'impromptus, *MAMILY, Gramm. 9.* || 2<sup>o</sup> Il se dit particulièrement de quelque petite pièce de poésie faite sur-le-champ, madrigal, chanson et même pièce de théâtre. Je fais des impromptus, rondeaux et bouts rimés; Bref, je suis bel esprit, et des plus renommés, *SCASA, D. Japhet d'Arm. I, 3.* L'impromptu de Versailles, *Titre d'une comédie de Molière.* L'impromptu est justement la pierre de touche de l'esprit, *MOL. Préc. sc. 10.* J'ai supputé, vous aurez achevé dans cinquante ans de traduire le Pétrarque à un sonnet par mois; cet ouvrage est digne de vous, ce ne sera pas un impromptu, *skv. 82.* Il met tous les matins six impromptus au net, *soit. Art p. II.* Le bienheureux nom d'impromptu Parmi les sots a la vertu De mettre à couvert de l'orage Toutes les fautes d'un ouvrage, *DESHOUL. t. II, p. 166.* Les impromptus lui étaient assez familiers, et il a beaucoup contribué à établir cette langue à Soeaux [chez la duchesse du Maine], où le génie et la gaieté produisent assez souvent ces petits enthousiasmes soudains, *Fonten. Malézieu. L'Amour médecin est un impromptu fait pour le roi en cinq jours de temps, volt. Vie de Molière.* L'abbé Tétu, passionné pour les vers, célèbre par ses impromptus, *GENLIS, Mémoires de Maintenon, t. I, p. 104, dans POUSSINS.* || Par plaisanterie. Un impromptu fait à loisir, petite pièce de poésie, bon mot, conte agréable, qui, préparé d'avance, est donné par l'auteur comme fait sur-le-champ. Je vous ferai un impromptu à loisir que vous trouverez le plus beau du monde, *mot. Préc. 12.* || 3<sup>o</sup> Adjectivement. Un bal impromptu. Des vers impromptus Des vers impromptus ne sont jamais bons que pour celle en l'honneur de qui ils sont faits, *voit. Zadig, 4.* D'avance il aiguisa tous les traits qu'il décoche, Et tout son esprit impromptu Était en brouillon dans sa poche, *DELILLE, Comers. I.* || 4<sup>o</sup> Adverbialement. Parler impromptu sans avoir une minute pour me préparer, *J. J. ouss. Confess. VI.* || 5<sup>o</sup> À l'impromptu, loc. adv. Sans préparation ou méditation. || [Villeroi] se mit, comme à l'impromptu, à pousser plus avant, avec sa façon de conversation sans suite et rompue, *ST-SIM. 392, 60.*

— REM. Comme mot étranger, l'Académie ne donne point d'*à l'impromptu*, au pluriel; mais elle note que quelques-uns lui donnent l'*s*. Boileau a dit en effet six impromptus; et suivre la règle générale des pluriels est toujours préférable.

— ETYM. Lat. *in*, en, dans, et *promptu*, visibilité, mise dehors, de *promere*, étaler, faire voir; *in promptu* veut dire visiblement, publiquement, aux yeux de tous; *in promptu aliquid facere*, faire quelque chose sous les yeux des assistants; de là la transition à faire une chose sur-le-champ, à la minute, devant vous.

† **IMPROMPTUAIRE** (in-pro-n-ptu-à-r'), s. m. Celui qui fait des impromptus. Les impromptuaires italiens.

† **IMPROMULGUÉ, ÉE** (in-pro-mul-gué, ghée), adj. Terme de législation. Qui n'a pas reçu de promulgation.

— ETYM. *Im...*, et *promulgué.*

† **IMPRONONÇABLE** (in-pro-non-sa-bl'), adj. Qu'on ne peut prononcer. Dangeau a remarqué très-justement qu'il n'est pas possible de prononcer en une seule syllabe une consonne forte suivie d'une faible comme *pd, ts, kv*, ou une faible suivie d'une forte comme *bl, gt, jt*; ces doubles consonnes sont ainsi imprononçables. || Qui ne doit pas être prononcé. Les noms propres des personnages, dans l'écriture assyrienne, sont constamment précédés d'un clou vertical isolé, tracé la pointe en bas, et qui ne paraît jouer d'autre rôle que celui d'un indice imprononçable, d'une simple caractéristique des noms propres, *DE SAULCY, le Musée assyrien du Louvre, dans la Revue des Deux-Mondes, 1847, t. XX, p. 404.*

— ETYM. *Im...*, et *prononçable.*

† **IMPROPICE** (in-pro-pi-s'), adj. Qui n'est pas propice. Ciel impropice et sévère.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Et en après voy l'autre cas, Qui leur est dur et impropice, *E. DESCH. Poésies mex. f. 552.*

— ETYM. *Im...*, et *propice.*

† **IMPROPOSABLE** (in-pro-pô-za-bl'), adj. Qui ne peut être proposé. La voie des emprunts était improposable, l'agiotage absorbait toutes les ressources, *MIRABEAU, Collection, t. V, p. 155.*

— ETYM. *Im...*, et *proposable.*

**IMPROPRE** (in-pro-pr'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui ne con-

vient pas, en parlant du langage. En vain vous me frappez d'un son mélodieux, Si le terme est impropre ou le tour vieieux, *BOIL. Art p. I.* || Diphthongues impropres, diphthongues qui ne sont pas réellement des diphthongues. Ou est diphthongue impropre, n'étant diphthongue que pour l'œil et ne faisant entendre le son que d'une voyelle. || 2<sup>o</sup> Qui n'est pas propre à. Cet homme est impropre à l'emploi qu'on lui propose. Esprit impropre aux affaires. Cette eau est impropre à la cuisson des légumes. Tandis que la lune et Mars sont gelés depuis longtemps, et par conséquent impropres depuis ce même temps à l'existence des êtres organisés, *surv. Théor. terr. Paris. hyp. Œuv. t. IX, p. 141.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Cette façon de parler n'est pas impropre, *CALV. Inst. 739.* Une maigre invention, une impropre locution, *MYROT, Comment il faut ouïr, 9.*

— ETYM. Provenç. *improprî*; espagn. *improprio*; ital. *improprio*; du lat. *improprius*, de *in* négatif, et *proprius*, propre.

**IMPROPREMENT** (in-pro-pre-man), adv. D'une manière impropre, en parlant du langage. Sans parler improprement, sans faire tort à de si beaux noms, sans offenser la véritable sagesse, *BALZ, 5<sup>e</sup> discours.* C'est alors [par les casuistes] que l'on sut qu'on peut pour une pomme, Sans blesser la justice, assassiner un homme; Assassiner i ah i don, je parle improprement... *BOIL. Sat. III.* Jean Duns, écossais, nommé improprement Scot, et connu en son temps par le titre de docteur subtil, *voit. Maurs, 439.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Par où il appert combien improprement nous appellons desoipri cette dissolution volontaire à laquelle la chaleur de l'espoir nous porte souvent, *Mont. II, 39.*

— ETYM. *Impropre*, et il suffit *ment*; provenç. *improprîamen*, *enproprîamen*; espagn. *impropiamente*; ital. *impropriamente*.

**IMPROPRIÉTÉ** (in-pro-pri-é-té), s. f. || 1<sup>o</sup> Qualité de ce qui est impropre, en parlant du langage. Elle a... Insulté mon oreille Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas, *MOL. Femmes sav. II, 6.* Ils dégoutent par l'impropriété des termes dont ils se servent, *LA SAUT. V.* L'impropriété des termes est le défaut le plus commun dans les mauvais ouvrages, *voit. Dict. phil. Langues.* || 2<sup>o</sup> Qualité, état de n'être pas propre à. Le contraire de l'ambition est la pusillanimité, qui est (outre une impropriété au commandement) une crainte immodérée de déplaire et de mériter le blâme, *BOULLAINVILLIERS, Réfut. de Spinosa, p. 305.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il est difficile de donner à entendre une chose si haute, sinon en usant de quelque impropriété, *CALV. Inst. 207.*

— ETYM. Provenç. *improprîetas*; espagn. *improprîetas*; ital. *improprîetâ*; du lat. *improprîetatem*, de *improprius*, impropre.

† **IMPROSPÈRE** (in-pro-spè-r'), adj. Qui n'est pas prospère. L'état improspère de ses affaires.

— ETYM. Lat. *improsperus*, de *in* négatif, et *prosperus*, prospère.

† **IMPROTÉGÉ, ÉE** (in-pro-té-jé, jée), adj. Qui n'est pas protégé.

— ETYM. *Im...*, et *protégé.*

**IMPROUVÉ, ÉE** (in-prou-vé, vé), part. passé d'improver. Elle était décontenancée, sachant bien qu'elle allait être improuvée, *sev. 44.* C'est un mariage tellement improuvée... *Id. 19 janv. 1686.*

**IMPROUVER** (in-prou-vé), v. a. Ne pas approuver, blâmer. Ils ont raison d'improver ce sentiment, *PASC. Prov. IX.* Certains esprits durs et farouches... sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés [des fables de la Fontaine], et sont condamnés au malheur de les improver, et d'être improuvés aussi des gens d'esprit, *sev. 14 mai 1688.* Ce grand roi [Charles II], qui remplît de tant de vertus le trône de ses ancêtres... n'improvera pas notre zèle, si nous souhaitons devant Dieu que lui et tous ces peuples soient comme nous [catholiques], *BOSS. Duch. d'Orl.*

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et dit Eustrate que Aristote ne improve pas bien ceste opinon quant à l'intention de Platon, *ORZEMA. Eth. VI (10).*

— ETYM. Lat. *improbare*, de *in*, négatif, et *probare*, approuver (voy. *PROUVER*).

† **IMPROVISADE** (in-pro-vi-za-d') (À L.), loc. adv. En improvisant. Toutes ces farces se jonaient à l'improvisado, à la manière des Italiens. *J.-BAPT. ROUSS. Lett. à Brossetto, 19 déc. 1731.*

**IMPROVISATEUR, TRICE** (in-pro-vi-za-teur, tri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui improvise, qui a le talent d'improviser. Corinne, poète, écrivain,





CHURE, p. 27, verso. || XVI<sup>e</sup> s. Si nous ne prenons de nous-mêmes la loi de bien faire, si l'impiété nous est justice, à combien de sortes de meschancetés avons-nous tous les jours à nous abandonner ? MONT. II, 14.

— ETYM. Lat. *impunitatem*, de *in* négatif, et *punitur*, puni.

**IMPUR, ÈRE** (in-pur, pu-r'), *adj.* || 1° Qui n'est pas pur. Des eaux impures. Des métaux impurs. Sion, repaire affreux de reptiles impurs, AAC. *Esth.* I, 1. || Fig. Mais à la cour lis sur tous les visages Traitres, flâteurs, meurtriers, vils faquins; D'impurs ruisseaux, gonflés par nos orages, Font déborder cet egout des Tarquins, SÉRANO. *Octav.* || 2° Qui a une impureté religieuse. Je suis persuadé, selon la doctrine au Seigneur Jésus, que rien n'est impur de soi-même, et qu'il n'est impur qu'à celui qui le croit impur, AACI, *Bible, St Paul, Ep. aux Rom.* XIV, 14. Mon père, ou ce jour solennel, De l'idolâtre impur suit l'aspect criminel, AAC. *Athal.* III, 2. || 3° Qui a une impureté morale. Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre, AAC. *Phèdre*, IV, 2. Quel chemin peut conduire à cette cour impure, À ce séjour de crime où j'ai reçu le jour ? VOLT. *Oreste*, II, 1. || Les esprits impurs, les démons. Tous ces impurs esprits qui troublent l'univers, Et le feu de la foudre et celui des enfers, VOLT. *Henr.* V. || Il se dit aussi des choses. Le meurtrier du roi respire en ces États, Et de son souffle impur infecte nos climats, VOLT. *Ed.* I, 2. Loin de ce médisant infâme, Qui de l'impureté et du blâme Est l'impur et bruyant écho, CRESSÉZ, *Chartreuse*. || Être né d'un sang impur, être né de parents malhonnêtes, déshonorés. || On dit dans le même sens : une race impure. Cette Esther, l'innocence et la sagesse même, Dans cette source impure aurait puisé ses jours ! AAC. *Esth.* III, 6. || S. m. L'impur, ce qui est moralement impur. Par là de tout l'impur la souillure s'efface, COSS. *Imit.* III, 62. || 4° Impudique. Une femme impure. || Il se dit des choses. Pensées impures. Des mœurs impures. Du moindre sens impur la liberté l'outrage, Si la pudeur des mots n'en adoucit l'image, BOU. *Art* p. II. Pour les sables pléennes, une fille sera heureuse de les ignorer toute sa vie, à cause que les sont impures et pleines d'absurdités impies, RÉN. *Educ. filles*, ch. 6. Les étincelles impures qui allumèrent son cœur, MASS. *Carême, Enf. prod.*

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Mais les autres [métaux] plus impurs sont, Por ce que le vif argent ont Trop crud... *Hist. de Falch. errant*, 120.

— ETYM. Lat. *impurus*, de *in* négatif, et *purus*, pur.

† **IMPUREMENT** (in-pu-re-man), *adv.* D'une manière impure

**IMPURETÉ** (in-pu-re-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est impur, mélangé de parties qui salissent. L'impureté des eaux. L'impureté d'un métal. || Par extension, impureté du sang, état de la constitution qui fait qu'on est sujet aux éruptions rebelles, aux suppurations, etc. || 2° Ce qu'il y a d'impur, de sale dans une chose. C'est une tradition entre nous que, quand le Messie arrivera, la maison de Dieu, destinée à la dispensation de sa parole, sera pleine d'ordure et d'impureté, PASC. *Append. aux Pensées*, 61, *prophéties*, édit. LAMURE, 1660. Le soleil... est une matière liquide... qui produit des Impuretés que la force de son mouvement rejette sur sa surface, FONTEN. *Mondes*, 4<sup>e</sup> soir. || 3° Impureté légale, dans l'ancienne loi, sorte de tache que l'on contractait en faisant différentes choses défendues, ou nommées impures, ce qui demandait des purifications. || 4° Impudicité. Vivre dans l'impureté. De tous les péchés qui se commettent dans le monde, n'y en a-t-il point qui ait une opposition plus spéciale à la communion, et qui vous en rende plus indigne que le péché d'impureté ? BOSSUET. *Instruct. sur la comm.* *Eschort.* t. II, p. 463. || Au plur. Obacénités. Ce livre est plein d'impuretés.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Nous ne plorons point un corrieons nostre impurité ou ordure, *Internelle consolation*, dans le *Dioc. de bocraz*. || XVI<sup>e</sup> s. Qui vient de l'impureté du sang, PARR. 27, 2.

— ETYM. Provenç. *impuritat*; espagn. *impuridad*; ital. *impurità*; et du latin *impunitatem*, de *impurus*, impur.

† **IMPURIFIER, ÈRE** (in-pu-ri-fi-é, ée), *adj.* Qui n'est point purifié.

— ETYM. *Im...*, et *purifid.*

† **IMPUTABILITÉ** (in-pu-ta-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est imputable. L'imputabilité d'un fait. Terme de théologie. Qualité de ce qui est imputable. Imputabilité des mérites de Jésus-Christ.

† **IMPUTABLE** (in-pu-ta-bl'), *adj.* || 1° Qui peut,

qui doit être imputé. Ces abus sont imputables à une mauvaise administration. || 2° Terme de finance et de jurisprudence. Qui doit être imputé sur une somme, sur une valeur, sur un compte, en parlant de sommes, de valeurs. Somme imputable sur le budget de l'année suivante. || 3° Fig. Terme de théologie. Qui peut être mis au compte moral de l'homme. Les mérites du Christ nous sont imputables.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Imputable, *Nour. cout. génér.* t. II, p. 90.

— ETYM. *Imputer*.

† **IMPUTATIF, IVE** (in-pu-ta-tif, ti-v'), *adj.* Terme de théologie. Qui est relatif à l'application des mérites de Jésus-Christ. || Justico imputative, selon les protestants, addition par laquelle les mérites de Jésus-Christ nous sont appliqués pour compenser l'imputation du péché original. Pour la justification, Calvin s'attacha, autant pour le moins que Luther, à la justice imputative, comme au fondement commun de toute la nouvelle réforme, BOSS. *Var.* IX, § 2. Ni les Péros, ni Jean Hus, ni Wicléf son maître, ni les orthodoxes, ni les hérétiques, ni les Albigeois, ni les Vaudois, ni aucun autre n'avaient songé avant lui à la justice imputative, ID. *ib.* XI, § 179.

— ETYM. Lat. *imputativus*, de *imputare*, imputer.

**IMPUTATION** (in-pu-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Terme de finance et de jurisprudence. Compensation d'une somme avec une autre; déduction d'une somme, d'une valeur sur une autre. Faire, sur la quotité disponible, l'imputation d'un avancement d'hoirie. || Imputation de paiement, déduction d'une somme sur une autre; compensation de créances réciproques. || 2° Terme de théologie. L'application des mérites de Jésus-Christ. || 3° Fig. Action d'imputer à quelqu'un une chose digne de blâme. || La chose même, la faute que l'on impute. Vous verrez dans Minutius Félix les imputations abominables dont les pafens chargeaient les mystères chrétiens, VOLT. *Dict. phil. Institution*. Parler le premier à Votre Majesté de toutes ces imputations odieusement absurdes, c'eût été en quelque façon leur donner du crédit, COLLÉ, *Part. de chasse de Henri IV*, I, 6.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. C'est en vain que nous sommes enseignés quelle est la vraie justice, jusques à ce que Jésus-Christ la nous donne tant par imputation gratuite qu'en nous regenerant par son esprit, CALV. *Inst.* 267. Par lui seul nous obtenons que nos péchés ne nous soient point imputés, desquels l'imputation emporte l'ire de Dieu, ID. *ib.* 267. Sa vertu [de Sénèque] paroît si vive et vigoureuse en ses escripts, et la defense y est si claire à aucune de ces imputations, comme de sa richesse et despense excessive... MONT. III, 149.

— ETYM. Lat. *imputationem*, de *imputare*, imputer.

**IMPUTÉ, ÈRE** (in-pu-té, té), *part. passé* d'imputer.

|| 1° Terme de finance. Appliqué à un certain objet, en parlant d'une somme, d'une valeur. || 2° Fig. Action imputée, action dont nous avons la responsabilité en bien ou en mal. Dans tous les systèmes, une action qui n'est pas volontaire n'est pas libre, et conséquemment ne peut être imputée, BONNET, *Ess. analyt. dme*, ch. 19. || 3° Attribué à. Les amours imputés aux dieux ne furent point un objet d'adoration, VOLT. *Pol. et législat. Œuv. Diatr. de l'aut. des Éphém.* Quelle connaissance certaine et utile peut-on tirer des aventures imputées à Caribert, à Chilpéric et à Clotaire ? Il ne reste de ces temps misérables que des couvents fondés par des superstitieux, qui croyaient racheter leurs crimes en dotant l'oisiveté, ID. *Mœurs, Rem.* I. || 4° Mis à la charge comme digne de blâme. Une mauvaise action imputée à cet homme.

**IMPUTER** (in-pu-té), *v. a.* || 1° Terme de finance et de jurisprudence. Porter en compte, appliquer un paiement à une certaine dette; déduire une somme, une valeur sur une autre, l'en rabattre (le sens propre du latin *imputare* étant *porter sur le compte de*). L'avancement d'hoirie doit être imputé sur la quotité disponible. || 2° Fig. Mettre au compte moral d'une personne. La foi d'Abraham lui fut imputée à justice, SACI, *Bible, St Paul, Ep. aux Rom.* IV, 9. Une action ne peut être imputée à péché, si... PASC. *Pror.* IV. Les péchés de surprise ne pourraient être imputés, ID. *ib.* Il ne faut point imputer les conséquences à qui les a, BOSS. 3<sup>e</sup> serm. 2. || Terme de théologie. Mettre au compte de l'homme, en parlant des mérites de Jésus-Christ. I. [Piscator] dit que la justice de Jésus-Christ qui nous était imputée, n'était pas celle qu'il avait pratiquée dans tout le cours de sa vie, mais

celle qu'il avait suivie en portant volontairement la peine de notre péché sur la croix, BOSS. *Var.* XII, § 27. || 3° Fig. Attribuer à, avec l'idée d'éloge ou de blâme. Je ne l'impute point à l'injure du sort, MALH. VI, 36. Ils voudraient bien, s'ils pouvaient, imputer à leur mérite ce qu'ils doivent à l'assistance de leur ami, ID. *Traité des biens. de Sénèque*, II, 23. On nous imputerait ce mauvais artifice, COSS. *Hor.* II, 8. Mais je sais que chacun impute, en cas pareil, Son bonheur à son industrie; Et, si de quelqu'échec notre faute est suivie, Nous disons injures au sort. LA FONT. *Fabl.* LI, 11. Il ne faut imputer mon silence qu'à mon peu de loisir, BOSS. *Lett. Corn.* 46. Telle était son habileté que... lorsqu'il était vaincu, on ne pouvait en imputer la faute qu'à la fortune, VOLT. *Turenne*. Ou ne dois-je imputer qu'à votre seul devoir L'heureux empressement qui vous porte à me voir ? AAC. *Andr.* II, 2. Nos superbes vainqueurs, insultant à nos larmes, Imputent à leurs dieux le bonheur de leurs armes, ID. *Esth.* I, 4. À l'amour de Pharnace on impute mes pleurs ! ID. *Mithr.* II, 6. Seigneur, je crois surtout avoir fait éclater La haine des barbares qu'on ose m'imputer, ID. *Phèdre*, IV, 2. Je ne veux pas vous imputer mon malheur, et je n'en accuse que moi, LE SAOZ, *Diabl. boif.* t. V, p. 72, dans COSSUS. Imputons à nos romans ces défauts du théâtre, et plaignons le plus beau génie qu'eut la France, d'avoir été asservi aux plus ridicules usages, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pompé*, IV, 3. Mais, dis, sens-tu ce trouble, et ce secret murmure Qu'un préjugé vulgaire impute à la nature ? ID. *M. de César*, III, 2. || Imputer à... suivi d'un substantif sans article, attribuer ce qui est exprimé par ce substantif. Peuple qui me veut mal et m'impute à vice D'avoir été payé d'un fidèle service... MALH. V, 4. Et a voulu taxer de légèreté une action qui fut imputée à grandeur de courage par ceux qui en furent les témoins, COSS. *Cid, Aercitir*. Vous m'en désavouez, vous l'imputez à crime, ID. *Pomp.* III, 2. Je m'impute à forfait tout ce que j'imagine, ID. *Rodog.* V, 4. Je crains, sire, dit-il, qu'un rapport peu sincère Ne m'ait à mépris imputé D'avoir différé cet hommage, LA FONT. *Fabl.* VII, 2. On y voit [dans les églises de l'Orient] tout le culte des images qu'on nous impute à idolâtrie, BOSS. 3<sup>e</sup> serm. 10. Cette entreprise, par laquelle vous prétendez vous honorer, ne vous sera pas imputée à gloire par le Seigneur notre Dieu, ID. *Polit.* VII, V, 10. Ils ont donc raison de ne pas vouloir qu'on leur impute leur soumission à faiblesse, ID. *Var.* 6<sup>e</sup> serm. § 16. Il [Cicéron] confie ses justes plaintes à sa femme et à son ami, et on impute à lâcheté sa franchise, VOLT. *Rome sauvée. Préf.* On dit quelquefois dans le même sens : imputer pour. Accusez-moi plutôt... Et m'imputez pour crime un trop parfait amour, COSS. *Tite et Bérén.* III, 8. On ne peut pas imputer pour une faute au procureur constitué, si... DOMAT, *Lois civiles*, I<sup>re</sup> part. liv. I, tit. 16, sect. III, 6. || Imputer de, avec l'infinitif. Endurer ce l'Espagne impute à ma mémoire D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison, COSS. *Cid*, I, 9. Et je m'imputais même à trop de vanité De trouver entre nous quelque inégalité, ID. *Héracl.* III, 1. Pourrait-il m'imputer de craindre le trépas ? MATH. *Mort d'Andr.* II, 1. || Imputer que, avec le verbe à l'indicatif. Imputer à de telles gens qu'ils sont soumis par faiblesse, ou modestes par crainte, ce n'est pas vouloir seulement déshonorer le christianisme, mais encore vouloir obscurcir la vérité même plus claire que le soleil, BOSS. *Var.* 6<sup>e</sup> serm. § 16. || S'imputer, imputer à soi. Il s'impute à péché la moindre bagatelle, MONT. *Tart.* I, 9. Ne vous imputez point le malheur qui m'opprime, AAC. *Mithr.* IV, 2. La désolation de l'État augmentée par les divisions ordinaires aux malheureux qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques, VOLT. *Louis XIV*, 10. Ils osèrent dire au gouvernement que c'était à lui à s'imputer les maheurs et les fautes de la compagnie, BAYNAL, *Hist. phil.* IV, 25. || 4° Attribuer. Ils diront qu'on impute un faux nom à Léonce, COSS. *Héracl.* III, 4. On m'a imputé des vers insolents contre son Eminence, SCARR. *Œuv.* t. I, p. 208. Vous m'imputez un poème sur la religion naturelle; je n'ai jamais fait de poème sous ce titre; j'en ai fait un, il y a environ trente ans, sur la loi naturelle, ce qui est très-différent, VOLT. *Lat. Cogé*, 27 juill. 1767. || 5° S'imputer, v. réfl. Être imputé, mis en compte. Les paiements faits par un débiteur s'imputent sur les dettes qui lui sont le plus à charge. || Fig. Être attribué à. Elle... ne souffrira pas Que ce change s'impute à son manque d'appas, COSS. *Galer. du pal.* III, 1. C'est un point





















... à mariage d'argent ou de convenance. || 5° Familiairement. La personne qu'on aime. N'auriez-vous point quelque secrète inclination avec qui vous souhaiteriez que votre père vous mariât? *MOL. (M. Méd. 1, 3. || Maitresse. Il a fait une inclination. Il a une inclination. || Boire aux inclinations de quelqu'un, boire à la santé de la dame qu'il aime. Sontrate : Verse à boire. — Straton, buvant : à vos inclinations, M<sup>me</sup> DE LA MOTTE, Matrone d'Éphèse, sc. 11. || 6° La chose pour laquelle on a du penchant. La chose est son inclination.*

— SYN. INCLINATION, PENCHANT. Étymologiquement, inclination exprime l'idée d'incliner, et penchant celle de pencher. Ce qui penche est plus près de tomber que ce qui est incliné. C'est pourquoi le penchant est une inclination forte; ou bien l'inclination est un penchant faible.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Et aussi leur principale inclination est de desirer leur prince estre foible, *COMM. V, 16. || xvi<sup>e</sup> s. Ils l'enhortoient de suivre l'inclination de sa nature, laquelle l'arroit fait naistre à plus grandes choses, AMYOT, Pyrrh. 10. Là où le pole est si fort élevé pour l'inclination [inclinaison] des cercles equidistans, que... ID. Marius, 18. Voilà les causes que l'on alleguoit de l'inclination que Ciceron avoit à ce jeune Cesar, ID. Ciceron, 67. L'inclination sur voluptez et la fuite du labeur ne sont point en nous estrangers, ID. Comment il faut oïr, 4. Nostre façon ordinaire, c'est d'aller à dextre les inclinations de nostre appetit, à gauche, à dextre, MONT. II, 2. Ignorans nos haise-mains et nos inclinations serpentées, ID. II, 178. Vainement nous concluons aujourd'hui l'inclination et la decrepitude du monde, ID. IV, 16. Le ciel donne aux esprits diverses passions, Diverses volontés et inclinations, à mestiers tout divers, DU BELLAY, IV, 72, recto. Puis osterez votre eau par inclination [en inclinant le vase], PARÉ, XIV, 66. Les cœurs estoient plus menés de Dieu que de leur propre mouvement ou inclination, CALV. Inst. 27.*

— ETYM. Provenç. *inclinatio*; espagn. *inclinacion*; ital. *inclinazione*; du lat. *inclinationem*, de *inclinare*, incliner.

**INCLINÉ, ÉE** (in-klî-né, née), *part. passé* d'incliner. || 1° Qui fait un angle par rapport à une certaine direction. Cette ligne, qui fait le milieu de la bande du nouveau continent, est inclinée à l'équateur d'environ 30 degrés, *SUVV. Hist. nat. preuves théor. terre, Œuvres, t. 1, p. 201. Un hexaèdre rhomboïdal dont les quatre faces sont inclinées relativement à leurs bases, ID. Min. t. VI, p. 94. || En mécanique, plan incliné, plan qui n'est ni horizontal ni vertical, et qui, détruisant une partie du poids des corps, aide à monter les lourds fanteaux. Il n'y a que trois machines simples, les cordes, le plan incliné et le levier, FRANÇOEUR, Mécanique, I, 2. || Plan incliné, se dit dans les arts pour talus. || Terme de géologie. Stratification inclinée, celle des massifs dont les couches sont fort obliques ou presque verticales. || Terme de botanique. Tige inclinée, tige des plantes, quand elle s'élève en décrivant une courbe bien prononcée, dont la convexité regarde le ciel. Il ne faut pas confondre inclinée avec déclinée, qui ne s'applique qu'aux organes sexuels, étamines et style. || Urne inclinée, urne des mousses se penchant vers la terre par l'effet de la flexion du pédicule. || Terme d'entomologie. Aile inclinée, aile des insectes dont le sommet est comme pendant. || 2° Courbé vers la terre, en parlant du corps ou de parties du corps. Le vautour, dont la situation est à demi horizontale, semble marquer la bassesse de son caractère par la position inclinée de son corps, *SUVV. Ois. t. I, p. 204. Mlle de la Fayette, toujours à genoux, priant avec ferveur et profondément inclinée, ŒMUS, Mlle de la Fayette, p. 277, dans BOUGENS. Me voici sous vos corps humblement inclinée, DUCIS, Lear, III, 5. Prés d'un ruisseau rapide, Vers la France entraîné, Il s'assied l'œil humide Et le front incliné, BÉRANO. Enlé. Ne levez point vos yeux vers la terre inclinés, C. DELAV. Paris, II, 4. || 3° Qui a du penchant pour. Incliné au mal.**

† **INCLINEMENT** (in-klî-ne-man), *adv.* Action d'incliner.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Si voudroyent ilz tous, par propre enclinement, aucune chose savoir, *CRA. DE PISAN, Hist. de Ch. V, II, 84.*

— ETYM. Provenç. *inclinomen*; ital. *inclinamento*; du lat. *inclinationem*, de *inclinare*, incliner.

**INCLINER** (in-klî-né), *v. a.* || 1° Mettre dans une situation qui fait un angle avec une certaine direction, surtout par rapport à l'horizon. Incliner un vase pour verser la liqueur qu'il renferme. || 2° Bais-

ser, courber vers la terre. C'est une extrême folie de s'oser incliner la tête devant ce précieux monument de la gloire de Jésus-Christ, *BOSS. Lett. sur l'ador. de la croix. Mon frère, étais-tu fait pour incliner la tête Sous le poids des torrents vomis par la tempête? DUCIS, Lear, IV, 2. Sujet et courtisan, Cours au pied d'un despois incliner ton turban, ID. Abufar, III, 4. || 3° Fig. Porter à, disposer à. Où le ciel nous incline, à quoi sert la menace? RÉGNIER, *Ellg. II. Et je sais encore moins comment votre cousine Peut être la personne où son penchant l'incline, MOL. Més. IV, 1. Nos besoins nous inclinent à adhérer à ce qui est bon, BOSS. Sermons, Culte de Dieu, 1. Vous ne pouvez pas encore concevoir comment est-ce que le Tout-Puissant peut mouvoir et incliner les volontés libres, VERN. t. III, p. 272. Ces penchants heureux qui inclinent notre âme à la miséricorde, MASS. *Myst. Misér.* Quels que soient les secours étrangers qui vous ont incliné vers le bien... DIDER. *Essai sur la vertu.* || Absolument. Le vent berçait et inclinait à rêver, DIDER. dans le *Diét. de FOUTEVIN.* || 4° V. n. Être incliné, courbé vers. Et l'éternelle croix qui, surmontant le faite [du Colisée de Rome], incline comme un mât battu par la tempête, LAMART. *Méd. II, 20. || Fig. Incliner vers sa fin, s'approcher de la fin, de la chute, de la ruine. La grandeur de Carthage incline vers la fin, MAIBERT, M. d'Andr. II, 2. || La victoire incline de ce côté, se dit en parlant de l'armée qui commence à obtenir l'avantage dans une bataille. Où chacun, seul témoin des grands coups qu'il portait, Ne pouvait discerner où le sort inclinait, COMM. *Cid, IV, 2. || 5° Avoir de l'inclination, de la prédilection pour quelque chose, être porté à quelque chose. Le cœur de la fille inclinait trop pour notre jeuneveau, LA FONT. *Remède. La dame Pour l'autre emploi inclinait dans son âme, ID. Remois. De quelque côté qu'il incline, c'est sa volonté qui l'y porte, PASC. *Prot. 6. Les confesseurs inclinent toujours à la miséricorde, BOSS. Sermons, Sur la satisfaction, 2. Pendant que Rome incline vers l'aristocratie, MONTESQ. *Esp. V, 8. Valéris se présente devant Claude et se défend; Claude incline à l'absoudre, DIDER. Claude et Nér. 1, 64. || Incliner, v. n. se conjugue avec l'auxiliaire avoir, quand on veut marquer l'action; Dans son avis, il a incliné pour la rigueur; et avec l'auxiliaire être, quand on veut marquer l'état: Il était incliné pour la rigueur. || 6° S'incliner, v. réfl. Être dans une certaine situation faisant angle avec une direction donnée, spécialement avec l'horizon. L'étoile polaire s'incline de plus en plus sur l'horizon à mesure qu'on marche vers l'équateur. || 7° Se baisser, se courber. L'arbre ploie et s'incline, battu par les vents. On vit la mère du grand Condé venir présenter requête à la porte de la grand-chambre, et implorer la protection de tous les conseillers en s'inclinant devant eux à mesure qu'ils passaient, VOLT. *Hist. parl. ch. LVI. Quand il avait débité sa science, Serrant le bec et parlant en cadence, Il s'inclinait d'un air sanctifié, ŒZESSER, *Veni-vent, II. Et mon riche habit me conseille D'apprendre à m'incliner bien bas, BÉRANO. Habit de cour. || Fig. Se prosterner par respect, par crainte. Voyez... comme elle abaisse cette tête auguste devant laquelle s'incline l'univers, BOSS. *Mar.-Thér.**********

— REM. Du temps de Vaugelas, quelques-uns, même à la cour, disaient *encliner*; c'est un archaïsme; Balzac l'a encore dit: à quel il voyait que tous enclinolent, le *Prince*, 22.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Li rois palens profondement l'encline [s'incline devant lui], *Ch. de Rol. LXXV. || XII<sup>e</sup> s. Et chascuns d'eux inclina à Mabon, Ronc. p. 428. Marsille l'ot [oult], s'a la teste enclinée, ID. p. 446. Prendons garde de com grant force il fut, eul il amors de tant oïr [de tant d'héritiers] n'enclinat à avarisee d'eritage, *Job, p. 412. || XIII<sup>e</sup> s. De joie s'est la vieille vers le roy enclinée, Berte, XVI. Dès que les vi, vers eux [je] m'enclin, Salual les le chief enclin, la *Rose*, 10097. Nos devons encliner nostre ame au contraire de nos desirriers jusqu'à tant que li mi [le milieu] viegne, BRUN. *LAT. Très. p. 274. || XIV<sup>e</sup> s. L'en li doit faire reverence selon ce que il appartient à son age, si come en soy lever ou encliner contre eulz, ou en telles choses, ŒZESSER, *Eth. 262. Il est tout cler que telles petites fortunes ne font pas Incliner la vie d'un bon homme en mal ou en misere, ID. ID. 24. || XV<sup>e</sup> s. Le comte de Flandre passoit outre sans parler et les inclinoit moult petit de chief, *FRANÇOIS. II, II, 60. Le jeune Edouard s'adonnoit le plus et s'inclinait de regard et d'amour sur l'hilippe [fille de Guillaume de Hainaut]*****

que sur les autres, ID. I, 1, 65. || XVI<sup>e</sup> s. À leur requête ne furent aucunement enclinez les souverains, *RAB. Gorg. 1, 26. À genoux, teste nue, encliné en un petit coing de son cabinet, ID. ID. 1, 32. Mais en grande peine s'inclinoit pour prendre à tout la langue queique lippe, ID. *Part. II, 4. On eust fallly moins dommageablement s'inclinant vers l'indulgence, MONT. 1, 482. Ils se donnent loy d'incliner l'histoire à leur fantaisie, ID. II, 110. Sa providence [de Dieu] incline l'evenement d'une bataille comme le sault d'une juce, ID. II, 368. Cette obee de verisimilitude qui incline la balance, ID. II, 218. Ja sur l'aage inclinant ce prince le trouva, DU BELLAY, VIII, recto. Par sa grace [de Dieu] la volonté est inclinée à aimer le bien, inclinée à le desirer, et esmeue à le chercher et s'y adonner, CALV. *Inst. 218. Ceux qui veulent recevoir aucune chose que l'on verse d'un vase en un autre, enclinent et tournent leurs vases la bouche devers ce que l'on y verse, AMYOT, Comment il faut oïr, 6. Il y eut plusieurs des senateurs qui flechirent, inclinans à vouloir faire la paix, ID. *Pyrrh. 28. Ismenias, lui estant commandé qu'il s'inclinast pour faire la reverence au roi, laissa cheoir son anneau, ID. *Art. 20.*****

— ETYM. Provenç. *enclinar*, *inclinar*; esp. *inclinar*; ital. *inclinare*; du lat. *inclinare*, de *in* (voy. IN... 2), et *clinare*, pencher (voy. CLIN).

† **INCLURE** (in-klû-r') *in*clus, tu *inclus*, il *inclus*, nous *inclusons*, vous *incluez*, ils *incluent*; *in*clusais; *in*clus; *in*clusal; *in*clusals; *in*clus, *in*clusos; que *in*clus, que nous *inclusions*; que *in*clusse; *in*cluant, *in*clus, *v. a.* || 1° Renfermer. Inclure un billet dans une lettre. || Insérer. Vous ferex l'acte sans y inclura cette clause. || 2° Fig. Impliquer, renfermer en soi. Pas un seul indice n'autorise à penser que cette espérance messianique inclût, du moins dans la foi du grand nombre, que la personne du Messie dût avoir une origine extra-humaine, RÉVILLE, *Divinité de J. C., dans Revue german. t. XXX, p. 9. || 3° S'inclure, v. réfl. Être renfermé. [Dans la langue burlesque] Il est général, à quelques exceptions près, que l'objet du verbe, lorsqu'il n'est pas un nom propre, s'inclut dans le verbe même, et ne fait plus qu'un seul mot, CHATEAUB. *Amér. Langues indiennes.**

— ETYM. Provenç. *enclure*; esp. *encluir*; ital. *includere*; du lat. *includere*, qui vient de *in* (voy. IN... 2), et *cludere*, fermer (voy. CLOS).

**INCLUS, USE** (in-klû, klû-z'), *part. passé* d'inclure. || 1° Enfermé. Quand dans la tombe un pauvre homme est inclus, qu'importe un bruit, un nom qu'on n'entend plus? VOLT. cité dans le *Diét. de DOCHEZ. || Terme de botanique. Étamines incluses, étamines qui ne font pas saillie au-dessus de l'orifice du périanthe. || 2° Qui est contenu dans. Le paquet ci-inclus. La lettre ci-incluse. || S. f. L'incluse, la lettre enfermée dans un paquet. Je vous prie de remettre l'incluse à un tel. || 3° Pris inclusivement. M. de Beauvilliers, qui était en année [qui était de service pour l'année], servait jusqu'au dîner inclus, et le marquis de Gèvres achevait toujours la journée, ST-SIM. 66, 155. || 4° Dans certains élections, demeurer inclus, se dit de celui sur qui l'élection peut encore tomber lorsqu'une partie des prétendants a été rejetée.*

— REM. Inclus, placé avant un nom pris indéfiniment, est invariable: Vous trouverez ci-inclus copie de ce que vous me demandez. Mais, quand le sens est précisé, inclus prend le genre et le nombre du substantif: Vous trouverez ci-incluse la copie que vous m'avez demandée. D'ailleurs inclus, placé après un nom, s'accorde toujours avec lui: une copie ci-incluse de ma lettre.

† **INCLUSIF, IVE** (in-klû-zif, zi-v'), *adj.* Qui enferme, comprend, se dit par opposition à exclusif. Ces deux propositions sont inclusives l'une de l'autre.

— ETYM. *Inclure*.

† **INCLUSION** (in-klû-zion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° État d'une chose incluse. || Terme de tératologie. Monstruosité par inclusion, celle dans laquelle un ou plusieurs organes d'un fœtus sont enfermés dans le corps d'un autre individu. || 2° Action d'inclure, de comprendre. Il faut plus que cela pour l'inclusion, mais pour l'exclusion cela suffit; je n'en veux pas davantage, BOSS. *Ver. 3<sup>e</sup> avert. § 27. [Je répondis à M. le duc d'Orléans] que c'était à lui à balancer si bien l'inclusion, l'exclusion, la distribution des emplois, que son autorité, bien loin d'en souffrir, n'en fût que plus confirmée, ST-SIM. 294, 98.*

— ETYM. Lat. *inclusionem*, de *includere*, *supra* de *includere*, inclure.



























découpe la côte méridionale de l'île de Nippon (Japon).

— ETYM. *In...* 2, et *denter*.

**INDÉPENDANT** (in-dé-pan-da-man), *adv.*  
 1° Sans dépendance, d'une manière indépendante. L'âme... étant sortie de son état pour avoir voulu être heureuse indépendamment de Dieu, *boss. la Vallière*. Dieu, qui nous a créés indépendamment de nous et sans nous, ne peut-il pas, sans nous et indépendamment de nous, décider de notre sort? *BOCARDAL. Purif. de la Vierge, Myst. t. II, p. 378*. Aux événements de la guerre, il faut agir indépendamment dans de certaines occasions, *HAMILT. Gramm. 6. || 2°* Sans aucun égard à... Je vous survivrai indépendamment de tout événement. Adieu, mon cher monsieur : à la mort et à la vie, je vous aimerai et vous estimerai très-indépendamment de la qualité de gouverneur du marquis de Grignan, *érv. Lett. à du Plessis, 20 juin 1689*.  
 3° Outre, par surcroît. Indépendamment du traitement, vous aurez un logement.

— ETYM. *Indépendant*, et le suffixe *ment*.

**INDÉPENDANCE** (in-dé-pan-dan-s'), *s. f.* || 1° Absence de dépendance. ...Les autres, fatigués de tant de folles visions, et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, aient cherché un repos funeste et une entière indépendance dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme, *boss. Reine d'Angleterre*. Un attribut qui ne peut convenir à la créature, c'est-à-dire l'indépendance et la plénitude de l'être, *in. la Vallière*. Celui qui régné dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, *in. Reine d'Angleterre*. L'injustice à la fin produit l'indépendance, *volt. Tancr. IV, 6. || 2°* Particulièrement, état d'une personne indépendante. Voilà le péché capital des grands du siècle, qui de leur état se font un principe d'indépendance, *BOCARDAL. Purif. de la Vierge, Myst. t. II, p. 186*. Il n'y a personne qui ne regarde le repos et l'indépendance comme le but de tous ses travaux, *volt. Lett. d'Argence, 1<sup>re</sup> oct. 1788*. Une indépendance parfaite d'idées et d'habitudes donnait beaucoup de charmes à son existence, *STAEI, Corinne, 2, 6*. On y jouit d'une parfaite indépendance sociale, *in. ib. VI, 2. || 3°* Il se dit aussi par rapport à la fortune. Il s'est acquis une honnête indépendance. || Il signifie quelquefois le goût de l'indépendance. Quoique cet esprit d'indocilité et d'indépendance soit également répandu dans toutes les hérésies de ces derniers siècles, *boss. Reine d'Angleterre*. Le bonheur est son but, le plaisir son système, et dans l'indépendance il met le bien suprême, *BOISSY, Sage étourdi, 1, 1. || 3°* Condition d'un État, d'un pouvoir qui ne relève pas d'un autre. Voilà, dans la nouvelle souveraineté de Simon et de sa famille, l'indépendance la mieux exprimée et tout ensemble la plus absolue qu'on puisse voir, *boss. Var. 6<sup>e</sup> arcti. § 47*. N'allez point alarmer leur noble indépendance [des Scythes], *volt. Scythes, II, 6. ||* Nom, dans la révolution d'Angleterre, d'un parti dont Cromwell et Vane étaient les chefs. Quand leur subtil conducteur [Cromwell]... vit qu'il avait tellement enchanté le monde qu'il était regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, *boss. Reine d'Angleterre*. || Guerre de l'indépendance, guerre qui eut lieu entre l'Angleterre et ses établissements d'Amérique en 1775, et qui se termina par la reconnaissance de la république des États-Unis en 1782. || 4° Absence de relations, de rapports entre les choses. L'indépendance qu'on attribue à la charité, tant de la bonté que des autres bienfaits de Dieu, *boss. 2<sup>e</sup> Écrit sur les Mas. des saints, 12. || 5°* Terme du jeu de Boston, pris, comme Boston lui-même, à la guerre d'indépendance qui fonda les États-Unis. L'action de faire seul un certain nombre de levées. Faire, demander une petite, une grande indépendance.

— ETYM. *Indépendant*.

**INDÉPENDANT, ANTE** (in-dé-pan-dan, dan-t'), *adj.* || 1° Qui ne dépend point de, qui n'est point subordonné à, en parlant des personnes. Son âme se maintint toujours libre et indépendante de la fortune, *LA FONT. Vie d'Esopé*. Dieu est indépendant par lui-même et par sa nature; et le roi est indépendant à l'égard des hommes et sous les ordres de Dieu, qui seul aussi peut lui demander compte de ce qu'il fait, *boss. Var. 6<sup>e</sup> arcti. § 43*. Lorsque les ordres absolus de l'être indépendant qui gouverne le monde, *BOSSUET, t. I, p. 131*. D'autres s'imaginèrent que [le plus libre de tous les hommes] c'était un barbare qui, vivant de sa chasse au mi-

lieu des bois, était indépendant de toute police et de tout besoin, *VEN. Tél. V*. Ce cœur indépendant des outrages du sort, *volt. Mariane, II, 4*. Enfin il [M. de Voltaire] avait tellement arrangé sa destinée, qu'il se trouvait indépendant à la fois en Suisse, sur le territoire de Genève et en France, *in. Comm. grec. aut. Henriade*. Ses généraux, fatigués comme lui [Napoléon], trop indépendants les uns des autres, trop séparés, et en même temps trop dépendants de lui, osaient moins et attendaient souvent ses ordres, *érv. Hist. de Nap. IV, 6. || 2°* Qui est libre de toute dépendance politique. Et ce grand nom de reine ailleurs ne m'autorise qu'à n'y voir pas de trône à qui je sois soumise, à vivre indépendante, *corn. Nicom. III, 1. [H]* Veulent sur tous les rois un si haut ascendant que leur empire seul demeure indépendant, *in. ib. V, 1*. Madagascar est divisé en plusieurs peuplades plus ou moins nombreuses, mais indépendantes les unes des autres, *RATNAL, Hist. phil. IV, 4. ||* Se rendre indépendant, se dit d'un chef qui rompt ses liens de subordination avec le prince ou l'État, et se fait prince ou chef d'État. Rien ne put lui persuader [à Maximin] de se soumettre à Licinius, et il se rendit indépendant dans l'Orient, *boss. Hist. I, 10. || 3°* Qui ne dépend de personne, en parlant des particuliers. Je sentis alors qu'il n'est pas toujours facile d'être pauvre et indépendant, *J. NOUSS. Conf. VIII*. Voltaire voulut devenir riche pour être indépendant, *CONDORCET, Vie de Voltaire. ||* Il se dit, dans le même sens, de la fortune, de la situation. Une position indépendante. Sa fortune est tout à fait indépendante, et son âme encore plus, *STAEI, Corinne, VI, 4. || 4°* Qui aime à ne dépendre de personne, qui ne se laisse pas dominer par la volonté d'autrui. Il [Dieu] voulait découvrir par un grand exemple tout ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté, *boss. Reine d'Angleterre*. Son cœur indépendant [de Brutus] sur mes sens étonnés prend un fier ascendant... *volt. M. de Cés. I, 1*. Toujours indépendant et toujours citoyen, *in. ib. III, 1. || 5°* Qui n'est pas subordonné à..., en parlant des choses. Et que de votre cœur vos yeux indépendants Triomphent comme moi des troubles du dedans, *corn. Oth. I, 3*. [Les rois] De qui l'indépendance et sainte autorité Est un rayon secret de leur divinité [des dieux], *in. Hor. III, 3*. [Chez les protestants] une caisse commune, des citadelles indépendantes du roi, des assemblées politiques permissives, et comme une république autorisée au milieu d'un État purement monarchique, *ANQUET. Ligue, III, 249. || 6°* Il se dit des choses qui n'ont point de rapport, de relation avec une autre. Ô règle inflexible descendue du ciel, toujours indépendante des lieux, des temps, des nations, des intérêts, *MASS. Coréme, Vérité de la relig.* || Terme de géologie. Formations indépendantes, celles qui ont été retrouvées les mêmes dans des contrées éloignées les unes des autres. || Terme d'horlogerie. Secondes indépendantes, celles qui, dans une montre à secondes, se meuvent par un mécanisme qui n'est pas lié à celui des heures. || 7° *S. m.* Nom, en Angleterre, d'une secte qui ne reconnaissait pas d'autorité ecclésiastique et dont Cromwell fut un des chefs. Les calvinistes, plus hardis que les luthériens, ont servi à établir les sociniens, qui ont été plus loin qu'eux et dont ils grossissent tous les jours le parti; les sectes infinies des anabaptistes sont sorties de cette même source; et leurs opinions mêlées au calvinisme ont fait naître les indépendants, qui n'ont point ou de bornes, *boss. Reine d'Angleterre*. De là est né ce prétendu règne de Christ, inconnu jusqu'alors au christianisme, qui devait anéantir toute royauté et égaliser tous les hommes; songe séditieux des indépendants et leur chimère impie et sacrilège, *in. ib. Cromwell* et ses indépendants y étaient les maîtres, *volt. Marus, 180. ||* Nom donné à tous les dissidents d'Écosse et de Hollande qui rejettent l'autorité des synodes. || Les indépendants, nom donné aux Américains qui combattirent contre l'Angleterre pour leur indépendance.

— ETYM. *In...* 1, et *dépendant*.

**INDÉPENDANTISME** (in-dé-pan-dan-ti-sm'), *s. m.* Opinion politique et religieuse des indépendants d'Angleterre. Il est question de savoir si vous pouvez [vous protestants] éviter l'indépendantisme, pour me servir de votre terme que je trouve fort bon, *boss. Confér. avec Claude, II*. Ces assemblées [synodes] que vous proposez comme moyens utiles, ne sont plus moyens utiles dès que chacun peut croire qu'il en aura un meilleur, et le seul qui puisse être sûr, c'est-à-dire celui d'examiner par soi-même et

n'en croire que son jugement; voilà, monsieur, l'indépendantisme tout entier, *in. ib.* La grâce de l'élection qu'on nous allégué ne remédie point aux schismes, aux translations du ministère, et à toutes les révolutions séditieuses qu'on peut attendre de l'indépendantisme, *VEN. t. II, p. 40*.

— ETYM. *Indépendant*.

**INDÉPLORE, ÉE** (in-dé-plo-ré, rée), *adj.* Qui n'a point été déploré.

— ETYM. Lat. *indploratus*, de *in...* 1, et *deploratus*, déploré.

**INDÉPOUILLE, ÉE** (in-dé-pou-llé, llée), *adj.* Qui n'a point été dépouillé.

— ETYM. *In...* 1, et *dépouillé*.

**INDÉRACINABLE** (in-dé-ra-si-na-bl'), *adj.* Qui ne peut déraciner, faire disparaître. Un sentiment indéracinable.

**INDÉRACINÉ, ÉE** (in-dé-ra-si-né, née), *adj.* Qui n'est point déraciné, qui reste enraciné.

— ETYM. *In...* 1, et *déraciné*.

**INDESCRIPTIBLE** (in-dé-scri-pti-bl'), *adj.* Qui ne peut être décrit.

— ETYM. *In...* 1, et *descriptible* (voy. *décrire*).

**INDESCRIPTIBLEMENT** (in-dé-scri-pti-ble-man), *adv.* D'une manière indéscribable.

**INDESTITUABLE** (in-dé-sti-tu-a-bl'), *adj.* Qui ne peut être destitué. Ce magistrat est indestituable, *Dict. de l'Acad. de 1696*.

— ETYM. *In...* 1, et *destituable*.

**INDESTRUCTIBILITÉ** (in-dé-stru-kti-bi-li-té), *s. f.* Qualité ou état de ce qui est indestructible. Mon hypothèse sur l'indestructibilité des germes de nos animaux des infusions, *BONNET, Lett. div. Œuv. t. XII, p. 89*, dans *POISSON*.

— ETYM. *Indestructible*.

**INDESTRUCTIBLE** (in-dé-stru-kti-bl'), *adj.* Qui ne peut être détruit. On a su avant nous que tous les êtres animés contenaient des molécules indestructibles toujours vivantes, et qui passaient de corps en corps, *buff. Quadrup. t. II, p. 177*. Des insectes indestructibles ont dévoré pendant une longue suite d'années tout ce qu'on pouvait se promettre d'un sol fertile et bien cultivé, *RATNAL, Hist. phil. XIII, 86*. Leur masse indestructible [des pyramides] a fatigué le temps, *DELILLE. ||* Fig. Une haine atroce et indestructible s'inventra entre eux et leurs maîtres, et fut une seconde nature, *volt. Louis XV, 40*.

— ETYM. *In...* 1, et *détruisible*.

**INDESTRUCTIBLEMENT** (in-dé-stru-kti-ble-man), *adv.* D'une manière indestructible.

**INDÉTERMINABLE** (in-dé-tér-mi-na-bl'), *adj.* Que l'on ne saurait déterminer.

— ETYM. Lat. *indeterminabilis*, de *in...* 1, et *determinare*, déterminer.

**INDÉTERMINATION** (in-dé-tér-mi-na-sion), *s. f.* || 1° Défaut de détermination, de volonté. Je ne suis point capable d'une si parfaite indétermination, j'ai besoin de croire, *ROST. Jugem. de Pluton*. Je suis à Versailles que ce qui retenait la déclaration de la dame d'honneur était l'indétermination sur la dame d'atours, *ST-SIM. 274, 209. || 2°* Terme de philosophie. Absence de conditions qui déterminent, qui règlent. C'est l'indétermination de ces rapports, la facilité de les saisir, et le plaisir qui accompagne leur perception, qui a fait imaginer que le beau était plutôt une affaire de sentiment que de raison, *DIDEROT, Rech. phil. sur le beau, Œuvres, t. II, p. 449*, dans *POISSON*. || Terme d'algèbre. État de ce qui est indéterminé. L'indétermination d'un problème, d'une formule.

— ETYM. *In...* 1, et *détermination*.

**INDÉTERMINÉ, ÉE** (in-dé-tér-mi-né, née), *adj.*

|| 1° Qui n'est pas déterminé, fixé, en parlant des choses. Nombre indéterminé. Faisant peu de fond sur une réponse générale et indéterminée, *BOUD. Pensées, t. I, p. 312*. L'arrêt [contre Lalli] lui reproche vaguement des vexations, et ce mot de vexations est si indéterminé, qu'il ne se trouve chez aucun criminaliste, *volt. Lett. d'Alambert, 13 juin 1786. || 2°* Qui n'est pas déterminé, résolu, en parlant des personnes. Il ne parle pas ici de la prudence de ces pénitents indéterminés qui se demandent sans cesse s'ils peuvent, s'ils ne peuvent pas, *VATIN. Pandé. II, 162*. Ils ressemblent à ceux qui entrent dans les magasins, indéterminés sur le choix des étoffes qu'ils veulent acheter, *LA BRUY. XVI*. Prendrez-vous une charge à la cour, à l'armée? — Mon âme dans ce choix est indéterminée, *BOSSUET. Méneches, III, 8. || 3°* Terme de mathématique. Problèmes indéterminés, ceux qui ont un nombre indéterminé de solutions. Un problème qui admet cent solutions est plus indéterminé que celui qui n'en admet que dix. || Quantités indéterminées, celles que l'on in-



Saint-Denis, SAINT-POIX, *Ess. Paris*, (Ét. t. III, p. 240, dans *BOUGENS* (voy. *LEHAT*.)

— ETYM. Lat. *indictum*, chose prescrite (voy. *INDICTION*).

**INDUCTION** (in-di-k-tion; en vers, de quatre syllables), s. f. || 1° Convocation à certain jour. || Plus particulièrement, l'convocation d'un concile ou d'un synode. Deuis l'indiction du concile de Trente jusqu'à l'ouverture. L'indiction du concile est au premier jour de l'an. || 2° Prescription. L'indiction d'un jeûne imposé à tout le corps des fidèles, *MARS. l'Archev. Jéru.* || 3° Terme de chronologie. Révolution de quatre années que l'on recommence tous les ans par une, lorsque le nombre de quinze est fini. L'indiction est un des trois cycles qui entrent dans la période Julienne. L'indiction est en usage dans les bulles du saint-siège. || Indiction première, indiction seconde, etc., la première année, la seconde année de chaque indiction.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Le cou (ce) est bon li Indictions, que uns privilèges de l'apostole [le pape] n'est pas bon, se li indictions li il est donés n'il est escrite, *Compul.* f. 11. || XVI<sup>e</sup> s. Là il y eut grandes Indictions de jeunes et de prières pour sauver l'estat du pape où il estoit, *MARS. Hist.* III, 121. Et quant au demeurant pourroient les dits ambassadeurs en ceste leur première assemblée, et sans attendre l'indiction du concile, deliberer et arrester entre eux le moyen et chemin que l'on auroit à tenir, *M. DU BELL.* 464.

— ETYM. Lat. *indictionem*, de *indicare*, prescrire, de *in*... 2, et *dicere*, dire.

† **INDICULE** (in-di-ku-l'), s. m. Petit index, petite table des matières.

— ETYM. Lat. *indiculus*, diminutif de *index*.

**INDIEN, ENNE** (in-di-in, diè-n'), s. m. et f. || 1° Habitant de l'Inde proprement dite. || 2° Abusivement. Habitant indigne de l'Amérique, qui fut nommée d'abord les Indes occidentales, parce que Christophe Colomb, qui cherchait une voie pour aller dans l'Inde ancienne, crut d'abord avoir trouvé ce pays et en donna le nom au nouveau continent. || Fig. Faire l'échange de l'Indien, donner une chose de grande valeur pour une autre qui a peu de prix, à cause qu'on achète des Indiens pour de la verrerie et autres objets des choses qui valent beaucoup. || 3° Terme d'astronomie. Constellation australe.

— ETYM. Voy. *INDE*.

**INDIENNE** (in-diè-n'), s. f. || 1° Étoffe de coton peinte qui se fait aux Indes. || Par extension, étoffes du même genre fabriquées en Europe. M. Fazy avait là une fabrique d'indiennes, t. 1. *rouss. Prom.* 4. || 2° Vêtement en indienne; robe de chambre. Je me suis fait faire cette indienne-ci, *MOL. Bourg. gent.* 1, 2.

3° Terme de tabletter. Peigne à l'indienne, peigne d'ivoire ou d'os, à dents fines des deux côtés.

— ETYM. *Indien*.

† **INDIENNEUR** (in-diè-neur), s. m. Ouvrier qui fabrique des indiennes.

**INDIFFÉREMENT** (in-di-fé-ra-man), adv. || 1° Sans faire de différence, de distinction. Mais qu'indifféremment elle doit à ce rang élever le mérite et les rares services, *COAN. Agés.* III, 2. Rendant justice indifféremment à tous ses sujets, *FLÉCH. Hist. de Théod.* II, 2. Confondre les personnes et les traiter indifféremment, *LA FONT.* IX. Philopémen écoutait volontiers les discours des philosophes, et lisait avec plaisir leurs traités; non pas tous indifféremment, mais seulement ceux qui pouvaient l'aider à faire du progrès dans la vertu, *BOLLIN, Hist. anc. d'Étr.* t. VIII, p. 133, dans *BOUGENS*. Les Turcs appellent indifféremment les chrétiens infidèles et chiens, *VOLT. Loi nat. note k*. Enler indifféremment, tantôt Arius, tantôt Athanasius, *ID. Dict. phil. Constantin II* [le phoque] ne craint ni le froid ni le chaud, il vit indifféremment d'herbe, de chair ou de poisson; il habite également l'eau, la terre et la glace, *BUFF. Quadrup.* t. VI, p. 278. || 2° Avec indifférence, sans intérêt, avec froideur. Ils viennent entendre indifféremment la parole de Dieu, *BOURDAL. Dominic.* 1, *Parole de Dieu*, 296. L'homme dissimulé ne parle point indifféremment, *LA FONT. Théophr.* 1. Ne vous écrit-elle pas : chantez indifféremment? c'est-à-dire chantez comme si vous chantiez... seulement pour chanter, *BEAUMARCH. Barb. de Sév.* 1, 6.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Ele [la tourmentille] cure indifféremment toutes les morsures et les pointures qui viennent aus hommes et aus chevaux, *DE MONDEVILLE*, f. 43, verso. Les anciens donnerent indifféremment pocion à tous leurz navres [blessés], *ID.* f. 43, verso. Les princes d'Araunce ont esté indifféremment seru de la cognie [hache], *BEAUCHEUR*, f. 33, verso.

— ETYM. *Indifférent*, et le suffixe *ment*.

**INDIFFÉRENCE** (in-di-fé-ran-s'), s. f. || 1° L'état d'une personne indifférente. Cette indifférence que je sens lorsque je ne suis point emporté vers un côté plutôt que vers un autre par le poids d'aucune raison, est le plus bas degré de la liberté, *DESC. Méth.* IV, 7. Ils ont tous deux leur compte, et sur cette assurance, ils tiennent le jacob dans quelque indifférence, *COAN. Méd.* V, 6. L'indifférence qu'ils ont pour la vérité, fait que non seulement ils ne prennent aucune part à sa défense, mais qu'ils voient même avec peine qu'on s'efforce de détruire le mensonge, *PASC. Prov.* XI. Il n'avait pas de ces froides indifférences ni de ces faibles ménagements qui font qu'on abandonne les affaires d'autrui, pour ne s'en pas faire à soi-même, *FLÉCH. Duc de Mont.* D'où vient que, pour son Dieu pleine d'indifférence, Jérusalem se tait en ce pressant danger? *ASC. Athal.* III, 8. La grâce [selon Malebranche] ne fait que mettre l'homme en équilibre et en indifférence entre le bien et le mal, *VÉN. t. III*, p. 268. D'un œil d'indifférence il a vu le supplice, *VOLT. Orphel.* IV, 2. Au demeurant, disposez du peu qui vous reste à exécuter comme il vous plaira; cela m'est de la dernière indifférence, *DINNA. Lett. à M. Lecheton*. Je n'ous jamais d'indifférence pour la gloire du nom français, *ÉPIQUE. Ma dern. chanson*. Bientôt ses actions [de Napoléon] démontrent ses paroles, et chacun s'étonna de son indifférence à donner des ordres pour un si grand établissement, *SCOTA, Hist. de Nap.* V, 1. || 2° Indifférence des religions, indifférence en matière de religion, indifférence religieuse, et, absolument, indifférence, état d'une personne qui, ne s'attachant à aucune religion, les met toutes au même rang. Quand on aura accordé au commentateur qu'il faut laisser croire et prêcher tout ce qu'on voudra, alors il demandera, sans plus de façon, l'indifférence des religions, c'est-à-dire qu'on n'exclue personne du salut et que chacun règle sa foi par sa conscience, *BOSS. 6<sup>e</sup> avert.* 63. Chercher un repos funeste et une entière indépendance dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme, *ID. Reins d'Angl.* De l'indifférence en matière de religion, *TITRE d'un ouvrage de l'abbé de Lamennais*. C'est toi qui l'as nommé, docteur abbé : notre mal et le tien, l'indifférence pour la religion; il en a fait un livre, comme ces médecins qui composent des traités sur une maladie dont eux-mêmes sont atteints, et en raisonnent d'autant mieux, *P. L. COUR. Lett.* VIII. || 3° Terme de philosophie. Liberté d'indifférence, liberté que laisse l'indifférence. Il paraît probable que nous avons la liberté d'indifférence dans les choses indifférentes; car qui pourra dire que Dieu ne nous a pas fait ou n'a pas pu nous faire ce présent? *VOLT. Phil. Neut.* part. 1, ch. 4. La liberté qu'on nomme d'indifférence est un mot sans idée, une absurdité, car ce serait se déterminer sans raison, ce serait un effet sans cause, *ID. Dict. phil. Philosophie*, IV. || 4° État de l'âme d'une personne qui n'est point sensible à l'amour. Au contraire, pour tous dedans l'indifférence, Elle n'ôte à pas un ni donne l'espérance, *COAN. Cid.* 1, 1 (1<sup>er</sup> édit.). N'y portez, s'il se peut, que de l'indifférence, *ID. Suréna*, 1, 3. Sévigné, de qui les traits Servent aux grâces de modèle, Et qui nasquites toute belle à votre indifférence près, *LA FONT. Fabl.* IV, 1. L'indifférence est le sommeil de l'âme, *FAYART, Soliman II*, III, 9. Vous la verrez sans doute avec indifférence, *VOLT. Zaïre*, IV, 7. || 5° Terme de chimie. État d'un corps dont les affinités chimiques sont satisfaites, et qui n'a plus de tendance à se combiner à d'autres éléments.

— ETYM. Lat. *indifferens*, de *indifferens*, indifférent.

**INDIFFÉRENT, ENTE** (in-di-fé-ran, ran-t'), adj. || 1° Qui ne présente en soi pas de différence, et, par conséquent, pas de cause de détermination ou de préférence, en parlant des choses. Lorsqu'on a quelque bon dessein, ou même quelque dessein qui n'est qu'indifférent, *DESC. Méth.* III, 2. Ils tenaient la religion pour fort indifférent, *BOSS. Hist.* II, 12. Par où ont-ils deviné [les Incrédules] que tout ce qu'on penso de ce premier être soit indifférent, et que toutes les religions qu'on voit sur la terre lui soient également bonnes? *ID. Anne de Gonz.* Ceux-là sont vrais ennemis de la divinité du Fils de Dieu, puisqu'ils en tiennent le dogme pour indifférent, *ID. Var.* XIV, § 61. La maladie ou la santé lui devinrent indifférentes, *VILCOU. Dauphine*. Il avait fait plusieurs métiers, comme ceux qui ne cherchent que la fortune et à qui toutes les voies pour y parvenir sont indifférentes, *BUCCLOS,*

*Hist. Louis XI, Chac.* I, III, p. 378, dans *BOUGENS*. Il est indifférent que ce soient les chrétiens ou les musulmans qui souffrent, il n'y a que l'homme qui soit digne d'intéresser l'homme, *BOYAL, Hist. phil.* XI, 9. || Actions indifférentes, les actions qui, d'elles-mêmes, ne sont ni bonnes ni mauvaises. || 2° Qui touche peu, dont on se soucie peu. Il n'est rien de si indifférent qu'on ne tache de ressaisir au moment qu'il nous échappe, *STAL. Max.* t. III, p. 93. Tout m'est indifférent, *VOLT. Scyth.* II, 1. || Il se dit des personnes, en un sens analogue. Cette femme lui est indifférente. Cet homme-là m'est indifférent. || 3° Qui est de peu d'importance, de conséquence. Nous ne parlons que de choses indifférentes. Cette magnificence est bien ruineuse; ce n'est pas une chose indifférente pour la dépense que le bel air et le bon air dans une maison comme la vôtre, *REV. 31 août 1889*. Il ne rapporta de ses voyages que beaucoup de fausses notions et quelques vérités indifférentes, *VOLT. Maruz*, 80. Le roi demanda à la reine après quelques discours indifférents où était Mlle de Hautefort, *COAN, Mlle de la Fayette*, p. 264, dans *BOUGENS*. || Conversation indifférente, entretien indifférent, conversation, entretien qui roulent sur des choses indifférentes. Peut-être, mais enfin, vois-tu qu'elle me faisoit? Qu'indifférent qu'il est, mon entretien l'ennuie? *COAN. l'aveu*, 1, 1. || Cela n'est pas indifférent, se dit de choses qui ne sont pas sans importance. Est-ce une chose indifférente de dire?... *PASC. Proc.* II. Il avait tout l'esprit du monde, et il était roi: ces qualités ne sont pas indifférentes, *HAMILTON, Gramm.* 9. Ce livre, qui, dans le temps où il parut n'avait pas dû être indifférent, était tombé dans l'oubli, *PONTEN. Leibnitz*. Non, non, monsieur, lui répondis-je, eocl n'est pas aussi indifférent que vous le croyez, *MARIV. Marianne*, 6<sup>e</sup> part. || Être indifférent à une chose, n'y pas importer, n'avoir pas d'influence sur cette chose. Combien il est indifférent à la valeur des denrées qu'il les doivent leur naissance à des mains orthodoxes ou à des mains hérétiques, à des mains espagnoles ou à des mains hollandaises! *MARIV. Hist. phil.* VIII, 34. || 4° Visage indifférent, tournure indifférente, visage, tournure qui ne se fait remarquer par rien. [Homme] Qui n'était ni brun ni blonde, et qui portait un de ces visages indifférents qu'on voit à tout le monde et qu'on ne remarque à personne, *MARIV. Pays. parv.* 1<sup>er</sup> part. || 5° Qui n'a pas plus de penchant d'un côté que d'un autre, qui ne fait pas de différence en parlant des personnes. Il demeure indifférent au milieu des partis. || Terme de philosophie. La matière est elle-même indifférente au repos et au mouvement, elle n'a d'elle-même ni l'une ni l'autre de ces qualités, et elle est également susceptible de l'une ou de l'autre. Autrement [c'est-à-dire si tout ne dépendait pas de Dieu], il n'aurait pas été tout à fait indifférent à créer les choses qu'il a créées, *DESC. Rép. ouz 6<sup>e</sup> obj.* 13. || 6° Qui ne prend point d'intérêt à..., qui n'est pas touché de.... Je définis la cour un pays où les gens, Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents, Sont ce qu'il plaît au maître, *LA FONT. Fabl.* VIII, 14. Il faudrait que je fusse bien indifférent pour ce qui vous touche, *ÉV. 61*. Je ne suis pas indifférent à cet enfant et à vos affaires, *ID. 880*. Monsieur de Reims ne fut pas indifférent à faire des bonnetetés à un homme [M. de Chauvines] qui s'en va à Rome, le 28 août 1889. Vous voyez de quel œil et comme indifférent j'ai reçu de ma mort la nouvellesanglante, *ASC. Iphig.* III, 6. Pleure, tonne, gémis, j'y suis indifférent, *VOLT. Oreste*, II, 6. Il y a peu d'hommes assez sûrs et assez estifsals de l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes pour être indifférents sur celle des autres, *BUCCLOS, Consid. sur les mirurs*, 2. || Absolument. Qui n'est touché de rien. Il est d'une humeur indifférente. Rien n'émeut cet homme indifférent. Ses yeux indifférents ont déjà la constance d'un tyran dans le crime endurci des l'enfance, *ASC. Brit.* V, 7. Anaxarque, son maître [de Pyrrhon], étant tombé dans un fossé, il [Pyrrhon] passa outre sans daigner lui tendre la main; loin qu'Anaxarque lui en sût mauvais gré, il lous son disciple de cet esprit indifférent et qui n'aimait rien, *BOLLIN, Hist. anc.* liv. XXVI, 1<sup>er</sup> part. 3<sup>e</sup> art. § 2. || Qui n'est point sensible à l'amour. Un cœur indifférent, *ROSA. Béliis*, IV, 2. L'amour n'a bien souvent qu'une douceur trompeuse; Mais vivre indifférent est-ce une vie heureuse? *TR. COAN. Arioste*, II, 1. Phédre seule charma les impudiques yeux; Et pour tout autre objet ton âme indifférente Dédaignait de brûler d'une flamme innocente, *ASC. Phédre*, IV, 2. D'un œil indifférent j'ai regardé ses charmes, *VOLT. Adél. du Guescl.* II, 7. || S. m. et f. Celui, celle qui é-

meure sans penser pour soi ou cela. Il fait l'indifférent. Les indifférents jugent au moins avec impartialité. Les indifférents, ceux qui se nous soucient en rien. Je n'ai pas point votre Alaxandre qui ven au de la Grèce en Chiole, en Egypte, au mont Canaan, et de là jusqu'au Gange, toujours tant tout ce qu'il rencontre, ennemis, indifférents et amis, volt. *Diad.* 30. // *Celui*, celle qui est insensible à l'amour. Ou'un indifférent est heureux! Il fait d'un destin possible; Le ciel fait un présent bien cher, bien dangereux, Lorsqu'il donne un cœur trop sensible, *OURSULT, Atys*, II, 1. // On dit en plaignant, une aimable, une belle indifférente; et, ironiquement, un bel indifférent. // 7° Terme de chimie. Corps indifférents, corps composés qui n'exercent plus de réactions électro-chimiques, et qui ne se combinent point avec d'autres corps.

— *HIST.* IV° s. Quant le chevalier eut oüy les parlers de la damoiselle, il fut si indifférent [indécis] qu'il ne sceut le quel faire, ou enyr [suivre] sa voie, ou aller avec la damoiselle, *Perceforest*, t. v, f° 20. // XVI° s. Actions indifférentes, *MONT.* I, 13. Le vivre et le mourir est indifférent, *IB.* I, 29.

— *ETYM.* Berry, *indifférent*, médiocre, de peu de valeur; du lat. *indifferens*, de *in...* et *différent*, différent. Dans la scolastique, *indifferens*, *indifferencia* indique l'élément non-différent qui se trouve dans les diverses espèces, et qui fait qu'elles appartiennent à un genre; le propre de cet indifférent, de l'indifférence étant d'être également susceptible de toutes les formes constitutives des diverses espèces, l'expression même de cette manière d'être, de cette neutralité entre toutes ces espèces possibles, est exprimée par le sens actuel du mot *indifférent*, *CH. DE SÉVERAT*.

† **INDIFFÉRENTISME** (in-di-fé-ran-ti-sm'), s. m. Doctrine des indifférents en matière de religion. On dit qu'on permettrait toutes les religions on jettera les hommes dans l'indifférentisme religieux, *MARTEAU, Collection*, t. II, p. 74. Indifférentisme, opinion parvenue d'après laquelle on pourrait acquiescer le salut éternel par quelque profession de foi que ce fût, pourvu que les mœurs soient droites et honnêtes, *Encyclopédie du pape Grégoire XVI*, 16 août 1832.

— *ETYM.* *Indifférent*.

† **INDIFFÉRENTISTE** (in-di-fé-ran-ti-st'), s. m. Celui qui est indifférent au dogme religieux, qui croit qu'on peut faire son salut dans toutes les religions.

† **INDIGNAT** (in-di-jé-na; le t ne se lie pas), s. m. // 1° Droit qui appartient aux citoyens d'un État. // Autrefois, en Pologne, donner l'indignat à un homme, c'était l'y naturaliser. Mme de Béthune avait un frère qui a passé sa vie en Pologne, où il obtint l'indignat de la république, *STAN.* 123, 127. // 2° Qualité d'être indigène dans une contrée. L'indignat d'une race.

— *ETYM.* *Indigène*.

**INDIGENCE** (in-di-jan-ç'), s. f. // 1° Manque des choses utiles à la vie. L'indigence est à l'homme un monstre redoutable, *NOTR. St Genest*, II, 2. Nous avons des maximes pour toutes sortes de personnes... pour les riches... pour ceux qui sont dans l'indigence, *PASC. Prov.* 11. J'aurais encore mieux aimé ma liberté, j'aurais respecté mon indigence, *MARTEAU, Lett. à la duch. de Richelieu*, 3 mars 1666. C'est alors qu'une femme et des enfants sont une violente tentation à la fraude, au mensonge et aux gains illicites; il [l'homme] se trouve entre la frigidité et l'indigence, *LA SAUV.* VI. Des hommes corrompus qui abusent des lois, et auprès desquels l'indigence était le seul crime auquel on ne faisait point de grâce, *MARTEAU, Panegy. St Louis*. Leur sort les avilit, mais leur sage constance fait respecter en eux l'honorable indigence, *VOLT. Mérope*, II, 2. Où le ciel vous fit tous égaux par l'indigence, *IB.* *Syphax*, IV, 2. Dans mon réduit où l'on vit l'indigence sans m'éveiller auise à mon chéret, *IB.* *Dieu des bonnes gens*. // 2° Être à l'indigence, être inscrit parmi les indigents. // 3° Bien qu'étant [l'âme] séparé de Dieu, que son fond réclame sans cesse, tourmenté de son indigence, le chagrin la dévore, l'ennui la tue, *NOTR. de Vallière*. Qui ne desire pas? qui ne soupire pas dans cette vie où toute la nature est dans l'indigence? *IB.* 4° *sermon, Fête de tous les saints*. // 5° Absolument. Les indigents en général. Secourir l'indigent. Respecter l'indigence est un devoir suprême; Souvent les immortels et Jupiter lui-même, Sous des halliers poudreux, de seuil en seuil traînés, Vient tentent le cœur des mortels fortunés, *A. CUNY, Idylles, le Mendiant*. // 6° Fig. Manque, ou parlant de choses intellectuelles ou morales. Indigence d'esprit, d'idées. Je ne voyais point ici parler de

tous les sens pour vous faire avouer leur indigence, *NOTR. de Vallière*. // Manque d'une chose quelconque. Un habit qui souffre une indigence de rubans, *MOL. Préd. se. 1* (Cette phrase est du style précieux).

— *HIST.* XIII° s. Et par la povreté douteuse Il parle de la souffreteuse, Que nous apelons indigence, Qui si ses hostes desavance, *LA ROSE*, 2132. // XIV° s. Chascun, quant il en a besoling et indigence, a concupiscence de nourrissement sec ou moiste, *OURSULT, Eth.* 90. // XV° s. Cheoir les voy [je les vois] en indigence, Et leurs terres estre vendues, *A. BENSCH. Miroir de mariage*, p. 114. // XVI° s. Quant au service, attendre affablement, Des metz servir prendre à son indigence [besoin], *MAROT*, V, 323. Les maladies, l'indigence, le mespris, *MONT.* III, 304.

— *ETYM.* Provenç. *indigentia*; espagn. *indigencia*; ital. *indigenza*; du lat. *indigentia*, de *indigens*, indigent.

**INDIGÈNE** (in-di-jé-n'), adj. // 1° Qui est originaire du pays. Animaux indigènes. Productions indigènes. // Il se construit avec la préposition *de*. Cette pièce avait, suivant moi, deux défauts littéraires : l'un, d'être une imitation du théâtre français, de n'être pas indigène à l'Angleterre, l'autre, d'offrir une longue allusion à la politique, *VILLEMARIN, Littér. Tabl. du 18° siècle*, 2° partie, 2° leçon. // Terme de pharmacie. Médicaments indigènes, médicaments tirés de la contrée même qu'on habite. // 2° Particulièrement. Qui est établi de tout temps en un pays, en parlant des nations. Peuples indigènes. Ce sont les peuples de l'Arabie proprement dite, qui étaient véritablement indigènes, c'est-à-dire qui, de temps immémorial, habitaient ce beau pays sans mélange d'aucune autre nation, sans avoir été jamais ni conquis, ni conquérants, *VOLT. Mérope, Introd.* Il y a grande apparence que les Lapons sont indigènes, comme leurs animaux sont une production de leur pays, que la nature les a faits les uns pour les autres, *IB.* *Russ.* I, 1. Sont-ils indigènes? ont-ils été transplantés? *AZAR, Hist. phil.* IV, 4. // 3° S. m. et f. Les indigènes de l'Amérique. // Familièrement et par plaisanterie, un habitant d'une localité, d'un village, etc. Voici venir un indigène qui nous renseignera.

— *ETYM.* Lat. *indigena*, de *indi*, ou *endu*, à l'intérieur, dans le pays, et *gena*, né, de l'usité *gens*, engendrer.

† **INDIGÈNEITE** (in-di-jé-né-i-té), s. f. Qualité, état d'indigène.

**INDIGENT, ENTE** (in-di-jan, jan-t'), adj. // 1° Qui manque des choses utiles à la vie. Dépenser à peine deux mille francs par an pour sa personne, et en donner plus de vingt mille à des familles indigentes, *VOLT. Lett. d'Argenson*, 8 août 1763. La plupart, indigents au milieu des richesses, achètent l'abondance à force de bassesses, *A. BENSCH, 18° siècle*. C'est là, cachant son sort, que sa vertu tranquille d'un vieillard indigent a partagé l'asile, *OURSULT, Lear*, I, 4. Le ministre d'un Dieu qui récut indigent, *M. J. CUNY, Fén.* III, 1. // 2° Fig. Je pourrais vous faire convenir que le jargon d'une petite province, mêlé de chaldéen, de phénicien et d'arabe, était une langue aussi indigente et aussi rude que notre ancien gaulois, *VOLT. Lett. Pisto*, 31 juill. 1763. // 3° S. m. et f. Un indigent. Une indigente. Ôtez-nous de ces biens l'abondance impotente, Direz-ils l'un et l'autre : heureux les indigents! *LA FONT. Fabl.* VII, 6. C'est aux pauvres et aux indigents, qui portent la marque du Fils de Dieu, qu'il appartient proprement d'être reçus [dans la cité de Dieu], *NOTR. Sermons*, Sept. 1. Mais, quel est indigent, ce mortel famélique, Cet objet dégoûtant de la pitié publique, D'un cadavre vivant traînant le reste affreux, *VOLT. Disc.* 1°. ... L'indigent est en vain du sort; En espérant toujours il arrive à la mort, *A. CUNY, Idylles, Mendiant*. Si pauvre et généreux son cœur vient de souffrir Aux cris d'un indigent qu'il n'a pu secourir, *IB.* *Élég.* XXI.

— *HIST.* XIV° s. Et à celui qui est indigent ou souffreteux, l'en doit donner plus du galin ou du profit, *OURSULT, Eth.* 200. La dépense ne soit tenue si grande com la revenue l'our doute d'aucun accident; Car lors seroies indigent, Si ta despense estoit pareille à revenue... *A. BENSCH. Miroir de mariage*, p. 68. // XVI° s. Il n'est pas possible que celui qui secourt beaucoup d'indigents, qui lui mesme est indigent de beaucoup de choses, *AMOT, Arist. et Cat.* s. Priens aux dieux qu'ils nous pardonnent cette offense, d'avoir seulement jeté Marius indigent et nud hors de nostre ville, *IB.* *Marius*, 70. Notre langue vulgaire n'est tant vile, tant inepte, tant indigente et à mépriser que l'extiment, *IB.* *Font.* v, *Prod.*

— *ETYM.* Lat. *indigentum*, part. présent de *indigere*, formé de *indu*, *endo*, à l'intérieur, et *egere*, manquer, avoir besoin.

gerre, formé de *indu*, *endo*, à l'intérieur, et *egere*, manquer, avoir besoin.

† **INDIGÉRER** (S) (in-di-jé-ré), *adj.* // 1° Qui n'est pas digéré (peu usité en ce sens). Il rend les viandes crues et indigestes, *Dict. de l'Acad.* // 2° Qui est difficile à digérer, qui reste longtemps dans l'estomac sans se convertir en chyme. Lorsqu'ils [les rossignols] ont avalé quelque chose d'indigeste, ils le rejettent sous la forme de pilules ou de petites pelotes, comme font les oiseaux de proie, et ce sont en effet des oiseaux de proie très-petits, mais très-féroces, puisqu'ils ne vivent que d'être vivants, *BOYER, Ois.* I, II, p. 166. // 3° Fig. Qui est mal digéré, mal fondu, surtout en parlant des ouvrages d'esprit. Pensées indigestes. Ces fragments ne sont qu'un recueil indigeste, tiré des cahiers de quelque particulier qui avait extrait de Pétrone ce qui lui avait plu sans y observer d'ordre, *BOYER, Hist. anc.* t. XXV, 1, art. 2, § 3.

— *HIST.* XVI° s. Si la doctrine rencontre les vomissements, elles les aggrave et suffoque, *MARTEAU, Hist.* et indigeste, *MONT.* IV, 43. Ce petit dieu indigent et rotier [Bacchus], *IB.* IV, 208. Ces ulcères sont sordides lorsque d'icelles sort grande quantité d'humeur virulent et indigeste, *PASS.* XI, 20.

— *ETYM.* Provenç. *indigest*; espagn. et ital. *indigesto*; du lat. *indigestus*, confus, sans ordre, et, dans *OURSULT, Addenda*, indigesto, de difficile digestion; de *in...* et, *digestus*, digéré (voy. *digestion*).

† **INDIGESTIBILITÉ** (in-di-jé-sti-bi-li-té), s. f. État de ce qui est indigestible.

— *ETYM.* *Indigestible*; provenç. *indigestibilitat*, ital. *indigestibilità*.

† **INDIGESTIBLE** (in-di-jé-sti-bi-l'), *adj.* Qu'on ne peut digérer. Il [un aliment] reste aussi indigestible dans l'estomac de ceux qui ne ruminent pas, *A. DE ST-PIERRE, Harm.* I, *Tabl. gén.*

— *HIST.* XVI° s. Il nous representent l'estat d'une indigestible [insupportable] agonie, *MONT.* I, 397.

— *ETYM.* Lat. *indigestibilis*, de *in...* et *digestibilis*, digestible.

**INDIGESTION** (in-di-jé-sti-on), s. f. // 1° Trouble momentané du tube gastro-intestinal, pendant lequel la digestion est arrêtée ou suspendue. Diogène mangea un pied de boeuf cru qui lui causa une grande indigestion qu'il en mourut, *VÉN. Diog.* Hélas! les indigestions sont pour la bonne compagnie, *VOLT. Lett. en vers et en prose*, 81. // 2° Fig. Cela donne une indigestion, se dit de choses qui fatiguent ou dégoûtent par leur excès, leur répétition, etc. Je n'ose vous parler des magnificences de Itennes de peur de vous donner une indigestion, car ce sont des festins : le même jour dîner chez M. de la Trémouille, souper chez le premier président... ainsi tous les jours; comment vous en portez-vous? *SÉV.* 694. N'est-ce point vous accabler, monsieur? voilà un long récit [sur la fisme et Grignan]; vous surez une indigestion de Grignan, *IB.* *Lett. à Mouton*, 30 oct. 1686. // 3° Terme de vétérinaire. Indigestion gazeuse, la tympanite.

— *HIST.* XVI° s. La goutte, la gravelle, l'indigestion sont symptômes des longues années, *MONT.* IV, 208.

— *ETYM.* Provenç. *indigestio*, *endigestio*; du lat. *indigestionem*, de *in...* et *digestio*, digestion.

**INDIGÈTE** (in-di-jé-té), *adj.* Terme de la religion romaine. Dieux indigètes, héros divinisés, dieux particuliers au pays. Ce culte [la religion païenne] a soumis l'univers à ses lois; c'est par là qu'Aunibal a été repoussé de nos murailles... c'est pour les dieux que nous demandons la paix, nous la demandons pour les dieux indigètes, *MONTMO. Rom.* 19.

— *ETYM.* Lat. *indigetes*, *indigetis*, de *indi* pour *indu*, dedans, et *gēs*, engendré, de l'usité *genere*, engendrer (voy. *génital*).

† **INDIGITAMENT** (in-di-ji-la-man), s. m. Nom d'un livre des anciens pontifes romains, qui contenait le nom des dieux, la forme de leur culte, et les cérémonies qui étaient particulières à chacun.

— *ETYM.* Lat. *indigitamentum*, de *indigitare*, invoquer, lequel vient de *ind-ip-itare*, composé de *ind*, en, et de radical *ip* ou *eg*, dire, qui est resté dans *edagium*, etc. *vergo* pour *re-igere*.

**INDIGNATION** (in-di-gna-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. Sentiment de colère et de mépris qu'excite une personne ou une chose indigne.

L'indignation qu'on prend avec étude, Augmente avec le temps et porte un coup plus rude, *COAN. M. de Pomp.* IV, 1. Le Seigneur a conçu une violente indignation contre vos pères, *sacri, Bible, Zacharie*, I, 2. À ces mots il se leva Aux transports violents de l'indignation, *LA FONT. Fable*, VIII, 44. On a de l'indignation pour cette horrible chicane, *REV. 33*. L'imprudencence brutale donne de l'indignation, *vén. Tél.* VII. César, qui cependant lisait sur leur visage De l'indignation l'éclatant témoignage, *volr. Mort de Cés.* II, 4. On ne peut concevoir que de l'indignation contre Théodoret, qui, seul de tous les historiens, rapporte qu'il [l'empereur Julien] sacrifia une femme dans le temple de la lune à Carres, *id. Diet. phil. Julien*.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Et se aucuns avoit presumption de ce atempter, il sache qu'il encourroit le [la] indignation de liei tout puisant, *TAILLIERS, Recueil*, p. 401. || XIV<sup>e</sup> s. Les vierges ravies [les Sabines enlevées par les Romains] n'avoient pas meilleur esperance de soy ne meneur [moindre] indignacion, *BOSSUET*, *serm.*, f. 10. Il convient que accoustumance propre à vertu ait esté devant, par quoy la personne aime le bien et ait indignacion de chose laide et deshoneste, *BOSSUET, Eth.* 325. Il [le roi] les a du conseil tous fait bouter arriere; Les traistres en ont grant indignacion, *Compl. sur la bataille de Poitiers, Bibl. des chartr.* 3<sup>e</sup> série, t. II, p. 202. || XV<sup>e</sup> s. Eschev en l'indignacion et balne grandement du roi de France messire Godefroy de Harcourt, *FRANÇOIS*, I, 1, 206. || XV<sup>e</sup> s. Celles qui sont honnestes, fuyans les marques de vieillesse et de turpitude, desirans éviter l'indignacion [dédain] de leurs maris, *PABÉ*, *XXV*, 44.

— ETYM. Provenç. *indignacio*, *endignacio*; espagn. *indignacion*; ital. *indignazione*; du lat. *indignationem*, de *indignari*, s'indigner.

INDIGNE (in-di-gn'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui n'est pas digne de ..., en parlant des personnes. On mande des merveilles d'Allemagne... ces Allemands se laissent noyer par un petit ruisseau... on croit que M. de Luxembourg les battra... ce n'est pas notre faute s'ils se rendent indignes d'être nos ennemis, *sév.* 23 juill. 1670. Indigne de vous plaire et de vous approcher, *RAC. Phédre*, III, 4. Mals s'il a pu me croire indigne de sa fol, C'est lui qui pour jamais est indigne de moi, *volr. Tancr.* IV, 6. Richard, enformé dans la tour, remit au duo de Lancastré les marques de la royauté, avec un écrit signé de sa main, par lequel il se reconnaissait indigne de régner; il l'était en effet puisqu'il s'abaissait à le dire, *id. Mœurs*, 78. Joyeuse, né d'un sang chez les Français l'insigne, D'une faveur si haute était le moins indigne, *id. Henri III*. || Indigne de, suivi d'un nom de personne, signifie qu'on n'est pas digne d'appartenir à cette personne. Mais enfin ce Rodrigue est indigne de vous, *COAN. Cid*, II, 5. Soyons indigne sœur d'un si généreux frère, *id. Hor.* IV, 4. || 2<sup>o</sup> À quel on ne peut accorder de..., en parlant des choses. Une faute indigne de pardon.

3<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Qui est déchu d'une succession pour avoir manqué à quelque devoir essentiel envers le défunt, de son vivant ou après sa mort. Déclaré indigne de succéder. || Substantivement. Les enfants de l'indigne. || 4<sup>o</sup> Qui n'est pas séant, convenable, en parlant des choses. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle, *BOSS.* *Reine d'Angleter.* Comme un voleur, direz-vous; indigne comparaison n'importe, qu'elle soit Indigne de lui [Jesus-Christ], pourvu qu'elle nous sauve, *id. Marie-Thér.* Les éclaircissements sont indignes de moi, *volr. Zaïre*, III, 7. || 5<sup>o</sup> Absolument. Qui n'est pas digne, c'est-à-dire qui mérite mépris ou haine, en parlant des personnes. Quoi! la peur a glacé mes indignes soldats! *RAC. Athal.* V, 5. Quoi! le ciel a permis Que ce vertueux père eût cet indigne fils, *volr. Alx.* III, 6. || Il se dit des choses dans le même sens. Cette voie est basse, indigne et étrangère, *PASC. Pensées*, art. III. Rebuté de tant d'indignes traitements, *BOSS.* *Reine d'Angleter.* Ai-je mérité seul son indigne pitié? *RAC. Alex.* I, 4. Ah! dissipez ces indignes alarmes, *id. Andr.* II, 4. Vous avez vu cent fois nos soldats en courroux Porter ce murmurant leurs algues devant vous, Honteux de rabaisser par cet indigne usage Les héros dont encore elles portent l'image, *id. Brit.* IV, 2. De quoi nous a servi cette indigne contrainte? *id. Bajaz.* II, 5. J'espérais que, fuyant un indigne repos, Je prendrais quelque place entre tant de héros, *id. ib.* J'ai fait l'indigne aveu d'un amour qui l'outrage, *id. Phédre*, III, 3. Ils firent d'Amalec un indigne carnage, *id. Esth.* II, 1. Ô crainte, a dit mon père, indigne, injurieuse! *id.*

*Athal.* V, 4. Dans le temps même qu'on examinait cette affaire, on apprit la manière indigne dont Charès avait été reçu par les alliés, *ROLLIN, Hist. anc. César*, t. VI, p. 92, dans *ROUGEAS*. Bayle examine ensuite si l'idolâtrie est plus dangereuse que l'athéisme; si c'est un crime plus grand de ne point croire à la divinité que d'avoir d'elle des opinions indignes, *volr. Diet. phil. Athéisme*. || Communion indigne, communion qui n'est pas faite avec les dispositions requises. || 6<sup>o</sup> Indigne est quelquefois une épithète que l'on se donne par humilité. Signé: Un tel, prêtre indigne. J'osai, moi indigne, retoucher son ouvrage. Arrêtons ici, chrétiens, et vous, Seigneur, imposez silence à cet indigne ministre [Bossuet lui-même] qui ne fait qu'affaiblir votre parole; parlez dans le cœur, prédicateur invisible.... *BOSS.* *Anne de Gonz.* || 7<sup>o</sup> Indigne, en bonne part, signifiant qui ne mérite pas un reproche, un mauvais sort, etc. ...Un cavalier indigne des liens Où l'a mis aujourd'hui la trahison des siens, *COAN. Chit.* V, 6. Sa perte est de ses faits un indigne salaire, *ACTAOS, Belis.* V, 6. Ménéce, en un mot, digne frère d'Hémon, Et trop indigne aussi d'être fils de Créon, *RAC. Théb.* III, 3. Indigne également de vivre et de mourir, On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir, *id. Bajaz.* I, 4. Si vous daigniez, seigneur, rappeler la mémoire Des vertus d'Octavie indignes de ce prix, *id. Brit.* III, 1. Il est indigne qu'on lui fasse des reproches, *Diet. de l'Acad.* de 1762. || 8<sup>o</sup> S. m. et f. Un indigne, une indigne, une personne vile et sans mérites. D'où il s'ensuit qu'ils [le corps et le sang de Jésus-Christ] y sont [dans le pain et le vin] non-seulement pour les dignes, mais encore pour les indignes, *BOSS.* *Var.* XI, § 165. Ce n'est pas que Jésus-Christ ne nous donne la propre substance de sa chair indépendamment de notre fol; car il la donne, selon Calvin, même aux indignes; mais c'est qu'il ne sert de rien de recevoir sa chair, si on ne la reçoit avec son esprit, *id. ib.* IX, § 58. Un bienfait qui tombe sur un indigne, *LA BRUY. IV.* Ah! l'indigne! ah! l'ingrati! *OLDONI, Bourru bienfaisant*, II, 13.

— REM. Indigne se prend proprement en mauvais part: on est indigne du bien et non pas du mal; on dit: Il est indigne de vos bontés, et non il est indigne de punition; cependant les exemples rapportés au n<sup>o</sup> 7 montrent que la signification en bonne part n'est pas étrangère à indigne, et qu'en quelques cas bien choisis on peut en user.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Indigne et barbare cruauté [la mort de Marie Stuart], *MONT.* I, 66. Les ames bastardes et vulgaires sont indignes de la philosophie, *id.* I, 160. Je responds des songes et bestises indignes d'un enfant, *id.* III, 277. Une accusation indigne de réponse, *id.* IV, 203.

— ETYM. Lat. *indignus*, de *in*... et *dignus*, digne.

INDIGNE, ÊRE (in-di-gné, gnée), *part. passé* d'indigner. Qui a conçu de l'indignation. Et de tant de mépris son esprit indigné, *COAN. Poly.* III, 6. Regagner les drapeaux que le Parthe a gagnés, Et venger de Crassus les mânes indignés, *BRÉAUX, Phars.* I. Et les dieux contre moi dès longtemps indignés, *RAC. Iphig.* II, 5. Je crains que l'ombre de Brutus ne soit indigné, si elle me voit parler avec toi, *vén. Dial. des morts anc. (César, Caton)*. ... Comme on voit d'abord le bûcheron, Quand le roi des forêts, victime désignée, Doit enfin fatiguer le fer de la cognée, Abattre autour de lui, dans un vaste contour, La foule d'arbrisseaux qui composait sa cour, Et lui marquer ainsi, sur la terre indignée, La place où son orgueil doit tomber à son tour, *MASSON, Nelo.* III. La colère peut être folle et absurde; on peut être irrité à tort; on n'est indigné que lorsqu'on a raison au fond par quelque côté, *V. HOOO, les Misérables*, 1<sup>re</sup> partie, liv. II, ch. 7.

INDIGNEMENT (in-di-gne-man), *adv.* D'une manière indigne. Quand un roi fainéant, la vergogne des princes, Laisant à ses flatteurs le soin de ses provinces, Entre les voluptés indignement s'endort, *MALH.* II, 1. Un prince que j'estime, indignement m'offense, *COAN. Nicom.* IV, 2. Un trône indignement renversé et miraculeusement rétabli, *BOSS.* *Reine d'Angleter.* Prendrait-elle pour roi l'esclave de Mycène... Qui s'est au rol d'Argos indignement soumis? *RAC. Théb.* I, 3. Par des soldats peut-être Indignement traînée, *id. Iphig.* V, 2. Et je ne comprends pas, Indignement épris, Rougir devant mon frère et souffrir des mépris, *volr. Adélaïde*, III, 3. Et d'un cruel spectacle Indignement aride, *id. Tancr.* III, 2.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'indignation sert à l'encontre de ceux qui indignement sont heureux, *AMOT, De la*

*vertu morale*, 20. Employer indignement à qui bon nous semble les surnoms les plus glorieux de quoy l'ancienneté ait honoré un ou deux personnages en plusieurs siècles, *MONT.* I, 283. J'ay péché devant toy, pere doux et clement; Je m'appelle ton fils, mais c'est indignement, *BOSSUET, Oeuv. chrest.* XVIII, *Préface*.

— ETYM. Indigne, et le suffixe *ment*.

INDIGNER (in-di-gné), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Exciter l'indignation. Je sens que ma faiblesse et l'indigne et l'outrage, *volr. Mérope*, V, 4. || 2<sup>o</sup> Être indigné, éprouver de l'indignation. Il est indigné qu'on lui ait préféré un tel homme. Ces fameuses victoires [de Cromwell] dont la vertu était indignée, *BOSS.* *Reine d'Angleter.* Je suis encore plus indigné de tout ce que je vois que de tout ce que je lis, *volr. Lett. d'Argental*, 4 mai 1701. || 3<sup>o</sup> S'indigner, *v. refl.* Être indigné, éprouver de l'indignation. Elle [Rome] s'indignerait de voir sa créature à l'éclat de son nom faire une telle injure, *COAN. Nicom.* I, 2. Je l'admire moi-même, et mon cœur combatu S'indignerait qu'un chrétien m'égalât en vertu, *volr. Zaïre*, IV, 6. Eh bien! cette bonté, qui s'indigne et se lasse, *id. Mérope*, V, 2. Ils luttent en grondant, ils s'indignent du frein, *DELLA, Endide*, I.

— REM. Être indigné ou s'indigner se construit avec *de* et l'infinitif: il est indigné, il s'indigne d'être oublié; ou avec *que* et le subjonctif: il est indigné, il s'est indigné qu'on lui ait fait ce passe-droit.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Et aussi estoit chascuns indignés de ce que Romulus avoit ouvert et habandonné l'assile dessus dit aus fames aussi comme aus hommes, *BRÉAUX*, f. 10. Et se excusa que nus [nul] ne se devoit merveiller ne contre luy soi indigner, se il demandoit et desirroit avoir le royaume, *id.* f. 16, recto. Iceuluy bastard se mist à garant ou [au] pourpris des freres meneurs à Lille, ou quel lieu en indignant [bravant] justice et les amis du dit mort, se monstroil orgueilleusement, *id.* canos, *indignare*. Le dit Pierre avoit ja pleça une femme, laquelle il n'aimoit point, ains la indignoit moult et mesprisoit, *id.* ib. Le mira [médecin], devant parfait nettolement du panicle [périoste], consolida la plaie dehors; dont le panicle s'endaigna, et fu cause de spasme, *LANFRANC*, f. 20.

— ETYM. Provenç. *indignar*, *endignar*; espagn. *indignar*; ital. *indignare*; du latin *indignari*, de *indignus*, Indigne.

INDIGNITÉ (in-di-gni-té), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Qualité qui rend indigne de. Exclu pour cause d'indignité. Indignité civile. Indignité politique. Intenter contre quelqu'un une action en indignité. Le juste semblera plus avantaagé, si l'on pèse son mérite; et le pécheur [qui est revenu au bien] plus chéri, si l'on considère son indignité, *BOSS.* *Mar.-Thér.* Mon indignité peut et doit être en moi le fonds d'une plus grande humilité, *BOURDAL.* *Asompt.* de la vierge, *Myst.* I, II, p. 326. || Il se dit des choses en un sens analogue. Les péchés qu'il commet [le prêtre] contractent une indignité personnelle par la sainteté de son état, *BOURDAL.* *Exhort. dign. et dev. des prêtres*, t. I, p. 374. Concilier les perfections de cette adorable fille avec l'indignité de son état, *J. J. BOSSUET, Conf.* VII. || 2<sup>o</sup> Qualité qui rend indigne, c'est-à-dire odieux ou méprisable, en parlant des choses. L'indignité de cette action. L'indignité de sa conduite souleva tout le monde contre lui. Solt qu'ainsi sa vengeance eût plus d'indignité, *COAN. Rodog.* I, 6. || 3<sup>o</sup> Action indigne, odieuse. Vouddriez-vous qu'on mit au grand jour toutes les faiblesses secrètes, toutes les indignités... que l'œil de Dieu a éclairées? *MARS. Carême, Enf. prod.* De peur d'avoir un second combat à soutenir, j'eus l'indignité de partir, sans aller remercier M. l'abbé de ses bontés, *J. J. BOSSUET, Conf.* III. || 4<sup>o</sup> Outrage, mépris. À cette indignité je ne connus plus rien, *COAN. Rodog.* II, 3. De ces indignités vos juges sont capables, *id. Théod.* III, 4. Et je le traiterais avec indignité, Si j'espérais à lui par une lâcheté, *id. Pomp.* II, 1. Et qu'en faveur du sero ou de la qualité On ne fasse à pas une aucune indignité, *MALH.* *Sophon.* III, 1. Il me fera raison de cette indignité, *BOSS.* *Vencesl.* I, 1. J'ose dire pourtant que je n'ai mérité Ni cet excès d'honneur ni cette indignité, *RAC. Brit.* II, 3. Elles lui faisaient les plus cruelles indignités, *vén. Tél.* XVIII. Le cardinal de Rissy, l'un des plus ardents défenseurs de la bulle [Unigenitus], avoue dans une de ses lettres qu'elle n'aurait pas été reçue avec plus d'indignité à Genève qu'à Paris, *volr. Louis XIV*, 27.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il vult oublier cette indignité pour ne troubler le service du roy, *CARLOIX*, II, 6. Pour se desfaire des indignitez [soins indignes de lui] et cures de la maison, *MONT.* IV, 77. J'ay parfois aompté

à l'indigo... offensa et indignitas, u. r. ...  
 — **ETYM.** Lat. *indignitas*, de *indignus*, indigne.

INDIGO (in-di-go), s. m. Matière colorante  
 qui sert à teindre en bleu, et que l'on retire des  
 feuilles et des tiges des indigotiers. Les teinturiers  
 ne manquent à ce bleu sans indigo; les anciens le  
 tiraient de l'Inde orientale, il a été transplanté, dans  
 les temps modernes, en Amérique; sa culture, es-  
 timée anciennement en différents endroits, paraît  
 être à la Caroline, à la Géorgie, à la Floride, à la  
 Louisiane, à Saint Domingue et au Mexique, *BAYNAL, Hist. phil.* t. 17. Ce dernier accident trop ordi-  
 naire a fait dire que les cultivateurs d'indigo se  
 sont vus riches et se virent ruinés, *ib. ib.* v. 17.

INDIGO (in-di-go), s. m. Matière colorante  
 qui sert à teindre en bleu, et que l'on retire des  
 feuilles et des tiges des indigotiers. Les teinturiers  
 ne manquent à ce bleu sans indigo; les anciens le  
 tiraient de l'Inde orientale, il a été transplanté, dans  
 les temps modernes, en Amérique; sa culture, es-  
 timée anciennement en différents endroits, paraît  
 être à la Caroline, à la Géorgie, à la Floride, à la  
 Louisiane, à Saint Domingue et au Mexique, *BAYNAL, Hist. phil.* t. 17. Ce dernier accident trop ordi-  
 naire a fait dire que les cultivateurs d'indigo se  
 sont vus riches et se virent ruinés, *ib. ib.* v. 17.

INDIGO (in-di-go), s. m. Matière colorante  
 qui sert à teindre en bleu, et que l'on retire des  
 feuilles et des tiges des indigotiers. Les teinturiers  
 ne manquent à ce bleu sans indigo; les anciens le  
 tiraient de l'Inde orientale, il a été transplanté, dans  
 les temps modernes, en Amérique; sa culture, es-  
 timée anciennement en différents endroits, paraît  
 être à la Caroline, à la Géorgie, à la Floride, à la  
 Louisiane, à Saint Domingue et au Mexique, *BAYNAL, Hist. phil.* t. 17. Ce dernier accident trop ordi-  
 naire a fait dire que les cultivateurs d'indigo se  
 sont vus riches et se virent ruinés, *ib. ib.* v. 17.

INDIGOCARMINE (in-di-go-kar-mi-n), s. f.  
 Terme de chimie. Substance pourpre qui produit  
 l'indigo altéré, dite pourpre d'indigo par Berzelius,  
 et nommée aujourd'hui acide sulfopurpurique.

INDIGOTIER (in-di-go-ti-er), s. m. Plante, sub-  
 stance indigotifère, celles qui fournissent une teinture  
 analogue à l'indigo. || On dit aussi indigotifère.  
 || S. f. pl. Terme de botanique. Les indigotifères, nom  
 moderne de genre indigotier (légumineuses).

INDIGOMÈTRE (in-di-go-mè-tr), s. m. Terme  
 de chimie. Nom donné quelquefois au chloromètre.

INDIGOTATE (in-di-go-ta-t), s. m. Terme de  
 chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide in-  
 digotique avec une base.

INDIGOTERIE (in-di-go-to-rie), s. f. Lieu où l'on  
 prépare l'indigo. Le quartier contient vingt-quatre  
 cafés, trois cotonneries, soixante-six indigotie-  
 ries, *BAYNAL, Hist. phil.* t. xiii, 35. || Cave destinée  
 au travail de l'indigo.

INDIGOTIER (in-di-go-ti-er), s. m. Plante, sub-  
 stance indigotifère, celles qui fournissent une teinture  
 analogue à l'indigo. || On dit aussi indigotifère.  
 || S. f. pl. Terme de botanique. Les indigotifères, nom  
 moderne de genre indigotier (légumineuses).

INDIGOTIER (in-di-go-ti-er), s. m. Plante, sub-  
 stance indigotifère, celles qui fournissent une teinture  
 analogue à l'indigo. || On dit aussi indigotifère.  
 || S. f. pl. Terme de botanique. Les indigotifères, nom  
 moderne de genre indigotier (légumineuses).

INDIGOTIER (in-di-go-ti-er), s. m. Ouvrier qui  
 travaille à la préparation de l'indigo. L'habileté de  
 l'indigotier consiste à saisir l'instant favorable où il  
 doit faire couler l'eau chargée de fécula colorante  
 dans le reposoir ou diablotin, pour que cette fécula  
 s'y agglomère et s'y ramasse, *Diet. des arts et met. indigotier.* L'indigotier a l'habitude de faire écailler,  
 par pression du pouce droit, l'un des angles du  
 pain d'indigo, afin d'en jeter le grain, la qualité et  
 l'ampleur de coloration, *ib. ib.* de la main des ou-  
 vriers, p. 20.

INDIGOTIFÈRE (in-di-go-ti-fè-r), adj. Voy.  
 INDIGOTIER.

INDIGOTINE (in-di-go-ti-n), s. f. Terme de  
 chimie. Principe immédiat retiré de l'indigo.

INDIGOTIQUE (in-di-go-ti-que), s. f. Terme de  
 chimie. Acide indigotique, acide produit par l'action  
 de l'acide nitrique étendu sur l'indigo.

INDIGOTIFÈRE (in-di-go-ti-fè-r), adj. Voy.  
 INDIGOTIER.

INDULGENCE (in-di-li-jan-s), s. f. Délait de  
 d'indulgence.

INDULGENT, ENTE (in-di-li-jan, jan-t), adj.  
 Qui n'est pas diligent.  
 — **IST.** xvi<sup>e</sup> s. C'est l'indigent lecteur qui perd  
 mon sujet, non pas moi; il s'en trouvera tous-  
 jours en sa coing quelque mot qui ne laisse pas  
 d'être bastant, quoiqu'il soit serré, *MONT.* iv, 137.

INDIGOTIFÈRE (in-di-go-ti-fè-r), adj. Voy.  
 INDIGOTIER.

préposition devant le régime indirect. Les pronoms  
 personnels me, te, se, nous, etc. s'emploient fré-  
 quemment, comme régimes indirects, pour à moi,  
 à toi, etc. || On dit dans le même sens complé-  
 ment indirect. || Dans les langues classiques, cas indirect,  
 le génitif, le datif, et l'ablatif, par opposition au nom-  
 natif et à l'accusatif, dits cas directs. Modes indirects  
 ou obliques dans les verbes, les modes personnels  
 autres que l'indicatif qui est seul appelé mode direct.  
 || 4<sup>e</sup> Terme de logique. Modes indirects de syllogis-  
 mes, ceux qui ne concluent pas directement. La  
 conclusion dans les modes indirects n'est pas aussi  
 évidente que dans les autres. || 5<sup>e</sup> Terme de litté-  
 rature. Discours indirect, forme que prennent les  
 historiens pour rapporter à la troisième personne les  
 discours tenus ou supposés tenus à la première; on  
 qui en donne non le texte même, mais la subst-  
 stance. || 6<sup>e</sup> Terme de jurisprudence. Avantage in-  
 direct, avantage que l'on fait à quelqu'un contre  
 la loi, au moyen d'une personne interposée ou de  
 quelque acte simulé. || Ligne indirecte, par oppo-  
 sition à ligne directe, ligne collatérale. Terme de  
 droit romain. Action indirecte, action qui se fon-  
 dait en certains cas contre une personne, bien que  
 le délit ou le contrat dont il s'agissait lui fût étranger.  
 || 7<sup>e</sup> Terme d'administration. Contributions indirectes,  
 les impôts établis sur les objets de commerce et de  
 consommation, ou sur certaines choses dont le  
 besoin est éternel. Tels sont les droits d'entre-  
 tien, de douanes, de timbre, d'enregistrement, etc.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

INDIRECT (in-di-rè-cte), adj. Indirect ne se pre-  
 ni en bonne ni en mauvaise part, tandis que obli-  
 que se prend souvent, au moral, en mauvaise part  
 parvenir à un emploi par des voies indirectes  
 n'est pas y parvenir par des voies obliques.

10. L'indiscipline et la terreur firent tout dans cette journée [à Narva], *Id. Russie*, t. 11.

— ETYM. Lat. *indisciplinatus*, de *in...* 1, et *disciplinatus*, discipline. *Disciplina*, *indisciplinatus*, en passant du latin au français, ont changé de signification; venus de *discere*, apprendre, ils se rapportent en latin à ce qu'on apprend, c'est-à-dire à l'instruction, tandis qu'en français ils se rapportent à la suite.

INDISCIPLINÉ, ÉE (in-di-si-pli-né, née), *adj.* Qui n'est pas discipliné, qui manque à la discipline. Troupes indisciplinées. Écoliers indisciplinés. Un esprit indiscipliné, *Mém. de Trév.* dans *DESFONTAINES*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et aussi le jeu du bien discipliné [instruit] diffère du jeu de celui qui est indiscipliné, *ORZUZZA, Eth.* 137.

— ETYM. Lat. *indisciplinatus*, de *in...* 1, et *disciplinatus*, discipliné.

† INDISCIPLINER (S') (in-di-si-pli-né), *v. refl.* Devenir indiscipliné. Ils frémissaient en voyant s'introduire de nouveaux sentiments, de nouvelles pensées qui serviraient aujourd'hui leur cause, mais qui pourraient s'indiscipliner une fois et se diriger vers un autre but, *STAEL, De la Littér.* II, 2.

INDISCRET, ÈTE (in-di-skre, skre-t'), *adj.* 1<sup>o</sup> Qui manque de discrétion, de retenue, en parlant des personnes. David fut indiscret et oiseux avant d'être adultère, *MASS. Carême, Tiéd.* 2. || Il se dit dans le même sens en parlant des choses. Des regards indiscrets. J'ai beau te le crier, mon zèle est indiscret. Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret, *LA FONT. Fabl.* VIII, 1. Et, si je m'en croyais, ce triomphe indiscret serait bientôt suivi d'un éternel regret, *RAC. Brit.* IV, 3. Et pourquoi? pour venger je ne sais quels prophètes Dont elle avait puni les fureurs indiscrettes, *Id. Athal.* II, 7.

Un étranger, Fatime, un captif inconnu Promet beaucoup, tient peu, permet à son courage Des serments indiscrets pour sortir d'esclavage, *VOLT. Zaïre*, I, 1. Son amour indiscret et plein de confiance, *Id. Id.* IV, 7. L'annonce, caché derrière une baie, écoutait Eugénie; cela n'était-il pas un peu indiscret? *ORZUZZA, Veill. du chât.* I, p. 491, dans *POURCHES*. || 2<sup>o</sup> Qui ne sait point garder le secret. Rien de plus indiscret que les plus discrètes religieuses, *MAINTENON, Lett. à Mme de Caylus*, 11 nov. 1746. L'homme indiscret, par un défaut contraire, Prend plaisir à tout révéler, *BELLELLE, Convers.* II. J'ai été indiscret, mais je ne serai point perfide, *MARCONTELL, Mém.* VI. || Il se dit, dans le même sens, des choses par lesquelles on révèle ce qu'on devrait taire, cacher. Loin du commerce des affaires et de la société des hommes, ces âmes sans force aussi bien que sans foi, qui ne savent pas retenir leur langue indiscrette boss. *Duch. d'Orl.* De peur qu'en le voyant quelque trouble indiscret Ne fasse avec mes pleurs échapper mon secret, *RAC. Athal.* I, 2. Mais sa bouche [de la Renommée], Indiscrette en sa légèreté, Prodigue le mensonge avec la vérité, *VOLT. Henri.* I. Les caresses ont cessé. Devant la lampe indiscrette, *BÉRANO. Miroir.* || 3<sup>o</sup> S. m. et f. Un indiscret, une indiscrette, celui, celle qui manque de retenue, de discrétion. Se plaint-il d'Aglaïde, et la jeune indiscrette Répondrait-elle mal aux honneurs qu'il lui fait? *COSSU, Agés.* II, 3. Fut-il jamais inaccessible, je ne dis pas à ses amis, je dis aux indiscrets et aux importuns? *RÉCCHI. Lamoignon.* || Celui, celle qui ne sait garder un secret. Un indiscret est toujours curieux, *BELLELLE, Convers.* II.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'immodéré adonné d'une application trop indiscrette à l'étude des livres, *MONT.* I, 181. Sur le point de leurs ruses [des femmes] et des fuytes, et de nos contestations, je leur ay fait veoir par fois de la cholere et impatience un peu indiscrette, *Id.* III, 376.

— ETYM. Lat. *indiscretus*, non distingué, confondu, et, dans *QUICHERAT, Addenda*, indiscret, de *in...* 1, et *discretus* (voy. *DISCRET*).

INDISCRETTEMENT (in-di-skre-to-man), *adv.* || 1<sup>o</sup> D'une manière indiscrette, sans retenue. Il en a usé bien indiscrettement. || 2<sup>o</sup> D'une manière indiscrette, en laissant aller un secret. Il a parlé indiscrettement.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et se il s'esjoissent en multiplication des choses delectables comme plusieurs font follement et indiscrettement, *ORZUZZA, Eth.* 96. Loy indiscrettement mise et faite sans prevision, *Id.* 142. || XVI<sup>e</sup> s. Abandonnant [hasardant] trop indiscrettement leurs personnes et leurs vies, *AMYOT, Pélop. et Marcell. comp.* 6.

— ETYM. *Indiscrette*, et le suffixe *ment*.

INDISCRETION (in-di-skre-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Manque de discrétion, de

retenue. L'indiscrétion est un si fâcheux vice, *ARISTOTE, Sat.* VIII. Mais ne serait-ce point une indiscrétion de vous demander quelle peut être votre affaire? *MOL. Festin*, III, 4. Vous seul avez évité l'indiscrétion, vous en tenir à l'essentiel, *MASS. Carême, Resp. Am.* Charmel passait sa vie dans toutes sortes de bonnes œuvres, dans une pénitence dure jusqu'à l'indiscrétion, *ST-SIM.* 61, 20. || Action indiscrette. On n'a vu que trop de ces malheureuses entretenit l'audience des Indiscrétions de leur vie, *PATRU, Plaidoyer* II, dans *NICHLETT.* ... Elle [la tortue] eût beaucoup mieux fait de passer son chemin sans dire aucune chose; Car, lâchant le bâton en desserrant les dents, Elle tombe, elle crève aux pieds des regardants; Son Indiscrétion de sa perte fut cause, *LA FONT. Fabl.* 2, 2. Un cœur indolent, sensuel comme le vôtre, ne nous promet pas de grandes Indiscrétions dans les démarches d'une vie chrétienne, *MASS. Carême, Mort.* || 2<sup>o</sup> Manque de secret. Les femmes qui aiment pardonner plus aisément les grandes Indiscrétions que les petites infidélités, *LA ROCHE, Maximes*, 426. Comptez que les secrets les mieux gardés ne le sont que pour un temps, et qu'il n'est point de pays où il y ait plus d'indiscrétion, que celui où tout se fait avec mystère, *MAINTENON, Avis à la duch. de Bourgogne, Lett.* I, III, p. 207, dans *POURCHES*. Monsieur était d'une indiscrétion reconnue; lui révéler un secret, c'était le dévoiler à toute la cour, *ORZUZZA, Mme de Maintenon*, t. II, p. 246, dans *TOUGENS*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Nous voyons avoir esté permis aux hommes et femmes se marier, voire à l'age d'indiscrétion et où il semble n'y avoir grande connaissance, *PASQUIER, Monophile, Œuvres mêlées*, t. III, p. 102. Cette liberté decline vers l'indiscrétion, *MONT.* III, 64.

— ETYM. Provenç. *indiscretio*; esp. *indiscrecion*; ital. *indiscrezione*; du lat. *indiscretionem* (*QUICHERAT, Addenda*), imprudence, indiscrétion, de *in...* 1, et *discretio*, discrétion.

† INDISCRÉTIBILITÉ (in-di-skre-ta-bi-li-té), *s. f.* Néologisme. Qualité de ce qui ne peut être soumis à la discussion. Comme les ministres étaient alors [sous le règne de Louis-Philippe] responsables et très-discrètes, l'indiscrétibilité du prince n'empêchait pas que son gouvernement ne fût sans cesse discuté, *SAINTE-MARC GIRARDIN, Journal des Débats*, 16 juillet 1866.

† INDISCRÉTIBLE (in-di-sku-ta-bl'), *adj.* Qui n'est point susceptible d'être discuté, qui ne soutient pas la discussion. Projet, proposition indiscrétibile.

— ETYM. *In...* 1, et *discrétibile*.

† INDISCRÉTÉ, ÈTE (in-di-sku-té, té), *adj.* Qui n'a pas été soumis à la discussion.

— ETYM. *In...* 1, et *discrété*.

† INDISERT, ERTE (in-di-zér, zèr-t'), *adj.* Qui n'est point disert.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Indisert, *COTGRAVE*.

— ETYM. Lat. *indisertus*, de *in...* 1, et *disertus*, disert.

† INDISERTEMENT (in-di-zér-to-man), *adv.* D'une manière indiserte.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Indisertement, *COTGRAVE*.

† INDISPENSABILITÉ (in-di-span-sa-bi-li-té), *s. f.* État, qualité de ce qui est indispensable. Plus encore que les faits physiologiques, les faits pathologiques affirment l'indispensabilité de cette étude [de l'acclimatation], *Bull. de la Soc. d'anthrop.* t. V, p. 792.

INDISPENSABLE (in-di-span-sa-bl'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Dont on ne peut avoir dispense. La défense d'épouser la femme de son frère est indispensable, *BOURDAL. Domin.* IV, *Héstit.* 373. Des chrétiens, qui sont des disciples de son humilité, et qui, par un engagement indispensable, en devraient être les sociétaires, *Id.* *sur l'Évang.* 414. || 2<sup>o</sup> Dont on ne peut se dispenser, se passer. Ces objets me sont indispensables, il est indispensable que vous veniez causer avec moi de votre affaire. Il faut que Mme d'Argental ne change pas d'avis sur les eaux: elles sont indispensables, *VOLT. Lett. d'Argental*, 29 mai 1714. || 3<sup>o</sup> S. m. Espèce de petit sac dans lequel les femmes portaient leur bourse, leur mouchoir, etc. || Un indispensable, se dit quelquefois d'une espèce de chevalier servant, de sigisbée. || Ce qui est rigoureusement nécessaire. Il n'est pas précisément riche, mais il a l'indispensable. N'emportez pas tant d'effets, ne prenez avec vous que l'indispensable.

— ETYM. *In...* 1, et *dispenser*.

INDISPENSABLEMENT (in-di-span-sa-ble-man), *adv.* D'une manière indispensable. Sacrifice qui, depuis le jour de la profession des vœux jusqu'au dernier jour de la vie, engage indispensablement ce religieux à se tenir dans cet état perpétuel de vic-time, *BOURDAL. Pensées*, t. II, p. 426. Ne point refuser un culte indispensablement requis ni une obéissance absolument nécessaire, *Id.* t. I, p. 410. Tous les hommes doivent savoir qu'ils sont indispensablement obligés d'aimer Dieu, *RÉN. t. XVIII*, p. 288. Il faut que je lui parle indispensablement, *BOURDAL, Feinte par amour*, II, 6.

— ETYM. *Indispensable*, et le suffixe *ment*.

† INDISPERSÉ, ÈE (in-di-spèr-sé, sè), *adj.* Qui n'est point dispersé; qui n'est point dissipé.

— ETYM. *In...* 1, et *dispersé*.

† INDISPONIBILITÉ (in-di-spo-ni-bi-li-té), *s. f.* État d'une chose dont on ne peut disposer.

INDISPONIBLE (in-di-spo-ni-bl'), *adj.* Terme de jurisprudence. Dont les lois ne permettent pas de disposer, en parlant des biens.

— ETYM. *In...* 1, et *disponible*.

† INDISPOS (in-di-spò), *adj.* employé seulement au masculin. Qui n'est pas dispos.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il est trop certain qu'il faut autre régime et maniere de vivre à un corps malade et indispos qu'à un homme bon et sain, *MACHIAVEL, Disc. sur Tite Live*, p. 108, dans *LACURNA*.

— ETYM. *In...* 1, et *dispos*.

INDISPOSÉ, ÈE (in-di-spò-zé, zée), *part. passé* d'indisposer. || 1<sup>o</sup> Qui a une légère incommodité, qui a quelque altération dans sa santé. Elle vint hier pour me voir; mais j'étais indisposé, et ne recevais personne, *MARIVAUX, Marianne*, 6<sup>e</sup> part. || 2<sup>o</sup> Fig. Qui éprouve de la contrariété, et qui, par conséquent, répugne à faire ce que nous désirons de lui. Il est indisposé contre moi pour une bagatelle.

INDISPOSER (in-di-spò-zé), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Rendre indisposé, c'est-à-dire un peu malade. Ce qu'il a mangé hier l'a indisposé. || 2<sup>o</sup> Fig. Rendre indisposé, c'est-à-dire peu favorable. Les manières impérieuses qu'ils employaient à l'égard de leurs alliés et de leurs voisins, surtout depuis qu'ils se regardaient comme les maîtres de la Grèce, avaient généralement indisposé les esprits, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 272, dans *POURCHES*. Vous les indisposez contre votre tyrannie, *J. J. ROUSS. Em.* II. Il va par son bahil indisposer Céphise, *BOISSY, Babillard*, sc. 9.

|| 3<sup>o</sup> Fig. S'indisposer, *v. refl.* Devenir défavorable. Il s'est indisposé contre moi.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La vie de l'ame est grace de charité qui ne vient point en ame indisposée par pechié mortel, *ORZUZZA, dans le Diet. de BOCHER*.

— ETYM. *In...* 1, et *disposer*.

INDISPOSITION (in-di-spò-zi-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Incommodité légère; légère altération dans la santé. Il est remis de son indisposition. Jacques Lefèvre mourut à cent et un ans, sans aucune indisposition, et Marguerite de Navarre le fit enterrer magnifiquement, *COLOMBES, Mélanges hist.* dans *QUICHERAT*. Peut-être qu'à son ordinaire ce sera plus indisposition que maladie; elle est extrêmement délicate, *MARIV. Pays. porv.* 6<sup>e</sup> part. || 2<sup>o</sup> Fig. Disposition peu favorable, éloignement pour quelqu'un, pour quelque chose. Elles n'avaient pas voulu se trouver à la cérémonie [du mariage]; ce qui m'avait déjà annoncé leur indisposition à mon égard, *STAEL, Mém.* t. III, p. 477. Des médecins sensés, qui, également dégagés et de prévention pour les anciens, et d'indisposition contre les modernes... *TRÉTOUX, Mém.* 1723, t. I, p. 67.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. L'indisposition des personnes, car on ne doit point tenir pour conseil ce qui se fait après dîner, *COMM. II*, 2. || XVI<sup>e</sup> s. Encores qu'une chose soit legitime, tousjours n'est-il pas expedient de la vouloir mettre en usage, à cause que l'indisposition des affaires et du temps ne le requiert pas, *LA MOUË, 97*. De ceste nourriture se sont engendrées des mauvaises humeurs, qui ont rendu des ames malades, qui ne pensoient par aventure pas du commencement arriver à cette indisposition, *Id.* 138. Or se trouvoit Nicolas en personne à la plupart des affaires, forçant l'indisposition de son corps, *AMYOT, Nicias*, 2. Comme les hommes qui se sentent de longtemps affoiblis par quelque indisposition se ren-gent à la fin à la mercy de la medecine, *MONT.* I, 354.

— ETYM. *In...* 1, et *disposition*.

† INDISPUTABILITÉ (in-di-spu-ta-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est indisputable.

† INDISPUTABLE (in-di-spu-ta-bl'), *adj.* Qui ne peut devenir l'objet d'une dispute. L'origine et la source antique De ces dieux, fantômes charmants, De votre verve prophétique Indisputables éléments,

... Odes, 1, 4. Nous nous... dans les... Philosophes, Sectes des Juifs, etc.

— ETYM. Lat. *indisputabilis*, de *in*... et *disputare*.

INDISPUTABLEMENT (in-di-spu-ta-ble-man), adv. D'une manière indisputable.

INDISPUTE, ÊTRE (in-di-spu-té, té), adj. Qui n'est point disputé.

— ETYM. Lat. *in*... et *disputat*.

INDISSOLUBILITÉ (in-di-so-lu-bi-li-té), s. f. Terme de chimie. Propriété d'un corps qui ne peut se dissoudre dans tel ou tel menstrue. L'indissolubilité de l'or dans l'acide nitrique. || 2° Fig. Qualité de ce qui ne peut se dissoudre, se défaire, se détruire. Juvénal avait en vue l'indissolubilité du mariage, MONTAIGNE, *Ess.* xvi, 2. Nous l'auteurs... soutient le droit d'aubaine, l'indissolubilité des grands fiefs, l'aliénation des domaines royaux, MONTAIGNE, *Sur l'hist. du parlém.*

— ETYM. Indissoluble.

INDISSOLUBLE (in-di-so-lu-bi-lé), adj. || 1° Qui ne peut être dissous. L'or est indissoluble dans l'acide sulfurique. || 2° Qui ne peut être dissous, défaire, rompre. Je tremis à la seule vue d'un engagement indissoluble, ST-EVREMOND, dans *SCISSURE*. L'événement nous apprendra si la force et la puissance sont des chaînes de diamants pour lier un empire comme le veut Denys s'en était flatté, ou plutôt si la bonté, l'humanité, la justice des princes et l'amour des sujets ne sont pas des liens infiniment plus forts et plus indissolubles, MONTAIGNE, *Hist. anc.* *Ess.* t. v, p. 370, dans *ROBERT*. || 3° Qui ne peut être résolu, expliqué (comme qui a vécu). La Toute-Puissance divine... en lui à la sagace argueilleuse [proposant des énigmes indissolubles dans tous les ordres des créatures...], BOSSUET, *Si Franç. d'Ass. Préambule*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ce mot a semblé être indissoluble, CALV. *Inst.* III, Ce lien sacré et indissoluble, id. ib. 737. Ces pierres sont dures et indissolubles, PASCAL, t. II. Tous ensemble forment une indissoluble amitié, pour abîmer les Lutheriens, CARLOIX, VIII, 16.

— ETYM. Lat. *indissolubilis*, de *in*... et *dissolubilis*, dissoluble.

INDISSOLUBLEMENT (in-di-so-lu-bi-le-man), adv. D'une manière indissoluble. Il me avait indissolublement lié avec les entours du duc de Bourgogne, ST-LEU, 371, 304.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Indissolublement, COTRAVE.

— ETYM. Indissoluble, et le suffixe *ment*.

INDISSOUS, OUTE (in-di-sou, asou-té), adj. Qui n'est point dissous, qui n'est point liquéfié.

— ETYM. Lat. *in*... et *dissous*.

INDISTINCT, INCTE (in-di-stin, stin-kté; voy. *distinct*, pour la prononciation de la finale), adj. || 1° Qui n'est pas distinct. Lorsqu'on jette les yeux sur un objet trop éclatant ou qu'on les arrête trop longtemps sur le même objet, l'organe en est blessé et fatigué, la vision devient indistincte, SURR. *Hist.* VII, *Homme*, *Ess.* t. IV, p. 447. || 2° Par extension, mal perçu, mal défini. On n'entendait que des voix confuses et indistinctes. Je n'en ai qu'une idée indistincte.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Indistinct, NICOT, *Dict.*

— ETYM. Provenç. *indistincto*; esp. *indistincto*; Ital. *indistinto*; de lat. *indistinctus*, de *in*... et *distinctus*, distinct.

INDISTINCTEMENT (in-di-stin-kté-man), adv. || 1° D'une manière indistincte, confuse. On ne peut voir ces objets que fort indistinctement. Parler indistinctement. || 2° Sans faire de distinction. Elle [une femme d'obscur] était au sud au haut des vieilles tours abandonnées et des rochers escarpés, mais non par indistinctement, SURR. *Oisiveté*, t. V, p. 8. Les rayons de toutes les nations étaient indistinctement reçus dans leurs ports, BAYRAL, *Hist. phil.* 317, 4.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Sa cause estant irréparablement conjoints à un concert et indistinctement, MONTAIGNE, 1, 99.

— ETYM. Indistincte, et le suffixe *ment*.

INDISTINCTION (in-di-stin-ktion), s. f. || 1° État de ce qui est indistinct. || 2° Absence de distinction dans l'air et les manières. L'indistinction de sa personne. — ETYM. Lat. *in*... et *distinctio*.

INDISTINGUÉ, ÊTRE (in-di-sin-glé, gblé), adj. Qui n'est point distingué, séparé. Ne reconnaître qu'un être universel indistingué de toute la nature et de l'assemblée de tous les êtres... BOSSUET, *Refut. de Spinosa*, p. 233.

— ETYM. Lat. *in*... et *distingui*.

INDISTINGUIBLE (in-di-sin-gli-blé), adj. Qui n'a point d'égaler.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le Roy [est] estant entre nous

parmi les ans, étant de la même couleur que les eaux liquides et distantes ou transparentes, il est indistinguible et inconnu à tous, PASCAL, 191.

— ETYM. Lat. *in*... et *distinguer*.

INDIUM (in-di-om), s. m. Terme de chimie. Nouveau métal trouvé dans la blende de Freyberg et dans le zinc qui en provient.

INDIVIDU (in-di-vi-du), s. m. || 1° Terme scientifique. Tout corps considéré comme un tout distinct par rapport à l'espèce à laquelle il appartient. Le genre, l'espèce et l'individu. Un intervalle immense sépare les êtres vivants du reste des corps naturels, où l'on ne voit plus aucune organisation et où les individus ne jouissent point d'une force propre, CONDORCET, *Dukamel*. || Terme de chimie. Individu, tout corps simple ou composé cristallisable ou volatil sans décomposition. || Terme de classification zoologique et botanique. Individu, tout corps organisé qui vit ou a vécu d'une existence propre. Quelque admirable que cet ouvrage [un animal] nous paraisse, ce n'est pas dans l'individu qu'est la plus grande merveille, c'est dans la succession, dans le renouvellement et dans la durée des espèces que la nature paraît tout à fait inconcevable, SURR. *Compar. des anim. et des vég.* Son individu [de l'animal] est un centre où tout se rapporte, un point où l'univers entier se réfléchit, un monde en raccourci, id. ib. Un individu, de quelque espèce qu'il soit, n'est rien dans l'univers, cent individus, mille ne sont encore rien, id. *Quadrup.* t. IV, p. 31. Les individus ne sont rien, et les espèces sont éternelles, VOLTAIRE, *Lettr. Mme du Deffont*, 4 mai 1773.

|| 2° Échantillon d'une espèce quelconque, organique ou inorganique. Se procurer des individus bien conservés de chaque espèce d'animaux, de plantes ou de minéraux, SURR. *Théor. terre*, 1<sup>er</sup> *disc.* L'individu décrit par M. Linnæus avait toutes les plumes de la queue, à l'exception des deux intermédiaires, blanches depuis la base jusqu'au milieu de leur longueur, id. *Ois.* t. II, p. 65. || 3° Il se dit particulièrement des personnes. Tous les individus qui composent une nation. || L'être personnel considéré par opposition à l'État ou à la société. Les droits de l'individu à l'égard de la société; ceux de la société sur l'individu. Comme chaque individu est obligé de coordonner à l'état social sa liberté... MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 363. L'individu et l'État, *Titre d'un ouvrage de M. Dupont-White*. || 4° Homme que l'on ne connaît pas, ou qu'on ne veut pas nommer, ou dont on parle en plaisantant ou avec mépris. Quel est cet individu? Un individu bien mis m'aborda. || Familièrement et par plaisanterie. Avoir soin de son individu, conserver, soigner son individu, avoir grand soin de sa personne, de sa santé, etc. L'hiver est l'ennemi particulier de mon misérable individu, et il n'y a pas moyen que nous nous accommodions lui et moi, BALLEAU, *Lettr. familières de Conrart*, dans *RICHELET*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les complexions particulières sont infinies selonc le individu, LANTIER, p. 110, verso. || XVI<sup>e</sup> s. Et puis il ne suffit pas de reconnaître sa faute en détail et en individu, et tacher de la réparer... CHASSON, *Sageur*, 1, 1. Et faut noter que ces articles [le, la] ont quelquefois quelque restriction, approchés d'un certain individu, comme: j'ai vu l'homme qui a couru deux cents pas, MONTAIGNE, dans *LIVET*, la *Gramm. franç.* p. 68 (Livet imprime *individus*).

— ETYM. Lat. *individuum*, de *in*... et *dividere*, diviser. Dans le latin de la scolastique, *individuum* ou *indivisibile*, les êtres particuliers en lesquels se divisent les espèces, produites elles-mêmes par la division des genres; de là l'usage continué de prendre pour exemples de l'individuum quid, des hommes individuels, Pierre, Socrate, et d'entendre par *individuum* tout être pris singulièrement dans une espèce quelconque, CH. DE SÈNESAT.

INDIVIDUALISATION (in-di-vi-du-a-li-za-sion), s. f. Terme de philosophie. Action d'individualiser; effet de cette action; état de l'objet individualisé. Les milliers d'années qui se sont écoulées depuis la période glaciaire, par exemple, n'ont pas introduit des types réellement nouveaux à la surface du globe: toutefois les êtres ont acquis, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un caractère de plus haute individualisation, c'est-à-dire ont acquis des formes plus nettement déterminées et un plus haut degré de fini, SENEVILLE, *Progrès scientifique*, 1881, t. I, p. 489.

INDIVIDUALISÉ, ÊTRE (in-di-vi-du-a-li-zé, zé), part. pass. d'individualiser. Rendu individuel. On les peut rendre ainsi [quelques mots de l'évangile] des-vous fils de Dieu? ou ainsi: êtres-ous

le Fils de Dieu? or, ce sont deux propositions essentiellement distinctes, puisque le mot *fils*, en tant que précédé de l'article, est dans la seconde un substantif individuel, d'OZIV. *Ess. gramm.* 1, 3.

INDIVIDUALISER (in-di-vi-du-a-li-zé), v. a. Terme de philosophie. Rendre individuel. Dans le langage général, donner une marque individuelle. Quand la distance est telle qu'à cette distance les caractères qui individualisent les autres individus ne se font plus distinguer, MONTAIGNE, *Ess. sur la peint.* ch. 3. || S'individualiser, v. réfl. Devenir individuel.

— ETYM. Individuel.

INDIVIDUALISME (in-di-vi-du-a-li-sm), s. m. Terme de philosophie. Système d'isolement dans l'existence. L'individualisme est l'opposé de l'esprit d'association. || Théorie qui fait prévaloir les droits de l'individu sur ceux de la société.

— ETYM. Individualiser.

INDIVIDUALISTE (in-di-vi-du-a-li-si-té), adj. Qui appartient à l'individualisme. Système individualistes. || S. m. Partisan de l'individualisme.

INDIVIDUALITÉ (in-di-vi-du-a-li-té), s. f. || 1° Terme de philosophie. Ce qui constitue l'individu. C'est toujours la même individualité, le même moi; mais qui est appelé à sentir et à agir par différents organes en différentes périodes de la vie, MONTAIGNE, *Consid. corps org.* *Ess.* t. VI, p. 114, dans *ROBERT*. L'existence de deux ou de plusieurs cerveaux distincts sur le même tronc produit deux ou plusieurs individualités personnelles entières sur un tronc commun, id. *Ess. analyt. ame*, ch. 31.

|| 2° Néologisme. Individu. Toutes les individualités entrent dans la lutte. || Il se dit aussi quelquefois pour personnalité. C'est une individualité très-prononcée. || 3° Terme du système de Gall et Spurzheim. Connaissance distincte de l'existence des corps extérieurs.

— ETYM. Individuel.

INDIVIDUATION (in-di-vi-du-a-sion), s. f. Terme de philosophie. L'ensemble des qualités particulières qui constituent l'individu, par opposition à l'espèce.

— ETYM. Individuer.

INDIVIDUE (in-di-vi-due), adj. f. Terme de théologie. La Trinité est individue, c'est-à-dire ne peut être divisée.

— ETYM. Lat. *individuum*, qui ne se divise pas (voy. *INDIVIDU*).

— ETYM. Individu.

INDIVIDUEL, ELLE (in-di-vi-du-él, è-l), adj. || 1° Terme didactique. Qui est de l'individu, qui appartient à l'individu. Qualité individuelle. Il y a, je le sens, un âge auquel l'homme individuel voudrait s'arrêter; tu chercheras l'âge auquel tu arrêteras que ton espèce se fût arrêtée, id. *Ess.* *Discours sur l'inégalité, préambule*. || 2° Qui concerne chaque personne ou une seule personne. Traités des garanties individuelles. || 3° S. m. Transportez le raisonnement de l'individuel au collectif, de l'homme au peuple, CHATEAUB. *Génie*, 1, 1, 7.

— ETYM. Individu.

INDIVIDUELLEMENT (in-di-vi-du-è-le-man), adv. || 1° Terme didactique. D'une manière individuelle. Pierre est individuellement différent de Paul, et ne l'est pas spécifiquement. || 2° Pour ce qui concerne chacun en particulier. Les membres de l'assemblée prêtèrent individuellement le serment prescrit par la loi.

— ETYM. Individuelle, et le suffixe *ment*.

INDIVIDUER (in-di-vi-du-é), v. a. Terme de philosophie. Constituer l'individu, lui donner une forme individuelle.

INDIVIDUITÉ (in-di-vi-du-i-té), s. f. Qualité qui constitue l'individu. Et même, pour dire un mot de cette indivisibilité prétendue, j'avoue que nous concevons naturellement que tout être et par conséquent tout corps doit avoir son unité et, par conséquent, son individualité, BOSSUET, *Libre arb.* 1.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Nos femmes, avec les quelles nous avons vué l'individualité de nos vies, PASCAL, *Lettr.* t. I, p. 39.

— ETYM. Lat. *individualitatem*, de *individuum*, individuel.

INDIVINITÉ (in-di-vi-ni-té), s. f. Terme de théologie. Absence des qualités divines.

— ETYM. Lat. *in*... et *divinité*.

INDIVIS, ISE (in-di-vi, vi-ré), adj. || 1° Qui ne se divise pas. La clause est une et indivise, PASCAL, *Plaidoyer* 13, dans *RICHELET*. Comme les sensations [de l'éléphant] se trouvent combinées dans l'organe même, qu'elles sont combinées, et, pour ainsi dire, indivises les unes avec les autres,

Il n'est pas étonnant qu'il ait de lui-même des espèces d'idées et qu'il acquière en peu de temps celle qu'on veut lui transmettre, *1777. Quadrup. t. IV, p. 301* Des gens ont aimé la liberté et Bonaparte à la fois, indivis, *P. L. COUR. Procès de P. Louis, Discours de Courier.* Terme de botanique. Tige, feuille indivise, tige, feuille qui n'a pas de divisions. On dit plus souvent entier ou simple. || 3° Terme de pratique. Qui n'est point divisé. La succession resta indivise. || Propriétaires indivis, ceux qui possèdent une chose par indivis. || 3° Par indivis, loc. adv. Sans être divisé. Ils possèdent tous cette maison par indivis. || Fig. Il les mit en commun et par indivis dans la confiance de ses galanteries, *ARTZ, t. 41.* On vous aime tous deux [vous et votre fille] par indivis; est-ce le mot? *REV. Lett. d'Hayy, 26 mai 1801.* C'est toujours par indivis que je vous parle, *in. id. 28 déc. 1801.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Et pour plus consolider l'œuvre, prendra le corps de N. S. J. C. par indivis et également le user en fidélité de paix, o. CHATELLAIN, *Chr. du duc Phil. Introd.* || XVI<sup>e</sup> Possession de bien par indivis, *MONT, t. 241.*

— ETYM. Provenç. *indivis*; espagn. et ital. *indiviso*; du lat. *indivisus*, de *in...* et *divisus* (voy. *diviser*).

† INDIVISÉ, ÉE (in-di-vi-zé, zée), *adj.* Qui n'est point divisé. Que sera-ce donc que les premiers principes de la matière? ce seront des corps divisibles sans doute, mais qui seront indivisibles tant que la nature des choses subsistera, *volt. Lett. Prusse, 1737* (sans autre date). Il n'est pas démontré en rigueur que l'atome soit indivisible; mais il parait prouvé qu'il est indivisé par les lois de la nature, *10. Dict. phil. Atomes.* || Substantivement. Il est très-vrai que la matière est composée d'indivisés, parce qu'il faut des êtres inaltérables pour faire des germes qui sont toujours les mêmes, *in. Lett. Prusse, mai 1737.*

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Elles sont une même chose indivisée, et différentes tant seulement selon raison ou définition, *OREMUS, Eth. 30.* || XVI<sup>e</sup> s. Le fleuve profond descend indivisé jusqu'au carpe; auquel endroit il se divise en cinq tendons, *PARE, IV, 24.*

— ETYM. *In...* et *divisé*.

INDIVISEMENT (in-di-vi-zé-man), *adv.* Terme de pratique. Par indivis. Posséder indivisément.

— ETYM. *Indivisé*, et le suffixe *ment*.

INDIVISIBILITÉ (in-di-vi-zé-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui ne peut être divisé. L'indivisibilité d'un atome. || Fig. L'un avait pour lui la faveur des peuples et l'usage immémorial de l'indivisibilité de l'empire, *RAYNAL, Hist. phil. VII, 8.* Quelle merveille que des empereurs palens, dans un temps où l'institution chrétienne n'était pas reçue dans l'État, aient laissé cette institution se régir dans son indivisibilité, suivant des maximes qui ne pouvaient avoir d'effets publics? *MIRABEAU, Collection, t. IV, p. 332.*

— ETYM. *Indivisible*.

INDIVISIBLE (in-di-vi-zé-bi), *adj.* || 1° Qui n'est pas divisible. Un atome indivisible. Les essences des choses sont indivisibles; car l'idée représente l'essence de la chose, à laquelle si on ajoute ou diminue quel que ce soit, elle devient aussitôt l'idée d'une autre chose, *DESC. Rép. aux 5<sup>e</sup> object. 30.* Comment pourrait-il se faire que ces mollies [d'un espace divisible, quelque petit qu'il soit] fussent indivisibles? *PASC. Espr. géom. 1.* Nous devons en conclure que l'attraction du soleil se communique dans un instant presque indivisible aux extrémités du système solaire, *LA PLACE, Exp. IV, 16.* || La république une et indivisible, titre que prit la république française, par opposition aux tendances fédéralistes. || Fig. Que les rois n'ont qu'un trône et qu'une majesté, Que leurs enfants entre eux n'ont point d'égalité, Et qu'enfin la naissance a son ordre inflexible Qui fait de leur couronne un point indivisible, *COXN. Perth. 1. 1.* || Terme de jurisprudence. Obligation indivisible, obligation à laquelle chacun des obligés est tenu pour le tout. || Substantivement. La vérité consistant dans un indivisible, il peut arriver que ce que nous ne croyons pas être tout à fait certain, pour probable qu'il nous paraisse, soit néanmoins absolument faux, *nasc. Rem. sur les 7<sup>e</sup> obj. 67.* En géométrie, nous ne considérons que l'objet de nos pensées.... voilà pourquoi M. de Malézieux, dans ses éléments de géométrie, parait se tromper en ne distinguant pas l'indivisible physique et l'indivisible mathématique, *volt. Mél. litt. À M. de Formont.* || 2° Qui ne peut être séparé de. La famille royale est indivisible du trône, et ce n'est point là que la royauté peut trouver ni barrière ni contre-poids, *MIRABEAU, Collection, t. V, p. 381.*

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Un melame pannicle, continue, indivisible en soi mêmes, *U. DE MONDEVILLE, f. 28.* || XVI<sup>e</sup> s. Cela se fait pour noter la simple unité et indivisible qui est en l'essence divine, *CALY. Inst. 91.* Cette parfaite amitié de quoy je parle est indivisible; chacun se donne si entier à son amy, qu'il ne luy reste rien à despartir ailleurs, *MONT, t. 216.*

— ETYM. Provenç. *indevisible*; espagn. *indivisible*; ital. *indivisibile*; du lat. *indivisibilis*, de *in...* et *divisibilis*, divisible.

INDIVISIBLEMENT (in-di-vi-zé-man), *adv.* D'une manière indivisible. Le ciel et la terre les ont joints indivisiblement, *PATRU, Plaidoyer 4.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Indivisiblement, *COTGRAVE.*

— ETYM. *Indivisible*, et le suffixe *ment*.

INDIVISION (in-di-vi-zion), *en vers*, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de pratique. État d'une chose possédée par indivis, ou des personnes qui possèdent une chose par indivis. Nul ne peut être contraint à demeurer dans l'indivision, *Code Nap. art. 848.*

— ETYM. Lat. *indivisionem* (*QUICHERAT, Addenda*), de *in...* et *divisionem*, division.

IN-DIX-HUIT (in-dix-uit'), *adj. invar.* Volume indix-huit, volume où la feuille est pliée en dix-huit feuillets et fait trente-six pages. Feuille indix-huit. || *S. m.* Un indix-huit, un volume indix-huit. De jolis in-dix-huit. || On écrit aussi ce mot de cette façon : in-18.

— ETYM. *In*, *en*, et *dix-huit*.

INDOCILE (in-do-si-l'), *adj.* || 1° Qui n'est pas docile, qui est très-difficile à instruire, à gouverner. Peuple... indocile à la paix et trop chaud à la guerre, *MÉONIER, Ép. 1.* L'Église romaine, la mère et le lien des Églises, devint l'objet de la haine de tous les esprits indociles, *BOSS. Variat. XI.* Assez de sots sans mot feront parler la ville, Disait, le mois passé, ce marquis indocile, Qui depuis quinze jours dans le piège arrêté, Entre les bons maris pour exemple cités... *BOUL. Sat. VIII. [Joas] Indocile à ton joug [celui de Jéhovah], fatigué de ta loi, SAC. Athal. V, 6.* || Qui résiste à. Indocile à la flatterie, il en craignait jusqu'à l'apparence, *BOSS. Louis de Bourbon.* || 2° Il se dit des choses dans un sens analogue. Quand [Dieu]... permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautes, et de répandre partout un chagrin superbe, une indocile curiosité et un esprit de révolte, *BOSS. Reine d'Angleter. L'inexpérience indocile Du compagnon de Paul Emile Fit tout le succès d'Annibal, t. 8. BOSS. Ode d la Fortune. Son caractère ardent, son courage indocile, volt. Oreste, III, 2.*

— REM. Indocile se construit avec la préposition *d* : indocile aux leçons. Mais on ne dit pas : indocile à une personne.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Nous appelons les gens indociles et sans esprit, grandes oreilles et grands asnes, à cause que les asnes, qui ont les oreilles longues, sont fort indociles, *BOUCHER, Serées, II, p. 46, dans LACURNE, au mot indocte.*

— ETYM. Lat. *indocilis*, de *in...* et *docilis*, docile.

† INDOCIEMENT (in-do-si-le-man), *adv.* D'une manière indocile.

INDOCILITÉ (in-do-si-li-té), *s. f.* Caractère de celui qui est indocile. L'indocilité d'un enfant. L'indocilité d'un cheval. Quoique cet esprit d'indocilité et d'indépendance soit également répandu dans toutes les hérésies de ces derniers siècles, *BOSS. Reine d'Angleter.*

— ETYM. *Indocile*.

† INDOCTE (in-do-kt'), *adj.* Qui n'est point docte, *Dict. de l'Acad. 1718.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Indocte, *COTGRAVE.*

— ETYM. Lat. *indoctus*, de *in...* et *doctus*, docte.

† INDOCTEMENT (in-do-kte-man), *adv.* D'une manière qui annonce le défaut de science ou d'érudition.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Indoctement, *COTGRAVE.*

† INDO-EUROPÉEN, ENNE (in-do-eu-ro-pé-in, pé-è-n'), *adj.* Qui commence à l'Inde et finit à l'Europe inclusivement. Langues indo-européennes, langues qui, se ressemblant par une soule de radicaux et par la grammaire, comprennent, en allant de l'orient à l'occident, le sanscrit, avec ses dérivés *pracrit*, *pâli*, etc. l'arménien, les langues slaves, les langues germaniques, le grec, le latin et le celtique.

† INDO-GERMANIQUE (in-do-jér-ma-ni-k'), *adj.* Qui commence à l'Inde et s'étend à la Germanie inclusivement. Langues indo-germaniques, nom donné aux langues indo-européennes, alors que l'on n'avait pas encore reconnu que le celtique appartenait à la même souche.

† INDO-HELLENIQUE (in-do-él-lé-ni-k'), *adj.*

Qui appartient à l'Inde et à la Grèce. Langues indo-helléniques, groupe de langues comprenant le sanscrit et le grec.

† INDOLEMIENT (in-do-la-man), *adv.* Avec indolence. Et de bonne foi, mes frères, vous ne seriez ministres de l'Église que pour vous traîner tous les jours indolemment de maison en maison, d'assemblée en assemblée, *MASS. Confé. Fuite du monde. Frère Thiriot reste indolemment au coin de son feu, volt. Lett. Domitille, 9 janv. 1702.* Et tandis qu'à l'écorce il confiait ses chants, L'amour, au doux sourire, aux yeux vifs et touchants, La tête sur son corps indolemment penché, Lui soufflait tous les feux dont il brûle les cœurs, *OLB. À Dorat.*

— ETYM. *Indolent*, et le suffixe *ment*.

INDOLENCE (in-do-lan-s'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Privation de sensibilité physique. L'indolence d'une tumeur. || 2° Terme de philosophie. État d'une âme qui ne s'émeut de rien, ni du bien, ni du mal. L'indolence des stoïciens est difficile à concevoir. Epicure disait que c'était dans l'âme qu'il fallait planter l'indolence. || En ce sens, il vieillit. || 3° État d'une personne peu sensible à ce qui touche ordinairement les autres hommes. Il me semble que je vous vois dans l'indolence que vous donne l'impossibilité; ne vous y abandonnez qu'autant qu'il est nécessaire pour votre repos, et non pas assez pour vous ôter l'action et le courage, *REV. 10. L'indolence inséparable des longs attachements [amoureux], in. 8 et mai 1676.* J'eus le temps de réfléchir sur mon état et de déplorer ma timidité, ma faiblesse et mon indolence, qui, malgré le feu dont je me sentais embrasé, me laissaient languir dans l'oisiveté d'esprit, toujours à la porte de la misère, *J. J. ROUSS. Conf. VII.* Elle semblait se reposer sur sa beauté du soin de plaire, sans y contribuer d'ailleurs que par l'égalité d'un caractère aimable et par son indolence à se laisser aimer, *MARMONTEL, Mém. IV.* || Privation de sensibilité morale. Est-elle [cette délicatesse] autre chose qu'un long usage d'indolence? *MASS. Corinne, Jérôme.* Un motif impie de tranquillité et d'indolence dans les crimes, *in. Profess. rel. Serm. 1.* || 4° Nonchalance amoureuse des aises. Vos statues d'hommes sur des piédestaux sont bien ennuyeuses; vous me ferez aimer l'amusement des Bretons plutôt que l'indolence parfumée de vos Provençaux, *REV. 80.* D'autres, et c'est la multitude, ont si peu de vie dans l'âme et une si grande indolence à penser, qu'ils ne comparent et ne combinent rien, *REV. Nat. des anim.* Ainsi m'observant en silence, ils semblent de ma vie accuser l'indolence, *ANCELOT, Fiesque, II, 2.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Voilà pour quoy la secte de philosophie qui a le plus fait valoir la volupté, encores l'a elle rangée à la seule indolence [ne pas souffrir], *MONT, II, 315.* Si j'ay encore [malgré l'âge que j'ay] des remises, quoiqu'inconstantes et courtes, si nettes qu'il y a peu à dire de la santé et indolence [absence de souffrance] de ma jeunesse, *in. IV, 260.*

— ETYM. Lat. *indolentia*, de *indolens*, indolent.

INDOLENT, ENTE (in-do-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui ne cause pas de douleur. M. Turgot est toujours affecté d'une goutte indolente, héréditaire dans la famille... on appelle cette goutte indolente, parce qu'elle ne fait pas souffrir; mais elle lui ôte l'usage des jambes, *BICHAMON, Mém. secrets, t. XIII, p. 260.* || 2° Privé de sensibilité morale, sur qui rien ne fait impression. C'est un homme indolent qui ne s'émeut de rien. Quatre bœufs attelés d'un pas tranquille et lent Promenaient dans Paris le monarque indolent, *BOUL. Lutr. II.* Je me reposerais sur l'appui chancelant D'un sénat incertain ou d'un peuple indolent! *LAMIERRE, Bernev. III, 1.* || Il se dit des choses en un sens analogue. On n'a aucune prise sur les naturels indolents, *REV. Educ. Allés, ch. 6.* Quand le cœur, enduré par les cicatrices mêmes des coups qu'on lui a portés, est devenu plus insensible, on arrive aisément à cet état d'indifférence, à cette quiétude indolente dont on aurait rougi quelques années auparavant, *REV. Disc. nat. anim. Œuv. t. V, p. 346.* || 3° Qui ne se donne pas de peine. Honnête homme indolent, qui dans un doux loisir, Loin du mal et du bien, vivez pour le plaisir, *volt. Dic. 7. Henri d'Albret, roi de Navarre, prince sans mérite, mais bon homme, plutôt indolent que paisible, 10. Henriade, Est. guerres civil. de France.* Ils vivent du mal ou des légumes qu'ils cultivent, et vendent le surplus de ces productions à leur indolent voisin, *RAYNAL, Hist. phil. XVI, 8.* Suard, naturellement indolent, aurait bien voulu de la fortune, mais sans qu'il lui eût coûté sa liberté ni son repos, *MARMONTEL, Mém. V. Les peuples indolents sont facilement rusés, STALL, Corinne*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Nous appelons les gens indociles et sans esprit, grandes oreilles et grands asnes, à cause que les asnes, qui ont les oreilles longues, sont fort indociles, *BOUCHER, Serées, II, p. 46, dans LACURNE, au mot indocte.*

vi. 3. || se dit des choses, en un sens analogue. Sa démarche était indolente; mais dans la négligence de son maintien c'était un naturel plein de douceur et de grâce, MAMONTEL, *Mém.* IV. || 6° S. m. et f. Un indolent. Une indolente. C'est un grand indolent qui ne se met en peine de rien. Et toi, Lucette, es-tu contente? Tu voulais un beau rôle, et tu fais l'indolente, RIVOL, *Mérom.* II, 3.

— ETYM. INDOLENT, NONCHALANT. L'indolent est celui que rien ne fait douleur, qui est insensible. Le nonchalant est celui à qui rien ne chaut, qui ne se soucie de rien. Là est la nuance; il y a dans indolent l'idée qu'on cherche ses aises, idées qui n'est pas dans nonchalant.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Si les afflictions du monde, si même les funérailles de ses propres enfans sont venues pour troubler son contentement, elles l'ont esmu à la proportion d'un bon naturel qui ne peut estre indolent en chose si sensible, SULLY, *Mém.* I, IV, p. 388.

— ETYM. Lat. indolentem, de in... i, et dolens, qui souffre, dolet.

† INDOLORE (in-do-lo-r'), adj. Terme de médecine. Qui ne cause point de douleur. Tumeur indolore.

— ETYM. Lat. indoloris, de in... i, et dolor, douleur.

† INDOMANATION (in-do-ma-ni-a-sion), s. f. Action de faire entrer une propriété dans le domaine de l'état.

— ETYM. In... i, et domine.

† INDOMPTABILITÉ (in-don-ta-bi-li-té), le p ne se fait pas sentir), s. f. Qualité de ce qui est indomptable.

INDOMPTABLE (in-don-ta-bl'), le p ne se fait pas sentir), adj. || 1° Qui ne peut dompter. Un homme indomptable. Don Sanche est-il si redoutable? Qu'il donne l'épouvante à ce cœur indomptable? COGN. *Cid.* V, 1. Ainsi dans les actions les plus indifférentes de son enfance (Charles XII), ce naturel indomptable lui fait souvent échapper de ces traits qui caractérisent les âmes singulières, et qui marquent ce qu'il devrait être un jour, VOLT. *Charles XII.* 1. Ainsi finit la lutte d'un cœur indomptable et d'un esprit inflexible, MÉR. *Salon de 1787.* (Ép. I, 217, p. 281, dans ROBERTS. || Il se dit aussi des animaux. Un cheval indomptable. Il n'y a point d'animal plus farouche ni plus indomptable que l'homme, quand il se laisse dominer à ses passions, nous 1<sup>er</sup> serm. *Quinquag.* 2. Indomptable bureau, dragon impétueux, BAC. *Phédre.* V, 6. Un aigle ad... est non-seulement indocile, mais indomptable, BARR. *Or.* I, 1, p. 131. || 2° Il se dit des choses, dans le même sens. Né de qui le mérite indomptable en vertu, ALEXANDRE, *Sat.* XIV. Quel autre a pu former un Alexandre, si ce n'est ce même Dieu, qui en a fait voir de si loin, et par des figures si vives, l'ardent indomptable à son prophète Daniel? nous. *Louis de Bourbon* Ceux qui sont instruits des affaires... ou accoutumés (des états contre la royauté) la fierté indomptable de la nation (anglaise), in. *Revue d'Anglet.* Stanislas voulait et aurait pu faire un traité avantageux avec le roi Auguste; mais l'indomptable opiniâtreté de Charles XII lui fit perdre ses terres et ses biens réels en Pologne, pour lui consacrer le titre de roi, VOLT. *Charles XII.* 7. || Fig. Il y a des terrains indomptables, comme les landes de Bordeaux, la partie de la Champagne nommée Foulleuse, VOLT. *Dict. phil.* Population, II.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Chaste sœur d'Apollon... Que la force d'amour a connue indomptable, DESPORTS, *Donne.* II, 71. Cette ardeur indomptable de quoy tant de milliers d'hommes, femmes et enfans, se pressent et reçoivent à tant de fois aux dangers insupportables, pour la défense de leurs dieux et de leur liberté, MONT. IV, 10.

— ETYM. In... i, et domptable.

† INDOMPTABLEMENT (in-don-ta-bi-li-té), le p ne se fait pas sentir), adv. D'une manière indomptable.

INDOMPTÉ, ÉE (in-don-ta-ble), le p ne se fait pas sentir), adj. || 1° Qui n'est point dompté, ou qui n'a pu être encore dompté. Rendre docile au frein un coursier indompté, BAC. *Phédre.* I, 1.

|| 2° Qui n'a pas été subjugué moralement. Les droits de la victoire et du Scythe indompté y briguèrent le sceptre offert à la beauté, BAC. *Esth.* I, 1. || 3° Qui n'a pas été subjugué matériellement. Les droits de la victoire ont quelque liberté Qui ne pourrait déplaire à notre âge indompté (la jeunesse), COGN. *Sophon.* IV, 3. On portera le joug désormais sans se plaindre; Et les plus indomptés, renversant

leurs projets. Montrant tout leur gloire à mourir vos sujets, in. *Cinna.* V, 2. Aïe que vous daigniez vous-même venir à son secours, mettre un frein à ses passions indomptées, éclairer ses erreurs, MARS *Céreste.* *Frère* 1. Mais enfin c'est à toi d'essayer désormais sur ce cœur indompté la force des bienfaits, VOLT. *Als.* IV, 3. || Qui ne peut être contenu, réprimé. Orgueil indompté. Nous ferons bien changer ce courage indompté, COGN. *Nicom.* III, 1. Un courage indompté, dans le cœur des mortels, Fait ou les grands héros ou les grands criminels, VOLT. *Rome souv.* V, 2. || Substantivement. Ce grand, cet indompté n'a plus de Déjanire, MÉR. *Her.* mour. II, 2.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il y mourray plustost, et ma droite indontée Flechira par mon sang le ciel traistre et jaloux, DESPORTS, *Diane.* II, 72. Et le vaillant Caton d'un esprit indonté, in. *Cléonice.* 2. Comme un champ libre et indompté porte les herbes plus gaillardes, MONT. I, 304.

— ETYM. In... i, et dompté.

† INDOULOUREUX, EUSE (in-dou-lou-reù, reù-r'), adj. Qui n'est point douloureux.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Instrumens qu'on accomode aux fractures pour tenir le membre en figure droite et indouloreuse, PARR. XII, 6.

— ETYM. In... i, et douloureux.

IN-DOUZE (in-dou-z'), adj. invar. Terme d'imprimerie. Format in-douze, format où la feuille est pliée en douze feuillets. Livre in-douze. Volume in-douze. Ci-dessous Gil Baour, le Tasse de Toulouse, Qui mourut in-quarto, qui remourut in-douze, ANASTAZ, *Épigr.* contre Baour-Lormion (qui avait fait deux éditions, in-4<sup>e</sup> et in-12, de sa traduction de la Jérusalem délivrée). || S. m. Un in-douze, un volume in-douze. Des in-douze. || On écrit aussi: in-12.

— ETYM. In, en, et douze.

† INDRI (in-dri), s. m. Petit mammifère du genre makil.

† INDRÔTURE (in-droi-tu-r'), s. f. Absence de droiture.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Ton indroiture et ta grande injustice, les Triomphe de la noble dame, f° 209, dans LACURNE.

— ETYM. In... i, et droiture.

INDU, UE (in-du, due), adj. || 1° Qui est contre ce qu'on doit, contre la raison, contre la règle, contre l'usage. Une réclamation indue. || 2° Heure indue, heure à laquelle il ne convient pas de faire quelque chose. Vous sirez bien de me voir une poule mouillée comme je suis, regardant à ma montre, et trouvant que quatre heures et demie est une heure indue, SEV. 289. Veulz dans leur appartement à l'heure Indue qu'il était, HAMILT. *Groom.* 10. L'heure de parler au roi était tellement indue, que leur curiosité était extrême de savoir ce qui m'avait pu engager à une démarche si peu usitée, ST-AM. 66, 69. || 3° Terme de droit. Qu'on ne doit pas. || S. m. L'indu, ce qu'on ne doit pas. Le paiement de l'indu, fait par erreur... ORTOLAN, *Explic. Hist. des Inst.* de l'emp. Justin. I, II, p. 308, 4<sup>e</sup> édit.

— REM. L'Académie écrit indu sans accent, et dit avec un accent.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le liberal ne donnera pas ses peccunes à ceux à qui il ne appartient les donner, ne en temps que il n'appartient, ne selon quelconque autre circonstance Indue, ORSAY, *EPI.* 100. Soy occuper en temps Indeu, si comme qui estudieroit au vespre, in. *ib.* 61. || 2° s. Non mais pour leur faire extorcion, ne grief... ne les tenir en Indue subjection, BOURG. II, 9. || XVI<sup>e</sup> s. Ils avoient en abomination les banquetz et yvrogneries qu'il faisoit ordinairement, à heure Indene, AMYOT, *Anton.* 12. De la vraye obéissance nous glissons aisement en la fausse, laquelle, en contr' échange d'une chose deue, nous en fait faire une Indue, LANOËS, 311.

— ETYM. In... i, et dd.

INDUBITABLE (in-du-bi-ta-bl'), adj. Dont on ne peut douter. Ce Dieu, dont la clémence égale l'équité, Récompense ici bas la vraie humilité De sa lumière véritable, Celle qui nous conduit aux généreux desirons Où la gloire est indubitable, BACAN, *Psaume* 21. Si ce fils vit encore, il a tué son père, C'est est indubitable et le seul caractère, COGN. *Œdipe.* III, 6. La perte de la vie était indubitable, HAMILT, *M. d'Asér.* III, 2. Encore qu'elle (une doctrine) soit indubitable, il n'est pas si aisé de l'imprimer dans les cœurs, nous. *Sermon* pour la lecture d'une bernardine, 1. Comme il est indubitable que l'intérêt emporte les cœurs, MONTAIGNE, 1<sup>er</sup> édit. après la Peuce. *Domia.* I, III, p. 706. Il y a certainement des connaissances accordées à l'homme; nous savons mesurer, calculer, peser jusqu'à un certain point; les vérités géométriques

sont indubitables, et c'est déjà beaucoup, VOLT. *Lett. Prusse.* Juin 1788. || On a dit en parlant de choses: être indubitable, ne pas manquer son effet. On vous sera un régime et une nécessité de ne me jamais voir; je ne mais si ce remède serait bon pour vous; quant à moi, je vous réponds qu'il serait indubitable pour finir ma vie, SEV. in Juin 1677.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il n'alegue argument quelconque necessaire, pourquoy l'on do ve ajouster soy indubitable à ce qu'il en a recueilly, AMYOT, *Numa.* 2. Il y a des preuves assez certaines, autant que la raison humaine le porte, pour rendre l'Escriture indubitable, CATV. *Inst.* 30. Dieu par cela ne le recommandoit-il pas comme un prophete indubitable envoyé de sa part? in. *ib.* 30. C'est d'un regard à indubitable que nous savons bien qu'il n'y a nul tromperio, in. *ib.* 425.

— ETYM. Lat. indubitabilis, de in... i, et dubitare, douter.

INDUBITABLEMENT (in-du-bi-ta-ble-man), adv. D'une façon indubitable. C'est la muse indubitablement qui inspire les mauvais vieillards, BACZ. *le Barbon.* Je vous jure par le Seigneur qu'indubitablement je vous prendrai, BACI, *Bible.* *Ruth.* III, 13. Il y a des gens, à la vérité, qui prétendent qu'un homme qui se vantait d'avoir un génie familier, était indubitablement un peu fou ou un peu frappe, VOLT. *Dict. phil.* Locke. Par malheur, je n'ai point l'art de me contrefaire; il vient pour un sujet qui ne saurait me plaire, Et je le marquerais indubitablement, ORSAY, *le Méchant.* I, 4.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'ame fidele reconnoit indubitablement, et par maniere de dire, touche à la main la presence de Dieu, CATV. *Inst.* 23. Cicéron dit, que, tout ainsi comme Helene fut cause de la guerre de Troie, aussi avoit esté Antonius auteur de la guerre civile, ce qui indubitablement est faux, AMYOT, *Anton.* 8.

— ETYM. Indubitable, et le suffixe ment.

† INDUCTEUR (in-du-cteur), adj. m. Terme de physique. Circuit inducteur, circuit qui fait l'induction. || Muscle inducteur, muscle qui produit une contraction induite.

— ETYM. Voy. induction.

† INDUCTIF, IVE (in-du-ctif, kt-v'), adj. f. m. Induit à. Des conseils inductifs à mal. Inductif en ce sens. || 2° Qui procède par induction. Méthode inductive, voy. INDUCTION. || 3° Terme de physique. Capacité inductive, facilité plus ou moins grande avec laquelle l'électricité neutre se compose et se recompose dans l'intérieur d'une même molécule; par opposition à la conductibilité, qui consiste dans la facilité plus ou moins grande avec laquelle l'électricité d'une molécule se transmet aux molécules suivantes.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. On dit que les femmes sont fragiles, muables, deceptives et inductives à mal, le Triomphe de la noble dame, f° 361, dans LACURNE.

— XVI<sup>e</sup> s. S'ils parlent d'apointements ou d'années, faut reciter les causes finales et inductives, et qui ont, à ce, meü les parties, M. DU BELLAY, *Prologue.*

— ETYM. Provenç. inductivus; esp. inductivo; ital. inductivo; du lat. inductivus (voy. INDUCTION).

† INDUCTILE (in-du-kti-l'), adj. Terme de physique. Qui manque de ductilité.

— ETYM. In... i, et ductile.

† INDUCTIBILITÉ (in-du-kti-li-té), s. f. Manque de ductilité. || On a dit aussi, mais à tort, inductibilité, qui ne pourrait être correct que si l'on disait ductible, inductible. L'inductibilité du cuivre jaune lorsqu'il est chaud, vient de ce que le cuivre rouge qu'il contient se fige presque aussitôt qu'il est hors du feu... *Dict. des arts et met.* Mines.

INDUCTION (in-du-ksion), en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1<sup>er</sup> Action d'induire, de mener vers, suggestion. Il s'est laissé aller à cela par l'induction d'un tel. Par l'induction de son conseil, se jugea que... MACHOIX, *Schwartz.* lit. IV, p. 448, dans MICHONNET. || 2<sup>e</sup> Manière de raisonner qui consiste à inférer une chose d'une autre. Il ne peut juger des choses qu'il ne voit pas que par induction sur celles qu'il voit, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 7. Les vérités d'existence appartiennent aux sens, celle d'induction à la raison, MÉR. *Opin.* des anc. phil. (épicurisme). || Terme de philosophie. Sorte d'analyse où l'on va des effets à la cause, des conséquences au principe, du particulier au général (voy. ANALYSE), ou, autrement, opération qui découvre et prouve les propositions générales, procédé par lequel nous concluons que ce qui est vrai de certains individus d'une classe est vrai de toute la classe, ou que ce qui est vrai en certain temps sera vrai en tout temps, les circonstances étant

par elles. Une induction est essentiellement la perception qui nous montre qu'un cas particulier appartient à une certaine classe de cas particulièrement généralisés. || 3° Conséquence que l'on tire par induction. Pour confirmer toutes ces inductions, on a communiqué deux pièces, PASTR, *Playdoyer*, 3, dans RICHLEST. Il lui serait libre de tirer de leurs paroles telle induction qu'il lui plairait. BOSS. *Conf. fr. avec Claude*, II. Sans faire ici une longue induction, n'est-ce pas ce que nous avons vu presque de nos jours dans l'hérésie du siècle passé? BOUDAL, 3<sup>e</sup> dim. après *la Pentec. Domin.* I, II, p. 281. Leur physique [des anciens] est pleine de qualités occultes et d'inductions vagues qu'ils tirent presque toujours des affections de l'âme appliquées à la matière, de sympathies et d'antipathies, MATRAN, *Éloge de l'abbé de Molières*. Ceux qui savent évaluer la force des inductions et apprécier la valeur des analogies, *Surv. Hist. min. Introd.* 2<sup>e</sup> part. *Ét. nat.* I, VI, p. 202. Cette induction que nous faisons tous, sans savoir pourquoi, de ce qui se passe en nous à ce qui se passe au dedans des autres, MORA. *Lett. sur les aveugles*. || En plaisanterie et discussion juridique. Argument, qui, d'un fait constaté, en infère, par voie de conséquence, un autre pour lequel on manquait de preuve directe. Tel fait allégué n'est pas établi, ce n'est qu'une induction. || 4° Terme de physique. Si l'on fait passer le courant électrique développé par une pile ou par un aimant, à travers un fil de cuivre d'une certaine longueur, isolé par un fil de soie qui le recouvre, et enroulé autour d'une bobine, il y a production, chaque fois qu'on interrompt ou qu'on rétablit le courant, d'un courant électrique inverse dans le fil induit, au moment de l'ouverture du circuit inducteur, et manifestation d'un courant direct au moment de sa fermeture. Courant d'induction. || 5° L'action d'étendre ou d'appliquer quelque chose sur la surface d'un objet, surtout quelque chose de ductile et de mou.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et tant fist par ses inductions [suggestions] que le peuple latin avecques les Romains furent d'accord de fere à Rome un temple par commun, VASSIEN, p. 22, recto. Induction est quant de plusieurs particuliers l'en conclut universelment, ORSSEZ, *Thèse de MURINA*. || XVI<sup>e</sup> s. Commander, conduire et guider, non par durs ni violentes contraintes, mais par molles et douces inductions et persuasions, AMYOT, *De la vertu morale*, 6.

— ETYM. Provenç. *inductio*; espagn. *inducción*; ital. *induzione*; du lat. *inductionem*, qui vient de *inductum*, supin de *inducere*, induire.

INDUIRE (in-dui-r), j'induis; j'induisais; j'induisais; j'induirai; j'induirais; j'induirai; j'induirais; que j'induisse; que j'induisisse; induisant; induit, v. a. || 1° Mener à, conduire vers, pousser à. .... Le ciel pour l'induire à quelque pénitence, ARONIA, *Éleg.* III. On estimait qu'il pourrait être induit à se rendre par le bruit de la renommée, VAUGEL, *Q. C.* VIII, 13. Et mon fils à l'aimer vous devrât tous induire, MOL. *Tart.* I, 4. Est-ce induire à mépriser cette science que de montrer où elle est toujours? BOSS. *Var.* 2<sup>e</sup> instr. *pastor.* § 119. Le suis induit à ce sentiment par le succès de certaines gens, LA BRUY. II. || Il se prend souvent en mauvais part. Induire à mal faire. Et ne t'attends de m'induire à luxure, LAFONT. *Coc.* S'il [Dieu] ne les accordait [les biens terrestres] qu'aux méchants, il induirait les faibles à cesser d'être bons pour les obtenir, RICHIEU. *Serm.* I, II, p. 208. || Induire à erreur, conduire à l'erreur, soit que celui qu'on induit y tombe ou n'y tombe pas. Ce que l'âme connaissait de sa dignité et de son immortalité l'induisait le plus souvent à erreur, BOSS. *Hist.* II, 6. || Induire en erreur, faire tomber dans une erreur. La petite erreur dans laquelle vous m'avez induit, sert à déployer votre profonde érudition, VOLT. *Mél. litt. d. M. de la Vallière*. || Induire en erreur, à induire le sens de tromper à dessein. Il voulait m'induire en erreur. || Induire en tentation, faire tomber dans la tentation. Dans l'oraison dominicale : Ne nous induisez point en tentation, c'est-à-dire ne permettez pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces. || 2° Faire une induction, tirer une conséquence. Le plus dangereux effet de ce principe [la doctrine des quietistes sur l'acte continu et universel] est d'induire la suppression des actes explicites, BOSS. *Ét. d'orais.* I, 12. Comme ce sont là les principaux traits par lesquels l'outarde d'Afrique de M. Linnæus et l'outarde volante du Sénégal diffèrent de notre outarde d'Europe, on peut en induire, ce me semble, que ces deux oiseaux se ressemblent beaucoup, BUFF. *Ois.* I, III, p. 78. || Absolument. Induire est un

procédé logique constamment employé dans les sciences d'observation. || 3° Terme de fauconnerie. L'oiseau induit sa gorge, quand il digère la viande qu'il a prise. || 4° S'induire, v. réfl. S'être induit, être conduit. Cela s'induit facilement des prémisses. || 5° S'engager réciproquement à quelque chose. Ils s'induisent de bonne heure au mal.

— SYN. *INDUIRE* A, *INDUIRE* EN. Induire à, c'est conduire vers; induire en, c'est conduire dans. Induire au mal, c'est engager à faire le mal; induire en tentation, c'est faire subir la tentation.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Gardez que vous soiez honnestement vestue, sans induire nouvelles devises et sans trop ou pou du bouban [faste], MENOGIER, I, 1. So il avient que celui qui est simplement et purement prodige [prodigue] soit fait tel que il ne puisse estre induit à bien, ORSSEZ, *Éth.* 110. || XV<sup>e</sup> s. Son intention estoit de aller devant pour... Hollandois et Zelandois emouvoir et induire à son service faire et son desir accomplir, FROISS. III, IV, 60. || XVI<sup>e</sup> s. Je ne me suis jamais laissé induire de faire un outil de guerre de ma maison, MONT. IV, 92. Qui est-ce qui induit [induisit] Roboam pour le faire obéir au conseil des jeunes gens? CALV. *Inst.* 224. Et comment seroient-ils induits à l'invoquer [Dieu], sinon qu'ils esperassent avoir quelque aide de lui? 10. ib. 437. Induire le cas d'un loy à une autre, COTGRAVE.

— ETYM. Provenç. *enduire*, *endurre*; catal. *induir*; espagn. *inducir*; ital. *indurre*; du lat. *inducere*, de *in*... 3, et *ducere*, conduire (voy. *nuire*).

INDUIT, ITE (in-dui, dul-t'), part. passé d'induire. || 1° Poussé à, induit à prêter une forte somme d'argent. || 2° Tiré comme conséquence. Principe induit de bonnes observations. || 3° Terme de physique. Fil induit, fil de cuivre isolé par un fil de soie qui le recouvre, et servant à la production des courants d'induction. || Contraction induite, contraction produite par un muscle qui se contracte et sur lequel repose le nerf moteur d'un autre muscle.

† INDULGEMENT (in-dul-ja-man), adv. D'une manière indulgente. Il [le concile de Trente] les [les prêtres] avertit que, s'ils agissent trop indulgentement avec les pécheurs, en leur ordonnant des peines très-légères pour des péchés très-graves, ils se rendent participants des crimes des autres, BOSS. *Sermons, Satisfaction*, 2. Mes remords ont besoin qu'un prêtre indulgentement lave en moi le mensonge et l'empoisonnement, LEMERCIER, *Frédég.* et *Bruneh.* V, 1.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Indulgentement, COTGRAVE.

— ETYM. *Indulgent*, et il suffixe *ment*.

INDULGENCE (in-dul-ja-n-s), s. f. || 1° Facilité à excuser et à pardonner les fautes. Le ciel n'est pas toujours aux méchants si propice; Après tant d'indulgence il a de la justice, CORN. *Attila*, IV, 6. Allez et n'imputez cet excès d'indulgence qu'au pouvoir absolu qui retient ma vengeance, ROTA. *Vencesl.* I, 2. Mon Dieu! Monsieur de Sotenville; vous avez des indulgences qui n'appartiennent qu'à vous, et vous ne savez pas vous faire rendre par les gens ce qui vous est dû, MOL. *Georges Dand.* I, 4. Faites sentir aux pécheurs l'horreur du crime qu'ils ont commis..., de peur que votre facilité ne leur soit une occasion de libertinage, et qu'abusant de votre indulgence, ils ne fassent une nouvelle injure au Saint-Esprit par leurs fréquentes rechutes, BOSS. *Sermons, Satisfaction*, 2. D'une mère facile affectez l'indulgence, RAC. *Brit.* I, 2. L'expérience confirme que la mollesse ou l'indulgence pour soi et la dureté pour les autres ne sont qu'un seul et même vice, LA BRUY. IV. Tout pouvoir en un mot périt par l'indulgence, VOLT. *Alx.* I, 1. À l'infidélité l'indulgence encourage, IN. *Tancr.* I, 4. Et que souvent pour deux époux L'art d'être heureux c'est l'indulgence, IMBERT, *Jalous sans amour*, III, 2. Croyez que tout mortel a besoin d'indulgence, M. J. CHÉN. *Fénel.* III, 2. C'était une personne sans indulgence, et qui, ne concevant rien que le devoir et les sentiments qu'il permet, prononçait l'anathème contre tout ce qui s'écartait de cette ligne, STAZL, *Corinne*, XIX, 2. || 2° En termes ecclésiastiques, rémission de tout ou partie de la peine due au péché que le pape accorde en vertu des mérites du Sauveur (en ce sens il s'emploie souvent au pluriel). Indulgence plénière. Lorsque, ayant égard ou à la ferveur des pénitents ou à d'autres bonnes œuvres qu'elle [l'Église] leur prescrit, elle relâche quelque chose de la peine qui leur est due, cela s'appelle indulgence, BOSS. *Expos. de la doct. de l'Egl.* 8. Qui ne sait la publication des indulgences de Léon X, et la jalousie des augustins contre les jacobins qu'on leur avait préférés en cette occasion? IN. *Var.* I, § 6. C'est par le mépris des indulgences qu'a commencé le schisme de l'hérésie,

BOUDAL. *Querel. du jubilé, myst.* I, II, p. 333. Il [Léon X] déclara une guerre contre les Turcs, et fit vendre dans tous les États de la chrétienté ce qu'on appelle des indulgences, c'est-à-dire la délivrance des peines du purgatoire, soit pour soi-même, soit pour ses parents et amis, VOLT. *Mœurs*, 127. Les évêques d'Angleterre étaient encore catholiques en renonçant à la juridiction du pape; et ils étaient si animés contre les hérétiques que, lorsqu'ils les avaient condamnés au feu, ils accordaient quarante jours d'indulgence à quiconque apportait du bois au bûcher, 10. ib. 127. || Fig. et familièrement. Gagner, mériter les indulgences, les indulgences plénières, se dit, en plaisantant, d'une personne qui fait une chose méritoire, difficile, désagréable. Tout domestique en trompant un mari l'enseigne à gagner l'indulgence plénière, LA FONT. *Cag.*

— ETYM. Provenç. *indulgencia*, *endulgencia*, *endulgencia*; esp. *indulgencia*; ital. *indulgencia*, *indulgencia*; du lat. *indulgentia*, de *indulgent*, indulgent.

INDULGENT, ENTE (in-dul-ja-n, jan-t'), adj. || 1° Qui a de l'indulgence, qui pardonne aisément. Indulgent à leurs femmes, VAUGELAS, *Q. C.* 228. Sois-lui plus indulgent [au prochain] et pour toi plus sévère, CORN. *Imit.* II, 2. Mais chacun pour soi-même est toujours indulgent, BOIL. *Sat.* IV. Rome lui sera-t-elle indulgente ou sévère? RAC. *Bérén.* II, 2. Un homme dur au travail et à la peine, inexorable à soi-même, n'est indulgent aux autres que par un excès de raison, LA BRUY. IV. Les pécheurs ne seront pas plus indulgents à son infortune, MASS. *Arrest. Jugement*. Henri IV était indulgent à ses amis, à ses serviteurs, à ses maîtresses, VOLT. *Hist. du parlem.* XXXVII. Les succès et la prospérité adouciennent toutes les belles âmes; il est si naturel d'être indulgent quand on est heureux! GENLIS, *Mme de Maintenon*, I, I, p. 32. Tout comprendre rend très-indulgent, et sentir profondément inspire une grande bonté, STAZL, *Corinne*, XVIII, 5. || 2° Il se dit des choses dans le même sens. Pourquoi, lorsque mon cœur si longtemps offensé, indulgent pour vous seule, oubliait le passé... VOLT. *Marianne*, IV, 4. L'indulgent vertu parle par votre bouche, 10. *Alx.* I, 1. [Gens instruits qui] D'un regard indulgent contemplant nos erreurs, II. *Trois empereurs*. Tout ce qu'en nos climats La nature indulgente a semé sous nos pas, 10. *Scythes*, I, 1. || 3° L'extension, qui se laisse aller à. Orville, en vers doux et mélodieux, Sut débrouiller l'histoire de ses dieux; Trop indulgent au feu de son génie, Mais varié, tendre, plein d'harmonie, J. A. SOUSS. *Épît.* I, 2. De ses refus d'apprent oubliait l'artifice, Indulgent à l'amour, sans fierté, sans caprice, De son sexe cruel n'ayant que les appas, A. CHÉN. *Éleg.* XI. || 4° S. m. Nom par lequel les adhérents de Robespierre désignaient les dantonistes, auxquels ils reprochaient trop de mollesse.

— REM. Outre indulgent à, on dit aussi indulgent pour, indulgent envers.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Que c'est une farouche alliance de marier le divin avecques le terrestre, le raisonnable avecques le desraisonnable, le sévère à l'indulgent, l'honnête au deshonnête, MONT. IV, 201.

— ETYM. Lat. *indulgentem*, part. présent de *indulgere*, accorder.

INDULT (in-dult'), s. m. || 1° Privilège accordé par lettres du pape à quelque corps ou à quelque personne de pouvoir nommer à certains bénéfices, ou de pouvoir les tenir contre la disposition du droit commun. On distingue l'indult des rois, par lequel ils ont le pouvoir de nommer aux bénéfices consistoriaux, l'indult des cardinaux, qui leur donne le pouvoir de nommer en commende, celui de tenir les bénéfices réguliers comme les séculiers, et de ne pouvoir être prévenus dans les six mois qu'ils ont pour conférer les bénéfices à leur nomination. || Fig. Et ne sais pas comme il ne vient de Rome Permission de troquer en hymen... Peut-être un jour nous l'obtiendrons, amen, Ainsi soit-il; semblable indult en France viendrait fort bien, LA FONT. *Trog.* || 2° Droit particulier qu'avait le chancelier de France et les officiers du parlement de Paris, de requérir sur un évêché ou sur une abbaye le premier bénéfice vacant, soit pour eux-mêmes, soit pour un autre, après y avoir été autorisés par lettres du prince. Chaque officier ne pouvait exercer le droit d'indult qu'une fois en sa vie. Mettre son indult sur une abbaye. François I<sup>er</sup> obtint du pape l'indult du chancelier et des membres du parlement, VOLT. *Mœurs*, 128. || 3° En Espagne, droit qui se paye au roi sur tout ce qui vient des Indes occidentales, par les galions.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Je comteray plus tost contre les

privileges les Indes d'aucunes cours souveraines, encore qu'ils ayent plus d'années qu'aucuns ne passent, p. 171, 20.

— ETYM. Lat. *indulium*, chose amolée, de *in*-du-*lgera*.

**INDULTEIRE** (in-du-*l*-*t*-*r*), s. m. Celui qui a droit à un bénéfice en vertu d'un indul.

— ETYM. *Indul*, et le suffixe *ment*.

**INDUMENT** (in-du-*man*), adv. Terme de pratique. D'une manière indur. On a indument promis. L'usage de Gex est d'usage officiel, mais je me suis qu'il a très-indument instruit le 6 de juin, volt. *Lett. Arnould*, 6 juill. 1741.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Amer et querir bonneur non deu on indument, oscur, *Eth. st.*, 2<sup>e</sup> v. Si voulais le due de Gœldre nourrir amour et bon voisinage, et remit arriere la ville de Gavres qu'indument il tenoit, *Francs*, II, III, 94.

— ETYM. *Indus*, et le suffixe *ment*.

† **INDUPLICATION**, **IVE** (in-du-*pl*-*ka*-*ti*-*f*, *ti*-*v*), adv. Terme de botanique. Qui se replie en dedans. L'induplicon induplicative, celle où les feuilles ont leurs bords régulièrement repliés en dedans.

— ETYM. *In*... *pl*, et *duplication*.

† **INDURATION** (in-du-*ra*-*tion*), s. f. Terme de médecine. Action de devenir dur. Induration du tissu cellulaire. || Partie indurée. Il y a des indurations dans le ventre.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Note que conglucation de lait en la main... elle ne se fait pas proprement par froidure; car ce seroit plus indur... que conglucation, seant au costou, *Trad. freng.*, IV, 16. || XVI<sup>e</sup> s. Les autresumeurs passent en disposition dure et sclerieuse, dit vulgairement induration, *Paré*, V, 3.

— ETYM. *Indur*.

**INDURER** (in-du-*ré*), v. a. Terme de médecine. Rendre dur. L'inflammation chronique indure quelquefois les parties. Une glande indurée. || S'indurer, v. *réfl.* Devenir dur. Glande qui s'indure.

— ETYM. Lat. *indurare*, rendre dur, de *in*... *r*, et *durus*, dur.

† **INDUSE** (in-du-*z*), s. f. Voy. **INDUSIE**.

† **INDUSIE** (in-du-*zie*), s. f. 1<sup>o</sup> Terme de botanique. Membrane qui recouvre les axes ou groupes de corps reproducteurs des fougères. || 2<sup>o</sup> Terme de minéralogie. Nom donné par Boë à des corps fossilés qui présentent la forme d'un tube de 6 à 10 millimètres de diamètre et de 6 à 8 centimètres de longueur, ouverts d'un côté et fermés de l'autre; la formation en paraît due à un insecte aquatique du genre frigate, névroptères, *LECOQBANT*. || On dit aussi induse. Calcaire à induses, calcaire qui contient de ces étuis.

— ETYM. Lat. *indusium*, chemise, de *indure*, vêtir, qui paraît formé de *indo*, en dedans, et un radical *ur*, d'ailleurs inconnu; comparez *ex-ur*.

† **INDUSTRIALISME** (in-du-*stri*-*al*-*is*-*m*), s. m. Nom nouveau. Goût pour l'industrie; préférence donnée au monde industriel || système qui considère l'industrie comme le pivot des sociétés. || Prépondérance politique des industriels; puissance de l'industrie.

— ETYM. *Industrial*.

† **INDUSTRIALISTE** (in-du-*stri*-*al*-*is*-*t*), adj. Néologisme. Qui appartient à l'industrialisme. || S. m. Partisan de l'industrialisme.

**INDUSTRIE** (in-du-*stri*), s. f. 1<sup>o</sup> Habileté à faire quelque chose, à exécuter un travail manuel. Cela est fait avec beaucoup d'industrie. Avoir de l'industrie. Une dangereuse industrie. Quelque industrie qui paraît dans ce que font les animaux, *BOSS*. *Connéts. de Dieu*, v. 7. à S. Wolenski, l'ordre avait été donné de prendre, en partant, pour plusieurs jours de vivres, l'empereur d'en ignorer pas la destination, mais il comptait sur l'industrie des gens et des soldats; ils étaient avertis, cela suffisait au moment bien pourroit eux-mêmes à leurs besoins, *Hist. de Nap.* VII, 1. || 2<sup>o</sup> Fig. Inventif, savoir-faire. L'industrie, ce discours est de son industrie, *M. L.* *Ép.*, 1. V. à vos crânes diligents... Je vous débats avec toute votre industrie de trouver à regretter li-dessus, *REV.* 30 nov. 1689. Ulysse, en apparence, approuvant mes discours, De ce point-là tortoit la tête à passer le cours; Mais bientôt, rappelant en cruelle industrie, Il me représenta l'honneur et la patrie, *Ac.* *Phig.*, 1. 1. Il a mille industries pour faire plaisir à son voisin, *REV.* *Tél.* XIV. Je ne voulais pas leur montrer [au due et à la duchesse d'Orléans] tous mes ressorts, pour ne les pas ralentir et appauvrir par compter trop sur mon industrie, *STOUR.* 207, 104. || Vivre d'industrie, trouver moyen de subsister par son adresse et par son savoir-faire (locution qui ne se dit qu'en mauvaise part). Faute de revenu, je vis de l'industrie,

*BOISSON*, *Fol. am.*, 1. 2. || Fig et familièrement. Chevaliers d'industrie, et, autrefois, chevaliers de l'industrie, gens qui, n'ayant point de bien, subsistent par une adresse malhonorable. Mon père... était chevalier d'industrie, sans en être moins glorieux, *BOISSON*. *Inf. de bonne maison*. Des professions nouvelles commencent pour la noblesse; et d'innombrables tripots, aux tournois de leurs tapis verts, voient jouter la chevalerie nouvelle; un mot a enrichi la langue: chevalier d'industrie, *MEUNIER*, *Louis XII* et le *duc de Bourgogne*, p. 146. || 3<sup>o</sup> Profession mécanique ou mercantile, art, métier que l'on exerce pour vivre. Cette petite industrie lui donne de quoi subsister. Ce prodigieux nombre d'industries singulières, inconnues à tous ceux qui ne les exercent pas, nullement observées par ceux qui les exercent, négligées par les savants les plus universels qui ne savent pas même qu'il y ait là rien à apprendre pour eux, et cependant merveilleuses et ravissantes dès qu'elles sont vues avec des yeux éclairés, *ROUYEN*. *des Billetes*. Il est nécessairement équitable que l'industrie raffinée du négociant paye plus que l'industrie grossière du laboureur, *VOLT.* *L'homme aux 40 écus*, *entretien avec un géomètre*. || 4<sup>o</sup> Nom sous lequel on comprend toutes les opérations qui concourent à la production des richesses: l'industrie agricole, l'industrie commerciale et l'industrie manufacturière; l'industrie agricole s'applique principalement à provoquer l'action productive de la nature ou à en recueillir les produits; l'industrie commerciale crée de la valeur en mettant les produits à la portée du consommateur; l'industrie manufacturière est celle qui, en transformant les choses, leur crée de la valeur, *LECOQBANT*. Les progrès de l'industrie. Les produits de l'industrie. L'industrie française. L'industrie a réparé les torts que la nature et la négligence faisaient à nos climats, *VOLT.* *Mémoires*, 169. Nulle industrie ne secondait, dans ces climats heureux, les présents de la nature; ni les soies de Valence, ni les belles laines de l'Andalousie et de la Castille n'étaient préparées par les mains espagnoles, *id.* *ib.* 177. Il faut que l'industrie soit favorisée, mais il faut que l'industrie opulente secoure l'État, *id.* *Homme aux 40 écus*, *entretien avec un géomètre*. Les caprices même de l'industrie méritent l'indulgence du gouvernement, *BAYNAL*, *Hist. phil.* XIII, 39. || Industrie se dit quelquefois de tous les arts industriels, sauf l'agriculture, par opposition à l'agriculture. || Les grandes industries, celles qui travaillent et produisent en grand; les petites industries, celles qui travaillent et produisent en petit. || Exposition de l'industrie, exposition, à des époques plus ou moins éloignées, des produits de l'industrie d'un pays ou des principaux pays.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Une mauvaise nef requiert plus grant industrie à estre menée que ne fait une bonne.—Il ont en eux aucunes industries profitables au conseil, *OSSEUR*, *Thèse de MEUNIER*. || XV<sup>e</sup> s. Jacques Coeur, argentier jadis du roi Charles, homme plein d'industrie et hault engin, subtil d'entendement et haut entrepreneur, *OROAGES* *CHATELAIN*, *Temple de Jehan Rocace*. — ETYM. Provenç. *industria*, *industria*; espagn. et ital. *industria*, du lat. *industria*, de *indo*, en, dans, et *struere*, bâtir (voy. **STRUCTURE**). **INDUSTRIEL**, **ELLE** (in-du-*stri*-*él*, *è*-*l*), adj. 1<sup>o</sup> Qui appartient à l'industrie, qui en provient. Les arts industriels. Les professions industrielles. Les produits industriels. Les richesses industrielles. Cours industriels. Ecoles industrielles, écoles annexées à des lycées ou collèges, et où l'on fait des études non latines. || Centre industriel, grande ville où il y a beaucoup de fabriques. || Féodalité industrielle, ensemble et pouvoir des chefs de l'industrie comparés aux barons féodaux. || 2<sup>o</sup> S. m. Un industriel, une personne qui se livre à l'industrie. L'intérêt des industriels.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Sont replez fruites industriels les frolets pendans en vignes et les blés estans semez es terres, *COUS.* *gén.* t. 1, p. 618.

— ETYM. *Industrie*, et le suffixe *el*, correspondant à la terminaison latine *elis*.

† **INDUSTRIELLEMENT** (in-du-*stri*-*è*-*le*-*man*), adv. D'une manière qui se rapporte à l'industrie, d'une manière industrielle.

† **INDUSTRIER** (S) (in-du-*stri*-*é*), v. *réfl.* Terme familier. Employer son industrie, chercher à la faire valoir, s'ingénier.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. S'industrier, *COUS.* *REV.*

— ETYM. *Industrie*, et la terminaison verbale *er*.

**INDUSTRIEUSEMENT** (in-du-*stri*-*è*-*re*-*man*), adv. D'une manière industrielle. Les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne

tiennent pas, *BOSS*. *Reine d'Angl.* On les voit [les animaux]... attaquer et se défendre avec industrieusement qu'on le puisse imaginer, *id.* *Conn.* v. 1. Les mains de la princesse industrielle occupées s'exerçaient à des ouvrages dont la main avait donné le dessin, *id.* *Anne de Gonz.* *Mémoires* industrieusement l'or et la soie, *FLAUCH.* *Dauph.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Et si ce n'estoit que j'aurois peur qu'il ne semblast que j'allasse industrieusement passer de toutes parts des inductions plausibles pour agréer aux jeunes gens, *ARIST.* *De la vertu morale*, 7. Elle [la sagesse humaine] fait le commerce et industrieusement d'employer ses artins à nous poigner et farder les maux, et en adoucir le sentiment, *MONT.* 1, 227.

— ETYM. *Industrieuse*, et le suffixe *ment*.

**INDUSTRIEUX**, **EUSE** (in-du-*stri*-*è*-*z*, *è*-*z*), adj. Qui a de l'industrie, de l'adresse. Cet ouvrage est fait d'une manière très-industrieuse. Industriels et se cacher dans les actions éclatantes, il en convoitait la gloire au ministre, *BOSS.* *le Tellier*. Il y avait dans l'armée un Dolope, nommé Eurymaque, s'entourant insinuant, sachant s'accommoder à tous les goûts et à toutes les inclinations des princes, inventif et industrieux pour trouver de nouveaux moyens de leur plaire, *VEN.* *Tél.* XVI. Le ciel industrieux dans sa trieste vengeance, *VOLT.* *Édipe*, 1. 1. Je vois un peuple antique, industrieux, *id.* *Orph.* IV, 3. Dans un pays où tout le monde allait pieds nus, le premier qui se fit faire une paire de souliers avait-il du luxe? n'était-ce pas un homme très-sensé et très-industrieux? *id.* *Dict. phil. l'usage* l'artout où l'on voit subsister des espèces faibles, non protégées par l'homme, il y a à parier que ce sont des espèces industrielles, *STOUR.* *Ois.* t. 2, p. 207.

— ETYM. Lat. *industrius*, *de industria*, industrie.

**INDUITS** (in-du), s. m. pl. Nom donné, dans plusieurs églises, aux ecclésiastiques qui assistent aux messes hautes, revêtus d'aubes et de tuniques pour servir le diacre et le sous-diacre.

— ETYM. Lat. *indutus*, habillé; comme ce sont des personnages muets, dit Ménage, leur habit leur a donné leur nom.

† **INDUVIAL**, **ALE** (in-du-*vi*-*al*, *a*-*l*), adj. Terme de botanique. Calice induvial, calice qui persiste et recouvre le fruit.

— ETYM. *Inducere*.

† **INDUVIE** (in-du-*vie*), s. f. Terme de botanique. Toute partie accessoire de la fleur qui persiste et recouvre le fruit.

— ETYM. Lat. *inductia*, vêtement, de *inducere*, vêtir (voy. **INDUCERE**).

† **INDUINE**, suffixe qui, en chimie, marque l'origine d'une substance par rapport à une autre et sa nature alcaline: indigo, indigotine.

† **INÉBRANLABLE** (in-*né*-*bran*-*la*-*bi*-*li*-*té*), s. f. Qualité de ce qui est inébranlable.

**INÉBRANLABLE** (in-*né*-*bran*-*la*-*bi*), adj. 1<sup>o</sup> Qui ne peut être ébranlé. Une masse inébranlable. Celui [le trône] de Dieu, ma fille, est seul inébranlable, *VOLT.* *Irène*, III, 2. La cabane était inébranlable, *BOSS.* *de ST-P.* *Ch. ind.* || Par extension, il se dit d'une troupe que le choc ennemi n'ébranle pas. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés... demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste et déroute, *BOSS.* *Louis de Bourbon*. || Fig. Jamais triomphe n'a été si complet [que celui de Mme de Montespan]... il est devenu inébranlable, *id.* qu'il n'a pu être ébranlé, *REV.* 14 juin 1677. Les bornes de nos talents sont encore plus inébranlables que celles des empires, *VALEN.* *Max.* *CELESTE*.

2<sup>o</sup> Constant, ferme, qui ne se laisse point abattre. Inébranlable dans ses amitiés, et incapable de succomber aux devoirs humains, *BOSS.* *Anne de Gonz.* Un homme armé de la défiance de soi-même et de la confiance en Dieu de entrera inébranlable à travers les secousses de la fortune, *MEM.* *de Trév.* 1720, dans *DESFONTAINES*. Tant ils étaient inébranlables dans la discipline sévère à laquelle leur vie les avait accoutumés, *VOLT.* *Charles XII*, 7. || Se dit habituellement des choses morales. Non comit inébranlable aux plus cruels tourments, *COUS.* *Thod.* v. 2. Que cette inébranlable et fidèle amitié Merite bien de vous au moins quelque pitié, *VEN.* *COUS.* *Arion*, II, 7. Sa vertu l'est connue; elle est inébranlable, *VOLT.* *Scythar*, II, 2. || 3<sup>o</sup> Qu'on ne peut faire changer de dessein, d'opinion. Protéfilas a vu que j'étais inébranlable dans ces maximes, *REV.* *Tél.* III. Tu verras qu'une femme, à tes yeux méprisables, dans ses projets au moins était inébranlable, *VOLT.* *Brutus*, IV, 2. Il répondit avec modestie et respect, sans s'expliquer sur les motifs et fut inébranlable





Qui n'a ni aiguillons, ni épines, par opposition à aculé. La tige de cette plante est inermis. || 2° Terme de zoologie. Qui n'a point de cornes.

— ETYM. Lat. *inermis*, sans armes, de *in...* 1, et *arma*, armes.

**INERTE** (i-nèr-té), *adj.* || 1° Qui est sans activité propre. Les minéraux sont appelés corps inertes, parce qu'ils paraissent dépourvus de toute espèce d'activité. || Terme d'agriculture. Sol Inerte, partie du sol arable située entre le sol actif et le sous-sol. La composition du sol Inerte est toujours la même que celle du sol actif; il en a les qualités et les défauts. || 2° Qui n'a point d'activité intellectuelle ou morale. Un esprit Inerte. || Il se dit des choses dans le même sens. À cette foule de malheurs il [Napoléon] ne peut opposer qu'une résistance Inerte, une fermeté impassible, une attitude Inébranlable, *scour. Hist. de Nap.* 2.

— ETYM. Lat. *inertem*, de *in...* 1, et *eris*, *eris*, art.

**INERTIE** (i-nèr-sie), *s. f.* || 1° Terme scientifique. État de ce qui est Inerte; défaut d'aptitude à changer spontanément d'état. || Terme de physique. Propriété qu'ont les corps de ne pouvoir modifier d'eux-mêmes l'état de mouvement ou de repos dans lequel ils sont. Tout corps, étant indifférent de lui-même au repos et au mouvement, et ayant cette inertie qui est un attribut de la matière, suit nécessairement la ligne dans laquelle il est mis, *volt. Phil. New.* in. 4. Cette tendance de la matière à persévérer dans son état de mouvement ou de repos est ce que l'on nomme inertie, c'est la première loi du mouvement des corps, *LA PLACE, Expos.* III, 2. || Force d'inertie dans les corps, résistance au mouvement qui ne vient que de leur masse et qui est proportionnelle, comme la pesanteur, à la quantité de matière qui leur est propre. Elle [la boue] est soutenue par mon plancher, et vous donnez à mon plancher libéralement la force d'inertie; inertie signifie inactivité, impuissance; or n'est-il pas singulier qu'on donne à l'impuissance le nom de force? *volt. Dict. phil. Force physique.* || Fig. Force d'inertie, résistance passive qui consiste principalement à ne pas obéir aux ordres qui prescrivent une action. Il rencontra dans la nation une force d'inertie qui arrêta toutes ses mesures. || 2° Terme de médecine. Inertie de la matrice, état de cet organe qui, après l'expulsion du fœtus, ne revient pas sur lui-même, et ne resserre ni ne rapproche ses parois. || 3° Manque d'activité intellectuelle ou morale. Si une grande application de l'esprit compense souvent le défaut de pénétration, c'est que l'application est une force qui se déploie sur les organes et en surmonte l'inertie, *BOSSUET, Ess. analyt. dme.* ch. 22. Il retombe promptement dans son inertie naturelle, *OSWALD, Mlle de la Fayette*, p. 80, dans *BOUGENS*.

— ETYM. Lat. *inertio*, de *iners*, Inerte.

† **INÉRUDITION** (i-nè-rù-di-sion), *s. f.* Défaut d'érudition; manque d'instruction.

— ETYM. *In...* 1, et *erudition*.

† **INESPÉRABLE** (i-nè-spè-ra-bl'), *adj.* Qu'on ne peut espérer. Dans cette angoisse, une fortune Inespérable les vint trouver, *ST-SIM.* 167, 249.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Souhait Inespérable, *DELAFORTE, Épiques*.

— ETYM. *In...* 1, et *espérer*.

**INESPÉRÉ**, *ÉE* (i-nè-spè-ré, rée), *adj.* Qui n'est pas espéré. Le choix qu'il [votre esprit] vous a fait faire de trois ou quatre paroles, avec lesquelles votre dernière lettre m'a semblé plus obligeante que les autres, a produit en moi des contentements Inespérés, *volt. Lett.* 81. Les biens Inespérés que le ciel vous envoie, *COXN, Hérael.* III, 2. Les succès Inespérés de Luther dont il avait été ébloui d'abord et qu'il [Mélanchthon] prenait avec tous les autres pour une marque du doigt de Dieu, n'eurent plus pour lui qu'un faible agrément, lorsque le temps lui eut découvert les véritables causes de ces grands progrès et leurs effets déplorables, *BOSS.* *V. r.* 4. La grâce Inespérée d'un beau jour d'hiver, *id. Mar.-Thér.* Il [le grand Condé] savait que tout ce qui est soudain et Inespéré transporte les hommes, *volt. Louis XIV*, 8. || Inattendu. D'où [le sol s'affaissant] s'ensuit la ruine Infaillible et Inespérée de tout l'édifice, *DESC.* *Rem. sur les 7<sup>e</sup> obj.* 88.

— SYN. *INESPÉRÉ*, *INESPÉRÉE*. Ces deux mots signifient l'espoir perdu; mais Inespéré le signifie pour le passé, et désespéré en égard à l'avenir; désespéré se dit parce qu'il ne reste actuellement aucun espoir, et Inespéré parce que l'espoir était perdu et qu'il est revenu: un bonheur Inespéré, une situation désespérée.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Je sens ce prouffit Inespéré de la

publication de mes mœurs, qu'elle me sert au lieu de la règle, *MONT.* IV, 113.

— ETYM. *In...* 1, et *espéré*.

**INESPÉRÉMENT** (i-nè-spè-ré-man), *adv.* D'une manière Inespérée. Il était ruiné, il lui est survenu Inespérément une succession qui a rétabli ses affaires.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La seule chose qui lui avait défaut pour défaire les Parthes lui estoit Inespérément offerte, *AMYOT, Ant.* 67.

— ETYM. *Inespéré*, et le suffixe *ment*.

† **INESSAYÉ**, *ÉE* (i-nè-sè-yé, yée), *adj.* Qui n'a point été mis à l'essai.

— ETYM. *In...* 1, et *essayé*.

**INESTIMABLE** (i-nè-sti-ma-bl'), *adj.* Qu'on ne peut estimer, qui est au-dessus de toute estimation, en parlant des choses. Un diamant Inestimable. Jamais la liberté ne cesse d'être aimable, Et c'est toujours pour Rome un bien Inestimable, *COXN, Cinna*, II, 2. Ayant fait un butin Inestimable des richesses de plusieurs années, *PARROT, Tac.* 113. L'habit de M. le prince de Conti était Inestimable; c'était une broderie de diamants, *skv.* 399. À quel prix Inestimable ai-je toujours mis les moindres marques de votre amitié! *id.* 18 mars 1671.

— REM. Inestimable ne s'applique jamais aux personnes en ce sens; car, si l'on disait d'un homme qu'il est Inestimable, cela signifierait qu'il n'est digne d'aucune estime.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. De ce que les enfans du marquis estoient retournés, à l'Inestimable consolation du marquis, *Ménagier*, I, 6. || XVI<sup>e</sup> s. Les despences des dites guerres sont infinies et Inestimables, *D'AR. Hist.* II, 242. Une quantité Inestimable de riches et précieux meubles, *AMYOT, Alex.* 67. Le trésor Inestimable de tant d'amis, *MONT.* IV, 11. Un estude de fruit Inestimable, *id.* 169.

— ETYM. Provenç. *inestimable*; ital. *inestimabile*; du lat. *inestimabilis*, de *in...* 1, et *estimare*, estimer.

† **INESTIMÉ**, *ÉE* (i-nè-sti-mé, mée), *adj.* Qui n'est point apprécié, estimé.

— ETYM. *In...* 1, et *estimé*.

† **INÉTENDU**, *UR* (i-nè-tan-du, due), *adj.* Qui n'est pas étendu. Un être Inétendu [l'âme] gouvernant un être étendu, *volt. Lett. Mme du Deffant*, 10 avril 1772. Dire simplement que l'une [des deux substances] est Inétendue, immatérielle, immortelle,.... *BOUFFON, De l'homme.* || En théologie, on dit que le corps de Jésus-Christ est Inétendu dans l'eucharistie.

— ETYM. *In...* 1, et *étendu*.

† **INÉTRABLE** (i-nè-tri-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut pas être étiré. Les produits carburés [aciers et fers] offrent une série de termes étrables entre des limites chimiquement peu différentes.... ils deviennent Inétrables dès que les gaz oxydants y ont existé, *CIANCOURT, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVII, p. 316.

— ETYM. *In...* 1, et *étirer*.

† **INÉTUDE**, *ÉE* (i-nè-tu-di-é, ée), *adj.* Qui n'a point été étudié.

— ETYM. *In...* 1, et *étudié*.

† **INÉVIDENCE** (i-nè-vi-dan-s'), *s. f.* Manque d'évidence. La difficulté de former une idée juste de cet être [la substance en soi] ne vient pas de quelque inévidence, mais de la disproportion de sa nature et de la miéne, *BOULAINVILLIERS, Réfut. de Spinoza*, p. 43.

† **INÉVIDENT**, *ENTE* (i-nè-vi-dan, dan-t'), *adj.* Qui manque d'évidence. Un de nos écrivains a dit: des preuves Inévidentes et Inévidence, *BOUCHOURS, Rem. sur la langue*.

— ETYM. *In...* 1, et *évident*; lat. *inevidens* (*OUICHERAT, Addenda*), de *in...* 1, et *evidens*, évident.

† **INÉVITABILITÉ** (i-nè-vi-ta-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est Inévitable. C'est précisément cette Inévitabilité du jugement ou de la conclusion, qui se fait par l'esprit en conséquence de la perception, qui s'appelle évidence, *BOULAINVILLIERS, Réfut. de Spinoza*, p. 428.

— ETYM. Tiré du latin *inevitabilis*, comme si *inevitabilis* existait.

**INÉVITABLE** (i-nè-vi-ta-bl'), *adj.* Qu'on ne peut éviter. [L'astrologie] Pour nous faire éviter des maux Inévitables? *LA FONT, Fobl.* II, 43. Jamais on a fait la guerre avec une force plus Inévitable, puisqu'en méprisant les saisons, il [Louis XIV] a été jusqu'à la défense à ses ennemis, *BOSS.* *Mar.-Thér.* Ce tombeau, ou tous ensemble nous ne voyons plus que l'Inévitable néant des grandeurs humaines, *id.* 16. Quand il voulut sauver la ville de Béthulie, il [Dieu] tendit, dans la beauté de Judith, un piège imprévu et Inévitable à l'aveugle brutalité d'Holopherne, *id. Reine d'Anglet.* Comme une sigle ... aussi vifs étaient

les regards, aussi vite et impétueuse était l'attaque, aussi fortes et Inévitables étaient les maux du prince de Condé, *id. Louis de Bourbon.* Des embarras du trône effet Inévitable, *BOC. Esth.* II, 2. Une légèreté de nature pour qui la nouveauté à des charmes Inévitables, *MASA Carême, Incont.* J'étais ravi de voir le charme qui m'avait séduit, produire le même effet de toutes parts; l'excuse de ne l'avoir pas évité était qu'il fût Inévitable, *STAEL, Mém.* t. I, p. 74. Vous vous perdez, songez qu'un maître Impitoyable Nous obsède, nous suit d'un œil Inévitable, *volt. Oreste*, II, 7. Il vaudrait mieux ignorer l'avenir Que de prévoir d'Inévitables peines, *MALPÎTRE, Narcisse*, III. Un avenir qui semble impossible, lors même qu'on le sait Inévitable, *STAEL, Corinne*, VIII, 2. || Inévitable avec la préposition d. Les plaisirs sont devenus des amusements Inévitables à l'ennui qui nous persécute, *MASA Carême, Prière* 2. || Il est Inévitable, avec que et le subjonctif. Il est Inévitable qu'on vous fasse un procès. || En cet emploi Pascal a mis la particule *ne* qu'on ne mettrait pas aujourd'hui. Ainsi nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre, et nous disposant toujours à être heureux, il est Inévitable que nous ne le soyons jamais, *PASC. Pensées*, t. I, p. 258, éd. LANTIER.

Aussitôt qu'on fait apercevoir à l'âme qu'une chose peut la conduire à ce qu'elle aime souverainement, il est Inévitable qu'elle ne s'y porte avec joie, *PASC. Art de persuader*, éd. FAUGÈRE.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Et suis très déplaisant de ce qui en est advenu; mais les occasions m'en estoient Inévitables, *CARLOIX*, IX, 22.

— ETYM. Lat. *inevitabilis*, de *in...* 1, et *evitare*, éviter.

**INÉVITABLEMENT** (i-nè-vi-ta-ble-man), *adv.* D'une manière Inévitable. Il s'exposait à être Inévitablement défait, si les troupes eussent été droites à lui, *LA ROCHEFOUC.* dans *RICHLETT.* Les sons vifs et légers ne portent-ils pas Inévitablement dans notre âme le plaisir gai? *OSWALD, Lett. Péru.* *Lett.* 17.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Inévitablement, *OMM.* *Dict.*

— ETYM. *Inévitable*, et le suffixe *ment*; ital. *inevitabilmente*.

† **INÉVITÉ**, *ÉE* (i-nè-vi-té, tée), *adj.* Qui n'a point été évité.

— ETYM. *In...* 1, et *écité*.

**INEXACT**, *ACTE* (i-nè-pxakt, gza-kt'), *vo.* EXACT pour la prononciation de la finale), *adj.* || 1° Qui n'est pas exact, en parlant des choses. Lapis Inexacte. || 2° Qui n'est pas exact, en parlant des personnes. C'est un homme fort Inexact.

— ETYM. *In...* 1, et *exact*.

**INEXACTEMENT** (i-nè-gza-kte-man), *adv.* D'une manière Inexacte.

— ETYM. *Inexacte*, et le suffixe *ment*.

**INEXACTITUDE** (i-nè-gza-kti-tu-d'), *s. f.* || 1° Défaut d'exactitude dans les choses. L'Inexactitude d'un calcul. || Défaut d'exactitude dans les personnes. Il est d'une grande Inexactitude à remplir ses devoirs. || 2° Faute, erreur commise par Inexactitude. On a remarqué beaucoup d'Inexactitudes dans cet ouvrage.

— ETYM. *Inexact*.

† **INEXAUCÉ**, *ÉE* (i-nè-gzò-sé, sée), *adj.* Qui n'a point été exaucé. Prières Inexaucées.

— ETYM. *In...* 1, et *exaucé*.

† **INEXCITABLE** (i-nè-ksi-ta-bl'), *adj.* Terme de physiologie. Qui ne peut être excité. Sur des animaux récemment tués, la substance propre de la moelle allongée est Inexcitable dans ses parties profondes, mais les fibres des racines [des nerfs moteurs] qui traversent cette substance sont excitables dans toute l'étendue de leur trajet intra-médullaire, au même titre que leur partie libre, *CHATVIAO, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 1182.

— ETYM. *In...* 1, et *excitable*.

**INEXCUSABLE** (i-nè-ksu-zà-bl'), *adj.* || 1° Qui ne peut être excusé, en parlant des choses. Ce crime, quoique grand, énorme, Inexcusable, *COXN, Har.* v, 3. Dans quelques-uns de ses meilleurs pièces [de Corneille], il y a des fautes Inexcusables contre les mœurs, *LA BRUY.* I, 11. || 2° Qui ne peut être excusé, en parlant des personnes. Tellement que les philosophes même du paganisme ont été Inexcusables de ne pas rendre à ces perfections divines, qu'ils ne pouvaient ignorer, le juste tribut de louanges qui leur était dû, *BOURNAI, Pensées*, t. I, p. 36. L'un pêche avec connaissance et il est plus Inexcusable, *VILCH. Lamoignon* Marot et Rabelais sont Inexcusables d'avoir semé l'ordure dans leurs écrits: tous deux avoient assez de génie et de naturel pour.... *LA BRUY.* I.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Remettez à entendre ce qu'on luy apporte de nouveau.... s'il est homme ayant charge

publique, pour ne rompre son dîner, *vous n'y voyez comment, il est... de la faire, u. n. r. 11 12.*

— ETYM. Lat. *inexcusabilis*, de *in...* 1, et *excusabilis*, de *excusare*, excuser.

† **INEXCUSABLEMENT** (*i-nèk-sku-ra-ble-man*), adv. D'une manière inexcusable. La pareuse effroyable qui s'est emparée de moi et qui m'a empêché si inexcusablement de répondre à la dernière lettre que j'ai eu reçue de vous, *BAYLE, Lettre 7<sup>e</sup>, 30 mai 1690, L. 1, p. 107.*

— ETYM. Lat. *inexcusabilis*, de *in...* 1, et *excusare*.

† **INEXCUSÉ**, **ÉE** (*i-nèk-sku-zé, sée*), adj. Qui n'est pas excusé.

— ETYM. Lat. *inexcusatus*, de *in...* 1, et *excusare*.

**INEXCUTABLE** (*i-nèk-gzè-ku-la-bl*), adj. Qui ne peut être excusé. Celui qui nous a tous excusés, peut faire, quand il lui plaît, ce qui est inexcusable à tout autre qu'à lui, *L'ABBÉ MONTMAYEUR, dans ses sermons. Dans ce pays désert, il ordonne l'achat de vingt mille chevaux... quelques-uns des uns s'étonnent d'entendre des ordres si inexcusables, échoix, Hist. de Nap. VIII, 11.*

— ETYM. Lat. *inexcusabilis*, de *in...* 1, et *excusare*.

† **INEXCUTABLEMENT** (*i-nèk-gzè-ku-la-ble-man*), adv. D'une manière inexcusable. Cette sonate est douzième inexcutablement.

† **INEXCUTÉ**, **ÉE** (*i-nèk-gzè-ku-té, tée*), adj. Qui n'a point été excusé.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Inexcusé, *COTORAVE.*

— ETYM. Lat. *inexcusatus*, de *in...* 1, et *excusare*.

**INEXÉCUTION** (*i-nèk-gzè-ku-sion*), s. f. Manque d'exécution. L'inexécution des lois. L'inexécution d'un projet.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les reformes se plaignaient des exécutions de l'édit, *D'ACQ. Hist. 1, 261.*

— ETYM. Lat. *inexecutio*, de *in...* 1, et *executio*.

**INEXERCÉ**, **ÉE** (*i-nèk-gzè-zé, sée*), adj. Qui n'est pas exercé. Des vagues inexercées. Une main inexercée.

— ETYM. Lat. *inexercitus*, de *in...* 1, et *exercere*.

† **INEXIGÉ**, **ÉE** (*i-nèk-gzè-jé, sée*), adj. Qui n'est point exigé, qui n'a pas été exigé.

— ETYM. Lat. *inexigibilis*, de *in...* 1, et *exigere*.

† **INEXIGIBILITÉ** (*i-nèk-gzè-ji-bi-li-té*), s. f. Qualité de ce qui est inexigible. L'inexigibilité d'une dette.

**INEXIGIBLE** (*i-nèk-gzè-ji-bi-l*), adj. Qui n'est point exigible; qui ne peut être exigé. Dette inexigible. Capital inexigible. Des conditions inexigibles.

— ETYM. Lat. *inexigibilis*, de *in...* 1, et *exigere*.

† **INEXISTANT**, **ANTE** (*i-nèk-gzè-stan, stan-t*), adj. Qui n'existe pas.

— ETYM. Lat. *inexistentem* (*QUICHERAT, Addenda*), de *in...* 1, et *existens*, existant.

† **INEXISTENCE** (*i-nèk-gzè-stan-s*), s. f. Terme de jurisprudence. Défaut d'existence. L'inexistence d'un testament.

— ETYM. Lat. *inexistentia*, de *in...* 1, et *existens*.

† **INEXORABILITÉ** (*i-nèk-gzè-ra-bi-li-té*), s. f. Défaut de l'homme inexorable.

**INEXORABLE** (*i-nèk-gzè-ra-bl*), adj. Qui ne peut être touché par les prières. Mon père et mon devoir sont inexorables, *COX. Pody. 1, 3.* J'ajoute à ces tableaux la peinture effroyable de leur concorde impie, affreuse, inexorable, *id. Cinq. 1, 3.* Ouoi! madame, toujours un front inexorable! *Nicom. 1, 3.* Lorsque le juge veut s'attendrir et qu'il change en une soupçonne de cour le rigide et inexorable ministère de la justice, sous le *Trillier*. Mitridate revient peut-être inexorable, *sac. Mithr. 1, 2.* Jésus n'a point un cœur froissé, inexorable, *id. Athal. III, 4.* Fig. Mais si ce fier honneur, toujours inexorable, ne se peut apaiser sous la mort du coupable, *COX. Cid. 7, 2.* Car, ne nous flations point, ma gloire inexorable me doit au plus illustre, et non au plus amant, *id. Pulehr. III, 3.* Ma gloire inexorable à toute heure me suit, *sac. Bér. 7, 4.* L'inexorable prend la préposition à. Ah, jadis lorsque à mes vœux l'ingrat inexorable s'arrachait d'un œil et d'un front si redoutable, *sac. Phèdre. IV, 6.* Un homme inexorable à soi-même n'est indulgent aux autres que par un excès de raison, *Le com. IV.* Avez-vous le cœur assez dur pour être inexorable à votre roi? *Vol. Tel. XIV.*

— SYN. INEXORABLE, IMPITABLE, IMPITABLE, IMPITABLE. L'étymologie donne les nuances qui éclairent l'emploi de ces quatre mots. L'inexorable est celui qui ne se rend pas aux prières. L'impitoyable est celui que rien ne peut faire pitié, fléchir. L'implacable est celui qui ne peut être touché. L'implacable est celui dont rien ne peut apaiser la colère, la vengeance, le ressentiment.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le flateur montre prudemment d'être sage, vaillant et inexorable envers les au-

tres, *AMYOT, Comm. discerner le flateur de l'ami, 31.* Quand on vous découvrirait implacable, tenant votre cœur [rancuneux], et inestorable, *CARLOIX, 1, 22.* J'ay souvent, sans mentir, blâmé votre rigueur, Je vous nommy cruelle, inestorable et fière, *DESPERTEZ, Élégies, 1, 12.*

— ETYM. Lat. *inestorabilis*, de *in...* 1, et *esorare*, obtenir par prière, de *es*, et *orare*, prier (voy. ORAISON).

**INEXORABLEMENT** (*i-nèk-gzè-ra-ble-man*), adv. D'une manière inestorable. C'est là le juste supplice du pêcheur qui se retire de Dieu, que Dieu aussi se retire de lui, et par cette soustraction le prive de tout le bien et l'investit irrémédiablement et inestorablement de tout le mal, sous. *Éléat. sur myst. VI, 10.*

— ETYM. Lat. *inestorabilis*, et le suffixe *ment*.

**INEXPÉRIENCE** (*i-nèk-spé-ri-an-s*), s. f. Manque d'expérience. L'expérience indocile Du compagnon de Paul Émile fit tout le succès d'Annibal, 1. 2. sous. *Ode à la Fort.* Qui agit en au hasard dans des temps d'expérience, sans aucun concours de leur métropole, faisaient plus de fautes que de pas, *BAYLE, Hist. phil. IV, 34.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Inexpérience, *VILLEAUX, Mém. L. 1, p. 134, dans LACURNE.*

— ETYM. Lat. *inexperientia*, de *in...* 1, et *experire*.

**INEXPÉRIENTÉ**, **ÉE** (*i-nèk-spé-ri-an-té, tée*), adj. || 1<sup>o</sup> Qui n'a point d'expérience. C'étaient des gens inexpérimentés, d'ANGLAUBERT, *Arrien, liv. 1, dans FICHLET*. Lorsqu'un événement inattendu fit passer le sceptre dans les mains inexpérimentées, la marine française, un moment, un seul moment redoutable, avait cessé d'exister, *BAYLE, Hist. phil. IV, 10.* || 2<sup>o</sup> Dont on n'a pas fait l'expérience. Une substance encore inexpérimentée.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le plus vieux mal est toujours plus supportable que le mal récent et l'inexpérimenté, *MONT. IV, 63.* Ma sottise et l'inexpérimenté jeunesse, *MOEL DUVAL, Cont. d'Eutrap. ch. XII, f<sup>o</sup> 99, dans POUGENS.*

— ETYM. Lat. *inexperientis*, de *in...* 1, et *experire*.

† **INEXPERT**, **ERTE** (*i-nèk-spér, spér-t*), adj. Qui n'est point expert, qui manque d'habileté.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Pour les autres experts en telle science, nous les prenons pour témoins de ceste preuve... *FROUMENTEAU, Finances, 3<sup>e</sup> liv, p. 359.* Il ne faut point douter que l'expert à l'escrime n'ait beaucoup d'avantage sur l'inexpert, *LANOUZ, 246.*

— ETYM. Lat. *inexpertus*, de *in...* 1, et *expertus*, qui a éprouvé (voy. EXPERT).

**INEXPIABLE** (*i-nèk-spi-a-bl*), adj. Qui ne peut être expié. Cette inexpiable faute. Un forfait inexpiable.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Inexpiable, *MORER, Dict.*

— ETYM. Lat. *inexpiables*, de *in...* 1, et *expiare*, expier.

† **INEXPIÉ**, **ÉE** (*i-nèk-spi-é, ée*), adj. Qui n'a point été expié.

— ETYM. Lat. *inexpialis*, de *in...* 1, et *expialis*, expié.

† **INEXPLICABILITÉ** (*i-nèk-spli-ka-bi-li-té*), s. f. Qualité de ce qui est inexplicable. L'inexplicabilité finale à laquelle nous arrivons inévitablement quand nous atteignons les faits irréductibles.

**INEXPLICABLE** (*i-nèk-spli-ka-bl*), adj. || 1<sup>o</sup> Qui ne peut être expliqué. Ils embrouillent toutes choses, et, perdant tout ordre et toute lumière, ils se perdent eux-mêmes et s'égarer dans des embarras inexplicables, *PASC. Espr. glom. 1.* L'artifice de la nature est inexplicable à faire que le cerveau reçoive tant d'impressions, sans en être trop ébranlé, *MORER. Connais. II, 6.* Qu'est-ce donc que l'homme? est-ce un prodige?... est-ce une énigme inexplicable? *id. La Vallière.* Rabelais surtout est incompréhensible: son livre est une énigme, quel qu'on veuille dire, inexplicable, *LA SAUT. 1.* Il n'y a point d'insecte qui ne soit une merveille inexplicable, *Vol. Phil. Neut. singul. nat. ch. 6.* || 2<sup>o</sup> Dont on ne peut se rendre compte. La confiance comme la crainte sont inexplicables dans les affections vives, *STAN. Corinne, III, 2.* Ce Montaigu, ce père infatué, Qu'un sort inexplicable eût ici ramené, *BOCII, Roméo, 1, 1.* || 3<sup>o</sup> En parlant des personnes, dont on ne peut se rendre compte, bizarre, étrange. C'est un caractère inexplicable. Inexplicables humains! s'écria-t-il, comment pouvez-vous réunir tant de bassesses et de grandeur, tant de vertus et de crimes? *Vol. Babouze.* Dans le monde on m'accuse de bizarrerie, ou l'on me plaint; mais je ne paraîtrai point inexplicable à ceux qui savent aimer, *AMYOT, Mém. de Maximilien, L. II, p. 100, dans POUGENS.*

— REM. Au 3<sup>o</sup> s. On disait quelquefois inexplicable, pour inexprimable. Les inclinations insaisissables, après tout, ont des charmes inexplicables,

*MOE. Festin, 1, 3.* Les tendresses inexplicables de Marie-Thérèse [pour le dauphin son fils] tendent toutes à lui inspirer la foi, la piété..., sous. *Mar. Théol.* L'esprit, le respect et l'amour Y répandaient surtout un charme inexplicable, *DEMOZ. L. 1, p. 92.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Quelque cause inexplicable, *u. n. r. IV, 322.* Je ne sais quelle force inexplicable et fatale, *id. 1, 212.*

— ETYM. Lat. *inexplicabilis*, de *in...* 1, et *explicitare*, expliquer.

† **INEXPLICABLEMENT** (*i-nèk-spli-ka-ble-man*), adv. D'une manière inexplicable. Sa montre, dont les aiguilles, ainsi qu'il arrive à ceux qui attendent, lui semblaient inexplicablement paresseuses, *cu. de BERNARD, Le Cinquantaine, § 1.*

† **INEXPLICITE** (*i-nèk-spli-si-t*), adj. Qui n'est pas explicite.

— ETYM. Lat. *inexplicitus*, de *in...* 1, et *explicitus*, expliqué.

† **INEXPLOITABLE** (*i-nèk-spli-ka-ble*), adj. Qui ne peut pas être exploité. Si l'on n'y portait remède, la voie deviendrait assez promptement inexploitable.

— ETYM. Lat. *inexploitatus*, de *in...* 1, et *exploitatus*.

† **INEXPLOITÉ**, **ÉE** (*i-nèk-spli-té, tée*), adj. Qui n'est point exploité. J'indiquai les ressources inexploitées de son sol [Sardaigne], les facilités que, par sa position, elle pouvait offrir au commerce, *J. DE LA GRAYÈRE, Notice sur ses travaux scientif. p. 10.*

— ETYM. Lat. *inexploitatus*, de *in...* 1, et *exploitatus*.

† **INEXPLORABLE** (*i-nèk-splo-ra-bl*), adj. Qui n'est pas possible d'explorer. Ce pays est presque inexploitable.

— ETYM. Lat. *inexploratus*, de *in...* 1, et *exploratus*.

† **INEXPLORÉ**, **ÉE** (*i-nèk-splo-ré, sée*), adj. Qui n'a pas été exploré. Terre inexploérée.

— ETYM. Lat. *inexploratus*, de *in...* 1, et *exploratus*, exploré.

† **INEXPLOSIBLE** (*i-nèk-splo-zi-bl*), adj. Terme de physique. Qui ne peut faire explosion. Machine inexplosible. Le mélange d'un volume d'oxygène et de deux volumes d'hydrogène est explosible; il devient inexplosible si on augmente suffisamment la quantité d'un des deux éléments.

— ETYM. Lat. *inexplosibilis*, de *in...* 1, et *explorare*.

† **INEXPRESSIBLES** (*i-nèk-sprè-si-bl*), s. m. pl. Mot anglais dit par euphémisme pour calotte, pantalou, et employé quelquefois en ce sens en français par plaisanterie.

— ETYM. Lat. *inexpressibilis*, de *in...* 1, et *adj. sicut expressibile*, qu'on peut exprimer (voy. EXPRESSIF).

† **INEXPRESSIF**, **IVE** (*i-nèk-sprè-sif, sif-iv*), adj. Qui n'est pas expressif. Une physionomie inexpressive.

— ETYM. Lat. *inexpressivus*, de *in...* 1, et *expressivus*.

**INEXPRIMABLE** (*i-nèk-spri-ma-bl*), adj. Qu'on ne peut exprimer. L'inexprimable bonheur où me seul m'a livré, *Vol. Adél. du Guescl. III, 2.* J'allais, je regardais, mon œil ne voyait pas; Un charme inexprimable entraînait tous mes pas, *MOE. Abuf. II, 3.*

— SYN. INEXPRIMABLE, INDICIBLE, INEFFABLE. Inexprimable est ce qui ne peut être exprimé d'une façon quelconque: une satisfaction inexprimable. Indicible est ce qui ne peut être dit; la différence est la même qu'entre dire et exprimer; de sorte qu'indicible désigne plus particulièrement ce qui ne peut être dit, c'est-à-dire exprimé par des paroles: un tumulte indicible éclata dans l'assemblée. Inexprimable et indicible sont de tous les styles. Ineffable n'est que du style élevé; il indique ce qui ne peut être prononcé, à cause de la vénération qu'inspire l'objet: le nom ineffable de Dieu, et, par suite, des joies ineffables.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. ...Laquelle les recent avec une aise inexprimable, *CABL. II, 3.*

— ETYM. Lat. *inexpressibilis*, de *in...* 1, et *expressivus*.

† **INEXPRIMABLEMENT** (*i-nèk-spri-ma-ble-man*), adv. D'une manière inexprimable.

† **INEXPRIMÉ**, **ÉE** (*i-nèk-spri-mé, sée*), adj. Qui n'est pas exprimé.

— ETYM. Lat. *inexpressibilis*, de *in...* 1, et *expressivus*.

**INEXPUIGNABLE** (*i-nèk-spu-ign-a-bl*), adj. Qui ne peut être pris par la force des armes. Rempart impuignable pour défendre la république chrétienne, *BAYLE, le Prince, ch. 1.* Une tour impuignable, *id. Naudé, Apologie, p. 112.* Une ville grande, magnifique, riche, impuignable, sans enceinte et

sans forteresses, domine sur soixante et douse lies. *RAYNAL, Hist. phil. xix, 3.* || Fig. Ce cœur inespugnable aux assauts de leurs yeux. *CORN. Illus. tom. v, 4.* || Par extension et par plaisanterie. Une femme inespugnable, une femme du cœur de laquelle on ne peut triompher. Calisto enfin inespugnable Commença d'écouter raison, *LA FONT. Coupe.*

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Château estimé de tous ceux qui l'ont vu, inespugnable, *BRUYER, Guerre d'Écosse, t. II.* César, les ayant reconciliez ensemble, vint par ce moyen à joindre et composer de leurs trois ligues une force inespugnable et invincible, qui depuis ruina le peuple et le senat romain, *AMROT, Crass. 26.* Vous avez prins Calais, deux cens ans imprenable, Monstrant qu'à la vertu rien n'est inespugnable, *DU BELLAY, III, 66, recto.* Nature ayant voulu se réserver ces legieres marques de son autorité (frémir à la vue d'un précipice), inespugnables à notre raison et à la vertu stoïque, pour luy apprendre sa mortalité et nostre faiblesse, *MONT. II, 20.*

— ETYM. Lat. *inespugnabilis*, de *in...* et *espugnare*, prendre par la force des armes, de *ex*, et *pugnare*, livrer combat, de même radical que *pugnans*, poling.

† INEXTENSIBILITÉ (i-nèk-stan-si-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui ne peut pas être étendu.

† INEXTENSIBLE (i-nèk-stan-si-bi), adj. Qui ne peut être étendu. On a rectifié les courbes, c'est-à-dire mesuré leur longueur, en les supposant enroulées d'un fil inextensible et parfaitement flexible, qu'on développe successivement, *SUPP. Ess. arith. mor. Œuv. t. I, p. 300.*

— ETYM. *In...* et *extensibilis*.

† INEXTENSILINGUE (i-nèk-stan-si-lin-gh), adj. Terme de zoologie. Qui ne peut allonger sa langue hors de la bouche.

— ETYM. Lat. *inextensus*, de *in...* et *extensus*, étendu, qui vient de *ex*, et *tensus*, tendu (*roy. TENDRE, v. a.*), et *lingua*, langue.

† IN EXTENSO, voy. EXTENSO (IN).

† INEXTERMINABLE (i-nèk-stér-mi-na-bl'), adj. Qui ne peut être exterminé.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Inexterminable, *COTORAVE.*

— ETYM. *In...* et *extermine*.

† INEXTINGUIBILITÉ (i-nèk-stin-gul-bi-li-té); *ni se prononce comme dans huile*, s. f. Qualité de ce qui est inextinguible.

INEXTINGUIBLE (i-nèk-atin-gui-bl'), *ni se prononce comme dans huile*, adj. || 1<sup>o</sup> Qui ne peut s'éteindre. Quand tout ce nombre infini d'étoiles se lève au soir, et que tant de flambeaux inextinguibles s'allument en toutes les parties du ciel, qui est le stupide de la beauté d'un tel spectacle n'élève à la contemplation ? *MALR. Le Traité des biens, de Sénèque, IV, 33.* Nous disons que l'âme de l'homme est un feu inextinguible et perpétuel, *BALZ. Scelerat, Disc. I.* || 2<sup>o</sup> Fig. Il se dit de choses comparées à un feu. Soit inextinguible. Crois-tu que cette fièvre inextinguible, ardente, Qui jusque dans tes bras me sèche et m'épouvante, Soit l'effet passager d'un caprice ou d'un jour ? *BUCCIA, Oscar, IV, 3.* Cris du sang, voix des morts, plaintes inextinguibles, *MONT. Ex, allez frapper les voûtes insensibles Du palais des destins, LAMART. Harm. I, 7.* || Rire inextinguible, rire éclatant que rien ne peut arrêter (expression empruntée au 1<sup>er</sup> chant de l'Iliade : ἀσβέστον γέλασεν). En étouffant de ce rire inextinguible qui, selon Homère, est le partage des dieux, *VOLT. Micromégas, ch. 7.*

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. La pierre diète asbeste n'est plus inextinguible que la soif de ma paternité, *RAV. Garg. I, 6.*

— ETYM. Lat. *inextinguibilis*, de *in...* et *extinguere*, éteindre.

† INEXTIRPABILITÉ (i-nèk-stir-pa-bi-li-té), s. f. État de ce qui ne peut être extirpé. L'inextirpabilité de certaines racines.

† INEXTIRPABLE (i-nèk-stir-pa-bl'), adj. Qu'on ne peut extirper. Racines inextirpables. || Fig. Erreur inextirpable.

— ETYM. Lat. *inextirpabilis*, de *in...* et *extirpare*, extirper.

IN EXTREMIS, voy. EXTREMIS (IN).

† INEXTRICABILITÉ (i-nèk-stri-ka-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est inextricable.

INEXTRICABLE (i-nèk-stri-ka-bl'), adj. Dont on ne peut se tirer, se démettre. Embarras inextricable. Labyrinthe inextricable. Si vous suiviez le sceptique, il vous égarerait dans des ténèbres inextricables, *MONT. Opin. des anc. phil. (électisme).*

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Obscurité si espesse et inextricable, *MONT. II, 337.*

— HIST. Lat. *inextricabilis*, de *in...* et *extricare*, tirer d'embarras (*roy. INTRIGER*).

† INEXTRICABLEMENT (i-nèk-stri-ka-bi-li-man), adv. D'une manière inextricable.

† INEXUVIABLE (i-nèk-zu-ri-a-bl'), adj. Terme de zoologie. Qui n'est point sujet à la mue.

— ETYM. *In...* et le lat. *exuvier*, la vieille peau d'un serpent.

INFAILLIBILITÉ (i-n-fa-lli-bi-li-té), *Il mouillées*, et non *in-fa-yi-bi-li-té*, s. f. || 1<sup>o</sup> Qualité de ce qui ne peut faillir, manquer d'arriver. L'infaillibilité d'un succès. Que la volonté de Dieu ne peut manquer d'être accomplie ; et qu'ainsi, quand il veut qu'un homme consente à la grâce, il consent infailliblement, et même nécessairement, non pas d'une nécessité absolue, mais d'une nécessité d'infaillibilité, *PASC. Proc. xviii.* C'est par ces chemins que Sparte est menée à la grandeur et à la gloire, mais avec une telle infaillibilité de ses institutions, qu'on n'obtenait rien contre elle en gagnant des batailles, si on ne parvenait à lui ôter sa police, *MONTROU. Exp. IV, 6.* || 2<sup>o</sup> Qualité de qui ne peut faillir, commettre une faute, se tromper. || Qualité de ne point faillir, de ne point errer en matière de foi, qui, suivant les catholiques, appartient à l'Église, aux conciles et au pape. L'infaillibilité de l'Église. Par où il nous montre tout ensemble l'infaillibilité des conciles universels par l'écriture et par la tradition de l'ancienne Église, *BOSS. Var. xv, 103.*

— ETYM. *Infaillible*.

INFAILLIBLE (i-n-fa-lli-bl'), *Il mouillées*, et non *in-fa-yi-bl'*, adj. || 1<sup>o</sup> Qui ne peut faillir, manquer d'arriver. Mon entreprise est sûre et sa perte infaillible, *CORN. Nicom. I, 6.* Calchas, partous les Grecs consulté chaque jour, Leur a prédit des vents l'infaillible retour, *RAU. Iph. I, 3.* Une esclaire attachée à ses seuls intérêts... Qui m'offre ou son hymen ou la mort infaillible, *IB. Bajaz. II, 6.* A-t-elle de son cœur quelque gage infaillible ? *IB. id. III, 1.* Misérable, tu cours à la perte infaillible, *IB. Phèdre, IV, 3.* || Une recette, un secret, un remède infaillible, recette, procédé, remède qui ne manque jamais de réussir. Et je sais de mes maux l'infaillible remède, *MOL. Tart. II, 3.* || 2<sup>o</sup> Qui ne peut faillir, se tromper. L'armée est belle et bonne, et, s'il y manque quelque chose, ce n'est qu'une seule [un bon chef, Luxembourg venait d'en être nommé général par le roi] dont je n'oserais dire mon avis par la bonne opinion et le respect que j'ai pour le choix du roi, que je tiens pour plus infaillible que le pape, *LETT. de Luxembourg à Louvois, dans Revue des Deux-Mondes, 1<sup>er</sup> fév. 1863, p. 630.* Et nous ne savons par où excuser cette prudence présomptueuse qui se croyait infaillible, *BOSS. Reine d'Angleterre.* Cet organe des dieux est-il donc infaillible ? *VOLT. Œd. IV, 1.* Je m'embarrasse fort peu du jugement qu'on rendra [dans l'affaire de Calas] ; car l'Europe a déjà jugé, et je ne connais de tribunal infaillible que celui des bonnetes gens de différents pays, qui pensent de même, *IB. Lett. d'Alemb. 6 fevr. 1763.* || Particulièrement, chez les catholiques, qui ne peuvent errer dans les matières de foi. L'Église est infaillible. Et encore de nos jours le célèbre André Duval, docteur de Sorbonne, à qui les ultramontains s'étaient remis de la défense de leur cause, a déclaré que la doctrine qui nie le pape infaillible n'est pas absolument contre la foi, et que celle qui met le concile au-dessus du pape ne peut être notée d'aucune censure ni d'hérésie, ni d'erreur, ni même de témérité, *BOSS. Var. xv, 166.* || 3<sup>o</sup> Qui ne peut commettre de mauvaise action. Cependant moi qu'environnaient les occasions de faillir, je n'étais rien moins qu'infaillible, *MARQUETEL, Mém. IV.*

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Mais la matière de quel jeurre, Est infaillible à toute espreuve, Quelque feu ardent que ce soit, *Nat. d'Aich. err. 703.* || xv<sup>e</sup> s. Dieu par amour et union s'entretient infaillible et inremuable, *O. CHAST. Exp. sur vérité mal prise.* || xvi<sup>e</sup> s. La philosophie a bien armé l'homme, pour la souffrance, ou de patience, ou, si elle couste trop à trouver, d'une désaïcte infaillible, en se desolant tout à fait du sentiment, *MONT. II, 301.*

— ETYM. *In...* et *faillible*; lat. *infallibilis* (*QUICQUAT, Addenda*), de *in...* et *fallere* (*roy. FAILLIR*).

INFAILLIABLEMENT (i-n-fa-lli-ble-man), *Il mouillées*, et non pas *in-fa-yi-ble-man*, adv. D'une manière infaillible. Si votre grand esprit cherche de grandes choses pour s'occuper, il les trouvera infailliblement à Rome, *BALZ. liv. II, lett. 3.* La grâce de Jésus-Christ fait qu'on persévère infailliblement dans la piété, quoique non par nécessité ; car on peut n'y pas consentir si on veut, comme dit le concile ; mais cette même grâce fait que l'on ne le veut pas, *PASC. Prop. xviii.* Pour ne pas tomber entre les mains d'un vainqueur qui lui serait infailliblement pardonné, *VOLT. Dial. Adrien, Marguerite.* Le cé-

libre comte de Roussinvières et un Italien nommé Colonne, qui avait beaucoup de réputation à Paris, me prèdèrent l'un et l'autre que je mourrais infailliblement à l'âge de trente-deux ans ; j'ai eu la malice de les tromper déjà de près de trente années, de quoi je leur demande humblement pardon, *VOLT. Dict. phil. Astrologie.*

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. J'ay [moi eblen] suivi jusques à ce carrefour mon maître à la trace ; il faut nécessairement qu'il passe par l'un de ces trois chemins ; ce n'est ny par celui-cy, ni par celui-là ; il faut donc infailliblement qu'il passe par cet autre, *MONT. II, 173.*

— ETYM. *Infaillible*, et le suffixe *ment*.

INFAISABLE (i-n-fa-za-bl'), quelques-uns prononcent *in-fa-za-bl'*, ce qui est bien moins usité), adj. Qui n'est pas faisable. Il regarde comme une chose infaisable de vous les faire rendre en l'état où elles étaient [il s'agit de tables historiques, saisies parce qu'elles étaient favorables aux protestants], *BALZ, Lett. d'Am. de Voltaire [c'est le pape qui parle], mais il les lui que sa commission est infaisable : le grand Inquisiteur n'a plus d'yeux ni d'oreilles, VOLT. Lett. Richelieu, 27 nov. 1771.*

— ETYM. *In...* et *faisable*.

† INFALSIIFIABLE (i-n-fal-si-fi-a-bl'), adj. Qui ne peut être falsifié. Papiers infalsifiables.

— ETYM. *In...* et *falsifier*.

INFAMANT, ANTE (i-n-fa-man, man-t'), adj. Qui porte infamie. La liste infamante des condamnations qu'ils [les jésuites] ont subies, *MONT. Opin. des anc. phil. (jésuites).* Tout le monde savait que c'était à Diderot que s'adressait cette note infamante, et bien des gens croyaient qu'il l'avait méritée, *MARQUETEL, Mém. VII.* || Terme de droit criminel. Peines infamantes, peines frappant le condamné d'infamie, d'une flétrissure morale. *Code pénal, art. 6 :* Les peines en matière criminelle sont ou afflictives et infamantes, ou seulement infamantes. Art. 7 : Les peines afflictives et infamantes sont la mort, les travaux forcés à perpétuité, la déportation, les travaux forcés à temps, la réclusion. Art. 8 : Les peines infamantes sont le carcan [aujourd'hui aboli], le bannissement, la dégradation civique.

INFAMATION (i-n-fa-ma-sion), en vers, de cinq syllabes), s. f. Terme d'ancienne jurisprudence criminelle. Note d'infamie. La condamnation au blâme emportait infamation.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Infamation, *MONT. Dict.*

— ETYM. Lat. *infamationem*, de *infamare*, infamer.

INFÂME (i-n-fâ-m'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui s'est difamé dans l'opinion publique. Mais qui peut vivre infâme est indigne du jour, *CORN. Cid, I, 6.* Qui, tant que sa poursuite a cru m'avoir infâme, Ne m'a point souhaitée en qualité de femme, *ROTA. Fenc. II, 1.* Et toi, Neptune, et toi, si jadis mon courage D'infâmes assassins nettoya ton rivage, *ACC. Phèdre, IV, 3.* En vain Descartes avait épuisé son génie à rassembler les preuves de la divinité, et à en chercher de nouvelles ; ses infâmes ennemis le comparèrent à Vanini dans un écrit public, *VOLT. Siècle de Louis XIV, Écrivains, Descartes.* Ce secret qui pesait à son infâme cœur, *IB. Zaïre, IV, 6.* Les infâmes courtisans du plus infâme des princes, *IB. Claude et Nér. I, 63.* || Qui a mauvaise réputation, qui est célèbre en mauvaise part (sens latin, aujourd'hui inusité). Heureux qui n'est point attaché à cet écueil [la cour], infâme de tant de naufrages ! *IB. PATIN, Lettres, L. II, p. 431.* || 2<sup>o</sup> Qui est difamé, flétri par les lois. Il y a des châtimens qui rendent infâme. Ceux qui sont réputés infâmes par la loi ne peuvent être admis en témoignage. Un acteur, une actrice, gens infâmes même selon les lois des hommes, *MARQUETEL, Élus.* Esopos et Roscius [acteurs à Rome] n'étaient pas des sénateurs romains, il est vrai ; mais le flamen ne les déclarait point infâmes, et on ne se doutait pas que l'art de Térrence fût un art semblable à celui de Lucuste [célèbre empoisonneuse], *VOLT. Dict. phil. Police des théâtres.* || Terme d'ancienne jurisprudence. Infâme de droit, celui qui avait subi, par jugement, une peine infâme. Infâme de fait, celui qui exerçait une profession réputée infâme, comme le bourreau, les tortionnaires, les comédiens. || En parlant des choses qui entraînent la flétrissure légale. La condition des comédiens était infâme chez les Romains, *LA SAUR. XII.* Tout bas commerce était infâme chez les Grecs, *MONTROU. Expr. II, 2.* Il y a des fonctions infâmes, malheureusement nécessaires au bon ordre de la société, *IB. Claude et Nér. I, 61.* || 3<sup>o</sup> Il se dit des choses qui entraînent la flétrissure morale. L'abandonneriez-vous à l'infâme couteau Qui fait choir les méchants sous la main d'un bourreau ? *CORN. Hor. v. 3.* N'attendez

pas de mot d'infamie remplira, *COGN. CINQU.*, v. 1. La mort la plus infame, se l'appellent mar-  
 tyre. *PAR. II.* 4. Les infames projets de ses assas-  
 sinats. *IN. NÉOM. II.* 1. Malgré la défection de tant  
 de gens, malgré l'infamie défection de la milice,  
 sous *RENAUD D'ANGLET*. Depuis le jour infamie Od de  
 son propre fils je me trouvais la femme. *ASC. THÉO.*  
 II. 3. À la porte d'Amant est déjà préparé D'un in-  
 famie trépas l'instrument esdérable. *IN. ESTH. III.* 4.  
 J'ai eu quel a mené une vie infamie; mais pourquoi  
 as-tu négligé son éducation? *PAR. DIAL. DE MORTE*  
*DE ANTONIN ET MÈRE AURÉLIE.* // Lieu infamie, lieu de  
 honte. *CYRUS.* *CYRUS.* *CYRUS.* *CYRUS.* *CYRUS.* *CYRUS.*  
 infamie. *HÉRODOTE.* // attend, *CHATEAUB.* *MORT.*  
*II.* // 4. Il se dit que... par exagération, de  
 ce qui est mesdant, *IN. G.* En est tous ces soins  
 ont des choses infames; Sommes-nous chez les  
 Turcs pour renfermer les femmes? *MOT. ÉC. DES*  
*MOR. I.* 2. Avec un si bon dos, ma foi, monsieur  
 le roi, Quelques coups de bâton ne vous si valent  
 pas mal. — On pourrait bien punir ces paroles in-  
 fames, Ma mie, et l'un décrète aussi contre les fem-  
 mes. *MOT. TART. V.* 8. // On l'applique aussi en ce sens  
 aux personnes. N'êtes-vous point trop bonne d'avoir  
 écrit à Mlle de Méri? mon Dieu, je lui ai écrit  
 aussi; que deviendra tout cela? elle fera de grande  
 cris, et vous trouverez trop grasseuse, comme vous  
 l'êtes en effet, et moi bien vilaine, bien crasseuse,  
 tout infamie. *REV. 12* *JUIL. 1690.* // 5. Sale, malpropre.  
 On le verra dans un taudis infamie. Vous avez là un  
 habit infamie. // 6. S. m. et f. Celui, celle qui a fait des  
 choses blâmables par la loi ou par la morale. Les infam-  
 ies ne sont pas reçues en l'usage. Ne me parlez  
 jamais en faveur d'un infamie. *COGN. HOR. IV.* 1.  
*F.* // 7. Parjure, et fa- en une infamie. *IB. PERTH.*  
*1.* 4. Crayez-ous que ce nous soit une gloire d'être  
 sortis d'un sang noble, lorsque nous vivons en infam-  
 ies? *MOT. D. JUAN, 10.* 6. Ou importe qu'en tous lieux  
 on me traite d'infamie?... Dans mon coffre, tout plein  
 de rares qualités, J'ai cent mille vertus en lous bien  
 comptés, soit. *ÉPIQUE.* // 8. Le sceur de sa confiance à  
 deux jeunes infamies d'une rare beauté, Othon et  
 Bénédicte, liés entre eux d'une amitié suspecte,  
 sous *CLÉ DE NÉRON, 1.* 88. // Par exagération. Un  
 infamie, une personne qui mérite les plus graves re-  
 proches. C'est ten à vous, infamie que vous êtes,  
 à vouloir faire l'homme d'importance. *MOT. PRÉC.* 14.  
 — HIST. 21<sup>e</sup> s. Il n'est cœur [cœur] qui peût  
 d'ous dire trop laidure; Faus, tralstres, desloyaux,  
 sont infamie et par jure, *Complainte sur la bat. de*  
*Poitiers, Hist. des ch. 3<sup>e</sup> série, t. II, p. 363.* Vous  
 avez menti fausement, Ord, vilain paillard, Gladi-  
 das, infamie, malheureusement Avant douze jours  
 tu morras, *Misère d'Orléans, p. 407.* Et personnes  
 de tous mestiers Sont tout frain par beauté de  
 femme; Et maint en ont esté infamie, Mutilé, mora  
 et aliez, s. *vescr. Miroir de mariage, p. 82.*  
 // 21<sup>e</sup> s. Un palefrenier aussi laid, ord et infamie que  
 le gentilhomme est-il beau, honneste et aimable,  
*MOT. NOUR. 11.*  
 — ETYM. Provenç. espagn. et ital. *infame*; du  
 lat. *infamis*, de *in...* 1, et *fama*, réputation.  
 † INFAMEMENT (in-fa-me-man), adv. D'une ma-  
 nière infamie, avec ignominie.  
 — HIST. 21<sup>e</sup> s. Ce voyant les supplians que à tort  
 sans cause et contre raison, ils estoient ainsi infa-  
 mement injuriés, se cassa, *infamare*.  
 † INFAMER (in-fa-mé), v. a. Rendre infamie,  
 déshonorer. Il leur fallait [aux Anglais] une rétracta-  
 tion de Jeanne [d'Arc] qui infamait le roi Charles,  
*WILLIAMS, dans le Dict. de BOUQUIE.*  
 — HIST. 21<sup>e</sup> s. Les quelz sorviteurs eussent peu  
 tant et outrage sur ou infamer toutes les reli-  
 gieuses et femmes qui estoient dans le dit prieuré, ou cassa,  
*infamare.* // 21<sup>e</sup> s. La peine du fouet infamie, *LOT-*  
*TEAU.* 433  
 — ETYM. Provenç. *infamar*, *infamar*; ital. *infamare*  
 du lat. *infamare* (voy. *infame*).  
 INFAMIE (in-fa-mi), s. f. 1<sup>o</sup> Plénière im-  
 putation à l'honneur, à la réputation, et par la loi,  
 mais par l'usage public. Note d'infamie. Est  
 une fois réhabilité pour vos diest impudens  
 sous cepe à l'infamie ou ma honte à l'infamie. *COGN.*  
*THÉO. II.* 1. L'infamie est honte et suit égale-  
 ment le guerrier sans courage et le perdé a mort.  
 // 2. *IB. II.* 4. Cette honte infamie od je vous la  
 présente Est un mal pour la paier que pour la voir  
 échoier. // 3. *IB. II.* 7. Ou est ce que...  
 à l'infamie la honte et de l'infamie, un  
 lieu honte et andant? un moyen de se ruer  
 et de sa honte, pour se couvrir tout contre des  
 approches de Jeanne-Christ et de la g... infamie  
 de son frangile, sous. *Pandé. St. Cathé. I.* Tu

parais dans ces lieux pleins de ton infamie, *PAC.*  
*PHÉDRE, IV.* 3. Ils [les Anglais] sont bien loin d'atta-  
 cher de l'infamie à l'art des Sophocle et des Euripi-  
 pide, et de retrancher du corps de leurs citoyens  
 ceux qui se dévouent à réciter devant eux des ou-  
 vrages dont leur nation se glorifie, *voit. MÉR. lit.*  
*COGN. HÉRACL. IV.* 1. Ouand j'aurai de ses maux effacé  
 l'infamie. *IB. SÉCTOR. IV.* 3. // Terme d'ancienne cou-  
 tume. Couronne d'infamie, couronne de laine que  
 l'un faisait quelquefois porter à un condamné.  
 // 2<sup>o</sup> Action infamie, honteuse, indigne d'un bonnéte  
 homme. C'est un malhonnête homme, il a fait cent  
 infamies. Après cette infamie es-tu digne de vivre?  
*COGN. NÉOM. IV.* 3. Comme si j'étais fille à supporter  
 la vie. Après qu'on m'aurait fait une telle infamie,  
*MOT. ÉC. DES MAR. II.* 11. // 3<sup>o</sup> Paroles injurieuses à  
 l'honneur, à la réputation. Il lui a dit mille infa-  
 mies, toutes les infamies imaginables, toutes les in-  
 famies du monde. // En ce sens il ne se dit qu'au plu-  
 riel. // Discours, pièces de vers, pièces de théâtre infamie  
 par la licence et la grossièreté. Il faudra donc que  
 nous passions pour bonnés les impiétés et les infa-  
 mies dont sont pleines les comédies de Molière,  
 sous. *Comédie.* // Et ce sont ces plates infamies qu'on  
 a jouées pendant plus d'un siècle alternativement  
 avec le Misanthrope, *voit. Dict. phil. Bouffon.*  
 // En ce sens il se dit au singulier et au pluriel.  
 — SYN. INFAMIE, IGONOMIE. L'infamie détruit la  
 réputation, donne une honteuse réputation; l'igno-  
 mie efface le nom, imprime un nom honteux. De  
 sorte que infamie est quelque chose de plus grave  
 encore et de plus étendu que ignominie.  
 — HIST. 21<sup>e</sup> s. Pour aucune infamie que il avoient  
 ou dire de lui, *BERCHEUR, F. 43, verso.* Et qui ne  
 les creindroit, ce seroit mal, si comme seroit mal-  
 vaïse opinion ou malvaïse renommée ou infamie; car  
 celui qui creint telle chose, il est honeste, *OREMER,*  
*Eth. 78.* // 21<sup>e</sup> s. Quand, estant lasche à l'infamie, il  
 est ferme à la pauvreté, *MONT. II.* 7.  
 — ETYM. Provenç. espagn. et ital. *infamia*; du  
 lat. *infamia* (voy. *infame*). On disait aussi dans le  
 17<sup>e</sup> siècle *infamellé*.  
 INFANT, ANTE (in-fan, fan-t), s. m. et f. // 1<sup>o</sup> Titre  
 qu'on donne aux enfants pulnés des rois d'Es-  
 pagne et de Portugal. // Infant s'est dit aussi dans  
 quelques grandes familles espagnoles. *Muñarra*  
*Dont ses [de don Rodrigue] complots sanguinaires*  
*Jadis ont tué les frères, Les sept infants de Lara,*  
*v. 1000, Orient. 30.* // Fig. // 2<sup>o</sup> Pais! infants de  
 cieus, Toi que tout heur acompagne, Viens vite  
 embellir ces lieux Avec l'infante d'Espagne, *LA FONT.*  
*Ode II.* // 3<sup>o</sup> Par exagération. Nom donné aux  
 personnes jeunes et belles pour exprimer une grande  
 affection. Hé! vous voilà, princesse, infante de ma  
 vie, *BOISSON, Démocrate, IV.* 7. // 4<sup>o</sup> Par dérision. Une  
 infante, une femme d'une vertu équivoque. Il  
 m'est expressément ordonné d'arrêter ces infantes,  
*LESAGE.* // Ces deux sens ne sont employés qu'au fé-  
 minin et dans le style familier.  
 — HIST. 21<sup>e</sup> s. Le sieur infante du Foix tenoit  
 madame Claude de France sur son bras à l'assem-  
 blée tenue pour la promesse de mariage entre cette  
 princesse et le duc de Valois, *Lettres de Louis XII,*  
*t. I, p. 49, dans LACURNE.*  
 — ETYM. Espagn. *infante*, du lat. *infantem*, en-  
 fant (voy. ce mot).  
 INFANTERIE (in-fan-te-rie), s. f. Gens de guerre  
 qui marchent et qui combattent à pied. Bonne in-  
 fanterie. Restait cette redoutable infanterie de l'ar-  
 mée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés,  
 semblables à autant de tours, mais à des tours qui  
 sauraient réparer leurs brèches, demeuraient iné-  
 branlables au milieu de tout le reste en déroute et  
 lançant des feux de toutes parts, sous. *Louis de*  
*Bourbon.* Le voyez-vous comme il compte la cava-  
 lerie et l'infanterie des ennemis, par le naturel des  
 pays os des princes confédérés? *IB. II.* Ce fut lui [le  
 grand Condé] qui, avec de la cavalerie, attaqua cette  
 infanterie espagnole jusque-là invincible, aussu sortie,  
 aussi serrée que la phalange ancienne, *voit.*  
*Louis XII, 3.* L'infanterie, sur qui tombait tout le  
 poids de la guerre, depuis l'utilité reconnue des  
 armes, partagea les récompenses dont la cavalerie  
 était en possession, *IB. II.* // Infanterie de marine,  
 corps affecté à la garde des armées et au service  
 des colonies. // Fig. Gens qui entourent une per-  
 sonne et marchent à ses côtés. Vous avez peur que  
 les corps ne me marchent [dans mes promenades]...  
 il est vrai qu'ils feraient un assez bon repas de ma  
 personne, mais j'ai tellement mon infanterie su-

tour de moi que je ne les crains point, *REV. 12*  
*OCT. 1676.*  
 — HIST. 21<sup>e</sup> s. Et avoit l'on renforcé de fanterie  
 les garnisons de Champagne et de Picardie, *CARTOIX,*  
*III.* 1. À mon regret diray cavalerie, infanterie...  
 au lieu de chevalerie, piétons... *PASQUEN, Lett.*  
*t. I, p. 106.*  
 — ETYM. Ital. *infanteria*, le même que *fanteria*, dé-  
 rivé de *fante*, petit garçon, valet, *fantassin*; *fante* est  
 une apocope du lat. *infantem*, enfant (voy. *infant*).  
 † INFANTICIDE (in-fan-ti-si-d'), s. m. Meur-  
 tre d'un enfant, et, particulièrement, d'un enfant  
 nouveau-né, et, plus particulièrement, d'un enfant  
 nouveau-né par la mère qui vient de le mettre au  
 monde. Cette fille est accusée d'infanticide.  
 — HIST. 21<sup>e</sup> s. Infanticide, *CORRAZ.*  
 — ETYM. Ital. *infanticidio*; du lat. *infanticidium*  
 (voy. *infanticide*).  
 † INFANTICIDE (in-fan-ti-si-d'), s. m. et f. Cel-  
 lui, celle qui tue un enfant, et, particulièrement,  
 un enfant qui vient d'être mis au monde. Le jury  
 admit des circonstances atténuantes pour cette in-  
 fanticide. // Adj. Une mère infanticide.  
 — ETYM. Lat. *infanticida*, de *infans*, enfant et  
*caedere*, tuer.  
 † INFARCTUS (in-far-ktus'), s. m. Terme de mé-  
 decine. Hypertrophie fausse, avec perte de la struc-  
 ture normale par infiltration et substitution d'une  
 substance nouvelle amorphe.  
 — ETYM. Mot latin agnifiant action de farder, de  
*in*, en, et *farcire*, farder.  
 † INFATIGABILITÉ (in-fa-ti-ga-bi-li-té), s. m.  
 Qualité de qui est infatigable. Voyez la fourmi;  
 quelle prévoyance, quelle infatigabilité! *ST-EVRE-  
 MONT, dans RICHELIEU.* Le Seigneur par sa toute-  
 puissance vous veut toujours conserver dans cette  
 grande fécondité d'esprit et infatigabilité de main,  
*SCARROU, Œuvres, t. I, p. 363.*  
 INFATIGABLE (in-fa-ti-ga-bl'), adj. Qui ne peut  
 être fatigué. Infatigable appui du pouvoir législa-  
 tive, *COGN. Tois. d'Or, Prof. 6.* De leurs vers fatigables  
 lecteurs infatigables, *MOT. F. SEC. III.* 6. Non fils est  
 infatigable, il lit cinq heures de suite si on veut, *REV.*  
*182.* Des hommes... infatigables à discuter et à  
 écrire, et d'autant plus triomphants en apparence  
 qu'ils sont plus évidemment convaincus, *BOSS.* *Œ.*  
*Œuvres, t. I.* (Cromwell) également actif et infatigable  
 dans la paix et dans la guerre, *IB. Reine d'Angleterre.*  
 Tous deux [le Tellier et son fils Louvois] étaient in-  
 fatigables dans le travail, simples et austères dans  
 leur vie privée, *CONDORCET, Courtaux.* // Il se dit  
 des choses. Vos ordres me seront des lois inviola-  
 bles, j'aurai pour les remplir des soins infatigables,  
*COGN. Tois. d'Or, II.* 1. Surtout j'admire en vous ce  
 cœur infatigable qui semble s'affermir sous le far-  
 qui l'accable, *BOSS. Mithr. III.* 1. Je fais plus, je res-  
 pecte un rôle infatigable, *voit. Catil. I.* 6. Louis  
 voulait une gloire sûre; mais, en ne voulant pas  
 l'acheter par un travail infatigable, il la perdit, *IB.*  
*Louis XII, 10.*  
 — ETYM. Lat. *infatigabilis*, de *in...* 1, et *fatigare*,  
 fatiguer. On a dit dans le 17<sup>e</sup> siècle *indefatigable*.  
 INFATIGABLEMENT (in-fa-ti-ga-ble-man), adv.  
 D'une manière infatigable. [Les furies] Frappent in-  
 fatigablement, *SCARR.* *Virg. VI.* Quelque part ou  
 vous soyez, passez outre, avancez-vous infatigable-  
 ment vers ce qui est devant vous, *BOSS. Pandé.*  
*St. Benoît, 3.*  
 — HIST. 21<sup>e</sup> s. Argus avoit cent yeux; cent  
 mains fault à ung sommelier, comme avoit Bra-  
 reus, pour infatigablement verser, *BOSS. Gorg. I.* 6.  
 — ETYM. *Infatigable*, et le suffixe *ment*.  
 † INFATIGUÉ, ÉE (in-fa-ti-gé, gée), adj. Qui  
 n'éprouve pas de fatigue.  
 — ETYM. Lat. *infatigatus*, de *in...* 1, et *fatigare*,  
 fatiguer.  
 INFATUATION (in-fa-tu-a-sion; en vers de six  
 syllabes), s. f. Prévention sotte en faveur de quel-  
 qu'un ou de quelque chose. Moi, immuable, je con-  
 sidérais le changement si subit qu'opère un es-  
 sent de colère et un comble d'infatuation, *BOSS.* *Œ.*  
*Dubois n'oublia rien pour confirmer Cantillac dans*  
*son infatuation pour Stairs, II.* 437, 78.  
 — ETYM. *Infatur*.  
 INFATUÉ, ÉE (in-fa-tu-é, ée), part. pass. d'infatur.  
 On voit tant de gens infatés des fables de  
 l'astrologie judiciaire, *Logique de Port Royal, p.*  
*6,* dans *BOUILLON.* Il ne vous connaît plus, et com-  
 ment vous connaît-il? puleque, infatés de sa nou-  
 velle grandeur, il ne se connaît plus lui-même?  
*BOUILLON. Pensées, t. II, p. 204.* Être infatés de soi,  
 et s'être fortement persuadé qu'on a beaucoup d'es-  
 prit, est un accident qui n'arrive guère qu'à celui

qui n'est point, ou qui en a peu, LA BRUY, V. Je ne suis pas assez infatué d'un grand nom, pour croire que tous les regards lui soient dus? MARIY. Payson part, 7<sup>e</sup> part.

**INFATUER** (in-fa-tu-é), j'infatue, nous infatueons, vous infatuez; que j'infatue, que nous infatueons, que vous infatuez, v. a. || 1<sup>o</sup> Donner une prévention folle pour une personne ou pour une chose. Et, de quelque bon sens que Dieu l'ait pourvu, n'est-ce pas (une passion) ce qui l'infatue, ce qui pousse sa raison à bout, ce qui le met dans l'impuissance de s'en aider? BOURDAL. Carême, Sur l'impiété. Succomba-t-il [Salomon] à cette aveugle passion qui l'infatua dans la suite jusqu'à lui faire adorer les dieux de ses concubines? id. Dim. de la Septuagint. dominic. t. 1, p. 358. Nous sommes infatués du monde comme s'il ne devait jamais finir, VEN. t. XVIII, p. 48. Celui qui n'est connu que par les lettres n'est pas infatué de cette gloire s'il est ambitieux. VAUVEN. l'Orateur chagrin. || 2<sup>o</sup> S'infatuer, v. réfl. Devenir infatué. Un orgueilleux qui s'infatue de ses prétendues bonnes qualités, BOURDAL. Pensées, t. II, p. 172. Des scolastiques s'en infatueront (de la philosophie d'Aristote), MONTROU. Espr. XXI, 30.

— **SYN.** INFATUER, ENTÊTER. D'après l'étymologie d'infatuer d'une chose, c'est s'y attacher d'une manière folle; s'y entêter, c'est la fixer dans sa tête d'une manière opiniâtre. Il y a donc dans infatuer une idée de folie qui n'est pas dans entêter. On peut s'entêter d'une idée vraie contre l'opinion commune; on ne peut pas s'en infatuer.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. La religion catholique et romaine est le breuvage qui nous infatue et endort, comme une opiate bien sucrée, SAT. Mén. 161.

— **ETYM.** Lat. *infatuare*, rendre fou, de *in*... 2, et *fatuus*, fou (voy. FAT).

† **INFAVORABLE** (in-fa-vo-ra-bl'), adj. Qui n'est pas favorable; il dit moins que défavorable. La personne infavorable reste neutre, celle qui est défavorable agit contre, nuit à la faveur, LÉOGRANT.

— **ETYM.** Lat. *infavorabilis*, de *in*... 1, et *favorabilis*, favorable.

**INFÉCOND, ONDE** (in-fé-kon, kon-d'), adj. Qui n'est pas fécond, en parlant des femmes. Il n'y aura point dans votre terre de femme stérile et inféconde, SACL. Bible, Exode, XXIII, 26. Des femmes infécondes et qui ne pondent pas, BUFF. Ois. t. IV, p. 320. || Il se dit des œufs, des germes. Un œuf infécond n'est pas privé de germe; mais le germe invisible qu'il renferme ne se développera jamais, parce qu'il a manqué d'une condition nécessaire au développement: il n'a pas été fécondé, BONNET, Consid. corps org. œuf. t. VI, p. 304, dans POISSONS. Leurs germes inféconds, DELILLE, Imagin. v. || Par extension, il se dit des terres. Champs inféconds. Zone inféconde, DELILLE, Pitté, II, || Fig. Esprit infécond. Les Muses m'ont appris que l'enfance du monde, Simple, sans passions, en desirs inféconde... LA FONT. Quinquina, II. Là pâlît la nature, et sur ces bords funèbres Une nuit inféconde eottaça des tendrès, MALLET. Génie de Virg. Géorg. Luxe infécond, LEBLANC, Odes, I, 13.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Si la semence nage dessus [l'eau], elle sera inféconde, PARR, XVIII, préf.

— **ETYM.** Lat. *infecundus*, de *in*... 1, et *fecundus*, fécond.

**INFÉCONDITÉ** (in-fé-kon-di-té), s. f. Manque de fécondité dans les animaux ou les végétaux. L'infécondité qui commence à se manifester ici, dès le second degré [chez les hybrides], doit être plus marquée au troisième, et au grande au quatrième, qu'elle est peut-être absolue, BUFF. Quadrup. t. VIII, p. 61. || Manque de fécondité dans le sol. L'infécondité d'une terre.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. La multitude des pois... montrent souvent la fécondité ou infécondité, PARR, XVIII, 44.

— **ETYM.** Lat. *infecunditatem*, de *infecundus*, infécond.

**INFECT, ECTE** (in-fékt', fé-kt'), au pluriel masculin, l'ne se lie pas: des lieux in-fékt' et malsains, adj. || 1<sup>o</sup> Qui répand des éshalaisons d'une odeur de corruption et malsain. Il est puant et infect. Des eaux infectes. Semblables à Vespasien qui ne trouvait pas que l'argent de l'impôt levé sur les immondices de Rome eût rien d'infect, BUCLOS, Consid. mourir, ch. III. La chair la plus infecte ne les dégoûte pas [les chacals], BUFF. Quadrup. t. VI, p. 303. || 2<sup>o</sup> Qui excite un dégoût moral, en parlant des personnes et des choses (emploi qui avait existé, comme on peut voir à l'historique, et que le langage moderne renouvelle). Tout cela est infect.

— **HIST.** XV<sup>e</sup> s. Lorsque les constellations saturnelles et froides rendoyent l'air infect par moisteur froide

continué, CHR. DE PISAN, Charles V, II, 4. Nul homme n'a été plus cruel que luy, ni plus mauvais, ni plus vicieux et plus infect, ni plus gourmand que luy, COMU. VII, 11. || XVI<sup>e</sup> s. Tout le cœur me gela voyant ce monstre infect, BOSS. 41. Du sang infect de ces gros lesars venoit la poitrine et la gorge souillée, id. 84. Pour habiter avec hommes ou femmes infects ou souillés de venin verollique, PARR, XIV, 33. Ils envoyoient leurs pauvres citoyens en une ville infecte de mauvais air et pestilent, AMOT, Cor. 17. Ils recitent de Bion qu'infect des athéismes de Theodorus, II... MONT. II, 146. Que je trouve en mon âme et de crasse et d'ordure! Que mes sens corrompus sont devenus infects DESPORTES, Œuvres chrest. VIII, prière.

— **ETYM.** Provenç. *infect*; catal. *infecte*; espagn. *infecto*; ital. *infecto*; du lat. *infectus*, infect, proprement teint, imprégné, de *infectere*, imprégner, infecter, qui vient de *in*... 2, et *facere*, faire; proprement faire dans, mettre dans.

† **INFECTANT, ANTE** (in-fé-ktan, ktan-t'), adj. Terme didactique. Qui infecte. Gaz infectant. Substantive infectante.

**INFECTÉ, ÉE** (in-fé-kté, ktée), part. passé d'infecter. Rendu infect. || Rendu malsain par infection. Lieux infectés de la peste, ou, absolument, lieux infectés, lieux où règne la peste. Fuir les lieux infectés. || Fig. La réforme, poussée dans ce siècle, voulait, ce semble, se faire un refuge dans les siècles des martyrs, et maintenant ce sont les plus infectés d'ignorance et d'erreurs boss. 1<sup>er</sup> acert. 48. Des cœurs infectés de la contagion du péché, BOURDAL. Purif. de la Vierge, Myst. t. II, p. 261. Jamais l'air de la cour et son souffle infecté n'altéra de son cœur l'austère pureté, VOLT. Mem. IX. Corneille trouva le théâtre et tous les genres de littérature infectés de ces puérités qu'il se permit rarement, id. Dict. phil. Esprit.

**INFECTER** (in-fé-kté), v. a. || 1<sup>o</sup> Imprégner d'émmanations puantes, contagieuses, venimeuses. Mais, Madame, posiez cette robe empestée Que de tant de poisons vous avez infectée... COAN. Médée, III, 3. La terre s'en émeut [d'un monstre], l'air en est infecté, SACL. Phédre, v. 0. De quel front cet ennemi de Dieu vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu? id. Athol. III, 6. Un sang corrompu infectait l'air, VÉN. Tél. xv. Le meurtrier du roi respire en ces États, Et de son souffle impur infecte vos climats, VOLT. Œdipe, I, 3. || Fig. Aveuglé de l'erreur dont l'enfer vous infecte, Comme vous des chrétiens j'ai détesté la secte, NOTA. St Genest, IV, 7. Est-il rien que l'envie ou n'attaque ou n'infecte? id. Bélis. v. 6. Les Égyptiens étaient infectés et d'idolâtrie et de magie, PASC. Juifs, 20, éd. VAUGER. Un auteur [Molière] qui a exploré, pour ainsi dire, à nos yeux, et qui remplit encore à présent tous les théâtres des équivoques les plus grossières dont on ait jamais infecté les oreilles, BOSS. Coméd. 2. Infecter les oreilles du prince est quelque chose de plus criminel que d'empoisonner les fontaines publiques, id. Sermons, Justice, 2. L'avarice, l'intérêt, l'amour-propre, la vanité, le plaisir, ces sources empoisonnées de toutes les actions des hommes, n'ont jamais infecté ce cœur, MASCAR. Tur. Un vil amour du gain infectant les esprits, BOUL. Ari p. IV. Jusqu'à quand souffrez-vous que ce peuple respire; Et d'un culte profane infecte votre empire? SAC. Esth. II, 1. Voilà comme, infectant cette simple jeunesse, Vous employez tous deux le calme où je vous laisse, id. Athol. II, 7. Les desirs de plaire infectent presque toutes ses actions, MASS. Myst. Pent. Il est bien cruel, bien honteux pour l'esprit humain que la littérature soit infectée de ces haines personnelles, de ces cabales, de ces intrigues..., VOLT. Alz. Disc. prélim. Souvent dans ses chagrins un misérable auteur Descend au rôle affreux de calomniateur... Malbranche est spinosiste, et Locke en ses écrits Du poison d'Épicure infecte les esprits, id. 3<sup>e</sup> disc. || Absolument. Répandre une odeur infecte. Cet ivrogne infecte. Leur cuisine infecte. || 2<sup>o</sup> S'infecter, v. réfl. Être infecté. Ce qui était encore sain s'infecte et se souille, MASS. Acert. Délai. || Se communiquer réciproquement l'infection. Dans les hôpitaux encombrés les malades s'infectent l'un l'autre.

— **REM.** Il ne faut pas confondre infecter avec infester. La Fontaine a commis cette faute: Tant de brigands infestaient la province, Orais. Buffon aussi: Il ne faut pas que l'eau sur laquelle on établira ses canards soit infectée de sangues; elles font périr les jaunes en s'attachant à leurs pieds, Oiseaux, t. XVII, p. 212.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Ils s'efforcent d'infecter la pureté des sacrements par le levain de leur fausse doctrine. CALV. Inst. 1171. Mais l'incurable playe Par glaive faut toujours couper à haste, Que la part saine elle

n'infecte et gaste, MAROT, IV, 31. Un athéiste... infectant de son propre venin la matière innocente, MONT. II, 150.

— **ETYM.** *Infect*.

† **INFECTIEUX, IEUSE** (in-fé-kté-é, éé-z'), adj. Terme de médecine. Qui communique des maladies putrides. || Maladies infectieuses, affections générales qui sont dues à l'influence virulente ou miasmatisque des liquides ou des tissus infectieux.

— **ETYM.** Voy. INFECTION.

**INFECTION** (in-fé-ksion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1<sup>o</sup> Action d'infecter, de produire une odeur corrompue et malsain. Nul ne pouvait plus le porter à cause de l'infection insupportable qui sortait de lui, SACL. Bible, Machab. II, 11, 10. L'horreur de ma plaie, son infection et la violence de mes cris troublèrent l'armée, VÉN. Tél. xv. Il répand l'infection et la puanteur, MASS. Carême, Lasare. L'infection du champ de bataille en éloigna bientôt le duc de Chartres, 97-911. 13, 100. || 2<sup>o</sup> Corruption produite dans un corps par les substances ou miasmes délétères qui s'y introduisent. L'infection de l'air. L'infection d'un hôpital. L'infection se répandit au loin. || 3<sup>o</sup> Action exercée sur l'économie par des miasmes putrides ou par des liquides virulents. Laissant dans Helsingbourg quatre mille blessés dont la plus grande partie mourut par l'infection de tant de chevaux tués, et par le défaut de provisions, dont leurs compatriotes mêmes les privaient pour empêcher que les Suédois n'en jouissent, VOLT. Charles XII, 8. || Foyer d'infection, hôpital, prison ou tout autre lieu encombré et qui cause les maladies infectieuses. || Infection purulente, maladie fébrile très-grave, caractérisée par la formation d'abcès en différents organes et qu'on a supposée causée par l'introduction du pus dans les voies circulatoires. || 4<sup>o</sup> Infection se dit, abusivement, pour odeur infecte. C'est une infection.

— **SYN.** 1<sup>o</sup> INFECTION, PUANTEUR. Dans la puanteur, la mauvaise odeur est due à une cause quelconque; dans l'infection, elle est due à une substance qui se corrompt et qui corrompt. L'infection est toujours malsaine, la puanteur peut ne pas l'être. || 2<sup>o</sup> INFECTION, CONTAGION. L'infection diffère de la contagion, en ce que celle-ci, une fois produite, n'a plus besoin pour se propager de l'intervention des causes qui lui ont donné naissance; qu'elle se reproduit en quelque sorte par elle-même, par voisinage, et indépendamment (jusqu'à un certain point) des conditions atmosphériques, tandis que l'infection, due à l'action que des substances animales ou végétales en putréfaction exercent sur l'air ambiant n'agit que dans la sphère du foyer d'où émanent les miasmes morbifiques. L'infection est relative à un foyer; ainsi un hôpital encombré devient un foyer d'infection; un mal s'y développe; et ceux qui y entrent courent le danger de gagner ce mal. La contagion est relative à un individu ou même à un objet qui transmet une maladie déterminée. L'infection produit souvent la contagion.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Le sang qui fait l'infection de toute la circonférence de l'incision [d'un cancer], n. 28 MONDRAVILLE, f. 96, verso. || XV<sup>e</sup> s. Poissons tout pleins de vie qui ont bosses, fils [sic], pourritures et autres maladies et infections, ORDONN. 1081. || XVI<sup>e</sup> s. Las! par ma folle sottie M'est sortie Toute cette infection, MAROT, IV, 202. Elle [la guerre civile] vient guérir la religion et en est pleine... où en sommes-nous? notre médecine porte infection MONT. IV, 198.

— **ETYM.** Provenç. *infectio*, *infectio*; espagn. *infeccion*; ital. *infezione*; du latin *infectionem*, de *infectus*, infect.

† **INFÉLICITÉ** (in-fé-li-si-té), s. f. || 1<sup>o</sup> Manque de félicité. Selon le dire d'Euripide, l'infélicité est la fin d'une bouche sans retenue, aussi bien que de la folie et de la méchanceté, D'ABLANCOURT. Lucien, le Mauvais grammairien. || 2<sup>o</sup> Manque de qualités favorables, fécondes. Il se sent gêné par l'infélicité de son naturel, ST-EYREMONT, dans BURELET.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. L'infélicité de la vie humaine est telle qu'on la doit mettre au rang des choses de nul pris et estime, BRAVOUX, Guerre d'Escosse, II, 26. Quand, par l'infélicité de l'air, la feuille... O. 28 ARRES, 468. Quel charme ou quel dieu plein d'envie A changé ma premiero vie, La combant d'infélicité? DESPORTES, Amours d'Hippolyte, XIX, Chanson.

— **ETYM.** Lat. *infelicitatem*, de *in*... 1, et *felicitatem*, félicité.

**INFÉODATION** (in-fé-o-da-sion; en vers, de six syllabes), s. f. Terme de jurisprudence féodale. Acte par lequel le seigneur aliéna une terre, et la donnait pour être tenue de lui en fief. L'empereur, dans cette année, se résolut à affranchir enfin le

Virttemberg de l'inféodation de l'Autriche, voy. Ann. Emp. Rodolphe II, 1593. || Inféodation se dit aussi annal de l'acte d'unir quelque chose à son seif.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. [Alléger des immeubles] par vendition, échanges, inféodation, bail à cens ou à rente, emphytéose à longue année, P. PITROU, 38.

— ETYM. Bas-lat. *infodare*, inféoder.

**INFÉODÉ**, *FE* (in-fé-o-dé, dé), part. pass. d'inféoder. || 1<sup>o</sup> Donné par inféodation. Tout ce que je puis dire pour consoler le genre humain, c'est que dans deux terres que je dois bien connaître, inféodées du temps de Charles V, j'ai trouvé la moitié plus de fous qu'il n'en est marqué dans l'acte d'inféodation, voy. *Diet. phil. Population*. || Dites inféodées, dites abonnées par l'Église et possédées par des laïques. Dites aux femmes ce que c'est que fiefs, rentes, dîmes inféodés, lods et ventes, PÉN. t. XVII, p. 101. || 2<sup>o</sup> Fig. Attaché, comme par un vasallage, à un homme, à un parti.

**INFÉODER** (in-fé-o-dé), v. a. || 1<sup>o</sup> Terme de jurisprudence féodale. Donner une terre pour être tenue en fief. Mon cher comte (de Grignan), bon jour; vous voilà donc dans votre château qui était autrefois une place dont Frédéric inféodait les gens, sév. 811. || 2<sup>o</sup> Fig. S'inféoder, v. réfl. Se donner à une personne, à un parti, à une opinion, comme un vassal faisait à son seigneur.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Dîme inféodée, acquise par l'Église, n'est sujette à retrait, LOUÏS, sat. Rentes inféodées non rachetables sont repeutes féodales, id. 217.

— ETYM. Lat. *in*, en, dans, et *feudum*, fief (voy. FEUD).

**INFÈRE** (in-fé-ré), *adj.* Terme de botanique. Organe infère, organe qui est placé au-dessous d'un autre. || Ovaire infère, ovaire adhérent au calice, de façon que la corolle nait au-dessus de lui. || Ovaire demi-infère ou semi-infère, ovaire demi-adhérent. || Périgone ou calice infère, celui qui est inséré au-dessous de l'ovaire et sans adhérence avec lui. || La radicule est dite infère lorsqu'elle se dirige vers le point d'attache de l'ovaire au réceptacle.

— ETYM. Lat. *inferus*, qui est en bas. D'après Bopp, *inferus* est la forme nasalisée du sanscrit *adhas*, dessous, *adhara*, inférieur, *adhama*, infime, *dh* sanscrit ne changeant en *f*.

**INFÉRENCE** (in-fé-ran-s), *s. f.* Terme de logique. Action d'inférer. L'acte de l'esprit par lequel on attribue à un corps, en conséquence de quelques-unes de ses propriétés, toutes les autres propriétés en vertu desquelles il est placé dans une classe particulière, est un acte d'inférence.

— SYN. *INTELLIGENCE, INDUCTION*. Étymologiquement, ces deux mots sont très-voisins, puisque le premier désigne l'acte de porter dans, et le second l'acte de conduire dans. La différence que l'usage a établie est que l'induction est particulièrement affecté au procédé logique par lequel on passe des faits expérimentaux et particuliers aux propositions générales.

— ETYM. *Inférer*.

**INFÉRÉ**, *FE* (in-fé-ré, ré), part. pass. d'inférer. Proposition inférée à tort des prémisses posées.

**INFÉRER** (in-fé-ré), La syllabe *fé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'infère, excepté au futur et au conditionnel : j'inférerai, j'inférerai, e. a. Tirer une conséquence de quelque proposition, de quelque fait. Je ne voulais pas inférer de toutes ces choses que le monde ait été créé de la façon que je proposais, PÉC. *Méth.* v, 2. Un infère de là qu'il n'a rien donné qu'après sa mort, PÉC. *Paradoxe* 2, dans *NICHOLAS*. Tous les jours ne clarité (du soleil) succède à l'ombre noire, Sans que nous en puissions autre chose inférer. Que la nécessité de lire et d'éclaircir, LA FONT. *Fabl.* II, 12. S'infère de ce conte que la plus forte passion C'est la peur, id. id. 16. Quand les [les protestants] infèrent, par des conséquences qu'ils prétendent tirer de notre doctrine, que nous ne savons pas assez reconnaître la gloire souveraine qui est due à Dieu..., sans. *Esprit de la doctrine de l'Égl.* 2. || Absolument. Sans autre preuve, raisonne, infère, LA FONT. II, 13. S'infère, v. réfl. Sire infère il l'infère de là que...

— SYN. *INFÉRA, CONCLURE*. Inférer est tirer une conséquence. Conclure est aussi en tirer une; mais cette conséquence est la dernière, la conclusion du raisonnement, ce que inférer n'implique pas. De plus, conclure s'emploie très-bien quand il y a certitude. On conclut une proposition d'un système, on ne l'infère pas. Inférer laisse du doute. Ne cent expériences on infère une proposition que la certitude détruirait peut-être.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ils défendent les donations entre le mari et la femme, voulds ils inférer par là que tout est à chacun d'eux, VOLT. t. 216. Il y a

trois principaux offices et différences d'enlèvement, inférer, distinguer, ostre, CUSANON, *Sagesse*, I, 11.

— ETYM. Lat. *inferre*, inférer, proprement mettre dans, insérer dans, de *in*... 2, et *ferre*, porter.

**INFÉRIEUR**, *RIÈRE* (in-fé-ri-er, eu-ré), *adj.*

1<sup>o</sup> Qui est au-dessous, en bas. La région inférieure de l'air. La partie inférieure du corps, d'un édifice, d'un tableau. Elles versent leurs eaux superflues dans les vallées inférieures, VOLT. *Not. just. ép. nat.* (Év. t. III, p. 219). || Partie inférieure de la main, nom que les chiromanciens donnent au poignet. || 2<sup>o</sup> Terme de géographie. Il se dit de la partie d'un pays qui est la plus éloignée de la source des fleuves ou la plus voisine de la mer. Germanie inférieure, par opposition à Germanie supérieure. || Département de la Seine-Inférieure, de la Loire-Inférieure (on met un trait d'union et une capitale à inférieure), départements de la France où se trouve l'embouchure de la Seine, de la Loire.

On dit quelquefois par ellipse : la Seine-Inférieure, etc. Préfet de la Loire-Inférieure. || 3<sup>o</sup> Terme d'astronomie. Planètes inférieures, celles qui, comparées à la terre, sont plus voisines du soleil. Mercure et Vénus sont les deux planètes inférieures.

4<sup>o</sup> Qui est au-dessous d'un autre, qui vaut moins que lui. Inférieur en science. || [Alexandre] dut ici se reconnaître inférieur à un homme (Diogène) à qui il ne pouvait rien donner, ni rien ôter, AULIEN, *Hist. anc. Olym.* t. VI, p. 108, dans *ROUGENS*. Ce n'est point pour n'avoir pas fait usage de ministère des dieux, mais pour avoir ignoré l'art de bien conduire les affaires des hommes, que Lucain est si inférieur à Virgile, VOLT. *Ess. poés. épiq.* ch. 4. Quelque supériorité qu'on ait à beaucoup d'égards sur un rival, dès qu'on est conçoit de la jalousie. Il faut qu'on lui soit inférieur par quelque endroit, VUCCIUS, *Considér. mœurs*, ch. 11. Il pensait que vous ne considérez les hommes d'un état obscur que comme des êtres d'une espèce inférieure, CANTU, *Adèle et Théod.* t. III, p. 112, dans *ROUGENS*. || En ce sens il se prend quelquefois substantivement. Et [François I<sup>er</sup>] fut toujours dupe de Charles-Quint, et son inférieur en tout, excepté en valeur, VOLT. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1539. || Être inférieur à une place, à une fonction, n'avoir pas toutes les qualités requises pour la remplir. Le cardinal Dubois avait certainement de l'esprit; mais il était fort inférieur à sa place, VUCCIUS, *Mém. rég. Olym.* t. VI, p. 172, dans *ROUGENS*. || Inférieur se dit aussi des choses qui valent moins que d'autres. Ces marchandises sont d'une qualité inférieure. Pour le coloris, ce tableau est inférieur à tel autre. || Dans le langage populaire. Cela m'est inférieur, je ne m'en soucie pas, je n'y fais nulle attention. || 5<sup>o</sup> Dans le langage philosophique, la partie inférieure, ceux des penchants, des instincts qui se rapportent spécialement aux besoins du corps. C'est un mouvement de la partie inférieure, BOSS. *Lett. abb.* 147.

|| Terme de philosophie. Concept inférieur, se dit, dans le kantisme, d'un concept qui est subordonné à un autre. || 6<sup>o</sup> Les classes inférieures de la société, celles des paysans et des ouvriers. || En un sens analogue, les régions inférieures d'un pays, les classes qui viennent après le prince, la cour, les grands. Comme le vice est contagieux, il se répand de là [de la cour] dans les régions inférieures du royaume, VUCCIUS, *Mar.-Thér.* || 7<sup>o</sup> Tribunal inférieur, celui dont il y a appel. || On dit dans le même sens : juges inférieurs. || 8<sup>o</sup> Dans un collège ou lycée, classes inférieures, celles par où commence le cours des études, où l'on enseigne les éléments de la latin, etc. On dit plus souvent : basses classes. || 9<sup>o</sup> Terme de zoologie. Animaux inférieurs, ceux qui occupent le bas de l'échelle zoologique, et dont l'organisation est la moins compliquée, et les fonctions les moins étendues. || 10<sup>o</sup> S. m. Celui qui est au-dessous d'un autre en rang, en dignité, et ordinairement avec subordination et dépendance.

Nous voyons mourir tous les jours nos inférieurs, nos égaux, nos maîtres, VUCCIUS, *Dauphine*. Du même fond d'orgueil dont on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi, LA FONT. VI. Les vrais inférieurs sont ceux qui reçoivent, et l'humiliation s'y joint quand les services sont pécuniaires, VUCCIUS, *Consid. sur les mœurs*, ch. 10.

— REM. Inférieur étant lui-même, au fond, un comparatif, ne se construit ni avec plus ni avec moins; cependant on pourrait dire : la plus inférieure de ces couches.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Ainsi que nous voyons ou [au] corps humain, que les bras qui sont au milieu du corps descendent la chief duquel l'z prennent in-

fluence et leur nourrissent, et aussi pareillement descendent les autres membres inférieurs, le *Journel*, f. 96, dans *LACTANCE*. || XVI<sup>e</sup> s. Comment est-ce donc que l'ierre, qui est beaucoup plus inférieure... *cauv. Instit.* 501.

— ETYM. Lat. *inferiorem*, comparatif de *inferus* (voy. INFÈRE).

**INFÉRIEUREMENT** (in-fé-ri-er-re-man), *adv.* || 1<sup>o</sup> Par la partie inférieure. Le muscle transverse est inséré inférieurement aux apophyses transverses des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> vertèbres dorsales et supérieurement aux apophyses transverses de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> vertèbres cervicales. || 2<sup>o</sup> D'une manière inférieure. Deux auteurs ont écrit sur cette matière, mais l'un bien inférieurement à l'autre.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Inférieurement, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. *Inférieure*, et le suffixe *ment*.

**INFÉRIORITÉ** (in-fé-ri-o-ri-té), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Situation d'une chose au-dessous d'une autre. L'infériorité de position du granit dans les couches terrestres est liée à sa plus grande ancienneté. || 2<sup>o</sup> Condition qui fait qu'une personne ou une chose est inférieure à une autre. Son infériorité devrait le rendre plus modeste. L'infériorité des forces, du nombre.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Infériorité, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. *Inférieur*; ital. *inferiorità*.

**INFERMABLE** (in-fér-ma-bl'), *adj.* Qui ne peut être fermé. Pour mes mains, elles ne me ferment point de mal; elles sont inférables encore, mais j'y mange... SEV. 288.

— ETYM. *In*... 1, et *fermer*.

**INFERMENTESCIBLE** (in-fér-man-té-ssi-bl'), *adj.* Qui n'est pas susceptible de fermenter. Substance infermescente.

— ETYM. *In*... 1, et *fermentescible*.

**INFERNAL**, *LE* (in-fér-nal, na-l'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui appartient à l'enfer. Alecton ne l'aborda pas avec ses infernaux appas, SCARRA, *Virg.* vii. ... La Parque et ses ciseaux Avec peine y mordaient; la déesse infernale Reprit à plusieurs fois l'heure au monstre fatale, LA FONT. *Fabl.* viii, 27. OÙ me cacher? fuyons dans la nuit infernale, A.C. *Phédre*, iv, 8. || [Thésée] a vu le Cycote et ses rivages sombres, il s'est montré vivant aux infernales ombres, id. id. II, 1. Cette voix formidable, infernale ou céleste, volt. *Sémiram.* I, 2. Ces dons que je dois faire à nos dieux infernaux, aux mânes d'une mère, id. *Olymp.* v, 8. || 2<sup>o</sup> Fig. Digne de l'enfer, horrible. Lorsqu'il entend de loin d'une gueule infernale La chicanne en fureur mugir dans le grand-salle, BOUÏ. *Sat.* viii. De ces lieux infernaux (des cachots) on nous laisse sortir, Sans que de notre sort on nous doigne avertir, VOLT. *Alx.* II, 1. Nos fils détestent nos trames infernales, M. J. *CHATELAIN*, *Charles IX*, v, 2. || Galop infernal, galop d'une rapidité extrême qui se fait dans les grands bals publics, à l'Opéra, etc. || C'est un homme, un esprit infernal c'est un homme dont la méchanceté égale celle des démons. || Machine infernale, baril plein de poudre que des conjurés royalistes voulurent rouler sous la voiture du premier consul, mais qui n'éclata qu'à près que la voiture fut passée; en général, tout engin disposé avec de la poudre pour tuer une ou plusieurs personnes. La machine infernale de Fieschi. || Fig. Combinaison de moyens odieux pour perdre quelqu'un. C'est une machine infernale que cette intrigue. || 3<sup>o</sup> Fig. et familièrement. Qui cause autant d'ennui, de trouble que les choses d'enfer. Quelle musique infernale! C'est une place bien infernale que celle de celle qui va quatre pas devant (Mme de Montespan), SEV. 15 Juin 1680. Je m'aperçus qu'à l'exception d'une petite chambre sur le derrière, mon appartement était inhabitable pour un homme d'étude, à cause du bruit infernal des carrosses et des charrettes sur l'arcade du pont, MARCONI, *M. m.* 2. || Il se dit des personnes en un sens analogue. C'est encore ce page infernal BRAUMARCH, *Mar.* de *Fig.* v, 8. || 4<sup>o</sup> Terme de chimie. L'ierre infernale, azotate d'argent fondu, substance employée en médecine pour brûler, réprimer les chairs sur lesquelles on l'applique, et pour modifier la vitalité de certains membranes. || 5<sup>o</sup> S. m. Espèce de brûlot à vapeur.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Deus [Dieu] qui dre les merites rent à tuz son (selon) lor fais droitement, As peïde laide infernal. As autres gloire [provoquer gloire] esperital, BENOÏT, II, 2357. || XIII<sup>e</sup> s. Sans redouter l'infernal flamo, BERTHE, 68. || XIV<sup>e</sup> s. Veux ne puis la dorée toison Ne les Indes, ne de rouge mer cuir, N'aus infernaux peurs guerre ou remon, MACNAUT, p. 122. || XVI<sup>e</sup> s. Quand nous serons passé l'infernale rivière, DESPORTS, *Dième*, II, 12.

— ETYM. Provenç. *infernal*, *yfernal*; espagn. *infernal*; ital. *infernale*; du lat. *infernalis*, de *inferni*, enfer (voy. ce mot).





















pour en user l'absorption, et qu'une obscurité n'aurait pu exister.

† INHALATION (i-nal-a-tion), s. f. Terme de médecine. Action d'inhaler. Absorption, par respiration, d'un gaz ou d'un fluide.

— ETYM. Lat. inhalationem, de inhalare, inhaler.

† INHARMONIE (i-nar-mo-nie), s. f. Défaut d'harmonie.

— ETYM. In... i, et harmonie.

† INHARMONIEUSEMENT (i-nar-mo-ni-ou-ze-ment), adv. D'une manière inhospitalière.

— ETYM. In... i, et harmonieux.

INHÉRENCE (i-né-ran-s), s. f. Qualité de ce qui est inhérent.

— ETYM. Inhérent.

INHÉRENT, ENTE (i-né-ran, ran-t'), adj. Joint à une chose.

— ETYM. Lat. inherens, de in... i, et herere, être attaché.

INHIBÉ, ÊE (i-ni-bé, bé), part. passé d'inhiber.

— ETYM. Inhibere, de in... i, et habere, avoir.

INHIBITION (i-ni-bi-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. Terme de jurisprudence.

— ETYM. Inhibere, de in... i, et habere, avoir.

INHIBITION (i-ni-bi-toi-r'), adj. Terme de jurisprudence.

— ETYM. Inhibere, de in... i, et habere, avoir.

INHONORÉ, ÊE (i-no-no-ré, rée), adj. Qui n'est point honoré.

— ETYM. Lat. inhonoratus, de in... i, et honoratus, honoré.

INHOSPITALIER, ÈRE (i-no-spi-ta-lié, lié-r'),

adj. Qui n'est point hospitalier. Un peuple inhospitalier.

— ETYM. In... i, et hospitalier.

† INHOSPITALIÈREMENT (i-no-spi-ta-lié-roman), adv. D'une façon inhospitalière.

— ETYM. In... i, et hospitalier.

INHOSPITALITÉ (i-no-spi-ta-li-té), s. f. Refus de recevoir les étrangers.

— ETYM. Lat. inhospitalitatem, de in... i, et hospitalitas, hospitalité.

† INHOSTILE (i-no-sil-l'), adj. Qui n'est pas hostile.

— ETYM. In... i, et hostile.

INHUMAIN, AINE (i-nu-min, mè-n'), adj.

— ETYM. In... i, et humain.

périr votre amant, Pourriez-vous me traiter plus inhumainement?

— ETYM. In... i, et humain.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter. Elles [les femmes] ont un enchaînement de discours inimitable. Qui se suit naturellement et qui n'est lié que par le sens. LACRET. 1. Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle. Il a pour son caractère original et inimitable. Le fait d'être d'un héros de son genre. Il faut imiter au commencement pour devenir inimitable. COSTA, dans *NARRATION*. On représenta, le jour suivant, le Nicomède de l'inimitable monsieur de Corneille. SCARRON. *Rom.* c. III. Et ils auraient été l'un et l'autre inimitables, si le père [le Tellier] n'eût eu le fils [Louvois] pour successeur, et si le fils n'eût eu le père pour exemple. *Voltaire, le Tellier.* Les excellents ouvrages de l'inimitable Racine n'avaient point encore paru. Les véritables routes du cœur étaient ignorées. *VOLT. Com. C. de Rom. Othon*, v. 7. || Avec la préposition à. La nature a des beautés inimitables à l'art.

— **ETYM.** *INIMITABILIS*, de *in*... 1, et *imitari*, imiter.

**INIMITABLEMENT** (i-ni-mi-ta-bl-man), *adv.* D'une manière inimitable.

— **ETYM.** *INIMITABILIS*, de *in*... 1, et *imitari*, imiter.

**INIMITÉ** (i-ni-mi-té), *s. f.* Qualité de ce qui n'a point d'égal. C'est une inimité de ce que l'on a vu faire. *Voltaire, le Tellier.* Les excellents ouvrages de l'inimitable Racine n'avaient point encore paru.

**INIMICÉ** (i-ni-mi-sé), *s. f.* État des personnes ennemies.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.

**INIMITABLE** (i-ni-mi-ta-bl), *adj.* Qui ne peut être imité, qu'on ne saurait imiter.









consacré, demeurer innomable et inappellable, BOUCHET, *Servies*, liv. 1, p. 303, dans LACURNE.

— ETYM. *In...* 1, et nommer.

**INNOMMÉ**, *EE* (i-nno-mé, mbe), *adj.* Qui n'a pas reçu de nom. Terme de droit romain. Contrats innommés, contrats qui n'ont point de désignation particulière, tels que ceux où l'un promet de faire, et l'autre de donner, etc. L'engagement d'un domestique est un contrat innommé. Il [le demandeur] évite ce danger en exerçant une action innommée..., qui s'adapte à un nombre infini de contrats innommés; car, indépendamment des contrats spéciaux ou contrats nommés qui ont chacun leur action, il y a un contrat et obligation par suite de toutes conventions qui renferment une cause licite, DUCARROU, *Institutes expliquées*, 6<sup>e</sup> éd. n<sup>o</sup> 1059.

— REM. L'Académie écrit *innomé* par une seule *m*; c'est une faute, le mot venant de *nommer*. Ducarrou, *Institutes expliquées*, écrit partout *innommé*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et aussi les vices sont innommés, ORESME, *Eth.* 43.

— ETYM. *In...* 1, et nommé.

**INNOVATEUR** (i-nno-va-teur), *s. m.* Celui qui innove. || On le dit aussi au féminin. C'est une innovatrice. || *Adj.* Qui tend à innover. Pouvoir innovateur.

— ETYM. Lat. *innovatore* (QUICHERAT, *Addenda*), de *innovare*, innover.

**INNOVATION** (i-nno-va-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Action d'innover; résultat de cette action. Le fait qu'il articule le plus nettement, c'est la prétendue innovation de Paschase Radbert, boss. *Var. 2<sup>e</sup> instr. pastor.* § 81. Il [le peuple] s'apaisera bientôt quand il verra d'une manière à n'en pouvoir douter que cette innovation a pour but principal et très-certain de le rendre plus heureux qu'il n'est, VAUBAN, *Dime*, p. 209. Toute innovation est à craindre dans un gouvernement; la plus sainte et la plus douce des religions, le christianisme même ne s'est pas affermi sans causer quelque trouble, DIDOT, *Pens. phil.* n<sup>o</sup> 43. Il en est de l'art de cultiver comme des manufactures; il n'y a point d'innovations sans avances, sans risques, CONDORCET, *Duhamel*. Les innovations plus importantes ne sont pas toujours celles qui soulèvent le moins les ennemis de la nouveauté, id. *Vie de Voltaire*. Tu entendras murmurer autour de toi: cela ne se peut, et, quand cela se pourrait, ce sont des innovations; des innovations! soit; mais tant de dévotions dans les sciences et dans les arts n'en ont-elles pas été? RATNAI, *Hist. phil.* iv, 18.

2<sup>o</sup> Terme de botanique, applicable à la ramification des hépatiques (cryptogames) caulescentes. L'innovation est la continuation de la tige par le développement d'un bourgeon.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il combattoit pour remuer et faire des innovations en l'estat de la chose publique, AMROT, *Mar.* 70. Dont resulteront nouvelles et infinies occasions de nouveaux erreurs, et innovation [renouvellement] de plusieurs anciens, M. DU SELLAY, 183. Rien ne presse [ne met à mal] un estat que l'innovation; le changement donne seul forme à l'injustice et à la tyrannie, MONT. iv, 82.

— ETYM. Provenç. *innovacio*; esp. *innovacion*; ital. *innovazione*; du lat. *innovationem*, de *innovare*, innover.

**INNOVÉ**, *EE* (i-nno-vé, vée), *part. passé* d'innover. Les institutions innovées. Il n'est rien innové en tel point.

**INNOVER** (i-nno-vé), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Changer par esprit et désir de nouveauté. Je n'entreprends pas de faire un traité entier de l'orthographe et de la prononciation, et me contente d'avoir donné ce mot d'avis touchant ce qui a été innové, CORR. *Préf. de: le Théâtre de P. Corneille*, édité de 1692. Laissez votre vocabulaire, Abandonnez votre grammaire, N'innovez ni ne faites rien En la langue, et vous ferez bien, MÉNAGE, *Requête des diet. d'Acad.* Par ce moyen, on n'innovait rien à Constantinople, mais on n'avait pas plus innové à Nicée, BOSS. 1<sup>er</sup> avert. § 30. || Absolument. Introduire des nouveautés, des changements. Quelque chose de plus violent se remuant dans le fond des cœurs: c'était un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, et un démanchement d'innover sans fin, après qu'on en a vu le premier exemple, BOSS. *Reine d'Angleter.* || 2<sup>o</sup> Introduire par innovation (sens qui a vieilli). Les riches crurent hautement, quand T. Gracchus voulut leur faire rendre des terres acquises contre la loi, qu'on innovait un département [partage] d'héritages qui allait mettre la république en combustion, SÉNÉCAL, *Conjur. des Gracques*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Minerve eut les premiers senten-

ments d'innover [inventer] bastons de guerre, S. MAROT, v, 309. Il ne faut pas innover à chacune fois ni à tout propos pour légère chose, CALV. *Inst.* 949. L'appetit et convoitise de tout innover, changer et remuer, id. ib. 1197. Le premier article estoit de faire envers le roy, qu'il promist de ne rien innover en Italie, M. DU SELLAY, 183. Le inanément et emphyote des beaux esprits donne prix à la langue, non pas en l'innovant tant comme la remplissant de plus vigoureux et divers services, l'estimer et ployant, MONT. III, 353.

— ETYM. Provenç. et esp. *innovor*; Ital. *innovare*; du lat. *innovare*, de *in...* 3, et *novare*, renouveler, de *novus*, neuf.

† **INO** (i-no). || 1<sup>o</sup> *S. f.* Dans la mythologie grecque, fille de Cadmus, honorée comme déesse marine sous le nom de Leucothée. || 2<sup>o</sup> *S. m.* Terme de zoologie. Papillon de jour.

† **INOBEISSANCE** (i-no-bé-i-sa-n-s'), *s. f.* Défaut d'obéissance.

— ETYM. *In...* 1, et *obéissance*. On a dit *inobédience*: Inobédience détruit telle amitié, ORESME, *Thèse* de MEUNIER.

† **INOBSERVABLE** (i-nob-sèr-va-bl'), *adj.* Que l'on ne saurait observer. Phénomènes inobservables. || *Fig.* Préceptes inobservables.

— ETYM. Lat. *inobservabilis*, de *in...* 1, et *observabilis*, observable.

† **INOBSERVANCE** (i-nob-sèr-va-n-s'), *s. f.* Manque à observer les prescriptions religieuses ou morales ou hygiéniques, etc. Les inobservances deviennent une manière d'apostasie, qui ne saurait plus trouver d'excuse que dans un cœur ingrat et infidèle, MASS. *Profess. relig.* 2. Il n'est que l'impossibilité qui puisse en justifier l'inobservance, id. *Carême, Seine*.

— ETYM. Lat. *inobservantia*, de *in...* 1, et *observantia*, qui vient de *observare*, observer.

**INOBSERVATION** (i-nob-sèr-va-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de ne pas observer, de ne pas se conformer à. L'inobservation des réglemens. L'auteur des *Instituts* au droit criminel compte parmi les crimes de lèse-majesté divine au second chef l'inobservation des fêtes et des dimanches, VOLZ. *Dict. phil. Blasphème*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. M. l'admiral se douta toujours de l'inobservation d'icelle [paix], LANOUE, 826.

— ETYM. *In...* 1, et *observation*.

† **INOBSERVÉ**, *EE* (i-nob-sèr-vé, vée), *adj.* Qui n'a pas été observé. Que de faits inconnus, inobservés! La fièvre à rechute, fièvre inobservée jusqu'à ce jour.

— ETYM. Lat. *inobservatus*, de *in...* 1, et *observatus*, observé.

† **INOCCUPATION** (i-no-ku-pasion), *s. f.* État d'une personne inoccupée.

— ETYM. *In...* 1, et *occupation*.

**INOCCUPÉ**, *EE* (i-no-ku-pé, péé), *adj.* Qui n'est pas occupé. Une vie inoccupée. L'homme inoccupé, c'est-à-dire livré à la seule considération de son être personnel, MÉR. de 1717, dans DESFONTAINES. || En parlant des choses. Qui n'est pas occupé, tenu. Place inoccupée.

— ETYM. *In...* 1, et *occupé*.

**IN-OCTAVO** (i-no-cta-vo), *adj. invariable*. Terme d'imprimerie et de librairie. Format in-octavo, format où la feuille est pliée en huit feuillets, et a seize pages. Livre in-octavo. Des volumes in-octavo. Quoi! mes couplets, encore une sottise! Osez-vous bien paraître in-octavo? BARRAS. *In-8<sup>o</sup>*. || *S. m.* In-octavo. || On écrit aussi in-8<sup>o</sup>. || Au plur. Des in-octavo.

— ETYM. *In*, en, et *octavus*, huitième, de *octo*, huit.

† **INOCULARITÉ** (i-no-ku-la-bi-li-té), *s. f.* Terme de médecine. Propriété que possèdent certaines humeurs altérées d'être inoculées, de transmettre à d'autres par inoculation l'état dans lequel elles se trouvent.

† **INOCULABLE** (i-no-ku-la-bl'), *adj.* Qui est susceptible d'être inoculé. Maladies inoculables, les maladies virulentes.

**INOCULATEUR**, *TRICE* (i-no-ku-la-teur, tri-s'), *s. m. et f.* Terme de médecine. Celui, celle qui fait l'opération de l'inoculation. Vous voyez que la famille des Tronchin est dévouée aux arts; mais l'auteur aura des succès moins brillants que l'inoculateur: il vaut mieux suivre Esculape qu'Apollon, VOLZ. *Lett. d'Argental*, 4 juin 1760. Aucun inoculateur, en Europe, n'était plus célèbre, aucun n'avait été si heureux, CONDORCET, *Tronchin*. || *Adj.* L'impératrice de la vaste Russie, en essayant sur elle-même l'inoculation qu'elle préparait à son fils unique, en faisant parcourir tous ses États par des chirurgiens inoculateurs, a sauvé la vie au quart de ses peuples, VOLZ. *Fragm. sur l'hist. art.* xxiii. || Inoculatrices, nom donné aux femmes grecques qui apportèrent ou

renouvelèrent la pratique de l'inoculation à Constantinople.

— ETYM. Lat. *inoculatorum*, celui qui greffe, de *inoculare* (voy. INOCULER).

**INOCULATION** (i-no-ku-la-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Action de communiquer artificiellement une maladie contagieuse, en en introduisant le principe matériel dans le corps. L'inoculation de la petite vérole, du vaccin, de la morve. || 2<sup>o</sup> Absolument. L'inoculation, l'inoculation de la petite vérole. L'inoculation passa de Constantinople à Londres en 1721 et à Paris en 1758. L'inoculation, qui était fort utile, a été abandonnée pour la vaccine. L'inoculation fut annoncée en France par une lettre d'un docteur en médecine adressée à M. Dodard, premier médecin du roi, et imprimée à Paris en 1723, SAINT-VOIX, *Ess. Paris. Kwé*. L. IV, p. 393, dans ROUSSEAU. Même lorsque le médecin Mead fit en Angleterre les premières expériences de l'inoculation, en 1721, il la tenta à la manière chinoise sur un des sujets qu'on lui donna, et elle réussit, VOLZ. *Fragm. sur l'hist. art.* xxiii. La reine d'Angleterre fit essayer l'inoculation de la petite vérole sur quatre criminels, id. *Diatr. Doct. Akakia*. La mort du duc de Parme est une belle leçon de l'inoculation; son fils, qui a eu la petite vérole artificielle, est en vie; et le père, qui a négligé cette précaution, meurt à la fleur de son âge, id. *Lett. Richefeu*, 30 juillet 1768. L'usage de l'inoculation, si nécessaire pour conserver la beauté, est ancien et pratiqué avec succès en Arabie, BOUV. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. xi, p. 361. Que dites-vous de ce bel arrêt du parlement de Paris pour consulter la faculté de théologie sur l'inoculation, cette même faculté qu'il a déclaré ne pouvoir être juge en matière de sacrements? D'ALEMA, *Lett. d'Yoltaire*, 7 août 1763.

L'inoculation du roi et de la famille royale, à laquelle on était bien loin de s'attendre il y a un mois, prouve que la raison est écoutée, et donne tout à la fois bon espoir et bon exemple, id. *Lett. au roi de Prusse*, 1<sup>er</sup> juill. 1774. En 1768, M. Tronchin fut appelé à Paris pour l'inoculation des enfants de M. le duc d'Orléans, CONDORCET, *Tronchin*. || 3<sup>o</sup> *Fig.* Transmission, propagation d'idées, d'opinions. L'inoculation des doctrines hérétiques fut très-prompte au XVI<sup>e</sup> siècle.

— ETYM. Lat. *inoculationem*, action de greffer, de *inoculare* (voy. INOCULER).

**INOCULÉ**, *EE* (i-no-ku-lé, léé), *part. passé* d'inoculer. || 1<sup>o</sup> Transmis par inoculation. Un virus inoculé. || 2<sup>o</sup> Qui a reçu un virus par inoculation, et en particulier celui de la petite vérole. Les personnes inoculées. || Substantivement. Leur dit que de compte fait il n'était mort que deux personnes en Angleterre sur deux cent mille inoculés: encore ces deux morts avalsent-ils été dangereusement malades avant l'opération, VOLZ. *Fragm. sur l'hist. art.* xxiii.

**INOCULER** (i-no-ku-lé), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Transmettre par inoculation un virus ou principe matériel de maladie. Inoculer le virus vaccin, le virus variolique. || 2<sup>o</sup> S'inoculer, inoculer à soi-même. S'inoculer le virus variolique. || Absolument. Inoculer la petite vérole. L'histoire n'omettra point que le roi, son petit-fils [de Louis XV], le comte de Provence et le comte d'Artois, frères de Louis XVI, tous trois dans une grande jeunesse, apprirent aux Français, en se faisant inoculer, à braver le danger pour éviter la mort, VOLZ. *Louis XV*, 41. La petite vérole vous a chassés; voilà ce que c'est de ne pas faire inoculer tous les petits garçons et toutes les petites filles d'un pays, à l'âge de sept ans, id. *Lett. d'Argental*, 29 août 1762. Le premier usage que Lieutenant fit de sa place [de premier médecin] fut de donner au roi [Louis XVI] le conseil de se faire inoculer, CONDORCET, *Lieutenant*. Tôt ou tard un poison [le virus de la petite vérole] dans les veines circule, Qui dégrège ou tue. — Oui, mais on inocule, continue D'HABLEY, *Optimisme*, II, 9. || *Fig.* Les mauvais livres inoculent les mauvaises doctrines. || 2<sup>o</sup> Communiquer à quelqu'un par inoculation un principe matériel de maladie. Inoculer un enfant. Je crois que Mme la comtesse d'Egmont a eu la petite vérole; c'est bien dommage; sans cela, nous l'inoculerions, et nous lui donnerions des fêtes, VOLZ. *Lett. Richefeu*, 23 juin 1763. || 3<sup>o</sup> S'inoculer, *v. réfl.* Être inoculé, transmis par inoculation. Le vaccin s'inocule de bras à bras. (Se faire à soi-même l'opération de l'inoculation. Il prit du virus, et s'inocula lui-même. || Par extension, contracter volontairement la petite vérole. En me rappelant la manière dont il baisait sa main [de Julie, malade de la petite vérole], je ne puis douter qu'il ne se soit inoculé volontairement, s. s. BOUSS. *Hél.* III, 14.



de ce qui n'est pas opportun. L'inopportunité d'une démarche. Dans les débats parlementaires, l'inopportunité d'une interpellation.

— ETYM. Lat. *inopportunitatem* (quichaat, Adenda), de *inopportunus*, inopportun.

**INORGANIQUE** (i-nor-ga-ni-k'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Qui n'est pas organisé, par opposition aux corps organisés, c'est-à-dire vivants. Nous pouvons supposer avec vraisemblance qu'il est deux genres d'éléments : les éléments premiers ou inorganiques ; les éléments seconds ou organiques, *Ann. Chim. Phys.* t. v, p. 180, dans *ROBERTS*. || Corps inorganiques, ceux dont chaque molécule représente un individu complet, et où toutes les conditions d'existence sont uniquement soumises à des lois mécaniques, physiques et chimiques. || Règne inorganique, ensemble des corps bruts ou dépourvus d'organisation, qu'on appelle des minéraux. || 2° Terme de grammaire. Lettre, signe inorganique, lettre, signe qui n'appartient pas à la constitution essentielle et primitive du mot. Dans *Arrière*, venant du lat. *violare*, l'*h* est inorganique.

— ETYM. *In...* 1, et *organique*.

† **INORGANISABLE** (i-nor-ga-ni-za-bl'), *adj.* Qui ne peut être organisé.

— ETYM. *In...* 1, et *organiser*.

† **INORNÉ**, *ÉE* (i-nor-né, née), *adj.* Qui est dépourvu d'ornements. Chambre inornée. Discours inorné.

— ETYM. *In...* 1, et *orné*.

† **INOSATE** (i-no-za-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel formé par l'acide inosique. Inosate de potasse, principe immédiat existant dans le tissu musculaire des mammifères.

† **INOSCLATION** (i-no-sku-la-sion), *s. f.* Terme d'anatomie. Synonyme d'anastomose. || Il signifie aussi l'abouchement des deux bouts d'un vaisseau divisé en travers, avec conservation du calibre après la cicatrisation.

— ETYM. *In...* 2, et le lat. *osculari*, baiser, de *osculum*, petite bouche, diminutif de *os*, *oris* (roy. ORAL).

† **INOSIQUE** (i-no-zi-k'), *adj.* Acide inosique, acide trouvé par Liebig dans la chair musculaire.

— ETYM. *Is*, *ivés*, fibre.

† **INOSITE** (i-no-zi-t'), *s. f.* Terme d'anatomie. Substance qui d'abord été trouvée dans les muscles et que sa composition a fait classer parmi les sucres.

— ETYM. *Is*, *ivés*, fibre.

† **INOSTÉATOME** (i-no-sté-a-to-m'), *s. m.* Terme de médecine. Sorte de tumeur, formée de corpuscules graisseux et de masses de fibres.

— ETYM. *Is*, *ivés*, fibre, et *stéatome*.

† **INOSURIE** (i-no-zu-rie), *s. f.* Terme de médecine. Passage de l'inosite dans l'urine.

— ETYM. *Inosite*, et *osov*, urine.

† **INOUBLIABLE** (i-nou-bli-a-bl'), *adj.* Qui ne peut être oublié. Longtemps et souvent interrompues, quelquefois pour le service de l'Église et le vôtre, ces études ont été naguères reprises à la voix de Votre Sainteté, lorsque, au milieu de l'enthousiasme inoubliable qui saluait son avènement, Elle proclama, dans une encyclique célèbre, les devoirs et les droits des ordres religieux, MONTALEMBERT, *les Moines d'Occident*, t. 1, *Dédicace*.

— ETYM. *In...* 1, et *oublier*.

**INOUI**, *YE* (i-nou-i, ie), *adj.* || 1° Qui n'a pas ouï. Cette façon de parler est sans doute de quelque province de France; car elle est inouïe à la cour, et même il ne me souvient pas de l'avoir ouï dire dans les villes, VAUOEL. *Rem.* t. II, p. 663, dans *ROBERTS*. || 2° Dont on n'a jamais ouï parler. Quoique l'on n'y avait point d'exemple de quelque chose, il en fallait faire; ce que qui était inouï ne le serait plus quand il serait fait, BALZ. *De la cour*, 7<sup>e</sup> *disc.* Il est beau de tenter des choses inouïes, *COAN. Sertor.* IV, 2. Et qui croira qu'un cœur si grand en expérience... Trame une perfide inouïe à la cour? *Ann. Brit.* III, 6. Le prix est sans doute inouï, Jammais d'un tel honneur un sujet n'a joui, *Id. Esth.* II, 6. Est-ce donc un prodige inouï parmi nous? *Id. Phédr.* IV, 6. Les grands et le peuple lui rendent des honneurs jusque-là inouïes, *MASS. Carême, Pécheresse*. Ah! quels noms inouïes lui donnez-vous, seigneur! *VOLT. Fanat.* I, 3. Le czar, se réservant pour tous domestiques un valet de chambre, un homme de livrée et un nain, se confondait dans la foule; c'était une chose inouïe dans l'histoire du monde, qu'un roi de vingt-cinq ans qui abandonnait ses royaumes pour mieux régner, *Id. Russie*, I, 9. L'appareil inouï pour ces mortels nouveaux De nos châteaux ailes qui volaient sur les eaux, *Id. Alz.* I, 1. || Inouï à. Que faudra-t-il croire de cet amas de dogmes inouïes aux schismatiques *Id. Id.*

— ETYM. *In...* 1, et *oublier*.

mon âme inquiète de soupçons importuns n'est pas moins agitée, volt. *Œdipe*, iv, 1.

† **INQUIÈTEMENT** (n-ki-té-man), adv. D'une manière inquiète.

— **HIST.** xv. Inquietement, *COHORAZZ*.

**INQUIÈTER** (in-ki-té), v. La syllabe *é* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : l'inquiète; excepté au futur et au conditionnel : l'inquièteras, l'inquièteras, v. a. || 1° Priver de repos, de quiétude, agiter. Et depuis qu'une fois elle [l'ardour de régner] nous inquiète, corn. *Nicom*, ii, 1. Dans le temps même où les huguenots attiraient une attention sérieuse, le jansénisme inquiète la France plus qu'il ne la trouble, volt. *Louis XIV*, 87. || 2° Susciter quelque mauvaise affaire, quelque trouble. Il est inquieté pour une vieille affaire politique. Il avait pris la sage précaution d'envoyer à Larisse brûler tous ses papiers, afin que les Romains ne fassent point en état d'inquiéter aucun de ses amis, volt. *Hist. anc. Œuv.* t. viii, p. 378, dans *POUSSIN*. Il n'était pas aussi facile qu'on le croyait d'inquiéter l'auteur de Zaïre, d'Alzira, de Mérope et de Nabomet, MARMONTEL, *Mém.* iii. || Troubler quelqu'un dans la possession d'une chose. On l'inquiète sur la légitimité de son titre, il fut inquiété dans la possession de cette terre. || Absolument. Si l'on m'inquiète, je ferai assigner mon vendeur en garantie. || 3° Faire des démonstrations hostiles, des attaques pour troubler une armée, une province, une ville forte. Fabius jugea bien qu'Annibal serait obligé de prendre pour son retour le même chemin par lequel il était venu, et qu'il serait facile de l'inquiéter dans sa marche, volt. *Hist. anc. Œuv.* t. i, p. 433, dans *POUSSIN*. Ces agrestes guerriers dont l'audace indiscrète pourrait inquiéter leur marche et leur retraite [des Perses], volt. *Seythes*, iv, 1. Les Turcs étaient toujours maîtres de la Hongrie jusqu'à Bude, et inquiétaient le reste, id. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1668. Comme les chaloupes chargées de cet approvisionnement pouvaient être inquiétées, il fallut poster, pour les soutenir, un corps de quinze cents hommes.... RAYNAL, *Hist. phil.* ii, 46. || 4° Causer de l'agitation, en raison d'une crainte quelconque. Et qui n'a pas pour seindre assez de liberté Tant que pour son objet il est inquiété, corn. *Théod.* iii, 8. Il ne faut pas inquiéter un pénitent sur le passé, boss. *Leit.* 8bb. 13. L'avenir l'inquiète et le présent le frappe, RAC. *Esth.* ii, 2. || Absolument. Enfin son talent [de Hume], sa réputation deviennent assez éclatants pour inquiéter sur ses doctrines, ALEXANDRE, *Littér. fr.* 18<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> part. 3<sup>e</sup> leçon. || 5° S'inquiéter, v. réfl. Avoir l'esprit agité, en raison de quelque crainte. Et de quoi s'inquiéter un cœur qui la méprise? corn. *Sertor.* iv, 1. Votre zèle pour moi s'est trop inquiété, MOLIÈRE, *Tart.* iii, 2. Vous avez très-bonne grâce de vous inquiéter sur la conservation d'une personne si considérable [le cardinal de Retz], et à qui vous devez tant d'amitié, sev. 28 août 1677. Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe?), RAC. *Athal.* ii, 2. Cléopâtre ne s'inquiétait pas plus des superstitieuses de l'Égypte qu'Hérode de celles de la Judée, volt. *Défense de mon oncle*, ch. 121.

— **HIST.** xv. Flis Samuel al rei : Pur quel m'as inquieted e travellid e que seio resuscited? *Roiz*, p. 110.

— **ETYM.** Provenç. et espagn. *inquietar*; ital. *inquietare*; de lat. *inquietare*, de *inquietus*, inquiet.

**INQUIÈTEUR** (in-ki-té-ur), s. m. || 1° Manque de repos, agitation. L'inquiétude de ce malade a été très-grande toute la nuit. L'un [le chat] doux, benin et gracieux, et l'autre [le coq] turbulent et plein d'inquiétude, LA FONT. *Fabli.* vi, 8. || Au plur. Inquiétudes, douleurs vagues, surtout aux jambes, qui donnent de l'agitation, de l'impétuosité. Madame de Charolais, après avoir embrassé la belle comtesse, lui manda qu'elle a des inquiétudes aux jambes, tout comme elle, sev. 183. || 2° Agitation d'esprit, impétuosité causée par quelque passion. Ils [les hommes sous nos anciens rois] vivaient le plus contents de ce qu'ils avaient reçu de la fortune, ou de ce qu'ils avaient acquis par leur travail; comme ils possédaient leur propre bien sans inquiétude, ils regardaient celui des autres sans envie, RACIN. *Lemercinon*. Mais Everard, en passant coudoyé par Boirade, Ne sait point contenir son aigre inquiétude, boss. *Jair.* v. Et l'on craint si la nuit, jointe à la solitude, Vient de son désespoir agiter l'inquiétude, Que sa douleur bientôt n'attente sur ses jours, RAC. *Brit.* v, 6. Inquiétudes d'esprit, inégalité d'humeur, inconstance de cœur.... tous vices de l'âme, mais différents, LA ROUVE. 21. Nos dégoûts de la vie sont des dépôts de nos passions; sont des inquiétudes [secrètes] de nos crimes, MARI. *Myst. Assompt.* Lui [le peuple], dans son orgueil et sa vague inquié-

tude, Instrument et jouet de vingt partis rivaux, Passait de trouble en trouble à des tourments nouveaux, DELILLE, *Trois règnes*, v. Ah! portons dans les bois ma triste inquiétude; Ô Camille, l'amour aime la solitude, A. CHÉN. *Élég.* xi. || 3° Inconstance d'humeur qui fait qu'on ne demeure pas content de ce qu'on est ou de ce qu'on a. L'inquiétude naturelle à l'homme. Le secrétaire d'État... agité de ces je ne sais quelles inquiétudes dont les hommes ne savent pas se rendre raison à eux-mêmes, se résout tout à coup à quitter cette grande charge, boss. *Le Tellier*. Toute mon âme en est agitée [de l'ignorance et du dérèglement], et tombe dans un autre malheur, qui est une inquiétude et une inconstance [éternelle], id. *Sermons, Loi de Dieu, préambule*. C'est par inquiétude que vous avez désiré le repos, sev. *Dial. des morts mod.* Charles-Quint, un jeune moine. Est-ce curiosité, inquiétude d'esprit? est-ce besoin réel? volt. *Dict. phil.* Japon. Un chinois, nommé Equam, né dans l'obscurité, s'était fait pirate par inquiétude, et, par ses talents, était parvenu à la dignité de grand amiral, RAYNAL, *Hist. phil.* ii, 6. Une inquiétude ardente et sauvage les a toujours dégoûtés de leurs déserts pauvres et incultes, id. *ib.* ii, 47. || 4° Agitation pénible et douloureuse que cause une crainte quelconque. Allez, indigne objet de mon inquiétude, aza. *Vencel.* ii, 3. Il est inutile de s'inquiéter de cet état, puisque l'on n'y remédie pas par l'inquiétude; mais il n'est pas inutile de le craindre, RICOLZ, *Ess. mor.* 3<sup>e</sup> traité, ch. iv. Si l'on avait le scrupule de ne vouloir point rire quand on ne le doit pas, le plus sûr serait d'être toujours en inquiétude, sev. 257. J'aurai d'ailleurs de si vives inquiétudes pour vous..., id. 71. Vous pouvez juger de son horrible inquiétude, id. *ib.* Cela tient tout le monde en inquiétude, id. 400. Je m'en vais fermer mon paquet.... afin de n'être point en inquiétude de revenir de bonne heure, id. 20 août 1675. Notre Allemagne est assez paisible; c'est elle qui fait nos principales inquiétudes, id. 6 août 1698. Les enfants d'Adam ont les inquiétudes, les terreurs d'un cœur continuellement agité, les inventions de leurs espérances trompeuses et trop engageantes, et le jour terrible de la mort, boss. *Concupisc.* 3. De quels yeux le regardions-nous [Louis XIV], lorsqu'aux dépens d'une santé qui nous est si chère, il voulait bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la consolation de le voir, id. *Louis de Bourbon*. Pénétré de toutes les inquiétudes que donne un mal affreux, id. *ib.* Celui-ci [Turenne à Nordlingue] publiait de son côté qu'il agissait sans inquiétude, parce qu'il connaissait le prince [de Condé] et ses ordres toujours sûrs, id. *ib.* L'avarice, passion basse, passion odieuse au monde, amasse non-seulement les injustices, mais encore les inquiétudes avec les trésors, id. *Sermons, Nécess.* de la pén. 1. Dans quelle inquiétude, Esther, vous me jetez! RAC. *Esth.* ii, 7. Votre lettre m'a laissé sur votre santé des inquiétudes que vous m'obligeriez de vouloir lever, J. J. ROUSS. *Leit.* d. *Mme de Créqui*, 16 janv. 1769. Les soins qu'elle lui rend, la tendre inquiétude. Le regret et l'amour, peints dans son attitude, Disent qu'un père sent est l'objet sacré, MASSON, *Helvétiens*. II. Ses lettres derinent moins tendres; car, au lieu d'exprimer ses propres inquiétudes, il s'occupait à dissiper celles de son amie, STAEL, *Corinne*, xvii, 4.

— **REM.** La Fontaine a donné à l'inquiétude le sens de soin : Le duc d'Albret donne à l'étude Sa principale inquiétude; Toujours il augmente en savoir, *Poésies mêlées*, xxiii.

— **HIST.** xvii. Une inquiétude du corps et de l'esprit qui empêche de dormir, PARÉ, xi, 43.

— **ETYM.** Provenç. *inquietur*; espagn. *inquietud*; ital. *inquietudine*; du lat. *inquietudinem*, de *inquietus*, inquiet.

† **INQUINE, ÈE** (in-ku-né, née), adj. Souillé (latinisme qui n'est pas en usage). Et toi de qui je tiens la main très-inquinée, SCARRON, *D. Jephthé d'Arm.* iii, 4. Si cet air était phlogistique, comme le prétend Priestley, s'il était inquiné par un principe quelconque qui le rendit malsain, il ne suffirait pas, pour le rétablir dans l'état d'air commun, de lui rendre ce qui lui manque, LAVOISIER, *Mémoire sur la combustion des chandelles dans l'air atmosphérique*, 1777.

— **ETYM.** Lat. *inquinosus*, souillé, de *in*, en, dans, et *quinis*, aller à la selle.

**INQUISITEUR** (in-ki-té-ur), s. m. || 1° Celui qui se livre à des recherches minutieuses, à des investigations. Pontchartrain était d'une curiosité insupportable, grand furet et inquisiteur, 27 nov. 1688,

123. || 2° Juge de l'Inquisition. Inquisiteur de la foi. C'était toujours un Jacobin qui était grand inquisiteur en Espagne. Les disputes fréquentes entre les évêques et les inquisiteurs sur les limites de leur autorité, sur les dépouilles des condamnés, etc. s'engagèrent, en 1473, le pape Sixte IV à rendre les inquisitions indépendantes et séparées des tribunaux des évêques; il créa pour l'Espagne un inquisiteur général, muni du pouvoir de nommer des inquisiteurs particuliers, volt. *Dict. phil.* *Inquisition*. Ces premiers inquisiteurs avaient le droit de citer tout hérétique, de l'excommunier, d'accorder des indulgences à tout prince qui exterminerait les condamnés, de réconcilier à l'Église, de taser les pénitents, et de recevoir d'eux en argent une caution de leur repentir, id. *Mœurs*, 140. Ce fut bien plus quand le roi [saint Louis] eut la faiblesse de permettre qu'il y eût dans son royaume un grand inquisiteur nommé par le pape; ce fut le cordelier Robert qui exerça ce pouvoir nouveau d'abord dans Toulouse, et ensuite dans d'autres provinces, id. *ib.*, 63. Tous les inquisiteurs ne sont pas à Lisbonne, d'ALEMA. *Lett. d'Voltaire*, 24 mars 1762. || **Adj.** Et vous, rois de l'Europe, princes souverains, républiques, souvenez-vous à jamais que les moines inquisiteurs se sont intitulés inquisiteurs par la grâce de Dieu, volt. *Dict. phil.* *Aranda*. Ce prince inquisiteur voulait que les infidèles fussent réellement de sa religion, RAYNAL, *Hist. phil.* viii, 31. || 3° Inquisiteurs de l'État, nom d'une magistrature secrète dans la république de Venise; ces inquisiteurs étaient chargés de découvrir et de prévenir les complots formés contre le gouvernement.

— **HIST.** xv. s. Durant laquelle messe precha frere Pierre Hour, docteur en theologie, de l'ordre des freres precheurs, inquisiteurs de la foi, MONST. i, 220.

— **ETYM.** Lat. *inquisitorum*, de *inquirere*, enquerir (voy. ce mot).

† **INQUISITIVE, IVE** (in-ki-ti-tif, ti-ve), adj. Qui s'enquiert; qui a le caractère de l'inquisiteur. Regard inquisitif, regard d'inquisiteur, regard scrutateur.

— **ETYM.** Lat. *inquisitivus* (voy. *INQUISITEUR*).

**INQUISITION** (in-ki-ti-sion), en vers, de cinq syllabes, s. f. || 1° Recherche, enquête. Faire une inquisition sommaire du jour et du vrai temps de la mort d'une personne, PATAU, *Maidoyer* 14, dans SICHLET. || 2° Recherche, perquisition rigoureuse où il se mêle de l'arbitraire. Le P. Malebranche a le chagrin que ses livres ne peuvent plus entrer en France, et qu'à cause de cela personne ne les veut imprimer en ce pays [la Hollande]; l'inquisition est devenue effroyable en France contre les bons livres, PATAU, *Lett. d'Enfant*, 24 juin 1686. Le magistrat porte une inquisition sur un genre d'action où elle n'est pas nécessaire, MONTESQ. *Esp.* xii, 6. S'il y avait eu une inquisition littéraire à Home, nous n'aurions aujourd'hui ni Horace, ni Juvénal, ni les œuvres philosophiques de Cicéron, volt. *Mé. litt.* d'un premier commis. || 3° Jurisdiction ecclésiastique érigée par le saint-siège en Italie, en Espagne, en Portugal, et plus tard aux Indes mêmes, pour rechercher et extirper les hérétiques, les juifs et les infidèles. En Espagne ils [les ministres ignorants] voudraient donner liberté de conscience; en France ils voudraient introduire l'inquisition, PALL. *De la cour*, 3<sup>e</sup> disc. De quel attentat était-il accusé, pour qu'on le mit à l'inquisition? HAMELT. *Gramm.* 8. Nous devons au Code des Wisigoths toutes les maximes, tous les principes et toutes les vues de l'inquisition d'aujourd'hui, MONTESQ. *Espr.* xxviii, 1. L'inquisition fut adoptée par le comte de Toulouse en 1229 et confiée aux dominicains par le pape Grégoire IX en 1233; Innocent IV en 1254 l'établit dans toute l'Italie excepté à Naples, volt. *Dict. phil.* *Inquisition*. L'inquisition vient d'être anéantie en Espagne; il n'en reste plus que le nom; c'est un serpent dont on a empaillé la peau, id. *Lett. Audibert*, 9 mars 1776. || 4° Inquisition de l'État, tribunal secret et d'un pouvoir illimité, dans l'ancienne république de Venise.

— **HIST.** xiii. s. U [au] tens de l'inquisition de cest miracle, en l'an mil deux cens quatre vint et deux, *Miracles St Loyz*, p. 153. Il seroient inquisition de sen [son] affaire par tout là à li cuseroient savoir la verité, TAILLIAS, *Recueil*, p. 148. Li évesques et li prela dou lieu [du lieu] devent faire l'inquisition de la loi sor li, et demander li de la foi, *Liv. de justice*, 12. || xiv. s. Celui est bon conseilier qui soit conjecturer et trouter selon inquisition de raison le plus très grant bien des choses ouvrables, ORSIBUS, *Eth.* 170. || xv. s. Je me treuve plus par recontre que par l'inquisition de mon jugement, MONST. i, 42. Cette proposition le met et













*Penée*, Dominic. t. II, p. 113. || Fig. La gloire n'est pas tout une dette dont s'acquitte le public, qu'un avoué de ce qu'il doit et tout ensemble une protestation qu'il est insolvable, *SATIS*, la *Gloire*. L'invulnérabilité de son fonds, elle [l'âme] sent sa pauvreté et sa misère, *BOUAD. Pensées*, t. III, p. 280.

— ETYM. *In...*, et *soluble*. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on dit *il insolvent*, avec raison, puisque le sens est celui du latin insolvens, qui ne paye pas.

**INSOMNIE** (in-so-mnie), *s. f.* Privation de sommeil. L'âme tète à des vapeurs qui l'occupent et l'empêchent de dormir; ce sont les insomnies qui paient les hommes, *REV. 13 déc. 1688*. Des insomnies presque continuës m'annoncent une disposition insupportable qui terminera vraisemblablement par me faire prendre congé de ce meilleur des mondes possibles, *D'ALEMB. Lett. au roi de Prusse*, 20 nov. 1772. Je me tourne et m'agite, et ne puis nulle part trouver que l'insomnie amère, impatientie, qu'un sommeil inquiet et qu'une fièvre ardente, *A. CHEN. Elég.* XVIII.

— ETYM. Lat. *insomnia*, de *in...* et *sonnus*, sommeil (voy. *sonnir*, *s. m.*).

**INSONDABLE** (in-so-n-da-bl'), *adj.* Qui ne peut être sondé. Fondrières insondables, *SCARRON*. || Fig. Qui peut sonder de Dieu l'insondable pensée? *LAMART. Joc.* II, 63.

— ETYM. *In...*, et *sonder*.

**INSONORE** (in-so-no-r'), *adj.* Qui n'est point sonore. Quand Zoile veut louer quelqu'un, sa trompette devient insonore, *MERCIER*. L'asphalte comprimé (en chaussée) ne présente ni boue ni poussière; il est insonore, *O. MAURICE, Presse scientif.* 1864, t. I, p. 267.

— ETYM. Lat. *insonorus*, de *in...* et *sonorus*, sonore.

**INSONORITÉ** (in-so-no-ri-té), *s. f.* État de ce qui n'est point sonore.

**INSOUCI** (in-sou-si), *s. m.* Absence de souci, de sollicitude. Combien les hommes de l'opposition des quinze ans n'ont-ils pas reproché au gouvernement de la branche aînée sa dépendance de l'étranger, son insouciance de l'honneur national, son ignorance de la vraie politique du pays! *CARNEL, Œuvres*, t. IV, p. 245. L'insouciance de la plupart des hommes à l'endroit de cette science d'eux-mêmes a droit de confondre, *D. STERN, Essai sur la liberté*, p. 16.

— ETYM. *In...*, et *souci*.

**INSOUCIAMMENT** (in-sou-si-a-man), *adv.* D'une manière insouciance. Que l'histoire reproche à Henri d'avoir, au lendemain de Coutras, abandonné son arme et perdu insouciamment les fruits de sa victoire pour courir à Pau aux pieds de Mme de Grammont..., *TUNO, J. des Débats*, 25 juil. 1865.

**INSOUCIANCE** (in-sou-si-an-s'), *s. f.* État ou caractère de celui qui est insouciant. Du doge rassuré par son insouciance. Rien ne peut ébranler l'aveugle confiance, *ANCILOT, Fisque*, IV, 6. Les simples soldats, qui voient toute leur vie dans le moment présent, et qui, attendant peu de l'avenir, ne s'en inquiètent ni guère, conservent leur insouciance, la plus précieuse de leurs qualités, et tel l'égoïsme produit par l'excès de fatigue et de souffrance, qu'ils ne laissent à chacun que la mesure de force et de sentiment indispensable pour son service et pour sa conservation personnelle, *TO. IB. VIII, 6*. || Absence de souci, d'inquiétude sur quelque chose. L'insouciance du danger, de la mort.

ETYM. *Insouciant*.

**INSOUCIANT, ANTE** (in-sou-si-an, an-t'), *adj.* Qui ne se soucie pas d'une chose ou des choses. Être insouciant au lendemain. On terra dans le monde des maris insouciant qui savent tout et ne se fâchent de rien, *GENLIS, Veill. du chdt.* t. III, p. 46.

— ETYM. *In...*, et *soucier*.

**INSOUCIÉMENT** (in-sou-si-é-men), *adv.* D'une manière insoucieuse. La nuit, quand tout dort insoucieusement à bord..., *J. des Débats*, 17 janv. 1860.

**INSOUÇIEUX, EUSE** (in-sou-si-é, é-ç'), *adj.* Qui n'a point de souci, qui ne se soucie pas de. [Le Naphtalim] prie un saint et s'endort sous une cotte de mailles, *INSOUÇIEUX* du lendemain, *MART*, dans *LEOARANT*. Il veut deviner par quel ancien mystère, Quel charme souverain l'homme était retenu, *INSOUÇIEUX* de l'heure, au bord du rocher nu, *TO. Naissance de la rime*, dans *Recue de Paris*, 2<sup>e</sup> période, t. X, p. 182.

— ETYM. *In...*, et *soucier*.

**INSOUÇABLE** (in-sou-da-bl'), *adj.* Qu'on ne peut souler.

— ETYM. *In...*, et *souder*.

**INSOUFFRABLE** (in-sou-fra-bl'), *adj.* Qui ne peut être souffert.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Et comme tel vice soit à Dieu comme insouffrable, *CUNIST. ENFANÇON, Charles V*, t. 27.

— ETYM. *In...*, et *souffrir*.

**INSOUMIS, ISE** (in-sou-mi, mi-a'), *adj.* Non soumis. Peuples insoumis. Les Saxons insoumis, *MURAT, Rol. d'Honcouraux*. || Substantivement. Jeune soldat qui, ayant reçu une feuille de route, n'est pas arrivé à sa destination au jour fixé par cet ordre. Il y a quelques insoumis dans le département.

— ETYM. *In...*, et *soumis*.

**INSOUSSION** (in-sou-mi-sion), *s. f.* Caractère, état de ce qui n'est pas soumis.

— ETYM. *In...*, et *soumission*.

**INSOUTENABLE** (in-sou-te-na-bl'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qu'on ne peut soutenir, défendre, justifier. Elle sera passer leur opinion pour insoutenable, *PASC. Proc. II*. Des erreurs si insoutenables et si visiblement opposées à la pureté de l'Évangile, *IN. 2<sup>o</sup> factum pour les curés de Paris*. Les absurdités où ils tombent en niant la religion, deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne, *BOSS. Anne de Gons*. Il n'y a rien qu'il ne vaille mieux admettre que de dire des choses si insoutenables, *VÉN. Exil.* 28. On croit se trouver dans des conjonctures où il faut fermer les yeux à l'iniquité, soutenir des abus que l'on connaît insoutenables, *MASS. Carmé, Immort. de la loi*. Il est insoutenable d'admettre une succession d'être matériels pensants par eux-mêmes, *VOLT. Dial.* VII, 2.

|| 2<sup>o</sup> Qu'on ne peut supporter, endurer. Ne pouvant soutenir vos propres pensées, et croyant que tout ce qui est possible arrivera; voilà le plus cruel et le plus insoutenable état où l'on puisse être, *SEV. 11 oct. 1688*. N'est-ce pas dans un père une témérité insoutenable de vouloir se rendre maître des vocations et des états de sa famille? *BOUAD. 1<sup>er</sup> dim. après l'Épiph. dominic.* t. I, p. 17. Plus il aime le monde, plus son ennui devient insoutenable, *MASS. Arent, Bonh.* La vertu nous paraît plus triste et plus insoutenable, *IN. Coréme, Hérod.* Comme il y a plus de cœur pusillanimes que d'âmes fortes, l'idée de la mort se trouve toujours exagérée, ses approches trop redoutées, et son aspect insoutenable, *SEV. Probabilité de vie*. Ils se baignaient très-souvent hommes et femmes péle-mêle dans des étuves échauffées à un degré de chaleur insoutenable pour tout autre que pour eux, *IN. Hist. nat. hom. Œuv.* L. V, p. 110. || 3<sup>o</sup> Qu'choque extrêmement. Vanité insoutenable. C'est un homme insoutenable. Il est insoutenable avec ses prétentions.

— ETYM. *In...*, et *soutenable*.

**INSOUTENABLEMENT** (in-sou-te-na-ble-man), *adv.* D'une manière insoutenable.

**INSPECTATEUR** (in-spèk-ta-teur), *s. m.* Terme insulté. Celui qui examine curieusement. Les Allemands, curieux lecteurs et inspectateurs desdites inscriptions, *MOL. Fûch.* III, 2.

— ETYM. Lat. *inspectatorem* (*QUICHERAT, Adenda*), de *inspectare*, inspecter (voy. *INSPECTER*).

**INSPECTÉ,ÉE** (in-spèk-té, té-ée), *part. passé* d'inspecter. Les collèges inspectés tous les ans.

**INSPECTER** (in-spèk-té), *v. a.* Examiner avec autorité, ou avec une mission spéciale d'une autorité compétente. Il est chargé d'inspecter les collèges. || Absolument. C'est un tel qui inspecte.

— ETYM. Lat. *inspectare*, de *in*, en, et *speciare*, regarder (voy. *SPECTACLE*).

**INSPECTEUR, TRICE** (in-spèk-teur, tri-s'), *s. m. et f.* Celui ou celle dont la fonction est d'inspecter, de surveiller quelque chose. Inspecteur aux reues. Dans les manufactures libres, l'intérêt du commerçant suffit pour qu'il veuille à la perfection de ses denrées; et cet intérêt est le meilleur et le plus sûr de tous les inspecteurs, *CONDORCET, Monsigni*. || Dans l'université, inspecteurs de l'enseignement primaire, ou inspecteurs primaires, ou inspecteurs des écoles, ceux qui sont chargés de surveiller l'enseignement primaire. Inspecteurs d'académie, ceux qui inspectent les établissements d'instruction publique dans une académie; il y en a un par département. Inspecteurs généraux, ceux qui sont chargés d'inspecter, les uns pour les lettres, les autres pour les sciences, les lycées et collèges importants de toute la France. Inspecteurs de l'enseignement supérieur, ceux qui sont chargés d'inspecter les facultés. || Inspectrice, dame chargée d'inspecter les pensions de jeunes filles. Il y a des inspectrices pour les écoles communales de jeunes filles et pour les salles d'asile. || Inspecteur général, celui qui a l'inspection sur toute une

branche d'un service public. Pour soutenir la discipline militaire, il (Louis XIV) créa des inspecteurs généraux, ensuite des directeurs, qui rendirent compte de l'état des troupes; et on voyait par leur rapport, si les commissaires des guerres avaient fait leur devoir, *VOLT. Louis XIV*, 23. || Inspecteurs de la salle, les cinq députés chargés de la police des conseils sous le Directoire. || Inspectrice, la femme d'un inspecteur. Madame l'inspectrice. || Inspecteur des compagnies franches de la marine, inspecteur des galères, inspecteur général de la marine et des galères, différents titres qu'on a donnés, dans le XVII<sup>e</sup> siècle, à des officiers chargés d'inspection.

— ETYM. Lat. *inspectorem*, de *inspectum*, sup. de *inspectare*, examiner, de *in*, en, et *specio*, regarder (voy. *SPECTER*).

**INSPECTION** (in-spèk-sion; en vers, de quatre syllables), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Action d'inspecter quelque chose, de l'examiner. À la première inspection, on connaît que cet acte est faux. Faire l'inspection des armes. Lorsque quelqu'un dit: je pense, donc je suis, il ne conclut pas son existence de sa pensée comme par la force de quelque syllogisme, mais comme une chose connue de soi; il la voit par une simple inspection de l'esprit, *PASC. Rép. aux 2<sup>es</sup> objections*. 22. Les Arabes, habitant sous des tentes, étant continuellement à portée d'observer les astres, furent peut-être les premiers qui réglèrent leurs années par l'inspection du ciel, *VOLT. Dict. phil. Job*. || 2<sup>o</sup> La fonction d'examiner quelque chose, de le surveiller. Inspection des écoles. Inspection d'accadémie. Des magistrats qui eussent inspection sur la conduite des femmes, *MONTESQ. Etp.* VII, 10. Le chancelier en Angleterre avait inspection sur la cour du banc, *VOLT. Murus*, 76. || 3<sup>o</sup> Place, emploi d'inspecteur. Il obtint une inspection dans les ponts et chaussées. || Division ecclésiastique dans les pays protestants.

— ETYM. Provenç. *inspection*; espagn. *inspección*; ital. *ispezione*; du lat. *inspectionem*, inspectio (voy. *INSPECTER*).

**INSPIRANT, ANTE** (in-spi-ran, ran-t'), *adj.* Qui est propre à inspirer, inspirateur. Les circonstances où il [Pallas] écrivait n'avaient rien de bien inspirant, *CUVIER, Éloge de Pallas*.

**INSPIRATEUR, TRICE** (in-spi-ra-teur, tri-s'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Terme de physiologie. Qui sert à l'inspiration. Mouvements inspirateurs. || Muscles inspirateurs, muscles qui servent à l'inspiration, en produisant l'ampliation de la poitrine. Le diaphragme est le principal muscle inspirateur. || 2<sup>o</sup> Fig. Qui agit comme un souffle sur l'âme, sur l'esprit. ...Autour de lui tandis que tout sommeille, La lampe inspiratrice éclaire encor sa veille, *DELILLE, Homme des champs*, t. I. Ce calme inspirateur que le poète implora, *M. J. CUVIER, La Promenade*. Quelques fois seulement, quand mon âme oppressée sent en rythmes nombreux déborder sa pensée, Au souffle inspirateur du soir, dans les déserts Ma lyre abandonnée exhale encor des vers, *LAMART. Méd.* I, 30. Ce jour inspirateur [le clair de lune] et qui la fait rêver [la pensée], Vers les choses d'en haut l'invite à s'élever, *TO. Harm.* I, 10. || Substantivement. Par ses relations avec les dillettanti, il se faisait passer en Italie et dans toute l'Europe pour l'inspirateur des beaux-arts, *MARMONTEL, Mém.* VI. Ô toi l'inspiratrice et l'objet de mes chants, *DELILLE, la Pitié*, t. I. J'ai choisi Richardson comme inspirateur de Rousseau et comme premier modèle du pathétique familier, exagéré par Diderot, *VILLEMAIN, Litt. fr. 18<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> part. 3<sup>e</sup> lec.

— ETYM. Lat. *inspiratorem*, de *inspirare*, inspirer.

**INSPIRATION** (in-spi-ra-sion; en vers, de cinq syllables), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Terme de physiologie. Action par laquelle l'air est inspiré, entre dans les poumons, mouvement opposé à l'expiration. Immédiatement après que l'air, chargé d'exhalaisons nuisibles, a été chassé au dehors par l'expiration, l'inspiration introduit dans le poumon un nouvel air, et avec lui bien des principes qui influent plus ou moins sur la sanguification, *BOSSNET, Contempl. nat.* Œuv. t. VIII, p. 30, note 1, dans *POISSONS*. Il paraît certain que les loups et les chiens ne hurlent que par inspiration; on peut s'en assurer aisément, en faisant hurler un petit chien près du visage, on verra qu'il tire l'air dans sa poitrine, au lieu de le pousser au dehors, *SEV. Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 198, dans *ROCORS*. || 2<sup>o</sup> Fig. Mouvements de l'âme, pensées, actions qui sont dus à une inspiration divine comparée à l'insufflation qui introduit l'air dans la poitrine. Un soldat, poussé, dit Joseph, par une inspiration divine, se fait lever par ses compagnons à une fenêtre et met le feu dans ce temple auguste [de Jérusalem], *BOSS. Hist.* II, a. Il [je





par sa reconstruction. la justice a été restaurée. CALV. Instit 309.

— ETYM. Lat. instaurare (voy. RESTAURATION).

**INSTIGATEUR. TRICK** (in-sti-ga-teur, tri-s'), *s. m. et f.* Celui, celle qui instigue, qui pousse à faire quelque chose. Un certain ecclésiastique que l'on prétend avoir été instigateur de cette belle affaire. MALE. Lettres, II, 82. Il était instigateur de la perdition... MACHON, Schisme, livre I, dans RICHELIEU. Le diable, cet esprit superbe et jaloux de l'homme, fut l'instigateur des Juifs, comme il l'avait été de Caïn, nous. *Idées sur myst.*, VIII, 3. Un Anglais fanatique, nommé Felton, l'assassina (Duckingham) d'un coup de couteau, sans que jamais on ait pu découvrir ses instigateurs, volt. *Mœurs*, 176. L'infâme Claudius, du crime instigateur, Fat de ma mort surtout le complice et l'auteur, nous. *Hamlet*, II, 6. Ainsi la nature, ayant fait de l'amour le lien de tous les êtres, l'a rendu l'instigateur de nos lumières et de nos plaisirs, nous. *DE ST-E. Paul et Virg.*

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Obvier sur fraudes, malices et baras des dits lombard usuriers, et de leurs flatteurs, promoteurs et instigateurs, *Ordonn. des rois de France*, t. III, p. 643.

— ETYM. Provenç. *instiguador*; espagn. *instigador*; ital. *instigatore, istigatore*; du lat. *instigatorum, de instigare, instigare*.

**INSTIGATION** (in-sti-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action d'instiguer. Il leur demanda, à l'instigation de Perdiccas, quels étaient les auteurs de la sédition, VAUZEL. *O. C.* VIII, 14. L'âme péché par le ministre et même en quelque sorte par l'instigation du corps; et c'est pourquoi il est justifié qu'elle soit punie avec son complice, nous. *Sermons, Réurrect. dern.* 1. L'âme sent, à de certaines instigations confuses, qu'il [le Saint-Esprit] veut quelque chose qu'elle ne peut comprendre, id. *Id. d'oraus*, v. 30. On leur impute [aux Jésuites] beaucoup de choses dont on n'a aucune preuve, mais que l'on croit facilement à l'instigation des préjugés, *Bayle, Lett. de Pecher*, 10 août 1706.

— REM. « L'Académie a jugé ce mot de palais et peu élégant : je m'en suis pourtant servi pour ma traduction de Quinte-Curce, VAUZEL. *Nour. Rem.* p. 313. « L'arrêt de l'Académie n'a pas prévalu contre ce mot.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Sans les souffrir pour le temps avenir être empêché en aucune manière à l'instigation du dit bourgeois ou d'aucune personne... *Lettre de Charles V, Bibliothèque des chartes*, 4<sup>e</sup> série, t. III, p. 426. Comme à l'instigation, enortement et promotion de feu Estienne Marcel n'a gueres provoqué des marchands de la ville de Paris... *Ordonn.* t. IV, p. 346. Sans instigation de nul autre, BACCHUS, P 28, vers. || XV<sup>e</sup> s. Il ne vult oncques consentir que ceux de la ville de Gand fussent appelés à être traités, et par le pourchas et instigation de ceux de Bruges, *vaouzel*, II, 11, 210.

— ETYM. Lat. *instigationem, de instigare, instigare*. **INSTIGUÉ, ÉE** (in-sti-gé, gée), *part. passé d'instiguer*. Instigué par de mauvais conseils.

**INSTIGUER** (in-sti-gé), *v. intrans.* nous instiguons, vous instiguez; qui instigue, qui nous instigations, que vous instiguez, *s. a.* Exciter à, comme par un aiguillon. Cet homme est instigué par un tel.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Guillaume de Montigny instiga et promet le supplice de jouer aux des, ou canons, instiguer. || XV<sup>e</sup> s. (O lliu) Pal que nous ne soyons ni gourmards, ni produrans, Ni contempteurs de toy, sans que tu nous instigues à l'aler et tenir pendant que nous vivons, *LESNOUX*, XV.

— ETYM. Provenç. *instigar, instigare*; espagn. *instigar*; ital. *instigare*; du lat. *instigare, de in, en, et un préfixe in- à stigare, qui est de même radical que le grec σίστην, pousser (voy. STIMULER)*.

**INSTILLATION** (in-sti-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de verser un liquide goutte à goutte. Verser par instillation.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Instillation, *coronave.*

— ETYM. Lat. *instillationem, de instillare, instillare*.

**INSTILLER, ÉE** (in-sti-lé, lé), *part. passé d'instiller*. Que quelque goutte d'un collyre in-... dans l'œil.

**INSTILLER** (in-sti-lé), *v. a.* Faire couler, verser goutte à goutte. || Instiller, *v. réfl.* Être instillé. Le collyre s'instilla dans l'œil.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Prenez la de figuer et instillez en la playe, *PAGE*, 1511, 13.

— ETYM. Lat. *instillare, de in, en, et stilla, goutte (voy. STILLATION)*.

**INSTIT** (in-sti-t) su... le e seul se lie : un instituteur, au pluriel, I se lie : des instituteurs, *s. m.* || 1<sup>o</sup> Impulsion donnée, insti-

tion (sens latin qui n'est plus guère usité). Ce fier tyran qui me ca... Maître pour moi tant de tendresse... Que je ne saurais présumer Si c'est par instinct de nature Ou par coutume de m'aimer, nous. *Héracl.* v. 1. Il n'y a point d'autre cause qui ait fait parler de lui [Jésus-Christ] si clairement en ces endroits [des prophètes], si ce n'est l'instinct du Saint-Esprit, qui souffle où il veut et qui sait bien s'affranchir de toutes les règles des discours vulgaires, nous. *Explicat. de la prophét. d'Isaie*, 2<sup>e</sup> lett. Il [le prince du monde, Satan] anime les Juifs, et je [Jésus] les vois avancer par son instinct, in *Méd. sur l'Éc. la Cène*, 1<sup>er</sup> jour. || 2<sup>o</sup> Impulsion intérieure et involontaire, qui meut l'âme humaine. Nous n'écoutons d'instincts que ceux qui sont nos nôtres, Et ne croyons le mal que quand il est venu, *LA FONT. Fabel.* 1, 3. Si le vôtre [esprit] est né propre aux élévations Où montent des savants les spéculations, Le bien est fait, ma sœur, pour aller terre à terre... Ne troublons point du ciel les justes réglemens, Et de nos deux instincts suivons les mouvemens, nous. *F. sav.* 1, 1. Le mot d'instinct, en général, signifie Impulsion; il est opposé à choix, nous. *Connaiss.* v. 13. L'autre [Condé]... par ces grandes pensées que le ciel envoie et par une espèce d'instinct admirable d'nt les hommes ne connaissent pas le secret, semble né pour entraîner la fortune... id. *Louis de Bourbon*. Cet âge où l'on ne suit que les premiers instincts de la liberté, volt. *Duc de Mont.* Quo ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels? Dans le temple des Juifs un instinct m'a poussé, nous. *Athal.* II, 6. Ce n'était que par instinct que j'agissais ainsi; et l'instinct ne débrouille rien, nous. *Pays. par.* 3<sup>e</sup> part. Cet instinct tout-puissant de moi-même ignoré, Devançant la raison, croissant avec notre âge, Du ciel qui conduisit tout le secret ouvrage, volt. *Fanat.* III, 3. Ce faux instinct de gloire égara mon courage, id. *Méropé*, II, 2. Il faut avouer que, dans les arts de génie, tout est l'ouvrage de l'instinct, id. *Lett. Diderot*, 30 AVR. 1773. L'instinct gouvernera toujours toute la terre; car les passions sont la production de l'instinct, et les passions régleront toujours, id. *Dial.* XXIX. C'est à un instinct mécanique, qui est chez la plupart des hommes, que nous devons la plupart des arts, et nullement à la saine philosophie, id. *Diet. phil. Fr. Bacon*. N'est-il pas vrai que l'instinct et le jugement, ces deux fils aînés de la nature, nous enseignent à chercher en tout notre bien-être, et à procurer celui des autres, quand leur bien-être fait le nôtre évidemment? id. *Dial.* XXIV, 7. Sa santé, qu'il avait toujours ménagée, s'altéra l'hiver dernier; il sentit par cet instinct que la nature nous a donné, que sa fin était proche, nous. *Montaigne*. Qu'un autre vous réponde, ô sages de la terre! Laissez-moi mon erreur; j'ai l'âme, il faut que j'espère; Notre faible raison se trouble et se confond; Oui, la raison se tait, mais l'instinct vous répond, *LANAET. Médit.* I, 5. Par l'insaisissable instinct le cœur soudain frappé Ne craint pas de retour, ni de s'être trompé, id. *Joc.* III, 103. On a remarqué ces cruels instincts chez des hommes de caractères très-différens, et l'histoire les a qualifiés d'instincts pervers; il serait plus juste de les qualifier d'instincts perversés soit par une maladie du cerveau contractée dans le milieu où ces hommes sont nés, soit par l'imponibilité, mortelle à la raison, que certaines situations leur ont assurées dès leurs premiers pas dans la vie : on a vu de jeunes reils égorger des biches qu'ils semblaient chérir, pour le seul plaisir de voir palpitez leurs entrailles, nous. *Id.* Elle et lui, ch. 31. || En ce sens, il se dit aussi des animaux. Son éléphant, par un instinct de vengeance, fit un carnage des ennemis, VAUZEL. *O. C.* VIII, 14. || 3<sup>o</sup> Particulièrement. Stimulation intérieure qui détermine l'être vivant à une action spontanée, involontaire ou même forcée, pour un but de conservation ou de reproduction; ou, plus précisément, mode d'activité du cerveau qui porte à exécuter un acte sans avoir notion de son but, et à employer des moyens toujours les mêmes, sans jamais chercher à en créer d'autres. Nous [hommes] agissons tout autrement [que les animaux] : La volonté nous détermine, Non l'objet, ni l'instinct, *LA FONT. Fabel.* X, 1. Il y a [sur les animaux] deux opinions qu'il est bon de rappeler en peu de paroles : la première veut que l'instinct des animaux soit un sentiment; la seconde n'y reconnaît autre chose qu'un mouvement semblable à celui des horloges et autres machines, nous. *Conn.* v. 13. Tout sentiment est instinct, une conformité secrète de nos organes avec les objets forme notre instinct, volt. *Diet. phil.*

**Instinct.** Presque tous les quadrupèdes et les reptiles mêmes perfectionnent, en vieillissant, leur instinct jusqu'aux bornes prescrites : les fennecs, les renards, les loups en sont une preuve évidente; un vieux loup et sa compagne font toujours mieux la guerre que les jeunes, id. *Dial.* XXV. L'instinct... qui est la raison des bêtes, raison aussi inférieure à la nôtre qu'un tout à fait à l'horloge de Strasbourg, nous. *Id.* Tous ces animaux bien organisés, l'instinct se surcoût par des habitudes suivies, qui toutes tendent à leur conservation, nous. *Id.* t. XVI, p. 119. L'instinct le castor et le singe, sont de tous les êtres animaux ceux dont l'instinct est le plus admirable, id. *Quadrup.* t. IV, p. 188. L'instinct animal n'est pas donné à toutes les espèces d'animaux; mais dans celles où il se manifeste, il est plus grand, plus décidé que dans les autres animaux, id. *Id.* t. XV, p. 114. J'aurais de prouver que l'instinct n'est en général que le résultat des impressions de plusieurs objets sur la machine, et que la portée de l'instinct est en raison directe du nombre, de l'énergie et de l'intensité des sensations, nous. *Id.* *Analysi. éme.* ch. 10. || Absolument. Il se dit des aptitudes qu'on remarque chez les animaux. Ce chien a de l'instinct, a beaucoup d'instinct. || 4<sup>o</sup> Très-grande aptitude. Cet enfant a l'instinct de la musique. || 5<sup>o</sup> Terme de ménage. Naturel ou caractère d'un cheval.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Comme l'on commença à bâtir du côté d'une citadelle, les habitants de l'air Instinct, présentent une escalade, nous. *Hist.* II, 161. S'il est quelque loy vraiment naturelle, c'est-à-dire quelque instinct, qui se soeye uniformément et perpétuellement enroulé aux bestes et en nous, nous. II, 69. [Seigneur] Un cœur net en tout renouvelé, Afin que plus je ne chancelle, Se vus mon instinct vicieux, *DESPOZETS, Œuv. chrèst.* XVIII, Ode.

— ETYM. Lat. *instinctus, de instinct m. passé de instingere, pousser, exciter, de in, en, et stingere, de même radical que le grec σίστην, piquer (voy. STIMULER)*.

**INSTINCTIF, IVE** (in-stin-ktif, kti-ve), *adj.* Qui nait de l'instinct. Mouvement, sentiment instinctif. || Folie instinctive, voy. *FOUR.*

— ETYM. *Instinctif*.

**INSTINCTIVEMENT** (in-stin-kti-ve-man), *adv.* Par instinct. L'enfant fait instinctivement les mouvements très-compliqués qu'exige le succion du lait de sa mère.

— ETYM. *Instinctive*, et le préfixe *ment*.

† **INSTINCTIVITÉ** (in-stin-kti-ve-té), *s. f.* Qualité, état de ce qui est instinctif. L'instinctivité de certaines impulsions.

† **INSTINCTUEL, ELLE** (in-stin-ktu-él, -èle), *adj.* Qui appartient à l'instinct. Les lois instinctives.

† **INSTINCTUELLEMENT** (in-stin-ktu-é-le-man), *adv.* D'une manière instinctive.

† **INSTIPELÉ, ÉE** (in-sti-pu-lé, lé), *adj.* Terme de botanique. Qui n'est point garni de stipules. Plante instipeulée.

— ETYM. *In- et stipule*.

† **INSTITOIRE** (in-sti-toi-er), *adj.* Terme de droit romain. Action institoire, action dirigée contre un marchand pour ce qui s'est fait en son nom par son commis ou son failli.

— ETYM. Lat. *institorius, de institor, marchand et institor, se tenir debout auprès, de in, en, et sistere, dérivé de stare (voy. STATIONNER)*.

**INSTITUTEUR, ÉE** (in-sti-tu-é, té), *part. passé d'instituer*. || 1<sup>o</sup> Établi. Les honoraires sont établis pour récompenser le mérite, nous. *Id.* Quel a reçu des instituteurs politiques, nous. *Id.* d'une nation de à l'insti-... et à l'insti-... les mœurs, les préjugés, les vices sont toujours établis... || 2<sup>o</sup> Dans ce sens charge, en une fonction. Fournir de livres ces jeunes filles adoptives, de toutes les écoles institutes par... nous. *Id.* p. 145, dans l'ordonnance. || 3<sup>o</sup> Celui qui institue, celui qui a été nommé héritier par testament. *Id.* tantum est. Il restait un prince de la maison de Lorraine, un comte de Nevers, descendant de l'insti-... nous. *Id.* plus important qu'un cheval est une divine d'un cheval ou un mouton? *PATR. Fond.* 10 les 3 titres 17.

**INSTITUER** (in-sti-tue), *v. trans.* nous instituons, vous instituez, qui institue, qui nous instituez, vous instituez, *v. a.* 1<sup>o</sup> Établir, fonder, créer, établir, instituer une loi. Ce fut lui [Louis XIV] qui institua les brigades, volt. *Louis XIV*, 10. Il institua l'ordre de Saint-Louis, récompense honorable, plus briguée souvent que la

ferrière, *vol. Louis XIV, 29*. Il [le parlement] institua à perpétuité cette procédure à laquelle il assés les ans le 23 mars, en robes rouges, pour remonter à son d'air rendu Paris à Henri IV, et Henri IV à Paris, *id. Hist. parl. ch. xxv*. || 2° Établi en charge, en fonction. Instituer un juge, un officier. Terme de jurisprudence. Instituer un héritier, instituer héritier, nommer, faire quelque un héritier par testament. Lorsque le père n'institue ni son fils, le testament était nul; mais il était valable, quoiqu'il n'héritât ni son fils, *nostris. Esp. xvii*. || 3° Donner des institutions. Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple, *J. J. Rousseau, Contrat soc. II, 7*. || 4° S'instituer, *v. off.* S'établir de sa propre autorité dans quelque fonction. En temps de révolution il est naturel que plusieurs s'instituent eux-mêmes et prennent l'autorité. || Être institué. Les lois qui s'instituent pour les événements. || Être fait établi. Il s'institua une espèce d'unité entre l'État et la chose entendue, *Diderot, Opin. des anc. phil. (electisme)*.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Le prévost fermier de la dite foire sera et d'icelle institué en son siège par le prévost de Paris ou son lieutenant, *Lic. des mêt. 439*. || XIV<sup>e</sup> s. Et ceuls jours festinables furent instituez, que l'on appelle les saturnales, *BRACQUEMONT, l<sup>o</sup> 35, resto*. Et fu [mensis] institué selon composition de convention humaine, *ORIGENE, Eth. 161*. || XV<sup>e</sup> s. Or vint la saison que le parlement ordonna et institua en la cité d'Arras approcha, *FRUITS, I, 1, 146*. || XVI<sup>e</sup> s. Aus fameuses universitez, où plusieurs gentils-hommes envoient leurs enfans pour s'instituer aux lettres, *LANOUE, 131*. Quand les chefs militaires ont bien institués, ils donnent après une bonne institution à leurs soldats, *id. 281*. Venant à mourir, elle l'institua son héritier, *AVOYR, Syno, 3*. Les villes instituerent aussi une feste solemnelle en son honneur, *id. Lucul. 41*.

— ETYM. Provenç. *instiutur*; et espagn. *instiutur*; ital. *istitutore*; du lat. *instituere*, de *in*, en, et *statuere*, établir (*voy. STATUER*).

**INSTITUT** (in-sti-tu-t; le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des in-sti-tu-z-utiles), *s. m.* || 1° En général, chose instituée (sens peu usé aujourd'hui). Car enfin c'est lui seul qui met en évidence ce miracle impossible à tout effort humain; c'est ce saint institut [l'eucharistie], c'est l'œuvre de la main, qui passe de bien loin toute notre prudence, *BOSSUET, Imit. IV, 4*. En prononçant les mots que je vous ai dictés, suivant mon institut, suivant mes vœux, vous opérez l'effet de votre ministère, *id. ib. IV, 5*. || 2° Particulièrement. Constitution d'un ordre religieux, d'une règle de vie qui est prescrite à cet ordre au temps de son établissement. Vous pouvez concevoir combien cette compagnie [l'Oratoire] est redoublée aux soins de son général, qui savait si bien conserver en elle l'esprit de son institut, *BOSSUET, Bourgoing*. Les communautés qui s'appliquent, selon leur institut, à élever des filles, pourront entrer dans ces vues, *VEN. l. xvii, p. 111*. || L'ordre lui-même. Ce fut l'abbé Chauvein qui, le premier, donna par son institut [des jésuites] comme ennemi de l'État, et qui par là rendit un service éternel à la patrie, *vol. Hist. parl. ch. xviii*. || L'institut alphabétique, l'ordre de saint François d'Assise. || 3° Nom donné quelquefois à une fondation quelconque. Il serait à souhaiter qu'il y eut des retraites douces pour la vieillesse; mais ce seul institut nécessaire est le seul qui ait été oublié, *vol. Méurs, 137*. || 4° Corps de gens de lettres, de savants, d'artistes, etc. L'institut de l'école [l'institut national des sciences et des arts, titre d'une grande compagnie des principaux savants, littérateurs ou artistes établie par la loi du 3 brumaire an IV (23 octobre 1795)], en remplacement des anciennes académies qui avoient été détruites. L'institut national des sciences et des arts appartient à toute la République, *Article 1 du titre IV de la loi de 1795*. Cet établissement, nommé par abréviation l'institut national, comprenait la classe des sciences physiques et mathématiques, celle des sciences morales et politiques, et celle de la littérature et des beaux-arts. L'institut impérial, c'est l'institut national des sciences et des arts, sous le premier empire. La classe des sciences morales fut supprimée; et l'institut comprit quatre classes, celle des sciences physiques et mathématiques, celle de langue et littérature française (Académie française), celle d'histoire et de littérature ancienne (Académie des inscriptions et belles-lettres), et celle des beaux-arts. || Institut royal, nom que prit l'institut sa retour des Bourbons. Rien ne fut

changé à la constitution du corps, sinon que les Académies furent placées dans l'ordre de leur formation: 1° l'Académie française, 2° l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 3° l'Académie des sciences, 4° l'Académie des beaux-arts. Sous le règne de Louis Philippe, la classe des sciences morales fut rétablie, et forma la cinquième classe de l'institut. || Institut impérial, c'est le nom que l'institut des sciences et des arts a repris depuis l'établissement du second empire. || On dit absolument aussi l'institut, avec un t majuscule. || Membre de l'institut. Entrer à l'institut. || Lieu où se tiennent les séances de l'institut. Aller à l'institut. || 5° Institut polytechnique, nom donné à des établissements d'instruction en Allemagne qui, étant à la fois des écoles théoriques et des écoles d'application, ont une grande analogie avec notre école centrale des arts et manufactures. || *S. m. plur.* Instituta se dit quelquefois pour institutes.

— ETYM. Provenç. *istitutur*; espagn. *instiutur*; ital. *istitutore*; du latin *instituere*, chose instituée, de *instituere*, instituer.

† **INSTITUTAIRE** (in-sti-tu-té-r'), *s. m.* Professeur qui explique les Institutes de Justinien.

**INSTITUTES** (in-sti-tu-t'), *s. f. pl.* || 1° Terme de droit. Ouvrage élémentaire qui renferme les principes du droit romain (avec un t majuscule). Les Institutes de Galus, jurisconsulte romain. || Institutes de Justinien, celles qui furent composées par l'ordre de ce prince. || Absolument. Les Institutes, les Institutes de Justinien. Étudier les Institutes. || 2° Par extension, nom donné à certains autres ouvrages élémentaires de jurisprudence. Les Institutes du droit français. || Quelques-uns disent Instituts, et le font masculin.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Vous [avocats] acquiescez maintes richesses, Vous usez de toutes noblesses, Vous estes franz sans servitude Plus que n'est le droit d'instituteur, *x. DESCH. Poésies mss. f<sup>o</sup> 473*.

— ETYM. Lat. *institutiones*, les Institutes, de *instituere*, instituer.

**INSTITUTEUR, TRICE** (in-sti-tu-teur, tri-s'), *s. m. et f.* || 1° Celui qui institue, qui établit. Saint Augustin ne fut jamais ni religieux, ni instituteur d'aucun ordre, *PATRU, Plaidoyer 15, dans RICHELIEU*. Il est un des quatre premiers avec lesquels son instituteur [de l'Oratoire] en a posé les fondements, *BOSSUET, Bourgoing*. Comme Jésus-Christ son instituteur [de l'Église] est venu au monde pour renverser l'ordre que l'orgueil y a établi, *id. Sermon. Septuag. Prém. 15*. Vous enseignerez, vous baptiserez, et vous administrerez les sacrements, dont je [Jésus-Christ] suis l'instituteur, *id. 2<sup>e</sup> édit. sur les prom. de l'Égl. 36*. De relever les anciens établissements qui tombent, ce ne serait pas peut-être une œuvre moins méritoire; mais elle serait plus obscure, et l'on n'aurait point le nom d'instituteur ou d'institutrice, *BOURDALOUE, Pensées, t. I, p. 429*. Raymond Dupuy, premier grand maître et instituteur de la milice des hospitaliers, *vol. Méurs, 64*. Tel nous paraît être le but le plus important qu'une académie de médecine puisse proposer; tel a été l'espoir de ses instituteurs, *COMBACET, Bucquet*. || Celui qui donne des institutions à un peuple. Une bonne institution pour la Pologne ne peut être l'ouvrage que des Polonois... un étranger ne peut guère donner que des vues générales pour éclairer non pour guider l'instituteur, *J. J. ROUSSEAU, Pologne, l. 2<sup>e</sup>*. Personne chargée de l'éducation et de l'instruction d'un ou de plusieurs enfants. Un habile instituteur. Une habile institutrice. Pour assurer la félicité des Guzarani, en quelque nombre qu'ils fussent ou qu'ils pussent être, leurs instituteurs avoient originellement réglé, avec la cour de Madrid, que ces peuples ne seraient jamais employés aux travaux des mines, ni arrivés à aucune corvée, *RAYNAL, Hist. phil. VIII, 18*. Le principal défaut de tous les instituteurs est, comme l'observe Rousseau, de s'attacher moins à former leurs élèves qu'à les faire briller, *CELLIUS, Ad. et Théod. l. 1, p. 73, dans POUSSIN*. || 3° Plus particulièrement. Celui, celle qui tient une pension, une maison d'éducation, une école. || Aujourd'hui, instituteur ne se dit plus que du maître d'école; quand on veut parler de celui qui tient une pension, une maison d'éducation, on dit chef d'institution. || 4° Instituteur primitif, institutrice primaire, celui, celle qui tient une école primaire.

— ETYM. Lat. *instituere*, de *instituere*, instituer.

**INSTRUCTION** (in-sti-tu-tion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action par laquelle on institue, on établit. Ce renversement admirable des conditions humaines (entre les riches et les pauvres) est

déjà contenu dans cette vie, et nous en voyons les premiers traits dans l'institution de Moïse, *BOSSUET, Sermon. Septuag. Prém. 15*. Ils [les protestants] ont jugé que les deux espèces n'étaient pas essentielles à la communion par l'institution de Jésus-Christ, *id. Expos. de la doctr. cathol. 17*. Ce n'est que par occasion que les rois ont des ennemis à vaincre, et c'est par institution qu'ils ont des sujets à gouverner, *vol. Le Tellier*. Dans la naissance des sociétés, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution, *MONTESQUIEU, Rom. 1*. L'usage de la balonnette au bout du fusil est de non institution [de Louis XIV], *vol. Louis XIV, 29*. Quelques auteurs ont pensé que les archevêques mêmes sont d'institution apostolique, *CHATELAIN, Génie, IV, III, 2*. Ramener une chose à son institution, en faire revivre les principes. C'est rappeler la poésie à son institution primitive, que de la faire servir ainsi à la religion, *BOSSUET, Hist. anc. t. XII, liv. XXV, chap. 1, art. 1, § 1, p. 22, dans POUSSIN*. || 2° Tout ce qui est inventé et établi par les hommes, en opposition à ce qui est de nature. Ce qui est d'institution est sujet à changement. Il ne fallait pas dire si absolument que les lois du mariage sont des lois positives, et que le mariage est de pure institution, comme s'il n'était pas fondé sur la nature même, *BOSSUET, Sermon. 1*. || 3° La chose instituée. Les hôpitaux, les écoles, les caisses d'épargne, sont des institutions utiles. La grande part qu'il a eue à fonder une institution si véritablement ecclésiastique [l'Oratoire], *BOSSUET, Bourgoing*. Avant que les préjugés et les institutions humaines aient altéré nos penchants naturels, le bonheur des enfans ainsi que des hommes consiste dans l'usage de leur liberté, *J. J. ROUSSEAU, Em. II*. || Dans le langage de la politique, les institutions, les lois fondamentales qui régissent un État. || 4° Terme de jurisprudence. Institution d'héritier, nomination d'un héritier. L'institution d'héritier est, en droit, comme la pierre fondamentale du testament, *PATRU, Plaidoyer 2*. || Institution contractuelle, don irrévocable de succession fait par contrat de mariage, au profit d'un des conjoints ou des enfans qui doivent naître d'eux. || Terme de droit canon. Nom donné à toutes sortes de provisions qui font le titre par lequel on acquiert un bénéfice, et l'on s'y maintient. || Dans un sens particulier, concession d'un bénéfice de patronage par le supérieur collateur, sur la présentation du patron. || 5° Action d'instruire et de former, au sens passif, en parlant de ceux qui sont instruits. La bonne institution sert beaucoup pour corriger les défauts de la naissance, *DESCARTES, Pass. 161*. Si la naissance nous donne une partie de ce qui est nécessaire pour ces grandes choses, nous devons recevoir le reste de l'institution, *PELLISSON, Disc. d'Acad. Vous faites de l'institution des enfans un grand objet de gouvernement, vol. Lett. la Cholerois, 23 juin 1763*. || Institution, au sens actif, en parlant de ceux qui instruisent. Il faut distinguer trois époques dans la durée de l'institution de Sénèque, ainsi que dans l'âme de son élève, *BOSSUET, Claude et Nér. I, 40*. || 6° École, maison d'éducation. Ouvrir, établir, tenir une institution. L'institution des Aveugles. Chef d'institution, maître de pension. Les chefs d'institution de Paris.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Ci poür qu'il avoient sur le peuple avant l'institution des tribuns, *BRACQUEMONT, l<sup>o</sup> 40, resto*. À telle démocratie sont convenables telles institutions ou ordonnances, *ORIGENE, Th. de MÉUNIER, l. XVI<sup>e</sup> s.* Contre-roller l'institution de ses enfans, *BOSSUET, l. 70*.

— ETYM. Provenç. *instiutur*, *istitutur*; espagn. *instiutur*; ital. *istitutore*; du latin *instituere*, de *instituere*, instituer.

**INSTRUCTEUR** (in-stru-cteur), *s. m.* || 1° Celui qui instruit. Ils [les adversaires des philosophes] sont instruit parmi nous ce qu'étaient les sophistes, Avant qu'un feu divin fût descendu sur eux, De leur siècle profane instructeurs généreux, *vol. Le Russe à Paris*. Peu d'auteurs se sont servis du mot instructeur qui semble manquer à notre langue; on voit bien que c'est un Russe qui parle; le terme répond à celui de *courkask*, qui est très-énergique en slavon, *id. ib. note T*. || 2° Particulièrement. Celui qui est chargé d'enseigner aux jeunes soldats le maniement des armes Manuel de l'instructeur. || Adjectivement. Capitaine instructeur. Officier instructeur. || 3° Terme de manège. Ecuyer qui enseigne l'équitation. || 4° Terme de palais. Juge instructeur, même sens que juge d'instruction (*voy. INSTRUCTION*).

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Maître et instructeur, *BOSSUET, Lett. Somme rural, p. 661, dans LACURNE*. || XVI<sup>e</sup> s. Instructeur, *BOSSUET, Disc.*

— ETYM. Provenç. *instruidor*; anc. espagn. *instruidor*; ital. *istruttore*; du lat. *instruere*, instruire.

**INSTRUCTIF, IVE** (in-stru-tif, ti-v), adj. Qui instruit, en parlant des choses. L'histoire de la poésie italienne par Crescimbeni m'a paru un ouvrage assez instructif, *volt. Lettres, d'Alembert, 1788 (n° 6)*. La mort instructive et terrible de Charles I<sup>er</sup>, *RATNAL, Hist. phil. III, 6*. || Terme de philosophie. Sens instructif, les sens de la vue, du toucher et de l'ouïe, par opposition au goût et à l'odorat, dits sens affectifs.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Si n'est qu'ilz ayent patron et esemplaire de chevetains [capitaines] et principaux seigneurs, pour avoir instructif de discipline militaire, s. CHARTIER, *Quadriloge inectif*, p. 440. || xvi<sup>e</sup> s. Il fait ouvrir le ventre au soldat pour s'éclaircir de la vérité du fait; et la femme se trouva avoir raison; condamnation instructive, *MONT. II, 49*.

— ETYM. *Instructus*; provenç. *instruictiu*; espagn. *instrucción*; ital. *istruttore*.

**INSTRUCTION** (in-stru-k-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1<sup>o</sup> Action d'instruire, de dresser à quelque chose. Adieu, fais lire au prince, en dépit de l'envie, pour son instruction l'histoire de ta vie, *COSS. Cid, I, 6*. Un évêque [Bossuet] qui... venait d'être appelé à l'instruction d'un prince que le plus grand roi du monde et le plus zélé défenseur de la religion de ses ancêtres fait élever pour en être un jour l'un des principaux appuis, *BOSS. Expos. de la doctr. cath. oseritivement*. || [Louis XIV] lui recommanda [A. M. de Montausier] le soin de l'instruction [du dauphin], et se chargea des grands exemples, *RICHEN. Duc de Mont.* L'instruction fait tout; et la main de nos pères Grave en nos faibles cœurs les premiers caractères Que l'exemple et le temps nous viennent retracer, Et que peut-être en nous Dieu seul peut effacer, *volt. Zaïre, I, 4*. || L'instruction d'une chose, l'action d'enseigner cette chose. On ne les y admettait [les catéchumènes, au baptême] qu'après une pleine instruction des mystères de la religion, PASCAL, *Rifles. sur la manière*, etc. éd. racotaz. || 2<sup>o</sup> Particulièrement. L'action d'enseigner diverses connaissances à la jeunesse dans une nation. Instruction primaire. Instruction secondaire. Instruction professionnelle. Répandre le bienfait de l'instruction. || Instruction obligatoire et gratuite, système de distribution de l'instruction, dans lequel on oblige tous les enfants à fréquenter l'école, les dispensant de toute rétribution. || L'instruction publique, celle que l'État distribue au public par l'intermédiaire de certains corps. Le ministre de l'instruction publique. || Absolument. L'instruction publique, le ministère de l'instruction publique. Employé à l'instruction publique. Dans ce sens, on met un i majuscule. || 3<sup>o</sup> Savoir, connaissances. Avoir de l'instruction. Manquer d'instruction. C'est un homme d'une grande instruction. || 4<sup>o</sup> Leçon, précepte qu'on donne pour instruire. Et de mes actions S'il vous a plu tirer quelques instructions, *COSS. Sertor. III, 2*. Dieu les frappe [les personnages puissants] pour nous avertir, leur élévation en est la cause; et il les épargne si peu qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction de reste des hommes, *BOSS. Duch. d'Orl.* Il vaut mieux tirer quelque instruction et recueillir quelque fruit de cette doctrine salutaire [la préférence des pauvres sur les riches], *id. Sermons, Septuag. I*. Il y a là une instruction pour la modestie, *id. Lett. 297*. La chute du peuple de Dieu devait être l'instruction de l'univers, *id. Hist. II, 4*. Une des œuvres fera, certain jour de la semaine, un catéchisme et une instruction familière dans une salle, *id. Règlm. pour les filles de la propag. de la foi, III, 9*. Comme il [Matth] s'était bien trouvé de la capacité de chevalier [de Grammont] dans les premiers projets qu'ils avaient formés ensemble, il envia ses instructions en amour, comme il avait fait les conseils sur le jeu, *HAMILT. Gramm. 4*. Votre loi donnait des instructions qu'il appelaient de divers exemples, *RÉN. Tél. XV*. Heureusement en Angleterre aucun procès n'est secret, parce que le châssis des crimes est destiné à être une instruction publique aux hommes, et non pas une vengeance particulière, *volt. Pol. et lég. Hist. d'Élis. Caning*. || Instruction pastorale, mandement d'évêque sur quelque point de doctrine. M. le curé de Versailles m'a dit ce matin que vous viendriez au premier jour présenter votre instruction, *MATIGNON, Lett. au card. de Noailles, 30 nov. 1792*. || 5<sup>o</sup> Connaissance qu'on donne à quelqu'un de certains faits, de certains usages qu'il ignore. Je vous demande

cela pour mon instruction. Instruction sur la manière de se servir d'une chose. || 6<sup>o</sup> Ordres, avis, explications qu'une personne donne à une autre pour la conduite de quelque affaire, de quelque entreprise, et dans ce sens il s'emploie surtout au pluriel. L'ambassadeur a suivi ses instructions. Il est chargé de toutes nos instructions, *sév. 171*. Vous recevrez vos instructions, *id. 494*. Ces politiques spéculatifs qui arrangent suivant leurs idées les conseils des rois et composent sans instruction les annales de leur siècle, *BOSS. Duch. d'Orl.* Les instructions de Lauriston portaient qu'il ne devait s'adresser qu'à Kutusof; il rejeta donc avec hauteur toute communication intermédiaire, *STARR, Hist. de Nap. VIII, 10*. || S. f. pl. Terme de marine. Ouvrage où l'on trouve des détails nautiques sur une côte, sur une mer, etc. || 7<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Ensemble des formalités et des informations nécessaires pour mettre une cause, une affaire civile ou criminelle en état d'être jugée. Travailler à l'instruction d'un procès. Le code d'instruction criminelle. Le code de l'instruction fut fait par de nouveaux commissaires, *volt. Hist. parl. ch. 47*. || Juge d'instruction, magistrat établi pour rechercher les crimes et délits, en recueillir les preuves ou indices, faire arrêter et interroger les prévenus, les inculpés.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Ung livre de l'instruction d'un jeune prince, *Bibl. des ch. 6<sup>e</sup> série, t. 1, p. 369*. Qu'ilz estoient bien seurs de ce qu'ilz disoient, et qu'ilz menstroient leurs instructions quand besoing seroit, *COSS. V, 10*. || xvi<sup>e</sup> s. Avec lettres de créance et instructions d'ambassadeur, *MONT. I, 38*. Nourrie simplement et sans aucune instruction de lettres, *id. I, 148*. La sottise mesme et foiblesse d'autrui luy sera instruction, *id. I, 160*. Celui qui prend les postes en main pour en tirer utile instruction, *AMOT, Comm. il faut lire les poëtes, 43*.

— ETYM. Provenç. *instruccio*; espagn. *instrucción*; ital. *istruzione, istruzione*; du lat. *instruere*, instruire.

**INSTRUIRE** (in-strui-r'), j'instruis, nous instruisons; j'instruisais; j'instruisiez; j'instruirai; j'instruirez; instruis; instruisons; que j'instruise, que vous instruisiez; que j'instruisisse; instruisant, instruit, e. a. || 1<sup>o</sup> Enseigner quelqu'un, lui apprendre quelque chose, lui donner des leçons, des préceptes pour les mœurs, pour quelque science, etc. Il nous fut en riant instruire la jeunesse, *MOI. Éc. des morts, I, 2*. Jupiter cependant voulut le faire instruire [son fils], *1. VOLT. Fabl. XI, 2*. C'est ainsi que Dieu instruit les princes, non-seulement par des discours et par des paroles, mais aussi par des effets et des exemples, *BOSS. Reine d'Angl.* Qu'il serait aisé de les confondre [les incrédules], si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits! *id. Anne de Gonz.* Dieu voulait instruire les rois à ne point quitter son Eglise, *id. Reine d'Angl.* Je l'instruirai moi-même à venger les Troyens, *RAC. Andr. I, 4*. Vous êtes jeune encore, et l'on peut vous instruire *id. Brit. III, 8*. Ô bienheureux mille fois l'enfant que le Seigneur aime, Qui de bonne heure entend sa voix, Et que ce Dieu daigne instruire lui-même! *id. Athal. II, 6*. L'on ne peut guère charger l'enfance de la connaissance de trop de langues; et il me semble que l'on devrait mettre toute son application à l'en instruire, *LA HAUT. XIV*. Je suis ravi de voir mon disciple; quelle gloire pour moi d'avoir instruit le vainqueur de l'Asie! *RÉN. Dial. des morts onc. Aristote et Alex.* Tu ravages le monde et tu prétends l'instruire, *volt. Fatal. II, 5*. Vainement par nos lois l'univers fut instruit, *id. Orphel. I, 2*. Instruire d'exemple, instruire par l'exemple. Instruisez-le d'exemple, *COSS. Cid, I, 6*. Il m'instruisait d'exemple au grand art de la guerre, *volt. Henr. II*. Et dans quels lieux le ciel mieux qu'au séjour des champs Nous instruit-il d'exemple aux généreux penchans? *BOILEAU, Homme des ch. II*. || Se faire instruire, se faire donner un enseignement. || Particulièrement. Se faire instruire, quitter une hérésie pour entrer dans l'Eglise catholique. || Dans le langage poétique ou soutenu, on donne quelquefois à instruire un nom de chose pour complétement. Dis-lui... Mais j'aurai tort d'instruire ton adresse, *COSS. Sertor. II, 1*. C'est vous, lui disait David [au Saigneur], qui avez instruit mes mains à combattre, et mes doigts à tenir l'épée, *BOSS. Louis de Bourbon*. A peine ma langue commençait à se délier, qu'on l'instruisit à nommer votre saint nom, *MOI. Paraphr. ps. XII, v. 10*. Hercule, instruis mon bras à me venger de crime, *volt. Néropse, V, 3*. Peut-être qu'en secret je tirais vanité... D'instruire à nos vertus son sévère courage, *id.*

*Orphel. I, 1*. || Il se dit aussi des choses qui donnent une sorte d'instruction. C'est presque toujours notre propre obtusité qui nous instruit à la défiance, *MOI. Pet. car. Écruis.* || Absolument. Me parlez instruisant dès l'enfance du monde; Préphètes, da moi seul vous avez tout appris, *COSS. Jmit. III, 2*. C'est qu'en instruisant tu sais paître, *LA MOTTE, Fabl. IV, 4*. Son exemple instruisait mieux que ses discours, *volt. Henr. II*. Quand on n'est point pressé d'instruire, on n'est point pressé d'exiger, et l'on prend son temps pour ne rien exiger qu'à propos, *J. J. nous. Ém. II*. On instruit la précepte; on instruit par l'exemple, *BOSS. Cléop. et Nér. I, 46*. || Instruire à quelque chose, habituer au sens d'habituer. Vous me donnez des noms qui doivent me surprendre, Madame; ou ne m'a pas instruit à les entendre, *RAC. Iphig. II, 5*. Vous êtes des longtempes instruit à m'outrager; Ce n'est pas d'aujourd'hui que je dois me venger, *volt. Orphel. III, 2*. || 2<sup>o</sup> Dresser un animal. Instruire un cheval. On instruit les chiens à rapporter, à chasser. || 3<sup>o</sup> Informer, avertir, donner connaissance de quelque chose. Cette lettre est destinée à vous parler de moi, et à vous dire de mes nouvelles, dont vous voulez que je vous instruisse en bonne amitié, *sév. 13 juillet 1691*. Il lui marquait au Dauphin les justes mesures de sa grandeur, et l'instruisant de ce qu'un roi doit à ses sujets, et de ce qu'un fils doit à son père, *RICHEN. Duc de Mont.* Et qu'un tombeau superbe instruisse l'avenir Et le voter douleur et de son souvenir, *RAC. Alex. V, 3*. De nos crimes communs je veux qu'on soit instruit, *id. Brit. III, 2*. Combien de fois, hélas! pourqu'il faut vous le dire, Mon cœur de son désordre a tenté il vous instruire! *id. Ib. III, 7*. Un ordre qui d'abord a pu vous alarmer, Mais qui n'est que l'effet d'un usage conduit Dont César a voulu que vous soyez instruite, *id. Ib. I, 2*. Je l'instruirai de tout, je lui donne parole, *BOISSON. Fol. amour. III, 8*. || 4<sup>o</sup> Terme de droit. Mettre une cause, une affaire civile ou criminelle en état d'être jugée. Tu, ta, ta, ta, ta, bien instruire une affaire, *RAC. Plaid. III, 2*. Instruire le procès de quelqu'un, lui faire son procès en matière criminelle. Quelqu'il [Château-Lafite] fut sous-diacre et revêtu de bénéfices, il instruisit un procès criminel; et le cardinal lui fit venir une dispense de Rome, qui lui permettait de jurer à mort, *volt. Mœurs, 176*. || Par extension. Instruire le procès de quelqu'un, examiner rigoureusement ce que ses actions ont de coupable. Instruisons ce procès de Sully, *BOSS. Claude et Nér. I, 60*. || Fig. Les titres et les mémoires qui instruisent la décision de notre réprobation, *MOI. Car. Écrid.* || Absolument. Instruire, instruire contre quel qu'un. Voyant... Un avocat instruire en l'âme et l'autre cause, *BOSSON, Sat. xv*. || 5<sup>o</sup> S'instruire, s. réfl. Recevoir de l'instruction. Je me trouvais embarrassé de tant de doutes et d'erreurs, qu'il me semblait n'avoir fait autre profit, en tâchant de m'instruire, sinon que j'avais découvert de plus en plus mon ignorance, *RAC. Méth. I, 6*. Pour s'instruire d'exemple, en dépit de l'envie, il lira seulement l'histoire de sa vie, *COSS. Cid, I, 6*. Et ceux qu'aura ma mort saisis de mon emploi, S'instruiraient contre vous, comme vous contre moi, *id. Sertor. III, 2*. Elle s'est instruite elle-même, pendant que Dieu instruisait les princes, *BOSS. Reine d'Angl.* Entendez, ô grands de la terre, instruisez-vous, arbitres du monde, *id. Ib.* || S'habiller. Hercule s'instruira de l'usage des armes, *MOI. Hercule mourant, I, 4*. || 6<sup>o</sup> Se donner l'un à l'autre de l'instruction, des informations. Nous nous instruisons réciproquement des nouvelles qui arrivent. On les dresse [les animaux], on les instruit, ils s'instruisent les uns les autres, *BOSS. Connais. V, 4*. || 7<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Être instruit. Ce procès s'instruit en ce moment. La cause d'un citoyen vertueux et honoré s'instruit-elle comme celle d'un citoyen obscuro et suspect? *MOI. Claude et Nér. I, 122*.

— REM. Des grammairiens, entre autres d'Olivet, ont soutenu qu'on ne pouvait dire ni instruire qui, ni instruire qui, ni instruire si. Voici des exemples de ces constructions. Que vient de faire Horace? Il vient de vous instruire. Qu'il ne fust qu'un Romain pour défendre son empire, ne vint, *Scévole, I, 6*. Je puis l'instruire au moins combien sa confiance..., *RAC. Brit. I, 2*. C'était pour nous instruire que souvent la raison suffit à nous conduire, *volt. Henr. II*. Ne pourra-t-on m'instruire Qui commande en ces lieux, quel est le sort d'Arsire, Si Montebus ne éclaire..., *id. Aïs. II, 1*. La raison grammaticale contre ces constructions c'est qu'elles semblent impliquer deux régimes directs à

instruire; mais l'usage a prévalu d'employer le que avec d'autres verbes, par exemple avec avertir: Je vous avertis qu'il en est ainsi; et l'on ne voit pas pourquoi il n'en serait pas de même d'instruire. D'ailleurs, on dit: instruit que vous devez partir (voy. au participe).

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Quand saint Pauls enstruioit son chier disciple del establissement des offices de l'eglise... Job, p. 614. Entendement te dural [je te donnerai], e enstruiral tei en ceste voie que tu iras. *Liber psalm.* p. 39. La voie de tes justifications enstrui me [enseigne-moi la voie de tes justifications], sb. p. 194. || xv<sup>e</sup> s. Prince, il homs qui [eul, que] suffisant instruit, vit liement, et n'eust c'un seul pain cuit, s. desch. *Douleur adremant à ceus qui suivent la cour.* xvi<sup>e</sup> s. S'instruire par les exemples d'aultruy, MONT. 1, 82. Ceux qui nous vont instruisant que sa queste est... to. 1, 70.

— ETYM. Bourg. instruire, au part. instrui; provenç. *instruyre*; espagn. *instruir*; ital. *instruire*, *istruire*; du lat. *instruere*, proprement bâtir, construire dans, comme si l'on construisait dans l'esprit, et aussi munir de, pourvoir de; de *in*, en, et *struere*, bâtir (voy. STRUCTURE).

† INSTRUISABLE (in-strui-zab-l'), adj. Qui est susceptible d'être instruit. Il est sinon instruit, du moins instruisable, J. J. ROUSS. *Ém.* III.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Je les propose comme les enfants proposent leurs essais, instruisables, non instruisants, MONT. 1, 401.

— ETYM. Instruisant.

† INSTRUISANT, ANTE (in-strui-zan, zan-t'), adj. Qui donne de l'instruction. [La vérité] De qui la parole instruisante n'a pour se faire autre que de muets accords, CORR. *Imit.* III, 1. Dieu étant caché, toute religion qui ne dit pas que Dieu est caché n'est pas véritable; et toute religion qui n'en rend pas la raison n'est pas instruisante, PASC. *Pensées*, 2<sup>e</sup> part. art. 4. *Marques de la véritable religion.* || n'y a rien de plus consolant ni de plus instruisant tout ensemble pour un chrétien que la lecture des livres saints, MALEBRANCHES, *Convers. chréti.* VI.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Exemple instruisant, MONT. 1, 82.

INSTRUIT, UITE (in-strui, strui-t'), part. passé d'instruire. || 1<sup>o</sup> Qui a reçu de l'instruction. Surtout il est instruit dans l'art de bien régner, CORR. *Nicom.* II, 2. Un régiment de cavalerie, instruit à notre discipline, VERBOY, *Tocite*, 162. Et ce que le soldat dans son devoir instruit Montre d'obéissance auechef qui le conduit, VOL. *Éc. des f.* III, 1. Instruits par leurs prophètes à obéir aux rois à qui Dieu les avait soumis, leur fidélité [des Juifs] fut inviolable, BOSS. *Hist.* II, 4. Il ne fut pas, comme Moïse, instruit dans les sciences et la sagesse des Égyptiens, MASS. *Panég.* *St. Franç. de P.* Instruit par le malheur, ce grand maître de l'homme, VOLT. *Brutus*, 1, 2. Il faut que ceux qui sont nés pour le gouverner [les hommes] en sachent plus qu'eux; il est juste que le berger soit plus instruit que le troupeau, ID. *Lett. princes de Prusse, au prince royol*, 41 janv. 1770. Tous les peuples qui cultivent leur raison reconnaissent en effet le même Dieu, malgré tous les égarements de cette raison mal instruite, ID. *Russie*, 1, 7. Absolument. Qui a beaucoup d'instruction. C'est un homme instruit. Les gens instruits. || Habitué. Vous n'y apportez que des leçons instruites à mentir, MASS. *Carême, Hechute*, 1. Ne rencontrant autour de lui que des regards toujours trop instruits à plaire, ID. *Or. fun. Louis XIV.* *Cautilina* lui-même à tant d'horreurs instruit, VOLT. *Cautil.* V, 3. || 2<sup>o</sup> Informé, qui a appris. Hélas! que j'étais mal instruite d'une santé qui m'est si chère! s. v. 30 juin 1672. Bientôt de Jézabel la fille meurtrière instruite que Joas voit encore la lumière... SAC. *Athal.* IV, 3. Bérénice est instruite que vous voulez ici la voir seul et sans suite, ID. *Bérén.* 1, 3. Le témoignage du marquis de Beauvais, si instruit des affaires de son temps, VOLT. *Lett. Colini*, 21 oct. 1747. || 3<sup>o</sup> Terme de droit. Qui a été l'objet d'une instruction. Un procès instruit, bien instruit.

INSTRUMENT (in-stru-man), s. m. || 1<sup>o</sup> Tout agent mécanique qu'on emploie dans une opération quelconque. Un ouvrier fourni de tous ses instruments. Des instruments d'optique, d'astronomie, etc. Le grand point [pour un astronome] est de se familiariser avec les instruments, il faut instruire ses mains; les livres instruisent son esprit, VOLT. *Lett. Pitot*, julli. 1728. L'un des plus grands moyens d'avancer les sciences, c'est d'en perfectionner les instruments, SUFF. *Hist. min.* *Introd.* t. VIII, p. 12. || Instrument, en termes de marine, se dit absolument des instruments à réflexion, tels que cercle, sextant ou octant. || Fig. La justice et la vérité sont deux pointes si subtiles, que

nos instruments sont trop émoussés pour y toucher exactement, PASC. *Pensées*, III, 16, édit. LAUREN, 1860. || Terme d'économie politique. Instruments naturels de l'industrie, les matières et les forces que la nature fournit gratuitement à l'homme, par opposition aux instruments artificiels. || Terme de liturgie. Instruments de paix, reliquaire, image, anneau, patène, etc. qu'on baise. || Par extension. Le principal instrument de la tradition de l'Église est renfermé dans ses prières, BOSS. *Ét. d'orais.* VI, 4. || Instruments des sacrifices, se dit des objets servant chez les anciens à des usages sacrés, et dont la représentation forme des ornements d'architecture. || 2<sup>o</sup> En particulier. Instruments de musique. Il s'endort, il s'éveille, au son des instruments, SAC. *Esth.* II, 9. || Instruments à vent, ceux où le son est produit par le souffle de la bouche, comme la flûte, le cor, la clarinette, ou par un soufflet, comme l'orgue, l'accordéon. || Instruments à cordes, ceux où le son est produit par des cordes pincées comme la guitare, ou frottées comme le violon, ou frappées comme le tympanon, le piano. Louez-le au son de la trompette, louez-le avec l'instrument à dix cordes et avec la harpe, SAC. *Bible, psaume* CL, 3. || Instruments de percussion, ceux qu'on frappe pour marquer le rythme, comme les tambours, les cymbales, le chapeau chinois, etc. || 3<sup>o</sup> Par extension, tout ce qui sert pour faire une chose quelconque, une action quelconque. Chacun tient en sa main un instrument de mort, SAC. *Bible, Eséchiel*, XI, 4. Prenez vos plumes sacrées, agiles instruments d'un prompt écritain et d'une main diligente, BOSS. *Le Tellier*. J'ai reconnu le fer instrument de sa rage, SAC. *Phèdre*, IV, 4. Que tardez-vous? allez, et faites promptement flévir de sa mort le honteux instrument, ID. *Esth.* II, 4. || 4<sup>o</sup> Fig. Personnes ou choses qui servent à produire quelque effet, à parvenir à quelque fin. Avouons-le à la honte de la raison humaine et de la subtilité des sophistes — un grand esprit tout seul est un grand instrument à faire des fautes, BALZ. *De la cour*, 3<sup>e</sup> disc. Non, non, persécutez, Et soyez l'instrument de nos félicités, CORR. *Poly.* V, 2. Son pouvoir n'ayant plus à s'étendre plus loin, il brisa l'instrument dont il n'a plus besoin, NORR. *Bélis.* V, 5. Force gens ont été l'instrument de leur mal, LA FONT. *Candaule*. Dieu, dont l'homme n'est que l'instrument, VOLT. *Prov.* XIV. Quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours, BOSS. *Reine d'Angleter.* C'est ce qui lui fit dire [à Titus prenant Jérusalem] qu'il n'était pas le vainqueur, qu'il n'était qu'un faible instrument de la vengeance divine, ID. *Hist.* II, 5. Quoi! j'oserai-je toujours l'instrument et l'objet de sa rage? SAC. *Andr.* V, 5. Je connais trop les grands... Nous sommes de leur gloire un instrument servile, VOLT. *Brutus*, 1, 4. Cette force qui agit sur la masse, qui fait la pesanteur, et qui est le principal instrument de la nature, BUFFON, *Quadrup.* t. VII, p. 33. La jeunesse du sage est le temps de ses expériences; ses passions on sont les instruments, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 1. [M. le Duc] n'était que l'instrument de la marquise de Prie, sa maîtresse, DUCLOS, *Mém. rég.* *Ève*, t. VI, p. 461, dans pOUENS. || 5<sup>o</sup> Titre par écrit établissant des droits. L'instrument de ce mariage, daté du 4 mars 1640, est avec la consultation dans le livre qui fut publié par l'ordre de l'électeur palatin, BOSS. *Var.* VI. Et déjà le notaire a, d'un style énergique, Griffonné de ton joug l'instrument authentique, BOUL. *Sat.* X. Le comte de Brionne prétendit être traité d'Altesse dans l'instrument de la remise où le duc de Savoie était traité d'Altesse royale, s. v. 41, 232. Cet instrument, écrit en lettres d'or, souscrit par sept évêques d'Allemagne, cinq comtes, deux abbés et plusieurs prélats italiens, est gardé encore au château Saint-Ange, à ce que dit Baronius, VOLT. *Marius*, 36 || Proverbe. C'est un bel instrument que la langue, c'est-à-dire il est plus facile de parler que d'exécuter.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Par rasure [rature] est dampnez li estrumans, *Liv. de just.* 46. Adonc fu liés [joyeux] Blondiaus et ala querre sa vielle et ses estrumens, et tant servi le castelain, qu'il fu moult bien de liens et de toute la maisnie, *Chr. de Roins*, 54. Et tous les autres estrumens qui sont piliers et argumens à soutenir nature humaine... la Rose, 6993. || xiv<sup>e</sup> s. En la quelle chambre ilz dancierent aus bas instruments [instruments peu estimés, par opposition à hauts instruments, instruments estimés] qu'ils avoient; et depuis retournerent en la dite sale, et dancierent icelle aux hauts menestriers qui y estoient, DU CANGE, *Instrumentum*. Et de ces fins nous eslisons les unes pour une

autre aussi comme richesses et autres instruments ORSMEUR, *Eth.* 16. Le serf est un instrument vil qui a ame, ID. *ib.* 240. || xv<sup>e</sup> s. Et de cette [autorisation] prirent les dessus-dits, instruments publics conformes et scellés suffisamment de l'empereur, MOISS. I, 74. Firent les seigneurs d'Angleterre qui seient devant Benes, un assaut très grand et bien ordonné, et avoyent, un grand temps avant, appareillé instruments et ornemens pour assaillir, et dura l'assaut un jour entier, ID. *ivre* I, p. 145, dans LACURNE. Combien que cœur et volenté eust surmonté le chevalier, les instruments du corps [les membres] qui se devoient mettre à œuvre estoient encore tendres; si commencent à lasser et à lacher, *Perceforest*, t. II, p. 128. Si jouoit par très grand art d'un instrument de bouche, *Boucie*, III, 14. Disant que ces instruments [cyfoine, sorte de vielle] qu'il voyoit tant admirer à ceste cour [de Portugal] n'estoient en France et en Normandie qu'à l'usage des aveugles et des mendians et qu'on les y appelloit instruments truans, MÉRARD, *Hist. de B. du Guescl.* p. 220, dans LACURNE. || xvi<sup>e</sup> s. Il [mon père] me faisoit esceller par le son de quelque instrument, MONT. 1, 195. Que l'ame est douée d'organes ou instruments qui respondent à chacune partie, CALV. *Instit.* 14. Confessons donc avec ce noble instrument de Dieu S. Paul, que... ID. *ib.* 606. Les sacremens sont comme instruments de contracts, par lesquels Dieu nous promet sa misericorde; nous d'autre costé lui promettons obéissance, ID. *ib.* 1012.

— ETYM. Bourg. *instrueman*; provenç. *instruement*, *estrument*, *estrumen*, *estrumen*; espagn. *instrumento*; ital. *strumento*; du lat. *instruere*, avec le suffixe *mentum*: la chose qui arrange, construit.

INSTRUMENTAIRE (in-stru-man-tè-r'), adj. || 1<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Témoin instrumentaire, celui qui assiste un notaire ou quelque autre officier public dans les actes pour la validité desquels la présence de témoins est nécessaire. || Terme de marine. Officier instrumentaire, officier d'administration du bord, quand il agit, d'après ses pouvoirs, comme officier de l'état civil. || 2<sup>o</sup> S. m. Celui qui joue d'un instrument de musique. Les instrumentaires donnaient des fanfares, RICHELIEU. || Vieilli en ce sens. On dit aujourd'hui instrumentiste.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Seigneur, vous estes nostre pere, nous sommes vos enfanz faire, engendrez et procreez par vous immédiatement; les peres et meres que nous avons en ce monde, ne sont que putatifs, qu'instrumentaires, *L'Amant resuscité*, p. 100, dans LACURNE. La comédiation ou santé des parties instrumentaires, PARR. *Introd.* 10.

— ETYM. Instrument.

INSTRUMENTAL, ALE (in-stru-man-tal, ta-l'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui sert d'instrument. La cause instrumentale. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Cas instrumental, cas qui se trouve dans quelques langues, entre autres le sanscrit, et qui exprime l'instrument, le moyen. || 3<sup>o</sup> Terme de musique. Qui n'exécute, qui doit être exécuté par des instruments. Musique instrumentale. Concert vocal et instrumental. La partie instrumentale d'un opéra. || Chant instrumental, les parties de chant confiées aux instruments. || Compositeur instrumentale, celui qui compose pour les instruments.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. En plusieurs manieres peut une chose estre dite faire, c'est assavoir ou comme cause principal ou comme cause instrumentale, ORSMEUR, *Eth.* 161. || xvi<sup>e</sup> s. Sous ombre que les vertus de l'ame sont instrumentales, pour s'appliquer d'un accord avec les parties extérieures, ces rustres s'attachent au corps, comme si elle ne pouvoit subsister sans icelui, CALV. *Instit.* 18.

— ETYM. *Instrument*; provenç. *instrumental*, *strumental*; ital. *strumentale*.

† INSTRUMENTALEMENT (in-stru-man-ta-le-man), adv. D'une manière instrumentale.

— ETYM. *Instrumentale*, et le suffixe *ment*; provenç. *instrumentalmente*; espagn. *instrumentalmente*; ital. *strumentalmente*.

INSTRUMENTATION (in-stru-man-ta-sion), s. f. Terme de musique. L'art de tirer dans la musique un bon parti des instruments par rapport à leurs diapasons, à leurs timbres et aux passages qui leur sont le plus favorables. || Manière dont la partie instrumentale d'un morceau de musique est disposée. L'instrumentation de ce chœur est fort savante. Lorsque Rameau donna son premier opéra en 1733, l'instrumentation avait fait de grands progrès, ADAM, *Souven. d'un musicien, notice sur Gesser*.

— ETYM. *Instrumenter*.

INSTRUMENTER (in-stru-man-tè), v. n. || 1<sup>o</sup> Terme de pratique. Dresser des contrats, des procès-verbaux,



prematures et hasardee, *vol. Louis XV*, 11. L'abord d'insulte la Jamaïque, où tout fut mis à feu et à sang, *ANNAL. Hist. phil.* xii, 76. || 2° Attaquer quelqu'un de fait ou de parole d'une manière offensante. J'appelle insulter la majesté de Jésus-Christ, demeurer en sa présence dans des postures insolentes, *CORDAL. Myst. Pass. de J. C. t. 1*, p. 181. Que tout, jusqu'à Pinchène, et m'insulte et m'accable: Aujourd'hui, vieux lion, je suis doux et traitable, *vol. Epit. v.* Quoi! madame! un barbare osera m'insulter! *sac. Iphig.* iii, 6. Quelque rival indigne... insulte mon amour, outrage mon honneur, *vol. Scythés*, ii, 5. Connaissiez qui je suis et qui vous insultez, *id. Sophoc.* ii, 3. || 3° F. n. Insulter en bravant avec affectation. N'entrez point dans la ville de mon peuple quand il sera ruiné; ne lui insultez point, comme les autres, dans son malheur, *sac. Bible, Abdias*, i, 13. M. de Grignan a raison de triompher, de vous insultez sur cette première campagne de son fils; la pensée du centenaire me fait sur, *scv. 6* déc. 1688. || [l'incrédule] se met au rang des gens déshabillés, il insulte en son cœur aux faibles esprits, *BOSS. Anne de Gons.* Co même Agamemnon à qui vous insultez, *sac. Iphig.* ii, 5. Elle regarda le ciel avec mépris et arrogance, comme pour insultez aux Dieux, *FIN. Tél.* viii. Il fuit honteusement et se cache; l'autre le poursuit et lui insulte, *id. Fable xv, les Deux lionceaux.* Ses ministres [de l'Église] ne doivent pas lui insultez par une pompe déplacée et si éloignée de son esprit, *MASS. Confér. Us. des reven. ecclés.* Tout ce qui était encore sur l'ambiguïté et dans le cirque le reçut avec des hubes; on l'entourait, on lui insultait en face, *vol. Zadig*, 19. || Insulter en prenant avantage de la faiblesse, de la misère, de la douleur, etc. Ne voit-on pas qu'on se moque, lorsqu'on dit de pareilles choses, et qu'on insulte en soi-même à la crédulité d'un faible lecteur, *BOSS. 1<sup>er</sup> orat.* § 44. Mon fils audacieux insulte à ma ruine, *sac. Mithr.* ii, 5. Voudrait-il insulte à la crainte publique? *id. Iphig.* i, 3. Moi qui, contre l'amour fièrement révolté, Aux fers de ses captifs ai longtemps insulté, *id. Phéd.* ii, 3. Nos superbes vainqueurs insultent à nos larmes, *id. Esth.* i, 4. Le traître il insultait à ma confusion! *id. id.* iii, 1. Tous les spectateurs insultent à notre bonte, *MASS. Avent. Jugem.* Les initiateurs des passions des grands insultent à leurs vices en les imitant, *id. Pol. car. Exempl. des gr.* Le ministre anglais ne croyait pas avoir besoin de l'empereur pour les obtenir (certaines sécularisations); on insulta à ses offres en les rendant publiques, *vol. Louis XV*, 7. Ah! que dites-vous? pourquoi insulte à mes derniers moments? répondit Rustan d'une voix languissante, *id. Blanc et noir.* || 4° Se révolter. Insultant contre le premier qui s'opposait à son avis, *PASC. Prot.* ii. || Vieilli en ce sens. || 5° S'insulter, *v. refl.* S'adresser des insultes l'un à l'autre. Ils se sont insultés publiquement.

— REM. « Ce mot est fort nouveau, mais excellent pour exprimer ce qu'il signifie. M. Coeffeteau l'a vu naître un peu devant sa mort, et il me souvient qu'il le trouvait si fort à son gré, qu'il était tenté de s'en servir, mais il ne l'osa jamais faire, à cause de sa grande nouveauté, VAUGELAS, *Nem.* t. ii, p. 279. » Ce mot est excellent en effet; mais il remonte beaucoup plus haut que ne le pensait Vaugelas, puisqu'on en a des exemples du xiv<sup>e</sup> siècle.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Et leur sembloit bien que il pouvoient insulte et reprocher au Roumain, *BRACONN.* p. 44, *recto.* || xvi<sup>e</sup> s. Nieux eust il fait soy contenir en sa maison, royalemant le gouvernant; que insulte en la miene, bestillement la pillant, *id. Gorg.* i, 46. France, France fut là dedans à voix commune mise en cry, et les portes de la ville, malgré les Espagnols, ouvertes aux François, et à grand tuaille toute la commune insultée [révoltée] contre les Espagnols, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 64, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *insultare*, de *in*, en, sur, et *saltare*, sauter (voy. SAUTER).

† INSULTEUR (in-su-lteur), *s. m.* Néologisme. Celui qui insulte habituellement, qui fait métier d'insulter. Insulteur public (voy. INSULTATEUR).

INSUPPORTABLE (in-su-por-ta-bl'), *adj.* Qui ne peut être supporté, en parlant soit des personnes, soit des choses. Comme il délivrerait vos yeux d'une insupportable présence, *COX.* *Agésil.* iii, 1. La haine injuste de toute une ville, l'émotion séditieuse d'un peuple, la calomnie inventée fausement sont trois choses plus insupportables que la mort, *sac. Bible, Ecclésiastique*, xxvi, 7. Ce n'est pas que je souhaite que vous soyez sans ressentiment; le coup

la mort de l'ascal le père] est trop sensible, il serait même insupportable sans un secours surnaturel, *PASCAL, Lettre sur la mort de son père.* Mlle du Mesnil, qui est insupportable de vanité, *scv.* 16 oct. 1680. En faisant que les maux qu'ils [les hommes] souffrent leur paraissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoient, *BOSS. Reine d'Angle.* Ne croyez pas que ses excessives et insupportables douleurs aient tant soit peu troublé sa grande âme, *id. Duch. d'Orlé.* Quelque peine qu'on ait à y être [à la cour], il est insupportable d'en être éloigné, *scv.* *Mme de Mont.* On lui tient compte de n'être pas toujours insupportable, *LA BRUY. v.* Il y a de certaines choses dont la médiocrité est insupportable, la poésie, la musique, la peinture, le discours public, *id. i.* Le villain bailli et son insupportable fils ne troublaient point ce seigneur touchant, *vol. Ingénu*, 19. Je suis insupportable quand je souffre; je me tapie dans ma cellule, *id. Lett. d'Argental*, 30 juin 1787. || Insupportable à. Ce sera en des fatigues insupportables à des âmes tièdes, *scv.* *Serm.* i, 91. Voilà comme ce vice rend le pécheur insupportable à lui-même, *MASS. Carême, Prologue.* Ces Seize avaient acquis une autorité absolue, et devinrent dans la suite aussi insupportables à Mayenne qu'ils avaient été terribles au roi, *vol. Ess. guerres civ. de France.*

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. La peur est encore plus importante et insupportable que la mort, *MONT.* i, 84. Nous avons trouvé cette despençe estre insupportable, et qu'il seroit impossible de la continuer longuement pour n'avoir moyen d'y satisfaire, *MARO. Lettres*, 158. Si pensa que ce seroit chose honteuse et insupportable à luy, que... *ARTOT, Thésée*, v. Christ à il voulu qu'on portast les charges insupportables qu'imposent les scribes et pharisiens? *CALV. Inst.* 965. Car tant de maux dont mon âme est coupable... Chargent mon dos d'un poids insupportable, *DESPORTS, Œuvres chrest.* xviii, *psal.* 38.

— ETYM. In... t, et supportable.

INSUPPORTABLEMENT (in-su-por-ta-ble-man), *adv.* D'une manière insupportable. Tout deviendra insupportablement si cher à Paris, qu'il n'y aura plus de moyen d'y demeurer, *COX. PATIN, Lett.* t. ii, p. 110.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Quelques je peigne insupportablement mal, j'aime mieux écrire de ma main que d'y en faire une autre, *MONT.* i, 202.

— ETYM. *Insupportable*, et le suffixe *ment*.

INSURGE, ER (in-sur-jé, jée), *part. passé d'insurger.* Qui s'est soulevé. Un peuple insurgé. Les provinces insurgées. || Substantivement. Les insurgés se portèrent vers telle ville.

† INSURGENCE (in-sur-jan-s'), *s. f.* Néologisme. État d'insurgé. Le droit suffit pour assurer la république contre l'insurgence des petits et l'usurpation des grands, *BOURBON, Du principe de l'art*, p. 157.

INSURGENTS (in-sur-jan), *s. m. pl.* || 1° Nom donné à certaines troupes de Hongrie, levées extraordinairement pour le service de l'État. || 2° Nom donné aussi, lors de la guerre pour l'indépendance des États-Unis, aux Américains soulevés. Nous sommes ici fort occupés des insurgés, et fort impatients de voir quel sera le succès de la campagne décisive qui va s'ouvrir, *D'ALEMA, Lett. au roi de Prusse*, 28 avr. 1777.

— ETYM. *Insurger*.

INSURGER (in-sur-jé), *le g prend un e devant a et o: insurgent, insurgéons*, *v. a.* || 1° Soulever contre. Insurger une nation. Ces taxes odieuses insurgèrent les campagnes. || 2° S'insurger, *v. refl.* Se soulever contre un gouvernement, une discipline, une autorité. Le peuple s'est insurgé contre le gouvernement. || Avec ellipse du pronom personnel. Faire insurgé une province. || Par extension. Vous vous insurgez contre le bon sens, contre la nécessité. L'esprit s'insurge contre des proscriptions arbitraires.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Insurger, *COTORAVE*.

— ETYM. Ital. *insurgere*; du lat. *insurgere*, de *in*, en, contre, et *surgere*, se lever (voy. SURGER).

INSURMONTABLE (in-sur-mon-ta-bl'), *adj.* Qui ne peut être surmonté. Un obstacle insurmontable. Pour moi, je cours en Bretagne avec un ébriqué insurmontable, *scv.* 3 avril 1680. Vous jouez d'un malheur insurmontable, vous perdrez toujours, *id.* 9 mars 1679. Les héros en tout genre sortent tout formés des mains de la nature et avec des qualités insurmontables, *FONTEN. César Pierre.* || Insurmontable à. Au milieu de ce pouvoir suprême qu'il [Pétrielle] avait rendu perpétuel et sans bornes en sa personne, il se conserva toujours invincible et insurmontable aux richesses, quoique d'ailleurs il ne

manquât pas d'application à faire valoir son bien, *BOLLIN, Hist. anc. (2<sup>e</sup> c. l. iii, p. 209, dans BOSSON)*.

— ETYM. In... t, et surmonter.

† INSURMONTABLEMENT (in-sur-mon-ta-ble-man), *adv.* D'une manière insurmontable.

† INSURPASSABLE (in-sur-pa-sa-bl'), *adj.* Qui ne peut être surpassé.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Insurpassable, LOYS LE CISOY, p. 71, dans LACURNE.

— ETYM. In... t, et surpasser.

† INSURRECTION, TRICE (in-su-rre-k-tion, k-tri-s'), *adj.* Qui insurge, qui excite une insurrection. Comité insurrectionnaire.

— ETYM. Voy. INSURRECTION.

INSURRECTION (in-su-rre-k-tion; en vers, de cinq syllables; quelques personnes prononcent in-su-rre-k-tion, ce qui est vicieux), *s. f.* Action de s'insurger. L'insurrection des Grecs. Le peuple était en pleine insurrection. || Fig. L'insurrection des esprits.

— SYN. INSURRECTION, REVOLTE. L'insurrection est un soulèvement plus ou moins général contre l'autorité qui gouverne. La révolte est une résistance aux ordres de l'autorité. La révolte ne passe nécessairement à l'insurrection.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Insurrections, esmeutes ou conspiracions, *ORESM., Thésé de MEUNER.* || xvi<sup>e</sup> s. La conclusion fut d'envoyer devers le roy, pour l'avertir de l'insurrection du peuple, qui avoit esté tué et chassé les nobles de la ville de Genes, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 63, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *insurrectionem*, de *insurrectum*, supin de *insurgere* (voy. INSURGER).

INSURRECTIONNEL, ELLE (in-su-rre-k-tion-nèl, nè-l'), en vers, de six syllables), *adj.* Qui tient de l'insurrection. Mouvement insurrectionnel. Esprit insurrectionnel.

— ETYM. *Insurrection*.

† INSURRECTIONNELLEMENT (in-su-rre-k-tion-nèl-le-man), *adv.* Par l'insurrection, d'une manière insurrectionnelle. Procéder insurrectionnellement.

† INSUSCEPTIBLE (in-su-sè-pti-bl'), *adj.* Qui n'est pas susceptible de... C'est un grand charme d'être insusceptible d'alarme, *COX. Mélanges poétiques imprimés à la suite de Clitandre*, 1691, 1<sup>er</sup> pièce. || Qui n'a pas de susceptibilité, qui n'est pas susceptible.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Avoyent tousjours estimé le corps de ceux de la religion insusceptible de division, *BOHAN, Mém.* t. ii, p. 37, dans LACURNE.

— ETYM. In... t, et susceptible.

INTACT, TE (in-takt, tak-t'), *adj.* || 1° À qui l'on n'a point touché, dont on n'a rien retiré. Le cachet est intact. Le dépôt s'est trouvé intact. || Fig. Elle sortit, au milieu de la nuit, de ce litouet et des bras de son ami aussi intacte, aussi pure de corps et de cœur qu'elle y était entrée, *id.* 2. *BOSS.* *Conf.* ix. || 2° Qui n'a point subi d'altération. Ce monument est resté intact. || Fig. Sur le duc de Bourgogne j'ose disputer avec vous-même de respect et d'admiration pour ses rares vertus intactes au siècle, *ST-SIM.* 265, 46. || 3° Fig. Qui n'a souffert de dommage ni par soupçon, ni par reproche. Honneur intact. Réputation intacte. Vertu intacte. || C'est un homme intact, c'est un homme à qui l'on ne peut rien reprocher de contraire à la probité.

— ETYM. Lat. *intactus*, de *in*, en, et *tactus*, touché, participe passif de *tangere* (voy. TANGERE): mot à mot, à qui on n'a pas touché.

INTACTILE (in-ta-kti-l'), *adj.* Terme didactique. Qu'on ne peut toucher, qui échappe au sens du tact. La lumière est intactille.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. L'âme est indivisible, intactille, et de nature intellectuelle, *PASC.* xviii, 11.

— ETYM. Lat. *intactilis*, de *in*, en, et *tactilis*, qui peut être touché (voy. TACT).

† INTACTILITÉ (in-ta-kti-li-té), *s. f.* Terme de physique. Qualité de ce qui ne se peut toucher.

† INTAILLÉ (in-tà-ll'), *adj.* mouillés), *s. f.* Terme de beaux-arts. Pierre dure gravée en creux, à la différence des camées.

— ETYM. Lat. *in*, en, dans, et *taille*.

† INTANGIBILITÉ (in-tan-ji-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est intangible.

† INTANGIBLE (in-tan-ji-bl'), *adj.* Qui échappe au sens du toucher. Si dans l'animal raisonnable, appelé homme, Dieu avait mis une étincelle invincible, impalpable, un élément, quelque chose de plus intangible qu'un atome d'éther, ce que les philosophes grecs appelaient une *monade*, *scv.* *Diol.* xvii, 4. L'idée que nous nous formons de l'âme n'est point du tout celle d'une substance que nous nous représentons comme simple; mais elle est

celle d'une collection d'effets que nous attribuons à une cause invisible et intangible, BONNET, *Élém. méth.* t. VIII, p. 113, dans ROUGES.

— ETYM. In... t, et tangible.

**INTARISSABLE** (in-ta-ri-sa-ble), *adj.* || 1° Qui ne peut être tari, épuisé. Source intarissable. || Fig. Ces plaies [de Jésus-Christ] étaient des sources intarissables où il ne tenait qu'à toi de puiser les eaux de ma grâce, BOURDAL. *Myst. Pass.* de J. C. t. 1, p. 210 || 2° Fig. Qui, semblable à une source, ne s'épuise pas. Une imagination intarissable. Sujet intarissable de conversation. || 3° Qui abonde en paroles. Il est intarissable sur ce sujet. Les mêmes hommes... ont une hile intarissable sur les plus petits inconvénients, LA SAUZE, xi. Leur cœur [aux saints] intarissable et l'un à l'autre ouvert, LAMART. *Joc. III*, 104.

— ETYM. In... t, et tarir.

† **INTARISSABLEMENT** (in-ta-ri-sa-ble-man), *adv.* D'une manière intarissable.

† **INTÉGRABLE** (in-té-gra-ble), *adj.* Terme de mathématique. Qui peut être intégré. Il déterminait la forme des fonctions semblables dont les variations sont liées entre elles par une équation, et qui, multipliées par des facteurs constants et ajoutées ensemble, deviennent intégrables algébriquement, bien que chacune d'elles en particulier ne le soit pas, CONDORCET, *Besout*.

— ETYM. *Intégrer*.

**INTÉGRAL**, **ALE** (in-té-gral, gra-l'), *adj.* || 1° Entier, qui n'éprouve aucune diminution. Des paiements intégraux. Restitution intégrale. Le renouvellement intégral d'une chambre législative. || 2° Terme de mathématique. Calcul inverse du calcul différentiel. Le calcul différentiel étant supposé, on sait combien est nécessaire le calcul intégral, qui en est, pour ainsi dire, le renversement, car, comme le calcul différentiel descend des grandeurs finies à leurs infiniment petits, ainsi le calcul intégral remonte des infiniment petits aux grandeurs finies; mais ce retour est difficile, et, jusqu'à présent, impossible en certains cas, FONTEN. *Bernoulli*. || S. f. L'intégrale d'une quantité différentielle, la quantité finie dont cette différentielle est l'incrément infiniment petit.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Integral, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. Provenç. et espagn. *integral*; ital. *integrale*, du lat. fictif *integralis*, dérivé de *integer*, entier (voy. *ES MOT ET MOTONS*); ital. *integrale*.

† **INTÉGRALEMENT** (in-té-gra-le-man), *adv.* D'une manière intégrale. Ces sommes ne peuvent être payées intégralement.

— ETYM. *Intégrale*, et le suffixe *ment*.

† **INTÉGRALITÉ** (in-té-gra-li-té), *s. f.* État d'une chose complète, entière.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Integralité, COTGRAVE.

— ETYM. *Intégral*.

**INTÉGRANT**, **ANTE** (in-té-gran, gran-l'), *adj.* || 1° Qui contribue à l'intégrité d'un tout. Les bras, les jambes sont des parties intégrantes du corps humain. Faire partie intégrante de... Ce [les œuvres pénales] n'est pas, selon la pensée et le langage des théologiens, une partie essentielle du sacrement [de pénitence], mais intégrante, c'est-à-dire qu'elle n'en est que le complément et que le sacrement, sans cela, pourrait subsister, BOURDAL. *Pensées*, t. 1, p. 232. || 2° Terme de physique. Parties intégrantes, celles qui constituent les corps simples ou composés et qui sont semblables à la masse; elles peuvent être simples, comme dans les corps élémentaires, ou composées, comme dans ceux qui renferment plusieurs éléments. Dans le marbre, qui est de la chaux carbonatée, les molécules élémentaires sont le calcium, le carbone et l'oxygène; les molécules intégrantes sont le carbonate de chaux.

— ETYM. Lat. *integrare*, rendre entier, de *integer* (voy. *ENTIER*).

† **INTÉGRATION** (in-té-gra-tion), *s. f.* Terme de mathématique. Action d'intégrer.

— ETYM. *Intégrer*.

**INTÈGÈRE** (in-té-gré), *adj.* Qui ne se laisse pas altérer, corrompre. Une vertu intègre. Ou d'écroulés pères de famille, ou des juges intègres, ou des orateurs, LA SAUZE, xi. Il ne s'agit pas qu'un homme en place soit intègre lui-même et désintéressé: tout ce qui l'environne et l'approche doit l'être, BOLLIN, *Hist. anc. Ouvr.* t. II, p. 202, dans ROUGES.

— ETYM. Provenç. *intègre*, *entègre*; espagn. et ital. *integro*, du lat. *integer* (voy. *ENTIER*).

† **INTÈGRÉ**, **ÉE** (in-té-gré, grée), *part. pass.* d'*intègre*. Une âme intègre, etc.

† **INTÈGÈREMENT** (in-té-gré-man), *adv.* D'une manière intègre.

**INTÉGRER** (in-té-gré), *La syllabe té prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette; j'intègre; excepté au futur et au conditionnel: j'intégrerai, j'intégrerais, v. a.* Terme de mathématique. Trouver l'intégrale d'une quantité différentielle. Intégrer une différentielle.

— ETYM. Lat. *integrare*, remettre en son état, de *integer* (voy. *ENTIER*).

† **INTÉGRIFOLIE**, **ÉE** (in-té-gri-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a des feuilles entières.

— ETYM. Lat. *integer*, entier, et *folium*, feuille.

† **INTÉGRIFORME** (in-té-gri-fo-r-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Dont la forme se montre dans toute son intégrité.

— ETYM. Lat. *integer*, entier, et *forme*.

**INTÉGRITÉ** (in-té-gri-té), *s. f.* || 1° État d'une chose qui est entière. Il a remis le dépôt dans toute son intégrité. Conserver l'intégrité du territoire. || Fig. Opposé aux brigues et aux partialités qui corrompent l'intégrité de la justice, boss le Tellier.

Les écueils où l'intégrité de la foi peut faire naufrage, in. *États d'oraison*, x, 1. Le fait a passé pour constant, et le ministre est convenu que la fraction [de l'hostie], quoique commandée par Jésus-Christ, n'appartenait pas à l'essence mais à l'intégrité du sacrement, in. *Var.* xiv, § 116. || 2° État d'une chose saine et sans altération. L'intégrité de ces fruits, si bien conservés. Les parties intérieures du corps étalent dans toute leur intégrité. Il a gardé des fleurs, des fruits d'une année à l'autre dans leur intégrité. || 3° Fig. Qualité d'une personne qui ne se laisse entamer par aucun vice. L'impudicité, qui veut tout corrompre, commence son effet par sa propre source, parce que nul ne peut attenter à l'intégrité d'autrui que par la perte de la sienne, boss. *Sermons, Nécess. de la pénit.* t. La populace de Toulouse égorgée le premier président Duranti et l'avocat général Rafais, deux magistrats connus par leur fidélité pour le roi, et par l'intégrité de leur vie, volt. *Hist. parl.* ch. 31. || Particulièrement. Qualité d'une personne intègre, incorruptibilité pécuniaire. Si je voulais relâcher quelque chose de cette intégrité si exacte et si sévère, qui n'est guère de saison dans le temps où nous sommes et qui m'empêche de faire les mêmes profits que tant d'autres, BOURDAL. *Pensées*, t. 1, p. 17. Avons-nous besoin, pour louer son intégrité, de découvrir ses actions secrètes? FLÉCH. *Lamoignon*.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Un grand Caton en pure intégrité, ch. D'ORL. *Rond. de Robertet*. || XVI<sup>e</sup> s. Les calomnies de nos adversaires pueront et seront dévastables à toutes gens de sens rassis et d'intégrité, calv. *Instit.* 1114.

— ETYM. Provenç. *integritat*; espagn. *integridad*; ital. *integrità*; du lat. *integritatem*, de *integer*, intègre.

† **INTÈGUMENT** (in-té-gu-man), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Ce qui enveloppe la peau. || Tégument est aujourd'hui beaucoup plus usité.

— ETYM. Lat. *integumentum*, de *in*, en, dans, et *tegumentum*, tégument.

**INTELLECT** (in-tél-lèkt), *s. m.* Terme didactique. L'esprit en tant qu'il conçoit; la faculté par laquelle l'âme humaine conçoit. Tout, suivant l'intellect, change d'ordre et de rang; Les Mores aujourd'hui peignent le diable blanc, ARONIA, *Sat.* v. L'intellect... ne souffre pas néanmoins de telle sorte, que de son chef aussi il n'agisse, MALZ. 1<sup>er</sup> *Disc. la cour*. L'intellect est la troisième faculté de l'âme, elle est propre à l'homme, c'est la portion de lui qui connaît et qui juge, BOSS. *Opin. des anc. phil. (péripatéticiens)*. || Terme de scolastique. Intellect-agent, faculté intellectuelle qui s'approprie activement les espèces. Intellect-patient, faculté intellectuelle qui reçoit passivement les espèces que lui envoient les objets extérieurs. || Chez Abelard, théorie des intellects ou concepts ou idées générales, étude des universaux pris et envisagés dans notre entendement.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Intellect est celle chose par cui l'on entent les commencemens des choses et forme la fin et le complément, BOSS. *LATINI, Trésor*, p. 266. || XIV<sup>e</sup> s. L'âme est un esprit ordé de raison et d'intellect, PARÉ, XVIII, 11.

— ETYM. Lat. *intellectus*, de *intellectum*, sapor de *intelligere*, comprendre (voy. *INTELLIGENT*).

**INTELLECTIF**, **IVE** (in-tél-lèktif, ku-v'), *adj.* Appartenant à l'intellect. La faculté, la puissance intellectuelle. || S. f. L'intellective, la faculté de concevoir, compréhension.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. La puissance intellectuelle, par la cui œuvre [par l'œuvre de laquelle] est li hom diz

bons ou mauvais, BOSS. *LATINI, Trésor*, p. 266. Toute sont li science haute et intellectuelle Se pert bul par nos clers; car à la lucrative Oueurent ils courent] plus tost qu'il pueent [peuvent] por leur vie chetive, J. DE MEUNO, *Test.* 635. XIV<sup>e</sup> s. Aucun d'unt que home a trois ames, la vegetative, la sensitive et l'intellective, et la beste en a deux, et l'arbre une, ONSAU, *Eth.* ix, 13. || XV<sup>e</sup> s. Quand Cicero parlait, il est certain Que, pour le son de son dire hautain, Des simples gens passoit l'intellective, MAROT, 1, 257.

— ETYM. Provenç. *intellectiu*; espagn. *intellectiva*, ital. *intellectiva*; du lat. *intellectus*, de *intelligere*, comprendre (voy. *INTELLIGENT*).

† **INTELLECTION** (in-tél-lè-ksion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de philosophie. Action de comprendre, de concevoir. Je remarque la différence qui est entre l'imagination et la pure intellection ou conception, BOSS. *Médit.* vi, 1. Je demande de quelle façon ce philosophe [Hobbes] tire l'intellection de Dieu des choses extérieures, *Troisièmes objections*, 22. Il veut que cette manière d'exister [d'une partie de l'âme sans mémoire d'une existence passée] ne soit que la plus pure intellection, et qu'elle ne consiste que dans les idées les plus claires, les plus distinctes et les plus épurées, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinoza*, p. 222.

— ETYM. Provenç. *entellectio*; espagn. *intellectiva*; ital. *intellectio*; du lat. *intellectionem*, de *intelligere*, comprendre (voy. *INTELLIGENT*).

† **INTELLECTUALISER** (in-tél-lè-ktu-a-li-zé), *v. a.* Terme de philosophie. Élever au rang des choses intellectuelles. Les scolastiques ont purifié, ennoblit et intellectualisé l'idée de l'Être suprême, VILLERS, *Kant*, p. 133.

— ETYM. *Intellectuel*.

† **INTELLECTUALITÉ** (in-tél-lè-ktu-a-li-té), *s. f.* Terme de philosophie. Qualité des choses intellectuelles.

**INTELLECTUEL**, **ELLE** (in-tél-lè-ktu-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'intellect. L'homme intellectuel. Préparer les esprits des lecteurs à considérer les choses intellectuelles, et les distinguer des corporelles, BOSS. *Troisièmes objections*, 2. Il est intéressant de suivre ainsi dans les phénomènes de la nature les vérités intellectuelles de l'analyse, LA PLACE, *Exp.* III, 8. Sans intellectuel, nom donné quelquefois à la vue, à l'odorat et au toucher, par opposition au goût et à l'odorat, qui se nomment alors sans affectifs. || 2° Spirituel, par opposition à matériel. L'âme est une substance intellectuelle.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Felicité qui appartient à l'âme intellectuel, BOSS. *LATINI, Trésor*, p. 264. || XIV<sup>e</sup> s. Nous disons des vertuz les unes sont intellectuelles les autres sont morales, ORESME, *Eth.* 22. || XV<sup>e</sup> s. Les hommes, outre l'âme vegetative et sensitive, vivent par l'âme raisonnable et intellectuelle, PARÉ, XVIII, 11.

— ETYM. Provenç. *intellectual*; esp. *intellectual*, ital. *intellectuale*; du lat. *intellectualis*, de *intellectus*, intellect.

† **INTELLECTUELLEMENT** (in-tél-lè-ktu-èl-le-man), *adv.* D'une manière intellectuelle, dans l'intelligence.

† **INTELLIGEMENT** (in-tél-li-ja-man), *adj.* Avec intelligence, d'une manière intelligente. Il parle intelligemment de toutes choses.

— REM. Cet adjectif est dans l'édition du Dictionnaire de l'Académie de 1696; il a été supprimé depuis, mais l'usage l'a conservé.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Intelligement, MONET, *Dict.*

— ETYM. *Intelligere*, et le suffixe *ment*.

**INTELLIGENCE** (in-tél-li-ja-n-s'), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est intelligent, faculté de comprendre. Cet homme a l'intelligence vive, prompte, dure. Ce livre est à la portée de toutes les intelligences. || Il disait Quant à lui, qu'il était homme d'intelligence, ARONIA, *Sat.* vii. Tant est haut son courage [de Louis XIV], tant est vaste son intelligence, tant son desir nées sont glorieuses! BOSS. *Louis de Bourb.* Pourquoi ne songez-vous pas qu'il [Dieu] est tout vuë, tout ouï, tout intelligence? in. *Sermons, Nécess. de truv.* à son salut, 1. Il ne suffit pas, chrétiens, d'ouvrir sur les pauvres les yeux de la chair, mais il faut les considérer par les yeux de l'intelligence, in. *Sermons, Septuagés.* 2. Cette intelligence dans l'homme et dans les animaux est-elle distinguée de la matière, ou n'est-elle qu'une propriété dépendante de l'organisation? in. *lett. au roi de Prusse*, 30 nov. 1770. Absolu. L'intelligence nette et facile. Cet enfant montre beaucoup d'intelligence. Avoir de l'intelligence, comprendre

facilement, apprennent facilement, agir avec discernement. || Il se dit aussi des animaux. L'intelligence des grands singes. L'éléphant a beaucoup d'intelligence. || 2° Abstraitement. L'esprit en tant qu'il conçoit. L'intelligence humaine. J'entends ici par intelligence le pouvoir de former des notions ou de s'élever aux idées générales; ce qui ne saurait s'exécuter que par l'usage de la parole, chose dont les animaux sont actuellement privés, *BOSSUET, Pédagog. philos.* 7<sup>e</sup> part. ch. iv, note 1. Il semble que les Égyptiens furent les premiers qui distinguèrent l'intelligence et l'âme, *VOLT.* *Dict. phil. Ame.* 13. Substance spirituelle, considérée en tant qu'intelligente. Dieu est la suprême intelligence. Les intelligences célestes. Une partie de nous est tellement brute, qu'elle n'a rien au-dessus des bêtes; l'autre est si haute et si relevée, qu'elle semble nous élever aux intelligences, *BOSSUET, Sermons, Pour une profession, Sur la virginité, t. Anaxagore...* passait pour avoir attribué le premier des événements humains et le gouvernement du monde, non à une aveugle fortune ni à une fatale nécessité, mais à une intelligence supérieure qui réglait et conduisait tout avec sagesse, *ROLLIN, Traité des Ét.* liv. v, 2<sup>e</sup> part. ch. 2. Si une horloge prouve un horloger, si un palais annonce un architecte, comment en effet l'univers ne démontre-t-il pas une intelligence suprême? *VOLT.* *Cabales*, note 1. L'intelligence universelle brille dans les astres, nage dans les éléments, pense dans les hommes, végète dans les plantes, *Vol.* *Philos.* 1<sup>er</sup> *homél. athéisme.* Il me paraît plus philosophique de présumer que notre terre est un livre que le grand Être a donné à lire à des intelligences qui nous sont fort supérieures, et où elles étudient à fond les traits influent multipliés et variés de son adorable sagesse, *BOSSUET, Pédagog.* xii, 2. 4° Action de connaître, de savoir, de pénétrer par l'esprit. [Macotte]... A des cas réservés grandes intelligences, *AGONISA, Sat.* xiii. ...Quelle sera instruite de plusieurs belles connaissances, qu'elle aura l'intelligence de trois ou quatre langues... *VOLT.* *Lett.* 72. La souveraine sagesse est de craindre le Seigneur, et la vraie intelligence est de se retirer du mal, *SACI, Bible, Job*, xxviii, 28. Il a des vieux auteurs la pleine intelligence, *MOL.* *Femmes sac.* iii, 8. Tâchons de les [des paroles de l'Évangile] entendre dans le fond, et pour cela présupposons quelques vérités qui nous en ouvriront l'intelligence, *BOSSUET, Sermons, Disp. d'égard des nécess.* de la vie, 1. Amphiloque, prêtre vénérable par son âge et par l'intelligence des saintes Écritures, *FLÉCH.* *Hist. de Théodore*, iii, 27. Il acquit une parfaite connaissance du droit buhaln et du droit divin, une intelligence des lois et de la coutume, *10. Lamoignon.* C'est la bonne volonté qui donne l'intelligence des préceptes, *MASS.* *Carême, Hrid.* Il faut dire, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que Mme Guyon avait été mise entre les mains de M. de Meaux, 27-28. 45, 41. Exemple mémorable et peut-être inutile du peu d'intelligence que la nation française a eue jusqu'ici du grand et ruineux commerce de l'Inde, *LOUIS XV*, 25. Il est raisonnable d'espérer que les Anglais, auxquels nous devons déjà tant de lumières sur l'Asie, nous oublieront rien pour arriver à l'intelligence de ces monuments qui peuvent jeter un si grand jour sur l'histoire et sur la religion des Indes, *RAYNAL, Hist. phil.* iii, 21. || Avoir l'intelligence de quelque chose, la saisir, la pénétrer. Mais moi qui, dès l'enfance, élevé dans son sein, de tous ses mouvements ai trop d'intelligence, j'ai lu dans ses regards... *SACI, Mithr.* iv, 2. || 5° En termes d'art, entente de certains effets, talent, goût avec lequel l'artiste sait les reproduire. L'intelligence du clair-obscur, de la lumière. Ce peintre n'a aucune intelligence des effets de lumière. Cet auteur dramatique a l'intelligence du dialogue, l'intelligence de la scène. || 6° Adresse, habileté, en parlant des moyens employés et de leur choix pour obtenir un certain résultat. Il s'est acquitté de sa mission avec beaucoup d'intelligence. Il a fait preuve d'intelligence dans cette affaire. On remarque une certaine intelligence dans la manière dont cet animal creuse son terrier. Il montre une intelligence si extraordinaire, qu'on eût dit que rien n'y était nouveau pour lui, *NEQUIS, Feuil. du chât.* t. ii, p. 164, dans *ROBERTS*. || 7° Communication entre des personnes qui s'entendent l'une avec l'autre. Le duc ayant appris quelles intelligences dérobaient un tel fourbe à vos justes vengeances, *CORN.* *Perthar.* v, 4. Ses intelligences [d'un nouvelliste] même s'étendent jusques en Afrique et en Asie, *MOL.* *Comtesse*, 1. On croit qu'on va assiéger Cambrai; c'est un si étrange morceau,

qu'on espère que nous y avons de l'intelligence, *SER.* 18 avr. 1670. Que ces femmes infidèles et ces hommes corrompus et corrupteurs se couvrant eux-mêmes de toutes les ombres de la nuit; que ceux qui s'entendent si bien pour conspirer à leur perte, enveloppent leurs intelligences déshonnêtées dans l'obscurité d'une intrigue impénétrable, *BOSSUET, Sermons, Nécess. de travailler à son salut*, 4. [L'Arménie] où nous avons vu les évêques et les chrétiens, accusés d'intelligence avec les Romains, s'en défendre comme d'un crime, *10. Variat. Def.* 1<sup>er</sup> *disc.* § 43. Il avait des intelligences secrètes pour entrer la nuit dans la tente du roi, *RENÉL. Tél.* xx. Quel enchantement que cette première lueur d'intelligence avec ce qu'on aime! *STARZ, Corinne*, iii, 3. || Fig. Sachez, ma sœur, que ce monde que vous quittez a intelligence chez vous, *BOSSUET, 1<sup>er</sup> sermon, pour une profession*, 2. || Avoir une double intelligence, avoir des intelligences dans les deux partis, dans les deux armées. || Être d'intelligence avec... s'entendre avec... avoir concert avec... Nous pourrions sous ces mots être d'intelligence, *CORN.* *Ment.* 1, 6. Et les aversions, entre eux deux mutuelles, Les font d'intelligence à se montrer rebelles, *10. Hérael.* 1, 4. Vous êtes avec elle en trop d'intelligence, pour n'en avoir pas eu toute la confiance, *10. Suréna*, ii, 3. Je ne suis point d'intelligence avecque mes regards peut-être un peu trop prompts, *LA FONT.* *Fabl.* vii, 18. Port-Royal est d'intelligence avec Genève dans leurs livres [des jésuites], *PASCAL, Proc.* xvi. *Buribus*, je vous ai crus tous deux d'intelligence, *SACI, Brit.* iv, 2. Est-il [Dieu] aveugle et sourd? est-il d'intelligence avec l'impie et l'oppressur? *GILB.* *Jugem. dern.* || Être d'intelligence, se dit aussi des choses qui s'accordent. Vos désirs et les miens seront d'intelligence, *CORN.* *Rodog.* iv, 6. ...Mais hélas! dans cette cour Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense! Que la bouche et le cœur sont peu d'intelligence! *SACI, Brit.* v, 4. Tout semblait avec nous être d'intelligence, *10. Hajar.* 1, 4. Notre cœur d'intelligence avec tous les objets qui le flattent, *MASS.* *Mystères, Assompt.* || Être de l'intelligence, être dans ce qui se concerte, se prépare. Amour même, dit-on, fut de l'intelligence, *LA FONT.* *Cont.* Quelques coups qu'il entendit tirer dans sa cour lui firent juger que c'était à lui qu'on en voulait, et que les gardes étaient de l'intelligence, *BOSSUET, Abrégé de l'hist. de France.* || Être de l'intelligence de quelqu'un, s'entendre avec lui, se concerter avec lui. Co flis... S'est aisément rendu de mon intelligence, *CORN.* *Nicom.* 1, 6. Je vous le dis encore, redoutez ma vengeance, pour peu que vous soyez de son intelligence, *10. Othon*, v, 4. Je me tiendrais toujours de ton intelligence, *10. Imit.* iii, 7. Célia est quelque peu de notre intelligence, *MOL.* *l'Ét.* v, 2. Les faux témoins et le juge, s'il est de leur intelligence, *PASCAL, Proc.* vii. || 8° Accord, union des sentiments. Ce grand jour où l'hymen, étouffant la vengeance, Entre le Parthe et nous remet l'intelligence, *CORN.* *Rodog.* 1, 4. Nous mangeons ensemble, nous sommes dans une parfaite intelligence, *SÉR.* 6 oct. 1688. Ne réunit-elle pas les deux royaumes [Angleterre et France]? et depuis encore ne s'est-elle pas appliquée en toutes rencontres à conserver cette même intelligence? *BOSSUET, Reine d'Anglet.* Notre salut dépend de notre intelligence, *SACI, Brit.* iii, 6. Prêt à faire sur vous déclarer la vengeance d'un geste confident de notre intelligence, *10. Ib.* 7. D'Assur et d'Azéma je romps l'intelligence, *VOLT.* *Sémiram.* iii, 4. L'intelligence et l'union de la France et de l'Espagne qu'on avait tant redoutée, et qui avait alarmé tant d'États, fut rompue dès que Louis XIV eut les yeux fermés, *10. Louis XV*, 4. Je crois voir dans la république des lettres un peuple dont l'intelligence ferait la force, fournir des armes à des barbares et leur montrer l'art de s'en servir, *BOCCLOS, Consid. mœurs*, ch. 11. || Être en bonne, en mauvaise intelligence avec quelqu'un, avoir avec lui de bonnes, de mauvaises relations. Ils vivaient en bonne intelligence. Périclés était en assez mauvaise intelligence avec sa femme, et elle consentit sans peine à se séparer de lui, *ROLLIN, Hist. anc. Méc.* t. xi, 2<sup>e</sup> part. p. 761, dans *BOCCLOS*.

— REM. 1. L'Académie dit: Ils sont d'intelligence pour vous tromper. Racine a dit: Tous deux à me tromper sont-ils d'intelligence? *Bajaz.* iii, 7. Cette dernière tournure n'est pas moins bonne que l'autre. || 2. Chateaubriand a employé intelligences, au sens anglais de nouvelles, sens qui n'est point admis en français; [Ceux qui étaient en 1814] au centre des armées et de la diplomatie européenne, et, conséquemment, au centre de toutes les

intelligences et de tous les rapports, t. xxvi, p. 106, en note, éd. POISSONNET frères, 1828.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Des dieux [dieux] ou intelligences, *OSAMA, Éth.* 164. || xv<sup>e</sup> s. Aucuns ont voulu dire que le dit conte du Mayne avoit intelligence avec eulz, mais je ne le crois pas, *COUSU.* 1, 2. Haslendonnes furent [les Anglais] de cette maison de Bourgogne, et perdirent leur temps et intelligences au royaume, *10. 1, 7.* || xvi<sup>e</sup> s. Puisque les autres passages ont une mesme intelligence [sens], *CALV.* *Inst.* 160. Ils se sont abusés par mauvaise intelligence d'un passage, *10. Ib.* 208. Leur ame s'estoit merveilleusement enrichie par l'intelligence des choses, *MOYR.* 1, 144. Quant au grec duquel je n'ay quasi du tout point d'intelligence, *10. 1, 108.* Les consuls, apres la condamnation de T. Gracchus, poursuoyent tous ceulz qui avoient esté de son intelligence, *10. 1, 212.* Faustulus enleva les deux petits enfans du secul et avec intelligence de Numitor, *AVROT, Rom.* 7. Il s'accoustumoit à ne dire jamais parole à la volée et en vain, sous laquelle il n'y eust toujours quelque intelligence [sens] secrette, *10. Lyc.* 43. Ce fut [Anaxagore] le premier qui attribua la disposition et le gouvernement de ce monde à une pure et simple intelligence, *10. Péricl.* 6. La longueur du temps qui leur brouille et offusque la nette intelligence des affaires, *10. Ib.* 30. Il enseigna aux autres le moyen de s'accroître par bon message et par intelligence du labourage, *10. Arist.* et *Cal. comp.* 6.

— ETYM. Prov. *intelligencia, entelligencia*; esp. *inteligencia*; ital. *intelligenza*; du lat. *intelligentia*, de *intelligens*, intelligent.

INTELLIGENT, ENTRE (in-tèl-li-jan, jan-ty), *adj.*

|| 1° Pourvu de la faculté de concevoir, de comprendre. Je parle, je chemine: Je sens: moi certain agent; Tout obéit dans ma machine à ce principe intelligent, *LA FONT.* *Fabl.* x, 4. La nature intelligente aspire à être heureuse, elle a l'idée du bonheur, elle le cherche; elle a l'idée du malheur, elle l'évite, *BOSSUET, Connoiss.* iv, 1. Les sages, en contemplant la nature, admettent un pouvoir intelligent et suprême, *VOLT.* *Dict. phil. Dieu, dieux.* || Intelligent de. Un créateur tout puissant n'a pu me créer qu'en me rendant intelligent de la vérité, *REN.* *Exist.* ii, 4. L'esprit qui aurait, etc. || Intelligent sur. Celui qui leur [aux pauvres] distribue quelque aumône... soulage la misère du pauvre; mais néanmoins il est véritable qu'il n'est pas intelligent sur le pauvre; celui-là entend véritablement le mystère de la charité, qui considère les pauvres comme les premiers enfants de l'Église, *BOSSUET, Sermons, Septuag.* 2. || 2° Qui a beaucoup d'habileté, d'adresse. Il a un commerce, un domestique fort intelligent. Il est fort intelligent dans les affaires. || Il se dit aussi des animaux. Ce chien est fort intelligent. || 3° Fig. Qui contient en soi une vertu d'intelligence, en parlant de certaines substances qui agissent favorablement sur le cerveau. Le café, liqueur intelligente, dissipe, après un repas trop généreux, les vapeurs dont un commencement de digestion alourdit le cerveau et ramène au dessert la conversation languissante, *THÉ et chocolat*, Paris 1661, p. 119.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Il les fit entrer trois à trois dans la ville, sur le point que les habitants intelligents se jetteront aux portes, *D'ACH.* *Hist.* 1, 211. Plus intelligent des affaires de France qu'il ne pensoit, *SULLY*, dans le *Dict. de BOCCLOS*.

— ETYM. Lat. *intelligentem*, de *intelligere*, comprendre, discerner, de *inter*, entre, et *legere*, choisir (voy. *LIRA*).

† INTELLIGIBILITÉ (in-tèl-li-ji-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est intelligible. [Dans la supposition de deux Dieux infinis] chacun de ces Dieux connaîtrait ou ignorerait son égal; s'il l'ignorait, il aurait une intelligence défectueuse, il serait ignorant d'une vérité infinie; s'il connaissait parfaitement son égal, son intelligence surpasserait infiniment son intelligibilité, *REN.* *Exist.* ii, 3, *unité*.

INTELLIGIBLE (in-tèl-li-ji-bi-ty), *adj.* || 1° Qui est aisé à comprendre. Je ne m'explique peut-être pas d'une manière intelligible; mais, monsieur, vous n'y perdez rien, et nous nous entendons bien quand vous serez ici, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles*, 17 janv. 1698. J'ai cru autrefois et dans ma première jeunesse que ces endroits [tirades] étaient clairs et intelligibles pour les acteurs, pour le parterre et l'amphibéâtre; que leurs auteurs s'entendaient eux-mêmes... Je suis détrompé, *LA SÈUR.* 1. On n'est pas entendu seulement à cause que l'on s'entend soi-même, mais parce qu'on est en effet intelligible, *10. 1.* Je ne sais pas, interrompit la marquise, pourquoi vous n'approuvez pas cet ordre-là dans l'univers [le système de Ptolémée];

Il me parait assez net et avec l'intelligible, **POETRY**. *Mondes, 1<sup>er</sup> sér.* || 2<sup>o</sup> Qui peut être ouï et compris facilement et distinctement. Parler à voix haute et intelligible. Dieu grava le décalogue sur deux tables de pierre; il prononça les autres articles de la loi d'une voix haute et intelligible, qui fut entendue de tout le peuple, *BOSS. Hébr. sur myst.* II, 7. || 3<sup>o</sup> Terme de philosophie. Qui appartient à l'ordre de l'intelligence. Notre intelligence tient dans l'ordre des choses intelligibles le même rang que notre corps dans l'étendue de la nature, *PASC. Pensées*, t. I, p. 288, édit. LACURNE. || Substantivement. Le sensible le plus fort offense le sens, mais le parfait intelligible crée l'entendement et le fortifie, *BOSS. Connais.* I, 17 || Qui ne subsiste que dans l'entendement, comme les êtres de raison, par opposition à nul. Les universaux, les catégories sont purement intelligibles. || Monde intelligible, l'idée primitive du monde dans l'entendement d'un.

— **HIST.** III<sup>e</sup> s. Et sont tel delit [plaisirs] qui sont divers en generalité si comme est li sensibles et li intelligibles, *ANON. LATIN, Trésor*, p. 328. || XVI<sup>e</sup> s. Une voix basse, foible et petite, toutefois bien articulée, distincte et intelligible, *RAU. Pant.* IV, 80. Marmonnant quelques mots non intelligibles et de barbare terminaison, *IB. IB.* Cela est trop sot et trop lourd; la peinture estoit bien autre, et plus intelligible, *IB. IB.* 2. Sa majesté, à voix intelligible, le proclama son lieutenant general, *CARL. IX*, 41. Il n'est mouvement [du corps] qui ne parle, et un langage intelligible sans discipline, et un langage publicque, *MONT.* II, 189.

— **ETYM.** Lat. *intelligibilis*, de *intelligere*, comprendre (voy. **INTÉLIGENT**).

**INTELLIGIBLEMENT** (in-tèl-li-ji-ble-man), *adv.* || 1<sup>o</sup> D'une manière facile à comprendre. Lesquels, non contents de savoir tout ce qui est intelligiblement expliqué dans leur auteur, veulent outre cela y trouver la solution de plusieurs difficultés dont il ne dit rien et auxquelles il n'a peut-être jamais pensé, *DASC. Méth.* VI, 6. Il parlait français fort intelligiblement, *VOLT. l'Ingén.* I, 1. || 2<sup>o</sup> D'une manière facile à ouïr et à comprendre. Il a prononcé intelligiblement. La présence de Dieu se rendait sensible par les oracles qui sortaient intelligiblement du milieu de l'arche entre les deux chérubins, *BOSS. Hébr. sur myst.* IX, 6. || 3<sup>o</sup> D'une façon appartenant à l'ordre de l'intelligence. Par la grandeur et la beauté de la créature, on pouvait voir et connaître intelligiblement le créateur, *BOSS. Hébr. sur myst.* VII, 8. || [Platon] appelle quelquefois la matière éternelle; par où il n'a pas voulu faire entendre qu'elle subsistait visiblement de toute éternité, mais qu'elle subsistait intelligiblement dans l'idée éternelle de Dieu; c'est ce qu'il entend lorsqu'il dit: l'exemplaire du monde est de toute éternité, *BOSS. Hist. anc. t. III, liv. XVI, ch. III, art. 3, § 3.* — **ETYM.** *Intelligible*, et le suffixe *ment*.

† **INTÉMPÉRAMENT** (in-tan-pé-ra-man), *adv.* D'une manière intempérante. Boire intémpérément. Il a parlé intémpérément.

— **ETYM.** Cet adjectif est dans le Dictionnaire de l'Académie de 1762; il n'y a aucune raison de le retrancher.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. On appelle scandale prins, quand quelque chose qui n'estoit point intempérément ni indécemment fait, néanmoins... *CALV. Instit.* 668.

— **ETYM.** *Intempérant*, et le suffixe *ment*.

**INTÉMPÉRANCE** (in-tan-pé-ran-s), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Ce qui est opposé à la modération, à la juste mesure, de quelque espèce d'escale qu'il s'agit. Cette intempérance de rage dont parle saint Paul, *ROMAIN. 1<sup>er</sup> dim. après la Pentec. Dominic.* I, III, p. 324. Une assidue et, si l'on le dit, une intempérance de lecture, *VIE N. Duc de Mont.* Quelques-uns, par une intempérance de savoir, et par ne pouvoir se résigner à renoncer à aucune sorte de connaissance, les embrassent toutes et n'en possèdent aucune, *LA FONT. III.* Soit indifférence pour la vie, soit une certaine intempérance de bonnes actions, défaut assez rare, ou l'accuse de ne s'être pas conduit [en médecine] comme il conduisait les autres, *ROUSSEAU. Bourgeois* || Intempérance d'esprit, se dit de ceux qui s'abandonnent, sans frein, à leur propre sens. Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens; l'intempérance de l'esprit n'est pas moins flétrissée; comme l'autre, elle se fait de plusieurs manières, et s'irrite par la défiance, *BOSS. Brins d'Argent.* 2<sup>o</sup> Particulièrement. Vice opposé à la sobriété. Leur intempérance [des hommes] change en poisons mortels les aliments destinés à conserver la vie, *REG. Tél.* 173. L'intempérance détruit et fait languir plus d'un

mes, elle seule, que tous les autres fléaux de la nature humaine réunis, *BOSS. Nature des anim.* Nous sacrifions plus encore à notre intempérance que nous ne donnons à nos besoins, *IB. Quadrup.* t. II, p. 184. La Mort, reine du monde, assemble certain jour dans les enfers toute sa cour; Elle voulait choisir un bon premier ministre, qui rendit ses états encore plus florissants... La Mort même était en balance: Mais, les vices étant venus, Dès ce moment la Mort n'hésita plus; Elle choisit l'intempérance, *BOSS. Fabl.* I, 9. || Plus rarement. Défaut opposé à la chasteté. Ce sont [les luthériens] les premiers des chrétiens qui ont permis d'avoir deux femmes à un prince qui confessait son intempérance, *BOSS. 4<sup>e</sup> arrêt.* § 3. || 3<sup>o</sup> Intempérance de langue, trop grande liberté qu'on se donne de parler, soit en disant ce qui ne devrait pas être dit, soit en attribuant aux autres des actes ou des discours qui peuvent nuire à leur réputation. Il fut grondé de son intempérance de langue, *MAULX. Gramm.* 3. Une intempérance de langue difficile à pardonner, *IBID.* *Claude et Nér.* 1, 82. || On dit dans un sens analogue: intempérance de plume. On devrait châtier l'intempérance de plume qu'on remarque à tant d'auteurs, *ST-YVESMOND, dans RICHELET.*

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Il fut dit que intempérance est plus contraire à tempérance que elle n'est contraire à insensibilité, *BOSS. Eth.* 53.

— **ETYM.** Lat. *intemperantia*, de *in...* 1, et *temperantia*, tempérance.

**INTÉMPÉRANT**, **ANTE** (in-tan-pé-ran, ran-t'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui ne se contient pas, qui n'est pas contenu. Langue intempérante. L'esprit intempérant, dans le désir de tout savoir, va rechercher ce qu'il y a de plus secret dans la nature, *ST-YVESMOND, dans RICHELET.* || 2<sup>o</sup> Particulièrement. Qui a le vice de l'intempérance, qui n'est pas sobre. Dom Fernand dans sa province est oisif, ignorant, médisant, querelleur, fourbe, intempérant, impertinent; mais il tire l'épée contre ses voisins, et pour un rien il expose sa vie, *LA BRUY. II.* Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, curieux... intempérants, menteurs, dissimulés, ils rient et pleurent facilement, *IB. IB.* || [Le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV] était né intempérant, colère, violent, orgueilleux, méprisant, fastueux, dissipé, *BOSS. Règne de Louis XIV, Eur.* t. V, p. 61, dans *ROUSSEAU.* || Substantivement. L'intempérant abrège ses jours. || 3<sup>o</sup> Qui a le vice opposé à la chasteté (sens assez rare). On peut tenir pour certain que Luther, Bucer et Melancthon ne sont pas les seuls qui aient flattés les princes intempérants, *BOSS. 1<sup>er</sup> arrêt.* § 12.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. L'intempérant est bien aise et se resjouit d'avoir péché; l'incontinent en a douleur et regret, *AMOT, De la vertu morale.* 13.

— **ETYM.** Lat. *intemperantem*, de *in...* 1, et *temperans*, tempérant.

**INTÉMPÉRÉ**, **ÉE** (in-tan-pé-ré, rée), *adj.* En qui le juste tempérament n'existe pas. C'est un homme intempéré en toutes choses, *Dict. de l'Académie.* ... Tant de maux dont [par lesquels] l'air intempéré fait guerre aux animaux, *SÉNANZ, Sat.* 21V.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Le mal d'un corps intempéré Peult estre esteint ou modéré Par jus d'herbe ou racine, *DU BELLAY, 14.* 63, verso.

— **ETYM.** Lat. *intemperatus*, de *in...* 1, et *temperatus*, tempéré.

† **INTÉMPÉRÉMENT** (in-tan-pé-ré-man), *adj.* D'une manière intempérée.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Intempérament, *BOSS. Dic.*

— **ETYM.** *Intempéré*, et le suffixe *ment*; ital. *intemperatamente*.

**INTÉMPÉRIE** (in-tan-pé-rie), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Manque de juste tempérament, de bonne température, en parlant de l'air, des saisons, etc. Être exposé à toutes les intempéries de l'air, ou, simplement, à toutes les intempéries. Il [le ciel] a envoyé contre nous, pour punir notre ingratitude, la maladie, la mortalité, la disette extrême, une intempérie dionnante... *BOSS. Sermon. Impérial.* finale. 3. Lorsqu'un mal funeste et contagieux se répandit dans les îles principales de Normandie, soit que l'intempérie des saisons eût laissé dans les airs quel que malheureuse impulsion... *REG. Duc de Mont.*

2<sup>o</sup> Terme d'ancienne médecine. Mauvaise constitution des humeurs du corps. J'ai à vous dire que je vous abandonne à votre mauvaise constitution, à l'intempérie de vos entrailles, à l'écroté de votre bile, *BOSS. Mal. Imag.* III, 6. Voilà ce qui m'a fait croire qu'il n'y eût quelque chose de plus que l'intempérie de votre sang, *IB. 14* fév. 1680. || Fig. Quel transport, que l'intempérie a causé ces violents et... *BOSS. Règne d'Angleter.*

— **ETYM.** Lat. *intemperies*, de *in...* 1, et *temperies*, état tempéré (voy. **TEMPÉRIE**).

**INTEMPESTIF**, **IVE** (in-tan-pè-stif, sti-v'), *adj.* Qui n'est pas fait en temps convenable. Demande intempestive. Projet intempestif.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Intempestif, *COSSGRAV.*

— **ETYM.** Lat. *intempestivus*, de *in...* 1, et *tempestivus*, venu à temps, de *tempestas*, saison (voy. **TEMPÊTE**).

**INTEMPESTIVEMENT** (in-tan-pè-sti-ve-man), *adv.* D'une manière intempestive. Vous ne pouvez faire une pareille demande plus intempestivement.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. L'on pisse du sang tout... avoir une intempestive de Venus, *RAU. Pant.* XV, 80.

— **ETYM.** *Intempestive*, et le suffixe *ment*.

† **INTEMPESTIVITÉ** (in-tan-pè-sti-vi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est intempestif.

— **ETYM.** Lat. *intempestivitate*, de *intempestivus*, intempestif.

† **INTENABLE** (in-te-na-bl'), *adj.* Qui n'est point tenable; qui ne peut être gardé ou défendu. Post intenable.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Place intenable, *BOSS. Mémoires* t. I, p. 373, dans *LACURNE.*

— **ETYM.** *In...* 1, et *tenable*.

**INTENDANCE** (in-tan-dan-s'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Direction, administration d'affaires. M<sup>re</sup> Hubert avait l'intendance du cabinet des banes, *MAULX. Gramm.* 9. Le roi de Rome commandait les armées, et avait l'intendance des sacrifices, *MONTESQ. Esp.* XI, 48. Je confesse que je ne vois nulle impossibilité dans l'existence de plusieurs êtres prodigieusement supérieurs à nous, lesquels auraient l'intendance d'un globe céleste, *VOLT. Princ. d'act.* ch. 34. || Intendances sanitaires, assemblées qui étaient chargées d'exercer la police sanitaire locale. || Intendance générale, se dit d'une division ecclésiastique dans les pays protestants. || 2<sup>o</sup> Anciennement, charge, fonction d'intendant de province. Pendant son intendance on en usait ainsi. || 3<sup>o</sup> Intendance militaire, corps des intendants militaires, partie de l'état-major qui veille aux divers besoins de l'armée. || 4<sup>o</sup> Maison où demeure un intendant, où il a ses bureaux. Aller à l'intendance. || 5<sup>o</sup> Charge d'un intendant qui gère les biens d'un particulier.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Attribuant l'intendance du monde tantost à l'entendement, tantost au ciel, tantost aux estolles, *MONT.* II, 240.

— **ETYM.** *Intendant*.

**INTENDANT** (in-tan-dan), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Celui qui est chargé de l'administration de quelque affaire. Le maître [de Joseph], qui voyait bien que Dieu était avec lui, le prit en affection; il le fit intendant de sa maison, et il se reposa absolument sur lui du soin de toutes ses affaires, *BOSS. Traité de Ét.* V, II, 4. || 2<sup>o</sup> Autrefois, fonctionnaire qui était à la tête de l'administration des provinces, nommé aussi intendant de justice, police et finances, et encore commissaire départi; sous Richelieu et par suite de l'édit de mai 1635, il y eut une création particulière de présidents, intendants et trésoriers de France, qui furent l'origine des intendants de justice, police et finances. Intendant du Languedoc. En ce temps, Michel le Tellier, encore maître des requêtes, était intendant de justice en Picardie, *BOSS. le Tellier.* Jamais homme ne fut si intendant que celui-là [Voysin], et ne le demeura si parfaitement toute sa vie, *ST-SIM. 326.* 412. Intendant du commerce, titre de certains commissaires créés par le roi en 1724 pour l'inspection des affaires commerciales; ils furent supprimés en 1774 et rétablis en 1777. || Intendant de la marine, fonctionnaire qui administrait un des départements maritimes de France, comme les préfets maritimes. || Intendant de l'amirauté, fonctionnaire qui administrait la marine sous l'amiral de France. || 3<sup>o</sup> Fonctionnaire qui surveille et dirige un service public ou un grand établissement. Intendant de la marine, intendant des bâtiments. || [Leintre était intendant des bâtiments, et logea à ses Tuilleries; il avait soin du jardin, qui est de lui, et du palais, *ST-SIM. 328.* 19. || 4<sup>o</sup> Intendants militaires, délégués du ministère de la guerre pour tout ce qui concerne l'administration de la guerre. || 5<sup>o</sup> Celui qui gère les affaires d'une personne riche, d'un grand ménage. Un intendant probe. Un intendant qu'est-ce que cette chose? Je dis à cet être un animal ou, comme on dit, sans pécher en conscience; il plus le bien de son maître va mal, l'usurier croit, plus son profit redouble, *LA FONT. Belph.* Voilà un être votre intendant qui vous sera bonne chose pour peu d'argent, *BOSS. 1<sup>er</sup> arrêt.* III, 9. Arrimez-le à une mine pour un intendant, que

je me fais quelque scrupule de le prendre ; n'en dis-t-on rien ? — Marton : Et que voulez-vous qu'on dise ? est-on obligé de n'avoir que des intendants mal faits ? *Mais, P. P. P. conf. d. 1, 6.* || Par plaisanterie. Intendant de rivière, le brochet, ainsi dit à cause de sa voracité.

— ETYM. Lat. *intendantem*, qui surveille, de *intendere* (voy. *envoyer*).

**INTENDANTE** (in-tan-dan-t'), s. f. || 1° Autrefois, la femme d'un intendant de province. Je vous avoue, madame, que j'ai été touché de voir le frère de madame l'intendante de Paris arriver chez moi à pied, sans domestique, et vêtu d'une manière indigne de sa condition, *vol. Lett. Mme de Savigny, 3 janv. 1780.* || 2° Dans les monastères de femmes, titre que portait la supérieure dans certains ordres. Il y avait aussi des intendantes des pauvres.

**INTENSE** (in-tan-s'), adj. Terme didactique. Qui a de la tension, et, par suite, grand, fort, vif. Un froid intense. Rougeur intense. Quelque intense, quelque grande que soit une chaleur renfermée dans un vase bien clos, elle ne produira l'inflammation que quand elle touchera quelque matière enflammée, *surv. Hist. min. introd. 3° part. (Mém. t. vi, p. 148).* || Terme de musique. Se dit des sons qui vibrent fortement, et qui s'entendent de loin. || Terme de médecine. Maladie intense, maladie dont les symptômes se manifestent avec beaucoup de force.

— ETYM. Lat. *intensus*, tendu, de *in*, en, et *tensus*, tendu, de *tendere*, tendre.

† **INTENSIF**, **IVE** (in-tan-sif, si-v'), adj. || 1° Terme didactique. Qui a le caractère de l'intensité. L'infini est infini par une totalité d'être qui n'est pas collective, mais intensive, *REN. Extrait d'une lettre sur la réfutation de Spinoza.* || 2° Terme de grammaire. Verbes intensifs, certains verbes dérivés qui expriment l'action comme faite avec plus d'intensité. Forme intensive. || Particule intensive, particule qui renforce le sens, la signification. || 3° Terme d'agriculture. Culture plus ou moins intensive, culture exigeant plus ou moins de travail et de capital. || Agriculture intensive, agriculture qui met sur un terrain donné plus de travail et de capital qu'une autre.

— ETYM. *Intense*.

**INTENSITÉ** (in-tan-si-té), s. f. 1° Degré de tension d'une chose, et, par suite, degré de force ou d'activité d'une chose, d'une qualité, d'une puissance. L'intensité du froid. L'intensité magnétique, électrique. On sent bien qu'avec un pareil régime ils ne doivent pas vivre fort longtemps, par cette règle générale que l'intensité de l'existence en diminue la durée, *surv. Ois. t. 1, p. 100.* J'ai fait voir qu'à égale intensité de lumière un grand foyer brûle beaucoup plus qu'un petit, *ib. Hist. min. introd. part. exp. (Mém. t. vii, p. 100).* || Boussole d'intensité, aiguille aimantée suspendue par son centre de gravité, et qui, par ses oscillations, sert à déterminer l'intensité magnétique. || Intensité du son, le plus ou moins de force du son déterminé par l'étendue des vibrations du corps sonore autour de sa position d'équilibre. || 2° Terme de grammaire. Mot employé pour indiquer la différence du fort au faible qu'on remarque entre les articulations analogues p et b, t et d, k et g, f et v. || On l'emploie aussi pour marquer la plus grande force avec laquelle la voix appuie sur une syllabe accentuée. || 3° Terme d'agriculture. Intensité d'une culture, la quantité de travail et de capital qu'elle exige.

— ETYM. *Intense*.

† **INTENSIVEMENT** (in-tan-si-ve-man), adv. À un haut degré, avec intensité. L'être infini, on éprouve intensivement la totalité de l'être, ne l'éprouve point collectivement ou extensivement, *REN. Extrait d'une lettre sur la réfutation de Spinoza, p. 276.* Ils disent que Dieu est infini intensivement et non extensivement, *BOULLAINVILLIERS, Réfut. de Spinoza, p. 68.*

— ETYM. *Intensive*, et le suffixe *ment*.

**INTENTÉ**, **ÉE** (in-tan-té, tée), part. passé d'intenter.

**INTENTER** (in-tan-té), v. a. Terme de jurisprudence. Usité seulement dans ces locutions : intenter une action, intenter un procès, intenter une accusation contre quelqu'un, faire un procès contre quelqu'un, former une accusation contre quelqu'un. || On dit aussi : intenter un procès à quelqu'un. On va juger incessamment le procès que la pauvre famille des Calas intente à leurs juges, *vol. Lett. Princes de Prusse, Landgrave de Hesse-Cassel, 25 fév. 1763.* || S'intenter, v. réfl. Être intenté. Une action de cette sorte ne s'intente pas ainsi.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Tout ce qui est à l'entour de nous

non seulement est suspect, mais nous menace quasi apertement, comme s'il nous vouloit intenter la mort, *CALV. Inst. 161.* Il semble qu'il y ait procès intenté sur cela, car Isocrate a écrit un plaidoyer, *ΑΥΤΟΥ, Alc. 18.* Complaintes ne s'intentent... *Nouv.ouv. génér. t. 11, p. 284.*

— ETYM. Lat. *intendere*, tendre vers, présenter, fréquentatif de *intendere*, de *in*, en, vers, et *tendere*, tendre.

**INTENTION** (in-tan-sion ; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Action de tendre, d'appliquer ; usité seulement, en ce sens, dans cette locution chirurgicale : réunir une plaie par première intention, en rapprocher les bords de manière à empêcher la suppuration ; réunir une plaie par seconde intention, la laisser supputer et n'en rapprocher les bords qu'après la suppuration. || 2° Fig. Action de tendre l'esprit, et, par suite, mouvement de l'âme par lequel on tend à quelque fin. Vous parlez plus ferme en vos intentions, *COUV. Cinq. 11, 3.* Ce qui passe à vos yeux pour une perfidie, cache une intention fort noble et fort hardie, *ib. Héroc. iv, 6.* Si l'on se pare sans mauvaise intention, *PASC. Prov. ix.* Je vous excuse fort sur votre intention, mon pauvre monsieur ? peut-être connaissez-vous le chagrin d'avoir de bonnes intentions sans les exécuter, *ib. Lett. d' Moulceau, 28 oct. 1688.* Comme le christianisme a pris naissance de la croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient ; là on espie ses péchés, là on épure ses intentions, *boss. Reine d'Angleter. L'intention, c'est le regard de l'âme, 10. Méd. sur les Évang. Sermon sur la montagne, 20<sup>e</sup> jour.* Le premier tribunal où il monta fut celui de sa conscience, pour y sonder le fond de ses intentions, *vol. Lamignon.* Il méprisait souvent les bruits du vulgaire, et même, se renfermant dans ses bonnes intentions, il lui abandonna les apparences, *ib. ib.* Pourquoi juger si mal de son intention ? *rac. Esth. 11, 1.* La pauvre Brice n'avait aucune mauvaise intention, *HAMILT. Gramm. 8.* Toutes questions qui étaient assez dures, et pourtant faites avec la meilleure intention du monde, *MARIVAUX, Pays. parv. 4<sup>e</sup> part.* J'ai de bonnes intentions pour vous, ma chère enfant, soyez-en persuadée, *ib. Marianne, 6<sup>e</sup> part.* L'intention doit au moins faire excuser l'action, *D'ALEMA. Lett. au roi de Prusse, 28 nov. 1777.* || D'intention, en se joignant par l'intention. Nous sommes d'intention avec vous dans tout ce que vous faites. || Terme de théologie. Intention actuelle ou intention extérieure, celle qui accompagne l'action. L'intention extérieure suffit pour la validité des sacrements. || Terme de dévotion. Diriger ou dresser son intention, rapporter ses actions, ses vues à une fin déterminée, et ordinairement à une bonne fin. || On dit dans un sens analogue : direction d'intention ou de l'intention. || Terme de casuiste. Direction d'intention, manière de sauver ce qu'il y a de mauvais dans un discours, dans une action, en portant l'intention sur ce que ce discours, cette action enferme d'irrépréhensible. Et de rectifier le mal de l'action avec la pureté de notre intention, *MOL. Tart. iv, 6.* Sachez que ce principe merveilleux est notre grande méthode de diriger l'intention dont l'importance est telle dans notre morale, que j'oserai quasi la comparer à la doctrine de la probabilité... lorsque je vous ai fait entendre comment les valets peuvent faire en conscience de certains messages fâcheux, n'avez-vous pas pris garde que c'était seulement en détournant leur intention du mal dont ils sont les entrepreneurs pour la porter au gain qui leur en revient ? voilà ce que c'est que d'iger l'intention... quand on n'est pas dans cette malheureuse disposition (pécher pour pécher), alors nous essayons de mettre en pratique notre méthode, de diriger l'intention, qui consiste à se proposer pour fin de ses actions un objet permis, *PASC. Prov. 7.* Voilà par où nos pères ont trouvé moyen de permettre les violences qu'on pratique en défendant son honneur, car il n'y a qu'à détourner son intention du désir de vengeance qui est criminel, pour la porter au désir de défendre son honneur, qui est permis selon nos pères, *ib. ib.* Montrez-moi avec toute cette direction d'intention qu'il soit permis de se battre en duel, *ib. ib.* || 3° Particulièrement. Volonté, surtout quand il s'agit de celui qui a supériorité, autorité. L'intention de votre père est que vous partiez. Le roi lui a fait savoir ses intentions. Les intentions du testateur furent scrupuleusement remplies. || En un sens restreint, d'aillieurs peu usité. Inclination,

amour. Si quelque intention le pressait pour Lucile, *MOL. D'p. am. 11, 2.* || 4° À l'intention de, par destination pour. Je crois que tout le monde s'y trouve (dans un livre de Nicolo) ; pour moi, je crois qu'il a été fait à mon intention ; j'espère aussi d'en profiter, *adv. 7 oct. 1671.* Dans une fête qui n'était pas à son intention, *HAMILTON, Gramm. 6.* Chez les Sibériens on tue les prêtres pour les envoyer prier dans l'autre monde à l'intention du peuple, *vol. Diction. philos. Fanatisme.* Faire des prières, donner des aumônes, dire la messe, etc. à l'intention de quelqu'un, faire ces choses dans le dessein qu'elles lui servent devant Dieu. Je m'en vais dire la messe à son intention, *boss. Lett. abb. 107.* || À bonne intention, avec l'intention d'être utile, de plaisir, etc. Ils (Bucer et Melancthon) passent par-dessus beaucoup de choses, et n'appréhendent point ces embûches ; ils le font à bonne intention, *boss. Var. 6.* || À mauvaise intention, avec le dessein de nuire. || En intention de ou que, avec la volonté de. Mazarin tient fort le parti de M. d'Épernon, en intention que le duc de la Valette, son fils, épousera une des Mazarinettes, *ou PATIN, Lett. t. 11, p. 16.* Ptoémée s'embarqua avec ces précieux dépouilles en intention de les faire couler à fond, *Exil de Cicéron, dans desportains.* || Sans intention, sans avoir l'intention de. Si les coups portés ou les blessures faites volontairement, mais sans intention de donner la mort, l'ont pourtant occasionnée, le coupable sera puni de la peine des travaux forcés à temps, *Code pénal, art. 303.* || 5° Terme de musique. Se dit dans le sens de motif. L'intention de cet air. || Un air de première intention, un air produit tout entier par une inspiration immédiate. || 6° Terme de scolastique. Extrême tension, extrême intensité. || [Dieu] est l'être infini, par intention, comme dit l'école, et non par collection, *REN. Esprit. 11, 2.* Ce que c'est que Dieu. || Intention première, action de l'esprit qui se porte directement sur l'objet et l'appréhende intuitivement. Intention seconde, celle de l'esprit qui, réfléchissant sur la connaissance première, s'en forme une notion moins immédiate ou plutôt dérivée. Ainsi l'homme est un terme de première intention ; et ce qui convient à l'homme, comme d'être espèce, d'être au nominatif, etc. est de seconde intention. || Proverbes. L'enfer est pavé de bonnes intentions, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de bonnes intentions, mais qu'elles deviennent inutiles, parce qu'on ne les mène pas à fin. || L'intention est répétée pour le fait, c'est-à-dire qu'en certains cas avoir voulu une chose vaut autant, en bien ou en mal, que l'avoir faite.

— REM. Comme on dit : Il a l'intention de partir, et si à l'intention de partir, des grammairiens ont cherché à spécifier la nuance, remarquant que, dans la première locution, on désigne seulement une intention générale, et dans la seconde une intention particulière. Mais, tout bien considéré, il y a non pas une différence de signification, mais seulement une différence de syntaxe : avoir intention, par la suppression de l'article, devient une sorte de mot composé, tandis que avoir l'intention conserve la séparation des mots.

— HIST. xii<sup>e</sup> s. Et quant j'ai mis en li [elle] m'entencion, *COUV. 11.* [Moi] qui servi et prié longuement ai en bone intencion, *ib. vii.* Car c'est adès toute m'entencion, Dame, de vous honorer et servir, *ib. xii.* Car je forbis en bone intencion, *ib. 22.* || xiii<sup>e</sup> s. Et croient [les Hédoains] que quant l'homme meurt pour son seigneur, ou en aucune bone entencion, que l'ame d'eulz en va en meilleur corps et en plus aaise que devant, *JANV. 229.* || xiv<sup>e</sup> s. En intencion de boire, *DU CANGE, arantagium.* || xv<sup>e</sup> s. Et leur dit son intencion et le grand desir qu'il avoit de la feste entreprendre, *ROLOIS. t. 1, 213.* ... Vray amant Oul, de cuer et d'intencion, sert amour sans condicion, *CH. D'OL. Ball. 43.* || xvi<sup>e</sup> s. Ponocrates, pour le sejourner de ceste vehement intencion des esprits... *HABEL. Garg. 1. 24.* Il met les enfans dans une auge, et s'en alla vers la rivière en intencion de les jeter dedans, *AMVOY, Rom. 4.* Respondez des intentions de quelqu'un, *MONT. 1, 102.* On n'a pas exempté d'ambition l'intention de Pompeius au gouvernement des affaires, *ib. iv, 63.* Les os se reprennent, non toutesfois proprement, c'est à dire selon la première intention, ainsi selon la seconde ; la première intention est, quand les parties divisées se réunissent ensemble, comme elles estoient auparavant, sans moyen de substance d'autre genre ou espece, *PARR. vii, 6.* Le douleur se doit appaiser selon l'intention [intensité] et remission d'icelle, *ib. 12, 9.* En la cure des

luation; fait observer cinq intentions ou respects, *ib. xiv, 8.*

— **ETYM.** Provenç. *intencio, intensio*; espagn. *intencion*; ital. *intenzione*; du lat. *intentionem*, action de tendre, tension, application, volonté, d'*intenzum*, *sepi* d'intendere, être attentif, vouloir (voy. *INTENSIF*).

**INTENTIONNÉ, ÉE** (in-tan-sio-né, née; en vers, de cinq syllables), *adj.* Qui a certaine intention. M. de Vendôme arrivera assés, et fort bien intentionné d'échapper ce qui reste d'argent dans cette province, 28 v. novembre, 1790. || Bien intentionné, mal intentionné, qui a de bonnes, de mauvaises intentions. Il faut des fripons auprès des ministres même les mieux intentionnés, *LA PAUV. VIII.* Avouez que si votre Allemand (Copernic) eût pu nous la faire perdre [la lune], il l'aurait fait volontiers; car ja vois dans tout son procédé qu'il était bien mal intentionné pour la terre, *ROUYER. Mondes, 1<sup>er</sup> soir.* C'est un homme très-bien intentionné pour la bonne cause, mais il la sert bien mal en croyant lui faire du bien, *VOLT. Lett. d'Argental, 1<sup>er</sup> mai 1776.*

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Toutes les deux [armées] descampèrent, et prirent la route de Lusignan, près d'où il y a un petit quartier du pais bon en perfection, où chacune eut été intentionnée de se venir loger, *LANOE, 218.*

— **ETYM.** *Intention.*

**INTENTIONNEL, ELLE** (in-tan-sio-nèl, nèl; en vers, de cinq syllables), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui appartient à l'intention, à la volonté. Le sens apparent de cette proposition est bien différent du sens intentionnel de l'auteur. || Terme de jurisprudence. Question intentionnelle, question soumise à la décision du jury, relativement à l'intention de l'accusé en commentant le crime qu'on lui impute. Cet accusé a été acquitté sur la question intentionnelle. || 2<sup>o</sup> Terme de scolastique. Espèces intentionnelles, les images que l'on suppose sortir des corps pour frapper les sens; dites aussi espèces impresses.

— **ETYM.** *Intention.*

† **INTENTIONNELLEMENT** (in-tan-sio-nèl-le-man), *adv.* En intention. Coupable intentionnellement.

† **INTERAMBULACRAL, ALE** (in-tèr-an-bu-lak-ral, kra-l), *adj.* Terme de conchyliologie. Qui est entre les ambulacres, ou bandelettes formées par les séries de petits trous qui se voient sur le test des oursins.

† **INTERANTENNAIRE** (in-tèr-an-tèn-nèr), *adj.* Terme de zoologie. Qui est placé entre les antennes.

— **ETYM.** Lat. *inter*, entre, et *antenna*.

† **INTER-ARS** (in-tèr-ar), *s. m.* Terme d'hippiatrique. Partie située entre les ars, qui s'étend depuis le poitrail jusqu'au passage des sangles.

— **ETYM.** Lat. *inter*, entre, et *ars*.

† **INTERARTICULAIRE** (in-tèr-ar-ti-ku-lèr), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé entre les articulations. Fibro-cartilages interarticulaires. Ligaments interarticulaires.

— **ETYM.** Lat. *inter*, entre, et *articulaire*.

† **INTERBRANCHIAL, ALE** (in-tèr-bran-ki-al, a-l), *adj.* Terme de zoologie. Qui est compris entre les branchies.

— **ETYM.** Lat. *inter*, entre, et *branchia*.

**INTERCABENCE** (in-tèr-ka-dan-s), *s. f.* Terme de médecine. Trouble dans la succession des pulsations artérielles, qui offrent, de loin en loin, une pulsation surnuméraire placée entre deux pulsations.

— **ETYM.** *Intercadent.*

**INTERCADENT, ENTE** (in-tèr-ka-dan, dan-t), *adj.* Terme de médecine. Pouls intercadent, pouls qui offre des intercadences.

— **ETYM.** Lat. *inter*, entre, et *cadere*, tomber (voy. *CAUDER*).

**INTERCALAIRE** (in-tèr-ka-lèr), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui est intercalé. Jour intercalaire, jour que l'on ajoute au mois de février dans l'année bissextile. Année intercalaire, se dit, en général, des années civiles auxquelles on ajoute un ou plusieurs jours pour les maintenir d'accord avec l'ordre des saisons. || Lune intercalaire, la treizième lune qui se trouve dans une année, de trois ans en trois ans. || Dans l'antiquité grecque, mois intercalaire, mois qu'il fallait intercaler pour accorder ensemble l'année solaire et l'année lunaire, trois fois en huit ans selon Cléodore de Ténédos, sept fois en dix-neuf ans selon Milon. Année intercalaire en ecclésiastique, celle où l'on intercalait ce treizième mois, c'est-à-dire le mois de Poséidon. || 2<sup>o</sup> Terme de gramm. Vers intercalaire, vers qu'on répète plusieurs

fois dans de petits poèmes, tels que les chants royaux, les ballades, les virelais, etc. On dit plus souvent et mieux : *refrain*. || 3<sup>o</sup> Terme de médecine. Jours intercalaires, nom, dans la doctrine des crises, des jours que l'on regardait non comme critiques, mais simplement comme provocateurs de la crise. || Jour intercalaire, se dit aussi du jour d'apoplexie dans les fièvres intermittentes.

— **ETYM.** Lat. *intercalaris*, de *intercalare*, intercaler.

† **INTERCALATEUR** (in-tèr-ka-la-teur), *s. m.* Celui qui fait des intercalations.

— **ETYM.** *Intercaler.*

**INTERCALATION** (in-tèr-ka-la-sion; en vers, de six syllables), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Action d'intercaler; résultat de cette action. || Proprement, l'addition d'un jour dans le mois de février, aux années bissextiles. L'année où l'on fait l'intercalation, le mois de février a vingt-neuf jours. || Toute addition de jours faite périodiquement, pour faire concorder l'année lunaire ou l'année civile avec l'année solaire. L'intercalation qui fait concorder l'année lunaire avec l'année solaire, se compose de 11 ou 12 jours par an. || 2<sup>o</sup> Par extension, action d'insérer entre, dans, en parlant d'écrits. L'intercalation d'un mot, d'une ligne dans un acte, d'un article dans un compte, d'un passage dans un texte, d'un livre dans un catalogue, dans une bibliothèque.

— **ETYM.** Lat. *intercalationem*, de *intercalare*, intercaler.

**INTERCALÉ, ÉE** (in-tèr-ka-lé, lée), *part. passé* d'intercaler. Mots intercalés et d'une autre main.

**INTERCALER** (in-tèr-ka-lé), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Au propre, ajouter un jour de quatre ans en quatre ans dans le mois de février, afin de faire cadrer l'année avec le cours du soleil. Dans les années bissextiles on intercale un jour. || 2<sup>o</sup> Par extension, ajouter dans l'intérieur, insérer. Intercaler un mot, une ligne dans un acte. || 3<sup>o</sup> Terme d'imprimerie. Intercaler un carton, une demi-feuille, imposer la feuille dont ils font partie, de manière qu'ils se trouvent dans le milieu à la ployure. || 4<sup>o</sup> S'intercaler, *v. refl.* Être intercalé. Il ne s'intercale dans cette durée aucune action qui la divise.

— **ETYM.** Lat. *intercalare*, de *inter*, entre, et *calare*, crier, appeler (voy. *CALENDAR*).

† **INTERCÉDENT, ENTE** (in-tèr-sé-dan, dan-t), *adj.* Terme de médecine. Pouls intercadent, pouls qui, étant mal réglé, semble disparaître par intervalles.

— **ETYM.** Lat. *intercedentem*, qui cède entre (voy. *INTERCÉDER*).

**INTERCÉDER** (in-tèr-sé-dé). La syllabe *cé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette; j'intercède; excepté au futur et au conditionnel; j'intercéderais, j'intercéderais, *v. n.* || 1<sup>o</sup> Intervenir en faveur de. Ce recours à l'oiseau ne fut pas inutile, Jupiter intercède, *LA FONT. Phil. et Naucis.* On vit [lors de la Saint-Barthélemy] les assassins pour suivre les proscrits jusque sous les lits et dans les bras des princesses, qui intercédèrent en vain pour les défendre, *VOLT. Hist. parlém. ch. xxviii.* Banni du monde entier, sans amis, sans appui, l'excès de sa faiblesse intercède pour lui, *LAVOIS. Marius d. M. I.* Vous pouvez rendre un grand service à la philosophie, en intercédant auprès de M. de Choiseul pour le pauvre abbé Morellet, *D'ALEMB. Lett. d. Voltaire, 14 juill. 1780.* || 2<sup>o</sup> Terme d'histoire romaine. Il se dit de l'action des tribuns qui opposaient leur veto à un décret quelconque. || Il se conjugo avec l'auxiliaire *avoir*.

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Tel honneur fist César à Arrius, qui luy requit pardon, et intercèda pour plusieurs autres, *ANTOY. Anton. 103.* Combien que le sacrificeur fust établi pour interceder et obtenir pardon, *CATV. Instit. 363.* Amis à la droite du père, [Jésus-Christ] intercède encore pour nous, *id. ib. 300.*

— **ETYM.** Lat. *intercedere*, de *inter*, entre, et *cedere*, aller (voy. *CEDES*): mot à mot, aller entre.

† **INTERCELLULAIRE** (in-tèr-sèl-lo-lèr), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est placé entre les cellules. || Terme de botanique. Méats intercellulaires ou espaces intercellulaires, lacunes ou cavités séricieuses qui, laissées par les cellules, et n'étant pas remplies par la substance intercellulaire, ne reçoivent que des gaz. || Substance intercellulaire ou enluminée, matière amorphe interposée aux cellules végétales, là où il n'y a pas de méats intercellulaires.

— **ETYM.** Lat. *inter*, entre, et *cellula*.

**INTERCEPTÉ, ÉE** (in-tèr-sè-pté, ptée), *part. passé* d'intercepter. Le commerce, intercepté et mal entendu, l'appauvrit [un pays] encore, *VOLT. Dict.*

*phil. Économ.* Ancien terme de géométrie. Ligne interceptée, l'abscisse.

**INTERCEPTER** (in-tèr-sè-pté), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Prendre au passage, et, par conséquent, arrêter, empêcher. Intercepter les communications. On sait que les éclipses du soleil n'arrivent que parce que la lune, qui est un corps opaque, étant placée entre la terre et le soleil, intercepte la lumière qui devrait venir du soleil à la terre, *SOLLEY. Traité des Écl. liv. v, art. 3 et 4.* J'interceptais par ce moyen le cours de la séve qui devait passer par l'écorce et entre l'écorce et le bois, *BOUY. Hist. nat. introd. part. esp. Œuv. t. viii, p. 379.* || [La Bourdonnais] y aurait intercepté les bâtiments anglais et saisi ceux de son pays, *RAYNAL, Hist. phil. iv, 20.* || S'intercepter quelque chose, intercepter quelque chose l'un à l'autre. La chaise est un germe de guerre; dès que deux troupes [de sauvages], séparés par des forêts de cent lieues, viennent à se rencontrer dans leurs courses, à s'intercepter le gibier, elles ne tardent pas à tourner contre elles-mêmes les flèches qu'elles n'auraient aux ours, *RAYNAL, Hist. phil. xv, 34.* || 2<sup>o</sup> S'emparer par surprise de ce qui est adressé, envoyé à quelqu'un. J'avoue que mon unique faute fut de ne vous tromper pas avec assez de précaution, et de laisser intercepter mes lettres, *VEN. Dial. des morts mod. Louis XI, la Balue.* Nous voilà comme un amant et une maîtresse dont les lettres sont interceptées par les jaloux; aimons-nous-en davantage, *VOLT. Lett. Damienville, 28 mai 1766.* La princesse des Ursins, ivre de sa faveur, crut pouvoir tout se permettre; elle intercepta une dépêche que l'abbé d'Estrées, ambassadeur de France à Madrid, écrivait au roi, *BOUCLOS, Règne de Louis XIV, Œuv. t. v, p. 74, dans BOUGENS.* || 3<sup>o</sup> S'intercepter, *v. refl.* S'intercepter. Les communications s'interceptèrent facilement entre l'île et le continent.

— **ETYM.** Verbe formé sur le thème fourni par *interception*.

**INTERCEPTION** (in-tèr-sè-psion; en vers, de cinq syllables), *s. f.* Action d'intercepter. Interception des rayons de la lumière. L'interception d'une lettre. || Terme de chirurgie. Espèce de bandage que chez les anciens, par lequel ils se proposaient d'arrêter la marche de la cause matérielle de la goutte et du rhumatisme.

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** En hiver, à cause de l'interception ou glaciation dudit esprit, faite par le froid de parties externes comme la main.... *PARÉ, Introd. 10.* Et ont ces dix muscles certaines interceptions nerveuses et transverses, *id. 1, 11.* .... Par un même ordre et fil de doctrine, sans interception de matière, *id. II, Préface.*

— **ETYM.** Provenç. *interceptio*; du lat. *interceptionem*, de *intercipere*, de *inter*, entre, et *capere*, prendre (voy. *CAPTURE*).

† **INTERCERVICAL, ALE** (in-tèr-sèr-vi-ka-l, ka-l), *adj.* Synonyme d'intergénéral.

— **ETYM.** Lat. *inter*, entre, et *cervis*, cou.

**INTERCESSEUR** (in-tèr-sè-seur), *s. m.* Celui qui intercède. Tous les yeux, dit-il au prince, sont tournés sur lui [un homme en réputation]; des soldats l'appellent leur père, et le peuple pense que c'est son intercesseur envers Votre Majesté, *DALL. In sa cour, 6<sup>e</sup> disc.* Les saints sont nos intercesseurs; ils sont près de Dieu, et nous leur faisons tous les jours mille outrages, *BOUCAL. Fête des saints, Myst. t. II, p. 414.*

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Il a fallu qu'il fust semblable à ses freres pour estre fidèle intercesseur, enclin à la misericorde, *CALV. Instit. 282.*

— **ETYM.** Lat. *intercessorem*, de *intercedere*, interceder.

**INTERCESSION** (in-tèr-sè-sion; en vers, de cinq syllables), *s. f.* Action d'intercéder. Puisse, ô Dieu, intercession. Ce qu'il y avait à craindre pour les ignorants, c'était qu'ils ne fissent l'invocation des saints trop semblable à celle de Dieu, et leur intercession trop semblable à celle de Jésus-Christ, *BOUY. Par. v, § 165.* Implorons le secours de l'Époux-Saint par l'intercession de Marie, *MARS. Avent, Bonh. des justes.*

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** En intention d'en faire quelques petits présents à Octavia et à Livia, à celle fin que par leur intercession et moyen tu me fuses plus doult et plus gracieux, *ANTOY. Anton. 104.*

— **ETYM.** Lat. *intercessionem*, de *intercedere*, interceder.

† **INTERCLAVICULAIRE** (in-tèr-ka-11-ku-lèr), *adj.* Terme d'anatomie. Qui s'étend d'une clavicule à l'autre.

— **ETYM.** Lat. *inter*..., et *clavicula*.





rét de commerce, demi pour cent par mois, ou six pour cent par an. || Intérêts lunaires, nom, au Levant, d'intérêts usuraires que les juifs font payer aux chrétiens, en comptant par mois lunaires, ce qui est un profit pour le prêteur. || 2° Terme de jurisprudence (qui se trouve aussi dès le 13<sup>o</sup> siècle sous la forme de *domag* et *interress*). Domage et intérêt, ou *dommag* et intérêt, l'indemnité qui est due à quelqu'un pour le préjudice, pour le dommage qu'il a causé. À peine de tous dommages et intérêts. La liquidation des dommages et intérêts. || Intérêt civil, le dommage que l'on adjuge, au civil, au criminel, à celui qui a été lésé et se présente au dauphin par le crime ou le délit, et qui s'oppose à la partie civile contre l'accusé. || 3° Terme qui s'applique aux personnes en quelque manière que ce soit (le qui est un retour au sens premier du verbe latin *interest*, il importe, retour qui ne concerne qu'au 17<sup>o</sup> siècle). Il est certain qu'au 17<sup>o</sup> siècle on aime quelque chose pour l'amour d'un même, le temps ajoute incontinent à ce premier intérêt au mérite de la chose. *HALL. De la cour, 2<sup>e</sup> disc.* ... Clina saurait choisir des hommes de courage, Et ne remtrait pas en de vaines mais l'intérêt d'Émile et celui des Romains, *COSS. Cinna, 1, 3.* J'agus sans intérêt; ce mot le dit siffire. Et n'en veut d'autre fruit que de ne l'en rien dire, *COSS. Hélic, 1, 18.* Ma consorsation est de votre intérêt, *id. ib. v. 8.* C'est un fluet. — C'est un serpent! vous dis-je; à me tant terme ter quel intérêt m'ohige? *LA FONT. Fabl. 1, 10.* Leurs desseins où je n'ai point d'intérêt, *COSS. Proc. 1.* Notre propre intérêt est un merveilleux instrument pour nous crever les yeux agréablement, *id. Pensées, III, 11, éd. t. LAU. 1800.* Le prince est, par sa charge, le père du peuple; il est, par sa grandeur, au-dessus des petits intérêts, *BOSS. Politique, IV, 1, 3.* Ce peuple de rivaux... Qui toutes, disputant un si grand intérêt, Des yeux d'Assuérus attendaient leur arrêt, *COSS. Esth. 1, 1.* Et que m'a fait, à moi, cette Troie où je cours? Au pied de ses remparts quel intérêt m'appelle? *id. Iph. IV, 6.* O rois, ô princes, vous voyez que je vous parle sans intérêt: écoutez donc celui qui vous aime assez pour vous contredire, *COSS. Tél. XXI.* Vous avez cherché à vous persuader ce que vous avez un si grand intérêt de croire, *COSS. Carême, Vérité de la relig. II* était de leur intérêt que leur accusateur fût condamné, *id. Carême, Comm. ind.* L'intérêt de l'État et de vos citoyens vous presse tant que moi de former ces liens, *COSS. Orphel. IV, 4.* Je n'ai pas besoin d'eux, et j'attends leur arrêt Par pitié pour ce peuple, et non par intérêt, *id. Œdipe, III, 2.* Ayant fait voir combien le mépris des petits intérêts peut s'accorder avec l'ambition que les grands intérêts leur prêtent, *id. Mœurs, 4.* Les faibles intérêts doivent peu nous frapper, *id. Sémiram. II, 2.* En occupant les gens de leur propre intérêt, on les empêche de nuire à l'intérêt d'autrui, *BOSS. Arcu. Barb. de Sic. I, 4.* || Intérêt particulier, ou privé, ou personnel, l'avantage d'une personne. L'intérêt particulier se fait toujours le législateur de l'ordre public, *COSS. Consid. mœurs, ch. 6.* Quelle sympathie, quelle émotion, quel enthousiasme pourrait jamais résulter de l'intérêt personnel? *STARR, Corinne, IV, 6.* || L'intérêt public, l'avantage de l'État, de la société || Avoir intérêt à, trouver qu'il nous importe de. Mais a-t-elle intérêt au choix que vous ferez? *COSS. Rodog. III, 4.* Camille qui l'écoute [la narration de Curace] a intérêt, comme lui, à savoir comment s'est faite une paix dont dépend leur mariage, *id. ib. Examen.* Ils ont trop d'intérêt à me justifier, *COSS. Phèdre, v. 1.* L'intérêt que j'ai à croire une chose n'est pas une preuve de l'existence de cette chose, *COSS. Rem. Pens. Pascal, 2.* || On a dit aussi: avoir intérêt en. Je ne puis me défendre de lui, et il m'a gagné jusqu'à l'âme; il est vrai que vous avez intérêt en cette perte, et que cela est gagner votre bien, étant obligé d'être tout à vous, *COSS. Lett. 41.* Il a trop d'intérêt lui-même en sa personne, *COSS. Cid, II, 1.* Avoir intérêt de, avec un verbe à l'infinitif. So tourmenter sur ce que n'a ni l'intérêt de savoir ni droit de comprendre, *COSS. Serm. 1, 130.* Qui int'rat ont-ils de le publier, si Jésus-Christ n'est pas ressuscité? *COSS. Mystères, Réverret.* Les hommes peuvent faire des injustices parce qu'ils ont intérêt de les commettre, *COSS. Lett. pers. 83.* Depuis que je vous ai vu, j'ai un nouvel intérêt de ne pas être oublié de vous, *id. 1. COSS. Lett. d'Am. Laour, 3 janv. 1768.* || Avoir intérêt que, avec un verbe au subjonctif. Trop de gens ont intérêt qu'ils [les princes] ne sachent pas la vérité tout entière, *BOSS. Polit. VIII, IV, 4.* De l'en-

têter qu'elle [une chose] est, parce qu'on veut qu'elle soit; de la contredire avec obstination parce qu'on a intérêt qu'elle ne soit pas, *BOSS. Lett. 2, 10.* *COSS. Patz chrét. Au plur.* Les intérêts, l'ensemble de ce qui importe, des utilités, des avantages. Rime aura le sien de mes trois adversaires; C'est à ses intérêts que je vais l'imposer, *COSS. Horace, IV, 3.* Il n'y a rien de plus vrai que l'ambition se réchauffe quand on est dans les mêmes intérêts, *COSS. Lett. d'Am. Pompon, 11 oct. 1681.* Les âmes hautes qui, pour faire servir les princes à leurs intérêts cachés... *BOSS. Lett. Au milieu de tant de conseils que l'obscurité des affaires, l'incertitude des événements et les différents intérêts faisoient hasarder, id. ib.* Unissez vos chagrins, liez vos intérêts, *COSS. Brit. 1, 4.* Ses intérêts sont-ils plus sacrés que les autres? *id. Hérod. IV, 6.* Je ne puis séparer les intérêts des miens, *id. Rojas. II, 1.* L'habile homme est celui qui entend ses intérêts, *LA BRUY. XII.* Ils trouvent leurs intérêts à soutenir les vôtres, *COSS. Tél. 1.* Il [Lebnitz] fut profond dans l'histoire; il connut les intérêts des princes, *COSS. Opin. des anc. phil. (Leibnitzisme).* || Prendre les intérêts de, se montrer défenseur, apologiste. Prenez-vous contre moi ses intérêts en main? *COSS. Éc. des mar. II, 14.* Vous avez des amis qui ont pris vos intérêts avec beaucoup de chaleur, *COSS. 14.* Prendre les intérêts du mensonge contre la gloire de la vérité, *COSS. Carême, Parole.* || Être dans les intérêts de quelqu'un, lui être favorable. Chirvins était dans ses intérêts, *COSS. Gramm. 11.* Entrer dans les intérêts de quelqu'un, lui devenir favorable. La Grèce était entrée dans ses intérêts, *COSS. Hist. 1, 6.* Nous entrerons dans tous vos intérêts, *COSS. Tél. XXI.* Sorti de son devoir pour entrer dans les intérêts de monsieur le Prince, *COSS. Gramm. 8.* || Mettre, engager quelqu'un dans les intérêts de, le rendre favorable. César mit Rome dans ses intérêts, *COSS. Hist. III, 7.* Pour engager les États [le gouvernement de la Hollande] dans les intérêts du roi, *id. Reine d'Anglet.* Celui qui a su mettre son Dieu dans ses intérêts, *COSS. Carême, Resp. hum.* Ce serait peu d'avoir mis le monde dans les intérêts de notre gloire, *id. Or. fun. Madame.* || Absolument. Les intérêts, l'ensemble de ce qui fait la fortune d'un pays, banque, commerce, industrie, etc. À la menace d'une guerre, les intérêts s'alimentent. Tous les intérêts, toutes les ambitions, toutes les corruptions, toutes les lassitudes applaudissent aux entreprises de Cromwell, *CHATELAIN. Saints, Protectorat.* || 4° Particulièrement. Part avec l'on a dans une opération de commerce ou d'industrie. Avoir un intérêt, prendre un intérêt dans une entreprise. J'ai un léger intérêt dans cette entreprise. || Mettre quelqu'un hors d'intérêt, le dédommager. || Fig. Si vous pouviez vous mettre un peu hors d'intérêt, *COSS. Nicom. III, 6.* || 5° Fig. Ce qui importe aux choses, ce qui leur est avantageux. L'intérêt de votre réputation. L'intérêt de votre santé exige du repos. C'est contre le péché que son cœur se courrouce. Et l'intérêt du ciel est tout ce qui le pousse, *COSS. Tart. 1, 4.* Il vous engageait à prendre l'intérêt de la religion, *COSS. Proc. XIII.* Il y en a qui des intérêts de l'Église font leurs propres intérêts; et il y en a qui de leurs intérêts propres font les intérêts de l'Église, *BOSS. Pensées, I, II, p. 130.* Non à ce, à ma grandeur tout ont être attachée, Des intérêts du sang est faiblement touchée, *COSS. Esth. II, 1.* || 6° Absolument. Sentiment égal à ce qui nous attache à notre utilité particulière. Il est vrai que j'ai vu quelquefois dans Son Ces âmes d'intérêt, orgueilleuses et fières, S'élever au-dessus de leur condition, *COSS. Ps. 37.* Le sang les avait joints, l'intérêt les sépare, *LA FONT. Fab. IV, 18.* Tout marche par cabale et par pur intérêt; Ce n'est plus que la ruse aujourd'hui qui l'emporte; Et les hommes devraient être faits d'autre sorte, *COSS. Mis. v. 1.* Et ce secret sans doute est celui que je crains; L'espoir de l'intérêt m'a fait quelque infidèle [a fait que quelqu'un a trahi mon secret], *id. Dp. amour. III, 2.* Que l'intérêt est puissant et que lui est hardi quand il peut se couvrir du prétexte de la religion! *BOSS. Hist. II, 18.* Intérêt, dieu du monde et de la cour, le plus ancien, le plus décrié et le plus inévitable de tous les dieux, *id. Sermons, Justice, 1.* L'intérêt, comme vous savez, n'a point de maximes fixes; il suit les inclinations, il change avec les temps, il s'accoutume aux affaires, *id. ib. 1.* Ce démon de l'intérêt est le non-seulement la charité, mais la pitié et la compassion naturelle, *COSS. Myst. Épiphan. I, 1, p. 137.* Rien ne coûte moins à la passion que de se mettre au-dessus de la raison: son grand triomphe

est de l'emporter sur l'intérêt, *LA BRUY. IV.* L'on se laisse à la cour et l'on se lève sur l'intérêt, *id. VII.* La ruse a intérêt quand elle a intérêt à l'empêcher, l'intérêt n'en jure et le fait sans peine, *id. VII.* L'intérêt obtient tout, *id. id. id.* Rien, *LA BRUY. F. II, 10.* Et le vil intérêt, est au-dessus de tout, *id. id. id.* Voudrions le plus faible à l'homme de plus fort, *COSS. Merope, 1, 2.* L'intérêt parle au cœur et le cœur est entendu, *id. Orphel. II, 4.* L'intérêt est ton dieu, le bien est l'objet, *id. id.* Entre ces deux il n'est point de traité, *id. Fénat. II, 8.* Je n'ai son intérêt ni pour le détourner de l'intérêt public, *COSS. Hist. phil. XII, 2.* 7° Sentiment opposé à l'intérêt égoïste, et qui nous inspire souci d'une personne ou d'une chose. Et ce grand intérêt que vous pourriez pour eux, *COSS. Cid, 1, 2.* Il [le roi] a intérêt pour tout son État dans le reste de la pièce, *id. Hor. Isomen.* Mais à ce froid accueil que je vous fais leur faire, il semblerait pour tous sans aucun intérêt... *id. Sertor. II, 3.* Je crois voir l'intérêt que vous voulez céder, Et qu'un autre qu'un père ici vous fait parler, *COSS. Mithr. 1, 2.* Et ce cher intérêt est le seul qui m'amène, *id. ib. IV, 2.* || Prendre intérêt à, avoir souci de. Il ne prend intérêt qu'aux crimes de sa race, *COSS. Hor. 7, 3.* Prenez vous intérêt à la faire [la douleur] éclater? *id. Holog. IV, 6.* La prisonnière prend intérêt à votre santé, *COSS. 268.* Qui doit prendre à vos jours plus d'intérêt que moi? *COSS. Iph. II, 4.* Eh bien! quel intérêt si pressant et si tendre à ce vieillard chrétien votre cœur peut-il prendre? *COSS. Zaïre, III, 4.* || Prendre intérêt à une affaire, désirer qu'elle réussisse, travailler à la faire réussir. Une affaire où il a su que vous prenez intérêt, *COSS. 15.* On a dit dans le même sens: prendre intérêt en, dans. Je prends désormais assez d'intérêt en lui, pour être fort aise de ce qu'il est bon juge de ces choses-là, *COSS. Lett. 103.* Je chéris tellement celles de votre sorte, Et prends tant d'intérêt en ce qui leur importe... *COSS. Mélipe, IV, 1.* Et par quelle raison dans son juste trepas Prend-il un intérêt qu'un père ne prend pas? *id. Hor. v. 3.* Si j'ose en ce héros prendre quel que intérêt, *id. Séréna, v. 1.* Nous nous plaignons, nous nous aimons, nous prenons intérêt dans nos fortunes, *COSS. Lett. d'Am. Busy, 26 juill. 1688.* Il me semble que l'intérêt qu'on aurait pris en vous... *id. 13 août 1688.* Ce n'est que dans ses jours que je prends intérêt, Et vous pouvez des mens user comme il vous plaît, *COSS. Quinault, Astr. v. 1.* Je voudrais, monsieur, entendre un peu plus clairement quel est ce grand intérêt que vous dites prendre en moi, *id. 1. COSS. Lett. d'Am. Busy, 16 fév. 1771.* || 8° Sorte de sentiment d'une femme à l'égard d'un homme, et qui, moindre que l'amour, en est voisin. Il y a encore un cinquième sentiment qu'on appelle de l'intérêt, *COSS. Ad. et Théod. t. 1, p. 440.* dans *COSS. 15.* || 9° Sentiment d'attention curieuse. L'intérêt qui naît dans l'âme du spectateur. Cette découverte excite l'intérêt des savants. J'ai lu cet ouvrage avec un vif intérêt. Il n'y a nulle lecture où je puisse prendre plus d'intérêt, *COSS. 230.* || Qualité de certaines choses qui les rend propres à capter l'attention, à toucher l'esprit. Une histoire pleine d'intérêt. L'intérêt dans ce roman croit de chapitre en chapitre. Si vous ne frappez pas le cœur du spectateur par des coups toujours redoublés au même endroit, ce cœur vous échappe; si vous mêlez plusieurs intérêts ensemble, il n'y a plus d'intérêt, *COSS. Comm. Corn. Arm. Œdipe, v. 1.* Les intérêts partagés s'affaiblissent mutuellement, *id. Lett. Gibanon, 13 janv. 1768.*

— HIST. 11<sup>o</sup> s. Lequel suppliant prit un gobelet d'argent, lequel il plaça et froissa entre ses mains... laquelle froisseuse le dit suppliant congut avoir laite, et en rendit au tavernier son intérêt, ou canon, interesse. || 12<sup>o</sup> s. Le roi Kahe-rinn dit à Alips qu'elle n'aurait pas sa ge de soy le jour de l'intérêt et de l'air de son pere, *id. 11.* L'audition de plusieurs procès... par plusieurs sages et est encore plus tardive ou de layés, au grand intérêt [propre] de mon dit seigneur, *Est. des off. ciens des d. de Bourg. p. 28.* dans *COSS. 15.* || 13<sup>o</sup> s. Prestez-moy un g de l'intérêt, *COSS. Pant. II, 17.* Et, oyez que Sibylle ne fust, quel intérêt [dommage] encourez vous, avec elle, conferez de votre perpiété? *id. ib. III, 14.* Ou [au] grand dommage et intérêt des pauvres maîtres es arts, *id. Chr. phil. ... D'aller sans delay vers sa ma esté pour y pourcoire, laquelle a grand interest quand ses sujets vivent en discordes, *COSS. 267.* Ce n'est point faire le dommage du maistre, de lui conseiller de despendre une petite poignée*

d'argent pour en recueillir de si bons intérêts, LA-BOUR, 200. De sorte que les prenant à l'alay et fondant tout à secus, se trouvent grand intérêt [débât], si que finalement, pour demeurer d'accord, fut baillé aux députés de l'empereur quarante mil escus d'avantage pour les intérêts de l'alay, 10. 159. Selon les degrés de l'intérêt que chacun apportoit à, 1007. 1. 7. Il se transformoit à façons si diverses, sans intérêt de sa santé, 10. 1. 185. Est-il aussi que nos intérêts altèrent le ciel, 10. 11. 382. Au présent brouillé de cet état, mon intérêt ne m'a fait mesconnoître les qualités louables en nos adversaires, 10. 17. 159.

— ETYM. Provenç. *interesse*; espagn. *interés*; port. *inter*, et ital. *interessare*; du lat. *interesse*, profiter, importer, de *inter*, entre, et *esse*, être (voy. *essence*). Tandis que les autres langues romanes tiennent ce mot de l'infinitif latin, le français le tire de la troisième personne *interest*. La manière dont le français a modifié quant au sens, en en faisant un substantif, le verbe latin est singulière: il lui a donné l'acception de ce qu'il importe d'éviter, dommage, préjudice; et, chose remarquable, dont on peut s'assurer en lisant l'histoire, l'acception joue facilement entre dommage et dédommagement; de là le sens particulier de profit retiré de l'argent, et de dédommagement accordé par la justice.

† INTERFÉRENCE (in-ter-fé-ran-s'), s. f. Terme de physique. Si un point lumineux envoie ses rayons sur deux miroirs plans métalliques faisant entre eux un angle très-petit de 150 degrés, ces rayons réfléchis sur un écran n'y portent pas une lumière uniforme, mais y produisent une suite de bandes alternativement brillantes et obscures; c'est ce qu'on appelle des interférences. || Interférence, l'ensemble des phénomènes qui se rapportent à cette propriété de la lumière.

— ETYM. *Interferens*.

† INTERFÉRENT, ENTE (in-ter-fé-ran, ran-t'), adj. Terme de physique. Qui présente le phénomène de l'interférence. Rayons interférents, ceux qui produisent des bandes alternativement brillantes et obscures.

† INTERFÉRER (in-ter-fé-ré), s. f. La syllabe *fé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: il interfère, excepté au futur et au conditionnel: il interférera, il interférerait, v. n. Terme de physique. Produire une interférence. Deux rayons de lumière qui interfèrent.

— ETYM. Lat. *inter*, entre, et *ferre*, porter.

† INTERFIBRILLAIRE (in-ter-fibril-lé-r'), adj. Terme d'anatomie. Placé entre les fibrilles des muscles. Liquide interfibrillaire.

† INTERFOLIACE, ÉE (in-ter-fol-li-à-sé, sé), adj. Terme de botanique. Qui naît entre les couples de feuilles opposées. Fleurs interfoliacées.

— ETYM. Lat. *inter*, entre, et *foliac*.

† INTERFOLIE, ÉE (in-ter-fol-li-é, é), part. passif d'interfolier. Feuillage interfolié.

INTERFOLIER (in-ter-fol-li-é), s. m. Terme de botanique. Vous interfoliez, que j'interfolie, que nous interfolions, que vous interfoliez, v. n. Brocher ou relier un livre, manuscrit ou imprimé, en insérant des feuillets blancs entre les feuillets qui portent l'écriture ou l'impression. Faire interfolier un livre ou l'on veut écrire des notes.

— ETYM. Lat. *inter*, entre, et *folium*, feuille.

† INTERFRONTAL, ALE (in-ter-fron-tal, ta-l'), s. m. et adj. Terme de zoologie. Pièce de la tête des insectes.

— ETYM. Lat. *inter*, entre, et *frontal*.

INTÉRIEUR, ÉRIÈRE (in-té-ri-our, eu-r'), adj. 1° Qui est au dedans, ou qui a rapport au dedans. Les parties intérieures du corps. Il sent un feu intérieur qui le consume. Les provinces intérieures. || Mer intérieure, celle qui se trouve au milieu d'une grande contrée ou entre des continents, comme la mer Noire, la Méditerranée. La mer Caspienne est un lac si grand qu'on la regarde comme une mer intérieure. || Terme d'artillerie. Balistique intérieure, manière du mouvement du projectile dans l'âme de canon. || Substantivement. Celui qui vit dans l'intimité d'une personne (sens aujourd'hui peu usité). Le roi rejeta cette ouverture avec cette sorte de mépris pour d'Antin qui, sur intérieures et ses connaissances, ne faisait qu'augmenter l'opinion du crédit de ce même homme, 17. 171. 164. || 2° Fig. Qui appartient au dedans de l'individu, à son cœur, à son esprit. Sentiments intérieurs. Le for intérieur. Épiques nous cette nuit, je parle de ces pauvres intérieurs qui ne cessent de murmurer, quelque acte qu'on prenne de les satisfaire... Je veux dire de vos passions et de vos convulsions, 1005. Sermons, l'impit final, 3.

Les peines et les afflictions intérieures de l'esprit, 1005. Coréme, Prière 1. || Voix intérieures, voix entendues au-dedans d'eux-mêmes par ceux qui croient recevoir les communications de la Divinité, des anges, des saints. Les voix intérieures de Jeanne Darc. || 3° Terme de dévotion. Qui se livre à la spiritualité. Ils [les béguards] s'appelaient les contemplatifs, les gens spirituels et intérieurs, 1005. Et d'oraire, 2. Saint Augustin était intérieur, 10. Lett. quité, 12. La mère des Anges et la mère Angélique n'étaient point assez intérieures au gré de ces Pères, ils leur reprochaient souvent de ne connaître d'autre perfection que celle qui s'acquiert par la mortification des sens et par la pratique des bonnes œuvres, 1005. Port-Royal, 1. || Être fort intérieur, être fort recueilli, rentrer souvent en soi-même. || L'homme intérieur, l'homme spirituel, par opposition à l'homme charnel. Afin qu'il vous fortifie dans l'homme intérieur par son saint esprit, 1005. Bible, St Paul, Ep. aux Eph. III, 16. || On dit de même la vie intérieure. || Voies intérieures, certaines dispositions pour arriver à la perfection religieuse. || 4° S. m. La partie de dedans, le dedans. L'intérieur d'un temple. L'intérieur du corps. L'intérieur des terres. L'intérieur de l'Afrique nous est inconnu, presque autant qu'il l'était aux anciens, 1005. Hist. nat. Prév. Théor. terre, Œuv. t. 1, p. 221. La prise de Tournai, de Lille et de quantité d'autres places mettait les ennemis en état de pénétrer dans l'intérieur du royaume, 1005. Règne de Louis XIV, Œuvres, t. v, p. 36, dans ROUGENS. Toutes les maisons ouvertes laissent voir un intérieur d'une propreté charmante, 1005. Ad. et Théod. t. II, p. 15, dans POCOCKE. || Fig. Vous m'avez conduit dans l'intérieur du travail du traducteur, 1005. Apol. de la trad. de Dem. d'Hal. dans DESFONTAINES. || 5° La partie d'une diligence qui suit le coupé. Prendre une place dans l'intérieur. Une place d'intérieur. || 6° Terme de commerce et d'administration. Le dedans du pays, par opposition à l'extérieur. Tous ces produits se consomment à l'intérieur, dans l'intérieur. Le ministre de l'intérieur. || L'intérieur, le ministère qui dirige les affaires administratives du pays, et les bureaux mêmes de ce ministère. Employé à l'intérieur. Il est à l'intérieur. || 7° Terme de peinture. Tableau d'intérieur, ou, simplement, intérieur, tableau de genre qui a pour objet principal la représentation de l'architecture et des effets de lumière à l'intérieur des maisons, des édifices. || Tableau représentant quelque scène de la vie domestique dans l'intérieur d'une maison. || 8° L'intérieur d'une personne, l'intérieur de sa maison, de sa vie domestique. Se plaire dans son intérieur. Vous ne pouvez imaginer à quel point je suis malheureuse dans mon intérieur, 1005. Théât. d'éduc. Dangers du monde, III, 4. Sa tristesse la plongeait elle-même dans une rêverie continuelle, et leur intérieur était très-silencieux, 1005. Corinne, XIX, 2. || On dit dans le même sens, l'intérieur d'un ménage, d'une famille. Il fut bientôt admis dans l'intérieur de la famille, et regardé comme l'un des amis de la maison, 1005. Veill. du chât. t. III, p. 69, dans ROUGENS. || Fig. L'intérieur, ce qu'il y a de secret dans la vie. Il connaît l'intérieur de ce ménage, de cette famille. || 9° La partie intime de l'âme. Découvrir son intérieur à son confesseur. Rentrer dans son intérieur. Et de l'intérieur prends d'autant plus de soin, Que Dieu, sans se tromper, connaît ce que nous sommes, Et que du fond du cœur il se fait le témoin, 1005. Imit. 1. 19. Vous voyez, ma bonne, que je vous rends compte de mon intérieur, après vous avoir parlé de mon corps et de ma santé, 17. 25 juin 1690. Et que lui sert de posséder ce qui, demeurant hors de lui, ne peut remplir son intérieur? quel bien lui revient-il de tant de richesses? sous. Concupisc. 9. Aux avis que je vous ai donnés sur votre intérieur, 10. Lett. Corn. 94. J'espère que ce siècle si éclairé permettra d'abord que j'entre un moment dans l'intérieur de l'homme; car c'est sur cette connaissance que toute la vie civile est fondée, 1005. Mél. lit. Mém. sur la satire. Crû. permise. || Absolument. En termes de dévotion, l'intérieur, le soin de rentrer en soi-même. Souriez-toi que le cloître, où tu t'es enfermé, Vient de l'intérieur et de la vigilance, 1005. Imit. 1. 25. M. l'évêque de Chartres prend les mêmes précautions [pour empêcher qu'on n'abuse de l'oraison ou qu'on ne la méprise], et tout respire l'intérieur et la piété dans l'ordonnance de ce prélat, 1005. 3° écrit sur les Nas. des saints, 4. || 10° Intérieur de Notre-Seigneur, intérieur de Notre-Dame, nom de deux fêtes qui ont pour but de glorifier les

grâces intérieures de Jésus-Christ et de sa mère. || 11° Terme de jeu. Désignation propre au jeu de la belle, sous laquelle on renferme tous les numéros non compris dans la bordure.

— RYM Intérieur n'admet ni plus ni moins, étant lui-même un comparatif, au moins par la forme; il a pour superlatif intime. Cependant, abusivement, on dit quelquefois plus intérieur pour indiquer ce qui est plus avant dans l'intérieur. Voici des exemples. Les petits filets que je vous ai dit venir du plus intérieur du cerveau, 1005. L'homme, 4. Bontemps, dont le roi, gouverneur de Versailles et le plus intérieur des quatre valets de chambre du roi, n'a jamais oublié mon père, 17. 64. Le ministre voulut flatter celle qui lui régnait et s'acquiescer des créatures importantes dans son plus intérieur, 10. 9. 107.

— SYN. INTÉRIEUR, INTERNE, INTRINSÈQUE. Ces trois mots ont un radical commun qui est la préposition latine *intra*, signifiant en dedans. Ce qui les distingue, c'est que intérieur, étant étymologiquement un comparatif, implique une idée de comparaison qui n'est pas dans interne; il signifie ce qui est plus en dedans, tandis que interne signifie seulement ce qui est en dedans. Intrinsèque se dit de ce qui est inhérent, essentiel, par opposition à ce qui est accidentel et adventif: ce sont des intrinsèques. De plus, intérieur est le mot vulgaire et de tous les styles; interne est un mot de science de physique, de médecine, et intrinsèque un mot de philosophie, de scolastique.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Apprends à mespriser ces choses du monde, et tu donne à tes intérieures, c'est à dire à penser à Dieu et à toi, et tu verras le royaume de Dieu venir en toi, Intérieure consolation, dans le Dict. de DOCTEUR.

— ETYM. Provenç. et espagn. *interior*; ital. *interiore*; du lat. *interiorum*, comparatif de *internus*, de même radical que la préposition *in*, en, dans.

INTÉRIEUREMENT (in-té-ri-our-man), adv. || 1° Dans l'intérieur, au dedans. Ce fruit est beau en apparence, mais il est gâté intérieurement. Un remède que l'on prend intérieurement. || 2° Au dedans de l'âme, de l'esprit. Dieu lui disait intérieurement qu'il en viendrait à bout, mais intérieurement il se répondait à lui-même que c'était un effort au-dessus de son pouvoir, 1005. Nativité, 2° chant, p. 315. Vivez cent ans, et moquez-vous intérieurement des médecins, ainsi que du reste du monde, 1005. Lett. Richelieu, 4 avr. 1773.

— ETYM. *Intérieure*, et le suffixe *ment*.

INTÉRIM (in-té-rim'), s. m. || 1° L'entre-temps. Bedmar [était] capitaine général et gouverneur général des Pays-Bas espagnols par intérim, 17. 104. 147. || 2° Action de gouverner, d'administrer, de remplir une fonction pendant l'entre-temps, c'est-à-dire dans le temps où le gouverneur, l'administrateur, le fonctionnaire est absent. Le prélat étant absent, tel conseiller fait l'intérim, est chargé de l'intérim. || 3° Formulaire établi en 1563 par l'empereur Charles-Quint pour régler les affaires de religion, en attendant, comme l'esprime ce mot, qu'elles fussent réglées par un concile (suivant l'Académie, avec un *i* minuscule quand on le compare avec qualification; avec un *I* majuscule quand on le nomme sans qualification). L'intérim de Charles-Quint. L'intérim permettait le mariage des protestants et la communion sous les deux espèces. || Charles-Quint publia dans la diète d'Augsbourg, le 16 mai, le grand intérim, c'est un formulaire de discipline, 1005. Ann. Emp. Charles-Quint 1548.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'empereur leur accorda un intérim, qui est autant à dire que, jusques à ce qu'il y eût un concile, chacun interim pourrait vivre en la communion qu'il avoit fait pardevant, 1005. BELLET, 684.

— ETYM. Lat. *interim*, pendant ce temps-là, de *inter*, entre, et *im* archaïque pour *esum*.

† INTÉRIMAIRE (in-té-ri-mé-r'), adj. Qui a rapport à un intérim, qui n'existe que par intérim. Ministère intérimaire. || S. m. et f. Celui ou celle qui exerce par intérim. L'intérimaire et le titulaire.

— ETYM. *Interim*.

† INTÉRIMAT (in-té-ri-ma), s. m. État d'un fonctionnaire exerçant par intérim.

† INTÉRIMISTE (in-té-ri-mi-st'), s. m. Luthérien acceptant l'intérim de Charles-Quint.

† INTÉRIORITÉ (in-té-ri-our-té), s. f. Qualité de ce qui est intérieur. Il faut que l'homme habite avec lui-même. Il lui fait le calme et l'intériorité, au moyen desquels seuls il peut se connaître, découvrir les lois de la nature visible et les règles de ses devoirs, 1005. Kant, p. 21.

— ETYM. *Intérieur*.

† INTERJECTIF, IVE (in-ter-jék-tif, kt-r'), adj.





† INTERNEMENT (in-tér-ne-man), s. m. Action d'interner, de confiner en quelque réclusion à l'intérieur. L'internement des suspects pour affaires politiques.

† INTERNER (in-tér-né), v. a. || 1° Terme de commerce. Faire entrer dans l'intérieur. Interner des marchandises. || 2° Obiger à résider dans une certaine localité, sans permission d'en sortir. On internait un grand nombre de condamnés politiques.

3° V. n. Entrer dans l'intérieur, aller habiter dans l'intérieur d'un pays. Les réfugiés politiques ont reçu l'ordre d'interner.

— ETYM. Interne.

† INTERNISSABLE (in-tér-ni-sa-bl'), adj. Qui ne peut être tenu. Un instrument internissable, voy. Puc. xxi.

— ETYM. In-ter, et termin.

† INTERNO-MÉDIAL, ALE (in-tér-no-mé-di-al, a-l'), adj. Terme d'entomologie. Se dit de la quadriflorie principale de l'aile des insectes.

— ETYM. Interne, et médial.

INTERNONCE (in-tér-non-s'), s. m. || 1° Nonce par extension, nom qu'on donne aux ministres de Rome qui sont chargés des affaires du pape auprès d'un gouvernement pendant qu'il n'y a point de nonce. Dans quelques cours telles que l'ancienne cour de Venise, il n'y a jamais eu qu'un internonce. || 2° Internonce autrichien, ministre chargé des affaires d'Autriche auprès du Grand Seigneur, en l'absence de l'ambassadeur autrichien.

— ETYM. Lat. internuncius, messager, de inter, entre, et nuncius, messager (voy. nonce).

† INTERNONCIATURE (in-tér-non-si-a-tu-r'), s. f. Charge ou dignité d'un internonce.

— ETYM. Lat. inter, et nunciature.

† INTEROCÉANIQUE (in-tér-o-sé-a-ni-k'), adj. Qui fait communiquer deux océans, par exemple l'océan Atlantique et la mer Pacifique. Transit interocéanique.

— ETYM. Lat. inter, entre, et océan.

† INTEROCULAIRE (in-tér-o-ku-lé-r'), adj. Terme de zoologie. Qui est placé entre les deux yeux.

— ETYM. Lat. inter, entre, et oculaire.

† INTEROPERCULE (in-tér-o-pèr-ku-l'), s. m. Terme de zoologie. Une des pièces de l'opercule des poissons.

— ETYM. Lat. inter, entre, et opercule.

INTEROSSEUX, EUSE (in-tér-o-sé-é, sé-é-z'), adj. Terme d'anatomie. Qui est placé entre les os. Artères, veines interosseuses. || Muscles interosseux et, notamment, les osseux, muscles qui occupent l'espace que les os du métacarpe et du métatarsien laissent entre eux. || Muscle demi-interosseux, ou, substantivement, le demi-interosseux, nom donné autrefois à deux muscles appartenant, l'un au pouce (court fléchisseur), et l'autre à l'index. || Ligaments interosseux, ligaments placés entre certains os, dont ils empêchent l'écartement.

— HIST. xvi<sup>e</sup> Les os du métacarpe sont distans les uns des autres entre les extrémités, pour illec attacher les muscles nommés entre-osseux, FABE, IV, 27.

— ETYM. Lat. inter, entre, et osseux.

† INTERPARIÉTAL, ALE (in-tér-pa-ri-é-tal, ta-l'), adj. Terme d'anatomie. Os interpariétal, os pair du crâne qui, chez les mammifères, est placé entre les frontaux, les pariétaux et l'occiput supérieur; dit os carré par les vétérinaires.

— ETYM. Lat. inter, entre, et parietal.

† INTERPÉTIOLAIRE (in-tér-pé-ti-o-lé-r'), adj. Terme de botanique. Pétioles interpétiolaires, pétioles terminaux naissant entre deux feuilles opposées.

— ETYM. Lat. inter, entre, et pétiole.

† INTERPELLATEUR, TRICE (in-tér-pè-la-teur, tri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui interpelle, qui adresse une interpellation. Le pontife de Rome n'est que le pasteur indiqué pour être le point de réunion de tous les pasteurs, l'interpellateur des juges de la foi, le dépositaire de la croyance de toutes les Églises, le conservateur de la communion universelle, surveillant de tout le régime intérieur et spirituel de la religion, MIRABEAU, Collection, t. v, p. 200.

— HIST. xvi<sup>e</sup> a. Interpellateur, COUGRAVE.

— ETYM. Ital. interpellatore; du lat. interpellatorum, de interpellare, interpellare.

INTERPELLATION (l'Académie dit qu'on prononce les deux //; mais l'usage le plus ordinaire est de n'en faire sentir qu'une : in-tér-pè-la-sion; en vers, de six syllabes), s. f. || 1° Action d'interpeller. Cette brusque interpellation me troubla. || S. f. plur. En langage parlementaire, action de demander à un ministre des explications sur ses actes. Un ministre qui ne répond pas à l'interpellation, demande, interrogation. Sur l'interpellation de si-

gner, il déclara ne savoir. || Demande d'explications adressées à une partie ou à un témoin.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Que il fissent leurs conseils et biens sans interpellacion (sans être troublés), par le seigneur, l' 65, verso. || xvi<sup>e</sup> s. Donner des dettes et interpellations au chemin de vertu, l'Amant resuscité, p. 281, dans LACROIX.

— ETYM. Lat. interpellationem, de interpellare, interpellare.

INTERPELLÉ, ÉE (in-tér-pé-lé, léé), part. passé d'interpeller. Interpellés de produire les originaux, sous Hist. II, 12.

INTERPELLER (d'après l'Académie, les deux // se prononcent, mais l'usage le plus ordinaire est de n'en prononcer qu'une seule : in-tér-pé-lé), v. a. || 1° Sommer de répondre, de s'expliquer. Interpeller un ministre sur les actes de son administration. Daguesseau finit en interpellant le roi des vérités qu'il avançait, 27-211, 188, 211. L'électeur interpella Villars de lui déclarer s'il agissait avec lui comme il le faisait, par ordre du roi ou de soi-même, id. (23, 110). Saint-Simon interpella la compagnie, qui fut là-dessus d'un avis unanime, DUCLOS, Mém. rég. (Mém. t. vi, p. 207, dans POUSSIN).

|| 2° Terme de palais. Requête, sommer. L'huissier l'ayant interpellé de signer, il déclara ne savoir. Il fut sommé et interpellé de répondre.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Tous vrais chrétiens prient Dieu, et l'esprit prie et interpelle pour yeuz, RAB. Garg. I, 40. Icy voulut interpellier et dire quelque chose le seigneur, id. Pant. II, 11. Il ne vous déplaira si j'interpelle votre propos, CARTHEMY, Voy. du cher errant, p. 142, dans LACROIX.

— ETYM. Lat. interpellare, de inter, entre, et l'insulté pellare, qui se trouve dans appellare, compellare, et qui est dérivé de pellere, pousser (voy. ce mot).

† INTERPINNÉ, ÉE (in-tér-pi-nné, nnéé), adj. Terme de botanique. Feuilles interpinnées, feuilles pennées, entre les folioles principales desquelles se trouvent d'autres folioles plus petites.

— ETYM. Lat. inter, entre, et pinné.

INTERPOLATEUR (in-tér-po-la-teur), s. m. Celui qui interpole. Un interpolateur maladroit.

— ETYM. Lat. interpolatorum, de interpolare, interpoler.

INTERPOLATION (in-tér-po-la-sion; en vers, de six syllabes), s. f. || 1° Action d'interpoler; résultat de cette action. L'interpolation de ce passage est évidente. Il y a des omissions considérables, des interpolations, des fautes en très-grand nombre dans ces éditions, voy. Méth. litt. sur l'Anti-Machiav. || 2° Terme de mathématique. Méthode par laquelle on se propose de trouver une formule algébrique qui satisfasse à un certain nombre d'observations, et qui puisse remplacer, entre les limites de ces observations, la véritable loi du phénomène. || Terme de physique. Opération qui consiste à intercaler, par le calcul, des termes entre des suites de nombres ou d'observations.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. La visistude ou egal interpolation de seigneurie, BENCHUR, l' 83, verso.

— ETYM. Provenç. interpolacio; esp. interpolacion; du lat. interpolacionem, de interpolare, interpoler.

INTERPOLÉ, ÉE (in-tér-po-lé, léé), part. passé d'interpoler. Un passage interpolé.

INTERPOLER (in-tér-po-lé), v. a. || 1° Insérer dans un texte des mots ou des phrases, soit pour éclaircir, soit pour compléter, soit pour dénaturer le sens. Il est avéré aujourd'hui que les cinq ou six lignes qu'on attribue à Joseph sur Jésus, ont été interpolées par une fraude très-maladroite, voy. Diff. M. Dalingbroke, ch. 31. || Interpoler un livre, y insérer des mots, des phrases qui n'appartiennent pas au texte. || 2° Terme de mathématique. Faire une interpolation.

— ETYM. Provenç. et esp. interpolare; du lat. interpolare, de inter, entre, et polare, retourner (polare agros, retourner un champ, ENNE, Frag. p. 81); grec, πολών, retourner, de même radical que πόλος, pôle.

† INTERPONCTUATION (in-tér-pou-ktu-a-sion), s. f. Nom donné quelquefois à des suites de points qui, intercalés dans le discours, servent à exprimer des réticences, des temps d'arrêt, etc. C'est [M. Casandre, tragédie bourgeoise] une espèce de parade en style burlesquement tragique, où l'on emploie les tournures, les expressions, les galimatias, l'interponctuation extravagante, la pantomime puérile de tous les mauvais drames, LA HARPE, Corresp. litt. Lett. xv.

— ETYM. Lat. inter, entre, et punctation.

INTERPOSÉ, ÉE (in-tér-pô-zé, zé), part. passé d'interposer. Le témoin est qui se pose dans l'interposition de la cause civile dans le procès des autres où il se trouve. Parce qu'il conserve tou-

jours son état de pureté native, BOY. Min. I, v, p. 292. Je ne conçois pas qu'un corps puisse servir un autre corps autrement qu'en lui communiquant immédiatement son mouvement ou en le communiquant à des corps interposés, BOYER, Ess. analyt. d'opt., ch. 21. Sur ces trois sortes de plans, des figures interposées ont aussi leurs parties, leurs plans particuliers nets et distincts, BOYER, Salon de 1707, (Œuvres, t. xv, p. 90, dans COUGRAVE). || Par extension. Personnes interposées, personnes de l'entremise d'un procès on se sert pour quelque chose. Négocier par personnes interposées.

|| Terme de jurisprudence. Personnes interposées, donataire qui n'a reçu que par suite que pour le transmettre à une personne à laquelle le donateur n'aurait pu faire directement cet avantage. Toute donation faite à des personnes interposées est nulle.

† INTERPOSEMENT (in-tér-pô-zé-man), s. m. L'action d'interposer; résultat de cette action.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Interposement, OUDIN, Dict.

INTERPOSER (in-tér-pô-zé), v. a. || 1° Poser une chose entre deux autres. La révolution de la lune interpose ce satellite entre le soleil et la terre.

|| Par extension. Il y en avait qui croyaient qu'on ne jurait pas, à moins d'interposer le nom de Dieu, BOSS. Médit. sur l'Évang. Sermon sur la montagne, 16<sup>e</sup> jour. || Fig. Tant qu'il y aura des disputes qui partageront les fidèles, l'Église interposera son autorité, BOSS. Expos. doctr. cathol. 10. Tout ce que le czar obtint par des voies indirectes fut que le régent interposât ses bons offices pour l'élargissement du baron de Gortz et du comte de Gyllembourg, VOLT. Charles III, 8. Elle le pria d'interposer son crédit pour engager le Huron à se faire baptiser de la même manière que les Bretons, id. l'Ingénu, 1.

|| 2° S'interposer, v. refl. Se placer entre. Quand la lune vient à s'interposer entre le soleil et la terre. || 3° Fig. Se placer entre des personnes. Ô nature, ô ma mère, me voici sous ta seule garde; il n'y a point ici d'autre maître adroit et fourbe qui s'interpose entre toi et moi, J. J. BOSS. Confess. XII. || Particulièrement. Intervenir comme médiateur. Des amis communs se sont interposés pour les réconcilier.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Il n'en donneroit point de sentence, ne n'interposeroit point de decret, BENCHUR, l' 83, verso. || xvi<sup>e</sup> s. Il te faudra necessairement negocier et traiter avec luy par personnes interposées, AMYOT, Th. m. 69. Le senat arresta qu'il n'interposeroit son autorité à decret quelconque, que premierement le rappel de Cicéron ne fust passé par les voix du peuple, id. Cicér. et Démosth. 6. La providence de Dieu besoinne quelquefois par moyens interposez, quelquefois sans moyens, quelquefois contre tous moyens, CALV. Instit. 162. [Le vulgaire] entreprenant d'en lors en avant [depuis la réforme] de ne recevoir rien à quoy il n'ayt interposé son decret, et presté particulier consentement, MONT, II, 137. Pour corriger cet abus [du c employé pour s], l'on en fait un autre, en interposant e sans le prononcer aucunement, comme commença, commença, recrut, P. RAMUS, dans LIVET, Gramm. franç. p. 202.

— ETYM. Lat. inter, entre, et posere.

† INTERPOSITIF, IVE (in-tér-pô-zé-tif, ti-v'), adj. Qui s'interpose. || Terme de botanique. Étamines interpositives, celles qui sont situées entre les divisions d'un périanthe simple ou d'une corolle. Fleurs interpositives, celles qui naissent entre des palmes de feuilles opposées, et alternent avec elles. Pétales interpositifs, ceux qui alternent avec les divisions du calice.

— ETYM. Interposer; provenç. interpositif.

INTERPOSITION (in-tér-pô-zé-sion; en vers, de six syllabes), s. f. || 1° Situation d'un corps interposé entre deux autres. Par les interpositions causent les éclipses, BAZ. Disc. de la lune. Wallis fut le premier qui crut que la lune l'interposition des terres et même des nuages fait paraître le soleil et la lune plus grands à l'horizon qu'au méridien, VOLT. Phil. Newt. II, 6. On voit assez que mon but dans cette expérience était de m'instruire de la différence que l'interposition de l'eau mettrait dans les résultats, BOYER, Décolop. corps lum. (Œuvres, t. II, p. 107, dans POUSSIN). || Par extension. Il [Jésus-Christ] nous découvre... le divin secret de tout impétrer par l'interposition de son nom, BOSS. Méd. sur l'Év. 2<sup>e</sup> part. 12<sup>e</sup> jour. On jure par le nom de Dieu, et on le prend à témoin, afin que notre parole, faible par elle-même, devienne ferme et inviolable par l'interposition du nom de Dieu, id. V. dit sur l'Évang. Sermon sur la montagne, 16<sup>e</sup> jour.

|| 2° Par extension et en termes de jurisprudence. Interposition de personne, action de remettre une libéralité à une personne qui ne la gardera pas et la







Intervalle consonnant. Intervalle dissonant. || Intervalle simple, celui qui se renferme dans les bornes d'une octave. || Intervalle redoublé, celui dont la note aiguë est portée à l'octave au-dessus. || Intervalle direct, Intervalle simple pris de bas en haut, et considéré par opposition à son complément. || Intervalle renversé, Intervalle direct dont la note aiguë est portée au grave. Ut (ré, mi), fa étant l'intervalle direct, si l'on porte le fa au-dessous, ut (si, la, sol), fa, l'intervalle est renversé. La quinte est un Intervalle direct dont le complément est l'intervalle indirect ou inverse appelé quarte. || 4° Fig. Inégalité de condition sociale. Je la voyais franchir cet immense Intervalle Qu'a mis entre elle et moi la majesté royale, *vol. 7. Sémiramis*, II, 1. Tant de vertus, sans aucun mélange de faiblesse, ont rapproché l'intervalle qui nous sépare, *ANGLIS, Mme de Maintenon*, t. II, p. 100, dans *roucens*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Garde que tu n'escrites l'un nombre après l'autre sans entreval et sans espace, *Comput*, t. 10. Selon les entrevaux et le croissement et le décroissement des nombres, id. || XIV<sup>e</sup> s. So eri (s'était) logiez moult près de leur tentes, si que po avoit de Intervalle entre les deux os (armées), *ANCIENS*, t. 30, recto. || XV<sup>e</sup> s. Il y en a aucuns, desquels les premiers mouvements n'ont jamais d'intervalle, jusques à ce qu'ils aient mis en effet leur passion, *Maso. Nouv. xvij*. D'où vient que les gestes du peuple romain sont tant celebres de tout le monde, voire de si long Intervalle préferes à ceulx de toutes les autres nations ensemble ? *DU BELLAY*, I, 4, verso.

— ETYM. Provenç. *enterval*; espagn. *intervalo*; ital. *intervallo*; du lat. *intervallum*, de *inter*, entre, et *callus*, pieu; proprement, l'espace entre deux palissades.

† INTERVALVAIRE (in-tér-val-vè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé entre les valves d'un péricarpe. Cloison intervalvaire.

— ETYM. Lat. *inter*, entre, et *calce*.

INTERVENANT, ANTE (in-tér-ve-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui intervient, qui arrive au milieu de. Les difficultés intervenantes peuvent rarement être prévues. || 2° Terme de pratique. Qui intervient, qui prend part à, secondairement et après l'instance engagée. Il est partie intervenante dans ce procès, au procès. || Substantivement. L'intervenant a été condamné. || Terme de droit commercial. Un tiers qui se présente pour faire honneur à l'un des signataires portés sur une lettre de change ou sur un billet.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Certes Ferdinand n'y estoit lors intervenant ne ven n'ouy, *M. DU BELLAY*, 330.

INTERVENIR (in-tér-ve-nir, n' se conjugue comme venir), *v. n.* || 1° Venir entre, venir au milieu, prendre part. Intervenir dans une négociation. Pour rendre ce roman (une aventure) plus célèbre, la fortune a bien fait d'y faire intervenir une personne aussi considérable que vous; ne semble-t-il pas que toutes les aventures d'un pays attendent à y arriver au temps que vous y êtes ? *VOITURE*, *Lett.* t. 10. Il commença par dire qu'il aurait été à souhaiter pour les peuples de la Grèce et de l'Asie qu'Antiochus fût intervenu plus tôt dans leurs affaires, *SOLLIN, Hist. anc. t. VIII, p. 303*, dans *POISSONS*. || Il se dit des choses dans un sens analogue. Une bataille intervint et changea la situation des belligérants. Sachant combien elle puissait parmi nous le motif de la religion, il [Jésus-Christ] la fait intervenir à la réconciliation du genre humain: il nous lie entre nous par le même nœud par lequel nous teoens à Dieu, *BOSSU, Sermons, Réconciliation, préambule*. || 2° Agir comme médiateur. Le pape intervint dans le différend de ces deux princes pour les accorder. || Intervenir comme supérieur, comme plus fort. L'autorité souveraine y est intervenue. Faire intervenir la force armée. Les Français, en 1823, intervinrent en Espagne contre la constitution. || 3° Terme de pratique. Demander d'être reçu dans une instance, dans un procès. Intervenir dans un procès, au procès. J'appelle de ce raccommodement-là; et, malgré mon père et ma mère qui m'en veulent, je prétends bien intervenir, *BANQUET, la Gazette*, sc. 10. || 4° Il se dit de tout ce qui arrive pendant la durée d'une affaire, des jugements qui se rendent dans un procès, etc. Il intervint plusieurs arrêts dans ce procès. Les faits sur lesquels intervenaient de pareils jugements, *BOSSU, Lett.* 63.

— REM. Intervenir se conjugue, comme venir, avec l'auxiliaire être. Pourtant la Bruyère y a mis l'auxiliaire avoir (ce qui n'est plus permis): il n'y a point eu au palais, depuis tout ce temps, de causes célèbres ou de procédures longues et em-

brouillées où il n'ait du moins intervenu, *LA BROU*, II.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il se deposa de son estat de dictateur, et remist entre les mains du peuple l'autorité d'élire les consuls, sans qu'il entrevist à l'élection, *AUTOR, Sylva*, 60. Ce a esté bien tard depuis, que le vendre et l'achepter sont entrevenus es élections des magistrats, *id. Cor.* 19. Les seules disputes entravenues en ceste matiere-ci en divers pais, depuis quelques années, estoient assez suffisantes pour engendrer de grandes haines, *LA NOUV.*, 27. La diligence des parents n'y suffit pas seulement, mais assés est besoin que les reglemens publics y entreviennent, *id.* 123. Où il y a testament, il est nécessaire que la mort du testateur entravienne, *CALV. Instit.* 1123.

— ETYM. Provenç. *intervenir*, *entrevénir*; esp. *intervenir*; portug. *intervir*; ital. *intervenire*; du lat. *intervenire*, de *inter*, entre, et *venire*, venir.

† INTERVENTEUR (in-tér-ven-teur), *s. m.* Celui qui intervient. Le gouvernement français Interventeur en Espagne dans l'année 1823. || *Adj.* Interventeur, interventrice. La puissance interventrice.

— ETYM. Lat. *intercentorem*, de *intervenire*, *intervenir*.

† INTERVENTIF, IVE (in-tér-ven-tif, ti-r'), *adj.* Qui appartient à l'intervention. Système Interventif.

— ETYM. *Intervenir*.

INTERVENTION (in-tér-ven-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Opération par laquelle on intervient, on se mêle de quelque affaire. L'intervention du gouvernement français dans les négociations, aux négociations. || Il se dit des choses en un sens analogue. L'intervention de la philosophie dans la conduite de la vie. Les philosophes qui, par je ne sais quelle idée de perfection, veulent tout ramener à l'âme, oublient que nous n'avons des idées que par l'intervention des sens, et que nous n'avons de notions abstraites que par l'intervention des signes qui tombent encore sous le sens, *BONNET, Ess. analyt. dmc.* ch. 34. || 2° Action par laquelle on intervient soit comme médiateur, soit comme supérieur. Cela nécessita l'intervention de la force armée. || 3° Acte par lequel un peuple interpose sa médiation dans les affaires d'un autre peuple, soit par la voie des armes, soit par celle des négociations. Intervention armée. Intervention pacifique. Droit d'intervention. || Non-intervention, système de politique internationale dans lequel on prétend que les gouvernements n'ont pas le droit d'intervenir à main armée dans les affaires et les troubles les uns des autres. || 4° Action par laquelle on prend part à quelque affaire légale ou judiciaire. Par son intervention au contrat, il s'est rendu caution. Intervention au procès, dans le procès. || Action de s'introduire dans une instance pendante entre deux ou plusieurs parties. || Terme de jurisprudence commerciale. Intervention à protêt, action d'un tiers qui intervient pour accepter une lettre de change, lorsqu'elle est protestée faute d'acceptation. On dit, dans le même sens, acceptation par intervention.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Tout le peuple fut enlevé, depuis restitué en une miserable condition par l'intervention de l'ambassadeur de France, *D'AUB. Hist.* I, 347.

— ETYM. Lat. *intercentionem*, de *intervenire*, *intervenir*.

INTERVENU, UE (in-tér-ve-nu, nue), *part. passé* d'intervenir (il ne se dit que des choses qui interviennent). Un traité intervenu régla les prétentions. L'arrêt, le jugement intervenu.

INTERVERSION (in-tér-vér-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Renversement d'ordre. L'intervention des idées. L'intervention des saisons. || Terme de jurisprudence. Intervention de titre, changement qui s'opère dans le titre d'un débiteur précaire, et qui permet à la prescription de courir à son profit.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Intervention, *COTTEVAE*.

— ETYM. Lat. *interversionem*, de *intervenire*, *intervenir*.

† INTERVERTÉBRAL, ALE (in-tér-vér-té-bral, bra-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Tissu intervertébral, tissu fibreux pourvu, au centre, d'une substance molle analogue au cartilage, et placé entre les corps des vertèbres (l'Atlas et l'axis exceptés). || Trou intervertébraux ou de conjugaison, ouvertures arrondies que forment, en se réunissant deux à deux, les échancrures des apophyses transverses des vertèbres; ces trous donnent passage aux nerfs spinaux.

— ETYM. Lat. *inter*, entre, et *vertébral*.

† INTERVERTÉBRO-COSTAL, ALE (in-tér-vér-

té-bro-co-stal, sta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Synonyme peu usité de costo-vertébral.

— ETYM. Lat. *inter*, entre, *vertèbre*, et *costal*.

INTERVENTI, IRE (in-tér-vé-ti, té), *part. passé* d'intervenir. Des objets classés, puis intervertis. || Terme de phys. que. Sucre interverti, sucre incristallisable qui est produit par la levure mise dans le sucre de canne, et dont le pous-te rotatoire présente un signe contraire à celui du sucre primitif.

INTERVERTIR (in-tér-vér-tir), *v. a.* || 1° Changer, en retournant, en renversant. Mettre que d'un pèril Dieu veut nous secourir En troublant les saisons qu'il semble intervertir ? *LA FONTAINE, Fédig. et B.* II, 6. || Terme de physique. Changer la direction de la lumière polarisée, c'est-à-dire la faire passer à gauche si elle était à droite, et vice versa. 2° Il se dit, dans le même sens, de l'ordre, de l'arrangement que l'on change. Intervenir l'arrangement des mots d'une phrase. Intervenir l'ordre des droits, l'ordre des créances. C'est un divin Être [un avocat] à savoir si on peut intervertir l'ordre judiciaire, et si le conseil à la bras assez long pour donner cet énorme soufflet à un parlement, *VOY. Lett. Damilaville*, 6 mars 1705. Il n'y avait ni plaisir, ni tentation, ni complaisance qui pût intervertir cet ordre, *J. J. ROUSS.* *Conf.* VII.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Intervenit, *COTTEVAE*.

— ETYM. Lat. *intervertire*, de *inter*, entre, et *vertèbre*, tourner.

† INTERVERTISSEMENT (in-tér-vér-ti-sé-man), *s. m.* Action d'intervenir; état de ce qui est interverti. Je repris ensuite [dans ma conversation avec le duc de Bourgogne] les commencements de l'intervertissement de tout ordre, *AR-SIM.* acc. 7.

† INTERVERTISSEUR (in-tér-vér-ti-seur), *s. m.* Celui qui intervertit, qui aime à intervertir.

† INTESTABLE (in-tè-sta-bl'), *adj.* Terme de droit romain. Qui ne peut être appelé en témoignage, à cause de quelque défaut qui lui ôte ce droit. || Qui est privé du droit de tester. [Les empereurs] en vivrent jusqu'à leur ôter [aux donataires] la disposition de leurs biens, et à les rendre intestables, *BOSSU, Polit.* VII, III, 10. On ne pouvait toucher le criminel sans être souillé ou intestable, *MONTESQ.* *Esp.* XIII, 10.

— ETYM. Lat. *intestabilis*, de *in*... *t*, et *testari*, attester, tester.

INTESTAT (in-tè-sta). Terme de jurisprudence qui ne s'emploie que dans ces phrases: mourir, décéder intestat, mourir sans avoir fait de testament. Ne voulant pas aussi décéder intestat, *ARONABO, Légit.* v, 7. Tous ses domestiques, s'imaginant qu'il était mort intestat, le pleurèrent amèrement, *ES-SOÛ.* *Ester. Conz.* ch. 63. || Hériter ab intestat, hériter d'une personne qui n'a point fait de testament. Il a hérité ab intestat d'un grand oncle maternel. || On dit dans un sens analogue: hériter ab intestat; succession ab intestat. Dix têtes viennent ab intestat partager sa succession, *LA NOUV.* XI. Qui voit-on dans les lanternes des chambres, au parquet, à la porte ou dans la salle du magistrat ? des héritiers ab intestat ? non, les loix ont pourvu à leurs partages, *id.* XIV. || Intestat s'est dit, dans le moyen âge, de celui qui mourait sans confesseur.

— ETYM. Lat. *intestatus*, qui n'a pas testé, de *in*... *t*, et *testari*, tester; *ab intestato* signifie sans testament.

4. INTESTIN, INE (in-tè-stin, sti-n'), *adj.* || 1° Qui est dans l'intérieur du corps ou d'un corps. Chaleurs intestines. La chaleur n'est pas produite par un mouvement intestin et circulaire des parties, *VOY. Feu*, I, art. 1<sup>er</sup>. Divers faits prouvent le mouvement intestin des liquides, par exemple l'évaporation, la dissolution... *BONNET, Contemplation*, III, 2. Vous connaître ce mouvement intestin si remarquable que l'abbé Conti a découvert dans l'intérieur des vaisseaux de la chara et de quelques autres plantes, soit aquatiques, soit terrestres, et que l'abbé Fontana a aussi observé, *id.* *Lett. div.* (Auv. t. III, p. 498, dans *ROUCENS*). || Terme de botanique. Parasites intestins, cryptogames qui se développent sous l'épiderme des végétaux vivants, et se font jour au dehors en le brûlant. || 2° Fig. Qui est dans l'intérieur du corps social, d'un État. Il n'y eut jamais plus de maux intestins, *NATZ.* II, VII, lett. 60. Reine, tout est paisible, et la ville calmée... N'a plus à redouter le divorce intestin Du soldat insolent et du peuple mutin, *COX.* *Pomp.* IV, 2. Il dompte les mutins, reste pâle et sanglant Des flammes, de la faim, des fureurs intestines, *id.* *Rever.* I, 4. Quelle guerre intestine avo-nous allumée ? *id.* *Eth.* III, 4. Les scandales et les troubles intestins affligèrent Rome et son Ég. *VOY. Mirari*,







13. 11. Renonçant aux plaisirs, au repos, à l'amitié, pour se livrer entièrement à l'intrigue et aux affaires, *œculus, Théât. d'éduc. l'Intriguant, t. 1.* Il aimait l'intrigue comme un jeu, même quand le but ne l'intéressait pas, *STANL. Corinne, XII, 2.*

13. 3. Habileté à intriguer. Vous ployez sous des plus jolis noms que vous, et vous opprimez de tout votre petit crédit ceux qui ont moins d'intrigue que vous dans le monde, *PARC. Pens. Juv. 38, éd. Vauvotax.* La Femme d'intrigue, titre d'une comédie de Dancourt, en cinq actes et en prose, 1693. Ce Langelmet avait beaucoup d'esprit, quelque petite intrigue et de la valeur, *ST-SIM. 100, 104.* Être homme d'intrigue, *J. S. BOSSU. Confess. IX.* 4. Différents incidents qui forment le nœud d'une pièce dramatique. L'intrigue de cette comédie est bien conduite. Le fil de l'intrigue. Le nœud de l'intrigue. Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue, D'un divertissement me fait une fatigue, *NOT. Art p. III.* Avez-vous les Trois sultanes? on dit que cela est charmant; point d'intrigue, mais beaucoup d'esprit et de gaieté, *VOIT. Lett. d'Argental, 16 juin 1761.* 5. Comédie d'intrigue, celle où l'auteur s'occupe surtout d'intéresser et d'amuser par la multiplicité et la variété des incidents qui se croisent. Les Fourberies de Scapin, le Barbier de Séville sont des comédies d'intrigue. Corneille lui-même avait donné le Menteur, pièce de caractère et d'intrigue prise du théâtre espagnol comme le Cid; et Molière n'avait encore fait paraître que deux de ses chefs-d'œuvre, lorsque le public avait la Mère coquette de Quinault, pièce à la fois de caractère et d'intrigue, et même modèle d'intrigue, *VOIT. Louis XIV, 32.* 6. Dans un roman, combinaison de circonstances et d'incidents qui éveillent et soutiennent la curiosité du lecteur.

7. Commerce secret de galanterie. Cette femme a eu plusieurs intrigues. Vous pensez bien trouver quelque jeune coquette, l'ami de l'intrigue et tendre à la fleur de l'âge, *MOL. Ec. des mar. II, 9.* Une femme d'esprit est un diable en intrigue; Et, dès que son caprice a prononcé tout bas l'arrêt de notre bonheur, il faut passer le pas, *Id. Ec. des femmes, III, 3.* Comme elle savait toutes les intrigues de la cour, elle les contait naturellement à Mlle Jennings, et les siennes tout aussi naïvement que les autres, *WALTON, Gramm. 10.* Elle [Catherine de Médicis] fut accusée d'avoir eu des intrigues avec le vidame de Chartres, mort à la Bastille, et avec un gentilhomme breton nommé Moscouit, *VOIT. Hist. II, note 7.* Une intrigue qu'il [Mazeppa] eut dans sa jeunesse avec la femme d'un gentilhomme polonois ayant été découverte, le mari le fit livrer tout nu sur un cheval farouche et le laissa aller en cet état, *Id. Charles III, 4.*

REM. 1. On a dit, dans le XVII<sup>e</sup> siècle, *intrigue* en le faisant masculin: Si tu n'es homme à te contenter de la naïveté du style et de la subtilité de l'intrigue, je ne l'invite point à la lecture de cette pièce, *CHASS. la Feuille, au lecteur.* ... Mais enfin ces pratiques Vous peuvent engager en de sâcheux intrigues, in le *Ment. I, 6* (corrigé par Th. Corneille en: Mais enfin ces pratiques Vous couvriront de honte en devenant publiques). Quel intrigue jamais a valu celui-ci? *TH. CHASS. le Feint astrologue, III, 4.* 2. On disait aussi *intrigue* au masculin. Car ce beau mignon fait la figure à quiconque dit un intrigue, *MÉNAGE, Req. des dict. d'Académie.*

SYN. INTRIGUE, CABALE, BRIGUE. Une intrigue est la réunion des moyens employés par une ou plusieurs personnes pour un objet quelconque. Une brigue est la réunion combinée des démarches de plusieurs personnes en faveur d'une seule. Une cabale est l'association de plusieurs personnes, pour ou contre une chose ou une personne, *BOZOT.*

HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ce prince vouloit que d'Aubigné fut son entremetteur dans cette intrigue [amoureuse], *D'AUB. Vie, XXXIX.*

ETYM. Ital. *intrigo* (voy. INTRIGUERS).

INTRIGUEUR, ÈRE (in-tri-ghe, ghe), *part. passé* d'intriguer. 1<sup>o</sup> Qui est en souci. Les dames sont bien intriguées pour leurs ornements, *SEV. 317.* Ma pauvre mademoiselle Lisette, je suis furieusement intriguée, *DANCOURT, Bourg de la mode, III, 3.* Est-ce quelqu'un de la maison, dit Mlle Hubert, encore plus intriguée que moi? *MAIRVAT, Payan part. 3<sup>e</sup> part.* Il faut lui pardonner cette fois-ci; il est un peu intrigué, ainsi que tous les autres bourgeois de la ruche de Genève; ils ont tous les ans des tracasseries pour étreindre au sujet des élections, *VOIT. Lett. d'Alembert, 9 janv. 1763.* Qui est dans l'embarras. Les Forbins ont une affaire de bien plus grande importance que celle-là, celle du petit Janson, qui a

té en duel le neveu de M. de la Poullade; cette affaire est au parlement... voilà donc un garçon comme les autres hors de France, et ils sont tous fort intrigués, *SEV. 35 déc. 1676.* 2<sup>o</sup> On l'intrigue est bien nouée, en parlant d'une pièce de théâtre, d'un roman. Ce n'est pas assez qu'une pièce soit intriguée, elle doit l'être tragiquement, *VOIT. Comm. Corn. Rem. Héraclius, II, 6.* Pamela est un ouvrage plus simple, moins étendu, moins intrigué, mais y a-t-il moins de génie? *D'AUB. Eloge de Richardson.*

INTRIGUER (in-tri-ghe), j'intriguais, nous intriguions, vous intriguiez; que j'intrigue, que nous intriguons, que vous intriguez. 1<sup>o</sup> V. n. Faire une intrigue, des intrigues. Intrigue en ton sénat, soulève les états, *VOIT. Don Pédre, II, 4.* Pour qu'il ne prenne aucun ombrage, et vous croie plus pressé de dormir que d'intriguer chez lui, *BAZMARCH. Barb. de Sév. I, 4.* Allez vous divertir, je vais intriguer pour vous, *RICAUD, Alcade de Molor, V, 3.* 2<sup>o</sup> V. a. Donner à penser, mettre en souci. Et que le plus petit de la race mortelle, à chaque pas qu'il fait, à chaque bagatelle, Doive intriguer l'Olympe et tous ses citoyens, *LA FONT. Fabl. VIII, 6.* Quel plaisir d'intriguer trois hommes à la fois! *BAZMARCH, l'Asses infidél. sc. 4.* 3<sup>o</sup> Intriguer quelqu'un, exciter vivement, sans se faire connaître, la curiosité de quelqu'un. Un masque l'intrigue toute la nuit au bal de l'Opéra. 4<sup>o</sup> Intriguer une pièce, y mettre une intrigue bien nouée. Corneille a voulu intriguer ce qu'il fallait laisser sans simplicité majestueuse, *VOIT. Comm. Corn. Rem. Œdipe, IV, 1.* 5<sup>o</sup> S'intriguer, v. réfl. Combiner divers moyens pour faire réussir quelque chose. M. de Coëtlogon, gouverneur, s'est intrigué dans toute cette affaire, *SEV. 681.* L'âge vieil, plus mûr, inspire un air plus sage, Se pousse surpris des grands, s'intrigue, se ménage, *BOIT. Art p. III.* Un courtier d'usure, comme vous, ne doit s'intriguer que d'affaires de contrebande, *REONARD, Sérénade, I.* Il s'intriguait pour vous, sans s'intéresser à vos affaires, *MARIVAUT, Payan part. 4<sup>e</sup> part.* S'intriguer partout, se fourrer partout, chercher à se donner de l'accès partout où l'on peut. 6<sup>o</sup> Se mettre en souci. Quand les filles ont quelque vivacité, elles s'intriguent, elles veulent parler de tout, *PEN. L. XVII, p. 88.*

REM. On a dit intriguer, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle: Vous ne vous intriguez point, *MALH. Ep. de Sénèque, XXXIV.*

HIST. XVI<sup>e</sup> s. Si la sajote est en partie reposte entriqué que tu ne le puisses voir, *LANFRANC, F 27, verso.* 17<sup>e</sup> s. Et par ladite réponse luy avient les commis et deputez d'icelle ligue signifié que, pour estre son affaire fort intriqué, tellement qu'il estoit presque impossible de la decider... *M. DU BELLAY, 207.* Il s'intrigue d'un mestier que tu ne sçais pas, mais il ne mangera de sa vie de mon pain, *D'AUB. Vie, XXXIV.*

ETYM. Provenç. *entricar, intricar*; du latin *intricare, embarrasser, qui vient de tricare, embarrasser, billovesées.*

INTRIGUET (in-tri-ghe), s. m. Voy. ENTROUVERT.

INTRIGUEUR, EUSE (in-tri-gheur, gheu-z'), s. m. et f. Celui, celle qui intrigue. Le roi se tourne gravement vers Monsieur [à propos d'un remède donné imprudemment à Mademoiselle, nièce de Louis XIV, par les carmélites]: Ah! ce sont les carmélites! Je savais bien qu'elles étaient des friponnes, des intriguées, des ravaudeuses, des brodeuses, des bouquetières; mais je ne croyais pas qu'elles fussent des empoisonneuses, *SEV. 15 oct. 1677.*

INTRINSÈQUE (in-trin-sè-k'), adj. 1<sup>o</sup> Qui est intérieur à quelque chose, en dedans de quelque chose. La texture intrinsèque des corps, *MARIBAN, Eloge de Boudicq.* Terme d'anatomie. Muscles intrinsèques, muscles propres à certains organes, par opposition à ceux qui appartiennent en même temps à ces organes et à d'autres parties voisines. 2<sup>o</sup> Fig. Qui est propre, essentiel à quelque chose. Qualités intrinsèques. 3<sup>o</sup> Valeur intrinsèque, la valeur qu'ont les objets indépendamment de toute convention. La valeur intrinsèque d'un bijou d'or est la matière même, sans aucun égard à la façon. On a entendu, en 1718, le parlement et corps dire au duc d'Orléans que la valeur intrinsèque du marc d'argent est de vingt-cinq livres; comme s'il y avait une autre valeur réelle, intrinsèque, que celle du poids et du titre, *VOIT. Louis XIV, 30.* Terme de logique. Arguments intrinsèques, arguments tirés de la nature même du sujet. Terme de rhétorique. Lieux communs intrinsèques, autrement dits intérieurs, sorte de chefs généraux que les anciens

rhéteurs regardaient comme appartenant aux sujets eux-mêmes; c'étaient surtout la déduction, l'énumération, les similitudes, les contrastes, les causes et les effets, et les circonstances; ils les opposaient aux lieux communs extrinsèques ou extérieurs. 4<sup>o</sup> Substantivement et familièrement. Celui, celle qui est dans l'intimité d'un malin. Mère la duchesse, Mlle de Lisiebonne, Mme d'Espinaay, les intrinsèques de l'entre soi de Meudon, *ST-SIM. 100, 104.* 5<sup>o</sup> S. m. Le dedans. C'était un homme d'infiniment d'esprit, et qui savait extraordinairement, d'ailleurs un répertoire d'anecdotes de cour où il avait passé sa vie dans l'intrinsèque, *ST-SIM. 66, 104.* D'Aubanton (était) surtout appliqué à bien connaître l'intrinsèque de chacun et à mettre tout en profit, *Id. 90, 101.*

HIST. XVI<sup>e</sup> s. Que les bonnes grâces ont quelque valeur à justifier l'homme, cela ne vient pas de leur dignité propre, laquelle s'appellent intrinsèques, *CALV. Instit. 612.* Ce qui engendra une très grande et intrinsèque amitié entre eux, *BARTEA. Contes, CXXVIII.*

ETYM. Provenç. *intrinsec*; espagn. et ital. *intrinseco*; du bas-lat. *intrinsecus*, que les scolastiques formèrent de l'adverbe latin *intrinsecus*, intérieurement. *Intrinsecus* parait formé de *intrin*, en dedans, et *secus*, le long.

INTRINSÈQUEMENT (in-trin-sè-ke-man), adv. D'une manière intrinsèque. Je fus le conseil de Cossé sur ce qui regardait intrinsèquement la succession à la dignité, *ST-SIM. 64, 61.*

HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ils s'avoient plus intrinsèquement que les autres la finale intention et la resolution du maistre, *M. DU BELLAY, 382.*

ETYM. *Intrinsecus*, et qui s'écrit *intrinsecus*; provenç. *intrinsecamente*; espagn. et ital. *intrinsecamente*. 1<sup>o</sup> INTRIT (in-tri), s. m. Terme de minéralogie. Roches mélangées dans lesquelles une espèce minérale est cimentée avec d'autres par une pâte.

ETYM. Lat. *intritus*, broyé dans, de *in*, en, et *tritus*, broyé.

INTRODUCTEUR, TRICE (in-tro-du-cteur, ktr-a'), s. m. et f. 1<sup>o</sup> Celui, celle qui introduit, qui fait entrer. Nous concluons cette affaire... en présence de la dame chez laquelle vous serez... mon introducteur, *BALZ. liv. VII, lett. 4.* Son ami fut l'introducteur de cette première visite, *MAUR. Gramm. 4.* 2<sup>o</sup> Introducteur des ambassadeurs, celui dont la fonction est de conduire les ambassadeurs et les princes étrangers à l'audience d'un roi. Il [Voiture] eut diverses charges à la cour, comme de maître d'hôtel chez le roi, et d'introducteur des ambassadeurs chez M. le duc d'Orléans, *PELLISSON, Hist. Acad. V, 10, Voiture.* 3<sup>o</sup> Fig. Vous remontrant qu'en toute affaire Lécarr est un mot nécessaire, C'est un mot de liaison, Introducteur de la raison, *MÉNAGE, Requête des dict. d'Acad.* 4<sup>o</sup> Fig. Celui, celle qui le premier amène quelque chose dans un pays, dans une ville, etc. Le menuet dont il fut l'introducteur en Angleterre, *HAMILT. Gramm. 9.*

ETYM. Lat. *introducitorum*, de *introducere*, introduire.

INTRODUCTIF, IVE (in-tro-du-ktif, kti-v'), adj. Qui sert de commencement, d'entrée à quelque chose. Une réflexion introductive. Terme de procédure. Requête introductive. Exploit introductif d'instance.

HIST. XVI<sup>e</sup> s. La première partie qui est introductive et instructive des règles et canons, de LA ROCHE, *Arismetique, f 4.*

ETYM. *Introductivus*.

INTRODUCTION (in-tro-du-ktion; en vers, de cinq syllabes), s. f. 1<sup>o</sup> Action d'introduire quelqu'un, de le faire entrer. L'introduction des ambassadeurs auprès du prince. 2<sup>o</sup> Action de faire entrer dans. Introduction d'une sonde dans la vessie, dans une plaie. L'introduction de ces marchandises est prohibée. Les singes n'ont pas encore passé [en 1770] à l'île de Bourbon, et l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'île de France, *NEVY. Quadrup. L. X, p. 266.* 3<sup>o</sup> Action de donner accès. L'introduction de cet homme dans votre société. L'introduction des jésuites en France ne servit pas à étendre les feux que la religion avait allumés, *VOIT. Hist. parlem. ch. XVII.* 4<sup>o</sup> Lettre d'introduction, lettre qu'on écrit pour qu'un tiers que l'on recommande soit reçu de la personne à qui l'on écrit. 5<sup>o</sup> Fig. Action de faire recevoir, accepter. L'introduction d'une coutume, d'un usage dans un pays. L'introduction de la monnaie d'or et d'argent ne fut pas la première plaie que les Lacédémoniens firent aux lois de leur législateur, *SOLAUS, Hist.*



trus pour la gâter, volt. Pol. et légis. Rép. d l'écri d'un arceus. || Particulièrement. S'introduire par force ou par ruse, ou contre le droit et sans titre, dans quelque dignité ecclésiastique. Que sera-ce de ceux qui se sont intrus dans le sanctuaire? mass. Conf. Vocat. d l'éccl. 3.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Cil bastard et intrus de l'ortugal que les communités ont couronné à roi, raiss. II, III, 31. || xvi<sup>e</sup> s. Est du devoir des heraux d'empêcher que nul sans concession du souverain ne sorte du tiers état pour s'intrus en celui des nobles, ST-JULIEN, Hist. Hist. p. 443, dans LACURNA.

— ETYM. Lat. intrudere, de in, en, dans, et trudere, pousser.

INTRUS, USE (in-tru, tru-z'), part. pass. d intrus. 1<sup>o</sup> Introduit, contre le droit, dans quelque dignité ecclésiastique. Un évêque intrus. Une abbaye intruse. Si vous êtes intrus dans le lieu saint, mass. Carême, Vocat. Une nation superstitieuse où l'on croyait abominables les fonctions qu'avait pu faire un patriarche qu'on croyait intrus, MONTESQ. Rom. 33. || Prêtres intrus, nom qui a été donné, dans la Révolution française, aux prêtres assermentés ou constitutionnels, c'est-à-dire qui avaient prêté serment à la constitution civile du clergé. || Substantivement. La main invisible de Dieu vous repoussera comme un intrus et un profanateur, mass. Conf. Vocat. d l'éccl. 3. Quiconque s'appelle lui-même est un intrus, 10. ib. Exemple. || 2<sup>o</sup> Introduit illégalement dans quelque fonction que ce soit. Intrus dans cette charge. || Substantivement. Britannicus est en âge de régner; c'est l'héritier légitime du trône occupé par un intrus à la faveur d'une adoption, BOZAS. Claude et Nér. I, 80. || 3<sup>o</sup> S. m. Celui qui s'introduit quelque part sans être invité ou sans avoir qualité pour y être admis. Nous nous aperçûmes qu'il y avait plusieurs intrus parmi nous.

INTRUSION (in-tru-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1<sup>o</sup> Action par laquelle on s'introduit dans quelque dignité ecclésiastique, et, par extension, dans quelque charge, dans quelque compagnie, etc. || [Maxime] parut promptement, et se rendit en Italie pour prévenir ceux qui n'étaient pas encore informés de sa vie scandaleuse et de son intrusion à l'épiscopat, RICOU. Hist. de Théod. II, 70. Qu'est-ce qu'un évêque qui... ayant franchi par une ambitieuse intrusion cette baie sacrée qui sépare le sanctuaire... mass. Or. fun. Villars. Toute démarche [pour obtenir les hautes dignités] est ici [dans l'Eglise] une intrusion et une usurpation sacrilège, 10. Conf. Ambition. Nul, sans une intrusion sacrilège, ne peut parler en son nom [de Dieu] s'il ne parle de sa part, 10. Vocat. d l'éccl. I, M. d'Amiens dit au P. de la Chaise qu'il n'avait acheté une charge d'aumônier du roi que dans l'esprit de se faire évêque; que c'était là une intrusion, qu'il lui apportait sa démission pure et simple, ST-JEM. 46, 35. || 2<sup>o</sup> Terme de géologie. Roches d'intrusion, roches volcaniques qui se sont introduites entre des roches préexistantes.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Intrusion, COTORAVE.

— ETYM. Lat. intrudere, intrus.

INTUITIF, IVE (in-tu-i-tif, ti-r'), adj. || 1<sup>o</sup> Terme de théologie. Vision intuitive, voy. vision. || 2<sup>o</sup> Fig. Qui se perçoit par l'esprit comme par une vue immédiate. Un et un font deux est une proposition intuitive, et non susceptible de démonstration. Un habile philosophe [Locke] appelle avec quelque raison connaissance intuitive celle qui se forme du premier et du plus simple regard de l'esprit, LE P. SUFFRAN, Princ. du raisonnement, p. 307. Être et penser sont pour nous la même chose; cette vérité est intuitive et plus qu'intuitive, BONNET, De l'homme. Cette prévision intuitive, cette connaissance certaine de l'avenir, qu'on leur suppose [à certains animaux], 10. Disc. nat. anim. (Aur. t. V, p. 392. Notre connaissance réfléchie dérive essentiellement de notre connaissance intuitive : c'est toujours sur des idées purement sensibles que notre esprit opère lorsqu'il s'élève aux notions les plus abstraites, BONNET, Palingén. xvj, 3.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Intuitif, COTORAVE.

— ETYM. Voy. intuition; ital. intuitivo.

INTUITION (in-tu-i-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de théologie. Voy. vision intuitive. || 2<sup>o</sup> Terme de philosophie. Connaissance soudaine, spontanée, indubitable, comme celle que la vue nous donne de la lumière et des formes sensibles, et, par conséquent, indépendante de toute démonstration Vérité d'intuition. Dès qu'il a les idées de ces choses ou les idées attachées aux signes qui les représentent, il voit comme par intuition, si

une chose convient, ou ne convient pas à une autre chose, BONNET, Ess. analyt. dme, ch. 16. || Dans le système de Kant, représentation particulière d'un objet, formée dans l'esprit par la sensation. Intuition est opposée à concept. || Intuition intellectuelle, terme traduit de l'allemand Anschauung, dans le système de Schelling, qui signifie un acte transcendant, indéfinissable, au moyen duquel l'intelligence saisit l'absolu dans son identité, c'est-à-dire tel qu'il est en lui-même, au-dessus de toute distinction et de toute différence, et réunissant dans sa nature absolument simple toutes les oppositions et tous les contraires. || Par extension, connaissance des choses ordinaires comparée à l'intuition philosophique. Il a eu l'intuition des événements qui se préparaient.

— ETYM. Lat. intuitionem (ouchkrat, Addenda), de intueri, regarder, de in, en, dans, et tueri, voir.

INTUITIVEMENT (in-tu-i-ti-man), adv. || 1<sup>o</sup> Terme de théologie. Par la vision intuitive. Voir Dieu intuitivement. || 2<sup>o</sup> Terme de philosophie. D'une manière intuitive. Saisir intuitivement une proposition. Newton paraît avoir saisi intuitivement plusieurs théorèmes dont la démonstration n'a été donnée qu'après lui. Parce que tout homme est intuitivement convaincu de la vérité de cette proposition : 3 est plus que 1, BOULAINVILLIERS, Réf. de Spinoza, p. 319.

— ETYM. Intuitice, et le suffixe ment.

INTUMESCECE (in-tu-mé-san-s'), s. f. Terme didactique. Action par laquelle une chose s'enfle. L'intumescence des mers par l'action combinée du soleil et de la lune. Et quoique son flux [de la mer] ne s'élève qu'à la hauteur de quinze pieds dans ses plus grandes intumescences sur nos côtes, volt. Dict. phil. Coquilles. || Terme de géologie. Mouvement d'intumescence de la croûte terrestre, mouvement présidant à l'édification des masses continentales, et s'exerçant non sur une ligne, mais sur une grande surface. || Terme de botanique. Tumescence produite à la base du pétiole des feuilles de la sensitive. || Terme de physiologie et de médecine. Augmentation de volume d'un tissu, d'une partie quelconque du corps. L'intumescence de la rate.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Intumescence, COTORAVE.

— ETYM. Lat. intumescere, se tuméfier, de in, en, dans, et tumescere (voy. TUMÉFA).

INTUSSUSCEPTION (in-tu-su-ssè-psion), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de physiologie. Acte par lequel les matières nutritives sont introduites dans l'intérieur des corps organisés, pour y être absorbées. Les êtres vivants se nourrissent par intussusception. Toutes les parties du corps se développent par cette intussusception des molécules qui leur sont analogues, surr. Animaux, Reprod. Un corps organisé est dit se développer quand toutes ses parties s'étendent en tous sens par l'intussusception de matières étrangères, BONNET, Palingén. vi, 4. Concluons que nous ignorons encore par quels degrés la nature s'élève du minéral au végétal, et quel est le lien qui unit l'accroissement par apposition à l'accroissement par intussusception, 10. Consid. corps organ. Œuvr. t. V, p. 374, dans POCORNE. || 2<sup>o</sup> Terme de chirurgie. Entrée d'une portion d'intestin dans une autre.

— ETYM. Lat. intus, en dedans, et suscipere, prendre (voy. SUSCEPTIL).

† INULE (i-nu-l'), s. f. Terme de botanique. Genre de composées, tribu des radiées, dont l'espèce la plus utile est l'année.

— ETYM. Lat. inula.

† INULINE (i-nu-li-n'), s. f. Terme de chimie. Substance trouvée dans la racine de l'année (inula Helinium L.) et qui a reçu les noms d'alantine et d'élécampe.

— ETYM. Lat. inula, et la finale ine qui indique son principe.

† INURBANITÉ (i-nur-ba-ni-té), s. f. Défaut d'urbanité.

— ETYM. In... i, et urbanité.

† INUSABLE (i-nu-sa-bl'), adj. Qu'on ne peut user. Étoffs inusables.

— ETYM. In... i, et user.

INUSITÉ, ÎTE (i-nu-zî-té, tée), adj. Qui n'est point ou qui n'est plus usité. C'était une chose inusitée parmi nous. Clément dit à Quintus son frère : ses lettres sont absurdes et d'un style inusité, volt. Dict. phil. Langues.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Inventer des tourments inusités et des morts nouvelles, MONT. II, 131.

— ETYM. Lat. inutilatus, de in... i, et utilatus, usité.

† INUSTION (i-nu-s-tion), s. f. Opération qui se pratique dans la peinture à l'encaustique. L'inustion étant le caractère distinctif de l'encaustique des

anciens, DIDAS. Peint. en creux, Œuvr. t. IV, p. 288, dans POCORNE.

— ETYM. Lat. inustionem, de in, en, dans, et ustio, brûlure.

INUTILE (i-nu-ti-l'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui n'est point utile, en parlant des choses. Il n'est rien d'inutile aux personnes de sens, LA FONT. Fobl. V, 10. L'amour est quelquefois bien inutile de s'amuser à de si sottos gens; je voudrais qu'il ne fût que pour les gens choisis, stv. 43. Songeons que ce sacrifice d'une valeur infinie [le sacrifice de la messe]... serait inutile à la reine [morte], si elle n'avait mérité par sa bonne vie que l'effet en pût passer jusqu'à elle, BOSS. Mar.-Thér. On en gémit, on en pleure [de la mort de Marie-Thérèse]; voilà ce que peut la terre pour une reine si chérie; voilà ce que nous avons à lui donner, des pleurs, des cris inutiles, 10. ib. Il est inutile de vous dire combien la reine fut consolée par ce merveilleux événement [la restauration de Charles II], 10. Reine d'Angl. Je n'emporterais donc qu'une inutile rage... sac. Andr. III, 1. Voudrais-je, de la terre inutile fardeau...? 10. Iphig. I, 2. Depuis quand pense-t-on qu'inutile à moi-même Je me laisse ravir une épouse que j'aime? 10. ib. IV, 6. Tout fuit, et, sans s'armer d'un courage inutile, Dans le temple voisin chacun cherche un asile, 10. Phèdre, V, 8. Mais que peut-on pour lui voir inutiles soins? 10. Athal. V, 2. Tout l'esprit qui est au monde est inutile à celui qui n'en a point, LA SACR. II. Sans fatiguer le ciel par des vœux inutiles, mass. Carême, Prière 2. Pourquoi imprimer les lettres de ses amis? est-ce qu'on écrit au public, quand on fait des réponses inutiles à des lettres qui ne sont que des compliments? volt. Lett. d'Argental, 30 juin 1767. Vous ne cherchez que des vérités utiles, et vous n'avez guère trouvé, dites-vous, que d'inutiles erreurs, 10. Marmis, Introd. 5. Mais il [Caton] tournera sur soi ses innocentes mains; Sa mort fut inutile au bonheur des humains, 10. Mort de Cés. II, 4. || Substantivement. L'inutile, ce qui est inutile, par opposition à l'utile. De ses arbres à fruit [le sage] retranchait l'inutile, LA FONT. Fobl. XII, 26. || 2<sup>o</sup> Qui ne rend pas de services, en parlant des personnes. Le prince [Condé] que l'on regardait comme le héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie dont il avait été le soutien, BOSS. Anne de Gonz. IIa [les grands] tombent, et par leur chute deviennent traitables mais inutiles, LA SACR. IX. L'Évangile condamne aux mêmes ténébres éternelles et aux mêmes supplices le serviteur infidèle et le serviteur inutile, mass. Carême, Riche. || Laisser quelqu'un inutile, ne pas employer ses talents. C'est un homme qu'il ne faut pas laisser inutile. || Substantivement. Un inutile, une inutile, un homme, une femme inutile. Fil que cela est vilain d'être une grande inutile dans le monde! REONARD, Ret. impr. 8. Dia, ne rougis-tu point d'être un grand inutile, Et de grossir l'essaim des oisifs de la ville? BOSS. Sage dourdi, II, 2. || 3<sup>o</sup> Dont on ne se sert pas. Un meuble inutile. || Fig. L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile; La vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile, BOSS. Épître V.

— HIST. xii<sup>e</sup> s. Tuit declinarent ensemblement [simultanément], inoteles fait sunt; sen est chi facet ben, Liber palm. p. 70. || xiv<sup>e</sup> s. Par inutile vergoigne, socrux, etc. f. 76. || xv<sup>e</sup> s. Telz poursuites [d'amours illégitimes] sont inutiles Destructions d'ame et de corps, s. beuch. Mir. de mar. p. 95. || xvi<sup>e</sup> s. Ses terra naistron lanta, Ainsi qu'enfans abortis Qui ont forcé leur naissance, BOSS. 363. Des chardons inutiles et des herbes mechantes, tarronts, Élégie, I, 19. ... Mort injuste et cruelle... Un grand homme est plus tost par toy mis au tombeau, Qu'un lourdaut, de la terre inutile fardeau, in Tombeau de Desportis.

— ETYM. Bourguign. inutile (li moullées); provenç. et espagn. inutil; ital. inutile; du lat. inutilis, de in... i, et utilis, utile.

INUTILEMENT (i-nu-ti-le-man), adv. Sans utilité, d'une manière inutile. Combien de fois pria-t-il le Sauveur des Ames, en baissant la croix, que son sang répandu pour lui ne le fût pas inutilement BOSS. Louis de Bourbon. C'était le sort des Français de vaincre inutilement en Italie; les Journées d'Aguiadel, de Fornoue, de Rarenne, de Marignan, de Cérinole, en sont des témoignages immortels, volt. Mirurs, 126. Dieu prit toutes les précautions nécessaires pour la rendre bonne [la femme], mais ce fut inutilement, DIDAS. Opin. des anc. philas. (Juifs). Inutilement il a pris la teinte des événements; inutilement les causes physiques ou morales en ont changé les nuances, RATNAL, Hist. phil. V, 7.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Et y ont esté [dans les salaires]











**INVITER** (in-vi-té), v. a. || 1° Prier de se trouver, de se rendre quelque part, d'assister à. Il y fait (à un festin) de la cour inviter la jeuneune, *rac. Brit. v. 1*. Et même ses bienfaits, dans toutes ses provinces, invitèrent le peuple aux noces de leurs princes, *ib. l. 4, v. 1*. || 2° Inviter à, avec un infinitif. Il fut invité à prendre part à la délibération. || On dit quelquefois inviter de, avec l'infinitif. Ils avaient vu une belle tour qui se levait sur des rochers, et ils furent invités à aller sur un des rochers où on les avait invités d'entrer, *mol. Comp. in, 2*. || 3° Engager, exciter à quelque chose, porter à. Qui pardonne aisément invite à l'offenser, *coax. Citée, IV, 2*. Le langage de l'amour n'étant pas comme aujourd'hui le sujet de toutes les conversations, les poètes en étaient moins invités à traiter cette passion, *vol. dans ORAULT-DUVIVIER*. || Fig. Avec un nom de chose pour sujet. Le beau temps nous invite à la promenade. Je crois... Qu'il n'a que des desseins où sa gloire l'invite, *coax. Nicom. III, 8*. || 3° Terme du jeu de whist. Jouer d'une couleur pour engager le partenaire à jouer, à son tour, de cette même couleur. Inviter au roi. || 4° S'inviter, v. réfl. Venir de soi-même quelque part, sans avoir été prié. C'est lui qui s'est invité. || Se faire des invitations ou réciprocités. Ils se sont invités plusieurs fois cet hiver.

— *HIST. XII<sup>e</sup> s.* Si s'assistait au plus haut lieu (lieu), entre ces [ceux] ki furent al curvisle aviez, *Rois, p. 21*.  
— *ETYM.* Lat. *invitare*, formé de *in*, et d'un verbe radical *viare*, sur lequel on n'est pas d'accord (voy. *EVITER*). Benfey et Corssen ont proposé pour *in-vitare* le radical sanscrit *ei*, aimer, désirer, et pour *e-vitare* un autre radical sanscrit *et*, rejeter.  
† **INVOCABIT** (in-vo-ka-bit'), s. m. Nom que l'on donne au premier dimanche de carême, parce que l'introl commence par ce mot.

— *ETYM.* Lat. *invocabit*, il invoquera.  
† **INVOCATEUR, TRICE** (in-vo-ka-teur, tri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui invoque.  
— *HIST. XV<sup>e</sup> s.* L'eccluy Botuy estoit tenu et réputé estre invocateur et sorcier, et de faire mourir par venin et invocation, du *CANON, invocatio*.

— *ETYM.* Lat. *invocatore*, de *invocare*, invoquer.  
**INVOCATION** (in-vo-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Action d'invoquer. L'invocation du Saint-Esprit. Ceux qui guérissent par l'invocation du diable ne font pas un miracle, car cela n'exécute pas la force naturelle du diable, *PASCAL, Miracles, 2*, édit. FAUGERAN. La concile (de Trente), qui, voulant prescrire aux évêques comme ils doivent parler de l'invocation des saints, les oblige d'enseigner que les saints qui règnent avec Jésus-Christ, offrent à Dieu leurs prières pour les hommes, *poss. Expos. de la doctr. cath. 4*. Hélas! est-il une invocation à la pitié céleste qui ne convienne pas également à tous les hommes? *ATAUL, Corinne, 1, 2*. || Cette église, cette chapelle est consacrée sous l'invocation, est sous l'invocation de la sainte Vierge, est dédiée à la sainte Vierge. || Terme de diplomatique. Formule par laquelle le copiste ou les témoins d'une charte ou d'un diplôme demandent à Dieu sa bénédiction sur l'acte. || 2° Particulièrement, chez les poètes, prière adressée à une Muse, à un génie, à quelque divinité pour lui demander son secours. L'Iliade commence par une invocation à la Muse.

— *HIST. XIII<sup>e</sup> s.* Après cele invocacion, K'il fist de cel seinisme (très-saint) nun, *MARM, Purgatoire, 802*. Il a secours as avulges de veue, as ours d'ote, as bolsteus d'aler, as mors de vie, par l'invocacion de son non, *Miracles St Loys, p. 122*. || XVI<sup>e</sup> s. Invocation est le recours que nostre ame a à lui [Dieu], comme à son espoir unique, quand elle est pressée de quelque nécessité, *CALV. Inst. 292*. Il chercha à la fin les invocacions pour faire mourir la duchesse, *MARG. Nouvelle, 1*.

— *ETYM.* Provenç. *invocacio*, entocation; esp. *invocacion*; ital. *invocazione*; du lat. *invocatio*, de *in* et *vocare*, invoquer.  
† **INVOCATOIRE** (in-vo-ka-toi-r'), *adj.* Qui appartient à l'invocation. Formule invocatoire.  
**INVOLONTAIRE** (in-vo-lon-tè-r'), *adj.* Qui n'est pas volontaire. Des larmes involontaires. Et toutefois, ô dieux! un crime involontaire Davait-il étiller toute votre colère? *rac. Théod. II, 2* Mais soit qu'en tous les temps un objet né pour plaire Arrache de nos vœux l'hommage involontaire, *vol. Fanat. I, 1*. Il y a, dit-il [Assan, fils d'Ali], un degré de gloire dans le paradis pour ceux qui payent les services, un plus grand pour ceux qui pardonnent le mal, et un plus grand encore pour ceux qui récompensent le mal involontaire, *ib. Dial. 30*. || Terme de physiologie. Muscles et nerfs involon-

taires, muscles et nerfs qui appartiennent à la vie végétative, et qui sont indépendants de la volonté.  
— *HIST. XIV<sup>e</sup> s.* La chose faite pour ignorance, de la quelle... l'on a tristesse, desplaisance et pesance ou repentance, elle est involontaire, *ORAZUM, l'ith. 66*.  
— *ETYM.* Lat. *involuntarius*, de *in*... et *voluntarius*, volontaire.  
**INVOLONTAIREMENT** (in-vo-lon-tè-re-man), *adv.* de l'une façon involontaire.  
— *HIST. XIV<sup>e</sup> s.* Celui qui ignore aucune circonstance fait telle operation involontairement, *ORAZUM, l'ith. 61*.  
— *ETYM.* *Involontaire*, et le suffixe *ment*.  
† **INVOLUCELLE** (in-vo-lu-adj'), s. m. Terme de botanique. Involucure secondaire, par rapport à un involucure général. || Involucure particulier d'une ombellule.  
— *ETYM.* Diminutif d'*involucere*.  
† **INVOLUCELLE, ÈE** (in-vo-lu-adj', èe), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni d'un involucelle.  
† **INVOLUCRAL, ALE** (in-vo-lu-kral, kra-l'), *adj.* Qui naît sur l'involucure. Épines involucrales. || Bractées involucrales, bractées qui se trouvent à la base de l'épillet des graminées.  
† **INVOLUCRE** (in-vo-lu-kr'), s. m. Terme de botanique. Réunion de bractées formant autour d'une fleur, d'un capitule, à la base d'une ombelle, une enveloppe générale ou une sorte de collerette.  
— *ETYM.* Lat. *involucrum*, de *involtere*, envelopper, de *in*, et *voltere*, rouler (voy. *VOLUME*).  
† **INVOLUCRÈ, ÈE** (in-vo-lu-kré, krée), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni d'un involucure.  
† **INVOLUTÈ, ÈE** (in-vo-lu-té, téè), *adj.* Terme de botanique. Qui est roulé en dedans. Pétales involutés.  
— *ETYM.* Lat. *involutus*, de *involtere*, envelopper (voy. *INVOLUCRE*).† **INVOLUTIF, IVE** (in-vo-lu-tif, ti-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui se roule de dehors en dedans. Feuilles involutives || Préfoliation involutive, celle dans laquelle les jeunes feuilles sont involutives.  
— *ETYM.* Voy. *INVOLUTÈ*.  
† **INVOLUTIFOLIE, ÈE** (in-vo-lu-ti-to-li-é, èè), *adj.* Terme de botanique. Dont les feuilles sont roulées du sommet à la base.  
— *ETYM.* *Involuté*, et *feuille*.**INVOLUTION** (in-vo-lu-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Assemblage d'embarras, de difficultés, de procédures. Une grande involution de circonstances. Quelle involution d'affaires épineuses! *nosé. Sermons, Impénil. 1*. || 2° Terme de botanique. État de ce qui est involuté. || 3° Terme de rhétorique. Style embarrassé, entortillé.  
— *HIST. XIV<sup>e</sup> s.* Les utilités de la prolongation (prolongement) et de l'involution des boiaus sont... *N. DE MONDEVILLE, f. 26 verso*. Lesquels adjournez, redoutanz estre mis en grans involutions de procès, du *CANON, intolument*. || XVI<sup>e</sup> s. Les grossiers aiment et admirent surtout ce qu'ils voient caché sous une involution de paroles, *MONT. dans le Dict. de BOUCHÉ*.  
— *ETYM.* Provenç. *envoluco*; du lat. *involutionem*, de *involtere* (voy. *INVOLUCRE*).**INVOQUE, ÈE** (in-vo-ké, kée), *part. passé* d'invoquer. Clodoak, le frère de ces innocents égarés [les enfants de Clodomir], est invoqué sous le nom de saint Cloud, *vol. Mœurs, 47*.

— *ETYM.* Provenç. *envoluco*; du lat. *involutionem*, de *involtere* (voy. *INVOLUCRE*).  
**INVOQUER** (in-vo-ké), *v. a.* j'invoqua, nous invoquons, vous invoquez; que j'invoque, que nous invoquons, que vous invoquez, v. s. || 1° Appeler à son secours, à son aide. À l'envi l'un et l'autre [les deux chrétiens] étalaient sa manie... Et traitait de mépris les dieux qu'on invoquait, *coax. Poly. III, 2*. Qu'on l'adore ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais, *rac. Athol. 1, 4*. Marchons, en invoquant l'arbitre des combats, *ib. id. IV, 3*. Ils aimèrent mieux m'invoquer [moi Romulus] comme dieu, que de m'obéir comme à leur roi, *VEN. Dial. des morts, anciens, Romulus, Numo*. || Terme de l'Écriture sainte. Invoquer le nom de Dieu, du Seigneur, faire, en l'adorant, un acte de religion. C'est ainsi qu'ils invoqueront mon nom sur les enfants d'Israël, et je les bénirai, *rac. Bible, Nombres, VI, 27*. Le reste pour son Dieu montre un oubli fatal. ...Et blasphème le nom qu'on invoqué leurs pères, *rac. Athol. 1, 1*. || 2° Fig. Demander quelque chose comme par une sorte d'invocation. Invoquer le secours de ses amis, la clémence du prince. Ils moururent en invoquant en vain la vengeance céleste contre leurs persécuteurs, *vol. Mœurs, 66*. Et la reine au milieu des femmes éplorées... Au lieu de l'hyménée invoquant le trépas, *ib. Mérope, V, 6*.

— *ETYM.* Provenç. *envoluco*; du lat. *invocatio*, de *in* et *vocare*, invoquer.

|| 3° Fig. Citer en sa faveur, en appeler à. Invoquer le droit commun invoquer une loi, un témoignage.  
— *RFM.* Voltaire a dit : « Il ne parlera pas comme les avocats eloquents qui invoquent une loi et un témoignage, *lett. d'Argental, 28 mars 1774*; et dans *Jenani, 4* : Il n'invoquait point un témoignage, une loi, il les attesta, il les cita, il les réclamait. Il paraît par là qu'il blâmait cette locution, qui en soi n'est pas vicieuse, puisque invoquer est appeler à soi, mais qui en effet n'est pas sans quelque pré-  
— *HIST. XII<sup>e</sup> s.* Le seigneur ne envocherent, *liber psalm. p. 10*. Tu vivifieras nus [nous], o le tunc num envocherum, *ib. p. 146*. || XVI<sup>e</sup> s. O frère de la mort [sommell], que tu m'as ennemy! Je l'invoque au secours, mais tu es endormy, *DESROYES, Amours d'Hippolyte, LXXV*.  
— *ETYM.* Lat. *invocare*, de *in*, en, dans, et *vocare*, appeler (voy. *VOCALLA*).  
**INVRAISEMBLABLE** (in-vrè-san-bla-ble'), *adj.* Qui n'est pas vraisemblable. Une nouvelle invraisemblable. || Substantivement. L'invraisemblable est quelquefois vrai.  
— *ETYM.* *In*... et *vraisemblable*.  
† **INVRAISEMBLABLEMENT** (in-vrè-san-bla-ble-man), *adv.* D'une manière invraisemblable.  
**INVRAISEMBLANCE** (in-vrè-san-blan-s'), s. f. || 1° Défaut de sraemblance. L'invraisemblance d'un fait, d'un récit. || 2° Choses invraisemblables. Il a accumulé les invraisemblances dans son roman. Une invraisemblance choquante.  
— *ETYM.* *In*... et *vraisemblance*.  
† **INVULNÉRABILITÉ** (in-vul-né-ra-bi-li-té), s. f. État, qualité de ce qui est invulnérable. L'invulnérabilité d'Achille. || Par extension. L'invulnérabilité des frégates cuirassées. Si ces bâtiments les vaisseaux cuirassés sont considérés en présence les uns des autres, ils modifient toute la tactique navale, et leur invulnérabilité a fait penser à employer le choc de leur masse, *PARIS, Acad. des sc. Comptes rendus, t. LVI, p. 348*.

**INVULNÉRABLE** (in-vul-né-ra-ble'), *adj.* Qui n'est pas vulnérable. Souviens-toi du jour épouvantable Ou ce fier Espagnol, terrible, invulnérable... *vol. Alz. II, 4*. Achille invulnérable à qui les dieux ont fait une armure défensive très-inutile, *id. Lois de Minor, Note*. || Fig. Il [le sage des stoïciens] est invulnérable aux injures, *LA MOTHÈ LE VAYRE, Vertu des peins, II, Zénon*. Une grande âme est au-dessus de l'injure, de l'injustice, de la douleur, de la moquerie; et elle serait invulnérable, si elle ne souffrait pas la compassion, *LA BRUY. II*. || Le poste des invulnérables, n'est dit quelquefois pour mont pagnote (voy. *PAIGNOTE*).  
— *ETYM.* Lat. *invulnerabilis*, de *in*... et *vulnerabilis*, vulnérable.  
† **INVULNÉRABLEMENT** (in-vul-né-ra-ble-man), *adv.* De manière à être invulnérable.  
† **IO (i-o)**, s. f. || 1° Fille d'Inachus, aimée de Jupiter, changée en vache, et donnée en garde par Junon à Argus. || 2° S. m. Terme de zoologie. Espèce de papillon.  
† **IODATE** (i-o-da-t'), s. m. Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide iodique avec une base.  
— *ETYM.* *Iode*, et la finale *ate*, qui indique les sel-provenant des acides en ique.  
**IODE** (i-o-d'), s. m. Terme de chimie. Substance simple, d'un gris bleuâtre et d'un éclat métallique, trouvée dans les eaux mères des varechs par Courtois en 1811, fusible à 107°, et répandant, lorsqu'on la chauffe, une vapeur de couleur violette, ce qui lui a fait donner son nom.  
— *ETYM.* *Iode*, de couleur de violette, de *lov*, violette; *lov* pour *Nov* est le même que le latin *novus*.  
† **IODE, ÈE** (i-o-dé, déè), *adj.* Terme de chimie. Qui contient de l'iode.  
† **IODEUX** (i-o-dé-d'), *adj.* m. Terme de chimie. Acide iodé, l'un des deux acides que l'iode produit en se combinant avec l'oxygène.  
— *ETYM.* *Iode*, et la finale *eux* qui indique les acides contenant moins d'oxygène que les acides en ique.  
† **IODHYDRATE** (i-o-di-dra-t'), s. m. Terme de chimie. Sel formé par la combinaison de l'acide iodhydrique avec une base.  
† **IODHYDRIQUE** (i-o-di-dri-k'), *adj.* m. Terme de chimie. Acide iodhydrique, acide composé d'iode et d'hydrogène, dit autrefois acide hydriodique. || Éther iodhydrique, produit de l'action de l'iode sur 2 parties d'alcool.  
— *ETYM.* *Iode*, et *hydrogène*.

— *ETYM.* Provenç. *invocacio*, entocation; esp. *invocacion*; ital. *invocazione*; du lat. *invocatio*, de *in* et *vocare*, invoquer.







que de réalité. L'administration allemande qui, ayant sa tête à Vienne, rayonne à travers l'empire entier, confondant toutes les races en un même peuple idéal mais irréel, le peuple autrichien, *Revue de Paris*, 15 nov. 1887, p. 222.

— *ETYM. Ir...*, et *réel*.

**IRREFLÉCHI**, *IR* (i-rré-flé-chi), *adj.* || 1° Sur quoi on n'a pas réfléchi. Quand on a surmonté ces sensations irréfléchies, le pays et les habitants offrent à l'observation quelque chose d'intéressant, *STABL. Allem.*, 1, 4. Des actions irréfléchies qui avaient découragé le cœur de son père, *id. Corinne*, viii, 1. || 2° En parlant des personnes, qui n'est pas réfléchi, qui parle ou agit sans réflexion. Un homme irréfléchi.

— *ETYM. Ir...*, et *réfléchi*.

**IRREFLEXION** (i-rré-flé-ksion), *en vers*, de cinq syllabes), *s. f.* Manque de réflexion.

— *ETYM. Ir...*, et *réflexion*.

**IRREFORMABILITÉ** (i-rré-for-ma-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qu'on ne peut réformer. L'irreformabilité des abus, *MESCIER*.

**IRREFORMABLE** (i-rré-for-ma-bl'), *adj.* Terme de palais. Qui ne peut être réformé. Jugement irréformable. Un décret porté ou reçu par le consentement exprès ou tacite du corps des pasteurs (dans l'Église catholique) est irréformable, *Mém. de Trévoux*, 1726, t. 1, p. 123. || Dans le langage général, qui n'est pas susceptible de réformation, de correction. Non-seulement cet abus (la vénalité des charges) paraissait à tout le monde irréformable, mais utile, *volt. Dict. phil. Vénalité*.

— *ETYM. Lat. irreformabilis, de in... t, et reformare, réformer*.

**IRREFRAGABILITÉ** (i-rré-fra-ga-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est irréfragable. Voilà pourquoi la synagogue interdisait aux jeunes gens une lecture qui pourrait faire douter de l'irréfragabilité des lois de Moïse, *volt. Dict. phil. Estéciel*.

**IRREFRAGABLE** (i-rré-fra-ga-bl'), *adj.* Qu'on ne peut contredire. Les docteurs qui résolvait ces questions (des questions scolastiques) s'appelaient le grand, le subtil, l'irréfragable, *volt. Mœurs*, 93. || Il se dit aussi des choses. Autorité, témoignage irréfragable.

— *HIST. XVI<sup>e</sup> s.* Il n'eust acquis l'honneur et titre d'appointeur tant irréfragable comme il avoit, *Bas. Pant.*, II, 61. Et le tout font avec souveraine et irréfragable autorité, *id. ib.*, v, 41. Très certains et irréfragables exemples, *mont.*, IV, 164.

— *ETYM. Lat. irrefragabilis* (QUENZERT, *Addenda*), de in... t, et refragari, contredire, dont le radical *frag* est dans *suf-frag-ium* (voy. *SUPPRAON*).

**IRREFRAGABLEMENT** (i-rré-fra-ga-ble-man), *adv.* D'une manière irréfragable.

**IRREFUTABILITÉ** (i-rré-fu-ta-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est irréfutable. Siéyès pensait beaucoup, parlait peu, et écrivait avec cette brièveté tranchante qui a l'explosion et l'irréfutabilité des oracles, *LAMART. dans le Dict. de POITEVIN*.

— *ETYM. Irfutabile*.

**IRREFUTABLE** (i-rré-fu-ta-bl'), *adj.* Qui n'est point susceptible de réfutation. Argument irréfutuable. Voilà donc déjà des principes irréfutables, *VOUVEN. Pyrrh.*

— *ETYM. Lat. irrefutabilis, de in... t, et refutare, réfuter*.

**IRREFUTÉ**, *IE* (i-rré-fu-té, té), *adj.* Qui n'a point été réfuté. Livre irrefuté.

— *ETYM. Lat. irrefutatus, de in... t, et refutatus, réfuté*.

**IRRÉGÉNÉRABLE** (i-rré-jé-né-ra-bl'), *adj.* Qu'on ne peut régénérer. Race irrégénétable. Le sucre cristallisé se change facilement en sucre de raisin; mais, une fois transformé, il est irrégénétable, du moins jusqu'ici.

— *ETYM. Ir...*, et *régénérer*.

**IRRÉGULARITÉ** (i-rré-gu-la-ri-té), *s. f.* || 1° Manque de régularité. L'irrégularité d'un bâtiment, d'un poème. L'irrégularité des saisons. En tout cas Tertullien se sera contredit... Il faudrait donc laisser à ce dur Africain, sans faire un crime à toute l'Église des absurdités de son style et des irrégularités de ses pensées, *boss. 2<sup>e</sup> avert.*, 66. Ils marchent seuls et sans compagnie, mais ils vont fort haut et pénètrent fort loin, toujours sûrs et confirmés par le succès des avantages que l'on tire quelquefois de l'irrégularité, *LA SVOU.* 1. Ils tirent de leur irrégularité et de leur folie tous les fruits d'une sagesse la plus consommée, *id. XI.* Les irrégularités du mouvement de la lune viennent de l'attraction du soleil, *SUPP. Hist. nat. Press. théor. terr. (Nouv. t. 1, p. 229)*. || 2° Chose faite irrégulièrement. Il fit tourner vilement le dos aux bonnes mères, de peur d'irrégularité (la présence d'un homme tout nu),

*SCARR. Rom. com.* II, 16. Je voudrais que vous fussiez moins affligé d'une dépense que d'une irrégularité, *MAINTENON, Lett. à Mme de la Fiesville*, 20 juin 1708. On déséra le consulat à Pompée, quoiqu'il ne fût que simple chevalier et qu'à peine il eût trente-quatre ans; sa haute réputation et l'éclat de ses victoires couvrirent ses irrégularités, *VROTOT, Révol. rom.* chap. 21, p. 165. Que nous avons en français un grand nombre d'irrégularités apparentes, qui, dès que l'usage les a autorisées contre les règles, deviennent des beautés dans le style, *OPUSE. lang. franç.* p. 380. || 3° État où est un clerc, un prêtre irrégulier. Tomber dans l'irrégularité. Encourir l'irrégularité. Pour comble de ces excès, on ne contracte ni mariage, ni irrégularité en tant de cette sorte, sans autorité et contre les lois, quoiqu'on soit religieux et même prêtre, *PASC. Proc. XIV.* || Empêchement provenant d'un défaut personnel qui rend un ecclésiastique incapable de remplir ses fonctions, ou qui empêche un laïque de recevoir les ordres. L'irrégularité rend incapable d'acquiescer un bénéfice, mais elle ne rend pas incapable de posséder celui qu'on a déjà.

— *HIST. XIV<sup>e</sup> s.* Inégalité et irrégularité de possessions, *OREMIE, Thèse de MEUNIER.* Sans tourner en irrégularité, *id. ib.*

— *ETYM. Irrégulier; provenç. irregularitat; espagn. irregularidad; ital. irregolarità.*

**IRRÉGULIER**, *ÈRE* (i-rré-gu-lié, lié-r'), *adj.* || 1° Qui n'est point selon les règles, qui ne suit point les règles. Ce bâtiment est irrégulier. Nom, verbe irrégulier. Et quelle estime, mon père, voulez-vous que nous fassions du procédé irrégulier de ces gens-là? *mol. Préc.* 6. Quel objet se présente à mes yeux?... c'est Mercier, avec ses braves Bavarois, enfiés de tant de succès et de la prise de Fribourg; Mercier qu'on ne vit jamais reculer dans les combats; Mercier que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, *boss. Louis de Bourbon.* Je vous fais d'abord mes excuses de tout ce que mes discours ont pu avoir d'irrégulier dans nos entretiens, *MAUV. Jeux de l'Amour et du Has.* II, 13. || 2° Terme de médecine. Puls irrégulier, celui dont les pulsations ne sont ni égales entre elles ni régulières dans leurs inégalités. || 3° Troupes irrégulières, corps militaires qui n'appartiennent pas à l'armée de ligne. Le czar même assure, dans un de ses manifestes, que beaucoup de prisonniers russes, cosaques, calmouks, furent tués trois jours après la bataille: les troupes irrégulières des deux armées avaient accoutumé les généraux à ces cruautés, *volt. Russie*, I, 16. || S. m. pl. Irréguliers, nom de quelques troupes indigènes qui servent dans l'armée française en Algérie, sans en faire partie. || 4° Non symétrique, non uniforme. Un corps de forme, de figure irrégulière. Marche irrégulière. Avoir des traits irréguliers. || 5° Vers irréguliers ou libres, ceux que l'on ne s'assujettit point à faire tous de même mesure ni à disposer semblablement pour la rime. Conte en vers irréguliers. || 6° Terme de botanique. Calice irrégulier, calice dont les parties diffèrent par la grandeur, la forme ou la position. Corolle irrégulière, corolle dont les pétales ou les lobes sont sensiblement dissemblables. || Terme de zoologie. Coquille irrégulière, celle qui, étant inéquivalente, présente des différences dans les individus de la même espèce. || Antennes irrégulières, celles dans lesquelles les articles changent de forme, sans que le changement se fasse d'une manière graduée. || 7° Terme de musique. Cadence irrégulière, celle qui ne tombe pas sur une des cordes essentielles du ton. || 8° Qui ne suit ou qui ne peut s'assujettir aux règles, en parlant des personnes. Esprit irrégulier. Génie irrégulier. || Il se dit des choses dans le même sens. Mœurs irrégulières. Conduite irrégulière. || 9° Qui ne s'acquiesce pas exactement de certaines obligations. Il y a plus de quinze jours que je n'ai vu de son écriture (de Corbinelli)... Il abuse de la liberté d'être irrégulier, *sev. 29 nov. 1694*. || Particulièrement. Capricieux. Croyez que j'en suis point irrégulière pour vous, et que je vous aime très-fort, *sev. Lett. à Ménage*, 1686 (n<sup>o</sup> 28, éd. BONNEN).

|| 10° Terme de droit canon. Il se dit de celui qui, ayant encouru l'irrégularité, est devenu incapable de recevoir les ordres, ou de faire les fonctions ecclésiastiques, s'il les a reçus, ou d'être pourvu d'un bénéfice. L'évêque de Beauvais se servit d'une masse (dans une bataille), disant qu'il serait irrégulier, s'il versait le sang humain, *volt. Mœurs*, 81.

— *HIST. XIII<sup>e</sup> s.* Cil qui les renderoit (des mal-fauteurs pris déguisés en clercs) seroit irregular [commettre une irrégularité], *BRAYM.* XI, 68. || XIV<sup>e</sup> s. Non pas irrégulière ne excessive, *OREMIE, Thèse de MEUNIER.*

— *ETYM. Ir...*, et *régulier; provenç. irregular, yregular; espagn. irregular; ital. irregolare.*

**IRRÉGULIÈREMENT** (i-rré-gu-lié-re-man), *adv.* D'une façon irrégulière.

— *HIST. XIV<sup>e</sup> s.* Irrégulièrement, *OREMIE, Thèse de MEUNIER.* || XVI<sup>e</sup> s. Plusieurs histoires témoignent que la femme irrégulièrement portée grand nombre d'enfants, *PASC.*, xviii, 66.

— *ETYM. Irrégulière, et le suffixe ment.*

† **IRRÉITÉRABLE** (i-rré-i-té-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut être réitéré. Je ne trouve personne, avant le père Jean Falconi, qui ait enseigné le nouveau prodige de cet acte irréitérable (demande à Dieu qu'il n'est pas nécessaire de réitérer), *boss. États d'oraison*, 1, 26. Et, pour le livre du *Moyen court* (un ouvrage mystique), la perpétuité des actes irréitérables de leur auteur y est assurée à pleine bouche, *id. ib.*, 1, 29.

— *HIST. XV<sup>e</sup> s.* Le baptême est irréitérable à l'endroit de chaque particulier, *CARD. DE PERRON, dans le Dict. de DOCHEN.*

— *ETYM. Ir...*, et *réitérer*.

† **IRRELATIF**, *IVE* (i-rré-la-tif, ti-v'), *adj.* Terme de philosophie. Qui n'est pas relatif, qui existe en soi et par soi.

— *ETYM. Ir...*, et *relatif*.

**IRRELIGIEUSEMENT** (i-rré-li-jé-é-ze-man). L'Académie met un accent aigu; elle n'en met pas à *religieusement*. À la vérité, il lui arrive souvent de mettre un accent à des mots ainsi composés, bien que le simple n'en ait point; mais beaucoup prononcent un e muet, et cette prononciation vaut mieux, *adv.* Avec irréligion. Vivre irréligieusement.

— *HIST. XVI<sup>e</sup> s.* Voyez l'horrible impudence de quoy nous pelotons les raisons d'vines, et combien irréligieusement nous les avons et rejetées et reprimées, selon que la fortune nous a changé de place en ces orages publiques, *MONT.*, II, 143.

— *ETYM. Irreligieuse, et le suffixe ment.*

**IRRELIGIEUX**, *MURK* (i-rré-li-jé-é, éa-r'), Pour l'accent, voy. la remarque à **IRRELIGIEUSEMENT**; il vaut mieux prononcer i-rré-li-jé-é), *adj.* || 1° Qui a de l'irréligion. Un écrivain irréligieux. || 2° Qui est contraire à la religion. Sentiments, discours irréligieux. Les impostures si hardies d'une compagnie répandue par toute la terre, et qui sous des habits religieux couvre des ames à irréligieuses, *PASC. Proc. XV.* Dieu, pour punir l'irréligieuse instabilité de ces peuples (les Anglais), les a livrés à l'intempérance de leur folle curiosité, *boss. Reine d'Anglet.*

— *HIST. XVI<sup>e</sup> s.* Les vaines et irréligieuses opinions introduites par les faulx sectes, *MONT.*, II, 236.

— *ETYM. Lat. irreligiosus, de in... t, et religiosus, religieux.*

**IRRELIGION** (i-rré-li-jé-on). Voy. pour l'accent la remarque à **IRRELIGIEUSEMENT**; il vaut mieux prononcer i-rré-li-jé-on), *s. f.* Manque de religion. La négligence qu'on apporte à communier mène à l'impieité et à l'irréligion, *ARNAUD, Fréquente communion, Préface.* Dieu même n'a pas dédaigné de punir l'irréligion des peuples qui profanaient les temples qu'ils croyaient saints, *boss. Polit.* VII, II, 3. Ces héros de l'ancien Testament qui se faisaient un mérite de pratiquer leur religion à la face même de l'irréligion, *BOUILLAL. Respect hum.* 2<sup>e</sup> avert., p. 263. Partout la piété des justes est blâmée par les discours de l'irréligion, *MANS. Carême, Avenir.* Quel scandale en effet qu'un soupçon d'irréligion, jeté sur l'auteur de la démonstration évangélique? *OLIVET, Hist. Acad.* I, II, p. 609, dans *POISSON.* À ces trois points se rapportent toutes les accusations d'irréligion et de persécution dont on voudrait flétrir l'intégrité, la sagesse et l'orthodoxie de vos représentants, *MIRABEAU, Collection*, t. V, p. 268.

— *HIST. XVI<sup>e</sup> s.* Vous accusez de connivence, lâcheté et irréligion les plus saints et fermes serviteurs que Dieu ait eus en Israël, *ST FRANÇOIS DE SALES, dans le Dict. de DOCHEN.*

— *ETYM. Lat. irreligionem, de in... t, et religio, religion.*

† **IRRELIGIOSITÉ** (i-rré-li-jé-é-zi-té), *s. f.* Absence de dispositions religieuses.

— *HIST. XVI<sup>e</sup> s.* Irreligiosité, *OLIVET, Dict.*

— *ETYM. Ir...*, et *religiosité; ital. irreligiosità.*

† **IRREMARQUABLE** (i-rré-mar-ka-bl'), *adj.* Qui n'est point digne d'être remarqué. Événement irrémarquable.

— *HIST. XVI<sup>e</sup> s.* Irremarquable, *COTOREAVE*

— *ETYM. Ir...*, et *remarquable*.

† **IRREMBOURSABLE** (i-rran-bour-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut être remboursé. Dette irremboursable.

— *ETYM. Ir...*, et *rembourser*.

**IRRÉDIABLE** (i-rré-di-a-ble), *adj.* Ce n'est pas dans les cas de ce genre de ce de votre édité que l'Amour a mis son amour à rd, sa règle étant de mettre en amour ses mots avec compas, bien que les simples n'en aient point remède, mais cette règle n'est pas fort bonne, il n'y a aucun remède pour changer l'accent, et l'accent en effet ne la prononce pas, *adj.* || 1° À qui on ne peut remédier. Anne, avortie de loin par un mal aussi cruel qu'irrédiabla, vit avancer la mort à pas lents, *Mass. Her. Thé.* || Fig. Ô plaine irrédiabla la mort de la duchesse d'Orléans ! ce qui fut en ce pays (en Angleterre) le sujet d'une si belle aventure, est devenu pour ce prince [Charles II] le sujet d'une douleur qui n'a pas de bornes, *Mass. Duch. d'Orlé.* || 2° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.* || 3° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.* || 4° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.*

**IRRÉDIABLEMENT** (i-rré-di-a-ble-ment), *adv.* D'une manière irrédiabla. Qui nous donnera le droit de les regarder comme irrédiabla ? *Mass. Her. Thé.* || 2° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.*

**IRRÉDIABLEMENT** (i-rré-di-a-ble-ment), *adv.* D'une manière irrédiabla. Qui nous donnera le droit de les regarder comme irrédiabla ? *Mass. Her. Thé.* || 2° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.*

**IRRÉDIABLEMENT** (i-rré-di-a-ble-ment), *adv.* D'une manière irrédiabla. Qui nous donnera le droit de les regarder comme irrédiabla ? *Mass. Her. Thé.* || 2° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.*

**IRRÉDIABLEMENT** (i-rré-di-a-ble-ment), *adv.* D'une manière irrédiabla. Qui nous donnera le droit de les regarder comme irrédiabla ? *Mass. Her. Thé.* || 2° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.*

**IRRÉDIABLEMENT** (i-rré-di-a-ble-ment), *adv.* D'une manière irrédiabla. Qui nous donnera le droit de les regarder comme irrédiabla ? *Mass. Her. Thé.* || 2° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.*

**IRRÉDIABLEMENT** (i-rré-di-a-ble-ment), *adv.* D'une manière irrédiabla. Qui nous donnera le droit de les regarder comme irrédiabla ? *Mass. Her. Thé.* || 2° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.*

**IRRÉDIABLEMENT** (i-rré-di-a-ble-ment), *adv.* D'une manière irrédiabla. Qui nous donnera le droit de les regarder comme irrédiabla ? *Mass. Her. Thé.* || 2° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.*

**IRRÉDIABLEMENT** (i-rré-di-a-ble-ment), *adv.* D'une manière irrédiabla. Qui nous donnera le droit de les regarder comme irrédiabla ? *Mass. Her. Thé.* || 2° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.*

**IRRÉDIABLEMENT** (i-rré-di-a-ble-ment), *adv.* D'une manière irrédiabla. Qui nous donnera le droit de les regarder comme irrédiabla ? *Mass. Her. Thé.* || 2° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.*

**IRRÉDIABLEMENT** (i-rré-di-a-ble-ment), *adv.* D'une manière irrédiabla. Qui nous donnera le droit de les regarder comme irrédiabla ? *Mass. Her. Thé.* || 2° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.*

**IRRÉDIABLEMENT** (i-rré-di-a-ble-ment), *adv.* D'une manière irrédiabla. Qui nous donnera le droit de les regarder comme irrédiabla ? *Mass. Her. Thé.* || 2° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.*

**IRRÉDIABLEMENT** (i-rré-di-a-ble-ment), *adv.* D'une manière irrédiabla. Qui nous donnera le droit de les regarder comme irrédiabla ? *Mass. Her. Thé.* || 2° Fig. À quel on ne peut apporter aucun remède. Depuis lui on ne fit que des malins sanglants, que d'énormes irrédiabla, *Mass. Duch. d'Orlé.*

parables, les précédentes pouvaient être excessives, *Mass. Or. fun. Villeroy.* L'éternel repentir d'un crime irréparable, *Vol. Tancr.* || 2° [Coligny] réparant souvent par son habileté ce qui semblait irréparable; plus dangereux après une défaite que ses ennemis après une victoire, *Mass. Henriade, Ess. guerre civ. de France.* || 3° Qu'on ne peut retrouver, en parlant du temps écoulé. Vos vers m'ont fait souvenir de ma jeunesse, et je voudrais bien savoir pour quel le souvenir d'un bien aussi irréparable ne donne point de tristesse, *Mass. Lett. d. Bussy,* 23 juin 1668. Pour consoler les misérables mortels de la perte continuelle qu'ils font de leur être par le vol irréparable du temps, *Mass. Yolande de Montebly.*

**REM.** On a dit irréparable en parlant d'une personne : Eh ! ne comptez-vous pas comme un jour déplorable celui qui vit tomber ce chef irréparable ? *Mass. J. Ch. Tébère,* III, 1. Mais cet emploi n'est pas à recommander; ce n'est pas l'homme qui est irréparable, c'est sa perte.

**HIST.** 21° s. À votre très grant desplaisir Et à dommaige irreparable, *Myst. du siège d'Orléans,* p. 772. Trouble ou division en nostre royaume dont mauls et inconveniens irreparables s'en suyvroient, *Lett. de Charles VIII, Bulletin du comité de la langue,* t. III, p. 285. C'est une erreur irreparable, *Nat. d'Alch. errant,* 285. || XVI° s. Pardonnant aucune fois des offenses irreparables et irremediabla, *ANTOT, Sylva,* 13.

**ETYM.** Provenç et espagn. *irreparable;* ital. *irreparabile;* du lat. *irreparabilis,* de *in...* 1, et *reparare,* réparer.

**IRRÉPARABLEMENT** (i-rré-pa-ra-ble-ment), *adv.* D'une manière irréparable.

**HIST.** XVI° s. Il [un] juge] avoit affaire à un inconvenient reparable; les miens [les condamnés dont je parle] furent pendus irreparablement, *Mont. IV, 341.*

**ETYM.** *Irreparable,* et le suffixe *ment.*

**IRRÉPARÉ**, *RE* (i-rré-pa-ré), *adj.* Qui n'est point réparé. On ne pardonne pas une faute irréparée, *Laharpe, dans JAVPAUX.*

**ETYM.** *Ir...*, et *réparé.*

**IRRÉPASSABLE** (i-rré-pa-sa-ble), *adj.* Qu'on ne peut repasser. Suivant les poètes, l'Achéron était irrépassable.

**HIST.** XVI° s. Irrepassable, *COTGRAVE.*

**ETYM.** *Ir...*, et *repasser.*

**IRRÉPLICABLE** (i-rré-pli-ka-ble), *adj.* À quoi l'on ne peut répliquer. Les irréplicables arguments de nos plus habiles monétaires... *MIRABEAU, Collection,* t. V, p. 48.

**ETYM.** *Ir...*, et *répliquer.*

**IRRÉPRÉHENSIBILITÉ** (i-rré-pré-an-si-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est irrépréhensible.

**IRRÉPRÉHENSIBLE** (i-rré-pré-an-si-bi-le), *adj.* 1° Qu'on ne saurait reprendre, blâmer. Des hommes irrépréhensibles dans leur conduite, et irrépréhensibles dans leurs mœurs, *Bourdal. 4° dim. après Pdq. Dominic. t. II, p. 124.* Allant toujours droit à ce qui était le meilleur, et se rendant irrépréhensible en toutes choses, il vint si bien à bout du peuple qu'il le tournait où il voulait, *Rollin, Hist. anc. Ecclésiast., t. III, p. 408, dans POISSON.* J'aurais trouvé par là le secret d'être à la fois ennuyeux et irrépréhensible, *Vol. Œdipe, Lett. 7. || 2°* Où il n'y a rien à reprendre, en parlant des choses. Vie irrépréhensible. La voie de Dieu est irrépréhensible, *sacri, Bible, Rom. II, 21, 21.* Dans cette opinion que nous avons de la justice chrétienne, nous ne croyons pourtant pas qu'elle soit parfaite et entièrement irrépréhensible, puisque nous en mettons une principale partie dans la demande continuelle de la rémission des péchés, *Mass. Ter. 27, § 140.* J'ai trouvé, ô Sauveur Jésus, que c'était une manifeste folie de la chercher [la certitude ailleurs que dans vos témoignages irrépréhensibles], *Mass. Sermons, Loi de Dieu, 1.* Elle [la parole de Jésus] vous est insupportable, parce qu'elle est vive, convaincante, irrépréhensible, *Mass. Her. sur myst. xviii, 13.* C'est ma religion qui me jugera; cette religion si simple, si pure, si irrépréhensible, cette religion si ennemie de mon amour-propre, *Mass. Jugem. det. 1° cov. p. 61.* J'avance hardiment, sans crainte d'être démenti par quiconque a du goût, qu'il y a plusieurs péchés de Conscience où l'on ne trouvera pas un vers irrépréhensible de suite, *Vol. Dict. phil. Ter. et poét.*

**HIST.** XVI° s. Un ouvrage dont outre irrépréhensible de bonne doctrine, *Calv. Institut. 270.*

**ETYM.** Lat. *irreprehensibilis,* de *in...* 1, et *reprehendere,* reprendre.

**IRRÉPRÉHENSIBLEMENT** (i-rré-pré-an-si-bi-li-ment), *adv.* D'une manière irrépréhensible. Il vit irrépréhensiblement, *Dict. de l'Acad. de 1764.*

**IRRÉPRESSIBLE** (i-rré-pré-sa-ble), *adj.* Qu'on ne peut réprimer, contenir. Les grandes masses d'hommes, plus encore les grands courants de passions humaines, sont plus irrépressibles que les forces matérielles, *Journal des Débats,* 1<sup>er</sup> juin 1848.

**ETYM.** *Ir...*, et le lat. *repressum,* sup. de *reprimere* (voy. *AFRAZASION*).

**IRRÉPROCHABILITÉ** (i-rré-pro-cha-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est irréprochable. Répondez-vous que, si j'ai besoin du bonheur de mes amis, ce bonheur est attaché, pour ceux qui sentent comme nous, à une irréprochabilité absolue, *Mass. Roland, Lett. d. Bancal des Issarts, 11 fév. 1781.* Si vous aviez d'autres preuves que votre malheur et votre tristesse, vous les trouveriez ici dans l'attestation de la pureté de vos antécédents et de l'irréprochabilité de votre vie, *Lettre de Lamartine, citée dans le Figaro,* 14 janv. 1861, p. 6. Deux lettres écrites le même jour par le même aliéné, l'une remplie de pensées extravagantes, l'autre, sans l'intention manifeste d'une irréprochabilité parfaite, *Journ. de médecine mentale,* t. IV, p. 201.

**IRRÉPROCHABLE** (i-rré-pro-cha-ble), *adj.* 1° Qui ne mérite point de reproche; à qui on n'en peut faire aucun. Le témoin qui l'accuse est irréprochable, *TRISTAN, Mariane,* II, 2. Alors vous serez irréprochable devant le Seigneur et devant Israël, *sacri, Bible, Nombres, xviii, 22.* Le pape Damase, qui le connaissait pour un homme irréprochable et dans ses mœurs et dans sa foi, *rtéca. Hist. de Théodose,* II, 21. Mais j'en crois des témoins certains, irréprochables, *sac. Phédr., v, 3.* || Terme de palais. Témoin irréprochable, témoin contre lequel on ne peut alléguer aucune cause de récusation. || 2° En quoi il n'y a rien à reprendre. L'occident, qui nous a donné le nouveau monde, nous fournit des témoignages irréprochables de ce que nous disons, que le christianisme n'a pas été prêché dès le temps des apôtres à toute la terre, *LA MOTTE LE VAYER, Vertu des pères, 1, États de la grâce.* Une fidélité irréprochable, *le Tellier.* Ce ne sont pas des mœurs irréprochables aux yeux des hommes, *Mass. Carême, Riche.* Une scène, une pièce irréprochable, *une scène, une pièce dans laquelle aucune faute n'a été répétée.* || 3° Se dit aussi de certains animaux domestiques. Un cheval irréprochable, un cheval dont la structure n'offre aucun défaut.

**ETYM.** *Ir...*, et *reprochable.*

**IRRÉPROCHABLEMENT** (i-rré-pro-cha-ble-ment), *adv.* D'une manière irréprochable. Un chef de bien... usant de conseils selon son caractère, gouverne le peuple irréprochablement, *P. L. 2002. Prospect. d'une trad. d'Hérodote.*

**ETYM.** *Irreprochable,* et le suffixe *ment.*

**IRRÉPRODUCTIF**, *IVE (i-rré-pro-du-ktif, ktiv), *adj.* Terme d'économie politique. Qui n'a même point une nouvelle production. Consommation irréproductive.*

**ETYM.** *Ir...*, et *reproductif.*

**IRRÉSISTANCE** (i-rré-zi-san-s), *s. f.* Absence, défaut de résistance. La chose que nous examinons par espace vide tient le milieu entre la matière et le néant, sans participer ni à l'un ni à l'autre, il diffère du néant par ses dimensions, et son immobilité et son immobilité le distinguent de la matière, *PASCAL, Lettre à le Feuilletier.*

**ETYM.** *Ir...*, et *résistance.*

**IRRÉSISTIBILITÉ** (i-rré-zi-si-bi-li-té), *s. f.* 1° Qualité de ce qui est irrésistible. L'immobilité d'une attaque. || 2° Particulièrement qualité d'une impulsion intérieure à laquelle on ne peut résister. L'inculpé chercha à s'abriter derrière l'insistance. || Terme de théologie. L'immobilité de la grâce est un principe condamné par le concile de Trente. Les contre-remontrances de Dordrecht se sont bornées, contre les armées, à combattre l'irrésistibilité de la grâce, *rt. t. III, p. 300.*

**IRRÉSISTIBLE** (i-rré-zi-si-bi-le), *adj.* 1° À quoi on ne peut résister. Une attaque irrésistible. Les curieuses irrésistibles, *Dict. fem. du café,* dans *PROFANE.* Ce double d'homme a toujours ses poches pleines d'arguments irrésistibles [argents], *ART. MARCH. Barb. de Sév. IV, 8.* || Terme de liturgie. Grâce irrésistible, grâce à laquelle on ne peut résister. Croyez que la grâce est irrésistible, c'est une hérésie. || 2° À quoi on ne peut résister, contre lequel on ne peut se défendre. C'est un homme irrésistible.

**ETYM.** Lat. *irresistibilis* (*OCHEBAT, Ad-denda de in...*), et *resistere,* résister.

**IRRÉSISTIBLEMENT** (i-rré-zi-si-bi-li-ment), *adv.*



IRRIGATOIRE (i-ri-ga-toi-r), adj. Qui est propre à l'irrigation. Machine irrigatoire.

— ETYM. Voy. IRRIGATION.

IRRIGUER (i-ri-gé), v. irrigeais, nous irriguions, vous irriguiez, que j'irrigue, que nous irriguions, que vous irriguiez, v. a. Néologisme. Opérer l'irrigation. Sur ces côtes de l'Océan (Arcachon) où sont étendus les terrains à irriguer, il est très-rare que nous ayons une très-longue sécheresse, CHAMPAGNY, Acad. des sc. Comptes rendus, t. LVI, p. 407. Trouvait-on (dans la Nouvelle-Hollande) aux limites des terrains déjà occupés un canton stérile, il fallait parcourir le pays, soit à droite, soit à gauche, ou en avant, jusqu'à ce que l'on rencontrât une région mieux irriguée et couverte de cette bonne herbe longue et fine qui contenait si bien aux troupeaux, BLEZET, Rev. des Deux-Mondes, 1844, t. LII, p. 40.

— ETYM. Lat. irrigare (voy. IRRIGATION).

IRRISION (i-ri-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. Action de se rire de. L'irrision des vieilles choses. || Action de celui qui se rit de. L'irrision des moqueurs.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Irrision, COUSAGE.

— ETYM. Lat. irrisionem, de irrisum, supin de irrider, se moquer, etc. de ir, en, dans, et ridere, rire.

IRRITABILITÉ (i-ri-ta-bi-li-té), s. f. || 1<sup>o</sup> Disposition à s'irriter. Il est d'une grande irritabilité. L'irritabilité de caractère. De sa vanité chatouilleuse la prompte irritabilité d'une exigence pointilleuse fatigue la société, BELLEZ, Convers. II. || 2<sup>o</sup> Terme de physiologie. Nom donné aux degrés divers de l'activité vitale, c'est-à-dire de l'activité des propriétés élémentaires dont jouissent les éléments anatomiques, et, spécialement, de l'activité des propriétés animales dont jouissent certains tissus.

— SYN. IRRITABILITÉ, CONTRACTILITÉ. À l'origine on a désigné et on désigne encore souvent, bien qu'abusivement, par irritabilité la faculté qu'ont les muscles de se contracter; mais il faut distinguer et donner exclusivement le nom de contractilité à la faculté de contraction des muscles, réservant le nom d'irritabilité pour l'augmentation d'activité, en quelque élément qu'elle survienne. Cette confusion se trouve dans les passages suivants, pris à des auteurs déjà anciens: M. de Haller entendait par irritabilité une propriété qu'ont certaines parties des corps vivants de se contracter lorsqu'on les blesse ou même lorsqu'on les touche, indépendamment de la volonté de l'animal soumis à l'expérience et sans qu'il éprouve de douleur, COMBOY, Haller. Je ne connaissais pas alors l'irritabilité qui a joué depuis un si grand rôle en physiologie, et j'attribuais à l'élasticité ce qui ne lui appartenait pas, MONNET, Obs. chir. (Haller, t. I, p. 178, dans ROBERTS). L'irritabilité est cette propriété de la fibre musculaire, en vertu de laquelle elle se contracte d'elle-même à l'atouchement de tout corps soit solide, soit fluide, etc. Consid. corps org. t. VI, p. 406. L'irritabilité végétale est excitée par un stimulant comme l'irritabilité animale, etc. Consid. nat. t. 33, note 10.

— ETYM. Lat. irritabilitatem, de irritabilis, irritable.

IRRITABLE (i-ri-ta-blé), adj. || 1<sup>o</sup> Qui s'irrite facilement. Homme irritable. Un esprit irritable. || 2<sup>o</sup> Qui est vivement affecté par les impressions reçues, tant au physique qu'au moral. Tempérament irritable. Il a le genre nerveux très-irritable. || 3<sup>o</sup> Terme de physiologie. Toutes les parties vivantes sont irritables, en ce sens que, sous les excitations convenables, leurs propriétés animales se manifestent. || Il est important, dans tout et par un emploi qu'aupourd'hui l'exactitude de langage répoussé, synonyme de contractile. En coupant les nerfs qui joignent une partie au cerveau, cette partie perd la sensibilité sans cesser d'être irritable, etc. Haller. Il résulte de toutes les expériences sur l'irritabilité, que les parties vitales sont les plus irritables, le cœur est la plus irritable de toutes, et après lui les intestins et le diaphragme, MONNET, Consid. nat. t. 3, 33 || Terme de botanique. Étamines irritables, étamines dont les filots sont susceptibles de se rompre au temps de la fécondation, sans qu'on puisse attribuer leurs mouvements à aucune force mécanique connue. Est-il bien sûr que les végétaux ne soient point irritables? a-t-on jamais vu leurs parties sans éprouver quelque chose? a-t-on point attribué à l'élasticité quelques-uns des phénomènes qui dépendaient presqu'exclusivement de l'irritabilité? MONNET, etc. || 4<sup>o</sup> Terme de pathologie. Tumeur irritable de nerf, tumeur du nerf qui cause de très-douleurs et qu'on prend souvent pour un cancer.

— ETYM. Lat. irritabilis, de irritare,

IRRITAMENT (i-ri-ta-man), s. m. Ce qui excite, irrite. || L'avidité, la débauchade et les irritaments du désespoir m'étaient des paroles familières, SALES LEV. I, lett. 17. || Latinité très-peu usité.

— ETYM. Lat. irriamentum, de irritare, irriter.

IRRITANT, ANTE (i-ri-tan, tan-t), adj. Terme de jurisprudence. Qui annule. || Condition, clause irritante, celle qui, n'étant pas remplie, rendrait l'acte nul. || Décret irritant, nom donné aux lauses insérées dans les bulles de la cour de Rome, dont l'exécution fait perdre la grâce, et emporte la nullité.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Lesquelles lettres nous irritons, rappellons et mettons au nient... Lett. de Charles V, Bibl. des chartes, 4<sup>e</sup> série, t. III, p. 424 || XV<sup>e</sup> s. Si la sagesse du sage Salomon, la promesse du preux et vaillant Hector... estoit en ung ost desordonné... la sagesse seroit au par aller irritée, la promesse ramollie... A. CHART, Quadriloge insectif, p. 460. || XVI<sup>e</sup> s. Il n'en osa jamais parler, de peur d'irriter la conclusion de l'alliance et la rendre nulle, CABLOIX, t. 30.

— ETYM. Provenç. et espagn. irritar; ital. irritare, du lat. irritare, annuler, de irritus, vain, nul, de in... et, et ritus, pour ratus, ratifié (voy. COMOT).

IRRITANT, ANTE (i-ri-tan, tan-t), adj. || 1<sup>o</sup> Qui irrite, qui cause de la colère. Paroles irritantes. L'embarras irritant de ne s'oser parler, etc. Bayes, t. I, p. 11 || 2<sup>o</sup> Qui excite des impressions vives, agréables ou désagréables. Par le sel irritant la soif est allumée, BOIL. Lutr. v. La musc le plus pur et le plus recherché par les Chinois mêmes est celui que l'animal laisse couler sur des pierres ou des troncs d'arbres contre lesquels il se frotte, lorsque cette matière devient irritante ou trop abondante dans la bourse où elle se forme, BOYR. Quadrup. t. v, p. 455. || Fig. Quant à l'empereur qu'on ne trompait guère, il n'eut que quelques instants d'une joie factice; il se plaignit bientôt de ce qu'une guerre irritante de partisans viltoigait autour de lui, STOUT, Hist. de Nap. vin, 10. || 3<sup>o</sup> Terme de médecine. Qui excite nos organes outre mesure, de manière à changer le rythme habituel de leurs fonctions. Médicaments irritants. || Substantivement. Les irritants comprennent les rubéfiants, les épispastiques ou vésicants, les caustiques, etc.

— ETYM. Irriter.

IRRITATIF, IVE (i-ri-ta-tif, ti-v), adj. Terme de médecine. Qui a la faculté d'irriter. Le travail irritatif produit par les trichines dans les muscles.

— ETYM. Irriter.

IRRITATION (i-ri-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1<sup>o</sup> État d'une personne irritée. Calmer l'irritation des esprits. Dans une irritation, il a prononcé des paroles compromettantes. || 2<sup>o</sup> Terme de médecine. Action de ce qui provoque une activité excessive dans une partie; résultat de cette action. Un vésicatoire détermine une irritation très-vive de la peau.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Cette femme a quelque irritation contre moi; pour se venger, elle me donne un dangereux chat par les pattes, préparée à accuser ce que je ferois, d'aus. Hist. II, 511.

— ETYM. Lat. irriationem, de irritare, irriter. On a dit que irriation était un mot nouveau proposé par Mercier; il est, comme on voit, bien plus ancien.

IRRITÉ, ÉE (i-ri-té, té), part. passé d'irriter. || 1<sup>o</sup> Mis en colère. Ma haine est un effet d'un amour irrité, etc. BÉL. I, 3. Il [un mauvais auteur] ne gagnera rien sur ce juge irrité [le lecteur] Qui lui fait son procès de pleine autorité, etc. SÉL. IX. Pourvu que par ma mort tout le peuple irrité Ne vous ravine pas ce qui m'a tant coûté, etc. BRIL. IV, 2. Je sais jusqu'où s'emporte un amant irrité, etc. Iphig. III, 7. Le sénat chaque jour et le peuple irrités De s'ouïr par ma voix dieter vos volontés, etc. BRIL. IV, 2. Et pour mieux apaiser ses mânes irrités, etc. Phèdre, v, 7. La mer, mugissant, ressemblait à une personne qui, ayant été longtemps irritée, n'a plus qu'un reste de trouble et d'émoi, etc. C'est ainsi de se mettre en fureur, etc. BRIL. VI. Ce n'est pas un Dieu irrité qui nous envoie, etc. Corneille, Méd. de cour. || Il se dit fig. et poétiquement des choses, dans le même sens. Le fleuve irrité franchit ses rivages. Il vit sans inquiétude tremir à l'instar les Rois irrités, etc. Telle. || 2<sup>o</sup> Terme de médecine. Qui a subi une irritation. Les poisons irrités par un air froid et peignant. || Les humeurs sont irritées, en disant métaphoriquement pour exprimer qu'elles devaient plus acres, et qu'elles étaient dans un mouvement extraordinaire.

IRRITER (i-ri-té), v. a. || 1<sup>o</sup> Mettre en colère, en parlant des personnes qui irritent. Irriter un lauréat, un lion. Ne dites pas à ce saint magistrat

qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir; vous irritez le plus patient de tous les hommes, sous. Le Tellier. A-t-il craint d'irriter les pelements, quand il a pu secourir les faibles? etc. Duc de Mont. On n'avait qu'à l'irriter; alors, fougueux et hors de lui-même, il éclatait par des menaces, etc. TÉL. XVI. Eurymaque n'avait qu'à le contredire; en l'irritant, il découvrirait tout, etc. Fig. Tout à coup une noire tempête envoya pa le ciel, et irrita toutes les ondes de la mer, etc. TÉL. VI. || Absolument. Je veux me faire craindre, et ne fais qu'irriter, etc. Cinna, IV, 3. || Mettre en colère en parlant des choses qui irritent. Ta fortune n'est bien haut, tu peux ce que tu veux; mais tu feras pitié même à ceux qu'elle irrite... etc. Cinna, V, 1. Ici tous les objets vous blessent, vous irritent, etc. Athal. II, 3. Les moindres retards irritent son naturel ardent, etc. TÉL. XVI. La honte irrite enfin le plus faible courage, etc. HENR. III, 3. Rendre plus vif, plus ardent, en parlant des personnes. Quel démon vous irrite et vous porte à médire? etc. SÉL. IX. Mais de faire fléchir un courage inflexible, ... D'enchaîner un captif de ses bras étonnés, ... C'est là ce que je veux, c'est là ce que m'irrite, etc. Phèdre, II, 1. Rendre plus vif, plus violent, en parlant des choses. Irriter le mal. Irriter la fièvre. Enfin épargnez-moi ces tristes entretiens qui ne font qu'irriter vos tourments et les miens, etc. Poly. II, 3. Sévère craint ma vue, etc. irrite sa flamme, etc. BRIL. II, 8. Que n'a pas fait ce Sauveteur miséricordieux [Jésus] pour prévenir les malheurs de ses citoyens? fidèle an prince comme à son pays, il n'a pas craint d'irriter l'envie des pharisiens en défendant les droits de César, sous le Tellier. Pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre la ministre, etc. BRIL. II, 3. Je vois que mon silence irrite vos dédains, etc. BRIL. II, 3. La possession des richesses ne fait qu'en irriter la soif, etc. t. XVIII, p. 64. Les sciences irritent sa curiosité au lieu de la satisfaire, etc. Car. Acensir. La mollesse de leur goût dédaignent irritait la paresse, etc. HENR. X. Comment irriter, par degrés, la curiosité du spectateur? etc. Lett. d'Argental, 16 mai 1767. Et tous ses ennemis irritent ma colère, etc. Tancr. II, 4. Me voir rappeler incessamment tant de doux souvenirs, c'était irriter le sentiment de mes pertes, etc. nous. Conf. VI. Il faudrait s'attacher principalement à irriter l'appétit, etc. Interpr. de la nat. n° 30. || 4<sup>o</sup> Causer une excitation sur les membranes et sur les nerfs. Irriter la membrane pituitaire par des stercoratoires. Cela m'irrite les nerfs. || 5<sup>o</sup> Terme de médecine. Exciter dans une partie une activité excessive, accompagnée d'ordinaire d'une sensation plus ou moins douloureuse. La fumée irrite l'œil. || 6<sup>o</sup> S'irriter, etc. Devenir irrité, se mettre en colère. Que les foudres [de Dieu] lanciez-vous quand vous vous irritez, Si même vos faveurs ont tant de cruautés? etc. HENR. III, 4. Mais ce n'est pas assez, amis, de s'irriter, il faut voir quels moyens on a d'exciter, etc. Pomp. IV, 4. Faible, et qui s'irritait contre un trépas si lent, etc. MÉR. V, 4. Qu'un jeune homme se s'irrite jamais contre un vieillard, qu'il ne le croie jamais, etc. Op. des enc. phil. (Pythagorisme). || S'irriter que, s'irriter de ce que. Sa bonté [de Dieu] s'irrite que vous lui fassiez demander des grâces pour autrui, tandis que vous vous réservez le privilège de pouvoir l'outrager encore vous-même, etc. Corneille, Vénérable culte. || Par extension, devenir impatient. Plus l'obstacle qu'on trouve à ses grandeurs paraît faible, plus l'ambition s'irrite de ne pas le vaincre, etc. FOUQ. X, III, 6. || Fig. La mer s'irrite, commence à s'irriter, la mer s'agite, commence à s'agiter. || 7<sup>o</sup> Devenir plus vif, en parlant des choses. Les haines s'irritent en secret. Ta fureur s'irritait soi-même dans son cœur, etc. BRIL. V, 6. Ce feu, longtemps caché, qui vient de nous surprendre, dans Verone allumé, s'irritait sous la cendre, etc. Othello, I, 1. || 8<sup>o</sup> Terme de médecine. Contracter une irritation. Sa gorge s'irrite à force de parler. || On a dit en un sens analogue: le sang s'irrite. Je pense à votre belle jeunesse, à votre santé... comme vous en avez abusé, comme votre sang s'est irrité, etc. t. mai 1610.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Si furent irrités et provoqués contre les Romains, etc. BRIL. V, 11, vers. || XV<sup>e</sup> s. Je suis beaucoup irrité. Contre toi, etc. BRIL. X, 11. || XVI<sup>e</sup> s. Il s'irritait le feu le plus vif pouvait en dedans de la ville, en l'irritant par toute manière qu'il leur estoit possible, etc. BRIL. 30. Un tonnerre continu irrite mon





















loulé sur les murures, volt. *Facéties. Au révérend père Jean de Beaurais*, note b. || Sans... jamais (sans est dans cet emploi une sorte de négat. a) *Comme à Turenne d'un air plus froid, sans jamais rien avoir de lent*, MASS. *Louis de Bourbon*. || Ne... comme jamais, pour ainsi dire en aucun temps. Les ministres n'osaient approcher de Monseigneur, qui ne se commettait comme jamais à ne leur rien demander, ST-SIM. 191, 7. On dit plus souvent : *presque jamais*. || 3° Jamais, même sans négation, par le peu d'une négation impliquée dans ce qui précède, en nul temps. C'est le cas ou jamais. Avez-vous été à Rome? Jamais. Vous avez toujours été orateur et jamais philosophe, RENAI. *Dial. des morts*, 33. Croyez donc votre cœur et jamais votre esprit, NESROCCIA. *Phil. mar.* II, 9. Le mot jamais, ou toujours, me paraît bien hasardé avec tout public français, MARIANO, *Lettre à M. de Comps*, 1790 (cité dans les *Mémoires de Mirobeau*, par M. Lucas MONTIGNY). Dans ces constructions, l'ellipse est seulement fournie par le sens du membre de phrase qui précède. Enfin l'ellipse s'étend jusqu'à des cas où rien dans ce qui précède ne fournit l'idée d'une négation, et où la pensée seule de celui qui parle imprime au mot jamais le sens négatif. Ces jeûnes sévères et jeûnes jamais Interro. pus, MASS. *Pandé. St Renoué*. Les grands toujours loués et jamais instruits, id. *Pandé. St Louis*. Mme de St-Vallery était une femme grande à qui la douceur et une vertu jamais démentie tenaient lieu de tout le reste, ST-SIM. 4, 63. Il avait fait à la France mille promesses, jamais suivies de résultats, TITRAS. *Histoire du Cons.* IX.

Comme jamais par lui-même n'est pas négatif, et est la négation ne devant le verbe, cette tournure, par un usage incorrect, est condamnée par plusieurs grammairiens; mais elle a pour elle l'usage; et, si on ne use, on ne méconnaîtra pas le défaut qui y inhérent. || 4° à jamais, dans tout le temps à venir. La mort les a réunis à jamais. Depuis trois mois je n'ai pas un moment à moi; mon cœur sera à jamais à vous, VOLT. *Lett. d'Argental*, juin 1763. || à tout jamais, même sens. Puissent à tout jamais les plaines d'Hydas Verser en vos gisiers le nectar gracieux d'AMARA, *Porcyr*, II. || 5° Pour jamais, pour toujours. Je souhaite de vous dire adieu pour jamais, REV. 370. La mort qui... égale pour jamais toutes les conditions d'êtres, BOSS. *Gornoy*. Pour jamais l'ah seigneur! songez-vous en vous-même Combien ce mot cruel est affreux quand on aime? ASC. *Bérén.* IV, 4. || Pour tout jamais, même sens. Adieu donc pour deux jours — Adieu pour tout jamais, COAN. *Sertor.* III, 4. || 6° Au grand jamais, avec une négation, en nul temps. Jamais, au grand jamais je ne ferai cela. Au grand jamais je n'y vais toute seule, OENLIS. *Théâtre d'Éduc. le North de modes*, se 2. || 7° Jamais plus avec la négation, de la vie. Jamais plus je ne me rembarquerai à condition que je n'entende jamais plus parler de lui. || Proverbe. La semaine des trois jeudis, trois jours après jamais, se dit pour signifier que quelque chose ne se fera jamais. On dit aussi : Je ferai cela en mil huit cent jamais.

— REM. 1. Jamais peut occuper différentes places dans la phrase : Jamais je ne le verrai, je ne le verrai jamais; jamais je ne l'ai vu, je ne l'ai jamais vu. || 2. Jamais construit avec une préposition, avec un adjectif, joue le rôle d'un substantif; ce qu'il doit à mais qui est l'équivalent de plus. — HIST. XI<sup>e</sup> s. [1] N'aurait talent [désir] que jamais vous guerrelt, *Ch. de Rol.* XLII. || XII<sup>e</sup> s. Il ne ferait jamais guerre recommenciers, *Sax. iv*. Que, se jamais contre lui [elle] [je] me défent, *Couci*, v. La fol est luz dis fol, ne jamais n'ert [sera] senez, *Th. le mort*, 31. || XIII<sup>e</sup> s. Car ton jora li [au Seignour] beiral [désira] Li secle qui Jamal durral [dureva], *Psaumes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 374. Dieux mort un fois, mès jà mès ne morra, Or face de... chascuns ce qu'il verra [voudra], J. DE WARRON, *Tout* 144. || XIV<sup>e</sup> s. La dernière parole qu'il prononça jamais en devant en santé..., *COMM.* VII, 18. || XV<sup>e</sup> s. Ans que [avant que] l'artillerie tirast jamais dix coups..., J. WARRON, v. 170. Car j'ai le cœur aussi bon que jamais, id. v. 233. Mon cœur avez, et le vostre retien à tout jamais, id. v. 214. Plus temps perdu n'est recouvert jamais, id. v. 288. Plus que jamais, non obstant ton refus, *Je l'almerai*, id. v. 270. Persuadant aux jeunes gens d'abandonner leur país, lorsque l'ennemy, qui toujours avoit esté victorieux, et non jamais vaincu, estoit à leurs portes, *AWTOR*, *Fab.* 81. Ces jeux se celebreront annuellement au jour de son trespas, à toujours et à jamais, 10. *Tamol.* 23. Marius à son de trompe offrit publiquement la liberté aux serfs et esclaves qui voudroient prendre les armes pour luy, mais il n'y en eut jamais que trois

qui se presentassent, id. *Marius*, 79. À tout jamais, *WARRON*, 1, 12. On reçoit ces advs comme adressez au peuple, non jamais à soy, id. 1, 116. Elle y perd son aiguillon et sa force pour jamais, id. II 42. St Nicolas, à ceste fois, et jamais plus, *AAA.* *Pant.* IV, 18. Et sur ce mot, je vous dis adieu, et c'est pour jamais! *MARO.* *Nour.* x. Qu'il lui ferait une telle pour que jamais il luy en souviendrait, id. id. LIII. Et n'y fut jamais tué que deux pionniers, *CASL.* VII, 12. Jamais, au grand jamais, on ne verra changer..., *USARORTES*, *Diane*, II, 82.

— ETYM. Jd, et mais dans le sens de plus; comme qui dit : jà plus. *Jourj jaimoi*; *nivern. jaimoi*; *provenç. jomais*; *cat. jomaj*; *espagn. jamas*; *portug. jámais*; *ital. grammat.*

JAMNAGE (jan-ba-), s. m. || 1° Terme de vénerie. Partie d'une peau qui couvrait les pattes de l'animal. || 2° Jambages d'un tour, pièces de bois dans lesquelles sont emboîtées les jumelles. || 3° Chaîne de pierres de taille, de moellons, de briques, qui soutient l'édifice, et sur laquelle on pose les grosses poutres. Une poutre posée sur un jambage de briques. || Jambage de cheminée, assises de pierre qui soutiennent le manteau d'une cheminée. || On dit de même le jambage d'une porte. || 4° En termes d'écriture, lignes droites de l'm, de l'n et de l'u. Les jambages de cette lettre sont mal formés. || 5° Terme de féodalité. Droit de jambage, droit que possédaient quelques seigneurs de poser leur jambe dans le lit d'une nouvelle mariée qui était leur vassale. || Droit du seigneur. Un seigneur dit : je m'en empare; Le droit de jambage est à moi, *BÉRANO. M. de Charlem.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Jambages de cheminées, croisées, *COCHIES*, *PALESTR.* 394.

— ETYM. *Jambe*.

JAMBE (jan-b), s. f. || 1° Partie du corps humain, ou dans le langage anatomique, partie du membre abdominal qui s'étend depuis le genou jusqu'au pied. La jambe est formée de deux os : l'un, plus gros, le tibia; l'autre, plus grêle, le péroné, placé au côté externe du précédent. Avoir les jambes grosses, menues, courtes, tortues, cagneuses. Avoir la jambe bien faite, la jambe fine. Se tenir sur une jambe. Que voyons-nous que des Titans, De bras et de jambes luttants Contre les pouvoirs légitimes? *MALH. VI*, 14. Je te suivrai partout pour savoir ce mystère. — Ouf! sur donc, préparez vos jambes à bien faire, *MOT. L'ÉT.* II, 14. Je suis si faible, que j'ai toutes les peines du monde à me tenir sur mes jambes, *DANCOURT*, *Eau de Bourbon*, sc. 2. Entretient-il quelque part, il se précipite dans un fauteuil une jambe sur l'autre, *MOISY*, *François à Londres*, sc. 16. De là chez le glacier pour demander son compte. Enfin chez le broleur, courez vite... ah! de là... Mes jambes me font mal quand j'entends ce mot-là, *C. DELAV.* *Éc. des vieill.* I, 3. || Être haut des jambes ou sur jambes, avoir les jambes fort longues. || Jambe decl. *Jambe* delà, à califourchon. || A mi-jambe, jusqu'à la moitié de la jambe. L'eau lui venait à mi-jambe. [Moi] qui ai vaincu deux rois si grands que, du temps du déluge, l'eau ne leur venait qu'à mi-jambe, *VOLT.* *Philos. Déf. de Bolingbr.* XIV. || Populairement. Tout d'une venue comme la jambe d'un chien, se dit d'une jambe où le mollet n'est pas marqué. Ce jeune homme a la jambe tout d'une venue, comme la jambe d'un chien, ou, simplement, il a la jambe tout d'une venue. || Ententes de manège, l'accord de la main et des jambes. L'habileté du cavalier consiste dans l'accord de la main et des jambes. Ce cheval sont très-bien les jambes. || Par menace et par exagération. Je lui romprai bras et jambes, je le maltraiterai, je le rouerai de coups *Albert* parle aussi de faire pour sa fille Rouer jambes et bras à votre Mascarille, *MOI.* *le Dép.* v. 3. J'y consens, rompez-moi les jambes et les bras, *SIX.* id. id. 1, 1. || Aller, courir à toutes jambes, aller, courir vite, soit à pied, soit à cheval. « certain l'ylhagore qui, après avoir gagné le prix de la course aux jeux olympiques, vint à toutes jambes trouver Numa, pour lui enseigner la philosophie, *NAUTIL.* *Gromm.* I. || [son cheval] partit à toutes jambes, id. id. 10. Je double le pas, j'entendis battre la caisse, je cours à toutes jambes, J. J. *nous Conf.* I. || Faire la belle jambe, marcher de manière à faire remarquer qu'on a une belle jambe, et aussi faire le beau. Un homme qui marche et qui fait la belle jambe, est faux et maniéré, *DESAOT*, *Salon* de 1747, *Œuvres*, t. 27, p. 149, dans *ROGERS*. || Passer la jambe à quelqu'un, lui donner un croc-en-jambe; et fig. obtenir sur lui un avantage, le desservir, etc. || Friser la jambe, battre des entrechats. J'ai vu

trotter d'un air Ingambe De grands demois à deux yeux bruns; J'ai vu des morts friser la jambe, Comme s'ils n'étaient pas défunts, *PANASSO.* *Description de l'Opéra* || Jouer des jambes, s'enfuir. || Jouer de l'épée à deux jambes, s'enfuir au lieu de se défendre || Fig et familièrement. Couper bras et jambes à quelqu'un, lui retrancher beaucoup de ses prétentions, de ce qu'il regardait comme ses droits. Cet arrêt nous a coupé bras et jambes || Plus ordinairement, ôter à quelqu'un le moyen d'agir, d'arriver à ses fins. Cet événement nous a coupé bras et jambes || Couper bras et jambes, signifie encore frapper d'étonnement, de stupeur, de découragement. Cette nouvelle me coupa bras et jambes. || Fig et populairement. Prendre ses jambes à son cou, partir sur l'heure, s'enfuir. Alors, se voyant dans la lasse-cour, il a pris ses jambes à son cou, et ne savait où donner de la tête, *ORVET*, *Traité d'Éduc. la Clinique*, se 18. Et, prenant sans tarder mes jambes à mon cou, j'arrivai tout en nage et plus d'à moitié fu, *DESAOTAS.* *Tom John à Londres*, III, 3. || Fig. Jeter un chat aux jambes à quelqu'un ou de quelqu'un, rejeter la faute sur lui, ou lui susciter malignement des embarras. [Fig. Jouer quelqu'un par-dessous jambe ou par-dessous la jambe, obtenir sans peine l'avantage sur quelqu'un. Je voudrais bien que l'on m'eût donné autrefois nos vieillards à dupier; je les aurais joués tous deux par-dessous la jambe, *MOT.* *Fourb.* I, 2. Maisons comptant le jouer [Canillac] sous jambe, et gouverner le duc de Noailles, *ST-SIM.* 303, 83. || Traiter quelqu'un par-dessous la jambe, le traiter comme une personne de peu de conséquence. Mais par elle [l'amour] est souvent traité par-dessous la jambe, *MARIANO.* *Margot*. || Fig. et populairement. Faire jambes de vin, boire un coup pour se donner des forces. || Être même : Vous ne pouvez vous en aller avec une seule jambe, se dit à quelqu'un à qui on a fait boire un coup, et que l'on presse d'en boire un second avant de s'en aller. || N'aller que d'une jambe, se dit d'une affaire qui fait peu de progrès, qui va mal, par comparaison à un homme qui n'a plus qu'une jambe, et qui marche mal. Cette affaire ne va que d'une jambe. || 2° Fig. Les jambes, la faculté de marcher. Conservez nos jambes tant que nous pourrions; elles sont difficiles à passer quand une fois elles sont fâchées, *REV.* 7 fév. 1804. || Avoir de bonnes jambes, les jambes bonnes, être en état de bien marcher, de marcher longtemps. Ils deviendraient comme un homme qui a de bonnes jambes, et qui, pendant l'habitude de marcher, s'accoutume enfin au besoin d'être toujours porté comme un malade, *REV.* *Tél.* VIII. Pour courir les enfants sont toujours prêts, et celui-ci a de bonnes jambes, J. J. *scènes Ém.* III. || N'avoir plus de jambes, n'avoir plus la force de marcher. Il est vrai pourtant que je n'ai plus de jambes que par bienéance, *SALIC.* *liv. II*, *lett. 7*. Mais devenir coureur quand on n'a plus de jambes ! *C. DELAV.* *Éc. des vieill.* I, 3. || Familièrement. Avoir ses jambes de quinze ans, se dit d'une personne âgée qui est encore ferme sur ses jambes. || Renouveler de jambes, recommencer à marcher avec de nouvelles forces; et fig. reprendre une nouvelle ardeur dans l'affaire, dans l'entreprise dont on s'occupe. || Terme d'escrie. Avoir des jambes, être toujours prêt à partir, être stable et ferme sur le pied gauche qui ne doit pas bouger. || 3° Membres de certains animaux qui, comme les jambes de l'homme, soutiennent le corps. Les jambes d'un chien, d'un bœuf, d'un cheval. Un cerf se mirant autrefois Louait la beauté de son bois, Et ne pouvait qu'avecque peine Souffrir ses jambes de fusseux, *LA FONT.* *Fabl.* VI, 9. Fig. Il a des jambes de cerf, c'est un excellent marcheur. || Maximilien était chasseur avant tout, et secondairement empereur, il eut la jambe du cerf, et la cervelle aussi; toute sa vie fut une course, un ballet perpétuel, *MOT.* 107, *Renaissance*, p. 140. || 4° Chez le cheval, la région comprise entre le jarret et le talon. Ce cheval a les jambes arquées, foulées, usées. || Terme de manège. La jambe de dedans ou la jambe du montoir, la jambe gauche de devant ou de derrière; la jambe de dehors ou la jambe de hors montoir, la jambe droite de devant ou de derrière. Remarquer la jambe de dedans du cheval ou celle de dehors, changer la direction de telle ou telle jambe de l'animal par l'action oblique et croisée de l'un ou de l'autre rêne. Saisir avec précision le temps des jambes du cheval. || Ce cheval n'a point de jambes, il a les jambes de devant romues. || Chercher sa cinquième jambe, se dit de l'action d'un cheval fatigué qui s'appuie sur sa bride. || 5° On appelle jambe chez le cerf, et en général chez toutes les

Mais fauces ou noires, les deux se qui sont en bas de la partie postérieure et qui font trace sur la terre avec le pied. Quand il y a beaucoup de distance d'un os à l'autre, on dit que c'est une jambe large; et quand il n'y en a pas, on dit que c'est une jambe serrée ou serrée. **Jambe ravale**, on dit quand les os sont fort rapprochés vers le talon. || 8° Dans les crocédés, la jambe est la quatrième pièce des pattes complètes, et dans les insectes, le troisième article du pied. || 7° Jambe de bois, morceau de bois taillé pour tenir lieu de jambe. || Familierement. Une jambe de bois, un cheval qui a une jambe de bois. || Jambe de fer, appareil destiné à remplacer une jambe amputée. || Par analogie. Nom donné aux deux branches d'un compas, aux deux règles mobiles d'un compas de proportion, etc. || On dit de même les jambes d'un aigle pour les branches. Un aigle dont chaque jambe trempe dans un réservoir plein d'eau, sans pesant de l'air, il || 9° Jambe de force, pièce de bois verticale ou peu inclinée, posant sur une poutre pour soutenir le poids d'une ferme, ou sur ce trait pour le lier à la balustrade. Appelés à poser un toit, à l'assister de jambés de force, & notes. **Ém. III.** || 10° Terme de construction. Jambe sous poutre, la chaîne de pierres de la table mise dans un mur pour porter la poutre. || Jambe boutisse, pilier en pierres de taille dont les queues sont boudées ou s'engagent dans un mur de refend || Jambe étréire, jambe boutisse dont les faces latérales sont tables. || Jambe d'encourue, pilier à l'angle d'un mur. || 11° Terme de métallurgie. Jambe d'ordon, charpente qui supporte les tourillons des horloges. || 12° Terme de marine. Jambe de hune, dit aussi gambo de hune, cordage accroché par sa tête à la queue de fer d'un cap de mouton placé sur le bord d'une hune et fixé par son extrémité inférieure à un des haubons du bas mât, &c. Il avait donné chaque à trois autres auxquels il aurait servi, mais que son mât de hune d'avant rompit en pièces, le fer des jambes de hune ne valant rien et ayant servi rompu, de ce qu'on a, à Seignelay, le 10. 11. dans le 20. || Sorte de nud qu'on fait sur un cordage pour le raccourcir. || Jambe de chien, nom que l'on donnait autrefois à des montants verticaux placés sous la poulaine des bâtiments. || Terme de pêche. Jambe d'une maille, le fil qui forme un des côtés de la maille. || Jambe de filet, à la quel on ajoute sur le côté des filets à manche. || Proverbes. Cela ne lui rend pas la jambe bien faite, mieux la te, ou, par ironie, cela lui fait une belle jambe. cela ne lui apporte aucun avantage, est sans utilité pour lui. Qui, ma foi, cela vous rendrait la jambe bien mieux faite, *vol. Bourg. gent. III.* 3. En outre-vous en la jambe mieux faite. **Nous.** **Gramm. II.** || Au sens contraire: Cela rend-il la jambe moins belle, c'est-à-dire quel tort cela fait-il? Quel mal cela fait-il? la jambe en devient-elle plus bêtise après tout, et la taille moins belle? *vol. Spén.* 12. || Lait est l'écharpe de la jambe, c'est-à-dire le lait est pour la jambe malade ou blessée ce que l'écharpe est pour le bras cassé: il ne faut point marcher tant que on a mal à la jambe.

— **Nous.** Prendre ses jambes à son cou, locution familière. On a dit au 17<sup>e</sup> siècle: plier ses jambes et se aller. Ne serait-ce pas là l'origine de la locution? l'homme qui s'en va, qui s'enfuit, plie ses jambes, comme le porte baillé qui s'en va plier ses marches, et le met à son cou (se porta baillé se nommait avec un porte à cou).

— **Nous.** 17. Le cheval l'entra copes et les jambes à plier, *CA. de Nol. CIII.* || 18<sup>e</sup> a. || M. la jambe à terre, le bon derrière court, *Remarq. 153.* 1700. || L'on lui en voudrait (voudrait) le pied et la jambe bavier, *Remarq. 2215.* || Le trouche les mains et les bras et les pas, les jambes et les pieds, les bras et les mains (les mains), *CA. d'Ant. 17.* 210. || La terre entre deux échasses (échasses) || **Remarq.** sa qu'on entre ses jambes. Or est Renart bien avisé, *Rem. 1902.* Or est Renart dedans sa tour: Si il se voit moult grant amour, Bien li est les gen-fes, *Remarq. 1019.* Jusqu'à jasses de la jambe, *Rem. 1903.* || 17<sup>e</sup> a. || Amis sont proches en ce monde, *Jambé et poudre, Remarq. 1019.* || 17<sup>e</sup> a. || **Nous.** 17. || Le mot de le galant, qui a long peu de delay, des lors on l'embarque à son vol, *le pays de martine, p. 31.* || Le cheval ploye ses jambes et son vol, *ib. p. 150.* || Il fit à toute jambe leur donner ceste tripe nouvelle, *Rem. sur du Coust. 8.* || 17<sup>e</sup> a. Appreuvant le plaisir || **Nous.** 17. || Les monnes, le remuer de se mouer plusieurs avec les bras qu'avec les jambes, *Lam. 1701.* || L'on a la jambe d'un portul qui s'agitant une tour de brisque, *les haies de Nol. 219.* || Cheval-légers entré, *Remarq. 1019.*

10. **Conf. I. 2.** Jambe de compas, *CA. VIII. 20.* C'est une barbe nouée et creuse comme une jambe de seigle, faite en façon de roseau, *Remarq. 10.* Il s'est lottible à un voisin maître ou faire maître et assister les poutres de sa maison dedans le mur moyennant d'entre luy et son voisin sans y faire ou faire faire jambes, parpeigne ou douarresse, chesnet et crochets ou sans de pierre de taille, *Coustum. génér. I. 1. p. 200.* Selon la jambe le las, *Remarq. 1012.* Il est bon garçon, il a la jambe jusqu'au talon, *Rem. Curios. fr. Cela me fait la jambe belle, 10.* || Qui n'a eue ait jambes, *Corrauv. 1701.* me touchay de sauge, de fenail, de aneth... le tout me fit grand bien à ma jambe, *Rem. Garg. 1. 43.*

— **ÉTYM.** Wallon et picard, *gambé*; provenç. *gamba*; catal. et ital. *gamba*; du lat. *gamba*, qui est dans Vergece avec le sens de jarret, et qui vient du grec γυμνός, flexion, courbure.

**JAMBÉ**, *fr. (jan-bé, bé), adj.* Qui a la jambe faite d'une certaine façon. Il est bien jambé, mal jambé.

— **ÉTYM.** Jambe.

**JAMBETTE** (*jan-bè-tè*), *s. f.* || 1° Petite jambe. || Donner la jambette à quelqu'un, lui donner un croc-en-jambe. || 2° Terme de charpente. Nom donné à de petits poteaux qui servent à soutenir diverses pièces. || Petite pièce de bois debout dans la charpente d'un comble, pour soutenir la jambe de force ou les chevrons. || Jambette d'échiffre, le poteau qui, au bas d'un escalier, joint le noyau, reçoit le tenon du patin et supporte le limon. || 3° Petit couteau pliant qui se porte dans la poche, ainsi dit de sa forme. Je lui demandai en riant s'il voulait manger du citron, et, en disant cela, je l'ouvris par la moitié avec une jambette, et lui fis voir les dents, *Francion. I. III. p. 124.*

— **HIST.** *Rem. a.* Jambette, sorte de couteau, *Rem. Hist. Des petites ruses que font les pastourelles quand elles font tomber ceux qui passent devant elles, leur donnant par derrière la jambette (croc-en-jambe), Debat de folie et d'amour, p. 114.* dans LACROIX.

— **ÉTYM.** Diminutif de jambe.

**JAMBIER**, *IERE* (*jan bié, biè-r*), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient ou qui a rapport à la jambe. || Aponevrose jambière, aponevrose qui enveloppe les muscles de la jambe. || Les muscles jambiers, ou, substantivement, les jambiers, nom de muscles qui appartiennent à la jambe. Le jambier antérieur. Le jambier postérieur. Le jambier grêle, dit ordinairement plantaire grêle. || 2° *S. m.* Chaîne des deux parties de l'étrier de cuir que le couvreur et la peinte à la corde s'attachent aux jambes pour monter le long de la corde à noude. || 3° Morceau de bois courbe qui sert à maintenir écartées les jambes de derrière d'une bête abattue, tandis que le boucher l'habille. || 4° Jambier blanc, espèce de champignon du genre des agarics (environs de Paris). || 5° *S. f.* Jambière, parue de l'ancienne armure qui couvrait les jambes. Aujourd'hui, espèce de guêtre dont on s'enveloppe les jambes. Les cantonniers, quand ils cassent les pierres, ont des jambières en bois.

— **HIST.** *Rem. a.* Son escu et s'autre armadura, Chances et jambiers bien fetes. Que il a en ses jambes traites, *Rem. 1522.* || *Rem. a.* Le jambier antérieur descend selon l'os dit spécialement l'os de la jambe, *CA. II. 39.*

— **ÉTYM.** Jambe.

**JAMBON** (*jan-bon*), *s. m.* || 1° La culotte ou l'épauole d'un cochon ou d'un sanglier, qui a été salée. Jambon fumé. Jambon de devant. Jambon de derrière. Jambon de Mayence, de Bayonne, etc. D'un jambon que j'allai d'inter, Je coupai bravement deux tranches succulentes, Dont je sus fort bien me bourrer, *Vol. Amph. 1. 2.* Je me suis aperçue, disant la reine Prédégande, qu'on a été dans nos celliers plusieurs jambons; une bourgeoise, aujourd'hui, éclatèrent de rire en apprenant qu'une reine allait dans son cellier, et avait le compte de ses jambons, *Remarq. 1019.* *Rem. Paris, l'Écrit. L. 17.* p. 376, dans *Remarq.* Vous ne trouvez le jambier bon Que pour la sauce et le jambon, *Rem. Gourn.*

|| Jambon se dit aussi en parlant d'autres animaux. Jambon d'ours. || 2° Terme de botanique. Jambon des jardiniers, jambon de Saint-Antoine, *Remarq. 1019.*

— **HIST.** *Rem. a.* Prends le ventre jambon (du sanglier) devant, et encoste le cuir tout entour de la couleur. *Nous. I. 211.* *Rem. 1019.* Tous les quatre membres des bêtes nos sont appellés jambons, comme d'un porc, *Remarq. 1019.* || **Nous.** 17. || **Nous.** 17. || Le bon de la jambe d'un portul qui s'agitant une tour de brisque, *les haies de Nol. 219.* || Cheval-légers entré, *Remarq. 1019.*

boire desalters, par quoi le jambon desalters? *Rem. 1. 190.* Au fromage à sa jambon l'homme l'homme son compain, *Rem. Alceat. I. II. p. 2. a.*

— **ÉTYM.** Jambe; bourguig. *gambion*, picard, *gambon*.

**JAMBONNEAU** (*jan-bo-né*), *s. m.* || 1° Petit jambon. || 2° Nom vulgaire des coquilles du genre *Pecten*.

— **ÉTYM.** Diminutif de jambon.

**JAMBOSIER** (*jan-bo-sièr*), *s. m.* Terme de botanique. Genre de plantes qui a de grands rapports avec les myrtes et les giroflors et qui croissent des arbres et des arbrisseaux exotiques, famille des myrtacées. L'espèce principale est le jambos vulgaris, D. C. commun dans l'Indoustan, et d'où le pays a tiré son nom populaire de Jambudvîpe (du jambosier), du manuscrit *jambu* nom de la plante.

**JAN** (*jan*), *s. m.* Terme du jeu de trictrac, qui désigne tous les accidents par lesquels on peut gagner ou perdre des points; les Jans sont donc très-nombreux. 1° Le petit Jan, celle des deux tables sur laquelle on range les dames en commençant la partie; quand il est plein, on gagne quatre points par coup de dé que l'on peut tenir. 2° Le grand Jan, l'autre table. Faire son petit Jan, faire son grand Jan, remplir toutes les cases dans l'une et dans l'autre parties. 3° Jan de retour, le petit Jan de l'adversaire quand on y passe ses dames, et qui vaut aussi quatre points par chaque coup de dé que l'on peut jouer sans détruire son plein. 4° Jan de puissance, quand le point amené par le dé porte sur une dame découverte de l'adversaire. 5° Jan qui ne peut, lorsque le point formé par la somme des deux dés portant sur une dame découverte, se décomposant on tombe sur une dame découverte de l'adversaire; c'est alors lui qui compte les points. Exemple: j'amène 1 et 2, en tout 7, avec 7, j'amène une dame découverte; mais, par le 3 et par le 4, je tombe sur une de ses dames couvertes: alors les points que j'aurais comptés sont pour lui. On dit plus souvent battre à faux. 6° Jan de trois coups, c'est lorsqu'en commençant la partie on amène les trois coups de dés les six nombres, 1, 2, 3, 4, 5, et 6. 7° Le Jan de deux tables, quand, n'ayant que deux dames abattues, le coup de dé fait battre votre coin par l'une et le coin de l'adversaire par l'autre. 8° Le Jan de mêlée, lorsque votre coin étant pris, sans aucune autre dame amitée de votre côté, vous amenez un six, le coin de l'adversaire étant vide. 9° et 10° Ces deux derniers ont des contre-jans qui comptent pour l'adversaire quand il occupe déjà son coin. || **Par extension**, on a donné le nom de Jan aux parties du trictrac ou ces Jans ont lieu: on dit le petit Jan, le grand Jan, le Jan de retour pour la première partie, la seconde, et enfin la première de l'adversaire.

— **HIST.** *Rem. a.* C'est ce que l'on dit que le Jan en vaut deux, *Abél. p. 60.* dans LACROIX.

— **ÉTYM.** L'origine est fort incertaine; mais les lettres de trictrac s'accordent à tirer le mot de *Janus*, qui avait deux ou plusieurs faces. On prétend que ce nom fut employé pour exprimer la diversité des coups qui se présentaient.

|| 3<sup>e</sup> JAN (*jan*), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'herbe eurpeuse, *L. (legumineuse)*, dit aussi *ajonc* et *la*.

|| 4<sup>e</sup> JAN-FRÉDÉRIC (*jan-fré-dé-rik*), *s. m.* Espèce de merle d'Afrique.

|| 5<sup>e</sup> JANGLE (*jan-gl*), *s. f.* Voy. *SEMOLÉ*.

|| 6<sup>e</sup> JAN(CÈPS (*jan-né-pha*), *s. m.* Terme de tératologie. Nom de monstre qui, ayant deux corps distinctement unis au-dessus de l'ombilic commun, a une double tête à deux faces distinctes.

— **ÉTYM.** Lat. *Janus*, *Janus*, dit aussi à deux faces, et *ceps* pour *caput*, tête.

|| 7<sup>e</sup> JANIGLE (*jan-ku-r*), *s. m.* Une des sept collines de Rome, ainsi dit de *Janus*.

**JANISKAIRE** (*jan-né-ka-r*), *s. m.* || 1° Soldat de l'infanterie turque, qui servait à la garde du harem sultaneur. Le corps des janissaires, créé au commencement par Orkhan en 1220, et suivant les autres, par *Soultan Mourad 1<sup>e</sup> en 1363*, et recrutés dans l'empire parmi les prisonniers chrétiens, a été détruit par le sultan Mahmoud en 1826. C'est en vain qu'on vantait ses usages ordinaires, il se rendit méprisable à tous les Janissaires, *Rem. de J. I. I.* Il en avait tantôt la vie au grand seigneur ou padische Osman, pour amener à réformer les janissaires, *Rem. de J. I. I.*

|| 2° Fig. Il se dit, en mauvaise part, des gens qui, sans autorité quelconque. Bonnet XIV, qui avait tant de vertus et qui a dit tant de bons mots, on sentait que nous regretterions longtemps encore, regardait cette malice (les prisonniers) comme les janissaires de son siècle, *Rem. de J. I. I.*

|| 3° Fig. Il se dit, en mauvaise part, des gens qui, sans autorité quelconque. Bonnet XIV, qui avait tant de vertus et qui a dit tant de bons mots, on sentait que nous regretterions longtemps encore, regardait cette malice (les prisonniers) comme les janissaires de son siècle, *Rem. de J. I. I.*

















† JERNI (jêr-ni), *interj.* Autre forme de jarni (voy. ce mot).

† JÉRUSALEM (jê-cu-ra-lèm), *s. f.* Nom de la capitale de la Judée. La Jérusalem délivrée, titre d'un poème célèbre du Tasse, où il chante la prise de la ville sainte par les croisés. || Jérusalem célèbre, Jérusalem nouvelle, se dit, dans le style poétique, du séjour des bienheureux. Quelle Jérusalem nouvelle sort du fond du désert, brillante de clochers? *Éccl. 46. 11, 7.*

† JERVINE (jêr-vi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Espèce d'alcaloïde végétal trouvé dans le *ceratrum ciliatum*.

† JESSE (jê-sê), *s. m.* Un des noms vulgaires du léuciste *jéssé* (malacoptérygiens abdominaux), dit aussi chevanne, l'able chevanne de certains auteurs.

† JÉSUAÏTE (jê-cu-a-i'), *s. m.* Nom d'une congrégation de frères laïcs, fondée à Sienne, dans le 15<sup>e</sup> siècle, par Jean Colombino, pour se consacrer au service des pauvres et des malades; elle fut autorisée par Urbain V en 1367, rangée parmi les ordres mendiants, et soumise à la règle de Saint-Augustin.

— *ETYM.* *Jésus*.  
† JÉSUITE (jê-zui-t'), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Nom des membres de l'ordre religieux fondé, sous le nom de clercs réguliers de la compagnie de Jésus, par saint Ignace de Loyola en 1534; cet ordre porte aussi le nom de société de Jésus; il fait profession d'élever la jeunesse et de s'employer aux missions. Le général des jésuites. Il studia chez les jésuites. Les jésuites furent expulsés de France en 1764, supprimés par le pape Clément XIV le 21 juillet 1773, et rétablis le 14 août 1816 par le pape Pie VII. || Jésuite de robe courte, laïque affilié à l'ordre des jésuites. || 2<sup>o</sup> Fig. et familièrement. C'est un jésuite, c'est un hypocrite dont il faut se défier, locution tirée des restrictions mentales dont la morale des jésuites était accusée. || 3<sup>o</sup> Nom donné, dans quelques provinces, au dévot, qu'on croit, à tort, avoir été introduit par les jésuites en Europe.

— *HIST.* xvii<sup>e</sup> s. Quand en l'an 1606 je plaidai la cause de l'université de Paris contre les jésuites, j'eus à pelez jésuites... PASQUIER, *Recherches*, t. 1, p. 30. Un espagnol sans jésuite est une perdrix sans orange, *COYONAV*.

— *ETYM.* *Jésus*; ital. *gesuita*. *Jesuita* se disait encore au xviii<sup>e</sup> siècle. *Jésuite* et *jésuite*; *jésuite* plus communément, *vorr. Lett.* 125.

† JÉSUITISSE (jê-zui-ti-s'), *s. f.* Religieuse d'une communauté qui a existé en Flandre et en Italie.

JÉSUITIQUE (jê-zui-ti-k'), *adj.* Qui appartient, qui est propre aux jésuites; il ne se dit qu'en mauvaise part et par allusion à la morale relâchée et aux restrictions mentales attribuées aux jésuites. Je vis qu'Argenson ne se dépourrait pas de cette vieille peau jésuitique, que ses fonctions de la police avaient collée et encurassée en lui, *ST-SIM.* 434, 357.

— *ETYM.* *Jésuite*.

† JÉSUITIQUEMENT (jê-zui-ti-ke-man), *adv.* À la manière des jésuites, c'est-à-dire en mauvaise part, en employant des équivoques, en usant de détours.

JÉSUITISME (jê-zui-ti-sim'), *s. m.* 1<sup>o</sup> Système de conduite des jésuites ou de leurs adhérents; mais en mauvaise part et considéré par rapport à la morale relâchée et aux restrictions mentales qu'on leur attribue. || 2<sup>o</sup> Conduite jésuitique. C'est du jésuitisme tout pur.

— *HIST.* xvii<sup>e</sup> s. Pour avoir écrit contre leur jésuitisme, PASQUIER, *Lett.* t. II, p. 686.

— *ETYM.* *Jésuite*.

JÉSUS (jê-zu), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Nom du Fils de Dieu qui est mort en croix pour le salut des hommes, selon les chrétiens. Elle en entrera un fils à qui vous donneriez le nom de Jésus, parce que ce sera lui qui sauvera son peuple en le délivrant de ses péchés, *Éccl. Bible, Évang. St Matth.* 1, 21. || 2<sup>o</sup> Dévotion au cœur de Jésus, à l'enfant Jésus, se dit d'une image représentant un cœur ou un enfant Jésus entouré d'une gloire. || 3<sup>o</sup> Bon Jésus (doux Jésus) Jésus Maria, ou, simplement, Jésus! exclamations d'admiration, de crainte, de joie. Cinq ou six laquais qui étaient derrière (le carrosse) criaient Jésus Maria! et tremblaient de là de peur, *ARTS*, t. 68. Elle (M<sup>lle</sup> de Coulanges) y résiste [à aller à Fontainebleau, à la cour] par la raison de la dépense; car il faudrait trois ou quatre habits de couleur; en lui dit: Allez-y en habit noir... Ah! Jésus! en habit noir! *Éccl. 1677.* Jésus! mademoiselle, reprenelle avec un refroidissement imperceptible et grave, voilà qui est bien fâcheux, *MARIANNE*, 2<sup>e</sup> part. || 4<sup>o</sup> Ordre de Jésus, nom d'un ordre de chevaliers institué à Rome en 1559 par le pape Pie II pour s'opposer aux Turcs. || Paul V en institua un

autre, en 1616, sous le nom de chevaliers de Jésus et de Marie, qui portaient une croix émailée de bleu, ornée d'or, au milieu de laquelle il y avait un nom de Jésus en or. || 5<sup>o</sup> Les filles de l'enfant Jésus, société de filles, établies à Rome, en 1661, au nombre de trente-trois, pour honorer les trente-trois années que Jésus-Christ a passées sur la terre. || 6<sup>o</sup> Compagnie ou société de Jésus, l'ordre des jésuites. || 7<sup>o</sup> Terme de papeterie. Papier nom de Jésus, ou, simplement, papier Jésus, sorte de papier de grand format, qui s'emploie principalement dans l'imprimerie, et dont la marque portait autrefois le nom de Jésus (I. II. S.).

— *ETYM.* Nom hébreu qui signifie sauveur.

JET (jê; le j ne se lie pas; au pluriel, l'rs se lie; des jêz écumeux; jets rime avec traits, succès, pair, etc.), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Action de jeter; mouvement que l'on communique à un corps en le jetant. Le jet d'une bombe, d'une pierre. || Le jet des dés, l'action de jeter les dés hors du cornet pour jouer. || Par extension. Action de jeter, comme des dés, des objets quelconques en nombre déterminé pour en observer les combinaisons. Il est démontré qu'en sept cent vingt jets le seul mouvement a pu mettre ces six planètes principales dans leur ordre, *vorr. Dial.* 24. || Calcul qui se fait par les jets (sens qui a vieilli). Calculer au jet et à la plume. || Le jet des bombes, l'art de lancer des bombes. || Armes de jet, celles dont on se sert pour combattre de loin, tels que l'arbalète, la fronde, le fusil, qui lancent des projectiles, et tel que le javelot, qui est lancé avec la main. || Jet de pierre, espace que peut parcourir une pierre lancée par un homme. || 2<sup>o</sup> Terme de marine. Action de jeter à la mer un objet dont on veut se débarrasser pour une raison quelconque; c'est le plus ordinairement pendant la tempête ou lorsqu'on est poursuivi par l'ennemi, qu'on se décide au jet. *JAL.* Faire le jet. Les effets jetés ne contribueront en aucun cas au paiement des dommages arrivés depuis le jet aux marchandises sauvées, *Ordonn.* août 1688. Si le jet ne sauve le navire, il n'y aura lieu à aucune contribution, *ib.* Des effets procédant de jet, bois ou naufrage, *ib.* || Jet et contribution, perte que doivent supporter les marchands, lorsque le gros temps a forcé le navire à faire le jet. Du jet et de la contribution, Titre 12 du Code de commerce. || 3<sup>o</sup> Terme de pêche. Jet d'un filet, action de jeter un filet. || La quantité de poissons qui est prise dans un filet jeté. Acheter le jet de filet. || 4<sup>o</sup> Jet d'un fossé, la terre que l'on jette d'un côté et qui forme talus. || 5<sup>o</sup> Terme de marchand de bois. Jet, bois de chauffage que l'on jette à flot ou à bois perdu pour le transporter, *MASSE*, 1760. || 6<sup>o</sup> Terme de peinture. Le jet d'une draperie, la manière dont les plis d'une draperie sont rendus dans un tableau. Des draperies d'un beau jet. || 7<sup>o</sup> Terme de fonderie. Action de faire couler dans le moule la matière en fusion. || D'un seul jet, se dit en parlant d'une pièce dont toutes les parties sont fondues à la fois dans un seul moule. Fondre, couler une figure d'un seul jet. Cette statue équestre est d'un seul jet. || Fig. D'un seul jet, se dit, en littérature et dans les arts, d'une composition produite par une première conception et sans être retouchée à plusieurs fois. Il y a tant d'ouvrages faits de pièces de rapport, et si peu qui soient fondus d'un seul jet, *Éccl. Discours de réception*. || Nom de bâtons de cire qu'on place perpendiculairement au modèle, qu'on entoure d'une enveloppe de terre rouge et de tiente de cheval, et qu'on soumet au feu de petites bûches de bois rangées tout autour du modèle; la cire se fond, et il reste autant de petits canaux formés par l'enveloppe qui s'est durcie, qu'il y avait de jets. C'est par les jets que le métal en fusion entre dans le moule. || Terme de fondeur en caractères. Le jet, la partie de métal formée de l'excédant de la matière nécessaire à faire le caractère, qu'on a versée dans le moule. Le jet séparé de la lettre se nomme rompure. || 8<sup>o</sup> Jaillissement d'un liquide, d'un fluide. Un jet plus gros que le bras. Un jet de vapeur. La saignée donna un jet fort et continu. || Fig. Si l'âme a des délices qui lui sont propres... ne jugeons-nous pas que, si nous ne lui donnons des jets tout spirituels qu'elle sente et qu'elle reçoive par elle-même, elle sortira au dehors pour en chercher d'autres? *Serm.* 1, 1<sup>er</sup> *Éture*, 1.

|| Jet d'eau, ajutage en cuivre placé à l'extrémité d'une conduite. || Jet d'eau, colonne d'eau lancée de bas en haut, ou horizontalement, ou dans une direction inclinée, par une certaine pression. Au bruit de tant de jets d'eau qui ne se laissent ni jour ni nuit à Chantilly, *BOSS.* *Louis de Bourbon*. Cent mille jets d'eau dont la hauteur pouvait à peine être aperçue, *vorr.*

*Princ. de Babyl.* 4. || Jet d'eau marin, nom vulgaire des accidies. || Terme de menuiserie. Jet d'eau, petite arête ou le bas d'une croisée, d'une porte qui renvoie au dehors l'eau de la pluie. || 9<sup>o</sup> Jet de lumière, rayon de lumière qui paraît subitement. || 10<sup>o</sup> Jet de feu, nom de certaines fusées frites, dont les étincelles sont d'un feu clair, comme les gouttes d'eau jaillissantes, éclairées de jour par le soleil, ou par une grande lumière pendant la nuit. || 11<sup>o</sup> Terme de crier. Action de verser de la cire sur les mèches disposées autour d'un cerceau, jusqu'à ce que les bougies aient le poids voulu. Donner des demi jets, des jets entiers. || 12<sup>o</sup> Fig. Premier jet, ébauche d'une composition littéraire, d'un tableau, etc. Ce n'est qu'un premier jet. Le premier jet d'un ouvrage. Lucius, ayant d'abord composé ce joli ouvrage *l'An de Lucius de Patras* tel à peu près que nous l'avons, y aura voulu joindre depuis différents morceaux, et, par ces additions de pièces battues à froid et hors de proportion, aura gâté son premier jet, *v. L. COGN.* *Préface de la traduction de la Lucide*. || Du premier jet, du premier coup, sans qu'il ait été nécessaire d'y revenir. J'ai fait cette tirade du premier jet.

|| 13<sup>o</sup> Jet d'abeilles, nouvel essaim qui sort de la ruche. || 14<sup>o</sup> Nouvelle pousse d'un arbre. Cet arbre a donné de beaux jets cette année. Dans le mois de septembre, j'ai courbé en arc de cercle un jet de vigne, portant quatre grandes feuilles, deux de chaque côté; après l'opération, la position du jet et celle des feuilles étaient telles... *BOSS.* *Us. feuilles des plants*. 2<sup>e</sup> *mém.* || Rameau accidentel ou adventif développé sur un tronc, sur une grosse branche. Tige secondaire partant du collet de la racine. Cette canne est d'un seul jet, elle n'a point de nœuds, et, absolument, un jet, une canne d'un seul jet. Voilà un beau jet. Ce jet est fort cher. || 15<sup>o</sup> Terme de fauconnerie. Nom d'une petite canne qu'on met aux pieds de l'oiseau. Oter les jets d'un oiseau. || 16<sup>o</sup> Terme de marine. Jet de voiles, *voy. JAC.* Les vaisseaux qui sont en mer, auxquels il n'y aurait que quelque peu de manœuvres, câbles et un jet de voiles à changer, *vorr.* (1691), dans *JAL.*

— *HIST.* xii<sup>e</sup> s. Les gaz des piez [du faucon] furent moult avenant, *ROUSSE.* 104 à une table en hure de son chief. Si que le sanc jà gacier [couler] en covint, Sanglant en son hermine del giest, *Rocul de Camb.* 246. || xiii<sup>e</sup> s. Et vinrent à un matin devant Gisors, et tendirent lor très [tentes, et lor pavellons] tout entour le castiel au gret d'une arbalestre à tour, *Chr. de Rains*, 66. Tout le flum [fleuve] estoit plein de mors dès l'une rive jusques à l'autre, et de long bien le gret d'une pierre menue, *BOSS.* 228. || xiv<sup>e</sup> s. Mainte eschiele fu là contre le mont dresio; Pour le trait, pour le giet. li uns brast, l'autre crie, *Guesclin*, 17449. Leur part et porcion du giest et taille qui leur sera imposée, ne canoz, *gita.* || xv<sup>e</sup> s. Et le roy Thelamon et Anthoner, qui estoient bien monter, le suivoient de si près qu'ilz y estoient au gret d'une pomme, *Perceforest*, t. II, p. 9. Icelly Alloume escripty de sa main la minute ou ject d'une obligation, *du CANON.* *factus*. Une goez d'argent à oiseau, qui bien pouvoient valoir environ xvi deniers, *ib. gita.* || xvi<sup>e</sup> s. Je ne scais compter ny à ject ny à plume, *MONT.* III, 88. L'ennemy estoit déjà approché à un ject de trait, *ib.* III, 166. La mesme année que les dites branches auront esté coupées, près et joignant la coupe d'icelle, il sortira un nombre de gittes, qu'il... *PASSAY*, 25. Toutes sortes de traicts et d'armes de gect, *AMROT.* *Mercel.* 30. Il perdit ses plus precieux tresors, pour ce qu'il en fallut faire le ject [à la mer], *BOSS.* *Hist.* t. 118. Un fossé qui n'avoit pas 30 pieds en œuvre, et seulement 7 pieds de profond sans le ject, *ib.* III, 268. Le ject d'un fossé estant entre deux heritages demontre que le fossé est et appartient à celui du côté du quel est le dit ject, et lui appartient le dit fossé; et le fossé à deux jects est réputé commun, *COUST. GÉNÉR.* t. 1, p. 201. Les parties s'accorderont dedans huit jours de trois bons et notables personnages pour faire les appréciations et estimations des biens et les lots et jets d'iceux, *ib.* t. II, p. 268. Comparaison de l'oye par laquelle il dit que les courtisanes sont semblables aux jets des jets ou use pour conter; car tout ainsi que, selon la place qu'il plait à celui qui conte, de donner à tel ou tel ject, il vaut quelquefois dix, quelques fois cent, autresfois mille, autresfois un volement, ainsi les courtisanes... *ib.* 137. *Apol. pour Herod.* p. 127.

— *ETYM.* *Berry, gite*, *s. m.*, un jet, un rejet; *normand, je ne sais ni jet ni calcul*, *je ne sais pas compter*; *provenç. jet*: ital. *getto*, *jet*, *gria*, courroie de faucon; du lat. *jectus*, de *jacere*, *jetter*, *lancer*. Dans l'ancien français, *jet* a le sens de lien; il a aussi

... de jeter. De tous les étymologies proposées pour jeter, la plus probable semble celle de Curtius, approuvée par Corneille, qui le rattache au grec *jetin*, labour, le *e* de jeter sera un suffixe qui se trouve dans les verbes latins, *facio*, par exemple.

1° **JETAGE** (je-ta-je), s. m. 1° Action de jeter. Le jetage d'un pont sur une rivière. 2° Terme de vétérinaire. *Furunculatio*, par les nasaux du cheval, d'un mucus plus ou moins abondant et de qualités variables.

— **ETYM.** *Jeter*.

1° **JETTÉ**, *JE* (je-té, té), *part. pass.* de jeter.

1° Qui a reçu un mouvement communiqué. La tête d'Andral, *été* dans le camp des Carthaginois, averti à leur chef le funeste sort de son frère. *ALLIEN, Hist. anc. Grev. t. 1, p. 160, dans ROBERT.* || Fig. Je ne suis plus pour vous qu'une tête ébranlée, indigne des bienfaits jetés sur moi. *VOY. GUYOT, II, 1, 1.* || Fig. et familièrement. Jété au panier, aux ordures, au sac aux ordures, tenu à merci. Il ne m'a pas paru que Mme de ... berg ait encore pris ma place [suprès de Mme de la Fayette]... car je ne crois pas être tout à fait jeté au sac aux ordures, *REV. 30 octobre 1690* || 2° Disséminé, répandu. Oh! le bon mal le rhumatisme! et que c'est bien fait de le voir un peu jété parmi les courtisans! *REV. 12 fév. 1670* || De l'argent jeté, de l'argent prodigué sans profit, sans utilité. J'approuve bien de supprimer les dirrènes, c'est de l'argent jeté, *sév. 27 déc. 1684* || 3° Fig. Qui a été plaqué, mis, dirigé non sans quelque violence ou rapidité. Cet homme [le procureur de Cabrières]... se trouve jété à la cour par un tourbillon qui lui fait traîner et guérir la beauté la plus considérable qui soit à la cour [Mme de Fontanges], *15 d. Guiteuf, 10 mai 1680*. Je suis, dit-on, un orphelin. Entre les bras de Dieu jeté dès ma naissance, *REV. Athal. II, 7*. Jetés par le destin dans des partis contraires, *VOY. Adolphe, II, 3*. Sans secours, avec toi jeté dans ces déserts, *10. Orate, II, 1*. Me voilà tout à coup jété parmi le beau monde, *V. J. notes. Conf. v. Jété sur cette Loule, Pauvre, laid et souffrant, étouffé dans la foule, Faute d'être assez grand, s'élève. Forcé.* || Jété hors de soi-même, qui a été plus maître de soi. Égaré, subjugué, jété hors de moi-même, Je ne suis plus, moi, ... J'aime, *notes, Oscar, II, 2* || 4° Terme militaire. Introduit, posté. Un régiment jeté dans la place. On remarque qu'on y avait marché [vers une position] languissamment, qu'une division seule, jetée à trois lieues de tout secours, y avait été négligemment aventurée; que les corps d'armée étaient restés hors de portée les uns des autres, *idém, Hist. de Nap. II, 2*. 5° Flétri, en parlant de teint, de couleurs, etc. Une teinte de gris jété sur tout le dessus du corps, sans en dire sur la tête, et qui devient plus foncée et brunit sur le dos, *REV. Orl. t. VIII, p. 103*. Manteau jété, *VOY. WASSON*. || 6° Mis dans une certaine position, en parlant d'une partie du corps. Le castagnon n'a pas plus que la griffe la faculté de se tenir et de marcher sur la terre, ses jambes traînantes et jetées en arrière ne peuvent s'y soutenir, *REV. Orl. t. XI, p. 210*. || 7° Il se dit d'un vêtement mis à la hâte. Un manteau jété sur ses épaules. Par analogie il se dit, en peinture et en sculpture, de la disposition des draperies. Draperie qui pend de la hâte, mal jetée, *notes. Salon de 1767, Orl. t. XIV, p. 110*. *Mme de Sévigné* || Terme de beaux-arts et de littérature. Cela est jété, bien jété, se dit de tout ce qui est fait d'un seul jet, d'une esquisse heureuse et rapide. Il faut voir comme cette figure est jété, *notes. Salon de 1765, Orl. t. XI, p. 78*, *Mme de Sévigné*. 8° Mis en avant par la parole ou l'éloquence. Ce mot jété de la curie dans un discours veut un jété rapide, entier, solennel, *Troisième Et. II, 1, 2*. || 9° Un mot, quelque jété se dit et mal à propos, fait souvent germer des bêtises non moins dans la tête d'un homme de génie, *notes. Jété. Chebonon, 10 janv. 1700* || 10° Coulé, égaré, égaré, en un mot. Le prince de Rhodé, quelquefois jété en fente par un Indien, *VOY. MARRAS, 12*.

1° **JETER**, *JE* (je-té, té), s. m. 1° Un des pas de la danse, accompagné par lequel on jette un pied en avant ou en arrière ou de côté, et à son faîte on lève le talon, et on continue d'un pied et d'un bras une marche ou danse, et, en se redressant, lève le corps, et termine sur l'autre jambe. *Notes.* || 2° Au jeu, un jété, le bras jété sur l'épaule avant de prendre la maille, ou qui fait une fautive de plus et l'on veut.

— **ETYM.** *Jeter*.

**JETER**, *JE* (je-té, té), s. m. 1° Commandement de bien ou de mal, fait pour redresser le mal d'un point d'œil.

pour protéger l'entrée d'un port. Jette de fascines. Jette de charpente. Jette de maçonnerie. || 2° Amas de pierres, de sable et de cailloux jetés dans un mauvais chemin pour le rendre plus praticable. On a fait une jette dans ce chemin. 3° Terme de médecine. Jette goutteuse, se dit quand la goutte se porte sur les articulations, soit sur quelque organe intérieur. 4° Chaque nouvel essai d'habilles. || 5° Terme de chandelier. Jette des chandelles, le nombre de chandelles qu'on peut brûler d'une seule fonte de suif.

— **HT.** XVII<sup>e</sup> s. *Jette* [action de jeter], *MONNET, Dict.*

— **ETYM.** *Jeter*.

**JETER** (*JE*). Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : Je jette, je jettera), *v. o.* || 1° Communiquer un mouvement avec la main. || 2° Mettre avec quelque promptitude un manteau, un chape, etc. || 3° Jeter un pont. || 4° En termes de marine, lancer dans la mer ou ailleurs. || 5° Se débarrasser de. || 6° Jouer ou écarter, en parlant de cartes. 7° Mettre, placer, diriger, non sans quelque idée de violence ou de moins de rapidité. || 8° En termes de guerre, faire entrer. || 9° En termes de marine, jeter à la côte, jeter à la honte. 10° Jeter l'oiseau, en fauconnerie. || 11° Jeter un blanc, une espace, en imprimerie. || 12° Il se dit des couleurs qu'on donne à un tableau. || 13° Diriger quelque partie du corps d'un certain côté. || 14° Pousser avec violence, faire tomber. || 15° Fig. Mettre quelqu'un dans une certaine manière d'être. || 16° Fig. Jeter loin, jeter dans, reporter à une époque éloignée. || 17° Faire subir. || 18° Il se dit aussi des choses abstraites que l'on assimile à quelque chose qui se jette. || 19° Jeter sur le papier, écrire, tracer à la hâte. || 20° Faire signifier, dénoncer. || 21° Rejeter sur, attribuer. || 22° Il se dit de l'argent, des valeurs qu'on fait entrer dans la circulation. || 23° Jeter l'argent, être prodigue. || 24° Calculer avec des jetons. || 25° Jeter au sort, décider quelque chose par la voie du sort. || 26° Pousser, envoyer, lancer hors de soi. || 27° Jeter des œufs, être oisif. || 28° Produire et mettre dehors un nouvel essaim. || 29° Produire des bourgeons ou des scieris. || 30° Produire, rendre de l'humour. || 31° Jeter sa tête, ses fumées, en termes de vénerie. || 32° Faire couler dans un moule de métal fondu. || 33° Jeter, en termes de potier, de chandelier. || 34° Se jeter, être jété. 35° Être prodigue, en parlant de l'argent. || 36° Se lancer soi-même. || 37° Se précipiter, se porter impétueusement. || 38° Faire une expédition militaire. || 39° Entrer, se réfugier précipitamment en quelque endroit. || 40° Aller, se rendre imprudemment. || 41° Fig. Prendre, accepter, se laisser aller. || 42° Se jeter au travers, à la traverse, entre, venir déranger. || 43° Se jeter sur, en parlant d'humours, de maladies. || 44° Se jeter sur, parler de. || 45° Avoir recours.

1° Communiquer un mouvement avec la main ou de quelque autre manière. Comme il continuait, je me sentis extrêmement tentée de lui jeter un livre à la tête, *REV. 12 juin 1690*. L'Anglais [le chevalier Talbot] a promis au roi sur sa tête et sur positivement de guérir Monsieur dans quatre jours, et de la fièvre et du dévoiement, que, s'il n'y réussait, je crois qu'on le jettera par les fenêtres, *REV. 9 nov. 1690*. De sorte que Ladre, l'odieux et Rouvroy sont parties ce matin pour aller à Mellep et se faire jeter trois fois dans la mer, *REV. 27*. Un jeta de l'eau sur le reste de l'épave, *REV. 10*. Jette quel que-que dans votre paquet les petits billets de l'abbé Rigorre, qui sont très-bien ces nouvelles de Rome, *REV. 26 déc. 1690*. C'est à qui, le poste de l'Provence arrivant, il en envoie de la poste jette le paquet à celle de Bretagne, qui part le même jour, *REV. 22 mai 1690*. Comme un frondeur fait tourner avec sa fronde la pierre qu'il veut jeter loin de lui, *REV. VII, xv*. Il avale les dés et presque le cornet, jette le verre d'eau dans le trictrac, et jette celui contre qui il joue, *REV. 31*. Quel mirabile, lui dit-il, me prends-tu donc pour un bêtard? et en même temps lui jeta sa coupe à la tête, *notes, Hist. anc. Grev. t. VI, p. 121, dans ROBERT.* Avant ce temps-là, un grec (homme appartenant à la religion grecque) jété par la fenêtre un plat dans lequel un dîner avait mangé, quand il ne pouvait pas jeter le latin lui-même, *notes. Jété. Chebonon, 10 janv. 1700*. Les femmes, parées magnifiquement, comme les fenêtres, et jetaient des fleurs et des parfums sur les vainqueurs, *notes, Hist. phil. t. 20*. En termes de marine, faire le jet. Si, par tempête ou par la fausse de l'ennemi, le capitaine se croit obligé, pour le salut du navire, de jeter en mer une partie de son chargement, *Art. 110 du Code de commerce*. || Fig. Adieu, adieu contents, jetez mes amitiés, etc.

compliments, mes embrassements, comme vous jugerez à propos, *REV. 28 oct. 1688*. Jeter la plume au vent, *VOY. PLENN*. || Fig. Jeter de la poudre aux yeux, *VOY. ROCBAR*. || Fig. Jeter de l'huile sur le feu, dans le feu, *VOY. MULLER, n° 2*. || Fig. Jeter la pierre ap... la cognée, *VOY. MAXIM, s. m.* || Fig. Jeter la pierre à quelqu'un, *VOY. PIZAN*. || Fig. Jeter quelque chose au nez de quelqu'un, lui en faire objection, reproche (locution des gens de cour, et de Caillères, en 1690). C'est un étrange fait du monde que vous prenez à me venir toujours jeter sur le nez, *REV. Ec. des mar. t. 1, 1*. || Fig. Jeter son bonnet par-dessus les moulins, *VOY. BONNET, n° 1*. || Jeter son bonnet, *VOY. BONNET, n° 2*. || Fig. Jeter sa langue aux chiens, *VOY. CHIEN, n° 2*. || Fig. N'être pas à jeter aux chiens, *VOY. CHIEN, n° 3*. || Fig. Il n'en est pas à part aux chiens, *VOY. CHIEN, n° 3*. || Fig. Jeter un œil à quelqu'un, *VOY. OS*. || Jeter son cou sur quelque chose, s'arranger de manière à l'obtenir par quelque locution tirée de l'usage de marquer sa place, de le retenir, en y mettant son cousin. || Fig. Jeter quelque chose aux pieds de quelqu'un, lui en faire l'offre, l'abandon. Donnons-lui ce trompette; honneurs, lauriers, pouvoirs, jetons tout à ses pieds, je veux tout en devoir, *C. DELAY. Paris, II, 6*. || 2° Jeter un manteau, une mante, un manteau, etc. sur ses épaules, sur les épaules de quelqu'un, mettre avec quelque promptitude un chape, etc. sur ses épaules, sur les épaules de quelqu'un. Moi... qui n'avais pu me ment songé qu'à jeter sur moi une mauvaise robe, *MARRIV. Marianne, 8<sup>e</sup> part.* Ces papiers bonnet furent tellement Mme de Maintenon, qu'il lui fut impossible de rester dans son lit; elle y a une robe sur ses épaules..., *notes, Mme de Maintenon, t. II, p. 168, dans ROBERTS*. Ce vêtement, cette draperie, etc. est jété avec grâce, avec élégance, en parlant d'un vêtement, d'une draperie disposés avec quelque négligence mais non sans grâce. Terme de peinture. Jeter une draperie, donner une certaine disposition aux plis de la draperie dont on revêt une figure. Les plis de cette draperie sont bien jetés. || Fig. Jeter un voile sur quelque chose, le passer sous son aile. Je ne veux point lever un cil présomptueux vers le voile sacré que vous jetez sur eux [des secrets], *REV. Brutus, III, 2*. 3° Jeter un pont sur une rivière, construire, établir un pont sur une rivière, comme en parlant des ponts que l'on fait à la hâte pour le passage des troupes, des armées. Se jeter, ayant jeté un pont sur le Teau, et passer ses troupes, *Notes, Hist. anc. Grev. t. 1, p. 101*. || Jeter les fondements d'un édifice, *VOY. ROBERTS*; le langage de l'usage se dit plutôt : construire, poser, bâtir, maçonner les fondements d'un édifice. || Fig. Il jeta les fondements de la religion, *Notes. II, 7*. 4° Terme de marine. Jeter l'ancre, laisser tomber, de l'ancre du navire où elle est retenue, une ancre qui sert à aller mordre la terre et s'y fuser, à l'effet de maintenir sur un point de la mer le navire que l'on amène à l'ancre, *REV. JAL*. L'expression jeter l'ancre a son usage lorsque les ancres étaient manœuvrées, et à présent qu'elles ont une pesanteur considérable, on dit toujours : laisser tomber l'ancre, *VOY. MARRIV, LEOBARBY*. || Fig. Ainsi... vers de nouveaux rivages, Vers la nuit... emportés sans retour, Ne pourrions-nous jeter sur l'océan des Âges Jeter l'ancre un jour? *Notes. Médi. t. 13*. || Jeter le plomb, lancer à la mer un plomb de sonde armée d'une corde mesurée, pour connaître la profondeur de la mer ou la qualité du fond. || Fig. Jeter son plomb, jeter ses plombs sur quelque chose, porter un jugement quel que-que chose, former un dessein pour parvenir à quelque chose, essayer, faire une tentative. Jette le loch, lancer à la mer le loch pour connaître la longueur de la corde qui le mesure, c'est le loch qui a fait de nous un grand un temps... Jette les grappins d'aligne, lancer d'un navire à un autre les grappins... avec l'effet de se rapprocher et de tenir l'un à l'autre dans les moments qui vont en battre bord à bord, *Notes.* || Fig. Jeter le grappin sur quelqu'un, se servir de son esprit. 5° Se débarrasser de || 6° Il se dit de la main. Le traître a jété ces papiers précieux, Pour n'être point connu par ces manuscrits glorieux, *Notes. Mérope, II, 4*. Il jeta à vingt ans; ils jettent aussitôt leurs fesses, et... se précipitent entre les hommes et les chevaux, et... se précipitent avec leurs poignards et attaquent les hommes, le sabre à la main, *REV. XIF, 21*. Jeter ses armes, jeter ses armes, les quitter, *Notes.* Dans les choses fréquentes qu'on se précipite, on se précipite, on se précipite.

neige, s'ils se relèvent, c'était sans elles; car ils ne se relèvent point, la faim et le froid les leur arrachent. *Hist. de Nap. t. II, p. 11, II.* || Fig. et familièrement. Jeter le froc aux orties, voy. *FRAC.*

Fig. Jeter loin, délaigner. Ne jetez pas si loin les livres de la Fontaine, il y a des sables qui vous ramèneront et dont contes qui vous charment, *adv.* 3 mai 1671. || 6° Aux jeux de cartes, jeter ses cartes, le jeter. Avec les sept carreaux il avait quatre piques, Et, faisant le dernier, m'a mis dans l'embarras, *adv.* 17 mai 1671. || 7° Aux jeux de cartes, jeter ses cartes, le jeter. Avec les sept carreaux il avait quatre piques, Et, faisant le dernier, m'a mis dans l'embarras, *adv.* 17 mai 1671. || 8° Aux jeux de cartes, jeter ses cartes, le jeter. Avec les sept carreaux il avait quatre piques, Et, faisant le dernier, m'a mis dans l'embarras, *adv.* 17 mai 1671.

|| 9° Jeter les cartes, cesser la partie. || Basement et par un mauvais jeu de mots, jeter du cœur sur du carreau, jeter des fusées, vomir. || 7° Mettre, pousser, dégriser, non sans quelque idée de violence ou du moins de rapidité. Un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche, *adv.* 25. Vous, ma chère fille, vous que j'ai toujours aimée et souhaité d'avoir près de moi, voyez quel orage vous jette au bout du monde, *id.* 11 déc. 1675. M. de Rennes le dore [un domestique] d'une manière à ne pouvoir lui refuser; nous y jetons un homme qui nous paraît bon, *id.* 3 juill. 1680. Dieu, qui suit toutes les parcelles de nos corps en quelque endroit du monde que la corruption ou le hasard les jette, *adv.* *Duch. d'Orl.* Venez maintenant, pécheurs, quels que vous soyez, en quelques régions écartées que la tempête de vos passions vous ait jetés, *id.* *Anne de Gonz.* Quelle ardeur inquiète Parmi vos ennemis en aveugle vous jette? *adv.* *Brit.* 1, 3. Où j'avais ouï dire que mon père avait été jeté par les vents, *adv.* *Tél.* 1. Je le jetai dans une voiture, et nous retournâmes à la maison, *adv.* *Fousses confid.* 1, 16. S'ignore en quels climats nous jette la tempête, *adv.* *Oreste*, II, 1. Pour adoucir en moi cette âpre dureté Des climats où mon sort en naissant m'a jeté, *id.* *Orphel.* 17, 6. Cette province vit pour la première fois les Portugais en 1533, et ce fut une tempête qui les y jeta; mais ils ne s'y établirent qu'en 1602, *adv.* *RAYNAL, Hist. phil.* 12, 17. || Fig. N'admirez-vous point où mon cœur me jette et m'égaré? Je suis toute seule, je suis toute attendrie.... *adv.* 17 oct. 1684. || Fig. Jeter dans les bras, remettre à la garde, à la protection. Hé bien! pour un enfant qu'ils ne connaissent pas, que le hasard peut-être a jeté dans leurs bras.... *adv.* *Athal.* 11, 3.

Jeter dans un couvent, faire entrer dans un couvent. Broglie était un si furieux amant, qu'il fut une des raisons qui la jetèrent [une dame] aux Carmélites, *adv.* 3 oct. 1689. || Fig. et poétiquement, jeter au lit de, obliger une femme à devenir épouse de. Ma route la jette au lit de Massinisse, *adv.* *Sophon.* III, 7. || Fig. Faire entrer dans une société. Un autre incident me jeta dans des sociétés nouvelles, *adv.* *Marmontel, Mém.* 12. || Jeter quelqu'un dans un cachot, dans les fers, le mettre ou le faire mettre en prison. Celui qui avait pour lui les armées fut vainqueur, jeta son rival dans les fers, et, plus puissant qu'il ne l'avait espéré, se trouva le maître de toutes les provinces, *adv.* *RAYNAL, Hist. phil.* VII, 3.

|| 8° Terme de guerre. Jeter des hommes, jeter une troupe, jeter des munitions, des vivres, etc. dans une place, les y faire entrer promptement dans le besoin. Buckingham est forcé de ramener en Angleterre ses troupes diminuées de moitié, sans même avoir jeté du secours dans la Rochelle, et n'ayant paru que pour en bâter la ruine, *adv.* *Nouv.* 170. || 9° Terme de marine. Jeter son navire à la côte, l'y échouer exprès, afin d'éviter un danger plus grand. || Jeter à la bande, rassembler, sur un seul point, des marchandises qui étaient éparses, afin de faire contre-poids. || 10° Terme de fauconnerie. Jeter l'oiseau du poing, le lancer après la proie. On dit: jeter le faucon et lâcher l'autour. || 11° Terme d'imprimerie. Jeter un blanc, ménager, laisser un blanc. || On dit de même: jeter une espace, une interligne. || 12° Jeter une couleur sur, donner une couleur à. Le peintre a jeté une teinte grise sur son tableau. || Fig. La tristesse que l'idée de votre délicate santé a jeté sur toutes mes pensées, *adv.* 9 mai, 1680. On s'écria comment Molière avait pu jeter tant de comique sur un sujet qui paraissait fournir plus de pédanterie que d'agrément, *adv.* *Vie de Molière.* || Dans un sens analogue, jeter l'ombre, les ténèbres, produire l'obscurité.

Et l'infir. couvrant tout de ses vapeurs funèbres, sur les yeux les plus saints a jeté ses ténèbres, *adv.* *Path. Prologue.* Quand la nuit semble sur ces coupables murs viendra jeter son ombre, *adv.* *Nimrod* 1, 3. || Par extension. Tant le sort entre nous a jeté de mystère! *adv.* *CRÉBILLON, dans DESMAY.*

|| 13° Diriger quelque partie du corps d'un certain côté. Il jeta la tête en arrière. || Jeter les yeux, la vue, les regards sur, regarder, considérer. L'acteur ayant récité ce vers qui contenait l'éloge d'Amphiaras: il ne veut point paraître homme de bien et juste, mais l'être effectivement, tout le monde jeta les yeux sur Aristide, et lui en fit l'application, *adv.* *Hist. anc. Ode. t. III, p. 125, dans ROUGENS.* C'est donc là le dernier [regard] que tu jettes sur elle! *adv.* *Yoner*, v, 8. Sur ce billet au moins daignez jeter la vue, *adv.* *Triumf.* III, 2. || Fig. Jeter les yeux sur quelqu'un, signifie quelquefois avoir sur quelqu'un des vues particulières. Il a jeté les yeux sur ce jeune homme pour en faire son gendre. Par moi seule éloigné de l'hymen d'Octavie.... Silanus, sur qui Claude avait jeté les yeux.... *adv.* *Brid.* 1, 1.

|| 14° Pousser avec violence, faire tomber. Ô toi, qui n'attends plus que la cérémonie Pour jeter à mes pieds ma rivale punie, ... Poisson, me sauras-tu rendre mon diadème? *adv.* *Rodog.* v, 1. Quand dans le sein d'Araspe un poignard enfoncé Le jette aux pieds du prince, *adv.* *Nicom.* v, 8. À côté de son maître il le jette sans vie, *adv.* *Mérop.* v, 6. || Jeter par terre, jeter à terre, faire tomber à terre. Jeter un homme par terre. Il crache sur le lit et jette son chapeau à terre, *adv.* *La sav.* XI. Il n'est pas rare de voir les litornes se rassembler au nombre de deux ou trois mille dans un endroit où il y a des allées mûres, et elles les mangent si avidement qu'elles en jettent la moitié par terre, *adv.* *Ois.* I, v, p. 419, dans ROUGENS. || Jeter une maison, une cloison, un mur, etc. par terre, démolir, abattre une maison, une cloison, etc. Nos maisons ont été jetées par terre, *adv.* *Bible, Jérémie.* IX, 19. || On dit dans le même sens: jeter bas. || Fig. Un même instant conclut notre hymen, et la guerre Fit naître notre espoir et le jeta par terre, *adv.* *Hor.* 1, 3.

|| Jeter une porte en dedans, la forcer on en faisant sauter la serrure. Il est un moyen de jeter en dedans cette légère porte, *adv.* *BEAUMARCH. Mar. de Fig.* II, 13. || 15° Fig. Mettre quelqu'un dans une certaine manière d'être. Soulever votre peuple, et jeter votre armée Dedans les intérêts d'une reine opprimée, *adv.* *Nicom.* IV, 2. De Vinius par là gagnant la bienveillance, il a su le jeter dans une autre espérance, *adv.* *Othon.* III, 1. Vous mettez par-dessus tout cela des remerciements, des douceurs charmantes, des agréments qui nous jettent dans la confusion, *adv.* 30 mars 1689. Il s'agit d'une addition au livre XIV, qui a jeté M. Jurieu dans d'étranges emportements, *adv.* *Var.* 2<sup>e</sup> *part.* § 11. Dans quel trouble, seigneur, jetez-vous mon esprit! *adv.* *Bérén.* 1, 3. Dans quels égarements l'amour jeta ma mère! *adv.* *Phédre.* 1, 3. De ce refus bizarre où seraient les raisons? Il pourrait me jeter en d'étranges soupçons, *adv.* *Athal.* II, 5. Cette idolâtrie des richesses qui me jette dans des gains injustes, *adv.* *Masa. Arent, Dispos.* || Faire naître certains sentiments. Et leur division que je vois à regret Dans mon esprit charmé jette un plaisir secret, *adv.* *Cid.* II, 3. Cessez, vaines frayeurs, cessez, lâches tendresses, De jeter dans mon cœur vos indignes faiblesses! *adv.* *Jdn.* 1, 1. [S]i La crainte de vous faire un funeste présent Ne me jetait dans l'âme un remords trop cuisant, *adv.* *Rodog.* III, 6. Il n'a rien dit, madame, Qui vous doive jeter aucun trouble dans l'âme, *adv.* *Nicom.* 1, 2. Il pourrait, sous l'appât d'une sainte promesse, Jeter dans les solitaires un moment d'altéresse, *adv.* *Othon.* IV, 3. Il est vrai que de passer ma vie sans vous voir y jette une tristesse et une amertume à quoi je ne puis m'accoutumer, *adv.* 28 mai 1678. On pouvait jeter dans son âme quelques fausses impressions, *adv.* *Maria. duc de Mont.* Vous, cependant, allez; et sans jeter d'alarmes, À tous mes Tyriens faites prendre les armes, *adv.* *Athal.* II, 6. Vous jetez la discorde au sein de ma famille, *adv.* *Lamotts, Inés de Castro.* III, 3. Quelle horreur jetez-vous dans mon cœur étonné? *adv.* *Horienne.* 1, 4. Davoust, avec vingt-cinq mille hommes, resta à l'arrière-garde; pendant qu'il avançait de quelques pas et jetait, sans le savoir, la terreur chez les Russes, la grande armée étonnée leur tournait le dos, *adv.* *Hist. de Nap.* IX, 3. Poète, j'eus toujours un chant pour les poètes, Et jamais le laurier qui pare d'autres têtes, Ne jeta l'ombre sur mon front, *adv.* *Victor Hugo, Odes.* II, 1. || 16° Fig. Jeter loin, je-

ter dans, obliger à reporter à une époque éloignée ce qu'on veut faire. Je ne voudrais point que vous allâtes repasser la Durazzo.... cela vous jette trop loin dans l'hiver, *adv.* 17 juill. 1670. Cela [un retard] vous jettera dans le mois de janvier, et c'est pour en mourir, *adv.* *Jour de la Toussaint.* 1680.

|| 17° Faire subir. Le bon exemple que vous voulez donner [en faisant le jubilé] vous jettera dans de plus grandes fatigues, *adv.* juillet 1680. || Menor à. Pour moi, je suis dans l'histoire de France; les croisades m'y ont jetés, *adv.* 8 nov. 1675. || Entraîner à. Pour son style [d'une dame pleine d'affection], il m'est insupportable, et me jette dans des grossièretés, de peur d'être comme elle, *adv.* 13 août 1677. || 18° Fig. Jeter, se dit aussi des choses abstraites que l'on assimile à quelque chose qui se jette. Seigneur, à découvrir, toute âme généreuse D'avoir votre amitié doit se trouver heurteuse; Mais nous n'en voulons plus avec ces dures lois Qu'elle [Rome] jette toujours sur la tête des rois, *adv.* *Nicom.* v, 10. Si ce nom sur leur front jette tant d'infamie, *adv.* *Tois. d'or.* 1, 2. Et je ne voudrais pas par des efforts trop vains Jeter la moindre obstacle à vos justes desseins, *adv.* *D. Garci.* v, 2. Cela [les lettres] rapproche; on est occupé des pensées que cela jette dans l'esprit, *adv.* 10 nov. 1675. Je jette cette pensée dans cette lettre, *adv.* 8 sept. 1680. Vous ririez de voir comme tous les vices et toutes les vertus sont jetés pêle-mêle dans le fond de ces provinces, *adv.* 21 juin 1680. La main qui jette tout cela [les vertus et les vices] dans son univers sait fort bien ce qu'elle fait, et tire sa gloire de tout, et tout est bien, *adv.* 21 janv. 1680. Jamais personne n'a jeté des charmes dans l'amitié comme vous faites, *adv.* 8 nov. 1680. || Jeter des propos, avancer des propos qui vont indirectement à insinuer ou à découvrir quelque chose. Ce ministre a jeté des propos de paix, de guerre. Puisque le propos en est jeté, il faut que le suivre, *adv.* *Salon de 1767, Oeuvres.* t. XIV, dans ROUGENS. On dit, dans un sens analogue, jeter des paroles, des pensées. Pour moi, je jette de loin ces paroles en l'air, *adv.* 22 juill. 1685. Ce sont des pensées que je vous jette, et dont vous ferez tel usage que vous trouverez à propos, *adv.* 28 fév. 1683. || Jeter des soupçons contre quelqu'un, faire soupçonner quelqu'un. || Jeter des brocards, se moquer. Jeter des louanges, louer. Je vous dirai franchement.... qu'on nous jette de tous côtés cent brocards à votre sujet, *adv.* *L'Avare.* III, 6. Vous me jetez tant de louanges au travers de toutes mes imperfections.... *adv.* 14 juill. 1680. || 19° Jeter sur le papier, tracer, écrire à la hâte. Jeter ses idées, un plan, une esquisse sur le papier. Voilà tout ce que mon imagination me fait jeter sur ce papier, sans art, sans arrangement, à course de plume, *adv.* *Let. d. Guillaud.* 23 janv. 1682. Je respecte le génie et l'éloquence de M. Pascal; mais plus je le respecte, plus je suis persuadé qu'il aurait lui-même corrigé beaucoup de ces pensées qu'il avait jetées au hasard sur le papier pour les examiner ensuite; et c'est en admirant son génie que je combats quelques-unes de ses idées, *adv.* *Rem. Pens. Pasc. Préambule.* || 20° Faire signifier, dénoncer. Jeter une communication, la publier, la fulminer. L'évêque d'Agde a jeté un monitoire, il y a beaucoup de protestants en prison, *adv.* *Let. Damienville.* 17 août 1767. || Jeter les lans d'un mariage, faire les annonces au prône. || Terme de droit canon. Jeter un dévolu, voy. *DEVOLU.* || Fig. et familièrement. Jeter son dévolu sur, voy. *DEVOLU.* || 21° Rejeter sur, attribuer. Au moindre jour ouvert de tout jeter sur moi, *adv.* *Rodog.* v, 4. Jeter sur la conduite de Dieu ce qui s'est causé que par le dérèglement de l'homme, *adv.* *Serm.* 1, 28. || Exciter à parler de. Feignons, pour le jeter sur l'amour de son maître, *adv.* *Dép.* 1, 3. || 22° Il se dit de l'argent, des valeurs qu'on fait entrer dans la circulation. Les appartements du roi [par la fonte des meubles d'argent] ont jeté six millions dans le commerce, *adv.* 31 déc. 1689. || 23° Jeter l'argent, être prodigue. L'on dit des merveilles de sa belle âme, et de la générosité de M. le prince de Conti, il jette l'argent déréglément, *adv.* 600. Le roi fait des libéralités immenses; en vérité, il ne faut point se désespérer; quoiqu'on ne soit pas son valet de chambre, il peut arriver qu'en faisant sa cour, on se trouvera sous ce qu'il jette, *adv.* 13 janv. 1680. Monseigneur fait des merveilles [à Philibourg].... jetant l'argent avec choix, d'un air de bien...., *adv.* *d. Bussy.* 3 nov. 1688. On lui vient [à Mme de Montespan] demander des charités pour les églises; elle jette beaucoup de louis d'or partout fort charitablement et de fort bonne grâce, *adv.* 16





mariage de M. le prince de Conti et de Mlle de ... il s'est fait un grand jeu de leur inclinaison, adv. 201. Elle Mme de Vintimille me demande qu'elle fait un jeu merveilleux avec M. de Grignan et avec vous de sa jalouise, id. 21 juil. 1690. Faire du jeu, amuser. Cela nous fait du jeu, id. 7 sept. 1699. Ça été un grand jeu pour Son Eminence (Retz), qu'un esprit neuf comme celui de notre ami (Corbinelli), id. 30 juil. 1677. En mauvaise part, se faire un jeu, s'amuser à, faire un jouet de. Vous faites un jeu de dire du mal de votre âme, adv. 109. Vous faites-vous un jeu des pleurs d'une mortelle? volt. Olympe, II, 2. Et c'est un jeu pour toi de trahir l'amitié, id. ib. IV, 3. Un conquérant, dans sa fortune altérée, se fit un jeu des sceptres et des lois, sarras. *Disc. d. b. gens.* Terme de fauconnerie. Donner jeu aux autours, leur laisser plumer la proie. Terme de marine. Jeu parti, mot à mot jeu partagé, location qui n'est plus usitée; il consiste en ce que, lorsque des armateurs associés veulent dissoudre la société, ils doivent faire entre eux une licitation en vertu de laquelle celui qui offrira de désintéresser le plus les autres gardera le navire. || 2<sup>e</sup> Action de se jouer. Il entreprenait les dieux, non point sur la fortune, sur ses jeux, sur la pompe et la grandeur des rois, LA FONT. *Phil. et Peucetis.* Ce sont des jeux de la Providence qui nous fait connaître en toutes choses la fausseté de nos jugements, adv. 427. Roi cruel ce sont là les jeux où tu le plains, aac. *Esth. III, 1.* Jeu de la nature, action de la nature qui produit une chose bizarre, extraordinaire. La nature dans ses jeux est infiniment variée. || La chose même produite par la nature qui semble se jouer. Cette coquille est un jeu de la nature. || Terme de minéralogie. Jeux de Van Helmont, variété cloisonnée de marne. || Un jeu du hasard, un effet du hasard. Jeux cruels du hasard, en qui me montrez-vous Une si fausse image et des rapports si doux? volt. *Méropé*, II, 3. La naissance, la fortune! laissons-là les jeux du hasard, sarras. *Verb. de Sté. IV, 6.* Jeu de la fortune, ce qui semble un pur caprice de la fortune. L'on ne saurait s'empêcher de voir dans certaines familles ce qu'on appelle les caprices du hasard ou les jeux de la fortune, LA SAUT. VI. Ce n'est pas un des moindres exemples des jeux de la fortune, que les ruines de Carthage aient vu mourir un roi chrétien qui venait combattre des musulmans dans un pays où Didon avait apporté les dieux des Syriens, volt. *Méropé*, 69. Hélas! est-il possible? étonnants jeux du sort! Elle était en ces lieux quand je pleurais sa mort, sarras. *Ninus II, IV, 4.* || Fig. et poétiquement. Les jeux sanglants de Mars, la guerre, les combats. Il a lui-même triomphé dans les jeux sanglants de dieu de la guerre, CHATEAUB. *Martyrs*, I, 3<sup>e</sup>. Jeu de mots, nom générique de toutes les phrases où l'on abuse de la ressemblance du son des mots. Un jeu de mot plaisant, heureux, sans sel, insipides plaisants, bouffons inférieurs. D'un jeu de mots grossier perfidement usant-ils, sarras. *Art p. II.* Les jeux de mots, la pire espèce du faux bel esprit, volt. *Dict. Phil. Esprit.* Il y a quelques jeux de mots dans Corneille, mais ils sont rares; le plus remarquable est celui d'Hippolyte qui, dans la quatrième scène du troisième acte, dit à Médée sa rivale en faisant attention à sa magie: Je n'ai que des attractions et vous avez des charmes, id. *Comm. Corn. Rem. Toulon Cor. Préf. commentari.* || 4<sup>e</sup> S. m. plur. Les Jeux, nom, en poésie, de certaines divinités allégoriques qui sont censées présider à la gaieté, à la joie (on met un J majuscule.) Toute la bande des Amours revient en colombine; les Jeux, les Ris, la danse ont aussi leur tour à la fin, LA FONT. *Fab. VI, 21.* Le chagrin vient ensuite; elle sent chaque jour déloger quelques Ris, quelques Jeux, puis l'Amour, id. ib. VII, 6. || 5<sup>e</sup> Par substitution du sens de distribution à celui d'un jeu spécial, c'est-à-dire substitution du sens de jeu à celui de jeu. Amusements soumis à des règles, où il s'agit de se divertir sans qu'il y ait aucun enjeu. Le jeu des barres. Le jeu de ... maillard. Les jeux qui naissent de la force et de l'adresse, sont toujours les premiers connus d'un peuple barbare, sarras. *Mém. Jeux solitaires*, *Quér.* I, 1, p. 224, dans l'ouvrage || N'être pas du jeu, ne pas faire partie de la société qui joue à tel ou tel jeu. Non, c'est moi, moi, je ne suis pas du jeu, mais il n'y a point, sarras. *Colombellier*, se 71. || N'y avoir, ou jouer de main, jeu où l'on propose des questions à résoudre et des problèmes à faire. Plus vous jouez ensemble à mille petits jeux, id. *Cont. Berger* *extra.* I, 2. || Jeux innocents, jeux où il n'y a ni argent à enjeu,

ni danger moral d'aucune espèce. On peut aussi récompenser les enfants par des jeux innocents et mêlés de quelque instruction, sarras. *Educ. filles*, 2. Jeu d'enfant, jeu qui amuse les enfants. Les immortels rient des affaires les plus sérieuses qui agitent les faibles humains, et elles leur paraissent des jeux d'enfant, sarras. *Tél. II.* Fig. Jeu d'enfant, chose très-facile. || Ce n'est pas un jeu d'enfant, ce n'est pas jeu d'enfant, c'est une affaire grave et sérieuse, c'est un engagement dont on ne peut se dédire. || Jeux de main, jeux où l'on se donne de petits coups, sans dessein de se faire du mal. La main chaude est un jeu de main. || Jeu de main, se dit aussi de l'action de lutter, de se porter des coups réciproques en plaisantant. || Proverbe. Jeux de main, jeux de vilain, ou, au singulier, jeu de main, jeu de vilain, c'est-à-dire les jeux de main ne conviennent qu'à des gens mal élevés, et aussi ils finissent souvent par des querelles. Jeux d'esprit, certains petits jeux qui demandent quelque facilité, quelque agrément d'esprit. Le roi d'Espagne a quelque goût pour les jeux d'esprit, sarras. *lett. au duc de Noailles*, 19 déc. 1700. J'aime les jeux galants où l'esprit se déploie, sarras. *Joueur*, I, 7. || Fig. Jeux d'esprit, certaines productions d'esprit qui n'ont aucune solidité, comme les anagrammes, les énigmes, les bouts rimés, etc. || Jeu d'esprit, se dit aussi d'un simple exercice de l'esprit, et, par suite, de conceptions, d'idées, d'hypothèses sans consistance. S'il croit que cette dispute soit un jeu d'esprit, sarras. *Rem. rép. quidisme*, art. 1, 2. Le stoïcisme est un jeu d'esprit, et une idée semblable à la république de Platon, LA SAUT. XI. On commence en Allemagne même à regarder les monades, l'harmonie préétablie, et la théodicée de l'ingénieur et profond Leibnitz comme des jeux d'esprit, oubliés en naissant dans tout le reste de l'Europe, volt. *Singul. nat. Préambule.* || Terme d'ancienne poésie française. Jeu parti, pièce de poésie en dialogue par questions et par réponses, sur des sujets relatifs à l'amour et à la galanterie. || 6<sup>e</sup> Amusement soumis à des règles, et auquel on s'adonne ordinairement de l'argent. Aimer le jeu. Perdre au jeu. Vivre du jeu. Ne jouer pas avec lui, il trompe au jeu. La perte, le gain du jeu. Ceux qui regardent ne doivent point parler sur le jeu. L'autre, pour se purger de sa magnificence, dit qu'elle gagne au jeu l'argent qu'elle dépense; Et le mari benêt, sans songer à quel jeu, Sur les gains qu'elle fait rend des grâces à Dieu, sarras. *Ec. des f. I, 1.* Si Dangeau est de ce jeu, Il gagnera toutes les poules, c'est un aigle, adv. 427. Les dettes du jeu sont privilégiées; et, comme si ses lois étaient les plus saintes et les plus inviolables de toutes, on se pique d'honneur d'y être fidèle, sarras. *Sermons, justice*, I. Parler à un mondain, à une mondaine de modérer leur jeu, ou même de se l'interdire absolument... sarras. *Perisier*, I, 1, p. 240. ... Ce marquis sage et prudent, Et qui, sans cesse au jeu, dont il fait son étude, ... Volt au jeu ou se mort sortir de son cornet, sarras. *Sat. IV.* Eh? que serait-ce donc si le démon de jeu, versant dans son esprit sa ruineuse rage... id. ib. 3. Mille gens se réunent au jeu, et vous disent froidement qu'ils ne sauraient se passer de jouer, LA SAUT. VI. Le chevalier de Grammont, à qui il [Mazarin] trouvait beaucoup d'esprit et auquel il avait beaucoup d'argent, fut bientôt de son goût et de son jeu, sarras. *Gramm.* 6. Cette jeune duchesse Vous attend à vingt pas pour vous mener au jeu, sarras. *Joueur*, II, 8. Elle [Anglique] est après le jeu ce qu'il aime le mieux, id. ib. I, 2. C'est monsieur, par exemple, un joli jeu que l'oisie, id. ib. I, 7. Je suis, pour vous servir, gentilhomme souverain, Docteur dans tous les jeux, et maître de trictrac, id. ib. I, 10. Oui, je vous le promets, Que la fureur du jeu sortira de mon âme, id. ib. II, 11. Quand feu M. de Leibnitz a dit que les hommes n'ont jamais marqué plus d'esprit que dans les divers jeux qu'ils ont inventés, il en pénétrait toute l'algèbre, cette infinité de rapports de nombres qui y régnaient... sarras. *Dangeau*. On a dit que le jeu et l'amour rendent toutes les conditions égales: je suis persuadé qu'on y est joint l'esprit, et le proverbe est déjà fait de ce que l'esprit est devenu une passion, sarras. *Conrad. méropé*, ch. 21. Le jeu est une passion arde dont l'habitude est ruineuse, sarras. *Homme, orna. morale.* Le jeu, par sa nature même, est un contrat vicieux jusque dans son principe, un contrat nul à chaque contratant en particulier, et contraire au lien de toute société, id. ib. || Fig. Dans lui [Napoléon] répondait que la guerre était un jeu qu'il [Napoléon]

jouait bien, où il gagnait toujours, et qu'on pouvait conclure qu'il la faisait avec plaisir, sarras. *Hist. de Nap. 7, 2.* || Jeux de hasard, comme le trente et quarante, le biribi, etc. Jeux dans lesquels le hasard seul décide. Tous ces jeux de hasard n'ont rien de bon, sarras. *Joueur*, I, 7. Le luxe dans les habits et les jeux de hasard plus dangereux que le luxe furent sévèrement défendus, volt. *Russie*, II, 11. || Jos. Saurin est un des premiers qui aient calculé les avantages et les inconvénients des jeux de hasard, id. *Louis XIV, Ecrits*. || Fig. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que, croyant avec les Impies que notre vie n'est qu'un jeu ou un jeu de hasard... sarras. *Duch. d'Orléans* de ce qui est de combaison, comme les dames, les échecs, jeux dans lesquels tout dépend de l'habileté du joueur. || Jeux mêlés de combaisons et de hasard, comme le trictrac, le piquet. Parbleu, je te saurai, Monsieur jeu de trictrac, ou bien je ne pourrai, sarras. *Joueur*, I, 4. || Le jeu du commerce, espèce de jeu de cartes où le banquier vend des cartes. || Jeux de commerce, jeux de cartes où il y a un banquier. || Jeux d'adresse, le jeu de paume, le jeu de billard. || Jeu de renvi, jeu où l'on met quel que chose par-dessus l'enjeu. Le branle du jeu de renvi. Le jeu lui en dit, le jeu ne lui en dit pas, c'est-à-dire il aime, il n'aime pas à jouer. || Jouer le jeu de quelqu'un, jouer le jeu qu'il lui plaît; et fig. s'associer à lui, entrer dans ses vues, dans ses intérêts. Pour les Vénitiens, ils joueront votre jeu, quand vous aurez gagné la partie, volt. *Lett. Catherine II*, 19 mai 1770. Jouer le jeu de quelqu'un, signifie aussi favoriser les intérêts de quelqu'un sans le vouloir. Tenir le jeu de quelqu'un, jouer pour quelqu'un. Mettre au jeu, donner, déposer son argent. J'y jouerais bien en cachette [à la roulette]. Mais il faudrait mettre au jeu, sarras. *Homme rangé.* || On dit dans un sens analogue: coucher en jeu. Si vous en doutez [de la justesse des raisonnements de Jurieu], il est prêt à coucher en jeu quelque chose qui vaille la peine, sarras. *7<sup>e</sup> arrêt*, 19. Fig. Mettre au jeu, risquer des choses qui intéressent beaucoup. Il y a des marques d'attention qui font bien mourir; je suis trop habile sur ce chapitre; mais il faut avouer aussi que je ne l'ai pas appris sans mettre beaucoup au jeu, adv. 325. Menil, qui ne mettait pas au jeu tant que moi, cherchait sans relâche les moyens de renouer la partie, sarras. *Mém. t. II, p. 200.* L'argent est sur le jeu, sur jeu, la somme des mises, ce que les joueurs ont mis au jeu. Il y avait cent francs sur le jeu, sur jeu. Fig. Ils m'ont fait soulever d'abord de mes chers romans; mais il faudra à un peu d'amour sur le jeu, adv. 611. Tenir jeu, continuer à jouer avec une personne qui perd. Coquer jeu, se retirer avec gain, et ne vouloir pas jouer jeu. || Aux jeux de renvi, ouvrir le jeu, faire la première vade. Fermer le jeu, tenir la roulette vade, et ne point faire de renvi. À certains jeux de cartes, on entre au jeu quand, avant fait une main, on est en état de jouer comme il plaît. Fig. Entrer en jeu, entrer dans une affaire, dans une discussion, avoir son tour, soit pour agir, soit pour parler. || Entrer en jeu, se dit aussi de choses dont on fait intervenir l'emploi, et rentrer en jeu, se dit de choses dont on use de nouveau. À ce discours, il faut rentrer en jeu, LA FONT. *Jen.* D'entre les jeux, c'est le commencement du jeu. Il se met à jouer, et d'entrée en jeu il perdit dix napoléons. Fig. L'entrée de jeu, tout d'abord, pour commencer. [M. de Harlay nommé premier président] à son secrétaire de prendre quoi que ce soit au monde, et, pour l'y disposer plus agréablement, il lui a donné de jeu deux mille écus comptant, adv. 6 oct. 1789. || Se piquer au jeu, s'offrir à jouer malgré la perte. Fig. Se piquer, être joué au jeu, prétendre venir à bout de quelque chose, malgré les obstacles. || Jouer bon jeu, bon argent, jouer avec l'intention de payer sur-le-champ. Fig. et familièrement. Bon jeu, bon argent, c'est-à-dire tout de bon, sérieusement. Je meurs de peur que ce ne soit un piège et qu'il ne soit bientôt après de ce doux nom, bon jeu, bon argent, adv. 311. M. le comte de Renvi est ici avec deux jolies dames de Rome, dont l'une est l'une de ses maîtresses, cette femme entend raison; et si ne me paraît par qu'elle veut jouer bon jeu, bon argent, avec un héros qui paie, id. 7 sept. 1699. De franc jeu, voy. franc d. || Fig. et par plaisanterie. À quel jeu l'a-t-on perdu? c'est-à-dire pourquoi est homme ne va-t-il plus dans une maison, dans une compagnie où il avait coutume d'être. Fig. Mettre quelqu'un en jeu, le citer ou

le mêler dans une affaire sans sa participation, à son insu. Dans ces conversations où l'on met si facilement en jeu le prochain, BOCCACC. *Eschort.* *Jeu de m. contre Ms. Chr. t. II, p. 11.* || Parier de son mariage était nul pour lui [le frère de Charles II] sans le consentement du roi, quand même le parti se fût trouvé d'ailleurs sortable; mais que s'était une moquerie de mettre en jeu la fille d'un petit avocat [Miss Hyde, qu'il avait épousée secrètement], RANLY. *Gramm. 2.* || Compromettre. Ah! monsieur, est-ce vous de qui l'auleme insigne Met en jeu mon honneur, et fait ce conte indigne? *Mém. Dep. em. II, 2.* La Brinvilliers mettait bien du jeu en jeu, *agr. 290.* || Faire intervenir. C'est pour le pouvoir que vous avez sur moi l'un et l'autre, que de vous mettre en jeu, quand il est question de protéger une pareille probité, *agr. 5 août 1679.* || Tirer ou faire intervenir, pour blâmer. L'un, démentir s'été des bigots mis en jeu, Pour prix de ses mots [de Molière] le condamnant au feu, *act.* || Faire VII. || Mettre en jeu, se dit aussi de choses qu'on fait agir, qu'on emploie. Ce qui leur fit mettre en jeu cette sentie, LA FONT. *Gag.* Petit jeu ou bas jeu, se dit au trictrac quand les dés amènent beset, et as, trois et deux, etc. || Jeu simple, s'emploie au jeu de l'ambigu, en parlant d'une position dans laquelle on n'a plus qu'une seule chance pour gagner, comme le point ou la prime, ou la séquence. Jeu simple, se dit par opposition à jeu simple. || 7° Académie des jeux, ou jeux publics, lieux où l'on donne à jouer les sortes de jeux. || Maison de jeu, maison publique, avouée ou clandestine, essentiellement montée pour donner à jouer les jeux de hasard. Les banquiers d'une maison de jeu. || La ferme des jeux, la ferme des maisons de jeu. || Il y a grand jeu dans cette maison, il s'y rassemblent beaucoup de joueurs. Mais ce grand jeu chez vous comment l'autoriser? *BOCC.* *Sat. 1.* || Tenir un jeu, donner à jouer chez soi ou en public. Les gens qui tiennent des jeux dans une foire. La divoie princesse de Carignan obtint de faire tenir un jeu dans son hôtel de Soissons; aussitôt le duc de Tresmes reprit le sien, en gardant sa pension, *BOCCOS.* *Mém. rig. Œuvres. t. V, p. 301.* || 8° Le jeu, les règles d'après lesquelles il faut jouer, la manière dont il convient de jouer, ou dont une personne joue. Jouer le jeu. C'est le jeu de jouer vos cœurs. || Fig. et familièrement. C'est son jeu, il fait précisément ce qu'il doit faire pour réussir. Ne parlez point d'amour! pour moi, je me défile Des fantaisies raisons de la philosophie; Ce n'est pas là mon jeu... *corn. la Feuvre, t. 1.* || On dit de même: C'est un homme qui sait bien son jeu. || Le droit de jeu, ce qu'il convient de faire en jouant. Vous me demandez si je serais dévot; ma bonne, dévot non, dont je suis très-fiché; mais il me semble que je me détache un peu de ce qui s'appelle le monde... mais ce que j'épargne sur le public, il me semble que je vous le redonne; ainsi je n'avance guère dans ce pays de détachement, et vous savez que le droit du jeu serait de même et par effacer un peu *Sichée* [sa fille, Mère de Grignan], vous avez la fable [*André, IV*], *agr. 4 juin 1676.* || 9° Assemblages des cartes qui, données à chacun des joueurs, leur servent à jouer le jeu. Regarder son jeu. Avoir une carte de trop dans son jeu. Il lui est venu beau jeu. Parbleu, tu seras toi-même si j'ai tort, Et si c'est sans raison que ce coup me transporte; Car voici nos deux jeux, qu'exprès sur moi je porte, *vol. Fâcheux, 2.* || Je n'ai point de jeu, c'est-à-dire je n'ai pas de cartes favorables. || Donner beau jeu, donner des cartes qui font un jeu favorable. || Fig. Donner beau jeu, faire beau jeu à quelqu'un, lui présenter une occasion favorable de réussir en quelque chose. C'était un beau jeu pour ces discours à part si fréquents chez les anciens et chez les modernes de toutes les langues, *corn. Examen de la Feuvre.* Je me souviens qu'on vous donne beau jeu, *HAMILT. Gramm. 2.* || La lettre de Philippe valait un bon manifeste et donnait aux pensionnaires qu'il avait dans Athènes beau jeu pour le justifier, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. VI, p. 66, dans ROUSSIN.* || On dit dans un sens analogue: avoir beau jeu. Mon frère en son amour n'aura pas trop beau jeu, *RONARO, Joueur, t. 9.* La philosophie n'a pas beau jeu, mais les belles-lettres ne sont pas dans un état plus florissant, *VOLT. Lett. d'Argental, 30 sept. 1770.* || Perdre à beau jeu, perdre quoiqu'on ait un beau jeu; et fig. échouer dans une tentative dont le succès paraissait assuré. || Fig. Voir beau jeu, être témoin de quelque événement considérable, de quelque esclandre, de quelque singularité. Mon cousin Jupiter, dit-il, verra dans peu

Un assez beau combat, de son trône suprême: Toute sa cour verra beau jeu, LA FONT. *Fabl. III, 31.* Nous allons voir beau jeu si la corde ne rompt, *vol. PÉ. III, 10.* || Fig. Faire voir beau jeu à quelqu'un, le maltraiter, lui nuire par vengeance, par un mouvement de colère; ou l'emporter sur lui dans une discussion. || Voir beau jeu, subir quelque atteinte, quelque punition. Toutes verront beau jeu, LA FONT. *Lun.* Pompignan se fera peut-être prier; mais laissez-moi faire, il payera, ou il verra beau jeu, D'ALEMBERT, *lett. d'Voltaire, 12 janvier 1773.* || Voir beau jeu, en parlant de choses, être prises, pillées, mangées. Tire-moi ces marrons; si Dieu m'avait fait maître Propre à tirer marrons du feu, Certes marrons verraient beau jeu, LA FONT. *Fables, IX, 16.* || Fig. Faire bonne mine à mauvais jeu, cacher le mécontentement qu'on éprouve, ou le mauvais état où l'on est. Quo sert à mauvais jeu de montrer bon visage? *TR. CORN.* *l'Amour à la mode, 1, 2.* || Bonne mine et mauvais jeu, se dit en parlant d'une personne qui, sous une apparence de joie, cache du chagrin ou du désappointement. || Fig. Jouer à jeu sûr, être certain du succès des moyens qu'on emploie dans une affaire. Je pouvais à jeu sûr faire paraître ma bonne intention en tout, *REZZ, II, 73.* Batre un homme à jeu sûr n'est pas d'une belle âme, *MOL. Amph. 1, 3.* || Fig. Jouer bien son jeu, conduire adroitement, habilement un affaire. Je sais bien mon métier, et ma simplicité joue aussi bien son jeu que ton avidité, *corn. Mém. IV, 7.* || Jouer un nouveau jeu, recourir à de nouveaux artifices. Tu me vas voir, Cliton, jouer un nouveau jeu, *id. id. V, 9.* || Cacher son jeu, prendre soin que l'adversaire ne voie pas les cartes que l'on porte. || Fig. Cacher, couvrir son jeu, dissimuler son habileté soit en feignant de ne pas savoir bien jouer, soit, plus généralement, en cachant les moyens que l'on emploie pour réussir à quelque chose. D'un bon mot du vieux temps je couvre tout mon jeu, *RONARO, Épit. II.* Pour mieux couvrir notre jeu, feignons, comme on vous a dit, d'être la plus contente du monde des résolutions de votre père, *vol. Pourc. 1, 6.* Savez-vous qu'il [un flatteur] ne fait que couvrir son jeu, et que, par cette immense profusion de louanges qu'il vous donne à pleines mains, il achète la liberté de décrier votre conduite, ou même de vous trahir sans être suspect? *BOCC.* *3<sup>e</sup> sermon, Passion, 2.* Tout homme a de l'orgueil, tout homme est sensible, le plus habile est celui qui sait le mieux cacher son jeu, *VOLT. Dict. phil. Quisquie, Langueval.* || On dit dans le même sens: Le jeu de cet homme est fort caché, fort couvert. || Fig. Le dessous du jeu, ce qu'on ne sait pas du jeu, ce qu'il y a de caché dans une affaire. Mais encore n'y a-t-il point moyen de voir le dessous du jeu? *PASC. Pens. X, 1, éd. MAYER.* || Aux jeux de cartes, avoir le jeu serré, ne jouer qu'avec un bon jeu, et ne point se hasarder. || Fig. Avoir le jeu serré, agir avec prudence, avec réserve, de manière à ne rien compromettre. || Aux échecs, avoir le jeu serré, n'étendre pas assez son jeu. || Au trictrac, le jeu de ce joueur est serré, est pressé, se dit quand, les cases les plus éloignées étant faites, il court risque, s'il amène des cinq ou des six, de ne pouvoir les jouer utilement. || Aux dés, le jeu, les points qu'on amène. || En général, le jeu, la situation dans laquelle on se trouve par rapport à son adversaire, à quelque jeu que ce soit. C'est un mat qui a été donné, lorsqu'on croyait avoir le plus beau jeu du monde, et rassembler toutes ses pièces ensemble, *agr. 2 déc. 1676.* || 10° Ce qui sert à jouer à certains jeux. Un jeu d'échecs. Un jeu de dames. || Jeu de cartes, le nombre de cartes que doit avoir un paquet de cartes. Jeu entier, ou jeu de reversi, ou jeu de whist, assemblage de 52 cartes, 12 de chaque couleur. Jeu de piquet, jeu de cartes qui se content point les deux, trois, quatre, cinq et six et n'a par conséquent que trente-deux cartes. || Faux jeu, jeu de cartes où il y a des cartes de trop ou de moins. || 11° Par assimilation avec un jeu de cartes. Jeu de contre-marches, nom donné aux différentes contre-marches nécessaires pour le service d'une soirée de théâtre. || 12° Ce que l'on met au jeu. Jouer un jeu d'enfer. Il joue un jeu à se ruiner. Une tenue d'états, ou les chambres assemblées pour une affaire très-capitale, n'offrent point aux yeux rien de si grave et de si sérieux qu'une table de gens qui jouent un grand jeu, LA FONT. *VI.* Un jeu effroyable, continué, sans retenue, sans bornes... est-ce une chose qui soit permise, ou dont on ne puisse se passer? *id. VI.* Il n'y a rien qui met plus subitement un homme à la mode et qui le soulève davantage que le grand jeu, *id. XIII.*

Si j'étais riche, je jouerais un très-petit jeu, *id. I.* *agr. 28.* *Em. IV.* Tirer le jeu, décider par le sort quel sera le montant de l'enjeu || Faire le jeu, épuiser les enjeux. Le jeu est-il fait? || J'y vais du jeu, j'y suis du jeu, et, par abréviation, j'en suis, se dit aux jeux de reversi, pour avertir que l'on joue une somme pareille à celle qui est sur le jeu. || Jouer beau jeu, jouer le jeu que les autres veulent. Jouer-tu gros jeu? || Jouer beau jeu, *HAMILT. Gramm. 2.* || Jouer gros jeu, hasarder, ou jeu, de fortes sommes. Et d'ailleurs il n'est pas si facile qu'on pense d'être fort honnête homme et de jouer gros jeu, *DESMOLLETS, Réflex. dire. XIV.* Le calcul conduit M. Bernoulli à conclure que le gros jeu se sera jamais l'occupation d'un homme raisonnable, *CONDORCET, Bernoulli.* || Fig. Jouer gros jeu, jouer un jeu à se perdre, s'engager dans une affaire où l'on court de grands risques de toute nature. Grâce au ciel, ma maltresse a tiré son enjeu; Vous épouser, monsieur, c'était jouer gros jeu, *AGASSAN, Joueur, V, 11.* Que je garderais le reste pour moi, étant bien juste que celui qui avait le plus travaillé dans cette affaire et joué le plus gros jeu, eût la plus grosse part, *LEMOIS, Guzm. d'Alfar. V, 3.* Fig. Tirer son épingle du jeu, voy. *ERINACE.* || 13° Par extension. Jeu de bourse, nom générique de toute espèce d'agiotage sur les fonds publics et les autres valeurs cotées à la Bourse. || 14° Au jeu de paume, chacune des divisions de la partie. Une partie de quatre jeux, de six jeux. Jouer en six jeux. Gagner le premier jeu. Avoir trois jeux à deux, trois jeux à point, se dit quand l'un des joueurs a trois jeux, tandis que l'autre n'en a que deux, ou n'en a point. || Ils sont à deux de jeu, ils ont chacun deux jeux. || Fig. Deux hommes ont à deux de jeu, quand l'un a pris sa revanche de l'autre, quand ils n'ont point d'avantage l'un sur l'autre, et aussi quand ils se sont rendu réciproquement de mauvais services, ou qu'ils ont été également maltraités dans une affaire. || Terme de jeu de balle. Division de la partie qui consiste en quatre quinze. Avoir un jeu, avoir quinze; avoir deux jeux, avoir trente; avoir trois jeux, avoir quarante-cinq. || 15° Un jeu, un lieu où l'on joue à certains jeux. Un jeu de boule. Un jeu d'arquebuse. || La partie de l'emplacement où l'on joue à la paume, qui s'étend depuis le dernier jalon jusqu'à la grille. || Jeu de dedans, galerie qui règne sous presque toute la longueur du toit, du côté opposé à celui du service. || Jeu de carré, jeu de paume, où il n'y a point de dedans, et où l'on a pratiqué un carré d'un pied et demi au bas du mur de largeur du fond du jeu. || Nom donné à un pilier, à un autre arbre ou à toute autre marque de ce genre qui détermine l'espace dans lequel les chasses peuvent avoir lieu. || 16° S. m. pl. Chez les anciens, les jeux, nom générique des courses, des luttes, des combats de gladiateurs, etc. Chez les Grecs, les jeux olympiques, les jeux pythiques, les jeux néméens; chez les Romains, les jeux séculaires, les jeux du cirque, etc. Des jeux en l'honneur de Jupiter, d'Hercule. Et je n'ai proposé les fêtes et les jeux que je fais célébrer ici, qu'afin d'y pouvoir attirer tout ce que la Grèce a d'illustre, *vol. Priac. d'Ét. II, 6.* Ils [les Juifs] célébrèrent des jeux comme les gentils, *BOCC.* *Hist. II, 8.* Quel de plus cruel que leurs jeux [des Romains], qui faisaient parmi eux une partie du culte divin; jeux sauglants et dignes de bêtes féroces, où ils soulaient leurs faux dieux de spectacles barbares et de sang humain! *id. Sermons, Vertu de la croix, 4.* On a préparé des jeux publics, où tous les prétendants combattent, *vol. 741. V.* Les combats qui faisaient la meilleure partie de l'appareil et de la solennité des jeux publics, sont le pugilat, la lutte, le pancrace, le disque, la course, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. V, p. 60, dans ROUSSIN.* On ne donnait pour toute récompense qu'une simple couronne, d'olivier sauvage aux jeux olympiques, de laurier aux jeux pythiques, d'ache vert aux jeux néméens et d'ache sec aux jeux isthmiques, *id. id. p. 66.* || 17° Chez les anciens ou chez les modernes, les jeux de prix, jeux ou exercices qui, excepté certaines qualités corporelles, ont un prix pour récompense du vainqueur. La lutte, la course, le tir à l'arbalète ou au fusil, etc. sont des jeux de prix. || Jeu des cannes, jeu emprunté par les Espagnols aux Maures et qui est une sorte de tournoi où l'on se lance des cannes que l'on pare avec des boucliers. || 18° Jeu Florus. roy. *FLORUS.* Jeu souverain, nom donné dans le XIV<sup>e</sup> siècle à des sociétés littéraires analogues aux poys (voy. ce mot). || 19° Périodiquement. Les jeux de la scène, les représentations théâtrales. Les jeux de Thalie, la comédie. Les jeux de Melpomène, la tragédie. Les jeux de Terpsi-



à *Mme de Caylus*, 9 Janv. 1717. Le jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices, est prompt à recevoir l'impression des vices, son. *Art p. m.* Jeune autrefois par vous dans le monde conduit, id. *Sat.* 1. Si vous n'avez appris à vous laisser conduire, vous êtes jeune encore, et l'on peut vous instruire, *rac. Bril.* II, 6. De l'antique Jacob jeune postérité, id. *Ép.* I, 1. Dans les mains des Persans, jeune enfant apporté, id. *id.* II, 1. A rempli ce palais de filles de 14 ans, et tendra fleurs par le sort agitées, id. *id.* I, 1. Jouissez, monseigneur, de votre belle santé; il n'y a de jeunes que ceux qui se portent bien, *volt.* *Leit. Richelieu*, 11 avr. 1773. Elle n'est plus jeune, elle a au moins vingt-sept ans, quoiqu'elle ne s'en donne que vingt-quatre, *DELLIS, Féd.* d'Éduc. *les Dangers du monde*, 1, 9. Les jeunes gens, les personnes qui sont dans la jeunesse; on dit des jeunes hommes, et aussi d'un mélange de jeunes hommes et de jeunes filles. Qui ne voit pas la vanité du monde est bien vain lui-même; aussi qui ne la voit, excepté de jeunes gens qui sont tous dans le bruit, dans le divertissement, et dans la pensée de l'avenir? *PASCAL, Pens.* VI, 69 bis, édit. *HAVER.* Seulement il se mêlait d'encourager au travail et de conduire, quand il le fallait, de jeunes gens à qui il trouvait du talent pour les mathématiques, *PONTEN. Reynou.* Vous êtes de jeunes gens en comparaison du vieillard des Alpes, *volt.* *Leit. Cideville*, 4 Janv. 1761. Une jeune personne, *vo.* *FRANÇOIS.* De jeunes mains, signifie, en poésie ou dans la style élevé, des jeunes gens. Il se sied bien d'avoir en de si jeunes mains, chargé d'ans et d'honneur, confié tes desseins, *rac. Raj.* IV, 7. Faites porter ce feu [la guerre] par de plus jeunes mains, id. *Mithr.* III, 1. Un jeune cœur, se dit d'un jeune homme ou d'une jeune fille. Et goûter tout saignant le plaisir et la gloire que donne aux jeunes cours la première victoire, *rac. Raj.* I, 1. Jeune France, jeune Allemagne, etc. se dit de certains partis politiques, littéraires ou artistiques, qui se jettent avec ardeur dans les innovations. Jeunes détenus, les mineurs de 16 ans qui sont envoyés par le juge dans une maison de correction. Un jeune détenu. Substantivement. Faire le jeune, la jeune, affecter des manières qui ne conviennent qu'à la jeunesse. 2° Qui n'est pas assez avancé en âge pour remplir certains offices. Ce précepteur est bien jeune. 3° Fig. et familièrement. Une jeune barbe, un jeune homme. Il veut décider de tout et ce n'est qu'une jeune barbe. 4° Vous avez la barbe trop jeune, se dit à celui qui veut reprendre un plus âgé que lui. 5° Qui appartient à la jeunesse. Ce visage si jeune que les traits de l'enfance s'y faisaient remarquer encore, *STARKE, Corinne*, XVII, 9. Par plaisanterie. Un jeune sermon, un sermon prononcé par un jeune homme. Nous entendimes l'autre jour l'abbé de Montmor; je n'ai jamais ouï un si beau jeune sermon, *sév.* 17 avr. 1671. Cette couleur est jeune, elle ne convient qu'à des personnes jeunes. Cette couleur est trop jeune pour une femme de son âge. Quand on lui montre quelque chiffon visiblement trop jeune pour elle, *ARLUS, Théâtre d'Éduc. la March.* de modes, sc. 2. Le jeune âge, l'âge, le temps où l'on est jeune. Le feu de son jeune âge et de ses passions... Semblaient ouvrir son âme à mes séductions, *volt.* *Bril.* III, 2. On dit de même, dans le style relevé et en poésie: jeunes ans; jeune saison. Ô que, pour avoir part en si belle aventure, Je me souhaiterais la fortune d'Éson, Qui, vieil comme je suis, revint, contre nature, En sa jeune saison! *MALB.* II, 12. Vous daignâtes m'aimer dès mes plus jeunes ans. *COGN.* *Mori de Pomp.* IV, 3. J'ai perdu, dans la fleur de leur jeune saison, Six frères... *rac. Phèdre*, II, 1. Familièrement. Dans son jeune temps, alors qu'il était jeune. 5° Fig. Jeune se dit de choses morales et intellectuelles. Il faudra que je change, et, malgré que j'en aie, Plus sage et plus raisin, que mes jeunes pensées cèdent aux vieux soucis, *ARLUS, Sat.* V. Un jeune esprit seulement s'engage Par la douceur des yeux, du geste et du langage, *MAISET, Sophon.* III, 3. Son style [du fils de Mme de Grignan] tout naturel, tout jeune, sans art, un peu répété par la grande envie d'obtenir [une permission], *sév.* 4. Janv. 1690. De ses jeunes erreurs désormais revenu, *rac. Phèdre*, I, 1. D'abord ce jeune éclat qu'on remarque en ses traits... id. *Alce.* III, 6. Abel, doux confident de mes jeunes mystères, Vois, mal nous a rendu nos courses solitaires, *A. CRÉTI.* *Élégie*, 1. 6° Cadet, par opposition à aîné. Celui-ci est l'aîné; celui-là est le jeune frère. Sous les lois du plus jeune on vit marcher son frère, *COGN.* *Nicom.* II, 2. Substantivement. Et la raison d'État qui

rompt votre hyménée? Regarde-t-elle plus la jeune que l'aînée? *COGN.* *Agés.* IV, 1. Il se dit aussi par opposition à ancien, pour distinguer certains personnages historiques. Mine le jeune. Dénouez le jeune. 7° Par extension, qui conserve quelque chose de la vivacité et de l'agrément de la jeunesse. Il ne vieillit point, il est toujours jeune. Vous n'avez de votre vie été si jeune que vous êtes, et je vois des gens de vingt-cinq ans qui sont plus vieux que vous, *MOU.* *Atore*, II, 4. Dans le même sens, en parlant de choses qui appartiennent aux personnes. Avoir la voix jeune, le visage jeune. C'est un cœur toujours jeune. Un caractère très-sérieux, très-appliqué et qui n'avait rien de jeune que le pouvoir de soutenir beaucoup de travail, *PONTEN. Laitre.* Hélas! quand un vieillard aime, il faut l'épargner; Le cœur est toujours jeune, et peut toujours saigner, *v. HUGO, Hernani*, III, 4. Avoir encore le goût jeune, les goûts jeunes, conserver, dans un âge avancé, les inclinations de la jeunesse. 8° Qui n'a point encore l'esprit mûri par l'expérience. Je crois qu'il sera toujours jeune. Familièrement et par ironie. Nâif, simple, facile à tromper. Vous croyez cela, vous êtes jeune. 9° Jeune se dit des animaux peu avancés, comme l'homme, dans le cours de leur vie. Un jeune chien. Un jeune chat. Un jeune coq. [Se] trottais comme un jeune rat, Qui cherche à se donner carrière, *LA FONT.* *Fabl.* VI, 6. Il est fou comme un jeune chien, se dit d'une personne folâtre. Jeune se dit également des arbres et des plantes. Un jeune chêne. Un jeune bois. Un jeune plant. Terme de l'administration forestière. Jeunes baliveaux, par opposition aux baliveaux modernes, qui ont deux ou trois âges, et aux baliveaux anciens, qui ont plus de trois âges. 10° S. m. Les jeunes, les hommes peu avancés en âge. Tu murmures, vieillard! vois ces jeunes mourir, Vois-les marcher, vois-les courir à des morts, il est vrai, glorieuses et belles, Mais sâres cependant et quelquefois cruelles, *LA FONT.* *Fabl.* VIII, 1. C'est donc à dire que je ne suis qu'un vieux, dont les jeunes vont rire? *v. HUGO, Hernani*, II, 3. En cet emploi, il ne se dit qu'au pluriel. Jeune de langue, nom de jeunes gens entretenus pour apprendre les langues orientales et devenir drogman. Un jeune de langue. Des jeunes de langue. Terme de féodalité. Officier subalterne. Les jeunes d'un duc, d'un comte. Terme de physiologie. Le jeune des mammifères, des oiseaux, etc. mammifère, oiseau peu avancé dans la vie, et n'ayant pas encore sa taille, son pelage, son plumage, etc. permanents. 11° Proverbes. Jeune procureur et vieil avocat, c'est-à-dire un procureur doit être actif et un avocat réfléchi. On dit aussi dans un sens analogue: Vieux médecin, jeune chirurgien. Jeune chair, vieux poisson, c'est-à-dire il faut manger les animaux de boucherie, la volaille, le gibier jeune et les poissons vieux. Aussitôt meurent jeunes que vieux. Le diable était beau quand il était jeune. — *REM.* 1. Quand jeune est précédé de l'article, il a des sens différents suivant qu'il est placé avant ou après son substantif. Le jeune Scipion signifierait que Scipion n'était pas âgé; Scipion le jeune se dit pour le distinguer de Scipion l'ancien. 2° De jeunes gens ou des jeunes gens, *vo.* *COGN.*, remarque 11. 3° On dit d'ordinaire de jeunes filles, jeunes filles faisant moins dans l'usage un mot unique que jeunes gens. Cependant on trouve aussi des jeunes filles: Enseigner la langue française à des jeunes filles de qualité, *volt.* *Leit. Galatin*, octobre, 1766. — *HIST.* XI<sup>e</sup> s. Et il viel home et il jone mesquin [les jeunes gens], *Roncière*, p. 166. XII<sup>e</sup> s. Elle estoit jone et tendre com rosée en herbiere, *Berte*, XL. Grand duel [deuil] font pour Bertin li jone et li cheun, *id.* CL. Ains li faisoit li jone dame [Héloïse], Bien entendant et bien letree Et bien amee et bien amee, Arguments à li chastier Qu'il se gardast de marier, *la Rose*, 8406. XII<sup>e</sup> s. Et n'y a point de difference se aucun est jone de age ou il est jone de meurs et assez agé, *COGN.*, *Fih.* IV, 11. [Charles VI] est encore trop jeune d'un an, quant il nous enide esbahir par ses assemblées, *FRANÇOIS*, II, II, 176. Ils me tiennent bien pour jeune et ignorant, quant ainsi me veulent mener, *id.* livre IV, p. 136, dans *LACURNE*. Appert bien que le dit amant est bien jeune, simple et mal conseillé de tenter procès, *ARESTA* *amorum*, p. 118, dans *LACURNE*. XVII<sup>e</sup> s. Les jeunes et les vieux laissent la vie de même condition, *ROUY.* I, 72. Ce venerable maintien, sous un visage si jeune, *id.* III, 102. Nous autres courtisans, j'ay veu que nous appellions à la cour un jeune genti homme qui ne faisoit que venir, jeune espée, *BRANT.* *Cap.* fr. I, 1, p. 328, dans *LACURNE*. De jeune theologien

argument cornu, De jeune medecin cimetiere bonu, De jeune advocat heritage perde, De jeune procureur procez mal entendu, De jeune concillier jugement morfondu, De jeune juge aussi le droit mal defendu, De jeune arche enfant le bien tout despendu, De jeune marié menage malotru, *BOSSU* de *COLLESTE, Queres*, p. 188, dans *LACURNE*. Jeune en sa croissance a un loup en la panse, *COTOGAVE*. Amour se nourrit de jeune chair, *id.* — *ÉTYM.* Berry, *jeune*; nivernais, *jeune*; wallon, *jône*; namur, et picard, *jone*; provenç. *jone*; espagn. *joren*; ital. *giorn*, *giorno*; du lat. *juvenis*; allem. *jung*; russe, *iodni*; persan, *djuren*; sanscrit, *yuvan*. Yvean parait être pour yveon, par assimilation du r à u; et on l'a rapproché des yveanos (voy. *YONNE*); de sorte que les jeunes, *juvenes*, seraient ceux qui combattent, repoussent, aident. JEÛNE (jeû-n). s. m. 1° Abstinence d'aliments. Un trop long jeûne est nuisible à l'estomac. Vous leur faites observer [à vos chevaux] des jeûnes si austères que ce ne sont plus rien que des idées ou des fantômes, des façons de chevaux, *MOU.* *l'Atore*, II, 6. Fig. Toute espèce de privation. Ne pas pouvoir lire est un véritable jeûne pour l'esprit. Nous avons été jusqu'ici dans un jeûne effroyable de divertissements, *MOU.* *Préc.* 10. 2° Particulièrement. Pratique religieuse, acte de dévotion qui consiste à s'abstenir d'aliments par mortification. Il fit publier un jeûne dans le royaume de Juda, *rac.* *Bible, Paralip.* II, XX, 2. Savez-vous quel est le jeûne que j'aime, dit le Seigneur: déliez ceux qui sont détenus dans les prisons; déchargez... *BOSSU.* *Polit.* VII, III, 11. Les jeûnes, si fréquents et si rigoureux [en Russie], incommodent trop les troupes et les rendent souvent incapables d'agir, *PONTENILL.* *Caor Pierre*. Le jeûne était établi chez plusieurs peuples, et chez les Juifs et chez les chrétiens; Mahomet le rendit très-sévère en l'étendant à un mois lunaire, pendant lequel il n'est pas permis de boire un verre d'eau ni de fumer avant le coucher du soleil, *volt.* *Méurs*, 7. Par quels jeûnes cruels son corps s'est-il usé? *C. DELAV.* *Portia*, II, 2. 3° Le jeûne des catholiques, qui consiste à s'abstenir de viande en ne faisant qu'un repas dans toute la journée, soit à dîner avec une légère collation à souper, soit à souper avec une légère collation à dîner. Si j'ai vingt et un ans et qu'il soit demain jeûne, *PASC.* *Pror.* V. Vous en pourriez boire sans rompre le jeûne, *id.* *id.* L'on dit que vous faites imprimer des almanachs particuliers où vous faites doubler les quatre-temps et les vigiles, afin de profiter des jeûnes où vous obligez votre monde, *MOU.* *l'Ar.* III, 5. Les jeûnes y [dans les observances de l'Église] sont mêlés dans les temps convenables, afin que l'âme, toujours sujette aux tentations et aux péchés, s'effermisse et se purifie par la pénitence, *BOSSU.* *Mor.-Thér.* À présent, les fidèles se réjouissent après le carême [au dimanche de Pâques], il n'est que trop vrai; mais ce n'est pas vous, mon Sauveur, qui faites leur joie; on se rejouit de ce qu'on pourra faire bonne chère en toute licence; plus de jeûnes, plus d'austérité... *BOSSU.* 1<sup>er</sup> *sermon, Pâques*, 1. Vous savez mieux que moi qu'il y a de la différence des jeûnes de règle à ceux de l'Église, *MAINTENON, Leit. à Mme de la Visille*, 2 nov. 1706. Il reprit sa vie ordinaire [après un jeûne], et, au bout de quatre jours, il avait regagné quatre livres; ce qui marque qu'en huit ou neuf jours il aurait repris son premier poids, et qu'on répare facilement ce que le jeûne a dissipé, *PONTEN. Dodart*. Le jeûne chez les protestants, qui diffère de celui des catholiques en ce que les protestants peuvent manger de la viande, mais ne peuvent manger qu'après le soleil couché. On dit d'une chose qui ennuie, qu'elle est longue comme un jour de jeûne. [Proverbes]. Il a bien fait des jeûnes qui n'étaient pas de commandement, se dit de quelqu'un qui a souffert de grandes privations, beaucoup de misère. Double jeûne, double morose. — *HIST.* XI<sup>e</sup> s. Et li reis en out forment grant poür, e out toute sa fiance en nostre seigneur, e fist faire june par tout Juda, *Roiz*, p. 340. XII<sup>e</sup> s. Je suis quitta de chacune jeûne qu'un sevre ferait pour moi, comme si je la faisois, *LOUIS XI, Nour. c.* XII<sup>e</sup> s. Il n'avoit que la peau seulement en aide, Sa bouche d'un long jeun palissoit affamée, *BOSSU.* 118. Ce morceau rompit le jeûne de la treuve, et empêcha un plus grand exploit, *ACTES.* *Hist.* I, 327. Jours de jeûne, quand l'homme est sain, sont très-mauvais pour le pain, *LECOQ* de *LINCY, Proc.* I, 1, p. 21. Le liquide ne rompt point le jeûne, *id.* *id.* p. 22. — *ÉTYM.* Lat. *jejunium*, jeûne, de *jejunus*. Les étymologistes considèrent *jejunus* comme un









la chose du monde, 24 v. 19 févr. 1690. Il se dit, dans un sens analogue, mais il n'est pas, des personnes Les Français ont joliment aimé le passage du Rhin, il faut que tout leur cède pour les actions d'éclat et de mérite, 18. 5 juill. 1673. Il le jeune Grignan a fort bien causé, il est en vérité fort jol, 18. 2 fév. 1690. Vous êtes une jolie femme, de n'être point grosse; mais vous avez des penes là-dessus qui me font trembler, 19. 116. Aristote, toi qui ais tout, d'où vient que certains princes sont si jolis dans leur enfance, et qu'ensuite ils oublient toutes les bonnes maximes qu'ils ont apprises? 18. t. XII, p. 333. Nos Français sont malheureusement si galants et si jolis que tous ceux qui ont traité de pareils sujets les ont toujours ornés d'une petite intrigue entre une jeune princesse et un fort aimable cavalier, volt. Lett. Princes roy. de Prusse, 6 févr. 1739. C'est un jol garçon, se dit d'un jeune homme qui se distingue et se fait estimer par sa bonne conduite, par son mérite. || On dit aujourd'hui, en ce sens: c'est un jol sujet. || Ironiquement. Par ma foi, votre frère et vous, êtes deux jolis garçons dans vos choix [c'est-à-dire vous avez fait des choix qui ne vous font guère honneur], RAMEAU. Gramm. 11. || Ironiquement et populairement. Il est jol garçon, se dit d'un homme qui s'est enivré, qui a été battu, qui est en mauvais état. Vous venez du cabaret, vous voilà jol garçon. || Il s'est fait jol garçon, se dit de celui qui a mis ses affaires en désordre par la débauche, par sa mauvaise conduite. Il a dissipé son bien, il s'est fait jol garçon. 2° Digne d'être apprécié, remarqué (sens qui a vieilli). Ce militaire a fait une jolie action à tel siège, à telle bataille. 3° Qui plat par la gentillesse, sans avoir une beauté régulière et complète. Elle est plus jol que belle. Que vous êtes jol que vous me sembler beau! LA FONT. Fable. 1. 2. Mon Dieu! qu'elle est jolie, et qu'elle a l'air mignon! MOL. l'Ép. III. 14. Après cela, si vous ne me trouvez pas jol garçon, vous aurez tort, 20. 30 (M. de Sévigné à sa sœur). Le maréchal de Lorges n'est-il point trop heureux? Les dignités, les grands biens et une très-jolie femme, 18. 9 avril 1670. Votre fille est jolie, je l'aime, et j'en ai beaucoup de soin, 18. 26. Qu'elle est jolie et qu'elle a les yeux doux! SAC. Plaid. III, 6. || Familièrement. Un jol cœur, un homme qui fait l'agréable, qui a de l'afféterie. Faire le jol cœur. || Faire le jol cœur signifie aussi dissimuler, sous une gaieté forcée, une vive contrariété. Il a beau faire le jol cœur... || Des grammairiens assurent qu'il faut écrire un Jolieur, il fait le Jolieur, Jolieur étant un nom de comédie. D'autres mettent un trait d'union, jol-cœur. 4° Il se dit des choses ou des animaux dans le même sens. Avoir de jolis yeux, un jol pied, une jolie main. Un jol cheval. Faire de jolis vers. Vos chansons m'ont paru jolies, j'en ai reconnu les styles, 28 v. 10. Voilà une lettre de M. de Condom [Bossuet], qu'il m'a envoyée avec un billet fort jol, 18. 27. Il y avait dimanche un bal qui fut jol, 18. 77. Il se fait quelquefois qu'une jolie maison dont on hérite, qu'un beau cheval, ou un jol chien dont on se trouve le maître... pour adoucir une grande douleur, LA POEY. 11. Je trouve tout cela trop faux et trop jol pour y répondre sérieusement, FONTEN. Océans, t. 6. || De jolies choses, des traits d'esprit pleins d'agrément. Pour vous dire le vrai, je serai bien aise qu'il [mon cœur] demeure entier, et je craindrais que s'il était une fois en deux, il ne se fût partagé en son absence; vous voyez comme je me suis bien servi de ces jolies choses que s'entend dire, volt. Lett. 10. Il y a de jolies choses que l'esprit ne cherche point et qu'il trouve toutes achevées, CREV. en vers, dat. souvenirs, Rem. Il se fait bien garder de paraître toujours prêt à dire de bons mots et de jolies choses, 18. 56. || Ironiquement. De jolies choses, des choses très-désavantageuses. Nous parlions de son maître; il m'en a dit de jolies choses, CERVAS. Théât. d'éduc. Le chevalier par air, 1. 5. || Familièrement. Le tour est jol, se dit d'un tour qui est plaisant. || En un autre sens. Un jol tour, un méchant tour. Je n'étais pas plus grand que cela, que je me signalais à la par tout lors d'adonne jolia, 18. Scapin, 1. 5. || Il lui a joué un jol tour, c'est-à-dire il lui a joué un tour fort digne de blâme, si l'a trompé indignement. 6° On donne également, aisance. Le voilà maintenant dans une très-jolie position il vient d'obtenir une assez jolie place. On lui donne cent mille francs de dot, cela est fort jol. 7° Par ironie et familièrement. Déplaisant, ridicule, digne de blâme. en parlant des personnes ou des choses. Vraiment vous êtes jol de me parler de la sortie

de la route d'Entrecasteaux est retardée, nos affaires embarrassées, le tout par la négligence de l'abbé de Grignan; sa paresse est jol dans le commerce, comme vous voyez, 28 v. (Mme de Grignan à M. de Grignan, 23 déc. 1677). Vous me donnez là de jolis sentiments, FONTEN. Soliman, Juliette. Marine est une jolie personne! ne vous a-t-elle dit que cela, monsieur? LEBOIS, Turcaret, II, 2. Je joue ici vraiment un jol personnage, DESTOUCHES, Philis. mar. III, 2. Vraiment, mon oiseau, vous faites là un jol métier, répondit la princesse en souriant, volt. Prince. de Babyl. 2. Vous vous faites de jolies affaires, je sors de chez une femme qui ne vous pardonnera de sa vie le portrait de votre coquette, CERVAS, Feilles du chât. t. III, p. 228, dans ROVERUS. || Il est dans un jol état, se dit d'un homme qui s'est enivré, ou à qui il est arrivé quelque grave mésaventure, une blessure, une maladie, etc. 7° S. m. Co qui est jol. Le beau est au-dessus du jol (roy. BEAU, synonymes). || Familièrement. Le jol de l'affaire est que... c'est-à-dire le plaisant, le piquant de l'affaire est que... — REM. Dans les Mots à la mode, Boursault fait la critique de l'emploi de jol tel qu'il subsistait encore de son temps. Qui jamais, dites-moi, fut assez ridicule Pour traiter de jolis Hector, Achille, Hercule? sc. 11; et: Dire un jol garçon n'est pas dire un brave homme, Et le mot de jol n'a jamais été fait Qu'en faveur d'un enfant et d'un colifichet, sc. 2. Boursault se trompe; jol avait été fait pour ces acceptations blâmées; seulement, du temps de Boursault, l'usage les délaissait. — HIST. XII<sup>e</sup> s. Car traî m'a et mort à escient Mes jolis cuers [cœur], que je doi tant haïr, Couci, 22. Quant il lousignols [le rossignol] jolis Chanto sur la flor d'esté, s. XII. || XIII<sup>e</sup> s. Cele feste fu moult jole, Et bele et boine et moult jolle, Fl. et Bl. v. 3147. À l'issue d'avril, un temps dots et joli, Berce, 1. Tant lui à m'amie ententis; Ne puis vers autres estre jolis, Partonop. v. 4042. Nus [nul] n'a jole, s'il n'a le cuer jol, Mss. de poésies fr. avant 1300. t. III, p. 4199, dans LACURNE. El [papular-dise] ne fu gai ne jolive, Ains fu par semblant ententé De tout à bonnes ovres faire, Et si avoit vestu la haire, La Rose, v. 437. || XIV<sup>e</sup> s. Pour Bauduin ochiro [tuer] est cascuns bien garnis; Et Bauduins chevauche qui fu gais et jolis, Baud. de Seb. vi, 267. L'arcevesque de Rouen ne pouvait honnement avoir pais avec les nobles de Normandie, pour la cause de ce qui estoit jeune et trop jolis en aucuns de ses fils, Chron. de St Denis, t. II, p. 442, dans LACURNE. || XV<sup>e</sup> s. [Le roi ne put oublier de longtemps son amour pour la comtesse de Salebrin] mais en fut toujours depuis plus lié [lié], plus gai et plus jol; et en fit plusieurs belles festes... VOISS. I, 4, 107. Ce n'est mie pour les villains... Ce n'est fors que pour les jolis Qui prentend aïes et dells à l'oir, et qui compte en font, 18. Baysson de jonce. Le suppliant avoit eu dire que pais estoit faite... et en estoit bien jolis et bien aise, DU CANGE, jocar, 1. a. a. été contrainct de soy tenir joly et de changer souvent habits, Arresta amorum, p. 107, dans LACURNE. Si se retrahit la chevalerie arriere au costé par devers la rivière; car il n'y avoit si jol [brave, vigoureux] qui n'eust bon mestier de soy ayser, Perceforest, t. IV, p. 81. Le seigneur de la Trimoisille, qui estoit bien joly et monté sur un grand coursier, vouloit venir aux escarmouches, et de fait print sa lance et vint jusques au frapper, Chronique de la Pucelle, ch. 60. Et quant on a maistresse assez jolite, D'autres discours li lui convient user, RAMEAU, 1218. Plus tout ce jour si très fort, qu'il n'y avoit si jolis qui n'eust voulu estre à couvert, Journ. de Paris, p. 58. Sachez, quant est de ses ebats, la femme ne cessera point pour noise qui luy en soit faite, et d'est elle estre tute, mais en fera tout à sa jolite volonté, pour ce qu'elle y a commandé, Les quinze joies du mariage, p. 183, dans LACURNE. Le seigneur de Pacé [en Anjou] a droit de faire mener, le jour de la Trinité, par ses gens et officiers, à la dame, toutes les femmes jolies [prudens et sages] qu'il trouveroit à Saumur... Le même seigneur a droit ce jour-là de contraindre toutes les femmes qui ne seront pas jolies, qui seront notoirement diffamées de ribaudie, de venir à ladite dame de Pacé avec les dites femmes jolies, ou de payer cinq sols au seigneur, cité dans RAMEAU de LA POCY, New. descript. de la France, 2<sup>e</sup> éd. Paris, 1764, t. XII, p. 311. — ETYM. Bourg jol, content de; proveng. jol; anc. lat. jolus; Ital. giulivo; de l'ancien scandinave jol, désignant les fies et fensins scandinaves. Jol est l'ancien norrois Jol, anc. svedois Jol, angl. wharret (troue), et désigne le tour que fait le soleil retour-

nant sur ses pas au solstice d'hiver; c'est la fête du solstice d'hiver, Noël payen; on y faisait le sacrifice d'un cochen à Freya. Diez suppose avec raison que ce mot a dû être introduit dans la français par les Normands. † JOLIAD (jo-li-a-d'), s. f. Terme qui se fit durant la fionde pour désigner un assassin armé, ainsi dit, comme on voit ci-dessous, d'après le président Joli. Jol, conseiller au parlement, depuis secrétaire du cardinal de Retz, imagina de se faire une incision au bras, et de se faire tirer un coup de pistolet dans son carrosse pour faire accroire que la cour avait voulu l'assassiner... quelques jours après... on tira des coups de fusil dans les arroyons du grand Condé, et on tue un de ses valets de pied, ce qui s'appelait une jolade renforcée, volt. Louis XIV, 6. † JOLIBOIS (jo-li-bol), s. m. Daphn. à bois-gentil, plante. Elle [la sorcière] aime aus à la [Satan] nommer du petit nom de verdelet, jolibois, vertibols, ce sont les lieux favoris de l'espiègle, MICHÉLET, la Sorcière, p. XVII. † JOLIER (jo-li-é), v. n. Faire le jol (terme vieilli). Mme de Montespan couchait tous ses rôles ouverts, ses vieilleries [gardes] autour d'elle, et à toutes les fois qu'elle se réveillait, elle venait tourner causant, joliant ou mangeant, 27-28. 289, 155. — HIST. XIV<sup>e</sup> s. Tu es garçon [homme de mauvaises mœurs]; car tu as pris une femme, la quelle tu as fait joliver à autre avant que tu l'espousasse, DU CANGE, jocar. || XV<sup>e</sup> s. Adonc courut voir l'Amant Paris: le roi sera ci tantost; lors s'armerent et jolierent plus de vingt mille Parisiens, et se mirent hors sur les champs, VOISS. II, III, 208. — ETYM. Joli. JOLIET, ETTE (jo-li-é, -é-t'), adj. Diminutif de jol. .... L'un, sur un roc assés, Chantait aux vents ses amoureux soucis, Et, pour charmer la nymphe joliette, Taillait sa barbe... LA POEY. Coureur. — HIST. XIII<sup>e</sup> s. ...Est coïnte et joliette, DAME LE BOUSSE, dans le Dicit. de DOCHET. || XV<sup>e</sup> s. Et se coupant sur leurs chevaux et se demenoient frisquement et joliettement; car bien avoient qu'ils estoient regardés, VOISS. II, III, 50. — ETYM. Joli; bourg. jolôte, joliette. † JOLLETTE (jo-li-é-t'), s. f. Planchette couverte de potée d'étain pour polir. JOUMENT (jo-m-an), adv. || 1° D'une manière agréable, satisfaisante. Vous avez votre enfant, qui tiendra joliment sa place à Grignan, 28 v. 15 JANV. 1690. Laissez faire: j'arrangerai tout cela joliment, FAVART, Soliman II, II, 6. Je lui dia qu'elle est piquante à l'excess, et de cette manière nous sommes très-joliment ensemble, CERVAS. Théât. d'éduc. les Deux amis, I, 2. || 2° D'une manière jolite. Il dans fort joliment. Le point de réunion est un bourgeois ment bâti et situé sur une hauteur où l'air est très-salubre, BATAIL, Hist. phil. XIII, 60. Par dans le langage familier. J'ai joliment arrangé le drôle. || 3° Dans le langage très-familier, beaucoup, extrêmement. Un autre [valet d'armée] dit: Nous avons été joliment téméraires, nous n'avons que deux mille hommes, nous en avons attaqué trois mille; aussi faut voir comme nous avons été joliment, 28 v. 209. Vous ne m'avez pas mandé comment vous avez trouvé la petite religieuse à Saint-Marie; vous savez que je l'aime fort joliment, 18. 9 déc. 1670. Nous sommes timides, mais nous avons fort joliment dissimulé, CERVAS. Théât. d'éduc. le Comte, sc. 6. || Dans le langage familier, ce mot se prend pour dire très-mal, ou point du tout. Il vous a joliment dit, vous avez été bien traité... — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Corbarans d'Olfierne l'en port à regarder, Amedella apelle: sais-tu celui qui? Moult salt ores ses armes joliment porter, CA d'Antioche, VIII, 373. Cil flans [seure] cort si joliment, Et mene tel grandillement... la Rose, 1021. Qui veult amor maïnter. Tienge noï joliment, Car aus [nul] ne doit avenir à fine amor ast... Mss. de poés. franç. avant 1300. t. II, p. 1022, dans LACURNE. || XIV<sup>e</sup> s. Le comte de Foys prit sa femme, laquelle estoit seur de memire Robert d'Artoys, et la fait mettre en ung fort chastain en prison, pour ce qu'elle viroit trop jollement de son corps, à sa grant confusion et vilense de son lignage, Chron. de Saint-Denis, t. II, p. 183. || XV<sup>e</sup> s. Les filles font tenir jollement pour trois choses: l'ame, qu'il n'est pas plus tost demandée à marier de plusieurs galans... Les quinze joies du mariage, p. 82, dans LACURNE. — ETYM. Joliz, et le suffixe ment; proveng. joliment. JOLIVETE (jo-li-é-té), s. f. || 1° Trist d'égal.



Ette et vase, l'un d'eux : ce n'est que jonglerie; etant enfin jongler ou jongler pris pour border et mentir, VAUCAN, *Langue et poés. franç. p. 70.*

— ETYM. *Jangler*, provenç. *jugleria*, *jugleria*.  
**JONGLEUR** (Jon-jl-eur), s. m. || 1° Ménestrel qui chantait et souvent composait des poèmes, des chansons, des fabliaux, il allait se chanter dans les cours, dans les tournois, dans les châteaux, dans les églises; en ce sens il n'est usité que dans l'histoire du moyen âge. Les jongleurs, qu'on nomma aussi ménestrels ou ménestriers, étaient rassemblés dans le même quartier et donnaient leur nom à l'église de St-Julien, dont Jacques Grue et Hugues-le-Lorrain, tous deux jongleurs ou ménestriers, furent les fondateurs en 1221, no 106, *Mém. Jeux techniques*, *Charr. l. 1, p. 304*, dans *Poissins*. || 2° Par une extension péjorative, joueur de tours de passe-passe, bateleur qui joue avec des boules, avec des carcles qu'il lance en l'air. || En Amérique, on donne le nom de jongleurs aux devins des sauvages, qui font surtoit profession de guérir les malades et de prédire. Chactai apprend à René que le principal jongleur était un prêtre avide, *Chactai*, *Natch. v. 3*. || Fig. Celui qui cherche à en imposer par de fausses apparences. Les jongleurs politiques. || Il a aussi un féminin dans le sens figuré. C'est une jongleuse.

— HIST. 21<sup>e</sup> s. [Que] Jà nus [ou] vilains jnglere de ceste [raison] ne se tant. Car il n'en sauroit dire ne les vers ne le chat. *Naz. l. 111* s. La vitesse fleurissa. Meilleurs et jongleurs. *Le Rose, 761*. || 21<sup>e</sup> s. L'en dit d'aucun que il est malvez medecin ou malvez jngler, et toutevous l'en ne dit pas que il soit malvez simpleme t, *ORAMA*, *FHA. 303*. S'il advenoit qu'un n'apela un autre jongleur, ou boudier, ou ribault... *BOULELLER*, *Somme rural*, liv. II, titre 16, p. 814, dans *LACTANE*. || XVI<sup>e</sup> s. Tous jongleurs, bateleurs et joueurs de cordes et tous autres jeux de passe-passe. *Gr. cout. de France*, livre IV, ch. 4.

— ETYM. Ital. *giocolatore*; du lat. *jugulatorum*, celui qui joue. Dans le vieux français, *juglere* est le nom natif, de *jugolador*; *jugleur* est le régime, de *jugolatorum*. Le français avait aussi *jugler* (Cel qui jouait) auques de son talent; Guiteclin les pala d'or liet de desans, *Saxons*, v, et la proténçal, *jugler*; *jugler* et *juglar* viennent du latin *jugularis*.

**JONGUE** (Jon-j), s. f. Sorte de vaisseau fort en usage dans les Indes et à la Chine. Une jongque chinoise.

— ETYM. Espagn. *jouque*; anc. catal. *incho*; ital. *ionco*; vénel. *ionco*; du latin *ionchus*, bateau, vaisseau, *prononcé à Caen* on changeait l'orthographe anglaise, c'est à dire en français *ionchou*.

**JONQUILLE** (Jon-ki-l), s. m. moullée, et non jon-ki-lle), s. f. || 1° Plante du genre des narcisses que l'on cultive dans les jardins (*narcissus junquilla*, L.) || 2° Grosse jonquille, *narcissus odorus*, L. || 3° La fleur de cette plante. Jonquille simple. Jonquille double. || 3° S. m. Terme de peinture et de dorure. Le jonquille, couleur secondaire que l'on compose avec du blanc et du jaune il est d'un beau jonquille.

— ETYM. Espagn. *junquilla*; ital. *giunchilla*; diminutif dérivé du latin *junca*, jonc, à cause de la couleur et de la forme.

† **JOSAPHAT** (Jo-za-fa), s. m. Vallée de Josaphat, vallée de la Judée où, selon l'Écriture, les morts ressuscités se rassembleront et seront jugés.

— ETYM. Josaphat est chez les Juifs un nom propre d'homme.

**JOSEPH** (Jo-éif), s. m. || 1° Nom d'un patriarche fils de Jacob. || 2° Poisson de cap. || 3° Adj. indéclinable Terme de papeterie. Papier Joseph, sorte de papier blanc et transparent. || 4° Coton Joseph, espèce de coton filé.

† **JOSSE** (Jo-ss), s. m. Nom propre, qui s'emploie dans cette locution: Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, c'est-à-dire vous nous donnez un conseil inutile. || *Le Josse* est un personnage de Molière, dans *L'Amour médecin*, t. I, il est joyeux, et amouillé sur ce qu'il faut faire pour guérir la jeune fille malade. || *Le Josse* de lui acheter une belle garniture de diamants, de rubis ou d'émeraudes.

— ETYM. St Josse, saint qui avait une certaine maladie vers la production. Du man St-Les, de l'ortuire, du St Josse et St Matilla, s. bench. *Poiss. de la mer*, p. 112.

† **JOTTÉ** (Jo-té), s. f. Un des noms vulgaires de la joute, dans plusieurs provinces.

— ETYM. C'est une des formes de joute (voy. ce mot, à l'orthographe).

† **JOTTREAU** (Jo-tre-ô), s. m. Terme de marine. Courtes verges latéralement de chaque côté de la tête d'un moulin à vent près à la naissance du ton, *lat. D. Jott. l. 1, v. 1*. D'après l'usage, on le jette par la

† **JOTTES** (Jo-t), s. f. pl. Terme de marine. Les deux côtés de l'avant d'un vaisseau.

— ETYM. *Jotte*, une des formes dialectiques de joute; les joints de l'avant.

† **JOFARRE** (Jo-fa-ri), adj. || 1° Qui peut être joué, au théâtre. srouvez-vous enfin que Mahomet soit jouable? *Vol. Let. d'Argental, 10 janv. 1760*. || 2° On dit un morceau de musique qu'il n'est pas jouable, quand il présente des difficultés qu'on ne peut surmonter.

**JOFALL** (Jo-à-l), s. m. moullées, s. m. Terme de marine. Synonyme de jas, dit aussi jouet.

**JOUEILLER** (Jou-é-llé), s. m. moullées, et non jou-é-llé), s. m. || 1° Terme familier. Jouer petit jeu, et seulement pour s'amuser. Il ne fait que jouer. || 2° Jouer médiocrement de quelque instrument de musique. Il joue de la clavocin et de la harpe, esser gauchement, à ce qu'il m'a paru, *ORAMA*, *Théat. d'Iduc. le Bal des enfants*, II, 2. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ETYM. *Jouer*, avec le suffixe péjoratif *aille*.

**JOUBARBE** (Jou-bar-b), s. f. Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des crassulacées. || Joubarbe des toits, dite vulgairément joubarbe, grande joubarbe, articulat sauvage, *sempervivum tetrandrum*, L. || Joubarbe des vignes, un des noms vulgaires de l'orpin reprise, *sedum telephium*, L. || Petite joubarbe, nom vulgaire de l'orpin blanc, *sedum album*, L. || Joubarbe brûlante, un des noms vulgaires de l'orpin brûlant, *sedum acre*, L.

— HIST. 211<sup>e</sup> s. Et encore puet [peut] on prendre le jumbarbe [au] cler lait, ki à ewe ne le vleit prendre, *ALPHABET*, f. 18. || 211<sup>e</sup> s. On decoura doit l'en jombarde planter de Mars jusques à la Saint Jehan, *Ménagier*, II, 3. || 211<sup>e</sup> s. Medicaments repercusifs, comme jus ou eaux de joubarbe, de plantin, etc. *PAPÉ*, v. 9.

— ETYM. Wallon, *jobade*; namur. *gibade*; Hainaut, *gimbarbe*, *joubar*; provenç. *barbagol*; espagn. *juabarba*, boub-frejon; ital. *barba di Giove*; du lat. *Jovis barba*, barbe de Jupiter (voy. *JUPITER*, et *BARBE*). Cependant la langue gauloise avait *loumbarbe*, nom du *limbarium* (*DIOSCORIDE*, IV, 14); y aurait-il eu quelque confusion entre ce mot et *Jovis barba*? car il n'y a guère de rapport entre la barbe de Jupiter et la joubarbe.

**JOUE** (Jou), s. f. || 1° Partie du visage de l'homme au-dessous de l'œil, s'étendant jusqu'au menton, et ayant pour base les muscles masséter et malaire. Joues pleines. Joues creuses. Cet enfant est à plaines joues. Viens baiser cette joue, et reconnais la place où fut empreint l'affront que ton courage efface, *COÛR*, CH. III, 6. Si quelqu'un vous a frappé sur la joue droite, présentez-le lui encore l'autre, *SACI*, *St-Nath.*, v. 39. Vous savez ce qu'est un soufflet, lorsqu'il se donne à main ouverte, sur le bon milieu de la joue, *nac. Plaid.*, II, 4. Le soufflet sur ma joue est encore tout chaud, *id. ib. II*, 5. Une pâlour affreuse ternit ses joues, *VIN*, *Tel.*, II. Gion à te tint fras, le visage plein et les joues pendantes, *LA*, act. v. 51. Le seul crime bien constant qu'on lui reprocha [à Laud, évêque de Cantorbéry], était de s'être servi de quelques cérémonies de l'Église romaine en consacrant une église de Londres; la sentence peça qu'il serait pendu, et qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues, *Vol.* *Mazur*, 120. || Fig. et familièrement. Avoir les joues creuses, avoir le visage extrêmement maigre. || Fig. 5 on donner par les joues, manger son bien en débauches de table. || Familièrement. Donner sur la joue, ou couvrir la joue à quelqu'un, lui donner un soufflet. La Marinette vous approuve fort et jure que... elle vous imitera, et lui donnera sur sa vilaine joue, *REV.*, 70. || Tendre la joue, présenter la joue. Cet enfant vous tend la joue pour que vous l'embrassiez. || Couché, mettre en joue, ajuster son fusil contre la joue et viser, pour tirer sur quelqu'un, sur quelque chose. M. de Rocillon couvrit plus de périls que personnes, ayant été couché en joue par un mineur de la loi du peuple, *REV.*, II, 305. En joue il [Jupiter] vous met sans que-étre! Mais je l'aborde ça-jeu bas, *ORAMA*, *Mot.* || Par extension. Il me sembla toujours que je fus une douzaine de lavements qui me couchent en joue, *Vol.* *Pours.*, II, 4. || Fig. Couche en joue, ne pas perdre de vue une personne ou une chose sur laquelle on a quelque dessein. La vilagienne est belle et jeune, je l'avois, Don Alphonse en passant, jout la coucher en joue, *SACI*, *D. Jott. l. 1, v. 1*. D'après l'usage, on le jette par la

tres ministres pour les renverser, *REV.*, II, 300, 301. Il couchait en joue le gouvernement de la France, lequel était sur le point de vaquer, *Le sacre, Fester Gonzales*, III. || Familièrement. En joue! commandement qui se fait à la troupe pour mettre le fusil en joue. En joue! seul! || 2° l'art de la tête ou du val qui répond à la joue dans l'homme. Ce cheval a trop de joue. || Terme de zoologie. Région de la face comprise entre le nez, la bouche et l'oreille chez les mammifères; entre la base du bec, le front et l'œil, chez les oiseaux; portion de la tête des insectes située de chaque côté, entre les yeux et les mandibules. || 3° Terme de marine. Partie de l'avant du navire supérieure à l'épouule. Joue de mâture, demi-casse de poule appliquée sur le côté d'un mât, d'une vergue, ou sur la muraille d'un navire, on dit aussi demi-joue ou poule plate. || 4° Les joues d'une poêle, les deux côtés de sa caisse. || 5° Les joues peson, petites plaques qui terminent les brins du peson. || 6° Partie d'une boucle. Une boucle a deux joues et de deux barrettes. Terme de construction. Joue de mur, partie d'une solive considérée par l'entrevous. Terme de menuiserie. Epaisseur du bois qui ferme les deux côtés d'une mortaise dans un battant, ou les deux côtés d'une rainure dans une planche. || 6° Joue d'une cour dont la chausée est tombée, nom donné aux deux parties de revers entre le pavé et le trottoir, cochère et le point où les deux ruisseaux se rejoinnent. || 7° Terme de fortification. Se dit des deux côtés de l'épaulement d'une batterie, coupés dans une épaisseur, pour pratiquer l'embrasure.

— HIST. 21<sup>e</sup> s. La destre joue [il] en a tete par-glante, *Ch. de Rol.*, cclxxxviii. 21<sup>e</sup> s. Les des de leurs fraindrat [briser] li s'ro, *Libe piom*, p. 74. || 21<sup>e</sup> s. Uns rainisais [rameau] l'ot ate te par-ta destre joue, *Berte*, xxxiiii. || 21<sup>e</sup> s. Bouc qui e pleuroit point, ains tenoit sa main sous sa joue comme tout pensif, *Bouc*, I, 3. || 21<sup>e</sup> s. Les Français garder par deux soldats qui avoient toujours le mousquet en joue, *D'Ale Hist.*, II, 421. Saquai le cœur attaché, on lui en battit les joues à la mode d'Angleterre, *id. ib. II*, 422. ... Dont le point revint à ceux qui maintien les deniers, et s'en vaient par les joues, *Sat. Mén.*, p. 176. Ah! ne me donnez pas d'injure, Ou je vous donnez tous la joue à l'éc de farce, etc. p. 189. Mal joue qui querit la joue, *CORNAU*.

— ETYM. Berry, *jotte*; ancien ement, dans la marine, *jotte*, la joue d'un vaisseau; provenç. *joute*; catal. *galla*; ital. *gota*; M. de Rocillon couvrit plus de périls que personnes, ayant été couché en joue par un mineur de la loi du peuple, *REV.*, II, 305. En joue il [Jupiter] vous met sans que-étre! Mais je l'aborde ça-jeu bas, *ORAMA*, *Mot.* || Par extension. Il me sembla toujours que je fus une douzaine de lavements qui me couchent en joue, *Vol.* *Pours.*, II, 4. || Fig. Couche en joue, ne pas perdre de vue une personne ou une chose sur laquelle on a quelque dessein. La vilagienne est belle et jeune, je l'avois, Don Alphonse en passant, jout la coucher en joue, *SACI*, *D. Jott. l. 1, v. 1*. D'après l'usage, on le jette par la

**JOUER** (Jou-ê, ée), part. passé de jouer. || 1° Ce qui est fait, en parlant d'un jeu, d'une partie, d'un ouvrage. Une partie heureusement jouée. Le plus grand jeu joué dans cette situation [de ne pas mourir] peut même devenir une bonne action, *Vol.* *Sat.*, II, 136. Jeu de dames, de trictrac, dans touchés, dans joué, c'est à dire lorsqu'on a touché une dame, on est obligé de la jouer. || 2° Hasardé au jeu. De romes sa jouées et perdues. || 3° Trompé, abusé. Indigne joué par une femme en qui avait mis sa confiance.

|| 4° Exécuté sur un instrument. Une bonne joué de piano. || 5° Répété sur un théâtre. Le plus nouvelle joué hier aux Français. Il se dit d'un personnage. Si ce personnage d'abord malheureux n'ait duré que peu de temps, on l'aurait cru joué, mais plus de quinze ans de suite il a été le crime, *WARRIEN*, *Mém.*, v. Fig. *Jouer*. Pour moi, je crois que tout est réglé et joué, et qu'il ne nous y aura que quelques jours, *REV.*, 123. Cela n'était point joué, car le monde n'est que du peuple s'effrayé de son malheur, *Vol.*, *Rom.*, II, 6. Tourcé en France. Les hommes joués par Molière. Tous ceux qui ont eu l'air de l'histoire littéraire de ce temps-là, savent que Molière y est joué (dans les Femmes savantes) et qu'il

Com. par les maîtres de Despreux, vol. 1. *Le de M.*

**JOUË** (jou-è), s. f. Terme d'architecture. Espace sur le mur dans l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre, d'un soupirail. Cette fenêtre a beaucoup de jouë. On dit dans un sens analogue : la jouë d'un abat-jour, d'une lucarne. Terme de tapissier. La partie d'étoffe avec laquelle se forme l'espace qui reste vide entre le siège et les bras d'un fauteuil, d'un canapé.

— **JOUË** Joue. Dans l'ancien français jouë signifiait coup sur la joue, soufflet; provenç. *goutada*; ital. *gotata*.

— **JOUËLLE** (jou-è-lè), s. m. Espèce de joug dont on se sert pour rattacher la vigne. Mettre une vigne sur la jouëlle. Dresser une vigne en jouëlle.

**JOUER** (jou-è), 1. v. n. Se livrer à un amusement. 2. Plaisanter, badiner. 3. Se divertir à un jeu quelconque. 4. Avoir l'habitude de jouer de l'orgue. 5. Jouer aux écus. 6. Se servir de l'instrument nécessaire pour jouer à tel ou tel jeu. 7. Se servir d'un instrument quelconque. 8. Se servir d'un instrument de musique, en tirer des sons. 9. Se mouvoir, agir d'une certaine façon, en parlant des ressorts, des machines. 10. Avoir un mouvement libre, facile. 11. Se déjeter, en parlant du bois. 12. En termes de jardinage, devenir hybride, en parlant d'une plante. 13. Jaillir, en parlant des cascades et jets d'eau. 14. Faire exposition. 15. Offrir différentes nuances, en parlant des couleurs. 16. V. n. Exécuter les différentes combinaisons d'un jeu. 17. Hasarder au jeu. 18. Jouer quelqu'un, jouer avec quelqu'un (aux jeux de paume ou de volant). 19. Exécuter un air, un morceau de musique. 20. Représenter une pièce de théâtre. 21. Jouer la comédie. 22. Jouer un rôle. 23. Jouer un personnage. 24. Jouer un comte. 25. Jouer quelqu'un, le tourner en ridicule sur le théâtre ou autrement. 26. Avoir l'apparence de. 27. Se jouer, se livrer à un divertissement. 28. Se jouer d'une chose, s'en moquer. 29. Se jouer de quelqu'un, se moquer de lui. 30. Se jouer de son fief. 31. Se jouer à quelqu'un, à quelque chose. 32. Se jouer soi-même, se faire à soi-même un amusement. 33. Se jouer, être joué, en parlant d'un jeu. 34. Être joué en parlant d'un instrument de musique, d'un morceau de musique. 35. Être représenté, en parlant d'une pièce de théâtre.

1. v. n. Se livrer à un amusement. Ne jouez pas avec ce pistolet, il est chargé. Cet enfant est allé jouer chez son petit camarade. Laissez donc jouer un enfant et mêlez l'instruction avec le jeu, *REV. Éducat. All. ch. 6.* Fig. Envoyer jouer, ne pas écouter quelqu'un. Le galant donc... vous investit Lucrèce, Qui ne manqua de faire la promesse à l'ordinaire, et l'envoyer jouer, *Lafont. Mèdr.* Ce cheval joue avec son mors, il mâche son mors avec action. 2. Plaisanter, badiner. Il ne faut point jouer avec ceux qui ont en main l'autorité royale, *REV. III, 3.* Il est vrai que saint Augustin l'aime trop [Paulin de Nole], et joue et subtilise sur l'amitié d'une manière qui pourrait ne pas plaire, *REV. 26 Juin 1660.* Non pas, marquise; il n'y avait pas moyen de jouer là-dessus; car il vous enveloppait dans ses soupçons, *MAIV. Sec. supr. de l'Amour, III, 8.* Jouer sur le moton sur les mots, faire des allusions, des équivoques sur les mots. Ce n'est pas quelques qu'une muse un peu fine sur un mot en passant ne joue et ne badine, *SOUL. Art p. II.* Il jouait avec les mots, avec les phrases d'une façon très-ingénieuse, *STAT. Corinne, I, 2.* Fig. Jouer avec sa vie, avec sa santé, ne pas ménager sa vie, sa santé. Jouer avec la vie, ne point la regarder comme une chose sérieuse et agir en conséquence. Il faut jouer avec la vie jusqu'au dernier moment, *VOLT. Lett. Mme du Deffant, 13 Janv. 1761.* 2. Se divertir à un jeu quelconque. Jouer à coin-maillard, à la main chaude, aux échecs, au trictrac, à la boule, etc. Jouer avec quelqu'un, contre quelqu'un. D'abord ils ont joué au volant; Mme de Chauvnes joue comme vous, *REV. 70.* Nous jouons au reversis quand les lettres arrivèrent, *Id. 250.* [Mazarin] aimait naturellement le jeu, mais il ne jouait que pour s'écarter, et trompait tant qu'il pouvait pour gagner, *MAIV. Gram. 4.* Je ne vous conseille pas de jouer de moitié avec moi; je vous ferais perdre infailliblement, *DANCO RT. La Résolution des journeux, sc. 3.* Jouer à quitta ou double, ou jouer quitta ou double. Jouer une dernière partie par laquelle on sera acquitté de ce qu'on devait ou bien l'on devra une somme double. Fig. Jouer quitta ou double, risquer, hasarder tout, pour se tirer d'une man-

aise affaire. Jouer de son reste, jouer de ce qu'on a encore d'argent. Fig. Jouer de son resto, achever de consumer son bien. J'étais en train de jouer de mon resto, lorsque, par le plus grand bonheur du monde, je suis tout à coup devenu sage, *LASSON, Kistev. Général, ch. 31.* Jouer de son resto, signifie encore prendre un moyen extrême après lequel on n'a plus de ressource. Toute femme qui veut à l'honneur se vouer, doit se défendre de jouer, comme d'une chose funeste; Car le jeu fort décevant l'oussé une femme fort souvent à jouer de tout son resto, *NOT. Ec. des f. III, 2.* Enfin, jouer de son resto signifie user des dernières ressources, user de quelque chose qui va finir. Ce ministre qui est menacé, joue de son resto: il case ses amis. Je m'en vais d'Orléans jouer de mon resto, et me mêler de vous dire encore des nouvelles: vous devinez bien les auteurs, *REV. Lett. II sept. 1876.* Les commis des fermes, ayant déjà entendu parler des bienfaits qu'on nous fait espérer, nous font les plus horribles avances; ils jouent de leur resto, *VOLT. Lett. Morelet, 21 août 1786.* Jouer à cul levé, jouer chacun à son tour, le premier pendant écarté se place à un autre, et ainsi de suite. Fig. Jouer à bouie-bors, supplanter. Jouer à qui perd gagne, jouer aux dames une sorte de partie où celui-là gagne qui fait prendre le premier toutes ses dames. Fig. et familièrement. Jouer à qui perd gagne, se dit lorsqu'un désavantage apparent produit un avantage réel. Il a certains jeux de cartes, faire jouer, nommer la couleur dans laquelle le coup doit être joué. C'est lui qui fait jouer. Jouer sans prendre, ou, simplement, jouer; et faire jouer sans prendre, ou, simplement, faire jouer, signifie obliger l'adversaire à jouer sans écartier et sans prendre de nouvelles cartes. Au quadrille et au tri, jouer sans prendre, jouer sans demander le roi. Au jeu de la bête ombrée, jouer sans prendre, faire les levées nécessaires pour gagner sans avoir écarté. Jouer se dit particulièrement au jeu de la bête, pour déclarer que l'on s'engage à faire les levées nécessaires pour gagner ce qui va sur le coup, ou à faire la bête.

Substantivement. Dans cette phrase, usitée à la bouillotte: ouvrir le jouer, proposer une somme quelconque aux autres joueurs. Au jeu du mail, jouer au grand coup, jouer à qui poussera le mail le plus loin. Ne jouer que pour l'honneur, ou, activement, ne jouer que l'honneur, jouer sans intéresser le jeu. Jouer serré, jouer avec prudence et en évitant soigneusement de rien hasarder; et fig. ne donner aucune prise à l'adversaire dans une discussion, dans une affaire. Voyons venir, et jouons serré, *BAUMACHAIS, Mar. de Fig. III, 6.* Jouer de malheur, jouer avec malheur, n'avoir point de chance au jeu. Vous jouez d'un malheur insupportable, vous perdez toujours, *REV. 6 mars 1872.* Fig. Je trouvais hier Choleuil avec son cordon, il est fort bien; ce serait jouer de malheur de n'en pas rencontrer présentement cinq ou six tous les jours, *REV. 608.* On dit, dans le sens contraire, jouer de bonheur. Il faut convenir que nous jouons d'un grand bonheur, *LA BAUV. X.* Fig. Jouer à jeu sûr, être certain du succès des moyens qu'on emploie dans une affaire. Jouer au plus sûr, choisir de deux expédients celui où il y a le moins de risque. Pour jouer au plus sûr, il faut me l'amener en un lieu plus obscur, *NOT. Ec. des f. 9, 2.* Fig. Jouer au fin, au plus fin, employer l'adresse, la finesse pour venir à bout de ses desseins. Fig. Jouer à, se mettre en danger de. Ma belle-fille... fut assez hardie pour passer une fort grande eau sur un cheval qui nagea plusieurs pas... elle jouait à se noyer, *REV. 25 Janv. 1860.* Il est certain qu'il a joué à nous brouiller ensemble, *Id. 9 Mrt. 1860.* 4. Absolument. Avoir l'habitude de jouer de l'argent. C'est que je joue; et, comme je suis fort heureux, je mets sur moi tout l'argent que je gagne, *NOT. P. A. 1, 8.* Elle plaint le malheur de la bêtise humaine Qui veut qu'en un sommeil ou tout s'ensevelit Tant d'heures sans jouer se consumer au lit, *NOT. Sat. 2.* Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire, *Id. 10.* Autour d'un tapis vert, Dans un maud' brelan ton maître joue et perd, *MAIV. Le Joueur, I, 6.* Je reviens aujourd'hui de mon égarrement, Et ne veux plus jouer, mon père, absolument, *Id. 1, 7.* J'aime, je loise, je joue, et ne vois en cela Rien qui puisse attirer ces réprimandes-là, *Id. Distr. 1, 6.* Donner à jouer, recevoir chez soi des joueurs. On ne donne plus à jouer dans cette maison. Il vaut mieux jouer une tragédie que de donner à jouer à des jeux de hasard rumeur, *VOLT. Lett. de Bordes, sept. 1760.* Il jouerait les pieds dans l'eau, se dit d'un joueur déterminé. 5. Il

s'emploie avec le nom de la monnaie qu'on met sur le jeu. Jouer aux écus, *Dict. de l'Académie.* Jouer au dernier écu, jouer jusqu'à risquer le dernier écu qui reste dans la poche; et fig. tout risquer. Nous avons entendu un de nos orateurs vous proposer, si l'Angleterre faisait à l'Espagne une guerre injuste, de franchir sur-le-champ les mers, et de jouer dans Londres même, avec ces fiers Anglais, au dernier écu, au dernier homme, *MAIV. Collee. I, III, p. 310.* 6. Se servir de l'instrument nécessaire pour jouer à tel ou tel jeu. Jouer du balloir, au balloir. Jouer avec une raquette. Jouer de masse. Jouer des gobelets, faire des tours de passe-passe avec des gobelets; et fig. chercher à duper ceux avec qui on traite. Jouer des mains, badiner avec les mains, se donner des coups l'un à l'autre avec les mains. Jouer des mains, se dit aussi pour se battre tout de bon. On s'il faudra jouer des mains avec des peuples inhumains, *SCARR. Virg. III.* Populairement. Jouer des mains, flouter. On dit dans le même sens: jouer de la griffe. Une grosse troupe d'archers, qui me menèrent en prison, après avoir joué de la griffe chez moi et raffiné mes meilleurs effets, *LASSON, Guzm. d'Alfar. VI, 8.* Fig. Jouer d'adresse, user d'habileté, de ruse. Il faut jouer d'adresse, *COAN. Le Ment. II, 8.* Ma foi, il n'est que de jouer d'adresse en ce monde, *NOT. Mol. im. intern. I, sc. 4.* Voilà jouer d'adresse et médire avec art, *NOT. Sat. IX.* On dit de même: jouer d'industrie. Agathe avait le bras et la main passables, et je remarquai que la friponne jouait d'industrie pour les mettre en vue le plus qu'elle pouvait, *MARIV. Pays. part. 6. part.* Fig. et populairement. Jouer des jambes, courir, et surtout s'enfuir. Il se mit aussitôt à jouer des jambes. Jouer des mâchoires, voy. mâchoires. Fig. et populairement. Jouer de la poche, tirer de l'argent de sa poche pour payer. Jouer du pouce, faire une dépense, payer ce qui est dû. Jouer de la prunelle, parler des yeux, langage dont se servent deux personnes qui ne peuvent se dire ce qu'elles ont à se dire, et surtout un homme et une femme qui se font des signes d'intelligence. Ringe, tout interlit, jouant de la prunelle, *NOT. l'Éclair. IV, 8.* Agathe trouva plus de dix fois le moment de jouer de la prunelle sur moi d'une manière très-flatteuse, *MARIV. Pays. part. 3. part. II.* Se servir d'un instrument quelconque. Si tu ne le dis pas, je jouerai de la dague, *NOT. D. Bertrand de Cigorrail, IV, 2.* À faire des nouis, à tourner votre rouet pour tout amusement, et à jouer de l'éventail pour toute conversation, *NOT. Français à Londres, sc. 8.* Jouer de l'espadaon, jouer du bâton à deux bouts, etc. les manier avec adresse. Jouer du drapeau, le faire voltiger avec adresse. Fig. et populairement. Jouer des couteaux, se battre à l'épée. Taureau, j'en suis; je veux y jouer des couteaux, Et donner au public, sans crainte de leurs cornes, Échantillon sanglant de ma valeur sans bornes, *NOT. D. Japhet d'Arm. III, 4.* 8. Se servir d'un instrument de musique, en tirer des sons. Jouer du violon, de la harpe, de la flûte, du haut-bois, etc. Écrire par jeu, par cisiveté, et comme Tityre siffle ou joue de la flûte, *LA BAUV. III.* Aujourd'hui, jouer se dit de toute espèce d'instrument; autrefois il y avait un verbe particulier pour chaque instrument, on disait: toucher du piano ou de l'écrue, pincer de la harpe ou de la guitare, donner du cor, sonner de la trompette, etc. 9. Se mouvoir, agir d'une certaine façon, en parlant des ressorts, des machines. Ce ressort joue en sens inverse de l'autre. Les pièces de cette machine jouent mal entre elles. Fig. Faire jouer toutes sortes de ressorts, employer tout son pouvoir, tous les moyens dont on peut disposer. Les ressorts secrets qu'il faut faire jouer, pour amasser de quoi fournir à cette dépense, étaient plus humiliants que l'ambassade n'était pompeuse, *VOLT. Charles III, 7.* On dit dans un sens analogue: faire jouer l'intrigue, les intrigues. Votre Majesté, qui a eu le bonté de me marquer la satisfaction de ma nouvelle et très-humble dignité de secrétaire de l'Académie française, ne peut pas s'imaginer toutes les intrigues qu'on a fait jouer pour m'en écarter, *D'ALEMBERT, Lett. au roi de Prusse, 22 août 1773.* Faire jouer les intérêts, les passions, les mettre en jeu. L'homme injuste, qui met tout en œuvre, qui entre dans tous les desseins, qui fait jouer les passions et les intérêts, ces deux grands ressorts de la vie humaine, *NOT. Sermons, Justice, I, 10.* Avoir un mouvement libre, facile. Cette serrure ne joue pas. L'union si favorable au Panthéon vient, à ce qu'on assure, de ce qu'il y a plus d'espace entre les co-

l'eau, et que l'air joue librement autour, *AVANT*, *L'ÉTAT*, *IV*, 2. || Terme de marine. Le vaisseau joue sur une ancre, quand il est agité par le vent et se quitte le long d'une par son ancre. Le gouvernail joue quand il est en mouvement. Le vent est dit jouer lorsqu'il varie souvent et rapidement. Une pièce joue quand elle est mal consolidée. || 11° En termes de charpente, de menuiserie et d'architecture, le bois joue quand, par suite de dilatation ou de contractions, un assemblage se dérègle. || 12° En termes de jardinage, on dit qu'une plante joue quand, grâce au vent ou aux insectes, les fleurs en sont fécondées par le pollen d'autres variétés, ce qui la rend hybride et lui ôte son caractère de pureté. Ces pensées ont joué. Avec tant de variétés à côté les unes des autres, vos potirons joueront. || 13° Jouer, en parlant des cascades, des jets d'eau, etc. qu'on fait jaillir. Le roi ordonna à d'Antoine de lui faire voir [à l'électeur de Bavière] les jardins de Marly, et d'y faire jouer les eaux, *ST-AM*, 243, 24. || Autrefois, jouer se disait activement en ce sens. On joua les eaux. || Lancer de l'eau. Faire jouer les pompes. Les pompes jouent. || 14° Faire exploser. La mine, le fourneau joua. Quand le canon est joué. Faire jouer une mine. Des matras, dans une de leurs réjouissances, s'apprêtèrent dans des barques sous le môle, dont l'artillerie devait les foudroyer; elle ne joua point, *VOY. LOUIS XIV*, 30. || Fig. On fait sa brigue pour parvenir à un grand poste... l'amorce est déjà conduite, et la mine prête à jouer, *LA SAUV*, VIII. || 15° Jouer se dit des couleurs qui ont différentes nuances. Cet oiseau [le manate] n'est guère plus gros qu'un merle ordinaire, son plumage est noir partout, mais d'un noir plus lustré sur la partie supérieure du corps, sur la gorge, les ailes, la queue, et dont les reflets jouent entre le vert et le violet, *SVF*, OÙ. L. VI, p. 126. || 16° *V. a.* Exécuter les différentes combinaisons d'un jeu, d'une partie, d'un coup. Jouer tous les jeux. Jouer une partie de piquet. Jouer un coup habilement. || A la paume, jouer une balle, pousser une balle. || Aux échecs, jouer une pièce, la mettre à une autre case; aux dames, jouer une dame, la pousser d'une case à une autre. || Jouer une carte, jeter une carte. Jouer cœur, jouer carreau, etc. Jouer une carte de ces couleurs. || En ce sens, il s'emploie neutralement aussi. Jouer en carreau, en cœur, en pique. || Au piquet, jouer dans les cartes, tuer tout le parti possible de ses cartes. Il écarte bien, mais il joue mal les cartes. || Au jeu de trictrac. Jouer son coup, avancer deux dames du nombre des points donnés par chaque dé, ou une seule dame de la somme de ces points. || Jouer le jeu, jouer suivant les règles du jeu. Vous ne jouez pas le jeu. || Fig. Jouer bien son jeu, se comporter avec adresse et habileté à faire, sans se laisser égarer pour arriver à ses fins. Il a bien joué son jeu. || Jouer un jeu, le savoir bien jouer, le jouer par préférence, être dans l'usage, dans l'habitude de le jouer. Quel jeu jouez-vous? est-ce le whist? Ne faut-il ni prévoyance, ni adresse, ni habileté, pour jouer l'homme ou les échecs? *LA SAUV*, XII. || 17° Hasarder au jeu. Il joua et perdit tout écus dans cette soirée. Tel homme passe sa vie sans ennuï en jouant tous les jours peu de chose, donnez lui tous les matins l'argent qu'il peut gagner chaque jour, à la charge qu'il ne joue point : vous le rendrez malheureux, *PASCAL, PENS.*, IV, 2, édit. NIVER. Il me prit envie de le jouer [une jolie lanterne pour vingt pistoles, si je trouve des femmes assez folles pour cela, *STV.*, 15 mai 1771. Si deux hommes s'avisent de jouer tout leur bien, quel sera l'effet de leur convention? l'un ne leurt que doubler sa fortune, et l'autre réduirait le sien à zéro, et avec proportion y a-t-il ici entre la justice et le gain? *BOV. ARITHM.*, *MOR.*, I, 13. || Le joueur jure à sa chemise, c'est un joueur offensé. Jouer gros jeu, *VOY.*, 128. || On dit dans le même sens : jouer grand jeu. Je ne formais à personne d'être fripon, mais je pensais à un fripon de jouer un grand jeu : je le demandais à un honnête homme, *LA SAUV*, VI. || Au jeu de la bouillotte, jouer le tapis, jouer la passe quand il ne reste plus de prison. || Fig. Jouer sa vie, s'exposer témérairement. || 18° Jouer avec un, jouer avec quelqu'un, s'entendre en parlant des jeux de paume et de volant. Je l'ai joué de volant. Il me gagne toujours, comme il me joue par-dessous la jambe, par-dessous la jambe. || Fig. et familièrement. Jouer son argent par-dessous la jambe, par-dessous la jambe, avoir habilement le dessous. Je les ai joués par-dessous la jambe, *MOI.*, *CORNE.*, I, 2. || Fig. Jouer quelqu'un, le tromper, l'abuser. Il voit quand

on le joue et quand on dit le coin. *POLY.*, V, 1. Mettez, pour me jouer, vos fillets mieux d'accord, *MOL.*, *L'ÉP.*, I, 4. Ou à son gré désormais la fortune me joue. On me verra dormir au branle de sa roue, *MOL.*, *ÉPIQUE*, V. Tel vous semble applaudir et vous raille et vous joue, *IB.*, *ART*, p. 1. Mais d'un soin si cruel la fortune me joue... *MOL.*, *IB.*, V, 2. Les députés reconnurent qu'Alcibiade les avait joués, *MOL.*, *HIST. GÉN.*, *COUR.*, I, IV, p. 12, dans *ROUSSEAU*. || Jouer les deux, tromper deux personnes ou deux partis qui ont des intérêts opposés, en faisant semblant de les servir l'un contre l'autre. || Rendre vain, inutile, en parlant des choses. Ici vous avez joué mes accusations, ébloui vos parents, et plâtré vos malversations, *MOL.*, *G.*, *DAND.*, III, 2, || 19° Exécuter un air, un morceau de musique sur un instrument, avec des instruments. Jouer une ouverture à grand orchestre. Jouer une contredanse. Jouer un air sur le violon, sur le piano, etc. Avant que de chanter, il faut que je prélude un peu, et joue quelque pièce, afin de mieux prendre mon ton, *MOL.*, *Mal. im.*, I<sup>er</sup> *INTERM.*, sc. 4. || Absolument. Ce violoniste joue bien. || 20° Représenter une pièce de théâtre. Jouer une tragédie, une comédie, un drame, un opéra. On a joué Andromaque de Racine. On jouera le Tartuffe de Molière. Vous jouez une pièce nouvelle aujourd'hui, *MOL.*, *Impromptu*, 2. On a joué à Londres une traduction de Tancrède avec un très-grand succès; la pièce m'a paru fort bien écrite, *VOY.*, *Let.*, *d'Argental*, 6 juill. 1772. || Fig. On se voit soi-même dans ceux qui nous paraissent comme transportés par de semblables objets; on devient bientôt un acteur secret dans la tragédie, on y joue sa propre passion, *MOL.*, *Comédie*, 4. || Absolument. Ce comédien joue fort bien. Nous ne savons pas nos rôles; et c'est nous faire enrager vous-même, que de nous obliger à jouer de la sorte, *MOL.*, *Impromptu*, 1. Jouez-vous tous deux aujourd'hui? *IB.*, *IB.*, 2. || Fig. Jouer une pièce, un tour, un parti à quelqu'un, lui faire un tour ou malin ou méchant. L'infâme et lâche tour qu'un prince m'a joué, *CONN.*, *Nicom.*, III, 8. Même on lui dit qu'il jouera, s'il est sage, à ces gens-là quelque méchant parti, *LA FONT.*, *FABL.*, VIII, 18. Et tu m'oses jouer de ces diables de tours? *MOL.*, *Spou.*, I, 1. Sans lui, tu te serais mal trouvé de m'avoir joué cette pièce, *STV.*, *MOR.*, V, 10. || En ce sens, on emploie aussi neutralement jouer. Jouer d'un tour à quelqu'un, lui en jouer d'une, lui en jouer d'une bonne, faire subir à quelqu'un quelque mécompte, quelque mortification. Mais assemblons tous les rats d'alentour; Je lui pourrai jouer d'un mauvais tour [en chat], *LA FONT.*, *FABL.*, III, 28. On veut à mon honneur jouer d'un mauvais tour, *MOL.*, *Éc. des femmes*, IV, 6. Ce bon apôtre Qui m'en veut donner d'une et m'en jouer d'une autre, *MOI.*, *L'ÉT.*, IV, 7. Que mon maître couvert de gloire. Me joue ici d'un vilain tour! *IB.*, *Amph.*, I, 1. La fortune m'a bien joué d'un autre tour, *BOSSUET, DMOCR.*, III, 2. En voici bien d'une autre, monseigneur, le tripot m'a joué d'un mauvais tour, *VOY.*, *Let.*, *Richelieu*, I<sup>er</sup> *liv.*, 1772. Leurs excellences européennes veulent, dit-on, se couper la gorge; l'Anglais de l'Allemand; celui-ci plus rusé lui joue d'un tour de diplomate, *P. L.*, *COUR.*, 2<sup>e</sup> *let.*, *particulière*. || Fig. Jouer un vilain tour, avec un nom de chose pour sujet, être funeste. Cela pourrait vous jouer un vilain tour. || 21° Jouer la comédie, exercer la profession de comédien. || Absolument. Cet acteur a cessé de jouer. Par extension. Jouer la comédie, faire des actions plaisantes pour exciter à rire. Est-ce que nous jouons ici une comédie? — Non, Monsieur, nous ne jouons pas, *MOL.*, *Poivre*, I, 11. || Fig. Jouer la comédie, feindre des sentiments qu'on n'a pas, chercher à paraître ce qu'on n'est pas réellement. Vous le croyez affligé, il joue la comédie. || Fig. Jouer la douleur, jouer l'homme d'importance, feindre d'être affligé, d'être un homme d'importance. Vous ai-je dit comme elle a joué l'affligé? *STV.*, 228. Vous ne comprendrez combien ce que vous nous avez dit de La Pléme est plaisant, que quand vous saurez qu'il y a un mou qui joue la fièvre quartie, *IB.*, 222. Ce n'est presque pas le bon air que de jouer certaines frayeurs; aussi bientôt on se songera plus à avoir peur des chats, *MONTCHRY*, dans *LES FANTASIES*. Elle [la politesse] a fait mettre à certaines gens l'idée de jouer la grandeur et la brusquerie pour imiter la franchise, et couvrir leurs desseins, *BOSSUET, CONDÉ.*, *MOR.*, ch. 22. Même de la Forté (l'abbé), qui joue la dévotion, mais qui ne joue pas la sainte, *BALEMBERT, Let.*, d'Estève, 16 oct. 1774. Si l'on n'était que vicieux, je n'en désespérerais pas, mais s'il joue les mortels et la vertu! *MOL.*, *Père de famille*, I, 2. Comment donc? vous jouez la passion au théâtre,

notant, *Sage Attardi*, II, 6. || 22° Jouer un rôle, le représenter. Un tel a joué le rôle d'Oreste. Vous voilà tous bien malades d'avoir un méchant rôle à jouer! *MOL.*, *Impromptu*, 1. || Fig. Jouer un rôle, figurer dans quelque affaire. Il a joué un rôle dans cette misérable intrigue. Tous ceux qui jouent un rôle dans cette grande révolution. Il joue un grand rôle dans ces événements. || Jouer un grand rôle, occuper une grande place dans l'État. Absolument. Jouer un rôle, avoir une influence notable dans les affaires, à la cour, etc. On fut assuré que Mlle de Hautefort ne jouerait jamais un rôle, et que l'empire de Mlle de Lafayette était solidement établi, *MOL.*, *Mlle de Lafayette*, p. 300, dans *ROUSSEAU*. || Jouer un rôle, se dit quelquefois de choses personifiées. Le rôle que joue la chimie dans les progrès de l'industrie. || Jouer le rôle de, agir comme. En ceci il joue le rôle de comère. || 23° Jouer un personnage, le représenter. Jouer les pères tuteurs, les ingénus. Un tel a joué Oreste. || Fig. L'argent, comme lassé de ses artifices et de ses débauches métamorphoses, après avoir joué tout seul dans les personnages de la comédie humaine, se met à avec un visage naturel et se découvre par sa fièvre, *LA SAUV.*, *Prem. pens.*, 11. Vous êtes sur le théâtre, vous jouez un grand personnage, *MOL.*, *Le Doyen*, au *maréchal de Testé*, 10 févr. 1766. || Fig. Jouer un mauvais personnage, un vil personnage, se comporter mal, se comporter avec mépris. Enfin, quoi qu'il en soit, le mégnier de l'ouvrage, c'est jouer un amour un mauvais personnage, *MOL.*, *le Doyen*, I, 2. || Jouer un petit personnage, être dans un poste peu honorable, ou avoir peu d'importance, peu d'action. Que vous jouez au théâtre un vilain personnage! *MOL.*, *Fem. sat.*, I, 1. || 24° Jouer un conte, jouer un récit, accompagner un conte, en récit d'une sorte de mise en scène, d'un pantomime expressive. Coulanges nous joua ce conte avec un plaisir et si plaisamment, qu'à tant que cette histoire est plate sur le papier, elle était jolie à la voir représenter, *STV.*, 104. Sa gaieté, des malices piquantes, le talent de conter et même de jouer des rôles, de la malice dans le ton avec de la bonté dans le caractère, *CONDORCET, d'Alembert*. || 25° Jouer quelqu'un, le tourner en ridicule sur le théâtre ou autrement. Cela est bon pour toi; mais pour moi, je ne veux pas être joué par Molière, *MOL.*, *Impromptu*, 2. Je pense pourtant, *MOL.*, *IB.*, que c'est toi qui joue dans la Critique, *IB.*, 3. Je le trouve bien amusant d'aller jouer d'honnêtes gens comme les médecins, *IB.*, 10. Mol. im. III, 2. Après avoir joué tant de personnages différents, *MOL.*, *Épître*, I. Arrivez-moi à la mort [Socrate] sur le théâtre, tu as passé pour un imposteur et tu as fait mourir, *RÉN.*, *Dial. des morts*, *anc.*, 14. Cette petite pièce [l'Amour médecin] n'est d'un meilleur comique que le Mariage forcé, elle fut accompagnée d'un prologue en musique, qui est l'une des premières compositions de Lulli; c'est le premier ouvrage dans lequel Molière ait joué les médecins, *VOY.*, *l'Éc. de Molière*. || Jouer quelqu'un, le tourner en ridicule et le mépriser. Je ne suis pas si franc et si noble est mon premier talent. Je ne sais pas jouer les hommes en parlant, *MOL.*, *Mis. III*, 7. || Jouer une chose, s'en moquer. Il y a beaucoup de choses qui méritent d'être moquées et jouées, le peur de leur donner du poids en les combattant sérieusement, *PASC.*, *Prer.*, XI, 26. Il paraît d'une chose, imiter une autre chose, en avoir l'apparence. Cette étoffe joue la soie. || 27° De jouer, *V. a.* De servir à un divertissement (ici se jouer est un verbe neutre à forme réfléchi, comme s'enfuir, s'élever, etc.). Si on lui bailait des poupées pour se divertir, on ne s'en offensait pas, *IB.*, 2<sup>e</sup> *disc.* de *la cour*. || 28° Deux rivaux un jour ensemble se jouants, *MOL.*, *IB.*, arrive aux jeunes gens, *LA FONT.*, *FABL.*, I, 11. || 29° Je ne veux dire ceci? nous nous jouons, *IB.*, *IB.*, I, 2. On n'est point capable de se jouer l'un l'autre lorsqu'on a dans l'esprit une passion, *IB.*, *IB.*, 10. || 30° Vouez comme ce pauvre fils se jouait, *IB.*, *IB.*, 70. Mais il cherche à se jouer l'un l'autre, plus il se trouble et s'amollit, *RÉN.*, *TÉL.*, VI, 10. Je voyais même, dans les pâturages, les loups se jouer au milieu des moutons, *IB.*, *TÉL.*, 1111. On Dieu, c'est celui qui mesure les eaux de la mer dans le creux de sa main, qui tient entre ses mains les montagnes et les temples; qui dit, et tout est fait; qui ne peut en soutenir l'univers, *MOL.*, *IB.*, *IB.*, 11. || 31° Je ne fais que jouer en se jouant, la paix et la guerre, *VOY.*, *TRAV.*, I, 1. Je ne fais que jouer en se jouant, faire quelque chose en s'amusant, sans effort, à l'insu de soi-même, se jouer se dit de choses auxquelles on ne joue une sorte de jeu de se divertir. Les divertissements qui formaient ces fêtes semblaient se jouer

dans les campagnes, *VÉN. Tél.* 1. Un zéphyr léger se joue dans nos voiles, *Id. ib.* 14. Ce n'est point saler la touche de la nature que de la considérer ainsi : les coups de pinceau dont elle se joue à la superficie fugitive des êtres, ne sont point le trait de burin fort et profond dont elle grave à l'intérieur le caractère de l'espèce, *SURV. Ois. t. ix, p. 323.* || Se jouer de quelque chose, faire sans peine ce qui pour d'autres semble difficile. Il se joue de toutes les difficultés. Il y a certaines familles qui, par les lois du monde, doivent être irréconciliables ; les voilà réunies ; et où la religion a échoué quand elle a voulu l'entreprendre, l'intérêt s'en joue et le fait sans peine, *LA AOT. VIII.* Un Crequi, plus grand le jour de sa défaite que dans les jours de ses triomphes : un Luxembourg qui semblait se jouer de la victoire, *MASS. Or. fun. Louis XIV.* || 26° Se jouer d'une chose, s'en moquer, ne pas la traiter sérieusement, la traiter d'une manière dérisoire. Aussi ne va-je rien qui soit plus odieux.... Que ces francs charitables, que ces dévots de place De qui la sacrilège et trompeuse grimace Abuse impunément et se joue à leur gré De ce qu'ont les mortels de plus saint et sacré, *MOL. Tart. t. 1, 9.* Mes pères, c'est se jouer des paroles, *VASC. Proc. t. l.* L'autre jour, Madame et Mme de Monaco prirent d'Ilacqueville, pour s'en aller courir les rues incognito.... comme Madame n'est point sur le pied d'être galante, elle se joue parfaitement bien de sa dignité, *SZV. 19 juil. 1673.* Avec quelle insolence et quelle cruauté ils se jouaient tous deux de ma crédulité *SAC. Baj. iv, 8.* Les dieux, qui se jouent des desseins des hommes, nous réservait à d'autres dangers, *VÉN. Tél. 1.* Souffrez-vous, Neptune, disait-elle, que ces impiés se jouent de ma puissance ? *Id. ib. vi.* Peu de traités font mieux voir combien la religion sert de prétexte aux politiques, comme on s'en joue, et comme on la sacrifie dans le besoin, *VOLV. Ann. Emp. Ferdinand II, 1625.* || Disposer de quelque chose arbitrairement et selon le caprice. Vous vous jouiez de la vie des hommes ; vous n'aimiez personne ; qui voulez-vous qui vous aimât ? *VÉN. Dial. des morts mod. Louis XI, la Balue.* || Dans le style élevé et poétique, il se dit des choses qui semblent se moquer. La mort nous les ravit [les biens terrestres], la fortune s'en joue, *COAN. Poly. iv, 3.* Allez dans les hôpitaux.... là vous verrez en combien de sortes la maladie se joue de nos corps, *BOSS. Sermons, Résurr. dern. 2.* Semblable à un rocher écharpé qui cache son front dans les nues et qui se joue de la rage des vents, *VÉN. Tél. vn.* Elle sentait toujours je ne sais quoi qui repoussait tous ses efforts et se jouait de ses charmes, *Id. ib. vii.* Je ne peux répondre que de mes sentiments ; la destinée se joue de tout le reste, *VOLV. Lett. Mme Du Buffant, 30 juillet 1751.* Dans le style espér d'une gloire incertaine, L'homme livre, en passant, au courant qui l'entraîne Un nom de jour en jour dans sa course affaibli ; De ce brillant débris le flot du temps se joue ; De siècle en siècle il flotte, il avance, il échoue Dans les abîmes de l'oubli, *LAMART. Méd. II, 6.* || 27° Se jouer de quelqu'un, se moquer de lui. Ne riez-vous pas qu'on se joue de nous ? || Se jouer de quelqu'un, en faire un jouet, ils s'étaient flattés de n'avoir à faire qu'à un roi jeune et sans expérience, et avaient espéré de s'en jouer comme d'un enfant, *SOLLIN. Hist. anc. Xiv. t. viii, p. 26, dans ROSS.* || On dit dans un sens analogue : Le chat se joue de la souris qu'il a prise, il feint de la laisser échapper pour la ramasser aussitôt. Le jeune prince alors se jouerait de ma muse Comme le chat de la souris, *LA FONT. Fabl. xii, 6.* || Se jouer de quelqu'un, le décevoir, tromper ses desseins, son attente. Ô dieux ! est-ce ainsi que vous vous jouez des hommes ? *VÉN. Tél. ix.* || Se jouer de quelqu'un, le tromper en lui donnant de belles paroles. Il m'a longtemps donné des espérances, il se jouait de moi. || 30° Terme de Modalité. Se jouer de son chef, pour le démembrer, et même en vendre une partie, sans qu'il fût rien dû au suzerain, pourvu qu'on eût la foi entière et quelque droit seigneurial et domanial sur la partie aliénee. || 31° Fig. Se jouer à quelqu'un, l'attaquer inconsidérément. Ces canailles-là s'osent jouer à moi, *MOL. Prée. sc. 2.* Ce pauvre bère, voyant qu'il ne fallait pas se jouer à une orgresse... *FERRAULT, Contes, 48.* Mon père lui monta bien qu'il se jouait à plus fort que lui, *VÉN. t. xix, p. 350.* Si la considération que j'ai pour la compagnie ne me retenait pas, je vous apprendrais à vous jouer à un homme de ma qualité, *LE SAGR, Ester. Gonzal. ch. 32.* || Il ne faut pas se jouer à son maître, il ne faut pas attaquer ou choquer un plus puissant que soi. || On dit dans le même sens : se jouer à qual-

que chose. Il ne faut pas se jouer à ce remède [la douche], *SZV. 21 sept. 1677.* Il ne se jouera plus à être malade, *Id. 343.* || Ne vous jouez pas à cela, ne vous y jouez pas, ne soyez pas assez fou, assez téméraire pour faire cela, vous vous en repentirez. Pour vous écrire [au comte de Grignan], je suis votre très-humble servante, je ne m'y joue pas, *SZV. 23 avr. 1690.* || On dit par forme de menace : jouez-vous-y, qu'il s'y joue. Jouez-vous-y, je vous en prie ; vous trouverez à qui parler, *MOL. G. Dandin, t. 6.* Qu'il s'y joue, il verra, *NASTOUCHES, Phil. mor. v, 8.* || 32° Se jouer soi-même, se faire à soi-même illusion, se tromper soi-même [ici se jouer n'est plus un verbe neutre, mais est un verbe actif à forme réfléchible]. Cette pitié qui causait des larmes [au théâtre], cette colère qui enflammait et les yeux et le visage.... n'étaient que des simulacres.... tant il est aisé de nous imposer, tant nous almons à nous jouer nous-mêmes ! *BOSS. 2<sup>e</sup> sermon, Parole de Dieu, 3.* || 33° Se jouer, être joué, en parlant d'un jeu. Le whist se joue à quatre. || Fig. Examinons donc ce point, et disons : Dieu est ou n'est pas ; mais de quel côté pencherons-nous ? la raison n'y peut rien déterminer ; il y a un chaos infini qui nous sépare ; il se joue un jeu, à l'extrémité de cette distance infinie, où il arrivera croix ou pile, *VASC. Pensées, x, 1, 641.* || 34° Se jouer, être joué, en parlant d'un instrument de musique, d'un morceau de musique. Ceci se joue à quatre mains. Cet instrument se joue avec la bouche, avec les doigts. || 35° Se jouer, être représenté, en parlant d'une pièce de théâtre. Le Tartuffe se joue ce soir aux Français. || Proverbe. Qui a joué jouera, c'est-à-dire on ne quitte pas ses vieilles habitudes. Quiconque aime, aimera, Et quiconque a joué, toujours joue et jouera : Certain docteur l'a dit, *REGNARD, le Joueur, iv, 1.* — HIST. 21° a. En Reconvalescence [j] irai mon cors [ma personne] juer, *Ch. de Rol. LXX.* As eschez juent pour els esbaneier [so divertir], *Id. viii.* || 21° a. N'i a palen qui en joue n'en ris [il n'y a pas payen qui n'en joue et on rie], *Ronc. 28.* || 21° a. Qui aloient jouant sur l'erbe qui verdie, *Berte, II.* Veime porrez chescun jor, Ensemble od mei rier et juer, *Lai del desir.* Amors n'a cure d'omme morne ; C'est maladie moult courtoise, L'en en rit, et jeu et onvoise, *la Rose, 2190.* Ce doit moult Veus escuser, Quant voloit de franchise jouer, Et toutes dames qui se jeuent, Combien que mariage vuent [vouent, font veu], *Id. 4433.* Et il respondirent que il leur semblent que nous n'avions talent d'estre delivrez, et que il s'en irolent et nous enterroient ceulz qui joueroient à nous des espées, aussi comme il avoient fait aus autres, *JOINV. 843.* Lors est perduz joers et rires, *SUREN. 31.* Rien le poez laisser esperer, Pet soi Renart, ge me joute, *Ren. 3169.* Espererz doit estre esleuz de tel maniero que il ait petite teste et les oills [yeux] forniz, et joans et tornans legier sor la main, *AUX. LATINI, Trésor, p. 301.* || 21° a. Car qui n'est ebreuz en fait ou en parler, Jamais jour à nul gieu ne deveroit jouer, *Guescl. v. 1830.* Ceulz qui colorent et dancent ou chantent ensemble, ou qui jouent ensemble des instruments de musique, *ONRSZ, Eth. 248.* Thomas Brisoul, par son mauvais engin et fault decevvement, avoit fortaitte Alisette femme de Pierre Picart d'avecques son dil mari et menée jouer hors du pais, au canez, *Jocors.* || 21° a. Vous mettez le royaume en votre volenté, et jouez du roi à votre entente, *MOISS. II, II, 45.* Avint que, une fois, ainsi que enfants jeuent et s'esbattent en leurs lits, ils s'entrechagerent leurs cottes, *Id. II, II, 13.* Quand le senechal de Hainaut et les autres strent venir celle grosse route [bande].... ils joueroient de la retraite, et là seurent cheraut qu'esperons valaient, *Id. II, II, 66.* Si que je dy que fortune luy joua moult bien de son jeu, ainsi qu'à mains en ce jour, et jouera encore, *Id. livre iv, dans LACURNE.* Adonc luy dit un Breton qui moult savoit bien jouer de l'escalote : voulez-vous que je vous rende mort ce portier et du premier coup ? *Id. livre II, p. 6.* L'en doit toujours jouer au moins perdre, *LENOUX DE LINCY, Proc. t. II, p. 326.* Le duc est un prince de hault courage et se fait mauvais juer à luy, *CHASTEL. Chr. des dux de Bourg. II, 23.* Mort de moyl vous y jouez-vous ? Mon cuer, vous faictes grant folye, *Ch. d'ORLÈANS, Rondeau.* || 21° a. Et, sans euz arresier, jouerent des talons jusques à Lyon, *LETT. DE Louis XII, t. IV, p. 161, dans LACURNE.* Le jeu de la constance se joue principalement à porter.... *MOYR. t. 48.* Jouer le dernier acte de sa comédie [mourir], *Id. t. 87.* N'as tu pas veu tuer un de nos roys en se jouant [Henri II] ? *Id. t. 74.* Ceulz qui disent.... se jouent des paroles [jouent sur les mots], *Id. t. 1, 233.* Il semble à point nommé que la fortune se joue

à nous, *Id. t. 1, 283.* Il joua contre luy ne s'ocuper, *Id. t. 1, 272.* Les Gantois empeschoient que la balance ne jouast librement, *AUTOT, Cam. 49.* Le Candiote luy joua un tour de ruz candiote, *Id. P. Rem. 43.* J'ay despit de le voir se jouer ainsi en secret, et passer son temps parmy nous, *Id. Timol. 23.* Il plaça son artillerie jusques à la faire jouer dans le cœur de l'armée espagnolle, *Id. Hist. t. 1, 20.* Ils gagnèrent le fond des fosses par mines, qu'ils rendirent jusques dessous le rempart, puis les firent jouer, *Id. ib. t. 1, 37.* Quant aux munitions de guerre, La Rochelle en alda, mais chievement ; en partie pour ce qu'il couroit un bruit que le comte de Montgommery en avoit joué, *Id. ib. II, 295.* Fuyr quand il faut jouer des coulleaux, *Id. Gory. t. 1, 36.* Il apprit fort bien à dancier, et à jouer de l'espée à deux mains, *Id. Pant. II, 6.* Le vassal peut demembrer son chef sans s'en desmisir, ou la main mettre au baston ; qui est ce que l'on dit : se jouer de son chef sans demission de fol, *LOYSI, 641.* N'avoit cinq ans fait de moy sacrifice, N'avoit de toy le dernier benefice, C'est trop jouer à l'amoureux transl, *PAROTIZ, Euvres mellees, p. 305, dans LACURNE.* Jouer à la fausse compagnie [s'en aller, s'esquiver], *ORDAN, Dict. Porter l'espée sur la cuisse, et n'en savoir pas jouer, n. 257. Apol. pour Hérod. p. 610, dans LACURNE.* En jouant on perd argent et temps, *LENOUX DE LINCY, Proc. t. II, p. 86.* Quant le vent qui s'y joue [dans une chevelure], *DESPORTS, Angélique, t. 1.* Un roy seul demeure : Les sots sont chassés ; Fortune à cette heure Joue aux pois cassez, *SAT. Mén. éd. LABITTE, p. 39.* — ETYM. Wallon, *joer*; bourg. *jud*; provenç. *jogar*; espagn. *jugar*; Ital. *giuocare*; du lat. *foeari*, jouer, *jocus*, jeu. — JOURNEAU (Jou-ré), s. m. Terme familier et à peine usité. Celui qui ne joue pas bien à quelque jeu, ou qui joue petit jeu. — ETYM. *Jouer*. — JOUET (jou-é; le t ne se lie pas; au pluriel l's se lie : des jou-è-z élégants; jouets rime avec traits, succès, paix, etc.), s. m. || 1° Ce qu'on donne aux enfants pour les amuser, et avec quoi ils jouent. Cet enfant a brisé ses jouets. || Par extension. Vous jouerez-vous de lui comme d'un oiseau, et le ferez-vous pour servir de jouet à vos serrantes ? *SACR, Bible, Job, xl, 34.* || Fig. Pauline [la fille de Mme de Grignan] me parait digne d'être votre jouet; sa ressemblance même [avec Mme de Sévigné] ne vous déplaira point, du moins je l'espère, *SZV. 30 juin 1677.* On dit que ce brillant soleil n'est qu'un jouet de la puissance ; Que sous tes pieds il se balance Comme une lampe de vermeil, *LENOUX. Harm. t. 7.* Mais le temps ? — Il n'est plus, — Mais la gloire ? eh ! qu'importe Cet écho d'un vain son qu'un aède à l'autre apporte. Ce nom, brillant jouet de la postérité ? *Id. Méd. II, 6.* || 2° Fig. Personne ou chose dont on se joue, dont on se moque. Les Joifs deviendraient le jouet des faus prophètes, *BOSS. Hist. II, 6.* Un âne, le jouet de tous les animaux. Un stupide animal, sujet à mille maux, dont le nom seul en soi comprend une satire, *Id. t. 1, Sor. viii.* Quel jour mêlé d'horreur vient effrayer mon âme ? Tout mon sang de colère et de honte s'enflamme ; J'étais donc le jouet.... ciel, daigne m'éclairer ! Un moment sans témolins chercheurs à respirer, *SAC. Esth. III, 4.* Il est le jouet d'une femme sans pudeur, *VÉN. Tél. III.* Les rois sont exposés à être le jouet des autres hommes, *Id. Tél. xii.* Dans un siècle où la religion est devenue le jouet ou de la débauche ou d'une fausse science, dans un siècle où l'impiété est comme la première preuve du bel esprit, *MASS. Or. fun. Conté.* || 3° Fig. Ce qui est abandonné à l'action impétueuse des éléments. Un vaisseau devenu le jouet des flots. Son vaisseau après avoir été le jouet des vents, *VÉN. Tél. I.* Ils furent ce que nous sommes, Poussez le jouet du vent ! Fragiles comme des hommes, Faibles comme le néant ! *LAMART. Harm. II, 1.* || Il se dit, dans un sens analogue, de l'action des choses morales. Ma patience sert de jouet à leur injustice ; mais je ne me laisse point de souffrir, *BOSS. Sermons, sur l'Église, t. Notre esprit devenu le jouet de ses raisonnements, Id. Hist. II, 13.* Ils deviennent les jouets de la fortune, *VASC. Aiguillon.* Ce n'est plus le jouet d'une flamme servile, *SAC. Andr. II, 6.* Et les faibles mortels, vains jouets du trépas, Sont tous devant ses yeux [de Dieu] comme s'ils n'étaient pas, *Id. Esth. I, 3.* Le courtois.... privé de cette droiture de cœur.... qui conserva purs et sans tache les talons de ses Estier au milieu même d'une cour infidèle, devient bientôt le triste jouet de toutes les cupidités humaines, *MASS. Carême, Forest. Hélas ! nous sommes toujours les jouets de nos vaines espérances, Id. Or. fun. Dauphin.* || 4° Terme de manège. Petite



iv, 8. || 2° Absolument. Éprouver un plaisir sensé. La gastronomie jouit en matière de bons morceaux. || Populairement. Ça ne fait pas jouer, se dit de quelque chose qui n'a pas l'attrait physique, par exemple l'attrait d'une dent. || 3° Par extension, avoir la possession, l'usage de toute chose qui procure bien-être, avantage, agrément. Jour d'une grande réputation. Jour de l'été public. Leur roi n'a pu jouer de son cœur adouci, com. *Mort de P. V.*, t. Les honneurs ont à jouer Marie. || 4° Par extension, se retirer de la vie. || 5° Par extension, se retirer de la vie. || 6° Par extension, se retirer de la vie. || 7° Par extension, se retirer de la vie. || 8° Par extension, se retirer de la vie. || 9° Par extension, se retirer de la vie. || 10° Par extension, se retirer de la vie. || 11° Par extension, se retirer de la vie. || 12° Par extension, se retirer de la vie. || 13° Par extension, se retirer de la vie. || 14° Par extension, se retirer de la vie. || 15° Par extension, se retirer de la vie. || 16° Par extension, se retirer de la vie. || 17° Par extension, se retirer de la vie. || 18° Par extension, se retirer de la vie. || 19° Par extension, se retirer de la vie. || 20° Par extension, se retirer de la vie. || 21° Par extension, se retirer de la vie. || 22° Par extension, se retirer de la vie. || 23° Par extension, se retirer de la vie. || 24° Par extension, se retirer de la vie. || 25° Par extension, se retirer de la vie. || 26° Par extension, se retirer de la vie. || 27° Par extension, se retirer de la vie. || 28° Par extension, se retirer de la vie. || 29° Par extension, se retirer de la vie. || 30° Par extension, se retirer de la vie. || 31° Par extension, se retirer de la vie. || 32° Par extension, se retirer de la vie. || 33° Par extension, se retirer de la vie. || 34° Par extension, se retirer de la vie. || 35° Par extension, se retirer de la vie. || 36° Par extension, se retirer de la vie. || 37° Par extension, se retirer de la vie. || 38° Par extension, se retirer de la vie. || 39° Par extension, se retirer de la vie. || 40° Par extension, se retirer de la vie. || 41° Par extension, se retirer de la vie. || 42° Par extension, se retirer de la vie. || 43° Par extension, se retirer de la vie. || 44° Par extension, se retirer de la vie. || 45° Par extension, se retirer de la vie. || 46° Par extension, se retirer de la vie. || 47° Par extension, se retirer de la vie. || 48° Par extension, se retirer de la vie. || 49° Par extension, se retirer de la vie. || 50° Par extension, se retirer de la vie. || 51° Par extension, se retirer de la vie. || 52° Par extension, se retirer de la vie. || 53° Par extension, se retirer de la vie. || 54° Par extension, se retirer de la vie. || 55° Par extension, se retirer de la vie. || 56° Par extension, se retirer de la vie. || 57° Par extension, se retirer de la vie. || 58° Par extension, se retirer de la vie. || 59° Par extension, se retirer de la vie. || 60° Par extension, se retirer de la vie. || 61° Par extension, se retirer de la vie. || 62° Par extension, se retirer de la vie. || 63° Par extension, se retirer de la vie. || 64° Par extension, se retirer de la vie. || 65° Par extension, se retirer de la vie. || 66° Par extension, se retirer de la vie. || 67° Par extension, se retirer de la vie. || 68° Par extension, se retirer de la vie. || 69° Par extension, se retirer de la vie. || 70° Par extension, se retirer de la vie. || 71° Par extension, se retirer de la vie. || 72° Par extension, se retirer de la vie. || 73° Par extension, se retirer de la vie. || 74° Par extension, se retirer de la vie. || 75° Par extension, se retirer de la vie. || 76° Par extension, se retirer de la vie. || 77° Par extension, se retirer de la vie. || 78° Par extension, se retirer de la vie. || 79° Par extension, se retirer de la vie. || 80° Par extension, se retirer de la vie. || 81° Par extension, se retirer de la vie. || 82° Par extension, se retirer de la vie. || 83° Par extension, se retirer de la vie. || 84° Par extension, se retirer de la vie. || 85° Par extension, se retirer de la vie. || 86° Par extension, se retirer de la vie. || 87° Par extension, se retirer de la vie. || 88° Par extension, se retirer de la vie. || 89° Par extension, se retirer de la vie. || 90° Par extension, se retirer de la vie. || 91° Par extension, se retirer de la vie. || 92° Par extension, se retirer de la vie. || 93° Par extension, se retirer de la vie. || 94° Par extension, se retirer de la vie. || 95° Par extension, se retirer de la vie. || 96° Par extension, se retirer de la vie. || 97° Par extension, se retirer de la vie. || 98° Par extension, se retirer de la vie. || 99° Par extension, se retirer de la vie. || 100° Par extension, se retirer de la vie.

... vant d'autrui le jour, *Mes. de potes frang.* ... 1200, t. iv, p. 1104, dans LACRUX. À ne la qu'on croit la vérité, Trop en jorment mal ... So je d'une d'es paroles Qui ne les font pleu- ... et mme, la Rose, 11000. Jole d'amours fait tant ... Le cœur (le cœur), que c'est s'erie (série), que ... n'it qui get set cel r, *Bibl. des Ch.* série, t. v, p. 24. ... Si jourent chevaliers et escuyers paisible- ... de leurs prisonniers, *Prosa.* 11, 11, 19. || 11° a. Il n'y eust rien qui leur semblât si plaçant à re- ... garier, ne si doux à jouer que sa compagnie et sa ... personne propre, *AVOY.* P. *Am.* 27. La santé que j'ay ... joue jusques à present très-vigoureuse, *MON.* 1, 78. ... Il se trouva court à jouer d'elle, *id.* 1, 78. L'amitié est ... jole à mesre qu'elle est desirée, *id.* 1, 309. Jouir du ... privilège de... *id.* 1, 231. La sultane se pueit jouer ... au milieu d'courtis, *id.* 1, 378. Les vrais biens desquels ... on jouit à mesure qu'on les entend, *id.* 1, 287. C'est ... le jouir, non le posséder, qui nous rend heureux, ... *id.* 1, 329. Je le voyois [Montaigne] habiller le mot de ... jour du tout à l'usage de Gascongne, et non de ... nostre langue française : la santé que je jouy jusques ... à present, *PASQUET, Lettres*, t. II, p. 380.

— ETYM. Génér. gaudir de quelqu'un, en venir à bout; norm. *cette poure est lourde, mais j'en jouirai bien*, je viendrai à bout de la porter; provenç. *gaudir, jouir, gausir*; cat. *gavar, jausir*; anc. ital. *gandire*; ital. mod. *gaudere*; du lat. *gaudere*.

JOUISSANCE (jou-i-san-sa'), s. f. || 1° Action de jouir, satisfaction intellectuelle et morale, ou sensuelle. Les nobles joissances de l'esprit. Pour lui le travail est une jouissance. La passion s'affaiblit par la jouissance, la jouissance est le terme du désir, BONNET, *Est. analyt. dme*, ch. 18. || 2° Action de jouir de ce qui procure avantage ou agrément. Une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers, *BOSS.* *Reine d'Angleterre*. Après un si long temps de pleine jouissance, Vos attraits sont à vous sans contestation, *REGNAUD, le Joueur*, II, 2. || 3° Possession et usage de quelque chose. La jouissance d'un privilège, d'un droit. Avoir pleine et entière jouissance de ses biens. Entrer en jouissance. Il n'a point la propriété de cette terre, il n'en a que la jouissance, que l'usufruit sa vie durant. Troubler quelqu'un dans sa jouissance. Ne refusait-il pas une grande abbaye qu'on lui offrit pour un de ses fils, parce qu'il n'était pas encore capable de se déterminer par son propre choix, et que la jouissance d'un grand revenu lui pouvait être dans la suite un engagement à demeurer sans vocation dans l'état ecclésiastique? *BOSS.* *Lamoignon*. || 4° Terme juridique. La perception des fruits et l'usage. || Plus étroitement. La perception des fruits que produit une chose. La perception des fruits constitue, sous le nom de jouissance, un des attributs de la propriété, *BOCCARNO, Instit. expliq.* § 406. || 5° Terme de bourse et de finance. Droit aux intérêts ou aux dividendes de l'exercice courant. || Jouissance de telle époque, se dit de l'époque de l'année où le trésor public paye les intérêts de la dette inscrite, ou une compagnie paye ses dividendes. Trois pour cent, jouissance 1<sup>er</sup> janvier. Crédit mobilier, jouissance juillet, etc. || 6° Il se dit d'un amour satisfait. Celui-ci a fait un madrigal sur une jouissance, celui-là s'est composé des stances sur une infidélité, *MOY.* *Préc.* 10. || Une pièce de vers où l'on décrit une aventure amoureuse. L'alibé Tétéu, homme connu par beaucoup de bouquets à Iris, d'impromptus, de jouissances et de psaumes paraphrasés, après avoir voulu être longtemps un agréable débauché, eut l'ambition de convertir Mlle de Lenelos à sa mort, *VOY.* *sur Mlle de Lenelos*. || 7° En langage libre, avoir la jouissance d'une femme, avoir commerce avec elle.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Je leur lairais la jouissance de mes biens, *MON.* II, 77. L'amitié ne prend accroissement qu'en la jouissance, *id.* 1, 309.

— ETYM. *Jouissant*; provenç. *gaudensa*.

JOUISSANT, ANTE (jou-i-san, san-t'), adj. || 1° Terme de pratique. Qui jouit. Majeur usant et jouissant de ses droits. Fille usante et jouissante de ses droits. || 2° Qui a la satisfaction de son amour. [Un mari] Bien qu'il fût jouissant, se croyoit malheureux, *LA FONT.* *Fab.* IX, 16. || S. m. Il hait quiconque réussit, comme les eunuques balissent les jouissants, *VOY.* *Cond.* 23.

JOUIJOU (jou-jou), s. m. Jouet d'enfant. Donner des joujoux à un enfant. || Par extension. Eh bien, madame, c'est avec ce joujou [un télescope] que nous avons vu de nouveaux cieux, comme c'est avec une aiguille que nous avons connu un nouvel hémisphère, *VOY.* *Diol.* 12. || Au plur. Des joujoux.

— ETYM. Reduplication enfantine de *jou*, de *jouer*.

JOUIR (jou-ir); au pluriel, l's ne se lie pas; des jour heureux cependant plusieurs la lient; des jours heureux), s. m. || 1° Clarté donnée à la terre par le soleil. || 2° Espace de temps qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil. || 3° Espace de vingt-quatre heures. || 4° Jour en un sens indéterminé, sans distinguer s'il s'agit de l'espace entre le lever et le coucher du soleil, ou de l'espace de vingt-quatre heures. || 5° Être de jour. || 6° Être à son dernier jour. || 7° Au jour la jouissance, au jour le jour. || 8° Un jour, une époque indéterminée dans le passé. || 9° Du jour. || 10° À jour, au courant. || 11° Jour considéré par rapport à l'état de l'atmosphère, de la température. || 12° Les bons jours, les dimanches et fêtes. || 13° Les jours gras. || 14° Jours de harbe, jours de médecine, jours critiques. || 15° Un mauvais jour, un jour où l'on éprouve quelque souffrance; un bon jour, un jour où l'on est quitte de cette souffrance. || 16° Jours utiles. Jours de grâce. Jours de panche. || 17° Les grands jours, sésives extraordinaires. || 18° Les petits jours, les jours où l'on fait moins d'affaires que dans les autres. || 19° Un jour, un temps plus ou moins court. Deux jours, un temps très-court. De quatre jours, sans instruction. || 20° Au plur. jours, une certaine durée, une certaine époque. || 21° Plus particulièrement, les jours, la vie. || 22° Demi-jour, jour à demi voilé, clarté faible. || 23° Toute clarté autre que celle du jour. || 24° Le jour, la vie, l'existence. || 25° Fig. Clarté, éclaircissement, lumière. || 26° Manière dont un objet est éclairé. || 27° En termes de peinture, imitation de la lumière. || 28° Fenêtre, ouverture qu'on fait aux bâtiments pour qu'ils puissent recevoir du jour. || 29° Ouverture, fissure par où le jour, l'air peut s'insinuer. || 30° X jour, en laissant passer le jour à travers. || 31° Fig. Facilité, moyen pour venir à bout de quelque affaire. || 32° Ce jourd'hui || Proverbes.

1° Clarté donnée à la terre par le soleil. Le jour se lève. Le jour vient. Il est jour maintenant à cinq heures du matin. Bien, bien, je m'en irai sitôt qu'il sera jour, *BOSS.* *Ser.* 2. Ou-! Rodrigue, en plein jour! d'où le vient cette audace? *COX.* *Cid.* V, 1. Jusques à demain jour, *MOY.* *Ec. des maris*, III, 2. [Jupiter vous prie, ô nuit] Qu'à ses transports vous donniez plus d'espace, Et retardiez la naissance du jour, *id.* *Amph. Prologue*. Je vent avoir de toi, traître, Ce que tu fais, d'où tu viens avant jour, *id.* *Amph.* 1, 3. N'apportons pas ici l'exemple de ceux qui roulent en leur esprit quelque noir dessein; tout ce qu'ils rencontrent les trouble, et la lumière du jour et leur ombre même leur fait peur, *BOSS.* *Sermons, Jugem. dernier*, t. De quel nom cependant pourrions-nous appeler l'attentat que le jour vient de nous révéler? *BOSS.* *Brit.* 1, 1. Quel important besoin Vous a fait devancer l'aurore de si loin? À peine un faible jour vous éclaire et me guide, *id.* *Iph.* 1, 1. Dejà le jour plus grand nous frappe et nous éclaire, *id.* *id.* Mes yeux sont éblouis du jour que je vois, *id.* *Ph.* 1, 3. Et, prête à vous chercher, Vous balmez le jour que vous voulez chercher, *id.* *id.* Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur, *id.* *id.* IV, 2. Au jour que je fuyais, c'est toi qui m'as rendue, *id.* *id.* 4. Demain quand le soleil rallumera le jour, *id.* *Esth.* 1, 2. Mais si, d'un long crêpe voilé, Non amante dans la vallée Venait pleurer quand le jour fut, *id.* *id.* *Chute des feuilles*. Enfin le jour, un jour sombre, parut, il vint s'ajouter à cette grande horreur [l'incendie de Moscou], la nuit, lui ôta son éclat, *BOSS.* *Hist. de Nap.* VIII, 9. Dieu dit, et le jour fut; Dieu dit et les étoiles De la nuit éternelle éclairèrent les voiles, *LABART.* *Néhir.* 1, 30. C'est que d'un toit de chaume une faible fumée, Un peu d'herbe le soir par le pâtre allumée, Suffit pour obscurcir tout le ciel d'un vaillon, Et dérober le jour au plus pur horizon, *id.* *Harm.* 1, 4. || Poétiquement. Le soleil est dit le père du jour, l'astre du jour, le flambeau du jour. ... Quand l'astre du jour Aura sur l'horizon fait le tiers de son tour, *BOSS.* *Athal.* 1, 1. || Elle est belle comme le jour, se dit d'une très-belle personne. || Cela se dit aussi d'un enfant, d'un jeune homme. Cet enfant est beau comme le jour. Il était une fois un jeune homme plus beau que le jour, nommé Roumond, *BOSS.* *id.* 1, 21. || Le haut du jour, le moment du jour où le soleil est le plus haut sur l'horizon. Dans le haut du jour, on allait échercher dans la forêt l'ombre et la fraîcheur, *BOSS.* *Veil.* du *Chât.* 1, 1, p. 379, dans *BOCCARNO*. || Grand jour, le moment du jour où le soleil étant tout à fait levé, il y a pleins clarté, et aussi le jour au endroit où rien ne l'obscurcit. Examiner une étoffe au grand jour. || Fig. Grand jour, la publicité. Lorsqu'elle

[Tâche criminelle] sera montrée à toutes les créatures et que tous ses vices les plus secrets seront exposés au grand jour, sans Argent, Jugement. Un homme a été condamné à être tenu dans l'obscurité de son petit cercle, devant furieux quand il est montré au grand jour, 177. *Facinus, R/Æ.* pour les mots. On est craint, on fait le grand jour et le bruit, 177. *Omnia.* *Im.* iv. Chaque homme ose être un homme et prouver au grand jour, 4. *Caetera, P/encien.* Dans le même sens. Le grand jour de la publicité. Le grand jour de l'impression. Tel écrit rêcité se souvient à l'oreille, Qui, dans l'impression au grand jour se montrant, Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant, 1001. *Art p. iv.* || F. G. Clair comme le jour, évident ou facile à comprendre, sans obscurité Cette affaire est maintenant claire comme le jour. || C'est le jour et la nuit, ou c'est la nuit et le jour, se dit de deux choses ou de deux personnes qui diffèrent beaucoup entre elles. || On dit dans le même sens : Ces deux personnes ne se ressemblent pas plus que le jour et la nuit ; elles diffèrent autant que le jour et la nuit. || Fig. et familièrement. Brûler le jour, allumer des flambeaux pendant qu'il fait encore jour. || Fig. et familièrement Il est jour chez lui, chez elle, se dit en parlant d'une personne qui vient de se lever et chez laquelle on peut entrer. Mais, monsieur, pensez-vous qu'il soit jour chez Lucrèce ? *Coan. le Ment.* iv, 1. J'allais passer chez vous pour voir s'il y fait jour, Lucrèce. *Retour Impr.* 1, 2. || Est-il jour ? manère de parler pour dire : est-on éveillé ? est-on debout ? dort-on encore ou non ? || Petit jour, le moment du jour où le soleil vient de se lever et où il donne encore peu de clarté. Sitôt que Sa Majesté [Louis XIV] est sortie du balustre [qui entoure son lit], un valet de chambre y entre, qui va prendre sur le fauteuil proche du lit le haut-de-chausses du roi et son épée ; c'est là que commence le petit lever, ou qu'il commence à faire petit jour chez le roi, *Vassouillet, L'état de France (1713) (Le petit lever du roi).* || Il est petit jour chez lui, chez elle, se dit en parlant d'une personne qui ne fait que de s'éveiller. || Dans le langage élevé ou poétique, voir le jour, être en vie. Ouïl Rodrigue est donc mort ? — Non, non, il voit le jour, *Coan. Cid.* iv, 2. Il n'est plus digne de voir le jour, 1004. *Hist.* iii, 6. Je reçus et je vois le jour que je respire, Sans que père ni mère ait daigné me sourire, *Sac. Iphig.* ii, 4. || Fig. Voir le jour, en parlant des choses qu'on retire du bien où elles étaient cachées, enfouies. Il y a bien des années que ce meuble n'a vu le jour. Et toi, rebout du peuple, inconnu Caloandre, Dans ton repos, dit-on, saisi par Gaillerbois, Tu vis le jour alors pour la première fois, 1001. *Lutr.* v. || Voir le jour, être publié. Livre qui n'a vu le jour qu'après la mort de l'auteur. || Fig. Mettre au jour, produire à la lumière ; de là les deux sens de cette locution : donner vie, naissance, et publier, faire connaître. Donner vie, naissance, enfant. J'ai dû cette vengeance à qui m'a mise au jour, *Coan. Cid.* v, 7. Ah ! Madame ! Sous quel astre cruel avez-vous mis au jour Le malheureux objet d'une si tendre amour ? *Sac. Iphig.* v, 3. Grands dieux, qui connaissez ma haine et mes dessein, Ai-je pu mettre au jour un ami des Romains ? *Chastillon, Rhadamir.* v, 2. || Créer, produire. Mes deux mains à l'ont disputé de leur gloire... La droite a mis au jour un million de vers, *Coan. Madrigal d'Alex. Servant.* || Publier, donner publicité, faire imprimer. Le livre [ouvrage] luthérien intitulé la *Concorde* fut mis au jour en 1679, après les célèbres assemblées tenues à Poeg et à Berg en 1678 et 1677, *Coan. Par. viii.* § 12. Pradon a mis au jour un livre contre vous, 1002. *Épître* vi. J'ai eu couplets de chanson tout prêts à mettre au jour, *Montaigne Lett. pers.* 111. || Mettre une chose au jour, au grand jour, la divulguer, la rendre publique. Leur rage a mis au jour ce qu'elle avait de pire, *Walt.* i, 2. Attendant qu'un plain jour ce vérité paraissent, *Coan. Rodop.* v, 4. Ai-je dû mettre au jour l'appareil de son lit ? *Sac. Phédre.* v, 1. Voilà le fait mis au jour : Il n'est digne d'entrer dans l'histoire qu'autant qu'il met en garde contre le prodigieux quantité d'anecdotes de cette espèce rapportées par les voyageurs, *Volz. Hist. Russie, Préf. hist.* || 3<sup>e</sup> Espace de temps qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil, par opposition à nuit ou temps qui s'écoule entre le coucher et le lever du soleil. Mais Trésor, pour elle. Fait de nuit et de jour étoit son bien, *Walt.* i, 2. Elle [la mort] lui fut nuit et jour toujours présente, car il ne cessait plus le moment, *Sac. le Tellier.* Ces oratoires où elle a pleuré ses peccés et passé tant de jours et de

nuits dans la contemplation des choses célestes, *Walt.* *Attilion.* Tous les jours se levaient clairs et serens pour eux, *Sac. Phédre.* iv, 6. Dès la première démarche que Louis est faite dans la voie de Dieu, il y marcha d'un pas égal et majestueux ; un jour instruisait l'autre jour, et une nuit donnait des leçons semblables à l'autre nuit, *Walt.* *Or. fun. Louis le Grand.* Le jour même a des saisons : le matin est le printemps du jour, le soir en est l'automne, il est moins salubre, *Dierboot, Opin. des anc. phil. (pythagorisme).* Chaque jour que je me lève en bonne santé... *Walt.* *Probabilité de vie.* Le moyen de rester jeune à mon âge, et de ne pas sentir quel que fois que les jours ne sont que la moitié de la vie ? 1. 2. *Coan. Hél.* vi, 2. De labour en labour l'heure à l'heure enchaînée Vous porte sans secousse au bout de la journée ; Le jour plein et léger tombe, et voilà le soir, *LAMART. Harm.* 1, 5. Elle [la poésie sacrée]... sur sa lyre virginale Chante au monde vieillesse et jour [la jour de la création], père des jours, *Id. ib.* 3, 30. Le soir est près de l'aurore ; L'astre à peine vient d'éclorre Qu'il va terminer son tour ; Il jette par intervalle Une lueur de clarté pâle Qu'on appelle encore un jour, *Id. Harm.* 11, 4. Qu'est-ce donc que des jours pour valoir qu'on les pleure ? Un soleil, un soleil, une heure, et puis une heure, Celle qui vient ressembler à celle qui s'enfuit, *Id. Médit.* ii, 6. || Jour et nuit, sans relâche, sans se donner le repos de la nuit. Jour et nuit, grêle, vent, péril, chaleur, froidure, Dès qu'ils parlent [les grands], il faut voler, *Walt. Amph.* 1, 1. Allez : que tous les Juifs dans Susse répandus, À prier avec vous jour et nuit assidus, Me prêtent de leurs vœux le secours salutaire, *Sac. Esth.* 1, 2. Du hiribi la déesse infidèle Sur mon esprit n'aura plus de pouvoir, J'aime encore mieux vous aimer sans espoir Que d'espérer jour et nuit avec elle, *Volz. Ept.* xxi. || Faire du jour la nuit et de la nuit le jour, dormir le jour et veiller la nuit. Dire qu'il pervertit l'ordre de la nature, Et fait du jour la nuit : à la grande imposture ! *Walt. le Dép.* iii, 6. || 8<sup>e</sup> Espace de vingt-quatre heures, comprenant le temps entre le lever et le coucher du soleil, ainsi que le temps entre le coucher et le lever ; c'est la nyctémère des Grecs. L'année est composée de 365 jours et un quart. || Jour civil, période qui commence au passage invisible du soleil par le méridien inférieur, c'est-à-dire à minuit. || Jour astronomique, période qui commence au passage du soleil par le méridien supérieur, c'est-à-dire à midi. || Jour vrai, le jour d'après le temps vrai. || Jour moyen, jour que l'on détermine par le calcul, à l'aide des jours vrais, qui ne sont pas rigoureusement égaux ; c'est sur le temps moyen qu'on règle les horloges. || Dans les grandes fêtes de l'Eglise, le jour commence aussitôt après les vêpres de la veille. || Jours complémentaires, nom donné, dans le calendrier républicain, aux cinq ou six jours que l'on comptait à la fin de l'année, pour compléter le nombre de trois cent soixante-cinq ou, dans les années bissextiles, de trois cent soixante-six jours, les mois de ce calendrier n'étant chacun que de trente jours. || 4<sup>e</sup> Jour en un sens indéterminé, sans distinguer s'il s'agit de l'espace entre le lever et le coucher du soleil, ou de l'espace de vingt-quatre heures. La semaine a sept jours, le mois en a trente. Parler de leurs aïeux au jour de Césarilles, *Walt.* *Sat. iii.* Ses jours de fête se changèrent en des jours de pleurs, *Sac.* *Bible, Machab.* 1, 1, 21. Adieu, nous en saurons le succès dans le jour, *Walt. le Dép.* 1, 2. Le propre jour que la paix commença... *Walt.* 23 août 1678. La mort se déclare... dix jours entiers il la considère avec un visage assuré, tranquille, *Walt. le Tellier.* Ces pécheurs, qui ont si bien mérité la honte, trouvent souvent le moyen de l'éviter en cette vie... c'est pour cela que Dieu les appelle au grand jour de son jugement, *Walt. Serm. Jugem. dernier, préambule.* Un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassurés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler... *Walt. le Tellier.* [Ses vertus] ont fait du jour de sa mort le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie, *Id. ib.* à la veille d'un si grand jour [la bataille de Rocroy], *Id. Louis de Bourbon.* Trois jours lui suffisaient à peine pour régler ses confessions ordinaires, *Walt. Despoins.* Sangaride, ce jour est un grand jour pour vous, *Coan. Art.* 1, 6. Tout doit servir de proie aux tigres, aux vautours, Et ce jour effroyable arrive dans dix jours, *Sac. Esth.* 1, 2. Tremble : son jour [du Dieu vengeur] approche, et ton règne est passé, *Id. ib.* Et, 4. Mais cepen-

dant, ce jour, il épouse Andromaque ; Dans le temple déjà le trône est élevé, *Id. Andr.* iv, 2. L'ailas de ses conseils empoisona ma mère, Il tint chaque jour Britannicus mon frère, *Walt. Brut.* ii, 1. Cromwell mourut le jour d'une tempête extraordinaire, *Walt. Dict. phil. Rochester et Waller.* *Walt.* toujours poussés vers de nouveaux rivages, Dans la nuit éternelle emportés sans retour, Ne pourrions-nous jamais sur l'océan des âges Jeter l'ancre un seul jour ? *LAMART. Méd.* 1, 13. || Jour pour jour, se dit de quelque chose qui arrive une ou plusieurs années le jour même dont il est question. Il y a au jour d'hui [3 novembre] vingt années, jour pour jour, que Votre Majesté se couvrait de gloire dans les plaines de Torgau, d'ALEXIS. *Lett. au roi de Prusse,* 3 nov. 1760. || À pareil jour, même sens. Les lanternes que vous cueillies, il y a seize ans, à pareil jour, dans les plaines de Lignitz, *Id. ib.* 18 août 1770. || Prendre jour, convenir d'un jour, fixer un jour pour faire quelque chose. Vous avez pris jour pour un lieu si doux, *Walt. Tart.* 1, 6. Le jour fatal est pris pour tant d'années nées, *Sac. Esth.* 1, 3. René prit jour avec eux pour leur raconter les sentiments secrets de son âme, *CHATEAU. René.* || Prendre le jour de quelqu'un, prendre le jour, le moment qui lui convient. Je prendrai votre jour. || Prendre son jour, prendre pour quelque chose le jour qu'on trouve le plus convenable. Nous laisserons passer les fêtes et nous prendrons notre jour, *Walt.* 160. Je souhaite que vous ayez déjà pris votre jour pour partir, *Id.* 163. || Jour pris, ajournement en justice. Avocat pour et contre appel, jour pris... *Sac. Plaid.* iii, 2. Avoir son jour arrêté, être déterminé à faire quelque chose tel jour. Si Dieu dissimule, qu'ils [les pécheurs] ne pensent pas pour cela avoir échappé à ses mains ; il a son jour arrêté, il a son heure marquée, qu'il attend avec patience, *Walt. Sermons, Jugement dernier.* 1. Avoir son jour, avoir un jour fixe où l'on fait quelque chose. Elles avaient chacune leur jour pour aller exhorter les malades, *CHATEAU. Génie,* iv, vi, 4. Avoir son jour, se dit aussi du jour ou une personne reçoit du monde chaque semaine. Cette dame a son jour, c'est le mardi. || Faire en quinze jours quinze lieues, c'est-à-dire être lent, paresseux. || Il n'y a jour que... c'est-à-dire constamment, sans laisser passer un seul jour. Il n'y a jour que je ne vous regrette... ce goût que j'ai pour vous ne m'a point passé, *Walt.* d'Alexis de Guitaut, 20 oct. 1692. || Un de ces jours, très-prochainement. Terme d'antiquité romaine. À un autre jour, formule par laquelle les augures pouvaient rompre les comices, en annuler les actes, etc. D'un jour à l'autre, en très-peu de temps, dans un très-court intervalle. Du plus riche homme de la ville qu'il était, il est devenu d'un jour à l'autre le plus pauvre, *Walt.* *Rem.* dans RICHELLET. De jour à autre, de temps en temps. Il recevait, de jour à autre, divers avis, *Walt.* *Plaidoyer* 3, dans RICHELLET. Ils vont de jour à autre un nouveau culte, *LA BA Y. xvi.* On dit dans le même sens : un jour l'un, un jour l'autre. La, cormoran le bon apôtre... Vos lieux prenaient les sons [sans peine, un jour l'un, un jour l'autre, *LA BA Y. Pub.* 1, 6. || Du jour au lendemain, sans retard, sans prendre d'autre délai que l'espace du jour et l'on est jusqu'à demain [locution blâmée par certains grammairiens, mais qui est épique comme vient d'être dit]. Je viens d'acheter un cartouze de campagne, je fais faire des habits, enfin je partirai du jour au lendemain, *Walt.* 13 avr. 1672. De jour en jour, à mesure que les jours, le temps se passent. Je sens de jour en jour dépérir mon genre, *Walt.* *Épître* viii. || Du premier jour, tout d'abord. Ainsi tout votre amour n'est qu'une politique, Et à creux ne sent point ce que la bouche explique... On ne le sentit pas, *Walt.* du premier jour, Mais toute politique est devenue amour, *Coan. Othon.* 1, 1. || Au premier jour, très-prochainement. Dix-huit mille francs que je vous paierai au premier jour, *Walt.* *le Bourg.* iii, 9. || Par jour, chaque jour. Deux onces de pain et un verre d'eau par jour, *Walt.* *Proc.* 1. Un qu'on eût grondé l'écage qui vient de fondre sur l'Empire et sur la Hongrie, n'ajouta-t-elle pas à ses dévotions ordinaires une heure d'oraison par jour ? *Walt. Mar. Théor.* Jour à jour, chaque jour l'un après l'autre. M. d'Hanquet et moi nous suivons son mal [d'une maladie] jour à jour, *Walt.* 108. J'admire comme jour à jour, et tous jours triste, le temps s'est passé depuis votre départ, *Id.* 7 juin 1678. || Tous les jours, chaque jour, très-fréquemment. Cela arrive tous les jours. Tous les jours elle ramenait quelque'un des nobles, *Walt.* *Reine d'Anglet.* On dit de même : tous les jours

de monde. Il Pommaré est si hardi et si eff...  
 ... les jours du monde il fait quitter la place  
 au premier moment, adv. 10 août 1671. Elle a,  
 ... les jours du monde, un courrier de l'armée.  
 ... 1670. Tous les jours, signifie quel qu'un  
 de jour en jour. Il devint tous les jours plus  
 ... De tous les jours, habituel Il est vrai  
 ... à réputation de notre cousin d'Albe-  
 ... le marquis de Vilers nous en dit  
 ... à son retour de Vienne, et de sa valeur,  
 et de son mérite de tous les jours. et du bon air  
 de sa maison, adv. 22 sept. 1688. // De tous les  
 jours valent Je sais... que notre lieu n'est pas  
 un lieu de tous les jours, que, négligé, il néglige  
 à son tour, sans Petit car. Drapeaux. Ce qui était  
 rare en ce temps un événement de tous les jours, 10.  
 ... // Les vices de tous les jours, les  
 vices de tous les jours, par opposition aux vices  
 d'ordinaire et de tous les jours, em-  
 ... à des œuvres communes et peu élevées. Les  
 ... ces esprits ce d'un médiocre capacité  
 à tous les jours, et se décharge sur eux des plus grossières  
 fonctions de la royauté, 1612. De la cour,  
 ... Dieu nous avait donné trois ou quatre  
 ... nous en pourrions mettre une à tous les jours,  
 ... // Mettre à tous les jours, faire un  
 ... bal annuel. Vous ne devez plus être inquiet de  
 ... c'est le temps qui m'empêche présentement  
 d'aller à ma nouvelle jambe; je la traite encore  
 comme une compagne, je ne la mets pas à tous  
 les jours, adv. 11 avr. 1688. // Se mettre à tous les  
 jours, se servir sans cesse, s'employer aux moindres  
 ... Les grands gènes ne se mettent pas à  
 tous les jours, dans un, la Femme d'intrigues,  
 ... // Ce grand comédien se met à tous les  
 jours, il joue très-souvent, presque tous les jours.  
 // Il ne faut pas se mettre à tous les jours, il ne  
 faut pas diminuer son crédit, ce qu'on est, en  
 ... en avant pour toute sorte de choses.  
 ... de jour, faire, pendant vingt-quatre heures  
 un service M. Lac, lieutenant général du jour,  
 ... avec un gros détachement, 17 avr.  
 ... // Le jour de son dernier jour, être tout près  
 de mourir. Que sera-ce, quand... trompés par nos  
 ... par nos jeux, par notre santé... nous vien-  
 ... à coup au dernier jour? boss. Mar. Théor.  
 ... dans le même sens: jus qu'à mon dernier  
 ... jour approche. Le jour du Seigneur,  
 ... jour de la vie. Un âme pénitente, qui s'ou-  
 ... du Seigneur, et qui s'y est préparée  
 ... et par la prière, 1702. Aiguillon  
 ... lui montrait le jour du  
 ... // Dernier jour, jour  
 du jugement dernier. Sûreté vraiment subtil... la  
 ... palatine t'est donnée comme un signe et  
 ... : tu la terras au dernier jour confondre  
 ton ignorance et les vaines excuses, boss. Anne  
 de Gonz. Le jour d'Enoch, d'Elie et de saint Jean-  
 ... le jour de la résurrection. M. de Sanzei  
 ... la veuve révoquant en doute la mort, à cause  
 ... n'avait pas trouvé son corps) reviendra le  
 ... d'Elie et de saint Jean-Baptiste, adv.  
 ... // Jour de Dieu! Jour d'esclavage  
 ... de menace. Jour de Dieu! je saurai vous  
 ... les esclaves, vol. Tart. 1, 1. Jour de Dieu!  
 ... mes propres mains, s'il fallait  
 ... de l'innocence de sa mère, 10. G.  
 ... // 7. Gagner sa vie au jour la journée,  
 vivre au jour la journée, au jour le jour, n'avoir  
 ... que ce qu'on gagne chaque jour par  
 son travail. Ayant assez de peine à vivre de ce  
 ... gagnait au jour la journée, vat. Orl. Q. C. 302.  
 ... qui, sans l'assujettissement per-  
 ... de donner du pain au jour le jour,  
 ... // Fig. Vivre au jour le jour,  
 ... la journée, s'inquiéter peu du lendemain,  
 ... rien de fixe, de déterminé dans l'esprit. Je  
 ... jour la journée, et n'ai pas le courage de rien  
 ... un jour je pars, le lendemain je m'ose,  
 ... // Vous savez ma devise pour la Provi-  
 ... faut toujours en revenir là, et vivre au  
 ... journée, 10. 23 juill. 1676. // Se contenter  
 ... // Les ennemis des jan-  
 ... par là de triompher, quoique d'un  
 ... à leur ordinaire, au moins durant  
 ... // c'est beaucoup pour eux; ils cher-  
 ... ensuite qu'un nouveau moyen de subsis-  
 ... vivent au jour la journée, 1630. Pror. 11 //  
 ... vivre au jour la journée quand on a affaire à  
 ... // on peut se voir un plan chez soi; encore  
 ... // mais, quand on se voit contre les  
 ... on écarte suivant le jour qu'on a, vol. 1.  
 ... // Au jour la

... journée, sans plan fixe, en se laissant diriger par  
 les événements. Former de tels plans, ce n'est  
 point faire la guerre au jour la journée et ce n'est  
 au hasard, en attendant que les événements nous  
 déterminent, POUSSIN, Hist. anc. Eur. t. 2.  
 2<sup>e</sup> part. p. 400, dans ROTOURS // Au jour la  
 journée, signifie aussi sans relâche, continu le-  
 ment. Il combattra contre vous au jour la journée.  
 // Un jour, se dit d'une époque indéterminée  
 dans le passé. Un jour que je me promena. Le  
 chène un jour dit au roseau; Vous avez le sujet  
 d'accuser la nature, 17 avr. Fobl. 1, 22. De Laban  
 l'antique berger Un jour devant lui vit paraître Un  
 myrteux étranger, LAMART. Médit. II, 6. // Il se  
 dit aussi d'une époque indéterminée dans l'avenir.  
 Pendant qu'il l'attendait vouloir acquiesce ce qu'il devait  
 un jour mépriser, boss. le Tellier. // sont réservés  
 à servir un jour d'exemple aux jugements terribles  
 de Dieu sur les hommes, 1702. Carême, l'Écrit de la  
 relig. // On dit dans ce même sens: quel que jour.  
 Quel sera quel que jour cet enfant merveilleux? SAC.  
 Athal. II, 6. Familièrement. Quelqu'un de ces  
 jours, très-prochainement. On a pour ma personne  
 une aversion grande; Et quelqu'un de ces jours il  
 faut que je me pendre, MOL. Mis. III, 1. // 9<sup>e</sup> Du jour,  
 qui appartient au jour même où l'on est // Être du  
 jour, être du jour même, en parlant de choses dont  
 on certifie la fraîcheur. Ces fruits sont du jour, ils  
 ont été cueillis aujourd'hui même. Ce poisson est  
 du jour. // Le pain du jour, le pain quotidien. Vi-  
 vre, non de ce bruit dont l'orgueil nous entoure,  
 Mais de ce pain du jour qui nourrit sagement. De  
 travail, de prière et de contentement, LAMART.  
 Herm. 1, 8. // Le saint du jour, le saint dont c'est la  
 fête ce jour-là; et fig. homme qui est à la mode  
 ou en crédit depuis peu. On fêtera toujours en  
 France, en ville, au théâtre, à la cour, Le saint du  
 jour, BRASSAT. Vieux habits. // Du jour, se dit, dans  
 un sens analogue, de ce qui, actuellement, a crédit,  
 faveur Le goût du jour. La curiosité du jour. La  
 métaphysique du jour diffère de celle de l'antiquité,  
 CHATEAUB. Génie, III, II, 3. // On dit de même: un  
 homme du jour. Les élégants du jour. Crois-tu que  
 ce reflet de la splendeur suprême Soit ce mot pro-  
 faté qui passe tour à tour Du grand homme d'hier  
 au grand homme du jour? LAMART. Herm. II, 13.  
 // 10<sup>e</sup> Terme de commerce. À jour, loc. adr. Au cour-  
 rant. Livres à jour, livres dont le crédit et le débit  
 sont régulièrement inscrits jusqu'à la date du jour.  
 Les livres sont à jour. Nous sommes à jour // Se  
 mettre à jour, mettre toute sa correspondance, tous  
 ses comptes en règle // À jour, se dit aussi de toute  
 besogne dont rien n'est arriéré. Nos copies sont à  
 jour. // 11<sup>e</sup> Jour considéré par rapport à l'état de  
 l'atmosphère, de la température. Les jours can-  
 culaires. Un jour de beau temps. Un vilain jour.  
 La promenade est belle. — Fort belle. — Le beau  
 jour — Fort beau, MOL. Éc. des f. II, 6. Je voudrais  
 vous tenir l'un et l'autre dans ma retraite; je vois  
 que vous n'y viendrez que quand les beaux jours  
 seront passés, mais vous forcez les beaux jours, vol.  
 Lit. Loharpe, 17 sept. 1764. Qui, dans ces jours d'au-  
 tomne où la nature expiro, à ses regards voilés je  
 trouve plus d'attraits, LAMART. Médit. 1, 20. Salut!  
 derniers beaux jours; le deuil de la nature Convient à  
 la douleur et plaît à mes regards, 10. id. 1, 20. // Fig.  
 Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour, Rien ne  
 trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour, LA FONT.  
 Phil. et Baucis. // Les beaux jours, les premiers jours  
 du printemps. Remettez votre voyage aux beaux  
 jours. // Fig. Les beaux jours, le temps de la premi-  
 ère jeunesse, ou le temps les plus heureux de la  
 vie. O jours de mon printemps, jours couronnés de  
 rose, à votre suite en vain un long regret s'oppose;  
 Beaux jours, quoique souvent obscurcis de mes  
 pleurs, Vous dont j'ai vu jour même au sein des  
 douleurs, A. CHEN. Élégies, 271. Familièrement.  
 Un beau jour, un certain jour. Un beau jour il dé-  
 rampa. Dans ma tête un beau jour ce talent [de faire  
 des vers] se trouva; Et j'aurais cinquante ans quand  
 cela m'arriva, 1702. Mérom. II, 1. // Fig. et fami-  
 lièrement. Il y a beaux jours, il y a longtemps. Pour la  
 vie, qui l'a attiré chez elle, et la jeune dont il a la  
 tête tournée, il y a beaux jours que j'aurais fait su-  
 tter tout cela, 1702. Père de famille, II, 7. // 12<sup>e</sup> Les  
 bons jours, les dimanches et jours de fête. La belle  
 ... son corset des bons jours, LA FONT. Herm. Que  
 d'une serge honnête elle ait son vêtement, Et ne  
 porte le noir qu'aux bons jours seulement, vol. Éc.  
 des mar. 1, 2. Mais qui pourrait compter le nombre  
 de haillons... Dont la femme, aux bons jours, com-  
 posait sa parure? boss. Saf. 2 // Les grands jours, mé-  
 ... sens. Du chapeau de son père Collé dans les grands

... Roger B. ... son  
 bon jour, ... se faire ses dévotions, ... la  
 ... Le roi ne se levait pour être de  
 ... bon jour, 1702, p. 23 (sauf, 13  
 1694) // M. de la Harpe dit son bon jour, et com-  
 ... par le ... de M. de M... t. 1, 110  
 (sauf, 1702, 1695). // ... le bon jour à quel-  
 qu'un, lui souhaiter une ... de ma-  
 lulation; on ... d'hui en un seul mot bonjour  
 (voy. ce mot). // 13<sup>e</sup> Les jours mauvais, les jours  
 du carnaval, qui sont le jeudi, le dimanche, le  
 lundi et le mardi. // 14<sup>e</sup> Jours de barbe, les jours où  
 l'on a l'habitude de se faire la barbe // Jour de  
 médecine, le jour où une personne malade prend  
 médecine, ou même une personne en santé par  
 précaution. // Jour critique, jour où il arrive ordi-  
 nairement quelque crise dans certaines maladies.  
 // Jour critique, on dit aussi des jours où les jours  
 ont leurs régle. // 15<sup>e</sup> Un mauvais jour, un jour où  
 l'on éprouve quelque souffrance, un mauvais jour  
 jour où l'on n'éprouve aucune souffrance. // a la  
 fièvre tierce, et c'est aujourd'hui son mauvais jour,  
 c'est-à-dire le jour de son accès; de même sera son  
 bon jour. // On dit de même: c'est son jour de fièvre,  
 de bonne humeur, etc. Avoir des jours de gaieté et  
 des jours de tristesse. // Être dans un mauvais jour,  
 être de mauvaise humeur, peu apte aux choses.  
 Vous êtes dans un mauvais jour, vous ne pouvez  
 rien. // On dit dans le même sens: il n'est pas  
 dans ses bons jours. // Fig. Le mauvais jour, le jour  
 de la vengeance du Seigneur. Malheur au pécheur  
 fortuné qui dit en son cœur aveugle: J'ai péché et  
 que m'est-il arrivé de mal? Il ne songe pas que le  
 Tout-Puissant l'attend au mauvais jour, boss.  
 2<sup>e</sup> sermon, Circouconion, 2. // 16<sup>e</sup> Terme de jurispru-  
 dence. Jours utiles, jours pendant lesquels il est  
 ... juridiquement, et en dehors de ... l'act  
 n'a plus lieu. Terme de commerce. Jours de grâce  
 ou jours de faveur, dix jours de délai qui était  
 d'usage d'accorder à un débiteur pour l'acquiesce d'une  
 lettre de change, après l'échéance du terme.  
 // Terme de marine. Jours de planche, le jour où  
 le capitaine d'un bâtiment freté par des marchands  
 est obligé de faire dans le port de son arrivée  
 le déchargement, sans qu'il lui soit rien dû au-delà  
 du fret. // 17<sup>e</sup> Autrefois. Les grands jours, audiences  
 extraordinaires tenues par des juges ordinaires et de-  
 putés par le roi; ces juges, tirés du parlement,  
 étaient envoyés, avec des pouvoirs très-étendus, dans  
 les provinces éloignées, pour juger en dernier res-  
 sort toutes les affaires civiles et criminelles, sur  
 appel des juges ordinaires des lieux, et principale-  
 ment pour informer des crimes de ceux qui l'éloig-  
 nement rendait plus hardis et plus entreprenants.  
 Messieurs des grands jours. Il fut condamné par les  
 grands jours. Depuis que les parlements ont été ren-  
 dus sédentaires, nos rois, par leurs lettres, ont ac-  
 cepté de donner commission de juger souverainement  
 certaines causes, et cette cour de justice souveraine  
 a été appelée grands jours, 1702, au mot jour.  
 // (les gens de Rome avaient employé toute sorte  
 de sollicitations à la cour pour faire tenir les grands  
 jours dans leur ville, 1702. Grands jours, p. 2.  
 // Fig. L'unique la licence et l'ordre tout maintenu  
 ses grands jours [dans le carnaval], boss. Scènes,  
 Quinquagis. Priambule. // Grands jours de Cham-  
 pagne et de Brno, cour de justice de Champagne sous  
 l'administration de ses comtes. // Jours provinciaux,  
 jours où se réunissait l'assemblée des États d'une pro-  
 vince. // Jours des barons, assemblée des barons pour  
 juger les causes de leurs domaines. // Fig. On dit  
 qu'une personne tient ses grands jours, quand elle  
 reçoit chez elle beaucoup de monde. // 18<sup>e</sup> Les petits  
 jours, les jours où l'on fait moins d'apprentis que dans  
 les autres. J'en étais quitte pour ne plus aller à la  
 comédie que les petits jours, c'est-à-dire ceux où l'on  
 ne joue que de bonnes pièces, 1702, Ad. et Théod.  
 t. 1, p. 276, dans ROTOURS // 19<sup>e</sup> Fig. Un jour, un  
 temps plus ou moins court. Ce changement n'est pas  
 l'ouvrage d'un jour; on ne parvient pas tout d'un  
 coup à cette perfection... boss. Pror. 11 // du  
 St-Sacrement. Dominic t. II, p. 200. Jérusalem, objet de  
 ma douleur, Quelle main en un jour t'a ravi tous tes  
 charmes? sac. Athal. III, 7. M. le ans ne sont qu'un  
 jour à ses yeux (de Dieu), 1702. Carême, Rochute,  
 1. Nous n'observons et nous n'espérons que  
 depuis un jour, et pourtant combien ce jour nous  
 a-t-il déjà valu de vérités importantes, 1702,  
 Lett. dir. (Eur. t. III, p. 29, dans ROTOURS).  
 L'homme vit un jour sur la terre Entre la mort  
 et la douleur, LAMART. Médit. 1, 20. // D'un  
 jour, qui ne dure que peu de temps. Pallide et  
 misérable créature, et vainement appelée à une

beauté et à une gloire éternelle, vous ne sauriez en avoir peur sur tomber cette fleur d'un jour, ni punir avec un autre vice, ni cet air de jeunesse s'effacer, sans *Sermons, Arrurrrrrrrrrrrrr*, 2. Qui pour- rait n'être pas ému à ce spectacle (la mort prompte de la vie) ? mais ces émotions d'un jour qu'opé- rant ? *in. Mar. Théol.* Elles [vos lettres] me servent d'ai- dote contre toutes les misérables bro- chures qui m'inondent, tous ces petits insectes d'un jour piquent un moment et disparaissent pour jamais. *vol. 7. Lett Berger, sept. 1788.* Cette impres- sion d'un jour que j'ai produite sur vous, *STALL, Co- rinth. 11. 1.* Deux jours, un temps très-court. Pour- quoi pousser les plaisirs, quand on n'a que deux jours à vivre ? *instit. Lett. d. Mine de Caylus, 9 nov. 1717.* Mais vous qui promettez les temps à un mé- tier du moment, mortels, possédez-vous deux jours ? *LAZAR. Médit. 11. 2.* Une chose de deux jours, une chose très récente. Mais ce n'est point, *Arbale, un secret de deux jours, rac. Mithr. 1. 1.*  
**Fig.** Un théologien de quatre jours, un théologien qui ne fait que commencer l'étude de la théologie. Un homme [Jurieu] qui ne rougit pas de se donner pour savant, tombe dans une erreur qu'un théolo- gien de quatre jours aurait évité, *sons. 1<sup>er</sup> écrit. 20.* Au plus. Jours, une certaine durée, une certaine époque. J'en croie que les jours d'aveu- glement [l'hérésie en Angleterre] sont écoulés, et qu'il est temps désormais que la lumière revienne, *sons. Reine d'Anglet.* Vers les premiers jours de son règne [de Louis XIV], *id. Louis de Bourbon.* Vous la cherchez [la félicité] sur la terre, et ce n'est pas là qu'elle est établie, ni que l'on trouve ces jours heureux dont nous a parlé le divin Psalmiste, *id. 1<sup>er</sup> sermon, Fête de tous les saints.* Dans ces jours de confusion et de trouble où les grâces tombaient sur ceux qui savaient à propos se faire soupçonner ou se faire craindre, *racca. Duc de Mont.* Elle attendait ces mauvais jours que le ciel lui préparait, pour en composer avec soumission les exercices de sa prière, *id. Dauphine.* Tous ses jours paraissent charmants ; L'or étale en ses vêtements ; Son or- guet est sans borne ainsi que sa richesse, *rac. Erth. 11. 9.* L'audace d'une femme éréant on concours En des jours ténébreux a changé ces beaux jours, *id. Athol. 1. 1.* Nous avons vu toute la race royale presque éteinte... l'époux et l'épouse auguste (duc et duchesse de Bou- logne), en milieu de leurs plus beaux jours, enfermés dans le même cercueil, *mas. Or fun. Louis le Grand.* La monarchie n'avait pas encore vu des jours si brillants (que sous Louis XIV). *19. id.* La nouvelle épouse négligeait les ornements de sa jeunesse et de ses jours de joie, *id. Coréme, Mot. de cour.* Les jours de rémission et de miséri- corde sont arrivés, *id. id.* Ils sont enfin venus les jours de ma justice, *LAZAR. Médit. 1. 30.* Je repasse en pleurant ces misérables jours, *id. id. 1. 30.* C'est un ami de l'enfance Qu'un jour sombre du mal- heur Nous prête la Providence Pour appuyer notre erreur, *id. Herm. 11. 1.* L'homme des anciens jours, le vieillard (expression qui appartient à Chateau- briand, et qui lui a été reprochée). L'homme des en- coreux jours se hâte d'allumer du feu avec des lianes sèches, *CHATEAU. Atala, les Labourrurs.* En style de l'écriture sainte, l'Ancien des jours (avec un A majuscule), Dieu. N'est-ce pas se moquer de l'Ancien des jours, de le vouloir faire parler à la mode, de lui apprendre le jargon des cercles et des cabinets... ? *id. Lett. Socr. chér. dist. 7.* Mourir plein de jours, mourir très- vieux. Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort soit pleurée, Qu'un ami ferme leurs yeux, *id. Herm. 11. 1.* Plus particulière- ment, la vie. Que pourrions-nous tous deux lorsqu'on usera nos jours ? *con. Héral. 1. 9.* Après cent trente ans de vie, Jacob, amendé au roi d'Égypte, lui demanda la durée de son laborieux pèleri- nage, qu'il égala par les jours de son père Isaac au de son aïeul Abraham, *sons. le Tellier.* Nous revînmes- nous Henriette par un effet du même juge- ment qu'elle reçut les jours de la reine Marie et son père, et favorable à l'Église ? *id. Duch. d'Orl.* Si l'empereur d'Autriche dont nous avons vu les prospé- rités est son jour dans les plaisirs et dans la gloire de la vie, *racca. Mine de Mont.* En ce malheur le tremblant pour ses jours, *rac. Fable. 1. 1.* Qui ne prendra à ses jours plus d'intérêt que moi ? *id. Herm. 11. 1.* Un héros, s'écriant au même dans son lit. D'un sang toujours nouveau marquez tous les jours, *id. Brit. 1. 6.* Mes jours moins agités courent dans l'innocence, *id. Fable. 1. 1.* Je vous aime, *sons. les jours et l'édifice de l'antiquité, id. id. id. id. id.* Quel est le ruse, *vol. Lett. Mine de Caylus, 9 mai 1717.* Que n'est-ce encore ce temps... Quand

les trois erreurs [les l'arques] pouvaient n'être pas in- fertiles. Et qu'on prit de ses jours, de leurs ciseaux terribles. On racheta des jours plus chers à *CHATEAU. Odr.* Il n'a pas les traits morts et effacés de l'homme né sans passions, on voyait que ses jours avaient été mauvais, et les rides de son front montraient les belles cicatrices des passions guéries par la vertu et par l'amour de Dieu et des hommes, *CHATEAU. Atala, les Labourrurs.* Mes jours fondent comme la neige Au souffle du courroux divin, *LAZAR. Médit. 1. 30.* Et vous, pourquoi d'un soin stérile Empoi- sonner vos jours bornés ? Le jour présent vaut mieux que mille des siècles qui ne sont pas nés, *id. id. 11. 4.* Toute herbe aux champs est glanée ; Ainsi finit une année, Ainsi finissent nos jours, *id. Harm. 11. 1.* Ton sort, ô Manoël, suivra la loi commune, La Muse t'enlra de précoches faveurs ; Tes jours furent usés de gloire et d'infortune, Et tu verses des pleurs, *id. Médit. 1. 14.* De ces jours, tant que je vivrai. Non, fuyez ; Je ne veux vous revoir de mes jours, *id. Médit. Séducteur, 11. 9.* Sur nos vieux jours, dans nos vieux jours, dans notre vieillesse. // De nos jours, ou dans nos jours, de notre temps. Etait-ce là [la Fronde] de ces tempêtes par où le ciel a be- soin de se décharger quelquefois ? et le calme pro- fond de nos jours devait-il être précédé par de tels orages ? *sons. Anne de Gons.* Peut-être que nos vieux jours regretteraient la félicité de nos jours avec la même erreur qui nous fait regretter le temps de nos devanciers, *id. 4<sup>e</sup> sermon, Fête de tous les saints.* TERENCE qu'on a, dans nos jours, si malheu- reusement imité, LAZAR. *Discours sur Théophr.*  
**22°** Demi-jour, jour à demi voilé, clarté faible. On ne les montre [des étoffes] que dans un demi- jour, parce que le grand jour y ferait paraître des défauts qui en rebaisseraient le prix, *BOUARD. Pen- sées, 1. 11, p. 230.* // Fig. Le demi-jour de la primitive histoire. Les vérités que contient le cœur sont du nombre de celles qui demandent le demi-jour et la perspective, *CHATEAU. Génie, 11. 10, 1.* // 23° Toute clarté autre que celle du jour. Le jour artificiel que donnent les bougies, le gaz. Et que nous dimions aux bougies ; Leur éclat nous suffit ; il répand à l'entour Ce demi-jour si doux qui convient à l'amour, *CHATEAU. Soliman II, 11. 8.* à l'heure où de la nuit le lugubre flambeau D'un pâle demi-jour cerce les sept collines, *LAZAR. Méd. 11. 30.* // Fig. Je pleure dans mon ciel tant d'étoiles éteintes Elle fut la première, et sa douce lueur D'un jour pieux et tendre éclaira encor mon cœur, *id. Harm. 11. 10.* // 24° Le jour, la vie, l'existence. Perdre le jour. Et d'autant que l'honneur m'est plus cher que le jour, D'at plus maintenant je le dois de retour, *con. Cid, 11. 6.* Et de sa main il s'est privé du jour, *id. Rodog. 1. 6.* L'impératrice, à qui je dois le jour, Avait innocemment fait naître cet amour, *id. Héral. 11. 1.* Pour venger sa maîtresse il a quitté le jour, *id. Cid, 1. 6.* Et, si nous ne mourons en vous savaient le jour, *con. Psyché, 11. 9.* Sinon, faites état de m'ar- racher le jour Plutôt que de m'ôter l'objet de mon amour, *id. Hé. des mor. 111. 6.* Avez-vous oublié qu'ils m'ont sauvé le jour ? *vol. Alz. 1. 1.* // Respirer le jour, vivre. Albe où j'ai commencé de respirer le jour, Albe, mon cher pays et mon premier amour, *con. Hor. 1. 1.* Quel ! vous à qui Néron doit le jour qu'il respire, *rac. Brit. 1. 1.* // Ceux qui m'ont donné le jour, les parents de qui je suis né. // 25° Fig. Clarté, éclaircissement, lumière. Rien n'est plus propre à jeter de jour sur ces questions. Les narrations qui doivent donner le jour au reste y sont si courtes que le moindre défaut ou d'attention de spectateur ou de mémoire de l'acteur laisse une obscurité perpétuelle en la suite, *con. Méd. préf.* Sur votre aveuglement il [Dieu] répandra le jour, *id. Poly. 11. 3.* Une ombre est toujours ombre, et des nuits éternelles Il ne sort point de jours qui ne soient infidèles, *id. Trison d'or, 1. 3.* Ne me déguisez point ce que, dans cette cour, Sur de pareils soup- çons vous suriez ou de jour, *11. Sur. 11. 1.* Et sans doute il faut bien qu'à ce becque cornu Du trait qu'elle a jéré quelque jour soit venu, *con. Hé. des f. 11. 6.* Quel jour même d'horreur vient effrayer mon âme ? *rac. Esth. 11. 6.* L'antithèse est une opposition de deux vérités qui se donnent de jour l'une à l'autre, *LAZAR. 1.* La lecture de l'excellent livre du docteur Clarke m'a détrompé ; et j'ai trouvé dans ces démonstrations un jour que je n'étais pu recevoir d'ailleurs, *vol. Méd. Lett. Au P. Fournier, 1734.* 26° Manière dont un objet est éclairé. Con- siderer divers objets les divers jours dont on les re- garde, *LAZAR. 1.* Hors de jour convenable, le ta- bleau a été qu'un amas de taches blanches et grises, placées à côté les unes des autres, et renforcées

dans une belle bordure dorée, *RAZZA. Peint. en creux, Éver. 1. xv, p. 307, dans ROUSSEAU.* // Fig. Il n'y en a point [d'esprit] qui ait tant de différents jours ni qui soit si beau à toutes sortes de jours comme le sien, *vol. Lett. 30.* Et tout ce grand éclat de sa gloire ternie Ne sert plus que de jour à votre éminie, *sons. 1<sup>er</sup> Ser. 1.* Adouciases, tant qu'il vous plaira, cette vérité dans votre esprit ; en effet dans ses jours les plus favorables, *id. Coréme, Conf.*  
**Mettre quelque chose dans son jour, le placer en jour convenable, de manière qu'il soit bien vu, voir.** Il faut mettre ce tableau dans son jour. // Il est dit de la manière de présenter un objet, et de ses bonnes qualités dans un jour à déshonneur, qu'elles deviennent plus d'importantes que les défauts, *LAZAR. Prem. pens. n° 27.* Quand je mets une chose comme celle-là... Je sais mieux la mettre en son jour, *id. 126.* Je crois de vous l'ap- prence toutes les merveilles que vous m'en avez ; mais vous savez très-bien les mettre dans son jour, *id. 27 mai 1772.* Que si je puis en tirer quelque jour ces trois importantes raisons, *sons. Sermons, Prédication, Préambule.* Tu viens de mettre en l'hymen en son beau jour, *sons. 1<sup>er</sup> Ser. 1.* Je mets dans tout son jour mettre la vérité, *rac. Athol. 11. 1.* S'il donne quelque tour à ses passions, c'est en les par une vanité d'auteur, qui pour en tirer une ré- tité qu'il a trouvée, dans tout le jour se déchaîne pour faire l'impression qui doit servir à son honneur, *LAZAR. 1.* Nous mettons nos passions dans son jour si favorable, *mass. Atenis, Éphr.* Il y a une exalta- tion dans le Siècle de Louis XIV, par où se font les événements des premières années, et nous ne le monde, n'avait besoin que d'être vu dans son jour, *vol. Hist. Russ. Préf. hist.* Mettre en jour, exposer au jour qui convient ; et l'ag. donner une tournure qui fasse valoir. Qu'il a l'esprit adroit quand il veut déguiser, Et que, pour mettre en jour ces compliments frivoles, Il sait bien ajouter sa yeux à ses paroles ! *con. la Gal. du pol. 11. 1.* Pour mettre encore mieux en jour notre réputation, il faut juger de l'expression d'Homère, *trans. Prédication.* À deux mille ans dans l'avenir, *LAZAR. 1.* *Discours sur Homère.* Donner un jour à une chose, faire qu'une chose soit bien ou mal éclairée ; et fig. donner à une chose une certaine tournure favorable ou défavorable. Ce qui a le plus contribué à sa réputation est de se le donner un beau jour à ses défauts, *LAZAR. 1.* De semblables erreurs, quelque jour que leur donne, Touchent les endroits délicats, *vol. Amph. 111. 8.* On a pris à tâche de me présenter à Londres avec Mlle Levasseur dans tous les jours qui pouvaient jeter sur moi du ridicule, *1. 1. 1.* *sons. Lett. d. la comtesse de Boufflers, 9 avr. 1764.* Faire jour, lumière qui éclaire mal les objets, de manière à les faire voir autrement qu'ils ne sont. Ce tableau est en faux jour, dans un faux jour. Le marchand fait des montres, pour donner de sa marchandise ce qu'il y a de pire : il a le parti et les faux jours, et d'en cacher les défauts, *LAZAR. 1.* // Fig. L'un le plus éclairé sur de telles matières peut présenter les faux jours pour de vives lumières, *con. Héral. 1. 3.* Je ne sais si l'honneur est jamais un faux jour, *id. Nicom. 11. 3.* Et ce n'est qu'un faux jour, un faux jour, un faux jour Pour lui troubler la vue et pour l'obscurcir, *id. Perthel. 11. 4.* Si l'éclat de la gloire n'est appuyé sur une grande sagesse, il est faible et n'a qu'un faux jour, *sons. Sermons, Vertu de la crois, Préambule.* Les portraits des hommes célèbres sont toujours dans un faux jour pendant leur vie, *vol. Méd. Hist. Testam. polit. d'Albion.* Dans l'inter- netiel oublé s'y dormira encore [au sein de l'obscu- rité] ; Mes yeux n'auraient pas vu ce faux jour que j'abhorre ; Et dans la longue nuit d'un possible sommeil N'aurait jamais vu ce faux jour, *LAZAR. Méd. 1. 12.* // 27° Terme de peinture. Imitation de la lumière répandue sur les objets représentés en un tableau. Dans ce tableau le jour vient d'en haut. // Jour d'amour, jour d'un tableau ménagé avec un soin particulier. Le- brandt et le Caravage ont des jours d'amour. // Jour accidentel, celui que donnent les rayons du soleil entre des nuages, sans d'être une lampe, d'une petite fenêtre, etc. // Placer, mettre un tableau à son jour, le placer de manière que le jour du lieu où on l'expose tombe du même côté que le jour qui paraît éclairer les objets représentés. // Il se dit, surtout en plural, des touches les plus claires d'un tableau. Savoir bien mettre les jours et les ombres. // Jour de reflet. Les ombres et les jours se trouvent justement donnés, Le riche coloris, les figures au- gustes, *RAZZA, le Cabinet de Quercus, p. 18.* // 28° Fenêtre, ouverture qu'on fait aux bâtiments

pour qu'ils puissent recevoir du jour. Des jours bien pratiqués. || Ttirer du jour d'un certain côté, pratiquer de ce côté une fenêtre, une ouverture. || Terme d'architecture. Jour droit, celui d'une fenêtre à basteur d'appui. Jour à plomb, celui qui vient directement d'en haut. Jour d'en haut, celui qui est communiqué par un abat-jour. || Faux jour, fenêtre percée dans une cloison pour éclairer un passage de dégagement, un petit escalier, une garderobe qui ne peut tirer du jour d'ailleurs. || Jour à verre dormant, voy. verre. || Terme de jurisprudence. Jour de coutume, jour, fenêtre que le propriétaire d'une maison fait ouvrir dans un mur non mitoyen. Le propriétaire d'un mur non mitoyen, joignant immédiatement l'héritage d'autrui, peut pratiquer dans ce mur des jours ou fenêtres à fer maille et verre dormant, *Cod. Nep. 478*. Ces fenêtres ou jours ne peuvent être établis qu'à vingt-six décimètres (huit pieds) au-dessus du plancher ou sol de la chambre. Si l'on veut éclairer, si c'est à rez-de-chaussée, et à dix-neuf décimètres (six pieds) au-dessus du plancher pour les étages supérieurs, *ib. 477*.

|| Jour de servitude, ouverture ou fenêtre faite dans le mur mitoyen ou du voisin, en vertu d'un titre, d'une convention particulière, ou de la possession de trente ans. Jour de souffrance, ouverture ou fenêtre donnant sur la propriété d'un voisin qui le souffre ou lui l'a permis. || Cette maison a des jours sur la maison, sur la propriété voisine, elle a des fenêtres ouvertes du côté de cette maison, de cette propriété. || 29° Ouverture, fissure par où le jour, l'air peut s'insinuer. Ces planches ne sont pas bien jointes, il y a du jour entre deux. || Jour d'escalier, le vide qui reste entre les limons sur lesquels est portée la rampe. || Terme de charpentier. Vide qu'on laisse entre les pièces de bois, de peur qu'elles ne s'échauffent. || Se faire jour, se faire ouverture et passage, en parlant des choses. La flamme se fit jour par le feu ou se faisait jour à travers la digue. Ce fut en vain que ces aimables dames voulurent essuyer leurs larmes; elles se firent jour malgré leurs efforts pour les retenir, *Mariiv. Paysan part. 6° part*. || Fig. Tôti ou tard la vérité se fait jour. || Se faire jour, se dit d'un homme ou d'une troupe qui perce un gros d'ennemis. Et malgré vos refus il faudra que leurs coups se fassent jour ici pour aller jusqu'à vous, *com. Hor. II, 9*. Cette troupe, rassemblée et ranimée par le malheur de son prince, se fit jour à travers plus de dix régiments moscovites, *volt. Charles XII, 4*. || Faire jour, laisser passer. Car l'on m'avait fait jour en se moquant de moi, *Mme. Ponsou. Bar. de la Craze, sc. 2*. || Fig. Faire jour, frayer le chemin. Le service éclatant du bras qui lui fit jour au trône qui l'attend, *mol. D. Garc. v, 1*. || Dans le même sens : se faire jour, se frayer son chemin. Au travers des périls un grand cœur se fait jour, *rac. Andr. III, 1*. Quelle horrible mort à un homme... qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve! *La Nat. II*. || Faire jour, se faire pénétrer, apercevoir, saisir. L'œil d'un amant jette un bien d'autres clartés... Son amour lui fait jour jusques au fond d'une âme, *com. Théod. IV, 6*. || Dans le même sens : se faire jour, pénétrer, apercevoir, saisir. J'ai vu me faire jour jusqu'au fond de son âme, où j'ai pu remarquer de sa première flamme, *com. le Swit. I, 4*. Un prince dont les yeux se font jour dans les cœurs, *mol. Tart. v, 7*. || 30° À jour, en laissant passer le jour à travers. Cette cloison est à jour. Tout est à jour dans la nature; et il n'y a grain de sable si imperceptible qui n'est plus de cinq cents pores, *volt. Orelles de Chest. 7*. || On dit dans un sens analogue : broderie à jour, points à jour. || Cet édifice, cette maison est à jour, tout à jour, cet édifice, cette maison n'est pas encore garnie de ses portes et fenêtres. || Percé à jour, percé de part en part, en sorte qu'on voie le jour à travers. Et, le perceant à jour de deux coups d'estocade, je le mets hors d'état d'être jamais malade, *com. Moli. IV, 1*. Hé! de grâce, monsieur! — Non, non, laissez-moi faire, que je le perce à jour, *anon. le Bal. sc. 13*. || Fig. Comment n'êtes-vous pas percé à jour ou brûlé, mon cher comte, d'avoir été exposé tout l'hiver à la pointe et au feu de ces regards...? *sev. 430*. Mme de Coulanges percée à jour, notre pauvre frère par ses épigrammes, *id. 461*.

Par une autre métaphore, percé à jour se dit de quelqu'un ou de quelque chose qui est dévoilé. C'est un fourbe, on le connaît maintenant, il est percé à jour. Son secret est percé à jour. || Percé à jour, touché au vif par un reproche. Il me parait que tout cela [des reproches de Louvois au sujet de Nogaret] perce à jour Mme de Cauvillon [mère de

Nogaret]; elle voit ce que c'est que de négliger le service, *str. 4 fév. 1689*. || Terme de joailler. Monter à jour une pierre, la monter de telle sorte que, le bord seul étant entouré par la monture, elle reste transparente. || Terme de musique. Corde à jour, se disait autrefois pour corde à vide. 31° Fig. Facilité, moyen pour venir à bout de quelque affaire. Au moindre jour ouvert de tout jetter sur moi, *com. Rodog. v, 4*. Les assassins qui découvrirent à ce prince les sanglants desseins de son père m'ont donné jour à d'autres artifices pour le faire tomber dans les embûches que sa belle-mère lui avait préparées, *id. Ex. de Nic. Je le bats d'autant plus que je vois moins de jour à détruire un vainqueur qui règne avec amour, id. Perthar. I, 2*. Si pour monter au trône il s'offre quelque jour, *id. Pulch. IV, 4*. Donnez-moi donc, seigneur, vous-même quelque jour, Quelque infallible voie à fixer votre amour, *id. Sur. II, 3*. Je veux vous faire un peu de jour à la pouvoir entretenir, *mol. Sicil. 10*. Supposé que vous voyiez jour à réussir, *boss. Lett. quêt. 460*. Quitte après tout pour la détruire, Dès que nous y trouverons jour, *FAVART, Soliman II, II, 7*. C'est l'ordinaire du cœur qui pour la première fois trouve jour à sortir de son secret, d'être satisfait d'avoir pu faire soupçonner ses sentiments, *MARIIV. Paysan part. 4° part*. || Saint-Simon a dit : Celui de nous deux [Bezons et moi] qui trouverait jour, le saisirait pour pousser l'ouverture [au duc d'Orléans], *261, 107*. On sait que, quand un nom est pris sans article, il ne peut plus être représenté par un pronom. C'est contre cette règle que pèche la phrase de Saint-Simon. || 32° Ce jour'hui, le jour où nous sommes, locution vieillie... Or bien, répliqua l'autre, Gageons un peu quel sera le meilleur. Pour ce jour'hui, de mon gîte ou du vôtre, *LA FONT. Or*. || Proverbes. À chaque jour suffit sa peine, suffit son mal, c'est-à-dire il ne faut pas se tourmenter inutilement sur l'avenir, se faire des chagrins d'avance. || Bon jour, bonne œuvre, se dit en parlant d'une bonne action faite en un jour solennel. Ils se sont réconciliés le jour de Pâques : bon jour, bonne œuvre. || Ironiquement et par antiphrase. Bon jour, bonne œuvre, les voleurs font leurs meilleurs coups les jours de fête. Croyez-vous à la lettre de M. d'Ossun lue en plein conseil, et qui marque que les jésuites avaient formé le complot d'assassiner, le jeudi saint, bon jour, bonne œuvre, le roi d'Espagne et toute la famille royale? *N'ALEMBERT. Lett. à Voltaire, 4 mai 1767*. || Demain il sera jour, se dit quand on veut réfléchir à une chose ou la remettre. || Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. || Après trois jours, sa femme, un bête et de la pluie. Sont trois choses dont on s'ennuie. || Ennuyeux comme le jour qu'il a tant plu, très-ennuyeux. || Il est plus de jours qu'd'années et que de bonnes destinées. || Cela est long comme un jour sans pain, se dit d'une chose qui ennuie et dure trop. || Il dit beaucoup de paroles en un jour, se dit d'un homme qui parle beaucoup et à la légère, sans qu'il fasse attacher de l'importance à ce qu'il dit.

— SYN. 1. JOUR, JOUANZE. Ces deux mots sont entre eux comme an et année. Jour et journée ne diffèrent que par la finale *é*, qui, représentant la finale latine du participe passé *ata*, exprime ce qui s'opère; journée signifie proprement ce qui est fait, opéré en un jour. De là la distinction réelle : jour servira à marquer les époques : la semaine est composée de sept jours. Au contraire, on dira la journée de Waterloo. || 2. FAUX JOUR, JOUR FAUX. Un tableau est dans un faux jour quand il est éclairé du sens contraire à celui que le peintre a choisi dans son sujet. Il y a un jour faux dans un tableau quand une partie y est éclairée contre nature, la disposition générale du tout exigeant, par exemple, que cette partie soit dans l'ombre.

— HIST. 1° s. Il avérad un meis et un jour de quere le [pour le quérir], *Lois de Guill. 4*. Viendrat li jura, si passerat li termes, *Ch. de Rol. IV, 111° s*. Li jurz del jurz fors met [mot hors, prononcé] parole, e nuit à nuit demustret science, *Liber psalm. p. 29*. Al jor de jugement, quant Dex tiendra ses plais, *Sax. xv*. D'hui cest jor en un an soiez prest d'ostoyer [aller en guerre], *ib. xvi*. Là le truevent li mès [les messagers] à jor de diemaine [dimanche], *ib. xxx*. Cel jor [il] monstra moult bien son vase-lage [vaillance], *Ronc. p. 64*. De plusieurs choses [ils] vont toute jor parlant, *ib. p. 109*. Par veue et parole eret il justes; si manoit [il demerair] entre ceux [ceux] ki de jor en jor affient l'arme [l'âme] del juste par lor malvaies œuvres, *Jod. p. 461*. Mais à dame de valor doit on penser nuit et jor, *Covei. I*. Se diez venoit qu'il [mes ennemis] eüssent mai

jour, *ib. xxii*. Onques teurtre [tourterelle] qui pert son compagnon Ne fut, un jour, de moi plus esbahie [plus ébahie que moi], *ib. xxiv*. || 21° s. Jà fat uns jors que [où] les dames amoient, *Quasnas, Roman-cero, p. 87*. Puis fut un jor que le dit : amis, Or est l'amour comès et prouvé, *ib. p. 107*. C'est sous le jor [je] vous regard en pensant, Il pri merci que ne m'occiez mie, *LE ROI JEAN EN SAUMMIS, Roman-cero, p. 163*. Il en l'parut l'autre jor à Compiègne, Quant li baron ne purent droit avoir, *MERS DE LA TRAYÉ, ib. p. 184*. Il pourquiert ainsi son atour [il fait ses préparatifs] Que il puist mouvoir à bref jour, *auger. LE SAEX. ib. p. 8*. Huit jours [ils] mistrent tous pleins à l'avoir adner [à rassembler leur avoir], *Berte, scvii*. Par un jour si très bel qu'il ne pleut ni ne vente, *ib. x*. Que droit au point du jour convient que le s'atire [se pare], *ib. xiv*. Un jour estoit rois Flores à un sien grant manoir, *ib. lxv*. Au matin fit moult blaz jour et moult cler, *VILLER. xlv*. Le court s'orne les parties à jor nomé, *Ass. de Jér. 98*. Quelconques est fremailliers de laiton à Paris, il doit comencier à ouvrir de blaz jour, et laisser oerre de blaz jour; et si le fesoit autrement, il seroit à v s'ols d'amende au roy, *Liv. des mét. 97*. Onques ne daigna demander un jor de terme ne respit, *Ren. 1689*. Mès jamès jor [je] n'aurai beance [desir] à riens dont vous aiez pensance [chagrin], *La Rose, 2179*. || XIV° s. Se vous voulez garder anguille, faites la mourir en sel, et la laissez trois jours naturels tous entiers, *Ménagier, II, 6*. || XV° s. Le baron d'Escosse et les jeunes chevaliers et escuyers repondirent que ils estoient tous appareillés et pourvus de chevaucher en Angleterre du jour en l'endemain quand on voudroit, *ROMAN. II, II, 12*. ... Il nous convint retourner à Montespieu et diner, et là estre tout le jour, *id. II, III, 7*. Chevauchèrent par montaignes et par vallées toute jour jusques près de nonne, *id. I, I, 60*. Contesses et dames qui venues estoient accompagner madame la roine et venoient de jour en jour, *id. I, I, 38*. Si les François, le jour de la bataille ou l'endemain, ou le samedi tout jour, fussent venus devant Gand, *id. II, II, 109*. Serrés loyalment sans sejour; Car longue dette vient à jour, *id. Poésies var. p. 133*, dans LACURNE. Et prendront jour et heare pour ce faire, *JUV. DES UMENS, Charles VI, 1417*. Non pour ung jour ne pour deux, mais incessamment jour sur jour, *o. CHATELAIN, Chr. des ducs de Bourg. I, 32*. Je file, je travaille et fais tout le mieux que je puis, tant que j'en mourray avant mes jours, *Les 15 joyes du mariage, p. 64*. Moy qui estoye tant en ceinte comme sur mes jours [près du terme de ma grossesse], *Perceforest, t. IV, f° 118*. || XVI° s. Veu que beaulté anques jour ne fut lasee De faire guerre à dame chasteté, *J. MAROT, v, 203*. Malheur n'est pas tous jours à une porte, Le beau cler jour après la nuict survient, *id. v, 336*. L'homme est un animal d'un jour, *CALV. Instit. 669*. Je vous supplie que vous ne vous desespériez point... car il y a vingt quatre heures au jour, esquelles l'homme peut changer d'opinion, *MARS. N. IV. XXXV*. Ajour-nemena à trois briefs jours se font de trois jours en trois jours; ajournemens à trois jours francs, de cinq jours en cinq jours, *TOVEL, 693*. Si une demande ne passe vingt sols, jour de conseil [délai accordé au défendeur pour consulter] n'en est octroyé, *ib. 690*. En tel's necessités, il seroit meilleur faire du jour la nuit, *PAGE, VIII, 14*. Je coucherai ici en rang diverses autres façons d'entier les arbres; à ce qu'y trouvant du jour, rejetée toute impertinence, nostre message s'en puisse servir selon le jugement de sa raison, *o. DE SARRES, 679*. Je sçay bien certainement que tu seras un de ces jours roy, *AUTOR, Lye. 3*. En plein jour, *ib. ib. 38*. De plein jour, *ib. ib. 38*. Il acheva ses jours en Candie, *ib. ib. 67*. Si matin qu'il n'estoit pas encore jour, *id. Publ. 16*. À l'aube du jour, *ib. ib. 61*. Le jour vient, que l'on appelle un jour blanc, auquel on a fait bonne chère, à cause de la fibre blanche, *ib. Péricl. 51*. Au point du jour, *id. Théod. 25*. Le polibete du jour, *id. Pyrrh. 67*. L'on cognoist assez que c'estoit une feincte et un jeu que l'on jouoit grossement luy et Marius, car on voit le jour à travers, *id. Mor. 28*. Il y aroit des montaignes percées à jour, *id. Lucul. 78*. Des galeries ouvertes à jour de tous costez, *id. ib. 79*. Gens qui vivent ordinairement au jour la journée, *id. Galba, 30*. Ne le [un anneau] regarde pas ainsi, Polémon, mais à son jour, et il te semblera beaucoup plus beau, *id. Com. refréner le colere, 27*. Le dernier jour de la vie est le maistre jour, *mont. I, 45*. Un jour est égal à tous jours, *id. I, 84*. Une chambre sans jour, *id. I, 90*. Jour par jour, *id. I, 267*. Je vous







— ETYM. Le *jud* a été ainsi nommé à cause du *jud*, *domine, benedictio*, qu'on y chante, de *jubere, jubitor* (roy. *JUBATOR*). Quant à l'origine de la locution *venir à jubé*, on ne la sait pas, à moins qu'on ne pense que dans cette locution il y a un jeu de mot sur le latin *judex*, ordonne; de sorte que *venir à jubé* serait venir, et dire: ordonne, commande.

**JUBILAIRE** (ju-bi-lé-r), *adj.* || 1° Qui appartient au jubilé. Année jubilaire ou année sainte, l'année de la célébration d'un jubilé. || Il se dit de ceux qui ont fait à toutes les pratiques religieuses prescrites pour gagner les indulgences d'un jubilé. || 2° Il est quelquefois synonyme de jubilé, n° 4. Docteur jubilaire.

— ETYM. Voy. *JUBILÉ*.  
**JUBILANT, ANTE** (ju-bi-lan, lan-t), *adj.* Qui jubile. Un air jubilant.

**JUBILATE** (ju-bi-la-té), *s. m.* Terme de liturgie. Nom que l'on donne au 3<sup>e</sup> dimanche après Pâques, parce que l'introit commence par le mot latin *jubilatis*, soyez joyeux.

— ETYM. Voy. *JUBILER*.  
**JUBILATION** (ju-bi-la-sion; en vers, de cinq syllables), *s. f.* Joie expansive et se manifestant par des signes extérieurs. Je suis fort aise qu'il ait connu sa gaieté et son usage de jubilation, *REV.* 20 mai 1678. Un air de jubilation se répandit sur son visage, *MARONTELL, Mém.* III. || Frère de la jubilation, s'est dit pour un homme ami des plaisirs, un *loger-Bontemps*.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. À ce tympan ou bedon se joignent toutes manières de gesticulations ou jublations, *ERASME, dans le Dict. de NOCHER*.

— ETYM. Lat. *jubilationem*, de *jubilare*, jubiler.

**JUBILÉ** (ju-bi-lé), *s. m.* || 1° Solennité publique, chez les Juifs, qui, se célébrant de cinquante ans en cinquante ans, amenait la remise de toutes sortes de dettes, la restitution de tous les héritages aux anciens propriétaires, et la mise en liberté de tous les esclaves. Les Juifs ne vendaient point leurs biens et leurs terres à perpétuité, mais seulement jusqu'à l'année du jubilé. Vous sanctifiez la cinquantième année, et vous publiez la liberté générale à tous les habitants du pays, parce que c'est l'année du jubilé, *SACR. Bible, Lévit.* xv, 10. || 2° Dans la religion catholique, Indulgence plénière, solennelle et générale, accordée par le pape en certains temps et en certaines occasions. La bulle du jubilé. Le jubilé fut établi en 1300 par Boniface VIII, et ne se célébrait d'abord que de cent en cent ans; Clément VI le réduisit à cinquante, Urbain VI à trente-trois ans et Sixte IV à vingt-cinq. Le jubilé est une indulgence plénière d'autant plus certaine et d'autant plus efficace qu'elle est accordée par notre saint-père le pape pour cause publique, avec une réflexion plus particulière sur les besoins de la chrétienté, et qu'elle est universelle, *BOSS. Instruct. pour le jubilé*, I. Votre mandement pour le jubilé sera certainement lu; mettez-y des vérités fortes et touchantes, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles*, 13 janv. 1700. Le jubilé fini, gagné ou non gagné, il fut question de savoir si Mme de Montepan reviendrait à la cour, *M<sup>me</sup> DE CASTEL, Mém.* p. 70, éd. de 1803. Il me semble qu'on voit encore dans le caractère, dans la physiologie et dans toute la personne de Mme la duchesse d'Orléans [M<sup>me</sup> de Montepan, née pendant le jubilé, des traces de ces combats de l'amour et du jubilé, *Id. ib.* p. 72. Le grand jubilé attirait à Rome une si prodigieuse foule, qu'en 1350 on y compta deux cent mille pèlerins, *VOLT. Mœurs*, 2<sup>e</sup>. Faire son jubilé, faire toutes les pratiques de dévotion ordonnées par la bulle du jubilé. Je serais bien disposée pour faire... mon jubilé, *Sév.* 33.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Venez à mon jubilé; J'y ai passé la cinquantième; Tout mon bon temps est allé; Venez à mon jubilé, *S. DESCH. Poésies mss.* f° 103.

— ETYM. Provenç. *jubileu*; espagn. *judileo*; ital. *giubilatio*; du lat. *jubilaris*, qui vient de l'hébreu *judel*, cor. trompe, dont le son annonçait la fête.

— ETYM. Provenç. *jubiler*; v. n. Terme familier.

Eprouver une satisfaction vive et se manifestant au dehors.

— HIST. III<sup>e</sup> s. Montaignes, jubilez la loenge, *SCARRON*, 630.

— ETYM. Berry, *se jultier, se jôler, se réjouir*; esp. *jubilar*; it. *giubilare*, se réjouir; sard. *giulare*, crier; du lat. *jubilare*, pousser des cris de joie, mot qui n'a rien de commun avec le jubilé des Juifs.

† **JUBIS** (ju-bis), *s. m.* Terme de commerce. Nom des raisins secs de Provence, que l'on expédie en caisses.

† **JUC** (juk), *s. m.* Le bâton où perchent les poulets.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il usoit quelque fois de si rudes termes que les poules s'en fussent lardées de juc, *DESREAUX, Contes*, xvi.

— ETYM. Voy. *JUCHER*; namur. *foe*; Berry, *gucche*, ou *gucuche*, *s. f.* juc, fûche; bourg. *guiche*.

**JUCHÉ**, *ÉR* (ju-ché, chée), *part. passé* de jucher. || 1° Perché sur le juchoir. Des poules juchées. || Par extension. La demoiselle qui était juchée comme une poule au haut de leur bagage, *SCARRON, Rom. com.* t. 1. Ils m'ont trouvé juché sur de grands arbres, *J. J. ROTISS, Prom.* s. || 2° Terme d'art vétérinaire. Cheval juché, cheval dont le boulet se porte tellement en avant, qu'il marche et repose sur la pince. Un cheval, un mulet juché. || On dit plutôt bouleté, lorsqu'il s'agit des pieds de devant.

**JUCHER** (ju-ché), || 1° V. n. En parlant des poules et de quelques autres oiseaux, être perché sur une branche, sur une perche pour dormir. Les poules juchent dans le poulailler. Les faisans juchent sur les arbres. || Fig. et populairement. Se lever très-haut. Il est allé jucher à un cinquième étage. || 2° V. a. Placer quelqu'un ou quelque chose comme sur un juchoir. On le jucha sur l'impériale de la diligence. || 3° Se jucher, *v. réfl.* Se percher sur le juchoir. Quand les poules se juchent. || Par extension. Dans sa frayeur il était allé se jucher dans une soupenne.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Pinto parla qui plus savoit, Cele qui les gros oes (œufs) ponnolt; Et, près du coc juchant à destre, Si li a conté tout son estre, *REN.* 1335. Une hore iras à l'uls derrières Saroir s'il est remés deffers (ouvert), Et jucheras iluec deffors Tous xiv (seul) à la plulo et au vent, la *ROSE*, 2632. || XIV<sup>e</sup> s. Par fuy ce dit li autres, je m'en vols besongner; Maudit soit ce Bertran, qui tant m'a fait Joquier, *Guescl.* 13709. Quant les oyseuls quierent l'abri pour eulz jucher, *Modus*, f° cxxxii bis, verso. Car quant bien hault se sont juchés, à un seul coup sont trebuchés, *BAUTANT, dans Ménager*, t. II, p. 31. || XV<sup>e</sup> s. Car tel est bien hault juché qu'on demonte, *MAROT*, v, 355. Les coqs, chapons et poules communes se juchent ensemble, *O. DE SERRES*, 346. Ma maison est juchée sur un tertre, comme dict son nom [Montaigne], *MONT.* III, 289.

— ETYM. Wallon, *joukt*; namur. *joker*; Berry, *gucher, gueucher*; norm. *hucher, huchier*. Origine inconnue; car le latin *jugum* proposé par Ménage ne convient pas à la forme du mot. On trouve, parmi les termes de marine, *jucher*, employé pour gesir.

**JUCHOIR** (ju-choir), *s. m.* Assemblage de pièces de bois étroites ou de perches, élevé dans l'intérieur du poulailler, et sur lequel les poules, etc. vont se placer pour la nuit. La plupart des faisandiers tiennent dans leur faisanderie un duc qu'ils mettent toujours en cage sur des juchoirs dans un lieu découvert, *BOURR. Ois.* t. II, p. 127.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. En leur espaisseur seront espargnés des trous pour les nids de la volaille; et joignant leurs dresser leurs juchoirs, *O. DE SERRES*, 347.

— ETYM. Voy. *JUCHER*; picard, *joukoir*.

**JUDAÏQUE** (ju-da-i-k'), *adj.* || 1° Qui appartient aux Juifs. Elevant sa voix de toutes ses forces, il [Sennacherib] parla en langue judaïque au peuple qui était sur les murs de Jérusalem, *SACR. Bible, Paralip.* II, xxxii, 18. Le corps du droit judaïque n'est pas un recueil de diverses lois faites dans des temps et dans des occasions différentes; Moïse, éclairé de l'esprit de Dieu, avait tout prévu, *BOSS. Hist.* II, 3. Saint Paul, en respectant l'ombre de cette autorité [celle du grand pontife et du prince du peuple] dans les restes du sacerdoce judaïque qui s'évanouissait, *Id. Arét. sur le liere*: *Reflex. mor.* II. On veut effacer d'un seul trait ce qui a fait Jésus-Christ jusqu'à la fin de sa vie pour honorer l'Église judaïque et la chaire de Moïse, *Id. 2<sup>e</sup> instr. sur les prom.* de l'Église, 46. || 2° Qui a, suivant les chrétiens, le caractère inférieur de la loi ancienne, par rapport à la loi nouvelle ou Évangile. Telle est la justice chrétienne, opposée à la justice judaïque et pharisaïque, que saint Paul appelle la propre justice, c'est-à-dire

celle qu'on trouve en soi-même et non pas en Dieu, *BOSS. Concupisc.* 31. Une confiance encore judaïque, c'est-à-dire une confiance qui se proposeit encore quelque chose de terrestre et de charnel, *BOSS. Myst. ascens.* de J. C. L. I, p. 111. || 3° Fig. Trop étroitement asservi à la règle. Des observances judaïques. || Interprétation judaïque, interprétation qui s'attache à la lettre, lorsque le sens évident est autre ou plus étendu. || 4° Terme d'histoire naturelle. Pierres judaïques, nom donné à des pointes d'oursins fongues, ainsi qu'à des articles de crinoïdes également fongues; ces pierres ont été ainsi nommées parce qu'on les trouve en Judée, mais on les trouve aussi ailleurs. *N. f.* Les lentaculaires, les judaïques m'ont paru des fongues terrestres, *VOLT. Mœurs, Chang.* || 5° Herbe judaïque, *VOLT. STACHYD.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Opinion judaïque, *CALV. Instit.* 304.  
 — ETYM. Lat. *judaicus*, de *judæus* (roy. *JUIF*).

† **JUDAÏQUEMENT** (ju-da-i-ko-man), *adv.* D'une manière judaïque.

† **JUDAÏSANT, ANTE** (ju-da-i-zan, zan-t), *adj.* Qui suit les pratiques, les croyances des Juifs. L'Église était partagée en société judaïsante et société non judaïsante, *VOLT. Mœurs, Sibyllas*. || Il se dit aussi des Juifs convertis au christianisme, puis repas.

**JUDAÏSER** (ju-da-i-zé), *v. n.* || 1° Suivre et pratiquer en tout ou en partie la loi judaïque. Si vous, qui êtes juif, vivez comme les gentils et non pas comme les Juifs, pourquoi contraignez-vous les gentils de judaïser? *SACR. Bible, St. Paul, Ep. aux Gal.* II, 14. || 2° Fig. Donner aux choses, aux mots une interprétation judaïque. Il faut entrer dans le sens de celui qui parle: autrement ce serait judaïser, et juger selon la lettre, non selon l'esprit, *Opusc. lang. franç.* p. 399, dans *ROUSSEAU*.

— ETYM. Provenç. *judaysar, judaigar*; espagn. *judaisar*; ital. *giudaissare*; du lat. *judaizare*, de *judæus* (roy. *JUIF*).

**JUDAÏSME** (ju-da-i-sm'), *s. m.* || 1° La religion des Juifs. Le judaïsme est maintenant de toutes les religions du monde celle qui est le plus rarement abjurée; et c'est en partie le fruit des persécutions qu'elle souffertes, *VOLT. Phil. Juifs*. || 2° État, selon les chrétiens, d'infériorité de la loi ancienne par rapport à l'Évangile. Je ne demande pas d'avoir une plénitude de consolation sans aucune souffrance, car c'est la vie de gloire; je ne demande pas aussi d'être dans une plénitude de mal sans consolation, car c'est un état de judaïsme, *PASC. Prière pour le bon usage des maladies*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. À cela je respon que sans judaïsme nous observons le dimanche, *CALV. Instit.* 207.

— ETYM. Lat. *judaismus*, de *judæus* (roy. *JUIF*).

† **JUDAÏTE** (ju-da-i-t'), *s. m.* Nom d'une secte juive qui eut pour chef un certain Juda, du temps de Ponce-Pilate. Ces judaïtes regardaient comme un grand péché d'obéir aux Romains: ils excitèrent une sédition furieuse contre ce Pilate, *VOLT. Philos. Hérod.* *Sect. juiv.* et *samar.*

**JUDAS** (ju-dâ; l's se lie: un ju-dâ-z ouvert), *s. m.* || 1° Nom du disciple qui trahit Jésus-Christ. Le style de l'Évangile est admirable en tant de manières, et, entre autres, en ne mettant jamais aucune invective contre les bourreaux et ennemis de Jésus-Christ, car il n'y en a aucune des historiens contre Judas, Pilate, ni aucun des Juifs, *PASC. Pens.* xix, 3, éd. *MAYET*. || 2° Fig. Un traitre. C'est un Judas. Monsieur Judas est un drôle qui souvient avec chaleur qu'il n'a joué qu'un seul rôle et n'a pris qu'une couleur, *BERNARD. M. Judas*. || *Adj.* Que voilà qui est acclébré que cela est judas! *M. L. Bourg. gent.* III, 10 || Baïer de Judas, carême que l'on fait à quelque'un pour la trahir. || Poil de Judas, poil roux. || 3° Fig. Petite ouverture pratiquée à un plancher, pour voir ce qui se passe au-dessous, et ainsi nommée parce que celui qui regarde par le judas regarde pour ainsi dire en trahison. Regarder par le judas.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Nous demandons du lait de truye à l'hotesse: l'un fait le mauvais, l'autre le Judas, et tout vient en partage avec les compaignons, *N. f. Fern.* III, 1. Jeune paisie, jaune doré, couleur de Judas, d'aurore, de serain, *Id. ib.* 1, 2.

— ETYM. *Judas* ou *Judo*, nom juif qui vient d'une racine signifiant célébrer, confesser.

**JUDELLE** (ju-dè-l'), *s. f.* Terme d'histoire naturelle. Sorte d'oiseau aquatique.

† **JUDEO-CHRÉTIEN** (ju-dé-o-kré-ti-en), *s. m.* Celui qui suivait le judaïsme-christianisme.

† **JUDEO-CHRISTIANISME** (ju-dé-o-kri-ti-é-ni-sm'), *s. m.* Opinion de ceux qui, parmi les premiers chrétiens, enfermaient le christianisme

de la robe de justice, et qui pensait que...

JUDICA (ju-di-ka), s. m. Le Juge, le di-

JUDICANDE (ju-di-kan-'), s. m. JUDICAT

JUDICATIF (ju-di-ka-tif), s. m. Terme

JUDICATURE (ju-di-ka-tu-r'), s. f. 1° Etat

JUDICATION (ju-di-ka-sion), s. f. Nom donné

JUDICATUM SOLVI (ju-di-ka-tum sol-vi),

JUDICIEUX (ju-di-si-è-re-m), s. m. 1°

JUGAL (ju-gal), s. m. 1° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 1° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 2° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 3° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 4° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 5° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 6° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 7° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 8° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 9° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 10° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 11° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 12° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 13° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 14° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 15° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 16° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 17° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 18° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 19° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 20° Ce qui juge, qui a le

commencé tard à mettre en es reice ma facu té judi-

JUGER (ju-je), s. m. 21° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 22° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 23° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 24° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 25° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 26° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 27° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 28° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 29° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 30° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 31° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 32° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 33° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 34° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 35° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 36° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 37° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 38° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 39° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 40° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 41° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 42° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 43° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 44° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 45° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 46° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 47° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 48° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 49° Ce qui juge, qui a le

Penal. t. 4. || Fig. L'arrêt de ce souverain juge...

JUGER (ju-je), s. m. 50° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 51° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 52° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 53° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 54° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 55° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 56° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 57° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 58° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 59° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 60° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 61° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 62° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 63° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 64° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 65° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 66° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 67° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 68° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 69° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 70° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 71° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 72° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 73° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 74° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 75° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 76° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 77° Ce qui juge, qui a le

JUGER (ju-je), s. m. 78° Ce qui juge, qui a le

\* Juges royaux, ceux qui rendaient la justice au nom du roi. Juges des seigneurs, ceux qui la rendaient au nom des seigneurs. || Juge d'attribution, juge qui était étai pour connaître de certaines affaires. || Juge de gué, celui qui était commis pour connaître d'une affaire particulière, par opposition à juge permanent. Juge botté, juge qui n'était pas gradué. || Juge botté ne se dit plus que d'un juge sans lumière et sans capacité. || Juge à vue (duquel, sous-entendu on pouvait appeler), juge subalterne, juge dont on appelait. || Autrement juges et consuls, juges-consuls, aujourd'hui juges consulaires, juges pour les affaires commerciales, juges au tribunal de commerce. Comme les négociants habiles et instruits dans leur art ont acquis par l'habitude et l'usage du commerce une connaissance suffisante pour juger les différends qui concernent le négoce et la marchandise, l'ordonnance (de 1672) a cru devoir ôter la connaissance de ces différends aux juges ordinaires, et en confier la décision aux négociants mêmes, ou du moins aux plus habiles et plus capables d'entre eux, c'est-à-dire à cet effet dans chaque ville par le corps des négociants, et elle leur a donné la qualité de juges-consuls, *ROUSSA, Commentaire sur l'ordonnance du commerce, Paris, 1781, in-12, p. 216.*

17. Grand juge, titre donné, sous le premier empire, au ministre de la justice. || 8° Juge mage ou mâle, titre qu'on donnait, dans quelques provinces méridionales de la France, au lieutenant du sénéchal. || 9° Nom donné à ceux qui sont chargés de prononcer dans un concours. Les juges du concours.

10° Toute personne ou ensemble de personnes choisies pour prononcer sur un différend, ou dont le jugement, l'opinion a pouvoir de décider. Puisqu'il veut le choisir pour juge, je n'y recule point, *MOL. l'Arare, iv, 4.* Il est donc hérétique, me dit-il, demandez-le à ces bons pères. Je ne les pris pas pour juges, *PASC. Proc. 1. Je fais M. de Grignan juge de ce que je dis, sâr, 590.* Combien voudriez-vous être, monsieur de la Brie? — Vous-même je vous en fais juge, *DANCOURT, la Femme d'intrigue, 1, 4.* Je ne prends point pour juge un peuple téméraire, *PASC. Athal. II, 5.* Les nations les ont pris pour juges de leurs différends, *REV. Tél. VIII.* La confiance avec laquelle il a fait l'univers juge de sa conduite n'est pas assez qu'il ne se reprochât rien, *ROUS. César Pierre.* Chacun s'érigea en juge de cette nouvelle marche, *MARS. Carême, Resp. hum. || Il se dit, dans le même sens, de toute chose personifiée. X— Juge est mon amour, mon juge est ma Chimène, COAN. Cid, III, 1.* Dieu conduit l'Église dans la détermination des points de la foi, par l'assistance de son esprit qui ne peut errer; au lieu que, dans les choses de fait, il a laissé agir par ses sens et par la raison, qui en sont naturellement juges, *PASC. Pron. XVII.* Je puis... Lui disputer les vœux du peuple et de l'armée, Et pour juge entre nous prendre la renommée, *PASC. Bojas. III, 6.* Loin qu'un triumphe va chercher un refuge; Je prends entre nous deux la victoire pour juge, *VOLT. Triump. v, 2.*

11° Celui qui est capable de juger d'une chose, de l'appécier. Vous vous êtes, en ma faveur, trompé en une chose de laquelle vous êtes si bon juge, *VOLT. Les. 37.* Toutes les vaines excuses dont vous couvrez votre impénitence vous vont être ôtées... mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier jour, *BOSS. Anne de Gonz.* Un auteur à genoux, dans une humble préface, Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce; Il ne gagna rien sur ce juge irrité, Qui lui fait son procès de pleine autorité, *BOSS. Sat. 12.* Quelqu'un des amants, qui sont bons juges de ce qui touche, ne s'adresseront-ils jamais qu'à la nuit? *ROUS. les Mondes, 1<sup>re</sup> soir.* || Se faire, s'établir, se constituer juge de quelqu'un, de quelque chose, se croire capable de juger quelqu'un, quelque chose.

12° Juges du camp, ceux qui, dans les combats judiciaires, dans les joutes et combats de chevaliers, étaient chargés de veiller à ce que tout se passât suivant l'usage et la loyauté. || 13° Francs juges, voy. *VENUS.* || 14° Titre des magistrats suprêmes des Juifs avant l'établissement de la royauté. Depuis le temps des juges qui jugèrent Israël, *SACI, Bible, Rois, IV, XXII, 22.* || Le livre des Juges ou, simplement, les Juges, le septième livre de l'Ancien Testament, qui contient l'histoire des Juifs pendant la domination des juges. || 15° Juge et garde de la prévôté, juge subalterne du bailli. || Juge d'armes, officier qui était chargé de vérifier et de certifier les armoiries et les titres de noblesse. || Juge-garde, fonctionnaire qui veillait à la fabrication des monnaies. || Proverbe. De son juge brève sentence,

c'est-à-dire les ignorants décident sans examiner. || On a vingt-quatre heures au palais pour maudire ses juges, *BRAMASCO. Arb. de Sév. II, 2.*

— HIST. XIII° s. Grant don fait juges avecplur, Droit abatre, tort elever, *LEMOUX DE LINCY, Proc. I, II, p. 132.* [Hypocrisie] Ses amis ne prise gaires, Qu'ele a baillis, provos et maîtres, Et si a juges, *SOTRA, I, 264.* Nus [nul] en sa querelle ne doit estre juges et partie, excepté le roi; car cil pot estre juges et partie en sa querelle et en l'autrui, *BRAM. I, 24.* || XIV° s. Le juge est bon, qui tost entent et tart juge, *Ménager, I, 9.* || XV° s. Par ce l'en peut apercevoir Souvent en mainte plaidoyerie Un homme, afin de le re-avoir, N'estre ensemble juge et partie, *COQUILLART. Plaidoyer de la simple et de la rusée.* Juge hastif est peilleur, *LEMOUX DE LINCY, Proc. I, II, p. 132.* || XVI° s. Le peuple ne veut point tirer au sort ceux qui devoient estre juges de ce jeu, pour adju-ger le prix à celui des poetes qui l'auroit mieulx morité, *AMOR, Cimon, 16.* Les voulez-vous faire [les philosophes] juges des droictz d'un proces, des actions d'un homme? *MONV. I, 140.* Et fera le juge d'appel ce que droit faire le juge a quo, *COUST. génér. I, II, p. 413.* Les juges [du camp] estoient Hercules, duc de Ferrare, et Louis, marquis de Saluces, lesquels estoient dedans un eschaffaut près de celui du roy, duquel vouldoient veoir tout à clair tous les coings et endroictz du champ, et sans empeschement adviser tout l'exploict de la bataille, *J. D'AUTON, Ann. de Louis XII, p. 89, dans LACROIX.* Tel juge tel jugement, *LEMOUX DE LINCY, I, II, p. 132.* ...Nommer et elire cinq marchands... le premier desquels nous avons nommé juge des marchands, et les quatre autres consuls desdits marchands... Connoistront ledits juge et consuls des marchands de tous procès et différends qui seront ci-après mus entre marchands, *Édit. de nov. 1603, art. 1 et 2.*

— ETYM. Provenc. judge; espagn. juez; portug. juiz; ital. giudice; du lat. iudicem, de jus, droit, et dex, celui qui dit, de dicere. Il est vrai que l'on a dicere et iudicare; mais on doit remarquer que tous les mots tels que dicare, rauditeur, etc. ont de d'ailleurs on sait que l'ancienne forme de dicere est dicere, lequel est un gouna du radical dig, montrer, dire.

JUGÉ, ÉE (ju-je), part. passé de juger. || 1° Qui a été l'objet d'un jugement, en parlant des personnes. Les voleurs jugés et condamnés. || Substantivement. Les jugés, les condamnés au jugement dernier. Quand je viens à penser que ces personnes peuvent tomber et être au nombre malheureux des jugés, *PASC. Lett. à Mlle de Roannes, 6.* || Fig. C'est un homme jugé, se dit, dans un sens péjoratif, d'un homme dont on connaît le peu de valeur intellectuelle ou morale. On dit dans le même sens : cela est jugé.

|| 2° Qui a été l'objet d'un jugement, en parlant des choses. Affaire jugée en première instance. || Terme de jurisprudence. La chose jugée, point de contestation qui a été jugé par les tribunaux. Combien de fois s'est-on plaint que les affaires n'avaient ni de règle ni de fin; que la force des choses jugées n'était presque plus connue...! *BOSS. le Tellier.* || Jugement passe en force de chose jugée, décision qui ne peut plus être réformée par aucune voie légale. || Bien jugé, mal appelé; mal jugé, bien appelé, formules employées dans les arrêts quand un juge supérieur confirme ou casse la sentence d'un juge subalterne. || Substantivement, le bien jugé, jugement bien rendu. Maintenir le bien jugé. || En sens contraire, le mal jugé, jugement defectueux. Il faut prouver le mal jugé, quand on appelle d'une sentence, d'un premier jugement. Le mal jugé n'est pas un moyen de cassation. Nous verrons si le bien jugé, qui n'a passé que de deux voix, n'est pas le plus infernalement mal jugé [dans l'affaire du Jeune la Barre et de ses amis], *VOLT. Lett. d'Argental, 22 janv. 1774.*

— REM. L'Académie a un substantif mal-jugé (avec tiret), mais elle n'a pas un bien-jugé, et elle écrit bien jugé sans tiret. Cependant bien jugé et mal-jugé sont des substantifs identiques, il faut donc mieux les écrire de même, sans tiret, ou bien mettre un tiret aux deux.

† JUGÉABLE (ju-ja-bl'), adj. || 1° Qui peut être mis en jugement. Aucun des membres de l'Assemblée nationale ne peut être livré à aucun tribunal que vous ne l'avez déclaré jugéable, *MIRABEAU, dans le Dict. de MACHICHELLE.* || 2° Sur quoi on peut porter un jugement. Une théorie historique qui n'est pleinement jugée que dans son ensemble, *A. COMTE, Philos. positiv. t. V, Avis de l'éditeur.*

— ETYM. Juger.

JUGEMENT (ju-je-man), s. m. || 1° Terme de jurisprudence. Action de juger; décision prononcée

en justice. Jugement d'un procès. Prononcer un jugement en faveur de quelqu'un. Valoir un jugement. Exécuter un jugement. Il rendit un jugement injuste contre le fils de Jonathan, *PASC. Proc. VIII.* La compagnie où l'on renversait avec tant de facilité les jugements de toutes les autres, ne respectait pas davantage les siens, *BOSS. le Tellier.* La loi est déchirée, comme disait la prophétie, et le jugement n'arrive jamais à sa perfection, *ib. id.* Il n'était pas permis en Égypte de louer indifféremment tous les morts; il fallait avoir cet honneur par un jugement public; aussitôt qu'un homme était mort, on l'amenait en jugement, *ib. Hist. III, 2.* Il rendait justice et jugement à son peuple, *ib. id.* *le Tellier.* Dieu disposa lui-même M. de Lamignon à porter ses lois, et à exécuter ses jugements dans le plus auguste sénat du monde, *ib. Lamignon.* Un jugement inique a poursuivi ton sang, *volt. Scythas, II, 4.* Combien nos jugements sont injustes et vains! *ib. Tancr. IV, 6.* || Fig. C'est là [dans le tombeau] que les plus grands rois... viennent subir, sans cour et sans suite, le jugement de tous les peuples et de tous les siècles, *BOSS. Duch. d'Orléans.* || Mettre quelqu'un en jugement, lui faire un procès criminel. || Être en jugement, être partie dans un procès. La femme ne peut être en jugement sans l'autorisation de son mari, *Code Nap. art. 216.* || Jugement à voir taire droit, celui qui, avant de statuer définitivement, prescrit une mesure préalable. || En parlant des cours supérieures, on dit arrêt et non jugement. || En jugement, séance tenante. || Jugement de paysans, se dit de toute sentence qui partage un différend par la moitié. || 2° Il se dit de l'intervention de Dieu dans les choses humaines, de ses décrets, de ses desseins. Retirons nos regards de cet objet funeste, Pour admirer ici le jugement céleste, *COAN. Hor. v, 1.* Les jugements de Dieu sur le plus grand de tous les empires de ce monde, c'est-à-dire sur l'empire romain, ne nous ont pas été cachés, *BOSS. Hist. III, 1.* Le jugement qu'il [Dieu] exerce avec une si terrible exactitude sur ceux que ses dons obligent à une fidélité plus parfaite, *ib. id. II, 2.* à quelle perfection l'âme chrétienne ne peut-elle pas aspirer dans l'auguste et saint ministère de la justice, puisque, selon l'Écriture, l'on y exerce le jugement non des hommes mais du Seigneur même? *ib. le Tellier.* || faut que je m'élève au-dessus de l'homme pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu, *ib. Reine d'Angl. Dieu, dont les jugements sont impénétrables, VITEN. Aiguillon.* O mon Dieu! vous exercez des jugements terribles et obscurs, *MARS. Carême, Parole.* || 3° Particulièrement Jugement de Dieu, nom donné aux épreuves extraordinaires, comme le duel, l'épreuve du feu, du fer chaud, etc. auxquelles, dans le moyen âge, on recourait pour décider certaines contestations. Ces jugements étaient nommés jugements de Dieu, parce que l'on était persuadé que l'événement de ces épreuves, qui aurait pu en toute autre occasion être imputé au hasard, était dans celle-ci un jugement formel par lequel Dieu faisait connaître clairement la vérité en punissant le parjure, *BOSS. Mém. épreuves, Œuvr. t. 2, p. 209, dans ROGEE.* La loi des chevaliers ordonne ces combats; Le jugement de Dieu dépend de notre bras; C'est le glaive qui juge et qui fait l'innocence, *VOLT. Tancr. II, 6.* || 4° Le jugement dernier, le jugement par lequel, suivant les chrétiens, Dieu jugera les vivants et les morts à la fin du monde. Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre [les Confessions] à la main, me présenter devant le souverain juge, *J. J. ROUS. Conf. I.* || Le jugement universel, le grand jugement, le jugement final, et, absolument, le jugement, le jugement dernier. Le jour du jugement. Le dernier jugement Finira ton tourment, *Complainte du Juif errant.* || Jugement particulier, celui par lequel Dieu juge les âmes aussitôt après la mort. || Jugement dernier, tableau qui représente le jugement dernier. Il y a des Jugements derniers de différents peintres, mais le plus célèbre est celui de Michel-Ange dans la chapelle Sixtine à Rome. || Fig. Un petit jour du jugement, une rude et douloureuse épreuve dans cette vie. Je plains la personne que vous savez... C'est un petit jour du jugement, qui ne peut arriver sans une émonction universelle de la personne, comme le jugement général en causera une générale dans le monde, *PASC. Lett. à Mlle de Roannes, 6.* || 5° En jugement, en débat, en discussion. Vos auteurs s'élèveront en jugement les uns contre les autres, *PASC. Proc. III.* Nous osons sans cesse appeler le Seigneur en jugement avec nous, *MARS. Mystères, Paris. I. Lorsqu'il s'agit*



d'Angleterre attentive à peser toutes ses paroles, comment bien qu'elle était sans cesse sous les yeux de Dieu, nous. *Reine d'Anglet.* Ceux qui ont vu de quel front il [Charles I<sup>er</sup>] a paru dans la salle de Westminster... Chavalent juger aisément comment il était intrépidé à la tête de ses armées, id. *Juge* ce que les saints auraient pensé des vôtres [sentences] et ce que l'Église en pense encore aujourd'hui, *Mass. Carême, Inconst.* || 9° Au jeu de paume, juger la balle, prévoir le lieu où la balle va tomber; et fig. prévoir quel tour une affaire prendra. || Terme de chasse. Reconnaître l'âge, le sexe, la taille et l'espèce de bête par le pied, les fesses, etc. || Tirer au juger, tirer sans voir distinctement la bête, et en jugeant qu'elle est en tel endroit. || 10° Terme de médecine. Terminer une maladie, en faire la crise. Un docteur jugea la fièvre. || 11° Absolument. Discerner la convenance ou la disconvenance de deux idées. La vraie perfection de l'entendement est de bien juger, nous. *Connaiss.* 1, 10. Qui doute que les enfants ne conçoivent, qu'ils ne jugent, qu'ils ne raisonnent conséquemment? *LA SACY.* 21. Juger, c'est affirmer qu'une chose que nous concevons est telle ou n'est pas telle: comme lorsque, ayant conçu que c'est que la terre, et ce que c'est que rond, j'affirme de la terre qu'elle est ronde, *BOULES, Gramm. P. R. Que.* t. 12, p. 23, dans *ROUSSEAU.* || 12° V. n. Porter un jugement, prononcer un arrêt (emploi qui est rare). La Syrie à vos lois est-elle assujettie pour souffrir qu'une femme [Théodora] y soit jugé et partie? *Jugez de Théodora, CORN. Théod.* 7. Et quant à ce rebelle... Rome entre vous et lui jugera de l'outrage, *id. Nicom.* 17, 4. Lancer ses traits et puis retirer sa main, accuser M. Kœnig, mon ami, d'être un faussaire... opprimer Kœnig et moi avec les mêmes artifices; c'est ce que Maupeitain a fait, et c'est sur quoi l'Europe littéraire peut juger, *VOY. Lett. Roquet,* 1753. || 13° Juger de, apprécier, se faire une opinion sur. Je ne pouvais pas bien juger de la distance. Et vous pouvez juger des soins qu'elle en a pris par les hautes vertus et les illustres marques... *CORN. Nicom.* 11, 3. Et me venger enfin ou sur vous ou sur moi, Si j'eusse mal jugé de tout ce que je voi, *id. ib.* v, 10. Le monde juge bien des choses; car il est dans l'ignorance naturelle, qui est le vrai siège de l'homme, *PASC. Pensées,* III, 10, éd. L. HAVET. Quand il [le pape] voulut juger des cinq propositions, le point de la grâce efficace fut mis à couvert de toute censure, *id. Proc.* XVII. Saint Augustin voulait qu'on jugât des personnes par la foi, et non de la foi par les personnes, *BOUILL.* *Eshort. char. enc. les nouv. cath.* t. 1, p. 130. Il ne faut pas juger des hommes comme d'un tableau ou d'une statue, sur une seule et première vue; et il y a un intérieur et un cœur qu'il faut approfondir, *LA SACY.* 21. On ne juge pas de la racine par les branches, mais des branches par la racine, *BOUILL. Hist. anc.* liv. XXVI, 3<sup>e</sup> part. ch. 2, art. 2. Si le ciel veut un miracle, est-ce à moi d'en juger? *VOY. Fanat.* IV, 6. Il [Bodouin] était jeune, et dans l'âge où l'on juge des hommes par la réputation, et non point par eux-mêmes, *id. Diet. phil. Rochester et Waller.* Jugons des actions des hommes, et laissons Dieu juger de leur foi, *J. J. BOSSU. Lettre d'Alémbert.* On dit dans un sens analogue. L'œil juge des couleurs. L'oreille juge des sons. || Juger des coups, regarder des joueurs et apprécier en quoi ils jouent bien ou mal. || Fig. Juger des coups, être simple spectateur des événements, et n'avoir qu'à les blâmer ou à les louer. Le maréchal du Plessis ne quitte un point Paris; il est bourgeois et chanoine; il met à couvert tous ses lauriers et jugera des coups, *REV. A. A. 1673.* || Aujourd'hui on dit souvent juger les coups; c'est une autre nuance de sens. || 14° Juger de, se faire une idée de. Vous pouvez juger de ma surprise. Juge de son pouvoir [du bon amour]: dans une telle offense, j'ai pu délibérer si j'en prendrais vengeance! *CORN. Cid,* III, 4. Si nos chefs sont comptés, jugez de nos œuvres, *MASS. Avent, Jugem.* || 15° Juger de, porter, en bien ou en mal, un jugement sur autrui. Il juge bien de tout le monde. Juge mal de son prochain. Et la mort d'Angelet m'eût fait mal juger d'eux [des Romains], *MASS. Nicom.* 1, 6. J'ai mal jugé de toi, j'ai tort, je le confesse, *MOU. l'Ét.* 1, 10. || Juger d'autrui par soi-même, estimer les sentiments d'autrui par les siens. Seigneur, ne jugez pas de son cœur par le vôtre, *PASC. Brit.* v, 4. La vertu simple et saine juge des autres par elle-même, *MASS. Pré. carême, Écrits.* || 16° Juger de, être connaisseur en, apprécier le mérite de. Il juge bien de la poésie et de la

peinture. Il juge mal de ces sortes de choses. Par la raison qu'il y en a plusieurs qui sont capables de juger d'une pièce selon les règles, et que les autres en jugent par la bonne façon d'en juger, qui est de se laisser prendre aux choses, *MOU. Critique,* 6. Ceux qui jugent d'un ouvrage par règle sont à l'égard des autres comme ceux qui ont une montre à l'égard des autres, *PASC. Pensées,* VII, 8. Je ne puis juger de mon ouvrage en le faisant; il faut que je m'éloigne comme les peintres, et que je m'en éloigne, mais encore pas trop, *id. xxv, 62.* Là, tous mes vots, en fin d'une nouvelle surface, ont jugé des auteurs en maîtres du Parnasse, *SOUL. Sat.* III. Pour juger des poètes, il faut savoir sentir, il faut être né avec quelques étincelles du feu qui anime ceux qu'on veut connaître, *VOY. Ess. poét. épique,* ch. II. || Absolument. Ceux qui sont accoutumés à juger par le sentiment ne comprennent rien aux choses de raisonnement, *PASC. Pens.* VII, 12. Tous les jours à la cour un sot de qualité l'eût jugé de travers avec impunité, *SOUL. Sat.* IX. Tel est-ce à rimer qui juge sottement, *id. Art p.* IV. || 17° Se juger, porter un jugement sur soi-même, avoir une opinion sur soi-même. Il se juge en autrui, se tâte, s'étudie, *CORN. Pomp.* III, 4. Jugez-vous; répondez avec la vérité que vous devez au moins à ma sincérité, *VOY. Zaïre,* IV, 6. Jugez-vous dans mon cœur, prenez-le pour votre conscience, *STAEL, Corinne,* XII, 2. || Porter un jugement les uns sur les autres. Ils ne se jugent pas l'un l'autre bien favorablement. || Dans le langage de la dévotion, s'infliger une perpétuelle mortification. Le jugement général en causera une générale (émotion) dans le monde, excepté ceux qui se seront déjà jugés eux-mêmes, *PASC. Lett. d' Mile de Roannes,* n. || 18° Croire quelque chose sur son propre compte. Il s'était jugé digne d'une récompense. || 19° Être jugé. Le procès se jugera demain. || 20° Terme de médecine. Une maladie se juge par des sueurs, par une diarrhée, etc. quand une amélioration sensible et soutenue se manifeste à la suite d'une évacuation quelconque. — REM. Dans le sens de être d'opinion, de sentiment, juger régit l'indicatif quand la phrase est affirmative, et le subjonctif quand elle est négative ou interrogative: Je juge que vous devez partir; Je ne juge pas que vous deviez partir; Jugez-vous que je dussé partir? Dans le sens de croire, il régit l'indicatif quand le verbe régit se rapporte au sujet de la phrase: Il jugea devoir se comporter ainsi. Quand le verbe ne se rapporte pas au sujet de la phrase, il faut se servir de que avec l'indicatif: Votre père a jugé que vous devez vous comporter ainsi. — HIST. XI<sup>e</sup> Si il ne pot prover sor saintz que meiz [mieux] ne sot juger, *Lois de Guill.* 1. Si as jugé [tu as décidé] qu'à Marsillon en alge [Baille], *Ch. de Rol.* XX, 11. Dont [pour cela] [ils] firent la bataille sur deus homes jugier [remette la bataille à deux champions], *Sax.* IV. Il mort sereiz jugié se jo ne vous estrif [tire d'affaire], *ib.* XXIV. Mult achato l'onur qui est à mort jutiez, *Th. le mart.* 61. || XIII<sup>e</sup> s. Se cil qui est apelés de defaute de droit ou de faus jugement est contraincus en l'apel et stalns, il port le jutier et le [sa] justice de sa terre, *BRACON.* LXI, 39. Ele fu jutie à arloir [être brûlé], et fu arse, *id.* XXIX, 14. Il iroit contre le jutie... *id.* VI, 30. L'autre point si est tel, que il [les Bédouins] eroient que nulz ne peut mourir que jeusques au jour que il lui est juté, *JOINVILLE.* 200. || XIV<sup>e</sup> s. Le juge corumpu qui a juté injustement un champ à la partie, il ne prent pas le champ pour soy, mais il prent l'argent, *ORSMAN, Éch.* 161. || XV<sup>e</sup> s. Et pour tels comme ils sont eux-mêmes, ils jugent les autres, *MONSTRELET.* liv. 1, ch. 9. Voyent grande quantité de lances debout, ce leur semblaient, jugerent que c'estoient les batailles du roy qui estoient aux champs, *COMM.* 1, 44. Il [le prince] sera juté, à l'opinion des gens d'estre de la condition et nature de ceulz qu'il tendra les prochains de lui, *id.* II, 3. Qui veut bien juger, il doit la partie escouter, *LEMOYNE DE L'ENCY, Proc.* I, II, p. 468. || XVI<sup>e</sup> s. Son port et sa façon ne le jugoient pas de malvaise affaire ny de seditieuse humeur, *CARLOIX,* III, 13. Erreur de calcul ne passe jamais en force de chose jutée, *LOST.* 273. Les juges non royaux sont tenus de soutenir leur juté, au peril de l'amende sur eux ou leur seigneur, *id.* 681. Il leur fist prester le serment de juger selon le droit et l'équité, *AVY,* 7. *Cimon,* 14. C'est le jour [celui de la mort] qui doit juger de toutes nos années passées, *VOY.* 1, 67. Un habile homme ayant juté que ce n'estoit que fantaisie... *id.* 1, 100. Pour juger du lustre de l'escarlatte, on nous ordonne de... *id.* II, 100. Qui trop tost juge, tost se repent, *id.* 227. *Prescell.* 128. Mieux

vault juger entre ennemis qu'entre amis, *id.* 128. *Le bois de l'ency, Proc.* I, II, p. 158. — ETYM. Provenç. *jutjar, juger*; espagn. *judgar*; portug. *judgar*; ital. *giudicare*; du lat. *judicare*, de *jud*, droit, et *dicio*, dire, prononcer. || JUGUR (ju-je-rie), s. f. Terme d'ancienne jurisprudence. Ressort, juridiction d'un juge. || Néologisme et dans un sens péjoratif. Manière de juger sans bonnes règles. La justice littéraire. — HIST. XIV<sup>e</sup> s. Gallia en la jugerie d'Albigols et seneschauie de Thoulouse, *DE CAROL, Jugeria.* — ETYM. *Jugerr.* || JUGEUR (ju-jeur), s. m. || 1<sup>er</sup> Terme qui se dit par dénigrement. Celui qui juge. De pertides et iniques demandes de troupes, qui peuvent attirer un déluge de malheurs sur cette province, et qui ne seront jamais utiles qu'à l'orgueil ou à la vanance des juges, *MASSON, Collection,* t. 1, p. 10. Terme d'ancienne pratique. Conseil ou qui ne faisant point de rapports, et dont la mission se bornait à juger. || 2<sup>e</sup> Fig. Homme qui ne sait que juger et critiquer sans être capable de rien produire. Un jugeur de profession. Ajoutez-y le pédantesque abus de ces autres grands mots, *décerner et bonnes manières*, qui donnent un air si important, si supérieur, que nos jugesur de comédies seraient désoisés de n'avoir pas à les prononcer sur toutes les pièces de théâtre, *BRACONCHAI, Mor. de Fig. Préface.* — REM. Jugeur n'a pris un sens péjoratif que par opposition à juge; autrement la finale cur n'a aucun mauvais sens; mais ici, tandis que le juge remplit un office public, le jugeur fait un métier. — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Car trop sont près il jugeor, *Parsonages,* dans *RAYNOUARD, Lesque.* || XVI<sup>e</sup> s. Lors a'estoit evanouie la difference de jugesur et rapporteurs d'enquestes, *PASQUIN, Recherches,* liv. II, p. 17, dans *LACURNE.* — ETYM. Provenç. *jutjaire, jutjaire, jutjador, jutjador*; espagn. *judgador*; portug. *judgador*; de *judicare*, juger. En français *jugere*, en provençal *jutjaire* est le nominatif; *jugeur, jutjador*, le régime. || JUGLANDIÈRES (ju-glan-dée), s. f. pl. Terme de botanique. Famille de plantes dont le noyer (*Juglans regia*, L.) est le type; c'est une tribu détachée des amentacées. — ETYM. Lat. *juglans, juglandis*, noyer, de *Ju*, Jovis, Jupiter (voy. JUVIAL), et *glans, gland*. || JUGLANDINE (ju-glan-di-n), s. f. Terme de chimie. Principe amer du drou de noix vert. — ETYM. Lat. *juglons* (voy. JUGLANDIÈRES), et la finale chimique *ine*. || JUGLAIRE (ju-gu-lè-r), || 1<sup>er</sup> Adj. Terme d'anatomie. Qui appartient à la gorge. || Veines jugulaires, ou, substantivement, les jugulaires, nom donné à quatre veines placées sur les parties latérales du cou, deux à droite, deux à gauche. La jugulaire interne. La jugulaire externe. Au moment où la bête lancée passe sous l'arbre fatal, le carcajou tombe sur elle, et cherche à lui couper avec les dents la veine jugulaire, *CHATEAUB. Amer. Cortajou.* || Terme de zoologie. Poisson jugulaire, poisson dont les nageoires ventrales sont placées en avant des pectorales. || 2<sup>e</sup> s. f. Les jugulaires, les mentonnères d'un shako, d'un casque, etc. qui sont de cuir, et quelquefois garnies de lames de métal. Baiser, relever les jugulaires d'un shako. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Valasseaux jugularis, *PANÉ,* II, 4. Luxation de l'os clavulaire ou jugulaire, *id.* XIV, 11. — ETYM. Lat. *jugulum*, la gorge (voy. JUGULAIRE). || JUGULER (ju-gu-lè), v. a. || 1<sup>er</sup> Néologisme et terme familier. Proprement, égorger, et, par catachrèse, causer une perte considérable, une ruine. Cette imprudence le jugula. || 2<sup>e</sup> Ennuyer exaspérément, tourmenter, importuner. Vous me jugulez. — ETYM. Lat. *jugulare*, égorger, de *jugulum*, la gorge, proprement la clavulaire, et diminutif de *jugum* (voy. JOCO). || JUGULIBRANCHE (ju-gu-il-bran-eh), adj. Dont les ouies s'avrent sous la gorge. — ETYM. Lat. *jugulum*, gorge, et *branchies*. || JUIF, IVE (juif, juif-ve), s. m. et f. || 1<sup>er</sup> Celui, celle qui appartient au peuple hébreu, au peuple qui habita jadis la Palestine. Un Juif, une Juive (avec une majuscule). Les Juifs charnels tiennent le milieu entre les chrétiens et les païens: les païens ne connaissent point Dieu, et n'aiment que la terre; les Juifs connaissent le vrai Dieu, et n'aiment que la terre; les chrétiens connaissent le vrai Dieu, et n'aiment point la terre, *PASC. Pensées,* XV, 13, éd. L. HAVET. || Le Juif errant, personnage imaginaire que l'on suppose condamné à errer jusqu'à la fin du monde, pour avoir outragé Jésus portant un croix, et qui paraît

être une représentation populaire de la dispersion du peuple juif. N'avez-vous point cet homme là qui l'on parle tant. Que l'écriture nomme Isaac Juif errant? *Complément du Juif errant*. Je gage que le Juif errant n'a pas fait un plus long voyage [qu'Isaac]. *Acad. des Inscriptions*, t. 1. Chrétien, au voyageur souffrant Tends un verre d'eau sur la porte; Je suis, je suis le Juif errant, Qu'un tourbillon toujours emporte, adieu. *Juif errant* || Fig. et familièrement C'est un Juif errant, c'est un homme qui change souvent de demeure, qui voyage sans cesse. C'est donc un voyageur? — C'est un vrai Juif errant, c'est un aventur. *Chât. en Esp.* II, 1 || Juif errant, se dit aussi d'un homme qui est toujours par voie et par chemin, qu'on ne trouve jamais chez lui || 3° Celui qui professe la religion judaïque (avec un y misuscule). Un juif est un Français, un Allemand, un Anglais, etc. professant la religion juive. Secondement, il doit à Jérôme Aaron. Usurier de métier, juif de religion, *anonab.* le *Joueur*, III, 6. Voici mon noble aïeul; Il vécut soixante ans, gardant la foi jurée. Même aux juifs: v. *uugo*, *Herron*, III, 6. || Être riche comme un juif, être fort riche. Un marchand nouvellement arrivé et plus riche qu'un juif, *La Sota*, *Germ. d'Alfar.* I, 4. || 3° Fig. et familièrement Celui qui prête à usure ou qui vend exorbitamment cher, et, en général, qui cherche à gagner de l'argent avec avarice. Il y a longtemps que je n'ai vu le jeune Sanche: c'est un jeune homme affamé de gagner et bien juif, à mon gré, *ouy ravin*, *Lett.* I, II, p. 166. Comment diable quel juif, quel arabe est-ce là? c'est plus qu'àu denier quatre, *vol. l'Avare*, II, 4. Adieu juif, le plus juif qui soit dans tout Paris, *REGNARD*, le *Joueur*, II, 11. Les arabes! les juifs! ouï ouï! Je n'en puis plus; Ose-t-on égorger les gens de cette sorte? Pour extorquer ma femme exiger vingt écus! J'aimez presque autant qu'elle ne fût pas morte, *rom (de Verdun)*. || 4° Nom qu'on donne quelquefois au squele-marié, poisson. || 5° *Ad.* Juif, juive, qui appartient aux Juifs. La peuple juif. || Année juive, année lunaire de 354 jours. L'année religieuse des Juifs commençait à l'équinoxe du printemps. || À la juive, loc. adv. à la manière des Juifs, quant aux mœurs et aux costumes.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Ensi frant Girui quant il unt Deu jugé; Vilment l'unt escrié, batu a coleid, *Th. le mort.* 46. || XIII<sup>e</sup> s. Si fu jadis par maint prophete Ceste incarnation retraite, Et par Juls et par painns, *la Rose*, 19346. Il me conta que il ot une grande desputacion [discussion] de Juifs et de clers au moister de Clygni, *Joinv.* 109. En gage à juif, à lombard, se à nule autre maniere de gent, *Lic. des met.* 106. || XIV<sup>e</sup> s. Juifs en pasques, Mores en nocces, chrestiens en plaïdoies Despendent leurs deniers, *LEMOI DE LIXY*, *Proc.* I, I, p. 106.

— ETYM. Provenç. *justus*, *justus*; catal. *juu*; espagn. *judio*; portug. *judio*; ital. *giudeo*; du lat. *judæus*; grec, *βουδαϊος*. *Judæa*, la Judée, est le pays des enfants de Juda; Juda est un des fils de Jacob, et son nom vient d'une racine hébraïque signifiant célébrer, confesser.

JULIET (ju-lyè), II mouillée, et non jul-yè. *Chillet*, *Gramm.* p. 163, dit pour son temps que l'i ne sonne aucunement, mais le seul u; cette prononciation s'entend encore assez souvent et peut-être est-elle la bonne; le i ne se lie pas), s. m. Le septième mois de l'année. Il est né en juillet. Le mois de juillet || La mi-juillet, le milieu de juillet || O donnances de juillet, trois ordonnances données par le gouvernement de Charles X contre la liberté de la presse, la chambre des députés et la loi électorale, et qui provoquèrent la révolution de 1830 || Journées de juillet, voy. *juillet*. || Révolution de juillet, celle qui s'est accomplie pendant les journées de juillet 1830 et qui mit Louis-Philippe sur le trône || Gouvernement de juillet, gouvernement parlementaire qui succéda à cette révolution || Les hommes de Ju. lot, ceux qui ont joué un rôle dans cette révolution. *Colonne de juillet*, monument élevé sur la place de la Nation en mémoire de la révolution de juillet. || Ordre de juillet, ordre institué en 1830 et qui fut donné à ceux qui avaient pris une part maîtresse dans la révolution soit en combattant soit autrement.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Al nome mes de l'ea, jureit l'apelo l'en l'ou, *72. le mort* 61 et 62, p. 151. || XIII<sup>e</sup> s. Tunc tunc a perio... *Juillet* || Le nombre 1771, *1771*, 30. || XIV<sup>e</sup> s. Perus me blémei obreux ornement l'empereur, s'entrevoit l'en l'ou, et 100 *101*, me vaqueure, l'oumeil par leurs rayons un juillet dans les cœurs, *devoites*, *Chronier*, III. Au mois de juillet, l'oumeil est poignot, *1771*

DE LIXY, *Proc.* I, I, p. 106. Au mois d'août et de juillet, loucha noire et goster sec, *ib.* 6b.

— ETYM. Bourguig. *juillet*; provenç. *jul*, *juh*, *juhi*, *juhiol*; catal. *juhiol*; espagn. *juho*; portug. *juho*; ital. *luglio*. D'après Diez, *juinet* ou *juignet* est la diminutif de *juin*, et signifie le second mois de juin, le cadet du mois de juin; ce qui explique la forme diminutive; puis *juinet* ou *juignet* a repris l'i par l'influence de *juhus* (*Julius*), mois dont l'ancien nom est *quintilis*, dénommé d'après *Julius César*; *Julius* venant de *juhus*, qui est le grec *louos*, crépu, frisé, laineux). Il n'est pas douteux que *juinet* ou *juignet* ne soit le diminutif de *juin* (voy. à l'historique de *juin* un texte où le mois de juin est dit *juin le grand*). Il est certain aussi que *juinet* ou *juignet* est la forme la plus ancienne. C'est pourquoi, si l'on n'admettait pas que *juillet* en soit une altération, l'exemple de *juhiol* en provençal et en catalan, qui est un diminutif, prouvant que ce mot a pu prendre une telle forme sans passer par *juinet*, il faudrait admettre en même temps que *juillet* est récent dans la langue, ce qui est peut-être plus difficile à concevoir qu'une corruption de *juinet*.

JUN (juin), s. m. Le sixième mois de l'année. Point de glace, bon Dieu, dans le cœur de l'été, Au mois de juin! pour moi, j'étais si transporté.... *vol.* *Sat.* III. || La mi-juin, la moitié du mois de juin. || Terme de vénérie. Mi-juin, mi-graisse, se dit des cerfs qui alors commencent à être gras.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Or dist li contes que tout lo premier for de juin le grant se parti li rois Artus de Logres, quant il dous lens est repairés à sa saison, que foillissent cil buisson et cil boïschage, et cil oïssillon chantent doucement et souef, *Roman de Merlin*, ms. 747. *Bibl. imp.* f<sup>o</sup> 181, verso. Quant vint en guing qu'il fait grant chaut, Que cil blez sont créa en haut... *Ren.* 10869. || XIV<sup>e</sup> s. En juin, juillet et aoust, Ni femme ni choux, *LEMOI DE LIXY*, *Proc.* I, I, p. 106.

— ETYM. Bourguig. *jeun*; Berry, *jun*; provenç. *junh*; catal. *juny*; espagn. *junio*; portug. *junho*; ital. *giugno*; du lat. *junius*: probablement mois consacré à Junon.

JUIVERIE (jui-ve-rie), s. f. || 1° Quartier d'une ville habité par les Juifs. La juiverie de Metz. || 2° Corporation des Juifs, là où les Juifs ne sont pas ou n'étaient pas considérés comme citoyens. Il en coûta 6 marcs sterling pour libérer une terre hypothéquée à la juiverie, *vol.* *Mœurs*, 103. || 3° Familièrement et fig. Un marché usuraire, établissement usuraire. C'est une vraie juiverie. Il m'a fait une juiverie. Ne prêtez-vous pas sur pages à Rome dans vos juiveries, que vous appelez monts-de-piété? *vol.* *Dial.* LXVI, 2.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Ensi se hebergierent devant la tour, en la juiverie, qu'on apeloit Lestanoir, où il avoit moult bone vile et moult riche, *VILLES*, LXXII. Vous creez miez en juerie, Oul la verité dire en ose, Ou'en celai qui par seignorie A la porte d'enser desclose, *RUTAS*, 316.

— ETYM. *Juif*.

JUJUBE (ju-ju-bé), s. f. Fruit du jujubier, qui consiste en un noyau et une entrecroûte pulpeuse. Les jujubes sont employées en pharmacie comme pectorales et adoucissantes. || S. m. Le jujube, le suc extrait de la jujube || Pâte de jujube, préparation qui se faisait autrefois avec la décoction de jujube, mais qui n'en contient plus et n'est qu'une pâte faite avec la gomme arabe, le sirop de sucre, l'eau de fleur d'orange et l'eau pure.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La jujube ou quindou'n ressembble à la cornouille Aucuns tiennent la jujube estre la cornouille franche: ou la cornouille, la jujube saevage, o. de *BRANCA*, 394.

— ETYM. Lat. *zyzophum*, du grec *ζυζουφον*.

JUJUBIER (ju-ju-bié), s. m. Le jujube, le fruit de la jujube, s. m. Terme de botanique. Genre de la famille des rhamnacees, dont le type est le jujuber commun, *zyzophum communitis*, L. qui croît dans les contrées chaudes.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'ou plante le jujubier a, v. l'hyver, o. de *BRANCA*, 394.

1. JULIE (ju-ly), s. m. Terme d'entomologie. Voyez *Julia*.

2. JULIE (ju-ly), s. m. Nom d'une monnaie qui avait cours en Italie, et surtout à Rome. Le jule vint d'abord tre le contante.

— ETYM. On attribue cette monnaie au pape Jules II, mais des *juillet* (voy. de *Canoe*) sont déjà cités dans des documents du XII<sup>e</sup> siècle. Il faut donc reporter plus haut que Jules II l'origine de la monnaie.

JULIEN (ju-lyen), s. m. Terme de pharmacie. Potion

adouçissants ou calmante dans laquelle il n'entre ni huile, ni substances purgatives, ni poudres de substances extractives, mais qui est composée simplement d'eau distillée et de sirop. Plus, dans le jour, soir, un julep hépatique, aporaitif et calmant, composé pour faire dormir monsieur, trois-cinq sols, *vol.* *Mal. imag.* I, I. Fig. Mon camarade, Tiens, bois ça; C'est un julep pour ton cerveau malade, *ATAKO*, *Troubad.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Plusieurs prescrivent des juleps et apozemes rafraichissans et aperitifs, *PARÉ*, II, 11.

— ETYM. Provenç. *julep*; esp. et port. *julepe*, *giulebbe*, *giulebbo*; bas-latin *julapium*, de l'arabe *jeldh*, potion médicinale composée de fruits, de miel ou de sucre et d'eau, venant lui-même du persan *golapa*, de *gul*, rose, et *ap*, eau (voy. *EAU*), à cause de la couleur rosée donnée à cette préparation.

1. JULIEN (SAINT-) (sin-ju-lyen), s. m. 1° Nom d'un saint qui faisait trouver bon éto quand un voyageur en avait dit l'oraison au matin. ...Voici pourtant un conte où l'oraison de monsieur saint Julien à Renaud d'As produisit un grand bien, *LA ROSE ORAIS.* || 2° Ordre de Saint-Julien, nom d'un ordre espagnol de chevalerie institué dans le XII<sup>e</sup> siècle par le roi Ferdinand et la reine Isabelle. 3° Le saint-Julien, variété de prune d'un violet foncé.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Saint Julien, qui poet bien li t. Ne fit à nul home mortel Si douz, si bon, si noble ostel, *Poésies fr. mss. avant 1300*, t. II, p. 704, dans *LAUVAN*.

— ETYM. Lat. *Julianus*, dérivé de *Julius*, *Jules*.

2. JULIEN, IENNE (ju-lyen, lyen), s. f. Terme de chronologie. Qui appartient à la réformation de l'année qui fut faite par l'ordre de Jules César. L'ère julienne, qui précède de quarante-cinq ans l'ère vulgaire, a pour époque la réformation du calendrier romain, faite par Jules César l'empereur Numa le dérangement de l'année était parvenu par degrés au point que les mois d'hiver finissaient en automne, ceux du printemps en hiver, et ainsi d'autres. Pour remédier à ce désordre, Jules César, avec le secours de Sosigène, fameux astronomer, ordonna: 1° que l'année de Rome 707 serait composée de quinze mois, faisant ensemble la somme de 445 jours (c'est ce qu'on nomme l'année de confusion); 2° que, pour la suite, l'année serait composée de 365 jours, auxquels on ajouterait, tous les quatre ans, après le 6 des calendes de mars, un 24 février, un jour de plus; ce qui fit commencer cette année bissextile, par la raison qu'on ajoutait alors le 6 des calendes de mars, *ART de vérifier les jours*, t. I, p. 14. || Année julienne, l'année commençant de trois cent soixante-cinq jours, ou l'année de trois cent soixante-une jours. || Période julienne, période de sept mille neuf cent quatre-vingt ans, et qui résulte de la multiplicité des années communes ordinaires, c'est-à-dire, le cycle solaire, le cycle lunaire et l'indiction; elle fut inventée par Scaliger en 1600 pour accorder les différents de la chronologie.

— ETYM. Lat. *Julius*, Jules César. Le nom de la période julienne vient de Jules César Scaliger.

3. JULIENNE (ju-lyen-n), s. f. Terme de botanique. Genre de la famille des crucifères. *Julienne*, *Julienne violette*. || La julienne des dames, qui croît spontanément dans les Pyrénées et les Alpes, est du centre de la France, *Asperis matronalis*, L.

4. JULIENNE (ju-lyen-n), s. f. Terme de cuisine. Potage fait avec plusieurs sortes de légumes et de légumes. Servir une julienne. Potage à la julienne.

JUMART (ju-mar), s. m. Nom donné au produit de l'accouplement très-problématique soit du taureau et de la jument ou d'une femme, soit d'un homme et d'une vache. J'ai fait venir un de ces jumars du Dauphiné... J'ai reconnu tant par l'inspection des parties extérieures que par la dissection des parties intérieures, que ces jumars n'étaient que des hardes, c'est-à-dire des mâles provenant de cheval et de l'âne, *ERRON*, *Quadrup.* t. VI, p. 304. || Voltaire écrit jumare: Comme les jumars sont des mâles et des jumars, *SING.* *vol.* 79. De fait, en allemand ce mot est écrit *Jumarr*.

— ETYM. Origine inconnue, à moins qu'on ne pense que ce soit une dérivation tirée du *juinet*; *juin* et la finale primitive ont le languedocien *gimarr*, *gimarré*, selon Diez, fait penser au latin *chimarr*.

JUMEAU, HIEU (ju-mé, mè-l), s. m. 1° Indiv. jumelle, enfants nés d'un même accouchement. *Jumelle*, *Jumelle*. || 2° Se dit aussi des jumelles. Deux chiens jumaux. || Substantivement. Ces jumelles se ressemblent singulièrement. C'est un







se dit surtout d'un serment habituel, et que serment n'a rien de spécial en son emploi.

— ETYM. Jurer, et le suffixe préparatif on.

JURY ou JUNI (Ju-ri), s. m. 1° Terme de jurisprudence. Le corps des citoyens qui peuvent être jurés. L'ensemble des jurés désignés pour une session. Je suis du jury pour la première quinzaine de mars. || La réunion des deux jurés auxquels une affaire est soumise. || Jury de jugement, jury qui décide si l'accusé est coupable des faits qui lui sont imputés. || Jury d'accusation, jury qui décide s'il y a lieu d'admettre une accusation; institution qui n'existe pas en France. || 2° Nom de certaines commissions chargées d'un examen particulier. Le jury de l'expedition des produits de l'industrie. || Jury d'expropriation, jury qui statue sur les indemnités à accorder en cas d'expropriation. || Il se dit encore d'une commission chargée de prononcer sur le mérite des concurrents dans un concours. Jury d'agrégation.

— ETYM. Angl. jury; de l'ancien français juré, qui signifiait une assemblée assermentée pour quelque fonction, de juré.

JUS (Jâ; l's se lie : un Jâ-z épais), s. m. 1° Partie liquide des végétaux ou de leurs organes obtenue par expression. Jus d'herbes. || Fig. De quel que jus diria que Dieu nous la remplisse. Toute l'eau de la vie a le goût du callos, LAMART. Harm. III, 6. || 2° Le jus de la vigne, le jus de la treille, ou le jus avec quelque épithète caractéristique, on dit du vin. Chargé d'une triple bouteille d'un vin... L'odeur d'un jus si doux lui rend le fais moins rude, BOUILLON. || 3° Les nymphes des forêts. D'un jus pençant et frais Arrosent le vieux Sillon, J. B. sous. Cant. de Barch. Privés de son jus tout-puissant (le jus de la treille), Nous avons vaincu pour en boire, BOUILLON. || On dit aussi, dans le même sens, jus du mois d'octobre, jus du bois tortu. || 4° Jus de réglisse, nom vulgaire et commercial de l'extrait de la racine de réglisse. Le jus de réglisse est très-noir s'il a été préparé par décoction, et seulement brun s'il l'a été par macération. Vous plait-il un morceau de ce jus de réglisse? — C'est un rhume obtus, sans doute; et je vois bien que tous les jus du monde ici ne feront rien, VOL. Tart. IV, 5. || 5° Bouillon que l'on prépare avec l'eau et les diverses espèces de viandes. La viande nageait dans le jus. Donnez-moi du jus de ce gigot. Le jus et les saucés lui dégouttent du menton et de la barbe, LA SÈVE. || Proverbe. C'est jus vert ou vert jus, pour dire c'est la même chose. On les trouva tous deux encore sur le même lit; couchés ou assis, je n'en sais rien, mais c'est jus vert et vert jus, LA SÈVE, Gém. d'Alfer. I, 2.

— HIST. XIII<sup>e</sup>. Et ce qui l'a fait (dans un terrain) ne soit pas boçu en rotori, ne saps propre jus, SAUV. LATINI, Trésor, p. 176. || XIV<sup>e</sup>. Car je vous ai servi aieut que de poit au jus, Boud. de Seb. VIII, 1092. || XV<sup>e</sup>. O soulas des goisiers, O très bon jus de pomme l'Fricas pour le bon homme Qui planta les pommeiers, BASS. ZLUS.

— ETYM. Lat. jus, juris; sancr. yâsha, bouillon. Curtius suppose, avec probabilité, que yâsha vient de yu, qui, de sans de lier, réunir, a passé à celui de mêler; de sorte que jus, bouillon, et jus, droit, auraient la même étymologie.

JUSANT (Ju-san), s. m. Re traite ou descente de la marée, mouvement de la marée qui baisse. Il donna ordre à ses quinze valets de couper leurs câbles tous en même temps, à la pointe de jusant (ou commencement du jusant), on s'apercevait l'un l'autre par un mot qui ne pût être entendu des ennemis, Mémoires de Villars, 1692, dans JAL. || Plot et jusant, BOUILLON.

— ETYM. Portug. jusante, ajusante. Il paraît probable que c'est un dérivé de l'ancien adjectif jus, qui signifiait en bas prov. fos; anc. esp. yuso, ayuso, druso; port. fuso; ital. più; bas-lat. forum, forum; du lat. forum, en bas.

JUSCLAINE (Jo-clâ-e), s. f. Courvois dont on se sert pour fêler le joug (Dérou).

JUSQUE (Ju-ske), s. f. Terme de tanneur. Liquide acide qui provient de la macération, dans l'eau, de l'écorce de chêne déjà épuisée par le tanneur, et dont on se sert pour gonfler les peaux et aider à leur débrèvement.

— ETYM. Jus.

JUSQUE et JUSQU'EN (Ju-ke). On s'exprime jusqu'à ce devant des voyelles, soit au vers pour avoir un syllabe de plus, soit au prose pour l'harmonie. Et alors il se lie : Je-ke-s à quand... D'après Chifflet, Grammaire, p. 224, il était indifférent de prononcer ou de ne pas prononcer l's de jusque; pour le sup. article, Palgrave dit qu'on prononçait jusque, prep.

1° Elle marque un certain terme au delà duquel on ne passe pas, qu'on n'achève point; se construit avec à, dans, sur, etc. Jusqu'à présent. Il est monté jusque sur les toits. Il a de l'eau jusque par-dessus la tête. Paré, jusques au fond du cœur, D'une attente imprévue aussi bien que mortelle, COUS. Cid, I, 2. C'est ainsi que la puissance divine, justement irritée contre notre orgueil, le pousse jusqu'au néant, et que, pour égarer à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre, BOSS. Duch. d'Orl. Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi, BAC. Iphig. IV, 6. Sion, jusques au ciel élevée autrefois, Jusqu'aux enfers maintenant abaissée, in. Esth. I, 2. Elle a paru jusque dans son absence, in. Brit. I, 8. J'ai poussé la vertu jusques à la rudesse, in. Phédr. IV, 3. L'Église est patiente, et c'est par sa patience jusques à la mort de la croix qu'elle est invincible, BOSS. t. XVII, p. 142. Ptolémée divise l'Inde en deux parties : l'Inde en deçà du Gange, et l'Inde au delà du Gange; Alexandre n'a point passé au delà de la première, et il n'a pas même été jusqu'au Gange, BOUILLON, Hist. anc. Éccl. t. VI, p. 160, dans POTERRE. Je respecte Idamé jusqu'en son époux même, VOL. Orphel. III, 4. 2° Jusque se construit sans préposition avec les adverbes où, ici et là. Jusques où n'ont été leurs saintes abstinences? Jusques où n'ont-ils su pousser le zèle de voir avancer Les fruits de tant de pénitences? COUS. Imit. I, 12. Je sais sur ma conduite et contre ma puissance Jusqu'ou de leurs discours ils portent la licence, BAC. Athal. II, 5. Jusqu'ici, jusqu'à cet endroit-ci. Vous avez voulu aussi que nous soyons entrés jusqu'ici, VOL. Préd. 6. || Jusqu'ici, jusqu'à ce temps-ci, jusqu'à ce point-ci. Mais, seigneur, jusqu'ici j'aurais tort de m'en plaindre, COUS. Nicom. I, 1. Mais vous, qui jusqu'ici content de votre ouvrage, Venez de ses vertus nous rendre témoignage, BAC. Brit. I, 2. Vertueux jusqu'ici, vous pouvez toujours l'être, in. Ib. IV, 2. || Jusque-là, jusqu'à cet endroit-là. Vous irez jusque-là et vous trouverez un guide. || Jusque-là, jusqu'à ce moment-là. Venez à deux heures, je vous attendrai jusque-là. Dans les champs phrygiens les effets feront foi Qui la chérît (la patrie) le plus cû d'Ulysse ou de moi; Jusque-là je vous laisse étaler votre zèle, BAC. Iphig. I, 2. Et les dieux, jusque-là protecteurs de Paris, Ne nous promettent Trole et les vents qu'à ce prix, in. Ib. III, 6. || Fig. Jusque-là, jusqu'à ce point-là. Tu pourrais être lâche et cruel jusque-là; COUS. Attila, V, 2. Oul, puisque jusque-là l'ingrat m'ose outrager, BAC. Bajaz. IV, 6. Et les dieux jusque-là m'auraient humilié? in. Phédr. I, 4. Allez, jusque-là chérissions-nous la vie? VOL. Alex. V, 6. || Fig. Jusqu'à et absolument. Jusque-là, se dit pour signifier assez et trop, avec le geste de porter la main à la gorge, pour indiquer qu'on est rassasié. Mme de Brissac me mena souper chez elle; Je crois avoir déjà vu que le chanoine (Mme de Longueval, chanoinesse désignée ainsi par plaisanterie) en a jusque-là de la duchesse : vous voyez bien où je mets la main, sèV. 19 mai 1676. En un mot j'ai déjà de Marseille et de votre absence jusque-là, in. Ib. 187. || Jusque-là que, loc. conj. voulant l'indicatif et signifiant au point que... Un rien presque suffit pour le scandaliser; Jusque-là qu'il se vint l'autre jour accuser d'avoir pris une puce en faisant sa prière, Et de l'avoir tuée avec trop de colère, VOL. Tart. I, 6. Les sectateurs de Platon et de Pythagore... ont assuré comme une vérité très-constante qu'il y avait des démons, des esprits d'un naturel obscur et malicieux, jusque-là qu'ils ordonnaient certains sacrifices pour les apaiser, BOSS. 1<sup>er</sup> sermon, Démons, préambule. Les anciens docteurs n'ont point hésité à mettre le mariage parmi les sacrements de l'Église, jusque-là que saint Augustin le compare au baptême, in. Provi. de réunion, NÉL. sur l'Écrit de Nolaus, II, 12. Jusque-là que l'amour du repos en éloignait un petit nombre, BAC. Avant, Noël. Les solitaires de Mortagne en furent profondément touchés (de la prise de Namur), jusque-là qu'ils ne parurent déguiser leur douleur, 17-18. 1, 31. Plusieurs philosophes rapportent à l'amour-propre toute sorte d'attachements, jusque-là qu'ils aient que celui qui donne sa vie pour un autre le préfère à soi, VAUVEZ. De l'Espr. humain, 24. Avec le subjonctif dans une phrase conditionnelle. Si jusque-là Médée apaisait les menaces qu'elle eût tenu de partir avec ses bonnes grâces (du roi)... COUS. Médée, III, 2. 3° Avec quand jusque on jusque prend d. Jusque à quand serai-je dans le trouble et en de si cruelles agitations? BOSS. Esth. sur Poterre, du régime, I, 1, p. 317. Jusque à quand sera votre empire par vos passions? FLÉCH. I, 16. Jusque à quand souffre-

l-on que ce peuple respire? BAC. Esth. II, 1. Infortuné, jusque à quand chercherez-tu des plaisirs qui ne peuvent le rendre heureux? BAC. Avant, Bonh. des Juifs. Jusques à quand, Romains, Voulez-vous persécuter tous les droits des humains? VOL. Brit. V, 2. 4° Avec aujourd'hui, on ne met pas la préposition d. Et jusques aujourd'hui Je l'ai pressé de mourir et j'ai parlé pour lui, BAC. Bajaz. I, 4. Autres monstres par moi domptés jusque à jour... Je m'ont donné le droit de falloir comme lui, in. Phédr. I, 4. || Les grammairiens, dans le xvii<sup>e</sup> siècle, disaient que jusque à aujourd'hui était plus usité, maintenant c'est jusque à aujourd'hui; la différence vient de ce que, dans le xvii<sup>e</sup> siècle, on employait aujourd'hui comme un adjectif, et que maintenant on prend en considération l'd qui est dans eu. Avec demain et hier, il faut d. Jusque à demain, jusque à hier. Si vous n'abrégez ce récit, nous en volâ pour jusque à demain, VOL. Scapin. I, 2. 5° Jusque à ce que, loc. conj. qui gouverne le subjonctif, jusque à ce temps, au moment où. Et celui dont le ciel pour un sceptre fait choir, Jusque à ce que le porte, en ignore le poids, COUS. Héracl. I, 1. Les hommes ont la volonté de rendre servile jusque à ce qu'ils en aient le pouvoir, VAUVEZ. dans un autre ouvrage. || Il se construit quelquefois avec l'indicatif. On ne voit plus que carnage; le sang coule de la soldat, jusque à ce que ce grand prince... COUS. Les courages émus, BOSS. Louis de Bourbon. On le trouve aussi construit avec le conditionnel. Il promettrait de ne point prêcher jusque à ce que... in. Il permettrait, BOSS. Var. 10. N'attendrez-vous pas à employer leur éloquence (des orateurs) jusque à ce qu'ils auraient leur nécessaire et qu'ils ne seraient plus suspects d'aucun intérêt en parlant aux hommes? BOSS. t. XII, p. 39. 6° Jusque à tant que, se dit pour jusque à ce que, gouvernant le subjonctif. Il la veut prendre avec réserve, jusque à tant que nous n'yons prêts à recevoir tout son effet, BOSS. Mémoires sur l'évangile, 1<sup>er</sup> jour. 7° Jusque à, suivi d'un nom. César, car le destin, que dans les fers je brave. Me fait prisonnière et non pas ton esclave, Et tu ne prends pas qu'il m'abatte le cœur Jusque à te rendre hommage et te nommer seigneur, COUS. Pomp. III, 6. J'en fus affligée jusque à en être malade, et malade jusque à en garder le lit, SAUV. Rom. com. II, 14. Un père est pour toute lignée Un fils qu'il aime trop, jusques à consulter... Les dieux de bonne aventure, LA FONT. Fabl. VIII, 12. Vos deurs lui seront compassants jusques à lui laisser et mouches et rubans? VOL. Éc. des mar. I, 2. Les matelots furent alarmés jusque à perdre l'esprit, BOSS. Revue d'Angleterre. 8° Jusque au point de, avec l'indicatif. Je me crois point que la nature Se soit lié les mains et nous les lie encor Jusque au point de marquer dans les cieux notre sort, LA FONT. Fabl. VIII, 19. Les prêtres n'étaient pas scrupuleux jusque au point de nous déchâter les bâillets qu'on lui apportait (au duc), VOL. V. Oracles, I, 14. 9° Jusque marque aussi quelque chose qui va au delà de l'ordinaire, soit en bien, soit en mal, alors il signifie même. J'abhorre tout de lui, jusque à son amitié, MARIENNE, II, 2. Il n'y a pas un catholique, jusque aux Jésuites mêmes, qui ne le reconnaisse pour orthodoxe, PASC. Proc. XVIII. Elle aimait tout dans la vie religieuse, jusque à ses austérités et à ses humiliations, BOSS. Anne de Gonz. Dès lors que son âme commença à l'agiter, Tout, jusque à sa servitude, est prêt à désertir, BOSS. Sol. VIII. ... Jusque aux vus troupeaux tout éprouva leur rage, BAC. Esth. II, 1. Tout parlait contre vous, jusque à votre absence, VOL. Tancr. IV, 6. || Jusque, suivi d'un substantif, peut être employé comme sujet de la phrase. On s'a prêché, les parnisants ont déserté, jusque à marguilliers ont disparu, LA SÈVE. IV. Il sert aussi de complément direct des verbes. Il n'est besoin que nos écrits Dont vous ne connaissez jusque à nos vestiges, LA FONT. Fables, dédié à Mme de Montespan. J'aimais jusque à ces pleurs que je faisais couler, BAC. Brit. II, 2. Et, sans plus me charger de soin de votre gloire, Je veux laisser de vous jusque à votre mémoire, in. Nihil. in. 6. Le vrai héros, le grand homme Déploré jusque à ses succès... LAVOTTE, Ode, I, 2.

— HIST. Voltaire avait pris en aversion jusque à ce que : « Mot rude, raboteux, désagréable à l'oreille et dont il ne faut jamais se servir ». Comment, sur Corn. Héracl. III, 6. La locution est lourde sans doute, mais n'a rien de plus contre elle.

vif recroant, *id.* CLXXXVI. || *xv*° s. Dès le mont St-M. del jusqu'à Chastel-Landin, *Sax.* xxv. Li fil des humes [fils des hommes], desque à quant serrez pas de grief cuer [cœur]? *Proverbe, dans Arch. des sciences scientif.* t. 7, p. 142. || *xvii*° s. Il neque [je] demora delors jusque mardi, *Berte*, l. 1. Not [il n'y eut] plus bele pucele de là dusques en Pise, *ib.* vi. Li sire d'Al justicier cell qui fist ajourner el cell qui susjornés, dusqu'à tant qu'il sace [sache] en que le defaute la queerele demoura, *BRAM.* ii, 23. Et pour ce que la besogne est grosse, je vous donne un respit de moy respondre ce que vous semblera, jusques à d'ici en huit jours, *JOINV.* 264. || *xv*° s. Les Flamands lui demora et à ses gens un an conduit jusques à là, *ROUSS.* ii, 11, 28. My cousin esies, moy devez dire et garder; est m'ame triste jusques à mort, *le Pass.* de N. S. J. C. || *xvi*° s. Au larron ressemblant qui point ne se repent jus à ce qu'il est prins, ou lors que l'on le pend, *J. MAROT*, v, 121. Les hommes ne se peuvent appeler heureux jusques à ce qu'on leur aye veu passer... *MONT.* l, 25. Jusques alors, *ib.* l, 27. Que la philosophie ce soit, jusques aus gentz d'entendement, un uon vain et fantasique, *ib.* l, 173. Jusques lors que ce passage me tumba entre mains, *ib.* l, 261. Il y a des maladies qui attendent jusques à notre cognoissance, *ib.* iii, 91. Il n'y en a point qui face bien, pas jusques à un seul, *Calv.* Instit. 207. Il sera facile de juger jusques à ou la securité doit proceder, *ib.* *ib.* 991. Nous emprunte non seulement des prochains mais des luitains desques façons d'eslever et cultiver la vigne à nous nouvelles, toutes fois avec un jusques-ou : que les inventions soient tant fournies d'apparentes raisons, que... *O. DE SERRES*, 167. Il me mena voir la messe sa sœur, où je demoray jusques bien tart, *MASO. Lett.* 33. Nous n'arriverons jusques à demain es lieu où le roy de Navarre a desiré de faire son voyage, *ib.* *ib.* 66. Madame se trouva hier bien foible, jusques à presque esvanour, *ib.* *ib.* 98. En son honneur les Atheniens jusques aujourd'hui sacrelient l'anniversaire le jour de devant la grande feste du Theophras, *ANTOY. Théat.* 4. Elevex vos chants, redoublez votre ardeur, Soutenez vos voix d'une brusque verdure, Dont l'accord montant d'ici jusques aus cieus irrita les dieux! *RAPIN, sur Bossu.*

— *ETYM.* Bourg. *jeuque, jeusque*; picard, *duisque*; normand, *duisque*; provenc. *jusca, duessa*. La forme ancienne est *disoue, desque*, qui conduita latio *de-usque*, renforcement de la préposition *usque*, qui, à elle seule, signifie jusqu'à; le simple *usque* se trouve même dans de très-anciens textes. La prononciation a changé très-facilement de suivi d'une voyelle en j.

JUSQUIAME (ju-ski-a-m), s. f. Terme de botanique. Genre de plantes de la famille des solanées, où l'on distingue la jusquiame noire (*hyoscyamus niger, L.*) et la jusquiame blanche (*hyoscyamus albus, L.*), plantes qui sont narcotiques et qui s'emploient en médecine comme calmants.

— *HIST.* *zmi*° s. Prendes argille et alun, et le mesles tout ensemble à jus de juskiame vert, *ALBRANT*, f° 22. || *xvii*° s. Cataplasmes faits de hyoscyame, escorce de grenade, etc. *PARR.* v, 8. Feuilles de jusquiame, *ib.* viii, 36. Huille de brusquiame, *ib.* 11, 19.

— *ETYM.* Provenç. *jusquiam*, s. m.; du lat. *hyoscyamus*; grec, *ἵοςκυμας*, de *ἵος*, *ἵος*, poro (latin *sus*), et *usque*, seve : sève de pourceau.

JUSSON (ju-son; en vers, de trois syllabes), s. f. Commandement. || Lettres de jussion, commandement par lequel le roi enjoignait à ses autorités supérieures de faire une chose qu'elles avaient refusé de faire. Le Châtelet refusa l'enregistrement; on l'y força par des lettres de jussion, *voit. Louis XV.* 20. C'est par cet esprit que ce même parlement a résisté si longtemps à la réforme du calendrier, qu'il a défendu d'enseigner d'autre doctrine que celle d'Aristote, qu'il a proscrit l'Amérique, qu'il a fallu plusieurs lettres de jussion pour lui faire enregistrer les lettres de pairie d'un Montmorancy, *ib.* *Mures*, 121.

— *HIST.* *xvii*° s. Cela n'adouloit pas seulement l'aspect de la reprehension et de la jussion, mais engendre une emulation envers soy-mesme, *ANTOY. Comment ducern. le flateur de l'ami*, 88. Sans autres lettres lieratives, ni de seconde jussion, *CALLOUX*, ix, 8.

— *ETYM.* Lat. *jussionem*, ordre, de *jussum*, suplin, appartenant à *judere*, ordonner. *Jussum* est le suplin, non de *judere*, qui, représentat *ju-idea*, ferait *jubitum*, comme *adhibeo, adhibitum*, mais de l'ancien verbe *jussere* (*jussitur*, dans *Caton*, pour *judetur*).

JUSTACORPS (ju-sté-kor; l's ne se lie pas : un

ju-sté-kor élégant), s. m. Espèce de vêtement à manches qui descendo jusqu'aux genoux et qui serro la taille. On fit prendre des justacorsps gris aux larrons et cochers, *sev.* 401. Ce misérable poète à qui vous d'habiles ce vieux justacorsps qui vous avait tant servi à la chasse, *BARCOURT. Choe. de la mode*, ii, 9. || Par plaisanterie. Un justacorsps de pierre, avec prison. || Mme de Sévigné a écrit, à tort, des justes-au-corps. || (M. de Grignan) a beaucoup de noblesse | beaucoup de gentilshommes avec de beaux justes-au-corps, qui ne fera que l'incommoder dans une expédition, *sev.* 23 nov. 1673.

— *ETYM.* *Juste, ou, corps*.

1. JUSTE (ju-si), *adj.* || 1° Qui est conforme à la justice. Une action juste. Leur trahison est juste, et le ciel l'autorise, *COIN.* iv, 3. On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat, *FASC. Pens.* iii, 8, éd. *NAVET.* Faire ce que est juste soit fort, et que ce qui est fort soit juste, *ib.* *ib.* vi, 8. Les hommes ne trouvent juste que leurs passions; tout est bon pour les satisfaire, *vois. Médit. sur l'Éc. La dern. sem. du Sauv.* 36° jour. Est-il juste après tout qu'un conquérant s'abaissé Sous la servile loi de tenir sa promesse? *rac. Andr.* iv, 6° Selgneur, j'ai tout prévu pour une mort si juste, *ib.* *ib.* iv, 4. Il n'est pas juste qu'il (Idoménée) puisse entrer dans les terres de ses voisins; il n'est pas juste aussi que ses voisins puissent entrer dans les siennes, *rac. Tél.* 21. Un sentiment plus juste occupait tout mon cœur, *voit. Zoïre*, iii, 6. La notion de quelque chose de juste me semble si naturelle, si universellement acquise par tous les hommes, qu'elle est indépendante de toute loi, de tout pacte, de toute religion, *ib.* *Philos. ignorant, Quest.* 25. || Familiairement. Comme juste, c'est-à-dire comme il est juste, équitable. Vous me ferez plaisir de m'envoyer de tout cela dans l'occasion, en me passant en compte le tout, comme juste, surtout ce qui ne v'endra pas de vous, *J. J. ROUSS. Lett. d'Guy*, 3 janv. 1768. || Comme de juste, est une locution populaire qui n'est pas reçue dans le bon usage; il faut dire : comme il est juste. || S. m. Le juste, ce qui est juste, ce qui a le caractère de la justice. Encore qu'on ne puisse assigner le juste, on voit bien ce qui ne l'est pas, *FASC. dans COIN.* Quel est l'âge où nous connaissons le juste et l'injuste? l'âge où nous connaissons les deux et deux font quatre, *voit. Philos. ignor. Quest.* 36. || 2° Qui juge ou qui agit selon la justice, en parlant des personnes. Le ciel est juste et sage et ne fait rien en vain, *rac. Athal.* ii, 8. Pensez-vous être saint et juste impunément? *ib.* *ib.* i, 1. J'ai été magnifique, libéral, juste, compatissant, *rac. Tél.* xviii. Les dieux ne seraient pas justes, si... ils ne les punissent après leur mort, *ib.* *ib.* xix. Comment pourriez-vous être justes, si Dieu ne l'était pas? et comment pourrait-il l'être, s'il ne savait ni punir ni récompenser? *voit. Polit. et législat. Instr. pour le prince royal* de \*\*\* i. Il voudrait être juste; et sans l'ouïl de toutes les considérations personnelles on ne l'est point, *BARNAL, Hist. phil.* xviii, 80. || Par exclamation. Juste Dieu! Juste ciel! Juste ciel! tout mon sang dans mes veines se glace, *rac. Esth.* i, 3. || S. m. Celui qui pratique la justice. Le juste demeurera toujours ferme dans sa voie, et celui qui a les mains pures en deviendra plus fort, *sacri, Bible, Job*, xvii, 9. Il n'y aura jamais qu'un petit nombre de philosophes et de justes sur la terre, *voit. Lett. Damilaville*, 10 janv. 1784. Dieu... Qui punis les pervers et qui soutiens les justes, *ib.* *Olymp.* i, 4.

Le sommeil du juste, sommeil parfaitement tranquille, qui n'est troublé par aucun remords; ce mot est surtout employé par ironie pour peindre une entière insouciance chez ceux qui devraient au contraire veiller ou se repentir. M. Gastou dormait de sommeil du juste [dans un salon où un jeune amoureux faisait la cour à sa femme], *voit. du MARIAGE, le Cinquantaine*, § xiii. || 3° Particulièrement. Qui observe exactement les devoirs de la religion. Homme juste et craignant Dieu. Il n'y a que deux sortes d'hommes : les uns justes qui se croient pécheurs; les autres pécheurs qui se croient justes, *FASC. Pens.* xxv, 71, éd. *NAVET.* || Substantivement. Le juste, celui qui est sans péché, ou celui qui est justifié. Le juste agit par la foi dans les moindres choses; quand il reprend ses serviteurs, il souhaite leur conversion par l'esprit de Dieu... *FASC. Pens.* xxv, 84, éd. *NAVET.* Ainsi les faux justes : ils sont de bonnes œuvres et de méchantes pour plaisir au monde, et montrer qu'ils ne sont pas tout à fait à Jésus-Christ, *ib.* *ib.* xxv, 209. Le juste, *sédus* à lui-même et persécuté irréconciliable de ses propres passions, se trouve encore persécuté par les injustes

passions des autres, et ne peut pas même être just  
le monde le laissez en repos dans ce monde... et  
... il ne marche, sans crainte  
d'... let... leu... conserve au jus le plus grand don,  
il restre le pécheur d'un plus grand mal; le juste  
souffrira plus avantage si l'on plus son mérite, et  
le pécheur plus chéri si l'on connaît son indig  
gnité, *voit. Mar-Thér.* Les justes souffrent avec peine  
les pécheurs, les pécheurs ne peuvent pas même  
supporter la présence des justes, *vois. Carden. Mé  
lange.* || Le séjour des justes, la demeure des justes,  
le paradis. || 4° Fondé, légitime, en parlant des choses.  
Ceux dont en l'âme on craint les justes dédai  
gnés, *voit. Rodog.* iv, 6. Mais une juste peut tenir son âme  
effrayée, *voit. Cinn.* ii, 1. Votre refus est juste si j'en  
sais les raisons, *voit. Hécat.* i, 4. Bien que de s'em  
porter on ait de justes causes, Une belle d'un mot  
ra juste bien des choses, *voit. Fdch.* i, 7. Avec vous,  
pour le croire, un juste fonderait? *voit. Mier.* iv, 3.  
Jamais crainte ne fut plus juste que la vôtre, *rac.  
l'hédre*, iii, 3. Je n'épargnerai rien dans ma juste  
colère, *voit. Andr.* i, 4. Malgré la juste horreur que  
son crime me donne, *voit. ib.* *ib.* iv, 3. Britannicus,  
madame, est des desseins secrets Qui vous aura  
coûté de plus justes regrets, *voit. Brit.* v, 8. Pardonnez  
aux larmes que m'arrachent pour vous de trop  
justes alarmes, *voit. Athal.* iv, 3. Il vaut mieux sur  
mes sens reprendre un juste empire, *voit. Zaïre*, iii,  
7. || Il se dit aussi des personnes. Le juste proprié  
taire. || 5° Qui est conforme à une certaine mesure.  
Adieu, ma divine bonne... cette lettre est devenue  
un juste volume, *sev.* 23 déc. 1671. Ce que vous dites  
sur les inquiétudes que nous avons si souvent  
et si naturellement sur l'avenir, et comme insensiblement  
notre inclination se change et s'accoutume  
à la nécessité, est la juste matière d'un livre comme  
celui de Pascal, *voit. 9 août 1671.* || Terme d'anti  
quités romaines. Régulé par la loi. Justes funéraires.  
Justes noies. || 6° Qui est exact, qui s'ajuste bien. La  
juste proportion. Le juste poids. Croyez-vous que  
mon habit m'aït été bien? — Belle d'... le dé  
un peintre, avec un pinceau, de vous faire rien de  
plus juste, *voit. Bourg. gent.* ii, 8. Je trouvais que  
la plume ou était ce portrait le portrait satirique de  
Mme de Sévigné par l'... était si juste, que l'am  
our paternel vous avait empêché de vouloir dé  
figurer cet ouvrage | *Histoire amoureuse des Ga  
les*, en l'ôtant d'un lieu où il... si bien son coin,  
*sev.* A *Bussy*, 28 juill. 1768. Je juge de la joie que  
vous donne l'accomplissement de Provence, par la tristesse  
que m'a donné la longueur de votre mal; cette mesure est assez juste, *voit. A Nive de Guillaud*,  
2 déc. 1671. Zénon disait de la dialectique de Diode  
dore, que cet homme avait imaginé des balances  
très-justes, mais qu'il ne pesait jamais que de la  
paille, *voit. Opin. des anc. (Sticicime)*. || Cette montre,  
cette pendule, etc. est juste, elle marque  
exactement l'heure. Cette montre que vous m'avez  
donnée... est devenue si parfaitement juste qu'elle  
ne quitte pas d'un moment notre pendule, *sev.* 28.  
|| Cela est juste comme l'or, cela a précisément le  
poids, la qualité, etc. qu'il doit avoir, et aussi cela est  
bien pesé, parce qu'on y regarde de près pour peser  
l'or. || Terme de peinture et sculpture. Exactement  
conforme au modèle. Un dessin juste. Contours  
justes, contours prononcés avec exactitude et netteté.  
|| Terme de manège. Cheral juste, cheval qui marche  
avec mesure et régularité. On dit semblablement gal  
lop uni et juste. || Terme de marine. Le vent est juste,  
quand il force à tenir tout à fait le plus près pour  
gouverner à l'aire de vent prescrite. || 7° Terme de  
musique. Son juste, son conforme aux règles de la  
musique, de notre gamme, de notre tonalité. Une  
cadence juste. || Corde juste, celle qui donne tous  
ses sons justes, quand le doigt est mis où il doit  
être. On dit de même : une voix juste, un instru  
ment juste. || 8° Fig. Qui convient, qui est tel qu'il  
doit être, exact. Métaphore juste. Se faire une idée  
juste d'une chose. L'addition est juste. Une pensée,  
une affaire, une occupation pousse ce qui est devant  
elle, ce sont des vagues, la comparaison du fleuve  
est juste, *sev.* 13 juil. 1681. || Juste milieu, voy.  
MILIEU. || Particulièrement. Qui a le caractère de  
la justesse, du bon sens. Cette pensée est plus  
brillante que juste. || Substantivement. Le juste, ce  
qui convient, ce qui est conforme à la raison. Je  
me b'âmerai d'avoir fait non ce choix, mais un choix  
[entre croire et pleu]... ils sont tous deux en faute;  
le juste est de ne point parler, *FASC. Pens.* x, 1.  
|| 9° Qui s'accorde bien, qui cadre. Ne trouvez-vous  
pas, mes pères, que ce passage [de Tertullien] est bien  
juste à notre sujet, *FASC. Proc.* i. Mon goût s'est  
trouvé bien juste avec le vôtre par le sujet d'Autber,

sev. 19 juil. 1883. || 10° Qui apprécie bien les choses matérielles. Avec le mot d' *juste*. J'ai demandé à ce gentilhomme si son fils était bien fatigué; il m'a dit que vous étiez très-belle; mais vous savez que mes yeux pour vous sont plus justes que ceux des autres; je pourrais bien vous trouver abattus et fatigués au travers de leurs approbations, etc. 11 mars 1871. Leur orgueil est si juste que, dans leurs discours, la mesure d'une chanson les fait sauter et redoubler cent à la fois, frappant la terre d'un seul pied, *BATAIL*, *Hist. phil.* 31, 32. || Qui apprécie bien les choses intellectuelles. Et quel? me dit-on alors, V. sure ne l'est-il point [exempt des laines] entre la justesse? Je vous répondis, ce me sembla, qu'il était vrai qu'il avait l'esprit fort juste, et que néanmoins je m'étais aperçu que, par son langage ou autrement, il ne s'était pas toujours servi de cette justesse ni si exacte, ni si de la justesse. Son esprit était juste, ce qui est le fond de tous les vrais talents, *voit. Hist. Russ.* 1. 9. Le spectacle inespéré de tant d'avantages fit regarder l'air comme un génie juste, étendu, élevé, qui dépassait la fortune, qui aimait la gloire, qui voulait aller à la postérité par de grandes choses, *BATAIL*, *Hist. phil.* 19, 18. || 11° Qui porte droit au but, en parlant d'une arme de jet. Ce fusil est juste. || Il se dit de celui qui tire avec précision (emploi qui vieillit). Ce tireur est fort juste. Juste arquebuser. Ce prince [Louis XIII] est un des premiers qui aient tiré au vent; et il traitait si parfaitement qu'un plaçant, faisant allusion au surnom de juste [Louis le Juste], disait: juste à tirer de l'arquebuse, *SAINT-POL*, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 408, dans *POURQUOI*. || 12° Qui est trop court, trop étroit. Cet habit m'est juste. Voilà des souliers qui me sont trop justes, bien justes. Il n'y a qu'une ouverture vers le haut, juste, étroite, et qui suffît à peine pour passer, *1777. Morceaux choisis*, p. 491. || Adverbialement. Être chaussé trop juste, avoir des souliers trop étroits. || Juste se dit aussi, en un sens analogue, d'un temps, d'un délai à peine suffisant. Mme de Chaulnes doit être arrivée hier à Paris; et c'est justement aujourd'hui, ou bien samedi, qu'ils [M. et Mme de Chaulnes] doivent être partis; cela sera bien juste, *sev. 20 août 1688*. || 13° Adv. Exactement, précisément. N'est-ce pas là ce que vous me demandez? juste. Ils ne voudront pas m'empêcher d'être juste au rendez-vous que vous m'avez donné, *sev. 1<sup>er</sup> juil. 1686*. Les Juifs des dix tribus transpirent dans le pays de Gog et de Magog par Salmasazar l'an 717 avant notre ère latine, juste du temps de Romulus, *voit. Lett. Chin. lett.* 6. || Tout juste, même sens. Voilà de ces occasions où l'on se trouve tout juste entre le sublime et le ridicule, entre le terrible et le dégoutant, *voit. Lett. d'Arpentail*, 1 août 1760. Je la marie [Mlle Cornélie] à un jeune gentilhomme qui se trouve tout juste mon plus proche voisin, *10. Lett. Chastelin*, 14 fév. 1761. Qui est le Bobemien, ce galeux, ce bandit? Le Zafari? ce geux, ce va-nu-pieds? — Tout juste! v. *1800*, *Ruy Blas*, IV, 2. || Frapper juste, frapper sur l'endroit qu'il faut; et fig. agir, parler d'une façon décisive. De là, la vérité de la maxime solvante: frapper juste, *1800. Princ. de polit.* 29. || Terme de ménage. Partir juste, entamer l'allure de galop sur le pied de dedans. || 14° Dans la juste proportion. Prenez juste. Mieux que si il ne trouva pas plus de bonte pour un bonnet de femme à avoir une femme infidèle qu'une femme qui n'aurait pas juste, *1800. le Philanthrope*, etc. 1. Sans laisser de jeu, de vide. Cela entre juste. Il n'y a d'exactes proportions exactes du deuil, de l'humour. Chapitre juste. Les muscles prononcés juste et tous les détails bien étudiés, *1800. Sev.* t. 1, p. 314, dans *POURQUOI*. || La distance justement au point de l'un vers l'autre. Prenez juste à l'endroit, *1800. Sev.* t. 1, p. 314, dans *POURQUOI*. || Le point de vue d'une chose. Apollon lui-même n'aurait pas été plus juste, *10. Claude et Nér.* II, 40. || 15° V. Jus, avec justesse, avec à-propos. Un soupçon juste en fait d'une chose et une pique un coup bien et juste quand la chose n'est pas, *1800. Yvain d'or*, II, 1. Vous m'avez écrit si obligamment, que je ne puis y répondre plus juste que vous le demandez, que j'ai les mêmes sentiments pour vous que vous avez pour moi, *sev. d. M. de France*, 10 juil. 1841. V. Jus très-juste d'un des fils de de mort, *10. 20 juil. 1870*. Il faut cependant s'efforcer à penser et à parler juste, sans vouloir donner les autres à notre gré et à nos sens, *1800. Sev.* t. 1, p. 314, dans *POURQUOI*. || 16° Il ne parait point à l'œil, il ne faut pas tous les détails sans être juste, *1800. Sev.*

*Dict. phil. Aronime.* || Rencontrer juste, deviner, déterminer avec précision. || 16° Au juste, loc. adv. Avec précision, en parlant de nombre, de poids, de mesure, de valeur. Dans cet accourcement il faut que notre vanité s'imagine, il [Thomas] ne s'avine jamais de se mesurer à son cercueil, qui seul néanmoins ne le mesure au juste, *1800. Sermon, Honneur*, 1. Il [les auditeurs] mettent tous les discours à la balance, et ils en savent remarquer au juste le fort et le faible, *10. 9<sup>e</sup> sermon, Parole de Dieu*, 2. Que le bien et le mal y sont prisés au juste, *1800. Epté*. || Il faut commencer par connaître au juste la distance de la lune à la terre, et pour la connaître il est nécessaire d'avoir la mesure de notre globe; c'est ainsi que raisonne Newton, *voit. Phil. Nat.* 10, 2. Il m'en rembourse le montant [d'une note de dépenses] au plus juste, *1800. Mém.* 7.

— **JUSTE**, **JUSTICE**, **JUSTICE**, **JUSTICE**. Dans juste est l'idée de droit; dans équitable est l'idée d'égalité qui est dans le latin *aequus*. De là la nuance fondamentale entre ces deux mots; ce qui est juste est de rigueur; ce qui est équitable est de conscience. La distinction va plus loin: ce qui est juste est conforme à la loi; ce qui est équitable est plus conforme à l'idée que nous nous faisons d'une justice plus élevée. Quand les enfants d'un complice de lèse-majesté étaient enveloppés dans sa ruine, cette condamnation était juste, puisque la loi l'avait prononcée; des sentiments plus équitables ont fait comprendre et établir que personne ne devait être puni de la faute des autres.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Cuz qui o verals crestiens fist lantes orres e tanz biens... *EXORT*, 21760. Esclecoez [rejouissez-vous], juste, el Segnur, *Liber psalm.* p. 29. || XIV<sup>e</sup> s. Jusqu'à quant se glorifieront li pecheour sur les justes homes? *Psautier*, f. 113. Cas-cuns par nostre coustume pot avoir mesure, mais quele soit juste, selonc le [la] coustume du lieu où il en vaura [voudra] uzur, *1800. xxvii*, 6. || XIV<sup>e</sup> s. De juste ou de droit politique une maniere ou espece est juste naturel, et l'autre est juste legal ou droit positif, *1800. Eth.* 155. Et par ce appert manifestement que juste est dit en deux manieres, c'est assavoir de celui qui est legal et de celui qui est equal, *10. 10. 141*. || XV<sup>e</sup> s. Les arbalestriers genevois sont si justes de leur trait, que point ils ne failent là où ils visent, *1800. 1. III*, 22. Tarquin, qui estoit un des justes chevaliers à la lance [habiles à manier la lance], *Perceforest*, t. III, f. 96. Le duc fit faire au mois de novembre 1419, 1000 penonceaux noirs, quatre cottes d'armes, armoyées aux armes du duc, les deux justes, et les autres volans, six grandes bannieres de trompettes, *1800. États des officiers des ducs de Bourgogne*, p. 208, dans *LACURNE*. || XV<sup>e</sup> s. Les garnisons y retourneront en plus grand nombre, et les boutes qu'ils recourent occasionneront le prince d'y envoyer une juste [véritable] armée, *1800. Hist.* 1, 66. Ses courours furent meslez si rudement, que la retraite lui fut juste, *10. 10. 142*. Le ciel l'a couronné, mais ce n'est plus d'épines [Jésus-Christ]; Ors viennent trembler à cet acte dernier les condamnateurs sur pieds du juste prisonnier, *10. Tragiques, Jugement* (p. 223 de l'éd. LALANDE). Je trouve bien juste de conclure ainsi, *1800. 1, 109*. Avoir just et mesurs est espece de moyenne justice, *Coust. Génér.* t. I, p. 420.

— **ETYM.** Berry, *juste*, et *just*, *juste*, nivêlé; ce *terroin est just*; bourg, *juste*; provenc. *just*; espagn. *justo*; ital. *giusto*; du lat. *justus*. Dans l'ancien français, *just* est le nominatif masculin, *juste* est le régime. *Justus* est considéré comme une autre forme de *justus*, participe passé de l'ancien verbe *justare* (voy. *juston*, à l'etymologie); il signifierait proprement: ordonné, prescrit.

2. **JUSTE** (ju-sté), s. m. Habilement de payanne, qui serre le corps. Mademoiselle Annette, dites-moi donc pourquoi elle porte presque toujours des justes, et jamais de robes garnies, *1800. Théât. d'éduc. la Marché de modes*, etc. 2.

— **HIST.** 2<sup>e</sup> s. E. Vos [voilà] illeus un damoiseul juste sous son marial... Sa juste estoit moult bone et chiere, *1800. Ma. p. 109* dans *LACURNE*. || 2<sup>e</sup> s. Le premier porte une juste [robe de médecine], *Perceforest*, t. 1, p. 97.

— **ETYM.** *Juste* 1, ce vêtement étant juste au corps.

**JUSTEMENT** (ju-sté-man), adv. || 1° Avec justice. Ma raison justement condamne ma core, *1800. Boitev.* *Billet* 7, 8. Ô père [dit Jésus], tous les hommes sont des à votre vengeance, mais une victime de ma grâse pour bon remède justement la place même d'une infinité de pécheurs, *1800. 2<sup>e</sup> sermon.* *1800. Sev.* t. 1, p. 314, dans *POURQUOI*. || 2° Il est juste, et peut être également

taire en les frappant d'aveuglement, *10. Élévat. sur myst.* 1, 11. J'ai tûé justement un injuste adversaire, *voit. Métop.* IV, 2. 2<sup>e</sup> Av. raison, sur de bons motifs. Et pouvant justement l'égaliser [il l'a] à Nécece, *voit. Éptre* IV. Et vous [Hermès] pouvez justement vous flatter d'une mort [de Pyrrhus] que leurs bras n'ont fait qu'exécuter, *1800. Andr.* v, 2. Cet odieux Romain que votre cour abhorre. Si justement hai, si coupable envers vous, *voit. Brut*, III, 4. || 3<sup>e</sup> Précisément, à point nommé. L'Auvergne est justement ce qu'il faut à ma cour, *1800. NATHANACH, Bourg. de qualité*, III, 4. Mais va v'au but en blanc à l'union conjugale... et prend le roman par la queue, *1800. Princ.* sc. 6. V. Just Cléandre encor, madame. — Justement, *10. Mus.* II, 4. J'ai reçu votre lettre justement comme j'allais à Vitry, *sev. 23 oct. 1878*. Tout justement, même signification. Et c'est tout justement la cour de roi Pétaud, *1800. Tori.* 1, 4. M. du Méssis est tout justement comme vous l'avez laissé, *sev. 31 mai 1871*.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. [Charn'eres] ... qui bien l'ont seant, Et qui moult justement vont justement l'entant, *1800. Guescl.* 2088. || XV<sup>e</sup> s. Musieurs gens... ont parlé... des guerres de France et d'Angleterre, qui pas justement n'en avoient ou sauroient à dire, si requis et examinés en estoient, *1800. 1, 1, 1*. Il estoit asiez [par ses possessions] justement entre le roy et le duc, *1800. III, 11*. || XV<sup>e</sup> s. Il n'y a justement que quinze jours que j'ay... *1800. 1, 73*. Il dict avoir justement tûé l'assassin de son pere, *1800. 1, 246*. En ce pays nul n'est qui compare Se peut à toy pour justement tirer [urer à l'arc], *1800. Comm. discernier le flait. de l'amé*, 28.

— **ETYM.** *Juste*, et le suffixe *ment*; bourg. *juste-man*.

**JUSTESSE** (ju-sté-sé), s. f. || 1<sup>o</sup> Nom abstrait de juste pris dans le sens de remplissant ou s'adaptant exactement. La justesse d'une vis et de l'écrou dans lequel elle entre. || 2<sup>o</sup> Qualité de choses qui se rapportent l'une à l'autre avec une grande exactitude. Je sais bien que la représentation raccourcit la durée de l'action, et qu'elle fait voir en deux heures, sans sortir de la règle, ce qui souvent a besoin d'un jour entier pour l'accomplir, mais je voudrais que, pour mettre les choses dans leur justesse, ce raccourcissement se ménageât dans l'intervalle des actes, *1800. Examen de Mante*. La nourrice parut en même temps que nous, et se pâma soudain avec tant de justesse que cette pâmoison nous livra sa maîtresse, *10. le Vœux*, IV, 6. J'ai cru mettre la chose dans un peu plus de justesse par quelques précautions que j'y ai apportées, *10. Examen de Médie*. Je lui envoyai à mon tour un carrosse au Bourg, et je vins avec un autre à chercher le trouver tel, où je ne croyais pas trop qu'il dût arriver si précisément; cependant le hasard, qui est quelquefois plaisant, nous fit tous deux rencontrer au bout de l'avenue; cette justesse nous fit rire, *sev. 23 oct. 1878*. || 3<sup>o</sup> Fig. Exacte connaissance. La justesse d'une expression, d'une métaphore, d'un raisonnement. Elle [Mlle de Scudéry] est remercié [d'une pension] Sa Majesté un jour d'après; mais elle fut reçue en toute justesse; c'est une affaire que de recevoir cette merveilleuse Mlle, le roi lui parla, et l'embrassa pour l'empêcher d'embrasser ses genoux; toute cette petite conversation fut d'une justesse admirable, *sev. 5 mars 1680*. Sa vive imagination [de Chaulnes] prodiguait dans sa douce ivresse Des beautés sans correction, qui choquaient un peu la justesse, *voit. Temple du goût*. || 4<sup>o</sup> Qualité de l'esprit, qui fait qu'on met dans les choses intellectuelles une exacte convenance. Il y a deux sortes de justesse: l'une paraît dans le bon tempérament qui se trouve entre l'esprit et le défaut; elle dépend moins de l'esprit et de la faculté que du goût et du sentiment; et, quand l'esprit y contribue, on peut dire, si vous ne permettez de le dire ainsi, que c'est un esprit de goût et de sentiment, *1800. Sev.* t. 1, p. 314, dans *POURQUOI*. L'autre justesse consiste dans le vrai rapport que doit avoir une chose avec une autre, soit qu'on les compare ou qu'on les oppose, et c'est-ci vient de bon sens et de la droite raison, pour peu qu'on y manque, ce qui est le sens net y prouvant garde, ou de moins le en sont persuadés tûé qu'ils en ont aver tû, *10. 10*. Mais notre bête sensant pour la justice et l'art Elevat justu su col [il] et l'homme, *1800. Sev.* III. Usant [scavoir] d'une sorte d'équivoque, pour dire vrai, sans pourtant s'être bueur à la même le mérite de sa justesse à conclure sur l'avant, *1800. Hist. enc. (Éduc. t. IV, p. 301)*, dans *POURQUOI*. La justesse de l'esprit dépend de la mesure de l'art et du calme des passions, *1800.*

Coméd. mœurs, ch. 11. Je suis charmé de son esprit juste et droit [de la duchesse de Choiseul]; sans justice d'esprit, il n'y a rien, VOLV. *Lett. Mme de Laffont*, 30 juil. 1768. Parlant avec justice et jamais sans motif, 10. *Trois manières*. Je sais que elle [la duchesse de Choiseul] a, outre ses grâces, justesse dans l'esprit et justice dans le cœur, 10. *Lett. Mme de Laffont*, 13 juil. 1768. || 8° Qualité de ce qui offre exactitude dans les rapports, dans les proportions. Cette balance est d'une grande justesse. La justesse de la voix. La justesse des sons. Leurs bases, corniches, amortissements tiennent tout ce que peut la justesse de l'architecture, 10. *Andromide, décor du 6<sup>e</sup> acte*. L'air bourré, dansé, mêlé, conté naturellement et dans une justesse surprenante, vous divertirait assurément, 10. 11 juin 1768. || 9° Qualité qui fait apprécier les sons, les distances, etc. d'une manière exacte. Justesse du coup d'œil. On ne se douterait pas qu'un chant aussi varié que celui du rossignol est renfermé dans les bornes étroites d'une seule octave, c'est cependant ce qui résulte d'une observation attentive d'un homme de goût, qui joint la justesse de l'oreille aux lumières de l'esprit, 10. *Div. t. 15, p. 137*, dans *romans*. || 7° Manière de faire une chose avec exactitude, précision. La justesse du tir. Il joue du violon, il chante avec justesse. Il manie un cheval avec une justesse parfaite. Si vous aviez vu la violente contorsion que cet écolier de homme fit à son épée [du fils de Mme de Grignan], et combien il s'en est peu fallu qu'il n'ait été tué, vous admireriez l'adresse et la justesse de la main [de la Providence] qui a mesuré ce coup, 10. 10 déc. 1768. Qui est-ce qui a purifié avec tant de justesse cet air que nous respirons? *VEN. Exist. 14*. || Terme de manège. Donner les plus grandes justesses, perfectionner un cheval déjà dressé.

— **STN. JUSTESSA**, *participle*. Dans justesse, il n'y a que l'idée de juste; dans précision, il y a étymologiquement l'idée de coupe, retrancher (du latin *præcidere*). Par conséquent, ce qui a de la justesse convient parce qu'il s'adapte exactement; ce qui a de la précision convient parce qu'il n'y a rien de superflu.

— **ETYM.** *Juste*, au sens de: qui s'adapte exactement. On a dit autrefois *justé*.

**JUSTICE** (ju-sti-s), *s. f.* || 1° Règle de ce qui est conforme au droit de chacun; volonté constante et perpétuelle de donner à chacun ce qui lui appartient. La justice n'est pas une vertu d'état, *COGN. Pomp. 1, 1*. La justice n'est qu'une vive appréhension qu'on ne nous ôte ce qui nous appartient; de là vient cette considération et le respect pour tous les intérêts du prochain, *LA ROCHEFOUCAULT. Prem. pens. n° 32*. Vous voyez, mes pères, que la moquerie est quelquefois plus propre à faire revenir les hommes de leurs égarements, et qu'elle est alors une action de justice, parce que, comme dit Jérémie, les actions de ceux qui errent sont dignes de risée, *PASC. Proc. 21*. L'affection ou la haine changent la justice de face; et combien un avocat bien payé par avance trouve-t-il plus juste la cause qu'il plaide! *10. Pens. 10, 3, éd. HAVET*. Plaisante justice qu'une rivière borne l'étrier en deçà des Pyrénées, erreur au delà! *10. ib. 11, 8*. De cette confusion arrive que l'un dit que l'essence de la justice est l'autorité du législateur; l'autre, la commodité du souverain; l'autre la coutume présente, *10. ib. 17, 8*. L'empire de la raison et de la justice n'est non plus tyrannique que celui de la délectation: ce sont les principes naturels à l'homme, *10. ib. 60*. Qu'y a-t-il de plus contraire à notre misérable justice que de douter éternellement un enfant incapable de volonté, pour un péché où il paraît avoir si peu de part, qu'il est commis six mille ans avant qu'il fût en être?... et cependant, sans ce mystère... nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes, *10. ib. 101, 1*. Où a-t-on pris que la peine et la récompense ne soient que pour les jugements humains, et qu'il n'y ait pas en Dieu une justice infinie dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle? que s'il est une telle justice, souveraine et par conséquent inévitable, divine et par conséquent infinie, qui nous dira qu'elle n'agisse jamais selon sa nature, et qu'une justice infinie ne s'exerce pas à la fin par un supplice éternel et éternel? *BOSS. Anne de Gonz. Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les âmes où l'ambition domine, 10. Le Tellier*. Je puis dire avec confiance que l'amour de la justice était comme né avec ce grave magistrat, et qu'il est allé avec lui dès son enfance, *10. ib.* Il est difficile, quand on aime la vérité, qu'on n'ait aussi du zèle pour la justice, tant par cette union qui lie toutes les vertus, que par

certaines règles d'ordre et de proportion que l'esprit met dans les actions aussi bien que dans les paroles, *FLAUB. Duc de Mont*. La justice est la bienveillance des rois, *Mot de Molière*, dans *SEXPERTAL, Mémoires*, t. 1, p. 401. Plutarque rapporte une action d'Aristide, qui fait voir que les Grecs, et il en faut dire autant des Romains, avaient une idée très-limitée et très-imparfaite de la justice: ils en bornaient l'usage à l'intérieur de la société civile, *ROLLIN, Hist. anc. Ouvr. t. III, p. 308*, dans *POURCENS*. Il n'y aurait en aucune société, si les hommes n'avaient conçu l'idée de quelque justice qui est le lien de toute société, *VOLV. Philol. Ignor. Quest. 21*. La justice est entre l'orgueil et la clémence et la cruauté, *DIDACOT, Pens. philos. n° 10*. || Justice commutative, celle qui regarde le commerce, les ventes, etc. et qui, dans l'échange d'une chose contre une autre, oblige à rendre autant qu'on reçoit. || Justice distributive, celle par laquelle on adjuge à chacun ce qui lui appartient, on distribue les récompenses et les peines. || Chevaliers de justice, chevaliers de Malte qui appartiennent à la première des cinq classes de l'ordre. Un chevalier de justice est celui qui a fait exactement ses preuves de noblesse, *Trévoux*. || 2° Terme de théologie. La justification que Dieu met dans l'âme par sa grâce. Persévérer dans la justice. || [Dieu] a promis d'accorder la justice aux prières, *PASC. Pens. 127, 88 bis*. On demande à M. Jurieu et aux calvinistes si la certitude du salut, l'immissibilité de la justice... *BOSS. 6<sup>e</sup> avert. III, 43*. || Première innocence de l'homme avant son péché. Adam perdit sa justice originelle par son péché. || 3° Dans le style de l'écriture, observation exacte des devoirs de la religion. Marcher dans les voies de la justice. Des œuvres de justice et de charité. La charité ne détruit pas ce que la justice édifie, *MAR. Carême, Vérit. culte*. || 4° La Justice (avec un J majuscule), divinité. La Justice passa la balance à la main, *BOU. Épître II*. || 5° Au plur. Justices, actes de justice. Il [le prince de Conti] jette l'argent héroïquement; il a des bontés d'Henri IV, des procédés du chevalier Bayard, et des justices de Sylla, 10. 26 janv. 1760. Cette lettre [une lettre de Bussy au roi] a été reçue, et ce n'est pas la faute de votre pauvre ami ni la vôtre, si elle ne vous attire pas des justices et des grâces, *10. Bussy, 17 juin 1767*. Il [le juste] y paraîtra [devant le tribunal de Dieu au jour du jugement] et ses justices mêmes seront jugées, *MAR. Avert. Jugement*. Que vous pouvez offrir au Seigneur comme vos propres justices, *10. Carême, Mlange*. || Les justices du ciel, les punitions qu'il inflige. Remarquons les justices du ciel: les députés qui avaient tué leur prince légitime... furent dispersés... *CHATEAUB. Stuart, Hépubl. et protectorat*. Prenons les droits du ciel, et chargeons-nous nous-mêmes Des justices de Dieu, *LAMART. Méd. I, 6*. || 6° Le pouvoir de faire droit à chacun, de récompenser et de punir; l'exercice de ce pouvoir. La justice humaine. Par toute l'étendue du royaume chacun peut faire ses plaintes, assuré de la protection du prince; et la justice ne fut jamais ni si éclairée ni si secourable, *BOSS. Le Tellier*. Ils [les conquérants] ne sont pour la plupart que des instruments de la vengeance divine; Dieu exerce par eux sa justice, et puis il l'exerce sur eux-mêmes, *10. Hist. II, 6*. Tout tombe, tout est abattu par la justice divine, dont Nabuchodonosor est le ministre, *10. ib.* Il connaissait les deux visages de la justice: l'un facile dans le premier abord, l'autre sévère et imputable quand il faut conclure, *10. Le Tellier*. Le pieux Lamoignon, que notre ministre proposait toujours comme digne de prononcer les oracles de la justice dans le plus majestueux de ses tribunaux, *10. ib.* La justice doit être attachée aux règles, ferme et constante; autrement, elle est léguée dans sa conduite, et plus bizarre que réglée, elle va suivant l'humeur qui la domine, *10. Polit. VIII, IV, 1*. Les juges exerceront sévèrement la justice sur les criminels, *10. Hist. II, 7*. || Rendre la justice, exercer le pouvoir judiciaire. Tout était grand dans ces âges, les salies... le tribunal où [Salomon] rendait la justice, *BOSS. Hist. II, 6*. Ici le droit de rendre la justice s'achète comme une médaille, *VOLV. Boissac*. || Avoir justice d'un juge, obtenir qu'il s'occupe de l'affaire, qu'il la juge. || Deai de justice, le refus qu'un juge fait de juger. || Il n'y a pas de justice en ce pays: n'y a-t-il donc plus de justice? se dit fig. et familièrement pour se plaindre des injustices qu'on éprouve. || 7° Acte de reconnaître le droit de quelqu'un à quelque chose, d'accueillir sa plainte, etc. Obtenir justice. Soyez certain que justice vous sera faite, *CHAMÉNE: Il a tué mon père*. — Don Diégue: Il a

vu le sien — *CHAMÉNE: Au sang de son père un coup de justice*, *COGN. Cid, II, 9*. On ne voit dans ses jugements [du juge ambitieux] qu'une justice imparfaite, semblable, je ne craindrai pas de le dire, à la justice de Pilate, *BOSS. Le Tellier*. || Demander justice, réclamer devant qui de droit réparation d'un tort. || Rendre justice, redresser un tort. Philippe [père d'Alexandre] fut assassiné par Pausanias, jeune homme à qui il n'avait pas rendu justice, *BOSS. Hist. I, 2*. || Faire justice, prononcer un juste arrêt. Te voilà devenu esclave de tes esclaves mêmes; les dieux sont lents à faire justice, mais enfin de la font, *VÉN. Tél. VIII*. || Fig. Faire justice de quelqu'un, punir, châtier, traiter quelqu'un comme il le mérite. Apprends donc mon crime, et voyez s'il faut faire justice d'un coupable, ou grâce aux vœux d'un frère, *COGN. Tit et Bérén. II, 2*. La justice que Dieu fit des Juifs par Nabuchodonosor, *BOSS. Hist. II, 8*. Justice en fut faite sur la terre; que justice en soit faite aux enfers, *BAUHAU, Hist. phil. XVIII, 21*. || Fig. Faire justice de quelque chose, infliger à quelque chose un juste blâme, une juste réprobation. L'opinion publique a fait justice, bonne justice de ces impostures. || Faire justice à quelqu'un, examiner sa cause, prononcer en sa faveur un arrêt. Qu'on me cherche son fils; je vous ferai justice, *COGN. Cid, II, 8*. || Fig. Après tant de malheurs, enfin le ciel propice s'est résolu, ma fille, à nous faire justice, *10. D. Sanchez, I, 1*. || Faire justice au mérite, le reconnaître. Le roi [Louis XIV], qui dans son choix, en faisant justice au mérite, a toujours fait honneur à sa sagesse, *VÉN. Duc de Mont*. || Se faire justice à soi-même, se venger soi-même, se payer par ses mains, etc. sans avoir recours aux voies ordinaires de la justice. Mais ce n'est pas au peuple à se faire justice, *COGN. Œdipe, V, 1*. L'Amour, par les Zéphyrus, s'est fait prompt justice de leur envenimé et jalouse malice, *MAR. Psyché, V, 2*. Il dit... que, si Son Altesse ne lui fait pas justice, il se la fera lui-même et vous donnera de son épée dans le ventre, *MAR. Gramm. 10*. || Absolument. Se faire justice, se condamner quand on a tort. Dis-lui que je me fais justice, que je n'ignore point ce que j'ai mérité, *COGN. Cinna, IV, 2*. Je renonce à plaire à Mme de la Troche, sans renoncer à l'aimer; car elle me trouvera toujours quand elle voudra se faire justice, *10. 123*. || [Néron] se perdrait, madame. — Il se ferait justice, *RAC. Brit. V, 8*. Enfin j'ouvre les yeux et je me fais justice, c'est faire à vos beautés un triomphe sacrificiel, que de vous présenter, madame, avec ma fol, tout l'âge et le malheur que je traite après moi, *10. Mithr. III, 6*. Qui est-ce qui se fait justice? les petits veulent passer pour médiocres; tout le monde fait plus qu'il ne peut, *VÉN. Tél. XII, 1*. || 8° Action d'accorder à une personne ce qu'elle demande et qu'il est juste qu'elle obtienne. Une circonstance de la justice qu'on doit aux autres, c'est de la faire promptement et sans différer; la faire attendre, c'est injustice, *LA SAUT. XII*. || Rendre justice à quelqu'un, lui rendre la justice qui lui est due; reconnaître en lui ce qui est bon. Mme de Chereuse me rendait justice; elle ne put jamais pardonner au cardinal de me la rendre, *10. 181*. Si le siècle rendait justice aux beaux esprits, *MAR. Fem. sec. III, 6*. Il faut que devant vous je lui rende justice, *RAC. Bérén. III, 2*. Phédro sur fond de son cœur me rend plus de justice, *10. Phédro, IV, 2*. De quelque manière que vous ayez surpris son innocence [d'une jeune dame], on lui rend assez de justice pour croire qu'elle vous traiterait... *MAR. Gramm. 10*. Il est vrai que je lui présente [à Stanislas] l'histoire de son ennemi [le czar Pierre]; mais celui qui embellit Nancy rend justice à celui qui a bâti Pétersbourg, et le cœur de Stanislas n'a point d'ennemi, *VOLV. Lett. Tressan, 23 sept. 1760*. || On dit aussi rendre justice au mérite, au courage, etc. de quelqu'un. || Rendre justice à, signifie aussi être équitable pour. Vous n'avez pas assez de compassion pour ceux qui sont mal à leur aise; nos pères ont plus de charité que cela; ils rendent justice aux pauvres aussi bien qu'aux riches, *RAC. Prom. VII*. || Se rendre justice à soi-même, apprécier ce qu'on vaut. Quoique vous ne rendiez que justice à vous-même... *COGN. Pomp. II, 4*. || Se rendre justice à soi-même, signifie aussi confesser ses torts. J'aime à voir que de moins vous vous rendiez justice, *RAC. Andr. IV, 6*. Il n'était point jeune, sa figure était désagréable... Il se rendait justice sur son mérite, *MAR. Gramm. 10*. || Faire justice, reconnaître le mérite, les bonnes qualités, etc. Faites-moi un peu de justice, et croyez... *10. Samedi avant Noël, 1769*. Si l'on











— ETYM. Κυρολογία, de κυρος, propre, et λογος, discours.  
 † KYRIOLOGIQUE (ki-ri-o-lo-ji-k'), adj. Ecriture lryenne que, nom par lequel saint Clément d'Alexandrie désigne l'une des deux sortes d'écritures hiéroglyphiques des Egyptiens : celle qui consiste à représenter les objets par la lettre initiale du nom qu'ils portaient dans la langue parlée.  
 — ETYM. Kyrologie.

KYSTE (ki-st'), s. m. Terme de pathologie. Membrane en forme de vessie sans ouverture, qui renferme des humeurs ou autres matières contre nature, et qui se développe accidentellement par dilatation des cuils de-sac ou des conduits excréteurs des diverses espèces de glandes dont l'orifice s'oblitère.  
 — HIST. xvi<sup>e</sup> s. Souvent l'humeur se trouve enfermé en un kyst et membrane qui luy est propre, PARÉ, v, 16.

— ETYM. Κύστις, vessie, poche.  
 KYSTIQUE (ki-sti-k'), adj. Terme de chirurgie. Qui appartient, qui a rapport au kyste. Cavité kystique.  
 KYSTOTOME (ki-sto-to-m'), s. m. Voyez CYSTOTOME.  
 KYSTOTOMIE (ki-sto-to-mie), s. m. Voyez CYSTOTOMIE.

L

LA

1. (ll), s. f. et, dans la nouvelle appellation, L (le), s. m. Lettre consonne, la douzième de l'alphabet. 1. L double, quand elle est précédée d'un i, se prononce mouillée, comme dans paille, bouteille, etc.; il faut se garder de confondre cette prononciation, comme font plusieurs, avec celle de l'y grec, et de dire pa-ye, bou-té-ye, fi-ye. L se prononce comme H dans certains mots, par exemple: péril. || L, initiale du mot Louis, se trouve sur les monnaies des rois de France qui ont porté ce nom. || L, dans les chiffres romains, est le signe numérique de 50. XL fait 10. Surmontée d'une ligne horizontale, L vaut 5000. || L est la marque de la monnaie frappée à Bayonne.

— HIST. xii<sup>e</sup> s. Lettre, langage, loi ensemble Senelle L, ce me semble; L est moult longue, de haut pris, *Semefiance de l'ABC*, *MINIMAL*, t. II, 260.  
 xvi<sup>e</sup> s. Considérons ces deux lettres que les uns appellent mignardes, les autres molles, l et n [il s'agit de L mouillée et de gn], *PARGUES, Lettres*, t. I, p. 130.

— ETYM. Latin, l; grec, λαμβδα, pris de l'alphabet phénicien.

1. LA, article féminin. Voy. LE.  
 2. LA, pronom relatif. Voy. LE.  
 3. LA (la), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme de musique. La sixième note de la gamme d'ut ou de la gamme ordinaire. || Nom du signe qui représente cette note.  
 2<sup>o</sup> Nom de la seconde corde de quelques instruments. Remettez un la à ce violon. || Les cordes sur les instruments à manche, à touche, comme le violon et la guitare, se comptent à partir de la plus haute. La première dans le violon est le mi, la seconde le la, la troisième le ré, la quatrième le sol; le la est le nom de la première ou chanterelle dans l'alto, dans le violoncelle et la contre-basse. De la vient que pour s'accorder les musiciens donnent ou reçoivent le la, parce que c'est une corde commune à tous les instruments. Donnez-moi le la. Avez-vous le la?  
 — ETYM. Voy. pour l'étymologie LA.

LA (la), adv. de lieu. || 1<sup>o</sup> Il se dit, par opposition à ici, d'un lieu considéré comme différent de celui où l'on est. Allez-vous-en là, je vous attends ici. D'ici là on compte deux lieues. || 2<sup>o</sup> Il se dit aussi d'un lieu qu'on désigne d'une manière expresse. C'est là qu'il demeure. J'aime autant être ici qu'ailleurs; qu'est-ce que cela fait d'être là ou là? on s'aime partout, *MARIV.* *Double inconst.* II, 9. Mon Dieu est là, et il montra le ciel; ma loi est là dedans, et il mit la main sur son cœur, *VOLT.* *Jenni*, 7. Là je le punirai, là je le veux surprendre, Là je veux que ce fer enfoncé dans son sein.... *Id.* *M. de César*, II, 6. La nature a dit : tu iras là, jusque là, et pas plus loin que là, *VIDEROT, Salon de 1766, Œuvres*, t. III, p. 183. || 3<sup>o</sup> Il se dit de même en parlant du temps. Revenez demain, d'ici là, j'aurai arrangé votre affaire. || Alors, à ce moment. Là, par un long récit de toutes les misères. Que durant notre enfance ont enduré nos pères. Renouvelant leur haine avec leur souvenir, Je redouble en leurs yeux l'ardeur de le punir, *CORNILLÉ, Cinas*, I, 2. || 4<sup>o</sup> Il se dit pour représenter démonstrativement un ou plusieurs membres de phrase et signifie en cela. Que Pierre, après l'infortune de Narva, s'occupât à joindre par des canaux la mer Baltique, la mer Caspienne et le Pont-Euxin, il y a là plus de gloire véritable que dans le gain d'une bataille, *VILTAIR.* *Russie*, I, 13. || 5<sup>o</sup> Mis au commencement d'un membre de période, il ne marque que la différence des lieux, sans aucun rapport au plus ou

LA

au moins de distance. Là l'on cogne, là l'on charpente, Là l'on raccommode une fente, *SCARRON, Virg.* IV. || 6<sup>o</sup> Il se place devant quelques adverbos de lieu pris au sens physique ou au sens moral. Là-haut, Là-bas, Là-dessous, Là-dessus, Là dedans, Là dehors, Là suprà, Là contre (voy. HAUT, DESSOUS, DESSUS, DEDANS, CONTRE, BAS). || Je n'entre pas là dedans. Je n'examine pas cela, je ne m'occupe pas de cela. Peut-être interprètent-ils Jansénius trop favorablement; mais peut-être ne l'interprètent-ils pas assez favorablement; je n'entre pas là dedans, *PASCAL, Prov.* XVII. || Terme de chasse. Là haut, là bas! Lorsqu'on est dans un fond, et que les chiens montent une côte ou un rocher, on dit, en leur parlant : il va là haut, ha, là haut! et quand on est sur une montagne et que les chiens descendent, on dit : il va là bas, ha, là bas! || 7<sup>o</sup> Ça et là, voy. ÇA. || 8<sup>o</sup> Là se met à la suite des pronoms démonstratifs et des noms, pour les désigner plus précisément. Mercure, au lieu de donner celle-là [coignée], Leur en décharge un grand coup sur la tête, *LA FONT.* *Fabl.* v, 1. Ce monseigneur du Non-là fut parent de Caligula, *Id.* *ib.* VII, 7. Ehl que cette Marine-là est une grande scélérate! *LESAGE, Turcaret*, II, 3. Ah! mon cher ange, ce M. Turgot-là est un homme bien supérieur; et, s'il ne fait pas de la France le royaume le plus florissant de la terre, je serai bien attrapé, *VOLT.* *Lett. d'Argental*, 1<sup>er</sup> juillet 1776. Rencontrez-vous quelquefois frère Thurot? je voudrais bien savoir pourquoi je ne peux pas tirer un mot de ce paresseux-là, *Id.* *Lett. d'Alembert*, 8 mai 1768. || En ces emplois, là s'unit par un tiret au pronom ou au nom; mais on ne met pas de tiret quand le mot auquel se rapporte là en est séparé par quelque apposition. Ce marchand de vin là est très-bien assorti. Ces preuves de bonté là sont rares. || 9<sup>o</sup> Là employé par une espèce de redondance et pour donner plus de force au discours. Que me dites-vous là? dit alors Destin fort inquiet, *SCARRON, Rom. com.* II, 16. Allons, j'avais grand besoin que ce fût là Dorante, *MARIVAUD, Jeux de l'Amour et du Hazard*, II, 12. On sent bien que c'est là le rhéteur qui parle; s'il avait été un peu philosophe, il aurait vu l'absurdité de ce qu'il avance, *VOLT.* *Fragm. sur l'hist. art.* 12. || 10<sup>o</sup> Dans le sty e familier et espletivement, là se dit quand on insiste sur quelque circonstance, quand on excite l'attention ou le souvenir de celui à qui l'on parle. Mais dites-nous avec sincérité, franchement, là.... quelle heureuse aventure vous a fait venir dans ces lieux? *ARONAND, Folies amoures. Prologue.* Avez-vous de l'amour pour elle, là, ce que l'on appelle de l'amour; ce n'est pas de l'amitié que j'entends, *MARIVAUD, Pays. par.* 3<sup>e</sup> part. Je m'en vais vous aider; là, regardez-moi bien, *DEAROTCHES, Irrésolu*, II, 2. Là, mon héros, mettez la main sur la conscience; vous avez fait serment devant Dieu de donner votre voix au plus digne, *VOLT.* *Lett. Richelieu*, 4 fév. 1771. || 11<sup>o</sup> Là signifiant à ce point, à ce parti, à cette chose. S'en tenir là. En demeurer là. En venir là. Au reste, j'en suis maintenant là que je vois, ce me semble, assez bien de quel bial on se doit prendre à.... *DESC.* *Méth.* VI, 3. || En rester là, voy. RESTER. || Laisser là, voy. LAISSER, n<sup>o</sup> 1. || Planter là, voy. PLANTER. || 12<sup>o</sup> Là, joit à la préposition de, marquant la distance de lieu ou de temps. À cinq ou six cents pas de là venait Saigambie, *VARON.* *O. C.* liv. VI, dans *RICHELET*. De là à quelques années, Ptolomée fit porter le corps d'Alexandre à Alexandrie, *Id.* *ib.* liv. XI, ch. 16, dans *RICHELET*. || De là, c'est-à-dire de

cela, de cette cause, par cette raison. Et peut-être de là dépendent vos destins, *COSS.* *Hér.* v, 2. Il est vrai, de tout temps la raison fut son lot [de l'homme]; Mais de là je conclus que l'homme est le plus sot, *BOIL.* *Ser.* VIII. De là contre les Juifs et contre Mardochée Cette haine, seigneur, sous d'autres noms cachée, *RAC.* *Esth.* III, 1. || De là que, parce que (cet emploi vieillit). De là que cet homme a eu quelques torts, ne le croyez pas méchant. || 13<sup>o</sup> De là ou delà, prépos. Voy. DELÀ. || 14<sup>o</sup> Dès là, voy. DÈS. || 15<sup>o</sup> Jusque-là, voy. JUSQU'À. || 16<sup>o</sup> Par-là, voy. PAR. || Par-ci par-là, voy. PAR. || 17<sup>o</sup> Là, construit avec *vers*. Vers là, de ce côté. Ouvrant ceux de ces pores qui regardent vers là, *BOSS.* *L'Homme*. || 18<sup>o</sup> Là ob, dans le lieu où.... Jusqu'à ce qu'elle eût des nouvelles du roi son mari, qui s'est sauvé d'Angleterre, et l'on ne sait encore là ou il est, *RAV.* 27 de 1688. || Là ob, dans le cas où. En fait de mots l'analogie n'a lieu que là où l'usage l'a autorisé, *ARONAND*.

— REM. 1. Ne dites pas : C'est là où je demeure; C'est là où je veux aller; mais : C'est là que je demeure; C'est là que je veux aller. Maximilien a commis ce pléonasme, qui est aujourd'hui considéré comme une faute : C'est là où visent ceux qui en font une profession publique. *Injustice*. || 2. L'Académie écrit avec *tiret* : Il leur échut une succession, et dès-là ils se brouillèrent. Mais au mot *dés*, elle écrit dès là sans *tiret* : C'est votre père, et dès là vous lui devez du respect. Le *tiret* est facultatif; il n'y a d'ailleurs aucune raison pour le mettre avec *dès* et là, puisque l'Académie ne le met pas avec *dès* et *lors*. || 3. L'Académie écrit avec deux tirets : Quel discours est-ce-là? quels gens sont-ce-là? Mais au mot *patrouillis* elle n'en met point avant là : Quel patrouillis est-ce là? Le mens est de n'en pas mettre. || 4. L'Académie écrit jusque-là avec un tiret; mais par là sans *tiret*. Pourquoi cette différence?

— HIST. xi<sup>e</sup> s. E (il) mettrad [le betail en litige] en uels [égale] main, d'ici là que il seit devancé [jugé], *Lois de Guili.* xzv. Là ou est [eux-là] furent, des autres l'ou bien, *Ch. de Nol.* VIII. Se lieus ce dune [donne] que je de là repaire [revienne], *ib.* xx. || xii<sup>e</sup> s. [Nef] Qui va là od vers l'o-pant [pousse], *Courc.* III. Au Mans le trouvez, là est il plus souvent. *Sax.* xxi Je ira là, et vous e remendrez [restez], *Roncez.* p. 16. Balgains gist là jus en la vallée, *ib.* p. 110. Là sus au ciel mainte estoile flambie, *ib.* 117. || xiii<sup>e</sup> s. Qui l'ont de lieus en lieus çà et là conquétit, *Berte.* I, || xv<sup>e</sup> s. Ne savoiert nul confort qui leur pust là en droit venir d'aucune part, *Roiss.* I, 1, 24. Voulez-vous rien mander là bas à la riviere? *Roiss.* xlv || xvi<sup>e</sup> s. Jamais nous n'aurons la vraie intelligence de ce qui est là dit, *Id.* *Calv. Inst.* 643. Si de là en avant ils s'appriivoient de luy obier, *LA MOIR.* 13. D'ores en là ce leur est plus languir que vivre, *Id.* 28. Ou il fist d'eux à sa guise et se payast de là pour les a bavadeurs qu'ils avoient tuez à son pre, *Id.* 38. Il ne peut y avoir d'amitié là od est la cruauté, *Id.* 72. Lycomedes le mena sur de haults rochers. Seignant que c'estoit pour luy monter de là ses terres, *AVROT, Thais.* 64. Le vaillour ne touche point aux oyseaux morts pour la confortité du genre qui est entre eulz : là od les aipies, les ducs et les sacres meurtrent, tent et mangent ceulz mesmes qui sont de leur propre espèce, *Id.* *Rom.* 18. Il y a là hault [au ciel] des esprits envieux.... *MOY.* I, 66. De là vint à Theolouse, où.... *Roiss.* *Pant.* II, 6. En là comme en çà [d'au



lures [du crime], *ib. Cardme, Pichereuse*. Tous les titres ont été [l'Église] revêt à l'ordination sont des titres laborieux, des titres de charité et de charité, *ib. Confér. Elle contre les scandales*. Je n'ai point pour la gloire inquisiteur; L'oblation tranquille est plus chère à mes yeux Que de son farnes l'éclat laborieux, A. CHAN. *Éloges*, p. 3. 3° Digne laborieux, d'ignition qui se fait lentement et peu à peu. || Accouchement laborieux, mais qui, malgré la position avantageuse de l'enfant, exigeant quelques secours de l'art; ceux qui se prolongent au-delà de vingt-quatre heures; ceux qui nécessitent l'emploi des instruments.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Pour choses pénibles et laborieuses, *ib. ib.* 43. Recevoir est chose sans labour, et bien faire ou donner est chose plus laborieuse. *ib. ib.* 477. || XVI<sup>e</sup> s. Sa quete [de la vertu] est scabreuse et laborieuse, *ib. ib.* 1, 70. Pour descender aux passages les plus enrouez passages Des livres laborieux, *ib. ib.* 378. Ils ont été tous deux taillez, laborieux, magnanimes et courageux, *ib. ib.* 381. *Mariol. et Philop.* Nicetas menoit une miserable et trop laborieuse vie, *ib. ib.* 381, 8.

— ETYM. Provenç. *laborios*; espagn. et ital. *laborioso*; du lat. *laboriosus*, de *labor*, labour.

† LABORIOSITÉ (la-bo-ri-ô-si-té), s. f. Qualité de celui qui est laborieux. Les médecins avaient en général le caractère de douceur et de laboriosité qui est commun à tous les Allemands, *ib. ib.* 391. *Mémoires, le grand-duc de Berg*, ch. 7, l. 1, p. 291. On retrouvait dans le préfet de Mayence (Jean Bon-André) le vieux conventionnel du Comité de salut public, avec sa frugalité et sa laboriosité toute républicaine, *ib. ib.* ch. 11, t. II, p. 11.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Laboriosité, *PALGRAVE*, p. 227.

— ETYM. *Laborios*.

LABOUR (la-bour), s. m. || 1<sup>o</sup> Travail de labourage. Donner un seul labour, deux labours à cette terre. Je diminuai le nombre des labours, crainte de trop dessécher la terre, *ib. ib.* 403. || Terres labourées. Sa haute silbouteite noire [du semez] Domine les fonds labours; On sent à quel point il doit encre à la suite utile des jours, V. *ib. ib.* *Chantons des rues et des bois, Saison des semailles*. || 2<sup>o</sup> Terme de plombier. Sorte de pelle pour ramener le sable du moule.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. S'aucuns me preste son cheval por fere mon labor ou por cevaucier, *ib. ib.* 411. || XIV<sup>e</sup> s. Pour gagner parmi son labour du blé pour lui, sa femme et enfans, du cinsas, *ib. ib.* 412. Toutes labours de charrues qu'il feront, *ib. ib.* 413. || XV<sup>e</sup> s. Mauvais labour et senence pourrie, Foibles chevaux, et le labourer cria, s. *ib. ib.* 414. *Chacun ne pense qu'à soi*. || XVI<sup>e</sup> s. Recompensant les musets et jours passez, O du labour [travail] avoient eu plus qu'à soi, s. *ib. ib.* 415. Les mechantes herbes qui, par le labour arrachées de terre, ne s'y pourront reprendre, o. de *ib. ib.* 416.

— ETYM. Autre forme de *labour*. *Labour* à été, comme *labour*, quelquefois féminin.

LABOURABLE (la-bou-ra-blé), adj. Propre à être labouré. Terres labourables. J'ai cent vingt arpents labourables dans le plus beau pays de la nature et le sol le plus ingrat, *ib. ib.* 417. *Lettre*.

— ETYM. *Labourer*.

LABOURAGE (la-bou-ra-je), s. m. || 1<sup>o</sup> Action de semer, de retourner la terre d'un champ avec des instruments aratoires. Le labourage des terres légères est plus aisé que celui des terres grasses. Pâlon donnée à la terre. On donne à la vigne de trois à quatre labourages par an. || 2<sup>o</sup> L'art de labourer la terre. Il entend bien le labourage. Les premiers consul ou dictateurs romains, plus célèbres par leur retour aux fonctions du labourage que par leurs triomphes mêmes, *ib. ib.* 418.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. En tel cas ne vienent pas les de voilles [récoltes] qui p'ny ont mises on part [partage], mais il laboures tant soit soit de sans passé, *ib. ib.* 419. || XIV<sup>e</sup> s. Voil' descouvrir mon corage, Que ne sai autre labourage [travail], *ib. ib.* 420. || XV<sup>e</sup> s. Et si ils labourent aucun labourage pour leurs seigneurs, ils en vouent avoir leur salaire, *ib. ib.* 421. || XVI<sup>e</sup> s. Les logonnaires [sous Français] sont gens qui sont du labourage, pour s'affranchir des tailles, en ser-

vant à ou à mols, *ib. ib.* 422. Par excellence ce mot de labourage a été donné à la culture des légumes, encorres qu'il soit communiqué à tout autre travail, o. de *ib. ib.* 423. *labourage* et *pasturage* sont les deux manières qui nourrissent la France, *ib. ib.* 424. *ib. ib.* 425, cité dans M. MARTIN, *Hist. de France*, t. 1, p. 417. 4<sup>o</sup> éd.

— ETYM. *Labourer*: bourguig. *labourage*; provenç. *laboratge*.

LABOURÉ, ÉE (la-bou-ré, rée), part. passé de labourer. On les [les taureaux qui lancent le feu] a vus au joug, et le champ labouré, *ib. ib.* 426. || Terme de papeterie. Papier labouré, papier qui présente des défauts, parce qu'on le fabriquant la forme a glissé un peu sur le fenstre.

LABOURER (la-bou-ré), v. a. || 1<sup>o</sup> Travailler (sens propre qui n'est usité que dans des termes de métier). || Débarquer, traîner. Labourer des tonneaux de vin. || Labourer le sable, muller et soulever par motes le sable du moule des plombiers. || 2<sup>o</sup> Particulièrement, le travail de la terre étant pris pour le travail par excellence, remuer, retourner la terre avec les instruments aratoires. Labourer avec la charrue. Labourer à la bêche. Il laboure le champ qui labourait son père, *ib. ib.* 427. *les Douceurs de la retraite*. Labourer ses champs, conduire ses troupeaux, et combattre, voilà la vie des Russes jusqu'au temps de Pierre le Grand, et c'est la vie des trois quarts des habitants de la terre, *ib. ib.* 428. Dans ces plaines heureuses Quo labouraient jadis des mains victorieuses, M. J. CHAN. *Gracques*, l. 2. Douze mille arpents de terre oncles, c'est un joli caillou à faire à qui les saurait labourer, P. L. COUR. *Chambord*. Il se dit des animaux employés à remuer la terre. Vos taureaux et vos ânonns qui labourent la terre, *ib. ib.* 429. || Absolument. Labourer avec des chevaux, avec des bœufs. Si vous n'oubliez pas labouré avec ma génisse, *ib. ib.* 430. *Bible, Jugés*, xiv, 14. Il n'aurait point troubler la paix de ces sauvettes, S'il lui fallait toujours comme moi s'exercer, Labourer, couper, tondre, aplanir, palisser, *ib. ib.* 431. || Labourer à deux charrues, à trois charrues, occuper deux charrues, trois charrues pour le labourage de ses terres. || Labourer à blé, donner le quatrième labour à la terre. || 3<sup>o</sup> Par extension, faire sur la superficie de la terre une impression comparée à celle des instruments aratoires, en parlant de certains animaux et de certaines choses. Les sangliers, les taupes ont labouré tout ce pré. Le canon a labouré ce champ. Comme un vaisseau qui laboure les vagues, *ib. ib.* 432. *Chateaub.* *Rend.* || Par extension. L'artillerie labourait les rangs de l'ennemi, y faisait de grands ravages. || Terme de manège. Ce cheval laboure le terrain, se dit d'un cheval qui lutte. || Fig. Tracer des rides sur la physionomie humaine. Les chagrins ont labouré son front. || 4<sup>o</sup> Terme de marine. Labourer le fond, se dit d'un vaisseau qui navigue dans une eau trop peu profonde et qui touche le fond sans être cependant arrêté. || Absolument. Ce vaisseau laboure. || On dit qu'une ancre laboure, quand le fond du terrain ne la retient pas. || Le plat bord d'une embarcation laboure la mer quand il rase la surface de l'eau. || 5<sup>o</sup> Fig. et familièrement. Faire quelque chose avec un effort comparé à celui du labourage. Mo vout' planté au coin de mon feu, une petite table devant moi, labourant depuis deux heures mes lettres d'affaires de Bretagne, *ib. ib.* 433. || Populairement, labourer sa vie, avoir beaucoup de peine, d'embaras, de traverses. || Absolument. Faut-il toujours labourer et tirer le diable par la queue? *ib. ib.* 434. Je me divertis autant à causer avec vous que je laboure avec les autres, *ib. ib.* 435. Je le confirmai de mon mieux dans une résolution pour laquelle j'avisai l'an labouré, *ib. ib.* 436, 437.

— HIST. X<sup>e</sup> s. Jonas propheta habebat mult laboret [travail] e mult penet à cel populum, *ib. ib.* 438. *Pragm. de Valenc*, p. 468. || XII<sup>e</sup> s. La vigne dit que Dieu laboure [travail]. Quant li plain, en moult peu d'ours, *ib. ib.* 439. *Li Gros* [les Grecs] avient ce pont rompu, et li baron firent toute jour labourer l'ost, et le pont affaillir toute la nuit, *ib. ib.* 440. Et aussis je labore son heritage en entention que je eusse qu'il fait mens... *ib. ib.* 441. || XV<sup>e</sup> s. Toutes fames vers et honore, D'elles servir poine et labore, *ib. ib.* 442. || XVI<sup>e</sup> s. Les excellens medecins labourent moult à avoir congnoissance des choses du corps, *ib. ib.* 443. || XVII<sup>e</sup> s. On ne peut pas les nobles direni monstret que ils sont mieux seigneurs que nous [les paysans], fors par ce que ils nous font gagner et labourer ce que ils dependent? *ib. ib.* 444. || XVIII<sup>e</sup> s. Le peuple doit chascun jour labourer Pour

les bestes des nobles escouteir, s. *ib. ib.* 445. || XVIII<sup>e</sup> s. En li ou te fe, à bien faire labourer. La terre auras pour habitation, Et jours de rente vraye et saine, *ib. ib.* 446. Il labourait et cultivait avec ses propres mains ce peu de terre, *ib. ib.* 447. *Caillon*, p. 1. Quant à moy je n'aurois jamais la cueur de vendre le bœuf qui auroit longuement labouré ma terre, *ib. ib.* 448. Unq moine ne laboure comme le paysan, ne garde le pays comme l'homme de guerre, *ib. ib.* 449. *Le paradis terrestre*, de la situation duquel tant disputent et labourent les bons théologiens, *ib. ib.* 450. Lors commencent à labourer à blé nos terres, comme on parle en France, c'est à dire à jeter la semence en terre, sans autre attente que du beau temps, o. de *ib. ib.* 451. Le grand bœuf apprend à labourer au petit, *ib. ib.* 452.

— ETYM. Picard, *rabourer*; provenç. *laborar*, *laurar*, *laurar*; catal. mol. *laurar*; esp. *labrar*; port. *larrar*; ital. *laborare*; du lat. *laborare*, de *labor*, labeur.

LABOUREUR (la-bou-reur), s. m. || 1<sup>o</sup> Celui qui laboure, soit l'ouvrier qui trace le sillon, et le propriétaire ou le fermier qui cultive une terre. Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine, *ib. ib.* 453. *La Font.* *Fabl.* v, 6. Rappelez un moment en votre mémoire la triste idée des guerres soit civiles soit étrangères, où le soldat reçoit ce que le laboureur avait semé... *ib. ib.* 454. *Alphonse*. La profession de laboureur ne sera plus méprisée, *ib. ib.* 455. Alternativement guerrier et laboureur, ou jardinier, toujours citoyen, *ib. ib.* 456. || Par extension. Hydra [le habitant par des marins] n'a point de champs, mais elle a des vaisseaux; Ses laboureurs sont sur les eaux, Et c'est la mer qu'elle sillonne, *ib. ib.* 457. *Voy. en Grèce*, ch. 2. || Fig. Les directeurs des consciences, ces laboureurs spirituels, *ib. ib.* 458. Terme de marine. Celui qui transporte des marchandises. || 2<sup>o</sup> Terme de Plombier. Bâton pour labourer le sable.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E li vis a laborer, E li portr homedel pais... *ib. ib.* 459. || XIII<sup>e</sup> s. *Flourant* li citien, et multiplient li labourer en champ et li laboureur des terres et des vignes, *ib. ib.* 460. *Trécor*, p. 295. Li uns est chevaliers, li autres est barcheans, li autres est laboreres, *ib. ib.* p. 404. || XIV<sup>e</sup> s. Se laboureur n'estoit, Je vous dis mon pensé, Les nobles conviendront travailler en le ré, *ib. ib.* 461. *Combat des trente*, p. 16. || XV<sup>e</sup> s. Des volures et volutiers, et des laboureurs [mariniers] par les rivières de Seine, d'Yonne et de Marne en descendent jusqu'à Paris, *ib. ib.* 462. *Ord. de nos rois*, t. II, p. 668. || XVI<sup>e</sup> s. À l'issue champ fort labourer, *ib. ib.* 463. *Proc.* t. I, p. 77.

— ETYM. Bourg. *laborei*; provenç. *laboraire*, *laboraire*, *laborador*; catal. *laurador*; esp. *labrador*; port. *laurador*; ital. *laboratore*; du lat. *laboratorum*, travailleur, de *laborare*, travailler. En provençal, *laboraire*, en vieux français, *labereur*, sont au nominatif, *laborator* et *laboror*, au régime.

† LABRADOR (la-bra-dor), s. m. *Voy. LABRADORITE*.

† LABRADORITE (la-bra-do-ri-té), s. m. Terme de minéralogie. Feldspath à reflets opalins qu'on trouve sur la côte du Labrador, et dont on fait des tables, des vases, etc. || On dit aussi *labrador*.

† LABRE (la-bré), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme de zoologie. Lèvre supérieure des mammifères. || 2<sup>o</sup> Chez les insectes, la pièce qui forme l'extrémité du bec ou rostre, et qui tient lieu de lèvre supérieure. || 3<sup>o</sup> Bord externe d'une coquille univalve. || 4<sup>o</sup> Genre de poissons qui ont les lèvres douces et charnues.

— ETYM. Lat. *labrum*, lèvre.

† LABREUX, LUSE (la-bré, bré-z'), adj. Terme de zoologie. Coquille labreuse, coquille univalve dont le bord externe est épais ou renversé.

— ETYM. *Labre*.

† LABRÛIDES (la-bro-i-dé), s. m. pl. Terme de zoologie. Famille de poissons qui a pour type le genre *labre*.

— ETYM. *Labre*, et *lilac*, forme.

† LABRUSQUE (la-bru-sk'), s. f. *Voy. LABRUSQUE*.

LABYRINTHE (la-bi-rin-té), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme d'antiquité. Édifice composé d'un grand nombre de chambres et de passages disposés tellement, qu'une fois engagé on n'en pouvait trouver l'issue. Le plus célèbre de tous et le modèle de tous les autres était le labyrinthe d'Égypte. Ce que nous avons dit sur le jugement qu'on a fait porter des pyramides, peut être appliqué aussi au labyrinthe, qu'Hérodote, qui l'avait vu, nous assure avoir été encore plus surprenant que les pyramides, *ib. ib.* 464. *Hist. anc.* *ib.* t. I, p. 94,

dans ronds. Le labyrinthe de Crète, celui qui fut construit par Dédale pour Minos, sa fille Ariadne se fit à Thésée, qui a su y combattre le Minotaure, un chemin de fil sans lequel il n'aurait pu retrouver la sortie. C'est moi, prince, c'est moi, dont l'utile secours vous eût du labyrinthe enseigné les détours, *RAC. Phèdre*, II, 4. // Fig. Le chemin de la justice n'est pas de ces chemins tortueux qui, semblables à des labyrinthes, vous font toujours craindre de vous perdre, *BOSS. Polit.* VIII, 11, 6. // Caverne qui existe dans l'île de Candie, autrefois la Crète. Le fameux labyrinthe de l'île de Candie n'est pas l'ouvrage de la nature toute seule; M. de Toussaint assure que les hommes y ont beaucoup travaillé, et on doit croire que cette caverne n'est pas la seule que les hommes aient augmentée, *VOY. Hist. nat. Prusse. Indor. terr. Eur.* I, II, p. 343. // 2° Petit bon qu'on place dans les jardins et qui est coupé d'allées tellement entrelacées, qu'on peut s'y égarer facilement. Le labyrinthe du Jardin des plantes à propos de labyrinthe, celui-ci [celui des Rochers] est fort joli, *BOSS.* 1<sup>er</sup> juin 1699. // 3° Terme d'anatomie. Ensemble des cavités fibreuses situées entre le tympan et le conduit auditif interne; on le nomme aussi oreille interne. // 4° Labyrinthe de carrière, confusion qui s'établit entre les conduits d'une carrière depuis longtemps exploitée. // Terme de métallurgie. Suite de canaux qui sont disposés auprès d'un bocard, et dans lesquels un courant d'eau entraîne et dépose la matière pilée. // 5° Terme d'archéologie. Petits carreaux alternatifs formés de lignes croisées, qui se voient fréquemment sur les vases grecs, sur les médailles de Gnôme en Crète. // Se dit aussi des compartiments de pavés, formés par des plates-bandes, en marbres de couleurs différentes, de manière à imiter le plan d'un labyrinthe. // 6° Fig. Grand embarras, complication d'affaires embrouillées. Que distu [Henri IV mort] de cette belle âme [Marie de Médicis], O'and tu la vois si dignement Adoucir toutes nos amertumes, Et se tirer des labyrinthes Où le mal ton éloignement? *MALR.* III, 3. // O' triste labyrinthe et de peine et d'amour, *BOSS. Moli.* II, 1. // Pour sortir d'un labyrinthe où il nous a mis, *BOSS.* 171. // Je m'y trouvais dans un labyrinthe d'embarras, de difficultés, *J. J. nous.* Prom. 3. // Grâce à l'Ariane Saxon, je tiens le fil du labyrinthe, et le Minotaure est éterné, *BEAUMARCH. Nère coupable*, II, 7. // 7° Difficultés, questions obscures. Assis près d'un ruisseau, Les labyrinthes d'un cerveau l'occupaient [Démocrite], *LA FONT. Fable*, VIII, 26. // La mauva se humeur où il [Jurieu] entre parce qu'il ne sait par où se tirer de ce labyrinthe [ses propositions sur la Trinité], *BOSS.* 6<sup>e</sup> *avert.* I. // Cet esprit philosophique qui doit dominer partout, et qui est le fil de tous les labyrinthes, *VOLT. Élog. Marq. du Châtel.* // Adj. adverbial. Ceci n'est-il point un peu labyrinthe? l'entendez-vous? *BOSS.* 74. // 8° Pensées qui se croisent. Je viens d'en faire un [voyage] dans mon labyrinthe où votre aimable et chère idée m'a tenu fidèle compagnie; je vous avoue que c'est un de mes plaisirs que de me promener toute seule, je trouve quelques labyrinthes de pensées dont on a peine à sortir, mais on a du moins la liberté de penser à ce qu'on veut, *BOSS.* 30 juill. 1671. // HIST. Des affaires qui sont pleines d'un labyrinthe de peines, *BOSS.* 293. // ETYM. *Labyrinthe*; qu'on fait venir de ra mare, en égyptien porte ou palais du roi Mare, avec le sens grec lac.

LABYRINTHIQUE (la-bi-rin-thi-ke), *adj.* Qui a rapport au labyrinthe, qui est fantastique comme le labyrinthe. Terme d'anatomie. Nerf labyrinthe, *BOSS.* 171. // Adj. adverbial. Ceci n'est-il point un peu labyrinthe? l'entendez-vous? *BOSS.* 74. // 8° Pensées qui se croisent. Je viens d'en faire un [voyage] dans mon labyrinthe où votre aimable et chère idée m'a tenu fidèle compagnie; je vous avoue que c'est un de mes plaisirs que de me promener toute seule, je trouve quelques labyrinthes de pensées dont on a peine à sortir, mais on a du moins la liberté de penser à ce qu'on veut, *BOSS.* 30 juill. 1671. // HIST. Des affaires qui sont pleines d'un labyrinthe de peines, *BOSS.* 293. // ETYM. *Labyrinthe*; qu'on fait venir de ra mare, en égyptien porte ou palais du roi Mare, avec le sens grec lac.

LAC (lak), au pluriel, il ne se lie pas; des lacs, mais quelques-uns le lient; des lacs ouverts, *J. J. m.* // 1° Grand espace d'eau, qui se trouve étalé dans les terres. Que le chantre flatteur du tyran des Romes ne, L'entier harmonieux des douces langages, Ne vante plus des lacs et leurs bords magnifiques, *BOSS.* // Les lacs que la nature a créés de ses mains dans les campagnes sont ceux, Mon lac est le premier, *J. J. m.* // 2° L'Amérique septentrionale est le pays des lacs; les plus grands sont le lac Supérieur, qui a plus de 100 lieues de longueur sur 50 de largeur, *BOSS.* // *Hist. nat. Prusse. Indor. terr.* // *Élog. L. II, p. 170.* // O lac, ta beauté à peine a fini en carrière, Et près des bords éternels qu'il te doit revoir, Regarde, je viens seul m'élancer sur cette

pierre Où tu la vis s'élancer, *LAMART. Médit.* I, 13. // On distingue les lacs en lacs qui n'ont aucune communication avec les rivières; lacs qui, étant alimentés stables par une ou plusieurs rivières, ne donnent naissance à aucune autre, perdant, par l'évaporation, autant d'eau qu'ils en reçoivent; lacs qui, donnant naissance à une rivière sans qu'on en voie s'y jeter, sont alimentés par des sources de fond, ou par des communications inconnues avec d'autres amas d'eau; et lacs qui donnent naissance à des rivières et qui en reçoivent, *LEMOIGNE.* // 3° Lacs salés, lacs dont l'eau contient, en proportion plus ou moins forte, les mêmes substances dissoutes que l'eau de mer. La mer Caspienne est actuellement un vrai lac qui n'a aucune communication avec les autres mers, pas même avec le lac Aral, qui paraît en avoir fait partie, *BOSS. Hist. nat.* 2<sup>e</sup> *disc.* // *Nouv. t. I, p. 148.* // 3° Lac de Mémris, nom donné en Égypte à un immense réservoir d'eau fait de main d'homme. // HIST. XII<sup>e</sup> s. Done li venison, pelson [poisson] de lac, *Gerard de Ross.* p. 300. // XIII<sup>e</sup> s. Li grans sires [l'empereur de la Chine] a fait faire telles voies et telles oronnances par yaux douces et par lacs de ceste cité jusqu'à Cambaluc, *MARC POL.* p. 481. // XIV<sup>e</sup> s. Sans plues colastes ou autre cause que nul peut savoir, li lac Albain crut oultre mesure, *BOSS.* f. 102. // XV<sup>e</sup> s. Eaux courraans et de plusieurs ruisseaulz firent un lac si grant en un pais, qu'il se peupla de lus [brochets] et de carreaulz, *J. DESCHAMPS. Poésies mus.* f. 202. // ETYM. *Berry, lac*, prononcé *la*, au pl. *lacs*, prononcé *ld*; provenc. *lac*; anc. catal. *llac*; espagn. et ital. *lago*; du lat. *lacus*; grec, *λάχος* ou *λάκος*, de *λαχίνω*, déchirer; ainsi, étymologiquement, un lac est un déchirure. Comparez l'écosais *loch*, un lac, l'allemand *Lache*, une mare, *lachen*, jauciser. // LACAGE (la-sa-je), *s. m.* Action de lacer. Le lacage d'un corset. // LACCINE (la-ksi-ne), *s. f.* Terme de chimie. Matière résineuse pure qui fait la base des diverses laques du commerce. // LACIQUE (la-ksi-ke), *adj.* Qui a rapport à la laque. // Acide lacique, acide qui est dans la laque en bâtons. // LACÉ, ÉE (la-sé, sée), *part. passé* de lacer. // 1° Serré avec un lacet. Corset bien lacé. Une femme lacée. // 2° S. m. Lacé, entrelacement de petits grains de verre, dont on orne les lustres. // LACEMENT (la-se-man), *s. m.* Action de lacer. // HIST. XVI<sup>e</sup> s. Lacement, *COTGRAVE.* // LACER (la-sé; quelques-uns, à tort, prononcent *la-sé*, et confondent ce verbe avec lasser; le c prend une cédille devant a et o; laçant, laçons), *v. a.* // 1° Serrer avec un lacet. Lacer un corset, un bas de peau. Lacer une femme. Se faire lacer. // 2° Terme de marine. Lacer la voile, attacher à la vergue une partie de la voile; ce qui se pratique quand le vent est violent. // Lacer la voile, se dit aussi de deux voiles qui sont réunis au moyen d'un petit filin ou rahan. // Lacer ou maille une bonnette, attacher une bonnette à une voile à l'aide de petits anneaux en cordage qui servent à la laçure. // 3° Faire les mailles d'un filet. // 4° Terme de chasse ou de meute. Couvrir la femelle, en parlant des chiens. Une chienne qui a été lacée par un mâtin. // 5° Se lacer, *v. réfl.* Se serrer avec un lacet. Cette femme se lacer elle-même. // HIST. XI<sup>e</sup> s. [Il]s lacent lur belmes, *Ch. de Rol.* CXVIII. // XII<sup>e</sup> s. Uns grans sollers aveit, que uns freres li presta, Entur le col del pié à nuals les laça, *Th. le mar.* 80. // Asoles [absolvez], funt il, cels qui sunt escomunegi [excommuniés] E cels qui sunt par vos suspendu e lacé, *ib.* 168. // XIII<sup>e</sup> s. Dont s'en alerent cele part tout d'un front, et furent tout arme es vesodans, les biauxmes lacés, *VILLER. Clx.* Lacié [pris] m'atés, o'en puis retraire, Ou bien m'en prenge, ou mal m'en siegne, *Fl. et Bl.* 2268. // Hobe jorprine vestue [il] ot; Si fu lacés au mix [mieux] qu'il pot, *ib.* 3448. // Après fit lachier son hjaume et puis prist son escut, *ib.* DE VALENC. XXX. // XIV<sup>e</sup> s. Et resta tenant ses deux bras sus la poitrine, laissez l'ung ou l'autre, *BOSS.* *Pant.* III, 20. // ETYM. *Lacer*, anciennement au régime singulier, *lac*; wallon, *laci*; namur. *laci*; provenc. *lassar*, *lachar*. Le sens de *lacs* s'est plus particulièrement conservé dans *enlacer*. // LACÉRABLE (la-sé-ra-bil), *adj.* Néologisme. Qui l'on peut lacer, qui doit être lacé. Écrit lacérable. // LACÉRATION (la-sé-ra-tion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action de lacer un écrit, un livre. Le jugement ordonne la

laccération de cet écrit, condamné comme libelle injurieux. // HIST. XVI<sup>e</sup> s. Laccération, *ODIER, Dict.* // ETYM. Lat. *lacerationem*, de *lacerare*, lacerer. // LACÉRE, ÉE (la-sé-ré, rée), *part. passé* de lacerer. Un livre lacéré. // Terme de botanique. Qui offre des divisions irrégulières semblables à des déchirures. Feuilles lacérées. // LACÉRER (la-sé-ré. La syllabe *ed* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette, excepté au futur et au conditionnel: *je lacérerai, je lacérerai*, *v. a.* // 1° Mettre en pièces. Outre plus, le soleil serait venu, de rage, Pour lacérer ledit prisonnier procès-verbal, *RAC. Plaid.* II, 4. // Il a lacéré, incendié tous ses livres, et s'est sauvé, *BOSS.* *Grandeur*, I, 10. // Un dit en chirurgie: La balle a lacéré les parties qu'elle a traversées. // 2° Particulièrement, en termes de jurisprudence, mettre en pièces, par autorité de justice. Maître Joli de Fleuri amènerait les chambres contre tout autre, et on lacererait l'écrit scandaleux, *VOLT. Lett. Mme du Deffant*, 18 fév. 1760. // HIST. XIV<sup>e</sup> s. L'estai distraict et lacéré, *BOSS.* f. 48, *recto.* // XVI<sup>e</sup> s. La chair si grandement tustuse et lacérée ne se peut consolider, *PANT.* IX, 9. // ETYM. Lat. *lacerare*, déchirer, de *lacer*, déchiré; grec, *λάσσο*, de *λαχίνω*, déchirer. La composition de *laco*; *λάσσο*, en éolien *λάσσο*, la corde, mène au radical sanscrit *troç*, pour *trok*, déchirer. // LACERÉ (la-sé-ré), *s. m.* Sorte de petite tarière employée à travailler le bois. // LACÉRIE (la-sé-rie), *s. f.* Nom que les vanniers donnent à leurs ouvrages les plus beaux et les plus fins. // Tissu d'osier mince et serré qui remplit le corps d'une corbeille. // ETYM. *Lacer*. // LACERNE (la-sér-n), *s. f.* Terme d'antiquité romaine. Habit grossier qui ne fut d'abord en usage que pour la campagne, et dont on se servit à la ville pour se garantir de la pluie. // ETYM. Lat. *lacerna*. // LACERON (la-sé-ron), *s. m.* Voy. LAITERON. // HIST. XVI<sup>e</sup> s. Laceron, *COTGRAVE.* // LACERT (la-sér), *s. m.* Voy. LIZARD. // LACERTIENS (la-sér-ti-ens), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Nom d'une division des sauriens comprenant les lézards et les monitors. // ETYM. Lat. *lacerta*, lézard. // LACET (la-sé; le c ne se lie pas; au pluriel, l'c se lie; des la-sé-*c* élégants; lacets rime avec traits, succès), *s. m.* // 1° Cordon plat ou rond, ferré à l'un des bouts ou aux deux, avec lequel on serre un vêtement, un corset, etc. on le passant dans des boutons. Quand j'étais à Moutiers, j'allais faire des lacets chez mes voisins, *J. J. nous.* *Conf. v.* // 2° Lac avec lequel on prend les perdrix, les levrais, etc. // (le grive) se prend facilement soit à la pipe, soit au lacet, mais moins cependant que le manne. *BOSS.* *Ois. L. v. p. 302.* // Fig. Être pris dans ses propres lacets, être pris par cela même à l'aide de quoi on voulait prendre les autres. Malgré ses efforts affectés, il [Jurieu] sentait bien l'embarras où il se était mis, et que, pris dans ses propres lacets, plus il ferait d'efforts pour se dégager, plus il redoublait les nœuds qui le serrent, *BOSS.* 6<sup>e</sup> *avert.* 2. // 3° Pièces, embûches. Pour attirer les âmes infirmes dans leurs lacets, *BOSS.* *Vor.* I. Sachez jeune homme que cette vanité [se parer] qui vous paraît une innocente machine de loin contre votre honneur, elle vous tend ses lacets, *ib.* *Serm.* *Honneur*, I. // 3° Corde garnie de boules que les habitants de l'Amérique espagnole savent lancer avec beaucoup d'adresse, et avec laquelle ils enlacent un cheval, un homme, et s'en rendent maîtres. // 4° Cordon avec lequel les Turcs et autres peuples orientaux font étrangler un condamné. Au point du jour l'apothicaire de Sa Majesté entra dans ma chambre avec une potion mêlée de jovanima, d'opium, de ciguë, d'ellébore noir et d'aconit, et un autre officier alla chez vous avec un lacet de couleur bleue, *VOLT. Zadig*, 14. // Envoyer le lacet à un pacha, dépêcher auprès de lui un agent chargé de l'étrangler. // 5° Terme de marine. Petit cordage qui sert à lacer une bonnette. // 6° Anse de corde à laquelle on accroche un boyau qu'on veut tordre. // 7° Terme de botanique. Lacet de mer, lacet de Neptune, varech filiforme et très-long (hydrophyte), dit aussi corde fil et boyau de mer, *Charadrius flagelliformis*, *Ag.* // 8° Petite broche de fer avec laquelle les serruriers unissent les deux parties d'une charnière. // Petite ferrure qui garnit un anneau de fer que l'on veut serrer. // 9° Les lacets d'un chemin, se dit d'un chemin de montagne qui, pour diminuer la fatigue de l'ascension, gagne le terrain en montant

obliquement et revenant sur lui-même à un point plus élevé, comme fait le lacet d'un corset. || On dit dans le même sens : Ce chemin fait le lacet. || On dit qu'un chemin de fer a un mouvement de lacet, quand il éprouve en marchant un mouvement latéral de va-et-vient ou de roulis, causé par un manque d'adaptation et d'ajustement entre les roues et la largeur des rails.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Elle vous avoit un corset d'un fin bleu, tassé d'un lasset, MAROT, II, 301. ... Scellé du grand scel, à lasset de soye et de cire verte, CARLOTT, II, 34.

— ETYM. Diminutif de *laes* ; bourguig. *loissô* ; wallon, *lâsêre* ; namur. *lasêre* ; provenç. *lassol*.

† LACHEUR (la-sour), s. m. Ouvrier qui fait des filets pour la pêche ou la chasse.

— ETYM. *Lacher*.

† LÂCHAGE (lâ-cha-j), s. m. Terme de navigation fluviale. Action de faire descendre un bateau. Le tarif... fixait ainsi qu'il suit le montant de ces rétributions [aux pilotes spéciaux pour la traversée de Paris], pour la descente ou le lâchage d'un bateau chargé et pour le remontage d'un bateau à vide, s. ORANGEX, *Foies navigables de France*, p. 618.

— ETYM. *Lâcher*.

LÂCHE (lâ-çh), adj. || 1<sup>o</sup> Qui n'est pas tendu, qui n'est pas serré. La corde de cet arc est lâche. Ces coques [des vers à soie]... sont d'une soie fort serrée, mais elles sont couvertes d'un certain duvet fort léger et fort lâche, FONTEN. *les Mondes*, I<sup>er</sup> soir. D'autres [lâches] dansaient sur les mains, d'autres voltigeaient sur la corde lâche, VOLT. *Rababec*. Il fallait couper des bois sur les hauteurs, où le froid et l'air rendent les arbres plus durs en resserrant leurs fibres ; on les prit constamment dans les marais ou sur le bord des rivières, où l'humidité leur donne un tissu gras et lâche, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 17. Dès les premiers pas, leurs rangs desserrés [des régiments s'allongeaient en files lâches et interrompues, s'tour, *Hist. de Nap.* VI, 8. || Toile, drap, étoffe lâche, c'est-à-dire dont la trame n'est pas assez battue ou la chaîne assez serrée. || Terme de botanique. Il se dit de quelques organes composés dont les diverses parties sont écartées les unes des autres. Épi lâche. Ombelle lâche. || 2<sup>o</sup> Ventre lâche, ventre trop libre. Le raisin [tient, rend le ventre lâche. || 3<sup>o</sup> Temps lâche, temps mou. || 4<sup>o</sup> Terme de marine. Bâtiment lâche, bâtiment qui ne tient pas bien le vent, qui ne reste pas au plus près du vent. || 5<sup>o</sup> Fig. Style lâche, style qui manque d'énergie et de concision. Toutes ces expressions [propres, hasardées, lâches, négligées, employées seulement pour la rime, doivent être soigneusement bannies, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rodog.* I, 7. La composition du *Motse* [de St-Amand] est insupportable, le vers lâche et prosaïque, CHATEAUB. *Genie*, II, 1, 4. || 6<sup>o</sup> Fig. Qui manque de vigueur et d'activité. Cet ouvrier est lâche au travail. || Substantivement et familièrement. C'est un grand lâche, c'est un homme très-mou, très-paresseux. || Il se dit des choses. Souvenons-nous de tant de communications lâches, c'est-à-dire de tant de communications faites avec négligence et sans préparation, NOT. DAL. *Instr. pour l'ord. de St-Sacrement. Exhort.* I, II, p. 393. Sa retraite ne lut ni lâche ni oisive, FLAUCH. *le Tellier*. Longtemps vil ouvrier, le robot à la main, Ses beaux jours sont perdus dans ce lâche exercice, VOLT. *Pour et contre*. || 7<sup>o</sup> Fig. Qui manque de courage. Tu m'estimes bien lâche, imprudente rivale, CORN. *Rodog.* II, 1. Quoi qu'on t'ose imputer, je ne le crois point lâche, ID. *Nicom.* IV, 3. Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession ! soss. *Duch. d'Orléans*. Peuple lâche en effet et ne pour l'esclavage, hardi contre Dieu seul ! SAC. *Athal.* III, 7. J'aimerais mieux périr encore une fois de la main du lâche Pâris, RÉN. *Dial. des morts anc. Achille, Chiron*. || Substantivement. Le lâche ! il vous flattait lorsqu'il tremblait dans l'âme, CORN. *Hérac.* V, 6. Ah ! poltron ! dont j'enrage, Lâche, vrai cœur de poule ! MOL. *Span.* 31. Qu'est-ce qu'une armée ? c'est un corps animé d'une infinité de passions différentes... c'est un assemblage confus de libertins qu'il faut assujettir à l'obéissance, de lâches qu'il faut mener au combat, de téméraires qu'il faut retenir... RÉN. *Turenne*. Et nous pardonnerons à ce lâche d'octave volt. *Trium.* IV, 3. Le lâche fuit vain ; la mort vole à sa suite ; C'est en la déflant que le brave l'évite, ID. *ib.* IV, 7. || 8<sup>o</sup> Qui n'a que des sentiments vils et méprisables. Mon cœur, mon lâche cœur s'intéresse pour lui, SAC. *Andr.* V, 1. Ah lâche ! Sais l'amour et renonce à l'empire, ID. *Bérén.* IV, 4. || Ou : indique bassesse de cœur. Votre sang est trop bon, n'en craignez rien

de lâche, CORN. *Hor.* II, 4. Morlén, c'est une chose indigne, lâche, infâme, De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son âme, MOL. *Mit.* I, 1. On lui dit mille fois que la franchise n'était pas une vertu de la cour... ces conseils lui parurent lâches, RÉN. *Duc de Mont.* De mes lâches bontés mon courage est confus, SAC. *Andr.* IV, 2. Je vous avoue que ce procédé lâche m'est plus sensible que celui de Desfontaines, VOLT. *Lett. d'Argental*, à Sév. 1739.

— SYN. LÂCHE, POLTRON. Lâche indique une disposition faible et misérable qui ne peut résister à aucun péril ; aucune espèce de courage ne reste ; une idée de mépris y est jointe. Poltron est beaucoup moins profond, le courage peut n'être que masqué par la poltronnerie ; et l'idée de mépris n'y est pas nécessairement attachée. Aussi dit-on quelquefois de soi-même qu'on est poltron, mais on ne dira pas qu'on est lâche. Un enfant qui n'ose demeurer sans lumière ou descendre à la cave, est un enfant poltron ; mais cela ne veut pas dire qu'il soit lâche.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Hé poires rois, lasches et assoitez, Je te cuidai maintenir et teoser [défendre] Envers toi ceus de la crestienté, *Li caronemens Looyz*, v. 3240 || XIII<sup>e</sup> s. Et s'elles [les dames] font, par m' conseil, folage, à lasches gens et manvais les feront, *Quenzes, Romanc.* p. 99. Si est tex [tel] lasches [de faible complexion] et petis, Qui en tous biens est saisis [doux], *Fobliaus mas. de St-G.* f<sup>o</sup> 43, dans LACURNE. || XVI<sup>e</sup> s. Son ventre sera toujours lasche, et, a'il ne l'est naturellement, le sera par art, PARRÉ, v. 14. J'ai vu l'esprit lent, l'invention lasche, MONT. I, 496. Être lasche à la besogne, u. EST. *Conform. du fr. avec le grec*, 103.

— ETYM. Provenç. *laz*, *lasc* ; espagn. et portug. *lazo* ; ital. *lascio* ; du lat. *laxus*, large, lâche. *Laxus* est un participe de *languere*, languir, comme *taxus* de *tongere*, car *taxus* montre que, outre *tactus*, *taxus* est aussi dans *tangere*.

LÂCHÉ, ÊE (lâ-çé, ché), part. passé de lâcher. || 1<sup>o</sup> Tendu moins tendu. Une corde lâchée. || 2<sup>o</sup> Qu'on a laissé aller. Le prisonnier lâché. || Par extension. Adieu ; ce moi lâché me fait rougir de honte, CORN. *Cid*, v. 1. Une parole lâchée sans attention, MASS. *Cordée, Médic.* || 3<sup>o</sup> Terme de beaux-arts. Qui a le caractère d'une certaine négligence, soit voulue et recherchée, soit provenant d'un manque de talent. Ce tableau a l'air d'une ébauche, le dessin y est lâché. Cela est trop lâché.

1. LÂCHEMENT (lâ-çhe-man), adv. || 1<sup>o</sup> D'une manière qui n'est pas tendue, serrée. Un paquet lié trop lâchement. || 2<sup>o</sup> D'une manière lâche, sans force. Ceux qui ne veulent et ne désirent que lâchement, BALZ. *liv. VI*, lett. 3. Qui fuit, croit lâchement, et n'a qu'une foi morte, CORN. *Poly.* II, 6. || [Montaigne] ne pense qu'à mourir lâchement et mollement par tout son livre, PASC. *Pens.* XIV, 34, éd. HAVET. || Écrire lâchement, écrire sans force, sans précision. Dans des vers métaphysiques traduits lâchement, VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 jany. 1739. || 3<sup>o</sup> Honteusement, avec bassesse. Et d'une indigne ardeur lâchement embrasé, CORN. *Nicom.* V, 1. Non que, par les yeux seuls lâchement enchantée, J'aime en lui sa beauté, sa grâce tant vanité, SAC. *Phédre*, II, 4. Vous qu'on ne voit assis dans le sanctuaire du Dieu vivant que pour avoir été toujours debout dans les antichambres des grands, et qui n'aurez jamais été placé sur la tête des hommes, pour parler avec David, si vous n'aviez été mille fois lâchement à leurs pieds, MASS. *Oraï.* *Villeroi*. L'autre a fui lâchement, tel qu'un vil assassin, VOLT. *Méropé*, II, 2. Le roi [Henri III], dont il [le duc de Guise] ravit l'autorité suprême, Le souffrit lâchement et s'en vengea de même, ID. *Henr.* III.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Entortilliez en guise d'andouille, puis liez de fil lâchement, *Ménager*, II, 8. || X<sup>e</sup> s. Et leit on la guerre plus froidement et plus lâchement, AUTOT, *Alc.* 83.

— ETYM. *Lâche*, et le suffixe *ment*.

† 2. LÂCHEMENT (lâ-çhe-man), s. m. Action de lâcher.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La garnison ne leur pardonna pas le lâchement de pied, D'ACS. *Hist.* I, 344.

— ETYM. *Lâcher*.

LÂCHER (lâ-çé), v. a. || 1<sup>o</sup> Faire qu'une chose soit lâche, moins tendue. Cette corde est trop tendue, lâchez-la un peu || 2<sup>o</sup> Cet aliment lâche le ventre, il rend le ventre libre. Et le soir, de petits pruneaux pour lâcher le ventre, MOL. *Mal. im.* II, 14. || Absolument. Les pruneaux lâchent. || 3<sup>o</sup> Terme de manège. Lâcher la bride, voy. *ARIST.* n<sup>o</sup> 2 et 3. || Lâcher la main, voy. *MAIN*. || Lâcher la gourmette, l'accrocher au second maillon, quand, étant accrochée au premier, elle serre trop le maillon du

cheval (voy. *COUVERTURE*). || 4<sup>o</sup> Lâcher pied, lâcher le pied, voy. *ET.* || Terme d'escrime. Lâcher la mesure, reculer devant son adversaire. || Absolument. Ces misérables sur qui j'allongnais à tout instant et à bras raccourci des bottes qu'ils ne perdraient qu'en lâchant, u. *IV. Pays. par.* 5<sup>e</sup> part.

|| 5<sup>o</sup> Lâcher aller, en parlant des personnes ou des animaux que l'on tient, ou que l'on a près de soi, sous sa main. Donnez-nous seulement six pistoles pour boire ; Nous allons vous lâcher, MOL. *Mal. im.* I<sup>er</sup> interm. sc. 8. Je ne laisserai pas de l'avoir [Pauline] auprès de moi ; elle ne saurait être mieux, et je ne vois rien qui mérite que vous la lâchiez et l'envoyiez au grenier, RÉV. 27 déc. 1844. S'ils [les Français] se sont multipliés en Saxe, ce n'a été que par les soins du duc Frédéric, qui en lâcha deux cents dans le pays, avec défense de les prendre ou de les tuer, AUFF. *Ois.* I, IV, p. 64, dans *FOUGÈRE*.

|| 6<sup>o</sup> Il se dit quand on laisse aller une personne ou des animaux pour qu'ils attaquent quelqu'un ou quelque chose, pour qu'ils aillent quelque part. Lâcher les chiens. Lâcher une laisse de Kyriax. Un vieillard sur son âne aperçut en passant un pré plein d'herbe et florissant. Il y lâcha sa tête... LA FONT. *Fabl.* VI, 6. Si un loup avide paraît, il lâche son chien qui le met en fuite, LA FONT. X. On me mena dans la carrière, on me lâcha un lion, MONTESQ. *Lys*. Il regardait le peuple comme une bête féroce, qu'il fallait lâcher sur leurs voisins, de peur qu'elle ne dévorât ses maîtres, VOLT. *Diét. phil.*

|| 7<sup>o</sup> Terme de fauconnerie. Lâcher l'autour, lâcher l'épervier, etc. le laisser partir. Lâcher de rebat, laisser partir l'autour, après l'avoir retenu en son premier essor. || Fig. et familièrement. Lâcher une personne après une autre, la mettre à sa poursuite, pour l'inquiéter, la tourmenter, ou l'amener à faire ce qu'on desire. Ils aiment les lettres, ils aiment et disent la vérité, ils sont courageux comme de petits lions ; lâchez-les sur les sots, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 mars 1733. || Lâcher les huissiers après un débiteur, leur donner charge de faire contre lui les poursuites nécessaires. || 7<sup>o</sup> Lâcher échapper un objet que l'on tient. Petit poisson deviendra grand. Pourvu que Dieu lui prête vie ; Mais le lâcher en attendant, Je tiens pour moi que c'est folie ; Car de le rattraper il n'est pas trop certain, LA FONT. *Fabl.* V, 3. Lâcher ce qu'on a dans la main. Sous espoir de grosse aventure. Est imprudence toute pure, ID. *ib.* II, 10. Et l'avare Achéron ne lâche point sa proie, SAC. *Phédre*, II, 8. Ces deux femmes tiennent la lettre, sans que je puisse deviner celle qui la lâchera, MIGNOT, *Salon de 1787, Œuv.* I, XIV, p. 370, dans *FOUGÈRE*. Il jeta sur la table cet œuf qu'il avait eu tant de peine à lâcher, MAMMONTÉL, *Mém.* IV.

|| Lâcher prise, voy. *RISER*. || Lâcher tout signal pour laisser aller les cordes qui retiennent un ballon, un bateau, etc. || 8<sup>o</sup> Certains jeux de cartes, lâcher la main, la laisser aller à un autre, quoiqu'on ait de quoi la lever. || Au jeu de la paume, lâcher la balle, ne la point toucher, la laisser passer. || 8<sup>o</sup> Lâcher la bonde d'un étang, lâcher une écluse, lever la bonde d'un étang, lever la vanne d'une écluse. || On dit aussi dans le même sens : lâcher les eaux. || Lâcher le robinet d'une fontaine, le tourner de manière que l'eau s'échappe. || 9<sup>o</sup> Ce malade lâche tout seul lui, il ne peut retenir ses excréments. || Familièrement. Lâcher de l'eau, uriner. || Lâcher un vent, laisser échapper un vent par en bas. || 10<sup>o</sup> Lâcher un coup de fusil, un coup de pistolet, un coup de canon, faire partir ces armes, en tirer un coup. Enfin l'un des deux salseaux lâcha à l'autre une bordée si las et si juste qu'il coula à fond, VOLT. *Candide*, 20. Ce cavalier lâche un coup de pistolet à un autre qui a le sabre levé sur lui, BUISS. *Salon de 1768, Œuv.* I, XII, p. 169, dans *FOUGÈRE*. || Dans le même sens : lâcher un trait. Venez voir, cher Hémon, si le ciel en courroux Peut lâcher quelque trait qu'il n'ait lâché sur vous, NOT. *Antig.* III, 2. || Populairement. Lâcher un coup, donner un coup. Turnus, stôt qu'il l'approcha, Un grand coup de poing lui lâcha, SCARR. *Verg.* VII. L'autre, qui s'en doutait, lui lâcha une ruade, LA FONT. *Fabl.* V, 8. || Fig. Faire partir quelque chose que l'on compare à un coup de fusil, à un trait. Lâcher un pamphlet dans le public. Ensuite il fait ôter ce présent de ses yeux... Lâche deux ou trois mots contre cette insolence, CORN. *Pomp.* III, 1. Avez-vous à lâcher encore quelque trait ? MOL. *Femmes sor.* II, 8. Et que souvent par-mi des choses très-lien prises, Qui sont du meilleur goût, on lâche des sottises, RAUTENOUE, *Bourg. de quat.* II, 6. || Jésus-Christ n'a pas plus lâché le mot à saint Jean pour lui dire que Marie est sa mère,

qu'incemment ce disciple se sent possédé de toutes les affections d'un bon dieu, boss. 2<sup>e</sup> sermon, Compagnie de la Ste Pierre, 3 Vous le voyez, il [Jurieu] a peine à lâcher le mot [imputation de friponnerie contre Bannet], tant les injures lui coulent à prononcer, mais, après qu'il a vomité cette répugnance, il répète plus aisément la seconde fois : le triponnerie de l'évêque de Meaux, 10. 4<sup>e</sup> avril, 100. Tu es homme à lâcher quelques mauvaises plaisanteries pour l'inquiéter, NAUDET. Gramm. 3. On m'assure que le bonhomme lâcheur toujours son décret contre Balthazar [de Marmontel], volt. Lett. Dictionnaire, 23 juill. 1767. Mais, mes divins anges, quand un livre est lâché dans l'Europe, il n'y a plus de remède, m. Lett. d'Argental, 5 mai 1763. Ils te envoyèrent quelques brochures qu'ils avaient lâchées charitablement contre leur ancien concitoyen, m. Qu'il miracle est, lett. 10. Je crois que vous me lâchez des épigrammes, l'amour, arab. vienc. Herb. de Sér. II, 13. Sûr qu'il lâche une parole, [il] veut lire dans vos yeux l'effet de son discours, BELLEF. Coarers. II. || Lâcher une parole, lâcher un mot, dire inconsiderément quelque chose qui peut nuire ou déplaire. Vous devez la punir [Cléopâtre], si vous la condamnez... Le mot en est lâché, coar. Rodog. III, 6. Je n'ai point sans sujet lâché cette parole, nota. Femest. I, 1. Gardez-vous de lâcher le moindre mot qui puisse faire connaître au bon d'laquerie que je vous ai envoyé sa lettre, év. 343. || Lâcher un mot, lâcher une parole signifie aussi : dire quelques choses avec dessein. Il lâcha un mot qui fit impression. Un prince si habile n'avait pas lâché cette parole sans dessein, boss. Far. VI, § 6. || Lâcher la parole, lâcher le mot, dire le dernier prix qu'on veut avoir ou donner, quand on discute un marché, ou donner son consentement après avoir fait des difficultés. Le mot est lâché, vous ne pouvez vous en dédire. || Prononcer une parole qui coûte à dire, faire un aveu, une concession qui coûte. Tant on avait de peine à lâcher le mot, que le corps et le sang [de Jésus-Christ] ne furent donnés que spirituellement, et d'insérer dans une confession de foi une chose si nouvelle aux chrétiens! boss. l'ar. III. || Lâcher que..., dire, profiter. Vult... sur quel [l'attention de Mme de Grignan] roulent toutes ses pensées [de l'Etat]; sur celle je crois avoir dit et partagé tout ce que l'amitié que j'ai pour vous... pouvait m'inspirer... ne lâchant jamais que vous étiez de l'erreur pour lui, soutenant que vous aviez un fonds d'estime, d'amitié, év. 1076, n° 713, édit. 1804. || 11<sup>e</sup> F. n. Etre détendu. Cette corde lâche trop. || S'échapper, manquer. Prenez garde que en crampon ne lâche. || 12<sup>e</sup> S. lâcher, v. refl. Se détendre, se débâter. Un ressort qui se lâche. || Parler, en parlant d'une arme à feu. Un pistolet qui se lâcha malheureusement, arab. 10. Voy. de Fland. || Fig. Tenir des propos indiscrets. [M. de Chaulnes] le mettait M. de Choiseul, à bout par ses raileries, auxquelles il se lâchait avec moins de ménagements qu'il ne l'aurait fait avec des étrangers, st.-sim. 10, 276. Gardez-vous bien de vous lâcher contre ce tribunal, in 2202. Diab. bon. ch. VII, dans poudres. Ce secrétaire Walpole s'étant lâché très-inconsiderément sur le compte de ma nation, je ne crus pas devoir le souffrir, notes. La Prim. Parshoff || 13<sup>e</sup> Dans un langage bas, se lâcher, ne pouvoir retenir un vent. Votre Majesté, je crois, est lâchée, Couplet ajouté à la chanson du roi Dagobert. — 1007 2<sup>e</sup> s. Son cheval [il] broche, si il lâche la rampe, Ch. de Roll. arab. || 14<sup>e</sup> s. Puis lâcha les bras et il se cabra sous le pavement si rudement que à ce que il eurent ce li pari, Chr. de Reims, p. 10. 1<sup>e</sup> s. Et ne demoura gueres que sa maladie [il] lâcha, tant que comme à Dieu pleust qu'il vint au monde, si en furent les gens moult yeuls quand la le vent reposter, Lancelot du lac, I, 1, f° 104, dans lacoste. || 15<sup>e</sup> s. En nous remettant la langue, il nous lâcha aussi toute la passion que nous étions mérités, Hist. 1<sup>e</sup> 112. Il charge un peccard de la langue, m. 1. 100. La peur trouble le langage et le lâche, m. 1. 40. Sans lâcher une parole de blâme, m. 1. 100. Lâcher un objet, m. 1. 11. L'un lâcha et tendit les cordes qui ont été trop lâchées à Sparte, et l'autre lâcha ainsi que l'autre [l'ouvrage] à Rome, arab. Nom. et l'ye. comp. 1. L'autre ne sonna ni à son ordre [il] lâcha, m. 1. 100. || 16<sup>e</sup> s. Il lâcha les lèvres des lèvres d'avec le nez sans que les lèvres ne se joignent, in Ptop. 11. Le regard lâcha le pied d'un homme, g'a. m. 11. 100. — 17<sup>e</sup> s. Berry, lâcher, ouvrir, il ne lâche pas de parler; provenç. laçar, lâcher; espagn. et

portug. lazar, ital. lasciare; du lat. Lazare, rendre lâche, détendu, qui vient de lazar, lâche. LÂCHÉTE (lâ-ê-tê) s. f. || 1<sup>e</sup> Etat de celui qui est lâche. L'usage que la lâcheté n'ose me mériter, coar. Cirne, III, 4. Avec quel noble dépit reprit-elle les chaînes [rentra-t-elle dans le monde après avoir voulu se faire religieuse] qu'elle croyait avoir quittées? combien de fois accusa-t-elle de lâcheté son obstination quoique forcée! FLAUCH. Aiguillon. Nous sommes bien heureux, mes anges, d'avoir des philosophes qui n'ont pas la prudence lâcheté de P.ntenelle, volt. Lett. d'Argental, 23 juin 1766. || 2<sup>e</sup> Action des choses. La lâcheté de sa conduite. || 3<sup>e</sup> Action lâche, indigne. L'honneur d'un si beau choix serait trop acheté, si l'on nous soupçonnerait de quelque lâcheté, coar. Hor. II, 0. C'est une lâcheté... De battre un ennemi qui ne peut se défendre, MAIRY, Mort d'Asdrub. I, 3. Tu permets, Scipion, les lâchetés d'un prince, id. ib. v. 3. Toutes ces larmes, tous ces soupirs, tous ces hommages, toutes ces respects sont des embûches qu'on tend à notre cœur, et qui souvent l'engagent à commettre des lâchetés, m. Princ. d'El. II, 1. Ce reste malheureux [de vie] serait trop acheté S'il faut le conserver par une lâcheté, aac. Rojas. II, 3. Car il est des chameaux qui font la lâcheté De tirer sur un aigle ivre d'immensité... TR. CAUTISA, Prologue d'ouverture de l'Odéon. — HIST. XII<sup>e</sup> s. .... Secorez, [que] Par cordis [je] ne face lâcheté, Li corromemens Looy, v. 788. Votre lignage n'ot onques lâcheté, id. v. 1002. || XIII<sup>e</sup> s. Et respondi dans Plores : C'est par vo lâcheté, Ch. d'Antioche, v. 9. || XIV<sup>e</sup> s. En jeu a un repos et une lâcheté de courage, onsmu, Eth. 310. S'ainsi sons [si nous sommes ainsi] pris au broi [piège], s'ert [ce sera] de grand lâcheté, Girart de Ross. v. 3270. Lâcheté ou foiblesse des vaines et des artares, LANFRANC, f° 14. || XV<sup>e</sup> s. O Dieu! hélas! que m'est-il advenu? Orgueil me suit, lâcheté, villenie, a. BESC. Compl. de la France. || XVI<sup>e</sup> s. J'ay une merveilleuse lâcheté vers la miséricorde, m. 1. 1, 3. Pour lâcheté de cœur un soldat ne peut estre condamné à mort, id. ib. 1, 54. La violence des tyrans et lâcheté des peuples, id. 1, 213. — ETYM. Provenç. laçatet; esp. laridad; ital. lâchità; du lat. laritatem, de lazar (roy. LACER). LÂCHEUR (lâ-çeur), s. m. || 1<sup>e</sup> Celui qui conduit un train de bois flottant sur la rivière. || 2<sup>e</sup> Fig. et néologisme. Un lâcheur, celui qui lâche, abandonne aisément ses amis. — ETYM. Lâcher. LÂCIÈRE (lâ-çie-r), s. f. Synonyme d'écluse. Avant l'établissement de ces barrages, les marinières étaient obligés, pendant la durée des basses eaux, d'aller réclamer, des usiniers supérieurs, des flots ou lâchures qui ne leur étaient accordés qu'à grand'peine et à un prix fort élevé : un grand flot ne coûtait pas moins de 600 francs, z. GRANOEZ, Voies navigables de la France, p. 343. On facilite la navigation [de l'Oise] au moyen de lâchures à Chussy et Sempigny; les lâchures faites à ce dernier point, pour le passage des trains, se paient dix francs pour chacun d'eux, id. ib. p. 676. — ETYM. Lâcher. LACIER (lâ-çie), s. m. ou LACIÈRE (lâ-çie-r), s. f. Espèce de filet à manche pour la pêche. || Se dit aussi d'un filet qui sert à prendre les loups. — ETYM. Lacer. LACINIE (lâ-çie-r), s. f. Voy. LACIE. LACINIFÈRE, fÈre (lâ-çie-ni-fè-re) adj. Terme de botanique. Qui est découpé irrégulièrement en lamelles de forme irrégulière. Feuilles lacinifères. — ETYM. Lat. laciniatus, de lacinia, morceau, lambeau; grec, λαχί, segment, λαχί, diviser (voy. LAC). LACINIFOLIE, fÈre (lâ-çie-ni-fô-li-ê, ê), adj. Terme de botanique. Dont les feuilles sont lacinifères. — ETYM. Lacinié, et le lat. folium, feuille. LACINURE (lâ-çie-ni-u-r), s. f. Terme de botanique. Incisure longue, étroite et irrégulière. — ETYM. Lacinié. LACIS (lâ-çis), s. m. ou lacis (lâ-çis), s. m. || 1<sup>e</sup> Lacis, des de réseau de fil ou de soie. Concevez ce support de cerveau, du côté des ventricules, comme un réseau [lacis] ou lacis assez épais, RES. FN. arab. || 2<sup>e</sup> Terme d'anatomie. Arce de réseau formé par un entrecroisement de vaisseaux ou de nerfs. — 1017. 1<sup>e</sup> s. Et riche outre il ont deure de maillegrantes, de lacis et de larmes, m. 1. 102. || 2<sup>e</sup> s. Les bergères et travaillèrent sans cesse, l'une après l'autre labourant et de quequer guilid ouvrage de broderie, l'autre après un lacis de la retourne de fil de soie de couleur, a. BELLEF. Bergères, I, p. 4, dans LACER. — ETYM. Lacer, la lacis, et le représentant la lacis lacis lacis, druz.

|| LACK (lak), s. m. Nom de nombre usité dans l'Inde, lequel joint à rouble, signifie cent mille (100 000 roupies d'argent valent, au pair, 252 500 francs, FINAN). On lui assigna, pour sa solde annuelle, trois lacks de roupies, ou 750 000 livres, RAZVAL, Hist. phil. III, 29. || On écrit aussi lac. — ETYM. Persian, laz, du sanscrit laksha, cent mille. || LAC-LAQUE (lak-la-que), s. f. Terme de chimie. Précipité formé par l'alun dans une dissolution alcaline de résine laque, et employé dans l'Inde pour la teinture. || LACONICON (la-ko-ni-kon), s. m. Terme d'antiquité. Sorte d'étuve en usage chez les anciens; c'était une pièce voûtée qu'on échauffait à l'aide de fourneaux placés sous la pièce, et qui produisait la sueur à l'aide d'une chaleur sèche. — ETYM. Lat. laconicum (balneum); le bal à la laconienne, ainsi dit de ce que cette sorte de bain était fort en usage parmi les Laconiens. || LACONIN, HENNE (la-ko-nin, n'-n'), s. m. et f. Habitant de la Laconie, contrée du Péloponnèse, ayant Sparte pour capitale. || À la laconienne, se dit brièvement que les Lacédémoniens. Tranchez-moi votre discours d'un apophthegme à la laconienne, mol. Mar. foret, sc. 0. || LACONIQUE (la-ko-ni-que), adj. || 1<sup>e</sup> Qui est propre à la Laconie. || (Cicéron) tourna tous ses soins du côté de l'éducation des enfants, et travailla à rétablir la discipline appelée laconique, BOLLIN, Hist. anc. Olym. I, VII, p. 587, dans COCHERIS. || 2<sup>e</sup> Bref en paroles, à la manière des habitants de la Laconie, des Lacédémoniens. On les accoutumait [les jeunes Lacédémoniens] de bonne heure au style laconique, c'est-à-dire à un style serré et serré, BOLLIN, Traité des Ét. IV, v. 2<sup>e</sup> part. ch. 3. Ils se dirent encore quelques mots d'une manière assez laconique, quoique bienveillante, arab. Corinne, VI, 4. || Il se dit aussi du style, de la manière d'écrire. Mais surtout certain Grec [il] se pique d'une élégance laconique, La Font. Fabl. VI, 1. Il faut que vous supportez mes discours, chacun à son style; le mien, comme vous voyez, n'est pas laconique, sér. d. Bussy, 19 juill. 1680. — SYN. LACONIQUE, CONCIS. Laconique se dit plus souvent du langage parlé; concis se dit du langage écrit : une réponse laconique, un compliment laconique; mais un ouvrage concis; le style concis. Quand laconique se dit du style, il implique une recherche de brevité que concis n'implique pas. — ETYM. Ancien grec, de λαχί, lacis, laconique. LACONIQUEMENT (lâ-ko-ni-que-man), adv. D'une manière laconique. Allons, plaidez, ma femme, et exposez laconiquement le fait en peu de paroles, BACCOUV, le Prix de l'arquebuse, sc. 12. — ETYM. Laconique, et le suffixe ment. LACONISME (lâ-ko-ni-sme), s. m. || 1<sup>e</sup> Manière de parler en peu de paroles. J'évite par là... d'augmenter sa gravité, son ris amer, et son larmoyant, La Font. II, 2<sup>e</sup> Manière courte, vive et sentencieuse d'exprimer une pensée. Si nous lui avais dit quelque chose [à Sénèque], c'est son lacanisme et son langage, et l'on le salue bien que c'est malgré tout, m. Claude et Sér. I, 91. — ETYM. Ancien grec, de λαχί, lacis, lacis, et le suffixe -isme. LACRE (lâ-çre), s. f. An sein d'une cire ou d'une résine, se dit de la cire qui se cache dans la cire. Lacre ou cire à cacheter le tout pesant payera 6 livres, Tarif du 14 sept. 1804. — ETYM. Lacus; port. lacre, composé de lac et de lle de laque qui sert pour la cire. || LACRYMA-CHRISTI (lâ-çri-ma-kri-s-ti), s. m. Vin sacré très-recherché que l'on recueille au pied du Vesuve. — ETYM. Lat. lacryma, larme, Christi, de Christ. LACRYMAL, ALE (lâ-çri-mal, ma-l), adj. || 1<sup>e</sup> Terme d'anatomie. Qui a rapport au lacryme. || Glande lacrymale, petite glande blanche et blanche, qui sécrète le lacryme et le conduit à l'œil, qui se trouve dans les larmes. Caroncule lacrymale, petite tumeur blanche à l'angle nasal de l'œil et qui se trouve dans quelques paupières courts et qui se trouve dans les yeux étrangers mêlés à l'œil lacrymal. || Point lacrymal, petite pore, au milieu de l'œil, d'où sort le lacryme en se pressant et en infléant, se dit de la papille lacrymale ou de l'œil, qui se trouve dans les yeux étrangers mêlés à l'œil lacrymal. || Lacryme, lacryme, se dit de la larme qui se trouve dans le canal nasal, lequel va se joindre dans le canal lacrymal, se dit de la larme qui se trouve dans le canal lacrymal, et se dit de la larme qui se trouve dans le canal lacrymal, et se dit de la larme qui se trouve dans le canal lacrymal. || 2<sup>e</sup> Terme de chimie.

que. Fit le lacrymale, ouverture accidentelle au nez lacrymal, qui permet au larmes de s'écouler à l'extérieur dans leurs voies ordinaires.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. La fistule du lac mel, LANFRANC, p. LVII, verso. || XVI<sup>e</sup> s. La glandule lacrymale, PARÉ, II, 11.

— ETYM. Lat. lacryma, larme (voy. ce mot).

LACRYMATOIRE (la-kri-ma-toi-r'), s. m. Terme d'antiquité romaine. Petit vase de terre cuite ou de verre que l'on trouve dans les sépultures romaines, et que l'on a cru longtemps destiné à recueillir les larmes versées au funérailles, d'où le nom. || A l'origine. Urne, vase lacrymatoire.

— ETYM. Lat. lacrymare, pleurer, de lacryma, larme (voy. ce mot).

LACRYMUFORME (la-kri-mi-for-m'), adj. Terme de médecine. Se dit d'une coulée de larmes qui s'épanche par une ouverture de cratère, et va ensuite en s'élargissant peu à peu.

— ETYM. Lat. lacryma, larme, et forme.

LACRYMULE (la-kri-mu-l'), s. f. || 1<sup>o</sup> Diminutif burlesque de larme. Et si vous en tirez la moindre lacrymule, s'écroule, Jodelet ou le maître ralet, II, 3. || 2<sup>o</sup> Terme de pharmacie. Petite larme.

— ETYM. Lat. lacrymula, diminutif de lacryma, larme.

LACS (là; l's se lie : un là-z élégant; le e ne se prononce jamais, et c'est une grosse faute de dire lak). s. m. || 1<sup>o</sup> Cordon delié. Autrefois le s'eau était attaché aux élités avec des lacs de soie de diverses couleurs. Il se retrouve encore [à une pièce] deux lacs de par-hemin attachés en deux différents endroits... lesdits deux tirets ou lacs de parchemin qui sont encore... Procès-verbal du 12 août 1665 du greffier de l'élection de Laon. || 2<sup>o</sup> Nœud coulant qui sert à prendre des oiseaux, des lièvres et autre gibier. Le lac était usé; si bien que, de son alle, De ses pieds, de son bec, l'oiseau le rompt enfin, LA FONT Fabl IX, 3. Il y vole, il est pris; ce lié couvrait d'un lacs Les menteurs et traîtres appas, id. ib. Fig. Piège, embarras dont on a de la peine à se tirer... Et souffrir qu'un enfant Des lacs d'un vieux routier se salue en triomphant, LA FONT. L'Épique, III, 4. La coquette tendit ses lacs tous les matins, ... Composés de sa main les fleurs de son visage, BOIL. Épître IX. || Familièrement. Tomber dans le lacs, être dans le lacs, tomber, être dans l'embarras. || 3<sup>o</sup> Ruban de fil en bande dont se servent les chirurgiens pour faire l'extension dans les fractures et les luxations. || Cordon que les accoucheurs appliquent sur les membres du fœtus pour faciliter son extraction dans les cas difficiles. || 4<sup>o</sup> Liens de corde dont on fait usage pour assujettir les animaux. Abattre un cheval avec le lacs. || Cordes qui servent à accoupler, pendant la route, les chevaux qui les marchands conduisent. || 5<sup>o</sup> Lacs d'amour, cordons repliés sur eux-mêmes, de manière à former un s couché. Dieu sait quels lacs d'amour, quels chiffres, quelles fleurs... ANTOINE, Sat. XI. Nous aurions bien des affaires, ma fille, si nous nous mettions à faire des lacs d'amour à tous nos D et à toutes nos L, s'EV 441. || 6<sup>o</sup> Dans les métiers à tisser les étoffes façonnées, cordes disposées pour supporter des fils forts qui remplacent les lisses employées dans les métiers à tisser les autres étoffes.

— SYN. LACS, ARTS, FILET. Le rets ou le filet est un tissu à mailles et à jour; le lacs est un assemblage de cordons disposés de manière à arrêter le gâlor. Quant à rets et filets, il ne paraît pas qu'il y ait aucune distinction dans la signification.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Al brant d'acier il tranche cinq des lacs, CH. de Rol. CCL. || XII<sup>e</sup> s. E en es lacs que il t'endret, Par soventes feiz se pernoient, s'noit, II, 12692. Las douloureux, qui s'mont mal ballu, Couci, VII. Cole... Qui tout me tient en ses las, id. p. 121. En ces lacs le voleient il cardenal butor, TH. le marl. 100. Les cordes de enfer me unt lied, e les lacs de mort m'unt saisid, Rois, p. 305. || XIII<sup>e</sup> s. Comment Vulcanus espia Sa femme, et moult fort la lia D'un laz avec Marie... la Rose, 14080. Des cordes [il] fist un laz corsor [armé coulant], A son col le mist tel enter, Ren. 21505. Laz appareillierent il à mes poez, Psautier, f. 67. Et s'entreferient parmi les hyaumes, tant que tout il lach sont depeçié, n. de VALENC. XXVI. || XIV<sup>e</sup> s. Homme qui dit paroles de loquerie est un laz pour prendre les innocens, Nénagier, I, 9. || XV<sup>e</sup> s. Quant ils furent là entre eux deux ensemble, Jacques le Gris, tenté des lacs de l'ennemi [démon], embrassa la dame et lui dit..., FROISS. II, III, 49. Le sage ne veut que contende Contre puissant povvre homme laz, Afin que ses filz ne tende, Et que ne tresbucho en ses lacs, VILLON, Grand testament, CXXX.

— ETYM. Walkun, lés; namur. lés; provenç. lac, laz, lats; catal. laz; esp. lase; port. laco; ital. lacria; du lat. laqueus, lacs. Dans l'ancien français, on trouve laz au nominatif et au régime; cependant on trouve aussi lach au nominatif pluriel (et par conséquent, lach aussi au régime singulier); ce qui est la forme correcte. Lacs dans la langue moderne est un amalgame du thème étymologique avec l's des anciennes formes. Laqueus est à βραχος, lacs, comme lase; est à l'éolien βραχος (voy. LACERNA).

LACTAIRE (la-kti-r'), adj. Terme didactique. Qui a rapport au lait ou à l'allaitement. || Terme d'archéologie. Colonne lactaire, colonne élevée à Rome dans le marché aux herbes, où l'on exposait les enfants trouvés. || Terme de botanique. Se dit de quelques champignons qui fournissent un suc laiteux.

— ETYM. Lat. lactaris, de lac, lait.

LACTATE (la-kti-t'), s. m. Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide lactique avec une base salifiable.

— ETYM. Voy. LACTIQUE.

LACTATION (la-kti-sion), s. f. Terme de médecine. Action d'allaiter un enfant. || La fonction organique qui consiste dans la sécrétion et l'excrétion du lait.

— ETYM. Lat. lactationem, de lactare, allaiter, de lac, lait.

LACTÉ, ÉE (la-kti-té, ktée), adj. || 1<sup>o</sup> Qui a rapport ou qui ressemble au lait. || Diète lactée, régime dans lequel les malades font du lait leur principal aliment. || Fièvre lactée, fièvre du lait, voy. LAIT. || 2<sup>o</sup> Terme d'anatomie. Vaisseaux lactés, veines lactées, conduits chyloïdes, ainsi nommés à cause de la couleur de lait du liquide qu'ils transportent. || 3<sup>o</sup> Plantes lactées, plantes qui abondent en suc laiteux. || 4<sup>o</sup> Terme d'astronomie. Voie lactée, blancheur irrégulière qui entoure le ciel en forme de ceinture, et qui, avec de forts télescopes, se résout presque partout en un nombre infini de petites étoiles. La Fable dit que la voie lactée se forma de quelques gouttes de lait tombées des mamelles de la chèvre Amalthée. Un être pensant qui habite dans une étoile de la voie lactée, ne lui doit-il pas [à Dieu] le même hommage que l'être pensant sur ce petit globe ou nous sommes? voyt Diet. phil. Religion, II. Notre soleil et les plus brillantes étoiles sont probablement partie d'un de ces groupes, qui, vu du point où nous sommes, semble entourer le ciel et forme la voie lactée, LAPLACE, Expos. V, 6.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le lait qui s'escouloit espars Fit au ciel la voie lactée, RONS. 420.

— ETYM. Lat. lacteus, de lac, lait.

LACTÉIPENNE (la-kti-pèn-n'), adj. Terme de zoologie. Insectes lactéipennes, insectes qui ont les ailes d'un blanc laiteux.

— ETYM. Lat. lacteus, de lac, et penna.

LACTÉOLINE (la-kti-ô-li-n'), s. f. Voy. LACTOLINE.

LACTESCENTE (la-kti-sen-s'), s. f. Terme didactique. Qualité d'un liquide qui ressemble à du lait.

LACTESCENT, ENTE (la-kti-sen, sen-t'), adj. Terme didactique. Qui contient un suc laiteux. Plantes lactescentes. || Coquilles lactescentes, coquilles couleur de lait.

— ETYM. Lat. lactescere, se convertir en lait, de lac, lait.

LACTIFÈRE (la-kti-fè-r'), s. m. Terme de chimie. Corps qui se forme pendant la distillation sèche de l'acide lactique.

— ETYM. Lat. lac, lait.

LACTIFÈRE (la-kti-fè-r'), adj. Qui porte, qui conduit, qui produit le lait. || Conduits lactifères, conduits qui amènent le lait au dehors. Plantes lactifères, celles qui abondent en suc laiteux, telles que le thymale, la laitue.

— ETYM. Lat. lac, lait, et ferre, produire.

LACTIFÈRE (la-kti-fè-r', fè-èc), part. passé d'un verbe fictif lactifier. Par plaisanterie, être lactifié, avoir usé suffisamment de la diète lactée. Le révérend père m'a dit résolument qu'il prétend que je ne m'en aille que quand il lui plaira, et que je serai bien et dōment lactifié, J. J. ROUSS. Lett. à Mme de Warrens, 21 août 1753.

LACTIFIQUE (la-kti-fik'), adj. Qui produit le lait, qui fait venir le lait en abondance. Aliments lactifiques.

— ETYM. Lat. lac, lait, et facere, faire.

LACTIFUGE (la-kti-fu-ʒ), adj. Synonyme d'allaitour.

— ETYM. Lat. lac, lait, et fugare, chasser.

LACTIGÈNE (la-kti-ʒèn'), adj. Qui produit du lait. La vertu lactigène d'une vache.

— ETYM. Lat. lac, lait, et la finale gène, employée à tort pour signifier qui produit.

LACTINE (la-kti-n'), s. f. Sucre de lait, principe qui existe dans le lait de tous les mammifères.

— ETYM. Lat. lac, lait, et la finale chimique ine. LACTIQUE (la-kti-k'), adj. m. Terme de chimie. Acide lactique, acide qui existe dans le petit lait algéri. || Éther lactique, éther obtenu en distillant à parties égales du lactate de chaux, de l'alcool anhydre et de l'acide sulfurique.

— ETYM. Lat. lac, lait.

LACTOLINE (la-kti-li-n'), s. f. Lait concentré par l'évaporation, et qui redevient du lait ordinaire par addition d'une nouvelle quantité d'eau. || On trouve aussi lactoline.

LACTOMÈTRE (la-kti-mè-tr'), s. m. Voy. CALACTOMÈTRE.

— ETYM. Lat. lac, lait, et mètre, mesure.

LACTONE (la-kti-n'), s. f. Terme de chimie. Produit de distillation de l'acide lactique.

LACTOSCOPE (la-kti-sko-p'), s. m. Voy. CALACTOSCOPE.

— ETYM. Mot hybride, du lat. lac, lait, et du grec σκοπεῖν, examiner.

LACTOSE (la-kti-ô-s'), s. f. Synonyme de lactine.

LACTUCARIUM (la-ktu-ka-ri-om'), s. m. Terme de pharmacie. Suc laiteux de la laitue obtenu par incision et desséché au soleil, au lieu que la thurace est le même suc obtenu par contusion des tiges de la laitue.

— ETYM. Lat. lactuca, laitue.

LACTUCINE (la-ktu-si-n'), s. f. Substance fournie par la laitue et qui a des propriétés anodynnes.

— ETYM. Lat. lactuca, laitue.

LACTUCIQUE (la-ktu-si-k'), adj. Terme de chimie. Acide lactucique, substance acide découverte dans le suc laiteux du lactuca virosa.

LACUNAIRE (la-ku-nè-r'), adj. Terme de minéralogie. Corps lacunaire, corps composé de cristallux agglomérés qui laissent entre eux des intervalles. || Terme de botanique et de zoologie. Qui est pourvu de lacunes.

LACUNE (la-ku-n'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de botanique. Nom donné aux cavités qui se ferment d'une manière constante dans certaines plantes, surtout aquatiques. || Terme d'anatomie. Petite cavité formant l'orifice commun d'un assemblage de follicules appartenant aux membranes muqueuses. || 2<sup>o</sup> Solution de continuité, interruption dans le texte d'un auteur, dans une série, etc. Il y a une grande lacune dans cette décade de Tito-Live. La lacune que présente la série de ces médailles. Comblent une lacune. || Il se dit aussi, dans un sens analogue, de l'esprit, de la mémoire. Ici ses souvenirs ont une lacune. C'est un esprit qui a des lacunes.

— ETYM. Lat. lacuna, fosse pleine d'eau, et, par suite, lacuna, dérivé de lacus, lac (voy. ce mot).

LACUNEUX, EUSE (la-ku-nè-ŷ, nè-ŷ'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui offre ou contient des lacunes.

— ETYM. Lat. lacunus, de lacuna, lacune.

LACURE (la-su-r'), s. f. Action de lacer.

— ETYM. Lacer.

LACUSTRE (la-ku-str'), adj. || 1<sup>o</sup> Terme didactique. Qui appartient à un lac. Le caractère lacustre de la première faune terrestre. || 2<sup>o</sup> Qui vit dans les lacs. Plantes lacustres. || 3<sup>o</sup> Terme de géologie. Terrains lacustres, se dit de certaines couches de sol qui paraissent avoir été déposées au fond des eaux douces. || Calcaires lacustres, calcaires formés dans des eaux de lacs. || 4<sup>o</sup> Cités lacustres, bourgades bâties sur pilotis à quelque distance de la rive des lacs en Suisse, en Savoie et dans la haute Italie par des hommes qui ont précédé les Celtes dans ces contrées. Les habitans lacustres de la Suisse recitent une foule d'outils et d'instruments que l'on retrouve chez un certain nombre de peuplades sauvages, MARCEL DE SERRES, Comptes rendus, Acad. des sc. t. LIII, p. 1123. || S. m. pl. Les lacustres, les hommes qui ont habité ces cités.

— HIST. IV<sup>e</sup> s. Lacustre, COUSAINE.

— ETYM. Lat. lacustris, de lacus, lac.

LADANIFÈRE (la-da-ni-fè-r'), adj. Terme de botanique. Qui produit le ladanum.

— ETYM. Lat. ladanum, et ferre, porter.

LADANUM (la-da-nom'), s. m. Espèce de gomme-résine, exsudant des feuilles et des rameaux de plusieurs espèces de plantes du genre cistus.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Onguens faits de ladanum, de fiente de pigeon, etc. PARÉ, XV, 1.

— ETYM. Aédavov, qui vient du persan lād, nom de cette résine.

LADIEN (la-din'), s. m. Idiotisme porté en Rhétie.







— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Les Romains ont les nœuds bœufs... en la... M. de... 1791

— FRYM. Laisser. Laisser dans l'ouvrage du XIV<sup>e</sup> siècle... de votre... laisser, laissez.

LAISSER (lais), v. a. Co. v. o. qui, comme... à l'événement, veut de laisser, et... laisser, à l'usage de laisser, et... laisser, à l'usage de laisser, et...

1. Se séparer d'une personne ou d'une chose... 2. Abandonner. 3. Omettre. 4. Laisser, transmettre. 5. Il se dit de ce qui se passe après notre mort, personnes ou choses. 6. Il se dit de l'absence, des sentiments, etc. 7. Il se dit relativement à une personne, après un... 8. Il se dit des sensations ou impressions qui demeurent après quelque chose des vus qui se font à quelquel chose.

9. Céder, remettre. 10. Ne pas ôter, ne pas retirer un peu ou un peu d'un... 11. Ne pas chanter l'état où se trouve une... 12. Ne pas prendre, ne pas ôter. 13. Ne pas empêcher, ne pas empêcher avec soi. 14. Laisser la bride. 15. Laisser en blanc.

16. Passer sous silence, ne pas s'occuper de, écarter. 17. Laisser quelque chose à, renoncer à quelque chose comme ne valant pas la peine. 18. Fig. Laisser à, livrer à. 19. Laisser beaucoup, quelque chose, peu, etc. avec d suivi d'un infinitif. 20. Laisser à quelqu'un à faire quelque chose, lui remettre le soin de faire une chose. 21. Ne pas laisser de, ne pas laisser, ne pas s'abstenir, ne pas désemparer de, ne pas manquer à. 22. Laisser, suivi d'un infinitif, signifie permettre, souffrir, ne pas empêcher. 23. Laisser, avec le sens de souffrir, permettre, suivi d'un infinitif dont le régime est un nom. 24. Laisser, avec le sens de souffrir, permettre, suivi d'un infinitif qui a un régime par d. 25. Laisser, en termes de manège. 26. Laisser, en termes de marine. 27. Se laisser, avec un verbe actif qui a pour régime le pronom se précédant laisser, permettre que. 28. V. n. La mer laisse. 29. V. réfl. Se laisser, être laissé. 30. Se laisser, permettre qu'on soit...

Proverbes. 1. Se séparer d'une personne ou d'une chose qui n'est dans l'endroit dont on s'éloigne. Je ne puis laisser ma lettre à un plus bel endroit, s'écrie, au jour 1699, Paulin, n'ou vous laissez avec moi.

2. Ariane, ma sœur, de quel amour... 3. Eurybate, il suffit, vous n'avez pas à nous laisser; le reste me regarde, et je vais y penser. 4. Laisse en extrait chez tous la grande... 5. J'ai pleuré, quatorze printemps, l'un des bras qui m'ont repoussés, Révèns, ma mère: je l'attache sur la pierre où tu m'as laissée, a. 6. La Pauvre fille. Laisser quelque un loin de soi, loin de faire son, le deancer beaucoup. Un jeune La édémèle, nommé Crantor, laissait d'abandonner tous les autres derrière lui; un Cr. tois, nommé Poychelo, le suivait de près, ven. 7. Fig. Laisser derrière soi, l'empêcher. Vos odeurs ont un air noble, galant et doux, qui laisse de bien loin votre... 8. (Cerne la laisse bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rival, dont la part, d'est tant de l'attendre... 9. Laisser une maison, etc. à droite, sur la droite, se diriger vers la gauche, en sorte que le bras, la main, soit sur la droite; le laisser sur la gauche, se diriger à droite. Laisser à un verbe, et d'... 10. Laisser à une chose, c'est de s'en occuper. Il a laissé à son projet, son entreprise. Prends-moi le bon parti, laisse à tous les livres, soit. Sur. viii Il se tourmente beaucoup pour éclaircir cette difficulté qu'il laisse enfin à son... 11. Il n'y avait peut-être pas de meilleur expédient pour me tirer d'affaire, que de pleurer et de... 12. Laisser à une personne, se dire avec quelqu'un. Laissez à comme moi, elle vous perdra. Laisser à, ne plus parler de. Laisse à M. de... et se soigne à te défendre, com. Nicom. iv. 2. Traitez-moi de princesse, Jean, et laissez à l'encens et la déesse, in. Tés. d'or, n. 4. Abner: Reine, Dieu m'est témoin... — A. Laisse à ton Dieu, traître, Et venge-moi, RAC. Ath. v, 6. Laissons là de

Joad l'audace téméraire, sp. id. ii, 8. Laissons là tout ce que fait de Dieu en s'abandonner, et qui nous présente des dieux subalternes comme des députés des Provinces-unies, volt. Princ. d'art. ch. 31. Laisser quelqu'un pour mort, s'en éloigner avec conviction qu'il est mort et qu'on l'a tué. Un homme que pour mort on laisse sur la place, s'ac. Esth. iv, 3. || Familièrement. Laissez-le pour ce qu'il est, n'ayez aucun égard aux injures, aux outrages d'un pareil homme, ou, en général, à ce qu'il dit, à ce qu'il fait. || Fig. Laisser la vie, perdre la vie. Je vas de quel succès leur fureur fut suivie. Et que dans les tourments ils laissèrent la vie, s'ac. Esth. ii, 2. || Familièrement. Laissez ses os, ses bottes en quelque occasion, y mourir. || Laisser des poils, des plumes en quelque endroit, se dit d'un animal, d'un oiseau, dont il est resté des poils, des plumes, dans l'endroit par où il a passé. || Fig. et familièrement. Laisser des plumes, faire quelque perte, et, particulièrement, une perte d'argent. Il a laissé de ses plumes dans cette affaire. || Laisser des traces, des vestiges, se dit des marques qui demeurent de quelque un ou de quelque chose. Il a laissé des traces de son passage. Cet événement a laissé des traces dans la mémoire des hommes. || Les ennemis ont laissé tant de milliers d'hommes sur la place, ils ont tué tant d'hommes tués ou blessés. || Terme de marine. Quand une ancre qui morlait la terre se détache du fond, elle la laisse. || Laisser ses ancres, les abandonner au fond en partant du mouillage. || 2. Abandonner. Cette rivière a laissé son ancien lit. Qui pouvait... Faire à des peuples indomptés Laisser leurs haines obstinées, MATH. vi, 3. Ô Dieu! ma force usée en ce besoin me laisse cois. Cid, i, 6. Puis-je, laissant la feinte et les déguisements, Vous découvrir ici mes secrets sentiments? s'ac. Mithr. i, 3. Pour l'intérêt public laissant mes intérêts, m. J. CHEN. Ch. IX, i, 3. || Familièrement. Cette marchandise est à prendre ou à laisser, il faut en donner le prix demandé, ou on ne l'aura pas. || Il y a à prendre et à laisser dans ces marchandises, il s'y trouve du bon et du mauvais, et il faut savoir choisir. || Fig. Dans le même sens, il y a à prendre et à laisser dans cette affaire, dans cette entreprise, dans ce que vous proposez. || Familièrement. Avoir le prendre et le laisser, avoir le choix. Trouvant sur les arbres un refuge, il a partout le prendre et le laisser dans la rencontre, J. s. auss. Origines, i. || 3. Céder. Je lui en laisse l'honneur. Les ennemis furent contraints de nous laisser le champ de bataille. || Laisser une chose à un certain prix, consentir à la vendre pour un certain prix, etc. Je vous laisse ce cheval pour six cents francs. || Fig. Laisser le champ libre à quelqu'un, ne pas vouloir se mettre en concurrence avec quelqu'un, ou se retirer, abandonner ses prétentions. || 4. Léguer, transmettre par des dispositions testamentaires, et autrement. Il a laissé une somme considérable à l'hôpital de la ville. Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage que nous ont laissé nos parents: Un trésor est caché dedans, LA FONT. Fobl. v. 9. Voilà une coutume bien impertinente qu'un ami ne puisse rien laisser à une femme dont il est aimé tendrement, MOL. Mal. im. i, 9. Lui laissant tout mon bien, meubles, propres, acquêts, s'ac. MATH. légat. iv, 6. Item, je laisse et légue à Crispin... in. id. || Par extension, il se dit de ce qu'on transmet à la postérité. Les ancêtres ont trouvées [les sciences] seulement ébauchées par ceux qui les ont précédés; et nous les laisserons à ceux qui viendront après nous en un état plus accompli que nous ne les avons reçues, PASC. Fragm. d'un Traité de esd. || 5. Il se dit aussi de ce qui reste après notre mort, personnes ou choses. Il laisse une femme et des enfants. Laisser de grands biens après sa mort. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits. Il a laissé ses affaires en mauvais état. Il n'y a plus que moi de cette branche... ainsi, mon cher cousin, je vous laisserai en ce monde pour y soutenir mon nom, s'ac. d. Bussy, 31 dec. 1655. Je [Marc-Aurèle] lui [à Commodus] ai laissé trop de puissance, pour lui laisser de la modération et de la vertu, s'ac. Dial. des morts anc. 47. Ah! c'est un beau spectacle, à ravir la pensée, Que l'Europe ainsi faite, et comme il l'a laissée, v. s'ac. HERNANI, iv, 6. || 6. Il se dit de l'opinion, des sentiments, etc. qui restent relativement à une personne, après sa mort ou son éloignement. Il a laissé une bonne, une mauvaise réputation après lui. Elle est morte cette grande reine, et par sa mort elle a laissé un regret éternel à tous ceux qui ont eu l'honneur de la servir ou de la connaître, s'ac. Reine d'Angleter. Et, toujours de la gloire évitant le sentier, Ne laissez aucun nom et

mourir tout entier, s'ac. Iphig. i, 3. || 7. Il se dit des sensations ou impressions qui demeurent après quelque chose, des suites qui restent quelque chose. Cette liqueur laisse un bon goût, un mauvais goût. Ce voyage m'a laissé des souvenirs agréables. Cette maladie lui a laissé une incommodité fâcheuse. || 8. Céder, remettre. Il a laissé tous ses papiers à son avocat. Je vous laisse cela en garde. Auprès de votre époux, ma fille, je vous laisse, s'ac. Iphig. iii, 3. || Laisser une chose au soin, à la discrétion, à la prudence, etc. de quelqu'un, la confier, l'abandonner au soin, à la discrétion, la remettre à la prudence de quelqu'un. || On dit dans le même sens: Je vous en laisse le soin, la conduite, etc. || Remettre quelque chose à quelqu'un pour qu'il le mette à un autre. Je ne l'ai point trouvé chez lui, j'ai laissé votre lettre à un domestique. || 9. Ne pas ôter, ne pas retirer une personne ou une chose que l'on peut ôter, retirer. Il laisse son enfant en nourrice. || Ne pas laisser une personne ou une chose de la place où elle est, de la situation où elle se trouve. Laissez-moi au près de feu. Laissez cela, n'y touchez point. Il le laisse à la porte. Belle cérémonie, pour me laisser de vous. Ec. des f. i, 3. Eh! laissez-moi, Cléon dans ma sombre mélancolie, in. Am. magna, v, 1. || Fig. et familièrement. Laisser quelqu'un dans la main, l'abandonner dans une méchante affaire où on l'a engagé et dont on se tire soi-même. || Laisser quelqu'un dans l'embarras, dans le danger, dans la misère, ne pas lui donner le secours qu'on pourrait lui donner. || Laisser quelqu'un tranquille, ne pas le troubler, l'agiter, le fatiguer. || Laisser quelqu'un en paix, en repos, le laisser tranquille. || Laisser en paix, dédaigner. Crois-moi donc, laisse en paix, jeune homme au noble cœur, Ce Zoffe à l'œil faux, ce malheureux moqueur, v. s'ac. Voix intrépidité, 13. || Laisser se dit pour laisser tranquille, laisser en repos. Laissez-moi là. Laissez-moi donc. Laissez-moi. || Absolutement. Laissez donc, laissez. Une bête est là dans vos cheveux. — Laisse, notes. Fâcheux, ii, 3. Laissez, ma bru, laissez, ne venez pas plus loin: Ce sont toutes façons dont je n'ai pas besoin, id. Tart. i, 1. Laissez, mon fils: Je fais ce qui m'est ordonné, s'ac. Athol. iv, 1. Familièrement. Laissez que, permettez, souffrez que. Laissez que je vous réponde. || Familièrement. Laissez le monde comme il est, ne vous embarrassez pas de ce qui se passe dans le monde, ne prétendez pas le réformer. || Laisser quelqu'un en son particulier, le laisser seul. || Laisser quelqu'un maître d'une chose, la laisser entièrement à sa disposition. Ne croyez pas pourtant qu'éloigné de l'Asie, j'en laisse les Romains tranquilles possesseurs, s'ac. Mithr. iii, 1. || Laisser un ouvrier sans ouvrage, ne pas lui fournir de l'ouvrage. || 10. Ne pas changer l'état où se trouve une personne. Les Latins en remettent quelques-uns [des malades], et laissent les autres, s'ac. 30 sept. 1667. En quel funeste état ces mois m'ont-ils laissés! s'ac. Iphig. ii, 8. Il était le plus grand géomètre de son siècle, mais la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve, volt. Louis XIV, 21. || Ne pas changer l'état où se trouve une chose. Laisser un champ en friche. Laisser un ouvrage imparfait. || Laisser une chose intacte, ne point l'endommager ou n'en rien prendre, etc. || Laisser à l'abandon, ne prendre aucun soin de. Vous laissez ce jardin à l'abandon. || 11. Ne pas prendre, ne pas enlever. Les voleurs lui ont laissé son habit, lui ont laissé la vie. Ses occupations ne lui laissent pas un moment de repos. Laissez de la marge. La... un peu de place. J'ai voulu retourner sur ce triste chapitre pour ne vous pas laisser des erreurs, s'ac. 1<sup>er</sup> août 1665. On ne leur [aux peuples] laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre maîtres de leur religion, s'ac. Reine d'Angleter. Un homme [Cromwell] s'est reconstruit... qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance, in. id. Ô mort, cruelle mort, que ne lui laissais-tu plus longtemps le plaisir de voir le fruit de ses travaux? s'ac. Mme de Mont. Laissez-moi mes secrets; je vous laisse les vôtres, M. CORNILLE, Comédie d'Org. iv, 7. Vous ne changez rien au fond de votre vie, vous n'en voulez retrancher que la décoration, les sources, les attributs, les routes qui y mènent, vous les laissez, s'ac. Carême, Péquers. Laissez-moi ma vertu, laissez-moi mes malheurs, volt. Brutus, iv, 1. || Ne laisser que les quatre murs d'une maison, tout enlever, tout enlever d'une maison ou d'un appartement. || Se laisser, ne pas enlever à soi. Laissez ceux qui poussent ce désir jusqu'au dernier franchissement! mais qu'ils ne se laissent donc pas; qu'ils





promener, in *Plamen* 42. Non *laissez* si ne se changea point en sa vie, a. 2. A l'opposite, il y laisse la vie pour ne se rendre point en ger, in *Démoté*. 10. Ce pontolant il n'y a pas de point pour cela à faire a tant d'honneur à l'homme il fait si a parait. in *Dion*, 7. Il ne s'entraîne que nous qui v. entre tous pour gens de bien la cause porter par terre tout vertu, et l'abandon. in. *De la mou aux honte*, 21. Je laisse à penser, s'il se fusesse ditta ues, la sa grande folle que c'est est. L. 260. Les grands auteurs ont laissé parole, d'être purs à l'usage, après qu'il a été pollé, catv. *Insist* 108. Plusieurs maîtres de ce mol s'ont laissé d'honneur à leur dernière v. in *lome*, p. 42, v. 20. Le malade se laissera sur une heure dedans le lit, in. 2. 3. Je me suis laissé dire que les Espagnols ont depuis ruiné et demolli son château, in. L. 11, p. 733. Les raisins bastards parvenus en extrême maturité, vient du vin de passable bonté et qui se laisse boire, o. 28 brans, 30. Depuis n'y a eu nul changement, et est la compaignie au même estat que la laisistes, *Mass*. an. Lett. 10. Je ne vous feray longue lettre, car je lairay à ce seul message à vous faire des contes des saiges et des fouts de ce monde, in. id. 123. Laissez-moy cette cour et tout ce fard mondain, *sons*. 290. Je lairay la roust me en ordonner, *MONT*. 1, 10. Laissez de tout l'usage des viandes, in. 1, 20. Laissez son esprit en pleine oxyfivete, in. 1, 33. Un des maîtres de ce mestier leur a laissé par escript qu'il s'est trouvé des... in. 1, 100. Je ne vis jamais pere, pour telgneur que fust son fils, qui laissât de l'avouer, in. 1, 104. Après qu'ils les ont bien laissés dire, in. 1, 129. So laissez aller à toute sorte de conseils, in. 1, 100. Pour estre incontinent, je ne laisse d'adviser la continence des autres, in. 1, 302. Se neque suvit longtemps cet usage, et s'en laisse, seulement pour n'être soupçonné de... in. 1, 14, 218. Il nous fient à tous laisser nos armes, et roguement nous interrogarent, *NAB. PONT*. v. 19. Laissez le jeu quand il est beau, *CORONAVR*. Laissez le moustier où il est, in. On ne doit pas laisser bonne terre pour mauvais seigneurs, in. Je ne vous laissez point, je ne laisse moy-même : Laissez l'ame et le cœur, n'est-ce pas me laissez? *DEMO*. 225. *Diverses amours*, 21, *Stances pour le duc d'Anjou*. On ne vous lairra pas, simples de si grand pris (les fleurs). Sans vous voir et flaiser au cele te pourpris, s'aumonté, *Trogiquer*, *Feruz*. Nos peres estoient francs; nous qui sommes si braves, Nous lairrons des enfans qui seront nez esclaves, in. id. *Princes*. — *ETYM.* Picard, *laisier*, *laiszier*; provenç. *laisar*, *laiser*; anc. catal. *laisar*; anc. ital. *lassare*; ital. mod. *lasciare*; du lat. *lassare*, lâcher (voy. ce mot). Certains patois et la vieille langue ont une forme *laisr*, qui veut dire laisser (wallon, *lais*, laisser et *Vigneur*; lombard, *lajà*, laisser), que Diex rapporte au latin *layere* plutôt qu'au germanique *lathen*, laisser.

† LAISSES (lâ-s'), s. f. pl. Les bords d'une table de plomb que l'on coule. (On dit aussi lavures.)

† LAISSE-TOUT-FAIRE (lâ-sse-tou-tô-r'), s. m. Ancienne pièce de vêtement pour les femmes, à la mode sous Louis XIV. L'homme le plus grossier et l'esprit le plus lourd sait qu'un laisse-tout-faire est un tablier court, *BOERSAULT*, *Mots de la mode*, sc. 13.

LAIT (lâ), le l ne se lie que dans le parler soutenu. s. m. 1° Liquide opaque, blanc, d'une pesanteur spécifique un peu plus grande que celle de l'eau, d'une saveur douce, fourni par les glandes mammaires de la femme et des mamelles des animaux mammifères, pour la nourriture des petits. Sa nourriture avoit peu de lait, celle-ci on a comme une vache, 187. s. avr. 1871. En Hollande, en Italie, en Turquie et en général dans tout le Levant, on ne donne aux enfants que le lait des mammelles pendant un an entier, *ECRIV. Hist. nat. Aom.* (Ecr. L. v. p. 199. Le lait des mères est trop épais et trop clair, la concentration doit être telle que, lorsqu'on en prend une petite quantité, elle conserve sa forme sans couler, in. *Quadrup.* 1, p. 214.) Jeune lait, lait d'une femme saignée depuis peu. || Lait d'un an, lait d'une femme accouchée depuis un an || Vieux lait, lait d'une femme accouchée depuis longtemps. Le lait mou, ou dit du lait qui commence à venir à une nouvelle accouchée. Fente de lait blanc mou par le lait qui commence à venir à une femme dans les premiers jours qui suivent l'accouchement. || Lait répandu, perturbation de la nature du lait, à laquelle la médecine attribue le plus grand des malades qui surviennent après les couches, mais qui ne sont ni causés d'un lait répandu. On dit vaiguer-est saou; son lait se a remoué, on parlait d'une femme à qui il sur-

venait que le lait dans le cours de ses couches; la cause en est difficile, car le lait ne reste pas plus qu'il ne se fonde. Fig. On a troué le lait à cette saurée, c'est-à-dire de saurée. (Pères de lait saurés de lait, l'effet de la naissance et la nourriture qui a causé le même lait. Fig. *Salubre* c'est l'air pour une cause, l'un qu'il vous s'élève de lait, et sans danger l'effet de lait, les premières dents qui viennent aux enfants et aux jeunes animaux, c'est le lait de la chèvre. C'est le lait de la chèvre qui est le plus bon pour travailler. Fig. Ce beau ruisseau par sa source se fait Pour les regards dont l'humour est et tendre l'air. Pour encore avoir ses dents de lait, *VOUR. ÉP.* x.

Fig. Avoir une dent de lait contre quelqu'un, *VOY.* 203. || Vache à lait, *VOY.* 203. || Veau de lait, cochon de lait, veau, cochon qui tette encore, ou qu'on ne nourrit que de lait. || 3° Fig. Nourriture de l'âme, de l'esprit. À Dieu ne plaise que j'instruise le mal le peuple que le Saint-Esprit a communiqué à ma conduite, et que je donne aux enfants le poison mortel (une fausse doctrine), au lieu du lait que je leur dois, *sons* 2° *arret*, 30. Le témoignage inférieur est l'appui des commentants; c'est le lait de la tendresse et de la sagesse, *vén.* 1. XVIII, p. 266. Les consolations; c'est un lait dont il nourrit notre sa blessé, *mass.* *Prof. rel.* 3. Heureux qui, se livrant aux sages disciplines, Nourri du lait sacré des antiques doctrines, a. *catv.* *Poésies* de *M. de l'ange*.

|| Sucrer avec le lait une doctrine, une opinion, un sentiment, recevoir, dès l'enfance, une doctrine, une opinion, un sentiment. Cette haine des uns que depuis cinq cents ans Avec le premier lait sucent tous ses enfants (de Rome), *com.* *Cinna*, II, 4. N'est pas dans ces lieux Où la laïne des rois, av. le lait sucée, l'air ébranlé ou par amour ne peut être élucée? *rac. Bérén.* IV. 4. C'est peu qu'on se soit une mère amazone M'a fait sucquer encore cot' argueil qui t'étonne, in. *Phédre*, 1, 4. Ce qui, dix-huit ans combat toutes les oppressions, qui parle aux Français de liberté, de constitution, de résistance, lorsque ses vils calomniateurs sugent le lait des cours et vivaient de tous les préjugés dominants, *mass.* *Collection*, t. III, p. 267. Lui qui des muses de l'école N'avait jamais sucé le lait, *Épît.* || On dit dans le même sens : il a sucé le lait de la doctrine évangélique, le lait des sages doctrines, etc. || 3° Lait considéré comme aliment des personnes qui ne tentent plus. Perrette qui avai un pot au lait sur sa tête) la-tessu sante assés transportée, La lait tombe; adieu, veau, vacé, *com.* *N. courée*, *Le vout.* *Fabl.* VI, 10. C'est une fiée accoutumée à vivre de salade, de lait, de fromages et de pommes, *M.* *Fabre*, II, 4. Penit-être que le lait vous est contraire; suivez votre expérience, in. 28 juill. 1877. Ils ne savaient que conduire leurs brebis, les tondre, traire leur lait et faire des fromages, *vén.* *Tél.* II. Le lait de la femelle buffle n'est pas si bon que celui de la vache; elle en fournit cependant en plus grande quantité, *BOY.* *Quadrup.* I, v. p. 111. Batre le lait, le remuer dans la baratte pour faire le beurre. Ces Scythes dont parle Hérodote, qui craient les yeux à leurs esclaves, afin que rien ne pût les distraire et les empêcher de battre leur lait, *MONTAG.* *Rom.* 23. l'ot au lait, *VOY.* 207. || Se mettre au lait, se mettre au régime lacté, faire du lait principale nourriture. Mauverrier fit le malade de la poitrine, se mit au lait, fit se blant d'avoir perdu la voix, *ST-AM.* 129, 22. Il m'arriva une fois à Compiègne d'être six semaines au lait pour... et en pleine santé; ja plus mon âme n'a été plus saine, plus paisible que durant ce régime, *MARIVAUD.* *Mém.* v. Le lait cuit, lait dans lequel on a mis le lait d'un autre liquide. Lait cuit avec de l'eau, avec du bouillon. Fig. et fam. Je n'ai pas de lait comme lait, se dit d'un homme qui reçoit attention toutes sortes de louanges, ou qui, par flatterie, par dissimulation, passe doucement sur les défauts qu'on lui dit pour le louer. Fig. Bouillir le lait à quelque point, *VOY.* 203. || Veiler à quelque chose comme un lait sur le feu, veiller sans se relâcher à quelque chose, locution qui vient de ce que le lait, quand il commence à bouillir, se on ne le retire pas à temps, déborde et tombe dans le feu. L'homme au lait, homme de lait, *VOY.* 203.

† Lait chaud ou lait frotte la sagesse qui se sépare du lait chaud se sagesse. Les prières de petit-lait éclairci et blanchi, pour blanchir, *VOY.* 203. || 1° Lait de beurre, remède de petit-lait qui reste dans la baratte, après qu'on a fait le beurre, et qui n'est que du petit-lait tenant en suspension des grumeaux de beurre. || 2° Lait ribot, nom du petit-lait

en Bretagne, ainsi nom à parce qu'il se produit quand on remue le beurre, *VOY.* 203. || 3° Lait, nom donné en Bretagne au lait caillé à 7 lait en fait, remède de comode dans les catarrhes aigres, *VOY.* 203. || 4° Lait de lait, *VOY.* 203. || 5° Lait de lait, *VOY.* 203. || 6° Lait de lait, *VOY.* 203. || 7° Lait de lait, *VOY.* 203. || 8° Lait de lait, *VOY.* 203. || 9° Lait de lait, *VOY.* 203. || 10° Lait de lait, *VOY.* 203. || 11° Lait de lait, *VOY.* 203. || 12° Lait de lait, *VOY.* 203. || 13° Lait de lait, *VOY.* 203. || 14° Lait de lait, *VOY.* 203. || 15° Lait de lait, *VOY.* 203. || 16° Lait de lait, *VOY.* 203. || 17° Lait de lait, *VOY.* 203. || 18° Lait de lait, *VOY.* 203. || 19° Lait de lait, *VOY.* 203. || 20° Lait de lait, *VOY.* 203. || 21° Lait de lait, *VOY.* 203. || 22° Lait de lait, *VOY.* 203. || 23° Lait de lait, *VOY.* 203. || 24° Lait de lait, *VOY.* 203. || 25° Lait de lait, *VOY.* 203. || 26° Lait de lait, *VOY.* 203. || 27° Lait de lait, *VOY.* 203. || 28° Lait de lait, *VOY.* 203. || 29° Lait de lait, *VOY.* 203. || 30° Lait de lait, *VOY.* 203. || 31° Lait de lait, *VOY.* 203. || 32° Lait de lait, *VOY.* 203. || 33° Lait de lait, *VOY.* 203. || 34° Lait de lait, *VOY.* 203. || 35° Lait de lait, *VOY.* 203. || 36° Lait de lait, *VOY.* 203. || 37° Lait de lait, *VOY.* 203. || 38° Lait de lait, *VOY.* 203. || 39° Lait de lait, *VOY.* 203. || 40° Lait de lait, *VOY.* 203. || 41° Lait de lait, *VOY.* 203. || 42° Lait de lait, *VOY.* 203. || 43° Lait de lait, *VOY.* 203. || 44° Lait de lait, *VOY.* 203. || 45° Lait de lait, *VOY.* 203. || 46° Lait de lait, *VOY.* 203. || 47° Lait de lait, *VOY.* 203. || 48° Lait de lait, *VOY.* 203. || 49° Lait de lait, *VOY.* 203. || 50° Lait de lait, *VOY.* 203. || 51° Lait de lait, *VOY.* 203. || 52° Lait de lait, *VOY.* 203. || 53° Lait de lait, *VOY.* 203. || 54° Lait de lait, *VOY.* 203. || 55° Lait de lait, *VOY.* 203. || 56° Lait de lait, *VOY.* 203. || 57° Lait de lait, *VOY.* 203. || 58° Lait de lait, *VOY.* 203. || 59° Lait de lait, *VOY.* 203. || 60° Lait de lait, *VOY.* 203. || 61° Lait de lait, *VOY.* 203. || 62° Lait de lait, *VOY.* 203. || 63° Lait de lait, *VOY.* 203. || 64° Lait de lait, *VOY.* 203. || 65° Lait de lait, *VOY.* 203. || 66° Lait de lait, *VOY.* 203. || 67° Lait de lait, *VOY.* 203. || 68° Lait de lait, *VOY.* 203. || 69° Lait de lait, *VOY.* 203. || 70° Lait de lait, *VOY.* 203. || 71° Lait de lait, *VOY.* 203. || 72° Lait de lait, *VOY.* 203. || 73° Lait de lait, *VOY.* 203. || 74° Lait de lait, *VOY.* 203. || 75° Lait de lait, *VOY.* 203. || 76° Lait de lait, *VOY.* 203. || 77° Lait de lait, *VOY.* 203. || 78° Lait de lait, *VOY.* 203. || 79° Lait de lait, *VOY.* 203. || 80° Lait de lait, *VOY.* 203. || 81° Lait de lait, *VOY.* 203. || 82° Lait de lait, *VOY.* 203. || 83° Lait de lait, *VOY.* 203. || 84° Lait de lait, *VOY.* 203. || 85° Lait de lait, *VOY.* 203. || 86° Lait de lait, *VOY.* 203. || 87° Lait de lait, *VOY.* 203. || 88° Lait de lait, *VOY.* 203. || 89° Lait de lait, *VOY.* 203. || 90° Lait de lait, *VOY.* 203. || 91° Lait de lait, *VOY.* 203. || 92° Lait de lait, *VOY.* 203. || 93° Lait de lait, *VOY.* 203. || 94° Lait de lait, *VOY.* 203. || 95° Lait de lait, *VOY.* 203. || 96° Lait de lait, *VOY.* 203. || 97° Lait de lait, *VOY.* 203. || 98° Lait de lait, *VOY.* 203. || 99° Lait de lait, *VOY.* 203. || 100° Lait de lait, *VOY.* 203.

lait, lait d'oeurre, fromage, etc. Allez compen vos joints et joints de la... NOU. Epit. I.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Le lait, fromages, laitages, p. 47, 58.

— ETYM. Lait.

LAITANCE (le-lan-s'), s. f. || 1<sup>o</sup> Organe des pois...

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flaons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAITERIE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-la; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

laiteries et salisses avec du poil, p. 47, 58.

— ETYM. Lait.

LAITIAT (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Flacons ont savor de frommage...

— ETYM. Lait.

LAIITE (le-lai; l'rne se fait pas sentir), s. m.

maire, l'etre lactura, L. || latine de muraille, le

— HIST. XII<sup>e</sup> s. No laira Alexandre ki vallo use

— ETYM. Lat. lactura, lactuga; catal. lactuga,

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E une aune le vase out de laise

— ETYM. Lat. lactus, large (voy. LA), par l'inter-

— LAK (lak), s. m. Voy. LAK.

LAKISTE (le-ki-st'), adj. Les poëtes lakistes,

— ETYM. Angl. lake, lac, à cause que la plupart

LALATION (la-la-sion), s. f. Vico de pronon-

LAMA (la-ma), s. m. Nom des prêtres de

— ETYM. Thibétain, blanc, prononcé lama, litté-

LAMA (la-ma) ou LLAMA (la-ma), n. mouil-

— ETYM. Nom péruvien qui s'appliquait à tous

LAMAÏQUE (la-ma-i-ke'), adj. Conforme à la doc-

LAMAÏSME (la-ma-i-sm'), s. m. Nom du bon-

LAMAÏSTE (la-ma-i-st'), s. m. Sectateur du lamaïsme.

LAMANAGE (la-ma-na-j'), s. m. Terme de ma-

LAMANIEUR (la-ma-neur), s. m. Terme de ma-



eban bre, id. id. Jean de Vendosme, desirant de tout à son cœur la vénération de sa chaire et de ses vertus, id. id. || XIV<sup>e</sup> s. Il fit dresser un autel de marbre d'un lambris d'ébène, *Joyt* et *de l'apitre*, 1784, p. 87. *Contes* sur le lambris ou la vénération qui sera inconnue, ont écrits, aut. 7, *Lyc.* 2.

ETYM. Il y a un ancien mot lambré qui paraît être le radical de lambris. D'ez le lire du latin lamina, lame, comme marbre, de marmor; il faut admettre un changement de genre, car lambré est du masculin. Du Cange, au contraire, voit dans lambré ou lambris le latin embrius, de même sens; mais alors il faut admettre que l'article s'y est ajouté. Malgré cette difficulté, qui est grande pour le XIII<sup>e</sup> siècle, on doit incliner à l'avis de Du Cange, embré avec l'accent sur e, a, a donné lambré, d'où, si l'on admet l'aglutination, lambré. Lambris et lambré sont des dérivés réguliers de lambré; lambré en est un dérivé barbare.

LAMBRISSEMENT (lan-bri-sa-j'), s. m. Ouvrage en lambris. Action de lambrisser.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Lambrissage, *DUHOU, Dict.*  
LAMBRISSÉ, ÉE (lan-bri-sé, ée), part. passé de lambriser. Pièces lambrissées. || Chambre lambrissée, chambre sous le toit, dont l'intérieur est revêtu d'un enduit de plâtre. || S. m. Un lambrissé, synonyme de mansarde au XIV<sup>e</sup> siècle.

† LAMBRISSEMENT (lan-bri-sé-mant), s. m. Action de lambrisser; état de ce qui est lambrissé.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Lambrissement, *CORCAY.*

LAMBRISSER (lan-bri-sé), v. a. Revêtir de lambris. Lambrisser un appartement de bois, de marbre, de stuc. On lambrisse de bois le salon et la chambre à coucher; de marbre ou de stuc la salle à manger; de plâtre, un galetas. || [Salomon] lambrissa d'ais de cèdre le dedans des murailles du temple, *Sacri, Bible, Rois*, III, VI, 18. || Couvrir de plâtre, sur un lattis, le dessous d'un comble.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Pour avoir lambrissé de neuf la chappelle de la chappelle où il a employé ij<sup>e</sup> lxxv pièces de bord d'Ylande de vij piez de long chacune, ce lui a esté livré fendu et dolo, aux frais dudit seigneur [le duc d'Orléans], DE LABORDE, *Émaux*, p. 166. Le supplicé se tint dessus la chambre où gisoit son pere, qui est lambruchée, DE CANON, *Lambrière*. || XVI<sup>e</sup> s. Il accompagna l'estendue des cieus à un pavillon royal, disant que Dieu l'a lambrissé d'or... CALV. *Instit.* 13. La maison de Phocion lambrissée de lames de cuivre, mais au devant fort simple, *AUTOT, Phocion*, 37.

— ETYM. *Lambris*.

† LAMBROU (lan-bro), s. m. Autre nom de la lambruche.

LAMBROUCHE (lan-bru-ché) ou LAMBROSQUE (lan-bru-sché), s. f. || 1<sup>o</sup> Nom vulgaire donné, dans les cantons du midi de la France, à des ceps de vigne croissant spontanément et sauvages. || Se dit aussi du fruit de la lambrusque. || 2<sup>o</sup> Espèce de vigne de l'Afrique septentrionale.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Laissez cette vigne sans la facher à la serpe, de franche que la desirés, par son import ne charge se rendroit sauvage, et ne produiroit que lambrusches, OZ *Straus*, 100. Qui d'infertile rend un terrain plantoreux, Qui change la lambrusque en un cep plus heurreux, DE BELLET, VIII, 46, vers. Tu es vestu jusqu'au bas Des longs bras D'une lambrunche sauvage, *BOSSA, 190*. — ETYM. Berry, *lambruche, lambrunche*; provenç. et espagn. *labrusca*; catal. *lambrusca*; ital. *lambrusco*; du lat. *labrusca*, signe sauvage.

LAME (la-mé), s. f. || 1<sup>o</sup> Morceau de métal plat, un peu d'épaisseur. || [Salomon] fit lambriser la partie la plus grande du temple de bois de sapin, et fit appliquer sur tout le lambris des lames d'or le plus pur, *Sacri, Bible, Paralip.* II, III, 6. Dans un temps de famine, Clévis II, pour nourrir les pauvres, avait fait enlever les lames d'or et d'argent qui couvraient les tombeaux de saint Denis et de ses compagnons; c'était une action charitable et digne d'un grand roi, *ST-VOIX, Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 318, dans *POISSON*. || Lame d'or de Malte, lame d'or trouvée à Malte, en 1801, sur laquelle se représentent des divinités égyptiennes. || Terme de monnayeur. Leter en lames, verser les matières d'or et d'argent en bain dans les châssis où elles s'étendent en plaques. || Terme de plombier. Lames d'étain, plusieurs éclats d'étain que les ouvriers laissent tomber sur des tables qu'ils veulent blanchir, pour disposer leur étain à fondre plus aisément. Terme de serrurerie. Lame de fiche, la partie de la fiche qui entre dans le bois au moyen d'une mortaise, et qui est fixée par des pointes. || Terme de maçon. Lame, morceau de

plomb mince qu'on met à sec entre les lambours d'une colonne pour l'empêcher de s'éclater. || 2<sup>o</sup> Particulièrement. Or ou argent trait, battu, ou aplati entre deux cylindres, qui entre dans la fabrication de quelques étoffes, de quelques broderies, de quelques galons. Manteau brodé de lames. Robe couverte de lames. || 3<sup>o</sup> Terme d'histoire naturelle. Partie mince et plate. Les lames qui garnissent le chapeau des agaves. Une pierre qui peut aisément se partager en lames. Dans les minéraux, chaque petite lame iniment mince n'étant travaillée que dans deux dimensions par un plus ou moins grand nombre d'éléments organiques, elle ne peut recevoir qu'autour de sa surface une figuration plus ou moins régulière, *DEFF. Min.* t. I, p. 13. Terme de botanique. Partie évanescente de chaque pétale, jusqu'à l'onglet exclusivement, en parlant des corolles polypétales. || 4<sup>o</sup> Tranche. Si l'on enlève une lame d'écorce qui n'ait que peu d'épaisseur, ce qui se reproduira à la place ne sera que de l'écorce, *BOISSIER, Consid. corps org.* *Œuv.* t. V, p. 387, dans *ROUCCOIS*. || Terme de confiseur. Une lame d'écorce de citron, une tranche mince de cette écorce. || 5<sup>o</sup> Au trictrac, ancien synonyme de fiche. || 6<sup>o</sup> Terme de menuisier. Lames de persienne, les petites traverses de bois minces assemblées à recouvrement l'une sur l'autre dans les montants ou battants. || Lames de jalousie, les lattes qui les composent. || 7<sup>o</sup> Fer de différents instruments propres à tailler, couper, percer, raser, gratter. Lame de sabre, de couteau, de canif, de grattoir, de lancette. Déjà trois fois, hors de l'étui, sous vos doigts, à demi-tirés Les lames des poignards ont lui, *V. MUCO, Orient*, XI. || 8<sup>o</sup> Particulièrement. Fer d'une épée. Une bonne lame. Lame de bonne trempe. La lame se faussa. Lame de Tolide. || Fig. et familièrement. Une bonne lame, un homme qui manie bien l'épée. Dablanville: Homme du monde. — Favel: Instruit. — Dablanville: Une excellente lame, *PICARD, Entrée dans le monde*, III, t. I. || Fig. Une fine lame, une bonne lame, femme fine et rusée. ....Sœur Agnès qui n'était de celle La moins sensée, au reste bonne lame, *LA FONT. Abb. mol.* || 9<sup>o</sup> Lame à deux tranchants, espèce de marteau de couvreur pour tailler l'ardoise. || Largeur du clou à ferrier les chevaux. || Terme d'horloger. Lame de ressort, chacun des tours que le ressort décrit quand il est enroulé dans le barillet. || 10<sup>o</sup> Terme de marine. Élévation momentanée d'une certaine partie de la mer qui, sous l'influence du vent, soulevée comme une espèce de lame, grandit, écume et déferle à son sommet, *JAL*. || [le bécaudeau] ramasse le menu frai de poisson et les vermineux sur le sable, que tour à tour la lame d'eau couvre et découvre, *BUFF. Ois.* t. XIV, p. 331. Si vous aimez à voir les étoiles éclatantes, Ou la lune onduler dans la lame des mers, *LAMART. Harm.* I, 11. || La lame est courte, se dit lorsque les lames se suivent de près les unes les autres; dans le cas contraire la lame est longue. || Être bout à lame, se dit quand la lame vient de l'avant. || La lame vient du large, la lame prend par le travers, c'est-à-dire les vagues donnent contre le côté du vaisseau. || Lame sourde, lame qui, surgissant inopinément, s'élève sans bruit. || Lame de tempête, la masse d'eau, de plus ou moins de diamètre, selon la violence et la grandeur du météore (trombe ou autre), qui s'élève au-dessus du niveau ordinaire de la mer, par suite de la diminution de la pression atmosphérique au centre et qui chemine avec lui dans toute son étendue, *Presse scientifique*, t. II, p. 431. Fausse lame, celle que la variété des vents pousse dans diverses directions. || Au sens du langage de mer, lame ne semble s'être introduit qu'au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle; il se trouve pour la première fois dans le *Dict. franç. et esp. d'Oudin*, 1660 (lat.). || 11<sup>o</sup> Terme d'hydraulique. Lame d'eau, jet aplati tel qu'on voit souvent les animaux qui accompagnent les fontaines, et surtout les jets qui tombent par des chutes disposés en escaliers, comme à la fontaine de Innocents à Paris. || Terme d'exploitation. Nappe d'eau qui se rencontre quelquefois à une certaine profondeur dans le sein de la terre. || 12<sup>o</sup> Les timorands appellent lame une partie du métier qui sert à hausser et baisser une pièce pour faire courir la navette. || 13<sup>o</sup> Nom, dans la Touraine, de la grappe de raisin qui commence à se former. Jamais tant de lame ne s'est vue au cep ni si bien préparée, *P. L. COUR. Gaz. du village*, IV. || 13<sup>o</sup> Pierre sépulcrale, sens qui vient de l'ancienne langue, et qui s'est dit encore dans le XVIII<sup>e</sup> siècle. Cigiti, sous la lame... Ou à essai de la rajourir. Je l'enserrerai; je clouerai sous la lame Ce corps flétri, mais cher, ce reste de mon âme, *SAINTE-ANNE, Poésies, les Rayons jaunes*. || Proverbe. La lame use le ferreau, se dit

des personnes qu'une grande activité d'âme ou d'esprit fatigue, épuise.  
— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Rois de France, rois d'Angleterre, Qu'en jouance devez conquerre L'onneur des cors, le preu li l'ame, Ainz que li cors soit sur la lame, Sans espargnier cors et avoir, *MOTUS*, 143. || XIV<sup>e</sup> s. Je me suis mis à parler tout au long de la vie d'Amérisigot Marcel et de remontrer tous ses faits; la cause a esté pour embellir sa lame et sepulture, *FRANCOIS*, III, IV, 48. Lequel, courant contre un Anglais, de fer de lance fut seru par entre deux lames travers le ventre, dont à la fin en mourut, *MONTAIGNE*, t. I, ch. 156, p. 316, dans *LAMARTE*. || XVI<sup>e</sup> s. Il fut lacerder leurs pavois tout alentour d'une lame de cuir, *AUTOT, Cam.* 10. Et ainsi faillirent leurs esprits qui avoient les lames fort treuues et sablées, *10 id. 70*. À dire vrai, je deviens vieille lame, *AUTOT*, II, 81. Ceux qui sont maous sepulchres et lames ont à leurs maux trouvé allagement, *ST-GALLIS*, 177. Pourquoi en vous moquant me faites-vous ce tort de m'appeler squelette et lame de la mort? *BOSSA*, 188. Le temps s'en va, le temps s'en va, ma dame, Las! non, le temps, mais nous, nous en allons, Et tout serons estendus sur la lame, *id. Poésies diverses*. N'admirons le fourreau pour mespriser la lame, *CORCAY*. Une bonne lame [un habile coquin], *ŒUV. Dict.*  
— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *lamina*; et aussi provenç. *lama*, *laima*; ital. *lama*; du lat. *lamina*, qui a l'accent sur la. On trouve déjà dans Horace, *Odes*, II, 2, la contraction *lamma* pour *lamina*.  
LAME, ÉE (la-mé, méé), adj. Garni de lames d'or ou d'argent, en parlant d'étoffes. Drap broché et lamé d'or et d'argent.  
— ETYM. *Lame*.  
† LAMELLAIRE (la-mèl-la-èr), adj. Terme didactique. Cassure lamellaire, cassure présentant des facettes brillantes en forme d'assemblage confus de lamelles.  
— ETYM. *Lamelle*.  
† LAMELLATION (la-mèl-la-sion), s. f. Partage en lamelles. La lamellation régulière de la masse d'un glacier est analogue à celle de certaines carrières d'ardoises, *ROUCCOIS, Presse scientifique*, 1941, t. III, p. 620.  
— ETYM. *Lamelle*.  
† LAMELLE (la-mèl-lé), s. f. Terme didactique. Petite lame. Les lamelles ou les particules qui composent la surface des corps sont autant de petites prismes, différemment inclinés, qui rompent la lumière et réfléchissent différentes couleurs, *BOISSIER, Contempl. nat.* V, 11. || Il se dit aussi de tout organe mince des végétaux et des animaux, quand il a une certaine consistance.  
— ETYM. Diminutif de lame; Berry, *lamelle, lamellé*, lame de corail.  
LAMELLE, ÉE (la-mèl-lé, éé), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est garni de lamelles, ou qui se laisse diviser en lamelles. L'on ne doit pas confondre le feld-spath avec les autres spaths, attendu qu'il ne ressemble que par sa cassure lamellée, tandis que, par toutes ses autres propriétés, il en est essentiellement différent, *DEFF. Min.* t. I, p. 87. || Antennes lamellées, celles dont les articles sont distincts et peuvent s'épanouir ou se fermer.  
— ETYM. *Lamelle*.  
LAMELLEUX, EUSE (la-mèl-lé-ù, -è-ù), adj. Qui est plein de lamelles. La texture de la topaze de Saxe est lamelleuse, *DEFF. Min.* t. VI, p. 312. || Coquille lamelleuse, coquille bivalve, dont la surface offre des sillons relevés en lames à leur base.  
— ETYM. *Lamelle*.  
† LAMELLIBRANCHE (la-mèl-li-bran-ché), adj. Terme de zoologie. Dont les branchies ont la forme de lames demi-circulaires. || S. m. pl. Les lamellibranches, famille de mollusques acéphales.  
— ETYM. *Lamelle*, et *branchie*.  
† LAMELLICORNE (la-mèl-li-kor-né), adj. Terme de zoologie. Dont les antennes sont terminées par une masse feuilletée. || S. m. pl. Les lamellicornes, famille de coléoptères.  
— ETYM. *Lamelle*, et *corne*.  
† LAMELLIFÈRE (la-mèl-li-fè-ré), adj. Terme de zoologie. Qui porte des lamelles. || S. m. pl. Les lamellifères, famille de polypiers.  
— ETYM. *Lamelle*, et le lat. *ferre*, porter.  
† LAMELLIFORME (la-mèl-li-for-mé), adj. Qui a la forme d'une lamelle.  
— ETYM. *Lamelle*, et *forme*.  
† LAMELLIPÈDE (la-mèl-li-pè-dé), adj. Terme de zoologie. Qui a le pied aplati en forme de lamelle. || S. m. pl. Les lamellipèdes, famille de mollusques.  
— ETYM. *Lamelle*, et le lat. *pes*, *pedis*, pied.



— ETYM. Lat. *lampas*, *lampe*, à cause de la couleur.

† LAMPASCOPE (lan-pa-sko-p), s. m. Instrument d'optique produisant une sorte de fantasmagorie.

— ETYM. *Lampas*, *lampe*, et *scope*, voir.

† LAMPASSE (lan-pa-s), s. f. Voy. LAMPAS 1.

† LAMPASSÉ, ÊE (lan-pa-sé, née), adj. Terme de blason, qui se dit de la langue des animaux, lorsqu'ils sortent de leur gueule et que l'émail en est différent de celui du corps.

— ETYM. *Lampas* 2.

† LAMPATE (lan-pa-t), s. m. Terme de chimie. Combinaison de l'air de la lampe avec les bases.

1. LAMPE (lan-p), s. f. || 1° Vase ou ustensile destiné à produire de la lumière ou de la chaleur, à l'aide d'un liquide combustible et d'une mèche. Je vous prie de considérer ce petit échantillon, et de me dire votre sentiment sans aucune cérémonie, j'ai l'expérience que vous savez non-seulement allumer la lampe, mais encore y verser de bonne huile, *ROUSSEAU, Lett.* 7 mars 1765. Je cours au temple alors, où la lampe allumée Jetto au lieu de lumière une noire fumée, *ROUSSEAU, Antigoné*, v. 6. Avant que la lampe qui brûlait dans le temple de Dieu fût éteinte, *sacri, Bible, Rois*, t. III, 3. La lueur pâle et sombre d'une petite lampe éclairait cette scène de douleurs, *DECA, Père de famille*, t. 7. Sur son lit une lampe fatale Versait en s'épuisant sa lumière inégale, *DECA, Othello*, v. 2. Plusieurs, pendant l'hiver, près d'un foyer antique Veulent à la lueur d'une lampe rustique, *DELLER, Géorg.* t. II, 1. La lampe nocturne, astre cher à l'amour... a. CURIEN, *la Lampe*. Comme une lampe d'or dans l'azur du ciel, *La lune*... *LAMART, Médit.* t. 16. || Lampe ardente, lampe que l'on entretenait allumée dans un sépulchre. || Fig. et familièrement. Veiller comme une lampe, se dit d'une personne qui aime à veiller.

2. Lampe d'église, lampe de métal suspendue dans le chœur avec une corde ou une chaîne. On a volé dans la chapelle de Saint-Germain, depuis vingt-quatre heures, la lampe d'argent de sept mille francs, six chaînes d'ors plus hauts que moi; voilà une extrême nouveauté, *sev. 18 Janv. 1673*. Pile lampe du sanctuaire, Pourquoi, dans l'ombre du saint lieu, Inaperçue et solitaire, Te consumes-tu devant Dieu? *LAMART, Harm.* t. 1, 6. || Fig. Combien de lampes précieuses [des religieuses] qui brûlent dans les sanctuaires... sont des monuments éternels de sa foi et de sa plété libérale! *BLANCH, Dauphine*. || 3. Lampe d'Argent (ainsi nommée d'après l'inventeur), *un primitif du quinquet*. || Lampe économique, lampe dans laquelle on peut brûler sans fumée toute espèce de huile et de graisse. || Lampe ignifère, celle qui s'allume d'elle-même. || Lampe hydrostatique, lampe dans laquelle l'huile arrive à la mèche par le seul effet de la pesanteur d'une colonne d'eau qui pèse sur l'huile. || Lampe mécanique ou lampe Carcel, lampe dans laquelle l'huile monte par un mouvement d'horlogerie (Carcel est le nom de l'inventeur). || Lampe modérateur, sorte de lampe mécanique dans laquelle le mouvement d'horlogerie et la pompe qu'il faisait mouvoir sont remplacés par un ressort à boudin. || Lampe pneumatique, celle dans laquelle l'huile monte par l'effet de la pression de l'air. || 4. Lampe d'émailleur, instrument dont on se sert dans les laboratoires pour ramolir le verre et lui donner différentes formes. On voit par l'effet de la lampe d'émailleur qu'avec une quantité de feu presque infiniment petite, on fait de plus grands effets en petit que le fourneau de terre ne peut en faire en grand, *NOY, Hist. min. Introd.* *Chim.* 1<sup>re</sup> part. t. VI, p. 80, not. 9.

5. Lampe de sûreté ou de Davy, petite lampe destinée à éclairer les mineurs sans les exposer aux dangers résultant du contact d'une flamme avec le gaz hydrogène carboné qui se dégage des mines de charbon de terre. || 6. Terme de blason. Membre en forme de vase allongé, avec un bec et une anse. Lampe allumée, lampe dont la lumière est d'un blanc différent. || 7. Nom marchand de plusieurs coquilles du genre hélice. || Lampe antique, coquille de diverses espèces du genre hélice, entre autres l'hélice caracolle et l'hélice grimaque. || 8. Cul-de-lampe, voy. cur, n° 13. || Proverbes. Il n'y a plus d'huile dans la lampe, se dit d'une personne qui s'éteint par défiance de nature, par le grand âge. Il ne faut pas mettre la lampe allumée sous le boisseau, c'est-à-dire il ne faut ni ôter, ni refuser à autrui les moyens de s'éclairer, de s'instruire.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E. Alument les lampes qui estoient sur le chandelier, *Machab.* t. 1, 4. || XIII<sup>e</sup> s. Une lampe en une serrure Lui rendoit un peu de lumière, *Blonde et Jehan*, 1144. Que nos chandeliers

de cuivre ne soient faits de pièces soudées pour mettre sus table, ne lampes ne soient faites que d'une pièce... *Lit. des mèf.* 101. || XIV<sup>e</sup> s. Une lampe de verre [verre] ouverte en façon de damas, sans aucune garnison d'argent, de la bordure, *Émaux*, p. 384. || XVI<sup>e</sup> s. Du soleil qui nous éclaire La lampe éternelle et claire, Tiede partout refusait, *ROUSSEAU*, 388. Mon œil sera la lampe ardent continue le devant l'image saint d'une dame si belle, *DESROCHES, Diane*, t. 43.

— ETYM. Provenç. et Ital. *lampe*; du lat. *lampas*; grec, *λαμπάς*, de *λαμπαιν*, briller.

† 2. LAMPE (lan-p), s. f. Terme de marine. Se dit quelquefois pour éclair.

— ETYM. Provenç. *lamp*, *éclair*; Ital. *lampe*.

† 3. LAMPE (lan-p'), s. f. Terme de commerce. Espèce d'étamine que l'on fabrique dans les environs d'Orléans.

LAMPÉE, ÊE (lan-pé, péé), part. passé de lamper. Un verre de vin lampé.

LAMPÉE (lan-pée), s. f. || 1° Terme populaire. Grande gorgée. L'un avalait d'abord trois ou quatre lampées, *NAUTEROCHE, Nobles de province*, t. 1, 2. || 2° Populairement. Tache causée par un liquide. Elle a une lampée d'huile sur sa robe.

— ETYM. *Lampé*.

LAMPER (lan-pé), v. a. Terme populaire. Boire à grandes gorgées. En un instant il eut lampé cinq ou six verres de vin. || Absolument. Il aime à lamper.

— ETYM. Forme nasalisée de *laper*.

LAMPERON (lan-pe-ron), s. m. Petit tuyau ou languette qui tient la mèche dans une lampe.

— ETYM. Dérivé de *lampe*.

† LAMPETTE (lan-pè-t') ou LAMPRETTE (lan-prè-t'), s. f. La nielle des moissons et la lycnide à fleur de coucou.

LAMPION (lan-plon), s. m. || 1° Petit vaisseau de terre, de fer-blanc ou de verre, dans lequel on met du sulf ou de l'huile avec une mèche, et qui sert dans les illuminations. Dans le quartier Saint-Honoré d'abord un sabbat de lampions éclairé, *LANCONST, Dérouté du pharaon*, sc. 35. Le tout à la charité de vingt mille lampions qui changeront la nuit en jour, *voit. Lett. d'Argental*, 7 août 1760. || 2° Vase de verre qu'on suspend au milieu des lampes d'église, entre le panache et le culot. || 3° Terme de marine. Petite lampe dont on se sert lorsqu'on va dans les soutes aux poudres. || Terme de fortification. Lampion au parapet, vaisseau de fer où l'on met du goudron et de la poix pour éclairer la nuit. || 4° Populairement, un lampion, un chapeau à trois cornes, ainsi dit d'après la forme.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Pour deux escandails d'huile, tant pour le brusler aux lampions que pour manger, *Stolonomie*, dans *JAL*.

— ETYM. Dérivé de *lampe*.

† LAMPIQUE (lan-pli-k'), adj. m. Terme de chimie. Acide lampique, acide qui se produit par l'action d'un fil de platine incandescent placé au-dessus d'une lampe à esprit-de-vin.

— ETYM. *Lampe* 1.

LAMPISTE (lan-pli-st'), s. m. Ouvrier qui fait et vend des lampes. || 2° S. m. et f. Celui, celle qui a soin des lampes dans un monastère, dans les lycées, dans les pensions, dans les théâtres. L'alcove et remplit [dans un monastère de Bethléem], ainsi que sa fille, l'office de balayouse, de cuisinière, de lampiste, ce qui ne l'empêchait pas de reprendre avec persévérance leurs anciennes études grecques et hébraïques, *MONTAL, Moines de l'Occid.* t. 1, p. 107.

— ETYM. *Lampe*. On disait *lampier* au XII<sup>e</sup> siècle, ce qui valait bien mieux que *lampiste*.

† LAMPISTERIE (lan-pli-sté-rie), s. f. Ce qui concerne la fabrication des appareils d'éclairage. || Terme de chemin de fer. Lieu où l'on garde et répare les lampes.

— ETYM. *Lampiste*. Le mot correct serait *lampierie*.

† LAMPON (lan-pon), s. m. Brocard, vauleville. Et n'était pas un de la troupe Qui se chantât des léridas, Des lampons... *SCARON, Virg.* t. 1. On dit qu'il court des lampons fort spirituels et fort satiriques sur le prompt retour du roi, *BOILEAU, Lett. d'Amalant*, 24 sept. 1693. Les misérables Parisiens, trémés d'abord par l'espérance d'un prompt secours, chantaient, dans les rues, des ballades et des lampons contre Henri, *voit. Ess. guerr. cit. Franc.*

— ETYM. Angl. *lampoon*, brocard, libelle satirique. L'étymologie est le verbe *lamper*; le refrain de ces chansons étant : *lampons*, c'est-à-dire buvons; *Furettière* en cite un échantillon : Jacques luyant de Dublin Dit à Laurin son cousin : Prenez soin de ma couronne, J'aurai soin de ma personne; Lampons, lampons. Le mot anglais vient du français.

† LAMPOTTE (lan-po-t'), s. f. Nom de plusieurs patelles dont la chair est employée comme appât par les pêcheurs des côtes. || Par extension, tout appât fait avec un mollusque.

— ETYM. Diminutif de *lampe*; ainsi dite à cause de sa forme en godet de lampe; angl. *lampet*.

† 1. LAMPOURUE (lan-pour-d'), s. f. Genre de plantes (synanthérées senecionidées) dont une espèce (*ranthium strumarium*, L.) est appelée herbe aux écrouelles.

† 2. LAMPOURUE (lan-pour-d'), s. f. Petite masse de graisse ou de suint qui se trouve au bout des mèches des toisons de la Camargue.

† LAMPRESSE (lan-prè-s'), s. f. Nappe de filet pour les lamproies (Loire).

LAMPRIILLON (lan-pri-llon, li mouillée) ou LAMPROYON (lan-pro-ion), s. m. Noms vulgaires de l'ammocète branchial, poisson de l'ordre des chondroptérygiens.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les quatre muscles lambricux ou lamproyons et les six entro-osaux, *PARÉ, iv*, 49. La sangsue est un ver aquatique, de figure d'un ver de terre; au bout où est la teste, elle a un trou rond comme celui d'un lamproyon, *ib.*, 49. Abaissez vostre moultache; elle me sent son avaleur de lamprillons, *Les apres dinées du s. de Châlons*, p. 182.

— ETYM. Diminutif de *lamproie*.

LAMPROIE (lan-proi), s. f. || 1° Poisson cyclostome qui atteint un mètre et plus, et remonte les fleuves au printemps (*petromyzon marinus*, L.). || Lamproie de rivière et petite lamproie, noms vulgaires du *petromyzon fluviatilis*, dit aussi priéla. || Lamproie cordée, lamproie qui, à une certaine saison, devient dure et n'est plus bonne à manger. || 2° Nom donné par les ardoisiers à des pyrites de fer et autres corps hétérogènes qui interrompent la fonte des ardoises. On les nomme aussi mouches et blancs.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Rois Loëys, qui les François maistrôle, L'en fist le don del pris d'une lamproie, *Roulet de C.* 82. || XIII<sup>e</sup> s. Oue de lamproies et d'anguilles, Qu'il orent acheté as villes, Bien fu chargie la charrete, *Ren.* 781. || XV<sup>e</sup> s. Gorgée comme une oyseau de proie, Famonnée comme une chandelle, Durette comme une prunelle, Et cordée comme une lamproye, *COQUILLANT, Enquête de la simple et de la ruste*.

— ETYM. Wall. *emproie*; provenç. *lampreso*, *lamprea*, *lamprada*; catal. *lamprea*, *lamprea*; espag. et portug. *lampres*; Ital. *lampreda*; angl. *lamprey*; allem. *Lampre*; du lat. *lampetra*, murène (le nom ayant passé d'un poisson à l'autre), qui se trouve dans les gloses, et qu'on interprète par *lambrè petram*, lécher les pierres.

† LAMPROMÈTRE (lan-pro-mè-tr), s. m. Terme de physique. Instrument propre à mesurer l'intensité de la lumière.

— ETYM. *Λαμπρός*, lumineux, et *mètre*.

LAMPROYON, voy. LAMPRIILLON.

† LAMPSONE (lan-pa-n'), s. f. Plante annuelle à fleur jaunes qui croît dans les bois, les jardins, sur les décombres et les vieux murs, dite aussi herbe aux mamelles (*lampsona communis*, L.), composées liguliflores.

— ETYM. Corruption du lat. *lampsona*; grec, *λαμπύρα*.

† LAMPYRE (lan-pi-r'), s. m. Nom scientifique du ver luisant, c'est-à-dire de la femelle du *lampyris splendidula*, le mâle n'étant pas phosphorescent.

— ETYM. *Λαμπύρα*, de *λαμπαιν*, briller.

† LAMPYRIDES (lan-pi-ri-d'), s. m. pl. Terme de zoologie. Famille d'insectes coléoptères, ayant pour type le genre *lampyre*.

† LAN, ou LANG, ou LANS (lan), s. m. Terme de marine. Mouvement spontané de rotation que fait un navire, à droite ou à gauche, à l'ancre ou à la voile, soit qu'il obéisse au gouvernail tenu par une main faible ou inhabile, soit qu'il subisse l'effet des lames dont il est entouré, *JAL*.

— ETYM. *Lancer*.

† LANAIRE (lan-a-r'), s. f. Nom donné à diverses plantes, soit à cause d'un duvet dont elles sont couvertes, telles que le bouillon-blanc, soit à cause de leur emploi comme plantes savonneuses pour dégraisser les laines.

— ETYM. Lat. *lanaria* (herba), herbe à la laine.

† LANÇAGE (lan-ss-j), s. m. Terme de marine. Action de lancer un bâtiment à la mer.

† LANCASTÉRIEN, IENNE (lan ka-sté-riin, riè-n), adj. Enseignement lancastérien, système d'enseignement mutuel inventé par un instituteur anglais nommé Lancaster. Écoles lancastériennes.

† LANCASTRIEN, IENNE (lan-ka-strin, è-n), s. m. et f. Terme d'histoire d'Angleterre. Parisien



porter un coup. Lancer un coup de pied, une ruade. Seigneur, ce sont les moult coups Que le ciel irrité vint de lancer sur vous, *Vol. III, 2*. Ou'on lui donne mon arc : nous serrons si se maine Aut moult des ferz lance un coup plus certain, *Macbeth, II, 3*. || Fig. Justice, Vérité... Sa veuve, conservez un bras Qui lance votre foudre... à *Chénier, L'Amaz. II, 3*. Par extension. Lancer se dit des rayons de lumière ou de chaleur. C'était l'heure du jour ou le soleil lance ses rayons avec plus de violence, *Vaucl. O. C. livre III, dans Richelt. Sur son char de rubis mêlés d'azur et d'or Apollon va lançant des torrents de lumière, Vol. Filles de Minée II, 3*. Fig. Lancer des regards, porter rapidement le regard sur. Lancer des collades. Eh ! que me veulent dire et ces soupirs poussés Et ces sombres regards que sur moi vous lancez ? *Mis. IV, 2*. Je l'observais hier, et je voyais ses yeux Lancer sur le lieu sansut des regards furieux, *Ac. Ath. I, 1*. Quels regards éblouissants vous me lancez, *hélène, Vol. Jours, IV, 2*. Ses yeux lancent sur nous les regards de la haine et les traits du courroux, *Id. Idem. II, 2*. || 4° Fig. Il se dit d'un décret, d'un arrêt par lequel l'autorité judiciaire ou autre frappe quelqu'un ou quelque chose. On lança contre lui un décret d'amener. Lancer un mou toiro, un intérêt. Mme de Carignan [grand'mère du comte de Saxe] le deshérite [à cause d'un mariage], et il y a deux longtempis que sa mère a lancé l'obédience sur lui, *Scv. 33 déc. 1692*. D'un synode à Dordrecht un décret est lancé, Par qui l'arm nien vient d'être terrassé, *Lemerc. Bernetti, I, 2*. || 5° Fig. Porter contre quelqu'un une sorte de coup par la langue ou par la plume. Lancer une épigramme contre quelqu'un. Il se sont lancés mille traits piquants. || Il se dit aussi d'un écrit qu'on publie avec quelque intention hostile. Les pamphlets que lançait P. L. Courier. || 6° Pousser, presser, de manière qu'on se mette à courir, à poursuivre hâtivement. Il lança les chiens après le voleur. La longue encolite d'un camp, formé par un rang de fortes palissades, l'arrêta [un général russe]; ses soldats, pressés par nos mouvements, n'eurent pas le temps d'y faire une trouée, et Murat lança contre eux ses Wurtembergeois pour leur faire mettre bas les armes, *Acus, Hist. de Nap. VI, 2*. || 7° Terme de manège. Lancer un cheval, le faire partir très-vite au galop. || On dit dans un sens analogue lancer une voiture. Il lança imprudemment la voiture dans un tournant. || 8° Terme de vénerie. Lancer la bête, le cerf, le sanglier, etc. les faire sortir de l'endroit où ils sont, pour leur donner les chiens. L'animal courageux [le chien] lance les ours et les sangliers dans les brunes forêts de l'Achéron, *Chateaub. Mart. XIII*. || 9° Terme de marine. lancer un navire, le faire descendre des chantiers à la mer. || Absolument. Lancer, faire le lan, s'élaner hors de sa route, hors de sa position normale. Lancer au vent, se porter vers la direction d'un vent donné. Ce vaisseau lance à l'abord, lance à l'ord, il se détourne accidentellement de la route pour se jeter à gauche ou à droite. || 10° Pelindre un plafond avec une grosse brosse et du blanc mêlé d'un peu de colle. || 11° Fig. Lancer quelqu'un, le porter aux emplois, aux affaires, dans le monde. Tâchez de me lancer dans les affaires de chemins de fer. La princesse de Santa Croce a lancé son fils dans les troupes françaises, *P. L. Couv. Lett. I, 30*. || 12° Se lancer, *v. réfl.* Se jeter avec impétuosité, avec effort. Dans la profonde mer Énone s'est lancée, *Ac. Phédre, V, 2*. Son chien... qui, malgré les rumeurs se la çait à la nage, l'avait loin du vaisseau rejoint sur le rivage, *A. Chénier, l'Atrégile*. || Fondre sur, avec violence. Il se détourne du coup et se lance sur Périandre, *Rén. Tél. IX*. || Fig. et familièrement. Se lancer dans le monde, dans la littérature, dans les affaires, y entrer, s'y produire, s'y jeter avec plus ou moins de réflexion. Chacun se lance; non, à la cour, on se glisse, on s'incline, on se pouce, *P. L. Couv. Lett. VII*. || Dans le style familier, se lancer, hasarder une démarche; s'essayer tout à coup à figurer dans le monde, dans les lettres, etc. C'en est fait, je me lance.

— REM. C'est une fautive assez commune de dire : le dard me lance, au lieu de dire, le doigt m'élanche; j'y éprouve des élanements.

— SYN. LANCER, DARDER. Bien que lancer soit jeter une lance, et darder soit jeter un dard, et qu'il y ait ainsi une signification propre attachée à chacun de ces mots, cependant cette signification propre s'est perdue dans lancer bien plus que dans darder; ce qui fait la différence dans l'emploi de plusieurs mots. On lance toute sorte de choses, aussi bien un bâton, une pierre qu'une lance; on ne

darde que ce qui est armé d'un fer aigu ou ce qui peut être comparé à une arme pointue, c'est ainsi qu'on dit que le soleil darde ses rayons. Quand on dit qu'il lance, on entend un effet moins aigu de leur chaleur ou de leur lumière.

— HIST. XI° s. Lançons à li [tirons sur lui nos flèches, nos dards], puis all [ai le] lalansons ester, *Ch. de Rol. LXVII*. Plus qu'on na lance une verge pelée, *Id. COLL. II*. XI° s. Un grant couteil [il] a trait, au cors lui va lanier, *Berte, XIIV*. Une roche est en mer seans, moult parfont ou milieu leans, Qui aus la mer en haut se lance, Contre qui la mer gronde et tance, *La Rose, 5917*. Et cil sont sor le pont mainté, Si n'i ont pas moult delaié, Renard ont en l'ers lancié, *Ren. 2228*. Et puis se feri [le Turc] outre le pont, et se lansa entre sa gent, *Joinv. 238*. Car très amoureuse espérance Le mien cuer lance Pour vostre amour, cors gracieux, *Lay d'amours, Journal, I, II, p. 192*. || XIV° s. Lors commencerent-ils à traire et à lancer sur les Anglois et leur route, *Praxis, I, 1, 108*. La court des grans est une essains qui bruit Comme mouches en trop grant habondance; Puis vient un vent qui les destruit et lance Soudainement et les fait perillier, *s. Desch. Poésies mes. f. 237*. Le cœur si nous lance [nous sommes en affliction], *Vigiles de Charles VII, I, II, p. 21*, dans *Lacour. Alla le gentil chevalier lancer [jeter] à un chevalier, et fist en pou d'heurs qu'il feust desmonté, Perceforest, I, 1, f. 162*. || XVI° s. O. F. Ambustus, étant monté sur un cheval, le lancea à l'encontre d'un beau et grand homme gaulois, *Amrot, Com. 38*. Lancer un javelot, *Id. f. 68*. Sur ces entre-faites, on dit que quelques uns du camp du roy lancèrent d'aventure un cerf, *Id. Lucul. 28*.

— ETYM. *Lance*; picard, *lanther*; provenç. *lansar*; catal. *llansar*; espagn. *lansar*; ital. *lanciare*. || LANCERON (lan-se-ron), *s. m.* Jeune brochet dont le corps est effilé comme une lance.

— HIST. XVI° s. Les terrains limoneux et fangeux nourrissent aussi des carpes et barbeaux, la tanche, la bourlete, le lanceron, l'anguille, *o. DE SENEZ, 422*. LANCETTE (lan-sè-tè), *s. f.* || 1° Instrument de chirurgie ainsi nommé à cause de sa forme allongée, et qui est particulièrement destiné à l'opération de la saignée. Ayant ouï dire qu'Hippocrate, dans le traité de la phlébotomie, recommande aux chirurgiens de faire une large ouverture, j'en fis une qui paraissait plutôt un coup de lance que de lancette; aussi le grivois en fut-il pour un bras, *Lacour, Ester. Genx. ch. I*. || 2° Petit couteau pointu que les bouchers enfangent dans la nuque des bœufs pour les abattre. || 3° Lame dont les graveurs sur bois se servent pour évider leurs planches. || 4° Espèce de grattoir que les ouvriers en paille, en carton et en papier emploient pour couper et tailler leurs matériaux.

— HIST. XII° s. Jà vos espées ne vos auront mesler [ne vous feront besoin]. Ne ces lancetes [petites lances], ne cil espiez d'acler, *Bat. d'Alexchans, v. 4964*. XIII° s. Gardés que [en saignant] li lancete ne volst [n'aille] trop dedens, *ALBERT, f. 12*. || XIV° s. Incision petite et étroite si com de la pointe d'une lancete, *o. LE MONDREVILLE, f. 101*.

— ETYM. Diminutif de *lance*; provenç. *lanseta*; catal. *llanceta*; espagn. *lanceta*; ital. *lancetta*.

|| LANCETIER (lan-sè-tiè), *s. m.* Etui cylindrique s'ouvrant à charnière à l'une de ses extrémités, et contenant six lancettes assorties.

|| LANCHEUR (lan-seur), *s. m.* Néologisme et argot de bourse. Celui qui lance, qui met en train une affaire. Le crédit mobilier a été, qu'on me pardonne l'expression, lanceur d'affaires, *BONNET, Rev. des Deux-Mondes, 18 nov. 1868, p. 618*.

|| LANCHE (lan-ch), *s. f.* Terme de marine. Sorte de vaisseau employé dans le XVII° siècle et qui paraît avoir eu des rapports avec la felouque. M. de Quenne me donna avis qu'il serait nécessaire d'avoir, à la suite des escadres, quelques lanches ou doubles felouques qui sont propres pour porter les avis, *COLEBAT, d'Arnoul, 7 mai 1676, dans JAL*. Il se dit encore aujourd'hui de certains bâtiments de pêche. Une lanche de pêche de ce port [la Corogne, en Espagne], montée par 21 hommes d'équipage, *J. des Débats, 30 janv. 1867*.

|| LANCIER (lan-siè), *s. m.* Terme de marine. Sorte de navire de guerre équipé, *s. m.* || 1° Cavalier dont l'arme principale est la lance. Le roi ordonna aux lanciers de n'avoir que des lances de cinq pieds de long, *ANNA DE CROIX, Hist. du roi Jean, I, 2*. Ces malheureux [un régiment de chameaux à cheval], se sentant sacrifiés, marchaient avec hésitation à une porte certaine; aussi, dès le premier mouve-

ment que firent les lanciers de la garde russe, tournèrent-ils le dos, *Secus, Hist. de Nap. IV, 2*. || Fig. Un rude lancier, un rude jousteur, un rude adversaire. C'est un lancier bien rude à qui s'ose y jouer, *TA. COUV. D. Rerit. de Ceparal, IV, 2*. || 2° Terme de plombier. Espèce de gouttière. || 3° Terme de danse. Le lancier ou les lanciers, espèce de quadrille remarquable par les saluts que se font le cavalier et sa dame, importé d'Angleterre en France vers 1811; il se compose de cinq figures nommées les *sirois*, les *lignes*, les *moulinets*, les *visites* et les *lanciers*. || Les lanciers, cinquième et dernière figure du quadrille de ce nom; elle est assez compliquée pour qu'on ne la décrive pas ici.

— HIST. XVI° s. En faveur du lancier, on peut aussi mettre en avant qu'il est mieux monté, et a la tenue plus ferme que l'autre, *LAMOIG, 300*. Un quarré de mille chevaux lanciers, *D'AGN. Hist. II, 202*.

— ETYM. Provenç. *lancier*; espagn. *lancero*; ital. *lanciero*; du lat. *lancearius*, de *lanca*, lance.

|| LANCIERE (lan-sièr), *s. f.* Ouverture par laquelle l'eau s'écoule quand les moulins ne travaillent pas. || Adj. Vanne lancière, vanne qui donne l'eau immédiatement à la rose.

— ETYM. *Lancer*.

|| LANCINANT, ANTE (lan-si-nan, nan-t), *adj.* Terme de médecine. Qui se fait sentir par élancements correspondant aux pulsations des artères, principalement dans les parties pourvues de beaucoup de nerfs.

— HIST. XVI° s. Douleur lancinante et poignante, pointes d'aiguilles, *PAGET, XXIV, 36*.

— ETYM. Lat. *lancinare*, mettre en pièces, couper, que l'on tire de *lans*, plat; la douleur est comparée à quelque chose qui déchire.

|| LANCIS (lan-si), *s. m.* Terme de construction. Opération par laquelle on répare un mur dégradé, en enfonçant le plus avant que l'on peut, des moellons ou des pierres dans les parties rafistolées. || Les pierres mêmes que l'on emploie de la sorte. Lancis de moellons, de pierres de taille. || Nom de deux pierres qui entrent dans le jambage d'une porte ou d'une croisée; celle qui est au parement se comme le lancis du tableau; celle qui est au dedans du mur est le lancis de l'écolinçon.

— HIST. XVI° s. En mur moïtoyen... au regard des lanciers et jambes des chemées et cimeses il peut percer le dit mur tout outre, et y envoir ses lanciers et cymesés à fleur du dit mur, *Coust. gén. I, II, p. 273*.

— ETYM. *Lancer*.

|| LANÇOIR (lan-soir), *s. m.* Nom d'une pièce de bois qui arrête l'eau du moulin en fermant l'ouverture du biez, et qui se lève pour moudre. || Se dit aussi des coulisses ou glissoirs, petits sautiers en pentes sur lesquels on fait glisser les arbres qu'on exploite sur les montagnes escarpées, pour les faire arriver au bas de ces montagnes.

— ETYM. *Lancer*.

|| LANÇON (lan-son), *s. m.* Nom que porte l'équille sur les côtes de Granville (*ammodytes lancea*).

|| LANÇONNIER (lan-so-niè), *s. m.* Terme de maçon. Chevron à mortaise sur lequel on pose et fixe le moule destiné à la construction d'un mur de pisé.

|| LANHAGE (lan-da-j), *s. m.* Nom, en Normandie, de l'ajonc.

— ETYM. *Lande*.

|| LANHAISE (lan-dé-z'), *s. f.* Nom, dans le département des Côtes-du-Nord, d'agregats de petites pierres, espèces de poulingues qu'on emploie avantageusement dans les constructions.

— ETYM. *Lands*, parce que cette espèce de pierre se trouve dans une *lande*.

|| LANHAMMAN (lan-da-mman'), *s. m.* Titre du premier magistrat dans quelques cantons de la Suisse.

— ETYM. Allemand, *Landammann*, de *Land*, terre, pays, et *Amman*, bail.

|| LANDAMMANAT (lan-da-mma-na), *s. m.* Charge, fonctions du landammann. || Temps que dure cette charge.

|| LANHAU ou LANDAW (lan-dé), *s. m.* Sorte de voiture à quatre roues, dont le dessus est fermé de deux soufflets qui se replient à volonté. Il n'a conduit jusqu'à votre porte dans son landaw, où il m'attend, *PICARD et MAERES, Trois quartiers, III, 2*.

|| LANDE (lan-d'), *s. f.* || 1° Terrains localités couverts de bruyères, de genêts, de fougères et autres plantes spontanées de peu de valeur. Il [le lièvre] s'éloigne des chiens, les renvoie aux calendes, Et leur fait orpenter les landes, *LA FONT. Fables, VI, 10*. La grande étendue de mes landes vous offre de quoi estocar



Vie ne porter les langues béate au prince dont l'impératrice accoucherait, ST-VA. 417, 106. || [L'enfant était moins comprimé dans l'amnios qu'il n'est dans ses langues, J. J. ROUSSEAU, *Œm.* I. Il n'y a pas longtemps qu'une femme de mon voisinage venait d'acheter des langues à Genève, et en ayant enveloppé son enfant, les employés des fermes, sous la conduite d'un nommé Moreau, saisirent ces langues sous prétexte qu'elles étaient neuves, V. T. *Lett. Mme de Saint-Julien*, 3 oct. 1774. || [Le christianisme] respecte jusque dans les langues la dignité de l'homme, CHATEAUB. *Mari.* IV. || Fig. Cette déité [la Liberté] Qui laisse en de vieux langues Le monde emmaillotté, signant. *Liberté*. Le temps d'Héroclote fut l'aurore de cette lumière, et, comme il a peint le monde encore dans les langues, s'il faut ainsi parler, d'où lui-même il sortait... P. L. COUR. *Herodote*, préface du traducteur. || 2° Il se dit, abusivement, des couches ou pièces de toile dont on enveloppe l'enfant. || 3° Terme de cartonnier. Morceau de drap taillé en carré qu'on met sur les formes à carton. || Les imprimeurs en taille-douce se servent aussi de langues.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. ... n'ai Robo de langa ne de lin, A grand potret sul remese [restée], *Rem.* 30318. Les lions pur faire dras langues, *Le Rose*, 20189. Amex... l'essa le linge, Et si frota le dos au linge [elle n'avait pas de chemise], *METZ.* II, 187. Tel cuide on qu'au linge se froie [se frotte] Qu'autre chose a sous la corroie, Si com je cuit, *id.* 208. Et lors je me parti de Joinville sanz rentrer au chastel jusques à ma revenue, à pié, deschaus et en linge [sans chemise], *JOUE.* 208. || XIV<sup>e</sup> s. Et de draps y avait mainte pile empilée Et de linge et de linge mainte huche comblee, *Guesclin*, v. 20308. || XV<sup>e</sup> s. Filles nourrissons leurs enfans, sans les emmailloter, y lier de bandes de de langes, *ANTOT*, *Lyc.* 33.

— ETYM. Wallon, *lanîe*; du lat. *lanæus*, fait de laine, qui vient de *lanæ*, laine. Le linge est l'étoffe de laine, par opposition à linge, l'étoffe de lin. En linge, se disait d'une sorte de mortification, quand on allait avec le vêtement de laine sur le corps sans chemise.

† LANGLOITTE (lan-je-lo-t'), s. m. Machine pour tinter l'or.

† LANGIT (lan-ji-t'), s. m. Terme de botanique. Le vernis du Japon, nom plus usité, *ailantus glandulosa*, *WALT.*, plante qui habite la Chine et les Moluques. || On a aussi donné le nom de langit au *pongilium* ou *ailante de Malabar*, térébinthacées.

† LANGITE (lan-ji-t'), s. f. Minéral découvert récemment dans le Cornouailles, et qui est un sous-sulfate de cuivre hydraté d'un bleu verdâtre.

† LANGOÛRT (lan-go-ber), s. m. Espèce de poire.

LANGOUREUSEMENT (lan-gou-red-ze-man), *adv.* D'une manière langoureuse. Il tourna langoureusement le regard. Il a langoureusement répondu.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La terre ne pouvant que langoureusement satisfaire à la nourriture de divers fruits, O. DE SERRES, 168.

— ETYM. Langoureuse, et le suffixe ment.

LANGOUREUX, EUSE (lan-gou-red, red-z'), *adj.*

1° Qui est en langueur (sens qui vieillit). Il a été longtemps malade, il est encore tout langoureux. || 2° Qui affecte la langueur, en parlant des personnes. Un homme langoureux. || Même sens, en parlant des choses. Il a un air langoureux. || Substantivement. Faire le langoureux auprès d'une femme, lui faire la cour d'une manière fade. Faudra-t-il de sang-froid, et sans être amoureux, l'our quelque Iris en l'air faire le langoureux ? *WALT.* Sat. IX. || 3° Qui a la langueur de l'amour. Un regard langoureux. Sur sa lèvres entr'ouverte un désir vague capte, Ou s'épand sur sa bouche en langoureux sourire, *LAMART.* *Joc.* III, 114. Mme d'Épinay, les boucles de cheveux pendantes, un cordon bleu au front, langoureuse en face de Grimm, *SAINTE-ANNE*, *Critiques*, art. *Diderot*. || 4° Terme de musique. Il indique un mouvement un peu lent et une exécution sans vibration et sans recherche dans les agréments.

— HIST. IV<sup>e</sup> s. Amoureuses et amoureux, Qui d'amour savez la couvine [avec l'intelligence], Faites secours au langoureux, *WALT.* *Desca.* Ball. sur le vin des femmes. || XVI<sup>e</sup> s. Delibera d'un amant amoureux Rendre mon cœur pour une [dams], langoureux, *WALT.* II, 160. Les maladies se mirent peu de jours après entre eux, tant violentes que langoureuses, *LANOÛ.* 660. ... Pourveu que je puisse entre tousjours auprès de vous doucement langoureux, *DESFORTE.* *Diverses amours*, XL, *Stances pour le duc d'Anjou*.

— ETYM. Langueur.

LANGOUSTE (lan-gou-st'), s. f. Sorte d'écrevisse

de mer, genre de crustacés décapodes macroures dont toutes les pattes sont monodactyles, et qui sont alimentaires; la langouste diffère du homard en ce qu'elle n'a pas les deux grosses pinces du devant.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Les bies de la terre livra liex à langouste [sauterelle], *Prestier*, f. 98. Sa viande [sa nourriture, de saint Jean-Baptiste] fu miel et langoustes, *WALT.* *Latini*, *Trésor*, p. 68. Et locustes et miel sauvage, *Rem.* I, IV, p. 443. Car quand elle [la peur] oit braire le vent, Ou elle oit saillir deus langouste [sauterelles], Si l'en prenaient sievres et gotes, *Le Rose*, 3987. || XIV<sup>e</sup> s. Langoustes sont grans escroivics et sont bonnes cuites en l'eau, *Ménagier*, II, 6.

— ETYM. Provenç. *langosta*, *langosta*, *lingosta*; anc. catal. *lagosta*, *langosta*; espagn. *langosta*; portug. *lagosta*; du lat. *locusta*, sauterelle, avec épenthèse de l'n, comme dans rendre, de reddere. Langouste, dans les anciens textes, signifie sauterelle; nom qui, par assimilation, a passé à la langouste de mer; c'est ainsi que les crevettes sur les côtes de Normandie sont appelées sauterelles.

† LANGOUSTIER (lan-gou-stié), s. m. et LANGOUSTIÈRE (lan-gou-stié-r'), s. f. Filet pour prendre les langoustes.

† LANGUARD, ARDE (lan-gar, gar-d'), *adj.* || 1° Qui a de la langue, qui parle beaucoup, qui dit du mal. Notre voisin est languard et méchant, *LA FONT.* *Serranie*. || S. m. et f. Un languard. Une languarde. L'autre fut un languard, révélant les secrets, *WALT.* *Sat.* XIV. || 2° S. m. Un des noms du torcol, dit aussi tire-langue.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. *Linguar*, languart, jongleur, *Dict. lat.-fronç.* publié par LAMBE. || XVI<sup>e</sup> s. Dire vous veur maugré chacun languard, à l'arriver, doucement, Dieu vous gard, *WALT.* II, 48.

— ETYM. Langue.

LANGUE (lang-gh'), s. f. || 1° Organe principal du goût, qui concourt à la déglutition et à la parole, et qui est formé essentiellement d'un muscle très-molle revêtu d'une membrane muqueuse. Tirer la langue. Montrer sa langue au médecin. Je tondis de ce pré la largeur de ma langue, *LA FONT.* *Fabl.* VII, 1. En général, les animaux qui ont la langue rude sont ordinairement carnassiers, *WALT.* *Quadrup.* I, IV, p. 329, note d, dans *ROBERTS*. || Langue chargée, langue couverte d'un enduit blanc, jaune, noir; ce qui se voit dans diverses maladies. || Tirer la langue à quelqu'un, se moquer d'une personne ou la braver par une grimace. || Tirer la langue, se dit d'un chien qui, haletant, essoufflé, laisse sa langue pendre hors de la gueule. || Fig. Tirer la langue d'un pied de long, être dans le besoin. || Je lui verrais tirer la langue d'un pied de long, que je ne lui donnerais pas un verre d'eau, se dit en parlant d'une personne dont on n'a nulle compassion. || Avoir soif à avaler sa langue, avoir une grande soif. || Ennuyeux à avaler sa langue, se dit de ce qu'on ne peut voir, entendre ou lire, sans éprouver un excessif ennui. || Familièrement. Avaler sa langue, se condamner au silence. || Jeter sa langue aux chiens, voy, CHIEN, n<sup>o</sup> 2. || Se mordre la langue, se faire, en méchant quelque chose, une morsure à la langue. || Fig. Se mordre la langue, s'arrêter au moment de dire ce qu'on ne doit pas ou ce qu'on ne veut pas exprimer. J'allais dire une sottise, je me suis mordu la langue. || Se mordre la langue d'avoir parlé, s'en repentir. À peine eut-il lâché cette parole, qu'il s'en mordit la langue. || Mince comme la langue d'un chat, comme une langue de chat, très-mince, très-délié. || 2° Terme de chasse et de manège. Donner de la langue, appeler, exciter le chien, le cheval par un bruit qui se fait avec la langue. || Terme de manège. Les aides de la langue, certains cris que fait le cavalier pour animer le cheval. || 3° La langue de certains animaux considérée comme aliment. Faire cuire une langue. Manger une langue de bœuf. Il n'acheta que des langues, lesquelles il fit accommoder à toutes les sauces; l'entree, le second, l'entremets, tout se fut que langues, *LA FONT.* *Vie d'Esop.* || Langue fourrée, espèce de préparation culinaire de la langue du porc ou du bœuf. || Langue de carpe, le palais de la carpe, qui est un mets charnu et délicat. || 4° La langue considérée comme organe de la parole. Il le servit enfin, mais ce fut de la langue, *WALT.* *Pomp.* I. Je vous l'ai déjà dit, votre langue nous perd, *id.* *Hérad.* II, 4. Que ne sait point ourdir une langue traîtresse ? *LA FONT.* *Fabl.* III, 6. Je supplie avant tout les dieux de m'assister; Fassez les immortels, conducteurs de ma langue, Que je ne dise rien qui doive être repris, *id.* *id.* XI, 7. Disant que la langue est la pire chose qui soit au monde; c'est la mère de tous les débats, la nourrice des procès,

la source des divisions et des guerres, *id.* *Vie d'Esop.* Tudieu! comme avec lui votre langue cajoie! *WALT.* *Éc. des f.* V, 4. Ma langue, en cet endroit, A fait un pas de clerc dont elle s'aperçoit, *id.* *Le Dép.* I, 4. L'on voudrait avoir cent langues pour le faire connaître [l'amour qu'on rouent], *WALT.* *Pass. de l'amour*. L'éloquence de la chaire n'est pas propre au récit des combats et des batailles; la langue d'un prêtre destinée à louer Jésus-Christ le sauveur des hommes, ne doit pas être employée à parler d'un art qui tend à leur destruction, *WALT.* *Turquoise*. Combien de fois arrêta-t-elle par autorité le coup mortel qu'une langue cruelle allait porter à l'honneur ou à la fortune d'une famille! *id.* *Dauph.* Et, dès le premier mot, ma langue embarrassée Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée, *WALT.* *Bérén.* II, 2. Ah! c'est trop le livrer à des langues perfides, *id.* *Phédre*, v, 2. Sa fureur [de la calomnie], de sang avide, Poursuit partout l'innocent; Rois, prenez soin de l'absent Contre sa langue homicide, *id.* *Esth.* III, 3. On a bien raison de dire qu'une des grâces les plus signalées que Dieu puisse accorder aux rois, est de les délivrer de la langue des flatteurs et du silence des gens de bien, *WALT.* *Hist. anc.* *Æue.* I<sup>o</sup> VIII, p. 17, dans *ROBERTS*. Il n'en est pas un seul qui ait consacré sa langue pure et ses lèvres innocentes, *WALT.* *Carême*, *Méditation*. La langue, dit un apôtre, est un feu dévorant, *id.* *id.* Mais de ces langues défilantes Dieu saura venger l'innocent, J. B. ROUSSEAU, *Odes*, I, 1. Sa langue, dont le ciel tolère l'insolence, N'a pas langui dix ans dans un morne silence, C. DELAV. *Paris*, II, 2. || On dit d'un babillard qu'il n'aura pas de langue pour la moitié de sa vie. || Avoir la langue grasse, avoir la langue épaisse, éprouver quelque embarras dans la prononciation, prononcer mal certaines consonnes, principalement les r. || Familièrement. Avoir la langue bien pendue, avoir une grande facilité de parler. Tant sa langue était bien pendue! *WALT.* *Virg.* VIII. Il arrive tant d'accidents aux femmes en couche, et vous avez la langue si bien pendue, à ce que me dit M. de Grignan, qu'il me faut pour le moins neuf jours de bonne santé pour me faire partir joyeusement, *WALT.* *id.* || Avoir la langue bien assilée, avoir beaucoup de babil. || Fig. Être sujet aux langues, être exposé aux jugements, aux médisances. Ains les actions aux langues sont sojettes, *WALT.* *Sat.* V. || Dénouer la langue, couper le fil de la langue, opération qui donne plus de facilité pour parler à ceux que le fil gêne. || Fig. Dénouer, délier la langue à quelqu'un, faire rompre le silence à quelqu'un qui voulait le garder. Voici, Sans marchander, de quoi te délier la langue, *WALT.* *Le Dép.* I, 4. Non, pour louer un roi que tout le monde loue, Ma langue n'attend pas que l'argent la dénoue, *WALT.* *Sat.* IX. || Avoir la langue liée, s'oser parler de quelqu'un ou de quelque chose. || Familièrement. La langue lui va toujours, cette personne babille continuellement. || Tenir sa langue, se taire. Si vous me prometiez de tenir votre langue, je vous conterais... P. L. COUR. 3<sup>e</sup> *lettre particulière*. || Il a bien de la langue, il a la langue bien longue, il ne saurait tenir sa langue, il parle beaucoup, il dit tout ce qu'il sait, il ne saurait garder un secret. C'est avoir bien de la langue que de se pouvoir se taire de ses propres affaires, *WALT.* *Tourter.* III, 4<sup>e</sup>. || Avoir bien de la langue, signifie aussi tenir des discours hardis. || Par exclamation. Quelle langue! c'est-à-dire quel bavard! quelle bavardie! || La langue dorée, c'est une langue dorée, c'est-à-dire sa parole est facile, élégante, propre à séduire, surtout par des promesses favorables en quelque genre que ce soit. Elle a converti son docteur, cette fine langue dorée, *WALT.* *Nar.* de Fig. IV, 1. || N'avoir point de langue, parler très-peu, ou, quand on devrait parler, garder le silence. || Être maître, n'être pas maître de sa langue, savoir, ne pas savoir se taire. || Ne pas savoir conduire sa langue, mal gouverner sa langue, dire des choses qu'il faudrait taire. Je n'ai point sur ma langue un amex grand empire; De ce que je dirais je ne répondrais pas, Et je me jetterais cent choses sur les bras, *WALT.* *Mis.* V, 1. || Avoir une grande volubilité de langue, parler avec une grande rapidité. || La langue lui a fourché, il a lâché une parole pour une autre. || Familièrement. Avoir un mot sur la langue, sur le bout de langue, sur le bord de la langue, croire qu'on va trouver dire un mot qu'on cherche et qui échappe. J'avais ça sur le bord de la langue, et je l'ai oublié en chemin, *WALT.* *Nicolas*, sc. 10. || C'est une mauvaise langue, une méchante langue, une

langue dangereuse, une langue de serpent, une langue de vipère, c'est-à-dire d'est une personne qui aime à dire du mal, des médisances, des calomnies. Langue de serpent, fertile en impostures, mot. l'Ét. III, 4. Vous serez amassé par ces langues de serpent que votre complaisance a comme aiguilles contre les astres, *Vieilles. Serms.* 1, 278. Oh! dame, il y a de méchantes langues dans notre village, voyez-vous? *Nancourt, l'Opéra de village, sc. 2.*

|| On dit dans un sens analogue une langue empoisonnée. || [le monde] a pour eux [les justes] des yeux plus censeurs et une langue plus empoisonnée, *Mais. Carême, Méditation.* || On dit même quelquefois langue, absolument, pour mauvaise langue. *Dorine* : || [Tartuffe] passe pour un saint dans votre fantaisie ; tout son fait, croyez-moi, n'est rien qu'hypocrisie. — Mme l'Éternelle : Voyez la langue, *Mot. Tartuffe*, 1, 1. || Coup de langue, médisance ou mauvais rapport que l'on fait. Le coup de verge fait une meurtrissure ; mais un coup de langue brise les os, *sacri, Bible, Ecclésiastiq.* xxviii, 21. Ces femmes qui donnent toujours le petit coup de langue en passant, *Mot. Impromptu*, 1. Voilà pas le coup de langue? *ib. Bourg. gent.* III, 13. || Fig. et familièrement. Donner du plat de la langue, faire de belles promesses qu'on n'a pas besoin d'exécuter. || Faire merveilles du plat de la langue, chercher à étourdir par de grandes phrases. || Faire la langue à quelqu'un, lui faire la leçon, lui suggérer ce qu'il doit dire. || Prendre langue, aller aux renseignements, s'informer. Voilà avec elle un coquin de valet qui est l'espion de la mère ; retirez-vous et me laissez prendre langue, *Nancourt, l'Opérateur, sc. 4.* Je le connaissais fort, et pris langue avec lui du détail de ce que j'avais à faire, *St-Ém.* 102, 44. Je m'embarquai dans la chaloupe du bâtiment avec le capitaine, pour aller prendre langue à terre, *Quatruva. Itin. part. 1.* || La contradiction des langues, les jugements divers que les hommes portent des mêmes choses. Ah! regardez plutôt la contradiction des langues et la diversité bizarre des jugements humains, *Mais. Carême, Resp. Hum.* || 5° La parler d'une nation. Apprendre sa langue par principes. Parler une langue étrangère. Vous savez donc l'hébreu? — L'hébreu? parfaitement. J'ai dit langues, Cliton, à mon commandement, *cons. le Ment.* IV, 3. Tous les hommes, de quelque nation, de quelque tribu et de quelque langue qu'ils fussent, adorèrent la statue d'or que Nabuchodonosor avait dressée, *sacri, Bible, Daniel*, III, 7. Pauline est trop heureuse, ma chère enfant, d'être votre secrétaire.... elle apprend la langue française, que la plupart des femmes ne savent pas, *sev.* 1<sup>er</sup> juin 1769. Ces audiences où elle recevait les ambassadeurs, entrant dans les intérêts de chacun et parlant à chacun sa langue, *st-Ém. Dauphine.* Sur tout qu'en vos écrits la langue réservée dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.... *ibid.* Art. p. 1. L'on ne peut guères charger l'enfance de la connaissance de trop de langues, *LA SAV.* XIV. L'intelligence des langues sert comme d'introduction à toutes les sciences, *BOUSSY, Traité des Ét.* liv. 1, p. 1. On comptait dans ses troupes jusqu'à vingt-deux nations de vingt-deux langues différentes que Mithridate parlait toutes avec facilité, *Mot. Hist. anc.* L. 1, p. 121, dans *ROBERTS.* C'est, comme on vous a dit, ce maître italien qui vient montrer sa langue, *BOUSSY, le Distr.* III, 3. Ne croyons pas que notre langue soit l'ouvrage de l'ignorance ou du hasard ; elle a ses principes, et qui sont très-uniformes, dès le temps de François 1<sup>er</sup>, *BOUSSY, Rev. Acad.* § 9. Le fameux docteur Swift forma le dessein, dans les dernières années du règne de la reine Anne, d'établir une académie pour la langue, à l'exemple de l'Académie française, *voit. Dict. phil. Société royale.* Quand on a un nombre suffisant d'auteurs approuvés, la langue est fixée, *ibid.* Langues. Notre langue se parle à Vienne, à Berlin, à Stockholm, à Copenhague, à Moscou ; elle est la langue de l'Europe ; mais c'est grâce à nos bons livres, et non à la régularité de notre diction, *ibid.* *Lett. Cuyot*, 7 août 1747. Notre langue et nos belles lettres ont fait plus de conquêtes que Charlemagne, *ibid.* *Lett. M. de Druis*, 21 août 1746. C'est le peuple qui a fait les langues, c'est un philosophe à découvrir l'origine des choses, *BOUSSY, Acad. phil. sur le Nouv.* *Œuv.* L. II, p. 101. La langue française régna dans la prose ; si ce n'est pas la langue des dieux, c'est celle de la raison et de la vérité, *BOUSSY, Hist. phil.* 113, 12. C'est Charlemagne qui a dit qu'un homme qui sait quatre langues vaut quatre hommes, *BOUSSY, Corinne*, VII, 1. Ne dédaigne la langue française du théâtre poétique, Hérodote, Hé-

rodote lui conservèrent les formes de la poésie, les expressions et les mots hors du dialecte com un, *P. L. COCQ. Hérodote, Préface du traducteur.* || Don des langues, grâce que Dieu fait à un homme lors qu'il lui donne, par miracle et sans étude, la connaissance et l'usage d'une langue. || Langue mère ou matrice, celle qui a servi à en former d'autres ; et, par opposition, langue dérivée, celle qui est formée d'une autre. Le latin est une langue mère par rapport au français, et le français est une langue dérivée. L'hébreu paraît une langue mère dans le domaine syro-arabe. Une langue aryenne primitive à laquelle on ne remonte que conjecturalement et par induction, serait la langue mère du sanscrit, du grec, du latin, etc. Nos mères et les langues dites mères ont beaucoup de ressemblance ; les unes et les autres ont des enfants qui se marient dans le pays voisin, et qui en altèrent le langage et les mœurs, *voit. Dict. phil. Langues.* On trouva dans le Canada trois langues mères, l'Algonquino, la slouze et la huronne ; on jugea que ces langues étaient primitives, parce qu'elles ressemblaient chacune un grand nombre de ce qui sont imitatifs qui peignent les choses par le son, *MATNAL, Hist. phil.* xv, 4. || Langue mère, dite beaucoup mieux langue primitive, langue unique que l'on suppose avoir été la mère de toutes les autres. Les langues mères au sens relatif existent réellement ; une langue mère au sens absolu est une pure hypothèse. Plusieurs rabbins prétendent que la langue mère était le samaritain ; quelques autres ont assuré que c'était le bas-breton ; dans cette incertitude, on peut fort bien, sans offenser les habitants de Quimper et de Samarie, n'admettre aucune langue mère, *voit. Dict. phil. ABC.* || Langue primitive ou originelle, se dit aussi de celle qu'on suppose ne s'être formée d'aucune autre. || Langues sœurs, langues que l'on considère comme dérivées d'une même langue mère. Les langues néo-latines sont sœurs. || Langue morte, celle qu'un peuple a parlée, mais qui n'existe plus que dans les livres. Le latin, l'hébreu sont des langues mortes. Les dictionnaires d'une langue morte ne la présentent qu'en partie, parce que ceux qui les compilent ne sauraient ou prendre une infinité de mots qui ont aussi proprement appartenu à cette langue que les mots qui nous en sont encore connus, *Préf. du Dict. de RONSSEAU.* || Par opposition, langue vivante, celle qu'un peuple parle actuellement. || Langue vulgaire, se dit de tous les idiomes modernes, par opposition aux langues anciennes ou savantes. || La langue d'oc, l'ancienne langue qui se parlait au delà de la Loire, dont se sont servis les troubadours, que l'on connaît sous le nom de provençal, et que dans le temps on appelait plus ordinairement langue ilmoisine (oc veut dire oui). || Langue d'oïl (oïl veut dire oui) ou langue d'oïl, l'ancien français, la langue française avant le xv<sup>e</sup> siècle, celle dans laquelle on écrit les trouvères. || La langue de si (si veut dire oui), l'italien. || Langues orientales, langues parlées en Asie, surtout celles de la partie de l'Asie qui est la plus voisine de l'Europe. || Jeunes de langue, jeunes gens que quelques gouvernements entretiennent pour apprendre les langues orientales, et devenir drogman. || La langue sainte, la langue hébraïque. || Langues du Nord, les langues germaniques et slaves, par opposition aux langues du Midi, qui sont dérivées du latin. || Langue naturelle ou maternelle, celle du pays où l'on est né, par opposition à langue étrangère, celle d'un autre pays. || Langue nationale, celle que parle généralement une nation, aussi par opposition à langue étrangère. || Langue sacrée, toute langue dans laquelle sont écrits les livres qu'on regarde comme inspirés par la Divinité. || Langues symboliques ou concrètes, celles qui rendent les indications grammaticales par des terminaisons variables. Langues analytiques, celles qui expriment chaque idée, chaque rapport grammatical par un mot distinct. Langue écrite, langue pourvue d'un alphabet et dans laquelle on a composé des livres. Les langues des sauvages ne sont pas des langues écrites. || Langue écrite, langue littéraire, la partie la plus cultivée d'une langue, celle qui figure seule dans les bons écrivains. || Langue philosophique, langue où l'on suppose que la génération des mots suivrait exactement celle des pensées. || Langue universelle, dite aussi langue philosophique, langue qui serait commune à tous les peuples. || Leibnitz conçut le projet d'une langue philosophique qui mit en société toutes les nations, *BOUSSY, Op. des anc. phil. (Leibnitzianisme).* || Maître de langue, celui qui enseigne une langue vivante. || Fig. Platon, poète, s'il en fall,

Platon qui n'aimait pas le peuple, l'élève son maître de la langue, *P. L. COCQ. Hérodote, Préface du traducteur.* || 6° Absolument. La langue, la langue française. La langue fut portée sous Louis XIV au plus haut point de perfection dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux inutilitaires, mais en se servant avec art de tous les termes nécessaires qui étaient en usage, *voit. Louis XV*, 22. || 7° L'ensemble des règles qui régissent un idiome ; cet idiome considéré par rapport à sa correction. Pour la langue on verra dans peu ses régléments, Et nous y prétendons faire des changements, *mot. F. sec. III*, 2. Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin Est toujours, quand il faut, un méchant écrivain, *ibid.* Art. p. 1. On ne dit : il [Ronsard] osa trop, mais l'auteur fut belle ; il lassa, sans la vaincre, une langue morte. Et de moins grands, depuis, eurent plus de bonheur, *st-Ém. Poésies*, à Ronsard. 6° L'ensemble des mots et des tournures d'un auteur fait surtout usage. La langue de Corneille, de Racine. Ce pamphlétaire [P. L. Courier], qui ne se contentait d'aucune vérité périlleuse à dire, hésitant sur un mot, sur une virgule, se montrait timide à toute façon de parler qui n'était pas de la langue de ses auteurs, *A. CASSEL, Œuvres*, tome V, p. 211. || Langue académique, celle qui se parle dans les discours d'apparat, et, en un autre sens, celle seule qui figure dans le Dictionnaire de l'Académie, qui a la sanction de ce corps littéraire. *Peut-être traduire Hérodote dans notre langue académique, langue de cour, cérémonieuse, froide, appétissante, pauvre d'auteurs, mutilée par le bel usage, est étrangement à abuser, P. L. COCQ. Hérodote, Préface du traducteur.* || 9° Manière de parler, abstraction faite de l'idiome dont on se sert. Personne n'a jamais parlé que lui la langue du sentiment, la langue de l'amour. Songez que je vous parle une langue étrangère celle de l'amour, *sacri. Phédre*, II, 2. Et donc, petit badin, un peu de romance ; vous ne parlez, marquis, une langue inconcevable, *ibid.* || 10° La langue des dieux, la poésie. La Grèce avait de grands poètes, Homère, Anacréon, Pindare, et, parlant la langue des dieux, bégayant à peine celle des hommes, *P. L. COCQ. Hérodote, Préface du traducteur.* || On dit dans le même sens : la langue des vers, la langue poétique. La langue des vers est si magnanime en Italie, que l'on y aurait plus tort que partout ailleurs de recommencer à ses beautés, *st-Ém. Corinne*, VII, 2. Que nos auteurs des premiers âges de la Grèce aient connu la langue poétique dans leur prose, on n'en saurait douter après le témoignage des critiques modernes de l'Hérodote, qu'il se soit d'ouvrir un chemin pour s'en convaincre, *P. L. COCQ. Hérodote, Préface du traducteur.* || 10° La langue d'une science, d'un art, l'ensemble des mots, des locutions dont on se sert usage dans cette science, dans cet art. La langue des mathématiques. La langue de la médecine. On dit dans le même sens : la langue technique. || 11° Système de signes appropriés à une science. L'algèbre est une langue bien faite. || 12° Manière d'exprimer de l'artiste. La langue des peintres, les vers. || 13° Terme de l'ordre de Malta. Les langues des huit nations dont il était composé, savoir : l'italien, le français, la langue de France, la langue de Provence et la langue d'Auvergne, d'un côté, l'espagnol, la langue d'Aragon et la langue de Castille, et trois autres, la langue d'Italie, la langue d'Aragon, et la langue d'Angleterre. Le chef de chaque langue se nommait grand prieur. || 14° Langue, se dit de certaines choses qui ont la forme d'une langue. || Langues de feu, formes de langues enflammées de feu que le Saint-Esprit fit descendre sur Charley apôtre lorsqu'il leur donna le don des langues pour aller prêcher l'Évangile. Langues de feu, flammes allongées que projette un incendie, l'incendie, hydr. lumineuse, Lève son âme ardente et ses langues de feu, *v. mot. Odes*, IV, *Chant de fin de Néro.* || Terme de manie. Langue de verre, morceau de toile que l'on ajoûte sur le côté de plusieurs espèces de voiles. || Langue de terre, certain espace de terre beaucoup plus long que large, qui se tient que par un bout aux autres terres, et qui est environné d'eau de tous les autres côtés. Cette ville est bâtie sur une langue de terre. || Langue de terre, se dit aussi d'une terre étroite qui en joint deux autres. Ces deux pays, vus à se servir la terre des deux côtés, font une langue qui s'étend à la terre forme cette perle, *v. mot. O. C. livre III, dans TACITE.* Cette langue de terre, qui joint l'Amérique méridionale avec l'Amérique septentrionale, est fortifiée par une chaîne de

montagnes. RAYNAL, *Hist. p. 171*, v. 9. || Il se dit aussi des pièces de terre longues et étroites qui sont encastrées dans d'autres terres. MM. les syndics du pays de Gex savent assez et attesteront combien est fertile le sol de cette petite province, qui n'est qu'une langue de terre d'environ cinq lieues de long et de deux de large, sur le bord du lac de Genève, vol. 1. P. 101. et *législ. Remontr. du pays de Gex*, Au roi en son conseil. || 15° Trompe des insectes lépidoptères. || 16° Langue ou glossopètre, dent de poisson fossile. || 17° Langue, se dit des trois pièces intérieures du périanthe des iris, qui ont leur extrémité relevée, par opposition aux trois pièces extérieures, qui penchent vers la terre et qu'on appelle mentons. || Langue-d'agouti, nom vulgaire de plantain moyen. || Langue-de-bruf, la bulglose principale et la scolopendre. || Langue-de-bouc, la vipérine. || Langue-de-cerf, la scolopendre, plante de la famille des fougères. || Langue-de-chat, *bidens tripartita*, etc. composé tubuliflore, ou eupatoire à feuilles d'arroche. || Langue-de-cheval, un des noms vulgaires du *ruscus hipoglossum* (asparagacées), appelé encore laurier alessandrin. || Langue-de-chien, voy. *crisotocaris*. || Double-langue, fragon dont les feuilles portent sur le milieu une seconde feuille. || Langue-de-noyer, langue-de-pommier, espèces d'agarie. || Langue-d'oie, graminée. || Langue-d'oiseau, le *stellaria holostea*, etc. *caryophyllées*. || Langue-de-passereau, nom vulgaire du *polygoum articulata* (polygonées), dit aussi renouée. C'est aussi le nom vulgaire de la stellère passerinae (thymelées). || Langue-de-serpent, ophioglosses. || Langue-de-vache, nom donné par les Espagnols au talin polyandre (portulacées) et au talin crinélé, tous les deux originaires du Pérou. || Langue-de-vache, dans les environs de Boulogne, nom donné à la scabieuse, *scabiosa arvensis*, etc. *bractées cernées*, coult. (famille des dipsacées). || Langue-de-vache, la grande consoude (borraginées), dans quelques cantons de la France.

18° Grande-langue, le torcol. || 19° Nom vulgaire de différentes coquilles. Langue-d'or, nom marchand d'une coquille bivalve; c'est la telline *faciata*. || Langue-de-serpent, langue-de-tigre, coquilles bivalves. || Langue-de-chat, espèce de coquille allongée et plate; c'est encore une telline. || 20° Nom de certains outils ou engins. || Langue-de-carpe, instrument connu sous le nom de trivellin, dont les dentistes se servent pour l'extraction des dents molaires ou pour celle des racines. || Langue-de-serpent, petit instrument dont les dentistes se servent pour enlever le tartre des dents de la mâchoire inférieure. || Langue de balance, style perpendiculaire au fléau, qui se trouve caché par la chaîne quand la balance est en équilibre. || Langue-de-bœuf, outil des maçons qui est taillé en forme de cœur. || Langue-de-carpe, outil d'acier aigu et tranchant des deux côtés dont se sert l'armurier. || Langue-de-carpette, outil de serrurier, dont le tranchant est arrondi. || Langue, bout de tuyau de plomb aplati qui jette l'eau en nappe dans la cuvette d'une garde-robe. || Terme de marine. Langue, coin pour empêcher que les cerclés de fer des mâts ne déchirent les étambrais. Un placé aussi des langues entre le traversin de la hune et l'avant de la caisse du mâ, etc. || 21° Langue-de-chat, espèce de petite pâteserie sèche et longue. || Proverbes. L'usage est le tyran des langues, c'est-à-dire l'usage prévaut sur les règles de la grammaire. || On ne s'entend pas, c'est la confusion des langues, se dit d'une conversation où tout le monde parle à la fois. || Un coup de langue est pire qu'un coup de lance. || Qui langue à Rome va, c'est-à-dire qui sait parler, s'enquerra, peut aller partout. || Beau parler n'écorche pas la langue, c'est-à-dire il n'en coûte rien de parler poliment. || Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler, c'est-à-dire il faut, avant de parler, mûrement réfléchir.

— SYN. LANGUES, IDIOMES. Langue désigne en général l'expression des pensées par la parole d'après les principes communs à toutes les grammaires. Idiome présente la langue au point de vue des particularités propres à chaque nation. Ainsi on dira: le projet d'une langue universelle, et non d'un idiome universel; au contraire on dira l'idiome bourguignon, l'idiome picard, etc. et non la langue bourguignonne, la langue picarde.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. ... cois [coup] de lange ne fait plaisir, *CHRISTEN DE THOIRS*, dans *ROLAND*, p. 268. Les langues d'or (du gonfanon) li sont sa poins batant [lui battent sur les mains], *ROUSSEAU*, *Contes*, t. 1, p. 111. Citoles et violes sont moult melodies; mais andeus [toutes les deux] sermonte langue soef, *SAIN. LATINI*, *Trésor*, p. 356.

Quant uns hom a bone langue dehors, et il n'a point de conseil dedans, sa parole est fierement perilleuse à la cité et à ses amis, *ROUSSEAU*, *Contes*, t. 1, p. 111. Et n'aucuns [selon] sa langue en sache [on tire la langue par dérision]... *Lai de l'Ombre*. Et aus langues lascher les freins, *ROUSSEAU*, *Contes*, t. 1, p. 111. Et se le crier le sait, il est stant de fauceté et est on le merci dou seigneur de perdre quanque il a et la langue aussi, *AR. de JERUSALEM*, t. 1, p. 213. Renart li a la langue traite bien demi pié fors de la gueule, *REN. 1100*. Pils à vilain, fait-il, maistr, Malostrus et mal engendrés, Orquell de serf, hui [œil] de larron, Langue de leu [loup], cri de paon, *Partonopex, Ms de St-Germain*, f. 166, dans *LACURNE*. Langue ment bien, mais cuer [cœur] ne puet [peut] changer, *Bibl. des chartes*, 4<sup>e</sup> série, t. 1, p. 27. || XIV<sup>e</sup> s. Bonnes balances et justes, perçues entre le bras et la langue, sans estre enarçhiés, *Ordonn. des rois*, t. 1, p. 760. De langue seait mieulz menaer, Que ferir de fer ne d'acier, *Le liv. du bon Jehan*, v. 1147. || XV<sup>e</sup> s. Ne on n'ose ceulz approcher Qui ont mains d'or, langues d'argent; L'on ne tant compte d'autre gent, s. n'esch poésies mas. f. 823. Toutes servantes doivent foy et loyauté à leur maistrors, avoir courte langue, et longues aureilles et grandes, *Aresta amorum*, p. 183, dans *LACURNE*. || XVI<sup>e</sup> s. Foy n'y est rien, langues y sont cousteaux Par trop mendre, *MAHOT*, t. 360. Ceste langue estoit la mienne maternelle, *MONT. 1*, 106. Ils ont des espèces de bois appointés par un bout, à la mode des langues de nos espioux, *ROUSSEAU*, t. 1, p. 236. Cela ne se passa point sans prisonniers, par lesquels on print langues de toutes parts, *l'Art de la guerre*, t. 1, p. 312. Après avoir tout un temps joué de la langue [exhorté] en vain envers plusieurs.... *ROUSSEAU*, t. 1, p. 82. La haterie assiduele de cette puissante femme et des langues habilles qui la suivoient, ajoutoit coëffé quelques depuies, *ROUSSEAU*, t. 1, p. 336. La racine.... la base.... la pointe de la langue, *PASS. 1*, 12. L'herbe dite langue-de-chien desire la terre sablonneuse et legere, o. DE GRASSE, 630. Langue-de-serpent ne se loge jamais qu'en bonne terre, grasse et humide, *ROUSSEAU*, t. 1, p. 630. Autant de langues que l'homme sait parler, autant de fois est-il homme, *MONT. 1*, 106. Charles-Quint. Mieux vaut des mains estre battu que de la langue estre feru, *ROUSSEAU*, *Récit*, t. 1, p. 245. Mordre sa langue est mal penser, *ROUSSEAU*, t. 1, p. 577. Hardie langue, couarde lance, *ROUSSEAU*, *Langue* langue, courte main, *ROUSSEAU*, *Langue* langue, court pied que de la langue, *ROUSSEAU*, t. 1. Le peuple est souverain seigneur de sa langue, et la tient comme un fief de franc alleu, et n'en doit recognoissance à sulcun seigneur, *ROUSSEAU*, dans *LIVET*, la *Gromm. franç.*, p. 170. Notre langue, qui est aujourd'hui (en 1688) en sa plus grande force et consistance, ne peut souffrir reformation, *J. PELLETIER*, dans *LIVET*, la *Gromm. franç.*, p. 164. Adieu, vieille forest, le jouet de Zephyre, Où premier j'accorday les langues de ma lyre, *ROUSSEAU*, *La forêt de Gastine*.

— HIST. Wallon. *lingue*; Vorriers, *lêue*; picard et Berry, *lingue*; provenç. *lengua*, *lenga*; cat. *llengua*; esp. *lengua*; port. *lingua*, *lingoa*; ital. *lingua*; du lat. *lingua*.

† LANGUE, ÊE (lan-ghe, ghée), *adj.* Terme de blason. Se dit des oiseaux dont la langue est d'un autre émail que le corps.

† LANGUETTER (lan-ghé-té), *la* syllabe *quet* double le *t* quand la syllabe qui suit est muette: Je languettere, *v. s.* Terme de menuiserie. Faire une languette. Languetter une planche.

LANGUETTE (lan-ghé-té), *s. f.* || 1° Petite langue. Hélas! la petite languette Plus ne bégayera mon nom, \*\*\* dans le *Dist. de BESCHERELLE*. 2° Ce qui est taillé, découpé, etc. en forme de petite langue. Morceau d'étoffe taillé en languette. || 3° Petite lame mobile et vibrante qui est placée dans les tuyaux à anche de certains instruments de musique. La languette d'un hautbois, d'une clarinette. || Dans l'orgue, partie du tuyau qui est taillée en biseau ou en talus, et qui, coupant le vent, sert de langue à la bouche des tuyaux pour les faire parler. || Languette du sautereau, petite pièce de bois taillée en biseau, et adaptée au sautereau des instruments à clarier et à cordes. || 4° La languette d'une balance, autrement dit l'aiguille, partie qui indique par sa position la justesse de la pesée. || 5° Petit morceau d'argent ou d'or qui, laissé en sautoir à chaque pièce, sert à faire l'essai avant de la marquer du poinçon légal. || Sauter le potier d'étain ménage à l'ex-

trémité du couvercle à charnière d'un vase, et sur la languette on place pour relever le couvercle. || Petite pièce de fer par laquelle l'imprimeur prend la frisure pour la lever ou l'abaisser. || 6° Petite pièce de fer battu, après laquelle a reçu la première frisure pour être convertie en fer-blanc. || 7° Se dit, au théâtre, des figures en pointe blanches ou vertes, sur lesquelles on place les dames. On les nomme plus souvent flèches. || 8° Terme de maçonnerie. Séparation de quelques pouces d'épaisseur faite de pierres, de briques ou de plâtre, dans l'intérieur d'un puits mitoyen, d'une souche de cheminée, etc. || Languette de chausse d'aisance, sorte de cloison de dalles de pierre dure qui sépare une chausse d'aisance à chaque étage. || 9° Languette de menuiserie, espèce de tenon continu sur la rive d'un ais, réduit en sautoir au tiers de l'épaisseur, pour entrer dans une rainure. Assemblage à languettes et rainures. Chaque ais aura une rainure et une languette, afin qu'ils s'emboîtent l'un dans l'autre, *sacri. Bible. Esode*, xxvi, 47. || Languette rapportée, triangle que l'on fait entrer dans deux rainures pratiquées sur l'épaisseur de deux planches que l'on veut joindre. || 10° Terme de marine. Petit coin de bois, que l'on emploie souvent dans les ports et les navires. || 11° Livre intérieur des insectes. || 12° Terme d'histoire naturelle. Tout appendice long et étroit. La trachée a dans son entrée une petite languette qui s'ouvre pour donner passage aux choses qui doivent sortir par cet endroit-là, *BOSS. Conn.*, t. 1, p. 11. Particulièrement, en botanique, l'appendice qui termine les demi-fleurs des fleurs composées, nommé aussi et plus souvent ligule. || 13° Nom de quelques coquilles appelées autrement manches-de-couteau. || 14° Sorte de bateau marnais qui est pointu par devant et carré par derrière.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Une fascie [bande] la quele a plusieurs grolles chiés [chefs] ou languettes, *v. de non-neville*, f. 78 verso. Prenez un grant miroir, et soit faiblement attaché contre la languette à quey la cage est tenue, *Modus*, f. cxxx. || XV<sup>e</sup> s. Celui [serpent] qui tire ainsi hors sa languette, Destruiroit brief quelcun, s'il ne s'en guette, *MAHOT*, t. 1, p. 340. L'épiglotte ou languette couvre et découvre l'orifice du larynx, *PASS. 1*, 12.

— ETYM. Diminutif de langue.

LANGUEUR (lan-gheur), *s. f.* || 1° Etat d'une personne affaiblie, malade. Maladie de langueur. Être en langueur. Il est revenu un gentilhomme de Commerce qui m'a fait pour de la santé du cardinal de Retz: ce n'est plus une vie, c'est une langueur, *ROUSSEAU*, 28 juill. 1677. Ma tante est toujours très-mal; laissez-nous le soin de partir, nous ne souhaitons autre chose; et même, s'il y avoit quelque espérance de langueur, nous prendrions notre parti, *ROUSSEAU*, 27 avr. 1672. Une langueur qui semble d'abord plus incommode que dangereuse; des maux d'autant plus à plaindre que, n'étant pas assez connus, ils n'étaient pas peut-être esser plaints... *PLANCH. Dauphiné*. Il y a plus de deux ans qu'il est malade, et tant de médecins qui l'ont vu ne l'ont pu guérir, non plus que les eaux de Bourbon; c'est une langueur dont son esprit ne se sent point, *ROUSSEAU*, *Chevalier de Mézière*. Après trois mois de langueur, elle [Mme de Maintenon] mourut à quatre-vingt-trois ans, le samedi 15 d'avril, *DOCTOR. Mém. d'Éur.*, t. 1, p. 402, dans *ROUSSEAU*. || Langueur d'estomac, état d'un estomac qui a perdu le ton nécessaire pour bien faire ses fonctions. || Fig. Temir en langueur, faire languir. .... Ces lois dont la rigueur Tienne mes souhaits en langueur, *MALIN. V.*, 10 || 2° Fig. Sorte d'affaiblissement moral et physique causé par les fatigues de l'esprit, par les peines de l'âme. L'exès du travail l'a mis dans un état de langueur dont il a peine à se tirer. La reine, qui se trouva grosse, et qui ne put par tout son crédit faire abandonner ces deux sièges qu'on vit enfin si mal réussir, tomba en langueur, et tout l'état languit avec elle, *ROUSSEAU*, *Reine d'Angleterre*. L'état de langueur qui me menaçait d'une mort prochaine, *ROUSSEAU*, *Mal. des morts mod.* *Charles-Quint, François I<sup>er</sup>*. La nature vous a donné ce feu avec lequel on ne sent jamais la langueur de l'âge; vous serez plus philosophe, mais vous ne serez jamais vieux, *ROUSSEAU*, *Richardson*, 21 août 1761. L'impression que l'idée d'une mort prochaine faisait sur mon âme était moins de la tristesse qu'une langueur paisible et qui même avoit ses douceurs, *J. J. ROUSSEAU*, *Confessions*, vi, || 3° Il se dit, dans un sens analogue, de la passion de l'amour. Moi qui m'étas défendu toute ma vie des tristesses, des langueurs et des inquiétudes de l'amour, *ROUSSEAU*, *lett. 62*. De mes yeux interdits la confuse langueur Trahirait, malgré moi le secret





|| Lanterne de Diogène, nom donné abusivement à un monument qui est fait en imitation de la lanterne de Diogène et placée dans le parc de Saint-Cloud. Il est orné de terre-cuites moules sur le tour des vases d'Alcibiade. Les faces de cage circulaire ou de garnis de fenêtres et de vitraux, et placée au-dessus d'un édifice pour en éclairer l'intérieur par en haut. La lanterne de la ville de la Bourne.

|| 7° Petit cabinet de menuiserie qu'on élève dans quelques lieux d'assemblée pour y placer des personnes qui veulent écouter sans être vues. Nous avions des gens dans les lanternes qui ne manquaient pas de jeter des bruits de ce qui se passait dans la salle, 1871, III, 32. M. le prince de Conti régna tout d'une voix son procès contre Mme de Nemours à l'audience de la grand'chambre; j'étais dans la lanterne avec le prince de Conti, 17-18, 33, 128. [Mme de Maintenon] à la messe occupait une de ces petites tribunes ou lanternes dorées qui ne semblaient faites que pour le roi et la reine, 1707, Louis XIV, 37. || 8° Terme d'ennuyeux d'or et d'argent. Espèce de petite armoire vitrée où l'on place les balances triés-fines, pour que l'action de l'air ne les fasse pas trébucher. || 9° Partie de la croûte d'un évêque, ou du bâton d'un chanoine, qui est à l'our, et qui représente une espèce de cagne. || 10° L'etite roue formée de plusieurs fusaux dans laquelle engrènent les dents d'une autre roue. || Roue de cric qui se trouve à la partie supérieure du madrier des plombiers.

|| Terme d'horlogerie. Plaque de fer ronde, percée d'autant de trous que les pignons ont d'ailes. || 11° Ancien terme d'artillerie. Sorte de grande cuiller avec laquelle, avant l'invention des gargousses, on portait la poudre au fond du canon. || 12° Ancien terme de marine. Cylindre de bois ou de fer-blanc qui peut contenir une gargousse ou de la mitraille. || Se dit aussi de la partie courbée sur l'avant de la mâche du gouvernail, pour laisser sous chaque gond le passage libre à la ferrure de l'étambot. || 13° Instrument dont le gazier se sert pour enlever les arêtes de l'ourilissoir, et les porter sur les enroulements du métier de tisserand. || Cage du moulin qui sert à ordir les chaînes d'étoffes. || 14° Chez les tourbiers, sorte de cône à jour que l'on fait avec la tourbe pour la conserver. || 15° Champignon d'Amérique qui a la forme d'une sorte de cul-de-lampe, supporté par trois colonnes, de la famille des clathracées, *lanterna triscapa*. Lanterne rouge, le clathre cancellé, même famille. || 16° Nom marchand de plusieurs coquilles qui sont renflées, minces et un peu transparentes. || 17° Lanterne d'Aristote, appareil de pièces calcaires qu'on trouve dans l'estomac des crustacés.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Où n'était clerge ou lanterne enfléchée, *Roquis*, 118. || XIII<sup>e</sup> s. Li Turz tint sur le mur la lanterne embrasée; Par devant la cité l'avoit bien acobrée, Et par devant l'eschiele fu la clartés tournde, *Ch. d'Art. vi*, 581. || XIV<sup>e</sup> s. Une lanterne d'argent doré, de laonon, *Émeus*, p. 288. || XV<sup>e</sup> s. Je fu faire grand nombre de lanternes de terre à certains potiers pour enfermer mes vaisseaux quand je les mettois au four, *Palissy*, 318. Deux ou trois de ces lanternes (ainsi appelle-t-on telle charpenterie) mettra-on au colombier, s'il est bailli en figure barlongue et s'il est grand et spacieux, o. *De savans*, 288. Xenocles fut celui qui fit la lanterne ou cul-de-lampe, qui contre le sanctuaire, *Autot, Péric*, 24.

— ETYM. Provenç. esp. et ital. *lanterna*; catal. *lanterna*. Du lat. *lanterna* ou *lanterna*. On pourrait rapporter, et on a en effet rapporté *lanterna* à *lantra*; ce serait lumière cachée, enfermée (Dux *lanterna* vis clausa sicut aura flamma, *Martial*, XIV, 81). La suite s'en retrouve dans *lanterna*, etc. Mais l'a fait grande difficulté, ainsi que on de lanternes. Peut-être le tirer de *lantra*, flambeau.

LANTERNÉ, *FE* (lan-tér-né), part. passé de lanterner. Tém. amont lanterné par de faumes.

|| LANTERNEAU (lan-tér-né), s. m. Terme d'architecture. Petite lanterne au sommet d'une coupole au-dessus d'un clocher.

LANTERNER (lan-tér-né), v. n. Faire irrésolu, perdre le sens. Je n'ai jamais pu m'imaginer la raison pour laquelle le cardinal lanternait tant les évêques les deux ou trois jours, 1871, III, 34. Nous ne pouvons guider cette abbaye sans avoir comme on a attendu à lanterner à ce petit port, il faut un temps et d'attente, 1871, 110. Il lanternait la lanterne tant pour le *Carneralato* [Théod. Carneralato], que je meurs de peur qu'il ne le laisse aller, 1871, 100. L. 1877. Lanterner vous impatienter, et qu'il ne lanternait pas lanterner avec vous, *Gramm.*, 1. Si le parti

convient, à quel bon lanterner? *Destouches, Phil.*, mar. 17, 3. Vous feriez bien mieux, mondeur le raisonneur, de me payer cent écus et les intérêts, sans lanterner, *De la Marche, Barb. de Séc.*, III, 5. || 2° V. n. Retarder, remettre, amuser. Passons, lui dit le Hubert, dans le cabinet des bains, nous pourrions y causer un moment, sans craindre que quelque soit visite nous vienne lanterner, *Mauit.*, *Gramm.*, 9.

|| Dire des choses frivoles et ridicules. Je ne sais ce qu'il me vient lanterner tous les jours. || Ennuyer, fatiguer. Dieu fait tout pour le mieux, reprit le maréchal: la plus belle du monde [Mme de Monthazon] commençait à me lanterner, lorsqu'elle mourut, *Strzawski, Concerts, du maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye*. Tu commenças à me lanterner l'esprit par toutes ces tracasseries et ces changements d'humeur, *Mauitron, le Bèlier (Hist. de Pertharite et de Férandine)*. || 3° Mettre à la lanterne, s'est dit, pendant la Révolution, pour pendre à la lanterne sans forme de procès (voy. *LANTERNE*).

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Icelli Jehan dist au suppliant moult de vilaines en l'appellant plusieurs fois filz de putain et en le lanternant [injurant, cette acception paraît venir d'un sens obscur qu'a en lanterne], du *Cange, lanterna*. || XV<sup>e</sup> s. Lanterner autour du pot, *Cudin, Curios. frang.* Lanterner une personne, 10. ib.

— ETYM. *Lanterne*, dans le sens que lui donne Rabelais avec son *île des Lanternes*, sans oublier le sens injurieux que *lanterner* eut dès le XIV<sup>e</sup> siècle.

LANTERNERIE (lan-tér-ne-rie), s. f. || 1° Perte de temps à des riens, irrésolution. Il a manqué son affaire à force de lanternerie. || 2° Par extension, prolongation, retard. Cela nous impatiente et nous donne la goutte; cette goutte n'est point considérable ni fort douloureuse; mais c'est une lanternerie et une faiblesse qui empêche d'aller à Versailles, comme si elle était plus considérable, 1871, 23 déc. 1888. Mon pauvre fils a une petite lanternerie d'émotion [retard pour un dérangement de ventre], comme j'en eus cet hiver, qui l'a empêché d'aller au état; il prend de ma même tisane des capucins, 10. 12 août 1888. || 3° Propos futile, fade. Le moyen qu'il [le devoir et la raison] vous lassent le temps de lire de telles lanterneries, 1871, 24. Vous voyez bien par ces lanterneries qu'il n'y a point aujourd'hui de nouvelles, 10. 40. || Chose de nulle importance, futilité. Je voudrais que, sans battre les lanterneries du passé, cela [une réconciliation] se fit de galant homme, avec cette grâce que vous avez quand il vous plat, 1871, 23 août 1878.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Lanternerie, *Cotgrave*.

— ETYM. *Lanterne*.

LANTERNIER (lan-tér-nié); l'r ne se prononce et ne se lie jamais), s. m. || 1° Celui qui fait des lanternes. Les poulieus, les lanterniers et tous les artisans des petits ouvrages qui sont nécessaires dans le vaisseau. *Corresp. de Colbert*, III-2, p. 308. || 2° Celui qui est chargé d'allumer les lanternes publiques. || 3° Fig. et familièrement. Homme irrésolu, indéterminé en toutes choses. Ne vous amusez point à Mlle d'Or... [qu'on avait songé à donner pour femme au jeune de Grignan]; c'est un lanternier que son père, 1871, 17 juill. 1880. || Diseur de fadaïses. Quel est le lanternier qui vous a dit cette nouvelle?

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Quelconque veut estre plaigniers [peintres] et lanterniers de corot d'ivoire, estre le poel franchement, *Vir. des méd.*, 470. || XV<sup>e</sup> s. Autant puis l'ung que l'autre dire, Car d'evèques ou lanterniers, Je n'y cognois rien à redire, *Villon, Grand testam.* || XVI<sup>e</sup> s. Le Saint Père a faire conoistre à tous nos souffleurs [alchimistes] que ce ne sont que des lanterniers, lesquels en plusieurs années ne font autre cas que multiplier leur tout en rien, *Laroux*, 401.

— ETYM. *Lanterne*.

|| LANTERNIPHORE (lan-tér-ni-fo-ré), adj. Chien lanterniphore, ou, substantivement, le lanterniphore; surnom donné par les jansénistes au chien qui figurait dans un emblème placé à la tête des Nouvelles ecclésiastiques, et dont la devise était: Il n'aboie pas, mais il éclaire.

— ETYM. *Lanterne*, et *phor*, qui porte; mot hybride, on aurait dû dire *lanterna-ferre*.

|| LANTERNON (lan-tér-non), s. m. Petite coupole. De vastes lanternons [dans les halles de Paris], munis, comme les grandes bales, de terre dépoli, et d'un rubanant des nappes de lumière, *Vinot, J. des Débats*, 21 sept. 1864.

|| LANTHANE (lan-tà-né), s. m. Terme de chimie. Métal découvert en 1803, dans la cécrite.

LANTIPONNAGE (lan-ti-po-nà-jé), s. m. Terme populaire. Action de lantiponner. Ah! vert-pud, monseigneur le médecin, que de lantiponnages! *Méd. malgré lui*, II, 2.

LANTIPONNE, *FE* (lan-ti-po-ne, née), part. passé de lantiponner.

LANTIPONNER (lan-ti-po-né), v. n. Terme populaire. Tenir des discours frivoles, insultes et impertinents. Hé! tén-guè! ne lantiponner pas d'assaut, et confessez à la franquette que vous êtes malade, *Vol. Méd.*, m. l. 1, 9. || Activement. Il m'a lantiponné je ne sais quelles sottises. C'est trop lantiponner le beurre, il faut mettre la main à l'œuvre et expédier la besogne, *Les Aventures d'Italie de M. d'Assoucy*, dans *ra. MICHEZ, Argot*.

— ETYM. C'est probablement un dérivé de *lent*, peut-être avec le verbe des patois *poner*, c'est-à-dire: quelques chose comme pondre lentement; c'est un mot de paysans.

|| LANTURE (lan-tu-ré), s. f. Enjollivement que le chaudronnier fait avec le marteau.

— ETYM. *Lanter*.

LANTURELU ou LANTURLU (lan-tu-ré-lu), s. m. || 1° Refrain d'un fameux vaudeville fait du temps du cardinal de Richelieu, et dont le nom, pris adjectivement, a servi pour indiquer soit un refrain qui n'est soit une réponse évasive. Il lui a répondu lanturliu. Quel soudain caprice M'excite à rimer? Est-ce encore Varice [nom d'une jolie femme] Qui veut ranimer Un talent frivole dont on est si rebata? *Lanturelu, Mauitron, Chansons*. || 2° Le jeu de la bête, dans quelques provinces. || Se dit aussi de valet le trèfle qui est la carte la plus forte de ce jeu, et, au jeu du pamphle, de la réunion de cinq cartes d'une même couleur. || 3° Nom donné dans la commerce à des appareils qui achèvent de déposer les grains de qualité inférieure des pellicules qu'ils retiennent, au moyen de chocs répétés et d'une ventilation forte.

LANUGINEUX, EUSE (lan-du-ji-né, née-x), adj. || 1° Terme didactique. Qui est de la nature de la laine. || Qui a l'apparence du duvet. Mais qu'est-ce que ces nuées lanugineuses qui le ceignent? *Salon de 1787, (Éd. t. XIV, p. 101, dans l'ouvrage)*.

|| 2° Qui est couvert de poils doux et frisés comme la laine. || Qui porte une espèce de duvet semblable à la laine ou au coton. La pêche est un fruit lanugineux.

— ETYM. Provenç. *lanuginos*; du lat. *lanugo*, duvet, dérivé de *lana*, la laine.

|| LAONE (la-o-né), s. f. Nom donné, dans les environs de Saint-Florence, à un fruit qui par une de ses extrémités s'ouvre dans la Rude, et dont lequel les eaux restent stagnantes.

|| LAOSYNACTE (la-o-si-na-ki), s. m. Vierge de l'église grecque dont la charge était de convoquer le peuple pour les assemblées.

— ETYM. *Λαοσύνακτις*, de *λαός*, peuple, et *σύνακτις*, convoquer, de *σύν*, avec, et *ἀκτις*, pousser (voy. *ΛΟΜ*).

|| LAPAGERIE (la-pa-je-rie), s. f. Plante de Chili, de la famille des asparagées.

|| LAPAROCÈLE (la-pa-ro-cé-lé), s. f. Terme de chirurgie. Hernie lombaire à travers un écartement des fibres des muscles ou des aponeuroses, en dehors de la masse charnue du sacro-spinal.

— ETYM. *Λαπάρα*, flanc, et *κίχη*, hernie.

|| LAPAROTOMIE (la-pa-ro-to-mie), s. f. Incision du flanc pour une hernie lombaire ou un anus artificiel.

— ETYM. *Λαπάρα*, flanc, et *τομή*, incision.

|| LAPATHINE (la-pa-ti-né), s. f. Terme de chimie. Principe amer de la racine de *rumex obtusifolius*, *L.*

— ETYM. *Λάπαθρον*, patience.

LAPÉ, *FE* (la-pé, pé), part. passé de laper. Le brochet lapé par le renard, dans la fable de la Fontaine.

|| LAPÈMENT (la-pe-man), s. m. Action de laper.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Lappement, *Cotgrave*.

LAPER (la-pé), v. n. Boire en tirant la langue, ce que font certains quadrupèdes, et, en particulier, le chien. Ce brochet fut par lui servi sur une assiette, La cigogne au long bec n'voit pas attraper le poisson, Le drôle eut lapé le tout en un moment, *La Font.*, *Fab. I, 18*. Neutra *le l. Ce chien fait bien du bruit en lapan.*

— HIST. VIII<sup>e</sup> s. L'ivre [il] commença à laper. *Mauit*, *Table 99*. || XV<sup>e</sup> s. Maites gens ont esté peris Et suffoqués par trop soupper, Par trop boire et par trop laper l'hypocras, de viande et de vin, *S. DESCH. Poésies mss.*, f. 104.

— ETYM. Anglo-sax. *lappian*; angl. *to lap*; flamand, *lappen*.

LAPEREAU (la-pe-ré), s. m. Jeune lapin de trois ou quatre mois ou au-dessous. Un laperon sauté.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Poucin, laperon et cochon, *Ménagier*, II, 4. La canaille... porte ore deus, ore trois, ore quatre, ore cinq laperons, *Gaston Rustus, Livre de chasser*, VII. Du coquel et de tout ce nature.









et beuroient tous à l'... à sa santé, *PARR*, t. 1, p. 731. Une vous... (mangait) en asie... et, humant de py... en relargot, *Après*... de *Châtreaux*, 102. Et pour l'appaiser lui... à boire à tirrelarigot, *Rob. 1*, 0. Larigau et... quau, *LOTORAN*. ...Margot Qui fait sauter ses... au non du larigot, *Rob. 723*. Herbois, qui... verles ames sacrées, Si sous mon ha... peut reverir je vous voy, *Rob. 747*. [Un pasteur] Qui tint un harigot et floute entre les bœufs, *Rob. 3*. *Jouer de l'arigot, le Pœcticus reviville matin*, éd. de 1661, p. 263.

— *ETYM.* Bourguign. *tirrelarigot* (en 1660), et *tôrr-lôrigot* (en 1681). La forme primitive est *erigot* ou *harigot*, dans *larigot* li y a agglutination de l'art... comme dans *lendemain*. On ne sait d'où vient ce mot, Schœ... l'indique avec doute le latin *erica*, qui signifie une espèce de blé; de sorte que l'*erigot* serait primitivement un chalumeau, en latin *stictula*. Quant à *tir-larigot*, on n'y peut voir qu'une expression populaire analogue à *flûter*, qui veut dire aussi boire. On a prétendu que Rigault ou Rigault, archevêque de Rouen, avait donné une très-grosse cloche à la cathédrale de cette ville, que cette cloche fut nommée la *rigault*, et que, quand on avait tiré la *rigault*, on était allé. Les textes ne justifient pas cette origine; on n'y trouve aucune allusion à *Rigault* ni à la cloche; de plus l'usage est du XII<sup>e</sup> siècle; il n'a été trouvé d'exemples de cette locution que dans le XV<sup>e</sup>; et, quand, au mot *tir-larigot*, l'Académie dit que, selon quelques-uns, il faudrait écrire à *tire la rigault*, on suit une historiette qui ne paraît pas ancienne et que rien ne garantit.

† **LARINOÏDE** (la-ri-no-i-d'), *adj.* Terme didactique. Qui ressemble au lard.

— *ETYM.* *Aspéric*, gras, engraisé.

**LARIX** (la-riks'), *s. m.* Terme de botanique. Nom latin employé à présent en français pour désigner le genre mélèze (couifères), dans lequel on distingue le larix européen, dit vulgairement mélèze, et le larix américain, appelé épine rouge, *Larocobant*.

— *ETYM.* Lat. *larix*, mélèze; grec, *λάριξ*.

**LARME** (lar-m'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Goutte d'humour limide qui sort de l'œil et dont la cause est ou une action physique ou une émotion morale. Et mon trépas aura des larmes De quiconque aura de l'amour, *MATH. V*, 30. Les larmes lui tombent des yeux à grands flots, *YAVOUL. Q. C. VI*, 9. Moi-même en cet adieu j'ai les larmes aux yeux, *CORN. HOR. II*, 6. Quand pourra mon amour baigner avec tendresse l'un front victorieux de larmes d'allégresse? *Id. HOR. IV*, 3. Un soupir, une larme à regret épandue, *Id. POLY. II*, 3. Elle [une pièce] ne va pas jusqu'à larer des larmes, *Id. NICOM. Examen*. Pour me voir me tenant demander avec larmes Ce que j'ai mérité par le sang et les armes, *MATH. Sophon. IV*, 6. Ces soupirs ridicules et ces larmes naïves ont fait rire tout le monde, *MOT. Critique*, 7. Non, ce n'est pas toujours de tristesse que l'on pleure: il entre dans des sortes de sentiments dans la composition des larmes, *SEV. 11 sept. 1890*. Monsieur le Prince [le comte] eut cette consolation en mourant [d'obtenir le retour de prince de Conti à la cour; mais jamais une joie n'a été boyée de tant de larmes, *Id. 13 déc. 1890*. Je fus accablée de tous côtés de ses louanges [adressées à un de ses amis], et, suivant ma bonne coutume, les grosses larmes me tombaient des yeux, *Id. 19 janv. 1890*. Que votre smile trop tendre ne vous fasse pas jeter des larmes que votre raison doit condamner, *Id. 20 nov. 1890*. Pour nous à qui Dieu par sa grâce a révélé ses vérités, nous avons lu dans ses Écritures qu'il y a un temps de pleurer et une mesure de larmes; que le soleil, qui ne doit jamais se coucher sur notre colère, ne doit pas se coucher sur de sept fois sur notre affliction, *PLAC. Lawson*. Combien à vos malheurs a-t-il donné de larmes! *Id. ANDR. I*, 1. [Les flatteurs vous diront] Que l'œil larmé, au travail le peuple est condamné, Et d'un sceptre de fer veut être gouverné, *Id. ATH. I*, 2. Vos larmes, que ma main pouvait seule arrêter, *Id. REJAS. II*, 6. Paraise le Troyen autour de ses alarmes. — Sa perte à ses vainqueurs coûtera bien des larmes, *Id. Iph. II*, 3. Je ne viens point ici, par de jalouses larmes... *Id. ANDR. III*, 4. Triste, levant au ciel ses yeux mouillés de larmes, *Id. BRU. II*, 2. Et les larmes du juste implorant son appel de Dieu! Sont précieux devant lui, *Id. ESTH. III*, 2. Qui changera mes yeux en deux sources de larmes Pour pleurer ton malheur? *Id. ATHAL. III*, 7. Sans larmes une seule larme, *LA SÈVE XI*. Je l'arrosai de mes larmes sans lui répondre, *Id. TRÉ. III*. Nous

ne plumes retenir nos larmes, *Id. Id. VI*. Il versa sur lui des larmes pieuses, *Id. Id. XVII*. Il versa des larmes amères, *Id. Id. XXI*. [À la mort du Dauphin] M. le duc de Bourgogne pleura d'attendrissement et de bonne foi, avec un air de douceur, des larmes de nature, de religion, de patience; M. le duc de Berry, tout d'aussi bonne foi, en versaient en abondance, mais des larmes pour ainsi dire sanglantes, tant l'amertume en paraissait grande... Mme la duchesse de Bourgogne consolait aussi son époux, et y avait moins de peine qu'à acquiescer le besoin d'être elle-même consolée... quelques larmes, amenées du spectacle, et souvent entretenues avec soin, fournissent à l'art du mouchoir, pour rougir et grossir les yeux, *ESTIM. 394*, 282. Que de larmes vont couler! Je n'en doute pas, repartit Amédée; mais il y en aura bien de commande, *LESOR. Diabl. boit. ch. 13*, dans *ROUSSEAU*. Va neu par la beauté, déarmé par les larmes, *VOLT. Orphel. III*, 4. Les larmes sont le langage muet de la douleur, *Id. Dict. phil. Larmer*. Nul de nous n'a reçu sans connaître les larmes, *Id. Loi nat. part. 3*. Leurs yeux étaient remplis de ces heureuses larmes, De ces larmes qui font les plaisirs des amants, *Id. Henr. IX*. Mme d'Épinay reçoit des lettres charmantes de M. de Voltaire; il dimait en l'une des dernières que le diable avait assisté à la première représentation de *Tancrède* sous la figure du Fréron, et qu'on l'avait reconnu à une larme qui lui était tombée des loges sur le bout du nez, et qui avait fait pish comme sur un fer chaud, *DIJONOT, Lettres d' Mlle Voland*. Aussi tous mes ajets, les larmes dans les yeux, Portoront à l'enfer vos vertus jusqu'aux cieux, *BOSSU, Roméo, IV*, 3. Elle entendra mes pleurs, elle verra mes larmes, *A. CHÉN. Élog. 33*. Les reines ont été vues pleurant comme de simples femmes, et l'on s'est étonné de la quantité de larmes que contiennent les yeux des rois! *CHATEAUBA. Atala, le Drama*. De l'œil des rois on a compte les larmes. Les yeux du peuple en ont trop pour cela, *BAZANO. Ém. Debrauer*. C'est ta jeunesse et les charmes qui m'ont fait désespérer, Et, si je doute des larmes, C'est que je t'ai vu pleurer, *A. DE MUSSET, Nuit d'octobre*. Une larme en dit plus que tu n'en pourrais dire; Une larme à son prix, c'est la seur d'un sourire, *Id. Idylle*. || Larmes se dit avec pleurer. Je voudrais, ma bonne, que vous fussiez venue avec moi après dîner [à une lecture que Corneille fit de sa *Pulchérie*]... vous auriez peut-être pleuré une petite larme, puisque j'en ai pleuré plus de vingt, *SEV. 18 janv. 1773*. J'ai vu Brichle, qui m'a fait pleurer les chaudes larmes par un récit naturel et sincère de cette mort [du prince de Condé], *Id. 13 déc. 1890*. || Rire aux larmes, rire jusqu'à ce que les yeux en pleurent, rire beaucoup. Cette sottise a fait rire M. de Chauvelin et d'Arrouy jusques aux larmes, *SEV. 77*. Nous avons ri aux larmes de votre madame de la Charre et de Phyllis sa fille aînée âgée de trente-neuf ans, *Id. 314*. || Faire venir les larmes aux yeux, exciter un attendrissement qui va jusqu'aux larmes. Leur contenance triste me fit venir les larmes aux yeux, *SEV. 190*. || On dit dans un sens analogue: Les larmes lui tiennent aux yeux. Les larmes lui viennent aux yeux, *Id. Tel. XII*. || Fig. Des larmes de sang, se dit pour exprimer un très-violent chagrin. Pourvu qu'Adélaïde, au désespoir réduite, Pleure en larmes de sang l'amant qui l'a séduite, *VOLT. Add. du Guescl. IV*, 6. Pleure en larmes de sang ta lâcheté funeste, *M. J. CHÉN. Gracques, III*, 13. || Pleurer à chaudes larmes, être tout en larmes, fondre en larmes, se noyer dans les larmes, pleurer abondamment. Je reçois vos lettres comme vous avez reçu ma bague: je fonds en larmes en les lisant, *SEV. 18*. Je la trouvais tout en larmes, *Id. 119*. Si l'on ne glissait pas dessus, on serait toujours en larmes, *Id. 33*. Ses valets de chambre [de Turenne], ses laquais, ses pages, ses trompettes, tout était fondu en larmes et la saut fondre les autres, *Id. 38 août 1678*. Tout s'attendrissait, tout fondait en larmes, *Id. Deuph. 6*. || S'abreuver de larmes, vivre dans les larmes, vivre de larmes, pleurer sans cesse, vivre dans la douleur, dans l'affliction. Ne nourrissant de fiel, de larmes abreuvés, *Id. Phèdre, IV*, 6. || Secher, essuyer ses larmes, se consoler. || Essuyer les larmes de quelqu'un, calmer son affliction, le consoler. Dans une heure au plus tard vous essuiez ses larmes, *Id. Poly I*, 1. On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère, *Id. Andr. I*, 6. || Mourir ses larmes à celles de quelqu'un, partager sa douleur, s'affliger avec lui. Avoir recours aux larmes, pleurer pour secher, pour atténuer ce qui qu'on supplie. || Avoir des larmes dans la voix, avoir

une voix qui, dans les moments d'attendrissement, fait partager l'émotion. || Terme de théâtre. Avoir des larmes, avoir pleurer. Madame de Sévigné, comme je vous l'ai dit, me demanda à jouer *(l'Épique)*; si elle a ce qu'on n'a plus au théâtre, c'est à dire des larmes, de tout mon cœur, *VOLT. Lett. d'Argental, 11 avril 1767*. Avoir le don des larmes, pleurer à volonté. Je crois vous avoir déjà dit qu'il [Rode] donnait des pleurs à crédit. Et qu'il avait le don des larmes, *Id. sermo, Piques, 1. La 23*, le duo de Bourgogne fit assommer le duo d'Orléans, et le lendemain assista à ses funérailles le larme à l'œil, et portait un des coins du drap mortuaire, *Id. sermo, Ess. Paris, Que. I v*, p. 191, dans *ROUSSEAU*. || Familièrement. Avoir toujours la larme à l'œil, s'attendrir très-facilement, ou affecter une grande sensibilité. || Fig. Larmes de crocodile, larmes hypocrites, répandues dans le dessein de tromper, comme la fable raconte que le crocodile feint de gémir pour attirer sa proie. Fig. et poétiquement. Les larmes de l'aurore, la rosée. || 2<sup>o</sup> Physiologiquement. Humeur excrémentielle qui est sécrétée par la glande lacrymale, lubrifie le globe de l'œil, en facilite les mouvements dans l'orbite, et qui n'a avec l'expression des émotions qu'un rapport secondaire. || 3<sup>o</sup> Étoffe de symbole destiné le plus souvent aux monuments funéraires, lequel a la forme d'une larme. Un drap mortuaire semé de larmes. Venez tous! soit qu'un sein des jeux et des alarmes, Voire écu de Milan porte le vert dragon, Le manteau noir d'Agra semé de blanches larmes... *V. 1800, Odes, IV*, 13. ...J'ai, faible et plein d'alarmes, Vu trois fois un drap noir semé de blanches larmes. Tendre ce corridor, *Id. F. d'Est. 6*. En larme ou en larmes, en forme de larme. Les ailes sont noires aussi, mais marquées, avec assez de régularité, de taches d'un blanc obscur arrondies et en larmes, *BOUV. Ois. t. XIII*, p. 111. || Terme d'architecture. Larmes ou campanes, ornemens qui pendent en forme de clochettes sur les corniches doriques et sous d'autres membres. On dit plus ordinairement goutte. 6<sup>o</sup> Familièrement et par similitude. Une goutte, une petite quantité d'un liquide. Donnez-moi une larme de vin. || 5<sup>o</sup> Sec qui coule de plusieurs arbres ou plantes, soit naturellement, soit quand on les taille. Les larmes de la vigne. || Larmes de sapin, liqueur qui s'écoule entre l'écorce et le bois de sapin et qui a l'odeur de la térébenthine. || 6<sup>o</sup> Larmes de cerf, liqueur égale dans deux flûtes que le cerf a au-dessous des yeux, et qui sont les ouvertures des larmiers. || 7<sup>o</sup> Terme de pharmacie. Petite masse arrondie de substance molle ou peu dure. Maque en larmes. || 8<sup>o</sup> Larmes-de-verre, ou larmes bavariques, petites masses de verre en fusion qu'on a laissées tomber dans l'eau froide et qui, par suite d'un refroidissement inégal, dû à la mauvaise conductibilité du verre pour le calorique, deviennent telles que, si l'on veut à casser la queue, la tête se met en poussière; c'est là le phénomène qui excite l'admiration des physiciens au XVII<sup>e</sup> siècle. || Larmes volcaniques, masses de matières vitreuses, affectant des formes plus ou moins arrondies. || 9<sup>o</sup> Terme de chasse. Larmes de plomb, petit plomb pour tirer les petits oiseaux. || 10<sup>o</sup> Larme-de-Job, un des noms vulgaires du coix forme (graminée), dit aussi larmes, larmier et herbe à rosier, dont les fruits renferment une semence grosse comme un pois, d'un beau poli et de couleur jaunâtre, tirant sur un brun rouge. C'est aussi le nom du *staphylier pinné* ou à feuilles ailées, appelé encore patenôtrier. || Larme-du-Christ, le grémil.

— *SYN.* **LARME**, **PLAQUE**. Pleurs n'est synonyme de larmes qu'au pluriel. Un pleur, d'ailleurs usé seulement dans le style biblique et le style élevé, signifie lamentations, et, au pluriel, il retient quelque chose de cette signification: Elle entendra mes pleurs, elle verra mes larmes, dit A. Chénier ont plus haut. Larme est proprement l'humour limpide qui humecte les yeux, quelle que soit la cause qui la fasse couler. Pleurs indique toujours une émotion, et presque toujours une émotion triste. L'organe coupé ou épluché fait venir des larmes dans les yeux et non des pleurs.



† LARVAIRE (lar-vè-r'), s. m. Terme de géogn...

— EYM. Larve 1.

† LARVE (lar-v'), s. f. Terme d'antiquité. Génie...

— EYM. Lat. larva, fantôme, masque. Le sens...

† LARVE (lar-v'), s. f. Terme d'entomologie. Pre-

— EYM. Lat. larva, masque (voy. LARVE 1);

† LARVÉ, ÈE (lar-vé, véé), adj. Terme de mé-

— EYM. Lat. larvatus, de larva, masque.

† LARVICOLE (lar-vi-ko-l'), adj. Terme de zoolo-

— EYM. Larve 2, et le lat. colere, habiter.

† LARVIPARE (lar-vi-pa-r'), adj. Terme de zoolo-

— EYM. Larve 2, et le lat. parere, enfanter.

† LARYNGALGIE (la-rin-gal-jie), s. f. Douleur

— EYM. Larynx, et δλγος, douleur.

LARYNGE, ÈE (la-rin-jé, jée), adj. Terme d'a-

— EYM. Larynx.

LARYNGIEN, HENNE (la-rin-jin, jé-n'), adj.

— EYM. Larynx.

† LARYNGISME (la-rin-ji-sm'), s. m. Terme de

— EYM. Larynx.

† LARYNGITE (la-rin-ji-t'), s. f. Terme de mé-

— EYM. Larynx, et la finale médicale ite.

† LARYNGOGRAPHIE (la-rin-go-gra-fie), s. f.

— EYM. Larynx, et γράφειν, décrire.

† LARYNGOLOGIE (la-rin-go-lo-jie), s. f. Théor-

— EYM. Larynx, et λόγος, discours, traité.

† LARYNGOSCOPE (la-rin-go-sko-p'), s. m. In-

— EYM. Larynx, et σκοπεῖν, examiner.

l'arbre supérieure de la trachée artère. Le larynx est

— HIST. xvii<sup>e</sup> s. Le larynx ou soufflet est principal

— EYM. Laspiet.

1. LAS, LASSE (là, lè-s'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui éprouve le

— EYM. Laspiet.

Mémoire, et le [la rose] a donné la place, Las, las,

— EYM. Laspiet.



† LATICOSTÉ, ÉE (la-ti-ko-sté, sté), adj. Terme de zoologie. Se dit d'une coquille dont la surface est relevée par de larges côtes.

— ETYM. Lat. *latus*, large, et *costa*, côte.

† LATILABRE (la-ti-la-bré), adj. Terme de botanique. Qui a un labre fort large.

— ETYM. Lat. *latus*, large, et *labrum*.

LATIN, INE (la-ti-n, -n), s. m. et f. || 1° Nom d'un ancien peuple de l'Italie, qui habitait le Latium, dont se étendit entre l'Etrurie et la Campanie, et que Rome finit par conquérir et s'annexer. (Plus tard), Latin est devenu le nom de tous les peuples de l'Italie. Les Latins, les ethniques de l'Église latine. Les Latins et les Grecs d'origine de croyance et de pratique en plusieurs points. Latins s'est dit, au temps des croisades, des peuples de l'Occident. L'armée des Latins. || Empereurs latins, les empereurs français qui ont régné à Constantinople de 1204 à 1261. || 2° Adj. Qui appartient à la nation des Latins. Les peuples latins. Les villes latines. Quand Juvénal... Gourmandait en courroux tout le peuple latin, BOUL. Nat. vii. || Vote latine, route partant de Rome et conduisant à Caesulum. || 3° Particulièrement. Qui appartient à la langue de Rome, dont le dialecte est latin et devint la langue de toute l'Italie. Mot latin. La langue latine du temps de Théodose se parlait de Cadix à l'Euphrate, VOY. ANN. EMP. Introd. || Discours latin, harangue latine, vers latins, discours, harangue, vers composés en langue latine. Horace : Puisque je parle en mal votre langue, croyez-vous, messieurs les faiseurs de vers latins, que vous soyez plus habiles que la crotte ? BOULEAU, Dial. contre les mod. etc.

|| Dictionnaire latin et français, dictionnaire où le latin est interprété par le français. Dictionnaire français et latin, dictionnaire où le français est interprété par le latin. On dit plus souvent ainsi : Dictionnaire latin-français, français-latin. || Terme de grammaire. Cas latin, s'est dit de l'ablatif, parce que cette forme n'existe pas en grec. || Le pays latin, le quartier latin, l'espace qu'occupait autrefois l'université de Paris, c'est-à-dire l'espace entre la Seine et la montagne Sainte-Genève, et entre la rue du Bac et celle du Cardinal-Lemoine. Le navet n'a-t-il pas, dans le pays latin, Longtemps composé son modeste festin ? BIVAROL, le Chou et le navet, dans LAHARPE, Correspond. t. iv, p. 3, dans ROBERTS. Non loin des bords de la Seine, Paris ne connaît qu'un quartier sombre et lentain, Qui sur le coteau s'élève, Devers Sainte-Genève : C'est le vieux quartier latin, O. NADALD, le Quartier latin. || Familièrement. Cela sent le pays latin, se dit de tout ce qui retient un certain air de collège. || 4° L'Église latine, toute l'Église d'Occident, par opposition à l'Église grecque ou d'Orient. Les Pères de l'Église latine. || Le rit latin, le rit de l'Église romaine. || 5° Terme de marine. Voile latine, voile qui a la forme d'un triangle. || Ritiement latin, bâtiment gréé de voiles triangulaires. || 6° S. m. Le latin, la langue latine. Enseigner le latin. Latin de Cicéron, de Tite-Live. Si les gens de latin des sots sont denigrés, SEIGNER, Sat. iii. Je n'ai jamais point eûs tous vos gens à latin, M. FEM. sat. ii, 7. On veut de votre bien recréer un nigaud par six mots de latin qu'il fait sonner bien haut, id. ib. l. 1. Pour avoir employé neuf ou dix mille veilles à se bien harbouiller de grec et de latin, et se charger l'esprit d'un ténébreux butin, id. ib. iv, 3. Avant lui [Boileau] Juvénal avait dit en latin Qu'on est assés à l'aise sur sermons de Cotin, BOUL. sat. ix. On peut observer que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres ne savaient pas le latin, Louis XIV et M. Colbert, VOY. Louis XIV, Lett. Gallois. La célèbre marquise du Châtelet apprit le latin en un an, et le savait très-bien; tandis qu'on nous tenait sept années au collège pour nous faire balbutier cette langue, sans jamais parler à notre raison, id. Méth. phil. Éducation. Le lendemain matin, on les [les soldats vainqueurs] mena à l'église. Rendre grâce au bon Dieu de leur noble entreprise, et chanter en latin qu'il est leur dieu appelé, que dans la ville en feu l'on n'a rien fait sans lui, in. la Tactique. Je m'appliquai particulièrement à l'étude du latin, parce que peu de femmes savent cette langue, OZIAS, Mme de Maintenon, t. i, p. 101, dans ROBERTS. || Bon latin, mauvais latin, emploi correct, incorrect de la langue latine. Le bas-latin, latin parlé ou écrit après la chute de l'empire romain et durant le moyen âge; on en distingue deux sortes : l'un antérieur, qui appartient aux premiers siècles et à une latinité encore vivante; l'autre postérieur, sans existence propre, et qui n'est qu'une forme latine donnée par les no-

laires et par les moines aux siècles de la langue vulgaire. || Latin moderne, le latin écrit par les modernes. || Fig. Faire au bout de son latin, ne savoir plus que faire, que dire, être au bout de son savoir. Leur mécompte purtant, quel qu'il soit, me console, M. bien qu'il me réduise au bout de mon latin, Un peu plus en repos j'en attendrai la fin, COSS. le Surt. iv, 4. Et par elle le roi Latin étant au bout de son latin, SCARRON, Virg. vii. || Perdre son latin, travailler inutilement à quelque chose, y perdre son temps et sa peine. Revêché à mes raisons, il se rend plus mutin; Et ma philosophie y perd tout son latin, MONTAIGNE, Sat. xv. L'aventure me passe, et j'y perdis mon latin, M. le Dép. ii, 4. Le précepteur et les régents perdaient leur latin au me le voulant apprendre, MAMET, Gramm. 3. Il y a à la fois relâchement et spasme [dans ma maladie], les docteurs y perdent leur latin, et moi l'espérance, d'ALEXIS, Lett. au roi de Prusse, 28 avr. 1763. Prêtres, télégraphes, gendarmes... rien n'y sert; missionnaires, jésuites, aumôniers, y perdent leur peu de latin, P. L. COSS. Lettres au réd. du Censeur, 2. || Latin de cuisine, mauvais latin; on a dit que cette expression vient des jésuites qui étaient dans l'usage de faire demander par les élèves aux valets les objets de première nécessité. C'est du latin de cuisine, il n'y a que les marmitons qui l'entendent. || Parler latin devant les cordeliers, parler d'une chose devant des gens qui la savent mieux que nous. || Il parle latin, c'est du latin, s'emploie quelquefois pour dire : c'est une chose qu'on ne comprend pas, comme on dit : c'est de l'hébreu. || Parlez latin, se dit à quelqu'un qui raconte quelque chose de bête. || 7° S. m. Latin s'emploie quelquefois pour latiniste. Je vous crois grand latin et grand docteur juré, M. le Dép. ii, 7. || 8° À la latine, loc. adv. À la façon de la langue latine. Il n'est rien de commun qu'un nom à la latine; Ceux qu'on habille en grec ont bien meilleure mine, M. le Dép. iii, 2.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Car il vilains le traive et dist en son latin... RONCEZ, p. 198. Devant la pipe esturent li messagier mal, Alquant disient bien, plusieurs disaient mal, Li alquant en latin, TH. le mari. 55. || XIII<sup>e</sup> s. Et cil oïel chascun matin s'estudient en lor latin à l'aube du jour saluer, Qui tout lor fait les cuers muer, la Rose, 6448. Il fut le premier roi latin qui porta couronne au royaume de Jerusalem, Ass. de Jérus. p. 186, dans LACURNE. || XIV<sup>e</sup> s. Ens el mois de setembre, qu'estés va à declin, Quo cil oïstillon gay ont perdu lou latin... le Vers du héros, cité dans LACURNE RE-P. Mém. sur l'ancienne chevalerie, t. ii, p. 95. || XV<sup>e</sup> s. Lors ils commencerent à parler le latin de leur mere [français] et à dire qui ils estoient, BESZET, Contes, xxi. Vos regens de Paris sont grans latins, in. ib. xliii. De beau latin ferré à glace, in. ib. xlix. Il obtint sa grace du roi, pour avoir craché quelques mots de latin rosti, in. ib. cxii. La fin du monde approche, les bestes parlent latin, OUDIN, Curios. franç. Comme on dit en commun proverbe, on y perdrait son latin, in. EST. Apol. pour Hérod. p. 43, dans LACURNE. Il ne fait que escorcher le latin, et cuyde ainsi pindariser, MABLI, ii, 6.

— ETYM. Provenç. *latîn*; catal. *latî*; esp. *latino*, latin; ital. *latino*; du lat. *latinus*. Dans l'ancien français, *latîn* signifiait langage, idiome, et surtout l'esprit agréable et fertile des latineurs à contens le choc. Par un écrit dont sublime est le style, BESZET, t. i, p. 81. Un latineur est ridicule. Chez les Grecs et chez l'Amour, COTIN, dans le Dict. de BESZET, t. i, p. 127. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Un de ces latineurs de collège qui aura mis autant de temps [quinze ou seize ans] à n'apprendre simplement qu'à parler, MONT. i, 127.

† LATINISANT, ANTE (la-ti-ni-zan, zan-t'), adj. Se dit des personnes qui, vivant dans un pays schismatique, pratiquent le culte de l'Église latine. Grecs latinisants. LATINISÉ, ÉE (la-ti-ni-zé, zée), part. passé de latiniser. Un mot grec latinisé. || En matière de controverse, un grec latinisé, un grec qui adopte les sentiments de l'Église latine. LATINISER (la-ti-ni-zé), v. a. Donner une inflexion latine à un mot d'une autre langue. Il y a une espèce de barbarie à latiniser des noms fran-

çais que la postérité méconnaîtrait, et les noms de Néron et de Ponce Pilate sont un plus grand effet que les noms de Néronium et de Poncepilatum, VOY. Louis XIV, Lett. Charpentier. || 2° V. n. Pratiquer le culte et suivre les doctrines de l'Église latine. || 3° Familièrement. Affecter de parler latin.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il latinisoit en français, et francoisoit le latin, BESZET, Contes, xvi. Comme, nous latinisâmes [parlâmes latin] tant, que... MONT. i, 124. Ce vers de Theophrastes, latinisé par Cicéron, in. iv, 121. — ETYM. Lat. *latinisare*, traduire en latin.

† LATINISIER (la-ti-ni-sier), s. m. Terme familier. Celui qui affecte de parler latin, de citer du latin. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. C'est ung abus de nos étymologistes latinisiers de l'écriture [h] où elle n'est point préférée, comme en heritier, heure, homme, aune, dans LIVER, Gramm. franç. p. 200.

LATINISME (la-ti-ni-sm'), s. m. Construction, tour de phrase propre à la langue latine. || Transport dans une autre langue de tournures propres à la langue latine. On a secoué le joug du latinisme, LAMOTTE, t. — ETYM. *Latiniser*.

LATINISTE (la-ti-ni-st'), s. m. Celui qui est versé dans la connaissance de la langue latine.

— ETYM. *Latiniser*.

LATINITÉ (la-ti-ni-té), s. f. Manière de parler ou d'écrire en latin; qualité de ce qui est ou n'est pas latin. Fixer, déterminer la latinité d'un mot, d'une phrase. Êtes-vous bien assuré que Quinte-Curce ait vécu sous Tibère ? Il y en a qui prétendent que c'est sous Auguste, poussés à cela par sa belle latinité, ou PAVIN, Lettres, t. ii, p. 688. Justin, dont la latinité n'est pas bien pure, ROLLIN, Traité des Ét. t. 3. Le P. Deschamps, ayant un jour entendu par hasard le jeune docteur dans une leçon aux écoles de déclin, fut si touché de sa belle latinité, que... ROSTAN, Dodart. De fréquents barbarismes, une latinité africaine, débourent les ouvrages de ce grand orateur [Terullien], CHATEAUB. Génie, iii, 10. || 2° Latinité ecclésiastique, la phraseologie des Pères de l'Église latine. || La basse latinité, synonyme de bas-latin (voy. LATIN). La constitution qu'on appelle bulle d'or, à cause du sceau d'or qu'on nommait bulle dans la basse latinité, VOY. MORSY, 70. || Latinité ou droit latin, privilèges accordés par Rome aux villes du Latium.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Combien que la très haute manière du parler et la profonde latinité que ha Titus Livius soit excédent mon ans, BESZET, p. 11.

— ETYM. Lat. *latinitatem*, de *latinus*, latin.

LATITUDE (la-ti-tu-d'), s. f. || 1° Proprement largeur; il n'est usité en ce sens que figurément et signifie étendue, extension. Ce principe peut avoir une grande latitude. Donner trop de latitude à une proposition. || Facilité, pouvoir d'agir. La nature n'a pas été assujettie à une précision extrême; il est dans sa manière, d'opérer avec une certaine latitude que le physicien doit étudier et que l'expérience lui découvre, BONNET, Consid. corps org. Œuv. t. vi, p. 216, dans ROBERTS. Si le roi doit être chargé des préparatifs de la guerre, ne faut-il pas lui laisser aussi la plus grande latitude dans les moyens ? MIRABEAU, Collection, t. iii, p. 326. || 2° Terme de géographie. Distance d'un lieu à l'équateur, mesurée en degrés sur le méridien. Les modernes ont dit que cette locution vient de ce que, pour les anciens géographes qui considéraient une plus grande étendue de terre dans la direction de l'orient à l'occident, le sens de la longueur du monde était de l'est à l'ouest, et le sens de la largeur du sud au nord; mais il est probable que la vraie raison est que, les anciens regardant les deux zones tempérées comme seules habitables et sans communication possible entre elles, la terre habitable dans chacune s'étendait en largeur du sud au nord et en longueur de l'est à l'ouest. Déterminer la latitude. || Latitude nord ou septentrionale, distance à l'équateur, pour les pays situés entre l'équateur et le pôle nord. Latitude sud ou méridionale, distance à l'équateur, pour les pays situés entre l'équateur et le pôle sud. Paris est à 48° 50' 10" (48 degrés 50 minutes 10 secondes) de latitude nord. || Terme de marine. Latitude observée, latitude déduite de l'observation des astres. Latitude estimée, latitude déduite des renseignements fournis par la table de loch. || 3° Terme d'astronomie. L'angle que fait avec un plan parallèle à l'écliptique la ligne droite qui passe par un astre et par un centre donné sur ce plan, latitude de Sirius. || 4° Par extension, les différents climats, considérés par rapport à leur température, parce que la température dépend de la distance à l'équateur qui est marquée par leur latitude. L'homme peut vivre

avec les latitudes les plus opp... // Les hautes latitudes, les pays situés au nord. Il est très certain que celle [la grise]... s'élève à de plus hautes latitudes, *DETT. Ois. t. XIV, p. 4.*

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Soit que une bande subtile de la latitude d'un pou [pouce], v. DE MONDEVILLE, f. 57.  
d'XIV s. Bien que l. chaleur soit excessive en l'air selon son essence, latitude et degré, *PARL. Introd.*  
4. Pour la guérison, considéré qu'entre celles [ulcères] il y a grande latitude et différence, *ib. ib. 31, 11.* La latitude est la toyse qui se prend du nord au sud ou d'un pôle en l'autre, car c'est la largeur du monde, devant, *Philos.* dans *JAL.* Notre suffisance est destinée à menues pièces; la mince n'a point de latitude [d'étendue], *DETT. IV, 132.*

— ETYM. Provenç. *latitud*; espagn. *latitud*; ital. *latitudine*; du lat. *latitudinem*, de *latus*, large (voy. LA).

† LATTITUDENAIRE (la-ti-tu-di-né-ri), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme de théologie. Celui qui se donne trop de liberté dans les principes de religion, ou qui en parle trop librement. // Adjectivement. Des principes lattitudinaires. || 2<sup>o</sup> Membre d'une petite secte qui croyait que tous les hommes seront sauvés; on disait aussi universaliste (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles).

— ETYM. *Latitudo*.

† LATTITUDENAIRE (la-ti-tu-di-na-ri-n), s. m. Synonyme de lattitudinaire. Il s'est formé en Angleterre une secte qui se répandit dans toute l'Église anglicane protestante, où l'on ne parle que de paix et de charité universelle; les défenseurs de cette secte se donnent eux-mêmes le titre de lattitudinaires, pour exprimer l'étendue de leur tolérance qu'ils appellent charité et modération, qui est le titre précieux dont on couvre la tolérance universelle. *DETT. 6<sup>e</sup> écart. III, 112.* // Ou trouve aussi lattitudinarisme (noss. 6<sup>e</sup> écart. III, 114).

† LATTITUDENAIRE (la-ti-tu-di-na-ri-sm), s. m. Opinion des lattitudinaires.

† LATTITUDENAIRE (la-ti-tu-di-na-ri-st), s. m. Voy. LATTITUDENAIRE.

LATOMIE (la-to-mie), s. f. Terme d'histoire ancienne. Carrière où l'on renfermait des prisonniers. — ETYM. *Λατομία*, de *λάττω*, pierre, et *τομῆναι*, tailler.

† LATONE (la-to-n), s. f. Déesse du polythéisme gréco-latin, mère d'Apollon et de Diane. — ETYM. *Λατομία*, adoré.

LATRIE (la-trie), s. f. Usité seulement dans cette locution : culte de latrie, culte d'adoration que l'on rend à Dieu seul, par opposition à culte de l'idole, culte de respect et d'honneur que l'on rend aux saints. — REM. L'Académie met un accent à l'idolâtrie et n'en met pas à latrie.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il [les catholiques] se couvrent que l'honneur qu'ils font à leurs images est de l'homme, non point de latrie, comme s'ils disoient que c'est service et non pas honneur, *CALV. Inst. 41.*

— ETYM. *Λατρία*, proprement service pour un saint, et, par extension, culte; de *λάττω*, homme à la sold.

lout de planche qui est à l'établissement des tentes des em... *Fig.* Grand sabre de cavalerie droit et étroit. // 2<sup>o</sup> Il se dit quelquefois pour instrument de bastonnade. Je fus condamné en plein divan à cent coups de latte sur la plante des pieds, rachetables de cinquante sequins, *voit. Scaramentado.*

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Navée de maîrien et de late de cause [chêne] et de toute autre late doit trois deniers de tribut, *TALLIAR, Recueil, p. 486.* La couverture atout [avec] les lates, Et le chevron et les chantrelates, *ib. II, 26.* // XIV<sup>e</sup> s. Et seront tenus de livrer late de douves tout comme il en convendra pour la dicte couverture, *Bibl. des chartes, 5<sup>e</sup> série, t. III, p. 236.* // XV<sup>e</sup> s. Et par especial ils avoient [les paysans anglais révoltés] en trop grand haîne le duc de Lancastre... ils lui allerent ardoir sa maison, le bel hostel de Savule, que onques n'y demeura late ni morrien, *ib. II, 117.* // XVI<sup>e</sup> s. Pour la poupe et proue [pour la longueur de la galère, la poupe et la proue comprises], faut cent cinquante lattes, au prix de huit solz pour pièce, *Stalonomic, dans JAL.*

— ETYM. Provenç. *lata*; ital. *latta*; de l'Allem. *Latte*, latte; angl. *lath*; comp. le kimry *lath*, laquette. On trouve dans le XVI<sup>e</sup> siècle *late* ou *latta*, avec le sens de côté; ce mot n'a rien de commun avec la latte, et vient du latin *latus*, *lateris*, côté.

LATTE, FÈ (la-te, tée), part. passé du lather.

LATTER (la-té), v. a. || 1<sup>o</sup> Garnir de lattes. Absolument. La charpente du toit est faite, il ne reste plus qu'à lather. // 2<sup>o</sup> Terme de marine. Empiler des planches dans un port avec ordre et de manière que l'air puisse circuler entre elles.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Despense pour recourir d'esselle et later ce qui estolt à faire ou pignon... *Bibl. des chartes, 5<sup>e</sup> série, t. III, p. 239.*

— ETYM. *Latte*.

LATTIS (la-ti), s. m. Ouvrage de lattes. Enduire un lattis avec du plâtre.

— ETYM. *Latte*.

LAUDANUM (lô-da-nom), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme de pharmacie. Autrefois, opium ramolli dans l'eau, passé avec expression et évaporé jusqu'en consistance plus ou moins grande; quelquefois aussi l'extrait d'opium préparé avec le vin. // 2<sup>o</sup> Aujourd'hui, nom de médicaments dans lesquels l'opium se trouve associé à divers ingrédients. Laudanum de Sydenham. Administrer six gouttes de laudanum. // Fig. Donner du laudanum à quelqu'un, le louer, le flatter.

— ETYM. Portug. *laudano*. Castelli, dans son *Lexicon medicum*, écarte l'opinion de ceux qui pensent que *laudanum* vient du mot persan *lâdan*; et en effet Pihan confirme que *lâdan* n'a jamais que le sens de *ladanum*. Castelli pense que *laudanum* est une forme barbare tirée du latin *laudare*: le médicament loué.

LAUDATIF, IVE (lô-da-tif, ti-v), adj. Qui est destiné à louer, en parlant des écrits et des discours. Discours laudatif. Phrase laudative.

— ETYM. Lat. *laudativus*, de *laudare*, louer.

LAUDES (lô-d'), s. f. pl. Terme de liturgie catholique. La seconde partie de l'office divin, celle qui se dit immédiatement après matines.

— REM. Voltaire l'a mis au singulier, mais cela est incorrect: Recevoir à genoux après laude ou matine... *Discours en vers, t.*

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Et volt [voulut] le roy qu'en chants melodyz et orgues fussent à Dieu chantées laudes et beneysons, *CH. DE PISAN, Charles V, III, 71.*

† LAURENT (SAINT) (lô-ran), s. m. Martyr du III<sup>e</sup> siècle qui fut brûlé sur un gril de fer. // Fig. le gril comme saint Laurent, être dans une position très-critique. La saint-Laurent, la tête de saint Laurent. Quand, ayant perdu sa place au jeu de la Saint-Lambert, on peut la reprendre, on dit: C'est aujourd'hui la Saint-Laurent. Qui perd sa place le reprend.

† LAURENTIENNE (lô-ran-ti-n), adj. f. Blanche que laurentienne, célèbre blanchisseur de France.

— ETYM. Ainsi dite de l'église Saint-Laurent à laquelle elle est attenante, et fondée par les Mérovingiens.

LAURÉOLE (lô-ré-ô-l), s. f. Nom vague des espèces du genre *daphné*, *thym*, etc., et plus spécialement du *daphné laureole* dit *lauréole*, pour le distinguer du *daphné mesereum* appelé *lauréole femelle*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Feuilles de laureole dessechées, *PARÉ, XIV, 27.*

— ETYM. Lat. *laureola*, branche de laurier, sans appliqué à une plante.

LAURIER (lô-rié), l<sup>r</sup> ne se prononce et ne se dit jamais au pluriel, l'a se lie: lô-riés et guerriers, s. m. || 1<sup>o</sup> Arbre toujours vert, monopétale, qui porte une petite graine noire et amère. Chez les anciens se donnait des lauriers aux vainqueurs, au 1<sup>er</sup> jour. Cette couronne de laurier que mettait César pour empêcher qu'on ne vit qu'il était chauve, *DETT. II, 250. Correspondance, 2.* Les anciens croient que le laurier préservait de la foudre. Les sacrés rameaux qu'on veut réduire en poudre, ceux qui mettent sa tête à couvert de la foudre... *DETT. Hor. v, 2.* Tout couvert de lauriers, craignez la foudre, *ib. Ibid, II, 1.* || 2<sup>o</sup> Fig. et particulièrement au pluriel. Gloire acquise par les armes, par la valeur. Par vice ou par vertu acquerons des lauriers, *BOSSUET, Oraison, Sar. IV.* Qui n'est point de son sang ne peut faire d'affront aux lauriers immortels qui l'ont garni le front, *COSSUET, Hor. v, 2.* Nous l'estimons tous de nos lauriers.

— ETYM. *Laurus*. Castelli, dans son *Lexicon medicum*, écarte l'opinion de ceux qui pensent que *laudanum* vient du mot persan *lâdan*; et en effet Pihan confirme que *lâdan* n'a jamais que le sens de *ladanum*. Castelli pense que *laudanum* est une forme barbare tirée du latin *laudare*: le médicament loué.

LAURÉOLE (lô-ré-ô-l), s. f. pl. Terme de liturgie catholique. La seconde partie de l'office divin, celle qui se dit immédiatement après matines.

— REM. Voltaire l'a mis au singulier, mais cela est incorrect: Recevoir à genoux après laude ou matine... *Discours en vers, t.*

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Et volt [voulut] le roy qu'en chants melodyz et orgues fussent à Dieu chantées laudes et beneysons, *CH. DE PISAN, Charles V, III, 71.*

— ETYM. Lat. *laudes*, louanges, à cause des louanges de Dieu contenues dans les psaumes que l'on chante à cette heure (voy. LOUÉ).

† LAURACÈRES (lô-ra-cè-re), voy. LAURINES.

† LAURE (lô-r), s. f. Sorte de monastère grec. La prière, la contemplation, le travail de leur petit ménage partageait leur temps, à l'imitation des anciennes laures, *ST-SIM. I, 35.* // La Sainte-Laure, se dit, par excellence, du monastère de Saint-Athanasie, le plus célèbre des monastères du mont Athos.

— ETYM. *Λαύρα*, claustrum.

LAURÉAT (lô-ré-a), adj. m. || 1<sup>o</sup> Terme d'antiquité romaine. Qui est orné de lauriers. || 2<sup>o</sup> Poète lauréat, poète qui a reçu solennellement une couronne de laurier. Pétrarque fut un poète lauréat. || 3<sup>o</sup> Poète lauréat se dit aussi dans quelques cours pour désigner les poètes qui célèbrent les événements remarquables. || 4<sup>o</sup> Par extension, qui a remporté un prix dans un concours académique. Les écrivains lauriers. Substantivement. Un jeune lauréat. Les lauriers. // 5<sup>o</sup> se dit aussi dans les collèges et au concours général. Les lauréats de concours général.

— ETYM. Lat. *laureatus*, de *laurus*, branche de laurier.

† LAURÉLLE (lô-ré-l), s. f. Laurier rose.













deux, qui a le sens de gourmand, de parasite, au-  
jourd'hui le char, dans le langage populaire.

LECTURE (le-ctü-), s. f. Terme de cuisine.  
Maison grasse plus, parole neutre qu'on trouve dans  
la Bible.

LECTURE, jaune d'œuf, et la finale chi-  
meur.

LECTURE (le-ctü), s. f. 1° Proprement. Action de  
lire, de réciter. Dans la liturgie catholique, partie  
de la messe qu'on dit à voix basse, et qui se compose de  
lectures de l'Ancien ou du Nouveau Testament, et  
de la vie du saint dont on célèbre la fête. Il y a trois  
lectures à chaque nocturne. Le pasteur était à côté  
du lecteur, et récitait, à l'ordinaire, maintes dé-  
votions oratoires. Et des psaumes et des leçons, et  
des cantiques et des réponses, etc. Publ. vii, 11.  
L'Église chante tous les jours les psaumes et  
les leçons des prophètes, CHATELAIN. *Génie*, iv,  
1. 3. La lecture des lamentations de Jérémie porte  
un caractère particulier, etc. ib. iii, 1, 3. || Partie  
de la messe que l'on met ordinairement en mu-  
sique. Leçon de ténors. || 2° Manière de lire  
un texte, c'est-à-dire différente manière dont un  
texte est écrit, suivant les copies. Comme porte une  
autre leçon, BOSS. *Hist.* ii, 3. Vous me ferez plaisir  
de m'envoyer la vraie leçon par les manuscrits, etc. *Lett.*  
170. Ces messieurs ont affecté, quand ils ont vu  
deux leçons dans quelque passage, d'imprimer le plus  
à l'aveugle, etc. *Lett. en vers et en prose*, 30. Je  
vous envoie une bonne leçon de l'Épître à Emilie, in  
*l'Épître*, 1733. || Fig. et familièrement. Ma-  
nères différentes de raconter un même fait. Voilà  
votre récit, mais il y a une autre leçon, une leçon  
qui dit autre. Le duc et la duchesse de Villeroi  
ont eu l'énigme [de la conduite de M. d'O] ;  
mais je ne crois pas qu'ils en eussent la véritable  
leçon ; je dirai après ma conjecture, etc. *Stev.* 303, 10.  
|| 3° Instruction donnée du haut d'une chaire soit dans  
une église soit dans un cours, pour enseigner quelque  
chose, ainsi dite parce que le professeur lisait d'ordi-  
naire, d'où vient qu'en anglais leçon porte le nom de  
*lecture*. Leçons de droit, de médecine, de chimie,  
d'éloquence latine, d'hébreu, de sanscrit. Suivre les  
leçons d'un professeur. Une belle, une savante leçon.  
Non loin de là Rollin disait Quelques leçons à la  
jeunesse, Et, quoi qu'en robe, on l'écoutait. Chose  
assez rare à son époque, etc. *Temple du goût*. Nous  
ne nous battons point, disent-ils, jugez mieux : C'est  
que nous repassons tous deux Nos leçons de méta-  
physique, etc. *Roman*, *Publ.* iii, 8, les Deux bacheliers.

|| Il en ferait des leçons, il en ferait leçon, se dit  
d'un homme qui possède parfaitement une science,  
qui connaît une chose. Tel a assez d'esprit  
pour exposer dans une certaine matière et en  
faire des leçons... *Le savant*, etc. || 4° Instruction  
donnée en particulier à ceux qui veulent ap-  
prendre quelque chose, science, art, langue, gram-  
maire, belles-lettres. Leçons de dessin, de musique,  
d'équitation, de latin, de français, d'anglais. Don-  
nez des leçons de mathématiques, de grammaire, etc.  
Les enfants ont pris leur leçon de musique. || Par  
extension. Mon arc, mes javelots, mon char, tout  
est à votre service ; Je ne me souviens plus des leçons de  
Néron, etc. *Phédre*, ii, 3. || Leçon vivante, ce  
qui s'enseigne en faisant ; ce qu'on apprend en voyant  
faire. Non content de lui enseigner la guerre, comme  
il a fait jusqu'à la fin par ses discours, le prince le  
mena à ses leçons vivantes et à la pratique, BOSS.  
*Louis de Bourbon*, 1. 5. Ce que le maître donne à  
apprendre par cœur à l'élève. Apprendre, re-  
passer sa leçon. Réciter une leçon. Leçons mal  
appprises. Dites votre leçon, vos leçons. || Fig.  
Il recite une leçon, il récitera sa leçon, il dit non  
ce qu'il sait ou pense, mais ce qu'on lui a re-  
commandé de dire. || 6° Dans la musique, leçon se  
dit de toutes les exercices que le maître prescrit en  
enseignant un instrument. || 7° Enseignements, pré-  
ceptes que l'on reçoit des personnes relativement à  
la conduite dans la vie ou dans quelque affaire. Et  
vous verrez ainsi qui fait mieux un brave homme,  
les leçons d'Annibal ou de celles de Rome, etc.  
*Ann.* i, 3. Tu m'as fait des leçons contre la vio-  
lence, Tu désarmes ce bras avecques ta clémence,  
etc. *Bélis.* i, 3. Apprenez que tout flatteur Vit aux  
dépens de celui qui l'écoute ; Cette leçon vaut bien  
un fromage sans doute, *L'Avant.* *Publ.* i, 3. Je vois  
que mes leçons ont germé dans ton âme, Et tu te  
montres digne enfin d'être une femme, etc. *Éc. des  
maris*, ii, 3. N'allons point nous appliquer nous-mêmes  
les traits d'une censure générale, et plions  
à tous, etc. *Critique*, 7. J'esmaie plutôt de les corriger  
[mes frayeurs] que de les établir, et je me fais tous

les jours de nouvelles leçons de la Providence, adv.  
|| Il, 1800. Celui qui régit dans les cieux et de  
qui redoutent tous les empires... est aussi le seul qui  
se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner,  
quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons,  
BOSS. *Rine d'Angle*. Dieu a tenu douze ans sans  
relâche, sans aucune consolation de la part des hom-  
mes, notre malheureuse reine, lui faisant étudier  
sous sa main ces dures mais solides leçons, etc. Et  
s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des  
leçons aux princes sur des événements si étranges,  
un roi ne prête ses paroles... etc. Elle étudiait ses  
défautes, elle aimait qu'on lui en fit des leçons, etc.  
*Truch. d'Orl.* Pout-on recevoir une plus belle leçon de  
la vanité des grandeurs ? in. *Hist.* iii, 1. Malvay qui  
vient faire la leçon au monde et lui donner des idées  
nouvelles de la contemplation, etc. *Éc. d'Orléans*, ii, 13.  
J'ai vu Burrhus, Sénèque, aimant vos soupçons,  
De l'infidélité vous tracer des leçons, *Rac.* *Brit.* iv, 3.  
Pour lui donner des leçons sur sa conduite, *MAILL.*  
*Gramm.* 10. C'est d'un peuple que vous parlez  
grossier et sauvage que vous recevez cette leçon de  
modération et de générosité, etc. *Tél.* x. Et juge si  
mon cœur a suivi tes leçons, *Vol.* *Orphel.* iv, 6.  
Une leçon démentie par l'exemple ne paraît ja-  
mais qu'une pédanterie ridicule, etc. *Truch. d'É-  
due*. *Le Roi d'enfant*, ii, 1. || Faire des leçons de,  
donner l'exemple de. Et bien que de l'honneur ils  
font des leçons, etc. *Montesq.* *Sat.* vi. Et qu'une femme  
enfant dans la calamité Me fasse des leçons de géné-  
rosité, *COGN.* *Poly.* iv, 6. || Faire leçon de... se dit  
aussi dans un sens défavorable, de ceux qui affichent  
de mauvaises doctrines ou de mauvais exemples. Ces  
docteurs de cour qui font des leçons publiques de li-  
bertinage et établissent de propos délibéré des opi-  
nions dangereuses, BOSS. *Sermons*, *Prédicat.* i. Ly-  
sandre reprocha à Philoclès qu'il avait fait des leçons  
de cruauté à toute la Grèce, *MONTESQ.* *Esp.* vi, 12.

|| Faire la leçon à quelqu'un, lui apprendre ce qu'il  
doit dire ou faire en une circonstance donnée. La-  
dessus M. d'Almeri, auquel nous avions fait sa leçon,  
prit la parole, etc. *Ad. et Théod.* i, 1, p. 143,  
dans *ROUGENS*. Au ventre toujours fidèle, J'ai pris,  
suivant ma leçon, l'Place à dix pas de Villèle [le mi-  
nistre], à quinze de d'Argenson [le député de l'op-  
position], etc. *Ventru*. || 8° Leçon se dit aussi des  
choses qui servent d'enseignement. Ah ! que mon  
mariage est une leçon bien parlante à tous les  
paysans qui veulent... s'allier à la maison d'un gen-  
tilhomme, etc. *G.* *Dand.* i, 1. Le malheur est  
une excellente leçon pour apprendre la patience,  
*MAUCROIX*, *Homélie*, dans *MAILL.* La reine  
a également entendu deux leçons si opposées,  
c'est-à-dire qu'elle a usé chrétiennement de la  
bonne et de la mauvaise fortune, BOSS. *Reine  
d'Angle*. Cette délicatesse des Juifs est une leçon  
pour bien des chrétiens, etc. *Hist. anc.* *Évêques*,  
t. vi, 387, dans *ROUGENS*. Et que ce grand exemple,  
ou mon espoir se fonde, Soit la leçon des rois et le  
bonheur du monde, *Vol.* *Brutus*, iii, 6. Songez  
que votre vie est la leçon des rois, etc. *Henr.* i. Qui  
eût dit que ce corps antique [le parlement], qui ve-  
nait de détruire en France l'ordre des Jésuites,  
éprouverait bientôt après non-seulement un exil ri-  
goureux, mais serait détruit lui-même ? c'est une  
grande leçon aux hommes, si jamais les leçons  
peuvent servir, etc. *Louis XV*, 41. || C'est une leçon,  
se dit pour exprimer qu'on se repent d'une chose  
et qu'on ne recommencera pas. 9° Réprimande.  
Traître, je suis lassé d'entendre tes leçons, *TRIS-  
TAN*, *Marianne*, iii, 8. Il n'est pas jusqu'au fat  
qui lui sort de garçon à Tartuffe, Qui ne se mêle  
aussi de nous faire leçon, etc. *Tart.* i, 2. Il faisait  
de temps en temps de petites leçons au chevalier.  
*MAILL.* *Gramm.* 8. Un ministre qui s'irrite Quand  
on lui fait la leçon, etc. *Censure*. || Donner des le-  
çons, reprimer, parler avec un ton de maître.  
Il faut avoir eu bien des succès pour être en droit  
de donner des leçons, *Vol.* *Écom. des 3 dern. ép.*  
*de J. B. Romus*. Hermine : Avez-vous quelques nou-  
velles à me donner — Mme de Savenay : Non des  
nouvelles, mais une leçon. — Hermine : Venant de  
vous, madame, elle n'a rien qui puisse blesser ; je  
vous envoie dans l'âge où on les reçoit, et depuis  
longtemps madame est dans celui où on les donne,  
*scènes*, *la Calomnie*, iii, 9. || Familièrement. Donner  
une leçon à quelqu'un, lui infliger une correction soit  
en action soit en parole. Il a donné une leçon à cet  
enfant. || Recevoir une leçon, se dit, dans un sens  
analogue, de celui à qui une semblable correction  
est infligée.

— *HIST.* xvii. a. Sire clerez, tout en haut [à haute  
voix] nous dites la leçon, *Sax.* xxv. || xviii. a. En do-

vent — n avoir bon guerdon Cil qui lui ont en-  
seigné et après à esloquer ceus de cil esvion, Et de  
[la reine Blanche] a formé [retenu] sa femme,  
etc. de *LA REINE*, *Roman*, p. 104. Sire tardis li  
maçons Chanta por cele trois leçons ; Et Roine  
chanta li vers, *Arn.* 10104. || xv. a. Par ma soy, br-  
rus [voleur], vous mentez, Mais je vous ferai le men-  
ton Rougir, Je vous connois assez, Je vous compté-  
rai vo leçon devant le provost de Laon ; Juges sera  
de no querelle, a *BOSS.* *Poésies* *mus.* f. 330.  
|| xvi. a. Une diablerie me surprit ; mon médecin  
peut perdre sa leçon, et moy mes lottes, montec,  
*Mém.* i, ii, p. 309, dans *LACROIX*. A quel usage,  
dit Gargantua, dites vous ces belles heures ? à  
l'usage, dit le moine, de Pécant [Pécamp], à trois  
psaumes et trois leçons, ou rien du tout qui ne  
veut, *RAB.* *Gorg.* 1, 41.

— *ETYM.* *Picard*, *leçon*, *eleçon*, *erchon* ; provenç.  
*leiso*, *lesso*, *leyeson* ; cat. *llesó* ; esp. *leccion* ; ital.  
*lezione* ; du lat. *lectionem*, qui vient de *lectum*,  
supin de *legere*, lire.

|| LÉCRÉLET (lé-kré-lé), s. m. Sorte de pain d'é-  
pices fort apprécié en Suisse.  
— *REM.* On dit aussi lécrolet, dans la fautive idée  
que lécrolet est pour l'écrolet.

— *ETYM.* *Bâle*, *leckerly* ; c'est à Bâle que se fa-  
brique ce pain d'épices. Dans le patois suisse,  
*leckerly* est l'équivalent de l'allemand *leckerlein*,  
qui tient au verbe *lechern*, être friand.

LECTEUR, TRICE (lé-cteur, trice), s. m. et f.  
|| 1° Celui, celle qui lit à haute voix et devant  
d'autres personnes. C'est un excellent lecteur. De  
leurs vers fatigants lecteurs infatigables, etc.  
*Femmes savantes*, iii, 3. Je suis, de plus, sa lecture  
ordinaire ; Ma manière de lire a le don de lui plaire,  
*COLLIN D'HARLEVILLE*, *Chât.* in. *Esp.* iii, 3. || Dans  
les maisons religieuses, lecteur, lectrice, celui,  
celle qui fait la lecture pendant le repas. || Dans  
les maisons d'éducation, lecteur ou lectrice de se-  
maine, celui, celle qui lit au réfectoire pendant une  
semaine. || Chez les princes, celui, celle qui a la  
fonction de leur faire la lecture à haute voix. Lec-  
teur du roi. LECTRICE de la reine. On dit qu'avec  
cette charge d'écuyer il en vaque une de lecteur ; je  
suis bien sûr que ce n'est pas un bénéfice simple  
chez Mme du Maine comme chez le roi, *Vol.* *Lou.*  
*Mme du Desfont*, 1733. || 2° Celui qui lit seul  
et des yeux quelque ouvrage. Cet ouvrage a peu de  
lecteurs. Cet homme est un grand lecteur. Un au-  
teur à genoux, dans une humble préface, Au lec-  
teur qu'il ennuie a beau demander grâce, Il ne  
gagnera rien sur ce juge irrité, etc. *Sat.* ix. Un  
lecteur sage suit un vain amusement, Et veut  
mettre à profit son divertissement, etc. *Art p.* iv.  
Rien n'apaise un lecteur toujours tremblant d'es-  
tref, Qui voit poindre en autrui ce qu'il remarque  
en soi, etc. *Sat.* ix. Un lecteur en use avec les livres  
comme un clovier avec les hommes ; on ne vit pas  
avec tous ses contemporains ; on choisit quelques  
amis, *Vol.* *Mil. litt.* *Cons. d'un journal*. Je prétends  
soulever les lecteurs détrompés Contre un auteur bouffi  
de succès usurpés, etc. *Mon apologie*. Leurs  
ouvrages [des Anglais], qu'on ne lit pas sans fruit,  
sont trop souvent dépourvus de charmes, et le lec-  
teur y trouve toujours le poison que l'écrivain ne  
s'est pas donné, etc. *Dict. univ. de la langue  
frang.* p. 19. || En ce sens, il peut se dire d'une  
femme. Je suis charmé d'avoir pour lecteur cette  
femme aussi aimable qu'estimable, qui vous a échu  
en partage dans la grande loterie de la vie hu-  
maine, etc. *Vol.* *Lit. dir.* *Évê.* i, iii, p. 403, dans  
*ROUGENS*. || Mais cet emploi ne peut que s'escu-  
ser, et on doit dire lectrice. Les lectrices de  
cet ouvrage sont plus nombreuses que les lec-  
teurs. || Avis au lecteur, espèce de petite pré-  
face. Si l'on ôte de beaucoup d'ouvrages de morale  
l'avertissement au lecteur, l'épître dédicatoire, la  
préface, la table, les approbations, il reste à peine  
assez de pages pour mériter le nom de livre, etc.  
*Le savant*, etc. || Fig. Avis au lecteur, c'est un avis au  
lecteur, se dit d'un conseil ou d'un reproche es-  
primé d'une manière indirecte et générale. Vous  
entendez bien ce qu'il vient de dire, c'est un avis  
au lecteur. || Il se dit aussi de quelque chose qui  
peut servir d'avertissement. C'est bien assez...  
que... à si bon compte encore je m'en suis trouvé  
quitté ; Ceci doit s'appeler un avis au lecteur, etc.  
*Éc.* ii, 4. Je suis bien aise de voir votre amitié,  
et d'avoir entendu le beau paucyrique que vous  
avez fait de moi ; voilà un avis au lecteur qui me  
rendra plus sage à l'avenir, etc. *Mal. sang.* iii, 18.  
Bientôt me rallume la discordie civile [à Capoue], Et  
bientôt l'étranger, s'emparant de la ville, Mit sous

un même jour et peuple et sénateurs Français, ce se appelle un avis aux lecteurs, au lieu de Le Procès du d'abus de Capoue. || 3° Chez quelques auteurs romains, régent, professeur enseignant la rhétorique, la philosophie. || 4° Lecteur royal, nom donné à un certain nombre de professeurs de France. || 5° Prévôt de Metz, prévôt, lecteur et professeur de philosophie au Collège royal, maison, Éloge de Molière. || 6° Terme de musique. Celui qui lit devant la musique, qui l'exécute à livre ouvert. C'est un fort bon lecteur. Il n'est pas lecteur. || 7° Terme de correction typographique. Celui qui lit les épreuves et les corrige. M. de Voltaire passa pour un excellent lecteur. || 8° Terme d'Écriture. Nom d'un des quatre ordres mineurs de la prêtrise. L'ancien, qui n'était encore que l'élève de sa lecture (des novations), RICH. Hist. de Théod. III, 10. || 9° Se dit, dans les universités d'Allemagne et des Pays-Bas, d'un fonctionnaire qui occupe un rang inférieur à celui de professeur.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Je crois que Regnard a été lecteur (professeur) en ordres des trois ordres; car clercs, nobles et gens de labour usent de sa doctrine, je ne dis pas tous, mais les plus, Noddy, t. LXVI. || XV<sup>e</sup> s. Amy lecteur, 1522, 21, Préf. Un lecteur studieux, M. DU SELLAY, Prolog.

— ETYM. Provenç. *lectre*, *lector*; espagn. *lector*; portug. *lector*; ital. *lettore*; du lat. *lectorum*, de *legere*, lire. Le provençal *lectre* est le nominatif, de *lector*; *lector* est le régime, de *lectorem*. Ce nom latin se dit en français lire, dénomination qui n'était connue dans une église: Lire ou lecteur, espèce d'officier dans la cathédrale d'Auxerre, 1522, 21, Préf. Hist. des évêques d'Auxerre, p. 300, dans LACURNE.

† LECTIONNAIRE (lè-kli-on-nè-r), s. m. Terme de liturgie. Livre qui contient les leçons qui se lisent à l'office.

— ETYM. Lat. *lectio*, *lectio* (voy. LÉÇON).

† LECTISTÈRNE (lè-kti-stè-rn), s. m. Terme d'antiquité romaine. Festin sacré qu'on offrait aux principaux dieux, dont les statues étaient placées sur des tables magnifiques autour d'une table. On ordonnait les lectisternes dans les calamités publiques.

— ETYM. Lat. *lectisternium*, de *lectus*, lit, et *sternere*, étendre.

LÉCTURE (lè-ktur), s. f. || 1° Action de lire. Ah! seigneur, ce la let n'est point coup d'aventure; C'est pourquoi lisez-vous d'en faire la lecture, Molière, Nohem, II, 2. || Particulièrement. Action d'une personne qui lit à haute voix. On fit la lecture du contrat de mariage en présence des parents. Tous les dimanches il fait la lecture à sa famille. Outre la lecture assidue que chacun en devait faire en particulier [de la loi, chez les Juifs], on en faisait tous les sept ans, dans l'année solennelle de la remission et du repos, une lecture publique et comme une nouvelle publication, à la fête des Tabernacles, où tout le peuple était assemblé durant huit jours, 1508, Hist. II, 3. Dorine: Oul, il y a une lecture. — Lucie: Oh! quand ja serai mariee, jeune des lectures aussi, 1508, Hist. d'Éduc. Infant. p. 61, 2. Les uns, à la lecture, observent le silence, d'autres parlent tout bas de pais et de révérence, M. J. C. Grégoire, III, 2. || 2° L'action, l'habitude de lire seul et des yeux, pour son instruction ou pour son plaisir. La lecture de cet ouvrage est attachante. Ne trouvant point d'autres plaisirs, j'ai été contraint de choisir celui de la lecture, 1717, Lett. 30. Notre concubine, disant-elle en mourant, Perd l'esprit; la lecture a gâté Démocrite, Le Tour. l'abb. VIII, 26. La lecture apprend aussi, ce me semble, à écrire, Adv. d'Éme de Grignon, 17 Juin, 1700, dans la collection de la Lettre, nous montrons à présentement, m. 30 sept. 1671. Plus tard que je suis, je sais que la lecture donne une assez grande expérience pour n'être surpris de rien, 1702, Lett. 10, au Duc de Noailles, 17 Mars 1711. Ma loi, le jugement est bien dans la lecture, 1702, Lett. 10. La lecture agrandit l'âme, et on aime à la lire, 1702, Lett. 10. Soudain on est alors plus prompt le seul auteur de la lecture plus à nos jeunes gens, 1702, Lett. 10. Il a profité de ses lectures. Cabinet de lecture, lieu où, moyennant une rétribution, on lit des journaux et des livres. || 3° Le chemin que l'on fait en lecture pour l'esprit et pour le cœur, des sentiments de Dieu et de l'homme, ne s'acquiert pas une autre règle que la lecture, 1702, Lett. 10. || 4° Instruction par laquelle on apprend à lire. Dans la lecture, le plus beau talent est de s'acquiescer avec soi-même, 1702, Lett. 10. Dans un autre, la lecture est un plaisir qui s'acquiert par l'usage de l'écriture.

son. Art p. III. Il est certain que Rabelais avait beaucoup d'esprit et de lecture, et un art particulier de décrire les choses, et de les rendre de pures fantaisies, 1702, Lett. 10. Des hommes qui ne s'occupent d'un peu plus de lecture que les autres, mais Carême, Doutes. On peut dire d'une grande lecture ce qu'on dit d'une vaste bibliothèque, qu'elle l'enrichit et d'éclairer l'esprit, elle ne sert le plus souvent qu'à y jeter le désordre et la confusion, 1702, Lett. 10. Trait. des Ét. IV, III, ch. 2.

— 5° Il se dit par opposition à représentation, en parlant d'un spectacle de théâtre. Il n'y a que la seule France qui soutienne constamment l'épave de la lecture, 1702, Comm. Corn. rem. Ariens, IV, 2. Il est dit que le succès au théâtre dépend entièrement d'un acteur ou d'une actrice; mais qu'à la lecture, il ne dépend que de l'arrêt équitable et sévère d'un juge et d'un écrivain tel que vous, 1702, D. Pédre, Épt. d'Éduc. || Comité de lecture, jury de lecture, assemblée devant laquelle on lit les ouvrages destinés à un théâtre, et qui juge s'ils méritent d'être représentés. || 6° L'art de lire. Maître de lecture et d'écriture. Il enseigne la lecture et l'écriture aux enfants. || 7° On commence à dire lectures pour leçons, séances d'enseignement, cours publics; c'est un mot transcrit de l'anglais *lecture*, au lieu d'en être traduit; l'imposition en paraît inutile et peu heureuse.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Établi et ordonné quatre docteurs dans ordinairement à tous escoliers et étudiants qui se voudront trouver et assister à leur lecture et doctrine en escoles et colleges par ce ordonné, Ordonnance, 29 août 1493. || XVI<sup>e</sup> s. ... Je vous jure que de ces livres la lecture diminue merveilleusement à la femme l'entendement, 1607, IV, 144. Il y a double lecture en cest endroit, et selon l'autre il faudroit traduire... AUTOT, Poisp. 29, note.

— ETYM. Lat. *lectura*, de *lectum*, supin de *legere*, lire.

† LÉCYTHIDÉES (lè-si-ti-dé), s. f. pl. Terme de botanique. Nom d'une tribu de la famille des myrtacées, tiré du genre *lecythia*.

† LÉDA (lè-da), s. f. Fille de Thestius, femme de Tyndare, roi de Sparte, aimée de Jupiter, qui pour elle se changea en cygne, et mère de Castor, de Pollux, de Clytemnestre et d'Hélène. || Terme d'astronomie. Petite planète reconnue en 1850, et qui d'abord avait reçu le nom d'Euehara.

† LÉDE (lè-d'), s. f. La partie du milieu d'un morais salant, autour de laquelle on creuse un fossé.

† LÉDE (lè-d'), s. m. Voy. LÉDON.

† LÉDON (lè-don), s. m. Terme de botanique. Genre de plante, de la famille des éricinées. || Lédon palustre, *ledum palustre*, L., dit romarin sauvage, plante dont les feuilles sont employées parfois pour remplacer le bouillon. || Lédon latifolié, *ledum latifolium*, AITON, dit vulgairement thé du Labrador, plante qui se trouve dans le nord de l'Amérique. || Lédon est aussi le nom spécifique d'un ciste (cistes), *cistus ledon*, LAM., donnant du *ladanum*, comme différents autres cistes, tels que le ciste ladanifère, lequel est appelé vulgairement lède, LÉDONAUNT.

— ETYM. Arabe.

LÉGAL, ALE (lé-gal, ga-l), adj. || 1° Qui est prescrit par la loi. Formalités légales. || Qui est selon la loi. Vues légales. Moyens légaux. Charles (le), d'Angleterre, avait des vertus domestiques, de courage, de la modération, de la probité, mais on lui disputait, la loi à la main, tous ses actes; ils pouvaient être bons, mais ils n'étaient pas légaux, 1702, Lett. 10. Il y a eu un texte légal à l'appui de chaque empereur de pouvoir; il s'en est trouvé un pour obliger le médecin à trahir l'aide où le blessé avait été reçu, 1702, Lett. 10. L'assassinat légal, condamnation à mort qui est loique, mais on les formes de la loi ont été observées. Pays légal, l'ensemble de ceux qui, dans une constitution où n'est pas le suffrage universel, ont seuls le droit de nommer les représentants du pays; se dit par opposition à suffrage universel. || Médecine légale, voy. MÉDECINE. || 2° Terme de théologie. Qui a rapport à l'ancienne loi. Commandement légal. Cérémonie légale. Les viandes légales. Les impuretés légales. Le libérateur, le saint des saints accomplissait la justice éternelle, non la légale, mais l'éternelle, 1702, Lett. 10, 26, 27, 28. || 3° Qui a de la loyauté. M. Naudefré est un homme fort sage et fort prudent, fort réglé, qui s'acquiesce dans une certaine mesure naturelle; il était fort bon ami, fort égal et fort légal, l'Épître de Guy Patou, Amsterd. 1713, p. 28. || 4° On se dit aussi de ce qui est légal, étymologiquement. Légal est le même que loyal.

— ETYM. Lat. *legis*, de *lex*, ce qui est légal est con-

forme à la loi. Ce qui est légal est conforme à l'équité. Un acte qui viole la loi ne peut jamais être légal; mais il peut être légitime en raison des circonstances.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Ainsel se moit tunc et jusques à un jour que le leges gens de loi et le moines et li autre baron furent (furent un parlement ensemble, Chr. de Rainz, p. 92. XIV<sup>e</sup> s. Et Jean le Roi en droit poins... 1508, Éth. 150. Un homme qui est légal qui garde les loys, 1702, Lett. de M. de V. 1702, Lett. 10.

— ETYM. Lat. *legis*. Légal est le même que loyal (voy. ce mot). Légal a été mis sur le ton, la forme en provençal et le lat. ou l'ital.

LÉGALISER (lé-ga-li-sè), v. a. m. Terme de législation. Faire légal. C'est fait légal. Un traité que vous m'avez fait légal au petit d'un pays provençal, et vous serez légalément tenu, 1702, Lett. 10. S. m. commun.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Lit la collection de lois de l'empereur étant au Louvre, notamment et l'empereur maître de la Chaleur, Chr. franç. 1508, dans LACURNE.

— ETYM. Légal, et le suffixe ment.

LÉGALISATION (lé-ga-li-sa-tion), s. f. Action de légaliser. Attestation par laquelle un fonctionnaire public compétent certifie la validité d'un acte, et parfois en même temps la validité de ceux qui l'ont approuvé, afin que foi y puisse être accordée. || 2° Action de faire cette attestation. La légalisation d'un acte.

— ETYM. Légaliser.

LÉGALISÉ (lé-ga-li-sé), s. m. Terme de législation. C'est ce que l'on a légalisé. Le comte de Galas plusieurs pièces de son état y les unes étaient originales et les autres légalisées, 1702, Lett. 10.

LÉGALISER (lé-ga-li-sè), v. a. m. Terme de législation. Faire légal. C'est fait légal. Un traité que vous m'avez fait légal au petit d'un pays provençal, et vous serez légalément tenu, 1702, Lett. 10. S. m. commun.

LÉGALITÉ (lé-ga-li-té), s. f. 1° Qualité de ce qui est légal. La légalité d'un acte. Contester la légalité de la mise en état de siège d'une ville, d'un département. || 2° Ensemble des prescriptions légales. Se renfermer dans la légalité. Observer, respecter la légalité. Un gouvernement qui sort de la légalité. Du mot de M. Vermeil, la légalité nous tue, 1702, Lett. 10, p. 28.

3° Loyauté. C'est un homme d'une grande légalité, 1702, Lett. 10. Anciennes éditions. Ne leur ennuie pas [aux Romains une loi en latin]. Un homme seul l'a faite, et par mon art; Rome l'a laissé vivre [Annibal], et sa légation n'est point forcée les lois de l'hospitalité, 1702, Lett. 10. Voltaire a eu tort de dire: « Légal n'a jamais signifié justice, équité, magnanimité, il signifie seulement de ne loi revêtue des formes ordinaires. » Comm. Corn. Rem. Nicomède, 1, 2.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Il n'y est celui des Romains qui ne l'ont et qui n'estimait grandement la loi, 1702, Lett. 10. La loi est grande qui monstroit l'ancien, 1702, Lett. 10.

— ETYM. Légal.

LÉGAT (lé-ga), s. m. lé-ga-l à l'inter, au pluriel, les légats; les légats à l'inter, s. m. pl. Terme de diplomatie. Dans l'ancien usage de la république romaine, les légats des généraux ou chefs de provinces de gouvernement des provinces; dans l'usage de l'empire, les légats des provinces ou gouverneurs des provinces du sénat, les gouverneurs des provinces de l'empire (légats impériaux), et les commandants des légions (légats légionnaires).

3° Cardinal qui était préposé par le pape pour gouverner quelques provinces de l'État. Le légat de Bologne, de Ferrare. || 4° Légal à l'inter, s. m. pl. le légal du côté, ou, simplement, légal, commandement envoyé avec des pouvoirs extraordinaires par le pape, et pris de quelques-uns des princes chrétiens, à un autre prince. La reine Catherine d'Autriche, femme de Henri VIII ne comparut pas; l'archevêque Cranmer, par continuance, déclara le mariage nul.

dés le commencement, et n'a pas dans son titre de légat la qualité de légat du saint-siège, selon la coutume des archevêques de Canterbury, sous l'art. VII, § 19. Les papes étoient eux-mêmes d'envoyer dans toute la chrétienté des légats à latere qui exerçoient une juridiction sur toutes les églises, en exerçant des décrets, donnaient des bénédictions, octroyaient le pouvoir pontifical, ainsi que les conjonctures et les intérêts des rois le permettoient, voir *Mœurs*, t. I, § 4. Légat-né du saint-siège, qualité que prennent quelques prélats. La qualité de légat-né est une dignité habituelle attribuée à certains sièges, tels que ce lui d'Aries et de Rome. § 5. Vintre apostolique ou ecclésiastique délégué par commission temporaire pour rassembler les synodes chargés de maintenir la discipline de l'église. || Proverbe. Il a plus d'aïeux que le légat, se dit d'un homme fort occupé. || 6. Pascal l'a pris au sens propre d'envoyé : Je ne sais pas, comme homme ou comme légat [c'est-à-dire que, quand Jésus-Christ dit qu'il ne sait pas quand viendra la dernière heure, il parle comme homme ou comme simple envoyé], *Pens.* t. IV, 183, éd. HAVET.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E après son enterrement [du pape] Ne demora pas longement Que tuit li legat s'assemblerent E le romain clergé mandorent, *Grégoire le Grand*, p. 96. || XVI<sup>e</sup> s. Le pape n'envoie point en France légats à latere avec faculté de reformer... P. PITROU, II.

— ETYM. Provenç. legat; catal. legat; espagn. legado; ital. legato; du lat. legatus, envoyé, de legare (voy. LÉGER).

**LÉGATAIRE** (lé-ga-tè-r'), s. m. et f. Terme de jurisprudence. Celui ou celle à qui on fait un legs. Être légataire de quelqu'un. Dites-moi ce que c'est que des métiers qui ont paru sur mademoiselle Leclerc, Je m'y intéresse en qualité de légataire [elle avait laissé un legs à Voltaire], voir *Lett. d'Argental*, 29 mai 1761. Dans plusieurs cas on peut être à la fois héritier et légataire, par exemple : légataire de la portion disponible, et héritier pour sa part naturelle dans la succession, *LEGONANT*. || Légataire universel, celui à qui tout est légué. Je fais un legs à mon légataire unique, universel, Eraste mon neveu, *GENÈSIS*, *Légit.* v. 7. || Légataire particulier, celui à qui l'on ne fait qu'un certain legs déterminé.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les légataires doivent être saisis par l'héritier ou par les exécuteurs testamentaires, quand les legs sont mobiliers, *LOUIS*, 312. Les légataires universels sont tenus pour héritiers, *ibid.* 313. Puisque les légataires ont eu délivrance de leurs legs, *NOUVEAU COÛT. GÉNÉRAL*, t. II, p. 606.

— ETYM. Lat. legatarius, de legare, léguer. **LÉGATION** (lé-ga-sion), en vers, de quatre syllables, s. f. 1<sup>o</sup> M. ou. L'attami maître Gille, et le trouve un peu lent à lui présenter sa créance; Maître Gille enfin en passant Va saluer son fiscal; L'autre était préparé sur la légation: Mais pas un mot... LA FONT. *Fab.* XII, 21. Saint Ambroise envoya d'abord un courrier à Valentinien, pour lui rendre compte du mauvais succès de sa légation [auprès de Maxime], *VIEUX HIST. de Théodose*, III, 72. Warburton, dans son très-étrange livre de la divinité de Jésus, prétend... voir *PHILOS. DEF. de Bolingbroke*, XII, § 2. Fonction du légat. Les légats à latere ne pouvoient exercer leur légation en France sans permission du roi, et sans avoir fait venir au parlement leurs lettres de légation, *DICT. de l'Acad.* Il quitta l'habit de cardinal et toutes les marques de la légation, *VIEUX HIST. Vie de Commendon*, dans *SCHELET*. Nom de six divisions administratives des États de l'église. || Particulièrement. Nom qui était donné au Boulonnais et au Ferrarais. || 3<sup>o</sup> Le temps que durent les fonctions d'un légat. Cela se passa pendant sa légation. || 4<sup>o</sup> Terme de diplomatie. Commission que quelques puissances donnent à une ou plusieurs personnes, pour aller auprès d'une puissance étrangère. Il y a des conseillers et des secrétaires de légation. Lorsque l'envoyé d'un prince paraît revêtu de l'autorité de prince qui l'envoie, et qu'il fait les fonctions de sa légation, *MASSE. Confir. l'ord. des siéges dans le monde*. Collectivement. Non-seulement l'ambassadeur, l'envoyé ou le ministre plénipotentiaire, mais encore les conseillers, les secrétaires employés sous lui et payés par le gouvernement. La légation anglaise. La légation de Rome. || L'hôtel que ces personnes habitent. Jésus est à la légation de Suède.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Sor si faite ovre desletés [perlede, sans loi] E sur lieu legation, U [où] li dms n'entent n'rien non, Fu li deceür... *BAUCOURT*, II, 12137.

§ XIV<sup>e</sup> s. Cette légation fut méprisée de tous, ne n'i il ville ne cité qui à ce se accordast, *BAUCOURT*, p. 10. XVI<sup>e</sup> s. Le pape devoit envoyer deux cardinaux en légation en la cité d'Arras, *CHAUSSE*, t. I, 161. Cependant que le dit herault estoit allé faire sa légation, *MONTAIGNE*, t. III, p. 17, dans *LACROIX*. XVI<sup>e</sup> s. L'université s'opposa à la verification des bulles de la légation du cardinal d'Amboise, P. PITROU, 6. Legations pieuses [legs pieux], *NOUVEAU COÛT. GÉNÉRAL*, t. II, p. 60.

— ETYM. Provenç. legacio, leguacion; espagn. legacion; ital. legazione; du lat. legationem, de legare, léguer.

† **LÉGATO** (lé-ga-to), adj. Terme de musique, qui, mis en tête d'un passage, indique qu'il faut exécuter les notes.

— ETYM. Ital. legato, lié, de legare, lier (voy. ce mot).

**LÉGATOIRE** (lé-ga-toi-r'), adj. Terme d'histoire ancienne, usité seulement dans cette locution : province légataire, province gouvernée par un légat, sous la république romaine ou les empereurs.

— ETYM. Lat. legatoris (provincia), de legatus, lieutenant (voy. LÉGER).

**LÉGER** (lé-j'), adj. de deux genres. Terme de marine. Qui n'a pas son lest, son chargement. || Bâtiment qui fait son retour légal, bâtiment qui revient sans charge, à vide. Si le navire est arrêté pendant sa route, ou au lieu de sa décharge, par le fait du marchand affrètement, ou si, le vaisseau ayant été arrêté allant et venant, il est contraint de faire son retour légal; l'intérêt du retardement et le fret entier seront dus au maître, *ORDONN. MARINE*, août 1681.

— ETYM. Hollandais. leg, vide.

**LÉGENDAIRE** (lé-jan-dè-r'), s. m. || 1<sup>o</sup> Auteur de légendes. Autrefois on n'aurait pas manqué de légendaires qui auraient affirmé l'accomplissement du prodige, voir *Mœurs*, *Miroir*. || 2<sup>o</sup> Recueil de légendes. || 3<sup>o</sup> Adj. Qui concerne les légendes, qui a le caractère des légendes. Récit légendaire. Épopée légendaire. || On le dit aussi des personnes. Personnage légendaire, celui auquel l'opinion populaire attribue des actions qu'il n'a jamais faites ni pu faire. À côté des véritables héros, les maîtres se forment presque toujours des héros légendaires dont on raconte des actes imaginaires ou grossis, mais qui frappent l'imagination et sont retenus dans la mémoire des peuples.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Les livres nécessaires à faire dire et célébrer des églises paroissiales le saint service divin selon la nécessité, c'est à savoir le grec, le messel, le manuel, l'epistolier, l'antiphonaire, le légendier et le psautier, *COÛT. GÉNÉRAL*, t. I, p. 371.

— ETYM. Bas-lat. legendarius, de legenda, légende.

**LÉGENDE** (lé-jan-d'), s. f. || 1<sup>o</sup> Livre contenant les actes des saints pour toute l'année, et ainsi appelé parce qu'à certains jours on désignait la portion qui devait être lue. || Légende dorée, compilation des vies des saints composée dans le XIII<sup>e</sup> siècle. Jacques de Voragine l'auteur de la légende dorée. || Proverbes. Ce saint ne fut jamais dans la légende, c'est-à-dire c'est un homme qui n'a pas les qualités qu'on lui attribue. || On lui garde une place dans la légende, c'est-à-dire il sera de la confrérie de... || 2<sup>o</sup> Récit merveilleux et populaire de quelque événement du moyen âge. L'histoire de Charlemagne, dans les chansons de geste, est devenue une véritable légende. Innombrables sont les légendes qui nous montrent les bêtes fauves obéissant à la voix des moines, réduites à une sorte de domesticité par les hommes de Dieu, obligées de les servir et de les suivre, *MORTAIRENAU*, *les Moines de l'Occident*, t. II, p. 201. || Par extension, tout récit mythique et traditionnel. Les Lévantiens ou leur légende disent qu'un certain rat, las des souffrances de la vie, dans un fromage de Hollande Se retira loin du tracas, LA FONT. *Fab.* VII, 3. Il n'y a pas jusqu'aux légendes qui ne puissent nous apprendre à connaître les mœurs de nos nations, voir *Mœurs*, 10. Voilà le début d'illécité [ancien historien grec; et il continuait de ce ton, et sorti d'ailleurs au sujet; ce n'étaient guère que des légendes fabuleuses de leurs aïeux héros; peu de faits noyés dans des contes à dormir debout, p. L. COUS. *Herodote*, *Préface du traducteur*. || Particulièrement, dans le langage de l'histoire des mythologies, l'intention d'une idée dans un fait et à l'aide d'un fait historique. || 3<sup>o</sup> Écrit long et ennuyeux par ses détails, énumération interminable. Il nous a rapporté une légende des actions de ses ancêtres. Il pouvoit nonobstant d'une sureur plus grande, Et ne ceant jamais qu'il n'eût fait sa légende, *BOSSUET*, *Ser.* VIII. Voyons le total, je n'aurais jamais fait: ou donc est-il? la légende est longue, *BAUCOURT*,

la femme d'entre eux, p. 9. A cette légende de titres qui vous trouvoient à l'empereur, il faut d'en ajouter un qui donne du lustre à tous les autres, p. L. COUS. *Lett.* II, 300. || 4<sup>o</sup> L'opinion grave et établie par le poids des bords et qui se fonde sur la tranchée d'une pierre de mortelle, d'une machine, d'un jeton. Dieu protège la France, et la légende de nos pièces de monnaie. || 5<sup>o</sup> Légende ou légende d'une devise, ce qu'on y peut lire. On avait donné à Louis XIV la devise du soleil avec cette légende: *Non pluribus impar*, voir *Louis XIV*, p. 116. || 6<sup>o</sup> Titre que porte sur un plan d'architecture, sur une carte topographique, etc. la liste explicative des lettres, des signes, des symboles par lesquels on en indique les différentes parties ou les endroits remarquables. Vous avez écrit dans la légende les deux sabres en croix qui désignent les lieux où il s'est livré des batailles, *LECOQ*, *PLANT.*

— SYN. LÉGENDE, MYTHE, TRANSMISSION, COÛTE. Tradition : histoire ou récit transmis oralement, non par écrit ni par documents authentiques. Mythe : récit composé d'éléments purement divins, sans fond historique, au moins pour le principal. Légende : récit populaire reposant sur un fond historique plus ou moins altéré, ou du moins partiellement historique. Conte : tout fond historique. Capécit. Il y a des légendes, en grand nombre, où le fond est purement imaginaire; mais on le croit historique et on le donne comme tel.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Et qui droit encontre la chanson Aucune chose qui ne fust de raison, En sa légende [de Guillaume] ses faz [faits] trouveroit on, *le Pais d'Orange*, dans *Guillaume d'Orange*, *JOUEKMOUAT*, t. II, p. 77. || XIV<sup>e</sup> s. Mais on seroit bien une grant légende Du long parler, de la chiere très grande Ou'on nous ot fait... *CHRIST. DE PISAN, Dit de Peirey*. Plusieurs jeunes compagnons qui, ou mois de juillet, jouèrent la vie et mystère saint Jume en personnages selon la légende, *Bibl. des ch. 5<sup>e</sup> série*, t. V, p. 126. || XVI<sup>e</sup> s. Les peintres et les images s'accommodent toujours au simple peuple; comme pour montrer sans légende que St Sébastien a été martyrisé avec des fleches, il est peint ayant des traits par tout son corps, *BOUCHET, Sermon*, IV, 11, p. 103, dans *LACROIX*. Une légende de qualitez et d'illustres, *MONT.* I, 303.

— ETYM. Provenç. legenda, lepenca, legrada; catal. llegrada; portug. lenda; ital. leggenda; du lat. legendus, part. passif futur, devant être lu, de legere, lire.

**LÉGER**, **ÈRE** (lé-jé, jè-r'), au masculin, l'r ne se lie pas : un lé-jé avantage; au pluriel, l's se lie : de lé-jés avantages. *LANGAGE*, *Gramm.* p. 4, au XVII<sup>e</sup> siècle, dit qu'on prononçait l'r dans léger, comme dans emer, enfer, fier), adj. || 1<sup>o</sup> Qui ne pèse guère. || 2<sup>o</sup> Qui n'a pas le poids qu'il doit avoir. || 3<sup>o</sup> Terre légère, terre meuble. || 4<sup>o</sup> Qui n'accable pas par un poids moral. || 5<sup>o</sup> Qui est de peu de poids, peu important. || 6<sup>o</sup> Sommeil léger. || 7<sup>o</sup> Facile à digérer. || 8<sup>o</sup> Qui a peu de force, en parlant des boissons. || 9<sup>o</sup> Dispos, agile. || 10<sup>o</sup> Qui a le vol facile. || 11<sup>o</sup> Troupes légères. || 12<sup>o</sup> Vaisseau léger. || 13<sup>o</sup> Cheval léger. || 14<sup>o</sup> Qui n'est chargé d'aucun atout. || 15<sup>o</sup> Avoir la voix légère. || 16<sup>o</sup> Avoir la main légère. || 17<sup>o</sup> Dilect, par opposition à grossier, opaque. || 18<sup>o</sup> Qui porte un cachet de délicatesse et d'élegance. || 19<sup>o</sup> Ouvrage léger, en termes d'architecture. || 20<sup>o</sup> Qui a peu de profondeur, qui effleure, superficiel. || 21<sup>o</sup> Qui change facilement de sentiments, d'opinions, d'affections. || 22<sup>o</sup> Inconsidéré. || 23<sup>o</sup> A la légère. || 24<sup>o</sup> De léger. || 25<sup>o</sup> S. m. Ce qui est léger, la légèreté. || 26<sup>o</sup> Léger de main. || 27<sup>o</sup> Au plur. menus ouvrages de plâtre.

1<sup>o</sup> Qui ne pèse guère. Un corps léger. Un habit léger. Une étoffe légère. Une voiture légère. Il paraît que Saturne est principalement composé d'une matière légère semblable à la pierre ponce, *BOUV. Théor. terr.* part. hyp. *Éclairc.* t. II, p. 267, dans *BOUCHET*. Un air plus vil et plus léger que celui de nos plus hautes montagnes, *ibid.* *Quadrup.* t. VI, p. 40. || Que la terre soit légère, formule qui se met souvent sur les pierres sépulchrales. Que la terre te soit légère, ô épouse digne de retourner à la vie si de recouvrer un jour le bien que tu as perdu, *LA FONT. Inscription tirée de Beauverd*. Terme de marine. Brise légère, état du vent entre le calme et le petit bris. || 2<sup>o</sup> Qui n'a pas le poids qu'il doit avoir. Pâtes légères. Des espèces légères. Ce sapin-léon est léger d'un grain, de deux grains. || Fig. être léger d'un grain, être un peu fou. || 3<sup>o</sup> Terre légère, terre meuble, qu'on remue aisément. || 4<sup>o</sup> Fig. Qui n'accable pas par un poids moral. *Sacher*, dit-il [Jésus-Christ], que mon joug est doux et léger. ||

n'est léger qu'à lui et à sa force divine, *PARC. Lett. d'Élé de Rome*, 9. Allant chercher ailleurs des destins plus légers, *u. s. c. n. Gracques*, II, 2. 5° Fig. Qui est de peu de poids, peu important, peu considérable. Et Brutus n'eût jamais souffert qu'un intérêt léger... l'eût comme en question [la liberté de Rome], *COSS. CINNA*, III, 2. Ma perte est supportable et mon mal est léger, *RODOG.*, II, 2. Et sous le nom d'un fils toute suite est légère, *id. NÉROM.*, II, 2. Elle ne connaît plus d'autres ennemis que ses péchés; aucun ne lui sembla léger, *BOSS. Reine d'Angleterre*. Cette divine nourriture [la marine cachée] paraît mince et légère à ceux qui n'ont pas la foi, et à qui rien ne paraît solide que ce qui est palpable, sensible et corporel, *id. Éléot. sur moy.*, II, 9. Est-ce donc une légère offense De m'avoir si longtemps raché votre présence? *ACC. BRIT.*, II, 2. Pouvez-vous refuser cette grâce légère Aux larmes d'une sœur, aor sœurs d'une mère? *id. Théb.*, II, 3. Sans doute, ce chagrin qui vient de m'alarmer N'est qu'un léger soupçon facile à désarmer, *id. NÉRON.*, II, 6. Qu'il ne se borne pas à des peines légères, *id. Phèdre*, IV, 6. Tous les biens d'ici-bas sont faux et passagers, leur possession trouble, et leur perte est légère, *BOSSARD, le Joueur*, IV, 13. De légères austérités, quelques retranchements... suffisent peut-être aujourd'hui pour vous acquitter envers votre juge, *BOSS. Carême, Fausse conf.* Si de légères rigueurs vous paraissent si insupportables, *id. id.* Tout ce que vous vous permettez de léger contre quelque précepte, *id. Carême, F. légères*. Si la chose se fait, tant mieux; si non, il faudra se consoler comme de toutes les choses de ce monde; et assurément le malheur est léger, *VOLT. Lett. d'Argental*, 9 février 1763. Ma blessure est légère, elle m'est insensible, *id. Adél. du Guerci*, III, 1. Jusqu'à l'événement de ce léger combat, *id. Tancr.*, III, 4. Il [Charles IV] donna pour des sommes très-légères le titre de villes impériales à Mayence, à Worms, à Spire, et même à Liège, *id. Ann. Emp. Charles IV*, 1366. Il me semble que c'est multiplier mal à propos les espèces que de les établir par des différences aussi légères, *BOFF. Ois. cur.*, I, xv, p. 141. Un don léger fait à ce jeune homme par Votre Majesté pour l'encourager dans ses études, serait digne du grand roi qui honore et protège les lettres d'un bout de l'Europe à l'autre, *NATANAËL, Lett. au roi de Prusse*, 30 juill. 1761. N'ayant guère que deux jours de la semaine à donner au léger travail de ma place, *MARMONTEL, Mém.*, v. 6° Sommeil léger, sommeil qui n'est pas pesant, qui se dissipe aisément. Le coucher dessus la dure, la psalmodie de la nuit et le travail de la journée assurent le sommeil à ce corps si tendre, sommeil léger qui n'appesantit pas l'esprit, et qui n'interrompt presque point ses actions, *BOSS. la Vallière*. Dès qu'un léger sommeil suspendait mes ennuis, *BOSS. Iphig.*, I, 1. 7° Avoir le sommeil léger, se réveiller au moindre bruit. 8° En parlant des aliments, facile à digérer. Des viandes légères. Des poissons légers. 9° Qui nourrit peu. Vers les neuf heures, son maître d'hôtel et un valet de chambre apportaient son couvert, un potage et quelque chose de léger, *BOSS. Mém.*, III, 166. 10° Prendre un léger repas, un repas léger, prendre un repas frugal où l'on mange peu. 11° En parlant des boissons, qui a peu de force. Un vin léger. Une infusion légère. Du thé fort léger. 12° Dont le corps, les membres ont de la légèreté, dispos, agile. Marcher d'un pied léger. Les Brutus sont légers à la course, *BOSS. Tull.*, I, 1. Rien n'est si beau, ni si rare, ni si léger à la course que les ânes de cette espèce, *VOLT. Le diable et le noir*. 13° Familièrement. Je suis allé à de mon pied léger, j'y suis allé à pied. 14° Il se dit aussi de pas, de la course. Il marchait d'un pas léger. Une course légère. 15° Qui a le vol facile. Un oiseau léger. 16° Terme de lanconnerie. Se dit d'un oiseau qui se soulève en l'air longtemps. 17° Fig. Je suis chose légère et vole à tout sujet, Je suis de fleur en fleur et d'objet en objet, *LA FONT. Poésies mêlées*, LXXI. 18° Troupes légères, troupes qu'on emploie hors de ligne pour reconnaître, harceler, poursuivre l'ennemi. 19° Infanterie légère, le corps des chasseurs à pied. 20° Cavalerie légère, se dit par opposition à la grosse cavalerie ou cavalerie pesamment armée. 21° Artillerie légère, celle dont les canonniers sont à cheval. 22° Dans la marine, vaisseau léger, vaisseau dont le marche est rapide. Quelques vaisseaux légers ont vu nos appendices, *ACC. MÉR.*, I, 4. 23° Léger de voiles, de rames, se dit d'un bâtiment qui marche bien à la voile, d'un canot qui va bien à l'aviron. 24° Escadre légère, corps dit de réserve ou d'observation, qui peut être composé que de frégates. 25° Bâtiments lé-

gers, se dit aussi de bâtiments d'un faible tirant d'eau. Après avoir surmonté les difficultés, il faut qu'ils s'arrêtent à trois lieues de la ville, qu'ils débarquent leurs marchandises dans des bâtiments légers... *PAYNAL, Hist. phil.*, VIII, 10. 26° Terme de manège. Cheval léger, cheval vil et bien portant. 27° Cavalier léger, celui qui se tient ferme sans s'appesantir sur son cheval. 28° Ce cheval est léger à la main, il ne s'appuie pas sur le mors. 29° Léger de devant, se dit du cheval qui, en maniant, maintient son train de devant relevé et plus haut que les hanches. 30° 14° Qui n'est chargé d'aucun attirail. Légère et court vêtu, elle allait à grands pas, Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile, Collon simple et souliers plats, *LA FONT. Fobl.*, VII, 10. La Garde m'a dit qu'il vous avait conseillé d'amener le moins de gens que vous pourriez... Il faut se rendre léger, *BOSS.*, 26 janv. 1674. Mon pauvre monsieur... ma fille s'en va demain... Ils font leur compte qu'ils seront lundi à dîner à Rouvroy; et c'est là où vous devez les venir voir, et leur pardonner de ne point aller à Spoisse dans l'embaras où ils sont; il viendra quelque autre année ou ils seront plus légers, *id. Lett. à Guittout*, 12 sept. 1679. 31° Fig. Se sentir léger, s'être déchargé de quelque chose qui pesait sur le cœur, sur l'esprit. Oui, depuis que j'ai pris ce généreux dessein, Je me sens de moitié plus léger et plus sain, *BOSSARD, Légit.*, II, 10. 32° Être léger d'argent, n'en être pas embarrassé, appesanti, n'en avoir guère. Abîmé de dettes et léger d'argent, *ARADMARON, Orb. de Sér.*, I, 2. 33° Par extension. Être léger d'une chose, ne pas l'avoir. Et de nos courtisans les plus légers d'étude Elle [la fresque] a pour quelque temps fixé l'inquiétude, *MOL. Gloire du Vol de Grâce*. Ce fut le troisième qui refusa l'ordre [Fabert et l'archevêque de Sens avant lui]; combien d'autres auraient dû faire de même, sans parler des légères [de preuves de noblesse] *BOSS.*, 143, 82. 34° 15° Avoir la voix légère, chanter aisément et avec agrément les roulades, les fioritures, les traits et les passages difficiles et surtout rapides. 35° Avoir la main légère, se dit de tout homme qui, dans un art, opère facilement et adroitement. Ce chirurgien a la main légère. 36° Avoir la main légère, mettre de la liberté et de la rapidité dans son écriture. 37° Avoir la main légère, se dit d'un cavalier qui se sert bien des aides de la main. 38° Il se dit aussi d'un filou qui dérobe adroitement. 39° Fig. Avoir la main légère, user de son pouvoir, de son autorité avec modération. 40° Par extension et familièrement. Avoir la main légère, ou être léger de la main, être prêt à frapper, pour peu qu'on nous choque. Sa main est à frapper, non à donner, légère, *BOSSARD, le Joueur*, III, 6. 41° 17° Délicat, par opposition à grossier, à opaque. Une vapeur légère. Cette flamme légère brûle les écorces des arbres, mais sans attaquer le corps, *RATNAËL, Hist. phil.*, XVII, 6. 42° Terme de peinture. Couleur légère, couleur aérienne et transparente. Le tictic étant d'une couleur cendrée mêlée d'un bleu foncé sur le dessus du corps, au lieu que l'autre est sur les mêmes parties d'un bleu céleste léger, *BOSS.*, Ois. t. XIII, p. 335. 43° Qui porte un caractère de délicatesse et d'élégance. Une taille légère. Il y avait en Transylvanie et en Valachie des chevaux à tête légère, à grands crins pendants jusqu'à terre, et à queue touffue, *BOSS.*, Quadrip. I, p. 119. 44° Qui porte un caractère de délicatesse et de facilité, en parlant de l'esprit. Conversation légère. Esprit léger. 45° Il se dit aussi en ce sens des ouvrages des arts et des lettres. Tableau léger de touche, de pinceau. Ornaments légers. Draperie légère. Cette broderie est légère, est d'un dessin léger. Cet autour a le style léger. La prose plus souvent vient subir d'autres lois, Et se transforme, et fuit mes politiques doigts; De rimes couronnées, et légère, et dansante, En nombres mesurés elle s'agit et chante, *BOSSARD, Ép.*, IV. 46° Ouvrages légers, ouvrages dont le sujet est peu important et dont le principal mérite est la facilité et l'agrément. Il [Fontenelle] fit beaucoup d'ouvrages légers, dans lesquels on remarquait déjà cette finesse et cette profondeur qui décollent un homme supérieur à ses ouvrages mêmes, *BOSS.*, Louis III, Écrivains, Fontenelle. 47° Poésie légère, la poésie qui a le caractère de facilité et d'agrément. Au plur. Poésies légères, pièces de vers qui appartiennent à ce genre de poésie, et qui sont d'ailleurs assez courtes. On a réuni en un volume toutes ses poésies légères. 48° Terme d'architecture. Ouvrage léger, ouvrage beaucoup percé et dont le peu de matière fait la beauté. 49° Terme de maçonnerie. Se dit de tout les ouvrages où l'on emploie le plâtre seul, ou le plâtre avec la latte. 50° Fig. Qui a peu de pro-

fondeur, qui effleure, superficiel. Prendre une légère teinture d'une science. N'avoir qu'une légère notion de quelque chose. Pour vous en donner une légère idée. 51° Fig. Qui change facilement de sentiments, d'opinions, d'affections. Et toi, cher ami, que charme l'apparence, Et dont l'esprit léger s'attache avidement Aux attraits captifs de mon déguisement, *BOSS.*, Rodog. IV, 2. Elle n'est point purement, elle n'est point légère, *id. Poly.*, II, 4. Quoi... tu m'aurais fait changer? J'aurais pour cette honte un cœur assez léger? *id. H. rael.*, I, 2. Les femmes accusent les hommes d'être légers, et les hommes disent qu'elles sont légères, *id. id.*, IV. Les hommes en un sens ne sont point légers, ou ne le sont que dans les petites choses; ils changent leurs habits, leur langage, les débordent. Ils gardent leurs mœurs toujours mauvaises, féroces et constants dans le mal, *id. XI*. Le peuple athénien était naturellement aussi bon que léger, dans un état despotique a-t-on jamais pleuré ainsi l'injustice de ses arrêts précipités? *VOLT. Dict. phil. Démocratie*. Qu'est-ce que l'homme léger? c'est un oiseau que vous ne tenez que par l'aile au premier instant il vous échappera, et ne vous laissera dans la main qu'une plume, *BOSS.*, Claude et Nér. II, 9. Quel dommage qu'un caractère si séduisant fût si léger, et qu'avec tant de sincérité, de fidélité même dans ses amours, elle n'eût pas plus de constance! *MARMONTEL, Mém.*, III. Mme de Montespan était si légère que la garde de toutes ces religieuses effaçait presque entièrement de son esprit les impressions qu'elle avait reçues dans la cellule de Mme de la Vallière, *BOSS.*, Mme de Montespan, t. I, p. 260, dans BOGERS. Le Français léger ne fait cas que des lourds valeurs; le grand Anglais veut mettre tout en feuilles volantes; contraste singulier, bizarrerie de nature! *P. L. C. P.* Pamphlet des pamphlets. 52° Cet homme a la tête légère, le cerveau léger, l'esprit léger, c'est une tête légère, c'est-à-dire il est peu sage, peu sensé. 53° 22° Fig. Inconsidéré. Les amants sont toujours de légère croyance: S'ils pouvaient conserver un rayon de prudence! *LA FONT. Filles de Minde*. Cet homme chrétien, l'élève de la France, Est jeune, impatient, léger, présomptueux, *VOLT. Zaire*, IV, 7. La coquette de la Suze, légère dans sa conduite et plaintive dans ses poésies, *BOSS.*, Mme de Montespan, t. I, p. 104, dans BOGERS. 54° 23° A la légère, adv. D'une façon peu pesante. Être vêtu à la légère. 55° Armé à la légère, se dit, dans l'antiquité, d'un soldat qui ne portait pas l'armure pesante des hoplites ou infanterie qui combattait en ligne. Antiochus plaça sa cavalerie sur les deux ailes, son infanterie au centre, les éléphants sur une première ligne tout le long du front de la bataille, et remplit de soldats armés à la légère les vides qui se trouvaient entre les éléphants, *BOLLIN, Hist. anc.* OÈvre t. VII, p. 164, dans BOGERS. 56° D'une façon peu soignée. Ses repas [de l'aigle] ne sont point repas à la légère, *LA FONT. Fobl.*, v. 16. Du reste, nos repas ne sont point repas à la légère, *BOSS.*, 64. 57° Fig. Inconsidérément, sans beaucoup de réflexion. Tu n'aurais pas, à la légère, Descendu dans ce puits, *LA FONT. Fobl.*, III, 6. Vous décidez cela bien à la légère; en savez-vous plus que moi? *MARIVAUD, Surpr. de l'amour*, III, 24. Le léger, loc. adv. Sans une due réflexion. Marmontel qui ne croit de léger aux merveilleux, *BOSS.*, Sol. III. Ah! Climène, j'ai cru voir tout trop à la légère, *BOSS.*, Fontenelle, Poesies mêlées, LXXV. Orçon: Non, rien de plus méchant n'est sorti de l'enfer. — Mon Dieu! l'on ne doit point croire trop de soi, *VOLT. Tori.*, IV, 2. Mon cher lecteur, je vous ai dit à l'égard de ne rien croire de léger, *VOLT. Tori.*, I, 1. 58° S. m. Ce qui est léger, la légèreté. Corneille, Racine, Molière, la Bruyère, Rousseau, l'ont vu, ont eu beau dire, le faut, le petit, le léger sont le caractère dominant, *VOLT.* dans le Dict. de COCCEZ. Où avait-il vu les âmes si grands, du soleil, de la lune, du feu, du léger, du volé, du grave, de l'orgueil, du grand? *BOSS.*, dans le Dict. de COCCEZ. 59° S. m. Léger de main, tour de passe-passe. L'art de l'art, par un léger de main, glisse le charbon à la place de la pierre précieuse, *BOSS.*, Phébus Def. Béd. de XIV, 187. S. m. pl. Terme de maçonnerie. Les légers, ce sont des ouvrages de plâtre, ou qui sont construits de cavalerie des deux côtés.

— HIST. 17° S. m. Et certainement [dans des armées] le bâton léger, *CA. de Bol.*, I, 1. 18° S. m. Prêt et esou fort et grand et léger, *BOSS.*, p. 60. Bala dans le feu et pressé, et le corps est léger, *id.*, p. 62. Mais tous les corps sont légers [?] l'essence est de légèreté, *BOSS.*, t. I, Dame, mal mal que j'allo, je ne long lors à légèrer,





à la dignité de maréchal de camp avec un œil de... et ne jama de l'as, NIM. Y. Gromm. 3.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. D'après... aux... l'as... et... de leur mère, L. 111, 128. ... plus... un cadet de mettre sa... au... M. R. III, 47. J'en cognois... (avait... pas sa librairie pour 10000 ecus;... mais je dirai qu'ils ont retenu bien leur... Comtes de Chabères, p. 322, dans L. ANX.

— ETYM. *Legitime* ; provenç. et espagn. *legitima*; ital. *legittima*.

**LÉGITIME**, ÈÈ (lé-ji-ti-mé, mée), part. passé de *légitimer*. 1<sup>o</sup> Rendu légitime. Le roi, qui pensait... aurait dû... les princes légitimes... le porta à les déclarer... Sa tendresse (de Louis XIV)... de Maine et pour le comte... le porta à les déclarer... de la couronne, eut et leurs descendants... princes du sang, volt. *Louis XIV*, 28. ... n'omettait rien par prépa... le public à l'élévation des légitimes, DUCLOS, *Révol. de Louis XIV*, OEUV. t. V, p. 102, dans POUSSIN. 2<sup>o</sup> Justifié. Une action légitimée par les cir...

**LÉGITIMEMENT** (lé-ji-ti-mo-man), adv. D'une... légitime. Cette somme lui est due légitime... à bon droit, avec raison. Ceux à qui Dieu a... par sentiment du cœur sont bien... et bien légitimement persuadés, PASC. *Pensées*, t. 1, p. 206, édit. LARIBER. Un homme de qua... vingt ans, qui ne doit espérer que trois ans et... peut encore espérer tout aussi lé... trois ans lorsqu'il a atteint quatre-vingt... ans, SURF. *Prob. de la vie*, OEUV. t. I, p. 246. ... D'une façon excusable. Afin que je... ingrat, étant infiniment obligé, ne... pas même des paroles avec lesquelles je... vous remercier, BALZ. t. 1, p. 131, édit. 1668.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Hélas! son fils et ses parents [de Charles VI, qu'on enterrait ne pouvoient être à l'ac... de quoi ils étoient légitimement excu... DES URISINS, 1423.

— ETYM. *Legitime*, et le suffixe ment; provenç. *legitimement*; espagn. *legitimamente*; ital. *legittimamente*.

**LÉGITIMER** (lé-ji-ti-mé), v. a. 1<sup>o</sup> Rendre légitime. Légitimer un enfant naturel. Vous saurez que le père avait longtemps devant cette fille légitimée, LA FONT. *Coupe*. Ils n'ont plus de rempart que l'abbé de l'autel ou Dieu légitime leur bien mutuel, LEMERC. *Frédég. et Br. I*, 1. || Faire reconnaître son... pour authentique. Il a fait légitimer sa commission. 2<sup>o</sup> Justifier, excuser. Rien ne peut légitimer une aussi mauvaise action. Par le... public légitimer sa gloire, BAUFFAUT, *Ninon II*, II, 1. 3<sup>o</sup> Se légitimer, v. réfl. Être légitimé, justifié. Des actes qui se légitiment par la nécessité.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Bernard, glorieux des decretales, dit que le pape peut légitimer, quant au honneurs... ceux qui sont de sa juridiction temporelle, *La Songe du vergier*, 1, 107. || XVI<sup>e</sup> s. Là... bourgeois et produits des... dont l'arbre se façonne, se légitime, se... votre intention, O. DE STARRS, 467. Le pape ne peut légitimer bastards et illégitimes pour les rendre capables de succéder ou leur estre succédé, P. FITROU, 31.

— ETYM. *Legitime* 1.  
† **LÉGITIMISME** (lé-ji-ti-mi-sm), s. m. Opinion de légitimistes.

† **LÉGITIMISTE** (lé-ji-ti-mi-st), s. m. et f. Celui, celle qui est partisan des princes dits légitimes, et, en particulier, de la branche aînée des Bourbons, en tant qu'elle possédait un droit à régner par la France. || Adj. Le parti légitimiste. Les opinions légitimistes.

**LÉGITIMITÉ** (lé-ji-ti-mi-té), s. f. 1<sup>o</sup> Qualité de ce qui est légitime. On attaque la légitimité de son... l'état, la qualité d'un enfant légitime. On lui dispute sa légitimité. 2<sup>o</sup> Droit des princes que l'on appelle spirituellement légitimes. || M. de Talleyrand s'était dit qu'après avoir représenté le génie tout-puissant, représentant le droit (ce qu'il avait d'âni par un mot heureux, et qui avait obtenu un immense succès, celui de légitimité), représenter le droit était un rôle très-digne, très-convenable, et qui pourrait bien n'être pas inférieur à celui qu'il avait eu jadis, THIBAUD, *Consul. et Emp. t. XVII*, p. 445. Combien d'agents illégitimes servent le légitimisme? STANHO. *Math. Brunneau*. || En ce sens on a dit la quasi-légitimité, en parlant de la branche cadette des Bourbons, parce qu'elle était montée

sur le trône par une révolution, tout en appartenant à l'ancienne famille royale. 3<sup>o</sup> Qualité de ce qui est fondé en équité, en raison. La légitimité d'une action, d'un jugement.

— ETYM. *Legitime* 1.

**LÈGS** (lè; j ne se prononce pas, et il ne faut pas dire, comme quelques-uns, lègh; l's se lie : un lè-s exorbant, des lè-s exorbitants), s. m. Ce qui est légué par testament ou par un autre acte de dernière volonté. Il m'urut, et son testament n'était point que de lègs qui l'auraient consolé, Siles biens reparant la perte d'un mari Amoureux autant que d'ari, LA FONT. *Métron*. Il savait qu'une charité tardive, selon les Pères de l'Église, avait plus d'avantage que de pitié, qu'il faut exécuter soi-même son testament et ses legs pieux... RICH. *Duc de Mont*.

Legs par assignat, legs d'une somme ou d'une rente à prendre sur un fonds déterminé. || Legs pécuniaire, legs mis à la charge d'un héritier, pour le cas où il méconnaîtrait les dernières volontés du testateur. || Le legs universel est la disposition testamentaire par laquelle le testateur donne à une ou plusieurs personnes l'universalité des biens qu'il laissera à son décès, Code Nap. 1002. Le legs à titre universel est celui par lequel le testateur lègue une quote-part des biens dont la loi lui permet de disposer, telle qu'une moitié, un tiers, ou tous ses immeubles, ou tout son mobilier, ou une quotité fixe de tous ses immeubles ou de tout son mobilier, id. 1010. || Legs particulier, celui qui donne droit à un objet déterminé. || Fig. Que reste-t-il aujourd'hui de toutes ces douleurs en Angleterre [les espérations pour la mort de Charles I<sup>er</sup>]?... les siècles n'adoptent point ces legs de deuil; ils ont assez de mal à pleurer, sans se charger de verser encore des larmes héréditaires, CHATEAUB. *Stuarts, la République*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Car il lui fist faire tex [tels] lais dont s'ame fu en vraye pais, M. et Jehan. 2068. Se le [la] feme fesoit tuz [tels] lais en se [sa] plaine santé à son seigneur, par force ou par manees... els lais seroit de nule valeur, BEAUM. *XXI*, 1. || XV<sup>e</sup> s. Voir sa maladie engregier [augmenter] et ses jours decliner, receut bien et dorétolement ses sacrements, et fit ses derrenieres ordonnances et leez tels que bon luy sembla, A. CHARTIER, *Hist. de Charles VI et VII*, p. 249. || XVI<sup>e</sup> s. Par lay testamentaire, AMOT, *Sertor*, 36. Les legs et dons faits in genere, Nouv. cout. génér. t. II, p. 618.

— ETYM. Provenç. *legat*; catal. *legat*; espagn. *legado*; ital. *legato*. Le français est, un substantif abstrait formé du verbe *léguer* (voy. LÉGUER), et qui s'est écrit au nominatif *legs*, les ou lais, et *leg* au régime; la forme *legs* est une orthographe où l'ancienne s du nominatif s'est conservée.

**LÈGUE**, ÈÈ (lé-ghé, ghée), part. passé de léguer.

**LÈGUER** (lé-ghé). La syllabe *lé* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette; je lègue, excepté au futur et au conditionnel : jolègueral, je lèguerals. Je lèguais, nous lèguions, vous lèguiez; je lègue, que nous lèguions, que vous lèguiez, c. a. || 1<sup>o</sup> Donner par testament ou par un autre acte de dernière volonté. Quoi! moi j'aurais légué sans aucune raison quinze cents francs de rente à ce maître (trou) BOSSARD, *Légar*, v. 7. Elle [Ninon] me légua deux mille francs pour acheter des livres; sa mort suivit de près ma visite et son testament, volt. *Mé. litt. sur Mlle de l'Enclou*. || Absolutement. Telle est la manie de léguer à l'Église, qu'au Pérou tous les biens-fonds appartiennent au sacerdoce ou lui doivent des redevances, AXINEL, *Hist. phil.* VII, 31. || 2<sup>o</sup> Fig. Transmettre. Le dernier siècle a légué à notre plusieurs découvertes précieuses. Je lègueral la France à ma race durable, LEMERC. *Frédég. et Brun*, I, 1. Charger, après soi, de faire une chose. Je vous lègue à démolir et ma cause et ma gloire, D'AVOANT, *Jeanne d'Arc*, v. 3. || 3<sup>o</sup> Se léguer, v. réfl. Être légué. Des haines héréditaires qui se léguent de père en fils.

— ETYM. Lat. *legare*, léguer. *Legare* est le dénomminatif de *legem*, loi, et il n'est dit, pour les personnes, des dominations d'envoyés par une loi, et, pour les choses, des transmissions testamentaires, lesquelles originairement, en droit romain, avaient aussi lieu par une loi (*testamentum colatus comitit*).

† **LÈGUMAGE** (lé-gu-ma-je), s. m. Terme collectif. L'ensemble des légumes.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Les images et choses generatives de sanc moiste, N. DE MONDEVILLE, f. 43. || XVI<sup>e</sup> s. De bleds, de vins, de fructages et legumages, on n'en veul oncques tant, si les souhaytez des pources riches sont ouyz, RAB. *Pant. IV*, *Progn.* Qu'il s'abstienne de choux et de tout legumage, PARF. VIII, 14. — ETYM. *Legume*.

**LÈGUME** (lé-gu-mé), s. m. 1<sup>o</sup> La partie que l'on cueille sur une plante potagère et qui est destinée à l'alimentation, c'est le fruit dans les haricots, les pois, c'est la racine dans les navets, les carottes, c'est la feuille dans les laitues, les chicorées; c'est la fleur dans le chou-fleur, etc. Un légume très simplement, ne se nourrissant que de simples légumes, et s'accordant qu'à l'hospitalité... une nourriture plus délicate, c'est à-dire l'usage de la viande, MIST. *Œc. Us. des ver. exéds*. Le corps d'un homme réduit en poussière, répandu dans l'air et retombant sur la surface de la terre, devient légume ou froment, volt. *Diet. phil. Réurrection*. L'homme réduit au pain et aux légumes traînerait à peine une vie faible et languissante, A. RYON, *Quandrup*, t. II, p. 178. Avant 1744, les Philippines ne voyaient croître dans leur sein l'écond à un de nos légumes, AXINEL, *Hist. phil.* v. 10. Légumes verts, les asperges, les petits pois, les haricots verts, etc. Légumes secs, les haricots secs, les lentilles, etc. 2<sup>o</sup> Terme de botanique. Gousse. Le fruit de cette plante est un légume.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Cil alai pur herbes guerre e leüms, Rois, dans RAYNOUARD, *Gloss.* t. III, 2. Et moisés, pour tous leüms, lentilles sont plus mauvaises, ALBERTANT, f. 21. Se els [l'œu] cuit tout les leüms, BRUN. *Lat. Trés.* p. 174. || XVI<sup>e</sup> s. Quant aux legumes, ce sont bleds qui abondent en plus d'especes que nuls autres... seves, pois, faizols... O. DE ARRAYS, 111.

— ETYM. Provenç. *legum*, l'ume; catal. *legum*; espagn. *legumbre*; ital. *legume*; du lat. *legumen*, de *legere*, cueillir et *lira* (voy. LIRA); récolte, chose cueillie, le suffixe *men* étant participial et postposé. *Légume* est fait sur le latin; l'ancienne forme est *leün*, avec chute, comme c'est l'ordinaire, de la consonne médiane.

† **LÈGUMIER**, IÈRE (lé-gu-mié, mié-r), adj. Qui contient des légumes. Jardin légumier. || Qui appartient aux légumes. Le primeur est une plante légumière ou un fruit obtenu par une culture forcée avant l'époque naturelle. || Fruits légumiers, voy. VEGET.

— ETYM. *Legume*.

† **LÈGUMINAIRE** (lé-gu-mi-né-r), adj. Terme de botanique. Qui a du rapport avec le légume ou gousse. Déhiscence léguminaire.

— ETYM. Lat. *leguminarius*, qui signifie marchand de légumes, de *legumen*, légume.

† **LÈGUMINE** (lé-gu-mi-né), s. f. Terme de chimie. Principe contenu dans les semences de la plupart des plantes légumineuses.

— ETYM. *Legume*, et la finale chimique *ine*.

**LÈGUMINEUX**, EUSE (lé-gu-mi-né, né-z), adj. 1<sup>o</sup> Terme de botanique. Qui a une gousse pour fruit, comme le pois, la fève, le haricot, l'acacia, le genêt, etc. || S. f. Les légumineuses, grande famille végétale caractérisée par la fructification en gousses ou légumes. La tribu est une légumineuse. La famille des légumineuses comprend un grand nombre de genres. || 2<sup>o</sup> S. m. pl. Les légumineux, les aliments composés de légumes.

— ETYM. Lat. *leguminosus*, de *legumen*, légume.

† **LÈGUMISTE** (lé-gu-mi-st), s. m. 1<sup>o</sup> Jardinier qui cultive les légumes. 2<sup>o</sup> Nom d'une secte an glaise qui s'astreint à ne manger que des légumes, et s'abstient de tout ce qui a vie.

† **LÈHM** (lém), s. m. Terme de géologie. Sorte de terrain de sédiment.

— ETYM. Allem. *Lehm*, limon.

† **LEIBNITZIANISME** (lé-bai-tsi-a-ni-sm), s. m. Philosophie idéaliste de Leibnitz, caractérisée surtout par les monades (voy. MONADE), et par l'harmonie préétablie (voy. HARMONIE, n<sup>o</sup> 2). Voltaire avait connu Kammig chez Mme du Châtelet, à laquelle il était venu donner des leçons de leibnitzianisme, CONDORCET, *Vie de Vol.*

— REM. On a trouvé, dans ces derniers temps, qu'on doit écrire Leibniz sans t.

† **LEIBNITZEN**, IENNE (lé-bni-tsin, tsè-z), adj. Qui appartient au leibnitzianisme. || S. m. Partisan de ce système. Je suis très-mortifié, monsieur, que vous soyez avec leibnitzien pour imaginer que vous avez une raison suffisante d'être en colère contre moi, volt. *Lett. Mœupertuz*, 1<sup>er</sup> juillet 1711.

† **LÉHO**... préfixe qui doit être hé, du grec *λεος* la diphthongue si se rendant en latin et, par suite, en français, par i (voy. LHO...).

† **LÉMANIQUE** (lé-ma-ni-ké), adj. Qui a rapport au lac Léman.

† **LÉMANITE** (lé-ma-ni-té), s. f. Pierre ainsi dite du Léman ou lac de Genève; c'est la saumazite.

† **LÉMATIQUE** (lé-ma-ti-té), adj. Terme de

me... Ou a rapport au lemme, qui a te

LEMMER (le-mé), s. m. || 1° Dans le dialecte...

3° Terme de mathématique. Proposition qui pré-

LEMMING (lé-ming), s. m. Sorte de rongeur

LEMNACÉES (lé-mna-sé), s. f. pl. Famille de

LEME (lé-mé), s. f. Terme de botanique.

LEMNIEN, IENNE (lé-mni, mnî-n), adj. Qui

LEMNISCATE (lé-mni-ska-t), s. f. Terme de

LEMNISQUE (lé-mni-sk), s. m. || 1° Terme

LEMNIENS (lé-mni-ri), s. m. pl. Terme d'anti-

LEMNUS (lé-mu-r), s. m. pl. Terme d'anti-

LEMURIES (lé-mu-ri), s. f. pl. Terme d'anti-

LENDRE (lé-dre), s. m. || Terme de

LENDRE (lé-dre), s. m. et f. Par extension

s'être divertir un jour, on propose de se divertir

LENDRE (lé-dre), s. m. et f. Par extension

rer, faire le lendore; lendreux, dans le dict d'Ou-

LENDRE (lé-dre), s. m. et f. Par extension





† LEPTOMORPHIQUE (lè-pio-mor-fik'), adj. Terme de minéralogie. Se dit d'un cristal très-régulier.  
— ETYM. Lept., et morph., forme.  
† LEPTOSPERMES (lè-pio-sper-mes'), s. f. pl. Terme de botanique. C'est le nom de plusieurs genres de végétaux appartenant à la famille des légumineuses.

— ETYM. Lept., et sperm., graines.  
† LEPTANTIQUE (lè-pi-an-tik'), s. m. Ancien terme de géographie. C'est le nom d'un détroit.

— ETYM. A lepto-, et tique-, atténuer, diminuer. Voyez LEPTA.  
LEQUEL (lè-kèl). Au xvi<sup>e</sup> siècle, lequel d'avant que de... est pris pour lequel, p. 103.

LAQUELLE (la-kèl), BIQUEL, DE LAQUELLE; ALQUEL, A LAQUELLE; pluriel, LESQUELS, LESQUELLES, AUXQUELS, AUXQUELLES, pron relatif (y) de qui. Il s'emploie en parlant des personnes et des choses, et presque toujours comme complément. Mais l'art d'en faire des couronnes n'est pas su de toutes personnes; Et trois ou quatre seulement, Au nombre desquels on me range, Savez-tu d'où vient une louange Qui demeure éternelle, WALL. III, 2. Et c'est assez, je crois, pour rendre ton cœur dans l'état auquel il doit être, MOLIÈRE, III, 3. Ma bague est la marque chérie de laquele au premier il dit l'hymne Clélie, ID. III, 9. Le malheureux l'un de ta femme secrète, Le dit avec lequel... avec lequel? poursuit, ID. SCÈNE 8. La surface de la terre... est le fonds commun duquel l'homme et les animaux tirent leur nourriture, BRY. *Morceaux choisis*, p. 30. Les Lapons ont un gros chat noir auquel ils confient tous leurs secrets, et qu'ils consultent dans leurs affaires, ID. *Hist. nat. de l'homme*. // Qui, sujet, se dit aussi bien des choses que des personnes, mais ne se dit pas bien des choses au régime: il fait le relatif en ce cas par lequel. Voilà, mes pères, les principes du repos et de la sûreté publique, qui ont été reçus dans tous les siècles et dans tous les lieux, et sur lesquels tous les législateurs de monde, sacrés et profanes, ont établi leurs lois, VASC. Proc. XIV. // Il s'emploie aussi comme complément, et se dit lorsque l'emploi de qui pourrait produire un équivoque. Au lieu de qui je fus débarrassé des affaires de la cour, j'allai trouver l'homme qui m'avait parlé du mariage de Mme de Miralban, lequel me parut sans les mêmes sentiments, B. 118. Il n'a pas aperçu Jeannette, ma fille, laquelle a tout ouï, par où pour parer, MOLIÈRE, IV, 7. // Pour la clarté et l'évidence on mettra encore lequel ou lieu de qui, quand deux relations se suivent sans se rapporter au même sujet. Les factieux qui crandrent la punition de leurs attentats, lesquels us leur paraissent jamais justes... VASC. Proc. XIV. // Il s'emploie aussi comme sujet, au style de pratique et d'administration. On a entendu trois témoins, lesquels ont dit... On a lu le mémoire de la réclamation, laquelle se fait en deservement. Voici le fait: un chien vient dans une cuisine; il y trouve un chapon, lequel a bonne mine; Or, celui pour lequel je parle, est affaibli; Celui contre lequel je parle, est en pleine plume; Et celui pour lequel je suis, pousse en cachette. Celui contre lequel je parle, est gros, Plaid. III, 2. // 6° Lequel, laquelle est aussi que lequel, au sens littéral, quel est celui, quel est celui, etc. Lequel aimez-vous le mieux de ces deux tableaux-là? Lequel vous paraît le plus? Duquel des deux voulez-vous être? Ou pour mieux expliquer ma pensée et la vôtre, Lequel d'entre plaire plus d'un jaloux ou d'un autre? MOLIÈRE, *Fâcheux*, II, 4. // 5° Lequel, laquelle signifie aussi, celui, celle qui, etc. Fermi ces deux, voyez laquelle de vous plaira le plus. La fièvre, et même assez forte, me rend si faible qu'il faut dans peu qu'elle s'en aille, ou que je m'en aille, je ne puis pas vous dire encore lequel des deux, J. J. ROUSSEAU, *lett. du Peyrou*, 12 JANV. 1769. // 6° On met quelquefois tous devant lesquels au pluriel. Tous les professeurs de l'université de Gratz; tous les professeurs de l'université de Prague, de tous lesquels j'ai en main les approbations de mon opinion, VASC. Proc. XV. Toutes lesquelles choses s'écoulent par la liberté des hommes... MOLIÈRE, *Libre arb.* 2.

— REM. 1. Dans le xvii<sup>e</sup> siècle, on pouvait faire rapporter lequel, dans la phrase consécutive, à quelque locution de cette phrase consécutive, non au verbe principal. Des pensées vaines de l'avenir, auxquelles bien loin d'être obligé de m'arrêter, je suis

au contraire obligé de ne m'y point arrêter, VASC. *lett. du Marquis de Rousses*, 7. Il y a partout la diffinité, à laquelle si on succombe, on périt, BOSSUET, *sermon* 10. Il ne me reste plus qu'à y aller l'assurance de la révélation divine, à laquelle le docteur n'a pas l'attache quant à présent, je me contenterais de dire que... MOLIÈRE, *libre arb.* II. Cette turbulence n'est pas reçue aujourd'hui: cela est dommage; car elle fait le feu par la construction de certaines phrases. // 2. Les grammairiens condamnent la locution lequel qui au lieu de quel qui soit celui qui. C'est ainsi que dans la même langue, est restée dans l'usage populaire, et se trouve dans de bons écrivains: lequel des trois que l'on ôte, tout s'en va, BOSSUET, *Élévat. sur myst.* II, 7; Mais lequel des deux qui vient, qu'il tache surtout de venir seul, J. J. ROUSSEAU, *lett. du Peyrou*, 9 sept. 1767. Cette locution, que l'on n'admet plus, est-elle en effet fautive? Elle offre deux choses à considérer: lequel... qui ou que, au lieu de lequel... que, et l'article défini devant ce lequel... qui. Quant au premier point, non-seulement lequel... qui ou que pour lequel... qui ou que, n'est point incorrect, mais est seul correct; le que dans lequel est parasite; l'ancien langage ne commettait pas cette faute, disant: quel livre que tu lises, etc. (voyez QUELQUES-UNS). Quant à l'article défini, il se construit régulièrement avec lequel qui comme s'il n'y avait rien. La locution lequel... qui ou que est donc non pas une faute, mais un archaïsme meilleur que la locution lourde quel qui soit celui qui, et à recommander d'après Bossuet et J. J. Rousseau.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. E il no savent liquels d'els la vaincra [la bataille; sera vainqueur], CH. de Ref. lvi. // XII<sup>e</sup> s. X li li no sait li quels valinc ne qui non, ROBE. p. 113. No sai lequel, s'en al joie ou paor, COUCI, xvi // XIII<sup>e</sup> s. En la tombe [il y] out quatre tuiaus. Es quiez li quatre vent froloient [frappaient], ROMANCECO, p. 88. Je prenroie maintenant la crois et iroie avec vos vivre ou mourir, lequel que Diez m'aura delivré, VILLIERS, xxiiv. // XIV<sup>e</sup> s. Si prirent les Anglois desquels qu'ils voulerent, et gaignerent grand avoir, FROISS. I, 1, 307. Mais eueit mes d'ens plains, Des qu'il u'i je vous fais la clameur, CH. D'OLIV. *lettre en compl. de Fredes*. Dedans ou près, je ne seay lequel, COMM. III, 10. // XV<sup>e</sup> s. C'est un extrême malheur d'estre subject à un maistre duquel on ne peut estre jamais assseuré qu'il soit bon, LA BOÉTIE, 2. Pour revenir à mon propos, lequel j'avois quasi perdu, ID. 46. Interrogé lequel des trois il estimoit le plus, MONT. I, 67. Metella sa femme deceda de maladie, durant laquelle les prestres et devins... AMROT, *Sylla*, 71. Il la sa une posterité qui depuis a longtemps flory au pais, la plupart de laquelle s'habitua en la ville de Chiro de, ID. Cimon, 1. Qui est l'homme, duquel si la femme s'abandonne à paillardise, Il la vuelle après recevoir? CALV. *Instit.* 232. Je proposeray ici la somme de ma doctrine: la quelle comme je ne doute pas estre véritable, aussi j'espere qu'elle sera approuvée à tous bons coeurs et craignans Dieu, ID. ID. 1099.

— ETYM. Le, et quel.  
† LÉRIDA (lè-ri-da), s. f. Chanson plquante faite contre le prince de Condé obligé de lever le siège de Lérida en Espagne, et qui devint, pendant le xvii<sup>e</sup> siècle, le nom donné à tout couplet satirique. Et n'était pas un de la troupe Qui ne chantât des léridas, SCARR. *Virg.* I.  
LÉROT (lè-ro); le ne se lie pas; au pluriel, les lérots: lè-ro-x au sing. s. m. Espèce de petit lézard gris, à taches noires sur l'œil et derrière l'oreille, avec un pinceau à la queue. Le lérot, dit-on, se nourrit de vers et de chenilles, et se trouve dans les jardins où il dévore les fruits. Le lérot demeure dans les bûches, et se fait son habitant; le lérot au contraire habite les jardins, et se trouve quelquefois dans nos maisons, SCARR. *Quadrup.* I, II, p. 343. Lérot, lérot, gentil lérot, Quand tu dors dans le creux d'un feu d'âtre, Ou d'un vieux chêne, Bien repu, bien gras et bien chaud, De froid ni de faim ne te chaut Jusques à la fin du monde, MOLIÈRE, dans le *MOUCHEUR, Hist. et Géog.* I, 1, p. 369.

— ETYM. Dérivé de leir, soit qu'il vienne de leir qui est la prononciation de loir en Normande, soit que le renforcement qui a fait loir du latin gliris se soit perdu, comme cela arrive plus d'une fois dans le dérivé.  
LES (lè), pron. des articles le et la, ainsi que du pronom relatif de la troisième personne. Voyez LE et LA.  
† LESBIAQUE (lè-bi-a-kè), adj. Terme d'antiquité grecque. Qui appartient à l'île de Lesbos. // Les lesbiaques, les trois livres écrits par Di-

coarque contre l'immortalité de l'âme. // Métro lesbique, le vers lesbique.  
— ETYM. Lat. lesbicus, de Lesbos.  
LÉSÉ (lè-sé), adj. f. qui ne s'emploie que par rapport au sujet masculin, c'est-à-dire, et dans le masculin. Crime de lèse-majesté, crime par lequel la majesté est lésée. Crime de lèse-humanité, de lèse-humanité divine. C'est par son esprit de l'Église que les rois chrétiens ne se font pas justice dans les crimes mêmes de lèse-majesté au premier chef, et qu'ils remettent les criminels entre les mains des juges, VASC. Proc. XIV. // Par extension. La brigade est un crime de lèse-république, LE P. CATOIN, dans *DESPONTAINES*. C'est un crime de lèse-civilité, J. J. ROUSSEAU, *Confes.* II. L'homme de bien qui se tue, commet le crime de lèse-société, et j'arrêterai sa main s'il se pule, MOLIÈRE, *Clélie* et *Nér.* II, 20. Ne se content pas un peu coupable de crime de lèse-amour d'avoir manqué. // 2. CHASTAN, *Lettres*, t. I, p. 103. // Familièrement. Un crime de lèse-scolarité, qui ne se peut assez punir, MOLIÈRE, *im. III, 9*. C'est un crime de lèse-galanterie française de combattre contre l'Écroule de nos jours, VOLTAIRE, *lett. à Cath.* 29.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Jacques Crest fut pris et arrêté prisonnier pour certains cas touchant la foi catholique et assés pour certains crimes de lèse-majesté. J. CHASTAN, *Hist. du roi Charles VII*, p. 269. // XVI<sup>e</sup> s. Chez nous icy, j'ay vu telle chose qui nous estoit capitale devenir légitime; et nous sommes à mesme, selon l'habitude de la fortune guerrière, d'estre un jour criminels de lèse-majesté humaine et divine, MONT. II, 343.

— ETYM. Provenç. les; esp. et ital. lesa; du lat. laesus, blessé, de laedere. C'est un latinisme emprunté surtout aux juristes; lesa majestas, laesus jus; mais ce n'est point le verbe laer employé à la troisième personne, comme le verbe l'est dans pince-maille, grippe-sou, etc.; d'ailleurs laer est plus récent que laer.  
LÉSÉ (lè-sé), part. passé de laer. Qui a souffert un dommage. Tout le monde convient avec moi que j'étais offensé, lésé, malheureux, J. J. ROUSSEAU, *Conf.* VII. // Il se dit aussi des choses. Les intérêts lésés par cette mesure.

LÉSÉR (lè-sé). La syllabe le prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je lèse, et lésé au futur et au conditionnel: je lésurai, je lésurais, v. o. // 1<sup>o</sup> Faire tort, infliger un dommage. Il a été lésé par son associé. // 2<sup>o</sup> Terme de chirurgie et de médecine. Blessé, enfoncé, ger le coup a lésé un des poutmons. Les fonctions du foie sont lésées par la présence d'hydatides. La bile lèse le tison. // 3<sup>o</sup> So lésér, v. refl. Être lésé, vicié. À l'égard des accouplements des muets entr'eux, je les ai trouvés stériles, parce que de deux natures déjà lésées pour la génération, et qui par leur mélange ne pourraient manquer de se lésér davantage, on ne doit attendre qu'un produit tout à fait vicieux ou absolument nul, BUFFON, *Quadrup.* I, VII, p. 234.

— ETYM. Voy. LESA.  
† LÉSINANT, ANTE (lè-si-nan, nan-tè), adj. Qui lésine. Sa lésinante humeur nous eût bien fait souffrir, MOLIÈRE, *Deuil*, sc. III.  
LÉSINE (lè-si-nè), s. f. Épargne sordide de l'usage dans les finances. Mon père a lésiné, c'est-à-dire d'avoir le premier retenu son haleine, ce se finit par une mesure d'un habit, afin qu'il y eût à l'usage d'être; je vous pourrais le dire après cent autres traits de lésine, qui l'ont acquis à bon titre la réputation d'être homme d'argent et d'être riche, SCARR. *Rom. com.* I, 13. La faiblesse et le bon sens lésine, L. S. X. Si lésine est, il était digne de présider à la République de la République de Venise pour en Italie. VOLTAIRE, *Essai sur quarante-deux ans de son règne*. Une lésine bout et les rapines fiscales tombent sur sa tête (Éd. Ard IV), in *Mourir*, 1767. C'est un si brave homme que ce dom Joseph; que de lésine, que d'usage il va inventer? P. L. 100 a. *lett.* II, 203.

— REM. D'un pays de Rouen, le mot lésine encore n'est venu ni par son sens français; Or d'usage et se finit d'usage le lésine, avec son nez étique et sa mourante mine, faisait un beau discours dessus la lésine, *Sat.* 3.

— ETYM. Ital. lesina, allée de cordons. Il y a un livre italien intitulé: *Della famorissima compagnia della lesina dialogo, capitoli e ragionamenti*, Vicenza, 1680, dont un passage nous apprend que la lesina était une compagnie d'avares qui raccommodaient eux-mêmes leurs habits et savates, et, comme il faut pour cela une allée, ils en prent le nom (ital. lesina, allée). C'est de la sorte qu'un mot si, étant proprement allée en est venu à être lésine épargne sordide.



...jusqu'à ses... de l'état major, ... et les ... revenant à chaque ... un peu de peine ... mais il ... et de ... à la fin si habile qu'il ... toute la Grèce dans l'ordre du jour, comme ... lui-même, ... que la ... de l'eau-de-vie et du vinaigre, sujet ordinaire de ces pièces d'éloquence, p. l. cota. *Conservé* d'un ... || 3° Engourdi et légèrement (sans angoisse). Il y eut un fort beau bal de masques chez M... où la ... se trouva, accompagnée de la comtesse de Solmons et de quelques autres dames ... vêtues, la *Gazette*, le *Vierrier*. || 4° Sans une suffisante réflexion. M. Edwards hésitait à laquelle des deux espèces il fallait le rapporter, celle de la ... ou de l'ortolan, M. Klein décide assez lestement que ce n'est ni l'une ni l'autre, mais à celle du pigeon, *Burr. Ois. t. v, p. 307.* || Avec une ... Claude ordonnait aussi lestement la mort d'un homme que celle d'un chien, ... *Claude et Néron.* || Sans garder de ménagement. Il me semble que l'empereur d'aujourd'hui traite un peu lestement les prêtres, les moines et les ... || *ALEXIS. Lett. au roi de Prusse, 11 mai 1701.*

— ETYM. *Leste*, et le suffixe *ment*.  
 LESTER (lè-stè), v. a. || 1° Terme de marine. Mettre du lest dans un bâtiment. Un capitaine qui a l'intention de lester son vaisseau prendra du marbre, ... *Expr. xx, 6.* || Par extension, augmenter le poids d'un objet dans sa partie inférieure, afin de lui donner plus de stabilité. || Fig. et familièrement. Se lester l'estomac, prendre de la nourriture ou une boisson. || 2° Fig. Se lester, v. réfl. Prendre nourriture ou boisson fortifiante. D'une liqueur nouvelle Lestons-nous sur ce bord, ... *Nacelle.* || 3° Fig. Devenir plus réfléchi, plus posé. C'était assez fier avoir mis du plomb dans sa tête; mais il y a des têtes qui ne se lesteront jamais, ... 19 août 1671.

— ETYM. *Lest*.  
 LESTEUR (lè-steur), s. m. || 1° Terme de marine. Bateau qui transporte le lest du quai de l'arsenal à bord des navires qu'on leste. || Adj. Bateau lesteur. Défenses aux maîtres et patrons de gabarres ou bateaux lesteurs de travailler au lestage ou délestage d'aucun vaisseau pendant la nuit, *Ordonnances, août 1681.* || 2° Homme employé à arranger convenablement le lest d'un bâtiment dans les différents points de la cale, afin qu'il produise les effets les plus avantageux. || Nom du manoeuvrier qui porte le lest à bord d'un bâtiment qu'on leste.

— ETYM. *Lester*.  
 LESTRYGON (lè-strigon), s. m. || 1° Nom d'un peuple de la Sicile, ou, suivant d'autres, de l'Italie ... que les poètes anciens nous ont représenté comme anthropophage. || 2° Fig. Un Lestrygon, une personne barbare. ... Femme laïque, Crocodile trompeur, de qui le cœur félon Est pire qu'un satrape ou bleu qu'un Lestrygon, ... *Épître em. II, 1.* || Adjectivement. ... Ah! beauté lestrygonne, Plus fière qu'un aspic et plus qu'une dragonne, ... *COHEN. le Berger extrait. IV, 6.*

— ETYM. *Λεστρυγονί*; (dans le 2<sup>e</sup> chant de l'Odyssée).  
 LÈTES (lè-tè), s. m. pl. Terme d'antiquité. Barbares du Nord qui, ayant fait irruption sur les terres de l'empire romain, reçurent des concessions de terre, à la charge d'être sujets au service militaire. Par ce nom on désignait et la population barbare qui resta attachée aux champs, et l'armée de cette population qui servait dans les armées romaines.

— ETYM. Lat. *letalis*, mortel; de *letum*, mort. *letum* est une manivale orthographe causée par l'influence de *letum*; la bonne est *letum*, lequel, selon Priscien, vient de *leo*, qui est dans *deléo*.

LÉTHARGIE (lè-tar-jie), s. f. || 1° État dans lequel on semble mort, étant sans haleine et sans pouls. Être en léthargie. Tomber en léthargie. Il faut donc que mon mal m'ait ôté la mémoire, Et c'est ma léthargie?—Où, c'est elle en effet, ... *légat. v, 7.* De tout ce préambule et de cette légende, S'il m'en souvient d'un mot, je vous le rendrai, ... C'est votre léthargie, ... *id. id.* Oh! je veux sur ce point qu'on me fasse raison, quelles ironies! Je suis las, à la fin, de tant de léthargies, ... *id. id.* || 2° Terme de médecine. Sommeil profond et continu dans lequel le malade

parle quand on le réveille, mais ne sait ce qu'il dit, oublie ce qu'il a dit, et retombe promptement dans son premier état. || 3° Fig. Nonchalance apathique, comparée au mal de la léthargie. Ces dispositions et ces humeurs dont nous venons de parler, cette fièvre chaude de rébellion, cette léthargie de servitude viennent de plus haut qu'on ne s'imagine, ... *Socrate chrétien, Discours 2<sup>e</sup>. Médicament, faisant un effort sur l'esprit de Monsieur son frère, le tira de la léthargie où le tenait le cardinal de Retz, ... Mém. 263.* Ces étonnements sont nécessaires de temps en temps à la campagne; sans cela on oublierait aisément qu'on a une âme; le repos y est si grand qu'il vise à la léthargie, ... *lett. d'Bussey, 13 juil. 1690.* Adieu, monsieur, vous avez bien mauvaise opinion de mon amitié.... Je suis affligée qu'on m'ait lassée si négligemment dans cette léthargie, ... *lett. d'Guillot, Mardi gras, 1680.* Ma fille ne comprend pas qu'ayant de la santé, vous n'avez point eu la pensée de nous venir voir... j'ai beau lui représenter que nous n'en sommes pas là, et que sans moi vous seriez encore dans votre léthargie; il n'importe, elle veut que je vous en fasse la proposition, ... *lett. d'Nouvelou, 30 juin 1698.* Les aveuglements, les léthargies pour ne point agir, la paresse, l'amour d'être chez soi, ... 23 oct. 1660. Vouloir assurer les choses humaines que leur nature ne le permet, c'est une faiblesse qui fait tomber non-seulement dans la léthargie et dans l'engourdissement, mais encore dans le désespoir, ... *Polit. x, iv, 1.* Il y a loin, pour un prêtre, de la conviction à la composition; on contracte, dans le long usage des choses saintes, je ne sais quelle affreuse léthargie que rien ne peut plus échauffer ni réveiller, ... *Confér. Voces. 1.* Martin conclut que l'homme était fait pour vivre dans les convulsions de l'inquiétude, ou dans la léthargie de l'ennui, ... *Coédide, 30.*

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Si come cil qui dort en letardie, Dont nus [nul] ne puet esveiller le corage, ... *Hist. litt. de la France, t. XIII, p. 708.* || XV<sup>e</sup> s. Roy, qui te florit car le devise [devine-le], Tu es, je crois, en letardie, Ou ta char est acouardie, ... *la Passion de J. C. Estourdy, estonné et comme en letargie, 1. CHART. l'Espérance ou consol. des 3 vertus.*

— ETYM. Provenç. *letargia, letargia*; Ital. *letargia*, du *λεθαργία, λήθαργος* (voy. LETHARGUS).  
 LETHARGIQUE (lè-tar-jie-k'), adj. || 1° Terme de médecine. Qui tient de la léthargie. État léthargique. || 2° Qui est en léthargie. Elle dormait peut-être elle était léthargique elle veillait, et vous avez usé de violence, ... *Est-il bon? est-il méchant? iv, 1.* || Substantivement. Il me semble qu'en m'ôtant la France on m'a donné le reste de la terre, et que je ne me dois non plus plaindre du destin qui m'en a chassé que les léthargiques de ceux qui les pincent et qui les frappent pour les réveiller, ... *lett. 40.* || 3° Fig. Qui est dans une torpeur comparée à une léthargie. Quélus et Saint-Mégrin.... M'engaiant dans les plaisirs sans langueurs léthargiques [de Henri III], ... *lett. 1.* L'administration économique des papes est modérée, mais le gouvernement est trop léthargique, ... *Voy. Ital. OUV. L vit, p. 48, dans ROUGENS.* L'âme, au sortir de ce sommeil léthargique, se peine à se reconnaître; elle a perdu par l'esclavage l'habitude de commander, ... *Nature des ames.*

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Le lithargique, Toujours pratique D'estre endormy; Et qui l'applique D'autre pratique N'est pas amy, ... *le Biais des faulces amours, p. 333, dans LACROIX.*  
 — ETYM. Provenç. *letargis*; espagn. et Ital. *letargico*; du lat. *lethargicus*, de *λεθαργικός*, dérivé de *λεθαργία*, léthargie.  
 LETHARGUS (lè-tar-gus), s. m. Nom donné par les anciens médecins grecs à une fièvre rémittente caractérisée par l'assoupissement.  
 — ETYM. *Λήθαργος*, qui est somnolent, et, substantivement, envie de dormir, *lethargus*; formé de *λήθη*, oublié, sans que l'on se rende compte du mode de dérivation.

LÉTHÉ (lè-té), s. m. Terme de mythologie. Un des fleuves de l'enfer, celui dont les ombres étaient obligées de boire pour oublier le passé. Ces âmes [des champs Élysées, après mille ans] avaient boire de l'eau du Léthé, et demandaient instamment à rentrer dans de nouveaux corps, et à revoir la lumière du jour, ... *Dict. phil. Résurrection, II.* Je viens chercher vivant le calme du Léthé; Beau lieu, soyez pour moi ces bords où l'on oublie; L'ouï seul d'aujourd'hui est ma félicité, ... *Médit. le Vallon.* || Fig. Avoir bu de l'eau du Léthé, avoir peu de mémoire.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Mon travail sans profit est le sou des Français, Et mes chauds sermons les laïcs Ennemis, Mais las! en mon enfer Lethe ne passe point, ... *DISCOURS, Diane, III, 52.*

— ETYM. Lat. *lethæus*; *lethæus*, dorique *lethos*, oublier, latin *letere*, être caché (voy. LATRETI).  
 LETHIFÈRE (lè-ti-fè-rè), adj. Qui cause la mort. Des socs létifères.  
 — ETYM. Lat. *lethifer*, de *lethum*, mort, et *ferre*, porter.

LÉTIQUE (lè-ti-k'), adj. Qui a rapport aux lètes. Terres létiques, terres qui étaient consacrées aux lètes, à titre de bénéfice.

LÉTITIA (lè-ti-ti-a) s. f. Plante découverte en 1826.

— ETYM. C'est en l'honneur de Mme Letitia Bonaparte que M. Chacornac a nommé sa plante. *Létitia* vient du latin *Letitia*, joie (voy. LETISS).

LÉTRILLE ou LÉTRILLON (lè-tri-lè), s. f. Nom, dans la poésie espagnole, d'un petit compiment ou d'une petite lettre en vers. Parle des disains, des létrilles, le sacre, *Cil Har, VII, 12.*

— ETYM. Espagn. *letrilla*, diminutif de *letra*, lettre.

LÉTTE (lè-tè), s. f. Nom donné dans les dictionnaires de la Gronde à des amas d'eau qui se forment lors des pluies au fond des vallées séparatives des dunes et qui s'évaporent par les chaleurs.

LETTRE (lè-trè), s. f. || 1° Chaque caractère de l'alphabet. || 2° Chaque caractère de l'alphabet quant à sa forme, sa grandeur, sa couleur, etc. || 3° La manière d'écrire, la main d'une personne. || 4° Caractère de fonte représentant en relief une des lettres de l'alphabet. || 5° L'ensemble des caractères dont on se sert en imprimerie pour la composition d'un ouvrage. || 6° Inscription qu'on met au bas d'une estampe pour en indiquer le sujet. || 7° Le son ou l'articulation même que chaque caractère de l'alphabet représente. || 8° Sens littéral. || 9° Épître, missive, dépêche. || 10° Nom donné à des collections de lettres publiées en forme d'ouvrage. || 11° Lettre de change. || 12° Lettre de voiture. || 13° Lettre de créance. || 14° Lettre de service. || 15° En termes de marine, lettre de santé, lettre de mer, lettres de marque. || 16° Lettre close. || 17° Lettre de cachet. || 18° Nom donné à certains actes expédiés en chancellerie. || 19° Actes qui s'expédient sous le sceau de quelque autorité, communauté ou compagnie. || 20° Connaissances que procure l'étude des livres.

1° Chaque caractère de l'alphabet. Un enfant qui commence à connaître ses lettres. L'A est la première lettre de l'alphabet. Il faut commencer, selon l'ordre des choses, par une exacte connaissance de la nature des lettres, ... *Bourg. gent. II, 6.* Les caractères des lettres sont institués pour conserver les divers sons qu'on forme en parlant, et leur fonction est de les rendre fidèlement au lecteur comme un dépôt qui leur est confié, ... *Tratado de Et. liv. 1, ch. 1.* Joseph Scaliger, dans ses notes sur la Chronique d'Eusèbe, prouve que les lettres grecques et celles de l'alphabet latin qui en ont été formées, tirent leur origine des anciennes lettres phéniciennes, qui sont les mêmes que les samaritaines, dont les Juifs se sont servis avant la captivité de Babel, ... *Hist. anc. (Écrit. t. I, p. 127, dans ROUGENS.* Leurs lettres [des Hébreux] étaient celles que l'on nomme aujourd'hui samaritaines, parce que les Samaritains les ont conservées. ... *Mœurs des Israél. tit. xv, 2<sup>e</sup> part. p. 180, dans ROUGENS.* Grégoire de Tours et Altimon parlent de plusieurs ordonnances de Chilperic touchant la langue; ce prince fit ajouter à l'alphabet les quatre lettres grecques O, W, Z, N; c'est ainsi qu'on les trouve dans Grégoire de Tours; Altimon dit que c'étaient O, W, X, N, ... *Mém. lang. OUV. t. IX, p. 337.* Lettres numériques, les lettres qui indiquent les nombres et dont on se servait avant l'introduction des chiffres arabes. Il y avait chez les Romains sept lettres numériques, C, D, I, L, M, V, X; nous nous en servons encore quelques-uns aujourd'hui. || Lettre dominicale, voy. DOMINICALE. || Terme militaire. Lettre de compagnie, marque que l'on applique sur les effets d'uniforme des soldats. || Écrire un mot en toutes lettres, l'écrire sans abréviation. Écrire un nombre en toutes lettres, la dire, l'écrire sans rien taire, sans rien dissimuler. || C'est un sot en trois lettres, c'est à dire il est extrêmement sot. Vous êtes un sot en trois lettres, mon fils, ... *Vert. I, 1.* Lettre initiale, ou, substantivement, l'initiale, lettre qui commence un mot et, particulièrement, un nom propre. Il n'a signé que les lettres initiales, que l'a...



La r... La... ses lettres de...  
 // Lettre de... dit aussi de la lettre  
 qu'un banquier ou un négociant donne à un voyageur pour une lettre de change ou de crédit. Lettre de reconnaissance, lettre qu'un prince envoie à son ambassadeur ou ministre, pour la présenter au prince d'autre part duquel il le rappelle, ou lettre qu'un prince envoie à l'ambassadeur ou ministre rappelé d'autre part de lui pour la remettre au prince qu'il rappelle. 14° Lettre de service, lettre par laquelle le ministre de la guerre annonce à un officier qu'il est appelé à exercer les fonctions de son grade. // On dit quelquefois lettres de service au pluriel, quoiqu'il n'y en ait qu'une. Ce lieutenant général a reçu ses lettres de service. Lettre de passe, lettre par laquelle un militaire passe d'un corps à l'autre. Ce capitaine vient d'obtenir la lettre de passe, les lettres de passe qu'il demandait. 15° Terme de marine. Lettre de santé, pièce qu'un capitaine, avant son départ d'un port, reçoit du comité de santé ou de l'autorité soit supérieure, soit consulaire. // Lettre de mer, passe-port délivré à un navire quand il sort d'un port. Interrogatoire dudit jour 9 septembre (1490) de Jacob Heitly... qu'il naviguait sans pavillon et lettres de mer de cette ville (Hambourg)... lorsqu'il a été pris [par Jean Bart], dans JAL. // Autres, lettres de marque, récompenses concédées à des particuliers par le roi ou le prince, quand, hors l'état de guerre, les sujets d'un autre pays avaient fait des ravages, et que, par voie de justice ordinaire, droit n'était pas rendu aux intéressés. // Aujourd'hui, lettres de marque, commissions en cours qu'un gouvernement, en guerre contre un autre, accorde à ses sujets, pour faire une sorte de course maritime privée contre les navires particuliers des sujets de son ennemi. // Par le sens ancien, on voit que, dans lettres de marque, marque signifie, non indice, mais frontière, et, par extension, pays. // 18° Lettre close, lettre du souverain, contre-signée par un secrétaire d'État et cachetée du sceau de l'État. Il a reçu une lettre close pour se rendre à l'assemblée. // Fig. et familièrement. Lettre close ou lettres closes, se dit de quelque chose qui reste inconnu, impénétrable pour nous. Le fond de cette intrigue est pour moi lettre close, *not. Dép. am. II, 1*. Ces matières pour vous sont encore lettres closes, *TR. CORN. D. Bertr. de Cyparri, I, 1*. Il nous le faut lire (Hommère), non pour l'imiter, mais pour apprendre de lui à lire dans la nature, aujourd'hui lettre close à nous, qui ne voyons que des habits, que des usages, *P. L. COTTE. Prosp. d'une trad. d'Hom. II*. // Lettres patentes, lettres qui, à la différence de lettres closes, ne sont pas cachetées, et qui ont leur titre, un privilège, etc. // Mazarin n'eut point de lettres patentes de premier ministre, mais il en fit les fonctions; on en a expédié pour le cardinal Dubois, *vol. Louis XIV, Ministre d'État*. // Le parlement refusa constamment, pendant dix-huit mois, l'enregistrement des lettres patentes qui établissaient l'Académie française, *10. Hist. parl. ch. 63*. // 17° Lettre de cachet, lettre close spéciale par le moyen de laquelle on envoyait, sans jugement, un particulier dans une prison d'État ou en exil. Tout ce que vous insinuerez aura contre les lettres de cachet n'en diminuera pas le nombre; on est persuadé qu'elles sont fort nécessaires, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles, 11 janv. 1704*. Un moine inventa la poudre à canon, un évêque, les bombes; un capucin, le père Joseph, si fameux sous le ministère du cardinal de Richelieu, imagina les espions soudoyés par le pape et les lettres de cachet, *SAINTE-VOIX, Ess. Paris, OEuv. t. IV, p. 230, dans ROBERTS*. La lettre de cachet s'expédie, mais elle n'est point gagnée, *vol. Louis XIV, 37*. Pourquoi tant d'assassins romains et tant de lettres de cachet prodiguées par le Jésuite le Tellier sont-ils le partage d'un peuple si renommé pour la danse et pour l'opéra comique? *10. Lett. de l'abbé Audra, 4 sept. 1709*. Croiriez-vous bien, mademoiselle, lui dit-il d'abord, que votre frère est venu me demander une lettre de cachet contre vous? *10. Ingénu, 16*. Pour notre histoire, elle est composée de tracasseries de cour, de grandes batailles perdues, de petits combats gagnés et de lettres de cachet, *10. Lett. Gaillard, 29 avril 1709*. Un Anglais, en lisant cet article, a demandé: qu'est-ce qu'une lettre de cachet? on n'a jamais pu le lui faire comprendre, *10. Dict. phil. Arrêts notables*. On peut compter quatre-vingt mille lettres de cachet décernées contre les plus honnêtes gens de l'État, sous le plus doux des ministères, *DIDEROT, Opin. des phil. (Jésuites)*. Et ce billet, ce cruel billet, n'est-il pas cent fois plus accablant qu'une lettre

d'arrêt? *OMELIS, Mlle de la Fayette, p. 279, dans ROBERTS*. // 18° Lettres, au pluriel, certains actes expédiés en chancellerie, au nom du prince, et dont plusieurs ont été abolis par nos lois nouvelles; ces lettres de chancellerie s'appellent généralement lettres royales. Lettres subreptives, obreptives. Lettres de rémission, d'attache, de naturalité, de grande naturalité, de légitimation, de committimus. // Lettres du grand sceau, expédiées par les secrétaires du roi et scellées en la grande chancellerie, en présence du garde des sceaux. Lettres du petit sceau, scellées en la petite chancellerie, en présence d'un maître des requêtes. // Lettres d'État, lettres qui s'expédient au grand sceau, en faveur des personnes employées au service de l'État, et qui avaient l'honneur de suspendre, pendant six mois, les poursuites civiles dans lesquelles ces personnes étaient intervenues, si la justice en était écoutée, on regardait la requête comme une pièce folle, téméraire et sans fondement; si elle ne l'est pas, nous lâcherons nos lettres d'État, et vous viendrez cet hiver, *adv. 16 mars 1490*. // Lettres d'abolition, lettres par lesquelles le roi remettait, de pleine autorité, le crime au criminel. // Lettres de sang, lettres de grâce que l'on délivrait à ceux qui s'étaient rendus coupables d'un homicide. // Lettres de rescission, lettres du roi qu'on obtenait en la petite chancellerie, pour casser un contrat et remettre les parties en l'état où elles étaient avant que d'avoir contracté. // Lettres de grâce, lettres du roi qui remettaient une peine. Un crime constaté par des lettres de grâce s'éteint toujours moins que le châtiement, *DUCLOS, Consid. mémoires, ch. 4*. Les dominicains [accusés d'avoir empoisonné Henri VII] obtinrent, trente ans après, du fils de Henri VII, Jean, roi de Bohême, des lettres qui les déclaraient innocents; il est triste d'avoir eu besoin de ces lettres, *vol. Mémoires, an*. // Lettres de répit, lettres qui accordent un répit. // Fig. Les lettres de répit qu'il prend contre la mort ne lui serviront guère, ou je me trompe fort, *ARMAND, Légat, I, 2*. // Lettres de noblesse, lettres conférant la noblesse. Le contrôleur général, Pontchartrain, vendit des lettres de noblesse pour deux mille écus, en 1496: cinq cents particuliers en achetèrent; mais la ressource fut passagère et la bonte durable, *vol. Louis XIV, 30*. // Lettres de représailles, pouvoir écrit donné, en temps de paix, à un bâtiment, pour se venger d'actes commis par une nation étrangère. // Lettres d'armes, lettres du roi qui permettaient les combats de chevalerie. // 19° Au pluriel. Lettres se dit aussi de certains actes qui s'expédient sous le sceau de quelque autorité, ou de quelque communauté ou compagnie ecclésiastique ou séculière. Lettres de tonsure, de prébende, etc. Lettres de maître des arts. Lettres de bourgeoisie. // Lettres de paix, lettres que les évêques écrivaient autrefois à leurs confrères sur les matières de foi, pour faire connaître aux fidèles les prélats et les peuples avec qui ils étaient unis. // Lettres de profession, vœux d'une religieuse, signés par elle après qu'elle les a prononcés solennellement. // Lettres apostoliques, lettres des papes, nommées plus communément, depuis plusieurs siècles, rescrits, brevis, etc. // 20° Au pluriel. Connaissances que procure l'étude des livres. La république des lettres. J'ai été nourri aux lettres dès mon enfance, et pour ce qu'on me persuadait que par leur moyen on pouvait acquérir une connaissance claire et assurée de tout ce qui est utile à la vie, j'avais un extrême désir de les apprendre, *MASS. Méh. I, 8*. Bien qu'il fût ignorant et sans lettres, il parlait si bien des choses divines et dans un sens si profond, que tout le monde en était étonné, *BOSSU, 3° panég. St François de Paul, 2*. M. Hudde, grand mathématicien, a dit qu'il était étonné que cette découverte eût échappé à tous tant qu'ils étaient de géomètres et de philosophes et eût été réservée à un homme sans lettres, tel que Leuwenhoeek, *ROBERTS, Horisiorke*. Rose a dit des sciences et des lettres agréables, beau coup de lettres, une mémoire nette, *ST-SIM. 28, 104*. Ce fut à Alexandrie qu'il y eut le plus de ces Juifs qui s'appliquèrent aux lettres grecques, *11. H. 1, Mœurs des Israél. tit. XXII, 3° part. p. 412*. Les lettres forment la jeunesse et font les charmes de l'âge avancé; la propriété en est plus le mérite; l'adversité en est le mérite des consolations, *vol. Als. Épt. dédié*. Les lettres, dans leur état actuel, ont plus besoin de la protection que de protection, elles ne peuvent être dégradées que par leurs propres dimensions, *BOSSU, Rep. ou duc de Duras, Œuv. L. 2, p. 67, dans ROBERTS*. Il est bien juste que la philosophie

et les lettres aient quelques concessions au milieu des persécutions qu'elles souffrent, *PATAVA, Lett. d'Voltaire, 6 août 1777*. Claude mourut âgé de soixante-quatre ans, il n'était ni sans études ni sans lettres; il sut écrire et parler la langue grecque, *BOSSU, Claude et Nér. I, 24*. Les lettres ne donnent pas précisément un état, mais elles en donnent lieu à ceux qui n'en ont pas d'autre, *BOSSU, Consid. mémoires, ch. 11*. Le goût des lettres, des sciences et des arts a gagné insensiblement, et il est venu au point que ceux qui ne l'ont pas s'efforcent, *10. (B)*. // Homme de lettres, ou plus généralement, se dit des personnes livrées à la culture des lettres. L'homme de lettres est sans secours, il ressemble aux poissons volants; s'il s'élève un peu, les oiseaux le dévorent; s'il plonge, les poissons le mangent, *vol. Dict. phil. Lettres ou lettres*. Ce qui rend l'homme de lettres n'est pas une vaine affectation, ou la privation de tout autre titre, mais l'étude, l'application, la réflexion et l'exercice, *BOSSU, Consid. mémoires, ch. 12*. // Les belles-lettres, la grammaire, l'éloquence et la poésie. J'avais cru ne trouver dans les belles-lettres que de la douceur et de la tranquillité, et certainement ce devrait être leur partage, mais je n'y ai rencontré que trouble et qu'amertume, *vol. Lett. Berger, sept. 1788*. // L'importance guère où l'on vive, pourvu qu'on vive pour les beaux-arts; et l'histoire est la parole des belles-lettres qui a le plus de partisans dans tous les pays, *10. Lettres en vers et en prose, 106*. // Les lettres humaines, synonyme moins usité de lettres. On l'applique [saint Benoît] à l'étude des lettres humaines pour polir son esprit, *BOSSU, Pandg. I, 373*. On dit qu'il n'y a pas trop de quoi rire à nos affaires de terre et de mer; il faut s'égarer avec les lettres humaines et inhumaines, pour ne pas se chagriner des affaires publiques, *vol. Lett. Thiriot, 26 sept. 1740*. // Les saintes lettres, l'écriture sainte. Pour mieux entendre cet ordre des conseils de Dieu, peons, avant toutes choses, cette vérité si souvent établie dans les saintes lettres... *BOSSU, Hist. II, 6*. — REM. 1. On ne dit point: Cet homme a des belles-lettres; on dit: Cet homme a des lettres, et de la littérature. // 2. Lettres royales est une façon archaïque de parler, conservée longtemps par l'usage de la chancellerie, les adjectifs en *ois* étant, dans l'ancien français, semblables au masculin et au féminin, attendu qu'ils proviennent d'adjectifs latins en *ois*, qui ont même forme pour ces deux genres; il est donc fort ridicule d'appeler, en se fondant sur la langue moderne, lettres royales un solécisme; royales est au féminin, et ce sont nos lettres qui pourraient nous en excuser d'avoir assimilé fautiveusement les adjectifs latins en *ois* aux adjectifs en *us*, *a*. — HIST. XII<sup>e</sup> S. Le brief (il) desloir, s'a la letre choisie [vue], *ROBERTS, 28*. // XIII<sup>e</sup> S. Les lettres de fin or estoient, Et en lisant ce recontoient. // Quant il la blanche Manchefleur, *Romanero, p. 69*. Quant il la haillèrent les lettres lor seignurs, *VILLON, X*. La rois ouvre la ciro, la letre reversa [dépha], *Beuve, CXXII*. Viellars estoit auques [un peu] li prestres, Ne fu onques de lettres mestres, *Ren. 7490*. Roisier a brisé le soiax [sceau], Et puis lut les lettres rois, *ib. 2633*. Et envoia à chacun des seignurs des naves une lettres closes, *Chr. de Reims, 206*. Et qui l'en entendroit la letre, Le sens verroit en l'écriture Qui esclarcist la chose obscure, *le Rose, 7200*. Ne n'ot pas honte de ce dire, Qu'il vint mires non avoir letre, Que sa main por escire i metre, *ib. 6011*. Car sachies que cist nobles seigns, Oū fausse pas volés metre, Dont estre entendus à la letre, *ib. 6021*. Car circonciis lu à la letre [suivant la prescription de l'écriture], Et baptisiez pour nous demestre De pechié que tu maudis, *10. 100, Tr. 13*. Nus mestres [mouleur] ne puet mouler ne fondre chose li où il fait lettres; et se il le fesoit, il seroit en la merci le roi de cors et d'avoir, *L. des m. 91*. Et aucune fois cil qui ont les connaissances s'obligent à tenir les par lettres, *BOSSU, 1145, 1*. Et quant li ordens ro ara certifié par lettres pendans, que tiz [tel] clers s'est obligé en droit... *10. 21, 37*. Lesqueles assises, usages, costumes estoient ecrites, chascun par soi, de grant lettres torses, et la premiere lettre dou commentes est l'enluminee d'or, *10. 11, 37*. Les messagers l'empereur Ferri [Frédéric] vint au roi et li apportaient lettre de croance, et dirent au roy... *10. 21, 23*. Preference [prononciation] clere et sovel, si que chascune letre ait son son, et chascun mox son accent, *BOSSU, LATINI, Trésor, p. 301*. // XIV<sup>e</sup> S. Lettres papeas, *Chron. de St-Denis, t. II, f. 43, dans LACTANCE*. En cest roman il y a vingt et vi grosses lettres ymaginées, qui chascune costoit un florin, de la bourse, *Amour, p. 289*. // XV<sup>e</sup> S.







qu'un frère, élevé dans son sein. Pour mieux servir son roi, levait sur moi sa main? *voy. Add. du Gloss. 1. 3.* Lever la main, la dresser en l'air dans l'acte de prêter serment. Lever la main, et jurer de la garder. *Fam. rem. 1.* J'en léverais la main, j'en léverais serment. Il n'est rien plus certain, que de lever le pied et, si le faut, la main, *LESOR, Disc. de St-Laurent, sc. 14.* J'aurai à lever-cul, jouer les uns après les autres en prenant la place de celui qui perd. Terme de fauconnerie. *Voler à lever-cul, se dit de la manière de chasser de certains oiseaux, qui attendent le départ du gîte pour faire saut.* Fig. Cela lève la parole, *voy. 2. 1.* Lever la toie, le rideau, retirer la toile, le rideau qui cache le théâtre aux spectateurs. Lever la jupe à une jeune fille, lui parler familièrement la main sur le bouton en forme de carrosse. Fig. Lever le menton à quelqu'un, le protéger, l'aider en ses affaires, en ses entreprises (métaphore tirée de la natale, où pour aider quelqu'un qui apprend à nager, on lui tient le menton). Dans un langage familier, lever la jupe à une femme, la trousser. Elle se voyait réduite à emprunter une jupe pour aller se la faire lever par un homme dégoûtant, *voy. Candide, 30.* Lever les yeux, les tourner en haut. Je lève, je baisse, je tourne, je roule les yeux, *boss. Éléat. sur myst. iv, 0.* Lever les yeux au ciel, tourner les yeux vers le ciel, regarder en haut. Le moment du prince n'était pas encore venu [de faire le Tellier chancelier]; et le tranquille ministre, qui connoissait les dangereuses passions des cours et les sages tempéraments des rois, sut encore lever les yeux vers la divine providence, dont les décrets éternels réglent tous ces mouvements, *boss. le Tellier. Ses yeux mal levés.* N'osent lever au ciel leurs regards égarés, *Andr. v, 6.* Triste, levant au ciel ses yeux remplis de larmes, *id. Brit. II, 3.* Absolument. Lever les yeux, regarder en face, cesser de tenir le regard fixe sur la terre. Mais lever donc les yeux quand je vous interroge, *boss. Inh. tromp. II, 4.* Fig. Il n'ose pas lever les yeux, se dit d'une personne qui craint de voir et d'être vu, ayant quelque reproche à se faire, ou seulement craignant de rire, de rougir, etc. La Pucelle s'en est épanouie la rate [d'une petite justification de Mme de Gévros]; Mademoiselle [la sœur de Louis XIII] n'osait lever les yeux; et moi, j'avais une main qui ne valait rien, *sév. 12 Mars 1671.* En un autre sens. Ne pas lever les yeux, ne pas cesser de regarder. Il n'a pas levé les yeux de dessus son livre. Les Argiens surtout ne savaient lever les yeux de dessus ce qui avait pris cette guerre exprès pour eux, *ALLIÉ, Hist. anc. (Mém. t. VIII, p. 319, dans POUSSIN. Ce maudit Atréide, qui ne levait presque pas les yeux de dessus elle, LA MOTTE, Magnifique, I, 2.* Lever les yeux sur quelqu'un, le regarder. Peu de jours s'étaient écoulés et Lucile commençait à peine à lever ses timides regards sur son époux, *STALÉ, Corinne, Act. I.* Fig. Lever les yeux, être ému. La hauteuse de nos mœurs nous empêche de lever les yeux pour admirer le sublime de ces paroles: *Aude, pes, contronere ope, Sén. Lettre d'Académie, Sur les anciens et les modernes.* Fig. Lever les yeux sur, avoir à, prétendre à. Que sur Aménide il ait levé les yeux, Qu'il ait osé prétendre à venir avec elle? *voy. Tancr. III, 0.* Lever un œil présomptueux, téméraire sur..., être présomptueux, se vanter en quelque prétention. Je ne veux point lever un œil présomptueux Vers la voûte sacrée que vous jetez sur eux [des secrets], *voy. Brutus, Act. 3.* Faiblement. Lever le pied, s'en aller, s'en aller. Il a eu peur, et a levé le pied. Lever le pied pour cause de mauvaises affaires. Lever les épaules, témoigner, en levant les épaules, du mécontentement ou du mépris. C'est à faire lever les épaules. Fig. et familièrement. Lever la tête, s'enorgueillir, s'en faire accroire. Il commence à lever la tête, à vouloir faire l'entendu. Lever la tête signifie aussi, se montrer, paraître au-dessus de hardiesse. Fig. Lever la tête, le front, s'enorgueillir. Lève, Jérusalem, lève ta tête altière: Remarque tous ces rois de la gloire étonnés, *ATHAL. III, 7.* Messéne, après quinze ans de guerres continuelles, lève un front moins timide, et sort de ses ruines, *voy. Mérope, I, 1.* Et la Ligue ennemie, levant contre son prince un front séditieux, Ne confond dans sa rage et nous poursuit tous deux, *id. Henri. I.* Nous ne voyons dans aucun auteur, soit grec, soit latin, la moindre trace de cette secte; elle ne commence à lever la tête que depuis la naissance du mahométisme, *VIDEN. Opia, des Grecs phil. (orabes).* 3<sup>e</sup> Terme d'agriculture. Lever

les guérets, donner le premier labour aux terres qui se reposent depuis quelque temps. 6<sup>e</sup> Redresser une personne ou une chose qui était couchée ou penchée. Lever un malade sur son séant. Lever un trouveau. Lever un pont levé. Lever qu'un, l'élever à se lever et à s'habiller. Son valet de chambre le lève, l'aide à se lever. Il est paralytique, il fait le lever. 5<sup>e</sup> Terme de chasse. Lever le lièvre, les perdrix, faire partir le lièvre, les perdrix. Fig. Il a levé le lièvre, il a le premier ouvert un avis, donné lieu à une question, à un débat, trouvé un expédient. 6<sup>e</sup> Terme de marine. Lever l'ancre, arracher l'ancre du fond de la mer par le moyen de son câble. Lever l'ancre par les chevoux, la tirer du fond de la mer par son orlo. Lever les accores, retirer les accores d'un navire dont la construction est achevée. Lever les épontilles, les faire tourner sur les charnières pour les fixer horizontalement, sous le pont supérieur. Lever les lofs, carquer en partie les points des basses voiles pour les dégager en les élevant au-dessus des basti-gages, lorsqu'on vire de bord. Lever une garçotte ou une bosse, démarrer cette garçotte ou cette bosse de dessus le câble, le cordage, ou l'objet sur lequel elle est frappée. Lever un navire, en monter les couples dits de levée, c'est-à-dire les principaux couples. Lever rame, suspendre la nage en élevant au-dessus de l'eau les pales des rames, et en laissant les avirons dans la position horizontale et prêts à fonctionner de nouveau. Nous n'en étions qu'à une portée de mousquet quand je commandai à nos gens de lever rame et de prendre des pistolets et des mousquets pour attendre nos ennemis, *VILLETTES-MERREY (1877), dans JAL. 7<sup>e</sup> Otter, enlever, écarter. Le chirurgien a levé le premier appareil. Lever le scélé. Lever une serrure. Lorsqu'il arriva pour ôter, le premier service était levé. En vain à lever tout les valets sont fort prompts, Et les ruisseaux de vin coulent aux environs, *BOUL. Sat. III.* Lever le masque, *voy. MASQUE.* Fig. Lever une difficulté, un empêchement, un obstacle, des doutes, un scrupule, les écarter. Il est des moyens sours pour lever un obstacle, *COAN. Perthar. III, 3.* Néron lui leva toutes sortes de défiances par ses caresses, *D'ALANCOURT, Toc. Annales, IV, XIV, dans RICHELLET. ... Je sais l'art de lever les scrupules, MOL. Tart. IV, 6.* Quand vous seriez venue à bout de leur lever cette appréhension, *boss. Lett. abb. 64.* Il peut y avoir des difficultés qui ne s'offrent point à mon esprit, mais nous les lèverons, *LESOR, Diab. boit. ch. 13, dans POUSSIN.* Lever les défenses; lever l'interdit, l'excommunication; lever une opposition; lever la consigne, etc.; révoquer des défenses, un interdit, une excommunication, une opposition une consigne, etc. Il a été raisonnable que Dieu levât cette obligation fâcheuse, *PASC. Prov. X.* Mes frères, réjouissons-nous: le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ a levé cette excommunication de la loi [défense d'entrer dans le saint des saints]; écoutez l'apôtre saint Paul, qui vous dit qu'il a pénétré au-dessus du voile, *boss. Sermons, Ascension, I.* Les ambassadeurs lui déclarèrent (31 mars) que, si dans huit jours il ne posait les armes et s'il ne levait les ceintures, ils se retireraient, *VIDEN. Hist. Louis XI, Œuv. t. III, p. 317, dans POUSSIN.* 8<sup>e</sup> Terme de jardinage. Lever de terre, ou, simplement, lever, retirer de terre des plantes, des oignons, lorsque la saison des fleurs est passée. Lever des tulipes, des renouées. Lever un arbre, une plante en motte, arracher un arbre, une plante, avec la portion de terre qui tient aux racines, afin de les transplanter. 9<sup>e</sup> Terme d'imprimerie. Lever la lettre, prendre les lettres les unes après les autres dans les cassettes, et les arranger dans le composé pour en former des mots et des lignes. Lever la correction d'une épreuve, mettre dans le composé toutes les lettres nécessaires pour cette opération. 10<sup>e</sup> Lever le siège d'une place, retirer les troupes qui la tenaient assiégée. Fig. et familièrement. Lever le siège, s'en aller. Lever le camp, s'en aller en parlant d'une troupe. Cette armée a levé le camp. Ces troupes ont levé le piquet, elles se sont retirées avec quelque précipitation (locution qui vient des piquets qui fixent la tente et qu'on ôte pour s'en aller). Lever la garde, lever la sentinelle, retirer des soldats qui sont de garde, retirer un soldat qui est en faction. Terme de marine. Lever la chasse, cesser de poursuivre un bâtiment. 11<sup>e</sup> Lever la séance, déclarer que la séance est terminée, que les membres de l'assemblée doivent se séparer. Ma volonté ce soir une fois approuvée, Ma cour la connaît; la séance est levée, *C. DELAV.**

*Princ. Aug. 17, 1.* Absolument. Il était près de huit heures quand le conseil leva, *et-ouv. 166, 316.* Le conseil, en séance, quand la cour levait, était une indication pour tout le parlement, *1. 370, 48.* Cet empereur a levé. 12<sup>e</sup> Terme de trictrac. Lever, mettre sur la table les dames, après les avoir toutes passées dans le jeu de retour. Absolument. J'aurai levé avant vous. Au jeu de cartes, le or les cartes, ou lever la main, faire la main, enlever les cartes jouées, c'est-à-dire que l'on avait étant supérieure. J'ai déjà levé deux mains, trois mains. On dit aussi lever un pli. 13<sup>e</sup> Couper une partie sur un tout, en parlant d'un animal que l'on mange. Lever une épaule, un gigot de mouton. Lever une cuisse de poulet. Je jetai quelques regards nonchalants sur un poulet d'assez bonne mine, dont je levai nonchalamment aussi les deux ailes, *voy. Poyson par. 3<sup>e</sup> part.* Terme de vénerie. Lever le poil du cerf, le couper pour en faire honneur au maître de la chasse. Il se dit en parlant des étoffes. Ah! ah! monsieur le tailleur, voilà de mon étoffe du dernier habit que vous m'avez fait; je la reconnais bien. — C'est que l'étoffe me sembla si belle, que j'en ai voulu lever un habit pour moi. — Oui, mais il ne fallait pas le lever avec le mien, *voy. Bourg. gent. II, 0.* Je fus hier lever pour bien de l'argent d'étoffes chez Gautier, pour me faire belle en Provence, *sév. 27 mai 1673.* Un habit d'un très-beau velours bleu fut levé et fait à Salamance, *LESOR, Diab. boit. ch. 14, dans POUSSIN. J'étais allé, comme tu sais, lever des étoffes pour habiller mon monde, LESOR, les Paniers, sc. 7.* 14<sup>e</sup> Recueillir. Lever les fruits d'une terre. L'écrouler, faire rentrer, en parlant de laves. Les rois ne levaient rien sur les terres qui étaient du partage des Français, *MONTESQ. Espr. 223, 20.* Ce ministre *bully*, aussi éclairé qu'intègre, trouva qu'en 1706 on levait cent cinquante millions sur le peuple pour en faire entrer environ trente dans le trésor royal, *voy. Mémoires, 170.* Cette espèce de tribut qui, quoique difficile à lever, rend à l'État deux millions cinq cent mille livres, est perçu dans la rade d'Alfonse, *NAVAT, Hist. phil. III, 33.* Lui-même à table et sans support Sur chaquo mold levait un pot d'impôt, *VIDEN. Frotol.* On eût dit de même autrefois lever les dîmes, les rentes seigneuriales. 15<sup>e</sup> Enrôler pour le service militaire. Lever des troupes, une armée. J'ai fait lever des gens par des ordres secrets Qu'à vous suivre en tout lieux vous trouveriez tout prêts, *COAN. Rodog. II, 3.* Un des régiments qu'il fait lever en Bretagne, *sév. 403.* Les rebelles s'étaient saisis des arsenaux et des magasins... Il était encore plus aisé au roi de lever des soldats que de les armer, *boss. Reine d'Angle. Le roi Louis XI employa les fonds de ces compagnies à lever un corps de Suisses; c'est de ce temps-là qu'ils sont entrés au service de France, VIDEN, Hist. de Louis XI, Œuv. t. III, p. 332.* Tout prince qui lève trop de soldats peut ruiner ses vassaux, mais il ruine sûrement son État, *voy. Dict. phil. Age.* 16<sup>e</sup> Lever un corps, procéder, par autorité publique, à l'enlèvement d'un corps mort. Lever un corps saint, le tirer du tombeau avec cérémonie, pour l'exposer à la vénération des fidèles. Lever un enfant, faire emporter à l'hôpital, par autorité publique, un petit enfant exposé. Toutes ces locutions viennent de ce que, effectivement, on lève de terre le mort, le saint, l'enfant. 17<sup>e</sup> Lever un arrêt, une sentence, lever un acte chez un notaire, s'en faire délivrer une expédition. Prendre chez un dépositaire. Lever des titres. Lever cent kilos de tabac. 18<sup>e</sup> Lever le plan d'une place, de quelque lieu, prendre les mesures nécessaires pour tracer ce plan, et aussi le tracer. Des ingénieurs levaient des cartes dans tout l'empire, *voy. Russie, II, 6.* 19<sup>e</sup> Lever boutique, lever ménage, commencer à tenir boutique, à tenir ménage, etc. 20<sup>e</sup> Terme de manège. Lever un cheval à cabrioles, à pesades, à courbettes, maner un cheval à cabrioles, etc. Lever le devant, c'est la même chose que lever à courbettes. 21<sup>e</sup> Terme de féodalité. Lever le cri, proclamer le cri d'alarme. Lever bannière, exercer le droit d'un ban-neret, en mettant son étendard en girouette, pour appeler ses vassaux sur armes. Fig. Lever l'étendard, se déclarer chef d'un parti, d'une faction. Lever l'étendard de la révolte. Lever l'étendard contre quelqu'un, se déclarer ouvertement contre lui. 22<sup>e</sup> Y. n. Commencer à former, en parlant des graines et des plantes. J'ai pris des glands germés auxquels j'ai coupé le tiers, la moitié, les trois quarts et même toute la tige; je les ai semés dans un jardin où je pouvais les observer à toute heure, ils ont tous levé, mais les plus multiés ont



d'ou] doit estre osté en levant e [avec] le levour.

— ETYM. Levier.
† LÉVI (lé-vi), s. m. Une des douze tribus d'Israël.

† LÉVIATHAN (lé-vi-a-tan), s. m. || 1° Nom d'un animal monstrueux mentionné dans le livre de Job.

LEVIER (lé-vié), s. m. Fr ne se prononce et ne se écrit jamais; au pluriel, l'v se lie: des lé-vi-és en f.

LEVITE (lé-vi-té), s. m. || 1° Terme de la religion juive. Les lévites furent chargés de servir au tabernacle.

LEVITE (lé-vi-té), s. f. Sorte de redingote d'homme ou de robe de femme.

LEVITIQUE (lé-vi-ti-que), s. m. || 1° Nom du troisième livre de la Bible.

LEVITIQUE (lé-vi-ti-que), s. f. Terme de mécanique. Machine simple dont on se sert pour lever.

LEVITIQUE (lé-vi-ti-que), s. f. Terme de médecine. Levier de la langue.

LEVITIQUE (lé-vi-ti-que), s. f. Terme de mécanique. Levier de la langue.

LEVITIQUE (lé-vi-ti-que), s. f. Terme de mécanique. Levier de la langue.

LEVITIQUE (lé-vi-ti-que), s. f. Terme de mécanique. Levier de la langue.

LEVITIQUE (lé-vi-ti-que), s. f. Terme de mécanique. Levier de la langue.

LEVITIQUE (lé-vi-ti-que), s. f. Terme de mécanique. Levier de la langue.

— ETYM. Lat. levigare, de levis, lisse, et igare, vu être dérivé de agere, faire.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

LEVIGAT (lé-vi-gé), s. m. Terme d'antiquité juive. Obligation que la loi de Moïse imposait au père d'un défunt d'épouser la veuve de celui-ci.

piés dix ou douze que levraut, que lapis, qui à estent liés de page, xxv. Pont. II, 28.

— ETYM. Du mot levre.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 1° Partie extérieure et charnue qui forme le contour de la bouche.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 2° Terme de médecine. Levre de la langue.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 3° Terme de botanique. Levre de la corolle.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 4° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 5° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 6° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 7° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 8° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 9° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 10° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 11° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 12° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 13° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 14° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 15° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 16° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 17° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 18° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 19° Terme de mécanique. Levre de la valve.

LEVRE (lé-vr), s. f. || 20° Terme de mécanique. Levre de la valve.















— ETYM. Provenç. *libreria*; catal. *libreria*; espagn. *libreria*; portug. *livreria*; ital. *libreria*; de lat. *libreria*, qui vient de *liber*, livre, s. m.

**LIBRATION** (li-bra-tion), s. f. || 1° Terme de physique. Balancement régulier, tel que celui d'un pendule, ou d'un plomb suspendu à une corde.

|| 2° Terme d'astronomie. Balancement apparent de la lune autour de son axe. || 3° Fig. Balancement, équilibre. Tant il est vrai que la libration est telle-ment égale entre ces deux affections, que l'on est embarrassé de décider laquelle emporte la balance, LAMVILLE, *Réfut. de Spinosa*, p. 103.

— ETYM. Lat. *librationem*, de *librare*, pondérer, de *libra*, livre, s. f.

**LIBRE** (li-br'), adj. || 1° Qui a la jouissance de sa liberté, qui n'est soumis à aucun maître. Dans l'antiquité la population se divisait en personnes libres et en esclaves. Les Juifs, qui ont été appelés à remplir les nations et les rois, ont été esclaves du péché; et les chrétiens, dont la vocation a été de servir et d'être sujets, sont les enfants libres, PASC. *Pens. XXIV, 51*, éd. MABLET. Voilà les habits de sept conditions différentes pour les hommes libres; tous les esclaves seront habillés de gris brun, *VEN. Tél. 1*. La libération des fous et des méchants qui ne se contentent pas de la raison et des lois, *id. Dial. des morts anc. 32*. Une pauvreté libre est un trésor si doux à la charité, *Épigr. 11*. || 2° Par opposition à servile. Condition libre. Profession libre. || La secte libre, secte des philosophes qui ne reconnaissent ni autorité ecclésiastique, ni autorité civile. || La femme libre, mot qui n'est introduit dans ces derniers temps pour caractériser, souvent avec dérision, les femmes qui ont voulu réformer la société dans les rapports actuels des femmes avec les hommes. || 3° Qui est digne d'un homme libre. Une âme noble et libre. Et surtout, redoutant la basse servitude, La libre vérité fut toute mon étude, *SOUFF. Ép. V*. C'est que tu regardais l'œuvre du créateur De l'œil d'un homme libre, adorant son auteur, *POISSON, Charlotte Corday, II, 3*. || 4° Qui n'est pas captif, prisonnier. Il y a un échange des prisonniers, et le voilà libre. Tu céderas.... Alger, riche des dépouilles de la chrétienté, tu rends déjà tes esclaves; Louis a brisé les fers dont tu accablais ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire, *MOSSA, Mar. Tahr. Mais si tout est fini, si mon époux est sauvé, je suis libre, pourquoy ces pleurs et ce mystère? CHATEAUB. Martyrs, XIII*. || Libre sur parole, celui qui, prisonnier, jouit de sa liberté, à condition de reconstruire prisonnier quand il en sera sommé.

|| 5° Qui jouit de la liberté politique. Un État libre. Une nation libre. Les pays libres. Non, crois-moi, nous sommes est libre au moment qu'il veut l'être, *VOIT. Brutus, II, 1*. || Villes libres en Allemagne, villes libres, n'étant soumises à aucun prince, sont gouvernées par leurs propres magistrats. Les villes hanseatiques sont des villes libres. || 6° Qui n'est pas assujéti à des entraves. || Presse libre, presse qui peut sans passer par l'examen d'une censure préalable, et sans être arbitrairement réprimée. || Assemblée libre, assemblée représentative qui ont le droit de contrôle sur le gouvernement. || Commerce libre ou libre échange, commerce qui n'est point soumis à des lois prohibitives. || Libre-échange, *VOY. ÉCHANGISTE*. || N'être pas libre, se dit de choses où règne une oppression. Les votes ne furent pas libres. || Les suffrages ne sont pas libres dans cette assemblée, on n'y peut pas voter selon sa conscience. || 7° Qui a le pouvoir de vouloir ou de ne pas vouloir, de se déterminer dans un sens ou dans un autre. Nous trouvons que le premier libre c'est Dieu, parce qu'il possède en lui-même tout son bien, et n'ayant besoin d'aucun des êtres qu'il fait, il n'est porté à les faire ni à faire qu'ils soient de telle façon que par sa seule volonté indépendante, sans être ord. 2. Que chacun s'écoute et se consulte soi-même, il sentira qu'il est libre, comme il sentira qu'il est raisonnable, *id. id.* Comme nous sentons que nous sommes nécessairement déterminés par notre nature même à désirer d'être heureux, nous sentons aussi que nous sommes libres à choisir les moyens de l'être, *id. id.* Nous sommes trop libres; trop libres à nous porter au péché, trop libres à nous jeter dans la grande voie qui mène les âmes à la perdition, *id. Sermons, Virtus de Nîle de Bouillon, 1*. On peut avoir des idées sans être libre: les hommes reçoivent et combinent des idées dans leur sommeil; ou ne peut pas dire qu'ils soient libres alors; n'est-ce pas une nouvelle preuve qu'on peut avoir des idées sans être libre? *VOIT. Phil. Nret. part. 1, chap. 8*. Vouloir ce qui ne ferait pas plaisir, est une véritable contradic-

tion; et faire ce que l'on juge le meilleur, ce qui fait plaisir, c'est être libre, *id. Lett. Pr. roy. de Prusse, oct. 1737*. On objecte que, si nous étions libres, il n'y aurait point de bien; je crois, au contraire, que c'est parce qu'il y a un bien que nous sommes libres, *id. id. 23 janv. 1738*. || Libre arbitre, faculté de choisir entre deux partis, sans aucun motif déterminant et par la seule force de la volonté; on a dit aussi franc arbitre qui est très-peu usité, et libéral arbitre qui ne l'est plus du tout. || 7° Libre à, qui a la faculté, le pouvoir de. Car enfin je suis libre à disposer de moi, *COAN. D. Sanchez, 1, 3*. Je suis... Que jamais par la force on n'entra dans un cœur, Et que toute âme est libre à nommer son vainqueur, *MOSSA, Més. 17, 3*. Aussi ne suis-je pas libre à sentir ou ne sentir pas quand l'objet est présent, *id. id. Connais. III, 18*. || 8° Dont l'âme ne se laisse pas vaincre, soumettre. François I<sup>er</sup>: Est-on libre en prison? — Charles V: Les hommes faibles n'y sont pas libres; mais, quand on a un vrai courage, on est libre partout, *VEN. Dial. des morts mod. 12*. || 9° Qui parle, agit franchement. Et comme la jeunesse est vive et sans repos, sans peur, sans fiction et libre en ses propos, *ALONSO, Sat. 1*. || 10° Qui n'est pas amoureux. Mais ne parions encore ni d'amant ni d'amour; Vivre libre et sans soins est un grand avantage, *MAUROGACH, Esp. follet, II, 6*. Les hommes souvent veulent aimer, et ne sauraient y réussir; ils cherchent leur défaite sans pouvoir la rencontrer; et, si j'ose ainsi parler, ils sont contraints de demeurer libres, *LA ROY, 17*. Je n'aurais plus cette franchise que donne un cœur libre et qui n'a rien à dissimuler, *OEHLIS, Mlle de la Fayette, p. 44*, dans *ROUSSEAU*. || 11° Avoir l'esprit libre, être dégagé de toute préoccupation. Je n'aurais pas l'esprit assez libre pour lui répondre, *VEN. Tél. VI*. Pour former de grands desseins, il faut avoir l'esprit libre, *id. id. XII*. || 12° Libre de, devant un substantif, exempt, affranchi de. Mon cœur, exempt de soins, libre de passion, Sait donner une borne à son ambition, *SOUFF. Sat. II*. Heureux qui, satisfait de son humble fortune, Libre du joug superbe où je suis attaché, Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché, *RAE. Iphig. 1, 1*. Et, libre d'un amour à ta gloire funeste, Viens m'engager la folie, *id. Bojov. V, 4*. Portez-vous un cœur libre de toute haine? *RAM. Coréme, Culte. La voir [l'âme pénitente] un instant après vivifiée par la grâce, libre de ses chaînes, marcher à pas de géant dans la voie de Dieu, id. Coréme, Lazare. Quand vous serez libres d'embaras et dégagés de ces soins estériles qui vous étournaient aujourd'hui du salut, votre cœur sera-t-il libre de passions? id. Coréme, Solut. Libre d'ambition, de soins débarrassés, Je me plais dans le rang où le ciel m'a placé, *L. RAC. La Relig. ch. IV*. Libre d'ambition, de soins et d'esclavage, *VOIT. Lett. en vers et en prose, 118*. Gassendi disait d'Hobbes qu'il ne connaissait guère d'âme plus intrépide, d'esprit plus libre de préjugés, *MOSSA. Opin. des anc. phil. (hobbesisme)*. || Libre de sa parole, s'est dit pour peu attaché à ses promesses. Les Étoliens étaient hardis, téméraires, toujours libres de leurs paroles, *MONTESSO, dans CHATEAUB. Mémoires*. || Libre de, devant un verbe à l'infinitif, qui a la liberté de. Vous serez libre de nous imposer dans trois jours, *VEN. Tél. I*. || Imperonnellement. Il est libre à... de... il est permis, loisible à... de... Libre à vous de sortir ou de rester. Cela lui était libre, et je ne songeais pas à l'empêcher, *COAN. Més. dans sat. I, p. 432, id. ALONSO*. Il était libre à Jésus-Christ de mourir ou de ne pas mourir, *RAE. Sermon. 1, 108*. || 13° Qui n'est sous aucune dépendance, qui n'a aucune fonction assujétissante. Il ne veut prendre aucun emploi, il veut demeurer libre. Il n'est pas bon d'être trop libre, *RAE. Pens. XIV, 73*. Ils verraient par ce coup [la mort de Britannicus] leur puissance abaissée; Vous serez libre alors, seigneur, et, devant vous, Ces maîtres orgueilleux s'éclaircissant comme vous, *RAE. Brit. 17, 4*. Au joug d'un autre hymen sans amour destinée, à peine suis-je libre et goûte quelques paix Qu'il faut que je me livre à tout ce que je hais, *id. Mithr. 1, 2*. Un homme libre, et qui n'a point de femme, n'a à quelque esprit, peut s'élever au-dessus de sa fortune, *LA ROY, II*. || Particulièrement. Qui n'est pas marié. Un commerce entre personnes libres, par opposition à adultère, qui est un commerce entre personnes dont une au moins est mariée. Aspasia prêtait son entremise aux intrigues de Périclès avec des femmes libres, *P. 1, COAN. Lett. II, 288*. || 14° Qui n'approuve pas de contraintes. On est fort libre dans cette maison. Maître de mon destin, libre dans mes soupçons, *RAE. Bérén. II, 2*. || Être libre avec quelqu'un,*

être assez lié avec lui pour lui parler librement, pour ne pas se contraindre avec lui. Je ne suis pas assez libre avec lui pour entamer un chapitre aussi délicat. || 15° Qui se dit aussi des choses. Votre douleur est libre autant que légitime, *RAE. Alex. 15, 7*. Je veux la braver à sa vue, Et donner à ma haine une libre étendue, *id. Andr. II, 2*. Un entre-tien plus libre alors m'était permis, *VOIT. Zaïre, II, 2*. || 16° Spontané, qui n'est pas produit par la contrainte, il jouissait du fruit de sa réputation, n'entendant partout que des éloges d'autant plus doux pour lui, qu'ils étaient plus libres, *MOSSA, 6<sup>e</sup> d'ém. après Pdg. D. Minic. L. II, p. 131*. || 17° Qui ne présente aucun obstacle. Les mers sont libres, on peut y naviguer sans aucune crainte des courants ou des ennemis. || La mer est libre, se dit des mers de l'extrême Nord, quand les glaces y fondent. Au delà de la banquette on trouva une mer libre. || La campagne est libre, les ennemis ne l'occupent plus. || Les passages, les chemins sont libres, on peut y aller sans y rencontrer empêchement ou danger. || Fig. et familièrement. Les chemins sont libres, se dit à une personne qui veut s'en aller et qu'on ne désire pas retenir. || 17° Espace libre, espace qui n'est point occupé, rempli. || Fig. Avoir le champ libre, avoir la liberté de faire une chose; locution tirée des jeux de course. || On dit dans le même sens: avoir la scène libre. Voici le stratagème dont il se servit enfin, pour avoir la scène libre, en éloignant l'amant et le mari tout à la fois, *RAM. Gramm. 4*. || Laisser à quelqu'un le champ libre, ne point s'opposer à ses prétentions, ne point se mettre en concurrence avec lui. || Cette place est libre, on peut la prendre, s'y mettre, personne ne l'occupant. || À l'air libre, en plein air. L'action du feu ne suffit pas seule pour décomposer le sal ammoniac; il se volatilise à l'air libre ou se sublime comme le soufre en vaisseaux clos, sans perdre sa forme et son essence, *SOUFF. Min. I, III, p. 443*. || Feu libre, feu qui touche immédiatement le corps soumis à son action. Ce n'est qu'à un feu libre et très-violent ou très-long-temps soutenu que le grenat perd sa couleur, *SOUFF. Min. I, VI, p. 361, note f*. || Calorique libre, se dit, par opposition à calorique latent, du calorique qui agit sur le thermomètre. || 18° Avoir ses entrées libres chez quelqu'un, avoir la facilité d'entrer à toute heure chez lui. || Avoir libre accès, un libre accès auprès de quelqu'un, être reçu chez lui quand on veut. La poêle latine fut portée à la dernière perfection par Virgile et par Horace, que ce prince [Auguste] n'exalta pas seulement par ses bienfaits, mais encore en leur donnant un libre accès auprès de lui, *MOSSA. Hist. 1, 10*. || Libre pratique, *VOY. PASTORAL*. || 19° Qui n'est pas tenu à des occupations obligées. Avoir son temps libre. Les heures qu'il avait libres furent remplies de bonnes lectures, *MOSSA. Le Tellier*. || Dans le même sens, être libre, n'avoir plus rien qui occupe. Quand elle [Votre Majesté] sera un peu plus libre, j'aurai l'honneur de lui écrire plus au long, et de donner un libre cours aux témoignages d'admiration, *ALONSO. Lett. au roi de Prusse, 30 juin 1778*. || Voulez d'incrêber moi si vous êtes libre, c'est-à-dire si vous n'êtes pas retenu par quelque autre invitation. || 20° Vers libres, ceux ou différentes mesures sont mélangées, et qui ne sont pas soumis au retour d'un rythme régulier; dans ce sens on dit mieux vers mêlés. Les tables de la Fontaine sont en vers libres. || Traduction libre, traduction où l'on ne suit pas exactement le texte, et où l'on imite autant que l'on traduit. || 21° Papier libre, *VOY. PAPIER*. || 22° Terme de minéralogie. Cristaux libres, les cristaux aciculaires, lorsque les aiguilles groupées sont distinctes les unes des autres. || Terme d'ornithologie. Dolgits libres, ceux qui sont entièrement séparés jusqu'à leur articulation avec le tarso. || Terme de botanique. Amande libre, celle dont la surface n'adhère point à l'enveloppe qui la recouvre. Calice libre, celui qui n'a pas d'adhérence avec l'ovaire. Étamines libres, celles qui ne tiennent ensemble ni par les filets ni par les anthères. Ovaire libre, celui qui n'a aucune adhérence soit avec le périgyné simple, soit avec le calice. || 23° Qui blesse la décence. Il est bien libre avec les femmes. Être libre en paroles, en actions. || Il se dit des choses. Il a des manières libres, un ton très-libre avec les femmes. Propos libres. Vers libres. Une chose qu'on ne croirait pas de lui [la Fontaine] et qui est pourtant très-vraie, c'est que dans ses conversations il ne laissait rien échapper de libre, ni d'équivoque, *COCHET, Hist. Acad. L. II, p. 232, dans ROUSSEAU*. J'en pourrais rapporter des traits assez plaisants, s'ils n'étaient pas trop libres, *DOCTEUR, Mém. rép. Gouv. L. VI,*







parler aussi de Mme la duchesse de la Valière : la pauvre personne a tiré jusqu'à la lie de tout, elle n'a pas voulu perdre un adouci ni une larme. *Vol. de comte de Guisaut, avril 1673.* || Fig. Ne faut-il pas avoir tiré jusqu'à la lie le brouillage d'amour, ce sont les prophéties de mensonge, et s'en être retiré jusqu'au vertige, pour annoncer au monde de tels prodiges? *Vol. III, § 30.*

Fig. La lie, la dépendance du corps et de l'esprit sur la vaillance. Pour moi, je ne suis plus bonne à rien. J'ai fait mon rôle, et, par mon goût, je ne voudrais jamais une si longue vie; il est rare que la fin et la lie n'en soit humiliante, *sév. d M de Moulérou, 10 janv. 1680.* Ah! ma bonne, que la lie de l'esprit et du corps [la dépendance de la vaillance est humiliante à souligner] le 16 août 1680. Je se [il]l' commerce de l'envie qu'il me donne de me préparer [à la mort] tous les jours, et même de ne pas souhaiter de tirer jusqu'à la lie, *10. 16 août 1680. Je se [il]l' commerce de l'envie qu'il me donne de me préparer [à la mort] tous les jours, et même de ne pas souhaiter de tirer jusqu'à la lie, 10. 16 août 1680.*

Il faut épargner le temps de la jeunesse, celui qui reste au fond n'est pas seulement le plus court, mais le plus mauvais et comme la lie de tout l'âge, *boss. Pensées chréti. et mor. 31.* || Fig. Pour la lie de son vin, accepter les inconvénients pour les avantages. Notre position, qui était si bonne, est devenue tout à fait désagréable; il faut quelquefois savoir boire la lie de son vin, *Vol. Lett. Florian, 16 avril 1767.* || 3° Lie de vin, composé de couleur rouge qui se sépare du vin et se repose dans les vases où il est contenu. Thespis fut le premier qui, barbouillé de lie, promena par les bourgs cette boueuse folie [la tragédie], *Vol. Art p. III.* Nos fils liés gras, bien dressés, N'auront que les pots, Le front taché de lie, *Agasoo. Grande scène.* Sorte de couleur d'un rouge foncé. Il porte à la face une tache couleur de lie de vin, ou couleur lie de vin, ou, simplement, une tache lie de vin. || 3° Fig. La lie du peuple, la plus vile et la plus basse populace. Bien que cette partie [les manouvriers] soit composée de ce qu'on appelle mal à propos la lie du peuple, elle est néanmoins très-estimable par le nombre et par les services qu'elle rend à l'Etat, *Vol. D'Am, p. 90.* Je ne suis pas d'une famille noble de Murcie, mais je ne suis pas non plus de la lie du peuple, *Vol. Est. Gonz. ch. 64.* Il n'y a point de lie aux yeux de Dieu; devant lui tous les hommes sont égaux, *Vol. Pyrrhon. Hist. ch. 28.* || La lie du genre humain, la lie des nations, les hommes les plus corrompus, des hommes très-vils et très-méchants. Des malheureux, la lie et l'opprobre des villes, *Vol. St Genes, v. 3.* Dans la lie et la corruption de nos temps modernes, *Vol. Montep. Exp. IV, 4.*

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E il eant [entendit] les meles prieres [mes prières], e forsment [sira] mel de la fosse de miserie e de palu de lie, *Liber psalm. p. 42.* || XIII<sup>e</sup> s. Uster [ôter] le chantel de leur tonniaz et la lie valder, *Liv. des met. 308.* Et il rois respondi que il n'aroit de quoy, et que il n'aroit si bon trene dont il ne feust à la lie, *Vol. XIV. 213.* || XIV<sup>e</sup> s. Pain et lauve manguant, sans boire vin sour lie, *Vol. de Seb. VI, 96.* || XV<sup>e</sup> s. Quant compaignons sont de blouches, ilz ne cerchent que compaignie; mais lors ont leurs vins vendanges, Et bou quazy [qu'au] à la lie, *Vol. Villon, la Repue de Montfaucon.* || XVI<sup>e</sup> s. Non seulement le peu mais encore le pire [le pire] auprès de la lie, *Vol. Serlet, liv. III, p. 161, dans LACROIX.* Ceux que la peur a revoltés [l'ameront] les verites, Comme fait l'igoorante lie, *Vol. d'Am. Tragiques, Préface.*

— ETYM. Wall. *lize*; bas-lat. *scela sive liaz vini*, dans un manuscrit de Bamber du 2<sup>e</sup> siècle, f<sup>o</sup> 47, *recto*; angl. *less* au pluriel. Origine inconnue. On a dit qu'il se bas-breton *li*, lie, de *liu*, vase, boue. Selon parle du gotique *ligon*, *lison*, *liga*, angl. *lie*, être glissant, qui aurait donné *li*, comme *cedere* e *nossement*. Il indique aussi le latin *lix*, cendre, boue, qui, produisant une forme rustique, *liqua* ou *li*, a sorat produit aussi *li*. Jusqu'à présent, on n'a que des hypothèses. Le mot est très-ancien, puisqu'il se trouve dans un manuscrit du 2<sup>e</sup> siècle.

3. LIE (lie), adj. Vieux mot qui signifie joyeux, utilisé seulement dans cette locution : faire chère lie, faire bonne chère avec gaieté. Là, vivant à discrétion, La galande fit chère lie, *Vol. Fabl. III, 17.*

— HIST. XI<sup>e</sup> s. L'empereur se fait et bauds et liez, *CA de Rol. VIII.* || XII<sup>e</sup> s. Nout par fu bez li gentis [le] de France, *Roc. 104.* Pour ce [je] ne puis faire la chanson, *Cocci, II.* || XIII<sup>e</sup> s. A tant es-vous la vienne qui fait moult lie chere, *Berte, III.* || XV<sup>e</sup> s. La bonne chere et lie que laiens on lui avoit faite, *Vol. 1, 1, 16.* Il se representa au dit roi son on-

cle qui ne lui fit si lie chere que le comte vouut, *Vol. 1, 1, 89.*

— ETYM. Provenç. *lies*, joyeux; espagn. *lida*; ital. *lido*; du lat. *lirtus*. Dans l'ancien français, *lié* au masculin, et *lie* au féminin signifie joyeux : faire chère lie, c'est faire une mise joyeuse, une bonne mine, un bon accueil; puis le sens s'est dévié en bonne chère, la bonne chère étant un genre de bon accueil.

LIE, NK (li-é, ée, part. passé de lier. || 1° Attaché avec des cordes. Lié et garrotté. On l'a mené pieds et poings liés. Chicaucou; J'irais trouver mon juge, et lui dirai... Liez-moi. — La comtesse; Monsieur, je ne vous point être liée, *sac. Plaid. 1, 7.* || Fig. Pieds et poings liés, à merci, sans résistance. Il demoura ferme dans sa resolution [de demander une dame en mariage]; et Killegraw, cédant à ses importunités, fut offrir son cousin pieds et poings liés à la victorieuse Warmeré, *Vol. Gromm. 9.* || Entrez, nos chiens sont liés, se dit à ceux qui hésitent à entrer dans une maison. || Terme de blason. Se dit des cercles de tonneaux, quand l'acier qui les tient est d'un autre métal. Se dit aussi de ce qui est joint, attaché et accouplé par un lien, un cordon ou un ruban. || Fig. Mains liées, impossibilité d'agir. Il a les mains liées. Il a les mains liées dès qu'il veut faire le mal, *Vol. Tel, v.* || Fig. Langue liée, silence imposé. La cour n'en jugea pas de même; mais la crainte tenait toutes les langues liées et muettes, *Vol. Hist. anc. OEuv. t. VIII, p. 13, dans FOUQUET.* || 2° Joint par quelque substance qui s'incorpore. Une sauce bien liée. Du côté de la digue ils avaient dressé des tours sur le mur qui était d'une hauteur extraordinaire, et large à proportion, tout bâti de grandes pierres liées ensemble avec du plâtre, *Vol. Hist. anc. OEuv. t. VI, p. 379, dans FOUQUET.* || 3° Joint par des traits qui unissent. Des lettres mal liées. || Terme de paléographie. Lettres liées, celles qui sont unies ensemble, sans perdre aucun de leurs traits, et de manière que la forme de chacune soit entièrement conservée. || 4° Terme de marine. La lame est liée, se dit quand les vagues se suivent en lignes continues, en belles nappes à larges plis. || 5° Fig. Enchaîné par des rapports grammaticaux, logiques, nécessaires. Parties d'une harangue liées avec beaucoup d'art. Ces pensées ne sont point liées. Le plus dangereux, le plus pernicieux de tous [les systèmes] est celui de Spinoza;... son système d'athéisme est mieux lié, mieux raisonné mille fois que ceux de Straton et d'Epicure, *Vol. Dict. phil. Liberté d'imprimer.* Tout est lié dans le système du monde : le cours des fleuves tient aux revolutions, soit journalières, soit annuelles de la terre, *Vol. Hist. phil. VII, 16.* || 6° Qui a connexion. Je suis toujours attristé, ma fille, quand quelque-une de vos lettres s'égaro; cela me fait perdre le fil d'une conversation qui était toute liée, et qui fait ma joie et mon divertissement, *sév. 14 sept. 1689.* La tolérance civile, c'est-à-dire l'impunité accordée par le magistrat à toutes les sectes, dans l'esprit de ceux qui la soutiennent est liée avec la tolérance ecclésiastique, *boss. 6<sup>e</sup> orat. III, 11.* La destinée du monde était liée à celle de cette princesse; chacun croyait voir en elle la fin des misères publiques et particulières, *Vol. Marit-Ther. L'histoire de notre princesse n'est pas liée à celle du siècle; elle n'a nulle part à la guerre ni à la paix des nations, in. Dauphine.* La querelle des Grecs à la sienne est liée, *sac. Andr. IV, 6.* || 7° La partie est liée, se dit de toute affaire convenue, et, particulièrement, d'un duel. La proposition [d'un duel] fut acceptée; soit la partie bien liée, le liou pris, l'heure marquée, le secret recommandé, *sév. 25 juil. 1692.* Jamais partie ne fut si bien liée, *Vol. St-Str. 974, 978.* || Terme de jeu. Jouer en parties liées, jouer avec cette convention qu'il faille gagner deux parties sur trois ou deux parties de suite pour avoir le jeu. || 8° Fig. Uniquement d'affection, d'intérêt, etc. Les hommes se sentent liés par quelque chose de fort, lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris était vivants, les recevra en son sein quand ils seront morts, *Vol. Polu. I, II, 3.* Cet homme est lié avec Mme de Nogaret, qui est fort suite contre le quietisme, *Vol. Maintenon, Lett. du card. de Noailles, 7 sept. 1697.* Dans quels ravissements, à votre sort liés, Du reste des mortels je vivrais oubliee! *Vol. Phèdre, v. 1.* Moi qui ne vous aime que davantage, qui ne m'en sens que plus liée à vous, *Vol. Marivaux, Marianne, 6<sup>e</sup> part.* On est tout d'un coup lié avec les gens qui ont le cœur bon, quels qu'ils soient, *Vol. Id. 7<sup>e</sup> part.* Son père le papa [Alexandre VI] et lui [César Borgia] seussent

par le... nement et le moustre, et le bon roi Louis XII avait été longtemps lié avec ces deux hommes sanguinaires, parce qu'il avait besoin d'eux, *Vol. Ann. Imp. Maximilien, 1803.* Je suis lié avec lui dans tout la finance, *Vol. Duclos, Mémoires, t. VIII, p. 104.* || 9° Astreint, obligé. Lié par une promesse formelle. Zadig ne savait encore s'il avait à faire au plus fou ou au plus sage de tous les hommes; mais l'hermite parlait avec tant d'ascendant que Zadig, lié d'ailleurs par son serment, ne put s'empêcher de le suivre, *Vol. Zedig, 30.* Terme de pratique. Engagé. Lié de mariage. Femme liée de mari.

† LIEF (li-è), s. m. Vieux mot qui signifie l'action de lever, la levée d'une chose. J'ai ouï d'anciens notaires et greffiers de justice de paix, dire : le lief des scellés pour la levée des scellés, *Vol. 1600, 1601.*

— ETYM. *Lever*. Formation régulière comme on le voit par *re-lief*, le verbe *lever* faisant, dans l'ancienne langue, que *je lief*, au subjonctif.

LIEGE (li-è); malgré l'accent aigu que met l'Académie, la prononciation fait entendre un é ouvert), s. m. || 1° Espèce de chêne vert, dont l'écorce est épaisse, spongieuse et fort légère (*quercus suber*, L.). || 2° Partie extérieure de l'écorce qui prend une couleur plus intense, qui cesse de participer à l'activité vitale et qui souvent est complètement desséchée. La liege est fort léger et nage sur l'eau. Faire des bouchons de liege. || Eau liege, écorce qui présente des lames éparpillées d'une structure plus ou moins distincte, séparées par des vaisaux qui ont éprouvé une modification notable, mais non assez profonde pour les rendre méconnaissables et semblables au liège. || 3° Terme de pêche. Le liège, le bouchon de liège qui soutient la ligne. || Patenôtres de liege, espèce de chapelet de liège, qui sert à maintenir sur l'eau les bords du filet. || 4° Une des parties de l'arçon d'une selle. || 5° Liège fossile ou de montagne, variété d'asbeste.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Qui une aguille de fer boule, Si que ele port [paraisse] presque toute, En un peu de liege, et l'atras à la pierre d'almant lise, *Vol. Ind. p. 2.* || XVI<sup>e</sup> s. Mais tant plus m'y veut plonger, Plus elle me fait nager Haut dessus l'eau comme un liege, *Vol. Ronsard, 271.* Les chataigniers, chesnes, lieges, ormes... O BR SERRAS, 288.

— ETYM. C'est le dérivé direct de *levis* (roy. 12028).

† LIÉGEAIS (li-è-jai), s. m. Se dit des almanachs de Liège. Le grand, le petit Liégeois. Ces almanachs ont eu à l'origine pour auteur Matthieu Laensberg, nom réel ou supposé d'un habitant de la ville de Liège, qui en commença la publication vers 1636; ils sont pleins de prédictions impertinentes.

† LIÉGER (li-è-jé). Le g prend un e devant a et o; liegeant, liegeons, v. a. Mettre du liège à un fillet de pêche pour le soutenir dans l'eau. Fillet liége.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Soulier liége, *Vol. Cotonave.*

LIEU (li-è), s. m. || 1° Ce qui sert à loger. Un lieu de paille, de jonc, d'osier. Des lieux suspendus aux rameaux d'un vieux chêne. Nous eut les pieds sanglants d'un enfant malheureux, M. J. CHEN. *Edipe roi, IV, 2.* || En agriculture, les lieux sont de paille ou d'osier serrant à lier les gerbes ou à botteler le foin. || 2° Au pluriel. Particulièrement, la corde ou chaîne dont un prisonnier est attaché. Rentrant loin de nous, blanchi dans ses lieux, [il] Gémit dans un cachot, privé de la lumière, *Vol. Zaire, II, 1.* Elles [les lois] auront permis qu'aux yeux des citoyens Votre fille ait paru dans d'infâmes lieux, *Vol. Tancr. IV, 6.* || Fig. Briser ses lieux, sortir de captivité. Mais ce même héros, pour briser ses lieux, Voudra-t-il qu'on s'abaisse à ces honteux moyens? *Vol. Zaire, II, 1.* || Fig. Des lieux de fleurs, des choses agréables, charmantes qui enchaînent, obligent. Donner le change à nos passions par le goût des belles connaissances, c'est enchaîner les amours avec des lieux de fleurs, J. J. Rousseau. *Let. à la duchesse de Portland, 3 sept. 1765.* || 3° Moyen d'attache pour fixer un animal. || Terme de chirurgie. Nom donné aux cordes et rubans de fil, qui servent à fixer un bandage. || 4° Fig. Tout ce qui enchaîne, contraind, met dans la dépendance. Il est dans les lieux d'une femme peu estimable. Il trouve ses lieux bien doux. Ma cour fut la prison, mes faveurs les lieux, *Vol. Cinna, V, 1.* On se sent pas son lieu, quand on suit volontairement celui qui entraîne; mais, quand on commence à résister et à marcher en s'éloignant, on souffre bien, *Vol. Lett. à Mlle de Roanet, 4.* Par combien de lieux était-il retenu dans l'erreur! *Vol. Duc de Mant. ....* Ô jour épouvantable, où la mort misère ce fortuné coupable, Tout chargé des lieux de son iniquité, s. s. Rousseau. *Odes sacrées.* J'ai traité les biens de mon indigne vie, Tant qu'un peu d'espérance a







Le livre par l'oreille, jamais ne nous le ra de la... HIST. 1517. s. Termes d'anatomie... LIGAMENT (li-ga-man), s. m. || 1° Terme d'anatomie...

LIGAMENTUM, VETR (li-ga-man-tu, le-27), s. m. || 1° Terme d'anatomie... LIGAR (li-gar), s. m. Espèce de coquille univalve... LIGATURE (li-ga-tu-r), s. f. || 1° Terme de chirurgie...

LIGNAGE (li-gna-je), s. m. Terme de charpentier... LIGNAGE (li-gna-je), s. m. L'ensemble des personnes qui appartiennent à la même lignée...

LIGNE (li-gne), s. f. || 1° Terme de géométrie... LIGNE (li-gne), s. f. || 2° Terme de métallurgie...

LIGNE (li-gne), s. m. || 1° Terme de métallurgie... LIGNE (li-gne), s. f. || 3° Terme de métallurgie...

LIGNAGE (li-gna-je), s. m. Espèce de vin rouge médiocre du terroir d'Orléans... LIGNAGE (li-gna-je), s. m. || 1° Terme de jurisprudence...

LIGNE (li-gne), s. f. || 4° Terme de métallurgie... LIGNE (li-gne), s. f. || 5° Terme de métallurgie...

LIGNE (li-gne), s. m. || 2° Terme de métallurgie... LIGNE (li-gne), s. f. || 6° Terme de métallurgie...

LIGNAGE (li-gna-je), s. m. || 3° Terme de métallurgie... LIGNAGE (li-gna-je), s. m. || 4° Terme de métallurgie...

espaisseur. || 8° La deux me partie d'un pouce. || 9° La 111<sup>e</sup> partie d'un pouce d'eau. || 10° Ligne de terre, en perspective. || 11° En musique, les traits horizontaux sur lesquels on écrit les notes. || 12° Ligne, au jeu d'échecs et de dames. || 13° En termes d'anatomie, ligne blanche, ligne bleue, ligne médiane. || 14° Ligne vanella. || 15° Ligne de mire. || 16° Ligne équinoxiale. || 17° Ligne de fol. || 18° Ligne d'eau ou de flottaison. || 19° Ligne de marcation, de démarcation. || 20° Direction. || 21° Rang. || 22° Série de membres d'une famille. || 23° Ligne de vie. || 24° L'espace droit ou circulaire que parcourt le cheval dans le manège. || 25° Le mot ligne dans l'écriture. || 26° Dans les beaux-arts, effet général produit par la réunion et la combinaison de diverses parties soit d'un objet naturel soit d'une composition. || 27° Suite de mots écrits ou imprimés en ligne droite. || 28° Ce qui est écrit dans une ligne. || 29° Direction générale de la position des troupes soit pour le combat, soit pour les grandes manœuvres. || 30° Suite de bataillons ou d'escadrons placés sur une même ligne et faisant face du même côté. || 31° Toute réunion de bâtiments de guerre rangés ou gouvernés sur un même rumb de vent. || 32° Retranchement. || 33° Ligne de douanes. || 34° Ligne télégraphique. || 35° Ligne d'un chemin de fer. || 36° Voie étroite tracée dans une forêt. || 37° Double ligne, sorte de poisson.

1° Au sens propre, donné par l'étymologie, cordeau, ficelle dont divers ouvriers se servent pour tracer leurs ouvrages. Tirer une muraille à la ligne, en ligne droite. De longues allées d'arbres, plantées à la ligne, vauvras, Q. C. 303. || Fig. Et ces froids ornements à la ligne plantés, non. Sat. iv. || 2° Terme de construction. Ligne à plomb, direction que prend une corde à l'extrémité de laquelle pend un poids. || Ligne allongée, celle qui, dans la coupe des pierres, est tirée à côté d'une autre, et en partant d'un même centre que celle-ci. || 3° Ficelle avec un hameçon au bout pour pêcher. L'écher à la ligne. || Ligne dormante, ligne qui demeure fixée dans l'eau, sans qu'on la tiennne. || Ligne flottante, ligne dont l'extrémité est attachée à un corps flottant, et telle que l'hameçon puisse être déplacé par le courant de l'eau. || Ligne de fond, ligne dont l'hameçon avec l'appât repose sur le fond de l'eau. || Ligne se dit aussi de l'instrument tout entier, bâton et ficelle, qui sert à pêcher. || 4° Terme de marine. Nom donné à une corde petite, mais forte relativement à sa grosseur, que l'on emploie à des usages différents. Ligne goudronnée. Ligne d'amarrages. Ligne de sonde. || Ligne de loch, petite corde attachée au loch, par le moyen de laquelle on estime le chemin d'un vaisseau. || 5° Terme de géométrie. Étendue en longueur, considérée sans largeur ni épaisseur. Ligne droite. Ligne courbe. Ligne brisée. Mener, tirer une ligne parallèle à une autre. L'ansurerai aussi peu qu'une ligne droite, tombant sur une autre ligne droite, fait deux angles droits ou égaux à deux droits, de peur que, les hommes venant à y découvrir quelque chose de plus ou de moins, je ne sois railé de ma proposition, LA SAUT. II. Nous considérons, il est vrai, la divinité à l'infini en géométrie; mais cette notion n'a d'objet que nos idées, et, en supposant des lignes sans largeur et des points sans étendue, nous supposons aussi une infinité de cercles passant entre une tangente et un cercle donné, voir. Diet. phil. Locke. Enfin, dans l'idée de surface, je fais encore abstraction d'une des deux dimensions qui la composent, et il me reste l'idée de ligne, d'ALEXANDRE, Mélanges de littér. d'hist. et de philos. t. v. § II. La ligne perpendiculaire, image de la stabilité, mesure de la profondeur, frappe plus que la ligne oblique, pour. Selon de 1707, Œuvres, t. xiv, p. 363, dans romans. || Lignes trigonométriques, les sinus, cosinus, tangens, etc. || 6° Dans l'ancien système des poids et mesures, le douzième partie d'un pouce. Cette règle a deux pieds six pouces quatre lignes de long. La ligne vaut deux millimètres deux tiers cent cinquante-huit dix-millièmes 2<sup>es</sup>, 5833 || Fig. Pour moi, je ne puis comprendre ce plaisir, et que vous soyez sans de rêver et d'imaginer vos yeux sur cette hauteur qui vous met à une ligne de la mort, etc. etc. || 7° Terme de lents-mes. Ligne d'au, la 111<sup>e</sup> partie d'un pouce d'eau. || 8° Terme de géométrie. Ligne de terre, instruction de plan de terrain avec le plan général du de terre. Ligne verticale, celle par laquelle le plan vertical coupe le terrain. || Ligne horizontale, voy. horizont. || 9° Terme de musique. Le dit des traits horizontaux et parallèles qui

composent la portée. La musique s'écrit sur cinq lignes. La clef de sol se place sur la seconde ligne, la clef d'ut sur les quatre premières lignes || 10° Lignes extrêmes, on dit, aux échecs, des quatre bandes composées de vingt-huit cases, formant la bordure de l'échiquier. || Lignes de hauteur, bandes qui vont d'un joueur à l'autre. || Lignes horizontales, bandes qui vont de la droite à la gauche des joueurs. || Ligne du milieu ou grande ligne, désigne, au jeu de dames, la ligne qui traverse diagonalement, et qui est de la couleur sur laquelle on joue. || 11° Terme d'anatomie. Ligne blanche, espèce de bande aponévrotique, étendue depuis l'appendice alpholdo du sternum jusqu'à la symphyse des pubis, subjacente à la peau et appliquée sur le péritoine. || Ligne bleue du fémur, sillon rugueux que forme le bord postérieur de cet os, et qui se bifurque à chaque extrémité. || Ligne médiane, ligne imaginaire que l'on suppose partager verticalement le corps en deux parties égales et symétriques. || 12° Ligne visuelle, celle qui part de l'œil de l'observateur et aboutit à l'objet qu'il considère. || 13° Terme d'artillerie. Ligne de mire, celle qui détermine la position de la pièce, relativement au point que l'on veut atteindre. || Ligne de tir, axe d'un canon qu'on suppose prolongé indéfiniment; c'est une ligne droite. || 14° Ligne équinoxiale, ou, simplement, ligne, l'équateur; nom qui vient de ce que la circonférence du cercle de l'équateur, qui est la ligne, est supposée tracée sur la terre. Les latitudes commencent à se compter de la ligne. Ne voyons-nous pas sous la ligne, où les quatre saisons n'en font qu'une, la terre toujours fleurir, les arbres continuellement verts, et la nature toujours au printemps? surr. Quadrup. t. iv, p. 28. || Passer, couper la ligne, traverser l'équateur et passer d'un hémisphère à l'autre. Prendre des anciens et faire son profit de ce qu'ils ont écrit, c'est comme pirater au delà de la ligne, LAMOIGNON L'ÉVÊQUE, Lett. citée par Bayle, art. Ephore. M. Halley avait jadis quatre fois la ligne pendant le cours de ce voyage, c'est-à-dire en moins de deux ans, MARIAN, Éloge de Halley. || Ligne méridienne, la circonférence du méridien en supposée tracée sur la terre. || Terme d'astronomie. Ligne des nœuds, celle suivant laquelle le plan de l'orbite d'une planète coupe celui de l'écliptique. || 15° Ligne de fol, droite tracée sur l'alidade d'un cercle ou de tout autre instrument gradué, et servant à indiquer la direction du centre de l'instrument à l'objet visé. La ligne de fol se prolonge sur le limbe et marque le degré où finit l'arc cherché. || Ligne de fol se dit aussi d'un petit fil de métal appliqué sur le verre d'une lunette, pour rendre les observations plus justes. || Terme de marine. Ligne de fol, ligne noire tracée dans la boîte d'un compas de route, et qui indique la direction ou le cap du navire. || 16° Terme de marine. Ligne d'eau ou ligne de flottaison, ligne qu'atteint un vaisseau quand il est pourvu de tout ce qui lui est nécessaire pour le voyage, et qu'il n'a pas encore reçu les marchandises ou autre charge. || Lignes d'eau, les différentes coupes horizontales de la partie submergée de la carène d'un vaisseau, parallèlement à la ligne de flottaison. || Ligne de fort, dans un vaisseau, l'endroit où il est le plus gros. || Ligne du pont, ligne qui suit la forme du pont. || 17° Ligne de marcation, ligne tracée par Alexandre VI sur la mappemonde, pour séparer les possessions des Espagnols de celles des Portugais, attribuant aux Espagnols les terres qu'ils découvraient à l'ouest, et aux Portugais celles qu'ils découvraient et conquerraient du côté de l'Occident, les Portugais possèdent leurs conquêtes et leurs découvertes du côté de l'Orient; ces deux nations se rencontrèrent, elles eurent recours au pape Alexandre VI, qui fit la célèbre ligne de démarcation et jugea un grand procès. MONTAIGNE, Espr. 221, 21. || Par extension de ce sens historique. Ligne de démarcation, ligne tracée sur un terrain ou sur une carte pour marquer la division de deux territoires, de deux propriétés. || Fig. Il n'est pas toujours facile de tracer une ligne de démarcation entre l'erreur et la vérité. || Ligne de respect, ligne que l'on imagine par mer à une distance convenable des côtes et qui est regardée comme la frontière d'un pays. || 18° Ligne. Il y a toujours une ligne de tout état à Dieu; et, sitôt que l'on commence à marcher sur cette ligne, on est dans un ordre, vauvras. Ess. sur 3<sup>e</sup> tradit., ch. 9. || A quelque part on dit la ligne, y aller sans faire de

détours. || Fig. C'est un homme qui a toujours marché sur la même ligne, qui s'est tracé une ligne dont il ne s'est jamais écarté, il s'est fait un chemin de conduite qu'il a constamment suivi. || 19° Ligne. Suivre la ligne du devoir, de l'honneur, etc. || 20° Ligne. Conduite conforme au devoir, à l'honneur. || 21° Ligne. Ligne. Qui voulait dire qu'on s'égarait hors des bornes, qu'on s'échappait, qu'on sortait de la ligne. Ponsé. St Thomas, 3. Ligne de conduite, règle qu'on prend pour diriger sa vie. || 22° Ligne. Être, marcher sur la même ligne. La France, qui qu'après avoir commandé les armées, il ne pouvait plus servir en ligne de lieutenant général, etc. etc. 141, 170. || Être en première ligne, mettre en première ligne, être au premier rang, placer au premier rang. Ce candidat a été présenté en première ligne, en seconde ligne par l'Institut pour le trône de la chaire. || Hors ligne, se dit de ce qui n'est pas dans le rang, de ce qui mérite une place extrême, en vertu de quelque excellence. V. à un tableau hors ligne. || 23° Série des membres d'une famille. Ils veulent qu'on les croise en deux lignes, sept pages de Grèce, autour, Sat. vi. Mais laissez-vous issu d'Hercule en droite ligne, Si vous ne faites voler qu'une basseme insignie, Ce sont des gens d'ailleurs que vous désirez tous, Sont autant de témoins qui parlent contre vous, non. Sat. v. Le père me faisait descendre de Moïse en droite ligne, vol. Scaramento. La ligne masculine s'écrit dans cette maison [de Charles le Téméraire], etc. Hist. phil. II, t. 1. Ligne directe, celle qui va en fils, c'est l'ordre des ascendants et des descendants. || Ligne collatérale, l'ordre de ceux qui sont les naissances de la même souche, mais non les fils et autres; c'est celle où sont placés les oncles, les cousins, neveux. || Ligne ascendante, la série d'une personne. Ligne descendante, la série des descendants. || 24° Terme de chronologie. Se dit des traits marqués dans la main et par lesquels on prétend découvrir le caractère ou le destin d'un individu. La ligne de vie est celle qui est à l'extrémité du petit doigt. La ligne de Vénus prend depuis l'index jusqu'à l'autre bout de la main. C'est la ligne de Mars, qui marque les bonnes ou mauvaises nouvelles, découvertes, Sec. chap. du Diable bou. II, 3. Il y a une certaine ligne qui le disant et ne pouvant jamais une vie longue et heureuse, etc. L'individu d'une autre ligne aussi véritable que la première, etc. Selon de 1707, Œuvres, t. xiv, p. 363, dans romans. || Il se dit aussi des signes du front par lesquels on prétend juger de la bonne et mauvaise fortune des hommes. || 25° Terme de manège. L'espace droit ou circulaire que parcourt le cheval, soit au cercle, soit au pèler, soit sur le carreau du manège. || 26° Terme d'écriture. Ligne, celle qui est directement opposée à l'adversaire, et dans laquelle doivent être les épaules, le bras droit et le pied gauche en ligne, se dit d'un tireur dont le pied gauche est placé vis-à-vis la cheville du pied gauche de son adversaire, aussi de deux tireurs qui sont en face l'un de l'autre. || 27° Terme de beaux-arts. Ligne, est l'effet général produit par la réunion et la disposition des diverses parties, soit d'un objet, soit d'une composition. Les lignes du visage, le groupe, ce paysage présente de belles lignes, des lignes simples, grandes. La ligne de conduite d'un tableau. Votre ligne n'est pas celle de votre ligne, la ligne de beauté, la ligne idéale, etc. Ligne que-conque altérée, etc. Selon de 1707, Œuvres, t. xiv, dans romans. || On dit aussi d'un tableau que les lignes en sont bien, etc. pour exprimer qu'elles procèdent par courbes et par replats doux et gracieux. Les lignes de l'architecture sont les divers plans horizontaux tirés par les soutènements, par les membres et les ornements de l'architecture, par les acrotères, les corniches, etc. || 28° Suite de mots écrits ou imprimés en ligne droite. Portez-moi donc ma lettre, où tout en quatre lignes. Il n'y a tous mes traits et mes pensées, etc. etc. vauvras, Soliman, I, 8. Je me suis chargé de vos lignes vous m'avez payé avec un Roberton, vol. I. L'ahour, se janvier 1707, etc. etc. remontrance. V. M. L'imp. Imp. de tout le monde. Ligne m'apprendre sur la ligne, etc. etc. elle m'en dit plus en dix lignes que l'écrit dans un livre. etc. etc. Imp. Imp. Imp. Imp. Imp. Lignes sur sa main, que son cœur a tracé. Ligne balot, etc. etc. craintes bonté chassées, etc. etc. Fig. Il y a à la ligne, écrire des lettres, etc. etc. pour le seul effet d'allonger un article pour à tout la ligne. || Mettre un mot, un passage à la ligne, commencer par ce mot, par ce passage, etc. etc. nouveau allié. || À la ligne, phrase par laquelle on

avertit celui à qui on dit quelque chose, se mettre en moi, un passage à la ligne. Donner de la ligne à quelqu'un, se dit en parlant de l'usage de n'écrire que le mot Monsieur ou Madame sur la première ligne d'une lettre en s'adressant à un supérieur. || Fig. Lire entre les lignes, voir dans un écrit un sens caché qui y est sans paraître. Je voudrais avoir la réponse que je fis à cette lettre, elle ne disait pas plus; mais il me semble qu'elle contenait davantage, et qu'il y avait, comme dans les lignes, ce qui n'était exprimé par aucun mot. STALL, *Mém.* t. 1, p. 90. Les amis de Galani et l'abbé lui-même avaient coutume de dire de son livre sur les blés: C'est moins un livre sur le commerce des blés qu'un ouvrage sur la science du gouvernement; il faut savoir y lire le blanc et l'ombrière des lignes, SAINT-DEVOY, *Art. sur Coligni*. Terme de primarie. Ligne de tête, la première de la page. Ligne de pied, ligne composée de cadrats au bas de la page, dans laquelle se place la signature. || Mettre hors ligne, mettre hors ligne, tirer une somme hors ligne, l'écrire à la marge. || Ligne de compte, la somme qu'on tire à la marge blanche laissée à gauche d'un compte à droite. || Mettre en ligne du compte, être en ligne de compte, employer, comprendre dans un compte; et fig. faire mention d'une chose. || 26° Ce qui est écrit dans une ligne. Ces lignes difformatoires sont d'autant plus punissables, qu'elles outragent personnellement Mlle Cornu et surtout Mme Denz, ma nièce, qui l'élève comme sa fille, *vol.* Lett. *Théol.*, 21 janv. 1741. Il suffisait d'une ligne dans Tacite ou dans Suétone, et même dans les auteurs des légendes, pour rendre un prince odieux au monde et pour perpétuer son opprobre de siècle en siècle, *id.* Russie, II, 10. Cette comparaison d'une belle ligne, quand je saurais l'écrire, à une belle action? *id.* *Claude et Vir.* II, 79. Pendant que je vous fais ces lignes très-sensées, voici une drôle d'aventure, *id.* L. COUR. Lett. I, 168. || Familièrement. Deux lignes, une courtoisive. Je vous écrirai deux lignes pour vous prévenir de mon arrivée. || Deux lignes signifie aussi une brève mention. Si elle (Mme de Maintenon) fut morte avant le roi, c'eût été un événement dans l'Europe; et deux lignes dans la gazette apprirent sa mort à ceux qui ignoraient si elle vivait encore, *id.* *BOULES, Mém. rép.* OEuv. t. V, p. 403. || 27° Terme de guerre. Direction générale de la position des troupes, soit pour le combat, soit pour les grandes manœuvres. La ligne appuyait sa gauche au village, et sa droite à un bois. || Se porter sur la ligne, se diriger vers la position qu'on doit occuper dans la ligne. || Entrer, rentrer en ligne, se mettre en ligne, être en ligne, se placer, se replacer, ou être placé dans la direction générale de la ligne. En même temps, l'empereur désignait à chaque corps sa place; le reste de l'armée entra en ligne, et une fusillade générale, entrecoupée de quelques coups de canon, s'était établie, *id.* *Hist. de Nap.* VII, 5. || Rompre la ligne, ou forcer la ligne, se porter trop en avant. Rompre la ligne ou rompre la ligne, rester trop en arrière. || Ligne de direction, ligne que doit suivre un corps militaire en campagne, ou dans les grandes manœuvres. || Ligne d'opération, ligne qu'une armée, ou plusieurs corps destinés à la même opération, doivent suivre constamment. Comme les Russes se montrèrent par masses redoublées à leur centre et à leur droite, menaçant la route de Moscou, sur la ligne d'opération de la grande armée, *id.* *Hist. de Nap.* VII, 5. || Ligne de communication, chemin par lequel une armée communique avec ses dépôts, ses magasins, ses réserves. Au milieu d'elle (la grande armée), son chef, sombre et silencieux, paraissait mesurer avec exactitude sa ligne de communication avec les places de la Vistule, *id.* *Hist. de Nap.* IX, 5. || Ligne de convoi, l'espace qui reste libre entre une armée et sa base d'opération. || 28° Ligne se dit aussi, en termes militaires, d'une suite de bataillons ou d'escadrons placés sur la même ligne et faisant face du même côté. Une armée se divisa ordinairement en trois lignes, dont la première forme l'avant-garde, la seconde le corps de bataille, la troisième l'arrière-garde ou la réserve. [A Pultava] les Suédois condescendirent à s'ébranler, et, le canon ennemi continuant à les écraser, la première ligne se replia sur la seconde et la seconde s'enfuit; ce ne fut en cette dernière action qu'une ligne de dix mille hommes de l'infanterie russe qui mit en déroute l'armée suédoise; tant les choses étaient changées! *id.* *Charles XII*, 4. Un régiment de Davoust cherchait à prendre son rang dans la première ligne, *id.* *Hist. de Nap.* VII, 5. || Ligne pleine, celle où la droite

d'un corps s'appuie à la gauche du corps qui est à sa droite, par opposition à ligne à intervalles, ou ligne dans laquelle il reste des vides entre la gauche d'un corps et la droite du corps voisin. || Ligne à échiquier, disposition qui présente alternativement un espace occupé par un corps de troupes et un espace vide. || Marcher en ligne, par opposition à marcher en échelons, se dit d'une armée qui, en marchant, conserve l'alignement général et partiel. || Par peloton ou par section en ligne, commandement par lequel on ordonne à une troupe qui est en marche par le flanc, de se partager et de se former en pelotons ou en sections. || Troupe de ligne, troupe destinée à combattre en ligne, par opposition à troupe légère ou irrégulière. || On dit de même infanterie de ligne, régiment de ligne. || Absolument et collectivement. La ligne, les corps composant la troupe de ligne. || La ligne se dit aussi par opposition à la garde. Quitter la ligne pour entrer dans la garde. || 29° Terme de marine. Toute réunion de bâtiments de guerre rangés ou gouvernant sur un même rumb de vent. Former, serrer, ouvrir la ligne. À Trafalgar, Nelson coupa la ligne française. Ligne de combat. Ligne de marche. || Ligne du plus près, ligne de bâtiments de guerre qui fait un angle de 47 degrés 30 minutes avec le lit du vent. On la nomme ligne du plus près tribord et ligne du plus près bâbord, selon que les bâtiments reçoivent le vent par la droite ou par la gauche. || Vaisseau de ligne, nom qu'on donnait aux grands vaisseaux de guerre ayant au moins cinquante canons et pouvant se placer en ligne avec les autres. Les Hollandais mirent en mer cent vaisseaux de ligne, *id.* *Louis XIV*, 6. || 30° Terme de fortification. Retranchement; en ce sens il se dit surtout au pluriel. Travailler aux lignes. Combler les lignes. || Particulièrement. Ensemble de retranchements, permanents ou passagers, destinés à couvrir une armée, à fermer un débouché, etc. Ici il sortait de ses lignes pour combattre, *id.* *RACH. Tur.* Une suite que fit le prince Eugène (à Denain) délivra le roi et la France de tant d'inquiétudes; on prétend que ses lignes étaient trop étendues... *id.* *Louis XIV*, 32. Comme il (Charles le Téméraire) à la bataille de Nancy) voulut garder ses lignes avec le peu de monde qu'il avait, le corps qu'il opposa au duc René n'était guère que de deux mille hommes, *id.* *Hist. Louis XI*, *Œuv.* t. III, p. 136, dans *BOULES*. || Lignes continues, par opposition à lignes à intervalles, celles qui se suivent sans interruption. || Il y a différentes sortes de lignes, suivant le dessein de l'attaque ou de la défense. Lignes d'approche, lignes qui se font dans les sièges, pour s'approcher à couvert du corps de la place. Lignes de circonvallation, lignes qui se font autour d'un camp pour en assurer les quartiers. Ligne de contrevallation, lignes qui se font pour se couvrir du côté d'une place qu'on assiège. || Lignes de contre-approche, tranchées que les assiégés ouvrent pour enfler les travaux des assiégeants. || Lignes parallèles, ou, simplement, parallèles, lignes que font les assiégeants pour lier leurs tranchées, les protéger et garder leurs batteries. Ils firent (les Turcs) dans ce siège, pour la première fois, des lignes parallèles dans les tranchées, *id.* *Louis XIV*, 10. || Lignes de communication, tranchées qu'on ouvre d'une parallèle à l'autre, pour faciliter les communications. || Ligne de défense, ou ligne de frontière, ligne que, dans le système défensif d'un État, occupent ou doivent occuper les places fortes, les camps retranchés et les lignes. || 31° Ligne de douane, bureau de douane placé le long d'une frontière, d'une limite. Il y a plusieurs lignes de douane sur une même frontière. On dit de même à l'armée: ligne de postes, lignes de sentinelles avancées. || 32° Autrefois, ligne télégraphique, suite de télégraphes aériens qui correspondaient entre eux. || Aujourd'hui, fil de fer qui transmet, à l'aide de l'électricité, les dépêches d'un point à un autre. || 33° Ligne d'un chemin de fer, l'axe des ouvrages dont il se compose. || Par extension, on substitue souvent le mot de ligne à celui de chemin de fer. La ligne de Paris à Orléans. Mettre une ligne en exploitation. Cette ligne n'est pas bonne, elle ne coure pas ses frais. || Il se dit aussi du parcours des omnibus. Une ligne d'omnibus. La ligne des boulevards. || Ligne d'opération, celle que l'on jalonne dans les tracés et qui sert de base aux nivellements et levés de plans. || 34° Terme de forestier. Voie étroite tracée dans une forêt, et dite autrefois laie. || 35° Double ligne, poisson de la Chine.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Se tu vels trover la mesure d'une ligne droite.... *id.* *Comput*, f. 10. Qui près de moi se

verroit [voudrait] traire. Un beau conte m'erroit retraire, *id.* *Je me sei* [est] entremis, Et je o' lai en rime mis, *id.* *Comme il atint, trestoit à ligne, Fabliaux* *mor.* p. 300, dans *LAC. ANZ* || XV<sup>e</sup> s. Le vigneron fut atrapé, Quant il fut troué en la ligne, Trop mesoit que poisson à la ligne, *id.* *Ch. d'Est.* *Rond.* 73. Or cest bon roy, gardant à la ligne la loy de Dieu... oncques ne vout... consentir telles batailles, *id.* *Ch. d'Est.* *Charles V*, t. 1, 23. Mais en tous ses faits, plus tiro... sur misericorde que sur rigueur, en gardant la ligne et la balance de droict, *id.* *Roucq.* IV, 8. Je suis d'aussi bon lieu comme d'aucun de ces bourgeois qui y fut; je m'en rapporte à ceux qui vivent les lignes [général], *id.* *Les quinze jours du mariage*, p. 18, dans *LAC. ANZ*. || XVI<sup>e</sup> s. La ligne blanche n'est autre chose que la terminaison des muscles susdits, située au milieu du ventre, *id.* *Paré*, I, 13. Cette coupeure de la ligne visible de votre main gauche, *id.* *Mont.* II, 312. Quant aux qualités fortuites, ce n'est pas de mon goût de les mettre en ligne de compte, *id.* *IV*, 318. Thésus de par son père estoit descendu en droite ligne du grand Ercebitous, *id.* *Aut.* *Théol.*, II l'escher à la ligne. Jeter sa ligne. Retirer sa ligne avec prise, *id.* *Anton.* 36. Il doit user à son chant royal de ligne [rime] féminine et puis masculine, ou de masculine et puis féminine, *id.* *Art de rhétor.* II, f. 60, dans *LAC. ANZ*. Riens meubles ne viennent costé ne ligne, à sçavoir ne sulvent estoc, costé ny ligne, *id.* *Cott.* 142. Cela qui a longueur sans largeur, se nomme ligne, *id.* *Rosc.* *Eléments d'Euclide*, p. 4.

— ETYM. Picard, *line*; Berry, *ligné*, ligne à pêcher; provenç. *linha*, *ligna*; esp. et ital. *linea*; du lat. *linea*, de *linum*, lin: proprement un fil de lin (Varron, *De re rustica*, I, 32, 6, donne à *linea* le sens de fil, ficelle).

† LIGNÉ. Éti (li-gné, gnée), part. passé de *ligner* 1. Toile lignée. || Terme d'histoire naturelle. Marqué de lignes parallèles simples, fines, et d'une couleur qui tranche sur la couleur générale.

LIGNÉE (li-gnée), s. f. Race, descendance. Ces nombreuses lignées Qui du sang d'Israël portent si haut l'honneur, *id.* *Trad. de ps. cxix*. Quand l'enfer eut produit la goutte et l'araignée: Mes filles, leur dit-il, vous pouvez vous vanter d'être pour l'humaine lignée également à redouter, *id.* *Font.* *Fabl.* III, 8. Un père est pour toute lignée Un fils qu'il alma trop, *id.* *ib.* VIII, 16. On a de grandes raisons de croire que, dans la lignée où s'est conservée la connaissance de Dieu, on conservait aussi par écrit des mémoires des anciens temps, *id.* *Hist.* II, 3. M. du Maine voulut se marier; le roi l'en détournait et lui disait que ce n'était pas à des espèces comme lui à faire lignée, *id.* *Font.* I, 61. Le physique, ce père du moral, transmet le même caractère de père en fils pendant des siècles; les Apôtres furent toujours fiers et inflexibles; les Catons toujours sévères; toute la lignée des Guises fut audacieuse, téméraire, factieuse, pétrie du plus insolent orgueil et de la politesse la plus séduisante, *id.* *Dict. phil.* *Caton et suicide*. || Il se dit aussi des animaux. || Fig. Les esprits d'une haute lignée errent sans cesse autour de l'abîme des pensées sans fin, *id.* *Font.* *Allem.* III, 1.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Ses maisons, que vos recitez en autre lignée, *id.* *Lib. psalm.* p. 63. S'il eut lieu essist, par ce que Dieu guerpi, K il e sa lignée e sa mesun [eri], *id.* *7A. le mart.* 74. || XIII<sup>e</sup> s. Et s' [il] est née et estrais de si bonne lignie, *id.* *Hert.* LXIII. || XIV<sup>e</sup> s. Et ainsi de sa souveraince sont morts en ces divisions d'Angleterre bien quatre-vingt hommes de la lignée royale d'Angleterre, dont une partie j'ay congnois, *id.* *Comm.* I, 7. Homme de petite lignée, *id.* *7. Prof.* || XVI<sup>e</sup> s. Adam a enveloppé, voire plongé en pareilles miseres toute sa lignée, *id.* *Calv.* *Instit.* 172. Quand on demande à Thales pourquoy il ne se marie point, il respond qu'il n'aime quoy il ne se marie point, il respond qu'il n'aime point à laisser lignée de soy, *id.* *Mont.* I, 312.

— ETYM. L'anc. adj. *ligné*, qui a du lignage, de la noblesse (Avez vous ben entindés dames, *id.* *Ch. de Rol.* p. 322, éd. *GRUYER*), de *ligne*; provenç. *linhada*.

† 1. LIGNER (li-gné), e. s. Tracer des lignes parallèles sur une surface. Ligner du papier, de la toile. || Terme de maçon. Tracer une ligne droite avec un cordeau frotté de craie. || Terme de marine. Ligner une voile, la disposer, pli par pli, sur un de ses côtés, afin de la serrer convenablement.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Fille, vous estes de grant bien, Et issue de grant lignie; Ce doit mieulx estre en vous lignie [tracée] La parole du souverain roy, Qu'en nul aultre de meordre [moindre] arroi, *id.* *Font.* *Podius* *mor.* p. 43, dans *LAC. ANZ*

— ETYM. *Ligne*.



— HIST. XII<sup>e</sup> s. La limace [le limaçon] jete son... De l'écaille toute fine par le bleu tems; mais par la pluie elle se va, quand on lui ennuie, etc. *Fig. de l'Ép. p. 248* || XIV s. Et plusieurs se joignent dans les vignes, pour chercher les limats et les ramats, c. de sc. a. 436. Limas sortant des... *Bas. IV, 30.*

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

— ETYM. Limer, limas, limas; provenç. limassa, et au masculin limats, limas; espagn. limasa; portug. limas; ital. limata, limata; du lat. limax, limax, qui est le grec λιμάξ, de λιμῶν, limon (voy. limon); comparez le polonais limak, limak.

pas la même inquiète des limbes ou on la haïsant sur l'avenir, STAM 400, 217. || Fig. Être dans les limbes, être en enfance par vieillence. On dit que l'abbé de Chauvallon se meurt, et que le président Hénault est dans les limbes; pour moi, je suis toujours dans le purgatoire, voy. *Lett. d'Argensol*, 16 août 1769. || Fig. Un lieu retiré, caché, par opposition à un lieu comparé au paradis. Elle [une lettre] m'apprend dans mes limbes ce qu'il se passe dans votre brillant paradis de Paris, voy. *Lett. la Harpe*, 6 oct. 1777.

— ETYM. Le même que le précédent, parce que les limbes sont représentés comme sur le bord de l'enfer.

— ETYM. Limbe, et le lat. ferris, porter.

1. LIME (li-m), s. f. || 1<sup>o</sup> Outil de fer ou plutôt d'acier garni d'aspérités régulièrement disposées, et qui sert à polir, à couper le fer, etc. On conte qu'un sergent, voisin d'un horloger, entra dans sa boutique, et, cherchant à manger, N y rencontra pour tout potage Qu'une lime d'acier qu'il se mit à ronger, LA FONT. *Fab. v, 10*. Il fut prononcé que je n'étais bon qu'à mener la lime, J. J. ROUSSEAU. *Conf. 1*. N'ayant pu mordre sur la lime, Le hideux serpent l'avala, ACRANO. *Épithape*. || Lima douce, celle qui, ayant le grain fort menu, s'emploie pour polir et adoucir. || Fig. Je m'assieds sur des pierres polies par la douce lime des eaux, CHATEAUB. *Néich. VIII*. || Lime sourde, lime qui ne fait pas de bruit quand on l'emploie. On leur a fait tenir [à des prisonniers] une lime sourde dans un pain, et ils ont déjà limé un gros barreau d'une fenêtre, LE SAGE. *Diab. bot. ch. 7*, dans ROUSSEAU. || Fig. Lime sourde, personne sornoise. Autrefois l'on ne savait point tant de crocheteurs par le monde, D'HYPOCRITES, de limes sourdes, *Texte de 1609*, cité dans FRANÇOIS MICHEL, *Argot*. Lime sourde et sainte n'y touchent... [allant] *per fas et nefas* à ses fins sans bruit, en voulant faire acroïra au genre humain qu'on est la meilleure personne du monde, *Trist. de 1710*, cité ib. || 2<sup>o</sup> Fig. Soins que l'on met à polir les ouvrages d'esprit. Donner le dernier coup de lime à un ouvrage. Et reprenant vingt fois le rabot et la lime, BOUILL. *Disc. au roi*. || 3<sup>o</sup> La lime est aussi employée pour le nettoyage des dents, des ongles; pour user les dents de cheval lorsqu'elles sont trop longues. || 4<sup>o</sup> Terme de marbrier. Outil qui sert à faire le raccordement d'une pièce de marbre avec une autre lorsqu'on les monte. || 5<sup>o</sup> Terme de vénerie. Limes, les deux dents inférieures du sanglier, qui se nomment communément défenses. || 6<sup>o</sup> Plante graminée qu'on nomme aussi alpiste rude, *phalaris aspera*. || 7<sup>o</sup> Genre de coquilles bivalves, voisines des bultres. || 8<sup>o</sup> Terme de pêche. Se dit des endroits où la surface de l'eau est unie.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Nns ne puet faire rivet se li n'est limé à limes, *Litr. des mèl.* 167. Adès (toujours) dure la lime [le remords], adès dere li vers (qui) mort la conscience du long et du travers, J. DE MEUNES. *Test.* 1667. || XIV<sup>e</sup> s. Acher ne doit estre sans lime, et doit toujours faire agus les fers de ses sagettes, *Modus*, f. lv, verso. || XV<sup>e</sup> s. La veex vous là, la lime sourde qui pense plus qu'elle ne dit; Souventes fait s'abat et rit, en. *Deoul. Rondel 30*. Non cognoscent encore la lime et correction de raison, *Cant. de Ruan*, *Charles V*, t. 1, 0. || XVI<sup>e</sup> s. Lime lime lime, c'est-à-dire la lime agit sur la lime, et fig. les hommes de même action, de même puissance agit sur les uns sur les autres, *Ormin. Récrat. t. II*, p. 342.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. lima; catal. limo; du lat. lima, qui se rapporte à limus, oblique, à cause de l'obliquité ou de la courbure des dents de la lime.

2. LIME (li-m), s. f. Fruit du citronnier limettier, dit vulgairement limettier, fruit qui a une eau fort douce, et qu'on nomme lime douce pour cette raison.

— ETYM. Voy. limon 2.

LIME, ÈRE (li-mé, mée), part. passé de limer. Travaillé à la lime. Fer limé. || Fig. Poli, corrigé. Ouvrage trop limé.

— ETYM. Voy. limon 2.

1. LIME-BOIS (li-me-bol), s. m. Genre d'insectes coléoptères (famille des scarabéiformes).

— ETYM. Limer, et bois.

2. LIMER (li-mé), v. a. || 1<sup>o</sup> Travailler avec la lime. Limer un canon de fusil. || Fig. Les jeunes gens me disent : tout chemin; à petit bruit chacun lime ses fers; La presse éclaire, et le gaz illumine, *André. la Comédie*. || 2<sup>o</sup> Fig. Faire subir à un ouvrage d'esprit un travail de correction comparé au travail de la lime sur le fer. De la prose Que















† LIRI (li-ri), s. m. Espèce de patelle à coquille cartilagineuse.

† LIRIODENDRINE (li-ri-o-din-dri-n'), s. f. Terme de chimie. Substance retirée de l'écorce du liriodendron.

† LIRIODENDRON (li-ri-o-din-dron), s. m. Terme de botanique. Genre de magnoliacées, où l'on distingue le liriodendron tulipifère, dit vulgairement tulipe d'eau, et appelé bois de canot, bois jaune, arbrisseau à largeurs, dans différentes parties de l'Amérique.

— ETYM. Αλιρον, lis, et λιρδρον, arbrisseau.

LIRON (li-ron), s. m. 1° Voy. LISIÈRE. La mère a imprimé ses papiers, s'est retirée au lit; et tout cela dort comme un liron à l'heure que je vous parle. 2° Lett. d'Argental, 6 sept. 1768. 3° Fable de marmotte des Alpes.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Aux liron et lironçons cachés en terre dans leurs creux le dormir sur au lieu de manger. 1. p. 117. Lett. t. III, p. 446.

— ETYM. Dérivé de lois.

1. LIS (L'Académie dit qu'on prononce lis' en parlant de la fleur, li dans fleur de lis, armes de la maison de Bourbon, et de nouveau lis' dans la locution l'empire des lis, le royaume des lis pour dire la France en un mot, lis, toutes les fois qu'il est hors de la fleur de lis du blason se prononce lis'), s. m. 1° Plante bulbeuse qui porte sur une haute tige, des fleurs blanches à six folioles (genre *lilium*, famille des lilacées). Tel en un secret valon Sur le bord d'une onde pure Un jeune lis, l'amour de la nature, Crott à l'abri de l'aquilon, aac. *A. Ad.* II, 9. Tel un saurage lis, Confiant au vent le parfum qu'il exhale, Cache aux vents incognito sa beauté virginale, *DELLILLE, Trois regnes, v.* Quand un lis virginal penche et se décolore l'air un ciel brulant desséchés, c. *VELAZ, Poria*, II, 6. 2° Lis blanc ou commun, *lilium candidum, L.*; lis turban, *lilium pomponium, L.*; lis de Chalcédone, *lilium chalcodonicum, L.*; lis martagon, *lilium martagon, L.* 3° La fleur du lis blanc. La blancheur des lis. Blanc comme un lis. Fig. Teint de lis, teint de lis et de rose, teint extrêmement blanc, teint blanc et vermeil. Poétiquement, on dit les lis de son teint, de son visage. Et les lis de son teint seraient-ils effacés? *TRISTAN, Mariane*, v. 2. Les roses et les lis de votre beau visage, id. *M. de Christophe*, II, 2. Je trouvai M. de Mouselle de Seaux très-belle, le teint du plus grand éclat du monde, des lis et des roses en abondance. *RETZ*, I, 6. Attends, discret mari, que la belle en cornette Le soir ait étalé son teint sur la toilette, Et, dans quatre mouchols de sa beauté salis, Envoie au blanchisseur ses roses et ses lis, *NOÛL, Sat.* 1. 3° En armées, fleurs de lis, armes des rois de France, tantôt très-imparfaitement trois fleurs de lis unies ensemble, celle du milieu droite, et les deux autres ayant leurs sommets marchées en dehors. Les rois de France portaient d'azur à trois fleurs de lis d'or. Et mentirent les prophètes De tous ces visages pâlis, Dont la vaine étude s'applique à chercher l'air climatique De l'éternel fleur de lis, *MATH.* III, 4. Les armoiries des rois de France ne ressemblèrent jamais à des lis; c'est évidemment le bout d'une halberde, telles qu'elles sont décrites dans les mauvais vers de Guillaume le Breton, *voit. Morus*, 74. Il est certain que, ni en pierre, ni en métal, ni sur les médailles ni sur les sceaux, on ne trouve aucun vestige véritable de fleurs de lis avant Louis le Jeune; c'est sous son règne, vers 1147, que l'écu de France commença d'en être semé, *SAINTE-ROIT, Ess. Hist. Paris*, OEuv. t. IV, p. 407, dans *ROUSSIN*. C'est sous Charles V que les fleurs de lis, qui étaient sans nombre dans l'écu de France, commencèrent à être réduites à trois, en l'honneur, dit un historien, de la sainte Trinité, id. ib. p. 408. Poétiquement, Les fleurs de lis, le royaume de France. Voie vis, et de la contrée Par où le jour fait son entrée, Jusqu'au rivage de l'océan, Conte sur la terre et sur l'onde Qui l'honneur au vu du monde C'est la reine des fleurs de lis, *MATH.* III, 2. Qui n'a vu dessous leurs combats (des Français) Le lys mettre les cornes bas, Et les paupiers de ses deux rives, Dans la frayeur ensevelis, Les fleurs dépourues captives à la merci des fleurs de lis? *ib.* IV, 5. Les lis se dit quelquefois pour les fleurs de lis. Que nos campagnes ne voient jamais les lis déployés contre les lis, *MATH.* Or. fun. Madame. Ces juges, ces pairs avilis Qui se prédisent des merveilles au duc de Bordeaux, De mon temps jurèrent que les lis seraient le butin des abeilles (armoiries des Napoléons), *BERAND, Les Deux couronnes*. Poétiquement, Les Lis, se disaient autrefois de la France (on met une majuscule). L'empire des Lis. Le trône des Lis. Ceindre les lis.

devenir roi ou reine de France. Lorsqu'aux yeux du peuple que j'ai vu Je coignis les lis éclatants, *BERAND, Mar. Stuart*. Les lis ne flent point, c'est-à-dire le royaume de France ne peut être tenu par les Français (phrase tirée de l'Évangile de saint Matthieu, VI, 28, et détournée de son sens, pour être appliquée comme déduction divine en faveur de la loi catholique) On a oublié que les léopards, qui sont (on ne sait pourquoi) les armoiries d'Angleterre, ne flent pas plus que les lis qui sont (on ne sait pourquoi) les armoiries de France, *voit. Diet. phil. Loi catholique*. Singes, être assis sur les fleurs de lis, s'est dit des membres d'une cour supérieure, par allusion aux tapis semés de fleurs de lis dont leurs sièges étaient couverts. Il fallait qu'un magistrat dit son avis assis sur les fleurs de lis, sans en avoir communiqué avec personne, *RETZ*, II, 141. [Les juges] qui ne donnent à leurs charges que les restes d'une oisiveté languissante, comme s'ils n'étaient juges que pour être, de temps en temps assis sur les fleurs de lis, *RETZ, Jarnacq.* 4° Ordre du Lis, ordre créé par Louis XVIII en 1792, qui n'était guère qu'un signe de ralliement. 5° Fleur de lis, fer marqué de plusieurs petites fleurs de lis que le bourreau appliquait sur l'épaule de certains condamnés; c'est ce qu'on nommait la marque, aujourd'hui abolie. Je fus connu, mais par un infamie, Comme un gredin, que la main de Thémis A diapré de nobles fleurs de lis Par un fer chaud, gravé sur l'omoplate, *voit. Le Pauvre diable*. 6° Chevalier du lis, nom, à Rome, de trois cent soixante chevaliers dont on attribue l'institution à Paul III, pour la défense du patrimoine de Saint-Pierre. 7° Lis d'or, monnaie de la valeur de sept francs; le d'argent, monnaie d'argent qui valait vingt sols. Ces monnaies furent frappées sous Louis XIV en 1666, et n'eurent cours que pendant très-peu de temps. 8° Nom, chez les Juifs, d'un byou. Elle prit une chaussure très-riche, des bracelets, des lis d'or, des pendants d'oreilles, des bagues, *sa 2, Bible, Judith*, x, 2. 9° Genre de la famille des lilacées : lis asphodèle ou lis jaune, *hemerocallis flava, L.*; lis de Saint-Bruno ou des Allobroges, *onthericum liliastrium, L.*; lis de mai, ou des vallées, le muguet, *convallaria majalis, L.* Genre de la famille des amaryllidées : lis de Saint-Jacques, *amaryllis formosissima, L.*; lis jaune doré, *amaryllis aurea, L.*; lis de Guernesey, *amaryllis grænsis*, naturalisé à Guernesey, dit-on, par suite d'un naufrage, la *hemerocallis, Hist. et Gloss. L.*, p. 441. Lis mathiote, *pernerium maritimum, L.*; lis des Incas, *astragalus peregrius, L.* Irillées : lis des marais, *iris pseudo-acorus, L.*; lis d'Espagne, *iris xiphoides, EUA.* Familles dicotylédonées : lis de Surate, *Achras surattensis, L.*; lis des étangs, *nymphaea alba, L.* 10° Petite constellation boréale, dite quelquefois Mouches. 11° Lis de mer, espèce d'encrine.

— REM. L'Académie met une majuscule à Lis quand il signifie la France; cependant elle n'en met pas à léopard quand il signifie l'Angleterre. Il y a inconséquence. Le mieux serait de n'en mettre ni à l'un ni à l'autre.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Si cum li liz est entre les espines, enai est m'amie entre les filles, *Job*, p. 441. Dame, mac à male heure! [je] vi le clair vis et la face, Oû rose et lis florissent chascun jour, *Covei*, 21. Qui dunc veist le sanc et le cervel chair, K sur le pavement l'un ou l'autre gasir, De roses et de lilies [prononcez lis] li peüst sovenir, *Jh. le mari*, 181. 1817 s. Vermeille ert [elle était] come rose, blanche com flor de lis, *Berte*, 121. 1817 s. Le roi de Navarre haranguant le peuple de Paris dit] qu'il aimoit moult le royaume de France, et qu'il y estoit bien tenu, car il estoit des fleurs de lys de tous costés [parent de la famille royale], *Car. de St Denis*, t. II, p. 280, dans *LACURNE*. 1817 s. Bel oecle de Berry, nous ne voulons pas que vous nous éloigniez notre cousine votre fille des fleurs de lys, nous lai pourvoitons un mariage bon et bien seant pour elle, *ROUSIN*, III, IV, 24. 1817 s. Jà le laurier te prepare couronne; Jà le blanc lis dedans ton bers fleuronne, *MAROT*, I, 288. D'autres couleurs que de blanches y a il des lys venans d'eux-mêmes sans artifice, comme des rouges et violets, aucunement dissemblables en figure aux francs, o. de *STANES*, 57a. Ne cerches pas en leur cour les armoines de Lorraine... n'autre que des fleurs de lys toutes pures et nettes, si vivement empreintes qu'elles ne souffriront à nul, quel qu'il soit, braver l'amour du roy ne de nom français, s. de la *PLANCHER, Liere des marchands, édit. du Panthéon*, p. 629.

— ETYM. Provenç. lili, liri, lis; catal. liri; esp. lis et liris; ital. giglio; du lat. *lilium*; grec, λιλίον.

prov. Le français *lis* est l'ancien nominatif *lis* pour *lila*. On remarquera dans le XII<sup>e</sup> siècle l'orthographe *lize* par respect pour l'étymologie latine, bien que ce *lize* fût... y la.

2 LIS (li), s. m. Terme de marine. Le bord de la lize d'une voile à voile. On dit aussi lizeret.

3 LIS (li), s. m. Terme de pêche. Sorte de filet de soie se dit rang de mailles d'un pouce carré environ, dit aussi drom.

4 LIS (li), s. m. Se dit des grosses dents de l'extrémité d'un poigne de saorand.

5 LISAGE (li-ra-j), s. m. 1° Action de lire les dessins, et de les mettre en carton ou en faisceau de lire, dans une fabrique de tissus ouverts. 2° Terme de soierie. Opération qui a pour but de distinguer, sur les fils de la chaîne, les points qui doivent être apparents et ceux qui doivent passer à l'envers du tissu.

— ETYM. Lire.

6 LISAGE (li-ra-j), s. m. Terme de draperie. Action de liser.

— ETYM. Liser.

7 LISER (li-z), s. f. Nom donné, dans la baie du mont Saint-Michel, à la boue des chemins, et, spécialement, aux sables mouvants (voy. *ALSIERS*).

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Lizo, *COTORAVE*.

— ETYM. Serait-ce une altération pour glisse nom de la glaise en normand, le g s'étant perdu comme dans *loir* du latin *glirem*.

8 LISER (li-zé), s. a. Terme de draperie. Le drap ayant été foulé, le tirer par les bords sur la largeur, afin d'en ôter les faux plis ou bourrelets causés par la force des maillets ou pilons.

— ETYM. Voy. LISIÈRE.

9 LISERAGE (li-zo-ra-j), s. m. Terme de broleur. Ouvrage qui se fait sur une étoffe, en contourant les fleurs et le dessin avec un seul fil d'or, d'argent, de soie ou de laine.

— ETYM. Liséer.

10 LISIÈRE (li-zé-ré, rée), part. passé de liser. Bordé en liserage. Terme de botanique. Fleur lacrée, fleur bordée d'une couleur différente de celle du fond.

11 LISIÈRE (li-zé-ré, ou plutôt li-zé-ré, car, malgré l'accent, la prononciation usuelle met un e muet), s. m. 1° Ruban fort étroit dont on borde un habit, un gilet. Liséré d'or, d'argent, de soie. 2° Ralo plus ou moins étroit qui borde un ruban, un mouchoir, etc. et qui est d'une couleur différente de celle du fond. 3° Par extension. Le bas du cou, jusque sur la poitrine est joliment ouvragé de petits lisérés bruns dans du roux et du blanc (dans la sarcelle de Madagascar), *atv.* *Ouv.* t. XVII, p. 394. 4° Morceau d'étoffe étroit coupé en biais dans lequel on met une ganse et dont on se sert pour orner et ajuster pour border différents vêtements. 5° Un des noms populaires du petit liseron des champs, *convolvulus arvensis, L.*

— ETYM. Liséer.

12 LISERER (li-zé-ré). La syllabe *ze* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je lisère, je lisèrerai, v. a. Border en liserage. Lisérer une jupe. Mettre un liséré.

— ETYM. Voy. LISIÈRE.

LISERON (li-zé-ron), s. m. Plante à fleurs en entonnoir, dont on connaît plusieurs espèces, qui la plupart sont grimpanes, et s'entortillent autour des plantes voisines. Genre *convolvulus*, famille des convolvulacées : liseron des haies ou grand liseron, *convolvulus sepium, L.*; liseron maritime, *convolvulus soldanelle, L.*; liseron des champs, ou petit liseron, *lisat, liséré, trillé, clochette* des champs, *convolvulus arvensis, L.*; liseron satiné, *convolvulus cucurbit, L.*; liseron de Portugal ou belle de jour, *convolvulus tricolor, L.* Genres divers : liseron noir, ou faux liseron, ou trille bête, *polygonum convolvulus, L.* polygones; liseron épineux ou liset piquant, *salicaria* de Europe, graminée montane, *smilax aspera, L.* lilacées, midi de la France.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Liseron, *COTORAVE*.

— ETYM. Norm. liron. Les étymologistes y voient un diminutif de *lis*; mais cela est-il sûr? Et ne peut-on pas plutôt le rapporter au radical de *liséré*, de *lisette*?

13 LISET (li-zé), s. m. 1° Le convolvulus des haies, dit aussi grand liseron. 2° Le convolvulus des champs, appelé encore petit liseron.

14 LISETTE (li-zé-té), s. f. Voy. *ACHRE*, insecte. On dit aussi liset au masculin.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Liset, lisot, lisette, *COTORAVE*.

15 LISETTE (li-zé-té), s. f. Nom, en quelques endroits, d'un petit cousin à lame peu tranchante, que l'on donne aux enfants.



litt et le cha-frein || 3° Par une dérivation du sens primitif de petite bande, l'application, à la suite les uns des autres, de plusieurs noms de personnes ou de choses. La liste des membres de l'Académie. La liste des promoteurs. La liste de la loterie, des nombreux mariages, etc. Je suis chargé de cent commissions pour M. de Grignan nommé cordouan royal... on sort des listes comme quand vous gardez votre procès, sev. 6 déc. 1688. On voit dans l'histoire, appelé à Alexandrie par Ptolémée... une liste de trente-huit rois thébains, tout énumérés de ceux de Manthon, *SOLLIN, Hist. anc. Égypte*, t. 1, p. 118, dans *ROUSSEAU*. Parcourus cette liste et les noms qu'elle étale, *LAOUCHE, Épich. et Nér.*, 3. Des Anacréons j'ai la liste: lit encombrant ville et faubourgs, *SALASO, Poutres em.*

Gravir la liste, venir dans le nombre de. Ils vont gravir la liste des gens... *td. Ordre du jour.* Terme d'histoire romaine. Liste de proscription, liste des personnages présents. Ces tables de vengeance ou le fatal borin épouvantant nos yeux d'une liste de crimes, *vol. Triemar*, t. 1, § 3°. Terme d'histoire d'Angleterre. Liste civile, allocation accordée au souverain lors de la révolution de 1688, et nommée liste civile parce que cette allocation avait à sa charge, outre les dépenses de la maison royale, une certaine liste d'offices civils, tels que les traitements des juges, des membres du conseil de la couronne, du corps diplomatique, etc. Depuis longtemps, en Angleterre, les dépenses de la maison royale sont séparées de celles du gouvernement civil; il est bizarre que cette location, devenue si étroite, ait persisté en Angleterre, et passé à diverses nations continentales. La liste civile et ce qui se valent prendre d'ailleurs leur servait à gagner des élections dans les provinces, *AR-SUM*, 603, 149 || En France, liste civile, institution inconnue à une monarchie et dénommée légalement pour la première fois dans un décret de l'assemblée constituante du mois d'octobre 1789, et qui détermine les sommes et biens concédés au souverain. En France, la liste civile signifie les sommes et biens qui sont concédés au roi pendant son règne pour soutenir l'éclat du premier rang, ajouter à sa puissance, fournir le moyen d'encourager les arts, et donner au public l'exemple de la bienfaisance et de la sympathie pour le malheur; elle se compose de trois parties: 1° une somme annuelle payée par le Trésor sur les revenus de l'État; 2° une dotation mobilière comprenant les diamants, bijoux, meubles, etc. et les états appartenant à la nation, mais affectés à la couronne et remis au roi qui en jouit et les met en vente pendant son règne; 3° une dotation immobilière, formant ce qu'on appelle le domaine de la couronne, concédé au roi en usufruit et resté la propriété de l'État, *AVIN, Compte de la liquidation de la liste civile et du domaine privé du roi Louis-Philippe*, p. 7, 1831. || Administration du revenu de la couronne. Employé à la liste civile.

— SYN. LISTE, CATALOGUE. La liste est une simple énumération de noms de personnes ou de choses; le catalogue est plus qu'une liste; il contient des indications et des détails. Une liste de livres à acheter; le catalogue d'une bibliothèque. Si un catalogue n'était qu'une liste, il ne remplirait pas son office.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Onques mais por une pucelo Ne fa faite tombe tant bele; De riches listes ort (était) listée. De bons esmaus avironnée, *Romanç.* p. 89. Li rois fu en la sale bien peinteure à liste, *Beuve, SAIN.* 11<sup>e</sup> s. Garderent (ils regardèrent) autour de la sale bien trois estages de hault sur une liste de pierre, sur quy la voasure seoit, *Perceforest*, t. 1, f. 8<sup>o</sup>. || 17<sup>e</sup> s. Arrest par lequel il est déclaré coupable d'une grande liste de crimes, *NABA, Hist.* t. 1, 21. Le cheval qui aura l'estaille blanche au front, ou la liste et raie blanche qui lui descende par la face, o. de *SAZANS*, 303. Si aucuns font enclos, ils peuvent tout clore entièrement de liste, *Coût. génér.* t. 1, f. 897.

— ETYM. Génév. liste, bande mince de bois; pro-noc liste, bande, bordure; catal. *lística*; espagn. et ital. *lista*; du germanique; anc. haut allem. *lita*, bordure; allem. mod. *Leiste*; angl. *list*.

— LISTEAU (li-sté), s. m. Terme de maçonnerie. Petit fût d'une base de piédestal, qui couronne la baguette.

— ETYM. Voy. LISTEL.

LISTEL (li-stél), au plur. LISTEAUX (li-sté), s. m. || 1° Terme d'architecture. Petite mouleure carrée et unie qui couronne ou accompagne une autre mouleure plus grande, ou bien qui est rapportée sur

un champ uni. || Petite mouleure de bois employée dans la menuiserie pour former encadrements, mouleure ou rebord. || 2° Terme de marine. Triangles de 6 à 8 centimètres d'équarrissage qu'on pose, en file, sur les côtes d'un bâtiment en construction, à la hauteur où doivent porter les extrémités des baux. || Morceaux de bois de remplissage pour obvier à de légers défauts dans un mât ou dans une vergue. || Petites mouleures d'une pièce d'artillerie.

— ETYM. Liste, au sens de bande.

LISTON (li-ston), s. m. Terme de blason. Sorte de bande de l'écu. Les devises des armées se mettent souvent dans des listons autour de l'écu. || Terme de marine. Bande de bois dont on recouvre le bord de la première rangée des feuilles qui forment la doublure d'un vaisseau.

— ETYM. Liste, au sens de bande.

LIT (li), le s ne se lie guère dans la conversation; au pluriel, l's se lie: des li-z élégants, s. m. || 1° Ensemble des diverses pièces qui composent le meuble sur lequel on s'étend et on dort. Une chambre à deux lits. Placer le lit dans une alcôve. Tout à coup, on voit arriver le moment fatal où la terre n'a plus rien pour elle que des pleurs: ou que peuvent tant de fidèles domestiques empressés autour de son lit? *BOSS. Mar.-Thér.* Accommodes-tu mieux de ces douces ménades, qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toujours malades, se font des mois entiers, sur un lit effronté, Traiter d'une visible et parfaite santé? *BOU.* Sat. x. Les gardes, son palais, son lit (de l'empereur Claude) m'étaient soumis, *aac. Brit.* iv, 2. Lit, sièges, table y sont (dans un réduit) portés de toutes parts. Livres, dessins, crayons, confusément épars, *A. CHENIER, Élog.* xviv. Dans mon réduit où l'on voit l'indigence Sans m'éveiller assise à mon chevet, Grâce aux amours bercé par l'espérance, D'un lit plus doux je rêve le duvet, *ARAGO, Dieu des bonnes gens*. || Au lit, couché dans un lit. Elle (la joueuse) plaint le malheur de la nature humaine, Qui veut qu'en un sommeil où tout s'ensevelit, Tant d'heures sans jouer se consomment au lit, *BOU.* Sat. x. || Se mettre au lit, se déshabiller et se coucher. Nous arrivâmes comme le maître du logis allait se mettre au lit, *sev.* 361. || Ils font lit à part, se dit d'un mari et d'une femme qui couchent séparément. Le roi qui faisait lit à part, *la font. Maf.* Assurément votre frère se donne la liberté de citer assez souvent les bons frères qui ordonnent le lit à part dans la canicule, *SAV.* 10 nov. 1689. || Ils ne font qu'un lit, se dit d'un mari et d'une femme qui couchent ensemble. || Il va du lit à la table et de la table au lit, se dit d'un homme qui n'a d'autre occupation que de manger et de dormir. || Garder le lit, ne pas quitter le lit, demeurer au lit à cause de quelque incommodité. Tout le jour elle a gardé son lit, *sev.* 10. Un mal de tête qui l'obligeait à garder le lit, *MAMLET, Gramm.* 9. || Prendre le lit, se dit de quelqu'un qui, se sentant malade, se couche. Il a pris le lit il y a huit jours, et depuis lors la fièvre ne l'a pas quitté. || Au saut du lit, en sautant à bas du lit. Ce fameux duc de Valstein, que l'empereur Ferdinand fit si proprement tuer au saut du lit par quatre honnêtes Irlandais, *vol. Lett.* ou roi de Prusse, 3 sept. 1742. || Prendre quelqu'un au saut du lit, se rendre de bon matin chez lui et à son lever. || Être au lit, être couché. Il était encore au lit à neuf heures du matin. || Être au lit, signifie aussi être couché pour cause de maladie. Je suis au lit depuis un mois avec la fièvre continue, *NAUCOURT, la Trahison punie*, iii, 2. || Fig. Être au lit de la mort, au lit de mort, sur son lit de mort, être à l'extrémité. Représentez-vous au lit de la mort une âme fidèle, *MSS. ARVET, Mort du péché*. Toutes les ressources dont nous pouvons nous flatter au lit de la mort sont d'ordinaire des illusions, *id. Car. Mort.* || À son lit de mort, avant de mourir, en mourant. À son lit de mort, il s'est réconcilié avec son fils. Ma mère au lit de mort a reçu nos promesses, *vol. Tancr.* v, 2. || Mourir dans son lit, mourir d'une mort naturelle, sans être tué à dessein ou accidentellement. || (Sylla) osa se démettre de la dictature pour vivre en simple particulier, et il termina ses jours dans son lit, *ROLLIN, Troilé des F.* 3<sup>e</sup> part. ch. 1. Cet exemple et celui du maréchal de Marillac font assez voir que quoiqu'on est à la tête des armées ou des affaires, est rarement sûr de mourir dans son lit ou au lit d'honneur, *vol. Comm. Éwe. aut. Henr.* || Lit d'ange, lit qui était sans quenouilles ou piliers, et dont on retroussait les rideaux. M. de Coulanges vous parlara de votre lit d'ange, *sev.* 10 juill. 1671. || Lit à la duchesse, voy. *DUCHESSA.*

|| Autrefois le grand lit, le lit pour dormir la nuit;

le petit lit, le lit pour le cercle. On s'en vaît sur le pied du petit lit, et cette habitude s'est conservée jusque assez avant dans le xviii<sup>e</sup> siècle. || Lit à tombeau, s'est dit d'un lit dont le ciel était plus élevé vers la tête que vers les pieds. Son logement (de d'Alembert) chez la vitrière était une petite chambre mal éclairée, mal aérée, avec un lit à tombeau très-étroit, *MSS. ARVET, Mém.* vii. || Aujourd'hui, lit en tombeau, lit dont le bois a la forme carrée d'un monument sépulcral. || 3° l'usage dans une salle d'hôpital pour un malade. Cet hôpital a cent lits. On m'a promis deux vois à l'Académie, et deux lits aux incurables, *RECAMO, Trois quartiers*, iii, 2. || 3° Lit de travail, lit de maître ou petit lit, lit sur lequel on place la femme pendant le travail de l'accouchement. || Lit de douleur, lit dans lequel est couchée une personne souffrante, gravement malade. Lorsqu'étendus sur un lit de douleur, vous combattez ainsi entre la vie et la mort, *MSS. Carême, Impén.* Qu'il importe au chrétien... de mourir... dans le lit de sa douleur ou dans le sein des ondes, pourvu qu'il meure dans la piété et dans la justice, *id. Murt.* || Lit de parade, lit tendu dans une chambre plutôt pour l'ornement que pour l'usage. Le lit à parer est le lit de parade, et c'est à la fin du moyen âge, et surtout à l'époque de la renaissance, qu'il devint, par ses sculptures, ses incrustations et ses peintures, un véritable objet d'art, *de LAMOIGNON, Émoux*, p. 366. || Lit de parade, lit sur lequel on expose, pendant quelques jours, certains morts, rois, princes, grands seigneurs, hommes illustres. On ne fait ordinairement les funérailles de nos rois que quarante jours après leur mort; on expose, pendant ces quarante jours, leur image en cire, à la vue du peuple, sur un lit de parade, *SIXT-ROIX, Ess. Paris, Œuv.* t. iv, p. 160, dans *ROUSSEAU*. || Lit de repos, sorte de petit lit bas et sans rideau, où l'on se repose pendant le jour. Mettez-vous sur votre lit de repos, *sev.* 629. || Lit de sangle, lit fait de sangles, et plus souvent d'un morceau de coull attaché à deux longues pièces de bois, soutenues par des pieds ou jambages qui se croisent. || Lit de camp, petit lit dont le bois se démonte de manière qu'on peut le transporter facilement. Chacun couché, pour la belle on mettait un lit de camp, *LA FONT. Rec.* J'avais un petit lit de camp tout prêt dans l'endroit qui m'était réservé, *MAUV. Pasyon* par. 3<sup>e</sup> part. || Le lit de camp est aussi une espèce de couchette formée de planches inclinées, qui sert de lit dans un corps de garde. || Lit de veille, lit qu'on dresse dans la chambre d'un malade pour le veiller. || Lit orthopédique ou extensif, lit sur lequel on couche les enfants affectés de quelque dérangement dans la taille, et qui porte un appareil propre à tenir le corps dans une extension continue. || Lit nuptial, le lit où les nouvelles mariées couchent la première nuit de leurs noces. || 4° Lit, nom de la couche sur laquelle les anciens se mettaient pour prendre leur repas dans la salle à manger. || Lit de roses, lit parsemé de feuilles de rose sur lequel les anciens Sybarites aimaient à se reposer. || Fig. N'être pas sur un lit de roses, être en proie à des tourments physiques ou moraux (par allusion au lit de roses des Sybarites). || 5° La couchette, c'est-à-dire les supports et le fond d'un lit. Un lit de bois de noyer, d'acajou. Monter, démonter un lit. || Lit de fer, couchette qui est en fer au lieu d'être en bois. || 6° La tour du lit. Un lit de damas, d'indienne. Un lit d'été, d'hiver. On vit encore, parmi les meubles de la couronne, un superbe lit travaillé en soie, en or, en petites perles fines et petites pierres, fait par Mme de Maintenon, *t. ii, p. 366, dans ROUSSEAU*. || 7° Il se prend aussi pour les matelas et le lit de plume sur lesquels on couche. Un bon lit. Un lit trop mou, trop dur. Défaire, découvrir, bisminer un lit. Border le lit. || Faire le lit, faire un lit, le mettre en tel état que l'on puisse s'y coucher. On dit aussi: accommoder un lit. || 8° Lit de plume, tige de toile ou de coull pleine de plume. Dans le réclut obscur d'une alcôve enfoncée s'éleva un lit de plume à grands frais amassés, *BOU.* *Lutrin*, t. Suis-je mieux nourri, sauponné dans ma chambre à l'abri du nord, si-je un lit de plume, après vingt ans entiers qu'on me débite [qu'on vend mes ouvrages] dans la place? *LA MONT.* || 9° Toute chose sur laquelle on se couche. Un lit de feuillage. La terre était son lit. || Fig. Un homme est malade en son lit; on le vient avertir de donner ordre à ses affaires... Il me semble que mon Sauteur a fait quelque chose de semblable sur le lit sanglant de la croix, *BOSS.* 3<sup>e</sup> serm. *Compas.* de la *Sac. Pierre*, *Préambule*. L'enfant dont la mort



— **MSK.** XIV s. La litharge d'argent ne donne  
 tant bonde couleur aux emplâtres que la litharge  
 d'or. *ESK.* XIV, 37.  
 — **ETYM.** Lat. *lithargyrus*, du grec *λίθαργυρος*, de  
*λίθος*, pierre, et *ἀργυρος*, argent.  
**LITHARGE, ÈRE** (li-tar-je, jée), *adj.* Synonyme de  
 lithargyrique, qui est plus usité. Il y a environ vingt  
 ans que quelques marchands de vin furent saisis  
 avec de semblables vins lithargés. *Dict. des arts et*  
*m. Cabaretiers*, 1787.  
**LITHARGYRE, ÈRE** (li-tar-je-ré, rée), *adj.* Altéré  
 avec de la litharge. Avant de boire du vin, il im-  
 porte de savoir s'il est lithargyré, *J. J. accas. Ém. III.*  
 — **REM.** L'Académie écrit lithargisé par un *s* ;  
 mais il est mis de mettre *ty* étymologique.  
 — **ETYM.** Lat. *lithargyrus*, lithargo.  
 † **LITHINE**, élément de composition qui signifie  
 pierre (du grec *λίθος*), et qui forme partout des  
 mots masculins, excepté dans chrysolithe, hypochri-  
 ste, hystérolithe et quelques autres, exceptions sans  
 bonne raison (voyez *LITHO*).  
**LITHIASE** (li-ti-a-zé), ou **LITHIASIE** (li-ti-a-zie),  
*s. f.* 1° Terme de médecine. Formation de la pierre  
 dans les voies urinaires. 2° Nom donné à de pe-  
 tites concrétions pierreuses sous la peau ou dans le  
 tissu des paupières.  
 — **REM.** Lithiase n'est pas dans le Dictionnaire  
 de l'Académie; néanmoins il est plus usité par les  
 médecins que lithiasie, pour signifier la formation de  
 calculs dans les voies urinaires.  
 — **ETYM.** *Λιθίασις*, de *λίθος*, avoir la pierre, de  
*λίθος*, pierre.  
 † **LITHINE** (li-ti-n), *s. f.* Terme de chimie. Oxyde  
 de lithium retiré de la pétalite, minéral qui se trouve  
 dans la mine d'Utol en Suède.  
 † **LITHIQUE** (li-ti-k'), *adj.* Terme de chimie.  
 Acide lithique, nom donné par Scheele à l'acide  
 nommé depuis acide urique, à cause qu'il se ren-  
 contre souvent dans les calculs urinaux.  
 — **ETYM.** *Λιθικός*, pierre.  
 † **LITHIUM** (li-ti-om), *s. m.* Terme de chimie.  
 Métal qui fait la base de la lithine.  
 † **LITHO...** élément de composition qui signifie  
 pierre, et qui vient du grec *λίθος*. Bentley croit que  
*λίθος* est la même que *λίθος*, brique, pierre plate  
 et lingue.  
 † **LITHOCARPE** (li-to-kar-p'), *s. m.* Fruit pétrifié.  
 — **ETYM.** *Λιθοκάρπος*, et *καρπός*.  
 † **LITHOCHROMIE** (li-to-kro-mie), *s. f.* Procédé li-  
 thographique par lequel on imprime successive-  
 ment, sur la toile, une esquisse en noir et des sur-  
 faces de différentes couleurs, de manière à produire  
 l'effet d'un tableau à l'eau.  
 — **ETYM.** *Λιθοχρωμία*, et *χρῶμα*, couleur.  
 † **LITHOCHROMIQUE** (li-to-kro-mi-k'), *adj.* Qui  
 appartient à la lithochromie. Procédés lithochro-  
 miques.  
**LITHOCHROMISTE** (li-to-kro-mi-st'), *s. m.* Ar-  
 tiste ou imprimeur en lithochromie.  
 † **LITHOCLASTE** (li-to-kla-st'), *s. m.* Terme de  
 chirurgie. Instrument connu employé pour l'opé-  
 ration de la lithotritie.  
 — **ETYM.** *Λιθοκλάστης*, et *κλάω*, briser.  
 † **LITHOCLASTIE** (li-to-kla-stie), *s. f.* Terme de  
 chirurgie. Procédé opératoire qui consiste à réduire en  
 fragments les calculs dans la vessie à l'aide d'un  
 instrument courbe, agissant, soit par percussion, soit,  
 au besoin, par percussion et par pression combinées.  
 — **ETYM.** *Λιθοκλάστης*.  
**LITHOCOLLE** (li-to-ko-lé), *s. f.* Ciment de résine  
 et de terre liant les briques, avec lequel on fixe les pierres,  
 pour les tailler sur la meule.  
 — **ETYM.** *Λιθοκόλλησις*, de *λίθος*, pierre, et *κόλλησις*,  
 colle.  
 † **LITHODENDRE** (li-to-din-dr'), *s. m.* Nom donné  
 à plusieurs polypiers fossiles.  
 — **ETYM.** *Λιθοδένδρον*, et *δένδρον*, arbre.  
 † **LITHODIALYSE** (li-to-dia-li-zé), *s. f.* Terme de  
 médecine. Tout mode de traitement qui dissoudrait  
 les calculs vésicaux, soit indirectement à l'aide de  
 médicaments introduits dans l'estomac, soit di-  
 rectement à l'aide de réactifs chimiques injectés dans  
 la vessie. || Terme de chirurgie. Toute opération  
 ayant pour but de diviser les calculs réels ou en  
 fragments assez petits pour qu'ils puissent passer  
 par l'urètre.  
 — **ETYM.** *Λιθοδύωσις*, et *δύωσις*, dissolution (voy.  
*DIALYSE*).  
 † **LITHOFELLIQUE** (li-to-fel-li-k') ou **LITHO-**  
**FELLIQUE** (li-to-fel-li-né-k'), *adj.* Terme de chi-  
 mie. Acide lithofellique ou lithofellinique, acide  
 qui se rencontre dans les bezoards orientaux.  
 — **ETYM.** *Λιθοφελικός*, et le lat. *fel*, bile.

† **LITHOMANISIE** (li-to-man-sie), *s. f.* Recher-  
 che des lois qui président à la formation des pierres.  
 — **ETYM.** *Λιθομανία*, et *γινώσκω*, conaissance.  
 † **LITHOGLYPHE** (li-to-gli-f), *s. m.* Graveur sur  
 pierre.  
 — **ETYM.** *Λιθογλύφος*, de *λίθος*, pierre, et *γλύφω*,  
 tailler.  
 † **LITHOGLYPHIQUE** (li-to-gli-fie), *s. f.* Art de gra-  
 ver sur pierres.  
 † **LITHOGLYPHICQUE** (li-to-gli-f-k'), *adj.* Qui ap-  
 partient à la gravure sur pierre. || *s. f.* La lithogly-  
 pique, art du graveur sur pierre; art de graver  
 les camées.  
**LITHOGRAPHE** (li-to-gra-f'), *s. m.* Celui qui  
 imprime par les procédés de la lithographie. || On  
 dit aussi l'imprimeur lithographe.  
 — **ETYM.** *Λιθογράφος*, et *γράφω*, écrire.  
**LITHOGRAPHIE** (li-to-gra-fie), *s. f.* || 1° Pro-  
 cédé inventé en 1798 par l'Allemand Senefelder,  
 au moyen duquel on reproduit sur du papier, avec  
 la presse, ce qui a été écrit ou dessiné sur une  
 pierre d'une espèce particulière. || 2° Épreuves,  
 feuilles obtenues par ce procédé. Une bonne litho-  
 graphie. || 3° Atelier d'un lithographe. Établir une  
 lithographie. || 4° S'est dit aussi d'un traité sur les  
 pierres.  
**LITHOGRAPHIE, ÈRE** (li-to-gra-fié, éé), *part.*  
 passé de lithographier. Un écrit lithographié.  
**LITHOGRAPHIER** (li-to-gra-fié), *je* lithogra-  
 phiais, nous lithographions, vous lithographiez;  
 que *je* lithographie, que nous lithographions, que  
 vous lithographiez, *v. a.* Imprimer par les procédés  
 de la lithographie. Un libraire veut avoir mon por-  
 trait pour le faire lithographier: je l'ai envoyé  
 promener, *P. L. cour. Litt. II*, 192.  
**LITHOGRAPHIQUE** (li-to-gra-fié-k'), *adj.* Qui a  
 rapport à la lithographie. Les procédés lithographi-  
 ques. Pierre lithographique. Genre lithographique.  
 † **LITHIQUE** (li-to-i-d'), *adj.* Qui a l'apparence,  
 le caractère de la pierre. La partie lithique d'un  
 météorite. Pâte litholde. Substance litholde.  
 — **ETYM.** *Λιθικός*, de *λίθος*, pierre, et *αἶθος*,  
 forme.  
 † **LITHOLABE** (li-to-la-b'), *s. m.* Terme de chi-  
 rurgie. Tout instrument au moyen duquel on par-  
 vient à saisir un calcul urinaire dans la vessie. || Par-  
 ticulièrement. L'une des trois pièces constitutives  
 de l'appareil primitif de Civiale pour l'opération de  
 la lithotritie, pièce aussi nommée trilobe ou pince  
 à trois branches.  
 — **ETYM.** *Λιθολάβη*, et *λαμβάνω*, prendre, saisir.  
**LITHOLOGIE** (li-to-lo-jie), *s. f.* Connaissance des  
 pierres. || Lithologie humaine, titre donné à un traité  
 des calculs et concrétions qui se forment dans le  
 corps humain.  
 — **ETYM.** *Λιθολογία*, et le suffixe *λογία*.  
 † **LITHOLOGIQUE** (li-to-lo-jik'), *adj.* Qui con-  
 cerne la lithologie.  
**LITHOLOGUE** (li-to-lo-gh'), *s. m.* Celui qui s'oc-  
 cupe de lithologie.  
 † **LITHOLYSIE** (li-to-li-zie), *s. f.* Terme de mé-  
 decine. Dissolution des calculs dans la vessie à l'aide  
 de substances injectées dans une poche isolante.  
 — **ETYM.** *Λιθολυσις*, et *λύω*, dissolution.  
 † **LITHOMANCIE** (li-to-man-sie), *s. f.* Divination  
 au moyen de pierres précieuses.  
 — **ETYM.** *Λιθομανία*, et le suffixe *μανία*.  
 † **LITHOMORPHIE** (li-to-mor-fié), *s. f.* Terme  
 de minéralogie. Pierre figurée.  
 — **ETYM.** *Λιθομορφή*, *μορφή*, forme, et la finale  
 minéralogique *μορφή*.  
**LITHOTRITIQUE** (li-to-tri-pit-k'), *adj.* Terme  
 de médecine. Substances lithotritiques, substan-  
 ces qu'on croyait propres à briser, à dissoudre les  
 calculs des voies urinaires. || *s. m.* Un lithotriti-  
 que.  
 — **ETYM.** *Λιθοτριπίτης* (à l'accusatif), pierre, et *τριπίτης*,  
 usé, broyeur.  
**LITHOPHAGE** (li-to-la-f'), *adj.* Terme d'histoire  
 naturelle. Qui mange la pierre. Les animaux litho-  
 phages. || Substantivement. Les lithophages.  
 — **ETYM.** *Λιθοφαγία*, et *φαγία*, manger.  
 † **LITHOPHANE** (li-to-la-nie), *s. m.* Procédé  
 inventé à Berlin, qui consiste à produire toutes  
 sortes de dessins ombrant sur plaques de porce-  
 laine blanc non émaillées, par les épaississeurs gra-  
 duées de la pâte, *Deuxième Guide de l'amat. de faïence*  
 et porcel. p. 422.  
 — **ETYM.** *Λιθοφανής*, et *φαίνω*, faire paraître; l'effet  
 dont il s'agit a lieu par la translucidité ou de semi-  
 transparence de la porcelaine, où les plus gran-  
 des épaisseurs forment des obscurités qui semblent des  
 ombres.

† **LITHOPHILE** (li-to-phi-lé), *adj.* Se dit d'une  
 plante qui croît sur les rochers. || *s. m.* Insecte qui  
 vit dans les cailloux poreux.  
 — **ETYM.** *Λιθοφιλή*, et *φίλος*, ami.  
 † **LITHOPHYLLE** (li-to-phi-lé), *s. f.* Feuille feuille.  
 — **ETYM.** *Λιθοφυλή*, et *φύλλον*, feuille.  
**LITHOPHYTE** (li-to-phi-lé), *s. m.* Nom donné aux  
 polypiers pierreux.  
 — **ETYM.** *Λιθοφυτή*, et *φυτέω*, planter.  
 † **LITHOSPERME** (li-to-sph-er-m'), *adj.* Terme de  
 botanique. Qui a des graines dures et pierreuses.  
 || *s. m.* Genre de borraginées appelé grémil, et  
 dans lequel on distingue: 1° le lithosperme offi-  
 cinal, dit grémil, persil, herbe aux juries, blé  
 d'amour, millet d'amour; les semences portent le  
 nom de grains persils et grains d'amour; 2° le li-  
 thosperme tinctorial, qui a été l'ancienne tinctoriale  
 de certains auteurs, et, pour d'autres, la buglossé  
 tinctoriale; sa racine est l'ormet, l'ormetant.  
 — **ETYM.** *Λιθοσπέρμος*, et *σπέρμα*, graine.  
 † **LITHOTOMIE** (li-to-to-mie), *s. f.* Terme de  
 chirurgie. Nom donné à l'écrasement d'un calcul  
 friable.  
 — **ETYM.** *Λιθοτομία*, et *τομῆς*, écraser.  
**LITHOTOME** (li-to-to-m'), *s. m.* || 1° Instrument  
 inventé par un chirurgien grec, Ammonius d'Alexan-  
 drie, et destiné à couper la pierre isop grosse après  
 que la vessie était ouverte. || 2° Aujourd'hui, instru-  
 ment avec lequel on incise la vessie.  
 — **ETYM.** *Λιθοτόμος*, de *λίθος*, pierre, et *τομῆς*,  
 couper; expression juste quand il s'agit  
 de couper le calcul comme faisait Ammonius, et  
 devenu impropre aujourd'hui que le *lithotome*  
 n'est destiné qu'à inciser la vessie.  
**LITHOTOMIE** (li-to-to-mie), *s. f.* || 1° Terme de  
 chirurgie. Anciennement, opération par laquelle  
 on coupait la pierre trop grosse, après avoir lavé  
 la vessie. || 2° Aujourd'hui, opération par laquelle on  
 extrait un calcul de la vessie au moyen d'une inci-  
 sion faite au col ou aux parois de cet organe. || Il est  
 plus exact de dire cystotomie.  
 — **ETYM.** *Λιθοτομία*.  
**LITHOTOMISTE** (li-to-to-mi-st'), *s. m.* Chirurgien  
 qui s'adonne particulièrement à l'opération de la  
 taille ou cystotomie. Vois aujourd'hui A. Rubin, ja-  
 dis chirurgien de la Charité, le premier lithotomiste  
 de Paris, qui *PATIN, Lettres*, t. II, p. 266. Adjecti-  
 vement. Chirurgien lithotomiste. Qui empêche qu'il  
 ne soit médecin lithotomiste, et peut-être même  
 académicien? *D'Alaric*, *Litt. s. la chirurg.*  
 † **LITHOTRÉSIE** (li-to-tré-zie), *s. f.* Terme de  
 chirurgie. Action de perforer les calculs vésicaux à  
 l'aide d'un foret mis en mouvement par un arc-bout.  
 — **ETYM.** *Λιθοτρῆσις*, et *τρῆσις*, perforation.  
 † **LITHOTRITIE** (li-to-tri-pie), *s. f.* Terme de  
 chirurgie. Mot proposé pour remplacer celui de li-  
 thotritie, qui est hybride.  
 — **ETYM.** *Λιθοτριτήν*, et *τριπία*, action de broyer.  
**LITHOTRITEUR** (li-to-tri-teur), *s. m.* Terme de  
 chirurgie. Instrument avec lequel on broie la pierre  
 dans la vessie.  
 — **ETYM.** Mot hybride formé de *λιθο...*, et du lat.  
*trere*, supin *tritum*, broyer.  
**LITHOTRIE** (li-to-tri-zie), *s. f.* Terme de chi-  
 rurgie. Opération par laquelle on broie la pierre dans  
 l'intérieur de la vessie ou de l'urètre.  
 — **ETYM.** Voy. *LITHOTOMISTE*.  
 † **LITHOTYPOGRAPHIE** (li-to-li-po-gra-fie), *s. f.*  
 Art de reproduire sur la pierre une planche imprimée  
 en caractères ordinaires.  
 — **ETYM.** *Λιθοτυπία*, et *τυπία*, gravure.  
 † **LITHOXYLE** (li-to-kh-il'), *s. m.* Végétal changé  
 en silex, agate ou autre pierre.  
 — **ETYM.** *Λιθοξύλιον*, et *ξύλον*, bois.  
 † **LITHUANEN** (li-to-ua-nen), *s. m.* Langue d'ar-  
 meau lettonne de la famille slave, parlée en Li-  
 thuanie; elle est, parmi les dialectes slaves, celui qui  
 a le plus de rapports avec le slavon.  
 † **LITHUR** (li-ti-ur), *s. m.* Voy. *LITHUR*.  
**LITHURE** (li-ti-ur'), *s. f.* || 1° Lit ouvert porté sur  
 deux brancards, par deux ou plusieurs chevaux ou  
 mulets, l'un devant, l'autre derrière. Vous y êtes  
 donc en lithure, quelle fantasia! j'ai vu que vous  
 n'aimiez les lithures que quand elles étaient arrê-  
 tées; vous êtes bien changés, *év.* 46. Mme de la Fayette  
 arriva avant-hier de Chantilly en lithure, c'est une  
 belle allure; mais son côté ne peut souffrir le car-  
 rosse, id. 5 juillet 1678. La duchesse était assise en une  
 lithure à six chevaux blancs, *MARCHAND, Tristan*  
*le voyageur*, ch. 76. || Fig. Tête-tête, secret, par  
 comparaison avec le tête-tête d'une lithure Arco-  
 vous jamais vu des fuis et des commencements d'his-  
 toires comme celles-là [les sœurs des pommés]? Il

faudrait faire un petit tour en litère sur tous les événements, sev. à Coutout, 10 mai 1880. Voilà ce qui m'a été dit avec réflexion dans ces bois où je réside assis, ce serait bien une litère si nous y étions, in 17 juin 1880. || 2° Chez les anciens Romains, la litère portée par des hommes. Lucile le premier vint en litère jusqu'à la porte de la ville, et vint à la litère jusqu'au ventre. Lesasus, Guzm. d'Alf. vi. 1. Pour litère on ne leur donne [aux chevaux] en l'ersse que du sable et de la terre en poussière bien sèche, sur laquelle ils reposent et dorment aussi bien que sur la paille. *Quodrup.* t. viii, p. 91. Litère sautee, se dit de la litère des étables, quand on a enlevé le crotin, et la ramuant avec une fourche || Ce cheval est sur la litère, il est malade ou estropié à ne pouvoir sortir de l'écurie. Je ne vous dirai point qu'ils [vos chevaux] sont sur la litère : les pauvres bêtes n'en ont point, et ce serait mal parler, *not. l'Acad.* iii, s. l. Par extension. Être sur la litère, être malade au lit ou incapable d'agir par suite de fatigue ou par l'effet d'une âge avancé || Fig. Faire litère d'une chose, la produire, la répandre avec profusion, comme on répand la litère sous les animaux. C'est un homme qui fait litère de pistoles, *com. Ment.* iv, 7. Ce capitaine fait litère d'argent; c'est un marquis de vingt mille livres de rente, *bourv.* le *Grandeur*, iii, 3. || Il signifie aussi sacrifier misérablement. Faire litère de son bonheur. Tout en ménageant certains termes trop grossiers pour l'honneur de l'épiscopat et des maximes du royaume, il [Fénelon] fit litère de l'un et de l'autre, *ST-SIM.* 22, 39. || 5° Terme de magnanerie. Le résidu de la feuille non mangée et les excréments des vers.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. À son tinal [avec sa massue] fist de Turs tel lietièr, Que sus la terre cuert li sans com riviere, *Bat. d'Aleachsans*, v. 6293. || XIII<sup>e</sup> s. Que cest boiers ne se soit à tousjors mais lietièr [tombeau], *Berte*, xi. Blanchefleur la royne [ils] ont en lietièr mis Entre deux palefrais, *ib.* xcix. Puis [ils] establirent les cevaux [chevaux]; Leuist les firent bien attier Et de lietièr et de mangier, *Fl. et Bl.* 1430. Si come li rois et li archevesques de Hains s'en revenoient, si les prist maladie grans, et furent mis en lietièr et furent portés jusques à Monpansier, *Chr. de Rois*, p. 177. || XIV<sup>e</sup> s. Aux cheliens qui viennent des bois et de la chasse fait l'en lietièr devant leur maître, *Ménagier*, t. 7. À mestre Girart d'Orliens, paistre, pour cause de la façon d'une lietièr, de Laonde, *Amour*, p. 366. || XV<sup>e</sup> s. Et leur amenoit on devant leurs hostels le foin, l'avoine et la lietièr, dont ils estoient bien servis et à bon marché, *noiss.* i, 1, 39. Une lietièr chevaucheeuse que deux chevaux portoiert, de Laonde, *Amour*, p. 366. || XVI<sup>e</sup> s. Ceux qui ont amene ces intentions sont les courtisans, qui en portent cependant une dure penitence, s'y ayant année que telles despenses redoublées n'en envoient une dizaine à la lietièr, *LAPOUE*, 181. Le secours de Dieu, duquel vous devez estre certains quand vous ferez lietièr de votre vie pour garder la loi inviolablement, *d'Aus. Hist.* 12, 37. Depuis son jeune âge il avoit fait lietièr de toute crainte de Dieu, *ib.* 35, iii, 148.

— ETYM. Berry, *lietièr*; bourg, *lietièr*; prov. *lietièr*, *lietièr*; calal. *lietièr*; esp. *lietièr*; du bas-latin *lietièr*, qui vient de *lietièr*, lit.

LITIGANT, ANTE (li-ti-gan, -phan-t), *adj.* Terme de jurisprudence, qui contient un litige.

— REM. M. de Beau, à tort, a dit litigant : Un tribunal est divisé entre les parties litigantes pour examiner la plainte et la défense, *Collection*, t. iv, p. 101.

— ETYM. Lat. *litigans*, être en procès, de *lis*, lités, procès, et *agere*, pouvoir, mener. *Lit*, à cionnement de la, out, à cause de la permutation facile de l'r et de l'i, rapproché par Corneille de l'indépendant Strivil, canchal, débat.

LITIGE (li-ti-gé), *s. m.* || 1° Terme de jurisprudence, contestation en justice. Il ajoute que ce qu'il demandait était conforme aux lois, qui ordonnent que dans un litige et avant le jugement de la cause, le demandeur, *rem.* v, 54. || Fig. [L'abbé] jura sur la gravure de l'histoire de Napoléon, avec un regard sur les autres litiges, *VILLERUELLIS*, *contemp.* *Cont-Jours*, ch. xv. || Droit

de litige, droit que le roi possédait en Normandie de nommer sur bénéfices dont le patronage était contentieux. || 2° En langage ordinaire, toute espèce de contestation. Intention qui est en litige.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Litige si est quand aucun vend chose dont contend [procha] et pleid soit pendant, que les clerics appellent vice de litige, *SOUTILLERIA*, *Somme rural*, titre 88, p. 299, dans *LAGARNE*.

— ETYM. Provenç. *litigi*; espagn. et ital. *litigio*; du lat. *litigium* (voy. *LITIGANT*).

LITIGIEUX, EUSE (li-ti-ji-é, -é-z'), *adj.* || 1° Qui est ou qui peut être en litige. La justice, pesant ce droit litigieux, Demande l'ultre, l'ouvre et l'avale à leurs yeux, *not. Epté.* ii. || 2° Qui se plait aux contestations, aux litiges. Un homme litigieux. Une humeur litigieuse. Si jamais quelque ardeur litigieuse Allumait dans ton cœur l'humeur litigieuse, *not. Ep.* ii.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et celui qui a ce deffaut et est de dure et triste conversation, il peut estre appellé litigieux, discorde, mal amiable et mal agreeable, *ONESME*, *Fih.* 60. En recevant et adjugeant à soi chose litigieuse, *BRACHANUS*, f° 75. || XVI<sup>e</sup> s. Le pape ne peut creer pensions sur les benefices de ce royaume, sinon pour pacifier benefices litigieux, *F. FITOU*, 34.

— ETYM. Provenç. *litigios*; espagn. et ital. *litigioso*; du lat. *litigiosus*, de *litigium*, litige.

LITISPENDANCE (li-ti-span-dan-s'), *s. f.* Terme vieilli de jurisprudence. Le temps pendant lequel un procès est pendant en justice.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le dit bailli a offert de faire apparoir promptement que pour raison de ce il y a appellaton et litispendance en la ditte cour de parlement, desquinquante deux ans, *Const. génér.* t. i, p. 660.

— ETYM. Lat. *lis*, lités, procès, et *pendere*, être suspendu.

LITORNE (li-tor-n'), *s. f.* Espèce de grive à tête cendrée.

— ETYM. Origine Inconnue.

LITOTE (li-to-té), *s. f.* Figure de rhétorique consistant à se servir d'une expression qui dit moins pour faire entendre plus. Quand Chlémène dit à Rodrigue: Va, j'en ne hais point, elle veut lui faire entendre qu'elle l'aime toujours, et se sert d'une litote.

— ETYM. Ancien, petitesse, tenuité, de *lités*, petit.

1. LITRE (li-tr), *s. f.* Bande noire tendue sur obliques d'un grand personnage soit en dedans soit en dehors de l'église et portant les armoiries du défunt. On voit leurs armes sur les litres et sur les vitrages, *LA BRET.* ix. || Aujourd'hui on accorde la litre à toute famille qui peut en payer les frais. || Droit de litre, droit que les seigneurs-patrons fondateurs et les seigneurs haut justiciers avaient de faire peindre leurs armoiries au dedans ou au dehors des églises ou chapelles.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Et fut ensepeulturé en l'eglise de Courron, en laquelle le suppliant fist faire liere, et peindre ses armes allentour d'icelle, de *CANGE*, *litre*. || XVI<sup>e</sup> s. Le seigneur chastelain est fondé d'avoir la preeminence devant ses vassaux es eglises estans en et de sa chastellenie, comme d'avoir et retenir lieres à ses armes et timbres au dedans et dehors des dites eglises, *ib.* *ib.*

— ETYM. Bas-latin, *litra*, *litra*; provenç. *litre*, s. m. lière, bordure. Ce semble être le même mot que *lita* au sens de bandelette, bordure. La forme liere dans l'historique est fort singulière et peu explicable.

2. LITRE (li-tr), *s. m.* || 1° Dans le système métrique, unité des mesures de capacité, contenant un décimètre cube. || Litre pour les substances solides ayant un diamètre égal à sa hauteur, ou 100 millimètres de diamètre. || Litre pour les liquides ayant un diamètre moitié de sa hauteur, ou 50 millimètres sur une hauteur de 173. || Demi-litre, la moitié d'un litre. || 2° Absolument. Un litre se dit pour un litre de vin. On lui servit un litre.

— ETYM. Litre a été fait d'après *litron*, ancienne mesure un peu plus petite que le litre.

LITRON (li-tro-n), *s. m.* Ancien nom de capacité, qui contenait la seizième partie d'un toison, ou trente-six pouces cubes. Le ministre mandé à l'ambassadeur du roi en Suisse d'empêcher que messieurs de Berne ne donnaient un litron de sel à la province de Gex, *vol.* *Litt. Noms de St-Julien*, à dno. 1779.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le boissien de bled mesure de Paris contient quatre quart; le quart, quatre litrons; le litron, deux demis litrons, le demi-litron, dix-huit pou ces, de *BRACHANUS*, 10.

— ETYM. Litron dérive probablement du bas-latin

*litro*, mesure de liquide, qui est le grec *λίτρο*, une livre.

LITTÉRAIRE (li-té-ré-ré), *adj.* Qui appartient aux belles-lettres. Société littéraire. La critique littéraire. Il aurait mieux aimé être inconnu toute sa vie, que de voir le calme de sa vie troublé par ces hommes littéraires que l'esprit et la science attirent à eux qui s'élèvent trop, *Fonten.* *Newton*. Les événements littéraires, si sensibles à ceux qui n'ont point d'autres événements dans leur vie, *ib.* *Lagny*. Je suis dans sa course légère Arrêter le temps qui nous fuit, Et, lors du tumulte et du bruit, Dans l'indolence littéraire, Voir couler mollement des jours. *DESMARIS*, *Chever*, p. 30. À la bonte aguerris, ces forbans littéraires Ont mis leur conscience aux gages des libraires, *M. J. CHRÉTIEN*, *la Calomnie*. || Forme littéraire, rédaction soignée et dans laquelle on sent l'habileté de style. Il faut donner une forme plus littéraire à cet essai. || Journal littéraire se dit, par opposition à journal politique, d'un écrit périodique qui est uniquement consacré aux choses littéraires. || Le monde littéraire, ceux qui cultivent les lettres. Opprimer Koenig et moi avec les mêmes artifices; c'est ce que Maupertuis a fait, et c'est sur quoi l'Europe littéraire peut juger, *vol.* *Less.* *Moques*, 1762. || Anecdote littéraire, petit fait relaté à un livre ou à un auteur. Putai-je vous en instruire de plus de bagatelles et des ridicules... ce sont là des anecdotes littéraires assez bien constatées, mais ce sont, sur ma parole, les vérités les plus inconnues qu'on ait jamais dites, *vol.* *Less.* *Thémist.* c. 12. || Âge littéraire, époque où les lettres sont brillantes. || Propriété littéraire, voy. *PROPRIÉTÉ*.

— ETYM. Lat. *litterarius*, de *littera*, les belles-lettres.

LITTÉRAIREMENT (li-té-ré-ré-man), *adv.* D'une façon littéraire, au point de vue littéraire. Il faut juger littérairement les choses littéraires.

— ETYM. *Littéraire*, et le suffixe *ment*.

LITTÉRAL, ALE (li-té-ral, -al), *adj.* || 1° Terme d'algèbre. Grandeurs littérales, grandeurs qui sont exprimées par des lettres. || 2° Qui est selon la lettre, selon le texte, conforme à la lettre, au texte. Sens littéral. Après avoir établi les faits essentiels des preuves littérales et incontestables, *not.* *Revue*, républicain, *avant-propos*. || Sens littéral, se dit par opposition à sens allégorique et à sens mystique... Le secret de l'Esprit de Dieu caché dans l'Écriture; car il y a deux sens parfaits, le littéral et le mystique, *ASC.* *Lett.* d' *Mile de Roennes*, 2. Les citations évidentes de l'Écriture, Luther ne trouvait point de plus hardi ni de plus impie que de nier le sens littéral; et Zwingle ne trouvait rien de plus absurde ni de plus grossier que de le suivre, *not.* *Var.* t. 2, § 42. || Traduction, version littérale, celle qui est faite mot à mot. Ne croyez pas que j'aie rendu ces Français mot pour mot; malheur aux faiseurs de traductions littérales qui, traduisant chaque parole, ignorent le sens, *vol.* *Mil. Hist. Troy. angl.* || Commentaires littéraux, commentaires qui suivent le texte mot par mot. || Familièrement. Cet homme est très littéral, il prend trop les choses au pied de la lettre. || Substantivement. Le littéral, la précision avec laquelle on prend les choses au pied de la lettre. Le comte de Bourgogne avait conservé de son éducation une précision et un littéral qui se répandaient sur tout, *ST-SIM.* 306, 81. || 3° Ancien et écrit, par opposition à moderne et vulgaire, en parlant du grec et de l'arabe. Le grec littéral. L'arabe littéral.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. On dit expliquer la dite lit à l'entente de la fin, et non pas au sens littéral ou sentence textuelle, *MONTEVERDI*, t. 20. || XVI<sup>e</sup> s. Il n'est pas au ministre littéral, qui ait seulement baillé les aures/les par le son de sa voix; mais l'usage de l'esprit lui a esté donné, *CAV.* *Invité*, 217.

— ETYM. Lat. *litteralis*, de *littera*, lettre.

LITTÉRALEMENT (li-té-ral-le-man), *adv.* D'une façon littérale. Traduire, expliquer littéralement. Il ne faut pas prendre littéralement ce qui se dit que par métaphore Rousseau, dans tous les sens qu'il prescrit à cet égard, au sujet de l'infiance] ne fait que suivre exactement le système de Locke; il est vrai qu'il ne le cite pas, mais il le copie littéralement, *not.* *Adèle et Théod.* t. 4, p. 23, dans *ROUSSEAU*.

— ETYM. *Littéral*, et le suffixe *ment*.

LITTÉRALISME (li-té-ral-le-sim'), *s. m.* Synonymeologique de littéralité. Ressemblance jusqu'à l'idéalisme, *REVUE*, *Rev. des Deux-Mondes*, 10<sup>e</sup> juin 1848, p. 811.

LITTÉRALITÉ (li-té-ral-le-té), *s. f.* Conformité à la lettre. La littéralité d'une traduction.

— ETYM. *Littéral*.



le Et la... et... des habitants de la ville...  
 vol. 7, sec. 17. Il n'a fait pas un livre...  
 un livre à... un livre... et des  
 yeux... attachés à la lecture; son livre  
 principal est le... *politique*, v. 1, 8.  
 Tous les livres sont tout ensemble, tout se mèle; Les  
 livres sur l'état... comme la grèle Qui, dans  
 un grand jardin, à coups impétueux, A l'honneur  
 d'un grand d'écuyer, à coups impétueux, A l'honneur  
 de tout... Chacun s'arme au  
 hasard du livre qu'il rencontre, vol. *Lutrin*, v.  
*Felicien*, des rabbins les savantes ténèbres, Afin  
 que en la vieillesse un livre en maroquin Aille offrir  
 son travail à quelque heureux... *id.* *Sat.*  
 v. 1, *J'adore le Seigneur; on m'explique sa loi;*  
 Mais son livre divin on m'apprend à la lire, *sac.*  
*Atbal* n. 7. Je regarde à présent tous les gros livres  
 comme des dictionnaires, vol. *Mé. Hist. Fragm. sur*  
*L'Hist.* art. xii. Vous craignez les livres comme dans  
 certaines bourgades on craint les violons; laissez  
 lire et laissez danser; ces deux amusements ne font  
 jamais de mal au monde, *id.* *Dict. phil. Li-*  
*berité d'imprimerie*. || Chez les anciens, les livres  
 étaient des rouleaux, c'est-à-dire une longue feuille  
 de papyrus écrite sur une ou plusieurs colonnes, et  
 roulée autour d'un bâton central (d'où *columen*,  
 rouleau, volume). Le ciel se retirait comme un  
 livre que l'on roule, et toutes les montagnes et les  
 lies furent ébranlées de leur place, *sac.* *Bible*,  
*St Jean*, *Apocal.* vi, 16. || Livre in-folio, in-quarto,  
 in-octavo, in-douze, in-seize, in-vingt-deux, voy.  
 ces mots || Livre en feuilles, livre imprimé qui  
 n'est encore ni broché ni relié. || Collationner un  
 livre, voir si un livre est complet, s'il n'y manque  
 pas quelque feuillet. || Livre dépareillé, volume sé-  
 paré des autres volumes d'un même ouvrage.  
 || Terme d'antiquité romaine. Livres de lin ou lin-  
 téens, voy. *LINTANS*. || Livre contrefait, s'est dit  
 autrefois d'un faux livre, c'est-à-dire d'un bloc de bois  
 ou d'une boîte ayant la forme et les ornements ex-  
 térieurs d'un livre. Cette locution n'est plus usitée.  
 || Traduire un auteur à livre ouvert, le traduire fa-  
 cilement à la première lecture. || Fig. Il connaît  
 l'avenir et les choses passées; Rien n'est secret pour  
 lui dans tout cet univers, Et pour lui nos destins  
 sont des livres ouverts, *cosm.* *Illuz.* com. 1, 1. || On  
 dit aussi en parlant de la musique: chanter, ac-  
 compagner, lire la musique à livre ouvert, lire, chan-  
 ter, accompagner sans avoir besoin de préparation.  
 Me faire chanter à livre ouvert, moi? vous m'embar-  
 rantez fort, madame, *Percival*, *Sec. chap.* du diable  
*tout.* 1, 2. || À l'ouverture du livre, en ouvrant  
 le livre. Je suis tombé à l'ouverture du livre sur le  
 passage dont j'avais besoin. || Ouvrir, fermer un li-  
 vre. Amis, un dernier mot, et je ferme à jamais Ce  
 livre, à ma pensée étranger désormais, v. 1000,  
*Fenêles d'automne*, 21. || Fig. Après cela il faut fer-  
 mer le livre, le point décisif est trouvé, et il n'y a  
 plus rien à dire. || 8° Fig. Terme de théologie. Le livre  
 de vie ou des vivants, le décret de Dieu touchant  
 les élus. N'est-ce pas assez que ces dons fussent  
 écrits de la main même du Seigneur dans le livre  
 de vie? *mass.* *Cérèmes*, *Aumône*. Un prophète ouvrit  
 le livre de vie: le nom de lui roche était effacé, *CHA-*  
*ristian.* *Mart.* 221. || 9° Livre écrit dans le livre de  
 vie, être prédestiné à jouir du bonheur éternel.  
 Livres qui habitent sur la terre, dont les noms ne  
 sont pas écrits dans le livre de vie de l'agneau qui  
 a été immolé dès la création du monde, *sac.* *Bible*,  
*St Jean*, *Apocal.* 21, 2. || 10° Fig. Le livre du des-  
 tin, des destins, l'ordre immuable suivant lequel  
 les événements de la vie s'accomplissent. Il ouvrit à ses  
 yeux le livre du destin, *voy.* *Henri*. 1. || 11° Ce  
 mot est dans le livre du destin, se dit d'un événement  
 et l'on peut voir dans le futur. || 12° Ouvrage d'ar-  
 t, soit en prose, soit en vers, d'une grande étendue  
 pour faire au moins un volume. Livre bien écrit  
 mal écrit. Mettre un livre au jour, publier,  
 faire paraître un livre. Et disent pour hon-  
 nêtement, je fais des livres, *sac.* *Sat.* 11. *Hilte-*  
*ri.* com. 2, 10. n'a pas tant à vivre, Je te rebute  
 moi, car il faut tout un livre, *LA* *Font.* *Fab.*  
*16*, 27. La dernière livre qu'il a fait contre M. Ar-  
 mand, *Font.* *Proc.* iv. Il faut que si l'on ne peut dire  
 d'un homme ni, il est mal écrit, *id.* *Proc.* vi, 21.  
*Chénier*, vi, *Chénier*, ma. 1, il est honnête homme...  
 quand on voyait un homme, on se souvenait de son  
 écrit, c'est mauvais signe, *id.* *Proc.* vi, 16 *id.*, *id.*  
*1877*. Cela s'a à... parlant de livres ouvrages,  
 dicit... les livres... mon livre...  
 ils furent... de dire... le livre...  
 le livre... le livre... il y a  
 plus... le livre... que le livre, *id.* *1877*,  
 88. Les meilleurs livres sont ceux que ceux qui les

lesont croient qu'ils auraient pu faire: la nature, qui  
 seule est bonne, est toute familière et humaine.  
 1° *Esprit géom.* 1. Enfin, tant que nous aurons  
 des livres, nous ne nous perdrons pas, *id.* *Sat.*  
*1671*. Un amour curieux des livres, une avidité  
 de savoir... *id.* *Duc de Mont*. Un pédant  
 entré de sa vaine science, Tout hérislé de grec,  
 tout bouffé d'arrogance... Croit qu'un livre fait  
 tout, et que, sans Aristote, La raison ne voit goutte  
 et le bon sens radote, *id.* *Sat.* iv. Son livre est  
 d'agrément une fertile trésor, *id.* *Art p.* 111. Après  
 cela, docteur, va pâlir sur la Bible; Va marquer  
 les écureuils de cette mer terrible; Perce la sainte  
 horreur de ce livre divin, *id.* *Sat.* viii. C'est un métier  
 que de faire un livre, comme de faire une pendule,  
*LA* *Font.* 1. Si l'on ôte de beaucoup d'ouvrages de  
 morale, l'avancement au lecteur, l'éplure d'écrit-  
 ture, la préface, la table, les approbations, il reste  
 à peine assez de pages pour mériter le nom de li-  
 vre, *id.* 1. Il y a, surtout en mathématique, plus  
 de bons livres qu'il n'y en a de bien faits, c'est-à-  
 dire qu'on en voit assez qui peuvent instruire et  
 peu qui instruisent avec une certaine méthode et,  
 pour ainsi dire, avec un certain agrément, *POISSON*,  
*l'Hospital*. Je mets les bons livres parmi les choses  
 absolument nécessaires, *voy.* *lett.* *Dumilardville*,  
 217. 1787. Du temps de Pascal, de Boileau et de  
 Racine, les mauvais livres ne valaient rien du tout,  
 au lieu que les plus détestables livres de nos jours  
 brillent toujours par quelque endroit, *id.* *lett.*  
*Hme du Dessant*. 16 nov. 1772. Métastase a pris la  
 plupart de ses opéras dans nos tragédies françaises;  
 plusieurs auteurs anglais nous ont copiés et n'en  
 ont rien dit; il en est des livres comme du feu  
 dans nos foyers: on va prendre le feu chez son voi-  
 sin, on l'allume chez soi, on le communique à d'au-  
 tres, et il appartient à tous, *id.* *Dict. phil. Prior*,  
*Butler et Swift*. Vous les méprisez, les livres, vous  
 dont toute la vie est plongée dans les vanités de l'am-  
 bition et dans la recherche des plaisirs ou dans l'o-  
 siveté; mais songez que tout l'univers connu n'est  
 gouverné que par des livres, excepté les nations  
 sauvages, *id.* *ib.* *Livres*. Les livres sont aujourd'hui  
 multipliés à un tel point que non-seulement il est  
 impossible de les lire tous, mais d'en savoir même  
 le nombre et d'en connaître le titre, *id.* *ib.* *Livres*,  
 sect. 2. De tous les livres de l'Occident qui sont  
 parvenus jusqu'à nous, le plus ancien est Homère;  
 c'est là qu'on trouve les mœurs de l'antiquité pro-  
 fane, des héros grossiers, des d'uns grossiers faits à  
 l'image de l'homme, *id.* *ib.* *Destin*. Cet examen  
 nous fournira quelque chose de nouveau et de vrai;  
 c'est la seule excuse d'un livre, *id.* *Phil. Nœt.* 11,  
 6. Il vit avec les livres comme avec les hommes; il  
 choisit et il n'est jamais la dupe des noms, *id.*  
*l'Homme aux soixante ans*, le bon sens. Le d'après de la  
 Mme de Villette fit entreprendre à Hélicéus le li-  
 vre de l'Esprit, *id.* *Mort.* *Hist. OEuv.* 1, 1,  
 p. 270, dans *POISSON*. Les livres éclaircissent la mul-  
 titude, humanisent les hommes puissants, charment  
 le cœur des riches, instruisent toutes les classes de  
 la société, *id.* *id.* *id.* 112, 13. Un bon li-  
 vre est un bon ami, *id.* *id.* *Paul et Virg.*  
 || Fig. Et je veux, si jamais on engage ma foi, Un  
 mari qui n'ait point d'autre livre que moi, *voy.*  
*Font.* *sec.* 7, 3. Je sens le chagrin que vous avez  
 eu de quitter votre château, et votre liberté, et vo-  
 tre tranquillité; le cérémonial est un étrange li-  
 vre pour vous, *id.* *id.* 27 oct. 1678. || Commencer, achever  
 un livre, en commencer, en achever la lecture.  
 || Peuples du livre, nom qui désigne, dans le Co-  
 ran, les juifs, les chrétiens et les sabbéens. Les  
 mauvais livres, les livres qui contiennent des doc-  
 trines subversives, et sans les livres... Un  
 tableau, une statue horreuse est peut-être plus  
 dangereuse qu'un mauvais livre, *id.* *id.* *Pensées sur*  
*la peine d'éc.* L. xv, p. 181, dans *POISSON* || Livre  
 populaire, celui qui, par la modicité de son prix,  
 est à la portée des moindres fortunes. || Livres élé-  
 mentaires, ceux qui enseignent les éléments de  
 quelque science. || Livres classiques, ceux des ou-  
 vrages littéraires qui, consacrés par le temps et  
 par une autorité accréditée, font autorité. || Li-  
 vres classiques, se dit aussi des livres qui servent  
 dans les écoles à l'instruction de la jeunesse. || Li-  
 vres de bibliothèque, ouvrages d'une grande ten-  
 due qui ont à pour les consulter, ou ouvrages sé-  
 rieux qui servent bien dans une bibliothèque et  
 y font honneur. || Livres d'usage, livres de prières,  
 les livres qui servent au culte pour célébrer  
 l'office divin, et aux fêtes pour surer les prières  
 qui se récitent ou se chantent à l'église. || Li-  
 vres de dévotion, livres qui servent aux exer-

ciens de dévotion, qui contiennent des prières,  
 des oraisons mystiques. || Livre de paix, le livre  
 qu'on donne à l'église à la messe || Les saints livres,  
 la Bible, la sainte Écriture. Ayant pour un usage  
 solution les saints livres qu'il sont entre nos mains,  
*sac.* *Bible*, *Marché*, 1, xii, 9. || Fig. On ferait un li-  
 vre de... se dit pour exprimer que la chose en  
 parole fournirait matière à de longs discours. Un  
 gros livre se ferait-on point de ses perfections? *id.*  
*282*. On ferait un livre et fort divertissant. Le  
 ment que (de ce qui se passant à l'égard de...  
 le père et le fils, *AT-AT*, 460, 207. || Familier-  
 ment. Il n'a jamais mis le nez dans un livre, il  
 n'a jamais rien lu, il est fort ignorant. || Un  
 livre, dévorer des livres, lire avec une extrême  
 avidité, une extrême promptitude. || On ne  
 lire sur les livres, lire avec une attention...  
 || Familierement. Parler comme un livre, parler  
 un sujet avec grande connaissance, *id.* *id.*  
 || Vertu de ma vie, comme vous d'écouter...  
 que vous ayez appris cela par cœur, et non point  
 tout comme un livre, *voy.* *Festin*, 1, 2. Rien est  
 vrai qu'il parlait comme un livre, *voy.* *Font.*  
*ch.* 11. || Parler comme un livre, se dit aussi  
 faire la critique de quelqu'un qui s'exprime avec  
 précision, mais en termes recherchés. Parler avec  
 précision en savant. Que l'autre parle livre et face  
 merveilles, *AT-AT*, 2, 1, 5. Il bien il paraît  
 livre, il a le mot pour rire, *id.* *id.* 111. *Fig.* *Voy.*  
*livres*, *voy.* *SAÇARA*, n° 1. 5° Fig. Il se dit  
 ce qui enseigne, instruit comme fait un livre. Le  
 livre, le grand livre de la nature. Le livre de la  
 de. Et me résolvant de ne changer d'un  
 science que celle qui se pourrait trouver  
 ou bien dans le grand livre du monde, *voy.*  
*Méth.* 1, 14. || 6° Fig. Livre opposé à l'écrit,  
 que. J'étais trop bien à Paris pour être  
 bien à la cour; c'était là mon crime dans  
 d'un Italien [Mazarin] politique par son art,  
*id.* 27. || 7° Une des principales parties qui forment  
 la division de certains ouvrages. Mes derniers livres  
 (de l'Énéide) sont déçus, je ne puis plus  
 laisser si imparfaits; vous savez que je  
 brûler, *voy.* *Dial. des morts* *anc.* 19. Il se dit  
 à souhaiter qu'on eût pu conserver son  
 Tite Live; il ne nous en reste que  
 livres, dont quelques-uns même ne sont pas en  
 ce n'est pas la quatrième partie de l'ouvrage,  
 partel soult, *Hist. anc.* t. xii, liv. xv, ch. 3, art. 2,  
 p. 242, dans *POISSON*. Il me sembla que le grand  
 livre de l'Énéide, le quatrième et le septième  
 autant au-dessus de tous les poètes grecs et  
 les latins sans exception, que les statues de  
 sont supérieures à toutes celles qu'on vit  
 France avant lui, *voy.* *Dict. phil. Epôpée*. || Livres  
 sacrés, livres canoniques, les livres de l'Écriture  
 sainte qui sont reçus de toute l'Église. || Livres  
 cryptiques, ceux que l'Église ne reconnaît pas  
 authentiques. || Livres apocryphes, se dit des  
 Bible qui ont plus part au roman et à l'in-  
 struction morale, tels que la *Supplée*, les *Primo-*  
*les*, etc. Livres liturgiques, livres qui servent  
 certaines autres parties de l'Église. *Yacques*,  
 || 8° Terme de musique. Se dit pour  
 l'écrit. || 9° Livre de Dieu ou de  
 || 10° Livres de Dieu ou de  
 || 11° Livre de Dieu ou de  
 || 12° Livre de Dieu ou de  
 || 13° Livre de Dieu ou de  
 || 14° Livre de Dieu ou de  
 || 15° Livre de Dieu ou de  
 || 16° Livre de Dieu ou de  
 || 17° Livre de Dieu ou de  
 || 18° Livre de Dieu ou de  
 || 19° Livre de Dieu ou de  
 || 20° Livre de Dieu ou de

est tout le livre général de toutes les affaires, *ANNAI. Hist. parl. u. 30.* || Être porté, ou, simplement, être sur le livre d'un marchand, y être inscrit pour marchandises achetées || Fig. Être sur le livre de quelqu'un, être noté par lui comme objet de ressentiment, dont on essaiera de se venger, ou tard. || Livre journal, ou, simplement, journal, registre où l'on écrit jour par jour et de suite ce qu'on a reçu ou payé || Livre d'achat, ou grand livre ou, qu'on qualifie, livre de raison, livre où l'on écrit jour et classe les articles du livre journal. Tous banquiers... et marchands en gros... seront tenus de tenir livres de raison en bonne et due forme, et tous marchands, boutiquiers et vendants en détail, des livres journaliers, *Règl. des 3 juin et 17 août 1807.* || Par extension. Tu as eu dire qu'Au-

avant un livre de raison qui contenait le détail des forces de l'empire et de ses finances, *voy. l'Atlas. Fauc. Holingbroë, II.* || 11° Absolument. Le grand-livre, la liste générale des créanciers de l'État. La principale base du projet de votre commission pour simplifier tous les anciens titres de créanciers, pour simplifier les mutations, les oppositions et la liquidité, et pour faciliter le paiement annuel dans les chefs-lieux de district, consiste à former un livre qu'on appellera grand-livre de la dette publique; il sera composé d'un ou plusieurs volumes; on y inscrira toute la dette non viagère, canson, *Rapport du 16 août 1793, p. 71.* Toute la dette publique non viagère sera enregistrée par ordre alphabétique des noms des créanciers, sur un grand livre en un ou plusieurs volumes, dont le premier est annexé au présent décret, *ib. article 11°.*

Le grand-livre de la dette publique sera le titre unique et fondamental de tous les créanciers de la République, *ib. ib. art. 6.* Il sera fait deux copies du grand-livre, *ib. ib. art. 8.* Un beau jour, de sentiers naufragés Tous les débris à la fois submergés Allèrent se noyer dans la mer du grand-livre, *ANNAI. Confers. II.* Ouvrir, fermer le grand-livre, contracter un emprunt, renoncer à en contracter jamais.

12 Terme d'ancienne administration. Garde des livres, officier qui avait soin des titres de la chambre des comptes. || 13° Terme de marine. Livre du bord, registre sur lequel on enregistre les marchandises et même les passagers. || Livre de loch, registre sur lequel on inscrit, outre les routes mesurées par le loch, les variations du vent, les différences des vœtures sous lesquelles le navire a couru, et de tous les incidents et accidents de la navigation.

14 Ancienement, registre sur lequel l'écrivain inscrivait les marchandises embarquées. || Livre de signaux, ouvrage qui contient la nomenclature des signaux et des instructions sur la tactique.

15 Terme d'administration militaire. Cahier de compte employé dans les régiments. Livre de compagnie, de police, de punition, d'ordre, de détail, etc. || 16° Livre blanc, livre qui est tout de papier blanc, sur lequel on n'a encore rien écrit.

Livre rouge, registre sur lequel étaient portées les dépenses secrètes de la cour, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI. || Fig. Il est écrit sur le livre rouge, c'est-à-dire il est marqué ou noté pour quelque faute qu'il a déjà commise. || Livre noir, se dit des livres qui traitent de sorcellerie, de nécromancie. || Le livre d'or, le registre où étaient inscrits les noms des nobles, dans quelques républiques. || Livre d'or s'est dit, sous la Restauration, du registre contenant les noms des pairs de France.

18° Aujourd'hui, livre, accompagné d'une épithète désignant la couverture du livre, se dit des pièces, documents, rapports, etc. que les gouvernements soumettent aux chambres ou au pays pour leur faire connaître leur politique, leur conduite. En France, le livre bleu est pour les affaires intérieures, et le livre jaune pour les affaires extérieures (cet usage ne date que de 1833). En Angleterre, il y a aussi un livre bleu. Le compte rendu de Necker sur les finances de 1791 avait une couverture bleue, et, comme les conclusions en furent contestées, on l'appela le conte bleu.

— HIST. XI° s. Mars les fait porter un livre avant, *Ch. de Rol. XLVI.* || XII° s. Soient eslavé (offacé) del livre des vivans, e ot (avec) les justes ne soient esert, *Liber psalm. p. 60* Il prist un livre, et il list sans failance, *Romeis. 166.* De plusieurs autres choses ont entr'elles disputé, dont un ne m'a encore acointé d'accorté, Ne lat ne peut pas estre en mon livre noté, *Th. le mort. 114.* || XIII° s. Qui le livre es histoires me montra, où je vi... *Berte, t. 1* descovrir li débaucheur) muert (meurt) à bon droit Qui n'élève livre ne ne croit, *Ren. v. 39.* || XIV° s. Les bons livres sont les bons ciers, *essau, dans Hist. litt. de la Fr.*

*L. 2217, p. 242.* Serment sur le livre et sur la croix, J. CHASTEL, *Hist. de Charles VII, p. 335,* dans LAMANA. Ou l'ardray tous les livres que j'ay, Qui ont traité de vices et de vices; Ou en brief temps la juge ont verray Des grans menteurs qui tiennent les escors, *Le sav. le Polonois. f. 289.* Un livre contenait d'une piece de bois peinte, en semblance d'un livre, où il n'a nulles feuilles, ne riens écrit, couvert de veloutin blanc, à deux fermans d'argent dorés, de LABOURS, *Émaux, p. 267.*

— ETYM. Proveno. *livre*; catal. *libre*; espagn. *libro*; portug. *livro*; ital. *libro*; du lat. *liber*, proprement la pellicule entre le bois et l'écorce, pellicule qui a donné son nom au *liers*, attendu qu'on a écrit en *bonne* et dessous.

1. LIVRE (li-vr'), s. f. || 1° Ancienne unité de poids en France, mais unité très-mal déterminée puisqu'elle variait, selon les provinces, de 360 à 545 grammes; de plus, la division n'était pas partout la même: à Paris, elle se divisait en 16 onces; dans l'Ain, elle en valait 16; à Lyon, elle n'en valait que 13. Une demi-livre. Une livre et demie. Des chandelles de six à la livre. La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos sous; le peuple souffrait, les aumônes ne suffisaient pas; plusieurs provinces étaient dans la duette, *voy. Louis XII, s.* Des douze onces qui composaient la livre de Charlemagne, l'Philippe I° en prit huit pour former le poids de marc à l'usage des monnayeurs; le roi Jean doubla le marc et composa la livre actuelle de seize onces, *SAIGY, Métrologie, p. 116, édit. de 1824.* || Vendre à la livre, vendre au poids. Dont les vers en paquets se vendent à la livre, *ANNAI. Sat. IX.* Non, monsieur, je n'ai point trafiqué de mes idées; mais je vous avertis qu'elles vous porteront malheur, et que vous les vendrez à la livre très-bon marché, si on s'opiniâtre à faire un si prodigieux recueil de choses inutiles, *voy. Lett. Panckoucke, 13 févr. 1789.* || Il porterait cent livres pesant, il porterait un poids de cent livres. || Dans cette locution, on peut supprimer le mot *livres*: cent pesant, deux cents pesant, etc. || 2° Livre métrique ou livre nouvelle, livre de 500 grammes ou demi-kilogramme. || 3° Poire de livre, variété de poire qui est très-grosse, dite à Paris poire de catillard. || 4° Terme de tapissier. Demi-livre allongée, petit clou à tête plate, servant à fixer la toile de tenture sur les châssis. || Se dit aussi d'un petit clou propre à arrêter les trillages.

— HIST. XIII° s. Pesée m'ent à la grant livre Mesaventure et meschance, *Blonde et Jehan, v. 2494.*

— ETYM. Lat. *libra*; comp. le grec *λίρα*.

2. LIVRE (li-vr'), s. f. || 1° Anciennement, monnaie de compte qui valait un poids d'argent d'une livre, et qui fut progressivement réduite dans le cours du temps. Charlemagne ayant ordonné que le sou d'argent serait précisément la vingtième partie de douze onces, on s'accoutuma à regarder, dans les comptes numériques, vingt sous comme une livre, *voy. MAURY, 19.* Le legs que fit Louis VIII de trente mille livres une fois payées à son épouse la célèbre Blanche de Castille, revenait à cinq cent quarante mille livres d'aujourd'hui, *ib. 61.* La livre d'argent, qui, sous Charlemagne, était du poids de 527 grammes et valait plus de 78 francs, pesait moins de 6 grammes et valait moins d'un franc à l'époque de l'établissement du système métrique, *SAIGY, Métrologie, p. 119, édit. de 1824.* || 2° Monnaie de compte qui se divisait en sous et deniers, et qui représentait un poids d'argent de moins de 6 grammes et une valeur moindre que le franc de système métrique. La livre tournois était de vingt sous, la livre paris de vingt-cinq sous. Compter par livres, sous et deniers. || En calculant, on pouvait employer livre dans tous les cas, et dire: une livre, deux livres, trois livres, quatre livres, cinq livres, six livres, cinq cents livres, etc.; mais, dans le langage ordinaire, on disait plutôt: vingt sous, quarante sous, un écu, quatre francs, cent sous, six francs, cinq cents francs, etc. Mais une potion cordiale et préservative, composée avec douze grains de biclor, six de limon et grenades, et autres, suivant l'ordonnance, cinq livres, *ANNAI. Méd. iv. 1, 1.* Prends-moi le bon parti, l'avois-à tous les livres; Cent francs au dernier coup, combien font-ils? vingt livres; C'est bien dit, va, tu sais tout ce qu'il faut savoir, *ANNAI. Sat. VIII.* Chryssipe, homme nouveau et le premier noble de sa race, aspirait, il y a trente années, à se voir un jour deux mille livres de rente pour tout bien, *ib. ANNAI. v. 101.* Mais, lorsque la somme ne faisait pas un compte rond, on préférait le mot livre: trois livres cinq sous, cinq cent trente-deux livres, etc. || 3° Les livres rapportent par année dis-

huit livres six sous huit deniers, à ne les placer qu'à un denier douze, *ANNAI. t. 6.* Ces livres ont-telles fait quatre cent soixante sous qui valent cinq mille six cents livres, *ib. Bourg. gent. u. 1.*

Vig Faire de cent sous quatre livres et de mille livres rien, dit par son bien en mauvais manoir, en folles dépenses || 3° Il se dit aujourd'hui pour franc, quand on parle d'un revenu annuel. Avoir dix mille livres de rente || 4° Au sou, au marc, la livre (c'est-à-dire un sou, un marc pour une livre), en proportion de ce que chacun a mis de fonds dans une entreprise, ou de ce qui lui est dû dans une affaire commune. Venir, partager, payer au marc la livre || 5° Livre sterling, *voy. STRASSON.* || 6° Livre de terre, portion de terrain qui rapportait une livre de rente.

— HIST. XI° s. Mieux (mieuv) en valt (vaut) l'ocf (ourlet) que ne font cinq centz livres, *CA. de N. l. XXXVIII.* || XII° s. Car teiz (tel) a un denier en sa borce qui n'a pas cinq livres, *ANNAI. t. 367.* La moitié et li heritage au delour doivent estre pris et vendus et palés as creanciers à la livre, selonc ce que le dette est grans, *essau. 2217, 10.* Cinq cens livres per au à chascun (il) donra, *Berte, cxxxii.*

— ETYM. Livre 3, parce que la livre monnaie fut, dans l'origine, aussi pesante que la livre poids.

LIVRE, BK (li-vr, vrés), part. passé de livrer, || 1° Remis. Les marchandises livrées à l'acheteur || 2° Remis entre les mains de. Le plus innocent des hommes (Jésu) traité comme le plus criminel et livré à d'imployables bourreaux, *ANNAI. Myst. Pass. de J. C. t. 1, p. 161.* || Fig. Parmi les fiots d'un peuple à soi-même livré, *voy. Adelaïde, t. 1.* Livré à moi seul, sans ami, sans conseil, sans expérience, en pays étranger, *J. J. nous. Conf. VII.* || 3° Qui est dévoué à quelqu'un. Le régent devait savoir qu'on n'est jamais sûr de ceux qui se vendent, et que le premier président était de tout temps livré au duc de Maine par goût et par intérêt, *ANNAI. Ném. rég. OFUC. t. V, p. 330,* dans ROCOTUS. || Absolument. Que n'êtes-vous pas pour eux, pour leur nom, pour leur famille (des Grignans)? toute livrée, toute dévouée, toute ruinée, toute détachée de votre famille, hors de votre maman, *ANNAI. 14 déc. 1649.* Si vous avez un ami, acquérez-le avec épreuve, et ne vous livrez point à lui par trop de facilité; le caractère d'un prince livré le fait connaître et mépriser, *ANNAI. Polit. X, II, s. 4.* Abandonné à, en proie à. [Mme de Guéant qui venait d'accoucher] ne s'est non plus mélangé sur le bruit que si elle était reine ou dauphine, c'est tout dire; car ces sortes de personnes sont entièrement livrées au bruit que donne la joie de leur accouchement, *ANNAI. s. v. au comte de Guéant, 30 mai 1691.* Livré au péché, captif sous ses lois, *ANNAI. La Fédère.* Les grands, les petits et les médiocres vivent également assujettis aux mêmes nécessités naturelles, exposés aux mêmes périls, livrés en proie aux mêmes maladies, *ib. Gornay.* Faibles agueux livrés à des loups furieux, *sac. Esth. t. 3.* Je sais qu'aux factions Syracuse livrée... *voy. Tancr. t. 1.*

1. LIVRÉ (li-vré), s. f. || 1° Anciennement, vêtements qu'un seigneur, un prince, un roi faisait délivrer aux membres de sa famille et aux gens de sa maison. Ces vêtements se distribuaient à certaines époques de l'année, les livraisons s'en faisaient régulièrement, depuis les princes de sang jusqu'aux plus infimes serviteurs; on les appelait des robes véritablement complet) de livres, des draps de livrée, pièces d'étoffes destinées à servir d'habillement, des chaperons de livrée, ou *LANOIS, Émaux, p. 267.* || 2° Habits rapportant par leurs couleurs et leurs galons les armoiries du seigneur qui donne ces habits soit à ses gens soit à d'autres. Mazarin eut la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée, *voy. Louis XIV, s.* Les armoiries devinrent fines et héréditaires introduisirent en même temps les livrées, *ANNAI. Ess. Paris, Éc. t. IV, p. 169.* dans ROCOTUS. || Fig. Livrée, dans le sens de parti. Je ne puis dire de quelle livrée fut le duc de Nemours, mais il se sentait mieux que les autres, quoique avec un embarras marqué, malgré son masque ordinaire, *ANNAI. 221, 220.* || 3° Par extension, habits d'une couleur convenue, ordinairement galonnée, que portent les domestiques d'une même maison. Inapais en grande, en petite livrée. Ma livrée bien riche, bien luis, bien chamarrée, *ANNAI. École des Bourg. II, 2.* Les valets, troupe chamarrée, Truquant aujourd'hui leur livrée, Que d'habits bleus nous étalons agraves, *Virus habitis, virus palens!* || Fig. Marchand de vers, jadis poète, Abbé, valet, vieille coquette, Vous arrivez; Paris accourt; Et li vite: une triple toilette; Il faut unir à la cornette La

livrée et le manteau court, *M. J. CHÉN. Petite épître à J. Delille. La Mortelle...* C'est une bégoûle enivrée Qui, dans la rue ou le salon, pour le moustre bout de galon, Va criant : à bas la livrée ! *BRASSAUS Refus* || Il a porté la livrée, il a été laquais. || Fig. L'offrir la livrée de quelqu'un, être complètement dans ses intérêts, lui être tout à fait dévoué. Vous m'avez donné tous vos sentiments, je porte votre livrée, *REV. 13 déc. 1898.* || Homme de livrée, domestique portant livrée; gens de livrée, les domestiques portant livrée. Il y a tant Louis à chacun des principaux, et vingt à chaque homme de livrée, *M. J. CHÉN. Lett. au duc de Nemours, 11 juin 1703.* Les gens de livrée et ceux de la basse-cour, *J. J. Rousseau Mém. iv, 10.* || Chez les passementiers, galon de livrée || 4° Collectivement. Tous les gens qui portent une livrée; domesticité. Sois de la livrée a passé par une petite recette à une sous-forme, et par les concessions... Il s'est enfin, sur les ruines de plusieurs familles, élevé à quelque grade, *LA SOTY. vi.* Servez bien la patrie et venez quelquefois dîner avec ma livrée, *voit. Homme aux quarante écus, Désastre.* || Il se dit aussi de tous les laquais en général. La livrée se mutina. || Fig. Battre la livrée de quelqu'un, faire la guerre à ses amis, à ses partisans. Si vous croyez qu'ils marchent un peu sur mes traces, je vous prie de ne pas battre ma livrée, *voit. Lett. Mme du Deffant, 10 oct. 1765.* Je voyais mon clergé, mes cours de parlement, mon trône rétabli sur ses vieux fondements. Et de la liberté la France délirée... Mais les républicains ont battu ma livrée, *M. J. CHÉN. Vie VI et Louis XVIII.* || 5° Livrée de la nocce, rubans de couleur que la mariée distribue aux parents et amis pour assister aux nocces; cela ne se fait plus que dans les nocces villageoises. || 6° Livrée d'une dame, rubans pareils à ceux qu'elle porte. Les chevaliers portaient les livrées de leurs maltresses, *HAMILT. Gramm. 4.* || 7° Fig. Marques extérieures auxquelles on peut reconnaître certaines conditions. La livrée, les livrées de la misère, de la servitude, de la faveur. Votre piété s'engage de porter les livrées du monde, *sois. 1. Viture, 2.* Conservant sous ces livrées de la pauvreté l'air le plus majestueux, *voit. Tauxreau, 4.* Et le laquais galonné qui porte la livrée du luxe insulte à votre habit, qui est la livrée de l'indigence. *so. Md. liti. d. M. Lefèvre.* Il est vrai que ses lettres [de Balzac] étaient des harangues ampoulées; il écrivait au premier cardinal de Retz : « Vous venez de prendre le sceptre des rois, et la livrée des roses, » *so. Louis XIV, 22.* || 8° Terme de vénerie. Pelage que portait, durant la première année, certains quadrupèdes, et qui, se faisant remarquer par des mouchetures et des bandes régulièrement disposées, a une teinte en général plus claire que celle du fond. Ce changement de couleur, après le premier âge, est assez général dans la nature et s'étend jusqu'aux quadrupèdes qui portent alors ce qu'on appelle la livrée et qui perdent cette livrée, c'est-à-dire les premières couleurs de leur pelage, à la première mue, *sois. Ois. t. 1, p. 67.* || Se dit du plumage des jeunes oiseaux. Souvent aussi elle [la teinte du plumage] dépendra du degré de froid que ces oiseaux auront éprouvé; car on peut leur conserver toute l'année leur livrée d'été, en les tenant l'hiver dans un poêle ou dans tout autre appartement bien échauffé, *sois. Ois. t. viii, p. 44.* || 9° Terme de marchand de soierie. Fil de soie d'une certaine couleur, toujours la même chez chaque négociant, attaché à la lumière des pièces, et portant le morceau de carton carré sur lequel est écrit le numéro de la pièce.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Le dit argentier n'a rien delivré aux dits jeunes enfans de France, excepté pour messieurs Jean et Philippe de France et Loys de Bourbon, les quiez [les quels] furent vestus de livrée avec monsieur le dauphin le jour de Noël, ce casus, *liberatio.* Achat de peaux de chamois pour faire certains usages et habits de chamois, tant pour le roy nostre seigneur, comme pour plusieurs seigneurs de son sang et autres ses chambellans et serviteurs; à eulz donné par le dit seigneur pour la livrée en ceste saison d'hiver, de la robe de chambre, *p. 266.* Item doit avoir une note des dres des officiers, tantlois que Madame fera sa livrée, *so. 13. 11<sup>e</sup> s.* || Tenait grand état et noble et faisoit grans livrées et grans despens, *sois. 1. 1. 60.* Et s'ilz veulent avoir marie, On en fait es belles livrées Pour l'argent très fois la septuiesme, *so. sois. Polix. mes. l' 111.* N'est revest champs, boss et fleurs, De sa livrée de verdure, Et de maintes autres couleurs Par l'ordonnance de nature, *so. sois. Chanson. Tous les oyseaux...* Croyent fort demandant la livrée Que nature leur avoit ordonnée, *so. Ball. 67.* Quant

[je] suis sans verre et breuvage, C'est sans coque un limacon, Sans livrée c'est un page, *sois. LVI.* Il avoit esté de leur mestier, et en avoit porté robe de livrée, *comm. 11. 2. 11<sup>e</sup> s.* Le dict seigneur moit sus un ordre ou livrée, que on appelloit le camail, où pendoit un porc espic, la quelle il bailla à plusieurs notables chevaliers et gens de bien de ce royaume, *JEAN DE ST. ORLAIS, Hist. de Louis XII, p. 28, dans LACURNE.* On sçait bien qu'estiez convié à venir et vous trouver aux nocces [les assasinats de Blois], où l'on vous eust fait de leur livrée [massacré comme les Guiso vos frères], *sois. Mém. 136.* Et on lui attacha à la manche de son pourpoint belle livrée de jaune et de verd, *sois. Pantagr. iv, 14.* Qui va à telles nocces en remporte bien souvent des livrées rouges [coups et blessures], *sois. Mém. t. 1, p. 344, dans LACURNE.*

— ETYM. Livré, parce que la livrée était à l'origine une chose remise, donnée, et particulièrement un vêtement.

† 3. LIVRÉE (li-vrée), s. f. Terme d'ancienne coutume. Mesure de terre qui rapportait une livre de rente. On disait aussi une livre de terre. — HIST. XII<sup>e</sup> s. De terre dis livrées [il] dune [donne] à ceste maison, Od [avec] les trente livrées dont vous fist sinz [auparavant] le don, *Th. le mari. 161.* || XIII<sup>e</sup> s. Or veons se uns hons a soizante livrées de terre d'un fief, et il y a quatre enfans... *sois. xiv, 27.* Et un chevalier de son conseil dit que je ne fesoie pas bien quant je aporotie tuez [telles] nouvelles au roy, là où il y avoit bien sept mil livrées d'outrage [d'exagération], *sois. 261.* — ETYM. Livre 3.

LIVRER (li-vré), v. a. || 1° Remettre ce qui a été acheté, payé, convenu. Livrer de la marchandise. Livrer un ouvrage pour un certain prix. Je me charge de vous livrer la vigne de Nabuth de Jezrahel, *sois. Bible, Rois, iii, xxi, 7.* Ces ouvriers, n'ayant plus la liberté de choisir entre plusieurs acheteurs, ont été forcés de livrer le fruit de leur travail, pour le prix qu'on a bien voulu leur en donner, *sois. Hist. phil. iii, 38.* || Familièrement et fig. Je vous en livre autant, c'est-à-dire je suis dans le même cas que vous. Bellegarde : Cela fait le désespoir, à coup sûr, d'une très-grande dame qui ne m'avait pas destiné à souper ce soir avec le roi. — Conçut : Je vous en livre autant, *sois. Colla. Part. de chose de Henri IV, 1. 1.* || 2° Mettre au pouvoir de, dans les mains de, soit une personne, soit une chose. Livrer un coupable à la justice, aux mains, entre les mains de la justice. J'ai craint un ennemi, mon bonheur me le livre, *sois. Mracl. 17, 4.* Le ciel te livre exprès une grande victime, *so. Perthar. iv, 4.* Ce Dieu que tu bravais en nos mains t'a livrée, *sois. Ath. v, 6.* Je ne condamne plus un courtouy légitime, Et l'on vous va, seigneur, livrer votre victime, *so. And. 2, 4.* Cette pente à imiter qui est dans les enfans, produit des maux infinis quand on les livre à des gens sans vertu qui ne se contraignent guères devant eux, *sois. Educ. filles, ch. iv.* Les loups demandèrent un jour aux brebis, que, pour avoir la paix avec eux, elles leur livrassent les chiens qui les gardaient, *sois. Hist. anc. Oéur. t. vi, p. 183, dans ROBERTS.* Le comte de Maillebois me livra tous les papiers de son père et les siens, *sois. Marmontel, Mém. 11.* || Livrer un manuscrit, un ouvrage à l'impression, le faire imprimer. J'avais livré cet article sur la girafe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1776, la belle édition que M. Schneider a faite de mon ouvrage, *sois. Quadrup. t. 11, p. 219.* || Fig. et familièrement. Je vous livre cet homme-là marié avant qu'il soit peu, je vous le livre ruiné dans un an, etc., c'est-à-dire je vous assure qu'il sera marié avant qu'il soit peu, qu'il sera ruiné dans un an. Je vous le livre chez vous à telle heure, c'est-à-dire je vous réponds que je le mènerai chez vous à telle heure, que je l'obligerai de s'y rendre. || Si vous avez besoin de lui dans telle affaire, je vous le livre, c'est-à-dire je vous réponds qu'il vous servira. || Fig. et familièrement. Je vous livre cet homme-là pieds et poings liés, c'est-à-dire il sera ce que vous voudrez, vous en disposez comme il vous plaira. || On disait autrefois qu'un coupable était livré au bras séculier, quand le juge ecclésiastique le remettait au juge laïque pour l'application des peines afflictives. || Fig. et familièrement. Livrer au bras séculier, abandonner ce dont on se soucie plus, ce dont on a le plus besoin. Les roches de dîner ont été livrés au bras séculier, c'est-à-dire aux domestiques. || Livrer à la mort, au supplice, faire subir à un condamné la mort, le supplice. Mais n'est-il, Aboer, à des courz généreux De livrer au supplice un enfant malheureux ? *sois.*

Ath. v, 3. Et fais livrer sans crainte aux supplices tout prêts l'assassin de ton fils, et l'ami d'A varez, *voit. Alz. v, 8.* || 3° Remettre entre les mains de, avec l'idée qu'il y a trahison de la part de celui qui livrent. Judas livra Jésus aux Juifs pour trahison. Les Ecosais, à qui il [Charles I<sup>er</sup>] se donna le livrent aux parlementaires anglais, *sois. Rois d'Angle. Il fut résolu qu'on lui livrerait la comtesse de Corinthe, sois. Hist. anc. Oéur. t. vii, p. 162, dans ROBERTS.* L'assaut sera-il prêt, si par les murs jurés Les remparts cette nuit ne nous sont livrés ? *voit. Brutus, iii, 1.* || 4° Exposer à. Livrer une ville au pillage. Livrer les voiles au vent. Vous livrez la terre aux discordes civiles, *sois. P. 11, 2.* || Fig. Remettre en abandon. Livrer son âme à un imprudent. Livrer son âme à la fortune et à l'espérance. Et que le choix des deux contractes à mes amours Livra à l'univers le reste de mon sort, *sois. Rac. Bérén. II, 2.* Reviens me joindre ici, vint-tu-déjà, ou je cours Livrer au peuple entier mon secret et mes jours, *sois. Corne. Marc. III, 4.* Livrer à être plongé dans, être absorbé, se perdre. Il est livré à de singulières idées, *sois. Fabre. Carnage et de sang enivré, Les tyrans de la terre au sommeil sont livrés, sois. Alz. iv, 2.* Livrez-vous, au mensonge est livré, *so. Tauxreau, 4.* || Faire abandon de. Je sais que, du mensonge déplacable ennemie, Jonabeth livrerait même sa propre vie, *sois. Athal. III, 4.* Je livre mes idées à la nouveauté et au temps; c'est à eux à me juger, *sois. Hist. phil. xviii, 63.* || 5° Terme de chasse. Livrer le cerf aux chiens, mettre les chiens après le cerf, livrer en proie, abandonner aux animaux carnassiers, et fig. abandonner sans réserve à la passion, à la fureur. || 6° Livrer se dit de celui qui offre la bataille à l'ennemi et engage l'affaire. Livrer une bataille, un combat, un assaut. Quoique les cors marins soient d'un naturel plus doux que les cors marins, les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et sanglants, *sois. Quadrup. t. 11, p. 324.* || On dit aussi livrer bataille. L'attaquer, le mettre en quartiers, Sira loup l'édit fait volontaire, Mais il fallait livrer bataille, Et le matin était de la vie à se défendre hardiment, *sois. Fabl. 1, 4.* Livrer bataille, livrer combat pour quelque un, se battre fortement les intérêts de quelqu'un. || Fig. Chercher assaut [donné à la ville] à mon cœur livrait mes combats, *sois. Taut. II, 1.* On reman verra bien, bien qu'on dise livrer bataille, on ne dit pas un combat au propre, mais que livrer combat ne se dit qu'au figuré. || Par une analogie, qui n'est pas sans saisisie et employée, livrer un tourment, causer une vive peine. Environné d'amour et du tourment tourment Qu'entre tant de regrets son âme me livre, *sois. Agnès, Pléiade.* || 7° Terme de jeu de dés. Livrer chances, amener un nombre de points qui fait la chance de l'adversaire. Je se livrer, *sois. Réfl. Se remettre à, se confier à. Je me remets seule, mais je n'ose me livrer à l'autre chien et temps de peur d'éclater en cris et en pleurs, sois. 17 septemb. 1684.* Puisqu'après tant d'efforts la confiance est vaine, Je me livre en aveugle au sort qui m'entraîne, *sois. And. 1, 1.* Rovane, se livrait tout entière à ma fol, Du cœur de Bajazet se remettait sur moi, *so. Bajaz. 1, 4.* Quand on apprend à Athènes la manière dont les Phocéens avaient été traités, on comprit, mais trop tard, le tort qu'on avait eu de ne pas déférer aux conseils de Démotène, et de s'être livré aveuglément aux vainesses d'un traître qui avait rendu sa patrie, *sois. Hist. anc. Oéur. t. vi, p. 72, dans ROBERTS.* Combien de son bonheur l'homme aisément se livre ! Sans prévoir l'aveu, au présent il se livre, *sois. So. 1.* || Se livrer à quelqu'un, se confier à lui. Il se livre à de faux amis qui le trompent. Si vous n'avez un ami, acquérez-le avec épreuve, et ne vous fidez point à lui par trop de facilité, *sois. Polix. 1, 11, 8.* || 8° Fig. S'abandonner à. Que je vous fidez de vous livrer ainsi cruellement que vous faites à vos inquiétudes, *sois. 6 oct. 1850.* N'y a-t-il point de misérable qu'il faille empêcher de se livrer au mensonge, au blasphème, au désespoir ? *sois. Hist. sur myst. 11, 10.* Ne craignez pas que je me livre à ma douleur, *sois. Dux de Mont. Un homme qui se livre à ses désirs impatient, sois. Yd. 118.* Te me mon sort, tu vois la honte où je me livre, *voit. Vains. Faire, v, 2.* J'avois de goût pour la sagesse avec les sages, mais je me livrais volontiers à la haine avec les fous, *sois. Mém. iv. J. J. Rousseau, avec faire, a fait ellipse du pronom personnel. Une saine*

Me me fait livrer à mon s<sup>ie</sup> avec confiance, *lett.* à la comtesse de N. 26 janv. 1768. C'est une lettre qui n'est pas à rejeter. 10° Se livrer à, se livrer à Dieu, bon Dieu! comment pourrions-nous Grignans de pas vous aimer, quand ils font révérence à ce que vous êtes pour leur maison, à la manière dont vous vous y êtes trempés, et dans, et abimés? sav. 11° nov. 1688. 11° Faire de sa propre personne. Il peut me commander à ce prix sans danger; Je me livre moi-même, et ne puis me venger! *BAC. Andr. v. 3.* 12° Se livrer, s'attacher exclusivement, s'engager. Voyez ces deux regards, ces traits, ces appas; Vous-même vendez-vous, mais ne vous livrez pas. *BOSSUET, Ser. xiii.* 13° Se livrer, se dit d'une femme qui accorde à un homme les derniers faveurs. 14° Se mettre au pouvoir de. Ils abordent sans peur, ils ancrent, ils descendent, Et courent se livrer aux mains qui les attendent. *COGN. Cid, iv, 4.* 15° S'offrir toute ressource. C'est le dernier de la science... Il est vrai que je me suis livrée tout entier... et j'ai dit: Eh bien! si on me manque, si on me ruine... *REV. 20 janv. 1688.* 16° À plusieurs fois à l'escrime, se livrer, donner quelque avantage à son adversaire. || *Fig.* C'est un homme qui se livre dans la discussion. 17° Absolument. Se livrer, être communicatif. Il est plus facile à un Asiatique de détruire des mœurs des Français dans un an, qu'il ne l'est à un Français de s'instruire des mœurs des Asiatiques dans quatre, parce que les uns se livrent autant que les autres se communiquent peu. *BOSSUET, Lett. pers. Introd.* || C'est un homme qui ne se livre pas, c'est un homme très-circonspect, très-réservé. 18° Se livrer à, suivre une carrière, une profession, un travail. Je vous avoue que, si je suivais mon goût, je me livrerais tout entier à l'histoire du siècle de Louis XIV, puisque le commencement ne vous en a pas dépla. *VOY. Lett. d'Argenson, 24 janv. 1740.* Jacques Cour, fils d'un marchand de Bourges, s'étant livré au commerce dès son enfance, *BOSSUET, Hist. Louis XI, OEuv. t. v, p. 80, dans le manuscrit.* Nasiraddin de Tus naquit l'an de l'hégire 1097; il étudia la philosophie, et se livra de préférence aux mathématiques, *BOSSUET, Opin. des anc. phil. (Narratives).* Par extension. Ceux qui se livrent à leurs devoirs ne sont connus que par hasard de ceux qui en ont un besoin passager, *BOSSUET, Consid. sur les mœurs, ch. n.* 15° Se livrer, être engagé, en parlant de bataille. Des combats incessants se livrent entre les cerfs lors du rut. || *Prov. de la.* Tel vend qui ne livre pas, c'est-à-dire on ne croit pas toujours dans les mesures que l'on prend pour tromper quelqu'un.

— *SYN.* LIVRE, DELIVERA (dans le sens de donner). Livrer, c'est remettre ce qui a été stipulé, contenu, contenu : le marchand livre la marchandise à celui qui l'a achetée. Délivrer n'implique pas cette idée; c'est simplement remettre : un garde-magasin délivre tant de sacs de farine à celui qui est autorisé à venir les prendre.

— *HIST.* XI<sup>e</sup> s. Au destre poing au païen [il] l'a livré [le bref], *Ch. de Nol. xxiv.* Livrez le meï, j'en fero la justice, *ib. xxvii.* Livral lui une mortel l'at. *ib. li.* || XI<sup>e</sup> s. [il] Se velt à vus livrer, *Romancz. 7.* [La France] Qui à duel [doul] si en Rennevals livrée, *ib. 160.* Li rois respont : touz sui plus de livrer [de produire mon champion], *ib. 191.* Livrèrent [remirent] la charte au riche Salemon, *Saxons, xxv.* [Ils nous rouloient] Escorchier et livrer à l'ours en chaine, *ib. xix.* Il seront li de l'ours livré [remis] par igal poiz, *ib. xxviii.* || XII<sup>e</sup> s. L'ame, fait ele, or m' es malement; Livrée [je] sui à une estrange pent, *Romancero, p. 70.* Oū mon ame à bontage mie livrée ne soit, *Berte, xxviii.* Quant il ne livre pas soufflant soustenance es enfans, selonc lor estat et selonc ce qu'il en veut, *ib. xxv.* || Se il est povres ou estranges, par quel il ne pot pleges livrer, il souffist s'il en dono un, *ib. li, n. 14.* S'on les veloit à mort livrer, l'ame devons d'eus delivrer, *la Rose, 4771.* || XIII<sup>e</sup> s. Il fait que l'assaut je vous livre, *Barot, iv, 160.* Comme des armées, livrer des batailles, *Monv. 1, 111.* Il lui fait livrer sept sulnes de drap noir, *nan. Gery, 1, 20.* Je vuoil que me livrez, avant le départir, ce beau Marquet, source de ceste guerre, *ib. 111.* || Se que, si Dieu prend à gré ces premières, je vuoil, Quand mes fruits seront meurs, lui payer d'autres vains, Me livrer aux travaux de la pesante bistoire, *ib. 111.* *Tragiques, Feuz.*

— *ETYM.* Provenç. *livrar*, *livrer*, *livrer*; catal. *livrar*, *livrar*; espagn. *librar*; ital. *liberare*, *liberare*; de lat. *liberare*, rendre libre. — L'idée moderne, dit Scheler, se déduit naturellement du sens

classique : affranchir, détacher une chose ou la laisser partir, le livrer, ne plus la retenir sont des idées qui se tiennent. — Cela est très-juste. *Liberare* avec le sens de remettre se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve.

**LIVRET** (li-vrè); le *l* ne se prononce et ne se lie jamais, au pluriel, l's se lie; des li-vrè-s élégants; livrets rime avec traits, succès, paix, etc.). *s. m.* 1° Petit livre. Je vous réitère la prière de me faire avoir un *Calvaire* de M. Morus; ce n'est qu'un livret de parole grossier à celui qu'il a fait de *Face*, ou *PATIN*, *Lett. t. ii, p. 43.* Il est d'autres esprits dont la dévotion Attache à des livrets tous son action, S'applique à des tableaux, s'arrête à des images, *COGN. Int. ii, 4.* Comme je n'ai point publié leurs petites pièces [de différentes personnes, dans ses Nouvelles ordinaires], je me suis résolu de réserver toutes les autres semblables pour un livret à part, *SAVIX, Lett. à Rou, 4 livr. 1688.* On est parvenu à nous dégouter de la lecture, à force de multiplier les livres et les livrets, *VOY. Mél. lit. Lett. de la Vierge. Leur journaliste de Trévoux... auteur médiocre et pauvre politique, leur a fait avec son livret bien mille ennemis redoutables, et ne leur a pas fait un ami, neveu, Opin. des anc. phil. (jésuites).* 2° Petit livre qui contient le catalogue et l'explication des morceaux d'une collection. Le livret du Musée. 3° Petit cahier dont les ouvriers et les domestiques sont tenus de se munir, et où sont inscrites les époques de leurs entrées chez leurs patrons ou leurs maîtres et de leurs sorties. 4° Terme d'administration militaire. Petit registre en usage dans l'armée. Livret d'armement, de revue, d'ordinaire, etc. 5° Petit registre délivré par les caisses d'épargne à chaque déposant, et contenant les versements et les remboursements. 6° Ancien terme de mathématique. Livret, la table de Pythagore. 7° Au pharaon et à la bassotte, les treize cartes qu'on donne à chacun des pontes. 8° Nom donné quelquefois aux plis du feuillet, un des estomacs des ruminants. Les plus ou livrets du troisième estomac qu'on appelle feuillet, *BOY. Quadrup. t. i, p. 204.* 9° Chez les batteurs d'or, petit livre de papier rouge sur les feuillets duquel on applique l'or en feuilles. || Se dit aussi d'un paquet de bronze jaune ou d'or en coquilles.

— *HIST.* XIII<sup>e</sup> s. Kl les vertus en son livret De saint Edward escrit e met, *Edouard le Conf. v. 4361.* || XIV<sup>e</sup> s. Pourveu qu'on sache le grant livret [la table de Pythagore], de LA ROCHE, *Aristématique, p. 9.* Verso. Si ce petit livret des Merveilles moyennes est à lui [Aristote], *Mont. 1, 223.* Un livret carré de deux grands lapi, enchassés en or esmailé, dans lequel sont les portraits du roy de France Henri III et de la royne sa femme, attaché à une chaîne d'or faite de leur chiffre, de LA MONNIE, *Em. p. 368.*

— *ETYM.* Diminutif de *livre*; bourguig. *lièrè*; ital. *libretto*.

† **LIVRIER** (li-vri-è), *s. m.* Mauvais faiseur de livres, celui qui fait des livres par métier (insulté). J'ai fait des livres, il est vrai, mais jamais je ne fus un livrier, *s. v. sous.* dans le *Dict. de MONTAIGNE*.

**LIXIVIATION** (li-ki-vi-a-sion), *s. f.* Terme de chimie. Opération au moyen de laquelle on enlève à des cendres les sels alcalins qu'elles peuvent contenir, en les lessivant, c'est-à-dire en les traitant par l'eau, et filtrant ensuite la liqueur. En Normandie, du côté d'Erreux, près du château de M. le duc de Bouillon, il y a une fabrique de salpêtre entretenue par la lixiviation des raclures de la craie des rochers, que l'on ratisse sept à huit fois par an, *BOY. Min. t. iii, p. 434, note s.* || Plus généralement, toute opération industrielle ou pharmaceutique dans laquelle on épure une substance quelconque de ses principes solubles en faisant passer à travers, de haut en bas, un liquide susceptible de les dissoudre.

— *ETYM.* Lat. *lixivium*, lessive (voy. *LISSIVE*).

**LIXIVIE**, **ELLE** (li-ki-vi-è, à-l'), *adj.* Ancien terme de chimie qui s'employait pour désigner les sels obtenus en lessivant les cendres des végétaux. Leibnitz croit que, la globe de la terre ayant été liquidé par le feu, les sels et les autres parties pyréumatiques ont produit avec les vapeurs aqueuses une eau lixivie et saline, et que, par conséquent, la mer avait son degré de salure dès le commencement, *BOY. Addit. théor. terr. OEuv. t. xii, p. 487.*

— *ETYM.* Lat. *lixivium*, lessive.

† **LIZARIQUE** (li-zi-ri-è), *adj.* Terme de chimie. Acide lizarique, acide cristallisable retiré de l'extrait de garance, ou alizarin.

† **LIZE** (li-zè), *s. f.* Voy. *LISS*.

**LLAMA** (lla-ma, li mouillées), *s. m.* Voy. *LAMA*.

† **LLANO** (lla-no, li mouillées), *s. m.* Mot employé dans la Nouvelle-Grenade et la république de Venezuela pour désigner de vastes plaines d'herbes hautes et abondantes, *BOSSUET* || Au pl. *Des llanos*.

— *ETYM.* Espagn. *llano*, plaines, du lat. *planus* (voy. *PLAIN*).

† **LLOYD** (lo-ld), *s. m.* À Londres, confrère de marchands, d'armateurs, de banquiers et autres capitalistes réunis pour favoriser le développement de la navigation et du commerce; leur principal objet est l'assurance maritime.

— *ETYM.* Il existait au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, à la Bourse de Londres, un café dont le propriétaire se nommait *Lloyd*; c'était le rendez-vous des banquiers, gros commerçants et assureurs de navires et de cargaisons; là se concentraient peu à peu les renseignements les plus complets sur les navires de commerce, leurs partans, leurs arrivées, leurs cargaisons, etc. Cela donna naissance aux *Lloyd's lists*, qui paraissent tous les jours, sorte d'index fort utile à tous ceux qui sont en rapport avec le commerce maritime, et qu'elles indiquent tous les navires arrivés dans chaque port de l'Océan et de la Méditerranée. Le vieux café a été détruit dans l'incendie qui consuma la Bourse de Londres en 1836; dans la nouvelle Bourse, le Lloyd occupe le même emplacement; seulement il n'y a que quelques chambres de publiques; le reste est réservé aux gros commerçants. Le Lloyd autrichien est un établissement fondé à Trieste sur le modèle du Lloyd anglais.

† **LOAM** (lôm), *s. m.* Terme d'agriculture. Terre arable contenant en bonnes proportions les principaux éléments des sols fertiles.

— *ETYM.* Angl. *loom*, terre argileuse; comparez l'allemand. *Lohm*, le lat. *limus*, et voy. *LISSON*.

† **LOASENES** (lo-a-rèe), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes voisines des passiflorées, à poils rudes, dont la piqûre est brûlante comme celle des orties.

— *ETYM.* *Loase*, nom de genre arbitrairement forgé par Adanson.

† **LOBAIRE** (lo-bè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est divisé en lobes; qui appartient aux lobes.

**LOBE** (lo-b'), *s. m.* 1° Terme d'anatomie. Division arrondie d'un organe. Les lobes du foie, du poumon. || Lobes du cerveau (appelés aussi lobules par quelques auteurs, qui réservent le nom de lobes aux hémisphères cérébraux); ils sont au nombre de deux, l'un antérieur, l'autre postérieur, séparés par la scissure de Sylvius. || 2° Terme de botanique. Nom donné aux découpures des feuilles lorsqu'elles ont une certaine largeur. || Lobes séminaux, ou, simplement, lobes, les cotylédons d'une graine. || Nom donné aux poches de l'antihère. || 3° Lobe ou lobule de l'oreille, l'éminence arrondie et molle qui termine en bas le pavillon de l'oreille. C'est dans le lobe ou le lobule que sont placées les boucles d'oreilles. Il y a des peuples qui en agrandissent prodigieusement le lobe, en le parcant et en y mettant des morceaux de bois ou de métal, qu'ils remplacent successivement par d'autres morceaux plus gros, ce qui fait avec le temps un trou énorme dans le lobe de l'oreille, qui croît toujours à proportion que le trou s'élargit, *BOY. Hist. nat. hom. OEuv. t. iv, p. 306.*

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. La venue du fel, située sous le grand lobe du foie, *PARR, 1, 10.*

— *ETYM.* Gréc. *lobos*, lobe du foie, lobe de l'oreille, partie pendante. Le sens primitif est connu; comparez l'ine. *lobos*, écaille, de *lobos*, écaille.

**LOBÉ**, **ÉE** (lo-bé, lé), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est partagé en lobes. || Terme d'ornithologie. Doigts lobés, doigts entourés, chacun isolément, d'une membrane qui s'élargit à mesure qu'elle s'approche de leur extrémité, et qui n'a ni festons ni découpures sur les bords. || Terme de botanique. Feuilles lobées, celles dont les divisions pénètrent jusqu'à la moitié de la lame, et forment des découpures élargies.

— *ETYM.* *Lobe*.

† **LOBELLIACRES** (lo-bé-li-a-sèr'), *s. f.* Terme de botanique. Famille de plantes détachées des campanulacées et dont la lobélie est le type.

† **LOBÉLIE** (lo-bé-lie), *s. f.* Plante d'ornement [*lobelia siphilitica*, L.], dite aussi cardinale bleue, qui croît en Virginie, et dont la racine a été vantée pour le traitement des maladies vénériennes.

— *ETYM.* Genre dédié par Linné à Lobel, botaniste flamand (1576-1616).

† **LOBÉLINE** (lo-bé-li-n'), *s. f.* Substance acre,

livrée et le manteau court, M. J. CHÉN. *Petite épître à J. Delille, la liberté...* C'est une béguule enivrée. Qui, dans la rue ou le salon, l'our le moindré bout de gale, Va criant : à bas la livrée ! Béano. *Réfus* || Il a porté la livrée, il a été laquais.

|| Fig. Porter la livrée de quelqu'un, être complètement dans ses intérêts, lui être tout à fait dévoué. Vous m'avez donné tous vos sentiments, je porte votre livrée, *adv.* 23 déc. 1822. || Homme de livrée, domestique portant livrée; gens de livrée, les domestiques portant livrée. Il y a cent louis à chacun des principaux, et vingt à chaque homme de livrée, *intr.* *Lett. ou des de Noailles*, 11 juin 1769. Les gens de livrée et ceux de la basse-cour, J. J. *scènes III. iv*, 10. || Chez les passementiers, galon de livrée. || 4° Collectivement. Tous les gens qui portent une livrée; domesticité. Soit de la livrée a passé par vos petite recette à une sous-ferme, et par les concussions... Il s'est enfin, sur les ruines de plusieurs familles, élevé à quelque grade, *LA SOUT. VI*. Servez bien la patrie et venez quelquefois dîner avec ma livrée, *VOY. Homme aux quarante écus, Désastre.* || Il se dit aussi de tous les laquais en général. La livrée se mutina. || Fig. Battre la livrée de quelqu'un, faire la guerre à ses amis, à ses partisans. Si vous croyez qu'ils marchent un peu sur mes traces, je vous prie de ne pas battre ma livrée, *VOY. Lett. Mme du Deffant*, 18 oct. 1761. Je voyais mon clergé, mes cours de parlements, mon trône rétabli sur ses vieux fondements, Et de la liberté la France délivrée... Mais les républicains ont battu ma livrée, M. J. CHÉN. *Pie VI et Louis XVIII.* || 5° Livrée de la noce, rubans de couleur que la mariée distribue aux parents et amis pour assister aux noces; cela ne se fait plus que dans les noces villageoises. || 6° Livrées d'une dame, rubans pareils à ceux qu'elle porte. Les chevaliers portaient les livrées de leurs maîtresses, *HAMILT. Gramm.* 4. || 7° Fig. Marques extérieures auxquelles on peut reconnaître certaines conditions. La livrée, les livrées de la misère, de la servitude, de la faveur. Votre piété s'ennuie de porter les livrées du monde, *VOIS. I*. *Véture*, 3. Conservant sous ces livrées de la pauvreté l'air le plus majestueux, *VOY. Touriau*, 6. Et le laquais galonné qui porte la livrée du luxe insulste à votre habit, qui est la livrée de l'indigence, *id. M. LIT. à N. Lefèvre*. Il est vrai que ses lettres [de Balzac] étaient des baranques ampoulées; il écrivait au premier cardinal de Lotz: « Vous venez de prendre le sceptre des rois, et la livrée des roses, » *id. Louis XIV*, 37. || 8° Terme de vénerie. Pelage que portent, durant la première année, certains quadrupèdes, et qui, se faisant remarquer par des mouchetures et des bandes régulièrement disposées, a une teinte en général plus claire que celle du fond. Ce changement de couleur, après le premier âge, est assez général dans la nature et s'étend jusqu'aux quadrupèdes qui portent alors ce qu'on appelle la livrée et qui perdent cette livrée, c'est-à-dire les premières couleurs de leur pelage, à la première mue, *BOY. Ois.* t. 1, p. 87. || Se dit du plumage des jeunes oiseaux. Souvent aussi elle [la teinte du plumage] dépendra du degré de froid que ces oiseaux auront éprouvé; car on peut leur conserver toute l'année leur livrée d'été, en les tenant l'hiver dans un poêle ou dans tout autre appartement bien chauffé, *BOY. Ois.* t. VIII, p. 41. || 9° Terme de marchand de soierie. Fil de soie d'une certaine couleur, toujours la même chez chaque négociant, attaché à la lière des pièces, et portant le morceau de carton carré sur lequel est écrit le numéro de la pièce.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Le dit argentier n'a rien délivré aux dits jeunes enfants de France, excepté pour messieurs Jean et Philippe de France et Loys de Bourbon, les quies (les quels) furent vestus de livrée avec moussier le dauphin le jour de Noël, au camp, *liberté*. Achat de peaux de chamois pour faire certains sacs et habits de chamois, tant pour le roy nostre seigneur, comme pour plusieurs seigneurs de son sang et autres ses chambellans et serviteurs, à eux donnés par le dit seigneur pour le livrer en cas de saison d'hiver, ne s'achant, *Émaux*, p. 305. Item doit avoir une acte des dras des officiers, tantefois que Madame fera sa livrée, *id.* || XV<sup>e</sup> s. Il tenoit grand estat et noble et faisoit grans livrées et grans depens, *FRANÇOIS I*, t. 1, 60. Et s'ilz veulent avoir marie, On en fait es halles livrer Pour l'argent très loiz la republique, *FRANÇOIS I*, t. 1, 61. Esté réent champs, bois et fleurs, Ne sa livrée de verdure, Et de maintes autres couleurs Par l'ordonnance de nature, *FRANÇOIS I*, t. 1, 62. Chanson. Pour les yeux... Croyent fort, demandant la livrée Que nature leur avait ordonné, *id. Bull.* 67. Quant

[je] suis sans verre et breuvage, C'est sans coque un limacon, sans livre d'est un page, *BABEL. LVII*. Il avoit osté de leur mestier, et en avoit porté robe de livrée, *COMM. II*, 3. || XVI<sup>e</sup> s. Le dicit seigneur met ses un ordre ou livrée, que on appelloit le camail, où pendoit un porc espic, la quelle il fait à plusieurs notables chevaliers et gens de bien de ce royaume, *JEAN DE ST. GELAIS, Hist. de Louis XII*, p. 35, dans *LACURNE*. On scait bien qu'estier convié à venir et vous trouver aux noces [les assassinateurs de Blois], où l'on vous eust fait de leur livrée [massacré comme les Guise vos frères], *Sol. Mén.* 138. Et on lui attacha à la manche de son pourpoint belle livrée de jaune et de vert, *BABEL. Pantogr.* IV, 14. Qui va à telles noces en remporté bien souvent des livrées rouges [coups et blessures], *MONTLUC, Mém.* t. 1, p. 344, dans *LACURNE*.

— ETYM. Livré, parce que la livrée était à l'origine une chose remise, donnée, et particulièrement un vêtement.

† 2. LIVRÉE (li-vrée), *s. f.* Terme d'ancienne coutume. Mesure de terre qui rapportait une livre de rente. On disait aussi une livre de terre.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. De terre dis livrées [il] dune [donne] à ceste maison, Od [avec] les trente livrées dont vous fist einz [suparavant] le don, *Th. le mart.* 161. || XIII<sup>e</sup> s. Or veons se une hors a soizante livrées de terre d'un fief, et il y a quatre enfans... *BRACM. XIV*, 27. Et un chevalier de son conseil dit que je ne soiele pas bien quant je aporitoi liex [telles] nouvelles au roy, là où il y avoit bien sept mil livrées d'outrage [d'exagération], *JOINV.* 261.

— ETYM. Liere 2.  
LIVRER (li-vré), *v. a.* || 1° Remettre ce qui a été acheté, payé, convenu. Livrer de la marchandise. Livrer un ouvrage pour un certain prix. Je me charge de vous livrer la vigne de Nabuth de Jerahel, *SACR. Bible, Rois*, III, XXI, 7. Ces ouvriers, n'ayant plus la liberté de choisir entre plusieurs acheteurs, ont été forcés de livrer le fruit de leur travail, pour le prix qu'on a bien voulu leur en donner, *RAYNAL, Hist. phil.* III, 28. || Familièrement et fig. Je vous en livre autant, c'est-à-dire je suis dans le même cas que vous. Bellegarde : Cela fait le désespoir, à coup sûr, d'une très-grande dame qui ne m'avait pas destiné à souper ce soir avec le roi. — Concini : Je vous en livre autant, *COLLÉ, Pari. de chosse de Henri IV*, t. 1, 4. || 2° Mettre au pouvoir de, dans les mains de, soit une personne, soit une chose. Livrer un coupable à la justice, aux mains, entre les mains de la justice. J'ai cralat un ennemi, mon bonheur me le livre, *COSS. Hérael.* IV, 4. Le ciel te livre expris une grande victime, *id. Perthar.* IV, 4. Ce Dieu que tu travail en nos mains te livrée, *SAC. Ath.* v, 6. Je ne condamne plus un courroux légitime, Et l'on vous va, seigneur, livrer votre victime, *id. Andr.* II, 4. Cette pente à imiter qui est dans les enfants, produit des maux infinis quand on les livre à des gens sans vertu qui ne se contraignent guères devant eux, *VEN. Educ. Altes.* ch. IV. Les loups demandèrent un jour aux brebis, que, pour avoir la paix avec eux, elles leur livraient les chiens qui les gardaient, *NOLLIN, Hist. anc. OÉuv.* t. VI, p. 182, dans *ROUGES*. Le comte de Maillebois me livra tous les papiers de son père et les siens, *MARMONTEL, Mém.* II. || Livrer un manuscrit, un ouvrage à l'impression, le faire imprimer. J'avais livré cet article sur la girafe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1776, la belle édition que M. Schneider a faite de mon ouvrage, *SUPP. Quadrup.* t. II, p. 210. || Fig. et familièrement. Je vous livre cet homme-là marié avant qu'il soit peu, je vous le livre ruiné dans un an, etc., c'est-à-dire je vous assure qu'il sera marié avant qu'il soit peu, qu'il sera ruiné dans un an. Je vous le livre cher vous à telle heure, c'est-à-dire je vous réponds que je le mènerai chez vous à telle heure, que je l'obligerai de s'y rendre. || Si vous avez besoin de lui dans telle affaire, je vous le livre, c'est-à-dire je vous réponds qu'il vous servira. || Fig. et familièrement. Je vous livre cet homme-là pied et potage liés, c'est-à-dire il fera ce que vous voudrez, vous en disposerez comme il vous plaira. || On disait autrefois qu'un coupable était livré au bras séculier, quand le juge ecclésiastique le remettait au juge laïque pour l'application des peines effectives. || Fig. et familièrement. Livrer ses bras séculier, abandonner ce dont on ne se soucie plus, ce dont on n'a plus besoin. Les restes du dîner ont été livrés au bras séculier, c'est-à-dire aux domestiques. || Livrer à la mort, au supplice, faire subir à un condamné la mort, le supplice. Mais viérait-il, Abner, à des courus généraux de livrer au supplice un enfant malheureux? *SAC.*

*Ath.* v, 2. Et fais livrer sans crainte aux espions tout prêt l'assassin de ton fils, et l'ami d'Abaras, *VOY. Alz.* v, 6. || 3° Remettre entre les mains de, avec l'idée qu'il y a trahison de la part de ceux qui livrent. Judas livra Jésus aux Juifs pour le trahir. Les Ecossais, à qui il [Charles I<sup>er</sup>] se donna, le livrent aux parlementaires anglais, *NOSS. Hist. d'Anglet.* Il fut résolu qu'on lui livrerait la capitale de Corinthe, *NOLLIN, Hist. anc. OÉuv.* t. VII, p. 347, dans *ROUGES*. L'amant sera-t-il prêt, si par nos jurés Les remparts cette ou t ne nous sont point livrés? *VOY. Brutus*, III, 1. || 4° Exposer à. Livrer une ville au pillage. Livrer les volles au vent. Vous livrez la terre aux discordes civiles, *COSS. Pausan.* II, 2. || Fig. Remettre en abandon. Livrer son âme à un imprudent. Livrer son âme à la passion, à l'espérance. Et que le choix des deux contractes mes amours livrait à l'univers le reste de mes jours, *SAC. Bérén.* II, 3. Reviens me joindre à moi, ou dédie, ou je cours Livrer au peuple entier mon sang et mes jours, *C. DELAY. Paris*, III, 4. Livré à être plongé dans, être absorbé, être en proie à. Il est livré à de singulières illusions, *FRANÇOIS I*, t. 1, 61. Livré et sang enivré, Les tyrans de la terre et son sommeil sont livrés, *VOY. Alz.* IV, 2. L'un des dieux-vous, au mensonge est livré, *id. Tancr.* IV, 2. || Faire abandon de. Je sais que, du moment que plausible ennemie, Josabeth livrait même sa propre vie, *SAC. Athal.* III, 4. Je livre mes âmes à la pureté et au temps; c'est à eux à me jurer, *NOLLIN, Hist. phil.* XVIII, 52. || 5° Terme de chasse. Livrer un cerf aux chiens, mettre les chiens après le cerf. Livrer en proie, abandonner aux animaux carnassiers, et fig. abandonner sans réserve à la passion, à la fureur. || 6° Livrer se dit de celui qui offre la bataille à l'ennemi et engage l'affaire. Livrer une bataille, un combat, un assaut. Quoique les deux marins soient d'un naturel plus doux que les autres marins, les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et sanglants, *COSS. Quadrup.* t. I, p. 235. || On dit aussi livrer bataille. L'attaquer, le mettre en quartiers, Sire loop l'eût fait valoir. Mais il fallait livrer bataille, Et le matin était de l'air à se défendre hardiment, *LA FONT. Fabl.* t. 6. Quand il fut près du bourg de Frenstadt, sur les frontières de Pologne, il trouva le maréchal Renschild qui venoit lui livrer bataille, *VOY. Russie*, t. 10. || Fig. Livrer bataille, livrer combat pour quelque un, souffrir fortement les intérêts de quelqu'un. Fig. Chacun assaut [donné à la ville] à mon cour l'vrait en combats, *SAC. Théb.* II, 4. || On remarque que, bien qu'on dit livrer bataille, on ne dit pas livrer combat au propre, mais que livrer combat ne se dit qu'au figuré. || Par une analogie, qui n'est pas sans saisis et employée, livrer un tourment, causer une vive peine. Environné d'amour et du fidèle tourment Qu'entre tant de regrets son âme me livre, *BOY. Plé. iv.* || 7° Terme de jeu de dés. Livrer chance, amener un nombre de points qui fait la chance de l'adversaire. || 8° Se livrer, *v. réfl.* Se remettre à, se confier à. Je me livre seule, mais je n'ose me livrer à l'entrepreneur, *BOY.* 27 septemb. 1684. Puisqu'après tant d'efforts sa confiance est vaine, Je me livre en aveugle au dard qui m'entraîne, *SAC. Andr.* t. 1. Rotane, se livrant tout entière à ma fol, Du cœur de Bajazet se livrait sur moi, *id. Bajaz.* t. 6. Quand on s'agit à Athènes la manière dont les Phocéens avaient traité, on comprit, mais trop tard, le tort qu'on avait eu de ne pas déléguer aux conseils de Démocritone, et de s'être livré aveuglément aux vaines promesses d'un traître qui avait vendu sa patrie, *BOY. Hist. anc. OÉuv.* t. VI, p. 72, dans *ROUGES*. Combien de son bonheur l'homme aisément s'entre! Sans prévoir l'aveugle, en présent il se livre, *BOY. Én.* t. 1. || Se livrer à quelqu'un, se confier à lui. Il se livra à de faux amis qui le trompèrent. Si vous avez un ami, acquérez-le avec épreuve, et ne vous livrez point à lui par trop de facilité, *NOSS. Poés.* t. II, 9. || 9° Fig. S'abandonner à. Que je vous plains de vous livrer sans craquement que vous faites à vos inquiétudes, *adv.* 9 oct. 1690. N'y a-t-il point de misérable qui faille empêcher de se livrer au murmure, au blasphème, au désespoir? *BOY. Elev.* sur myst. II, 10. Ne craignez pas que je me livre à ma douleur, *FRANÇOIS I*, t. 1, 62. Un homme qui se livre à ses durs impatiences, *FRANÇOIS I*, t. 1, 63. Tu vois mon sort, tu vois la honte où je me livre, *VOY. Athal.* t. 1. J'avais du goût pour la sagesse avec les sages, mais je me livrais volontiers à la folie avec les fous, *MARMONTEL, Mém.* IV. || J. J. Rousseau, avec sa fureur, a fait dupe du prénom personnel. Une dame

lève me fait livrer à mon aïe avec confiance. *Lett. de la comtesse de B.* 28 janv. 1764. C'est une lettre qui n'est pas à imiter. || 10° Se livrer à, se donner à. Eh, bon !... et pourtrait-elle les Giguans, ne pas vous simer, quel il se fait résigner à ce que vous dites pour leur maison, à la manière dont vous vous y êtes traités, et... et abîmé? *adv.* 1<sup>er</sup> nov. 1688. || 11° Faire de sa propre personne. Il peut me commander à ce petit sans danger; Je me livre moi-même, et ne puis me venger! *acc.* *Andr.* v, 3. || Se livrer, s'attacher entièrement, s'engager. Venez ces deux regards, ces traits, ces appas; Venez donc vendez-vous, mais de vous livrez par amour. *Set.* 211. || Se livrer, se dit d'une femme qui accorde à un homme les dernières faveurs. || 12° Se mettre au pouvoir de. Ils abordent sans peur, ils ancrent, ils descendent, ils courent se faire aux mains qui les attendent, *cons.* *Cid.* iv, 3. || S'offrir toute ressource. C'est le dernier de la vie... il est vrai que je me suis livrée tout entière... et j'ai dit: Eh bien! si on me manque, si on me ruine... *adv.* 26 janv. 1688. || À plusieurs reprises, à l'écritoire, se livrer, donner quelque avantage à son adversaire. || *Fig.* C'est un homme qui se livre dans la discussion. || 13° Absolument. Se livrer, être communicatif. Il est plus facile à un Asiatique de s'instruire des mœurs des Français dans un an, qu'il ne l'est à un Français de s'instruire des mœurs des Asiatiques dans quatre, parce que les uns se livrent autant que les autres se communiquent peu. *Voltaire Lett. pers. Intro.* || C'est un homme qui ne se livre pas, c'est un homme très-circonspect, très-réservé. || 14° Se livrer à, suivre une carrière, une profession, un travail. Je vous avoue que, si je suivais ce goût, je me livrerais tout entier à l'histoire du siècle de Louis XIV, puisque le commencement ne m'en a pas déçu, *vol.* *Lett. d'Argenson*, 26 janv. 1740. Jacques Cœur, fils d'un marchand de Bourges, s'était livré au commerce dès son enfance, *Seclos, Hist. Louis XI, OEuv. t. v, p. 28, dans Mémoires. Nasiraddin de Tus naquit l'an de l'égire 1097, il étudia la philosophie, et se livra de préférence aux mathématiques, *ibid.* || Par extension. Ceux qui se livrent à leurs devoirs ne sont connus que par hasard de ceux qui en ont un besoin passager, *Seclos, Consid. sur les mœurs, ch. 2.* || 15° Se livrer, être engagé, en parlant de bataille. Des combats violents se livrent entre les cerfs lors du rut. || Proverbe. Tel vend qui ne livre pas, c'est-à-dire on ne s'attend pas toujours dans les mesures que l'on prend pour tromper quelqu'un.*

— *SYN.* LIVRE, MELIVARA (dans le sens de donner). Livrer, c'est remettre ce qui a été stipulé, convenu, vendu; le marchand livre la marchandise à celui qui l'a achetée. Délivrer n'implique pas cette idée; c'est simplement remettre: un garde-magasin délivre tant de sacs de farine à celui qui est autorisé à venir les prendre.

— *HIST.* 21° s. Au destre polng au palen (il) Pa livret (le bref), *Ch. de Rel.* 211v. Livret le mei, j'en vint la justice, *ib.* 211v. Livret lui une mortel bataille, *ib.* 211. || 21° s. (il) Se velt à vos livret, *Romans.* 7. [La France] Oul à duel (souill) fu en Rancevals livrée, *ib.* 126. Li rois respont: touz sui plus de livret (de produire mon champion), *ib.* 101. Livreront (remirent) la charte au riche Salomon, *Sorans.* 21v. [Ils nous vouloient] Escorchier et livrer à lor ours en chasale, *ib.* 217. Li seront li de vos livret (romis) par (ral) pois, *ib.* 2111v. || 21° s. Laveo, fait ele, or m'i va malement; Livrée (je) sui à une estrange pent, *Romancero.* p. 70. Od mouz àz à bontanz miz livrée ne soit, *Berte.* 21111v. Quant il ne livre pas souffisant soustenance se en-tes, selonc lor estat et selonc ce qu'il en tient, *ib.* 211. 13. Se il est povres ou estranges, par (il) ne pot pléger livrer, il soustist s'il en done le (il) fait, *ib.* 11. 14. S'en les voloit à mort livrer, *ib.* 11. 15. Se il ne devons d'el livrer, *la Rose.* 4771. || 21° s. Il fait que l'assaut je vous livre, *Warot.* iv, 126. Livrer des armées, livrer des batailles, *Wort.* t, 111. Il lui fait livrer sept aulnes de drap noir, *aa.* *Gery.* 1, 30. Je vueil que me livrez, avant le départ, ce beau Marquet, source de cette guerre, *ib.* 1, 10. Que, si Dieu prend à gré ces premières, je vueil, Quand mes fruits seront meurs, lui payer d'autres vœux, Ne livrer aux travaux de la pesante histoire, *L'Ans. Tragiques.* *Feus.*

— *ETYM.* Provenç. *livrar, livrar, lerrar;* catal. *liverar, liverar;* espagn. *liverar;* ital. *liberare, liberare;* du lat. *liberare, rendre libre.* — L'idée moderne, dit Scheler, se déduit naturellement du sens

classique: affranchir, détacher une chose ou la laisser partir, le livrer, ne plus la retenir contre des lois qui se l'opposent. — Cela est très-juste. *Libérer* avec le sens de remettre se trouve dès les Capitulaires de Charles le Chauve.

**LIVRET** (li-vrè; le s ne se prononce et ne se lie jamais, au pluriel, l'è soie: des li-vrè-z élégants livrets rime avec traits, succès, paix, etc.), s. m. || 1° Petit livre. Je vous réitère la prière de faire avoir un *Calvins* de M. Morus; ce n'est qu'un livret de pareille grosseur à celui qu'il a fait de *Pace*, ou *Paris*, *Lett. t. u, p. 12.* Il est d'autres esprits dont la dévotion Attache à des livrets toute son action, S'applique à des tableaux, d'arrêtré à des images, *cons.* *Imit.* iii, 4. Comme je n'ai point publié leurs petites pièces [de différentes personnes, dans ses Nouvelles ordinaires], je me suis résolu de réserver toutes les autres semblables pour un livret à part, *sautez, Lett. d' Rou, à Brv.* 1686. On est parvenu à nous dérober de la lecture, à force de multiplier les livres et les livrets, *vol.* *Mé. litt. Lett. de la Vieillesse.* Leur journaliste de Trévoux... auteur médiocre et pauvre politique, leur a fait avec son livret bleu mille ennemis redoutables, et ne leur a pas fait un ami, *ibid.* *Opin. des anc. philos. (Jésuites)* || 2° Petit livre qui contient le catalogue et l'explication des morceaux d'une collection. Le livret du Musée. || 3° Petit cahier dont les ouvriers et les domestiques sont tenus de se munir, et où sont inscrites les époques de leurs entrées chez leurs patrons ou leurs maîtres et de leurs sorties. || 4° Terme d'administration militaire. Petit registre en usage dans l'armée. Livret d'armement, de revue, d'ordinaire, etc. || 5° Petit registre délivré par les caisses d'épargne à chaque déposant, et contenant les versements et les remboursements || 6° Ancien terme de mathématique. Livret, la table de Pythagore || 7° Au pharaon et à la bassette, les treize cartes qu'on donne à chacun des pontes. || 8° Nom donné quelquefois aux plus du feuillet, un des estomacs des ruminants. Les plus ou livrets du troisième estomac qu'on appelle feuillet, *supr.* *Quadrup.* t. 1, p. 206. || 9° Chez les batteurs d'or, petit livre de papier rouge sur les feuillets duquel on applique l'or en feuilles. || Se dit aussi d'un paquet de bronze jaune ou d'or en coquilles.

— *HIST.* 21° s. Ki les vertus en un livret De saint Adward escrit e met, *Edouard le Conf.* v. 4361. || 21° s. Pourveu qu'on saiche le grant livret [la table de Pythagore], de la *noche, Arismetique*, f. 9. verso. Si ce petit livret des Merveilles inouyes est à lui [Aristote], *Mont.* t, 322. Un livret carré de deux grands lapis, enchassés en or emailé, dans lequel sont les portraits du roy de France Henri III et de la royne sa femme, attaché à une chaîne d'or faite de leur chiffre, du *Laonde, Em.* p. 204.

— *ETYM.* Diminutif de *livre*; bourguig. *liéré*; ital. *libretto.*

† **LIVRIER** (li-vri-è), s. m. Mauvais faiseur de livres, celui qui fait des livres par métier (inutilité). J'ai fait des livres, il est vrai, mais jamais je ne fus un livrier, *s. r.* *Wort.* dans le *Dict. de Reschardelle.*

**LIXIVIATION** (li-ki-vi-a-sion), s. f. Terme de chimie. Opération au moyen de laquelle on enlève à des cendres les sels alcalins qu'elles peuvent contenir, en les lessivant, c'est-à-dire en les traitant par l'eau, et filtrant ensuite la liqueur. En Normandie, du côté d'Evreux, près du château de M. le duc de Bouillon, il y a une fabrique de salpêtre entretenue par la lixiviation des raclures de la craie des rochers, que l'on rase sept à huit fois par an, *supr.* *Min.* t. iii, p. 424, note e. || Plus généralement, toute opération industrielle ou pharmaceutique dans laquelle on épuise une substance quelconque de ses principes solubles en faisant passer à travers, de haut en bas, un liquide susceptible de les dissoudre.

— *ETYM.* Lat. *lixivium*, lessive (voy. *LISSIVE*).

**LIXIVIEL, NILE** (li-ki-vi-è-l, -è-l), adj. Ancien terme de chimie qui s'employait pour désigner les sels obtenus en lessivant les cendres des végétaux. Leibnitz croit que, le globe de la terre ayant été liquidé par le feu, les sels et les autres parties épyreumatiques ont produit avec les vapeurs aqueuses une eau lixivielle et saline, et que, par conséquent, la mer avait son degré de salure dès le commencement, *supr.* *Addit. théor. terr.* *OEuv.* t. xii, p. 407.

— *ETYM.* Lat. *lixivium*, lessive.

† **LIZARIQUE** (li-za-ri-è), adj. Terme de chimie. Acide lizarique, acide cristallisable retiré de l'extrait de garance, ou *alsari*.

† **LIZE** (li-zè), s. f. Voy. *LISSÉ*.

**LLAMA** (lla-ma, li moulléa), s. m. Voy. *LAMA.*

† **LLANO** (lla-no, li moulléa), s. m. Mot employé dans le Nouveau-Grenade et la république de Venezuela pour désigner de vastes plaines d'herbes hautes et abondantes, *Laonde.* *Et de pl. Des llanos.*

— *ETYM.* Espagn. *llano*, plaine, du lat. *planus* (voy. *PLAIN*).

† **LLOYD** (lo-ld) s. m. À Londres, confrère de marchands, d'armateurs, de banquiers et autres capitalistes réunis pour favoriser le développement de la navigation et du commerce; leur principal objet est l'assurance maritime.

— *ETYM.* Il existait au commencement du 18<sup>ème</sup> siècle, à la Bourse de Londres, un café dont le propriétaire se nommait *Lloyd*; c'était le rendez-vous des banquiers, gros commerçants et armateurs de navires et de cargaisons; il se concentraient peu à peu les renseignements les plus complets sur les navires de commerce, leurs partisans, leurs arrivées, leurs cargaisons, etc. Cela donna naissance aux *Lloyd's lists*, qui paraissent tous les jours, sorte d'index fort utile à tous ceux qui sont en rapport avec le commerce maritime, vu qu'elles indiquent tous les navires arrivés dans chaque port de l'Océan et de la Méditerranée. Le vieux café a été détruit dans l'incendie qui consuma la Bourse de Londres en 1826; dans la nouvelle Bourse, le Lloyd occupe le même emplacement; seulement il n'y a que quelques chambres de publications; le reste est réservé aux gros commerçants. Le Lloyd autrichien est un établissement fondé à Trieste sur le modèle du Lloyd anglais.

† **LOAM** (lôm), s. m. Terme d'agriculture. Terre arable contenant en bonnes proportions les principaux éléments des sols fertiles.

— *ETYM.* Angl. *loam*, terre argileuse; comparez l'allemand. *Lehm*, le lat. *limus*, et voy. *LISSON*.

† **LOASÈS** (lo-à-sè), s. f. pl. Terme de botanique. Famille de plantes voisine des papavérées, à poils rudes, dont la piqûre est brûlante comme celle des orties.

— *ETYM.* *Loaso*, nom de genre arbitrairement forgé par Adanson.

† **LOBAIRE** (lo-bè-rè), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est divisé en lobes; qui appartient aux lobes.

**LOBE** (lo-bè), s. m. || 1° Terme d'anatomie. Division arrondie d'un organe. Les lobes du foie, du poumon. || Lobes du cerveau (appelés aussi lobules par quelques auteurs, qui réservent le nom de lobes aux hémisphères cérébraux); ils sont au nombre de deux, l'un antérieur, l'autre postérieur, séparés par la scissure de Sylvius. || 2° Terme de botanique. Nom donné aux découpages des feuilles linéaires; elles ont une certaine largeur. Lobes séminaux, ou, simplement, lobes, les cotylédons d'une graine. || Nom donné aux poches de l'anthère. || 3° Lobe ou lobule de l'oreille, l'émulgence arrondie et molle qui termine en bas le pavillon de l'oreille. C'est dans le lobe ou le lobule que sont passées les boucles d'oreilles. Il y a des peuples qui en agrandissent prodigieusement le lobe, en le perçant et en y mettant des morceaux de bois ou de métal, qu'ils remplacent successivement par d'autres morceaux plus gros, ce qui fait avec le temps un trou énorme dans le lobe de l'oreille, qui enlève toujours à proportion que le trou s'élargit, *supr.* *Hist. nat. Hom.* *OEuv.* t. iv, p. 206.

— *HIST.* 21° s. La venue du bel, citée sous le grand lobe du foie, *pass.* t, 10.

— *ETYM.* Grec; lobe du foie, lobe de l'oreille, partie pendante. Le sens primitif est cone; comparez l'esp. *lobos*, écaille, de *llobo*, décaler.

**LOBÉ, BÉ** (lo-bè, bè), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est partagé en lobes. || Terme d'ornithologie. Doigts lobés, doigts entourés, chacun isolément, d'une membrane qui s'élargit à mesure qu'elle s'approche de leur extrémité, et qui n'a ni festons ni découpages sur les bords. || Terme de botanique. Feuilles lobées, celles dont les divisions pénètrent jusqu'à la moitié de la lame, et forment des découpages élargies.

— *ETYM.* *Lobe*.

† **LOBÉLIACÉES** (lo-bé-li-à-sè), s. f. Terme de botanique. Famille de plantes détachées des campanulacées et dont la lobélie est le type.

† **LOBÉLIE** (lo-bé-liè), s. f. Plante d'ornement (*lobelia siphilitica*, L.), dite aussi *cardinale bleue*, qui croît en Virginie, et dont la racine a été vantée pour le traitement des maladies vénériennes.

— *ETYM.* Genre dédié par Linné à *Lobel*, botaniste flamand d. 1538-1616.

† **LOBÉLINE** (lo-bé-li-è-n), s. f. Substance acre,











se l'avit, qui, de l'aveu des plus grands auteurs de la religion, ne fait loi que pour les Juifs, nous s'arrêtent. Les lois naturelles ont leur loi pour qui veut vivre par elle-même. J'ai vu un Océan de la terre, mais la loi, c'est ce que Dieu a dit à Moïse à tous les hommes. C'est de la loi que nous sommes nés. Au plus, les lois, le sceau des promesses que Dieu a données à son peuple. Les lois de la nature, et plus ordinairement, la loi naturelle, les seules lois morales et positives de Dieu qui restent et de la loi écrite de Dieu de toute loi écrite. La loi écrite, c'est la loi que Dieu a donnée à son peuple, mais elle n'est dans les lois naturelles que dans les lois naturelles de tout pays. *Pens. III, 2.* Toute loi de la loi écrite de Dieu est appelée la loi de la loi écrite, pour le distinguer du temps que nous appelons le temps de la nature, où le bonhomme n'avait pour se gouverner que la raison naturelle et les traditions de son pays. *Hist. I, 2.* Qu'est-ce que la loi naturelle? L'institut qui nous fait sentir la justice, *Vol. D. D. Nat. I, 2.* On dit quelquefois en ce sens, la loi de la nature, il se faut entendre, c'est la loi de la nature, la roy. *Publ. III, 17.* Les hommes ont la loi de nature ou sous la loi écrite, *Pens. II, 2.* La loi divine, les préceptes positifs de Dieu par la révélation. On dit dans le même sens, au pluriel, les lois divines. Les lois divines et humaines, les lois qui viennent de Dieu et celles qui viennent des hommes. Les lois [l'amour de Dieu et celui du prochain] suffisent pour régler toute la république chrétienne, *Mémoires de toutes les lois politiques, Pens. XIV, 13.* La loi divine, ce dit quelquefois pour la loi naturelle. || 5° La loi ancienne, ou, absolument, la loi, dans le langage de l'Écriture, la loi de Moïse, la loi des Juifs. Les docteurs de la loi. La première loi est abolie comme impuissante et inutile, parce que la loi ne conduit personne à une parfaite justice, *Sacr. II, le St. Paul, Ep. aux Hébr. VI, 18.* Poltes aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent, car c'est la loi et les prophètes, *id. Bible, He. St. Math. VII, 12.* La loi contre de ce peuple [les Juifs] m'étonne et me semble digne de l'attention; je considère cette loi qu'ils se vantent de tenir de Dieu, et je la trouve admirable, *Pens. XIV, 2.* Si la loi et les sacrifices sont la vérité, il faut qu'ils plaisent à Dieu et qu'ils ne lui déplaisent point; s'ils sont figures, il faut qu'ils plaisent et déplaisent; or, dans toute l'Écriture, ils plaisent et déplaisent, *id. ib. XVI, 8.* Il faut ce peuple ingrat a méprisé la loi; la nation obéit à sa loi, *id. Eccl. I, 4.* Je vis, l'usage antique et solennel, célébrer avec vous la fameuse journée où sur le mont Sina la loi nous fut donnée, *id. Athal. I, 1.* J'adore le Seigneur, on m'en a que sa loi; dans son livre divin on m'apprend à la lire, et de ma main déjà je commence à l'écrire, *id. ib. II, 7.* Que vous dit cette loi?—Que Dieu veut être aimé; Qu'il venge tôt ou tard son saint nom blasphemé; Qu'il est le défenseur de l'opprimé timide; Qu'il résiste au superbe et puni l'orgueilleux, *id. ib. II, 7.* Fig. C'est la loi et les prophètes, se dit en parlant d'un homme, d'un livre, dont l'auteur est incontestable. || La loi nouvelle, ou la loi de grâce, ou la loi de l'Évangile, c'est à-dire la loi de Jésus-Christ, la loi des chrétiens. Parmi les Juifs, les charnels, et les spirituels qui étaient les chrétiens de la loi ancienne; parmi les chrétiens, les grossiers qui sont les Juifs de la loi nouvelle, *Pens. XV, 10 bis.* La loi n'a pas été la loi, mais elle l'a instruite; la grâce n'a pas détruit la loi, mais elle l'a exercé, *id. ib. XIV, 2.* Que le mariage soit un sacrement, c'est ce qui fait son excellence et sa plus belle prérogative dans la loi de grâce, *noyau. 2<sup>e</sup> dim. après l'Épiph. Dominic. I, 1, p. 10.* La loi de Moïse ne défendait que les actions, elle n'ordonnait pas encore cette rigoureuse attention sur les sens, que la loi de l'Évangile nous a depuis prescrite, *noyau. Riche. Un membre de Jésus-Christ crucifié, un enfant de la loi nouvelle, un disciple de l'Évangile, id. ib. || Il se dit quelquefois de toute religion fondée sur un livre. La loi trompeuse de Mahomet, LA MOÏSE LE VATER, Vertu des peuples, II, Zéno. || Fig. Les lois païennes se sont laissées conduire à la lumière naturelle, au lieu de la grâce, et, comme parle l'apôtre, ne ont été une loi vivante à summée, *id. ib. I, État de la loi. || 6° Les lois humaines, les lois établies par les hommes pour le maintien et l'ordre des sociétés. || La loi des nations,**

la loi des gens. || Les lois de la guerre, certaines lois se trouvent entre eux, ce sont les lois de la guerre. || La loi d'un État, la loi d'un État, ce qui régit la nation, le prince et l'empire des pouvoirs du gouvernement. || La loi de l'État, ou, simplement, la loi, l'ensemble des lois qui régissent un État. On dit, en latin, la loi. C'est ce qu'on appelle la loi, c'est à-dire, ce qui est dans l'exercice de la loi. La loi de l'État veut que les lois de l'État... *Watney, Soliman, I, 4.* Les lois affectives président à la loi de leurs mœurs, *noyau. Éper. XII, 2.* Fig. Tant que nous vivons et que nous sommes mortels, nous vivons et nous mourons, parce que, si vous ne permettez de parler à moi, c'est la loi de votre pays que nous habiterons, *noyau. D. A. d'Orl. 9<sup>e</sup> Les lois politiques, ce sont celles qui ont pour objet la conservation de l'État, en tant que corps politique. Lois organiques, celles qui ont pour objet de régler la mode et l'action des institutions ou des lois. || 1° Les lois civiles, celles qui régissent les rapports des citoyens entre eux. Un homme de bien laisse régler l'ordre des successions et de la police aux lois civiles, comme il laisse régler le langage et la forme des habits à la coutume, *noyau. Conn. IV, 8.* || Lois criminelles, celles qui déterminent les délits, les crimes, la manière de les poursuivre, et les peines qui y sont appliquées. || Loi pénale, celle qui prescrit quelque peine. || Loi fiscale, celle qui règle l'impôt, dans sa quotité et son mode de perception. || Loi d'exception, loi qui déroge momentanément à la loi, ou qui établit un privilège, ou qui déploie une rigueur toute à l'égard de certaines personnes. || Loi somptuaire, loi qui a pour objet de restreindre les dépenses et le luxe. || Loi martiale, loi qui autorise l'emploi de la force armée en certains cas. Proclamer la loi martiale. || Loi municipale, loi qui règle l'administration des communes. || La loi nationale, celle qui veut qu'on traite un coupable de la même manière qu'il a traité ou voulu traiter les autres. || Loi burlesque, loi ayant pour objet de procurer de l'argent à l'État en quelque besoin extraordinaire (terme aujourd'hui peu usité). || 10° Terme d'antiquité romaine. Loi agraire, voy. *noyau. || Loi annonaire, loi qui, chez les Romains, pourvoyait à ce que les vivres n'enchérissent pas. || 11° Homme de loi, celui qui fait profession d'interpréter les lois, jurisconsulte. Consulter un homme de loi. Les gens de loi. || Il se dit aussi des gens de justice, des officiers ministériels près des tribunaux. || 12° Loi se disait autrefois pour justice. Officier de loi. Main de loi. || Se prenait même pour magistrat civil, juge. Procès pendit par-devant les lois. || Ville de loi, ville qui possédait des coutumes locales, des lois particulières, un siège de juridiction. || Se disait aussi des villes manufacturières ayant apprentissage et maîtrises. || 13° Fig. Loi se dit des conditions imposées par des choses que l'on compare aux législateurs. Le pauvre en sa cabane ou le chaume le couvre. Est sujet à ses lois [de la mort], *noyau. VI, 12.* Si du moins au hasard il [le malheur] déçoit les hommes, Ou si sa main tomba sur tous tant que nous sommes, Avec d'égaux lois LAZAR. *Mé. I, 7.* || 14° Commandement qu'on se fait à soi-même. Quittez, quittez, madame, un dessein si tragique, Ne vous imposez point de loi si tyrannique, *noyau. Cid, III, 2.* C'est une plaisante chose à commander, de ce qu'il y a des gens dans le monde qui, ayant renoncé à toutes les lois de Dieu et de la nature, s'en font eux-mêmes une loi, *noyau. Pens. VI, 10.* || Se fait une loi de quelque chose, s'en impose à soi-même l'obligation. Il n'y a point de loi que le roi ne s'étant point fait une loi de ne le point recevoir, *noyau. Épr. 125.* Ma bonne, votre commerce est divin; ce sont des conversations que nos lettres... J'admire votre soin et votre exactitude; mais, ma très-chère, ne vous en faites point une loi, *noyau. XV, 7 août 1678.* Un libertin d'eux qui sans âme et sans loi Se fait de son plaisir une seule loi, *noyau. Sol. IV.* Je suis sûr que se sont fait une superbe loi de ne point à l'hymen assés-tiller leur loi, *noyau. Rojas. I, 3.* || 15° Commandement qui est fait par quelque autorité. Faire, dicter, imposer la loi. Ceux qui m'ont fait la loi La reçoivent de moi, *noyau. V, 2.* Ne me répondez plus, suis la loi qui l'est faite, *noyau. Méd. II, 2.* Oui, vous avez raison, belle et sage Clarice; ce que vous m'ordonnez est la même justice; Et comme c'est à nous à choisir votre loi... *id. le Mé. II, 1.* ... Ser toute chose observe exactement la loi que le timbre de Cinq, V, 1. Je ne**

sais point l'usage antique et solennel, célébrer avec vous la fameuse journée où sur le mont Sina la loi nous fut donnée, *id. Athal. I, 1.* J'adore le Seigneur, on m'en a que sa loi; dans son livre divin on m'apprend à la lire, et de ma main déjà je commence à l'écrire, *id. ib. II, 7.* Que vous dit cette loi?—Que Dieu veut être aimé; Qu'il venge tôt ou tard son saint nom blasphemé; Qu'il est le défenseur de l'opprimé timide; Qu'il résiste au superbe et puni l'orgueilleux, *id. ib. II, 7.* Fig. C'est la loi et les prophètes, se dit en parlant d'un homme, d'un livre, dont l'auteur est incontestable. || La loi nouvelle, ou la loi de grâce, ou la loi de l'Évangile, c'est à-dire la loi de Jésus-Christ, la loi des chrétiens. Parmi les Juifs, les charnels, et les spirituels qui étaient les chrétiens de la loi ancienne; parmi les chrétiens, les grossiers qui sont les Juifs de la loi nouvelle, *Pens. XV, 10 bis.* La loi n'a pas été la loi, mais elle l'a instruite; la grâce n'a pas détruit la loi, mais elle l'a exercé, *id. ib. XIV, 2.* Que le mariage soit un sacrement, c'est ce qui fait son excellence et sa plus belle prérogative dans la loi de grâce, *noyau. 2<sup>e</sup> dim. après l'Épiph. Dominic. I, 1, p. 10.* La loi de Moïse ne défendait que les actions, elle n'ordonnait pas encore cette rigoureuse attention sur les sens, que la loi de l'Évangile nous a depuis prescrite, *noyau. Riche. Un membre de Jésus-Christ crucifié, un enfant de la loi nouvelle, un disciple de l'Évangile, id. ib. || Il se dit quelquefois de toute religion fondée sur un livre. La loi trompeuse de Mahomet, LA MOÏSE LE VATER, Vertu des peuples, II, Zéno. || Fig. Les lois païennes se sont laissées conduire à la lumière naturelle, au lieu de la grâce, et, comme parle l'apôtre, ne ont été une loi vivante à summée, *id. ib. I, État de la loi. || 6° Les lois humaines, les lois établies par les hommes pour le maintien et l'ordre des sociétés. || La loi des nations,**











longe. || Fig. et familièrement. Marcher sur sa longe, dans sa longe, s'embarrasser dans les meeurs qu'on prend, dans les discours qu'on tient.

1° Terme de manège. Certe d'une certaine étendue, placée à l'anneau du carreau, et qui sert à tenir un cheval que l'on traite sur les cercles. Trotter un cheval à la longe. || Donner dans les longes, dans les cordes, se dit d'un cheval qui travaille entre les deux piliers.

2° Lanterne de cuir, trompée dans une partie de sa longueur, qui porte la mèche, dans les feux de carrosse.

3° Terme de fauconnerie. Petite lanterne de cuir que l'on attache à la patte d'un oiseau de proie, quand il n'est pas assuré sur la perche. || Tirer à la longe, se dit de l'oiseau qui vole pour venir au près de celui qui le gouverne.

— HIST. 11<sup>e</sup> s. Sans faille, ce n'est pas mençoige, Bal-Accueil a trop longue longe, la Rose, 3284.

11<sup>e</sup> s. Elle fist un enchaînement tel qu'il fut advenu au chevalier qu'il tenist [qu'il tint] une couple de chiens par les longues, Perceforest, t. III, f. 30.

11<sup>e</sup> s. Pour estendre leur longues [conquérir du pays], ils avoient à combatre la pausité et pauvreté, l'annement des chefs et des soldats, et plus encores celui des Rochelois, n'aus. Hist. III, 37.... ce que la vigne ne ferolt, si, la laissant vaguer à l'aise, on lui donnoit les longes à sa ruine, O. DE SERRIS, 172. Nous lions... un oiseau de son alle, non de ses longes et sonnettes, MONT. I, 325.

— ETYM. Bas-latin, *longus*, *longa*; de *longus*, long.

2. LONGE [lon-j], s. f. 1° Portion de la colonne vertébrale et des muscles qui s'y attachent en dessus chez le veau et les petits animaux de boucherie, et aussi chez le chevreuil, prise depuis l'arrière de l'épaule jusqu'à la queue. || Particulièrement. Terme de boucherie. Longe de veau, partie du veau entre la cuisanne et les côtelettes de filet; les rognons font partie de la longe, accepté une petite partie du côté du ventre. Une longe de veau de rivière, blanche, délicate, et qui, sous les dents, est une vraie pâte d'amande, MONT. Bourg. grnt. IV, 1. Nous remplies un grand sac de longes de veau, de jambons, de langues de bœuf, LESAGE, Gurm. d'Alf. II, 3. || 2° Terme de vétérinaire. Prise de longe, voy. ENTASSE.

— HIST. 11<sup>e</sup> s. Lors [il] le comance à escorchier, Le cuir li sant desus la costie, De la longe un lardé li oste, Chev. au. Lyon, v. 3282. || 11<sup>e</sup> s. Or s'il me fait venir en haste Chavriaus, connais lardés en paste, Ou de porc ou moins une longe... la Rose, 11920. Li queus Renaus... en France ert [était] venus l'our mangier et [autre chose] que car [chair] de logne, FR. MOUSKES, 11299. Et comme li se gisolt illeques, la dite doleur [une douleur de tête] le prist et haterol [naque], et li descendit en l'eschine et en la longe et en la cuisne et li genoil et en la jambe du senestre costé, Miracles St Loys, p. 131. || 11<sup>e</sup> s. Les longes sont chers lacertesus longitudinaus, et gisent jousto les deux costés des spondilles, N. DE MONDEVILLE, f. 29, verso. En la moitié de la poltrine de beuf, à quatre pieces, dont la première piece a nom le grumel; en la longe à six pieces, Ménagier, II, 1. Char de porc, la logne en rost, Bibl. des ch. 1<sup>e</sup> série, t. I, p. 210.

— ETYM. Wallon, *logne*; esp. *lonja*; du lat. *scellus* lumbus, dérivé de *lumbus*, les lombes.

1. LONGE, FE [lon-jé, jée], adj. Terme de blason. Se dit de l'oiseau de proie dont les longes sont d'un autre émail que le corps.

— ETYM. *Longe* 1.

2. LONGE, FE [lon-jé, jée], part. passé de longer.

Le marais long par les chausseurs.

LONGER [lon-jé]. La g prend un s devant et e : longant, longeons. || 1° F. a. Marcher le long de. || [le cygne] veut à son gré parcourir les eaux, débarquer au rivage, s'éloigner au large, ou venir longeant la rive s'abriter sous les bords, se cacher dans les joncs, s'enfoncer dans les anes les plus déariés, MONT. Ouv. t. XVII, p. 9. || Terme de marine. Longer la côte, naviguer le long de la côte et sans trop la perdre de vue. || 2° Être étendu le long de, en parlant des choses. Un bois qui longe la côte. || 3° Terme de vénérie. Se dit du gibier qui entraîne la chasse bien loin en avant.

— ETYM. *Long*, dans le sens de le long de.

LONGÉVITÉ [lon-jé-vi-té], s. f. Longue durée de la vie. Tables de longévité. Les exemples de longévité ne sont pas plus rares aujourd'hui que dans les temps anciens. La longévité des cerfs. Le châtagnier dont la végétation est si rapide et la longévité si grande, OUV. Acad. des sc. Comptes rendus, t. LXII, p. 130. || Terme de paléontologie. Longévité des espèces, temps que durent les espèces dans les époques géologiques.

— ETYM. Lat. *longitatem*, de *longus*, qui vient de *longus*, long, et *trum*, 3<sup>e</sup>.

1. LONG-GRAIN [lon-grin], s. m. Ligne de la plus grande pente des arbutus, dans la terre. C'est dans le long grain que l'ardable se casse la plus facilement.

1. LONGI... préfixe qui signifie long, et qui vient du latin *longus* (voy. LONG).

1. LONGICAULE [lon-ji-kò-d], adj. Terme de zoologie. Qui a la queue longue.

— ETYM. *Longi...*, et le lat. *cauda*, queue.

1. LONGICAULE [lon-ji-kò-d], adj. Terme de botanique. Qui a une lige longue.

— ETYM. *Longi...*, et le lat. *caulis*, lige.

1. LONGICOMPOSÉ, FE [lon-ji-kon-pò-zé, zée], adj. Terme de botanique. Feuilles longicomposées, feuilles longues et composées. Les feuilles longicomposées des romarçes.

— ETYM. *Longi...*, et *composé*.

1. LONGICORNE [lon-ji-kor-n], adj. Terme de zoologie. Qui a les cornes ou les antennes longues. || S. m. pl. Les longicornes, famille de coléoptères.

— ETYM. *Longi...*, et *corne*.

1. LONGIFOLIE, FE [lon-ji-fò-li-é, ée], adj. Terme de botanique. Qui a de longues feuilles.

— ETYM. *Longi...*, et le lat. *folium*, feuille.

1. LONGILOBE, FE [lon-ji-lò-lé, bée], adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est partagé en lobes allongés.

— ETYM. *Longi...*, et *lobé*.

1. LONGIMANE [lon-ji-ma-n], adj. Terme de zoologie. Qui a de longues mains.

— ETYM. *Longi...*, et le lat. *manus*, main.

1. LONGIMÈTRE [lon-ji-mè-tr], s. m. Instrument de tailleur, pour prendre des mesures.

— ETYM. *Longi...*, et *metron*, mesure.

1. LONGIMÉTRIE [lon-ji-mè-trie], s. f. Terme de géométrie. L'art de mesurer, par la trigonométrie, les lieux dont on ne peut approcher. || Il se dit aussi de la mesure des longueurs dans les lieux accessibles.

— ETYM. Voy. LONGIMÈTRE.

1. LONGIMÉTRIQUE [lon-ji-mè-tri-k], adj. Qui a rapport à la longimétrie.

1. LONGIPÈDE [lon-ji-pè-d], adj. Qui a de longs pieds. || S. m. pl. Les longipèdes, ordre de la classe des oiseaux comprenant ceux qui ont des pattes très-longues.

— ETYM. *Longi...*, et le latin *pes*, *pedis*, pied.

1. LONGIPENNE [lon-ji-pèn-n], adj. Qui a de longues ailes. || S. m. pl. Les longipennes, famille de palmipèdes, caractérisée par des ailes très-étendues.

— ETYM. *Longi...*, et le lat. *penna*, aile.

1. LONGIROSTRE [lon-ji-ro-str], adj. Terme de zoologie. Qui a un bec ou un museau très-long. L'ibis est longirostre. || S. m. pl. Famille d'oiseaux échassiers caractérisée par un bec long, mince et quelquefois flexible.

— ETYM. *Longi...*, et le lat. *rostrum*, bec.

1. LONGIS [lon-ji], s. m. Terme populaire. Homme extrêmement long à tout ce qu'il fait. C'est un longis, un vrai longis. Dict. de l'Acad. de 1690.

— HIST. 11<sup>e</sup> s. Longis, mot assez usité pour un homme bon à aller querir la mort, ainsi que le populaire parle, TRIFAULT, Celtibelléisme, dans LACURNA.

— ETYM. *Longis* au nomiatif, *Longin* au régime, personnage fictif que le moyen âge croyait avoir percé le flanc de Jésus-Christ, et qui, par un jeu de mot étymologique, est devenu *longus*, le long, le lent, le lambin.

2. LONGIS [lon-ji], s. m. Terme de marine. Se dit de deux barres de bois placées le long des passavants. || Se dit aussi des listeaux qui forment un rebord aux écoutilles, dans le sens de la longueur du navire.

1. LONGISTYLE [lon-ji-sti-l], adj. Terme d'histoire naturelle. Se dit d'une plante qui a des styles très-long, ou d'un insecte qui a un long style à l'extrémité de l'abdomen.

— ETYM. *Longi...*, et *style*.

1. LONGITARSE [lon-ji-tar-sé], adj. Terme de zoologie. Qui a les tarsez longs. || S. m. pl. Les longitarsez, tribu de la famille des longirostres caractérisée par des tarsez très-développés.

LONGITUDE [lon-ji-tu-d], s. f. || 1° Terme de géographie. L'arc de l'équateur terrestre, évalué en degrés et parties de degré, contenu entre le premier méridien, qui, pour la France, est celui qui passe par l'observatoire de Paris, et le méridien de ce lieu; elle se compte depuis 0° jusqu'à 90° à droite et à gauche du premier méridien; si le point est dans l'est du premier méridien, la longitude est

orientale; si dans l'ouest, elle est occidentale. C'est lui [de l'isle] qui a changé toute la position de notre hémisphère en longitude; il a enorgégné à Louis XIV la géographie et n'a point fait de meilleur élève, voy. Louis XIV, Éloge, de Lamoignon. || Découverte des longitudes, découverte du moyen de trouver la longitude en pleine mer. Le parlement d'Angleterre qui a promis vingt mille guinées à celui qui ferait la découverte des longitudes, voy. Navi l'air Consid. des cas permis de lettres. || 2° Terme d'astronomie. La distance en degrés qui existe entre un astre et le point équinoxial du printemps, ou premier point du Bélier. En astronomie, la longitude des astres se prend sur l'équinoxe, au lieu que la longitude géographique se prend sur l'équateur. || 3° Bureau des longitudes, établissement fondé en 1795 et dont le siège principal est à l'Observatoire de Paris; il régla chaque année la Connaissance des temps et un Annuaire.

— HIST. 11<sup>e</sup> s. La longueur ou longitude est en procedant de orient en occident, et la latitude ou le ley en procedant de midi vers septen rion, octave, Thèse de MONTAIGNE. || 11<sup>e</sup> s. La destination est ainsi nommé, à cause qu'il est sans révolution, simple ou entortillé, selon la longitude de douze degrés, rous. I, 16. Il est meilleur garantir les vents les averses et longitude de temps en court, que toujours cruente et soupçon en bien peu de temps, MONT. I, 11.

— ETYM. Provenç. *longitud*; espagn. *longitud*; Ital. *longitudine*; du lat. *longitudinem*, de *longus*, long.

LONGITUDINAL, ALE [lon-ji-to-di-nal, na-l], adj. || 1° Terme didactique. Qui est étendu en longueur. Traits longitudinaux. Le ventre (des animaux) et le dessous de la gorge changent moins, et sont naturellement blancs ou blancs jaunâtres, avec des taches longitudinales, MONT. Ouv. t. I, p. 312. Tous les guerriers se barbouillent de noir et de rouge... ceux-ci se font des barres longitudinales ou transversales sur les joues, ceux-là... MONTAIGNE, Am. la guerre. || 2° Dirigé dans le sens de l'axe principal d'un organe. Terme de marine. Plan longitudinal ou diamétral, le plan qui passe par l'axe de la quille, de l'étrave et de l'étambot.

— HIST. 11<sup>e</sup> s. O [avec] vis [viscosités] longitudinaux, N. DE MONDEVILLE, f. 27, verso. || 11<sup>e</sup> s. Après ces muscles viennent les droits ou longitudinaux, ainsi appelés pource qu'ils... MONT. I, 11.

— ETYM. *Longitude*.

LONGITUDINALEMENT [lon-ji-tu-di-na-le-ment], adv. D'une manière longitudinale. Un polype coupé transversalement ou longitudinalement en deux ou plusieurs parties, ne meurt point, mais chaque partie devient en peu de temps un polype complet, MONTAIGNE, Consid. corps org. Œuv. t. I, p. 330, dans POCOURS.

— ETYM. *Longitudinale*, et le suffixe *ment*.

1. LONGUSCULE [lon-ji-u-sku-l], adj. Terme didactique. Qui est un peu allongé.

— ETYM. Lat. *longusculus*, diminutif de *longus*, long.

LONG-JOINTÉ, FE [lon-join-té, té], adj. Terme de manège. Dont les articulations inférieures sont trop longues, en parlant d'une bête chevaline.

— ETYM. *Long*, et *joint*.

1. LONG-NEZ [lon-né], s. m. Terme de zoologie. Espèce de serpent de Surinam. || Poison de l'océan Atlantique. Au plur. Des long-nez.

1. LONGRIN [lon-grin], s. f. Voy. LONGRIN.

LONGTEMPS [lon-temps], adv. || 1° Pendant un long espace de temps. Le bruit dura longtemps. Seigneur, le roi s'enfuit, et vous tardes longtemps, com. Nicom. III, 7. N'a pas longtemps, de d'homme revenait Certain cadet... LA ROUS. Coc. Iphigénie encore n'y sera pas longtemps, sic. Iphig. II, 6. || 2° Des longtemps. Dès longtemps elle fait cette fermété rare Qui rehausse en Joad l'éclat de la flare; Dès longtemps votre amour pour le religion fit traité de révolte et de sédition, sic. (IIA. I, 1. Tu n'as point appris à connaître Dès longtemps, quels sont les Français; Tu veux encore faire renaître Et les malheurs et leurs succès, MONTAIGNE, Le Fort de Saint Philippe. || Depuis longtemps. Je ne l'ai pas vu depuis longtemps. Les deux depuis longtemps me sont crus et souris, sic. Iphig. II, 3. || 3° De longtemps. Je ne le verrai de longtemps. Le jure. Instruit de leur malice, Leur dit: Je vous connais de longtemps, mes amis, LA ROUS. Fabl. II, 2. || Pendant longtemps. Il est parti pendant longtemps. || Pour longtemps. Les rois séparés pour longtemps. || 2° Substantivement, longtemps, un longtemps. Un longtemps, sans parler, Je regardais d'ennui, MONTAIGNE, Sol. s. Qu'on doit se regarder



en canes, loppidum. || XVI<sup>e</sup> s. Sans la faveur extraordinaire de Dieu, la France eût été démembrée en plusieurs lopins, LAURENT, 20. L'on prendra les moutons à lopins, avec une limbe de maçon, ou une grande sautoir, ou de serain, 244. Pour ce qu'il est dit dans saint Sébastien l'office de guérir de la peste... ce remède l'a fait multiplier en quatre corps morts, dont l'un est à Rome... sans les menus lopins qui en sont en plusieurs églises, CALV. Arrêt sur les reliques. Après Lyander dit le mot, où le pays de Lyon ne peut suffire, il y fait comme un loppin de la peau du regard, MONT, 1, 23. Un pays d'au... chaque loppin y fait son coup, 10, 1, 191. Les gentilshommes en ont vingt des loppins à leurs amis, 10, 1, 239.

— ETYM. Normand, lobet. Étymologie douteuse. D'où le titre de l'armand Lappou, lambeau; mais il y a la dérivité de changement de voyelle. Du Congo loppin le bas-latin loppore, formé de l'anglais lopp, retrancher, émonder; ici les voyelles se perdent. Le latin lobus, lobe, ne peut guère être employé soit à cause du sens, soit à cause de la consonance qui n'est pas la même; cependant remarquons le normand lobet.

LOQUACE (lo-koua-s'), *adj.* Qui parle beaucoup. Je ne vois aucun moraliste parmi nous, aucun de nos loquaces prédicateurs, aucun même de nos tartans qui ait fait la moindre réflexion sur cette habitude à l'usage (le meurtre des animaux), devenue chez nous nature, VOLT. Philosophie, Princ. d'hist. nat. Quoi que le cygne soit assez silencieux, il n'est néanmoins les organes de la voix conformés comme ceux des oiseaux d'où les plus loquaces, VOLT. Hist. Nat. p. 24.

— ETYM. Lat. loquacem, de loqui, parler; comparez le grec λέων, crier, parler, et le sanscrit loka, parler.

LOQUACITÉ (lo-koua-si-té), *s. f.* Habitude de parler beaucoup. || Terme de médecine. Symptôme qu'on observe dans l'hystérie, dans certaines fièvres et dans des affections mentales, et qui est caractérisé par la volubilité de langage des malades.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Loquacité, cotraive.

— ETYM. Lat. loquacitatem, de loquax, loquace.

LOQUE (lo-k'), *s. f.* Pièce d'une étoffe, d'une toffe usée et déchirée. Ses vêtements tombent en loques. Ma pièce de blende est en loques, J. J. ROUSS. III, 1, 14. || Terme de jardinage. Palisser à la loque, attacher les branches d'un espalier avec des morceaux de vieux linge, afin de ne pas endommager les bourgeons.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Nel, tant fust grand, ne prince ne aître ne mesme le comte ne sa maisme, n'y prendrent loques loque, CHASTELAIN, Ducs de Bourg. III, 62.

— ETYM. Anc. haut allem. loc, chose pendante; scand. nava, lebr; allem. mod. Lecke, boucle de cheveux.

LOQUEUX (lo-k'), *s. f.* Un des noms vulgaires de la queue-arrère, et, dans quelques cantons, de la carline acule.

LOQUEUX (lo-k'), *s. f.* Maladie des ruches qui dévast les abeilles.

LOQUEUX (lo-k'), *adj. m.* Terme de pêche. Harque loqueux, ceux qui ont reçu un coup de dent des poissons de mer ou autres animaux marins.

LOQUEUX (lo-k'), *s. f.* Facilité à parler d'une façon commune. Il a de la loque.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Merveilles est de sa memoire et belle loque [de Charles V]; car n'y aura si estrange proposition que, au respondre, il ne repete de point en point, CHA. DE FIEN, Charles V, II, 16.

— ETYM. Lat. loquax, de loqui, parler (voy. LOQUACE).

LOQUET (lo-k'), *s. m.* Le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie: des lo-ket-z en fer; le mot rime avec traita, accords, paiz, etc.), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Sorte de fermeture très-simple que l'on met aux portes qui n'ont point de serrure, et à celles dont le pêne est dormant. La loque, allant remplir sa trajectoire la même le... Ferma sa porte au loquet, LAURENT, Febl. IV, 15. Je ne dis à personne: ouvrez le loquet, VOLT. Lett. en vers et en prose, 176. || 2<sup>o</sup> Ensemble des parties composant cette espèce de serrure, et qui sont une pignée, un pousier, l'entouche du pousier, un crampon, un mantonnnet et une enchelette, laquelle, reposant sur le mantonnnet, tient la porte fermée jusqu'à ce qu'un moyen du pousier en vienne à la soulever, LEROBERT, 3<sup>e</sup> Plus particulièrement, la clenchette. C'est de la clenchette qu'on parle quand on dit lever le loquet, fermer la porte au loquet, etc. Je presse le loquet d'un doigt lourd et rapide, LAURENT, Febl. Prof. 23. || 4<sup>o</sup> Terme de marine. Barre de fer qui sert à fer-

mer les écoutes, cabanes, etc. || 5<sup>o</sup> Coussin à loquet, couteau qu'on ne peut fermer qu'en retirant le ressort avec le pouce.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. A toutes chambres out une chambre ajustée, Par unt la voie estoit au cloistre plus privée; Mais à cele ure estoit à un grant loquet fermée, JA. le mari. 164 [XII<sup>e</sup> s. ...Voulez-vous que je die Quel instrument a plus de moloc? C'est à mon gré le loquet d'une porte... 97-101, 105. La quelle chasse est close et fermée sous le loquet de douze clefs gardées par douze des plus suffisans citoyens de Gennes, 1815 d'ASTON, Ann. de Louis XII, p. 118, dans LACURNE.

— ETYM. Wallon, loke, cadenas; Ital. lucchetto; angl. locket. Dérivé de l'anc. français loc, venant du germanique: anglo-saxon, loc, fermer; anglais, to lock, fermer, luyche; islandais, liuka.

LOQUET (lo-k'), *s. m.* Laine enlevée de dessus les culasses des mètres à laine, qui est la plus grossière et sert à faire des matelas. || So dit des pinceaux de chiendent ou de soie, dont on forme une brosse.

— ETYM. Allem. Locke, boucle de cheveux; comparez LOUER.

LOQUETE, RE (lo-ke-té, té), *adj.* Terme de blason. Qui est découpé, déchiqueté; qui a des appendices pareils à des découpsures. Panthère loquetée.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Affublé d'un petit chapperon loqueté, MONSTRELET, t. III, p. 38, dans LACURNE.

— ETYM. Loque.

LOQUETEAU (lo-ke-té), *s. m.* Petit loquet qu'on met ordinairement aux volets d'en haut d'une fenêtre, et auquel on attache un cordon, afin de pouvoir les ouvrir et les fermer aisément.

— ETYM. Diminutif de loquet.

LOQUETER (lo-ke-té). Le t se double quand la syllabe qui suit est muette: je loquette, r. n. Remuer le loquet d'une porte pour indiquer qu'on a l'intention d'entrer.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le quel huyz liz trouverent fermé, et pour ce hurterent et loqueterent ensemble, DU CANON, locetus.

— ETYM. Loquet.

LOQUETEUR, EUSE (lo-ke-té, té-z'), *adj.* Terme vieilli. Dont les habits tombent en loques. C'était un pauvre loqueteur, LAROUSSE dans le Dictionnaire de BESCHREILLE.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Loqueteur, cotraive.

— ETYM. Loquette.

LOQUETTE (lo-ke-té), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Petite loque. || 2<sup>o</sup> Nom donné à la laine quand les cardouses, la recevant des premiers cardeurs, la réduisant à l'aide de cartes plus petites, en petits rouleaux, pour la mettre au état d'être filée.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Loquette, cotraive.

— ETYM. Diminutif de loque.

LOQUEUX, EUSE (lo-ke-té, té-z'), *adj.* Miel loqueux, miel d'une ruche affectée de la loque.

— ETYM. Loque.

LOQUIS (lo-k'), *s. m. pl.* Sorte de verroterie en forme de cylindre, dont on se sert pour commercer avec les nègres, sur la côte d'Afrique.

LORANTHACÉES (lo-ran-ta-sé), *s. f. pl.* Famille de plantes parasites comprenant le gui et le genre Loranthus.

— ETYM. Ἀρπον, courtois, et ἀνθος, fleur; à cause de la corolle découpée en lanitères.

LORD (lor), le d ne se lie jamais: un lord anglais; l's ne se lie pas: les lord anglais; cependant quelques-uns le lient: les lord anglais), *s. m.* Titre d'honneur usité en Angleterre et qui s'étend au gneur. || Le féminin est lady (prononcé léd). Le lord maire, gouverneur civil de Londres, jouissant de grandes prérogatives. || La chambre des lords, la chambre aristocratique du parlement.

— ETYM. Anglo-saxon, Aldford, lord, seigneur, maître, Aldfrith, matresse; vieux anglais, laurd, leurd, de hild, pain: proprement le chef, le maître du pain.

LORODOSE (lor-lod-z'), *s. f.* Terme de pathologie. incurvation des os, et, spécialement, incurvation du rachis en avant.

— ETYM. Ἀλόδος.

LORE (lor), *s. m.* Pièce de la bouche de quelques insectes. || Terme de botanique. Filament de certains lichens et des conferves.

— ETYM. Lat. lorum, courtin.

LORE, RE (lor-ré, ré), *adj.* Terme de blason. Poisson loré, poisson dont les nageoires sont d'un autre émail que le corps. Loré de gueules. || On écrit aussi loré.

LORETTE (lor-ré-té). Chevaliers de Notre-Dame de Lorette, chevaliers, qui furent institués par le

pape Sixte V en 1587, lorsqu'il érigea l'église de Notre-Dame de Lorette. Ces chevaliers devaient donner la chape aux coramies le long des côtes de la marche d'Ancone, sans veuleurs de la Romagne et garder la ville de Lorette. On les nommait aussi loretians.

LORETTE (lor-ré-té), *s. f.* Nom donné à certaines femmes de plaisir, qui tiennent la liaison entre la gracie et la femme entremetteuse, n'ayant pas un état comme la gracie, et n'étant pas attachées à un homme comme la femme entremetteuse. L'hymné, riche de bien de plus de vingt ans, Et le cou ruisselant d'or et de diamants, S'irrite à tout propos du luss des lorettes, Et demande un décret qui borne leurs toilettes, BOISSON, Rev. des Deux-Mondes, mai 1801, p. 199.

— ETYM. Ains dit de quartier de Notre-Dame de Lorette, à Paris, où beaucoup de ces jeunes femmes se logèrent.

LORNAÏDE (lor-na-dé), *s. f.* Action de l'orgner une fois. La pauvre petite Chestorfield, pour quelques lornades d'imprudences... NABUT. Gramm. 9. Elle se voulait rien comprendre au nombre infini de lornades dont il l'attaqua d'abord, 10. 13.

— ETYM. Lorgner.

LORNE, RE (lor-né, née), *part. pass.* de lorgner. Une dame lornée avec affection.

LORNIER (lor-né). || 1<sup>o</sup> F. n. Louber (sans tombé en désuétude). Voyant... Que les yeux de travers s'offensent que je lorgne, BOISSON, Febl. V, 11. || 2<sup>o</sup> F. n. Observer à la dérobée, en tournant les yeux de côté. Elle me lorgnait avec attention, BOISSON, Febl. Maître et valet, dans LE NOY, Dictionnaire com. Les profonds politiques avaient pensé que, dans un temps où tout le monde se promène, les pendants et principalement ceux qui s'intéresseraient à quelques-uns de nous (prisonniers de la Bataille), viendraient les lorgner, STAUD, Mémoires, t. II, p. 142. La prisonnière de Babylone regarda le roi d'Égypte du coin de l'œil, ce qui plusieurs siècles après s'est appelé lorgner, VOLT. Pr. de Babyl. || Absolument. Truffaldin lorgnait exactement, BOISSON, Febl. V, 2. || 3<sup>o</sup> Regarder avec une lorgnette. Au spectacle il lorgne toutes les femmes. || 4<sup>o</sup> Lorgner une femme, la regarder de manière à faire croire qu'on a du goût pour elle. On l'écousta, on se laissa lorgner, on répondit même, NABUT. Gramm. 8. Il la lorgnait d'une grande assiduité, 10. 17. || 5<sup>o</sup> Lorgner une charge, une place, un héritage, avoir des vues sur une charge, sur une place, sur un héritage. Mathéo tombe et lorgne la finance, LE NOY, Febl. V. Je passe devant une fenêtre; je lorgne du coin de l'œil de belles poires, J. J. ROUSS. Confessions. I. Malheureusement je lorgne la Sicile, je ne rêve que les prairies d'Emma, F. L. COIN. Lett. I, 114.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Se aucuns bons ou autres qui fussent mehaugnières [étroupiés]... et un autre qui soit sour ou lours [fouche], DU CANON, locetus. D'autre part Sawaleh dit borgnes Dit bien que il n'est pas si lorgnes, Poésies franç. mss. avants, 1300, t. IV, p. 1313, dans LACURNE. Qui moult fut lourd et lunage [lunatique], Et moult lorgnes et mult sauvages, DU CANON, locetus. || XVI<sup>e</sup> s. Advisez comment elle lorgne; n'est elle pas une fete dame? PALFON. p. 614.

— ETYM. Diez, d'après Frisch, citant le normand loriner, regarder, lre lorgner du germanique: allem. laurn, épier, regarder; suéd. loreu, lorne, suéd. lura. Cette étymologie ne tient aucun compte des anciens adjectifs lorgne et four qui s'unissent à louché et qui ne paraissent pas pouvoir être séparés de lorgner, tant pour la forme que pour le sens, lorgner étant, comme louché, regarder de côté. Mais on peut voir par l'ancien et le verbe, en dérivant l'adjectif louché, que ce verbe louché, qui signifie regarder, a bien pris le sens de louché. C'est tant en latin que en français. Tout l'Ouest dit calorgne pour lorgne, et, en Normandie, pour louché; par exemple, caloungnd, caloungnd, louché; calorgne est un autre terme de la parure française, le cal, et de lorgner. Il y avait un autre lorgner qui signifiait regarder et qui paraît sans relation avec lorgner, regarder de côté: XVI<sup>e</sup> s. On crye hant, qui vire, l'orgne, au guet, vers toy, ribault, Torché, lorgne, despesche, rue, Frappe, combat, l'orgne, remue, COIN. L'orgne, le bison des armées et des dames.

XVII<sup>e</sup> s. Et à grands coups de poing il lorgnait dans lui, BOISSON, Contes, XVII. Ce lorgner se trouve encore dans RÉGNIER: Ces gens à si peuqer ardents, S'en vièrent du parler à se tac, lorche, lorgne; Qui casse le museau, qui son rival rebourne, NAB. 1.

LORGNEMENT (lor-gne-man), *s. m.* Action de lorgner. ...Et vous n'étiez point louché. De vous vous avez l'œil bondément farouche. Et vous







1. Le goût que je trouva à des louanges [du cardinal de Retz par la Rochefoucauld] en absence, par un homme qui n'est ni intime ami, ni flatteur, etc. J. J. L. 1673 || 3° Gloire, mérite. Quelques louanges ne parurent. Qu'ait Apelle encore a l'ord'hui, etc. II, 11. Mars qui mit sa louange à déserter [prendre d'écarter] la terre, etc. VI, 6. Un médecin d'Anjou [Hervy] auquel il faut donner la louange d'avoir le premier enseigné qu'il y a plusieurs petits passages aux extrémités des artères, par où le sang qu'on reçoit du cœur entre dans les petites branches des veines, desc. N. 14. v. 7. Couvert ou de louange ou d'approbre éternel, coax. Hérod. IV, 6. On a grande cet avocat général [Lamoignon] d'avoir été si haut les louanges de cette maison [de Lorraine], etc. mars 1690. Comme le maître des orateurs n'est pas de se servir de figures, mais de s'en bien servir, la louange d'un architecte n'est pas aussi d'employer des colonnes, des pilastres et des corniches, mais de les placer avec jugement et d'en composer de beaux édifices, rassault, Parallèle des anc. et des mod. 1<sup>er</sup> dial. Une louange qui est propre au prince de Conti, c'est que la vie publique et privée, l'éclat des réputations les plus brillantes, a laissé voir en lui encore plus de vertus estimables, mass. Or. fun. Conti. Il a gardé le mérite de la clarté, du récit intéressant et rapide, et cette louange d'avoir été quelquefois peintre dans un abrégé, VILLEMAIN, Tabl. de la litt. franç. a. 16<sup>e</sup> s. xvii<sup>e</sup> leçon.

— SYN. DONNER DES LOUANGES À FAIRE L'ÉLOGE DE. Éloge est proprement un discours dans lequel on loue quelqu'un; louange s'applique à un point particulier; c'est pour cela que, afin de le rendre particulièrement synonyme d'éloges, il faut le mettre au pluriel. Ce n'est que par une dégradation de sens et dans un langage familier qu'éloge devient synonyme de louange; aussi ne peut-il le remplacer dans le style élevé; et l'on dit les louanges de Dieu et non l'éloge ou les éloges. De plus éloge, tout familier qu'il est alors, tient de son sens primitif une généralité que louange n'a pas. Ainsi faire l'éloge de quelqu'un embrasse plus que ne fait donner des louanges à quelqu'un.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Celle nuit soit solitaire [solitaire] et nient digne de louange, Job, p. 161. || XIV<sup>e</sup> s. Maint homme en celui jours s'ala aventurant. Pour acquérir honneur et louange plaisant, Guescl. 3196. Les loenges que l'en fait as diex, omeux, Eth. 20. || XV<sup>e</sup> s. C'est la louange d'un religieux d'ailler peu souvent hors de son cloistre, Internelle consolation, III, 30. || XVI<sup>e</sup> s. Heureux, qui pour guide ont ou la louange qui est mere Et fille de la vertu, DE BELLAÏ, II, 68, verso. .... Qui vous sera une grande louange, et à moi un grand contentement, MENSI IV, Lettres mistères, 23 sept. 1589, t. III, p. 48. Louange d'am n'a nul credit, ny mespris d'un ennemy, LENOIX DE LINGY, Proc. t. II, p. 341.

— ETYM. Louer 2, avec un suffixe ange ou engc comme dans vendange; ce qui représente un bas-latin fictif laudemia, comme vendange représente vendemia. À côté de louange, l'ancien français avait loange, qui signifiait louange et souvent tromperie; loange appartient au domaine provençal, où le d latin se change souvent en s, loudore, loudour.

LOUANGE, ÊRE (lou-an-jé, jée), part. passé de louer louangé à outrance par quelques flatteurs.

LOUANGER (lou-an-jé). Le g prend un e devant a et o : louangeons, e. a. Donner des louanges. Se louer, e. réf. Se donner l'un à l'autre des louanges. Tour à tour vous et moi nous nous louangerons, coax. Poëte basque, dans le notx, Dict. com. || Il se dit guère qu'en plaisantant.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Louanger, COTORAVE.

— ETYM. Louange.

LOUANGEUR, HUSE (lou-an-jour, jé-2), s. m. et f. || 1<sup>er</sup> Celui, celle qui donne des louanges sans discernement. Vous êtes un opiniâtre louangeur : eh bien! monsieur, cette femme que vous louez tant... MASIV, Heureux strat. II, 11. || 2<sup>e</sup> Adj. Il n'est pas louangeur. Paroles louangeuses.

— ETYM. Louanger.

† LOUBINE (lou-bi-n), s. f. Espèce de poisson semblable à la truite. || Perche de Cayenne.

1. LOUCHE (lou-çh), adj. || 1<sup>er</sup> Dont les deux yeux n'ont pas la même direction. Cet enfant est louche. || Fig. La peur blâme et louche est leur d'eu, a. cuën. Jambes. L'envis est louche, se dit parce qu'elle ne voit jamais que de travers les actions et les choses d'autrui. || Il se dit aussi de l'œil et du regard. Petit de taille, noir, le regard un peu louche, coax. Oédipe, IV, 6. Lors, ma semble, il ouvrit la bouche, Et, me regardant d'un œil louche, scass. Fig.

2. C'est l'inégalité de portée de vue dans les yeux qui produit le regard louche, scax. De la vue. Je ne prétends pas que l'inégalité de force dans les yeux soit la seule cause du regard louche, il peut y avoir d'autres causes de ce défaut, etc. || Substantivement. Un louche. Cette observation est générale pour tous les louches, ainsi il est sûr qu'ils ne voient que d'un œil, scax. De la vue. || 2<sup>e</sup> Fig. Qui n'est pas transparent, qui est troublé par des corps légers tenus en suspension. Ce vin est louche. Ces perles ont un œil louche. || Se dit des couleurs qui ne sont pas pures de ton. || Terme de peinture en émail. Ton louche, ton noirâtre qui obscurcit les couleurs et leur ôte leur vivacité. || 3<sup>e</sup> Fig. Suspect, peu clair. Une conduite louche. L'affaire [du québitisme], qui dormait un peu à la congrégation du saint-office, reprit couleur, et couleur qui commença à devenir fort louche pour M. de Cambrai, etc. || 4<sup>e</sup> Fig. Terme de grammaire. Qui n'a pas la netteté, la clarté requise. Un trouble qui a du pouvoir sur des larmes, cela est louche et mal exprimé, volt. Comm. Corn. Rem. Horace, I, 1. On est toujours étonné de cette foule d'impropriétés, de cet amas de phrases louches, irrégulières, incobérentes, obscures, et de mots qui ne sont point faits pour se trouver ensemble, etc. Corn. Rem. Pertharite, I, 4. || Sens louche, sens qui n'est pas clair, ou qui prête à un faux sens. || Construction louche, voy. construction. || Substantivement. Il y a du louche dans cette phrase.

— SYN. CONSTRUCTION LOUCHE, CONSTRUCTION SOUVROUE. Une construction louche est une construction dont le sens n'est pas suffisamment clair. Une construction équivoque est celle qui se prête à plusieurs sens.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Tout entor lui oste les mousques [mouches], Plusours en fait et clo [boiteux] et lousques, DE CANOX, lucherum. Ainçois que il encoresu ledit perill, il avoit les leux drois et biaz, et après il les a tor jors eu louches et tors, Miracles saint Loys, p. 144. || XV<sup>e</sup> s. Mais quant il vient une fort mouche à la tolle, cil [l'araignée ou le juge] fait le louche, Qui la deüst prendre et happer... s. DESCH. Miroir de mariage, p. 63. || XVI<sup>e</sup> s. Je seai que tu soez qu'elle est louche, Mais je te veux dire comment, MAROT, III, 91.

— ETYM. Wallon, lus; namur. lusk; provenç. losc; catal. lluro; du lat. luscus, borgne. Le changement de sens ne peut faire ici difficulté; déjà de luscus, borgne, le latin avait formé lusciorius, louche, ainsi le changement de sens était déjà opéré.

† 2. LOUCHE (lou-çh), s. f. || 1<sup>er</sup> Cullier à pot. || 2<sup>e</sup> Grande cullier à long manche, avec laquelle on sert le potage. || 3<sup>e</sup> Terme rural. Espèce d'écuelle emmanchée à un long bâton, qui sert à répandre les engrais liquides sur la terre.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Saize louches d'or, DU CANOX, louches. || XV<sup>e</sup> s. Le duc a trois queux pour sa bouche, chacun compté par quatre moys; et doibt le queux en sa cuisine commander, ordonner, et estre obey, et doibt avoir une chaire en tel lieu, qu'il puist veoir et congoistre tout ce que l'on fait en la dicte cuisine, et doibt avoir en sa main une grande louche de bois qui luy sert à deux fins, l'une pour assayer potaige et brouet, et l'autre pour chasser les enfans hors de la cuisine et servir si besoing est, DE LABORDE, Émigus, p. 269. Coëlear, cullier, louches, SCHNEIDER, Gloss. rom. lat. p. 62. || XVI<sup>e</sup> s. ... Comment ce pulser dedans avec de longues et larges louches potieres, ou culliers de bois, etc. la Nouvelle fabrique des excellents traits de écrit, etc. Paris, éd. P. JANSET, 1663, in-18, p. 136.

— ETYM. Wallon, losc; normand, lousse; bas-lat. louches. Origine inconnue.

† 3. LOUCHE (lou-çh), s. f. Outil de tourneur, pour agrandir des trous déjà commencés.

† 4. LOUCHE (lou-çh), s. f. Poisson du genre des labres.

† LOUCHEMENT (lou-çhe-man), s. m. || 1<sup>er</sup> État de celui qui louche. || Dans le langage scientifique, on dit strabisme. || 2<sup>e</sup> En chimie, passage d'un liquide limpide à l'état louche, ses composants venant à se coaguler, à cristalliser, etc.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Louchement, COTORAVE.

LOUCHER (lou-çhé), e. n. Avoir les yeux ou

tourner les yeux de manière que l'un n'ait pas la même direction que l'autre. Cet enfant louche d'une manière fort désagréable. Il arrive souvent aux myopes de loucher en regardant de près. || Il se confond avec l'asthénie croix.

— REM. Loucher est pris activement au sens de tourner. Ou bien, étant le pouls, le ventre et la poitrine, J'aurais un besoë teston pour juger d'une urine, Et, me prenant au nez, loucher dans un bassin. Des ragades qu'un malade offre à son médecin, scass. Sat. IV.

— ETYM. Louche 1.

† LOUCHERIE (lou-çhe-rie), s. f. État des yeux qui sont louches. Cette loucherie [du cardinal de Bouillon], qui était continuelle, faisait peur et lui donnait une physionomie hideuse, etc. etc. 166.

1. LOUCHET (lou-çhé; le t ne se lie pas), s. m. Sorte de bêche propre à fouir la terre. Bon et flageols, à qui pour toute terre, Pour tout domaine et pour tous revenus, Dieu ne donna que ses deux bras tout nus, Et son louchet... La font. Jument. || Le louchet sert aussi aux mineurs et aux terrassiers. || On dit aussi louchet.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Un outill à plover, nommé louchet, DE CANOX, lucherum. || XV<sup>e</sup> s. ... Et ain que les chevans qui le portioient aflament plus acurément et à son aide, y avoient plusieurs laboureurs et manouvriers qui alloient devant la dicte chiere à tous louches et autres instrumens, pour reffaier et abonner les chemins, MONTRELET, I, t. ch. XVI, ano. 1519. || XVI<sup>e</sup> s. En lieu pierreux, cela ne se peut faire avec la pelle ferrée, qu'on appelle en France louches, et en Languedoc louchet, ainsi en lieu d'icelle l'on emploie le hoyon, o. DE SEANAS, 95.

— ETYM. Wallon, losé, sorte de bêche. Ce paraît être un diminutif de louches 2.

† 2. LOUCHET (lou-çhé), s. m. Godet de tête dont on arme les chaînes continues des dragues.

— ETYM. Diminutif de louches 2.

† LOUCHER (lou-çhir), e. n. Terme didactique. Devenir louche, perdre sa transparence, en parlant d'un liquide.

— ETYM. Louche 1.

† LOUCHON (lou-çhon), s. m. Terme de charpentier. Tronc de sapin sans nœuds.

1. LOUE, ÊRE (lou-é, ée), part. passé de louer 1. Donné ou pris à bail. Un appartement loué trop cher.

2. LOUE, ÊRE (lou-é, ée), part. passé de louer 2. Dont le mérite a été relevé par des paroles. Béné de Dieu, honoré des rois, aimé des peuples et loué même des pécheurs, etc. Penety, II, 448. Nous louons ce qui est loué, bien plus que ce qui est louable, LA ANCY, III. Les princes, loués sans fin et sans relâche des grands ou des courtisans, en seraient plus vains s'ils estimaient davantage ceux qui les louent, etc. Un bon prince est toujours avec lous d'être aimé, mass. Or. fun. Dauphin.

Substantivement. Le louant [Condorcet] est plus véritablement philosophe que le lous [Pascal], volt. Mé. litt. Avertissement. Pensées de Pascal. || Dieu soit loué! sorte d'exclamation par laquelle on témoigne son contentement. Le ciel en soit loué! — J'en ai la joie au cœur, vol. F. etc. v. 5. || Par plaisanterie. Voltaire en soit loué! chacun sait au Parnasse Que Matherbe est un sot et Quinault un Horace, etc. Le 1<sup>er</sup> s.

1. LOUER (lou-é), e. a. || 1<sup>er</sup> Donner à louage. Louer une maison à quelqu'un. Un tapissier qui loue des meubles. Nous espérons tous les jours de louer votre maison, etc. 30. || Fig. Voilà de nos veutes! le mari meurt à Pâques, portion de lit à louer pour la Saint-Jean, bamboozet, la Femme d'intrigues, v. 7. || Fig. et familièrement. Il a loué son ventre, il s'est engagé à aller dîner avec quelqu'un. || Cet homme a des charbons à louer dans sa tête, c'est-à-dire il manque de cervelle, il est un peu fou.

|| Terme de peinture. Figures à louer, personnages accessoires et inutiles. || 2<sup>e</sup> Prendre à louage. Louer une loge dans un théâtre. Elle a loué la plus jolie maison du monde; elle n'en veut plus, etc. 92 mars 1890. || Se dit des ouvriers de la campagne. Louer un garçon de ferme. || Fig. On dit d'un homme qui est hors d'emploi, qu'il est à louer.

|| Fig. Je ne suis pas loué pour cela, réponse qu'on fait à quelqu'un qui demande quelque chose qu'on ne veut pas faire. || 3<sup>e</sup> Se louer, e. réf. Se donner à louage, engager son service, son travail pour un salaire. La bonne dame habile en chambrière le jouvenceau, qui vient pour se louer, la font. le Gogwre. Le jour il [Clément] était dit, la nuit il se louait pour tirer de l'eau dans les jardins, etc. Opin. des anc. phil. (strabisme). || Être pris à louer, en parlant des choses. Les appartements se louent fort cher dans ce quartier.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Bien en porrat louer ses noblers.



erreur, tint quelque temps le loup par les oreilles, et le roua. *Berc.* || Donner la brebis à garder au loup, mettre quelque chose en une main indifférente. || Donner le loup dans la bergerie, mettre quelque un dans un lieu où il peut faire aisément beaucoup de mal. *Je viens, comme on dit, de mettre le loup avec la brebis, parois, Mur, II, 14* || Enfermer le loup dans la bergerie, signifie aussi fermer une place, un abais, sans qu'elle ait suffisamment supporté le danger. *que d'être toujours loup-pie sur cette guérison (de ma jambe), c'est une trop ridicule chose. Il faut savoir s'il y a encore des loups dans la bergerie, et les en faire sortir, sev. 12 avr. 1788.* || Saut de loup, *10y. 21 avr. 1788* || 3° Fig. Homme cruel, méchant. Quoiconque est loup agresse en loup. C'est le plus certain de beaucoup, *LA FONT. Fable, III, 3* Puisqu'entre buissons ainsi vous vivez en vrais loups, Traîtres, vous ne m'aurez de ma vie avec vous, *not. Mur. v. 1.* C'est ainsi que sont les hommes, naturellement loups les uns aux autres, *not. P. II, VIII, IV, 3.* Et même par sa mort leur fureur mal éteinte N'aurait jamais lâché ses cendres en repos, Si Dieu lui-même lui de son ouaille sainte à ces loups dévorants n'avait caché les os, *not. l'Empereur d'Arnould, Faibles agneaux livrés à des loups faroux, Nos soupirs sont nos seules armes, SAC. Fable, 1, 4* Fasse le ciel qu'ils les jansénistes n'aient jamais les bras longs ! ces loups seraient cent fois plus méchants que les renards jésuites, *not. Lett. la Harpe, 3 juin 1788.* Les Cambres, qui marchèrent vers l'Italie et qui furent exterminés par Marius, furent des loups affamés qui sortaient de leurs forêts avec leurs louves et leurs louveteaux, *id. Ditt. phil. Roi.* C'est à moi de nourrir mes enfants, Et d'arracher mon peuple à ces loups dévorants, *id. Henri. I.* Puis-je voir mes troupeaux bêlants Qu'un loup impudent dévore, Sans penser à ces conquérants Qui sont beaucoup plus loups encore ? *id. dans ROLLIN, p. 186.* Quoique ces loups (les fanatiques) soient à craindre, la philosophie, avec un peu d'adresse, vaudra à bout de leur arracher les dents, *not. ALEM. Lett. d'Voltaire, 14 août 1787.* || 4° Fig. La gueule du loup, le péril imminent. Se mettre à la gueule au loup. J'ai vite donné toutes les copies dont je me suis pu aviser, pour me tirer, moi, de la gueule du loup, *P. L. Coust. Lett. II, 80.* On a dit aussi la gueule au loup. Cette guerre me touche donc au dernier point ; [Charles de Séigné] est présentement dans l'armée du roi, c'est-à-dire à la gueule au loup, comme les autres, *not. 2 juin 1672.* ... Un général portugais qui voulut porter la nouvelle lui-même de la bataille qu'il avait gagnée contre les Castillans, et laissa sa pauvre armée à la gueule au loup, *id. 17 nov. 1675.* || 5° Loup du Mexique, ou loup rouge, espèce de chien. || Loup noir, espèce de chien. || Loup doré, chacal. || 6° Nom vulgaire de phoques : le macrorhin proboscidé, l'otarie de Pérou. On distingue deux sortes de loups marins : ceux de la grosse espèce présentent jusqu'à deux mille livres, et semblent avoir le nez plus pointu que les autres, *BARNAL, Hist. phil. XII, 16* || Loup de mer, nom du hare, poisson acanoptérygien voisin des porbeus (*labrax lupus*), l'un des meilleurs des côtes de France. || Loup de mer est aussi le nom donné, à cause de sa voracité insatiable, à l'*Anorhynchus lupus*, L. appelé par les Anglais sea-wolf || Fig. et familièrement. Loup de mer, nom qu'on donne quelquefois familièrement à de vieux et intrépides marins, peu habitués aux usages du monde || Les vieux brocarts sont aussi parfois nommés loups par les pêcheurs. || 7° Tribu d'arandéides qui chassent et attaquent leur proie à la course. || 8° Terme d'astronomie. Constellation appelée parfois la Pêche, la Lance du Chasseur ou la Panthère. || 9° Espèce de masque de couleur noir que les femmes ont porté pendant quelque temps pour se préserver du hâle ; il était point attaché, et elles le tenaient avec un bouton dans la bouche ; ainsi dit parce que d'abord il servait pour aux petits enfants. Elle a levé son loup, c'est-à-dire par nonchalance, Et s'est pendant ce temps calmée au silence, *MASTROPOLO, Expr. follet, v. 2.* Elles devaient changer d'habits l'une avec l'autre, mettre de grandes écharpes, et porter des loupes, *RAMIER, Gramm. 10.* Les femmes parurent de plus soucier de leur visage, et commencent à le cacher ; elles prirent un loup, et n'allèrent plus que masquées dans les rues, aux promenades, en visite et même à l'église, *not. Paris, Œuv. I, IV, p. 116, dans ROBERTS.* || 10° Nom donné autrefois à certains ulcères rongeurs que l'on comparait à des loups dévorants. || Nom vulgaire donné à une gastro-entérite compliquée d'hématurie, qui a été observée sur les vaches du département de l'Oise.

|| 11° Terme d'atelier. Défaut capital dans une pièce de bois à faire un loup, faire un travail qui ne peut pas servir, s'appliquer. || 12° Terme de librairie. Instrument de bois aplati pour dresser les pages quand ils sont cordés. || 13° Espèce de verrous ou de crochet qui arrête le chien d'une arme à feu. || 14° Terme de marine. Sorte de levier plus souvent nommé dent de loup. || 15° Terme de construction. Porte pince courbée avec laquelle on arrache les gros clous. || 16° Morceau d'ivoire brut attaché à un manche, dont les orfèvres se servent pour polir. || 17° Portion de la machine à carder la laine. || 18° Terme de pêche. Plusieurs genres de filets. || 19° Terme de métallurgie. Masse de fonte qui s'affine ou se refond dans un creuset, s'y coagule et l'obstrue. Ce minéral extra-réfractaire [un minéral de fer] est plus propre à donner des loups que des gueules, *ORANIER et LANGU, Revue des sciences, p. 98.* || 20° Broderie, découpage à dents de loup, broderie, découpage qui forme une suite d'angles aigus. || 21° Dent de loup, gros clou avec lequel on fixe les poteaux d'une maison. || 22° Gueule de loup, sorte de plante dont la fleur a été comparée à une gueule, dite aussi muse de veau, *Antirrhinum majus, L. scrofularines.* || Gueule de loup, sur une cheminée, *not. Ouzela, n° 6.* || 23° Tête de loup, grand manche de bois terminé par un balai rond, qui sert à nettoyer les plafonds. || Proverbes. Il faut hurler avec les loups, il faut s'accoutumer aux manières de ceux avec qui l'on se trouve, quel qu'on ne les approuve pas. Tous ces Normands voulaient se divertir de nous ; On apprend à hurler, dit l'autre, avec les loups, *SAC. Flaid. I, 1.* || Le loup mourra dans sa peau, il arrive rarement qu'un méchant homme s'amende. || Qui se fait brebis, le loup le mange, quand on est trop facile ou trop patient, on est sujet à être tourmenté, *not. 1788.* || Brebis comptées, le loup les mange, quelque soin qu'on ait de garder ce qu'on a et d'en savoir le compte, on ne laisse pas quelquefois d'être volé ; ce proverbe signifie aussi : cela porte malheur de prendre le compte exact de ce que l'on possède. Les loups ne se mangent pas, les méchants s'épargnent entre eux. || La guerre est bien forte quand les loups se mangent, se dit quand des gens de même profession sont en querelle. || Tandis que le loup chie, la brebis s'enfuit, proverbe grossier pour exprimer qu'il ne faut pas laisser échapper l'occasion qui se présente. || La faim chasse le loup hors du bois, la nécessité contraint les gens à faire, pour vivre, bien des choses contre leur inclination. Raison [besoin d'argent] où il n'y a pas un mot à répondre, raison qui ferme la bouche, raison enfin qui fait sortir le loup du bois, *not. 10 oct. 1694.* Alors la faim, qui chasse le loup hors du bois, me fit sortir de mon gîte pour aller acheter des vivres, *LESAGE, Guxm. d'Alfar. II, 6.* || Quand on parle du loup, on en voit la queue, se dit lorsqu'un homme survient au moment où l'on parle de lui. — HIST. XI<sup>e</sup> s. N'en mangeront [de nos corps] ne lu, ne porc, ne chien, *Ch. de Rol. CXXI.* || XII<sup>e</sup> s. Unques od [avec] lou, ce m'est avis, Ne fu uquore autre lou pris, *not. II, 3022.* || XIII<sup>e</sup> s. Les leus [elle] oit uiler [hurler], et li huans [chat-huant] hua, *Berte, XV.* Quar eis siecles est s'changés, Que uns leus blans a tox mangiés Les chevaliers loiaus et preus, *not. 321.* Li lous le prent par grant air, As dents le boucepaigne et mort, *not. 31480.* Li leu qui moult sembloit, S'il o les brebis demorast, Cuidés vous qu'il nos devorast ? *not. 11164.* La grant ardeur de nos couraige Le fait semblant à loup ramage [sauvage], ne cancer, *not. lupus.* Adès aura li du poil de leu [aujourd'hui aura-t-il de la trahison], *not. 3. SARASSEN, dans JOUVIN, p. 372, Œuv. de FR. MICHEL, 1538.* || XIV<sup>e</sup> s. Car un proverbe dit par vraie autorité : Toujours reva li leus devers le bois ramé, *not. 10980.* || XV<sup>e</sup> s. Leur fault avoir ung autre engin nommé loup, ou quel a ung fer courbe qui a très forts dents et agus, qui sont assés de telle maniere sur le mur qu'ilz viennent enguler le tref du mouton [la poure du bédier], et le tiendront si fort qu'il ne pourra tirer ne avant ne arriere, *not. le Juvenciel, f° 87, dans LUCIANE.* Non pas vierge, non, mais ribaude, Oul fustes en avril sy bade, Le tiers jour, entre chien et loup, *not. Mir. de Ste Genevieve.* Necessité de querir à vivre fait saillir le loup du bois ; pour ce que nécessité surmonte nature, *not. SAIN CHASTAINE, Expr. ou com. Lett. des 3 vertus, 1717.* La prince de Condé, sachant les dispositions des premiers délateurs, n'estoit pas en petite peine, tenant,

comme on dit, le loup par les oreilles, pour ce que la fesse de la cour le mettoit en couple, se demoura en danger, *not. Hist. I, 20.* Le due de Parme, la jagua [une armée] deux fois plus forte que le due de Malenne ne lui avoit fait, lui reprocha qu'il lui avoit fait le loup plus petit qu'il n'estoit, *not. ib. II, 339.* Il y estoit connu comme le loup gris, *not. BARRAZAN, Contes, XV.* Pendant la parole comme ceux qui ont vu le loup mais y penser, *not. 7100, 804.* Et s'il est autrement, que les loups (autres) ne puissent manger les jambes, *not. Sat. Mén. 49.* Si aucun s'ingère de parler de pais, je le courroy comme un loup gris, *not. 87.* Il ne faut pas toujours arrêter le cours de centre : car ce serait bien souvent enfermer le loup dans la bergerie, *not. 21 bis, 18.* Il y a une autre espèce d'araignée nommée loup, pource qu'elle ne chame seulement avec mouches communes, *not. 1210, 26.* Perrot, les loups m'ont ven, ma voix est enrouée, Je ne scaurois chanter, *not. 710.* (Ores faisant semblant de vouloir combattre, ores s'eloignant tout à coup : retour de loup, monstrant toujours les dents, *not. Prince d'Orange.* Deux loups après une brebis, *not. 60000.* Le loup sçait bien que male beste pense, *not. 10.* À mauvais chien ne peut on monstrier le loup, *not. 10.* Le loup alla à Rome et y laissa de son poil, mais rien de ses coutumes, *not. C'est une belle prise que d'un jeune loup, LENOIR DE LANGE, Prov. I, 1, p. 180.* Jeune homme en sa croissance à un loup en sa pance, *not. ib. p. 181.* — ETYM. Wallon, *leu*; Berry, *loube*, des deux genres, *leu* et *louve*; picard, *leu*; provenç. *lup*, *lop*; catal. *llup*; espagn. *lobo*; ital. *lupo*; de lat. *lupus*; grec, *λύκος*; lithuan. *vilkas*; slave, *vlaka*; anc. pers. *varka*; sanscr. *varika*. Le slave *vlaka* explique la transition de *varka*, forme primitive de *vlaka*, en *vlaka*, *vlaka*, et, par affaiblissement de l'a, *vlaka*; de là *vlakoc*, *vlakoc*, et en latin *lupus*, par changement de la gutturale en labiale. — LOUP-CERVE (lou-sér-vé), s. f. Femelle du loup-cervier. LOUP-CERVIER (lou-sér-vié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie; de lou-sér-vié-s affamés), s. m. 1° Quadrupède de couleur ressemblant à un grand chat, mais à queue courte. Il faut voir que le lynx d'Élien est le même animal que celui qui est décrit et désigné sous le nom de loup-cervier, *not. 1788.* Quadrup. I, III, p. 301 || 2° Fig. Nom donné, par dénigrement, à ceux qui, spéculant sur les entreprises de l'État et sur les besoins publics, y font de gros gains, et, en général, à tout homme d'argent rapace. Vous, messieurs [Juifs], vous êtes autrefois les plus détestables et les plus sales loup-cerviers qui aient souillé la face de la terre, *not. 1788.* *Mél. hist. Un chrét. contre six juifs, Des supplices recherchés.* || Au plur. Des loup-cerviers. — HIST. XV<sup>e</sup> s. Tigres, griffons, lions, dragons horribles, Ours et leopards, leu-cervies et panthères, *not. CRISTEL, Exp. sur vertus mal prise, 1317.* s. Loup cervier, *not. 1, 16.* — ETYM. Lat. *lupus cervarius*, loup de cerf, loup qui attaque les cerfs. LOUPE (lou-pé), s. f. 1° Terme de médecine. Tumeur indolente, onkytée, qui vient sous la peau et contient une matière purulente. La princesse de Conti ne s'habillait pas encore, d'une loupe qu'elle s'était fait ôter de dessus un œil, *not. 1788.* 2° Terme de menuiserie. Encroûssances, nœuds et racines des différents bois. Les loupes d'ormes servent à faire de jolis ouvrages de tabletterie. 3° Terme de minéralogie. Pierre précieuse que la nature n'a pas achevée. || Loupe de saphir, loupe de rubis, certaines parties imparfaites et grossières qui se trouvent quelquefois dans ces pierres. 4° Nom donné vulgairement à la lentille biconvexe, qui grossit beaucoup les objets à la vue. La loupe constitue le microscope simple || Loupe d'eau, nom qu'on donnait à des lentilles de verre très grande, et dont l'épalmoir était rempli d'eau distillée, *not. Hist. des arts et mts. Niroitier.* Ces loupes composées de deux glaces sphériques courbées et remplies d'eau, brûleront en bas, et produiront de plus grands effets que les loupes de verre massif, parce que l'eau laisse passer plus aisément la lumière que le verre le plus transparent, *not. Hist. min. Intrad. part. exp. Œuv. I, VII, p. 378.* || Fig. et populairement. Se dit d'un ouvrier paresseux, par allusion à celui qui









vide, toutefois transparente et lucide, PARS, III, 7.  
 — ETYM. Lat. *lucidus*, de *lucere*, luire.  
 † LUCIEMENT (lu-si-de-man), adv. D'une manière brillante, clairement.  
 LUCIDE (lu-si-di-té), s. f. || 1° Qualité de ce qui est lucide, clair à l'intelligence. Lucidité de l'esprit, des idées, du style. || 2° État de prétendus clairvoyants magiques. La lucidité de cette somnambule.  
 — ETYM. Provenç. *luciditat*; ital. *lucidità*; du lat. *lucidus*, lucide.  
 † LUCIE (lu-si-é), s. f. Reins de Sainte-Lucie, bois dont on fait de menus ouvrages de tabletterie; dit aussi *mabaleb*, *coronius mabaleb*, L. et provenant, non de l'île de Sainte-Lucie, mais de Lorraine, et d'une petite forêt située près d'un couvent appelé Sainte-Lucie.  
 † LUCIENNE (lu-si-è-n), s. f. Version lucienne, version des Septante, revue sur le texte hébreu par saint Lucien d'Antioche.  
 † LUCIENS (lu-si-è-n), s. f. pl. Terme de zoologie. Nom donné par Savigny à la 2<sup>e</sup> famille de la classe de mollusques nus qui l'appelle les *ascidies*.  
 LUCIFÈRE (lu-si-fè-r), s. m. || 1° Nom, chez les Latins, de l'étoile brillante nommée Vénus, qui, marchant le matin devant le soleil, paraît au point du jour, et qui, suivant le soleil au soir, prend alors le nom d'*Hesperus*. || 2° Chez les chrétiens, surnom de Satan. Mais de se mettre au-dessus du trône du Tout-Puissant, il n'y a eu depuis Lucifer, comme je crois, que les stoïciens qui l'ont osé entreprendre, LA MOTUS DE VITA, *Pertu des païens*, II, Zénon Laissez mon voile, esprit de Lucifer, LA VOIE. PÉOUT. Lucifèr, chef des infernales cours, Pour être les traits de la furie, Escobar sait un chemin de velours, in. *Ballade sur Escobar*. Il lui fera bientôt, aidé de Lucifer, Gôûter en paradis les plaisirs de l'enfer, nou. Sat. x. On a donné le nom de Lucifer au prince des anges qui fit la guerre dans le ciel; et enfin ce nom, qui signifie phosphore et aurore, est devenu le nom du diable, volt. *Diet. phil. Ange*. Ce reflet émané du corps de Lucifer, C'était le pâle jour qu'il traîne en nos ténèbres. Le rayon sulfureux qu'en des songes funèbres Il nous apporte de l'enfer, v. uvo. *Ball. viii*. Fig. C'est un vrai Lucifer, se dit d'un enfant turbulent, méchant. || 3° Dans un sens plus restreint, nom de l'esprit qui préside à l'orient, selon COLLIN DE PLANCY, *Diet. infernal*.  
 — REM. Si le nom de l'étoile du matin a pu passer au prince des mauvais anges, c'est qu'il y a dans une poésie hébraïque cette exclamation: Comment es-tu tombé, étoile du matin (*quomodo cecidisti, lucifer*)? En appliquant cette idée à la chute des anges, on est arrivé à nommer Lucifer le roi des anges tombés.  
 — HIST. III<sup>e</sup> s. [Ses yeux] Tant sont clair com se Lucifer. La plus claire estoile qui soit D'autres estoiles, s'en leoit, *Roman de la poire*. || XIV<sup>e</sup> s. Il semble qu'il appartient bien que le roy ait aucune veure laquelle n'appartiegne à aucun autre; mais plusieurs veulent ressembler, comme Lucifer, en magnificence au plus grand, le Songe du sergier, t. 442. || XV<sup>e</sup> s. Més Lucifer, qui la nuit chace.... *raotes. Espinette amour*.  
 — ETYM. Provenç. *lucifer*; espagn. et ital. *lucifero*; du lat. *lucifer*, étoile du matin, de *lux*, lucis, lumière, et *ferre*, porter.  
 † LUCIFÈRE (lu-si-fè-r), adj. Terme de zoologie. Se dit des vers diaphanes et gélatineux.  
 — ETYM. Lat. *lux*, lucis, lumière, et *ferre*, porter.  
 † LUCIFÉRIEN. HENNE (lu-si-fè-ri-è-n), adj. Qui vient de Lucifer, de démon. La duchesse d'Orléans ne tourna sur ses frères, et, après quelques discours assez empressés, car l'orgueil luciférien était une des vices de la cour, elle se déroigna son courtoisie de la première séance au parlement après le 10, et en fut, 1644.  
 † LUCIFÈRE (lu-si-fè-r), adj. Terme de zoologie. Qui est la lumière.  
 — ETYM. Lat. *lux*, lucis, lumière, et *ferre*, fuir.  
 † LUCIFÈRE (lu-si-fè-r), s. f. Genre d'insectes diptères appartenant à la mouche des *Lucis a exar*.  
 † LUCINE (lu-si-n), s. f. Terme de mythologie. Nom que les poètes donnaient à Diane, considérée comme la déesse qui présida à l'accouchement. À son trône assise Lucine sous un chêne, Il est écrit dans ses livres d'être chassé à l'Inon, s. *CHASSE*, *lucifère*.  
 — ETYM. Lat. *Lucina*, de *lucere*, luire, proprement la lune, considérée dans son influence benéficienne.

† LUCINE (lu-si-n), s. f. Genre de mollusques marins.  
 † LUCINE (lu-si-n), s. f. Nom d'une espèce de poire, qui s'appelle autrement citron ou citron-vert.  
 † LUCIOLE (lu-si-ol'), s. f. || 1° Un des noms vulgaires donnés à la femelle du lampyre luisant. || 2° Un des noms vulgaires par lesquels on désigne la femelle du lampyre d'Italie (coléoptères), dite aussi mouche luisante (lampyre luciole, de certains auteurs).  
 — ETYM. Ital. *luciola*, mouche luisante, de *lucere*, luire.  
 LUCRATIF, IVE (lu-kra-tif, ti-v), adj. Qui apporte du lucre. Il y a encore quelques autres qui courent après cette réputation lucrative [de chirurgien qui fait l'opération de la taille], voir PARIS, *Lettres*, t. II, p. 268. Avoir, s'il se peut, un office lucratif, LA SAUT. XII. Vous savez que je [Louis XV] n'aime pas les grandes punitions, et que souvent, en punissant peu et en récompensant de peu, nous en faisons plus qu'avec les plus grandes rigueurs et les plus lucratives récompenses (1713), *Corresp. de Louis XV et Noailles*, t. I, p. 162. Nous avons offert quinze mille francs; cette somme est le double de ce qu'ils ont gagné dans les années les plus lucratives, volt. *Lett. Dupont*, 10 oct. 1774. Les Tartares détestent toujours la guerre, comme les artisans veulent exercer leurs professions lucratives, in. *Russie*, II, 2. || Terme de droit romain. On dit des choses que l'on acquiert par testament ou par donation. Possession, acquisition lucrative.  
 — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Toute subtil science, haulte et intellectuelle, Se pert lui par nos clers; car à la lucrative Quequent [courent] plus tost qu'il pueent [peuvent] par lor vie chetive, J. DE MEUNE, *Test.* 620. || XIV<sup>e</sup> s. Les plus beles cures [de maladies] et les plus lucratives, n. DE MO DEVILLE, f. 104. Si comme des choses qui touchent médecine ou marchandise ou aucun negoce lucratif, ORSME, *Eth.* 47.  
 — ETYM. Lat. *lucratus*, de *lucrori*, gagner, de *lucrum*, lucre.  
 † LUCRATIVEMENT (lu-kra-ti-ve-man), adv. D'une manière lucrative.  
 LUCRE (lu-krè), s. m. Profit qui se tire d'une industrie, d'une opération quelconque. Beaucoup de peine et peu de lucre! *STRANZA, Jacques*. || Terme de casuistique. Lucre cessant, cas où l'on peut, sans usure, exiger au delà du principal qu'on a prêté, parce que la supposition est qu'on se fait payer non de l'intérêt, mais du dommage, vu qu'on n'est point obligé de procurer le bien d'autrui à son désavantage; ici le dommage est dans la privation de gain. *lucrum cessans*, qu'on éprouve quand on prête son argent à autrui, au lieu de l'employer soi-même au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, etc.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Lucre, OUDIN, *Diet.*  
 — ETYM. Lat. *lucrum*.  
 † LUCRÈCE (lu-krè-s), s. f. || 1° Femme de Tarquin Collatin, qui, outragée par Sextus Tarquin, se tua pour ne pas survivre à son déshonneur. || 2° Une femme vertueuse. Et si leur sang tout pur ainsi que leur noblesse lit passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce, nou. Sat. v. || 3° Une prude. Tout baigné des pleurs de sa Lucrèce, nou. Sat. x. || Faire la Lucrèce, contrefaire la femme sage.  
 — HIST. XV<sup>e</sup> s. Et en a fait son plain pouvoir pour moy deshonneur; mais la mercy à la deume Lucresse, tant bien me aus defendus contre ses entreprinnes, *Perceforest*, t. IV, f. 80.  
 † LUCRÉTIEN (lu-ku-bra-tè-r), s. m. Terme peu usité. Celui qui travaille beaucoup à des ouvrages d'esprit, surtout la nuit. L'orgueil discret, la morgue tacturne De ce savant, lucrétiens nocturne, DELILLE, *Conserr.* III.  
 — ETYM. Lat. *lucubrare*, travailler la nuit à la lumière; comp. nos *lucubratus*, nuit éclairée par la lampe, de *lucere*, luire.  
 LUCUBRATION (lu-ku-bra-sion), s. f. Très-peu usité. Voy. *ILLUMINATION*.  
 — ETYM. Lat. *lucubrationem*, veille de travail.  
 † LUCUBRIER, HENNE (lu-ku-brè-r), adj. Terme de médecine. La respiration est lucubrière lorsque l'air expiré produit le son qu'on appelle *gémissement*.  
 — ETYM. Lat. *lucubratus*, de *lucrus*, plainte.  
 † LUCULUS (lu-ku-l'), s. f. pl. Terme d'astrologie. Nidos lumineux généralement ronds et se croisant dans tous les sens sur la surface du soleil.  
 — ETYM. Diminutif de *lux*, lucis, lumière.  
 † LUCULUS (lu-ku-l'), s. m. Romain célèbre par sa richesse et son luxe, vers le fin de la république. || Par extension, celui qui aime à traiter splendidement. Les fatras de nos Lucules.

† LUCUME (lu-ku-m'), s. f. Terme de botanique. Genre de aspotacées dans lequel on distingue la *lucume* leuile qui habite le Chili.  
 † LUCUMON (lu-ku-mon), s. m. Nom des rois et magistrats suprêmes et héréditaires de chaque tribu chez les Étrusques.  
 — ETYM. Suivant Al. Narry, *lucumon* est la forme étrusque de *kyriôn*, chef, comme lors de *kyros*.  
 † LUCUMONIE (lu-ku-mo-nie), s. f. Nom donné aux capitales de la confédération des Étrusques. Cumum était une lucumonie.  
 † LUCION (lu-di-on), s. m. Terme de physique. Petite figure qui flotte dans une bouteille de verre pleine d'eau, et qui est construite de manière à monter, à s'élever, en touchant un piston, le verre remonte ou descendre par l'effet de la pression de l'air.  
 — ETYM. Lat. *lucionem*, histrion, pantomime, de *ludere*, jouer.  
 † LUDOVIE (lu-do-vie), s. f. Nom donné par Pappus à un genre de pandanes, contenant sept espèces, dont la ludovie palmée.  
 † LUDN (lu-èn), s. m. Nom que porte à l'étranger le faisand argus (gallinacés) de Linné, qui y vit dans les bois, et que l'on appelle aussi faisand de Junon, LECOQNIANT.  
 LUNETTE (lu-nè-t), s. f. Appendice charnu qui pend au milieu du bord libre du voile du palais à l'entrée du gosier. Laets vésical, tubercule qui se trouve à la surface interne et inférieure du col de la vessie urinaire.  
 — HIST. XIV<sup>e</sup> s. La quelle urule c'est la lunette, n. DE MONTVILLE, f. 10. *verto*. || XVI<sup>e</sup> s. L'unette, lunette, est un petit corps charnu et spongieux, la figure quasi d'une pomme de pin, suspendu perpendiculairement à la fin du palais, PARS, IV, 14.  
 — ETYM. Wall. *lounette*, *dlouette*, *dlouette*; *gaulois*, *lounette*; ital. *ugola* (pour *uvula*); du lat. *urea*, qui signifie grain de raisin et lunette. Lunette en vient par un diminutif *uette*, avec agglutination de l'article *Lunette*, *lunette*; agglutination qui est très-ancienne, puisqu'on la trouve dès le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle.  
 LUCUR (lu-ur), s. f. || 1° Lumière qui n'a pas un plein éclat. Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants, Entrant à la lueur de nos palais brûlés, n. ANDR. III, 9. Il pourrit à la lueur du feu les troupes qui s'ensuient, RÉG. 7<sup>e</sup>, 271. La lueur douce et pure de la lune embaumait les vallées, STALL, *Cornar*, III, 4. [Peux-ils être?] Vous qui trompez par des lueurs perdues Le voyageur qui croit l'erreur pour poursuit, C. DE LA V. *Paris*, t. 1. Soudain à leurs regards une lueur rampante les bleutiers sillons sur la haute arcepte, v. *BOSSUT*. *Ball. viii*. Fig. Le reste de lueur qu'il [un homme] a para jeté, s'éteint sous tant de coup qu'on n'a pu de me porter, LEVACHER, *Charles F.*, v, 4. || 2° Légère apparence. Je prie Dieu que les lueurs d'espérance pour une de vos filles [un mariage] puissent réussir, sév. 13 oct. 1674. Il entreprit les premières lueurs de sa grandeur future [de Louis XIV], n. DE LA P. *car. Terat*. Pendant ce temps là, il est des lueurs de fortune, dont il ne fut point éclairé, D'ARVY, *Hist. Acad.* t. II, p. 304, dans rocambo. À ces fausses lueurs vous laissez-vous séduire? *Catalina*, t. 3. Copernic avait eu quelque faiblesse lueur de cette idée [gravitation], volt. *Hist. sci.* Je vois des anges, des éléphants, des nègres qui se disent tous avoir quelque lueur de raison, *laite*, in. *Traité méaph.* ch. 6. Le règne mal de Charlemagne eut une lueur de poli tance qui fut probablement le fruit du voyage de Rome en 800, et son génie, in. *Morisy*, 17. Ton feu n'est que lueur, la beauté n'est que fard, s. *CAT.* *Jambou*, le jeu de paume.  
 — HIST. XII<sup>e</sup> s. Il ne voit plus de lueur de soleil, *Roche*, 91. || XIII<sup>e</sup> s. [La sainte Vierge] Solaire sur le monde columbine, Luce sans lueur transmise, *Séver.* II, 19. Si comme il solet le jur Tant lueur, as étoiles sur leur, *WARR*, *Purgat.* 1677. Et se disaient sans lueur, Tant que l'éclair jors paraît, Qui lor a rendu leur, *Arn* 1649. || XIV<sup>e</sup> s. Une haie portoit qui geoit grand lueur, *Beud.* de *laix*, 11. || XV<sup>e</sup> s. D'être tre calz plumez avecqz un coup de greuil et lueur de la langue, *Mont.* t. 1, 301.  
 — ETYM. Berry, *lueur* (muons), *lueur*; provenç. *lupor*; de *lucere*, luire, par un substantif dérivé formé du radical du verbe *lucere* tiest au masculin *lucris*, *briller*.  
 LUCURIE (lu-ku-rie), adj. || 1° Qui est signe de luxe, de vanité, de crânes, habits, lugubres ornements. *Coan.* *Coq.*, v, 1. Quand quelqu'un était dans une famille, tous les parents et tous les amis qui-





entraîne nos. *Pandé St François de Sales.* || Lumière candide, la table lumière que nous en avons en cas la rég... lumière qui est dans l'œuvre par rapport au soleil, cette lumière est une... de sorte que lui envoie notre terre. 2° En général, ce qui éclaire, ce qui rend les objets visibles. Une lumière vive. Cet appartement reçoit peu de lumière. La lumière d'un feu beau, d'une bougie. Un œil malade ne peut souffrir la lumière. Le soleil se... dans une nuée d'or et d'azur, et se dissout de ses rayons qu'autant qu'il en faut pour faire une lumière douce et agréable, voir *Leti* 10.  
 3° Absolument. La jour. Ce matin j'ai voulu donner la lumière, sac. *Esth.* II, 1. || Il a perdu la lumière, il est privé de la lumière du jour, il est devenu aveugle. || Voir, revoir la lumière, sortir de prison. Souffrez que Bajazet voie enfin la lumière; Des murs de ce palais ouvrez-lui la barrière, sac. *Dajas.* I, 1. || Poétiquement et dans le langage élevé, la lumière du jour, la vie. Nous saluons tous, en entrant au monde, la lumière du jour par nos pleurs, poss. *Gorney* || Commencer à voir la lumière, la lumière du jour, naître. || Jouir de la lumière, voir la lumière, vivre. Bienôt de Jézebel la fille meurtrière, instruite que Joas volt euec la lumière.... sac. *Athal.* IV, 3. La lumière éclaire encore ses yeux, volt. *Tancr.* V, 2. || Perdre la lumière, être privé de la lumière, mourir, être mort.... La Parque à ce mot lui coupe la parole; Sa lumière s'éteint, et son âme s'envole, conx. *Rodoy.* V, 4. || Perdre en naissant la lumière du jour, id. *Offidre.* V, 4. Le fer ne produit point de si puissants efforts, Madame; la lumière à ses yeux est ravie, sac. *Brit.* V, 2. Le roi touche à son heure dernière, Madame, et ne voit plus qu'un reste de lumière, id. *Mithr.* V, 4. La lumière sans moi vous eût été ravie, volt. *Offidre.* V, 2. || Chérir la lumière, être attaché à la vie. Le bon homme, tout vieux, chérif fait la lumière, vol. *L'Ét.* III, 2. || 4° Fig. Mettre en lumière, rendre plus visible, faire ressortir. Mais plus ce rang sur moi répandrait sa splendeur, Plus il me ferait honte, et mettrait en lumière Le crime d'en avoir dépouillé l'héritière, sac. *Brit.* II, 3. || Mettre une vérité en lumière, la démontrer et la répandre. || Mettre un livre en lumière, l'imprimer, le rendre public, le mettre en vente. Méditations.... trop stériles et indignes d'avoir été mises en lumière, sac. *Rép. aux 3<sup>es</sup> objections.* 2. Sitôt que Chapelain met une œuvre en lumière, Chaque lecteur d'abord lui devient un Linière, volt. *Sat.* II. Longus m'embrasserait pour avoir enfin remis en lumière son œuvre amoureuse, p. L. *COCH.* *Leti.* I, 99. || Cet ouvrage n'a point encore vu la lumière, il n'a point encore paru. || Ne point voir la lumière, rester, quelque imprimé, sans publicité. Le Jonas inconnu sèche dans la poussière: Le David imprimé n'a point vu la lumière, volt. *Sat.* II. || 5° Bougie, chandelle, lampe allumée. Lire, écrire à la lumière. Et gromant se fêcha qu'on était sans lumière, *ROMAN.* *Sat.* X. Va m'attendre là-haut avec de la lumière, *HAUTBOUC.* *Espir.* *Sollet.* III, 2. Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumière, Qu'il ne m'est plus permis de fermer la paupière, volt. *Sat.* VI. Les personnes qui écrivent ou qui lisent trop longtemps de suite, doivent donc, pour ménager leurs yeux, éviter de travailler à une lumière trop forte; il vaut mieux faire usage d'une lumière trop faible, *BOUR.* *Hist. nat. hom.* *Œuvre.* I, IV, p. 488. Je voyais s'enfoncer sous l'horizon les lumières de Venise, *CHATEAUB.* *Hist.* I<sup>re</sup> part. 6. Terme de théologie. La lumière éternelle, ou, simplement, la lumière, l'éclat qui émane de Dieu. Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie, *SACI.* *Bible.* *Ev.* *St Jean.* VIII, 12. O lumière éternelle! Heureux le cœur qui ne te perd jamais! *SAC.* *Esth.* II, 9. On disputait (dans l'empire d'Orient) si la lumière qui apparut autour de Jésus-Christ sur le Thabor était créée ou créée, *MONTENO.* *Rom.* 22. || Dans le style de l'écriture, anges de lumière, enfants de lumière, se dit de ceux qui marchent dans les voies de Dieu, par opposition à anges de ténèbres, enfants de ténèbres. Il faut, mes chers auditeurs, si vous voulez être des enfants de lumière, renoncer à cet intérêt qui vous empêche de connaître Dieu, *BOURDAL.* *Homél.* sur l'Évangile-nd, *Dominic.* I, IV, p. 496. Les justes qui sont des enfants de lumière, *MASS.* *Aemil.* *Bonh.* La juste est un enfant de lumière..., au lieu que le pécheur est un enfant de ténèbres, id. *Pandé.* *St Benoît.* || Terme de mystique. Lumière du Thabor, vision qu'avaient les mystiques qui croyaient pouvoir entrer en communication avec la divinité en regardant

fixement leur nombril. || Lumière de gloire, secours que Dieu donne aux Ames des bienheureux, afin qu'elles puissent le contempler face à face. 7° En termes de peinture, lumière se dit, comme jour, des parties éclairées d'un tableau, de la lumière même. Un bel effet de lumière. Les lumières sont bien entendues, bien ménagées dans ce tableau. Mettre quelques lumières à un tableau. On n'obtient de grandes lumières que par l'opposition des ombres, *MONT.* *Salon de 1767.* *Œuvre.* I, XIV, p. 507. || Grande lumière, la partie la plus claire du tableau, où se met ordinairement l'objet principal de la composition. || Lumières larges, celles qui sont étendues, vives et brillantes. || Lumière serrée, celle qui a un foyer très restreint, entouré immédiatement de fortes ombres. || 8° Petit trou à la culasse d'une arme à feu, ainsi dit parce qu'il y fait pénétrer la lumière. La lumière de ce fusil, de ces pistolets, est trop large, trop étroite. || Terme de facteur d'orgues. L'ouverture par laquelle le vent entre dans un tuyau. Dans les instruments de mathématiciens qu'à pinnules, petit trou à travers lequel on aperçoit l'objet observé. || Terme de marine. Lumière d'une pompe, trou ouvert sur un des côtés du corps de la pompe, et par lequel s'échappe l'eau que le piston élève. || Se dit, parmi les charpentiers, les ébénistes, etc. d'une mortaise ou d'une ouverture qui traverse de part en part une pièce de bois. La lumière d'un rabot. || Lumière se dit aussi du calibre d'un vaisseau artériel ou veineux coupé en travers. La lumière de l'artère crurale. || 9° Fig. Publicité, et contrôle qui résulte de la publicité. Les malhonnêtes gens redoutent la lumière. Ses actions ne craignent point la lumière. || 10° Fig. Ce qui brille comme fait la lumière aux yeux du corps. N'espérons plus, mon âme, sur promesses du monde; Sa lumière est une terre, et sa faveur une onde qui toujours quelque vent empêche de calmer, *MALH.* I, 2. Il y a (en Dieu) avec de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir, et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire, *PASC.* *Pens.* XI, 1, édit. *NAVET.* C'est (la véritable piété) une lumière si éclatante, qu'elle rejait sur tout ce qui lui appartient, id. *Leti.* à *Mlle de Roannde.* 6. Tout le monde croit que l'étoile de Mme de Montespan pâlit.... on regarde, on observe, on s'imagine, on trouve des rayons de lumière sur des visages que l'on trouvait indignes, il y a un mois, d'être comparés aux autres, *SAC.* I, sept. 1670. Si je suis assez heureuse pour vous retrouver encore à Paris, vous me consolerez de tous mes ennus, et vous me donnerez de la joie, et de la lumière à mon esprit, id. à *Bussy.* 19 juin 1680. Je sens que mon cœur n'en est pas plus échauffé [après des sermons de Bourdaloue], et que toutes ces lumières dont il a éclairé mon esprit ne sont point capables d'opérer mon salut, id. 30 avr. 1683. Pour mettre à couvert la faiblesse commune de la naissance, chacun tâche d'attirer sur elle toute la gloire de ses ancêtres, et la rendre plus éclatante par cette lumière empruntée, *BOSS.* *Gorney.* || 11° Fig. Ce qui éclaire et guide l'esprit, ce qui rend visibles les obscurités. L'espérance... me rend quelques lumières Pour juger mieux que vous de ces âmes si fières, *CONX.* *Rodoy.* III, 2. L'œil le plus éclairé sur de telles matières peut prendre de faux jours pour de vives lumières, id. *Hérocl.* V, 2. Ce peu qu'elle en dit suffit à jeter une lumière imparfaite, id. *FRAN.* *d'Héraclius.* Avoir une âme ouverte, une franchise entière Qui dans leur artifice a manqué de lumière, id. *Nic.* IV, 3. Plusieurs y sont trompés, et leur fausse lumière Trouve le précipice au bout de la carrière, id. *Leti.* IV, 16. Prenez-garde que la lumière qui est en vous ne soit elle-même de vaines ténèbres, *SACI.* *Bible.* *Ev.* *St Luc.* II, 88. Ceux en qui cette lumière [la foi] est éteinte, *PASC.* *Pens.* XIII, 3, édit. *NAVET.* Ces personnes destituées de foi et de grâce qui, recherchant de toute leur lumière tout ce qu'ils voient dans la nature qui les peut mener à cette connaissance.... id. id. Si la lumière est ténèbres [si les prêtres eux-mêmes sont aveugles], que seront les ténèbres [que sera le monde]? id. id. XIV, 30, édit. *NAVET.* O mon père, d'où Molina a-t-il pu être éclairé pour déterminer une chose de cette importance sans aucun secours de l'écriture, des conciles, ni des Pères? je vois bien qu'il a eu des lumières bien particulières, id. *Proc.* VII. Si vous étiez vous-même les lumières de votre raison, *BOSS.* *Sermons.* *Négl.* d'habit. 2. L'essentiel est de ne jamais agir contre la lumière intérieure, *MARTEAUX.* *Leti.* à *Mme de Fontenour.* 18 mars 1700. Les peuples à l'envi marchent à ta lumière [de Jérusalem], *SAC.* *Athal.* III, 7. Venez-

vous à moi [I en] comme à votre lumière, pour y diriger les erreurs de vos sens? *MASS.* *Confé.* *Commun.* Quelle lumière effroyable a pesé dans mon cœur? *MASS.* *Zeire.* III, 7. Des projets et des maux impraticables, par l'erreur dont j'ai entouré ma jeunesse, que les hommes se conduisent par leurs lumières plutôt que par leurs passions, id. *BOSS.* *Conf.* 12. On eût dit que son âme à son heure dernière D'un funeste aveuglement la lumière, *SACI.* *Œuvre.* *Œuvre.* II, 1. || Porter la lumière, éclairer, éclaircir. Pourquoi l'âme nous porté la lumière jusque dans votre cœur? *SACI.* *Carême.* *Leçon.* Loin de porter la lumière sur les ténèbres qui l'environnent, [le pécheur] répand ses propres ténèbres sur un reste de clarté que lui eût encore les créatures, id. *Pandé.* *St Benoît.* Ouvrir les lumières, indiquer ce qu'il faut faire. Clément à son père, je te prie. — Marianne : Outre-nous des lumières, *M.* *PARROT.* IV, 1. || Lumière naturelle, celle que nous tenons de notre nature, par opposition à la révélation. L'un [paradoxe stoïcien relatif au bonheur] des plus contraires à la lumière naturelle et à notre religion, *LAMOTHE LE VASSEUR.* *Vertu des paucres.* *Zénon.* || 12° La lumière, ou les lumières, la capacité intellectuelle naturelle et acquise. Il faut de la prudence, il faut de la lumière; il faut de la vigueur adroite autant que fière, *CONX.* *Othon.* II, 4. Il y en a beaucoup [de gens] que le trop d'esprit gêne, qui voient mal les choses à force de lumière, *M.* *CRÉ.* 6. Et comme ses lumières sont fort petites.... id. *Pourc.* III, 1. Et comme votre esprit a de grandes lumières, id. *Mir.* 2. Vous vous souvenez peut-être assez de moi pour savoir que je suis assez blâmé des méchants styles; j'ai quelque lumière pour les bons, *SAC.* 19 juil. 1671. C'est un aimable homme, il a beaucoup d'esprit et de lumière, avec la douceur et la simplicité d'un enfant, id. 9 avr. 1661. Elle se défait de ses lumières, *M.* *Dauph.* Il avait soumis sa conduite aux lumières du chevalier, *MAMIT.* *Gramm.* 4. La prière se suppose pas dans l'âme qui prie de grandes lumières, *MASS.* *Carême.* *Prière.* 1. Ce prince, qui avait des lumières, s'y opposa, *MONTENO.* *Espir.* VII, 4. L'abandon de ses lumières [de Joli de Fleury] qui l'éclaircissent quelquefois au lieu de l'éclaircir, *BOSS.* *Mém. rég.* *Œuvre.* I, V, p. 276, dans *ROBERT.* || 13° Les lumières du siècle, le point de civilisation, de connaissances auxquelles il est parvenu. À quoi nous servent nos lumières, si nous conservons toujours nos abus? volt. *Dict. phil.* *Annales.* Non! la postérité ne se doutera jamais combien, dans ce siècle de lumière.... il y eut de s'avants qui ne seraient pas lire.... p. L. *COCH.* *Leti.* du 13 août 1806. Vous applaudissez aux lumières d'un siècle aveugle et perverti, *SACI.* *Miss de Montr.* || Un singulier. Je vois avec plaisir qu'il se forme dans l'Europe une république immense d'esprits cultivés; la lumière se communique de tous côtés, volt. *Leti.* *Calistia.* 14 août 1787. || 14° Renseignements que l'on a d'une chose. Je n'ai point fait la pièce qui vous pique; je l'ai reçue de Paris avec une lettre qui m'a appris le nom de l'auteur; il l'adresse à un de nos amis qui vous en pourra donner plus de lumière, *CONX.* *Leti.* *apolog.* Et sur cette matière, il pourra nous donner une pleine lumière, *vol.* *Fem.* *Sat.* I, 1. Madame, à mes prières il va dans tous ces bruits chercher quelques lumières, id. *D.* *Senech.* V, 2. Si vous voulez me dire un petit mot de plus sur les méchancetés qu'on vous a faites, peut-être vous pourrais-je donner de grandes lumières pour découvrir d'où elles viennent, *SAC.* 13 mai 1682. Donnez-moi quelques lumières sur cette belle aventure, id. 21 août 1576. Son trépas à mes pleurs offre assez de matière, Sans que j'aie besoin d'odieuses lumières, *SAC.* *Phid.* V, 7. || 15° Lumières du discours, nom pittoresque donné par les anciens rhéteurs aux figures et aux ornements du style. Les beaux mots sont, à vrai dire, la lumière propre et naturelle de nos pensées, *BOSS.* *Longin.* *Sublime.* 26. || 16° L'émission d'un rare mérite, d'un savoir transcendant, d'une vertu éminente. Un chacun d'eux pense être une lumière en France, *SACI.* *Sat.* II. Notre saint évêque [saint Augustin] est un des plus brillants lumières de l'Église, *SAC.* 23 et 26 juin 1690. Il [saint Paul] sera la lumière de tous les Gentils, *BOSS.* *Hist.* II, 4. La vénérable mère Françoise de la Châtre, abbess de Faremoutier, que nous pourrions appeler la restauratrice de la règle de Saint-Benoît et la lumière de la vie monastique, *id.* *Année de Louis.* Toute l'antiquité disputa sur la liberté, mais personne ne pernicia sur ce sujet jusqu'à nos jours; quelle horreur

pour cette dispute, un Arnould, un Saci, un Nicole, et tant d'autres qui ont été la lumière de la France...

- REM. Les grammairiens ont condamné la locution allumée de la lumière. Cependant elle s'appuie sur l'usage, familier il est vrai, qui prend lumière au sens de chandelle, flambeau...

- HIST. XI<sup>e</sup> s. De Polifrust la lumière [ouverture] dorée, Roisier p. 83. L'or col est donc la lumière al dolent et la vie à ceux [ceux] qui en amertume sont...

- ETYM. Wall. lounre; flain. lumière; bourg. lemayre; provenç. lumeira, lumera, lumiera; espagn. lumbrera; portug. lumieira; ital. lumiera...

LE MIGNON (lu-mi-gnon), s. m. // 1<sup>o</sup> Bout de la mèche d'une bougie, d'une chandelle ou d'une lampe allumée. // 2<sup>o</sup> Ce qui reste d'un bout de bougie ou de chandelle qui achève de brûler. Voilà une bougie qui va finir, il ne reste plus qu'un petit mignon...

- HIST. XII<sup>e</sup> s. Car il [à la chandelle] doit par raison avoir ens et le mignon, Et ou [au] chief met ce le fu [leu]. Et lors a vertu le faire l'autre servir, Hist. litt. de la France, t. XIIII, p. 823. // 17<sup>e</sup> s. Qui veut faire chandelle, l'en doit avant faire secher ou feu tres bien le mignon, Ménagier, s. 9. // 17<sup>e</sup> s. Tout ainsi que la flamme d'une lampe consumme premièrement l'huile, en après la propre humilité du feu, et enfin le corps du lumignon...

- ETYM. Fra. lumion, lumion, lumiehon; Berry. lumison, bougie de résine que les gens de la campagne brûlent à la chaudière, du lat. scilicet lumionem, dérivé de lumen, luminis, lumière.

↑ LUMINADE (lu-mi-na-d), s. f. Néber à la lumière, pour le lumineux à flambeau.

LUMINAIRE (lu-mi-né-r), s. m. // 1<sup>o</sup> Il se dit de tout flambeau ou collection de flambeaux. // Le lumineux dans une soirée, l'ensemble des flambeaux qu'on y a mis. // Le lumineux dans une église, torches et cierges dont on s'y sert. Les capacités de

Meud n se relevèrent à prier Dieu auprès du corps [du fils de Louis XIV], sans aucune tenture ni lumineaire que quelques cierges, ar. m. 293, 26. Si mon maître pouvait être fait légataire, je ferais de bon cœur les frais du lumineaire [du service], augkino, Ugni, 1. 1. // 2<sup>o</sup> Dans un sens restreint, un seul flambeau; cela ne se dit guère que dans le style biblique et en parlant des corps célestes qui éclairent. O soleil, O grand lumineaire, MALH 11, 3. Qu'il y ait de grands lumineaires qui partagent le jour et la nuit, BOSS. Hist. 11, 1. // 3<sup>o</sup> Bien que tout l'ordre ecclésiastique lui tende [à saint François d'Assise] les bras comme à un bômme qui devait être un de ses plus beaux lumineaires, BOSS. Pandé. St Franc. d'Assise, 2. // Terme d'astrologie. Les lumineaires du temps, le soleil pour ceux qui sont nés le jour, et la lune pour ceux qui sont nés la nuit. // 3<sup>o</sup> Trivialement. La vue. Oui, je devais au dos avoir mon lumineaire, MOL. l'Et. 1, 8. Un carrosse sesaginaire d'abord s'offre à mon lumineaire, J. a. NOUVE. Lettre à Lafosse.

- HIST. XI<sup>e</sup> s. E dunad le pois [poids] de la merveilleuse vaisselle que de or que de argent, e des chandolabres e des lumineaires e des tables, Rois, p. 244. // XII<sup>e</sup> s. Et ce fist il [un miracle], pour qu'il fut lumineaire de foy et de creance sur presens et à ceux qui après eux viendroient, Chron. de St-Denis, t. I, f<sup>o</sup> 134, dans LACURNE. // 17<sup>e</sup> s. Ma douce amie debonnaire, dont vous vient ce beau lumineaire? Onques ne vys sy grant clarté, la Nat. de N. S. J. C. Myst. C'estoit chose merveilleuse du lumineaire [aux funéraires de Charles VI], qui estoit depuis la porte Saint-Denis jusques à l'église, JOU. DES VASTES, 1023. Il fut la paix créée en leur ville, et furent feux lumineaires [illumination] et carolles [danses] de joye, O. DE LA MARCHE, Mém. lit. 1, p. 407, dans LACURNE. // 17<sup>e</sup> s. Un jour, elefant mon lumineaire [mes yeux], j'apperceus les cataractes du ciel [à estre ouvertes], Alector roman, p. 81, dans LACURNE.

- ETYM. Lat. scilicet, luminare, ensemble de lumières, dérivé de lumen, luminis, lumière.

↑ LUMINEUSEMENT (lu-mi-né-ze-man), adr. D'une manière lumineuse. On peut dire véritablement et sans blasphème qu'il y a de petites vérités que nous savons aussi bien que lui [Dieu]... l'être souverainement intelligent ne peut savoir ces petites vérités ni plus lumineusement, ni plus certainement que nous, VOLT. Philosophie, Comment sur Malebr. résultat. Cela n'empêche pas que vous n'ayez très-lumineusement raison contre l'abbé Mably, et je vous en rends, monsieur, mille actions de grâces, to. Mém. litt. à M. \*\*\*, auteur du livre intitulé, etc.

LUMINEUX, EUSE (lu-mi-né, né-e), adj. // 1<sup>o</sup> Qui jette de la lumière. Il garda son sommet tranquille et lumineux, CHAPPELAIN. Ode à Richelieu, dans RICHELIEU. Cet habit coloré d'outremer et d'azur, dont il sort un éclat et lumineux et pur, s'élève, le Cabinet de Versailles, p. 51. Hélas! madame, répliquai-je, être lumineux [pour la lune] n'est pas si grand-chose que vous pensez; il n'y a que le soleil en qui cela soit une qualité considérable; il est lumineux par lui-même en vertu d'une nature particulière qu'il a, ROUSSEAU. Mondes, 2<sup>e</sup> soir. Le cardinal Bonzi avait les plus beaux yeux noirs, les plus parlants, les plus perçants, les plus lumineux, ar. m. 119, 131. La surface du soleil est recouverte d'un océan de matière lumineuse dont les rives effervescences forment des taches variables, souvent très-nombreuses, et quelquefois plus larges que la terre, LA PLACE, Exp. v. 8. // Fig. C'est sa gloire [du roi Louis XIV], c'est sa grandeur qu'il soit obligé d'être notre exemple; et nous estimerions un malheur public, si jamais il nous paraissait qu'il que ombre dans une vie qui doit être toute lumineuse, BOSS. Sermons, Charité fraternelle. Autre conclusion. // Corps lumineux, corps qui envoie vers l'œil des rayons de lumière. // Rayon lumineux, chaque ligne droite que l'on suppose menée d'un point lumineux quelconque à l'œil. // 2<sup>o</sup> Fig. Qui a de grandes lumières, en parlant de l'esprit (sens métaphorique qui paraît être dû aux gens de Port-Royal). C'est un donnage étrange que la perte de ce petit événement, c'était, comme disent nos amis [Port-Royal], un ou il lumineux sur la philosophie, ar. m. 27 sept. 1671. // Le [abbé de Francheville] est grand caritueux; c'est le maître de Mlle Deschartes; elle lui a montré votre lettre, il l'a admirée et votre esprit tout lumineux, 10<sup>e</sup> sept. 1699. Une intelligence si lumineuse [chez le premier homme] qui perçoit tout d'un seul regard, avait aussi une force dans la tolérance, qui, dès sa première détermination, fixait ses résolutions, BOSS. Conspire, 24. Grands

hommes, éloquents, hardis, décidés, esprits forts et lumineux [les gens de Port-Royal], 10. Cornet. Du vrai avant [Maupeou] que je sçavois La raison ferme et lumineuse. Vous montrera de leurs décrets, VOIT. Ep. XVIII. Il se est de choses de l'esprit. Il [un prédicateur] a débüté par un accent provoquant; mais, en sortant de son trouble, il est entré dans un chemin si lumineux, il e si bien établi son discours, ar. v. 17. Le Traité de tenter Dieu me paraît le plus utile, et celui de la Ressemblance de l'amour-propre et de la charité, le plus lumineux, pour parler le langage [des gens de Port-Royal], 10. 18 déc. 1674. Quelle grande que soit la fol, quel que lumineuse que soit la science qui est appuyée sur ces principes, BOSS. Pandé. de Ste Cathér. 1. // 1<sup>o</sup> Un principe généreux dans ce livre, il y a des choses lumineuses, et souvent de l'imagination dans les pensées, BOSS. Lett. en vers et en prose, 174. La conséquence se peut jamais être plus lumineuse que la première, BOSS. Relig. nat. s. Arcade et Pistorque les apprenant [à Copernic] que les pythagoriciens faisoient mouvoir la terre et les planètes autour d'eux, ils plaçoient au centre du monde; ces idées lumineuses les frappèrent, LA PLACE, Exp. v. 4. Un principe fond et lumineux, principe dont on tire abondamment des conséquences importantes.

- HIST. XVI<sup>e</sup> s. Mes ye-ils s'offensoient de toute leur estâtante; je ne scaurois à cette heure donner assés vis à vis d'un feu ardent et lumineux, MONT. iv, 294.

- ETYM. Provenç. luminos; catal. lluminos; espagn. et ital. luminoso; du lat. luminosus, de lumen, lumière.

↑ LUMINESCENCE (lu-mi-né-si-é), s. f. Qualité de ce qui est lumineux. La luminosité d'un astre.

- HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le brouillis du temps lumineux se peut parfaitement éclaircir ny restable à sa diaphanité lumineuse... M. CHARLES, Quadriloge intellectif.

- ETYM. Luminos.

↑ LUMME (lo-m'), prononcé à l'anglaise), s. m. Terme de zoologie. Un des noms vulgaires du pelymbe arctique (oiseau péripède), de Linné. On encore plongeon l'imm, plongeon à gorge blanche, plongeon arctique et hard, LECAFANT. // On dit aussi lom et lomm.

↑ LUMPS (lomps), s. m. Pain de sucre de qualité inférieure.

- ETYM. C'est le pluriel de l'anglais lump, morceau, sucre en morceaux informes, par opposition à celui qui a été mis en pain.

LUNAIRE (lu-né-r), adj. // 1<sup>o</sup> Qui appartient à la lune. Les montagnes lunaires. // Année lunaire, espace de temps qui comprend douze mois lunaires, ou douze révolutions de la lune autour de la terre, elle est composée de 355 jours et quelques instants; mais, prise sans fractions, elle a onze jours moins que l'année solaire prise de même, et cette différence forme ce qu'on appelle l'epacte. // 2<sup>o</sup> Un mois lunaire; le mois synodique qui est de 29 jours 12/25 (nombre qu'on obtient en divisant l'année lunaire de 355 jours par douze), et le mois périodique qui est de 27 jours, la lune la lune; sa révolution autour de la terre en 27 jours 13/32, c'est-à-dire, cette différence tient à ce que pendant ce temps le soleil a semé d'être un arc de 9 degrés, et que par la lune se se renvoie en conséquence qu'il faut avoir parcouru 360° + 9°, ce qui de durée de 27 jours et demi. // Cadran lunaire, cadran qui mesure les heures par le moyen de la lune. // 3<sup>o</sup> Qui se dit, dans le Levant, des initiés que les initiés exigent à chaque lune. // 4<sup>o</sup> Qui est en forme de croissant. S. gma lunaire, une des manières familières du sigma (C); on le nomme pl. C. // 5<sup>o</sup> Qui est en forme de croissant. // 6<sup>o</sup> Qui est en forme de croissant. // 7<sup>o</sup> Qui est en forme de croissant. // 8<sup>o</sup> Qui est en forme de croissant. // 9<sup>o</sup> Qui est en forme de croissant. // 10<sup>o</sup> Qui est en forme de croissant.

- ETYM. Provenç. et espagn. luner; ital. lunare; du lat. lunaris, de luna, lune.

1. LUNAIRE (lu-né-r), s. f. Nom d'un genre de plantes crucifères dans lequel on distingue le lunaire bienoûlé, appelée aussi grande lunaire, lunaria, casin blanc, pame-satin, lunaria h. bulbosae, cordons de Judas, lavr thiaipi, etc. LINNÉUS.

- REM. L'Académie a donné cette plante lunaire annuelle; elle sur ce en cela linné, qui a vu cette année; c'est Murch qui, connaissant mieux la vie de la plante, a changé son nom en biennal.

- ETYM. Anci dite à cause de la forme ronde et lunaire des fleurs.

LUNATION (lu-né-son), s. f. Le temps qui s'écoule



une tache en croissant. 2° Qui a été exposé à l'action de la lune ou plutôt de l'atmosphère nocturne. Il se ferait peut-être à l'air pendant quelques jours, et que les ouvriers aient du fer dans leurs mains, et qu'ils n'aient pu se servir à rien. *Hist. min. intr. part. esp. OEuv. t. VII, p. 85.* || 3° Fig. et par extension être bon ou mal luné, être de bonne ou de mauvaise humeur (comp. *LUNÉRIER*, et *LUNÉ*, n° 2).

— HIST. XVI<sup>e</sup> S. D'où prend-il un coutelas luné en façon d'une serpe, *OEuv. p. 10*, dans *LACUNA*.

— ETYM. Lat. *lunatus*, de luna, lune.

† 1. LUNEL (lu-nèl), s. m. Vin muscat sucré, ainsi dit de la ville de Lunel (Hérault). De l'escalient lunel.

† 2. LUNEL (lu-nèl), s. m. Terme de blason, qui se dit de quatre croisants appointés, comme s'ils formaient une rose de quatre feuilles.

— ETYM. Diminutif de lune.

† LUNET (lu-né), s. m. Terme de pêche. Espèce de filet ou de truble pour prendre les cherrettes.

† LUNETIFÈRE (lu-ne-tiè-r), s. f. Un des noms vulgaires de la Nicotelle.

— ETYM. Plante ainsi dite à cause de sa silicule composée de deux loges orbiculaires ou lunettes.

LUNETTE (lu-nè-t), s. f. || 1° Anciennement, lunette de miroir, le verre étamé, la plaque de métal poli qui réfléchit les objets, ainsi dite à cause de la forme ronde de ces miroirs. || 2° Au plur. Nom donné aux deux verres de lunette qui, assemblés dans une même enclasure, peuvent être placés au devant des yeux; ces verres sont plus ou moins convexes ou plus ou moins concaves, suivant que la vue est plus ou moins courte (myopie) ou, au contraire, plus ou moins longue (presbytie); la découverte de ce genre de lunettes est due à Salvino Armato, de Florence, mort au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle (1317). || Mettre ses lunettes, mettre les lunettes sur son nez. Vous m'allèguez mes lunettes, et il est vrai que je m'en sers depuis six mois et que j'en ai en servant oculi, *VOY. Lett. 187*. Surtout elle est pour les nez qui portent des lunettes, *MOI. L'Avare, II, 4*. Ne vous offendez pas, ma belle, si je viens à vous avec des lunettes... c'est avec des lunettes qu'on observe les astres; et je malot ens et garantis que vous êtes un astre, *id. ib. III, 4*. Bonne maman, consolez-vous, vous lisez encor sans lunettes, *ATA. A. m. m. n.* || Vouli un beau nez à porter lunettes, se dit en se moquant d'un grand nez. || Fig. Mettez vos lunettes, se dit à quelqu'un qui n'a pas bien examiné quelque chose et à qui on recommande d'y porter plus d'attention. ... Vous rêvez; pour connaître vos gens mettez mieux vos lunettes. *BOISSON, le Nat. sc. 13*. Bâquez les lunettes, vieux sire (Jupiter, sur le front couronné par nous, *FRANÇO. Dieux*. || Fig. Il fallait changer mieux ses lunettes, il fallait voir et regarder mieux, ne pas se tromper. Toutes ces galères qui ont fait partir M. de Grignan, sont devenues à rien; il fallait que M. de Janin chausât mieux ses lunettes, *id. 12 juil. 1690*. || En un autre sens. Mettre, prendre des lunettes, se montrer sévère. Cet événement rendit leur cartulaire fort suspect, et fit mettre force lunettes pour l'examiner, *ST-AM. 167, 352*. || Fig. Il n'y a pas de bonnes lunettes, il a mis ses lunettes de travers, ses lunettes sont troubles, il ne voit pas juste dans cette affaire. Quand il n'y a qu'un seul verre concave ou non, ou le comme verre de lunette, et lorsqu'on avec l'enclasure. || Nombre d'un verre de lunette, le nombre de pouces qu'a le rayon de la sphère dont le verre est un segment. Si par exemple on parle d'un verre concave de n° 44, cela signifie que chacune des surfaces de ce verre forme un segment d'une sphère dont le rayon a 44 pouces d'étendue (le rayon se comptant en pouces d'ancienne mesure). S'agit-il du même nombre, mais d'un verre convexe, le rayon de la sphère est le même; mais il faut imaginer les deux segments croisés sur l'une de leurs faces et adossés par leur convexité, de manière à présenter une concavité vers l'œil et l'autre vers l'objet. La courbure d'une sphère augmentant en raison directe de la distance de son rayon, il est naturel que le nombre des lunettes, compté par le rayon, diminue avec leur puissance croissante, c'est-à-dire que le verre de moindre puissance fait voir le plus petit, et le plus grand.

2° Lunette d'approche ou la lunette de l'œil, est une lunette à deux paraboliques, et qui sert à étendre le champ de vision, le grossir, les rendre plus distinctes, en est ainsi dit de Zénon de Jazoum, fabricant de concaves à

Middlebourg; cependant Descartes, dans un passage cité ci-dessous, l'attribue à Jacques Mélius. Cette lunette convexe, lunette qui grossit les objets. Lunette concave, lunette qui diminue les objets. Il y a environ trente ans qu'un nommé Jacques Mélius, de la ville d'Alcmar en Hollande... ayant plusieurs verres de diverses formes... les appliqua au heurlement au bout d'un tuyau, que la première des lunettes en fut composée, *DESC. Dioptr. 1*. Ces lunettes, ces lunettes qui, n'étant en usage que depuis peu, nous ont déjà découvert de nouveaux astres dans le ciel, et d'autres nouveaux objets dans la terre en plus grand nombre que ne sont ceux que nous y avions vus auparavant, *id. ib.* Combien les lunettes nous ont-elles découvert d'étoiles qui n'étaient point pour nos philosophes d'autrefois que nous n'en eussions découvertes, *id. ib.* || Lunette à juce, se dit autrefois pour lunette grossissante. || Lunette d'approche, ou, simplement, lunette, lunette de longue vue, ou à longue vue, ou, simplement, longue-vue, lunette qui grossit ou qui rapproche les objets. Vous devriez... M'ôter, pour faire bien, du grenier de ce nez Cette longue lunette à faire peur aux gens, *M. F. sc. 13, 7*. Cette lunette qui rapproche fort bien les objets de trois lieues; quo ne les approche-t-elle de deux cents stv. 223. Tout son globe [de l'œil] s'allonge ou s'aplatit selon l'axe de la vision, pour s'ajuster aux distances, comme les lunettes à longue vue, *BOSS. Connait. iv, 2*. [Huighens] qui, après avoir mis les lunettes d'approche dans l'état de perfection où nous les voyons, *MIRAN, Éloge de Huyghes*. Il se mettait dans l'obscurité, on peut, avec un long tuyau noir, faire une lunette d'approche sans verre, dont l'effet ne laisserait pas que d'être fort considérable pendant le jour, *VOY. Hist. nat. Homme, t. IV, p. 165*. || Lunette de nuit, lunette d'approche qui permet de distinguer de loin les objets pendant la nuit. Les verres sphériques larges sont très-bons pour faire des lunettes de nuit; les Anglais ont construit des lunettes de cette espèce, et ils s'en servent avec grand avantage pour voir de fort loin les vaisseaux dans une nuit obscure, *VOY. Hist. min. Intr. part. esp. OEuv. t. VII, p. 281*. Une flotte anglaise enleva le convoi; on avait espéré qu'il échapperait à la faveur de l'obscurité, mais il fut découvert par l'amiral Knowles, à l'aide d'une lunette de nuit, instrument qui commençait alors à être connu en Angleterre, *CONDACAT, d'Arct.* Lunette achromatique, lunette qui laisse voir les objets sans irisation. || Lunette d'opéra, lunette dont on se sert particulièrement dans les salles de spectacle. On dit aujourd'hui lorgnette. || Terme d'astronomie. Lunette méridienne ou des passages, celle qui sert à déterminer le moment précis où un astre passe au méridien de l'observateur. || Le petit bout de la lunette, le bout par lequel on regarde et qui rapproche les objets; le gros bout, le bout opposé, qui, quand on y applique l'œil, fait apparaître les objets très-éloignés. || Fig. Voir les choses par le petit bout de la lunette, les voir exagérées; par le gros bout, les voir moins importantes, plus petites qu'elles ne sont. S'admira comme on peut tourner uniquement sur une pensée, et comme tout le reste me paraît lointin; c'est bien précisément cette lunette qui approche et qui recule les objets, *EST. 10 janvier 1680*. || Fig. On voit rarement les choses telles qu'elles sont, avec des lunettes de cent trente lieues [c'est-à-dire à une distance de 130 lieues], *VOY. d'Argental, 21 sept. 1722*. || Fig. Lunette se dit de ce qui augmente la portée de l'esprit. Les idées moyennes sont les lunettes de l'esprit; une vue étendue se passe de ces lunettes, *BOSS. 7, OEuv. m. l. t. IV, p. 339*, dans *ROMAN*. Fig. se servir de la bonne lunette, voir favorablement. Vous savez comme elle [une dame] m'a tenu sur perdu, et combien je vous conseille de vous servir en sa faveur de votre bonne lunette, *id. 229*. || 4° Au jeu de dame, mettre dans la lunette, placer une dame entre deux dames de son adversaire, en sorte qu'elle ne peut être prise ni par l'une ni par l'autre; location tirée de la forme des lunettes qu'on met sur le nez. || Au jeu des échecs, donner une lunette, mettre son adversaire à même d'attaquer deux pièces avec un pion. || 5° Lunette de cheval, sorte de petits ronds de soie qu'on met sur les yeux d'un cheval vicieux ou trop gal. || S. F. Morceau de cuir ou de bois, en forme de lunettes, qu'on faisait porter aux yeux des capicins pour les garantir d'un regard insolent. || 6° Terme de fertilité. Lunette de l'œil, 7° Terme d'horticulture. La partie d'une montre dans laquelle on met le verre. Terme d'architecture. Pièce d'un cloaqueur destinée à recevoir l'écoulement. || 8° En termes d'architecture, petit jour réservé dans le balcon

d'une voûte. || Petite baie voûtée pratiquée dans les côtés d'une voûte. || Lunette basse, baie qui coupe obliquement le balcon d'une voûte. || Terme de plâtrier. Petite fenêtre pratiquée dans un balcon et que l'on couvre en plâtré. || 9° L'ouverture faite du siège d'un privé, ou d'une chambre percée et garnie de boue ou de erin qu'on met sur une chaise percée ou non pe cée. || 10° Trou carré qui fait passage du tour. || 11° Terme de marine. Caisse d'acier pour mesurer le calibre des boulets. || 12° Terme de marine. Canal par le moyen duquel le feu du feu d'un vaisseau est communiqué aux petits fourneaux adjacents. Terme de charpente. Lunettes de soufflets, doubles ventaux avec des loisons. || 13° Lunette de chapon, de pe... donné à deux os au-dessus de l'estomac de l'épave qui représentent un compas ouvert. || 14° Terme de maréchal. Fer à lunettes, fer de cheval dont on retranche la partie qui est vers le quartier du pied. Ferrer à lunettes. || Proverbes. Chacun voit à lunettes, chacun a sa manière de voir, de juger. || Bonjour lunettes, adieu lunettes, c'est-à-dire, quand l'âge vient de prendre lunettes, il faut se résigner aux amourettes.

— HIST. XVI<sup>e</sup> S. La casse [casse] qui... lunette (le verre rond) du miroir, *MODUS*, p. 100. Pour un vericel encerné en manière de lunette, prisé 20 francs, *DE LABONDE, Émeux, p. 100*. || XVI<sup>e</sup> S. Ung estuy de lunettes pour... le duc d'Orléans, *id. ib.* Des lunettes d'or garnies de berils, *id. ib.* Un miroir d'or, dont la lunette est perdue et de l'autre côté à une... croissant fleur en un jardin, *id. ib. 248*. Or, maintenant que deviens vieux, Quand je lis au livre de... Les lunettes pens pour le mieux x, l'arqouy la... me grosvoye, *CH. d'Orléans. Bal. 139*. Fables... les gens bestes, Salmon en idolatrya, *id. id.* Les lunettes; Bien heurieux est qui n'a... a, *VILLON, Double ballade*. || XVII<sup>e</sup> S. Four... de lunettes apportées à deux fois audit seigneur... audit lieu de Bar, dont y en avoit trois paires de... et les autres de beril, *DE LABONDE, Émeux, p. 100*. Ayant par artifice affisté ses lunettes, *id. id.* examiné et encore plus d'agrement de... et... chiffré par le menu les fantes et imperfections... ouvrages faits par Neptune et Pallas, *id. id.* Contes d'Entrapel, ch. 37. [La lamié... de la... teste ses yeux et mptiles comme lunettes, *id. id.* Vous avez chassé vos lunettes de travers [vous n'y voyez pas bien], *id. id.*

— ETYM. Diminutif de lune, par assimilation de forme; *VOY. LUGNÈRE*.

† LUNETTE, ÉK (lu-nè-t), *ed.* Terme de zoologie. Qui a les yeux entourés d'une... coloré. Qui porte sur la tête ses yeux en forme de lunettes.

LUNETTIER (lu-nè-ti), s. m. || 1° Faiseur de lunettes. 2° Adj. Qui porte ses lunettes. Par plaisanterie. La lunettier je le regardai portant lunettes, *LA FONT. Lun.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> S. Romain Marie, marchand lunettier demeurant près le Palais, me fit apporter sa lunette, *id. id.* Je te... portant l'attache des lunettes], *id. id.*

— ETYM. Lunette.

† LUNICOLE (lu-ni-ko-l), s. m. Homme qui a la forme d'une lune. Il sera de l'essence la plus parfaite... chez de tels lunicoles, la relation de terre et de... différa prodigieusement de celle qu'à nos jours les hommes, *BOSS. OEuv. m. l. t. IV, p. 111*, dans *ROMAN*.

† LUNIFORME (lu-ni-for-m), *ed.* Qui a la forme d'une lune, d'un croissant. Terme de... Lettres luniformes, caractères dont tous les points sont recourbés en croissant. || Signes luniformes, *VOY. LUNATRE*.

— ETYM. Lune, et forme.

LUNI-SOLAIRE (lu-ni-so-la-r), *ed.* Terme d'astronomie. Qui tient de la lune et du soleil. Luni-solaire. Année luni-solaire, année... la révolution de la lune et celle du soleil. Les temples des Athéniens étaient luni-solaires; et c'est pourquoi on les faisait tantôt de douze mois de treize lunaisons, de manière à faire... années au bout de 191-mois ans. Terme de... solaire, période de 688 années, produit de 29 de la lune (19 ans) multiplié par celui du soleil (35 ans). On dit aussi période dionysienne.

— ETYM. Lune, et soleil.

† LUNULAIRE (lu-nu-la-r), *ed.* Qui a la forme d'une lunule.

LUNULE (lu-nu-l), s. f. || 1° Nom donné aux









est assez perçante pour pénétrer les corps opaques, dont l'urine avait la merveilleuse propriété de devenir un corps solide, une pierre précieuse appelée *lapis lycuricus*, est un animal fabuleux, *arr.* *Quadrup.* t. III, p. 218. || Fig. Lys en vers nos parcs et tantes en vers nous, *LA ROST. Publ.* 1, 7. Vous m'avez demandé pourquoi, étant lys sur les faces de mes contes à dormir debout, je suis taupé sur les défauts des tragédies, *vol.* *Let. d'Argental*, au déc. 1702. || Avoir des yeux de lynx, avoir la vue très-perçante. || Fig. Voir clair dans les affaires, dans les desseins, dans les pensées des autres. Notre vanité qui a des yeux de lynx, *MASIV. Sermon. in-dieu.* 1, 1. Je soupçonne Zélie, examinez cela avec des yeux de lynx, *MONTANO. Lett. pers.* 109. Un œil de lynx pour saisir le faible ou le ridicule des hommes, *MASIVONTEL. Mém.* XII. || 3° Aujourd'hui on rapporte le lynx au loup-cervier. Les plus belles peaux de lynx viennent de Sibérie sous le nom de loup-cervier, et de Canada sous celui de chat-cervier, *arr.* *Quadrup.* t. III, p. 308. Un animal que les anciens appelaient lynx, connu en Sibérie sous le nom de loup-cervier, ne s'appelle que chat-cervier dans le Canada, parce qu'il y est plus petit que dans notre hémisphère, *BAIKAL. Hist. phil.* XV, 8. || 3° Constellation boréale.

— *REM.* Au lieu de *yeux de lynx*, Malherbe a dit : *yeux de Lynce*, héros mythologique célèbre par sa vue perçante et pilote des Argonautes : Ce n'est pas à dire que tous les hommes aient des yeux de Lynce, *Le traité des biens*, de Sénèque, IV, 27. Il est certain que Malherbe a raison, et que les anciens, quand ils voulaient désigner une vue très-perçante, disaient non des yeux de lynx, mais des yeux de Lynce (Non possit oculis quantum contendere Lynceus, *MOR.* Ep. 1, 1, 38). Mais il est certain aussi qu'ils prétendaient que le lynx était doué d'une excellence vue (*lyncos... quez clarissime omnium animal.* *PLIN.* *H. nat.* XVIII, 8, 33). De là au moyen âge s'est faite la confusion entre lynx et Lynce; et nous avons pris l'habitude de dire non des yeux de Lynce, comme il faudrait, mais des yeux de lynx.

— *HIST.* XIII<sup>e</sup> s. Mès s'il eüssent yex [yeux] de linc, *la Rose*, 8989. Car linc a la regardeüre, Si fort, si perçant et si dure... *ib.* 8991. || XIV<sup>e</sup> s. Une beste qui est appellée linc, qui voit parmi une paroit de quatre piés d'espès, *Modus*, f. xxv.

— *ETYM.* *Abyl.* lynx; anc. haut-alem. *lyhs*.

† *LYPÉMANIE* (li-pé-ma-nie), *s. f.* Terme de médecine. Genre d'aliénation mentale caractérisée par une tristesse profonde.

— *ETYM.* *Abyl.* chagrin, et *manie*.

**LYRE** (li-r'), *s. f.* || 1° Instrument de musique à cordes, en usage parmi les anciens. Vous rencontrera une troupe de prophètes qui descendront du haut, précédés de personnes qui ont des lyres et des harpes, *sac.* *Bible. Rois*, I, X, 8. David et tout Israël jouait devant le Seigneur de toutes sortes d'instruments de musique, de la harpe, de la lyre, du tambour, des cistres et des timbales, *in. ib.* II, VI, 5. || Dans un sens spécial, chez les anciens, instrument à sons graves, formé par deux branches, tenant un barreau sur lequel étaient placées des cordes qui sonnaient à vide. Par la lyre on entend ici généralement tout instrument de musique, dont les cordes sont tendues à vide, *ROLLIN. Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1<sup>er</sup> part. p. 347, dans *ROBERTS*.

Chez les modernes, sorte de guitare où la touche est placée entre deux branches recourbées comme celles de la lyre antique; cet instrument très-peu usable était à la mode sous le Directoire et au commencement de ce siècle. || Fig. Le même au sur [Dm]... a donné aux oiseaux leurs chants si divers, et leur a mis dans l'estomac et le gosier une

espèce de lyre et de guitare, pour annoncer, chacun à leur mode, les beautés de leur créateur, *MOSE. Éclat sur myst.* V, 1. || Chez les Grecs, le nombre des cordes de la lyre a varié; mais la plus ancienne et la plus usitée était la lyre à sept cordes; même à Sparte il fut défendu d'innover à cet égard, || Fig. Ajouter une corde à sa lyre, prendre dans ses vers un nouveau ton, traiter un nouveau sujet. Et j'ajoute à ma lyre une corde d'airain, v. *MOSE. Feuilles d'automne*, XL. || 2° Fig. Le talent du poète, l'action de faire des vers. La lyre d'Homère. La lyre de Pindare. Malherbe avec Racan parmi les chœurs des anges, là-haut de l'Éternel célébrant les louanges, Ont emporté leur lyre, *LAVOIS. Épître VIII. Je consacre ma lyre à la céleste charité*, *BAC. Contiques*, I. ... Mille fois ta louange a monté ma lyre avec ma voix, s. *CHÉN. Élog.* 28. Quittez la lyre, ô ma Muse, Et déchiffrez ce mandat; Vous voyez qu'on vous accuse De plusieurs crimes d'État, *BERNARD. Muse en suite*. Impose donc silence aux plaintes de ta lyre; Des cœurs nés sans vertu l'infortune est l'écueil; Mais toi, roi détroné, que ton malheur t'inspire Un généreux orgueil! *LAMART. Méd.* I, 14. Quelquefois seulement, quand mon âme oppressée Sont en rythmes nombreux déborder ma pensée, Au souffle inspirateur du soir, dans les déserts, Ma lyre abandonnée eshale encor des vers, *in. ib.* I, 20. || Prendre, accorder sa lyre, se disposer à faire des vers. Quitter, déposer, suspendre sa lyre, cesser de faire des vers. Les maîtres de la lyre, les grands poètes. Tels dans leurs fictions les maîtres de la lyre Représentent les dieux, enfants de leur délire Dans l'oubli du nectar laissant les cieux déserts, *in. ib.* Ode à Monsieur. || 3° Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère septentrional. || 4° Terme de zoologie. Nom vulgaire et spécifique de deux poissons : le callionyme lyre (acanthoptérygiens), dit aussi lavandière et lacort, et la trigle lyre (acanthoptérygiens). || Nom vulgaire et spécifique d'un oiseau, le méneure lyre (gallinacés). || Lyre de David, coquille du genre harpe. || 5° Terme d'anatomie. Surface inférieure de la voûte à trois piliers du cerveau, où l'on remarque deux lignes longitudinales auxquelles viennent se rendre d'autres lignes transversales ou obliques.

— *HIST.* XIII<sup>e</sup> s. E David e tuz ces [ceux] de Israel jueurent devant nostre seigneur od multes maneres d'estrumens, od harpes, o lires, e tympan, e frestels, e cymbals, *Rois*, p. 130. || XIV<sup>e</sup> s. Seigneur, change et monte ma lyre, Afin qu'au lieu du vain martyre Qui se paist des cœurs oïeux... *DESPERES. Œuvres chréti.* XVIII, Ode. Adieu, vieille forest, le jouet de zephyre, Où premier l'accorday les langues de ma lyre, *sons. Contre les bûcherons de la forêt de Gatines*.

— *ETYM.* Provenç. esp. et ital. *lira*; du lat. *lyra*, qui est le grec *λύρα*.

† **LYRÉ, RE** (li-ré, réo), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'une feuille découpée en lobes plus petits que le dernier qui est très-ample.

† **LYRIFORME** (li-ri-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui ressemble à une lyre.

— *ETYM.* *lyre*, et *forme*.

**LYRIQUE** (li-ri-k'), *adj.* || 1° Chez les anciens, poésie lyrique, poésie qui se chantait sur la lyre. Les vers lyriques étaient ceux qu'on chantait ou qu'on était supposé chanter; ceux, par exemple, des odes et des dithyrambes. Les Grecs eux-mêmes ont reconnu que la plus ancienne et la meilleure espèce de poésie était la lyrique, c'est-à-dire les hymnes et les odes, pour louer la divinité, *VIRGIL. Mœurs des Israél.* titre XV, 2<sup>e</sup> part. p. 189, dans *ROBERTS*. || Poètes lyriques, et, substantivement, les lyriques. Ceux qui composaient dans ce genre de poésie. Pindare, Horace sont des lyriques. || 2° Au-

jourd'hui, il se dit des vers qui entrent dans les odes et les dithyrambes. Les poèmes lyriques de Malherbe, de Rousseau. || Appliqué aux pièces de théâtre, lyrique signifie propre à être chanté, à être mis en musique. Tragedie lyrique, opéra sérieux; comédie lyrique, opéra du genre gai. Célèbre par ses belles poésies lyriques et par la douceur qu'il [Quinault] opposa aux satires très-injustes de Boileau, *vol.* *Louis XIV. Ecrite*. || Théâtre lyrique, théâtre sur lequel on représente des ouvrages mis en musique. Les théâtres lyriques sont à Paris les Italiens, l'Opéra, l'Opéra-Comique et le Théâtre lyrique. || 3° Particulièrement. Lyrique se dit de pièces disposées par stances qui, sans être destinées à être chantées, ont un mouvement et un transport plus étif que le reste de la poésie. || Qui appartient à la poésie lyrique de ce genre. Il faut que des hauteurs du sublime Hélicon Le premier trait que lance un poète lyrique, Soit une flèche d'Apollon, s. *LEMOINE. le Fangeur*. Montés au même char, comme un couple homérique, Nous tiendrons, pour lutter dans l'arène lyrique, Toi la laoco, moi les courriers, v. *MOSE. Odes*, & *Lamartine*. || Par ironie. Dans mon lyrique essoc je marche à pas comptés, s. *CHÉN. les Nouveaux saints*. || 4° *S. m.* Un lyrique, poète lyrique, celui qui s'est illustré par des odes, des dithyrambes et autres poésies lyriques. Malherbe, Lamartine, V. Hugo sont nos premiers lyriques. || Le lyrique, le genre, le talent lyrique. Racine me parait incomparable dans le lyrique: une diction précise et serrée; de la douceur, mais avec de l'énergie; des figures variées; de riches et nobles images; une mesure libre qui pourtant ne marche pas au hasard, *n'oubliez. Rem. Racine*, § 63.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Les vieux lyriques si heureusement ressuscitez, *sons. Épître au lecteur, Odes*.

— *ETYM.* Lat. *lyricus*, de *lyra*, lyre.

† **LYRISME** (li-ri-sim'), *s. m.* Néologisme. || 1° Caractère d'un style élevé, poétique, langage inspiré. Le lyrisme de la Bible. || 2° En mauvaise part, affectation déplacée du style lyrique, ou des formes qui le caractérisent. || 3° En général, enthousiasme, chaleur. Cet homme a du lyrisme. Sa conversation a du lyrisme.

— *ETYM.* *lyre*.

† **LYRO-GUITARE** (li-ro-ghi-la-r'), *s. f.* Sorte de guitare en forme de lyre.

† **LYSIEN, IENNE** (ly-zil, zil-à), *adj.* Terme de minéralogie. Formé par voie de dissolution chimique. Terrains lysiens. Substances lysiennes.

— *ETYM.* *Abyl.* dissolution

† **LYSIMACHIE** (li-zil-ma-kie), *s. f.* || 1° Genre de belles plantes de la famille des primulacées. || *Lyrimochia vulgaris*, L., cornelle, chassaboiss. || *Lyrimachia nummularia*, L., herbe aux écus, monnayère. || On dit aussi lysimaque. || 2° Lysimaque bleu, *scutellaria galericulata*, L. vulgairement toque, labiées.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Lysimachie a pris son nom du roy lysimachus son inventeur; elle est aussi appelée *salicaria*, par la ressemblance de ses feuilles à celle du sauc; l'on la nomme en français corneille ou chassaboisse, o. *DE STUARTS*, 618.

† **LYSSES** (li-s'), *s. f. pl.* Terme de médecine. Pustules qui, suivant quelques auteurs, se développent sous la langue des individus mordus par un animal enragé.

— *ETYM.* *Abyl.* rage.

† **LYTHRARIÈRES** (li-tra-ri-è-res), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédones, plus communes entre les tropiques que sous les autres climats.

— *ETYM.* Genre *lythrum*, de *λύτρον*, sang coagulé, couleur des fleurs du *lythrum salicaria*, L.

## M

## M

**M** (è-m'), *s. f.* || 1° La treizième lettre de notre alphabet. Une M majuscule. Pour le B, la lettre supérieure prend son appui au-dessous de l'inférieure; et pour l'M les deux lettres, d'un mouvement égal, ne font que s'unir et se détacher, *MASIVONTEL. Éclat. III. Œuv.* t. VIII, p. 304, dans

*POISSONS*. Ici l'M à son tour sur ses trois pieds se dresse, *DE RUIS. Harmon. imit.* I. || 2° Servant l'appellation nouvelle, M se nomme me et est masculin: un me majuscule. || 3° M, devant un nom propre, signifie monsieur; MM signifie messieurs; Mme signifie madame; et Mlle signifie mademoi-

selle. || 4° Dans les chiffres romains, M est le signe numérique de 1000. CM veut dire 900. Surmontée d'une ligne horizontale, M, cette lettre vaut mille fois 1000, ou un million. || 5° M est la marque des anciennes monnaies françaises qui ont été frappées à Toulouse. M M. celles des monnaies fabriquées

## M

## M





que l'on mâche sans l'avaler. Le tabac, le bétel sont des machicolans.

— ETYM. Mâcher.

† MACHICOT (ma-chi-ko), s. m. Anciennement, officier de l'église de Notre-Dame de Paris, inférieur aux Machicors, mais supérieur aux simples chantres à gorge. L'usage du machicotage s'est longtemps conservé; les choristes ou clercs qui exécutaient dans ce goût s'appelaient machicots, LAFAGE, Cours complet de plain-chant, n° 303.

— ETYM. Bas-lat. macconici, masticoti; Ital. macconchi; d'origine du reste inconnue.

† MACHICOTAGE (ma-chi-ko-la-j) s. m. Se dit de certaines additions de notes, suivant une marche d'atonique, avec lesquelles on remplissait, dans le plain-chant, les intervalles de tierces et autres. Dans le diocèse de Paris, on se sert encore de machicotage pour un seul jour de l'année, et presque partout dans ce diocèse on néglige même d'observer cette pratique, LAFAGE, Cours complet de plain-chant, n° 303.

— ETYM. Machicot.

† MACHICOTIER, s. m. Chanter un morceau de plain-chant avec les enjolivements connus sous le nom de machicotage. Il en est de même pour l'hymne *Ysraëla regis*, machicotée par quatre enfants et répétée par le chœur, LAFAGE, Cours complet de plain-chant, n° 303.

† MACHICOUILLIS (mâ-chi-kou-ill), s. m. Voy. MACHICOUILLIS.

† MACHILLER (mâ-chi-llé, li mouillées), v. a. Mâcher sans serrer fortement, sans broyer. Je mâchille une écorce d'orange.

— ETYM. Diminutif de mâcher.

† MACHIN (ma-chin), s. m. Terme très-triviale employé pour désigner une personne, un objet dont on ne se rappelle pas le nom. M. Machin, pardon! Je ne me rappelle jamais votre nom, M. MONNER, dans LACHRY, *Exercit. du langage*. Fais-lui faire, tu vois, ce machin au fromage, etc. VOISIN, *Gabrielle*, t. 3.

— ETYM. Corruption de machine.

† MACHINAGE (ma-chi-na-j), s. m. Façonnage du cordon d'une pièce de monnaie. || On dit aussi cordonnage.

— ETYM. Machine.

MACHINAL, ALE (ma-chi-nal, na-l'), adj. || 1° Qui appartient aux machines. || Matière machinale, ressorts, etc. qui font aller les machines.

|| 2° Fig. Qui est produit dans le corps vivant, comme par une machine, et sans la participation de la réflexion. Mouvements machinaux. || [Pierre le Grand] était né avec une crainte extrême de l'eau... le courage et la pitié domptèrent en lui cette faiblesse machinale, VOLZ, *Charles XII*, t. 1. Ma réponse fut l'effet machinal de mon embarras, J. J. ROUSSEAU, *Prom.* 4. L'homme est libre, en ce sens, que, dans les actions non machinales, il se détermine de lui-même et sans contrainte, D'ALEMBERT, *Lett. au roi de Pr.* 3 août 1770. Le plus grand bien que l'éducation pût procurer à l'homme serait sans doute de le mettre à fabriquer de toutes les terreurs machinales, de lui apprendre à se servir de sa raison, même au milieu du danger, CONDORCET, *Berlin*. Rustan n'admire point, dans cette auguste armée (des Hébreux), cette fermeté, cet air machinal qui moult sont les fruits d'un mouvement égal, MASON, *Helvét.* in.

— ETYM. Lat. machinalis, de machina, machine.

MACHINALEMENT (ma-chi-na-le-man), adv. D'une manière machinale. Il ne faut pas se contenter de comparer toutes les actions des bêtes à ces mouvements que nous faisons, dit-on, machinelement, comme si ce mot machinelement expliquait tout, CONDORCET, *Trois anim.* II, 6. Le peuple, accoutumé par la crainte et par l'exemple des grands à obéir machinelement, ne sent plus s'il est de la même espèce qu'eux, et croit ainsi que sa situation déplorable est un état naturel, M. STOD. *Avil.* 1<sup>re</sup> part. ch. 7. Elle ne répondit que machinelement et de manière à prouver qu'elle n'avait pas d'ouïe, *Annales de Malabar*, t. II, p. 101, dans ROUSSEAU.

— ETYM. Machinale, et le suffixe ment.

MACHINATEUR, TRICE (mâ-chi-na-teur, tri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui fait quelque machination. Elle fit la machination du complot. || Absolument. C'est un grand machinateur, c'est un homme habile à former des intrigues, à tramer des complots. Ce grand machinateur ou le entraîneur de l'Andalouse en ce pays, *Ann. Niv.* coup. 1, 2.

— REM. L'Académie ne donne pas le féminin machinatrice; mais rien n'empêche de l'employer.

— HIST. 17<sup>e</sup> s. Et là furent accueillis les préceptes

conspirateurs et machinateurs de trahisons, M. CUSTODIAT, *Chron. des Ducs de Bourg.* II, 7.

— ETYM. Lat. machinatorum, de machinari, machiner.

MACHINATION (ma-chi-na-sion; ou vers, de cinq syllabes), s. f. Action de machiner quelque mauvaise chose. Il perçait dans tous les secrets, démantelait toutes les intrigues, découvrait les entrepries les plus cachées et les plus sounies machinations, *nois. le Tellier*. Il y a ici machination, intrigues, complot, ricanes, *Alcade de Noloris*, v. 11. Comme si c'était peu de toutes ces machinations contre les bonnes moeurs, P. L. COVA, *Lettre IX*.

— HIST. 17<sup>e</sup> s. En envie à cinq branches; c'est assavoir haine, machination... *Ménager*, t. 3. La machination contre Curius fut ainsi trouvée, *aracineux*, l. 24, *recto*. || 17<sup>e</sup> s. En ces machinations les [les serfs anglais] avoit du temps passé grandement mis et boutes un fol prestre de la comté de Kent, qui s'appelloit Jean Halle, *vois.* II, II, 100. || 17<sup>e</sup> s. Nous le voyons (Alexandre) se troubler si esperduement aux plus legiers soupçons qu'il prend des machinations des siens contre sa vie, *MONTESS.* II, 2.

— ETYM. Provenç. machinacion; esp. maquinacion; Ital. machinazione; du lat. machinationem, de machinari, machiner.

MACHINE (ma-chi-n'), s. f. || Instrument propre à communiquer du mouvement, ou à saisir et prendre, ou à mettre en jeu quelque agent naturel, comme le feu, l'air, l'eau, etc. Une collection, un cabinet de machines. Elle [l'alouette] avait évité la perdue machine [un piège], LA FONT. *Fabl.* VI, 16. Un Flamand a donné le dessin d'une machine pour Mary, qui sera une des merveilles du monde, MAINTENON, *Lett. à Fabbé Gobelin*, 2 juin 1682. Les machines qui simplifieraient la manufacture, c'est-à-dire qui diminueraient le nombre des ouvriers, seraient pernicieuses, MONTESQ. *Espr.* XIII, 12. Le soir même il [le czar Pierre] se rendit à Versailles, et passa trois jours à voir le château, le ménagerie, Trianon, Mary, et surtout la machine plus admirable alors qu'elle ne l'est aujourd'hui que la mécanique est plus perfectionnée, *NUCLOS, Oeuvres*, t. V, p. 207. Toute machine suppose combinaison, arrangement de parties tendantes à un même but, *BOSS.* *Rech. philos. sur le beau, Oeuvr.* t. II, p. 413, dans ROUSSEAU. Ce dernier établissement [de machines à carder et à filer les cotons et les laines] avait des préjugés à vaincre; on croyait ces machines nuisibles précisément par le même principe qui les rend si utiles, parce qu'elles font plus de travail avec moins de bras, CONDORCET, *Montigni*. Les machines, c'est-à-dire les assemblages d'une construction plus ou moins simple qui transmettent l'action d'une puissance sur une résistance, *TRAITÉ phys.* (1789), t. I, p. 347, dans ROUSSEAU. C'est dans cette possibilité d'augmenter suivant les besoins la masse ou la vitesse des corps à mouvoir que consiste la principale utilité des machines, LAPLACE, *Expos.* III, 3. || Fig. Il faut des machines pour le faire remuer, se dit d'un homme qu'on a peine à émouvoir. || 2° Terme d'économie politique. Nom donné à tout instrument, à tout outil même le plus simple dont l'industrie se sert. Une bêche est une machine. || 3° Terme de mécanique. Machine simple, celle qui consiste en un seul moyen d'augmenter l'action des forces. Le levier est une machine simple. || Machine composée, celle qui est formée de plusieurs machines simples combinées ensemble. || Machine architectonique, échafaudage disposé tellement, qu'au moyen de poulies et de cordes on peut élever de grands fardeaux et les mettre en place. || Machine de compression ou de condensation, nom donné aux pompes foulantes à gaz, dans lesquelles on accumule un grand volume d'air ou de produits gazeux dans un petit espace appelé réservoir. || Machine hydraulique ou à eau, toute espèce de machine qui sert à conduire et à élever les eaux; telles sont les diverses pompes.

|| Machines souterraines, soufflets métalliques dans lesquels l'air est comprimé fortement pour mieux entretenir la combustion, et rendre la réduction de minerais plus prompte et plus parfaite. || 4° Machines à vapeur, appareils mis en mouvement par la tension de la vapeur d'eau ou de tout autre liquide. Machine à haute, à basse pression. || Machine de vingt, de trente chevaux, machine dont la force équivaut à celle de vingt, de trente chevaux, etc. || Terme de chemin de fer l'air machine en arrière, faire marcher un train en arrière. || Machine à simple effet, machine dont le piston descendait par le moyen de la pression atmosphérique. || Machine à double effet, la machine à vapeur telle que Watt l'a per-

fectionnée. || Machine à feu, c'est dit primitivement de la machine à vapeur. || 5° Machine à vapeur, nom donné à des machines qui servent d'outils et remplacent la main de l'ouvrier. || Auparavant des machines-outils. Les machines-outils sont principalement destinées à travailler, à façonner les métaux. || 6° Machine à mûter, machine établie sur le quai d'un port ou à bord d'un vieux navire, et dont la fonction est de planter les mâts sur les bâtiments, ou de les enlever de leurs places quand on veut les changer, les réparer ou les faire rentrer en magasin, *JAL.* || 7° Machine pneumatique, instrument propre à rarifier l'air dans un espace déterminé. || Machine électrique, celle qui sert à développer l'électricité. || Machine d'Atwood, appareil pour démontrer expérimentalement les lois de la chute des corps. || Machine arithmétique, instrument sur lequel sont tracées des divisions logarithmiques, qui servent à exécuter les calculs arithmétiques. La machine d'arithmétique fait des effets qui approchent plus de la pensée que tout ce que font les animaux; mais elle ne fait rien qui puisse faire dire qu'elle a de la volonté comme les animaux, *PASC.* *Pens.* 217, 67, *ÉPIGRAMME*. Louis par la grâce de Dieu... notre trébucher et bien aimé le sieur Pascal nous a fait à montrer que... Il a inventé une machine par le moyen de laquelle on peut faire toutes sortes de supputations, additions, soustractions, multiplications, divisions et toutes les autres règles arithmétiques, tant en nombres entiers qu'en rompus, sans se servir de plume ni de jetons, *Principes du roi pour la mach. arithm.* 1649. Ce fut à l'âge de dix-neuf ans qu'il inventa cette machine d'arithmétique par laquelle on fait non-seulement toutes sortes de supputations sans plume et sans jetons, mais on les fait même sans savoir aucune règle d'arithmétique et avec une sûreté infatigable, *ÉPIGRAMME*, *Vie de Pascal*. || 8° Machine pyroque, assemblage de pièces d'artifice disposées pour diriger la communication des feux. || 9° Chez les anciens, machines de guerre, instruments servant à lancer des traits, des pierres, etc. à battre en ruine les murs et à faire brèche, etc. Pour les rompre [les portes du temple] elle attend les fatales machines, *ANCIEN. Ath.* V, 1. Qu'un conquérant voisin attaque ses murs, il ne le trouvera pas peut-être assez accoutumé à camper, à se ranger en bataille, ou à dresser des machines pour assiéger une ville, mais il le trouvera invincible, *VÉN.* *Tél.* V. Les traits sont faits et la supputation faite, il se trouva qu'ils devaient aller plus de huit cents machines de diverse grandeur propres à lancer des feux et environ quatre mille autres propres à jeter des traits, *HIST. ANCIEN. t. III*, p. 236, dans ROUSSEAU. || Fig. Ce superbe, cet audacieux [le démon] ne croira jamais que tout ce qu'il est capable de lui résister; et plus vous serez d'efforts, plus il dressera contre vous ses dardes et ses machines, *POSS.* *Termos.* *Élémos*, 3. || 10° Machine infernale, voy. INFERNAL. || 11° Tout assemblage de ressorts qui produisent des effets déterminés, sans transmettre une force au dehors. Le centre est une machine compliquée. Certains automates sont des machines fort ingénieuses. Ne viendrons-nous dans notre mort qu'une vapeur qui s'échappe, que des esprits qui s'épouventent... une machine qui se dissout et qui se met en pièces, *BOSS.* *Duch. d'Orléans*. || Fig. Ce n'est qu'une machine, c'est une pure machine, une machine à vapeur, c'est une personne sans esprit, sans cœur, sans âme qui sont médiocres sont machines parfaites, *ROMAN. d'Amour*. || Être machine, être esclave de l'habitude, de la routine, d'une vie usée et tranquille. Les bêtes sont des machines, opinion des cartésiens d'après laquelle les bêtes sont considérées comme de purs automates, sans intelligence, et sans aucune sensibilité. Ils [les cartésiens] disent que tout ce que le bête est une machine... Telle est la machine d'un homme à pas toujours égaux, aveugle et sans âme, *LA FONT.* *Fabl.* I, 2. Parlez un peu au cartésien des machines, des machines qui aiment, des machines qui ont une élection pour quelque un, des machines qui sont jalouses, des machines qui craignent, allez, vous vous moquez de nous, jamais l'homme n'a prétendu nous le faire croire, *SAV.* 157. Si les animaux n'étaient que de pures machines, considéreraient qu'une raison de plus pour ceux qui pensent que l'homme n'est qu'une machine sans âme, mais il n'y a plus personne aujourd'hui qui n'avoue que les animaux ont des idées, de la mémoire, une mesure d'intelligence, *VOUZ.* *Princ.* d'édif. 7. || 11° Machine animale, ou, simplement, machine, l'ensemble des organes composant le corps de l'animal, de l'homme. Considérant la machine du corps humain comme

ayant été formée de Dieu pour servir en soi tous les mouvements qui ont coutume d'y être, *Mérid.* 11, 12. Vous dites que ma vie ne devrait faire autre chose que d'acquiescer, tant et si bien acquiesce, *ibid.* 14. Pourquoi l'en fait-elle autre chose? Mais je vous avertis que, si par tendresse ou par pitié vous ne donnez quelque repos à cette joie machinale, vous la détruisez entièrement, et ce sera dommage, *ibid.* 15. À mort le malade ont une machine à vapeur à la tête, la machine se démontait, *ibid.* 16. Nos pauvres machines sont sujettes à bien des maux, *ibid.* 21 août 1880. Il ne faut point laisser prendre possession de nos pauvres machines à nos maux si dangereux et si dévorants, *ibid.* 22 juin 1880. Vous nous direz... comme cette pauvre substance qui pense et qui pense si vivement, aura pu supporter sa machine si belle et si délicate, dans un lieu où, pendant qu'elle était si agitée, *ibid.* 28 oct. 1880. Ma machine n'est point encore entamée ni dérangée, *ibid.* 30 j. 11. 1880. Appliquant ceci [la comparaison avec un moulin] au corps de l'homme, machine sans comparaison plus composée et plus délicate, mais, en ce que l'homme a de corporel, *ibid.* 30 machine, *ibid.* 30. Connaissez, *ibid.* 12. La transpiration déconcerte et rétablit toute la machine du corps, *ibid.* 17. Le temps... Sape sans bruit le bâtiment. De notre fragile machine, Et je ne vis point un instant sans sentir que ce changement qui m'avertit de sa ruine, *ibid.* 18. Sur la première attaque de goutte. Tot seule ranimes par d'inconscients efforts. D'une machine presque usée Les mouvements et les ressorts, *ibid.* 19. *Mlle Deshayes.* Il a toujours souffert de longues et cruelles intermittes sans tout le courage d'un sage physicien qui sait à quel point la machine du corps humain est sujette et qui se livre à la nature, *ibid.* 20. Mon âme, à l'instar de elle-même, est toute à mon corps : le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, *ibid.* 21. *Leu. d. M. de M. Aeschbacher.* 13. La partie de l'homme par laquelle il est machine. Toutes les choses qui sont à la machine vers le respect et la terreur, *ibid.* 22. *Fenelles.* 7. L'on a été mal à propos de l'usage de raison à l'amour... c'est une précipitation de pensées qui se porte d'un côté sans bien examiner tout, mais c'est toujours une raison; et l'on ne peut pas souhaiter que ce soit autrement, car nous serions des machines très désagréables à l'Amour. L'homme est le tout machine, que le vin d'une quelquelfois cette imagination que l'usage enfançant; il y a là de quoi s'humilier, mais de quoi adorer, *ibid.* 23. *Diés. phil. Imagination.* 14. *Leu. d. M. de M. Aeschbacher.* La machine de l'univers, la machine ronde. L'univers ou seulement la terre. En est-il un plus pauvre en la machine ronde? *ibid.* 24. *Fabli.* 1. On ne parle que de la guerre: le roi a deux cent mille hommes sur pied; toute l'Europe est en émotion, on vit bien, comme vous dites, que la pauvre machine ronde est abandonnée, *ibid.* 25. *Mars.* 22. Je ne puis rien porter : une culotte me paraît le monde rond, *ibid.* 26. *Car de penser* que Dieu tourne le monde, Et règle les ressorts de la machine ronde... *ibid.* 27. *Sol.* 1. Sans que se sentent la cause des dieux; il ouvre leur apoloque par un tableau maestueux de la grande machine de l'univers, *ibid.* 28. *Claude et Aron.* 11. De l'univers observant la machine, *ibid.* 29. *Deux des bonnes gens.* Fig. La machine ronde a été deux ou trois jours sans tourner, la terre a cessé d'acquiescer, se pour dire que l'on a cessé de s'acquiescer à la machine. Je ne m'en charge pas de vos compliments pour Mme de la Fayette; plus M. d'Ille s'élève; la machine ronde n'a été deux ou trois jours sans tourner; il a été à Saint-Germain pour vous; il est occupé de nos affaires; c'est un ami adorable, *ibid.* 30. 15. La machine de l'Etat, le gouvernement du pays. Entendez [à Saint-Germain] disant tout ce que vous faites, et laissez tous les ressorts de la grande machine que vous conduisez, *ibid.* 31. *Sermons, Justice.* 3. Leurs machines des princes sont principalement destinées à tourner ces ressorts principaux des Etats qui font mouvoir la machine, *ibid.* 32. *Petit corbeau, Feuille.* 16. Dans les théâtres, moyens mécaniques employés pour opérer des changements de décoration, et exécuter d'autres opérations telles que le vol des rochers, le mouvement des diables simulacres, etc. Ces prendre le change... que de dire... que la machine n'est qu'un amusement d'enfants, et qui se convient qu'aux marionnettes: elle augmente et diminue la fiction, *ibid.* 33. 1. Opéra, tragédie, comédie à machines, opéra, tragédie, comédie dont la représentation exige des machines. Par extension

tion. Dans ces situations ténébreuses [des dieux du paganisme] étaient cachées toutes les machines des prêtres, et ils y entraient par des conduits souterrains, *ibid.* 34. 1. 12. Il se démonte de cette pièce arrive comme une machine, il est brusqué, forcé, et ne sort pas du fond du sujet Fig. Cela sent la machine, se dit d'un effet dramatique qui est amené à peu naturellement. 17. Fig. Intrigue, ruse dont on se sert dans quelque affaire. Que si de tes conseils il forme une machine Qui de mon oncle retarde la ruine, *ibid.* 35. 1. 4. Oui, belle Julie, nous avons résolu pour cela quantité de machines; et nous ne leignons point de mettre tout en usage, sur la permission que vous m'en avez donnée, *ibid.* 36. 1. 3. Oublions notre ajustement de Flamand, pour songer à d'autres machines, *ibid.* 37. 1. 3. J'ai des ressorts tout prêts pour diverses machines, *ibid.* 38. 1. 10. Je vous avertis... de vous tenir toujours en défense [contre le démon]; tremblez même dans la victoire; c'est alors qu'il fait ses plus grands efforts, et qu'il remue ses machines les plus redoutables, *ibid.* 39. *Sermons, Démons.* 1. Aldstrand s'était servi de la connaissance qu'il avait de son esprit [du pape] pour le conduire à la promotion d'Alberoni, et à rendre vaines les machines de Giudice, *ibid.* 40. 17. Pour lui cacher à lui seul avec tant de machine et d'artifice ses crimes qu'il doit savoir mieux que personne, s'il est vrai qu'il les ait commis. 2. 1. 3000. 8. *Dialogue.* 18. Ressorts qui font mouvoir les affaires. On peut, pour vous servir, remuer des machines, *ibid.* 41. 7. Admirez les machines du molinisme, qui font dans l'Eglise de si prodigieux renversements que ce qui est catholique dans les Pères devient hérétique dans M. Arnauld, *ibid.* 42. *Pror.* 3. L'amie [Mme de Maintenon] de mon oncle est la machine qui conduit tout, *ibid.* 7. *Leu. d. M. de M. Aeschbacher.* 13. Le plus grand intérêt va remuer une plus grande machine; l'intérêt de l'Etat va faire agir le sénat, le peuple romain et les empereurs [contre le christianisme], *ibid.* 43. 12. Les machines qui l'avaient guidé si haut par l'applaudissement et les éloges, sont encore toutes dressées pour le faire tomber dans le dernier mépris, *ibid.* 44. *Leu. d. M. de M. Aeschbacher.* 13. La fille d'Aristippe est malade et en péril; elle envoie vers son père, veut se réconcilier avec lui, et mourir dans ses bonnes grâces; cet homme si sage, le conseil de toute une ville, fera-t-il de lui-même une démarche si raisonnable? y entrera-t-il sa femme? ne faudra-t-il point, pour les remuer tous deux, la machine du directeur? *ibid.* 45. 11. Il vit toutes les machines que sa politique arrangeait, bien affirmées, *ibid.* 46. *Mars.* 70. 13. Les ressorts d'une composition littéraire. Pour renverser tant de romans [les vices, les péchés] et vaincre tant de résistance, et vos mouvements affectés, et vos paroles arrangées, et vos figures artificielles des machines trop faibles, *ibid.* 47. *Bourgeois.* Que serait-ce si le Tasse eût osé employer les grandes machines du christianisme? *ibid.* 48. 11, 1, 2. Le merveilleux est le sujet et non la machine de l'ouvrage [Paradis perdu], *ibid.* 49. 11, 1, 2. Terme de peintre. Machine du tableau, disposition judicieuse de plusieurs parties qui toutes doivent concourir à l'effet. 20. Grand assemblage de planches, de pierres, etc. C'est là que du lutrin git la machine énorme, *ibid.* 50. *Lutrin.* 11. Enfin sous tant d'efforts la machine [du lutrin] succombe, *ibid.* 51. 11. Fig. Je comprends que vous n'osiez demander des nouvelles de votre grande dépense; c'est une machine à quoi il ne faut pas toucher, de peur que tout ne renverse, *ibid.* 52. août 1880. 21. Fig. Tout grand ouvrage de génie. L'église de Saint-Pierre de Rome est une étonnante machine. La scène de Paul Véronèse est une grande machine. La tragédie d'Héraclès est une grande et belle machine, *ibid.* 53. *De l'Acad.* Particulièrement, au théâtre, une grande machine, comédie ou drame en cinq actes. 22. Enduit composé de cire blanche et de soufre, dont les cordonniers se servent pour blanchir les points de talon des souliers.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. La machine corporelle ou la masse de tous les corps du monde, *ibid.* 54. *Thèse de M. O. J. 1871.* 2. Toutes sortes de machines et engins de balerie, *ibid.* 55. *Démér.* 35.

— ETYM. Lat. *machina*, du grec *μηχανή*, de *μηξω*, engin. D'après Curtius, *μηξω* se rapporte au sanscrit *māh*, préparer, croître, *māgha*, puissance, au gothique *mag*, je puis, *māhts*, puissance.

MACHINÉ, *fig.* [ma-chi-né], *nom.* posséd. de machiner. 1<sup>o</sup> Théâtre bien machiné, théâtre bien pourvu de machines. 2<sup>o</sup> Table machinée, table pourvue des dispositions nécessaires pour l'exécution des tours d'un escamoteur. 3<sup>o</sup> Fig. Concerté pour quelque

mauvais but. Un complet machiné pour les intérêts de quelques particuliers, *ibid.* 56. *Mil. de l'Eu.* 1. 11, p. 127, dans *POISSON.*

MACHINER (ma-chi-né), *v. a.* 1<sup>o</sup> Etablir les machines d'un théâtre. 2<sup>o</sup> Fig. Préparer par des menées sourdes, par des intrigues. Il avait déjà machiné sa mort, avant que je vinsse à la couronne, *ibid.* 57. *O. C.* VIII, 8. Le Fils de Dieu ne permet aux démons d'entreprendre aujourd'hui sur sa personne, qu'afin de nous faire entendre par son exemple ce qu'ils machinent tous les jours contre nous-mêmes, *ibid.* 58. *Sermon, Inimic.* Préambule. Vous concevez de mauvais dessein, vous fabriquez des tromperies, vous machinez des fraudes les uns contre les autres, *ibid.* 59. *Sermons, Justice.* 3. Thémistocle, athénien, était banni de sa patrie comme traître; il en machinait la ruine avec le roi de Perse, à qui il s'était livré, *ibid.* 60. *Poiss.* 1, 11, 3. S'il machinait quelque autre intrigue, il faudrait tout recommencer, *ibid.* 61. *Nor. de Figaro.* III, 10. || Absolument. Je jugeai qu'on ne m'avait fait attendre ainsi le passeport, que pour se donner le temps de machiner à son aise, dans les lieux où l'on avait que j'avais dessein d'aller, *ibid.* 62. *Leu. d. M. L. D. M. Corresp.* 1. VII, p. 366, dans *POISSON.* 3<sup>o</sup> Chez les cordonniers, blanchir le fil avec l'enduit appelé machine. 4<sup>o</sup> Se machiner, *v. refl.* Etre machiné. Un roi apprend qu'il se machine, dans son Etat, des pratiques contre son service, *ibid.* 63. *Sermons, Nécess.* de travailler à son salut, 1.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et tantost [il] se efforça de machiner sa mort, *ibid.* 64. *Recto.* || XV<sup>e</sup> s. Tout sujet vassal qui, par convulsion, barat, sortilege et malengin, machine contre le salut corporel de son roi, *ibid.* 65. 38. Il sembloit [à ses concitoyens] murmurer et machiner contre lui, *ibid.* 66. *Chron. des ducs de Bourg.* II, 10. XV<sup>e</sup> s. Pausanias n'avoit auparavant jamais rien découvert à Thémistocle de la trahison qu'il machinoit, *ibid.* 67. *Thém.* 41. Toutes ces mines ne firent pas des croix à Camillus qu'il n'eussent point machiné de se rebeller contre les Romains, *ibid.* 68. Le Seigneur denonce que tout ce que nous machinons et méditons lui est notoire [connu], *ibid.* 69. *Calvin, Instit.* 201.

— ETYM. Provenç. *machiner*; espagn. *maquinar*; ital. *machinare*; du lat. *machinari*; de *machina*, machine.

† MACHINERIE (ma-chi-ne-rie), *s. f.* 1<sup>o</sup> Ensemble de machines pour une exploitation. La machinerie agricole. 2<sup>o</sup> Confection des machines.

— ETYM. *Machiner*.

† MACHINEUR (ma-chi-neur), *s. m.* Celui qui machine, qui fait des menées. Lui-même ouvrit ce coffre et rendit bien surpris Tous les machineurs d'Impostures, *ibid.* 70. *Fabli.* 1, 10.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Metius est celui qui a esté cause, machineur et empresseur de ceste bataille, *ibid.* 71. *Recto.*

† MACHINISME (ma-chi-ni-sm), *s. m.* 1<sup>o</sup> Art du machiniste. 2<sup>o</sup> Le machinisme des bêtes, l'opinion qui les considère comme des machines. M. le cardinal de Polignac, tout cartésien qu'il était, n'avoit jamais été bien décidé sur ce point, il sentait parfaitement les avantages du pur machinisme des bêtes... *ibid.* 72. *Eloge du card. de Polignac.* 3<sup>o</sup> Fig. Abus des moyens d'effet qu'on nomme machines soit dans la littérature soit dans les beaux-arts. Ce livre est une protestation continuelle, permanente; c'est une protestation de l'imitative morale contre l'excitation organique, de l'inspiration contre l'habileté, de l'enthousiasme contre l'ironie, de la liberté contre le machinisme, de l'espritisme en un mot contre tout ce qui opprime l'âme et la dégrade, *ibid.* 73. *De la prose, Questions d'art et de poésie, cité dans J. de l'instr. publique.* 26 avr. 1882, p. 63.

— ETYM. *Machiner*.

MACHINISTE (ma-chi-ni-st), *s. m.* 1<sup>o</sup> Celui qui invente, construit ou conduit des machines. Un habile machiniste. Le duc d'Orléans fut machiniste pour remuer son artillerie, faire et refaire son pont sur la Sègre, *ibid.* 74. 61. Un machiniste, il y a quelques années, présenta à l'hôtel de ville de Paris le modèle en petit d'une pompe, par laquelle il avoit fait qu'il élèverait à cent trente pieds de hauteur cent mille muids d'eau par jour, *ibid.* 75. *Diés. phil.* Force physique 3<sup>o</sup> Terme de théâtre. Celui qui s'occupe de l'arrangement des décorations et de tout ce qui sert à l'illusion de la scène. Le machiniste de l'Opéra. Il n'y a peut-être que quelque machiniste caché dans le parterre qui... *ibid.* 76. *Les Mondes.* 1<sup>er</sup> soir. Je ne les permets [les apparitions de dieux] que lorsqu'il est nécessaire de tirer du passé ou de l'avenir des lumières qu'on ne peut acquérir par d'au-















vers le pôle sud, d'attirer par sa partie tournée vers le nord la partie d'un autre aimant qui regarde le sud, et de repousser au contraire le côté boreal de ce dernier aimant; cette propriété, qui appartient au fer, au cobalt et au nickel, a été rattachée, dans ces derniers temps, aux phénomènes électriques. On peut donner le magnétisme à tout fer ou à toute matière ferrugineuse, non-seulement en la tenant constamment dans la même situation, mais encore par le choc et par le frottement. — *Min.* t. iv, p. 15. La direction de l'aiguille vers les pôles polaires du globe terrestre, sa déclinaison et son inclination dans les différents lieux sont les effets de ce magnétisme dont nous avons tiré le grand moyen de parcourir les mers et les terres inconnues, *ib.* t. ix, p. 174. || Magnétisme de la terre, du globe. Effets magnétiques développés par la terre. || 3° Terme par lequel certains médecins alchimistes désignent une espèce de pathologie occulte. La guérison par le magnétisme s'effectuait en appliquant au sang tiré du malade les remèdes qui devaient opérer sur la masse entière du sang, *Dict. de Trévoux*. || 3° Magnétisme animal, ou, simplement, magnétisme, système de pratiques à l'aide desquelles on produit sur le corps humain des phénomènes insolites, comparés dans l'origine à ceux qui caractérisent l'hypnotisme (voy. *MÉTAPHYSIQUE*).

— *ETYM.* *Magnētis*, aimant, et *tyōs*, traité.

† **MAGNÉTO-ÉLECTRIQUE** (ma-gné-to-é-lék-tri-ke), *adj.* Terme de physique. Qui a rapport à l'électricité et au magnétisme. || Appareils magnéto-électriques, appareils dans lesquels l'électricité est produite par un mouvement communiqué à un système d'aimants. Machines magnéto-électriques.

† **MAGNÉTOLOGIE** (ma-gné-to-lo-jie), *s. f.* Traité sur l'aimant, le magnétisme.

— *ETYM.* *Magnētis*, aimant, et *tyōs*, traité.

† **MAGNÉTOMÈTRE** (ma-gné-to-mè-tr'), *s. m.* Appareil propre à faire connaître la force attractive d'un aimant. || Magnétomètre bifilaire (de *bi*, deux, et *fil*), instrument permettant de mesurer les variations d'intensité de la force magnétique horizontale.

— *ETYM.* *Magnētis*, aimant, et *mètre*, mesure.

† **MAGNEY** (ma-gné), *s. m.* Nom mexicain de l'épave rubraea, Jacquin (broméliacées). || On dit aussi maguey.

† **MAGNIER** (ma-gnié), *s. m.* Nom, dans quelques provinces, du chaudronnier, ou raccommodeur de chaudrons. Les magniers ou raccommodeurs de chaudrons, comme ceux qui les vendent ou les font, sont des chaudronniers sujets au droit de première classe, *Circulaire des régisseurs de l'impôt*, *Registrement du 13 nivôse an VII sur les patentes*.

**MAGNIFIQUE** (magh-ni-fik'), *s. m.* Terme de littérature catholique. Cantique de la Vierge, qu'on chante à vêpres et au salut, et qui commence par le mot *magnificat*. Entonner le *magnificat*. Seul à *magnificat* je me vois encensé, *BOUL. Lutr.* t. || *Fig.* Entonner le *magnificat* à matines, faire une chose grande et propos. || *Fig.* Corriger le *magnificat*, et aussi réviser le *magnificat* à matines, faire des critiques sans fondement. || *Fig.* Gloier sur le *magnificat*, faire quelque chose de très-facile. Et, pour avoir glorieux sur le *magnificat*, Trancher en leurs discours de l'esprit *magnificat*, *BOSSUET, Ser.* t. || *Au plur.* Des *magnificats*.

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Quant vint au *magnificat* dire, En chantant de ce vier [verset lire: Depout polentes de sede...], *DE CONDORCET*, p. 119. || XIV<sup>e</sup> s. *Matine* les muses que je ne suis point ignorant, et ne ce point en langage vulgaire comme ces nouveaux venus qui veulent corriger le *magnificat*, *BOSSUET*.

— *ETYM.* Lat. *magnificat*, [mon âme] magnifie, *BOSSUET* (voy. *MAGNIFIER*).

**MAGNIFIQUE** (ma-gni-fik'), *s. f.* || 1° Qualité de celui qui est magnifique. Le Seigneur ne sera voir sa magnificence qu'en ce lieu-là, *SACR. Ps. le, l'ép.*, t. xii, p. 21. Et pour définir en quel consiste la magnificence, on verra qu'elle paraît dans les grands travaux consacrés à l'utilité publique, dans les ouvrages qui attirent de la gloire à la nation, qui impriment du respect aux sujets et aux étrangers et rendent immortels les noms des princes, *BOSSUET, Polit.* v, iv, 2. Ces deux rois [de France et d'Espagne] avec leur cour, d'une grandeur, d'une pompe et d'une magnificence aussi bien que d'une suite si différente, *ib.* *Mar. Théor.* Elle eut une magnificence royale; et l'on eût dit qu'elle perdait ce qu'elle ne donnait pas, *ib.* *Reine d'Angleterre*. Jetez les yeux de toutes parts: voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence et la piété pour honorer un héros, *ib.* *Louis de Bourbon*. Chantez, louez le Dieu que vous venez chercher; Tout l'univers est plein

de sa magnificence. *SAC. AIA.* t. 4. La magnificence est la passion des dupes, *MAINTENON, Lett.* à *M. d'Aubigné*, 20 sept. t. 1, p. 164, dans *ROUENNES*. Les rois sont condamnés à la magnificence, *DELLILA, Jord.* t. 1. || 2° Qualité de ce qui est magnifique. La magnificence d'un temple, d'un palais. C'est enfin aujourd'hui que finit la longue magnificence de la noce de Mlle de Louvois; il y a deux mois qu'elle est exposée au public, *REV. 10 AVR.* 1694. Cette chapelle royale qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence, *BOSSUET, Reine d'Angleterre*. La magnificence du culte extérieur a beaucoup de rapport à la constitution de l'État, *MONTESQ. Esp.* xiv, 7. Avec quelle magnificence la nature ne brille-t-elle pas sur la terre! *BOSSUET, Quadrup.* *OEUVR.* t. iv, p. 8. Lorsqu'on leur demandait pourquoi cette profusion inutile de germes, ils répondaient que n'était la magnificence ordinaire de la nature... *ib.* *HIST. ANIM.* ch. 4, *OEUVR.* t. iii, p. 227. || 3° *Fig.* Qualité dans le style, dans les beaux-arts, comparée à la magnificence des choses. La magnificence du style, des idées, des expressions, des images. J'y ai jeté, autant que j'ai pu, la magnificence des mots, et, à l'exemple des anciens poètes dithyrambiques, j'y ai employé les figures les plus audacieuses, *BOSSUET, sur l'ode*. Je ne prétends pas dans une traduction si littérale avoir fait sentir toute la force de l'original, dont la beauté consiste principalement dans le nombre, l'arrangement et la magnificence des paroles, *ib.* *Longin, Subl. Réf.* viii. La magnificence des éloges a égalé celle des événements, *MASS. Or. fun.* *Louis le Grand*. Les pensées sublimes sont rares, et ne peuvent être suppléées, ni par la magnificence des mots, cette magnificence si pauvre quand celle des choses n'y répond pas, ni par ce beau désordre qu'on n'a pu jusqu'ici bien définir, *D'ALEMB. Réf. sur la poésie*. *ŒUR.* t. iv, p. 106, dans *POURQUOI*. Eschyle avait conservé dans son style les hardiesses du dithyrambe, et Sophocle la magnificence de l'épopée, *SARTRE, Anach.* ch. 69.

|| 4° *Au plur.* Objets magnifiques, dépenses éclatantes, largesses. L'empereur m'honorait de ses magnificences, Je ne les reçus pas comme des récompenses, *BOSSUET, Blés*, v, 3. || *Le roi* ne trouva partout que médiocrité, Louanges du désert et de la pauvreté; C'étaient là ses magnificences [du berger devenu ministre], *LA FONT. Fable*, t. 10. On a donné cent millions de gratifications; deux mille pistoles à M. de Lavardin, autant à M. de Molac... enfin des magnificences, *REV. 6 SEPT.* 1671. Rien n'est égal aux magnificences que le maréchal de Rochefort porte à cette princesse [la future Dauphine], *ib.* 24 janv. 1690. Rappelez-vous seulement les traités, les magnificences, les événements pompeux des premières années de ce règne [de Louis XIV], *MASS. Carême, Mort*. Mille créanciers malheureux souffrant de vos profusions et de vos magnificences, *ib.* *Carême, Pâques*.

— *HIST.* XIII<sup>e</sup> s. Magnificence vaut autant à dire comme grandeur, et ce est une vertu qui ne fait accomplir les grans choses et nobles de grant affaire, *BOSSUET, Latini, Trésor*, p. 297. Magnificence est une vertu qui oeuvre par richesses, grans dispenses et grans maisons, *ib.* t. 6, p. 295. || XIV<sup>e</sup> s. Si li jeu n'estoit par grant magnificence restauré... *BOSSUET, 1<sup>o</sup> 80, verso*. Aornez de nos royaux ornemens, li chevauche li en grant magnificence, *ib.* t. 20, *recto*. Les dieux nous montrent la magnificence de Dieu, *BOSSUET, Thèse de MATHIEU*. || XV<sup>e</sup> s. Et si un si terrible armée Et si grant magnificence, *Myst. du siège d'Orléans*, p. 760. || XVI<sup>e</sup> s. Ils se moquoient ouvertement des excessives magnificences du pape, *D'AV. Hist.* t. 1, 23... Et va dire à l'abbé, sans oublier les réverences, excellences et magnificences... *BOSSUET, Contes*, t. 10. Magnificence, *PALGRAVE*, p. 88 (qui dit qu'on prononce *magnificence*).

— *ETYM.* Provenç. et esp. *magnificencia*; ital. *magnificenzia*; du lat. *magnificentia* (voy. *MAGNIFIER*).

**MAGNIFIER** (ma-gni-fik'), *part. passé* de magnifier. Remplissez de tant d'algèbre que l'on conçoit en vous s'est confié, Qu'il ait lieu de dire sans cesse: Le Seigneur soit magnifié, *BOSSUET, du psaume LXXXIII*.

**MAGNIFIER** (ma-gni-fik'), *je magnifie*, nous magnifions, vous magnifiez; que vous magnifiez, que vous magnifiez, *v. o.* 1° Exalter la grandeur. Quintus, qui parla après lui, ne s'arrêta pas tant à magnifier les armes des Romains, qu'à donner bonne opinion de leur foi envers leurs amis, *MALH. Le XXXIII<sup>e</sup> livre de T. Liv.*, ch. 3. Magnifier, ce mot est excellent et à une grande campagne pour exprimer une louange extraordinaire... mais avec tout cela il faut avouer qu'il

vieilles, et qu'à moins que d'être employé dans un grand ouvrage, il aurait de la peine à passer, *VALLERIE, Mem.* cxxiii. S'il [le boigneur] les exalte, ce n'est point tant eux qu'il exalte, que ses dons qu'il exalte en eux, qu'il couronne en eux, qu'il magnifie et qu'il canonise en eux, *BOSSUET, Pandé. de S. François de Paule*, t. 1. Le train du jour est de magnifier les victoires de Bonaparte, *CHATELAIN, Mem.* t. vi, p. 241. Le légionnaire qui avait conservé un morceau de sa pique ou de son bouclier dans la retraite de Persé... magnifiait son courage, *ib.* *Études Hist.* t. 2. || 2° dit particulièrement de Dieu. Après un si haut privilège Dont il plait au Seigneur de me gratifier, Je me dois tout entier à le magnifier, *BOSSUET, Trad. du cant. de la Vierge*. 2° Se magnifier, *v. réfl.* S'exalter soi-même. Elle rapporta uniquement à Dieu la gloire de ce qu'il avait opéré en elle; elle le magnifia, mais elle ne se magnifia point elle-même, *NICOLA, Contin. des Essais, Pens. sur les myst.*

— *HIST.* XII<sup>e</sup> s. Et si come jo ai si magnifié ta nome en mon cuer [cœur], tut lai seit magnifié la meie devant nostre Seigneur, *ROIS*, p. 106. || XIV<sup>e</sup> s. Si ne vuil encore estre lai de tes euvres magnifier, *1<sup>o</sup> DE MENE, Tr.* 270. Lors n'y a chere lu ne chauce Le roy du ciel n'en gloirent, Et sa mere n'en magnifist, *GAUCIEN ou COINGT*, p. 224. || XV<sup>e</sup> s. Elle moult louerant, mercier et magnifieront, comme raison estoit, le roy de France, *CHATELAIN, Charles V*, t. 1, 46. || XVI<sup>e</sup> s. En magnifiant nature tant qu'il leur est possible, ils taschent d'amortir le nom de Dieu, *CAUV. Institut.* 16. De la grosseur de Dieu, elle se magnifie assez clairement en dispensant si bien et réglément toutes choses, *ib.* t. 30. C'est une chose utile de magnifier au peuple la dignité du ministre par une telle cérémonie, *ib.* t. 66.

— *ETYM.* Provenç. et espagn. *magnificar*; ital. *magnificare*, du lat. *magnificare*, de *magnus*, grand, et *facere*, faire.

**MAGNIFIQUE** (ma-gni-fik'), *adj.* || 1° Qui se plait à faire de grandes et éclatantes dépenses, ou de grands dons; qui se montre avec splendeur. [Dans l'amour] l'on devient magnifique sans l'avoir jamais été, *PASC. Amour*. Elle était au dehors reine magnifique, au dedans humble servante de Dieu, *VILLEN. Mar.-Thér.* Tel a vécu pendant toute sa vie chagrin, emporté, avare, qui était né gai, paisible, paresseux, magnifique, *LA SALLE*, t. 11. Voilà Sébastien, répondit Arcésius, et tu vois par son exemple combien les dieux sont magnifiques à récompenser les bons rois, *VAN. Tél.* xix. Le plus fidèle de tous les amis, le plus magnifique de tous les bienfaiteurs, *MASS. Carême, Pêcheuse*. || 2° *S. m.* Celui qui est magnifique. Ce que le libéral fait par générosité, le magnifique ne le fait que par ostentation, *Dict. de l'Acad.* Le magnifique était un nom de guerre qu'on lui donna; bien l'avait mérité, *LA FONT. Magn.* 3° Il se dit des choses, dans le même sens. Des récompenses magnifiques. Que je croisais lui faire un présent magnifique, *BOSSUET, Ser.* t. 3. Soit qu'il embellisse cette magnifique maison, *Louis de Bourbon*. Quand verra-t-on, ô Dieu, relever les ramparts Et de tes tours les magnifiques faltes? *SACR. Esth.* t. 2. || Ironiquement. Il vint lui un augustin indigne, très-indigne, et à qui je ne répondis sur ses magnifiques ignorances... *REV. 13 juin 1690*. || 3° *Fig.* Il se dit de ce qui a une pompe comparée à la magnificence. Des titres magnifiques. N'attendez pas [de prince mourant], messeurs, de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connaître, sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une âme agitée, *BOSSUET, Louis de Bourbon*. À la vue d'un si grand objet [le crucifix apporté à la mourante], n'attendez pas de cette princesse des discours étendus et magnifiques: une sainte simplicité fait lui toute la grandeur, *ib.* *Duch. d'Orléans*. Et souvent on ennuie en termes magnifiques, *BOSSUET, Ép.* t. 1. || 4° Style magnifique, *voy. STYLE*. || Des promesses magnifiques, des promesses qui font espérer beaucoup. || 5° Familièrement. Très-beau. Un temps magnifique. Ses états de service sont magnifiques. Oh! l'avenir est magnifique, Jeunes Français, jeunes amis, *v. HUGO, Chans du crépusc.* t. 1. || 6° Magnifiques seigneurs, titre donné au conseil souverain de quelques républiques suisses. Après bien des séances et de mânes délibérations, le magnifique conseil des deux cents prononça que Jésus n'était mort que pour le salut des élus: on conçoit bien que ce jugement fut une affaire de faveur, et que Jésus serait mort pour les damnés si le professeur Tronchin avait eu plus de crédit que son adversaire, *1<sup>o</sup> J. BOSSUET, Lett. de la Nini.* t. 1, lett. || 7° *S. m.* Le magnifique, espèce d'oiseau de paradis ou paradisier.







ma schort. Il y en a un alliage plus composé  
 et formé de cuivre, de nickel, de zinc, de  
 fer, 3; etain 3 || On dit aussi melchior.  
 — ETYM. Maillet et l'horier, nom de deux ou-  
 vriers lyonnais qui imaginaient cette composition et  
 qui s'amaigraient pour l'exploiter.  
 † 1. MAILLER (ma-llé, *ll* mouillées), *v. a.*  
 1° Fabriquer des filets. 2° Faire un travail en  
 laine || Espacer les échans d'un travail par in-  
 tervalle égaux. || 3° Terme de marine. Mailler une  
 bouvette, voy. LACAN || 4° Armer d'une cotte de  
 mailles || Terme de vénerie. Mettre aux chiens une  
 espèce de collier de mailles. Il faut mailler les chiens,  
 les armer de mailles pour la chasse du sanglier.  
 — HIST. XII<sup>e</sup> s. Il de son fort haubert qui fu mail-  
 let men, *Mones.* 104 || XIV<sup>e</sup> s. Alant vestu un pour-  
 point maillé, d'Am. *Hist.* II, 420.  
 — ETYM. Maille 1.  
 2. MAILLER (ma-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Devenir  
 maille, en parlant des perdreaux. Les perdreaux ont  
 été à maille. || Se mailler, *v. refl.* Même sens. Les  
 perdreaux se maillet.  
 — ETYM. Maille 2.  
 † 3. MAILLER (ma-llé, *ll* mouillées), *v. a.* Batre  
 au maillet. Matières textiles lacérées par petits bouts,  
 mailles et réduites à l'état cotonneux. On les maille  
 (ou cuir), ce qui consiste à les battre avec une  
 maille sur un billot de bois bien uni, *Dict. des  
 arts et met. Tonnear.*  
 — ETYM. XV<sup>e</sup> s. Et se prendrent à maillet sur luy,  
 sans que font d'ux marchauls sur l'encuene,  
 quant le fer est chaull, *Perceforest*, I, f. 137.  
 — ETYM. Mail.  
 † 4. MAILLER (ma-llé, *ll* mouillées), *v. m.* Cheval  
 de valet ou de postillon qui porte une maille.  
 — ETYM. Maille.  
 MAILLET (ma-llé, *ll* mouillées; la *l* ne se  
 prononce et ne se lie jamais; au pluriel, l's se  
 lie: des maillets en bois; maillets rime avec  
 traits, sucées, pais, etc.), *s. m.* || 1° Espèce de marteau  
 à deux têtes, qui est ordinairement de bois. Bron-  
 tin tient un maillet et Bourde un marteau, *Sott.*  
*Lutrin*. II. || Marteau de bois dont se servent les cal-  
 fâtres pour enfoncer l'étaupe entre les boriges ou  
 dans les fentes de ces boriges. || 2° Terme de blas-  
 on. Espèce de marteau plus petit que la mailloche.  
 || 3° Terme de papeterie. Grosses masses de bois  
 garnies de pièces de fer, pour diviser les chiffons  
 en petites filandres. || 4° Ancien terme militaire.  
 Maillet d'arme, arme contondante. || 5° Un des noms  
 vulgaires de la *sygne tuda* (poisson, sébaciens) qui  
 était le squelette marin; on l'appelle aussi tiburon,  
 pantouflier, et, absolument, marteau, *Lacourant*.  
 — HIST. XIII<sup>e</sup> s. D'un maillet qui là pend [elle] a  
 ses l'huia assés [frappé], *Berte*, XLV. à la porte par  
 de devant Le maillet i truverent pendant, *Ren.*  
 1300 || XIV<sup>e</sup> s. Si la faut latire [l'esche, l'amadou]  
 d'un maillet ou d'un baston, *Ménagier*, II, 2. || XV<sup>e</sup> s.  
 Et se sustrent les Parisiens à faire des maillets de  
 fer, dont ils firent plus de vingt mille, *Provas*, II,  
 2, 108. || XVI<sup>e</sup> s. De son poing faisoit un maillet [col-  
 gant] avec son poing, *Abb. Garg.* I, 11.  
 — ETYM. Diminutif de mail; génér. maillos; wal-  
 lois; provenç. mailles.  
 † MAILLETAGE (ma-llé-ta-j', *ll* mouillées), *s. m.*  
 Terme de marine. Opération qui consiste à garnir  
 le pont à large tête toute la partie de la carène  
 d'un bâtiment qui plonge dans la mer, afin de la  
 préserver de la piquée des vers.  
 — ETYM. Mailleter.  
 † MAILLETER (ma-llé-té, *ll* mouillées. Le *t* se  
 lie) quand la voyelle qui suit est muette; je  
 maillette), *v. a.* Terme de marine. Opérer le maille-  
 tage d'un bâtiment.  
 — ETYM. Maillet.  
 † MAILLETON (ma-llé-ton, *ll* mouillées), *s. m.*  
 Terme pour provigner.  
 — ETYM. Diminutif de maillet, par assimilation  
 de l'anne.  
 † MAILLEUR (ma-llé-ur, *ll* mouillées), *s. m.* Ou-  
 vrier qui fait les mailles des filets.  
 — ETYM. Mailleur 1.  
 MAILLOCHE (ma-llé-och', *ll* mouillées, et non pas  
 ma-yoch'), *s. f.* || 1° Gros maillet de bois. On les  
 maille (ou cuir), ce qui consiste à les battre avec  
 une maille sur un billot de bois bien uni, *Dict.*  
*des arts et m. Tonnear.* || 2° Terme de blas-  
 on. Maillet de fer. || 3° Marteau de fer à l'usage des  
 carriers. || Masse de bois cylindrique, emmanchée  
 comme un marteau et creusée, dans toute sa lon-  
 gueur, d'un canal plus ou moins profond, dont les  
 matelets se servent pour tourner le biton autour  
 d'un cordage qu'ils veulent couvrir ou fourrer, *SAL.*

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Le suppliant print une mailloche  
 à tonnelier, et d'icelle mailloche fery tostail Roge-  
 ron, ou CANON, *Mailletus*.  
 — ETYM. Augmentatif de mail.  
 † MAILLOIR (ma-llé-ir, *ll* mouillées), *s. m.* Pierre  
 sur laquelle on maille les latistes, sur laquelle on  
 bat les toiles au maillet.  
 — ETYM. Mail.  
 † MAILLON (ma-llé-on, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Nœud,  
 petite maille. || Anneau d'une chaîne. || 2° Terme de  
 marine. Sorte de nœud coulant employé pour saisir  
 un objet sous l'eau. || Anneau d'un câble-chaîne.  
 || 3° Lien pour attacher la vigne. || 4° Anneau qui,  
 dans les métiers des gâsiers, attache les liasses  
 aux plombs. || Chaîne flexible d'un tissu de gaze.  
 || 5° Petite pièce de forme ovale, percée de deux  
 trous, pour faire des chaînes de montre.  
 — ETYM. Dérivé de maille 1.  
 † 6. MAILLOT (ma-llé-ot, *ll* mouillées), *s. m.* Bout  
 de vigne qu'on coupe pour faire un nouveau plant.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Maillets, mailletons, crossettes, di-  
 versement nommés selon les contrées, et ainsi dits  
 pour la ressemblance qu'ils ont avec les crossettes et  
 maillets, à cause du viel bois qu'on leur laisse au  
 bout, *O. de skars*, 123.  
 — ETYM. Diminutif de mail.  
 7. MAILLOT (ma-llé-ot, *ll* mouillées, et non ma-yot;  
 le *t* ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des maillo-  
 ts élégants), *s. m.* || 1° Morceau de toile ou d'étoffe  
 dans lequel on lançait un petit enfant pour le cou-  
 cher. À sa naissance on le coude dans un maillet,  
*J. J. nous*. Ém. 1. Les conseils de Jean-Jacques  
 Rousseau ont fait abandonner le maillet, *Dict. de  
 l'Acad.* Par lui l'homme rompit le joug du préjugé;  
 Des liens du maillet l'enfant fut dégagé; La baine  
 cessa d'emprisonner les belles, *DELL. Imag.* v || *Vix.*  
 Nos premiers pas sont dégagés Du vieux maillet des  
 préjugés, *ANAX. Bohémien*. || 2° Par extension,  
 les linges et les couches dont on enveloppe un pe-  
 tit enfant. Il [Jésus] est dans le maillet, et les ma-  
 ges l'adorent; il naît parmi les animaux, et les  
 anges publient sa naissance, *Sons 1<sup>er</sup> sermon, Nati-  
 vité de N.-Seigneur*, 2. Pour s'en convaincre [qu'U-  
 lysses feignait la folie], il met l'enfant Télémaque  
 encore au maillet devant la charrue de son père,  
*ANAX. de st-p. Mort de Soerate*. || *Fig.* Première  
 enfance. Elle qui sait que, depuis le maillet, je  
 n'ai pas eu, jusqu'à cette heure, un jour de repos,  
*voit. Lett.* 80. Je n'approuve aucunement qu'il [le  
 duc de Bordeaux] ait ses invalides avant de sortir  
 du maillet, *P. L. com. Simple discours*. || 3° Enfant  
 au maillet. Je suis ravi de la véritable distinction  
 qu'a eu ce joli maillet [le fils de Mme de Grignan de-  
 venant homme] que j'ai vu à Grignan, *Lett. de Mme de  
 Coulanges*, dans *év. 11 nov. 1688*. Vous avez un petit  
 garçon qui n'est plus ce petit maillet de Mme de  
 Coulanges: c'est un joli garçon qui a de la valeur, *év.*  
 23 nov 1688. Le désir de relever les bêtards avait  
 fait porter le deuil d'un maillet de M. du Maine,  
*ST-SIM.* 129, 174. || 4° Genre de coquilles uni-  
 valves.  
 — HIST. XV<sup>e</sup> s. L'enfant au maillet et es mains  
 des nourrices, *O. de la Marche, Mém.* p. 918, dans  
 LACURNE. || XVI<sup>e</sup> s. Quatre [dieux] à un enfant, protec-  
 teurs de son maillet, de son boire, de son manger,  
 de son letter, *MOY.* II, 378.  
 — ETYM. Ménage le titre de maillet, fil de laine;  
 mais Raynouard, au mot *emmailloter*, a raison de  
 le rattacher à maille 1; le maillet étant lace.  
 † 8. MAILLOT (ma-llé-ot, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de  
 théâtre. Espèce de caleçon ou de pantalon collant que  
 les danseurs mettent pour paraître sur le théâtre.  
 — ETYM. Dans les Mémoires de Talma on cite La  
 rive qui dit: Nous devons l'invention des maillets  
 au sieur Maillet, qui leur a laissé son nom. Si cette  
 anecdote n'était pas vraie, le maillet du théâtre  
 serait dit d'après le maillet de l'enfant.  
 † MAILLOTTIN (ma-llé-tin, *ll* mouillées), *s. m.*  
 Ancienne arme en forme de maillet. || Terme d'his-  
 toire de France. Les mailloins, hommes du peuple  
 de Paris, qui, pour s'opposer à la perception des  
 nouvelles taxes décrétées pendant la minorité de  
 Charles VI, se portèrent à l'arsenal, s'y armèrent  
 de maillets, massacraient les percepteurs et élar-  
 girent tous les prisonniers.  
 — ETYM. Diminutif de maillet ou mailot.  
 MAILLEUR (ma-llé-ur', *ll* mouillées, et non ma-  
 yu-r'), *s. f.* Terme de fauconnerie. Taches ou mac-  
 chures sur les plumes d'un oiseau.  
 — ETYM. Mailleur 2.  
 † MAILMON (ma-llé-mon) ou MAILMONET (ma-llé-  
 moné), *s. m.* Espèce de singe du genre macaque.  
 MAIN (mân; l'n ne se lie pas; une mân élé-

gante, se prononce comme dans indigne; au plu-  
 riel, l's se lie: des mân-és élégantes), *s. f.* || 1° Partie  
 du corps humain qui termine le bras et qui sert à  
 la préhension des corps et au toucher. || 2° *Fig.* M  
 se dit d'être abstraits que l'on personifie et aux-  
 quels on suppose des mains, pour en exprimer l'ac-  
 tion. || 3° Terme guerrier. || 4° Baiser la main, les  
 mains. 5° Donner la main, offrir la main. 6° Faire  
 sa main. 7° Lever la main; lever les mains.  
 8° Mettre quelque chose à la main. Mettre la main  
 à. Mettre la main sur. 9° Main construite avec la  
 préposition d. || 10° À deux mains, à toutes mains.  
 || 11° À pleines mains || 12° À belles mains || 13° À  
 main armée || 14° Aux mains. || 15° Main construite  
 avec la préposition de. De main, précédé de divers  
 substantifs. || 16° De main, suivi d'un substantif.  
 || 17° De bonne main. De longue main. || 18° De main  
 en main || 19° De la main, avec la main. || 20° De la  
 main à la main || 21° De la première main. De pre-  
 mière main. || 22° De toutes mains, ou de toute  
 main. || 23° D'une main... de l'autre || 24° Dans la  
 main, dans les mains de. || 25° En main. || 26° En  
 bonne main ou bonnes mains. En mauvaise  
 main. En main tierce. En main propre.  
 || 27° Entre les mains. || 28° Main construite avec  
 par. || 29° Sous main. || 30° Sous la main || 31° Sur  
 la main || 32° Imposition des mains. || 33° Main gau-  
 che; main droite. || 34° Main haute. || 35° La faire,  
 l'exécution, en parlant d'un artiste. || 36° Main en  
 termes de musique. || 37° Main employé pour carac-  
 tériser la manière d'agir de la main dans certaines  
 opérations. || 38° La dernière main. || 39° Donner la  
 main à une étoffe. || 40° Main chaude. || 41° Main en  
 termes d'équitation. 42° Main en termes de marine.  
 || 43° Main en termes de jurisprudence. || 44° Main  
 en termes de jeu || 45° Avoir la main, conduire la  
 danse. || 46° La main, l'écriture, le caractère d'écri-  
 ture d'une personne. || 47° Mariage || 48° La main,  
 distinction qui consiste à donner la droite à quel-  
 qu'un, ou à la prendre, soit en s'asseyant soit en  
 marchant. || 49° La personne elle-même. || 50° Agent,  
 instrument. || 51° L'action, le travail. || 52° Force,  
 puissance. 53° Les mains, la main de Dieu. 54° Pos-  
 session. || 55° Main de justice. || 56° Main se dit des  
 extrémités des animaux. 57° Sorte d'anneau || 58° Main  
 de fer, sorte de crampon. || 59° Vrilles || 60° Main  
 employé dans beaucoup de différents métiers.  
 || 61° Subdivision d'un paquet de soie d'un certain  
 poids. || 62° Assemblage de 24 feuilles de papier.  
 || 63° Main d'ouïe, une poignée d'oubli. || 64° Main  
 courante, dans la tenue des livres. || 65° Sorte de  
 fourche employée dans une conterie. || 66° Main de  
 gloire. || 67° Main de mort || Proverbes.  
 1° Partie du corps humain qui termine le bras et  
 qui sert à la préhension des corps et au toucher.  
 Combattre de pied ferme et main à main, *VALER.*  
*Q. C. III, 1.* Votre rival vous cherche, et la main à  
 l'épée, vient demander raison de sa place usur-  
 pée, *COUS. Ml. v. 8.* Mais ma main aussitôt contre  
 mon sein tournée, *ib. Cinna*, III, 1. Et grâce aux  
 dons de la nature, La main est le plus sûr et le  
 plus prompt secours, *LA FONT. Fable X, 14.* Je  
 voudrais bien crier, mais je l'essais en vain; Il [un  
 fantôme dans le cauchemar] me ferme la bouche  
 avec sa froide main, *BAYLEAU. Les Femmes* Nous  
 savons que ce prince magnanime [Charles II] eût pu  
 hâter ses affaires, et se servir de la main de ceux  
 qui s'offraient à détruire la tyrannie par un seul coup  
 [sur Cromwell], *BOSSU. Récit d'Angleterre* Les deux  
 [Notham] furent prévenus et décapités; et Dieu, qui  
 voulait punir leur haineuse débaucherie par les  
 propres mains des rebelles... *ib. ib.* La princesse leur  
 échappa parmi des embrassements si tendres, et  
 la mort plus puissante nous l'enleva entre ces roya-  
 les mains, *ib. Duch. d'Orléans*. Tantôt la bouche colle  
 sur ces mains victorieuses et maintenant défilan-  
 tes, *ib. Louis de Bourbon*. Les ours même défilés  
 de ses mains [de David], *ib. Mir. Théat.* avec quelle  
 douceur elle leva vers Monseigneur ses yeux mou-  
 rants et ses mains tremblantes; ses yeux quelle  
 avait toujours arrêtés sur lui comme sur l'unique  
 objet de sa tendresse; ses mains qu'elle avait si  
 souvent levées au ciel, lorsqu'il s'adressait à tous  
 les pénis de la guerre! *ib. n. Dauphine*. Chaque  
 Juif était obligé d'écrire une fois en sa vie, de sa  
 propre main, le volume de la loi tout entier, *SAC.*  
*Athal. xxii* Il faut tout de ses propres mains *ib.*  
*Tel. xxii* Ce ne fut pas la vingtième tête couronnée  
 qui périt tragiquement en Angleterre, mais ce fut  
 la première qui mourut par la main du bourreau,  
*voit. Henry*, 134. Il [Zangane] fit naufrage sur les  
 côtes de la Chine, et se sauva, dit-on, en nageant  
 d'une main et tenant de l'autre son poème, quel bien

qui lui restait, voir. *Vie pols. Ep.* vi. Je ne vous écrie point de ma main; et vous un malade, et croyez que c'est mon cœur qui vous écrit, id. *Lett. Mme de Fontaine*, 13 Mars 1755. Il [Charles XII] avait tué plus de douze ennemis de sa main, sans avoir reçu une seule blessure, id. *Charles XII*, 4. Non-mâmes, à ne considérer que la partie matérielle de notre être, nous ne sommes au-dessus des animaux que par quelques rapports de plus, tels que ceux que nous donnent la langue et la main, *serv. Hist. Homme*, ch. 1. Ils [les Brame] ne travaillent point des mains, *idem. Opia. des onc. phil. (Malabares)*. La main a cet avantage, qu'elle ne peut manier un objet qu'elle ne remarque l'étendue et l'ensemble des parties qui le composent, *COBILL. Trait. sens*, II, 6. Nos mains se sécheront en touchant la couronne, Si nous savions, mon fils, à quel titre Il [Dieu] la donne, *idem. Hamlet*, II, 5. Elles [leurs armes] parurent à leurs bras engourdis un poids insupportable; dans les chutes fréquentes qu'ils faisaient, elles s'échappaient de leurs mains, elles se brisaient ou se perdaient dans la neige, *idem. Hist. de Nap.* 12, 14. S'il me trouve en son chemin, il me frappe dans la main, *idem. Sénateur*. || Blanche main, main blanche, se dit quelquefois en plaisantant pour la main. Mais pronons un plus court chemin. Donnez-moi votre blanche main, *idem. Virg.* vi. Vous avez dû recevoir ce matin Certain billet ob. de ma blanche main, j'ai, de peur d'accident, moi-même mis l'adresse, *idem. Dancourt, Enf. de Paris*, 1, 4. || Toucher dans la main, voy. TOUCHER. || Changer de main, après s'être servi d'une main, se servir de l'autre. || Battre des mains, applaudir. Je battai des mains pour votre retour, *idem. d'Assy*, 20 juill. 1684. || Tenir par la main, se tenir par la main, voy. TENIR. || Prendre par la main, voy. PRENDRE. || Par exagération. Grand comme la main, se dit d'une chose petite mais dont la dimension ordinaire est grande, et aussi d'une personne. Son jardin est grand comme la main. Est-il donc possible que les mères soient réduites à manger le fruit de leurs entrailles, à manger de petits enfants qui ne sont pas plus grands que la main? *idem. Bible, Jérém. Lament.* II, 20. || Par exagération. Tenir dans la main, être fort petit. Il a un appartement qui tiendrait dans la main. || Se laver les mains, voy. LAVER. || J'en mettrais la main au feu, voy. METTRE, n° 13. || Avoir des mains de beurre, ne les avoir pas fermes, laisser tomber ce qu'on tient dans la main. || Il a des mains de laine et des dents de fer, se dit à celui à qui on reproche sa faiblesse et sa gourmandise. || Populairement. Avoir du poil au milieu de la main, se dit d'un ouvrier paresseux qui ne fait rien. || Tourner la main, c'est-à-dire en un instant. Tournez la main, *idem.* || Ce n'est plus cela, *idem. Père de Famille*, 7, 7. || Tour de main, en un tour de main, voy. TOUR, c. m. || Familièrement. Main morte, main qu'on laisse aller au gré d'une personne qui l'agite. Faites main morte. || Jeu de main morte, jeu que l'on joue avec les tout petits enfants et dans lequel ils laissent aller leur main, dont on se frappe ou les frappe de temps en temps. || N'y pas aller de main morte, frapper avec violence. Vous verrez, quand je bats, si j'y vais de main morte, *idem. Ec. desf.* IV, 6. || Fig. N'y pas aller de main morte, ne pas ménager celui à qui on a affaire. Quand elles [les femmes] se promettent la vengeance, elles n'y vont pas de main morte, *idem. Gramm.* 2. Le roi de Prusse, qui n'y allait pas de main morte, quand il fallait frapper sur les moines et sur les prélats de cour, *idem. Comm. OEuvr. aut. Henr.* || Fig. L'argent ne lui tombait pas dans les mains, lui tombait dans les mains, il dépensait sans nécessité, sans modération. || Fig. Les mains lui démanquent, il a envie de se battre, de battre, on d'écrite quelque satire, quelque critique. Mais, c'est donc en vain que la main vous démanque pour, *idem. Sat.* VII. || Par exagération. Les mains m'ont brûlé, j'en éprouvai une grande surprise. || De marchand à marchand il n'y a que la main, c'est-à-dire qu'il suffit aux marchands de toucher dans la main pour faire un marché sans aucun écrit. || Fig. De telle personne à telle autre il n'y a que la main, se dit pour exprimer le rapport étroit qui existe entre les personnes dont on parle. De factotum à factotum il n'y a que la main, je vous laisse ensemble, *idem. Opéra de village*, se. 2. Ce monsieur Mathieu donc, homme de vilain à vilain il n'y a que la main. *idem. Scrup.* 12. Être comme deux doigts de la main, être unis par une étroite amitié. || Mains noires, voy. NOIR. || Mains vides, voy. VIDE. || Fig. Faire tomber les armes des mains de quelqu'un, ôter sa couleur. || S'arracher des mains de quelqu'un, quelque

chose, rechercher, se disputer le plaisir d'avoir telle personne, telle chose. Tout le monde s'arrache des mains cette nouvelle brochure. || Fig. et familièrement. Sortir des mains de quelqu'un, s'arracher des mains de quelqu'un, échapper à quelqu'un par qui l'on est retenu. Et telle personne s'est sauvée autrefois de mes mains, que je ne m'échapperais pas à cette heure, *idem. Lett.* 30. || Fig. J'ai écrit à M. de la Garle pour le bien remercier de la tendre et solide amitié qu'il a pour vous; je ne crains pas qu'il change; on ne sort point de vos mains, ni de celles de l'autre, *idem. Mme de Grignan*, 6 nov. 1688. || Ensauglanter ses mains, se rendre coupable de meurtre. || On dit dans le même sens: il a trempé ses mains dans le sang, ou ses mains ont trempé dans le sang. Vos mains n'ont point trempé dans le sang innocent? — Grâces au ciel, mes mains ne sont point criminelles; Plût aux dieux que mon cœur fût innocent comme elles! *idem. Phèdre*, I, 3. || Fig. Souiller ses mains, commettre quelque acte odieux ou honteux. || Fig. Faire la belle main, prendre un air de fatuité. Faire la belle main, mordre un bout de ses gants, *idem. Sat.* VIII. || Porter la main sur, saisir avec la main. Il porta la main sur son épée. Burrhus ose sur moi porter ses mains hardies, *idem. Brit.* IV, 2. || Fig. Lier les mains, voy. LIER. || Manger dans la main, se dit des animaux très-privés qui viennent manger dans la main. Ils s'étaient familiarisés avec la personne qui en avait soin, et venaient manger dans sa main, *idem. Ois.* I, XII, p. 125. note 3. || Fig. et familièrement. Manger dans la main, avoir des manières trop familières. Lanjamet était familier à manger dans la main, *idem. 109*, 125. || Tendre la main, voy. TENDRE, c. 0. || 2° Fig. Main se dit d'êtres abstraits que l'on personnifie et auxquels on suppose des mains, pour en exprimer l'action. Ce vainqueur ensé de ses titres tombera lui-même à son tour entre les mains de la mort, *idem. Duch. d'Orl.* Il ne connaissait plus le sommeil, et la froide main de la mort pouvait seule lui clore les yeux, *idem. Le Tellier*. La guerre va renaitre, et ses mains meurtrières De cette faible paix vont briser les barrières, *idem. Fanot*, IV, 8. Ne semble-t-elle pas [la nature] se hâter de reprendre sur nous des possessions usurpées pour un temps, mais qu'elle a chargée la main sère des siècles de lui rendre? *idem. Ois.* I, XVI, p. 366. || 3° Fig. Main se prend pour force guerrière. Sa main les a vaincus et sa main les a pris, *idem. Cid*, IV, 1. Monseigneur, ce n'est plus seulement par cette vaillante main et par ce grand cœur que vous acquerez de la gloire, *idem. Reine d'Angle.* Ce fut moi dont la main subjuguait l'Hyrcan, *idem. Scyth.* I, 3. || 4° Baiser la main, baiser les mains, voy. BAISSER. || Se jeter aux mains de quelqu'un, lui saisir les mains en le suppliant. Montreuil se jeta à ses mains [du duc de Maine], il ne put retenir ses larmes, rien ne fut refusé ni refusé, mais tout fut inutile, *idem. 30*, 84. || 5° Donner la main, offrir la main, soit pour aider quelqu'un, soit en signe de politesse à une dame pour la mener quelque part. Il me donna la main pour passer le ruissseau. Donnez-moi seulement la main jusqu'chez moi [c'est une dame qui parle], *idem. Mss.* III, 7. Trouvez-vous-y pour donner la main à Mme de Montespan, *idem. Lett.* à M. d'Aubigny, I, 1, p. 170, dans *POISSON*. || Fig. Donner la main à quelqu'un, l'aider en quelque affaire, le favoriser. Quand vos yeux... Verront Atala assis au trône de vos pères, Alors, peut-être alors, vous le prierez en vain que pour y remonter il vous donne la main, *idem. Nicom.* III, 1. Si les Hollandais avaient passé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoi et Antoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de ressource, *idem. Louis XV*, 16. || Dans le même sens, prêter la main à quelqu'un. Secondons le destin qui les [les Romains] veut mettre aux fers, Et prêtres-lui la main pour venger l'univers, *idem. Pomp.* I, 1. Marlian: Mais, madame, on peut prendre un vain titre d'époux... — Pulchérie: Ses donc, qui de vous deux me prêterait la main? Qui veut fonder avec moi? *idem. Hérocl.* V, 8. A vous prêter les mains ma tendresse consent, *idem. Mss.* IV, 3. || Donner les mains à quelque chose, y consentir, y souscrire. Et vous donnez les mains à tout ce qu'il résout, *idem. Pomp.* II, 3. Pourvu que votre cœur veuille donner les mains Au dessein que j'ai fait de fuir tous les humains, *idem. Mss.* V, 7. Donnez la main à mon dépôt, et soutenez ma résolution contre tous les vœux d'amour que je pourrais parler pour elle, *idem. Bourg. gent.* III, 9. Le roi fit le mariage de M. le duc d'Orléans avec Mlle de Niols; feu Monsieur y donna les mains,

de Caylos, *idem. Souverain*, p. 213, dans *POISSON*. || Absolument. Elle donna les mains par je ne sais, *idem. La Font. Mandr.* || On dit, dans un sens analogue, prêter les mains à quelque chose. Et je vais en trouver [des amis] qui, partageant l'injure, Sont prêts à prêter la main à mon juste courroux, *idem. Amph.* III, 6. Cela est fort vilain à vous de prêter les mains aux sottises de mon mari, *idem. Bourg. gent.* IV, 2. Ma fille, les jours passent, comme vous d'avez été, au lieu d'en être fâchée, je leur prête la main pour aller plus vite, *idem.* 10 juin 1677. Que restait-il donc, ô Père éternel, sinon que votre grâce me mêle, et qu'elle vienne prêter la main à la nature impuissante? *idem. 1° sermon, Comparaison de la Ste Vierge*, 1. Hélas! et plutôt sur dieux qu'à un sort inhumain Moi-même j'eusse pu ne point prêter la main! *idem. Mithr.* V, 4. En un sens absolu, prêter ses mains, servir d'instrument. Ils ne prêteront pas leurs mains à un méchant acte, *idem. Walmesley, le Traité de bienf. de Sénèque*, III, 20. Ces hommes ont prêté leurs mains à la vengeance divine, *idem.* Hist. III, 4. Tite ne fait que prêter sa main à son irrité contre eux [les Juifs], *idem. ib.* II, 7. Donner les mains, s'avouer vaincu; locution latine urée de l'usage du vaincu qui veut effectivement ses mains au vainqueur. Je l'ai démontré un principe... et prêter, je ne vois pas ce que vous pourriez désirer de plus pour donner les mains, ainsi que vous avez promis, *idem. Resp. aux 3° obj.* 11. Triomphez, ô société... M. Jurieu vous donne les mains, pour je ne sais, *idem.* 1° sermon, 11. || Donner la main à, s'associer avec. Au travers des abîmes l'ancien monde tendit la main au nouveau, *idem. Exist.* 13. En un sens analogue, se donner la main. Bien loin d'être incompatibles, elles [la justice et la miséricorde de Dieu] se donnent la main mutuellement, *idem.* 4° sermon, 1° dim. de car. 1. Le printemps et l'automne semblent se donner la main, *idem. Téli.* VIII. Les deux mers se donneront pour ainsi dire la main, *idem. Ois. sur Louis XIV*. Il est nécessaire pour la perfection de cette science [l'astronomie] que les astronomes de tous les siècles se donnent leurs connaissances et se donnent la main, *idem. Fontenay, Chancelier*. || Se donner la main, se dit de deux corps d'armée qui réussissent à se rejoindre. || Se prêter la main, se secourir. On mettra: la force et la sagesse de l'empire uniquement dans les troupes qu'on disposait de manière qu'on se prêtait la main les unes les autres, *idem. Hist.* II, 6. La mer les sépara [des îles] des grands empires, et le tyranisme ne peut pas s'y prêter la main, *idem. Resp. Exp.* XVIII, 6. || Fig. Se donner la main, être d'intelligence. || 6° Fig. et familièrement. Prendre la main, voler, dérober, faire des profits. Viens nous aider là haut à faire notre main, *idem. Illus.* IV, 6. Je crois voir en ceci l'image d'un voleur. Où l'on met les deniers à la merci des gens, les voleurs, prêtés des marchands: Tout fait sa main, le plus habile Donne aux autres l'exemple, et c'est en passe-temps De leur voir nettoyer un monceau de pistoles, *idem. Font. Febl.* VII, 7. Les hommes ne sont pas gens honteux ni fort honteux: Celui-ci fit sa main, *idem. ib.* II, 16. De tous ceux qui sont employés, il n'y en a peut-être pas, de cent, un qui songe à faire sa main, *idem. Dfme.* p. 166. Les autres [voleurs de Vendôme] prennent tout et font leur main et s'en allaient, *idem.* 2° sermon, 11. || Prendre ses créatures et faire sa main pour les autres, se dit d'un homme qui, en parlant d'un vice, 2. 1. nous. *idem. Pous perpét.* || 7° Lever la main sur quelqu'un, se préparer à être puni à le frapper. || Lever la main, lever la main sur le ciel pour jurer et affirmer par serment. Et, si vous le niez, c'est une perdition; Je lèverai la main sur tout ce que j'ai dit, *idem. Mss. Amos* V, 9. || Lever ou élever les mains au ciel, pour se plaindre ou se louer, *idem. M. de Pomp.* II, 3. || Lever par l'exemple de M. de la Motte que les mains élevées à Dieu enfoncent plus de barrières que toutes les autres, *idem. Mss. Paris-Tél.* Au — et qu'il Jésus la eu élevé ses mains innocentes pour présenter sa victime au ciel irrité, *idem.* 1° sermon, Comparaison de la Ste Vierge, 2. || 8° Mener quelque chose à la main, prendre cette chose avec la main. M. de la Motte à la main, tirer l'épée pour s'en servir. || Mener la main à quelque chose, porter la main sur quelque chose. Il mit la main sur plat. Le fermier me dit, Je mets la main sur armes, *idem. Mss. d'Alexand.* || Mettre la main à un travail matériel, y coopérer. Il mit la main à notre démantèlement. Le comte et le marquis Perri, qui le marquis Pierre le Grand de Londres en Russie, dit que, depuis la fondation de

canons jusqu'à la fleur de cordes, il n'y eut aucun moter qu'il n'observât et auquel il ne mit la main, *voit. Muret, t. 6.* En le promenant d'atelier en atelier, ne souffrant jamais qu'il vire aucun travail sans mettre la même main à l'œuvre, *J. J. Rousseau, Émile, III.* Fig. Mettre la main à l'œuvre, à l'ouvrage, à s'occuper de quelque chose, à y travailler. Si l'un n'y met la main, la fin sera mal servie, *Boss. Ser. 3.* Ce fut donc 314 ans après la fondation de Rome, 138 ans avant Jésus-Christ, après les 70 ans de la captivité de Babilonne, et la même année que Cyrus fonda l'empire des Perses, que ce prince, élu roi de Dieu pour être le libérateur de son peuple et le restaurateur de son temple, mit la main à ce grand ouvrage, *ib. Hist. t. 3.* Quand on dit que Vénus et les Grâces et les Amours ont composé les Idylles de Théocrite, je ne puis pas qu'on prétende qu'ils aient mis la main à ces endroits-là, *Fontenay, Disc. sur l'Épique.* Fig. Mettre la main à la plume, commencer à écrire une lettre, un ouvrage. Fig. Mettre la main à l'incensur, s'ingérer dans des fonctions ecclésiastiques, qu'on n'est laïque. Fig. Mettre la main à la pâte, *voit. Poly.* Mettre à quelqu'un quelque chose aux mains, lui en procurer la possession. Et ce nom, précieux encor à vos Romains, Au bout de six cents ans lui met l'empire aux mains, *coan. Poly. t. 3.* Fig. Mettre à quelqu'un les armes, le poignard à la main, le pousser au combat, à l'assassinat. Leur haine enracinée au milieu de ton sein T'avait mis contre moi les armes à la main, *coan. Cécile, v. 1.* C'est mettre à tous les chrétiens le poignard à la main, *Pasc. Proc. III.* Jamais un plus hardi dessein Ne mit à des vaincus les armes à la main, *acc. M. Br. III, t. 1.* Fig. Mettre à quelqu'un le pain à la main, mettre le pain à la main de quelqu'un, être la première cause de sa fortune. Fig. Mettre à quelqu'un le marché à la main, lui donner le choix de tenir ou de rompre un engagement (locution qui veut sans doute dire : remettre entre les mains de quelqu'un l'acte de l'engagement, et le laisser libre de le déchirer à l'instant même ou de le respecter). Ce maître lui a mis les armes, le fleuret, le pistolet à la main, il lui a donné les premières leçons d'escrime, de violon. Mettre la main sur quelque chose, s'en saisir, ou simplement la trouver. Il a mis la main sur l'argent de la succession. Je cherche en vain ce livre, je ne puis mettre la main dessus. Craignant qu'il ne mit la main sur un sac de bulle où il y avait deux cent cinquante doubles, le sais, *Diable boit. Ch. 30, dans POUSSIN.* Quelqu'un avait-il mis la main sur mes papiers pendant quelques mois qu'ils étaient restés à l'hôtel de Luxembourg? *J. J. Rousseau, Confess. XII.* Fig. Mettre la main sur la conscience, examiner de bonne foi si l'on a fait tort à quelqu'un, et en figurant la bonne foi par le geste : la main sur le cœur. Mettes la main sur la conscience, se dit aussi à quelqu'un qu'on presse d'avouer la vérité. Fig. Mettre à quelqu'un la main sur le collet, l'arrêter pour le conduire en prison. Fig. Mettre la main sur quelqu'un, le frapper. Suivant les anciens canons, quiconque mettait la main sur un prêtre était excommunié, *Ép. de l'Acad. Fig.* Mettre la main sur quelqu'un, s'emparer de son esprit. Je voyais que le dernier, qui était un des plus habiles hommes, avait tellement mis la main sur Noiroutier et sur Laques, qu'il les avait comme enchantés, *acc. Mém. t. II, liv. III, p. 7, dans POUSSIN.* 9° Main construite avec la préposition à. à la main, avec la main. Prendre les poisons à la main. Acheter de la viande à la main, l'acheter sans la faire passer, en jugeant de son poids par la vue et avec la main. On dit de même : acheter du poison à la main. Fig. et familièrement. Une chose faite à la main, une chose arrangée exprès d'avance, par concert. Fig. à la main, se dit pour manuscrit par opposition à imprimé. Ce traité n'étant encore écrit qu'à la main, *coan. Exp. doctr. cath. Acerr. Manibée* ont été avoir à présent deux exemplaires [du S. de la Bible XIV] chargés de corrections à la main, *voit. Lett. Richelieu, 10 juin 1793.* Fig. à la main, signifie aussi dans la main. Sa vengeance à la main [tenant sa vengeance dans ses mains], elle n'a qu'à résoudre. Un mot du haut des cieux fait descendre le maître, *coan. Médée, III, 1.* Je l'ai vu cette nuit, ce malheureux Sèvre, la vengeance à la main, l'œil ardent de colère, *ib. Poly. t. 2, M'enlever* mes enfants, c'est m'arracher le cœur; Et Jupiter, tout prêt à m'écraser du foudre, Men trépas à la main, se pourrait m'y résoudre, *ib. id. III, 2.* Un homme à qui on dispute son droit, et qui le défend les armes et la force à la main, *Pasc. Pens. XIV, 36, éd. WA-*

*voit. La Justice passa, la balance à la main, soit. Ép. II.* Vous, si vous avez soin de votre propre vie, Ne vous montrez à moi que sa tête à la main, *acc. Rojas, IV, 2.* Cépéland Athalie, un poignard à la main, Rit des faibles remparts de nos portes d'airain, *ib. Athalie, v. 1.* Non, monsieur, non, l'argent à la main, s'il vous plaît, l'argent à la main, *acc. Avocat Patelin, t. 2.* Avoir sans cesse l'argent à la main, de penser, payer continuellement. Fig. Terminer une affaire le verre à la main, la terminer en buvant ensemble. Fig. Avoir un livre à la main, le tenir. Fig. Avoir les armes bien à la main, les armes bien à la main, il a bonne grâce à faire des armes. Fig. à la main, à portée. La promenade est si fort à la main... que l'on est dix fois dans le jardin, et dix fois l'on en revient, *acc. 22 juil. 1877.* Si vos promenaux étaient à la main comme les nôtres, in. 3 juil. 1890. Il mangeait de toutes choses sans choix; il buvait de l'eau ou de l'huile indifféremment, selon qu'il les avait à la main, *coan. Pavey. St Bern. t. 1.* Cela est bien à la main, se dit d'une chose faite de manière qu'on peut s'en servir commodément. Fig. et familièrement. Avoir le parole à la main, parler avec facilité. Fig. Être à la main, être accommodant, en parlant des personnes. Une femme si connue du roi et si fort à la main était son vrai fait [pour mettre auprès de la duchesse de Chartres], *acc. 27-28. III, 63.* Il s'en contente [de sa fortune], et vivait dans cette médiocrité, quand les ministres, le voyant homme à la main, d'humeur facile, comme sont les savants, le firent entrer au parlement, *P. L. Coan. Pamphlet des pamphlets. M. d'Autichamp* est vraiment aimable, tout uni et fort à la main, *ib. Lett. II, 108.* Fig. à deux mains, avec les deux mains. Fig. Il tient les choses à deux mains de peur qu'elles ne lui échappent, se dit d'un homme déhant. Fig. Épée à deux mains, longue et large épée qu'on tenait des deux mains. Fig. Cheval à deux mains; à toutes mains, cheval qui sort à la selle et à la voiture. Fig. et familièrement. Cet homme est à deux mains, il occupe deux emplois à la fois, il sait deux métiers, il est habile en deux choses. Il me regarda comme un garçon à deux mains, je veux dire comme un homme propre à devenir son bouffon et son Mercure, *LESAGE, Guxm. d'Alf. III, 2.* Une sérénade dites-vous?... musique italienne, française, je suis un homme à deux mains, *acc. Serén. 7.* Fig. et familièrement. C'est un homme à toutes mains, il est prêt et apte à rendre toutes sortes de services. C'est un épousier à toutes mains [prêt à épouser toutes les femmes], *acc. D. Juan, t. 1, 1.* Fig. à toutes mains, à toute main, sans réserve ni scrupule. Prenez à toutes mains, ma fille, et vous souvenez-vous... *acc. Sat. XIII.* Dont, depuis cinquante ans, les pères usuriers, Volant à toutes mains, ont mis en leur famille Plus d'argent que le roi n'en a dans la Bastille, *ib. id.* Elle [Mme de Grancey] a mandé que l'âme prenante de Mme de Fiennes avait passé heureusement dans son corps, et qu'elle prenait à toutes mains, *acc. 281.* Espion de son métier, prenant de l'argent à toute main, *voit. Lett. Duc de Choiseul, 17 avril 1766.* Fig. à pleines mains, abondamment. Ne lui laissez plus voir ce long amas de gloire Qu'à pleines mains sur vous a versé la victoire, *coan. Nicom. III, 8.* Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne, *ib. Mém. t. 1, 1.* à pleines mains il vous jetait l'argent, la route. Faucon. Je suis fortement persuadé de tous les malheurs et de tous les chagrins répandus à pleines mains dans ce monde, *acc. 437.* Je jeterais le temps à pleines mains comme autrefois... *ib. 23 nov. 1897.* C'est ainsi... qu'Horace, jetant le sel à pleines mains, Se jouait aux dépens des Palleiers romains, *coan. Sat. IX.* Il répandait sur son corps des fleurs à pleines mains; il y ajoutait des parfums exquis, *acc. Tél. 221.* Donner à pleines mains aux partisans pour enlever leurs suffrages, *ib. Dial. des morts anc. 43.* Fig. à belles mains, abondamment, autant qu'on en veut. Il en a pris à belles mains. J'en eus à belles mains. Fig. à main armée, les armes à la main. Il ne manquerait pas de aller recevoir sur la frontière, mais ce serait à main armée, *voit. O. C. VIII, 12.* Fig. à main armée, se dit en parlant de l'action de combattre. Nous voyons les deux partis aux mains. Fig. En venir aux mains, commencer un combat. Le combat où les Perses, En lieu plus favorable eussent venus aux mains, Eurent sitôt rompu les escadrons romains, *coan. Rhés. v. 1.* Ils se sont mis en colère pour la préférence de leurs professions, jusqu'à se dire des injures et en vouloir venir aux mains, *acc. Bourg. gent. II, 1.* Fig. être aux mains, en être aux mains, combattre actuellement. Vos frères sont aux mains,

les deux ainsi l'ordonnent, *coan. Her. III, 6.* Sans doute [ils sont aux mains], il n'en faut plus parler, *ib. Cid, II, 4.* Rome était aux mains avec les Samnites, *coan. Hist. t. 2.* Mais en sont-ils aux mains? *acc. TAb. t. 1, 1.* Fig. La volonté commande, et elle-même qui commande ne s'obéit pas; d'être obstacle à ses désirs propres, elle est toujours aux mains avec ses propres désirs, *coan. 2° serman, Jeudi de la sem. de la pass. t. 1.* Fig. Mettre aux mains, engager dans une guerre. La succession du Clèves et de Juliers mit aux mains les deux partis, qui s'étaient long-temps mangés depuis la paix de Passau, *voit. 7188, Ann. Emp. Rodolphe II, 1899.* Fig. Mettre aux mains deux ou plusieurs personnes, les engager dans quelque dispute, dans quelque discussion. Fig. Par plaisanterie. Je la mets dans sa cuisine, où elle me mit aux mains avec un reste de ragout de la veille, *acc. 1899, Pays, perr. 11° part. 15°.* De main, précédé de plusieurs substantifs, pour spécifier la nature ou l'emploi des personnes ou des choses qu'ils désignent. Fig. Homme de main, gens de main, homme, gens hardis et d'exécution. J'ai encore un collier à escamoter, mais j'aurais besoin tout à l'heure de quelques gens de main, *acc. 1899, Sérén. 30.* D'Épernon avait fourni au roi des gens de main, des gens de services, *voit. Muret, 172.* Combat de main, combat de main à main, combat qui a lieu de près entre deux ou plusieurs personnes. Fig. Coup de main, *voit. coan. n° 8.* Cheval de main, cheval qu'on mène à la main sans monter dessus. Je vis venir M. le prince de Conti suivi d'un seul page et d'un palefrenier avec un cheval de main, *acc. 27-28. III, 123.* Jeu de main, jeu de société où l'on se frappe légèrement les uns les autres. La main chaude est un jeu de main. Fig. Jeux de main se dit aussi de l'action de lutter, de se porter réciproquement des coups en plaisantant. Fig. Proverbe. Jeux de main, jeux de vilain, ou jeu de main, jeu de vilain, c'est-à-dire les jeux de main ne conviennent qu'aux gens mal élevés; cela se dit aussi aux gens qui se battent. Fig. Retors de main, *voit. avans. 116°.* De main, suivi d'un substantif. Fig. De main d'homme, ou, simplement, de main, se dit par opposition à ce qui est l'ouvrage de la nature ou de Dieu. Que Dieu ne se plaise pas aux temples faits de main, mais en un cœur pur et humble, *Pasc. Pens. XV, 3 bis, éd. avers. Il meurt, mais non de main d'homme, coan. Hist. II, 8.* Au fond des puits que l'on a faits à Bloître et à l'École militaire, on a trouvé des bois travaillés de main d'homme à soixante-quinze pieds de profondeur, *acc. 8° ép. not. Eur. t. III, p. 160.* Fig. De main de maître, par un habile homme. Ce meuble, cet instrument est fait de main de maître. Fig. De main de maître, se dit aussi des ouvrages d'esprit. Elle [l'oraison funèbre de Condé par Bossuet] est fort belle et de main de maître, *acc. 28 avr. 1697.* Le dénombrement de l'armée égyptienne [dans le Tasse], sujet épique, traité de main de maître, *CHATELAIN. Hen. 6° part. 11°.* Fig. Dans un sens analogue. Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas d'autre règle pour juger de l'ouvrage; il est bon, et fait de main d'ouvrier, *acc. 1. Des calomnies travaillées de main de courtois, coan. Port. de chasse de Henri II, t. 1, 1.* Fig. De bonne main, d'une bonne main, par une main habile. La lettre que j'ai reçue ressemble à tout ce que j'entends dire de votre personne, aussi ce portrait est-il fait de bonne main, *acc. t. XXI, p. 201.* De bonne main, avec certitude. Je sais cela de bonne main. Fig. De longue main, *voit. 1086.* Fig. De main en main, de la main d'une personne à celle d'une autre. Il est assis loin de nous, faites-lui passer cela de main en main. Fig. Cette prouesse ocrémoite [la cène] que nous prions nous ont laissé de main en main depuis le temps de Notre Seigneur, *coan. Euch. II, 14.* Après la conversion des gentils, le Sauveur... leur rendra [aux Juifs] l'intelligence des prophéties qu'ils auront perdues durant un long temps, pour passer, successivement et de main en main, dans toute la postérité et n'être plus oubliés, *ib. Hist. II, 7.* Ne laissez point sans cesse, au gré des courtisans, Errer de main en main l'autorité suprême, *acc. J. C. CH. CH. II, n. 3.* Fig. De la main, avec la main. Parer un coup de la main. Écrire de la main gauche. Fig. Lettres de la main, lettres ornées écrites et signées par le roi, sans être contre-signées par un secrétaire d'État; le secrétaire qui écrivait ces lettres en imitant plus ou moins l'écriture du roi se nommait aussi secrétaire de la main. Fig. Les arts de la main, par opposition aux arts de l'esprit, les arts où



dans les arts, LA BRUY. 2. || Fig. Sous l'autorité, sous la dépendance. Lorsque vous serez devant vos confrères, lorsque vous serez sous la main de ceux qui vous diront la vie, sacri, Bible, *Esther*, xviii, 9. Il faut être sous la main de Dieu et se laisser manier, sous *lett. Corr.* 61. Le Verbe tient tout sous sa main, in *Hist.* 2, 6. || Par menace. Qu'il ne me tombe jamais sous la main ! || Être sous la main de l'autorité, sous la main de la justice, être arrêté, et sous le coup d'un procès qu'on instruit ou qu'on va instruire. || Être sous la main et autorité de justice, se dit d'un immeuble saisi, d'un meuble séquestré, ou d'une somme arrêtée judiciairement. || 31° Plus que sur la main, autant que sur la main, comme sur la main, se dit pour exprimer qu'une chose n'existe pas. Du reste [un chien, dont les oreilles sont coupées] ayant d'oreille autant que sur ma main, Un loap n'est sur par où le prendra, LA FONT. Publ. 3, 2. Elle était fort malgre, fort blanche, de la gorge comme sur ma main, J. J. ROUSSEAU. Conf. IX. Pas plus de page que sur ma main ; voilà le paquet, BRACMONT. *Mer. de Fig.* 1, 10. || Fig. et familièrement. Avoir le cœur sur la main, être ouvert, franc, sans dissimulation. On a dit aussi : avoir le cœur dans la main. ...un chacun parlait le cœur dedans la main, *BOSSUET*, Ser. 1. || 32° Imposition des mains, voy. IMPOSITION, n° 1. Imposer les mains, voy. IMPOSER, n° 1. || 33° Main gauche, la main du côté du cœur; main droite, la main de l'autre côté. Sa main gauche [du Seigneur] est sous ma tête, et il m'embrassera de sa main droite, sacri, Bible, *Cont. des cont.* viii, 3. Et moi, je ne pardonnerais pas à la grande ville de Ninive, où il y a plus de six vingt mille personnes qui ne savent pas discernor leur main droite d'avec leur main gauche ! in. *Jon.* iv, 11. Ses acméons, si bien cachées dans le sein du pauvre, ont crié pour lui ; sa main droite les cachait à sa main gauche, BOSSUET. *le Tellier*. J'ai sur par M. le baron de Grimm que Votre Majesté, ne pouvant écrire de la main droite, avait pris le parti d'écrire de la main gauche, afin que ses affaires n'en souffrirent pas, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 7 déc. 1772. || A main droite, à main gauche, du côté droit, du côté gauche [on dit plus ordinairement à droite, à gauche]. Alexandre tirait toujours sur la main droite, VALOIS. Q. C. 267. Il [Salomon] s'assit sur son trône ; et l'on mit un trône pour la mère du roi, laquelle s'assit à sa main droite, sacri, Bible, *Rois*, iii, 11, 19. Dans une petite allée à main gauche du mail, *REV.* 91. || 34° Main haute, la main droite, ainsi dite parce qu'elle tenait la lance et était plus élevée que l'autre. Main basse, la main gauche, celle qui, tenant la bride, était plus basse. || Tenir la main haute, tenir haute la main de la bride, ce qui raccourcit la bride. || Fig. Tenir la main haute à quelqu'un, le traiter avec sévérité, sans lui rien passer. || Tenir la main haute dans une affaire, se rendre difficile sur les conditions. || Fig. La main haute, adverbialement, avec autorité. Le grammairien qui sait régner jusqu'aux cils Et les fait, la main haute, *BOSSUET*, *mot. F. ser.* 11, 6. || Fig. La haute main, l'autorité prépondérante. Avoir la haute main dans une affaire. || Gens de haute main, s'est dit, sous la Convention, de ceux des membres du comité de salut public qui dirigeaient la haute politique, et qui ordonnaient les arrestations. || Terme de guerre. Faire main basse, tuer sans recevoir à merci ; locution qui vient de ce que la main s'abaïsse pour frapper. Ce n'est que lorsqu'ils sont provoqués qu'ils [les éléphants] font main basse sur les hommes, *BOSSUET*, *Norc. choix*, p. 107. || Par extension. Faire main basse, piller. Je voudrais avoir vu cette première [Mme de Brissac] faire main basse [prendre ce qui était à sa convenance] dans la place des Prêcheurs [à Aix], sans aucune considération de qualité ni d'âge, *REV.* 391. Fais main basse sur tout : le bon homme à bon dos, Et l'on peut hardiment le ranger jusqu'aux os, *BOSSUET*, *Légit.* 11, 3. || Fig. Faire main basse, ne pas épargner. Figurez-vous un Alémand nommé Copernic, qui fait main basse sur tous ces cercles différents, et sur tous ces cercles solides qui avaient été imaginés par l'antiquité, *FONT.* *Mond.* 1<sup>re</sup> soir. La probité, la vertu, l'honnêteté, le scrupule, le petit esprit superstitieux font tôt ou tard main basse sur les productions débonnêtes, *MÉRA*. Selon de 1767, *Œuv.* t. xiv, p. 396, dans rochers. Il [Bolleau] eût fait main basse sur cette rhétorique triviale, qui consiste à noyer un tas de sophismes dans une mer de paroles oiseuses et de figures ridicules, D'ALEMB. *Répons.* *Despréaux*. Bertrand finit tel sa prose à Raton, et l'exhorta à faire main basse, en vers et en prose, sur les sottis dont le meilleur des mondes fourmille, in. *Lett. d. Volt.*

à nov. 1776. 35° Le faire, l'exécution, en parlant d'un artiste. On reconnaît dans ce tableau la main de tel maître. L'aspect imposant de ce bal édifice, la terrasse sur laquelle il est bâti, sa vue unique peut-être au monde, son vaste salon point d'une excellente main, J. J. ROUSSEAU. *Conf.* 2. On y reconnaît toujours la main du maître, et l'on ne le sent jamais, in. *Hist.* 111, 21. À la majesté sublime qui brille dans les traits et dans toute la figure de Minerve, on reconnaît aisément la main de Phidias, *ANASTASE*, *Anach.* ch. 13. || De différentes mains, de plusieurs auteurs. Il est évident, comme vous dites, que l'ouvrage est de différentes mains, D'ALEMB. *Lett. d. Volt.* 4 oct. 1761. || 36° Terme de musique. Avoir la main bien placée, avoir un beau port de main, jouer d'un instrument avec grâce. || Main, se dit du jeu d'une main sur les instruments à clavier. Il a une main gauche magnifique, il exécute très-bien les basses. || Morceau à quatre mains, se dit d'un morceau écrit pour être exécuté par deux personnes [jouant à la fois sur le même piano. Il y a des morceaux à six, à huit, et même à douze mains que l'on exécute sur plusieurs instruments. || Main harmonique, application de tout le système de la gamme de Guido d'Arrezzo, sur les doigts et les jointures de la main gauche, pour faciliter la mémoire de tous les changements ou nuances, et des rapports de cette manière d'écrire avec les lettres et les tétracordes des Grecs. || 37° Se dit aussi pour caractériser la manière d'agir de la main dans certaines opérations. || Avoir la main bonne, être adroit dans les ouvrages de la main. || Avoir la main rompue à l'écriture, à un instrument de musique, avoir la main faite, exercée à écrire, à jouer d'un instrument. || Il a la main bonne pour chanter et la voix pour écrire, se dit pour signifier qu'il n'a aucune disposition pour l'un ni pour l'autre. On dit aussi : avoir une belle main pour chanter et une belle voix pour écrire. || Avoir la main légère, se dit d'un cavalier qui se sert bien des aides de la main, d'un chirurgien qui opère avec habileté, d'un joueur d'instrument qui exécute avec aisance et prestesse, d'un homme qui met de la liberté et de la rapidité dans son écriture. On dit de certains gens qu'ils ont la main lourde ; est honnête homme-cine n'avait pas légère, *MARIVAUX*, *Pays. par.* 4<sup>e</sup> part. || Par extension et familièrement. Avoir la main légère, être léger de la main, être prompt à frapper. Sa main est à frapper, non à donner légère, *REGNARD*, *le Joueur*, 111, 6. || Avoir la main légère, se dit encore d'un filou qui dérobe adroitement. || Dans le même sens. Il ne va pas sans ses mains, il n'oublie jamais ses mains, il lui faut regarder plutôt aux mains qu'aux pieds, il n'est pas sûr de sa main, il a les mains crochues faites en chapon rôti, il n'a pas les mains gourdes, il est dangereux de la main, se dit de quelqu'un sujet à dérober. || Avoir la main sûre, avoir une main ferme, qui ne tremble point. || Ce peintre a de la main, c'est-à-dire de l'habileté à employer les procédés de son art. || En musique, avoir de la main, avoir une exécution facile. || Terme d'escrime. Avoir de la main, tromper les parades finement et avec adresse. || 38° La dernière main, le dernier travail, celui qui achève une œuvre. Donner la dernière main, une dernière main. Et la dernière main que met à sa beauté Une femme allant en conquête, C'est un ajustement des mouches emprunté, LA FONT. Publ. iv, 2. Rien n'a manqué au bonheur ni à l'agrément de ce voyage [en Provence] ; vous y mettez de la dernière main en repassant par Grignan, où nous allons vous attendre, *REV.* *Lett. d. Mme de Coulanges*, 1<sup>re</sup> déc. 1890. Le roi est fort content d'avoir mis la dernière main au grand ouvrage de la réunion des hérétiques, *MONTENON*, *Lett. d. Mme de St-Géran*, 26 oct. 1683. Il [Virgile] ne vécut que cinquante-deux ans, et mourut à Brindes comme il allait en Grèce pour mettre, dans la retraite, la dernière main à son *Enéide*, qu'il avait été onze ans à composer, *VOLT.* *Ess. poét.* 4<sup>e</sup> p. 2. Je repris mon dictionnaire de musique, que dix ans de travail avaient déjà fort avancé, et auquel il ne manquait que la dernière main et d'être mis au net, J. J. ROUSSEAU. *Conf.* 211. || 39° Donner la main à une étoffe, l'approprier de manière à la faire paraître plus épaisse. À pleine main, qui remplit la main. Ce drap est à pleine main Des taffetas roses, des satins à pleine main, *BOSSUET*, *St-P.* *Poul. et Vég.* || 40° Main chaude, voy. CHAUD, n° 1. || 41° En termes d'équitation, main de la lance, la main droite du cavalier. Main de la bride, la main gauche. || Main ignorante, cavalier qui ne sait pas saisir les temps, et changer à propos l'emploi de ses forces. Main sarrante, cava-

lier qui conduit bien et par des mouvements peu apparents. N'avoir pas de main, se dit du cavalier qui se sert mal à propos de la bride. || Ce cheval est bien fait de la main en avant, il a la tête et l'encolure belles. Il est mal fait de la main en arrière, il est mal fait de la croupe, de train de derrière. || Ce cheval est entier à une main, il n'a de disposition à tourner que d'un côté. Il tourne à toutes mains, il prend facilement toutes les allures, le pas, le trot, le galop. Cheval dans la main, cheval bien dressé. || Ce cheval est sous la main, se dit d'un cheval de carrosse attelé ou accoutumé de l'être sous la main droite de cocher. Il est hors la main, il est sous la main gauche de cocher. || Changer de main, porter la tête du cheval d'une main à l'autre pour le faire aller à droite ou à gauche. || Conduire un cheval de la main, travailler un cheval de la main, le changer de main. La travailler de la main à la main, le travailler par le seul effet de la bride. || Hâter la main, se dit à un écuyer de manège pour l'obliger à tourner la main plus vite du côté qu'il manie. || Tenir la main à un cheval, hausser la main de la bride pour le conduire à sa volonté. || Tenir un cheval dans la main, en être toujours maître. || Sentir un cheval dans la main, éprouver par ses mouvements qu'il comprend facilement. || Mettre un cheval dans la main, lui donner une première position indispensable pour tous les autres exercices. || Lâcher, rendre la main à un cheval, lui tenir la bride moins courte pour le laisser ou le faire courir. || Fig. Lâcher la main à quelqu'un, lui donner plus de liberté qu'à l'ordinaire. Et Dieu, qui tient en bride autant qu'il lui plaît les esprits trompeurs, leur lâcha la main, BOSSUET. *Hist.* 11, 9. || Fig. Lâcher la main, diminuer quelque chose de ses prétentions. Lâchez la main ; pour trop avoir on n'a rien, *MARIVAUX*, *Pays. par.* 3<sup>e</sup> part. || Baisser la main, même sens que lâcher la main. Sentant son cheval en balaise, il baissa la main et partit, *WALLET*, *Gramm.* 4. || Forcer la main, se dit d'un cheval qui est insensible aux aides de la bride et qui s'emporte malgré le cavalier. || Fig. Forcer la main à quelqu'un, le contraindre à faire quelque chose. Pontchartrain résista [à la captivité] ; à la fin, à force de cris et de besoins, les brigues lui forcèrent la main, *ST-SIM.* 22, 23. Alors ils se forcent la main, et ils servent le public malgré eux, *CONDILL.* *Comm. gov.* 1, 22. || Fig. Avoir la main forcée, faire une chose malgré soi. || Avoir l'appui, la bouche à pleine main, se dit d'un cheval qui à l'appui ferme, sans peser, sans battre à la main. || Mener un cheval en main, le conduire sans être monté dessus. || Soutenir la main ou tenir la main, tirer la bride, hausser la main de la bride. || Fig. Tenir la main à quelqu'un, lui être sévère, ne pas lui permettre d'écarta. Vous ne pouvez jamais prendre un plus beau dessein, Et vous faites fort bien de lui tenir la main, *BOSSUET*, *Fol. am.* 11, 2. Pour faire tenir la main, il ordonnait que les magistrats des villes où les ariens avaient fait quelque assemblée seraient punis très-sévèrement, *FLECH.* *Hist. de Théodose*, 111, 26. || Tenir la main à quelque chose, veiller à ce qu'elle ait son cours. Que ton affection me soit alors sévère, Et tiens comme il faut la main à ma colère, *BOSSUET*, *mot. le D'p.* 11, 4. || Fig. Tenir la main à quelque chose, veiller de près à ce qu'on l'exécute. Tous les cabarets pendant la messe doivent être fermés ; le maire y tient la main, *P. L.* *corr.* *Lett.* 11, 112. || Mener un cheval haut la main, tenir la main des rênes haute, pour le soutenir, pour l'empêcher de butler, de tomber, ou pour lui donner la facilité de lever le devant, de faire des courbettes. || Fig. et adv. Haut la main, avec autorité, en surmontant tous les obstacles avec promptitude. Le frère [de Mlle de Castellan] n'entendit pas raillerie, et fit faire le mariage et haut la main, *ST-SIM.* 129, 109. || C'est une faute de dire en ce sens haut à la main, comme fait Saint-Simon dans cet autre exemple : L'abbé de Soubise passa haut à la main, fut admis et reçu dans le chapitre, *ST-SIM.* 76, 336. Voy. *REV.*, *Rem.* et n° 6 et 10. || Partir de la main, se dit d'un cheval qui prend bien le galop. || Substantivement. Un beau partir de la main, l'action d'un cheval qui part de la main, et court en ligne droite avec légèreté et vitesse. || Fig. et familièrement. Partir de la main, exécuter avec promptitude, avec empressement ce qui peut être utile et agréable à quelqu'un. || Gagner de la main, se dit d'un cheval qui prend de l'avance. || Fig. Gagner de la main, prévenir. Maisons, au sortir de chez moi, alla faire à M. le duc d'Orléans la même proposition avec les mêmes instances, et me gagna de la main, *ST-SIM.* 101, 321. || Ce cheval bat à la main, il secoue la tête













plus grandes qu'on ne pense, volv. *Vir de Mollère*.  
 || Maison de bouteilles, petite maison de campagne où l'on va vider les bouteilles, faire des parties.  
 || Maison rustique, ferme, métairie avec ses dépendances Rien n'est plus beau, à mon gré, qu'une vaste maison rustique, dans laquelle entrent et sortent par quatre grandes portes cochères des charriots chargés de toutes les dépouilles de la campagne, volv. *Mé. lit. à M. Dupont*. || Maison rustique, titre de plusieurs ouvrages qui traitent d'économie rurale || Maisons forestières, maisons construites dans l'intérieur des forêts pour le logement des gardes. || Maison de chasse, maison qui sert de rendez-vous de chasse. Le cardinal va trouver le roi à Versailles, alors petite maison de chasse, achetée par Louis XIII vingt mille écus, devenue depuis, sous Louis XIV, un des plus grands palais de l'Europe et un abîme de dépenses, volv. *Mémoires*, 176. || 14° Petite maison, nom donné autrefois à une maison ordinairement située dans un quartier peu fréquenté et destinée à des rendez-vous avec des maîtresses. Les gens qui sont occupés de la musique de Gluck et de leur souper ne songent pas à toutes ces horreurs (Lalli, le chevalier la Barre, etc. mis à mort; ils traient galement à l'opéra et à leurs petites maisons sur les cadavres de ceux qu'on égorgea les jours de la Saint-Barthélemy et de la bataille du faubourg Saint-Antoine, in. *Lett. Mme du Deffant*, 7 sept. 1774. Le premier usage de ces maisons appelées communément petites maisons, n'introduisit à Paris par des amants qui étaient obligés de garder des mesures et d'observer le mystère pour se voir, *Duclos, Comte de ... Œuvres*, t. VIII, p. 66. Jamais soupé des petites maisons de Paris n'approcha de ce repas, J. J. *BOUSS. Confess.* IV. Elle n'ignorait pas que, dès l'âge de dix-neuf ans, il avait, selon le bel usage, une petite maison et une jolie maîtresse, *MARONTEL, Contes mor. Ecole des pères*. Par des cadeaux son altesse s'entraîne jusqu'à sa petite maison, *BRANO. Cartes*. || 15° Tout ce qui a rapport aux affaires domestiques, de ménage. Sa maison est bien ordonnée. Malgré les nécessités de sa maison épuisée, boss. *Louis de Bourbon*. Considérez ce que peut dans les maisons la prudence tempérée d'une femme sage pour les soutenir, in. *Mar.-Thér.* Quand j'aurai une maison montée, *MAINTENON, Lett. à M. d'Aubigné*, 17 janv. 1681. || Tenir la maison, être à la tête du gouvernement d'un ménage. C'est elle qui tient la maison chez son père. Elle tenait habituellement la maison à Versailles, *MARONTEL, Lem. v.* || Tenir maison, avoir une maison où l'on reçoit, où l'on donne à dîner. Le même tour d'esprit qui fait exeller une femme du monde dans l'art de tenir maison, J. J. *BOUSS. Em. v.* Bonnes maisons, maisons où tout est bon et en abondance. Il [un domestique] a été dans de bonnes maisons, sév. 19 août 1674. || Grandes maisons, maisons opulentes. Grandes maisons se font par petite cuisine, *AVANARD, les Vendanges*, t. || Faire une bonne maison, amasser beaucoup de bien, se mettre en état de bien établir sa famille. Je ne suis point adroit, je n'ai point d'éloquence pour... Suborner par des secours une femme coquette... Débaucher une fille, et par vives raisons lui montrer comme amour fait les bonnes maisons, *SENZIVA, Sat. III*. Elle eût du buvier emporté les serviettes, Plutôt que de resteur au logis les mains nettes; Et voilà comme on fait les bonnes maisons... *Ac. Plaïd.* 1, 4. || Avoir un grand état de maison, avoir un grand luxe de table, d'ameublement, beaucoup de domestiques, de chevaux, etc. || Faire bien les honneurs de sa maison, bien recevoir ceux qu'on invite. || Avoir une bonne maison, donner souvent à manger. || 16° Ceux qui, vivant ensemble dans une maison, composent une même famille. Il est aimé de toute la maison. Toutes les maisons honorées de la ville lui sont fermées. La maison des valets touche seule mon âme, *COUS. Hor.* II, 1. La maison de ce patriarche devient un grand peuple en peu de temps, *BOSS. Hist.* 1, 3. Dieu! que dans la rosière quel fumet poison L'amour a répandu sur toute sa maison! *Ac. Plaïd.* III, 2. || Le maître, l'instinct, le fils, la fille de la maison. Que de souffrir avec moi toute raison, Qu'on en chasse pour venir le fils de la maison, *COUS. Fort.* IV, 1. || Est de la maison, c'est un membre de la famille, ou c'est un ami aimé intime pour être considéré comme tel. N'apporte point ici l'air de cérémonie, Regarde-toi déjà comme de la maison, *COUSSET, Néant*, III, 7. Maison gâtée, maison où l'on s'amuse et amuse les autres. Maison triste, maison où il n'y a aucune gaieté. Un mari et une femme

qui s'aiment, des gens extraordinaires, enfin c'est une maison triste, ma pupille s'y est ennuyée, in. *BOSS. Turcaret*, II, 3. || 17° Terme collectif désignant les gens attachés au service d'une maison. Un valet et deux servantes composent toute sa maison. || Entrer en maison, se dit d'un domestique qui prend du service dans une maison. || Ce domestique a fait beaucoup de maisons, il a changé souvent de place. || Familièrement. Faire maison nette, renvoyer à la fois tous ses domestiques. Enfin je respire, j'ai fait maison nette aujourd'hui, *LEGRAND, Métamorph. amour*, sc. 1. Même je vous prieai quelque jour instamment De faire maison nette impitoyablement, Et de vous composer un nouveau domestique, *IMBERT, Joloux sans amour*, II, 7. || Fig. Voilà donc les jésuites chassés de Naples; on dit qu'ils vont bientôt l'être de Parme, et qu'ainsi tous les États de la maison de Bourbon feraient maison nette, *D'ALEMB. Lett. au roi de Pr.* 14 déc. 1767. || Faire maison neuve ou maison nouvelle, prendre de nouveaux domestiques. Il faudrait chaque jour faire maison nouvelle, *TAISSAN, Moriane*, 1, 3. On a beau chasser, faire maison nouvelle, J. J. *BOUSS. HÉL.* IV, 10. || Les gens de la maison, les domestiques attachés au service d'une maison en particulier, par opposition à gens de maison, en général, les personnes dont l'état est de servir comme domestiques. || 18° Terme collectif désignant toutes les personnes employées au service des grands personnages, des princes et princesses. Il [le duc de Beaufort] offrait de s'aller poster à l'entrée du cours avec la maison de Monsieur, *REZ, Mém.* t. III, liv. IV, p. 380, dans *POISSON*. La dame d'honneur, les dames d'atour, les filles, la gouvernante, les hommes, et toute la maison [de Madame la Dauphine] part demain, sév. 400. Enfin sa maison fut plus d'une heure à passer et à être admirée, *MAINTENON, Lett. à Mme de Villarceaux*, 37 août 1660. Je réveille ici, sans y penser, maison désolée de cette princesse [la Dauphine], votre tendresse et votre douleur, par le souvenir des bienfaits ou de l'espérance qui vous restait de la protection d'une si bonne et si puissante maîtresse, *REZ. Dauph.* || Faire sa maison, rassembler tout ce qui forme un état de maison, domestiques, meubles, voitures, etc.; cela ne se dit que des princes et des personnes élevées en dignité. Cet ambassadeur s'occupe à faire sa maison. || Maison du souverain, se dit de tous les officiers de la bouche, de la chambre et autres qui servent le roi ou l'empereur. La maison de l'empereur est partie pour Compiègne. || 19° Maison militaire du roi, de l'empereur, ou maison du roi, de l'empereur, ou, simplement, la maison, les troupes destinées à la garde de la personne du souverain. Il ira à l'armée pendant son quartier avec Sa Majesté, et commandera toute la maison du roi, sév. 198. Le roi fut à Compiègne faire la revue de sa maison et de la gendarmerie, *ST-AM.* 1, 21. Vous qui gardez mon roi, vous qui rengez la France, Vous peuple de héros dont la foule s'avance, Accourez, c'est à vous de fixer les destins; Louis, son fils, l'État, l'Europe est dans vos mains; Maison du roi, marchez, assurez la victoire, volv. *Fontenoi*. || Maison rouge, les mousquetaires, qui étaient ainsi nommés à cause de leur uniforme rouge. || Ancien terme de mariage. Maison du roi, voy. *LOUIS* au *NOI*. || 20° Fig. Race, famille, en parlant des familles nobles, des grandes familles. Et [il] sort d'une maison si féconde en guerriers... *COUS. Cid*, 1, 1. Jusques à ce grand coup un boutis esclavage D'une seule maison sous faisait l'héritage, in. *Othon*, III, 3. Endurer que l'Espagne impute à ma mémoire D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison! in. *Cid*, 1, 9. Il se fit donc une longue guerre entre la maison de Saül et la maison de David, *SACI, Bible, Rois*, II, III, 1. J'ai du bien, je suis jeune, et sors d'une maison qui se peut dire noble avec quelque raison, *MOI. Mém.* III, 1. C'est par la suite de ces conseils que Dieu a fait naître les deux puissantes maisons d'où la reine devait sortir, celle de France et celle d'Autriche, *BOSS. Mar.-Thér.* L'auguste maison d'Autriche... où, durant l'espace de quatre cents ans, on ne trouve que des rois et des empereurs et une si grande affluence de maisons royales, avec tant d'États et de royaumes, qu'on a peine à y a longuement qu'elle en serait surchargée, in. *Id.* La maison de France, la plus grande, sans comparaison, de tout l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder sans envie, puisqu'elles tiennent de tirer leur gloire de cette source, in. *Brine d'Anglet*. La maison de Clèves était tombée dans une faiblesse déplorable, de fréquentes minorités avaient donné occasion de jeter les princes dans une mollesse dont

ils ne sortaient point étant majeurs, in. *Hist.* 1, 11. La maison de Navarre est une de ces maisons augustes où la puissance, la valeur et la pitié se perpétuent, et dont la gloire ne vieillit point avec le temps, *REZ. Dauphine*. Enfin de votre Dieu l'implacable vengeance Entre nos deux maisons rompit toute alliance, *Ac. Athal.* II, 7. Toute la maison royale d'Angleterre venait d'un simple gentilhomme, nommé Windsor, qui avait épousé la veuve de Henri V, fille du roi de France Charles VI, volv. *Mémoires*, 168. Et si je m'oubliais que la honte et ma gloire, L'honneur de ma maison, mon père, sa mémoire... in. *Zaire*, III, 6. Près mon blason, Je crois ma maison plus noble, ma foi, Que celle du roi, *ATAKOR. Carabas*. Qu'on rassemble les chefs des plus nobles maisons, c. 2. *Ac. Vêpr. Sicil.* III, 2. || La maison royale, la maison impériale, les princes du sang. || Cette maison est finie, le dernier de la race est mort. La maison de Jagellon, qui avait régné près de deux cents ans dans la Pologne, fut éteinte, *REZ. Vie de Commendon*, IV, 1. || Elever sa maison, acquérir des biens et des honneurs qui rendent à la famille son ancien éclat. || Les grandes maisons, les maisons les plus éminentes par leur noblesse et leurs dignités. Je vous grande, ma fille, de vous être baignée dans cette petite rivière, qui n'est point une rivière et qui prend ce grand nom, comme bien des gens qui prennent le nom des grandes maisons, sév. 244. || Être de grande maison, être d'une famille noble. || On a dit dans le même sens : être de maison. Vous êtes, à vrai dire, un peu bien dégoûté; Claris est de maison et n'est pas sans beauté, *COUS. Néant*, III, 6. Connaissez-vous leurs biens, leurs emplois, leurs familles? — Leurs familles? eh! si perdriez-vous la raison? Les voudrais-je souffrir s'ils n'étaient de maison? Qui vous fait présumer en tant de faiblesse? Famille est bourgeoisie, et *BOUSS. Est noble, BOUSSAULT, Les mœurs à la mode*, in. || Bonne maison, maison noble. On ne peut pour gouverner un vaisseau celui des voyageurs qui est de la meilleure maison, *REZ. Pens.* V, 9, éd. *NAVAT*. Un homme de très-bonne maison, sév. 168. Pausanias, jeune homme de bonne maison, *BOSS. Hist.* 1, 9. || Bonne maison se dit aussi de toute maison, avec la honne renommée, jouit d'un état de fortune assuré. || Enfant de bonne maison, enfant appartenant à une bonne maison. Nous apprîmes ensemble tout ce qu'on enseigne aux enfants de bonne maison, *SACI. Rom. com.* 1, 14. Non père m'a laissé un assez riche héritage pour pouvoir être à Madrid en enfant de bonne maison, *LESAGE, Hist. Cons.* ch. 31. Aux filles de bonnes maisons Comme il avait sa plaie, *ATAKOR, Zaire*. || Ce jeune homme est son enfant de bonne maison, il a les manières nobles. Fig. et ironiquement. Je vous traiterais, je vous accommoderais en enfant, en fils de bonne maison, c'est-à-dire je vous châtierai sévèrement, comme vous le méritez. || 21° Compagnie, communauté d'ecclésiastiques, de religieux. La maison de Sorbonne. || 22° Maison de tonnerre, petit appareil pour démontrer l'éclat des pièces qui condensent l'électricité dans la nuée. || 23° Terme d'astrologie. Maisons du ciel, maisons du soleil, douze divisions que les astrologues faisaient dans le ciel, auxquelles ils attribuaient diverses propriétés, et qui correspondaient aux douze divisions du zodiaque. Le ciel n'a que douze maisons, et nous avons trente châteaux qui parcourent toute l'année, *BANQUET, Impr. de Genève*, sc. 15. || Proverbes. Les maisons ne se peignent de voir la ville, se dit quand on voit tant de belles choses ensemble, qu'on n'a pas le temps de les considérer chacune en particulier. || Maison faite et femme à faire, se dit pour exprimer qu'il faut acheter une maison toute faite et prendre une bonne jeune que l'on puisse former à son gré. C'est la maison de Dieu, où on ne boit ni ne mange, se dit de la maison d'un avare. || C'est la maison de Dieu, se dit, dans un sens tout contraire, des maisons couvertes à tout le monde, où des maisons où se réunissent des enfants pour les amuser, et où on leur prépare des gâteaux, des bonbons, etc. || Charbonnier est maître en sa maison, c'est-à-dire chacun vit chez soi comme il lui plaît. || Qui veut tenir nette sa maison n'y mette femme, prière ni pigeon. — *SYN. MAISON*, *LOGIS*. Maison marque plus particulièrement l'édifice; logis est plus relatif à l'usage. — *HIST. XI*° s. Si le pere truvé sa lie en avallée en sa maison, *LOUË DE GUILLE* 37. Si [sans il] commandat es cours [pouez, cuisiniers] de sa maison, *CA. de NOL. CXXIV*. || XII° s. E tate la maison de Jacob n'est vestu de honte, *WACHB* 1, 1. En sa maison n'a nul espoir Qui voit la [celle de son voisin] ardeur,



transports puis-je être ici le maître? *Nis. iv, 2, 81* j'étais maître de vos paroles, je vous interdissais le mot de ja... es de part et d'autre, *Proc. 18.* Il ne fut pas le maître de son émotion, *sev. 102.* Il n'eut le temps que nous voulions la députation pour mon fils, dont apparemment M. de Chaulnes sera le maître cette année, *in. 25 juil. 1780.* De quel jeuz le royaume nous (Louis XIV), lorsqu'aux dépens d'une santé si chère... et que, maître de sa douleur comme de tout le reste des choses, nous le voyions tous les jours...? *boss. Louis de Bourbon.* De quelle importance, de quel éclat, de que le réputation au dedans et au dehors d'être le maître du sort du prince de Condé? *in. le Tellier.* Il n'était point à Sparte entre tous ces amants dont le père d'Hélène a reçu les serments; Lui seul de tous les Grecs, maître de sa parole, s'il part contre Hion, c'est pour moi qu'il y vole, *rac. Iph. II, 3.* On est maître de la vie des autres quand on ne compte pour rien la sienne, *rac. Tél. IX.* Être maître de soi, avoir de l'emprise sur soi-même. Je suis maître de moi comme de l'univers, *coan. Cinna, v, 2.* Il ne disait, maître de lui-même, que ce qu'il voulait, *boss. le Tellier.* L'ymalion parait maître de tous les autres hommes, mais il n'est pas maître de lui-même, car il s'autant de maîtres et de bourreaux qu'il a de désirs violents, *rac. Iph. III, 3.* J'admire et ne plains point un cœur maître de soi, Qui, tenant ses desirs enchaînés sous sa loi, S'arrache au genre humain pour Dieu qui le fit maître, *volt. 8° discours.* || Cet écrivain, cet orateur, ce poète est maître de son sujet, de sa matière, il possède bien son sujet, sa matière, et est capable de les bien traiter. || Ce chanteur est maître de sa voix, il la dirige avec facilité. || Être le maître, être maître de faire quelque chose, avoir la liberté, le pouvoir de faire quelque chose. Achevez votre hymen, j'y consens; mais du moins ne forcez pas mes yeux d'en être les témoins.... Différez-le d'un jour, demain vous serez maître, *rac. Andr. IV, 6.* L'on me dit à l'oreille: il a cinquante mille livres de rente... si je commence à le regarder avec d'autres yeux, et si je ne suis pas maître de faire autrement, quelle sottise! *LA BAYE. VI.* Maître de se venger, on pardonne aisément, *Spartac.* *v, 8.* || Absolument. Être le maître ou maître, dominer sans contestation. || Fig. Hé bien, Phénix, l'amour est-il le maître? *rac. Andr. II, 2.* || Vous êtes bien le maître, vous pouvez faire ce que vous voudrez. Ça, de quoi s'agit-il? parlez, vous voilà maître; Mais surtout soyez bref, *ARONARD. Fol. om. II, 8.* || Par civilité. Nous irons où il vous plaira, où vous voudrez, vous êtes le maître. || 6° Propriétaire. Il est maître de cette terre, de ce château. Du palais d'un jeune lapin, Dame bellote, un beau matin, s'empara: c'est une ruée; Le maître étant absent, ce lui fut chose aisée, *LA FONT. Fobl. VII, 18.* Bites moi, s'il vous plaît, monsieur, à qui peut être Le château que voilà. — Mais... il est à son maître, *ARONARD. Fol. om. I, 8.* || L'œil du maître, la surveillance, la sollicitude du propriétaire. Il n'est, pour voir, que l'œil du maître, *LA FONT. Fobl. IV, 21.* || Il trouvera maître, se dit d'un objet de quelque prix, égaré, et signifie: il y aura quelqu'un qui le réclamera ou qui se l'appropriera. 7° Celui qui enseigne quelque art ou quelque science. L'école normale est destinée à former des maîtres. Maître de langue. Maître de langue allemande. Maître de fran. etc. Il a pris aujourd'hui, pour rendre de potage, un maître de philosophie, *volt. Bourg. gent. II, 3.* Son latin et son bon sens le rendent un bon école, et sa routine et les bons maîtres que j'ai eus me rendent une bonne méthode, *sev. 80.* Nous attendons encore un maître d'allemand, *BOSS. le Père I, 4.* Combien d'hommes maîtres en tous genres n'ont eu d'autre maître que eux-mêmes, et n'en ont été que plus grands! *BOSS. le Père I, 4.* || Maître de arts, celui qui est reçu, dans une université, les degrés qui donnaient pour enseigner les humanités et la philosophie. Le maître, pour bien gouverner, veut être gouverné par la morale. Se fit un maître pour enseigner. Le maître, maître de arts chez la gens de bien, *LA FONT. Fobl. V, 2.* || Maître des sciences, surnom de Pierre Lombard, au XII<sup>e</sup> siècle, auteur d'un livre qui porte ce titre. Dans les communautés religieuses. Père maître, celui qui dirige la communauté. || Maître de prison, celui qui prend des otages ou prisonniers pour les barbares. || Maître d'école, celui qui enseigne aux enfants dans une école publique les connaissances les plus élémentaires. Par extension, il se dit d'un maître d'école. *LA FONT. Fobl. I, 10.* J'étais maître à Syracuse, je suis maître à Corinthe, *BOSS. le Père I, 4.* || Maître d'œuvre, celui

qui, dans un lycée, collège ou pensionnat, surveille les élèves pendant les heures d'étude et de récréation. || Maître de danse ou maître à danser, celui qui enseigne la danse. Mon petit maître à danser, je vous ferai danser comme il faut, *volt. Bourg. gent. II, 2.* Si j'étais maître à danser, je ne ferais pas les singeries de Marcel, *2. 2. boss. Em. II.* || Maître de musique, maître de piano, etc. celui qui enseigne la musique, le piano, etc. || Maître de chant ou maître à chanter, celui qui enseigne la musique vocale. || Terme de manège. Avoir les pieds en maître à danser, avoir les poulx des pieds trop en dehors. || Maître à danser, compas à l'usage des horlogers, dont les branches croisées ressemblent par le bas à deux jambes portant leurs pieds en dehors. || Maître de ballet, celui qui dirige l'exécution des ballets. || Maître de musique, nom donné au chef de la musique d'un régiment; il a le grade de sergent-major. || Maître de musique, musicien gagé pour composer de la musique ou la faire exécuter. || Maître en fait d'armes ou maître d'armes, celui qui enseigne l'escrime. Monsieur, voilà votre maître d'armes qui est là, *volt. Bourg. gent. II, 3.* || Maître d'académie, écuyer qui tient un manège. || 8° Fig. celui qui enseigne, instruit, sans être un maître d'enseignement. Il doit savoir qu'un jour il me fera raison d'avoir réduit mon maître (Annibal) au secours du poison, *coan. Nicom. II, 3.* Le maître qui prit soin d'instruire ma jeunesse ne m'a jamais appris à faire une bassesse, *in. ib.* Jamais un si digne maître n'avait expliqué par de si doctes leçons les commentaires de César, *boss. Louis de Bourbon.* Mais Calchas est ici... Le ciel souvent lui parle; instruit par un tel maître, Il sait tout ce qui fut et tout ce qui doit être, *rac. Iph. II, 1.* Ses voisins s'irant à Rome une résistance inconcevable et furent ses maîtres en fait d'opiniâtreté, *MONTESS. Rom. I.* || Jurer sur la parole du maître, suivre en tout et aveuglément les opinions d'un philosophe, d'un savant, d'un chef d'école. || Dans un sens très-analogue. Le maître l'a dit, c'est-à-dire il n'y a point d'objection à soulever, celui qui a toute autorité sur notre raison a prononcé (c'est une locution qui provient de l'école de Pythagore, *arab. Ipa*). || Ce qui enseigne, instruit. Le temps est un grand maître, il règle bien des choses, *coan. Sertor. II, 4.* Il le faut avouer, l'amour est un grand maître, *volt. Ac. des F. III, 4.* Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, et nous arracher cet aveu d'avoir failli qui coûte tant à notre orgueil, *boss. Rome d'Angle. Instruit par le malheur, ce grand maître de l'homme, volt. Brutus, I, 2.* Ah! celui qui a dit que le malheur était le grand maître de l'homme, a dit bien plus vrai qu'il n'a cru: il n'a vu dans le malheur qu'un maître de sagesse et de conduite; il n'y a pas vu tout ce qu'il est, un plus grand maître de réflexions et de pensées, d'ailleurs. *Tomb. l'Espérance.* Le plaisir et la douleur, voilà donc nos premiers maîtres; ils nous éclaircissent parce qu'ils nous avertissent si nous jugeons bien ou si nous jugeons mal, *CONDÉ. Log. I, 1.* || 9° Celui qui est savant, expert, éminent en quelque art ou science. Il est maître en éloquence, en poésie. L'autre Condé, comme un homme inspiré, dès la première bataille s'égalait aux maîtres les plus consommés, *boss. Louis de Bourbon.* Ce grand maître de la perfection chrétienne, et qui avait été instruit par Jésus-Christ même, *BOSS. le Père I, 4.* || 10° dim. après le Pentecôte, *Devinet. I, III, p. 182.* Principe universellement reconnu parmi les pères et les maîtres de la vie spirituelle, *in. Fehort. sur l'obéiss. relig. I, 1, p. 277.* Quant à la morale, celui qui a fourni à l'admirable l'opé tous les principes de son traité sur l'homme, est sans doute le plus grand maître de sagesse et de morale qui ait jamais été, *volt. Phéas. Diff. de mil. Bolingr. préf.* || Comp de maître, voy. cocq, n° 11. Man de maître, voy. main. || Les maîtres de la lyre, voy. 1782. Il se dit particulièrement des grands poètes. Les maîtres de l'école française. Les petits maîtres, certain nombre de graveurs qui sont ainsi désignés dans les catalogues d'estampes. || Fig. Celui qui est maître. Vous seriez un grand maître à faire des romans, *coan. Nicom. I, 2.* En maître de farber il est maître, il y pipe, *in. ib. II, 2.* Mais il faut renvoyer à d'autres cet emploi de vous louer, *Mme de Montespan*; Et d'un plus grand maître Louis XIV, que son autre maître est le partage, *LA FONT. Fobl. V, 2.* || *Mme de Montespan.* Un maître, à la façon de moi, est celui qui écrit en maître. Que vous ayez fait tendre, Et qu'en maître à vous savez tout y prévoir, *in. Nicom. I, 2.* 10° Celui qui, après avoir été apprenti, était reçu à un les

formes régulières dans quelque corps de métier, ce que l'on appelait passer maître. Il est maître. Quand on est fils de maître, on est maître avant, *BOSS. le Père I, 4.* Fables d'Ésope, etc. Ou'il fasse toujours son chef-d'œuvre, et qu'il ne se passe maître, *2. 2. boss. Em. III.* et familièrement. Il est passé maître en... c'est un homme habile en... soit qu'il s'agisse ou non d'une chose louable. Bien que maîtres passés en fait de bien parler, *ARONARD. Sat. 1.* Celui-ci ne va pas plus loin que son nez; L'autre était passé maître en fait de tromperie, *LA FONT. Fobl. II, 2.* On m'amène un âne, un âne renforcé, Je le prendrai maître passé, *in. ib. VI, 19.* Ô toi qui passes d'une façon galante, Maître passé d'un théâtre et l'apôtre, *in. Imit.* Par plaisanterie. Quelqu'un maître, ne pas l'attendre pour le maître d'œuvre et court, et tient sans le maître, *LA FONT. Fobl. I, 1.* || Maître de pelle, garçon chargé d'enfourner. || Terme de pêche. Maître de grate, celui qui, après la pêche de la nuit, est chargé de faire sécher sur la grève les poissons dont on veut faire du stockfish. Ancien terme de marine. Maîtres des œuvres, se disaient trois fois de ceux qui étaient chargés des opérations civiles et navales. 12° Maître clerc, dans une étude de notaire ou d'avoué, est le premier des clercs. || Maître garçon, celui qui est le premier entre ses compagnons dans une boutique, etc. Je suis, dit-il au maître garçon de ce cabaret, *LA FONT. Fobl. ch. 7.* dans un royaume. || Maître valet, dans une ferme, est à la tête des valets qui dirigent l'exploitation sous le propriétaire ou sous le maître compagnon, celui qui conduit le cheval pour le maître maçon et qui le remplace. || Maître ou maître tambour, celui qui dans un régiment apprend aux autres tambours à battre la mesure. Il ne se fait pas confondre le tambour maître avec le tambour major, qui n'est que pour la parade. 13° Terme de marine. Maître d'équipage, officier qui a autorité sur tout l'équipage d'un bâtiment, le chef des calfaits. || Maître canonier, officier qui commande aux canoniers et a le commandement de tout ce qui touche à l'artillerie. || Maître de titre donné à un maître qui a la responsabilité en détail à bord ou dans un port. || Maître de port, donné dans quelques ports à un homme chargé au halage des navires que le vent et la mer favorisent point assez pour pouvoir entrer dans le port, ou pour en sortir. Anciennement, maître de navire marchand, de navire de transport. Sa tâche ayant été informée que quelques-uns de ces subalternes se sont donné la liberté, pendant les campagnes qu'ils ont faites sur les côtes, de frapper et maltraiter les maîtres de navires pour des causes légères ou par pur intérêt, et voulant prévenir la suite d'un tel abus, le jugement a été rendu que le maître de navire sera jugé à son service... *Colbert à Versailles, le 22 mars 1711.* || Maître valet, ancien titre donné aux vivres ou cambusier. || 14° Maître d'œuvre, le maître. Maître des livres, celui qui cure les puits, qui s'occupe de la santé. 15° Terme de palais et de procédure. Maître qui donne un avoué, aux avoués et aux procureurs. Par-devant maître un tel notaire à Paris, vu dans le palais une robe mal faite. Gagner son maître l'avoué pour maître tel, etc. Il nait après son force écoutants, *LA FONT. Fobl. I, 10.* || Titre qui était porté par les magistrats par devant le roi. Maître de la cour, maître de la chambre de l'écrit à maître, voy. 1782, etc. 16° Maître se dit familièrement en parlant de quelque chose de condition peu relevée et en parlant de maître un tel, j'ai un mot à vous dire. Que me dire ceci? notre maître (sans) un maître de parole à votre père, *volt. Ac. des F. II, 2.* || C'est ce sens que la Fontaine a donné à maître dans la justification de maître. Maître parjure, maître d'arbre perché, *Trouit* en son bec un financier, *LA FONT. Fobl. I, 2.* || Maître garçon, voy. cocq. || Maître d'œuvre, voy. 1782. || Maître Jacques, voy. 1782. || 17° Titre des personnes revêtues de certaines fonctions. Maître des requêtes. Maître des comptes. Maître



voulait construire une... magnifique de son nom, *WICHAVEZ, Diss. sur Tit. Lico, p. 21, dans LACROIX.* Proverbe qui dit que grand maître hardy valet, *u. sur Apol. pour Hérod. p. 274, dans LACROIX.* On dit qu'il n'est ouvrage que de maître, *WICHAV, p. 103, dans LACROIX.* À pare, à maître et à Dieu tout puissant nul ne peut rendre l'équivalent, *COEVA.* En pont, on planche et en rivière, valet devant, maître derrière, *id.* Jamais ne gagne qui précède à un maître, *id.* Il est plus d'ouvriers que de maîtres, *id.* Nouveau apprenti n'est pas maître, *id.* À ton maître ne te dois jouer, Ni à plus haut que toy froter, *LA SOIX DE TRACT, Prov. l. II, p. 87.* La titre ne fait pas le maître, *id. ib. p. 88.*

— **STYLL** Picard, *mê, moite, modie;* wallon, *moir;* bourguign. *moivre;* provenç. *majestre, maestre, mayestre, maestre, maestre;* espagn. *maestre;* portug. *maestre;* ital. *maestro,* du lat. *magisterum,* qui est de même radical que *magis* (voy. *magis*) D'après Corssen, *magister* et *minister*, qui sont symétriques, sont deux doubles comparatifs formés de *ma* pour *des*, *ius* (grec *ωσ*, sanscr. *lyans*), et *ter*, grec *τερος*, sanscr. *lara.* *Magister* = *ma-yus-ter*, le plus grand; *minister* = *min-ius-ter*, le plus petit. *Mahitr* ou le *Maître*, nom propre qu'on rencontre, est peut-être une ancienne forme conservée (voy. *maistrasse* à l'histoire de *maistrasse*).

**MATRESSE** (mâ-trè-sè), *s. f.* 1° Celle qui domine, dirige, possède. Les domestiques et leur matresse. Fille, femme, mère, matresse, reine, telle que nos vœux l'auraient pu faire, *BOSS. Mar.-Thér.* Il me laisse en ces lieux souveraine matresse, *SAC. Ath. II, 8.* De cœur d'Assuérus souveraine matresse, *Eprouvez seulement son ardente amitié, id. Esth. II, 7.* [La femme] La nuit, le jour, veut être, à mon avis, Tant qu'elle peut, la matresse au logis, *VOLT. Ce qui plaît, etc.* || Dame et matresse, sorte de pléonasme qui se dit quelquefois dans le langage familier. Elle est ici dame et matresse. || Matresse de maison, la dame qui, à titre d'épouse, de parente ou autre, dirige une maison. Une matresse de maison, attentive à faire ses honneurs, n'aurait pas, en pleine santé, pour des étrangers des soins plus marqués, plus obligés, plus aimables que ceux que Julie mourante avait pour sa famille, *J. J. SOUS. Hé. VI, 11.* || Matresse de soi-même, femme qui peut disposer de son sort comme elle veut. Matresse de moi-même, il veut bien qu'une fois je puisse de mon sort disposer à mon choix, *SAC. Mithr. V, 2.* Libre dans vos bontés, matresse de vous-même, *VOLT. Olymp. IV, 4.* Quand je serai ma matresse, je ferai comme ma tante, je me lèverai tard aussi, *ORLIS, Théât. d'Éduc. la Bonne mère, I, 1.* || Matresse d'elle-même, se dit aussi d'une femme qui se possède. La roi trouva une grande différence dans l'humour de Mme de Maintenon [par opposition à Mme de Montespan]; il trouva une femme toujours modeste, toujours matresse d'elle-même, *M<sup>me</sup> DE CASTEL, Souvenirs, p. 88, dans ROCQUE.* || Être matresse de, être la matresse de, disposer à son gré. Je suis peu matresse de mon temps, *MATINENON, Lett. au card. de Noailles, 29 juil. 1688.* || Absolument. Être la matresse, faire ce qu'on veut. Vous me dites que je pleure, et que je suis la matresse. Il est vrai, ma fille, que je ne puis m'empêcher de pleurer; mais ne croyez pas que je sois tout à fait la matresse de partir, quand je le voudrai, *SÉV. 17 fév. 1672.* || Être matresse de, contenir, dominer. La raison ne doit-elle pas être matresse de tous ses mouvements? *MOI. le Bourg. pent. II, 4.* Une émotion dont je ne suis pas matresse, *SÉV. etc.* D'un mouvement jaloux je ne suis pas matresse, *MOI. Bajaz. I, 4.* Votre trouble à Nathan n'a-t-il point trop parlé? — J'ai fait ce que j'ai pu pour m'en rendre matresse, *id. Athal. III, 4.* Ces transports dont votre âme a peiné est la matresse, *VOLT. Nérop. III, 4.* || 2° Il se dit des armées qui s'emparent. Pendant que le parlement d'Angleterre songe à congédier l'armée, cette armée, toute indépendante, réclame à ce mode le parlement, qui eût gardé quelques hommes, et se rend matresse de tout, *BOSS. Reine d'Anglest. Ses armées, matresses de Naples se nom de Farchidus son frère, et matresses, en son propre nom, du Bolonais, de Ferrarais, d'une partie de la Romagne, menaçant Rome, VOI. Ann. Emp. de l'Allem. sous Joseph I<sup>er</sup> et Charles VI.* || Fig. Il n'eût point une multitude de femmes qui se rendent matresses de son esprit, ni une quantité immense d'or et d'argent, *SAC. Bible. Douteur. 2<sup>es</sup> et 17.* De son dernier soupçon [de Claude] je me rends matresse, *SAC. Ébr. IV, 2.* || 3° Fig. Il se dit de choses qu'on possède. Et l'âme se vint d'être ainsi la matresse, *COX.*

*Pomp. III, 1.* La rébellion longtemps retenue, à la fin tout à fait matresse, *BOSS. Reine d'Anglest.* Le vaillant comte de Fontaines, qu'on voyait à Rocroy porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est matresse du corps qu'elle anime, *id. Louis de Bourbon.* Ce n'est pas un défaut que d'avoir le cerveau propre pour imaginer fortement les choses et recevoir des images très-distinctes et très-vives des objets les moins considérables, pourvu que l'âme demeure toujours la matresse de l'imagination, *MALEBR. Rech. vér. III, II, 1.* Bientôt ils [les flatteurs] vous diront que les plus saintes lois, Matresses du vil peuple, obéissent aux rois, *SAC. Ath. IV, 3.* Déjà de tout le camp la discorde matresse Avait sur tous les yeux mis son bandeau fatal, *id. Iphig. V, 9.* || 4° Celle qui possède un pays à titre souverain. Vous êtes ces matresses du monde [Anne et Marie-Thérèse] vivre parmi vous [religieuses du Val-de-Grâce] comme vous qui l'avez quitté, *VOI. Mar.-Thér. Je songe quelle était autrefois cette ville [Troie], Si superbe en remparts, en héros si fertile, Matresse de l'Asie... SAC. Andr. I, 2.* Mais Rome veut un maître et non une matresse, *id. Brit. IV, 2.* Matresse d'un État plus vaste que les siens [de Ninus], J'ai rangé sous vos lois vingt peuples de l'Aurora, Qu'au siècle de Bélus on ignorait encore, *VOI. Sémir. III, 6.* || La reine ma matresse, l'impératrice ma matresse, expressions qu'emploient les ambassadeurs et autres agents politiques en parlant de leur souverain. || La matresse du monde, de la terre, des nations, Rome. Et Rome est aujourd'hui la matresse du monde, *COX. Nicom. III, 2.* Rome, toujours faible, toujours dans l'anarchie, esclave quelquefois des Allemands, et en proie à tous les fléaux, continue d'être la matresse des nations, *VOI. Mœurs, 41.* Rome, dont le destin, dans la paix, dans la guerre, Est d'être en tous les temps matresse de la terre, *id. Henr. IV.* Encore quelques moments, un dieu qui vous seconde Va mettre entre vos mains la matresse du monde, *id. Rom. sau. II, 6.* Rome, reine des rois, reine en héros seconde, La terreur, la matresse et l'exemple du monde, *DELLI. Évide, VI.* || Dans le style biblique, la matresse des nations, Jérusalem. La matresse des nations est devenue comme veuve, la reine des provinces a été assujettie au tribut, *SAC. Bible, Jérémie, Lament. I, 1.* || 5° Fille ou femme recherchée en mariage, ou, simplement, aimée de quelqu'un, ainsi dite de l'empire qu'elle exerce sur l'homme qui l'aime. Ils semblent, comme moi, servir une matresse, *COX. Cinna, I, 2.* M'en croyez-vous, seigneur? ne la revoiez point; Portez en lieu plus haut l'honneur de vos caresses, Vous trouverez à Rome assez d'autres matresses, Et dans ce haut degré de puissance et d'honneur Les plus grands y tiendront votre amour à bonheur, *id. Poly. II, 1.* Qui trait à sa matresse aisément fait connaître Que sans aucun scrupule Il trahirait son maître, *id. Perith. IV, 3.* Plus on aime une matresse, plus on est près de la haïr, *LA ROCHE. Max. III.* Quelque les maux se succèdent ainsi les uns aux autres [dans l'amour], on ne laisse pas de souhaiter la présence de sa matresse par l'espérance de moins souffrir; cependant, quand on la voit, on croit souffrir plus qu'auparavant, *SAC. Amour. J'ignore ce grand art qui gagne une matresse, BOSS. Sat. I.* Parmi tant de beautés qui bercent leur tendresse [des sultans], ils désignent quelquefois choisir une matresse, *SAC. Rég. I, 3.* Elle aura le pouvoir d'épouse et de matresse, *id. Brit. III, 4.* Rome l'alla chercher [Cléopâtre] jusques à ses genoux [d'Antoine], Et ne désarma point sa fureur vengeresse Qu'elle n'eût scabellé l'ant et sa matresse, *id. Bérin. II, 3.* Rien n'encourage plus aux actions vertueuses, que d'avoir pour témoin et pour juge de sa conduite une matresse dont on veut mériter l'estime, *VOI. Babou. Vous vieillirez, ô ma belle matresse, Vous vieillirez, et je ne serai plus, u. sans bonne veiller.* J'ai dit à mon cœur, à mon faible cœur: N'est-ce point assez d'aimer sa matresse? *id. DE MONTM. Chanson.* || Faire une matresse, faire matresse, priver une matresse. Si l'on me dédaigne, je laisse La croûte avec son dédain, Sans que j'attende au lendemain De faire nouvelle matresse, *id. Bérin, I, 1.* ... Et déjà vous avez fait matresse? — Dorant: Si je n'en avais fait, j'aurais bien peu d'adresse, Moi qui depuis un mois suis ici de retour, *COX. René, I, 2.* || 6° Femme ou fille qui vit avec un homme dans un commerce de galanterie. Elle avait envie d'être la matresse du roi, *id. Est, 2<sup>es</sup> 215.* La duchesse de Valentinois ne pouvait pardonner à Mme d'Étangues de lui avoir été le titre de matresse de

roi, *LAFAYETTE, Princesse de Cleves, Œuv. compl. I, II, p. 43, dans ROCQUE.* On lui reprochait à Henr. IV, empereur d'Allemagne, d'avoir des matresses, *VOI. Mœurs, 46.* Il y eut une maltesse [à Louis XV]: le choix tomba sur Mlle Poisson [Mme de Pompadour, fille d'une longue entretenue et d'un paysan de la Fer à-sous-Jour] qui avait amassé quelque chose à vendre du son et des entrepreneurs des vivres, *id. Comm. Œuv. Henr. Dans un État purement monarchique tel que la France, une matresse avare ou dissipatrice, dans le peuple, nom. Claude et Nér. I, 47.* Je n'ai jamais eu de matresse Qui va courir bien des dangers, *id. M. PANO. Mo dern. chanson. J'avais vingt ans, une matresse, id. Grenier.* || Matresse déclarée, une qu'on donnait sous l'ancienne monarchie à la femme qui portait publiquement le titre de matresse du roi. Mme de la Vallière fut la première matresse déclarée, et il [Louis XIV] la fit duchesse de Valentinois, *id. Règne de Louis XIV, Œuv. I, V, p. 100.* Le roi sans doute aura des matresses; mais il n'en aura plus de déclarées, *ORLIS, Mme de Maintenon, I, 1, p. 161, dans ROCQUE.* Fig. Une matresse, devenir possesseur d'une chose, par possession même, s'en déposséder. J'aimerais à ne demeurer par choix que d'y être forcée; vous ne pouvez ce dit l'abbé d'Épifan; il a épousé sa matresse, et il aimait Vêret quand il n'était pas obligé de le tuer; il ne peut plus y durer, parce qu'il n'en est sorti, *SÉV. 4 août 1677.* || 7° Celle qui en a une matresse de piano, de chant. Une matresse de langue. Je voudrais que vous sachiez que la matresse des notices est la plus importante dans la maison, et, en un sens, plus que la supérieure, *id. TENON, Lett. d' Mme de la Verfeille, 30 juin 1712.* || 8° Celle qui en a une matresse de piano, de chant. Une matresse de langue. Je voudrais que vous sachiez que la matresse des notices est la plus importante dans la maison, et, en un sens, plus que la supérieure, *id. TENON, Lett. d' Mme de la Verfeille, 30 juin 1712.* || Fig. Imagination, c'est cette partie dominante dans l'homme, cette matresse d'erreurs et de fautes... *SAC. Pens. III, 2, éd. HAVET.* Ce jugement prévoyance n'a pu mettre dans l'âme des hommes, une matresse plus impérieuse, *id. id.* L'espérance, les a forcés de le croire, *id. id.* Reine d'Anglest. L'oisiveté est la matresse de tous les crimes, *BOSS. Dim. de la Septuagés. Dom. I, 1, p. 324.* Matresse de pension, dame qui est à tête d'un pensionnat de jeunes filles. Matresse de école, femme qui enseigne dans une école les connaissances aux petites filles. || Matresse se joint à des qualifications injurieuses pour les renforcer. Une matresse coquine. || Il se joint aussi à des qualifications différentes ou louables, également pour les renforcer. Un beau matin, sa femme, qui était une matresse comère, entra dans son cabinet, *id. id. 184, 6.* || Une matresse femme, une femme capable, résolu. Elle parla avec tant de force qu'elle nouvelle servante, qui l'attendait, l'embrassa en s'écriant: Pardi, voilà encore une matresse comère, *ORLIS, Mme de Maintenon, I, II, p. 372, dans ROCQUE.* Il se dit, dans un sens analogue, des personnes inanimées, et signifie principal. Cet homme n'a extraordinairement réussi que parce qu'il voit les deux matresses conditions [l'ambition et l'avarice] cette éphémère, ce demande grand maître à toute aux excellentes tragédies, *COX. Cid. Acte I, 1.* que l'âme ait le cerveau entier imbu sous sa puissance, soit qu'elle y ait quel que matresse pièce par où elle contienne les autres [comme un pilote conduit tout le vaisseau par le gouvernail], *BOSS. Conn. III, 16.* La capacité et la qualité matresse de prétendant dans les négociations, *STRABON, César, 13, 10, 1684.* Matresse pièce, la principale pièce d'un ouvrage quelconque. || Terme de marine. Matresse varangue, celle qui répond au maître cocarde. Matresse ancre, la plus grosse ancre d'un vaisseau. || Matresse levée, la section verticale passant par le milieu de la largeur des branches de l'arbre couple. || Matresses garottes, les deux garottes latérales d'une bande de ris, etc. || Terme de pêche. Matresse corde, la plus grosse des cordes dont on se sert pour le genre de pêche appelé pêche au... || 9° Petite-matresse, femme qui est d'une matresse recherchée dans son ton, dans ses manières, dans son parler, et qui a un air avantageux. La matresse fait les plus extravagantes petite-matresse, *J. J. SOUS. Hé. V.* Mme de Boss aurait été sa matresse, *id. id.* — **NET.** NET. [R] A répondu à dans prestresse. || Justes vous sa matresse, *id. id. id.* || 10° Celle matresse [gouvernante] est un mot qui se dit aussi de charmes et d'enchantements.



Majesté impériale, l'empereur des Français, l'empereur d'Autriche, que l'on qualifie aussi de sacrée Majesté mais seulement quand on lui parle, l'empereur de Russie, l'empereur de Brésil. Sa Majesté très catholique, le roi de France. Sa Majesté catholique, le roi d'Espagne. Sa Majesté très fidèle, le roi de Portugal. Sa Majesté britannique, le roi d'Angleterre. Sa Majesté suédoise, Sa Majesté danoise, le roi de Suède, le roi de Danemark. || On dit aussi Sa Majesté le roi d'Angleterre. Sa Majesté le roi de Suède, etc. || Fig. Voilà comme les hommes sont la botte par la fortune; Sa sacrée Majesté le hasard de l'ide de tout, voir. *Lett. Marconi*, 28 fév. 1767. || 5° Dans les temps anciens, Majesté n'était pas particulier aux souverains, et se disait d'autres grands personnages. Il y a encore une lettre de lui [Charles IV] au cardinal Colombier, doyen du sacré collège, datée de l'an 1266, dans laquelle il appelle ce prélat Votre Majesté, voir. *M. Paris*, 70. || 6° Terme de littérature Caractère de pompe et de grandeur. La majesté du style On a pris pour de la majesté le pesanteur des vers qui se tiennent comme enchaînés deux à deux, et qui se retardent l'un l'autre; mais la majesté consiste dans le nombre, le coloris, l'éclat et la pompe du style, *MAHONNET*, *Élém. litt. Olfert*, t. 1, p. 467, dans *BOCCA*. || 7° Terme d'histoire romaine. Loi de majesté, loi punissant tout attentat contre le peuple romain, et appliquée par les empereurs à tout délit contre le prince. Il y avait une loi de majesté contre ceux qui commettaient quelque attentat contre le peuple romain; Tibère se saisit de cette loi et l'appliqua, non pas aux cas pour lesquels elle avait été faite, mais à tout ce qui put servir sa haine ou ses débauches, *MONTESQ.* *Rom.* 14. || Jugement de majesté, jugement prononcé en vertu de la loi de majesté || 8° Terme de diplomatie. Sceau de majesté, sceau d'un empereur d'Allemagne. || S'est dit aussi du grand sceau féodal de l'électeur de Mayence.

— REM. 1. Faut-il dire, en parlant à un roi: Votre Majesté est maître ou maîtresse? Quand il s'agit d'un adjectif, la règle n'est pas douteuse, l'adjectif s'accorde avec Majesté: Votre Majesté peut être assurée... Mais avec des substantifs, lors même que les substantifs ont des féminins, il vaut mieux donner le genre masculin. Du moins tel est l'usage constaté par Bouhours dans ses Nouvelles remarques: Je l'ai assuré que Votre Majesté était le maître, *DEC DE SAVOIS*, dans *BOUHOUS*; Cette acquisition ne donnerait à Sa Majesté aucun avantage solide, puisqu'auasi bien elle serait maître de ses États, *MAZARIN*, dans *BOUHOUS*. || 2. Faut-il dire: Votre Majesté est le plus éclairé des rois ou la plus éclairée des rois? Il serait mieux de changer de tournure; mais, si on tenait à suivre celle-ci, on dirait, vu que l'idée de roi et du masculin est celle qui domine: Votre majesté est le plus éclairé des rois.

— HIST. 17<sup>e</sup> s. E lors nostre sire le démontrera, et lors parra [paralira] la majesté de Dieu, *MACHAB.* 11, 3. Plein tant li ciel et la terre de la majesté de la gloire, *Liberté peulm.* p. 360. || 17<sup>e</sup> s. Or en ait li roi petit, li rois de majesté, *Berte*, xv. || 17<sup>e</sup> s. Pour les rebellions et malices perpetres encontre la majesté royal, en soy armant... *Lettre de Charles V, Béd. des chartes*, 5<sup>e</sup> série, t. III, p. 425. Je croy qu'il a ce monde si noblement resigné, Qu'il a gagné l'amour de Dieu de majesté, *Guescl. Variations de vers 1722*. || 17<sup>e</sup> s. Soit le roi en majesté royale, *FRANÇOIS II*, 74. Mais la grant benignité du roy royal majesté, *LE BASTARD*, *Lay du roy*. Gens de petit estat qui ne demorent que de troubler les bourgeois, pour eux augmenter et avoir majesté sur les plus riches, *MONTESQ.* t. II, p. 142, dans *LACROIX*. || 17<sup>e</sup> s. Pour escouter son maistre envers Sa Majesté [le roi], *MONT.* 1, 28. Il avoit l'esprit prompt et subtil, le langage et la grace avec de la majesté, et le naturel actif et vigilant, *CASTELL.* 3. En ce temps (1474) n'estoit tenu pour bon courtois qui disoit à le roy, sans fault d'ire leurs majestés à la mode de la cour, car que, par derision, lui fut le sonnet des majestés [le pluriel fut commandé par un règlement de Henri III, peu après son retour de Portugal, *Journal de l'États*, t. II, p. 118, dans *MONTESQ.* 1<sup>re</sup> série.

— ETYM. Provenç. *majestat*, *maiestat*; espagn. *majestad* (ital. *majestà*), du latin *majestatem*, qui vient de *majus* pour *magnus*, plus grand (voy. *MAJESTÉ*), et le suffixe *-tat* qui fait des noms abstraits.

MAJESTUEUX (ma-je-stu-eux, ad-j., adv. Avec majesté. Le roi s'avance majestueusement. Le majestueux roule majestueusement ses eaux à travers les forêts.

— ETYM. *Majestuosus*, et *maiestus*, *maius*.

MAJESTUEUX, TUNI. (ma-je-stu-eux, ad-j., adj. || 1° Qui a de la majesté. Combien il [Charles I<sup>er</sup>] était intrépide à la tête des armées, combien auguste et majestueux au milieu de sa cour, sous *Reins d'Angleterre*. La princesse la plus majestueuse que la France ait vue, fut en même temps la mère la plus tendre, *MONT.* *Or. fun. Madame*. C'était une princesse grande, majestueuse, fort bien faite, *ASTIN* 20, 22. || 2° Il se dit aussi des choses. À ces saintes institutions, il ajouta des cérémonies majestueuses, des fêtes qui rappelaient la mémoire des miracles par lesquels le peuple d'Israël avait été délivré, *MONT.* 11, 3. Comme un fleuve majestueux et bienfaisant, qui porte paisiblement dans les villes l'abondance qu'il a répandue dans les campagnes en les arrosant, *id. Louis de Bourbon*. Accourez, peuples, venez contempler dans la première place du monde la rare et majestueuse beauté d'une vertu toujours constante, *id. Mar-Thér.* Ce port majestueux, cette douce présence... *ACC. Bérén.* 1, 2. D'un pas majestueux, à côté de ma mère, Le jeune Eliacin s'avance avec mon frère, *id. Athal.* 14, 1. || [un roi conquérant] regarda les moments d'un repos sage et majestueux, comme une oisiveté honteuse et des moments qu'on dérobe à la gloire, *MONT.* *Pensées, Des talents*. Je ne regardais jamais la nature sans m'élever jusqu'à ses pensées religieuses qui nous lient à ses majestueuses beautés, *STALL.* *Delph.* 2<sup>e</sup> frag. 5<sup>e</sup> part. || 3° S. f. Majestueuse, espèce d'aillet.

— ETYM. Voy. *MAJESTÉ*; ital. *majestoso*. *Majestuosus* n'est pas latin; mais il pourrait l'être, puisque le latin a *voluptuosus*. Du reste, ces formations, comme aussi *montuosus*, *monstruosus*, sont des imitations malentendues des formes correctes *sumptuosus*, *quæstuosus*, qui viennent de substantifs en *us*.

MAJEUR, FURE (ma-jeur, jeu-r), adj. || 1° Plus grand. La majeure partie. || 2° En matière ecclésiastique, ordres majeurs, la prêtrise, le diaconat, le sous-diaconat, par opposition aux quatre ordres mineurs. || Causes majeures, celles dont le pape doit être le seul juge; il y en a de trois espèces: les premières regardent la foi; les secondes, la discipline; et les troisièmes, les évêques. || Excommunication majeure, excommunication qui retranche entièrement de l'Église; par opposition à excommunication mineure. || 3° Terme de musique. Tierce majeure, tierce composée de deux tons, par opposition à la tierce mineure qui ne comprend qu'un ton et demi. Ut, mi est une tierce majeure. || Sixte majeure, intervalle de six notes, contenant quatre tons et un demi-ton, ut, la. Septième majeure, intervalle de sept notes, contenant cinq tons et un demi-ton, ut, si. || Ton ou mode majeur, celui où la tierce et la sixte au-dessus de la tonique sont majeures. Substantivement et dans le même sens, un air en majeur. Passer du majeur au mineur. || Le majeur se dit aussi de la partie d'un duo, d'une sonate, d'une symphonie qui se trouve traitée en mode majeur.

Seconde majeure, intervalle composé d'un ton entier, par opposition à la seconde mineure qui n'a qu'un demi-ton. || 6° Terme du jeu de piquet Tierce, quarte, quinte, seizième, dix-septième majeure, séquence des trois, quatre, cinq, six, sept plus fortes cartes. || On disait autrefois tierce major, etc. Sur mes cinq erreurs portées la dame arrive encor, Qui me fait justement une quinte major, *MONT.* *Fidèle* 11, 3. || 6° Terme de marine. Manœuvres majeures, les manœuvres principales. || Mâts majeurs, le grand mât, le mât de misaine, le grand mât de hune et le petit mât de hune. Les voiles établies sur ces mâts sont dites les quatre voiles majeures. || Lieues majeures et milles majeures, lieues et milles que l'on parcourt sur un grand cercle de globe. || 6° Grand, important, considérable (sans aucune idée de comparaison). [L'abbé de Tencin] fit une étonnante majeure dans ce procès, où il assista en personne à la plaidoirie, *MONT.* *Ép. rty*. *Ép. rty*, t. v, p. 170, dans *BOCCA*. || Force majeure, voy. *FORCE*, n<sup>o</sup> 2. || 7° Qui est à l'âge prescrit par les lois pour user et jouir de ses droits, et pour pouvoir contracter valablement. Les rois de France sont majeurs à quatorze ans par l'édit de l'an 1375. M. le Prince lui envoya voir son armée; oh bien qu'en d'ins-vous? dit M. le Prince: Monseigneur, dit Despréaux, je crois qu'elle sera fort bonne quand elle sera majeure; c'est que le plus âgé n'a pas dix-huit ans, *REV.* 168. Quand on considère de plus près l'histoire de ce grand royaume [l'Angleterre] et particulièrement les derniers règnes, on fût volontiers non-seulement les rois majeurs, mais encore les pupilles et les rois mêmes si abusés et si redoublés, *BOCCA*. *Reins d'Angleterre*. Ceux qui restent des

seils et qui par conséquent devaient faire le service militaire, ne furent plus majeurs qu'à vingt ans, *MONTESQ.* *Ép. xviii*, 26. || 8° S. m. pl. Les majeurs, les anciens ou les prédécesseurs (dans ce sens). || 9° S. f. Terme de logique. La majeure, la proposition d'un syllogisme qui contient le grand terme ou l'attribut de la conclusion. La majeure est soit lepre, la mineure est impertinente, et la conclusion ridicule, *MONT.* *Mar. for.* 6. || 10° La majeure, la pluralité des voix (vieilli en ce sens). Dans ce tribunal on prend les voix à la majeure; mais on dit qu'on a reconnu par expérience qu'il valait mieux les recueillir à la mineure, *MONTESQ.* *Ép. xviii*, 26. || 11° L'un des plus grands actes de théologiens de théologie dans l'ancienne faculté de Paris, qui, commençant à huit heures du matin, continuait à six heures du soir. Faire sa majeure.

— HIST. 17<sup>e</sup> s. Terre major [la France] n'aurait droit en repos, *CH. de Rol.* 211 v. || 17<sup>e</sup> s. Une majesté [nerve] après et l'onour [le fleuve], *Fils de son frere le major* [l'abbé], *Brus*, f. 28, dans *LACROIX*. Quant il approchait vers la terre major, *Ronscu* 27. || 17<sup>e</sup> s. Se nos fuson [fusion] major ou per, *REV.* t. 1, p. 131. Bien a cent ans passés disent on auroit. Que une pules [peuple] venro.t devant son major, Qui conqueroit ce royaume à force et à rigueur, *CH. d'Ant.* 111, 320. || 17<sup>e</sup> s. Et cette majeure prouverai tantost le mieulx que je pourrai, *MONT.* f. cvii, verso. || 17<sup>e</sup> s. Le roy de Tunis sa majesté major en Barbarie, *Hist. de Loya* 2, *Duc de Bourbon*, p. 202, dans *LACROIX*. || 17<sup>e</sup> s. Jusque au milieu de la mer major [mer Noire], *MONT.* 1, 213. M. a Panurge au temple major, *MONT.* v, 41. En cela n'est pas bien encore aujourd'hui en suivre leurs Majestés [ancêtres], et se rendre semblables à eux, *MONT.* *Morales*, t. III, p. 163, dans *BATH.* *ASP.* *Lesque*.

— ETYM. Provenç. *majer*, *major*; esp. *ag major*; ital. *maggiore*; du lat. *majorum*, qui vient du radical *mag*, qui se trouve dans *magnus*, *grand*. *Major* avec l'accent sur *ma* a donné *maire*, et *majorum* avec l'accent sur *jo*, *majeur*.

MAJOLIQUE (ma-jo-li-ke), s. f. Nom attribué, dans le commerce de curiosités, à toutes les verreries anciennes italiennes et espagnoles. || On écrit et prononce souvent majolique.

— ETYM. Ital. *majolica* et *majonica*, de l'île de Majorque (voir sur les monnaies de 1717 à 1719 les lettres: *res Majoricarum*), où cette industrie fut d'abord manufacturée.

MAJOR (ma-jeur), s. m. || 1° Officier supérieur qui dirige l'administration et la comptabilité d'un régiment, et qui est chargé en outre de tout ce qui concerne le recrutement et l'état civil du corps. || On dit quelquefois gros major. || 2° Major général, officier général chargé de remplir ces diverses fonctions pour toute une armée, ainsi que d'exécuter tous les ordres du généralissime, et de rendre compte des opérations. Ce major général [Berthier] supplantait peu son chef dans cette circonstance critique à M... [Moscou]; au milieu de ce sol et de ce climat... il ne recommanda aucune précaution nouvelle, et attendit que les moindres détails lui fussent dictés par son empereur; ils furent oubliés, *MONT.* *Hist. de Nap.* 11. || On disait autrefois major général de bataille. Bismontier, celui qui est chargé avec beaucoup de réputation major général de bataille dans l'armée de l'empire, *MONT.* 11, 3. A... major général, officier général qui est sous les ordres du major général. || Dans l'ancienne armée, il y avait un major général de l'infanterie. Par le compte exactement rendu au major général de l'infanterie française, il ne se trouva que 251 hommes ou sergents d'infanterie tués sur la place, et 153 blessés [à Fontenoi], *voir. Louis XV*, 11. || 3° Officier supérieur qui, dans une place de garnison, est spécialement chargé des détails du service, sous l'autorité du commandant. || 4° A... major, voy. *ANCIEN* (ici et dans les citations qui suivent) major est pris adjectivement. || 5° Lieutenant-major, le premier chirurgien d'un régiment. || Le chirurgien-major d'un bâtiment est ordinairement désigné sous le titre pur et simple de major. A... major, chirurgien adjoint au chirurgien-major. || 6° Tambour-major, trompette-major, voy. *TAMBOUR*, *TROMPETTE*. || 7° Sergent-major, voy. *SERGEANT*. || 8° Ronde-major, voy. *RONDE*. || 9° Terme de marine. Pilote-major, voy. *PILOTE*. Dans les ports, gardiens majeurs, gardiens chargés de faire passer par les gardiens ordinaires, les ordres de police et de surveillance. || Anciennement, major de la marine, officier qui présidait chaque jour à l'inspection de la garde dans l'arsenal. || 10° Au jeu de pa-

ques, tierce major, quinte major, etc. voy. MAJUR, n° 4 11. État-major, voy. ÉTAT-MAJOR. || Chef d'état-major, officier chargé de remplir, auprès d'un officier général ayant un commandement supérieur, ou auprès d'un chef de service à l'armée, des fonctions analogues à celles que remplit le major général auprès du généralissime.

— ETYM. Mot latin francisé, *major*, plus grand (voy. MAJUR).

**MAJORAT** (ma-jo-ra; le t ne se lie pas, dans le parler ordinaire), s. m. Fief noble qui, attaché à la possession d'un titre de noblesse et ne pouvant être aliéné, passe, avec le titre, d'héritier en héritier, soit naturel, soit adoptif. Constituer un majorat. || Est contre le système d'égalité dans l'ordre équestre d'y établir des majorats, J. J. *ouvr. Cour. de Pol.* 2.

— ETYM. Bas-latin, *majoratus*, sorte de fief, d'où d'ailleurs; anc. espagn. *mayorazgo*, droit d'aînesse, du lat. *major*, aîné, plus grand (voy. MAJUR).

† **MAJORATAIRE** (ma-jo-ra-té-r), adj. Qui possède un majorat. Pair majoritaire.

† **MAJORATION** (ma-jo-ra-sion), s. f. Action d'ajouter, dans un apport, un objet plus qu'il ne vaudrait de major, plus grand), *Moniteur*, 30 mai 1867, p. 613, 6<sup>e</sup> col.

† **MAJORDOMAT** (ma-jor-do-ma; le t ne se lie pas), s. m. Fonction de majordome. D'O avait consacré son esprit (du comte de Toulouse), comme dans sa maison, une espèce de majordomat d'ancien gouverneur, 27-214. 610, 134.

**MAJORDOME** (ma-jor-do-m), s. m. || 1<sup>o</sup> Maître d'hôtel terme employé en parlant des officiers qui servent en cette qualité à la cour de Rome et en Espagne). Le majordome du pape. D'un nez de majordome et qui meigu la laim, *écrits, Sat.* 1. || Majordome-major, chef des majordomes. Le majordome-major les réprimande très-bien (les majordomes du palais en Espagne), et change ce qu'ils ont fait quand il le juge à propos, 27-214. 89, 103. || 2<sup>o</sup> Se disait, aux les galères, de celui qui avait soin des vivres.

— ETYM. 11<sup>e</sup> s. Le receveur du lieu de Roan que l'on appelle le commun langage du pays magendome, de cano, *mayores regii*.

— ETYM. Provenç. *mayordome*, *mayordome*; espagn. *mayordomo*; ital. *maggiordomo*; du lat. *major*, chef (voy. MAJUR), et *domus*, maison: le préposé à la maison.

1. **MAJORITÉ** (ma-jo-ri-té), s. m. Terme de jurisprudence. L'état de celui qui est majeur. Personne n'ignore que la majorité des voix de France fut fixée par lui (Charles V) à l'âge de quatorze ans commença, voy. *Muzart*, 78. || Sous Louis-Philippe et sous le second empire, la majorité des souverains a été fixée à dix-huit ans. || Majorité féodale, âge auquel on faisait ou recevait l'acte de foi et hommage.

— ETYM. Lat. *major*, plus grand, aîné; provenç. *majoritat*, *majoritat*; espagn. *mayoridad*.

2. **MAJORITÉ** (ma-jo-ri-té), s. f. || 1<sup>o</sup> Pluralité, en parlant des voix, des votants dans une assemblée délibérante. Mettez-vous deux ou trois académiciens ensemble, pronex la chose à cœur (l'élection de Diderot à l'Académie française); si vous ne pouvez obtenir la majorité des voix, obtenez-en assez pour faire voir qu'un philosophe n'est point inutile à l'être de l'Académie dont vous êtes, *voit. Lett. d'Alembert*, 21 juil. 1766. Le plus grand de tous les dangers, celui de transporter à la minorité des suffrages, l'influence que le bien général donne à la majorité, est à la majorité, *Muzart*, *Collection*, t. 1, p. 452. || Majorité absolue, celle qui compte plus que la moitié des voix. Majorité relative, celle qui se forme simplement de la supériorité du nombre des voix obtenues par un des concurrents, par une des propositions, etc. || 2<sup>o</sup> La part qui, dans une assemblée, réunit ordinairement le plus grand nombre de suffrages. La majorité renvoya le ministère. Nous comptons ici par millions, ou, pour dire la vérité, par ma foi, nous ne comptons plus, depuis que nous avons des députés à nous, une majorité, c'est-à-dire on l'appelle, compte, dépense à faire, mais petite, p. l. *coen. Pétit diplomatique*. || 3<sup>o</sup> Le plus grand nombre des idées de suffrages ni de votants). Commencez par les parricides et les infanticides, puis j'irai la majorité sur la terre, *CHATELAIN. Génie*, t. vi, 8.

— REM. Majorité dans le sens de pluralité est un substantif. Avant l'introduction de ce mot, qui date du xvi<sup>e</sup> siècle, on disait la pluralité, qui valait tout à fait mieux.

— ETYM. Lat. *major*, plus grand.

3. **MAJORITÉ** (ma-jo-ri-té), s. f. Emploi de major. L'apparat, in en or qui avait dignement servi au siège, eut la majorité de la place et une commanderie

de Saint-Lazare, *DANFORD*, 1, 21. Lieu où sont les bureaux du major. La majorité de Cherbourg.

— ETYM. *Major*.

**MAJUSCULE** (ma-ju-sku-l), adj. Terme d'écriture et d'imprimerie, usité seulement dans cette locution: lettre majuscule, caractère majuscule, grande lettre, lettre capitale. || Écriture majuscule, se dit de l'écriture dont toutes les lettres sont des capitales. || S. f. Une majuscule, une lettre majuscule.

— REM. La première lettre d'un nom propre doit toujours être une majuscule. || On écrit avec une initiale majuscule tout nom devenu commun de nom propre qu'il était originellement, pourvu qu'il soit pris pour désigner la qualité principale qui caractérise le nom propre, par exemple: Oh! combien de Césars descendront Larodons! *LA FONT. Fables*, VIII, 26. || Tout alinéa, et même une phrase quelconque, doit aussi commencer par une majuscule. || On met une grande lettre au mot commençant un discours quelconque. On met même une majuscule au commencement d'un discours direct que l'on cite, bien que la ponctuation qui précède soit plus faible que le point.

|| Girault-Duvivier écrit *Mer Rouge*, *Mer Méditerranée* par deux majuscules, tandis qu'il n'en met qu'une à *Port-royal*, *les Pays-bas*. L'Académie, au contraire, écrit par une seule grande lettre *mer Rouge*, *mer Méditerranée*, et par deux majuscules *Port-Royal*, *les Pays-Bas*, ce qui paraît préférable, parce que dans le premier cas l'adjectif seul est caractéristique, et que, dans le second, malgré le tiret, il ne sert pas moins à former le nom propre. || On donne une initiale majuscule à Dieu, quand il désigne individuellement l'être suprême; à Créateur, quand il signifie Dieu; à Nord, quand il signifie l'ensemble des pays septentrionaux, etc. || Les adjectifs saint, grand, etc. lorsqu'ils entrent dans la composition d'un nom propre, prennent une majuscule: Henri le Grand, la rue Saint-Honoré; le Saint-Jean. Mais on écrira avec une minuscule: saint Jean, saint Pierre, etc. || On distingue par une initiale majuscule le titre d'un livre, d'une pièce quelconque: fable des deux Pigeons, fable des deux Amis, les Vêpres siciliennes. Avec des titres composés de cette façon: *Des progrès de l'esprit humain; La vérité sur les derniers événements*, quand on les cite dans le discours, l'usage n'est pas constant: les uns mettent la majuscule au premier mot: *Des progrès de l'esprit humain; La vérité sur les derniers événements*; les autres la mettent au mot principal: *des Progrès de l'esprit humain; la Vérité sur les derniers événements*. || Dans la poésie, on commence chaque vers par une majuscule.

— ETYM. Lat. *majusculus*, un peu grand, diminutif de *major*, plus grand.

**MAKI** (ma-ki), s. m. Nom vulgaire des espèces les plus connues du genre lémur, telles que le lémur macaco, décrit par Buffon sous le nom de vari, et le lémur cendre, appelé plus ordinairement petit maki, *LEOGRANT*. Les makis, qui approchent assez des singes à longue queue, qui, comme eux, ont des mains, mais dont le museau est beaucoup plus allongé et plus pointu, sont des animaux particuliers à l'ancien continent, et qui ne se sont pas trouvés dans le nouveau, *surf. Quadrup.* t. III, p. 190.

† **MAKIS** (ma-ki), s. m. Nom donné particulièrement en Corse à un bois ou plutôt fourré d'arbrisseaux, tels que myrtes, arbuscules, lauriers, etc. Les landes se sont retirées dans les makis. || On écrit aussi maquis. L'on voit des maquis si épais et si touffus, que les mouffons eux-mêmes ne peuvent y pénétrer, *MARTELL, Mares Palans*.

— ETYM. Ital. *maechia*, tache et broussaille.

**MAL**, AIE (mal, ma-l'; au pluriel, mais, qu'on prononce mô; l's se lie: des mô-s affreux). 1<sup>o</sup> Adj. Qui nuit, qui blesse. || 2<sup>o</sup> S. m. Ce qui nuit, ce qui blesse. || 3<sup>o</sup> La part de mal qui, aux yeux de l'homme, règne dans l'univers. 4<sup>o</sup> Ce qui est contraire à la vertu, à la probité, à l'honneur. 5<sup>o</sup> Douleur physique, maladie. 6<sup>o</sup> Un farouche, un chien, un aigle, une tumeur. 7<sup>o</sup> Dénomination de diverses maladies ou souffrances. 8<sup>o</sup> Nom de divers affectus des animaux. 9<sup>o</sup> Mal de vers ou mal de bas-ne, mal de bœuf. 10<sup>o</sup> Peine, travail. 11<sup>o</sup> Dommage, perte, calamité. 12<sup>o</sup> Inconvénient. 13<sup>o</sup> Pénalité des antagones, interprétation défavorable. 14<sup>o</sup> Adv. Autrement qu'il ne faut. 15<sup>o</sup> Se maltraiter mal. 16<sup>o</sup> Prendre mal. 17<sup>o</sup> Ne trouver mal. 18<sup>o</sup> Être mal avec quelqu'un. 19<sup>o</sup> Être mal, être malade. 20<sup>o</sup> Être mal, être dans une mauvaise situation; être mal en, être mal pourvu. 21<sup>o</sup> Être mal, s'accommoder pas ou usage agréable. 22<sup>o</sup> Pas mal. Proverbes.

1<sup>o</sup> Adj. Qui nuit, qui blesse. Mal est toujours masculin dans les locutions: bon gré, mal gré; bon an,

mal an. || Il est aussi adjectif dans cette tournure: il est mal d'acquiescer la fortune par des voies illicites. Il me semble qu'il ne serait pas mal de commencer de plus près les amertumes présentes, *BALZ. Disc. de la régence*. ... Mais le peu que j'y vois me paraît mal à vous, et dangereux pour moi, *BOSSU. Méchant*, II, 4. || Il est féminin dans les locutions suivantes (féminin que ne donne pas le Dictionnaire de l'Académie): la male laim, voy. FAUX et MALFAIT; la male heure (voy. BEURRE, n° 13); la male tache. La force de la male tache du péché original, *BOSSU. Lett.* t. II, p. 286. || Autrefois mal, mais était un adjectif pleinement usité; il ne reste plus, comme on voit, que des traces de cet usage. || 2<sup>o</sup> S. m. Le mal, ce qui nuit, ce qui blesse; le contraire du bien (c'est l'adjectif mal pris substantivement). On que leur avint-il en ce vite départ (mort prématurée), que laissez promptement une haine demeure Qui n'a rien que du mal, pour avoir, de bonne heure, Aux plaisirs éternels une éternelle part? *WATHELET*, t. 4. Parlez plus sagement de vos maux et des miens; Chacun voit ceux d'autrui d'un autre œil que les siens, *BOSSU. Hor.* III, 8. Et tous maux sont pareils, alors qu'ils sont extrêmes, *id. ib.* à raconter ses maux souvent on les soulage, *id. Poly.* 1, 2. Et de deux maux qu'on craint également Celui qui nous arrive est toujours le plus grand, *id. Attila*, IV, 2. Ne perdez pas le souvenir du mal au jour heureux, ni le souvenir du bien au jour malheureux, *SACI, Bible, Ecclesiastiq.* II, 27. ... Quand le mal est certain, La plainte ni la peur ne change le destin, *LA FONT. Fables*, VIII, 12. Sur-ce les philosophes qui nous proposent pour tout bien les biens qui sont en nous? est-ce là le vrai bien? ont-ils trouvé le remède à nos maux? *SACI. Pens.* XII, 1, éd. *MAURY*. Qu'il y a un Dieu, qu'on est obligé de l'aimer, que notre vraie félicité est d'être en lui, et notre unique mal est d'être séparé de lui, *id. ib.* N'appelons mal que ce qui rend la victime du Dieu victime du diable, *id. Lett. sur la mort de son père*. Le mal est aisé, il y en a une infinité; le bien presque unique; mais un certain genre de mal est aussi difficile à trouver que ce qu'on appelle bien; et souvent on fait passer pour bien à cette marque ce mal particulier, *id. Pens.* VI, 41, éd. *MAURY*. Nous n'avons ni vrai ni bien qu'en partie, et mêlé de mal et de faux, *id. ib.* VI, 60, éd. *MAURY*. Le plus grand des maux est les guerres civiles; elles sont sûres, si on veut récompenser les mérites, car tous diront qu'ils méritent; le mal à craindre d'un soi qui succède par droit de naissance, n'est ni si grand, ni si sûr, *id. ib.* V, 2, éd. *MAURY*. Nous trouvons l'autre jour qu'il n'y avait de véritable mal dans la vie que les grandes douleurs; tout le reste est de l'imagination, *sev.* 4 mai 1673. Le plus grand de mes maux est de ne t'aimer plus, *YU. coen. Ariane*, V, 6. Ni les maux qui l'ont surpris, ni ceux qu'il a prévus n'ont abattu son courage, *BOSSU. Reine d'Angleterre*. La pauvreté n'était pas un mal pour eux (les Romains), *id. Hist.* III, 6. Il importe que vous ayez des maux à souffrir, tant que vous en aurez à corriger; il importe que vous ayez des maux à souffrir, tant que vous serez au milieu des biens où il est dangereux de se plaire trop, *id. Sermons, Vêpres de Mlle de Bouillon*, 2. Reconnaissez ici le mal; reconnaissez ses maux toujours plus réels que ses biens, *id. Anne de Gonz.* Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire, *BOSSU. Art p.* Quel est donc ce grand mal que leur courroux (des dieux) annonce? *SACI. Théod.* II, 2. Je souffre tous les maux que j'ai faits devant Toi, *id. Andr.* I, 4. Tout mal arrive avec des ailes, et s'en retourne en habit, *voit. Lett. Mme de Lutzelbourg*, 14 oct. 1764. Il ne faut croire le mal que quand on ne peut plus faire autrement, *id. Lett. d'Argence*, 10 juil. 1767. Je suis bien loin de vous dire, comme certains raisonneurs, que les maux particuliers forment le bien général; cette extravagance est trop ridicule, *id. Jenni*, 9. Il rassemble sur lui tous les maux des enfers, *id. Oedipe*, I, 2. En politique, comme en morale, c'est un grand mal que de ne point faire le bien, *id. coen. Disc. rétabli des sciences*. Quand on oide à la peur du mal, on ressent d'abord le mal de la peur, *BOSSU. Barb. de Né.* II, 2. Sire, un mal violent veut un remède extrême, *id. coen. Ch. IX*, III, 2. || Un mal d'opinion, un mal qui n'est mal que dans l'opinion, dans l'imagination des hommes. Un mal d'opinion ne touche que les sens, *voit. Amph.* I, 4. || Les maux d'imagination, les maux qui ne sont pas réels. C'est une idée assez heureuse pour exprimer la crainte des maux d'imagination que l'allégorie d'un enfant qui souffle en l'air des boules de savon, et qui, s'étrayant de leur chute, l'aspire

le même frayeur à une troupe d'autres enfants, sur qui ces hommes ont descendu, *MEMOIRS, Édouard de la Olyv. t. v, p. 129 dans rocques.* || Faire du mal, nuire, nuire à quelque chose qui cause souffrir. Tant de gens qui ne vous ont point fait de mal, *PASC. Prov. 101. Nous avons été si étroitement trompés par la Jarie*... si vous pouvez épargner l'agacement, j'en serai bien aise; mais, pour la Jarie, je vous prie de lui faire non seulement toute la peur, mais encore le mal, s'il en faut venir là, *ÉV. d'Albion, p. 107. Ca mensonge ne fait aucun mal à personne, RAN. Tyl. III. Je gagne déjà quelques choses à dire du mal; si je puis parvenir à en faire, ma fortune est faite, VOIR. ÉCART. I, 1. L'occasion de faire du mal se trouve tout fois par jour, et celle de faire du bien une fois dans l'année, comme dit Yorcastre. M. Zedig, 4. Ils [les gens de la cour, dans un château royal, à la campagne] chassent à travers nos blés avec leurs chiens et leurs chevaux, ouvrent nos haies, gâtent nos fossés, nous font mille maux, mille sottises, P. L. COCH. Simple discours. Oh ! fais ! détourne-toi de mon chemin fatal ; Hélas ! sans le vouloir je te ferai du mal ! V. WOOD, HERN. III, 4. || Vouloir du mal à quelqu'un, souhaiter que du mal lui arrive, être irrité contre lui. Aussi bien que Pompée, il vous voudra du mal, COCH. Pomp. I, 4. Que je veuille de mal à mes gens, de ne vous avoir pas fait entrer d'abord ! *MOU. Festin, IV, 3. Mais aujourd'hui, Cliton, elle attend ma visite. Et me voudra du mal, si je ne m'en acquitte, TH. COCH. L'Amour de la mode, I, 8. À la fin je me suis voulu un mal incroyablement de m'être opposé un seul moment à ce mariage, D'ALLAINVAL, École des bourgeois, III, 1. || On dit dans le même sens : vouloir mal, ou, en renforçant, vouloir mal de mort. (O mort ! ceux qui te veulent mal sont ceux que tu conserves, MALB. I, 6. Men cœor, es-to si tendre Que de donner des pleurs à l'époux de Cassandre, Et vouloir mal au bras qui t'en a dégagé ? *ROUSSEAU, Venceul, IV, 2. Je me veux mal de mort d'être de votre race, MOUT. FRÉMI. I, 7. Je suis sotté, et veux mal à ma simplicité, De conserver encore pour vous quelque bonté, TH. MALB. IV, 3. Vous voulez un grand mal à la nature humaine, M. IB. I, 1. Ils voulaient mal à leurs officiers de ce qu'ils n'étaient pas si bien servis, MONT. GROMM. 2. || Il vous en prendra mal, mal vous en prendra, cela vous causera du mal, du dommage.***

3° Absolument. Le mal, la part de mal qui aux yeux de l'homme régnent dans l'univers. Les philosophes ont cherché longtemps la cause du mal. La religion de Zoroastre attribue le mal à un mauvais principe qui partage la souveraineté du monde avec le principe de bien. Il n'y a point de mal pour le grand être ; il n'y a pour lui que le jeu de la grande machine qui se meut sans cesse par des lois éternelles, VOIT. PHILOS. de l'âme, 5. Wolmar se contentait de l'aveu que, peu ou beaucoup, enfin le mal existe, et de cette seule existence il déduisait défaut de puissance, d'intelligence ou de bonté dans la première cause, P. L. COCH. III, V, 2. Le mal des lois régnait dans son immense empire ; Dès lors tout ce qui pense et tout ce qui respire commença de souffrir, LAUNAY. *Mét. I, 7.* || Terme de philosophie. Mal métaphysique, imperfection de nature qui tient à l'essence des choses. || Mal physique, les souffrances, les maladies, la mort. || Mal moral, crime et péché. 4° Ce qui est contraire à la vertu, à la probité, à l'honneur. La science du bien et du mal. Il y a des gens de qui l'on ne peut jamais croire le mal sans l'avoir vu ; mais il n'y en a point en qui il nous doit surprendre en le voyant, LA ROCHEF. *Rex. 197.* Il n'a point vu le soleil et n'a point connu la différence du bien et du mal, *SACI, Bible, Ecclésiastique, VI, 2.* Et le mal n'est jamais que dans l'échec qu'on fait, *MOU. Tert. IV, 6.* Il ne doit pas faire le moindre mal pour faire révéler le plus grand bien, *COCH. Prov. 11.* On se corrige quelquefois mieux par la vue de mal que par l'exemple du bien, *Id. Lett. d'Albion de Rocques, 7.* Dieu occourre au juste un plus grand don ; il retire le péché d'un plus grand mal, *MOU. Mar.-Thér. II [saint Augustin] nous apprend qu'il y a en nous deux sortes de maux : il y a en nous des maux qui nous plaisent, et il y a des maux qui nous affligent, M. SÉVIGNÉ, l'Épître de M. de Bourlès, 3.* Quand les hommes veulent quitter le mal, le mal semble occourre les poursuivre longtemps, *MOU. Tyl. III.* L'âme avait eu autant de peine à porter un mal qu'un autre mortel en a à porter les biens au bien, *Id. Idem, Gél. Biaz, II, 2.* Que prouvons-nous au voyage à tromper les autres, c'est s'aboucher soi-même qui mal fait, mal traverse, *Id. Gél. d'Albion, I, 6.* La bonté, compagne de mal, ne rendit mort, tremblant devant

elle, P. L. COCH. *Confess. IX.* Tout ce qui est mal en morale est mal encore en politique, *Id. Lett. d'Albion.* Serait-ce un mal de s'unir quand on s'aime. Pour que le ciel voulût nous en punir ? *MONTMAYRAN, Narcisse, II.* || Induire quelqu'un à mal, le porter au vice, au péché, au crime. || Mettre une femme à mal, la séduire. Le luxurieux animal Mit une pauvre fille à mal, *SACI, Arg. VI.* Femmes mises à mal, maris poussés à bout, tout le monde est content, *MOU. Festin, V, 7.* Je ne pense pas que vous espériez la mettre à mal, *NAMILT, Gromm. 7.* || Mettre à mal, se dit aussi, en général, pour corrompre. C'est l'imprimerie qui met le monde à mal, c'est la lettre moulué qui fait qu'on assassine depuis la création, et Cain livrait les journaux dans le paradis terrestre, P. L. COCH. *Lett. ou réd. du Cens. 9.* || Penser, songer à mal, avoir quelque intention maligne ou mauvaise. Si un pauvre philosophe qui ne pense point à mal, s'avise de vouloir faire tourner la terre, *VOIT. Ind. phil. Contradictions.* Toutes ces bonnes gens sont trop occupés pour songer à mal, *Id. Dial. XXIV, 2.* || Il n'y a pas de mal à, on ne pèche pas en. Quel mal y a-t-il d'aller dans un champ et de s'y promener en attendant un homme ? *PASC. Prov. 7.* || Il n'y a pas de mal entre eux, se dit pour exprimer que les relations d'un homme et d'une femme sont tout à fait innocentes. Messieurs, vous vous trompez, si vous croyez qu'il y ait du mal entre nous ; je vous assure que nous sommes comme frère et sœur, *ÉV. 46.* || Familièrement. Faire du mal, commettre quelque action contraire à la morale. Un jour la duchesse d'Uzès, étonnée de ses scrupules [de Mme de Montespan], ne put s'empêcher de lui en dire un mot : Eh ! pourquoi, madame reprit Mme de Montespan, faut-il, parce que je fais un mal, faire tous les autres ? *MOU. DE CAYLUS, Souvenirs, édit. 1804, p. 69.* La comtesse : Si quelqu'un entrât ? — Suzanne : Est-ce que nous faisons du mal donc ? *BRANMARCI, Mar. de Fig. II, 4.* || 5° Douleur physique, maladie. J'ai une extrême tristesse de voir que mon âme soit divisée en deux corps si faibles que le vôtre et le mien, et qu'il faille que je sois toujours malade de mes maux ou des vôtres, *VOIT. Lett. 43.* Mes yeux ont-ils du mal pour en donner au monde ? *MOU. Éc. des f. II, 6.* Considérez les maux que je souffre et qui me menacent ; voyez d'un œil de miséricorde les plaies que votre main m'a faites, Ô mon Sauveur, qui avez aimé vos souffrances en la mort, *PASC. Prière pour le bon usage des maladies, 10.* Faites-moi bien connaître que les maux du corps ne sont autre chose que la punition et la figure tout ensemble des maux de l'âme, *Id. Id. 7.* Quand on se porte bien, on admire comment on pourrait faire si on était malade ; quand on l'est, on prend médecine gaement ; le mal y résout, *Id. Pens. VI, 16.* La pauvre la Mousse a eu mal aux dents, *ÉV. 78.* Il a un peu mal à la main droite, *Id. 174.* Elle [ma fille] me mande qu'elle est mieux, qu'elle n'a point de mal à la poitrine, *Id. ou comte de Guisaut, 10 mai 1690.* Toujours assis, comme son mal le demandait, *MOU. le Téliar.* Et celle [la maladie] que nous appelons la dernière, qu'est-ce autre chose, à le bien entendre, qu'un redoublement et comme le dernier accès du mal que nous apportons au monde en naissant ? *Id. Mar.-Thér. Lorsqu'un mal funeste et contagieux se répandit tout à coup.... VÉRON. Duc de Nemours.* Ces douces ménades Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toujours malades... *MOU. Sat. X. Courtois et Denysau [deux médecins], mandés à son secours... sauront bien... Lui donner sagement le mal qu'elle n'a point, M. IB. Vous périssez d'un mal que vous dissimulez, SACI. Phédre, I, 1. Philoctète est peut-être le seul sujet tragique dans lequel les maux physiques peuvent être admis, STASC, Corinne, VII, 2. Un mal ouïsant déchire ma poitrine, *Idem, le Malade.* Particulièrement, les maux, petit souffrances continuelles, par opposition à maladie. Ne soyez point en peine de ma santé, elle est délicate ; un rien la dérange souvent des maux, jamais de maladie, *Idem, Lett. d'Albion d'Aubign, 27 oct. 1681.* || Maux de cœur, souffrances indéterminées, synonyme de vapeurs, hypochondrie, etc. || Mal de tête, douleur qu'on éprouve à la tête, ophalalgie. Madame eut avant d'aller la fièvre jusqu'au soir, Avec un mal de tête étrange à concevoir, *MOU. Tert. I, 6.* Elle seignit un mal de tête, et l'on sait qu'un mal de tête, pour une jolie femme, est une manière civile de congédier les importuns, *Idem, Com. mor. Heur. dit.* || Mal de pays, maladie du pays, la nostalgia. Ces bals charmant où les femmes sont reines, J'y mourrai, hélas ! je l'ai mal du pays, *Idem, Nostalgia.* Non sans, tu es triste, tu se prometras seul, tu feras*

tes camarades, tu as le mal du pays, P. L. COCH. *Seconde Lett. partie.* || Chaud mal, la fièvre chaude, le transport au cerveau. Fig. Tomber de fièvre en chaud mal, tomber d'un petit accident en un plus grand, voir empirer sa condition. C'est tomber de fièvre en chaud mal, *SACI, Arg. I.* || Aller, Dieu vous garde de mal, se dit à quelqu'un que l'on considère, que l'on reconduit. || Faire mal à, causer de la douleur, de la maladie. Mon cœur... N'avez pas que mes yeux fassent mal à personne, *MOU. l'Etourdi, I, 3.* La bise de Grignan [qui règne à Grignan, en Provence]... me fait mal à la poitrine, *ÉV. 39 déc. 1680.* || Faire mal se dit aussi de la partie qui est douloureuse. Le doigt me fait mal. Le genou m'a fait mal toute la nuit, se faire mal, se blesser. Elle s'est fait mal au nez. Sous prétexte que je me fais mal aux yeux, *MOU. 230.* || 6° Familièrement, un mal, un furoncle, un clou, un abcès, une tumeur. Je ne puis me tenir une lettre : on parle d'ouvrir le mal du roi en quatre, *MONTMAYRAN, Lett. au cord. de Noailles, 7 sept. 1697.* 7° Mal joint à une autre qualification sert à dénommer diverses maladies ou souffrances. || Mal des dents, maladie qui paraît avoir été une affection particulière, caractérisée surtout par des douleurs de la peau et des membres ; cette affection a plusieurs diverses reprises d'une manière épidémique pendant le moyen âge. || Mal d'aventure, nom donné à de petits abcès qui surviennent près d'un des ongles de la main. On donne aussi aux parias le nom de mal d'aventure. Mal caduc, mal Saint-Jean, mal sacré, haut mal, l'épilepsie. Mal caduc, nom donné par les ouvriers à la névrose de la mâchoire inférieure causée par le travail prolongé dans les fabriques d'allumettes phosphorées ou allumettes chimiques. Mal de cœur, envie de vomir, nausée. À moitié chemin j'eus un grand mal de cœur, *MOU. 238.* || Mal de cœur, maux de cœur, sym. d'une passion. || Fig. Mal de cœur, dégoût de quelque chose ou de quelqu'un. Parlons un peu de votre frère ma fille, il est d'une faiblesse à faire mal au cœur ; il est tout ce qu'il faut aux autres, *ÉV. 41.* Il me veut tout conter, en disant qu'il se fait mal au cœur à lui-même ; je lui dis qu'il me fait mal au cœur aussi, je lui fais honte, je lui dis que ce n'est pas la vie d'un honnête homme, *M. IB.* Mal d'âme, les douleurs d'une femme qui accouche. Une Montagne en mal d'enfant, LA FORT. *Fabl. V, 10.* || Mal de Fiume ou scherliero, v. y. ce mot. || Mal français, v. mal de Naples. || Mal de gorge, des productions glanduleuses ou granuleuses. Mal de gorge, v. mal de gorge donné au trismus. Mal de mer, maladie à laquelle beaucoup de personnes sont sujettes lorsqu'elles vont sur mer, et qui est caractérisée par des désordres d'estomac. || Mal de mère, v. y. ce mot. || Mal de misère, nom donné à par quelques auteurs à la pellagre. || Mal de montagne, l'un des phénomènes qui se manifestent lors de l'ascension sur les hautes montagnes. || Mal de mort, nom d'une espèce de lépre, dans laquelle les parties affectées prenaient une couleur livide et s'écroulaient dans un état complet de mort cadavérique. || Mal de Naples, nom que les Français donnaient à la syphilis, parce que des soldats l'apportèrent, dit-on, au siège de Naples, vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle ; les Italiens, au contraire, qualifiaient cette maladie de mal français. Tu pourras lui dire, que sans cette maladie de Naples [qui n'est pas le mal de Naples], j'aurais fait il y a six mois cette demande, P. L. COCH. *Lett. 27 juin 1682.* || Mal de rose, mal des Asturies, sorte de pellagre, ainsi dit parce qu'il donne une tache rouge à la peau et qu'une fois dans les Asturies. Mal rouge de Cayenne, v. y. ce mot. || Mal Saint-Anthème, sorte d'ecthyma. Mal Saint-Jean, la charbon. Mal Saint-Lazare, l'éléphantiasis. Mal Saint-Main, nom donné tant à la gale, tant à la lepre. Mal de dents, maladie des vapeurs et talieurs de pores de Pott et de Fontainebleau, et qui provient de l'infirmité de la poussière de grès dans les pores. || Mal de Siam, nom donné à la syphilis, parce qu'on a cru que, dans le 17<sup>e</sup> siècle, elle avait été apportée de Siam dans les îles de l'Amérique, ce qui est une erreur. || Mal vénérien, la syphilis. Populairement. Avoir du mal, avoir la rage. Donner du mal, gagner du mal, punir, v. y. ce mot. Être au mal de syphilis, c'est être malade de... que, si sa femme avait du mal, elle était... *ÉV. 31 août 1678.* || Mal vertébral de Pott, sorte d'une ou de plusieurs vertèbres, ainsi appelée parce que Pott, chirurgien anglais, en a donné une excellente description. || 8° Mal est employé dans le langage des vétérinaires pour désigner diverses aff-

par ces deux animaux. Mal d'âne, crevasse que n'a remarqué que l'auteur de la couronne du sabot des bêtes chevalines, de l'âne surtout, lorsque ces animaux sont atteints de ceux qui jamba. Mal de bœuf ou mal de brouet, maladie qui attaque les bestiaux qu'on mène paître, au printemps, dans les prés. Mal de corf, maladie du cheval qui ne paraît que pendant le séjour du bâtard. Mal d'échelle, nom générique des tumeurs de la partie supérieure de l'échelle, produites par des contusions ou des froitements répétés. Mal de feu ou mal d'Espagne, tumeur aiguë des antroux, accompagnée d'inflammation des membranes. On l'appelle aussi vertige ophthalmique. Mal de foie, nom vulgaire qui a été donné à la pourriture du mouton ou cachectie espagnole. Mal de garrot, meurtrissure ou blessure faite au garrot du cheval. Mal de pied, nom vulgaire donné au pété. Mal de rognon, contusion sur les apophyses osseuses des dernières vertèbres lombaires et des vertèbres lombaires, chez les bêtes chevalines. Mal de taupe, tumeur qui survient à la région de la gorge chez le cheval, et même chez le bœuf, où elle porte le nom d'écreuil. Mal de vigne de contagion, nom donné tantôt à l'anasarque, tantôt à la morve gangréneuse chez le cheval. **Mal** Terme de magnanerie. Mal de vers ou mal de vers, affection observée dans les fabriques où l'on dévide les cocons de soie. Terme de fauconnerie. Mal subtil, espèce de phthisie qui attaque les oiseaux de proie. **10°** Peine, travail. Il a eu bien du mal à l'armée. Le lendemain aura soin de lui-même; à chaque jour suffit son mal, sicut Biblis, *Étrang.* St Malh. vi, 34. || Se donner du mal, prendre de la peine. Il s'est donné beaucoup de mal pour faire passer cette affaire. Que de mal nous donnons. Pour tromper des infidèles! *saëne. Chapons.*

**Mal** Fig. Avoir du mal, bien du mal à faire une chose, la faire avec répugnance, avec chagrin. Il a eu bien du mal à vous quitter. **11°** Dommage, perte, calamité. La grêle a fait beaucoup de mal aux vignes. Quel mal nous fait ce vie? *coan. Poly. i, 4.* Sur les montagnes où la douleur fœnale, Quel mal, dis-tu, nous fait ce roi des rois? *saëne. Octave.* **12°** Inconvénient. Il n'y a point de mal qu'elle médite un peu là-dessus, *BALL. lit. vu, lett. 47.* Je ne saurais imaginer un plus parfait Berger; Tout le mal que j'y trouve est qu'il ait étranger, *accan. Berger. i, 1, 4. Arienne.* Le mal est que dans l'an s'en terre de tant des jours qu'il faut chômer... *La font. Publ. vin, 20.* Le mal est qu'en rimant, ma muse un peu légère. *Nomme tout par son nom, et ne saurait rien faire, sicut. Dis. au roi. Le mal de changer est toujours moins grand que le mal de rester.* *saëne. Exp. 3, 48.* Quel mal y aurait-il à présenter un forfait par de l'Indu genre pour une fois? *saëne. Claude et Ner. i, 46.* Quand on le dévotirait, le grand mal! est-il défendu d'aimer la campagne, la solitude? *oeclis, Ad. et Théod. t. 1, p. 194, dans poëtes.* Il n'y a que demi-mal le mal est peu considérable. **13°** Paroles désavantageuses tenues sur quelqu'un ou quelque chose; et aussi int'prétation défavorable donnée à quelque chose. C'est un homme qui prend tout en mal. La médisance tourne en mal les paroles innocentes. Pourquoi est-ce que en mal ce qui est dit indifféremment? Qu'on parle bien ou mal du fameux cardinal; Mal prose ni mes vers n'en d'ont jamais rien; Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal, il m'a fait trop de mal pour en dire du bien, *coan.* Ce poète a tant d'injustes saïrages qui lui donnent le premier rang parmi les médisants, que je me ferais un grand plaisir de les lui en dire du mal, *to. Épique, Épique.* Parle! tous les autres comédiens qui étaient là pour la voir, tous en ont dit tous les maux du monde, *saëne. Critique, 7.* Avec ces premiers (les confesseurs) on est comme Mlle d'Aumale, on a tant mieux dit du mal de soi que de n'en point parler, *sicut. 324.* Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal, *saëne. Sat. vii.* On m'a dit aujourd'hui du mal de la santé de M. d'Argenson; c'est le mal qu'on peut dire de lui, *volet. Lett. Mme du Defant, 30 juill. 1764.* Je serais fort étonné si le mal son père [de Frédéric II] revenait de sa maladie, il faut qu'il soit bien mal, puisqu'il est défendu en Prusse de parler de sa santé ni en bien ni en mal, *to. Lett. d'Argenson, 30 mars 1760.* Dites, pour l'honneur du mal de la maison, *saëne. Méchant, 1, 6.* La louange la plus flatteuse pour une folie, c'est le mal qu'on lui dit de ses rivales, *saëne. Cont. mor. à flac.* On lit dans la Bruyère, *to. Pensant mal de tout le monde, il n'en dit de personne.* Il serait plus correct de dire: Pensant du mal de tout le monde. **14°** Mal, sicut. Autrement

qu'il ne le s. On a pour mal ce que je ne pense de moi? Auras-tu de l'amour pour qui n'a point de soi? *coan. La Peste, v, 3.* Mal-on not, *saëne.* prend-on mal ses voisins. On pense en être qui s'en a contentant son sort, *La font. Publ. v, 41.* Il n'y a qu'au moins mal qu'il pût il ajustât l'histoire. Le loup fut un sat de le centre, *to. ib. xi, 4.* Pour méditer leur folie au moins mal qu'il se pouvait, *saëne. Pens. vi, 23.* Adit HAVRY. Un as mal à propos jeté, *saëne. Net. 2.* Paix! crois-moi, ne parle guère; J'en sais qui, sans dire un mot, N'ont pas mal fait leur affaire, *saëne. Dialogue entre deux perroquets.* Un ami est en grand mal à toujours son mérite; Et, quand, comme Carlin, on serait mal assorti, Du moment qu'on le voit, on est sûr d'être aimé, *saëne. Le Distr. i, 7.* Mais il sait mal, n'apprendra jamais bien, *to. saëne. Épique, 11, 4.* Vous ne pouvez plus être occupé à bien dire, quand vous êtes égaré par la crainte de dire mal, *saëne. Def. Expr. lois, part. 2.* Pour bien assurer qu'une chose est mal, il faut voir en même temps qu'on pourrait mieux faire, *volet. Philos. Traité de métaph. ch. 11.* Mals tremblent en formant ces mots mal assortis, *to. Als. 1, 4.* Comment me prouverez-vous que ces maux penchants dont vous prétendez le guérir [l'enfant, ne lui viennent pas de vos soins mal entendus, bien plus que de la nature? *to. saëne. Ém. 11.* || Mal, dans un sens négatif. Toutefois j'aurais tort de jeter dans les coeurs, l'avis étant mal sûr, de paniques terreurs, *coan. Cid, ii, 7.* Et nous aurions le ciel à nos vœux mal propice... *to. Hor. v, 3.* Et la vertu timide est mal propre à régner, *to. Perther. iv, 3.* Il semble qu'ils sortent d'ici mal satisfaits, *saëne. Préf. 3.* Qu'ils viennent essayer leur main mal assurée, *saëne. Brit. iv, 3.* || Mal fait, dont le corps est mal fait, qui a mauvaise tournure. Une personne aussi malfaisante que mal faite, *saëne. 1, 340.*

Substantivement. Peux-tu me conseiller de commettre un forfait, d'abandonner Lela et prendre ce mal fait? *saëne. Sgan. 3.* On écrit quelquefois en un seul mot: malfait. || Faire mal, exécuter d'une manière défectueuse. Il fait mal tout ce qu'il fait. || C'est mal dire, c'est s'exprimer d'une façon inexacte. Chardon de la Rochette... se présente à l'Académie, qui toute d'une voix le refuse; non, c'est mal dire: on ne fit nulle attention à lui, *to. L. cour. Lettre à messieurs de l'Académie.* || Cote mal taillée, voy. cote. || Terme de blason. Mal taillé, se dit des pièces grossièrement dessinées. || Terme de chasse. Un animal est mal mené lorsqu'il a beaucoup couru et qu'il est sur ses fins. || Mal à l'aise, incommodé tant au physique qu'au moral. Mal à l'aise en présence d'une personne qu'il avait offensée. Pris dans un corps mal fait, où je suis mal à l'aise, *volet. le Roi s'amusé, ii, 3.* **15°** Se mettre mal, s'habiller sans goût, voy. mettre. **16°** Prendre mal une chose, s'en offenser. Il a mal pris la réponse qu'on lui a faite. || Prendre mal un passage, n'en pas saisir le véritable sens. || Parler mal, dire du mal. || Parle bien de lui-même et mal de tout le monde, *saëne. Méchant, iv, 6.* **17°** Se trouver mal, tomber en faiblesse, on défiance, et aussi éprouver du malaise. || Se trouver mal d'une chose, en éprouver du dommage, de l'inconvénient. || Mal en point, voy. point. **18°** Être mal avec quelqu'un, être brouillé avec lui. Je vous assure que ceux qui disent et qui écrivent que vous êtes mal avec moi sont mal instruits: vous n'y avez jamais été si bien, *saëne. Lett. au dard. de Noailles, 24 mars 1766.* C'est mon avis: si vous ne le savez pas, nous n'en serons pas plus mal ensemble, *to. Lett. à M. d'Aubigny, t. 1, p. 148, dans saënes.* Il est vrai que j'étais à néo douce, et qu'avec le caractère que j'avais, rien ne m'aurait plus inquiété que de me sentir mal dans l'esprit de quelqu'un, *saëne. Vierge, 16<sup>e</sup> part.* L'opinion publique, la créance de tous les ligueurs était qu'il fallait tout son roi, s'il était mal avec la cour de Rome, *volet. Hér. Evén. sur lequel elle est fondée.* || Mettre mal avec quelqu'un, le brouiller avec. Il était impossible de le mettre mal [Ariste] avec eux [les rois], *saëne. Aristippe.* || Se mettre mal avec quelqu'un, se brouiller avec lui. Être mal en cour, n'avoir pas la faveur du prince. Ce sont apparemment mes ennemis, malades, qui vous ont fait ces contes, *saëne. Vierge criant que je suis mal en cour, volet. Tourneau Blanc, 3.* || Fig. Trop mal avec la fortune pour pouvoir en soutenir la dépense [d'une certaine existence], *saëne. Gramm. 2.* || N'être pas mal avec un dada, se dit dans un style burlesque pour faire entendre qu'on a touché son nez. Je suis venu à la campagne, me dit-il, pour faire plaisir à la fortune de la fortune, avec le nez je ne suis pas mal avec elle, *saëne. Lett. pers. 11.* **19°** Être mal, être en mauvaise situation. Être très-mal, être en grand danger. Être à mal, adv. 21. J'ai pu vous en dire, *saëne.* J'ai été très-mal, je le suis encore, parce que la chose est vraie, et parce que l'expérience est très-nécessaire à nos décisions occasionnelles; ce le n'est évidemment: je suis très-mal encore; ce le n'est pas toujours la chose qui on vient de parler, *volet. Lett. Mme du Defant, 30 mars 1776.* || Être à plus mal, être dans un état désespéré. **20°** Être mal, être dans une mauvaise situation; se mettre mal, se mettre dans une mauvaise situation. Tout le fruit qu'on en coupe est de se mettre mal, et d'avancer par là les desseins d'un rival, *saëne. le Dép. 1, 3.* Vous voilà mal, se moine, si j'en crois l'apparence, *to. Tert. v, 1.* Nous sommes mal, monsieur, dans nos affaires [il s'agit de la possession d'une arrestation], *to. M. iv, 6.* Ceux qui sont mal dans leurs affaires, *saëne. Proc. vin.* Nous ne sommes pas si mal que nos ennemis le croient, et que nous le disons souvent nous-mêmes, *saëne. Lett. au duc de Noailles, 2 mai 1764.* Ce livre est mal dans ses affaires; M. de Voltaire lui prête dix mille livres, *volet. Comment. crit. saëne.* || Être mal en, être peu pourvu de. Un de leurs citoyens, Noble, à ce que l'on dit, mais un peu mal en bleu, *coan. le Ment. v, 1.* Vous voilà bien mal en preuves, *saëne. Proc. xvi.* || Être mal en, signifie aussi que ce qu'on a est mauvais. Il est mal en femme. Tous [les amants de l'épée] s'écrièrent que Télémaque était bien mal en botes: l'un, dirent-ils, est un mendiant, et l'autre nous donne des extravagances pour des prophéties, *saëne. t. xxi, p. 466.* **21°** Dans le langage familier, être mal se dit pour exprimer que le visage est laid, que la tournure est laide. Cette jeune fille est mal. Cette jeune fille n'est pas mal. On le dit aussi des choses. Ce vin n'est pas mal. Ce thème n'est pas mal. **22°** Pas mal, se dit familièrement pour approuver quelque chose. Pas mal, vraiment. Pas mal, pour un barbare, *volet. Dict. phil. Dieu.* || Dans le langage familier, pas mal signifie aussi un assez bon nombre, en assez grande quantité. Il n'y avait pas mal de curieux à ce spectacle. Pour une jeune fille, elle n'en sait pas mal; De ces ruses d'amour la croirait-on capable? *saëne. Ec. des maris, ii, 6.* Tu n'es pas mal impertinent, *saëne. Hommes de bonnes fort. 1, 8.* Après quelques plaintes sur la fausseté des calomnies et l'indécence des outrages répandus dans un mémoire signé, dit-on, Beaumarchais Malbête [M<sup>r</sup> Malbête était l'avocat de Beaumarchais], le gazetier de France entreprend de se justifier par un petit manifeste signé Marin, qui n'est pas Malbête, *saëne. Supplém. au 1<sup>er</sup> mém. d'ouv. note 1.* || Proverbes. Mal vit qui s'amende pas, c'est-à-dire il vient un temps où il faut se résoudre à changer de vie. || Mal sur mal n'est pas santé, se dit en parlant de plusieurs afflictions et infortunes qui arrivent coup sur coup. Chacun sent son mal, se dit en se plaignant de quelque affliction secrète dont on ne veut pas dire la cause, et aussi en signifiant qu'on se fait seul maître du mal qu'on ressent. || Aux grands maux les grands remèdes. || Mal d'autrui n'est que mal, c'est-à-dire on est bien moins touché du mal d'autrui que du sien propre. — REM. Avec un participe présent, le participe s'accorde si mal est devant, et reste invariable si mal est après. Des personnes mal pensantes, des personnes pensant mal. Et s'il est aux enfers des chaudrons bouillants où l'on plonge à jamais les femmes mal vivantes, *saëne. Ec. des femmes, ii, 3.* — **2157** 2<sup>e</sup>. Elle n'out esquivé les maux conseiliers, *Enlalie.* Ne aiet ni les maux volontaires contra sem peer contre son pair, *Fragm. de Falene p. 489.* De pagalis e de maïs christianis, *ib.* E sis [si les pasteur] [repentant] de cil mal que fait habebant, *ib.* **21<sup>e</sup>** 3. Dda or [il] comence le conseil que mal prist, *Ca. de Rol. 21.* Mal soit del cuer [cœur] qui el puz [poitrine] se courarde, *ib.* **2121.** Come en Espagne tu vna [vins] mal, seigneur, *ib.* **cciv.** Ne bien ne mal [il] ne respond à son nevu, *ib.* **iv.** Mult grant mal font et cil dur et cil conte, *ib.* **xxviii.** Il dist après: païen, mal aies-tu? *ib.* **cxlv.** Ensemble auroit et le bien et le mal, *ib.* **cxvii.** De nos François [il] va disant et mille mots, *ib.* **xc.** Mals chançon n'en doit estre chanté, *ib.* **cx.** **211<sup>e</sup>** 3. Cist moines [ce moine] est gros [gros]. *Roncire. 28.* Ou'après nos moines n'on soit dit begués mal, *ib.* **49.** Si Dieu plaist et je vif, je vous mettrai à mal, *ib.* **193.** Ou' t'je fel mal à avec Karion au via fier, *ib.* **161.** Vendus nous a par maïs traïson, *ib.* **86.** Onques en lor jouresse [ils ne furent se mal]



mal à son accommoder avec, vol. *Mémoires* de Voltaire, t. 10. Lorsque le médecin fait dire le malade, c'est le mot le plus commun de monde, id. Est-il possible qu'on laisse mourir un pauvre malade tout seul? id. *Mémoires*, t. 1. Je parlerai à Duchesne de votre petit malade, à qui nous donnerons dans notre quartier quelques malades à tuer pour voir si son courage s'y soutient, id. 4<sup>e</sup> nov. 1752. *Proverbes*. Il ne faut pas que les plus malades soient quand on se moque d'un danger commun, id. *Proverbes*. *Malade* se dit à peu près dans le même sens. *Malade* malade qui en souffre. Il est fort malade, rien ne lui demeure à la bouche (par ironie, il se porte fort bien), Lamoignon, *Proverbes*, l. 1, p. 363.

— HIST. 1517. Et les malades reposer et baiguer, Ronsard, p. 109. *Malade*, Passion de J. C. 110. 1<sup>er</sup> a. Comme eil qui rapareille le lit du malade qui respire, Ponsard, f. 51. Et vint tout de suite en avant, et fit le malade et le mesalé, et chassait le malade au hospital, *Chr. de Rouen*, p. 107. || 2<sup>is</sup> a. *Malade* qui est malade, il n'est pas en sa volonté de se rendre sain quant il lui pleut, Orosius, *Ép.* 71. 1<sup>er</sup> a. Le diable est ainsi : que malade riant meurt, et le pleurant pharisi, O. CHATELAIN, *Chr. des ducs de Bourg.*, t. 27. Quant il amende au malade, il ne se met au mire (médecin), Lamoignon, *Proverbes*, l. 1, p. 363. 1517. a. Vespasien estant malade de la peste dont il mourut, MONT. III, 86. À l'œil malade la lumière nuit, CORNEILLE. La mort n'a point de mal, le malade n'a qu'un demy, id.

— ETYM. Bourguign. *malade*; wallon, *malad*; provenç. *mal apte*, *malout*; anc. catal. *malout*; catal. mod. *malalt*; anc. espagn. et anc. ital. *malato*; de la combinaison latine *malis aptus*, *mal apte* (voy. ARTS). On a objecté que l'italien devrait être *malato*; mais il y a en effet *malattia*, et *malato* a été formé sur le verbe *malalare*, rendre malade. On a objecté encore que le français devrait être *malate*; mais *malade* est une contraction facile de *malade*. La formation de *malade* est analogue à celle de l'ancien français *rade*, du lat. *rapidus*, d'où *valde*, puis *rade*, comme *malabade*, puis *malade*.

MALADIE (ma-la-die), s. f. || 1<sup>re</sup> Altération de la santé. Ils (deux médecins) triomphaient encore sur de la maladie : L'un disait il est mort, je l'avais bien prévu; S'il m'eût cru, disait l'autre, il mourait plein de vie, LA FONT. *Fabli.* v. 12. J'avais tort de craindre que l'air de Provence ne vous fit un malade considérable; vous ne dormez ni ne mangez, id. 10 juill. 1677. Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies, *Opuscule de PASCAL*. Il (Pascal) disait au plus fort de ses malades : ne me plaindez point; la maladie est l'état naturel des chrétiens, parce qu'on est là comme on devrait toujours être, dans la souffrance des maux, dans la privation de tous les biens et de tous les plaisirs des sens, M<sup>me</sup> PERRIN, *Vie de Pascal*. La maladie qui se joue, comme il lui plaît, de nos corps, que le péché a donnée en proie à ses cruelles fureurs, id. 1<sup>er</sup> sermon, *Nativité de la Ste V.* 3. Marie-Thérèse aussitôt supportée que frappée par la maladie, id. *Mar.-THER.* Le repos et la nourriture ne sont-ils pas de faibles remèdes de la constitution maladie qui nous travaille? et celle que nous apportons la dernière, qu'est-ce autre chose, à le bien entendre, qu'une redoublément et comme le dernier accès du mal que nous apportons en naissant? id. *Le Tertre*. Après de grandes maladies causées par de grands travaux, id. id. Les fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort; excité par tant de combats, il en sortait toujours plus fort et plus résolu à la vie, id. id. 10. id. Frappé d'une horrible maladie, id. *Idem* II, 3. Mme la Dauphine, dans toute sa tribulation, n'est point sortie des mains de Dieu ni de l'ordre de sa Providence... la maladie ou la santé ne devrent indifférentes, *Mémoires de Dauphine*. Les maladies de langueur sont d'autant plus redoublées qu'on n'en prévoit pas la fin, id. *Mme de Mont.* Dieu, dans le cours de temps en temps la terreur de ses jugements dans les cœurs des hommes par des punitions publiques, affligea la capitale de ce royaume d'une maladie contagieuse, id. id. Les maladies des maladies qui affligent le genre humain sont si énormes, que nous manquons de termes pour les exprimer, volt. *Fragment sur l'état art.* XVIII. Faire une maladie, être atteint d'une maladie. Il est singulier que je n'ai jamais fait de grandes maladies à la campagne, J. J. ROUSS. *Confessions*. vi. Fig. et populairement. Faire une maladie, se dit pour faire quelque chose avec effort et malgré soi. Il fait une maladie toutes les fois qu'il rend un ser-

vice. || 2<sup>e</sup> La maladie attaque les animaux comme les hommes. L'art vétérinaire est la science des maladies des animaux domestiques. Les maladies des chevaux. Les maladies des vaches. Il se dit aussi des végétaux qui, étant vivants, peuvent devenir malades. La maladie des poires de terre. L'ottidum, maladie de la vigne. || 3<sup>e</sup> Il se dit enfin de certains produits végétaux. Les différentes maladies du vin. Emploi de la calafate à pour prévenir certains maladies des vins. || 4<sup>e</sup> Maladie, avec une qualification, sert à désigner différentes affections. Maladie d'Adisson, maladie bronchiale, maladie dans laquelle la coloration de la peau devient brune. || Maladie bleue, voy. CYANOSE. Maladie de Brigit, affection des reins appelée aussi néphrite albumineuse et albuminurie. || Maladie des chiens, maladie du junco, gastro-bronchite, coryza, fièvre muqueuse, morve des chiens, noms donnés à une maladie que les chiens contractent dans leur jeune âge, et qui est caractérisée surtout par un état catharral des membranes muqueuses. || Maladie des chats, affection analogue à la maladie des chiens. || Maladie convulsive, nom donné à une maladie des moutons qui a beaucoup de rapport avec l'épilepsie. || Maladie pétéchiale, voy. PÉTTHIRIA. || Maladie du sang, maladie des bêtes à laine. || Maladies saturniennes; on a donné jadis ce nom au scorbut, à l'hypochondrie, à la goutte vague. || Maladie des Scythes, affection décrite par Hippocrate, laquelle attaquait les Scythes, et qui consistait principalement dans l'impuissance. || Maladie de Sologne, dite aussi maladie rouge, mal rouge, maladie de sang, nom donné à une maladie des bêtes urines. || 4<sup>e</sup> L'empiloie absolument quand on parle d'une épidémie. N'allez pas dans cette ville, la maladie y est. || 5<sup>e</sup> Maladie du pays, mal du pays, nostalgie. Je vous dirai seulement qu'il [un diable] brûle d'impatience de revenir aux enfers. — Proserpine : C'est-à-dire qu'il a la maladie du pays, LORANGE, *Belphégor*, II, 6. Je me sentais saisi par la maladie du pays, la plus inquiète douleur qui puisse s'emparer de l'âme, STARR, *Coriène*, XII, 4. || 6<sup>e</sup> Fig. Ce qui trouble l'esprit, le cœur, les nations. Il n'y a rien que de divin dans les maladies qui travaillent les États, BAUX. *Socrate chrétien*, Disc. 6<sup>e</sup>. La maladie princiale de l'homme est la curiosité inquiète des choses qu'il ne peut savoir, PASC. *Pensées*, VII, 17, éd. HAVET. Comme je ne pensais pas être dans cette maladie (trop grande confiance en son jugement), je m'opposais au remède qu'il me présentait, id. *Entrée*, avec M. de Sacri. L'ardeur de leurs disputes insensées (des protestants anglais) est devenue la plus dangereuse de leurs maladies, BOSS. *Reines d'Angleterre*. Comment notre âme ne jouirait-elle pas d'une grande tranquillité, après que la loi de Dieu a guéri toutes ses maladies? id. *Sermons*, loi de Dieu, 3. La guerre, vous dis-je, est une maladie affreuse qui sévit les nations l'une après l'autre, et que la nature guérit à la longue, volt. *Diad.* 24. Cette maladie épidémique [la croisade] passa jusqu'aux enfants; il y en eut des milliers qui, conduits par des maîtres d'école et des moines, quittèrent les maisons de leurs parents, sur la foi de ces paroles : Seigneur, tu as tiré la gloire des enfants, id. *Mœurs*, 67. || 7<sup>e</sup> Affection excessive pour quelque chose. Mme de Maintenon eut la maladie des directeurs, qui lui enleva le peu de liberté dont elle pouvait jouir, ST-SIM. 413, 474. La maladie des systèmes peut-elle troubler l'esprit au point de faire dire qu'un Suédois et un Nubien sont de la même espèce...? volt. *Singul. natur.* 39.

— HIST. 311<sup>e</sup> a. E après ceo si chay [malade] en maladie, *Machabées*, I, 1. || 311<sup>e</sup> a. 50 sent [il] prient que dies lui doint tel maladie... *Arie*, LXXI. Siro, si-je, jamala n'aurai Jole, se n'est par une chose. Que [car] j'al dedans le cur [malade] Une moult pesant maladie, *La Rose*, 2001. Après ces choses d'uns d'ites vint, et il comme l'uns trait [voulut], que une grant maladie prist le roy à Paris, *ROMAN*, 207. Or se vent [malade] crestien toute no maladie [embarras, peines, critiques], *Collect. de Ch. de brèves* *mal. exhort.* *Gloss.* || 17<sup>e</sup> a. Le roi Robert d'Escosse estoit devenu moult vieux et malade de la grosse maladie [la peste], *ROBERT*, I, 38. || 17<sup>e</sup> a. Seigneur consul, ton filz est mort de maladie au camp, *AMTOR*, *PvM.* 27. Tard médecine est apprestée à maladie entrainée, *CORNEILLE*. Maladie et douleur se cognoist à la couleur, *LAMOIGNON*, *Proverbes*, l. 1, p. 363. Maladies viennent à cheval et v'ent retournent à pied, id. id. De grande maladie v'ent un bien en grande santé, id. id.

— ETYM. *Malade*, bourg. *malaidie*; prov. *malap-tia*; cat. *malaltia*; anc. esp. *malatia*; ital. *malattia*. X

costé de maladie, il y avait malade, s. m., fort commun, et qui est simplement un dérivé de mal.

MALADIV, IVN (ma-la-dif, di-v), adj. Sert à être souvent malade. Une personne maladive. Une comédie maladive. Un enfant maladif. Fig. Il se dit de certaines affections de l'âme. Une comédie maladive.

— HIST. XIII<sup>e</sup> a. Quant vit qu'il fu si malade... DE CANES, *maladive* || 13<sup>e</sup> a. Les povres, les impotens, les malades ou en maladies, *Monsieur*, I, 6. Car qui de soul à la patience, En lui a santé maladive, *PROVERBES*, dans *Monsieur*, I, II, p. 2. || 13<sup>e</sup> a. La première constitution de l'air est fort saignée et peu maladive, *PARR*, *Introd.* 19. Il est dit en ses premiers ans fort fort, grande et maladif, *AMTOR*, *Monsieur*, VI. Et lors v'vint malade ment que le lieu leur estoit malade, et malade, id. id. *Proverbes* malade, je me souviens à cette heure Au moment de la mort... *Monsieur*, *Siège de Boulogne*, p. 34. Au si qu'un vieux guerrier malade et caudé, *PROVERBES*, *Égyptes*, I, 1. Cette maladive, *MONT*, II, 363.

— ETYM. Dérivé de *malade*.

† MALADIVEMENT (ma-la-di-v-man), adv. D'une manière maladive.

MALADRERIE (ma-la-dre-rie), s. f. Hôpital de lépreux, dit aussi léproserie. Les maladreries ou léproseries de Saint-Lazare semblent avoir été en Orient les premières maisons de refuge, *CHATELAIN*, *Géné.* IV, VI, 3.

— HIST. XIII<sup>e</sup> a. Il se fait donner sur pourceaux, illes, à maladreries, à mesons Dieu, à hospitaux, et à pourceaux gentils hommes et gentils femmes, *ROMAN*, 293. Les maladreries furent fondées sur aumônes et pour le commun profit, par desseverer les sains (bien priants) des enfers (malades) de lievre, *AMTOR*, *LVI*, 4.

— ETYM. *Maladerie*, ou, avec une répétition que attirée par *ladrerie*, *maladriere*, dérivé de *malade*, prov. *maladuria*. *Maladerie* s'est, dans certaines provinces, transformé et conservé en *maladière*.

MALADRESSE (ma-la-dre-sse), s. f. Défaut d'adresse. La maladrresse d'un chasseur, d'un joueur de billard. Fig. La maladrresse de ce diplomate et manquer la négociation.

— ETYM. *Mal*, et *adresse*; bourguig. *maladrresse*.

MALADROIT, OITE (ma-la-droi, droi-t), adj. 1<sup>er</sup> Qui n'est pas adroit. Il est maladroit dans tout ce qu'il fait. Avoir la main maladroite. La nouveauté de ces visages barbares et de ces grands corps maladroits nous pourrait donner de l'indignation, *BAUX*, I, II, lett. 9. L'on dit de soi qu'on est maladroit, *LA FONT*, XI. || Cheval maladroite, cheval qui a mal les endroits où il met le pied en marchant. || 2<sup>e</sup> Fig. Qui n'a pas d'habileté. Il a été maladroite, et a choqué son protecteur. Il est maladroite, puis maladroites. Il faut être bien maladroite pour calomnier l'inquisition, et pour chercher dans le mensonge de quel la rendre odieuse, *VOLT*, *Mœurs*, 140. || 3<sup>e</sup> S. m. et f. Un maladroite, une maladroite. Il s'il avait affaire à quelque maladroite, *COGN*, *PvM.* v, 1.

— ETYM. *Mal*, et *adroit*; bourguig. *maladroite*.

MALADROITEMENT (ma-la-droi-te-ment), D'une manière maladroite. Il s'y est pris maladroitement. Il n'est maladroitement excusé.

— ETYM. *Maladroite*, et le suffixe *ment*.

† MALAGA (ma-la-ga), s. m. Nom d'un très-bon vin de liqueur, ainsi nommé de Malaga en Espagne, où on le recueille.

† MALAGMA (ma-la-gma), s. m. Terme de pharmacie. Médicament topique qui a la vertu de ramollir. || Se dit aussi de toute espèce de topique mou.

— ETYM. *Μάλαγμα*, de *μάλασσω*, amoindrir, qui se rattache à *μάλαξ*.

MALAGUETTE (ma-la-ghe-t), s. f. Voy. MANTONNETTE.

MALAI, AIE (ma-lé, lé), s. m. et f. || 1<sup>er</sup> Nom d'un peuple qui habite dans les îles de l'Asie orientale. || 2<sup>e</sup> S. m. Le malai, la que les indiens appellent dans ces îles. || Plusieurs écrivains malais, et quelques-uns donnent la langue malaise.

† MALAIRE (ma-lé-ré), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport à la joue. || On malaise ou on de la malaise, peut être irrégulièrement quadrilatère. A. - bys malare, éminence rugueuse située sur la partie externe de l'os maxillaire supérieur.

— ETYM. Lat. *mala*, joue, qui est peut-être une contraction de *malis*, mâchoire.

MALAIS, VOY. MALAI.

† MALAISANCE (ma-lé-san-sé), s. f. Terme de médecine. État d'insanité.

— HIST. XVI<sup>e</sup> a. À cause de la malaisance du lieu, on ne pouvait ni labour ni chasser gueres long, tant la place estoit contraincte, *AMTOR*, *Rom.* 27.

— ETYM. *Mal*, et *aisance*.























Nom moderne du genre lamontin (cétacés). || Manne s'mer catin, des embouchures des grands fleuves de l'Amérique méridionale, nommé par Buffon le grand lamontin des Antilles, et dit poisson bœuf et bœuf marin, surtout le mâle, tandis que la femelle est appelée va-be marine, femme marine, femme, et le mâle ADANT.

|| MANCANDO (man-kan-do), etc. Terme de musique. C'est un passage doit être exécuté en riant et affaiblissant les sons; c'est à peu près la même chose que diésuendo.

— ETYM. Ital. mancando, en défaillant, de mancare, manquer.

|| MANGENTILLE (man-se-ni-ll', H mouillée), s. f. Fruit du mancenillier.

— ETYM. Espagn. manzanilla, petite pomme, manzano, pommier.

MANCENILLIER (man-se-ni-llé; l'r ne se lie jamais, au pluriel, l's se lie; des man-se-ni-llés en fleurs, s. m. Genre Hippomane de la famille des euphorbiacées. L'espèce principale est l'hippomane manzanilla, L. Le mancenillier est un arbre de trois à quatre toises de hauteur, ayant le port, le feuillage et l'aspect du pommier, qui croît aux Antilles. Le fruit et le suc du mancenillier sont des poisons très-subtils; on prétend que l'ombre même de l'arbre est nuisible; ce qui paraît une erreur. Il s'éloigna; l'insulaire tremblante Alla s'assoit sous le mancenillier. Et commença d'une voix faible et lente Ce chant lugubre, et qui fut le dernier, MILLEVOTTE, le Mancenillier.

— ETYM. Mancenille.

1. MANCHE (man-ch'), s. m. || 1° Partie d'un vêtement par où on le prend pour s'en servir. Le même enfin la pria humblement [la forêt] De lui laisser tout doucement Emporter une unique branche, Afin de faire un autre manche, LA FONT. Fable III, 10. || Fig. Cet homme branle au manche, sans le manche, il est irrésolu et tenté de changer de parti, de dessein; et aussi il est en danger de perdre sa place, la fortune, la vie. || Fig. Jeter le manche après la cognée, abandonner une affaire par goût, par découragement. Ne jetez pas, mon cher ami, le manche après votre cognée, SCARR. Virg. III. 2° Manche à balai, long bâton au bout duquel est un balai. Tous les sorciers du siècle passé croyaient aller au sabbat sur une verge magique ou sur un manche à balai qui en tenait lieu; et les juges, qui n'étaient pas sorciers, les brûlaient, VOLTAIRE. Diction. phil. Fergo. || 3° Le manche de la charrue, que tient le labourer et qui sert à déterminer la profondeur et la régularité du labour. || 4° Manche de gigot, voy. cœcor. || 5° Le manche d'une basse, d'une contre-basse, d'un violon, d'une guitare, etc. pièce de bois collée à l'extrémité du corps de ces instruments, et servant non pas seulement à tenir l'instrument mais à porter les cordes par le moyen desquelles on l'accorde; c'est en posant les doigts de la main gauche sur le manche qu'on forme les différents tons. Savoir, connaître son manche, être sûr de son manche, savoir toucher les cordes avec justesse et précision. || 6° Terme de marine. Nom donné par quelques marins à une sorte de poignée à plusieurs anneaux que l'on adaptait à une rame trop grosse pour être maniée par un seul homme. || 7° Manche de pêche, nom vulgaire donné aux espèces de mollusques du genre sole. || 8° Fig. Manche à sabre, gens qui ne sont bons qu'à donner un coup de sabre. Les intérieurs d'âme que j'ai vus dans le retraite de Moscou m'ont à jamais dégoûté des observations que je puis faire sur les êtres grossiers, sur ces manches à sabre qui composent une armée, STENDHAL, Correspond. 21 mai 1813.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Au bois [le bûcheron] alla par le grand X chacun fust [arbre] qu'il pot trouver, l'un quel il peüst menche prendre, MARIE, Fable 53. Un homme qui loeques estoit lui monstra un manche à un blanc manche qu'il tenoit en sa main, Miracles St Loys, p. 431. || XIV<sup>e</sup> s. La main [il] giete au coustel, et si fort se revalinge. Que partout lai [il] où s'iert [il frappe], le boutte jusqu'à maingre, Girart de Ross. v. 1770. || XV<sup>e</sup> s. Tenant une massue d'or; la teste estoit de fin acier tempéré, et la manche bandede d'or et d'argent, Perceforest, t. I, p. 158. Le manche, qui tenoit en ses mains ung harnois que on appelle pedet de fer avecques son marge de bois, de cance, margra. || XVI<sup>e</sup> s. Et comme Cassius et quelques autres jettassent desjà les mains sur les manches de leurs espées par dessous leurs robes pour les desguiser, AMYOT, Brut. 10. Je vous gardois ces joyeux propos à quand la paix seroit faicte... mais quand j'ai veu qu'il s'en falloit le manche [qu'on en était loin], et qu'on ne sçavoit par où le prendre... DESREAUX, Contes, t.

— ETYM. Wallon, mais; bourguig. woinech; provenç. margue; espagn. et portug. mango; ital. manico; d'un bas latin manicum, fait sur le modèle du latin manica (voy. MANICHA).

2. MANCHE (man-ch'), s. f. || 1° Partie du vêtement où l'on met le bras. Endés essayant ses joues De la manche de son pourpoint, Car de mouchoir il n'avait point, SCARR. Virg. v. Les manches du chevalier font un bel effet à table; quelquefois on enlaid tout, je doute qu'elles m'entraînent aussi; quelque faiblesse que j'aie pour les modes, j'ai une grande aversion pour cette saleté, stv. 77. De dempliés les coiffures haïsèrent, La gorge se couvrit, les manches s'allongèrent, à peine on leur voyait le petit bout du doigt, PERRAULT, Grisel. dans SCRUZ-LEY. Elle tira de ses longues manches de soie ses bras nus d'une forme admirable et d'une blancheur éblouissante, VOLTAIRE, Zadig, 13. || Manches de robes de femmes; elles ont reçu différents noms suivant la mode. Manches plates. Manches à gigot, manches serrées au poignet, très-larges et bouffantes auprès de l'épaule; elles étaient fort à la mode sous Charles X. Manches à l'imbicco ou à la folle, manches très-amplés, fermées au poignet, et dans lesquelles on mettait de petits plombs à la hauteur du coude pour les faire pendre. || Manches pendantes, bandes d'étoffe que l'on attache à de certaines robes de cérémonie. Manches d'avocat, de juge, de professeur. || Manches d'anges, manches qui ne descendaient que jusqu'au coude. || Tour de manche, garniture de ruban, de dentelle ou de fourrure, placée au-dessus de la manchette. || Populairement. Jambes en manches de veste, jambes arquées. || Tirer quelqu'un par la manche, le prendre par le manche de son habit. Il fallut que mon ami le tirât longtemps par la manche et le secourut pour le faire descendre jusqu'à lui, MONTESQ. Lett. pers. 138. || Fig. Tirer quelqu'un par la manche, le faire souvenir de quelque chose, attirer son attention sur quelque chose. Vraiment je serai fort aise que ce M. de Matignon tire un peu la manche du garde des sceaux en ma faveur, VOLTAIRE. Lett. d'Argemont, 18 nov. 1735. || Fig. Tirer quelqu'un par la manche, insister pour qu'il demeure. Je suis si aise de les voir partir, que je n'ai garde de les tirer par la manche pour les jeter, D'ALEMA. Lett. d'Voltaire, 9 mars 1764. || Fig. Il ne se fera pas tirer la manche, par la manche, c'est-à-dire il sera volontiers telle chose, ou, en sens contraire, se faire tirer la manche, faire quelque chose avec peine. On assure que le pape cordelier se fait beaucoup tirer la manche pour abolir les jésuites, D'ALEMA. Lett. au roi de Prusse, 7 août 1760. || Fig. Avoir une personne dans sa manche, en disposer à son gré. Si j'avais dans ma manche une fille de cent mille écus que vous refusassiez dans l'espoir d'être heureux avec Mlle de Florigni, je vous approuverais, MAINTENON, Lett. d'Albigné, 10 sept. 1, p. 148, dans ROTOURS. || Tenir quelque chose dans sa manche, l'avoir à sa disposition, en être assuré. Ils tiennent à leur gré la fortune en la manche, agenciers, Sat. III. Mot... Qui sais magie et noire et blanche, Qui tiens les diables dans sa manche, Théât. ital. Arleq. Jason, sc. 4. || Fig. Tenir quelqu'un dans sa manche, disposer souverainement de quelqu'un, être en état d'en exiger tout ce qu'on voudra. Vraiment, vous tenez toute la justice dans votre manche; et voilà encore un nouvel appui que vous allez avoir au palais, BARCOURT, Femme d'intrigue, III, 1. || Fig. Être dans la manche de quelqu'un, être à sa disposition. J'ai causé avec l'archevêque de Reims, qui vous est fort acquis; son frère n'est point du tout dans la manche de Mme de Coulanges, stv. 1<sup>re</sup> déc. 1673. || Fig. Être à la manche de quelqu'un, le servir, l'appuyer, le soutenir. Mais aussi a-t-il [Jurieu] à sa manche, tout ce parti-là [la populace réfugiée] avec une préoccupation qui va presque jusqu'à la fureur, stv. Lett. d'Albigné, 27 août 1691. || Mettre une chose dans sa manche, s'en saisir, s'en emparer. || Populairement. Du temps qu'on se monchoit sur la manche, du temps qu'on était fort simple. Cela est bon dans la première partie de notre histoire que nous nous monchoient sur la manche, nos GUY-CROTTET, dans LE NOUX, Diction. comique. || Ne pas se moucher sur la manche, être entreprenant, résolu, plein d'expérience. || Se moucher sur la manche, vient sans doute de l'habitude qu'ont les enfants ou les gens malpropres de se moucher sur leur manche.

|| Cordeliers à la grande manche, cordeliers rentés. || Avoir la conscience large comme la manche d'un cordelier, ne se faire scrupule de rien. || Fig. Il a la manche large, se dit d'un caissier, d'un di-

recteur relâché. || Femmes manches, manches qu'on met par-dessus d'autres. Outre les manches étroites de cette robe, on y avait adapté une autre paire de manches lesquelles étaient si longues pour laisser passer tout l'avant-bras, et s'élevaient à vide jusqu'à terre... ces secondes manches coûtent plus cher que les véritables, peut-être parce qu'elles ne servaient à rien; on leur doit ce proverbe; c'est une autre paire de manches, MASCHANO, Tristan le royogeur, ch. LX. || Fig. C'est une autre paire de manches, c'est un autre affaire, ce n'est pas la même chose. La conversation [dans une société où se trouvait Buffon] ayant commoqué de la part de Mlle de l'Espérance par des compliments flatteurs et fins... quelqu'un remarqua avec éloges M. de Buffon avait su réunir la clarté à l'élevation du style... - Oh! diable, dit M. de Buffon, la tête haute, les yeux à demi fermés, et avec un air moitié naïf, moitié inspiré, oh! diable, quand il est question de clarifier son style, c'est une autre paire de manches! - À ce propos, à cette comparaison des rues, voilà Mlle de l'Espérance qui se trouble, M. de l'Espérance, ch. VI. || Voilà bien une autre paire de manches, voilà bien une autre affaire.

|| 2° Gentilhomme de la manche, gentilhomme dont la fonction était d'accompagner les fils de France dans leur jeunesse; ces gentilhommes accompagnaient partout les princes, et, comme étiquette ne leur permettait pas de les tenir par la main, ils ne les touchaient qu'à la manche; de là leur nom. M. le marquis de Louville, gentilhomme de la manche du duc d'Anjou, suivit en Espagne ce prince devenu roi de cette grande monarchie, ROTOURS. Louville. || Gardes de la manche, compagnie de vingt-cinq gentilhommes qui se tenaient de chaque côté du roi dans les cérémonies et toutes les fois qu'il allait à la chapelle. || Fig. Il s'est fait mon garde de la manche, il ne me quitte pas. S'étant fait mon garde de la manche, il se faisait une loi de ne me pas quitter d'un pas, J. J. ROUSSEAU. Prom. 7.

|| 3° La manche ou la bonne manche, nom, en Italie, du pourboire. Il eut tant pour la bonne manche. || 4° Manche de velours, nom d'une sorte d'oiseaux du genre des fous, communs vers le cap de Bonne-Espérance, et qui ont le bout des ailes noir, et le reste du corps blanc. || 5° Terme de marine. Tuyau ou conduit fait de cuir ou de toile, et servant à divers usages. || Manche de pompe, tuyau goudronné, qui reçoit de la pompe l'eau qu'on en fait sortir. || 6° Manche à vent, manche qui fait l'office de ventilateur. || 7° Manche d'Hippocrate, sorte de filtre usité dans les officines, fait jadis de jone, aujourd'hui fait de feutre en forme de pyramide; un dit aussi chausse d'Hippocrate. || 8° Fourneau à manche, ou, simplement, manche, nom d'un fourneau d'affinage pour les monnaies. || 9° Terme de pêche. Filet en forme de cône. || 10° Terme de géographie. Espace étroit de mer resserré entre deux terres. À l'embouchure du fleuve Tistendall, près de la manche de Danemark, VOLTAIRE. Charles XII, 8. || Absolument, la Manche, le canal compris entre les côtes de France et celles d'Angleterre (on met une majuscule). Traverser la Manche. (Département de la Manche. || 11° Terme de jeux. Partie. Jouer en deux ou trois manches. || Avoir une manche, avoir gagné une partie. || Être manche à manche, avoir gagné chacun une partie. || Au whist, la manche est une des parties liées qui composent le rob. || 12° Au XVI<sup>e</sup> siècle, on appelait manches les ailes d'un bataillon. Manche de main droite. Manche de main gauche. || Proverbe. Il faudrait lui mettre du plomb dans la manche, se dit, en Normandie, à celui qui commet quelque étourderie; locution tirée de l'ancien usage de mettre du plomb aux manches (voy. l'histoire).

— HIST. XII<sup>e</sup> s. La coule o l'estamine out desuz col [sous cet habit] il ber [saint Thomas]; Mais de par e de mances les out fait escourier; Car ne voient al siecle sa vie demustre, Th. le mar. 488. || XIII<sup>e</sup> s. E se atourné [décidé] que il preste qui avoient capes e mances les avoient rondes, Chr. de Reine, 99. Et vous en vestre mance ards Cant once d'or que porterez, Fl. et Bl. 2133. Aux festes et aus diemanches Ne metoit gans, ne vestoit manches, Tant que midis estoit pamez, stv. II, 104. || XV<sup>e</sup> s. S'il m'en venoit de nouvel ung à mon plaisir, bel et jeune, j'à n'en seroit escodi, et ne me doüst laisser mance en bras [quand il ne devroit me laisser une chemise sur le dos], les Evang. des quenouilles, p. 106. Sa manche sera enformée En deux poignets de plomb pesant, Rec. de forces, etc., p. 137. La chemise saint Loys, dont il fault [manque] une manche... et une cotule de parchemin... escrite

de la main de monseigneur et de l'oy de enclément qui l'en a à sa suite, le *Lacordet, Émaux*, p. 201. *XVI<sup>e</sup> s.* Yves vous a mis honnêtement l'ama moult boire et moult franche, Que manger mon pain en ma manège [seul], N'ayant jamais contentement, *MAN TA* *MAN*, Feu de *Vire*, 13. Il tenoit la valent de Gracchos en sa manche, et par puissance et par cognouissance; He estoient plus amis que *estyma*, *MOLT*, 1, 216. Conscience plus large que la manche d'un cordelier, *LAPOUX*, 97. La sage a toujours une manche ou un voyage en sa manche, pour s'en aider à sa nécessité, *MARO. Nouv.*, 1237. Il faut couler la pitzane par une manche de drap, ou une serviette blanche, *PAGE*, XXI, 47. Au combat n'estant de la partie, l'estoy si bien de mon fait advertie, Ou tant de fois qu'une roste ou gaingnot, Autant de fois la manche ou me donnoit, de *BELLAT*, VI, 104, verso.

— ETYM. Protoq. *mangua, mancha, marga*; catal. *manega*; espagn. *manga*; ital. *manica*; du lat. *manica*, dérivé de *manus*, main.

† 1. MANCHERON (man-che-ron), *s. m.* Mancheron de charrue, voy. *MANCHE* 1, n° 3. La charrue ordinaire a deux mancherons; la charrue belge ou brabant n'en a qu'un seul.

— HIST. *XIII<sup>e</sup> s.* Levés à deux mains toutes ners Les mancherons de vos charrues, le *Rose*, 19310. *XVI<sup>e</sup> s.* Les mancherons de la charrue, *COTGRAVE*, ... Appuyé sur le machon de sa charrue, *LAIR, Œuv.*, p. 40, dans *LACORNE*.

— ETYM. Dérivé de *manche* 1.

† 2. MANCHERON (man-che-ron), *s. m.* Ornement ou garniture vers le haut des manches d'une robe de femme.

— HIST. *XV<sup>e</sup> s.* Rouge se porte par plusieurs gentils hommes et autres gens comme en bonnets, chausses, pourpointz et manteaux; les femmes le portent en cottes, salinetures et mancherons, *SICILLE, le Blason des couleurs*, p. 110.

— ETYM. Dérivé de *manche* 2.

MANCHETTE (man-chè-tè), *s. f.* Ornement fait de mousseline, de batiste, de dentelle qui s'attache au poignet de la chemise des hommes. Jamais d'un nez long comme Je n'ai dormi sur le Paradise, Pour me trouver, à mon réveil, Salué du nom de poète; Moi qui ne me serois vanté Que d'en avoir en la manchette, La marotte ou la pauvreté, *CHATEL. Au morquis de Dongeau*. Un petit Français, poudré et frisé comme autrefois... jabot et manchettes de mousseline, raclait un violon de poche, et faisoit danser Madelon Fricquet à ces troupiers, *CHATELAIN. Amér. Voy. en Amérique*. Fig. et familièrement. Vous m'avez fait là de belles manchettes, vous avez fait une équipe qui me met dans l'embarras. || 2° Un marquis de la manchette, un homme qui tend la main, un mendiant. || Les chevaliers de la manchette, les pédérastes. Le parti de la manchette, *S'ASSASSINER, Mém.* t. III, p. 89.

|| 3° Manchette de femme, petit ornement en jaconas, batiste, mousseline uni ou brodé, en telle ou dentelle, que les femmes portent sur les poignets de leurs sous-mains ou sur les poignets des manches de leur robe. Elles portent aussi quelquefois des manchettes couvertes au bord du poignet et entourant la main. || 4° Mail qu'on fait à poignet en le serrant fortement avec deux doigts. Donner les manchettes à quelqu'un. || 5° Terme d'escrime. Coup de manchette, coup de taille par lequel on cherche à braver son adversaire au poignet de la main qui tient le sabre. || 6° Partie d'une fleur faite en forme de mousseline. Quand la grande ombelle a une manchette, on donne à cette manchette le nom de *petit ombelle*, *J. S. 20223. Lett. élég.* sur la bot.

|| 7° Manchette de sibre, morceau de drap ou de passementerie qui garnissait le bas de la poignée des sabres d'infanterie, et qui se trouvait prend entre la garde et le bout de la poignée. || Manchettes de lettres, de lettres, de lettres, se disait, à l'époque où l'on portait les lettres et les lettres très-hautes, d'une espèce de genouillère de toile interposée entre la chaussette et la lettre. Terme de marine. Bout de cordage qui sert à empêcher un autre cordage de tomber trop bas quand il est tendu. || 8° Chez les fabricants de mousseline, petit morceau d'étoffe avec lequel on garnit le dessous des articles en linge d'un feutre, d'une layette. || 9° Terme d'imprimerie. Nom donné aux notes qui se trouvent sur une page au bas de la page, mais sur le côté à droite ou à gauche du texte.

|| 10° Les manchettes de la Vierge, nom, en Normandie, du hauban des béates. || Manchette grise, espèce d'agrès. || Manchette de Neptune, polyptère qui ressemble à de la dentelle.

— HIST. *XIII<sup>e</sup> s.* Il va, à ces langues manchettes,

Où par çà, par là les dejotés, Or vient la mort qui jus les mèle, *Lé vers du monde*. || *XVI<sup>e</sup> s.* Le marquis d'Arly prit une de ses manchettes pour serviette, et s'en essuya les mains, *Nouv. Conf.* II, 1.

— ETYM. Diminutif de *manche* 2.

MANCHON (man-cho-n), *s. m.* || 1° Fourrure disposée en forme de sac ouvert par les deux bouts, et dans laquelle on met ses mains pour se garantir du froid. Ma femme alors me laisse en un danger, Qu'elle devrait avec moi partager, Prend son manchon et va voir quelque amie, *SCARR. Poés. dic. Œuv.* t. VII, p. 99. Et si jo meurs, Il [le roi] veut avoir Un manchon de ma peau [la peau du léopard], tant elle est bigarrée, *LA FONT. Fabl.* IX, 3. || Chien de manchon, chien d'une fort petite espèce que les dames portaient dans leur manchon, sous Louis XV. Figures-vous un très-petit chien de manchon qui suivrait un capitaine des gardes du roi de Prusse, *VOLT. Microm.* s. || 2° Terme de marine. Garniture de fer d'un écubier. || 3° Terme de verrier. Moule dans lequel on souffle le verre. || 4° Terme de fontainier, cylindre de bois ou de métal, dans lequel on fait pénétrer les extrémités de deux tuyaux pour les relier. || 5° Se dit de cylindres en fer forgé ou en fonte dont on fait usage pour raccorder deux axes bout à bout. || Sorte de coulant qui peut glisser le long d'un axe.

— HIST. *XVI<sup>e</sup> s.* Les eslegez descendirent 30 pas de la breche, et fut remarqué entre les plus avancés une femme avec des manchons rouges, une habitude en la main, qui mesla et se signala en ce combat, *Nouv. Hist.* II, 134. Manchon [demi-manche], *ORDIN. Dict.* Quatre pièces de pierreries pour un manchon, de *LABORDE, Émaux*, p. 378.

— ETYM. *MANCHE* 2.

† MANCHONNIER (man-cho-nié), *s. m.* Ouvrier qui fait les manchons de verre.

MANCHOT, OTE (man-cho, cho-t'), *adj.* || 1° Estropié ou privé de la main ou du bras. Un soldat manchot. La belle opération, de me rendre borgne ou manchot, *NOT. Mol. im.* III, 18. || Fig. Comme leurs intérêts [de Saurin et la Motte] sont communs, j'ai peine à croire qu'il veuille se couper le bras pour rendre son ami manchot, *J. S. notes. Lett. d. Bouff.*, 18 juill. 1718. || Fig. Cet homme n'est pas manchot, il a de la finesse, de la dextérité. Les Français ne sont pas manchots au jeu; mais ils rencontrent quelquefois des personnes d'une autre nation qui les redressent, *LESAGE, Gasm. d'Alfar.* IV, 8. Le vin que m'apporta l'ambassadeur manchot du roi de Prusse [qui n'est pas manchot], *VOLT. Lett. en vers et en prose*, 88. || Cet homme n'est pas manchot, signifie aussi: il sait faire sa main, piller, s'approprier ce qui lui convient. || Par plaisanterie, n'être pas manchot de langue, savoir très-bien user de la langue, parler. Le drôle n'était pas manchot de la langue.

|| Substantivement. Un manchot. Une manchote. || Le roi de Prusse commença par envoyer en France en ambassade extraordinaire un manchot nommé Camas, et devant Français réfugié, et s'ors officier dans ses troupes, *VOLT. Mém. Voltaire*. Comme des manchots parviennent, à force d'exercice, à faire avec leurs pieds tout ce que nous faisons de nos mains, *J. S. notes. Indig. note C.*

|| 2° *S. m.* Terme d'histoire naturelle. Nom d'oiseaux palmipèdes qui n'ont que des moignons d'ailes faisant office de nageoires; ce qui les a fait comparer à des manchots. Cuvier semble rapporter la première connaissance des manchots à la navigation des Hollandais dans la mer du Sud en 1683, *serv. Ois.* t. I, p. 28. Les pinguins et les manchots semblent faire la nuance entre les oiseaux et les poissons, *Id.* t. II, p. 81.

— HIST. *XV<sup>e</sup> s.* On doit craindre son ennemi folle, manchot ou lors, o. de LA MACHY, dans le *Dict. de POISSON*.

— ETYM. Dérivé d'un ancien adjectif *manec*, qui signifiait estropié (Mies voloitre entre d'un pîé manec, *REV.* 1670), et qui vient du latin *manus*, manchot.

MANCIE, suffixe qui se joint à plusieurs mots pour exprimer dérivation par, et qui vient du grec *manca*, dérivation, *pétre*, devin, lequel paraît tenir à la racine mancaire *mgn*, penser, maner, un sage. Cuvier pense que pétre veut dire un inspiré, et se rapporte à pétreus, être fou, avoir le transport, les amens faisant confusion entre la sagacité et le transport de l'inspiration. Au reste, pétreus et le mancaire man sont du même radical.

† MANCIENNE (man-si-n'), *s. f.* Terme com-mun, synonyme *lentons*, *L. capricieuses*. || *Ady* Verbes manciennes.

† MANCIPIATION (man-si-pa-sion), *s. f.* Terme de droit romain. Mode solennel d'aliéner et d'acquies de la propriété au moyen de certaines cérémonies, en présence de cinq témoins et d'un porteur de balance.

— ETYM. Lat. *mancipationem*, de *mancipare*, dérivé de *mancipis*, possesseur, acquereur, qui est formé de *manus*, main, et *capere*, prendre.

† MANDANES (man-da-n'), *s. m. pl.* Nom donné à une peuplade d'agriculteurs des bords du Mississipi. Le peuplier de Virginie a été appelé, par certains auteurs, peuplier des Mandanes, *MADANANT*.

MANDANT (man-dan), *s. m.* Celui qui donne un mandat.

— ETYM. *Mander*.

MANDARIN (man-da-rin), || 1° *s. m.* Titre que l'on donne aux officiers civils et militaires de la Chine et qui est étranger à la langue chinoise. || Arbre des mandarins, arbre propre à la Cochinchine, du port et de l'aspect de nos tilleuls et contenant une sorte de grenade blanche à pépérin nulles et mielées. || 2° *Adj.* Le dialecte mandarin, la langue mandarine, nom donné à la langue à proprement parlée et écrite en Chine par les savants cultivés.

— ETYM. Mot portugais, que les uns tirent de *mandare*, *mander*, ordonner, et que les autres regardent comme un mot indien *mandarin* de *mandar*, *mandarin*, conseiller, ministre, cette dernière étymologie est plus probable.

† MANDARINALE (man-da-rin-a-le), *s. m.* Titre qui appartient aux mandarins, qui a le caractère de mandarin. Les marchands y sont très-multiples (en Chine)... ce déclin mandarinale pour le commerce nuit beaucoup au progrès des sciences, *VOLT. Mé-litt. Lett. chin. et ind.* VII.

† MANDARINAT (man-da-rin-a), *s. m.* Charge, office, dignité de mandarin.

† MANDARINE (man-da-rin-e'), *s. f.* Fruit de mandarinier; cette espèce d'orange nous est venue primitivement en France de Malte.

† MANDARINIER (man-da-rin-é), *s. m.* Nom qui porte, aux îles de France et Bourbon, une variété de l'orange, provenant de Malte et d'abord d'hui cultivée à Malte.

† MANDARINISME (man-da-rin-é), *s. m.* Nologie. Système d'épreuves et de concours que l'on fait subir, à la Chine, à ceux qui aspirent aux grades de lettres, et par suite aux honneurs de l'État. || Par extension, tout système dans lequel on entend subordonner la classification des candidats aux épreuves d'instruction et au concours.

— ETYM. *Mandarin*.

MANDAT (man-da; le t ne se lie pas, et *mandat*, l' r se lie: des man-da-t en blanc), *s. m.* || 1° Terme de jurisprudence. Contrat unilatéral, acte par lequel on commit le soin d'une affaire à quelqu'un qui en est chargé. Il a bien rempli son mandat, *LA FONT.* || Par extension, acte par lequel on confère à quelqu'un une charge. Il a bien rempli son mandat, *LA FONT.* || Par extension, tout système dans lequel on entend subordonner la classification des candidats aux épreuves d'instruction et au concours.

— ETYM. *Mandarin*.

MANDAT (man-da; le t ne se lie pas, et *mandat*, l' r se lie: des man-da-t en blanc), *s. m.* || 1° Terme de jurisprudence. Contrat unilatéral, acte par lequel on commit le soin d'une affaire à quelqu'un qui en est chargé. Il a bien rempli son mandat, *LA FONT.* || Par extension, acte par lequel on confère à quelqu'un une charge. Il a bien rempli son mandat, *LA FONT.* || Par extension, tout système dans lequel on entend subordonner la classification des candidats aux épreuves d'instruction et au concours.

— ETYM. *Mandarin*.

MANDAT (man-da; le t ne se lie pas, et *mandat*, l' r se lie: des man-da-t en blanc), *s. m.* || 1° Terme de jurisprudence. Contrat unilatéral, acte par lequel on commit le soin d'une affaire à quelqu'un qui en est chargé. Il a bien rempli son mandat, *LA FONT.* || Par extension, acte par lequel on confère à quelqu'un une charge. Il a bien rempli son mandat, *LA FONT.* || Par extension, tout système dans lequel on entend subordonner la classification des candidats aux épreuves d'instruction et au concours.

— HIST. *XV<sup>e</sup> s.* Atant regarde et voit la mandante monsignere estre à guocour par devant Guesclier qui lui demandoit nouvelles de Nerval son chescier Madame, dist la dame, je ne, votre chescier trouvoy hier, et je lui ay dit: vous mandez, *LA FONT.*, t. V, f. 76. *XVI<sup>e</sup> s.* Mandats et graces esto-

latives, quand commencerent de tenir en desordre, *RECHERCHES*, p. 324, dans LACERNE.

— ETYM. Provenç. *mandat*; espagn. et ital. *mandato*; du lat. *mandatum*, qui vient de *mandare*, *mander*.

**MANDATAIRE** (man-da-tè-r'), *s. m.* et *f.* || 1° Celle qui est chargée d'un mandat. Le mandataire ne doit agir que conformément à ses pouvoirs. Cette dame est ma mandataire. Le procès que nous avons à Dijon est au nom de Mme Denis, et non pas au mien; il suffirait que votre mandataire, si vous en avez un, recommandât à M. de Poligny l'affaire de Mme Denis, en général, *lett. Mme de Saint-Julien*, 9 avr. 1777. || Fig. Quelque chose de silencieux enveloppe les actions de Washington; il agit avec lenteur; on dirait qu'il se sent le mandataire de l'avenir, et qu'il craint de le compromettre, *CRATEAUX Amér. Voy. en Amér.* || 2° Mandataire du peuple, député. || 3° Celui en faveur de qui le pape avait expédié un mandat.

— ETYM. Lat. *mandatorius*, de *mandare*, *mander*.  
 † **MANDATÉ, FÈ** (man-da-té, té), *adj.* Terme de finances. Porté sur un mandat. Somme mandatée.

† **MANDATER** (man-da-té), *v. a.* Terme d'administration. Délivrer un mandat pour le paiement d'une somme.

† **MANDATIF, IVE** (man-da-tif, ti-v'), *adj.* Qui appartient au mandat. Forme mandative. || Ancien terme de grammaire. Mode mandatif, s'est dit du futur employé pour donner un ordre, par exemple : Tu iras; on fera telle chose.

— ETYM. Lat. *mandatorius*, de *mandare*, *mander*.

† **MANDE** (man-d'), *s. f.* Panier d'osier à deux petites anses, très-fin, pour transporter la terre à pipe.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Item pour le mande de merlans, de LABORDE, *Émaus*, p. 379. || XV<sup>e</sup> s. Une grande mande carrée, pour mettre, charger et amener par charroy treize tableaux de bois, de LABORDE, *Émaus*, p. 379.

— ETYM. La même que *manne*, panier, avec intercalation d'un *d* à côté de la nasale.

**MANDÉ, FÈ** (man-dé, dé), *part. passé* de *mander*.

|| 1° Qui a reçu avis de venir. Mandé par le télégraphe. Courtols et Denysau [médecins], mandés à son secours, *NOT. Sat. x.* || 2° Qu'on a fait savoir par lettre ou par message. Les nouvelles de Paris mandées au roi de Prusse par d'Alembert.

† **MANDELINE** (man-de-li-n'), *s. f.* Plante des Alpes (famille des scrofularités).

**MANDEMENT** (man-de-man), *s. m.* || 1° Ordre par lequel on mando, on fait venir. Les vieilles cohortes des Caninefates et des Bataves, dont la garnison était à Mayence, mais qui avaient pris leur marche pour aller à Rome au mandement de Vitellius, *MÉRAI, Hist. de France avant Clovis*, II, c. Le monde cependant se rit de mes excuses, Croit que, pour m'inspirer sur chaque événement, Apollon doit venir au premier mandement, *NOT. Ep. vi.*

|| 2° Ordre publié de la part d'une personne qui a autorité et juridiction. Au milieu de la nuit et du tempo du sommeil, Je vois de moi trépas le bon-tout appareil; J'en ai devant les yeux les funestes ministres; On me lit du sénat les mandements sinistres, *COX. Nicomède*, II, 3. || Si donnons en mandement, formules que contenaient les lois, les lettres patentes, etc. || Aujourd'hui on emploie une injonction analogue : Donnons en mandement à nos cours et tribunaux, préfets, etc. || 3° Particulièrement. Écrit qu'un évêque fait publier dans l'étendue de son diocèse, et par lequel il donne aux fidèles des instructions ou des ordres relatifs à la religion. On a été très-content du mandement que M. le cardinal a fait pour les prières publiques, *MARTINSON, Lett. au duc de Noailles*, 9 juin 1709. Vous avez vu que l'archevêque de Paris a donné un mandement violent contre Jean-Jacques, *NOT. Lett. d'Argence*, 29 avr. 1703. Déjà un Anglais en France, un Berwick, évêque de Soissons, avait osé dire dans son célèbre mandement de 1765 que les Turcs sont nos frères; ce que ni Bossuet, ni Massillon n'avaient jamais eu le courage de dire, *id. Philos. Sermon de Josias Rossette*. On n'avait jamais vu auparavant des chansons dans un mandement d'évêque; celui d'Arles fit voir cette nouveauté; il y avait dans ce mandement une chanson contre le parlement de Paris, *id. Hist. pari. ch. 66*. || [La-motte] a fait jusqu'à des mandements d'évêques, à qui, comme de raison, il a bien gardé le secret, et qui ont encore eu plus de soin de le lui garder, *id. Éloges, Lamotte*. || 4° La lettre, le billet qu'on donne à quelqu'un portant ordre à un

receveur ou fermier de payer quelque somme (acceptation vieilles).

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Quant il aura de cel nostre mandement, *Saxons*, 121. Et qu'à pape Alissandre de rien n'obteferont. Ne pur ses mandemens n'uis rien ne feront, *Th. le mari*, 99. || XIII<sup>e</sup> s. Noz avons dit que mandement oblige celui qui le mandement fet, envers celui à qui il fet le mandement, *ANQU. xxix*, 7. || XIV<sup>e</sup> s. Et là y devoient estre tous les seigneurs dessus nommés avec leur mandement de chevaliers et d'escuyers, et le pouvoir des bonnes villes, *FRANCS*, I, 1, 378. Venant devant lui à son mandement, *COMM. VII*, 11. Moy qui suis nature appelée, J'y donc la terre environnée Defors, dedans et au milieu; En toute chose ay pris mon lieu l'ar mandement de Dieu le pere, *La Fontaine*, 379. || XV<sup>e</sup> s. Il ne faudroit qu'une couple de chevres abandonnées pour gaster tous les jardins et vignobles d'un mandement [canton], *O. DE SEABES*, 329.

— ETYM. Provenç. *mandamen*; catal. *manament*; espagn. *mandamiento*; ital. *mandamento*; du lat. *mandare*, *mander*.

**MANDER** (man-dé), *v. a.* || 1° Mander quelqu'un, lui donner avis ou ordre de venir. Seigneur, César vous mande, et Matime avec vous, *COX. Cinna*, I, 4. Seigneur, Félix vous mande au temple, *id. Poly. II*, 8. Il manda dono par députés Ses vaisseaux de toute nature, *LA FONT. Fabl. VII*, 7. Celui-ci [le roi lion] parmi chaque espèce manda des médecins, *id. id. VIII*, 3. || 2° Il a mandé ses équipages, ses carrosses, ses chevaux, etc. Il a donné ordre qu'on les lui envoyât. || 3° Envoyer dire, faire savoir par lettre ou par message. On mande que le roi d'Angleterre est arrivé en Irlande, où il a été reçu avec transport, *NOT. 536*. Mandez-moi ce qu'il faut pour la nourriture et les ustensiles de ces pauvres femmes, *BOSS. Anne de Cons.* Il mande à ses agents dans la conférence qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération, *id. Louis de Bourbon*. Je vous écris, monseigneur, dès que j'ai quelque chose à vous mander; alors mon cœur et ma plume vont vite, *NOT. Lett. Richelieu*, 3 janv. 1787. On sait qu'il [Henri IV] mandait au duc de Sully que sa marmite était renversée, ses pourpoints percés par le coude, ses chemises trouées; et c'était le plus grand roi de l'Europe qui écrivait ainsi ! *id. Hist. pari. ch. 36*. || Je ne le lui ai point mandé, je le lui ai dit, phrase par laquelle on fait entendre qu'on n'a pas craint de dire en face à quelqu'un une chose fâcheuse. || 3° Mander que, ordonner par une lettre (avec le subjonctif). Sur le point de partir, Rome, seigneur, me mande que Je vous fasse encor pour elle une demande, *COX. Nicomède*, II, 3. || Mandons et ordonnons, premiers mots du mandement qui termine les actes publics faits ou rendus au nom du souverain. || 4° Envoyer, en parlant d'une lettre, d'une nouvelle. J'ai vu Guitaut et sa femme; ils vous alment; mandez-moi un petit mot pour eux, *NOT. 46*. Faites-moi mander simplement de vos nouvelles sans vous donner la peine d'écrire vous-même, *VANCL. I*, III, p. 351. || 5° Se mander, *v. réfl.* Être mandé, être transmis par lettre ou par message. Des choses qui ne se mandent pas par la poste.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Mandez [à] Carlon, si orgueilleux, si fier... *Ch. de Rol. III*. Com faitement [de quelle façon] lui manderons nouvelles ? *id. CXXVI*. Li reis vous mande que vous le secourez, *id. CXXV*. || XII<sup>e</sup> s. Marseille mande des Sarrasins la flor, *NOUË. 36*. Baron, dit Charles, je vous ai fait mander, *id. 167*. Charles mande et commande que treu [nous] lui devoit, *Sax. XXV*. Quant Hieropis entendent que Charles au Ber via Leur a mandé tel mant, chascuns fu engramis [irrité], *id. XVI*. Li reis li a mandé qu'il seint prez l'endemain De respandre e de rendre son acunte tut plain, *Th. le mari*, 33. || XIII<sup>e</sup> s. Sire, li dus de Venise et li queus Looy de Blois, mes [mon] sires, et li autre baron qui sont dedens Constantinople, vos mandent salut come à leur seigneur, *VILLER. CXXIII*. Ou pais ne remest maçon Ne pionnier qu'ele ne mant, *LA NOUË. 381*. Lors li sirent dire les deux mestre, que moult estoit hardi leur seigneur, quant il avoit osé mander au roy si dures paroles, *NOT. 289*. || XIV<sup>e</sup> s. Aux reus est mandé une arriere du cuer [cœur] passant par la milieu du foie, *id. DE MONDEVILLE*, f° 39, verso. || XV<sup>e</sup> s. Ore est li temps qu'on ne fait que mander [appeler les hommes au service militaire]; Mais li mandez destruisent leur contrée, Presentent, pillent quan qu'ils peulent trouver, *id. BUCH. Poésies mes. 378*. S'il est gentilhomme, et le prince face sa mandée et son armée, si la dame veult, il ira, *LES 14 foyes de mariage*, p. 108. || XVI<sup>e</sup> s. A rien man-

der il ne fait pas le messager, *COTTEAUX 3* tois ordie Dieu mande le fil, *id.*

— ETYM. Provenç. *mandar*; catal. *mandar*; esp. *mandar*; ital. *mandare*; du lat. *mandare*.

† **MANDIBULAIRE** (man-di-bu-lè-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a rapport à la mandibule. || Les os mandibulaires, les os de la mâchoire inférieure chez les mammifères.

**MANDIBULE** (man-di-bu-l'), *s. f.* || 1° Mâchoire. L'autre [la cheval], qui s'en doutait, lui lâche [au loup] une ruade Qui vous lui met en marmelade Les mandibules et les dents, *LA FONT. Fabl. v. 9*. || 2° Terme d'histoire naturelle. Expression dont on se sert en parlant du bec des oiseaux, dont les deux parties sont appelées mandibules et distinguées en supérieure et inférieure. || Chez les insectes broyeur, nom de deux pièces mobiles et très-dures, placées l'une à droite, l'autre à gauche de la bouche, et servant, comme deux dents, à diviser les aliments.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Les os des mandibles, *id. DE MONDEVILLE*, f° 13, verso.

— ETYM. Provenç. et espagn. *mandibula*, du lat. *mandibula*, de *mandere*, *manger*.

† **MANDIBULÈ, FÈ** (man-di-bu-lè, lé), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des mandibules.

**MANDILLE** (man-di-li'), *ll* mouillées, et non mandille, *s. f.* || 1° Sorte de casaque que les laquais portaient autrefois. Et l'édt-on vu porter la mandille à Paris... *NOT. Sat. v.* Qu'on ne s'étonne plus qu'un laquais, un pied plat, De sa vieille mandille achète un marquisat, *ARONARD, Joueur*, v. 8. Il porta jadis la mandille. Et maintenant chez lui tout brille, *LEONARD, l'Usurier gentil. Divertiss.* || 2° Par extension, pauvre vêtement. De fleurs j'ai garni sa mandille [de Béranger]; Pauvres pêcheurs, priez pour moi! *id. Épit.*

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Celluy Guillaume perça sa suppliant son mandill, qu'il portoit en droit de son estomac, *DU CANON, mandille*. || XVI<sup>e</sup> s. [L'homme de cheval à présent] ordinairement ne porte nulles tassettes; et, au lieu de casaque, un mandil, et sans lance, *LANOUË, 246*. Et pour la colation qui se fit à cette occasion, demeura [pour payement] le mandil du laquais, *id. Farnese*, III, 17.

— ETYM. Ce paraît être une autre forme de *mandille*.

**MANDOLINE** (man-do-li-n'), *s. f.* Petite mandore. La mandoline se place avec une plume. Les Napolitains jouent de la mandoline. Il [M. de Glac] pinçait de la mandoline en se pinçant la bouche et jouant des prunelles, *DECOUCHAMP, Souvenirs de la marquise de Créqui*, t. II, ch. I. La mandoline, le galoubet, la trompette, le trombone, le cornet, la harpe, le mélophone, les clochettes, la clarinette basse ont été successivement admis à l'honneur du solo, *C. BLAZE, Hist. de l'Acad. de mus. t. II*, p. 357.

— ETYM. *Mandore*, par l'ancienne forme *mandole*; ital. *mandola*, *mandolino*.

**MANDORE** (man-do-r'), *s. f.* Nom d'un instrument de musique qui est une espèce de luth. La mandore n'avait ordinairement que quatre cordes. Les mandores qui étaient à six cordes s'appelaient mandores luthées, parce qu'elles approchaient plus du luth. La mandore n'est plus en usage depuis longtemps.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Mandole, *COTTEAUX*.

— ETYM. Ital. *mandora* ou *panders*, du latin *pandero*; grec, *πανάρα*, instrument de musique à cordes.

**MANDRAGORE** (man-dra-go-r'), *s. f.* Nom d'un genre de la famille des solanées, ayant pour type la mandragore des officines, dite vulgairement mandragore (*atropa mandragora*, L.). On employait autrefois la mandragore pour produire l'anesthésie dans les opérations. || La Mandragore, Utre d'une comédie de Machiavel et d'un conte de la Fontaine, fondés sur les propriétés aphrodisiaques qu'à tort on attribuait anciennement à la mandragore. La racine de mandragore offre une vague ressemblance avec une petite poupée humaine, et, traitée comme telle (voy. l'historique), passait pour porter bonheur à ceux qui la possédaient.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. ... Li del compaignon [un couple d'éléphants] vont contre Orient près du paradis terrestre, tant que la femelle truere une herbe que on apele mandragore, si en manje, et si atise tant son masle qu'il en manje avec li, et maintenant eschaufe la volenté de chascun, et s'entrejoignent à entrer, et engendrent un filz sanz plus, *SANS. LAT. Trés. p. 304*. Un vergiera li peres Floire [le père de Floire], Où plantés est li mandegloire, *id. id. 344*. || XV<sup>e</sup> s. En ce temps li fist ardre [brûler] plusieurs madagloires que maintes sottis gens gar-



— REM. Buffon faisait manger des éminces : La manganeuse est une matière minérale composée... *Surv. Min.* t. vi, p. 35.

— ETYM. Origine inconnue. Scheller propose l'allemand *Manganerz*, mineral renfermant du manganèse ; il trouve qu'une corruption de *magnésie* n'est guère probable ; mais d'où vient *Mangan* en allemand ? D'autre part on lit dans Legouart : « Le saron des verriers (oxyde de manganèse) était employé depuis longtemps sous le nom de *magnésie noire*, appelée en latin *magalra*, que Lomery traduisit en français par *magalaise*, *maganais* et *maganés*. »

† MANGANÉSIE, HENNE (man-ga-né-zin, z-n), *adj.* Qui contient du manganèse.

† MANGANÉSIQUE (man-ga-né-zik) ou, plus souvent et mieux, MANGANESE (man-ga-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Oxyde manganique, oxyde de manganèse plus chargé d'oxygène que l'oxyde manganéus.

† MANGANEUX (man-ga-né), *adj. m.* Terme de chimie. Oxyde manganeux, oxyde qui est le premier de ceux du manganèse.

† MANGANOSO-POTASSIQUE (man-ga-ni-ko-potassik'), *adj.* Qui contient de l'oxyde manganique et de la potasse.

† MANGANIDES (man-ga-ni-d'), *s. m. pl.* Terme de minéralogie. Famille de minéraux qui comprend le manganèse et ses combinaisons.

— ETYM. *Manganæ*.

† MANGANIMUM (man-ga-ni-om), *s. m.* Nom que l'on donne quelquefois au manganèse.

† MANGANOSO-AMMONIQUE (man-ga-no-ro-ammoni-k'), *adj.* Sel manganoso-ammonique, sel qui contient de l'oxyde manganéus et de l'ammoniaque. On dit, semblablement, manganoso-potassique.

MANGE, ÊE (man-jé, jée), *part. passé* de manger.

1° Mâché et avalé. Le gibier mangé dans un grand repas. || 2° Tourmenté par quelque maladie. Fontaine-martel était mort, mangée de goutte, ne laissant qu'une tête encore enfant, 27-28. 161, 117. || 3° Consumé en mauvaises dépenses. Jamais, en ma vie, je n'ai parlé à qui que ce soit des souscriptions mangées, *voy. Lett. Thiriot*, 13 févr. 1739. || 4° Miné, détruit. Les bords mangés par le torrent. || Un bordage, un cordage, un objet exposé au frottement est mangé, quand il est usé, détérioré par cette cause.

MANGEABLE (man-ja-bil'), *adj.* Qui peut être mangé. Ce gibier est trop avancé ; il n'est pas mangeable. Leur chair [des geais], quoique peu délicate, est mangeable, surtout si on la fait bouillir d'abord et ensuite rôtir ; on dit que, de cette manière, elle approche de celle de l'oie rôtie, *ouv. Ois.* t. v, p. 163. Pour moi, je dirais au contraire, qu'il n'y a que les Français qui ne savent pas manger, puisqu'il faut un art si particulier pour leur rendre les mets mangeables, *s. s. sous. Em. II*.

— ETYM. *Manger*.

MANGEAILLE (man-ja-ill'), *ll* mouillée, et non man-ja-ye), *s. f.* || 1° Ce qu'on donne à manger à quelques animaux domestiques. Huselles la culture (M. Choin) jusqu'à envoyer tous les jours de sa vie des lites de lapins et autres mangeailles à sa chienne, 27-28. 250, 258. || 2° Familièrement. Ce que mangent les hommes. Monsieur a-t-il invité des gens pour les assassiner à force de mangeaille ? *voy. Lett.* III, 6. C'est le moyen de faire mourir notre abbé que de le tenter de mangeaille, *ouv. 6 juill.* 1673. J'aurais volé des fruits, des bonbons, de la mangeaille ; mais jamais je n'ai pu penser à faire du mal, du dé, *s. s. sous. Confess. I*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. L'œuf fait présent de la teste et du pied du cerf aux seigneurs, et cela n'est point mangé, *Ménager*, II, 9. || XVI<sup>e</sup> s. Cette mangeaille ne se fauche pas comme les précédentes, *ouv. 27 arts*, 277. Le poulet ne voulait point toucher à la mangeaille qu'on luy presenta, *voy. les Gracq.* 4.

— ETYM. *Manger*.

MANGÉANT, ANTE (man-ja-ant, jan-t'), *adj.* Qui mange. Une femme bien mangéante. Soyons bien buvants, bien mangéants. Nous devons à la mort de trois l'un en dix ans, *LA FONT.* *Fabl.* VI, 10. Et tous-jours bien mangéant, mourir par métaphore, *Son.* XI.

† MANGELIN (man-je-lin), *s. m.* Poids usité dans l'Inde, qui sert au même usage que le mangalis et qui pèse un carat et trois quarts, c'est-à-dire sept grains (273 milligrammes).

MANGEOIRE (man-jo-ir'), *s. f.* Auge en bois ou en pierre, dans laquelle on dépose, au moment du repas, les aliments destinés aux animaux, chevaux, bêtes de somme, poules, oiseaux, etc. || Fig. Tourner le dos à la mangeoire, faire tout le contraire de ce qu'il

faudrait pour arriver au but qu'on se propose. Je pressai M. le duc d'Orléans de toute ma force d'aller donner sa lettre ; il s'avancât vers le petit salon, puis tournait le dos à la mangeoire, *AT-AM.* 208, 129.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. [Pour l'enfant Jésus] Est dons [dons] sale li estables, sieges li mangeure, corz [cours] li [la] frequence de Joseph et de Marie, *ST-BAS.* 680. || XVI<sup>e</sup> s. Nostre messager aura une anti-cuisine, qui lui servira de sallette ou mangeoir ordinaire, *ouv. DE BRAXA*, 26. Leur appropriât à cest effet de petites mangeores et raseteliers, *ib.* 319. Ils sçavoient que la mangeoire estoit pleine et les raseteliers garnis, *Sat. Mén.* p. 102.

— ETYM. *Manger*; provenç. *manjadoira*; cat. *manjadora*; port. *manjadoura*; ital. *mangiatoio*.

† MANGHOTTER (man-jo-té), *v. a.* Terme familier. Manger un peu, manger sans grand appétit, manger souvent.

— ETYM. Fréquentatif de manger.

1. MANGER (man-jé). Le g prend un e devant a et o ; mangeant, mangeons, *e. a.* || 1° Mâcher et avaler quelque aliment. || 2° Absolument, prendre des aliments. || 3° Absolument, prendre ses repas. || 4° Il se dit des insectes qui rongent certains objets. || 5° Consumer le corps, en parlant de maladies. || 6° Dépenser en parties de table un certain argent. || 7° Dépenser d'une façon quelconque. || 8° Fig. Être la cause de dépenses excessives. || 9° Vivre au dépens de, ruiner, lever des contributions, faire des exactions. || 10° Il se dit de choses qui en rongent, détruisent, absorbent d'autres. || 11° Manger quelque un de carences. || 12° Ne pas articuler nettement ; ne pas prononcer. || 13° Manger un ordre, l'oublier. || 14° Il se dit des atouts à certains jeux. || 15° En termes de marine, manger le vent, manger le vaisseau. || 16° Manger les nuages, se dit de l'action de la lune. || 17° Manger le chemin, en termes de manège. || 18° Se manger, être mangé. || 19° Se manger l'un l'autre. || 20° Être dépané. || 21° Être élié. || Proverbes.

1° Mâcher et avaler quelque aliment. Manger du pain, de la viande. Celui de la race de Baasa qui mourra dans la ville sera mangé par les chiens, et celui qui mourra à la campagne sera mangé par les oiseaux du ciel, *SACI, Bible, Rois*, III, XVI, 4. Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable ! *LA FONT.* *Fabl.* VII, 1. Qu'importe qui vous mange, homme ou loup ? toute panse Me parait une à cet égard, *ib.* II, 2, 4. .... Il mangea deux perdrix Avec une moitié de gigot en hacbla, *not. Tart.*, I, 8. Là... Tout ce qu'on holt est bon, tout ce qu'on mange est sain, *SOUL.* *Ép.* VI. Un homme fort riche peut manger des entremets, faire peindre ses lambris et ses alcôves, jouir d'un palais à la campagne et d'un autre à la ville... *LA SACR.* VI. Les Troquois même, qui mangent leurs prisonniers, en ont un [droit des gens], *MONTESQ.* *Espr.* I, 3. Juvénal rapporte que, chez les Egyptiens, ce peuple si sage, si renommé pour les lois, ce peuple si pieux qui adorait des crocodiles et des oignons, les Tentyrites mangèrent un de leurs ennemis tombé entre leurs mains, *VOLT.* *Dict. phil. Anthropoph.* I. La belle Anglaise a été tuée et mangée ; ma sœur a été prise et sera mangée tout de même, *ib.* *Jenni.* 7. Les Africains mangent aussi la chair des panthères et des lions, *BOY.* *Suppl. à l'Hist. nat. Éto.* t. XI, p. 130. || Manger à, se dit pour indiquer l'assaisonnement. Ce sont des artichauts dont vous déjeuneriez ? — Oui, général. — Vous, Rapp, vous les mangez à l'huile ? — Oui, général. — Et vous, Savary, à la sauce ? Moi je les mange au sel, *P. L. COC.* *Pamphlet des Pamphlets*. || Fig. Perdre, mettre à mal, par comparaison à un loup qui dévore sa proie. Le temps est venu où tous les philosophes doivent être frères, mais quel les fanatiques et les fripons les mangeront tous les uns après les autres, *VOLT.* *Luclos*, II août 1780. || Fig. Manger son pain dans sa poche, jouir de ses richesses, de ses avantages sans en faire part à personne. Et que les riches communiquent leurs biens aux pauvres, sans manger, comme l'on dit, leur pain dans leur poche, *NABUCC.* *Lucien*, dans *LA BOY.* *Dict. com.* || Il sait bien son pain manger, il sait vivre, il entend bien ses intérêts. || Manger le pain du roi, se disait autrefois pour être soldat. || Manger son pain blanc le premier, avoir dans sa jeunesse des biens dont on est ensuite privé ; se dit aussi pour : commencer une affaire par la partie la plus agréable. || Cela ne mange point de pain, se dit de livres, de papiers dont la conservation ne coûte aucune dépense. || Voilà ce que les rats n'ont pas mangé, se dit quand on produit quelque chose qu'on regardait sacrément. || Manger de la vache enragée, éprouver beaucoup de privations et de fatigues. || Ils

se sont mangés les yeux, ils se sont fortement querellés. || Fig. Manger à quelqu'un le blanc des yeux, lui manger la vue, ou, simplement, le manger, se courroucer fortement contre lui. Dedans l'esprit il me vint aussitôt de l'étranger, de lui manger la vue, *LA FONT.* *Coc.* Cette madame Denis, quoique fort douce, mangera les yeux de quiconque... *VOLT.* *Lett. Damilaville*, 16 juin 1781. || On dit dans un sens analogue : manger le cœur de quelqu'un. Ah ! je vais soulever la nation, et manger le cœur d'Anytus, *voy. Socrate*, III, 10. || Fig. Manger des pois chauds, se disait, au XVII<sup>e</sup> siècle, pour : ne savoir que répondre, par comparaison avec un homme qui a dans la bouche des pois chauds qui la brûlent. Il ne sait que répondre, il mangait des pois chauds, *ÉV.* 4 oct. 1679. || Il ne me mangera pas, se dit populairement pour exprimer qu'on ne redoute pas de se présenter devant quelqu'un, et qu'on a besoin on lui tiendra tête. Messire Jean, est-ce quelqu'un d'étrange [étranger] ? Que craignez-vous ? hé quoi ! qu'il ne vous mange ? *LA FONT.* *Ju. ent.* || Fig. Manger quelqu'un, quelque chose des yeux, regarder avidement quelqu'un, quelque chose. || Fig. Manger de la prison, être mis souvent ou longtemps en prison. Va, tu en mangeras de la prison, je te le promets, *P. L. COC.* *Lett. particul.* || Il mange l'or à la cuillère, il est très-riche. || Par menace, je le mangerais avec un grain de sel, à la croque au sel, se dit d'un homme à qui l'on se croit supérieur en force. Villars paya d'effronterie, et ne parlait que de manger l'armée ennemie avec ses rodomontades usées, *AT-SIM.* 277, 238. || 2° Absolument et sans régime, prendre des aliments. Ayant fait vœu avec de grands serments de ne manger ni boire qu'il ne l'alent tué, *SACI, Bible, Actes des ap.* XXII, 31. Quand il y a à manger pour huit, il y en a pour dix, *MÉT. FA-REUR*, III, 6. Dorante : Je voudrais que le repas fût plus digne de vous être offert. — Dorimène : Je ne répons à ce compliment qu'en mangeant comme je fais, *ib.* *Bourg. gent.* IV, 1. Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger, *ib.* *Arator*, III, 2. Je suis bien heureuse que le conseil que j'ai donné de la part de Fagon de manger davantage ait réussi ; cette sorte de régime, pour les personnes délicates, s'introduit beaucoup, *ÉV.* *Lett.* 24 janv. 1680. Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangiez pas ? *not.* *Sat.* III. Elles donneront bien à manger aux noirs marrons, qui s'en retourneront dans leurs bois, *BOY.* *DA AT-P.* *Poul et Virg.* || Manger de tout, n'être point difficile sur ses aliments. Cet enfant mange de tout. || Fig. C'est dommage de laisser son esprit [du jeune de Grignan] *inculte* ; je ne sais s'il n'est pas encore trop jeune pour le laisser manger de tout, *ÉV.* 16 juill. 1677. || Bien manger, manger de bon appétit. Mais quand j'ai bien mangé, mon âme est ferme à tout, Et les plus grands revers n'en viendraient pas à bout, *MÉT. Span.* 7. || A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux, *not.* *Sat.* III. || Savoir manger, être grand connaisseur dans les choses de la table. C'est un personnage illustre dans son genre et qui a porté le talent de se bien nourrir jusqu'au point où il pouvait aller ; on ne ratera plus un homme qui mange tout et qui mange et bien, *LA SACR.* XI. Les animaux se repaissent ; l'homme mange ; l'homme d'esprit seul sait manger, *BELLAT, Phys. du goût.* Aph. 9. || Manger dans la main, *voy. MATN*, n° 2. || Populairement. Manger comme un chancro, manger excessivement. || On dit dans le même sens : manger comme quatre. || Fig. Il y a à boire et à manger, se dit d'une affaire qui peut avoir à la fois de bons et de mauvais résultats, d'une question qui présente deux sens, d'un ouvrage où il y a du bon et du mauvais. || 3° Absolument. Prendre ses repas. Il ne mange jamais chez lui. Il mange chez Mme de Coulanges, *ÉV.* 497. Ils ont même oublié le pain pour l'amour de moi, et l'ont prié à manger, *ib.* 666. Les chambres de quartier se remplissent de demi-pendonnaires qui voudraient du moins manger chez lui, *ROUYEN.* *Lemery.* Je ne vois pas pourquoi un homme qui peut et doit manger en public avec le doge et le sénat de Venise, ne pourrait pas manger en particulier avec M. le duc de Modène, *s. s. sous. Confess.* VII. || Manger dans sa chambre, ne pas manger, pour une raison quelconque, avec la famille, ou, dans une suberge, un hôtel, à la table d'hôte. Comme elle est malade et que j'aurai compagnie, elle mangera dans sa chambre, *MARIVAUX, Marianne*, 6<sup>e</sup> part. || On mange bien chez cette personne, chez ce restaurateur, on y fait, on y prend de bons repas. || Donner à manger, recevoir chez soi à dîner une personne, de la compagnie. Le comte d'Estrees est son ami et lui donne souvent à manger, *ÉV.* 470. Mignon était







turnera plus auprès de vous, qu'il ne puisse vous dire qu'il a vu et manié votre fils, in. 26 nov. 1688. || Toucher fréquemment. Ne maniez pas ces fruits, de peur de les meurtrir. || 3° Se servir de... avec la main. Il manie bien le ciseau, le burin, la plume, l'épée, le pistolet. Ce peintre manie bien la couleur. Dès sa plus tendre jeunesse, il se hâta de lui enseigner à manier la rame, à tendre les cordages et à mépriser les tempêtes, *Vén. Tél. III*. Savoir manier les chevaux et les armes sont des talents communs au chasseur et au guerrier, *sur Quadrup. I. II, p. 14*. || 3° Mettre en œuvre, en parlant de l'ouvrier. Ce maçon manie bien le plâtre. Ce serrurier manie bien le fer. Ce sculpteur manie bien la terre, le marbre. Il [Dieu] n'a répandu sur nous ce souffle de vie, c'est-à-dire l'âme faite à son image, qu'après qu'il a donné à la bête qu'il maniait si artistiquement avec ses dents tout-puissantes, la forme du corps humain, *Mérid. sur l'Évang. dern. serm. du Saurour, 11<sup>e</sup> jan.* || 4° Fig. Il se dit de la manière d'user des instruments de la pensée. Cet écrivain manie bien la langue, la plume. Homme qui manie bien la parole. || Employer d'une certaine façon dans les discours écrit ou parlé. Il manie finement l'ironie, la louange. Ce poète dramatique manie bien les passions. Dacier... prétend que Polyucte n'est pas propre au théâtre... il attribue tout le succès à Sévère et à Pauline; cette opinion est sans générale; mais il faut avouer aussi qu'il y a de très-beaux vers dans le rôle de Polyucte, et qu'il a fallu un très-grand génie pour manier un sujet si difficile, *volt. Comment. Corn. Poly. V, se. dernière*. Comme, pour manier avec grâce un style naïf, il faut être naïf soi-même, *MARONTEL, Fém. hist. Œuvres, t. VIII, p. 334, dans ROCOENS*. || 5° Terme de manège. Manier un cheval, le faire aller, le mener. À l'âge de sept ans, il [Charles XII] savait manier un cheval, *volt. Charles XII, t. I*. || Manier un cheval sur les quatre coins de la volte, le conduire avec tant de justesse qu'à chaque coin, à chaque angle de la volte il fasse une volte étroite, sans perdre un seul temps. || Fig. Diriger, conduire. Un génie qui les volontés manie, *MALH. II, 3*. Manier dextrement les desseins de nos princes, *ANONIS, Sol. XIV*. Non, l'on n'a point vu d'âme à manier si dure, Ni d'accommodement plus pénible à conclure, *Moz. Mis. IV, 1*. La force ne se laisse pas manier comme on veut, *FAUC. Vrai bien, 13, éd. FAUGRAN*. Esprits difficiles à manier, *BOSS. Hist. III, 5*. Ainsi Antiope, sans prendre aucune autorité et sans se prévaloir de ses charmes, maniera un jour le cœur de son époux, comme elle touche maintenant sa lyre quand elle en veut tirer les plus tendres accords, *Vén. Tél. XXI*. Le chancelier mania si habilement l'esprit de l'ambassadeur, que celui-ci eut gagea son maître à signer la prolongation de la trêve, *BOCCOS, Hist. Louis II, Œuvres, t. III, p. 321, dans ROCOENS*. Que ce diable d'homme est rude à manier! *ARACMARCN. Bard. de Sév. II, 3*. || 6° Fig. Avoir en sa disposition, administrer, gérer. Il manie tous les biens de cette maison. Vous savez, chrétiens, quelle est leur ambition, c'est d'avoir des deniers à manier, *BOURDAL. Serm. 23<sup>e</sup> dim. après la Pentec. Dominic. t. IV, p. 335*. || Manier une affaire, la diriger, la conduire. Dont la dextérité les affaires manie, *MALH. IV, 6*. Considérons un homme de bien dans la simplicité de sa vie: il ne gouverne point les États, il ne manie point les affaires publiques, *BOSS. Sermons, Loi de Dieu, 3*. || Manier beaucoup d'argent, faire de grandes affaires. || 7° Terme de marine. Diriger un bâtiment. || 8° Terme de doreur. Manier les couches de blanc pour dorer, les frotter avec la brosse. || Terme de couvreur. Manier à bout, réparer le lattis et l'ardoise, ou la tuile d'un toit. || Terme de payeur. Manier, ôter les vieux parés pour en mettre de neufs à la place. || 9° V. n. Manier, se dit d'un cheval qui obéit au cavalier. Ce cheval manie bien sous l'homme, manie bien à droite et à gauche, il exécute avec docilité tous les mouvements que veut le cavalier. || Manier de ferme à ferme ou manier en place, se dit de l'action par laquelle le cheval entretient le jeu incessant et transversal de ses quatre extrémités qu'il fait mouvoir, mais sans avancer ni reculer. || Manier sur les branches, plier les jarrets. || 10° Se manier, v. rifl. Se toucher soi-même. Les hommes ne sentent pas la chaleur qui est dans leur cœur, quoiqu'elle donne la vie et le mouvement à toutes les autres parties de leur corps; il faut qu'ils se touchent et qu'ils se manient pour s'en convaincre, parce que cette chaleur est naturelle; il en est de même de la vanité, elle est si naturelle à l'homme qu'il ne la sent pas, *MALBRANCHES, Rech. sér. II, 6*. || Fig. Se manier, se

conduire avec adresse et diligence. Chateaufort savait se manier; il s'était mis fort avant dans la confiance de la princesse des Ursins, ar-siv. 137, 6. || Terme de marine. Se manier, bien manœuvrer, se bien tirer d'affaire. || 11° Fig. Être rigé, conduit. Ce peuple ne se manie pas facilement.

Familièrement. Cela ne se manie pas ainsi, n'est pas si aisé à manier, se dit à quelqu'un qui, dans une affaire, s'avise de mauvais expédients. || 12° Au manier, loc. ecr. En maniant. Vous reconnaîtrez cette étoffe au manier. || Proverbe. On ne peut manier du beurre sans se graisser les doigts, c'est-à-dire on profite toujours à manier de l'argent.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Mais tant en cope [tant coupe d'un soliveau], et du gresle ot ostes; Por miex tenir l'ot il bien atrez, Bien le manole tot à sa volentez, *Bot. d'Alexchans, v. 6344*. Tant requisit nuit e jur la mere al creatur Qu'ele li tramessit santé de sa dolur, Qu'à lui vint une nuit la dame de douceur, Dist li que il alast à Thomas sanz demur, Feist li manier un ventre tut entur, *Th. le mort. 94*. Sire Raoul, dist la mere Bernier, Nos ne savons nule arme manoler; Bien nos poez destruire et essiller, *Raoul de C. 84*. || XIII<sup>e</sup> s. Et si ne soit nus [nul] si hardis bourgeois ni habitans k'eskeivin aient à manier [gouverner]... *TAILLIAN, Recueil, p. 416*. Et [une femme aveugle] fesoit si com ele pooit miez, en maniant as mains, si come avugles font, *Miroir. St Loys, p. 176*. Assez vaut mieuz riqeche c'on manie, Que plus attendre après la mort d'un oir, *ORAVITA, dans Bibl. des chartes, 4<sup>e</sup> série, t. V, p. 33*. || XIV<sup>e</sup> s. Plus est ung faucon touché et manilé, plus s'en assure, *Modus, LXVIII*. Un grand villain, plus noirs que meure [mûre], Qui avoit à non desconfort, À manier me print moult fort, Et me fist ma peine doubler, *S. BOVANT, dans Mémoires, t. II, p. 6*. Et se tu fais forgié monnoie, Pour Dieu, fai li tele qu'on oie Dire qu'elle est de bon aloi... Car chascuns la tient et manie; Si n'y a celui qui n'en die Sa maléisson bas ou haut, Quant on li treuve aucun doffaut, *MACHAUT, p. 121*. Pierre Aubert vint devant la boucherie pour y vendre un petit de char, et là survint un jeune enfant qui prist à patoler et menoyier de la dite char, de canos, *maniere. II XV<sup>e</sup> s.* Si fut tellement le jeune chevalier gascon manilé et battu qu'onques depuis ce tournis n'eut santé et mourut, *FRANCOIS, I, 1, 240*. Peu ou riens faisoit de luy, mais on toutes choses estoit manilé et conduit par autrui, *COMM. II, 16*. || XVI<sup>e</sup> s. Manier et employer un subject, *MONT. 1, 34*. Je ne parle pas de ces subalaines inondations, de quoy nous manions [saisissons] les causes, *ID. 1, 332*. Le prince de Sulmone, à Naples, maniant un rude cheval de toute sorte de manements, *ID. 1, 369*. La Florissante [nom d'un vaisseau], en se maniant pour faire tirer quelques coups, s'assabla sur un banc, d'aus. *Hist. II, 303*. Leur sagesse à gouverner, leur dextérité à manier leurs peuples, *AMOT, Lyc. et Num. 1*. Il ne voulut laisser aux Macedoniens, pendant qu'il seroit absent, un si dangereux voisin, et si malaisé à manier, *ID. Pyrrh. 19*. Son muet estoit plus doux à manier, et plus fort que nul des autres, *ID. Marius, 23*. Pour cognoistre la façon de leurs armes, et leur maniere de les manier, *ID. Ib. 27*. Manié de fortune, *COTORAVS*. L'un des plus gentis et dociles chevaux que nous ayons jamais vus; car, n'ayant que cinq ans, et n'ayant jamais esté dressé, il manioit terre à terre à toutes mains, *SULLY, Mém. t. 1, p. 163, dans LACORNERE*.

— ETYM. Berry, *magner, moigner, manier*; provenç. *manier, maneyar, manier*; espagn. *manejar*; ital. *meneggiare*; c'est une forme verbale que les nations romanes ont tiré du latin *manus*, main.

† MANIER (ma-nié), s. m. Nom vulgaire d'une ple-grèche.

MANIERE (ma-nié-r), s. f. || 1<sup>o</sup> Façon d'être, façon d'agir, procédé. Dites-moi seulement que vous ne m'aimez plus, Ces deux mots suffiront pour réduire en poussière... — Va, quand il me plaira, j'en sais bien la manière, *COX. Tois. d'or, II, 2*. ... Or çà je l'apprendrai Les mots, la guise et toute la manière Par où jument bien faite et poulinière Auras de jour, belle femme la nuit, *LA FONT. Jument*. N'admirez-vous point comme on change et de quelle manière les choses entrent différemment dans la tête, *Sév. 413*. C'est une plaisante étude que celle des manières différentes de chacun, *ID. 3 nov. 1680*. J'admire la manière de vos dames [en Provence] pour la communion; elle est extraordinaire; pour moi, je ne pourrais m'y accoutumer, *ID. 8 avr. 1671*. J'aurai soin de vous envoyer des reliures de ma manière, *BOSS. Lett. abb. 11*. Nous pouvons regarder

le temps de deux manières différentes, *ID. Yolande de Montebry*. Voilà le sexe point d'une noble manière! *Sol. 2. La Seine*. ... Voit du sein de ses yeux vingt fois s'élever, Qui, partageant son cours en diverses manières, D'une rivière seule y forment vingt rivières, *ID. Ép. VI*. ... Des livres dont le titre promettait la véritable manière de fortifier selon M. de Vauban; mais il a toujours dit et il a fait voir par sa pratique qu'il n'avait point de manière, *FONTEN. Fouban*. J'entends par livres, soumis uniquement aux lois; c'est la seule manière de l'être, *volt. Suppl. Siècle de Louis XIV, 3<sup>e</sup> part.* On a remarqué que, depuis 1686 jusqu'en 1690, la ville de Gènes a été gouvernée de plus de douze manières différentes, *BOCCOS, Hist. Louis II, Œuvres, t. V, p. 77, dans ROCOENS*. Vous voyez un malheureux réduit au désespoir, n'attendant plus que la manière de sa dernière heure, *J. J. ROUSS. Lett. au général Conestay, Doures, 1767*. || La manière dont... la manière selon laquelle. Vous comprenez bien, ma belle, que de la manière dont vous m'écrivez, il faut bien que je pleure en lisant vos lettres, *Sév. 18 avr. 1671*. Le maréchal de Créquy est dans Trèves; si quelque balle a la commission de le tuer, je crois qu'elle le trouvera aisément, de la manière enragée dont on dit qu'il s'expose, *ID. 37 août 1676*. Elle [Mme de Grignan] vous supplie [vous Bussy] ... de continuer [à l'aimer]; elle le mérite par la manière dont elle est pour vous, *ID. 4 Bussy, 17 juin 1687*. Les trois manières dont l'âme aperçoit, savoir par les sens, par l'imagination et par l'esprit, ne la touchent pas toutes également, *MALBR. Rech. sér. I, 18*. La manière dont on se récrie sur quelques-uns qui se distinguent par la bonne foi, le désintéressement et la probité, n'est pas tant leur éloge, que le décriement du genre humain, *LA SAUT. XI*. Presque toujours les choses qu'on dit frappent moins que la manière dont on les dit, *volt. Dict. phil. Style*. || Il n'y a que la manière, c'est-à-dire savoir s'y prendre est tout. Il n'y a que manière à la plupart des choses du monde, *ARTZ, Mém. t. III, liv. IV, p. 304, dans ROCOENS*. || Familièrement. De la belle manière, beaucoup, très-fort. Surtout nos femmes se lamentaient de la belle manière, *MONTESS. Lett. perz. 18*. || Ironiquement. De la bonne manière, de la belle manière, sans ménagement, d'une rude façon. Il a été étrillé de la belle manière. On le recevra, s'il se présente, de la bonne manière. Pour Matta, il fut grondé de la belle manière, *HAMILT. Gramm. 3*. Ou'il te souviens, Si par hasard, quand tu la conduiras. Certain Homberg venait suivre ses pas, De le chasser de la belle manière, *volt. Ninon, III, 2*. || D'une étrange manière, avec des paroles, des actes étranges. Autour d'un tapis vert Dans un maudit brelan, ton maître joue et perd. Ou bien, réduit à sec, d'une âme familière, l'eût-être il parle au ciel d'une étrange manière, *BOYSSAD. Le Joueur, I, 2*. || De manière ou d'autre, par un moyen ou par un autre. Vous verrez que de manière ou d'autre vous ne me louerez plus, lorsque nous nous connaîtrons, *J. J. ROUSS. L. à M. de Tressan, Corresp. t. IV, 163, dans ROCOENS*. || De toutes les manières, sans réserve. Enfin je suis à vous de toutes les manières, *Moz. Mis. I, 3*. || À la manière de... comme fait telle personne ou telle chose. Que je méprise ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auter que d'un certain ordre général, d'où le reste se développe comme il peut comme s'il avait, à notre manière, des vues générales et confuses... *BOSS. Mar. Théor. Son discours se répandait à la manière d'un torrent, ID. Bourgoing*. On prit à notre solitaire [Voltaire lui-même] deux cent mille francs; c'était une perte énorme; il s'en consola à la manière française, par un madrigal qu'il fit sur-le-champ en apprenant cette nouvelle, *volt. Comm. Œuvres, out. Hist. II*. || 2<sup>o</sup> Absolument. Façon d'agir habituelle. C'est sa manière. Il ne changera pas de manière. Ainsi pour estimer, chacun a sa manière, *COX. Serfor. II, 2*. || À sa manière, conformément à ce que je suis, je veux, je pense, etc. La goût qu'elle a pour vous n'est point d'une Allemande; elle est touchée de votre personne et de ce qu'elle croit de votre esprit; elle n'en manque pas à sa manière, *Sév. 323*. Chacun est dans ce monde heureux à sa manière, *COLLIER N'ARLEV. Vieux célib. II, 3*. || Mme de Sévigné a dit quelquefois: en sa manière. On dit que c'était la force d'avoir de l'honneur en sa manière [Vatel qui venait de se tuer à cause de la marée qui n'arrivait pas], *Sév. 36 avr. 1671*. Avec des livres, le temps passe, en sa manière, aussi vite que dans votre brillant château, *ID. 17 juill. 1689*. || Manière n'est dit autrefois pour complexion. Lambert ... était d'assez

manière, *tailleur*, cité dans *Sans-Cul*, *Inf. de la sociologie sur la langue française*, p. 200. 5° Manière de parler, expression, locution. Cette manière de parler est neuve, correcte, fort utile. || Manière de parler, chose dite sans conséquence, ou avec exagération. Quand vous dites qu'il est riche, c'est une manière de parler; il est tout au plus à son aise. Je suis à vous, ma chère enfant; ce n'est point une manière de parler, *sév.* 210. || Un tel m'a donné de belles paroles, mais ce sont manières de parler, c'est-à-dire il n'y a pas à y faire fond. 6° Manière de penser, le mode suivant lequel chacun pense. Nos manières de penser s'accordent. Je n'ai pas là-dessus la même manière de penser que vous. Il est dans la manière de penser des hommes que l'on fait plus de cas du courage que de la timidité, *Montesq.* *Esp.* II, 6. || 7° Manière de voir, le mode suivant lequel chacun apprécie les choses. Sa manière de voir (de Marivaux) lui faisait choisir dans chaque sujet le côté piquant, et sa facilité d'écrire lui fournissait le moyen de le peindre, *D'Alemb.* *Élog. Moric.* || 8° Terme de philosophie. Manière d'être, manière selon laquelle est chaque personne, chaque chose. Aveugle, qui ne voit pas que nous-mêmes, quand nous changeons de pensées et de sentiments, nous ne changeons pas autrement que dans des manières d'être, *Boss.* 9° *arret.* 10. Les plaisirs étant des manières d'être de notre âme, *Maizaa.* *Rech. éfr.* liv. VI, part. 2, *conclus.* Notre manière d'être est entièrement arbitraire; nous pourrions avoir été faits comme nous sommes ou autrement, *Montesq.* 9° *essai sur le goût.* || Du langage philosophique, manière, d'être a passé dans le langage commun. Mme de Genlis jette quelque blâme sur cette locution: Je remarque dans leur maintien [de deux femmes ridicules] et, comme elles disent, dans leur manière d'être [c'est elle qui souligne], un changement surprenant, *Genlis, Ad. et Théod.* t. II, p. 76, éd. de 1812. || 7° Espèce, apparence. Qu'il s'était sans doute passé entre Didon et maître Enée Une manière d'hyménée, *Scarr.* *Virg.* IV. J'ai un certain valet, nommé Mascarille, qui passe une manière de beaucoup de gens, pour une manière de bel esprit, *Mol.* *les Fric.* I. Vous n'allez entendre chanter que de la prose cadencée, ou des manières de vers libres, *10.* *Mol. im.* II, 6. On m'a envoyé la lettre de Messieurs du clergé au roi; c'est une belle pièce; je voudrais bien que vous l'eussiez vue, et les manières de menaces qu'ils font à Sa Sainteté, *sév.* 21 juill. 1680. Je ne vous parle pas de la guerre: on m'a dit qu'elle est déclarée; et d'autres, qui sont des manières de ministres, disent que c'est le chemin de la paix, *10.* 26 oct. 1672. M. Chapelain se meurt: il a eu une manière d'apoplexie qui l'empêche de parler, *10.* 13 nov. 1672. Je me résolas d'aller à Vichy, pour guérir tout au moins mon imagination sur des manières de convulsions à la main gauche et des visions de vapeurs... *10.* 13 nov. 1697. Il [le gouverneur d'Orange] a une manière de petit donjon entouré de fossés; on n'y peut arriver que d'un côté, *10.* à *Guillev.* 22 nov. 1672. J'ai une manière de rhumatisme dans la tête et partout le corps, *MAINTEYON, Lett. à M. d'Aubigné*, t. I, p. 170, dans *ROUGES*. Nous nous faisons une manière de vertu mondaine, *Mme. Carême, Pichereux*. M. de Roannez prit une manière d'habit ecclésiastique sans être jamais entré dans les ordres, *10.* 21, 207. Je la reconstruis hier dans un fiacre, avec une manière de jeune saigneur dont le visage ne m'est pas tout à fait inconnu, *Lafont, Turcaret*, III, 6. 8° Terme de peinture. Goût, façon, habitude prise par l'artiste dans le maniement du pinceau et dans les principales parties de la peinture qui sont l'invention, le dessin et le coloris. La seconde [un buste] est une belle tête de femme, de bonne et grande manière, qui regarde vers le ciel, *ROUSSEAU, Lett.* 29 juill. 1764. Un Léonard Gaullier la manière un peu dure à peindre en buste, surtout dans ses portraits, *M. de MONTMAYN, le livre des peintures*, etc. p. 26. C'est le peintre qui a le moins limité sa manière [de Van Dyck], *BOURCART, Gram.* 2. Il n'y aurait point de manières ni dans le dessin ni dans le coloris, si l'on imitait scrupuleusement la nature, *BOURCART, Essai sur la peinture*, ch. 1. La manière vient du maître, de l'académie, de l'école, et même de l'antique, *10.* 10. On dit aussi: sa manière est grande; c'est la manière de Poussin, de Le Sueur, de Guide, de Raphaël, *10.* *Salon de 1767* *Œuv.* L. 27, p. 114, dans *ROUSSEAU*. || *Genève* à la manière noire, procédé qui peut s'employer aussi en grès entièrement la planche à l'aide d'une très-grosse roulette nommée berceau; la planche ainsi préparée donnera, au tirage, un noir très-complet; on trace sur la

dessin; avec un grattoir on enlève tout à fait le grès; par fins copeaux, partout où l'on doit avoir des blancs (numéros); et, avec un brunissoir, on atténue plus ou moins le grès partout où l'on veut obtenir des tons gris (demi-teintes); le brunissoir diminuant la profondeur des piqûres du berceau, ces piqûres prennent moins d'encre et donnent du gris au lieu de noir; ainsi, après avoir établi une planche qui donnerait un tirage noir, on obtient les figures par retranchement ou diminution de cette teinte; c'est exactement le contraire de la gravure en taille-douce. L'idée de préparer une planche de cuivre, de telle sorte qu'imprimée dans cet état, elle pût donner le plus beau noir velouté; l'idée d'enlever ensuite le dessin par les clairs au moyen de racloirs qui, en usant la surface du cuivre, empêchaient le noir d'y adhérer; la combinaison enfin qui consistait à prendre à rebours tous les procédés suivis jusqu'à ce jour, pour créer une reproduction de la nature mieux colorée et plus vivante; cette invention mérita l'attention, et son inventeur quel que célébrité... ce genre de gravure appelé en France gravure en manière noire... *LEON DE LABORDE, Hist. grav. en manière noire*, p. 3. La gravure en manière noire a été inventée dans les trois années de 1637 à 1641 par un Allemand nommé Louis de Slegen, *10.* 10. p. 67. || 9° Par extension, il se dit du faire dans les ouvrages de littérature. C'est lui, dit-on, c'est son style, c'est sa manière, ne le reconnaissez-vous pas? *VOYT.* *Lett. d'Alembert*, 1<sup>er</sup> mai 1768. L'écrivain qui a du génie ne se conduit pas ainsi: plus il a l'esprit supérieur, plus il aperçoit de variété dans les choses; il en saisit le vrai caractère, et il a autant de manières différentes qu'il a de sujets à traiter, *CONDIL. Art d'écr.* *Œuv.* t. VII, p. 280, dans *ROUGES*. De la tournure habituelle de son esprit comme des affections habituelles de son âme, résulte encore, dans le style de l'écrivain, un caractère particulier que nous appelons sa manière; et celle-ci lui est naturelle, *MARIVAUD, Élév. litt.* *Œuv.* t. X, p. 266, dans *POUGENS*. Athénagore n'a ni la manière originale de Justin, ni l'impétuosité de l'auteur de l'Apologétique, *CHATELAIN, Génie*, t. I, 1. À mesure qu'il [P. L. Courier] produit, on peut remarquer son allure plus dégagée, plus libre, sa manière se séparant de plus en plus de celle des écrivains aux-quels on a pu d'abord le comparer, *A. CARREL, Œuv.* t. V, p. 213. || 10° Il se dit des écrivains, des peintres, des musiciens, pour indiquer différentes phases et transformations de leur talent. Ce tableau est de sa première manière. On distingue généralement trois manières dans l'œuvre de Beethoven. Dans Meyerbeer il y a eu deux manières; dans la première il était Italien. Le divin Raphaël a eu trois manières; un œil exercé peut en discerner plusieurs aussi dans Platon, *CONDIL, Du style de Rousseau*. || 11° Absolument. Affectation, recherche, exagération. La manière est dans les beaux-arts ce que l'hypocrisie est dans les mœurs, *CONDIL, Pensées sur la peint.* *Œuv.* t. XV, p. 222, dans *ROUGES*. La manière est un vice commun à tous les beaux-arts; ses sources sont plus secrètes encore que celles de la beauté, *10.* *Salon de 1797*, *Œuv.* t. XV, p. 181. La manière est un vice d'une société polie, où le bon goût tend à la décadence, *10.* 10. p. 142. La manière est dans les arts ce qu'est la corruption des mœurs chez un peuple, *10.* 10. p. 142. Les Mondes de Fontenelle sont un modèle dans ce genre; il y a peut-être un peu de manière; mais cette manière ingénieuse n'est ni celle de Pluche ni celle de Bouhours, *MARIVAUD, Élév. de lit.* t. VI, p. 476. Son secret [de Pascal] fut d'éviter toute manière, et de donner toujours la préférence à l'expression la plus simple et au tour le plus naturel, *10.* 10. p. 266. || 12° Au plur. Façon d'être ou d'agir dans le commerce de la vie, dans le monde. Surina, mes parents n'aiment point ces manières; *CONDIL, Surina*, IV, 4. Ce sont des gens [les incrédules] qui ont osé dire que les belles manières du monde consistent à faire ainsi l'emporté, *PASC. Pens.* II, 1. 44. *MARIV.* Elle [la Dauphine] a des manières toutes charmantes et toutes françaises, *sév.* 210. Les manières polies donnent cours au mérite et le rendent agréable, *LA SÈV.* V. Les manières, que l'on néglige comme de petites choses, sont souvent ce qui fait que les hommes décident de nous en bien ou en mal, *10.* 10. Il me semble que l'esprit de politesse a une certaine attention à faire que, par ses paroles et ses manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes, *10.* 10. Pour balancer avec grâce et recueillir heureusement sur les plus petits sujets, il faut trop de manières, trop de politesse, et même trop de froideur, *10.* 10. Les manières

plus fines approchent plus des lois, *MARIVAUD, Esp.* XIX, 12. C'est à la Chine que les manières sont destructibles, *10.* 10. 215, 12. Il y a des moyens pour empêcher les crimes: ce sont les peines; il y en a pour faire changer les manières: ce sont les exemples, *10.* 10. 215, 12. Il y a cette différence entre les mœurs et les manières, que les premières regardent plus la conduite intérieure, les autres l'extérieur, *10.* 10. 215, 10. Les mœurs et les manières sont des usages que les lois n'ont point établis ou n'ont pas pu ou n'ont pas voulu établir, *10.* 10. 215, 10. Les arts sont distingués des manières et les manières des façons; on a des manières, on fait des façons, on se donne des airs, *BOURCART, Français à Londres*, sc. 10. Il a gardé de son ancienne opulence la facilité de connaître l'état des gens dans leurs manières; qui-conque a vécu dans le grand monde se tromperait rarement là-dessus, *J. J. ROUSSEAU, Émile*, v. || De petites manières, des façons bourgeoises, locution des gens de cour, ou *CAILLIARDS*, 1680. 5<sup>11</sup> Il n'a pas les grandes manières. Il a au moins toutes les petites, *LA SÈV.* VIII. N'avez pas de manières, manquer de manières, être gauche dans la société, dans le monde. Quoiqu'il fût assez orné, n'ayant jamais vu le monde, je manquais totalement de manières, *J. J. ROUSSEAU, Confess.* II. Ironiquement. Avoir les belles manières, affecter les manières d'un état au-dessus du sien. || 13° Par manière de, *loc. ad.* Par une espèce de. Je l'aborde par manière de devoir; j'entre par manière d'acquiescement dans sa confiance; et, comme ce n'est que par curiosité que vous vous y intéressez, je vous en informerais seulement par manière de conversation, *BOURCART, les Fées*, II, 2. J'en rapportai un des plus comiques par manière d'antidote, *J. J. ROUSSEAU, Confess.* V. || Par manière de dire, par manière d'entretien, de conversation, sans avoir eu aucun dessein formé d'en parler, sans y mettre d'importance. || Faire quelque chose par manière d'acquiescement, le faire négligemment, et parce qu'on ne peut guère s'en dispenser. Pour moi, je crois voir clairement que, dans l'endroit dont il est question, il n'y a place des démons que par manière d'acquiescement, et par un respect forcé qu'il a eu pour l'opinion commune, *ROUSSEAU, Orael.* I, 2. 14° D'une manière que, de telle manière que. Vous tournez les choses d'une manière qu'il semble que vous avez raison, et cependant il est vrai que vous ne l'avez pas, *Mol. Festin*, I, 2. Les lettres de son père sont d'une manière que, si on les trouve jamais dans ma cassette, on croira qu'elles sont du pauvre homme de mon temps; je ne crois pas qu'il y ait un air de politesse et d'agrément pareil à celui qu'il a pour moi, *sév.* 2 juin 1672. Vous êtes d'une manière dans mon cœur que je craindrais fort que M. Nicole ne trouvât beaucoup et y circulerait, *10.* 15 janv. 1680. || À la manière que, comme, ainsi que. Si je m'imaginai Dieu souverain de la nature, à la manière que les rois le sont de leurs États, avec la différence que son pouvoir est sans bornes, je m'éloignerais sans doute de la vérité, *BOURCART, Réfut. de Spinoza*, p. 23. || De la manière que, telle est la manière avec laquelle... De la manière que je conçois la chose, la difficulté n'existe point. Le voilà donc prisonnier [le fils de Busy]... de la manière qu'on m'a dit qu'il s'était avancé, je crois qu'il voulait prendre les ennemis, *sév.* 4 Busy, 13 sept. 1676. || 15° De manière que, *loc. cong.* avec l'indicatif, indique que le fait est accompli. Vous faites les choses de manière que tout le monde est content. De manière que Certe en toute son innocence n'est rien qu'un grand tableau de désordre et de crainte, *MARIVAUD, Sophon.* II, 2. || Avec le subjonctif, indique la tendance à l'accomplissement du fait. Faites les choses de manière que tout le monde est content. Pour avoir beaucoup de bon sens, il faut être fait de manière que la raison domine sur le sentiment, *LA SÈV.* *Bon sens*. || 16° De manière à, *loc. prép.* avec le verbe à l'infinitif, si bien que. Il parla de manière à convaincre les juges de son innocence. || On dit dans le même sens: d'une manière à. Je souhaite passionnément que les vôtres [affaires] se tournent d'une manière à faire que bientôt je vous puisse embrasser, *sév.* 23 août 1680. Si vous saviez... toutes les tribulations que j'ai eues... je vous les conterai quelque jour; car elles ne sont pas d'une manière à pouvoir les écrire, *10.* 2 janv. 1681. Il y en a qui disent que Mme de Maintenon sera placée d'une manière à surprendre, *10.* 12 déc. 1679. Tous les compliments que vous faitent d'une manière toute propre à vous plaire et à vous honorer, *10.* 17 déc. 1680. Votre conversation a commencé d'une manière à me la rendre à je-

intéressante, J. J. BOUAS. *Lett. de Mme B.* 17 juil. 1770.

— REM. 1. De manière d ce que est une locution dont il faut se garder; c'est la confusion et la réunion des deux formes de manière d et de manière que. Il faut dire de manière que avec l'indicatif ou le subjonctif, ou de manière d avec l'infinitif. || 2. Voy. à raison la synonymie avec manière. Ajoutez-y que de manière que, de façon que, de sorte que sont exactement synonymes.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Seigneur, par tel maniere, Jà nus (nul) n'en soit doutans, Fu mode la guerre entre es et Frans, *Sax.* v. N'est pas amors dont on se pout mouvoir (ce n'est pas amour, celui dont on peut se détacher), Ne cil, amis, qui en nule maniere, La [l'amour] bte [travail] à decevoir, *Couv.* xviii. || XIII<sup>e</sup> s. Onques Tristan n'ama de tel maniere, Li chasteleins, ne Blondel aut्रेसи, EUSTACHE LE PRINCE, dans *Couv.* La maniere comment [elle] se pourra traire arriere, *Berte*, xii. Il semble à sa maniere qu'elle doive deservir, *ib.* xvii. Cil jour [il] fit lait temps et de froide maniere, *ib.* xx. Elle est [était] sage et courtlois et de bonne maniere, *ib.* xl. Amés en fu parlés en maintes manieres, *VILLEH.* cxii. Et ceste maniere de gent ne sunt pas tout d'une condition, *ARAB.* xlv, 30. Li clerz ont une maniere de parler moult bele lo latin, *ib.* vi, 1. Ne fist pas honte à son bon pere, Ainz montra bien que preudons lere [était] De fol, de semblant, de maniere, *AUTR.* 23. Toutes manieres de femmes qui n'ont enfans, vont en la bataille avec eulz, *BOUV.* 304. || XIV<sup>e</sup> s. Car li mains [moins] bel et li mains riche, Li povre d'ama et li nices [peu intelligent], Cil qui ont volent legiere, Et cil qui ont po de maniere, Dou tout en tout honni seroient, Se de moy oublié estoient, *MACHAUT*, p. 20. Et Bertran du Guesclin estoit sur la costiere, Pour oïr et veïr à la fin qu'il si fiere [frappe] En tel lieu où il puist bien monstrier sa maniere, *Guescl.* v. 1130. || XV<sup>e</sup> s. Bons vins... poulaille et toutes manieres d'autres vivres aussi, *VOISS.* 1, 2, 33. Sitôt que les Anglois les raviserent, ils leur coururent sus de grand maniere, *ib.* 1, 1, 204. À ce parlement qui fut à Vilvart, furent... et trois ou quatre vaillans bourgeois de chacune [ville] par maniere de conseil, *ib.* 1, 1, 133. À la quele parole le dit d'Alcegon monstra maniere d'être bien desplaisant, *MATH. DE COUCY, Hist. de Charles VII*, p. 703, dans *LACURNA*. Le comte de F... en tres bel estat, lequel estoit lors d'assez jeune age, bon chevalier, qui bien savoit sa maniere [avait du savoir vivre], *ib.* *ib.* p. 443. Quand je deusse bonne chiere Demener en compaignie, Je n'en fais que la maniere, *CH. D'ORL. Ball.* 30. [Dans la cour] ami n'y a, n'amie, Connoissance, diligence, raison, Maniere, sens, honneur, discretion, *1. DESCH. De l'intérieur des cours*. Encore y a-t-il bien maniere [difficulté] de venir dans sa chambre, car il faut passer parmi celle à l'hoste, *LOUIS XI, Nouv.* xviii. Dont Troylus eut telle douleur au secret de son cuer que à peine scavoit tenir maniere [contenance], *PERCEFOREST*, l. III, f. 184. Et y viendra ma commerce telle et mon cousin tel, qui à l'aventure ne lui est rien, mais c'est la maniere de la dire, *Les 16 joyes de mariage*, p. 79. || XVI<sup>e</sup> s. Il s'acharvent plus de cent magnifiques manieres pour le deprevir [son bien], *LACOCQ*, 467. Par maniere de dire, *ib.* 468. Telle maniere de gens convoitent et appetent d'attirer à eux les povres peuples, *CALV. Instit.* 694. L'histoire a bien aussi sa maniere de chaster les meschans par la note d'infamie perpetuelle, dont elle marque leur memoire, *AVOT, Pref.* v, 30. En maniere [de maniere] qu'aucuns au printant argument que... *MONV.* 1, 7. De maniere qu'il n'y a rien que nous trouvions... *ib.* 1, 48. Quand une personne ayant enfant se marie à une autre personne qui a aussi enfant, les quels demeurent avec eux en compaignie, et ils apportent aucune chose en la compaignie de pere ou de mere, la compaignie se fait en quatre parts, si que chacune maniere d'enfant emporte un quart, et le pere et la mere chacun un quart, *Couv. génér.* 1, 1, p. 306.

— ETYM. Bourguig. *maneyre*; provenç. *maneira*, *maneira*, maniers; espagn. *manera*; portug. *maneira*; ital. *maniera*. D'après M. Ch. de Régnat, *manière* vient du latin scolastique *maneria*, *maneria*, qui ne parait pas antérieur au XII<sup>e</sup> siècle, auquel Abelard donnait le sens de genre, et que Jean de Salisbury, le trouvant nouveau, pense provenir du latin *manere*, demeurer; l'état qui demeure. Au contraire, Diez le tire du latin *manus*, main, par l'intermédiaire d'un anc. adj. français *manier*, provenç. *manier*, espagn. *manero*, ital. *maniero*, signifiant: qui est à la main. C'est la véritable étymologie.

On lit dans *Bl. et Blanchefl.* v. 2670: ...Quant il vint en la chambre maniere [qui était à la main]; et dans *Artaud*, 216: Quar nuls gens n'est mès maniere De l'autrui poroit porchacier, Se son prou n'e cuide chacior.

MANIÈRE, RE (ma-ni-è-ré, ré), part. passé de manier. || 1<sup>e</sup>. Plein de manière, d'affectation. Cet homme est fort maniéré. Elle en fera des singes maniérés ou d'étourdis polissons, J. J. BOUAS. *Em.* v. F) des coquettes maniérées! *aseano. Jeannette.* || Il se dit des choses. Il y a [au théâtre] une certaine digulté maniérée dans le geste et dans le propos, qui ne permet jamais à la passion de parler exactement son langage, J. J. BOUAS. *Id.* II, 17. Ce ton maniéré du pays de Vaud où les femmes prennent le bel esprit pour l'esprit du monde et ne savent parler que par épigrammes, *ib.* *Confess.* III. || 2<sup>e</sup>. En littérature, en peinture, en sculpture, etc. qui a de la manière, où il y a de la manière. Des figures, des draperies maniérées. Cet édifice est d'un goût maniéré. Lamotte était moins étudié que Fontenelle dans sa prose; mais, dans ses fables, toutes les fois qu'il a voulu être naïf, il a été maniéré, *MARMOUTEL, Éléme. de litt.* *Œuc.* t. v, p. 63, dans *BOUAS*. Les finesses du langage de Racine n'ont jamais rien de maniéré ni d'affecté: c'est la grâce unie à la noblesse; c'est la plus élégante facilité, *ib.* t. vi, p. 401. || 3<sup>e</sup>. S. m. Le maniéré, le style, le genre maniéré. Le contraste mal entendu est une des plus funestes causes du maniéré, *DIDEROT, Essai sur la peint.* ch. 1. Le maniéré, toujours insipide, l'est beaucoup plus en marbre ou en bronze qu'en couleur, *ib.* *Observ.* sur la sculpt. *Œuc.* t. xv, p. 310. || Aujourd'hui on le dit même des personnes. Cet écrivain est un maniéré. L'école des maniérés.

— REM. Conrart avait essayé d'introduire *manitéreux*; mais le mot ne prit pas.

† MANIÉRER (ma-ni-è-ré). L'accent aigu se change en accent grave, quand la syllabe qui suit est muette, excepté au futur et au conditionnel, e. a. || 1<sup>e</sup>. Donner le caractère de la manière. Nous manierons peut-être un peu trop nos chevaux au manège, pour leur donner ce que nous appelons de la grâce, *FALCONET, Œuvres dir.* t. III, p. 91. || 2<sup>e</sup>. Se manier, e. *refl.* Devenir maniéré. Mon homme droit, tous ses membres bien composés, se maniant, se rendant très-agréable pour la visite qui lui arrive, *DIDEROT, Essai sur la peint.* ch. 4.

— HIST. Il étoit monté sur un haut coursier, lequel n'étoit pas bien duit et bien manéré, *VOISS.* III, IV, 66.

— ETYM. *Manière*.

† MANIÉRISTE (ma-ni-è-ris-t), s. m. Artiste maniéré, peu naturel.

— REM. Maniériste est dans *Richelet*, édit. de 1789.

— ETYM. *Manière*.

† MANIETTE (ma-ni-è-t), s. f. Morceau de feutre avec lequel l'imprimeur en taille douce frotte les bords d'une planche gravée; la maniette est composée d'un morceau de bois qui lui sert de manche et de deux morceaux de chapeau.

— ETYM. *Manier*.

MANIEUR (ma-ni-èur), s. m. Celui qui manie beaucoup. Le manieur d'argent, l'homme d'affaires est un ours qu'on ne saurait apprivoiser, *LA SAUV.* VI. || Manieur de blé sur banne, ouvrier du port qui remuit le blé avec une pelle, afin de le dépouiller de toute humidité.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Manieur, *Oudin, Dict.*

— ETYM. *Manier*.

† MANIFESTAIRE (ma-ni-fè-stè-r), s. m. Nom donné à des anabaptistes de Prusse qui se croyaient dans l'obligation absolue d'avouer toutes leurs opinions religieuses chaque fois qu'ils étaient interrogés à ce sujet.

— ETYM. *Manifeste*.

† MANIFESTATEUR, TRICE (ma-ni-fè-stè-tèur, tri-è), adj. Qui manifeste. || Terme d'histoire naturelle. Ichneumon manifestateur, espèce d'hyménoptère. L'ichneumon manifestateur dépose ses œufs dans l'intérieur du bois, *LECOQBANT*.

— ETYM. *Manifeste*.

† MANIFESTATIF, IVE (ma-ni-fè-stè-tif, ti-è), adj. Terme didactique. Qui a la vertu de manifester. La scolastique disait que la forme était manifestative de la matière.

— ETYM. *Manifeste*; provenç. *manifestatiu*.

MANIFESTATION (ma-ni-fè-sta-ti-on), en vers, de six syllabes, s. f. || 1<sup>e</sup>. Action de rendre manifesta. Ce n'est point cette manifestation de sa sagesse [de Jésus] qui est admirable, c'est cette longue suppression qu'il en a faite, *NICOLA, Essais*, t. XII, p. 271, dans *BOUAS*. Le jour de la manifestation des consciences, *MASS. Avent, Jug.* Non-seulement on

manque de lumière dans l'estamen, on manque encore de sincérité dans la manifestation, *18. Corinne, Confess.* Sous ces formes diverses, je cherche toujours les plus vives manifestations de l'âme et de la pensée humaine, *VILLEH. Littér. franç.* 10<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> part. 3<sup>e</sup> leçon. || 2<sup>e</sup>. Il se dit particulièrement quand la puissance divine se rend manifeste. La sortie du Verbe, son progrès, son avancement vers la créature... est en ce sens une espèce de génération et de production, qui n'est en effet que sa manifestation, *BOSS.* 5<sup>e</sup> serm. 73. Jamais ils [les sectateurs de Zoroastre] ne leur ont offert [aux astres et aux éléments] des sacrifices, ils leur ont seulement rendu un culte religieux, mais inférieur, comme à des ouvrages et des manifestations de la divinité, *MONTESQ. Lett. pers.* 97. Jacques Ziegler, de Moravia, qui vivait au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, annonçait la prochaine manifestation du Messie, né, à ce qu'il assurait, depuis quatorze ans, *VOLT. Hist. phil. Messie.* || 3<sup>e</sup>. Mouvement populaire, rassemblement, destiné à manifester quelque intention politique. Manifestation pacifique.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il [Dieu] réserve la pleine manifestation en l'autre vie, *CALV. Inst.* 26. Saint Paul aussi, en disant que ce qui étoit expédient de connaître de Dieu, est manifesté en la création du monde, n'entend pas une espèce de manifestation qui se comprenne par la subtilité des hommes, *ib.* *ib.* 26.

— ETYM. Provenç. *manifestation*; esp. *manifestación*; ital. *manifestazione*; du lat. *manifestationem* (voy. *MANIFESTA*).

MANIFESTE (ma-ni-fè-st), adj. || 1<sup>e</sup>. En parlant des personnes, pris sur le fait, convaincu par le fait (le sens propre est ainsi par la main). Un plagiaire manifeste. Après que le milan, manifeste voleur, eut répandu l'alarme en tout le voisinage, *LA FONT. Fables*, 10. || 2<sup>e</sup>. En parlant des choses, qui est aussi palpable, aussi apparent que si on y pouvait porter la main. Il avait lieu de craindre en me disant le reste, que son crime par moi devenu manifeste... *COAN. Œd.* v, 8. Un événement manifeste [la ruine totale des Juifs] nous met au-dessus de tous les raffinements des chronologistes, *BOSS. Hist.* II, 4. Cette voix manifeste qui sortit du fond de ce lieu sacré, *ib.* *ib.* II, 8. Lorsque son âme épurée de tous les sentiments de la terre et pleine du ciel où elle touchait, a vu la lumière toute manifeste, *ib.* *Duch. d'Orl.* Ainsi [dans sa correction] elle passa tout à coup d'une profonde obscurité à une lumière manifeste, *ib.* *Anne de Gonz.* L'écarta de vos jours un périel manifeste, *rac. Bajaz.* II, 1. Il est manifeste que le commun des hommes doit être dans une ignorance très-grossière à l'égard même des choses qui ont quelque rapport à eux, *MALIBR. Rech. ver.* IV, 2. L'horrible projet de son fils [Néron] est manifeste; elle [Agrippine] diminue, *DIDEROT, Claude et Nér.* I, 71.

— SYN. MANIFESTE, NOTOIRE. Notoire porte un tel l'idée de connaissance; et manifeste celle d'évidence; ce qui est notoire est connu de tous; ce qui est manifeste est évident pour tous.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Les choses dessus dites sont notoires et manifestes, *Bibl. des chartes*, 5<sup>e</sup> série, t. II, p. 69. En chacun bras sont quatre volons manifestes, *LAFRANC*, f. 30. Afin que le forfait qui eut [était] manifeste fust puni... *BRACHAUX*, f. 12.

|| XV<sup>e</sup> s. Combien que tous ne soient pas tombez en des idolatries manifestes, *CALV. Inst.* 38. Il est tout manifeste, qu'avec si grosse puissance, nous pourrions facilement recouvrer le royaume de la Macédoine, *AUTOT, Pyrre.* 20.

— ETYM. Provenç. *manifest*; espagn. *manifesto*; ital. *manifesto*; du lat. *manifestus*. D'après *Corssen, Beitrage*, p. 192, *manifestus* est composé avec *manus*, comme *in-festus*, *con-festum*, etc. le sont avec *in*, *cum*; *fes* représente le radical *fm* d'*offendere*, *desfendere*, qui veut dire frapper, toucher: *manifestus* (*mani-festus* pour *mani-fend-tus*), frappé, touché, surpris avec la main, pris sur le fait, découvert.

2. MANIFESTE (ma-ni-fè-st), s. m. || 1<sup>e</sup>. Déclaration publique par laquelle un prince, un Etat applique les raisons de sa conduite à l'égard d'un autre prince ou Etat, surtout lorsqu'il s'agit de guerre. La Flandre est d'abord revendiquée comme le patrimoine de Thérèse [femme de Louis XIV], et, tandis que les manifestes éclaircissent notre droit, nos victoires le décident, *MASS. Or. fun. Louis le Grand*. Rien ne ressemble plus à des belles que certains manifestes des souverains; les secrétaires du cabinet de Moustapha, empereur des Osmanlis, ont fait un livre de leur déclaration de guerre, *VOLT. Dict. phil. Libelle*. On assure qu'en 1718, lorsque la France déclara la guerre à l'Espagne, le manifeste fut fait par



car dont les cordonniers se couvrent une partie de la main pour leur travail. Tirer la manique, tirer les deux côtés du double fil godronné que les ouvriers ont enroulé autour de leurs maniques, et qui doit tenir solidement ensemble les semelles et l'empeigne. || On dit, en parlant d'un savetier : il est de la manique; c'est un homme de la manique. || Populairement, il entend la manique, se dit d'un homme adroit. || 2° Sorte de poignée des broches dont se servent les cochers. || 3° Manche que le tondeur de drap tient à la main pour faire mouvoir les ferons dont il se sert. || Manche à l'aide duquel le fabricant de porcelaine enlève le couvercle des fourneaux, quand il veut lancer des morceaux de bois dans le feu.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. ...Les manicles Qui faites sont d'or et d'ornes, de canos, manico. || XIV<sup>e</sup> s. Sa femme Richards alla en la ville de Caen par devant le lieutenant du vicomte du lieu pour requérir les manicles pour le amenier, ou canos, manico.

XIV<sup>e</sup> s. Ainsi qu'un prisonnier qui jour et nuit endure Les manicles aux mains, aux pieds la chaîne dure, BOSS. 314. Deux manicles d'or couverts de rubis d'Inde, prises ensemble cent escus, du LAZARUS, Émaux, p. 340.

— ETYM. Lat. *manicula*, diminutif de *manica*, manche, s. f.

† MANIQUETTE (ma-ni-kè-t'), s. f. Voy. MANIQUETTE.

† MANITOU ou MANICOU (ma-ni-tou ou ma-ni-cou), s. m. Sarigue de l'Amérique septentrionale.

† MANITOU (ma-ni-tou), s. m. Nom des divinités de l'Amérique du Nord. Les Manitous des sauvages, les fétiches des nègres, J. J. BOUSS. Ém. VI. || Le grand manitou, le dieu suprême.

† MANITRONC (ma-ni-tron), s. m. Terme de zoologie. Segment antérieur du corps des insectes.

— ETYM. Lat. *manus*, main, et *trunc*.

MANIVEAU (ma-ni-vô), s. m. Petit plateau d'osier sur lequel on range certains comestibles pour les vendre. Un maniveau d'éperlans. || Particulièrement, panier de très-petite dimension contenant de cinq à huit champignons de grosseur moyenne.

— ETYM. Ce mot semble être le masculin de *manivelle*; mais on ne voit pas comment le sens pourrait aller de l'un à l'autre.

MANIVELLE (ma-ni-vè-l'), s. f. Pièce de fer ou de bois faisant deux angles droits, placée à l'extrémité d'un arbre ou essieu et servant à le faire tourner. Tourner une manivelle. || Terme de marine. Nom de la roue de la ligne de loch. || Terme d'imprimerie. Ce qui sert à rouler la presse. || Terme de maçon. Bracard avec corde et crochet pour enlever des pierres. || Terme de charbon. Essieu à manche pour conduire deux roues à la fois. Multitude d'essieu pour conduire une roue.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Il prist la menovelle ou manche de treulle d'un puis, du CANOS, treu. || XVI<sup>e</sup> s. Auteurs usent de cest instrument nommé manivelle, dont la pointe est faite en maniere de foret ou d'une tarière... dans laquelle manivelle y a une viz... et par le moyen de la clef, la dite viz tourne dans une escroue, PARÉ, XIV, 7.

— ETYM. Ital. *manovella*. D'après Schaler, mot hybride formé du latin *manus*, main, et l'ancien h.-allemand *willan*, tourner, *wella*, essieu, arbre. Le lat. *vellere*, auquel on peut songer, n'a pas un sens satisfaisant.

1. MANNE (mâ-n'), s. f. || 1° Nourriture que Dieu fit tomber du ciel pour les enfants d'Israël dans le désert. Les enfants d'Israël mangèrent de la manne pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'ils vinssent dans la terre où ils devaient habiter, etc., Bible, Exode, XVI, 31. Dès que les Juifs commencent à manger des fruits de cette terre abondante où ils entrèrent en sortant du désert, la manne qui les avait jusque-là nourris ne tomba plus du ciel, BOSS. Pensées, t. 1, p. 447. Ces prêtres, cependant, ces docteurs fanatiques... montraient [aux Parisiens assésés et réduits à la famine]... Paris bientôt sauté par des secours nombreux, Et la manne du ciel prête à tomber pour eux, VOLT. Henriade, X. Pour nous [Adam et Eve] chaque matin, dans les jardins du ciel La manne tombe en pluie et la rosée en miel, BELLI. Parad. perdu, V. || Manne tombée du ciel, substance alimentaire qui se développe rapidement dans certaines circonstances en Perse et dans le voisinage du mont Arrarat, etc.; d'autres disent qu'elle est apportée par les vents violents; il est certain qu'elle est formée de lichens, surtout de *lecanora affinis* et *lecanora esculenta*.

2° Par extension, aliment qui est très-abondant et très-utile pour la nourriture du peuple. C'est une bonne manne, une vraie manne. Les oiseaux du Nord sont la manne des aquilons comme les rougnols sont les dons du zéphyr, CHATEAUB. Génie, I, V, 7. || Manne de Pologne, un des noms vulgaires de la fétuque flottante de Linné, *glycyrris fluitans*, Rob. Brown (graminée), dite aussi herbe à la manne, et dont les semences se mangent en Pologne à la manière de la semoule ou du riz. || Terme de pêche. Manne des poissons, papillon dont les poissons sont très-friands, et qui sert à faire des appâts. || 3° Fig. et en style de dévotion. La manne céleste, la parole de Dieu. Si ce véritable esprit de lumière entre dans votre cœur, vous goûterez la manne céleste, RÉN. t. II, p. 178. || La manne cachée, ce qu'il y a d'excellent dans les choses spirituelles. La manne cachée sont les consolations spirituelles; la manne cachée c'est la vérité; la manne cachée c'est le sacré corps de Jésus, BOSS. Élév. sur myst. IX, 4. Ne vous donnez pas, chrétiens, si je ne fais plus, faible orateur, que de répéter les paroles de la princesse palatine; c'est que j'y raisons la manne cachée et le goût des Écritures divines que ses peines et ses sentiments lui faisaient entendre, in. Anne de Gonz. || Par extension, ce qui sert d'aliment à l'esprit. La vérité est une manne céleste dont il faut se nourrir. || 4° Par assimilation à la manne du ciel. Son concret qui nous vient, par Marseille, de la Sicile et de la Calabre, où on le récolte sur une espèce de frêne (*fraxinus ornus*, L.), appelé vulgairement frêne à la manne. La manne est purgative. L'abbé : Oserais-je vous demander, monsieur, ce que c'est que du miel aérien? — Le médecin : C'est de la manne, monsieur l'abbé, c'est de la manne, POISSONNET, Cercle, sc. 7. || Manne en larmes, colle qui, dans les mois de juillet et d'août, se dessèche promptement sur l'écorce de l'arbre ou sur de petites pailles disposées à cet effet dans les incisions. || Manne en sortes, colle qui, dans le mois de septembre et d'octobre, coule le long de l'arbre, et se dessèche moins vite et moins complètement. || Manne grasse, celle qui coule jusqu'au pied de l'arbre, pendant le mois de novembre et le commencement de décembre, et est reçue sur une couche de feuilles du même arbre, dont on a eu soin de couvrir le sol. || 5° Manne de Briançon, manne très-faiblement purgative, qui croît spontanément du mélèze (*pinus larix*, L.), dans les environs de Briançon. || Manne d'Albagi, ou manne de Perse, la substance qui exsude d'une espèce de saïnfoin de Perse nommé *hedyarum albagi*. || 6° Manne d'encens, farine d'encens qui se forme du froissement des grains, et qui reste dans les sacs où l'on a mis de l'encens. || Suivant d'autres, la manne d'encens est un encens de bois, ayant la couleur de la belle manne. || 7° Ancien terme de chimie. Manne de Mercure, un sublimé fait avec le précipité par une double opération. || 8° Terme de minéralogie. Se disait d'une couche de terre qui recouvre la veine de métal, et par laquelle on peut reconnaître quel est ce métal. Manne d'or, manne de fer, etc.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. La manne ki del ciel vint, e lo poeple quarante anz, en leu de vitaille corporel, sustint, Rois, p. 1.

— ETYM. Provenç. *manna* et *mana*; espagn. *mana*; Ital. *manna*; du latin *manna*; grec, *μάνα*, qui vient d'un mot hébreu, ou plutôt de deux mots hébreux, comme le montre le verset 15 du ch. XVI de l'Exode : *Dixerunt ad invicem : Manhu, quod significat : quid est hoc?*

2. MANNE (ma-n'), s. f. Panier d'osier plus long que large, où l'on met le linge, la vaisselle. Je fus tout étonné de les voir revenir avec deux grosses mannes du plus beau linge de table que j'aie jamais vu, ST-AM. 175, 92. Nous n'asions pas même encore des Teutons, à qui des druides sacrifiaient les enfants de nos ancêtres dans de grandes mannes d'osier, VOLT. Mémoires, Intro. || Manne d'enfant, berceau d'osier. || Manne à marée, grand panier à mettre le poisson.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Del millier de herens, un denier [de droit], de lo [la] mande de rales qustro deniers, TAILLAR, Recueil d'actes, p. 15. || XVI<sup>e</sup> s. Paniers, corbeilles, mandes, vans et semblables meubles du menage, O. DE SEANES, 33.

— ETYM. Wallon, *manie*; picard et Hainaut, *mande*; h.-lat. *manda*; de germanique; anc. h.-alt. *mann*; anglo-sax. *mand*; angl. *mand*.

† MANNÉE (ma-née), s. f. Le contenu d'une manne. Une mannée de pommes.

— ETYM. *Manna* 2.

1. MANNEQUIN (ma-ne-kin), s. m. || 1° Nom que

les peintres et les sculpteurs donnent à une figure de bois ou de cire qui leur sert à disposer les draperies de leurs ouvrages. Mannequin de grandeur naturelle. || Cette figure est le mannequin, elle manque de naturel. || Fig. et familièrement. C'est un mannequin, c'est un homme qu'on fait mouvoir comme on veut. Tous les personnages modelés sur le même moule de bêtise, excepté le principal, qui les fait mouvoir comme des mannequins, BACHAUMONT, Mém. secrets, t. XXII, p. 171. || S'est dit aussi de figures de cire ou de carton de grandeur naturelle, représentant des hommes, des femmes, des enfants, des animaux. || 2° Figure d'homme ou de femme sur laquelle les chirurgiens exercent les élèves à l'application des bandages ou à la manœuvre des accouchements. || Figure de cheval, formée de pièces articulées et servant à la démonstration des aplombs et de la succession d'action des membres dans les allures. || 3° Mannequin-plongeur, appareil dont un homme se revêt pour pouvoir rester dans l'eau.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Une coupe d'argent dorée, où il y a ung mannequin dedens, de LABORDE, l'Amour, p. 380. || XVI<sup>e</sup> s. Ung petit manequin tirant une espiole hors de son pied, fait de marbre [marbre] blanc, bien exquis (c'est la statue antique dite le Tireur d'épines), in. id. Janin avoit pris une femme qui jouoit des manequins, laquelle ne s'en cachoit point pour lui, VESTA. Contes, LXVIII.

— ETYM. Wallon, *manike*, lambin, petit homme; du flamand *maneken*, proprement petit homme, puis figure; allem. *Männchen*, diminutif de *Mann*, homme.

2. MANNEQUIN (ma-ne-kin), s. m. || 1° Sorte de panier haut et rond, qui est ordinairement d'osier. Ils apportaient deux mannequins remplis de sucre, de cannelle, de poivre, de figues, d'amandes et de raisins secs, LASSER, Gil Blas, I, 6. || Espèce de boîte à l'usage des chiffonniers. || 2° Panier d'osier à claire-voie, dans lequel on élève des arbres destinés à regarnir un jardin. Les jardiniers marchands d'arbres ont grand soin d'avoir toujours ainsi des arbrisseaux dans des paniers, et c'est ce qu'ils nomment arbristes en mannequin, Dict. des arts et m. Jardinier. || Terme d'architecture. Se disait autrefois de la représentation d'un panier de fleurs et de fruits dans la décoration d'un édifice.

— ETYM. Il est probable que ce mannequin est un autre mot que le précédent, et qu'il vient de *manne* 2.

† MANNEQUINAGE (ma-ne-ki-na-je), s. m. Terme d'architecture. Genre de sculpture employé dans la décoration des édifices.

— ETYM. *Mannequin* 2.

MANNEQUINÉ, RE (ma-ne-ki-né, née), part. passé de mannequiner. Qui sent le mannequin. Ces draperies, ces étoffes sont mannequinées. Vos chasseurs et vos amazones sont rudes et mannequinés, VIDER. Selon de 1764, Œuv. t. XIII, p. 332, dans POUSSIN.

† MANNEQUINER (ma-ne-ki-né), v. a. Terme de peinture et de sculpture. Disposer sans naturel, comme ce qui est fait sur le mannequin. Puisque toutes les figures sont mannequinées, il fallait aussi mannequinier les draperies, VIDER. Selon de 1764, Œuv. t. XIII, p. 180. || Fig. Donner l'air raide. L'autre [vêtement], raide, empesé, me mannequina, VIDER. Sur sa robe de chambre.

— ETYM. *Mannequin* 1.

† MANNET (ma-nè), s. m. Espèce de rongeur connue sous le nom de lièvre sauteur du Cap.

† MANNETTE (ma-nè-t'), s. f. Petite manne. Grand panier à deux anses, qu'on appelle aussi banne.

— ETYM. Diminutif de *manne* 2.

† MANNIDE (ma-nni-d'), s. m. Terme de chimie. Corps provenant de la mannite qui a perdu les éléments de l'eau.

† MANNIFÈRE (ma-nni-fè-r'), adj. Terme de botanique. Qui donne de la manne.

— ETYM. *Manna* 1, et le lat. *ferre*, porter.

† MANNIPARE (ma-nni-pa-r'), adj. Terme de zoologie. Se dit d'un insecte dont la piqûre fait découler la manne des plantes.

— ETYM. *Manna* 1, et le lat. *parere*, produire.

† MANNITANE (ma-nni-ta-n'), s. f. Terme de chimie. Corps qui se prépare en chauffant pendant quelques minutes la maouite à 200 degrés.

† MANNITARTRIQUE (ma-nni-tar-tri-k'), adj. Terme de chimie. Acide mannitartrique, acide qui se prépare en chauffant à poids égaux la mannite et l'acide tartrique à 120 degrés.

† MANNITE (ma-nni-t'), s. f. Terme de chimie.

Nom donné par Thénard à un principe sucré contenu dans la manne. Le sucre de champignon paraît n'être que de la mannite.

— ETYM. *Manne* 1, et la finale chimique etc.

† MANOCAGE (ma-no-ka-j'), s. m. Action de mettre le tabac en manocags. Dispositions relatives au triage, manocage, bottelage ou emballage des tabacs. *Circul. des contrib. indir. tabacs*, 10 juin 1891, n° 487.

1. MANŒUVRE (ma-nœ-vr'), s. f. || 1° Opération de la main. || Terme de construction. Mouvement des ouvriers et des machines. Il faut laisser de la place pour la manœuvre. || 2° Terme de chirurgie et d'obstétrique. Action composée, ensemble des mouvements pour faire quelque opération. La manœuvre du forceps. || 3° Il se dit des mouvements concertés des animaux. La manœuvre du chat pour prendre une souris. Un insecte inutile dont nos observateurs admirent les manœuvres, une herbe sans vertu dont nos botanistes observent les étamines, n'étaient pour eux [les anciens] qu'un insecte ou une herbe, sur. *Hist. nat.* 1<sup>er</sup> disc. t. 1. p. 71. || 4° Terme de peinture. Manière dont les couleurs d'un tableau sont fondues et agencées. La manœuvre de ce tableau est bonne. || 5° Terme de marine. Mouvement, opération qui nécessite un changement d'allure ou de direction dans le cap; tels sont l'action de gouverner, les virements de bord, l'appareillage et le mouillage. Vous voyez amez, monseigneur, par le compte que je vous rends de la manœuvre de chaque vaisseau, qu'ils ont fait tous parfaitement leur devoir. *Rapport de Jean Bert*, 1694, dans J. L. Personne ne conservait assez de présence d'esprit, ni pour ordonner les manœuvres, ni pour les faire, etc. *Tit. iv.* L'art de la navigation consiste en deux parties : le pilotage qui regarde principalement l'usage de la boussole, et la manœuvre qui regarde la disposition des voiles, du gouvernail et du vaisseau par rapport à la route qu'on veut faire et aux avantages qu'on peut tirer du vent, ventres. *Remou.* La manœuvre est principalement fondée sur les lois de la résistance des fluides, et ces lois n'étaient encore que peu connues, d'ALEX. *Eloges, Remouillé.* || Faire une fausse manœuvre, faire une manœuvre à contre-temps et mal à propos. || Service des matelots et usage que l'on fait de tous les cordages. Il s'agit de payer mon passage : vous y avez pourvu en me faisant apprendre la manœuvre, J. J. nous. *Am. v.* || Manœuvre basse, celle qu'on peut faire de dessus le pont. Manœuvre haute, celle qui se fait de dessus les dunes, les vergues et les cordages. || Grosse manœuvre, travail qu'on fait pour embarquer les câbles et les canons, et pour mettre les ancres à leur place. || 6° Nom général signifiant les cordages qui servent à manœuvrer un navire, excepté les câbles. Amariner une manœuvre. || Manœuvre haute, toute manœuvre appliquée aux parties supérieures de la mâture, par opposition aux autres qui ont comme manœuvres basses. Lors du départ, il [le contre-maître] verra lever l'ancre; et, pendant le voyage, il visitera chaque jour toutes les manœuvres hautes et basses, *Ord.* août 1694. || Manœuvre courante, toute manœuvre libre, courant dans une poule, et servant à plier, déplier, étendre et diriger les voiles. || Manœuvre dormante, toute manœuvre qui sert à l'établissement d'un mât et reste fixe à la place où on l'attache. || Manœuvre de hune, cordage amarré au grand mât de hune. || Manœuvre à queue de rat, celles qui vont en élançant, et qui par conséquent sont moins garnies de cordons vers le bout que dans toute leur longueur. || Manœuvres en bandes, celles qui, n'étant ni brèves ni amarrées, ne travaillent point. || Manœuvres passées à contre, celles qui sont passées de l'arrière du vaisseau à l'avant, comme celles du mât d'artimon. || Manœuvres passées à tour, celles qui sont passées de l'avant du vaisseau à l'arrière, comme les cordages du grand mât et ceux des mâts de beaupré et de misaine. || 7° Mouvements qu'on fait faire à des troupes, soit sur le champ de bataille, soit en campagne. L'exercice précédent s'étant prolongé pendant cinquante ans, on avait voulu l'imiter en France... on avait même changé les manœuvres presque à chaque revue, de sorte que les officiers et les soldats, ayant mal appris des exercices nouveaux... n'étaient rien appris de tout. *Tit. Canon d'Orléans.* *Notre* Les manœuvres de guerre s'étoient étonnées le fruit des manœuvres de jeunesse, *m. Louis XV*, 11. Il a voulu que les manœuvres que les Français s'étoient pas en état de rendre s'ils n'étoient été que brèves, et que s'exercer en à leur tête un général aussi commandant dans les manœuvres militaires, devaient aujourd'hui plus nécessaires que jamais, d'ALEX. *Lett. au roi de Prusse*, 14 août 1772. Par le succès de cette première manœuvre, les deux corps français et italiens n'avaient pas encore conçu le droit de continuer leur retraite, mais seulement la possibilité de la défendre, *Stour, Hist. de Nap.* ix, 10. || 8° Manière de conduire une assemblée délibérante. Ils ne connaissent point, tous tant qu'ils sont, la manœuvre des états [de la Bretagne], *adv.* 31 août 1689. || 9° Fig. Moyens que l'on emploie pour gouverner certaines affaires. Ce n'est pas tout de briller par vos œuvres : il faut encore des ressorts, des manœuvres, J. J. nous. *Épist.* 1, 6. S'il a fait quelque mauvaise manœuvre, vous avez la voie de la justice, 12 sans, Turcaret, III, 6. Tant de précipitation nous nuirait peut-être et sentirait la manœuvre, *MARIV. Marianne*, 10<sup>e</sup> part. Encore une fois, le soin que je prends de rendre Sémiramis moins indigne du public éclairé est ma meilleure réponse, est ma meilleure manœuvre, *vol. 7. Lett. d'Argental*, 11 oct. 1749. Seriez-vous mal reçu, monseigneur, à dire au roi qu'en dix jours de temps il y a eu cinq éditions de sa gloire [le poème de Fontenoy] ? n'oubliez pas, je vous en prie, cette petite manœuvre de cour, *id. Lett. d'Argental*, 29 mai 1748. Il fut témoin des manœuvres des principaux atropes qui firent ce qu'ils purent pour faire battre leur chef, *id. Babouc.* Louis ignorait que le plus fort obstacle à ses desseins était la perfidie du cardinal Baluc, qui trahissait sa confiance, et dont le hasard découvrit les manœuvres, *vol. 8, Louis XI, Œuvr.* t. II, p. 369, dans ROBERTS. Le célèbre Prior avait, par les plus sages moyens, préparé cette paix d'Utrecht, si désirée des peuples et si retardée par les manœuvres ou l'ineptie des politiques, d'ALEX. *Eloges, Destouches.* Je lui parlai des indignes manœuvres de Mme d'Épinay pour surprendre les lettres très-innocentes que sa belle-sœur m'écrivait, J. J. nous. *Conf.* ix. || Faire une fausseté, une mauvaise, une méchante manœuvre, se comporter d'une manière malhabile, faire une démarche qui gêne les affaires. M. de Saint-Malo est revenu; il a été mal reçu aux états [de Bretagne]; on l'accuse fort d'avoir fait une méchante manœuvre à Saint-Germain [où était la cour], et qu'il devait au moins demeurer, après avoir mandé ce malheur en Bretagne, pour tâcher de ménager quelque accommodement, *adv.* 235.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et toutes les manœuvres [service de bras] que Robert d'Amiens y avait chacun an, du canon, manopera. || XIV<sup>e</sup> s. Le dit bois coustivé [cultivé] par manœuvre d'homme, *id. canon, manopera.* || XVI<sup>e</sup> s. Le principal pilote du marquis conduit au manœuvre des deux navires qui estoient avec Sainte-Souline, qu'ils ne vouloient point estre de la partie, d'ALEX. *Hist.* II, 467. Les chevaux ne pouvant prendre pied, il fallut faire cette manœuvre avec les bras des hommes, *id.* ib. III, 604. Ou'ainsi ils se mesleroient avec les vrais pelains qui alloient à la manœuvre, *id.* ib. III, 417. Ceux qui ont prins bois à coupe et à layer sont tenus le couper et abattre dedans le premier jour de may et tuer la manœuvre dedans le jour de la Magdeleine prochainement venant, *Cost. génér.* t. I, p. 603. Manœuvre de bras en temps d'esté six deniers, en temps d'hiver quatre deniers, *id.* t. II, p. 447.

— ETYM. Picard, manœuvres; provenç. manerra; espagn. manobros; ital. manerra; bas-lat. manopera, de manus, main, et opera, œuvre.

2. MANŒUVRE (ma-nœ-vr'), s. m. || 1° Celui qui travaille de ses mains. On encourage nos manœuvres à perdre leur raison et leur santé dans un cabaret, au lieu de mériter leur subsistance par un travail utile, *vol. 7. M. Hist. de N. Dupont.* Le manœuvre au vignat et limousin devoit quatre livres de pain qu'il trompe dans l'eau, *id. Dict. phil. B. d.* || 2° Ouvrier subalterne portant ceint qui font l'ouvrage, et, particulièrement, celui qui sert les machines, les couvreurs. Il [le czar Pierre] ne se plait guère qu'à charpenter, et il passe des jours entiers à travailler, comme un ouvrier, à la construction des vaisseaux; en le voit aux ateliers, tout comme le plus vil manœuvre, *vol. 7. Lett. d'N<sup>o</sup>*, 25 nov. 1697. Aussitôt les manufacturiers, les stibers, les placés publics se rempliraient d'une infinité d'ouvriers et de manœuvres, dont les travaux étoient dirigés par des artistes intelligents, d'après les dessins de Philias, *advr.* *Ann. introd.* part. 2, sect. 2 || On dit aussi en ce sens aide-manœuvre. Un athlète est dans la nature comme un aide-manœuvre dans un superbe palais, *adv.* *de St-F. Mort de Socrate.* || 3° Fig. et par mépris. Un homme qui opere grossièrement et par routine un ouvrage d'art.

Ce n'est qu'un manœuvre || Adjectivement. Les géomètres manœuvres ont un mépris ridicule pour les arts d'imagination, CHATELAIN. *Géom.* II, 4. || 4° En mauvaise part, un homme subtil, rusé, disposé à tromper. Déféz-vous de lui, c'est un manœuvre, *Dict. de l'Académie.* || 5° Fig. Manœuvre littéraire, celui qui dans un travail fait les manœuvres, les extraits, etc. Pascal n'avait le même des livres des jésuites dont il se moque dans ses lettres; c'étaient des manœuvres littéraires de Port Royal qui lui fournissaient les passages qu'il tournait si bien en ridicule, *vol. 7. Philos. Trad. d'une lettre à mil. Bolingbroke.* || Travail, ouvrage de manœuvre, se dit des ouvrages d'art ou de littérature qui exigent que du temps et de la patience. Comme tel un ouvrage de manœuvre. Il restait seulement quelques accompagnements et remplissages à faire; ce travail de manœuvre m'ennuyait fort, J. J. nous. *Conf.* VII.

— ETYM. MANŒUVRE, MANŒUVRIER. Ces deux mots sont synonymes, excepté en ceci que MANŒUVRE se prend, en un sens particulier ou figuré, pour un subalterne, et que MANŒUVRIER ne s'y prend pas.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il avoit toujours peu du manœuvre qui beuvoient les manœuvres de sa main, *AMOT, Caton*, 10.

— ETYM. *Manœuvre* 1.

MANŒUVRÉ, ÉE (ma-nœ-vré, vrée), part. pass. de manœuvrer. Des galères manœuvrées par les forçats.

† MANŒUVRÉE (ma-nœ-vrée, s. f. Terme de droit coutumier. Travail manuel. Les vassaux devoient des manœuvres à leur seigneur.

— ETYM. *Manœuvre*.

MANŒUVRIER (ma-nœ-vri-èr), s. m. 1° Terme de marine. Faire la manœuvre. L'équ page a fait manœuvrer. || Il se dit aussi des bâtiments qui sont à la manœuvre. Ce vaisseau manœuvre bien. La chaloupe manœuvrait mal. || Activement. Faire des évolutions aux navires, aux manœuvres. Manœuvrer les voiles. Les galères o'lonnoises furent manœuvrées par des esclaves chrétiens, et les galères chrétiennes par des esclaves turcs, qui les servaient malgré eux contre leur patrie, *vol. 7. Mar.* 160. || 2° Il se dit des mouvements que les troupes exécutent. Ces troupes ont bien manœuvré. Faire manœuvrer des troupes. || En un sens plus étendu, concourir en campagne les mouvements des troupes pour quelque opération. Le général manœuvra pour couvrir sa retraite. || 3° Fig. Employer les moyens pour la réussite d'une affaire. Il a manœuvré adroitement et obtenu l'emploi qu'il vouloit.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. En l'orient port [dans la possession] de son épée [il] l'a faite [la lame de la main] dont J. C. fut percé manœuvrer [mettre par manœuvre], *CA. de Mel.* CLXIII. *Hen' a.* [La main] c'on laisse à manœuvrer selonc le [la] coustume de pais, *DELM.* XV, 12. Mais or pensez d'ainti ouïr, Se d'amours voulez manœuvrer, *Bl. et Jehan*, 1014. C'est à savoir que chacun bon'orgiers peut faire son four en sa meson, en laquelle il manœuvrera à cuire tout ce que manœuvrera en sa meson. *Liv. des m. s.* 210.

— ETYM. *Manœuvrier* 1; picard, manœuvrer, espagn. manobrero.

MANŒUVRIER (ma-nœ-vri-èr), s. m. || 1° Terme de marine. Ouvrage technique sur la manœuvre. || 2° Actuellement. Manœuvrier, manœuvrière, habile en la manœuvre de terre et de mer. Une armée manœuvrière. Un général manœuvrier. Une flotte manœuvrière. || Il se dit aussi, substantivement, un manœuvrier. Cette armée est bonne manœuvrière.

— ETYM. *Manœuvre* 1.

MANOIR (ma-noir), s. m. || 1° Nom, au temps de toute habitation à laquelle était jointe une certaine étendue de territoire. Celui qui avoit un manoir étoit toujours obligé de marcher à la guerre, *WORTHO.* *Exp.* 111, 12. Les hommes qui fraient au fond des vieux manoirs, v. u. *Manoir.* || 2° Nom d'un manoir, ou d'un manoir, la partie d'un héritage que l'aîné avoit par priéput. || 3° Le lieu où l'on assemble. Le choix du lieu, l'art de faire son manoir, sont autant d'indices d'un sentiment de la patrie, *WORTHO.* *Remard.* Pour m'ôter le droit de voter dans ce département où est mon manoir paternel, il faudroit prouver que j'ai fait élection de domicile ailleurs, p. l. cour. d'N. de conseil de préfecture. || 4° Fig. et poétiquement. Le manoir habité, la mer. Peu s'en fallut que le soleil Ne rebroustât

d'horreur vers le manoir liquide, LA FONT. *Fobl.* XI, 2. Le sombre manoir, la demeure de Pluton, le séjour des morts. [MUSÉE] Ouvre encore à mes cris ton horrible manoir, *NOTA. Herc mour.* IV, 2.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Villes [ils] emulent [succèdent] et manent, Mesons ardent, prennent avers [avoirs, biens], wacs, dans de canoz, manerium. Se nuls liens de chaste, de bure ne de cité Ou de manoir le roi de sa dema[n]ché, *TH. le mort.* 60. || XIII<sup>e</sup> s. Un jour est-il rois Flores à un sien grant manoir, *Berte.* I, 15. Les deux pars de sief, le quel [chef] manoir et l'omage de ses seours de le [la] tierce partie, *MAZU.* III, 2. Lez le bois avoit un manoir Ou hains soloit manoir, Qui moult avoit eos et gelines, *REN.* 2193.

— ETYM. Prov. maner. C'est l'inflinitif de l'anc. verbe manoir, demeurer, du lat. manere, même sens. Le latin manere, grec μένω, rend upaman, rester, est rapproché par Curtius du manerit mon, qui signifie penser, se souvenir, manas, mens, mévo; il croit que ces mots n'ont conservé que le sens dérivé, spiritualisé, de la racine, et que la signification concrète et originelle en est éteinte, persister.

† MANOMÈTRE (ma-no-mè-tr'), s. m. Terme de physique. Appareil propre à faire connaître la force élastique des gaz et des vapeurs. Le manomètre a été inventé par Varignon. Le baromètre ordinaire est, en quelque sorte, le type des manomètres.

— ETYM. Μανός, rare, peu dense, et μέτρον, mesure.

† MANOMÉTRIE (ma-no-mé-trie), s. m. Art de se servir du manomètre.

† MANOMÉTRIQUE (ma-no-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à la manométrie.

† MANOQUE (ma-no-k'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de marine. Petite pièce de ligne de 30 à 60 brasses, ployée comme un échveau, et liée au milieu. || 2<sup>o</sup> Nom donné à de petites bottes de tabac en feuilles. Fixation du nombre des feuilles [de tabac] par manoque, et de manoaques par bottes ou balle, *Circul. des contrib. indir. tabacs.* 16 juil. 1881, n<sup>o</sup> 187.

† MANOSCOPE (ma-no-sko-p'), s. m. Instrument de physique qui marque les variations de la densité de l'air.

— ETYM. Μανός, rare, peu dense, et εξασπίν, examiner.

† MANOTE (ma-no-t'), s. f. Clavaire, champignon comestible, nommé aussi griffe et meoite.

— ETYM. Diminutif de main, dit par assimilation de forme.

MANOUVRIER, ÈRE (ma-nou-vri-è, è-r'), s. m. et f. Ouvrier, ouvrière qui travaille de ses mains et à la journée. Lorsque les œuvres de manouvriers et manouvrières viendront à vaquer par mort, forfaiture, ou autrement... *Lett. pat. Roi Louis,* 27 juil. 1680. La grande habitude de faire des expériences donne aux manouvriers d'opérations les plus grossières un pressentiment qui a le caractère de l'inspiration, *MEAN. Interprét. de la nat.* n<sup>o</sup> 30.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Li diable la [une tour] firent et ovrer et drocier, Rien a plus de mil ans, sans point de menongier; Et la tour firent faire à lor manouvrier, *Ch. d'Anf.* VI, 1032. Quant on doit à manouvriers par le [la] reson de lor journées, *ARZUM.* XXIV, 12. XII<sup>e</sup> s. A.... manouvriers qui furent ordenet à tenir les carlos [chariots] de le [la] ville, *CARRIERS, Abatis de maisons,* p. 22.

— ETYM. Manœuvre I.

† MANQUANT, ANTE (man-kan, kan-t'), adj. Qui est de moins là où il devrait se trouver. Les sommes manquantes. Les élèves manquants. Les raisons manquantes. Les soldats manquants à l'appel. Substantivement. Noter les manquants, les manquantes. Les manquants à l'appel.

† MANQUÉ (man-ké), s. m. || 1<sup>o</sup> Absence, privation. L'homme le plus parfait a manque de cervelle, *SSONZA, Sat.* II. Quoi! le manque de foi vous semble parlo[n]nable? *COAN. Hor.* I, 3. Et dans un tel dessein le manque de bonheur Met en péril la vie et non pas ton honneur, *Id. Cinna,* I, 3. Il n'a manqué d'amour ni manque de valeur, *Id. Andromède,* II, 2. Pour ne hasarder pas en vous la majesté Au manque de respect d'un grand peuple irrité, *Id. Nicom.* V, 7. Un coup d'œil en triomphe, et, dès que je vois roi, il ne me souvient plus de vos manques de foi, *Id. Pulch.* V, 8. Le manque d'héritiers ébranlait sa province, *Id. Œdipe,* V, 4. Ce qui fait qu'on ne croit pas les vrais miracles, c'est le manque de civilité, *PASC. Pens.* XXIII, 22, éd. MABET. Ce n'est pas assez qu'une chose soit belle, il faut qu'elle soit propre au sujet, qu'il n'y ait rien de trop ni rien de manque, *Id. Pens.* XXV, 87. || Trouver quelque chose de manque, le trouver de moins où il devrait être. Rien ne se trouva de manque sur l'inventaire,

J. J. *ROBAS. Conf.* II. || Il se dit aussi des personnes. Quand on aime fortement, c'est toujours une nouveauté de voir la personne aimée; après un moment d'absence, on la trouve de manque dans son cœur, *PASC. Amour.* || 2<sup>o</sup> Il se prend quelquefois pour manquement. De quel manque, après tout, as-tu lieu de te plaindre? En quelle occasion m'as-tu vu te contraindre? As-tu reçu de moi ni froideurs ni mépris? *COAN. L'Illus. com.* V, 3. || 3<sup>o</sup> Manque de, par manque de, loc. prép. signifiant que telle ou telle chose fait défaut, est absente. Manque par lui de fournir ses titres. Vous donc, esprits légers, qui, manque de tombeaux, Tournoyez vagabonds à l'entour de ces eaux, *COAN. Méf.* IV, 4. Notre imagination nous grossit si fort le temps présent, à force d'y faire des réflexions continuelles, et amoindrit tellement l'éternité, manque d'y faire réflexion... *PASC. Pens.* III, 8, éd. MABET. Manque d'avoir contemplé ces infinis, les hommes se sont portés témérairement à la recherche de la nature, comme s'ils avaient quelque proportion avec elle, *Id. ib.* I, 1. J'ai fait voir combien vous leur [aux gens de Port-Royal] aviez imputé d'hérésies, manque d'en trouver une que... *Id. ib.* XVIII. Si... manque de connaissance nous faisons des fautes irréparables, *BOUADAL. Car. Pena.* de la mort, 28. || 4<sup>o</sup> Au billard, un manque-à-toucher, se dit lorsque le joueur ne touche pas la bille sur laquelle il pousse la sienne. || En ce cas, manque ne prend pas la marque du pluriel, étant ici non le substantif manque, mais le verbe manquer. Dix manque-à-toucher. || On dit aussi, et plus souvent aujourd'hui, manque de touche. Des manques de touche. || 5<sup>o</sup> Manque à gagner, occasion qu'un marchand laisse échapper de faire un profit. || 6<sup>o</sup> Terme d'eaux et forêts. Manque de mesure, moindre mesure. || 7<sup>o</sup> Terme d'équitation. Un manque, faux pas qui peut entraîner la chute du cheval. || 8<sup>o</sup> Dans un filet, dans un point de couture, manque se dit d'une maille, d'un point qui manque. Il y a des manques dans ce filet, dans cette tapisserie.

— SYN. MANQUER, MANQUEMENT. Le manque exprime l'absence, le défaut; le manquement exprime qu'on a failli à quelque chose: ce manque de parole me mit dans l'embarras; son manquement de parole m'irrita contre lui.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Là le manque de chevaux lui fit enterrer une coulerrine, *D'AUB. Hist.* I, 171. Le manque de piété, *Id. ib.* II, 178. Et aurés dorénavant autant occasion de vous louer d'eux, que jusques icy vous avez eu de raisons et juste sujet de vous plaindre des manques que vous avez reçus, *Lettres missives de Henri IV,* t. IV, p. 354, de la reine d'Angleterre, 25 nov. 1594.

— ETYM. Voy. MANQUER; Berry, manque, s. f. L'ancienne langue avait l'adjectif manc, manque, qui signifiait estropié, défailant, manquant de, et même gauche, du latin mancus: Tu m'as ouvert le manque flanc, du *BELLAI, Fers lyriques, ode* XI.

3. MANQUE (man-ké), s. f. Terme militaire. L'action de manquer à l'appel. Une manque.

MANQUÉ, ÈRE (man-ké, kée), part. passé de manquer. || 1<sup>o</sup> Qui n'a pas réussi. Un projet manqué. Effet manqué. Après le coup manqué, le traître a cette audace, *ROSSOU, Bélisair,* I, 2. Il peut pour un manqué recouvrer cent partis, *Id. Antig.* IV, 4. Quel qu'il arrive, il [Morival, un des jeunes condamnés d'Amiens] restera chez moi jusqu'à ce que son affaire soit finie ou manqué, *VOLT. Lett. roi de Prusse,* 26 avr. 1774. Sa comédie du Glorieux [de Destouches] est son meilleur ouvrage, quoique le personnage du glorieux soit, dit-on, manqué, *Id. Louis XIV, écrivains.* Cette mère éplorée, ces suivantes qui l'entourent, ce père qui tient son enfant, tout cela est manqué net, *MEAN. Salon de 1767, Œuv.* I, 219, p. 299, dans *ROUSSOU.* || Un plat, un gâteau manqué, un plat, un gâteau que le cuisinier n'a pas réussi à faire bon. Mme de Castris était un quart de femme, une espèce de biscuit manqué, *ST-SIM.* 33, 352. || Familièrement. Un poète, un peintre manqué, poète, peintre qui manque de talent, qui n'a pas les qualités requises. Cela se dit aussi de tout personnage qui est au-dessous de son rôle, de sa position. À l'égard de Louvois, dont la sultane manquée avait plus de hâte de se défaire, elle ne manqua aucune occasion d'y préparer les voies, *ST-SIM.* 407, 92. Les fleuves et encore plus les chaînes de montagnes et la mer ont formé des barrières impénétrables pour un grand nombre de ces Atlantes manqués, *TURCOT. Plan du 1<sup>er</sup> discours sur l'hist. univers.* Petit maître manqué, ridicule pagode, *BOISSY. Impatient,* III, 3. || 2<sup>o</sup> Qu'on n'atteint pas du coup qu'on adressait. L'homme ajusté mais manqué. Un livre manqué. Ils [les Sarrasins] levèrent

le siège [de Rome], pour aller combattre une armée de Français qui venait secourir Rome... l'armée française fut battue, mais la ville rafraîchie fut manquée, *VOLT. Maury,* 28. || 3<sup>o</sup> Auquel on n'a pas assisté. Trois bals manqués dans la semaine.

MANQUEMENT (man-ke-man), s. m. || 1<sup>o</sup> Action de manquer à, faute. Chaque parti s'est plus maintenu par les manquement de celui qui lui était opposé que par sa bonne conduite, *LAROCHE. Mem.* 172. Celui qui, dans les grandes affaires, donne lieu au manquement des autres, est souvent plus coupable qu'eux, *ARIZ. Mém.* I, II, liv. III, p. 24, dans *ROUSSOU.* Tous les malheurs des hommes, tous les revers funestes dont les histoires sont remplies, les bérues des politiques et les manquement des grands capitaines, tout cela n'est venu que faute de savoir danser, *NOT. Bourg. gent.* II, 3. Chaque veur s'examine elle-même sur les manquement qu'elle fait [au règlement], *NOSS. Règl. pour les filles de la prop. de la fol,* IV, 12. || Faute contre. Il soupçonne aussitôt son manquement de foi, *COAN. Pomp.* II, 2. Toute votre vie n'est-elle pas un continu manquement de parole? *NOSS. Dial. des morts mod. dial.* 12, *Charles V, François I<sup>er</sup>.* De là [chez le duc d'Orléans] tant de manquement de parole, qu'on ne comptait plus les plus positives pour rien, *ST-SIM.* 390, 20. || 2<sup>o</sup> État de ce qui manque, fait défaut. N'ai-je à craindre que le manquement de mémoire? *NOT. Improptu.* I. Le sagement éternelle, qui fait servir le moindre au plus digne, si l'âme a besoin d'un corps pour vivre dans sa naturelle perfection, lui rendra plutôt le sien que de laisser défailir son intelligence par ce manquement, *NOSS. Connais.* V, 12. || 3<sup>o</sup> Absence, privation (en ce sens, il est synonyme de manque, mais moins usité). Ce n'est pas qu'ils n'aient bien vu que ce manquement de liberté, qui avait porté un si grand nombre de docteurs à se retirer des assemblées, ne ferait pas de bien à leur censure, *PASCAL, Proc.* III. Une complaisance déréglée, un manquement de circonspection, *NICOLAS, Essai,* t. III, p. 80, dans *ROUSSOU.* || 4<sup>o</sup> Absolument. L'énurie, manque. Elle [une peuplade fixée dans le lieu qu'elle cultive] n'est donc pas dans un état de pauvreté, elle est plutôt dans un état de manquement, qu'on ne permette ce mot: celui de privation ne rendrait pas ma pensée; car nous nous privons des choses que nous avons, ou que nous pouvons avoir, et que nous connaissons, au lieu que nous n'avons pas celles dont nous manquons, souvent même nous ne les connaissons pas, *COMILLAC, Comm. gour.* I, 7.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le manquement de piété et de justice, *D'AUB. Hist.* II, 178. Advertis des grands manquement qu'il y avait en Brouage, mais principalement de la dizette d'eau, de vin et de médicaments, *Id. ib.* II, 427. Ceux qui, manquement de moyens, ne pourront fournir aux amandes par eux encourues, *NOSS. cout. Génér.* p. 689. Un seul manquement et faute à sa parole, *COAN. III,* 83.

— ETYM. Manquer; provenç. mancamen; espag. mancamiento; ital. mancamento.

MANQUER (man-ké), je manquais, nous manquions, vous manquiez; que je manque, que nous manquions, que vous manquiez, e. e. || 1<sup>o</sup> Ne pas atteindre ce qu'on voulait atteindre, ne pas accomplir ce qu'on voulait accomplir (le sens primitif du bas-latin mancare est mutiler, estropier). ... Que trois héros, brûlants de l'attaquer, se préparent au coup que je viens de manquer, *NOSS. Scévole,* V, 8. On m'a dit qu'Ariste a manqué son projet, *COAN. Scévor.* IV, 2. Si vous manquez le trône, il faut périr tous trois, *Id. Othon,* I, 4. Ton bras peut-il manquer ce que ton cœur résout? *NOTA. Bélis.* I, 6. Il l'on n'aurait vu, sans en être piqué. Posséder par un autre un cœur qu'on a manqué, *NOTA. le Dég.* I, 1. Ah! que je sens de trouble, et qu'il m'édit été doux Que l'on m'édit fait manquer ce fatal rendez-vous! *Id. Féd.* I, 6. M. Renaud ne se tint point encore pour vaincu, et, s'il avait cru l'être, il n'aurait pas manqué la gloire de l'avouer, *ROUSSEAU. Renaud.* Les critiques ne manquent jamais ces sortes de réflexions, parce qu'on les peut faire sans essayer beaucoup son esprit, *MOYSSO. Lett. pers. Introd.* M. le comte de Boulainvilliers a manqué le point capital de son système; il n'a point prouvé que les Français aient fait un règlement général qui mit les Romains dans une espèce de servitude, *Id. Esp.* XII, 10. Athalie fut peu goûtée lorsqu'elle parut imprimée pour la première fois; Racine crut de bonne foi qu'il avait manqué son sujet, et il l'aurait sans doute manqué à Despreaux, qui lui contenait ce contraire qu'il n'avait rien fait de mieux qu'Athalie,



manquer pendant le cours de l'année, mais. *Carême, Jérôme*. || 13° Tomber en faute (l'idée étant transportée des choses qui sont défaut aux personnes qui sont en défaut). Quand on connaît sa faute, on manque doublement, *corn. Médée*, II, 8. Manqué-je en vous rendant l'honneur que je vous dois? *corn. Mithr.* IV, 4. Le juge prétendait qu'à tort et à travers On ne saurait manquer condamnant un pervers. *La Font. Fable* II, 2. Je ne puis manquer en embrassant ce le-ci (elle n'), *BOURDAL. Car.* I, *Sagesse de la loi chré.* 416. Expliquez-moi du moins en quel j'ai pu manquer, *corn. Mithr.* I, 4. || Manquer à son infinitif, faire une faute en avec le participe présent de cet infinitif (tourneure inusitée). Voilà ce que font les croisées coupées jusques en bas [un homme était tombé par une de ces croisées]; on ne saurait jamais manquer à mettre partout des gardes-fous, *sév. 27 janv. 1672*. || 14° Manquer de fer, se dit, en maréchalerie, d'un fer trop mince, ou trop étroit. || 15° En parlant des personnes, faire faute par absence, par défection, ne pas aider, ne pas secourir. Ma mère aurait bien sujet de quereller le sieur Stephano de nous avoir manqué aujourd'hui, et d'être cause que nous vous donnons tant de peine, *scarron, Rom. com.* I, 15. Le cardinal de Retz, dit Monsieur, est un homme de bien, il ne me manquera pas, *arrt. Mém.* I, III, liv. IV, p. 285, dans *roussin*. Je vous conjure de ne pas me manquer cet hiver, *sév. 288*. || [Corbinelli] à une grande joie de votre retour: vous lui manquez à tout, *id. à Mme de Grignan*, 6 juill. 1678. Coulanges est toujours trop aimable, il nous manquera à Bâville si quelque chose peut nous manquer, *id. 12 août 1688*. Dans cette confusion de sectes qui se vante d'être chrétiennes, Dieu ne manque pas à son Eglise, *ross. Hist.* II, 12. Qu'on ne s'y trompe pas: le saint-siège ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au saint-siège, *id. Mor.-Thér.* Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables, *La Harpe, iv.* Je n'ai jamais succombé sous mes ennemis, et je n'ai jamais manqué à mes amis, *volz. Lett. Voironen*, 10 oct. 1774. || Ne pas profiter de. Un ennemi capable de manquer à sa fortune, *ross. Hist.* III, 6. Il ne faut point manquer à de telles grâces, ni les recevoir avec mépris, *id. Anne de Gonz.* Nous supprimons tout le détail de sa vie militaire pendant la guerre de la succession d'Espagne, il ne pouvait ni manquer d'occasions ni leur manquer, *rossin. Raisons*. Comment condamner un homme à qui il ne manque rien pour plaire, et qui ne manque à rien pour séduire? *BARTHÉL. Anach. Introd.* part. II, sect. 3. Ne pas faire ce que l'on doit à l'égard de quelqu'un. Je voudrais toutes deux pouvoir vous satisfaire, Vous, sans manquer vers elle, elle, sans vous déplaire, *corn. D. Sanche*, II, 4. Quel est cet aveuglement dans une âme chrétienne, d'être incapable de manquer aux hommes, et de ne craindre pas de manquer à Dieu? *ross. Anne de Gonz.* Monsieur était dans son lit [de Madame mourante], elle l'embrassa, et lui dit avec une douceur et un air capable d'attrister les cœurs les plus barbares: Hélas! Monsieur, vous ne m'aimez plus il y a longtemps; mais cela est injuste; je ne vous ai jamais manqué, *LAFAY. Hist. Henr. d'Anglet. Œuv. compl.* I, III, p. 173. Adieu, madame, ne me soupçonnez jamais de vous manquer, *MAINTENON, Lett. à Mme de Brion*, I, II, p. 238, dans *roussin*. Si vous croyez qu'elle aient manqué à votre égard, *ross. Tl.* III. Non-seulement je ne lui ai jamais manqué [au duc de Chobseul], mais j'ai toujours été pénétré pour lui de la reconnaissance la plus inaltérable, *volz. Lett. d'Argental*, 10 mai 1774. Je croisais manquer au public, à la vérité, à ma profession et à moi-même, comme on dit, si je restais muet.... *id. Méth. litt. Lett. écrite sous le nom de Formey*. Vous me manquez, monsieur; je vais m'en plaindre à votre maître, *BRACHMACH. Mère coup.* I, 3. Se manquer à soi-même, compromettre son honneur. On l'accuse, il répond sans manquer à l'empereur et sans se manquer à lui-même, *VIDENOT, Opin. des anc. philos. (électisme)*. La partie est arrangée; et certainement je n'y manquerai pas. — Pardonnez-moi, madame, vous y manquerez, pour ne pas vous manquer à vous-mêmes, *MARMONTEL, Cont. mor. Bon mari*. || Il se dit dans le même sens, en parlant de choses auxquelles on ne satisfait pas. Apprends que mon devoir ne dépend point du sien; Qu'il y manque, s'il veut, je dois faire le mien, *corn. Poly.* III, 2. Il nous est à tous deux expressément enjoint de l'envoyer à Rome et de n'y manquer point, *MIRLET, Sophon.* V, 2. Je ne voudrais pas manquer à ce que je dois à mon an-

ciens ami; Je voudrais encore moins manquer à ce que je dois à ma conscience, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles*, 10 août 1701. Ah! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends d'main, N'y manquez pas au moins, *non. Sat. III*. La parole est donnée, y manquer est un crime, *volz. Tancr.* I, 4. Comment osons-nous, après cela [la tragédie de Théodore], condamner les pièces de Lopez de Vega et de Shakespeare? ne vaut-il pas mieux manquer à toutes les unités que de manquer à toutes les bienséances, et d'être à la fois froid et dégoutant? *id. Comm. Corn. Théodore*, IV, 4. Si la première loi de l'amitié est de la cultiver, la seconde loi est de pardonner quand on a manqué à la première, *id. Lett. Thérèse*, 20 août 1740. L'ennuyé de tant de rendez-vous donnés et manqués de sa part, et de sa fantaisie d'en donner toujours de nouveaux pour y manquer derochef, *id. 2 sous. Confessions*, IX. || 16° Manquer de, suivi d'un infinitif. Courir quelque risque, être sur le point d'éprouver quelque accident. Nous avons manqué de verser. Il manqua d'être tué. || 17° Manquer à, suivi d'un verbe à l'infinitif. Ne pas faire, ne pas réussir à faire. Les peintres qui cherchent à faire voir leur art dans les nudités ne manquent jamais à nous représenter Andromède nue au pied du rocher où elle est attachée, quoique Ovide n'en parle point, *corn. Examen d'Andromède*. Manquez un peu, manquez à le bien recevoir, *mol. Sgan.* I. Le ciel me sera témoin que j'ai fait pour toi tout ce que j'ai pu, et que, si tu manques à être racheté, il n'en faut accuser que le peu d'amitié d'un père, *id. Scapin*, II, 11. Toutes les bonnes maximes sont dans le monde: on ne manque qu'à les appliquer, *PASC. Pens.* VI, 1, éd. *BAVER*. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous en demandant votre avis et votre approbation [du mariage de Mlle de Sévigné avec M. de Grignan], *sév. à Bussy*, 4 déc. 1668. Le plus fameux des Grecs, le vainqueur des Persans Manquerait-il, madame, à vaincre votre haine? *QUINCAUT, Paul.* II, 4. Comme il ne se rebutait point, il ne manquait jamais à venir à bout des choses dont il se mêlait, *ross. Anacharsis*. Elle est femme, jeune et jolie; Manquerait-elle à se venger? *id. 2 sous. le Devin*, IV. || Au billard, manquer à toucher, ne pas atteindre la bille sur laquelle on joue. On dit dans le même sens: manquer de touche. || 18° Faire banqueroute. Cette maison a manqué de deux millions. Son marchand est un fripon; elle a raison; il est prêt à manquer, ses affaires périclitent, *DANCOUVY, les Agiot.* III, 7. Il a redoublé mes craintes, il a flatté ma passion, il m'a proposé de manquer, *RICARD, Duhaucourt*, I, 6. || 19° Sans manquer, infailliblement. À Germiny d'où j'irai vous voir sans manquer, *ross. Lett. abb.* 188. || 20° Se manquer, *v. réfl.* Ne pas se tuer, dans une tentative de suicide. Il s'est tiré un coup de pistolet, et s'est manqué. || Ne s'atteindre ni l'un ni l'autre de coups qu'on se porte mutuellement. Ils ont tiré ensemble, et se sont manqués. || 21° Impersonnellement. Il s'en manque, il s'en faut, la chose n'est pas complète, n'est pas achevée (locution dans laquelle le pronom personnel est construit avec un verbe neutre comme dans s'en aller, s'écrier, etc.). Il s'en est manqué de peu. Les vertus devraient être sœurs, Ainsi que les vices sont frères; Dès que l'un de ceux-ci s'empare de nos cœurs, Tous viennent à la file; Il ne s'en manque guères, *LA FONT. Fable*, VIII, 28. Je ne proscriis pas les groupes, Il s'en manque beaucoup, *VIDENOT, Salon de 1787, Œuv.* I, XV, p. 93, dans *roussin*. — REM. 1. Manquer, dans le sens de ne pas faire ce que l'on doit faire, demande la préposition à devant un infinitif: On mésestime celui qui manque à remplir ses devoirs. Dans le sens d'omettre, d'oublier de faire quelque chose, de ne pas obtenir, il demande la préposition de: je ne manquerais pas d'écrire; on ne peut manquer d'être honoré en faisant le bien. 2. Il est manqué être pris, il a manqué tomber; locutions fautive. Dites: ils ont manqué d'être pris, ils ont manqué de tomber. — HIST. XII<sup>e</sup> s. La color [il] perit, li cuers lui manit, *Romanc.* p. 81 (ce manit ou ment ne vient-il pas de mentir?). XIII<sup>e</sup> s. Li cors me faut, li cuers me ment, l'assés jui [je restai couché] liuec longuement, *la Rose*, 1709. || XVI<sup>e</sup> s. On ne trouve guère de crans manqués en sutures [n'en ayant pas], *FARÉ*, III, 3. Là où la force lui manque, elle veut user de ruse, *WORT.* II, 217. Il n'en manque non plus qu'un chien de pulces, *corn. Curios. franç.* — ETYM. Berry, et norm. manquer, être dans le besoin (Garde cela pour t'en servir sur tes vieux

jours et ne jamais manquer, a. sans, la Petite (a-dette); wallon, monker, mîker; provenç. mancar, manquer; anc. espagn. mancar; du bas-lat. man-care, estropier, mutiler, dans les lois barbares (voy. DU CANGE, mancus). Mancaire vient du latin mancus, manchot, estropié, et, par suite, débile, imparfait. Comparez le bas-allemand. mank, allem. Mangel, manque, défaut; suédois, minka, diminuer. Curtius rapproche mancus du sanscrit manak, peu. — MANS (man), s. m. Nom, en Normandie, du ver blanc ou larve du hanneton. — MANSAIS (man-sé) ou MANSOIS (man-ess), adj. m. Denier et sol mansais, monnaie des seigneurs du Mans. || Substantivement. Les mansais valaient un normand et demi (de là le proverbe connu). — MANSARD ou MANSART (man-mar), s. m. Nom vulgaire du pigeon ramier. — MANSARDE (man-sar-d'), s. f. || 1° Terme d'architecture. Fenêtre pratiquée dans la partie presque verticale d'un comble brisé. || On dit aussi: fenêtre en mansarde. || 2° Chambre pratiquée sous un comble brisé. Dans la mansarde, me voilà. Me voilà pauvre balayeuse, *BLAINE. Cinq étages*. Étage en mansarde, étage dont les chambres sont des mansardes. || Comble, toit en mansarde, comble, toit brisé. || 3° Terme de menuiserie. Croisée qui ouvre à coulisse; elle tire son nom de l'étage en mansarde où cette espèce fut d'abord pratiquée (MOISSON). — Terme militaire. Mansarde de tente, partie supérieure d'une tente d'officier, de l'espèce de celles qu'on nomme marquises. — ETYM. Mansard, célèbre architecte du XVII<sup>e</sup> siècle, qui introduisit ce genre de fenêtre. — MANSARDÉ, ÊE (man-sar-dé, dée), adj. Disposé en mansardes. Étage mansardé. 1. MANSE (man-s'), s. f. Voy. MANSE. 2. MANSE (man-s'), s. m. Terme de féodalité. Mesure de terre jurgée nécessaire pour faire vivre un homme et sa famille. Il y avait des manses appartenant à des hommes libres et des manses serviles. — ETYM. Bas-lat. mansus, mansum, rendu diversément en ancien français par mas ou mas, et venant du latin manere, résider (voy. MANOIR). — MANSION (man-si-on), s. f. || 1° Terme d'antiquité romaine. Station, étape. Vous aurez soin, à chaque mansion, de faire mutiler les chevaux derrière vous, afin qu'on ne puisse vous poursuivre, *CHATELAIN. Mort.* XVIII, || 2° Terme d'astrologie. Maison. Les 28 mansions de la lune. — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Puet l'en trover religion En seculliere mansion? *la Rose*, 11138. Plusieurs sont, si comme marchans et gens errans par le pais, qui n'ont nules mansions, ou li les ont hors du royaume, *BEAUM. LXXII*, 25. — ETYM. Lat. mansionem (voy. MAISON). — MANSIONNAIRE (man-si-o-nè-r'), s. m. Officier des rois de France de la deuxième race, chargé de faire préparer et meubler les appartements royaux; c'était un maréchal du palais. || Portier d'une église. Les basiliques avaient des mansionnaires ou gardiens chargés de les nettoyer et de les orner, *FLUBERT, dans le Dict. de ROBERTIN*. — ETYM. Mansion. — MANSUET, ÊTE (man-su-é, é-é). || 1° Adj. Latinisme peu usité. Qui a de la mansuétude. Nicolas Pietre avait l'esprit doux et mansuet, *ŒUV. PAVIN, Lett.* I, III, p. 288. || 2° S. f. Mansuète, variété de poire. — HIST. XIII<sup>e</sup> s. En ire a mi [milieu] et estremite; et il bon qui tient le mi est apeler mansuètes, *BRUN. LATINI, Trésor*, p. 288. || XIV<sup>e</sup> s. Tel homme nous d'amos qu'il est mansuet ou debonaire, *ŒUV. Éth.* 127. — ETYM. Prov. mansuet; esp. et ital. mansuetudo; du lat. mansuetus de mansus, main, et suetus, accoutumé: proprement accoutumé à la main, en parlant, par exemple, des animaux qui s'apprivoient. — MANSUÉTUDE (man-su-é-tu-d'), s. f. || 1° Douceur d'âme serene et inaltérable. Mon premier souci doit être de conserver en Christ son caractère de mansuétude, *VIDENOT, Salon de 1788, Œuv.* I, XIII, p. 228, dans *roussin*. || 2° Titre que l'on donnait à certains personnages. Nous [Constantin] avons jugé utile de donner au successeur des apôtres une plus grande puissance que celle que notre sérénité et notre mansuétude ont sur la terre, *volz. Nowr.* IV. — SYN. MANSUÉTUDE, DOUCEUR. Ce qui distingue la mansuétude de la douceur, c'est que la mansuétude a en sus la sérénité et l'égalité. — HIST. XII<sup>e</sup> s. Que nos [nous] mansuetisme et humilité apregonz à [de] nostre signor Jehan Crist, et bernard, p. 266. Quantes loy nous rastredrons les turbillous mouvementz du courage desoz la vertu de mansuetudine, *JOB*, p. 513. || XIII<sup>e</sup> s. De tre

et de manucetade, *BOUR. LATIN, Trésor*, p. 149. || 2<sup>e</sup> a. Et la vertu moineuse, nous l'appelions manucetade ou deloncaireté, *CAVIER, Eth.* 19. || 2<sup>e</sup> a. La manucetade dunt ilz usent envers les Bretons, *RAE Gerg.* 1, 20.

— *ETYM.* Lat. *manucetadum*, de *manucus*, manuscrit.

1. MANTY (man-1), *s. f.* || 1<sup>e</sup> Espèce de vêtement de femme, simple et sans manches, qui se porte par-dessus les autres vêtements, dans les temps froids. || Il se dit d'un certain habit que portent quelques religieux. || 2<sup>e</sup> Il s'est dit aussi d'un vêtement d'homme que portaient les voyageurs. Depuis l'heure charmante Où le servant d'amour, Sa harpe sous sa mante, Venait pour une amante Soupirer sous la tour, *LAMART. Harm. la Re traite.* || 3<sup>e</sup> Grand voile noir fort long que les dames de la cour portaient dans les deuil. Il est entré dans notre babil une dame couverte d'une mante des plus épaisses, ta sacc, *Gil Blas*, IV, 2. Elle se revêtit d'une robe noire à la vénitienne, couvrit son visage et sa taille avec a mante qu'on porte dans ce pays, *STAN. Corinne*, XVII, 2. || 4<sup>e</sup> Chape de laine à capuchon que le pape porte quelquefois. || 5<sup>e</sup> Grande couverture de lit qu'on fabriquait autrefois à Montpellier, à Avignon et à Paris.

— *HIST.* 15<sup>e</sup> a. Jacques avoit vendu à Boyer un vêtement appelé mante, dit mantel, ou CANOS, mante. || 15<sup>e</sup> a. Parquol, incontinent envoyer querir un bon lit garni de lincaus, mante et contre-pointe, *MSS. Nouv. XVIII.* Il tourne, il vire en son lit, agitè D'inquiétude et de douleur ardente; Cherchant le fraie, trop lui pese une mante Pour couverture; et de pied et de bras Il pouce, il jette, il renverse ses draps, *AM. JAMIN, Poésies*, p. 122, dans *LACROIX*.

— *ETYM.* Provenç. espagn. et Ital. *manto*. Il vient peut-être du latin *mantum*, manteau court espagnol (*mantum* Hispani vocant, quod manus legit tantum; est enim brevis amictum, dit leidor de Séville). Mais il est plus vraisemblable qu'il tient à manteau (voy. MANTEAU).

1. 2. MANTIE (man-ti), *s. f.* Genre d'insectes orthoptères de la famille des coureurs, tribu des mantides. La mantie religieuse, ainsi dite, parce qu'on la voit souvent posée sur ses pattes de derrière, ayant le corps vertical, et joignant ses deux pattes de devant dans l'attitude de la prière. || Mantie de mer, nom vulgaire des crustacés de l'ordre des stomatopodes, qui constituent le genre squille.

— *ETYM.* Métr. *mantrelle*, proprement devin.

MANTREAU (man-té), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Vêtement ample et sans manches qu'on porte par-dessus l'habit. *Jeus écrit*, portant une couronne d'épines et un manteau d'incorale, *SACR. Bible, Er. St Jean*, III, 2. Bon manteau bien doublé, bonne étoffe bien forte, *LA ROUY. Publ.* VI, 2. Mais qui, n'étant vêtus que de simple burras, l'aise l'éta sans linge et l'hiver sans manteau, *NOU. Sat.* I. Il [le prélat] tire de manteau sa droite vengeresse; Il part, et, de ses doigts salatement allongés, Bénit tous les passants, en deux files rangés, *LAUR. v. Timagène*, I, 2. Et de ce projet de retraite, lui en demanda le motif, Il [Epaminondas] répondit à l'implément: - Je suis obligé de faire blanchir mon manteau; - en ville il n'en avait qu'un, *SACRÉS. Anach.* ch. 2. Le bon manteau des rois pouvait gêner vos pas; La pourpre [la pourpre impériale] vous va mieux; le sang n'y paraît pas, *V. VUOZ, Hernani*, IV, 2. Les manteaux relevés par la longue rapière Helas! ne paraissent plus dans ce jardin sans voiles, *LA. Feix tabernacles, Poés.* || Tout vêtement chaud avec ou sans manche en drap, laine, velours ou soie, que les femmes portent pour servir par-dessus leurs robes.

|| Deux l'antiquité, le manteau était un attribut de dévotion de celui qui faisait profession de philosophie. Prendre le manteau de philosophe. *Proverbe* s'entend par là en un manteau dans toute l'Asie, de peur que la ressemblance de l'habit ne lui fit prendre pour des philosophes, *Platon. Hist. de Théodose*, I, 22. || Fig. Couvert de manteau de la nuit j'attends ton retour et ton heurt, *SACRÉS. Feix. div. Ep.* II, d' *Olymp.* *L'homme*. Etant son manteau de glace Sur son manteau et susceptible, *ADAM. Nouv.* Fig. S'envelopper de son manteau, se dérober, attendre son sort avec calme ou sans danger. Il s'enveloppe alors de manteau de la philosophie qui s'est retiré chez le contentement de soi, le calme intérieur, le retour agréable sur soi-même, qui se promet être le partage que de la sagesse pratique, s'entend, *Essai préj.* ch. 13, dans les œuvres de *MONTAIGNE*. || Vendre, débiter, sous le man-

teau, vendre en cachette quelque chose de défectueux. Un ouvrage satirique, qui est donné en feuilles sous le manteau aux conditions d'être rendu de même, s'il est médiocre, passe pour merveilleux, *LA SOUT.* I. Nous lûmes avertis d'un nouveau factum de M. de Luxembourg; Il se distribuait sous le manteau aux petits commissaires et à peu de conseillers, *ST-AM.* 18, 212. Et vais lui demander certain livre nouveau, Qu'on dit bon, car il est vendu sous le manteau, *BOISS. Del. tromp.* v, 2. || Il mange son pain sous le manteau, se dit d'un avare qui mange tout seul, qui ne fait part de son bien à personne. || Garder les manteaux, tenir les manteaux de ceux qui se livrent à quelque acte de violence, par allusion à saint Paul qui avant sa conversion tint les manteaux des Juifs qui lapidèrent saint Etienne. On a voulu le lapider [J. J. Rousseau] comme saint Etienne, quoiqu'il ne soit ni saint ni diacre, et l'on prétend que M. de Montmolin gardait les manteaux, *VOLT. Facéties. Quest. mir.* 14. || Fig. Garder les manteaux, faire le guet pour empêcher que deux personnes qui sont en tête-à-tête amoureux ne soient dérangées ou pendant que ceux avec qui on est venu commettre quelque délit, et aussi demeurer à ne rien faire pendant qu'ils se divertissent. Ce n'est pas ma faute, si, étant affublé de quatre-vingts ans... vous me parlez de vos deux maîtresses, une fille de quinze ans et la gloire; je vois que vous avez les faveurs de ces deux personnes; Je vous en félicite, et je garde les manteaux, *VOLT. Lett. Cubières*, 18 sept. 1774. || Rôle à manteau, rôle de certains personnages de comédie, auxquels ce vêtement est convenable, à cause de leur âge, de leur condition et de leur caractère. Jouer les rôles à manteaux. || On dit dans le même sens: jouer les manteaux. || 2<sup>e</sup> Les manteaux ont reçu diverses formes et divers noms. Manteau à collet. Manteau carré, manteau à plusieurs collets. Manteau à la crispin (voy. CRISPIN). || Manteau long, espèce de manteau étroit, ordinairement fait de soie noire que les ecclésiastiques portent avec l'habit court, celui qu'ils mettent avec l'habit court lorsqu'ils vont en ville, et qui ne passe pas le genou. || Manteau de cour, espèce de robe sans corsage, ouverte par devant et à queue traînante, qui s'attache au bas de la taille, et que portent les dames de la cour les jours de présentation et de corde. || Manteau de cérémonie, long manteau fourré ou doublé, et traînant, que les rois, les princes et les grands dignitaires portent dans certaines cérémonies. Le manteau impérial. Le manteau royal. Le manteau ducal. Le manteau de pair. Le manteau fourré, la couronne à fleurons, et les autres marques de la qualité ducal, *SCARR. Virg.* III, *Épître*. Que reste-t-il à ceux qui n'ont pas cent mille francs d'argent comptant pour être maîtres des requêtes, ou qui n'ont pas l'honneur d'avoir un manteau ducal à leurs armes? Il leur reste d'être heureux, et de ne pas s'imaginer seulement que cent mille francs et un manteau d'hermine soient quelque chose, *VOLT. Lett. Le Franc*, 14 arr. 1739. La marquise de Montchevreuil, par l'ordre du roi, donne à Mme de Maintenon le manteau d'hermine avec lequel elle a été peinte, *ORLUS, Mme de Maintenon*, t. II, p. 225, dans *ROGERS*. || Manteau de deuil, long manteau noir que portent aux enterrements les plus proches parents du défunt. || Manteau de nuit, ou, plus ordinairement, manteau de lit, espèce de manteau fort court ayant des manches, et dont on se sert dans sa chambre et au lit. || Manteau couleur de muraille, espèce de manteau brun que les seigneurs portaient sous la régence lorsqu'ils allaient à quelque rendez-vous secret. || Petit manteau, sorte de manteau que portaient les abbés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Loie de ces plates coteries Où l'on voit souvent réunies L'ignorance en petit manteau, La bigoterie en lunettes, La misanderie en cornettes, Et la réforme en grand chapeau, *CHARR.* || Un petit manteau bleu, se dit quelquefois d'un philanthrope, par allusion à un habitant charitable de Paris [M. Champan] qui vivait sous Louis Philippe, et qu'on avait surnommé l'homme au petit manteau bleu. || Manteau de giletin, capote à capuchon à l'usage des factionnaires. || Manteau d'armes, enveloppe de toile dont on se sert dans les camps pour abriter un bâton d'armes. || 3<sup>e</sup> Fig. Ce dont on se sert pour se cacher ou se protéger. Je pouvais donner telle forme à mon ouvrage que bien d'importantes vérités y passeraient sous le manteau de l'abbé de Saint-Pierre, *CHARR.* plus burlesquement que sous le même, *J. J. Rousseau. Conf.* II. Elle [Mme de Montanpan] fut privée des derniers secours de la religion, qui avait été pour elle un manteau plutôt

qu'un refuge, *ORLUS, Mme de Maintenon*, t. II, p. 225, dans *ROGERS*. Il faut examiner si la demande qu'on vous fait du manteau national pour couvrir la nudité de la cause d'escompte n'est pas une surprise faite à la bonne foi du ministre, *MARSAUD, Collection*, t. II, p. 483. || Apparence, prétexte dont on se couvre. Comme il sait de traitrise manière Se faire un beau manteau de tout ce qu'on révère! *VOL. Tart.* v, 7. Pour peu que les promesses grondent, ils [les socialistes] se cachent sous tel manteau que vous voulez et ne s'embarrassent pas de l'hyppocrisie, *BOSS. 6<sup>e</sup> écriv. III*, 114. ... D'un lâche orgueil leur esprit revêtu Se couvre du manteau d'une austère vertu, *MOIT. Disc. ou roi*. || Il a un beau manteau pour son hiver, se dit de celui qui a les livres en automne. || 4<sup>e</sup> Manteau d'arlequin, espèce de décoration, figurant une draperie qui se trouve derrière la toile d'un théâtre, et qui sert à donner la largeur et la hauteur de la scène. || 5<sup>e</sup> Terme d'ancienne coutume. Droit de manteau, somme de 11 livres annuelles, qui devaient être payées, pour gages, suivant l'édit de 1554, à chaque secrétaire de la maison et couronne de France. || 6<sup>e</sup> Terme de blason. La fourrure herminée sur laquelle est posé l'écu. || 7<sup>e</sup> Partie supérieure du dos chez les animaux, surtout chez les oiseaux, quand cette partie tranche sur le reste par sa couleur. Tout le manteau, qui, dans le rossignol, est roux brun, est plus brun dans cette fauette, *SUFF. Ois.* I, IX, p. 171. || 8<sup>e</sup> Terme de zoologie. Membrane charnue qui revêt l'intérieur des coquilles bivalves et qui enveloppe l'animal. || Organe musculaire et vasculaire propre à la plupart des mollusques, formant des replis qui enveloppent le corps à la manière d'un manteau. || 9<sup>e</sup> Manteau de cheminée, la partie de la cheminée qui fait saillie dans la chambre, au-dessus du foyer. || Fig. Sous le manteau de la cheminée, en cachette. Dire quelque chose sous le manteau de la cheminée. || Paix manteau, manteau de cheminée porté par des consoles ou des corbeaux, et non soutenu de fond par un chambranle. Manteau de fer, barre de fer qui soutient la plate-bande d'un manteau de cheminée. || Les manteaux d'une porte sont les deux pièces d'une porte qui s'ouvrent sur deux côtés. || 10<sup>e</sup> Enveloppe extérieure d'un animal, qui laisse un certain espace entre elle et le corps. || 11<sup>e</sup> Bout d'une pièce d'étoffe de laine qui se trouve du côté du chef et qui lui sert d'enveloppe. || 12<sup>e</sup> Nom donné à une platine ou plateau horizontal, dans la presse typographique. || 13<sup>e</sup> Manteau gris, corneille grise. || Manteau bleu, *larus glaucus*, L. manteau noir, *larus marinus*, L. deux espèces de mouettes. || 14<sup>e</sup> Manteau de Saint-James, coquille précieuse du genre harpe. || Manteau ducal, espèce de peigne très-recherché pour ses belles couleurs, *ostrea pallium*, L. || Manteau biforcé, ordre de la classe des conchifères, comprenant ceux dont le manteau offre deux ouvertures. || Manteaux ouverts, ordre de la classe des conchifères, comprenant ceux dont le manteau n'a pas d'ouverture spéciale pour les déjections et la respiration. || Manteaux triforcés, ordre de la classe des conchifères, qui comprennent ceux dont le manteau a trois ouvertures. || Manteaux tubuleux, ordre de la classe des conchifères, comprenant ceux dont le manteau est terminé postérieurement par deux tubes, ou partagé en deux conduits. || 15<sup>e</sup> Ensemble des pétales d'une anémone. || Manteau royal, l'ensemble des jardins. || Proverbe. Il ne s'est pas fait d'homme son manteau. Il a été sans beaucoup d'efforts aux instances, par allusion à Joseph que la femme de Putiphar essaya de retenir par son manteau.

— *HIST.* 11<sup>e</sup> a. Aflablez est d'un mantel sabelin, *CH. de Rois.* XIIIIV. || 12<sup>e</sup> a. Par le col del mantel l'aveit Renaix saisi, *TA le mart.* 147. Raout le Bert, qui meruelle tu bal, Que M'encus ne li vint en mantel, *ROUL de C.* 109. || 13<sup>e</sup> a. Del [deux] ro malent l'emperoris, Et li sostienent son mantel, *Parionop.* v. 10712. Chascuns mantiaus que marchiens schate au leudi doit un denier, *Liv. des m.* 202. Qui trop ostent son mantel, la penne on rost, *LA ROUY de LUCY, Prov.* I, II, p. 124. Et que vous nostre dit tresorier leur penez sans demeure [aux gens des Enquêtes] le contenu de leurs dites cotules de mois en mois, pour leurs gages de temps avenir, et deux fois l'an leurs mantel, *Ordonn.* 12 Nov. 1320. || 14<sup>e</sup> a. Manteaus doubles à chevacher, *Ordonn.* 5 Nov. 1291. Tournois le mantel, et prenons le cas contraire... *le Souver. de Feryer*, I, 64. || 15<sup>e</sup> a. Si srent les seigneurs de l'est orrier et chevacher manteaus d'amant [machines de guerre], *RONAN*, II, II, 23. Yver fait le souiel se creali Du mantel des aces









compte dans les finances, comme dans le commerce, elle n'aît pas elle-même un grand cours. — *Marie-Élisabeth* maravédis font une réale d'argent. Il ne vous reste donc rien de tout, ma belle Cunégonde? Pas un maravédis, dit-elle, vol. *Candide*, 10.

— REM. Les Espagnols écrivent ce mot sans *s*; nous devrions faire de même.

— ETYM. Provenç. *marabedi*, *marabedi*; catal. *marabedi*; espagn. et portug. *marabedi*; de l'arabe *marabedin*; les *marabedins*, ou *marabouts*, ou *simararides* sont des Arabes qui ont régné en Espagne (roy. *MARABOUT*), et qui ont donné leur nom à une monnaie.

1. MARBRE (mar-bré), s. m. || 1° En général, nom donné à toute variété de calcaire à grains fins susceptibles de poli, et qui par sa blancheur ou par ses couleurs plus ou moins vives peut être employé à la décoration des édifices ou dans l'ameublement. Paros, fameuse par ses marbres, scana. Virg. III. L'épandant l'humide toit devient temple; et ses murs échangeant leur frêle enduit aux marbres les plus durs, la font. *Phil.* et *Baucis*. Un bloc de marbre était si beau qu'un atalupo en fit l'empalette: Qu'en fera, dit-il, mon ciseau? Sera-t-il dieu, table ou cuvette? 10. *Fabl.* 12, 9. D'abord elle a d'Auguste aperçu la statue; Et mouillant de ses pieds le marbre de ses pieds... sac. *Brii.* v, 9. Et que du sein des monts le marbre soit tiré, 10. *Esth.* III, 9. Et qu'un sang pur par mes mains épanché Lave jusqu'au marbre où ses pas ont touché, 10. *Athal.* II, 8. Le titre de conquérant n'est écrit que sur le marbre; le titre de père du peuple est gravé dans les coeurs, *MAR.* *Human. des grands*. Les marbres d'Italie sont en fort grand nombre, et ont plus de réputation que tous les autres marbres de l'Europe; celui de Carrare, qui est blanc, se tire vers les côtes de Gênes, et en blocs de telle grandeur que l'on veut, *scrr.* *Mén.* I, II, p. 20. || Animer le marbre, le tailler en statues pleines de vie et de beauté. Le christianisme ne saurait pas moins animer le marbre que la toile, *cuatrasca.* *Gémie*, III, 1, 8. || Marbre statuaire, marbre propre à faire des statues, qui est sans taches ni veines. || Marbre antique, tout marbre dont les carrières ne sont plus connues ou exploitées. || Marbre brut, marbre tel qu'il sort de la carrière. || Marbre piqué, celui qui a été taillé qu'à la pointe. || Marbre dans sa presse, se dit des tranches de marbre qui ont été débitées parallèlement au lit du banc. Marbre en contre-passe, marbre débité sur la hauteur du banc. || Marbre ébauché, celui qui est travaillé à double pointe, pour la sculpture, ou approché avec le ciseau pour l'architecture. || Marbre dégrossi, celui qui est équarri, suivant la disposition d'une figure, avec la scie et la pointe. || Marbre fini, celui qui est terminé avec le petit ciseau et la râpe. || Marbre caméléoté, celui qui, étant d'une seule couleur, ne laisse pas de paraître taillé, après avoir reçu le poli, tel que celui de Namur. || Cela est dur, est froid comme le marbre, comme du marbre, comme marbre, se dit de choses très-dures et de choses qui sont éprouver à toucher un vif sentiment de froid. || On dit aussi : comme un marbre. L'un des deux compagnons grimpe au faite d'un arbre; L'autre, plus froid que n'est un marbre, Se couche sur le nez, fait le mort, tient son vent, la font. *Fabl.* v, 20.

Fig. et familièrement. Être froid comme un marbre, être comme un marbre, être extrêmement calme ou réservé, paraître ne s'émouvoir de rien. Je restai comme un marbre à ce discours, *MARIV.* *Pays. part.* 1<sup>re</sup> part. || On dit dans le même sens : Il est de marbre, c'est un marbre. || On dit aussi, par étatisation : Pour entendre ces propos de sang-froid, il faudrait être de marbre. || Un cœur de marbre, une personne que rien n'échauffe, ne touche, n'attendrit. Sous un visage d'homme il porte un cœur de marbre, *TAISTAN.* *Panthée*, 1, 7. Je n'étais pas de marbre, elle avait le cœur tendre, *TE.* *corn.* *Boron d'Albitrac*, v, 3. || Un visage de marbre, un visage qui ne laisse paraître aucune émotion. À chacune de mes réponses le major écrivait avec un visage de marbre, *MARONTELL.* *Mém.* VI.

Fig. Cela échaufferait du marbre, se dit de paroles, d'une ardeur capable de communiquer de la chaleur aux coeurs les plus froids. *Hospital* haranguait de façon qu'il aurait échauffé des marbres, la font. *Fiancée*. || 2° Morceau de marbre taillé et poli. On a gravé cette inscription sur un marbre. Le marbre d'une commode, d'une cheminée. Places un marbre sur ces papiers, de peur que le vent ne les disperse. Quel marbre à la postérité fera paraître votre gloire? *MAR.* VI, 3. || 3° Absolument. Un marbre, une statue en marbre. Le plus beau marbre

de ce siècle. || 4° Au plur. Marbres, des ouvrages de marbre, échantillons de différents marbres. Il y a de beaux marbres dans ce cabinet. Ces marbres qui ne couvrent que de la poussière, attestent la vénération des peuples, *MAR.* *Cl. et Nér.* 1, 97. *MM.* Sévin et Pourmont rapportent de Grèce un grand nombre d'inscriptions, échappées à l'ignorance des habitants qui emploient à faire de la chaux ces marbres précieux que nous allons y chercher avec tant de fatigues et de périls, *combachy.* *Maurepas*. || Marbres d'Arundel, d'Oxford ou de Paros, les marbres antiques recueillis à Paros au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, présentés à l'université d'Oxford par le comte d'Arundel qui les avait fait apporter du Levant, et contenant les événements depuis la fondation d'Athènes par Cécrops (1583 avant J. C.) jusqu'à l'archontat de Diogénès (204 de la même ère), ce qui comprend un intervalle de 1310 années. || Marbres d'Elgin, se dit des bas-reliefs qui ont été enlevés par lord Elgin au Parthéon et au temple de Thésée d'Athènes, et qui sont maintenant partie du Musée britannique. || 5° Pierre sur laquelle les imprimeurs posent les pages pour les imposer, et les formes pour les corriger. || Il se dit aussi de cette partie de la presse sur laquelle on place la forme. Un marbre de pierre. Un marbre de fonte. || 6° Pierre qui sert à broyer les drogues et les couleurs. || 7° Bloc sur lequel on allonge et on aplattit sous le marteau les tables d'étain de glaces pour les réduire en feuilles. || 8° Terme de verrerie. Plaque de fonte sur laquelle l'ouvrier verrier roule la matière qu'il a cuillie. || 9° Table de marbre, nom donné à trois juridictions qui séjéaient au palais, la connétable, l'amirauté et les eaux et forêts, et dont les juges prenaient place autour d'une grande table de marbre. Le grand Corneille était, dans sa jeunesse, avocat du roi à la table de marbre de Rouen, *Dict. de l'Acad.* || Chambre de la table de marbre, nom donné en particulier à la juridiction des eaux et forêts. || Table de marbre, table qui se trouvait dans la salle du palais de justice à Paris, et qui servait aux clercs de la basoche pour y représenter des farces, sottises ou moralités. || 10° Marbre artificiel, composition de gypse en forme de stuc, où l'on mêle des couleurs qui la font ressembler au marbre naturel. || 11° Terme de peintre en bâtiment. Marbre feint, représentation des divers accidents du marbre. || Marbre jeté, celui qui imite les porphyres. || Marbre chiqueté, celui qui imite les granits. || 12° Terme de relieur. Teinte qu'on donne aux reliures et qui imite les accidents d'un marbre. La racine est le plus beau marbre qu'on ait imaginé, *LEZAT.* *la Reliure*, p. 199.

— HIST. 31<sup>e</sup> s. Sur un perron de marbre blanc se culche, *Ch. de Rol.* II. || XII<sup>e</sup> s. Tout les degrés de marbre [il] est montés au donjon, *Nar.* XIV. || XIII<sup>e</sup> s. Puis l'enloient sur un arbre, Et par dessus mistrent un marbre; S'i ont écrit le non la dame, *Ren. tuit.* || XIV<sup>e</sup> s. Une cote de marbre [étouffe faite de fils de diverses couleurs] neuve [neuve], à femme, ou canox, *marbretus*. Deux facons de marbre noir, de Labours, *Émquez*, p. 380. || XV<sup>e</sup> s. Un coffre de bois peint au quel estoient XVIII<sup>e</sup> corporaux et une pierre de marbre à liscer leadix corporaux, *id.* *ib.* Hal cour plus dur que le noir marbre, En qui mercy ne peut entrer, a. *CHANT.* *la Belle dame sans mercy*. || XVI<sup>e</sup> s. Terrines à filtrer, marbres pour distiller en lieu humide, *PAR.* II, 328. Le marbre n'a que faire de peinture, *COTARVE*.

— ETYM. Bourguig. *mèdre*; wallon, *marm*; provenç. *marme*, *marbrs*; espagn. *marmol*; portug. *marmora*; ital. *marmo*; du lat. *marmor*; grec, *μαρμαρος*, brillant : la pierre brillante.

2. MARBRE (mar-bré), s. m. Terme de marine. Cylindre du treuil, à chevilles, sur lequel s'enroule la drosses qui sert à manœuvrer le gouvernail d'un grand bâtiment.

— ETYM. Ce mot est une corruption d'arbre, et c'est ainsi que plusieurs meuniers, ou même des experts de campagne, disent le marbre du moulin, le marbre de la roue, etc. pour l'axe ou l'arbre de la roue, *LEGOARANT*.

MARBRÉ, ÉE (mar-bré, brée), part. passé de marbrer. || 1° Marqué de taches et veines comparées à celles du marbre. Les troncs de ces arbres rouges, marbrés de vert, montent sans branches jusqu'à leur cime, ressemblant à de hautes colonnes, *CUATRASCA.* *Atala, les Laboureurs*. || Étoffes marbrées, étoffes de soie ou de laine de différentes couleurs mêlées ensemble. || Bas marbrés, bas où le gris et le blanc sont mêlés ensemble. || Truffes marbrées, truffes qui sont grises et blanches en dedans. || Toit marbré, toit qui offre de marbrures bleua-

tres. || 2° S. m. Nom donné dans les Pyrénées au spath calcaire. || 3° Nom vulgaire de l'agame marbré (sauriens), qui est le lézard marbré de certains auteurs, et pour d'autres l'iguane marbré. Le marbré habite l'Amérique méridionale, *LEGOARANT*. || 4° Marbré, champignon du genre bolet.

3. MARBRER (mar-bré), s. f. La lamproie commune, dans quelques départements.

— ETYM. *Marbré*.

MARBRER (mar-bré), c. o. || 1° Imiter par la peinture les couleurs du marbre. Marbrer le chambranle d'une cheminée. || 2° Marbrer du papier, y appliquer différentes couleurs, de manière à imiter le marbre. || 3° Terme de relieur. Jeter, avec le pinceau, du noir et de l'eau forte sur la couverture d'un livre en veau et le façonner comme du marbre. || Il se dit aussi de la tranche d'un livre sur laquelle on imite le marbre. Marbrer la tranche d'un livre. Marbrer on livre sur la tranche. Tel ex-celle à relier qui souvent marbre mal, *LEZAT.* *la Reliure*, p. 76. || 4° Terme de verrerie. Faire la paraison ou arranger la masse vitreuse en fusion sur le marbre, après l'avoir enlevée du crouet avec le pontil. || 5° Par extension, produire sur le corps des marques semblables aux marbres et veines du marbre. Le froid marbre la peau. || 6° Se marbrer, c. *rel.* Devenir marbré. Ses beaux yeux bleus se marbraient de noir, *scrr.* *Paul et Virg.*

— ETYM. *Marbrer*.

MARBRERIE (mar-bré-rie), s. f. Métier de scier et de polir le marbre. || Atelier de marbrer. || Emploi du marbre à des ouvrages communs, tels que chambranles de cheminées, marches d'escalier, etc. Ouvrages de marbrerie.

— ETYM. *Marbrer*.

MARBRERUR (mar-bré-ur), s. m. Artisan qui marbre du papier, ou des tranches, ou des couvertures de livres. Il en est de même des papiers pour gardes; cet embellissement varie beaucoup; les marbrerurs s'évertuent à composer des marbres magnifiques, *LEZAT.* *la Reliure*, p. 110.

— ETYM. *Marbrer*.

MARBRIER (mar-bré-é; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des mar-bré-és à babiles), s. m. || 1° Artisan qui scie et polit le marbre, ou qui fait avec le marbre les ouvrages communs dits ouvrages de marbrerie. || 2° Celui qui fait le commerce de marbre. || 3° Il se dit des entrepreneurs qui travaillent le marbre pour les tombeaux, depuis la simple maçonnerie jusqu'à la sculpture. Grâce au ciseau du marbrier, Une couronne de laurier Va d'orgueil envivrer mes restes, *scrr.* *Mon enterrement*. || 4° Terme de peintre en bâtiment. Ouvrier qui imite par la peinture les diverses espèces de marbres; ordinairement il imite aussi les différentes espèces de bols. || 5° Adj. Qui a rapport au marbre. Industrie marbrière.

— ETYM. *Marbrer*.

MARBRIERE (mar-bré-é-r'), s. f. Carrière d'où l'on tire le marbre. Les marbrrières des Pyrénées.

— ETYM. *Marbrer*.

MARBRURE (mar-bré-r'), s. f. || 1° Imitation du marbre sur du papier, ou sur la tranche ou la couverture d'un livre. || 2° Peinture imitant le marbre sur les boiseries. || 3° Par extension, marques semblables à un marbre veiné qui se voient sur la peau. Le froid produit des marbrures. || 4° Disposition de nuances sur le plumage des oiseaux, imitant le marbre. La marbrure jaune et brune de la partie supérieure du corps, *scrr.* *Ois.* I, VI, p. 101.

— ETYM. *Marbrer*.

4. MARC (mar; le c ne se prononce et ne se lie jamais), s. m. || 1° Poids de huit onces, qui sert à peser les matières d'or et d'argent. On prend tant par marc pour la façon de la vaselle d'argent. || 2° Le marc d'or, quantité d'or pesant un marc, et dont la valeur numéraire varie suivant les époques. Depuis 1486 jusqu'en 1491, année de la mort de Charles VII, le marc d'or valut cent livres, et le marc d'argent huit livres quinze sols, *occlus.* *Hist. Louis XI, Charles*, t. V, p. 93. || Le marc d'or, droit qu'on prélevait sur tous les offices de France à chaque changement de titulaire, et qui avait été établi par Henri III.

3° Marc d'argent, quantité d'argent pesant un marc, et variant de valeur suivant les époques. || Colbert n'avait poussé la valeur numéraire du marc d'argent, de vingt-six francs où il l'avait trouvée, qu'à vingt-sept et à vingt-huit; et après lui dans les dernières années de Louis XIV, on étendit cette dénomination jusqu'à quarante livres idéales; ressource fatale par laquelle le roi était soulagé un moment pour être ruiné ensuite; car, au lieu d'un marc d'argent, on ne lui donnait presque plus que la





lui. || 3 Ouvrier, ouvrier qui prend du travail à forfait dans un atelier.

— ETYM. *Marchandier*.  
MARCHANDISE (mar-chan-di-sé), s. f. || 1° Ce qui est meuble et objet de commerce. Marchandises de drogue, marchandises de traite, de pacotille. Un pays qui envoie toujours moins de marchandises ou de denrées qu'il n'en reçoit, se met lui-même en équilibre en s'appropriant : il recevra toujours moins, jusqu'à ce que dans une pauvreté extrême il ne reçoit plus rien. MONTESQ. *Exp.* II, 25. || Fig. J'ai des obligations infinies à notre cher d'Hacquetin ; il me donne tout le temps qu'il peut ; c'est une marchandise qui est chère chez lui ; car il n'en a pas à demi [pour ses amis], *REV.* 23 nov. 1672. || Marchandises de contrebande, celles qu'en fraude on fait entrer dans un pays ou sortir d'un pays. || Faire valoir sa marchandise, en faire remarquer les qualités. || Fig. Faire valoir sa marchandise, faire valoir ce qu'on a de bon, faire valoir son mérite, louer ce qu'on possède. Si nous trouvions quelque chose de bon pour votre enfant, nous ne manquerions pas de faire valoir notre marchandise, *REV.* 157. Je ne vous écris point, le voulant tous les jours, et vous aimant plus que vous ne m'aimez ; quelle sottise de faire si mal valoir sa marchandise ! car c'en est une très-bonne que l'amitié, *id.* d' *Hussy*, 29 mai 1679. || On dit dans le même sens déployer, étaler sa marchandise. Il ne m'a pas paru que Mme de Schoenberg ait encore pris ma place [auprès de Mme de la Fayette] ; il y a bien des paroles dans cette nouvelle amitié ; ne vous souvient-il point de ce que nous disions du plaisir que l'on prenait à étaler la marchandise avec les nouvelles connaissances ? *REV.* 30 oct. 1680. Il a fallu montrer notre noblesse en Bretagne, et ceux qui en ont le plus ont pris plaisir à se servir de cette occasion pour étaler leur marchandise, *id.* d' *Bussy*, 4 déc. 1689. Quand il s'agit d'examiner l'enfant, on lui fait déployer sa marchandise, t. 2. 20335. *EM.* II. || Ne pas farder sa marchandise, montrer les choses telles qu'elles sont. Vous ne fardes point votre marchandise ; vous êtes honnête homme ; si je suis reine, je veux vous faire mon premier médecin, *vol.* *Dict. phil. Malin*. || Bien débiter sa marchandise, faire valoir ce qu'on dit par la manière dont on le dit. || Marchandises mêlées, marchandises qui ne sont pas toutes de même qualité. || Fig. et familièrement. C'est marchandises mêlées, se dit d'une compagnie composée de personnes, de gens de toute espèce. Ne vous y fiez pas trop, ces gens-là sont marchandises mêlées. Je commençai à persécuter des yeux la compagnie, qui me parut de la marchandise bien mêlée. *LEMOINE, Hist. Cons. ch.* 28. || Le pavillon couvre la marchandise, c'est-à-dire quelle que soit la marchandise à bord d'un navire, le pavillon qu'il porte l'empeche d'être visité par des vaisseaux de guerre étrangers. || Moitié guerre, moitié marchandise, se dit d'un vaisseau chargé de marchandises et armé de manière à pouvoir se défendre. Vaisseau à moitié guerre, moitié marchandise. || Fig. Moitié guerre, moitié marchandiser, c'est-à-dire d'une manière équivoque et douteuse. Il a fait sa fortune moitié guerre, moitié marchandiser. || Moitié guerre, moitié marchandise, signifie aussi moitié de gré, moitié de force. Il l'a obligé à lui vendre sa maison, moitié guerre, moitié marchandiser. || Fa guerre et en marchandiser, se dit pour signifier dans toutes les circonstances, sous toutes les conditions. Nous parlâmes [avec Revel] de M. le chevalier ; il me parut bien dégouté sur l'estime particulière qu'il a de lui, il se vanta de l'avoir vu en guerre et en marchandiser, *REV.* 20 oct. 1680. || 3° Marchandiser en force, les biens saisis en justice, en bois d'œuvre et charpente. || 4° Fig. Marchandiser se dit quelquefois des personnes. Vous êtes bien heureux, ma chère sœur, d'avoir fait une si bonne rencontre [un gouverneur pour son fils] ; c'est une marchandise qu'on ne trouve pas bien aisément, *REV.* d' *Mme de Lalet*, 31 oct. 1679. Il ne faut acheter sans pain ; c'est une marchandise de province qui n'est point bonne ici, *id.* 24 janv. 1681. Quelques-uns disent que vous devriez être à voir cette robe, puisque vous en nourrissez un [un jeune] depuis six ans, je l'avais crupule de vous enlever de première marchandise, d'après. *Let.* d' *Voltaire*, 11 mars 1761. || 5° Traite, action de faire du commerce. || 6° Commerce, voyage pour s'occuper de commerce. || 7° Commerce, action de marchander. || La route. || 8° Fig. Aller en marchandiser, chercher quelque bien coup à faire. || 9° Fig. Faire valoir et marchander d'une chose, la faire bénéficier. || 10° Fig. Aller en marchandiser, se dit de ceux qui vont en voyage pour acheter des marchandises.

Bien. Mais que l'on ait la tête bien ramisée. Quand on en fait porter et marchandise, Je n'en crois rien, L'ASSÉZ-BLANCHE, dans *NECHER*. || Il signifie aussi faire habituellement quelque chose dans des vues intéressées, en faire une espèce de trafic. Ces gens, qui par une âme à l'intérêt soumise font de dévotion mêlée et marchandise, *MOL. Tort.* 1, 6. || 5° Autrefois, la marchandise, la profession de marchand. Je ne m'échauffe point dans un bureau ; je ne ris- que rien dans la marchandise ; je n'assège pas la porte des grands, *BOSSU, in, l'Étude*, 3. Ses similitudes [de Jésus-Christ] sont (très) des choses communes, de l'agriculture, de la pêche, du trafic, de la marchandise, *id.* *Concepts*, 30. || Le corps des marchands. || Proverbe. Marchandise qui plaît est à demi vendue.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Nous perdons nos gaignages et nos marchandises, et nous encherist li viande cesun [chaque] jour, *Chr. de Roins*, 120. Et leur venoit marchandise à grant plenté de Rodestoc et de la marine, *VILLAN. Culin*. La seconde manière comment compaignie se fet, al est en marchandise, *BRAM. XII*, 2. Dol compaignon volent ensaillie moult en le [la] marceandise j'd'un bois, *id.* XXI, 20. Se clers est marceans, il ne pot pas afrancier se [sa] marceandise par le privilege de se clergie, *id.* XI, 26. || XIV<sup>e</sup> s. Ceux de Tournay desiroient aussi moult à avoir la paix pour la cause de la marchandise qui leur estoit clause sur la rivière de l'Escant, *BOISS. II*, 11, 68. Quant Lyonnel les vist venir si roidement, il dist à Exillé : Sire chevalier, ne vous hastez que tout à point, car vous y viendrez tout à temps. Sire, dist Exillé, il n'a pas son choia de la marchandise, qui n'est à la premiere monstre, et pour ce je n'y veulz point faillir, *Percifor.* t. v, f. 10. Si me as fait torcher une paroy, qui n'estoit pas de nostre marchandise [marché], j'en veulz estre payé, ne carez, *Marchandaria*. || XVI<sup>e</sup> s. La marchandise estollt tenue pour chose honorable, *AMOT, Solon*, 6. Ne voulant pas que l'on feist trafique des mariages, comme d'autre marchandise, *id.* *ib.* 37. Des femmes faisoient publiquement marchandise de leurs corps, *id.* *Timol*, 20. Quand la nouvelle de ceste marchandise [marché honteux] fust divulgué parmy le peuple de Rome, *id.* *Pompe*, 73. Je dis cecy pour ce que toy, noblesse, As maltraicté ton frere marchandise, t. *MAR IV*, v, 12. Il le fit tuer par l'un des nostres, à la bresche, parce qu'il començoit à decouvrir sa marchandise [projet de vendre la place], *CARLOIX*, II, 12. Cette ville, equipée en marchandise et non en guerre, capitula, d'après *Hist.* III, 36. Je suis meü d'une indicible ardeur de mettre en avant ma rethorique, et estaler ma marchandise en ce lieu, *Sat. Mén. Harangue de M. le recteur Roze*. On n'a jamais bon marché de mechante marchandise, *OBIVY, Curios. franç.*

— ETYM. *Marchand* ; Haut Maline, *marchandise*, bestiaux ; Berry, *marchandise*.

† MARCHANT, ANTE (mar-chan, chan-t), adj. Qui marche. Comme ce feu marchant qui suivait Israël, *LABART. Harm.* 1, 10. Mon fils vit d'abord comme une étoile flante dont la traînée, très brillante, s'avançait vers l'ouest avec une excessive rapidité, en s'élargissant ; puis son extrémité marchante s'épanouit comme une sorte de bouquet, *ASTROLOGUES, Complus rendus, Acad. des sc.* t. LV, p. 693.

† MARCHANTIERES (mar-chan-ti-é), s. f. pl. Terme de botanique. Division de la classe des hépatiques.

— ETYM. Genre type *marchantis*, décrit pour la première fois par Jean Marchant membre de l'ancienne académie des sciences en 1679 ; il le donna à son père Marchant (Nicolas), médecin, naturaliste directeur des cultures des plantes du Jardin de Roi et membre de l'Académie des sciences dès la fondation (1670).

1. MARCHÉ (mar-ché), s. f. || 1° Frontière militaire d'un État. L'empereur confirme le vassalage de la Babéme et y établit la religion chrétienne ; tout ce qui était au delà était encore païen, excepté quelques marches de la Germanie, *vol.* *Ann. Emp. Charlemagne*, 201. || 2° Unité vertout dans le nom de certains pays, comme la marche Trivimbe, la marche d'Anobes, la marche de Brandebourg. || Marche avançurée, nom qu'on donnait en Bretagne, en Poitou et en Anjou, aux limites qui séparaient ces trois provinces, à cause de plusieurs privilèges dont jouissaient les habitants de lieux voisins. || Littéralement, voy. VALEUR (ARTICLE 16).

— REV. II<sup>e</sup> s. Il est mon fils, et il vendra mes marches, *Ch. de Roi* 1121. || III<sup>e</sup> s. Et il vint tuer, sur la terre ultra l'euze delad [du côté de Tapes], le comte moribond de son royaume de celle part,

*Rois*, p. 246. || XII<sup>e</sup> s. Et venoit [Richard] tous les marches de France et de Poitou, *CA. de Beauv.* p. 17. || XIV<sup>e</sup> s. Les treves furent assez loütes tenues exceptées les marches lointaines, *ROUES*, 1, 1, 100. [Le château d'Aiguillon] estoit bien seant et en bonne marche, en la pointe de deux grosses rivières, dans un tans navire, *id.* 1, 1, 225. || XVI<sup>e</sup> s. Ceux de la marche d'Ancone, *MONT.* III, 3. Il s'alla combattre le roi sur les marches d'Irlande et d'Angleterre, *id.* *deffit*, *CARLOIX*, II, 2.

— ETYM. Provenç. *marcha*, *maros*, *marqua*, *mar* ; bas-latin, *marchia* ; du germanique *marka* ; anc. h. allem. *marcha* ; anglo-sax. *marc*. C'est le même mot que *marque*.

2. MARCHÉ (mar-ché), s. f. || 1° Mouvement de celui qui marche. La marche s'élève par degrés, et pas, dont la succession plus ou moins prompte est le plus ou moins de longueur la rendant plus ou moins rapide. Ralentir, retarder, accélérer sa marche. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Bek précède le sa marche à tomber sur nos soldats épuisés, *BOISS. Louis de Bourbon*... le prélat verra lui fait une marche adroite, *BOISS. Louis de Bourbon*. Soutiens d'uo malheureux la marche chancelante, *vol.* *Scyther*, IV, 6. || Terme de chasse. Se dit des vestiges de la bête ou du cerf, rompu, pié, fuie, etc. || 2° L'action de marcher, par rapport à la distance ou à la durée. Nous avons marché huit jours en marche, il y a d'ici là trois heures de marche. Faire une longue marche. || 3° Mouvement des troupes, des armées. La marche des troupes, que de belles marches, que de belles hardiesse, que de précautions, que de précautions, que de ressources nous. *Louis de Bourbon*. Ces troupes se mirent en marche sous leurs commandants, *REV. Tél.* XII. Ce fut dans une de ces marches [en l'armée] que deux mille hommes tombèrent morts de faim sous ses yeux [de Charles XII], *vol.* *Charles XII*. 4. Les Russes l'avaient-ils prévus ? sa marche était-elle manquée ? n'avait-il point mis avec rapidité dans cette marche, où il s'agit de passer le flanc gauche de Kutouf, *REV. Hist. de Nap.* IX, 2. Ou'étaient devenus ces mouvements rapides et décisifs de Marengo, d'Um et d'Éckmühl ? pourquoi cette marche molle et pesante dans une circonstance si critique ? *id.* || 5° Derrière sa marche à l'ennemi, exécuter un mouvement à l'insu de l'ennemi. || Fig. Cacher sa marche, cacher les intentions qu'on prend pour quelque affaire, pour quelque entreprise. || Marche forcée, par opposition à marche ordinaire, marche que l'on fait en courant et avec une extrême diligence. Fausse marche, se dit quand, seignant de marcher d'un côté, on court de l'autre. || Marche de flanc, marche qu'un corps de troupes fait par le côté d'un de ses flancs. Lettre de Berthier à Kutouf, datée du premier jour de cette marche de flanc. Fut à la fois une tentative de paix et peut-être une ruine de guerre, *REV. Hist. de Nap.* IX, 1. || Bas l'art de marcher, un bataillon que l'on forme avec des hommes appartenant à différents corps et qui n'est occupé que pour les conduire à leur destination. Il n'appartient pas aux détachements qu'avant de les envoyer sur les malades et les blessés établis, sur les gardes ralliés et formés à Vilna en bataillons de marche, *REV. Hist. de Nap.* IX, 1. || 6° Terme de marine. Marche, d'uner aux troupes le signal de se mettre en marche. || L'espace moyen qu'une troupe parcourt en une journée. Tout à coup, au milieu du jour, il arriva subitement à droite avec son armée, et gagna les trois marches et à travers champs la nouvelle route de Kabougha, *REV. Hist. de Nap.* IX, 1. || 7° Terme de navigation. Marche, d'uner un navire sous l'impulsion des rames, de vent ou de la vapeur. || Disposition ou facilité qu'a un navire à faire plus ou moins de chemin avec telle voile ou sous telle allure. || Ordre de marche, ordre dans lequel les bâtiments se succèdent en placent en faisant route. || 8° Cérémonie solennelle dans laquelle un cortège, un convoi parcourt un certain espace. Marche triomphale. Ce roi parut après une longue marche de prisonniers et de dévoués, *REV. Conquête et Cypre*. || 9° Marche, d'uner la marche, être à la queue d'un cortège, d'une procession, etc. On vit passer à Moscou, sous sept arcs marguillères, l'artillerie des vaincus [soldats], leurs drapeaux, les nobles, les officiers, les généraux, les ministres français, *REV. Rev.* 1, 10. || Par extension, les vainqueurs à cheval terminent la marche, les généraux en tête, et Pierre à son rang de général major, *REV. Rev.* 1, 10. || Par extension,

fermer la marche ou d'être ceux qui sont les derniers d'une bande qui chemine. Ils étaient en tête, et les formations la marche. || 6° Convoi. La mortuaire prodigieuse des ouvriers [travaillant à Versaies] ont remporté toutes les nuits, comme de l'habit-bleu, des charrettes pleines de morts; on cache cette triste marche pour ne pas effrayer les ateliers, sév. 15 oct. 1879. || 7° Voyage. J'ai une envie extrême de savoir de vos nouvelles, et comme vous vous trouvez de la tranquillité et de la longueur de votre marche, sév. t. 31, p. 10, éd. adonis. Ce fut un valet de chambre de M. de Pomponne, qui arriva le dimanche à neuf heures dans la chambre de M. de Vins; c'était une marche si extraordinaire que celle de cet homme, et il était si excessivement changé, que M. de Vins crut absolument qu'il lui venait dire la mort de M. de Pomponne; de sorte que, quand elle vit qu'il n'était que disgracié, elle respira, 10 31 nov. 1879. || 8° La marche des astres, des corps célestes, leur mouvement réel ou apparent. Le soleil par deux fois, d'un tropique à l'autre, éclairé dans sa marche et ce monde et le nôtre, volt. *Ats.* II, 3. Du palais du Soleil les brillantes demeures, Ses coursiers enflammés, attelés par les heures, En s'évanouissant laisseront sous nos yeux Et l'ordre des saisons et la marche des cieux, *Orville, Imag.* v. || 9° La marche d'une montre, d'une pendule, la manière dont elle se conforme au mouvement effectif des corps célestes qui marquent les heures. La marche d'une montre marine est la variation journalière de cette montre. De fréquentes relâches [du navire] mettaient à portée de vérifier la régularité de la marche des montres marines, *CONDORCET, COURTAUREUX.* || 10° Terme de musique. Marche harmonique, marche de l'harmonie, la succession des différents accords, et la manière dont la modulation passe d'un ton à un autre. || 11° Au jeu d'échecs, mouvement particulier de chaque pièce. La marche du roi. La marche résiduelle du cavalier. || 12° Se dit aussi des autres jeux. La marche du jeu de dames, du whist, etc. || 13° Fig. Conduite, manière d'agir, de procéder. Il cache habilement sa marche. La marche de la nature. Une forte constitution et une santé ferme secondaient parfaitement la marche vigoureuse de son esprit et le soutenaient jusque vers la fin de sa vie, *MILAN, Éloge de Haller.* Les hommes de génie ont communément, dans le cours de leurs études, une marche particulière qui les caractérise, *AMBA, Opin. des anc. philos. (hobbisme).* La marche par laquelle vous avez obtenu des connaissances n'en justifie ni l'objet ni l'usage, *J. J. BOUSS.* *Lett. d' Mile D. M.* 7 mai 1764. || La marche du siècle, le progrès que chaque siècle fait spontanément dans les voies de la civilisation. De tous changements dans les idées et dans les rôles, au sein d'une population aussi prompt à perdre ses illusions qu'à les adopter, éla ont l'œuvre d'un seul homme [Napoleon I<sup>er</sup>] doué du génie le plus audacieux, plus remarquable encore par sa sagacité et son discernement que par son audace, qui avait espéré pouvoir arrêter la marche du siècle présent, et qui y était parvenu pour quelques années, *MOLLIEN, Mémoires d'un ministre du trésor*, t. 30 et 31. || La marche d'un poème, d'un ouvrage, etc. le progrès de l'action dans un poème, la progression des idées dans un ouvrage. || La marche du style, d'une phrase, la manière dont le style, une phrase procède. Le français, par la marche naturelle de toutes ses constructions et aussi par sa prosodie, est plus propre qu'aucune autre langue à la conversation, *VOIT.* *Dict. phil. Langues.* || Terme de peinture. Se dit de la manière dont procède le crayon ou le pinceau, de l'ordre dans lequel se présentent les figures, les groupes, les masses d'ombre et de lumière, la suite des plans d'un tableau. || 14° Air de musique qui règle et anime la marche soit de troupes, soit de tout autre corps. La marche des Gardes-Françaises. La marche funèbre de la symphonie héroïque de Beethoven. Il y a dans l'Alceste de Gluck une très-belle marche religieuse. Il y avait une distinction à faire et qu'on n'a point faite, entre les musiques convenables à la troupe en parade, et celles qui lui conviennent en marchant, et qui sont proprement des marches, *J. J. BOUSS.* *Sur la mus. milit.* Par extension, air de musique qui a le mouvement d'un air militaire. || 15° Partie d'un escalier sur la quelle on pose le pied pour monter ou pour descendre. Et comme une victime aux marches de l'autel, il semblait présenter la gorge au coup mortel, *COSS.* *Hor.* IV, 3. Marches gironnées, celles des quartiers tournants des escaliers ronds ou ovales. La marche d'angle, est celle qui est la plus longue d'un quartier tournant. || Marche de demi-

angle, la marche qui précède et celle qui suit la marche d'angle. || Marche dansante, celle qui est plus large d'un bout que de l'autre, dans les parties tournantes d'un escalier. || Marches moulées, marches bordées d'une moulure. || Fig. Être sur les marches du trône, se dit d'un prince appelé par sa naissance à remplacer celui qui règne. || 16° Les tourneurs et les tisserands appellent marche, le morceau de bois sur lequel ils mettent le pied, pour faire aller leur travail. Les marches d'un indier à toile. || 17° Terme d'organiste. Ce qu'on touche avec les pieds et qui fait résonner les pédales. || Les marches, les touches de la vielle. || 17° Terme de teinturier. Marche en gris, action de soumettre le coton au garançage, immédiatement après qu'il a reçu les apprêts huileux et les mordants de galle et d'alun; ce qui lui donne une couleur grise. || Marche en jaune, action de soumettre le coton au garançage, après qu'il a passé une seconde fois par les apprêts huileux et les mordants, ce qui lui donne une couleur jaune. || 18° Sorte de tissage. Des taffetas figurés à la marche, rayés en long et à travers, mouchetés, et avancés, tapis figurés, etc. *Statuts des marchands de draps d'or*, 9 sept. 1697, art. 63.

— REM. Saint-Simon a dit: On se mit en marche dans laquelle les princes allaient, comme tous les jours, devant le roi, et les princesses derrière, 83, 89. Le mot marche étant pris sans article ne peut être représenté par un pronom. Cette règle ne souffre d'exceptions qu'en des cas tout particuliers.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. En la vénérie des ioutres, ce qu'on voit par le plé [trace] est appelé marches, *Modus*, f. 41, verso. || XV<sup>e</sup> s. Si enjoignit expressément à ceux des premiers renga, qu'ilz demourassent fermes sur leurs marches en défense, *AVOZ, Pomp.* 99. Se loger en la plus basse marche, pour se mettre en seureté de nouvelle cheute, *MONT.* t. 1, 360. On nomme dames encores les femmes de la plus basse marche, 10 1, 387. Que nul ne se logere dorénavant de tenir ou rouvrir d'uil mestier de rubannier de soye et de tout autre ouvrage, tant largo que estrolte, à la marche, à la tire, à la navette, ne au peigne... où il y ait or, argent ou soye, ourdi ou tissu... s'il... *Ordonn.* nov. 1614. Enjamber sur les marches d'autrui, *CONDORCET.*

— ETYM. Voy. MARCHER.

1. MARCHÉ (mar-ché). s. m. || 1° Vente, achat de ce qui se débite dans un lieu déterminé. Le marché n'a rien valu aujourd'hui. Quand j'aurai l'honneur de vous faire parvenir mes réveries, qui ne sont pas encore tout à fait prêtes, je ferai avec vous le marché des Espagnols avec les Indiens: ils donnaient de petits couteaux et des épingles pour de bon or, *VOIT.* *Lett. Goldoni*, 10 mai 1763. || Le cours du marché, le prix auquel une marchandise se vend sur le marché. || 2° Réunion de ceux qui vendent et achètent ce qui se débite ainsi. Il y a un marché dans cette ville deux fois par semaine. Ce concours et le lieu où il se fait se nomment marché, parce que les marchés s'y proposent et concluent, *CONDILL.* *Comm. gouver.* t. 4. || 3° Lieu public où l'on vend toutes sortes de denrées et d'objets. Et le financier se plaignait que les soins de la Providence n'eussent pas au marché fait vendre le dormir, Comme le manger et le boire, *LA FONT.* *Fabl.* VIII, 2. Les marchés et les foires ne se peuvent établir que par la permission du roi, *FRANÇOIS, Traité de l'abus*, t. 9, dans *SICHELLET.* Notre auteur a mieux aimé se signaler par un air de liberté [à l'égard d'un concile], et il préfère à des termes plus respectueux la licence et le style du marché, *BOSS.* *Rem. Hist. conc.* II 11. Nous rougissons avec raison de voir les marchés publics établis dans des rues étroites, étaler la malpropreté, répandre l'infection et causer des désordres continuels, *VOIT.* *Pol. et lég. Embell.* de Paris. La douleur et le dépit du roi augmentèrent quand il apprit que Tolstol, devenu l'ambassadeur du czar à la Porte, était publiquement servi par les Suédois faits esclaves à Pullava, et qu'on vendait tous les jours ces braves soldats dans le marché de Constantinople, 10. *Charles XII*, 6. Les prix ne peuvent se régler que dans les marchés, parce que c'est là seulement que les citoyens rassemblés peuvent, en comparant l'intérêt qu'ils ont à faire des échanges, juger de la valeur des choses relatives à leurs besoins, *CONDILL.* *Comm. gouver.* t. 1. S'il est un plaisir qu'il n'ait pas, C'est qu'au marché ce plaisir manque, *BOSS.* *Bonheur.* || Marché franc, marché où l'on ne paye pas de droit pour vendre. || Fig. Je lui vendrai cela plus cher qu'au marché, se dit, par menace, de quelqu'un sur qui on compte se venger de quelque chose. On dit dans le même sens:

Il le payera plus cher qu'au marché. Mais un jour peut venir, ou je veux qu'on me ponde, Si plus cher qu'au marché vous n'en payez l'amende, *VII.* *COSS.* *Gélier de soi-même*, II, 8. || 4° Par extension, il se dit d'une ville et même d'un pays où se font des transactions commerciales avec les nations étrangères. Surat ou Surate, au fond du golfe de Cambaye, était, depuis Tamerlan, le grand marché de l'Inde, de la Perse et de la Tartarie, *VOIT.* *Pol. et lég. Fragm. Hist. sur l'Inde*, XVI, 115. Ce qu'on achète au marché, ce qu'on rapporte du marché. Montrez-moi votre marché. || Faire son marché, acheter ce dont on a besoin. Faire son marché signifie aussi aller soi-même au marché, au lieu d'y envoyer la domestique. || Fig. Il est forcé gens comme lui, Qui prétendent d'agir que pour leur propre compte, Et qui font le marché d'autrui, *LA FONT.* *Fabl.* VIII, 13. || Fig. Il a bientôt fait son marché, se dit de quelqu'un qui a bientôt pris sa résolution. || 6° Terme d'économie politique. L'état de l'offre et de la demande, dans un lieu donné, ou, en général, dans tous les lieux qui fréquentent le commerce. Les besoins du marché. || 7° Convention verbale ou écrite renfermant les conditions d'une vente. J'en ai fait marché par écrit. Rompre un marché. Je voudrais que vous eussiez déjà conclu le marché de votre terre, *SEV.* 208. C'est donner que de faire un marché de cette sorte, 10. 187. À propos de vendre, je n'ai nul dessein de vendre Bourbilly, par une petite raison: c'est que c'est à ma fille après ma mort; elle en fera le marché en ce temps-là, 10. 31 déc. 1893. J'aurais sur le marché fort bien fourni la palette, *ACC.* *Ploide*, t. 1. Les Épidamniens élurent un magistrat pour faire tous les marchés au nom de la cité, *MONTESQ.* *Esp.* IV, 2. || Fig. La vue des pertes de l'ennemi ne consolait pas; elle n'était pas double de la nôtre; on se rappelait d'ailleurs que, dans une pareille position, Pierre I<sup>er</sup>, en sacrifiant dix Russes contre un Suédois, avait cru, non-seulement ne faire qu'une perte égale, mais même gagner à ce terrible marché, *SEV.* *Hist. de Nap.* IX, 3. || Faire un bon marché, conclure un marché avantageux; faire un mauvais marché, conclure un marché désavantageux. || Cela se dit, par extension, de toute autre affaire de la vie. M. de Villette fait un très-bon marché en épousant une fille qui a autant de bon sens que d'innocence, qui est née vertueuse et prudente comme elle est née belle, *VOIT.* *Lett. Deslisle de Sales*, 3 nov. 1777. || Un sot marché, un marché où l'on joue un rôle de dupe. Il voit bien qu'il ne faut pas faire un sot marché, *SEV.* 418. || Familièrement. Un marché d'or, marché dans lequel on fait un achat très-avantageux. || Fig. Un marché d'or, toute espèce de bonne affaire. Le marché paraît d'or pour lui, car nous donnons et il reçoit, *R.* t. cour. *Chambord.* || Il n'y a au marché que ce qu'on y met, se dit quand on se plaint de quelque chose onéreuse. || Boire le vin du marché, boire ensemble, après la conclusion d'un marché, en signe de ratification. || Aller, courir sur le marché d'un autre, enchérir sur les offres d'un acheteur. || Fig. Faire des démarches pour obtenir une place, un avantage qu'un autre sollicite; s'ingérer de faire ce qu'un autre fait. On m'a coté d'elle [une dame] deux histoires un peu épouvantables; je les supprime pour l'amour de Dieu, et puis ce serait courir sur le marché d'Adhémar, *SEV.* 93 avr. 1671. La Chesterfield fut tentée par son mauvais destin de lui ôter [à la Denham] son amant... mais la Denham, priée de ce qu'on avait couru sur son marché... *MAUR.* *Gramm.* 2. Les Biles d'honneur de la reine couraient sur le marché des aventuriers de la ville, 10. 26. Vous savez probablement que le roi de Prusse a été sur notre marché, et qu'il fait venir dix-huit familles d'horlogers de Genève, *VOIT.* *Lett. duc de Choiseul*, 7 sept. 1770. || Fig. Il n'amende pas son marché, se dit d'un homme qui aggrave sa position. Ce meurtre [du coq] n'amende nullement leur marché [des servantes]; Notre couple, au contraire, à peine était couché que la vieille craignant de laisser passer le beurre... *LA FONT.* *Fabl.* V, 6. || Mettre à quelqu'un le marché à la main (voy. MAIN, n<sup>o</sup> 8), lui donner le choix de conclure ou de rompre le marché; et fig. ne pas le ménager, l'obliger à se décider pour ceci ou pour cela. Louis de Bade avait mis à l'empereur le marché à la main sur sa charge de feld-marschal-général, *ST.-JAN.* 24, 24. Voyant qu'il me mettait ainsi le marché à la main, vous connaissez la vivacité biscayenne, je lui répondis fièrement, *LESAGE, Bachel. de Salam.* ch. 21. || Par-dessus un marché, au delà de ce qui avait été convenu. Ce mot sur la semaine [ce mot que je vous écrit



tu es le sacré marche, tel par où mon roi est allé à son trône, sous *Sermon pour une professe*. Jour de l'Épiphanie, v. || 8° Petit chemin, moins large que le chemin de halage, et placé de l'autre côté de la rivière. Aux termes d'une ordonnance de 1640, titre 24, art. 7, les propriétaires des héritages aboutissant aux rivières navigables doivent laisser le long des bords 34 pieds au moins de place en largeur pour chemin royal et traits de chevaux du côté que les bateliers se tiennent, et 10 pieds de l'autre bord; c'est ce dernier chemin que l'on désigne sous le nom de marchepied; l'autre est le chemin de halage, 17003427. || Il se dit aussi pour chemin de halage. Recouvrement des deniers qui doivent provenir de la vente et aliénation des places et lieux dépendants des fortifications de la ville de Paris, quais et marchepieds des rivières, *Arrêt du conseil*, 4<sup>o</sup> mars 1661. L'abbé n profite au propriétaire riverain... à la charge... de laisser le marchepied ou chemin de halage, *Code Nap.* art. 550.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Un couvertoir de conins [lapis], un marchepied, DU CANGE, marchepied. || XV<sup>e</sup> s. [Un pavillon] est-il adossé par dedans d'un riche drap d'or noir, qui s'étendait sur une chaire et faisait le marchepied par tout le pavillon et jusque dehors plus de deux aunes, o. DE LA MARCHÉ, *Mém.* titre 1, p. 317, dans LACROIX. Les chambellans et les escuyers portent dans le vergier, par ordre de la reine, les tapis et marchepieds pour l'assemblée qui devoit se tenir, *Perceforest*, t. II, f. 21. || XVI<sup>e</sup> s. Trente gentils-hommes qui se joignirent à lui, après avoir couru les murailles, firent marchepied de leurs chevilles pour les sauter, *D'Arb.* III, 91. Que les prétendants à la couronne trouvent tous les échelons jusques au marchepied du trône, et petits et à sez, mais que le dernier ne se pouvoit franchir pour sa hauteur, *id.* ib. III, 249. Ainsi l'orgueil de Rome est à ce point levé, Que d'un prestre, tout roy, tout empereur bravé, Est marchepied fangeux; on void, sans qu'on s'estonne, La pastourelle croquer les fleurs de la couronne, *M. Tragiques, Misères*.

— SYM. Marcher, et pied.

1. MARCHER (marché). || 1<sup>o</sup> V. a. Fouler, pétrir avec les pieds. || 2<sup>o</sup> V. n. Mettre le pied sur. || 3<sup>o</sup> Se mouvoir à l'aide des pieds ou des pattes. || 4<sup>o</sup> Marcher, en termes de danse et d'escrime. || 5<sup>o</sup> Marcher, en termes de manège. || 6<sup>o</sup> Marcher, en termes de vénerie. || 7<sup>o</sup> Marcher, en termes de marine. || 8<sup>o</sup> Marcher devant, précéder. || 9<sup>o</sup> S'avancer de quelque manière que ce soit, à pied, à cheval, en voiture. || 10<sup>o</sup> Marcher à, s'avancer vers. || 11<sup>o</sup> Se mouvoir, en parlant des troupes. || 12<sup>o</sup> Il se dit de la manœuvre que fait un corps de troupes, un général. || 13<sup>o</sup> Marcher sous, obéir à un chef. || 14<sup>o</sup> Tenir un certain rang dans les cérémonies. || 15<sup>o</sup> Employer emphatiquement pour le verbe être. || 16<sup>o</sup> Faire un service, en parlant de voiture, de chemin de fer. || 17<sup>o</sup> Il se dit des choses qui se meuvent. || 18<sup>o</sup> Fonctionner, en parlant d'un mécanisme. || 19<sup>o</sup> Passer, en parlant du temps. || 20<sup>o</sup> Aller selon un certain progrès en bien ou en mal, en parlant des personnes. || 21<sup>o</sup> Agrir. || 22<sup>o</sup> Avoir un certain progrès en parlant des choses. || 23<sup>o</sup> Il se dit des choses auxquelles on prête un mouvement comme si elles étaient en mouvement. || 24<sup>o</sup> Il se dit du progrès dans le développement d'une pièce de théâtre, d'un roman. || 25<sup>o</sup> En musique, il se dit de la succession des tons et des accords. || 26<sup>o</sup> Y marcher, être employé, en parlant des choses.

1<sup>o</sup> V. a. Pétrir avec les pieds l'argile qu'on a humectée (le sens le plus ancien du verbe marcher est presser du pied; il n'est resté que dans le langage de certains métiers). || Donner une égale épaisseur à une feuille d'or, en passant dessus une espèce de rouleau. || Terme de chapelier. Marcher l'étole d'un chapeau, la fouler avec les mains, la comprimer soit à froid, soit à chaud. || 2<sup>o</sup> V. n. Mettre le pied sur. Marcher sur le pavé, sur l'herbe. Il lui marche sur le pied. Prenez garde où vous marchez. C'est sur mon corps sanglant qu'il lui faudra marcher, *vol. Olymp.* II, 5. || Fig. Il a marché sur quelque mauvaise herbe. Sur quelle herbe a-t-il marché? *vol. Mazarin*, n<sup>o</sup> 1. || Marcher sur les pas, sur les traces de quelqu'un, le suivre de très-près. Allons, seigneur, marchons sur les pas d'Hermione, *rac. Andr.* III, 6. Que faites-vous, madame, et d'où vient que ces lieux n'offrent point avec vous votre fille à mes yeux?... Ne peut-elle à l'autel marcher que sur vos pas? *id.* *Id.* IV, 3.

Fig. Ainsi, de toutes parts, les plaisirs et la joie s'abandonnent, Zaire, et marchent sur leurs pas [de Bajazet et de Roxane], *rac. Baj.* III, 1. || Fig. Marcher sur les pas, sur les traces de quelqu'un,

l'imiter, suivre ses exemples. Marches donc sur ses pas [de Malherbe], aimez sa pureté, *BOUL. Art p. 1.* Apprend-til à marcher sur les pas de son père? *DELLIER, Énide*, III. || Marcher sur les talons de quelqu'un, le suivre de trop près. || Familièrement. Il marche, il est toujours sur mes talons, il m'importune en ne me quittant pas, *Dict. de l'Acad.* || Fig. et familièrement. Marcher sur les talons de quelqu'un, suivre quelqu'un de près pour l'âge, pour la fortune, pour les succès. || Fig. Marcher sur des épines, être dans une conjoncture difficile. || Fig. Marcher sur des charbons ardents, passer vite sur un sujet délicat et dangereux. C'était marcher sur des charbons ardents, sur des rasoirs, que de traiter cette matière si adroitement et avec tant d'esprit, *scv.* à mars 1683. Il ne faut pas lui marcher sur le pied, se dit d'un homme susceptible qu'il est dangereux de choquer. Quand j'étais jeune, il ne fallait pas me marcher sur le pied, non plus qu'à présent, *BOUCQUET, Vert galant*, ac. 2. || Fig. et familièrement. Marcher sur, rencontrer à chaque pas. On marche sur les mauvais plaisants, et il pleut par tout pays de cette sorte d'insectes, *LA SOUT.* v. On ne marchait dans mon jeune temps que sur des métamorphoses, *vol. Taurieu blanc*, 4. || Fig. Marcher sur quelque chose, suivre une certaine indication. Tous vos amis avaient la complaisance de me dire que j'avais raison de vous souhaiter avec ardeur; voilà sur quel je marchais, *scv.* 28 déc. 1673. || Fig. Marcher sur quelque chose, en parler, s'en occuper. Mon Dieu! madame, marchons là-dessus, s'il vous plaît, avec beaucoup de retenue, *vol. Comtesse*, t. II. || Fig. et familièrement. Marcher sur les gens, n'en tenir aucun compte par fierté ou par dureté. || 3<sup>o</sup> Se mouvoir à l'aide des pieds ou des pattes. Marcher à grands pas, à petits pas. Cet homme marche bien. Tous deux près de Galba marchaient d'un pas égal, *COAN. Othon*, v. 2. Il [un mulet] marchait d'un pas relevé, Et faisait sonner sa sonnette, *LA FONT. Fable*, t. 4. L'archer voit le long d'un sillon une perdrix marcher, *id.* *id.* VIII, 37. Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre, *vol. Tart.* I, 1. J'ai vu les filles de Sion la tête levée, marchant d'un pas affecté, avec des contentances étudiées, *BOSS.* la Vallière. Illustre porte-croix, par qui notre bannière N'a jamais, en marchant, fait un pas en arrière, *BOUL. Lutr.* v. L'estropié marche, l'aveugle ouvreit les yeux, *id.* *Sat.* XII. De tous les animaux qui s'élèvent dans l'air, Qui marchent sur la terre, ou nagent dans la mer, *id.* *id.* VIII. Levez la tête; encor; soyez droite; approchez; faut-il tendre toujours le dos quand vous marchez? *BOUCQUET, le Distr.* I, 4. Tel était vraisemblablement le sort d'un enfant d'environ dix ans, qui vivait parmi les ours, et qu'on trouva en 1694, dans les forêts qui confinent la Lithuanie et la Russie; il ne donnait aucune marque de raison, marchait sur ses pieds et sur ses mains, n'avait aucun langage et formait des sons qui ne ressemblaient en rien à ceux d'un homme, *CONDILL. Traité sens*, IV, 7. || Marcher tout seul, se dit d'un enfant qui commence à faire des pas sans aucune aide ou appui. || Fig. Marcher tout seul, n'avoir pas besoin d'aide. Je ne trouve pas bon que vous me remerciez de l'amitié que j'ai pour lui [mon médecin]; il marche tout seul, et n'a nul besoin de votre assistance, *scv.* 364. || Familièrement. Marcher comme un Basque, comme un chat maigre, marcher fort vite. || Marcher à quatre pattes, marcher sur les mains et sur les pieds, à la manière des quadrupèdes. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes; il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage [le *Discours sur l'inégalité des conditions*], *vol. Lett. J. J. Rousseau*, 30 août 1758. || Marcher à pas de loup, s'avancer avec précaution et sans faire de bruit. || Marcher à pas de tortue, marcher avec une excessive lenteur. || Marcher à pas de géant, marcher en faisant de grandes enjambées; et fig. faire des progrès rapides. || Fig. et dans un sens très-populaire. Faire marcher, mystifier le sens intermédiaire est: faire faire une course inutile. || Fig. Marcher entre des précipices, rencontrer de tous côtés des dangers. L'on dit de même: marcher entre des écueils. L'intérêt et l'injustice, toujours mêlés trop avant dans les grandes affaires du monde, font qu'on marche parmi des écueils, *BOSS.* *Bourgeois*. || Fig. Marcher sur le bord du précipice, être exposé aux tentations périlleuses, aux chutes, etc. Crois-tu que, toujours ferme au bord du précipice, Elle pourra marcher sans que le pied lui glisse? *BOUL. Sat.* X. || Activement, en style poétique, marcher des pas, faire des pas. Je foule autant de cours que je marche de

pas, *ROTA. Si Genes*, II, 2. Oh! qu'ils boivent dans cette goutte [d'eau] l'oubli des pas qu'il faut marcher! *LAMART. Joc.* II, 283. || On a dit, poétiquement aussi, marcher, en parlant des pas. Est-ce que vous pouvez, sans tristesse et sans plainte, Voir nos ombres flotter, où marchèrent nos pas? *v. BOUO. Rayons et ombres*, XXIV. || 4<sup>o</sup> Terme de danse. Marcher, faire, dans le cours d'une danse, quelques pas qui ne sont que des pas de marche. Terme d'escrime. Porter en avant le pied droit, puis le pied gauche, en gardant entre deux la même distance. || Marcher à grands pas, laisser un espace de huit pouces environ entre les pieds. || Trop marcher, approcher de trop près de son adversaire. || 5<sup>o</sup> Terme de manège. Marcher en avant se dit de l'action du cavalier pour déterminer un cheval à continuer sa même allure, quand il parait vouloir la ralentir. || Marcher large, faire suivre le mors du manège au cheval. || Marcher de côté, se dit du cheval qui fuit le talon ou les jambes. || Marcher l'amble, prendre l'allure ainsi nommée. Plus... mieux le cheval marche l'amble, *BOUL. Chéval*. || 6<sup>o</sup> Terme de vénerie. On dit qu'un cerf marche bien quand le pied de derrière est bien placé sur le talon du pied de devant et que les allures sont bien croisées. || 7<sup>o</sup> Terme de marine. Faire du chemin. Ce vaisseau marche bien, marche mal. || Marcher dans les eaux d'un autre vaisseau, faire même route que lui, passer incontinent après lui là où il a passé. || Fig. Marcher dans les eaux de quelqu'un, l'appuyer, le seconder. || Marche avec commandement pour que les marins saisissent un cordage et produisent leur effort en marchant ensemble au pas. || 8<sup>o</sup> Marcher devant, précéder. Il marchait devant, les autres suivaient. || Il se dit aussi de choses qui vont devant. Ce n'est pas sans raison que je fais marcher ces vers à la tête de l'Édipe, puisqu'ils sont cause que je vous donne l'Édipe, *COAN. Édipe, au lecteur*. Dieu fait marcher l'épouvante devant eux, *BOSS.* *Mit.* III, 7. Nos plus riches trésors marcheront devant nous [dans notre suite vers un aïe], *rac. Éric*, III, 1. Quel est ce glaive enûn qui marche devant eux [Éliacin et un autre]? *id.* *Athal.* IV, 1. || Dans le langage biblique, il se dit de Dieu, à qui l'on prête des mouvements humains. Je marcherai devant toi dans les combats; à ton approche je mettrai les rois en fuite, *BOSS.* *Louis de Bourbon*. C'est lui [Dieu] qui, m'écitant à vous ever chercher. Devant moi, chère Esther, a bien voulu marcher, *rac. Esth.* I, 2. || 9<sup>o</sup> S'avancer de quelque manière que ce soit, à pied, à cheval, en voiture ou autrement. Cet homme marche toujours bien accompagné. Nous avons marché à la fraîcheur pour ne pas fatiguer nos chevaux. Marchez, courez, volez où l'honneur vous appelle, *BOUL. Lutr.* III. Debout, dit l'avarice, il est temps de marcher, *id.* *Sat.* VIII. Voilà nos alliés, marchons de ce côté, *rac. Mithr.* I, 2. Quand on dit que Vénus, la déesse de la beauté, ne doit point marcher sans les Grâces, on dit une vérité charmante, *vol. Dict. phil. Figure*. Mmo des Urains avait marché toute la nuit; un profond silence régnait dans le carrosse; elle ne pouvait se persuader ce qui lui arrivait, *BOUL.* *Louis XIV, Ombres*, t. V, p. 27. || 10<sup>o</sup> Marcher à, s'avancer vers. Il marcha à la mort avec un grand courage. Il s'éleva si haut, mais sur un précipice, s'il ne montait au trône, il [le duc de Gênes] marchait au supplice, *vol. Henri III*. Je referais pour mon rendre le plus riche parti de France, qui ne pourrait pas prouver que ses ancêtres ont marché aux premières croisades, *BOSS.* *Fausse Agn.* I, 1. || 11<sup>o</sup> Se mouvoir, en parlant des troupes. L'armée marchait en ordre de bataille. Pour assembler et faire marcher ces nobles régiments, *scv.* 558. Vitellius, quand il passa dans cette province [la Judée] pour porter la guerre en Arabie, fit marcher ses troupes sans enseignes, *BOSS.* *Hist.* II, 9. Intrépides soldats, Marchons en invoquant l'arbitre des combats, *rac. Athal.* IV, 3. L'empereur lui-même, avant que le jour du 10 octobre l'éclaircisse, sort de Moscou, il s'écrie: marchons sur Kalouga, et malheur à ceux qui se trouveront sur mon passage! *BOSS.* *Hist. de Nap.* VII, 41. || En avant, marche, commandement à une troupe de se mettre en mouvement. || Marcher au pas, marcher en suivant la cadence du pas militaire. Consécris, au pas, Marchez au pas, *BOSS.* *Firuz cap.* || Ce régiment, ce corps marche, il fait la campagne. || Faire marcher, signifie quelquefois imposer en service militaire. On fit marcher la garde nationale. Ce n'est que dans les besoins pressants qu'on fait marcher les esclaves, les étrangers établis dans l'Attique, et les citoyens les plus pauvres, *BOSS.* *Anach.* ch. 10. || 12<sup>o</sup> Il se dit de la manœuvre que fait un corps de troupes, un





distinctive de cette dignité, les fonctions de maréchal ne sont à sa que depuis François I<sup>er</sup>; auparavant elles étaient temporaires. Le maréchal de France fut appelé, qui eut les droits des maréchaux de France, etc. Revenons aux huit maréchaux; en 1668 on en fit trois, et ce nombre donna tout le monde; on voit huit qu'on vient de faire (à la mort de Turanne)... pour peu qu'on augmente la première promotion qu'on en fera, ce seront véritablement des maréchaux à la douzaine, pour, dans la. t. iv, p. 2, éd. ason. Les maréchaux précédèrent le roi, devant lequel on portait un dais de brocard, MATHIEU, Lett. à M. de Villars, 27 août 1660. Les maréchaux de France étaient originellement les premiers écuyers du roi sous le comblable; mais leur dignité fut militaire avant la même, parce qu'ils devinrent lieutenants du sénéchal de France, chef des troupes, avant que le comblable eût succédé à la place et aux fonctions du sénéchal, DECAUX, Hist. Louis XI, Œuvres, t. II, p. 131, dans ROBERTS. La dignité de maréchal de France n'était pas anciennement à vie, comme aujourd'hui, il n'y en avait d'abord que deux; il y en eut quatre sous Charles VII, on n'en trouve que trois au plus à la fois sous les règnes suivants, jusqu'à François I<sup>er</sup>, qui en fit cinq, id. ib. p. 122. Chaque soldat a dans sa giberne le bâton de maréchal de France, Parole attribuée à Louis XVIII, pour exprimer que les hauts grades sont accessibles à tout le monde. || Maréchaux d'empire, nom donné sous le premier empire aux maréchaux de France. || La femme d'un maréchal de France se nomme maréchale. Madame la maréchale. || Les maréchaux formaient autrefois un tribunal chargé de prononcer sur les affaires d'honneur. Messieurs les maréchaux, dont j'ai commandement, Vous mandent de venir les trouver promptement, MOL. Mis. II, 7. || Par plaisanterie, une maréchale, une femme qui arrange une affaire d'honneur. Ses yeux et son rire (de Mme de la Boulaye) m'ont assuré qu'elle trouve cette petite affaire [la querelle de M. de Bussy et de M. de Roussillon] toute comme elle est; cela me mit dans la disposition de lui promettre ce qu'elle me demandait, qui est d'être la maréchale de France de cette querelle, stv. d. Bussy, 19 août 1681. || Prévôt des maréchaux, officier qui commandait, sous l'autorité des maréchaux, une compagnie d'archers à cheval, pour la sûreté publique, dans les provinces. || 3<sup>e</sup> Titre de certains grands officiers en divers pays. Grand maréchal du palais. Le grand maréchal de Pologne. Maréchal de la diète. C'est un Anglais qu'on appelle milord maréchal tout court, parce qu'il était ci-devant grand maréchal d'Écosse, VOLT. Lett. Mme Denis, 24 août 1741. || 4<sup>e</sup> Nom qu'on donne, dans les environs de Niort, au rognon de cheval.

— HIST. IUR. 1. Tous les chevaux que l'on achète meurent avant le chif (le bout) de l'an; car il ne les servent leur ne garder; et ainsi n'est il nulz marchands, MATHIEU, p. 112. Là se départi Joffroi le maréchal de Champagne, VILAIN, II. Nus ne peut outre terre à Paris, c'est à savoir marcher, que il n'achate le meurtre du roi, Lett. des mts. 44. Quant la court le roi se joute, Moutt reboute bele assemblee, Les maréchaux ontent (hôtels, logis li-vres, saliers et chambres de terre, de canes, me-vensels. Li quez [à combe] li done de sa terre les clés, Durandval sera un avoie, Et marchaus de sa terre chens [nommé], Aubri, p. 100, dans DE CANON, Glus. fr. || 2<sup>e</sup> s. Adont sor un cheval, est li enfie monter, li vant le marchal de l'ost c'en est alés, Baud. de Seb. VII, 244, || 3<sup>e</sup> s. Et estoient maréchaux de l'ost d'Angleterre le comte de Northampton et de Cloustra... FROISS. I, 2, 84. || 4<sup>e</sup> s. Y a-t-il un seul gouverneur de province ou maréchal de France qui doive son avancement à un duel? S. MATHIEU, I, 2. Madame la maréchale, id. ib. I, 13. Clapin Vignin, maréchal général de cette armée, id. Hist. I, 100. Il repart deux heures à Chastillon-vauf, li provot son maréchal des logis l'Espoir par gubie, id. ib. II, 100. Maréchal de camp, id. ib. II, 110. Kin de maréchal (pas ferré), 222, VI, 19. Cont avec ou peu d'oue allouer plus de fou, comme felot le maréchal, CAYSSON, Sagesse, I, 22.

— ETYM. Bourg maréchal, maréchal ferrant, picard, maréchal, maréchal, maréchal; Berry, maréchal, maréchal; wallon, maréchal; normand, maréchal; Hanaut, maréchal; normand, maréchal; provençal, maréchal, occitan, maréchal; ital. maréchal; bas-latin, maréchal; de l'anc. haut-allein, maréchal, et scald, celui qui dirige. Remarque que le cheval à semi maréchal, cheval. Le maréchal ou serviteur des chevaux fut le ma-

chal ferrant, et aussi, à l'origine, en domestique chargé du soin des chevaux. Elle [la reine Marcoville] lui donna la garde de ses meilleurs chevaux, et lui donna, parmi ses domestiques, le titre de maréchal, comme on disait en langue tudesque, AUC. THIBAUT, Mts. méroving. 5<sup>e</sup> siècle. Cette dernière fonction est allée toujours s'agrandissant dans l'ordre militaire.

† MARÉCHALAT (ma-ré-cha-la), s. m. Dignité, charge de maréchal.

† MARÉCHALE (ma-ré-cha-l'), s. f. Nom donné, dans les mines de la Loire, à la houille très-bitumineuse, de première qualité. Quant aux houilles grasses dites maréchales, plus fusibles, qui s'agglomèrent dans la combustion et ferment voûtée sous le vent du soufflet, elles sont surtout employées par les forgerons, PAVES, Rec. des Deux-Mondes, 16 mars 1844.

MARÉCHALERIE (ma-ré-cha-le-rie), s. f. L'art du maréchal ferrant. || État et profession du maréchal. || Titre de plusieurs ouvrages sur cet art.

— ETYM. Maréchal; wall. marichdêge, marichdrêie.

MARÉCHAUSSEE (ma-re-ché-sée), s. f. || 1<sup>o</sup> La juridiction des maréchaux de France (voy. CONSÉQUENT). || Il s'est dit de la dignité de maréchal. Pour Estrées... lui faire compliment sur sa maréchaus-sée, aussi, dans stv. t. VII, p. 127, 61. néviers.

2<sup>o</sup> Corps de gens à cheval qui veille à la sûreté publique. La maréchaussée reçut le nom de gendarmerie au commencement de la révolution. Il se bergeait de ces fatueuses idées, quand la maréchaussée entra dans sa chambre, VOLT. Ingénu, 9.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Là ont oster [logis] par la ville saisis, Mareschausées [écuries] de chevaux établis, DU CANON, Mareschalci. || XIV<sup>e</sup> s. Une mareschaussée [écurie] pour dix chevaux, id. ib. || XV<sup>e</sup> s. Si y abatirent plusieurs be ux hostels; et, par especial, ils abatirent les prisons du roi, que on appelle mareschausées, FROISS. II, 11, 110. || XVI<sup>e</sup> s. La juridiction des maréchaux de France est sur la table de marbre, dedans le palais de Paris, que l'on appelle la mareschaussée, CARLOIX, v. 27. Le maréchal de Chastillon mourut; sa mareschaussée fut donnée au seigneur de Montmorency, M. DU BELLAY, 76.

— ETYM. Bas-latin, marescalci, de marescalus, maréchal (voy. MARÉCHAL).

MARÉE (ma-ré), s. f. || 1<sup>o</sup> Mouvement des eaux de la mer qui, périodiquement et deux fois dans les vingt-quatre heures, s'élève, monte et se répandent sur les rivages, pour se retirer ensuite et reprendre leur niveau moyen. Marée montante. Marée descendante. Chaque marée est d'environ douze heures, six heures pour monter et six pour descendre. La marée retarde chaque fois de trois quarts d'heure. L'heure de la marée. Dès l'antiquité, on avait remarqué que la marée est liée au mouvement de la lune; mais ce n'est que depuis Newton que l'on sait qu'elle dépend de la gravitation universelle et qu'on a pu en faire la théorie. Les vents et la marée secondèrent son impatience, MATHIEU, Gram. II. Mon père était exactement averti, toutes les marées, de ce qui se passait à Bordeaux, ST-SIM. 9, 110. La profondeur et la figure des côtes, les vents et les courants altèrent tellement la hauteur des marées, qu'il n'y a peut-être pas deux endroits sur la terre où elle soit exactement la même, D'ALEXIS, Introd. préface. Équin. Œuvres, t. XII, p. 80, dans ROBERTS. Plus une mer est vaste, plus les phénomènes des marées doivent être sensibles, dans une masse fluide, les impressions que reçoit chaque molécule se communiquant à la masse entière; c'est par là que l'action du soleil, qui est insensible sur une molécule isolée, produit sur l'océan des effets remarquables, LAPLACE, Exp. IV, 41. Les marées sont l'effet de l'attraction exercée par le soleil, et surtout par la lune, à cause de sa proximité, sur les eaux dont la mobilité leur permet d'être à cette force en s'élevant dans certaines parties, ce qui leur fait abandonner les rivages, qu'elles recouvrent ensuite, lorsque la terre, par sa rotation continue, présente d'autres parties à l'action des corps célestes, LAMOURAUX, 0. Note, que vous savez de lagures bizarres... Vous vous les racontez en montrant les marées, Et c'est ce qui vous fait ces voix désespérées, Vous vous avez le soir quand vous venez vers nous v. 2000, Rayons et ombres, Océano nos. || Grande marée, marée considérable qui arrive à l'époque des syzygies. || 2<sup>o</sup> mi-marée, ou trois heures avant la pleine ou la basse mer. || Frandre la marée, prendre le temps où la marée est favorable, pour entrer dans un port ou pour en sortir. || La marée monte, le flot arrive. || Fig. La garde monte, c'est à dire à colorer, la maeva se du-mour éclate. Le compliment fut d'abord fraîchement

reçu; incontinent après la marée monta, et entra le duchesse de Maine aux reproches, stv. t. VII, 150. || Avoir vent et marée; aller contre vent et marée, voy. VENT. || 2<sup>o</sup> Poisson de mer qui n'est pas bon. La marée arrive cependant de tous côtés, on cherche Vatel pour la distribuer; on va à sa distribution on heurte, on enfonce la porte, on le trouve dans son sang, stv. 47. Toi, v. 48. || 3<sup>o</sup> Terme d'ancienne législation. Chambre de la marée, juridiction qui connaissait des affaires civiles et criminelles relatives au commerce de poisson. || 3<sup>o</sup> Marée se dit populairement d'un liquide qui coule. La cave est percée et laisse échapper une marée de lessive. Le chien a pisé une grande marée contre la porte.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Qu'onques amo ne pout mer à Paris de deus marées, il pert le poisson toutes les fois qu'il en seroit repris, Lett. des mts. 44. || XIV<sup>e</sup> s. Ainsi Sainte-Severe fu prise et conquise De hieft et de bon vin y ot grande table [table de dance], Guescl. 20292. || XV<sup>e</sup> s. Et vint à de marée la première nuit geoir devant Gravines, l'endemain et la tierce marée li nagier t... par mer qu'ils virent Mladro, FROISS. I, 1, 85. || 16<sup>e</sup> s. [les pêcheurs] se groyoient, on n'est point à marée, ni nul n'oserait aller pescher, si l'on n'est conduit et gardé de gens d'armes, id. ib. 45. || 17<sup>e</sup> s. Ceptes des caves deus au roy, c'est assés par chascun pescher doivent au seigneur un salme de careme une marée, DU CANON, Mardisium. 317. || Pour aller à Anver querir la charge de la marée de marée, CARLOIX, VI, 41. Et ainsi fait avec vent et marée, fort à gré, nous vintons en moins de dix heures à Douvres, id. VII, 30. Anver se forgea cette infinie marée d'hommes qui coula en Italie sous Brennus et autres, stv. t. VII.

— ETYM. Marée tient à une forme barbare marere, marier, naviger, qu'on trouve dans le Gange, et qui vient de mare, la mer.

† MARÉGRAPHE (ma-ré-gra-f), s. m. Les marées destinées à l'observation précise des marées, le sonnet le jasant y tracent, par l'intermédiaire d'un fil, une courbe représentative de l'amplytude des marées sur un papier sans fin qui se déroule par un mouvement d'horlogerie. On dit aussi marégraphe.

— ETYM. Marée, et grappe, dérivé.

MARILLE (ma-ré-l'), s. f. 1<sup>o</sup> Aiguille carrée sur laquelle les cartes sont tracées en anglés ou du milieu de chaque côté et se terminant au centre, indiquant la place que devraient occuper et la route que prendraient les marées ou méreux, DE LAUNAY, Études, p. 281. Jeu où se jouait sur cette table, avec des jetons employés à ce jeu (voy. MARÉ). 2<sup>o</sup> Petit jeu qui se joue avec les pions et dans lequel on a un petit caillou de diverses couleurs, qui forme une figure formée d'un grand carré, qui est plus petit renfermé dans le précédent, qui est plus carré qui occupe le centre de ce dernier; on partant du milieu de chacun des côtés du grand carré, vient se terminer aux côtés du petit carré et ce carré; cette figure est tracée sur un carton; quelquefois les enfants la tracent sur le sable ou sur une pierre. Le jeu de la marille consiste à aller sur une seule ligne les trois pions. 3<sup>o</sup> Par assimilation de figure. Jeu d'homme, fait en matière d'ivoire, avec de la cire, ou en papier, qui se joue à cloche-pied, pourvu du pied qui se pose sur un palet dans chaque espace de l'échiquier. La figure même qui est tracée sur le carton.

— REM. On a dit aussi marille.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Jehan Aymes, qui avoit joué des marilles à six tables, appelé le jeu de Saint Mary, DE LAMOURAUX, Émou, p. 281.

— ETYM. Assimilé de marée, ou méreux, ou mérid, palet (voy. MARÉ). Dans plusieurs provinces on dit marier, par une fautive assimilation avec marier.

† MAREMMATIQUE (ma-ré-ma-ti-k'), adj. Qui est de la maremma. Vieux maremmatique.

† MAREMME (ma-ré-m'), s. f. Nom donné, dans l'Italie centrale, à des terrains situés sur le bord de la mer, inhabitables ou éte par suite des émanations délétères qu'exale le sol, tandis qu'on hiver ce sont de riches prairies où le bétail trouve une abondante nourriture. D'octobre en mai, descendant de rochers montagneux qui conduisent leurs troupeaux dans la maremma ou dans la campagne de

















**MAROUFLÉ, ER** (ma-rou-flé, fé), *part. passé* de maroufler. Toile marouflée.

**MAROUFLER** (ma-rou-flé), *v. a.* || 1° Terme de peinture. Coller un tableau point sur toile, avec de la maroufle, en l'appiquant soit sur une toile pour le renforter, soit sur du bois ou sur un enduit de plâtre, ou sur une muraille, pour l'y fixer. || 2° Terme de construction. Coller, derrière un panneau de lambris, de la toile, de la flanelle, ou tout autre corps résistant, pour empêcher les planches du panneau de se détacher. Couvrir, avec de la colle de pâte ou de la gélatine, des toiles qui sont garnies de papiers et clouées sur des châssis pour les rendre plus fermes et mieux tendues. || 3° On se sert souvent du verbe maroufler pour les babuts et armoiries du moyen âge.

|| **MAROUTE** (ma-rou-té), *s. f.* Un des noms vulgaires de la *marute cotule*, synanthérée, dite aussi *marouite* et *marouite*.

|| **MARPRIME** (mar-pri-mé), *s. f.* Terme de marine. Nom que les voiliers donnent à un poinçon dont ils se servent pour percer des trous dans la toile.

**MARQUANT, ANTE** (mar-kan, kan-té), *adj.* || 1° Qui marque, qui a quelque prééminence. Un homme marquant. || 2° Il se dit aussi des choses. Une idée, une maxime marquante. || 3° Cartes marquantes, cartes qui valent des points à celui qui les a. || Substantivement. Une marquante. Les marquantes sont telles et telles cartes.

— **SYN.** HOMME MARQUANT, HOMME DE MARQUE. L'homme marquant est un homme qui a quelque éminence par son rang, par son mérite, par ses services, par ses actions. L'homme de marque est un homme qui appartient aux hauts rangs de la société soit par sa famille soit par ses fonctions.

**MARQUE** (mark'), *Chiffret, Gramm.* p. 163, met en garde contre la prononciation *merque*, qui d'ailleurs est un archaïsme, *s. f.* || 1° Signe servant à faire reconnaître. La marque des moutons de tel troupeau. Façons au galant une marque, l'our le posséder de main connaître mieux, LA FONT. *Mul.* Quelle Jérusalem nouvelle Sort du fond du désert brillante de clarté, Et porte sur la front une marque immortelle ? *rac. Athale, III, 7.* [Je veux] Vous marquer de ma marque, ainsi que votre père, Pour vous mieux distinguer [deux frères jumeaux], faillit fort prudemment, *rac. Athale, III, 4.* || 2° Échafaud de marque, latte de marque, tringles sur lesquelles les treillages traient leurs dimensions. || Terme de vétérinaire et de police sanitaire. Signe appliqué à un animal et propre à constater son état sanitaire dans les cas d'épizootie. || 3° Marque de la mer, trace qu'elle laisse sur le rivage. || Synonyme d'amorce. || Se dit aussi des tonnes ou balises fixées par une ancre et flottant au-dessus de la mer pour indiquer une passe dangereuse. || Bout de fil à voile fixé sur une manœuvre courante pour indiquer pendant la nuit que cette manœuvre est en mouvement balise ou tendue, et afin de l'amarrer quand cette manœuvre est rendue au point convenu.

|| Marque du tirant d'eau, petites lames de plomb clouées sur les côtes de l'étrave et de l'étambot. || 3° Empreinte que le gouvernement met sur toutes les marchandises assujéties à quelque contribution pour faire connaître qu'elles ont acquitté la dette. La marque de la douane. || Droit de marque, droit qu'on perçoit sur ces marchandises. Droit de marque et de garantie. Le droit de marque sur les cuirs, ou, simplement, la marque des cuirs. || Terme d'ancienne législation. Marque d'or et d'argent, dans lequel on a mis de l'or et de l'argent mis en œuvre. || 4° Chiffre, figure que les marchands et ouvriers mettent à leurs marchandises et ouvrages. La marque de la fabrique. La marque du fabricant, du marchand, de l'ouvrier. || Fig. La marque de l'ouvrier, ce qui indique de la distinction, un caractère d'excellence. J'ai envie de vous mander que votre fille est devenue blonde : quoi qu'il en soit, il y a toujours à tous vos enfants la marque de l'ouvrier, *scv. 30 avril 1672.* || On dit de même : la marque de l'ouvrière. Il y a dans tout ce qui vient de vous autres [Grignan] un petit brin d'impétuosité, qui est la vraie marque de l'ouvrière, *scv. 9 mars 1672.* || Farine de première marque, celle qui, ne contenant pas de son, se compose de la fleur de farine, de la farine de premier grain blanc, et de la farine du deuxième grain blanc. Farine des quatre marques, farine qui porte, à la halle de Paris, les marques de certains meuniers réunies. || Par extension, les marques françaises, les marchandises qui proviennent de France. L'année 1863 a été très-propice à l'industrie et au commerce de la France ; les marques françaises ont eu se faire

apprécier à l'étranger, *Presse scientifique, fév. 1866, p. 131.* || Fig. Ancienne marque, le caractère antique, la loyauté antique. C'était un docteur de l'ancienne marque, *scv. Cornet.* || On dit dans le même sens : la bonne marque. C'était [dans les premiers temps du christianisme] une espèce de désertion que d'aspirer aux honneurs du monde ; et les sages ne pensaient pas qu'un chrétien de la bonne marque pût devenir magistrat, *scv. Pandé. St Thomas de Cant. 2.* || Chiffre secret dont les marchands se servent pour indiquer sur leurs marchandises le prix qu'elles leur ont coûté. Consulter la marque avant de dire le prix de la marchandise. Il y a aussi des marques en chiffres connus. || Signe qu'un artiste imprime sur ses ouvrages pour les distinguer de ceux des autres. || Marque se dit aussi des lettres qu'un particulier met sur son linge pour le reconnaître, particulièrement quand il l'envoie au blanchissage. || 6° Instrument avec lequel on fait une empreinte sur de la vaisselle, sur du drap, etc. La marque pour marquer la vaisselle. || Flétrissure imprimée avec un fer chaud, sur l'épaule d'une personne condamnée à cette peine. La peine de la marque a été abolie sous le gouvernement de Juillet. || Fig. N'imprimez pas, seigneur, cette honteuse marque à ces rares vertus qui vous ont fait monarque, *scv. Cinna, II, 1.* || 8° Signe par lequel un homme qui ne sait pas écrire supplée au défaut de sa signature. Mettre sa marque au bas d'une pièce d'écriture. || 7° Impression que l'on laisse sur le corps une lésion quelconque. Il a eu la petite vérole, il lui en reste des marques. Il a été frappé au front, la marque y est encore. Paraître, cher enfant, digne sang de nos rois ; Connais-tu l'héritier du plus saint des monarques, Reine ? de ton poignard connaît du moins ces marques, *rac. Ath. v. 5.* Venez, prince, et montrez au plus grand des monarques De vos fers glorieux les vénérables marques, *volr. Zaire, II, 3.* || Familièrement. Faire porter ses marques à quelqu'un, lui donner quelque coup dont il reste marqué. || Fig. La blessure guérit ; mais la marque reste, et cette marque est un souvenance respecté qui persévère le cœur d'une autre atteinte, *J. J. Rousseau, III, vi, 7.* || 8° Trace qu'un contact, qu'une action laisse sur un corps. Ces murs portent encore la marque du feu. La marque des roues est toute fraîche. || 9° Tache, signe que l'homme, l'animal apporte en naissant. Cet enfant avait cette marque en venant au monde. || Marques de Judas, taches de rousseur, ainsi dites parce qu'on représente Judas avec des dents du cheval, indiquant son âge ; on le nomme aussi germe de fève. Marque de feu, nuance de feu, nuance d'un rouge vil sur différentes régions du corps. Marque en tête, tache de poils blancs au milieu du front. || 10° Ornement distinctif, signe de quelque dignité. Les faulx et la hache étaient la marque des grandes magistratures romaines. Gardez votre pouvoir, reprenez-en la marque, *scv. Poly, v. 6.* Vous auriez une paroisse de plus, dont vous seriez le seigneur supérieur avec toutes les marques, *scv. d. Guisot, 9 fév. 1843.* On la fit abbasse [la princesse Bénédicte encore enfant], sans que dans un âge si tendre elle sût ce qu'elle faisait ; et la marque d'une si grande dignité fut comme un jouet entre ses mains, *scv. Anne de Gonz. Jesus Christ, qui doit comme Fils de Dieu, présider à ce jugement, viendra avec toutes les marques de la puissance et de la majesté divine, journal. Jugem. dernier, l'Avent, p. 333.* D'une longue soutane il endosse la moire, l'endosse ses gants violets, les marques de sa gloire, *scv. Lait. IV.* || Marques d'honneur, certaines marques de distinction accordées par le souverain. La décoration de la Légion d'honneur, l'ordre de la Jarretière, sont des marques d'honneur. || On dit dans ce sens : porter les marques d'un ordre. || En armoiries, marques d'honneur, les pièces qu'on met hors de l'écu, comme le bâton de maréchal de France, le collier d'un ordre, etc. || Par extension. La plupart des noms rapportés par Homère sont des marques de distinction, *scv. Racine, Anac. ch. 68.* || Fig. Marque d'honneur, une haute fonction. Cette marque d'honneur [gouverneur du jeune prince] qu'il [le roi] met dans sa famille, montre à tous qu'il est juste... *scv. Cid, I, 6.* || 11° Fig. Distinction. Toutes les autres morts n'ont mérité ni marque ; Celle-ci porte seule un étal radieux, Qui fait revivre l'homme et le met de la barque à la table des dieux, *scv. Marm. II, 42.* Il importe aux monarques Qui veulent aux vertus rendre de dignes marques... *scv. D. Sanchez, I, 3.* || Un homme

de marque, un homme qui occupe un rang éminent dans la société, en raison soit de sa famille, soit de ses fonctions. Mais il a vu bientôt qu'il n'avait rien à craindre ; Et trop de gens de marque ont répondu de moi, *scv. Corneille, Caliste double, v. 2.* On peut à peine compter deux ou trois hommes de marque qui aient persévéré dans l'obéissance, *scv. Ver. 49.* Il périt beaucoup de monde de part et d'autre à ce siège, mais personne de marque, *scv. Marm. 47, 48.* Il y périt une quantité d'officiers de marque, *scv. a. Hist. Louis XI, l'Évêque, I, III, p. 100.* || 12° Ce qu'on emploie pour se souvenir de quelque chose. Faire un nœud à son mouchoir pour servir de marque. Mettre une marque dans un livre. Et notre Âge est ingrat qui voit tant de trésors, S'il n'étoit à sa gloire une marque éternelle, *scv. La Font. v. 12.* || Chez les boulangers, la marque, petit morceau de bois sur lequel on fait une coque pour chaque pain fourni ; on règle le compte à l'aide de ces coques. || 13° Au jeu, jetons qui servent à marquer les points ou les parties qu'on gagne. || Ironiquement. Il est heureux à la marque, se dit d'un joueur qui l'on soupçonne de marquer plus qu'il ne faut. || Petit ustensile en carton, ou en bois, ou en os, ou en ivoire, qui porte d'un côté une languette valant cinq, et quatre languettes valant chacune un, et de l'autre côté une languette valant cinquante, et quatre languettes valant dix chacune ; le total est 99, de sorte que, quand on joue en 100, un point de plus que 99 montre qu'on a gagné. On taille aussi des marques semblables avec une carte. || 14° Jetons, fiches ou autres signes que l'on met au jeu, au lieu d'argent. On quitte le jeu à l'heure que je vous ai dit ; on n'a point du tout de peine à faire les comptes ; il n'y a point de jetons ni de marques, *scv. 300.* || 15° Ancien nom du premier billet d'entrée donné au bureau des théâtres, par opposition à contre-marque qui est le second billet. Tous les gagistes, receveurs de marques et de contre-marques que je rencontre sur mon chemin, me fèrent de profondes révérences, *scv. 200, Gil Blas, VII, 6.* || 16° Fig. Indice, prétexte, trace, impression, témoignage, preuve. C'est une marque de bonheur, de malheur. Le ciel rouge le soir se couchant est, au dire des paysans, une marque de vent pour le lendemain. J'ai toujours vu ma dame avoir toutes les marques de n'être point soumise à l'outrage des Parques, *scv. Marm. v. 24.* Je découvrais en vous assez d'illustres marques, Pour vous préférer même aux plus heureux monarques, *scv. Poly, II, 3.* Je suis devenu théologien, vous en allez voir les marques, *scv. Proc. I.* Quelle plus haute marque peut-on produire de la foi de cet accusé ? *scv. Marm. III.* Cela doit consoler ceux qui en sortent [des troubles], puis-que, étant avertis que le chemin du ciel qu'ils cherchent en est rempli, ils doivent se réjouir de rencontrer des marques qu'ils sont dans le véritable chemin, *scv. Lett. d. Mlle de Roannes, 6.* La vraie religion doit avoir pour marque d'obliger à aimer son Dieu, *scv. Pens. XI, 1, édit. Marm. 1777.* Les trois marques de la religion : la perpétuité, la bonne vie, les miracles, *scv. Marm. XIII, 28.* Si je voyais partout les marques d'un créateur, je reposerais dans la foi, *scv. Marm. XIV, 2.* La création et le déluge étant passés, et Dieu ne devant plus détruire le monde, non plus que le recréer, ni donner de ces grandes marques de lui, *scv. Marm. XV, 4.* Considérant combien il y a plus d'apparence qu'il y a autre chose que ce que je vois, j'ai recherché si ce Dieu n'aurait point laissé quelques marques de soi, *scv. Marm. XI, 6.* Nous avons tant de canons, tant de umbales, tant de drapeaux, tant d'étendards, tant de prisonniers [à Nerwinde], que jamais aucune bataille rangée ni gagnée, depuis cinquante ans, n'a fait voir tant de marques de victoire, *scv. 7 août 1692.* Je comprends mieux que personne du monde les sortes d'attachements qu'on a pour des choses insensibles et par conséquent ingrates ; mes folles pour Lisry en sont de belles marques, *scv. 10 oct. 1680.* L'on dit quelquefois bien des choses qu'on ne pense pas ; et, quand on les penserait, on ne serait point la marque de ne pas aimer, *scv. 6 août 1680.* Elle étudiait ses défauts, elle aimait qu'on lui en fit des leçons sèches ; marque assurée d'une âme forte que ses fautes ne dominent pas, *scv. Duch. d. Ori.* Et vous, prince, qui l'avez tant honorée pendant qu'elle était au monde... et qui lui donnez les dernières marques de pitié avec tant de magnificence et tant de sèle, *scv. Ann. de Gonz.* Je suis très-âgé de recevoir des marques de votre souvenir, *scv. Lett. 28.* La faux prophète [Mehomet] donna ses victoires pour toute marque de sa ma-













coups par en-le; cette grande rapidité est doublement avantageuse, tant par l'épargne du combustible et la facilité de travail, que par la perfection qu'elle donne à ces fers. *Surv. Min.* t. IV, p. 122. || Sorte d'arme à main nommée du marteau ou martinet qui en est le principal agent. On croit que ces sortes de grandes forges ont pris ce nom, de ce qu'il y en a plusieurs à Vienna en Dauphiné, proche de l'église de Saint-Martin et dans la paroisse de Saint-Martin, *BOUILLON*. || 2° Fouet formé de plusieurs cordes au bout d'un manche de bois et dont les maîtres d'école se servaient pour châtier les écoliers. || Fig. Notre empereur portait longue férule, puis est venu le martinet royal, *BOUILLON*. *Gohier*. || 3° Terme de marbrier. Petite molette de grès qui sert à égriser les carreaux de marbre. || 4° Terme de marine. Cordage qui fait fonction de balancine pour les cornes et qui les tient plus ou moins aigüées. || Deux martinet, martinet placé tout à fait à l'extrémité de la corne. || 5° Machine de guerre du moyen âge, qui jetait de grosses pierres.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Ceux du chastel firent descliquer quatre martinets qu'ils avoient nouvellement fait faire pour remedier contre les quatre chas [machines de guerre], *BOUILLON*, t. I, p. 243. Item... ordonnons... que les marchands et maîtres qui font ouvrir lesdites mines à leurs propres costs, missions et despens, et font feu et lieu et residence sur lesdites mines et martinets, ou leurs despentes, les deux fondeurs et affiseurs en un chacun martinet, tant seulement... soient quittes, francs et exemptés de toutes tailles... *Lett. patent.* du 30 mai 1413.

— ETYM. Diminutif du bas-latin *martus*, *martoso* (voy. ce mot); provenç. et catal. *martinet*; espagn. *martinete*.

3. MARTINET (mar-ti-né), s. m. Petit chandelier plat qui a un manche. Quand je vous aurais vue, le martinet à la main, descende à la cave, vous auriez toujours été ma princesse, *MARTEAUX*, *Jeu de l'amour et du hasard*, II, 2.

— ETYM. Origine inconnue.

† MARTINEUR (mar-ti-neur), s. m. Ouvrier qui présente les barres de fer à l'action du martinet.

— ETYM. *Martiner*.

MARTINGALE (mar-tin-ga-lé), s. f. || 1° Chausses à la martingale, colottes dont le pont était placé par derrière; c'est le sens ancien et primitif. || 2° Par assimilation au pont de cette ancienne colotte, courtoie simple ou bifurquée, qui, attachée par un bout aux sangles et par l'autre au-dessous de la muserole, empêche un cheval qui porte au vent de battre à la main. || Fausse martingale, courtoie qu'on attache au milieu du poitrail. || 3° Langouette de buffe cousue à la giberne du fantassin. || 4° Terme de marine. Arc-boutant placé au-dessous du mât de beaupré et à la tête de ce mât, et percé, à son extrémité inférieure, de deux trous, dans lesquels passent des cordages destinés à servir d'étais inférieurs au boutebors de foc, que ses étais supérieurs tendent à redresser et à rompre (la martingale de marine dite ainsi par assimilation avec la martingale du cheval). || 5° Fig. Terme de jeu. Action de porter, à chaque coup, le double de ce qu'on a perdu sur le coup précédent; locution tirée, par métaphore, de la bifurcation de la martingale des chevaux. || Il se dit aussi de diverses manières de jouer son argent que l'on suit avec persévérance. L'un vient de perdre son dernier sou, et il va mettre sa boîte d'or en gage pour suivre sa martingale, *BOUILLON*, *Prover.* de Paris, II, 1. || 6° Terme de mépris appliqué à une femme. Voulez-vous bien passer vos jours à faire le sardanapale et servir une martingale? *BOUILLON*, *Verg.* IV. Cependant le fils de Cyprien, suivant sa vieille martingale (la sibylle), aborda la rivé infernale, *BOUILLON*, t. II, v. 1. Je suis Alceon infernale, et non pas cette martingale dont j'avais la forme et l'habit, *BOUILLON*, t. II, v. 104.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Chausses à la martingale, *BOUILLON*, t. I, p. 243. Chausses à la martingale, ou à pont levé, *BOUILLON*, *Secour.* IV, t. I, p. 24. Dans *Lacour*. Ce brave chervant (le roi François I<sup>er</sup>) avoit une complicité de sa vie, que, toutes les fois qu'il vouloit venir au monde, il venoit qu'il alloit à ses affaires et de son coté de cheval pour les faire, et pour ce portoit un grand pont levé, *BOUILLON*, *Cap. franç.* t. I, p. 100, dans *Lacour*. *Philosophie* à la martingale, *BOUILLON*, au mot *philosophie*.

— ETYM. Espèce de chausse, nommée ainsi, selon Ménage, d'après les *Martingales*, habitants des *Martingales* en Provence, esp. *martingals*, catal. *martingals*.

† MARTINGALE (mar-tin-ga-lé), s. m. Doublet son enjeu lorsqu'on perd. || Jouer une martingale. || Il se conjuga avec l'auxiliaire *avoir*.

† MARTINIQUE (mar-ti-ni-ke'), s. m. Café provenant de la Martinique. Du bon martinique.

MARTINISME (mar-ti-ni-sme'), s. m. Système d'illumination qui, fondé par Martinez, s'est réuni à celui de Saint-Martin, et d'après lequel le vrai Initié, celui qui a reçu dans son éstate l'inspiration d'en haut, devient une sorte de dieu sous forme humaine.

MARTINISTE (mar-ti-ni-s-te'), s. m. et f. Celui, celle qui suit le martinisme.

— REM. L'Académie met une grande m à martiniste; mais il n'y a aucune raison pour cette majuscule, puisque l'Académie écrit luthérien par une petite l.

MARTIN-PÊCHEUR (mar-tin-pê-cheur), s. m. Oiseau de l'ordre des passeroues, qui se plaît dans les eaux, dans les marécages; un des noms de l'*alcedo hispidus*. C'est le plus bel oiseau de nos climats, et il n'y en a aucun en Europe qu'on puisse comparer au martin-pêcheur pour la netteté, la richesse et l'éclat des couleurs: elles ont les nuances de l'arc-en-ciel, le brillant de l'émail, le lustre de la soie, *Surv. Ois.* t. XIII, p. 252. || Au plur. Des martin-pêcheurs.

— ETYM. *Martin*, nom propre, et *pêcheur*; il s'est appelé oiseau de St Martin (Entre un frans et un sapin A ved l'oiseil St Martin, *Ren. dans un cagot, aviz*), et *martinet* (L'azuré martinet puisse voler devant Aveugle la mouette et le plongeon... *BOUILLON*, t. I, p. 162).

† MARTIN-SEC (mar-tin-sék'), s. m. Sorte de poire croquante, très-estimée pour les compotes et le raiiné. || Au plur. Des martin-seca.

— ETYM. Les poires dénommées d'après *Martin*, le sont ainsi parce qu'elles mûrissent à la Saint-Martin.

† MARTIN-SIRE (mar-tin-si-r'), s. m. Variété de poire à chair ferme et sucrée, dite aussi rouverte. || Au plur. Des martin-sires.

† MARTIN-SUCRÉ (mar-tin-su-kre'), s. m. Sorte de poire cassante et sucrée. || Au plur. Des martin-sucrés.

† MARTOIRE (mar-toi-r'), s. m. Espèce de marteau à deux pans dont les serruriers font usage.

MARTE (mar-tr') ou MARTE (mar-t'), s. f. || 1° Genre de quadrupèdes carnassiers digitigrades dans lequel on distingue: la martre commune, dite vulgairement martre ou martre des sapins; la martre des hêtres ou martre domestique, appelée fouine, la martre mineure, qui est notre belette; la martre blanche, connue sous le nom d'hermine, la martre zibeline, appelée vulgairement zibeline ou zibeline, et qui fournit les plus belles peaux. Les martes formaient pour Linné un seul genre (*Mustela*); Cuvier en a fait quatre, les putois, les martes proprement dites, les mouffettes et les loutres; la martre zibeline appartient aux martes proprement dites, ainsi que la martre commune et la fouine; mais la belette et l'hermine sont des putois. La martre, originaire du Nord, est naturelle à ce climat, et s'y trouve en si grand nombre, qu'on est étonné de la quantité de fourrures de cette espèce qu'on y consume et qu'on en tire, *Surv. Quadrup.* t. II, p. 212. || Fig. Prendre martre pour renard, prendre une chose pour une autre. Tu prends toujours martre pour renard, *VOLT.* *Facéties*, *Quist. sur les cuirs*, 2<sup>e</sup> lett. || Dans un sens analogue. Rendre cents pour cent et martre pour renard, *COAN.* *le Vent.* III, 4. || 2° La peau de cet animal quand elle est employée en fourrure. Un manchon de martre. || 3° Nom d'une chenille, voy. *MARTEAU*, n° 2.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. De son col (il) jette ses grandes pels de martre, *CA.* de *Rei.* XX, 21<sup>e</sup> s. Il y avoit gagné vingt mille escus et deux penons de martes, *COAN.* V, 15. Une robe d'escarlate, fourrée de martes de pais, *Bibl. des Ch.* 8<sup>e</sup> série, t. I, p. 204. || XII<sup>e</sup> s. Il est temps de laisser les jeux et la templeme, *Martes* (poupiés), chevaux de bois; ce qui sied au jeunese Ne sied quand on est grand, *BOUILLON*, t. I, p. 204. Tel qui se tient emulsionné dans les martes jusques aux oreilles... *BOUILLON*, t. I, p. 204.

— ETYM. Wallon, *martré*, le mâle de la fouine; espagn. et portug. *martra*; ital. *martora*; allem. *Marder*; bas-lat. *martures*, *martelus*. On le tire du latin *martes*; mais *martes* est douteux, il ne se trouve que dans *Martial*, *Sp.* X, 27: Venator, capta marte, superbus adest, des critiques l'ont changé et remplacé par *moles*. Il n'est donc pas sûr d'en tirer le mot roman.

MARTYR, VRE (mar-tir, -i-r'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui a souffert des tourments ou la mort pour soutenir la vérité de la religion chrétienne. Allons à nos martyrs donner la sépulture, *COAN.* *Foiz* V, 4. L'absence idolâtre, qu'on veut avoir été rachetée des

peines éternelles par l'intercession de sainte Thècle, première martyre du christianisme, *BOUILLON*, t. I, p. 122. *Virtu des pasteurs*, t. I, *Etat de la grâce*. La mort des martyrs était pour plusieurs une seconde vie, selon la parole d'un ancien, *BOUILLON*, *Ess.* sur. 2<sup>e</sup> traité, ch. 8. S'il n'y avait qu'une religion, Dieu y serait bien manifeste; s'il n'y avait des martyrs qu'en notre religion, de même, *BOUILLON*, *Peas.* XI, 4. éd. *HAVET*. L'exemple de la mort des martyrs nous touche; car ce sont nos membres; nous avons un bien commun avec eux: leur résolution peut sauver la nôtre, *BOUILLON*, t. II, p. 22. Après que les bienheureux martyrs avoient rendu l'âme, les fidèles avoient coutume de ramasser, au péril de leur vie, ce qui restait de leurs corps, *BOUILLON*, *Pandé.* *St Gorgon*. D'abord il [l'ecclésiastique] commande au saint martyr de sacrifier aux idoles; mais Gorgon le refuse généralement, disant qu'il n'a garde de rendre cet honneur à un animal insensible, *BOUILLON*, t. II, p. 22. Les saints martyrs de Lyon et de Vienna endurent des supplices mortels, à l'exemple de saint Pothin leur évêque âgé de 90 ans, *BOUILLON*, t. I, p. 10. Le sang qu'a répandu ce glorieux martyr [saint Luvier], l'honneur de la ville de Metz, pour la gloire de Jésus-Christ, *BOUILLON*, *Gornay*. *Nous*, si vous voulez rendre la religion chrétienne aimable, ne parlez jamais de martyrs; nous avons fait cent fois plus que les païens, *BOUILLON*, *Philos. Conseils* de *M. Bergier*. Songe au monde, songe au sang qui coule dans tes veines!... C'est le sang des martyrs... *BOUILLON*, t. II, p. 3. Tes frères, ces martyrs égorgés à mes yeux, tournent leurs bras sanglants, tendus du haut des cieux, *BOUILLON*, t. II, p. 3. Et tu vivras fidèle ou périras martyre, *BOUILLON*, t. II, p. 4. Je veux raconter les combats des chrétiens et la victoire que les fidèles remportèrent sur les ennemis de l'âme par les efforts généreux de deux grands martyrs, *CHATEAUB.* *Martyrs*, t. I. Êre des martyrs, être qui commence à l'avènement de Dieu. || Martyr désigné, celui qui devait souffrir le martyre. Martyr consommé, celui qui a souffert la mort pour la cause de la religion. Martyr avéré, celui qui a été reconnu pour martyr par un jugement canonique, en conséquence duquel l'Église lui a décerné un culte public. || Le commun des martyrs, au propre et au fig. (voy. *COMMUN*, n° 12). || 2° Par extension, celui ou celle qui souffre pour une religion quelconque, pour ses opinions. La mahométisme a eu ses martyrs. Le vrai martyr attend la mort, l'enthousiasme y court, *BOUILLON*, *Peas.* *philos.* n° 29. || Il se dit aussi d'un homme qui souffre ou qui meurt pour quelque chose qu'ils prient plus que la vie. La science est un martyr aussi bien que la foi, *BOUILLON*, t. I, p. 11. Un martyr glorieux d'un point d'honneur *BOUILLON*, t. I, p. 11. Tu fis dans une guerre et si tu n'es et si longue Périr tant de chrétiens, martyrs d'une diphthongue, *BOUILLON*, t. I, p. 21 (variante). Dans ce temps où la chasteté avoit encore ses martyrs, *BOUILLON*, *Prod.* Le crime a ses héros, l'honneur a ses martyrs, *VOLT.* *Henr.* V. Que dis-je! il m'a l'âme martyrisée à remplir. Ce généreux projet dont il fut le martyr, *BOUILLON*, t. I, p. 11. Le roi martyr, ou tel quelcun de Louis XVI. Le martyr de la science, celui qui succombe en poursuivant les vérités, des labours scientifiques. D'autres documents sur ce noble martyr de la science restent éparpillés dans sa correspondance, dans les papiers, dans les manuscrits rassemblés par sa famille... *BOUILLON*, *Philobert Commerçon*. Dans le même sens, et par extension, on le dit de ceux qui travaillent à l'art et ont un grand zèle dans les arts. Rien qu'à son air, cette figure pâle et méditative, ardente et laquée à la fois, on devinait un de ces martyrs de l'art ou de la science, *BOUILLON*, *Le Chasse-cous amants*, § 1. || 3° Celui, celle qui souffre beaucoup. Il est le martyr de la gravelle, de la goutte. Cette gravelle le fera souffrir martyr. || Fig. Dire le martyr de ses passions, en souffrir beaucoup d'inconvénients. Tyrant de la société et martyr de son ambition, il [l'homme livré à la cour] a une triste circonspection dans sa conduite et dans ses discours... *BOUILLON*, t. VII. Nous devenons les martyrs de nos propres chimères, *BOUILLON*, *Pandé.* *St Etienne*.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Saint Boniface, que l'un martyr apeloit, Avait en Rome une glise moult bele, *BOUILLON*, t. I, p. 122. Ne laissez pas vos moines, entez saint martyr, *BOUILLON*, *Ch. de Rei.* *LXXXII*. || XII<sup>e</sup> s. Soit donkes saint Estrennes martins... *BOUILLON*, *Secour.* p. 122. Hynde de Cloutre veimes amir [devenir muet], et reposter del mal qu'il out fait al martyr, *BOUILLON*, t. I, p. 122.





... que l'on démasque. Faire un masque d'une bouze de... à un... d'un... qui on veut... d'un... Garg. 1, v. 200. Noms de... et de... de... des... 1, p. 101. L'habit d'une... à... dans, livrer... p. 482. Rien ne te plaint que... le masque d'arrogance qui fait... apprit, s. SELLER, *Œuv.* t. II, p. 71.

— ETYM. Bas-latin, *mascha*, verrière. Du sens de... à... par... en... qu'on a pu passer, et il parait... étirement qu'on a passé au sens de faux visage, destiné à faire peur; ital. *mascha*, simulacrum quod... quod vulgo dicitur *mascheret*, quod... par... de... *masca*. Cependant KILLEN suppose que le masque est... un réseau, et le rapporte à... haut all mand mesca, filet, al... mod. *Ma. Ar*; mais rien n'indique que le masque ait été un... par la citation d'Uguen que le nom vulgaire était *masarel*, qui est de même forme que l'italien *mascheret*; espagn. *mascara*; portug. *mascara* et *mascarra*. En regard de ces substantifs sont des... ital. *mascherare*; anc. espagn. *mascorar*; portug. *mascorar*, barbouiller; anc. franç. *masceer*, barbouiller; Li mestre queuz l'ait fait la... (tordre), à la pacle no reir et charbonner, Trestot le vis [visage] il out fet mascerer, *Bat. d'Alechaas*, v. 2398; Toujours se vaultroit par les... se masceroit le nez, se chafferoit le visage, *Garg.* 1, II. À cela se rapporte le verbe *masceer*, barbouiller; bourguig. *machurer*, noircir, barbouiller. Ces verbes tiennent au germanique; voir flamand, *mascher*, tache; anglo-saxon, *masere*; mais ils ne paraissent pas avoir une origine... avec la forme primitive, *masque*. *Masque*... du latin *mascha*, sorcière, et, par dérivation, faux visage qui fait peur; l'origine de *mascha*, qui se trouve dès les Loix des Lombards, est... si on n'admette pas la conjecture de Grimm (v. p. MASQUE); les formes *maschera*, *mascerel*, etc. en sont des allongements. Cette étymologie écarte celle de Souza, adoptée par Mahn: arabe, *mascherat*, plaisanterie. L'ancien français disait très-voit faux visage.

MASQUE, ÊRE (ma-ské, ské), part. passé de masquer. 1° Couvert d'un masque. Le cousin est masqué... qui se personne en France, *AGONARD, le Bal*, 16. Bal masqué, bal où les danseurs portent un masque et un déguisement. || Terme de blason. Lion masqué, qui a un masque. 3° Intercepté par quelque obstacle comme par un masque. La porte étant masquée par des aunes et des coudriers qui ne... que deux étroits passages sur les côtés, on... plus en me... retournant par où j'étais... 1. J. BOSSU, *Hist.* IV, II. || Batterie masquée, batterie dressée, mais tellement couverte qu'on ne peut l'apercevoir. || 3° Terme de marine. Brûlot masqué, brûlot qui a la même apparence qu'un bâtiment de guerre. || Fig. Être masqué, arrêté dans une entreprise par un obstacle imminent. || 4° Terme d'imprimerie. Les pages blanches sont ordinairement masquées, afin que l'encre ne... pas maculer le papier. || 5° Terme de zoologie. Dont la face est en totalité ou en partie d'une... couleur que le reste du corps. || 6° Fig. Caché sous de fausses apparences. Veru masquée, *NOTA. V. GENET*, III, 3. En vain dans ces discours de pompe... De ses vices masqués il se fait des vertus, *W. J. CHEN, Tibère*, IV, 3. Fig. Être toujours masqué, avoir l'habitude de se contrefaire, de dissimuler. Un roi connaît beaucoup mieux que les particuliers les hommes qui l'environnent; on est toujours masqué auprès de lui, *FÉN. Tél.* 21. La femme masquée jusqu'aux dents, qui croit son... de l'univers entier, *CHATELAIN, Ad. et Théod.* I, p. 174, dans *PROVERBES*. 7° S. M. Terme de... Le masqué, espèce de sophisme.

MASQUER (ma-ské), je masquais, nous masquions, vous masquiez; que je masquai, que nous masquâmes, que vous masquâtes, v. a. 1° Masquer quelqu'un, le couvrir en lui mettant un masque sur le visage. Dans un sens plus étendu. Masquer quelqu'un, le déguiser en lui mettant, outre le masque, des... qui empêchent de le reconnaître. Ils ne sont pas masqués d'habits extraordinaires, *PASC. Imag.* 3, éd. 1700. Fig. Masquer, couvrir la joue avec la main, donner un soufflet. || 2° Terme de marine. Un coup de vent masqua un navire, quand... tout d'un coup cap pour cap, il le frappa par devant. Le vent charge tout d'un coup cap pour

cap; le navire est masqué par une épouva telle, *raiale* et fond de cuir entre une mer horrible, *Prose scientifique*, t. II, p. 417. En ce sens, masquer est neutre aussi. Le navire masqua. Orienter une voile de telle sorte qu'elle ne vent sur la face antérieure et qu'elle s'appuie sur le mât qui la porte. Masquer un mât, c'est le couvrir ainsi de la toile de sa voile. || Par extension, quand on met la voile contre le mât, on dit qu'on la masque. || Par une autre extension encore, on dit du navire qu'il est masqué, quand un ou plusieurs de ses mâts sont masqués par les voiles. || Absolument. On masque pour modérer la course d'un bâtiment, pour le faire arriver ou loffer. || 3° Par extension, couvrir, cacher une chose de manière à en ôter la vue. Il a élevé un mur qui masque ma maison. Le charrue qui le masque [un bœuf, dans un tableau] n'en laisse voir que la tête et les cornes, *MEMOR.* Solon de 1707, *Œuv.* t. XIV, p. 483, dans *POURCEAUX*. || Terme de guerre. Masquer une batterie, placer des troupes ou élever un ouvrage devant une batterie pour que l'ennemi ne la voie pas. Traitant entre les rangs ses tonnerres affreux. Que masquent en tous sens des bataillons nombreux, *BUILLON, Par. perdu*, VI. || On dit dans le même sens: masquer un mouvement. L'empereur avait masqué son mouvement par le corps de Ney et les débris de la cavalerie de Murat, *SAËNS, Hist. de Nap.* IX, 1. || Terme de marine. Masquer le vent, l'intercepter. || 4° Terme d'imprimerie. Se dit lorsque l'on colle du papier sur une partie de la frisque, afin que les pages correspondantes de la forme ne s'impriment pas sur la feuille. || 5° Fig. Masquer une odeur par une autre, répandre une odeur qui dissimule l'odeur dont on est blessé. Le sucre brûlé masque les odeurs fétides. || 6° Fig. Cacher quelque chose sous de fausses apparences. Masquer la nature et la déguiser, *PASC. Pens.* VII, 70, édit. NAVET. Mâle bien que d'un faux zèle ila masquent leur faiblesse, *BOIL.* *Disc.* au roi. C'était une paix d'orientations, elle masquait les dehors, *MASS. Arent, Noël*. Les chats ont un naturel pervers que l'éducation ne fait que masquer, *BOSSU, Morceaux choisis*, p. 133. Ils enveloppèrent leur science ou plutôt leur ignorance des ombres du mystère; ils ne parlèrent que par des énigmes, des symboles, des allégories et des fables dont ils se servirent pour masquer beaucoup d'erreurs et très-peu de vérités, *D'HOLBACH, Essai préj.* ch. XI, dans *DUMASBAIS, Œuv.* t. VI, p. 248. || 7° V. n. Aller en masque. Ce blondin... Qu'avec tant de plaisir vous aviez remarqué Au bal, toutes les fois que vous aviez masqué, *MONTREIL, la Dame médecin*, I, 1. || Fig. N'être pas ce que l'on paraît. Ménophile emprunte ses mœurs d'une profession, et d'une autre son habit: il masque toute l'année, quoiqu'à visage découvert, *LA BAUV.* VIII. || Il n'est plus guère usité en cet emploi. || 8° Se masquer, v. réfl. Se couvrir le visage d'un masque. Alons donc nous masquer avec quelques bons frères, *WOL. l'Écl.* III, 7. || Fig. Je veux que l'on soit homme et qu'en toute rencontre le fond de notre cœur dans nos discours se montre, que ce soit lui qui parle, et que nos sentiments ne se masquent jamais sous de vains compliments, *MIR.* I, 1. Je fais excuse d'être si littéral, mais le mot ne peut se masquer, *ARNAUD, 203*, 100.

— HIST. 1° S. Le gallas s'en va mettre à table. Affin de mieux se resjouir, Et dit: à tout à loisir, Mascat le sens, treuchant du saige, *VILLOX, La repus franche de souffreteux*. || XVI° S. Inventer des déguisements colorés pour masquer des choses infâmes et vilaines, *ARNAUD, Comm. livre les poètes*, 31. Le flatteur se masquant et déguisant des marques et enseignes d'un amy, *IB. Comm. discerner le flatteur*, 32. — ETYM. *Masque*, 2. MASSACRANT, ANTE (ma-sa-kran, krant'), adj. f. 1° Qui massacre, où l'on massacre. L'horreur, l'abomination n'est-elle pas que des frères aient massacré tant de frères pour quelque cause que ce puisse être? — Voici une affaire à peu près aussi massacrante... *VOLT. Ml. Hist. un écrit. contre six juifs*, IV et V. || 2° Fig. Par une exagération familière et plaisante, humer massacrante, humer boutrée, gronderie, menaçante. C'est donc à cela que je dois à l'ami massacrant dont elle m'aborde depuis... arrivés, *CHATELAIN, le Portonnerre*. MASSACRE (ma-sa-kré), s. m. 1° Meurtre à mort de beaucoup de gens, et particulièrement, de gens qui ne se défendent pas ou se défendent mal. L'Europe fut un champ de massacre et d'horreur, *BOIL. Sat.* XII. Non, je ne serai jamais amie d'un homme qui a conseillé l'horrible massacre de Blis [le

martyr de Calixte], *v. Dial. des morts mod. dial.* 13. Il faut que chaque soit au chevet de son lit un... écrits en grosses lettres; ces... contre les... de la... de Mer... à... et en France au... de la... de la Saint-Barthélemy; massacres d'Alsace; massacres des... de Savoie; massacres... de l'inquisition, *volt. Pol. et Ug. Poir. perpét.* XVI. On vit... un... effrayant [à la bataille de la Moskova], et la valeur... de nos... ad... le courage... aveugle et résigné de leurs... *Hist. de Nap.* VII, 10. || Fig. Que... le... du monde dans un bal... mais qu'est-ce que la lumière de la foi... dans ces... profanes?... elle leur découvre un... d'âmes qui s'entreteuent les unes les autres, *BOSSU, Essai mor.* 3° *Uallé*, ch. III. || 2° Grande... de bêtes. Ils... à la... et firent un grand massacre de sangliers, de chevreuils, etc. || 3° Fig. Action de... ou autrement... chose de rare, de précieux. Il faut... de ce que vous dites de l'air italien; le massacre que vos chantes en font... *REV. 31* juil. 1078. || Massacre d'un opéra, mauvaise exécution d'un opéra. Massacre d'une volaille, se dit d'une volaille mal découpée. || Ouvrier qui travaille mal et qui gâte son ouvrage. Ne vous servez pas de cet ouvrier-là, c'est un massacre. || 4° Terme de vénerie. La tête du cerf, du daim, etc. séparée du corps, et mise debout sur la peau de la tête, ou sur une nappe, alors qu'on donne la curée aux chiens. On a rapporté le massacre. Ce sont qu'en dernier lieu et en cherchant dans les différents cabinets que nous avons trouvés dans celui de M. Duplex un massacre surmonté de deux cornes semblables, *BOUV. Quadrup.* I, V, p. 129. Sonner le massacre, appeler au son du cor les veneurs et les chiens pour faire la curée. || Terme de blason. Se dit d'une tête de quelque animal lorsqu'elle est décharnée.

— ETYM. MASSACRE, TURCIS, CARNAGE, BOUCHERIE. Turcie indique seulement que l'on tue sans aucune idée accessoire. Dans carnage, il y a, suivant l'étymologie, l'idée que beaucoup de chair est mise en pièces; c'est donc la mise à mort de beaucoup d'individus; mais carnage n'indique pas si c'est dans un combat ou dans un massacre; c'est pourquoi on ne dit pas le carnage de la Saint-Barthélemy. Le massacre implique que les massacrés n'opposent pas de résistance ou n'en opposent qu'une insuffisante; les Vêpres siciliennes sont un massacre. Boucherie (qui est ici pris au sens figuré, tandis que les autres le sont au sens propre) donne, soit à l'idée de massacre, soit à celle de carnage, la nuance que les personnes tuées le sont d'une façon comparable à la manière dont les bouchers tuent les animaux. — HIST. XIII° S. Portant du machere [boucherie, à Caen], *LEBÉCHEUX, Normandie scandinave*, p. 90. || XVI° S. Le massacre de la St Barthélemy, d'atoué, *Vie, 1211*. Et si on veut... le nom de ces deux monstres, l'un se nomme massacre, et l'autre piconère, le premier jamais on ne l'a pu ramasser de sang, ni le second de richesses, *LANOU, 67*. En massacres qui en plusieurs lieux se commettoient, *IB. 608*. Du massacre et du sang, *MONT.* III, 109.

— ETYM. Voy. MASSACRE; normand, un gigot de machere (boucherie), *LEBÉCHEUX, Normandie scandinave*, p. 90. Il y a à Ronen une... rue encore aujourd'hui occupée par les bouchers, qui se nomme la rue Massacre. MASSACRÉ, ÊRE (ma-sa-kré, kré), part. passé de massacrer. Les intérêts des Juifs déjà... sont sacrés. Parlez vos ennemis... massacrez, vous mes de la foi que ma bouche vous jure, De ma fatale erreur répéteront l'jure, *sac. Esth.* XI, 6. || Un homme massacré, un homme tué avec barbarie, de plusieurs coups. Que par sa propre main [d'Octave] mon père massacré, *COSS. Cinna*, I, 1. || Fig. Se dit de ce que l'on gâte en le faisant. De la besogne massacrée... massacrez. Volaille massacrée. MASSACRER (ma-sa-kré), v. a. 1° Faire un massacre. On m'assure qu'à la bataille de Frankenstadt, le maréchal Renschild fit massacrer de sang-froid douze ou quinze cents Moscovites qui demandaient la vie à genoux, six heures après la bataille, *volt. Charles XII, Lett. d'Schulenburg*. Le peuple mutiné massacra ses soldats, *COSS. 1697*, édit. IV, 6. || Absolument. Ce ne serait... avoir



— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Courto [chienne de Charles IX] vanoit dessus la table du roi, prendre jusqu'en sa main le biscuit et le marsepain, *notandum, Epit de Courto*. Expliquer qui piloit des amendes pour faire du marsepain, *Nuits de Straparole*, t. 1, p. 383, dans LACURAZ.

— ETYM. Wall. mdrispain, mdrupain; Hainaut, mardupain; espagn. marsepan; de l'ital. marsepane, marsepain; napol. marsepane, petite boîte; d'après Ménage, de *Mars*, nom de l'inventeur, et pain, pain; d'après Mahn, approuvé par Diez, du lat. *masa*, bouillie d'orge. On voit que l'origine reste incertaine.

1. MASSE (ma-sé), s. f. || 1<sup>o</sup> Disposer des objets en masse. Masser des terres. || 2<sup>o</sup> Terme de beaux-arts. Disposer les masses d'un tableau. || 3<sup>o</sup> A bien massé les figures, les ombres, les lumières. || Absolument. Ce peintre masse bien. || 4<sup>o</sup> Terme militaire. Disposer en masses, en colonnes serrées. Masser son infanterie. || 5<sup>o</sup> Se masser, c. réfl. Se réunir en une masse ferme et compacte. || Terme de beaux-arts. Se masser, se grouper, s'agencer. Les personnages de ce peintre se massent naturellement. || Se former en colonne serrée. Le régiment se massa aussitôt.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Et après ce qu'il est molu [le vert de gris], Qu'il seil ensemble tut massé, E seil parmi un drap passé Plus menu que nule farine, *Ms St-Jean*.

— ETYM. Masse 1.

2. MASSER (ma-sé), v. a. Exercer sur le corps d'une personne au bain la pression qu'on nomme massage. Ils se font masser, c'est-à-dire pétrir les chairs, souvent par les mains des enfants, *sean. na et rizaraz, Harm. liv. II, animaux*.

— ETYM. Arabe, *mass*, manier, toucher, palper, d'après Pihan; on a aussi proposé le grec μάσσω, pétrir; mais une étymologie orientale est vraisemblable à cette pratique si usitée en Orient.

3. MASSER (ma-sé), v. a. Dans le langage du billard, frapper la bille avec la queue de haut en bas.

— ETYM. Masse 2.

MASSE (ma-sé), v. a. Terme de jeu qui vieillit. Faire une masse. C'est en mon nom que vous avez massé les mulets; je vous envoie cent pistoles, sur et tant moins de la perte que vous pouvez avoir faite pour moi, *voit. Lett. 114*. Et qui massé mille pistoles Comme s'il massait mille oboles, *scaaa. Poés. dic. Eur. t. VII, p. 16*. Je voulais de l'argent pour acheter des pipes; Et, loin de m'en fournir comme j'aurais pensé, Peut-être ce jour-là vous auriez tout massé, *TR. COGN. Galant doublé, v, 3*.

|| Masse tout, masse à qui dit, masse la poste, je masse à qui répondra, je masse autant qu'il y a déjà au jeu. || Fig. Masse, signal adopté pour boire tous ensemble dans la société des golphes dont Saint-Amand faisait partie. Et s'écriant masse à la troupe, *Rev. des Deux-Mondes, 18 juin 1839, p. 761*.

— ETYM. Masse.

MASSET (ma-sé), s. m. Terme de métallurgie. Synonyme de loupe. Au lieu de gueuses ou liagots d'une fonte coulée, on obtient, dans ces petits fourneaux, des massets ou loupes formées par coagulation, *scv. Min. t. IV, p. 38*.

— ETYM. Masse 1.

MASSETER (ma-sé-tér), s. m. Terme d'anatomie. Muscle zygomato-maxillaire, qui sert aux mouvements de la mâchoire dans la mastication.

— ETYM. Μαστήρ, le masticateur, de μάσσω, mâcher.

MASSETÉRIEN (ma-sé-té-rien, ri-n'), *adj.* Qui a rapport au masséter.

1. MASSETTE (ma-sé-té), s. f. Terme de botanique. || 1<sup>o</sup> Nom d'un genre de typhacées où l'on distingue la massette ou masse d'eau, *typha latifolia, L.* || 2<sup>o</sup> Massettes à ressort, petit groupe de champignons à filaments élastiques qui lancent au loin des corps reproducteurs (nom donné par Paultet, c'est aujourd'hui la famille des clathracées).

— ETYM. Diminutif de masse 3, par assimilation.

2. MASSETTE (ma-sé-té), s. f. Nom donné à des vers estivalés des poissons, vers qui ne sont qu'une période du développement d'une espèce de larva des poissons aquatiques.

3. MASSEAU (ma-sé), s. m. Voyez MASSÉAU.

MASSICOT (ma-si-ko; le t ne se prononce et ne se lie pas), s. m. Nom vulgaire du protoxyde de plomb, ou oxyde de plomb jaune, qui, chauffé jusqu'au rouge, se fond et constitue la litharge ou oxyde de plomb demi-vitreux, et qui, réduit en poudre fine et mis dans un fourneau à reverberer, donne le minium ou deutoxyde de plomb.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Si tu prends de l'azur, du vermillon, du massicot et de toutes autres couleurs, *PALISSY, 133*.

— ETYM. Masse 1, ainsi dit parce qu'on l'obtient par la masse m.

MASSEUR (ma-sé; l'r ne se prononce et ne se lie jamais, au pluriel, l's se lie des masses en tantus), s. m. || 1<sup>o</sup> Officier qui porte une masse dans certaines cérémonies. Deux maréchaux crasseux, revêtus de surplis, lui servaient de massiers, et portaient deux masses, *BOUL. Sat. II*. || 2<sup>o</sup> Terme de pêche. Mâtelot qui leve le filet dans la soule, ou qui l'en retire pour le mettre à l'eau.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Et là estoient sergens d'armes, buisiers du roi et massiers moult grand loison qui les entrées gardoient, *FRANCOIS, III, IV, 1*.

— ETYM. Masse 2.

MASSIF, IVE (ma-sif, si-v), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui est ou qui paraît épais et solide. De pittoresques massifs les cloisons revêtues En moins de deux instants s'élevaient jusqu'aux nues, *LA FONT. Phil. et Bauc*. Ainsi la terre, toute massive qu'elle est, est ainsi portée au milieu de la matière céleste, *ROUYER, les Mondes, 1<sup>er</sup> soir*. || Michel Ange fit sur ce dôme [le Panthéon de Rome] le dôme de Saint-Pierre, mais il fit les piliers si massifs, que ce dôme, qui est comme une montagne que l'on a sur la tête, paraît léger à l'œil qui le considère, *MONTAZO, Godi, Progression*. La matière plus rare s'élève sur la plus massive, *volt. Jenné, 8*. || 2<sup>o</sup> Qui n'est ni creux en dedans ni fourré de matière étrangère, en parlant d'ouvrages d'orfèvrerie. Une figure, une croix d'argent massif. L'un [cheval], qui avait porté sa hauteuse, était couvert d'une selle et d'une housse enrichies de pierreries, avec des étriers d'or massif, *volt. Charles XII, 8*. || 3<sup>o</sup> Il se dit, en un sens analogue, des bois précieux qui sont employés pkins, et non en placage. Une table d'acajou massif. || 4<sup>o</sup> Terme de minéralogie. Un minéral est dit massif, quand il est en masse d'un certain volume, sans caractère particulier. || On dit qu'une roche a une structure massive, quand elle se présente aucun jour. || En géologie, terrains massifs, synonyme de terrains ignés ou plutoniques. || 5<sup>o</sup> Fig. Grosier, lourd. Cet homme a l'esprit bien massif. || 6<sup>o</sup> S. m. Ouvrage de maçonnerie destiné à porter un piédestal, un perron, etc. ou à recevoir un revêtement. Un massif de pierre, une espèce d'esplanade d'où l'on descend de face et de côté, vers la mer, *MONA. Salon de 1767, Chap. t. XIV, p. 316, dans ROCHERS*. || Les maçons appellent massif de pierre, un mur qui est entièrement de pierre, sans blocage et sans moellon; et massif de moellon, celui qui, dans les fondations, fait un corps de maçonnerie sur lequel on fonde. || Terme de couvreur. Nom donné aux petites murs en moellons que l'on construit sous les cheneaux lorsqu'on est obligé d'avoir une pente un peu forte. || 7<sup>o</sup> Terme de jardinage. Masse plus ou moins considérable de plantes ou d'arbrisseaux ou d'arbres. Des massifs d'arbustes, taillés à hauteur d'appui. Un massif de verdure. || Futale d'arbres rapprochés les uns des autres. || 8<sup>o</sup> Terme de métallurgie. Enveloppe extérieure d'un fourneau. || 9<sup>o</sup> Terme de marine. Renfort en bois à l'écouillage du puits des câbles-chaines. || Au plur. Coins employés à surter le pied d'un mâ.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Sur elant desoché mainte pierre massive, *Ch. d'Ant. III, 417*. || xiv<sup>e</sup> s. Il s'en ira sonper dedens les murs massis, Et y gerra [couchera], ce dit [Bertrand]; fite y estoit seulis, *Guescl. 1850*. || xv<sup>e</sup> s. Lors chevauchent ils à grand haste au village; et, quand ils estoient là venus, ils n'y trouvoient que les parois et la massis; il n'y avoit ni chien, ni chat... *FRANCOIS, II, III, 93*. S'on leur frisoit les quatre costes De bons maillets fors et massis, *VELLON, Prémament*. || xvi<sup>e</sup> s. Il donna à celui une couronne d'or massif à Apollon... Celui qui l'a donné ceste couronne massive d'or usant et espure, *ANTOT, Flamin, 33*. Des vaisseaux minces et legers, comme ceux qui estoient faits exprès pour cingler légèrement, et non pas massifs pour combattre, *Id. Sertor. 10*. Il somma adrestra que le massif se demest, quand nous voyons fendre l'onde et la crouste de nos parois, *BOUL. t. 1, 334*.

— ETYM. Masse 1. Il y avait dans l'ancien français massiez (ou massiez, *Rois, p. 180*), qui vient d'une forme fictive massetier.

MASSIVEMENT (ma-si-ve-man), *adv.* D'une manière massive. Cela est bâti massivement.

— ETYM. Massive, et le suffixe ment.

MASSEVETÉ (ma-si-ve-té), s. f. Qualité de ce qui est massif.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Massiveté, *BOUL. Sat. II, 133*.

MASOQUE (ma-so-ke), s. f. Terme de métallurgie. Lopin qu'on obtient dans les forges catalanes, en coupant le massé en deux parties.

1. MASSÉ, ÉE (ma-sé, sée), *part. passé* de masser 1. || 1<sup>o</sup> M's par masse. Des groupes bien massés dans un tableau. L'infanterie massée derrière la colline.

2<sup>o</sup> S. m. Un massé, masse pâteuse de fer qu'on trouve au fond du creuset du fourneau à la catalane.

3<sup>o</sup> Langage de billard, un massé, un coup frappant la bille presque de haut en bas.

2. MASSE, ÉE (ma-sé, sée), *part. passé* de masser 2. Massé par des mains exercées.

MASSE, ÉE (ma-sé, sée), *part. passé* de masser. Dix pistoles massées.

3. MASSEAU (ma-sé), s. m. Terme de métallurgie. Petit lingot. || Au plur. Portions de fonte brute brutes en masses de fer, dans un seul foyer.

— ETYM. Dérivé de masse 1.

MASSELET (ma-so-lé), s. m. Terme de métallurgie. Petite loupe.

— ETYM. Dérivé de masseau.

MASSELOTTE (ma-so-lo-té), s. f. Métal superflu qui reste attaché à une masse fondue ou forgée.

MASSEPAIN (ma-se-pin; au pluriel, l's se lie : des ma-se-pin-s excellents), s. m. Pâtisserie d'amandes pilées et de sucre. Le premier massépain pour eux [les directeurs], je crois, se fit. Et le premier citron à Roon fut confit, *BOUL. Sat. x*.

† MASSOUI ETTE (ma-so-ï-e), s. f. ...

† MASSORAH (ma-so-ra) ou MASSORÉ (ma-so-ré), s. f. ...

† MASSORÉTES (ma-so-ré-té), s. m. pl. Docteurs qui ont travaillé à la massora.

† MASSORÉTIQUE (ma-so-ré-ti-ké), adj. Qui a rapport à la massora.

† MASSOT (ma-so), s. m. Un des noms vulgaires de la bête féroce.

† MASSUR (ma-sur), s. f. 1<sup>o</sup> Espèce de fort bâton qui a un bout très-pointu et qui servait d'arme.

2<sup>o</sup> Coup de massue, accident fâcheux et le plus souvent imprévu.

3<sup>o</sup> Coup de massue, accident fâcheux et le plus souvent imprévu.

4<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

5<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

6<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

7<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

8<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

9<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

10<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

11<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

12<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

13<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

14<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

15<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

16<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

17<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

18<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

19<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

20<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

21<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

22<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

23<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

24<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

25<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

26<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

27<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

28<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

29<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

30<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

31<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

32<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

33<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

34<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

35<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

36<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

37<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

38<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

39<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

40<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

41<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

42<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

43<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

44<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

45<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

46<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

47<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

48<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

49<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

50<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

51<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

52<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

53<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

54<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

55<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

56<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

57<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

58<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

59<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

60<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

61<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

62<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

63<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

64<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

65<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

66<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

67<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

68<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

69<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

70<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

71<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

72<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

73<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

74<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

75<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.

76<sup>o</sup> Partie supérieure du corps de certains chrysothomes.





la main de l'homme, LAMART. *Repp. à la ch. des déput. sur la propr. littéraires.*

— ETYM. *M. matériel.*

**MATÉRIALISME** (ma-té-ri-a-li-s'm'), s. m. 1° Terme de philosophie. Système de ceux qui pensent que tout est matière, et qu'il n'y a point de substance immatérielle. Il me paraît qu'en général il y a beaucoup d'injustice et de bien peu de philosophie à taxer le matérialisme l'opinion des sensés et les seules parties sages de l'humanité; l'apôtre de la raison, le sage Locke n'a pas dit autre chose, et Aristote l'avait dit avant lui, etc. *Let. Thérèse*, 3 oct. 1760. Ne doit-on pas croire que cet a-fureur de ramener nos connaissances à des signes physiques ne conduise la philosophie au matérialisme? CHATEAU. *Génie*, III, li. 2. 2° Dans le langage de la philosophie positive, le matérialisme est cette erreur de logique qui consiste à expliquer certains phénomènes s'accomplissant d'ordres plus particuliers, à l'aide de causes qui servent à relier entre eux des phénomènes d'un ordre plus général; ce qui est une sorte d'importation, dans une science plus complexe, des idées appartenant à une science moins compliquée.

— ETYM. *Matérialiser.*

**MATÉRIALISTE** (ma-té-ri-a-li-st'), s. m. et f. Celui, celle qui adopte les idées du matérialisme. Conséquences nécessaires de l'opinion des matérialistes : il faut qu'ils disent que le monde existe nécessairement et par lui-même... Il faut qu'ils disent que le monde matériel a en soi essentiellement la pensée et le sentiment, car il ne peut les acquérir, puisqu'en ce cas ils lui viendraient de rien... Les matérialistes doivent encore soutenir que le mouvement est essentiel à la matière; ils sont par là réduits à dire que le mouvement n'a jamais pu ni ne pourra jamais augmenter ni diminuer. *Volt. Philosophie. Traité de métaph.* II. Non-seulement je ne suis pas matérialiste, mais je ne me souviens pas même d'avoir été un seul moment en ma vie tenté de le devenir. *J. J. Rousseau. Correspond. de Peyrou*, t. III, p. 10. *Adj.* Les opinions matérialistes.

**MATÉRIALITÉ** (ma-té-ri-a-li-té), s. f. Qualité de ce qui est matériel. La matérialité du calorique a été controversée entre les physiologistes. Ces épicuriens avançaient hardiment la matérialité et la mortalité de l'âme; ils n'en furent pas moins considérés. *Volt. Dict. phil. Ame.*

— ETYM. *Matériel*, par l'intermédiaire du latin *materialis*.

**MATÉRIEAUX** (ma-té-ri-ô), s. m. pl. 1° Les différentes matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment. Un édifice qu'on voudrait élever sans cesse avec des matériaux tirés de ses fondements, etc. *J. J. Rousseau. Polygamie.* Fig. Combien faut-il faire de malheureux pour fournir les matériaux de ce qui fait ou devrait faire le bonheur de quelques particuliers, qui même ne savent pas en faire? *Duclos, Consid. sur les lois*, ch. 10. 2° Plâtras, produit de démolitions. *Vendre des matériaux.*

Fig. Tout ce qui, comparé aux matériaux d'un bâtiment, sert à la construction d'un ouvrage d'esprit. Le marquis prussien fit à Potsdam son Histoire de Brandebourg; et l'écrivain français y fit le Siècle de Louis XIV, ayant apporté avec lui tous ses matériaux. *Volt. Comment. Aver. ou. Henr. Je ne suis pas à rassembler les matériaux qu'on m'avait laissés pour travailler à mes Conférences, J. J. Rousseau. Conf. XII. J'ai bien quelques matériaux pour ce volume, mais je ne sais quand ma pauvre tête me permettra de les mettre en œuvre, D'ALZ. *Let. au roi de Pr.* 16 avril 1760. Pendant son exil qui dura vingt ans, Thucydide rassembla des matériaux pour l'histoire de la guerre du Péloponnèse, BARRUTE. *Anach.* ch. 25. 3° Fig. Tout ce qui peut servir aux relations de la vie. C'est de l'amitié, c'est de l'intérêt, c'est de l'estime [pour M. de Grignan avec qui Mme de Sévigné était brouillée]... voyez que votre adresse peut faire de tant de bons matériaux; car, en vérité, j'ai senti quelque douleur d'être brouillée avec un homme qui écrit si bien, sév. 13 janv. 1680. Je vous trouve bien en famille de tous côtés, et je vous vois très-bien faire les honneurs de votre maison... l'on ne peut pas mieux faire que ce que vous faites; je vous souhaite seulement des matériaux; car, pour de la bonne volonté, vous en avez de reste. 19. 10 juill. 1671.*

— ETYM. C'est un pluriel de *matériel* ou *matériau*.

**MATÉRIEL**, ELLE (ma-té-ri-êl, -êl), adj. 1° Qui est formé de matière. Les substances matérielles. Qui tient de la matière. Suivant Descartes, les actions des animaux sont purement mécaniques et matérielles. 2° Dans l'ancienne philosophie, matériel est opposé à formel. La cause matérielle est celle qui

donne la matière, tandis que la cause formelle est celle qui donne la forme et l'activité. Substantivement. Distinguer le matériel du formel. Terme de jurisprudence. Faus matériel, celui qui porte seulement sur la matière même d'un fait ou d'une chose, sans qu'il soit question de l'intention; par opposition à faux formel, celui que l'on commet sciemment et à mauvaise intention. 3° Qui a ou qui paraît avoir beaucoup de matière, grossier. Cette orfévrerie est trop matérielle. En un sens analogue, gros et lourd, en parlant des personnes. Il devient matériel. Fig. Il est matériel, c'est un esprit bien matériel, se dit d'un homme qui a l'esprit lourd et pesant. Que ce discours grossier terriblement assommé! Et quelle indignité, pour ce qui s'appelle homme, d'être balaizé sans cesse aux soins matériels, Au lieu de se hausser vers les spirituels! *NOT. Fem. sav.* II, 7. Matériel se dit aussi d'une personne qui a des goûts grossiers ou plutôt sensuels, qui aime la table, etc. 4° S. m. Ce qui regarde, ce qui compose le corps d'une chose. Le matériel de la religion. Le matériel d'une proposition, ce sont les mots qui y entrent. Lorsqu'on raisonne ainsi, on ne paraît s'occuper que du matériel du discours, ce qui arrive quelquefois aux grammairiens, *COND. Gram.* II, 13. Le matériel des mots, ce sont les sons qui les forment, les lettres ou les accents qui s'y trouvent. 5° Se dit des parties les moins délicates de l'exécution, de celles qui n'exigent qu'une certaine pratique jointe à une intelligence ordinaire. Il possède le matériel de l'art. 6° L'ensemble des objets de toute nature qui sont employés à quelque service public; par opposition à personnel, qui s'entend de toutes les personnes attachées à ce même service. Le matériel de la guerre, de la marine. Le matériel d'une armée, les bagages, les munitions, les pièces d'artillerie, etc. par opposition aux troupes qui composent l'armée. 7° Ensemble des machines, ustensiles, outils et moyens d'exécution de toute sorte qui sont nécessaires à une fabrique, à une usine, à une exploitation quelconque agricole ou industrielle. Le matériel d'une imprimerie, d'un chemin de fer.

HIST. XIV<sup>e</sup> s. L'âme intellectuelle n'est pas corporelle ni matérielle, mes est incorporelle et spirituelle, *ORESMZ, Eth.* 70. Combien que le matériel ne puit pas estre osté des parties, ne estre séparé, *Prouffitz champ. et rursaults*, II, 5. 17<sup>e</sup> s. Un jeune garçon bes-breton, bien fessu et matériel, *FANT, t. III*, p. 287. Les hommes savans et lettrés et ceux qui sont matériels et grossiers, *Nuits de Sirapapole*, t. II, p. 236, dans *LAGUARD*.

— ETYM. *Provenc.* et esp. *material*; ital. *materiale*; du lat. *materialis*, de *materialis*, matière.

**MATÉRIELLEMENT** (ma-té-ri-êl-le-man), adv. 1° Dans l'ancienne philosophie scolastique, par rapport à la matière, il est opposé à formellement. L'homme est mortel matériellement et immortel formellement. 2° D'une manière matérielle, grossière. Cette table est faite bien matériellement. 3° Dans la conversation, il se prend pour effectivement. Cela est matériellement impossible.

HIST. XIV<sup>e</sup> s. Porreture est engendrée matériellement de grossier de humeurs, n. DE MONDVILLE, f<sup>o</sup> 80. 17<sup>e</sup> s. La veue des angloises d'autrui n'angoisse matériellement, *MOY, t. 1*, 91.

— ETYM. *Matiérielle*, et le suffixe *ment*; provenc. *materialmen*; esp. et ital. *materialmente*.

**MATERNEL**, ELLE (ma-tér-nèl, -nêl), adj.

1° Qui est propre à la mère. Et, se laissant ravir à l'amour maternelle, *COX. Hor.* I, 1. J'ouhail humainement, contre l'ordinaire des grands-mères, à vous parler de ma pauvre petite d'Aix; j'en suis encore à ma fille: et mon amour, car on dit l'amour maternel, n'a point emporté ce premier degré dans le second, *ÉV. 19 avr. 1680*. Elle [la mère du duc de Montausier] le pla avec douceur sous le joug de l'autorité maternelle, l'accoutumant insensiblement à une vie simple et patiente, *FLUCH. Duc de Mont.* L'affection maternelle est un sentiment plus fort que celui de la crainte, et plus profond que celui de l'amour, puisque cette affection l'emporte sur les deux dans le cœur d'une mère, *VERV. Ois.* t. I, p. 108. Une sévérité superficielle sied si bien à l'amour maternel! J. J. Rousseau. *Hél.* V, 3. 2° Société maternelle, nom d'une association de femmes charitables dont le but est de recueillir des secours pour les femmes pauvres en couches. 3° Côté maternel, ligne maternelle, la ligne de parenté du côté de la mère. Encore que la grand-chambre du parlement de Paris et les autres compagnies souveraines aient vu les Bourgeois, les Loçier, les Friche, ses parents paternels et maternels, rendre la

justice sur peuples avec une intégrité exemplaire, *BOSS. Bourgeois*. 4° Langue maternelle, la langue du pays où l'on est né. Passez donc de l'autre côté; car cette oreille-ci est destinée pour les langues scientifiques et étrangères, et l'autre est pour la vulgaire et la maternelle, *Vol. Mar. forel*, sc. 9.

HIST. XV<sup>e</sup> s. Toutes deux se font par voye une, C'est à savoir soleil et lune, Unis au ventre maternel, Ou'est mercure conmatuel, *Tr. d'alch.* 292. 17<sup>e</sup> s. Je l'entends [le langage lanternois] comme le maternel, *AAA. p. 246*, dans *LAGUARD*.

— ETYM. *Prov.* *maternal, mayrenal*; esp. *maternal*; dérivé du latin *maternus*, qui vient de *mater*, mère.

**MATERNELLEMENT** (ma-tér-nêl-le-man), adv. D'une manière maternelle. Et vous, ma mère, embrassez-moi le plus maternellement que vous pourrez, *BEAUVANCHAIS, Mar. de Fig.* III, 10.

HIST. 17<sup>e</sup> s. Elle [la vertu] nous agite en vers ceux [plaisirs] qu'elle nous laisse, et nous l'ame abondamment tous ceux que vous veut nature, et jusques à la satieté maternellement, *MOY, t. 1*, 177.

— ETYM. *Maternelle*, et le suffixe *ment*.

**MATERNITÉ** (ma-tér-ni-té), s. f. 1° Qualité de mère. A-t-on jamais vu un cœur comme le vôtre, et une maternité si parfaite? *ÉV. 21 janv. 1680*. Adieu, ma belle; je suis persuadé que personne ne sait aimer comme vous; je dirais: si ce n'est moi; mais la tendresse de la maternité est si naturelle, et celle des enfants si extraordinaire, que, quand je fais ce que je dois, vous êtes un prodige, *ID. 13 fév. 1680*. Je vous ai dit, chrétiens, que la maternité de la Vierge n'ayant point d'exemple sur la terre, il en est de même de l'affection qu'elle a pour son fils, *BOSS. 2<sup>e</sup> serm. Compass.* de la Ste Vierge, 2. 2° Grande maternité, ou grand-maternité, mot forgé par Mme de Sévigné pour exprimer la qualité de grand-mère. Pour moi, je changerai de chemise et d'habit; et, sans vanité, je me fis d'une beauté qui effaçait entièrement mes belles-filles; l'honneur de la grande maternité fut soutenu avec dignité, *ÉV. 8 août 1680*. Aimez-moi toujours, mon cher comte; je vous quitte d'honneur ma grande maternité, *ID. 10 déc. 1670*. 3° Maternité, nom donné autrefois à des maisons où l'on recevait et allaitait les enfants trouvés. Aujourd'hui, maison destinée à recevoir les femmes pauvres enceintes, et particulièrement celles qui ont atteint leur huitième mois de grossesse, ou qui, sans l'avoir atteint, sont sur le point d'accoucher.

— ETYM. Dérivé du lat. *maternus*, maternel, qui vient de *mater*, mère.

† **MATÉRI** (ma-téur), s. m. Ouvrier qui, par un travail particulier, ôte le brillant au métal poli.

— ETYM. *Mater* 2.

† **MÂTEUR** (mâ-teur), s. m. Celui qui fabrique les mâts, les vergues, les barres de perroquet, les hunes, etc.

— ETYM. *Mâter*.

**MATHÉMATIEN** (ma-té-ma-ti-sièn), s. m. 1° Celui qui fait son étude des mathématiques. Si l'on n'a mis enseigne de poète, de mathématicien, *PASC. Pens.* VI, 15, éd. 1657. Un grand mathématicien se travaille tant qu'il voudra l'esprit pour découvrir de nouveaux astres dans le ciel ou pour marquer le chemin des comètes, *VICOZ, Ess. de mor.* I<sup>er</sup> traité, ch. 7. [Osnam] était jeune, assez bien fait, assez gai, quelque mathématicien, *ROUYER. Osnam*. Il serait inutile de dire que M. Leibnitz était un mathématicien du premier ordre; c'est par là qu'il est le plus généralement connu, *ROUYER. Leibnitz*. Ceux qui ne voient les mathématiques que de loin, c'est-à-dire qui n'en ont pas de connaissance, peuvent s'imaginer qu'un géomètre, un mécanicien, un astronome, ne sont que le même mathématicien, *M. Lahire*. Vous ne me ferez pas longtemps l'objection des nues et des exhalaisons qui flottent dans l'air, si vous voulez lire dans le premier mathématicien qui vous tombera sous la main, les lois des fluides, *Vol. Méth. III.* à M<sup>me</sup>. Le mathématicien éternel, Dieu. Je ne puis concevoir comment de si hautes mathématiques soient un mathématicien éternel, *Vol. Lett. Nme du Deffant*, 27 janv. 1760. S. f. Femme qui s'occupe de mathématiques. Sophie Germain est une mathématicienne assez renommée. Fig. La nature : je suis le grand tout; je n'en sais pas davantage; je ne suis pas mathématicienne; et tout est arrangé chez moi selon les lois mathématiques, *Vol. Dict. phil. Nature*. 2° Il s'est dit anciennement pour astrologue. Le vulgaire a confondu par abus les astrologues sous le nom de mathématiciens, *O. RAPPE, Apologie pour les grands hommes soupçonnés de magie*, ch. v. On a fait mettre en pri-

son un mathématicien qui s'est avéré de préférence que le mois prochain, il y aura un grand changement dans la fortune de M. ...

**MATHÉMATIQUE** (ma-té-ma-ti-ke). **1<sup>er</sup> Adj.** qui a rapport à la science des nombres, des figures et des mouvements. Vérité mathématique. Langage mathématique. Quoiqu'il eût été fort répandu dans le monde, sa simplicité et son ingénuité naturelle n'en avaient point été altérées, et le caractère mathématique avait toujours prévalu, ...

**MATHÉMATIQUES** (ma-té-ma-ti-ke-man), **adv.** Selon les règles des mathématiques. Je te trouverais encore assez bien partagé, quand il serait à M. Euler (pour parler mathématiquement) en même proportion que Descartes et Newton sont à Bayle. **1<sup>er</sup> Terme didactique.** Science de l'enseignement en général. — **ETYM.** *μάθησις*, enseignement, et *λόγος*, doctrine.

**MATHURIN** (ma-tu-rin), **s. m.** 1<sup>er</sup> Membre d'un ordre institué par Innocent III, pour racheter les esclaves des mains des infidèles. **2<sup>e</sup> Fig.** Devoit une chandelle à saint Mathurin, être attaqué de folie. Mon fils est fou; le pauvre enfant dote une belle chandelle à saint Mathurin, ...

**MATHUSALEM** (ma-tu-sa-lem'), **s. m.** Nom d'un patriarche aïeul de Noé, dont la longévité (il mourut dans sa 949<sup>e</sup> année) a donné lieu à cette expression proverbiale: vivre autant que Mathusalem. Outre Mathusalem, il y a aussi un village de ce nom en Palestine. **1<sup>er</sup> Terme de chimie.** Principe amer du maticon.

**MATIF** (mat-i-fé), **part. passé** de matir. Rende mat. Un métal mat. **2<sup>e</sup> Terme de chimie.** Principe amer du maticon. — **ETYM.** *matico*, et la finale chimique *ine*.

**MATICO** (ma-ti-ko), **s. m.** Nom péruvien de l'*uraria elongata*, Matuel, piper *angustifolium*, Ruiz et Pavon, de la famille des pipéracées.

**MATIERE** (ma-ti-èr'), **s. f.** 1<sup>er</sup> Tout ce qui se touche et a corps et forme. Ce grand feu grossissait à force de matière, ...

d'astronomie, sciences que l'on comprend, chez les gens de lettres, sans le secours de mathématiques, et à prouves irrécusables de chacun, d. MAU. 6, Apologie pour les grands hommes, ch. v.

**1<sup>er</sup> Terme de chimie.** Principe amer du maticon. — **ETYM.** *μάθησις*, enseignement, et *λόγος*, doctrine.

**MATHURIN** (ma-tu-rin), **s. m.** 1<sup>er</sup> Membre d'un ordre institué par Innocent III, pour racheter les esclaves des mains des infidèles. **2<sup>e</sup> Fig.** Devoit une chandelle à saint Mathurin, être attaqué de folie. Mon fils est fou; le pauvre enfant dote une belle chandelle à saint Mathurin, ...

**MATHUSALEM** (ma-tu-sa-lem'), **s. m.** Nom d'un patriarche aïeul de Noé, dont la longévité (il mourut dans sa 949<sup>e</sup> année) a donné lieu à cette expression proverbiale: vivre autant que Mathusalem. Outre Mathusalem, il y a aussi un village de ce nom en Palestine. **1<sup>er</sup> Terme de chimie.** Principe amer du maticon.

**MATIF** (mat-i-fé), **part. passé** de matir. Rende mat. Un métal mat. **2<sup>e</sup> Terme de chimie.** Principe amer du maticon. — **ETYM.** *matico*, et la finale chimique *ine*.

**MATICO** (ma-ti-ko), **s. m.** Nom péruvien de l'*uraria elongata*, Matuel, piper *angustifolium*, Ruiz et Pavon, de la famille des pipéracées.

**MATIERE** (ma-ti-èr'), **s. f.** 1<sup>er</sup> Tout ce qui se touche et a corps et forme. Ce grand feu grossissait à force de matière, ...

**1<sup>er</sup> Terme de chimie.** Principe amer du maticon. — **ETYM.** *μάθησις*, enseignement, et *λόγος*, doctrine.

**MATHURIN** (ma-tu-rin), **s. m.** 1<sup>er</sup> Membre d'un ordre institué par Innocent III, pour racheter les esclaves des mains des infidèles. **2<sup>e</sup> Fig.** Devoit une chandelle à saint Mathurin, être attaqué de folie. Mon fils est fou; le pauvre enfant dote une belle chandelle à saint Mathurin, ...

Matière d'espace, matière qui nous apparaît en réalité point de l'espace sous la forme de corps, ...

**1<sup>er</sup> Terme de chimie.** Principe amer du maticon. — **ETYM.** *μάθησις*, enseignement, et *λόγος*, doctrine.

**MATHURIN** (ma-tu-rin), **s. m.** 1<sup>er</sup> Membre d'un ordre institué par Innocent III, pour racheter les esclaves des mains des infidèles. **2<sup>e</sup> Fig.** Devoit une chandelle à saint Mathurin, être attaqué de folie. Mon fils est fou; le pauvre enfant dote une belle chandelle à saint Mathurin, ...

**MATHUSALEM** (ma-tu-sa-lem'), **s. m.** Nom d'un patriarche aïeul de Noé, dont la longévité (il mourut dans sa 949<sup>e</sup> année) a donné lieu à cette expression proverbiale: vivre autant que Mathusalem. Outre Mathusalem, il y a aussi un village de ce nom en Palestine. **1<sup>er</sup> Terme de chimie.** Principe amer du maticon.

**MATIF** (mat-i-fé), **part. passé** de matir. Rende mat. Un métal mat. **2<sup>e</sup> Terme de chimie.** Principe amer du maticon. — **ETYM.** *matico*, et la finale chimique *ine*.

**MATICO** (ma-ti-ko), **s. m.** Nom péruvien de l'*uraria elongata*, Matuel, piper *angustifolium*, Ruiz et Pavon, de la famille des pipéracées.

**MATIERE** (ma-ti-èr'), **s. f.** 1<sup>er</sup> Tout ce qui se touche et a corps et forme. Ce grand feu grossissait à force de matière, ...

**1<sup>er</sup> Terme de chimie.** Principe amer du maticon. — **ETYM.** *μάθησις*, enseignement, et *λόγος*, doctrine.

**MATHURIN** (ma-tu-rin), **s. m.** 1<sup>er</sup> Membre d'un ordre institué par Innocent III, pour racheter les esclaves des mains des infidèles. **2<sup>e</sup> Fig.** Devoit une chandelle à saint Mathurin, être attaqué de folie. Mon fils est fou; le pauvre enfant dote une belle chandelle à saint Mathurin, ...











MAURELLE (mô-rê-l), s. f. Un des noms de la plante de ...

— ETYM. Maure, à cause du suc foncé qu'elle fournit.

MAURELLE (mô-rê-l), voy. MORAQUE.

MAURET (mô-rê), s. m. ou MAURETTE (mô-rê-t), s. f. Le fruit de l'airelle.

— ETYM. Maure, à cause de la noirceur du fruit. En basse Normandie, on dit moris, mouret.

MAURICAUD (mô-ri-ô), voy. MONICAUD.

MAUSOLE (mô-sô-lê), s. m. || 1° Magnifique tombeau qu'Artémise fit élever à Mausole son mari, et qui était une des merveilles de l'antiquité. || 2° Par extension, tombeau magnifique. Il prit pour héritière... loto qui mouilla de pleurs son mausolée, LA FONT. Filles de Minde. Du fond de ces pompeux mausolées où toute leur grandeur n'est plus qu'un peu de poussière, Prof. relig. Sermon. 1. Ce vaste mausolée où repose Ninus, volt. Sémiram. 1, 1. Il est vrai que la belle Olydis, la première comédienne d'Angleterre, jouit d'un beau mausolée dans l'église de Westminster, ainsi que les rois et les héros du pays, et même le grand Newton; il est vrai aussi que Mlle Lecouvreur, la première actrice de France de son temps, fut portée, dans un flacré, au coin de la rue de Bourgogne, non encore pavée, qu'elle y fut enterrée par un crocheteur, et qu'elle n'a point de mausolée, id. Lett. Mlle Clairon, 1768. Les bains d'Apollon sont de Girardon, ainsi que le mausolée du cardinal de Richelieu en Sorbonne, l'un des chefs-d'œuvre de la sculpture moderne, id. Temple de goût. || 3° Il se dit quelquefois improprement pour catafalque.

— ETYM. Mausoleios, tombeau de Mausole, roi de Carie.

MAUSSADE (mô-sa-d), adj. || 1° Qui est de mauvais goût, déplaisant, mal fait, en parlant des choses. Cet habit est fort maussade. Ce bâtiment est maussade. Cette tragédie, cette comédie est fort maussade. Il a publié un livre assez maussade. J'y trouvais dans une chambre à la Bastille un petit lit assez propre... et une espèce de grabat pour coucher Rondel; elle le trouva maussade et s'en plaignit; on lui dit que c'étaient les lits du roi et qu'il fallait s'en contenter, AVAL, Mém. t. II, p. 97. || 2° Qui est de mauvaise grâce, en parlant des personnes. Un enfant maussade. Le vin s'agrit dans mon gosier. Chez un traître maussade, SÉRANO. Él. de la rich. || Il se dit des choses. Un caractère maussade. Un travail maussade. Tout la maussade m'ne Ressemble un de ces dieux de couteaux de la Chine [couteaux à tête de marmouset], SÉRANO, Sol. x. || Le temps est maussade aujourd'hui, c'est-à-dire il ne fait pas beau, le temps est couvert et sombre. || 3° S. f. La maussade, espèce d'entomostracé du genre cypris.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Et celui qui deffait, il est dit agraver et malade ou malgracieux, OZEAU, Eth. t. II, p. 17. || XV<sup>e</sup> s. Il vous a les yeux endormis, Rouges, et le corps tant maussade, l'eschant devant, la couleur fade, COGILLAST, Monol. de la botte de soie. Belle sur, et dire vous ces Que vous estes formel (sortement) malade, Et devant Dieu lede et malade, Mir. de Ste-Genève. || XVI<sup>e</sup> s. Je vois avecques despit, en plusieurs menages, monsieur revenir maussade et tout marmiteux du tracas des affaires, environ midy, MONT. IV, 168.

— ETYM. Mau pour mal, et l'anc. adj. sade, qui signifiait agréable. Sade vient de lat. sapidus, qui a du goût (voy. SAPIE).

MAUSSADEMENT (mô-sa-de-man), adv. D'une manière maussade. Tu verras que celui qui si maussadement fit parler Catalio et Lembe N'est pas est aimable géne Qui fit ce voyage charmant, Mais quelque'un de l'académie, CHAUL. sur Chapelle. Tout en grognant fort maussadement, j'ai le cœur plein de sentiments les plus tendres, J. J. BOSSA. Lett. du Freyre, 6 avril 1768.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Tout maussadement, PALMORAVE, p. 139.

— ETYM. Maussade, et le suffixe ment.

MAUSSADERIE (mô-ma-de-rie), s. f. Qualité de ce qui est maussade, de celui qui est maussade. Mais c'est un air si gauche, une maussaderie. — Tout comme il vous plaira; laissez-moi, je vous prie, comest. le Nichand, 1, 8. Je ne conceps pas comment Mme M\*\*\* se se rebuta pas de ma maussaderie, et ne me congédia pas avec le dernier mépris, J. J. BOSSA. Confes. VI. Elle s'arma d'une amabilité imprévue, capable d'émonner les traits qu'allait lui darder la farouche maussaderie de son amant, CH. DE MAUSSADE, le Femme de quarante ans, § 32.

— ETYM. Maussade; mais on ne s'explique pas

d'où vient dans ce mot la syllabe er; il devrait être maussaderie. Dans le XVI<sup>e</sup> siècle on trouve maussaderie.

MAUVAIS. AISE (mô-vê, vê-x), adj. 1° Qui a quelque qualité désagréable ou nuisible, en parlant des choses tant physiques que morales. Mauvais vin. Mauvais goût. Mauvais habit. Mauvais chemin. Mauvaise action. Mauvaise habitude. C'est un raisonnement bien mauvais que le vôtre, COGN. Hor. III, 4. Al-je de bons avis ou de mauvais soupçons? id. Cinna, v, 1. On ne m'éblouit point d'une mauvaise ruse, id. Théod. II, 4. La plus mauvaise excuse est assez pour un père, id. Nicom. II, 3. Je m'acquitte au regret de ce mauvais office, MONT. Bélib. v, 2. Elle a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune, BOSSA. Reine d'Angleterre. Les écueils où l'ardeur de l'âge, la licence du siècle, la corruption de la nature, le mauvais exemple et souvent le mauvais conseil poussent une jeunesse inconsidérée, MONT. Lamoignon. Fuyez des mauvais sons le concours odieux, BOSSA. Ari p. 1. Nos écrits sont mauvais; les siens valent-ils mieux? id. Épît. 1. Ils [les hommes] gardent leurs mœurs toujours mauvaises, fermes et constants dans le mal, LA BRUT. XI. Je serais bien aise de les voir [des ouvrages contre Machiavel]...mais ces ouvrages sont probablement fort mauvais, puisqu'ils sont difficiles à trouver, volt. Lett. prince roy de Prusse, 1<sup>er</sup> juin 1730. Harzoecker, dont le goût pour la contradiction était assez décidé, attaqua quelques années après, par les plus mauvaises raisons, le sentiment de Bernoulli. N'ALAMB. Éloges, Bernoulli. || Il se dit quelquefois des personnes en ce sens. Si nous ne nous marions à cette heure, jamais nous n'y réussirons; nous [Charles de Sévigné] n'avons jamais été si bon, et nous pouvons devenir mauvais, xv. 16 juill. 1677. || Mauvais succès, voy. succès. || Mauvaise humeur, voy. HUMEUR, n° 4. || Mauvaise grâce, voy. GRÂCE, n° 1. || Mauvaise physionomie, voy. PHYSIONOMIE. || Mauvais livre, livre dangereux. || Mauvais lieu, lieu de prostitution. Hanter les mauvais lieux. || Mauvaise vie, conduite déréglée. Un renard, son voisin, d'assez mauvaise vie, LA FONT. Fabl. II, 3. || Femme de mauvaise vie, prostituée. || Les temps sont mauvais, se dit des temps de trouble, de disette, d'oppression. || Avoir mauvais visage, mauvaise mine, avoir le visage défilé. J'ai ouï dire que monsieur était mieux, et je lui trouve bon visage. — Que voulez-vous dire avec votre bon visage? monsieur l'a fort mauvais, MONT. Mal. imag. II, 3. || Fig. Faire mauvais visage, mauvaise mine à quelqu'un, le recevoir, le traiter sèchement, etc. || Trouver une chose mauvaise, y trouver un goût désagréable. J'ai trouvé ce vin mauvais. || Fig. Trouver mauvais, désapprouver. J'ai trouvé cette plaisanterie mauvaise. Ce qui me fâche, c'est qu'en ne faisant rien, les jours se passent et l'on vieillit, et l'on meurt; je trouve cela bien mauvais, xv. 6 août 1678.

2° Trouver mauvais que, désapprouver que (il veut le subjonctif). Il trouve mauvais qu'on se conduise ainsi. Qu'est-ce que mettre un ouvrage au jour? n'est-ce pas en quelque sorte dire au public, jugez-moi? pourquoi donc trouver mauvais qu'on nous juge? BOSSA. Écrt. Frés. génér. Je ne trouve point du tout mauvais que vous me disiez votre sentiment; c'est votre sentiment seul que je trouve mauvais, SÉRANO, Gil Blas, VII, 8. Personne ne trouve mauvais qu'on tue une bête enragée, SÉRANO. Mère coupable, v, 2. || Prendre, interpréter en mauvais part, voy. PART. || Mauvais bruit, bruit, propos désavantageux, défavorable. || On dit dans le même sens, mauvais discours. Mauvaise graine, embonpoint factice, espèce d'empatement, en parlant des chevaux et même des personnes. || Dentier mauvais, se disait autrefois des dentiers qui restaient à partager entre un grand nombre de personnes. || Mauvais air et air mauvais, voy. AIR 2, aux n° 1, 2, et à la rem. 3. || 3° Qui ne remplit pas bien son office, en parlant de quelque partie du corps. Mauvaises jambes. Je ne puis me servir de ma mauvaise main. De quelque côté qu'on tourne le mauvais œil, il ne laisse pas d'admettre des images qui doivent un peu troubler la netteté de l'image reçue par le bon œil, BUFFON, Suppl. à l'Hist. nat. (Mém. t. II, p. 164). Avoir les yeux mauvais, le voir mauvaise, n'y pas bien voir. Toute la philosophie, lui dis-je, n'est fondée que sur deux choses, sur ce qu'on a l'esprit curieux et les yeux mauvais; car, si vous aviez les yeux meilleurs que vous ne les avez, vous verriez bien si les étoiles sont des soleils qui éclairent autant de mondes, ou si elles n'en sont pas, MONT. Mémoires, 1<sup>er</sup> jour. || 3° Terme de marine. La mer est mauvaise, elle est très-agitée. || Être de mauvaise tenue,

se dit d'un fond où les ancres chassent, n'ayant pas de prise. || Mauvais temps, se dit pour désigner que le vent régnant est contraire. || Terme de pêche. Harangs de mauvais esu, ceux qui ont été pris dans de mauvais fonds ou qui sont près de fray. || 4° Nuisible, qui cause du mal. L'air est mauvais en ce pays. Les excès sont mauvais à la santé. La fruit est mauvais pour de certains... C'est [l'eau de la reine de Hongrie] la plus mauvaise chose du monde aux nerfs attaqués des douleurs de la goutte ou du rhumatisme, xv. 14 août 1680. Elle [Pauline] s'aime elle-même, et ne se plaît; il ne faut que cela pour se corriger... Le mou-propre, si mauvais à tant d'autres... Est admirable à celle-là, id. 30 fév. 1688. Sans malheureux. Mauvais prétexte. Mauvais appât. Et tu seras unie avec ton Curiaque, Sans qu'aucun mauvais sort t'en sépare jamais, COGN. Hor. I, 1. || [Il] à son mauvais destin en aveugle obéit, id. Pomp. II, 2. || Mauvais œil, faculté funeste attribuée à certains individus, de porter malheur à ceux qu'ils regardent. || 5° Incliné à faire du mal, en parlant des personnes. Un mauvais homme. Une mauvaise femme. Et qu'il faille ajouter à vos titres d'ennemi La noble qualité de mauvais sujet, MONT. Nicom. III, 7. Nul n'est mauvais gratuitement, il faut qu'il y ait une raison qui détermine, et cette raison est toujours une raison d'intérêt, MONT. Lett. pers. 83. || Le mauvais ange, le diable. Mauvaises mains, personne ou personnes qui ne méritent pas de confiance, qui ne sont pas propres à ce qu'on demande. Cinus... ne remettra pas en de mauvaises mains l'intérêt d'Emilie et celui des Romains, COGN. Cinna, I, 3. || Mauvaise compagnie, les gens de mauvaise vie ou de mauvais ton. On dit une mauvaise société. Parlez-moi de la mauvaise société; c'est là qu'on s'amuse, PICARD, les Deux Flaubert, III, 1. || Un mauvais esprit, un homme dont le jugement est faux, et aussi un homme dévoué à tourner les choses en mal. Il faudrait être un bien mauvais esprit pour abuser de cela contre vous, MARIANNE, 5<sup>e</sup> part. || En un autre sens, mauvais esprit, dispositions à la révolte, à l'insubordination. Un mauvais esprit règne dans les troupes, dans cette province. || Mauvaise volonté, voy. VOLONTÉ. || Populairement. Mauvais bêta, homme ou femme qui se plaît à dire mal à faire des méchancetés. || Mauvaise tête, voy. TÊTE. || Un mauvais cœur, une personne à dispositions dures et perverses. Mauvais cœur, mauvais sujet, homme dérangé dans son caractère. Et j'ai prédit cent fois à mon fils, votre père, que vous prendriez tout l'air d'un mauvais garçon, MONT. Tart. 1. || Mauvais sujet, voy. SUJET. 6<sup>e</sup> Part. à en venir aux coups, bravache. Mauvais garçon. Il n'est pas si mauvais que l'on n'en vienne à bout, COGN. le Verre, 1, 2. || Substantivement. Faire le mauvais. Ne fais pas le mauvais, si je ne sois mauvaise, COGN. Place Roy. v, 4. || 7<sup>e</sup> Qui n'a pas les qualités qu'il doit avoir. Mauvais parent. Mauvais père. Mauvais prêtre. Et que votre bonté, tendez le à nos prières, Pour un siècle amant oublie un mauvais père, COGN. Pomp. v, 8. [Le duc de Guise] mauvais guerrier, grand prince et mauvais citoyen, volt. Henri. III. || En cet emploi, mauvais avec un substantif qui implique quelque qualification négative devient un éloge. Les grands hommes, Colbert, et les mauvais courtisans, MONT. le Val de Grâce. Parlez-moi, un soldat est mauvais courtisan, volt. Scrup. I, 1. 8<sup>e</sup> Malicieux, malin. Vous êtes bien mauvais, tous vos propos sont des épigrammes, MONT. Mém. de l'Académie, en ce sens, par forme de plaisanterie et d'amicalité. Oh! le mauvais! Ah! petite mauvaise, là, là, mauvaise, Dieu vous salue! il n'en est que ce que vous voulez, MONT. le Val de Grâce. || 9<sup>e</sup> Avec un négatif, mauvais signifie mauvais, assez bon, ou même fort bon, selon le ton qu'on y donne, et se dit également des personnes et des choses. Ce n'est pas un mauvais homme. Les vices ne sont pas mauvais dans ce cru. Ce n'est pas un mauvais écrivain. Ce n'est pas un mauvais ouvrage. Les louanges de petit glorieux [le chevalier de Grignan] ne sont pas mauvaises; il ne les jeta pas à la tête, xv. 1<sup>er</sup> juill. 1670. Mme Denis est devenue supérieure dans les rôles de mère; je ne suis pas mauvais pour les vieux lions, volt. Lett. d'Arpeval, 6 fév. 1752. Quel État choisirez-vous? le bon ou le mauvais? celui où l'on n'obtient qu'aux lous, quel une vieille réponse, dit le conseiller; elle n'en est pas plus mauvaise, dit le brame, id. Dict. phil. États généraux. || 10<sup>e</sup> S. m. et f. Mauvais, mauvais, celui, celle qui est mauvaise. Mauvaise, tu crois que je suis un trompeur, MONT. Harcourt, III, 2.





... sur le bord d'un fleuve, d'une rivière. Sur les rives à ... et descendant la plaine. Des méandres de ... Méandre, qui suivait les bords de ... Ode vi. On le dit, par analogie, à l'égard de tout ce qui se fait dans toutes les parties du corps l'homme... Ignorait en repos jusqu'à certaines routes du méandre vivant qui ... dans ses veines, ... Poème sur le ... de Louis-le-Grand. || 3° Fig. Détours de parole. Il Michel Potier) a été si impudent et téméraire, qu'il s'attribuait le secret de la pierre philosophale, offrant par après de communiquer à ... chacun, sans égard aux méandres et difficultés, ... une récompense et salaire à sa discrétion. RAFFLÉ, *Acad. croix*, vi, 2. || 4° Terme de beaux-arts. Ornement employé dans l'architecture, dans les rosettes, il offre des sinuosités et des enroulements quelquefois très-complicés. Ces chiffres forment un méandre. On nos deux noms entrelacés. Tout ... à se suivre et pressés. S'abandonnent pour se ... de, *Acad.*, *Acad. métr.*, p. 74, dans ROUSSEAU.

**MÉANDRINE** (mé-an-dri-n'), s. f. Genre de papaveres.

— **ETYM.** *Méandre*, à cause des sinuosités de ce ver.

**MÉANDRIQUE** (mé-an-dri-k'), adj. || 1° Qui est de sinués. Les routes méandriques d'un labour. Habituellement les fleuves des pays plats sont méandriques, comme l'est la Seine, *ROUSSEAU, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. III, p. 1147. || 2° Fig. Qui est énigmatique, amphibologique.

— **ETYM.** *Méandre*.

**MÉAT** (mé-a), s. m. || 1° Terme d'anatomie. Conduit. Le méat urinaire. || 2° Terme de botanique. Intervalles de la membrane variable qui se trouve entre les cellules du tissu cellulaire.

— **HIST.** Une portion crasse et visqueuse de la ... laquelle s'amasse et s'arrête aux méats des pores du cuir, *PARÉ*, xxii, 6.

— **ETYM.** Provenç. *meat*; esp. et ital. *meato*; du lat. *meatus*, qui vient de *meare*, aller, passer.

**MÉAT** (mé-a), s. m. Nom donné à de petites solives qui forment un grillage dans les grands pressoirs.

† **MÉBORIER** (mé-bo-rié), s. m. Terme de botanique. Genre de plantes dicotylédones à fleurs incomplètes. Méborier de la Guyane.

**MÉCANICISME** (mé-ka-ni-sim), s. m. || 1° Celui qui possède la science appelée mécanique. M. Bernoulli soutenait la cause commune de tous les mécaniciens, dont tous les ouvrages périsaient par le feu, si M. Ronau avait raison. *ROUSSEAU, Acad. des sc. f. Mécanicienne*, femme qui possède la science appelée mécanique. || 2° Celui qui invente, construit ou dirige les machines. Le chevalier Mollin, avec l'aide du célèbre mécanicien Graham, construisit une machine (le télescope parallaxique) pour servir à cette opération (mesurer la parallaxe ...), *voir Phil. Née*, II, 1. Un mécanicien est celui qui tantôt applique aux machines un mouvement, tantôt leur fait exécuter des opérations, tant qu'il est obligé, avant lui, de confier à l'ouvrier des hommes, ou sait obtenir d'une machine des produits plus abondants et plus parfaits, concorder, *Vaucanson*. Chaque grand mécanicien imprime à toutes ses productions le caractère propre de son talent, *in Vaucanson*. || 3° Ingénieur mécanicien. Homme appliqué à la pratique de cet art qui exige beaucoup de précision et nécessite l'usage des machines. || 4° Terme de marine. Employé qui dirige les machines. || 5° Ouvrier qui dirige les machines. || 6° Plus particulièrement, ouvrier employé sur les locomotives à vapeur de fer. || 7° Fig. Celui qui entend la science mécanique de son art. Ce vernisseur n'est qu'un mécanicien. M. Becker est sur le violon un véritable mécanicien, *Journal*, *Mémoires*, 30 mars 1863.

— **ETYM.** Voy. MÉCANIQUE 1.

**MÉCANIQUE** (mé-ka-ni-k'), adj. || 1° Qui a rapport aux machines. Moyens mécaniques. || 2° Par extension, qui s'exerce par la main, par le corps, comme une sorte de machine. Arts mécaniques, arts qui ont pour objet que l'office du corps, de la main, de l'oreille appris et exercés, par opposition aux arts libéraux. Les arts les plus mécaniques sont traités avec plus d'honneur (que la poésie); car ceux qui y sont employés ne se mêlent pas d'en juger, *BOSSUET, Discours sur l'éloquence*. Il n'y a point d'art si mécanique que celui de la vile condition, où les avantages ne sont pas sûrs, plus prompts et plus solides (que ceux de la culture des lettres), *LA FONTAINE, Le mépris*.

qu'on a pour les arts mécaniques semble avoir influé jusqu'à un certain point sur leurs inventeurs mêmes; les noms de ces bienfaiteurs du genre humain sont presque tous inconnus, tandis que l'histoire de ses destructeurs, n'est à-dire des conquérants, n'est ignorée de personne, d'Alexis. *Discours, Encycl. (Nouv. t. I, p. 326, dans ROUSSEAU)*.

Est mécanique, état, profession de celui qui exerce un art mécanique. Il prenait depuis longtemps Jean-Jacques pour un homme de quelque état mécanique, *voir de ST-R. De l'Arcadie*. || Fig. Qui n'a rien d'oré. Vous me peignez un fat qui met l'esprit en roture, une âme vile et mécanique à qui ni ce qui est beau ni ce qui est esprit ne sauraient s'appliquer, *LA FONTAINE, III*. || 3° Qui opère par les seules forces du mouvement. Propriétés d'ordre mécanique, celles qui sont connues sous les noms d'attraction et de mouvement. Tous les corps jouissent de ces propriétés, qui portent le nom de forces mécaniques.

|| Division mécanique des cristaux, opération par laquelle on sépare les lames composantes de ces corps en saisissant leurs joints naturels à l'aide d'un instrument tranchant. || Qui n'agit pas chimiquement. Irritants mécaniques. || 4° Actions mécaniques, celles auxquelles l'intelligence n'a point de part. L'ouvrage des abeilles qui... l'ouvrage des mouches de Cayenne qui... sont des travaux purement mécaniques qui ne supposent aucune intelligence, aucun projet concerté, aucune vue générale, *sur Quadrup. t. VIII, p. 42*. Les cris de l'enfant sont des effets purement mécaniques, *3. 3. sous. Ém. 1*. || 5° Il se dit de la partie la moins relevée et purement pratique d'un art libéral. Ce peintre a trop négligé la partie mécanique de son art. || 6° Qui a rapport à la mécanique, à la science du mouvement. Lois, principes mécaniques. || Philosophie mécanique, philosophie qui explique les phénomènes de la nature par les principes mécaniques. À ce compte, dit la marquise, la philosophie est devenue bien mécanique, *ROUSSEAU, les Mondes*, t. I, *voir*. || 7° Terme de géométrie. Courbes mécaniques, courbes qui ne peuvent pas être exprimées par des équations algébriques. On dit plus souvent courbes transcendentes. || Construction, solution mécanique, construction ou solution d'un problème dont on ne peut venir à bout par les moyens géométriques.

— **HIST.** XIV s. Artifices [art] mécanique ou servile. — Les juges, les chevaliers, les mécaniciens [artisans]..., *causes, Thèse de MONTAIGNE*. || XV s. Et à Rouen se meirent sus deux cents personnes mécaniques, et viendrent à l'hostel d'un marchand de draps, *sur. des usines, Charles VI*, 1382. || XVI s. Les exercices des arts mécaniques et les trafiques, *LAVOEUR*, 184. Les autres le blâment d'avoir été fort chiche et méchanique, jusques à envoyer vendre des presens de viande qu'on luy donnoit, *aut. Théat. s. Ne faire les funérailles ni superflues [pompeuses ni mécaniques, MONTAIGNE]*, 12. Comment un pauvre mécanicien devint un monsieur, *Nouv. fabr. des excellents traits de vérité*, p. 168.

— **ETYM.** Provenç. *mechanic*; espagn. *mechanico*; ital. *meccanico*; du lat. *mechanicus*; grec. μηχανικός, de μηχανή (voy. MACHINE).

**MÉCANIQUE** (mé-ka-ni-k'), s. f. || 1° Science intermédiaire entre les mathématiques et la physique, qui étudie les forces motrices, les lois de l'équilibre et du mouvement, ainsi que la théorie de l'action des machines. La quantité, considérée dans les corps en tant que mobiles, ou tendant à se mouvoir, est l'objet de la mécanique, d'ALAMA. *Explic. syst. con. hum.* (Nouv. t. I, p. 336, dans ROUSSEAU). La mécanique a deux branches, la statique et la dynamique, *ib. id.* Il y a entre la mécanique et la géométrie cette différence, non-seulement que dans celle-ci la génération des figures par le mouvement est pour ainsi dire arbitraire et de pure élégance, mais encore que la géométrie ne considère dans le mouvement que l'espace parcouru, au lieu que dans la mécanique on a égard de plus au temps que le mobile emploie à parcourir cet espace, *in Transit de dynam.* (Nouv. t. I, p. 208). La réduction que nous avons faite de toutes les lois de la mécanique à trois, celle de la force d'inertie, celle du mouvement composé et celle de l'équilibre, *ib. id.*, p. 226. Descartes essaya le premier de ramener à la mécanique les mouvements des corps célestes, *LA FLACHE, Expos.*, v, 6. || On a dit les mécaniques, au pluriel, ce qui s'est conservé en anglais (*mechanics*). Il fallait... faire une infinité d'instruments rares et subtils par le moyen des mécaniques, tels n'étaient ces machines hydrauliques. *6. XI s. a. Apologie pour les grands hommes accusés de magie*, ch. xix (éd. de 1715, p. 412). || Mécanique rationnelle ou analytique, celle qui

analyse au moyen des mathématiques l'action des forces, et qui est mécanique pratique, traite de l'usage des forces par l'instrumentaire des machines et par les machines. La mécanique rationnelle est une science née, pour ainsi dire, de nos jours, *sur Quadrup. t. IV, p. 221*. || La mécanique céleste, la science du mouvement des astres. Mécanique en masse, application des principes de la mécanique à l'étude des mouvements des animaux. || Ouvrage qui traite de la mécanique. || 2° Arrangement naturel ou artificiel des corps, considéré dans les effets qui sont produits. La mécanique du corps humain. La mécanique d'une montre. Tout cela [la structure du corps] est d'une économie, et, s'il est permis d'user de ce mot, d'une mécanique si admirable que... nous. *Connais.*, IV, 2. Des mouvements si justes [chez les bêtes] et d'une si parfaite mécanique ne peuvent se faire sans quelques industries, *VERRE, Essai*, s. L'astronomie, l'anatomie sont les deux sciences où sont le plus sensiblement marqués les caractères du souverain être; l'une annonce son immensité par celle des espaces célestes, l'autre son intelligence infinie par la mécanique des animaux, *ROUSSEAU, Méry*. Quelle mécanique incompréhensible a soumis les organes au sentiment et à la pensée? *voir. Ingén.*, 20. || 3° Les machines considérées dans leurs opérations. Une étoffe fabriquée à la mécanique. Déjà se déclarait en lui [Humboldt] l'esprit de mécanique, si utile à un physicien, qui, pour examiner la nature, a souvent besoin de l'imiter et de la contrefaire, *ROUSSEAU, Homberg*. || 4° Fig. La mécanique d'une chose, les moyens par lesquels elle se fait. On applaudit à l'expédition [pour retarder l'affaire]; mais, dès qu'on se mit à en examiner la mécanique, il se trouva que le temps était trop court, *ST-SIM.*, II, 218. Avoir des lettres d'état, c'était le seul moyen de sauver l'affaire; un des gens d'affaires en expliqua la mécanique, et nous fit voir que, quand elles seraient cassées, la requête de M. de Richelieu serait cependant introduite, *ib. id.*, 218. Pour le bien entendre [comment se passa la réception du duc de Bourgogne à son retour], il faut un moment d'ennui et de mécanique: l'appartement de Mme de Maintenon était de plain pied... *ib. id.*, 218, 224.

— **HIST.** XVI s. Cet art d'inventer et dresser des instruments et engins, qui s'appelle la mécanique ou organique, *aut. Marcod.*, 31.

— **ETYM.** Lat. *mechanica*, du grec μηχανική, sous-entendu μηχανή, art (voy. MACHINE 1).

**MÉCANIQUEMENT** (mé-ka-ni-ké-man), adv. D'une façon mécanique. La fausse idée qu'il est possible d'expliquer mécaniquement tous les effets des forces de la nature, *sur. Mém.*, t. IX, p. 118.

— **HIST.** XVI s. Mais bien voyons dire qu'ils ont guerres et divisions comme nous [l'Afrique et l'Asie] et encore plus mécaniquement, car j'ay sous plusieurs lieux où ils se vendent les ungs aux autres aux chrétiens, *COUV.*, v, 16. || XVII s. Il se faut pas pourtant imaginer que nos peuples allaissent méchaniquement [misérablement] restés, *LAVOEUR*, 163.

— **ETYM.** *Mécanique*, et le suffixe *ment*.

† **MÉCANISER** (mé-ka-ni-sé), v. a. || 1° Rendre mécanique, rendre semblable à une machine. L'industrie mécanise les hommes. || Mécaniser les arts, les réduire à l'état de métier mécanique. || 2° Terme populaire. Traiter d'une manière blâmable, tourmenter.

— **HIST.** XVI s. Les verres sont mécanisés [avilisés], en telle sorte qu'ils sont vendus et criés par les villages, *RAFFLÉ*, 207. Si aucuns desdits nobles ou annoblis usent d'arts mécaniques et contreviennent à l'estat de noblesse par pauvreté, ils seront privés de la franchise de leur noblesse pour le temps qu'ils auront mécanisé; mais, en quittant ledit estat mécanique, ils pourront rentrer en leur pristive noblesse, *Nouv. coutum. génér.*, t. II, p. 872.

— **ETYM.** Voy. MÉCANISME.

**MÉCANISME** (mé-ka-ni-sim), s. m. || 1° Ensemble de pièces, de machines, de moyens de mouvement, soit naturels, soit artificiels. Le mécanisme du métier à bas est très-complicé, mais fort ingénieux. Le mécanisme de l'insecte la plus vil n'est pas moins merveilleux que celui de l'homme, *DECA. Pour. philos.*, n° 10. Par ces mots [s'il avait émis] aux conseils de Dieu] qui furent taxés d'impudé, Alphonse faisait entendre que l'on était encore loin de connaître le mécanisme de l'univers, *LAFLACH, Expos.*, v, 4. || 2° Mécanisme d'une fonction animale, ensemble des actes exécutés par chaque organe d'un appareil pour l'accomplissement d'une fonction. Cette action [de l'âme sur le corps et vice versa] est le nombre de ces choses dont le mécanisme sera tou-

jours... **MÉCANISME** (mé-ca-ni-sme), s. m. Le mécanisme de la langue du poète est un mécanisme pour tous les auteurs... **MÉCANISME** (mé-ca-ni-sme), s. m. L'ensemble des procédés de la mécanique, l'ensemble des procédés de la mécanique... **MÉCANISME** (mé-ca-ni-sme), s. m. L'ensemble des procédés de la mécanique, l'ensemble des procédés de la mécanique... **MÉCANISME** (mé-ca-ni-sme), s. m. L'ensemble des procédés de la mécanique, l'ensemble des procédés de la mécanique...

mépris pour les... **MÉCHANCETÉ** (mé-cha-né-té), s. f. Le méchant, à faire du mal. Ne comptez-vous pour rien le plaisir que l'on a à connaître tous les matins la méchanceté des gens, couverte du nom de zèle, et tous les jours les lettres déguisées en pénétration? **MÉCHANCETÉ** (mé-cha-né-té), s. f. Le méchant, à faire du mal. Ne comptez-vous pour rien le plaisir que l'on a à connaître tous les matins la méchanceté des gens, couverte du nom de zèle, et tous les jours les lettres déguisées en pénétration?

voir ou un méchant prédicant... **MÉCHANCETÉ** (mé-cha-né-té), s. f. Le méchant, à faire du mal. Ne comptez-vous pour rien le plaisir que l'on a à connaître tous les matins la méchanceté des gens, couverte du nom de zèle, et tous les jours les lettres déguisées en pénétration?

**MÉCÈNE** (mé-cè-ne), s. m. Nom d'un grand personnage romain qui fut ministre et ami d'Auguste, et qui protégea les gens de lettres. Et pouvant justement l'égalier [Colbert] à Mécène, non. **MÉCÈNE** (mé-cè-ne), s. m. Nom d'un grand personnage romain qui fut ministre et ami d'Auguste, et qui protégea les gens de lettres. Et pouvant justement l'égalier [Colbert] à Mécène, non.

**MÉCHANT** (mé-cha-n), s. m. Qui n'a rien de bon dans son caractère. **MÉCHANT** (mé-cha-n), s. m. Qui n'a rien de bon dans son caractère.

**MÉCHANCETÉ** (mé-cha-né-té), s. f. Le méchant, à faire du mal. Ne comptez-vous pour rien le plaisir que l'on a à connaître tous les matins la méchanceté des gens, couverte du nom de zèle, et tous les jours les lettres déguisées en pénétration?

**MÉCHAMMENT** (mé-cha-man), adv. Avec méchanceté. **MÉCHAMMENT** (mé-cha-man), adv. Avec méchanceté.

**MÉCHANCETÉ** (mé-cha-né-té), s. f. Le méchant, à faire du mal. Ne comptez-vous pour rien le plaisir que l'on a à connaître tous les matins la méchanceté des gens, couverte du nom de zèle, et tous les jours les lettres déguisées en pénétration?

**MÉCHANCETÉ** (mé-cha-né-té), s. f. Le méchant, à faire du mal. Ne comptez-vous pour rien le plaisir que l'on a à connaître tous les matins la méchanceté des gens, couverte du nom de zèle, et tous les jours les lettres déguisées en pénétration?

**MÉCHAMMENT** (mé-cha-man), adv. Avec méchanceté. **MÉCHAMMENT** (mé-cha-man), adv. Avec méchanceté.

**MÉCHANCETÉ** (mé-cha-né-té), s. f. Le méchant, à faire du mal. Ne comptez-vous pour rien le plaisir que l'on a à connaître tous les matins la méchanceté des gens, couverte du nom de zèle, et tous les jours les lettres déguisées en pénétration?

**MÉCHANCETÉ** (mé-cha-né-té), s. f. Le méchant, à faire du mal. Ne comptez-vous pour rien le plaisir que l'on a à connaître tous les matins la méchanceté des gens, couverte du nom de zèle, et tous les jours les lettres déguisées en pénétration?



un compte, dans une supputat. on. Je ne sais s'il y a de mécompte en notre calcul. *ACTE* IV, II, 1. Des mécomptes de ch... ne ruinent point la vertu d'un loi. *VOLT. Hist. phil. Abraham*, 3. Le célèbre maréchal de Saxe tombe dans le même mécompte [sur les frottements et les pertes de force], quand il construisit une galère qui devait remonter le rivièr de Seine en vingt-quatre heures, par le moyen de deux chevaux qui devaient faire mouvoir des rames. *Id. Dict. phil. Force physique*. || Manque dans une somme d'argent. Car il trouvait toujours de mécompte à son fait, *LA FONT. Fables*, XII, 2. S'il ne l'ont dite [l'oraïson de saint-Jules], il eût trouvé mécompte à son argent, et mal passé la nuit, *Id. Oratio*. Après la perte de la santé que je mets toujours avec raison au premier rang, rien n'est si fâcheux que le mécompte et le dérangement des affaires, *SEV. 3 avr. 1800*. || 2° Par extension, toute espèce d'erreurs, de méprises (sens qui n'est guère usité). Il fallait relever tous les mécomptes dont cet ouvrage fourmille [le Testament politique du cardinal de Richelieu], *VOLT. Mémoires hist. Mensonges* (épipr.), XVII. || 3° Fig. Espérance déçue, idée fautive ou exagérée qu'on s'est faite d'une chose. Les réflexions que vous faites sur le mécompte éternel de nos profets sont fort raisonnables, *SEV. 8 oct. 1800*. Un roi, quelque bon et sage qu'il soit, tombe chaque jour dans quelque mécompte, tantôt par ses passions et tantôt par celles de ses ministres, *PÉRI. Tél. XII*. Excusent les fautes, réparant les mécomptes, *Id. ib.* xv. Tous nos mécomptes sont venus de l'idée que nous avions conçue de vous dans votre jeunesse, *Id. Dial. des morts mod. Dial.* 16. Ce qui fait souvent le mécompte d'un écritain, c'est qu'il croit rendre les choses telles qu'il les aperçoit ou qu'il les sent, *VOLVEN. Max.* III. Les idées exagérées et romanesques ont produit plus d'erreurs, de mécomptes et de malheurs que les passions les plus violentes et les plus dangereuses, *OEUVRES, Mlle de la Fayette*, p. 16, dans *POISSON*.

— *HIST.* XVI s. S'ainsi n'est que cil qui rechurent le conte motent avant mesconte ou deschevance, car adont courentroit-il que il contes fust reconlids, *BRACON. L.* 10. || XVII s. Mais s'elle n'y est, c'est mécompte. Et l'on n'en retire que honte, *TROIS JOURS*, 147. || XVIII s. L'indiscrette et prodigieuse facilité des peuples à se laisser mener et manier la crainte et l'esperance, où il a plu et servi à leurs chefs, par dessus tout mécomptes les uns sur les autres, par dessus les phantasmes et les songes, *MOYNE. IV*, 161.

— *ETYM.* *MEC...* préfixe, et compte; provenc. *mescompte*.

**MÉCOMPTÉ, SE** (mé-kon-té, té), part. passé de mécompter. Qui a éprouvé un mécompte. Le roi, l'évêque mécompté de trouver partout tant d'ordre et d'exactitude, était presque revenu en faveur d'Albè, *SEV. L. 3 av. p. 93*. Quelqu'un acceptera le mariage par l'espérance de s'y contenter grossièrement, y aura bientôt mécompté, *Id. L. XVII, p. 188*. || Ce participe n'est pas donné par l'Académie, bien qu'elle donne le verbe.

**MÉCOMPTER** (SE) (mé-kon-té), v. réfl. || 1° Se tromper dans un compte. En faisant l'addition la marche d'est mécompté. Je ne sais ce que vous voulez dire quand vous croyez que l'abbé se mécompte à votre profit, *SEV. 7 août 1878*. Les médecins [de la Danubie], ne pouvant lui faire d'autre mal, se sont si bien mécomptés, qu'ils l'ont soigné dans la fin du troisième mois et dans le quatrième; tant ils sont chargés de vouloir toujours faire quelque chose! *Id. 30 juil. 1802*. || 2° Par extension, se tromper en quelque chose qu'on croit ou qu'on craint. N'avez-vous dit que Benoît XII et l'empereur IV se sont mécomptés? *SEV. Pleistoyer* et dans *MOYNE*. Son orgueil se mécompte, *SEV. 10 oct. 1800*. Bénédict, dans *MOYNE*. Quand on croit avoir la Providence, on est sûr d'être mécompté, *Id. 10 oct. 1800*. C'est sur cela que s'est mécompté et que je me suis mécompté, *Id. 10 oct. 1800*. L'âme croit tous les jours qu'elle se mécompte, *Id. 10 oct. 1800*. Ce n'est pas de mécompte pas, *Id. 10 oct. 1800*. On a bien dit que les hommes, on s'y mécompte tout les jours, *Id. 10 oct. 1800*. || 3° Par extension, se tromper en quelque chose qu'on croit ou qu'on craint. N'avez-vous dit que Benoît XII et l'empereur IV se sont mécomptés? *SEV. Pleistoyer* et dans *MOYNE*. Son orgueil se mécompte, *SEV. 10 oct. 1800*. Bénédict, dans *MOYNE*. Quand on croit avoir la Providence, on est sûr d'être mécompté, *Id. 10 oct. 1800*. C'est sur cela que s'est mécompté et que je me suis mécompté, *Id. 10 oct. 1800*. L'âme croit tous les jours qu'elle se mécompte, *Id. 10 oct. 1800*. Ce n'est pas de mécompte pas, *Id. 10 oct. 1800*. On a bien dit que les hommes, on s'y mécompte tout les jours, *Id. 10 oct. 1800*.

— *ETYM.* *MEC...* préfixe, et compte; provenc. *mescompte*.

dit bonjour, Venez ma mère; Puis tout à coup il sent qu'il se mécompte, *MOYNE, De Cupidon et de sa dame*. Ainsî on se mécompte moins pour savoir compter à la fin que la mécompte, *LA FONT. Mes. ag. de Xénophon*, 188. Les mécomptes, en inventant tout, semblent avoir d'autant moins à craindre de se mécompter, *MOYNE*, 1, 8.

— *ETYM.* *MEC...*, et compter; prov. *mescompter*.

**MÉCONATE** (mé-ko-na-té), s. m. Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide mécon que avec les bases.

**MÉCONE** (mé-ko-né) ou **MÉCONINE** (mé-ko-ni-né), s. f. Principe de l'opium, cristallisable, blanc et non azoté.

— *ETYM.* *MEC...*, pavot.

**MÉCONIQUE** (mé-ko-ni-que), adj. Terme de chimie. Acide méconique, acide découvert dans l'opium.

— *ETYM.* *MEC...*, pavot.

**MÉCONIUM** (mé-ko-ni-um), s. m. || 1° Suc exprimé des tiges et des feuilles de pavot mises sous presse. || 2° Terme de médecine. Matières visqueuses, verdâtres ou brunâtres, ainsi nommées à cause de leur ressemblance avec du suc de pavot, qui s'accumulent dans les intestins du fœtus durant la gestation, et que l'enfant rend presque immédiatement après sa naissance. || 3° Terme d'entomologie. Gouttelette rougeâtre que l'insecte évacue immédiatement après sa transformation.

— *ETYM.* *MEC...*, pavot.

**MÉCONNAISSABLE** (mé-ko-né-sa-blé), adj. Ou'on ne reconnaît plus, à cause de quelque déguisement ou de quelque changement. Il se rendit méconnaissable en mettant de la poussière sur son visage et sur ses yeux, *SACI. Bible, Rois*, III, XX, 38. Le chevalier de Mirabeau a conté ici de quelle manière vous avez été touchés de mon mal, et comme en six heures de chagrin, votre visage devint méconnaissable, *SEV. 284*. Il revint à Londres, mais languissant, abattu, au point d'en être méconnaissable, *MARMONT. Cont. mor. Aminté d'Épr.*

— *HIST.* XVI s. Le mal la rendit hideuse et méconnaissable à tous ses domestiques et parents, *NADA. Hist.* III, 403.

— *ETYM.* *MÉCONNAISSANCE*.

**MÉCONNAISSANCE** (mé-ko-né-san-sa), s. f. || 1° Action de méconnaître. Dieu a révélé ce secret important à Daniel; et il lui découvrit, comme vous voyez, que la ruine des Juifs sera la suite de la mort du Christ et de leur méconnaissance, *MOYNE. Hist.* II, 4. L'entière méconnaissance des parents et des parentes, si ce n'est à porter les devoirs les plus éloignés, *SEV. 109, 116*. Lorsqu'un gouvernement aussi puissant que celui de la république française est ainsi méconnu, lorsque cette méconnaissance est fondée sur les ménagements qu'un croit devoir à des coupables fugitifs, *Correspond. du gén. Klinglin*, 1, 184. Quand il [Louis XI] s'humiliait devant Édouard IV et le duc de Bourgogne, ce n'était pas par une méconnaissance de sa grandeur, mais pour obtenir le loisir de poursuivre dans l'intérieur les seigneurs puissants, *CHATEAUB. Anal. raisonnée de l'hist. de France*, XI. Méconnaissance de Dieu, *LACORDAIRE, 5<sup>e</sup> confér.* || 2° Action de ne pas reconnaître, de ne pas avouer. Mérite: ... Eh! dieux, que le imposture! Jamais un de ces traits ne partit de ma main. — Cloris: Nous pourrions demeurer là jusqu'à demain, que vous persisteriez dans la méconnaissance; Je vous l'ai dit..., *MOYNE. M. 18, 9*. Notre cour ordonna que la requête lui serait émise, pour, après sa reconnaissance ou méconnaissance des faits y contenus, être fait droit ainsi qu'il appartiendra, *Cour des comptes, aides et fin. de Normandie, Arrêt* 27 janv. 1742. 3° Oubli d'un bienfait. C'est un monstre d'orgueil et de méconnaissance, *TRISTAN, Mémoires*, II, 6. La résistance à laquelle ma dignité s'était obligé ne venait d'aucun principe de méconnaissance, *SEV. II, 47*.

— *HIST.* XVI s. ... Leurs bienfaits envers l'Église, ses méconnaissances envers eux, *NADA. Hist.* I, 166. Cet esprit courut des bigoteries apprises de nouveau à la connaissance de Dieu, *Id. ib.* III, 188. D'est méconnaissance non méconnaissance un ingratitude et méconnaissance de la bonté de Dieu envers les hommes, *Id. ib.* 102.

— *ETYM.* *MÉCONNAISSANCE*; *MEC...*, méconnaître; *MEC...*, méconnaissance.

**MÉCONNAISSANT** (mé-ko-né-san-sant), adj. || 1° Qui méconnaît, qui ne reconnaît pas ce qui est. Les méconnaissants à la débauche de la vertu; et, par là que vous les méconnaissent, *MOYNE. Hist.* I, 166. Ce n'est pas de méconnaissance pas, *Id. 10 oct. 1800*. On méconnaît pas, *Id. 10 oct. 1800*. || 2° Qui méconnaît, qui ne reconnaît pas ce qui est. Les méconnaissants à la débauche de la vertu; et, par là que vous les méconnaissent, *MOYNE. Hist.* I, 166. Ce n'est pas de méconnaissance pas, *Id. 10 oct. 1800*. On méconnaît pas, *Id. 10 oct. 1800*.

— *ETYM.* *MÉCONNAISSANCE*; *MEC...*, méconnaître; *MEC...*, méconnaissance.

méconnaissance, qui oublie les bienfaits, *MOYNE. Hist.* I, 166. Ce n'est pas de méconnaissance pas, *Id. 10 oct. 1800*. On méconnaît pas, *Id. 10 oct. 1800*. || 2° Qui méconnaît, qui ne reconnaît pas ce qui est. Les méconnaissants à la débauche de la vertu; et, par là que vous les méconnaissent, *MOYNE. Hist.* I, 166. Ce n'est pas de méconnaissance pas, *Id. 10 oct. 1800*. On méconnaît pas, *Id. 10 oct. 1800*.

— *ETYM.* *MÉCONNAISSANCE*; *MEC...*, méconnaître; *MEC...*, méconnaissance.

**MÉCONNAÎTRE** (mé-ko-né-tré), v. t. || 1° Ne pas reconnaître, ne pas reconnaître. Vous ne m'avez pas reconnu, *MOYNE. Hist.* I, 166. Ce n'est pas de méconnaissance pas, *Id. 10 oct. 1800*. On méconnaît pas, *Id. 10 oct. 1800*. || 2° Ne pas reconnaître, ne pas reconnaître. Vous ne m'avez pas reconnu, *MOYNE. Hist.* I, 166. Ce n'est pas de méconnaissance pas, *Id. 10 oct. 1800*. On méconnaît pas, *Id. 10 oct. 1800*.

— *ETYM.* *MÉCONNAISSANCE*; *MEC...*, méconnaître; *MEC...*, méconnaissance.

**MÉCONNAÎTRE** (mé-ko-né-tré), v. t. || 1° Ne pas reconnaître, ne pas reconnaître. Vous ne m'avez pas reconnu, *MOYNE. Hist.* I, 166. Ce n'est pas de méconnaissance pas, *Id. 10 oct. 1800*. On méconnaît pas, *Id. 10 oct. 1800*. || 2° Ne pas reconnaître, ne pas reconnaître. Vous ne m'avez pas reconnu, *MOYNE. Hist.* I, 166. Ce n'est pas de méconnaissance pas, *Id. 10 oct. 1800*. On méconnaît pas, *Id. 10 oct. 1800*.

— *ETYM.* *MÉCONNAISSANCE*; *MEC...*, méconnaître; *MEC...*, méconnaissance.

**MÉCONNAÎTRE** (mé-ko-né-tré), v. t. || 1° Ne pas reconnaître, ne pas reconnaître. Vous ne m'avez pas reconnu, *MOYNE. Hist.* I, 166. Ce n'est pas de méconnaissance pas, *Id. 10 oct. 1800*. On méconnaît pas, *Id. 10 oct. 1800*. || 2° Ne pas reconnaître, ne pas reconnaître. Vous ne m'avez pas reconnu, *MOYNE. Hist.* I, 166. Ce n'est pas de méconnaissance pas, *Id. 10 oct. 1800*. On méconnaît pas, *Id. 10 oct. 1800*.

— *ETYM.* *MÉCONNAISSANCE*; *MEC...*, méconnaître; *MEC...*, méconnaissance.

**MÉCONNAÎTRE** (mé-ko-né-tré), v. t. || 1° Ne pas reconnaître, ne pas reconnaître. Vous ne m'avez pas reconnu, *MOYNE. Hist.* I, 166. Ce n'est pas de méconnaissance pas, *Id. 10 oct. 1800*. On méconnaît pas, *Id. 10 oct. 1800*. || 2° Ne pas reconnaître, ne pas reconnaître. Vous ne m'avez pas reconnu, *MOYNE. Hist.* I, 166. Ce n'est pas de méconnaissance pas, *Id. 10 oct. 1800*. On méconnaît pas, *Id. 10 oct. 1800*.





ou patient. Faire, pratiquer la médecine. La faculté de médecine. Risquer en médecine. Docteur en médecine. Com. Il Monsieur, vous êtes aussi bon en médecine, MOL. *Fort. de Pier.* III, t. 4. Aussi que ce qui force d'habitude que M. Littré résumait par cette profession; encore ne réussit-il que ceux qui se contentaient de l'art de la médecine dénué de celui du médecin, voyez Littré. *Lettre.* Enfin il lui vint une idée maladroite qu'il ne s'en donnait pas dans les commodes, et par là même de souffrir, et par la défiance qu'il avait de la médecine, à laquelle il prêtait les respects de la nature, id. *Chazelles.* Un grand professeur en médecine et un grand médecin peuvent être deux hommes différents, id. *Boerhaave.* Il n'appartient qu'à celui qui a pratiqué la médecine pendant long-temps d'écrire de la métaphysique, de la *Opius de ene. philas.* (locus) J'aurai recours à la médecine le plus tard que faire se pourra; je la regarde comme la sœur presque jumelle de la philosophie, par son incertitude, d'ALEXIS. *Lett. au roi de Pr.* 17 sept. 1764. || Médecine clinique, celle qui se pratique au lit du malade. || 2° Système médical. La médecine galénique. La médecine des Anciens. 3° Médecine assistante, celle qui fait usage de tout suite des moyens qui tendent à guérir; par opposition à médecine expectante, celle des médecins qui ont pour principe d'attendre les opérations de la nature avant de se décider. || 4° Médecine morale, celle qui s'occupe des maladies de l'esprit. 5° Médecine légale, l'ensemble des connaissances médicales appliquées aux questions de droit, quand il faut constater l'état de santé physique ou morale d'un individu, et reconnaître les causes médicales que tel ou tel crime a pu laisser. Il y a aussi la médecine légale vétérinaire. || 6° Médecine opératoire, l'étude, faite séparément, de tous les moyens de guérison autres que les médicaments internes et externes, c'est-à-dire par l'œuvre de la main et par l'emploi d'appareils. || 7° Médecine vétérinaire, celle qui a pour objet la santé des animaux domestiques. || 8° Médecine des gens du monde, médecine domestique, la pratique de la médecine par ceux qui, sans savoir rien en médecine, administreront des médicaments dans la maison ou aux pauvres à l'aide de livres et de fermulaires. La cherté de leurs drogues (des apothicaires) les a fait haïr dans les familles, où les médecins ont introduit une domestique et familière médecine, dont le peuple est fort avare, un *PARIS, Lett.* t. II, p. 190. || 9° Par extension, un remède en général. Je vous prie, ma bonne, que l'on dise, de faire de l'huile de scorpion, afin que nous trouvions en même temps les maux et les remèdes, sèv. 8 juill. 1672. La saignée et la boisson font sa médecine universelle [celle du docteur Sanctorius], LEXAUC. *Civil Biol.* II, 8. || Médecine universelle, médicament auquel on attribue la vertu de guérir toute sorte de maladies. Ceux qui cherchaient la pierre philosophale cherchaient aussi la médecine universelle. Il faut que cet homme-là ait la médecine universelle, MOL. *Méd. malgré lui.* I, 2. Fig. Ce qui remédie à quelque mal. Vos yeux peuvent eux seuls empêcher sa ruine. Et du mal qui l'a fait être la médecine, MOL. *Ec. des f.* II, 6. || 10° Particulièrement, remède sous forme liquide ou solide qu'on prend pour se purger. L'avis de votre aïeule n'est pas mauvais, ORAC. *Pass.* 107. Je m'en vais prendre demain une légère médecine, sèv. 292. Je prendrai un bête de médecine, id. 157. Je vous prie de votre santé pour faire prendre médecine à votre bébé... vous êtes heureuse que votre enfant ne vous ait jamais vu avaler une médecine; votre estomac ne détruirait vos remèdes, id. 8 juill. 1675. Et nous, pauvres Français [Français], parce que ni nous sommes votre pie, ni ne pouvons (à cause d'un cordon militaire) nous en aller de Genève ni avoir à manger, ni recevoir nos lettres de Baby... [Paris], ni envoyer nos escaves chercher une médecine chez les apothicaires de Scythopolis (Genève), VOLT. *Lett. duc de Choiseul.* 6 janv. 1767. || Médicines blanches, potions purgatives de l'émulsion d'amandes qui l'excipient, et qui contiennent une résine purgative triturée avec la gomme arabique. Médicines noires, celles qui contiennent la casse et le Séné qui leur donnent une couleur noire. || Médecine douce, médecine préparée de sorte qu'elle opère doucement. || Médecine à l'eau, médecin étendu dans beaucoup d'eau. || Médecine de cheval, médecine que les vétérinaires donnent aux chevaux, et qui est plus forte que pour les hommes. Ayant le district des penseurs et des drogues (dans un haras, je vendrais souvent aux hommes de bonnes médecines de che-

val... — Le comte : Qui tenait les sujets du roi, enavaucant. *Barb. de Sév.* I, 2. || Familièrement. Médecine de cheval, médecine comme pour un cheval, médecine trop forte. || Pronoms médecine, se purger. Le roi prit médecine; l'après-dînée, il tint le conseil d'État qu'il aurait tenu le matin s'il ne se fût pas purgé; M. le Dauphin et Monseigneur son frère, après avoir visité le roi à sa médecine, allèrent courir le sanglier, VANSEAN. *Journal.* I, 227, p. 471. || Cela sent la médecine, se dit des choses qui ont un goût de drogues. || Fig. Avaler la médecine, prendre son parti, se résigner à une chose malgré la peine qu'elle cause. Un séjour trop court [en Bretagne] me serait inutile; ce serait toujours à recommencer; il faut avaler toute la médecine, sèv. 27 déc. 1681. || On dit dans le même sens; médecine amère. C'est une mauvaise délicatesse qui oblige ceux qui sont dans la nécessité de reprendre les autres, de choisir tant de dégoûts et de tempéraments... avec tout cela, cette médecine ne laisse pas d'être amère à l'amour-propre, PASC. *Pensées.* t. I, p. 263, éd. LAHARPE. || Proverbes. L'argent comptant porte médecine, c'est-à-dire l'argent comptant est un excellent remède, un excellent secours. || Il ne faut pas prendre la médecine en plusieurs verres, c'est-à-dire il faut faire sur le champ et d'un seul coup une chose désagréable dont on ne peut se dispenser. — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Il est cil qui sans toutes les enfermetez par la médecine del seun saut pardon, *Prosaire.* f. 123. Cil qui se sentent pesant pour le travail qu'il ont fait, li repos est leur médecine, ALEBRANT, f. 8. Avoë lui furent ses amis Qui li ont médecine donnée, Par qui sa force a recorrée, REN. 7021. Car moult ont forces et meolres Fruit, fust, seulle, escoree et racines, le Rose, 13607. Lors le convient seingner on prendre médecine, J. DE MEUS. *Test.* 171. || XIV<sup>e</sup> s. Ils avoient en leur ost et en leurs logis departis ça et là, grand faute de médecines et de medecins pour eux visiter, *PROBAS.* II, III, 84. Un frere mineur maistre en médecine, id. II, p. 112. || XV<sup>e</sup> s. Quelques fois la fortune faict la médecine, MONT. I, 256. Contre la mort n'y a point de médecine, CORDAVER. Contre péché est vertu médecine, id. Tard médecine est apprestée à maladie enracinée, id. Médecine fait honneur à urine [les médecins consultent les urines], LEROUX DE LINCY, *Proc.* I, I, p. 266. — ETYM. Provenç. *medecina, medicina*, et aussi *mezina, mezinga*; espagn. et ital. *medicina*; du lat. *medicina*, de *medicus* (voy. MÉDECIN). À côté de *medecine*, il y avait aussi *meicine*; *meicine* formé par suppression de l'i bref (voy. *meiciné*, à l'histoire de *medeciner*), d'où *meicine*. MÉDECINÉ, *ME* (mé-de-si-né, née), *part. passé de medeciner*. Médiciné à tort et à travers. MÉDECINER (mé-de-si-né), *v. a.* || 1° Terme familier. Donner des médecines, des remèdes. Cette femme est toujours à medeciner ses enfants. Ce médecin medecine trop ses malades. Il faut songer bien vite à me medeciner, NAUVAUGEUX, *Nobles de province*, II, 1. || 2° Se medeciner, *v. réfl.* Être continuellement dans les remèdes, prendre sans cesse des drogues. Cet homme s'est usé le corps à force de se medeciner. — HIST. XII<sup>e</sup> s. Estro medelnez, *JOAN. FANTOME, Chron.* V, 1318. || XIII<sup>e</sup> s. Puis lui fait à touz demander, Se nus [aucun] l'en seit medeciner, *MANTS, Fable 7.* sire, Engorant l'apellent cele gent d'outre mer, En sornom Ta lefet le suelet apeler; Cul li ataint à coup ne l'estuet medecin, *Ch. d'Ar.* VIII, 376. En vilté, en ordure, En vie trop obscure Ai esté lonc termine, Roine nete et pure [la sainte Vierge], Quar me pren en la cure Et si me medecine, *RUTES.* II, 100. XVI<sup>e</sup> s. Apporter bonnes nouvelles aux pasteurs, med-nier ceux qui sont affligés en leur cœur, CALV. *Instit.* 498. Nous en voyons ordinairement se faire saigner, purger et medeciner pour guerir de saulx qu'ils ne sent ni qu'en leur docteur, MONT. II, 212. Petrus Lorminus Spoletanus, se dit J. LUT. le quel fut jetté en un pais pour avoir mal medeciné Laurent de Medici, BOUCHE ET, *Scelles*, IV, I, p. 262, dans LACRENE. — ETYM. *Médecine*; provenç. *medecinar, medecinar*; espagn. *medecinar*; ital. *medicinare*. || MÉDICIAIRE (mé-di-ai-r), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé au milieu. Embryon médiaire, embryon placé au milieu du périsperme. || 2° Médiataire, médiateur, médiateur du péricarpe, quand elles correspondent à la partie moyenne des valves. — ETYM. Voy. MÉDIAL. || MÉDIAL, ALE (mé-di-al, a-i), *adj.* Terme de grammaire. Qui occupe le milieu d'un mot. Lettre

médiante. Caractères médiaux. À l'égard des nasales, initiales et médiales, ils [les Latins] faisaient le même usage que nous des lettres m et n, peccos, *GRAMM. P. R. Rem.* (Mar. t. II, p. 2, dans ROBERTS. Dans l'écriture ordinaire, certaines lettres médiales diffèrent des initiales et des finales. || Substantivement. Une médiale, une lettre médiale. — ETYM. Lat. *medialis*, de *medius*, moyen (voy. MI). || MÉDIALEMENT (mé-di-a-le-man), *adv.* D'une façon médiale. Une lettre placée médialement. MIDIAN, ANE (mé-di-an, a-n), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui est au milieu. Ligne médiane, ligne verticale qu'on suppose partager longitudinalement le corps en deux parties égales et symétriques. || Veines médianes, nom donné à trois veines sous-occipitales placées au niveau du pli de coude et à la partie antérieure de l'avant-bras. || Nerf médian, nerf qui se distribue dans le bras et l'avant-bras. || 2° Terme de botanique. Cloisons médianes, cloisons qui tirent leur origine de la partie moyenne des valves. || Anthère médiane, celle qui repose sur le filet. || Nervure médiane, celle qui est au milieu de chaque feuille. || 3° Terme d'ornithologie. Les plumes médianes de la queue, celles qui occupent le milieu et qui sont plus courtes que les autres. || 4° Terme d'entomologie. Arêtes médianes, celles qui résident dans les ailes des insectes entre les apicales et les basilaies. || 5° Terme d'architecture. Colonne médiane, nom donné par Vitruve aux deux colonnes qui sont au milieu du porche, et dont l'entre-colonnement est plus large que les autres. On dit aussi entre-colonnement médian. || 6° Terme d'ancienne astronomie. Planète médiane, celle des sept planètes que l'on croyait au milieu des autres, c'est-à-dire ayant autant de planètes au-dessus d'elle qu'au-dessous; c'était le soleil, qui, dans l'hypothèse de la terre immobile, avait au-dessous de lui Mercure, Vénus et la lune, et au-dessus Mars, Jupiter et Saturne. || 7° S. f. Médiane, ligne qui va du sommet d'un triangle au milieu du côté opposé. — HIST. XIV<sup>e</sup> s. Lesquelles choses [dilatation des narines] ne porroient estre faites se le cartilage n'estoit mediant, N. DE MONDEVILLE, f. 9. || XV<sup>e</sup> s. La veine qui est faite des deux [céphalique et basilique] est appellée vulgairement mediano, à raison qu'elle est faite de deux rameaux, et située entre iceux, *PARÉ.* IV, 21. — ETYM. Lat. *medianus*, de *medius*, moyen (voy. MI). || MÉDIANOCHÉ (mé-di-a-no-ch), *s. m.* Repas en gras, qui se fait après minuit sonné, particulièrement lorsqu'un jour gras commence à la suite d'un jour maigre (médiannoche était le terme de la cour, tandis que réveil était celui de la ville). Après minuit sonné, plus scrupuleusement que nous ne faisons en Bretagne, on servit le plus grand médianoche du monde en viandes très-exquises, sèv. 130. On servit une grande collation, et, un peu après minuit, on alla faire médianoche, *ET-REM.* II, 111. Catherine Hoore a dit que, sur le minuit, elle apporta aux nouveaux mariés la collation qu'on appelle médianoche, ou le réveil, et que l'accusé était bien l'époux... *SAVOY DE PITAVAL, Causes célèbres.* I, I, p. 23. — ETYM. Terme espagnol introduit par la reine Anne d'Autriche; de *media*, au milieu, et *noche*, nuit. MÉDIANTE (mé-di-an-t), *s. f.* Terme de musique. Nom qu'on donne à un son élevé d'une tierce au-dessus de la tonique, parce qu'il tient le milieu entre la tonique et la dominante. Dans le mode majeur d'ut, mi est la médiane. Dans le mode mineur de la, ut est la médiane. || Terme de plain-chant. Note sur laquelle se forme le repos que l'on place au milieu de chaque verset d'un psaume ou d'un cantique; elle est marquée par un astérisque. — ETYM. Lat. *medianum*, de *mediare*, être au milieu, de *medius* (voy. MI). || MÉDIASTIN (mé-di-a-stin), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Cloison membranée formée par l'adossément des deux plevres, et qui sépare la poitrine en deux parties, l'une à droite, l'autre à gauche. || Médiastrin antérieur, l'espace que laissent entre elles les deux plevres, derrière le sternum. Médiastrin postérieur, l'espace qu'elles laissent au-devant de la colonne vertébrale. || Terme de botanique. Cloison transversale qui, dans les crucifères, sépare la fruit en deux parties. Cette cloison est composée de deux valves posées l'une sur l'autre, et séparées par une cloison fort mince appelée médiastrin, J. J. SOUVEY. *Lett. d'un. sur la bot.* || 2° *Adj.* Médiastrin, ine, qui appartient au médiastrin. Les artères médiastrines.















fréquentement, on voit naitre tout à coup je ne sais  
 de si net, de si posé, de si vif, de si ardent,  
 de si doux, de si agréable pour les sens, de si beau-  
 tant, et de si menaçant pour les ennemis, qu'on ne  
 sait d'où lui peut venir ce mélange de qualités si  
 contrastes, sous Louis de Bourbon. La cour veut tou-  
 jours unir les plaisirs avec les affaires; par un mé-  
 lange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux ni  
 de plus enjoué, id. Anne de Gonz. Et de  
 ce mélange coupable même à ses vérités  
 [l'Evangile] donne l'air de la folie, vol. Art  
 p. 111. Ces Ames faibles et vaines dont la vie est un  
 mélange perpétuel de bien et de mal, v. Dial.  
 des morts anc. dial. 18. Mais quel triste mélange  
 d'honneur et de bonheur? vol. Zaïre, II, 1. J'abhorre ces  
 complots de prêtres et de femmes. Ce mélange  
 d'honneur et de leurs petites trames, de secrets inté-  
 rêts, de sourde ambition, de vanité, de fraude et  
 de religion, id. Pélopid. III, 3. Ce seizième siècle,  
 curieux mélange d'imitation antique, d'imitation  
 servile quelque fois, et d'originalité naïve et fé-  
 conde, VILLEMARS, Littér. franç. 18<sup>e</sup> siècle, 3<sup>e</sup> pari.  
 et le m. Après les invasions des barbares [l'équi-  
 libre s'établit pour ainsi dire entre la barbarie des  
 populations du Nord] et la civilisation  
 des autres, et il en résulta une civilisation moyenne  
 qui devint celle du mélange, JOUVROY, Frag-  
 ments philosophiques, Du rôle de la Grèce.  
 Sans mélange, pleinement, complètement, en-  
 tièrement. Pour ces francs pécheurs, ces pé-  
 cheurs sans mélange, PASC. Proc. IV. Tandis que  
 nous vivons, le sort, qui toujours change, Ne vous  
 a pas promis un bonheur sans mélange, SAC. Iph.  
 I, 1. Mais il est peu de plaisirs sans douleur, Et nos  
 chagrins sont souvent sans mélange, vol. Filles  
 de Minde. Car elle avait quinze ans, un sourire  
 nouveau, Et m'a maît sans mélange, v. Pico, Orient.  
 1<sup>er</sup> § 4. Mélange des couleurs, union de plusieurs  
 couleurs dont se forment les teintes qui sont néces-  
 saires au peintre. || 5<sup>o</sup> Terme de physique et de  
 chimie. Union, en proportions indéterminées et sans  
 combinaison chimique, de deux ou d'un plus grand  
 nombre de corps qui gardent leurs propriétés spé-  
 cifiques. || Corps complexe ainsi préparé. Il hat le  
 mélange. || Méthode des mélanges, procédé employé  
 en calorimétrie pour évaluer la quantité de calo-  
 rime contenue dans un poids donné d'un corps,  
 afin d'en évaluer la chaleur spécifique ou la capaci-  
 té pour la chaleur. || Mélanges frigorifiques, mé-  
 langes dans lesquels les substances mêlées produisent  
 un froid considérable. || 6<sup>o</sup> Terme de chapellerie.  
 Mélange, quantité de chaque matière qui entre dans  
 la composition d'un chapeau. Dans les fabriques  
 de poteries, action de mêler la terre avec du sable,  
 du ciment ou du mâchefer. || 7<sup>o</sup> Mélange, croisement  
 de races, accouplement de deux êtres vivants  
 de races ou même d'espèces différentes. Le mé-  
 lange des blancs avec les noirs produit les mulâtres.  
 Ces mélanges [d'un homme avec des bêtes] avaient  
 produit des égyptiens, des faunes, des satyres; plu-  
 sieurs grands personnages de l'antiquité en avaient  
 vu, vol. Candide, 18. Les individus qui résultent  
 de ce mélange sont féconds, surtout lorsqu'on a eu  
 soin de former la première union entre le linot  
 mâle et la femelle canarie, SUPP. Oiv. I, VII, p. 84.  
 8<sup>o</sup> S. m. pl. Titre de certains recueils composés  
 de pièces de prose ou de poésie, de petits ouvrages  
 sur différents sujets. Ses Mélanges [du chartreux  
 d'Argonne], sous le nom de Vigneul de Marville,  
 sont remplis d'anecdotes curieuses et hasardées,  
 v. S. Siècle de Louis XIV, écrivains, d'Argonne.  
 Le cinquième volume de mes Mélanges ne paraît  
 plus encore ici, d'Auteurs. Lett. d. Voltaire, 6 avr.  
 1767. || Titre qu'on donne quelquefois dans les ou-  
 vrages périodiques à une réunion d'articles sur des  
 sujets variés. || Nom donné, dans les catalogues de  
 livres, à la partie comprenant les ouvrages qu'on  
 n'a pas pu classer dans les autres divisions.  
 — SYN. MÉLANGE, COMBINAISON (au sens chimi-  
 que). Le mélange diffère de la combinaison chimi-  
 que, il se fait en toute proportion; il ne s'accompagne  
 d'aucun des phénomènes de la combinaison, comme  
 le dégagement de chaleur, de lumière, etc.; il pro-  
 duit seulement du froid lorsque le mélange présente  
 un état différent de celui des corps mélangés; les  
 propriétés des éléments du mélange sont masquées,  
 mais non changées d'une manière durable, elles le  
 sont dans la combinaison.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Tout meslinge que les hommes  
 peuvent adjouster à la grace de Dieu pour eslever  
 le franc seigneur, n'est qu'autant de corruption, CALV.  
 Instit. 303. Le dit bataillon de meslinge [mêlé d'Al-  
 lemands et de Français] les vint charger, CARLOUX,

1, 41. Le meslange des couleurs, PARR, IX, 10. La  
 vertu de la moustarde s'abastardit par le meslange  
 du vinaigre, id. xv, 33. Si compenas et contrepeza  
 si ragement le meslinge de ses adventures presentes  
 avec les prosperitez passées que... AMOT, P. d'Am.  
 2<sup>e</sup> D'un mélange agencé nos corps prennent nais-  
 sance, BOSS. 17<sup>e</sup>.  
 — ETYM. *Mélange*; mélange est formé comme  
*louange, vendange, Berry, malinge*.  
 MÉLANGE, f. m. (mé-lan-jé, jé), part. passé de  
 mélanger. Différents ingrédients mélangés ensemble.  
 Buvez encore avec plaisir les derniers verres du vin  
 trop mélangé de cette vie; soyez heureux, si on peut  
 l'être, VOLV. Lett. Richelieu, 6 juin 1777. || Société  
 mélangée, société de personnes qui ne sont pas toutes  
 de bonne manière, de bonnes mœurs, etc. || Drap  
 mélangé, drap dont la trame et la chaîne sont de  
 laines de différentes couleurs. || Jean du croisement.  
 La grandeur et le grossier du corps paraissent dépendre  
 plus de la mère que du père, dans les espèces  
 mélangées, SUPP. Quadrup. I, VIII, p. 63.  
 † MÉLANGUOIR (mé-lan-joir). Lieu où l'on fait  
 le mélange des matières servant à la fabrication de  
 la poudre à canon.  
 MÉLANGER (mé-lan-jé). Le g prend un e devant  
 a et o; mélangois, mélangéons, v. a. || 1<sup>o</sup> Faire un  
 mélange. Ce cabaretier mélange son vin. Mélanger  
 les couleurs. Le ciel, en nous formant, mélangea  
 notre vie De desirs, de dégoûts, de raison, de folie,  
 De moments de plaisir et de jours de tourments,  
 vol. 1<sup>er</sup> disc. || Terme de peintre. Unir les cou-  
 leurs pour en former des teintes. || 2<sup>o</sup> Se mélanger,  
 v. réfl. Être mélangé. Ces deux liquides ne peuvent  
 pas se mélanger.  
 — SYN. MÉLANOZER, MÉLEN. Mélanger vient de mé-  
 lange; mélanger vient de mêler; ces deux verbes ont  
 même radical. Aussi ne diffèrent-ils que par la  
 nuance qui est dans mélange. Un cabaretier mélange  
 son vin, c'est-à-dire qu'il y introduit d'autres vins  
 ou d'autres substances; si l'on disait qu'il mêle ses  
 vins, cela signifierait qu'il confond les différentes  
 espèces de vins entre elles. Au figuré, les races sont  
 mêlées, quand dans un même pays il y a plusieurs  
 races y vivant ensemble; elles sont mélangées quand  
 elles font des croisements; les intérêts sont mêlés  
 quand ils sont impliqués les uns dans les autres, ils  
 sont mélangés quand ils sont de diverses natures.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. On y pourra semer du millet, des  
 raves, des naveaux, meslingés ou séparés, o. DE  
 SERNES, 79. Des œilles blanches, rouges et meslan-  
 gés, tenans ceux-ci des deux précédentes couleurs  
 bizarrement dispersés, chose qui leur donne grande  
 gaieté, id. 373.  
 — ETYM. *Mélange*; Berry, *malinger*.  
 † MÉLANGÉUSE (mé-lan-jé-zé), s. f. Partie du  
 mécanisme du broyage du cacao qui y mêle le sucre.  
 — ETYM. *Mélanger*.  
 † MÉLANIE (mé-la-nie), s. f. Genre de coquilles  
 univalves. || Espèce de demoiselle.  
 — ETYM. *Mélanc*, μέλανος, noir.  
 † MÉLANIEN, IENNE (mé-la-nin, nid-n'), adj.  
 || 1<sup>o</sup> Terme didactique. Qui a une teinte noire ou  
 des taches noires. || Terme de médecine. Taches mé-  
 laniennes, les envies ou taches cutanées qui sont  
 d'une nuance intermédiaire entre le noir et la cou-  
 leur normale. || 2<sup>o</sup> Terme d'ethnologie. Les popula-  
 tions mélaniennes, variété de l'espèce humaine qui  
 habite la terre de Van-Diemen. || Substantivement.  
 Les mélaniens.  
 — ETYM. *Mélanc*, μέλανος, noir.  
 † MÉLANINE (mé-la-ni-né), s. f. Substance orga-  
 nique caractérisée par sa couleur, pouvant varier  
 du noir au brun roussâtre.  
 — ETYM. *Mélanc*, μέλανος, noir, et la finale chimi-  
 que *ine*.  
 † MÉLANIQUE (mé-la-ni-ké), adj. Terme de mé-  
 decine. Qui a rapport à la mélanine, à sa couleur,  
 aux tumeurs qu'elle colore. Tumeurs mélaniques.  
 — ETYM. *Mélanc*, μέλανος, noir.  
 † MÉLANISME (mé-la-ni-sme), s. m. Terme de  
 médecine. Anomalie caractérisée par une couleur  
 accidentellement noire ou plus obscure du pelage  
 des animaux. Il est opposé à l'albinisme.  
 — ETYM. *Mélanc*, μέλανος, noir.  
 † 1. MÉLANITE (mé-la-ni-té), s. f. Terme de mi-  
 néralogie. Variété de grenat, de couleur noire.  
 † 2. MÉLANITE (mé-la-ni-té), s. m. Genre de pa-  
 pillons.  
 — ETYM. *Mélanc*, μέλανος, noir.  
 † MÉLANOCHINE (mé-la-no-ki-né), s. f. Terme  
 de chimie. Produit de décomposition de la quinine  
 par le chlore.  
 — ETYM. *Mélanc*..., et *chinine*, quinine.

† MÉLANO-CHROÏTE (mé-la-no-kro-i-té), s. f.  
 Nom donné à une nouvelle espèce de plomb chro-  
 maté, rouge, quoique le mot mélanochroïte signifie  
 coloré en noir, L'OCASANT.  
 — ETYM. *Mélanc*..., et γροῖς, couleur.  
 † MÉLANO GALLIQUE (mé-la-no-gal-iké), adj.  
 Terme de chimie. Acide mélanogallique ou méta-  
 gallique, corps obtenu comme résidu de la distilla-  
 tion des acides tannique, gallique et pyrogallique.  
 — ETYM. *Mélanc*..., et *gallique*.  
 † MÉLANOME (mé-la-nô-mé), s. m. Terme de  
 médecine. Synonyme de tumeur mélanique.  
 — ETYM. *Mελάνωμα*, de μέλας, noir.  
 † MÉLANOPHTHALME (mé-la-no-ftal-mé), adj.  
 Terme d'histoire naturelle. Qui a les yeux noirs.  
 || Qui a des taches entourées d'un cercle noir et  
 figurant un œil.  
 — ETYM. *Mélanc*..., et ὀφθαλμός, œil.  
 † MÉLANOS (mé-la-nos'), s. m. Animal dont  
 l'épiderme passe au noir; c'est l'opposé d'albinos.  
 — ETYM. Mot formé de μέλας, noir, sur le mo-  
 dèle d'albinos.  
 † MÉLANOSE (mé-la-nô-zé), s. f. Terme de méde-  
 cine. Tissue noir qui se développe pathologiquement  
 en divers points du corps.  
 — ETYM. *Mελάνωση*, de μέλανος, noircir.  
 † MÉLANOTIQUE (mé-la-no-ti-ké), adj. Qui a le  
 caractère de la mélanose.  
 † MÉLANOTRIQUE (mé-la-no-tri-ké), adj. Qui a  
 les cheveux noirs.  
 — ETYM. *Mélanc*..., et ὄψις, τριχός, cheveu.  
 † MÉLANTHACÉES (mé-lan-la-sé), s. f. pl.  
 Terme de botanique. Synonyme de colchicacées.  
 † MÉLANTHÈRITE (mé-lan-té-ri-té), s. f. Terme  
 de minéralogie. Schiste noir, dont on se sert pour  
 dessiner.  
 † MÉLANURINE (mé-la-nu-ri-né), s. f. Terme de  
 médecine. Matière noire qui se trouve dans l'urine  
 de certains malades.  
 — ETYM. *Méλανουρίνη*, de μέλανος, noircir.  
 † MÉLAPHYRE (mé-la-fy-re), s. m. Terme de géo-  
 logie. Variété de porphyre noir.  
 — ETYM. *Mέλας*, noir, et *φύρε* pour *porphyre*.  
 † MÉLAR (mé-lar), s. m. Coquilla du genre cône,  
 le cône strié.  
 † MÉLAS (mé-las'), s. m. Espèce de papillon.  
 || Genre d'hélicies. || Espèce de chat de Java.  
 — ETYM. *Mέλας*, noir.  
 † MÉLASICTÈRE (mé-la-si-kté-ré), s. m. Terme  
 de médecine. Lèpre noir, c'est-à-dire lictère dans  
 lequel la couleur de la peau paraît très-foncée.  
 — ETYM. *Mέλας*, noir, et *ictère*.  
 † MÉLASME (mé-la-sme), s. m. Terme de méde-  
 cine. Tache noire commune chez les vieillards et  
 qui affecte principalement les jambes.  
 — ETYM. *Mέλασμα*, de μέλας, noir.  
 † MÉLASOMES (mé-la-so-mé), s. m. pl. Terme d'en-  
 tomologie. Famille de l'ordre des insectes coléopté-  
 res, comprenant ceux qui ont le corps noir et cendré.  
 — ETYM. *Mέλα...*, et ὄμας, corps.  
 MÉLASSE (mé-la-sé), s. f. Espèce de sirop qui  
 reste après la cristallisation du sucre de betterave,  
 de canne, et qui refuse de donner des cristaux. Mé-  
 lasse, sortant du sucre, chacun tonneau de mer,  
 pesant 3 milliers, payera 10 livres, Tarif, 15 sept. 1664.  
 — ETYM. Espagn. *melassa*, dérivé du lat. *mel*, miel;  
 avec la terminaison péjorative *assa*, comme si l'on  
 disait *mielassa*.  
 † MÉLASSIQUE (mé-la-sé-ké), adj. Terme de  
 chimie. Acide mélassique, acide qui se trouve dans  
 la mélasse.  
 † MÉLASTOMACÉES (mé-la-sto-ma-sé), s. f. pl.  
 Terme de botanique. Famille de plantes dicotylé-  
 dones polyépétales périgynes.  
 — ETYM. *Méλα...*, et ὄμας, bouche.  
 † MELCHIOR (mél-ki-or), s. m. Voy. WATTECHNOY.  
 † MELCHISÉDÉCIEN (mél-ki-sé-dé-sin), s. m.  
 Membre d'une ancienne secte chrétienne qui regardait  
 Melchisédech comme le Saint-Esprit.  
 † MELCHISÉDECH (mél-ki-sé-dék), s. m. Roi de  
 Salem dont parle la Genèse, qui bénit Abraham et  
 lui présenta du pain et du vin; car il était prêtre  
 du Très-haut. || Prêtre selon l'ordre de Melchisédech,  
 se dit de Jésus-Christ, par opposition à prêtre se-  
 lon l'ordre d'Aaron. || Fig. Enfant de Melchisédech,  
 personne de laquelle on ne voit ce qu'elle est. C'é-  
 taient des enfants de Melchisédech, dont on ne com-  
 naissait ni le pays ni la famille, ni probablement  
 le vrai nom, 2. 2. POCAS. Confess. x.  
 — ETYM. Nom hébreu qui signifie roi de la justice:  
*melchî*, roi, et *sedek*, justice.  
 † MELCHITE (mél-ki-té), s. m. || 1<sup>o</sup> Nom donné  
 par les eutychiens aux orthodoxes. Je ne m'arrête-

rai pas à l'ignorance de votre ministre, qui, en ... les sectes infimes des anabaptistes sont sorties de cette source [le désir d'innover]; et leurs opinions mêlées au calvinisme... 10. Anne d'Angle. Quel jour mêlé d'horreur vint effrayer mon âme? H&C. Esth. III, 6. Je n'ai trouvé que pleurs mêlés d'emportement. 10. Androm. II, 8. Il ne me resta qu'un doux regret de ne la plus voir, mêlé du plaisir de l'avoir vue, montmo. Temple de Guide, ch. 4.

— ETYM. Hebraïc. méle, rot.
MÉLÉ (mè-lé, lê), part. passé de mêler.
1° Un avec de l'eau mêlé avec du vin. La nature m'a peignée par ces sentiments de douleur, de faim, de soif, que je ne suis pas seulement logé dans mon corps, mais que j'en suis pilote en son navire, mais outre cela que je lui suis conjoint très-étroitement et tellement confondu et mêlé que je compose comme un seul tout avec lui, Desc. Médit. VI, 13. De même que ces fleuves tant vanités demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivrières les plus inconnues, Boss. Duch. d'Orlé. Un homme, dit Tertullien, qui a vu dans une tempête le ciel mêlé avec la terre, ou, Sermons, Intégréité de la pénit. 2. C'est ici un siècle de confusion, où toutes choses sont mêlées; il y a un jour arrêté à la fin des siècles pour séparer les bons d'avec les mauvais, 10. Sermons, Ambition, 1. Sentez-vous le citron dont on a mêlé le jus avec des jaunes d'œuf mêlés dans du verjus? Boss. Sat. III. Ce vert est mêlé d'une teinte de bleu plus ou moins forte sur la queue, 077 Ois. I, 11, p. 116. || Lettres mêlées de vers et de prose, lettres où il y a de la prose et des vers. 2° Ou il y a de bon et du mauvais. Vous trouverez... les ronds de Benserade : ils sont fort mêlés; avec un crible, il en demeurerait peu, scv. 31 oct. 1676. Que je vois dans le monde de ces vies mêlées on fait profession de piété, et on aime encore les pompes du monde, Boss. Sermons, Intégréité de la pénit. 2. S'il y a eu de mauvais exemples dans ces derniers temps, s'il y en a eu de mêlés, Boss. 2. 10. Déplorable le sort de Thérèse et le mien de tenir à une famille si mêlée, et je l'herbier plus que jamais de secouer un joug aussi dangereux, J. J. nous. Confess. VIII. || Compagnie, société mêlée, compagnie, société, moitié bonne, moitié mauvaise. La compagnie de Bourbign est fort mêlée, H&C. Livr. au duc de Noailles, l. V. p. 61, dans rochers. La roi l'approuva [que la duchesse d'Orléans eût une cour], pourvu qu'elle y eût une compagnie honorable et point mêlée, scv. 101, 105, 166. || Fig. Marchands mêlés, voy. marchandise. || Marchand mêlé, voy. marchand. || 3° Mêlé, qui n'est pas pur. Je pense si je sentirai cette liqueur trépassée. Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse, Boss. Sat. III. || 4° Il est dit absolument de celui dont la chevelure grisonne. On peut en voir en moi la taille en quelques traits, Chateaub. sur le devant, mêlé sur le derrière. La port majestueuse et la démarche fière, Boss. (Fidèle, IV, 4. Sang mêlé, sang, personne toute d'un côté entre blanc et nègre. || 5° Répondre par li, en parlant des personnes. Les l'artés à la foule, au lieu Syriens mêlés à l'entour le prince et Rodrigue, Boss. Rodog. V, 3. || 6° Embrouiller. Des chevaux mêlés. Cheveux mêlés || Cheval mêlé, cheval de frige dont les extrémités se sont embrouillées dans les traits qui l'attachent à la voiture. || Fig. Il a les dents mêlées, se dit d'un homme ivre qui ne peut dénombrer les dents et parler. Diverses dents dans le même sens. Il a la langue mêlée, parce que chez l'homme ivre la langue se mêle et se peut articuler. || 7° Embrouiller, en parlant d'autres. Trouvant en bon fort grand, mais fort mêlé d'affaires, La Font. Fabl. IV, 12. || 8° Impliqué, qu'on fait intervenir. Mêle dans une malheureuse affaire. Mêle où Dieu se trouve mêlé, jamais les temples d'un côté des choses humaines ne sont qu'imparfaites, Boss. Hist. 1. 6. J'aurais voulu même ne pas voir une chose comparatives mêlés dans cette plaine, H&C. Lett. cot de France, 6 oct. 1772. Je me doutais bien que les valets se font mêlés à l'indigne, H&C. Pères de famille, IV, 12. || 9° Fig. (ou par une suite de mélanges, on parle de choses mêlées, mêlées, mêlées. On trouve toute cette confusion fort juste, c'est en petit morceau de l'ambition mêlée avec le plaisir et le bel esprit, scv. 1. 10. 1800. La tendresse que j'ai pour vous, ma chère femme, ma tendresse mêlée avec mon sang et confondu dans le genre de mon caractère, scv. 1. 10. 1800. c'est un mélange mêlé, ma chère enfant, si je ne m'en souviens point, j'ai de la mémoire, des livres à l'école, de l'esprit et de bon temps, on

va bien loin avec un peu de raison mêlée dans tout cela, in. 22 oct. 1800. Que la défiance, l'aigreur, l'envie sont visibles et sont mêlées dans toutes les paroles, in. 6 nov. 1800. En sorte que je vis dans la confiance, mêlée pourtant de beaucoup de crainte, in. 20 janv. 1800. Je me levai, poursuis-elle, avec précipitation; mes actions étaient mêlées d'une joie et d'une activité extraordinaire, Boss. Anne de Cons. Les sectes infimes des anabaptistes sont sorties de cette source [le désir d'innover]; et leurs opinions mêlées au calvinisme... 10. Anne d'Angle. Quel jour mêlé d'horreur vint effrayer mon âme? H&C. Esth. III, 6. Je n'ai trouvé que pleurs mêlés d'emportement, 10. Androm. II, 8. Il ne me resta qu'un doux regret de ne la plus voir, mêlé du plaisir de l'avoir vue, montmo. Temple de Guide, ch. 4.
9° Variante. Il [l'ompoine] souffre fort patiemment la longueur de mes conversations; elles sont mêlées d'une manière qu'il ne me parait pas qu'il en soit fatigué, scv. 18 déc. 1872.
|| 1. MÉLÉAGRE (mé-lé-a-gr), s. m. Voy. rison.
|| 2. MÉLÉAGRE (mé-lé-a-gr), s. m. Genre de coquilles. || Papillon d'Europe.
|| MÉLÉAGRIDE (mé-lé-a-grid), s. f. || 1° Nom que les anciens donnaient à l'oiseau nommé aujourd'hui pintade. Le jésuite Margat, qui n'admet point de différence scientifique entre la poule africaine et la mélégride des anciens, surr. Ois. l. III, p. 246. || 2° S. m. pl. Les mélégrides, famille de l'ordre des oiseaux gallinacés dont la pintade est le type.
— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les poulaines d'Inde, appelées mélagrides, sont les plus congères, naturalisées en ce royaume depuis quelque temps, O. B. 310.
— ETYM. Mélagrēia; poules ainsi nommées du héros Mélagre.
MÉLÉ (mè-lé), s. f. || 1° Combat opiniâtre où l'on se mêle et s'attaque corps à corps. Non, j'ai trop de frayeur et suis trop désolée pour voir cette mortelle et douteuse mêlée, H&C. Sophon. II, 1. Nous voyons en cette même rencontre ces Romains, inférieurs en tout le reste, l'emporter sur les Gaulois, parce qu'ils savaient choisir de meilleures armes, se ranger dans un meilleur ordre, et mieux profiter du temps dans la mêlée, Boss. Hist. III, 6. Si l'on combattait de près comme autrefois, une mêlée de neuf heures, de bataillon contre bataillon, d'escadron contre escadron et d'homme contre homme, détruirait les armées entières, scv. S. Louis XV, 18. Toute la confusion, toute l'horreur d'une mêlée, H&C. Salon de 1768. Œur. L. XII, p. 103. || Fig. Encore que la charité soit victorieuse, toutefois la convoitise résiste; et dans une mêlée et une résistance si opiniâtre... Boss. Refut. cath. Ferry, I, 3, 11. || 2° Bataille entre plusieurs individus. Il a perdu son chapeau dans la mêlée. || 3° Contestation vive entre plusieurs personnes. La dispute s'échauffa, et chacun prit part à la mêlée. || Conflit d'intérêts, de passions. C'était d'ailleurs une situation bien neuve pour moi que la mêlée où je me trouvais, H&C. Mariage, I<sup>er</sup> part.
— HIST. XV<sup>e</sup> s. Dient païen : des faimes [nous embrouillons] la mêlée. Ch. de Rol. XIII. || XIV<sup>e</sup> s. Grant fu l'estor [combat] et fiere la mêlée, Romc. 127. Respondit Achab : E ki cumencador la medite? Respondit li prophetes : Tu, Rois, p. 226. Entre lui et le roi rearsit mult grant mêlée [querelle] Des sous clers ki estoient par male destinée Larrun et murrueur ou leun à celée, Th. le mart. 10. || XV<sup>e</sup> s. Une mêlée comença des Griens et des Latins qui en Constantinople estolent estagier, Vill. 121. Ha luez, come mauvais conseil ont li uns et li autres et com firent mortal pechie cil qui ceste mechie firent li, cxvi. Joneca... fait commencer les [telle] mêlées Qui juis s'unt enri desmelles, le Rose, 612. || XVI<sup>e</sup> s. Ains n'ot et traison faite ne devuise. Ne reçut argent, ne monnoie d'ore, Mais par force d'amour et de forte mêlée, Guxel. 1009.
1711<sup>e</sup> s. Les amendes des mêlées ou forfaits commis de nuit sont doubles, Lotte, 221. Au plus chaud de la mêlée, Mont. 1, 388.
— ETYM. Mêlé; bouq. mêlée; prov. mêléide.
|| MÉLÉGÉTTE (mé-lé-gé-té), s. f. Voy. m&lt;...
|| MÉLÉMENT (mé-lé-man), s. m. Action de mêler.
— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Car quant lo temps avra esté à faire tous les mellemens, Net d'Isch. 2<sup>e</sup> 761.
|| MÉLÉNA (mé-lé-na), s. m. Terme de médecine. Vannement de meléna ou de meléna accompagné de déjections de même nature.
— ETYM. Méléna; sous-entendu yalé, bile noire.
MÉLER (mé-lé), v. a. 1° Mettre ensemble deux ou plusieurs choses. Mêler des drogues. Mêler du sucre dans de l'argot. Le Mars mêle ses yeux

avec celles de la Seine. Il faut mêler pour un guerrier à peu de myrte force palme, MALB. IV, 6. Liqueur épaisse Mêlée du sang de l'hydre avec celle de Nees, Boss. Médé, IV, 3. Le feu des diamants la pourpre des rubis Ne mêle point son lustre à l'éclat des habits, H&C. Phars. II. Mêlant mélancoliquement l'or et la soie, Vill. Douphine. || 2° Mêler à l'or l'éclat des diamants, Boss. Art p. 11.
|| 3° Mêler le vin, mettre ensemble des vins de diverses sortes. || Terme de peinture. Unir les couleurs pour en former des teintes. || Par extension. Je ne vois cette lecture de mille autres, scv. 3 janv. 1676. Le baron de Grothusen remarqua que les Turcs mêlaient dans leurs cris aucune injure contre le roi, qu'ils l'appelaient seulement demushah, H&C. Vol. Charles III, 6. On les entend mêler, scv. 1676. leurs vœux fanatiques. Les imprécations aux peuples, publiques, scv. H&C. 17. Et mêlant dans les sanglots et larmes et les ris, Quand tu perds une mère, H&C. donne un fils, Belle, J&rd. ch. 11. D'as-tu mélangé d'abord... l'uiser dans cet à la beureux, canot chanté, Tout ce que la nature a fait, ur... cache Mêle de révére et de solennité, v. 10. Royons et ombres, xxiv. Fig. Mêler la terre, tout confondue. M. Jureu ne s'est jamais de cette difficulté; qu'il brasse tout, mêlé le ciel à la terre... Boss. 6<sup>e</sup> écrit. 11. Mêler ses larmes à celles de quelqu'un, H&C. lui, partager son affliction. Maintenant que l'Anglo et la France mêlent leurs larmes, in. H&C.
2° Embrouiller. Mêler du fil, un échouage, échouage. Mêler les cheveux. Jais les F&lt; ont, je gage, Mêle votre fil et le mien, H&C. temporelle. || Terme de jeu. Mêler les cartes, simplement, mêler, battre les cartes. C'est à mêler. On a joué : pour moi, je ne saurais pas fatiguer à mêler des cartes, scv. 277. || Fig. Mêler les cartes, embrouiller les affaires. || 3° On se dit de l'action de lancer un dé contre un dé de manière à retourner celui-ci ou à le pousser de sa place. Mêler une serrure, faire un tour ou quelque ressort d'une serrure, en sorte qu'un clef ne puisse ouvrir. || Terme de manège. Mêler un cheval, embrouiller son travail, de manière qu'il ne sache plus ce qu'il est et qu'il ne sache plus ce qu'il a à faire, et qu'il ne sache plus ce qu'il a à faire. || 3° Fig. Mêler quelqu'un dans une affaire, l'embrouiller, l'embrouiller. Être mêlé dans une affaire, être impliqué. Mêler quelqu'un dans une affaire, dans des propos, par de là le comptant le compromettre ou à l'effet de le compromettre tantôt tout triste le je ne saurais plus ce que vous avez dit, où vous m'avez dit, scv. 1672.
4° Mêler, on se dit de certaines choses qui ne peuvent être mêlées que dans l'esprit. Tout un monde de gens sembleroit prendre de soins à mêler sa vie, scv. 1672. la veut le moins, Boss. Suite du H&C. 1672. Il est d'autres héros... qui sauront mêler. L'un de gagner les cœurs au grand art de mêler, scv. 1672. 11. Entrez, je l'espère, dans une affaire avec charité, et mêlez-y l'amour de vous-même, Mme de Grignan et pour moi, avec l'ambition, scv. elle que l'on a pour les esprits, H&C. 1672. d' Mme de Guisot. 35 sept. 1672. Ne mêlez pas mêler ce dessin d'au de la vie, scv. 1672. 1672. Il lui à Dieu) plaie de mêler, scv. 1672. blissement que nous avons fait, H&C. 1672. cruelles pour nous mortels, pour nous mortels, scv. 1672. 11. L. I, p. 232, dit d'abord à l'effet de le dernier combat la mort de la première, H&C. 1672. encore affermés nous : ne saurions plus, H&C. 1672. blème à une action si forte, scv. 1672. De A. Horace à cette aguer [la satire] mêlée, H&C. 1672. ment, On ne fut plus ni fat ni sot, scv. 1672. 11. À ces malices en point le vôtre, scv. 1672. 11. Croyez, scv. 1672. Esther, ce accepter, cet inspire, Et ces peuples, scv. 1672. le terreur inspire, à leur punition, scv. 1672. mêlent peu de douceur. Et fatiguent souvent triste possession, in. Esth. II, 7. Le ciel est à mêler, dans les mast qu'il m'envoie, Le monde est un horreur un comble de la joie, scv. 1672. 11. Et comment concevoir que N&lt; en, un fatal, scv. 1672. noir homicide ait souillé son front Et sa gloire et tant d'ignominie? H&C. 1672. 11. 6. || Mêler son mot, intervenir dans la conversation. Il se rend l'amateur avec tous mes amis, H&C. tout son mot... Boss. Suite de H&C. 1672. voudrais qu'été Mlle M&lt; sur le sujet de votre santé, scv. 1672. 11. 11. Terme mystique. Mêler Jésus-Christ avec un autre unir les vices du monde avec la sainteté, scv. 1672. 11. Jésus-Christ avec Béthel, in comment l'écrite





du fruit de cette plante, juteux et sucré; les principaux variétés sont le cantaloup et le acorn. Je me assure qu'il y a tel en Espagne tel melon que l'on pourrait tenir manger de quatre cents lieues, voir. *Lett. 30.* Melons de saison, melons qui arrivent depuis le 30 juillet jusqu'à la fin d'octobre. *Me n broie*, melon sur lequel duquel il y a comme des lacs. || *Fig.* Flairer le melon à la main, seif recer de pénétrer certains mystères; flairer qui vient de ce que, pour apprécier la saveur d'un melon qu'on achète, on le flaire sur tout à la queue. ...J'ai une petite faucille au loquet, qui est ce qu'il faut à flairer le melon à la queue. *Seconde farce barannique*, dans *Le dîner de l'Argot*. 3° Melon d'eau, ou pastèque, plante qui n'est pas un vrai melon, mais bien la cucurbitacée et son fruit. || 4° Dans le langage poétique, se dit pour naïf, nigaud. Quel est cet homme de même citrouille, cornichon. 5° État de carton battu et recouvert d'une feuille qui sert en voyage pour renfermer les papiers. 6° Melon de mer, nom vulgaire de l'échitre esculent (échinodermes), qui est l'ourin sensible de certains auteurs, et, pour d'autres, un melon de mer. || 7° Nom que les marchands donnent quelquefois à la volute gondole (coquille). 8° Melons pétriés, gôdes ou cailloux chambrés, dont les cavités sont remplies de cristaux. || Melon de M. L.-Carmel, se dit des cornalines globuleuses et l'intérieur est creux et tapissé de cristaux. — *HIST.* xv<sup>e</sup> s. Le naturel des melons ou poulaines est de n'être transparents, ainsi d'achever leur cours en leur seminaire, O. DE SEANES, 840. — *ETYM.* Provenç. melo; catal. meló; espagn. melon; portug. melão; ital. melone; dérivé de melo, qui est dans le lat. melopepo; melo représenté par μέλι, pomme. — † MELONÉ, f. (me-lo-né, née), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'un melon. MELONGÈNE (me-lon-jè-né) ou MELONGÈNE (me-lon-jè-né) ou MERANGÈNE (me-ran-jè-né), *s. f.* Autre nom de l'aubergine. — *ETYM.* Bas-lat. melungolus, merangolus; ital. melangola; espagn. berengina; portug. brangaia; arabe badindjan, aubergine (MARCEL DEVIC). MELONIER (me-lo-ni-èr), *s. m.* Terme de botanique. Se dit de tout fruit charnu provenant de fleurs ovaires pariétaux réunis et soudés avec le tube du calice. — † MELONITE (me-lo-ni-té) ou MELOPEPONITE (me-lo-pé-po-ni-té), *s. f.* Terme de minéralogie. Mélange de cristaux qui a la forme d'un melon. — † MELONNÉ (me-lo-né), *s. f.* Espèce de courge. d'ici à l'époque musquée. MELONNIÈRE (me-lo-ni-èr), *s. f.* Endroit où cultive des melons. — *HIST.* xv<sup>e</sup> s. La partie de votre jardin la plus chaude et moins exposée aux vents sera choisie pour la melonnière, O. DE SEANES, 830. — *ETYM.* Melon. MELOPÉE (mé-lo-pée), *s. f.* || 1° Dans le sens propre, l'art de prononcer harmonieusement, l'ordre de déclamer une phrase de discours ou de vers de tragédie. La cinquième partie de la tragédie, la mélopée est le principal de tous les éléments, *σοφία, Trad. de la poétique d'Aristote*, t. vi, § 3. || 2° Dans la musique, l'art de faire, sur des paroles de prose élevée ou de poésie, une phrase musicale ou plutôt une phrase de récitatif. La musique est proposée de peindre; l'oreille lui a demandé la mesure et le mouvement; la musique est l'art de rendre d'od la mélodie, *MARCEL DEVIC, Élém. de la musique*, t. vi, p. 299. Sans poésie. || 3° Par catachrèse, le vers même de récitatif que l'art a produit, le vers, en un seul mot, la mélodie (voy. ce mot). La mélodie de Lulli est une mélopée si parfaite, qu'elle déclame tout son récitatif en suivant ses notes en adouciement seulement les intonations; elle a alors un très grand effet sur les auditeurs, et elle a personnellement ne soit ému, voir. *Lett. Chateaubriand*, 18 déc. 1797. Il faut bien observer que cette musique de pure déclamation qui est la mélodie des anciens, c'est précisément la beauté de ces paroles qui produisit la beauté du chant. *Siècle de Louis XIV, Artistes, Lulli*. || 4° Il se dit surtout des anciens; et, en souvenir de ce que le chant chez eux, non donne à toute mélodie, ou l'on ne s'assujétit à aucune des règles qu'on a reconnues par expérience satisfaisante dans l'antiquité. Elle (la cabale de Gluck) sentait que ce (l'Olympiade de Sacchini) serait un très bon objet de comparaison pour la mélodie de Gluck, LA HARPE, *Corresp. littéraire*, n° 70.

— *ETYM.* Melopeoia, de μέλι, et ποίω, faire; l'art de faire le melos (voy. melos, à l'étymologie), soit dans la déclamation, soit dans le chant. — † MELOPHANE (mé-lo-fa-né), *s. m.* Terme de musique. Pupitre creux dans lequel on place de la lumière et dont les châssis sont à jour; sur les ouvertures de ces châssis, on colle des parties de musique écrites sur papier transparent. On se sert du mélophane pour donner des sérénades la nuit en plein air. — *ETYM.* Μέλος, musique, et φανή, voir. — † MELOPHONE (mé-lo-fo-né), *s. m.* Terme de musique. Instrument à soufflet et en forme de guitare, ayant sur le manche de petites touches métalliques qui ouvrent les tuyaux. — *ETYM.* Μέλος, musique, et φωνή, voir. — MELOPLASTE (mé-lo-pla-sté), *s. m.* Tableau représentant une portée de musique, sur laquelle le professeur indique avec une baguette les sons que l'élève doit entonner. — *ETYM.* Μέλος, musique, et πλαστικόν, former. — † MELOPLASTIE (mé-lo-pla-stie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui a pour but de restaurer le jeu endommagé par une plaie ou par une ulcération. — *ETYM.* Μέλος, joue, et πλαστικόν, former, restaurer. — † MELOSE (mé-lô-sé), *s. f.* Terme de chirurgie. Action d'explorer avec la sonde. — *ETYM.* Μέλη, sonde. — † MELOMÈNE (mé-lo-mè-né), *s. f.* || 1° Une des neuf Muses, celle qui préside à la tragédie. || 2° Planète télescopique découverte en 1852. — *ETYM.* Μέλομένη, la chantante, de μέλομαι, chanter; dérivé de μέλος, chant. — † MÊLUSINE (mé-lu-zin-é), *s. f.* || 1° Sorte de fée, appartenant aux contes celtiques, fille d'Éléas, roi d'Albanie, qui était changée en serpent tous les samedis pour épier le meurtre de son père. Mélusine passait par la lige de Lusignan; et, toutes les fois qu'un membre de cette famille devait mourir, elle revenait sur leur château et annonçait par ses cris le malheur prochain. De celle-ci (la maison de Lusignan) la première origine fut une fée ayant nom Mélusine... On a conté seulement que parfois, l'endant la nuit, Mélusine qui pleure. En long serpent vient sans bruit et sans voix lever encor son antique demeure; Mais, quand des vœux s'élèvent menaçants Sur sa famille ou bien sur sa patrie, Quand un grand homme ou l'un de ses enfants Perd le bonheur ou va perdre la vie, Poignant son trouble en d'horribles accents, Du haut des tours Mélusine s'écrie, en se tenant sur les sautes, la Table ronde, ch. vii. || Dans le langage familier. Cris de Mélusine, cris violents. || 2° Terme de blason. Figure nue, échouée, demi-femme et demi-serpent, qui se baigne dans une cuve où elle se mire et se coiffe. — *ETYM.* Bas-breton, melus, mélodieux; gallois, melusine, femme mélodieuse, femme qui chante. — † MEMACTÉRIEN (mé-mak-té-ri-è-né), *s. m.* Nom du onzième mois du calendrier primitif des Athéniens; il appartenait au commencement de l'hiver. — *ETYM.* Μηνιακτεριον, de μηνιακτος, surnom de Jupiter signifiant le sauvage, l'orageux. — MEMARCHURE (mé-mar-chu-ré), *s. f.* Terme de vétérinaire. Entorse que le cheval se donne quand il ne met pas le pied dans une assiette ferme. L'on se guérit; l'on guérit sa monture. Soit du farcin, soit de la mémarchure, LA FONT. *Orais*. — *ETYM.* Mem..., et marcher. — † MEMBRANACE, f. (man-bra-na-sé, sé), *adj.* Terme de botanique. Qui tient de la membrane. — *ETYM.* Lat. membranaceus, de membrans, membrane. — MEMBRANE (man-bra-né), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Nom de né, en général, à tous les tissus aplatis en forme de lames ou de toiles, qui servent soit à embrasser et couvrir certains organes, soit à sécréter certains fluides. Membranes muqueuses. Membranes sères. Membranes éponévrosales. Les membranes avaient même son mal en rhumatisme de membrane, *ÉV. 242*. Ce sont des anneaux très délicats de cartilages, garnis au dedans d'une tunique ou membrane très-polie, *ÉV. 242*. — *ETYM.* Membrane de Schneider, nom donné à la membrane pituitaire, ou membrane qui tapisse les fosses nasales, en mémoire de l'anatomiste qui l'a décrite le premier. || Membrane fondamentale, voy. FONDAMENTAL. Membranes accidentelles, membranes qui se développent sous l'influence de circonstances morbides. || 2° Terme de botanique. Terme générique servant à désigner les organes planes, minces et faibles, généralement destinés à en développer d'autres. || Membrane périsperme, nom donné au

périsperme, quand il est réduit à une lame ou membrane. || 3° Ais qu'on place sur un paquet de livres mis en presse; il y a également une autre membrane dessous. — *HIST.* xv<sup>e</sup> s. Membrane est une partie simple, large, plate et déliée, toutefois forte et dense, blanche et nerveuse, et sans grand danger se pouvant étendre et estreindre, *PARÉ, 1, 8*. — *ETYM.* Lat. membrana, qui vient de membrum, membre. — † MEMBRANÉ, f. (man-bra-né, née), *adj.* Terme de botanique. Qui est aplati comme une membrane. — MEMBRANEUX, f. (man-bra-né, née), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui est de la nature des membranes. Partie membraneuse. Tissu membraneux. Les replis membraneux du péritoine. Se dit des pieds des oiseaux, quand la peau en est douce et fine. || Se dit des ailes des insectes lorsqu'elles sont minces et flexibles. || Muscle demi-membraneux, ou, substativement, le demi-membraneux, muscle de la région postérieure de la cuisse. || 2° Terme de botanique. Se dit de ce qui est mince et presque dénué de substance intérieure, ou bien de ce qui est composé de plusieurs membranes appliquées les unes contre les autres. || 3° Terme de minéralogie. Se dit d'un corps à filaments entrelacés, lorsqu'il est mince et flexible. — *HIST.* xv<sup>e</sup> s. Le fond de l'estomach est charneux et moins membraneux que le dessus, *PARÉ, Introd. 10*. — *ETYM.* Membrane. — † MEMBRANIFORME (man-bra-ni-for-mé), *adj.* Qui a la forme ou les caractères d'une membrane. — *ETYM.* Membrane, et forme. — † MEMBRANO-CALCAIRE (man-bra-no-kal-ké-ré), *adj.* Polype membraneux-calcaire, polype qui a la forme d'expansions membraneuses encroûtées de sels calcaires. — † MEMBRANULE (man-bra-nu-lé), *s. f.* Petite membrane. || Terme de botanique. Membrane qui couronne l'urne de certaines mousses. — *ETYM.* Diminutif de membrane. — MEMBRE (man-bré), *s. m.* || 1° Partie extérieure du corps de l'homme et de l'animal, distinguée de toutes les autres parce qu'elle est placée en appendice, et unie au reste du corps par des articulations. Je veille pour les miens, mes soucis les conservent. Comme le chef a soin des membres qui le servent, *COX. Cid*, II, 2. De travailler pour lui (l'estomac) les membres se lassent. Chacun d'eux résout de vivre en gentilhomme, Sans rien faire... *LA FONT. Fable*, III, 3. Des yeux si délicats firent leurs délices de ces visages rudes, de ces membres courbés sous les ans, *BOSSU. Anne de Gonz.* Elle se tourmente comme dans un songe... on veut parler, la voix ne se suit pas, on sent ses membres engourdis, *IN. La Vallière*. O membres tendres et délicats, si souvent couchés sur la dure! *IN. Bourgeois*. Et de son corps h deux les membres déchirés, *AC. Athal.* I, 1. Que de corps entassés, que de membres éparés Privés de sépulture! *IN. Esth.* I, 8. Les membres d'un corps qui croit doivent être tous au large dans leur vêtement, *J. J. ROUSSEAU. Ém.* II. || Terme d'entomologie. Appendices qui sont placés sur les parties latérales de tronc des insectes et qui servent à la locomotion. || 2° Particulièrement ent et familièrement. La jambe. Et dans les antichambres [des grands], Le chapeau dans la main, nous tenir sur nos membres, *BOSSU. Sat.* IV. || Il se dit quelquefois pour gigot, épaule de mouton. Il est au feu le membre accompagné de mant et maint pigeon, *LA FONT. Arm.* || Terme de médecine. Jambe ou patte de griffon, d'aigle ou d'autre oiseau, séparée du corps. || 3° Membre viril, la partie de l'homme ou de la femme qui sert à la génération. || Membre marin ou prape de mer, ancien nom des boluthuries. || 4° Le corps, dans le langage mystique. Si la loi des membres nous entraîne vers les plaisirs des sens, *MARCEL DEVIC, Arctur.* || 5° Fig. Chacune des personnes qui forment un corps politique, une société religieuse, savante, littéraire, etc. Les membres du corps législatif, de l'Académie française. Comme il est sans exemple que l'Académie ait fait l'éloge d'un souverain, en faisant, si on ose le dire, celui d'un de ses membres... *ROUSSEAU. César Pierre*. J'aurais plutôt acheté tout l'ouvrage [Commentaire sur Corneille], que l'Académie n'eût lu trente de mes remarques; un membre va vite, les corps ont peine à se remuer, *VOLTAIRE. Lett. d'Argental*, 9 août 1761. Je crois que si ces Considérations sur l'état présent de l'Europe avaient été imprimées sous le nom d'un membre du parlement d'Angleterre, j'aurais reconnu Votre Altesse Royale; j'aurais dit: Voilà le grand prince caché sous le grand citoyen, *LA FONT.*



teur que déchirés dans la même page où j'écrivais le plus médiocre est célébré d'ALBME. *Mé. lit.* (Fue. t. III, p. 275, dans ROUGENS. || 7° Le même avec, le même que. Cela est plaisant, que tous les intérêts de Quasno [Mme de Montepan] et toute sa suite s'accordent avec le christianisme, et que le conseil de ses amis ne soit que le même chose avec celui de M. de Conlcom [Bosquet], sév. 3 juill. 1675. || 8° Le même de, pour le même que. Le curé qui s'était logé dans la même hôtellerie de mes camarades, SCARR. *Rom. com.* 1, 16. Je ne suis plus le même d'hier au soir, *Vol. Fest. de Pierre*, 7, 1. ... Tout est encore aujourd'hui du même vert du mois de mai, sév. 20 oct. 1678. Langlade a pensé mourir à Fresnes de la même maladie de Mme de Conlcom, *Id.* 2 oct. 1676. Voici un autre couplet sur le même air du premier, *Id.* 24 nov. 1678. Ces princes n'avaient pas auprès du régent les mêmes succès du duc de Lorraine, *Id.* 24, 267. Il s'agit encore en cela les mêmes ornements des autres, *Id.* 3. *Nov. Lett. d. Mouton*, 43 déc. 1745. || Cette tournure n'est plus guère usitée; on la laisse à part tomber en désuétude, car elle est quelquefois plus vive que le que dont elle est l'équivalent. || 9° S. m. Le même, la même chose. Bien que mon oncle m'a dit le même, *ALANCIER*, *Sol.* 1. C'est quasi le même de ceux qui découvrent peu à peu la vérité dans les sciences, que de ceux qui commencent à devenir riches, ont moins de peine à faire de grandes acquisitions qu'ils n'ont eu auparavant, étant plus pauvres, à en faire de beaucoup plus modestes, *ORSC. Méth.* vi, 4. À peine une heure de travail (les troupes) ont pris haleine, Qu'il les range en bataille au milieu de la plaine; L'ennemi fait le même, et l'on voit des deux parts Nos sillons barrés de piques et de dards, *COXN. Sophon.* 1, 4. Vous deviendrez cher à mes yeux, Et j'espère de vous le même, *Id.* *Agés.* 1, 3. Sans le toucher, les corps appliqués immédiatement sur le nôtre, ne peuvent manquer d'ébranler les nerfs; le même doit arriver dans les autres sens, *BOSS. Connaitz.* iv, 9. || Cela revient au même, c'est la même chose. Terme de philosophie. Ce qui est le même. Il n'y a de variable que ce qui demeure constant à quelques égards; le même seul peut être dit varier, *BOSS. Evira* || 10° So dit au billard d'une partie qui consiste à pousser la bille de son adversaire immédiatement dans une des six blouses. Jouer le même. Faire une bille au même, la faire dans une des blouses de la bande que le joueur a devant soi, et sans avoir préalablement doublé, c'est-à-dire fait toucher bande à la bille. || Fig. et populairement. Faire au même, tromper, attraper. Vous voulez me faire au même. || 11° Même s'emploie sans article, immédiatement après les noms pour marquer plus expressément la personne ou la chose dont on parle Ceci même. Cela même. C'est-ci même. Celui-là même. Si dans ces chaires mêmes destinées à instruire et à corriger les grands, nous leur donnons de fausses louanges.... *MASS. Petit Carême, Tentat. des grands.* Ces combats avaient été autorisés autrefois par les rois, par les parlements mêmes et par l'Église, *VOLT. Louis XIV.* 29. || 12° Il se joint de la même façon avec les pronoms personnels on met un tiret. Lui-même. Elle-même. Elle-même. Moi-même. Toi-même. Sois-même. Nous-mêmes. Vous-mêmes. Ils ont fait cela eux-mêmes. Nous-mêmes ont fait cela. Médecin vous-même; je ne suis point, et ne l'ai jamais été, *MÉD. M. lui.* 1, 4. Monsieur Lycidas, prenez un siége vous-même, et vous mettez-là, *MOL. Crit. sc.* 6. Mais souvent un esprit qui se flatte et qui s'aime, Méconnaît son poids et s'ignore soi-même, *BOSS. Art.* p. 1. Je dis que c'est la raison elle-même qui nous conduit à cette soumission; que plus même nos lumières sont supérieures, plus elles nous font sentir la nécessité de nous soumettre, *MASS. Carême, l'Épître de la relig.* Et mon frère et le Brun, les Muses elles-mêmes, à chun. *ÉLÉG. XVI.* || Un pronom personnel qui est construit avec de exprime la spontanéité de l'action. Il a fait cela de lui-même. Elle a fait cela d'elle-même. Ils ont fait cela d'eux-mêmes. J'agrai de moi-même. Tu as fait cela de toi-même. Faire une chose de soi-même. Nous y sommes allés de nous-mêmes. || Un autre moi-même, une personne que j'aime autant que moi-même, qui est comme moi-même, qui peut me représenter pour toute chose; on dit semblablement: un autre toi-même, d'autres nous-mêmes, un autre vous-même, un autre soi-même, un autre lui-même, une autre elle-même. Je regarde mes amis comme d'autres moi-même. Tes enfants, ces autres toi-même. Par le mariage je me verrai revivre en d'autres moi-

même, il se verra revivre en d'autres lui-même; nous nous verrons revivre en d'autres nous-mêmes. Les enfants, ces autres nous-mêmes. Les considérant comme d'autres soi-mêmes, *BOSS. Pass.* 23. J'ai lieu de vous aimer comme un autre moi-même, *COXN. Amis.* III, 4. Pulaqu'un autre moi-même ordonne ton retour, Oui, rentre dans les rangs que tu tiens à ma cour, *ROTA. Bélix.* 1, 6. Je le répète encore, c'est un autre moi-même. Un fils victorieux qui me chérit, que j'aime, *RAC. Mithr.* III, 4. Jamais demus le trône on ne vit plus d'un maître; il n'en peut tenir deux, quelque grand qu'il puisse être; L'un des deux tôt ou tard se verrait renversé, Et d'un autre soi-même on y serait pressé, *Id. Théod.* IV, 2. Cet ennemi de Rome, et cet autre vous-même, *Id. Mithr.* III, 4. Cent fois je me suis fait une douceur extrême d'entretenir Titus dans un autre lui-même, *Id. Bérén.* 1, 4. Ephéston y perdit la vie; c'était l'ami le plus intime du roi, le confident de tous ses secrets, et, pour tout dire en un mot, un autre lui-même, *BOSS. Hist. anc. (Eux.)* t. VI, p. 271, dans ROUGENS. La comtesse: Regardez-moi dans cette occasion-ci comme un autre vous-même! — Le marquis: Ah! que c'est bien dit, une autre moi-même! *MASS. Vaux, le Legs.* sc. 10. || 13° Même accompagne aussi les substantifs qui désignent quelques qualités, pour exprimer qu'elles sont au plus haut degré dans la personne dont on parle. Pour parler de lui, comme il était la brutalité même, il avait voulu profiter de l'occasion, *SCARR. Rom. com.* 1, 16. Cette Esther, l'innocence et la sagesse même, *RAC. Esth.* Jusqu'à la fortune et la victoire mêmes Cachalant mes cheveux blancs sous trois diadèmes, *Id. Mithr.* III, 6. (Voy. le REM. 7) || 14° Même, *Id.* De plus, aussi, encore. L'intérêt parle toutes sortes de langues, et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé, *LA ROCHEFOUCAULT. 30e pensée*, n° 3. Même il m'est arrivé quelquefois de manger le berger, *LA FONT. Fable.* VII, 1. Ami, dit-il, je sais que tu me quittes; Même l'on veut que j'en craigne les suites, *Id.* VIII, 18. Même l'on dit que l'ouvrier Eut à peine achevé l'image Qu'on le vit frémir le premier Et redouter son propre ouvrage, *Id.* IX, 6. Cet illustre trépas ne peut-il vous calmer, Pulaque même mes fils s'en laissent désarmer? *RAC. Théod.* III, 2. Un pays où il faut même avoir vécu pour le connaître, *LA BRUY. Discours sur Théophraste.* Les prières de Médicis, de qui son mérite (de Viviani) était déjà connu, et même récompensé, *ROSTAN. Virgion.* Un peuple est toujours le maître de changer ses lois, même les meilleures, *J. J. ROUS. Contr. soc.* II, 11. || On s'en sert dans des phrases adversatives pour les fortifier. Tant s'en faut qu'il l'ait voulu, que même il l'a interdit. Non-seulement il n'est point avare, mais même il est prodigue. || 15° À même, *loc. adverb.* à la chose même. Voilà la cruche, buvez à même, c'est-à-dire, buvez à la cruche même. On lui apporta de l'eau dans une gargoulette; mais, dès qu'il y eut bu, on la cassa, parce que, comme François, il l'avait souillée en buvant à même, *BOSS. de st.-p. Chaum. ind.* || Il se dit avec un complément. Il fut à même le pot. Qui te donne le front de surprendre mes pleurs? Cherches-tu de la joie à même mes douleurs? *COXN. Plac. roy.* III, 8. || À même (ou comme l'on disait en même) a été, dès les anciens temps de la langue, considéré comme une locution prépositive et construit avec la préposition de. Louvois était grand buveur d'eau, et en avait toujours un pot sur la cheminée de son cabinet, à même duquel il buvait, *ST.-SIE.* 207, 100. Et mord à belles dents à même du prochain, *SCARR. Nouveaux Jandis.* I, 1, p. 65. *L. Vauvillot.* || Fig. Être à même de, être à portée de, avoir facilité de; mettre quelqu'un à même, le mettre à portée, laisser à même, le laisser à portée. Je vous me faire un genre et des autres médecins; ... afin d'être à même des consultations et des ordonnances, *MOL. Imag.* 1, 8. Je serai à même pour vous carresser comme je voudrai, *Id. Mar. forc.* 4. Vous me direz... que tous les hommes n'ont pas les mêmes sentiments [de perfidie], et qu'on peut du moins les évaluer... ne vous y fiez pas, quoique vous soyez à même, *HAMILT. Gramm.* 9. || Fig. À même de, avec un verbe à l'infinitif, en état de, en mesure de. Il est à même de vous servir. Rome, à même de faire pis, méritera par la condamnation même [de M. de Cambrai] qu'elle eût plus donné au roi qu'appesantir sur M. de Cambrai, *ST.-SIE.* 40, 95. || À même que, dans le temps même où, locution conj. tombée en désuétude. On dira à même que cela arriva, *MARCO. BUFFET, Observ.* p. 88, 1668. || 16° De même, *loc. adv.* De semblable manière, de

semblable sorte. Par mon commandement la garde en fait de même, *COXN. Cid.* IV, 3. Parmi les généraux, il n'en va pas de même, *Id. Nicom.* v, 7. J'ai vécu glorieux et je mourrai de même, *VU. COXN. Comte d'Essex.* IV, 2. Ah! deviez-vous m'aimer si tendrement, Si vous ne voulez pas m'aimer toujours de même? *COXNAULT. Phœd.* I, 2. Quand un Français et un Anglais pensent de même, il faut bien qu'ils aient raison, *VOLT. Dict. phil. Pope.* || Avec le complément par que. De même que vous, j'ai été voir. Il me dit bien encore que son mal est extrême; Mais il ne le dit plus de même Qu'il me le ditait autrefois, *BOSS. Moutiers.* *Pode.* I, 1, p. 64. || Quand de même que est employé dans le premier membre d'une comparaison, on commence d'ordinaire le second membre par de même. De même que la cire molle reçoit aisément toute sorte d'impressions et de figures, de même un jeune homme reçoit facilement toutes les impressions qu'on veut lui donner, *Dict. de l'Académie.* || De même s'est employé comme une espèce d'adjectif signifiant semblable: cette tournure, qui a vieilli, s'emploie encore aujourd'hui couramment en Saintonge. C'est un transport si grand qu'il n'en est point de même, *MOL. Éc. des maris.* III, 2. Jamais il ne s'est vu de surprise de même, *Id. Tart.* IV, 4. Terme de blason. De même, se dit en blasonnant pour éviter de répéter la désignation de l'émail: Il porte d'or à trois fascées de sable, surmontées de trois merlettes de même, c'est-à-dire également de sable. || 17° Tout de même à le même sens que de même. Vous voyez celui-là, l'autre est tout de même. Cependant vous avez soupité tout de même, *COXN. Pulchér.* II, 1. Cette d'Éliat était enrhumée, on ne la voyait point; mais c'était tout de même, *ÉV. 201.* Tout de même celui qui trille des colonnes ou qui élève un côté de bâtiment n'est qu'un maçon: mais celui qui a pensé à tout l'édifice, et qui en a toutes les proportions dans la tête, est le seul architecte, *VÉR. Tél.* XII. Il serait arrivé tout de même à son but par la douceur, *MONTESQ. Espr.* XIX, 11. || Tout de même avec un complément par que. Et le désordre qu'il endure lui est imputé devant Dieu tout de même que s'il le faisait, *BALZAC, 7e disc. sur la cour.* Vous m'avez vue me repentir, m'agiter et m'inquiéter tout de même qu'une autre, *ÉV. 23 mai 1680.* Tout de même qu'on transfère son bien à autrui, on peut aussi... *J. J. ROUS. Orig.* 3. || Populairement, tout de même se prend dans le sens de néanmoins. Je n'y vais pas de bon gré, mais j'y ai tout de même.

— REM. 1. Toutes les fois que même est adjectif, il s'accorde avec son substantif. Il devient indéclinable quand il est adverbial. || 2. Même est adjectif quand il est construit avec un article ou avec un adj. démonstratif ou possessif; quand il suit un substantif ou un pronom personnel qu'il modifie. Il suit les mêmes. Ces mêmes hommes. Vos mêmes habits. Les vertus mêmes. Eux-mêmes. || 3. Même est adverbial quand il modifie un verbe ou un adjectif. Ils ont même parlé. Il faut obéir aux lois même injustes. || 4. Après un substantif il faut distinguer. Quand même ne peut pas être déplacé et mis avant le substantif, alors il est adjectif et s'accorde: Les Romains n'ont vaincu les Grecs que par les Grecs mêmes. Mais quand même peut se déplacer et être mis devant le substantif, alors il peut être traité comme un adjectif et demeurer invariable. Les gens de bien mêmes tombent dans ces infidélités, *BOSS. Aiguillon* (on peut dire: même les gens de bien). Fenliverai ma femme à ce temple, à vos bras, Aux deux mêmes. À nos dieux, s'ils ne m'exauçaient pas, *VOLT. Olympe.* III, 3. J'ai tout à craindre de leurs larmes, de leurs soupires, de leurs plaintes même, *BOSS. Lett. pers.* 9. D'autres femmes, des bêtes même, pourront lui donner le lait qu'elle lui refuse; la sollicitude maternelle ne se supplée point, *J. J. ROUS. Ém.* I, 5. On écrit nous-même, vous-même sans, quand il n'est question que d'une seule personne. ... Vous voyez ce que nous possédons, et nous-même à vos pieds, *LA FONT. Filles de Minde* Va, mais nous-même allons, précipitez nos pas, *Act. Baj.* IV, 8. Mais vous-même, ma sœur, osez-ou aimer votre frère Que de lui faire en vain une injuste prière? *Id. Théodide.* II, 3. || 6. Les poètes prennent quelquefois la licence de ne pas accorder même avec les pronoms personnels au pluriel ou avec un substantif au pluriel. Les immortels eux-même en sont persécutés, *MARCO.* II, 13. Ainsi, par les lois même en mon pouvoir remise, Je me donne au monarque à qui je fus promise, *COXN. Sophon.* III, 6. Eux-même ils détruiront cet effroyable ouvrage, instrument de leur



de mémoire on l'a fait [mon portrait], LA... C'est de là [les spectateurs] s'accordent tous à... C'est à dire de mémoire, et à prévenir au... les actions qui le méritent, LA SOIT. 1.  
 1. Mémoire, mémoire qui retient fortement... lui confie. Je me souviens, car j'ai bonne... Du premier jour où je le mis, mémo. ... j'avais oublié cette histoire. — Ce... a sa gloire, a meilleure mémoire; L'af... s'élève en insensé, Vit et tu... au cœur de l'offensé, v. n. HERNANI, ... S'il n'est pas exact, Certain jeune garçon De Lamporech, si... re, LA ROSE. || On dit de... : si j'ai mémoire. Il m'appelle Jacobin, ré... maître, pagaire, voleur, empoisonneur, ... pestiféré ou pestifère... c'est tout, si j'ai... P. L. CORR. Lett. porticul. II. || Avoir une... de lèvre, v. y. TRIVIA. || Maître de la... officier du palais des Césars, chef des... qui tenaient note de toutes les actions... les dis remarquables de l'empereur.  
 2. Mémoire locale, voy. LOCAL. || Mémoire artificielle, destinée à aider la mémoire naturelle.  
 3. Action, effet de la faculté qui se souvient, sou... Il n'est point mémoire d'un plus furieux... VADOUX. Q. C. 223. En cet aveuglement ne... pas la mémoire. Qu'ainsi que de ta vie il y a... la gloire, CORR. Cid, v. 1. Mais vous, maladro, je... blez-vous ? à nul objet, et je n'ai point... d'en avoir vu qui m'ait semblé si doux, ... Orais. Vous en avez, j'en ai bonne mé... id. ib. .... Je puis avoir fait Des choses dont... regret, Et dont je n'ai nulle mémoire. MOI... 2. Vous n'en avez pas perdu la mémoire, ... Proc. II. Les excès sacrilèges [la révolution... se] dont nous abhorrons la mémoire, BOSS... d'Angleterre. Si, rappelant la mémoire des siècles... j'en fais un juste rapport à l'état présent, in... Vous avez prétendu que je consacrais la mé... de ses vertus, et que je vous proposais... en un tableau, le modèle de sa sainte vie, ... Bourgoing. Il ne vous reste que le déplaisir de sa... et la mémoire de ses vertus, FLAC. Mme de... Si d'un heureux hymen la mémoire est chère, ... And. m. III. 4. Vous n'en sauriez, seigneur, re... la mémoire, Ni conter vos malheurs, sans... votre belle lire, in. MITHR. II. 6. Que de son nom, que de sa gloire il ne reste plus de mémoire, in. ... Athal. IV. 6. Je ne serai tranquille que quand je serai... oublié, je voudrais être mort dans la mémoire des... hommes, I. 2. BOSS. Lett. à M. d'Arvernois, Corresp. ... VI, p. 399, dans ROMAN. L'aspect d'une grande... cité déserte, la mémoire des temps passés, la... comparaison de l'état présent, tout élevo mon cœur à de... hautes pensées, VOLNEY, Ruines, I. 6. Sa mémoire, à la... m'est chère et douloureuse, COLLIN D'ARAZ... Chât. en Esp. III, 2. || Il n'y a pas de mé... que... c'est-à-dire personne ne se souvient... Jamais il n'avait vu aucun spectacle; il n'y... pas de mémoire qu'il se soit divertit, ROSTAN. Litt... De mémoire d'homme (avec la négation), sans... aucun homme actuellement vivant en ait mé... Thémis n'avait point travaillé, De mémoire... ge, à fait plus embrouillé, LA VOUT. Fobd. II, ... De mémoire d'homme on n'a point vu de temps... si vils, s. v. 127. Mmo de Sésigné a employé in... correctement cette locution en disant: Il n'y a point... mémoire d'homme d'un temps si beau et si per... rant, s. v. 13 oct. 1677. Dans cette phrase mé... est pris en deux sens différents: la mémoire de... homme qui se souvient et la mémoire de la... dont on se souvient. || En mémoire de... que chose, pour en garder le souvenir. On... une colonne en mémoire de l'événement.  
 6. Terme de comptabilité. Pour mémoire; on... ces mots à côté de certains articles qui sont... tionnés, sans être portés en ligne de compte.  
 7. Terme de liturgie. Commémoration dans l'office... jour. Nous avons appris de nos pères |dit saint... Augustin|, ce que l'Eglise universelle observe, de... faire mémoire, dans le sacrifice, de ceux qui sont... dans la communion du corps et du sang de... Christ, BOSS. Réfut. cath. Ferry, n. 2. Qu'il... pas croire qu'on offre le sacrifice aux saints... martyrs, encore que, selon l'usage pratiqué dès de... ce temps-là (de saint Augustin) par l'Eglise uni... verselle, on offre le sacrifice sur leurs saints corps... et à leurs mémoires, c'est-à-dire devant les lieux où... sont conservés leurs précieuses reliques, in. Expos... d'Or. cath. 4. || Se dit d'un autel érigé sous l'invoca... d'un saint. || 8. La réputation bonne ou mauvaise... qui reste d'une personne. Payer un tribut de larmes

à la mémoire d'une mère. On éleva des monuments à la mémoire de ceux qui succombèrent dans le combat. || (Louis XIV) s'assembla dans un temple si célèbre. Notre Dame de Paris) ce que son royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce prince, BOSS. Louis de Bourbon. Chrétiens, que la mémoire d'une grande reine, fille, femme, mère de rois si puissants et souverains de trois royaumes, appelle de tous côtés à cette triste cérémonie, in. Reine d'Angleterre. Pour ne voir pas votre nom terni, votre mémoire abolie, in. Le Tellier. L'histoire de l'Eglise garde chèrement la mémoire de cette reine, in. Reine d'Angleterre. Mais vos pleurs ont assez honoré sa mémoire, s. v. BERN. II, 6. Nous ne faisons ce petit portrait du père et de la mère qu'à cause du rapport qu'il peut avoir à celui du fils: il est juste de leur tenir compte de la part qu'ils ont eue à son mérite naturel et d'en faire honneur à leur mémoire, ROSTAN. Dodart. Qu'un autre soit jaloux d'illustrer sa mémoire; Moi, j'ai besoin d'aimer; qu'ai-je besoin de gloire ? A. CHRIS. Ep. 1. || À la mémoire, à l'heureuse mémoire, à l'immortelle mémoire de, formules qu'on met quelquefois à la tête des inscriptions et des épitaphes, etc. || 7. En jurisprudence, réhabiliter, purger la mémoire d'un défunt, faire annuler, par voie de réclamation, le jugement qui l'a condamné. || Curateur à la mémoire, personne chargée de défendre la mémoire du défunt. || 8. Tel prince d'heureuse mémoire, de vertueuse mémoire, de bienfaisante mémoire, de glorieuse mémoire, de triomphante mémoire, espèce de formule employée dans certaines occasions, en parlant d'un prince, d'un souverain qui s'est illustré par ses vertus ou par ses victoires. Louis XIII, de glorieuse et triomphante mémoire, BOSSET, Le Tellier. Henri IV de glorieuse mémoire, RÉCIS. Duc de Mont. || On le dit, par extension, des simples particuliers. Ce général de glorieuse mémoire. || On a même détourné cette formule et son emploi pour y introduire d'autres épithètes que des épithètes de louange. Ce magistrat de hideuse mémoire, BOU. Nol. x. || Par plaisanterie. Tel homme de chicanieuse mémoire. || 9. Souvenir de la postérité. Ce choix pouvait combler trois familles de gloire, Conserver hautement leurs noms à la mémoire, CORR. Hor. II, 4. Ô siècles, ô mémoire, Conservez à jamais ma dernière victoire! in. Cinna, v. 2. Heureux si j'avais pu ravir à la mémoire Cette indigne moitié d'une si belle histoire, s. v. Phèdre, I, 1. Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans sans gloire, Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire, in. Iphig. I, 2. Non esprit, peu jaloux de vivre en la mémoire, Ne considère point le reproche ou la gloire, vout. Mort de Cés. III, 2. Les siècles pour tant de hauts faits n'auront point assez de mémoire, s. v. Ch. d'Asile. Pulaient ainsi dans la mémoire Nos deux noms se graver un jour in. Beaucoup d'amour. Quelles journées que celles de Marathon, de Salamine et de Platée dans l'histoire de l'espèce humaine... dans ces trois journées d'éternelle mémoire, la civilisation eut le dessus pour la première fois, JOURNAU, Fragments, Du rôle de la Grèce.  
 10. La Mémoire (avec une M majuscule), déesse que l'on nommait aussi Mnémosyne. Les Muses, filles de la Mémoire, vous enseignent que sans mémoire on n'a pas d'esprit, vout. Mém. hist. Def. de mon oncle, ch. xvi. || Les filles de Mémoire, les neuf Muses, parce que les poètes les supposent nées de Mnémosyne. || Le Temple de Mémoire, le temple où, suivant les poètes, les noms des grands hommes sont conservés. || Proverbes. Mémoire et usage rendent l'homme sage. || Mémoire du mal à longue trace; mémoire du bien tantôt passe.  
 — SYN. MÉMOIRE, SOUVENIR. La mémoire est la faculté de l'esprit qui retient les choses. Le souvenir est le résultat de cette faculté. Ils deviennent synonymes, quand, par métonymie, on prend la faculté pour son effet.  
 — HIST. XI<sup>e</sup> s. S. Aluns, seigneur, cel saint homme en mémoire; Si il prouins que de tor mal nos tolgeyt [sic], St Alexis, LXV. || XII<sup>e</sup> s. Que lur me... soit ou de l'escrit, Th. le mari, 132. || Su gariz et respandoz, Et oil son san et son me... Cher. au ly n. v. 2012. || XIII<sup>e</sup> s. ... Qui font tant par trop... Que il en perdent si le sens et la me... Berle. Et se devant moi morie, Toujours ou mien [on mon cœur] revivrie. Après vostre mort par me... la Rose, 3166. Mémoire est tresorie de toutes choses, s. v. LAT. Trés. p. 22. || XIV<sup>e</sup> s. Pour sa... voir les merites et les faiz et les vies De touz les trespassés dignes de grant me... Gérard de Ross. Prod. Dou me... de hommes dégradés Et des livres où il ha esté mis... MACAULT, p. 120. Chose

notable dont il seroit memoire, strabus, f. 92, vers. || XV<sup>e</sup> s. Afin que honorables empires et nobles aventures... soient notaiement registrées et mises en memoire perpetuelle, BOSS. Prod. Or retournons encore aux provisions qui se faisoient... si grandes et si grosses... que on ne trouveroit point en memoire d'homme, ni par escripture, la pareille, in. II, III, 30. Si vous prions, douz roys de gloire, Veuillez nous avoir en memoire, Car nous sommes en grant misere... Nativité de N. S. J. C. Hugues Aubriot... prévost de Paris... fait plusieurs notables edifices à Paris... et plusieurs autres choses dignes de grand memoire, s. v. CHARLES VI, 1381. Ainsi que le roi [Charles VI], chausant de la dite ville du Mans à aller au dit pays de Bretagne, ses princes et sa chevalerie estoit assez près de luy, luy print avec soudainement une maladie de laquelle il devint ainsi comme hors de sa bonne memoire [bon sens], MONTELL. I, ch. 1, p. 1, dans LACORNE. Escribez et mettez par memoire ce que j'ay sceu et congneu des faicts du roy Loys, CORR. Prod. La plus grande [armée] qui ait esté depuis memoire d'homme ne de long temps paravant, in. IV, 8. De fresche memoire et datte, in. IV, 10. Quant la jeune damoiselle qui l'escoutoit près Poulpnay eut ouy sa complainte et vit que de meschel il estoit issu de sa memoire [de son bon sens], Perceforest, t. I, f. 126. Iceuluy l'adrel getta une pierre à l'encontre du dit Estienne, qui estoit encliné vers terre, et lui en balla sur la memoire [le derrière] de la teste, et lui en fist une grant plaie, un canco, memoria. || XVI<sup>e</sup> s. Pour memoire de cestuy sien liconvenient Lycurgus ediffa un temple à Minerve qu'il surnomma Optileide, AMYOT, Lyc. 17. Les edictz et decreta publiques, qu'ilz firent à la louange de sa memoire, in. Pélo. 61. Importunement pour vous les filles de Memoire, BOSS. Ess. Si en mon pais on veut dire qu'un homme n'a point de sens, ils disent qu'il n'a point de memoire, MONT. I, 32. Bonne memoire est escripture; elle retient bien sa figure, CHRIS. Hérét. I, II, p. 239.  
 — ETYM. Berry, memoire (Il n'avait de sens ne memoire, BOUQUIN cité dans JACQUET, Gloss.), meimmoire, mainmoüre; provenç. esp. et Ital. memoria; du lat. memoria, qui vient d'un radical qui est dans le sanscrit smardmi, je me souviens, smriti, mémoire. En réalité, dans memoria, memor, c'est mor qui est le radical, et me n'est qu'un redoublement. On remarquera dans les plus anciens textes memoria, dont l'orthographe est purement étymologique, la prononciation étant memore ou memoire comme le montre la mesure du vers.  
 2. MÉMOIRE (mé-moi-r'), s. m. || 1<sup>o</sup> Ecrit sommaire qui contient soit un exposé, soit des instructions. On vous a mandé comme M. de Couquen était avec M. de Chaulnes; il était avec lui ouvertement aux épées et aux couteaux, il avait présenté au roi des mémoires contre sa conduite, s. v. 384. Vous savez bien qu'il [le roi] a donné deux mille écus de pension à Racine et à Despréaux, en leur commandant de travailler à son histoire, dont il aura soin de donner des mémoires, in. 13 oct. 1677. Le mémoire sur le czarowitz [le fils de Pierre I<sup>er</sup>] n'est pas rempli d'anecdotes qui jettent un grand jour sur cette triste et mémorable aventure, vout. Lett. Schouvalof, 1<sup>o</sup> nov. 1761. Vous ne me dites rien du mémoire de M. de la Chalotais: c'est, à mon avis, un terrible livre contre les jansénistes, d'autant plus qu'il est fait avec modération, d'ARNAU. Lett. à Voltaire, 21 mars 1763. || 2<sup>o</sup> Particulièrement. Factum, ouvrage manuscrit ou imprimé contenant les faits et les moyens d'une cause qui doit être jugée. Faire signifier un mémoire. Vous dirai-je qu'il se fit une règle d'écouter les raisons des parties, et de lire tous leurs mémoires, quelque longs et ennuyeux qu'ils pussent être ? RÉCIS. Lamoignon. Les mémoires de Beaumarchais sont ce que j'ai jamais vu de plus singulier, de plus fort, de plus hardi, de plus comique, de plus intéressant, vout. Lett. Florian, 3 janv. 1774. Je vous demande en grâce de me faire avoir le mémoire de feu M. de la Bourdonnais. Il manque à mon petit recueil de causes véritablement célèbres, in. Lett. Damiotille, 20 août 1766. || Terme de pratique. Se dit pour requête. Présenter un mémoire. || 3<sup>o</sup> État des sommes dues à un homme de justice pour ses vacations, ses écritures et ses déboursés dans une affaire. Mémoire de frais. Arrêter un mémoire. || Fitat de ce qui est dû à un marchand, à un entrepreneur, à un artisan, etc. J'ai demandé le mémoire du menuisier. Les articles d'un mémoire. Acquitez-moi votre mémoire. Mais il [le roi] soldera les mémoires Du pale, de foin et des victoires, s. v. Ste. Alliance. || Mémoire



... sans armes... la recherche au ciel les causes et menaces... MONT. 1, 47.

ETYM. Wallon, menacer; provenç. menassa, menaza; an. espagn. menazu; ital. minaccia; du lat. minacere, de minari, menacer, proprement être menacé, menacer.

MENACE, ÉE (me-na-sé, sée), part. passé de menacer. 1° Qui est l'objet d'une menace. Et d'un enfant... 2° Qui est l'objet d'une menace. Et d'un enfant... 3° Qui est l'objet d'une menace. Et d'un enfant...

MENACER (me-na-sé). Ce prend une cédille devant o et e: menaçais, menaçons, e. a. || 1° Frapper de menace. Et, après que tous les partis furent... || 2° Qui est l'objet d'une menace. Et d'un enfant...

MENACER, ÉE (me-na-sé). Ce prend une cédille devant o et e: menaçais, menaçons, e. a. || 1° Frapper de menace. Et, après que tous les partis furent... || 2° Qui est l'objet d'une menace. Et d'un enfant...

MENACER, ÉE (me-na-sé). Ce prend une cédille devant o et e: menaçais, menaçons, e. a. || 1° Frapper de menace. Et, après que tous les partis furent... || 2° Qui est l'objet d'une menace. Et d'un enfant...

MENACER, ÉE (me-na-sé). Ce prend une cédille devant o et e: menaçais, menaçons, e. a. || 1° Frapper de menace. Et, après que tous les partis furent... || 2° Qui est l'objet d'une menace. Et d'un enfant...

MENACER, ÉE (me-na-sé). Ce prend une cédille devant o et e: menaçais, menaçons, e. a. || 1° Frapper de menace. Et, après que tous les partis furent... || 2° Qui est l'objet d'une menace. Et d'un enfant...

... qui sont à craindre. Pour garantir le public et la propre conscience des maux dont les menaçait l'intrépidité de son âge, boss. le Tellier. Songez-vous aux malheurs qui nous menacent tous? aac. Iphig. 1, 2. Il s'est plaint d'un péril qui menaçait ses jours, id. Esth. II, 1. Rien ne menace tant d'une chute qu'une autorité qu'on possède trop loin, ven. Tel. xxi. || Être menacé de foudre, d'apoplexie, de peste, etc. avoir à craindre d'être attaqué, proclamer par une de ces maladies. || On dit dans un sens analogue: être menacé d'une disgrâce, d'une banqueroute, etc. || Menacer ruine, se dit d'un bâtiment qui est près de tomber. Une maison qu'il appelait son château et qui n'était, à parler proprement, qu'une mesure, tant elle menaçait ruine de toutes parts, etc. Diable boit, ch. 19, dans roudoux. || Fig. Cet empire, cet établissement menace ruine. || Fig. Menacer ruine, se dit aussi des personnes malades ou vieilles dont la fin paraît prochaine. Nous avons bien des confrères qui menacent ruine, l'abbé Alary, le président Hénault, l'abbé de Moncri, qui sera bientôt Moncri de Paradis, d'Alamb. Lett. d. Voltaire, 25 janv. 1776. || Il se construit, en cet emploi, avec de et un infinitif. Le choléra menaçait de gagner Paris. La discorde en ces lieux menacé de s'accroître, soul. Lutr. II. || Fig. et poétiquement. Menacer le ciel, les cieux, se dit de certains objets fort élevés. Ces montagnes, ces arbres menacent le ciel. || 4° Se menacer, e. refl. Faire des menaces l'un à l'autre. [Deux lauréats] à l'aspect l'un de l'autre embrasés, furieux, Déjà le front baissé, se menacent des yeux, soul. Lutr. IV. Le fatal sacrifice est encor suspendu; On se menace, on court, l'air gémît, le fer brille, aac. Iph. V, 6. || Proverbe. Tel menacé qui tremble, ou tel menacé qui a grand peur, c'est-à-dire celui qui menace a souvent plus de peur que celui qu'il menace. Tel tremble qui menace, MAIBET, Soliman, III, 13.

— HIST. XIII<sup>e</sup> S. [La maison de Fortune] Menaçant toujours trebuchance, la Rose, 6108. Menachlé vivent, ce dist-on; il ne seroit mie raison Que mort soient li maneclé, Bl. et Jehan, 3394. || XIV<sup>e</sup> S. Menacec vivent, et decollez meurent, LIAUX DE LUCRE, Proc. t. II, p. 343. || XV<sup>e</sup> S. Tenans pour tout certain que c'estoit signe de quelques grands malheurs dont les dieux menaçoient les humains, AMYOT, Nicias, 42. Nous sommes menacés de tant de façons de mort... MONT. 1, 43. Il menaçait de la tuer, mais elle... id. 1, 90. Voir l'estat menaçant sa ruine, id. IV, 165. M. de Saint-Paul se logea aux faubourgs, et M. de Lamezan aussi, bien marris de ce qu'on ne les laissait entrer, menaçants qu'une autrefois ils ne viendroient pas secourir la ville, MONTLUC, v (éd. du Panthéon, p. 343).

— ETYM. Menace; wallon, maner; Hainaut, menacher; provenç. menassar; ital. minacciare.

† MENACEUR (me-na-sour), s. m. Celui qui fait des menaces.

— HIST. XIII<sup>e</sup> S. Se magnanimitex ist [sort] de sa mesure, ele fait home menaceor, SAUX. LITVINI, Trésor, p. 402. || XIV<sup>e</sup> S. De grand menaceur peu de fait, DESPER. Contes, 21.

— ETYM. Menacer.

MENAGE (mé-na-j), s. f. || 1° Nom de femmes qui, chez les anciens, célébraient les fêtes de Bacchus, et se livraient à tous les emportements de ce culte. Un faune enivré de nectar Remplit la coupe des ménades, MENANT, Quatre saisons, aut. mme. En ses bruyantes nuits, Cytérée n'a jamais Vu ménade plus belle errer dans ses forêts, A. CHEN. Éleg. 39. || Fig. Voir les ménades, les évoquer, se livrer aux emportements du plaisir, des amusements. Horace a bu son sodé quand il voit les ménades, soul. Art p. IV. || 2° Fig. Femme livrée à des emportements de passion. T'accommodes-tu mieux de ces douces ménades, Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toujours malades... soul. Sol. 1.

— ETYM. Menax, de ménaxos, avoir le transport (voy. MANIE).

† MENAGE (me-na-j), s. m. Action, art de mener. Le menage des voitures, des charrettes.

— ETYM. Mener, et la finale age qui indique ordinairement l'action.

MÉNAGE (mé-na-j), s. m. 1° L'ordre et la dépense d'une maison, ou, dans le langage scientifique, l'économie domestique. Il conduit bien son ménage. Ménage de ville. Ménage de campagne. Ménage de garçon. Être dans son ménage. Les détails du ménage. Son ménage lui coûte tant. Un tonnelier et sa femme Nanon Entretenaient un ménage assez mince, LA FONT. Cont. Que vous jouez au monde un petit personnage. De vous cliquer merer avec... du ménage, soul. Femmes ser-

... C'est un homme qui fera les Géraldes de Virle, si elle n'étoit déjà laite, tant il suit... 2 mai 1760. Conduz bien ton ménage, divertis-toi, bois, dors, sois tranquille, sois sage, voltaire, la Fanité. À profit de ménage, en économisant sur les dépenses de la maison. Nous avons fait deux admirables feu devant cette porte, c'était la veille et le jour de la Saint-Jean... mais c'étaient des feux à profit de ménage, nous nous y chauffons tous, on ne couche plus sans feu, on a repris ses habits d'hiver, aac. 25 janv. 1760. || Toile de ménage, toile dont le fil est fait dans les maisons particulières, et qui a plus de corps que celle que les marchands vendent ordinairement. L'alo de ménage, pain que l'on cuit dans les maisons particulières. Pain de ménage, se dit aussi du pain blanc, non de luxe, que font les boulangers à l'usage de des pains que l'on cuisait chez soi. || Liqueurs de ménage, liqueurs qu'on fait chez soi. Jambons de ménage, jambons qu'on fait chez soi. || Fam. ment. Avoir ménage en ville, entretenir une malresse. || 2° Ensemble de plats, de vaisselle, d'ustensiles de cuisine et autres, nécessaires au ménage. Son ménage s'en va pièce à pièce par la négligence de ses domestiques. Car avec rien on remette un ménage, LA FONT. Herm. || Fig. On lui remette son ménage, se dit de celui dont on vend les biens par autorité de justice. || Petit ménage, ustensiles de ménage en diminutif que l'on donne aux enfants, et, particulièrement, aux petites filles, pour faire la dinette. Je ne sais si je tombe en enfance; mais le petit ménage d'argent que vous avez envoyé à Mlle de la Tour me plaît autant qu'à elle, MARIKRON, Lett. d. Mme de Caylus, 28 mars 1719. || L'appartement et l'ensemble des meubles. Je ne aurais plus voir mon ménage propre avec cet attirail de gens que vous faites venir chez vous, soul. Bourg. gent. III, 3. || 8° Soins qu'on donne à l'arrangement et à la propriété des meubles d'un appartement. Cette servante est plus propre au ménage qu'à la cuisine. || Femme de ménage, femme qui vient du dehors pour prendre soin des choses du ménage. || Par extension, dans le style familier. Je loge au quatrième étage; C'est là que finit l'escalier; Je suis ma femme de ménage, Mon domestique et mon portier, DESAUMES. || Faire des ménages, se dit de la femme de ménage qui vient faire ce qui est nécessaire pour le service du ménage. Cette femme gagne sa vie à faire des ménages. || 6° Conduite économique que l'on tient dans l'administration des biens, de l'argent. Ma grand-mère paternelle était de la maison d'Ellebeuf, où il y avait alors cinq ou six terres nobles, desquelles, par mauvais ménage, il en est bien à peine demeuré une aux mains de l'héritier, MALIN. Instruction à son fils, édit. LA LARNE, 1803, t. 1, p. 332. Les deniers des recettes en partie se perdaient par mauvais ménage, et on partie étaient mangés par les principaux de la ville qui les partageaient entre eux... id. le XIII<sup>e</sup> livre de Tite Live, ch. 40. Lui, berger, pour plus de ménage Aurait deux ou trois mâtinoux Qui, lui dépendant moins, veilleraient au troupeau, LA FONT. Fobl. VIII, 18. Certain butor conseillait par ménage Qu'on abolit ces travaux précieus, volt. Apol. du luse. || Vivre de ménage, vivre avec économie. Le maître du logis veut selon son pouvoir Régaler l'étranger; il vivait de ménage, MATHIEU, de bon cœur, comme on donne au village, A. CHEN. Éleg. 39. || Il vit de ménage, se dit, par plaisanterie, d'un homme dérangé qui vend pour vivre ses meubles et ustensiles, et qui, de la sorte, vit en effet de son ménage. Un débauché... qui me vend, pièce à pièce, tout ce qui est dans le logis! — C'est vivre de ménage, soul. Médecin malgré lui, 1, 1. || Fig. Ménage de bouts de chandelle, épargne sordide dans de petites choses. || 5° Toutes les personnes dont une famille est composée. Il y a trois ou quatre ménages dans cette maison. || 6° L'association d'un homme et d'une femme mariés ensemble. Certain riche bourgeois s'étant mis en ménage, LA FONT. Cont. Lorsqu'on met une fille en ménage, id. Col. Madame X<sup>te</sup>, après deux ans de ménage avec Fromenteau, l'a enfin déclaré son mari, aac. 25. Jamais vous n'avez vu une mariée si douce, elle va droit à son ménage et dit déjà son mari, id. 21 mai 1775. Vous voilà, ma chère enfant, dans votre ménage; Je prie Dieu de le bénir, MARIKRON, Lett. d. Mme de la Lande, t. II, p. 287, dans roudoux. Pour une petite fantaisie qui vous passe par la tête, vous venez troubler la paix d'un ménage, cela n'est pas bien, DROCOURT, Colin-maillard, sc. 11. Je me rappelle ce que disent les sages, que





...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...

...  
 ...  
 ...









... La leur propre à donner les corps solides. ... le royaume est le mensur de l'or. ...

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Son jus d'ivoire qui teint sol et l'ivoire. ...

— ETYM. Bas-lat. menstruum, à cause d'une analogie supposée par les alchimistes avec les menstrues.

— MENSTRUÉE (man-stru-é), adj. f. Femme menstruée, femme c'est-à-dire le flux menstruel.

— ETYM. Voy. MENSTRUÉE.

— MENSTRUÉ, ELLE (man-stru-é, è-l'), adj. Terme de physiologie. Qui a rapport aux menstrues.

— REM. Il s'est dit quelquefois pour mensuel. ...

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Cotillidones, liqueur portent de la ...

— ETYM. Voy. MENSTRUÉE; provenç. menstrual; espagn. menstrual; ital. menstruale.

— MENSTRUÉS (man-stru-é), s. pl. Terme de physiologie. Evacuation sanguine qui se fait chez les femmes tous les mois.

— REM. Ce mot ne se dit qu'au pluriel; cependant il a pu avoir un singulier; et de fait on trouve Voltaire: La femme à Loth, quelque sel de femme, Est femme encor, car elle a sa menstrue.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Menstre est appellé et flux, qui ...

— ETYM. Provenç. menstruas; espagn. et ital. menstruo; du latin menstrua, mensuel, de mensis.

— MENSUEL, ELLE (man-su-èl, è-l'), adj. Qui se fait tous les mois. État mensuel de recette, de dépense.

— ETYM. Dérivé fait sur le modèle de menstruel (voy. MENSTRUÉ), et tiré irrégulièrement du lat. mensis, mois, comme si ce mot était mensus (voy. VOIS).

— MENSUELLEMENT (man-su-èl-le-man), adv. Tous les mois.

— MENSURABILITÉ (man-su-ra-bi-li-té), s. f. Terme de physique. Propriété, qualité de ce qui est mesurable.

— ETYM. Mensurable.

— MENSURABLE (man-su-ra-b'l'), adj. Terme de physique. Qui peut être mesuré.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Mensurable, COYOSAVE.

— ETYM. Lat. mensurabilis (voy. MENSURATION).

— MENSURALISTE (man-su-ra-li-st'), s. m. Terme de physique. Celui qui composait un instrument ou écrivait sur le déchant, c'est-à-dire sur ce que nous nommons aujourd'hui harmonie.

— MENSURATEUR (man-su-ra-teur), s. m. L'état de son portefeuille [de la Banque de France] est un dynamomètre des affaires qu'on peut considérer comme offrant plus de précision qu'aucun mensurateur quelconque, Courrier français, 19 août 1867.

— ETYM. Voy. MENSURATION.

— MENSURATION (man-su-ra-sion), s. f. Terme de physique. Action de mesurer. La mensuration est employée pour constater la taille des animaux.

— Terme de médecine. Mode d'exploration des viscères thoraciques, qui consiste à mesurer comparativement le pourtour de chaque côté du thorax au moyen d'un ruban étendu de la ligne médiane du sternum à la colonne vertébrale. || Arpentage.

Avec la corruption a acquis la propriété, et, avec la propriété, la détermination. CHATEAUB. Génie, t. IV, 3.

— ETYM. Provenç. mensuratio; ital. misurazione; du lat. mensurationem, de mensurari (voy. MENSURER).

— ... MENT. || 1<sup>o</sup> Suffixe qui donne à un adjectif la signification adverbiale, et qui est le latin mens, mentem, esprit, auquel les peuples romans ont attribué le sens de façon, manière. Ce suffixe est commun à toutes les langues romanes: provenç. men ou ment; espagn. et ital. mente. Comme mens est du féminin, l'adjectif combiné avec lui pour faire l'adverbe a été mis au féminin: saintement, bonnement. L'ancienne langue écrivait et prononçait vraiment, hardiment, règlement, continuellement; ce n'est qu'elle ne prononce plus, la langue moderne les a supprimés, sauf dans les adverbes en -ument, où l'orthographe varie, et tantôt supprime l'e muet, tantôt le remplace par un accent circonflexe. Dans l'ancienne langue, les adjectifs qui provenaient d'adjectifs latins à une seule terminaison pour le masculin et le féminin n'en avaient non plus qu'une seule pour les deux genres en français; aussi disait-on loyalment, grièvement (pour griefment), etc. La langue moderne, oubliant l'origine latine et marquant par un e le féminin dans ces adjectifs, a dès lors avec raison dit loyalement, fortement, etc. Mais elle n'a pu être conséquente jusqu'au bout dans sa transformation des anciens adverbes; les adjectifs en -ent et en -ant n'avaient, on raison de la latinité, qu'une même terminaison pour le masculin et le féminin, et leur adverbe prenait -ement: prudemment. Naturellement ces adjectifs prenent l'e au féminin, quand l'assimilation est tout gagnée; l'adverbe devait donc être reformé, et, en effet, le XVI<sup>e</sup> siècle le reforma, et il dit prudemment, etc. Mais cette forme, qui était devenue rationnelle, ne passa pas au delà du XVI<sup>e</sup> siècle; la forme archaïque reprit faveur, et, par une inconséquence, on garda, dans prudemment et adverbes semblables, la trace d'une règle syntaxique qui n'existait plus (voy. MENTAL). || 2<sup>o</sup> ...MENT, suffixe nominal qui a le sens d'acte ou d'action: testa-ment, testa-mentum, document, dou-mentum, etc.; mentum, c'est-à-dire mentum, est une double forme participiale: men, grec μένος, sanscrit manas, qui est la forme moyenne, et tum, grec τό, sanscrit ta, qui est la forme passive. Les mots comme tegumen, tegumentum, mettent en évidence cette composition.

— MENTAGRE (man-ta-gr'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de médecine. Affection parasitaire que des poils de la barbe, qui est dans cette région ce que la teigne tonsurante ou tondante est au cuir chevelu, et qui est causée, comme sur ce dernier, par le développement du trichophyton tonsurans dans la racine du poil.

— 2<sup>o</sup> Sorte de maladie de la face qui affligea Rome dans les premiers temps de l'empire, qui s'éteignit ensuite et dont le caractère n'est pas bien déterminé.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il y a apparence qu'avec le temps la verolle se perdit, comme fit la mentagre, qui lui ressemble en plusieurs accidents et qui affligea beaucoup les Romains sous le règne de l'empereur Tibère, PARRÉ, XVI, 6.

— ETYM. Lat. mentagra, mot hybride, du latin mentum, menton, et týpa, prise.

— MENTAGROPHYTE (man-ta-gro-fi-t'), s. m. Terme de pathologie. Parasite végétal qui se développe dans la mentagre.

— ETYM. Mentagre, et φύτον, végétal.

— 1. MENTAL, ALE (man-tal, ta-l'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui se fait dans l'esprit. Il suppose que l'esprit fait des propositions mentales dans lesquelles il joint ou sépare les idées sans l'intervention des mots, CONDILLAC. Conn. hum. IV, 2. || L'oraison mentale, celle qui se fait intérieurement et sans aucune prononciation de paroles. Elle fit Rodriguez, fait l'oraison mentale, MONT. Not. X. || Terme de casuiste. Restriction mentale, réserve tacite qu'on fait d'une partie de ce qu'on pense, pour induire en erreur ceux à qui on parle. || 2<sup>o</sup> Qui a rapport à l'entendement. Elle [la chaussure] devient méditation dans le solitaire, caractère essentiel de l'âme et de la force mentale; il n'y a point d'homme qui n'en ait senti l'avantage pour se livrer aux travaux de l'esprit, CHATEAUB. Génie, t. I, 9. || Dans le langage de la philosophie moderne, état mental, conduite mentale, régime mental d'une société, se disent pour exprimer la manière générale de penser qui prévaut dans une société. || Terme de médecine. Aliénation mentale, folie. Maladies mentales, maladies troublant les fonctions intellectuelles.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Que luy [Socrate], en son amour virile et mentale... MONT. II, 310. Une religion pu-

rement mentale, sans objet précis et sans matière matérielle, MONT. II, 310. Cette solitude mentale ne peut nullement être employée, par la multitude de ceux qui vous sont autour, PARRÉ DE SALÈ, p. 481.

— ETYM. Provenç. et espagn. mental; ital. mentale; du lat. mentalis, qui vient de mens, esprit; grec, μένος; anscrit, manas, entendement. La racine est mān, penser, qui se rattache à manco, même, send upa mana, s'asoir, demeurer, et signifie demeurer en place sur un objet, comme sans primitif et matériel.

— 2. MENTAL, ALE (man-tal, ta-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au menton.

— ETYM. Lat. mentum, menton.

— MENTALMENT (man-tal-le-man), adv. D'une manière mentale. Substituer mentalement la définition à la place du défini, PARRÉ. G<sup>e</sup> méth. 1.

— ETYM. Mentale, et le suffixe ment; provenç. mentalment; espagn. et ital. mentalmente.

— MENTERIE (an-to-rie), s. f. Synonyme de mensonge. Je n'ai point tant d'esprit pour tant de menterie, Je ne puis m'attacher à la capoterie, MONTAUBAN, Sat. III. J'appelle rêveries ce qu'en d'autres qu'un maître on nomme menteries, COGN. Menteur, I, 8. Je vous prie de lui pardonner tout ce qu'il avouera naïvement, mais je suis une menterie, sév. 301. Dieu merci, il ne m'a point encore attrapé en menterie, et je lui en dis pourtant très-bien tous les jours, MONTAUBAN, Foire de Besons, sc. 10. || Mensonge léger ou badin, sans conséquence. Madame, vous pourrez bien me ramener, n'est-il pas vrai? — Pardonnez-moi, madame, car il faut que je passe chez Mme du Puy du-Fou. Menterie, j'y avais déjà été, sév. 3 avr. 1671. Là il n'y a point de poésie où il n'y a pas de menterie, CHATEAUB. Génie, II, 1, 6.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. À Dieu et aux gens détestable Est menterie, AL. CHARVIERE, dans le Dict. de BOCCARD. || XVII<sup>e</sup> s. Au lieu dequels entrèrent flaterie, Deception, trahison, menterie, MONTAUBAN, IV, 10. Mon amo de sa completion refuyt la menterie, MONT. III, 63.

— ETYM. Menter.

— MENTEUR, EUSE (man-teur, teù-x'), adj. || 1<sup>o</sup> Se dit des personnes qui mentent. Les livres menteuses sont en abomination au Seigneur, SAGR. Bible, Proc. de Salom. XII, 22. Des prophètes menteurs la troupe confondus, SAC. Athal. I, 1. L'homme est né menteur, LA SACT. XVI. Toutes les passions sont menteuses, MONTAUBAN, IV, 10. Ces oracles menteurs d'un temple méprisable, MONTAUBAN, Sémiramis, II, 1. Menteur comme tous les gens d'esprit, qui ne balancent guère à supprimer ou à ajouter une circonstance légère à un fait lorsqu'il en devient plus comique ou plus intéressant, MONTAUBAN. Opin. des anc. philos. (Pyrrhoniens). Mentir pour son avantage à soi-même est imposture, mentir pour l'avantage d'autrui est fraude, mentir pour nuire est calomnie, c'est la pire espèce de mensonge; mentir sans profit ni préjudice de soi ni d'autrui n'est pas mentir; ce n'est pas mensonge, c'est fiction, J. J. BOUSS. 4<sup>e</sup> prom. Celui qui ne peut faire un mensonge qu'en rougissant n'est point encore menteur, SÉNÈQUE, Ad. et Théod. I, 1, p. 44, dans FODDANA. || Familièrement. Menteur comme un arracheur de dents, homme qui dit beaucoup de mensonges; locution tirée de ce que l'arracheur de dents promet à ses pratiques de ne pas les faire souffrir. || On dit dans le même sens: menteur comme une éplâtre décollée, comme un panégyrique; menteur comme un valet, comme un laquais. Il était menteur comme un valet, MONTAUBAN. Rom. com. I, 9.

— Terme de chasse. Chien menteur, celui qui cèle la voie pour gagner le devant, ou qui crie à faux.

— Dans l'écriture, tout homme est menteur, c'est-à-dire tout homme est sujet à tromper. Je suppose néanmoins que le livre qui fait mention de César, ne soit pas un livre profane écrit de la main des hommes, mais qu'il soit menteur, LA SACT. XVI. || 2<sup>o</sup> Il se dit aussi des choses dont on compare l'apparence trompeuse à un mensonge. Toutes leurs voluptés sont courtes et menteuses, MONTAUBAN. Imit. III, 12. Sottes prétentions, grandeurs qui nous flattent, Est-il rien de menteur comme vos vanités? MONTAUBAN. Fencescl. II, 4. Si ce front n'est menteur, vous approuvez mon choix, MONTAUBAN. Si Genest, I, 4. Funeste aveuglement! perdue jalouse! Récit menteur, soupçons que je n'ai pu celer, SAC. Bajaz. IV, 1. L'in roi sage, ennemi du langage menteur, Escario d'un regard le perfide imposteur, MONTAUBAN. 3. Madame, voilà donc cet ennemi terrible; De vos songes menteurs l'imposture est visible, MONTAUBAN. Athal.









||<sup>1</sup> Qui marque du mépris. Un ton méprisant. *Travail méprisable*, v. l. *Conf. iv*, s. M. o. s. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s. ||<sup>2</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s. ||<sup>3</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s. ||<sup>4</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s. ||<sup>5</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s.

**MÉPRISER** (mé-*pré*-z'), s. f. Faute de celui qui se méprend. L'essence de la méprise consiste à ne pas s'en rendre compte, v. l. *Conf. i*, s. ||<sup>1</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s. ||<sup>2</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s. ||<sup>3</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s. ||<sup>4</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s. ||<sup>5</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s.

— **SYN.** mépris, méprise. On commet une méprise quand on prend une chose, une personne pour une autre. On commet une erreur quand on se trompe. Dans un calcul on fait une erreur et non une méprise.

— **HIST.** XII<sup>e</sup> s. Venger se vuet li rois de ceste grant mesprise, *Sax. xiii*. Là fait li rois vers Dieu vers le liu mespris, *E. as baruns cui pere* (dont les pères) établit l'église, *Th. le mort. st.* ||<sup>2</sup> *Le roi de France tenait de faire brûler Haspre*.... Combien qu'ils eussent volontiers excusé de ceste méprise son frere le roi de France, *Roiss. l. i*, 100.

— **ETYM.** Méprendre, par son participe mépris. Dans l'ancienne langue, méprisait a le sens de faute, malversation; quand on voulait dire ce que nous nommons aujourd'hui méprise, on se servait de mépris. Méprisier est fait de légier, savoir le moyen qui est entre tout et tort, *H. de monv. f.* 17, verso.

**MÉPRISÉ**, s. f. (mé-*pré*-zé), part. passé de méprendre. La bonté de Dieu a l'indignement méprisé (par le pécheur), *poes. 2<sup>e</sup> ponct. saint Iren. de Poite.*, l. Sur le haut Hélicon leur veine méprisée fut tout... des neufs orurs la fa... et la rière, *noit. Duc. ou roi. Il bas tout est lui*: Notans méprise Bientôt de son erreur sera débauché, *v. l. Rojas. i*, 1.

**MÉPRISER** (mé-*pré*-z'), s. f. ||<sup>1</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s. ||<sup>2</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s. ||<sup>3</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s. ||<sup>4</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s. ||<sup>5</sup> Qui a du mépris. *Il méprisait son état*, v. l. *Conf. i*, s.

ment. *Cl. : Dans nous rien nous deux? — Lire : N... — Clon... tu m'pri... — Lire : Je n'ai pas le droit d'indigner les sottises, *Coax. Suite de Mont. ii*, s. ||<sup>2</sup> *F... les pieds, transgresser.* *Il méprisait la loi*, *v. l. a. c. Esth. i*, s. ||<sup>3</sup> *Cru... si, de nos pleurs méprisant le pouvoir,* *Vous comptez sans peine à ne me plus revoir,* *id. Phédre. i*, s. ||<sup>4</sup> *Je puis vous paraître à présent indigne de votre affecton; mais votre promesse, pour quel la méprisez-vous?* *st. Corinne. xv*, s. ||<sup>5</sup> *Ne pas donner une suffisante attention. Ceux qui méprisent qu'on méprise tout, veu... t en même temps la... tout courir, *soas. États d'oraison. i*, 10. Il ne faut pas mépriser de tels détails, qui sont la source cachée de la ruine des États, comme des familles, *v. l. Mure. 70.* ||<sup>6</sup> *Repousser un amant, un prétendant. [to]* Pour qui j'ai méprisé Ce mortel qu'aujourd'hui le sort a fait ton maître, *v. l. Orph. ii*, s. ||<sup>7</sup> *S'élever au-dessus de l'amour ou de la crainte qu'on a ordinairement pour une chose. Qui méprise la vie est maître de la sienne* [d'Auguste], *Coax. Cirna. i*, 3. Laissons-lui donc mépriser tous les états de cette vie, pu... qu'enfin, de quelque côté qu'on s'y tourne, on voit toujours la mort en face, qui couvre de ténèbres tous nos plus beaux jours, *soas. Duch. d'Orl. Mais, parce que refusant les présents du monde, on encourt infailliblement ses disgrâces, non-seulement mépriser ses biens, mais encore mépriser sa haine, et ne pas craindre de lui déplaire, voilà la seconde maxime.* *id. 2<sup>e</sup> sermon. Pénit. i*. Quand on peut mépriser le charme de l'amour, Quels enchantements peut-on craindre? *o. INACT. Armide. ii*, s. La franchise qui règne en cet heureux séjour fait mépriser les fers et l'orgueil de la cour, *v. l. Scythes. i*, 3. Voulons-nous avoir le droit de mépriser les riches? commençons par mépriser les richesses; changeons nos mœurs, *soas. Coax. Consid. mœurs. 10.* ||<sup>8</sup> *Mépriser de, avec un infinitif. Vous, hommes, enfants de Dieu... si, plus stupides et plus insensibles que les créatures inanimées, vous méprisez de suivre les lois que Dieu même vous a données,* *soas. 2<sup>e</sup> sermon. Quinquagésime. 3.* ||<sup>9</sup> *Se mépriser, v. refl. Avoir du mépris pour soi-même. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que, croyant avec les impies que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles désirs,* *soas. Duch. d'Orl. C'est se mépriser soi-même que de s'oser paraître ce qu'on est,* *soas. Madame. Se mépriser, avoir un mépris réciproque l'un pour l'autre. Ces deux hommes se méprisent, et ils ont raison tous les deux.***

— **REM.** Mme de Sévigné a accordé, suivant l'ancienne règle, le participe présent : Je vous trouve si pleine de réflexions, si stoïcienne, si méprisante les choses de ce monde et la vie même, *3 avr. 1680.*

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Mépriser les offrandes reçues, *mont. ii*, 118. Notre appetit méprise ce qui lui est en main, *id. 11*, 3. Les opinions que l'ancienneté a eues de l'homme, sont celles où nul nous méprisent, av... et anéantissent le plus, *id. 111*, 33. Pour cette première fois s'en alla méprisé et moqué d'eulz, *survot. Lyr. 10.*

— **ETYM.** *Mes.* prédiser, et priser, estimer; *pro. mépriser, méprisier, méprisier, catal. méprisier; esp. menprecier; port. menprecisar.*

||<sup>1</sup> **MÉPRISIEUR** (mé-*pré*-zi-ur), s. m. Celui qui méprise. Méprisier indiscret, vous n'y connais rien, *LAVOTTE, Fables. ii*, s. *Le lys et la Taupe.* De sera trop aimable Le méprisier *M... L. id. Quarr. l. 2*, p. 167, éd. 1781.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Il estoit grand méprisier de ceulz qui estoient au dessus de lui, *survot. Pyrrh. 2.* Ayant à parler... des méprisiers ou conte-pleurs d'icelle [saint] *v. l. utid. n. 137. Apol. pour Hérod. p. 12.*

— **ETYM.** Méprisier; *provenç. meprisierre, catal. meprisier, esp. menprecier.*

**MER** (mè), s. f. ||<sup>1</sup> La vaste étendue d'eau salée qui baigne toutes les parties de la terre. Je vais passer la mer, pour voir sa surface, que l'on dit toujours toujours quelque chose de rare, à rien qui ne soit tant queltes [deux] d'au... et v. l. *id. 30.* On équipe par ses... et propose à son départ un vaisseau qui est partie dans la Chine les richesses de l'Ét... le ciel, la mer, les vents fermement d'abord cette entreprise, *v. l. s. Argens. Quel! pour voyer les Grecs et les... Mer, tu n'ouvras pas des choses nouvelles?* *v. l. s. l'iphig. v.* ||<sup>2</sup> Les vents qui font l'air d'heureux frémement, Et la mer leur répond par son... Au quel on de sa voix de l'É... la mer fait, le ciel

tremble, *id. Esth. i*, s. La mer la plus terrible la plus orageuse. Et plus vite pour... cour trop peu, *id. 10. 111*, s. L'empire de mer à toujours doné à aux peuples qui l'ont une fierté naturelle, parce que, le... d'indulger partout, ils croient que leur... plus de bornes que l'Océan, *soas. Exp. 21.* L'étendue de la mer est au grand... la terre; ce n'est point un... c'est un nouvel empire... que le premier, *survot. Quadrup. l. iv*, p. 10. terrible mer, quel homme à ton... pas saisi de crainte et de respect! De... sion tu frappas mon enfance! *id. H... ch. 111.* Cette superbe mer sur... jamais ne peut primer sa trace, *soas. riane. i*, s. Que j'aie à contempler dans... écartée La mer qui vient dormir sur la gentée, Sans soupir et sans mouvement! *soas. Harm. i*, 10. Terre, assoupissez vos... les ragues sur les plages, O mer... ||<sup>3</sup> Chacune des grandes parties de l'eau. La mer Atlantique, *soas. B... nique, Pacifi... J'ai visité l'É... et le Ténare, l'Asie jusqu'à la mer... le... *id. Phéd. i*, s. La Mer... savantes, toujours couvertes de... versée de tous les sens... par... de navigateurs, n'avait que... lieux d'occident en occident, au... soitant qu'en les... crovable, *soas. Élog. Deule.* On n'avait encore la véritable étendue de la Caspienne, que l'on doit à... couvertes du feu czar, *id. id.* C'est la... ranée que l'É... d'ordinaire la... mer, *soas. Mure. Mure. des larod. ut. vii*, p. 70 et 71, dans... Hannon, dans la... ciation avec les... pas seulement qu'ils se... les... de Sicile, *soas. Exp. xii*, s. ||<sup>4</sup> donné à ce bras de l'Océan le nom de mer... parce qu'elle a en effet cette couleur dans... endroits où il se trouve des madrépores sur le fond, *survot. Hist. nat. pres. d'Ét. terr. l. ii*, p. 128. On sait que la mer... son nom à la présence d'une... algues (*trichoderme d'É...*) qui, par leur... accumulation accumulées par... donnent aux eaux la couleur... *soas. Mure. Mure. des larod. ut. vii*, p. 67. Particulièrement, les... et la Méditerranée. Avant... France, pres... deux m... *soas. Mure. Thé. J...* ces deux... De... pied des Pyrénées, *soas. Exp. i*. ||<sup>5</sup> *Mer*... v. l. *id. 111*, s. ||<sup>6</sup> *Haute mer*, est... qu'il est... de la... comme à mi le large, *soas. Mure. Mure. des larod. ut. vii*, p. 67. ||<sup>7</sup> *Haute mer*, synonyme de haute... Fig. Il... pleine mer, se dit d'un homme dont la... b... établie. Fig. 1 est en... quel val a... dans un... *soas. Mure. Mure. des larod. ut. vii*, p. 67. ||<sup>8</sup> *Haute mer*, est... qu'il est... de la... comme à mi le large, *soas. Mure. Mure. des larod. ut. vii*, p. 67. ||<sup>9</sup> *Haute mer*, est... qu'il est... de la... comme à mi le large, *soas. Mure. Mure. des larod. ut. vii*, p. 67.*

... la mer, id. Qui veut apprendre à prier alle cour-  
 vent sur la mer, id.  
 — ETYM. Bourguig. *mar*; provenç. et espagn. *mar*;  
 Ital. *mare*; du lat. *mare*; comparez le celt. *maer*,  
*mar*, le slave *more*; l'allein. *Meer*; goth.  
*marra*. Corssen et Curtius rapprochent *mare* du  
 sanscrit *maru*, le desert, c'est-à-dire l'élément  
 mort, stérile, éruptive; *maru*.  
 † MERANGÈNE, s. f. Voy. *MELOKONNE*.  
 † MERCANETTE (mèr-ka-nè-t'), s. f. Un des  
 noms de la sarcelle.  
 MERCANTILE (mèr-kan-ti-l'), *adj.* || 1° Qui a  
 rapport au commerce, qui se livre au commerce.  
 Il faut contenir la littérature, car c'est ainsi  
 que cela s'appelle, a beaucoup grand d'été des  
 spéculations mercantiles, LAMARTE, *Corre* p. 1. IV,  
 p. 210. Le calcul décimal peut convenir à un peuple  
 mercantile, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 6. Arith-  
 métique mercantile, celle qui n'est pure qu'aux  
 marchands, pour la distinguer de celle des géomè-  
 tres, des algébristes, etc. || 2° Plus ordinairement,  
 se dit, en mauvaise part, des choses commerciales,  
 avec l'idée d'un gain sordide. Tout secret dans les  
 arts arraché à la polit qui fausse et mercantile d'un  
 pays, est, dans la réalité, un service rendu à toute  
 l'espèce humaine, CONDORCET, *Montigny*. || Fig. Sans  
 que rien de vénal et de mercantile ose approcher  
 d'une si pure source, J. J. ROUSS. *Prom.* 9.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Mercantil, coronava.  
 — ETYM. Ital. *mercantile*, de *mercante*, marchand  
 (voy. MARCHAND).  
 † MERCANTILEMENT (mèr-kan-ti-le-man), *adv.*  
 D'une manière mercantile, en mauvaise part.  
 † MERCANTILISME (mèr-kan-ti-li-sm'), s. m.  
 Néologisme. Propension à rapporter tout au com-  
 merce, au trafic, au gain.  
 — ETYM. *Mercantile*. On a dit dans le même  
 sens *mercantisme*, *mercet*, *Pièces*, 1, 146; mais  
*mercantisme* est un barbarisme.  
 MERCANTILLE (mèr-kan-ti-l'), *ll mouill.*, et  
 non mèr-kan-ti-ye), s. f. Terme qui vient lit. Négoces  
 de peu de valeur. Faire la mercantille. Je ne dé-  
 pérais pas de valner en Angleterre la résistance  
 que m'opposait l'homme d'État qui vient de mar-  
 cher (Canning), résistance qui tenait moins à lui qu'à  
 la mercantille fort mal entendue de sa nation,  
 CHATEAUB. *Amér. Républ. espagn.*  
 — ETYM. Autre forme de *mercantile*.  
 † MERCAPTAN (mèr-ka-pitan), s. m. Terme de  
 chimie. Radical particulier d'une classe d'hydracides.  
 — ETYM. *Mercur*, et *capt*, ainsi dit à cause de  
 sa grande affinité pour le mercure.  
 † MERCAPTURE (mèr-ka-pi-tu-r'), s. m. Terme de  
 chimie. Combinaison du mercaptan avec un métal.  
 MERCENAIRE (mèr-se-nè-r'), *adj.* 1° Qui se  
 fait seulement pour le salaire. Œuvre mercenaire,  
*noyé*, *Vencesl.* III, 9. L'esprit mercenaire [suivant  
 les quietistes], c'est-à-dire le désir des récompenses,  
 BOSS. 6<sup>e</sup> écrit, 2. Et font d'un art divin [la poésie]  
 un métier mercenaire, BOSS. *Art* p. IV. De là vint cet abus  
 d'ouvrages mercenaires, Stances, odes, sonnets, épi-  
 tres liminaires, id. *Ep.* IX. || Fig. et en mauvaise  
 part. Le véritable amour jamaïs n'est mercenaire,  
 Il n'est jamais souillé de l'espoir du salaire, Il ne  
 veut que servir, et n'a point d'intérêt Qu'il s'im-  
 mole à celui de l'objet qui lui plaît, COND. *Prém.* II,  
 1. Loin de nous une prête faible et mercenaire! at-  
 tachons-nous à Dieu pour Dieu même, *révél.* I, XVII,  
 p. 217. Lui le cœur fait tout, lui l'on vit pour soi, l'un  
 mercenaire hymen on ignore la loi, VOLT. *Scyth.*  
 II, 2. Ils pourront aujourd'hui vendre au fils de  
 l'empire un mercenaire appui, 10. *Triume* IV, 3.  
 || 2° En parlant des personnes, qui travaillent pour  
 de l'argent. N'employons point les mains d'un soldat  
 mercenaire, VOLT. *Olymp.* IV, 2. Troupes merce-  
 naires, troupes étrangères dont on achète le service.  
 Fig. à qui l'on fait faire tout ce qu'on veut pour  
 de l'argent. Cet homme est mercenaire. C'est [une  
 armée] une multitude d'âmes pour la plupart filles  
 et mercenaires qui, sans songer à leur propre repa-  
 ration, travaillent à celle des rois et des conquérants,  
 FLAUCH. *Turcane*. Gorgé de honte et d'or, un impu-  
 dent Maurice, Du pouvoir, quel qu'il soit, adorant le  
 caprice, De tout parti vaincu mercenaire apostat, Peut  
 vendre ses amis comme il vendit l'État, M. J. CHÉZ.  
*Essai sur le satyre*. || 3° S. m. Ouvrier, artisan qui  
 travaille pour de l'argent. Celui qui repand le sang  
 et celui qui prive le mercenaire de sa récompense  
 sont frères, *sacl.* *Rible*, *Fénelon* *Mag.* 2217, 37. Fa-  
 propriétaire, sans dépouiller personne, l'homme qui  
 n'est que mercenaire, donner la terre au laboureur,  
 c'est le plus grand bien qui se puisse faire en France,  
 depuis qu'il n'y a plus de serfs à affranchir, P. L.

Relig. *reng* 1. Poilu dans la mer immense de mes  
 malheurs, j'en puis oublier les détails de mon  
 premier naufrage, J. J. ROUSS. *Conf.* I, 3. Au lieu du  
 regard dont j'avais besoin pour la raffermir [ma tête],  
 je me trouvai tei submergé dans des mers d'indig-  
 nité et d'injustices, au moment même où... id. *Lett.*  
 d du *Peyron*, 27 sept. 1767. || Il se dit encore de  
 l'immensité de l'érosion, du savoir. Pléno servira  
 bien à mon dessein; les écrits de ce personnage  
 sont une grande mer dans laquelle il fait bon pê-  
 cher, OUI PATIN, *Lett.* I, II, p. 665. Après cela, doc-  
 teur, va pêler sur la libelle. Va marquer les écueils  
 de cette mer terrible, BOSS. *Sat.* VII. La préface du  
*Codes juris gentium diplomatiqueus* est un morceau  
 de genre, l'ouvrage est une mer d'érudition; il pa-  
 rut en 1693, BOSSA. *Opin. des enc. phil.* (*Leibnizian-*  
*isme*). || 9° Terme d'antiquité. Mer d'airain, énorme  
 cuve dont les prêtres juifs se servaient dans leurs  
 purifications. Il fit [Achaz] aussi ôter la mer de des-  
 sus les bœufs d'airain qui la portaient, et il la mit  
 sur le pavé du temple qui était de pierre, *sacl.* *Bi-*  
*ble*, *Rois*, IV, XVI, 47. Il [Hiram] fit aussi une mer  
 de fonte, de dix coudées d'un bord jusqu'à l'autre,  
 qui était toute ronde, id. id. III, VII, 23. L'immense  
 bassin que Salomon fit couler en métal pour le  
 temple de Jérusalem, et que l'on a désigné sous le  
 nom de mer d'airain, avait 10 coudées de diamètre  
 et 5 de profondeur... c'était, au dire de l'historien  
 Josèphe, une demi-sphère creuse, *sacl.* *Métrologie*,  
 p. 20, édit. 1831. || 10° Jarre ou autre vase de  
 terre dans lequel est une certaine quantité de  
 vin, qu'on remplace, qu'on renouvelle à mesure  
 qu'on y puise. Il a une mer de vin de Chypre.  
 || 11° Mer agitée, sorte de décoration de théâtre  
 qui représente une mer agitée. La mer agitée est  
 composée de longues lanternes angulaires de toile  
 ou de carton bleu, qu'on enfila à des broches pa-  
 rallèles, et qu'on fait tourner par des poissions,  
 J. J. ROUSS. *Idé.* II, 23. || 12° Mer de lait, dite par les  
 Hollandais mer d'hiver, mer représentant l'aspect  
 de campagnes couvertes de neige; ce phénomène  
 paraît dû à la présence d'animalcules si petits que  
 l'œil ne pouvant en séparer la clarté individuelle,  
 subit une impression analogue à celle de la lumière  
 stellaire de la voie lactée, *TAUCHNAT*, *Comptes*  
*rendus*, *Acad. des sc.* I, LI, p. 1010. || 13° Mer de  
 glace, nom d'un grand glacier dans la région du  
 Mont-Blanc. || 14° S'eat dit de différentes taches du  
 disque de la lune, où l'on a cru voir des mers gla-  
 cées. || 15° Ecume de mer, voy. *ÉCUME*, n° 4.  
 — REM. Le mot *mer*, au singulier, se prend dans  
 deux sens : 1° l'amas des eaux qui environne la  
 terre; 2° dans une acception plus restreinte, une  
 certaine étendue d'eau salée contiguë aux côtes et  
 portant un nom particulier comme la mer d'Ir-  
 lande, la mer du Nord, etc. Dans cette signification  
*mer* a un pluriel : les deux mers; les mers qui bai-  
 gnent la Sicile etc.; mais M. Julien remarque que  
*les mers* a aussi un emploi où il n'est le pluriel de  
*mer* ni dans l'un ni dans l'autre sens : « Co pluriel,  
 dit-il, ne représente pas du tout une réunion de  
 choses semblables dont chacune soit une mer. Une  
 partie a été analogue se remarque dans *airs*, *cieux*,  
*eaux*. Il n'est pas difficile de voir que, pour ces  
 mots, la pluralité s'offre toujours comme indistincte  
 et indivise; il en résulte dans la signification de ce  
 nombre une sorte de confusion et d'obscureté favo-  
 rable à la poésie et à la haute éloquence, qui fait  
 que ces expressions les *cieux*, les *eaux*, les *mers*, etc.  
 sont plus poétiques que le singulier, quoiqu'elles  
 signifient exactement la même chose. »  
 — HIST. XI<sup>e</sup> s. E. ço lur dist, cum s'en fult par  
 mer, E cum il fut en Alsia la citez, St-Alexis, LIVIII.  
 Tres qu'en la mer il conquist la terre alta gne, CH.  
 de Rol. I || XII<sup>e</sup> s. En mer se mettent, n'i ont plus  
 demoré, *NOBLES*. 118. Qui tint Amiens et Bologne  
 sor mer, id. 120. Sire [il] fu de Hlande, une terre  
 où mers clot, *Sax.* XVII. Aussi com en la mer est  
 peissanz la talaine, id. 222. Or le [mon cœur]  
 doinst dire à de il port arriver, Car il s'est mis en  
 mer sans aviron, *Couci*, 2. XIII<sup>e</sup> s. Il n'y] a si  
 bele fame deça ne delà mer, *Berte*, III. La mer a  
 esté grosse, et la tempeste chaça nos visseiaus sur  
 terre, et furent brisé, id. de VALERIE. XXXII. À tant  
 est More en haute mer, *IT. et BI.* 1240. || XV<sup>e</sup> s. La  
 monterent-ils en mer, *V. MAS*, I, 1. La mer  
 homme n'attent, LEROUX de LACY, *Proc.* I, I, p. 78.  
 || XVI<sup>e</sup> s. Ouy diray plus? mertes un tel a mer, C'est  
 Dedalus volettant sur la mer, *MAHOT*, I, 102. La mer  
 de Medoc est no mers mer sauvage, par ce qu'il y  
 a très souvent des orages violents, *Vie du duc d'É-*  
*pernon*, p. 321, dans LACROIX. Goutte à goutte la  
 mer s'égoutte, COTORAVE. Les rivières retournent

... la mer, id. Qui veut apprendre à prier alle cour-  
 vent sur la mer, id.  
 — ETYM. Bourguig. *mar*; provenç. et espagn. *mar*;  
 Ital. *mare*; du lat. *mare*; comparez le celt. *maer*,  
*mar*, le slave *more*; l'allein. *Meer*; goth.  
*marra*. Corssen et Curtius rapprochent *mare* du  
 sanscrit *maru*, le desert, c'est-à-dire l'élément  
 mort, stérile, éruptive; *maru*.  
 † MERANGÈNE, s. f. Voy. *MELOKONNE*.  
 † MERCANETTE (mèr-ka-nè-t'), s. f. Un des  
 noms de la sarcelle.  
 MERCANTILE (mèr-kan-ti-l'), *adj.* || 1° Qui a  
 rapport au commerce, qui se livre au commerce.  
 Il faut contenir la littérature, car c'est ainsi  
 que cela s'appelle, a beaucoup grand d'été des  
 spéculations mercantiles, LAMARTE, *Corre* p. 1. IV,  
 p. 210. Le calcul décimal peut convenir à un peuple  
 mercantile, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 6. Arith-  
 métique mercantile, celle qui n'est pure qu'aux  
 marchands, pour la distinguer de celle des géomè-  
 tres, des algébristes, etc. || 2° Plus ordinairement,  
 se dit, en mauvaise part, des choses commerciales,  
 avec l'idée d'un gain sordide. Tout secret dans les  
 arts arraché à la polit qui fausse et mercantile d'un  
 pays, est, dans la réalité, un service rendu à toute  
 l'espèce humaine, CONDORCET, *Montigny*. || Fig. Sans  
 que rien de vénal et de mercantile ose approcher  
 d'une si pure source, J. J. ROUSS. *Prom.* 9.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Mercantil, coronava.  
 — ETYM. Ital. *mercantile*, de *mercante*, marchand  
 (voy. MARCHAND).  
 † MERCANTILEMENT (mèr-kan-ti-le-man), *adv.*  
 D'une manière mercantile, en mauvaise part.  
 † MERCANTILISME (mèr-kan-ti-li-sm'), s. m.  
 Néologisme. Propension à rapporter tout au com-  
 merce, au trafic, au gain.  
 — ETYM. *Mercantile*. On a dit dans le même  
 sens *mercantisme*, *mercet*, *Pièces*, 1, 146; mais  
*mercantisme* est un barbarisme.  
 MERCANTILLE (mèr-kan-ti-l'), *ll mouill.*, et  
 non mèr-kan-ti-ye), s. f. Terme qui vient lit. Négoces  
 de peu de valeur. Faire la mercantille. Je ne dé-  
 pérais pas de valner en Angleterre la résistance  
 que m'opposait l'homme d'État qui vient de mar-  
 cher (Canning), résistance qui tenait moins à lui qu'à  
 la mercantille fort mal entendue de sa nation,  
 CHATEAUB. *Amér. Républ. espagn.*  
 — ETYM. Autre forme de *mercantile*.  
 † MERCAPTAN (mèr-ka-pitan), s. m. Terme de  
 chimie. Radical particulier d'une classe d'hydracides.  
 — ETYM. *Mercur*, et *capt*, ainsi dit à cause de  
 sa grande affinité pour le mercure.  
 † MERCAPTURE (mèr-ka-pi-tu-r'), s. m. Terme de  
 chimie. Combinaison du mercaptan avec un métal.  
 MERCENAIRE (mèr-se-nè-r'), *adj.* 1° Qui se  
 fait seulement pour le salaire. Œuvre mercenaire,  
*noyé*, *Vencesl.* III, 9. L'esprit mercenaire [suivant  
 les quietistes], c'est-à-dire le désir des récompenses,  
 BOSS. 6<sup>e</sup> écrit, 2. Et font d'un art divin [la poésie]  
 un métier mercenaire, BOSS. *Art* p. IV. De là vint cet abus  
 d'ouvrages mercenaires, Stances, odes, sonnets, épi-  
 tres liminaires, id. *Ep.* IX. || Fig. et en mauvaise  
 part. Le véritable amour jamaïs n'est mercenaire,  
 Il n'est jamais souillé de l'espoir du salaire, Il ne  
 veut que servir, et n'a point d'intérêt Qu'il s'im-  
 mole à celui de l'objet qui lui plaît, COND. *Prém.* II,  
 1. Loin de nous une prête faible et mercenaire! at-  
 tachons-nous à Dieu pour Dieu même, *révél.* I, XVII,  
 p. 217. Lui le cœur fait tout, lui l'on vit pour soi, l'un  
 mercenaire hymen on ignore la loi, VOLT. *Scyth.*  
 II, 2. Ils pourront aujourd'hui vendre au fils de  
 l'empire un mercenaire appui, 10. *Triume* IV, 3.  
 || 2° En parlant des personnes, qui travaillent pour  
 de l'argent. N'employons point les mains d'un soldat  
 mercenaire, VOLT. *Olymp.* IV, 2. Troupes merce-  
 naires, troupes étrangères dont on achète le service.  
 Fig. à qui l'on fait faire tout ce qu'on veut pour  
 de l'argent. Cet homme est mercenaire. C'est [une  
 armée] une multitude d'âmes pour la plupart filles  
 et mercenaires qui, sans songer à leur propre repa-  
 ration, travaillent à celle des rois et des conquérants,  
 FLAUCH. *Turcane*. Gorgé de honte et d'or, un impu-  
 dent Maurice, Du pouvoir, quel qu'il soit, adorant le  
 caprice, De tout parti vaincu mercenaire apostat, Peut  
 vendre ses amis comme il vendit l'État, M. J. CHÉZ.  
*Essai sur le satyre*. || 3° S. m. Ouvrier, artisan qui  
 travaille pour de l'argent. Celui qui repand le sang  
 et celui qui prive le mercenaire de sa récompense  
 sont frères, *sacl.* *Rible*, *Fénelon* *Mag.* 2217, 37. Fa-  
 propriétaire, sans dépouiller personne, l'homme qui  
 n'est que mercenaire, donner la terre au laboureur,  
 c'est le plus grand bien qui se puisse faire en France,  
 depuis qu'il n'y a plus de serfs à affranchir, P. L.





omale, on son veuel le moetra devant le Journal

du l'aire *L'aire*, *La Post*, 1711.

— EYM. *Meruece*, métal.

§ MERCURIFICATION (mèr-ku-rif-ka-sion) s. f.

Opération par laquelle le mercure de Saturne se change en un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

— EYM. *Meruece*, métal, et le lat. *ferre*, faire.

§ MERCURIOSE (mèr-ku-ri-k), adj. m. T

de *mercurio* (s) de *mercurio*, le nom d'un

MERDIEUX, MERSE (mèr-dèd, dè-d'), adj.

1° Terme grossier. Souvent de merde. Croyez-vous

qu'elles puissent aller briller aux ballets et aux

semblées avec des chemises merdeuses? COMTE DE

CAYLUS (BOUSSY), *Mém. de l'Acad. de Troyes*, *Œuvr.*

l. 12, p. 20, dans POTERON. § Fig. et bassement. Il sent

— EYM. *Merda*.

§ MERDIEUX (mèr-di-èk), adj. Terme de zoolo-

— EYM. *Merda*, et le lat. *gerere*, porter.

1. MÈRE (mè-r); Chifflet, *Gramm.* p. 190, au

xvii<sup>e</sup> siècle, dit qu'on prononce mère), s. f. 1° Femme

qui a mis un enfant au monde. On ne peut point

un fils sur le corps d'une mère! con. *Rodog.* iv, 4.

Comme un enfant que sa mère arrache d'entre les

bras des voleurs, doit aimer, dans la peine qu'il

souffre, la violence amoureuse et légitime de celle

qui procure sa liberté, *PASC.* *Pens.* xxiv, 81<sup>er</sup> ter.

Vous avez perdu ces heureux moments où vous

jouissiez des tendresses d'une mère qui n'eut jamais

d'égal; mais il vous reste ce qu'il y a de plus pré-

cieux, l'espérance de la rejoindre dans le séjour de

l'éternité, boss. *Mar.-Thér.* Nous vîmes alors [en

une maladie dangereuse du Dauphin] dans cette

princesse, au milieu des alarms d'une mère, la fol-

— EYM. *Merda*, et le lat. *gerere*, porter.

1. MÈRE (mè-r); Chifflet, *Gramm.* p. 190, au

xvii<sup>e</sup> siècle, dit qu'on prononce mère), s. f. 1° Femme

qui a mis un enfant au monde. On ne peut point

un fils sur le corps d'une mère! con. *Rodog.* iv, 4.

Comme un enfant que sa mère arrache d'entre les

bras des voleurs, doit aimer, dans la peine qu'il

souffre, la violence amoureuse et légitime de celle

qui procure sa liberté, *PASC.* *Pens.* xxiv, 81<sup>er</sup> ter.

Vous avez perdu ces heureux moments où vous

jouissiez des tendresses d'une mère qui n'eut jamais

d'égal; mais il vous reste ce qu'il y a de plus pré-

cieux, l'espérance de la rejoindre dans le séjour de

l'éternité, boss. *Mar.-Thér.* Nous vîmes alors [en

une maladie dangereuse du Dauphin] dans cette

princesse, au milieu des alarms d'une mère, la fol-

— EYM. *Merda*, et le lat. *gerere*, porter.

1. MÈRE (mè-r); Chifflet, *Gramm.* p. 190, au

xvii<sup>e</sup> siècle, dit qu'on prononce mère), s. f. 1° Femme

qui a mis un enfant au monde. On ne peut point

un fils sur le corps d'une mère! con. *Rodog.* iv, 4.

Comme un enfant que sa mère arrache d'entre les

bras des voleurs, doit aimer, dans la peine qu'il

un enfant au lieu de la véritable mère. (con-

mère, nom qui a été donné quelquefois aux nour-

rices. § 8° Grand'mère, mère grand, *myr.* *Maternité*

mèze. § Fig. Contes de ma mère l'oise, *maternité*

dont on amuse les enfants. Et ne m'en parlez plus,

quand leur discours finit. *le d'Urgande et de ma mère l'oise, p. 242, Cat. 17*

§ 9° Belle-mère, voy. *saute-mère*. § 10° Mère

mère, affection de matrice, et, par analogie, l'hystérie.

Mère de Clisson a de grands maux

mère, stv. 91. § 11° Fig. Notre mère la terre. La terre

notre mère, la terre qui nous nourrit. Vous rougirez de

la charrie, *Simple discours*. § Mère se dit des choses

dérivées comme origine. Albe est ton origine; et

et considère que tu portes le fer dans le sein de

mère, con. *Hér.* t. 1. Patrie aux flancs de la

terre. La terre notre mère, la terre qui nous

nourrit. Vous rougirez de la charrie, *Simple discours*.

§ Mère se dit des choses dérivées comme origine.

Albe est ton origine; et considère que tu portes le fer

dans le sein de la terre. La terre notre mère, la

terre qui nous nourrit. Vous rougirez de la charrie,

*Simple discours*. § Mère se dit des choses dérivées

comme origine. Albe est ton origine; et considère que

tu portes le fer dans le sein de la terre. La terre

notre mère, la terre qui nous nourrit. Vous rougirez

de la charrie, *Simple discours*. § Mère se dit des

choses dérivées comme origine. Albe est ton origine;

et considère que tu portes le fer dans le sein de la

terre. La terre notre mère, la terre qui nous nourrit.

Vous rougirez de la charrie, *Simple discours*. § Mère

se dit des choses dérivées comme origine. Albe est

ton origine; et considère que tu portes le fer dans le

sein de la terre. La terre notre mère, la terre qui

nous nourrit. Vous rougirez de la charrie, *Simple*

discours. § Mère se dit des choses dérivées comme

origine. Albe est ton origine; et considère que tu

portes le fer dans le sein de la terre. La terre notre

mère, la terre qui nous nourrit. Vous rougirez de la

charrie, *Simple discours*. § Mère se dit des choses

dérivées comme origine. Albe est ton origine; et

considère que tu portes le fer dans le sein de la

terre. La terre notre mère, la terre qui nous nourrit.

Vous rougirez de la charrie, *Simple discours*. § Mère

se dit des choses dérivées comme origine. Albe est

ton origine; et considère que tu portes le fer dans le

sein de la terre. La terre notre mère, la terre qui

nous nourrit. Vous rougirez de la charrie, *Simple*

La mère, voy. LAOUE, n° 6. || L'idée mère d'un ouvrage, l'idée dont il est le développement. || Un bon père et une bonne mère s'y développent avec grâce. || Une mère et son enfant, *surv. Rép. d'Chateaub.*, t. 1, p. 16. || Mère brèche, grande brèche qui sortent plusieurs à travers les bords. || Mère porce, grande porce qui se fait en un grand nombre de porces. || Mère mouleuse, grande mouleuse qui en a de petites autour d'elle. Toutes ces mères enfantées par l'États, qui a douze mille de hauteur, ne paraissent être que de petites mères faites pour accompagner la majesté de la reine catholique, *surv. Art. théor. terr. Civ.*, t. 1, p. 64. En chimie, eau mère, eau saline et blanche, qui ne donne plus de cristaux. || 2° Mère-mère, voy. péris-mère, ple-mère, voy. riu-sau. || Mère-mère, la ve la troue plus, la mère en est mère, et il d'une chose qui est devenue fort rare. || V. l'art. mère à sa mère à faire des enfants, et il est quand qu'un se mêle d'enseigner à un autre une chose que cet autre sait mieux que lui. || V. l'art. mère de ma mère, ce n'y retourne plus, et il est quand on a été mal satisfait d'un lieu où l'on veut plus retourner, d'une affaire qu'on ne veut recommencer.

— REM. 1. Mme de Maintenon a dit: Après tous ces discours de mère, croyez qu'en fait à toute la franchise, *Lett. d M. d'Aubigné*, 30 sept. t. 1, p. 147, des roudens. à la rigueur, le pronom en ne peut pas représenter un substantif pris partitivement; mais tel le sens est si clair, qu'il n'y a pas lieu de prévoir la règle. || 2. On dit: ses père et mère, dans le langage familier et dans le langage d'usage, pour son père et sa mère.

— HIST. 17<sup>e</sup> s. Co dist li pedres [le père]: cher filz, qui n'ai perdu l'Respont la medre: lassel qu'est venus l' St-Alexis, xxii. Celui qui la mere yglise meurt froquerant, *Loir de Guille*, t. 1. [Il]s Ne retournent lur meres, de lar fomes, *Ch. de Rol. cvii*. 17<sup>e</sup> s. Mar douterez homo de mere ne, *Roncior*. [N]otre terre [Que] la mere Deu tient à son lige *Sax. xxxi*. || 18<sup>e</sup> s. Et sa mere en commence à pleurer, *Berte*, iii. Mere, ce dist Aliste, que me vo priere, *ib. xii*. || 19<sup>e</sup> s. Et aussi sa mere de mere [au comte de Flandre]... le blasmolt *ib. i*, t. 1, p. 68. Sachez que l'en dist que l'amour de mere est plus grande que amour de nourriture, *Perceforest*, t. III, p° 130. || 20<sup>e</sup> s. Là sera la mere de la fontaine, pour recevoir l'eau de plusieurs costez, et de là la rendre dans un bassin, *O. de Serres*, 766. Ces pieces sont mises sur un grand sauloir, appelé mere, composé de plusieurs joints en mail, contenant trois ou quatre pas en quadratre, et dans les bords ès endroits pour parer de veuer la saumure; aucuns ont par terre ou sauloir d'une peau de beuf crue, *ib. id.*, p. 839. Notre mere nature, *Mont*, t. 1, p. 312. On s'en chantoit dix ans, comme je croy, *ib. id.*, p. 626. Dans lacarne. Mere piteuse fait de sa mere use, *cotonare*. La mere du timide ne fait que c'est de pleurer, *ib. id.* t. 1, p. 312. et bonne mere et mere dable, *Lett. d M. de Lancy*, *Prop.*, t. 1, p. 312. La povere dame de mere est en une tour de chasteau, qui tendre et ploroit; car elle n'avoit que l'est joyeuse d'nt son fils estoit en voyage parvenir, amour de mere l'adone tout de *Chronique de Bayart*, ch. 2.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

— EYM. Provenç. mer, mîer; espagn. et ital. mero; du lat. *merus*, pur; le sens primitif de *merus* est seul, d'après *Vestus*. *Mier* ou *mer* était un adjectif très-usité dans l'ancienne langue; les chansons de geste ne parlent que d'or *mier*.

leste, & s. zones. *Rev. in* Méridienne du temps moyen, courbe en forme de a qu'on trace autour de la ligne de midi d'un cadran solaire, et qui indique le midi en temps moyen pour chaque mois de l'année. || 6° La méridienne, nommeil auquel les habitants des pays chauds se l'orient ordinairement vers l'heure de midi. Pare la méridienne La Fortia par bonheur fait la méridienne, *bossy, Del. tromp.* III, 1.

— *REM.* Faix méridienne ou méridienner, ou paux. Cette forme se disait encore, comme on voit, au xv<sup>e</sup> siècle; aujourd'hui elle est archaïque et proscrite.

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Entre ces affaires, il reit David à un jour levé après meride; et se slout abandonant lamentant en en soler, *Noie, p. 160.* || XIV<sup>e</sup> s. Puis (il) fit a'oez [son armée] acemner; Si tirrent ensemble à Viane Un mardy puis meridiano, *FR. MOUSSAS, ms. p. 318, dans LACURE.*

— *ETYM.* Méridien; Berry, merinnne, merienne, merienne, merienne; saintong. meriennes, merières; norm. méricano, mesie; provenç. meridiano, meriana; espagn. et ital. meridiano.

**MÉRIDIONAL, ALE** (mé-ri-di-o-nal, na-l'), *adj.* || 1° Qui est du côté du midi. Les pays méridionaux. || Cadran méridional, celui qui est dans le plan qui va du levant au couchant, et qui est directement tourné vers le midi. || Le pôle méridional, le pôle antarctique. || Terme d'astronomie. Distance méridionale, se dit quelquefois de la différence de longitude entre deux astres. || Parties, minutes méridionales, se dit, dans la navigation, des parties, des minutes comptées sur le méridien dans les cartes marines. || 2° Substantivement. Les méridionaux, les gens qui habitent les pays du Midi, spécialement les habitants du midi de la France. C'est un méridional.

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. La mer oriental ou meridional, *FR. MOUSSAS, ms. p. 160, vers 20.*

— *ETYM.* Provenç. et espagn. meridional; ital. meridionale; du lat. meridionalis (voy. MÉRIDIAN).

† **MÉRIER-BLANC** (mé-rié-blanc), *s. m.* Oiseau qui mange les mères. On dit aussi mériau. || Au plur. Les mériers-blancs.

† **MÉRINE** (mé-ri-né), *adj. f.* Race mérino, la race des mérinos. La race mérino est actuellement naturalisée en France.

— *ETYM.* Voy. MÉTAN.

**MERINGUE** (me-ri-gh'), *s. f.* Espèce de pâtisserie fort délicate faite avec des blancs d'œufs et du sucre en poudre, et que l'on garnit de crème fouettée ou de confitures. Les mets délicats et peu substantiels, comme les meringues, la crème fouettée et les fruits fondants, *voy. Dict. phil. superfl.*

— *ETYM.* Il y a dans le bas-latin meringa, corruption de merenda, collation du soir; ce ne peut être l'origine de meringue. L'espagnol a melindre, bignard fait avec de la farine et du miel. Scheler demande si meringue serait une altération de ce mot espagnol, où le mot miel, miel, paraît figurer. Mais tout cela tombe si, comme le croit M. Simon Luce, la meringue est une crème ou pâtisserie originaire de pays de Mériagen, qui envoient au dehors beaucoup de pâtisseries.

† **MERINGUE, FK** (me-ri-ghé, phé), *adj.* Dont la douceur est semblable à la crème des meringues. Un peu meringué. || Ces gâteaux n'étaient pas légers et comme meringués, il faudrait y mettre plus de farine qu'on ne l'a présenté, *causé, Métr. rust.* p. 1.

**MÉRINO** (mé-ri-non), *s. m.* || 1° Mouton de race espagnole dont la laine est très-fine. Les mérinos. C'est seulement vers le milieu du siècle dernier qu'on introduisit pour la première fois dans la péninsule ibérique ces brebis à voy. etc. l'on ont qui ont fait la fortune de Segovie, et c'est en souvenir de ce qu'on étoit venus par mer qu'on les appelle moutons méridiens, ovjas merinas; c'est là ce dernier mot que nous avons fait celui de mérino, le 5 août, 18 et 19 juin 1833, 3<sup>e</sup> p. 6<sup>e</sup> col. Les meringues et leversins, *voy. mérisos, brebis mérisos.* || 2° Syn. de méris. || 3° Syn. de mérino. Un beau mérino.

— *ETYM.* On y a dans l'espagnol merino, qui, substituant à l'origine pure, l'espagnol des méridiens et faisant la répétition des syllabes, méri-merino, qui se écrit merino, on trouve des meringues qui étoient à l'origine, dit le mérisos, l'ovjas qui se font au pays de Mériagen, les mérisos, le laine de ce troupeau. Cette dernière répétition est empruntée au méris, lequel n'est qu'un synonyme

de mérisos. Mérisos vient du bas-latin majorinus (dérivé de major, voy. MAJUS), et signifie proprement un juif, puis, particulièrement, un juif de la transhumance des troupeaux, d'où un adjectif mérisos, relatif aux troupeaux de transhumance, et finalement un mouton de race spéciale.

**MÉRISIE** (me-ri-si'), *s. f.* Fruit du merisier.

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Cerises, merises, guines, Mérisier, II, 5. || XV<sup>e</sup> s. Le suplant s'arresta à l'endroit d'un mesier où avoit des meures... lequel, alteré de chaleur, se print à cueillir des dites merises pour soy refroidir, *DE CAEN, merillus.* || XVI<sup>e</sup> s. Merises sont guines cesques sauvages et petites, tenant de l'amer, dont elles portent le nom, *DE SERRAS, 523.*

— *ETYM.* O. de Serres le rattache à amer; en italien, amarella, merisa, vient en effet du lat. amarus; mais *voy. MERISIA.*

**MÉRISIER** (me-ri-sié), *r.* ne se prononce et ne se lie jamais; au pluriel, l'y se lie: des mérisiés - s en fleurs). *s. m.* Cerisier sauvage (cerasus arum, D. C.). || Merisier à grappes, cerasus padus, D. C., espèce sauvage des bois montueux à fruits rouges ou noirs, amers. || Merisier de Virginie (cerasus virginiana, L.), arbre dont le bois est utilisé dans les arts. || Merisier du Canada, espèce de bouleau, betula lenta, L. || Merisier des Antilles, eugenia glutinosa, Richard.

— *HIST.* XV<sup>e</sup> s. Meserasus, merisier, *SCHERER, Gloss. rom. lat.* p. 40.

— *ETYM.* D'après le Hérisier, *Hist. et Gloss.* t. II, p. 166, merisier est pour mé-erisier, de mé, mal, en normand, et cerisier: mauvais cerisier, cerisier sauvage.

† **MÉRISMATIQUE** (mé-ri-sma-ti-ki'), *adj.* Terme de physiologie. Multiplication ou reproduction mérismatique, celle qui a lieu par division ou scission des cellules ou des êtres entiers.

— *ETYM.* Mérisos, division.

† **MÉRISME** (mé-ri-sm'), *s. m.* Figure de rhétorique. Division d'un sujet, d'un point à traiter en ses diverses parties.

— *ETYM.* Mérisos, division, de μέρος, partie.

**MÉRITANT, ANTE** (mé-ri-tan, tan-t'), *adj.* || 1° Qui a du mérite. Un homme fort méritant. Des personnes méritantes. Donner des récompenses aux plus méritants. || 2° Qui a de la qualité, en parlant d'une espèce d'arbre fruitier. Qu'une variété méritante soit fécondée par une variété sauvage ou à fruits acerbes, il naîtra certainement du semis de ses pépins des variétés nouvelles qui lui seront, pour la plupart, sinon toutes, inférieures en qualité.

**MÉRITE** (mé-ri-t'), *s. m.* || 1° Ce qui rend une chose digne de récompense ou de punition. Toute action de miséricorde fera placer chacun en son rang selon le mérite de ses œuvres, *BOCC. Bible, Ecclésiast.* XVI, 16. Comment la vie active et la vie contemplative ont chacune leur mérite devant Dieu, *BOCC. États d'orais.* IX, 13. Humble dans les grandes choses, grande dans les petites, et joignant surtout à la pureté de ses intentions le mérite de l'obéissance, *BOCC. Panteyr. Se Thé.* De la constance ailleurs va montrer les mérites, *VENISS. Ariane,* III, 4. Que ce soit un courtisan fidèle ou un gentilhomme de Bonsparte [qui] a imaginé de donner Chambord au duc de Bordeaux', c'est la même chose pour nous qui n'y saurions avoir jamais d'autre mérite que celui de payer, *r. L. COUS. Simple discours.* || Se faire un mérite de quelque chose, tirer gloire, tirer avantage d'avoir, de faire quelque chose. Sans que de mon pouvoir je me fasse un mérite, *MOI. Psyché,* III, 3. Elle est toujours l'objet de la jalousie de la Héloïse, qui se fait un mérite auprès de ma mère de la hait comme le diable, *BOCC. 316*. Se faisant un mérite de sa complaisance, *BOCC. Hist.* I, 11. Et loin de repousser le coup qu'on vous prépare, vous voulez vous en faire un mérite barbare, *BOCC. l'Org.* IV, 4. Ils se font un mérite de leur ignorance, *BOCC. Pré. ser. Drapeaux* || 2° Ce qui rend une personne digne de récompense ou de punition. Les méchants sont soufferts pour l'instruction ou pour le mérite des justes, *BOCC. Carême, Nôve-p.* || En ce sens il se dit très-souvent au plur. Propriétés de vos vices à vos mérites, *BOCC. France.* I, 4. Ce peuple tantôt châtité, et tantôt comblé dans ses disgrâces, par les divers traitements qu'il reçoit selon ses mérites, rend un témoignage public à la Providence qui régit le monde, *BOCC. Hist.* I, 3. Qu'il soit récompensé par d'abord ses mérites, *BOCC. Paris,* II, 3. En ce sens et au pluriel il prend quelquefois le

caractère du langage familier. ...Est-ce un sujet pourquoy Vous laissez à mer vos mérites? *BOCC. Fable.* IV, 3. Vous m'honorez vraiment par d'abord ses mérites, *BOCC. Méneches,* III, 5. Par conséquent et ordinairement en mauvaise part il est traité selon ses mérites. Par dérision, laissez à mer tous ses mérites, étager ses services. || 3° Les mérites de la passion de Jésus-Christ, ses souffrances et sa mort, en tant qu'elles ont satisfait pour les hommes à la justice divine et qu'elles leur confèrent les effets de la grâce. Sans la prière, quelle part avez-vous aux mérites de Jésus-Christ? *BOCC. Proc.* VIII. Ils ne s'assurent point en leurs mérites, *BOCC. Athol.* III, 7. La certitude que les hommes ne sont pas perdus, que nos diables sont nous de nouveaux mérites, *BOCC. Carême, D.* || [Jésus-Christ] couronnera ses dons, en récompensant ses faibles mérites, *BOCC. Carême, Pâques.* || Droit à la miséricorde divine. Que les vrais chrétiens considèrent leur mérite que de Dieu, et non d'Abraham, *BOCC. Pens.* XII. Mérite de condamner, *BOCC.* sur l'héritage céleste qui appartient véritablement à ceux ayant persévéré jusqu'à la fin dans la foi qui est par la charité, et ayant par ce moyen accompli la loi selon la mesure de cette vie, *BOCC. Rev. cath.* Ferry, I, II, 13. || 4° Ce que les personnes ont de digne et d'estimable. Dans les belles âmes, Le mérite a droit de produire des flatteurs, *BOCC. l. 3.* Je sais que le mérite est objet à l'encre, *BOCC. Terrena,* IV, 1. La nature fait le mérite, et la fortune le met en œuvre, *LA ROCHEFOUCAULT, Max.* 152. Le monde récompense plus souvent les apparences de mérite, que le mérite même, *BOCC. id.* 166. Quelle disposition qu'il le monde à mal juger, il se récompense plus souvent grâce au faux mérite qu'il se mécompte injuste au véritable, *BOCC. id.* 166. Les hommes n'ayant pas accoutumés de former le mérite, mais seulement le récompenser où ils le trouvent facile, *BOCC. Pens.* XIV, 107, *Édit. HAVET.* Que si son âme la distinguait, j'ai en raison de vous dire qu'il était encore plus distinguée par son mérite, *BOCC. Duch. d'Orlé.* Qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'à son dernier soupir... c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvait porter; et, malgré tout votre mérite, vous n'avez pas n'aura de moi aujourd'hui que cette louange de Louis de Bourbon. Ce sera dans trois jours que son nom parmi les hommes et s'être acquis le mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé, et comme un titre pour commander de se voir vu faire, *BOCC. id.* Les deux auges se réunissent [Richelieu et Mazarin] qui ont soutenu la puissance de cet empire, ont voulu honorer la récompense qui était due à son mérite; mais il a tout refusé au Corneil. Une princesse dont le mérite nait de naissance, encore que sortie d'un père si vaillant d'avis souverains... *BOCC. id.* Anne de Gondeau Le mérite ne brille guère tel sans punition, et la protection n'aime pas à se charger de mérites, *BOCC. Mazarin, l'Édit.* || *Fable d'Alcibiade* 167. Parmi tant de mortels... il ne se trouve pas qui, touchés d'un vrai zèle, De mérite soient nous fassent souvenir, *BOCC. Esch.* II, 3. La justice et l'équation s'exercent sur le mérite et sur cette différence que celle-ci est un bien et celle-là contraire, courageux, sincère... et que celle-ci est contraire, et un moment vain, et d'ailleurs un avis contraire du mérité qui est hors de sa portée. || Personne presque ne s'aime de récompense du mérite d'un autre, *BOCC. id.* Les hommes et les femmes couronnent rarement sur le mérite de la femme; leurs intérêts sont trop différents, *BOCC. id.* Il ne faut rien exagérer, ni dire des courtes que celui qui n'y est point; l'on n'y attend rien de plus que le vrai mérite que de le laisser récompensé par la récompense, on ne l'y méprise pas, mais, quand on a pu une fois le discernir, on l'oublie, *BOCC. id.* Quel peut, avec les plus rares talents et le plus excellent mérite, n'être point couronné de son mérite, quand il considère qu'il le laisse, en méritant un monde qui ne se souvient pas de sa vertu, *BOCC. id.* tant de gens se trouvent pour le récompenser, || 5° Un mérite possible, mais solide, accompagné de sa vertu, *BOCC. id.* Il ne voulait point que ce soit un mérite qui se pût être digne par son gain, rival trop dangereux et trop ennemi à l'ennemi, *BOCC. id.* Fégon. Le mérite est un mot, si l'on

na l'escorte, MONTLEURT, *Fem. juge et part.* II, 4. Ces hommes ne se rendent d'ordinaire sur le mérite d'autrui qu'à la dernière extrémité, VAUVENARDOUS, *Mérites* d'un jeune homme. Il est plus nécessaire, pour vivre en paix, de cacher son mérite que de le vanter. COMTE DE CASTUS (OSOULT), *Œuvre*, I, 111, p. 197, dans ROUGENS. Le mérite a sa pudeur comme la chasteté, DELOS, *Consid. morale*, 2. Il se trouvait en ce moment dans cette heureuse position que le mérite peut espérer une indulgence qu'il n'éprouve qu'une fois et même qu'il n'éprouve pas toujours, CONDORCET, *Heller*. Vanter sa race, c'est vanter le mérite d'autrui, M<sup>me</sup> DE LAN EST, *Art d'une mère à son fils*. Avoir du mérite, avoir des qualités, du talent. Ma sœur a du mérite, elle est aimable et belle, TR. COME. Ariane, II, 4. Théramène était riche et avait du mérite; il a hérité, il est donc très-riche et d'un très-grand mérite, LA SÈVE, VII. De mérite, se dit des personnes qui ont du mérite. Nommez cet ecclésiastique de mérite, que vous dites avoir assisté à cette assemblée... PASC. *Proc.* XVI. Chrysantho, homme opulent et impertinent, ne veut pas être vu avec Eugène, qui est un homme de mérite, mais pauvre, il croirait en être méprisé, LA SÈVE, VI. Les personnes de mérite et de service sont utiles aux rois, ID. XI. Parmi les officiers de l'armée, on voyait des gens de mérite, MAMILL. *Gramm.* 2. Madame la maréchale d'Albret n'est une personne de mérite sans esprit, MAMILL. *de CASTUS, Souvenirs*, p. 17, dans ROUGENS. || Du premier mérite, qui est au premier rang par son mérite. Il [Scipion] avait toujours auprès de lui des gens de mérite, comme Panétius et Polybe, qui l'accompagnaient même dans ses campagnes, ROLL. *Hist. anc. Œuvres*, XI, 3<sup>e</sup> part. p. 668, dans ROUGENS. || Au plur. Ces deux hommes ont des mérites différents. Que si ton heur était pareil à ces admirables mérites, MATH. III, 2. Qu'il ne vante que plus ses mérites frivoles, COME. *Pomp.* I, 1. De mesure avec moi d'accord de vos mérites, ID. *la Truie*, II, 4. Dans le monde on voit tous les jours des mérites médiocres s'emporter sur des mérites étonnants, BORDAL. *Myst. Amour de J. C. t.* I, p. 403. Si la réputation et la vertu pouvaient dispenser d'une loi commune, l'illustre et la vertueuse Julie vivrait encore avec son époux; ce peu de terre que nous voyons dans cette chapelle couvre ces grands noms et ces grands mérites, FLUCH. *duc de Montaurier*. On lui dut [à Patru] l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours, mérites absolument inconnus avant lui, VOLT. *Louis XIV*, 32. Molière fut, si on ose le dire, un législateur des bienséances du monde; je ne parle ici que de ce service rendu à son siècle, on sait assez ses autres mérites, ID. *ib.* 33. || 5<sup>e</sup> Ce qu'une chose a de digne d'éloge. Le mérite du style. Cette pièce n'est pas sans mérite. On dit du mérite aux bienfaits qu'on retarde, MATH. *Bélis.* II, 10. Et sans considérer quel sera le loyer d'une action de ce mérite, LA FONTAINE, *Fab.* VI, 43. Si, pour faire un système, on peut porter à toutes sortes de principes, prendre les plus absurdes comme les plus évidents, et faire une justification de causes sans raison, quel mérite peut-il y avoir dans des ouvrages de cette espèce? CONDILLAC, *Traité des syst.* ch. 3. Je préfère toujours à ce mérite faut des politesses vaines la première vertu des mœurs républicaines, VOLT. *Tancr.* I, 2. Le mérite de la difficulté surmontée est quelque chose, ID. *Lett. Mme Denis*, 22 août 1760. || 6<sup>e</sup> Habileté, talent. On cherche les rieurs; et moi je les évite; Cet art veut sur tout autre un suprême mérite, LA FONT. *Fab.* VIII, 2. Il [le chevalier de Gougan] est bon juge du mérite de la guerre [mérite militaire], SEV. 18 juill. 1690. || 7<sup>e</sup> Mérite, les gens de mérite. Honorer le mérite. Affable à tous avec dignité, elle savait estimer les uns, sans fâcher les autres; et, quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentait pas dédaignée, BOSS. *Duch. d'Orléans*. || On l'a dit au singulier pour signifier un homme de mérite. Et l'on peut pour époux refuser un mérite. Que pour adorateur on veut bien à sa suite, VOLT. *F.* I, 1. || 8<sup>e</sup> Fig. Importance, en parlant d'une chose. Il a vu cet homme que je vous ai dit qui est habile (un médecin), et qui le traite actuellement selon le mérite de ce mal, SEV. 6 oct. 1690. || 9<sup>e</sup> Terme de marine. Apostille favorable portée sur le congé d'un marin, ou à côté de son nom sur les matricules. || 10<sup>e</sup> Mérite militaire, nom d'un ordre fonde par Louis XV.

ver [faire son salut] de l'ans, Dont doit par droit ma mérite estre grans, Car plus dolans ne s'en part nus de France, GYSSANS, *Romanc.* p. 96. Ainsçois la donne [ton cœur] en don tout quelle: Si en auras greignor [plus grand] mérite, LA ROSE, 2204. Si vous direz grâces et merites De la bonté que vous me ditz, ID. 2821. Pechié porte sa peine et bienfait sa merito, S. DE MASENO, *Test.* 309. Dix l' [lui] en rendra encore, sachez, tout son mérite [tout ce qu'elle mérite], MÉRTE, LIV. || XIV<sup>e</sup> s. À cely doit on rendre grâces et merites, qui est souverain de tous les rois, CHR. DE ST DENIS, I, 1, p. 17. Si ceste opinion estoit vraye que toutes choses adviendroient de necessité selon la constellation des corps célestes, nul n'auroit mérite, *Songe du veergier*, I, 171. || XV<sup>e</sup> s. Bienfait ne se doit sans merito [recompense] passer, *Perceforest*, I, v, p. 82. || XVI<sup>e</sup> s. Croire est de don, non point de merite, CALV. *Instit.* 431. Dieu applique le loyer au merite, et la peine au demerite, AMYOT, *Moral. Épit.* II.

— ETYM. Provenç. *merit*, *merite*; cat. *merit*; esp. port. et ital. *merito*; du lat. *meritum*, chose méritée. L'espagnol et l'italien, qui ont l'accent sur me, viennent du latin *meritum*, qui a l'accent sur la même syllabe; mais le provençal et le français font difficulté d'abord pour la forme; l'accent est déplacé; puis pour le sens: *merite* y signifie récompense; tout porte à croire qu'il faut y voir un substantif tiré du participe *meri*, de l'ancien verbe *merir*, qui, tout en venant du latin *mereri*, avait pris le sens de récompenser. Le sens primitif de *mereri* est avoir en partant; comparez *μεροσ*, *μίσπομα*.

MÉRITÉ, s. m. (mé-ri-té), *part. poss.* de mériter. Récompense méritée. Mais cette amour si ferme et si bien méritée, COME. *Poly.* IV, 3. L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés que pénitence à faire et tourments mérités; Et de vos actions le mélange coupable même à ses vérités donne l'air de la fable, BOILL. *Art* p. III.

MÉRITER (mé-ri-té), v. a. || 1<sup>o</sup> Être digne de, en parlant des personnes. Et concevez enfin des vœux plus élevés, l'our mériter les biens qui vous sont réservés, COME. *Nicom.* I, 2. Je m'en vais seul au temple où leur hymen s'apprête, Où vous n'osez aller mériter ma conquête, RAC. *Andr.* IV, 3. Vous méritiez, ma fille, un père plus heureux, ID. *Iphig.* II, 2. L'on croit mériter les bons succès, mais n'y devriez compter que fort rarement, LA BRUY. XI.

Mériter de, avec l'infinitif. Il mérite d'être protégé. Plus vous me commandez de vous être infidèle, Madame, plus je vois combien vous mérites de ne point obtenir ce que vous souhaitez..., RAC. *Bojaz.* II, 8. || Mériter que, avec le subjonctif. Songez que ce sacrifice [la messe]... serait inutile à la reine, si elle n'avait mérité par sa bonne vie que l'effet en pût passer jusqu'à elle, BOSS. *Mar.-Thér.* || Mériter une femme, l'obtenir en raison de son mérite. Pendant que tant de naissance, tant de biens, tant de grâces qui l'accompagnaient lui attirèrent les regards de toute l'Europe, le prince Elouard de Bavière... la mérita, BOSS. *Anne de Gonz.* || Absolument, mériter beaucoup, être digne de récompense par ses talents par ses services. Cet homme mérite beaucoup. Bien mériter de, rendre de grands services à. On coupait la tête à un vieillard vénérable, lorsque j'arrivai à l'Italie; c'était la tête chauve du premier ministre Barnevelt, l'homme qui avait le mieux mérité de la république, VOLT. *Scarmentado*. Ah! Wallstein de nous deux avait bien mérité, ARNS. *CONST. Wallstein*, II, 6. || Il a bien mérité de la patrie, mention que la Convention et la Constituante de 1793 décernaient comme une suprême récompense à des armées victorieuses ou à des hommes qui s'étaient signalés par quelque grand service. || On dit aussi quelquel'un mériter tout seul au sens de bien mériter. Descartes a mérité de l'astronomie pour avoir découvert la force centrifuge, BAILLET, *Hist. de l'astron.* mod. IV, § 30.

2<sup>o</sup> En mauvaise part, en — ir, attard sur soi. Mériter une punition. Il est bien plus juste de conserver à tant de personnes que vous avez décriées la réputation de piété qu'ils ne méritent pas de perdre, que de vous laisser la réputation de sincérité que vous n'avez pas d'avoir, PASC. *Prot.* XV. Hélas! si jeune encore l'ar quel crime eï-je pu mériter mon malheur? RAC. *Esth.* I, 6. Ils [les enfants] savent précieusement et mieux que personnes ce que qu'ils méritent [en fait de châtement], et ils ne méritent guère que ce qu'ils craignent, LA SÈVE, XI. || 3<sup>o</sup> Il se dit des choses qui font obtenir quelque grâce, quel une récompense. Cette action mérite récompense. Et cette ressemblance, ou son courage inspire, Mérite mieux que toi de gouverner l'empire,

COME. *Héracl.* I, 2. || [Coligny] appelait de loin le jeune Téligny, Téligny, dont l'amour a mérité sa tête, VOLT. *Hém.* II. Cette nouvelle mérite confirmation, elle a besoin d'être confirmée. || 4<sup>o</sup> Absolument. Avoir du mérite, être digne. Le plus grand des maux est les guerres civiles, elles sont sûres si on veut récompenser les mérites; car tous diront qu'ils méritent, PASC. *Pens.* V, 3, éd. MABOT. || Être méritoire. Plus elle [la mort] est volontaire, et plus elle mérite, COME. *Poly.* II, 6. Ce ne sont ni les austérités du corps, ni les agitations de l'esprit, mais les bons mouvements du cœur qui méritent, PASC. *Lett.* d' M<sup>me</sup> ROUANNEZ, 6. || 5<sup>o</sup> Mériter quelque chose à quelqu'un, se dit de ce qui nous fait obtenir quelque avantage. Sa justice, sa prudence, la facilité qu'il apportait aux affaires, lui méritaient la révélation et l'amour de tous les peuples, BOSS. *le Tellier*. Jésus-Christ, pour nous mériter la rédemption de nos crimes... ID. 3<sup>e</sup> *sermon, Passion*, 2. Comment voulez-vous qu'Érophille, à qui le manque de parole, les mauvaises offices, bien loin de nuire, ont mérité des grâces et des bienfaits... LA SÈVE, XI. || En mauvaise part. Avant que de César la trame soit coupée, Il faut que son orgueil lui mérite aux enfers. Tout ce qu'on lui prépare et d'opprobre et de fers, ANASTAS. *Phar.* VI. || 6<sup>o</sup> Être assez important pour... en parlant soit des choses, soit des personnes. Ce que le prince fit ensuite mériterait d'être raconté à toute la terre, BOSS. *Louis de Bourbon*. Examinons ce bruit, remontons à sa source; S'il ne mérite pas d'interrompre ma course, Partons... RAC. *Phèdre*, II, 6. Si ton sang méritait qu'on daignât le répandre... VOLT. *Édipe*, III, 6. Il ne méritait pas de tomber sous ma main, ID. *Sémiram.* V, 6. || 7<sup>o</sup> Se mériter, v. refl. Être mérité. ... Ces bienfaits dont j'ose me vanter, Par des vers immortels ont dû se mériter, BOILL. *Ép.* V. || 8<sup>o</sup> Être digne l'un de l'autre. Par des droits secrets que le ciel avait décidés, la princesse du monde la plus parfaite [la jeune Marie-Thérèse] appartenait déjà au plus grand des rois [le jeune Louis XIV]; ils travaillaient, sans y penser, à se plaire et à se mériter l'un l'autre, FLUCH. *Mar-Thér.*

— REM. J. J. Rousseau écrit: Les petits événements de mon voyage ne méritent pas, madame, de vous en occuper, *Lett. d' Mme de Boufflers*, 4 avr. 1766. La phrase est incorrecte; il faut: que vous vous en occupiez.

— SYN. MÉRITER, ÊTRE DIGNE. On a essayé d'établir la synonymie entre ces deux expressions, en disant que mériter se rapportait aux actes, et être digne aux qualités. Mais, en examinant les emplois divers, on n'aperçoit aucune nuance sensible entre mériter et être digne; l'usage les confond sans cesse.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Sans en rien l'avoir mérité, COME. V, 18. Vous me pourriez dorénavant très bien servir; à mon pouvoir, vous le mériterai, LOUIS XI, *Nouv.* XIII. || XVI<sup>e</sup> s. En close main, à regret estendue, Don ne merite, et grace est confondue, LA MABOT, V, 123. Cestuy Jason avoit bien mérité entre des preux, ID. V, 209. [Livres] non sans bien grande et merite recommendation, MABOT, I, 306. Il avoit bien mérité la honte que l'on lui avoit faite, AMYOT, *Flamin.* 27. Nous les [les acteurs] voyons à théâtres ne plorer ny ne rire pas à leur plaisir quand ils veulent, sans quand la matiere de ce qu'ils recitent le requiert et le merite, ID. *Démoch.* 31.

— ETYM. *Mérite*.

† MÉRITHALLE (mé-ri-tal'), s. m. Terme de botanique. Intervalle qui existe entre deux nœuds ou entre deux insertions de feuilles sur un rameau.

— ETYM. Miple, partie, et halloz, tige.

MÉRITOIRE (mé-ri-toi-r'), adj. || 1<sup>o</sup> Attirant des mérites, digne d'être récompensé, en parlant des choses. Il est méritoire de pardonner les injures. Et je crois, en le volant, faire une action méritoire, MOL. *L'Ar.* II, 1. || 2<sup>o</sup> Particulièrement. Qui attire la miséricorde divine. Quand mes prières seraient inutiles pour les morts, elles seraient toujours méritoires pour moi, BORDAL. *Commémorial des morts*, *Myst.* I, II, p. 498. Rendre son souffrance méritoire, MARS. *Arrest. Afflict.* C'est un acte très-méritoire aux Indes de prier Dieu dans l'eau courante, MONTESQ. *Exp.* XIV, 36. Le prêtre boit dans le vin par le sang méritoire de l'agneau, CHATEAUB. *Génie*, I, 17.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Riens, quant à pardurable gloire, N'estoit, devant croix, méritoire, J. DE MEISS. *Tr.* 678. || XVI<sup>e</sup> s. À Rome entra sur le char de victoire, Où il receut triumphe méritoire, LA MABOT, V, 316. Les jouteurs qui apeloient acte méritoire de tuer les tyrans, N'AV. *Hist.* III, 239. Les bonnes œuvres sont méritoires des grâces que Dieu nous confère en cette

vie, mais le vie éternelle est l'oye de la semie fol, ...

— ETYM. Provenç. meritori; esp. et ital. meritorio; du lat. meritorius, de meritum, mérite.

MÉRITOIREMENT (mè-ri-toi-re-man), adv. D'une manière méritoire. En cette circonstance il a agi méritoirement.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La palme d'or, au jugement des plus clairvoyans, est méritoirement adjugée à Plutarque, ...

— ETYM. Meritore, et le suffixe mer-t.

MÉRLE (mèr-le), s. m. Substantif calqué sur le mot français de conceptions dures, irrégulières, mamelonnées, à rebours, ou vorticulaires, le tour mélangé accidentellement de d'bris de coquilles; cette ouïance est un jeu d'it écrité par les polyptotes lithophytes, et particulièrement par les mullipores calcarees de Lamark; on dit aussi le merle blanc qui est gris-vertidre, et le rouge qui est blanc-rouge, ...

— ETYM. Merle ou merle, forme provinciale de merne (voy. MARNE 1).

MÉRLAN (mèr-lan), s. m. || 1<sup>o</sup> Poisson de mer (genre merlangus, L.) du genre des gades, dont la chair est extrêmement légère. Filets de merlan. || 2<sup>o</sup> Se dit populairement d'un perruquier, et surtout de celui qui quand les perruquiers étaient blancs de poudre, comme les merlans de farine. La Peyronie (médecin chirurgien) est chef de perruquiers qu'on appelle merlans, parce qu'ils sont blancs, ...

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Del millier de makeriel quatre deniers (de droit), et del millier de merlenie quatre deniers, ...

— ETYM. Hainaut, merlen, merlin; bas-breton, merlouan. Origine inconnue. Dix remarque qu'il viendrait très-bien d'une forme allemande merling, qui appartient à la mer, mais que cette forme n'existe pas.

MÉRLE (mèr-l'), s. m. || 1<sup>o</sup> Oiseau de l'ordre des perruches (genre turdus), dont une espèce, le merle noir à bec jaune, est commune en France. Le ramage naturel du merle solitaire est très-doux, très-flûté, mais un peu triste, comme doit être le chant de tout oiseau vivant en solitude, ...

— ETYM. Merle, s. m. Terme de fortification. La partie du parapet qui est entre deux créneaux ou deux embrasures. Le seul ordre que je vis donner fut de raser les merlons de la batterie de la Hougue, ...

— ETYM. Est ce merle, par une vague comparaison des créneaux et des entro-deux avec un merle perché ? on disait dans l'ancien français merlet.

† 1. MERLOT (mèr-lo), s. m. Poisson du genre labre.

† 2. MERLOT (mèr-lo), s. m. Cépépe très-productif.

MÉRLUCHE (mèr-lu-çh), s. f. S. m. qui a deux, en général, a les poissons du genre gado, dont ils ont été dénichés au soleil, et, particulièrement, à la morue sèche. Poignée de merluces, se dit de deux merluches liées ensemble. || Fig. ...

MÉRLUCHE (mèr-lu-çh), s. m. Poisson de mer qu'on appelle merluce, quand il a été séché. On s'en fait le cœur de poisson de merlus et morue sèche. ...

rons de Bologne, où ils sont connus des oiseaux sous le nom de tourneaux de mer, ...

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Ce fu un jour de mal que chascuns oiseaux cria, Que li roignaus chanto et la merle et la pie, ...

— ETYM. Wall. merle, loriot; bourg. marie, merle; norm. melle; picard, ormerle, curmerle, ermele; prov. merle, s. m.; cal. merla; esp. merla, mirlo; port. merlo, merla; ital. merlo, merla; du lat. merula.

† MERLEAU (mèr-lô), s. m. Jeune merle.

MÉRLETTE (mèr-lê-t'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de blason. Oiseau représenté sans bec et sans pieds. Il porte d'or trois merlettes de sable. || 2<sup>o</sup> Femelle du merle.

1. MERLIN (mèr-lin), s. m. Personnage traditionnel, et les populations celtiques, lequel possédait un grand pouvoir magique. || Par extension, nom donné à ceux qui prétendent s'occuper des sciences occultes. Dis-moi un peu, vieux Merlin, ton impudence n'a-t-elle jamais excité quelqu'un à te trainer par la barbe? ...

— ETYM. Ancien breton, marthin; armoricain, marzin; gallois, myrdhin. D'après une conjecture de M. de la Villemarqué, ce nom tiendrait au dieu latin Marsus.

2. MERLIN (mèr-lin), s. m. || 1<sup>o</sup> Long marteau ou espèce de masson dont les bouchers se servent pour assommer les bœufs. || 2<sup>o</sup> Espèce de hache à fendre le bois.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Serpes, haches ou merlins, Nouve. cout. génér. t. II, p. 1199.

— ETYM. Origine incertaine. Scheler le tire de marculus, diminutif fictif latin de marculus, marteau, mais les intermédiaires manquent.

3. MERLIN (mèr-lin), s. m. Terme de marine. Cordelette formée de deux ou trois fils de caret, commis ensemble.

— ETYM. Wallon, mdrin; angl. marline; du flamand maerline, de maer, mer, et line, corde; corde de mer.

† MERLINE (mèr-li-n'), s. f. Espèce de serliette plus grave que la serliette ordinaire: on s'en sert pour apprendre des airs aux merles.

— ETYM. Merle.

† MERLINER (mèr-li-nê), v. o. Terme de marine. Coudre avec du merlin.

— ETYM. Merlin 2.

MÉRLON (mèr-lon) s. m. Terme de fortification. La partie du parapet qui est entre deux créneaux ou deux embrasures. Le seul ordre que je vis donner fut de raser les merlons de la batterie de la Hougue, ...

— ETYM. Est ce merle, par une vague comparaison des créneaux et des entro-deux avec un merle perché ? on disait dans l'ancien français merlet.

† 1. MERLOT (mèr-lo), s. m. Poisson du genre labre.

† 2. MERLOT (mèr-lo), s. m. Cépépe très-productif.

MÉRLUCHE (mèr-lu-çh), s. f. S. m. qui a deux, en général, a les poissons du genre gado, dont ils ont été dénichés au soleil, et, particulièrement, à la morue sèche. Poignée de merluces, se dit de deux merluches liées ensemble. || Fig. ...

— ETYM. Wallon, mdrin; angl. marline; du flamand maerline, de maer, mer, et line, corde; corde de mer.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Merle est fait, se semble, de morue, ...

de Vire, 44. || XVI<sup>e</sup> s. Le stoopie et merle bien de-trampe et de-nales, ...

— ETYM. Provenç. merlus; ital. merluzzo; Français MÉRAGE, du lat. maris luscus, brochet de mer.

† MÉRILUSINE (mèr-lu-si-n'), s. f. Voy. MÉRISSE.

† MERLUT (mèr-lu), s. m. L'œuf en merle à la peau de bouc, de chèvre et de mouton, ...

— ETYM. Fausse orthographe pour merlus; le merlut étant dit ainsi par comparaison avec le merlu séché.

† MÉROCELE (mè-ro-sè-l'), s. f. Terme de chirurgie. Hernie formée au pli de l'aîne à travers le canal crural.

— ETYM. Mèroç, cuisson, et xéç, tumeur.

† MÉROLOGIE (mè-ro-lo-je), s. f. Terme de musique. Traité des parties simples ou élémentaires.

— ETYM. Méros, partie, et lôçoc, traite.

† MEROLON (mè-ro-lon), s. m. Dans le pays de Genève, petit oiseau, ou plutôt troupe de petits oiseaux qui passent en automne; sert surtout à dénigrer les pinsons d'Ardennes.

† MÉROU (mè-ro-u), s. m. Poisson de la Méditerranée (genre serran, famille des percoides).

† MÉROVINGIEN, HENNE (mè-ro-vi-n-je-n), s. f. || 1<sup>o</sup> adj. || 1<sup>o</sup> Qui appartient à la dynastie ou à la famille de Mérovée. Cette princesse [Brunehaut], jeune encore et d'une beauté remarquable, répandait mieux que les autres épouses mérovingiennes l'idée que la population gauloise se faisait d'une époque, ...

— ETYM. Mérovis, nom d'un ancien chef franc, et ing, finale indiquant descendance.

MÉRRAIN (mèr-rin), s. m. || 1<sup>o</sup> Bois fendu en planches et propre à différents ouvrages. On ledit bois de sol pour livre est établi sur le bois, tant merlus qu'à brûler, Règlement général sur les aides, ...

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Le rous Yrom se vent comme au rei David... en vendit lui maren de cedre, et d'espierriers, et tailors de pierre, ...

— ETYM. Merle, s. m. Terme de fortification. La partie du parapet qui est entre deux créneaux ou deux embrasures. Le seul ordre que je vis donner fut de raser les merlons de la batterie de la Hougue, ...

— ETYM. Est ce merle, par une vague comparaison des créneaux et des entro-deux avec un merle perché ? on disait dans l'ancien français merlet.

† 1. MERLOT (mèr-lo), s. m. Poisson du genre labre.

† 2. MERLOT (mèr-lo), s. m. Cépépe très-productif.

MÉRLUCHE (mèr-lu-çh), s. f. S. m. qui a deux, en général, a les poissons du genre gado, dont ils ont été dénichés au soleil, et, particulièrement, à la morue sèche. Poignée de merluces, se dit de deux merluches liées ensemble. || Fig. ...

— ETYM. Merle, s. m. Terme de fortification. La partie du parapet qui est entre deux créneaux ou deux embrasures. Le seul ordre que je vis donner fut de raser les merlons de la batterie de la Hougue, ...

— ETYM. Est ce merle, par une vague comparaison des créneaux et des entro-deux avec un merle perché ? on disait dans l'ancien français merlet.

† 1. MERLOT (mèr-lo), s. m. Poisson du genre labre.

† 2. MERLOT (mèr-lo), s. m. Cépépe très-productif.

MÉRLUCHE (mèr-lu-çh), s. f. S. m. qui a deux, en général, a les poissons du genre gado, dont ils ont été dénichés au soleil, et, particulièrement, à la morue sèche. Poignée de merluces, se dit de deux merluches liées ensemble. || Fig. ...



Préface Ô amour! vous tourmentez merveilleusement... 1. xviii, p. 132.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Et il païsa merveilleusement... 1. xviii, p. 132. ... 1. xviii, p. 132. ... 1. xviii, p. 132.

MERVEILLEUX, MUSE (mèr-vè-llèu, l'èd-x', il mouillés, et non mèr-vè-yèd), adj. 1<sup>er</sup> Qui tient de la merveille. Et loin de le blâmer, tant que j'aurois de voir, Je pourrai publier tes merveilleux exploits, MAIRET, Mort d'Asdr. II, 2. Seigneur, cette surprise est pour moi merveilleuse, COXN, Pomp. I, 4. Je ne sais qui fut ta nourrice, Mais ton corps me parait un merveilleux état, LA FONT, Fobl. II, 16. C'était le temps où elle devait être livrée à elle-même, pour mieux sentir dans la suite la merveilleuse victoire de la grâce, BOSS. Aune de Gonz. De ses traits et des miens le merveilleux rapport Ne saurait envers vous justifier sa mort, OUDRY, Agrip. II, 4. Ce cousin des quatre fils Aimon Dont tu fis quelquefois la merveilleuse histoire, BOSS. Ep. XI. Et en effet, grand Dieu! vos serviteurs pourraient-ils mener sur cette terre de malediction la vie sainte et merveilleuse qu'ils mènent, si vous n'étiez sans cesse avec eux? MASS. Paraph. Is. xv, v. 2. || Il se dit aussi des personnes. Vous savez comme le roi a donné deux mille livres de pension à Mlle de Scudéry... elle fut remerciée de Mlle de Scudéry... c'était un affaire de ce recevoir cette merveilleuse Muse, sév. 8 mars 1662. La Mousse [un cartésien] est fort glorieux d'avoir fait en vous une si merveilleuse école, in. d. Mlle de Grignan, 30 sept. 1671. Et les villes, et les montagnes, et les pierres mêmes y parlaient de ces hommes merveilleux, BOSS. Hist. II, 2. Il n'est plus question, à l'heure qu'il est, de savoir si Homère, Platon, Cicéron, Virgile, sont des hommes merveilleux; c'est une chose sans contestation, puisque vingt siècles en sont convenus: il s'agit de savoir en quoi consistent ces merveilleux, BOSS. Longin, Subl. répl. 7. Quel sera quelque jour cet enfant merveilleux? Rac. Athal. II, 9. Parut-il jamais un homme plus merveilleux [que Jésus-Christ], plus divin dans ses moeurs et dans toutes les circonstances de sa vie? MASS. Atent, Discours de J. C. || Par plaisanterie. Embrasse-moi, car tu es trop merveilleux, MAIRET. Gramm. 3. || Par ironie. Toi qui crois tout simple, merveilleux Furetère, tu sors. Epigr. contre Furetère. Le monde est merveilleux dans ses idées, et prend bien plaisir à se tromper, BOSS. Précieuses, I, 1, p. 519. || Familièrement et par ironie. Vous êtes un merveilleux homme, c'est-à-dire vous êtes un homme étrange, extraordinaire par vos sentimens, par vos manières. || 2<sup>e</sup> Excellent en son espèce. Voilà du vin merveilleux. Du Metz avait remarqué dès hier un endroit qu'il prétend merveilleux pour battre la citadelle à revers, PASTOR, Lett. Hist. I, III, p. 312, dans ROUGENS. Ces poëtes ont d'un merveilleux goût, BOSS. Sat. III. Voilà donc le fruit de cette éducation merveilleuse dont ton père était si vain! in. Père de famille, II, 8. || 3<sup>e</sup> S. M. Co qui y a d'excellent. Il a du bon et de louable, qu'il gîte par l'infatigable de grand et de merveilleux, LA FONT. XI. À l'égard de son éducation si vantée, je n'en vois pas le merveilleux, OUDRY, Adèle et Théod. I, III, p. 361, dans ROUGENS. || 4<sup>e</sup> Ce qui, dans un événement, dans un récit, s'élève au-dessus de l'ordre ordinaire des choses. Merveilleux épisode d'un génie extraordinaire et aidé de la lecture des anciens, assurés heureusement de la vraisemblance et le merveilleux, et même bien loin de le lui tout ce qu'il avait de mieux, BOSS. Disc. pour d. le récip. de Th. Cora. Le comte, qui n'avait point paré jusque-là, mais il était frappé du merveilleux de cette aventure — 18 1800, Inhab. bouc. ch. 5, dans ROUGENS. Le merveilleux, qui n'est que le fait qui fait plaisir à croire, augmenter et croit à mesure qu'il passe par un plus grand nombre de témoins, BOSS. Quadrip. I, II, p. 6. || 5<sup>e</sup> Ce qui est produit par l'intervention des êtres surnaturels. Tit-Live, à

qui le merveilleux fait tant de plaisir à raconter, BOSS. Hist. min. Introd. (Œuv. I, VII, p. 310. C'est surtout sur le siècle de Thésée que les Grecs se sont plu à répandre un merveilleux qui fait connaître leur esprit et leur caractère, COXN. Hist. anc. I, 12. L'homme aime le merveilleux; moi-même je me surprends à tout moment sur le point de m'y livrer, DIDEROT. Opin. des anc. philas. (pythagorisme). Le merveilleux naturel est pris, si je l'ose dire, sur la dernière limite des possibles... le merveilleux surnaturel est l'entremise des êtres qui, n'étant pas soumis aux lois de la nature, y produisent des accidents au-dessus de ses forces, ou l'indépendants de ses lois, MARMONTEL, Élém. Litt. Œuv. I, VIII, p. 363, dans ROUGENS. L'histoire, assujettie aux lois de la critique, rejette le merveilleux, BARTHÉL. Anach. Introd. part. II, sect. 3. || 6<sup>e</sup> L'intervention d'êtres surnaturels comme dieux, anges, démons, génies, fées, dans les poèmes et autres ouvrages d'imagination. Les poèmes ont plus du merveilleux, quelque toujours invraisemblables; les romans ont plus du vraisemblable, quoiqu'ils aient quelquefois du merveilleux, MURET, Origine des romans, p. 8. Le merveilleux même doit être sage; il faut qu'il conserve un air de vraisemblance, et qu'il soit traité avec goût, VOLTAIRE. Ess. poésie ép. ch. 9. Les poètes n'ont pas su tirer du merveilleux chrétien tout ce qu'il peut fournir aux muses, CHATEAUB. Génie, II, v. 7. || Merveilleux allégorique, celui où, au lieu de personnages surnaturels, on personnifie les facultés ou les sentimens et on leur suppose une action physique sur ceux qui les possèdent. Le merveilleux allégorique est toujours froid. Notre religion est très-susceptible d'une espèce de merveilleux que Voltaire a jugé praticable puisqu'il a essayé de le mettre en œuvre, et il n'a su qu'une fois en tirer parti, LAFONTAINE, Lycée, III, 2. || 7<sup>e</sup> Dans le langage familier, un merveilleux, une merveilleuse, celui, celle qui affecte de belles manières, et qui a beaucoup de prétentions. Un jeune merveilleux. Non, tous nos merveilleux près d'elle ont échoué, LANOUÉ, Coquette corr. I, 1. Ilsiment beaucoup mieux dans les sociétés faire le merveilleux, ALPH. DÉVAL, Tyron domest. I, 6. || Adjectivement. Mon cher marquis, M. le vicomte de Melville est beaucoup trop merveilleux pour moi, OUDRY, Théât. d'éduc. le Voyageur, II, 8. || Merveilleux pour femme à la mode s'est dit particulièrement sous le Directoire. — HIST. xiv<sup>e</sup> s. Dist Blancandrins: merveilleux hom est Charles, Ch. de Rol. xviii. La bataille est merveilleuse et pesante, ib. cxxv. || xv<sup>e</sup> s. Il lui donna un merveilleux destrier, Ronsieu. 30. La bataille est mout merveilleuse et dure, ib. 64. || xviii<sup>e</sup> s. Par foi, fit elle alors, merveille ai regardée [d'une épée sée qui avait tranché une enclume]; Pour que vuoi que soiez merveilleuse apèle, Doon de Malence, v. 6944. Celle berrie [plaine] commença à uces tres grans roches merveilleuses qui sont en la fin du monde devers Orient, JOIXV. 262. || xv<sup>e</sup> s. Les fortunes de mer sont perilleuses et pernicieuses, et l'air de Portugal chaud et merveilleux, FROISS. II, III, 16. Les Romains, qui sont merveilleux et traitres, se sont malstres et seigneurs, in. II, II, 30. Et conceut une très merveilleuse haine contre luy, COXN. III, 2. || xv<sup>e</sup> s. Il advint, pendant qu'on les bastissoit, un accident merveilleux, AMOT, Piv. 30. Les Athéniens firent une merveilleuse response aux Lacedemoniens, de laquelle Aristide fut auteur, in. Arist. 38. — ETYM. Merveille; Berry, merveilleux; bourg. merveilleux; proveng. meraviglio, meraviglios; catal. meravellos; espagn. maravilloso; ital. meraviglioso. † MERVICIQUE (mè-ri-si-k'), adj. Terme de physiologie. Mastication mérycique, mastication des siliques ruminées dans la bouche. — ETYM. Adjectif formé sur l'analogie de mérycisme. † MERVICISME (mè-ri-si-sim), s. m. Terme de médecine. Affection dans laquelle les aliments, après un séjour plus ou moins long dans l'estomac, sont rapportés dans la bouche pour y être remâchés et être ensuite avalés de nouveau, à peu près comme chez les animaux ruminants. — ETYM. Mérycisme, de mérycis, ruminer. † MERVICOLOGIE (mè-ri-co-lo-je), s. f. Traité sur la ruminacion ou sur les ruminants. — ETYM. Méryc, mérycis, celui qui rumine, et λόγος, traité. † MES. plur. de l'adj. possesif mon, ma, voy. mon. † MÉSAISE... préfixe, voy. MÉSAISE... préfixe. MÉSAIN ou MÉSAR (mè-sèr), s. m. Terme de

manège. Allure d'un cheval qui tient le mors entre la terre et les courbettes. — HIST. xvi<sup>e</sup> s. À mesair, OUDRY, Dict. — ETYM. Ital. messario; de messo, mi, dans el arca, air. Le mot français parait fait sur l'italien. MÉSALISE (mè-zè-z), s. m. || 1<sup>er</sup> Diminution de l'aisance. La raison est que tout ce qu'on en fait [des sujets] au-delà [de ce qui est nécessaire à la vie] les jette dans un méaise qui les appauvrit d'aisance, VAUBAN, Disc. p. 324. Parce qu'on vit dans le méaise et la nécessité, LE P. SIMON MARS, Myst. roy. de Dieu, p. 94, dans ROUGENS. || 2<sup>e</sup> Diminution de l'aise. Ce dissolvant qui picote l'esprit se prépare par ce méaise un plaisir très-vif, MURET, Exrit. 25. Mme la duchesse, la reine des plaisirs chez qui Monseigneur s'était réfugié, chassé par le méaise [de chez Mme la princesse de Condé], ST-SIM. 177, 108. Le désir est une espèce de méaise que le goût du bien met en nous, VACYER, Foyes humain, 40. || 3<sup>e</sup> Cachot étroit et bas où l'on peut se tenir debout ou couché qu'à grande peine. Au-dessous il y a des cachots noirs, étroits et si commodes, comme ceux que les géôliers des prisons ordinaires appellent méaises, MARTIN, Fables, t. II, p. 309. — SYN. MÉSAISE, MALAISE. Ces deux mots ne diffèrent que par les préfixes, qui, bien que d'origine distincte, ont pris le même sens. Cependant méaise est de plus ancienne formation et beaucoup moins usité. — HIST. xiii<sup>e</sup> s. A-li mesaise au monde qu'à la mole [à la mienne] comere [soit égale]? BOSS. xviii. Car ma mesaise avec en grant joye meue, in. cxxvi. Quant il rois Guls le sot, si fu à mesaise cuer et fist escrire les lettres... Chr. de Roins. Vous savez que le sage dit que l'homme s'ait ou cuer, ne li doit parer [paraitre] le visage, JOIXV. 261. || xv<sup>e</sup> s. Cel y qui pour sa vie établirait nostre peine et mesaise, BOSS. 1. Retraicté fameuse des difficultés et mesaises qu'il [les dix mille] eurent à surmonter, in. 1, 361. — ETYM. Mes... préfixe, et aisie. MÉSALLIANCE (mè-zè-li-an-s'), s. f. Alliance par mariage avec une personne de condition inférieure. Il a fait une mésalliance. La famille de ce d'illustration; mais elle est l'illustration de l'on ne peut lui reprocher de mésalliances, BOSS. dont bien peu de maisons peuvent se vanter, OUDRY, Adèle et Théod. I, 1, p. 362, dans ROUGENS. — ETYM. Mes... préfixe, et alliance. MÉSALLIÉ, sÈ (mè-zè-li-é, ée), part. passé de mésallier. Une femme mésalliée. MÉSALLIER (mè-zè-li-é), je mésallie, nous mésallions, vous mésalliez, que je mésallie, que vous mésalliez, r. s. || 1<sup>er</sup> Faire une mésalliance. Par s'arice son père la mésallie. || Fig. Abaisser, dégrader. J'aime mieux être méallier et dans l'inaction que de mésallier me méalliation, BOSS. Vult. Fables d'Esop. I, 6. || 2<sup>e</sup> Se méallier v. réfl. Faire une mésalliance. Je ne méallie point née avec si peu de noblesse et de bien, que don Carlos, m'ayant épousée, n'edt pu être à méallier des reproches que l'on fait à ceux qui se méallient, OUDRY, Rom. com. II, 14. Il y a quatre cents ans que de sa famille, nous sommes méallier de père en fils, pour n'avoir pas voulu nous méallier, BOSS. Vult. Fable Agnès, I, 1. Tous ceux qui tirent vanité de leur naissance ne sont pas toujours dignes de se méallier, BOSS. Com. mourr. ch. 10. || Fig. et familièrement. S'abaisser, déroger. Cet homme craindrait de se méallier, BOSS. fréquentail ses épaux, quand il se voit moins méallier que lui, Dict. de l'Acad. — ETYM. Mes... préfixe, et allier. MÉSANGE (mè-zan-je), s. f. Petit oiseau de l'ordre des passerins, qui est remarquable par sa forme élégante et son plumage varié (genre parus de Linné). Mésange huppée. Une autre circonstance qui a pu contribuer à faire connaître le mésange, mais en un autre part, c'est le dommage qu'elle cause dans nos jardins en picant les boutons des arbres fruitiers, BOSS. Ois. I, 1, p. 129. Mésange brulée, mésange-pinson, mésange à tête noire, mésange charbonnière, ou marlinque, parus major, L. Mésange des marais, petite mésange à tête noire ou bonnette cendrée, parus poliostris, L. Mésange noire, ou petite charbonnière, parus ater, L. — HIST. xiii<sup>e</sup> s. Et il conta un exemple d'une mésange qui se prit par un maseigneur, se garda d'un passant, Chr. de Roins, 236. || xv<sup>e</sup> s. Mésange, Nouv. Fabr. des ois. traits de vérité, 115. — ETYM. Ligeous, mésange, picard, maringue,



MF... (mésopharynx), s. m. Terme d'anatomie. Organe analogue aux amygdales, que le pédoncule étroit, petit prolongement, à la partie supérieure du voile.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Pédicelle d'une fleur ou d'une bractée.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme d'anatomie. Nom donné par les médecins à une partie de l'œsophage (partie de l'œsophage).

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique. Partie moyenne du tube dans la fleur.

Mésopharynx... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

ETYM. *Mes...*, et *pharynx*.
MF... (mésopharynx), s. m. Terme de botanique.

l'a été celle d'Irasme au temps de Montaigne.
d'Irasme. Art. du card. Dubois. Fig. m. 170.
des arts de dessin, peinture, gravure, etc.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Et il vint l'un et l'autre
quain, Nonc. 153. III<sup>e</sup> s. On vint que
chêne, Berte, Lvi. IV<sup>e</sup> s. Or le
chevalier et moine; Bourgeois et
prestres, clers, jacobin, Et je
mequène, servante; prove. Mequène,
sérable, faible, dél. cat. mequin;
port. mequinho; Ital. meschin;
kin. mechine, meschin, me chine,
jeune fille, serviteur, servante; de
pauvre, par l'intermédiaire de
des sens est: pauvre, méfiant,
jeune fille, considérée comme la
par suite, serviteur, servante. Le
mequin se dit de fac. ment de
gique; mais il est surtout qu'il n'y
de dans le sens test.

MESQUINEMENT (més-ki-né-men), s. m. Terme
façon d'agir. Il est méquène,
ment. Mais d'écouter et de
sag. Mequin, II<sup>e</sup> s. Il y a
vix chinée. L'écouter, qui
ses confins. Il faut
n'ont rien tant que leur
cro. On a, et il l'ent
qu'ils parent, de
meux les jardins à
qu'ils n'aiment
ment, car, et d'écouter
— ETYM. *Mes...*, et

ETYM. *Mes...*, et
MESQUINERIE (més-ki-né-ri-é), s. f. Terme
cette, et par
pavlarro, et on pe
mequiere et le
p. 74. Les
poésie: n'a eu d'
à com. Les
fred. P. 3, d
loin. Cet
il se
me. La
Cette dernière
l'autre, s.

— HIST. XVIII<sup>e</sup> s. Mequiere,
— ETYM. *Mes...*, et
MESQUIN (més-ki-né), s. m. Terme de
Raconne par
appre à ave
c'est peut
Prest
trouve
— ETYM. C'est
mequiere

— ETYM. C'est
mequiere

... des mémoires inflames, a 70. Fencel. II. 4.  
 ... de la part des messagers ou des courriers.  
 ... Je l'ai vu en allant faire mes messages.  
 ... C'est là où l'on parle le plus mal de la  
 ... des d'homme trop long voyage: Rendu a-  
 ... et fume et liberte, D'un trafiquant rempli-dil le  
 ... ? Va-t-il d'a pour parler a la b... ? a 217.  
 ... un message || 2° La chose que le messager est  
 ... de porter. C'est lui qui portait les  
 ... de par de l'autre. || 3° Communication orale entre le pou-  
 ... et le pour le ... ou entre les  
 ... Le message au vol du président  
 ...

... E. Bix distill., cum doloris mes-  
 ... St. Alexis, lxxviii. Ouâ Mirillon [il] me por-  
 ... So. Ch. de Rol, xv. || xiv° s. Clauçon,  
 ... sur faire mes messages là où je n'ose...  
 ... || xiii° s. A ce moment furent esleus il  
 ... de Saint-Pol et Jehrois [il] mareschals de  
 ... Velleux. || xv° s. Quand assez le  
 ... ils firent leurs messages sagement et à  
 ... Noirs. 1. 1. 48. || xvi° s. Le roy de Navarre  
 ... n'en avoir nul message; et de moy, je n'en  
 ... lettre de vous ne de nul des vôtres,  
 ...

ETYM. Provenç. *messatge*; cat. *missatge*; esp.  
 ... port. *mensagem*; ital. *messaggio*; du bas-  
 ... de *missus*, part. passif de *mittere*,  
 ... (voy. METTRE). Dans l'ancienne langue,  
 ... signifiait aussi *messager*; alors il vient de  
 ... elle avait en outre le simple *mes*, en-  
 ... ger, du latin *missus*.

MESSAGER, FERE (mè-sa-je, jè-r), s. m. et f.  
 ... celle qui vient annoncer quelque chose,  
 ... soi-même, soit de la part d'un autre. Je lui  
 ... un message. Vous verrez que je ne fais  
 ... de cas de mon ancienne maîtresse que de  
 ... m'entre, BALZ. liv. vii. lett. 21.  
 ... messageur d'un événement si funeste [la  
 ... d'un fils de Louis XIV], a 28. *Nor.-Thér.*  
 ... Tu n'a éantis pas, tu dévires; ta main,  
 ... messageur, porte un flambeau divin, LA-  
 ... Méditations, 1. 8. || Fig. Message de  
 ... qui apporte ou qui est dans l'ha-  
 ... d'apporter de mauvaises nouvelles. || Pro-  
 ... On ne trouva jamais meilleur messageur  
 ...

... 2° Messager d'Etat, fonction-  
 ... chargé de porter les messages d'un des  
 ... de l'Etat, d'une assemblée politi-  
 ... 3° Poétiquement. Le messager des dieux,  
 ... Me qui suis comme on sait, en terre et  
 ... des cieux, Le fameux messageur du souverain  
 ... L. Amph. Prologue. || La messageur de  
 ... la desse Iris. Regardez de Junon briller la  
 ... Iris nous vint du ciel dire ses vœux,  
 ... Iris d'or, 1. 5. || Dans le même style, messa-  
 ... dit sum de la renommée. Et messageur in-  
 ... des vérités et de l'erreur. Sa voix en  
 ... Va chez tous les peuples du  
 ... Semez le bruit et la terreur, 1. a. vers.  
 ... Du vrai comme du faux la prompte  
 ... Qui s'aceroit dans sa course... VOLT.  
 ... Par extensio. C'est avec raison que  
 ... a été appelé le témoin des temps, le flam-  
 ... de la vertu, le témoin de la vertu, le dépositaire  
 ... et, s'il était permis de parler ainsi,  
 ... de l'antiquité, a 21. 4. *Hist. anc.*  
 ... 4° Fig. Dans le style élevé, un vice, avant-  
 ... Les héros les sent les messagers du  
 ... L'ennemi cri d'ne t'emp d'orfrales.

... 5° Des ésa très faut ce messageur fidèle  
 ... Saît toujours des malheurs la première  
 ... , *Lutr. III.* 6° Celui qui est établi pour  
 ... les paquets et les hardes d'une  
 ... Le messageur de Genève n'étant  
 ... de retour, je n'a pas reçu par conséquent  
 ... paquets que vous lui avez remis, 1. 1. 207 s.  
 ... d' *l'ermes, Corresp.* 1. vi, p. 132, dans pou-  
 ... Sentir le pied du messageur, se dit d'un homme  
 ... le une mauvaise odeur, d'un fromage  
 ... 8° Se dit autrefois pour la voiture ou le  
 ... d'eau qui fait le service des messageurs.  
 ... par le messageur. M. de Solencour, pour  
 ... enragé. De Falaise à Paris vint par le  
 ... , le Bal, sc. 4. 7° Fig. et dans  
 ... Project le qu'on lance contre qu-  
 ... 1. 1. 240. Je sentis un plaisir sensible à aller à la messe, il  
 ... que je n'avais senti tant de  
 ... 360. Une goutte d'eau  
 ... à une autre que la messe  
 ... romaine est semblable, quant au fond et à la sub-  
 ... à la messe que les Grecs et les autres chré-  
 ... ont reçue de leur père, *POSS.* For. 317, § 122.  
 ... 1523, lorsque Luther reforma la messe et en  
 ... la messe, il ne changea presque rien de ce  
 ... qui frappait les yeux du peuple, *TO.* 111, § 1. Une  
 ... ou ils assistent, et où ils n'assistent  
 ... ordonnés, voilà souvent tout le fonds  
 ... leur piété et toute leur religion, *Falort.*  
 ... , p. 359. Il fallut éteindre  
 ... qui sont comme des ...

MESSE (mè-s), s. f. || 1° Dans le langage de l'E-  
 ... le sacrifice du corps et du sang de Jésus-  
 ... Christ, suivant le rit prescrit. Le sacrifice de la  
 ... messe. Célébrer la messe. Dire des messes pour  
 ... pour le repos de l'âme de quel-  
 ... un. En prenant de l'eau bénite, on fait dire  
 ... , *PASCAL, Pensées*, 1. 1. Je fais tous  
 ... une messe pour vous; c'est une  
 ... qui n'est pas chrétienne, *REV.* 15. Je  
 ... à aller à la messe, il  
 ... que je n'avais senti tant de  
 ... 360. Une goutte d'eau  
 ... à une autre que la messe  
 ... romaine est semblable, quant au fond et à la sub-  
 ... à la messe que les Grecs et les autres chré-  
 ... ont reçue de leur père, *POSS.* For. 317, § 122.  
 ... 1523, lorsque Luther reforma la messe et en  
 ... la messe, il ne changea presque rien de ce  
 ... qui frappait les yeux du peuple, *TO.* 111, § 1. Une  
 ... ou ils assistent, et où ils n'assistent  
 ... ordonnés, voilà souvent tout le fonds  
 ... leur piété et toute leur religion, *Falort.*  
 ... , p. 359. Il fallut éteindre  
 ... qui sont comme des ...

le ... , Sax. v. à l'archevêque out un ainc  
 ... (ou avint l'utco) ... Caril messagier ...  
 ... capite est, Eoret le conseil escult, *Th. le*  
 ... . 97. || xiv° s. Si present [prezent] un coulon [pi-  
 ... ] messagier qui avoit esté norris en lablie ne,  
 ... de Roins, 94. En lui avon bon messageur Por  
 ... la mort et corchier, *REV.* 1498. Car il ml [les  
 ... ], cum d. it m. ... T. ... maintenant au cuer  
 ... N voles de ce que il roent, *la Rose*, 2780.  
 ... Le chahusit o sa grant hure, Prophètes de male  
 ... aventure, Hildeus messagier de dolor, En son cri,  
 ... en forme et color, *ib.* 601. || xv° s. Que les ser-  
 ... gens et messal, vers des dieux consous (consult) pour-  
 ... lever les tailles et communs imposz et à im-  
 ... aux habitans des chaste et ville, de Caen,  
 ... *messagiers*. || xv° s. Messagier ne doit mal ouir ne  
 ... avoir, *ERROUR DE LIT.*, For. 1. 11, p. 348.  
 ... || xv° s. Ne fais pas d'un fil ton messagier, *CO-  
 ...*

ETYM. *Message*; provenç. *messagier*; anc. cat.  
 ... ; esp. *messagiero*; port. *mensageiro*; ital.  
 ...

MESSAGERIE (mè-sa-je-rie), s. f. || 1° Etablisse-  
 ... d'od partent des voitures pour une ou plu-  
 ... localités, et qui loue à des voyageurs les places  
 ... de ces voitures. Je vais à la messagerie retenir ma  
 ... Passer aux messageries. L'université, pour  
 ... cette correspondance, établit des postes et des  
 ... , dont elle ne tirait qu'un léger profit,  
 ... , *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 343, dans  
 ... L'Etat est redevable à l'université de Paris  
 ... de l'établissement des messageries et du port des  
 ... c'est ce redevable des messageries qui a fait  
 ... dans tous les temps le fonds et le patrimoine de l'un-  
 ... , *POLLIN, Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 279, dans  
 ... Un des principaux objets que se proposait  
 ... le ministère de France en 1775 dans l'établissement  
 ... des messageries royales, était de diminuer ces profits  
 ... des banquiers, et de les tenir toujours au-  
 ... dessous du prix du transport de l'argent, *volt. Dict.*  
 ... *phil. Banque.* || 2° Les voitures mêmes établies pour  
 ... ce service. Aller par la messagerie. Prendre les  
 ... || 3° Emploi de messager. || 4° En ter-  
 ... de chemins de fer, messagerie désigne les arti-  
 ... ou colis que transporte le chemin de fer, par  
 ... aux bagages des voyageurs.

HIST. xiii° s. Vous gens de messagerie, El char-  
 ... bouniers et buchlers, Courez tost comine gailart  
 ... part de renart, *Queue de Renart.* || xv° s.  
 ... furent ordonnés pour aller en messagerie devers  
 ... le conte aucuns notables hommes de la ville de  
 ... Gand, *voyas.* II, 11, 83. Quant de la part de nostre  
 ... diet frere et cousin, ses alliez et adherans, vous  
 ... seront envoyez gens ou messageries par lettres ou  
 ... autrement... *Lett. de Charles VIII,* dans *Bulletin*  
 ... de la langue, t. III, p. 877.

ETYM. *Messenger*; provenç. *messataria, messat-*  
 ...

MESSALINE (mè-sa-li-n), s. m. Voy. ORAO-  
 ...

MESSALINE (mè-sa-li-n), s. f. || 1° Nom de la  
 ... femme de l'empereur Claude, connue pour ses  
 ... déportemens. Ou que, poussant à bout  
 ... la luxure latine. Aux portefaix de Rome il [Juvé-  
 ... ] vende Messaline, *MOT.* Art p. II. || 2° Fig. Femme  
 ... dissolue. Cette reine abelle qui'il nous  
 ... représentait comme une Messaline au milieu d'un  
 ... de mâles, *BONNET, Contempl. nat. Œuv.* t. VIII,  
 ...

d'un certain monde, et où l'on cherchait à se  
 ... à se faire voir et à se distinguer, *INSTRU.* pour  
 ... du St Sacram. *Falort.* t. II, p. 100. Je  
 ... recommande de faire dire trois messes à l'autel de  
 ... de la Vierge de Notre-Dame, trois à Sainte-Ger-  
 ... vève, trois au Saint-Esprit, et treize au roi Jac-  
 ... ques, *WALTON, Lett. d'Anne de Coigny,* t. 1. p. 9,  
 ... dans *POISSON.* Lundi 1<sup>er</sup> janv. 1688, à Versailles...  
 ... le roi et Monseigneur, avec tous les chevaliers de  
 ... l'ordre qui se trouvent ici, entendirent la messe  
 ... des chevaliers, et il ne se trouva point de point de  
 ... l'ordre pour la dire, *NARRAU,* t. 101. Ce manuscrit  
 ... déduit par sa vaine promesse, J'y cours [au dioc]  
 ... midi sonnant, au sortir de la messe, *ib.* 101.  
 ... Il va tous les jours fort régulièrement à la belle  
 ... messe, aux Feuillants ou aux Minimes, *LA* xv°  
 ... VII. Je trouvai le lendemain la messe du roi et bel,  
 ... que je consentis à me faire catholique, à condition  
 ... que je l'entendrais tous les jours, et qu'on me ga-  
 ... rantirait du fouet, *M<sup>re</sup> DE CAUVAS, Sources*, p. 43,  
 ... dans *POISSON.* Le bon chevalier Bayard se fait tou-  
 ... jours dire une messe, lorsqu'il allit se battre en  
 ... duel, *volt. Mémoires*, 131. Quel fut le fruit de toutes  
 ... ces vastes entreprises [de Philippe II] qui tinrent  
 ... si longtemps l'Europe en alarmes? Henri IV, en  
 ... allant à la messe, lui fit pendre la France en  
 ... un quart d'heure, *ib.* 148. || 2° Messe basse,  
 ... ou petite messe, celle qui se dit sans chant, et  
 ... où les prières sont seulement récitées. || Messe  
 ... de paroisse, ou messe haute, ou grand-messe,  
 ... celle qui est chantée par des choristes, que l'on  
 ... célèbre quelquefois avec diacre et sous-diacre, et  
 ... qui se dit à dix ou onze heures, par opposition à  
 ... toutes les messes basses qui se disent le même jour.  
 ... Est-ce la grand-messe qu'on sonne? || Mais on dit  
 ... grande messe par opposition à messe basse. Est-ce  
 ... une grande messe? Aurons-nous une grande messe?  
 ... || La première messe, celle qui se dit au point du  
 ... jour. || Par opposition à cette première messe, on  
 ... dit seconde messe, troisième messe, etc. à la se-  
 ... conde messe, qui ne faisait que commencer, on a  
 ... apporté la nouvelle que les ennemis battaient la  
 ... chamade, *PULLISSON, Lett. Hist.* t. III, p. 350, dans  
 ... *POISSON.* La première messe d'un prêtre, la pre-  
 ... mière qu'il dit après son ordination. Messe ambro-  
 ... sienne, messe suivant le rite de l'Eglise de Milan.  
 ... || Messe grecque, messe su vant le rit grec et en  
 ... langue grecque. || Messe votive, messe pour quel-  
 ... que devotion particulière, et qui n'est point de  
 ... l'office du jour. || Messe rouge, messe que les par-  
 ... lements faisaient célébrer après les vacances, pour  
 ... recommencer leurs fonctions, et à laquelle ils as-  
 ... sistaient en robes rouges. || Messe conventuelle,  
 ... celle qu'on est obligé de dire tous les jours dans  
 ... certaines églises. || Messe du Saint-Esprit, celle qu'on  
 ... célèbre au commencement de quelque solennité, de  
 ... quelque assemblée, à la rentrée des vacances uni-  
 ... versitaires. || Messe d'ango, messe d'action de grâ-  
 ... ces que l'on dit au lieu de la messe funèbre pour  
 ... les enfants morts au-dessous de sept ans. || Messe de  
 ... minuit, messe de la nuit de Noël, qui se célèbre à  
 ... minuit. Anciennement il n'y avait ni bancs ni chaires  
 ... dans les églises; on les jonchait de paille frai-  
 ... che et d'herbes odoriférantes, surtout à la messe de  
 ... minuit et autres grandes fêtes, *SAINT-POL, Ess.*  
 ... *Paris, Œuv.* t. III, p. 157, dans *POISSON.* || Messe  
 ... on musique, celle où le Kyrie, le Gloria, le Credo,  
 ... le Sanctus et l'Agnus dei, ou au moins quelques-  
 ... uns de ces cinq morceaux sont chantés en musique  
 ... et non pas en plain-chant. || Messe de la pie, messe  
 ... qu'on disait en souvenir de la condamnation portée  
 ... contre la servante innocente du vol commis par  
 ... une pie, à Palaiseau. Tous les matins avant le  
 ... jour, la messe de la pie que j'entends sonner à  
 ... Saint-Eustache me semble un avertissement bien  
 ... annuel aux juges et à tous les hommes d'avoir une  
 ... confiance moins téméraire en leurs lumières, *J. J.*  
 ... *POISS.* 1<sup>er</sup> dioc. || Messe sèche, dite aussi messe na-  
 ... velle, messe des chameurs, la récitation des prières  
 ... de la messe qui n'est point accompagnée de la con-  
 ... secration, elle était usitée dans le moyen âge.  
 ... Saint Louis, dans ses voyages d'outre-mer, faisait  
 ... tous les jours dire une messe sèche, de peur que le  
 ... mouvement du navire ne fit répandre le sang con-  
 ... sacré, *HIST. III.* de la Fr. t. XXIV, p. 217. || Messe  
 ... privée, messe sans communiant. || Messes d'une  
 ... heure, messes nocturnes célébrées, d'après la su-  
 ... perstition populaire en quelques parties de la Nor-  
 ... mandie, par des prêtres qui sont morts sans  
 ... avoir acquittés. || 2° Familièrement. Voilà une  
 ... messe qui sort de la sacristie, voilà un prêtre qui  
 ... sort de la sacristie pour aller dire la messe. || Voilà  
 ... une messe qui sonne, voilà qu'on sonne une messe.



† MESTREQUE (mè-stè-k'), adj. f. Se dit d'une des... sortes de cocottes que l'on trouve dans le...

MISTRANCE (mè-stran-s'), s. f. Voy. MISTRANCE. MISTRE (mè-str'), s. m. Terme de marine. Voy. TRAC.

MESTRE DE CAMP (mè-tre-de-kamp), s. m. 1° Nom d'un régiment de cavalerie ou d'infanterie. Je commençai ces mémoires en juillet 1691, sous le mestre de camp d'un régiment de cavalerie de France, ST-SIM. I, 31. Grand mestre de camp des armées françaises sous le duc d'Épernon, VOLT. Lett. III, 39. 2° Mestre de camp général de la cavalerie. Ce qui rend... considérable la charge de mestre de camp général, c'est qu'elle est vacante, S.-J. II, 173. CHARENTIER, t. I, p. 263. 3° La mestre de camp, la première compagnie d'un régiment d'infanterie ou de cavalerie.

HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il y en a aucuns qui ont eu cette charge, qu'il falloît qu'aucuns mestres de camp fussent à cheval le jour de la bataille comme le mestre-major, et j'ay veu aucuns capitaines vieux quand qu'il estoit ainsi nécessaire, MONT. Cap. fr. I, p. 216, dans LAURENT. — ETYM. Maître, de, camp.

MESURABLE (me-zu-ra-bl'), adj. Qui peut être mesuré. Des quantités mesurables l'une par l'autre. On dit le roi prophète, sous avec fait mesurables, et ma substance n'est rien devant vous, DUCH. d'Orléans. La quantité totale de cette substance qui se dissipe dans un temps donné, comme une année ou un siècle, est mesurable, et nous la pouvons déterminer, BOUILL. Inst. Mém. sciences, t. VI, p. 393.

HIST. XII<sup>e</sup> s. Mesurables [tu] posas les miens, Liber primus, p. 81. || XIV<sup>e</sup> s. Les pechles ne sont mesurables ensemble, ORESME, Thèse de MATHIAS.

ETYM. Provenç. mesurable; ital. misurabile; esp. medible. mesurable, de mensurare, mesurer.

MESURAGE (me-zu-ra-z'), s. m. 1° Action de mesurer. Le mesurage d'une pièce de drap. || 2° Action de mesurer l'aire des surfaces ou le volume des corps. Par un mesurage fait sur les meilleures cartes de ce royaume, je trouve que la France, de l'étendue qu'elle est aujourd'hui, contient trente mille lieues carrées ou environ, de 24 au degré, c'est-à-dire de 3242 toises trois pieds, VAUBAN, Dîme, p. 68. || 3° Le procès verbal de l'arpenteur, auquel le plan figuré de l'arpentage est ordinairement annexé. || 4° Droit seigneurial qu'on prenait sur quelque mesure.

HIST. XIII<sup>e</sup> s. Quelconq a enpetré le congé de mesurer, il convient qu'il jura seur saints, avant que il puisse mesurer, que il le mesurage fera bien et laument, Liv. des méz. 21.

ETYM. Mesurer; provenç. mesuratge.

MESTRE (me-zu-r'), s. f. 1° Nom donné à l'usage conventionnelle que l'on compare avec les autres pour en connaître le rapport. Mesures de longueur, de capacité, de solidité. Étalonner des mesures. Le système des poids et mesures. Vendre à faux poids et à fausse mesure. Pour mesurer plusieurs corps, il faut avoir une mesure fixe, S.-J. III, 121. Sans regarder comme l'un des plus importants services que les gouvernements puissent rendre à la société l'adoption d'un système de mesures d'un des divisions uniformes se prêtent le plus facilement au calcul et qui dérivent de la mesure la moins arbitraire d'une mesure fondamentale introduite par la nature elle-même... LAPLACE, Exposé, t. I, 14. La longueur du pendule et celle du barreau sont les deux moyens principaux qu'on offre à l'usage pour fixer l'unité des mesures linéaires, S.-J. I, 12. || Mesure du sanctuaire, sorte de mesure qui, chez les Juifs, était la mesure légale. Sept cent trente six coudes, selon la mesure du sanctuaire, LXX, Bible, Exode, XLVIII, 21. || De mesure, convenue à la mesure fixée légalement. Plaire du saint pour n'être de mesure, ANTOIN, Sét. xv. Fig. et familièrement. Cet homme n'est pas de mesure, il n'est pas capable de faire la besogne qu'on a entreprise, de lutter contre son adversaire, etc.

FAUX. Avoir deux poids et deux mesures, juger des mêmes choses par des règles différentes et avec injustice. Il y a toujours deux poids et deux mesures pour les droits des rois, VOLT. Louis XIV, p. 91. On dit dans le même sens : changer de poids et de mesure. J'approchai par degrés de l'oreille des... Près de leurs passions rien ne me fut sacré, de... et de poids je changeais à leur gré, S.-J. Ath. III, 2. Fig. et familièrement. Faire tout à poids et mesure, agir avec une extrême cir-

conséquence. Ils [les lamas] sont doux et flegmatiques; ils font tout avec poids et mesure, SURV. Marc. choisit, p. 168. || 2° Mesure du temps, mesure fondée sur l'accomplissement de certains phénomènes réguliers dont la durée est connue, comme le retour du soleil à son midi, les oscillations d'un pendule, les mouvements d'un ressort, la sortie de sable d'un siphon, etc. Je ne comprends plus la mesure du temps depuis le jour de notre séparation, S.-J. 12 décembre 1685. Si le temps comparé au temps, la mesure à la mesure, le terme au terme se réduit à rien, que sera-ce si l'on compare le temps à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme? nous, Le Tellier. Celui qui met dans ma poche la mesure du temps en cuivre et en or, VOLT. Dict. phil. Téléphère. La mesure et la connaissance du temps ont été le premier but des travaux astronomiques et le premier fruit que les hommes en ont recueilli, BAILEY, Hist. de l'Astron. mod. II, 8. || 3° En géométrie et en arithmétique, une certaine quantité qu'on prend pour unité, et dont on exprime les rapports avec d'autres quantités homogènes. Vingt et quarante ont des mesures communes, qui sont cinq, quatre, deux. Il n'y a pas de commune mesure entre la diagonale d'un carré et un des côtés. || Par extension. Lorsque l'argent eut été pris pour mesure commune des valeurs, il fut également naturel de juger qu'on donnait, dans les échanges, valeur égale pour valeur égale, toutes les fois que les choses qu'on échangeait étaient estimées égales en valeur chacune à une même quantité d'argent, BOUILL. Comm. gouvern. I, 16. || 4° Particulièrement, vaisseau de grandeur déterminée qui sert à mesurer les grains et autres objets que l'on peut faire déborder un peu le bord de la mesure. Mesure comble. Grande mesure. Petite mesure. Le pain s'y vendait un prix excessif, et ne s'y donnait que par mesure, VÉTIC. Hist. de Théodosius, III, 28. Le bon goût qu'il faut toujours croire Me recommande chaque jour La grande mesure pour boire Et la petite pour l'amour, PANNARD, Chant. et vaudes. Œuvre. t. III, p. 396, dans BOUILL. || Faire bonne mesure, remplir loyalement la mesure. || La quantité contenue dans la mesure. Une mesure d'avoine, de sel. On assure que nous y trouverions [à l'usage] en réserve 60 000 mesures de blé, PALLISSON, Lett. hist. t. II, p. 278, dans BOUILL. || Demi-mesure, la moitié d'une mesure quelconque. || Fig. Comble la mesure, remplir la mesure; la mesure est comble, se dit en parlant de celui qui, par ses crimes ou par ses fautes répétées, s'est rendu coupable au point de ne devoir plus espérer de pardon. La mesure des iniquités des Amorrhéens n'est pas encore remplie présentement, S.-J. Bible, Genèse, xv, 16. Vous avez comblé la mesure de vos calomnies, PASC. Prop. XVI. Mes crimes désormais ont comblé la mesure, RAC. Phéd. IV, 2. De toutes les horreurs, va, comble la mesure, J.-B. Athol. III, 8. Nous devons craindre de comble la mesure et d'aller jusqu'au terme où la bonté finit, MONTESQ. Exp. XVII, 13. || Il se dit aussi en bonne part. J'ai ces agréables nouvelles un peu plus tôt que vous; et celle de l'assemblée de la noblesse, qui a été aussi continuée, a comblé la mesure, S.-J. 215. || Il se dit encore pour signifier : donner le dernier coup, porter la dernière atteinte. Cela me fait souvenir de l'autre [courtier] qui a comblé la mesure des mauvais offices qu'on rendait à notre bon ami, S.-J. 391. || Terme féodal. Droit de mesure publique, droit que les seigneurs s'étaient attribué, et qui consistait à donner, par leurs officiers, les poids et mesures. || 5° Nom d'une mesure vinaire adoptée en Lorraine, et qui vaut de 13 à 16 litres. || Terme de marine. Petit vase, quart, tasse qui sert à distribuer à chacun sa ration.

6° Terme de tailleur. Morceau de parchemin ou de papier long et étroit sur lequel le tailleur marque les longueurs du vêtement qu'il veut faire. || Au jeu de mail, espèce de compas rond qui sert à marquer les différents poids que doivent avoir les bonnes boules de différentes grosseurs. || Chez les tireurs d'or, anneaux plus ou moins ouverts dans lesquels on passe le fil d'or pour en voir la grosseur. || 7° Action de comparer un objet avec la quantité admise convenablement comme unité, afin d'en connaître les rapports. Songez, milord, que, sans le voyage et les expériences de ceux qu'il [Louis XIV] envoya à la Cayenne en 1672, et sans les mesures de M. Picard, jamais Newton n'eût fait ses découvertes sur l'attraction, VOLT. Lett. Harvey, 1740. Un de ces grands objets, le plus digne peut-être de l'admiration de la postérité, est la mesure de la terre; il est important de

construire la figure et les dimensions du globe; c'est à la nation française et à l'Académie des sciences qu'est due cette connaissance, BAILEY, Histoire de l'Astronomie mod. Discours I<sup>er</sup>, t. III, p. 4, dans BOUILL. La première mesure précise de la terre, dont nous ayons une connaissance certaine, est celle que Picard établit en France vers la fin du dernier siècle [le xviii<sup>e</sup>], LA PLACE, Exposé, t. 1, 33. La justesse des mesures prises à l'aide du baromètre, SAMOND, Instit. Mém. sciences, 1808, 2<sup>e</sup> sér. p. 6. Je me suis convaincu par près de huit cents observations faites en divers lieux, que l'heure de midi était, comme Saussure l'avait soupçonné, celle qui convient le mieux à la mesure des hauteurs, S.-J. Instit. Mém. sciences, t. XI, p. 462. || 8° Dimension. Prendre les mesures d'un bâtiment. Se faire prendre mesure d'un paltoquet. Le cordonnier lui a pris mesure. Il connaît les mesures des colonnes de cet édifice. Qu'il ne sorte pas, le tailleur d'il venir prendre sa mesure pour une canaque de livrée, BANCOURT, les Aigrot. III, 2. Vieillard, va-t'en donner mesure au fouoyeur, V. MOGQ, Hernani, t. 1, 2. || Fig. Il voulait vous rabaisser à leur petite mesure, J.-J. ROUSS. Ém. IV. || Fig. Donner sa mesure, se dit d'un homme qui a montré qu'il était capable de quelque grande chose, on, en sens inverse, qu'il était peu capable. Quand on attend quelque chose du hasard, on ne doit pas donner sa mesure, V. LECLERCQ, Prop. t. IV, p. 81, dans BOUILL. || Fig. Prendre des mesures, prendre les dispositions nécessaires pour effectuer quelque chose. Bylla, par politique, a pris cette mesure De montrer aux soldats l'impunité fort sûre, COGN. Sert. IV, 2. Et-ton sot, étourdi, prend-on mal ses mesures, On jense en être quitte en accusant son sort, LA VERT. Fabl. V, 11. Nous perdons des moments en bagatelles pures, Qu'il faudrait employer à prendre des mesures, VOL. Tart. V, 3. On espère que le prince d'Orange aura pris de fausses mesures, et que le roi d'Angleterre le recevra et le battra fort bien, S.-J. 467. Ce pont d'Avignon où l'on aurait tort de passer en prenant de loin toutes ses mesures, S.-J. 26. Son oncle, qui de son côté prendra des mesures pour être dans la même armée, S.-J. 827. J'ai pris mon temps et mes mesures là-dessus, S.-J. 668. On ne parle que de voyages; et nous-mêmes, à l'imitation des puissances, nous prenons des mesures pour Provence et Bretagne, S.-J. 20 av. 1683. Que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler [le projet de mariage entre Louis XIV et Marie-Thérèse], cède lui-même... il y a des mesures prises dans le ciel qu'il ne peut rompre, S.-J. Mar.-Thér. || De la locution prendre ses mesures, le mot mesure en est venu à signifier tout seul précautions, moyens pour arriver à un but. Une sage mesure. Donner une amnistie fut une mesure habile. Vous abusez de votre petite santé... votre délicatesse demande que vous observiez plus de mesures, S.-J. 12 mai 1690. Le ministère des finances fut jeté hors de toutes ses mesures pour cette guerre... VOLT. Fragm. sur l'Hist. XX. || Demi-mesure, mesure insuffisante, faite de force, d'énergie. Le décret qui vient de paraître est une demi-mesure. Ne prenez que des demi-mesures. || Fig. Rompre les mesures de quelqu'un, traverser les desseins de quelqu'un, et empêcher qu'ils ne réussissent. Rompez-lui toutes ses mesures, LA VERT. Fiancé. Le d'arrangement que vous fait cette guerre m'afflige véritablement... cette trahison rompt toute mesure, S.-J. juil. 1690. Pour rompre les mesures de Télémaque, S.-J. Tél. VII. || On dit de même : traverser les mesures. Le grand maître de Colbert est d'avoir vu ses mesures toujours traversées par les entreprises de Louis XIV, VOLT. Lett. Damilaire, 12 mai 1740.

9° Terme de musique. La succession régulière des variations de durée des sons. Bättre, marquer la mesure. Chanter, jouer en mesure. Marquer à la mesure. Certain fat, ivre de sa parole, En se mirant, chevrotait, fredonnait, Et, de l'index battant sans la mesure, Criait bravo chaque fois qu'il toumait, VOLT. Temple du goût. La mesure manque à notre musique par plusieurs raisons : par l'impression de la plupart de nos auteurs, par la nature de notre chant, par celle des prétendus agréments dont nous le chargeons, et qui ne servent qu'à en troubler la marche; enfin par le peu de soin que nous avons de donner aux mouvements lents une mesure marquée, S.-J. ALFON. Lib. de la mus. Œuv. t. 1, p. 260, dans BOUILL. Toute musique dont on ne sent point la mesure ressemble, si la faute vient de celui qui l'a écrite, à une écriture en chiffres dont il faut nécessairement trouver la clef pour en déchiffrer le sens, J.-J. ROUSS. Lett. sur la mus. franc. || Chaque

des parties égales d'un air, proportionnellement dites mesures, qui sont les mesures ordinaires et les mesures de la pesanteur par des lignes verticales. Chaque mesure se divise en deux, trois ou quatre parties. Les mesures sont ou binaires (la mesure à deux temps, à quatre temps, etc.), ou ternaires (la mesure à trois temps, à six temps, etc.). Mesure à deux temps, à trois temps, à quatre temps. Mesure à un bout, mesure à deux temps où chaque est divisé en trois parties égales. Mesures paires, celles qui se divisent en deux ou en quatre parties. Mesures impaires, celles qui se divisent en trois parties // Term. mesure, durée de la mesure d'une mesure. 10<sup>e</sup> Mesure, se dit de la danse et de la mesure des mouvements qui doivent se conformer à la mesure. Aller en mesure. Danser en mesure. Être hors de mesure. O quels ignorants [musiciens] ! il n'y a pas moyen de danser avec eux ; le diable vous emporte ! ne sauriez-vous jouer en mesure ? MOL. *Précieuses*, ac. 13. // 11<sup>e</sup> En versification, longueur des vers déterminée dans la poésie grecque ou latine par le nombre et la nature des pieds, dans la poésie moderne par le nombre des syllabes. Pour en régler son sens dans la borne prescrite. La mesure est toujours trop longue ou trop petite, BOU. *Art p. u*. La rime, la césure, la rime et la mesure, la nombreuse mesure, id. *Ep. 21*. Et me laisser à tout nom qui, propre à la césure, l'ai noter dans un vers sans rompre la mesure, id. *Art p. u*. Elle (la rime) flatte l'oreille, et soutient la césure l'air, je ne sais comment, en rompant la mesure, BOU. *Épître de Horace*. Les vers de mesure inégale, bien assortis dans les poèmes familiers, en font l'harmonie et le charme, MARMONTEL, *Élév. lat. (Œuv. t. 2, p. 189, dans ROUBIN)*. // 12<sup>e</sup> Terme de manège. La mesure, la cadence d'un cheval, se dit en parlant des allures d'un cheval. La mesure avec laquelle un cheval fournit son air. // 13<sup>e</sup> Terme d'écriture. Distance juste pour porter ou parer. // Mesure dure, jeu d'un tréfiler qui emploie la force, ne répond aux coups qu'on lui riposte que par des mouvements convulsifs, et offre avantage sur lui par sa pesanteur. // Être à la mesure, être à la juste distance. // Fig. Non être pourrait plus se remettre en mesure, M<sup>e</sup> de L'ÉPINE, *Lett. t. 2, p. 189, dans ROUBIN*. // 14<sup>e</sup> Entrer en mesure, approcher de son adversaire en faisant un petit pas en avant. // Fig. Être en mesure de faire une chose, avoir les facilités, les moyens de la faire. Il se mit en mesure de mourir son cautionnement. // Être hors de mesure, n'être pas à la juste distance. // Fig. Être hors de mesure, n'être plus à portée de faire une chose // Fig. Mettre quelqu'un hors de mesure, le troubler, déranger ses projets. Ce propos, prononcé avec cette majesté effrayante si naturelle au roi, à un prince timide et dépourvu de réponse, le mit hors de mesure, ST-SIMON, 3, 61 // Fig. Mettre hors de mesure, irriter à l'excès, pousser à bout. Et je vis à payer mon serment loier à mettre Amphitrion hors de toute mesure, M<sup>e</sup> AMPH. III, 2. // Fig. Être hors de mesure, se mettre hors de portée de donner un coup de fleur et de gloire // Serrer la mesure, avancer sur son adversaire. Fig. et familièrement lever la mesure, presser l'adversaire dans la discussion et sans laisser les choses de près. Les historiens [critiques] se trouvent tout portés (se contentant et à portée de serrer la mesure avant l'arrivée des Français), ST-SIMON, 70, 72. Après quelques jours que je n'ai fait pour lui-même malheur à M. le duc de ce que je voulais de le faire de fort, je crus le faire entrer la mesure, M. 110, 112. // Acheter la mesure, acheter devant l'adversaire. Gagner la mesure, porter le pied droit en avant et le faire passer de la jambe gauche, en cherchant d'un pied à l'autre, la même mesure que dans la garde. // 15<sup>e</sup> Mes. Ce qui sert à apprêter les choses mesurées, mesurées. C'est un de ces personnes qui se font à être visibles, qui se font à être la mesure de tout établissement et la mesure de tout esprit, ST-SIMON, 110, 112. // Mes. Ce qui sert à mesurer les choses, c'est un de ces personnes qui se font à être visibles, qui se font à être la mesure de tout établissement et la mesure de tout esprit, ST-SIMON, 110, 112.

triste au-delà de toutes les mesures, M<sup>e</sup> 4 mars 1775. J'ai fait tous ces vers avec une règle et une mesure dont j'étais déjà incapable sans M<sup>e</sup> de Caullon, id. 9 oct. 1847. Le lute des Perles n'eut pas de mesure, BOU. *Hist. 11, 4* // Ce qu'il (Dieu) a sans mesure, il le répand sur la mesure, afin que notre faiblesse le puisse porter, id. 16. 11, 8. // Que la conversion de ces âmes autrefois si favorisées surpasse toute la mesure des dons ordinaires, et demande, pour ainsi parler, le dernier effort de la puissance divine, id. *Anne de Gonz.* Il lui marqua (au jeune Dauphin) les justes mesures de sa grandeur, et l'instruisant de ce qu'un roi doit à ses sujets et de ce qu'un fils doit à son père, FLECH. *Duc de Mont.* Pour nous à qui Dieu, par sa grâce, a révélé les vérités, nous avons lu dans ses Écritures, qu'il y a un temps de pleurer et une mesure de larmes, in. *Lamoignon*. Elle avait appris dans l'Écriture que ceux qui ont beaucoup sont obligés de donner beaucoup, et que la mesure de leurs aumônes doit être celle de leurs richesses, id. *Aiguillon*. Nous qui n'avons ni sainteté dans nos exemples, ni mesure dans notre zèle, id. *Serm. 11, 82*. Ce récit passe un peu l'ordinaire mesure, BOU. *Sat. 1*. Il [Dieu] leur dispense [aux plantes] avec mesure Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits, RAC. *Athal. 1, 4*. Je sais que la charité à son ordre et sa mesure, M<sup>e</sup> de Carême, *Aumônes*. Mes devoirs étaient la mesure de mes plaisirs, J. J. ROUSSAU, 3<sup>e</sup> lettre à M. de Malesherbes. // 16<sup>e</sup> Modération, retenue, observation des bienséances. Tâche-tu ce me sont de mortelles blessures De voir qu'avec le vice on garde des mesures, MOL. *Mis. 1, 1*. Le livre où l'on s'explique le plus hardiment et avec le moins de mesures, c'est le *Moyen court*, BOU. *Ép. d'orais.* V, 3. Les Vaudois, quoique condamnés, n'avaient pu rompre toutes mesures avec l'Église, in. *Var. XI*. Pendant que le parlement d'Angleterre songe à congédier l'armée, cette armée toute indépendante réforme elle-même à sa mode le parlement, qui est gardé quelques mesures, id. *Reine d'Angleterre*. Emportés par leur humeur violente, ils [certains princes] ne gardent plus ni lois ni mesures, id. id. Vous savez pour Joad mes égards, mes mesures, RAC. *Athal. 11, 8*. Il y a tant de mesures à garder que l'on ne sait que dire, MAINTENON, *Lett. à Mme de Coigny, 27 fev. 1712*. Ces pécheurs qui ne gardent plus de mesures dans le crime, M<sup>e</sup> de Carême, *Élus*. Ainsi la vérité n'est jamais montrée aux grands que sous le voile des adoucissements et des mesures, id. *Carême, Dang. des prosp. temp.* Le goût des convenances, l'a-propos, la mesure, le mot propre à la chose, au moment et à la personne, MARMONTEL, *Mém. v*. Une époque où il faut sans cesse de la mesure, et où la mesure paraît éternelle, timide, pusillanime, MIRABEAU, *Collection, t. 11, p. 298*. C'était un homme de cinquante ans qui avait dans ses discours et dans son maintien beaucoup de mesure et de dignité, STAEL, *Corinne, 11, 2*. // De mesure, en gardant des mesures. Des gestes concertés, ses regards de mesure, N'y laissent aucun mot aller à l'aventure, COSS. *Othon, 1, 1*. // 17<sup>e</sup> À mesure que, loc. conj. Autant que, en proportion que. À mesure que les hommes ont de la lumière, ils trouvent et grandeur et misère en l'homme, PASC. *Prov. VIII, 13*, éd. MARET. Puisque les papes ne donnent de force à leurs bulles qu'à mesure qu'elles sont appuyées sur des faits véritables, ce ne sont pas les bulles seules qui prouvent la vérité des faits, id. *Proc. XVII*. Ce qu'on appelle une oraison funèbre n'est aujourd'hui bien reçu du plus grand nombre des auditeurs qu'à mesure qu'il s'éloigne d'avantage du discours chrétien, LA SALETTE, *St. Les établissements n'étaient solides à la cour qu'à mesure qu'on lui [à Mazarin] était dévoué, SAUV. Gram. 2. À mesure que j'ai été plus mesuré, je serai plus vil dans mon état, M<sup>e</sup> de Carême, *Impen.* À mesure, employé sans complément, et d'une façon méprisante. Vous n'aurez qu'à travailler, et en vous payera à mesure. À mesure que selon que se vaient que. À mesure que les choses de la nature les plus frugales se développent, on y attache l'estime des nobles, BOU. *Opin. des anc. philas (Gress)*. // À mesure de, loc. prep. En proportion de. Les Romains exigent toujours leurs prébendes à mesure de leurs défaites, M<sup>e</sup> de Mont. *Rom. 7*. // À mesure et ménager si bien son argent, qu'elles en aient tant à mesure de l'argent qu'il leur faut, id. *Lett. pers.* // 18<sup>e</sup> Au fur et à mesure, voy. fur. // 19<sup>e</sup> Outre mesure, loc. adv. Avec excès. M. de Mazarin est allé outre mesure, scv. 112. Lorsque le roi s'indignait contre mesure, BOU. *Hist. III, 4*. // 20<sup>e</sup> Sans mesure, sans borne, sans limite. Un bûcher*

assuré, sans mesure et sans fin, COSS. *Poly. 11, 2*. Je cause avec vous sans fin et sans mesure, BOU. *Hist. III, 277*. Je vis avec affliction sans mesure, BOU. *Hist. III, 277*. Auquel pleure-t-elle sans mesure, et en quel point recevoir de consolation, id. id. Les passions se multiplieraient sans mesure, id. *Hist. III, 21*. // 21<sup>e</sup> Même mesure, en proportion égale. Devenez un jour en jour plus puissant, il devenait plus même en même mesure, J. J. ROUSSAU, dans LAVERGNE. // 22<sup>e</sup> Verbes. De la mesure dont nous mesurons et de nous serons mesurés, c'est-à-dire de nous serons mesurés, comme nous avons traité les autres. // Les passions mesurées ne reviennent pas aux grandes, c'est-à-dire ne reviennent pas à acheter au delà ou perdant les passions mesurées, comme nous avons traité les autres. // Les passions mesurées ne reviennent pas aux grandes, c'est-à-dire ne reviennent pas à acheter au delà ou perdant les passions mesurées. // 23<sup>e</sup> REM. J. J. Rousseau a dit que l'homme qui a le sens de tout balancé : Cependant, à son sens, à sa mesure, souffrir beaucoup par son sens, et par son sens à souffrir toujours, LAURENT DE LA PÉYRON, 9 juillet 1750. Cela ne se retrouve pas ailleurs. // 24<sup>e</sup> HIST. 21<sup>e</sup> s. En quel sens se en point de mesure [certain]? *Ch. de Hol. 2*. Tant en la mesure [1] n'en sait, id. LXIX. // 25<sup>e</sup> Mes. Ce qui ne fait estoutie [arrêter], id. CLXII. // 26<sup>e</sup> Mes. De vos [votre] penser [je] ne puis faire mesure rendre compte, COUSS. *XL Du XI*. // 27<sup>e</sup> Mes. [l'aimé-je] quant je ne lui puis plaire // 28<sup>e</sup> Mes. folie et demesure; Qu'en bas amer se dit à mesure, id. 124. On dit piéça qu'il est [à mesure] tout mesure, id. 126. Et li reis Ozon, et mesurumer, l'ur go que li avert se mesurumer. // 29<sup>e</sup> Mes. Outre mesure en est orgueil // 30<sup>e</sup> Mes. // 31<sup>e</sup> Mes. // 32<sup>e</sup> Mes. // 33<sup>e</sup> Mes. // 34<sup>e</sup> Mes. // 35<sup>e</sup> Mes. // 36<sup>e</sup> Mes. // 37<sup>e</sup> Mes. // 38<sup>e</sup> Mes. // 39<sup>e</sup> Mes. // 40<sup>e</sup> Mes. // 41<sup>e</sup> Mes. // 42<sup>e</sup> Mes. // 43<sup>e</sup> Mes. // 44<sup>e</sup> Mes. // 45<sup>e</sup> Mes. // 46<sup>e</sup> Mes. // 47<sup>e</sup> Mes. // 48<sup>e</sup> Mes. // 49<sup>e</sup> Mes. // 50<sup>e</sup> Mes. // 51<sup>e</sup> Mes. // 52<sup>e</sup> Mes. // 53<sup>e</sup> Mes. // 54<sup>e</sup> Mes. // 55<sup>e</sup> Mes. // 56<sup>e</sup> Mes. // 57<sup>e</sup> Mes. // 58<sup>e</sup> Mes. // 59<sup>e</sup> Mes. // 60<sup>e</sup> Mes. // 61<sup>e</sup> Mes. // 62<sup>e</sup> Mes. // 63<sup>e</sup> Mes. // 64<sup>e</sup> Mes. // 65<sup>e</sup> Mes. // 66<sup>e</sup> Mes. // 67<sup>e</sup> Mes. // 68<sup>e</sup> Mes. // 69<sup>e</sup> Mes. // 70<sup>e</sup> Mes. // 71<sup>e</sup> Mes. // 72<sup>e</sup> Mes. // 73<sup>e</sup> Mes. // 74<sup>e</sup> Mes. // 75<sup>e</sup> Mes. // 76<sup>e</sup> Mes. // 77<sup>e</sup> Mes. // 78<sup>e</sup> Mes. // 79<sup>e</sup> Mes. // 80<sup>e</sup> Mes. // 81<sup>e</sup> Mes. // 82<sup>e</sup> Mes. // 83<sup>e</sup> Mes. // 84<sup>e</sup> Mes. // 85<sup>e</sup> Mes. // 86<sup>e</sup> Mes. // 87<sup>e</sup> Mes. // 88<sup>e</sup> Mes. // 89<sup>e</sup> Mes. // 90<sup>e</sup> Mes. // 91<sup>e</sup> Mes. // 92<sup>e</sup> Mes. // 93<sup>e</sup> Mes. // 94<sup>e</sup> Mes. // 95<sup>e</sup> Mes. // 96<sup>e</sup> Mes. // 97<sup>e</sup> Mes. // 98<sup>e</sup> Mes. // 99<sup>e</sup> Mes. // 100<sup>e</sup> Mes.

*... sur la terre. Elle a été mesurée par les rois de France, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII, Louis XIX, Louis XX. Elle a été mesurée par les rois de France, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII, Louis XIX, Louis XX. Elle a été mesurée par les rois de France, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII, Louis XIX, Louis XX.*

qu'un a mesuré les autres, c'est-à-dire que la pareille  
 ... sera le due. || Dans un sens analogue, mesurer  
 que le ciel est grand à la longueur de son bras,  
 s'en faire une trop petite idée. Nous qui mesurons  
 la terre à la longueur de nos bras, *strano. Nyrmid.*  
 || Fig. Ne pas mesurer son verre, se griser, boire  
 plus que de raison. || 3° Mesurer, vendre, donner à la  
 mesure. Mesure pour un litre de pommes de terre.  
 || Fig. On dit que le ciel aux cœurs plus magna-  
 nimes mesure plus de maux, *LAMART. Médit. 1, 11.*  
 Fig. Voilà le bousseau où on les mesure, se dit  
 des choses sur lesquelles il y a contestation, en  
 montrant la règle qui décide la chose. || 3° Mesurer,  
 avec un nom de mesure pour sujet, se dit des  
 dimensions, de la durée des choses. Pendant deux  
 mille deux cents ans qu'on mesurait sa durée [de  
 Jérusalem], *BOSS. Sermons, Bonté et rigueur de  
 Dieu, 2.* || On peut, avec un sens analogue, faire  
 de l'objet mesuré le sujet, et de la mesure le  
 régime. C'est [le sulteur d'Abraham] une masse  
 carrée mesurant lui pas sur chaque face, *CHA-  
 TEAUB. Itin. 4° part.* || 4° Mesurer des yeux ou avec  
 les yeux, évaluer par le moyen des yeux la dis-  
 tance ou la grandeur d'un objet. Mesurer des yeux  
 la hauteur d'une tour. || Fig. Mesurer un homme  
 des yeux, le regarder avec attention depuis les  
 pieds jusqu'à la tête, pour l'examiner, pour en ju-  
 ger, et même pour le provoquer, pour l'attaquer. Je  
 la voyais qui me mesurait depuis les pieds jusqu'à  
 la tête, *MARIVAUX, P'oys. part. 2° part.* || 5° Mesurer  
 les épées, constater, dans un combat singulier, que  
 les épées des adversaires sont de même longueur.  
 || Par extension. Mesurer son épée avec quelqu'un,  
 avec celle de quelqu'un, se battre avec lui. Il se  
 méprend pourtant, s'il pense qu'aujourd'hui Nous  
 daignons mesurer notre épée avec lui, *COSS. D.  
 Sonche, 3, 8.* || On dit de même : mesurer ses armes.  
 En Castille, avec lui, j'ai mesuré mes armes, *VOIT.  
 D. Père, III, 4.* || Mesurer ses forces contre quel-  
 qu'un, faire éprouve de ses forces contre les siennes.  
 Sans mesurer nos forces avec celles des ennemis,  
*BOSS. Hist. II, 8.* || 6° Mesurer la terre, produire en  
 tombant sur la terre une empreinte égale à notre  
 corps, et, par conséquent, tomber. Les guerriers de  
 ce coup vont mesurer la terre, *VOIT. Lutrin, v.*  
 || 7° Terme de vénerie. Mesurer une forêt, se dit en  
 parlant d'une bête qui la traverse d'un bout à l'au-  
 tre. || 8° Mesurer se dit des vers. Lui-même [Apol-  
 lon] en [du sonnet] mesura le nombre et la cad-  
 ence, *VOIT. Art. p. II.* || 9° Fig. Parler, régler  
 comme avec une mesure. Il [le jeune Grignan] par-  
 tit à N. él... Il reviendra dimanche ; le chevalier a  
 mesuré tous ses jours, *REV. 27 déc. 1688.* || 10° Fig.  
 Faire, comme avec une mesure, des appréciations  
 morales ou intellectuelles. Et mesurant sa faute à  
 la peine d'autrui, *MALH. I, 4.* Croyons que la justice  
 aussi bien que la miséricorde de Dieu ne veulent  
 pas être mesurées sur celles des hommes, *BOSS.  
 Hist. II, 1.* Que je méprise ces philosophes qui, me-  
 surant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le  
 sentent autour que d'un certain ordre général ! *VOIT.  
 Mir-Thér. Est-ce au pied du savoir qu'on mesure  
 les hommes? VOIT. Sat. VIII.* Je sais de vos pré-  
 sents mesurer la grandeur, *SAC. Brit. II, 3.* Mes  
 yeux s'ouvrent enfin, le raison m'est rendue Pour  
 mesurer l'abîme où je suis de condue, *C. DELAV.  
 Vép. récl. IV, 1.* || 11° Fig. Proportionner. Tel, et  
 plus épouvantable, s'en allaient se conquérant, à son  
 pouvoir indomptable Sa colère mesurant, *MALH. II,  
 2.* Le ciel, qui mieux que nous connaît ce que nous  
 sommes, Mesures nos labeurs au même des hommes,  
*CORN. Andromède, v, 2.* Les mystères qu'ils prétendaient  
 mesurer à nos faibles conceptions, *BOSS.  
 Hist. II, 13.* Atins, sans m'aveugler d'une vaine ma-  
 nie, Je mesure mon vol à mon faible génie, *VOIT.  
 Disc. au roi Si pourtant à l'offense on mesure la  
 peine, SAC. Phéd. II, 5.* On peut mesurer sa dépense  
 sur son bien et sur son rang, *MALS. Carme, Éluc.  
 Mesurez là-dessus ce que vous en devez donner au  
 monde, VO. Carme, Temps.* || 12° Régler, détermi-  
 ner. Il n'entreprend rien sans avoir mesuré toutes  
 choses. Mesurez bien vos paroles, vos discours. Me-  
 surez les conseils sur ma vaste puissance, *SAC.  
 Euth. II, 8.* || Mesurez vos expressions, vos pa-  
 roles, parlez avec plus de réserve, de contenance.  
 || 13° Arranger avec une sorte de mesure, de  
 ménagement. Si vous aviez vu la violente contor-  
 sion que cet écolier de bombe fit à son épée [du jeune  
 Grignan], et combien il s'en est peu fallu qu'il n'ait  
 été tué, vous admireriez l'adresse et la justesse de  
 la main qui a mesuré ce coup, *REV. 19 déc. 1688.*  
 J'ai tremblé d'un éclat de bombe qui a aplati la  
 garde de l'épée du poit Grignan sur sa hanche ; il

fallait que ce coup fût bien mesuré ; car entre la  
 contusion et être tué, il y avait fort peu à dire, *VO.  
 9 déc. 1688.* || 14° Mesurer un coup, le porter de  
 manière à atteindre ce qui est visé. Il le lança [son  
 dard] avec tant de fureur, qu'il ne put mesurer son  
 coup, *REV. Tél. XVI.* || 15° Se mesurer, r. *VOIT.* Être  
 mesuré. En tant qu'il [le temps] se mesure en lui-  
 même par heures, par jours, par mois, par années  
 nous. Yolande de Montherby. Votre âtre [Dieu] éter-  
 nellement immuable ni ne s'écoule, ni ne se change,  
 ni ne se mesure, *VOIT. Sermons, la Mort, 1.* Tout ce  
 qui se mesure, finit ; et tout ce qui est né pour finir,  
 n'est pas tout à fait sorti du néant où il est situé  
 replongé, *VOIT. Duch. d'Orléans.* || Être apprécié. Votre  
 puissance d'it se mesurer par le nombre des bom-  
 mes, *REV. Tél. XII.* || Être proportionné. Nous vou-  
 lions qu'elle [la sagesse divine] se mesure à nos in-  
 térits, et qu'elle se renferme dans nos pensées, *BOSS.  
 Sermons, Culte de Dieu, 1. Séjour des feux ven-  
 geurs, épouvantable abîme. Où les peines sans fin  
 se mesurent au crime, VOIT. Parad. perdu, I.*  
 || Être réglé d'après le nombre oratoire. Pour être  
 attentif à la parole de l'Évangile, il ne faut pas ra-  
 masser son attention au lieu où se mesurent les pé-  
 riodes, mais au lieu où se règlent les mesures,  
*BOSS. Sermons, Parole de Dieu, 2.* || 16° Se mes-  
 surer, ne pas s'estimer plus qu'on ne doit. Une  
 hardiesse sage et réglée... qui se mesure avec  
 ses forces, qui entreprend des choses difficil-  
 les, et ne tente pas les impossibles, *VOIT. Tu-  
 renne.* C'est un homme qui ne se mesure point, qui  
 ne se connaît point ; son caractère est de ne savoir pas  
 se renfermer dans celui qui lui est propre, *LA BROT.  
 XI.* Je suis une bourgeois Qui sais me mesurer jus-  
 tement à ma toise, *BOSS. le Joueur, II, 16.*  
 || Se mesurer des yeux, se considérer l'un l'autre at-  
 tentivement, soit pour s'examiner réciproquement,  
 soit pour se provoquer. L'un et l'autre rival, s'ar-  
 rêtant au passage. Se mesure des yeux, s'observe,  
 s'envie, *VOIT. Lutrin, v.* || 17° Se mesurer avec  
 quelqu'un, lutter contre lui, se comparer à lui,  
 vouloir s'égalier à lui. Tu mesurer à moi qui l'a  
 rendu si vain ? Toi qu'on n'a jamais vu les armes à  
 la main, *COSS. Cid, II, 2.* Par la même raison on  
 dit que les personnes d'une condition médiocre ne  
 doivent pas se mesurer avec les grands, c'est-à-dire  
 vivre comme les grands, se comparer à eux, comme  
 on compare une mesure avec ce qu'on veut mesurer,  
*DUMAS. Tropes, part. II, art. 10.* || Fig. Antisthène  
 prononçait en même temps que moi des leçons de So-  
 crate : il était né triste et sévère, moi, gai et in-  
 dultigent ; il proscrivait les plaisirs, et n'osa point se  
 mesurer avec les passions qui nous jettent dans une  
 douce langueur, *MARTEL. Anach. c. 32.* || Se mes-  
 surer avec quelqu'un, se battre contre lui en duel  
 ou autrement. Les menaces des Anglais et leur flotte  
 toute prête à nous fermer le passage retinrent dans  
 le port le fameux Dugual-Trouin, qui comptait bien  
 se mesurer avec les matres des mers, *VOIT. Lett.  
 Pr. roy. de Pr. 8 août 1738.* Le prince a bien voulu  
 lui faire l'honneur de se mesurer avec lui, *SACHAP-  
 MONT, Mém. secrets, t. XVIII, p. 146.* || Proverbe. A  
 brébis tondu Dieu mesure le vent, c'est-à-dire Dieu  
 nous envoie les afflictions selon la force que nous  
 avons de les supporter. Il proportionne les choses à  
 notre faiblesse. [Dieu] qui mesure le vent pour la  
 brebis tondu, *CHATEAUB. Mari, xv.*  
 — HIST. XI° s. Grant demi piet mesurer i pot  
 hom, *CA. de Rol. c. 111.* || XII° s. Entre dous ateus  
 [autels] est cil plus meurez, *TA. le mart. 146.*  
 || XIII° s. ... Je veull Lea moi te metes, Si te vueil  
 proier et requerre Que nous mesurons à la terre,  
 Quar de savoir sul mult engrant [délirez], Laquel  
 de nous deux est plus grant, *BOSS. II, 163.* Et  
 quant nous venimes en l'est, nous trouvasmes que  
 il nous et nos places mesurées, il son cors [lui-  
 même en personne], là où nous logerions, *BOSS.  
 276.* || XIV° s. La dignité et la valeur de philosophie  
 ne peut estre mesurée à pecunes, *ORTOUS, Etia. 260.*  
 || XVI° s. Ny les hommes ny leurs vies ne se mesu-  
 rent à l'oune, *BOSS. I, 66.* Des dames le vouloir  
 n'est jamais mesuré, Qui d'une extreme ardeur lan-  
 tost se passionne, *BOSS. 276.* Crest aussi faillit pour  
 une escalade mal mesurée, *D'AV. Hist. II, 63.* Les  
 deux capitaines s'avancent chacun une pique au  
 poing, lesquelles ils mesureront aussi froidement  
 qu'à un combat de barrière, *VO. II, sec.* Le  
 roi mesura son homme de loin... *REV. p. 602.* Qui  
 mesure l'huile, il s'en oingt les doigts, *CORNEILL.  
 — ERM. Provenç. et espagn. mesuror; ital. me-  
 surare; du lat. mensurare (104). NAXOS.*  
 MESUREUR (me-zu-reur), s. m. Celui qui me-  
 sure. Malheureux qui n'est d'autre mesureur [La-



† **MÉTALLIFÈRE** (mé-tal-lé-fè-r'), *s. f.* Terme de minéralogie. Qualité de ce qui est un métal, réuni à une substance qui caractérise les métaux. Le minerai de fer est le plus commun et l'aluminium est de très rares substances, pour être associé à un métal. — *ÉTYM.* Métal, et fer.

† **MÉTALLOLOGIE** (mé-tal-lo-lo-gi'), *s. f.* Terme de minéralogie. Partie de la chimie qui traite des métaux.

† **MÉTALLOLOGIQUE** (mé-tal-lo-lo-gi-k'), *adj.* Qui appartient à la métallologie.

† **MÉTALLOGRAPHIE** (mé-tal-lo-gra-f'), *s. m.* Art de représenter les métaux par des lettres.

— *ÉTYM.* Métal, et γράφω, décrire.

† **MÉTALLOGRAPHIQUE** (mé-tal-lo-gra-f'), *adj.* Qui a rapport à la métallographie.

† **MÉTALLOÏDE** (mé-tal-lo-i-d'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Terme de chimie. Qui ressemble à un métal par ses propriétés ou par son éclat. || 2<sup>o</sup> *s. m. pl.* Métaalloïdes, nom donné à tous les corps simples qui ne présentent pas les caractères physiques des métaux proprement dits.

— *ÉTYM.* Métal, et εἶδος, forme. On appelle corps métalloïdes, tous ceux qui peuvent se combiner avec l'oxygène. À cet égard tous les corps simples sont combustibles, et autrefois on les distinguait en deux classes, les métaux et les corps simples non métalloïdes. Ce sont ces derniers qu'on a nommés *métaalloïdes*, quelques quelques-uns, comme les gaz azote et hydrogène, n'ont rien de commun avec les métaux que de pouvoir se combiner avec l'oxygène.

† **MÉTALLURGE** (mé-tal-lur-j'), *s. m.* Synonyme de métallurgiste (voy. ce mot).

— *ÉTYM.* Μεταλλουργός, de μέταλλον, métal, et ἔργον, travail.

† **MÉTALLURGIE** (mé-tal-lur-ji'), *s. f.* Art de tirer les métaux des mines, et de les travailler. Quand la métallurgie est trouvée par une nation, il est indubitable qu'elle battra ses voisins et en fera des esclaves. — *VOLT. Dict. phil. Politique.* Le roi, désirant porter au plus haut point les connaissances sur la métallurgie et exploitation des mines, crée, en l'hôtel des monnaies à Paris, une chaire de métallurgie docimastique, *Arrêt du conseil d'État*, 11 juin 1779. La métallurgie proprement dite est l'art de retirer les métaux de leur minerai, *AL. BROOKHART, Traité de min. mét. t. II, p. 316, dans POUCHON.*

— *ÉTYM.* Μεταλλουργία (voy. MÉTALLURGE).

† **MÉTALLURGIQUE** (mé-tal-lur-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la métallurgie. Le fondage ou l'art de fondre les mines après leur grillage est la principale et la plus importante opération métallurgique, *POUCHON, Connoiss. chim. sect. VI, art. 4.*

† **MÉTALLURGISTE** (mé-tal-lur-ji-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe de la métallurgie. L'établissement que M. de Lîmare, l'un de nos plus habiles métallurgistes, vient d'entreprendre sous les auspices du gouvernement, *MEM. MIN. t. V, p. 183.*

— *REM.* M. Rosignol veut qu'on dise, non métallurgiste, mais métallurge, comme thaumaturge; en effet métallurge reproduit μεταλλουργος, tandis que métallurgiste présente une composition incorrecte, puisqu'elle accole à un substantif, *métallurgie*, la finale -iste, derivant de verbes en -ίζω.

† **MÉTALLOGIQUE** (mé-tal-lo-ji-k'), *s. m.* Le Métallogique, titre d'un livre de Jean de Sarisbury (XII<sup>e</sup> s.), destiné à diffuser les belles connaissances contre une secte barbare de charlatans et de sophistes, que l'auteur appelle les cornéliens, du nom de Cornélius, leur chef réel ou supposé.

— *ÉTYM.* Métal, après, et λογική, logique.

† **MÉTAMARGARIQUE** (mé-ta-mar-ga-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide métamargarique, produit de la décomposition de l'acide sélénomargarique.

† **MÉTAMORPHIQUE** (mé-ta-mor-f'i-k'), *adj.* Terme de géologie. Coches métamorphiques, roches cristallines et stratifiées, ainsi dites parce qu'on suppose qu'elles doivent les caractères qui les distinguent à une altération produite, postérieurement à la stratification, par des causes différentes de celles par lesquelles elles ont été stratifiées.

† **MÉTALLIFÈRE** (mé-tal-lé-fè-r'), *s. f.* Terme de minéralogie. Qualité de ce qui est un métal, réuni à une substance qui caractérise les métaux. Le minerai de fer est le plus commun et l'aluminium est de très rares substances, pour être associé à un métal. — *ÉTYM.* Métal, et fer.

† **MÉTALLOLOGIE** (mé-tal-lo-lo-gi'), *s. f.* Terme de minéralogie. Partie de la chimie qui traite des métaux.

† **MÉTALLOLOGIQUE** (mé-tal-lo-lo-gi-k'), *adj.* Qui appartient à la métallologie.

† **MÉTALLOGRAPHIE** (mé-tal-lo-gra-f'), *s. m.* Art de représenter les métaux par des lettres.

— *ÉTYM.* Métal, et γράφω, décrire.

† **MÉTALLOGRAPHIQUE** (mé-tal-lo-gra-f'), *adj.* Qui a rapport à la métallographie.

† **MÉTALLOÏDE** (mé-tal-lo-i-d'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Terme de chimie. Qui ressemble à un métal par ses propriétés ou par son éclat. || 2<sup>o</sup> *s. m. pl.* Métaalloïdes, nom donné à tous les corps simples qui ne présentent pas les caractères physiques des métaux proprement dits.

— *ÉTYM.* Métal, et εἶδος, forme. On appelle corps métalloïdes, tous ceux qui peuvent se combiner avec l'oxygène. À cet égard tous les corps simples sont combustibles, et autrefois on les distinguait en deux classes, les métaux et les corps simples non métalloïdes. Ce sont ces derniers qu'on a nommés *métaalloïdes*, quelques quelques-uns, comme les gaz azote et hydrogène, n'ont rien de commun avec les métaux que de pouvoir se combiner avec l'oxygène.

† **MÉTALLURGE** (mé-tal-lur-j'), *s. m.* Synonyme de métallurgiste (voy. ce mot).

— *ÉTYM.* Μεταλλουργός, de μέταλλον, métal, et ἔργον, travail.

† **MÉTALLURGIE** (mé-tal-lur-ji'), *s. f.* Art de tirer les métaux des mines, et de les travailler. Quand la métallurgie est trouvée par une nation, il est indubitable qu'elle battra ses voisins et en fera des esclaves. — *VOLT. Dict. phil. Politique.* Le roi, désirant porter au plus haut point les connaissances sur la métallurgie et exploitation des mines, crée, en l'hôtel des monnaies à Paris, une chaire de métallurgie docimastique, *Arrêt du conseil d'État*, 11 juin 1779. La métallurgie proprement dite est l'art de retirer les métaux de leur minerai, *AL. BROOKHART, Traité de min. mét. t. II, p. 316, dans POUCHON.*

— *ÉTYM.* Μεταλλουργία (voy. MÉTALLURGE).

† **MÉTALLURGIQUE** (mé-tal-lur-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la métallurgie. Le fondage ou l'art de fondre les mines après leur grillage est la principale et la plus importante opération métallurgique, *POUCHON, Connoiss. chim. sect. VI, art. 4.*

† **MÉTALLURGISTE** (mé-tal-lur-ji-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe de la métallurgie. L'établissement que M. de Lîmare, l'un de nos plus habiles métallurgistes, vient d'entreprendre sous les auspices du gouvernement, *MEM. MIN. t. V, p. 183.*

— *REM.* M. Rosignol veut qu'on dise, non métallurgiste, mais métallurge, comme thaumaturge; en effet métallurge reproduit μεταλλουργος, tandis que métallurgiste présente une composition incorrecte, puisqu'elle accole à un substantif, *métallurgie*, la finale -iste, derivant de verbes en -ίζω.

† **MÉTALLOGIQUE** (mé-tal-lo-ji-k'), *s. m.* Le Métallogique, titre d'un livre de Jean de Sarisbury (XII<sup>e</sup> s.), destiné à diffuser les belles connaissances contre une secte barbare de charlatans et de sophistes, que l'auteur appelle les cornéliens, du nom de Cornélius, leur chef réel ou supposé.

— *ÉTYM.* Métal, après, et λογική, logique.

† **MÉTAMARGARIQUE** (mé-ta-mar-ga-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide métamargarique, produit de la décomposition de l'acide sélénomargarique.

† **MÉTAMORPHIQUE** (mé-ta-mor-f'i-k'), *adj.* Terme de géologie. Coches métamorphiques, roches cristallines et stratifiées, ainsi dites parce qu'on suppose qu'elles doivent les caractères qui les distinguent à une altération produite, postérieurement à la stratification, par des causes différentes de celles par lesquelles elles ont été stratifiées.

† **MÉTAMORPHIQUE** (mé-ta-mor-f'i-k'), *adj.* Terme de géologie. Coches métamorphiques, roches cristallines et stratifiées, ainsi dites parce qu'on suppose qu'elles doivent les caractères qui les distinguent à une altération produite, postérieurement à la stratification, par des causes différentes de celles par lesquelles elles ont été stratifiées.

— *ÉTYM.* Μεταμορφωτικός, de μεταμορφώω, transformer, de μετα (voy. META), et μορφή, forme.

† **MÉTAMORPHOSE**, **ÈÈ** (mé-ta-mor-f'ô-zé, zée), *part. passif de métamorphosé.* Un gland se transforme en chène, un œuf en oiseau; l'eau devient nuage et tonnerre; le bois se change en feu et en cendre; tout paraît métamorphosé dans la nature, *VOLT. Dict. phil. Métamorphose.*

† **MÉTAMORPHOSER** (mé-ta-mor-f'ô-zé), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Chan-ger par une métamorphose. Les poètes racontent que Diane métamorphosa Actéon en cerf. || 2<sup>o</sup> Fig. Chan-ger l'extérieur ou le caractère de quelqu'un. Le mariage l'a métamorphosé en un homme grave et rangé, lui qui était si étourdi et si dissipé. || 3<sup>o</sup> Se métamorphoser, *v. réfl.* Chan-ger d'apparence, d'extérieur. Mieux ne pouvait se métamorphoser, *LA ROSS. Mandr. I* Chan-ger de caractère. Avec l'âge il s'est métamorphosé.

— *ÉTYM.* Μεταμορφωτικός, μεταμορφώω. Étymologiquement, ces deux mots sont exactement synonymes, l'un est grec, l'autre latin; mais est français et morphé est forme. Au s'usage n'y a-t-il été qu'une seule fois remplace, c'est que métamorphosé, métamorphoser se disent des changements qui ont été opérés par les dieux du paganisme : les Métamorphoses d'Homère.

— *ÉTYM.* Μεταμορφωτικός, μεταμορφώω. Étymologiquement, ces deux mots sont exactement synonymes, l'un est grec, l'autre latin; mais est français et morphé est forme. Au s'usage n'y a-t-il été qu'une seule fois remplace, c'est que métamorphosé, métamorphoser se disent des changements qui ont été opérés par les dieux du paganisme : les Métamorphoses d'Homère.

— *ÉTYM.* Μεταμορφωτικός, μεταμορφώω. Étymologiquement, ces deux mots sont exactement synonymes, l'un est grec, l'autre latin; mais est français et morphé est forme. Au s'usage n'y a-t-il été qu'une seule fois remplace, c'est que métamorphosé, métamorphoser se disent des changements qui ont été opérés par les dieux du paganisme : les Métamorphoses d'Homère.

plumes d'Orville et les les trinitaires, Ac des

— ETYM. Métamorphose.

— MÉTAMORPHIQUE (mé-ta-mor-fo-ri-k'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a rapport à la métamorphose des animaux de certains reptiles. Les métamorphoses métamorphiques des lézards.

— ETYM. Métamorphose, de métamorphose, la transformation qui se fait par l'effluve.

— MÉTAMORPHOSE (mé-ta-mor-fo-r'), s. f. Terme de chimie. Processus de décomposition de l'ammoniac par le chlorure.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. f. Terme de chimie. Corps mélangé avec la pectine et la paraffine, obtenu en chauffant celle-ci au contact des acides chlorhydrique.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), adj. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORE (mé-ta-fo-r'), s. f. Terme de rhétorique. Dans le sens primitif, qui est celui d'Aristote et de l'épigramme, synonyme de trope; c'est un terme général. 2° Dans un sens plus restreint, qui est le sens des rhétoriciens, de Longin, de Quintilien et le sens actuel, figure par laquelle la signification naturelle d'un mot est changée en une autre; comparé son abrégé. Les métaphores ne sont autre chose que des similitudes allégoriques, mais s'expriment. 3° Il, toujours bien entendu, servir par métaphore, son. Sol. ix.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Corps mélangé avec la pectine et la paraffine, obtenu en chauffant celle-ci au contact des acides chlorhydrique.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

— MÉTAPHORIQUE (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. f. Terme de chimie. Acide métaphosphorique, acide qui se forme en décomposant la pectine avec plusieurs sels à l'air ou au contact de la pectine.

2 avr. 1799. 3° Caractères métaphoriques, nom d'une langue ou d'un dialecte dont se compose la langue idéologique des Chinois.

— MET 319° a. Il détermine d'une justice imparfaitement dite et métaphorique, ou sans, Thèse de M. U. R.

— ETYM. Métaphorisme, de métaphora, métaphore.

— MÉTAPHORISME (mé-ta-fo-r-i-ka-man), s. m. Terme de chimie. Métaphorisme, métaphorisme, adr. Il est un métaphorisme, métaphorisme, [La pamaque] de l'épître aux Romains ou saint Paul adaptée à la parole de Dieu ce que David a dit métaphoriquement de celle des cieux, qui a été entendue de toute la terre, Le METRE DE VERTU, Vertu des patrons, 1, finit de la grâce. Pour parler métaphoriquement d'un brave qui ne craint pas le péril, on dit que c'est un lion, ou un ours, Entrée. d'Aristote et d'Aug. Entrée. vi.

— ETYM. Métaphorisme, et le suffixe ment.

— MÉTAPHORISME (mé-ta-fo-r-i-ka'), s. m. Sectaire ou prétre d'ant que le dogme de la présence réelle est une espèce de métaphore.

— MÉTAPHOSPHATE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide métaphosphorique avec une base.

— ETYM. Méta..., et phosphate.

— MÉTAPHOSPHORIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), adj. Terme de chimie. Se dit d'un des acides du phosphore.

— ETYM. Méta..., et phosphorique.

— MÉTAPHRAGME (mé-ta-fo-r-i-gm'), s. m. Terme de zoologie. Cloison qui sépare le thorax des insectes de leur abdomen.

— ETYM. Méta..., et épique, cloison.

— MÉTAPHRASE (mé-ta-fo-r-a-z'), s. f. Travail particulier du commentateur qui explique par une tournure plus simple ou plus habituelle la phrase figurée, elliptique ou trop difficile, d'un auteur original. || imitation d'un passage, expression de ce passage en d'autres termes.

— ETYM. Μετάφρασις, de μετά (voy. MÉTA)..., et épique, v. épiphraze.

— MÉTAPHRASE (mé-ta-fo-r-a-z'), s. m. Terme de littérature. Celui qui fait la métaphrase d'un auteur obscur, qui l'explique et le traduit en même temps.

— ETYM. Μετάφρασις; (voy. MÉTAPHRASE).

— MÉTAPHRASTIQUE (mé-ta-fo-r-a-si-ka'), adj. Terme de littérature. Qui contient une métaphrase, qui explique en traduisant. Traduction métaphrastique.

— ETYM. Métaphrase.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

les plus élevés et les plus généraux, qui ont été

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

— MÉTAPHYSIQUE (mé-ta-fo-si-ka'), s. m. Celui qui fait son étude de la métaphysique. C'est une chose très-remarquable que tous les métaphysiciens s'accordent unanimement dans la description qu'ils font des attributs de Dieu, desc. Rep. sur 2<sup>o</sup> obj.

... en morale, ... ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

ÉT. VII, 12, § 20 a. ...

† MÉTARSIEN, IENNE (mé-ta-tar-si-en, si-n), adj. Terme d'anatomie. Articulations métatarsiennes.

† MÉTATARSO-PHALANGIEN, IENNE (mé-ta-tar-so-fa-la-ji-en, ji-n), adj. Terme d'anatomie. Articulations métatarso-phalangiennes.

MÉTATHÈSE (mé-ta-tè-zè), s. f. || 1° Figure de grammaire, qui consiste dans la transposition d'une lettre.

2° Terme de philosophie. Métathèse des jugements, se dit, dans la logique de Kant, d'une espèce de transposition des termes d'un jugement qui sert à en déduire un autre par voie de raisonnement immédiat.

3° Terme de médecine. Toute opération tendant à transporter la cause d'une maladie d'un organe à un autre ou elle cause dans un autre où elle est moins nuisible. L'opération de la cataracte par abaissement est une métathèse.

ÉT. Métathésis, déplacement, de μετά, voy. MÉTA..., et θέσις, action de poser (voy. THÈSE).

† MÉTATHORAX (mé-ta-to-raks'), s. m. Terme de zoologie. Segment postérieur du thorax des insectes.

ÉT. Méta..., et thorax.

† MÉTATYPIC (mé-ta-ti-pi-c), s. f. Terme d'histoire naturelle. Changement de type.

ÉT. Méta..., et type.

† MÉTAYAGE (mé-té-is-ji), s. m. Terme d'agriculture. Mode d'affermir un domaine agricole à moitié fruits.

ÉT. Voy. MÉTAYER.

MÉTAYER, ÈRE (mé-té-izé, izé-r), s. m. et f. || 1° Fermier, fermière qui donne pour fermage la moitié des fruits.

2° Terme de météorologie. Météore qui se passe dans les régions supérieures de l'atmosphère.

3° Terme de météorologie. Météore qui se passe à la surface de terre, en relation avec l'atmosphère elle-même.

4° Terme de météorologie. Météore qui se passe dans les régions inférieures de l'atmosphère.

5° Terme de météorologie. Météore qui se passe dans les régions moyennes de l'atmosphère.

6° Terme de météorologie. Météore qui se passe dans les régions basses de l'atmosphère.

7° Terme de météorologie. Météore qui se passe dans les régions élevées de l'atmosphère.

8° Terme de météorologie. Météore qui se passe dans les régions moyennes de l'atmosphère.

9° Terme de météorologie. Météore qui se passe dans les régions basses de l'atmosphère.

10° Terme de météorologie. Météore qui se passe dans les régions élevées de l'atmosphère.

MÉTÉORISME (mé-té-ori-sme), s. f. Terme de théologie. ...



de géométrie. Ensemble de règles au moyen desquelles on résout plus ou moins du même genre. Méthode des tangentes, des quadratures, etc. Elle est l'effet des méthodes générales, quand on a découvert ou les découvrir : on est à la source, et on ne peut qu'à se laisser aller au cours paisible des connaissances. **MÉTIER**. *Hospitalier*. Les méthodes de médecine sont quelquefois si faciles qu'en se fait un genre de s'en passer, id. *Laire*. Quelque méthode fine et ingénieuse, *MATHAN, Elopes, Malley*. **MÉT**. Terme d'histoire naturelle. Classification des êtres d'après leurs caractères, leurs affinités ou leurs dissimilitudes. Les méthodes sont commodes parce qu'elles facilitent l'étude ; elles présentent les particularités de la nature par divisions, par classes... **MÉTAPHYSIQUE**. *Hist. Mém. science*. t. 1, p. 399. || Méthode naturelle, celle qui se fonde sur l'ensemble des rapports que les êtres ont entre eux. || Méthode scolastique, celle qui n'est établie que d'après quelques caractères particuliers et convenus. Le principal objet d'une méthode artificielle étant de faciliter la détermination précise des corps de la nature, la règle à suivre dans ce cas est de choisir des caractères constants et faciles à saisir, *BRONNIA, Mém. science, phys. et math. sav. étrang.* t. 1, p. 585. || 7° Terme de médecine. Méthode curative, médication particulière, ou succession de médications que l'on emploie pour le traitement d'une maladie. || Terme de chirurgie. Méthodes opératoires, les diverses manières principales dont on se sert pour l'opération. || 8° Titre de certains ouvrages élémentaires et, particulièrement, de ceux qui concernent l'étude des langues. La méthode grecque, la méthode latine de Port-Royal. M. Lancelotti, à qui l'on doit les nouvelles méthodes grecque et latine si connues sous le nom de méthodes de Port-Royal, *Enc. Hist. Port-Royal*. Il est d'une grande importance que les méthodes soient faites avec soin, *BOUL. Traité des M.* t. 1, p. 2. Dans la grammaire latine de Le Moine, méthode est le nom d'une partie de cette grammaire qui, dans les grammaires plus récentes, s'appelle syntaxe particulière. La méthode indique la manière de rendre en latin les gallicismes qui se rencontrent le plus fréquemment, *BOUQUIN, Gramm. lat.* 2<sup>e</sup> part. || 9° En musique, méthode de chant, ouvrage élémentaire enseignant à chanter. Méthode de basse, ouvrage enseignant à jouer du violon. || Absolument, méthode, l'ensemble des règles pour bien jouer ou bien exécuter de la musique. Cette femme a la voix belle, mais elle n'a pas de méthode. Elle chantait faux avec méthode, *HAMILT. Gramm.* 7<sup>e</sup> p. 10 Usage, coutume, habitude, manière d'être. Il ne salue jamais le premier, c'est sa méthode. On a sa méthode. Mais il nous servit hier d'une méthode Qui parlait d'un esprit de grande invention ; Et si ce mariage est de même méthode, la pièce ne sera ni complète et des plus à la mode, *COX. Mém.* v. 1. Non, je ne puis souffrir cette lâche méthode qui se tient la plupart de vos gens à la mode, *MOI.* t. 1, p. 1. N'est-ce pas pour s'aplanir, que ce que nous aimons soit trouvé fort aimable ? — *CHARLES* aime à sa guise, et cela n'est pas ma méthode, *MOI.* t. 1, p. 7 Je vois que dans le monde on suit fort peu la méthode. Et que le mariage est assez à la mode, *MOI.* t. 1, p. 1. Personne n'a, madame, aimé comme je fais. — Il est vrai, la méthode en est toute nouvelle ; Car vous aimez les gens pour leur faire plaisir, *MOI.* t. 1, p. 1. Vos réponses vous réussissent mal, vous avez bien fait de changer de méthode, *PASC. Proc.* xvi. Seigneur, telle est votre méthode, vous vous plaisez à renverser l'ordre du sens humain, *VÉNÉL. L. XVIII*, p. 141. — **MÉT**. 1. **MÉT**RODE, **MÉT**ASTASIS (en termes de beaux-arts). Le système est inflexible, absolu, il fait passer tout le monde par la même filière, annule, chez tous les sujets, les qualités qui leur sont propres pour leur substituer celles qu'il exige, détruit toute spontanéité et fait que la convention finit par remplacer le sentiment personnel. La méthode, au contraire, développe dans chaque sujet le sentiment individuel, met en relief le caractère propre et l'originalité qui le distingue, et, ces qualités une fois constatées, elle le dirige vers le but, *COX. Mém.* *Presse scient.* 1864, t. 1, p. 394. Il faut donc laisser le système et se soumettre à la méthode. || 2. **MÉT**RODE, **MÉT**RODÉ, **MÉT**RODÉ, **MÉT**RODÉ (en termes d'enseignement). Méthode est le terme générique ; en ce sens les procédés, les exercices, les méthodes sont des méthodes. Dans un sens plus restreint, la méthode est l'ordre des vérités et l'enchaînement des explications qui constituent un certain

enseignement : la méthode de Lacroix comparée à celle de Legendre pour l'étude de la géométrie. La méthode est la manière dont le maître communique et fait comprendre à ses élèves les vérités qu'il leur enseigne : exposer et expliquer les vérités mathématiques au tableau, et faire répéter ensuite les élèves, c'est un procédé ; les faire étudier sur le livre, et les reprendre seulement quand ils se sont trompés est un second procédé fort différent du premier. Les exercices sont les travaux, leçons, devoirs que l'on fait exécuter aux écoliers pour leur rendre familières et leur faire retenir les vérités exposées. Le mode est la forme que l'on emploie dans la disposition de la classe entière : le mode est individuel dans les leçons particulières ; il est simultané dans les classes des collèges ; il est mutuel dans quelques écoles primaires quand tout est disposé pour que les enfants s'instruisent les uns les autres. — **MÉT**. Lat. *methodus*, de *meteo*, de *metra*, selon, suivant, et *doce*, voie, route. **MÉT**RODÉ (mé-to-dé), *adj.* || 1° Qui a de la méthode. Un livre méthodique. Un enseignement méthodique. Sans garder dans ses vers un ordre méthodique, Son sujet de soi-même et s'arrange et s'explique, *BOUL. Art p. III*. Je ne connais pas les petites brochures contre M. de Montesquieu ; j'aurais souhaité que son livre eût été aussi méthodique et aussi vrai qu'il est plein d'esprit et de grandes maximes, *VOLT. Lett. duc d'Uzès*, 14 sept. 1761. S'il y a peu de philosophie à prendre ces arrangements méthodiques [les classifications] pour la science elle-même, il y en a bien moins encore à les mépriser, *CONDORCET, Linné*. || Grammaire méthodique, grammaire disposée dans un ordre naturel et logique. || 2° Il se dit des personnes dans le même sens. Théocrène fait des choses assez inutiles ; il a des sentiments toujours singuliers ; il est moins profond que méthodique, il n'exerce que sa mémoire, *LA BRUY. I*. Qui veut apprendre à douter doit lire ce chapitre entier de Montaigne, le moins méthodique des philosophes, mais le plus sage et le plus aimable, *VOLT. Mém. hist. mensong. impr. Lettre écrite, etc.* || En mauvais part, trop composé, qui n'agit que par poids et par mesure. || 3° Médecins méthodiques, et, substantivement, les méthodiques, s'est dit d'une secte de médecins anciens qui s'attachaient à la méthode et au raisonnement, par opposition aux médecins empiriques, qui ne s'attachaient qu'à l'expérience. || 4° Qui procède, en parlant des choses, avec calcul et lenteur. Les gains lents et méthodiques du commerce ne leur paraîtront pas dignes de leur attention, *NATIONAL, Hist. phil.* v, 24. || Guerre méthodique, opérations militaires où tout est calculé et où rien n'est laissé au hasard. C'était après avoir prévu jusqu'aux moindres détails, s'être préparé contre tous les inconvénients, avoir tout disposé pour une guerre lente et méthodique... *BOUL. Hist. de Nap.* III, 4. || 5° Terme de chimie. Condensation méthodique, opération qui consiste à faire passer les gaz des soudières chargés d'acide chlorhydrique à travers une eau sans cesse renouvelée, *PAYEN*. — **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Les indications auxquelles sont nécessaires savoir au chirurgien méthodique et rationnel, *PASC. Introd.* 22. Indication méthodique est une conduite ou voie sûre pour parvenir à quelque intention qui guide... *ib.* id. 23. — **ETYM.** Lat. *methodicus*, du grec *μεθοδικός*, qui vient de *μεθοδος* (voy. *ΜΕΤ*RODÉ). **MÉT**RODÉMENT (mé-to-dé-ment), *adv.* D'une manière méthodique. Les géomètres et tous ceux qui agissent méthodiquement n'imposent des noms aux choses que pour abréger le discours, et non pour diminuer ou changer l'idée des choses dont ils discutent, *PASC. Esprit géom.* 1. On ne se masure pas par pelotons et par trompes en campagne sans l'avoir appris, et l'on n'y use méthodiquement, *LA BRUY. XIV*. — **ETYM.** *Methodicus*, et le suffixe *ment*. **MÉT**RODÉISME (mé-to-dé-ism'), *s. m.* || 1° Doctrine des médecins méthodiques, d'après laquelle toute maladie dépendait de resserrement ou du relâchement. || 2° Doctrine des méthodistes, secte protestante. **MÉT**RODÉISTE (mé-to-dé-ist'), *s. m. et f.* || 1° Nom que Buffon donne aux auteurs qui ont suivi diverses méthodes en histoire naturelle. Un méthodiste ne veut pas qu'une seule espèce, quel que soit le nom qu'elle soit, échappe à sa méthode, *SARR. Ois.* t. IV, p. 394, dans *BOUQUIN*. || 2° Nom des médecins attachés au méthodisme. || 3° *s. m. et f.* Nom des partisans d'une secte protestante qui prétend à une grande rigidité de principes. C'est un métho-

diste. C'est une méthodiste. La secte des méthodistes. || Adjectivement. Il est méthodiste. Elle était méthodiste. — **ETYM.** *Methodus*. **MÉT**ROLOGIE (mé-to-do-lo-jie), *s. f.* Terme de philosophie. Traité des méthodes ; art de diriger l'esprit humain dans la recherche de la vérité. — **ETYM.** *Methodus*, et *logos*, doctrine. **MÉT**ROLOGE (mé-to-lô), *s. m.* Terme de chimie. Corps retiré de l'esprit de bois brut. **MÉT**ROMANIE (mé-to-ma-nie), *s. f.* Terme de médecine. Déjà tiré d'un tableau de boissons fermentées. — **ETYM.** *Methodus*, *ismania*, et *manie*. **MÉT**HYLAL (mé-ti-la'), *s. m.* Terme de chimie. Produit de décomposition du formol par les alcalis. **MÉT**HYLIÈRE (mé-ti-li-èr'), *s. m.* Terme de chimie. Hydrogène carboné gazeux, isolé récemment, regardé comme le radical de l'éther méthylique. **MÉT**HYLIÈRE (mé-ti-li-èr'), *s. m.* Terme de chimie. Bicarbonate d'hydrogène hypothétique, radical supposé de l'alcool méthylique. **MÉT**HYLIÈRE (mé-ti-li-èr'), *s. f.* Terme de chimie. Alcaloïde artificiel, aussi appelé méthylamide, méthylamine, et méthylammoniaque. **MÉT**HYLIÈRE (mé-ti-li-èr'), *adj.* Terme de chimie. Acides méthyliques, acides analogues aux acides viniques, qu'on obtient d'une manière analogue, mais en se servant d'alcool méthylique au lieu d'alcool ordinaire. **MÉT**HYLIÈRE (mé-ti-li-èr'), *s. m.* Terme de chimie. Méthyle de mercure, combinaison de méthyle et de mercure, substance excessivement toxique. **MÉT**ICULEUSEMENT (mé-ti-ku-leu-ze-man), *adv.* D'une manière méticuleuse. **MÉT**ICULEUX, **MÉT**ICULEUSE (mé-ti-ku-leu, leu-s'), *adj.* || 1° Susceptible de petites craintes, de petits scrupules. Un écrivain méticuleux. Une dévotion méticuleuse. C'était la montrer comme elle était en effet, un peu méticuleuse et timide, obéissante envers le gouvernement, l'abbé ROUILLET, *Mém.* t. 1, p. 64, dans *BOUQUIN*. Ajoutons le calme stupide, le ton méticuleux et l'orgueil circonspect de ce mortel, pour lui plein de respect, qui croit en conversant sa gloire compromise, *DELLER, Contes*. II. || 2° *s. f.* Terme d'entomologie. Meticuleuse, espèce de noctuelle dont la chenille est très-craintive. — **REM.** Meticuleux est un néologisme du XVIII<sup>e</sup> siècle ; il ne se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835. — **ETYM.** Lat. *meticulosus*, de *metulus*, diminutif de *metus*, crainte. **MÉT**ICULOSITÉ (mé-ti-ku-lo-si-té), *s. f.* Néologisme. Désist d'un esprit méticuleux. Humour avait les précautions, les méticulosités d'un homme de cour, *VILLZMAIN, Leçon de littér.* du 29 avr. 1829. Quoi qu'il en soit de ces habitudes prises par le pouvoir absolu et de ce mauvais régime de méticulosités tyraniques dont il ne peut se défaire pour en avoir trop usé... *ib.* *Souvenirs contemporains*, XXI. — **ETYM.** *Meticulosus*. **MÉT**IER (mé-tié) ; l'r ne se lie jamais ; au pluriel, l'a se lie : des mé-tié-rs ou activités), *s. m.* || 1° Exercice d'un art mécanique. Le métier de cordonnier, de tailleur, de serrurier, de tisserand, etc. Apprendre, savoir, avoir, exercer un métier. Il est maçon de son métier. Parmi les Égyptiens, les prêtres et les soldats avaient des marques d'honneur particulières ; mais tous les métiers jusqu'aux moindres étaient en estime, *BOUL. Hist.* III, 3. Qui ne sait son métier doit fermer sa boutique, *BOUL. Sancho Pança*, II, 1. Une loi d'Athènes obligeait les enfants de nourrir leurs pères tombés dans l'indigence ; elle exemptait... ceux à qui il [le père] n'avait point donné de métier pour gagner leur vie, *MONTESQ. Esp.* XVI, 6. || Un homme de métier, des gens de métier, ceux qui exercent un art mécanique. Les prédicateurs des Vauds sont des marchands, des gens de métier, *BOUL. Tar.* II. || Gêner le métier, voy. *ÉT*RE, n° 4. || Fig. C'est un homme de tous métiers, c'est un homme intrigant et capable de se prêter à tout selon les conjonctures. Vous laissez des livres de dévotion sans être dévot ; vous voulez être de tous les métiers, *RAN. Dial. des morts mod.* Dial. 19. || Fig. Il est de tous métiers, et si il ne peut vivre, se dit d'un intrigant qui ne réussit pourtant pas à se pousser. || Entendre sur le métier, se disait d'un compagnon qui travaillait hors de l'atelier de son maître. || 2° Arts et métiers. Ensemble des métiers, des arts mécaniques. École des arts et métiers. Conservatoire des arts et métiers. || 3° Corps de métiers, ancienne organisation des artisans qui, dans chaque profession, étaient soumis à des règlements spéciaux et divisés en







... 230. Jeune homme à mettre en bonne parure, *MAR. NOUVEAU*.  
 — *ETYM. Mettre.*  
 1° **METTAGE** (mè-ta-), s. m. || 1° Action de mettre. Mettage en couleur. || 2° Mettage en mains, action qui consiste à choisir dans chaque lettre un caractère et à assembler ce qui est fini, moyen et fin. || Mettage en pages, c'est, dans l'imprimerie, l'action de transformer les paquets, les placards en pages et de faire la feuille. En corroierie, mettage est l'action d'exposer au vent, pour quelle que soit la peau la tanner jusqu'à ce qu'elle soit marquée comme on veut, et étalée sur un marbre pour en faire sortir ce qu'elle contient.  
**METTEUR**, *MUSE* (mè-tour, to-à), s. m. et f. Celui, celle qui met. Il ne s'emploie guère que dans les locutions suivantes. || 1° Metteur en œuvre, ouvrier dont le travail consiste à monter des perles sur un fil avec des perles fausses, et des pierres précieuses aussi bien que des imitations. En attendant, madame, que les metteurs en œuvre me donnent les instructions précises sur vos chaînes de couture, *VOLT. Lett. Mue d'Argental*, 20 déc. 1770. || Fig. Cet écrivain est un habile metteur en œuvre des idées d'autrui. || 2° Metteuse en main, ouvrière qui forme la sole en paquets d'un poids déterminé dans les mains. || Terme d'imprimerie. Metteur en page, ouvrier chargé de rassembler les différents paquets de composition pour en former des pages et des feuilles. || Terme de sculpture. Metteur au point, celui qui dégrossit un statue. || Metteur à Paris, se disait, à Paris, des ouvriers établis sur les quais pour décharger les marchandises.  
 — *MIST. XVI* s. Quant aucun fait ung autre son ne tour ou son acheteur de son bousted de menues... *Anc. cout. de Bret.* f° 109, dans LA-  
 — *ETYM. Mettre.*  
**METTRE** (mè-tre), je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent; je mettais; je mettais; je mettrais; je mis; mets; mettez, qu'ils mettent, qu'ils mettent; que je mette, que nous mettions; que je misse; mettant; mis, v. a.  
 1° Faire occuper par quelqu'un ou par quelque chose un endroit déterminé. || 2° Emploi de mettre en termes de marine. || 3° Par extension, mêler quelque chose à une autre chose. || 4° Reconduire à un certain endroit. || 5° Mettre dehors, congédier, renvoyer. || 6° Placer dans un certain rapport de position. || 7° Fig. Il se dit des choses abstraites, intellectuelles, morales que l'on met comme on ferait de choses matérielles. || 8° Ajouter à quelque chose une partie qui y manque. || 9° Mettre dans une certaine disposition physique, avec un nom de chose pour sujet. || 10° Mettre, en parlant des personnes, envoyer, conduire en un lieu, y faire entrer, y établir. || 11° En parlant de ce qui sert à l'habillage, à la parure, revêtir. || 12° Accommoder, régler, en parlant de choses qui se mangent. || 13° Placer, employer d'une certaine manière, en parlant d'argent. || 14° Il se dit de ce qu'on écrit sur un papier, dans un livre. || 15° Il se dit de certaines choses qu'on inflige. || 16° Fig. Employer, manier, en parlant de qualités morales, intellectuelles. || 17° Fig. Sacrifier. || 18° Mettre du temps, employer un certain temps. || 19° Mettre construit avec un complément sans article : mettre fin, mettre obstacle, etc. || 20° Mettre construit avec la préposition à : || 21° Mettre avec, mettre au même rang. || 22° Mettre dans, faire participer à, faire part de. || 23° Mettre avec la préposition de, faire participer à, faire entrer dans. || 24° Mettre en, au sens physique et au sens figuré. || 25° Mettre pour, regarder comme, prendre pour. || 26° Mettre sur, faire parler. || 27° Mettre les, déposer à terre, etc. || 28° Mettre construit avec l'infinif d'un autre verbe, sans préposition intermédiaire. || 29° Mettre bien ensemble, réconcilier. || 30° Mettre, en termes de manège. || 31° En termes de manège, mettre un arbre à fruit. || 32° Mettre en feu, mettre hors, en métalurge. || 33° Mettre, en termes de construction. || 34° Mettre en craie. || 35° Mettre, pris absolument et sans complément direct. || 36° Mettre, sans complément, en termes de marine. || 37° Se mettre, v. refl. Occuper un certain lieu. || 38° Se mettre, s'habiller. || 39° Se mettre en, recevoir une certaine disposition. || 40° Fig. Se mettre à, désignant vaguement quelque situation, quelque occupation. || 41° Se mettre dans, s'occuper d'une chose. || 42° Se mettre avant à quelque chose, en parler longuement. || 43° Fig. Se mettre sur, prendre une certaine manière, et aussi commencer à parler de. || 44° Se mettre bien auprès de quelqu'un, se concilier sa bienveillance. || 45° Populairement,

se mettre avec une femme || 46° Se mettre de, se rendre à, s'associer à. || 47° Se mettre à fruit, en parlant d'un arbre. || 48° Se mettre, être mis, occuper un certain lieu, avec un nom de chose pour sujet. || 49° Se mettre, se dit de choses qui sont invasion, irruption.  
 1° Faire occuper par quelqu'un ou par quelque chose un endroit déterminé. Mettre un cheval dans l'écurie, Mettre du bois dans la cheminée. Il se saisit du port, il se saisit des portes, Met des gardes partout, et des ordres secrets, *Pomp.* III, 1. || 1) Lui met le fer au sein que mourant il y laisse, *ROTT.* Antig. II, 3. Nous courons sans souci dans le précipice, après que nous avons mis quelque chose devant nous pour nous empêcher de le voir, *PASC.* Pens. I, 1, p. 300, éd. LAHORE. C'est lui mettre moi-même un poignard dans le sein, *ASC.* Andr. II, 5. Qu'on mette ensemble et dans un même lieu un grand nombre d'animaux de même espèce, il en résultera nécessairement un certain arrangement, un certain ordre, de certaines habitudes communes, *MIST.* *Dir. nat. anim. Quercy*, t. V, p. 374. Fig. Elle n'est pas encore où son espoir la met, *VII.* *CORN.* Ariane, V, 6. || Mettre contau sur table, se préparer à faire bonne chère. || Fig. Mettre dedans, voy. DEANS, n° 1. || Mettre dans de beaux draps blancs, voy. DRAP, n° 2. || Mettre de la paille dans ses souliers, ou plus usuellement, mettre du foin dans ses bottes, amasser beaucoup d'argent dans un emploi, y faire bien ses affaires. || Mettre au cabinet, voy. CABINET, n° 9. || Fig. Mettre de l'argent du côté de l'épée, voy. ÉPÉE, n° 1. || Mettre le pied dans une maison, y entrer. || Il ne saurait mettre un pied devant l'autre, il est si faible, si languissant qu'il ne saurait marcher. || Mettre sous les yeux, placer quelque chose devant quelqu'un de manière qu'il puisse voir, lire, examiner la chose. || Fig. Mettre sous les yeux, mettre aux yeux, faire remarquer, présenter. Je lui mettais aux yeux comme de noire temps Cette soif [d'écrire] a gâté de fort honnêtes gens, *MOL.* *Mis.* I, 2. Vous devriez leur mettre un bon exemple aux yeux, *TO.* *Tart.* I, 1. || Fig. Mettre aux mains, rendre possesseur. Des aulez de Decie on vante la mémoire; Et ce nom, préleux encore à vos Romains, Au bout de six cents ans lui met l'empire aux mains, *COUV.* *Poly.* IV, 3. || 3° Terme de marine. Mettre à la mer, lancer un navire à l'eau. || Mettre à la bande, faire incliner un navire sur un de ses côtés, pour visiter, nettoyer, réparer l'autre côté de sa carène. Après avoir fait à Caillery ce que j'y devais faire, j'ai mis à la bande pour nettoyer nos vaisseaux, *LETTRE de du Quersne*, 1680, dans *JAL.* || Mettre en chantier, mettre sur les chantiers où devra être construit un navire, la quille de ce navire; c'est commencer la construction d'un bâtiment. || Mettre les voiles en ciseaux dans un bâtiment latin ou dans une embarcation, border l'une à bâbord, l'autre à tribord, si bien que, le vent venant de l'arrière, toutes deux fonctionnent également bien et sans se nuire. || Mettre sur le nez, charger un navire de l'avant, et, par cette surcharge, changer sa ligne de flottaison, et faire enfoncer sa proue dans l'eau plus qu'il ne convient, *JAL.* || Mettre sur cul un navire, charger le navire de telle sorte que sa poupe s'enfonce dans l'eau plus qu'il ne convient. || Mettre tout dehors, ou toutes voiles dehors, mettre au vent tout ce qu'un navire peut porter de voiles pour accélérer sa marche. || Mettre la barre à bord, pousser la barre du gouvernail contre le bord du navire pour forcer le bâtiment de tourner vivement sa proue du côté opposé à celui où la barre est mise. || Mettre l'ancre à poste, mettre l'ancre levée au poste qu'elle doit occuper. || Mettre un navire à la côte, l'échouer. || Fig. Mettre à la côte, se dit des personnes et des choses qu'on met de côté, hors de service. || 2° Par extension, mêler quelque chose à une autre chose. Mettre de l'eau dans du vin. Mettre quelques gouttes de laudanum dans une potion. Mettre du sel dans un ragout. || Fig. Mettre de l'eau dans son vin, ôbler, baisser le ton. || 4° Reconduire jusqu'à un certain endroit. De Pompéi en ces lieux s'avez-vous ce qu'on dit? L'avez-vous mis fort loin au delà de la porte? — Comme avez près de murs il avait son escorte, Je me suis dispensé de le mettre plus loin, *COUV.* *Serf.* IV, 2. || 5° Mettre de, rs, congédier, renvoyer, en parlant d'un domestique, d'un employé, etc. Il suffit que j'aime ce garçon, Monsieur le met dehors, *MARIVAUX.* *Pays.* part. 6° part. || 6° Placer dans un certain rapport de position. On m'a mis à côté de lui à table. Mettre un fardeau à terre. Mettre un écran devant le feu. Mettez vos livres avec les miens. *MARTINE* : J'ai quatre pauvres petits enfants sur les bras. — *Sganarelle* : Mets-les à terre, *MOL.* *Médécin*

*malgré lui*, I, 1. Il faut entre vous mettre un plus grand espace, l'air que le ciel vous met, pour finir vos diatribes, l'un parmi les vivants, l'autre parmi les morts, *ASC.* *Théb.* V, 2. 7° Fig. Il se dit des choses abstraites, intellectuelles, morales que l'on met comme on fait de choses matérielles. Cette seule faveur est tout ce que je veux, Et c'est là que j'ai mis le comble de mes vœux, *MARIVAUX.* *Mori d'Andrub.* II, 1. L'espoir de son salut en lui seul était mis, *COUV.* *Pomp.* I, 1. Malame, vous voyez avec quels sentiments Je mets ce grand obis à vos contentements, *TO.* *Perth.* I, 3. Et qui peut attendre si tard à répondre aux grâces divines, Met son salut en grand hasard, *TO.* *Imit.* I, 23. Je revois l'hermine, et je mets sur son front Au lieu de ma couronne un écarlat affront, *ASC.* *Andr.* III, 7. Elle n'ignore ni votre naissance, ni vos aventures, ni ce que les dieux ont mis en vous, *PEN.* *Tél.* XXII. Ceux qui n'ont pas su mettre quelques jours sérieux dans toute leur course, quelques intervalle entre la vie et la mort, *MAR.* *Carême.* *Mol.* de *cont.* La tyrannie d'un prince ne met pas un Etat plus près de sa ruine que l'indifférence pour le bien commun n'y met une république, *MONTESQ.* *Rom.* 4. Vous avez mis la mort dans ce cœur outragé, *VOLT.* *Adél. de Guise.* III, 3. Je mettrai mon devoir dans l'infidélité to. *Tancr.* I, 6. Faudrait-il que sa fille mette à son tour le deuil, le trouble en sa famille? *MOUL.* *Abu.* I, 1. || Mettre à quel- que un quelque chose dans la tête, lui faire prendre quelque résolution, lui suggérer quelque désir. Il lui a mis dans la tête de se retirer à la campagne. || On dit dans le même sens : mettre dans le sein. Veillé-je? puis-je croire un semblable dessein? Quel dieu, seigneur, quel dieu l'a mis dans votre sein? *ASC.* *Périd.* II, 2. || Se mettre quelque chose dans la tête, s'en souvenir, en prendre la résolution. Adieu, monsieur, mettez-vous en tête que vous n'aurez jamais ma fille, *MARIVAUX.* *Crip.* *Médéc.* I, 3. Mettez-vous un peu tout cela dans la tête, c'est par là d'ordinaire qu'on en vient à l'exécution, *SÉR.* 4 avril 1680. || Il se dit des personnes qui sont dans quelque condition abstraite, morale, comme on serait dans une condition matérielle. Vous l'avez mis dans son tort, dans l'embarras. Mettre quelqu'un à la tête d'une entreprise. || Mettre quelqu'un dans les intérêts de, lui inspirer de la bonne volonté pour. Vous m'avez si bien mis dans les intérêts de M. de Lest, que je suis fâché de dégoût qu'on lui donne, *MARIVAUX.* *Lett. à Mme de Caylus*, 2 sept. 1710. || Mettre la paix, voy. PAIX || Mettre aux pieds, voy. BIEN. || 8° Ajouter à quelque objet une partie qui y manque. Mettre un manche à un balai. Mettre le comble à un bâtiment. Mettre un fer à un cheval. || Mettre les chevaux à la voiture, atteler. Et à toi, de mettre les chevaux au carrosse sans ma permission, *MARIVAUX.* *le Coch.* 5. || Absolument. Les chevaux sont mis, la voiture est attelée. ... Elle sait même aussi que vos chevaux sont mis, *DU RIVAZ.* *Séducteur*, II, 3. || 9° Mettre dans une certaine disposition physique, avec un nom de chose pour sujet. La pauvre femme [Mme de la Fayette] était très-malade d'une colique cruelle, qui l'a mise dans une grande faiblesse, *SÉR.* 24 déc. 1683. || 10° Mettre, en parlant des personnes, envoyer, conduire en un lieu, y faire entrer, y établir. On me mit dans une telle chambre. Mettre un enfant au collège, dans un collège. Il a mis son fils chez le notaire. J'ai vu voire sœur à la campagne; on est fort content d'elle, où je l'ai mise, *MARIVAUX.* *Marianne*, 3° part. || Par extension, mettre un enfant en nourrice, en apprentissage, en métier. || Mettre une personne à côté de quelqu'un, la lui donner pour compagnon ou compagne, pour maître ou maîtresse, pour domestique. Je veux mettre auprès de vous Frontin, le laquais de mon cousin, *ISSAUX.* *Turc.* II, 6. Je vous ai mise auprès d'elle, non-seulement pour cultiver son cœur et son esprit et lui donner des talents agréables, mais surtout pour me dire la vérité, *MOUL.* *Théod.* *d'Iduc.* *L'Enfant gâté*, I, 1. || Fig. Mettre un prince sur le trône, l'y établir. Et les destina l'ont mis Au trône de Crésphante, au trône de mon fils, *VOLT.* *Méropé*, II, 2. || Mettre quelqu'un dans un poste, lui confier un emploi. || Mettre dans, établir dans. Mme de la Fayette doit être parfaitement contente d'avoir mis son fils dans une si grande et honorable alliance, *SÉR.* 24 déc. 1683. || Mettre dans le monde, mettre au monde, voy. MONDE. || Mettre au jour, voy. JOUR, n° 1. || 11° En parlant de ce qui sert à l'habillement, à la parure, revêtir. Mettre sa chemise, son habit, son chapeau, etc. Vous m'avez envoyé des bas de soie si étroits, que j'ai eu toutes les peines du monde à les mettre, *MOL.* *Bourp.* *grat.*



... qui a beaucoup d'esprit et beaucoup de...  
 ... le mot de l'Académie, il pour-  
 ... vos de... fortune, v. l. *Richelieu*, 4, a  
 ... 1774. // 17° Mettre à Certaines lettres nouvelles  
 ... de notre prière du soir, s. v.  
 ... 1890. Mettre de côté, voy. côté, n° 14.  
 16 Mettre en, au sens physique, chan-  
 ... tion, la forme, l'état d'une chose. Mettre  
 ... en poussière. Mettre une verge en  
 ... Mettre une chambre en couleur, le feu  
 ... on a mis cette viande au char-  
 ... Mettre une armée en bataillon, un ré-  
 ... Mmo de la Fayette... a mis sa petite chambre  
 ... t, s. v. 27 nov. 1699. Mettre en feu, mettre  
 ... brûler. Brûlez le capitaine et mettez Rome  
 ... s. v. *Métier*, 11, 1. Mettre en pièces, en  
 ... or L'attaquer, le mettre en quartiers,  
 ... l'ait fait v. l. *Le Roy*, *Febf.* 1, 8.  
 Mettre en main, voy. main, n° 28. // Mettre en mu-  
 ... roy, *Métier*, 2. Mettre en, employer d'une cer-  
 ... manero. Mettre son argent en fonds de terre,  
 ... en viager. Mettre une terre en blé, en  
 ... en orge, l'ensemencer en blé, en seigle, en  
 ... Il a mis vingt arpents en vigne, en bois. Il a  
 ... le bord de son ruisseau en osier. // Fig.  
 ... en faveur. Cette action l'a mis en honneur.  
 ... sa complaisance en repos. // Fig. Mettre en dé-  
 ... voy. *Déliant*, n. Mettre en arrière,  
 ... De grâce, parle, et mets ces  
 ... arrière, *Métier*, 1, 3. // Mettre en plein  
 ... ter clairement. C'est mon faible, il est  
 ... si j'ai de l'amour, j'ai du cœur, et pour-  
 ... mettre en son plein jour, *com. Suréna*, 17,  
 3. // Fig. Mettre en, en parlant d'un sentiment,  
 ... la susciter chez quelqu'un. Mettre  
 ... en colère, en fureur. Piqué d'un faux dé-  
 ... pris fantaisie De mettre Célius en  
 ... jalousie, *com. la Gal. du pal.* 7, 8. Grâce  
 ... l'effort de mon courage Et ma gran-  
 ... ont mis Rome en ombage, *id. Nic.* 7, 3.  
 ... que cette action le met en jalousie, *id. Ec. des*  
 ... 2. Ménagez votre santé, sur laquelle on  
 ... en quelque inquiétude, *id. Lett. spirit.*  
 ... S. Snip. // 25° Mettre pour, regarder  
 ... rendre pour. Si vous ne mettez la volonté  
 ... pour toute règle et pour tout ordre, vous  
 ... dans de grands inconvénients, s. v. 4  
 ... 1699. // 26° Mettre sur, faire parler. Je l'ai  
 ... ce mariage, *com. Scapin*, 11, 2. Je l'ai mis  
 ... discours de la sœur Griffine, *com. Lett. abb.*  
 ... le mettant sur l'amour et la galanterie, *com.*  
 ... *Gramm.* 4. // Mettre sur soi, prendre la res-  
 ... de. Étant persuadée que c'est son ab-  
 ... me fait passer l'hiver aux Rochers au lieu  
 ... elle (Mme de Chaulnes) met sur elle  
 ... pourrait m'y arriver, s. v. 6 nov. 1680.  
 27 Mettre bas, déposer à terre. Le chien mit bas  
 ... la d'indro mieux, n'en étant plus  
 ... *Febf.* 11, 7. // Fig. Mettre bas, re-  
 ... à écarter. Qui? moi, monsieur? — Ouil,  
 ... bas toute feinte, *M. Ec. des maris*,  
 ... donc, m'avez mis bas toute ran-  
 ... ces accoutumés, *id. Am.*  
 ... Mettre habit bas, ôter son habit. Je  
 ... son contenu; mais, comme elle est, ne  
 ... à la coupe grue, je ne trouvais pas  
 ... de lui faire mettre bas, *id. Ec. des maris*,  
 ... Mettre ses habits bas, se déshabiller. Mettre bas  
 ... ou mettre un peu bas, ôter son cha-  
 ... Mettre bas, faire ses petits, en parlant de  
 ... Terme de vénerie. Le cerf a mis sa tête  
 ... a perdu son bois. // Terme de marine.  
 ... pavillon bas, à passer son pavillon, pour  
 ... se rend. // Fig. Mettre pavillon  
 ... captuler. // 28° Mettre, se construit  
 ... avec l'infinif d'un autre verbe, sans  
 ... est intransitif sans précedé d'aucune prépo-  
 ... Mettre sécher du linge. Mettre chauffer  
 ... etc. // 29° Mettre bien ensemble deux per-  
 ... les réconcilier. Les mettre mal, les brouil-  
 ... Mettre quelqu'un hors de soi, l'impatisser,  
 ... autre mesure. // Mettre hors d'hale ne,  
 ... la course et l'érection l'ont mis hors  
 ... s. v. *Lett. d'Éphr.* ch. 4. // 30° Terme  
 ... Faire passer un cheval à un nouvel  
 ... Ce cheval est propre à mettre aux airs re-  
 ... aux courbottes. // Mettre un cheval dedans,  
 ... la main, dans les talons, le faire obéir à la  
 ... aux talons du cavalier. // Mettre les deux bouts  
 ... dedans, mettre en regard la tête et la croupe.  
 ... Mettre bien ensemble, mettre son cheval sur les  
 ... Mettre un cheval sous le bouton, rac-  
 ... courcir les rênes par le moyen du bouton de la

brille que l'on fait de... jusqu'au sur les crins.  
 Mettre la croupe au mur, faire suivre au cheval  
 par des pas de côté la longueur des murs du manège.  
 la croupe étant près de la main. // 31° Terme  
 d'architecture. Mettre un arceau à l'ent, opération qui  
 consiste à faire, par une taille appropriée, qu'un arbre  
 produise plus tôt et plus abondamment que d'habi-  
 tude. // 32° Terme de métallurgie. Mettre en feu, com-  
 mencer à allumer le fourneau. // Mettre hors, arrêter,  
 vider le fourneau. // 33° Terme de construction. Mettre  
 des pièces de bois en chantier, tracer sur ces pièces,  
 d'après une épure, les lignes qui indiquent la ma-  
 nière dont on doit les tailler. // Mettre un travail en  
 chantier, le commencer. // Mettre dedans, assembler  
 les pièces après que la taille a été faite. Mettre sur  
 son aide ou sur son fort, mettre le bombement  
 d'une pièce en contre-haut par-dessus. // 34° Mettre  
 en creux, se dit du metteur en œuvre qui pose sur  
 un bloc de cire toutes les pièces d'un ouvrage, dans  
 le sens où elles doivent être montées, afin de les  
 souder. // 35° Mettre, pris absolument et sans com-  
 plement direct. Mettre sur table, poser les plats sur  
 la table. Ouil, qu'on mette à l'instant sur table, s'il vous  
 plaît, *com. Démocrate*, 11, 7. // Mettre sans com-  
 plement, avec ou sans l'alverbe dessus, se couvrir  
 la tête. Dorante : Allons, mettez. — M. Jourdain :  
 Monsieur, je sais le respect que je vous dois. — Do-  
 rante : Mon Dieu! mettez; point de cérémonie en-  
 tre nous, *com. Bourg. gent.* 11, 4. Mettons donc  
 sans façon, *id. Ec. des femmes*, 11, 4. Mettez donc  
 dessus, s'il vous plaît, *id. Mor. forcé*, 2. // Mettre sur  
 quelqu'un, encherir sur lui, dans un encan. Faisons  
 un accord : je ne mettrai pas sur vous, ni vous sur  
 moi. // Mettre pour admettre. Mettons que le fait soit  
 vrai. // 36° Terme de marine. Mettre à la mer ou en  
 la mer, quitter le port ou la rade, et gagner la haute  
 mer. // Mettre à la voile ou sous voiles, offrir au  
 vent une ou plusieurs voiles pour qu'il entraîne le  
 navire, jusque-là immobile. // Mettre à culer, orienter  
 ses voiles de telle sorte que le navire cule au lieu  
 d'aller de l'avant. // Mettre en travers, présenter  
 l'un des côtés du navire au vent, qui le frappera  
 perpendiculairement. // Mettre à l'autre bord, virer  
 de bord. // Mettre à sec, serrer toutes ses voiles.  
 // Mettre à la cape, prendre la position de la cape.  
 // 37° Se mettre, v. réfl. Occuper un certain lieu,  
 avec un nom de personne pour sujet. Se mettre dans  
 une baignoire. Se mettre au-dessus de quel-  
 qu'un. Approchons cette table, et vous mettez  
 dessous, *com. Tart.* 11, 4. L'homme ne sait à quel  
 rang se mettre; il est visiblement égaré, et tombé  
 de son vrai lieu sans le pouvoir retrouver, *com. Pensées*,  
 1, 1, p. 307, éd. LAUREN. La même incli-  
 nation qui fait qu'on veut avoir la place la plus  
 honorable dans une cérémonie, fait qu'un philo-  
 sophe dans un système se met au centre du monde,  
 s'il peut, *com. Mondes*, 1<sup>er</sup> soir. // Fig. Vous vous  
 mettez fort mal au chemin de régner, *com. Nicom.*  
 11, 1. Le monde se met de temps en temps dans  
 des situations qui changent le commerce, *com. Exp.*  
 11, 4. // Mettez-vous là, c'est-à-dire asseyez-  
 vous, prenez place à table. Je vous un homme  
 qui m'ait obligation de ma fille et à qui je puisse  
 dire : mettez-vous là, mon gendre, et diex avec  
 moi, *com. Bourg. gent.* 11, 13. // Se mettre dans  
 les mauvais temps, faire quelque chose pendant la  
 mauvaise saison. Parlons du vôtre [voyage] : tâchez  
 de ne vous point mettre dans les mauvais temps, et  
 faites provision de forces pour un si long trajet,  
 s. v. 25 sept. 1680. // Fig. Ne savoir où se mettre,  
 être embarrassé de sa contenance, ne savoir quel e-  
 contenance faire. Comme ce style n'est point natu-  
 rel, tout le monde en fut surpris, et l'on ne savait  
 où se mettre, s. v. 22 oct. 1672. Ah! ah! je ne  
 sais plus où me mettre, *com. Rivalry*, *Jour de l'amour*  
 et de hasard, 11, 8. // Fig. Se mettre au-dessus, ne  
 pas tenir compte. Se mettre au-dessus des préjugés,  
 du qu'en-dra-ton. // Fig. Se mettre sur les rangs,  
 se présenter, prétendre à. // Terme de marine. Se  
 mettre sur un fond, être porté sur un haut fond. Se  
 mettre au plein, se jeter volontairement en pleine  
 mer pour éviter d'être pris par l'ennemi ou pour  
 toute autre cause urgente. // 38° Se mettre, s'habiller.  
 Quant à se mettre bien, je crois, sans me flatter,  
 Qu'on serait mal venu de me le disputer, *com. Nu.*  
 11, 1. Vraiment ce que c'est que de se mettre en per-  
 sonne de qualité, *id. Bourg. gent.* 11, 9. Tu sais  
 comme on se mettait alors, *com. Gramm.* 2.  
 // Mettre sur le pied de la cour qui se mettait le mieux  
*id. id.* 8. Sa façon de se mettre, quoique simple et  
 modeste, avait un peu trop bonne grâce, *com. Marivaux*,  
*Marianne*, 1<sup>er</sup> part. Le grand art des bons écrivains  
 français est précisément celui des femmes de cette

nation qui se mettent mieux que les autres femmes  
 de l'Europe, *com. Dict. phil. langues*. Elles [les  
 Parisiennes] se mettent si bien, ou de moins elles  
 en ont tellement la réputation, qu'elles servent, en  
 cela comme en tout, de modèle au reste de l'Eu-  
 rope, *id. id.* 11, 21. // Se mettre mal,  
 s'habiller sans goût. // Cela ne se soit point mettre  
 [ces personnes ne savent pas s'habiller avec élé-  
 gance], inculte des gens de cour, d'après de CAIL-  
 LIAUX, 1680. // 39° Se mettre en, recevoir une cer-  
 taine disposition corporelle. Se mettre en repos, en  
 mouvement. Se mettre en course, en route. Se  
 mettre en surer, en feu. // Se mettre en prière,  
 prier. Je me mis en prière, dernier recours des  
 malheureux, *com. Molière*, *Mém. L.* // Se mettre en  
 défense, s'apprêter à se défendre. Il ne se met  
 point en défense pour ne point avouer qu'il se fit  
 mix en danger, *com. Montesquieu*, *Nov.* 31. // Fig. Se  
 mettre en colère, prendre de la colère, se courroucer. Sire,  
 répond l'agneau, que Votre Majesté Ne se mette  
 pas en colère, *com. La Font.* *Febf.* 1, 10. Je me  
 mets en colère tout mon soul quand il m'en prend  
 envie, *com. Bourg. gent.* 11, 8. // Se mettre en peine,  
 s'inquiéter. Entre ceux qui n'ont pas per-  
 suadés de l'immortalité de l'âme, je fais une extrême  
 différence de ceux qui travaillent de toutes leurs  
 forces à s'en instruire, à ceux qui vivent sans  
 s'en mettre en peine et sans y penser, *com. Pens.*  
 1, 1, p. 206, éd. LAUREN. // Se mettre en état de,  
 se rendre capable de. Il s'est mis en état de passer son  
 examen. // Se mettre en état que, avec le subjonctif.  
 Comme nous ne connaissons si nous avons reçu  
 dignement le corps du Sauveur, qu'en nous met-  
 tant en état qu'il paraisse qu'un Dieu nous nourrit,  
*com. Sermons*, *Parole de Dieu*, 3. // 40° Fig. Se  
 mettre à, désigne vaguement quelque situation,  
 quelque occupation. Ils se mirent l'un et l'autre au  
 service d'un riche fermier, *com. Molière*, *Ad. et Théod.*  
 1, 1, p. 45, dans POISSON. // Se mettre à, s'exposer.  
 Je me mets au hasard de me faire rouer, *com. Sat.* 11.  
 // Se mettre à prix, s'évaluer. Avez-vous su connaître  
 à quel prix je me mets? *com. Attila*, 11, 3. // Se mettre  
 à quelque chose, s'en occuper. // Se mettre à tout, se  
 rendre utile en toute occasion, ne se refuser à rien.  
 // Se mettre au régime, se mettre au lait, au petit  
 lait, commencer à user d'un régime, du lait, du petit  
 lait. C'était alors la mode de l'eau pour tout remède;  
 je me mis à l'eau, et si peu discrètement, qu'elle  
 faillit me guérir, non de mes maux, mais de la vie,  
 1, 1, *com. Confess.* 11. // Se mettre au fait, acquérir  
 la connaissance, la pratique d'une chose. Il se mit  
 bientôt au fait, et devint à la fin si habile... *com. P. L.*  
*com. Conseils d'un colonel*. // Se mettre à, suivi d'un  
 infinitif, marque ordinairement le commencement  
 d'une action. Tous mes sois à la fois, ravis de l'é-  
 couter, Détonnant de concert, se mettent à chanter,  
*com. Sat.* 11. Les hommes sont faits pour être ridi-  
 cules, et ils le sont, cela n'est pas étonnant; mais  
 une déesse qui se met à l'être l'est bien davantage,  
*com. Parménisque*. Il se mit ensuite à fuir, tou-  
 jours accompagné de ses deux fidèles amis et d'un  
 esclave appelé Philistrate, *com. Molière*, *Am. rom.* 11,  
 769. // Absolument. S'y mettre, s'occuper d'une  
 chose, avoir une intention opiniâtre. Je ne vous  
 écris pas souvent; mais vous m'avouerez que, quand  
 je m'y mets, ce n'est pas pour peu, s. v. *com. M. de*  
*Mouleau*, 23 oct. 1680. Je suis, quand je m'y mets,  
 plus étu qu'une mule, *com. Molière*, *Légal.* 11, 11.  
 // 41° Se mettre dans, s'occuper d'une chose. Je  
 vous conseil de vous mettre dans l'italien; c'est  
 une nouveauté qui vous réjouira, s. v. 18 sept.  
 1672. // 42° Se mettre avant à quelque chose, en  
 parler longuement. Il s'y met si avant que je crus  
 que mes jours Devalent plus tôt finir que son  
 pas un discours, *com. Molière*, *Sat.* 11. // 43° Fig.  
 Se mettre sur, prendre une certaine manière,  
 et aussi commencer à parler de. // Se mettre sur  
 l'homme de qualité, faire l'homme de qualité, en  
 prendre les airs. Je me veux mettre un peu sur  
 l'homme d'importance. Et pour quelque temps de  
 votre impatience, *com. Molière*, 1, 2. // Se mettre sur son  
 quant à soi, prendre des airs d'orgueil, de vanité.  
 // Se mettre sur la cérémonie, faire des cérémonies.  
 Et se mit aussitôt sur la cérémonie, *com. Molière*, *Sat.*  
 11. // Se mettre sur, parler de. Ils se mirent sur  
 les perfections d'Ilbert, s. v. 43. Il s'est mis  
 sur vos louanges d'un fort bon ton, *com. Molière*,  
*Lett. au D. de Noailles*, 1, 7, p. 67, dans POISSON.  
 // 44° Se mettre bien auprès de quelqu'un, gagner  
 sa bienveillance, son amitié. // On dit en sens in-  
 verse : se mettre mal avec quelqu'un. // 45° Popu-  
 lairement. Se mettre avec une femme, vivre mari-  
 talement avec elle. // 46° Se mettre de, se joindre à,



voit. *lett. en vers et en prose*, 81. La duchesse de... donne la tori à sa sœur amie, et fit... d'un meuble complet à Mlle l'Espingarde... qu'il prit, *MABONTELLI, Mém.*... Par extension, meuble se dit de certains... qu'on peut porter sur soi. Ce couteau à plu... mes est un meuble fort commode. Vos li... ornels ne me contentent pas; Et, hors un... Plutarque à mettre mes rebats, Vous devriez... ce meuble inutile, *vol.* *François ser. II*,... *Fig. Antagoras...* vieil meuble de rueilles où il... et dit des nouvelles, *LA SAUV. XI*. Il lui... un homme qui voulait une femme de la cour... élevée à la cour était un terrible meuble... la campagne, *NAUVY, Gramm.* 9. || 3° *Fig.*... qui sert intellectuellement ou moralement comme... meuble. La vertu sans l'argent n'est qu'un... inutile, *BOUL. Epître V*. La raison n'est pas un... qu'on pose et qu'on reprend à son gré; et... que à pu vivre dix ans sans penser ne pensera... vie, *J. BOUSS. Mém. II*, 17. || 4° *Fig.* Petit meuble... phrase qu'on a continuellement à la bou... tion tombée en désuétude. Soleils, flam... traits, appas, Pleurs, désespoirs, tourments,... Tout ce petit meuble de bouche Dont un amou... s'escarmouche, Je savais bien m'en escrimor, *Mém. port.* || 5° Terme de jurisprudence. Le mo... En fait de meubles, la possession vaut titre, *Code Nap. art. 2279*. Le mot meuble, employé seul... les dispositions de la loi ou de l'homme, sans... addition ni désignation, ne comprend pas l'ar... comptant, les pierres, les dettes actives, les... les médailles, les instruments des sciences,... arts et métiers, *Code Nap. art. 533*. || 6° Terme... blason. Se dit d'un dessin, d'un symbole, qui... brise ou accompagne les pièces et les divi... d'un ecu. Des animaux, des fruits, des arbres,... etc. sont des meubles de l'écu ou des... d'armoiries.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Toz mes biens meubles et non... blea, present o à venir, *Bibl. des Chartes*, 4<sup>e</sup> sé... t. IV, p. 80. Je laise à Richut me [ma] feme... mon meulle [meuble] et tout men caiel [avoir],... [saut] ce que ele palera mes detes, *TAILLIAR, Recueil*, p. 108. || XIV<sup>e</sup> s. Courtois et larges de don... Tout son meule [il] a leuue [alloue, donne] et... du comdat, p. 147. Quoique je soie por... et mal intelligez, S'ai-je va lant en mol, se de... trait le savior, Un loial cuer d'ami, en loiauté s'iquez...; Certes c'est tous mes meubles, de plus ne... aiez, *Boud. de Seb. III*, 917. || XV<sup>e</sup> s. Et disoient... en pliant et en portant hors: Cil chan... d'Angleterre a en bon marché de ce meuble, *Mém. II*, II, 109. Verres, bouteilles, toneaux... mes meubles plus beaux, *RASSEZ, XVII*. Et tout... qu'il recueillit dudit connestable ne valloit... quatre-vingt mil escuz, *COUV. IV*, 13. En pais de... ung homme qui jeroit son prisonnier, il le... poursuivre en toute l'obéissance de son pais; car... son meuble, le *Journel*, dans de LA BORDÉ, *France*, p. 394. || XV<sup>e</sup> s. Ceste coupe fut le pre... ble d'argent qui entra en la maison des... ens, *AVOT, P. Mém.* 46. Il fit porter ses biens... à l'océan, *id. Cécilr.* 43. Or et argent mon... é et à monoyer, et tout ce qui se peut trans... ter de lieu en autre, noms, raisons et actions... choses mobilières, sont meubles, *LOISEL*, 311.

— ETYM. Provenç. *meuble*; esp. *meuble*, *mueble*; part. *movel*; ital. *mobile*; du lat. *mobilis*, qui peut être mis, remué, de *moerere*, mouvoir.

MEUBLE, *ME* (meu-blé, blée), part. passé de meubler. Garni de meubles. Maison meublée. Appartement meublé. Cette maison meublée est en ma... ance, *vol. L'Ét.* 7, 3. Être bien meublé, être bien en meubles. Être mal meublé, être mal en meubles. Les Orientaux, bien que très-voluptueux, sont tous logés et meublés simplement; ils regardent la vie comme un voyage et leur maison comme un cabaret, *J. BOUSS. Mém. IV*. || Être meublé suivant l'ordonnance, se dit, sous Louis XIV, de celui qui n'avait que le plus étroit mobilier, parce que la dureté des taxes avait réduit les officiers... p. gnes des villes de provinces à avoir pour tous meubles un lit sans rideaux, une marmite de fer et des ustiles de bois. || Familièrement et par extension. Une cave bien meublée. Une cave garnie de... p. de bons vins de différents espèces. || Avoir la bouche bien meublée, avoir les dents belles. Il a la... noble, les yeux vifs, le nez un peu aquilin, la... de grande et bien meublée, *COMTE DE CATULUS (MOULRY), Acad. de ces dames et de ces messieurs*, t. II, p. 312, dans *POISSONS*. || *Fig.* Avoir la tête bien meublée, avoir beaucoup de connaissances. Mais

nous voulons montrer à de certains esprits... Que de science aussi les femmes sont meublées, *vol.* *Femm. ser. III*, 2. Une tête meublée d'un grand nombre de choses disparates est assez semblable à une bibliothèque de volumes dépareillés, *MOSS. Lett. sur les sœurs et muets*.

MEUBLER (meu-blé), v. a. || 1° Garnir de meubles. Meubler un appartement. Il meuble un grand hôtel, il invite chez lui Les hommes à talent que l'on cite aujourd'hui, *AL. DUVAL, Monie des grand.* 1, 3. || Absolument. Cette étoffe meuble bien, elle fait bon effet employée en tenture, en garnitures de meubles. Meubler une ferme, la garnir de ce qui est nécessaire pour la faire valoir. Meubler de bestiaux une ferme. || 2° *Fig.* Orner, enrichir, remplir. Meubler la mémoire de beaux morceaux de poésie. Il [le duc de Bourgogne] me donna parole de lire le tout d'un bout à l'autre, de le lire pour s'en meubler la tête, *ST-AM. 310*, 53. Les honnêtes gens ne meublent pas volontiers leurs bibliothèques de ces honteuses rapodies qui ne décrient pas moins le libraire que les Imprime qui l'auteur qui les a faites, *J. BOUSS. Lett. d. Fritsch et Bohm Solenne*, 13 août 1711. Quelque personne honnête Des bons écrits ayant meublé sa tête, *vol.* *Ép.* 38. Quelconque eroirait connaître la nature en lisant Lucrèce, meublerait sa tête d'erreurs, *id. Phys. Singular.* 16. || 3° *V. réfl.* Se meubler, se faire des meubles, s'acheter des meubles. Le poil de ces animaux, qui est fin et mouleux, et qui se renouvelle tous les ans par une mue complète, leur [aux habitants] sert à faire les étoffes dont ils se vêtent et se meublent, *AVRON, Quadrup.* L. 7, p. 13.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ils vouloient être vestus richement, meublés en leurs maisons de lits et de tapisseries somptueusement, *AVOT, Philop.* 14. Le soing et la despense de nos peres ne vise qu'à nous meubler la teste de science, *MOY. I*, 143. Le mediter est un puissant estude... j'aimo mieulx forger main ame que la meubler, *id. III*, 376. Il faut premierement que l'esprit se meuble et se garnisse par l'ouye..., *CHARRON, Sagesse*, t. 12.

— ETYM. *Meubler*. MEUGLEMENT (meu-gle-man), s. m. Synonyme de beuglement.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. On cognoltra que la vache est en rut par son continuel muglement, *o. de SERRAES*, 360. — ETYM. *Meugler*.

MEUGLER (meu-glé), v. n. Synonyme de beugler. Qui plus qu'une hydre affreuse à sept gueules meugloit, *MORISZ, Epître I*. Le sot est automate, il est machine... c'est tout au plus le bœuf qui meugle, ou le merle qui siffle, *LA SAUV. XI*.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Ils mugissent comme taureaux, ils meuglent comme baleines, *PARÉ, Animaux*, 73. Meurler, *oudix, Dict.*

— ETYM. Bourg. *meugliar*. *Meugler* est formé du latin *mugire*, avec finale sur le modèle de *beugler* (l'onomatopée a sans doute aussi une part dans ce mot); ital. *muggiare*.

† MEUILLE (meu-llé), s. f. Poisson appelé aussi meulet de mer.

— ETYM. Lat. *mugillem*, meulet.

† MEULARD (meu-lar), s. m. Meule à moudre de grande dimension.

— ETYM. *Meule I*.

1. MEULE (meu-l), s. f. || 1° Corps solide, rond et plat qui sert à broyer. Meule ou moulin. Meules à moulins de six à sept pieds de diamètre, 60 livres; meules à tannandier, 30 sous; meules à ganne-petit, 30 sous, *Déclaration du roi*, nov. 1611, *tarif*. Au delà de Chevrouse et près de Limours se trouve l'exploitation de pierres à meules du village des Moléres, qui en a pris son nom, *CEVRE, et ANONCIART, Inst. Mém. scienc.* 1<sup>er</sup> sem. p. 209. La Ferté-sous-Jour et Andernach sont les carrières à meules les plus abondantes et les plus célèbres de l'univers, *MORISZ, Inst. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 178. À Malte on emploie généralement des meules faites avec des quartiers de basalte, *id. ib.* p. 177. Un archevêque de Mayence disait souvent : le cœur humain est comme la meule d'un moulin; si l'on y met du blé, elle l'écrase et en fait de la farine; si l'on n'en met point, elle tourne toujours, mais elle s'use elle-même, *MULLER, Mém. Luther*, l. 1, ch. 1. || La meule d'en bas s'appelle le gîte ou la meule gigante; la meule d'en haut, meule courante ou tournante. Vous ne recevrez point pour gage la

meule de dessus ou de dessous du moulin, parce que celui qui vous l'offre vous engage sa propre vie, *saci, Bible, Deutéron.* xxiv, 6. || *Fig.* C'était [M. le Duc, sujet aux boutades les plus dangereuses] une meule toujours en l'air, *ST-AM. t. VIII*, p. 123, *del. CHARRON*. || Chez les anciens Romains, condamné à tourner la meule, à la meule, se disait d'un esclave condamné à faire mouvoir la meule, qui alors était mise en mouvement à bras d'homme. || 2° Roue de grès, de fer ou d'acier, de bois, etc. dont on se sert dans plusieurs professions pour aiguiser, user, polir, etc. On trouve dans les mines de charbon, à Newcastle, en Angleterre, une sorte de grès dont on fait de petites meules et d'excellentes pierres à aiguiser, *AVOT, Mém.* t. VII, p. 143. || 3° Meule, nom donné à certains fromages ronds et plats comme une meule. Les fromages de Gruyère s'envalent dans des tonneaux par meules ou pains qu'on appelle aussi pièces; ces pains sont de poids depuis 24 jusqu'à 60 livres, *Dict. des arts et met. Laitiere*. || 4° Poisson appelé aussi lune de mer.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Dunc jetad une femme sur lui one pecc de meule del mur, si l'ocist in Thebes, *Rois*, p. 127. || XIII<sup>e</sup> s. Semoles y failient ou gros morcions... il sira du molin le doit referer, *BRANT. XXXVIII*, 17. Priere est avec Diez plus tost que vent ne vole, l'ins tost queurt et raqueur qui ne tourne une mole, *L. DE MEUNE, Test.* 1160. || XVI<sup>e</sup> s. Quo meulle meulle le puisse moudre! *Moyen de porrenoir*, p. 70, dans *LACOMBE*.

— ETYM. Provenç. *mola*; esp. *mola*, *muela*; ital. *mola*; du lat. *mole*; grec, *μύλος*, tenant au radical sanscr. *mal*, broyer.

2. MEULE (meu-l), s. f. || 1° Morceau de fourrage, de foin ou de paille, établi dans les prairies ou les champs, au voisinage de la ferme, pour la conservation des produits. On peut se passer facilement de la multiplicité des granges au moyen des meules que l'on fait dans les champs. *GENIÈS, Meisson rust.* t. 1, p. 167, dans *POISSONS*. Les meules de foin ont souvent pour base un parallélogramme, et le dessus est cintré, ce qui permet d'en couper des tranches, tout en facilitant l'écoulement des eaux de pluie; les meules de blé sont ordinairement en forme de cône tronqué renversé, ou à peu près cylindriques, et la partie supérieure seule en a la forme conique, *LECOQART, sup. 3<sup>e</sup>* Terme de jardinage. Couche à champignons. || 2° Tas de fumier provenant des couches. || 3° Terme de métallurgie. Base en briques sur laquelle repose le moule. || Se dit, dans les verreries, des morceaux de verre qui s'attachent aux cannes. || Massif de maçonnerie qui entoure le fourneau des fondeurs de cloches. || 4° Tas de combustible brut qu'on carbonise en plein air. || 5° Terme de métallurgie. Meule de carbonisation, masse qui doit être soumise au feu. || 6° Terme de vénérie. La racine dure et raboteuse du bois des cerfs, des daims, des chevreuils.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. La meule de frument, *Liber psalm.* f° 214. || XIV<sup>e</sup> s. Se les meules sont près de la teste, c'est le plus grand signe qui soit sur le cerf, qu'il soit vieil, *Modus*, f° XIV, *verso*. || XVI<sup>e</sup> s. Les jointures où les meules sont attachées au test de cerf, *CHARLES IX, Chasse royale*, 17.

— ETYM. Berry et Normandie, *müle*; wallon, *moie*. La wallon *moie* répond au latin *moeta*, borne, colonne, cône; l'ancienne forme *moule*, d'où *meulle*, répond à *mevula*, diminutif de *moeta*, comme boule (bouleau) répond à *betula*. La meule de foin est une espèce de cône.

† MEULEAU (meu-lé), s. m. Synonyme de meularde. Meuleaux ou cruffards, la pièce, 2 livres, *Déclaration du roi*, nov. 1610, *tarif*.

— ETYM. *Meule I*.

† MEULENARD (meu-le-nar) ou MEUNIER (meu-nié), s. m. Petit poisson très-délicat qu'on pêche à Dunquerque.

† MEULERIE (meu-le-rie), s. f. Atelier où l'on prépare les meules.

— ETYM. *Meule I*.

† MEULETTE (meu-lè-t'), s. f. Petite meule de foin.

— ETYM. *Meule 2*.

† MEULETTE (meu-lè-t'), s. f. Estomac des moutons.

† MEULIER (meu-lié), s. m. Ouvrier qui façonne les meules.

— ETYM. *Meule 1*.

MEULIÈRE (men-liè-r'), *adj.* || 1° Pierre meulière, pierre propre à faire des meules. Les sables qui sont mobiles dans le moment où les flots les amoncellent sur les bords, mais qui, par le moyen du suc calcaire que la mer y infiltre, se durcissent graduellement au point de servir à des pierres me-







**MICROMÉTRIE** (mi-kro-mé-trie), s. f. Terme de physique. Plus des mesures.

**MICROMÉTRIQUE** (mi-kro-mé-tri-k'), adj. Qui se rapporte à la micrométrie. Vis micrométrique, vis qui a pas est très-fin et très-précis. || Mesures micrométriques, celles des objets visibles seulement à l'aide du microscope et prises à l'aide du micromètre.

**MICROMÉTRIQUEMENT** (mi-kro-mé-tri-ke-men), adv. Par les procédés micrométriques. Mesure micrométrique, celle des détails d'une étoile.

**MICRONÈME** (mi-kro-nè-m'), adj. Terme de physique. Qui a des tentacules courts.

**MICROPHONE** (mi-kro-fo-n'), s. m. Instrument qui rend perceptibles les sons les plus faibles, quand il est en contact avec le corps sonnant.

— **ETYM.** *Micro...*, et *phônè*, voix.

**MICROPHONE** (mi-kro-fo-n'), adj. Qui a la voix faible.

— **ETYM.** *Micro...*, et *phônè*, voix.

**MICROPHONIE** (mi-kro-fo-nie), s. f. Affaiblissement de la voix.

— **ETYM.** *Microphone* s.

**MICROPHOTALME** (mi-kro-fo-tal-m'), adj. Terme de physique. Se dit d'un polyèdre qui a de petites étoiles.

— **ETYM.** *Micro...*, et *phôtos*, lumière.

**MICROPHYLLÉ** (mi-kro-fo-llé), adj. || 1° Terme de botanique. Qui a de petites feuilles. || 2° Terme de zoologie. Se dit d'une coquille dont les tours de spire sont chargés de petits bourrelets.

— **ETYM.** *Micro...*, et *phyllo*, feuille.

**MICROPHYTE** (mi-kro-fo-té), s. m. Végétal extrêmement petit.

— **ETYM.** *Micro...*, et *phytè*, végétal.

**MICROPHYTIQUE** (mi-kro-fo-ti-k'), adj. Qui concerne les microphytes.

**MICROPORE** (mi-kro-po-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a de très-petits pores.

— **ETYM.** *Micro...*, et *poros*, pore.

**MICROPS** (mi-kro-ps), s. m. Terme de zoologie. Le cachet à dents de feuille des pêcheurs.

— **ETYM.** *Micro...*, et *ps*, poil.

**MICROPSIE** (mi-kro-psié), s. f. Terme de médecine. Altération de la vue dans laquelle on voit les objets plus petits qu'ils ne paraissent dans l'état normal de l'œil.

— **ETYM.** *Micro...*, et *opsis*, vue.

**MICROPIÈRE** (mi-kro-pi-èr'), s. m. Terme de botanique. Ouverture par laquelle le boyau pollinique a traversé les enveloppes de l'ovule pour opérer la fécondation, et qui reste marquée sous la forme d'un petit pertuis dans la plupart des graines.

— **ETYM.** *Micro...*, et *pièrè*, porte.

**MICROSPORÉE** (mi-kro-spo-ré), adj. Terme de botanique. Qui a de petites racines.

— **ETYM.** *Micro...*, et *spora*, racine.

**MICROSCOPE** (mi-kro-sko-p'), s. m. || 1° Instrument optique qui a la propriété de faire paraître les objets plus gros qu'ils ne paraissent à l'œil nu; généralement composé d'un objectif et d'un oculaire qui sont renfermés dans un tube de cuivre poli. D'un nouveau microscope on doit en sa préface. Tandis chez Dalencé faire l'expérience, soit. || 2° Instrument de physique qui se compose de deux lentilles convergentes, qui lui-même n'a été découvert qu'en 1625, les microscopes ne sont connus que depuis le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, vers l'an 1620, 2025. *Traité de phys.* t. II, p. 508, dans ROUVRE. || Microscopie, science, ou l'art, celui qui ne renversent pas l'ordre des objets; microscopie composée, ou microscopie proprement dite, celui qui renversent l'ordre. Le microscope, qui sans contredit a été le plus grand et le plus infatigable des observateurs au microscope, n'est cependant servi, à ce qu'il paraît, que de quelques personnes simples, *suppl. Hist. anim.* ch. 9, *Quar.* t. III, p. 358, dans ROUVRE. || Microscope solaire, microscope composé d'un miroir plan destiné à réfléchir les rayons du soleil, et de trois lentilles convergentes contenues dans un tube; les deux premières sont destinées à concentrer les rayons lumineux sur un objet placé au foyer de la deuxième, et devant la troisième qui sert à en amplifier l'image et à la projeter sur un tableau placé dans un lieu obscur. Le microscope solaire est un instrument très-curieux... un chère y paraît grossier comme un tas de balai, une puce grosse comme un bouton ou comme un bœuf, raisson, *Traité de phys.* t. II, p. 810. || Microscope à gaz, sorte de microscope construit comme les microscopes solaires et éclairé par la combustion d'un mélange d'hydrogène et d'oxygène, en contact avec du carbonate de

chaux || Fig. || voit tout avec un microscope, son imagination lui grossit tous les objets; il exagère tout. L'un d'eux était de ces contours qui n'ont jamais rien vu qu'avec un microscope; tout est géant chez eux... La font. *Publ.* t. I, || 3° Fig. Ce qui grossit les choses abstraites, intellectuelles ou morales, comme le microscope grossit les petits objets. La difficulté c'est de lui pouvoir donner [au jeune Grigman]; votre état est une mer où je m'enlève... quand j'y compare mes affaires réduites au petit pied, je crois regarder par un microscope, et je me crois riche, et ne songe plus à moi, *sev.* 13 juil. 1820. Ces vérités sur la décomposition de la lumière d'une recherche si délicate et qui semblait se dérober à la vue humaine, méritant bien d'être suivies de près; cette partie de la philosophie est un microscope avec lequel notre esprit découvre des grandeurs infiniment petites, *volt.* *Neset.* II, 10. Le goût est, en quelque sorte, le microscope du jugement, *J. J.* *nov.* *Mil.* t. 13. Cette multitude qui ne va pas au théâtre pour observer au microscope les fibres du cœur humain, mais pour en voir à découvert les mouvements et les efforts, *D'Alembert. Elog. Marie.* Mais vos défauts [des chansons de Béranger] vont être bien sentis; c'est le ciron vu dans un microscope, *astrano. L'in-8.* || 3° Constellation méridionale.

— **ETYM.** *Micro...*, et *opsis*, examiner.

**MICROSCOPIE** (mi-kro-sko-pié), s. f. Art de se servir du microscope. || Ensemble des connaissances qu'il procure.

**MICROSCOPIQUE** (mi-kro-sko-pi-k'), adj. || 1° Qui se fait avec le secours du microscope. [Leuwenhoeck] lui qui était en possession des observations microscopiques les plus fines et à qui tous les objets invisibles appartenaient, *voynen. Hort-soeker.* || 2° Qui ne peut être vu qu'avec le microscope. Animaux microscopiques. Je le disais quelque part : nous ne découvrons que les Cordilières du monde microscopique; que sont donc les taupinières d'uu pareil monde? *BOUYER, Lett. dir.* t. XII, p. 39, dans ROUVRE. || S. m. pl. Les microscopiques, les êtres vivants qu'on ne voit qu'au microscope, autrement dits infusoires, microzoaires.

**MICROSCOPISTE** (mi-kro-sko-pi-st'), s. m. Terme didactique. Celui qui fait usage du microscope. Quelques autorités que ces considérations puissent donner aux découvertes de ce fameux microscopiste [Leuwenhoeck]... *BOUYER. Anim.* chap. 7.

**MICROSOMATIE** (mi-kro-so-ma-tiè), s. f. Monstruosité caractérisée par la petitesse du corps.

— **ETYM.** *Micro...*, et *soma*, corps.

**MICROSPORE** (mi-kro-spo-r'), adj. Terme de botanique. Qui a de petites spores, de petites graines.

— **ETYM.** *Micro...*, et *spora*.

**MICROSPORON** (mi-kro-spo-ron), s. m. Champignons parasites qui donnent lieu à une maladie de la peau (le *pitiriasis versicolor*).

— **ETYM.** *Micro...*, et *sporè*, graine.

**MICROZOAIRE** (mi-kro-zo-a-r'), s. m. Être vivant qu'on n'aperçoit qu'au microscope, autrement dit infusoire.

— **ETYM.** *Micro...*, et *ζωόν*, diminutif de ζώον, animal.

**MICROZOONITE** (mi-kro-zo-o-ni-t'), s. m. Terme de zoologie. Synonyme d'infusoire.

— **ETYM.** *Micro...*, et *ζωόν*, animal.

**MICTON** (mi-ki-on), s. f. Terme de médecine. Action d'uriner.

— **REM.** Ne confondez pas miction (mi-ki-on) avec miction (mi-ki-on).

— **ETYM.** *lat. mictum*, supin de *mingere*, uriner; sans *er*, *mih*.

**MICTURITION** (mi-ki-tu-ri-sion), s. f. Terme de médecine. Action fréquente de rendre l'urine.

— **ETYM.** *lat. micturire*, desideratif de *mingere* (voy. *MICTON*).

**MIDAS** (mi-das'), s. m. || 1° Roi de l'Asie, à qui Apollon donna des oreilles d'âne pour avoir mal jugé entre lui et Marsyas. Et, s'il ne m'est permis de le dire au papier, j'ai cru crouser la terre, et, comme ce haribot, faire dire à x roux par un nouvel organe, *Midas*, le roi Midas a des oreilles d'âne, *BOUYER. Sat.* t. I, Fig. Homme lâche. Ces Midas en satire, en sottise, Au philosophe de Toscane [Galilée] Sans rougir ont donné des fers, *volt.* *Odes.* t. 2. || 2° Fig. Personnage très-riche, à cause que le roi Midas avait reçu le don de changer en or tout ce qu'il touchait. || 3° Un des noms de la tortue franche.

**MIDDLETONITE** (mi-dle-to-ni-t'), s. f. Substance qui se trouve dans un minéral des mines de houille de Newcastle, en Angleterre.

**MIDI** (mi-di), s. m. || 1° Le milieu du jour, et, précisément, la douzième heure après minuit. Midi est

son à N. adions à m. dix-huit. Midi et demi, m. et un quart, ou midi un quart. Midi et trois quarts, ou midi trois quarts sur le midi ou vers midi. J'y cours, midi sonnant, au sortir de la messe, *BOUYER. Sat.* t. I. Et déjà, tout confus, tenant midi sonné, En soi-même frémit de n'avoir pas diné, *in Luce.* t. IV. Sur le midi, étant descendu à terre, *BOUYER. Sat.* t. I. *Coffé de Surate.* Midi sèche l'eau des citernes, v. 2000, *Chans. des rues et des bois, la Meridienne du lion.* Midi, roi des étés, épandu sur la plaine, Tombe en nappes d'argent des hauteurs du ciel bleu, *BOUYER. Sat.* t. I. *Palmas antiques.* Midi || Fig. Dans les trois dernières [années de la vie de Jésus-Christ], qui sont les plus éclatantes, s'il paraît quelques rayons de sa majesté dans sa doctrine, de sa puissance dans ses miracles, ce ne sont que des rayons affaiblis, et non pas la lumière dans son midi, *BOUYER. Années.* t. 2. Quelle est sa pensée [de saint Bernard, parlant de Marie], chrétiens, qu'est-ce à dire, parler au cœur? c'est qu'il la considère dans ce midi éternel, je veux dire dans les secrets embrassements de son Dieu, parmi les ardeurs d'une charité consommée, *in. 2<sup>e</sup> serm. Compar. de la Ste Vierge.* t. 1. || Par exagération. En plein midi, en plein jour, publiquement. Cherchant en plein midi parmi le genre humain... *BOUYER. Sat.* t. IV. J'ai fait venir un ennemi pour les perdre, qui a tué en plein midi les jeunes gens entre les bras de leurs mères, *sac.* *Bible, Jérémie.* xv, 6. Mazarin crut en imposer au peuple en les faisant arrêter [Broussel, Blancmenil] en plein midi, *volt.* *Louis XIV.* t. 4. || Familièrement. C'est ne point voir clair en plein midi, c'est dire qu'il n'est point jour en plein midi, se dit à une personne qui conteste contre une chose évidente. || Chercher midi à quatorze heures, voy. QUATORZE. || Chercheurs de midi, se disait, alors qu'on dinait à midi, de ceux qui, à cette heure, allaient dans les maisons pour tâcher de dérober quelque chose quand le couvert était mis. Les écornifleurs cherchent midi où il n'est qu'onze heures, se disait des parasites qui couraient après un dîner. || 2° Terme d'astronomie. Moment où le centre du soleil se trouve dans le méridien, et où commence le jour astronomique. Midi vrai, le temps où le soleil est réellement au méridien. Midi moyen, le temps où il serait midi, si l'écliptique et l'équateur coïncidaient, le soleil avait un mouvement uniforme. || 3° Un des quatre points cardinaux du monde qu'on nomme autrement le sud, et qu'on a à sa droite quand on regarde le point où le soleil se lève. Le vent du midi, se tourner vers le midi. Qu'ismaël en sa garde Prene tout le côté que l'orient regarde; Vous, le côté de l'Ourse; et vous, de l'occident, Vous, le midi, *sac.* *Athal.* IV, 8. Tandis qu'agitant leurs rameaux, Du midi les têtes balançaient Font flotter l'ombre sur les eaux, *LAWART. Médit.* t. 4. || Être au midi de, être plus près du midi que. Au midi de la province de Smolensko vous trouvez la province de Kiovie, qui est la petite Russie... *volt.* *Russie.* t. 1. || 4° Les pays méridionaux. Les peuples, les productions du Midi (on met alors une majuscule). Voyager dans le Midi. || Démon du Midi, expression de la Bible (*Libera nos... a demone meridiano*) qu'on a appliquée à Philippe II, roi d'Espagne. || 5° Exposition qui est en face du soleil à midi. Mettre une serre au midi. Cet espalier est au midi, regarde le midi. || 6° Poétiquement et fig. Le midi de la vie, l'époque de la vie qui est entre l'enfance et la vieillesse. Réservez le repos à ces vieilles années Par qui le sang est refroidi; Tout le plaisir des jours est en leurs matinées; La nuit est déjà proche à qui passe midi, *MALIN.* t. 9. Qui, vous plaindrez sans doute, en mes longues douleurs, Et ce brillant midi qu'annonçait mon aurore, Et ces fruits dans leur germe éteints avant d'éclora, *in MEX. Élog.* VII. Que le midi de sa noble carrière Brille, comme le lieu, de feux éblouissants, c. DELAVAY. *Paris*, t. 1, 8.

— **REM.** 1. On dit midi est sonné, et non pas a sonné, encore moins ont sonné; mais on dit l'horloge a sonné, parce que c'est l'horloge qui sonne, au lieu que ce sont les heures qui sont sonnées par l'horloge. || 2. Midi se s'emploie pas au pluriel; je m'y rendrai sur le midi et non sur les midi.

— **HIST.** 21<sup>e</sup>. Contre midi tenebras i a grant. *Ch. de Ro.* t. IX. || 22<sup>e</sup>. Entur midi chantout [il chantait] sa messe chacun jur; Del luiert [était] entent à servir son Seigneur, *Th. le mart.* 101. 1er au matin, ains que sus mie dis, *Recul de C.* 101. || 23<sup>e</sup>. So bore de for sus déterminé, dedens laquelle les rentes deussent estre païées, si comme prime, tierce, me di, nonne et vespres... *BOUYER. XIII.* 10. Midi estoit pleça passés, Chascuns eut de chacier laus, *la Rous.* t. 102. Tant a été esperonnant Que de dent le midi so-







la Basche est mignarde [scr. 255. || Substantive- ment. Ce fut Henri IV qui, voyant la famille du prince de ce poëte [Mignard, qui était fort belle, et dans ce nom, disant qu'il fallait les appeler les mignards, l'v de Mignard, dans LACURNE.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Si en devenez indifférents en leur vivre, sans entre difficile à élever, ny mignards ou frands, AMOT, Lyc. XXIII. Voyez quel mignard visage, que s'ont le bouche, Nuits de Siraparole, p. 12, dans LACURNE. Confitures pour donner aux mignards [petites filles], Moyen de parvenir, p. 16, dans LACURNE.

— ETYM. Voy MIGNON.  
MIGNARDE, FE (mi-gnar-dé, dée), part. passé de mignarder. Une petite fille mignardée. L'abbé de Berny, du même auteur, est singulièrement mignard. BACHAUMONT, Mém. secrets, t. XXVI, p. 207.

MIGNARDISE (mi-gnar-de-man), ede. D'une façon mignarde, avec délicatesse. Deux petits arcs de couleur noire étaient mignardement voûtés, dans un dieu qui me fait la guerre, foulant aux pieds mes libertés. Triomphe sur toute la terre, MONT. Poët. Char. t. II, p. 93. || D'une façon mignarde, avec une gentillesse mêlée d'afféterie. Souffrir mignardement.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ains se plaignoit mignardement De son enfant myaudement, DU BELLAY, VII, 40. Certe. Lequel, ayant esté pris petit enfant au siège de Patras, fut mignardement nourri au sarrail, MONT. Hist. I, 222.

— ETYM. Mignarde, et le suffixe ment.  
MIGNARDISE (mi-gnar-dé), v. a. || 1° Traiter d'une façon mignarde. Mignarder un enfant. || 2° Affecter de la délicatesse, de la grâce. Mignarder son visage. || 3° Se mignarder, v. refl. Se traiter d'une façon mignarde. Cette femme se mignarde trop.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Un gros prieur son petit fils baillait. Et mignardoit au matin en sa couche, MAROT, M. 61. Il caressoit les petits chiens que on lui mettoit devant, et les mignardoit, H. EST. Apol. pour Herod. p. 228. Le prince de Genevois, ne trouvant pas l'air de la Rochelle assez délicat, se mignardoit aux champs, D'AV. Hist. II, 291. Quand Epiphane entendit de se faire mignarder à la goutte, et refusant le repos et la santé, que de gayeté donner il desha les maux. MONT. IV, 32. Vous rompez à la peine vos personnes, à fin qu'il [le tyran] se puisse mignarder en ses delices, LA BOÉTIE, Sermon. volant.

— ETYM. Mignard.  
MIGNARISE (mi-gnar-di-s), s. f. || 1° Qualité de ce qui est mignard, délicat. La mignardise de son visage, de ses traits. Toutes ces sortes de pieds et de mesures [pyrrhiques, trochées, bons pour la poésie] n'ont qu'une certaine mignardise et un petit affect, MONT. Longin, Sublime, 22. || 2° Affectation de gentillesse, de délicatesse. Les mignardises, s'il est permis de parler ainsi d'un style chargé d'ornements, de pensées brillantes, d'antithèses et de pointes, BOLL. Hist. anc. Char. t. XI, 2<sup>e</sup> part. p. 720, dans LACURNE. Une mignardise que réprouvent généralement les artistes et les amateurs et les gens de goût, c'est qu'on rient elle [une femme dans un portrait] montre les dents, BACHAUMONT, Mém. secrets, t. XXVI, p. 252. Elle affecte des poses languissantes ou machinales qui ne l'empêchent pas de déjeûner à la fourchette; et toutes ces mignardises mêlées que mes sont insupportables, CH. DE SAINT-REMY, Un acte de vertu, § VIII. || Terme de peinture. Dé- signer les ouvrages dans lesquels le soin est porté à l'excess et qui paraissent peu naturels. J'aime mieux la rusticité que la mignardise, et je donnerais dit Watteau pour un Teniers, MONT. Pensées sur la peinture, Char. t. XV, p. 167, dans LACURNE. || 3° Au pluriel, il signifie quelquefois manières, paroles caressantes. Cette lettre [de D. Gervaise] était un tissu d'invectives, avec de basses mignardises de mome et d'illé et d'abord à faire trembler les plus abrutis, MONT. M. 61, 31. || 4° Espèce de petits millet qui on garnit les plates-bandes des jardins, ditons plumeries, L.; on en fait aussi des bordures. Planter de la mignardise. || Mignardise des prés, ditons superbus, L. || 5° Espèce de soutache enjolivée qui sert à garnir les robes, les vêtements, etc.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il suffit qu'on y puisse reconnaître le bon esprit et entendement de l'architecte, et que ses inventions y soient plus louables que la mignardise... PHILIPPE DE BOUQUAY, De l'architecture, I, 11. Le duo de Malenne recout tout à la fois deux grandes commodités, l'une les rives et mignardises de l'isle d'Oleron, qui est un terroir plein de delices... D'AV. Hist. II, 302. Propos bien flex et mignardises de discours, MONT. ib. III, 109. Un petit coffre, du quel il tira quelques petites gentilles- ses et mignardises qui n'estoient pas toutesfois de grand prix, Nuits de Siraparole, t. I, p. 82, dans LACURNE. Toutes les mignardises et delices du langage latin [dans Térènce], MONT, I, 398. Venus et ses enfants valent tout à l'autour, La douce mignardise et les douces blandices, MONT. Égide du printemps.

— ETYM. Mignard.  
MIGNOL (mi-gnol), s. m. Liqueur spiritueuse extraite d'une espèce de palmier.

MIGNON, ONNE (mi-gnon, gno-n'), adj. || 1° Qui plaît par la délicatesse et la gentillesse. Visage mignon. Bouche mignonne. Une beauté mignonne. Des souliers mignons. Si mignonne et si belle... Que la beauté plus grande est laide auprès de vous, MONT. Sat. XII. Est-il un homme qui, à la vue de cette mignonne créature [l'oiseau-mouche], balance sur ses petites ailes bourlonnantes... CAP. Audubon, p. 18. || Se dit des ouvrages d'esprit où il y a de la finesse. Sonnet mignon. || Ironiquement. Certes pour un amant la fleurotte est mignonne, MONT. Misanth. II, 1. || Bleu mignon, sorte de bleu. ....Doivent être guiblés comme un bleu mignon, qui est la molliè de nuance d'un bleu céleste, Instruction générale pour la teinture, 18 mars 1871, art. 185. || Familièrement. Argent mignon, somme d'argent comptant dont on peut disposer à son gré, pour ses fantaisies. Il n'eût pas convenu, pendant qu'elle était aux expédients, qu'elle eût su que j'avais de l'argent mignon, J. J. ROUSSEAU, Conf. v. || Péché mignon, péché qu'on se plaît à commettre, et dont on ne veut pas se corriger. || 2° S. m. et f. Mignon, mignonne, le bien-aimé, la bien-aimée. Anselme, mon mignon, cria-t-elle à toute heure, Quand est-ce que l'hymen unira nos deux cœurs? MONT. Fét. I, 6. || Mignon, mignonne, se dit en adressant la parole à des enfants, à de jeunes femmes. La fortune passa, l'étoile doucement, Lui disant: mon mignon, je vous salue, LA FONT. Fét. v, II. Au contraire, mignonne. C'est me faire mieux voir ton amour et ta folie, MONT. Éc. des m. II, 6. Oul, mignonne, je songe à remplir ton attente, MONT. ib. II, 14. Voilà, ma belle mignonne, ma fille qui vient vous saluer, MONT. l'Arère, III, 9. Jamais elle [Mme de Maintenon] n'appela la duchesse de Bourgogne que mignonne, et celle-ci ne la nommait que ma tante, MONT. Règne de Louis XIV, Char. t. v, p. 183. || Avec une nuance de dédais. Mais, ma mignonne, dites-moi, Vous campez-vous jamais sur la tête d'un roi [la mouche à la fourmi]? LA FONT. Fét. IV, 3. || 3° S. f. Mignonne, maîtresse. Tout vous rit; votre femme est souple comme un gant; Et vous pourriez avoir vingt mignonnes en villa, On n'en souvenait pas deux mots en tout un an, LA FONT. Coupe. Quelques heures après, le commandeur et sa mignonne se mirent en chemin avec la dalgne, LESAGE, Gustin, d'Af. I, 2. Un essaim de girois buvant à leurs mignonnes, MONT. Grande orgie. || Mignonne se dit aussi quelquefois pour jeune fille simplement. Figurez-vous la plus jolie petite mignonne, douce, tendre, accorte et fraîche, agaçant l'appétit, pied furtif, taille droîte, élancée, AZAMONCA Barb. de Sér. II, 2. 6° Mignon de couchette, amant favori. Il s'en est donc allé, le mignon de couchette? SCARR. J. d. ou le maître tel. III, 4. Le voilà, le beau fils, le mignon de couchette, MONT. Span 6. 5° Favori. Cet enfant est le mignon de sa mère. Du siècle les mignons, fils de la poule blanche, MONT. Sat. III. Je ne me dois regarder que comme un de ces indifférents mignons de la fortune, que son caprice n'éleve au plus haut de sa roue sans aucun mérite, que pour mettre plus en vue les taches de la large dont elle les a tirés, MONT. Dic. de récept. d'Acad. Buckingham, mignon de Jacques, et qui troubla les premières années du règne de Charles I<sup>er</sup>, a fait plus de bruit dans l'histoire passée qu'on n'en fera dans l'histoire à venir,

CHATEAUB. Stuarts, Charles I<sup>er</sup>. || Fig. La précoce byzantinisme est le tendre mignon. Sur ses bras fleurit enroumant Apollon, volt. Poëmes, Apol. de la fable. || 6° Dans un mauvais sens. Un mignon, ou Ganymède, un Gton. Passer sa vie avec ses infimes mignons, découper, coller des images, et se jeter en même temps dans les curiosités de la magie, RÉVEL. Dial. des morts mod. dial. 12 (Henri III, le Duch. de Montpensier). C'étoient eux qu'on appelloit les mignons de Henri III; Lavarot, Villoquier, Duguast et Maugron eurent part aussi et à sa faveur et à ses débauches, volt. Henr. II, notes. Antinoüs, le mignon d'Adrien, à qui cet empereur fit rendre les honneurs divins, BAILLY, Attrib. moderne, t. I, p. 199.

— SYN. mison, misonn. Le mot est le même, la déinence seule est différente. Aussi le mignard n'est-il que le mignon avec le sens légèrement péjoratif qu'a la finale ard; c'est le mignon, plus un peu d'afféterie ou d'exotisme.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Deux damoiselles moult mignotes, La Rose, 785. Fame est plus coïnte et plus mignote En sorquante [souquante] que en cote, ib. 1228. Et sur un destrier delés lui [elle] Avait cascade son ami Coïnte et mignot et bien seant, Lai du trait. || XV<sup>e</sup> s. Pariset requit le suppliant qu'il lui vouloit prêter deux escus d'or, en lui disant qu'il avoit de l'argent mignon, DU CANON, mignonnets. Aussi y estoit le conte de Lodemeson son mignon en grant triumphe, COMM. II, 8. || XVI<sup>e</sup> s. Ma mignonne, Je vous donne Le bon jour, MAROT, II, 114. N'ayez pas peur, dames gentes, mignonnes, MONT. II, 232. Ne plus ne moins que les oiseaux avec leurs oiseaux mignons [apprivoisés]... AMOT, Sylla, 88. Ces beaux dandys icy mignons [les cavaliers pompieus à l'harale] n'attendent jamais, de peur que vous ne leur gastiez leurs beaux visages, MONT. Pomp. 89. Socrates, son premier mignon [de la vraie vertu], MONT. I, 177. Pourquoi ne dira un yson ains: toutes les pièces de la nature? MONT. II, 274. Je ne leur respondray autre chose, sinon qu'eucore que nostre nation ne soit la plus mignonne du pape, si est-ce que... LACURNE, 365. Ces mignons [les favoris d'Henri III] (car c'est le terme du siècle) avoient des familiarités avec leur maître, que je ne puis ni ne veux exprimer, D'AV. Hist. II, 376. Ganymede mignon de couchette de ce grand dieu hant tonnant, Dialogues de Tahureau, p. 125, dans LACURNE. Aussi n'a fait Belleau aucune difficulté d'en user, quand, parlant d'un enfant (car il use de ce diminutif), il dit: Tant que sa lessre mignotte à petits soupies suçotte, MONT. Préc. du lang. franç. éd. LITTE- RATURE, p. 102. Donc, si vous m'en croyez, mignonne, Tandis que vostre age fleuronne En sa verte nouveauté, MONT. d. Cassandre.

— ETYM. Bourg. mignô; ital. mignone, mignon, mignolo, petit doigt. On a dans le bas-breton mignonez, amie, mignoni, amitié, dans l'ir. mion, mion, amour; dans l'allemand Minne, amour, ancien haut allem. minni ou minnia. Le celtique et l'allemand paraissent de même racine et avoir produit le français mignot, mignon, mignard, dont le sens primitif semble être gracieux, donnant de l'amour. La dérivation par mimimus n'est pas acceptable, vu les formes.

MIGNONNE (mi-gno-n'), s. f. || 1° Terme d'imprimerie. Caractère de sept points; petit caractère qui est entre la nonpareille et le petit texte. Aujourd'hui on substitue l'expression: caractère de 7 points ou numéro 7. || 2° Espèce de poire fort belle et d'un rouge foncé, qu'on appelle aussi grosse mignonne. || Sorte de pêche très-grosse et très-rouge; il y a la grosse et la petite mignonne et la mignonne tardive. || Sorte de prune languette et d'un blanc jaunâtre.

— ETYM. Mignon.

MIGNONNEMENT (mi-gno-ne-man), ede. D'une façon mignonne. Cela est mignonnement fait.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Lors révisiez carole [danse] aler, Et gens mignonnement baler danser, La Rose, 782. || XVII<sup>e</sup> s. O beaux chevoux d'argent mignonnement retors, DU BELLAY, VI, 30, verso.

— ETYM. Mignonne, et le suffixe ment.  
MIGNONNETTE (mi-gno-nè-t), s. f. || 1° Diminutif de mignonne, jeune fille, jeune femme. Au reste, ton amour me touche au dernier point, Mignonnette... MONT. Éc. des m. II, 10. 2° Nom d'une sorte de dentelle ou de réseau fin. || 3° Espèce de petits millet, appelés autrement mignardise. 4° Petite coupe. || 5° Nom donné à différentes plantes: l'millet de la Chine; la luzerne lupuline; la azulfraque ombreuse; le ruscus des jardins. || 6° Nom d'une petite coque de soie. || 7° Petit papillon de



Une désertion de la milice même, il était encore... au roi de lever des soldats que de les armer, sous *Reine d'Angleterre*. Sous la discipline du prince... son oncle maternel, il apprit l'art de la guerre en qualité de soldat... on le vit en... de la milice ne refusait aucune fatigue et ne craignait aucun péril, vides. *Turenne*. Là qu'il vit ce dont il n'y a peut-être pas... de plus, des milices toutes nouvelles... dans le premier combat l'intimité des vices... Charles XII, a. Fig. II [P. L. Courier] dans le Palais et de... en cas... avec... Pascal, Cléron, Franklin, Saint Paul, et... il s'est en... ces grands hommes d'une grande cause... l'apôtre de la liberté de penser, de publier, de... (Œuvres, t. v, p. 213.) 3° An... l'armée, les... parmi les hommes en état de porter les armes. A l'instant toutes les milices... les grands seigneurs envoyaient leurs... MICHAËL, Hist. de France, t. II, p. 377. 4° Par... dans l'ancienne monarchie, levés de bourgeois et de paysans faites par voie de... pour recruter l'armée, soit pour former des... dans la province aux. Tomber à la milice. Apprenez... l'établissement des milices n'est point le malheur de la France... que ces milices, qui sont la pépinière... des, contribuèrent à sauver la France dans... campagnes du maréchal de Villars, vol. 1. Louis XIV, suppl. 1<sup>re</sup> partie. J'ai manqué souvent d'... à la campagne, j'ai vu que les sujets man... pour la milice, in. Lett. d'Argenson, 2<sup>e</sup> juill. 1709. S'il y a des corvées à faire, une milice à tirer, 2. 1. 2. Feon. 3. Fig. Soldat de la milice, qui n'a... n'a aucun avancement dans sa profession. 6° Fig. et dans le style élevé. Les milices célestes, les anges. Le même cantique que nous avons... avec la milice céleste, dans le mystère de sa... reuse nativité, BOUARD. *Esprit. Crucif.* et... de J. C. t. II, p. 201. Milice céleste, se dit... des bienheureux. Paraissez sur vos nues tonnantes, nombreux soldats, antiques légions de la patrie; fameuses milices de la France, et maintenez les milices du ciel, paraissez, CHATEAUB. *Génie*, t. VI, s. Enfin, milice céleste dit quelquefois... Ce n'est pas sans raison que les anciens donnaient la milice céleste; jamais armée ne s'est moins... de ses rangs et n'a marché avec plus de discipline, BAILLY, Hist. astron. mod. t. I, p. 217. — ETYM. Lat. *militia*, de *miles*, soldat. Au... on disait *militia*. Corssen, *Nocturde*, p. 359, dérive *miles*, comme *nille*, d'un radical... signifiait en sanscrit réunir, rassembler. MILICIEUX (mi-li-sien), s. m. Soldat de la milice, homme tirant sa part dans chaque compagnie pour former de nouveaux régiments, ou être incorporé dans les vieux. — ETYM. *Militer*. MILIEU (mi-lieu), s. m. 1° Le lieu qui est également distant des extrémités. Le milieu de la route. Couper un fruit par le milieu. La rivière passe au milieu de la ville. Mettre le clocher au milieu du village, voy. *clocher*. Adj. Le point milieu de la route. Tout se fait par des espèces de... points milieu sont ceux qui... rapportent le cours ordinaire de la nature, MONTAIG. *Morce.* choisie, p. 209. Terme d'astronomie. Milieu du ciel, le point de l'équateur qui se trouve dans le méridien à un instant quelconque. 2° En général, tout endroit qui est éloigné de la naissance, des extrémités. Le milieu de la route. Il prit son adversaire par le milieu du cou. Du milieu et comme du centre de la terre, ils les Romains embrassaient tout l'un de l'autre, pénétrant au long et au large tous les États d'alentour, BOSSU. *Hist.* III, c. Fig. Vous m'avez parlé (de votre voyage) avec la vérité d'un géographe, que j'en suis touché dans le milieu du cœur, sêv. 23 juill. 1674. M. d'Arles, qui, au milieu de ses petites dettes, a pourtant voulu... son empire, in. 17 juill. 1699. Voyez le ou empire du milieu, nom que les... donnent au vaste pays qu'ils habitent. 3° Au milieu de, loc. adv. Entre, parmi, dans le milieu de. Au milieu de l'assemblée. L'île est au milieu des îles. Combien il [Charles I<sup>er</sup>] est au milieu de la tête de ses armées, combien au milieu et majestueux au milieu de son palais et de son royaume, BOSSU. *Reine d'Angleterre*. Les Juifs avaient au milieu d'eux le Messie, et ils ne le connaissent pas, BOSSU. *Myst. Epiph.* t. I, p. 117. Cette laque de terre s'avance au milieu de la mer, c'est-à-dire... entre bien avant dans la mer. Ce bras de mer

s'avance au milieu des terres, c'est-à-dire il entre bien avant dans les terres. Au milieu des hommes, dans le monde, dans la société de nos semblables. Fig. Au milieu de, dans, entre. Faites périr Louis au milieu des tourments, COUSIN. Cinq, v. 2. Songez que l'illustre [Louis XIV] n'établit partout la religion au dehors que parce qu'il la fait régner au dedans et au milieu de son cœur, BOSSU. *Mar. T. 1<sup>er</sup>*. Elle croissait au milieu des bénédictions de tous les peuples, in. *Duchesse d'Orléans*. Nous vîmes dans cette prière, au milieu des sarmes d'une mère, la foi d'une chrétienne, in. *Marie-Thérèse*. En exposant au milieu des plus grands dangers de la guerre une vie aussi précieuse et aussi nécessaire que la sienne, in. *Reine d'Angleterre*. Au milieu même des horreurs de la mort, elle voulut bénir les jeunes princes ses enfants, sêv. *Dauphine*. C'est en vain qu'au milieu de ma fureur extrême... sous. Sêv. VII. Familièrement. Au beau milieu, tout au milieu. Il est enclin au beau milieu de la rue. Vous êtes plus à portée que personne de régler toutes les conditions du traité, vous qui êtes au beau milieu de l'enfer de la main-morte, vol. 1. Lett. *Christin*, 8 déc. 1772. Familièrement. Au milieu de tout cela, c'est-à-dire parmi tout cela, avec tout cela, nonobstant tout cela. 4° Du milieu de, du sein de, d'entre. Un homme se leva du milieu de l'assemblée. Le Seigneur vous parla du milieu de cette flamme, sacri. Bible, *Deutéron.* IV, 12. Dieu menace les peuples qui altèrent la religion qu'il a établie, de se retror du milieu d'eux et par là de les livrer aux guerres civiles, BOSSU. *Reine d'Angleterre*. Les soldats s'enlèrent sur l'heure du milieu des ennemis, SOLLIN, *Hist. anc.* Œuvres, t. V, p. 276, dans... 5° Milieu se dit aussi de la place d'honneur entre plusieurs personnes. Giton a l'œil fixé et assuré, les épaules larges, l'estomac haut, la démarche fière et délibérée... il occupe à table et à la promenade plus de place qu'un autre; il tient le milieu en se promenant avec ses égaux, LA SAUT. VI, 6° La partie moyenne d'une durée. Le milieu de la nuit, du jour. Sa mort [d'Alexandre] arriva au milieu du printemps, la première année de la cent-quatrième olympiade, SOLLIN, *Hist. anc.* Œur., t. VI, p. 891, dans... Ce que milieu du dix-huitième siècle est sot et petit. vol. 1. Mme de Lutzelbourg, 13 nov. 1753. Être au milieu de l'été, de l'hiver, etc., être dans un temps à peu près également éloigné du commencement et de la fin de l'été, de l'hiver, etc. Poétiquement. Le soleil était au milieu de son cours, la nuit était au milieu de sa course, il était à peu près midi, à peu près minuit. 7° L'endroit qui, dans un ouvrage prononcé ou écrit, est entre le commencement et la fin. Le milieu d'un livre. On l'interrompt au milieu de son discours. Que le début, la fin [d'un poème] répondent au milieu, BOIL. *Art* p. 1. 8° Un intermédiaire. Et nous verrons après s'il n'est point de milieu entre le charmant et l'utile, COUSIN. *Agré. III*, 4. Qu'est-ce que l'homme dans la nature? un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout, PASC. *Pens.* 1, 1, éd. NIVET. La connaissance de Dieu sans celle de sa misère fait l'orgueil; la connaissance de sa misère sans celle de Dieu fait le désespoir; la connaissance de Jésus-Christ fait le milieu, in. ib. 2x1, 5. L'état des chrétiens, comme dit le cardinal du Perron après les Israélites, tient le milieu entre l'état bienheureux et l'état des Juifs, in. *Prov.* XVI. Sides intelligences supérieures à l'homme ont aussi un progrès de connaissances, et la supériorité des milieux que nous ne parviendrons qu'en nous traçant lentement, VOLTEN. *Arcton*. 9° Ce qui est également éloigné des extrémités. Ces milieux, des vieux tant... Co l'on mit par défaut à l'abîme la vertu, MONTAIG. *Sat.* X. OÙ par le jugement il faut perdre son temps à élire dans les choses ce milieu que je... in. ib. Et soyez pour cela dans le milieu qu'il faut, MONTAIG. *Tarf.* V, 1. Cet ordre [le rationnel géométrique]... consistait non pas à tout définir ni à tout démontrer, ni aussi à se rien définir ou à se rien démontrer, mais à se tenir dans ce milieu de ne point définir les choses d'être et d'entendre de tous les hommes, et de donner toutes les autres, PASC. *Espr. géom.* t. I. L'extrême esprit est accusé de folie comme l'extrême défaut, rien que la médiocrité n'est bonne... c'est sortir de l'humanité que de sortir du milieu, in. *Pens.* V, 11. Entre ces deux extrémités [l'autorité et la liberté], un peuple d'ailleurs si sage [les Romains] ne put trouver le milieu, BOSSU. *Hist.* III, 8. Pour valoir aux yeux de Mme Geoffrin ce qu'on savait réellement, il fallait avec elle savoir tenir

un certain milieu entre la négligence et l'absurdité, MONTAIG. *Mém.* VI, § 10. Juste milieu, juste mesure entre deux choses. De là viennent toutes les disputes des hommes, qui se reprochent ou de suivre le parti des prévisions de l'enfance, ou de courir témérairement après les nouvelles; qui tient le juste milieu? PASC. *Pens.* III, 3. De vous et d'elle, on ne peut faire une personne dans le juste milieu, sêv. 134. Enivrés de notre bonne fortune... troublés et abattus par nos maudites pertes, nous ne garçons ni envers nous-mêmes ni envers nos frères le juste milieu, BOSSU. 2<sup>e</sup> sermon, *Circumcision*, 3. Se jeter dans les extrêmes, voilà la règle du poète; garder en tout un juste milieu, voilà la règle du bonheur, MONTAIG. *Salon de 1672*, Œuvres, t. XIV, p. 219, dans... II [le décret] montrera à ceux qui professent des opinions diverses, que, si je leur suis également dégradable en ce moment, c'est que je tiens un juste milieu, MIRAHEAU, *Collection*, t. IV, p. 11. Juste milieu, nom qui fut donné au système de gouvernement qui domina pendant le règne de Louis-Philippe. Partisan de ce système. Un juste-milieu dévoué. Adjektivement. Milieu, opinion juste milieu. 11° Tempérament qu'on prend pour accommoder les affaires; parti moyen. On prit ce milieu, sêv. 3 mars 1699. Il on est peu qui de deuil formé cachent un péché mortel; mais à quoi s'en recourra-t-elle, et quelle sorte de milieu prend-on? ce péché... on l'adoucit... BOUARD. *Pensées*, t. I, p. 212. Il voulait prendre un milieu qui le rendit remarquable, HAMILT. *Gramm.* 7. La foi ne connaît point de milieu, BOSSU. *Carême, Parole*. Il se peut bien faire qu'en cherchant un milieu où la philosophie conviendrait à tout le monde, j'en aie trouvé un où elle ne convienne à personne; les milieux sont trop difficiles à tenir, et je ne crois pas qu'il me prenne envie de me mettre une seconde fois dans la même peine, VOLTEN. *Mondes, préface*. Le duc de Rohan avait supplié le roi que l'affaire fût jugée sans milieu et sans retour, ST-SIM. 169, 209. Les hommes s'accoutument mieux des milieux que des extrémités, MONTAIG. *Esp.* XI, 4. Quel est donc l'espèce de dissimulation permise, ou plutôt quel est le milieu qui sépare la fausseté d'elle de la sincérité offensante? ce sont les égards réciproques, BOUARD. *Consid.* mœurs, ch. 3. Il est impossible de tenir un milieu raisonnable entre la liberté indéfinie [du commerce] et une gêne absolue: chacun de ces systèmes a ses lois; les milieux n'en ont aucune, MIRAHEAU, *Collection*, t. III, p. 120. Il n'y a point de milieu, ou, elliptiquement, point de milieu, il n'y a point de terme moyen à chercher. Il faut, il faut le perdre, ou vous en assurez, il n'est point de milieu... COUSIN. *Surveys*, III, 1. On ne peut être que d'un parti ou de l'autre; il n'y a point de milieu, PASC. *Proc.* XIV. Ou on l'aime, ou on le hait; si l'on y a point de milieu, sêv. 304. Dans cette opposition de sentiments, il faut qu'un arbitre choisi par les partis vous s'accommode, ou que le sort des armes décide; il n'y a point de milieu, sêv. *Tel.* XXIII. Point de milieu pour lui, le trône ou l'esclavage, vol. 1. Sophon. V, 1. 12° Il s'est dit quelquefois pour moyenne entre des valeurs, des évaluations. Si l'on négocie l'observation qui s'écarte le plus du vrai, le milieu pris entre les autres sera plus près de la vérité que le milieu pris entre toutes, ST-SIMON. *Ess. sur l'art d'écrire*, t. I, p. 209, dans... Le lieu idéal où se passe la vie des hommes. Nous vivons sur un milieu vaste, toujours incertain et flottant, pourvu d'un bout vers l'autre, PASC. *Pens.* I, 1. Le malheur de la France fut tel que ce grand homme [Louvois] fut employé dans un milieu qui fit le malheur du royaume pour plus d'un siècle, ST-SIMON. dans le *Journal de Dangeau*, t. III, p. 383. 14° L'espace matériel dans lequel un corps est placé. La célérité avec laquelle un corps chaud est refroidi lorsqu'il est placé dans un milieu froid est toujours proportionnée à la différence entre la température du corps chaud et celle du milieu, MONTAIG. *Inst. Mém. sciences*, t. VI, p. 116. 15° Tout corps, soit fluide, soit solide, qui peut être traversé par un autre corps, spécialement par la lumière. L'air, l'eau, le diamant sont, pour la lumière, des milieux qui la réfractent diversement en vertu de leur densité différente. L'objet est toujours déguisé par la couleur du milieu, au travers duquel il est aperçu, BOUILLAINVILLIERS, *Refut. de Spinoza*, p. 143. L'Académie des sciences de Paris demanda en 1763 si les planètes se mouvaient dans un milieu dont la résistance produise un effet sensible sur leurs mouvements, BAILLY, *Hist. de l'astr.* mod. t. III, p. 297. Plus les milieux sont densés, plus ils résistent aux corps qui tendent à séparer leurs par-











une fort vilaine mine, sév. 77. Nous avons trouvé  
deux grands vases perdus à des aires  
sur le grand chemin... ils faisaient une fort vilaine  
mine, id. 11 sept. 1678. || Faire bonne mine à  
un jeu, cacher de mauvaises affaires par une dé-  
monstration de gaieté et de repos d'esprit. || Faire  
bonne mine que bon jeu, promettre plus qu'on ne  
peut. Je tiens pour certain qu'il pourrait plus gagner  
à Paris qu'il ne fera en Italie, où il y a meilleure  
mine que bon jeu et même peu d'estime pour les  
bons de lettres, ont PAYEN, Lett. t. II, p. 323, dans  
BOUILLON. 3° Certains mouvements du visage, cer-  
tains gestes qui ne sont pas naturels, ou avec les-  
quels on marque quelque chose. Tout le monde n'est  
pas composé de mines, et c'est inutilement que  
vous travaillez à y trouver rien de réel, LA ROCHE-  
FENAY, 95. O payards! qu'on se prend à vos mi-  
nes! LE FORT HERM. Vos mines et vos cris aux om-  
bres d'Ibéonice Que d'un mot ambigu peut avoir  
l'importance, MOL. Més. II, 6. Sans en être ému, sans  
mouvement, sans grimace, sév. 427. Pour oser lui décou-  
vrir ses sentiments à l'usage du pays, c'est-à-dire  
des mines, LA SÈVE, GÉNÉRAL. d'Alf. VI, 3. Joignez-y  
un marquis de Céra, figure très-agréable, gâtée  
par ses mines et des aises d'où l'on ne peut plaire  
qu'elle se soize ans, et il y a seize ans, P. L. COUR.  
Corresp. Rome, 6 janv. 1799. || Faire des mines ou  
de petites mines à quelqu'un, l'agacer par des ro-  
manes affectés, par des mouvements de visage par-  
ticuliers. On est seulement un peu fâché de lui [Mme  
de M...] voir faire quelquefois à cette Madame-ci  
la seconde femme de Monsieur] les mêmes petites  
mines qu'elle faisait à l'autre, sév. 102. Je  
lui fais encore [aux Grâces et aux neuf sœurs]  
des mines. Mais vous possédez leurs faveurs,  
v. r. 8p. 72. Il ne fut pas plus tôt assis qu'une  
pense vint se poser tout auprès de lui, en lui  
montrant des mines et des grimaces les plus jolies du  
monde, COMTE DE CASTUS (CROSETT), Œuvr. t. VIII,  
p. 245, dans ROUGENS. || Absolument. Faire des mi-  
nes, prendre certaines mines affectées pour paraître  
agréable. Je suis à présent faire des mines;  
il débancher, secouer la tête, baisser le bout de son  
nez bien tendrement, cela s'appelle faire des  
mines, BABON, Homme d'honn. fort. IV, 6. Cette  
nouvelle mariée... si peu jolie et qui fait tant de  
mines, GÉRALD, Théâtre d'éduc. les Dangers du  
monde, II, 1. || Mines se dit aussi des signes que  
l'on fait à quelqu'un pour lui faire comprendre ce  
qu'on ne peut pas ou ne veut pas lui exprimer au-  
rement. Ce discours ne persuadait pas la cadette,  
elle n'y répondait que par des mines qui disaient  
ce qu'elle n'y voyait point de mal, MARIYAL,  
Pagan part. 2<sup>e</sup> part. Le baron avait eu beau lui  
faire des mines et lui lancer les regards les plus sévé-  
res, rien n'avait pu arrêter l'impétuosité de son récit,  
MARIYAL, Vieux témér. t. III, p. 318, dans ROUGENS.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Aussi il fist si bonne mine, Qu'il fut  
sans nul appaou Pour estre valet de cuisin,  
MARIYAL, Repus franches. || xvi<sup>e</sup> s. Fard est perdu  
dans une mine de singe, J. MAROT, v. 24. De bonne  
mine à mauvais jeu n'est alliance impertinente.  
MAROT, v. 9. Une mine triste et transie, MONT. 1. 178.  
Celui qui a dans l'esprit une imagination claire, il  
se peut ira par mines s'il est muet, id. 1. 109. Ce  
romancier jouoit une fiction à plusieurs mines et à  
plusieurs personnages, id. II, 178. Il fait mine  
d'aller à la goutte, id. III, 104. Les mines et appareils  
des mines dont nous entourons la mort, id. 1. 204.  
L'homme à usé de vieillesse, il se monstra lion em-  
pêché et de l'ancienne mine entre les soudards,  
MONT. Galba, 34. Toutes ces mines ne furent pas des-  
cendre à Camillus, qu'ilz n'eussent point maché de  
se rebeller contre les Romains, id. COM. 46. En ma-  
rquance ils font bonne mine et mauvais jeu, et  
ont pris de faire ce que je leur commanda, es-  
p. 101. Contes, XVII. Le marchand, faisant bonne mine  
et plus mauvais jeu, lui dit qu'il lui voulait tenir  
parole; mais que... id. id. 101. C'est une  
mine et d'ingérence caution que la mine, CHA-  
TEAUX, Sagesse, 1. 6. Et si l'on ne peut trouver des  
larmes et tristes mines chez soy, il en faut acheter  
à la fois deniers comptans chez autrui, id. id. 1. 32.  
— ETYM. Bourguign. moigne; ital. mina; angl. mine.  
Origine incertaine. On cite l'allemand Mine, danois  
mine, mine; mais on n'est au moment sûr que ce  
soit pas le mot romain qui se soit introduit dans  
les langues germaniques. Le mot est aussi dans  
l'espagnol: bas-breton, min et men; kymric, mein;  
celtique il y a une mine sur la question si dans le  
celtique le mot est indigène ou d'importation ro-  
maine. On x pense qu'il est au latin minor, me-  
nor, comme gestus, geste, est à gerere, porter.

On remarquera que le mot n'est pas ancien dans la  
langue; du moins notre historique n'en remonte  
qu'au xv<sup>e</sup> siècle.

3. MINE (mi-n), s. f. || 1<sup>o</sup> Terrain, gîte au sein  
de la terre d'où l'on extrait des métaux, des com-  
bustibles, des gemmes, etc. Une mine d'or, d'ar-  
gent, de cuivre, de plomb, de fer, de charbon. P'o-  
lybe, cité par Strabon, dit que de son temps il y  
avait quarante mille hommes occupés aux mines  
qui étaient dans le voisinage de Carthage, et  
qu'ils fournissaient chaque jour au peuple romain  
vingt-cinq mille drachmes, c'est-à-dire douze mille  
cinq cents livres, AOLLIN, Hist. anc. Œuvr. t. I,  
p. 312, dans ROUGENS. Malgré les mines du nouveau  
monde, l'Espagne était si pauvre que le ministère  
de Philippe IV se trouva réduit à la nécessité de la  
monnaie de cuivre, à laquelle on donna un prix  
presque aussi fort qu'à l'argent, voy. MARIYAL, 177.  
Quand on a franchi la côte de Coromandel, on est  
à la hauteur de la grande nabale de Golconde, où  
sont les plus grands objets de l'avarice, les mines  
de diamants, id. Politi. et Agri. Fragm. Hist. sur  
l'Inde, XI. || [Terminé] donne le nom de mines  
de diamants aux endroits dont on les tire; tous  
ceux qui ont écrit auparavant ont adopté cette expres-  
sion, tandis que, par leurs propres descriptions,  
il est évident que non-seulement les diamants  
ne se trouvent pas en mines comme les métaux,  
mais que même ils ne sont jamais attachés aux  
rochers comme le sont les cristaux, surf. Min.  
t. VII, p. 287. Il est très-peu de mines de diamant;  
jusqu'à ces derniers temps on n'en connaissait qu'à  
dans les Indes orientales, BAYNAL, Hist. phil. IX,  
24. Nous nommerons mines les parties de la terre  
où on trouve les minéraux métalliques rassemblés  
en quantité assez considérable pour être extraits  
en grand et avec avantage, AL. BROUILLON, Traité  
min. t. II, p. 63, dans ROUGENS. Lorsqu'on con-  
naît les lois qui ont présidé à la formation des  
minéraux et à leur arrangement respectif dans le  
sein de la terre, on pourra employer avantageuse-  
ment cette connaissance à la recherche et à l'ex-  
ploitation des mines, id. id. t. I, p. 2. || Particulière-  
ment. Excavations pratiquées dans le sein de la  
terre pour l'extraction des substances minérales. Tra-  
vailler aux mines, dans les mines. La mine s'é-  
boule. La mine de Cotteberg, qui, du temps d'A-  
gricola, passait pour la plus profonde de toutes les  
mines, n'avait que 2500 pieds de profondeur per-  
pendiculaire, surf. Hist. nat. Preuv. théor. terr.  
Œuvr. t. II, p. 14, dans ROUGENS. Les travaux des  
mines, dans le nouveau monde, ont fait périr en  
moins de deux ou trois siècles plusieurs millions  
d'hommes, id. Minéralogie, t. IV, p. 297. Dans les  
soulées de nos mines les plus profondes nous ne  
faisons qu'effleurer la surface de la terre, BAILLY,  
Histoire de l'astronomie, mod. t. II, p. 616, dans ROUGENS.  
|| Terme d'antiquité. Peine des mines, con-  
damnation qui astreignait le coupable à travailler  
dans les mines; elle existe encore en Russie. Les  
larcins pour lesquels on condamnait aux mines dans  
Athènes, voy. Dial. XII, 3. || École des mines, éta-  
blissement où l'on forme des ingénieurs pour  
l'exploitation des mines. || Fig. Cestuj est une mine  
légende de beautés poétiques. || C'est une mine de  
savoir, d'érudition, c'est un homme très-avant,  
très-érudit. || 2° Abusivement Mineral qui renferme  
une substance métallique. De la mine d'or, d'ar-  
gent, de cuivre. De la pierre de mine. De toutes les  
substances métalliques la mine de fer est la plus  
difficile à fondre, surf. Min. t. IV, p. 145. Les mines  
du Nord, qui sont avec magnétiques pour qu'on  
les cherche avec la boussole, id. Hist. min. introd.  
part. expér. Œuvr. t. VII, p. 10. On nomme mi-  
nes en nid ou en sacs, celles qui sont accumulées  
dans les fentes et dans les intervalles qui se trou-  
vent entre les rochers ou les bancs de pierre, id.  
Min. t. II, p. 167. Mine grasse, expression dont  
se servent les mineurs dans quelques localités pour  
désigner le mineral pur et dégagé de sa gangue.  
|| Mine noire, jaune, rouge, etc. espèces de minéraux  
oxydés. || Mines fixes, se dit des filons qui se pro-  
longent. Mines égares, se dit des endroits où l'on  
trouve des morceaux de métal isolés. || Terme de pé-  
niture. Couleur d'un rouge orange fort vif. || 3° Mine  
de plomb, dite aussi plumbagine, est une substance qui  
induit en erreur, car la mine de plomb est un car-  
bure de fer (voy. GRAPHITE). Desminer la mine de  
plomb, ou simplement, à la mine. || 4° Dans l'anti-  
quité et le moyen âge, c'est l'idée, dans les mines,  
l'on pratiquait sous des murailles, sous une  
tour, etc.; on étançonnait, puis le mineur, mettant  
le feu aux étançons, se retirait; les étançons mar-

quisent et la muraille s'éroulait. || Aujourd'hui, ca-  
vité souterraine que l'on pratique et où l'on place de  
la poudre, pour y mettre le feu et faire sauter tout  
ce qui se trouve au-dessus; on se sert aussi de la  
mine pour parer des rochers qui ne cèdent pas à la  
pioche. Il marquait que le mineur était alors atta-  
ché aux deux endroits, et l'une des mines en état  
de jouer, PLATTI, Lett. hist. t. I, p. 322, dans  
ROUGENS. On se doute pas qu'ils [des américains] n'at-  
tendent la mine, à l'exemple de Minant, id. id.  
t. II, p. 274. La mine n'a été chargée que sur les  
dix ou onze heures du matin, id. id. t. III, p. 246.  
L'ierre de Navarre, soldat de fortune, et grand gé-  
néral espagnol, inventa les mines, dont les Français  
éprouvèrent les premiers effets, voy. MARIYAL, 91.  
Chambre ou fourneau de la mine, lieu où l'on  
charge une mine. || Puits de la mine, ouverture  
qu'on fait en terre à la profondeur de la mine qu'on  
veut établir. || Saucisson de la mine, mine qui est  
enfermée dans de la toile et qui est disposée pour  
mettre le feu à la mine. || Entonnoir de la mine, le  
trou qui reste après l'explosion de la mine. || En-  
ter la mine, découvrir le lieu où elle est pratiquée,  
et en empêcher l'effet. || Fig. Enter, découvrir la  
mine, pénétrer un dessein secret. Ne me le celer  
plus, j'ai découvert la mine; Ca n'est pas avec moi  
qu'il faut faire la fine, BACAN, Berger, 1. 2. Ton  
piège est découvert, ta mine est éventée, MARIYAL,  
Marianne, III, 2. || Fig. Pratique secrète. ...L'on peut  
dresser quelque machine, Faire jouer sous main  
quelque secrète mine, MARIYAL, le Distr. v, 8. Les  
[conspirations] faire naître, les étouffer, charger la  
mine, l'éventer, c'est le grand art du ministère,  
c'est le fort et le fin de la science des hommes  
d'État, P. L. COUR. Lettres au censeur, 1.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Et commencèrent les Anglois à  
faire mine pour plutost venir à leur entente des Es-  
cois et de reprendre le chastel, MARIYAL, II, II, 16.  
|| xvi<sup>e</sup> s. Lors chacun a pic ou pelle en main  
mise, Cavent soubs terre, on ne vit onc tel myne,  
François adonc seirent leur contremine, J. MAROT,  
v. 22. Ayant fait mettre la mine sous un grand  
pan de mur, MONT. 1. 264. Il fait des mines si pro-  
fondes, que les ennemis n'en pouvoient rien apper-  
cevoir, MONT. Com. 10. ...Qu'il n'estoit plus d'avis  
de prestre des hommes pour faire jouer une mine  
eventée, d'AUB. Hist. II, 240.

— ETYM. Voy. MINES; provenç. mina, mine; esp.  
et ital. mina.

3. MINE (mi-n), s. f. Ancienne mesure con-  
tenant la moitié d'un setier; elle était de la  
contenance de 78<sup>l</sup>, 73. Si, pour se rendre mieux  
compte de ce qu'était cette pension deux livres  
tournois, par mois, on prend la peine de calculer,  
d'après le tableau même de l'auteur, le prix du blé  
dans l'intervalle de 1434 à 1467, on trouve pour  
moyenne 3 sols 10 deniers tournois la mine d'Or-  
léans (la mine valait aujourd'hui 6 fr. 82, de  
sorte que cette pension équivalait à 837 francs),  
MARIYAL, Comptes rendus, Acad. des sc. t. LV,  
p. 241. || Ca qui est contenu dans la mine. Une mine  
d'avoine.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Ne remist [resta] buef, ne vache,  
ne chapuns, ne geline, Cheval, porc, ne breuz, ne  
de blé pleies mine, TA. le mort. 120. || XIII<sup>e</sup> s. Quand  
il moloit dix mines à son molin, MARIYAL, XVI, 2.  
Il finissent [de contribuer] mixer d'une forme  
Que d'une mine ou d'un setier De forment, s'il lor  
fust mestier, MONT. II, 128. || XVI<sup>e</sup> s. Le mund de  
blé mesure de Paris contient douze setiers, le  
setier, deux mines; la mine, deux minots; le mi-  
not, trois boisseaux. — La saumée de certains en-  
droits de Languedoc est de quatre setiers, le setier  
de deux emines, l'emine de deux quarterons,  
ou de serans, 10.

— ETYM. Provenç. mina. On a indiqué le lat.  
minimae; mais, si l'on fait attention que la mine  
est la moitié du setier, comme l'Almine grecque  
l'était de l'évari; ou setierius, on verra que mine  
est une abréviation de Almine, par apophyse (voy.  
MINIER), comme O. de Serres l'avait senti.

4. MINE (mi-n), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme d'antiquité.  
Poids grec, pesant 326 grammes. || 2<sup>o</sup> Monnaie  
provençale d'argent contenant, en poids, 69 francs.  
Appelant dix de ses serviteurs, il leur donna dix  
mines d'argent, MARIYAL, Bible, Évang. saint Luc.  
XII, 42. || [Alcibiade] avait un chien d'une taille  
extraordinaire et d'une grande beauté, qu'il avait  
acheté soixante et dix mines, c'est-à-dire 2500 li-  
vres, POLLEN, Hist. anc. Œuvr. t. III, p. 600, dans  
ROUGENS. Il [Socrate] avait hérité de son père qua-  
tre-vingt mines, c'est-à-dire 6000 livres, id. id.  
t. IV, p. 263.















*Jeux Mondes*, 1<sup>er</sup> mars 1849, p. 130. || Verre de miroir, poêle de mirilton, mauvais vers, poésie commune, vulgaire. || 2<sup>e</sup> Couffure de gaze qui était en usage au XVIII<sup>e</sup> siècle. Tout à coup, vers 1740, on se prit de passion pour les cheveux courts noués en boucles égales autour de la tête en façon de perruque ronde; les platsants appellèrent cette coiffure le mirilton, et le nom lui en resta, voir LLET DE CONCHES, *Chez d'un var.* t. II, p. 243. || 3<sup>e</sup> Refrain populaire. || On le trouve aussi sous la forme miriltot. Qu'en prole à sa juste coiffe, Un filz soit condamné d'un père, Je n'en dis rien, Mais qu'en vyeux con iller barbare Contre son père se déclare, J'en dis du miriltot, *Agnès de Chastillon* (parodie d'*Inès de Castro*), par ROMIQUET.

4<sup>e</sup> Terme de cuisine. Sorte de pâtisseries d'entre-mêlé, faite avec des œufs, du beurre, du sucre, de la fleur d'orange, de la crème cuite, etc.

— ETYM. C'est sans doute un de ces mots pris pour refrain, qui ne signifient rien par eux-mêmes, et dépendent du caprice du chanteur, comme *diridi, tralala, lanlala*, etc.

MIRIDON, voy. MYRIDON.

MIROHEM (mi-ro-dè) ou MIRAUDER (mi-rô-de), v. a. Ajuster, faire la toilette. [La Brinvilliers] mit la seule et au-pieds sur l'échelle et sur l'échabane, et fut un quart d'heure mirohéé [miraudée, *dit de Rouen*], rasée, dressée et redressée par le barreau : ce fut un grand murmure et une grande colère, *REV.* 22 juill. 1674.

— ETYM. Sans doute de mirer. Au Mans, miroder, enjoliver une surface de lignes droites ou courbes, mirodeurs, ligne droite ou courbe destinée à être un ornement. Miroder paraît être aussi un jeu de Rennes et des environs. Le patois normand a miroier, ajuster avec soin.

MIROIR (mi-roir), s. m. || 1<sup>er</sup> Verre étamé, ou métal poli, qui rend la ressemblance des objets qu'on lui présente. Se regarder dans un miroir. Je ne veux point m'amuser à vous dire... que votre front a une beauté et une fleur qui assure que vous n'avez que vingt ans; que votre bouche, vos dents et vos cheveux sont incomparables... votre miroir vous le dit assez, *M<sup>o</sup> DE LA FAYETTE, Portrait de Mme de Sévigné*. Il est de ce fils [Jésus] et de cette mère [Marie] comme de deux miroirs opposés, qui, se renvoyant réciproquement tout ce qu'ils reçoivent, par une espèce d'émulation multiplient les objets jusqu'à l'infini, *BOSS.* 1<sup>er</sup> sermon, *Compassion de la Ste Vierge*, t. Trois heures au miroir tous les matins; c'est deux de trop, *MAINTENON, Lett. à M. d'Aubigné*, 28 fév. 1674. Les Vénitienues eurent seuls, au treizième siècle, le secret des miroirs de cristal, *VOLT.* *Mœurs*, 21. Les anciens Romains se servaient de miroirs de métal que l'on fabriquait à Brindes, et il y a toute apparence que cet étain était mêlé de bismuth, *REV.* *Mir.* t. v, p. 491, note 1. On appelle miroir un corps dont la surface est assez bien polie pour réfléchir avec régularité la plus grande partie des rayons de lumière qu'elle reçoit, *BOSS.* *Traité de physique*, t. II, p. 294, dans *BOSS.* Pour pouvoir apercevoir un objet entier dans un miroir plan, il faut que la longueur et la largeur du miroir soient moitié de la longueur et de la largeur de l'objet, *IB.* t. II, p. 200. || Fig. Ne parais pas de ces esprits folles qu'on mène où l'on veut par des louanges, qui s'arrêtent à tous les miroirs qui les flattent, et s'éblouissent à la première lueur d'une faveur même foible, *BOSS.* *Vétures, Pour la profession d'une demoiselle*, t. Abi le peuple océan! onde sans cesse émus... Miroir où rarement un roi se voit en beau v. *UNCO, Hernani*, IV, 2. || Peindre comme dans un miroir, représenter exactement. Vous nous peignez, comme dans un miroir, la beauté, la grandeur, la magnificence, l'étendue de toutes ces possessions, *REV.* 16 oct. 1690. || Présenter le miroir, donner un miroir à quelqu'un pour qu'il s'y regarde. || Fig. Présenter le miroir, dire la vérité, représenter sans ménagement. Lucile le premier... Aux vices des Romains présente le miroir, *BOSS.* *Art p.* II. || Fig. Le miroir de l'espérance, les idées flatteuses qu'elle nous présente. Dans nos refrains que le passé renaisse; L'illusion nous rendra son miroir, *BOSS.* *Romans*. Terme d'archéologie. Miroirs étrusques, miroirs de bronze légèrement concaves et munis d'une queue, que l'on retrouve dans les tombeaux étrusques. On suppose avec vraisemblance que le miroir concave était disposé en miroir. Le grand Inl'rat actuel de ces bronzes est dans le côté convexe, sur lequel sont gravés, au trait, des sujets, le plus souvent mythologiques, et d'une mythologie ordinairement galante. Le savant Gerhard a fait un ou-

vrage sur les miroirs étrusques. || 2<sup>e</sup> Nom donné, en optique, à toutes les surfaces solides, polies, planes ou courbes, qui sont susceptibles de réfléchir la lumière. Miroir concave, convexe, prismatique, pyramidal, parabolique. || Miroir mixte, miroir dont la surface réfléchissante est composée de lignes qui sont droites dans un sens et courbes dans un autre. || 3<sup>e</sup> Il se dit de petits miroirs que les femmes ont portés quelquefois comme bijoux. Une jolie demoiselle toute pleine de miroirs et de chaînes, *PRAX.* VII, 24, éd. *WAGNER*. || 4<sup>e</sup> L'extension, objet ou brillant ou poli comme un miroir. Ce parjurer est un miroir. Ce ruisseau nous offre le miroir de ses eaux. Ce mauvais temps, qui vous glace le litône et la Durance, nous a fait un miroir de la Seine, *ADV.* 18 janv. 1680. || 5<sup>e</sup> Fig. Modèle. La clémence du roi, le miroir des monarches, *BOSS.* *Nat.* III. Faites, s'il est possible, un miroir de votre âme, *IB.* *ib.* XII. Ô gloire de ton sexe, ô miroir de ton âge! *TRISTAN, Panthé*, v. 9. Ce illustre empereur, ce miroir des grands princes, *IB.* *M. de Christophe*, t. 3. || 6<sup>e</sup> Fig. Ce qui représente une chose et la met pour ainsi dire sous nos yeux. Modée est un miroir de vertu signalée, *COSS.* *Méd.* II, 3. L'occasion est belle, il nous la faut chérir; Nous serons les miroirs d'une vertu bien rare, *IB.* *Hor.* II, 3. L'un m'invite à le suivre, et l'autre me fait peur; Mais l'exemple souvent n'est qu'un miroir trompeur, *IB.* *Cinna*, II, 1. Mais il [un songe] passe dans Rome avec autorité Pour fidèle miroir de la fatalité, *IB.* *Poly.* I, 2. On peut sur le passé former des conjectures. — Le passé mal conduit n'est qu'un miroir trompeur, Où l'œil bien éclairé ne fonde espoir, ni peur, *IB.* *Tois.* *D'or.* III, 4. Toutes les peintures ridicules qu'on expose sur les théâtres, doivent être regardées sans chagrin de tout le monde: ce sont miroirs publics où il ne faut jamais témoigner qu'on se vole, *IB.* *Critique*, 7. La science du christianisme, qu'est-ce autre chose qu'un miroir fidèle et céleste, dans lequel Jésus-Christ se représente? *BOSS.* *Pandg. Ste Cather.* 3. J'ai fait, sans y penser, le portrait du saint que je dois exposer à vos yeux, comme un miroir de patience dans les persécutions, un exemple de douceur pour ses ennemis, un modèle des vertus épiscopales, *IB.* *Pandg.* II, 479. Un discours trop sincère nous outrage; Chacun dans ce miroir pense voir son image, *IB.* *Sat.* VII, 11. || 7<sup>e</sup> Miroirs ardents, miroirs concaves, faits ordinairement d'acier extrêmement poli, qui, rassemblant les rayons du soleil, font prendre feu aux corps combustibles qu'on présente à leur foyer. Le miroir ardent que S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans a acheté de M. de Tschirnhaus est du moins un témoin irréprochable d'une grande partie de ce qu'il avait avancé; ce miroir est convexe des deux côtés et est portion de deux sphères dont chacune a douze pieds de rayon, *FONTEN.* *Tschirnhaus*. L'histoire des miroirs ardents d'Archimède est fameuse; il les inventa pour la défense de sa patrie, *REV.* *Hist. min.* *Introd.* part. exp. *EUR.* t. VII, p. 141. Par la première expérience que j'ai faite, le 22 mars 1747, à midi, j'ai mis le feu, à 60 pieds de distance, à une planche de hêtre goudronnée, avec 40 glaces seulement, c'est-à-dire avec le quart du miroir environ, *IB.* *ib.* p. 162. Sans l'invention des miroirs ardents, personne n'aurait pu ni dû assurer que les rayons du soleil sont un feu véritable qui divise, qui brûle et détruit, comme notre feu que nous allumons, *VOLT.* *Phil. Nat.* *Nat. Gen. introd.* 8. Terme de chasse. Morceau de bois taillé en arc, portant plusieurs petits miroirs qui sont soutenus par une cheville au milieu de laquelle est un trou pour mettre une scelle, afin de faire tourner ces miroirs; des filets sont disposés pour prendre certains oiseaux qui se laissent attirer par les reflets au soleil. Prendre des alouettes au miroir. || Miroir anglais, espèce de miroir à alouettes qu'un chasseur peut faire mouvoir en même temps qu'il tire. || Pêche au miroir, se dit d'une manière d'attirer le poisson en recevant dans un miroir la lumière de la lune. || 8<sup>e</sup> Miroir magique, miroir métallique, sur lequel sont gravés légèrement des signes et des inscriptions cabalistiques, assez distincts pour être vus sans toutefois troubler les reflets du miroir, et avec lequel on prétendait deviner l'avenir ou apercevoir les choses éloignées. Depuis la plus haute antiquité, en Asie, jusqu'à la cour du régent, en France, jusqu'à nos jours dans le Levant, ces miroirs magiques sont en usage et en vogue mystérieuse, ou *LABOURD.* *Émaux*, p. 392. || 9<sup>e</sup> Dans un langage très-grossier, miroir à putain, bel homme qui attire l'attention des femmes. Pour me donner un nom qui me soit convenable, Chloris, ton jugement est plus que

raisonnable. Quand tu viens m'appeler un miroir à putain; Je n'en refuse point le titre ni l'usage; Il est vrai, je le suis; les propos sont certains; Car tu l'es bien souvent mirée en mon visage, *AVANT, Œuvres, Sonnet*. || 11<sup>e</sup> Terme de cuisine. Œufs au miroir, œufs cuits sur le plat, sans que les jaunes se confondent avec les blancs, ce qui leur donne l'apparence d'autant de petits miroirs. || 12<sup>e</sup> Terme de décoration de jardins. Pêches d'eau dont la forme rappelle celle d'un miroir || Terme de pêche. L'endroit d'une rivière où la surface de l'eau est tranquille. || 13<sup>e</sup> Terme d'administration forestière. Place où l'on a enlevé l'écorce, sur un arbre, pour y mettre l'empreinte du marquis. || 14<sup>e</sup> Terme d'architecture. Ornement en ovale, taillé dans une monture creuse. || Terme de construction. Cavité produite dans le parement d'une pierre par un éclat qui a pénétré trop profondément. || 15<sup>e</sup> Endroit d'une peau de chagrin ou le grain n'est pas formé. || 16<sup>e</sup> En cosmologie, partie des plumes de milieu de l'aile de divers oiseaux qui tranche sur les parties voisines par la netteté de ses limites et surtout par la dissimblance de sa couleur, avec ou sans reflet métallique. Le miroir est vert violet chez le canard sauvage. La soucourette (espèce de sarcelle) a sur l'épaule la plaque bleue avec la zone blanche au-dessous, et ensuite le miroir vert, tout comme le soucourou; le reste du corps et la tête sont couverts de taches d'un gris brun ondulé de gris blanc, *BOSS.* *Oir.* t. XVII, p. 404. || Taches qui terminent les herbes de la fausse queue de quelques oiseaux comme le paon. || Chaval bai à miroir, voy. *MIRROIR*. || 17<sup>e</sup> Ancien terme de marins. Cartouche de menuiserie placée au-dessus de la voûte de l'arrière, et portant les armes du prince ou la figure dont le vaisseau a tiré son nom. || 18<sup>e</sup> Terme de chasse. Piente des bécassines à l'aide de laquelle on reconnaît leur passage. || 19<sup>e</sup> Miroir des Incas, ancien nom du fer sulfaté poli. || Miroir d'âne, le gypse laminaire. || Miroir de Sainte-Marie, miroir de la Vierge, miroir du pèlerin, la chaux sulfatée à lames blanches. || 20<sup>e</sup> Miroir de Venus, voy. *MIRETTE*. || Miroir du temps, mouron rouge. || 21<sup>e</sup> Espèce de papillon de jour. || 22<sup>e</sup> Miroir, ordre militaire institué en 1410 par Ferdinand de Castille, après une victoire remportée sur les Maures; la chaîne était de fleurs de lis, entremêlées de griffons.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Miroirs de chevalier Fu II, tant com il a vescu, *ROUB.* 81. Quoiconques veut estre ovriers d'estain, c'est à savoir seniores de miroirs d'estain, de fremaus d'estain, de buncesites... *Liv. des méz.* 43. Car tratout cil qui ont à vivre Devroient apeler ce livre Le miroir as amoures, *Le Rose*, 10487. Ainsinc cum li miroirs montre Les choses qui li sunt encontre, Et li voit l'en sans couverture Et lor color et lor figure, *IB.* 1052. || XIV<sup>e</sup> s. Un miroir d'or, poinçonné dehors à lis, et dedens est une annotation esmaillee sur le blanc, *DE LABOURD.* *Émaux*, p. 390. Certes, s'il n'est hardis, il ne vaut pas deux pians, Fors pour faire jaloux et nous et nos enfans; C'est un miroir à dames pour estre decevus, *Baud.* *de Seb.* II, 80. || XV<sup>e</sup> s. Celle dura aventure lui devoit bien estre [au comte de Flandres] un grand miroir, et dut estre toute sa vie, *FRONS.* II, II, 447. Aristides qui mit à la mesure de justice tout le pays de Grece, et qui fut le miroir de continence et de vertu, *BOUCE* II, 13. || XVI<sup>e</sup> s. Quand, miroir de moi mesme, en moy je me regarde, Je voy comme le tans m'est sans fruct es-coulé, *BOURTES.* *Œuvres chrétiennes, Sonnets*, 17. Le prince partant de St-Denis (comme étant logé au milieu), aussi accompagné du cardinal de Chastillon, des vidames de Chartres et d'Amiens, des comtes de Saux et de la Suze, ayant pris pour miroir Stuart avec 22 Escoules; tout cela marcha jusques au pavé, *IB.* *Hist.* I, 315. En chacune branche de parage, celle qui s'appelloit miroir de Sief [la branche aloué] par l'ancienne coutume du Vesin, pouvoit porter la foi pour toutes les autres, *LORENZ.* 428. Il n'y a meilleur miroir que le vieil ami, *COCHERY*. Le miroir porte en soy l'ymaige laquelle il ne voit, *LABOURD.* *Émaux*, *Proc.* t. II, p. 176. Un miroir ardent d'acier, tout rond, à deux bords dorés et entre deux un cercle d'azur, l'envers dudit miroir tout doré, *DE LABOURD.* *Émaux*, p. 392.

— ETYM. Mirer; Berry, miroier, miroir; bourguign. miré; le Mans, mirrus; provenç. miroder. Il y a deux formes pour ce mot: miroir, mirer et le provençal mirador signifient proprement le miroir, miroir, miroir, miroir, miroir, signifient l'instrument à mirer.

† MIROITANT, ANTE (mi-roi-tan, tan-4) 64.

1° Qui en miroir, qui est l'éclat d'un miroir. Surface miroitante. 2° S. f. La miroitante, dialage métallique. **MIROIR**, SM (mi-roir-é, té, pari, passé de miroiter. 1° Rende semblable à un miroir. Et sans doute [sans doute] qu'on cubait ce chemin couvert de givre, battu et miroité par les pas de tous ceux qui les devançaient. *scève, Hist. de Nap. 13, c. 11*. 2° Robes miroitantes, se dit, chez le cheval, des robes dans lesquelles on remarque des plaques argentées plus brunes ou d'une nuance plus noire que le fond de la robe. — **ETYM.** Miré n'est que le Dict. miroir de l'Académie qui est 2° usage.

**MIROITEMENT** (mi-roir-le-man), s. m. Fait qu'une surface polie faite en réfléchissant la lumière. Le miroitement de l'eau pour les compositions monumentales [tableaux] est le miroitement qui empêche le spectateur de saisir l'ensemble de l'œuvre. *LAVALLÉE, Rev. des Deux-Mondes, 13 déc. 1868, p. 613.* — **ETYM.** Miroiter.

**MIROITER** (mi-roir-é) || 1° V. a. Rendre semblable à un miroir (sans qu'il n'est pas dans le Dict. de l'Académie). 2° V. n. Jeter des reflets ondoyants. [Le firmament pur] On dirait l'eau des mers, quand une faible brise fait miroiter les bords où le rayon se brise. *LAMARTINE, Joc. II, 77.* — **ETYM.** Miroir, par une dérivation irrégulière où l'a disparu; ce devrait être miroirer.

**MIROITERIE** (mi-roir-é-rie), s. f. Commerce de miroirs. — **ETYM.** Miroiter.

**MIROITINA**, TÈRE (mi-roir-té, t-è-r'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui fait, repare et tend des miroirs. Les miroitiers s'appelaient, dans leurs lettres de maîtrise, miroitiers-lunetiers, et leur profession était synonyme de celle d'opticien, et comprenait la fabrication des verres de tous genres relatifs à l'optique. *Adj.* Maître miroitier. 2° Outrier qui met les pièces au lait, les coupe, etc. — **ETYM.** Miroir; l'r a irrégulièrement disparu; ce devrait être miroirier.

**MIRO-MIRO** (mi-ro-mi-ro), s. m. Nom vulgaire d'une espèce de gobe-mouches. **MIRONTAIN** (mi-ron-tè-n') et **MIRONTON** (mi-ron-ton). Sorte de refrain populaire qui n'est que pour le son et n'a point de sens. **MIROTON** (mi-ro-ton), s. m. Terme de cuisine. Mette composé de tranches de bœuf déjà cuites qu'on assaisonne de différentes manières, et surtout avec des oignons coupés en tranches très minces et bien cuites. Cette pauvre fille, il ne faut pas lui demander quelque chose de bien difficile, un miroton, une blanquette, les premiers éléments, acris et sautés. *Voltaire, Fœtal, sc. 6.* || Miroton de pommes, espèce de compote de pommes. — **ETYM.** Origine inconnue.

**MIRZA** (mir-za), s. m. || 1° Chez les Persans, titre d'honneur, prince. Mirza se place ordinairement après le nom propre, quand il le précède, il équivaut à monsieur en français. Il est dit ainsi d'un prince de ce pays; c'est comme qui dirait marquis parisi, ou baron chez les Allemands, voir *Le blanc et le noir*. || 2° Sorte de bijou que les femmes ont porté autrefois. Elle met à son oreille des miroirs d'émeraude, émeris, *Voltaire, Le chef. t. 1, p. 21, dans romans.* — **ETYM.** Persan, miras, contracté de l'arabe mir, prince, chef, et de forma adda, fils de prince. **MIS**, MISK (mi, mi-r'), pari, passé de mettre. 1° C'est un quelque lieu. Un livre mis dans un panier. || Fig. Les volontés ne sont pas soumises à l'empire par sa puissance [de Dieu], mais encore mises sous le joug de sa puissance souveraine et indéfectible, *scève, Def. de la trad. 21, 18.* 2° Mise mis, voy. misaine, qui s'est écrit en deux mots. || Avec un infinitif. Les quinquilles de mis, c'est-à-dire dans de l'eau de fontaine, sont remis à moitié cuites, *CHATELAIN, Amérique, Fête des mis mis à bouillir*. || 3° Mise mis, mal mis, bien mis, mal habillé. Le gentilhomme jeune, bien fait, et des mis mis de Rome, *Le chef. t. 1, p. 21, dans romans.* || 4° Terme de marine. Mise mis, c'est un homme qui est mis à bord d'un bâtiment pour le servir.

**MISAINÉ** (mi-sè-n'), s. f. || 1° Terme de marine. Mis à l'avant, mis qui est auprès du bœuf. || La voile de misaine, ou, simplement, la misaine, la voile attachée à ce mâle. || 2° Les misaine normande donnent aussi ce nom à un bâtiment de bois qui se

mouvent pour les garantir de l'eau de la mer lorsqu'ils font la pêche de la morue. — **HIST.** 1770. Est été pris le dit F. ... mais on se défendait avec le vent, et se mit à ... et, par là plus tost, meit la mizanne ... belin ... ym, qui est une voile tenant à un des bouts de l'antenne, pendant hors sur le bord du navire, et se lâ pour faire hastive fuite ou viste chamo. *LAVALLÉE, Ann. de Louis XII, p. 388, dans l'ouvrage.* — **ETYM.** Ital. misaine, qui, au moyen âge, désignait la voile du mâle du milieu, alors qu'artimone nommait la grande voile hissée au mâle de l'avant, *scève*.

**MISANTHROPE** (mi-ran-tro-p'), s. m. || 1° Celui qui hait les hommes. Le Misanthrope, comédie de Molière représentée en 1666. Une chose de fort grand cours et de beauté très-singulière Est une pièce de Molière; Toute la cour en dit du bien; Après son Misanthrope il ne faut plus voir rien; C'est un chef-d'œuvre inimitable, avouant, *la Mère Dauphine (1668)*. Timon, ou le misanthrope, peut avoir l'âme austère et farouche; mais extérieurement, il est civil et cérémonieux. *LA BRUYÈRE, XI.* J'ose prendre le parti de l'humanité contre ce misanthrope sublime. *Voltaire, Pensées de Pascal, Avant-propos.* || 2° Homme bourru, chagrin, ennemi du commerce des autres hommes. Le rapporteur de mon père, parmi sa solitude ordinaire, s'était rendu un vrai misanthrope, personne ne se pouvait vanter de le savoir gouverner. *FRANÇOIS, I, III, p. 113.* || 3° Adjectivement. Un caractère misanthrope. || 4° S'est dit aussi du jeu nommé le solitaire. — **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. L'offre que fist Timon le misanthrope à ses ingrats Athéniens, *scève, Pant. IV, anc. prol.* — **ETYM.** Mis-ân-thrope; de μισῖν, haïr, et ἀνθρωπος, homme.

**MISANTHROPERIE** (mi-zan-tro-pe-rie), s. f. Mot employé par Mme de Sévigné avant que misanthropie fût en usage, et signifiait plutôt, à cause de sa finale, métier de misanthrope, affectation de misanthropie. Dites-moi s'il [Vardes] est bien désolé de la longueur infinie de son exil, ou si sa philosophie et un peu de misanthropie soutiennent son cœur contre les coups de l'amour et de la fortune? *scève, 28 juin 1671.*

**MISANTHROPIE** (mi-zan-tro-pie), s. f. Caractère du misanthrope, haine des hommes. Ma misanthropie augmentant tous les jours, je déclarai que je ne voulais plus recevoir personne. *scève, Vaux délégués, t. 1, p. 178, dans romans.* || Terme de médecine. Aversion pour les hommes et pour la société, c'est un symptôme de la mélancolie et de l'hypocondrie. — **ETYM.** Mis-ân-thrope; de μισῖν, misanthropie.

**MISANTHROPIQUE** (mi-zan-tro-pi-k'), adj. Qui a le caractère de la misanthropie. Ce ne furent [des écrits d'Alph. Rabbe] que des compilations faites avec hâte et fatigues, et dans lesquelles étaient jetées çà et là des pages éloquentes, expression de ses misanthropiques douleurs. *scève, Œuvres, t. 1, p. 212.*

**MISCELLANEA** (mi-sèll-la-né-a) ou **MISCELLANÉES** (mi-sèll-la-né-é), s. m. pl. Manières de littérature. — **ETYM.** Lat. miscellaneus, de miscellus, mêlé, de miscere, mêler. **MISCHNA** (mi-cha), s. f. Recueil de traditions rabbiniques depuis Moïse; il a servi de fondement au talmud et en forme la première partie. On trouve aussi mishna. Il [le P. Morin] assure que le mishna ne put être composée que l'an 500, et le talmud de Babylone l'an 700 environ, *scève, Opus. des anc. philos. (juifs)*.

— **ETYM.** Hébreu, mishna, romanisme. **MISCHNIQUE** (mi-chni-k'), adj. Qui a rapport à la mishna. Les écrivains mischniques. || Substantivement. Les mischniques. **MISCHNITE** (mi-chni-té), s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui peut se mêler. — **ETYM.** Mischna.

**MISCHNEK** (mi-chni-k'), adj. Terme didactique. Qui est doué de la mischnité. L'eau et l'alcool sont mischnés. — **ETYM.** Lat. mischere, mêler. **MISE** (mi-s'), s. f. || 1° Ce qu'on met soit dans une boîte de commerce, soit au jeu. Nous jouons petit jeu, la mise n'est que de cinq francs. Ils avaient des comptoirs, des facteurs, des agents, Des registres exacts de mise et de recette. *LA FONTAINE, Fable 23, 7.* Les hommes tirent au blanc une mise donnée par M... d'Orléans, *scève, Hél. 1, c. 10.* La tial à bini l'entrepreneur, Et nous avons au même décampé notre mise, *scève, Revue, 1, c. 2.* || 2° Le bidon. J'ai fait plusieurs mises. Mais on a

lourde sur le mari. 3° L'argent de l'impôt, la dépense; l'état qu'on en donne dans le ... (c'est en ce sens). La mise est la ... N'a faire ni mise ni recette, ou il ... n'en tenir compte. Ce brave seigneur me dit que ne me mise point en peine; que de ce pas ... péchait un de ses substituts à Saint Germain; avertir le roi des ruses de M. de Lionne; quant à Royer, que je n'en fesse ni mise ni ... d'autant qu'il était un homme ... dans ces registres et en bien ... *scève, Récit des perfections contre les ... ms. inédit, cité par M. ... Journal de l'édification publique, 2 août 1849.* De ... plantes femelles, je n'en fais ... *scève, Lettres, t. IV, p. 163, dans romans.* || 4° Qualité d'une monnaie qui a cours. *scève, de mise.* Ces espèces-là ne sont plus de ... Fig. et familièrement De mise, qu'un ... accepté, trouve faveur, en passant ... Aller dans l'autre monde est très-grande ... Tant que dans celui-ci l'on peut être de mise, ... *scève, Sgan. 1.* C'est un homme qui est de mise d'heure de suite, qui, le moment d'être ... dégénère, perd le peu de la robe qu'un ... moire lui donnait. *LA BRUYÈRE, II.* Le ... c'est été un bonhomme et de mise, ... point été si étrangement et si ... bauché, *scève, 238, 168.* J'ai vu une ... foire qui avait quatre mamelles et une ... vache à la poitrine; elle était misanthrope, ... culté, quand elle laissait voir sa gorge, et ... de mise quand elle la cachait. *scève, Dicit. des Monstres.* || Cet homme est de mise, il est ... la bonne compagnie. Garçon bien fait, bien ... et de mise, *LA FONTAINE, Gag.* J'avais partout ... connaissance de mise, *scève, 1, 1.* En v. ... de mise, se faire recevoir, accueillir. Il y a ... vient de tous lieux des gens de toute ... dans toute la France il est fort peu de ... Dont il n'ait le rebat aussi bien que d' ... Comme on s'y connaît mal, chacun s'y fait ... mise, coqs. *scève, 1, 1.* || En parlant des ... être de mise, être valable, convenable. On ... out dit que la neige est noire ont laissé ... comeurs qui, s'ils ne disent la ... nence, en diront d'autres qui ne ... meilleur mise, *scève, d. Belsac, dans romans.* *Lex. de Corne, t. II, p. 49.* Comien en ... sais e à qui tout est de mise! *scève, 238, 168.* est impossible qu'on s'imagine qu'à ... de votre rang et à des esprits de l'ex ... tre, ou présente rien qui ne soit de ... est tout vrai que vous avez un tel dégoût ... vraies choses. *scève, Cité. d'édic. au duc de L...* En lieu de s'être le babillard est de ... *scève, 238, 168.* Venez, cette raison est de ... *scève, 238, 168.* Place roy. II, 8. Ces beautés à la ... de mise en ce temps-là, *scève, Ex. du Cid* ... soit bien ajusté. Que rien n'y penche ... Rien n'y soit de mauvaise mise, Rien n'y ... barbe grise, *scève, Poés. des. Rapetite* ... n'est point une excuse de mise, *scève, 238, 168.* On est blâmable de ne pas mettre ses ... et de réprobation au niveau des goûts et des ... grâces qui sont de mise, *scève, 238, 168.* dans prochains. Cette étoffe n'est pas ... n'est plus de mise, elle n'est plus de mode, ... la raison de la porter est passée, ou elle ... est usée. || 5° Terme de jurisprudence. Mise ... permission, formalité juridique par laquelle ... est mis en possession d'un bien. Mise en ... action, en jugement, décision par laquelle on met un prévenu en accusation, un accusé en jugement. || Mise en liberté, décision par laquelle le prévenu ou l'accusé est mis en ... || Mise en cause, action d'appeler une personne ... proche. || Mise en délibéré, jugement qui ... || Mise en demeure, interpellation faite au débiteur, pour qu'il ait à remplir ses obligations ... déclaration que, passé telle époque, il sera ... déré comme retardataire. Frais et mise d' ... frais qu'un créancier est obligé de faire pour employer son titre. || Mise à prix, déclaration d'un objet, qui est faite en diverses ... par le vendeur. || Mise en état de séquestration des mesures prises pour la défense ... d'un pays. || 6° Mise en vente, l'acte ... vendre ou faire vendre quelque chose. || 7° Terme de commerce. Mise hors, argent déboursé, et ... frais d'une entreprise. || 8° Mise en ... l'acte de mettre en œuvre une machine ... que || 9° Mise en scène, les préparatifs, les soins





|| 8° Récréation ou aliments supplémentaires que l'on accorde aux religieux en certains ordres. || 9° Ce qui, chez les chartreux, d'un repas que ces religieux font une fois par semaine avec du pain et de l'eau || Mesure de vin plus grande que la mesure ordinaire, qu'on accordait aux religieux dans les grandes occasions. || Salle où l'on reçoit les hôtes dans un qu'on communautaire. || Demander miséricorde, se dit de l'acte du prieur qui déclare qu'il n'est pas chargé de la conduite de la communauté.

|| 10° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 11° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe. || 12° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 13° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 14° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| 15° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 16° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 17° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| 18° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 19° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 20° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| 21° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 22° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 23° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| 24° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 25° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 26° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| 27° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 28° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 29° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| 30° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 31° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 32° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| 33° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 34° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 35° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| 36° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 37° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 38° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| 39° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 40° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 41° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| 42° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 43° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 44° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| 45° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 46° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 47° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| 48° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 49° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 50° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| 51° Terme de liturgie. Nom du 2° dimanche après Pâques. || L'introït commence par la mot miséricorde. || 52° Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, ordre fondé en 1627 pour les filles de qualité qui se font des. || 53° Terme de marine. Ancre de miséricorde, voir en. || Terme de la matresse sacre. || Proverbe.

|| MISPICKEL (mi-spi-kèl), s. m. Mine dans laquelle l'arsenic se trouve uni au fer natif ou au fer sulfuré.

|| MISS (mis), s. f. Nom que les Anglais donnent aux jeunes filles et à toutes les personnes du sexe non mariées.

— ETYM Les Anglais croient que c'est une forte contraction du français mademoiselle ou plutôt *meumelle*.

MISSEL (mi-sél), s. m. Nom du livre ecclésiastique qui contient les messes propres aux différents jours et fêtes de l'année, et qui sert aux prêtres à l'autel. Misuel parisien. Le misuel romain a d'abord été dressé ou recueilli par le pape Grégoire, mort en 604, *PROVERBES, Dict. de théologie, Misuel*. Dans un misuel romain, imprimé à Venise en 1479, on a laissé, à l'endroit des préfaces, un espace vide pour ajouter les notes musicales à la main, *CAUS, Instit. Mém. litt. et beaux-arts, t. v, p. 398*. || Terme de musique sacrée. Recueil des chants introduits par saint Grégoire, à l'usage du culte catholique.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Calice d'or et messaux et sauteurs [psautiers], *Charoi de Syme, v. 707*. || XIII<sup>e</sup> s. Et je voi tot prest sur l'autel Le vestement et le mesuel, *Ren. 3208*. || XIV<sup>e</sup> s. Ovidius, maître Alain Charretier, Petrarque aussi, le roman de la Rose, Sont les messels, breviaire et psautier Qu'on ce saint temple on lit en rime et prose, *MAROT, l. 144*.

— ETYM. Provenç. *messal, missal*; espagn. *missal*; ital. *messale*; du lat. *missale*, de *missa*, messe.

MISSION (mi-sion; en vers, de trois syllabes), s. f. || 1° Poursuites données d'aller faire quelque chose. Sur quel se fonde-t-il pour leur donner cette mission? *PASC. Prov. x*. Mais quel on agit comme si on avait mission pour faire triompher la vérité, au lieu que nous n'avons mission que pour combattre pour elle, *id. Fragment d'une lett. d M. Périer, 1661*. Quand la nature semblerait vous refuser tout ce qu'il faut pour y réussir [dans les fonctions dont vous chargez les évêques], la grâce seule de la mission vous le donnera, *MARS. Confér. Zèle contre les scandales*. Ce n'est pas par des miracles qui il faut juger de la mission d'un homme, mais c'est par la conformité de sa doctrine avec celle du peuple auquel il se dit envoyé, *MARS. Pens. philos. n° 42*. || Fig. La mission du XVII<sup>e</sup> siècle fut de faire triompher la tolérance. Ce siècle est grand et fort, un noble instinct le mène; Partout on voit marcher l'idée en mission, *V. HUCO, Poés. 1*. || 2° Fonction temporaire dont un gouvernement charge des agents spéciaux pour certains objets déterminés. || 3° Ordre et pouvoir que donne Dieu, Jésus-Christ, un ecclésiastique supérieur pour aller prêcher, instruire, etc. Il lui demande sa mission apostolique pour travailler à l'héritage de Jésus-Christ, *PATAU, Pleadoyer in, dans AUCHEZ*. Un état où Jésus-Christ lui-même n'est entré qu'avec la mission de son Père, et où personne n'a droit d'entrer qu'avec celle de Jésus-Christ, *MARS. Confér. Vocation, 2*. Plus les fonctions où nous sommes appelés sont élevées, plus la mission est nécessaire, *id. ib. 1*. Saint Bernard fit faire ce rival qui n'avait pas la mission du pape, *VOY. MARS, 28*. Saint Paul reçoit sa mission pour les nations infidèles, *CHATELAIN, Génie, iv, iii, 2*. || Mission se dit aussi de Mahomet. Les Ismaéliens et les karmates [sectes chez les Arabes] s'accordent à faire profession de l'hébraïsme et d'une licence entière relativement aux personnes et aux propriétés, et à nier la mission prophétique [de Mahomet], *s. DE SACY, Instit. Mém. hist. et litt. anc. t. iv, p. 7*. || Fig. Prêcher sans mission, n'être pas autorisé à faire ou à dire ce qu'on fait ou ce qu'on dit. On chassa ces docteurs prêchant sans mission [ceux qui jouaient des mystères], *BOY. Art p. 11*. || 4° Terme de théologie. En parlant des personnes de la Trinité, l'envoi de l'un des personnes par l'autre, pour opérer parmi les hommes un effet temporel, *SACRY, Dictionn. de théol. Mission*. || 5° Terme collectif désignant les prêtres envoyés pour la conversion des infidèles ou pour l'instruction des chrétiens. La mission de la Chine. La mission y a fait de grands fruits, elle a fait de grandes conversions. Il est arrivé une mission dans la ville. Les missions ont formé plus d'hommes dans ces nations barbares que les armées victorieuses des princes qui les ont subjuguées, *BOY. Hist. nat. Ann. Carr. t. v, p. 301*. || Missions bottées, nom donné aux dragons employés, lors de la révo-cation de l'édit de Nantes, à la conversion des protestants. || 6° Suite de prédications, de catéchismes et de conférences que les missionnaires font en quelque endroit faire une mission. Faire la mission. On l'a envoyée en mission. Pendant que l'un

|| le cardinal de Richelieu formait dans son esprit les grands desseins... l'autre [sa sœur, Mme d'Alguillon] songeait au moyen de soutenir des hôpitaux chancelants, de fonder des missions dans le royaume et hors du royaume, *VACQU. Aiguillon. François Xavier, par ses missions dans l'Inde et au Japon, rendit l'ordre de bre, VOY. MARS, 136*. || 7° Pères de la Mission, congrégation de prêtres réguliers dont l'institution a pour objet la prédication dans les campagnes, dits autrement Lazaristes. Les Pères de la Mission (avec des majuscules). || Mais on en demeurent les Pères de la Mission. Il est en retraite à la Mission. || 8° Prêtres des Missions étrangères, prêtres séculiers qui vivent en communauté sous un supérieur général, et dont l'institution est d'aller prêcher l'Évangile dans les Indes. || 9° Paris, séminaire des Missions étrangères, on, simplement, Missions étrangères, la maison où ces prêtres demeurent. || 10° Établissement permanent, où des missionnaires chrétiens sont parvenus à réunir, sous leur direction, des peuplades auparavant sauvages et errantes. Les missions catholiques. Les missions protestantes. Ces vices étaient à peine corrigés, qu'une nouvelle calamité affligea les missions, *BATHAT, Hist. phil. viii, 16*. Depuis l'établissement des diverses missions de la Californie septentrionale, les Pères y ont baptisé 7201 Indiens des deux sexes, et enterré seulement 2203, *LA PÉROUSE, Voyage, t. II, p. 379, dans POUCHES*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Frais, missions et despens, *Ordonn. des rois de France, t. III, p. 398*. || XV<sup>e</sup> s. Je disois cette chose-là outrageuse et désraisonnable mission [dépense], *MATH. DE COUCY, Hist. de Charles VII, p. 677, dans LACURNE*. || XV<sup>e</sup> s. Elle est ouverte aux affections des parties contenues sous le diaphragme, qui requièrent mission de sang, *PARRÉ, iv, 31*. L'office de l'Église, qui est défendresse en cette controverse, n'est que de nier la prétention de votre mission [des protestants], *CARRÉ, de PÉRON, dans le Dict. de BOCHÉ*.

— ETYM. Provenç. *missio*, mise, dépense; du lat. *missionem*, envoi, mission, de *missum*, supin de *mittere*, envoyer (voy. *METTRE*).

MISSIONNAIRE (mi-sion-né-r', en vers, mi-si-on-né-r'), s. m. || 1° Prêtre envoyé en mission. Les missionnaires ont été souvent martyrs. Je paye bien cher les missionnaires, dit-il [Louis XIV], et il en revient beaucoup de plaintes et fort peu de conversions, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles, 1697, t. iv, p. 418, dans POUCHES*. Ce fut alors qu'on persuada au roi qu'après avoir envoyé des missionnaires dans toutes les provinces, il fallait y envoyer des dragons, *VOY. LOUIS XIV, 36*. || Fig. Les dragons ont été de très-bons missionnaires jusques ici [parmi les protestants]; les prédicateurs qu'on envoie présentement rendront l'ouvrage parfait, *26 oct 1688*. En un mot, tout est missionnaire présentement, chacun croit avoir une mission, et surtout les magistrats et les gouverneurs de province soutenus de quelques dragons, *10. 24 nov. 1688*. || 2° Il se disait autrefois plus particulièrement des Pères de la Mission. Ce sont les missionnaires qui desservent cette cure. || 3° Fig. Celui qui se fait le propagateur de certaines idées. Les missionnaires du socialisme. Mais de l'humanité maudite missionnaires, pour leurs tristes lecteurs ces précheurs n'en ont guères, *OLBERT, le 18<sup>e</sup> siècle*.

— ETYM. *Mission*. || MISSISSIPPIEN (mi-si-si-pi-en), s. m. Nom qu'on a donné, pendant le régime de Law, à ceux qui avaient des actions sur la compagnie du Mississippi.

MISSIVE (mi-si-v', adj.) f. Destinée à être envoyée. Unité seulement dans cette locution: lettre missive. M. de Meaus a recouru à tout ce qu'il y a de plus odieux... le secret des lettres missives n'a plus rien d'inviolable pour lui, *VEN, dans BOY. Rem. sur la Rép. d la rel. qu'il. t. 1, § 5, 30*. Mais lui-même, qui veut paraître si scrupuleux sur le secret des lettres missives, m'a-t-il demandé ma permission pour publier celle où je lui dis... *BOY. ib. 1, § 5, 30*. || S. f. Terme familier. Une missive, une lettre. Billet qui, sans doute, est une missive de quelque amant, *BOY. MARS, Barb. de Sér. II, 16*. Voici les missives de toutes les beautés attachées à votre char, *AL. BOYAL, Jean. de Richelieu, II, 2*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Sied il pas bien à deux consols romains... d'employer leur loisir à ordonner et à gogoler gentilement une belle missive, pour en tirer la réputation de bien entendre le langage de leur boutique? *BOY. t. 1, 308*.

— ETYM. Provenç. *missio*; espagn. *missivo*; du lat. *missum*, supin de *mittere*, envoyer (voy. *METTRE*).

|| MISTENFLÛTE (mi-stan-flu-7), s. m. Terme









tendue, de même l'instinct et la pensée sont des attributs de la substance, *DE LA VERTUE, M. de S. S. p. 10. L'âme seule mode, il ne peut...*

1. **MODE** (mo-d'), s. m. || 1° Terme de philosophie. Manière d'être qui ne peut exister indépendamment des substances, quoiqu'elle puisse être conçue à part abstraitement. Le mode est un accident que l'on conçoit comme résultant de quelque substance, *ÉT. DE LA VERTUE, M. de S. S. p. 10.*

2° Terme de métaphysique. Ce qui est conçu comme mode, est ce qui est produit par elle-même ses propres modalités, *ÉT. DE LA VERTUE, M. de S. S. p. 10.*

— **ETYM. Modus.**

1. **MODE** (mo-d'), s. m. || 1° Terme de philosophie. Manière d'être qui ne peut exister indépendamment des substances, quoiqu'elle puisse être conçue à part abstraitement. Le mode est un accident que l'on conçoit comme résultant de quelque substance, *ÉT. DE LA VERTUE, M. de S. S. p. 10.*

2° Terme de métaphysique. Ce qui est conçu comme mode, est ce qui est produit par elle-même ses propres modalités, *ÉT. DE LA VERTUE, M. de S. S. p. 10.*

3° Terme de grammaire. Non donné aux différentes formes du verbe employées pour affirmer plus ou moins la chose dont il s'agit, et pour exprimer non pas le temps, mais les différents points de vue auxquels on considère l'existence ou l'action. Les modes sont, en français, l'indicatif, l'infinitif, le subjonctif, le conditionnel, l'imperatif et le participe. Les modes s'accordent entre eux, c'est-à-dire que, dans deux propositions qui se commandent, si la première est au présent, la seconde doit être mise au présent; si la première est au passé, la seconde doit être aussi au passé. *ÉT. DE LA VERTUE, M. de S. S. p. 10.*

4° Terme de musique. Manière de chanter ou de jouer. Il faut déterminer la modalité.

que mode; s° par la modalité, c'est-à-dire par la manière dont la voix se soutient dans le chant; s° par la disposition des notes, sicut et les intervalles; s° par la manière dont la voix se soutient dans le chant; s° par la disposition des notes, sicut et les intervalles; s° par la manière dont la voix se soutient dans le chant; s° par la disposition des notes, sicut et les intervalles.

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Les modes sont de cinq sortes : la première s'appelle indicative... *ESTIENNE, Gramm. franç. p. 28, dans LACUNE. Et qui chante en mode pastorale Ce que voudray de ma flûte rurale, MABOT, p. 17, 2.*

— **ETYM. Prov. mo, s. m., mode de verbe; du lat. modus. Mode, s. m.** n'appartient point à l'ancienne langue. Au XVI<sup>e</sup> s. c'est plus tard qu'on a distingué le mode et la mode. *Modus, au sens de mode de verbe, avait donné musus (roy, c. m. l.).*

2. **MODE** (mo-d'), s. f. || 1° Manière, faiblesse. Nature qui sert à chacun à sa mode, *ÉT. DE LA VERTUE, M. de S. S. p. 10.*

2. **MODE** (mo-d'), s. f. || 1° Manière, faiblesse. Nature qui sert à chacun à sa mode, *ÉT. DE LA VERTUE, M. de S. S. p. 10.*

soull. *Sat. VIII.* Une femme surtout d'instinct à la mode, *10. ib. 7.* On n'y peut plus... *ÉT. DE LA VERTUE, M. de S. S. p. 10.*

2. **MODE** (mo-d'), s. f. || 1° Manière, faiblesse. Nature qui sert à chacun à sa mode, *ÉT. DE LA VERTUE, M. de S. S. p. 10.*

... de mod. Les ou à fait... on se pro- dans le beau... de sa main, du Verney. Les ans à la mode, se dit des... de l'art à qu'à ceux qui peu- vent leur rendre service. Au ré... de sentir les... d'un an... premier que avant lui... il faut... ne ce n'est pas aimer à la mode, 1812, liv. v, 101. Il est de mode, c'est-à-dire la mode veut... la Bible est de mode; P... y le... et... Nabuched. || 3° Terme de cuisine. Le... ragot fait d'une pièce de bon... de gros lard, avec des carottes. || Tripas à la mode... d'... les tripes qui est... de Cass... au pluriel, al-... les... ino parures à la mode; mais, dans... p... Il ne se dit qu'en parlant de ce... des dames. La France fournit... les... une infinité d'... qui se fabri- que... ses manufactures mieux qu'en aucun... du monde, Vauven, *Dime*, p. 27. Voyez... ustements, jupes étroites, jupes en lan-... autres en clocher, collets sur le nez, cap-... sur la tête, et toutes les modes les plus... les, *Mary la Double surprise de l'Amour*,... voyant des marchands de modes vendre aux... rubans, J. J. Rousseau, *Em. III*. N'entendons... à aucunes règles les lions rayés, mou-... brochés, gazes, mignonnettes et autres toiles de... *Lett. pat. du 30 sept. 1780, Picardie*. Elle dit... dire que l'honneur de voir madame, et... montrer des modes nouvelles, *Oxalis, Théât. d'Alce. les Dangers du monde*, 1, 4. || Tenir les... et la nouveauté, vendre des chapeaux, des... de modes, des étoffes nouvelles. || Aujourd'hui, modes ne se dit plus guère que des chapeaux et... sures. Une marchande de modes est une fai-... de chapeaux. || 5° Terme de point d'Alençon. Nous... à tous les jours qui font l'ornement du... d'Alençon, dans la dentelle-réseau. || 6° An-... nom d'une espèce de serge. Serges en coton... mode, *Tabl. annexé aux lett. pat. du 30 sept. 1780, Châlons*. || Proverbes. Chacun vit à sa mode, c'est-à-dire chacun en use comme il lui plaît dans... qui le regarde. || Les fous inventent les modes, les sages les suivent. — HIST. XV<sup>e</sup> s. Au barbier qui la barbe oste, Qui... barbe oste, Et à la mode qui trotte, Qui me la... a, *Asselin*, v. || XVI<sup>e</sup> s. Sur les autels couverts... parements Qui sont beaux lits à la mode ordi-... *MAYOT*, 1, 147. On luy reprocha que c'est-... à la mode du regard, pour n'y pouvoir... *MAYOT*, 1, 141. À la mode de quoy [à la ma-... d'] nous sommes instruits, il n'est pas... *MAYOT*, 1, 142. Comme nous avons dit et... entendre de sa mode du muscle d'opérer, *MAYOT*, 1, 10. Il n'est et pas... au pere de nourrir... à sa mode, ainsi que luy sembloit, *MAYOT*, 1, 32. Jeune, belle, gentille, débauchée, de mode... cet homme devint tant amoureux de ses bonnes... *Nuits de Strepérole*, t. II, p. 122, dans LA... (chacun à sa mode, et les années à l'antique... *LENOUX DE LUCY, Proc. t. II, p. 222*. — ETYM. *Modèle*. MODÉLAGE (mo-de-la-'), s. m. Terme de scul-... Opération de celui qui modéle. Ce nom de gal-... indique la production électrique d'un... au moyen de parties dépendantes passible... par l'agent voltaïque; c'est, en un mot, la... le modelage ou moulage électrique, *PAR-... Revue des Deux-Mondes*, 14 mai 1841, p. 610. — ETYM. *Modeler*. MODÈLE (mo-dè-'), s. m. || 1° Objet d'imitation... modèle d'écriture, de broderie. Suivre, imiter le... la Salomon le bâtir [le temple] sur le modèle de... de tabernacle, *BOSSU, Hist. II, 4*. Étudiez la cour et... la ville; l'une et l'autre est toujours en... les fertiles, *BOSSU, Art p. III*. Si du même l'im-... la nature féconde Sur un modèle égal ayant fait les... *Scyllas*, IV, 1. || Fait d'un certain... fait d'une certaine façon. Il est bien diffé-... d'être fidèle à de certains motifs tels d'un... modèle, *NOU, Tert. II, 3*. OÙ la fortune a-... MIV en vos mains l'époux d'un bizarre mo-... *BOSSU, Démocr. IV, 7*. || 2° Personne qui, dans un atelier de peintre ou de sculpteur, se pose, dans un autre, pour être copiée ou peinte. J'ai connu un jeune homme plein de goût, qui, au lieu de jeter le moindre trait sur la toile, se met-... à genoux, et disait: Mon Dieu, donnez-moi de... le, *BOSSU, Essai sur la peint. ch. I*. || 3° Pour le modèle, mettre une personne dans les attitudes qui conviennent à la figure qu'on veut faire. Oui, vraiment, c'est un art, et un grand art que de po-

ser le modèle, *NOU, ib.* || Être fait comme un mo-... dèle, être bien fait, avoir toutes les parties du... dans des proportions régulières et élégantes. || 3° Terme de sculpture, d'architecture et de plu-... autres arts. Représentation, en terre ou en... une autre matière d'un ouvrage à exécuter. Un mo-... de terre, de cire, ou un modèle en terre, en... cire. Modèle de vaisseau, de canon. Le modèle de... l'architecte est trop pour, parce que le bâtiment, re-... regardé ensuite à une plus grande distance, fait un... et tout différent, et que la perspective aérienne... en change les proportions, *NOU, Temple du goût*. || Dans le commerce de certains arts, on appelle... les statues, les groupes, les sujets qui ap-... partient à telle ou telle maison. Cette statue est... un modèle de la maison Barbodienne. || 4° Mo-... dèle de fabrication, sorte de table qui sert à cou-... per les pains de savon. || Grande glace doucie... sur laquelle on assemble plusieurs glaces, pour... qu'elles présentent une surface unie, et qu'on scelle... ensuite en ambre pour les polir toutes à la fois. || Se dit, chez les teinturiers, des écheveaux de soie... et de laine cramoisie sur lesquels ils doivent faire... les épreuves des teintures. || 5° Fig. Co qui est pour... les choses d'esprit ou pour les choses morales l'é-... valent des modèles dans les arts. Le second Théo-... dore avait plusieurs modèles [des empereurs sans au-... torité]; Sa sœur à cinquante ans le tenoit en tutelle, *CORN. Antioch. 1, 2*. Si mon maître n'est point un as-... sez bon modèle, J'ai du moins ouvert le chemin; D'autres pourront y mettre une dernière main, *LA... FONT, Fabel. XI, Épilogue*. Votre homme, à dire vrai, n'est pas de ce modèle [des vrais dévots], *NOU, Tert. 1, 6*. Là, votre prudence et vos éclats de zèle... Ne furent pas cités comme un fort bon modèle, *NOU, Més. III, 4*. Il y a un certain modèle d'agrément et... de beauté qui consiste en un certain rapport entre... notre nature, faible ou forte, telle qu'elle est, et... la chose qui nous plaît; tout ce qui est fermé sur ce... modèle nous agré... tout ce qui n'est point fait sur... ce modèle déplaît à ceux qui ont le bon goût, *PASC. Pens. VII, 36, éd. MAYOT*. Jésus-Christ, que les deux... Testaments regardent, l'Antien comme son aîné, le... Nouveau comme son modèle; tous deux comme leur... centre, *NOU, ib. XVII, 10*. L'éclat de la véritable équité... aurait assujéti tous les peuples, et les législa-... teurs n'auraient pas pris pour modèle, au lieu de... cette justice constante, les fantaisies et les capri-... ces des Perses et Allemands, *NOU, Pensées, t. I, p. 254, éd. LAHARPE*. Que je consacrasse la mémoire... de ses vertus, et que je vous proposasse, comme en... un tableau, le modèle de sa sainte vie, *BOUR-... GOING*. Calvin l'a [une confession de foi] composée... autant qu'il a pu sur le modèle des anciennes apo-... logies de la religion chrétienne, présentées aux em-... pereurs qui la persécutaient, *NOU, 5<sup>e</sup> écriv. 63*. La... reine pleine de foi [lors de la maladie du Dauphin]... ne se propose pas un moindre modèle que Marie;... Dieu lui rend aussi son fils unique... *NOU, Mar.-Thér.* On gardait ses lettres comme le vrai modèle des... pensées raisonnables et de la pureté de notre lan-... gue, *FLUCH. Mém. de Mont. ...* Ce guide fidèle [Mil-... herbe] Aux âmes de ce temps sort encor de mo-... dèle, *NOU, Art p. 1*. J'étais né pour servir d'exemple... à la coltre, Pour être du meilleur un modèle accompli, *NOU, And. v, 4*. David... Me parait des grands rois le... plus parfait modèle, *NOU, AIA. IV, 2*. Que m'importe, après tout, que Neron plus fidèle d'une longue vertu... laime un jour le modèle? *NOU, Brit. I, 1*. Votre règle... aux nœuds doit servir de modèle, *NOU, Fich. II, 3*. Celui qui commande doit être le modèle de tous les... autres, *NOU, Tél. XII*. Nos vaines v... enent en cher-... cher chez nous les modèles [du luxe], *NOU, Pandé. St Louis*. Il n'y avait point de monarchie sur ce... modèle-là, *NOU, Exp. II, 2*. Il [le roi de Prusse]... est né pour être, je ne dis pas le modèle des rois, cela... n'est pas bien difficile, mais le modèle des... *NOU, Lett. Thiers, 30 août 1740*. On ne plaist... que l'éloquence est corrup-... te, quoique nous ayons des modèles presque en... tous les genres, *NOU, Dict. phil. Style*. La cour devait... le centre des plaisirs et le modèle des autres cours, *NOU, Louis XIV, 22*. Il adorait des anciens qui se... gardaient bien d'écrire l'histoire comme eux ne... craint point de nous répéter qu'ils sont nos modèles... en tout genre, *NOU, Mélanges, etc. I, v. Mod.* sur l'Aut. Je ne me place point parmi ces grands... modèles, *NOU, J. CHAN. Charles IX, III, 1*. || C'est un... modèle, se dit d'une personne qui a de grandes... vertus, de grandes qualités. De tout ce nouveau... monde Alzire est le modèle, *NOU, AIA. I, 1*. — REM. Colbert écrivait model: L'intention du... roi est qu'il soit fait en chacun arsenal des models

ou fait d'un vaisseau de chacun des chaq rangs... COLBERT, 1678, dans JAL. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Quand le ciel te fit maître, il rom-... pit la modale, *NOU, 247*. Je ne t'ay pas dit que par le... plan et pourtrait [de ma fortresse] on peut juger le... total; mais, avec le plan et pourtrait, j'ay adjousté... qu'il est requis faire un modèle, *NOU, Faisset, 127*. — ETYM. Ital. *modello*, dérivé d'un lat. *scilicet model-... lus*, d'un motif de modus (voy. *NOU, 1*). MODÈLE, FIE (mo-de-lé, léal), part. passé de mo-... deler. || 1° Formé d'après un modèle. Le loup, tant à... l'extérieur qu'à l'intérieur, ressemble et sort au chien... qu'il paraît être modéle sur la même forme; cepen-... dant il n'offre tout ou plus que le revers de l'em-... preinte, *NOU, Quadrup. t. II, p. 187*. || 2° S. m. Terme... de peinture et de sculpture. Représentation, imitation... des formes. Un beau modéle. || Dans le langage didac-... tique, forme imprimée par quelque action. Le... lèvement des Andes est le dernier qui ait contribué... à donner à la surface terrestre son modéle actuel, *NOU, QUADRUP. ET LAPOST. Revue des sciences*, p. 92. — MODÉLER (mo-dè-lé) La syllabe de prend un ac-... cent grave, quand la syllabe qui suit est muette: je modéle, je modéliserai, r. a. || 3° Terme de scul-... pture. Représenter par un modéle en terre molle, en... cire, en plâtre. Modeler une statue en terre, en... cire. Il [le diable] prend une argile enroulée, Il en modéle un chef-d'œuvre naissant, *NOU, Crépi-... nade*. || Absolument. Le sculpteur a passé toute la... nuit à modeler. || 4° Représenter en petit un grand... ouvrage. || 5° Tirer en creux, faire des moules sur les... beaux ouvrages de l'antiquité ou autres; en ce sens... on dit plutôt mouler. || 6° Terme de peinture. Ren-... dre exactement, par le moyen du clair-obscur, le... relief des figures, les méplats et les détails du sys-... tème musculaire. || Absolument. Ce peintre modéle... très-bien. || 7° Donner la forme extérieure. L'océan a... contribué pour sa part à modeler le globe. || Par ex-... tension. L'intelligence qui dirige nos mouvements [de... la matière] et qui modéle ses diverses figures, *NOU, Phil. Hamél. sur Path. II*. || 8° Fig. Régler, conformer. Le gouvernement fut modéle sur celui de la métro-... pole, *NOU, RAYNAL, Hist. phil XVIII, 7*. On y voit [dans une... pièce] un marquis ridicule, avantageux et poltron, sur lequel Regnard paraît avoir modéle celui du... Joueur, *NOU, LA HARPE, Cours de litt. t. VIII, p. 290*, dans *ROBERTSON*. || 9° Se modeler, r. réfl. Se régler, se conformer. Les jeunes animaux se modèlent sur... les vieux, *NOU, Dict. nat. anim. Enc. t. V, p. 366*. Du fond de l'Roosse, il [Robertson] se modéle sur... le langage des écrivains tout à fait anglais qui vi-... vaient au milieu de la ville de Londres, *NOU, VILLEM. Littér. franç. XVIII<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> part. 4<sup>e</sup> leç.* — ETYM. *Modèle*. † MODÉLEUR (mo-de-leur), s. m. || 1° Terme de... beaux-arts. Celui qui modéle. J'ai vu peindre Latour, Il est tranquille et froid; il ne se tourmente point, il ne souffle point, il ne halète point; il ne fait au-... cune de ces contorsions du modéleur enthousiaste, *NOU, MEX. Selon de 1767, Enc. t. XIV, p. 247*, dans *ROBERTSON*. || 2° Par analogie. Celui qui fait des mo-... dèles de machines. — ETYM. *Modeler*; ital. *modellatore*. MODÉNATURE (mo-dé-na-tu-r'), s. f. Terme d'ar-... chitecture. Proportion et gabas des moulures d'une... corniche. La modénature détermine le caractère... des divers ordres d'architecture, *NOU, Dict. de l'Académie*. — ETYM. Ital. *modenatura*, de *modeno* ou *mo-... dino*, moule, du latin *modulus* (voy. *NOU, 1*, s. m.). † MODÉRANTISME (mo-dé-ran-ti-s-m'), s. m. S'est dit, pendant la Révolution française et plus... tard, de l'opinion de ceux qui sont modérés, qui... combattent les opinions extrêmes, ardentes. Depuis... trop longtemps, le *Patriote douzein* [un journal... d'opposition] était emboité dans les eaux du modérantisme, *NOU, DE BRAS. Un homme sérieux*, § v. — ETYM. *Modérant*, de *modérer*. † MODÉRANTISTE (mo-dé-ran-ti-st'), s. m. Partisan du modérantisme. — MODÉRATEUR, TRICE (mo-dé-ra-teur, tri-c'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui modère, qui dirige, qui règle. Étant, comme vous êtes, modérateur des... mœurs et de la police, *NOU, BAILL. liv. V, lett. 1*. Vous leur avez donné un conseil de trois cents sénateurs... qui servent d'inspecteurs de leur conduite et de... modérateurs de leur autorité, *NOU, Néol. rom. II, 164*. Elle est l'esclave plutôt que la modératrice... des événements, *NOU, Carême, Vocat.* Ils [les par-... lements] partageront la souveraineté; ils en seront... les modérateurs suprêmes, *NOU, BARRIS, Collection, t. III, p. 76*. Bossuet et Swift oublièrent que le... conseil suprême de censure grammaticale changeant... comme le public, et qu'à la longue les modérateurs



... de J... s'il les fait loger sous...  
... de l'âme ne peut s'exprimer que par des images...

— EYM. Espagn. et ital. moderno; du lat. modernus, d'après l'adverbe modernus, etc.  
... il a été fait de moderne, etc.

MODERNE, ÉE (mo-dèr-né, née), part. passé de moderniser. Un édifice moderne.

MODERNEMENT (mo-dèr-né-man), adv. D'une façon moderne. On n'a pu voir ces anciennes et primitives...  
... établis, telles qu'elles sont aujourd'hui.

MODERNER (mo-dèr-né), v. e. Terme d'architecture. Restaurer, pour de nouveaux usages et dans un goût moderne, un ancien édifice.

— EYM. Moderne.

MODERNISER (mo-dèr-né-zé), v. e. Néologisme. Donner un caractère moderne, une tournure moderne.

— EYM. Moderne.

MODERNISTE (mo-dèr-né-si), s. m. Celui qui aime les temps modernes au-dessus de l'antiquité. Vous, moderniste, vous me montrez une...  
... 1. J. rouss. Lett. d M D... 1789.

MODERNITÉ (mo-dèr-né-té), s. f. Néologisme. Qualité de ce qui est moderne. D'un côté, la modernité la plus extrême; de l'autre, l'imur austère de...  
... 1847.

MODESTE (mo-dè-sté), adj. 1° Qui a de la modestie, qui ne donne pas dans l'exces. Avec ses amis aussi modestes que lui, sous le Tellier. Pour rendre votre peuple modeste dans sa dépense, rev. Tél. xi. En parlant des choses, qui ne sont pas par le faux sou. Ceci est une évaluation...  
... 2° En parlant des choses, médiocre, simple, sans éclat. Renfermé, à l'exemple de ses peres, dans les modestes emplois de la robe, sous le Tellier. Son habillement était beaucoup plus que modeste, MONTESQ. Lett. pers. 10. C'est ici où on voyait...  
... 3° Qui a de la modestie, en parlant des personnes. Jamais on ne m'a vu triompher de ce bruit, j'y suis assez modeste, MOL. Éc. 1. 1. Comme l'univers n'a rien de plus grand que les grands hommes modestes, sous Corneil. On a dit aussi dans le xv<sup>e</sup> siècle modesteté.  
... 4° Qui a de la pudeur, de la décence, en parlant des personnes. Il faut qu'une femme soit modeste. En parlant des choses, qui est contraire à la vanité. Il faut que le langage...  
... 5° Qui a de la pudeur, de la décence, en parlant des personnes. Il faut qu'une femme soit modeste. En parlant des choses, qui est contraire à la vanité. Il faut que le langage...  
... 6° Qui a de la pudeur, de la décence, en parlant des personnes. Il faut qu'une femme soit modeste. En parlant des choses, qui est contraire à la vanité. Il faut que le langage...

— EYM. Lat. modestus. Comme moderari est pour moderari, modestus en est le participe à côté de moderatus, comme secutus à côté de secutus (voy. MODERER).

MODESTEMENT (mo-dè-ste-man), adv. D'une manière modeste. Il s'en suit que vous commanderez modestement et humblement, et qu'on vous

obéira fidèlement et promptement, MONTAIG. 3<sup>e</sup> dim. après Pdq. Dominic. t. II, p. 80.

— EYM. Modeste, et le suffixe ment.

MODESTIE (mo-dè-sté), s. f. 1° Retenue à l'aide de laquelle on ne tombe pas dans l'exces. Il y a d'une grande modestie dans sa dépense, dans sa conduite. 2° Retenue dans la manière de penser et de parler de soi. Vous avez raison de supprimer la modestie de Pauline (fille de Mme de Grignan); elle serait usée à quinze ans, une modestie prématurée et délicate pourrait faire de méchants effets, sur. 26 oct. 1879. Votre modestie vous a trompé, aussi bien que tant de saints hommes qui ont cru qu'ils se cacheraient éternellement en se jetant dans les places les plus inconnues, sous. Corneil. Comme, tant qu'il a vécu sur la terre, la seule autorité de sa modestie supprimait les marques d'estime, id. ib. La modestie est bel et bien enclenchée à propos; Mais hors de son endroit c'est la vertu des sottis, BOUHAULT, Éloge de la cour, iv, 2. La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau: elle lui donne de la force et du relief, LA BAUT. II. Rien ne fait plus d'honneur au prince que la modestie de son favori, id. x. Certains hommes, contents d'eux-mêmes, de quelque action ou de quelque ouvrage qui ne leur a pas mal réussi, et ayant ouï dire que la modestie sied bien aux grands hommes, osent être modestes, contrefont les simples et les naturels, id. II. Il y a des modestes artificieuses et étudiées qui couvrent un orgueil secret, BOLLIN, Traité des Ét. v, 1<sup>er</sup> part. § 6. La modestie est le seul éclat qu'il soit permis d'ajouter à la gloire, VUCCOS, Consid. mœurs, ch. 6. Il rapporte deux lettres de saint Grégoire, pour montrer avec quelle modestie il écrivait non-seulement aux rois de France, mais aux exarques d'Italie, VOLT. Dict. phil. Décrites. Ô hommes, enfants de la vanité! votre modestie est orgueil; la plus pure est celle qui est la moins corrompue par la secrète complaisance du cœur, id. Panég. de St Louis. 3° Pudeur, décence. Un prince qui ne savait que c'était d'enlever les femmes à leurs maris et méritait d'être proposé pour exemple de modestie à tous les siècles, FERRAT, Tacite, 342. Mettez dans vos discours un peu de modestie, ou je vais sur le champ vous quitter la partie, MOL. Tart. III, 3. Et [je] m'emporte au delà de cette modestie dont jusqu'à ce moment je n'étais point sortie, ac. Mithr. iv, 4. Cette fierté qu'on nous soutient la modestie, dans mon cœur à ce point ne s'est pas démentie, VOLT. Zéire, I, 1. Contenance modeste. Il faut en sa présence un peu de modestie, COAN. Scier. v, 6. 4° Plur. Actes inspirés par la modestie. Au milieu de ces modesties de Luther [soumission aux puissances], il échappait des paroles de menace et de violence qu'il ne pouvait retenir, sous. 1<sup>er</sup> avert. 6. 5° Nom d'un mouchoir (voy. MÔSTRE, n<sup>o</sup> 6).

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Par la modestie et attempance des tribuns, BRACHÈRE, f<sup>o</sup> 92. 17<sup>e</sup> s. Qui l'eust jamais pensé qu'une femme de ville, avec sa modestie et ses douces façons... DESROUTES, Diverses amours, xv. Reformation de mœurs et grande modestie, MONT. I, 349.

— EYM. Lat. modestia, de modestus, modeste. On a dit aussi dans le xv<sup>e</sup> siècle modesteté.

MODÈSE (mo-dè-zé), s. f. Terme de point d'Alençon (d'ancienne resau). Ouvrière qui fait un point particulier et varié de formes dans l'intérieur des fleurs, ou dessin réservé pour être à jours.

— EYM. Mode 2.

MODICITÉ (mo-di-si-té), s. f. Qualité de ce qui est modique. La modicité de son revenu ne lui permet pas de faire une grande dépense.

— EYM. Lat. modiculus, de modicus, modique.

MODIFIABLE (mo-di-fi-a-bi), adj. Qui peut être modifié.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Modifiable, CORRAYE.

MODIFIANT, ANTE (mo-di-fi-an, an-té), adj. Qui modifie. Les formes modifiantes ou tronçatures d'un cristal.

MODIFICATEUR, TRICE (mo-di-fi-ka-teur, tri-sé), adj. Qui est propre à modifier. Cause modificatrice. Les agents modificateurs. S. m. Ce qui est propre à modifier. Les modificateurs des êtres vivants.

— EYM. Modifier.

MODIFICATEUR, IVE (mo-di-fi-ka-tif, ti-ve), 1<sup>er</sup> Ad. Qui a le vertu de modifier. Un terme modificatif. Une proposition modificative. 2<sup>e</sup> S. m. Terme de grammaire. Mot qui détermine le sens des autres. Les adverbes sont ordinairement des modificatifs.

— EYM. Modifier.

MODIFICATION (mo-di-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), s. f. 1<sup>er</sup> Terme didactique. Changement qui s'opère dans la manière d'être d'une substance.

Il faut toujours se souvenir que les modifications de l'âme ne peuvent s'exprimer que par des images physiques. On dit la forme de l'âme, de l'esprit, VOLT. Dict. phil. Fermé. Tout ce que nous sentons ne nous paraît que comme des modifications intérieures de notre moi, LUTT-TRACY, Instit. sc. mor. et pol. t. III, p. 510. Quelle que soit la modification subie par les rayons qui traversent une plaque de cristal de roche... NOT, Instit. Mm. science. 1812, 1<sup>er</sup> sem. p. 320. 2<sup>e</sup> Dans le langage général, changement qui s'opère ou qui n'opère dans une chose quelconque. Opinion susceptible de beaucoup de modifications. || Terme de musique. Modifications des accords, nom donné au doublement des notes, rapprochement de quelques notes, renversement, prolongation et retard, pédale, notes de passage, etc.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Il requiert que l'edict soit observé sans restriction de modification aucune, COAN. Mémoires, p. 666.

— EYM. Provenç. modification; esp. modificacion; ital. modificazione; du lat. modificacionem, de modifier, modifier.

MODIFIER, ÉE (mo-di-fi-é, ée), part. passé de modifier. Une seule partie modifiée dans un tout aussi parfait que le corps d'un animal suffit pour que tout se ressent en effet de cette altération, serv. Quodrup. t. v, p. 64. || Articles modifiés, propositions modifiées, articles, propositions qu'on a atténués, corrigés.

MODIFIER (mo-di-fi-é), je modifie, nous modifions, vous modifiez; que je modifie, que nous modifions, que vous modifiez, v. a. 1<sup>er</sup> Terme didactique. Changer la manière d'être. Modifier une substance. La chaleur et le grand froid diminuent la vertu magnétique des aimants et des lers aimantés, on modifiant leur état, serv. Min. t. IX, p. 197, dans POISSON. || Terme de grammaire. Ajouter quelque modification ou circonstance à un mot, en restreindre, en particulariser le sens. L'adverbe modifie l'action que le verbe exprime. 2<sup>e</sup> Changer, corriger une chose en quelqu'une de ses parties. On faut-il faire donc pour le modifier [un amour qu'on trouve trop grossier]? ra. COAN. L'Amour à la mode, iv, 1. L'homme est aux prises avec la nature; sans cesse il la modifie, et sans cesse il est modifié, AARNA, Hist. phil. XII, 6. Ils sont assez jeunes pour pouvoir être encore modifiés par nos conseils, AARNA, Corinne, xvi, 2. 3<sup>e</sup> Modérer, atténuer. Modifier une peine, une amende. Il est très-évident que la loi peut modifier ou changer, comme il lui plaît, l'étendue de cette autorité ecclésiastique, VOLT. Dict. phil. Droit canonique. Il me semble que Votre Majesté pourrait modifier à quelques égards la supériorité qu'elle donne à Bayle et à Gassendi sur Descartes et sur Leibnitz, PALMISTY, Lett. au roi de Prusse, 3 nov. 1764. 4<sup>e</sup> Modifier, v. réfl. Être modifié, changé, atténué. Les éléments de cette matière sont les mêmes; elle se modifie selon les différents moules où elle passe, comme un métal en fusion devient tantôt une urne, tantôt une statue, VOLT. Newton, 1. 6. Sa sensibilité [du chien], sa docilité, son courage, ses talents, tout, jusqu'à ses manières, s'est modifié par l'exemple et modelé sur les qualités de son maître, serv. Chien.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Les tribuns modifierent sa peine, BRACHÈRE, f<sup>o</sup> 46, verso.

— EYM. Provenç. et esp. modifier; ital. modificare; du lat. modificare, de modus, manière, mesure (voy. MODÈRE), et facere, faire.

MODILLON (mo-di-lion), m. modillions, et non modillon, s. m. Terme d'architecture. Petite console propre aux ordres ionique, corinthien et composite, posée sous le larmier des corniches, et servant à soutenir la sautoie. || Terme de menuiserie. Espèce de petite console ou partie sautoie et contournée qui se fait soutenir la larmier d'une corniche.

— EYM. Ital. modiglione, de modo, façon (voy. MODÈRE).

MODIOLAIRE (mo-di-o-lé-ri), adj. Terme didactique. Qui a la forme d'un moule de roue.

— EYM. Lat. modiolus (voy. MODÈRE).

MODIQUE (mo-di-ki), adj. Qui est de peu de valeur, ou tout au moins d'une valeur modérée. Les Grecs étaient précédemment ce que sont aujourd'hui les Helvétiens, qui louent leur service à leur courage aux princes leurs voisins, mais pour une somme trois fois plus modique que n'était la solde des Grecs, VOLT. Dict. phil. Lénophon. Et ce modique champ le lie à son pays, M. S. CHEN. Grecques, II, 3.

— EYM. Lat. modicus, de modus, mesure (voy. MODÈRE).

MODIQUEMENT (mo-di-ki-man), adv. D'une manière modique. Une place attribuée modiquement.

— EYM. Modique, et le suffixe ment.



moellon travaillé avec la pointe, et servant  
 aux voûtes, aux fûts, etc. || Moellon  
 celui qui a le plus de lit, et où il y a moins  
 de mortier pour le lier. || Moellon de plat, celui  
 qui est joint sur son lit dans les murs qu'on érige à  
 Paris. || Moellon en coupe, celui qui est posé de  
 biais dans la construction des voûtes. || Mauvais  
 moellon, sorte de calcaire tendre. || 3° Dans les  
 constructions tendres de glaces, dalle, pierre dont on se  
 sert pour polir et qu'on fait mouvoir en tout sens,  
 par l'interposition d'eau et de sable ou de poudre  
 sur la face des pièces de marbre, des glaces,  
 des miroirs, etc.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. En la ville y avoit un noble  
 moellon; Il rueroit tout jus la pierre et le moillon,  
 à la fin que François n'y prenoit mansion, *Guicel.*  
 v. 3133. || XVI<sup>e</sup> s. Es carrieres de Paris, leadites  
 tendres sont appelées moellons, à cause  
 qu'elles sont mal condensées, PALISSOT, 202. Ne  
 peuvent estre basties... d'autres matieres que de  
 pierres tendres soit appelées moellons, à cause  
 qu'elles sont mal condensées, PALISSOT, 202. Ne  
 peuvent estre basties... d'autres matieres que de  
 pierres tendres soit appelées moellons, à cause  
 qu'elles sont mal condensées, PALISSOT, 202.

— ETYM. Wallon, moellon, moillon; Hainaut,  
 moillon. Origine incertaine. Palissy, comme on voit  
 à Paris, le titre de moelle, à cause que cette  
 pierre est tendre. Scheler est disposé à y rapporter  
 le mot moillon, le sardo mullone, pierre servant de  
 moellon, las. Grandgagnage le titre du verbe wallon  
 moeller, moëler, qui veut dire bloquer, remplir de  
 mortier; lequel verbe, à son tour, vient de moër,  
 moelle de l'un (voy. moelle 2). Il y a dans le lan-  
 guage de la maçonnerie le mot moëys qui signifie  
 la pierre tendre d'une pierre dure; moellon y tient  
 lieu. On remarque que l'historique n'a pas de textes  
 au delà du XIV<sup>e</sup> siècle, et que moellon, écrit toujours  
 moellon, n'est que de deux syllabes, ce qui concorde  
 avec l'étymologie par moelle.

MOELLONAILLE (moi-lo-nâ-ll'), Il moullées),  
 s. f. M. aus moellons.  
 MOELLONIER (moi-lo-nié), s. m. Coin dont on  
 sert pour diviser la pierre.  
 — ETYM. Moellon.  
 MOETTES (mo-d-1'), s. f. Terme d'agriculture.  
 Les bois à longs mancherons, dont on se  
 sert pour écharbonner.

MOEUR (mouf), s. m. Terme de grammaire. An-  
 cien nom des modes des verbes. S'il s'agit de grec,  
 et dans les commencements, il faut que le ré-  
 gime soit en état de rendre raison de chaque  
 mot, où il est, en quel sens et pourquoi, en quel  
 temps, en quel lieu... SOLLIN, Œuv. t. III, p. 200,  
 M. DE LAUNAY, 1683.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Mueque ou armonie selon tel  
 mouf doriste [dorian], frigiste [phrygien], etc.  
 — ETYM. Lat. modus, mode (voy. mode 1); le d  
 est changé en f, changement rare, mais dont on a  
 d'autres exemples dans soif de sifis.

MOEURS (meur); plusieurs prononcent meurs,  
 ce sont sentir l's, ce n'est pas une bonne pro-  
 nunciation; l's ne se lie pas: des meur honnêtes;  
 quelques-uns la lient: des meur-x hon-  
 nêtes, s. f. pl. || 1° Habitudes considérées par rap-  
 port au bien ou au mal dans la conduite de la vie.  
 Les mœurs des nations. La France d'avant [avant] ces  
 mœurs, pleine de mœurs et de courages. On n'o-  
 n'aurait assez louer, MALK. II, 6. Enfin chez les chré-  
 tiens les mœurs sont innocentes, COAN. Poly. IV, 6.  
 O temps, ô mœurs! j'ai beau crier, Tout le monde  
 se fait payer, la font. Fabl. XII, 6. La réforma-  
 tion des mœurs, PASC. Pens. XIII, 66, Édit. HAVET.  
 La réforme des choses extérieures ne me consolera  
 pas de l'ignorance de la morale au temps d'afflic-  
 tion; mais la science des mœurs me consolera tou-  
 jours de l'ignorance des sciences extérieures, id. id.  
 VI, 11. L'Église fera une assemblée d'hommes dont  
 les mœurs extérieures soient si pures, qu'elles con-  
 traindent les mœurs des païens, id. Pens. XXIV, 63.  
 J'ai vu de votre dépeche, sans en faire une plus  
 grande, qui serait superflue et contre les bonnes  
 mœurs dont nous faisons profession, sev. 13 juin  
 1622. D'où lui viennent [à l'esprit] des règles im-  
 muables qui dirigent le raisonnement, qui forment  
 les mœurs, par lesquelles il découvre les propor-  
 tions secrètes des figures et des mouvements? BOSS.  
 Consac. IV, 9. Vous ne l'avez pas [la loi]... c'est  
 pourquoi tout tombe en ruine dans vos mœurs, id.  
 Har. Thir. Nos fausses pénitences qui ne sont suivies  
 d'aucun changement de nos mœurs, id. id. Ce sont  
 de jeunes gens dont les mœurs sont assez réglées,  
 MALK. Pensées, t. II, p. 270. Ses mœurs avaient  
 toujours été telles que les forment un grand at-  
 tachement à l'étude et l'heureuse privation du com-

merce du monde, R. N. Nolle. Il est vrai que ce voi-  
 du calcul des loix n'est point à se voir été  
 que très-utile, et qu'il ne faudroit pas d'autre preuve  
 d'un grand génie que de l'avoir fait; mais enfin il  
 vaut mieux ne l'avoir pas fait, et par rapport au  
 genre, et par rapport aux mœurs, id. Leibnitz. Les  
 mœurs publiques devenues des scandales publics,  
 MALK. Carême, Motifs de conc. Il ne faut pas être  
 étonné, si les législateurs de Lacédémone et de la  
 Chine confondent les loix, les mœurs et les ma-  
 nières; c'est que les mœurs représentent les loix, et  
 les manières représentent les mœurs, MONTESQ.  
 Esp. XII, 10. Il y a cette différence entre les loix et  
 les mœurs, que les loix régissent plus les actions du  
 citoyen, et que les mœurs régissent plus les actions  
 de l'homme, id. Esp. XII, 10. Il [Brutus] changera  
 de mœurs en changeant de fortune, volt. M. de  
 Cés. I, 1. Caton forma les mœurs, Caton seul est  
 son père, id. Mort de Cés. III, 2. Gouvernant sans  
 conquête, et régissant par les mœurs, id. Orphel. IV,  
 2. Avant que de parler de mœurs, commençons par  
 déterminer les différentes idées qu'on attache à ce  
 terme; car, loin d'avoir des synonymes, il admet  
 plusieurs acceptions: dans la plus générale, il si-  
 gnifie les habitudes naturelles ou acquises pour le  
 bien et le mal, DECCLOS, Consid. mœurs, ch. 1. Les  
 mœurs, en parlant d'un particulier et de sa vie pri-  
 vée, ne signifient autre chose que la pratique des  
 vertus morales, ou le dérèglement de la conduite,  
 suivant que ce terme est pris en bien ou en mal, id.  
 id. Il désigne ces actions de l'être intelligent  
 par les termes d'actions morales ou, plus briève-  
 ment, par celui de mœurs, pour les distinguer des  
 actions purement machinales et de celles qui n'ont  
 pas une liaison sensible avec la pratique ou le bon-  
 heur, BONNET, Œuv. mêlées, t. XVIII, p. 225, dans  
 ROBERTS. || Certificat de vie et de mœurs, de vie et  
 de mœurs, de bonne vie et mœurs, certificat attestant  
 qu'il n'y a rien à reprocher à une telle personne.  
 || Faire information de vie et mœurs, se dit de  
 l'autorité judiciaire ou autre qui prend des infor-  
 mations sur la conduite d'une personne. || 3° Ab-  
 solument. Mœurs se dit pour bonnes mœurs. N'avo-  
 ir point de mœurs, en avoir de mauvaises.  
 Un homme, une femme sans mœurs. Les mœurs  
 sans épithète s'entendent toujours des bonnes  
 mœurs, DECCLOS, Consid. mœurs, ch. 1. La saine-  
 té, la paix, les mœurs vont disparaître, volt.  
 Olymp. II, 5. On n'est rien sans les mœurs, id. Pé-  
 lopies, II, 2. Pesez, monsieur, ce mot de mœurs;  
 j'ose vous dire que ni ma famille, ni mes amis, ni  
 la famille des Calas, ni celle des Sirven, ni la petite-  
 fille du grand Cornillon ne m'accuseront de man-  
 quer de mœurs, id. Lett. Dorat, 25 janv. 1707. || Cet  
 homme a des mœurs, c'est-à-dire il est sage, de  
 conduite régulière. || Dans un sens plus restreint, avoir  
 des mœurs, être d'une conduite régulière par rapport  
 aux femmes. Je connaîtrai un homme qui a des  
 mœurs entre cent mille débauchés, J. J. ROUSS. Ém.  
 IV. Le vice auprès des mœurs n'est jamais sans effroi,  
 DECCLOS, Abuser, I, 2. || 3° Il se dit de la manière de  
 vivre, des usages, coutumes, préjugés, qui varient  
 chez les différents peuples et dans les différents  
 siècles. Autres temps, autres mœurs. Il est bon de  
 savoir quelque chose des mœurs de divers peuples,  
 afin de juger des nôtres plus sagement, et que  
 nous ne pensions pas que tout ce qui est contre nos  
 modes soit ridicule et contre raison, ainsi qu'ont  
 coutume de faire ceux qui n'ont rien vu, DECC.  
 Méth. I, 6. La corruption de la raison paraît par-  
 tant de différentes et extravagantes mœurs, PASC.  
 Pens. XIV, 66. Cette maxime, la plus générale de  
 toutes celles qui sont parmi les hommes, que cha-  
 cun suive les mœurs de son pays, id. id. III, 6. Des  
 siècles, des pays étudiez les mœurs, BOSS. Art p. III.  
 Les mœurs, plus que les loix, sont et caractérisent  
 une nation, DECCLOS, Œuv. t. VI, p. 19. Les ama-  
 teurs de l'antiquité, ceux qui se plaisent à comparer  
 les génies des nations, verront avec plaisir combien  
 les mœurs, les usages du temps de Mahomet, d'A-  
 bubeker, d'Omar ressembloient aux mœurs antiques  
 dont Homère a été le peintre fidèle, volt. Mœurs, 6.  
 Aux mœurs de l'Occident faisons cette bassesse,  
 id. Zévir, III, 7. Étudiez vos mœurs avant de les  
 blâmer; Ces mœurs sont vos devoirs: il faut s'y  
 conformer, id. Alz. VI, 2. Les mœurs consistent dans  
 la conformité d'un grand nombre de volontés, id.  
 Opia. des anc. philos. (Thomasius). || Cela est  
 n'est pas dans les mœurs de telle nation, c'est-à-dire  
 cela est, n'est pas conforme aux usages de telle nation.  
 Cette intempérance qui n'est plus même de nos mœurs,  
 MALK. Arant, Noll. || 4° Les habitudes, les inclina-  
 tions des individus. Cet homme a des mœurs sim-

ples, ses mœurs douces. Il était prétre par son  
 sèle, par la gravité de ses mœurs, par l'innocence  
 de sa vie, BOSS. Bourgeois. Chaque âge a ses plai-  
 sirs, son esprit et ses mœurs, BOSS. Art p. III. Que  
 votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvra-  
 ges, N'offrent jamais de vous que de nobles ima-  
 ges, id. id. IV. || 5° Les mœurs des animaux, les  
 habitudes naturelles des différentes espèces d'ani-  
 maux, les habitudes qui résultent de leur instinct.  
 Si un observateur aussi exact que M. de Manoncour  
 ne nous avait pas fait connaître les mœurs de cet  
 oiseau, il ne serait guère possible de le reconnaître  
 à la simple inspection pour un fourmilier, a. 77.  
 Ois. t. VIII, p. 221. || 6° Terme de poétique. Ce qui  
 est conforme aux habitudes morales des pays, des  
 lieux, des personnages qui figurent dans un poème,  
 dans une pièce de théâtre, etc. (on dit aujourd'  
 d'hui plus souvent couleur locale). Les mœurs sont  
 bien gardées dans cette tragédie, dans ce poème.  
 Vous savez en quel état se trouvait la scène fran-  
 çaise, lorsqu'il [Corneille] commença à travailler...  
 les auteurs aussi ignorants que les spectateurs, la  
 plupart des sujets extravagants et dénués de vrai-  
 semblance, point de mœurs, point de caractères,  
 MALK. Disc. d'Arad. franç. On appellera fautes  
 les mœurs d'un poème dans lequel un auteur aurait  
 transféré aux Romains les usages, les coutumes,  
 le culte religieux et tous les préjugés des Grecs,  
 Merveille, 1717, janv. p. 31. Cette pièce de Thomp-  
 son, qui devait nous transporter dans les mœurs  
 poétiques du moyen âge, qui devait montrer un  
 roi d'Angleterre à la croisade, sous les murs de  
 Ptolémaïs... VILLEMARIN, Littér. Tabl. du XVIII<sup>e</sup> siècle,  
 2<sup>e</sup> partie, 2<sup>e</sup> leçon. || Terme de peinture. Le cos-  
 tume, les usages des différents temps, des diffé-  
 rents lieux. Les mœurs sont bien observées dans  
 ce tableau. || 7° Terme de rhétorique. La partie de  
 l'éloquence qui a pour objet de gagner la confiance  
 des auditeurs. Dans la rhétorique, la probité, la mo-  
 destie, la bienveillance et la prudence, voilà les  
 mœurs que l'orateur doit constamment montrer, et  
 ce sont là les mœurs considérées dans l'orateur;  
 mais on doit les considérer aussi dans l'auditeur:  
 si l'art prescrit à l'orateur de connaître les mœurs  
 de ceux à qui il parle, c'est afin de proportionner  
 son discours à leur intelligence, à leurs senti-  
 ments, de remuer les passions qui leur sont le plus  
 familières, a. 77, Éléments de littérature. || Terme  
 de musique. Partie de la musique grecque qui en  
 fixait les convenances et l'utilité. || Proverbes. Les  
 honneurs changent les mœurs, c'est-à-dire un homme  
 dont la fortune s'élève se méconnaît et néglige ses  
 amis qui sont demeurés dans la pauvreté. Tienne  
 qui voudra pour sentence Que les honneurs chan-  
 gent les mœurs; Je crois plutôt que les honneurs  
 mettent les mœurs en évidence, BOSS (de Verdun),  
 Réflexion. || Une fille suit les mœurs de sa mère,  
 c'est-à-dire l'exemple de sa mère la rend sage ou la  
 pousse au désordre.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. La grace Dieu vus fist enulndre e  
 coruner; Pur ce vous devez mult constraindre e  
 gouverner, E tute nostre vie en buens mors afor-  
 mer, Que vus puissiez as autres buens esamples  
 duner, Th. le mart. II. Cil fu bons empereur; Mais  
 il dura as grace; Salut l'glise l'ehauce; Il voit Dieu  
 face à face; Li reis devroit ensivre et ses mors et sa  
 trace, id. 61 || XIII<sup>e</sup> s. Humles et frans, de bones  
 mœurs, Très gentils et de grant honors, Amadas et  
 Ydoine, ms. 6947. Convenance qui est faite contre  
 bones mœurs... ne sont pas à tenir, a. 1214,  
 24. Qui porroit toutes ces mœurs traire El cuer à un  
 riche jone home, Non en ferroit bien un preudome,  
 a. 1214, 22. Honors muert et varient les mors, Prov.  
 rursus et vulgus. Tici [telles] mors avoir doivent  
 et soient [ont coutume], Qui paristement amer  
 veulent, la Rose, v. 4717. || XIV<sup>e</sup> s. Amisté qui est  
 selon bones mœurs est amisté selon soy et est per-  
 manente et durable, o. 258. Il congnost  
 les mœurs de son ami et sot en queles choses il se  
 delecte, id. id. 290. Quant l'en veult user de astro-  
 logie pour avoir congnissance des choses avenir,  
 ce est contre philosophie et aussi contre bones  
 mœurs, le Songe du bergier, t. 100. || XV<sup>e</sup> s. S'en soy  
 moismes [il] ne povoit refrener Les mœurs mesvais  
 de sa conduction, a. 2682. Des vertus s'écrit, a.  
 prince. || XVI<sup>e</sup> s. Les Grecs transportent ce nom [bar-  
 bars] aux mœurs brutaux et cruels, appelant toutes  
 nations hors la Grece, barbares, BOSS. Défense  
 de la langue franç. I, 1.

— ETYM. Provenç. mor, s. f.; de lat. mor, mo-  
 rus, mœurs, habitude, mœurs, qui se rattache au  
 sanscrit mō, mesurer, faire.  
 MOFFETTE (mo-fé-t'), s. f. || 1° Terme d'anciennes







qui se trouve en effet; et c'est de ta que Dieu tire son nom. Mais à côté de moine on dit de moine ou moine dans les lettres incluant d'une façon constante moine, moine, moine, sans s, de sorte qu'il est difficile de prendre cela pour de simples fautes de copie. On peut donc croire qu'il y a eu moine et son diminutif moine, ainsi dit du premier bibliographe, passer solitarius in lecto, le passage de la re, moine dans le toit, *Præf. ci*, lequel s'est combiné finalement avec moine.

**MOINERIE** (moi-ne-rie), s. f. || 1° Terme collectif de moines qui désigne les moines en général ainsi que l'esprit et l'humeur des moines. G. Naudé ayant l'opinion tout pleine de considérations sur la vie des moines, sur le gouvernement du monde et sur la situation aujourd'hui dans l'Europe, *OUV. PAVIN*, *lett. t. II*, p. 274. L'abbé de Mailly, qui n'avait jamais voulu lâcher de la moine, n'avait pas d'inclination à la profession ecclésiastique, 17-18. 180. Il n'est pas à propos d'établir la moine dans les moines; c'est un genre d'hommes qui n'a jamais fait bien à souverain et qui n'est destiné qu'à servir dans le mal, *Test. post. de Charles V*, dans *M. DE MONTMORVILLE, Hist. de la réunion de la Lorraine*, t. III, p. 340. Je sais, moi, que, sans les vertus de la patience, du pardon des injures, et autres moine, les Romains fondèrent le plus grand des empires, L'ABBE GALLANI, *Lett. t. I*, p. 166. || 2° Surnom d'un couvent de moines. Il s'est retiré dans une moine. Pour dire les monastères et couvents, on veut les termes ordinaires desquels on se sert pour les catholiques. M. Pasquier, avec l'élite et le Moulin, dira toujours les moine, *GARASSE, Essai de recherches*, p. 701, dans LACURNE.

— HIST. XVI s. Entrente-six moine [couvents] on n'en a pas trouvé un semblable [moine], LACURNE, 630. Saint Augustin en décrivant quelle est la moine et sainte et bonne... *CALV. Institut. 1016*.

— ETYM. *M. the*.  
**MOINERIE** (moi-nè-rie), s. f. Terme peu usité qui se dit d'allusions que par plaisanterie ou par dégoût. Religieuse.

— HIST. XVI s. Il en voulait fort aux moine et mesmes, *DES PRA. Contes*, CXII.

— ETYM. *Moine*.

**MOINILLON** (moi-nillon, U mouillées, et non moi-nillon), s. m. Terme de mépris. Petit moine ou moine sans considération. Desquels on fit de petits moine, *LA FONT. Mazar. Les moine jaloux*.... Ils ont en haine le père Caïon]... les chefs se sont levés contre lui, et ameutèrent les moine, *LA FONT. Mazar. Les moine jaloux*, p. 10. Sermonier, bon moine ou une fausse conquête, *ACC. Iph. t. I*, p. 3. Tu me haïssais plus, je ne t'aimais pas moins, *Id. Phèdre*, II, 5. Achille nous menace, Achille nous méprise; Mais ma fille en est-elle à mes yeux, *Id. Iph. t. I*, p. 5. En effet, ajoutait-il [l'apôtre], l'or et l'argent, à parler haut, sont moins utiles que des dévoués, *SOLLIN, Hist. anc. Étr. t. VI*, p. 140, dans POCOCKS. || 2° Ne... pas moine, ne... pas moins, c'est-à-dire tout de même, nonobstant. Je suis souffrant, mais je n'en irai pas moins à la cérémonie. Je n'en perdrai pas moins ce que j'ai abominable, *ACC. Esth. II*, 5. Je n'en mourrai pas moins, j'en mourrai plus coupable, *Id. Phèdre*, t. I, 3. || 3° Moins que jamais, se dit pour exprimer une impossibilité absolue. Après l'éclat et les succès que j'ai faits, Je dois vous épouser encore moins que jamais, *ACC. Bérén. v*, 8. || 4° Encor moins, se dit, après une première réponse négative, pour avertir d'être plus fortement dans une seconde réponse. — Ma sœur, tu cette femme, lui dit le visir? Non, seigneur, lui répondit Degerber. Tu connais donc son nom? Encor moins, reprit-il, comme DE CAULNES (*LA FONT*), *Cont. orient. Hist. du portefeux*, *Étr. t. VIII*, p. 180, dans POCOCKS. || 5° Moins... moins,

plus... moins, moins... plus, se dit dans des phrases qui ne conviennent. Plus je suis sûr, plus je suis sûr, comme je suis Curia, *COX. Hor. II*, 8. Certes, plus je médite, et moins je me figure Que vous êtes à complot pour votre créature, *ACC. Brit. t. I*, 2. Mais on lui en parlait, et plus il s'en occupait, *Id. t. I*, 2. *ACC. Ém. IV*. || Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, on pouvait, dans cette construction, disposer librement les adverbies de comparaison. J'ai moins de respect plus je pense à ma faute, *WALL. v*, 30.

6° La moins, superlatif de peu. Nous demandons au ciel ce qu'il nous fait le moins, *BOU. Épître v*. Quand j'y pensais le moins, *ACC. Théod. III*, 4. Et les plus malheureux osent pleurer le moins, *Id. Iphig. t. I*, 8. || Au moins mal qu'il se peut, de la façon la moins mauvaise possible (moins dans cette locution détermine le mal, et est par conséquent adverbial). Quant au but principal qu'Europe s'y propose, J'y tombe au moins mal que je puis, *LA FONT. Fobl. v*, 1. || Ne... pas le moins du monde, en aucune façon (dans cette locution, le moins du monde détermine un verbe et est par conséquent adverbial). Le roi ne s'aperçut pas le moins du monde de cette scène, *NUCCIOSI, Étr. t. v*, p. 216. || Absolument. Avez-vous eu connaissance de ce bruit? pas le moins du monde. || Moins pour le moins, tournure archaïque et qui n'est plus guère usitée. Ce Dieu touche les cœurs lorsque moins on y pense, *COX. Poly. IV*, 2. Souvent le bonheur vient lorsque moins on l'espère, *ACC. Berger. v*, 2. Pour montrer que son cœur n'est pas, quand moins on y pense, d'une bonne action verser la récompense, *MOI. Tart. v*, 7. De tous les besoins publics c'est celui qui court moins de risque, *WALL. Carême, Resp. hum.* De toute la philosophie de Platon, la partie que je crois moins soutenable est la physique, *FLAUB. Disc. sur Platon*, III. || 7° Moins à certains emplois où il est adjectif, répondant à l'adjectif latin neutre minus.

|| C'est moins que rien, se dit d'une chose de nulle considération, et aussi d'une personne qu'on méprise. Cette femme est moins que rien. Cette lecture est moins que rien. || Dans certaines locutions que l'usage a consacrées, au lieu du que, on emploie de. Cela coûtera moins de dix francs. Votre exemple ne laisse à personne à douter, Qu'à moins de la couronne on peut le mériter, *COX. Othon*, IV, 4. || En moins de, dans moins de, c'est-à-dire dans un moindre espace de temps. Ainsi Charles XII, à dix-huit ans, commença et finit cette guerre en moins de dix semaines, *VOIT. Charles XII*, 2. || En moins de rien, en très-peu de temps, en un moment. Mais, sitôt qu'il parut, je vis en moins de rien tout mon camp déserté pour repeupler le sien, *COX. Sertor. t. I*. Toute votre félicité, Sujette à l'instabilité, En moins de rien tombe par terre, *Id. Poly. IV*, 2. On dépeuplerait un État en moins de rien, si on en tuait tous les médisants, *PASC. Prov. VII*. Nos gens ont chassé en moins de rien les ennemis de la demi-lune, et s'en sont emparés, *FELLISON, Lett. hist. t. III*, p. 361, dans POCOCKS.

|| Cette tournure est le reste d'un archaïsme. Dans l'ancienne langue, le complément des comparatifs se marquait par de : Moins grand de moi, ce qui répond à l'ablatif latin : minor me. || 8° À moins de, loc. prép. à un prix au-dessous de (dans cette locution, moins joue le rôle d'adjectif). Je ne lui donnerai pas ce cheval à moins de mille francs. || C'est encore ici ce reste de l'archaïsme noté plus haut, n° 7.

Absolument, à moins, pour un prix moindre, pour une peine moindre, pour une cause moindre. Vous avez beau marchander, vous ne l'aurez pas à moins. On ritait, on se flâcherait à moins. Et je crois qu'à moins on s'effraie, *LA FONT. Fobl. t. I*, 13. La tête tourne à moins, *Étr. 214*. J'ai compris [dit une vierge infidèle] qu'on pouvait vous servir à moins, que vous ne demandiez pas des emprassements si vifs et une fidélité si scrupuleuse, *WALL. Prof. relig. Sermon. 2*. || À moins de, sans une certaine condition (le de est ici pour le que qui suit les comparatifs). À moins de cela il ne devait pas exposer sa réputation en produisant des ouvrages si ridicules, *PACAN, Ném. pour le vic de Waltherbe*. Je me voyais perdue à moins d'un tel usage, *COX. Rodog. II*, 2. Tout est perdu, madame, à moins d'un prompt remède, *Id. Nicom. v*, 4. Je sais qu'à moins d'une couronne sur la tête, je ne saurais secourir votre mérite, *CRÉANO DE ASSO. Pédant joué*, v. 10. || À moins que de, avec un substantif, au-dessous de, pour quelque chose de moindre (cette locution, irrégulière d'ailleurs, ne s'explique que par le pléonasme du que qui suit les comparatifs, avec le de archaïque qui le suivait autrefois et qui les suit aujourd'hui en quelques cas avec moins et plus).

À moins que d'une reine il n'a pu s'enflammer, *COX. D. Scène, IV*, 8. Ce serait pour Carthage un bonheur signalé; Mais, madame, les dieux vous l'ont-ils révélé? À moins que de leur voix, l'âme la plus crédule d'un miracle pareil serait quelque scrupule, *Id. Scène I*, 2. À moins que d'une tête on n'ait grand corps chancelle, *Id. Othon*, III, 2. À moins que de cela, l'usage n'est soupçonné? *MOI. Étr. t. I*, 10. || À moins que, sapsé, ce qui est la locution correcte, mais est devenu un archaïsme. Ces miracles visibles ne sont point ouvrages possibles, à moins qu'une immortelle main, *WALL. III*, 2. Après leur avoir demandé s'ils étaient condamnés à faire des vers ou à être pendus, il leur disait qu'à moins que cela ils n'en devaient point faire, *PACAN, Lett. t. I*, d'Chaplain. Moi dont la perte est sûre à moins que sa ruine, *COX. Nicom. II*, 2. || À moins que de, avec un verbe à l'infinitif, indique une condition qui, si elle ne s'effectue pas, laisse faire ce dont il s'agit. Et ta beauté, sans doute, emportait la balance, à moins que d'opposer à tes plus forts appas Qu'un homme sans honneur ne te méritait pas, *COX. Cid*, III, 2. Toute puissance est faible à moins que d'être unie, *LA FONT. Fobl. IV*, 18. || On peut supprimer le que. À moins d'être fou, il n'est pas possible de raisonner ainsi. || À moins que... sans de, avec un verbe à l'infinitif. Je ne l'écoute pas à moins que m'épouser, *COX. le Ment. II*, 2. N'es-tu pas, ô mon Dieu, mon Seigneur souverain, Et moi ton serviteur, pauvre, lâche, imbécile, Dont tout l'effort est inutile à moins qu'avoir l'appui de ta divine main, *Id. Imit. III*, 10. Le moyen d'en rien croire à moins qu'être insensé? *MOI. Amph. II*, 1. Et l'on ne doit jamais souffrir sans dire mot de semblables affronts, à moins qu'être un vrai sot, *Id. Sgan. IV*. Qui croit qu'on n'est point sage à moins qu'être insensible, *DESTOUCHES, Phil. mar. t. I*, 6. || Les grammairiens ont condamné la tournure à moins que avec un infinitif. Mais c'est tout en plus un archaïsme, et rien n'empêcherait de s'en servir dans la prose élevée suivant l'euphonie. || À moins que, loc. conj. qui régit le subjonctif avec la particule ne, et qui signifie si ce n'est que. Un lièvre en son gîte songeait (Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe?), *LA FONT. Fobl. II*, 16. À moins que votre cœur, animé d'un beau zèle, De vos nouveaux amis n'embrasse la querelle, *ACC. Alex. II*, 3. À moins que la pitié qui semble vous troubler Ne soit ce coup fatal qui vous faisait trembler, *Id. Athal. II*, 7. À moins qu'un homme ne soit un monstre, la douceur d'une femme le ramène et triomphe de lui tôt ou tard, *Id. Nicom. Ém. v*. || Quelqu'un le ne est supprimé, du moins en vers. À moins que pour régner le destin les sépare, *COX. Œdipe*, I, 6. À moins qu'à vos projets un plein effet réponde, Ce serait trop donner à discourir au monde, *Id. Ment. II*, 1. À moins que ton secours me relève le cœur, À moins que ta bonté me donne ma langue, Mes plus ardents efforts ne peuvent rien produire, *Id. Imit. III*, 40. À moins qu'il soit mêlé d'un peu de peine, *LA FONT. Gag. La maîtresse ne peut abuser votre foi*, à moins que la suivante en fausse entend pour moi, *MOI. le Dép. I*, 1. Et moi je ne puis vivre à moins que vos bontés Accordent mon pardon à mes lâchetés, *Id. D. Gerc. II*, 6. || 9° Moins à certains emplois où il figure comme substantif ébauché, signifiant une moindre quantité. Il a moins de fortune que vous. Il a moins de capacité que son frère. Eux trois [protecteurs] voulaient moins de reconnaissance. Qu'à ce marchand il n'en coûtât pour un, *LA FONT. Fobl. VIII*, 18. Nous avons parlé sérieusement de ses affaires [du marquis de Poméranie], qui ne sont jamais de moins que de sa tête; le comte de Craunce veut à toute force qu'il ait le cou coupé, Poméranie ne veut pas; voilà tout le procès, *Étr. 20* juill. 1671. Il lui coûtait moins d'exposer sa vie, que de diminuer ses sentiments, *Étr. Duc de Mont*. Je vous moins de valeur et plus d'obéissance, *ACC. Iph. IV*, 6. Ayez moins de frayer ou moins de modestie, *Id. Brit. II*, 2. En un mot, moins de superstitions, moins de fanatisme; et moins de fanatisme, moins de malheurs, *VOIT. Dict. phil. Superstition*, v. On a moins de génie que dans le siècle de Louis XIV. moins de vrai talent, moins de grâce et de politesse; mais on a beaucoup plus de connaissances; notre philosophie n'est pas à mépriser, *Id. Lett. Richelieu*, 1<sup>er</sup> oct. 1775. || Il ne le menace pas de moins que de lui rompre bras et jambes, c'est-à-dire ses menaces vont jusqu'à dire qu'il lui rompra bras et jambes.

Ni plus ni moins. Il n'en fait ni plus ni moins, *Étr. 61*. || Quand je me flatterais, il n'en sera ni plus ni moins, c'est-à-dire la chose restera la même. || 10° Moins, employé substantivement



bre, octobre, novembre et décembre provient de l'on comptait mars pour le premier mois; juin et juillet, qui s'appelaient anciennement quintile et sextile, prouvent la même chose, DELANOSA, *Abbrégé d'Astron.* p. 413, dans ROBERTS. || Le premier, le second, le troisième, le quatrième, le cinquième, le sixième, le septième, le huitième, le neuvième, le dixième, le onzième, le douzième, le treizième, le quatorzième, le quinzième, etc. du mois. || 3° En général, espace de trente jours consécutifs, de quelque jour que l'on commence à compter. Le mois finira le douze de septembre. || D'un mois, pendant trente jours (avec négation). Ma convalescence fut longue, et je ne fis d'un mois ou état de sortir, 2. 2. sous. Conf. v. Terme de palais. Les parties viendront au mois, a été ordonné qu'elles viendraient plaider dans un mois. || D'après la loi, dans les questions d'intérêts, les mois sont tous de trente jours. || 3° Le prix convenu pour un mois. Payer les mois d'une nourrice. Il est un mois au maître de musique. || Il se dit aussi de la somme qu'on donne à un jeune homme pour ses plaisirs, à une femme pour sa toilette. || Terme de marine. Mois de table, traitement accordé durant un mois à un officier pour sa table ou nourriture. 4° Absolument, mois de grossesse d'une femme. Cette femme est dans son septième mois. La rareté des enfants de neuf mois m'a fait rire, *adv.* 260. 5° Au plur. Les mois, se dit vulgairement pour désigner l'évacuation menstruelle ou les menstrues. 6° Terme d'astronomie. Mois solaire, l'espace de temps que le soleil met à parcourir un des signes du zodiaque. Douze mois composent une année, qui est le temps que la terre emploie à faire une révolution entière dans son orbite, pendant lequel temps le soleil nous paraît parcourir les douze signes du zodiaque, *astron.* || *Traité de phys.* t. III, p. 166, dans ROBERTS. || Chez les Athéniens, mois caves, ceux de vingt-neuf jours; mois pleins, ceux de trente jours; ce qui avait été fait pour s'accorder avec la lune, dont la période est de 29 jours et demi, pour éviter les fractions. || 7° Mois lunaire, l'espace de temps que la lune emploie dans son cours, depuis l'instant de sa conjonction avec le soleil jusqu'à l'autre conjonction, et qui est d'environ vingt-neuf jours, douze heures et quarante-quatre minutes. On dit aussi lunaison. || Mois lunaire anomalistique, espace de temps compris entre deux passages consécutifs de la lune à son apogée. || Mois draconitique, draconitique, ou mois de latitude, espace de temps compris entre deux passages consécutifs de la lune à son œquid. || 8° Mois romains, les mois tels qu'ils étaient disposés dans le calendrier de Rome. Fig. Mois romains, l'imposition qu'on levait sur les peuples de l'empire germanique dans les besoins extraordinaires. La diète de Ratisbonne promet cette fois quatre-vingt-trois mois romains; jamais l'Empire n'avait été si riche, on se disait un si puissant secours; mais il ne fut que fumi qu'en paroles, *volt. Ann. Emp. Rodolphe* 1803. 9° Terme de droit canonique. Mois des indulgences, les mois pendant lesquels certains bénéfices particuliers sont affectés aux grades (janvier, avril, juillet et octobre, ce sont les premiers mois de chaque trimestre) || Mois du pape, les mois durant lesquels le pape confère les bénéfices en pays d'obédience. 10° Mois entrant, se disait, dans les dates des anciennes chartes, des seize premiers jours d'un mois de trente et un jours et des quinze premiers jours d'un mois de trente jours. Mois sortant se disait des quinze derniers jours du mois, et ces jours se comptaient en rétrogradant. Le troisième jour du mois sortant de septembre signifie le vingt-huit septembre. || 11° Mois sacré, se dit, chez les musulmans, des mois pendant lesquels la guerre est interdite || Proverbe. Il n'est mois qui ne revienne || On a tous les ans douze mois, ce vieillard malgré qu'on en ait, ou vieillit sans s'en apercevoir. — HIST. 1° s. JÀ [il] ne verra passer cent premier mois, *Ch. de Rol.* v. 117 s. De cest jor en un mois, sans plus de delaiier [de retard], *Sax.* v. 1. A 2° s. [avant] un mois passé, *Romans.* 417. || 3° s. Et (Gouffroy Tête-noire) tenoit bien en son chasteil quatre cens compagnons à gages; et trop bien les payoit de mois en mois, *romans.* II, II, 214. Héritage certain de vray domaine [vrai domaine] N'y puet [ne peut dans le temps] nulz bons acquerir ne garder; Heure, moment, jours, mois, an ne se maine, Qui soit vray sien, qu'on ne luy puist oster, *x. desc.* *Poisivz vers.* f. 105. Car il n'en est aujourd'hui nul en vie Tel comme il fut, ne ne sera des mois [de longtemps], *iv. id.* f. 28. || 4° s. Les

nourrices perdent leurs mois lorsque le lait leur monte aux mammelles, *PARÉ,* I, 11. — ETYM. Wallon, méd; Hainaut, *mô;* bourg. *mô;* prov. et esp. *mes;* Ital. *messe;* du lat. *mensis;* comparez le grec *μήν;* l'anglo-sax. *mōna;* le goth. *mēna;* l'ancien haut-ail. *lānmo;* l'allemand. *monat;* l'anglais *month;* le persan *mōh;* le sanscrit *māsa,* mois, de *mā,* la lune. En grec, *μήν* signifie aussi la lune. L'origine de *maise, mays, mensis,* est dans *mē,* mesurer, la lune étant considérée comme mesurant le temps. MOISE (moi-s'), s. f. || 1° Terme de charpente. Pièces de bois plates assemblées deux à deux par des boulons et servant à maintenir la charpente. Moise de décharge, longun moise posé obliquement et qui supporte un poutre. || 2° Moise de tête ou brise-glace, moise posé obliquement sur la tête des pieux d'une digue. || 3° Tirant en fer qui résiste principalement aux efforts peu obliques par rapport à la verticale. || 4° Long crochet de fer servant à enfoncer et retirer les glaces du four. || 5° Bourrelets conservés au milieu d'un corps de pompe en cuivre, pour y placer le collier en fer qui doit le fixer en place. || 6° Terme de métallurgie. Moise d'ordon, organe qui tient la principale pièce de l'ordon. — HIST. xv° s. *Phalanga, moisine, schelen,* *Gloss. rom. latin,* p. 40. — ETYM. Origine incertaine. Scheler y voit le latin *medius* (moi, comme dans *moyen*). Le wallon a *amoise,* qui signifie *amorce;* si on savait la provenance de *moise,* on pourrait y voir le mot wallon *moise,* morsure, la *moise* mordant les pièces de bois. La forme *moisine* du xv° siècle n'explique rien. MOISÉ, ÈR (moi-zé, zé), *part. passé* de moisier. Charpente moisée. MOISER (moi-zé), v. a. Terme de charpente. Lier par des moises. Moiser les formes d'un comble. — ETYM. *Moise.* MOISIE, IE (moi-zi, zie), *part. passé* de moisir. || 1° Des confitures moisies. || Poin moisie, pain qui se gâte par l'humidité, prend mauvaise odeur et mauvais goût, et est nuisible à la santé des bestiaux. || Fig. Vos lettres sont admirables; et, si les vieux châteaux sont mauvais à quelques-uns, croyez-moi, c'est que ceux qui les habitent n'ont pas une madame de Guitaut comme vous; avec une telle compagnie je vous défie tous deux d'être moisie, *adv. d'Guitaut,* 1676. || 2° S. m. Ce qui est moisie. Cela est à demi gâté, il faut ôter le moisie. Cela sent le moisie. MOISIR (moi-zir), v. n. || 1° Se couvrir d'une petite végétation cryptogamique, en parlant de certaines substances; ce qui indique qu'elles s'altèrent (voy. moisissures, n° 2). Le Moise [titre d'un poème] commence à moisir par les bords, *BOIL. Sat.* IX. Le pain doit être fait au biscuit pour ne pas moisir, *NATHAN, Hist. phil.* x, 4. || Fig. Rester longtemps. M. Mathieu ne laisse point moisir l'argent entre les mains de ceux qui lui doivent, *BRONARD, Sérénade,* 22. || 2° V. o. Rendre mois. C'est l'humidité qui a moisie ce pâté. || 3° Se moisir, v. refl. Devenir mois. Tout se moisit dans les lieux humides. — SYN. MOISIR, CRANCIA. Étymologiquement, moisir, c'est devenir moqueux; et chancier, c'est se couvrir de blanc. Aujourd'hui chancier est beaucoup moins usité que moisir, et il indique un degré d'altération moins avancé que moisir. — HIST. XIII° s. Fors que pain noir, dur et hasté, Tout moisit et tout très salé [lire *trésalé*, c'est-à-dire passé, qui a perdu ses qualités], *BOIL.* II, 171. || XIV° s. Mes ell ont leur lances tendues, à pointes luizans et moisies [rouillées], *BOIL.* I, II, p. 272, v. 7090 (18070). || XV° s. Adonc seray en l'aveu de hiesse Tout refrenché, et au souleil de France Bien necllé de moisy de tristesse, *Ch. d'Orléans. Bal.* 122. Se on nous bailloit par inventaire Deux mil escuz en une armoire, Il n'auront garde de y moisir, *VILLON, Bailliveret et Malpaise.* Les mieus [écus] ne moisissent guere, l'ourru que je treuve à boire; Je sai qu'après le trespas Plus ne servent les ducats, *BASSILLON, REXII.* || XVI° s. Ils [les grains] commencent à se moisir et à souler le rance, *ROUY.* II, 186. — ETYM. Provenç. *moisir;* du lat. *muere,* qui vient de *muere* [voy. *uocosa*]. *Moisir* vient de *muere,* comme plaisir, de plaisir, *laisir,* de *laisir,* etc.; mais ces verbes, à nos inchoatifs, prennent dans la conjugaison deux *s*, comme s'ils sentaient de thèmes en *esere:* *moississant, moississant,* etc. MOISSURE (moi-si-su-r'), s. f. || 1° Altération d'une chose moisie. C'est la moisissure qui a gâté les conitures || Fig. Je vous recommande l'un à l'autre, monsieur le comte et madame la marquise; parlez-moi tout ensemble, afin de ne point oublier votre langue; c'est ce qui vous a si bien préservés jus-

ques ici de la moisissure qui arrive quasi toujours en province, *adv.* Au comte de Hussy et à Mme de Coligny, 18 sept. 1676. || 2° Terme de botanique. Nom générique de toutes les petites végétations cryptogamiques qui se développent sous l'influence de l'humidité de l'air et d'une certaine température, sur les végétaux morts et sur les matières qui s'altèrent; elles appartiennent au groupe des mucédinées et surtout au genre *mozer.* Les moisissures sont une des parties des plus intéressantes de la botanique microscopique, que nous devons à l'heureuse invention des verres, *BOUYER, Contempl. nat.* III, 7. On observe des moisissures sur presque tous les corps; ces taches, ces moisissures sont devenues des jardins, des prairies, des forêts en miniature, dont les plantes infiniment petites laissent pourtant entrevoir leurs fleurs et leurs semences, *ib.* t. VIII, p. 277, dans ROBERTS. || 3° L'ondroit moisie. Enlever la moisissure. || 4° Moisissure de pierre ou de roche, nom qu'on donne, dans les Alpes, à l'amiante en petits filaments courts et droits qui tapissent les fissures et les cavités de certaines roches. — ETYM. *Moississant.* † MOISSE (moi-s'), s. m. Vache marine. — ETYM. Est-ce une corruption de *mozer* (voy. ce mot)? MOISSINE (moi-si-n'), s. f. Faïence de saumons de vignes garni de feuilles et de grappes que quelques vigneron suspendent au plancher de leur habitation. — HIST. XIV° s. Moissine, *congregatio racemorum,* ou *cinco, moissino.* || XV° s. Je te garde un crochet de cent noisilles branches, Et des raisins muscats attachés à leurs branches, Une moissine belle et un petit oiseau, *n. BELLEAU, B. geryes,* t. I, p. 18. — ETYM. La forme du mot indique un latin *feuf mustina,* dérivé de *mustum,* moût, ou plutôt de *mustus,* frais, récent; la branche fraîche; le changement de *st* en *ss* n'est pas rare. MOISSON (moi-son), s. f. || 1° Action de récolter les grains et principalement les céréales. La moisson de nos champs laissera la faucille. Et les fruits passeront les promesses des fleurs, *MALIN.* II, 1. || [le laboureur] tient par les moissons registre des années, *BACAN, le Retraite.* Il faut qu'avec notre famille Nous prenions dès demain chacun une faucille; C'est là notre plus court; et nous achèverons Notre moisson quand nous pourrions, *LA FONT.* *Fobl.* IV, 22. Et laisse en soupirant ses moissons imparfaites, *volt. Henri.* II. Je chante les moissons; Je dirai sous quel signe Il faut ouvrir la terre et marier la vigne, *DELLAUC, Gerg.* I. Je ne suis qu'un printemps, je veux voir la moisson, Et, comme le soleil, de saison en saison, Je veux achever mon année, *A. CHEN.* *la Jeune captive.* Jouissez, je le veux, du fruit de vos conquêtes, Mais pour vous seuls faut-il que les moissons soient faites? *n. s. CHEN.* *Gracq.* II, 2. || Fig. Une santé de lors florissante, éternelle, Vous ferait recueillir d'une automne nouvelle Les ombreuses moissons, *s. a. ROUS.* *Ode au comte du Luc.* || 2° Le temps de la moisson. La moisson approche. Le semer et le moisson ont leur temps et leur saison, *LESBOUX DE LINCY, Proe.* t. I, p. 79. || 3° Les céréales mêmes qu'on récolte pour corriger le blé. Dieu permit aux moissons de retrancher l'exces des prodiges moissons, *LA FONT.* *Fobl.* IV, 11. Dieu, cette année, ayant trompé l'espérance de nos moissons, a frappé la terre de stérilité, *BOIL.* *Panég.* St Gergon, 3. Provinces qu'ils [les ennemis] avaient déjà ravagées dans le désir et dans la pensée, vous avez encore recueilli vos moissons, *FLÉCH.* *Turenne.* L'un, voyant croître ses moissons, benit la mémoire de celui à qui il doit l'espérance de sa récolte; l'autre... *ib.* *ib.* Campagnes qu'engraisa le sang de nos guerriers, J'aime mieux vos moissons que celle des lauriers; La vaine faucille et le hasard les donne, *volt. Poèmes.* *Soy Berlin.* J'errais parmi les fleurs, les moissons, les ruisseaux, *BOUL.* *Abufer,* II, 3. || Fig. Jeter la faucille dans la moisson d'autrui. || 4° Fig. Année. Heu! adorer l'un l'autre; et ce couple charmant s'unît longtemps, dit-on, avant le sacrement. Mais, depuis trois moissons, à leur saint assemblage l'officier a joint le nom de mariage, *BOIL.* *Lut.* I, 5. Fig. Acquisition en bien ou en mal. Ce savant a fait une belle moisson dans les archives du royaume, Il y a recueilli des matériaux précieux. Ce gouverneur avait fait dans sa province une riche moisson, il s'y était enrichi par ses concussions. Cette quinzaine a été une abondante moisson, sa quête a produit beaucoup.

d'argent. Les moissons d'or et d'argent, qui lui venaient à l'usage du nouveau monde, le rendaient [Philippe II] plus puissant que Charles-Quint, qui n'en avait eu que les prémices, *voct. Mémoires*, 162.

|| 6° Fig. Dans le langage de l'écriture, conversion des âmes. Ils reviendraient bientôt triomphants et comblés de joie, portant avec eux l'abondante moisson qu'ils avaient cueillie, *BOUILL. Sur la récomp. des saints*, 1<sup>er</sup> serm., p. 23. Combien de fois, jetant les yeux sur les vastes campagnes des Indiens et des sauvages, et croyant y voir une moisson jaunissante qui n'attendait que la main des ouvriers, pria-t-elle le père de famille d'y en envoyer ! *BOUILL. Aguiillon*.

|| 7° Fig. Dans le style élevé et poétique, récolte de choses comparées aux moissons. Mais nous fait recueillir d'amples moissons de gloire ; C'est à nos ennemis de craindre les combats, à nous de les chercher, certains que la victoire, Amante de Louis, suivra partout ses pas, *La font. Fable*, VII, 18. Si cette vie est le champ fécond dans lequel nous devons semer pour la glorieuse immortalité, ne devons-nous pas désirer que ce champ soit ample et spacieux, afin que la moisson soit plus abondante ? *BOUILL. Fôl. de Nonterby*. C'est là [dans des conversations, qu'après avoir écouté les autres, il repré- nait quelques-uns des sujets qu'on croyait avoir épuisés, et que, recueillant les épis qu'on avait laissés après la moisson, il en faisait une récolte plus abondante que la moisson même, *BOUILL. Les moisson. Songez, seigneur, songez à ces moissons de gloire* Qu'à vos vauclaves maïns présente la victoire, *Rac. Iph.* V, 3. Ces moissons de laurier, ces honneurs, ces conquêtes ; *Id. Ib.* V, 2. Rappelez-vous que l'aiguillon terrible de nos lauriers a détruit vingt moissons, *BOUILL. Bonne vieillesse*. || 8° Ancien terme de jurisprudence. Loi de moisson ou d'août, droit de publier le ban de la moisson, ou de vendre du vin en détail, à l'exclusion de toute autre personne pendant le mois d'août. || Proverbes. Jette son bien de la bonne façon Qui sème et fait la moisson. || Celui qui fait la moisson en doit payer la faïte. || En moisson et en vendange, il n'y a ni fête ni dimanche.

— HIST. III<sup>e</sup> s. Jà ne verrés l'entrée de moïson, Que el verrez Geri et Berneçois ; Sor vos venront as bons destriers gascons, *Roiul de C.* 212. || XIV<sup>e</sup> s. Passait dessus la tombe od Luercs repose, Tu veras dessus elle une moisson de fleurs, *BOUILL. 200*. Il faut [pour payer tant de taxes] que tu ayes le pouvoir de nous donner deux ester et deux automes, deux moissons et deux vendanges, *BOUILL. Anton.* 26. En moissons dames chambrières sont, *BOUILL. Grande moisson* l'oissonat recueille, *Id.*

— ETYM. Wallon, *moisson*; namur. *moïchon*; Hainaut, *michon*, *mison*; provenç. *moïsso*, *moïssio*; du lat. *moissonem*, dérivé de *moissus*, récolte, qui vient de *moire*, couper, moissonner ; comparez le grec *μάωωω*, l'allein. *mähen*, le danois *meye*, le Berry dit *moire*, dérivé directement de *moire*.

|| MOISSONNE (moï-so-né), s. f. Variété de figues. MOISSONNER, FÊ (moï-so-né, né), part. pass. de moissonner. || 1° Les blés moissonnés. Les champs moissonnés. || Fig. De cette fleur si tendre et si tôt moissonnée, *Rac. Athal.* IV, 3. || 2° Fig. Coupé comme l'est la moisson. Votre vie, alléure et longue et fortunée, devant Truis en sa fleur doit être moissonnée, *Rac. Iphig.* I, 2. Le fils d'Idoméne est moissonné des ses premiers âge, *Vén. Tél.* V. Et le peuple étouant de cette fin terrible l'algail en roi si jeune et si tôt moissonné, *voct. Henri.* III.

MOISSONNER (moï-so-né), v. a. || 1° Récolter par moisson. Moissonner les froments, les orges, les avoines. || Moissonner un champ, faire la moisson des grains qu'il a produits. || Fig. Dans la Bible, celui qui sème le vent moissonnera la tempête, c'est-à-dire celui qui veut exciter des troubles sera lui-même victime de troubles plus grands encore. || Absolument. Moissonner, faire la récolte. On a moissonné l'été. Comme tu sèmeras, tu moissonneras, c'est-à-dire comme tu seras, tu seras récompensé. || 2° Fig. Dans le langage élevé et poétique, moissonner des peines, de la sève, arroser de nombreux succès, remporter de grandes victoires. || 3° Fig. et absolu- ment. Récolter, obtenir des choses comparées à une moisson, dans le champ de public largement et gratuitement, *COGN. Cyrus*, II, 1. Je sais enlever le champ od vous moissonnez en riche, et je combais la moissonner, *BOUILL. Leu de Que.* I, 30, p. 212, dans *BOUILL.* L'indigence glorieuse d'ailleurs, mais elle moissonnait chez lui [un riche], *BOUILL. l'indig. qui Alas*. || En un sens défavorable, recueillir du mal. Si vous sèmez dans la corruption, vous moissonnez dans la corruption,

man. *Argent, Dial.* || 4° Fig. Détruire, faire périr. La perque... a-t-elle moissonné l'espoir de sa famille ? *BOUILL. Sat.* X. Le fer moissonna tout, *RAC. l'André*, II, 1. Il moissonna par le fer ce qui a échappé au feu, *VÉN. Tél.* XVI. Nous avons vu la faim et la mort moissonner nos citoyens, *BOUILL. Argent, Disp* d la comm. Que d'accidents peuvent moissonner l'espérance d'une plus longue vie ! *Id. Carême, Temps*. || Absolument. Il a la mort tous-jours moissonné, [Amour] Ne te laisse pas de semer, *BOUILL. Prière d'un épïcüréen*.

— HIST. III<sup>e</sup> s. Après pentecoste en esté, Et après qu'on a moissonné, *Unicorne et Serpent*. Quant vanra [viendra] au païr, comment paiera l'arme [l'âme], Quant li cors selon Dieu ne moissonne ne sème [sème] ? *SURA. 119*. Quand il doit moissonner ou vendigier, dans *SURA. II, 460*. || XV<sup>e</sup> s. Le duc de Berry n'a nully espargné, ni povre, ni riche, et a tout moïsonné et cueilli devant lui, *ROUS. III, IV, 4*. || XVI<sup>e</sup> s. Hélas ! tu es venu trop tard, et un autre a moissonné ton espérance, *RYAN. p. 622*. Almon, moissonnon nos desirs, Passon l'amour de veine en veine, *ROM. 686*. Avec le temps l'on moissonne, *COSSAY.*

— ETYM. *Moisson*; wallon, *mêhener*, glaner ; namur. *mêchener*; Hainaut, *mes'ner*, *muchener*; bourguig. *moïsonné*.

MOISSONNEUR, EUSE (moï-so-neur, neû-z'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui fait la moisson. Louer des moissonneurs, des moissonneuses. || 2° Moissonneur, un des noms vulgaires du freux. || 3° S. f. Moissonneuse, machine à moissonner.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Cele herbe de fera ja bien à moissonneur; car ne puet [peut] attendre l'ans de mûrir [mûrir], *Passier*, f. 161. || XV<sup>e</sup> s. Ilz enlevont par forces toutes gens que l'on pouvoit trouver par les champs, vlateurs passans, mulatiers, moissonneurs, *BOUILL. Ant.* 76.

— ETYM. *Moissonner*; picard, *mêchoneux*; wallon, *mêhéné*, glaneur; namur. *mêchened*; Hainaut, *mêchener*.

MOÏTE (moi-té), adj. || 1° Un peu humide. Ces bergers... Tout moïtes de leur sang comme moi de mes larmes, *BOUILL. Dial.* La fraîcheur du matin n'avait plus rien de moïte ni de piquant, *BOUILL. Le Prince, avant-propos*. On sent une chaleur moïte et étouffante, *BOUILL. Nélor*, 7. || Le moïte élément, la mer, dans le langage familier. Quelque autre curé plus savant... Bravaat les fougues de la bise. Se serait iltré sans remise Aux périls du moïte élément, *BOUILL. le Carême*. || Dans le langage de la médecine, peau moïte, peau qui a de la moïture. || 2° Fig. Mou, sans énergie. Ce même esprit me paraît lâche, moïte, *S. J. sous. Km.* II.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Je di que li bonz trova pardon [devant Dieu, après le pêche], porce que la foibleté de pechier vint en lui de par le cors, qui est de boe ot de terre moïste, *BOUILL. Lat. Trés.* p. 19. Et froit, et chaut, et sec, et moïste, *la Rose*, 1782. || XIV<sup>e</sup> s. Chacun, quant il en a besoing et indigence, a concupis- cence de nourrancement sec ou moïste, c'est assa- voir de mangier ou boire, *BOUILL. Eth.* 96. || XV<sup>e</sup> s. Anglois sont plus moïtes et plus moïstes que ne sont Portugalois, *BOUILL. II, III, 83*. La dicte année feut fort moïste... et y eut de grans tempestes en divers lieux, *JEAN DE SAINTE-ALOUÏ, CÂRON. 1460*. Et jà estoit le lieu moïste, porce que l'hiver approchoit, et que cest pays boe, *BOUILL. VIII, 9*. || XVI<sup>e</sup> s. La nuit avoit esté moïste à l'occasion des vents du midy qui avoient soufflé, *BOUILL. Namis*, 12. Ne regardés pas à ces yeux moïtes et à cette pieuse voix, *BOUILL. III, 176*.

— ETYM. Wallon, *moï*; angl. *moist*. Le wallon moï vient probablement du lat. *moistus*, mais *moïste* n'en vient pas; moï d'us aurait donné moïde, comme rapides a donné roide. *MOÏ* indique avec doute le lat. *moistus*, juteux, de *moistum*, moïte; la forme correcte ; et quant au *so*, on pense sans grand-peine de juteux à moïte. M. Baudry propose *moistus*, moïte, proprement moïste; la forme correcte avoit, *moistus* donnant moïte, comme *rigidus* avait donné roui, bien que l'z de moïste fasse quelque dis- cussion; si le *so* par *moistum* n'est pas direct, il l'est davantage par moïste, couvert de moïsture.

|| MOÏTEMENT (moi-te-man), adv. D'une manière moïte.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Anglois en leur pays sont nourris moult doucement et moïtement, *BOUILL. II, III, 82*.

MOÏTIER (moi-ti-er), s. f. Ouïté de ce qui est moïte. Cette chambre est moïtée. Il y a de la moïture sur draps de lit. || Terme de médecine. Secour peu abondant en simple humide de la peau il y a de la moïture.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Lors estache la moïture de la

nue, qui maintenant devient blanche et lesque- oron. *Lat. Trés.* p. 118. || XV<sup>e</sup> s. Il dit à nu, moï- culdoit amer connoistre la complexion de moi- Celle malade est venue au roi de moïte, et trop de la moïture de la mere - voisie. *BOUILL.* Lorsque la chaleur et la moïture est par le jourcel, environ l'âge de son adolescence, *BOUILL. BOUILL. I, 9*. || XVI<sup>e</sup> s. La lois et la pierre- ment reçoit une certaine moïture dont il s'en- gendre de l'humour, *BOUILL. Cor.* 54.

— ETYM. *Moïte*.

MOÏTIÉ (moi-tié), s. f. || 1° Une des deux parties égales dans lesquelles un tout est divisé. Les deux moïtiés d'un cercle. Le moïté de 12 est 6. Dans les assemblées, la moïté des voix plus une forme majorité absolue. La moïté de cette assemblée appartient. Il a moïté dans tous les moïtiés. A moï- que de ses deux moïtiés. La vers, que je com- ait atteint la dernière, a. *BOUILL. l'André*. || 2° Partager une chose par la moïté, la couper, la par- tager en deux parties égales. La diamètre coupe le cercle par la moïté. || Partager un différend, le diffèrend par la moïté, se relâcher des deux côtés dans un marché, dans une contestation, sur ce qui empêche de conclure, de s'entendre. Je lui don- dais mon congé et mes gages, il a partagé le congé et rend par moïté; il m'a donné mon congé et mes gages, *BOUILL. Attendez-moi sous forme*. || Partager quelque chose par la moïté, partager chacun la moïté d'une chose qui était à par- || 2° Par extension, une part qui est à peu près à moïté. La moïté d'un pain, d'un poulet. Il n'a pas que la moïté de son ouvrage. Venez vous a- auprès de moi, je vous donnerai la moïté de ce que j'ai. Il fuit et le reproche et les yeux de son Doul plus de la moïté pieusement étale. Une s'ingne curée aux vauclaves de Pharsale, *BOUILL. P. 11*, 1. Quand vous me demanderez la moïté de mon royaume, je vous la donnerais, *RAC. Bible, Fable*, v. 6. Des enfants de Japet toujours une moïté. Fournira des armes à l'autre, *La font. Fable*, II, 8. Quand il n'y aurait que votre barbe, c'est d'argent que l'argent s'est fallé plus de la moïté d'un monde, *BOUILL. vol. Mal. Imag.* III, 11. Les femmes, qui sont à moïté du monde, *BOUILL. Proc.* II. Vous ne savez pas la moïté de ma tendresse pour vous, *BOUILL. Leu. d. N. d'Aubigné*, 12 juillet 1678. Le moïte bis renfermé d'une moïte de crûe, *BOUILL. Sat.* X. Il n'en fallait pas la moïté tant pour... *BOUILL. Gramm.* s. L'intérêt de l'État fut leur surprise et [des sultans]; Et d'un trône si haut la moïte a été fondée. Que sur la foi promise et rarement moïté, *RAC. Baj.* II, 3. Heureux si j'avais pu ravir à la mémoire Cette indigne moïté d'une si belle auto- toire, *Id. Phèdre*, I, 1. La moïté de la terre a son sceptre est soumise, *Id. Esth.* I, 1. La moïté du genre humain périt avant l'âge de huit ans et mois, c'est-à-dire avant que le corps soit entièrement formé, et avant que l'âme ne se manifeste par la raison, *BOUILL. Proc. de la vie, Que.* I, 2, p. 342. Le plus grand usage, ou le plus grand abus que l'homme ait fait de sa force, c'est d'avoir asservi et gouverné souvent d'une manière tyrannique cette moïté de genre humain, faite pour partager avec lui les peines et les peines de la vie, *BOUILL. Euc.* I, IV, p. 111. La moïté de Paris riait, et l'autre moïté me- rait; les convulsionnaires protestaient que ces moïté entraient tragiquement, *BOUILL. Sat.* X. Ouï, la moïté du monde a toujours mangé l'autre, *BOUILL. Marsillat et Lion*. || La moïté du temps, c'est-à-dire une bonne partie de son temps. La moïté du monde est sans argent. || Offrir la moïté de son lit à quelqu'un, offrir place dans son lit à quelqu'un. La moïté suffit, se dit pour mettre fin à des exhortations, représentations, reproches que l'on trouve inutiles ou déplacés. || On dit, pour aller à entendre qu'un récit, un conte, une plaisante exagérée; Il en faut rabattre la moïté. || On dit de même; on ne croit que la moïté. La promesse n'ajoute pas foi à tout ce qu'on lui dit; je n'en pense que la moïté ne devrais en croire que la moïté, *BOUILL. l'André*, I, 2, p. 111, dans *BOUILL.* || 3° Moïté de la vie, moïté de soi-même, termes d'affection. Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau : La moïté de ma vie a mis l'autre en tombeau, *BOUILL. Céd.* III, 3. En faveur de l'autre je fais ce que je puis, Et tâche à garantir de ce moïte- bour extrême La plus belle moïté qui reste de soi-même, *BOUILL. l'André*, IV, 3. Laissez à ces tyrans la moïté de soi-même, *voct. l'André*, I, 1. Ô moïté de ma vie, cher époux, *BOUILL. l'André*, IV, 3. || 4° Femme, à l'égard de son mari, dans le style élevé et poétique. Ron- ton digte du nom de ma chaste moïté, *BOUILL. l'André*, IV, 3.

2. O d'un illustre époux noble et digne moitié, *com.*  
*Pomp.* III, 4. O vous, à ma douleur objet terrible et  
 cruel, Reste du grand Pompée, écoutez sa moitié,  
 le *Moi de Pompée*, v. 1. Votre digne moitié, cou-  
 chée entre des fleurs, Tout près d'ici m'est ap-  
 parue. *La Font.* *Fabl.* VIII, 13. Laissez à Ménélas ra-  
 conter d'un tel prix la coupable moitié dont il est  
 marié, *rac.* *Iphig.* IV, 1. L'usage a permis qu'on  
 sur quelques occasions on puisse appeler sa femme sa  
 moitié. — *Moi* os du grand Pompée, écoutez sa moi-  
 tié. — *Moi* fait là un effet admirable, *voit.* *Comm.*  
*Macbeth*, v, 1. Et leurs tristes moitiés, compa-  
 gnes de leurs pas, Emportent leurs enfants, gémissant  
 dans leurs bras, *id.* *Henr.* *vul.* || Hors de là,  
 tout se dit, aujourd'hui du moins, que dans le lan-  
 gage familier. Avec vous pria la poise d'en parler à  
 madame votre chère moitié<sup>9</sup> *HALTZBOCH.* *Cresp.*  
*littér.* 1, 2. ... Or c'étaient les moitiés De nos ga-  
 gnans. *La Font.* *Rém.* Et ce n'est pas peu d'heur que  
 l'aire sa moitié [de Tartufe], *MOL.* *Tart.* II, 2. Je  
 suis enjure de faire mes compliments à votre  
 moitié, *adv.* d' *Pompon.* 24 nov. 1661. Man-  
 gez moi de vos nouvelles, si vous avez votre aimée  
 moitié... m. d' *Cuitout*, 20 avr. 1693. Et je suis  
 persuadé que nombre de maris voudraient de leurs  
 moitiés se voir loin à ce prix, *ANON.* *Démocr.* 1,  
 15. La plus belle moitié du genre humain, les  
 hommes en général. Il est capable de nous rendre  
 ridicules à la plus belle moitié du monde, *BALL.*  
*littér.* IV, let. 19. || 6<sup>e</sup> Moitié, pris adverbialement pour  
 se fier à demi. Moitié sérieusement, moitié en  
 plaisantant. Moitié par adresse, moitié par force, il  
 me rendit le plus puissant, *BOSS.* *Hist.* III, 6. Moitié  
 raisonne par les raisons, et moitié attendri de re-  
 voir sa sœur, assance pour toute la peine que je lui voyais  
 prendre, afin de me persuader, *MARIVAU.* *Mo-*  
*rienne*, 9<sup>e</sup> part. Chaque corps serait composé de  
 moitié Chinois et moitié Tartares, *MONTAIG.* *Exp.*  
 1, 15. Je suis un pauvre vieillard, moitié poète,  
 moitié philosophe, et qui n'est pas à moitié persé-  
 cuté, quoiqu'il ne doît être qu'un objet de pitié,  
 tant surchargé de quatre-vingt-quatre ans et de  
 quatre-vingt-quatre maladies, *voit.* *Lett.* d' *Mme Du-*  
*rois*, 3 nov. 1777. Les Français seront toujours  
 moitié d'êtres et moitié singes; ils se réjouiront  
 également à la Grève et aux danseurs de corde du  
 boulevard, *id.* *Lett.* *Panckoucke*, 30 avr. 1777.  
 Le dynaste fondant par les mains d'un vieux et  
 sage roi la monarchie représentative au milieu  
 d'une cour moitié d'ancien régime, moitié de no-  
 tions nouvelles, *VILLERMAIN.* *Souvenirs contempo-*  
*raines*, les *Cent-Jours*, ch. 2. || Moitié guerre, moitié  
 marchandise, *voit.* *MARCHANDISE.* || Moitié figue,  
 moitié raisin, *voit.* *FIGUE.* || Moitié chair, moitié pois-  
 son, *voit.* *POISSON.* || 7<sup>e</sup> À moitié, avec le nom suivant  
 sans article et sans préposition, en partageant par  
 moitié ce dont il s'agit. Louer une terre à moitié  
 fruits || À moitié chemin, à la moitié du che-  
 min. Elle était tombée malade dans une po-  
 tence, vint à moitié chemin d'Elmbourg, *STAR.*  
*Comme*, XVII, 2. || À moitié prix, pour la moi-  
 tié du prix ordinaire. || Dans le langage rural,  
 à moitié, pris absolument, signifie : en partageant  
 par moitié les produits entre le tenancier et le pro-  
 priétaire. Donner, prendre des terres à moitié. Il  
 partage cette terre à moitié. Il fait cette vigne à  
 moitié. || À moitié de, dans le même sens. Une fille  
 n'a pas un marchand se qu'on ne saurait garantir, et  
 son n'en a pas plutôt fait l'empte que'on voudroit  
 en être dédit à moitié de perte, *BOSSARD.* *La Sérén.*  
 I, 1. || À moitié de perte et de gain, et aussi  
 à moitié perte et gain, en partageant également  
 soit la perte soit le gain. Prendre un mar-  
 chand à moitié de perte et de gain. || À moitié,  
 à partie, à demi. De l'argent plus d'à moitié dé-  
 pensé. Un fruit à moitié pourri. [L'enfant] prit la  
 moitié, et du coup tuas plus d'à moitié La volatilité  
 de la course, *La Font.* *Fabl.* II, 2. Seigneur, le  
 temps est expiré, Par le peuple en fureur à moitié  
 couronné, *rac.* *Euth.* II, 4. Le crime de tes mains  
 est communi qu'à moitié, *voit.* *Fenat.* IV, 6. || On  
 dit plus rarement : plus qu'à moitié. De l'argent  
 plus qu'à moitié dépensé. || 8<sup>e</sup> Être de moitié, se  
 mettre de moitié, être, se mettre en société avec  
 quelqu'un, de manière que la perte et le gain se  
 partagent par moitié. Ils sont de moitié dans cette  
 affaire. Mettons-nous de moitié pour cette partie  
 d'arts. || Fig. Être de moitié, prendre part; mettre  
 de moitié, faire partager. Si tu veux, avec toi je  
 serai de moitié, *com.* *le Ment.* IV, 2. Ma fille est  
 de moitié de tout ce que je vous dis ici, *adv.* d' *Mou-*  
*reau*, 1 fév. 1693. Je trouve ce livre admirable [les  
 Basils de morale de Nicole]; personne n'a écrit sur

ce ton que ces messieurs; car je mets Pascal de  
 moitié à tout ce qui est de beau, *id.* 23 sept. 1671.  
 Vous ne auriez trop en parler [l'espérance d'un  
 régiment pour le jeune Grignan], ni trop me conter  
 toutes vos pensées, ni tous vos raisonnements pour  
 et contre, ni le dialogue de la crainte et de l'espé-  
 rance; je suis de moitié de tout cela, *id.* 298. Mon  
 amour-propre était de moitié avec le sien, dans tous  
 les affronts que je supposais qu'elle essayait, *MARIV.*  
*Marianne*, 11<sup>e</sup> part. Pour ton bonheur qu'ils [l'hy-  
 mèn et l'amour] régnaient de moitié, *SEAN.* *Coin*  
*de l'am.* || Être de moitié, consentir. Villeroys manda  
 au roi qu'il obéirait avec soumission et sans se plain-  
 dre, mais qu'il n'attendit pas de lui qu'il en fût ja-  
 mais de moitié, *ST-SIM.* 169, 90. || 9<sup>e</sup> De moitié, ou  
 de la moitié, *loc. adv.* signifiant de beaucoup. Le  
 moindre bruit que l'on peut faire fist le plus sûr de  
 la moitié, *La Font.* *Joc.* Sa taille [de Mme de Mon-  
 tespan] qui n'est pas de la moitié si grosse qu'elle  
 était, sans que son teint, ni ses yeux, ni ses lèvres  
 en soient moins bien, *adv.* 29 juill. 1679. Je suis  
 plus riche de la moitié que je ne voudrais, *REN.*  
*Pitracus.* Les Carilles sont de la moitié plus heu-  
 reux que nous, J. J. *BOSS.* *Ém.* 1. || En rabatte de  
 moitié ou de la moitié, se dit pour exprimer qu'on  
 diminue beaucoup l'estime qu'on avait pour une  
 personne.  
 — REM. Si les mots moitié, tiers, quart, etc. ex-  
 priment précisément la moitié, le tiers, le quart,  
 ils sont collectifs généraux, et le verbe s'accorde  
 avec le collectif : La moitié des députés a voté pour,  
 et l'autre moitié contre le projet de loi. La moitié  
 des recrues est dirigée sur Paris, et l'autre sur Lyon.  
 Mais, s'il ne s'agit pas d'une quantité précise, le col-  
 lectif n'a en réalité d'autre valeur que celle de  
 beaucoup, de quantité; alors il devient collectif  
 partitif, et c'est le nom qui suit le collectif qui est  
 le sujet du verbe : La moitié, le tiers, le quart des  
 fruits de ce fruitier sont gâtés. De la même façon  
 on dira : Une douzaine d'exemplaires de cette gram-  
 maire vous coûtera quinze francs, et : Une dou-  
 zaine de livres étaient éparés sur son bureau. Mais  
 cette remarque n'est point une règle absolue; et  
 Corneille ne l'a pas suivie dans ces vers : Maxime et  
 la moitié s'assurent de la porte, l'autre moitié me  
 suit, et doit l'environner [Auguste], *Cinna*, II, 3.  
 — HIST. XI<sup>e</sup> s. De la cite l'un moitié est sue  
 [sionne], *Ch. de Rol.* *cxv.* || XII<sup>e</sup> s. Li reis Annon  
 fist prendre les messages le rei David, et rere [raser]  
 la moitié des barbes, et colper lui vestures tres par  
 les nages [fesses], *Rois*, p. 162. || XIII<sup>e</sup> s. Ele voloit  
 partir [partager] en le [la] meson, moitié à moi-  
 tié, et venir de se [sa] partie à l'omnage de son se-  
 gneur, *ANON.* *xiv.* 9. Mier [elle] l'en prisera la  
 moitié, *La Rose*, 3840. || XIV<sup>e</sup> s. Neant, ce dit Ber-  
 tran; par Dieu le fruit de vie, J'ai d'une femme as-  
 sez, et trop de la moitié, *Guescl.* v. 17898. || XV<sup>e</sup> s.  
 Tout soit du conquest moitié à moitié, *voit.* II, 1,  
 II, 27. Attendant la soleil levant, Moitié dormant,  
 moitié veillant, Environ l'aube ou peu avant, *id.*  
*CHART.* *Excursion de maître Alain.* De par celli  
 [celle] qui est la moitié de ma vie, Me vint un bon  
 salut, qui m'ame a reshaudie, *Ms. d'Arrouches* (1682,  
 2942, 170). || XVI<sup>e</sup> s. N'estoy medecin qui os ceust  
 à la moitié tant comme il faisoit, *adv.* *Garg.* I, 23.  
 La ville estant augmentée de la moitié, on ajouta  
 cent nouveaux patriciens sabbins aux cent premiers  
 romains, *ANON.* *Rom.* 36. À la fin ilz prirent le  
 hazard de passer à travers le pala des Brutius, et,  
 moitié de gré, moitié par force, firent tant qu'ilz  
 gagnèrent la ville de Rege, *id.* *Timol.* 27. Nous  
 estoies à moitié de tout, *voit.* I, 216. Ancien pro-  
 verbe, que la moitié passe le tout, *rasoirs*, *Lett.*  
 I, 1, p. 740.  
 — ETYM. Bourguig. *mitié*; provenç. *mitat*, *mitat*;  
 espagn. *mitad*; portug. *metade*; ital. *meid*;  
 du latin *mediastem*, de *medius* (vuy. u).  
 † MOITIR (moi-tir), v. a. Moirir le papier, l'im-  
 biber d'eau également.  
 — ETYM. *Moite*.  
 MOKA (mo-ka), s. m. || 1<sup>o</sup> Le café qui vient de  
 Moka, ville d'Arabie. De bon moka. De vrai moka.  
 Il mérit à Moka, dans le sable arabeque, Ce café né-  
 cessaire au pays des frimas, *voit.* *Épil.* 76 || 2<sup>o</sup> In-  
 fusion faite avec la graine de ce café. Une tasse de  
 moka.  
 MOL., MOLLE (mol, mo-l'), voy. MOU.  
 MOLLAIRE (mo-lé-r'), adj. f. Dents molaires, ou,  
 substativement, les molaires, dents qui servent à  
 broyer les aliments et qu'on nomme aussi mâche-  
 libres. || Se dit des dents des mandibules de certains  
 insectes herbivores, qui sont terminées par une sur-  
 face plane et inégale.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les grosses maxillaires ou molai-  
 res, qui sont dures, larges et aspres, piment, bri-  
 vent et manulent ce qui a esté taillé par les inci-  
 sives et molaires, *PARR.* IV, 2.  
 — ETYM. Lat. *molaris*, de *mola*, meule de mou-  
 lin (voy. MOULIN).  
 † MOLARIFORME (mo-la-ri-for-m'), adj. Terme  
 d'histoire naturelle. Qui ressemble à une dent mol-  
 laire. || Champignon molariforme, champignon ainsi  
 dit parce que la surface en est garnie de dents qui  
 ressemblent à des molaires, avec leurs tubercules.  
 — ETYM. *Molaire*, et *forme*.  
 † MOLARITE (mo-la-ri-té'), s. f. Terme de miné-  
 ralogie. Silex dont on fait les meules de moulins.  
 — ETYM. Lat. *molaris* (voy. MOLLAIRE).  
 † MOLASSE (mo-la-s'), s. f. Terme de géologie.  
 Sorte de sous-sol formé de pierre calcaire mê-  
 lée de sable et d'argille, complètement infertile et  
 impénétrable aux racines des plantes. || Matière as-  
 phaltique ou bitumineuse, grès imprégné de bi-  
 tume. || Dans le canton de Vaud, on appelle molasse  
 un grès très-fin, blanc ou gris blanc, relié par un  
 ciment marneux et souvent ferrugineux et qui se  
 décompose facilement à l'air. La base de la colline  
 est un grès tendre qui porte dans le pays le nom  
 de molasse, *SAUSSURE.* *Voy. Alpes*, t. 1, p. 61, dans  
 POUZOS.  
 — ETYM. Est-ce l'adjectif molasse détourné de  
 son sens ?  
 † MOLASSIQUE (mo-la-si-ki'), adj. Terme de  
 géologie. Qui a le caractère de la molasse. Système  
 molassique. Dépôt molassique.  
 1. MÔLE (mô-l'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de méde-  
 cine. Embryon informe consistant en un simple ac-  
 cutané, sans organes distincts, renforçant quelque-  
 fois des portions d'os, des dents, etc. Ces môles  
 sont quelquefois appelées vraies môles ou môles  
 légitimes. || 2<sup>o</sup> Fausses môles, nom donné à des  
 concrétions sanguines retenues dans la matrice, à  
 des corps charnus ou fibreux, à des polypes.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Extraire un enfant mort, ou l'ar-  
 rière fais, ou une mole, ou autre mauvais germe  
 hors le ventre de la mere, *PARR.* *Introd.* 2. Mole vi-  
 vante [adhérente], mole avortante [libre et cadu-  
 que], *id.* XVII, 41.  
 — ETYM. Lat. *mola*; grec, *μόλη*; dit ainsi par  
 assimilation de forme à une meule de moulin. L'as-  
 similation, bien que singulière, est certaine puisque  
 la mole se dit en latin *mola*.  
 2. MÔLE (mô-l'), s. m. || 1<sup>o</sup> Masif de maçonnerie  
 placé au-devant d'un port pour le mettre à couvert  
 de l'impétuosité des vagues et en empêcher l'entrée  
 aux vaisseaux étrangers. Le môle de Naples. Cette  
 ville a deux grands môles semblables à deux bras  
 qui s'avancent dans la mer. Ce môle servira à po-  
 ser un phare, et fera que les marées n'entreront  
 avec tant de violence dans le havre, et de plus que,  
 lorsque le vent donnera d'un côté, on pourra sortir  
 par l'ouverture opposée, *voit.* *Hydrograph.*  
 II, 6 (1643), dans *JAL.* || 2<sup>o</sup> Anciennement, par mé-  
 tonymie, le port lui-même. M. de Cotolendy, con-  
 sul des Français (à Livourne), me vint voir; duquel  
 m'étant informé de l'état de toutes choses, me dit  
 qu'il y avait quinze ou seize vaisseaux hollandais  
 mouillés dans le môle pile-môle avec autant de  
 français et d'anglais, *Lett.* de *Mortel* au roi, 1673,  
 dans *JAL.* || 3<sup>o</sup> Nom donné, dans la ville de Rome, au  
 tombeau de l'empereur Adrien; il est connu sous  
 le nom de château ou fort Saint-Ange, à cause d'un  
 ange qui le surmonte. On dit quelquefois au té-  
 minis : la môle d'Adrien.  
 — HIST. XII<sup>e</sup> s. Plus est fermes que la pierre qui  
 stet sur vire mole; Vicaires est maint Piero... *TA.*  
*le mart.* 90. || XVI<sup>e</sup> s. Les citadins de Tholose ca-  
 toyoient sur le mole accouru pour veoir l'embar-  
 quement, *ANON.* *Pant.* IV, 1. Estans sus le mole  
 et de loing voyans les mariniers et voyageurs do-  
 dans leurs navs en haulte mer, *id.* *ib.* III, 31.  
 — ETYM. Lat. *molas*, masse, tas.  
 † 2. MÔLE (mô-l'), s. f. Fil de laiton qui sert à  
 faire les têtes d'épingles.  
 † 3. MÔLE (mô-l'), s. m. Synonyme de molet 1.  
 † MOLEAU (mo-lô), s. m. Huile qu'on exprime  
 d'une peau après qu'elle a été chamoisée.  
 MOLECULAIRE (mo-lô-ku-lê-r'), adj. Qui a rap-  
 port aux molécules. || Actions moléculaires, celles  
 qui se passent dans l'intimité de la substance des  
 corps, comme les actions chimiques. Nous enten-  
 dons par action moléculaire l'écès de la répulsion  
 sur l'attraction entre deux molécules, *voit.* *Inst.*  
*Mém. scienc.* t. IX, p. 3. || Forces moléculaires,  
 celles qui s'exercent entre les molécules homogènes  
 (cohésion) ou hétérogènes (affinité). || Attraction

moléculaire, force qu'on suppose inhérente aux molécules de la matière, et qui les tient attachées les unes aux autres. || Théorie moléculaire, théorie des atomes.

— ETYM. Moléculaire.

† MOLECULAIREMENT (mo-lé-ku-lé-re-man), adv. Moléculaire à moléculaire; par molécules.

MOLEULE (mo-lé-ku-lé), s. f. || 1° Petite partie d'un corps. Les phénomènes célestes comparés aux lois du mouvement nous conduisent à ce grand principe de la nature, savoir que toutes les molécules de la matière s'attirent mutuellement en raison des masses, et réciproquement au carré des distances, LAPLACE, Expos. IV, 1. || 2° Terme de chimie. La plus petite partie d'un corps composé qui puisse exister à l'état libre, entrer dans une réaction ou en sortir, par opposition à atome qui est la plus petite partie d'un élément qui puisse exister dans un corps composé. || Molécules intégrantes, celles qui forment par leur rapprochement la masse d'un corps, soit simple, soit composé. || Molécules constituantes, les molécules des corps composés. || 3° Molécules organiques, petites parties imaginées par Buffon, et auxquelles il attribuait l'office de la reproduction des corps organisés. Ces molécules organiques qui ne se multiplient pas, mais qui, subsistant toujours en nombre égal, rendent la nature toujours également vivante, la terre également peuplée, SERV. Quadrup. L. 1, p. 172. Un autre physicien, M. l'abbé Spallanzani, a démontré la fausseté du système des molécules organiques, et mis dans le plus grand jour l'origine des méprises singulières de l'inventeur, BONNET, Contempl. nat. Cœurr. I. VIII, p. 201, dans l'ouvrage. Si Buffon et Needham avaient eu les expériences et les observations sur les animalcules des infusions, ils n'auraient pas fabriqué leurs molécules organiques et leurs forces végétales, ZENKERER, Essai sur l'art d'observer. L. II, p. 28, dans ROUSSEAU.

— ETYM. Lat. *molecula*, diminutif de *mole*, masse.

MOLÈNE (mo-lé-né), s. f. Terme de botanique. Genre de la famille des scrofulariées, autrefois rangé parmi les solanées; maintenant on en fait une famille intermédiaire, celle des verbascées. Le type en est la molène ou bouillon blanc, *verbascum thapsus*. || Molène blattaire, voy. MATR.

— ETYM. Angl. *mullen*. M. Roullin le tire de *mollis*, mou, par l'intermédiaire d'une forme fictive *mollina*, la molène ayant des feuilles souples revêtues d'un duvet épais et moelleux; il remarque que l'anglais *mullen* ne prouve autre chose que l'ancienneté du nom en français et son emploi en Normandie. Au lieu de *mollina*, on pourrait penser au bas-latin *molecina*, sorte d'étoffe à trame blanche, lequel vient de *molecinus*, *molecho*, mauve (voy. MAUVE 1).

† MOLEQUIN (mo-lé-kin), adj. m. Terme de teinture. Vert molequin, vert de mauve. Vert de lanrier, vert molequin, vert brun, Instr. génér. pour la teinture, 10 mars 1871, art. 24.

— ETYM. Bas-lat. *molecinus*, du lat. *molecinus*, de *molecho*, grec, *μαλίζω*, mauve (voy. MAUVE 1). Le molequin était aussi une étoffe: Coudaou, moléquine arabe, La Ross, 21500.

† MOLESTATION (mo-lé-sta-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. Action de molester.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et [elles] li crient merci des molestacions Et des grans batemens et des derolacions, Girart de Roux, v. 1629. || XV<sup>e</sup> s. Par voie de fait ou de molestation, MONTAIGNE, I, 50.

— ETYM. *Molēster*; provenç. *molestacion*.

MOLESTÉ. SE (mo-lé-sté, etc.), part. passif de molester. Quel le nombre inénumérable des citoyens molestés, excommuniés, réduits à la mendicité, égarés, otés à la voirie... VOLT. Philas, Exam. Hol. Courtes.

MOLESTER (mo-lé-sté), v. a. Tourmenter, inquiéter par des contraires divers occasionés mal à propos. Je demande comment on a molesté qu'un homme tel que Jurieu molesté en homme tel que Bayle... VOLT. Dues phil. David. Un édit pour légitimer vos moqueries, vos protestations a été mis trois fois sur la table devant le roi à Versailles; il est vrai qu'il n'a point passé; mais on a écrit à tous les gouverneurs de provinces, procureurs généraux, intendants de ne vous point molester, etc. Lett. Olyvier des Moutis, 20 déc. 1767. Le grand point est de ne jamais molester ni le corps ni l'âme de son prochain. Lett. N<sup>o</sup> 100, 4 mai 1772.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Amaltes (appartenant à son duc de Bourgogne) qui jamais il n'en eut molesté, Chr. de Roux, p. 66 à 155 s. Faut être et enlever

[éviter] que il ne molestent ou contristent ceux avec-ques qui il concernent, CAUSSA, Fich. 125. || XVI<sup>e</sup> s. De repousser ceux qui nous molestent impudemment et effrontément, on ne nous laissant point vaincre à la honte, AUB. 7, De la mauvaise honte, 15. Vray est que il molestent tout leur voisinage à force de trinquer les leurs cloches, RABEL. Garg. I, 60. L'expulsion des humeurs qui molestent la nature, PASQ. Au lecteur.

— ETYM. Provenç. et espagn. *molestar*; ital. *molestare*; du lat. *molestare*.

† 1. MOLET (mo-lé), s. m. Petit morceau de bois portant une rainure, dans laquelle le menuisier fait entrer les languettes d'un panneau pour en vérifier l'épaisseur.

— ETYM. Le même au masculin que *molette* 2, au féminin.

† 2. MOLET (mo-lé), s. m. || 1° Nom d'une petite pincette qui sert à l'orfèvre à tenir sa besogne. || 2° Petite frange qui sert à garnir les meubles.

— ETYM. Ital. *molla*, *ressort*, *molle*, pincettes; portug. *mola*; espagn. *muelle*, *ressort*, *tenaille*. Diex, remarquant que l'espagnol a *molla*, mie de pain et *mollet*, gras de la jambe, rattache tous ces mots au latin *mollis*, mou, flexible; d'où le sens de *ressort*, de pincette, etc.

† MOLETTÉ (mo-lé-té), s. m. Ornement imprimé dans les pâtes céramiques au moyen d'espèces de cachets en métal ou de roulettes de même matière qu'on nomme molettes.

— ETYM. *Molette* 2.

† MOLETOIR (mo-lé-toir), s. m. Instrument qui sert à polir les glaces.

— ETYM. *Molette* 2.

† MOLETS (mo-lé), s. m. Nom qu'on donne, en certaines parties de la France, à des gouffres de terre dans lesquels un homme et un cheval seraient engloutis s'ils n'étaient secourus promptement.

— ETYM. On devrait l'écrire *molleis*; car c'est l'adjectif *mollet*: terrain mollet, mou.

† MOLETTAGE (mo-lé-ta-j'), s. m. Action d'appliquer ces ornements, avec une molette, sur une poterie encore molle.

— ETYM. *Molette* 2.

1. MOLETTE (mo-lé-t'), s. f. Terme de vétérinaire. Maladie particulière aux chevaux, consistant en une sorte d'hydropisie des capsules synoviales qui environnent les tendons fléchisseurs du pied (synovite tendineuse chronique); on l'appelle alors mollette simple, et, par abus, molette norveuse; lorsqu'elle a son siège sur leurs parties latérales, on la nomme molette soufflée.

— ETYM. Bien que ceite tumeur soit molle, il ne paraît pas que ce soit là qu'il faille chercher l'étymologie; *molette* est dit ainsi par rapport à la forme (VOY. MOLETTE 2).

2. MOLETTE (mo-lé-t'), s. f. || 1° Cône de marbre qui sert aux peintres à broyer les couleurs. || Terme de pharmacie. Espèce de pilon en pierre dure ou en verre, à surface large et plane, employé à broyer les corps sur le porphyre. || 2° Morceau de grès, ou morceau de falence réunis, ou même plomb en forme de cône servant à polir le marbre. || 3° Instrument garni de feutre qui sert à dégraisser et doucir les glaces. || 4° Petite pièce de bois sur laquelle les lunetiers travaillent le verre des lunettes.

5° Il se dit de poulies verticales sur lesquelles passent des cordes destinées à soulever un fardeau.

6° Terme de cordier. Poulie de bois, avec un fer recourbé, qui sert à retordre. || 7° Petite rose servant à graver les cylindres qu'on emploie dans la fabrication des toiles imprimées. || 8° Terme de marine. Petit cylindre armé d'un crochet où l'on accroche le bout du fil de caret que l'on commence à fabriquer. || Petite fleche en bois avec laquelle on fixe le bout des planches d'un gabari. || 9° Outil qui sert à fixer des ornements sur une poterie encore molle. || 10° Molettes ou fraise, disque d'acier tournant, servant à transmettre sa forme sur des corps durs qu'il attaque en les répant. || 11° *Se* à moletter, acte circulaire mue par un mouvement de rotation. || 12° Terme d'horticulture. Se dit d'un melon ou d'un concombre mal fait. Ce n'est qu'une molette.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Quand je voulais broyer mes couleurs en hyver, je faisois chausser la molette, et après l'avoir posée sur le marbre toute chaude... RABELAIS, 201.

— ETYM. Diminutif du lat. *mole*, masse de marbre. Wall. *moulet*, morceau de marbre servant à broyer, gâner, mordre pierre à aiguiser des instruments.

3. MOLETTE (mo-lé-t'), s. f. || 1° Partie de l'éperon, qui est une écharpe de fer à bout en dia-

pointes, et qui sert à piquer les flancs de cheval. || Fleurs en molette, disposition des pétales en forme de molette d'éperon. On dit plus communément fleurs en rose ou en rosette. || 2° Pièce de fer au front du cheval, sur le poutrel, sur les flancs, etc. qui se relève en quelques endroits sur le cou couché. || 3° En termes de blason, la pièce principale de l'éperon; elle est toute semblable à une étoile; toute la différence, c'est que la molette percée en rond dans le milieu, v. *usage de la Méthode du blason*. De Villars porte d'or sur une molette d'éperon d'or, au chef d'argent chargé d'un lion passant de gueules, 10. 16.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Un autre chausseur, de couleur tunique de dyapre blanc à molettes d'or, de couleur dyapre. || XV<sup>e</sup> s. Le chevalier s'armait d'argent et d'azur et à un chef d'azur à une molette d'argent au chef, ROUSSEAU, III, 17, 12.

— ETYM. La molette de l'éperon a-t-elle été nommée, par une comparaison de forme, avec la molette qui sert à broyer?

† 4. MOLETTE (mo-lé-t'), s. f. Outil de justice appelé aussi tranché-garon.

† 5. MOLETTE (mo-lé-t'), s. f. Terme de tissage. Se dit des tendons des épaules et des manches de cerf.

† MOLETTÉ (mo-lé-té), v. a. Pratiqué par les potiers l'opération du moletage. || Pratiqué par le lustrer.

— ETYM. *Molette* 2.

† 1. MOLIERRE (mo-liè-ré), adj. f. Carrière de lièvre, carrière d'où l'on tire les molettes.

— ETYM. Voy. *molette* 2.

† 2. MOLIERRE (mo-liè-ré), s. f. Terre grasse et marécageuse. Vers 1660, ces marais en étoient encore qu'une terre mouvante et en étoient basses pour la plupart que le canal de la Marne nomme, Mém. sur les marais de Clerville (Olivier), 1781, p. 22.

† MOLINIEN (mo-li-mén'), s. m. Terme de médecine. L'effort qu'exerce toute masse en mouvement. || Terme de médecine. Mouvement physiologique, ensemble des phénomènes qui ont lieu avant la manifestation d'une hémorrhagie, tels que le flux hémorrhoidal, les frissons, l'effort, l'enlèvement, de même radical que *mole*, sans (voy. MATR 2, et MOLECHUR).

† MOLINIEN, TENNE (mo-li-mén, téné'), s. m. Qui a le caractère du molinisme. Les principes moliniens qu'ils vous objectent, vous les avez mais vous dites que ce ne sont pas des molins, PASC. Prov. Lett. ou P. Annot.

MOLINISME (mo-li-ni-sme), s. m. Doctrine morale, grâce, d'après laquelle la grâce n'est point efficace par elle-même, mais est la cause d'une efficacité, selon que la volonté y coopère ou s'y oppose (comparez JANSENISME et JANSÉNISME).

— ETYM. *Molina*, jésuite espagnol, né en 1589, mort en 1660.

MOLINISTE (mo-li-ni-si-té), s. m. et f. Celui qui suit l'opinion de Molina sur la grâce. Les molinistes sont gens qui combattent le calvinisme, qui ne la soutiennent qu'autant que cela leur rencontre, mais hors de là ils l'abandonnent tout. Pens. XIV, 133. || Adjectivement. Les molinistes.

— ETYM. Voy. *MOLINISME*.

† MOLINOSISME (mo-li-no-si-sme), s. m. Système mystique qui fait consister toute vertu dans l'innocence absolue à la volonté et d'où résulte un complet à la grâce divine. Le molinosisme se confond avec le quietisme, fut condamné à Rome en 1687. Par les chemins fleuris d'un chemin qui s'appelle Tout à coup l'innocence de l'âme, il lui fera beaucoup de bien, mais il faut en parer les plaisirs de l'enfer, etc. || Il ne faut pas confondre cette doctrine avec le molinisme.

— ETYM. Molina, prêtre espagnol, né en 1589 et mort en 1660 dans les prisons de l'Inquisition à Rome.

† MOLINOSISTE (mo-li-no-si-si-té), s. m. et f. Celui, chez qui l'hérésie du molinosisme, a prévalu. Les opinions molinosistes.

MOLLAN (mo-lé), s. m. l'arbre qui s'appelle à certaines heures, du haut de la montagne les Bédouins à la guerre. Les Arabes y ont fait un usage, qui a été rapporté au haut des ans par le haut de la nuit, etc. X, 107-7. Cheum ind.

— ETYM. Arabe, *moull*, *moull*, *moull*, etc. d'où l'on a tiré, chez les Arabes et les Perses, ces mots, *mo*, *mo*, *mo*, et en persan, *mo*.





Le prince saura profiter de tous les moments, boss. Louis de Bourbon. Ces rapides moments d'où dépendent les victoires, id. id. Ce je ne bon moment par Jésus-Christ manqua son moment, mais. *Fanny Ste Noyé*. On part à son moment, sans s'arrêter à sa volonté, J. J. Rousseau. *Ém. v.* Un bon moment, un instant favorable pour faire ce que l'on veut. Choisir, prendre les bons moments. *Le comte de Montmorin* pris d'un bon moment, L'insistante de l'art, au moment d'échapper à leur désir, LA ROY. *1787. vii, 13* // En un sens contraire, un mauvais moment. *Avant de bons moments*, se dit d'une personne dont l'esprit est égaré, mais qui a quelques bons intervalles, ou d'une personne d'humeur variable qui a des intervalles où elle est de bonne humeur. Elle a que quelques de bons moments, mais elle ne dure pas, Bossuet, *Retour imprévu*, sc. 18. Un mauvais moment, un mauvais moment, se disent en parlant d'une émotion d'inspiration subite et passagère pour faire le bien ou pour faire le mal. // 2° Conjonction. Depuis ce malheureux moment tout alla en déclinant, Boss. *Reine d'Angleter.* // 4° Un moment, pris au verbalement, pendant un seul moment. Nos deux yeux, à ce que dit l'historien, Sans disputer n'étaient pas un moment, LA ROY. *Belph.* Hélas nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de nos princes, sans que la mort... Boss. *Duch. d'Orléans*. Albane, il ne faut pas s'éloigner un moment, Boss. *Reit. i, 1*. // 5° Dans un moment, après un moment. Je ferai cela dans un moment. // Dans un moment, bientôt, dans très-peu de temps. Je suis, je suis à vous dans un moment. Je suis de retour dans un moment, Voltaire. *Mar. forc.* // 6° Cela est fait dans un moment, scv. 43. Quand ils verront que dans un moment leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux, leurs biens à des inconnus, Boss. *Duch. d'Orléans*. Surpris, n'en doutez pas, de mon retardement, Lui-même il nous viendra chercher dans un moment, Racine. *Iphig. iii, 7*. // 7° En un moment, dans l'espace d'un moment. Et le dieu eut l'appel en tout en un moment, LA ROY. *Fabli. i, 10* // Il paraît en un moment comme un éclair dans les pays les plus éloignés, Boss. *Louis de Bourbon*. Avec quelle vivacité il se met dans l'esprit en un moment les temps, les lieux, les personnes! id. // 8° Dans le moment, bientôt, dans très-peu de temps. Je reviens dans le moment. // Dans le moment, ex rime aussi un temps relatif, le temps dont il s'agit. Il croyait me prendre au dépourvu; mais, dans le moment, je me rappelai tout ce qui m'était au lieu, et je lui répondis en conséquence. // 9° À ce moment, alors. La dernière fois que vous vîtes à Paris, il me fut impossible d'aller vous voir; à ce moment, j'étais retenu dans mon lit par la fièvre. À ce moment, il [le prince mourant] étend ses bras jusqu'aux moindres de ses domestiques, Boss. *Louis de Bourbon*. // 10° À tout moment, à tous moments, continuellement, sans cesse. Il tombe tout à coup dans ces ennuyeuses douleurs où l'on souffre sans moments et sans intervalle; la respiration, qui nous fait vivre, le fait mourir à tous moments, Racine. *Duc de Mont.* Hélas l'état horrible où le ciel me l'offrirait à tout moment effraye mon esprit, Racine. *Alc. i, 3*. Mais ne voyais-tu pas dans mes emportements que mes vœux démentaient ma bouche à tous moments? id. *Andr. v, 3*. J'ai besoin à tout moment d'oublier que je l'écoute, MARIYACT, *Jour de l'amour et du has. ii, 9*. // On dit dans le même sens: à chaque moment. On l'veille à chaque moment; car il tenait pour maxime qu'un habile politique peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris, Boss. *Louis de Bourbon*. // 11° De moments en moments, sans intervalle, continuellement. De moments en moments votre parole s'écoule, Corneille. *Nicom. v, 5*. Tandis que des moments, de moments en moments, vont arracher pour lui [Néron] des applaudissements, Racine. *Brit. iv, 1*. // Il signifie aussi, dans le plus prochain intervalle de temps. Des vaisseaux dans Ostie armés de patience, prêts à quitter le port de moments en moments, Racine. *Bérén. i, 3*. // 12° D'un moment à l'autre, dans le plus prochain intervalle de temps. M. de La Fayette, vous direz qu'on n'ôte pas mes cheveux, parce que je peux sortir d'un moment à l'autre, Boss. *Théod. d'éduc. la Tendresse matern.* sc. 8. // 13° En ce moment, présentement, à l'heure qu'il est. Revenez me voir demain; je suis trop occupé en ce moment pour vous recevoir. // 14° Au moment de, loc. prépos. Sur le point de. Tu vis en frémissant ce qu'un tel caractère fut au moment d'oser à la mort de mon frère, M. J. CHÉN. *Gracques*, 1, 4. // 15° Dès ce moment, de ce moment, depuis ce moment. Soez reine, dit-il, et dès ce moment

même De sa main sur mon front posa le diadème, Racine. *Esth. i, 1*. // 16° Au moment où, au moment que, dans le moment où, dans le moment que, loc. conjonctif. Lorsque. Au moment où il arrivera, j'irai le voir. Au moment que je lui ai présenté ma face réjouie, elle s'est bien doutée de mon dessein, scv. 317. Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, prince de Condé, je me sens également confondu... Boss. *Louis de Bourbon*. Théolose, enchaîné par L'Ance, au moment qu'il allait faire égorger les citoyens, Voltaire. *Muruz*, 38. Examinez-le au moment qu'il arrive à Paris, J. J. Rousseau. *Ém. iv*. // 17° Du moment que, loc. conj. Dès que, depuis que. Du moment que je l'ai connu, je l'ai aimé. // Du moment que, puis-je. Du moment que votre père y consent, je n'ai plus rien à dire. // 18° Depuis le moment que, depuis que. Mais depuis le moment que cette frénésie [faire des vers] De ses noirs vapeurs troubla ma fantaisie... Boss. *Sat. ii*. — SYN. MOMENT, INSTANT. Etymologiquement, l'Instant est ce qui se tient sur nous, un point présent et très-court dans la durée. Moment signifie mouvement; appliqué au temps, c'est la durée d'un petit mouvement. Dans l'usage, moment est plus indéterminé; il comporte un intervalle plus long ou moins précisément limité que l'Instant. — HIST. xv° s. Sçavoir les heures, les temps, les minutes et les moments, pour sçavoir le commencement des jours et des nuits, x. BERNARD. *Poés. mss. f° 396*. // xvii° s. Cela apprit aux catholiques et reformez à s'unir et combattre ensemble, ce qui ne fut pas de petit moment [importance], d'Aos. *Hist. ii, 428*. — ETYM. Provenç. *moment*; espagn. *momento*; du latin *momentum*, contracté de *momentum*, mouvement (voy. ce mot). *Mouvement* au sens de moment, parce que moment veut dire le temps d'un simple mouvement. 1. MOMENT (mo-man), s. m. Terme de mécanique. Moment d'un levier, ou, simplement, moment, le produit d'un bras de levier par la force qui lui est appliquée perpendiculairement. // En général, produit d'une force par une distance. // Il désigne quelquefois le produit d'une masse par une vitesse ou une quantité de mouvement. // Moment d'inertie d'un corps, la somme des produits de chaque masse élémentaire par le carré de sa distance à un axe de rotation. — ETYM. Lat. *momentum*, ce qui fait pencher la balance, de *moerere* (voy. *mouvoir*). MOMENTANÉ, ÉE (mo-man-ta-né, née), adj. Qui ne dure qu'un moment. Un effort momentané. Lorsque votre impatience aura été suspendue par ces délais momentanés qui lui servaient de digue, avec quelle impétuosité ne se répandra-t-elle pas au moment où il plaira au poète de les rompre. *Éloge de Richardson*. — REM. Autrefois on écrivait momentanée, même au masculin, pour représenter le latin de plus près. — HIST. xiv° s. Chauffaiges qui sont annuels et momentanés, *Ordonn. des rois*, t. vii, p. 778. // xv° s. Son goût est plus momentanée, fluide et caduque, MONT. 1, 89. Ce n'est pas contre la mort que nous nous préparons, c'est chose trop momentanée... id. iv, 212. — ETYM. Lat. *momentaneus*, de *momentum*, moment (voy. MOMENT 1). Au xvi° siècle, on disait momentanés, qui était conforme à l'accentuation de *momentaneus*. MOMENTANÉMENT (mo-man-ta-né-man), adv. Pour un moment, pendant un moment. Il n'est à Paris que momentanément. — ETYM. *Momentané*, et le suffixe *ment*. MOMERIE (mo-me-rie), s. f. // 1° Mascarade. Soit que ce fût un triomphe véritable que l'acebus insérée le premier, ou que ce ne fût qu'un jeu d'ivrognes et une pure momerie, VAPORELLAS, *P. C. 141*. // Vieux en ce sens. // 2° Chose concertée pour faire rire quelqu'un. C'est une plaisante momerie. Si j'omettais les représentations et momeries qui eurent lieu pendant le dîner entre les services, MARCHAND, *Tristan le voyageur*, LXXII. // Vieux en ce sens. // 3° Chose concertée pour tromper quelqu'un, mais avec teinte de ridicule. Je ne vois point de plus plaisante momerie, je ne vois rien de plus ridicule, qu'un homme qui se veut mieux d'en guérir un autre, Voltaire. *Nal. imag.* m, 3. L'auteur qui a composé l'histoire de la diablerie de Loudun, favorise une partie des conjectures que je viens d'alléguer; il expose les intrigues particulières qui firent éclorre cette étrange momerie, BAILEY, *Analyse*, t. ii, p. 277. // 4° Cérémonie bizarre, ridicule. // (Henri III) était persuadé, aussi bien que certains

théologiens de son temps, que ces momeries expriment les péchés d'habitude, Voltaire. *Henri III* (notes). Les catholiques ridiculisaient l'austérité affectée des protestants; les protestants répliquaient en produisant en scène ce qu'ils appelaient les momeries des catholiques, LAURENCE, *Cours de Hist.* t. vii, p. 63, dans ROBERTS. // 5° Affection ridicule d'un sentiment qu'on n'a pas. On ne pouvait être trop en garde contre les artifices de la cour de Vienne, dont toute la conduite était un tissu de momeries, 17-18-19-20-21. Si Mazarin en avait usé ainsi [pris pour la prise des princes], c'eût été une momerie atroce, Voltaire. *Louis XIV*, 4. Ce méprisable sénat qu'on amusa par des momeries auxquelles il répondait par d'autres momeries, MONT. *Claude et Nér.* t. 78. — HIST. xv° s. En acquiesçant notre temps vers jeunesse, Le nouvel an et la saison jolies, Vint nos hommes en ceste momerie, CH. D'OL. *Roll.* 130. Plusieurs assemblées, festins, banquetz, danses, momeries et esbatemens, furent faits pour festoyer le roy des Romains, ou de la manche, MONT. *liv. 1*, p. 171, dans LACORNE. Iceulli Darleux commença à dire au suppliant qu'il falloit jouer à la momerie aux dez, ou canas, *momentum*. // xvii° s. Il défendit toutes assemblées de festins, momeries et toutes autres telles joyusetes, qui lors estoient hors de saison, MONT. *Pyrrh.* 33. Il s'enquista à quelqueung de la bande, que queroyt ceste mommerie, RAU. *Gorg.* 1, 10. — ETYM. Espagn. *momerie*; angl. *mumery*; allem. *Mummary*. Du *Cangia* le titre de l'ancien français *mohomerie*, qui signifiait mosquée, pratique musulmane, et, par suite, pour des chrétiens, chose ridicule. Diez le tire du germanique; allem. *mummen*, masquer; angl. *to mum*. L'ancien français avait *mome*, sorte de divertissement, et *momer*. Le latin, de son côté, avait *momentum*, action de tourner en ridicule. *Momentum* vient certainement de *moerere*, en grec *μωρεω*. Mais l'ancien français *mome*, *momer*, joint à l'anglais *to mum*, *mumery*, indique plutôt l'origine germanique. MOMIE (mo-mie), s. f. // 1° Corps embaumé par les anciens Égyptiens, et qu'on retrouve dans les sépultures d'Égypte. Ce peuple aussi triste que vain fut inventeur de l'art lugubre des momies par lequel il voulait, pour ainsi dire, éterniser la mort, malgré la nature bienfaisante, qui travaille sans cesse à en effacer les images, scv. Ois. t. xv, p. 7. // Familièrement. Cet Ali d'Égypte ne romut pas plus qu'une momie, Voltaire. *Lett. d'Égypte*. // Fig. Qu'il [l'étranger] éveilla en passant cette cité momie, Pompéi, corps gisant d'une ville endormie, Voltaire. *Orient*. 40. // 2° Il se dit aussi des corps embaumés par les anciens peuples des îles Canaries. Les Guanches ont un secret pour les embaumer [les morts] comme les Égyptiens, avec cette différence que ceux-ci enveloppaient leurs momies de bandelettes... tandis que les Guanches les ont laissées nues en les couvant dans des peaux, BAILEY, *Lett. sur l'Atlantide*, p. 68, dans ROBERTS. // 3° Par extension, nom donné aux corps des voyageurs engloutis sous les sables du désert, et que l'on retrouve ensuite desséchés par l'ardeur du soleil. L'émery donnait à ces momies la qualification de blanches, parce que, dans le sable, elles ont conservé leur couleur, et il les distinguait ainsi des autres, qui, par l'effet des drogues de leur embaumement, sont devenues noires, LAMARCAO *d'Anvers*, *Instil. Mém. sc. mor. et pol.* t. x, p. 144. // 4° Cadavre desséché et embaumé. Les momies de M. Ruych prolongeaient en quelque sorte la vie, au lieu que celles de l'ancienne Égypte ne prolongeaient que la mort, Voltaire. *Ruych*. // 5° Fig. et familièrement. C'est une momie, une vraie momie, se dit d'une personne sèche et noire. J'ai reçu vos deux lettres en revenant de la Franconie à la suite d'un roi qui est la terreur des postillons comme de l'Autriche, et qui fait tout en poste; il traîne ma momie après lui, Voltaire. *Lett. Thémis*, 2 oct. 1743 // Il se dit aussi d'une personne nonchalante et bonne à rien, d'un vieillard impotent ou qu'on regarde comme tel. Cette momie estropiée [le parlement croupion appelé après Richard Cromwell], arrachée de son tombeau, eut un moment qu'elle était plaisante, parce qu'elle se souvenait d'avoir fait juger un roi, CHARLES *Richard Cromwell*. // On a dit populairement momie pour désigner les personnes à opinions surannées. // 6° Couleur brune tirée des bitumes dont les momies ont été enduites. // Comme momie, nom donné au malin. Il me paraît plus que vraisemblable que ces propriétés spécifiques attribuées par les Persans à leur baume momie, sont communes à tous les bitu-



est le même un esprit monacal qui me déplaît, *Claude et Ser.* II, 2.  
 HIST. XVI<sup>e</sup> s. Tel est resté d'habit monachal, *dehors* n'est rien moins que moine, *Diets. de Bocuz.*  
 — EYM. Lat. *monachus*, moine, du grec *μόναχος* (monakhos). L'ancien langue disait *monast*.  
 MONACHÈMENT (mo-na-ka-le-man), *s. m.* L'acte de se faire moine (avec un sens défavorable).  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Monachement, *Diets.*  
 — EYM. *Monachale*, et le suffixe *ment*.  
 MONACHÈRE (mo-na-cher), *s. f.* Espèce de poisson du genre *halibut*.  
 MONACHÉTIQUE (mo-na-eh-ti-que), *s. f.* Terme de botanique. L'acte moine, d'odor éthérée.  
 — EYM. *Monaché*, et le lat. *caelum*, vinaigre.  
 MONACHELLE (mo-na-eh-è-l'), *s. f.* Poisson du genre *halibut*.  
 MONACHISME (mo-na-ehi-sm'), *s. m.* || 1<sup>o</sup> État de l'âme avec un sens défavorable. L'esprit, l'influence du monachisme. Le monachisme y fait (dans les mêmes maux [que les institutions qui, dans les terres aux princes, ôtent aux particuliers l'esprit de propriété]); il est né dans les pays de l'Orient, où l'on est moins porté à l'action qu'à la spéculation, *Montesq.* *Esp.* XIV, 7. || Vie monastique (sans idée de dénigrement). On peut en dire dans l'histoire du monachisme trois choses importantes, qui forment, s'il est permis de dire, autant de dynasties séparées dans cet ordre d'un genre nouveau : une seule en Orient dans les Antioches; les Basile furent fondateurs de la première; la seconde s'honore par le saint Benoît pour patriarche, et la troisième commença à saint François, *Laurent, Hist. du monachisme*, p. 11. || 2<sup>o</sup> Manière de penser et de sentir semblable à celle des moines. Suivant ces principes [les incrédules], le christianisme est un monachisme; les vertus qu'il recommande, les préceptes qu'il prescrit, le renoncement au monde et au conseil, ne conviennent qu'à des moines, *Théologie*, au mot *monastique*.  
 — EYM. Lat. *monachus*, moine.  
 MONACO (mo-na-ko), *s. m.* Nom donné à des îles sous fabriques dans la principauté de Monaco, honoré V, mort de dépit en 1617 de n'avoir pu faire passer pour deux sous en Europe ses monnaies, qui ne valaient qu'un sou, les *Excentriques du langage*. Par extension, un mauvais sou, un mauvais pas cours en France. || Familièrement, avoir des monnaies, être riche. Perdre ses monnaies.  
 MONADAIRE (mo-na-dè-r'), *adj.* Qui est aussi bien qu'une monade; qui tient de la monade. || S. m. Les monadaires, famille d'animaux, dont la monade est le type.  
 MONADE (mo-na-d'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Unité parfaite qui, dans les pythagoriciens, renferme l'esprit et la matière sans aucune division. La monade de Pythagore, c'est Dieu lui-même. Comme Pythagore, il y a une chaîne des êtres à la monade, à l'être tout seul et par lui-même, *Laurent, Instit.* *Metaph.* *et belles-lett.* I, VII, p. 61. || 2<sup>o</sup> D'après les pythagoriciens, éléments des choses, ou substances simples, incorruptibles, nées avec la création, différentes de qualités, inaccessibles à toute influence du dehors, et liées à des changements internes qui ont pour principe l'appétition et pour résultat la perception. Parmi les monades créées, il en est dans lesquelles la perception est plus distincte et accompagnée de conscience; ce sont les âmes proprement dites. Il croyait qu'il y a partout des substances simples qu'il appelait monades ou unités, qui sont les âmes, les esprits qui peuvent dire moi, *Leibnitz*. || [Leibnitz] admet quatre espèces de monades : 1<sup>o</sup> les éléments de la matière qui n'ont aucune pensée claire; 2<sup>o</sup> les monades simples qui ont quelques idées et n'en ont aucune autre; 3<sup>o</sup> les monades des esprits finis qui ont des idées confuses, des claires, des distinctes; 4<sup>o</sup> la monade de Dieu qui n'a que des idées distinctes, *Volz.* *Nouv.* I, 9. Dieu me garde de croire un système, mais certainement il y a dans tout ce que chose qui pense et qui veut; ce quelque chose que l'on appelait autrefois une monade, ce quelque chose est imperceptible, *ibid.* II, 11. Ou il n'y a point de parties, il n'y a ni étendue, ni figure, ni divisibilité; telle est la monade, l'atome réel de la nature, l'élément véritable des choses, *Diets. Opin. des anc. phil.* (Leibnitzisme). Suivant Leibnitz, les monades sont essentiellement actives; elles sont des êtres simples, et l'activité est la seule chose positive qu'on puisse concevoir dans de tels êtres, *Montesq.* *Œuvres mêlées*,

t. XVIII, p. 101, note 3, dans *ROBERTS*. || 3<sup>o</sup> En arithmétique, nombre composé d'une seule figure, tels que 1, 2, 3, 4, 5, etc. || 4<sup>o</sup> Genre d'animaux microscopiques.  
 — SYN. MONADE, ATOME. La monade est, dans l'hypothèse de Leibnitz, l'être simple et actif des corps, capable de dire moi dans ce qui a vie. L'atome, dans l'hypothèse de Démocrite, est la particule dernière et indivisible des corps, agitée d'un mouvement éternel, et entrant, par ce mouvement, en combinaison avec les autres atomes. Aujourd'hui, selon la vue des chimistes, l'atome figure à l'esprit la constitution des corps d'après laquelle ils se combinent en proportions définies.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Monade, *CORBAUX*.  
 — EYM. *Monade*, unité, *μόνος*, unique.  
 † MONADELPHIE (mo-na-dè-l-phi), *adj.* Terme de botanique. Dont les étamines sont réunies en un seul paquet ou faisceau par les filets. Fleurs monadelphes. Étamines monadelphes.  
 — EYM. *Mono...*, préfixe, et *ἀδελφός*, frère.  
 MONADELPHIE (mo-na-dè-l-phi), *s. f.* Terme de botanique. Nom, dans le système de Linné, d'une classe et de deux ordres renfermant les plantes monadelphes.  
 † MONADELPHIQUE (mo-na-dè-l-phi), *adj.* Qui appartient à la monadelphie.  
 † MONADISME (mo-na-di-sm'), *s. m.* Système philosophique qui admet que l'univers est composé de monades.  
 † MONADISTE (mo-na-di-st'), *s. m.* Partisan du monadisme.  
 † MONADOLOGIE (mo-na-do-lo-ji), *s. f.* Doctrine de Leibnitz sur la monade. J'oserai bien prédire que la monadologie tombera un jour comme la philosophie scolastique avec laquelle elle a bien des rapports, que l'inventeur lui-même voulait bien ne dissimuler point, *ROBERTS*, *Œuvres mêl.* I, XVIII, p. 101, dans *ROBERTS*.  
 — EYM. *Monade*, et *λόγος*, doctrine.  
 † MONADOLOGIQUE (mo-na-do-lo-ji-que), *adj.* Qui a rapport à la monadologie. Quand on connaît un peu les terribles objections qu'on a élevées contre toute la doctrine monadologique de Leibnitz, *ROBERTS*, *Œuvres mêl.* I, XVIII, p. 63, note 7, dans *ROBERTS*.  
 † MONANDRE (mo-nan-dr'), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'une seule étamine.  
 — EYM. *Mono...*, préfixe, et *ἀνδρ*, mâle.  
 MONANDRIE (mo-nan-drie), *s. f.* Terme de botanique. Nom, dans le système de Linné, d'une classe et de trois ordres renfermant les plantes monandres.  
 † MONANDRIQUE (mo-nan-dri-que), *adj.* Qui appartient à la monandrie.  
 † MONANTHE (mo-nan-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui ne porte qu'une seule fleur; dont les fleurs sont solitaires.  
 — EYM. *Mono...*, préfixe, et *ἄνθος*, fleur.  
 † MONANTHÈRE (mo-nan-tè-r'), *adj.* Se dit d'une étamine qui ne porte qu'une seule anthère.  
 — EYM. *Mono...*, préfixe, et *ανθήρα*.  
 † MONANTHROPIE (mo-nan-tro-phi), *s. f.* État du genre humain où, suivant le monogénisme, il n'y avait qu'une seule race, par opposition à polyanthropie.  
 — EYM. *Mono...*, préfixe, et *ἄνθρωπος*, homme.  
 † MONARACHINE (mo-na-ra-chi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps obtenu par Berthelot en chauffant l'acide arachique avec la glycérine.  
 — EYM. *Mono...*, et *ἀράχιν*.  
 MONARCHIE (mo-nar-chie), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Gouvernement d'un État régi par un seul chef. Monarchie héréditaire, élective. .... De quelque façon que votre cour vous nomme, On hait la monarchie, *COXIN*, *Cinna*, II, 4. Étudier les conseils de la divine Providence et les fatales révolutions des monarchies, *ibid.* *Reine d'Angleterre*. Marc-Aurèle se proposait d'établir, dans la monarchie la plus absolue, la plus parfaite liberté du peuple soumis, *ibid.* 6<sup>e</sup> *act.* 66. Le pouvoir intermédiaire subordonné le plus naturel est celui de la noblesse; elle entre en quelque façon dans l'essence de la monarchie, dont la maxime fondamentale est : point de monarchie, point de noblesse; point de noblesse, point de monarchie; mais on a un despote, *Montesq.* *Esp.* II, 1. Dans les monarchies, la politique fait faire les plus grandes choses avec le moins de vertu qu'elle peut, comme, dans les plus belles machines, l'art emploie aussi peu de mouvements, de forces et de roues qu'il est possible, *ibid.* III, 6. Une monarchie élective, comme était Rome, suppose nécessairement un corps aristocratique pesant sur la souveraineté; sans quoi, elle se change d'abord en tyrannie ou en État populaire, *ibid.* II, 11, 12.

|| Monarchie constitutionnelle, celle où la balance et l'exercice des pouvoirs sont réglés par une constitution. Seulement il [Napoléon] enseignait la signification républicaine de son nom [il s'agit de choix de Carnot pour le ministère de l'intérieur en mars 1804]; car la France, disait-il, est aujourd'hui éprise de la monarchie constitutionnelle (le mot était devenu usuel depuis une année), mais elle n'a pas cessé d'avoir pour de la république, *Volz.* *Hist. du Consulat et de l'Empire*, I, IX, p. 200. || 2<sup>o</sup> État gouverné par un roi. L'unité catholique, qui a fait fleurir durant tant de siècles l'Église et la monarchie d'Angleterre autant que les plus saintes Églises et les plus illustres monarchies du monde, *ibid.* *Reine d'Angleterre*. C'est le sort des monarchies que leur prospérité dépende du caractère d'un seul homme, *Volz.* *Louis XIV*, 17. Notre monarchie gouvernée par les lois et surtout par les mœurs, *ibid.* *Lett. Mignot*, 23 juin 1771. || Monarchie universelle, pouvoir établi sur la terre entière, ou du moins sur la partie la plus importante et la plus civilisée. On croit communément que Grégoire VII fut le premier qui établit la manière d'une monarchie sainte et universelle, *Volz.* *Louis XIV*, 30.  
 — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Après la mort Julius Cesar fu empereres Octaviens ses niés [son neveu], et tint la monarchie de tout le monde, *COXIN*, *Laz. Trébor*, p. 47. Ne porquant il saint pere, et il saint patriarche, Et Tobie, et Jacob, et Noé qui fist l'arche, Qui tindrent en leur temps du monde la monarchie, *ibid.* ou *Montesq.* *Test.* 010. || XIV<sup>e</sup> s. Et la communication ou police qui est transgression et corruption de celle qui est appelée royaume et est sa contraire, c'est tyrannie, car l'une et l'autre sont monarchies, *COXIN*, *Eth.* 210. [Charles VI] amez fut et doubté [craint] non pas seulement de ses subgiez, mais de toute la monarchie du monde, *Crest des nobles*, dans *VIRVILLE*, p. 108.  
 — EYM. Prov. *monarchie*; esp. *monarquía*; ital. *monarchia*; du lat. *monarchia*, qui est le grec *μοναρχία*, de *μόνος*, seul, et *ἀρχαίω*, commander.  
 † MONARCHIEN (mo-nar-ehi-en), *s. m.* S'est dit par dénigrement, vers 1701, des partisans d'une monarchie représentative.  
 MONARCHIQUE (mo-nar-ehi-que), *adj.* Qui appartient à la monarchie. Affranchir ton pays d'un pouvoir monarchique? *COXIN*, *Cinna*, V, 1. Les grenouilles, se lassant de l'état démocratique, par leurs clameurs firent tant que Junin les soumit au pouvoir monarchique, *LA FONT.* *Fab.* III, 4. Alors [à l'époque de l'invention de l'écriture] commencèrent les inquiétudes vagues de ceux qui se lassent de travailler pour autrui, et en même temps le dévouement monarchique de ceux qui voulaient à toute force qu'on travaillât pour eux, *P. L. COURTES*, 6<sup>e</sup> *lettre au Censeur*. || Substantivement. Le monarchique, la monarchie, le gouvernement monarchique. Les Macédoniens aiment le monarchique, *COXIN*, *Cinna*, II, 4.  
 — EYM. *Μοναρχικός*, de *μοναρχία*, monarchie.  
 MONARCHIQUEMENT (mo-nar-ehi-ke-man), *adv.* À la manière d'une monarchie.  
 — EYM. *Monarchique*, et le suffixe *ment*.  
 † MONARCHISER (mo-nar-ehi-zer), *s. a.* Rendre monarchique, mettre sous la domination d'un monarchique.  
 † MONARCHISME (mo-nar-ehi-sm'), *s. m.* Système, opinion des partisans de la monarchie.  
 † MONARCHISTE (mo-nar-ehi-st'), *s. m.* Partisan de la monarchie. || *Adj.* Un peuple monarchiste veut être au delà des mers la terre et l'empire de son maître, *BATAILL.* *Hist. phil.* II, 12.  
 † MONARQUE (mo-nar-que), *s. f.* Terme de botanique. Genre de labiées d'Amérique auquel appartient la monarde étaléuse, *L.*  
 MONARQUE (mo-nar-que), *s. m.* Chef d'une monarchie. Lorsqu'à partir son peuple un monarque s'établit.... de *BOYER*, *Séverus*, I, 4. Quel que doive un monarque, et doit-il sa couronne. Il doit à ses sujets encor plus qu'à personne, *COXIN*, *Pompée*, I, 1. Et, monarque, oubliez les différends du prince, *BOYER*, *Venerius*, I, 3. Grande reine, je satisfais à vos plus tendres desirs, quand je célèbre ce monarque [Charles I<sup>er</sup>], *ibid.* *Reine d'Angleterre*. Quelque faiblesse qu'ils [les rois] puissent avoir, l'homme se cache, pour ainsi dire, sous le monarque, *ibid.* *Nouv. de Mont.* Empêcher que Caron, dans sa fatale barque, Ait que le berger, ne passe le monarque, *ibid.* *Art* p. III. Des égards que les monarques doivent à leurs sujets, *Montesq.* *Esp.* III, 20. Quel vous êtes monarque, et vous m'aimez encore! *Volz.* *Ép.* 40 (au roi de Prusse à son avènement au trône).



que tout Dieu était revêtu, nous. *Arret. sur*  
*le d'Idéologie*, 30. L'éternel est son nom,  
 son nom est son ouvrage. *Esth.* III, 4. Par le  
 monde on entend les cieux et  
 la terre avec tout ce qui y est renfermé; par l'univers  
 on entend tout ce qui est au-dessus et au-dessous  
 du monde, mais encore le vide infini qu'ils proposent  
 à de monde, *Rollin, Hist. anc. liv. XXVI, 3*,  
 § 3. Sans doute, le monde tel qu'il est, est un  
 monde que nous ne pouvons ni voir ni comprendre.  
*Stall, Corinne*, I, 6. Je ne veux pas d'un  
 monde où tout change, où tout passe, où, jusqu'au  
 bout, tout s'use et tout s'efface. *Lamart. Méd.* I,  
 Hyperboliquement. Un monde, quelque chose  
 de grand. Qui n'admira que notre corps, qui  
 n'était pas perceptible dans l'univers, imperceptible  
 lui-même dans le sein du tout, soit à présent  
 ou jamais, un monde, ou plutôt un tout, à  
 l'égard du monde où l'on ne peut arriver? *Pascal*,  
 I, 1. Faire un monde, imaginer un système  
 de la formation du monde. Les philosophes qui  
 ont fait le monde, ne font guère qu'un monde ridicule.  
*Voltaire, Physique, Dissert. chang. globe* || La ma-  
 chine du monde, le monde considéré dans le jeu  
 des forces qui l'animent, dans son mécanisme. Sans  
 nous arriver aucun accident, la machine en-  
 tend le monde travaille sans cesse avec une force  
 constante à détruire notre corps, *Nicolas, Ess. de*  
*la métaphysique*, ch. 6. Grâce aux travaux de ces  
 hommes, le monde n'est plus un dieu; c'est  
 une machine qui a ses roues, ses cordes, ses pou-  
 ces, ses ressorts et ses poids, *Montaigne, Pens. phil.*  
 Par exagération. Je ne puis rien porter;  
 le monde me paraît la machine du monde, *André*,  
 I, 1. Le monde, espèce d'intermédiaire que  
 la philosophie platonicienne plaçait entre Dieu et la  
 nature. Selon d'autres philosophes, l'âme du monde  
 se confond avec Dieu même. Familièrement.  
 Le monde est le monde, c'est-à-dire de tout  
 ce qui est. Un amour qui ne demande pas mieux que  
 de faire oublier son devoir, comme il fait de  
 ce que le monde est monde, *Montaigne, Salomon* (783,  
 I, I, III, p. 74, dans *POISSON*). L'an du monde  
 est le monde, la deux-millième année depuis la créa-  
 tion du monde. Ce fut environ l'an 3000 du monde,  
 c'est-à-dire depuis la sortie d'Égypte... et 1000 ans de-  
 puis Jésus-Christ, que Salomon acheta ce merveilleux  
 monde, *Montaigne, Hist.* I, 6. || Terme de marine.  
 Le monde, l'est vrai ou corrigé, par opposition  
 au monde par la boussole. || 2° Les anciens  
 appelaient généralement le chaos avant précédé  
 le monde qui en avait été tiré. || Fig. à propos, c'est  
 la fête de Chloé. Sa maison, on le sait, est  
 celle de Noé; La ville, les faubourgs, chez elle  
 est le monde; De ce chaos il faudra faire un monde,  
*André, Contes*, II. Va donc pour le chaos, et  
 pour en sorte un monde! C. DELAVIGNY, *la Popula-*  
*tion*, IV, 9. 3° Le monde physique, le monde  
 matériel dans ce qu'il a de sensible. || Le monde  
 moral ou intellectuel, ou intelligent, le monde  
 des idées par rapport aux choses morales ou intel-  
 lectuelles. Il s'en fait bien que le monde intelli-  
 gent n'est aussi bien gouverné que le monde physi-  
 que; car, quoique celui-ci ait aussi des lois qui,  
 par leur nature, sont invariables, il ne les suit pas  
 exactement comme le monde physique suit les  
 lois, *Montaigne, Ep.* I, 6. Mais de quoi jouissais-  
 je quand j'étais seul? de moi, de l'univers  
 entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être,  
 de tout ce qu'a de beau le monde sensible, et d'in-  
 finiment le monde intellectuel, J. J. ROUSSEAU, 3° *let-*  
*tre à M. de Malesherbes*. Le monde moral et le  
 monde physique ont la même marche; nous nous  
 mouvons comme les flots de la mer, et nous nous  
 brisons les uns aux autres, *André, Atlantide*,  
 I, II, dans *POISSON*. Le monde idéal, l'idée ar-  
 chétypique du monde qui est en Dieu, de toute éter-  
 nité, selon la philosophie de Platon. || *Monde*  
*de l'âme*, se dit d'un monde imaginaire, meilleur  
 que le monde où nous existons. || Fig. Se créer un  
 monde, se faire un monde idéal. Si les hommes  
 vivaient, comme les femmes, se créer un monde  
 dans leur propre cœur, *André, Corinne*, II, 2.  
 Monde intelligible, le monde considéré dans  
 ses rapports qui ne peuvent être saisis que par l'in-  
 telligence. Il semble que Locke et Clarke aient eu  
 ces deux clefs du monde intelligible: Locke a ouvert tous  
 les appartements où l'on peut entrer; mais Clarke  
 n'a-t-il pas voulu pénétrer un peu trop au-delà de  
 la porte? *Voltaire, Dict. phil. Platon*. || 4° Dans un  
 sens particulier, le monde, notre système solaire  
 avec les planètes, les satellites des planètes et les  
 comètes, par opposition à l'univers qui embrasse tout

ce que nous voyons d'espace et de soleils, et dans  
 lequel le monde n'est plus qu'une parcelle. || Sys-  
 tème du monde, l'ensemble des conditions géomé-  
 triques et mécaniques suivant lesquelles notre so-  
 laire, les planètes, leurs satellites et les comètes  
 accomplissent leurs mouvements. || 5° Les planètes  
 et les étoiles qui roulent dans l'espace, considérées  
 comme de simples habitations semblables aux nôtres. Il sem-  
 ble que rien ne devrait nous intéresser davantage que  
 de savoir comment est fait ce monde que nous habi-  
 tons, s'il y a d'autres mondes semblables, et qui  
 soient habités aussi, *Voltaire, les Mondes, Préface*.  
 Lorsqu'il [Sénèque] répond à la question: Quelle  
 sera la vie du sage sur une plage déserte, dans le  
 fond d'un cachot? Celle de Jupiter dans la dissolution  
 des mondes, Il montre une âme forte, *André*,  
*Claude et Nér.* II, 1. Je suppose qu'il est une pro-  
 gression dans les perfections respectives de cette  
 série presque infinie de mondes semés dans l'im-  
 mensité de l'espace, *Montaigne, Contempl.* not. IV, 12.  
 Descends-tu (un rayon de la lune) pour me révéler  
 Des mondes le divin mystère? *Lamart. Méd.* I, 4.  
 || Pluralité des mondes, opinion hypothétique qui,  
 considérant que les planètes sont des globes sem-  
 blables en beaucoup de choses à la terre, admet  
 qu'elles ont aussi des habitants. Entretiens sur la  
 pluralité des mondes, par Fontenelle. Je n'ai au-  
 cune intention de choquer l'auteur des Mondes  
 [Fontenelle], que j'estime comme un des hommes  
 qui font le plus d'honneur à ce monde-ci, *Voltaire*,  
*lett. Berger*, 14 mai 1738. || 6° Le globe terrestre.  
 Le monde sublunaire. Faire le tour du monde. Les  
 cinq parties du monde. M. Sauval travaille à nous  
 faire une histoire de la ville de Paris; vous savez  
 que cet abrégé du monde est divisé en ville, cité et  
 université, *Ouv. Patin, Lett.* I, II, p. 223. Entendez,  
 ô grands de la terre; Instruisez-vous, sçitres du  
 monde, *Montaigne, Reine d'Angleterre*. Le monde, de qui  
 l'âge avance les ruines. Ne peut plus enfanter de  
 ces âmes divines, *Voltaire, Lutrin*, III. L'épouse, et pour  
 dot je lui donne le monde, *Voltaire, Sémiramis*, III, 3.  
 || Par exagération. Tout ce qui est au monde, c'est-à-  
 dire une foule considérable. Tout ce qui est au monde  
 était à ce sermon [de Bourdaloue], et ce sermon  
 était digne de tout ce qui l'écoutait, *André*, 12 mars  
 1671. || Courir le monde, voyager beaucoup. Il court  
 toujours le monde, et le monde est bien grand, *Col-*  
*lin d'Harleville, Chât. en Espagne*, II, 1. || Dans  
 une opinion vulgaire qui considérait la terre comme  
 une surface plate, le bout du monde, le lieu où la  
 terre se termine, un lieu très-éloigné. D'un bout  
 du monde à l'autre bout L'habit fait tout, *André*,  
*Vieux habits, vieux galons*. || Hyperboliquement.  
 Il est allé loger au bout du monde, dans un quar-  
 tier fort éloigné. || On dit dans le même sens:  
 À l'autre bout du monde. J'ai vu ce beau jardin des  
 plantes. — Miséricordiel eh quoi tu viens?...  
 Mais c'est d'honneur, à l'autre bout du monde, *Col-*  
*lin d'Harleville, Mœurs du jour*, I, 7. || Fig. et fami-  
 lièrement. C'est le bout du monde, se dit lorsqu'on  
 estime quelque chose à son plus haut prix, à sa  
 plus grande valeur. Si vous tirez cent francs de ce  
 cheval, c'est le bout du monde. || Le bout du monde,  
 se dit aussi d'un délai extrême qu'on ne peut dé-  
 passer. Je pars, et, si je vous écris encore lundi,  
 c'est le bout du monde, *André*, 6 juill. 1673. || De par  
 le monde, quelque part. Il y a de par le monde un  
 homme qui... || Du monde, se joint avec un super-  
 latif pour exprimer avec plus de force ce qu'on af-  
 firme ou ce qu'on nie. Le meilleur homme, le plus  
 méchant homme du monde. Par le caprice du monde  
 le plus bizarre, *André*, III, 11, *Avertissement*. Cela  
 fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du  
 monde, *André*, *Turcaret*, I, 12. L'invention du  
 monde la plus heureuse, *Voltaire, Comm. sur la Suite*  
*de Menteur*, III, 1. || Cela est, cela va le mieux  
 du monde, cela est, cela va très-bien. Bannissez  
 vos frayeurs, tout va le mieux du monde, *André*,  
*Milaurin*, IV, 9. || Nous sommes le mieux du monde  
 ensemble, nous sommes très-bien, très-amis l'un avec  
 l'autre. || Pas le moins du monde, en aucune façon.  
 || Du monde, se joint avec le même sens à un sub-  
 stantif. Il dit de vous tout le bien du monde. Si  
 l'homme du monde a le don d'obscurité, avouons que  
 c'est celui-ci, *André*, le *Sardon*. Ouvrez-la [la mon-  
 tre]; lisez dans son sein; Mainte rose y tient  
 lieu de tout l'esprit du monde, *La Fontaine, Fabl.*  
 I, 1. Voilà qui me ferait plus de mal mille fois  
 qu'à personne du monde, *André*, 26 juill. 1670.  
 || Par exagération. Tout au monde, tout ce qui est  
 dans le monde; rien au monde, rien de ce qui est  
 dans le monde. Je donnerais tout au monde pour  
 l'avoir. Rien au monde ne le fera céder. || Terme

de blason. C'est le terrestre que l'on voit sur les tiaras  
 des papes ou sur les couronnes des empereurs. Un  
 en trouve aussi dans quelques armoiries particu-  
 lières. || 7° Le monde, ce monde, ce monde, la  
 terre que les hommes habitent, par opposition au  
 ciel, au royaume céleste. On n'a pas toutes ses ailes  
 en ce monde. Mais elle était du monde, où les plus  
 belles choses ont le pire destin, *André*, VI, 18. Tout  
 au monde est mêlé d'incertitude et de charmes, *La*  
*Fontaine, Fabl.* III, 1. Sur quoi londera-t-il [l'homme]  
 l'économie du monde qu'il veut gouverner? sera-ce  
 sur le caprice de chaque particulier? quelle confu-  
 sion! sera-ce sur la justice? Il l'ignore, *Pascal, Pens.*  
 III, 9, édit. MAYER. La mort dérive l'âme... de la  
 concupiscence des membres, sans laquelle les sens  
 ne viennent point dans ce monde, *André*, *Lettres sur la*  
*mort de son père*. Le royaume de son Père [de Dieu]  
 n'était pas de ce monde, *André*, II, 3. Il y a un  
 royaume qui n'est pas de ce monde, *André*, *Mor-*  
*théologie*. Voilà une pensée qui n'est pas de ce monde,  
*André*, *Sec. surp. de l'Am.* I, 4. Ce monde-ci  
 n'est qu'une loterie de biens, de rangs, de digni-  
 tés, de droits, de Brigues sans titre, et répandus sans  
 choix, *Voltaire, Nun.* I, 9. Comptes que le monde est  
 un grand usufruit, et que la devise des hommes est  
 est, sauve qui peut, *André*, *lett. le Chevalier de...* I, 10,  
 30 sept. 1760. Un système de perfection qui n'était  
 pas de ce monde et n'existait que dans les livres,  
*André*, *Mém.* XI. L'air au travail paît au sol  
 qu'il fécondait. Que par l'amour les hommes soient  
 unis! Plus près des cieux qu'ils replacent le monde!  
*André*, *les Quatre âges historiens*. || Dans le langage  
 de l'Écriture, la figure de ce monde passe, c'est-à-dire  
 tout ce qui est dans le monde n'a rien de solide ni de  
 permanent. Les chrétiens regardent... la figure du  
 monde comme un songe, *André*, *Carême, Mœurs*, *ric-*  
*he*. || Venir au monde, naître. C'est pour détruire les  
 œuvres du diable que le Fils de Dieu est venu au  
 monde, *André*, *Bible, St-Jean*, I<sup>er</sup> épi. III, 8. Alexan-  
 dre naquit la première année de la centième  
 olympiade; le même jour précisément qu'il vint au  
 monde, le fameux temple de Diane fut brûlé à  
 Ephèse, *André*, *Hist. anc. Écriv.* I, VI, p. 167, dans  
*POISSON*. Fortunio Liceti, savant recommandable  
 du XVI<sup>e</sup> siècle, qui vint au monde à l'âge de cinq  
 mois, et que son père, médecin de réputation, con-  
 serva par les soins les plus minutieux, *André*,  
*Instit. Mém. sc. mor. et pol.* I, I, p. 123. || Par ex-  
 tension, venir au monde, survenir, arriver. Cela  
 est donc venu au monde depuis votre société, *Pascal*,  
*Proc.* V. || Être au monde, être en vie. Cesser d'être  
 au monde, n'être plus au monde, ne plus exister.  
 Il n'était plus au monde, c'était à son mort qu'  
 j'écrivais, *André*, 204. Quand il ne serait plus au  
 monde, *André*, *Hist.* III, 6. Si le fils de Thétis n'eût  
 point été au monde dans le même temps, *André*, *Tél.*  
 XIX. Hé! Madame, songez-vous encore que je suis  
 au monde? *André*, *Homme à bon port*, II, 11. Pour  
 être l'objet des événements les plus terribles, il  
 n'est seulement question que d'être au monde, *André*,  
*Mariage*, *Mariage*, 9<sup>e</sup> part. || Par extension. Tous  
 les soirs qui seront et qui furent au monde, *André*,  
*Not.* I. || Se savoir bon gré d'être au monde, être  
 très-satisfait de soi-même, de sa position, etc. Dieu  
 vient qu'il parle plus haut que les autres, et se sait  
 si bon gré d'être au monde? *André*, *lett. pers.* 46.  
 || Mettre un enfant au monde, donner naissance  
 à un enfant. La signora mit au monde une fille, *La*  
*Fontaine, Herm.* C'est un homme voluptueux, qui ne  
 cherche qu'à faire grande chère, et qui croit que  
 Dieu l'a mis au monde pour tenir table, *Voltaire*,  
*Zadig*, 18. || Fig. Mettre au monde, faire connaître,  
 donner une certaine illustration. Celui-ci était...  
 un gentilhomme tout ordinaire de Lyon; ce qui les  
 mit au monde [lui et sa famille] fut le mariage de  
 son frère avec la sœur aînée de Mme de la Val-  
 lière, *André*, *L. XVII*, p. 379, édit. *André*. || 8° Le  
 monde ancien, ou le monde des anciens, ce que  
 les anciens connaissent du globe terrestre. Ce  
 voyage de Gama fut ce qui changea le commerce  
 de l'ancien monde, *André*, *Mœurs*, 164. || Le nouveau  
 monde, le continent de l'Amérique. En sorte qu'à  
 son tour le nouveau monde paraît avoir des repré-  
 sentants dans l'ancien, *André*, *Quadrup.* I, VII, p. 376.  
 Ce fut en allant à la recherche du Zippangul de  
 Marco Pol que Christophe Colomb découvrit le nou-  
 veau monde, *André*, *de l'Am.*, *Instit. Mém. instr. et*  
*belles-lett.* I, VII, p. 418. Qui découvrit un nouveau  
 monde? Un fou, qu'on railloit en tout lieu, *André*,  
*lett. Fous*. || Nouveau monde, variété d'artefact. Le  
 nouveau monde n'est point estimé des connaisseurs,  
*Culture des fleurs*, ch. 3, dans *André*. || Monde  
 nouveau, tout ce que l'on connaît aujourd'hui du



monde, dit Luther, ressemble à un paysan ivre : quand on le mettre en selle d'un côté, il tombe de l'autre, *Montes, Kant, p. 136. Mlle est sur de Mme d'Ulcé, que vous avez certainement rencontrés dans le monde, GENLIS, Adèle et Théodore, t. 1, p. 63, dans lesquels les viennent mourir les derniers bruits du monde, CAUVET, Médit. t. 1, 16. Aller dans le monde, Propos sur la société, aller dans les salons, dans les bals, les concerts, etc. Cette dame laisse croire qu'elle j'étais allée à son fils; mais elle me haussait les yeux dans le monde sur ce pied-là, MARIANNE, Marianne, 5<sup>e</sup> part. Les filles vivent dans les couvents, et les femmes courent le monde, J. J. ROUSSEAU, Ém. v. Mettre quelqu'un dans le monde, l'introduire dans la société. Homme du monde, homme qui vit dans la société et qui en suit les usages. Au parisi, les gens du monde, voy. OENS, n° 3. Savoir son monde, savoir bien le monde, savoir vivre et se conduire dans le monde. Fille qui sait son monde à saison opportune, RÉGINA, Sol. XIII. Est-il possible, notre genre, que vous sachiez si peu votre monde? M. de Dand. 1, 3. Cela est étrange qu'on ne puisse avoir en province un laquais qui sache son monde, M. de la Comtesse d'Escarb. 1, 2. Un homme qui ne sait pas le monde, sèv. 80. Voilà la reine des filles pour entendre parfaitement bien son monde! sœurs, Mue. iv, 13. // Avoir du monde, comme signification. M. de Coulanges est bien en peine de savoir laquelle de vos madames y prend le plus à mes lettres; nous l'irons voir ce n'est un signe pour elle; car mon style est si négligé qu'il faut avoir un esprit naturel et du monde pour s'en pouvoir accommoder, sèv. 32 déc. 1771. [Caliste] c'était une fort vilaine figure d'homme, mais avec beaucoup d'esprit, de lecture et de monde, s-tim. 78. 2. Je ne puis deviner quel est son projet; mais il a du monde, de l'esprit, de l'argent, Moutin de Jovelle, sc. 36. // Manquer de monde, être sans monde, ne pas connaître les usages de la société distinguée. J'entendis une fois Mme de \*\*\* dire à son amie: Il manque de monde, mais il est aimable, J. J. ROUSSEAU, Confess. vi. De quelques campagnards sans monde et sans politesse, M. de la Comtesse d'Escarb. v. 3. // Connaître le monde, connaître les hommes. Il a de l'esprit, de l'honnêteté, il connaît le monde, sèv. 280. Frédéric a plus d'art et connaît mieux son monde, volt. Ep. 101. // La science du monde, la connaissance de la manière de voir de la société. Ces sacrifices que les ambitieux appellent la science du monde, *Voltaire, Duc de Mont.* // Vous ne changerez pas le monde, c'est-à-dire il faut accepter les usages, les opinions, les manières de faire. Le monde par vos soins ne se changera pas, M. de la Comtesse d'Escarb. v. 1. // N'être plus du monde, à être plus dans le commerce du monde, ne plus fréquenter la société // On dit dans le même sens: quitter le monde, renoncer au monde, se retirer du monde. Au monde qui la quitte, elle veut renoncer, *M. de la Comtesse d'Escarb. t. 1, p. 219.* Je m'applaudis tous les jours de m'être retiré à la campagne depuis quinze ans... Il y a, je le pense, un grand mal dans cette privation, c'est qu'en quittant le monde, je vous si quittée, *Voltaire, M. de la Comtesse d'Escarb. 30 janv. 1780.* // Voilà le monde, c'est ainsi que les choses changent, que la fortune passe les cous, que les sentiments tournent. La maréchale de Clérambault aura son paquet à Poitiers; c'est-à-dire au même lieu où elle avait reçu l'ordre de venir au Palais-Royal; voilà le monde, sèv. 291. Enfin voilà Mme de Richelieu à la place de Mme de Montespan; quelle joie pour bien des gens! quel plaisir pour d'autres! voilà le monde, 10. 32 nov. 1771. // Ainsi va le monde, c'est ainsi que les hommes agissent, se conduisent. // C'est le monde renversé, se dit quand une chose se fait contre l'ordre et la raison. // C'est un homme qui doit à Dieu et au monde, c'est-à-dire il est fort endetté. // 30<sup>e</sup> Le grand monde, la société distinguée par les richesses, par les talents de ceux qui la composent. Être reçu dans le grand monde. Dans ce grand monde où tu vas l'entendre [la femme], *Voltaire, Sol. 1.* Toute sa vie [Villeroi] nourri et vivant dans le plus grand monde, s-tim. 251, 63. Des gens puissants, qui ont du crédit et des dignités, et qui composent ce qu'on appelle le grand monde, *MARIANNE, Marianne, 5<sup>e</sup> part.* Le plus grand monde était de ses soupers et de ses fêtes, *Voltaire, Rem. iv.* Par degrés l'accoutumant à faire les honneurs de sa maison, la mit dans le plus grand monde, *GENLIS, Mlle de la Fayette, p. 14, dans Montespan.* // Grand monde signifie aussi une société nombreuse. Et vous avez grand monde? — À ne pas connaître, *GENLIS, Mérom. t. 1, 1.* // Familièrement. Le petit monde, les gens du commun. Le peuple dit: si ne faut pas tant mépriser le petit monde.*

Le beau monde, la société la plus brillante, celle qui est distinguée par l'élegance en tout genre. Voilà le beau monde qui prend le chemin de nous venir voir, *Voltaire, Préd. 12.* Mon hôte, sans avertir des motifs de ma curiosité, me mena à une église où tout le beau monde allant à la messe, *M. de la Comtesse d'Escarb. t. 1, p. 101, dans Montespan.* // Voir le beau monde, fréquenter les personnes de distinction. // En un autre sens. Du beau monde, des gens bien mis. J'ai vu là beaucoup de beau monde. // Le monde savant, le monde lettré, les hommes qui s'occupent particulièrement des sciences, des lettres. // Le monde géomètre, les géomètres. L'universalité surprenante des méthodes [dans le calcul différentiel], l'élegante brièveté des démonstrations... tout attirait les esprits, et il se faisait dans le monde géomètre une révolution bien marquée, *Voltaire, Rolle.* // Demi-monde, gens d'une réputation équivoque; se dit surtout des femmes galantes, entretenues. // Le demi-monde littéraire, des littérateurs de dernière classe. // 21<sup>e</sup> En langage de dévotion, la vie des hommes qui ont les mœurs peu sévères du siècle. Dieu ne veut point d'un cœur où le monde domine, *Voltaire, Poly. t. 1, 1.* Non-toux attachements de la chair et du monde, *ib. ib. 17, 3.* Monde, pour moi tu n'es plus rien, *ib. ib. 17, 3.* O fausse volupté du monde! *Voltaire, St Genest, v. 1.* Dans l'âme elle est du monde, *Voltaire, M. de la Comtesse d'Escarb. t. 1, p. 219.* // 3. Seigneur, prenez mes affections que le monde avait volées, *Voltaire, Prière pour le bon usage des maïad.* Le monde que je sais avoir été véritablement le meurtrier de celui que je reconnais pour mon Dieu et mon père, qui s'est livré pour mon propre salut, *ib. ib.* Il fallait autrefois sortir du monde pour être reçu dans l'Église, au lieu qu'on entre aujourd'hui dans l'Église en même temps que dans le monde; on connaissait alors par ce procédé une distinction essentielle du monde d'avec l'Église; on les considérait comme deux contraires, comme deux ennemis irréconciliables... 10. Compar. des chré. des premiers temps, etc. Il faut que le monde soit débarrassé du monde; ses appas ont amez d'illusions, ses fautes assez d'inconstance, ses rebuts assez d'amertume, *Voltaire, la Vallière.* Reconnaissez ici le monde, reconnaissez ses maux toujours plus réels que ses biens, *Voltaire, Ann. de Gené.* L'un [amour] est l'amour de soi-même poussé jusqu'au mépris du Dieu, c'est ce qui fait la vie ancienne et la vie du monde; l'autre... 10. la Vallière. L'honneur du monde, mes frères, c'est cette grande statue que Nabuchodonosor veut que l'on adore, *ib. 1<sup>er</sup> serm. Dim. des Rom. Prémédite.* Ce qu'on appelle le monde, les sectateurs du monde, les esclaves du monde, ces hommes et ces femmes remplis de l'esprit du monde, connaissent-ils Dieu? *Voltaire, Instruct. pour l'Arct. Exhort. t. 1, p. 219.* Le monde, que saint Augustin appelle la région des faussetés et des mensonges, *Voltaire, Duc de Mont.* Le monde qui ne peut cesser d'être monde, c'est-à-dire corrompu, *Voltaire, Educ. filles, 8.* Vous leur persuadez que le monde n'est pas si incompatible avec le salut qu'on le pense, *Voltaire, Carême, Resp. Aug.* Une vie médiocre, tantôt de retraite et de vertu, tantôt de monde et de faiblesse, *Voltaire, Carême, Têdieu, 2.* // 22<sup>e</sup> La vie séculière, par opposition à la vie monastique. Abandonner le monde. Un religieux qui rentre dans le monde. Le désir qu'elle avait eu de renoncer au monde, *Voltaire, Dauph. 11.* // 23<sup>e</sup> L'autre monde, la vie par delà le tombeau. N'ayant de communication qu'avec les morts, je ne vous aurais raconté que des nouvelles de l'autre monde, *Voltaire, Ball. liv. 1, lett. 9.* Enfin, si l'autre monde a des charmes pour vous, pour moi je trouve l'air de celui-ci fort doux, *Voltaire, le Dép. v. 1.* Et aussi les deux mondes: la création d'un nouveau ciel et nouvelle terre; nouvelle vie, nouvelle mort, *Voltaire, Pens. 217, 13.* // Familièrement. Envoyer dans l'autre monde, tuer. C'est la vouloir envoyer dans l'autre monde, *Voltaire, Am. méd. t. 1, 1.* Si vous n'y prenez garde, il prendra tant de soins de vous qu'il vous enverra dans l'autre monde, *ib. M. de la Comtesse d'Escarb. t. 1, p. 219.* // 24<sup>e</sup> Fig. L'autre monde, se dit du passé, du monde d'autrefois, de ce qui n'est plus à la mode, dans l'usage. Il fait voir que la vertu de Caton était de l'autre monde et non pas de celui-ci, *Voltaire, 5<sup>e</sup> disc. sur le cour.* Que la foi lui paraît [au monde] simple et mal habillé... que la prété chre-

tienne lui semble être de l'autre monde! *Voltaire, 2<sup>e</sup> serm. Pentec. 1.* // Des gens de l'autre monde, des gens qui n'appartiennent plus au temps présent, qui ne connaissent pas les usages du monde. Ce que je ne puis comprendre, c'est que vous vous laissez tous deux à l'air [M. et Mme de Grignan] pour des gens de l'autre monde, et qui ne sont plus en état de penser à la fortune et aux grâces de Sa Majesté, sèv. 23 mars 1760. Je trouvais, dans cette maison, une compagnie plus de l'autre monde que de celui-ci, *Voltaire, Mém. t. 1, p. 211.* // Fig. Il semble qu'il vienne de l'autre monde, se dit d'un homme qui paraît ignorer ce qui se passe pendant son temps, les choses que tout le monde sait. Je viendrais d'un autre monde, si j'ignorais les choses qu'elle [une reine] a reçues en celui-ci de la part de tous les peuples, *Voltaire, Lett. 10, liv. vi.* // Dire des choses de l'autre monde, dire des choses étranges, incroyables. // 25<sup>e</sup> Titre de diverses publications périodiques ou non, qui exposent des choses relatives au monde. Le Monde illustré. Le Monde républicain. // 26<sup>e</sup> Le petit monde, poison du genre des quatrièmes. // 27<sup>e</sup> Grand monde, sorte de papier d'une grande dimension. // 28<sup>e</sup> Monde d'or, quartz récuré (l'hydrophane des minéralogistes), connu des lapidaires sous le nom d'œil du monde, sa qualité spongieuse lui permet d'absorber une quantité d'eau qui, en résorbant les couleurs du spectre solaire, lui donne le chatolement de l'opale, *Voltaire, Émeux, p. 306.* // Proverbe. Maître Gonin est mort, le monde n'est plus grue (voy. conin). — REM. 1. Bouhours (Nouv. Rem.) hérite sur la locution avoir du monde, il a beaucoup de monde, pour dire avoir l'usage de beaucoup: « Plusieurs personnes qui se piquent de politesse, parlent de la sorte; mais plusieurs personnes polies en font scrupule, et c'est ce qui me rend la phrase suspecte. Pour m'en servir, je voudrais qu'elle fût plus établie. » Cette locution s'est en effet établie. // 2. Th. Cornelle remarque que un monde de... pour signifier une infinité, une multitude, n'est plus usité; mais la Fontaine s'en est très-bien servi; et la locution a repris faveur. — HIST. 211<sup>a</sup>. Tous l'ors del mont ne les pourreit ténser [préserver], *Voltaire, Ronc. 78.* Le Seigneur [Dieu] prie qui le mont estora, *ib. 178.* Novele Amour... Me fait chanter de la plus debonaire Qu'on peut el mont ne vter ne trouver, *Cocci, 11.* 211<sup>a</sup>. En tout ce mont [je] ne lui demanderois Fors que s'amour, qui à la mort me mène, *Cocci, 136.* Des nons et de la diversité des vens ne dira ore plus li maîtres, por ce que les gens dou monde changent et devient les nons selonc lor usage et selonc la diversité des langages, *Voltaire, LATIN, Trésor, p. 121.* A-t-il mesuré au monde qu'à la moie [à la miensse] compere [soit égale]? *Berte, XVIII.* [il] N'y] avoit si male garce tant com dure li nons, *ib. XIII.* Là fu Vilains de Nulli, qui bien estoit us des nons chevalliers du monde, *Voltaire, ILLUST. XXIII.* Onques si grans affaires ne fu empris de nulle gent puis que li nons fu estorés, *ib. LXI.* Et bien sachies que tos li nons le tint à grant miracle, *ib. CLII.* Avancez à le mont surpris [s'est emparé du monde], *Ren. 103.* De mainte guise a gent el monde, Que li un ont de peché monde, Et moult li en a d'entechans De tuz les eraminés poebles, *ib. 1030.* // 215<sup>a</sup>. L'homme du monde qui plus aide le roy Philippe à parvenir à la couronne, ce fut... *Voltaire, t. 1, p. 84.* Ne me sembloit qu'il fust homme en ce monde Qui me vauisist [valût] de cois et de povoir, *ib. 215<sup>a</sup>.* // Ball. sur les erreurs de la jeunesse. Au temps passé quant nature me fist En ce monde veñre... *Voltaire, Poésies, p. 1.* Et ne voudrois estre en cely train pour un monde d'or, car j'en serois à blâmer devant Dieu et devant les hommes, *J. CHASTELAIN, Car. de Bourp. 11, 36.* On le presume mort au monde; On le tient pour desnaturé, *COCHILLANT, Prois nouvelles.* Ils ne pensoient qu'à leurs divisions, et à faire un monde neuf, et ne regardoient point à plus loing, *Voltaire, Coum. v, 10.* Ils en eurent un monde de biens, qui estoient dedans [le chasteau], *ib. VII, 14.* // 217<sup>a</sup>. Il y a un monde de vices caché en l'ame de l'homme, *Voltaire, Inat. 260.* Sans laquelle impudence, la fontaine dureroit un monde d'ans, *ib. 265.* // 218<sup>a</sup>. Sapez-vous bien comme on s'entretenoit. Vingt ans, trente ans? cela durroit un monde, Au bon vieux temps, *Voltaire, 11, 191.* Hors de monde je me retire, *ib. 11, 20.* Sur, sur, mon cœur, Dieu où tout bien abonde Te faut louer: louez le, tout le monde, *ib. 11, 211.* En ce mesme monde [dans l'ode], *Voltaire, 11, 10.* Un monde d'ennemis, *ib. 1, 19.* Les opinions du monde, *ib. 1, 69.* Il estait bien près de mourir de soif, car il n'y avoit eau du monde au lieu où il



pas que le monéier passe pour prévenir l'homme de l'approche des crocodiles.

† 1. MONITOR (mo-ni-tor), s. m. Nom donné en Amérique, par assimilation au monitor de crocodile, à un navire cuirassé dont la principale particularité est d'être très-peu élevé sur l'eau. Le second crocodile de Hollande a autorisé la construction de quatre monitors, de dix navires cuirassés à vapeur et à éperon, et de douze corvettes à hélice armées de seize canons de fort calibre. *Monitor*, *Mémoires* 23 et 24 avril 1867, 5<sup>e</sup> col. Nous avons vu par les valeurs cuirassées, les frégates blindées, les monitors, les fusils à aiguille, tous engins de destruction au prix dequels les autres n'étaient que jeux d'enfant, *Le Tour du Monde*, 3<sup>e</sup> mars 1867.

MONITORIAL, ALE (mo-ni-to-ri-al, -al), adj. Les lettres monitoriales, lettres en forme de monitorie. La cour de Vienne lui envoi (au roi de Danemark) dix lettres monitoriales, comme à un membre de l'empire, et lui enjoit d'évacuer les terres de Slawich, *Volts. Ann. Imp. Ferdinand II*, 1839.

— ETYM. Voy. MONTOUX.

† MONJOLI (mon-jo-li), s. m. Genre de borraginacées d'Amérique.

MONNAIE (mon-nè), s. f. || 1<sup>o</sup> Pièce de métal servit aux échanges, frappée par une autorité souveraine, et marquée au coin de cette autorité; en d'autres termes, lingot dont le poids et le titre sont déterminés. La monnaie d'or de France, sur mille parties, doit contenir 882 à 903 d'or, ou 900, terme moyen. Portion de matière à laquelle l'autorité publique a donné un poids et une valeur certain pour servir de prix et éгалer dans le commerce la valeur des choses, *BOUVEREAU, Traité des monnaies*, p. 6, dans SICHÉLAC. Pourrait-on jamais s'imaginer l'étrange disproportion que le plus ou moins de pièces de monnaie met entre les hommes? La sacr. vi. Interdite (à Sparte) tout usage de la monnaie d'or et d'argent, et en introduire à sa place une de fer, qui était d'un grand poids et d'une très-petite valeur, et qui ne pouvait avoir de cours que dans le pays même, *BOLLIN, Hist. anc. d'Esp.*, t. IV, p. 473, dans FOUQUER. J'insiste souvent sur ce point des monnaies; c'est, ce me semble, le pouls d'un état, et une manière assez sûre de reconnaître ses forces, *Volts. Mémoires*, 81. Vous savez que la première monnaie d'or fut frappée sous Darius, fils de Hystaspes, *Id. Quelq. notes*, ch. 7. Suivant la Chronique de Pârus, la première monnaie d'argent fut frappée par ordre de Phidon, dans l'île d'Égine, l'an 685 avant l'ère vulgaire, *LAVASSEUR, Inst. Mém.*, sc. mor. et pol. t. III, p. 398 || Bâtir monnaie, fabriquer de la monnaie, qui en effet se frappe au marteau, et autrefois se frappait au marteau. La première seule a droit de battre monnaie, *J. J. Rousseau, Ém.* III. L'Angleterre avait toujours été si fière que le roi Édouard III fut le premier qui fit battre de la monnaie d'or, *Volts. Dict. phil. Ar.*, 1771. || Fig. Bâtir monnaie, se procurer de l'argent. L'ambassadeur avait battu monnaie de tout ce qu'il avait, et emprunté le reste, *ST-SIM.* 70, 162. On ne bat que deux fours du papier. — J'en ferai de monnaie, *J. J. Rousseau*, je m'en charge, *Volts. les Agés*, III, 9. La plume d'un négociant, dit-on, ne doit battre monnaie sur son bureau, et la ser au peuple la monnaie des métaux, qui représente et paye journellement le travail de ses mains, *J. J. Rousseau, Inst. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 428. Monnaie forte, nom que l'on donnait à la monnaie la plus pure d'alliage. Payer en monnaie forte, payer en espèces évaluées sur un pied avantageux à celui qui reçoit. Monnaie faible, celle qui ne pèse pas tout à fait le poids voulu. 2<sup>o</sup> Monnaie de compte ou monnaie imaginaire, monnaie qui n'a jamais existé ou qui n'existe plus, mais qui sert à faciliter les comptes, en les établissant toujours sur un pied certain et non variable, par opposition à monnaie réelle ou effective, monnaie dont il existe des pièces ayant cours dans le commerce. La livre de comptant était un monnaie de compte; on comptait par livres, sous et deniers : cent livres, deux cents livres, mais, pour faire cent livres, il fallait seize sous de six livres, un écu de trois livres, une pièce de six sous et six deniers. || 3<sup>o</sup> Monnaie obédionale, monnaie frappée dans une ville assiégée ou on lui refuse le cours pendant le siège. || On donne aussi le nom de monnaie à des pièces sans aucune valeur intrinsèque, mais passant pour monnaie en des circonstances difficiles. Le roi mémo fut réduit à payer ce qu'il achetait pour sa maison en une monnaie de cuir, qui avait au milieu un petit clou d'argent, *Volts. Mémoires*, 76. || 4<sup>o</sup> Papier-monnaie, papier créé par le gouvernement pour faire office de mon-

naie. || 5<sup>o</sup> Faux monnaie, monnaie qui, imitant la monnaie de bon aloi, ne contient pas d'or ou d'argent, ou en contient moins qu'il ne faut. Hier fut tel pendu une femme pour avoir exposé de la fausse monnaie, et celui qui la faisait a eu sa grâce; il y a de l'apparence que c'est qu'il avait de bonne monnaie, outre la fausse qu'il faisait, *Volts. Paris, Lett.* t. II, p. 704. || Fig. Confondre l'apparence avec la vérité, Estimer le fantôme autant que la personne Et la fausse monnaie à l'égal de la bonne, *Volts. Tart.*, I, 6. Je suis un sou de bon aloi; Mais en secret argentez moi, Et moi voilà fausse monnaie, *MÉNAGE. Refus*. || On dit qu'un homme ferait de la fausse monnaie pour un autre, pour signifier qu'il lui est entièrement dévoué. Qu'elle ferait pour moi de la fausse monnaie, *ARLEZIN, Sat.* 21. || Famillement. Être décrit comme de la fausse monnaie, comme la fausse monnaie, comme fausse monnaie, avoir une très-mauvaise réputation. || 6<sup>o</sup> Menues pièces d'argent ou de billon. Je n'ai pas de monnaie sur moi. Je n'ai pas un sou de monnaie. Changer une pièce d'or en monnaie. Rendez-moi ma monnaie. Vous connaissez bien une dame qui n'aime point à changer un louis d'or, parce qu'elle trouve le même inconvénient pour la monnaie, *sév.* 13 oct. 1877. || Fig. Ne pouvoir supporter tous les mauvais caractères dont le monde est plein, n'est pas un fort bon caractère : il faut, dans le commerce, des pièces d'or et de la monnaie, LA SANCY, V. || Valeur d'une pièce monnayée en plusieurs pièces moindres. La monnaie d'une pièce de cent sous. || Fig. Les discours de bons mots appelèrent ce huit marchand nommé après la mort de Turbott la monnaie de M. de Turenne, *MARIN MARTIN, Hist. de France*, LXXXIV. Valeur d'un billet en pièces d'or ou d'argent. || Donner à quelqu'un de belle monnaie, donner des pièces d'or ou d'argent au lieu de pièces de cuivre ou de billon. || Fig. Rendre à quelqu'un la monnaie de sa pièce, se venger, user de représailles, prendre sa revanche. || Payer en monnaie de singe, voy. ANOR. || Fig. Il l'a payé en tréme monnaie, se dit de celui qui, ayant reçu quelque service ou quelque déplaisir rend la pareille. C'est vous payer sur l'heure en la même monnaie, *TH. CORN. L'Amour à la mode*, I, 1. || 7<sup>o</sup> Fig. Chose intellectuelle ou morale, dite monnaie en considération de sa valeur. La plaisir, qui est la monnaie pour laquelle nous donnons tout ce qu'on veut, *RANC. Pens.* VII, 30, éd. HAYET. La science est dans la plupart de ceux qui la cultivent une monnaie dont on fait grand cas, qui cependant n'ajoute au bien-être qu'autant qu'on la communique, et n'est bonne que dans le commerce, *J. J. Rousseau, Hébé*, I, 12. || Parties ou actions dont il se fait une espèce d'échange dans la société. La science ne doit point être payée en même monnaie que la beauté, *FONTEN. Platon, Narr. d'Écosse*. M. de Chevreuse fit force belles promesses, monnaie dont aucun ne se paya, *ST-SIM.* 26, 338. Et de cette fausse monnaie que le courtisan donne au roi, Et que le prince lui renvoie, Chacun vit se songeant qu'à soi, *Volts. Epit.* 85. || 8<sup>o</sup> Pièce de la monnaie, des monnaies, et, par abréviation, la monnaie, établissement où l'on fabrique la monnaie. Aller à la monnaie. Porter des lingots à la monnaie. C'est ainsi que la monnaie des rois de France suivait la cour sous les deux premières races et au commencement de la troisième, *NOUVEAU, Inst. Mém.* acad. *Inst.* t. II, p. 244. || Fig. et populairement. Être brouillé avec le directeur de la monnaie, n'avoir pas d'argent. || La monnaie des médailles, le lieu où l'on frappe les médailles, les jetons. || 9<sup>o</sup> Chambre des monnaies, érigée en cour par Henri II dans l'année 1561, cour supérieure qui était établie pour juger souverainement tout ce qui concernait les monnaies. || 10<sup>o</sup> Terme de botanique. La lunette biannuelle. || Monnaie de pape, le lys machénummulaire ou monnayère. || 11<sup>o</sup> Nom de diverses coquilles. || 12<sup>o</sup> Terme de minéralogie. Monnaie de Suède, nom donné anciennement, dans le commerce, au cuivre coulé en palets ronds. || Proverbes. Monnaie fait tout. Il n'a point de monnaie, faute de grosses pièces, se dit de quelqu'un qui prend ce prétexte pour éviter une menue dépense.

— REM. Dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, on prononçait encore monnoie, témoin ces vers : D'un ton qui témoignait sa joie : Que de sixes, ô dieux ! mes pièces de monnoie ont produites... LA ROUSSE, *Probl.* IV, 12. Lorsqu'un homme vous vient embrasser avec joie, Il faut bien le payer de la même monnaie, *Volts. Mémoires*, I, 1. Mais la diphthongue *ois* n'avait pas alors exactement le son ouvert qu'elle a aujourd'hui, et

l'on disait, comme cela se dit encore en quelques provinces, monoué (monnoie), roué (roi), etc.

— HIST. 21<sup>e</sup> s. Je te dois congé de faire ta propre monnaie, *M. Aub.* I, 15. || 21<sup>o</sup> s. Monnaie fut établie par les grecs qui n'avaient mis Chaucen vin, blé, bestes de dras, *Image du monde*, III, 12. C'est font la porte gent tuer, Et les monnoies remuer, *Ren.* 1066. || 21<sup>o</sup> s. Et est monnoie aucunement le moien en commutatio, car par elle mesure l'en toutes totes choses, *Oss.* III, 161. Et une telle monnaie ne soit prise au royaume, de la Saint Jean en avant, là où il n'a point de propre monnaie, fors la monnaie le roi... et pour peult et tant courre la monnaie le roy par tout son royaume sans contredit de nul, qui ait propre monnaie, on au point que elle courra en la terre le roy, *Le Cas.* II, monna regie. Et fait crier que nus [un], sur peine de corps et d'avoir, ne soit enz treuve ni fondre nos monnaies blanches ni noires que nous faisons faire, *Let.* pat. 19 mai 1306. Que nul orfevres ne rachatent... nulles monnoies d'or ne d'argent, blanches ne noires, ne nul argent en plate quelque il soit, *Ordonnance*, Juin 1312. So ainsi estoit que li ouvriers et monnoiers ne peussent garnir nos monnoies de tant d'ouvriers et d'artisans comme l'en [l'on] avoit mestier besoin, *Ordonn.* 23 sept. 1327. || XV<sup>e</sup> s. Et tous les jours le monnaie de Foix faisoit donner cinq francs en petite monnaie, pour l'amour de Dieu, et l'aumône à sa porte à toutes gens, *FOIX.* II, III, 13. Vous luy donnerez quelque enseignement dont il pourra mieux valloir; car ung marchand ne vault riens sans monnoie, ne ung jeune homme sans conduite, *Petteferre*, I, III, p. 413. Je, Jehan Hennoquet, varlet de chambre et peintre de mon très redoubté seigneur M. S. le duc de Bourgongne, confesse avoir reçu... pour avoir fait plusieurs patrons pour faire coins de nouvelles monnoies, un nombre de trente manieres, dont je fa quatre de couleurs, laquelle M. D. S. choisit entre les autres, ce sont, *ÉMAUS*, p. 266. || XVI<sup>e</sup> s. X poutres gens menas monnaies, courtes ve. — ETYM. Wall. mandie; provenc. et espagn. moneda; port. moeda; ital. moneta; du lat. moneta. Moneta, qui signifie sans doute celle qui avertit, était un surnom de Junon à Rome, *Juno Moneta*; c'est dans son temple qu'on fabriquait la monnaie; de là moneta prit le sens de monnaie.

† MONNAIERIE (mon-nè-rie), s. f. Nom qu'on donnait au lieu particulier, dans l'hôtel des monnaies, où l'on marquait la monnaie de l'empreinte établie par les ordonnances.

MONNAYAGE (mon-nè-la-j), s. m. Fabrication de la monnaie. Monnayage au marteau, au laminoir. Les types qui réunissent le mieux au monnayage sont ceux dont les diverses parties se trouvent dans tous les sens, *NOUVEAU, Inst. Mém.* III, et beaux-arts, I, II, p. 282.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Tout le poulleit et emolument du monoyage qui nous appartient, *Ordonn. des rois*, I, II, p. 301.

— ETYM. Monnayier.

MONNAYE, ÈRE (mon-nè-lè, lèe), part. passé de monnayer. Argent monnayé, se dit par opposition à argent ouvragé ou brut. Ce prince [Louis XI] laissa quatre cent mille écus d'or monnayé, soit vingt douze mille marcs d'argent en vaisselle, et pour plus de deux millions de meubles, que son fils donna bientôt par ses folles entreprises, *BOUQUET, Époq.* t. II, p. 212. || Par extension. Son argent redrems les jugements de son esprit; ses louanges sont monnayées, *Volts. le Bourg*, I, 1.

MONNAYER (mon-nè-té), v. a. Il se conjugue comme payer. || 1<sup>o</sup> Convertir un métal en monnaie; Monnayer des lingots d'or. [Dans une guerre de protestant à protestant] point de divinités topiques, ni de saints tutélaires à briser ou à monnayer; point de reliques à jeter au vent, *Analyse de Bayle*, t. I, p. 32. Les Romains ne monnayèrent l'argent que cinq ans avant la première guerre punique, *PASTOUR, Inst. Mém. Hist. et litt. anc.* t. III, p. 305. || 2<sup>o</sup> Donner l'empreinte à la monnaie. Ce Lamancier monnaya tous les jours tant de milliers de pièces d'or. || Abolument. L'art de monnayer a fait de grands progrès. Avant l'adoption des coins gravés au burin, on monnayait à chaud le plus souvent, lorsqu'on ne moillait pas simplement les médailles, *NOUVEAU, Inst. Mém. Hist.* t. III, p. 244.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E bien souvoante livres d'argent fut monné, *Th. le mari.* 162. || XII<sup>e</sup> s. Monnois deniers, *Fl. et Bl.* 1142. Or et argent monnoé et à monnoier, *l'éc. des mnt.* 303. || XIV<sup>e</sup> s. Les monnoiers auront, de monnoier le ceul des deniers d'or à l'aingul, 43 deniers toumois, *Ordonn.* 25 sept. 1327.



† **MONOGAMIQUE** (mo-no-ga-mi-k'), *adj.* 1° Qui a rapport à la monogamie. 2° Terme de botanique dont les fleurs sont formées et distinctes.

† **MONOGASTRIQUE** (mo-no-ga-strik'), *adj.* Terme de médecine. Qui n'a qu'un seul estomac, le cheval.

— *ETYM.* Mono..., et γαστήρ, ventre.

† **MONODÉFINÉ** (mo-no-dé-finé), *adj.* Terme de logique. Qui n'a qu'un seul sens, à savoir un seul sens, que les deux ordres ou familles ne partagent pas, comme une sorte, qui n'a qu'un seul genre.

— *ETYM.* Mono..., et δέφινω, définir.

† **MONOGÉNÈSE** (mo-no-jé-né-sé), *adj.* Terme de biologie. Qui n'a qu'un seul mode de reproduction, soit par œuf, ou ovules. Les végétaux monogénèses. Certains très étendus sont monogénèses.

— *ETYM.* Mono..., et γένω, engendrer.

† **MONOGÉNÉTIQUE** (mo-no-jé-né-tik'), *adj.* Qui a rapport à la monogénèse. || Terme de minéralogie. Qui se rapporte à des roches dont toutes les parties sont de même nature.

† **MONOGÉNISME** (mo-no-jé-ni-sme), *s. m.* Terme de géologie. Système d'après lequel on admet que toutes les races humaines dérivent d'un seul individu, ou du moins d'une seule origine.

— *ETYM.* Voy. MONOGÉNIE.

† **MONOGÉNISTE** (mo-no-jé-ni-st'), *s. m.* Partisan du monogénisme.

† **MONOGRAMMATIQUE** (mo-no-gra-mma-tik'), *adj.* Qui a le caractère du monogramme. || On trouve quelquefois monogrammatique. Encyclopédie, article monogrammatique, *Moniteur*, 13 juill. 1867, p. 37, 4<sup>e</sup> col.

† **MONOGRAMME** (mo-no-gra-mme), *s. m.* 1° Nom donné à la réunion de plusieurs lettres en un caractère, de telle sorte que le même jambage ou même partie serve à deux ou trois lettres différentes, tandis que dans le chiffre on peut suivre librement toutes les parties de chaque lettre. 2° Gramme parlant, celui qui renferme toutes les lettres d'un nom. || 3° Clef d'un monogramme, celle des lettres qui est la première dans l'ordre alphabétique; seconde clef, la seconde lettre en observant le même ordre. || 4° Chiffre ou signe que les auteurs apposent au bas de leurs ouvrages. || 5° *S. f.* Terme de botanique. Le monogramme, la plus petite lettre connue, et en même temps la plus simple d'organisation. || 6° *Adj.* Terme d'antiquité. Qui se rapporte que dans les lignes, dans les contours.

— *ETYM.* Mono..., et γράμμα, lettre.

† **MONOGRAMMISTE** (mo-no-gra-mmi-st'), *s. m.* Celui qui a des artistes qui, pour désigner leurs lettres, se sont servis d'un signe figuré, des initiales d'une abréviation de leur nom, etc.

† **MONOGRAPHIE** (mo-no-gra-phi'), *s. f.* 1° *S. m.* Auteur d'une monographie. 2° *Adj.* Qui ne traite que d'un seul objet. Des ouvrages monographiques.

— *ETYM.* Mono..., et γράφω, écrire.

† **MONOGRAPHIE** (mo-no-gra-phi'), *s. f.* Écrit sur un objet particulier d'histoire naturelle, de médecine, d'archéologie, de philologie, d'histoire, etc. à propos de la cathédrale de Bourges. C'est une œuvre à laquelle les chènes à toutes les époques de leur existence, c'est en les décrivant et descendant dans les détails mêmes, qu'on parviendra à faire une bonne monographie de leur genre, *Inst. Mem. Acad. 1807*, 1<sup>er</sup> sem. p. 309.

— *ETYM.* Monographie.

† **MONOGRAPHIQUE** (mo-no-gra-phi-k'), *adj.* Qui se rapporte à une monographie, qui est du genre de la monographie.

† **MONOGYNE** (mo-no-ji-né) ou **MONOGYNIQUE** (mo-no-ji-ni-k'), *adj.* Terme de botanique. Fleur monogyne, fleur qui ne renferme qu'un seul pistil.

— *ETYM.* Mono..., et γύνω, femelle, pistil.

† **MONOGYNIQUE** (mo-no-ji-ni-k'), *s. f.* État d'une fleur monogyne. || Dans le système de Linné, sous-division qui sert à faire des sous-classes pour toutes les fleurs qui, avec des étamines libres et égales, ont un seul pistil.

† **MONOHYDRATE** (mo-no-i-dra-té), *s. m.* Terme de chimie. Premier des hydrates d'une substance qui se forme en plusieurs.

— *ETYM.* Mono..., et hydrate.

† **MONOHYDRATE**, *ÉE* (mo-no-i-dra-té, *ée*), *adj.* Terme de chimie. Qui est à l'état de monohydrate.

† **MONOHYDRIQUE** (mo-no-i-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Se dit d'un composé qui a une proportion d'hydrogène pour une de l'autre composant.

— *ETYM.* Mono..., et hydr..., pour hydrogène.

† **MONOÏLE** (mo-no-ïl'), *adj.* Terme de zoologie. Dont le corps est formé d'une seule masse homogène.

— *ETYM.* Mono..., et ἴλη, substance.

† **MONOÏQUE** (mo-no-ï-k'), *adj.* 1° Terme de botanique. Plante monogyne, plante qui porte des fleurs mâles et des fleurs femelles séparées les unes des autres, mais sur un même pied. *S. f.* Le mâle est une fleur mâle. 2° Terme de zoologie. Se dit d'un animal chez lequel les deux sexes sont distincts l'un de l'autre, mais réunis sur un même individu.

— *ETYM.* Voy. MONOÏCIE.

† **MONOLITHÉ** (mo-no-li-té), *adj.* Qui est d'une seule pierre. Colonne monolithé. Le bloc dont est formé le dôme octogone et monolithé du tombeau de Théodorice, a été tiré des carrières de l'istrie, *LENAUD D'AUSSET, Inst. Mem. sc. mor. et pol. t. II, p. 675*. || *S. m.* Un monolithe. Les obélisques sont des monolithes.

— *ETYM.* Μονολίθος, de μόνος, seul, et λίθος, pierre.

† **MONOLOGIQUE** (mo-no-lo-ji-k'), *adj.* Se dit de tout ce qui a rapport au monologue. Scène monologique, scène où un personnage parle seul.

† **MONOLOGUE** (mo-no-lo-ji'), *s. m.* Scène où un acteur est seul et se parle à lui-même. Les monologues, qui ne sont pas des combats de passions, ne peuvent jamais remuer l'âme et la transporter, *Voltaire, Lett. Mlle Clairon*, 16 oct. 1768. Quand il fallait, chez les anciens, apprendre aux spectateurs quelque événement, un acteur venait sans façon le conter dans un monologue, *in. Vie de Molière*. Chaque comédien voulait briller par un long monologue; ils rebutaient une pièce qui n'en avait point; il fallut que Cornelle dans Cinna débutât par l'inutile monologue d'Émilie, qu'on retranche aujourd'hui, *id. Méth. litt. Chang. arr. à l'art trag.* Jolis, quand de la scène il imagine l'art, Thésis, dit-on, créa le dialogue; Mais l'inventeur du monologue fut probablement un bavard, *REULLY, Convers.* 1. || On dit, par extension, d'une personne qui aime à tenir le dé de la conversation et à parler longuement, en compagnie, sans être interrompue, qu'elle aime le monologue, pratique le monologue.

— *ETYM.* Μονολόγος, qui parle seul, de μόνος, seul, et λόγος, discours.

† **MONOMACHIE** (mo-no-ma-chie), *s. f.* Terme d'ancienne jurisprudence. Combat d'homme à homme; preuve judiciaire par le duel.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Cheffontaine a fait un livre sous ce titre : *Christienne confutation du point d'honneur*, sur lequel la noblesse fonde aujourd'hui ses querelles et monomachies, *DE VERDIER, Biblioth. p. 168*, dans LACURNE.

— *ETYM.* Μονομαχία, de μόνος, seul, et μάχη, combat.

† **MONOMANE** (mo-no-ma-né), *adj.* Terme de médecine. Qui est atteint de quelque monomanie. Substantivement. Un monomane. Une monomane. Depuis cette époque, une préoccupation fixe comme l'idée d'un monomane, lui avait dicté sa conduite, *CH. DE BERNARD, Un acte de vertu*, § v.

— *ETYM.* Voy. MONOMANIE.

† **MONOMANIQUE** (mo-no-ma-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à la monomanie.

† **MONOMANIE** (mo-no-ma-nie), *s. f.* Terme de médecine. Folie ou délire sur un seul objet.

— *ETYM.* Mono..., et μαίνω, enivre.

† **MONOMAQUE** (mo-no-ma-k'), *adj. m.* Qui aime à se battre en combat singulier; surnom donné à l'empereur Constantin IX.

— *ETYM.* Μονομάχος (voy. MONOMACHIE).

† **MONÔME** (mo-nô-mé), *s. m.* Terme d'algèbre. Quantité affectée d'un signe d'addition ou de soustraction interposé. *ab* est un monôme.

— *ETYM.* Contraction pour monosome, de mono..., et σωμα, division.

† **MONOMÈRE** (mo-no-mè-ré), *adj.* Terme de zoologie. Insecte monomère, insecte coléoptère, dont les tarses sont d'un seul article.

— *ETYM.* Mono..., et μέρος, partie.

† **MONOMÈTRE** (mo-no-mè-tré), *adj.* Terme monomètre, poids qui n'a qu'un mètre ou qu'une espèce de vers. || Vers monomètre, vers d'une seule mesure.

— *ETYM.* Lat. monometēr, de μόνος, seul, et μέτρον, mètre.

† **MONOMÉTRIQUE** (mo-no-mé-trik'), *adj.* Qui a rapport à la monométrie.

† **MONOPHALIEN** (mo-non-fa-lien, li-né), *adj.* Terme de botanique. Monstres monophaliens, monstres produits par la réunion de deux sujets presque complètes, qui ont un ovulaire commun.

— *ETYM.* Mono..., et φάλη, osselet.

† **MONOMYARRE** (mo-no-my-ar-ré), *adj.* Terme de zoologie. Coq monomyarre, coq à la livrée dont chaque valve de la queue qu'une seule plume musculaire.

— *ETYM.* Mono..., et μέρος, muscle.

† **MONOPÉRIE** (mo-no-pé-rié), *adj.* Terme de zoologie. Qui n'a qu'un seul système nerveux. Les mollusques sont monopériers.

— *ETYM.* Mono..., et περίω, nerf.

† **MONOPÉRIE** (mo-no-pé-rié), *s. m.* Celui qui n'a qu'un seul pied (mot hybride fait par Voltaire). *Augustin assure qu'il a vu des monopériers, VOLT. Ocellus*, 2.

— *ETYM.* Mono..., et le lat. pes, pedis, pied.

† **MONOPÉRIE** (mo-no-pé-rié), *s. f.* Terme de médecine. Douleur de la tête qui n'occupe qu'une partie très circonscrite, comme la clou hystérique.

— *ETYM.* Mono..., et περίω, fixé.

† **MONOPÉRIANTHÉ**, *ÉE* (mo-no-pé-ri-an-té, *ée*), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs n'ont qu'une seule enveloppe.

— *ETYM.* Mono..., et περίανθη.

† **MONOPÉRIGYNE** (mo-no-pé-ri-ji-né), *adj.* Plante monopérigyne, plante monocotylédone dont les étamines sont insérées autour de l'ovaire.

— *ETYM.* Mono..., et περίω, fixé.

† **MONOPÉRIGYNE** (mo-no-pé-ri-ji-né), *s. f.* Nom, dans la méthode de Jussieu, d'une classe qui comprend les plantes monocotylédones périgyne.

† **MONOPÉTALE** (mo-no-pé-ta-lé), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'un pétale. Corolle monopétale. Fleur monopétale.

— *ETYM.* Mono..., et πέταλον, pétale.

† **MONOPÉTALIE** (mo-no-pé-ta-lie), *s. f.* État d'une plante dont les fleurs sont monopétales.

† **MONOPHTHALME** (mo-no-phal-mé), *adj.* Qui n'a qu'un seul œil.

— *ETYM.* Mono..., et ὀφθαλμός, œil.

† **MONOPHYLLE** (mo-no-phi-llé), *adj.* Terme de botanique. Calice monophyllé, calice formé d'une seule pièce. || Plante monophyllé, plante qui ne porte qu'une seule feuille.

— *ETYM.* Mono..., et φύλλον, feuille.

† **MONOPHYSSISME** (mo-no-phi-si-sme), *s. m.* Opinion de ceux qui n'admettent qu'une seule nature en Jésus-Christ (V<sup>e</sup> siècle).

† **MONOPHYSSITE** (mo-no-phi-si-té), *s. m.* Partisan du monophysisme.

— *ETYM.* Lat. monophysita (QUICHENAT, *Adérnde*), de μονοφυσις, de μόνος, unique, et φύσις, nature.

† **MONOPHYTE** (mo-no-phi-té), *adj.* Terme de botanique. Genres monophytes, genres qui ne renferment qu'une seule espèce.

— *ETYM.* Mono..., et φυτόν, végétal.

† **MONOPODE** (mo-no-po-dé), *s. m.* 1° *Adj.* Terme de zoologie. Qui n'a qu'un seul pied. || 2° *S. m.* Terme d'antiquité. Table à un seul pied.

— *ETYM.* Lat. monopodius, qui n'a qu'un pied, monopodium, table à un pied, du grec μονοπόδιος, de μόνος, unique, et πόδις, κόξ, pied.

† **MONOPODIE** (mo-no-po-die), *s. f.* Terme de tératologie. Monstruosité caractérisée par l'existence d'un seul pied.

† **MONOPOLE** (mo-no-po-lé), *s. m.* 1° Traité exclusif, fait en vertu d'un privilège. Qu'est-ce donc que le monopole? c'est le privilège exclusif d'un citoyen sur tout autre de vendre ou d'acheter, *Voltaire, Hist. phil.* 112, 6. En quelle contrée que le monopole ait eu lieu, qu'y a-t-il produit? la dévastation, *id. id.* || Fig. Cet écrivain se ble s'être réservé le monopole de l'injure. || Commerce que le gouvernement fait d'une seule marchandise, avec interdiction à tout particulier de s'en mêler. Le monopole du tabac. || *Adj.* Dans une industrie monopole, il faut qu'une initiative éclairée réveille, par son action incessante, les effets qui, sous le régime de libre concurrence, dérivent naturellement de la loi de l'offre et la demande, *DE MARCHAND, Des réformes néces. en Algér.* 1860, p. 2. || 2° Privilège accordé à des personnes pourvus du droit exclusif d'occuper certaines places, comme les agents de change, les courtiers, etc. || 3° Fig. Il se dit de certains droits réservés exclusivement par un petit nombre de citoyens. Dans cette constitution les droits électoraux ont un monopole de quelques privilégiés. 4° Constitution formée entre les maîtres

pour l'histoire et pour rendre plus cher une vérité. On ne peut le faire plus à propos pour éviter toute mention de monopole... VAREZ, *Mém.*, p. 100. Des particuliers et accablés feraient toutes sortes de monopoles, un vers *Exp.* v. 2. || 5° Abus de l'usage et de la possession d'un bien ou d'un état, sur les marchés. Dans la plupart des bestiaux, on n'est parti faire de la friandise, on mit d'abord un nouveau monopole, *ST-AM.* 222, 268.

— HIST. 21<sup>e</sup> s. Quel un tout seul vent aucunes choses en une cité ou pays, c'est monopole, *ORDONN.* 2466 de 1547. Faire monopole d'aucunes choses vendables, tels les Assemblées, un... les (trigues) et conspirations encontre mes seigneurs et le bien public, *ORDONN. des rois*, t. III, p. 411. 21<sup>e</sup> s. Pour aucunes conspirations, monopoles et conjurations longtemps agues et entreprenues, du canon, *ORDONN.* 2466 de 1547. Quant au reste de votre lettre qui concerne certains particuliers retirés en cette ville accusés et convaincus de crimes atroces, d'avoir fait des traités et monopoles contre la France... D'ATA. *Vie*, CLV.

— ETYM. Provenç. *monopoli*; espagn. et ital. *monopolio*; du lat. *monopolium*, qui vient de *monos* (un), de *pólos*, seul, et *pollos*, vendre.

MONOPOLJUR (mo-no-po-leur), s. m. Celui qui exerce un monopole. Tous les monopoleurs qui veulent s'enrichir des ruines de l'État, *RATNAL*, *Hist. phil.* t. II.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), v. a. || 1<sup>o</sup> Remettre entre les mains d'un seul. La constitution monopolisait l'éligibilité entre un petit nombre de citoyens. || 2<sup>o</sup> Posséder, vendre par monopole. Monopoliser le tabac. M. de... m'a proposé la question, s'il était possible, dans un certain cas, qu'on monopolisât les blés d'une province entière, lorsque, tout capital d'argent étant décrié, il y a de l'argent énormément dans les mains des particuliers, *DAUMAS*, *Correspond.* t. I, p. 241. || Fig. Il y a des plaisirs qu'il n'est pas donné à la fortune de s'approprier, de monopoliser pour elle seule, *LAMART.* dans le *Dict.* de *BOCCAZ*.

— ETYM. *Monopole*. Dans le XVI<sup>e</sup> siècle, on disait *monopoler*, mais dans le sens d'exciter toute sorte de désordres. Condé et e dit en 1778 *monopolant*, dans *CHAMAS*, *Condé rec.*, p. 78.

MONOPSIE (mo-no-psie), s. f. Terme de tératologie. Monoposité qui consiste en la présence d'un seul œil.

— ETYM. *Mono*..., et *opsis*, vue.

MONOPTÈRE (mo-op-tè-r'), adj. || 1<sup>o</sup> Terme d'architecture ancienne. Temple monoptère, temple rond, dont la couverture n'était soutenue que par un seul rang de colonnes, sans muraille. Les temples circulaires dont Vitruve a donné les règles n'ont rien de commun avec le Panthéon de Rome; les uns sont ce qu'il appelle monoptères, c'est-à-dire formés d'un rang circulaire de colonnes sans mur, et n'ont rien de commun qu'olocures, *CHATEAUB.* *Revue* octroyé, *Inst. Méth. Hist. et Litt. anc.* t. III, p. 192. || S. m. Un monoptère. || 2<sup>o</sup> Adj. Terme d'histoire naturelle. Qui n'a qu'une seule aile, une seule nageoire. || S. m. l'ouison du genre des gades.

— ETYM. *Monopteros*, de *monos*, unique, et *opteros*, aile.

MONOPTERYGIEN, ENNE (mo-no-pté-ri-jin, -én), adj. Qui n'a qu'une seule nageoire.

— ETYM. *Mono*..., et *pteryx*, nageoire.

MONOPTÈRE (mo-op-tè-r'), s. m. Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPTÈRE (mo-op-tè-r'), adj. Terme de botanique. Fruit monoptère, fruit qui ne se divise que en un seul noyau.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, aile.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), adj. || 1<sup>o</sup> Qui n'a qu'une seule aile, une seule nageoire. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOPOLISER (mo-no-po-li-zé), s. f. État de monopole. || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. Mot ou la racine. Mot qui n'a qu'une seule syllabe pour tous ses cas, comme le latin *verbum* ou *verbum*.

— ETYM. *Mono*..., et *pteros*, qui a une aile, qui a une syllabe.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), adj. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.

MONOTHIQUE (mo-no-ti-que), s. m. Terme de théologie. Qui n'a qu'un seul Dieu.

— ETYM. *Mono*..., et *theos*, Dieu.









à décrire dans le haut de la salle (on l'écrivit avec un crayon). La crête de la montagne, les plus élevés de ce parti. 2° Terme d'astronomie. Montagne de la Table, constellation méridionale. Proverbe. Les deux montagnes se se re-contrent point, mais deux hommes se rencontrent, se dit ou par plaisanterie, pour faire entendre à un homme qu'on l'a vu occasion de se venger de lui, ou lorsqu'on l'a vu se rencontrer avec quelqu'un qu'on ne s'attendait pas à voir. Il n'y a point de montagne sans vallée, c'est-à-dire chaque chose existe avec ses conditions naturelles; et aussi chaque chose a son contraire, chaque action a sa réaction. Nous voudrions que les hommes fussent, pour ne pas dire parfaits, mais pour être au moins avoués, si nous pouvions même avoir une idée bien assurée de la perfection, et si les hommes montagnards ne se posent pas les grandes questions, mais. Notice sur son grand-père (dans les *Mémoires*, publiés par M. Lucas Montigny). La montagne ne vient pas à nous, il faut aller à elle, c'est-à-dire il faut faire les avances, quand on va à qui on a affaire refuse de les faire.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Éfol s'en [il s'enfuit] il e si fil [ses fils] es m. lignes, e guerpirent tot quant qu'il avoient en la cité, *Maclab.* 1, 2. || XIII<sup>e</sup> s. ... Tant fort par montaignes et par vallées, Et par forêts brues et Mes... *Bl. et Jehan*, v. 2038. || XVI<sup>e</sup> s. Montaignes ne s'encontrent jamais, mais gens de valées s'encontrent souvent, *Palson*, p. 636. *Rosa*, qui as veu de tes sept montaignes Tout fuyers ployé sous les enseignes, J. DU BELLAY, *Œuvres*, p. 183, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *montanha*, *montagna*, *montano*; cat. *montanya*; esp. *montaña*; ital. *montagna*; d'un alb. tif *ti montaneus*, dérivé de *mons*, et d'un *tanus*, qui est latin, n'aurait pas donné *montagne* ni *mont* gn ou n; il aurait donné *montain*.

† MONTAGNETTE (man-ta-gnè-t'), s. f. Terme de style familier. Petite montagne.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Il assemblait les enfans de son pays, puis alla prendre et saisir certaine place, comme une petite montagnette, *Bouciq.* 1, 2. || XVI<sup>e</sup> s. Cette rue du faux-bourg estoit à la merci de la montagnette qui le commandoit de deux cents pas, *D'Alo.* *Hist.* II, 260.

— ETYM. Diminutif de *montagne*.

MONTAGNEUX, MUSE (mon-ta-gnè, gnè-2'), s. m. Ou il y a beaucoup de montagnes. La Grèce est un petit pays montagneux entrecoupé par la mer, à peu près d'étendue de la grande Bretagne, *V. M. Russ.* *Introd.*

— SYN. MONTAGNEUX, MONTUEUX. Le pays montagneux présente des montagnes importantes; par pays montueux on entend un pays coupé de hauteurs et de vallées.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'ays montaigneu, *LANOUE*, 674.

— ETYM. *Montagne*.

† MONTAIN (mon-tain), s. m. Grand montain, le montain.

† MONTAISON (mon-té-son), s. f. Terme de pêche. Saison où les truites quittent l'eau salée pour l'eau douce, où elles se font frayer.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le premier nature qui s'indroit tous les ans à la montaigne [à l'époque où l'on monte], chargé de vins... *CARLOIX*, 1, 21.

— ETYM. *Monter*.

† MONTANE (mon-ta-n), adj. f. Terme d'histoire naturelle. Qui appartient aux montagnes. Les espèces montanes, *Arch. des mus. scient.* 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 130.

— ETYM. Lat. *montanus*, de *mons*, mont.

† MONTANINE (mon-ta-ni-n), s. f. Terme de chimie. Principe amer de l'écorce de Sainte-Lucie, *Leucostemma floribunda*.

† MONTANISME (mon-ta-ni-sm), s. m. Doctrine de Montanus (II<sup>e</sup> siècle) qui prétendait être le collègue promis par le Christ, condamnait les secondes noces, permettait la répudiation, et commandait un jeûne rigoureux, trois fois de quarante jours.

† MONTANISTE (mon-ta-ni-st), s. m. Partisan du montanisme. || Adj. Les doctrines montanistes.

1. MONTANT, ANTE (mon-tan, tan-t), adj.

1<sup>o</sup> Qui monte, qui s'élève d'un lieu bas vers un lieu élevé. Flot, flux, ou marée montante. Il profita d'un bateau montant. Les bateaux descendants et les bateaux montants. Dans les littrés des chemins de fer, on appelle train montant celui qui se dirige de la mer vers Paris, et train descendant celui qui s'éloigne de Paris vers la mer. || 2<sup>o</sup> Qui est incliné de manière à présenter une montée. Dans un chemin montant, sablonneux, malabé, *LA POST.* *Fabl.* VII, 9. || 3<sup>o</sup> Terme de maçonnerie. Joint montant, le joint vertical de deux pier-

res. || Certains ouvriers, au lieu de joint vertical, disent, en parlant, joint montant, mais cette dernière expression convient mieux à tout joint qui, n'étant ni horizontal, ni vertical, fait toujours un angle droit avec l'horizontale : tels sont les joints montants des faces d'une pyramide; quant aux joints perpendiculaires à un arc de voûte, il faut les appeler joints normaux, *ARBOURANT*. || 4<sup>o</sup> Terme de botanique. Tige montante, tige horizontale à sa base, qui se recourbe insensiblement pour gagner la direction verticale. || 5<sup>o</sup> Cercle montant, celui qui est un peu arqué à sa base, mais qui regagne la tige verticale par son sommet. || 6<sup>o</sup> Robe montante, robe dont le corsage couvre la poitrine et les épaules. || Terme de blason. Pièces montantes, pièces qui sont tournées vers le chef de l'écu. || 7<sup>o</sup> Terme de guerre. Garde montante, celle qu'on place dans un poste, par opposition à celle qu'on relève, et qu'on appelle garde descendante. || 8<sup>o</sup> Commis montant, celui qui en relève un autre dans son service. || 9<sup>o</sup> Terme de musique. Gamme montante, tirade montante, gamme, tirade qui va du grave à l'aigu.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Un fil en ot [il en eut un fil] preu et montant [brave], *PR. MOUAKES*, ms. p. 24, dans LACURNE. || XVI<sup>e</sup> s. Les saules et les autres arbres qui ne sont point montans, *Nouv. const. géogr.* t. I, p. 490.

2. MONTANT (mon-tan), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme d'académiste. Nom qu'on donnait autrefois à ceux qui apprennent à monter à cheval. Il y a cinquante montants chez un tel. || 2<sup>o</sup> Terme de fauconnerie. Le montant, l'ascension du faucon. || Prendre le montant, se dit de l'oiseau de proie qui s'élève au-dessus du gibier qu'il poursuit. L'oiseau a pris le montant sur le heron. C'était une ambition sans bornes, et, quand il pouvait prendre le montant, une hauteur, un mépris des autres insupportable, *AR-SIX*, 118, 16. *Surville*, ne se sentant pas le plus fort, voulut capituler; mais il trouva un homme [Villars] aisé à prendre le montant et qui ne pardonnait point, *ib.* 245, 12. || 3<sup>o</sup> Un montant, fonctionnaire, magistrat, militaire, ecclésiastique, à qui il appartient par droit d'ancienneté de monter à quelque emploi en cas de vacance (acceptation vieillie). Ce lieutenant est le premier montant. || 4<sup>o</sup> Temps pendant lequel la marée monte. Il y a encore une heure de montant. || 5<sup>o</sup> Pièce de bois, de pierre ou de fer qui est posée verticalement et à plomb dans certains ouvrages de menuiserie, de serrurerie. || Terme de menuiserie. Petit montant, petit bâti de remplissage dans une feuille de parquet. || S. m. pl. Terme de maçonnerie. Montants, corps ou saillies aux côtés des chambranles, qui servent à terminer les corniches et les frontons qui les couronnent. || 6<sup>o</sup> Les montants d'une échelle, les deux grandes pièces qui en font les côtés. || 7<sup>o</sup> Montant de la bride, partie de la bride qui s'élève des côtés de la bouche au sommet de la tête. || 8<sup>o</sup> Montants d'une presse, les jumelles. || 9<sup>o</sup> Montant, nom des cordes longitudinales, dans une raquette. || 10<sup>o</sup> Terme d'horlogerie. Barres de fer ou de cuivre qui font partie de la cage des horloges à poids. || 11<sup>o</sup> Terme de métallurgie. Montant de l'ordon, pierre qui en soutient la partie supérieure. || 12<sup>o</sup> Tige des plantes. Ils répètent que, pour avoir une future, il faut se garder de couper le sommet des jeunes plants, et qu'il faut conserver avec grand soin le montant. C'est-à-dire le jet principal, *ARX. Expos. sur les vég.* 1<sup>er</sup> mém. || 13<sup>o</sup> Total d'un compte. Le montant de la note est de six francs. || 14<sup>o</sup> Goût relevé de certaines odeurs, de la vapeur qui sort de certaines substances. Ce vin a du montant, n'a pas de montant. Le montant de la montarde. On ajoute à la bière différentes substances pour augmenter l'aigreur et la force de cette boisson, la colorer et lui donner du montant, *OSTYUS. Maison rust.* t. III, p. 236, dans ROUGER. || Fig. Si tu voulais de moi faire un petit essai, j'ai du montant de reste, et le vin a un gal, *ARBOURANT, le Bal*, sc. 4. || 15<sup>o</sup> Ordon des rames.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Et cil [ceux] qui les us estoient ne lor daigeroient respandre, les que... li ne prioient l'empereur le montant d'un denier, *W. DE VALENC.* *XXVII*. || XVII<sup>e</sup> s. Ung quartier [de pendion] montant neuf mil francs, *COMM.* 1, 1. || XVI<sup>e</sup> s. La pecune et deniers que la femme avoit apportés en mariage, leur [aux heritiers] sera rendue avec les autres biens par elle apportés, simplement sans aucun montant [addition], *Const. génér.* t. II, p. 609. Le seigneur prend pour son droit de lods le tiers denier en montant, qui est la moitié de la chose totale, *ib.* t. II, p. 404.

— ETYM. *Montant* 1.

MONTÉ (mon-té), s. f. 1<sup>o</sup> Ascension des vers à soie le long des rameaux du calage. || 2<sup>o</sup> Ascension des chevaux et des carreaux. || Temps de cet accomplissement. || 3<sup>o</sup> Temps aussi en parlant des autres quadrupèdes domestiques. || 4<sup>o</sup> Le mont, grand filet avec lequel on pêche dans le lac Léman.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. [Il] Ne douroent [donneraient] de moi le monté [la valeur] d'un festu, *Berte*, t. I, p. 217. || Le montal et les montes [trouées], *BOUYELLIER*, *Somme rural*, titre 43, p. 220, dans LACURNE. || XV<sup>e</sup> s. Trouvé une haute montaigne qui avoit bien une lieue de monté, *Perceforest*, t. I, p. 48. || XVI<sup>e</sup> s. Au temps de la monto, quand on faict saillir les juments, *BOUCOURT, Seedes*, liv. 1, p. 498, dans LACURNE.

— ETYM. Substantif abstrait formé de *monter*. Berry, monte, poussa, le monté des bleds; provenç. et espagn. *monta*.

MONTÉ, FK (mon-té, té), part. passé de monter.

1<sup>o</sup> Parvenu au haut de quelque chose. Monté sur un clocher. || Fig. Et, monté sur la laite, il aigre à descendre, *COX.* *Cinna*, II, 1. *Rodogune*, par elle en esclave traitée, par elle se va voir sur le trône monté, *in. Rodog.* 1, 1. || Parvenu à une certaine hauteur. Son aire haut monté souvre moins de brume, *V. HPOO.* *Feuilles d'automne*, 36. || 2<sup>o</sup> Porté sur quelque chose de haut. Monté sur une échelle, sur des échasses. || Fig. ... ses vers [de Chapelain] et sans force et sans grâces, Montés sur deux grands mots comme sur deux échasses, *SOL.* *Sat.* IV. || 3<sup>o</sup> Fig. Porté à un degré plus élevé. Autrefois... toutes les grandes charges de la maison du roi étaient aux seigneurs; présentement tout est duc, tout est maréchal de France, tout est monté, *REV.* 10 janv. 1840. || 4<sup>o</sup> Assis sur un cheval ou toute autre bête de somme. Le roi d'Égypte arriva le premier, monté sur le bœuf Apis, et tenant en main le sceptre d'Isis, *VOY.* *Princ. de Babylone*, 1. Il prend le chemin de Cachemire avec ses domestiques, qui suivent les uns à pied, les autres montés sur un éléphant, *in. Le blanc et le noir*. || Monté comme un saint Georges, monté sur un bon et beau cheval. || Être bien, être mal monté, être monté sur un bon, sur un mauvais cheval. Soyez le mieux monté et le plus mal couché des capitaines du régiment, *VAINTENOT, Lett. d'Aubigné*, t. I, p. 90, dans ROUGER. Si vous n'êtes pas bien monté, je vous conseille de regagner le camp, *HAMILT. Groom*, 2. || Être bien, être mal monté en chevaux, ou, absolument, être bien, être mal monté, avoir de bons, de mauvais chevaux. || Par extension, être bien ou mal monté en linge, en robes, etc. avoir beaucoup ou peu de linge, de robes, etc. J'y trouva son ménage à peu près monté comme auparavant, *J. J. BOUSS.* *Confess.* v. || 5<sup>o</sup> Terme de marine. Un vaisseau monté par Jean Bart, commandé par Jean Bart. || Ce vaisseau est percé pour cinquante canons et monté de trente, il peut porter cent cinquante canons, mais il n'en a que trente effectifs. || Vaisseau monté de tant d'hommes, vaisseau qui porte tant d'hommes. || 6<sup>o</sup> Terme de manège. Cheval monté haut, haut monté, cheval dont les jambes sont trop hautes et disproportionnées. || 7<sup>o</sup> dit aussi, par extension, des autres animaux. Cette outarde est non-seulement plus petite que celles d'Europe, d'Afrique et d'Arabie, mais elle est encore plus meue à paraître, et plus haut monté qu'aucune autre outarde, *ARX. Orn.* t. III, p. 70. || 8<sup>o</sup> Horloge montée, tour de brèche montée, horloge, tour de brèche dont on a monté le pied de manière qu'ils marchent. || Par analogie, pendule montée, montre montée, pendule, montre dont on a tourné le pied de manière qu'il soit tenu et que les aiguilles marchent. || Fig. Je passe ma vie dans le monté, j'y grimpe, j'y dirige cent horlogers dont les montres sont quel quefois plus mal montées que leurs montres, *VOY.* *Lett. d'Argental*, 4 janv. 1772. || 9<sup>o</sup> Machine montée, machine dont les différents morceaux sont disposés pour fonctionner. On dit de même: Un bon et monté avec goût. Vos colifours sont toujours montés pour plus de quinze jours, et vous n'êtes pas plus de temps à les mettre que si c'était un perruque, *BOUCOURT, les Fonds perdus*, t. 6. || Squelette monté, squelette dont tous les os sont attachés les uns aux autres dans leurs rapports naturels. On a beau rassembler à grands frais des squelettes nombreuses de ces animaux [dans les musées], servir avec soin leur dépouille étalée, et y joindre leurs squelettes artistement montés... *BOYER.* *Orn.* t. III, p. 4. || Fig. Coup monté, se dit d'une chose préparée à l'avance. Je vis que toutes mes défaites étaient un coup monté. Il se dit aussi d'une chose concertée entre plusieurs. || 9<sup>o</sup> Monté se dit







mont, en temps de socheresse défailleut, o. de sea-
7.4. Ce qui nous avertit de sonder bien agra-

— ETYM. Lat. monticulus, diminutif de mons,

MONT-JOIE (mon-joé), s. f. 1° M. noceau de pier-
tres perles d'or, un signe de victoire, ou

2° So dit, par extension, d'un amas de

— ETYM. XII° s. Francoz crient : monjoie, et Nor-
maux : mouz goudis. Mort sont Olivier et Charle-

— ETYM. XI° s. Les passans pelerins Allouent

mura [du Louvre, dans les environs de la rue Froid-
mante) et de Champefort) sur le monteur du roi et de

— ETYM. Monter.

† MONTRABLE (mon-tra-bil), adj. Qui peut être
montré. Si vous avez des yeux, vous rirez bien de

MONTRE (mon-tré), s. f. 1° Action de montrer;
sens qui n'est guère usité que dans la locution :

2° Ce qu'on montre pour faire juger
du reste, échantillon. Une montre de blé, d'avoine.

3° Ce qu'on montre pour faire juger
du reste, échantillon. Une montre de blé, d'avoine.

4° Boîte vitrée dans laquelle
se conservent les bijoux, etc. mettent leurs marchandises,

5° Nom que les fabricants
de porcelaine donnent aux pyroscopes. 10° Appa-

11° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

12° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

13° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

14° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

15° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

16° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

17° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

18° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

19° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

20° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

21° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

22° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

23° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

n'est qu'une idole et qu'une vaine montre de sble,
12. 6° dimanche après la Pentecôte, Dominic. t. II,

13. 7° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

14. 8° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

15. 9° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

16. 10° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

17. 11° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

18. 12° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

19. 13° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

20. 14° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

21. 15° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

22. 16° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

23. 17° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

24. 18° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

25. 19° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

26. 20° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

27. 21° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

28. 22° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

29. 23° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

30. 24° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite

31. 25° Terme de marine. Un
monteur, c'est un homme qui a charge de la conduite











... Qui cause la maladie. Principe morbifique. Les morbi-fiques. L'enterrement des cadavres dans les maisons, les cours et les jardins (à Smolensk), et leurs exhalaisons morbifiques empestaient l'air; les morts tuaient les vivants, 2202, *Hist.* Nov. II, 14.  
 — HIST. XIV<sup>e</sup> s. Mangeant lors, le malade augmente l'entière morbifique, *Paré, Introd.* 23.  
 — ETYM. Lat. morbus, maladie, et facere, faire.  
 † MORBILLIFÈRE, RUSE (mor-bil-leu, leu-s'), *edf.* Terme de médecine. Qui a rapport à la rougeole.  
 — MORBILIFÈRE, morbillifère.  
 — ETYM. Morbilli, qui, dans le latin moderne de médecine, signifie la rougeole; diminutif pluriel de lat. morbus, maladie.  
 † MORBLEU, (mor-bleu), *interf.* Sorti de juron employé en usage même parmi les gens de bon ton. — Il git par le morbleu Le cardinal de Richelieu, Et ce qui cause mon ennui, Ma pension avecque lui, ANNAKADE, dans ARCHELTY. Il faut que le reproche à madame s'adresse. — Non, morbleu c'est à vous; et vos ris complaisants Tiront de l'esprit tous ces traits médians, *MOL. M.* II, 4.  
 — MORBLEU, soutint les anciens, à la réserve d'un seul homme qui surpassait son goût et les vieux et les nouveaux ... le Jésuite reprend et presse Desproux de nommer cet auteur si merveilleux.... Desproux le prend par le bras, et, le serrant dans ses bras, lui dit : mon Père, vous le voulez : eh bien ! c'est Pascal, morbleu, *REV.* 18 Janv. 1800.  
 — ETYM. Morbleu, morbléu, euphémisme de profanation pour mort Dieu, la mort de Dieu; comparez COBLEU.  
 MORCEAU (mor-sô), s. m. || 1<sup>o</sup> Portion séparée d'une chose solide, bonne à manger (ce sens est le premier, puis-que, étymologiquement, un morceau est une chose mordue, une bouchée). Morceau délicat, friand. Couper un morceau. On vous met le morceau à table; C'est pour vous la place d'honneur. Pour vous le morceau du seigneur, LA FONT. *Fable.* Les bons morceaux de tout, Il faut qu'on les mange, *MOL. Yert.* I, 2. Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point? Je vous trouve un vilain l'âme tout inquiète, Et les morceaux de viande restent sur votre assiette, *MOL. Sat.* III. Les morceaux trop hâtés se pressent dans sa bouche, *MOL. Intr.* I. || Familièrement. Manger un morceau, faire un repas léger. Cependant arrivé, vous sortez vite et beau, Sans prendre de repos ni manger un morceau, *MOL. Span.* 7. À peine ai-je eu seulement le loisir de manger un morceau chez une de mes amies, DANCOURT, *Femme d'intrigues*, I, 3. || Que soit mon dernier morceau, si... sorte de profanation pour affirmer ou nier fortement quelque chose. Et je prie Dieu que ce soit là mon dernier morceau, si j'ai non plus pensé à père ni à mère que s'il n'y en avait jamais eu pour personne, MARIY. *Mariage*, 2<sup>e</sup> part. || Fig. Ne plus manger morceau qui profite, être exposé à toute sorte de vexations, de douleurs. Tu ne mangeras plus morceau qui te profite, ayant fléchi le maître, P. L. COUR. *Pierre Corneille, dit Blondeau.* || Familièrement. Doubler les morceaux, ses morceaux, mettre les morceaux doubles, mettre les morceaux en double, se hâter de manger. || Fig. Je serai bien charmé de pouvoir digérer un peu à mon aise ce que j'ai été obligé d'avaler gloutonnement, en mettant, comme on dit, les morceaux en double, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 20 août 1761. || Le morceau honteux, le morceau qui reste le dernier sur le plat. || Fig. Prendre le morceau, se laisser attraper, par métaphore des piéces et des appâts d'hameçons. Minutolo... Comme le passant mit dessus le tapis Certain mari... Et si bien que madame Catelle Entre en soupçon, prend le morceau pour elle, LA FONT. *Minut.* ... Je ne suis pas homme à gôber le morceau, Et laisser le champ libre aux yeux d'un damoiseau, *MOL. Ec. des F.* II, 4. || Fig. Ne faire qu'un morceau de quelqu'un, en triompher sans peine et complètement. On d'Énée et de son troupeau Ne pensait faire qu'un morceau, SCARR. *Virg.* VII. || Fig. S'ôter le morceau, les morceaux de la bouche, se priver du nécessaire pour secourir ou obliger quelqu'un. || Fig. Tailler les morceaux à quelqu'un, régler, prescrire la dépense qu'il doit faire. || Fig. Tailler les morceaux bien courts à quelqu'un, lui faire sa part bien petite. || Fig. Il a ses morceaux bien taillés, ses morceaux sont taillés, c'est-à-dire il vit de son revenu, et n'a juste que ce qu'il lui faut. || Fig. Il a ses morceaux taillés, on lui a prescrit ce qu'il avait à faire, il ne peut s'écarter de ses instructions. || Fig. Donner les morceaux à quelqu'un, diminuer ses profits, ses revenus. || On lui compte ses morceaux, on

ne lui donne que tout juste ce qu'il faut pour vivre.  
 2<sup>o</sup> Par extension, partie séparée d'un corps solide. Antoine et Manlius déchirés par morceaux, COUS. *Servier*, v, 6. Ils les ramassèrent, et emportèrent douze paniers de morceaux des cinq pains d'orge, qui étaient restés, *SAINT, Bible, Évang. St Jean*, VI, 12. Comme un morceau de cire entre les mains elle [une fille] est, *MOL. Ec. des F.* III, 2. Il me semble qu'elle vous est quelque chose du côté paternel de M. Descartes, et dès là je tiens un petit morceau de ma chère fille, *REV.* 18 mai 1800. L'ivoire trop hâté deux fois rompt sur sa tête, Et deux fois de sa main le bois tombe en morceaux, *MOL. Lutr.* v. Nous avons, au cabinet de Sa Majesté, de très-bons morceaux de mine d'argent, que le roi de Danemark, actuellement régnant, a eu la bonté de nous envoyer, *REV. Min.* I, v, p. 37. || Fait de pièces et de morceaux, qui n'est pas fait d'une seule pièce. Un vêtement fait de pièces et de morceaux. || Fig. Fait de pièces et de morceaux, qui n'est point coordonné, point fait d'une manière systématique. La législation de Pologne a été faite de pièces et de morceaux, J. J. ROUSS. *Pologne*, 7. || Fig. Les morceaux en sont bons, se dit d'une chose qui, même partagée ou brisée, reste encore de valeur. Des trônes renversés en sont la récompense (vers de Mahomet); ils sont alors, dites-vous, de peu de valeur; non, non, les morceaux en sont bons, *VOIT.* *Lett. Cideville*, 19 Juill. 1761. || Fig. Un morceau d'homme, un petit homme, un homme de peu d'apparence. Voilà auprès de vous un beau petit morceau de prince! *MOL. Am. magn.* I, 4. || 3<sup>o</sup> En général, portion, partie séparée ou non d'un tout, mais distincte et considérée à part. Morceau de terre. Morceau d'héritage. Je crois de votre province toutes les merveilles que vous m'en dites... comment ferez-vous pour me faire voir un petit morceau de vos pays enchantés? *REV.* 27 mai 1872. || Il a attrapé un bon morceau de cette succession, il en a eu une bonne partie. || 4<sup>o</sup> Partie, fragment d'un ouvrage d'esprit. Je suis déjà charmé de ce petit morceau [commencement d'un sonnet], *MOL. Mir.* I, 2. Il me pria de lui montrer un morceau de votre style, *REV.* 144. Je sais à qui je montre ces petits morceaux de vos grandes lettres, *REV.* 127. En face on vous dira que les vôtres [ouvrages] sont beaux, Et l'on poussera l'imprudence Jusques à vous presser d'en dire des morceaux, DESHOUILLIERS, *Épître chagrine à Mlle \**. Mettez ensemble tout ce que les anciens poètes ont dit des dieux, ce sont des discours d'enfants en comparaison de ce morceau de Lucain, *VOIT. Dict. phil. Épopée.* Les beaux morceaux de Corneille m'ont paru au-dessus de tout ce qui s'est jamais fait dans ce genre chez aucun peuple de la terre, *Id. Comm. Corn. Rép.* d'un acad. Je fus le premier qui les connaît aux Français quelques morceaux de Milton et de Shakspeare, *Id. Ess. poés. Épig.* ch. 9. Ceux qui craignent de perdre des pensées isolées, fugitives, et qui écrivent en différents temps des morceaux détachés, ne les réunissent jamais sans transitions forcées, *BOURDEAU, Disc. de réception.* Ces deux petits morceaux sont écrits il y a longtemps, et, tout médiocres qu'ils sont, je ne serais pas en ce moment en état de les faire, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 28 Avr. 1777. Les morceaux de littérature que j'y lisais n'avaient rien de brillant, mais n'avaient rien d'ambitieux, MARMONTEL, *Mém.* 21. || Morceaux choisis, se dit de quelques recueils qui contiennent des morceaux de différents ouvrages et de différents auteurs. || 5<sup>o</sup> Par extension, objet bon à manger considéré dans sa totalité. Un faisan est un morceau délicat. || Les bons morceaux, les mets recherchés. Apicius n'avait jamais fait d'autre étude que celle des bons morceaux, *ROSTAN. Jugem. de Pluton*, 2<sup>e</sup> part. || Aimer les bons morceaux, aimer la bonne chère. || Fig. et familièrement. C'est un morceau trop cher, c'est un morceau de prince, se dit d'une chose qui est d'un prix très élevé, et, par extension, de tout ce qui, personne ou chose, est haut prisé. Je sais que la vengeance Est un morceau de roi, car vous [rois] vivez en dieux, LA FONT. *Fobl.* I, 42. M. de la Trouse demeure sur la frontière et prend soin des places conquises; cet emploi est un morceau de favori, *REV.* 370. C'était un morceau unique [la coadjuterie de Reims] qu'il convoitait pour son neveu, *STAN. 64, 228.* || On dit dans le même sens : il ne lâtera pas, vous ne lâterez pas de ce morceau-là. || Fig. C'est un friand morceau, c'est un morceau de roi, se dit d'une jolie personne. Morbleu ! j'entre en fureur En soupçonant qu'un morceau si tendre et si friand Doit tomber sous la main d'un maudit bas Normand, ANONAS, *le Bal*, 4. Le bonhomme Tournebém s'écriait souvent : Il faut

avouer que la fille de Mme Polmon [celle qui fut Mme de Pompadour] est un morceau de roi, *VOIT.* *Comm. Éur. oul. Henr.* 1<sup>o</sup> Fig. (objet de littérature ou d'art considéré dans sa totalité). La colonnade du Louvre est un beau morceau. Voilà un beau morceau de sculpture, d'orfèvrerie. Ce ravissant morceau [de peinture], quelque d'un moindre rang, N'a pas moins que la Flore et l'Auguste et le grand, *SAINT, le Cabinet de Quinault*, p. 22. De tous ses ouvrages [de Longin], le temps ne nous a conservé que son traité du Sublime, qui est un des plus beaux morceaux qui nous restent de l'antiquité, *BOLLIN, Hist. anc. Éur.* t. 21, 2<sup>e</sup> part. p. 483, dans ROBERTS. Le plus beau morceau de Louthembourg est sa nuit; Je l'ai comparée à celle de Verne, *DEBENOY, Salon de 1768, Éur.* t. 211, p. 244, dans ROBERTS. Vous a-t-il lu son morceau sur les mérites et l'état politique des Anglais? *CHATEL, Yert.* *Chât.* t. III, p. 170, dans ROBERTS. || Morceau de réception. Les peintres et les sculpteurs faisaient autrefois, pour entrer à l'Académie, des tableaux ou des groupes en marbre de petite dimension d'après lesquels ils étaient reçus; il y en a plusieurs au Louvre dans les salles de sculpture moderne qui portent ce titre : Morceau de réception. Morceau de réception, morceau d'admission, *BOURDEAU, Salon de 1767, Éur.* t. xv, p. 130. || 7<sup>o</sup> En musique, un morceau, une pièce de musique. Cette ouverture est un beau morceau. || Morceau d'ensemble, morceau à diverses parties, chanté par plusieurs voix. || 8<sup>o</sup> Fig. Fragment, partie d'une chose qui n'est divisible qu'en idée. C'est ainsi qu'ils [les frères de Bohême] se séparèrent des calvitins, c'est-à-dire les seuls husites qui fussent alors, voilà comme ils sont disciples de Jean Hus : morceau rompu d'un morceau, schisme séparé d'un schisme, husites divisés des husites, et qui n'en avaient presque retenu que la désolérance et la rupture avec l'Église romaine, *BOSS. Fariet.* xi, § 176. Mme de Vins a gagné un grand morceau de son procès, *REV.* 8 mai 1876. Votre relation est admirable... Je prends intérêt à toutes ces aventures... ce morceau de votre vie est si extraordinaire et si nouveau... *REV.* 16 mai 1873. Nous ne finissons pas... vous regrettant, ne trouvant rien qui vous vaille, chacun de nous redisant quelque morceau de votre esprit, *Id. à Busy*, 24 Avr. 1873. Que dites-vous de trouver à Grignan un si bon morceau de la Bretagne, ma mère et mon frère? M<sup>me</sup> DE ORIGNAN, dans *REV.* à Coulanges, 10 Avr. 1891. || Il se dit dans le même sens un tout. On croit qu'on va assiéger Cambrai : c'est un si étrange morceau, qu'on espère que nous y avons de l'intelligence, *REV.* 18 Avr. 1878. La première chose que le roi fait avec le nouveau pape, qui est entièrement selon son cœur, c'est de lui rendre ce beau morceau [le comtat d'Avignon] qui était si fort à votre bien-séance, *REV.* 26 Oct. 1688. || 9<sup>o</sup> Morceau d'Adam, la petite prééminence qu'on voit au gosier des hommes. On dit plus souvent pomme d'Adam. || Proverbes. Double jedne, double morceau, se dit à ceux qui, les jours de jedne, mangent plus qu'à l'ordinaire. || Morceau avalé n'a plus de goût, c'est-à-dire on fait peu de cas des plaisirs passés. || Les premiers morceaux nuisent aux derniers, c'est-à-dire on ne peut pas manger autant des derniers plats que des premiers, dans un dîner.  
 — HIST. XII<sup>e</sup> s. Ki del morsel fu estrangler, *WACE, Rou.* v. 10723. || XIII<sup>e</sup> s. Chansonnettes, mes, tableaux, Pour gagner les bons morceaux [un bon repas], *HIST. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 449. Nos [même] un tout seul morsel d'en a ele avalé, *Beuve.* xlv. Du bout des dents le morsel touche, Qu'il devra moullir en la sauce, *la Rose*, 43018. Et ne porquant il li demande Un seul morsel de sa viande, *Ren.* 1029. Chevauché as les grans chevas, Et devort les cras morsiaus, *Les vers du monde.* || XIV<sup>e</sup> s. ... Que j'eusse un hanap de vin tant seulement Et trois morceaux sans plus de bon pain de froment, *Guescl.* 1140. Et quelque gros morsel qui y soit, Il convient qu'il passe outre le neu de la gorge, *Ménagier*, I, 2. || XV<sup>e</sup> s. L'errête la Baudoyne empoisonna le suppliant, et lui bailla un mauvais morceau, *DE CANGE, morsellum*, || XVI<sup>e</sup> s. L'enter à escusion, appelé aussi emplastration, morceau et bouton, *DE SERRYS, 664.* Le larynx ou bord de la gorge, qu'on appelle vulgairement le morceau d'Adam, *PAGET, IV*, 18. À morceau resté l'esperon de vin, *COYONAV.* Cestuy-ci [le si-comte d'Orthez] ne le fit pas longue après ce refus de massacrer les protestants... avec soupçon... d'un morceau mal digéré, *D'ANONET, Hist.* II, 29.  
 — ETYM. Pic. *morceux*; wall. *morsat*, tragon; prov. *morsel*, *morsu*; ital. *morsello*, bas-lat. *morsellus*, diminutif de *morsus*, morsure (voj. *morcel*).





— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Par lequel lieu qui ne ment, se vous jambz parlés à li, vous en aurés le vis [visage] paîl, Voires certes plus noir que more, la Rose, 4279. || XV<sup>e</sup> s. Il se mit sur ses vieux jours à aimer une more, qu'il aimait et trait en ses delices, de telle sorte qu'il désigna toutes sortes de beaultz et toutes autres dames honestes, MORT, Cap. franç. t. IV, p. 249, dans LACURNE.

— ETYM. Prov. mor; esp. more; du lat. Mourus, habitant de la Mauritanie (voy. SALLUSTE, Jug. 18).

1. MOREAU (mo-ré), adj. m. Qui a le poil d'un noir foncé, vil et laisant, en parlant d'un cheval. Des chevaux moreaux. || Substantivement. Les moreaux figurent souvent dans les chansons de gestes comme montures des chevaliers un jour de combat. Sans déguiser et sans monter moreau, Mettez à fin périlleuse aventure, DESMOUL. Rondeau redoublé, au duc de Saint-Aignan.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Li cons [le comte] Gerins sist au cheval morel, Ronce. 67. || XIII<sup>e</sup> s. Il monta sur un stein cheval moriel, et le heurta des esperons, n. DE VALENC. III. Et verraies [l'élatan] contre li [la jument] corre, S'il n'iert qui l'en peüst rescorre. Non pas morel contre morele. Solement, mes contre fauvele, Contre grisce, contre liarde, la Rose, 14362. || XV<sup>e</sup> s. Jean Lyon tout premier monté sur un cheval morel, VOISS. II, II, 66. || XVI<sup>e</sup> s. Sire, vois-tu point ce barbare là, qui est monté sur un cheval moreau aux pieds blancs? AMYOT, Pyrrh. 28.

— ETYM. Diminutif de more; ital. morello.

2. MOREAU (mo-ré), s. m. Nom d'une espèce de sac, ou de panier de corde, dans lequel les bâtimens donnent du foin à leurs mulets, en marchant.

3. MOREÈS (mo-rée), s. f. pl. Famille de plantes voisines des ulmées, cannabinées et euphorbiacées, toutes détachées de la famille des urticées de Jusseau.

— ETYM. Lat. morus, mûrier.

1. MOREÏNE (mo-ré-in'), s. f. Terme de chimie. Principe qui accompagne la morine et se forme par l'oxydation de celle-ci (voy. MORINE).

2. MORELLE (mo-ré-l'), s. f. Genre de la famille des solanées. || La morelle noire (solanum nigrum, L.), plante vénéneuse. || La morelle tubéreuse (solanum tuberosum), la pomme de terre. || Morelle grimpance, vigne de Judée. || Morelle des Indes, herbe de la lique, vermillon.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Jus de morelle ou de semblable, N. DE MONDEVILLE, p. 94.

— ETYM. Féminin de moreau, c'est-à-dire la noire; bas-latin, morella et maurellum.

1. MORELLE (mo-ré-l'), s. f. Douce morelle, variété de pomme à cidre de la haute Normandie. || On dit aussi dure peau. || Douce morelle d'Aumale, autre variété de pomme à cidre, précoce, ronde et douceâtre. Ces deux pommes sont une variété de première saison, à fruits amers. || On dit aussi grand-vallée et blanc-mollet.

MORESCQUE (mo-ré-sk'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui a rapport aux coutumes, aux usages, au goût des Mores. Fête moresque. Ballet moresque. Costume moresque. Les moresques balçonn en tréfiles découpsés, v. 8000, Orientales, III. || Dans moresque, ou, substantivement, la moresque, danse à la manière des Mores. Peinture moresque, à la moresque, ou, substantivement, moresque, sorte de peinture et de gravure à la manière des anciens Mores d'Espagne, qui consiste en réseaux accompagnés de feuillages, sans ordre et sans aucun assujettissement à l'imitation de la nature. || Au fig. Moresque se dit aussi d'ornements de caprice, les bords de fantaisie, qu'on emploie dans la damasquinerie. || 2<sup>o</sup> S. f. Une moresque, une femme du pays more.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Or allus, dit sire Cosme au heraut, et faites bien la besaque, et nous vous donnerons vingt moresques [monnaie d'Espagne], ROUSSEAU, II, III, 43. Les Snysses de tout leurs moresques, à tout leurs tabourins sonnans, COQUILLART, Bataille des armes et des drapeaux Qui est celui qui d'amer se tendroit, Quant beaulté fait de moresque l'estré, CH. D'OL. Rondeau.

— ETYM. More.

1. MORET (mo-ré) ou MOURET (moou-ré), s. m. Nom normand de l'arabe.

— ETYM. Diminutif de more, à cause de la couleur noire de son fruit.

1. MORIER (mor-é), s. m. Terme hors d'usage. Manger morierment il se fait pas s'acquiescer comment il li moré, FRANCOIS, v. p. 194.

— ETYM. Ital. morca, bœuf, morfir, manger

1. MORFIL (mor-fil), s. m. Barbes ou arêtes métalliques, irrégulières et extérieures au point tranchant fait de dentures métalliques, et des pierres qui proviennent d'un premier traitement de ces pierres trop vives et disparaissent par un second rouissage de deux faces sur des machines fines, plus onctueuses. On ôte le morfil au en le passant à l'huile, sur la pierre.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Morfil, COCHON, Dict.

— ETYM. Morf, fil : tranchant mort, amur. moirt-fil.

2. MORFIL (mor-fil), s. m. Nom donné à un fil qui n'a pas encore été travaillé, aux brins séparés de l'animal. Morfil ou l'ivre, le poids est, 30 livres, Décl. du roi, nov. 1610, tarif. On dit aussi morfil.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Morfil, COCHON, Dict.

— ETYM. Anc. esp. almafíl (parlé de l'an 1610), esp. morfil; port. marfil. On reconnaît dans le l'arabe *fil*, échant; mais le préfixe *ma* est étranger et voit l'arabe *nab*, dent; mais le mot devrait être *nafil*, ou *almafil*. Pihan croit qu'il est *mor* mot, mdf, richesse : la richesse en *more*. COCHON voit, il reste du doute sur la première partie de ce mot.

MORFONDRE (mor-fon-dr'), s. a. Se corrompre, comme fondre. || 1<sup>o</sup> Ancien terme de médecine. Causer un coryza, un cataracte nasal, chez un cheval. || 2<sup>o</sup> Causer un froid qui pénètre l'air pendant de la nuit l'air morfondu. || 3<sup>o</sup> Se morfondre, se Prendre froid. Il pleure souvent les victoires de son prince, et se morfond auprès de leurs dépouilles. || 4<sup>o</sup> Disc. à la régente. Pendant que sa fille se va en suir jusque dans le jarin de l'église, ou il se garde de se morfondre, SCARRON, ROM. COM. II, 7. J'aime mieux Bergerac et sa baronne que ces vers où Martin se morfond et où son BOUL. ART. p. 17. || 5<sup>o</sup> Perdre du temps à attendre la vogue [d'une devineresse] était passée. Au comble avait le crédit; l'autre femme se morfondait. FORT. Febl. VII, 16. Un amant qui sans la voir se ruiner et se morfondre dans l'attente de la conseillette au parlement, volt. Lett. Madame de Saint-Aignan, 6 avril 1777. Pendant les camps ou les sièges que les équipages des navires européens envoient, l'on se morfond et on périsait à Hoang-fou, les deux nations se font leurs ventes et leurs achats à Amoy, CHAUNY, Hist. phil. v, 28. || Fig. Au lieu de se morfondre tristement dans cette vue, se prendre au plus grand essor, VAUVEN. Conseils, I, 12. À l'ipse du monde, m. sr. Clarice : Je pourrais te pousser du moins à la confondre. — L'ÉPIQUE. Je m'adressais davantage à le laisser marcher, volt. Mént. III, 2. En termes de médecine, la personne se morfond, elle perd la force de son organisme.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. S'aucun cheval est morfondu, le convient tantost faire signer les juments au plus bas, et au bailli de plat des monts, de cueiller le sang, et d'en faire une pinte de torchier de long moué à ..., HÉLIER, II, 114. Eux et leurs chevriers, après la grande charrée de l'an, lui que ils auront eos le jour, ne s'en sauront garder, MOUSSEAU, II, 114. S'il temporise, il pourra venir à son vœu, nemy il se desfaire soy-même, volt. I, 303. chaud du jour les estouffoit, et le froid de la nuit le morfondoit, PARS. I, 13.

— ETYM. On a dit *morf* et *fondre* : *morf* pour la mort. Mais, comme le mot est impropre à l'art vétérinaire, il faut y voir, avec MORIER, *morte* et *fondre*.

MORFONDRE, VE mor-fon-du, s. m. Nom pour dire de morfondre. || 1<sup>o</sup> Morfondu, froid de froid. Pour se sauver de la pluie, Enter se passant morfondra, la mort, Volt. I, 2. Un homme secret, il part tout morfondra, tout du mieux qu'il peut son corps chargé de son poids, CH. D'OL. 11. || Substantivement. Ouvrez-moi la porte; Moi, charitable et benivoillant. J'aurais un morfondu, in Autre trait. d'Amoy. || 2<sup>o</sup> Fig. Qui perd son temps à attendre. Court sans morfondre et rêveur. Portrait de la Comtesse de la délaivr, sçavants, Nat. III. || 3<sup>o</sup> Fig. Qui a subi quelque dommage, quelque perte ou parié à tort de celui qui est morfondra. Elle [Comtesse de M-

1. MORELLE (mo-ré-l'), s. f. Genre de la famille des solanées. || La morelle noire (solanum nigrum, L.), plante vénéneuse. || La morelle tubéreuse (solanum tuberosum), la pomme de terre. || Morelle grimpance, vigne de Judée. || Morelle des Indes, herbe de la lique, vermillon.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Jus de morelle ou de semblable, N. DE MONDEVILLE, p. 94.

— ETYM. Féminin de moreau, c'est-à-dire la noire; bas-latin, morella et maurellum.

2. MORELLE (mo-ré-l'), s. f. Douce morelle, variété de pomme à cidre de la haute Normandie. || On dit aussi dure peau. || Douce morelle d'Aumale, autre variété de pomme à cidre, précoce, ronde et douceâtre. Ces deux pommes sont une variété de première saison, à fruits amers. || On dit aussi grand-vallée et blanc-mollet.

MORESCQUE (mo-ré-sk'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui a rapport aux coutumes, aux usages, au goût des Mores. Fête moresque. Ballet moresque. Costume moresque. Les moresques balçonn en tréfiles découpsés, v. 8000, Orientales, III. || Dans moresque, ou, substantivement, la moresque, danse à la manière des Mores. Peinture moresque, à la moresque, ou, substantivement, moresque, sorte de peinture et de gravure à la manière des anciens Mores d'Espagne, qui consiste en réseaux accompagnés de feuillages, sans ordre et sans aucun assujettissement à l'imitation de la nature. || Au fig. Moresque se dit aussi d'ornements de caprice, les bords de fantaisie, qu'on emploie dans la damasquinerie. || 2<sup>o</sup> S. f. Une moresque, une femme du pays more.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Or allus, dit sire Cosme au heraut, et faites bien la besaque, et nous vous donnerons vingt moresques [monnaie d'Espagne], ROUSSEAU, II, III, 43. Les Snysses de tout leurs moresques, à tout leurs tabourins sonnans, COQUILLART, Bataille des armes et des drapeaux Qui est celui qui d'amer se tendroit, Quant beaulté fait de moresque l'estré, CH. D'OL. Rondeau.

— ETYM. More.

1. MORET (mo-ré) ou MOURET (moou-ré), s. m. Nom normand de l'arabe.

— ETYM. Diminutif de more, à cause de la couleur noire de son fruit.

1. MORIER (mor-é), s. m. Terme hors d'usage. Manger morierment il se fait pas s'acquiescer comment il li moré, FRANCOIS, v. p. 194.

— ETYM. Ital. morca, bœuf, morfir, manger

1. MORFIL (mor-fil), s. m. Barbes ou arêtes métalliques, irrégulières et extérieures au point tranchant fait de dentures métalliques, et des pierres qui proviennent d'un premier traitement de ces pierres trop vives et disparaissent par un second rouissage de deux faces sur des machines fines, plus onctueuses. On ôte le morfil au en le passant à l'huile, sur la pierre.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Morfil, COCHON, Dict.

— ETYM. Morf, fil : tranchant mort, amur. moirt-fil.

2. MORFIL (mor-fil), s. m. Nom donné à un fil qui n'a pas encore été travaillé, aux brins séparés de l'animal. Morfil ou l'ivre, le poids est, 30 livres, Décl. du roi, nov. 1610, tarif. On dit aussi morfil.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Morfil, COCHON, Dict.

— ETYM. Anc. esp. almafíl (parlé de l'an 1610), esp. morfil; port. marfil. On reconnaît dans le l'arabe *fil*, échant; mais le préfixe *ma* est étranger et voit l'arabe *nab*, dent; mais le mot devrait être *nafil*, ou *almafil*. Pihan croit qu'il est *mor* mot, mdf, richesse : la richesse en *more*. COCHON voit, il reste du doute sur la première partie de ce mot.

MORFONDRE (mor-fon-dr'), s. a. Se corrompre, comme fondre. || 1<sup>o</sup> Ancien terme de médecine. Causer un coryza, un cataracte nasal, chez un cheval. || 2<sup>o</sup> Causer un froid qui pénètre l'air pendant de la nuit l'air morfondu. || 3<sup>o</sup> Se morfondre, se Prendre froid. Il pleure souvent les victoires de son prince, et se morfond auprès de leurs dépouilles. || 4<sup>o</sup> Disc. à la régente. Pendant que sa fille se va en suir jusque dans le jarin de l'église, ou il se garde de se morfondre, SCARRON, ROM. COM. II, 7. J'aime mieux Bergerac et sa baronne que ces vers où Martin se morfond et où son BOUL. ART. p. 17. || 5<sup>o</sup> Perdre du temps à attendre la vogue [d'une devineresse] était passée. Au comble avait le crédit; l'autre femme se morfondait. FORT. Febl. VII, 16. Un amant qui sans la voir se ruiner et se morfondre dans l'attente de la conseillette au parlement, volt. Lett. Madame de Saint-Aignan, 6 avril 1777. Pendant les camps ou les sièges que les équipages des navires européens envoient, l'on se morfond et on périsait à Hoang-fou, les deux nations se font leurs ventes et leurs achats à Amoy, CHAUNY, Hist. phil. v, 28. || Fig. Au lieu de se morfondre tristement dans cette vue, se prendre au plus grand essor, VAUVEN. Conseils, I, 12. À l'ipse du monde, m. sr. Clarice : Je pourrais te pousser du moins à la confondre. — L'ÉPIQUE. Je m'adressais davantage à le laisser marcher, volt. Mént. III, 2. En termes de médecine, la personne se morfond, elle perd la force de son organisme.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. S'aucun cheval est morfondu, le convient tantost faire signer les juments au plus bas, et au bailli de plat des monts, de cueiller le sang, et d'en faire une pinte de torchier de long moué à ..., HÉLIER, II, 114. Eux et leurs chevriers, après la grande charrée de l'an, lui que ils auront eos le jour, ne s'en sauront garder, MOUSSEAU, II, 114. S'il temporise, il pourra venir à son vœu, nemy il se desfaire soy-même, volt. I, 303. chaud du jour les estouffoit, et le froid de la nuit le morfondoit, PARS. I, 13.

— ETYM. On a dit *morf* et *fondre* : *morf* pour la mort. Mais, comme le mot est impropre à l'art vétérinaire, il faut y voir, avec MORIER, *morte* et *fondre*.

MORFONDRE, VE mor-fon-du, s. m. Nom pour dire de morfondre. || 1<sup>o</sup> Morfondu, froid de froid. Pour se sauver de la pluie, Enter se passant morfondra, la mort, Volt. I, 2. Un homme secret, il part tout morfondra, tout du mieux qu'il peut son corps chargé de son poids, CH. D'OL. 11. || Substantivement. Ouvrez-moi la porte; Moi, charitable et benivoillant. J'aurais un morfondu, in Autre trait. d'Amoy. || 2<sup>o</sup> Fig. Qui perd son temps à attendre. Court sans morfondre et rêveur. Portrait de la Comtesse de la délaivr, sçavants, Nat. III. || 3<sup>o</sup> Fig. Qui a subi quelque dommage, quelque perte ou parié à tort de celui qui est morfondra. Elle [Comtesse de M-







garde comme mal employé le temps que je donne aux  
lancues mortes, p. L. coos. Lett. 1, 17. 11° Halle  
morte, halle qui a perdu la plus grande partie de  
l'empire qu'elle avait reçue. Aux premières dé-  
clatées de la mouqueterie ennemie, le roi  
Charles XII reçut une balle à la gorge, mais c'était  
une balle morte qui s'arrêta dans les plis de sa  
veste noire et qui ne lui fit aucun mal, volt.  
Charles XII, 2, 13. Eau morte, eau qui ne coule  
point, stagnante. || Bras mort, dans une rivière,  
partie de rivière interceptée et où l'eau n'est plus  
courante. Dans certaines provinces, ces bras morts  
sont dit les morts. || Mer morte, nom d'un grand lac  
salé dans la Palestine. || Morte eau, les petites mar-  
ées au temps du premier et du dernier quartier de  
lune. À Auderne, la hauteur d'eau est de 6",50 en  
vive eau, et 3",20 en morte eau, narvort, Poies  
marig. de France, p. 361. || Le temps des plus petites  
marées. Nous sommes en morte eau. || Morte eau se  
dit aussi de plus bas de l'eau, en parlant de la marée.  
|| 13° Fig. Où il n'y a pas d'action, sans action.  
l'ardonnea-moi, il y a des temps dans la vie où l'on  
ne peut rien faire, des temps morts, et je me trouve  
dans cette situation, volt. Lett. d'Argental, 20 sept.  
1773. || Argent mort, argent qui ne porte ni intérêt ni  
profit. || Papier mort, se dit par opposition à papier  
timbré. Aujourd'hui on dit plutôt papier libre, papier  
non timbré. || Lettre morte, écrit sans autorité. Cette  
loi n'est plus qu'une lettre morte. || Pays mort, pays  
où il n'y a ni commerce, ni industrie. J'ai animé  
un pays entièrement mort, j'ai fait naître le travail  
et l'opulence dans le séjour de la misère, volt.  
Lett. d'Argental, 11 oct. 1771. || Saison morte, ou  
morte saison, voy. saison. || Chardon mort, chardon  
bonnetier dont les pointes sont émoussées par le  
travail. || Terme de fortification. Angle mort, se dit  
de l'angle que fait un flanc inutile pour la défense.  
|| 14° Ancien terme de physique. Force morte, force  
aussitôt détruite qu'engendrée. Vous appelez cela une  
force morte; or ces mots de force morte ne sont-ils  
pas un peu contradictoires? ne faudrait-il pas autant  
dire mort vivant, oui et non? volt. Dict. phil. Force  
physique. || Chaleur morte. Pour reconnaître ce que  
cette chaleur morte, c'est-à-dire cette chaleur dénuée  
de tout aliment, pouvait produire.... acv. Hist. min.  
Introd. pari. esp. Œuv. t. vii, p. 120. || 15° Terme  
de chimie. Tête morte, voy. tête. || 16° Terme de  
marine. Tour mort, tour simple d'un cordage quel-  
conque sur un appui. || À mortis charge, jusqu'aux  
écouilles. Un bâtiment est à mortis charge, quand  
on l'a chargé autant qu'il est possible. Eaux mor-  
tes, celles qui entourent et qui semblent accom-  
pagner la partie supérieure de l'arrière de la carène,  
lorsque le navire est en marche. || Proverbe. Morte  
la tête, mort le venin, c'est-à-dire un méchant qui  
est mort ne peut plus nuire.  
— ETYM. lat. mortuus, irrégulièrement formé de  
mori (la forme régulière serait mortuus); mortuus  
est une formation de mori avec le suffixe tuus, tus,  
comme dans mufus, status, etc.  
2. MORT, MORTE (mor, mor-t'), s. m. et f. || 1° Ce-  
lui, celle qui a cessé de vivre. Ah! c'est trop m'ou-  
trager. — N'outragez plus les morts, coan. Nicom.  
ii, 3. Les morts les vivants vengés ne ressuscitent  
point, in. Surma, v, 3. J'ai appris d'un saint homme  
dans notre affliction qu'une des plus solides et plus  
utiles charités envers les morts est de faire les choses  
qu'ils nous ordonneraient s'ils étaient encore  
au monde, rasc. Lett. sur la mort de son père. C'est  
pour cette raison [le Saint-Esprit résidant dans les  
corps des saints jusqu'à la résurrection] que nous  
honorons les reliques des morts, et c'est sur ce vrai  
principe que l'on donnait autrefois l'eucharistie  
dans la bouche des morts, in. ib. Il [le comte de  
Flandre] fut trouvé parmi ces milliers de morts  
dont l'Espagne est encore la proie, sous. Louis de  
Bourbon. Attendons-nous que Dieu ressuscite des  
morts pour nous instruire? Il n'est point nécessaire  
que les morts reviennent ni que quelqu'un sorte du  
tombeau, ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau  
pour nous divertir, in. Duch. d'Orl.  
En tout temps dans le christianisme on a prié pour  
les morts, sous. Comptes. des morts, Myst. t. ii,  
p. 114. Les tristes défuntes d'une illustre morte,  
ce langage de ceux qui la pleurent, rasc. Argu-  
tion. Les morts après dix ans reviennent-ils du tom-  
beau? sct. Athol. t. i, il n'y a eu de réveil qu'en  
le saint mort... car, si il en eût certains du pro-  
cès, les morts se réveilleraient, sous. Hist. anc.  
Œuv. t. 3, p. 202, dans l'écrit. D'un éternel ombre  
ce langage des morts, sous. Œuv. anc. ii, 7. Les  
justes dans sont un pain qu'on réserve pour  
satisfaire les morts, in. Préface de l'Évangile. Le

nombre des morts est plus grand à Paris qu'à Lon-  
dres depuis deux ans jusqu'à vingt ans, ensuite  
plus petit à Paris qu'à Londres depuis vingt ans  
jusqu'à cinquante ans; à peu près égal depuis cin-  
quante jusqu'à soixante ans, et enfin beaucoup plus  
grand à Paris qu'à Londres depuis soixante ans  
jusqu'à la fin de la vie, rascv. Probab. de la vie,  
Œuv. t. 1, p. 285. Les vivants des morts sont des  
lois souveraines, sous. Œuv. iii, 1. Les morts du-  
rent bien peu; laissons-les sous la pierre; Hélas!  
dans le cercueil ils tombent on pousse à Moins vite  
qu'en nos cœurs, v. 1800, F. d'Automne, 6. || Un  
mort, une personne qu'on va enterrer. Monsieur le  
mort, laissez-nous faire, on vous en donnera  
de toutes les façons, il ne s'agit que du salaire; Mes-  
sire Jean Chouart couvrit des yeux son mort, LA  
ROST. Fobl. vii, 41. Le curé de sa paroisse ayant eu  
que c'était un bon mort, et qu'il avait le moyen de  
payer grassement ses funérailles, MORASULT, Lett.  
nouv. t. 1, p. 353, dans rascv. || Dans le langage  
poétique, le rivage des morts, la demeure des  
morts, se dit des lieux où séjourner les morts. On  
ne voit pas deux fois le rivage des morts, rasc. Phé-  
dre, ii, 5. Croirai-je qu'un mortel, avant sa dernière  
heure, peut pénétrer des morts la profonde de-  
meure? in. ib. ii, 1. || Chez les morts, se dit dans le  
même sens. Mon âme chez les morts descendra la  
première, rasc. Phédre, 1, 3. || Tête de mort, tête dont  
il ne reste que la partie osseuse. || Faire le mort, re-  
tenir ses mouvements et sa respiration de manière  
à faire croire qu'on est mort. Se coucha sur le nez,  
fait le mort, tient son vent, LA FORT. Fobl. v, 30.  
|| Fig. Faire le mort, ne pas répondre aux person-  
nes par lesquelles on est questionné, interpellé par  
écrit. || Terme de jurisprudence. Le mort saisi le  
vif, une personne en mourant transmet son bien à  
son héritier, sans qu'il soit besoin d'un acte de mise  
en possession. || Danse des morts, voy. MACABRE.  
|| 2° S. m. Mort se dit, à la tonne, d'un joueur au-  
quel il ne reste rien de sa mise. || Terme de whist.  
Jouer le mort, faire un mort, jouer le whist à trois  
personnes, en mettant sur table et découvrant le  
jeu d'un quatrième partenaire imaginaire. || 3° S. m.  
Terme de marine. Le mort de l'eau ou le mort d'eau,  
les marées les plus basses. On dit plutôt morte eau.  
|| 4° Le mort, eau du chaud dans laquelle le tan-  
neur a plongé plusieurs fois les peaux et qui a  
perdu sa force. || Proverbes. Plus de morts, moins  
d'ennemis. || Qui court après les souliers d'un mort,  
risque souvent d'aller nu-pieds. || Les morts ont  
toujours tort, c'est-à-dire on excuse toujours les vi-  
vants aux dépens des morts.  
— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Par ceeste signifiçance Poons en-  
tendre quel creance doivent avoir li mort es vis [aux  
vivants], MARIE, Fable 22. Si fu... La mort de Guion  
pardonnée; Car cest costume par devis, Les mors  
as mors, les vis [vivants] as vis, p. MOUTIER, m.  
p. 497, dans LACURNE. || XIV<sup>e</sup> s. Sachez que les tres-  
passés de ce siècle, après qu'ils sont morts, seavent  
ce que d'eux en ce siècle est fait de ce que ordonné  
ils ont; et es savent les par les bons anges qui ha-  
bitent entre les vivans en l'air, BOUTILLER, Somme  
rural, livre ii, tit. 9, p. 291, dans LACURNE. || XV<sup>e</sup> s.  
La personne, soit homme ou femme... peut se faire  
mort par devant bailli [fiction légale par laquelle  
une personne se supposait morte et disposait en  
conséquence], Coust. génér. t. ii, p. 246. La guerre  
est la feste des morts, COTERVAZ.  
— ETYM. Mort; bourguig. mô; wallon, moirt.  
3. MORT (mor; le l ne se prononce pas et ne se lie  
pas : la mor a des riveurs; excepté dans les locu-  
tions : la mor-t aux rats, et il a souffert mor-t et pas-  
sion; au plur. el. l ne se lie pas : des mor affreuses);  
cependant plusieurs la lient : des mor-a affreuses),  
s. f. || 1° Fin de la vie. On distingue la mort naturelle  
et la mort accidentelle. Le peuple offre le sceptre [à  
quel déléguera Théobald du Spains]... De ce cruelles  
morte cette offre est dit suivie, coan. Œid. 1, 5. Faites  
de bien à votre ami avant la mort, et donnez l'amu-  
nition au pauvre selon que vous pouvez, sct. Bible,  
Ecclésiastique. xiv, 13. Les hommes n'ayant pu guérir  
la mort, la misère, l'ignorance, se sont attelés, pour  
se rendre heureux, de n'y point penser, rasc. Pens.  
iv, 3, éd. 1847. La mort est plus aisée à supporter  
sans y penser, que la pensée de la mort sans  
périr, in. ib. ii, 69. Le présent ne nous satisfait  
jamais, l'espérance nous pèse, et, de malheur on  
malheur, nous nous enfonçons jusqu'à la mort qui en est  
un comble éternel, in. ib. viii, 9. Mort soudaine seule  
à craindre, et c'est pourquoi les confesseurs demeu-  
rent chez les grands, in. ib. xiv, 69. Nous savons  
que la vie, et la vie des chrétiens, est un sacri-  
fice continué qui se peut être achevé que par

la mort, in. Lett. sur la mort de son père. De même  
que la mort est le couronnement de la béatitude de  
l'âme et le commencement de la béatitude du corps,  
in. ib. Je suis toujours surpris de la mort des  
bonnes personnes, scv. 209. La mort est affreuse, mais  
on est délivré de tout ce qui peut nous nuire en ce  
cet état, in. 27 déc. 1683. La mort, qui est la plus  
importante action de notre vie, a été aussi la plus  
bel endroit de la science, in. 1 janv. 1667. La mort  
d'Espagne, fille de Madame, et mourant très  
ment] mandant au roi qu'elle n'a point de regret de  
vie, et qu'elle meurt de sa mort naturelle, qu'elle  
d'abord elle eût dit comme leu Madame, et se  
tant, comme elle, de l'avoir dit, in. 22 févr. 1683.  
est notre aveuglement, si, toujours avançant vers sa  
tre fin, et plutôt mourants que vivants, nous sommes  
les derniers soupis, pour prendre des sens  
que la seule pensée de la mort devrait nous  
à tous les moments de la vie! sous. Duch. d'Orl.  
lieu de déplorer la mort des autres, grand  
dorénavant je veux apprendre de vous à mourir  
mienns saints, in. Louis de Bourbon. Il est  
rir de mort violente, in. Hist. ii, 4. La mort n'est  
ciare; on ne tente plus de remèdes contre ses  
nestes attaques, in. le Tellier. Au lieu de l'espérance  
d'une belle vie, nous sommes réduits à l'attente  
toire d'une admirable mais triste mort, in. Duch.  
d'Orl. Et dans les tourments inouïs de sa  
maladie... elle n'a en à se remuer que d'attendre  
seule fois souhaité une mort plus douce, in. Duch.  
de Gonz. Qu'il [l'homme] se multiplie tant qu'il  
plaira, il ne fait toujours pour l'abbatir qu'un  
mort, in. Sermon sur l'honneur, 1. Allez  
[après la résurrection] l'homme sera rétabli  
son premier état, le mort mourra, in. Méd. sur  
Dern. sem. du Souv. 11<sup>e</sup> jour. Si j'allais  
plutôt la mort), si j'allais vous manger  
erreur, je verrais tout mon addoite se  
tre moi, in. le Pallière. Ces langues, ces  
ments, ces diminutions, que Tertullien  
portions de la mort, ne la lui faisaient-ils pas  
ver par avance? rascv. Mme de Mont. La mort  
madame la Dauphine est une de ces morts  
qui couronnent une belle vie, in. Dauphine. Je  
suis point fort triste, nous n'en avons point  
vieux sujets; mais la mort est préférable à la  
maintenon, Lett. au duc de Nevers, t. v, p. 21.  
dans pœuvres. Ces histoires de morts  
tragiques, sous. Sof. x. Les baines sont si long-  
et si opiniâtres que le plus grand signe de  
dans un homme malade, c'est la piété, in.  
LA BABY. xi. Qui ne craint point la mort  
de la donner, volt. Oreste, iii, 2. Je crois  
réflexions faites, qu'il ne faut jamais  
à la mort; cette pensée n'est bonne qu'à  
sonner la vie; la grande affaire est de ne point  
frir, in. Lett. Mme de Deffaut, 10 nov. 1761. Le  
corps meurt peu à peu et par parties, son  
ment diminue par degrés, la vie s'éteint par  
successives, et la mort n'est que le dernier  
cette suite de degrés, la dernière nuance de la  
sctv. Hist. nat. hom. Œuv. t. iv, p. 281. La  
ce changement d'état si marqué, si redouté,  
dans la nature que la dernière nuance de  
précédent, in. ib. p. 267. La mort n'est  
chose aussi terrible que nous nous l'imaginons,  
la jugeons mal de loin, c'est un spectacle  
épouvanté à une certaine distance, et qui  
lorsqu'on vient à en approcher de près, in. ib. p. 271.  
Enfin la joie bête et ridicule de tous les fanatiques  
sujet de cette mort [de Voltaire], d'Almeida Lett. de  
roi de Pr. 29 juin 1773. La mort, mon Dieu, ne  
bien pour tous les hommes, elle est la nuit de  
Inquiet qu'on appelle la vie, sous. de 1790. Poésie  
Virg. || Fig. Ne sont-ce pas des morts, et les  
effroyables. Que tant de changements d'état  
variables. Qui se sent toujours fatigué d'espérer  
a. de sctv. Pensez vous l'éc. d'Almeida  
|| Belle mort, mort glorieuse. Mourir pour son  
pays est un si digne sort, qu'on braverait  
loute une si belle mort, coan. Mor. ii, 3. Une  
bonne mort, une mort au milieu des  
religieux et on s'acquittant de tous les devoirs de la  
religion. Nous espérons obtenir par elle [la Vierge]  
une bonne mort après une vie toute  
est. Assompt. de la Vierge, Myst. t. ii, p. 244.  
|| Mort subite, mort qui survient instantanément.  
Les morts subites sont causés d'ordinaire par les  
ruptures du cœur ou des gros vaisseaux. Il  
que, loin de craindre une mort subite, c'était  
qu'il choisissait, sous. Œuv. t. vi, p. 214.  
|| Donner la mort, voy. sctv. n. 2. || Mettre à mort,  
voy. sctv. || Dans le langage élevé et poétique,

parier la mort, voy. *POSTER*. || Familièrement. Souffrir mort et passé, voy. *PASSER*. || Familièrement. Mourir de sa belle mort, mourir de mort naturelle. Mourir plus honnêtement de me laisser mourir de ma belle mort, voy. *LETT. d'Argental*, 30 janv. 1778. || Fig. Tu dis qu'il faut brûler mon livre, Les t'en font un meilleur sort. Ils mourront de leur belle mort, J. B. BOSSU. *Ép.* III, 16. || Être à l'article de la mort, être à l'agonie. || Être malade à la mort, être fort malade, être près de mourir. Sens du monde, vous ne pensez pas à ces horribles profanations [de la mort]. À la mort, vous y penserez avec confusion et respectement, BOSSU. *Louis de Bourbon*. Il est plaisant que je sois si politique, en étant contentuellement à la mort, voy. *LETT. d'Argental*, 6 déc. 1777. Au lieu de ce premier triomphe, le roi tomba malade à Calais; il fut plusieurs jours à la mort, Louis XIV, 6. Dès qu'on à le genre nerveux véritablement attaqué, on est porté à se croire continuellement à la mort, OENLIS, *Nouveau rust.* t. II, p. 281, dans *POISSONS*. || Entre la vie et la mort, être un fort grand péril par maladie ou par accident. Alors qu'entre la vie et la mort incertaine, comme un fruit par son poids détaché du rameau, Notre âme est suspendue et tremble à chaque hauban... LAMART. *Méd.* II, 22. || Être au lit de la mort, au lit de mort, être à l'extrémité. Un pécheur qui, étendu dans le lit de la mort, commence à ne plus compter sur sa vie, MASS. *Arret*, *Mort du pécheur*. À son lit de mort, avant de mourir, en mourant. || Fig. Avoir la mort entre les dents, être fort malade ou fort malade. Je vois tout l'excès du ridicule que me jette à mon âge [en faisant une tragédie à 80 ans], la syphilis dans le cœur, et la mort entre les dents, ou du moins entre les gencives, car de dents je n'en ai plus, voy. *LETT. d'Argental*, 30 janv. 1778. || Avoir la mort sur les lèvres, être près de mourir, avoir la figure d'un mourant. || Mille morts, se dit, par exagération, pour les plus grands supplices ou les plus grandes douleurs, ou les plus grands périls. La goutte lui a fait souffrir mille morts. Xiphara... À travers mille morts, ardent, victorieux, S'écrit fait vers son père un chemin glorieux, SAC. *Méth.* v, 4. Plutôt de mille morts d'au-dessus-vous me... in. *ib.* III, 4. || Vouloir mal de mort, vouloir beaucoup de mal à quelqu'un. Je me veux mal de mort d'être de votre race, NOT. *Femmes sœ.* 7. || La mort exécutée le rif, les héritiers du créancier mort peuvent faire exécuter l'obligé qui vit. Pères de la Mort, s'est dit d'hommes religieux ou de moines qui se voulaient à l'assistance des mourants. À Paris, on appelait particulièrement ainsi les augustins débauchés ou petits pères. || Hussards de la mort, nom donné à certains régiments de hussards qui portaient pour insigne une tête et des os de mort, et qui, disait-on, ne faisaient aucun quartier à l'ennemi. || 2° Dans le style soutenu, la mort est souvent personnifiée. La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles; On a beau la prier, La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles. Et nous laisse crier, MATH. VI, 19. La mort ne surprend point le sage, il est toujours prêt à partir, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. Dépendez-vous par la grandeur; Allégez la beauté, la vertu, la jeunesse; La mort ravit tout sans pitié, in. *ib.* Ce que vous dites sur la liberté que prend la mort d'interrompre la fortune est incomparable, *Ép.* 6 juin 1674. Un tel homme voyant approcher la mort... lui montre lui-même l'endroit où elle doit frapper: Ô mort, lui dit-il d'un visage ferme, tu ne me feras aucun mal... achève donc, ô mort favorable, et rends-moi bientôt à mon maître, BOSSU. *Le Téméraire*. Sans menacer, sans avertir, la mort se fait mourir tout entière dès le premier coup, in. *De la d'Orléans*. Laissons donc au sage mépriser tous les états de cette vie, puisqu'enfin, de quelque côté qu'on s'y tourne, on voit toujours la mort en face qui nous de ténébres nos plus beaux jours, in. *ib.* Elle alla blâmer, os grand prince, mais la mort caressa ses approches, in. *Louis de Bourbon*. La grandeur et la gloire! pourrons-nous encore entendre nos noms dans ce triomphe de la mort? in. *Duch.* d'Orléans. Madame fut douce envers la mort, comme elle l'est envers tout le monde, in. *ib.* [Les princes] blessés à jamais par les mains de la mort, in. *ib.* Elle se trouve toute vive et tout entière entre les bras de la mort, sans l'avoir presque touchée, in. *Mer.-Thér.* La voilà, malgré ce grand amour, cette princesse si admirée et si chérie! la voilà telle que la mort nous l'a faite! in. *Duch.* d'Orléans. La mort a rejoint ce qu'elle avait séparé, FLECH. *Duc de Mont.* O mort, cruelle mort, que ne lui laissais-tu longtemps le plaisir de voir le fruit de ses travaux? in. *Mme de Mont.* || Il serait bon à aller

quérir, à aller chercher la mort, se dit d'un homme lent en tout ce qu'il fait. || 3° La Mort, personnification de la mort, personnage mythologique que l'on représente le plus souvent sous la forme d'un squelette armé d'une faux (on met une majuscule). Un malheureux appelait tous les jours La Mort à son secours. Ô Mort, lui disait-il, que tu me sembles belle! Viens vite, viens finir ma fortune cruelle. La Mort crut, en venant, l'obliger en effet, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Un mourant qui comptait plus de cent ans de vie, se plaignait à la Mort que précipitamment Elle le contraignait de partir tout à l'heure, in. *ib.* VIII, 1. Un fantôme s'élève sur le seuil des portes inexorables, c'est la Mort; elle se montre comme une tache obscure sur les cachots qui brûlent derrière elle; son squelette laisse passer des rayons blêmes de la lumière infernale, CHATEAUB. *Mort.* VIII. || 4° Dans le langage de l'Écriture, les ombres de la mort, la mort (voy. *OMBRAS*). || 5° Mort d'homme, se dit des accidents, des rixes où quelqu'un est tué. En ces occasions l'on frappe, l'on assomme. Et pour moins, bien souvent, il arrive mort d'homme, HAUTEBOUCH. *Le Soup.* mol *apprêt*, sc. 6. Il y a tel mort d'homme et supposition, DANCOURT. *Mari retrouvé*, sc. 22. Et si je n'avais pas apaisé la querelle, il serait arrivé mort d'homme ou de femelle, SEIGNAR. *Ménechme* III, 1. || Crime de mort, crime emportant la peine de mort; coupable de mort, coupable méritant la mort (locutions qui ne se disent plus beaucoup). C'était un crime de mort de paraître en la présence du roi (sans être appelé), L. SACINE. *Rem.* EST. I, 3. Quand Assuérus y était [dans la chambre du trône], quiconque y entrât sans être appelé était coupable de mort, in. *ib.* II, 1. || 6° La peine capitale. Il vota la mort. Abolir la peine de mort. Toutes les voix allaient à la mort, ont été à la mort. || Cette affaire va à la mort, elle doit finir par un arrêt de mort. || Sentence, arrêt de mort, condamnation qui porte la peine de mort. || Testament de mort, déclaration que fait un condamné avant son supplice. || Par extension. Testament de mort, écrit qui atteste les derniers sentiments d'une personne. || 7° Terme de droit. Mort civile, cessation de toute participation aux droits civils. || 8° La mort éternelle, la mort de l'âme, la seconde mort, la condamnation des pécheurs aux peines de l'enfer. Quand il [le livre de l'Apocalypse] les condamne tous [les timides] à la seconde mort, à cette mort si terrible et si étrange, à ce lac ardent de feu et de soufre, SAUL. *De la cour*, 3<sup>e</sup> disc. Craignez les occasions prochaines; car qui aime son péril, il aime sa mort, BOSSU. *Sermons*, *Intégrité de la pénitence*, 3. Des indifférences légères qui ne donnent pas la mort à l'âme, MASS. *Carême*, *Téméraire*, 1. Tous les péchés ne sont pas des péchés à la mort, in. *ib.* || Mort de l'âme, la perte de la grâce sanctifiante par le péché mortel. || Mort morale, état de l'âme où tout sentiment moral est éteint. Pour garantir le jeune infortuné de cette mort morale dont il était si près, il commença par réveiller en lui l'amour-propre et l'estime de soi-même, J. J. ROUSS. *Ém.* IV, 10. || 9° La mort au monde, la retraite loin du monde, soit dans une maison religieuse, soit chez soi et dans la demeure privée. Faites bien comprendre à nos sœurs en quoi consiste la mort au monde, MAINTENON. *Lettre à Mme de Glapion*, t. III, p. 194, dans *POISSONS*. || Par extension. Je ne connais personne qui ait autant de besoin que vous, monseigneur, d'une mort continuelle à tout intérêt et à toute passion, MAINTENON. *Lett. au cardinal de Noailles*, 30 avril 1697. || Mort mystique de l'âme, détachement général du péché. || 10° Fig. Extinction, destruction, ruine. Le monopole est la mort de l'industrie. Je veux, dans un seul malheur, déplorer toutes les calamités du genre humain, et, dans une seule mort, faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines, BOSSU. *Duch.* d'Orléans... Ce marquis... qui sans cesse se jou... Voit la vie ou la mort sortir de son cornet, NOT. *Sc.* IV. On a ri à la mort du jansénisme et du molinisme, voy. *Mé.* III. *Arret d'une id. des pensées de Pascal*. Les moralités sont la mort de toute bonne éducation, J. J. ROUSS. *Ém.* v. Les jeunes gens quelquefois se passionnent pour l'étude: c'est la mort à tout avancement, F. L. COEN. *Lett. d'Acad.* des *insér.* || Pamphlètement. La mort au beurre, se dit de mets dont la préparation demande beaucoup de beurre. Les épinards sont la mort au beurre. || 11° Fig. Un grand chagrin. Ce fils dénaturé lui donne la mort. Et le coup qui surprend un espoir légitime, Porte plus d'une mort au cœur de la victime, CORR. *Androm.* II, 1. || Avoir la mort dans l'âme, dans le cœur, être très-affligé. Mme de Chaulnes m'a fort conté les affaires des états... elle

me parait la mort au cœur de toutes les troupes [envoyées en Bretagne], *Ép.* 33 déc. 1678. Voyez devant vous une reine éperdue Qui, la mort dans le sein, vous demande deux mots, SAC. *Bérén.* III, 2. Elle a... la fièvre, la migraine, Tout ce qu'on peut avoir... la mort au fond du cœur, LA ROCHE. *Coquette corr.* v, 1. || Familièrement. C'est une mort que d'avoir affaire à un pareil homme, que de poursuivre une telle affaire, c'est-à-dire que d'être une grande peine, c'est une grande misère que de... C'est une mort que d'attendre si longtemps. || C'est une mort, signifie aussi: il y a de quoi rendre malade, de quoi tuer. Vous savez ce que c'est pour moi que la santé de votre chère femme; mais vous l'avez laissée trop écrire; c'est une mort que cet excès [Mme de Grignan venait d'accoucher], *Ép.* 33 févr. 1676. || C'est ma mort, c'est la chose la plus désagréable pour moi. || 12° En termes de jeu, jouer à la mort de telle somme, jouer jusqu'à ce que telle somme soit perdue. || 13° Mort aux rats, drogue dont on se sert pour faire mourir les rats; c'est d'ordinaire une substance arsenicale. La substance de laryle est employé en Angleterre comme mort aux rats, THENARD. *Traité de chimie*, t. II, p. 188, dans *POISSONS*. || Mort aux mouches, cobalt ou arsenic dilués dans l'eau. || Mort aux chiens, colchique d'automne. || Mort de safran, petite truffe parasite, *Rhizocotonia crocorum*, DC. || Mort au chanvre, orobanche rameuse. || Mort aux poules, jusqueisme noir. || Mort aux vaches, renouëlle scélérate. || Mort aux poux, staphysaigre. || 14° Populairement. La petite mort, le frisson. J'ai la petite mort dans le dos. || 15° Mort noire ou peste noire, nom donné à la grande peste qui dévasta le monde au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. || 16° À mort, loc. *adr.* De manière qu'on en meure. Il fut blessé à mort. || Fig. Être frappé à mort, être attaqué d'une maladie dont les symptômes annoncent une mort certaine. || Condamner, juger à mort, condamner quelqu'un à la peine de mort. || Combat à mort, combat qui ne doit se terminer que par la mort d'un des combattants. C'est un duel? — À mort: ou ma vie, ou la vôtre! C. BRAUVIEN. *Marino Follero*, n. 13. || Populairement. À mort, excèsivement. Boire à mort. || À mort! exclamation pour menacer de mort. À mort les traitres! || On dit dans le même sens et dans le même emploi exclamatif: mort à mort aux traitres! || 17° À la mort, loc. *adr.* Extrêmement, excèsivement, en parlant de la haine, de l'ennui et d'autres sentiments analogues. Je suis ennuyé à la mort d'en entendre parler, *Ép.* 24. Elle soutint que c'était obstination pure, que je m'ennuyais à la mort dans ma retraite, J. J. ROUSS. *Conf.* 2. Brutal, avare, amoureux et jaloux à l'excès de ses pupilles, qui le hait à la mort, BRAUVIEN. *Barb. de Sér.* I, 4. Je hais la toilette à la mort, CHENIS. *Théât.* d'Édoux. *L'Enfant gâté*, I, 2. || 18° À la vie et à la mort, loc. *adr.* Pour toujours. Je suis votre ami à la vie et à la mort. || Entre nous, c'est à la vie et à la mort, notre amitié durera toujours. || Il ne me pardonnera ni à la vie ni à la mort, il ne me pardonnera jamais. Vous voyez bien ces vingt sols-là, Marianne, je ne vous les pardonnerai jamais, ni à la vie, ni à la mort, MAUVIAUX. *Marianne*, part. 2. || Terme de ténérisme. À la mort, chiens! cri que les chasseurs emploient pour appeler les chiens quand le cerf est pris. || 19° Par la mort! sorte de serment et de menace. Par la mort! par la tête si je le trouve, je le veux échanger, NOT. *Nospin*, n. 9. Quelconque remèdes, par la mort, je l'assomme! in. *Éc. des f.* II, 2. || Mort de ma vie, autre serment qui sert à affirmer avec une sorte d'impatience. Et mort de ma vie, la grâce saura bien vous préparer les chemins! *Ép.* 169. Morte de ma vie, que les gens sont sot quand ils sont amoureux! sacast. *Grouillard*, in. 8. || Proverbe. De tant de douleur on ne mourait faire qu'une mort. || Dieu ne veut pas la mort du pécheur, c'est-à-dire il faut être indulgent pour la faiblesse humaine. || Après la mort le médecin, voy. *MÉDECIN*. || Il y a remède à tout, hors à la mort.







dans de ce polmon pu me servir aux besoins de tant de peuples, donner, *Contempl. vol. xv, 27*. || Une morue de morue, deux moruons joints ensemble. Morue franche, la morue franche, le cabillaud. Morue verte, la morue verte, morue salée, par opposition à la morue sèche qui a été de plus séchée au soleil, et au stockfish qui a été séché sans être salé. || Fig. Être las d'un homme comme de la vieille morue, en être très-las. Qu'il en était las comme de la vieille morue, *œtius, Parvenus, t. iii, p. 47*. || Dans *voyns*. || 2° Nom qui s'est donné jadis, parmi les libraires, à des ouvrages manuscrits. Ils ont des ouvrages manuscrits qu'ils mettent en société pour *voyns*, et qu'ils appellent de la morue, *Cartes, Cf. ces livres, t. x, p. 176*. dans *va. m. utz.*, *Argot*. || 3° Queue de morue, se dit des pens de l'habit ou du pantalon, lorsqu'ils sont étroits vers l'extrémité. Habits en queue de morue ou à queue de morue. — REM. La prononciation a longtemps balancé entre morue et moru qui a prévalu. Il se fait ordinairement plusieurs distinctions des molues; la plus parfaite est qualifiée molue marchande, et celle qui est inférieure en qualité est appelée tripe, *œtius, ragnet* et poisson vicie, *Arrêt du Conseil d'État, 31 fév. 1800*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Quelqueun achata morues beconces [umées] et maqueriaux salés, *Liv. des mèt. 271*. XVI<sup>e</sup> s. (Bœufs durs, molluscs, viandes froides... *PARÉ, t. 14*. Les morues et autres poissons, ayant prins avec les sels, ils sentent si fort que plusieurs n'en peuvent manger, *id. XIII, 4*.

— EYM. Wallon, *moleuse*; namur, *moleuse*; bas-normand, *molese*; bas-lat. *morula*, dans un texte du x<sup>e</sup> siècle; angl. *meleel*, *merliche*. Diez le tire de *mole*, qui signifie petits corps arrondis, et qui s'applique particulièrement aux intestins de la morue salée et mis dans le commerce. À quoi les autres objets avec raison qu'on ne voit pas comment le français aurait emprunté, pour dénommer la morue, un mot à l'espagnol qui la dénomme autrement. Suivant M. Baudry, *molese* est la forme dégénérée de *merlus*; cela est vraisemblable. † MORULE (mo-ru-lé), s. f. Terme didactique employé présentement. Pêti retard. On sait que le même corps peut parcourir le même espace, tantôt plus lentement, tantôt plus vite; si le mouvement est continu, comment y peut-on comprendre cette différence; et, s'il est interrompu de morules, quelle est la cause qui suspend le cours d'un corps une fois à l'autre. *Libre arb. 4*.

— EYM. Lat. *morula*, diminutif de *mors*, retard. † MORVÈRE (mo-ru-ê), adj. m. Vaisseau morbide, vaisseau qui va à la pêche de la morue.

MORVE (mor-v'), s. f. 1° Terme de vétérinaire. Étonnante maladie, particulière aux chevaux, qui se caractérise par une inflammation de la membrane pituitaire accompagnée d'un jetage par les narines, qui est tantôt aiguë tantôt chronique, et qui se développe rapidement soit de cheval à cheval, soit de cheval à l'homme. || 2° L'arête ostéenne, tumeur visqueuse qui découle des narines. Cet état est la morve au nez. || 3° Mucilage qui forme la substance des fruits bulbeux, avant leur maturité.

4° Maladie qui attaque les laitues et la chicorée. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Un vendeur de chevaux n'est tenu de leurs vices, fors de morve, courbes et courbatures, *LOYSSEL, 213*.

— EYM. Génér. *morvte*; provenç. *ormo*; anc. cat. *orm*; esp. *muermo*; port. *ormo*; scil. *morvu*. Comme la morve est la maladie par excellence du cheval, ce mot vient du latin *morbis*, qui d'ailleurs a pu donner toutes les formes ci-dessus inscrites. Il y a à de difficulté que pour le provençal *ormo*, dans lequel on peut voir ou une métathèse ou un mot corrompu de *gourme*. Comme dans la morve du cheval, il y a un flux par les narines, le mot a pris le son de l'occlusion nasale.

MORVEAU (mor-vé), s. m. Mot grossier et à éviter. Morve épaisse et recuite. || Fig. Lâcher le morveau, flatter, servir. ... Quelque goinfreux qui méprisément vous lâche le morveau, *œtius, Jodel. maître et valet, dans sa voix, Dict. comique*.

— EYM. Dérivé de *morve*.

† MORVER (mor-vé), v. n. Terme d'horticulteurs. Se pourrir.

— EYM. *Morve*.

MORVEUX, EUSE (mor-veû, veû-x'), adj. || 1° Terme de vétérinaire. Cheval morveux, cheval qui a la morve. || 2° Qui a la morve au bout du nez. Nez morveux. On entend d'enfants la troupe morveux à coups de lèvres de cuir Par-ci, par-là le font fuir [un sabot], *œtius. Virg. vii. || S. m. et f.* Familièrement et par mépris. Enfant, garçon ou fille, ou même jeune

homme. Et quitte ce morveux et l'amour qu'il te donne, *œtius. Êt. des f. v. 6*. Ce sont de beaux morveux, de beaux godoleureux, pour donner envie de leur peau, *id. L'Avare, II, a. Hile* [Mme de Montespan] se sent au-dessus de toutes choses, et ne craint non plus ses petites morveuses de nièces que si elles étaient charbonnées, *œtius. 7 août 1678*. Un morveux d'officier m'outrage; Je lui fonce l... il vient d'en goûter, *œtius. Picot coporal*. || Traiter quelqu'un comme un morveux, le traiter avec un mépris humiliant. || 2° Omelette morveuse, omelette peu cuite; on dit plutôt omelette bavouuse. || 4° Amande morveuse, amande changée en eau visqueuse. || 5° Salade, chicorée morveuse, salade, chicorée qui se pourrit. || Proverbes. Il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez, c'est-à-dire il vaut mieux souffrir un petit mal que de l'augmenter par le remède. || Qui se sent morveux se mouche, celui qui se sent coupable des choses qu'on blâme en général, doit prendre pour lui la censure. Qui se sent morveux, qu'il se mouche, *œtius. L'Avare, I, 3*. || Les morveux veulent moucher les autres, se dit de ceux qui reprennent en autrui les défauts qu'ils ont eux-mêmes.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Or s'en front cil vaillant bachelier, Et aimement Dieu et l'onour de cest mot [monde], Et sagelement volent à Dieu s'ier; Et li morveux, li cendroux demourront [demeureront], aoi na navaaz, *Poésies, t. ii, p. 133*. || XV<sup>e</sup> s. Morfonduz sont vos chevaluz et morveux, z. *œtius. Poésies mes. f. 227*. N'y avoit si meschante morveuse qui ne les face faire [des habits] plus excessifs, *Arcetia amorum, p. 287*, dans *ROBERTS*. Qui sera morveux si se mouche, Je ne crains que Dieu et le roy, *œtius. COQUILLAV, Poés. p. 174*, dans *ROBERTS*. Sire morveux que vous estes, et falcies l'amoureux, *Jehan de Saintré, ch. II*. || XVI<sup>e</sup> s. Ces trous donnent issue aux vapeurs en esternuant, et aux humeurs morveux, *PARÉ, III, 4*.

— EYM. *Morte*; Berry, *morvoux*; gén. *morveux*.

† MORVOLANT (mor-vo-lan), s. m. Soie mûlle, qui tombe dans le déchet, lors du séchage des cocons.

MOSAÏQUE (mo-za-i-è), adj. Qui vient de Moïse. La loi mosaïque.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il est là question des observations mosaïques, auxquelles les seducteurs vouloyent contraindre le peuple chrétien, *CALY, Instit. 389*.

— EYM. Lat. *mosaicus*, de *Moses*, Moïse.

2. MOSAÏQUE (mo-za-i-è), s. m. || 1° Ouvrage fait de pièces rapportées, cubes de pierre ou d'émail, ou de verre, ou de bois, colorés, appliqués sur un fond solide, et combinés de manière à reproduire toute sorte de dessins. Une belle mosaïque. Pavé de mosaïque. || 2° L'art dont ces objets sont le produit. || 3° Fig. Mosaïque, ouvrage d'esprit composé de morceaux séparés, dont les sujets sont différents. Cet ouvrage est une mosaïque. || 4° Terme de serrurerie. Panneau en mosaïque, triangles assemblés obliquement et par entailles, formant des mailles, que l'on pose dans le haut d'une porte cochère, en place d'un panneau de bois. || Terme de charpentiers. Certains assemblages de bois en grumo. || 5° Espèce de cône, coquillage.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. La chapelle de Saint Marc [de Venise], qui est la plus belle et riche chapelle, toute faite de musaïc en tous endrois, *œtius. VII, 18*. || XVI<sup>e</sup> s. Maquetterie, qu'est une sorte d'ouvrage que les Latins appellent *testateo opera*, nos Français pièces rapportées, et l'ancien vulgaire mosaïque, *ATILLIEN, Mesl. hist. Avant-propos, f. xiii*, dans *LACURNE*.

— EYM. Provenç. *muaic*, *mosaic*; espagn. et portug. *mosaico*; ital. *mosaico*; bas-lat. *mosaicum*, *mosaicum*, *mosicum*, *mosium*; du lat. *murium*, mosaïque, qui vient du grec *μωσαϊκός*, mosaïque, proprement muré (voy. *MUR*). La forme régulière serait *muzif*; mais on a dérivé *musium*, qui reproduit *mosaicus*, en musique et mosaïque ou *mosaïque*.

† MOSAÏSME (mo-za-i-sm'), s. m. Loi de Moïse.

— EYM. Lat. *Moses*, Moïse.

† MOSAÏSTE (mo-za-i-st'), s. m. Artiste en mosaïque. || Adj. Les maîtres mosaïstes.

— EYM. Voy. *MOSAÏQUE*.

MOSARABE (mo-za-ra-b'), adj. Voy. *MOSARABE*.

† MOSARABIQUE (mo-za-ra-bl-è'), adj. Voy. *MOSARABE*.

MOSCATELLE (mo-ska-tè-l') ou MOSCATELLINE (mo-ska-tè-l-li-n'), s. f. Nom spécifique et autrefois nom officinal de l'odore *moschastella*, Linné (aralacées), de sa petite musquée.

— EYM. Dérivé du bas-latin *moscastus*, qui a le goût, l'odeur du musc; comparez *MUSCAT*.

† MOSCHIFFÈRE (mo-ski-fè-r'), adj. Terme de zoologie. Qui porte ou produit du musc.

— EYM. *Mosca*; (voy. *MUSC*, et le lat. *ferre*, porter.

MOSCOUADE (mo-skou-a-d'), s. f. sucre brut coloré par de la mélasse et autres substances étrangères.

— REM. Les formes ont varié : *moscovades*, le 1<sup>er</sup> du 14 avril 1687; *masconades*, *Arrêt du conseil d'État, 16 janv. 1671*; *masconades*, *ib. 20 oct. 1678*; *mosconade*, *œtius, Maison rust. t. III, p. 246*, dans *ROBERTS*.

— EYM. Origine inconnue.

MOSQUÉE (mo-skè), s. f. Temple des mahométans; on n'y voit ni autel, ni décoration, ni image. Omar enrichit Jérusalem d'une magnifique mosquée de marbre, couverte de plomb, ornée en dedans d'un nombre prodigieux de lampes d'argent, *œtius. Merve, 23*. Harberousse était le maître absolu dans Toulon, il y fit changer une grande maison en mosquée, *ib. ib. 124*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Et [le Turc] sage les comptet comme graves prophètes, Pour contenir son peuple et garder les mosques, *œtius, 254*.

— EYM. Espagn. *mesquita*; ital. *moschea*; de l'arabe *mesgid*, qui vient du verbe *segad*, adorer; lieu d'adoration.

† MOSQUILLON (mo-ski-lion, li mouill-on), s. m. Bergeronnette grise.

MOT (mo; on prononçait mô au xv<sup>e</sup> siècle, *RAUCOAVE, p. 26*, et non pas mot; le *t* se lie dans la prononciation ancienne : un mot-à-ambigu; dans la conversation, on ne le lie pas, excepté dans la locution : mot à mot; quelques personnes font sentir le *t*, mot; quand mot fluit une phrase; cela n'est pas aujourd'hui de bon usage, bien qu'anciennement Régnier-Desmarais en ait fait une règle; au pluriel, *t* se lie; des mo-x-ambigus; mots rime, outre les terminaisons en *ot*, avec *faux*, *repos*, *œux*, etc.), s. m. || 1° Son monosyllabique ou polysyllabique, composé de plusieurs articulations, qui a un sens. || 2° Mot nouveau, mot propre, mot faible. || 3° Mots consacrés, sacramentels, factices, forgés. || 4° Gros mots, mots gras. || 5° Grands mots. || 6° Paroles. || 7° Ce qu'on écrit brièvement à quelqu'un. || 8° Les mots, par opposition aux choses. || 9° Sentence, apophthegme, dit notable, parole mémorable. || 10° Un bon mot. || 11° Mot fin. || 12° Un mot. || 13° Mot trouvé. || 14° Mot pour rire. || 15° Mot que l'on demande ou que l'on offre d'une chose; le dernier mot; au bas mot; prendre au mot. || 16° Le mot d'une énigme, d'une charade, d'un logogriphe. || 17° Le mot dans une devise. || 18° Mot d'ordre. || 19° En un mot; en deux mots; en peu de mots. || 20° Mot à mot; le mot à mot. || 21° De mot à mot. || 22° À ces mots. || 23° À demi-mot; le demi-mot. || 24° À mots couverts. || 25° Dans l'ancienne poésie française, vers qui se répétaient dans toutes les stances d'un poème. || 26° En vénerie, sonner un ou deux mots.

1° Son monosyllabique ou polysyllabique, composé de plusieurs articulations, qui a un sens. Vous vous souvenez du vieux pédagogue de la cour, et qu'on appelait autrefois le tyran des mots et des syllabes [Maiberbe], *œtius, Socrate Arétien, x*. Cependant leur savoir ne s'étend seulement Qu'à regratter un mot douteux au jugement, *œtius, Sat. ix*. J'ai une certaine adresse pour tous ces beaux mots que je vois ainsi mourir, appliqués par la tyrannie de l'usage qui ne nous en donne point d'autres en leur place, *œtius. Rem. t. I, p. 304*, dans *ROBERTS*. Je me souviens de cette belle différence qu'il y a entre les personnes et les mots, qui est que, quand une personne est amoureuse et que l'on doute de son innocence, on doit aller à l'absolution; mais, quand on doute de la bonté d'un mot, il faut au contraire le condamner et se porter à la rigueur, *œtius. t. II, p. 277*. Une oreille un peu délicate pâtit furieusement à entendre prononcer ces mots-là, *œtius. Préf. 5*. Et Maiberbe et Balzac, si savants en beaux mots, *œtius. F. œt. II, 7*. Quand, dans un discours, se trouvent des mots répétées, et qu'essayant de les corriger, on les trouve si propres, qu'on gênerait le discours, il les faut laisser, *œtius. Pens. vii, 21, éd. Mallet*. Il y en a qui vont jusqu'à cette absurdité d'expliquer un mot par le mot même, j'en sais qui ont défini la lumière en cette façon : la lumière est un mouvement lumineux... on voit assez de là qu'il y a des mots incapables d'être définis, *œtius. Glom. I*. Ces mots primitifs, espace, temps, mouvement... *ib. ib. ... L'imagination que l'on prend que les bonnes choses [des sciences] sont inaccessibles, en leur donnant le nom de grandes, hautes, élevées, sublimes... je voudrais les nommer basses, communes, familières; ces noms-là leur conviennent mieux; je hais les mots d'effère, *œtius. ib. ib. II*. Quelle facilité, quelle éloquence [dans une lettre]!*

avec quel respect tous les mots s'en vont offrir à vous et à l'empereur... On voit que les mots sont si précieux qu'on ne s'en sert qu'avec une certaine réserve. On ne voit pas que les mots soient si communs qu'on les emploie à tout propos. On ne voit pas que les mots soient si faciles à trouver qu'on les emploie à tout propos. On ne voit pas que les mots soient si faciles à trouver qu'on les emploie à tout propos.

folle! — Oh! c'est un mot pour l'autre, et puisqu'il faut choisir, Point charmé, mais priés de ne plus revenir, comme, Le Méchant, II, 1. || 2° Mot nouveau, mot qui n'est pas dans la langue, et que l'on crée pour une raison quelconque. Si est-ce que, lorsqu'il est question de faire un mot nouveau dont il semble que l'on ne peut se passer, comme est celui d'exactitude, la première chose à quoi il faut prendre garde, est qu'il ne soit point équivoque; car dès là l'usage est qu'il ne sera jamais bien reçu, vauv. Rem. L. I, p. 108. L'on écrit régulièrement depuis vingt années: l'on est esclave de la construction; l'on a enrichi la langue de nouveaux mots, La sacry. I. Il ne s'y trouve pas [dans Racine] un mot nouveau, c'est-à-dire pas un de ces mots qui se faisaient de son temps, comme il s'en est toujours fait et comme il s'en fera toujours, d'OLIVIER, Rem. Racine, § 13. N'employez jamais un mot nouveau, à moins qu'il n'ait ces trois qualités: être nécessaire, intelligible et sonore, volt. Conseils d'un Journ. || Mot propre, mot qui exprime avec plus de justesse et d'exactitude que tout autre l'idée qu'on veut faire entendre. La haine, qui s'efforce de paraître impartiale, n'a jamais pour la louange le mot propre, parce qu'elle ne cherche que des termes qui puissent affaiblir la vérité qu'elle exprime à regret, GENTIS, Mme de Maintenon, L. I, p. 227, dans ROUGER. || On dit par opposition: mot impropre. || Mot faible, celui qui n'exprime l'idée qu'imparfaitement. || 3° Mots consacrés, mots qui sont tellement propres et usités pour signifier certaines choses, qu'on ne peut se servir d'un autre mot sans parler improprement. || Mots sacramentels ou sacramentaux, mots qui appartiennent à un sacrement. || Par extension, mots sacramentels, ceux qui sont essentiels à la validité d'un acte, d'une convention. || Mot factice ou fictif, mot qui n'existe pas réellement, mais qui est fait suivant les analogies de la langue. || Mot forgé, mot créé par plaisanterie, d'après quelque circonstance ou quelque nom. Tartuffe est un mot forgé. || Mot hybride, voy. BRASIDE. || Mot artificiel, mot sans signification, mais composé de telles lettres ou syllabes qu'il sert à rappeler certains objets et à aider la mémoire. Barbare dans la logique est un mot artificiel qui désigne un syllogisme dont les trois propositions sont universelles affirmatives. || 4° Familièrement. Gros mots, juréments. Sortez, m'a-t-il dit, petit... je n'ose pas prononcer devant une femme le gros mot qu'il a dit, AZAMARCH. Mor. de Figaro, I, 7. || Gros mots, menaces, paroles offensantes. L'évêque de Rouen essaya les plus gros mots, dont la reine est prodigue dans sa colère, VOYER d'ARAGON, Mém. p. 399, dans PONSARD. || Voy. aussi nos, au n° 12. || L'Académie donne: le même observation que pour de bons mots ou des bons mots, voy. son, Rem. 4. || Populairement. Avoir des mots, échanger des reproches. || Mots gras, mots qui contiennent quelque impureté, et qu'on ne doit point dire en honnête compagnie et surtout devant des femmes. || Mots de gueule, voy. OCSULA, au n° 3. || 5° Grands mots, paroles ampoulées. Il [Ronsard] vit... Tomber de ses grands mots le faste pédantesque, son. Art poét. I. Tout beau, dira quel'un, vous entrez en furie; à quel bon ces grands mots?... id. Sat. I. Les péchants... ne la distinguent pas [l'éloquence] de l'enlaidissement des figures, de l'usage des grands mots et de la roue des périodes, LA SCAUDAN, I. || Grands mots, expressions scientifiques employées hors de propos, voy. OASIA, n° 8)... la métaphore et la métonymie, Grands mots que Pradon croit des termes de chimie, nou. Ep. X. || Un grand mot, une parole de grande importance. O l'heureux nouvelle, Le grand mot qu'on m'a dit! nous irons, peuple aimé, Nous entrerons, troupes fidèles Dans la maison du Dieu qui seul a tout formé, COX. Trad. du pneumocaxi. || Familièrement. Le grand mot est lâché, le mot qu'on retenait est enfin prononcé. || 6° Paroles, et, particulièrement, peu de paroles. Dites-moi un mot en ma faveur. Il n'a pas pu placer un mot dans la conversation. Un mot ne fait pas voir jusqu'au fond d'une âme, COX. Béd. IV, 1. Faut-il d'un mot d'aveu dont il n'ose douter, id. Sophon. IV, 3. Ils ne m'ont jamais dit un mot de leur amour, nou. Femm. act. II, 3. Mais disons donc un peu de mot de ma fille, sév. 12. Il n'a pas trouvé le moment de dire un mot en faveur de mon fils, id. sév. J'ai dit aussi que je croyais qu'il faudrait, quand il sera tout à fait résolu, en dire un petit mot au roi; je voudrais que ce mot passât par vous, MATHIEU, Lett. au card. de Noailles, 27 janvier 1793. Le prélat... Leur conseil en ces mots un trop juste douleur, nou. Eur. I. Dès le premier

mot ma langue embarrassée Dans ma bouche, volt. I, 1. Je suis demeuré glacé, sac. Bérén. II, 2. On ne dit d'un grand mot, d'un mot nouveau fait, volt. Act. II, 4. Seigneur, dites un mot, et vous nous en direz tous, in. Bajaz. II, 3. Une audience destinée à rendre sommaire justice au peuple, aux artisans et aux petites affaires qui n'ont qu'un mot, 67-m. C. 108. Léonor, qui était à la porte de sa chambre, perdait pas un mot de ce que l'on disait, nou. Diable doit, ch. 4, dans ROUGER. J'ai mis un mot d'amour n'est sorti de sa bouche, LAMOTTE, in. Castro, I, 3. Si M. le maréchal de Richelieu était à Versailles, il pourrait lui en dire quelques mots, c'est-à-dire, en faire quelques plaisanteries, nou. mon entreprise en ridicule, se bien moquer de moi et de ma colonie, volt. Lett. d'Argental, II, 1771. Ces raisons seront bien moins fortes que le mot de votre bouche, et je vous supplie d'avoir la bonté de dire ce mot à un prince qui ne se fait pas prier quand il s'agit de faire des heureux, in. M. de la Touraille, 26 fév. 1768. Et de son côté, savoir, si je réplique un mot, Pour prouver que j'ai tort, il me déclare un sot, ou, le XVIIIe siècle. C'est un mérite non commun, ni facile, de dire peu de mots beaucoup de sens, P. L. COX. Paroles des pamphl. || Toucher un mot de, reconnaître une affaire, une personne. Empliquez-moi un mot, se dit pour touchez un mot, reconnaît une affaire pendant, s'il est vrai que mon service pendant un bon mot de grâce au père de la Chaise avait la feuille des bénéfices, P. COX. Au 1768. || Si je n'en disais mot, je n'en pensais mot, c'est-à-dire tout en me taisant je n'en pensais pas moins ma pensée (voy. NIXE, n° 38). Si je n'en disais mot, je n'en pensais pas moins, id. NIXE, n° 38. || N'avoir pas le mot à dire, n'avoir pas le mot à dire, être sans aucun droit pour élever des objections. Elle est, je vous assure, bien morte et bien décontenancée; je la vis l'autre jour elle a dit le mot à dire, sév. 33. Je n'ai pas le mot à dire le premier article de votre lettre, id. 27 janv. 1768. Tout cela fut traité avec une justesse, une droiture, une vérité, que les plus grands critiques n'avaient pas le mot à dire, id. 6 mars 1763. Il n'y a pas le plus petit mot à dire à cela, MATHIEU. Se dit pour dire, id. 1. N'être pas à un mot, ne pas se laisser imposer silence. M. de Roban n'était pas à un mot, ni aisé à persuader, ar-sév. 64, 65. Au premier mot, l'emporter dans une affaire, en faire sa propre affaire. Oh! puisque vous n'avez pas le mot à dire, vous n'aurez pas le dernier mot, sév. L. 1. p. 341. || Au premier mot, à la première parole, qui se dit de quelque chose, dès qu'on en a dit un mot, prendre ce dont il s'agit. Un homme qui au premier mot dit prendre son parti, in. Femm. act. II, 3. J'ai lu votre lettre au roi, qui l'a entendue au premier mot, MATHIEU, Lett. à Mme de Danvers, t. VII, p. 81, dans ROUGER. || Il faut que l'on passe à son mot, il faut que tout se fasse comme l'on entend. Mais que peut-on espérer, quand un homme et encore un homme qui n'a pas plus d'autorité que peut-être plus de savoir que les autres, ne veut entendre, et qu'il faut que tout passe à son mot. Variat. V. Dire deux mots, tenir deux mots, courir très-court. Mais, de grâce encore, s'il y a des mots en sa défense, COX. Cid, II, 7. Et j'ai dit deux mots à vous dire de la part de Juliette, nou. Art poét. || Dire deux mots de, s'occuper de l'affaire dont il s'agit. L'autre reprit: il vous fait un grand Demein malin, nous en dirons deux mots, LA SCAUDAN. Remède. Il est là dedans qui lui en dit deux mots, MATHIEU. GRAMM. R. || Par forme de menace. On dira deux mots quand vous voudrez, nous viendrons à votre bourgogne, à ce pâté, — tisons cette pâté. Dire son mot, parler à propos, en avoir, prendre part à la conversation. Chacun dit son mot cette fois-là, la rose Papi. Vous n'avez pas de dialogue, chacun y dit son mot très-plaisamment, sév. 97. S'il faut absolument que je dise mon mot, commençons par le docteur, MATHIEU, Lett. Nouv. de Dangeon, 18 mai 1768. Sur l'usage de ce mot, volt. Disc. 4. Vous m'en direz deux mots, c'est-à-dire vous appréciez mon caractère, bon, utile, etc. Tu m'en diras quelques uns dans deux jours, la rose Tron. || Ne dire mot, ne pas dire un mot, ne point parler, ne point répondre. C'est

a dit mot, M... ur, c'est la plus belle ou je ne  
 que qu'un sot, *COAN. le Mot. 1, 4.* Et vous ne dites  
 à ces indignités, *MOT. le Dép. III, 9.* Comme il  
 répondit mot, je dis... *PASC. Prov. IV.* Le bruit  
 pour le fat, les plaintes pour le sot; L'homme  
 trompé s'éloigne et ne dit mot, *LANOU.*  
*la Coquette corrigée, 1, 3.* Il écoutait tout et ne dit  
 mot, *BRAN. de ST-P. Café de Surate.* On dit  
 sans un sens analogue : ne sonner mot, ne souffler  
 mot. Ne soufflez mot, retenez votre haleine; Trem-  
 blez, enfans, vous qui jurez parfois, *BRANCO. Préf.*  
 Trancher le mot, dire tout net, ne point pallier  
 par discours, s'exprimer sans feinte, donner une ré-  
 ponse décisive. Avoir prédit, tranchant le mot, Qu'il  
 se rait jamais qu'un sot, *SCARR. Virg. VI.* Un  
 mot, de deux mots, n'il vous plait, se dit familièrement  
 pour appeler quelqu'un quand on a à lui parler. De  
 grâce, un mot, mon frère, *MOT. Tart. 1, 6.* Ce  
 mot se dit brièvement à quelqu'un. Je lui en écrivai  
 un mot. Dites-moi quelque petit mot de ma tante, *REV.*  
 111. Un mot de notre voyage, ma chère enfant, *IB.*  
 112. Il serait à désirer que tous ceux qui prennent le  
 mot de sortie de la vie laissent par écrit leurs rai-  
 sons, avec un petit mot de leur philosophie; cela ne  
 nous pas inutile aux vivans et à l'histoire de l'esprit  
 humain, *VOY. Olympie, Note.* Il n'y avait pas un mot  
 de tout cela dans votre livre, mon cher oncle, *IB.*  
 113. Garder dans son cœur de jeune homme  
 le nom mystérieux que jamais on ne nomme, Glisser  
 un mot furtif dans une tendre main, *V. NUOV. F. d'ant.*  
 114. Les mots, par opposition aux choses. Si quel-  
 qu'un, plein de pensées plus hautes, prétend ici  
 nous superbement mépriser toute cette étude des  
 mots et du langage... *FELISSON. Hist. del'Acad. III.*  
 Le jeune Grec employait à l'étude des choses les  
 premières années qu'un jeune Français consacre à  
 l'étude des mots, *DOLIVET. Hist. Acad. I, II, p. 103.*  
 dans *ROUGERS.* Ce sont des mots, ce ne sont que des  
 mots, c'est-à-dire ces paroles sont vides de sens; et aussi  
 ces paroles ne seront suivies d'aucun effet. Un mot  
 écrit, un billet court. N'ayant reçu des recom-  
 mandations que de deux ou trois personnes, je me plai-  
 gnis en général de toutes les autres, de qui je  
 n'avais pas eu un mot depuis que je suis ici, *VOY.*  
 115. 13. Celui qui l'a fait [un sonnet] devait bien  
 connaître l'humour de la personne [une dame] à qui  
 il écrivait, puisqu'ayant perdu un amant, il ne lui  
 avait pas un mot de consolation, *IB.* Que  
 vous du tour, et de ce mot d'écrire? *MOT. Éc. des*  
*comtes, II, 4.* On dit dans le même sens : un mot,  
 deux mots. Donnez-moi un mot, donnez-moi deux  
 mots de votre main. Tenez, voyez ce mot, et sortez  
 de mon doute; Lisez-le donc tout haut, *MOT. le*  
*Dép. 1, 3.* 9° Sentences, apophthegme, dit notable,  
 et le mémorable. Le docte saint Jean Chrysostome  
 a remarqué en un petit mot une sentence remarqua-  
 ble, quand il a dit... *BOSS. Sermons, Véritable con-*  
*solation.* 1. Saint Grégoire de Naziance a dit ce beau  
 mot au grand saint Basile : il était prêtre, dit-il,  
 et même que d'être prêtre, *in. Bourgoing.* Ces  
 mots heureux qu'une approbation universelle trans-  
 met à la postérité, *MAMILT. Gramm. 1.* Après avoir  
 employé longtemps sa dépense et ses forces, selon  
 le mot de l'Évangile, elle en demeure là et ne jette  
 plus même les premiers fondemens de l'édifice,  
*MASS. Carême, Inf. prod.* Savez-vous bien que l'y-  
 magore, qui n'était pas un sot, et qui a mis toute sa  
 philosophie en logogriphe, dit dans un de ses pré-  
 ceptes : Ne mangez pas votre cœur. C'est un grand  
 mot, *VOY. Lett. Mme du Deffant, 31 déc. 1774.* Il  
 dit aussi de pensées moins importantes. Il lui  
 échappe des mots fort heureux. Et tel mot, pour  
 avoir été ou le lecteur, A coûté bien souvent des lar-  
 mes à l'auteur, *BOUL. Ser. VII.* Et dès qu'un mot  
 venant vient luire à mon esprit, Je n'ai point de  
 regret qu'il ne soit en écrit, *IB.* 10° Mot d'É-  
 vangile, *VOY. ÉVANGL. 10°.* Un bon mot, une  
 phrase pleine de sens, de force (sens peu usité).  
 Montaigne s'arrête à faire entendre qu'il ne  
 faut pas juger de la capacité d'un homme par l'ex-  
 cellence d'un bon mot qu'on lui entend dire, *PASC.*  
*gram. II.* Plus ordinairement, chose dite avec es-  
 prit. Un jeune frisé... Me vint prendre et me dit,  
 voulant dire un bon mot : Pour un poète du temps,  
 vous êtes trop dévot, *ALONZIEN, Ser. VIII.* Dieu ne  
 nous que pour les sots Les méchants diseurs de bons  
 mots, *LA FONT. Fable. VII, 9.* Et dans tous ses propos  
 il ne veut qu'il se travaille à dire de bons mots, *MOT.*  
*MASS. II, 4.* Discour de bons mots, mauvais caractère,  
*PASC. Pms. VI, 10, éd. HAVET.* Discour de bons mots,  
 mauvais caractère : Je le dirais, s'il n'avait été dit,  
*IB.* 11° M. de Pomponne m'a mandé qu'il me  
 pria d'écrire tous les bons mots de Mme Cornuel,

sev. 271. Les uns... d'autres... J'en vois qui sont  
 sans cesse à étudier de bons mots, pour avoir l'ap-  
 plaudissement du beau monde, *BOSS. Sermons, Let*  
*de Dieu, Préambule.* Un jeune fou qui se croit tout  
 permis, Et qui pour un bon mot va perdre vingt  
 amis, *SOT. IX.* Ils blanchissent auprès d'eux [les  
 rois] dans la pratique des bons mots, qui leur tien-  
 nent lieu d'exploits; mais ils s'attirent, à force d'être  
 plaisants, des emplois graves, *IB.* 11° Personne,  
 après Mme Cornuel, n'a plus dit de bons mots que  
 Mme de Coulanges, M<sup>me</sup> DE CALUS, Souvenir, p. 127,  
 dans *ROUGERS.* Les bons mots sont des hasards, et  
 les agréments sont des titres, *VOISENON, Sultan*  
*Misopouf, Ép. I, V, p. 48, dans ROUGERS.* Cacambo  
 expliquait les bons mots du roi à Candido, et, quoi-  
 que traduits, ils paraissaient toujours des bons  
 mots; de tout ce qui étonnait Candido, ce n'était  
 pas ce qui l'étonnait le moins, *VOY. Candido, 18.*  
 Par des bons mots, qui piquent et qu'on aime. Si  
 naturels que l'on croirait soi-même Les avoir dits,  
*IB.* Ce qui plat, etc. Je vous réponds que, si le roi a  
 autant de millions que l'abbé de Voisenon dit de  
 bons mots, Il est plus riche que le empereur de la  
 Chine et des Indes, *IB. Lett. Dupont, 16 août 1763.*  
 J'ai rencontré souvent de ces gens à bons mots, De  
 ces hommes charmants qui n'étaient que des sots,  
*CONRAT, Méchant, IV, 4.* Et faisait jaillir à propos  
 Le feu de la saillie et l'éclair des bons mots, *DELLILLE,*  
*Contes. Prolog. ....* Un facon délectable Verse avec  
 son nectar les aimables propos, Et, comme son bou-  
 chon, fait partir les bons mots, *IB. Homme des*  
*champs. 1.* Absolument. Des mots, de bons mots,  
 des traits d'esprit Est-ce bien là l'emploi qu'un bon  
 esprit doit prendre? L'orateur des foyers et des mau-  
 vais propos? Quels titres sont les siens? l'insolence  
 et des mots, *CONRAT, le Méch. IV, 4.* Né avec le  
 talent de la plaisanterie, ses mots étaient souvent  
 répétés, *CONRAT, Vie de Volt.* On dit mainte-  
 nant en ce sens : faire des mots. 11° Mot fin,  
 expression dont la force ou l'esprit ne paraît qu'a-  
 près qu'on y a réfléchi. 12° Fig. Le fin mot, ce  
 qu'il y a de secret, d'important dans une affaire.  
 Je n'entends pas le fin mot de tout cela, je ne  
 comprends pas ce qu'on veut, à quoi tendent tous  
 ces discours et cette conduite singulière. Dire le  
 fin mot, manifester entièrement son projet, ses  
 vues. 13° Mot trouvé, mot si heureux ou si heu-  
 reusement placé, qu'il semble le résultat d'une  
 trouvaille, non d'un effort de l'esprit. Qui pense  
 finement et s'exprime avec grâce Fait tout passer;  
 car tout passe; Je l'ai cent fois éprouvé, Quand le  
 mot est bien trouvé, *LA FONT. Tabl.* Voilà ce que  
 Boileau appelle des mots trouvés, *VOY. Dict. phil.*  
*Dictionnaire.* 14° Familièrement. Mot pour rire,  
 ce que l'on dit en plaisantant pour amuser les au-  
 tres. Eh bien, il parle libre; il a le mot pour rire,  
*ALONZIEN, Ser. XIII.* Le bon Picard a dono le petit  
 mot pour rire *COLLIN D'HARLEVILLE, Optimiste, 1, 9.*  
 Il n'y a pas le mot pour rire, se dit lorsqu'un  
 homme, voulant être plaisant, ne l'est pas du tout.  
 Il n'y a pas le mot pour rire à ce qu'il dit. Où est là  
 le mot pour rire? Je ne sais où est le mot pour  
 rire dans cette affaire, se dit d'une affaire qui a  
 mal réussi, qui est fort désagréable. Il n'y a pas  
 là le mot pour rire, le plus petit mot pour rire, la  
 chose dont on parle ne doit pas être tournée en  
 plaisanterie. 15° Prix que l'on demande ou que l'on  
 offre d'une chose. Je n'en rabattrai rien; je n'ai pas  
 deux mots. Je priai Joliet de faire le marché au mot  
 du père [au prix que le père avait marqué], et que  
 je donnerais le surplus, *ST-SIM. 127, 102.* Le premier  
 mot, le premier prix, celui sur lequel il est possible  
 que l'on fasse quelque diminution ou quelque aug-  
 mentation. Le dernier mot, le dernier prix que l'on  
 offre ou que l'on accepte. Allons, ton dernier mot,  
 bonhomme, et prends-y garde. — Faut-il vous parler  
 clair? — Oui. — C'est que je le garde [mon moulin];  
 Voilà mon dernier mot, *ANDRÉAZ, le Meunier de*  
*Sanz-Souet.* Fig. Il se dit, dans toute discussion, de  
 ce qui est la détermination dernière. Fort bien! C'est  
 votre dernier mot? et moi voici le mien, *COLLIN*  
*D'HARLEVILLE, Vieux célib. IV, 5.* Au bas mot, en  
 évaluant la chose au plus petit prix. Prendre un mot,  
 accepter sur-le-champ les offres, les propositions qui  
 sont faites, et, en général, les dire de quelqu'un.  
 On prend soudain son mot les hommes de sa sorte,  
*CONRAT, M. II, 4.* Maître Anésas au mot le prit, Et fit  
 compliment au poète, *SCARR. Virg. VI.* Vous êtes  
 bientôt pris au mot, ms fille, *BOSS. Lett. Corraeus,*  
*77.* Sabs s'imaginer qu'elle dut le prendre au mot,  
*MAMILT. Gramm. 7.* J'aurais été le plus pauvre, si l'on  
 m'eût pris au mot, *MARTEAU, Pays. port. I, 6.*  
 Quelque permission qu'ils [les grands] semblent

nous donner d'oublier leur rang, Il ne faut jamais  
 les prendre au mot, *BOSS. Principes de polit. 22.*  
 Lâcher le mot, *VOY. LICHTA, n° 10.* 16° Le mot  
 d'une énigme, d'une charade, d'un logogriphe, le  
 mot qu'on propose à deviner dans une énigme,  
 dans un logogriphe, etc. Fig. C'est une énigme  
 dont chacun a cherché le mot depuis l'yttha-  
 gore, *VOY. Sme, 14.* Il est nécessaire de vous  
 expliquer cette énigme; en voici le mot... *OSALIS,*  
*Adde et Théod. I, 1, p. 270, dans ROUGERS.* Fig.  
 Le mot de la situation, ce qui l'explique. Fig. Cher-  
 cher le mot, avoir le mot d'une chose, en chercher,  
 en avoir trouvé l'explication. J'ai vainement cherché  
 le mot de l'univers, *LAMART. Méd. 1, 3.* Vous dites  
 là le mot, ce que vous dites éclaircit la difficulté,  
 est décisif. Le gouvernement deviendra toujours cor-  
 rupteur, quand, par sa nature, il sera corrompu;  
 voilà le mot, *RAYNAL, Hist. phil. XII, 14.* 17° Mot,  
 dans une devise, signifie les paroles de la devise.  
 Il se dit également d'un mot ou d'une phrase courte  
 que quelques maisons illustres placent dans leurs ar-  
 moiries. 18° Terme de guerre. Mot d'ordre, sorte de  
 reconnaissance donnée par un chef à ceux qui sont  
 sous ses ordres pour qu'ils puissent se reconnaître,  
 et qui est composée de deux mots : l'un, mot d'ordre  
 proprement dit, est celui de la demande; l'autre,  
 mot de ralliement, est celui de la réponse. Donner  
 le mot, prendre le mot, porter le mot. Quand un poste  
 reconnaît une patrouille, il en reçoit le mot d'ordre,  
 et donne celui de ralliement. Quand une patrouille  
 rencontre une ronde, elle lui donne les deux mots  
 d'ordre. Il est arrivé à Brest une contestation entre le  
 sieur chevalier de Chasteaurenant et le sieur comte  
 de Sourdis, chefs d'escadre, sur le commandement  
 dans ledit port, ce dernier ayant prétendu donner le  
 mot, quoique moins ancien... *Seignelay à Dermuin,*  
*1681, dans JAL.* Les mots de ralliement — Dieu,  
 Charles et Médicis, *M. J. CHEN, Charles IX, II, 4.*  
 On disait autrefois dans le même sens : le mot du  
 guet. Son fils avait donné pour mot du guet : la  
 meilleure des mères, *INDEX. Claude et Nér. 1, 34.*  
 Le mot de passe, le mot qu'il faut dire pour qu'on  
 vous laisse passer par un endroit gardé. Fig. Prendre  
 le mot de, subir les ordres de... Il dit, et  
 croit bien dire, parlant de moi, le *loustic du parti*  
*national,* et fait là une faute, sans s'en douter, le  
 bonhomme; le mot est étranger; lorsque l'un  
 prend le mot des puissances étrangères, il ne faut  
 pas le changer, *P. L. COUS. Lettres particulières, II.*  
 Fig. Avoir le mot, être averti de ce qu'il convient  
 de faire ou de dire dans certaines circonstances.  
 Elle aura beau s'en plaindre; Le concierge a le mot,  
 vous n'avez rien à craindre, *YU. COAN. Galant dou-*  
*blé, IV, 9.* Le roi, qui avait le mot, avait étalé tous  
 ses trésors, *VOY. Zadig, 14.* M. d'Orbe a le mot pour  
 entamer une savante dissertation, *J. J. ROUSSEAU. HA.*  
*1, 25.* Dans un sens analogue, donner le mot, in-  
 diquer ce qu'il faut dire ou faire. Janot, à qui Ri-  
 chard avait donné le mot, *LA FONT. Rich.* La voilà  
 qui donne le mot à toute cette société de gens de  
 bien, afin qu'ils concourent avec elle au succès de son  
 entreprise, *MARIV. Marianne, 6° part.* Fig. Se donner  
 le mot du guet, se dire le mot, se donner le mot,  
 c'est-à-dire être de concert, d'intelligence ensemble.  
 Comme si toutes deux s'étaient donné le mot, *LA FONT.*  
*Tabl.* Si nous pouvions nous donner le mot de devenir  
 sages, *LA FONT. XII.* Toutes les nations ont dans  
 autrefois à la nouvelle lune; s'étaient-elles donné le  
 mot? non, pas plus que pour se réjouir à la nais-  
 sance de son fils, *VOY. Diet. phil. Antiquité.* Au-  
 cun n'est parti, et il se sont tous donné le mot  
 de ne pas quitter, *Correspond. de Klinglin, I, 1,*  
*p. 127.* 19° En un mot, bref, enfin. En un mot, il  
 faut vivre de manière que nous mourions à l'usage  
 même de la vie, *BOSS. Sermons, Véritable con-*  
*solation.* Elle sotte, elle bête, en un mot elle est femme  
*RAC. Athal. III, 3.* En un mot, en une seule pa-  
 role, en quelques paroles. En un mot, je n'en serai  
 rien. Pour répondre en un mot à toutes vos raisons,  
 je vous dis que je n'y irai pas. En deux mots,  
 en trois mots, même sens. Voilà précisément mon  
 histoire en trois mots, *DESTOUCHES, le Philosophe*  
*marlé, I, 6.* Nicomède, en deux mots, ce désordre  
 me fâche, *COAN. Nicom. IV, 3.* Admirable portrait des  
 gens du siècle, exprimé en deux mots par ce saint  
 docteur, *BOUDAL, 6° dim. après Pdq. Dominic. I, II,*  
*p. 145.* En peu de mots, brièvement. ...Qu'il n'est  
 point de coupable en repos; C'est ce qu'il faut lui  
 montrer en peu de mots, *BOUL. Épître XI.* Familiè-  
 rement. Autant en un mot qu'en cent, qu'en mille,  
 en un mot comme en cent, comme en mille, façons  
 de parler par lesquelles on exprime sa dernière résolu-  
 tion. En un mot comme en cent, Je ne puis faire



de leur, 2360. Et nequid nisi se Puatibus, Qui nous  
 motus, 216. Et motus, 216. Et motus, 216. Et motus, 216.  
 MOTIF (mo-tif), s. m. 1° Ce qui pousse à faire  
 quelque chose. Je suis par quel motif vous m'êtes si con-  
 traint. Nicom. v, 10. P. 1° Enchérir souvent  
 (motif) par un motif de gloire, LA FONT. Fobl.  
 iv, 13. La motif seul fait le mérite des actions des  
 hommes, LA BOUT. II. Prenez dans vos maîtres un  
 motif de confiance, MASS. Carême, Lazare.  
 2° Motif d'honneur et de justice l'emportant les  
 motifs de l'intérêt et de la politique, SOLLEY, Hist.  
 Eur. t. 1, p. 307, dans ROBERTS. C'est bien peu  
 de motif à les pousser que de les faire raisonner,  
 c'est-à-dire les motifs et jamais des principes, BOCCAS,  
 Comed. mœurs, ch. 6. | Motif à, avec un verbe à  
 l'infinitif. Où prenez-vous, monsieur, que j'aie dit  
 de quel motif à professer la religion chrétienne est  
 le motif qu'ont les esprits de ma sorte d'édifier et  
 de scandaliser ? J. J. notiss. Lett. d. N. Petit-Pierre,

Motifs.... 1743. | En psychologie, motifs d'action.  
 Les motifs qui déterminent la volonté. | Motif de  
 crédibilité, ce qui peut raisonnablement porter à  
 croire une chose indépendamment des preuves démon-  
 stratives. | Terme de jurisprudence. Les motifs,  
 les raisons de juger que les jugements doivent  
 contenir. Les arrêts... qui n'ont pas été rendus pu-  
 bliquement, ou qui ne contiennent pas les motifs,  
 sont déclarés nuls, Loi 30 avril 1810, art. 7. | 2° Terme  
 de musique. Phrase mélodique. | Motif principal, la  
 phrase de chant qui domine dans tout le morceau.  
 | 3° Terme d'architecture. Se dit de certains sujets  
 de sculpture. Près du cercle international se trouve  
 le parc anglais, dont le motif principal est une pa-  
 gode de l'Inde, Le Journal le Sidéie, 1<sup>er</sup> avr. 1847.

— HIST. 21<sup>er</sup> s. Ceux [les nerfs] de la nuque sont  
 dix motifs [moteurs], R. MONDEVILLE, F 9, verso.  
 Nerf est un instrument sensible et motif, LANFRANC,  
 F 9. L'un aime pour une raison ou pour un motif, et  
 l'autre aime pour l'autre, OESAM, Eth. 211. Et les choses  
 desquelles le principe et la cause motive est en  
 nous melame quant à les faire ou non, telles choses  
 sont volontaires, in. id. 48. | 2<sup>er</sup> s. Les seigneurs  
 persiens luy demandèrent s'ilz venoient de leur privé  
 motif, ou s'ilz estoient envoyez par le public, AMROT,  
 Lyc. 84. La faculté motive consiste principalement  
 es nerfs et muscles, PARÉ, Introd. 8. Faisant estat  
 de trouver les causes de chaque accident, et de  
 veoir dans les secrets de la volonté divine les motifs  
 incompréhensibles de ses œuvres, MONT. 1, 348.

— ETYM. Prov. et catal. motiu; esp. et ital. motivo;  
 du latin motum, supin de movere (voy. mouvoir).  
 Motif est proprement un adjectif qui dans l'ancienne  
 langue et dans les autres langues romanes signifie :  
 qui a la propriété de mouvoir. De là, transformé en  
 substantif, il a pris le sens de cause d'action.

† MOTILITÉ (mo-ti-li-té), s. f. Terme de physiolo-  
 gie. Faculté de se mouvoir. La motilité ou faculté  
 de nous mouvoir, à laquelle nous devons la percep-  
 tion de mouvement et celle de résistance, BASTUT-  
 TRACT, Instit. Mém. sc. mor. et pol. t. 1, p. 333.

— ETYM. Dérivé du latin motum, supin de mo-  
 vere, mouvoir (voy. mouvoir).

MOTION (mo-sion; en vers, de trois syllabes),  
 s. f. | 1° Terme didactique. Action de mouvoir. On  
 ne sait si les bêtes sont gouvernées par les lois gé-  
 nérales du mouvement ou par une motion particu-  
 lière, MONTESQ. Esp. 1, 14. Quand même il serait né-  
 cessaire que la matière fût en motion, comme il est  
 nécessaire qu'elle soit figurée... volt. Phil. Homél.  
 sur l'athéisme. | 2° En termes militaires, se disait  
 généralement, avant le xviii<sup>e</sup> siècle, au lieu des  
 mots évolution, manœuvre. | 3° Motion, nom donné  
 aux voyelles dans la langue hébraïque, parce que ce  
 sont elles qui donnent aux consonnes le mouve-  
 ment, c'est-à-dire la prononciation. | 4° Fig. Pro-  
 position faite dans une assemblée délibérante par un  
 de ses membres. Ma motion du 30 janvier devait  
 nous conduire à la paix, et faire céder avec quelque  
 gloire par les deux premiers ordres ce que l'im-  
 périeuse voix du temps et de la justice va leur ar-  
 racher, MABRAU, Collection, t. 4, p. 68. | Motion d'ordre,  
 motion qui a pour objet l'ordre de la discussion.

| 5° Terme théologique. Synonyme de grâce effi-  
 cace. De là s'ensuit que l'oraison pâmée [des mysté-  
 riques] ne consiste pas dans la motion ou grâce  
 efficace, par laquelle Dieu persuade aux hommes  
 tout ce qu'il lui plaît, parce que cette motion se  
 trouve dans tous ceux qui pratiquent la vertu, et se  
 trouve persévérativement dans tous ceux qui persévé-  
 rent, BOSS. M. d'oraison, vi, 1.

— HIST. 21<sup>er</sup> s. Les motions, est à dire les opera-  
 tions et les generations, OESAM, Eth. 220. Toute  
 motion est hastive ou tardive, in. Thèse de M. X. X.  
 | 2<sup>er</sup> s. De cette motion [solicitation] furent tous  
 les cardinalats esbahis et courroucés, RAMUS, II, II,  
 20. | 2<sup>er</sup> s. Quelconque motion [solicitation] qui  
 lui pourroit estre faite au contraire, Lettres de  
 Louis XII, l. iv, p. 238, dans LACTANCE. À fin que les  
 pouliniers eussent l'aliment qui les suivist en toutes  
 leurs motions, PARÉ, II, 16.

— ETYM. Provenç. moçio; espagn. mocion; ital.  
 motione; du latin motionem, qui vient du supin  
 motum, de movere (voy. mouvoir).

† MOTIVAL, ALE (mo-ti-val, va-l), adj. Terme  
 de jurisprudence. Qui concerne les motifs d'un ar-  
 rêt. Clause motivale.

— ETYM. Motif.  
 MOTIVÉ, FÉ (mo-ti-vé, vée), part. passé de moti-  
 ver. La France est le seul pays où les arrêts ne soient  
 pas motivés, comme c'est aussi le seul où l'on a le  
 droit de juger les hommes, volt. Lett. Damilasville,  
 13 juin 1764. | Terme de jurisprudence. Conclu-

sions motivées, conclusions que les avoués se signi-  
 fient dans le cours d'une instance, et auxquelles  
 ils joignent des moyens sommaires.

MOTIVÉ (mo-ti-vé), v. a. | 1° Munir des motifs  
 nécessaires. Il motiva son refus. Aujourd'hui les  
 juges sont obligés de motiver leurs jugements. Il  
 voulait dire apparemment qu'il ne convenait pas à  
 un roi de rendre raison à son peuple, et qu'il fallait  
 en user comme le parlement qui ne motive jamais  
 ses arrêts, volt. Lett. d'Argentan, 30 mars 1776.  
 J'en vais corriger un second [abus] en vous moti-  
 vant mon arrêt; tout juge qui s'y refuse est un  
 grand ennemi des lois, MABRAU, Mor. de Fig. III,  
 18. | 2° Servir de motif. Voilà ce qui a motivé cette  
 mesure. Ces doutes étaient assez motivés peut être  
 par la nature des objections qu'on nous a faites,  
 MABRAU, Collection, t. II, p. 27. | Motiver les en-  
 trées et les sorties dans une pièce de théâtre, faire  
 que les entrées et les sorties des personnages pa-  
 raissent commandées chaque fois par les circon-  
 stances. | 3° Se motiver, v. réfl. Être motivé. Cette  
 opinion se motive par plusieurs raisons.

— REM. Motiver n'est dans le Dictionnaire de  
 l'Académie que depuis l'édition de 1760.

— ETYM. Motif.  
 † MOTO (mò-tò), s. m. Terme de musique. Mot  
 italien qui veut dire mouvement, et qu'on emploie  
 quelquefois dans les partitions. Con moto, avec mou-  
 vement, d'une manière animée.

— ETYM. Ital. moto, mouvement, du lat. motus,  
 mouvement, de motum, supin de movere, mouvoir.  
 † MOTRICITÉ (mo-tri-ci-té), s. f. Terme de physi-  
 ologie. Faculté de mouvoir, mode d'innervation par  
 lequel la contraction des tissus musculaires est déter-  
 minée. On dit aussi quelquefois incito-motricité.

— ETYM. Moteur.

MOTTE (mo-t'), s. f. | 1° Petit morceau de terre  
 détaché avec la charrue, la bêche, ou autrement.  
 Rompre, casser, hriser les mottes d'un champ.  
 | Terme de fauconnerie. Prendre motte, se dit d'un  
 oiseau qui se pose à terre au lieu de se percher.  
 | 2° Terme de jardinier. Une certaine quantité de terre  
 qui tient aux racines. Lever un arbre en motte. Re-  
 planter un arbre avec sa motte. | 3° Butte. Émi-  
 nence faite de main d'homme ou par la nature.  
 Aplanir une motte. | Butte sur laquelle s'élève un  
 moulin à vent. | Massif de pierre qui fait partie de  
 la machine à pilons d'un moulin à poudre. | Terme  
 du moyen âge. Principal lieu d'une seigneurie;  
 place de la forteresse ou du château. | 4° Motte à brû-  
 ler, ou, simplement, motte, tan qui ne peut plus ser-  
 vir à tanner, et dont on fait de petites masses rondes  
 pour brûler. | Tourbe séchée et réduite en parallé-  
 pipèdes. | 5° Motte de beurre, une certaine masse de  
 beurre que les marchands détaillent. | 6° Nom qu'on  
 donne en Provence à la quantité d'olives qui doit  
 former une mouture.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Tuit chaplerent [tous frappèrent]  
 sur Aristote, Qui fu tier com chastei sur moie, Be-  
 taillon des sept arts. Et les Sarrasins à pié leur ge-  
 toient les motes de terre entre les visages, ROUV.  
 236. Des yeux dou cuer ne veons gote, Ne que la  
 taupe soz la mote, ARVEN, 348. | 21<sup>er</sup> s. Gautier re-  
 cevant une motte appelée atterissement en l'yaue de  
 Selas, ou canot, atterissementum. | 21<sup>er</sup> s. Ils en-  
 voyerent un chevalier de leur conroy devers le roi  
 d'Angleterre, qui se tenoit plus à mont sur la motte  
 d'un moulin à vent pour avoir aide, ROUV. I, 1, 290.  
 Et passerent par force outre les fossés, et vinrent  
 jusques à la motte de terre et au pied de la tour à piec  
 et à boyaux, in. l. 1, 217. Le lieu n'est pas defensible,  
 car la motte est de main d'homme faite et petite,  
 COMM. VII, 43. | 21<sup>er</sup> s. Les attaquans, aidez de  
 six canons eslevés sur une motte, rembarrent dans  
 deux jours [à la contr'escarpe] les enfermez, D'A. S.  
 Hist. II, 202. En Frise et en Hollande, les mottes  
 qu'ils appellent torf, FAISSER, 784. Le feu a et luy  
 appartient pour son droit d'ainesse le principal chastei  
 ou maison forte, motte ou place de maison sei-  
 gneuriale tenue en fief, si aucune en y a, à son  
 choix, Coust. Génér. t. 1, p. 613.

— ETYM. Berry, mouite; espagn. motte; port. mote,  
 levée de terre pour clore un étang; ital. motte,  
 terre éboulée. Les langues germaniques ont : holl.  
 mot, mot, petite élévation; havar. mot, morceau  
 de terre marécageuse; ce qui peut avoir donné motte  
 du roman. D'autre part le gallique a mota, mot;  
 ce qui con...rait aussi. Ou cite encore l'anc.  
 haut-allein. motta, terre, motte; goth. muidis, do-  
 venu en plat deutsch môtewurff; allem. mod. Maut-  
 wurff, Paninal qui jette la terre, qui fait la motte  
 (la taupe). D'après Fr. Michel, const'vul mote, assem-  
 blée, donnant son nom à la motte où elle se tenait.

— ETYM. Berry, mouite; espagn. motte; port. mote,  
 levée de terre pour clore un étang; ital. motte,  
 terre éboulée. Les langues germaniques ont : holl.  
 mot, mot, petite élévation; havar. mot, morceau  
 de terre marécageuse; ce qui peut avoir donné motte  
 du roman. D'autre part le gallique a mota, mot;  
 ce qui con...rait aussi. Ou cite encore l'anc.  
 haut-allein. motta, terre, motte; goth. muidis, do-  
 venu en plat deutsch môtewurff; allem. mod. Maut-  
 wurff, Paninal qui jette la terre, qui fait la motte  
 (la taupe). D'après Fr. Michel, const'vul mote, assem-  
 blée, donnant son nom à la motte où elle se tenait.



... mouche guêpe. La mouche domestique, *Musca domestica*, Linné; c'est la mouche ordinaire, la mouche des bœufs, *Musca bovinus*, Rob. espèce commune de la mouche domestique; la mouche verte, *Musca carnifera*, Rob. se trouve sur le cheval. L'obscurité dans les écuries est le meilleur moyen d'éloigner les mouches qui tourmentent les chevaux. J'ai envoyé devant vous des mouches piquantes, et je les ai chassées (les Chananiens) de leur pays, *SACI, Bible, Jouré, xiv, 13*. Et la dernière que moi à sa beauté Une femme allant en toilette, C'est un ajustement des mouches et de leur vol, *LA FONT. Fable iv, 3*. Dame mouche qui va chasser à leurs oreilles, Et fait tout sottises, *ib. id. vii, 9*. Aux traces de son sang un d'homme des bois, *RENAUD, subtil et matois, par d'un chasseur et tombé dans la fange, AUTEUR, extra ce parasite allé Que nous avons mouche, *ib. id. xii, 13*. Ne vous étonnez pas si ne rassure pas bien à présent; une mouche à ses oreilles: c'en est assez pour le rendre capable de bon conseil, *PENS. III, 9, 6d*. Par la puissance des mouches; elles gagnent les batailles, empêchent notre âme d'agir, manquant à notre corps, *ib. id. xxv, 130*. Je suis un peu de mode des mouches dont mon appartement, *ib. id. vii-à-viii des glaces éternelles des Alpes; et dans ce monde quelque mouche qui mais cela ne m'empêchera pas de vous voir, VOLTAIRE, Lett. d'Além. 16*. Une mouche va dévorer ses œufs dans le nez du mouton; une autre plus hardie encore va pondre dans le gosier, *BOSSUET, Consid. corps org. Ouvr. t. v, 162*, dans ROUGENY. || Mouche charpentière, mouche de l'Inde, qui, à l'état de larve, détruit les bois, *xyloceps*. || Cheval tendre aux mouches, cheval qui supporte mal les piqûres des mouches. Fig. Fière tendre, être sensible aux mouches, être le cœur facile aux moindres émotions, ressentir vivement les moindres désagréments. En 16, la vie est triste quand on est aussi tendre aux mouches que je la (il faut le) suis, *sev. 31 sept*. 18. Avec cela il est délicat à l'écru, sensible aux mouches, *VOYER d'ARONSON, Mém. p. 447*, dans ROUGENY. || Fig. et populairement. Gober des mouches, perdre le temps à attendre, à ne rien faire. Fig. Prendre la mouche, se fâcher, se piquer sans raison. J'ai voulu le dire, monsieur; mais, si vous avez une fois pris la mouche, y a-t-il moyen de vous parler? *SARAZ, Muft. iv, 8*. Le mal est qu'il prenait souvent la mouche sur rien, *ib. id. Confess. III*. || Prendre la mouche c'est se laisser piquer, comme prendre une maladie, *GENIN, Médec. t. 1, p. 373*. || Quelle mouche le pique? La mouche l'a piqué? se dit en parlant d'un homme qui s'emporte, sans qu'on sache qu'il en ait le droit. *Gros-René, dis-moi donc quelle mouche te pique, u. 1. le Dép. t. 8*. Ouais! quelle mouche les pique-t-ils deux? *ib. Bourg. gent. III, 8*. On ne sait pas quel est le quel mouche le pique, *BOSSUET, Sat. 12*. || On prend la mouche sans analogie: la mouche monte à la tête, Ah! que vous êtes prompts! La mouche tout va à la tête vous monte, *MOL. FÉL. 1, 10*. || La mouche encore dans un sens analogue: quelle mouche est la piquante devant les yeux? Mais quelle mouche a passé de nouveau devant les yeux, et que vous a-t-elle fait? *ib. id. Vert galant, c. 7*. Fig. Une mouche qui passe devant les yeux, une personne qui sture les regards. On nomme la mouche de Grammont pour une des mouches qui passent devant les yeux du roi, *sev. 14 oct. 1677*. || Il faut qu'une mouche pour l'amuser, se dit d'un enfant qu'un rien distrait de l'étude. || Dans le langage des soldats. Abreuvier à mouches, plaisanterie et allongée faite par un instrum. ent transverse. Quand Hercule, après malade mouche, Lui fit abreuvier à mouche De son oesté... *SCARRON, Virg. Faire la mouche du coche, faire l'empresse, s'attacher au succès des choses auxquelles on a le moins de part, locution prise de la fable de la Fontaine de la mouche s'imaginer toutes fait marcher le coche. Laisse bourdonner toutes ces mouches de cocher, *BOSSUET, Lett. orig. t. iv, p. 42*, dans ROUGENY. Faire querelle sur un pied de mouche, faire une querelle, un procès sur une chose de néant. Fig. Être mangé des mouches, être en butte aux insultes. Faire la mouche trouve la chute de Desmarets était une chute profonde, sans se trouver encore mangé des mouches dans le lieu de son exil, *ST-SIM. 77*, 307. Faire d'une mouche un éléphant, user d'hyperboles, d'exagérations. || Dru comme mouches, en grande abondance. Les balles pleuvaient sur le bataillon dru comme mouches. || Tuer les mouches**

au vol, avoir une haleine infecte. || Terme d'escrime. Chasser les mouches se dit d'un tireur qui pare à l'aventure, et par des mouvemens irréguliers. || 2° Nom donné à quelques insectes coléoptères, c'est-à-dire dont les ailes estroitures de sont pas transparentes. Mouche à miel, ou, simplement, mouche, abeille. Elevé des mouches. On la mouche des Grecs leurs livres annuels, *BOSSUET, Ser. 12*. Ordre de la mouche à miel, ordre honorifique fondé à Sceaux par la duchesse du Maine parmi ses courtisans. La duchesse du Maine avait institué un ordre de la mouche à miel, qui avait ses lois, ses statuts, un nombre fixe de chevaliers et de chevalières, qui s'élevaient en chapitre avec grande cérémonie, *STAAL, Mém. t. 1, p. 270*. || Mouche à feu ou mouche luisante, sorte de mouche qui brille comme le ver luisant. Nous vîmes une multitude de mouches luisantes, dont les arbres qui bordaient la rivière étaient si couverts qu'ils paraissaient comme des lustres, *TACHARD, Voyage de Siam, livre III*. || Mouche bretonne, mouche à chien, l'hippobosque des chevaux. || Mouches des rivières, les éphémères et autres insectes. || 3° Nom donné quelquefois aux cantharides. || L'emplâtre vésicatoire préparé avec les cantharides. Appliquer une mouche. || Mouche de Saint-Jean, mouche d'Espagne, la cantharide. || 4° Pieds de mouches, écriture fine et mal formée. La petite Saint-Géran m'écrivit des pieds de mouches, *sev. 60*. L'écriture de Pauline visait sans vous aux pieds de mouche; ce ne sera pas le seul bien que vous lui ferrez, *ib. 18 mai 1789*. Le latin qui est imprimé en pieds de mouche, *VOLTAIRE, Lett. en vers et en prose, 167*. || 5° Des mouches d'hiver, de la neige qui tombe. || 6° Terme de médecine. Mouches volantes, nom donné à des taches, à des filaments ou à des points brillants et colorés qui passent quelquefois devant les yeux quand on a regardé un objet vivement éclairé, ou qui constituent un trouble spontané de la vision. || 7° Petit morceau de taffetas noir, de la grandeur d'environ l'aile d'une mouche, que les dames se mettent sur le visage. Une boîte à mouches. La première mention des mouches se trouve dans une pièce galante imprimée en 1648, de LABORDE, Palais Masarin, p. 318. De miroir en miroir... Elle ôte et puis remet dix fois la même mouche, *TH. CORN. Baron d'Albikraz, u. 1*. Voilà le meilleur choix du monde pour apprendre à la princesse à bien mettre du rouge et des mouches, *ST-SIM. 39, 190*. Au masque succède-t-elle les mouches; on prétend qu'elles en mettaient une si grande quantité qu'on avait peine à les reconnaître, *SAINTE-VOIX, Ess. Paris, Ouvr. t. IV, p. 106*, dans ROUGENY. Ôte cette mouche galante qui tu avais, *MARIVAUD, Double inconst. 1, 3*. || Fig. Vous mites du rouge à Virgile, Mettez des mouches à Milton, *J. CHENIER, Petite épitre de J. Delille*. || Mouche se dit aussi de toute application semblable à une mouche. Il avait une cicatrice que couvrait une large mouche, *MAMMIL. Gramm. 7*. || Tache de la grandeur d'une mouche sur le visage. || 8° Très-petit dessin qu'on figure sur les étoffes. || 9° Éclaboussure de crasse sur le linge ou sur les habits. || 10° Morceau de peau placé au bout d'un fleuret. || 11° Petit bouquet de herbe qu'on laisse croître à la lèvre inférieure et qui est plus souvent appelée impériale. || 12° Le point noir que l'on vise dans un tir avec le pistolet ou le fusil. || Faire mouche, tirer le pistolet ou le fusil avec une justesse telle que la balle sienne s'aplatir sur le point noir placé au centre de la cible. Appeler sur le terrain un adversaire dont on connaît les habitudes pacifiques, lorsqu'on a dix ans de salle et qu'à trente pas on fait mouche un coup sur deux, cela n'arrive pas un hérosisme extraordinaire, *CH. DE STANAN, le Grand, § 2*. || 13° Au plur. Douleurs courtes et légères, assez éloignées les unes des autres, qui annoncent le commencement du travail de l'accouchement. Cette femme commence à sentir dix mouches, les mouches. || 14° Terme de pêche. Appât pour prendre le poisson. || Mouche artificielle, appât pour certaines espèces de poissons. || 15° Fig. Épière, mouchard. Frauder les droits de perception en ayant du vin chez un voisin et n'allant en chercher que la nuit pour n'être vu des mouches de ce pays qui valent pires que guêpes d'Orléans, *Teste de 1636*, dans *Excentricités du langage*. Les mouches de cour sont chassées, *LA FONT. Fable iv, 3*. Il me paraît être une de ces mouches que l'on tient sans cesse à nos trousses, *J. J. ROUSS. Prouv. 9*. || Familiairement. Fine mouche, personne très-fine et très-rusée. D'être tel de Marin, car tu sais que c'est une fine mouche, *HAUTEFENNE, Crispin méd. 1, n*. Pour attraper les gens il est de fines mouches,

TH. CORN. D. César d'Aralos, 1, 2. ... Tel, fine mouche, Va conter son amour à l'objet qui me trouble, *BOSSUET, le Duce 1, 7*. On dit aussi mouche au sens de fine, *BOSSUET, le Duce 1, 7*. Ne v'ill pas mouche description de nos maîtres mouches et parasites (les jésuites) *BOSSUET, Lett. t. II, p. 314*. || 16° Nom donné jadis aux parasites. Nomme-t-on pas aussi mouches les parasites? *LA FONT. Fable iv, 3*. || 17° Terme de marine. Petit navire qui va à la découverte, porte des ordres, ou à les mouvements de l'ennemi. Une frégate accompagnée de sa mouche. || 18° Terme de musique. On appelle mouche et grosse mouche certaines cordes de la vielle, qui forment une sorte de pédale (voy. ce mot); on dit plutôt bourdon. || 19° Espèce de jeu de cartes, dit aussi pamph la ou mistigri. Les pertes de chaque coup, moites par être payées successivement comme si elles étaient des coups suivants, se nomment des mouches. Voyez ces peintres qui jouent à la mouche pour savoir qui payera la collation, *PICARD, Provincial d'Paris, II, 1*. || Se dit, au jeu de ce nom, de la révérence de cinq cartes d'une même couleur dans une seule main. || Se dit aussi, à d'autres jeux de cartes, de la punition du joueur qui, ayant proposé le coup, n'a fait aucune levée ou bien a renoncé. || Être mouche, ne pas faire de levée. || Jeu d'écoliers, on l'un d'eux choisit au sort fait la mouche, sur quel tous les autres frappent comme s'ils la voulaient chasser. || 20° Terme d'astronomie, la Mouche, ou mieux l'Abelle, constellation de l'hémisphère austral, qui n'est point visible dans nos climats. || 21° Terme rural. L'épi se tourne en mouche, il ne devient pas plus gros qu'une mouche, et n'a que que que des mauvais grains. || 22° Terme d'ardouret. Mouches, synonyme de lamproles. || 23° Nom géographique proposé pour désigner les oiseaux-mouches. || 24° Double mouche, espèce de souillon. || 25° Engrenage qui, dans quelques machines à vapeur, communique le mouvement du balancier au volant. || Petit crampon qu'on met au fer de derrière des chevaux pour relever le talon. || Couteau à mouche, couteau qui ne peut se fermer qu'en soulevant le ressort. || 26° Pièce avec laquelle on bouche les trous du parchemin. || Proverbes. À chevaux manges vont les mouches, c'est-à-dire les pauvres, les affligés sont plus espérés que d'autres aux mauvaises chances. || Les vieillies mouches ne se laissent pas engluer ni prendre aisément. || On prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec une tonne de vinaigre, on réussit mieux dans les affaires par la douceur que par la dureté et la rigueur. La jeunesse répugne à des ardeurs farouches, Et c'est avec du miel qu'on attrape les mouches, *BOSSUET, d'Éclat. Intrigue épist. 1, 4*. || Il en discourit à faire rire les mouches et à dormir debout, *BOSSUET, la Recherche des rech. p. 184*, dans LACURNE.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. || [Dien] diet, e vint musche et wiber (moustique) en tuz les fins [pays] d'els [Égyptiens], *Liber prim. p. 186*. || XII<sup>e</sup> s. Diez me fait le tens si à point: Noire musche en e d'ome point, En yver blanche, *ARZEU, 20*. || XII<sup>e</sup> s. Et se quevrent [courent] au miel qu'il pevent pour les mouches [flèches, traits] qui entre eus saillent, *OGILBY, t. II, p. 333*, v. 667 (1763). || XV<sup>e</sup> s. On viendrait tous armés courir sur ces meschantes gens... et on en tueroit autant que de mouches, *ROMAN, II, II, 111*. || Ils s'écroulèrent bien à les noms nommer Des mouches, de plusieurs vents, Et s'avaient en leurs nez des mouches, c'est à dire les épiques qui vont partout rampant ce qui se fait et qui se dit, *AVOÛT, De la curiosité, 27*. En bouche close n'entre mouche, *BOSSUET, l'Unct. Prot. t. 1, p. 186*. La mouche va si souvent au laict qu'elle y demeure, *ib. id. p. 186*. Qui son nez mouche ne peut prendre mouche, *ib. id. Case ou maison de terre, cheval d'herbes, amy de mouche ne valent pas une mouche, ib. id. t. II, p. 266*. Charon jura que... Il luy ferait un abreuvier à mouches de son ombre avec son aviron, dans TH. MICHIEL, *Argot, au mot abreuvier*. Se jettant au beau milieu de la foire comme une mouche sans teste, *BOSSUET, Nervés, liv. III, p. 6*, dans LACURNE. Laisse la mouche quand elle est saoule, *OGILBY, d'Éclat. t. II, p. 311*. Les fins tire comme un tas de mouches, *ib. id. 109*.

— ETYM. Wallon, mouche; namur, mouche; flamand, mouque; picard, mouke; bourguign. mouque; norm. mouque. provenç. espagn. et ital. mosca; du lat. musca; grec, μύσκα, diminutif de μύς, mouche.



quand on fait le dit... les grains de sable... plus blancs servoyent de moucheure...

— ETYM. Mouchet. MOUCHEUR (mou-cheur). 1. S. m. et f. Mouchet, moucheuse, celui, celle qui mouche...

— HIST. XVI. s. Aujourd'hui monsieur, demain...

— ETYM. Moucher.

MOUCHOIR (mou-choir). s. m. 1. Lingé pour se mouchoir. 2. Vous pourrez mouchoir...

2. Mouchoir de cou, morceau d'étoffe dont les femmes se couvrent la cou. 3. Mouchoir, par lequel on se mouche...

— HIST. XV. s. Oudit coffre a [il y a] troya moucheurs...

— ETYM. Moucher; Berry, mouchouer, mouchoud; picard, mouchoir...

MOUCHEURE (mou-chu-r). s. f. 1. Ce qu'on dit de ce qui se mouchant. 2. Mouchure de chandelle...

— ETYM. Moucher.

MOUCHEUR (mou-chu-u). s. m. Vessie de mer, nom donné à la physale aréthusse de Browne.

— ETYM. Altération du portugais brésilien moocou, leucobant.

MOUCLE (mou-kl'), s. f. 1. Mot employé en Bretagne et dans le midi de la France pour désigner le moule commun...

— ETYM. Autre forme (et plus près de l'origine) soit fors et estables et de bon corage, non pas de moule de vaine gloire...

MOUCLEUR (mou-klé-é). s. m. Un des noms vagues du canard morillon.

— ETYM. Probablement murle, moule; parce qu'il mange des moules.

MOUCON (mou-son). s. f. Voy. mouason.

MOUDRE (mou-dr'), je mouds, tu mouds, il moud, nous moudons, vous moudes, ils moulent; je moulais; je moudrais; je moulus; mouds, qu'il moud, moulons, mouliez, qu'ils moulent; que je moule, que nous moulions, que vous mouliez; que je moulisse; moulant; moulu, e. a.

1. Mettre en poudre par le moyen du moulin. Les Grecs et nous autres Siciliens, les Romains même n'ont pas encore l'usage de ces maisons allées (les moulins à vent); nous ne savons que fatiguer les mains de nos esclaves à moudre grossièrement ce blé que nous arrachons à la terre avec tant de peine...

— HIST. XIII. s. Droites les astes, aus bons espils moluz (émoulu). Rome. p. 28.

— ETYM. Picard, morre, mueler; wallon, moudre; Berry, moudre, moude; provenç. molre; catal. molder; espagn. molar; portug. moer; du lat. molere; comparez le grec μύω, moule, le goth. malan, l'allemand, le slavo sla. Dans moudre, qui représente molre, du lat. molere, le d n'est pas organique; il a été appelé, comme dans moindre, gendre, pour le besoin de la prononciation; d'où moude, transformé en moudre; le d, qui tombe devant les voyelles (moulant, moulu), a l'air de se substituer l'f, et, réellement, il ne fait que la mettre à nu. Il y avait dans l'ancienne langue un autre moude qui signifiait traire: Quant une femme entre au matin en son stable pour moudre ses vaches, les Évang. des quenouilles, p. 22. Ce moude vient du lat. mulgere, prononcé incorrectement mulgère, si toutefois mulsi, mulsum n'indiquent pas un archaïque mulgère, conservé populairement.

MOUE (moue). s. f. Grimace que l'on fait en allongeant les deux lèvres. Elle fait la moue pour montrer une petite bouche, et roule les yeux pour les faire paraître grands, mol. Critique, 2. (En prononçant la voyelle u) vos deux lèvres s'allongent comme si vous faisiez la moue, in Bourg. gram. II, 6. Et puis il fait une moue d'une année, m. d'Étrivay, Mm. t. II, p. 290, dans rochers. [Fig. Faire la moue, témoigner sa mauvaise humeur. Exposez-vous plus de feu, plus de soin et plus d'art... que Jodelle.... L'on te fera la moue, M. de S. Sat. IV. Chaque navire en un moment Devers la mer tourna sa proue, Comme pour lui faire la moue, scna. Verg. VI.

— HIST. XIII. s. Et cil qui s'entremet de grans choses, aussi com se il en fust dix et non est, et por ce fait il bies dras, et autres choses appartenans, et de grans moes, par quoi il cunde estre avanciez; li sage le tiennent por fol et por vain homme, avec. Latini, Trésor, p. 286. Que il [la magistral] soit fors et estables et de bon corage, non pas de moue ne de vaine gloire, in. ib. p. 479. Tuit cil ami si s'enloient, Et me firent treustit la moe, Quant

il me virent sous la roe De fortune envers abate, la Rose, 2677. Ne par ris n'enfis trop ses jous, Ne ne restraigne pas ses moes, ib. 13840. [XV. s. La prisonnier [chez les peuplades sauvages de l'Amérique du nord] crache au visage de celui qui le tient et leur fait la moue, Mont. I, 241. Onques vial ange ne fit belle moue, Corosave.

— ETYM. Picard, mouas, et mouter, faire la moue; wallon, moue, samur, moue; génév. mougne; Chambéry, mogne; angl. mow. L'anglais dit to make mouth, faire la moue; mais mouth n'a pu donner moue; et quant à moue, il vient du français moue, comme vous vient de rouer. Le français paraît tenir à un radical germanique qui se trouve dans le hollandais mousse (mousse moeten, faire la moue); suisse, maél, visage de mauvaise humeur, et maumen, mâcher. Mais le picard mouas et le genevois mougne restent des formes singulières.

MOUEE (mou-é), s. f. Terme de vétérinaire. Bouche de chiens courants, composée de pain et de potage, ou de lait, dans laquelle on mêle du sang de la bête qu'ils ont forcé.

— ETYM. Ce paraît être une application particulière du bas-latin modicata (de modus, mesure): une moue se disait d'une certaine mesure de terre, qui, pour l'ensemencement, exigeait une boisselle de grain, modicata.

MOUET (mou-é), s. m. Mesure dans les sables, qui contient dix quarts.

— ETYM. Dérivé du lat. modius (voy. moes).

1. MOUETTE (mou-é-t'), s. f. Oiseau de mer de l'ordre des palmipèdes, et à longues ailes, genre garia de Bresson; nom donné à plusieurs espèces du genre larus de Linné, lequel comprend les godlands et les mouettes, qui se distinguent par le bec grêle et une taille plus petite: espèce principale, mouette, mauve, pigeon de mer, larus rarus, Linné, garia cinerea, Bresson (famille des laridés, ordre des palmipèdes). Pour établir un terme de comparaison dans cette échelle de grandeur, nous prendrons pour godlands tous ceux de ces oiseaux dont la taille surpasse celle du canard, et qui ont dix-huit ou vingt pouces de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, et nous appellerons mouettes tous ceux qui sont au-dessous de ces dimensions, surff. Ois. t. XVI, p. 176. Hans Sloane assure qu'à la Barbade les mouettes vont se promener en troupes à plus de deux cents milles de distance, et qu'elles retournent le même jour, in. ib. t. I, p. 45.

— HIST. XV. s. Si estoit la voix du peuple comme les mouetes, qui par leur cry denonc ent le flot de la mer, a. CHARTEAUX, Quadrilogie insectif, p. 131. [XVI. s. ... Quand dessus le sec ou les moltes moulons En foule de la mer retourne la mouette... Puis se reporte en mer, c'est un signe de vent fort après sur les eaux un grand vent esmouvoit, a. BELLEAU, Recerches, t. I, p. 120, dans LUCIENS.

— ETYM. Diminutif de l'anc. franç. moue (MUSEE DE FRANCE, t. I, p. 342); picard, mouere; Saint-Vallery, mieu; de l'allemand Mause, Meuse; anc. angl. mow; angl. mol. mow.

2. MOUETTE (mou-é-t'), s. f. Voy. MORTIE.

3. MOUEZZIN (mou-é-zin), voy. MUEZZIN.

MOUFETTE (mou-fé-t'), s. f. Voy. MORTIE.

MOUFLARD, ARME (mou-flar, flar-d'), s. m. et f. Terme familier. Celui, celle qui a le visage plein et rebondi. Voyez ce mouflard, cette mouflarde. Nom de chien. Ainsai criait Mouflard, jeune dogue, LA FONT. Fable, I, 6.

— ETYM. Bourguig. mofé, rebondi, joflu; wallon, moufler, enfler ses joues; Hainaut, mouve, grasse, potelé; en Normandie, on dit d'un tesson de laine qu'il est moufle, pour signifier qu'il est à la fois épais, velu et léger; de moufle, qui s'est dit pour moule (voy. MORTIE).

1. MOUFLER (mou-fl'), s. f. 1. Partie de l'habillement qui couvre la main et les quatre doigts sans qu'il y ait de séparation, excepté pour le pouce, à la différence du gant et de la mitaine. 2. Espèce d'ornement qui était placé au bas de la manche d'un habit. 3. Moufle des vitriers, morceau de bois fendu, avec lequel ils prennent leur fer à souder.

— HIST. XIII. s. Li roi et li prince des peuples moescrauz seront en la prison d'enfer, ou deables les liera en bules et en molles (manics), Flouzier, f. 179. Sorcrot ou cote, ou gans ou molles, la Rose, 13919. [XV. s. Et estoit monté sur un petit cheval à courts crains, et en ses mains avoit unes mouffes fort velues, JEAN DE TAOTIS, Chron. 1676. Et l'autre dit que je sois bête rentez, Qui maintes fois n'a saillant une moufle, R. BACON, Poésies mss. f. 222. [XVI. s. Et puis fortune en l'oreille me souffla, Qu'on ne prend point en court tels chats sans moufle,





ment; ainsi on a coupé les verres à l'âme, voyez...
L'art de mouler, à Paris 1722. C'est là un manuscrit, et...
...qui ont une moule, genre d'écume...
...qui ont une moule, genre d'écume...
...qui ont une moule, genre d'écume...

MOUTON (mou-lon) s. f. Poudre qui se rassemble...
...qui est mêlée de...
...qui est mêlée de...
...qui est mêlée de...

MOUTON s. m. Aucun ne pourra vendre draps...
...qui est une teinture...
...mauvaise et ardente de soie, ou...

— ETYM. Moule à repasser, parce que la moule...
...qui est la poudre de pierre et de fer qui tombe de ces...

MOULIER (mou-lyé), s. m. 1° Jeter en moule, faire...
...des ornements...
...qui sont en terre pour les frises. On ne saurait...

MOULIER s. m. 2° Terme de sculpture. Moulir...
...à creux perdu, couler du plâtre dans un...
...à creux perdu, couler du plâtre dans un...

MOULIER s. m. 3° Moulir un bas-relief, en statue, etc. y applique...
...à mouler propre à un objet...
...à mouler propre à un objet...

MOULIER s. m. 4° Moule. Elle se dit des éléments qui expriment la forme du corps...
...qui expriment la forme du corps...
...qui expriment la forme du corps...

MOULIER s. m. 5° Terme de pêche. Moulir le harin...
...qui est le premier fortement entre les doigts...
...qui est le premier fortement entre les doigts...

MOULIER s. m. 6° Terme de tailleur de pierre. Moulir...
...le corps étrangers et en ôter les...
...le corps étrangers et en ôter les...

MOULIER s. m. 7° Terme de tailleur de bois. Moulir...
...le bois...
...le bois...

MOULIER s. m. 8° Terme de pêche. Moulir la ligne...
...qui est le premier fortement entre les doigts...
...qui est le premier fortement entre les doigts...

MOULIER s. m. 9° Terme de pêche. Moulir le poisson...
...qui est le premier fortement entre les doigts...
...qui est le premier fortement entre les doigts...

MOULIER s. m. 10° Terme de pêche. Moulir le poisson...
...qui est le premier fortement entre les doigts...
...qui est le premier fortement entre les doigts...

LA SOCIÉTÉ. Certains particuliers, qui... se mou-
...sur les prisons pour leur garde-robe et pour...

— HIST. 2e s. Gros ou le piz [la poitrine], basement...
...de son mollet. Ch. de Rol. CCXVII. 2e s. Sur ce les...
...de son mollet. Ch. de Rol. CCXVII. 2e s. Sur ce les...

— ETYM. Moule 1.

2. MOULER (mou-lé), v. a. Repasser sur la meule...
...qui est la passer sur la meule pour faire paraître les dents...

— ETYM. Moule à repasser.

MOULERIE (mou-le-rie) s. f. Dans les grosses forges...
...où l'on jette en moule tous les ouvrages en fonte...
...où l'on jette en moule tous les ouvrages en fonte...

— ETYM. Moule 1.

MOULET (mou-lé), s. m. Terme de menuiserie. Calibre...
...de bois pour régler des épaisseurs...

— ETYM. Moule 1.

MOULETTE (mou-lè-t'), s. m. Nom vulgaire d'une anodonte...
...qui est une anodonte...

— ETYM. Diminutif de moule 2.

MOULEUR (mou-leur), s. m. 1° Celui qui moule des ouvrages...
...de sculpture. || Chez les briquetiers, ouvrier qui donne la forme à la terre. || Mouleurs en terre...
...en terre, en sable, nom qu'on donnait aux fondeurs...

MOULEUR s. m. 2° Celui dont la charge était de visiter le bois...
...qui se vendait au moule et de le mesurer. Et encore certain nombre d'officiers de police...
...qui se vendait au moule et de le mesurer. Et encore certain nombre d'officiers de police...

MOULEUR s. m. 3° Terme de menuiserie. Calibre de bois...
...pour régler des épaisseurs...

MOULEUR s. m. 4° Moule. Elle se dit des éléments qui expriment...
...la forme du corps...

MOULIER (mou-lyé), s. m. Celui qui fabrique des moules à bouton...
...à bouton. La communauté des boutonnières-mouliers...
...à bouton. La communauté des boutonnières-mouliers...

MOULIER s. m. 1° Lieu où l'on pêche les moules. Défenses...
...de draguer dans des moulins, d'en radier le fond avec couteaux...
...de draguer dans des moulins, d'en radier le fond avec couteaux...

MOULIER s. m. 2° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIER s. m. 3° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIER s. m. 4° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

lien me parut abattre... les fatigues de la mort...
...rabaissé son caquet; son moulin me parut un objet...

Nér. 11, a. || 2° Moulin à vent, sorte de moulin qui est mû par la vent...
...à la suite des mortiers où l'on pilait le grain, les bras...
...à la suite des mortiers où l'on pilait le grain, les bras...

MOULIN s. m. 1° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 2° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 3° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 4° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 5° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 6° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 7° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 8° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 9° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 10° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 11° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 12° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 13° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 14° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 15° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 16° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 17° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 18° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 19° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...

MOULIN s. m. 20° Terme de menuiserie. Calibre de bois pour...
...régler des épaisseurs...





1. Faire mourir quelqu'un, le mettre à mort. Co  
 2. Quelques esclaves qu'on avait fait mourir pour  
 3. Faire mourir d'ennui, se v. 31 Janv. 1680.  
 4. C'est pas que je croie à votre ancienne prédic  
 5. Par exagération, faire mourir, mettre dans un  
 6. Tu veux que je t'écoute, et tu me fais mourir ! con.  
 7. La crainte de la mort me fait déjà  
 8. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 9. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 10. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 11. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 12. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 13. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 14. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 15. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 16. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 17. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 18. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 19. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 20. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 21. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 22. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 23. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 24. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 25. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 26. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 27. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 28. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 29. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 30. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 31. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 32. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 33. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 34. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 35. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 36. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 37. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 38. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 39. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 40. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 41. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 42. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 43. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 44. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 45. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 46. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 47. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 48. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 49. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 50. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 51. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 52. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 53. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 54. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 55. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 56. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 57. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 58. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 59. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 60. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 61. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 62. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 63. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 64. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 65. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 66. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 67. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 68. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 69. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 70. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 71. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 72. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 73. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 74. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 75. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 76. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 77. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 78. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 79. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 80. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 81. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 82. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 83. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 84. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 85. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 86. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 87. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 88. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 89. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 90. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 91. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 92. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 93. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 94. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 95. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 96. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer  
 97. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 98. Le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les  
 99. Se laisser mourir, ne rien faire pour soutenir sa vie. Elle prit  
 100. Faire mourir quelqu'un à petit feu, lui causer

un verbe à l'Infinitif, éprouver un mortel ennui à. Je  
 mourrais de faire longtemps la vie de Rennes, sév.  
 20 avr. 1680. || Mourir de faim, n'avoir pas les moyens  
 d'exister. Non que je croie qu'il faut laisser mourir  
 de faim le vice, mais parce qu'il est juste de ne le  
 nourrir qu'après avoir bien engraisé la vertu, MAI  
 TENON, Lett. au duc de Noailles, t. v, p. 42, dans  
 poëmes. || Substantivement. Un mort-de-faim, un  
 homme qui n'a pas ou qui ne gagne pas de quoi vivre.  
 Des mort-de-faim. || 11. Fig. Mourir, être passion  
 nément amoureux. Je meurs pour Isabelle, sac.  
 Plaid, t. 1, p. 12. || 12. Être mort civilement, se dit des  
 religieux et des religieuses, qui, en cette qualité,  
 renoncent pour toujours à certains droits, à certains  
 avantages de la société. || En termes de jurisprudence,  
 être mort civilement, être privé à jamais, par un juge  
 ment, des droits et des avantages de la société.  
 13. Dans le langage de la dévotion, avoir fait le  
 complet sacrifice de tout ce qui est naturel dans  
 l'homme. Un chrétien toujours attentif à combattre  
 ses passions meurt tous les jours avec l'apôtre; un  
 chrétien n'est jamais vivant sur la terre... boss.  
 Mar.-Thér. || Être mort tout vif, être en état de  
 péché mortel. La veuve qui passe sa vie dans les plai  
 sirs est morte toute vive, boss. Anne de Gonz.  
 14. Mourir à, renoncer pour jamais à. Comme  
 Jésus-Christ a souffert durant la vie mortelle, est  
 mort à cette vie mortelle... PASC. Lett. sur la mort  
 de son père. L'âme souffre et meurt au péché dans  
 la pénitence et le baptême, in. id. Elle mourut lon  
 guement à ses passions, avant que de perdre la vie  
 du corps, PASC. Aiguillon. Saint Bernard résolu  
 de porter le joug du Seigneur et de mourir à l'af  
 fection et au souvenir de tous les hommes, in. ii,  
 et. Qu'elles vivent comme des anges qu'elles ne  
 songent qu'à mourir à elles-mêmes MAI  
 TENON, Lett. à Mme de Fontaines, t. III, p. 140, dans poë  
 mes. Mourez au monde : ne le reprenez pas au  
 parole après l'avoir renoncé à la grille, in. Lett. à  
 Mlle de Champebon, 4 mars 1704. Le monde  
 meurt pour lui ; mais lui-même en mourant ne  
 meurt pas encore au monde, MARS. Atent, Mort du  
 péché. Heureuse de mourir à tout, étant que tout  
 meurt pour vous, in. Prof. relig. 1. Elle a vécu...  
 Je meurs au reste des humains, volt. Olymp. v, 3.  
 || Être mort pour quelqu'un, ne pouvoir plus lui  
 être d'aucune utilité, ne conserver aucune relation  
 avec lui. Pour accabler César d'un éternel ennui,  
 mourir, sans mourir, elle (Junie) est morte pour lui,  
 sac. Brit. v, 8. || Dans un sens analogue, être mort  
 pour quelque chose, ne pouvoir plus y être sensible,  
 en être privé pour toujours. J'étais mort pour la  
 gloire, et je n'ai pas vécu, MARS. Feneest. II, 2.  
 15. Mourir, en parlant des arbres, des plantes. Ce  
 pécher est mort d'un coup de soleil. || 16. Fig. Cesser  
 d'exister, en parlant des institutions, des établisse  
 ments, des États. Le sort des empires est entre les  
 mains de Dieu ; ils meurent en leur temps comme  
 le reste des choses humaines, boss. Médit. sur l'É  
 vangile, Dern. sem. du Souver. 11. Jour. Si les  
 hommes apprennent à se modérer en voyant mourir  
 les rois, combien plus seront-ils frappés en voyant  
 mourir les royaumes mêmes ! in. Hist. III, 1. Notre  
 religion réelle, le déisme, a vu naître et mourir  
 mille cultes fantastiques, ceux de Zoroastre, d'Osir  
 is, de Zalmoxis, d'Orphée, de Nema, d'Odin et de  
 tant d'autres, volt. Facties, Epl. aux frères.  
 Ne pas mourir, continué à exister comme corps,  
 en parlant des compagnies, des communautés. Les  
 communautés ne meurent point. || En France, le roi  
 ne meurt pas, un roi de France qui meurt à immé  
 diatement pour succéder son héritier présumé.  
 17. Fig. Cesser, finir peu à peu, en parlant de l'ac  
 tivité, du mouvement de certaines choses. Ce feu  
 mourra si l'on n'y met du bois. Ne laissez pas mourir  
 le feu. Le sabot va mourir, si tu ne lui donnes un  
 coup de fouet. Le boulet de canon vint mourir là.  
 Approchez-vous de ce banc de terre glaise où le flot va  
 mourir, boss. Contempl. nat. XII, 20. Les vagues  
 ... battaient la grève, venaient mourir à mes pieds,  
 CHATEAUB. Itin. 1. part. Vous-tu comme le flot pal  
 mable Sur le rivage vient mourir ? LAHAUT. Médit.  
 Boss. || 18. Cesser, s'éteindre, en parlant des choses  
 morales, des passions. Si l'étrange accident que vous  
 allez entendre N'eût rasé mon feu qui mourait  
 sous la cendre, MARS. Nophon. IV, 1. Ma ha ne va  
 mourir que j'ai crue immortelle ; Elle est morte, et  
 ce cœur devient sujet d'âde, COSS. Cyana, v, 2. Je  
 vous... Que la vertu du fils soutient celle du père,  
 Qu'elle razine en lui la raison qui mourait, in.  
 Théod. III, 2. Que toute sa vertu meure en un grand  
 forfait, in. Perith. III, 2. Ne nous obéissions point à  
 des vices superbes, in. Mourir l'amour ou

l'espoir ne vit plus, boss. Feneest. II, 2. Le contraire  
 désolé, la cent et son malheur, fait mourir l'ap  
 pêt et naître le malheur, boss. Lucien, IV. Il se dit  
 aussi des événements, de la gloire, des productions de  
 l'esprit, des ouvrages de l'art. Un événement qui ne  
 meurt point Vos bienfaits ne mourront point dans  
 mon cœur. Les autres de ce poëte, de ce poëte,  
 ne mourront pas. Mais, soutenu de tien, mon nom  
 ne mourra plus, volt. Brutus, IV, 6. 19. Ne pas  
 s'achever. À ces mots, la parole meurt dans sa bou  
 che, MARS. FA. II. Les paroles lui meurent dans la  
 bouche, il laisse tomber sa voix et traite ses paroles.  
 20. Il se dit d'un son qui s'éteint peu à peu, et de  
 la dégradation des couleurs. Les tintements de la  
 cloche s'éteignent mourir au loin. Dans ce tableau, les  
 couleurs se perdent en mourant les unes dans les  
 autres. Tremble qu'une pensée, une machine, un  
 mot N'aille mourir dans l'oreille d'un sot ! MARS.  
 Contes. II. || Terme de peinture. Faire mourir les  
 couleurs, en adoucir l'éclat, la vivacité, ménager  
 avec art le passage des clairs aux bruns. || 21. Exprimer  
 la défaillance, la mort prochaine. Ses yeux (de  
 Jésus) déjà éteints vont mourir sur elle (Marie),  
 MARS. Corinthe, Passion. || Exprimer la langueur.  
 Mademoiselle de Retz avait les plus beaux yeux du  
 monde, mais ils n'étaient jamais si beaux que  
 quand ils mouraient, MARS, t. 7. || 22. Scier ou cou  
 per un morceau de bois en mourant, le scier ou  
 le couper de sorte que l'épaisseur diminue insens  
 iblement et vienne à rien. || 23. Se dit à la paille,  
 au billard et à plusieurs autres jeux, pour être mis  
 hors du jeu comme perdant. On meurt en tant de  
 points. || 24. Se mourir, v. rést. Être sur le point de  
 mourir. Ici l'enfant se meurt d'une mort triste et  
 lente, ou MARS. Século, t. 3. Ô nuit dévastatrice, ô  
 nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un  
 coup de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame  
 se meurt, Madame est morte, MARS. Duch. d'Orl. Mes  
 filles, soutenez votre reine éperdue ; Je me meurs,  
 sac. Esth. III, 7. Il y avait à Orléans un vieux cha  
 noine janséniste qui se mourait et à qui ses confrères  
 refusaient la communion, volt. Louis XV, 24.  
 || Par exagération. Il se meurt d'amour, de peur,  
 d'impatience, d'envie de dormir, etc. Le pauvre  
 enfant se meurt de douleur, sév. 204. Qui, toujours  
 se signant, et disant ses rosaires, Leur prêchait la  
 constance, et se mourait de peur, volt. Educ. d'un  
 prince. || Fig. Finir, cesser. En ses propos mourants  
 ses plaintes se meurent, MARS, t. 1. || S'éteindre.  
 Votre feu se mourait. Votre lampe se meurt.  
 || Il ne se dit qu'au présent et à l'imparfait de l'indi  
 catif et à l'Infinitif. || 25. S. M. Le mourir. ... Ce mal  
 qui m'afflige au mourir, MARS. Sat. xv. Ô douce  
 volupté, sans qui dès notre enfance Le vivre et le  
 mourir nous devienndent égaux, LA FONT. Psyché,  
 II, p. 216. || Proverbes. Un lièvre, un bon lièvre vient  
 toujours mourir au gîte, c'est-à-dire après avoir  
 beaucoup voyagé, on est bien aise de retourner en  
 son pays. || Les envieux mourront, mais non jamais  
 l'envie, MARS. Tert. v, 2. || Nous mourons tous les  
 jours, c'est-à-dire il n'y a pas de jour que nous ne  
 fassions un pas vers la mort. || On ne sait qui meurt  
 ni qui vit, l'heure de la mort est incertaine, il faut  
 prendre des assurances par écrit. || Autant meurt  
 veau que vache, les jeunes meurent comme les  
 vieux. || Il faut vieillir ou jeune mourir. || Il n'en  
 mourra que les plus malades, c'est-à-dire le danger  
 n'est pas si grand qu'on le croit. || Mourir se con  
 jure avec l'auxiliaire être.  
 — REM. 1. Faire mourir n'a point de passif. On ne  
 dit pas : Ce criminel fut fait mourir. || 2. Faire mour  
 ir n'a pas non plus de mode réfléchi et l'on ne  
 dit pas se faire mourir ; cela se disait autrefois : Ma  
 main l'a fait périr En lui donna le fer dont il  
 s'est fait mourir, MARS. MARS. IV, 1. Toute  
 fois, dans le langage familier, on s'en sert souvent  
 quand il n'est pas question d'une mort violente :  
 Vous vous faites mourir à force de pleurer ; il tra  
 vaille trop, il s'en fera mourir. || 3. Voltaire a em  
 ployé avoir été mort dans un cas où il serait diffi  
 cile de se servir d'une autre tournure. Théophile  
 d'Antioche prouve que le Lazare ayant été mort  
 pendant quatre jours, on ne pouvait admettre...  
 Philos. Ess. Bolingbr. II, 1. || 4. Dans ce vers de  
 Racine : Mes soins, en apparence épargnant ses  
 douleurs (de Claude), De son fils, en mourant, lui  
 cachèrent les pleurs, Brit. IV, 2, en mourant est con  
 struit irrégulièrement, se rapportant non au sujet,  
 mais à un régime direct. Cependant, quand le sens  
 n'en souffre pas, cette construction n'est pas à re  
 jeter. || 5. Racine a dit : Et du même jourard dont  
 est morte la reine, Théod. v, 6. Sur quoi Racine  
 se dit pas mourir d'un poignard.







... que l'on se soit quand on s'est repé, avec la...

ETYM. *Moutarde*.

MOURTARDIER (mou-tar-dié; l'ne se lie jamais; au plur. l'ne se lie des mou-tar-diés en fa...

... l'ne se lie d'après et d'après de la moutarde. l'ne se lie dans les mots marqués et d'après la au...

... du maître, *Régl. orfèr* 30 déc. 1679. l'ne se lie qui fait et qui vend de la moutarde. l'ne se lie familièrement. Il se dit le premier mou...

... à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

ETYM. *Moutarde*.

MOURTARDIN (mou-tar-din), s. m. Moutarde

MOT TOLLE (mou-tè-lè), s. f. Un des noms vulgaires de la lotte et loche franche.

ETYM. Lat. *mustela*, nom d'un poisson et de la...

MOÛTIER (mou-tié; l'ne se lie jamais; au plur. l'ne se lie des mou-tié-z antiques), s. m. Vieux...

... signifie monastère et qui ne s'emploie plus...

... L'Académie écrit moutier sans circonflexe.

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

MOÛTON (mou-tou; l'ne se lie pas; un mou-

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

été châtrés trop tard. Il ne jette pas les épaules de mouton toutes rôties par les fenêtres, se dit d'un avare. l'ne se lie sans plus général, bélières, brelins, et agneau, réunis en troupeau. Troupeau de moutons. Mélas | petits moutons que vous êtes heureux!

Vous poussez dans nos champs, sans souci, sans alarme, dans nos champs, les Moutons. Qu'est-ce que ce drôle de bou qui traite le public comme Ajax traitait ses moutons, et qui tombe sur lui en furieux? Volt. *lett. Damilasville*, 6 déc. 1743.

Les moutons vivent en société fort douce, leur caractère passe pour très-doux, la république des moutons est l'image idéale de l'âge d'or, 10. *Dict. phil.* l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

nouveau en forme de grosse guirlande autour des médailles. l'ne se lie sans plus général, bélières, brelins, et agneau, réunis en troupeau. Troupeau de moutons. Mélas | petits moutons que vous êtes heureux!

Vous poussez dans nos champs, sans souci, sans alarme, dans nos champs, les Moutons. Qu'est-ce que ce drôle de bou qui traite le public comme Ajax traitait ses moutons, et qui tombe sur lui en furieux? Volt. *lett. Damilasville*, 6 déc. 1743.

Les moutons vivent en société fort douce, leur caractère passe pour très-doux, la république des moutons est l'image idéale de l'âge d'or, 10. *Dict. phil.* l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...

... l'ne se lie à Paris le 20 août. l'ne se dit d'un homme malheureux...



La nature, in. id. t. 1, p. 11. Nous réduisons à deux causes tous les mouvements convulsifs de la vie : la première et la plus simple est l'affaiblissement des cavernes, la seconde, les orages et les coups de tonnerre souterrains ; et la troisième, les efforts des feux allumés dans l'intérieur du globe, in. *Addit. Ador. ter. Cæc. t. 111*, p. 11. Nous avons attribué exclusivement à Remor le mouvement du mouvement progressif de la lumière ; ce n'est pas que ce mouvement n'ait été soupçonné par les Anciens ; il avait une vue à laquelle nous n'avons point, BAILLY, *Hist. astr. mod. t. 11*, p. 119, dans *ROUSSEAU*. Les premiers hommes ont vu la vie et une âme à tout ce qui avait du mouvement, in. *Hist. astr. anc. p. 187*, dans *ROUSSEAU*. Fig. Il se dit de la marche des siècles. Ces siècles ont la suite du peuple de Dieu et celle des siècles) romus ensemble dans ce grand mouvement des siècles à elles ont, pour ainsi dire, même mouvement, *boss. Hist. 11, t. 1*. Faire un mouvement, se dit d'un homme, d'un animal qui change de place, d'un mouvement qui remue un de ses membres. Elle se dit aussi d'un homme dans un songe : on veut parler, la vie ne se suit pas ; on veut faire de grands mouvements, on sent ses membres engourdis, *boss. la Fontaine*. Au mouvement que fit Tirésias, l'enfant s'en va sur l'herbe épaisse Tomber près de lui et ne s'éveille pas, *MALLET, Narcisse, ch. 11*. Un mouvement, en action de se mouvoir, de changer de place. La côte était couverte d'hommes, de chariots en mouvement, *RÉN. Tél. xi*. Être en mouvement, ne pas se reposer, s'agiter sans cesse. Quoiqu'il fût toujours en mouvement, que sa peur paralysait, il devenait tranquille, *BOSS. ST-P. Paul et Virginie*. Se donner bien du mouvement, des mouvements, s'agiter beaucoup, se donner beaucoup. M. le comte de Kalkenstein, que nous n'avons plus depuis la fin de mai, s'est donné du côté bien du mouvement pour voir la France, *ALXAND. Lett. au roi de Pr. 29 juill. 1777*. Fig. Donner bien du mouvement, bien des mouvements, agir avec beaucoup d'ardeur, avec beaucoup d'activité, être dans des occupations incessantes. Les effroyables mouvements que s'est donnés le comte, *boss. Lett. qu'il 433*. Un homme... qui se donne les mouvements éternels qu'il faut se donner pour parvenir, comme des soins sérieux et solides dignes de sa naissance et de son nom, *MASSE, Évidence de la loi*. Neuf mois se passèrent sans qu'il entendit parler de rien, et sans que, de son côté, il se donnât aucun mouvement, *BOSS. Hist. t. 11, p. 101*, dans *POUPOUX*. Umbrenus offre ses services et le crédit de ses amis, se donne quelques mouvements, et sollicite en apparence pour leur mouvement [des Allobroges], *VERAR, Révol. rom. t. 1, p. 106*. Non-seulement elle [la santé] résiste au mouvement prodigieux que Votre Majesté se donne, mais elle en est même affermie et fortifiée, *ALXAND. Lett. au roi de Pr. 28 juill. 1777*. Je ne puis obtenir de me promener dans les environs [de A. Carthe], malgré les mouvements que se donnaient cela mon janissaire, *CHATEAUB. Itin. 1<sup>er</sup> part.* Ce n'est pas une nouvelle signification qui est de la part du beau monde : on dit en parlant d'un homme distingué : Il s'est donné bien du mouvement littéraire, ou au contraire : Il n'a eu aucun mouvement littéraire. Ces façons de parler sont nées durant les dernières campagnes, - *BOSS. Nouvelles remarques*. Fig. Mettre en mouvement, faire agir activement. L'envie de plaire vous met en mouvement, *BOSS. Panté. St Jean-Baptiste*. Terme d'astronomie. La marche réelle ou apparente des corps célestes. Le mouvement de la terre autour du soleil, de la lune autour de la terre. Le mouvement du soleil vers l'épave vers quelque astre ou quelque région déterminée. Le mouvement d'orient en occident. Ptolémée confirma la découverte qu'Hippocrate avait faite du mouvement des étoiles en longitude, ou plutôt de la rétrogradation des points équinoxiaux, il parait que ce fut lui qui évalua ce mouvement à raison d'un degré en cent ans, *BAILLY, Astr. mod. t. 1, p. 106*, dans *POUPOUX*. L'hypothèse du mouvement de la terre laisse en repos des étoiles, qui, sans ce mouvement, seraient obligées de circuler toutes les vingt-quatre heures autour de la terre avec des vitesses qui étonnent les astronomes, *DELAUNAY, Abr. astron. p. 388*, dans *BOSS. 3<sup>e</sup>* Terme de mécanique. Changement par lequel un corps est successivement présent en différentes parties de l'espace ; état d'un corps dont la position par rapport à un point fixe change continuellement. C'est un point à l'égard de personnes qui se déplacent, et qui défini le temps quand ils ont dit que

c'est la mesure ou mouvement, en lui laissant cependant son sens ordinaire et néanmoins ils ont fait une proposition, et non pas une définition, *PASC. Géom. t. 1*. Elle [la géométrie] ne peut définir ni le mouvement, ni les nombres, ni l'espace ; et cependant ces trois choses sont celles qu'elle considère particulièrement, in. id. Cet Épicure était un grand homme pour son temps ; il vit ce que Descartes a nié, ce que Gassendi a affirmé, ce que Newton a démontré, qu'il n'y a point de mouvement sans vide, *vol. Dict. phil. Causes finales*. Le mouvement d'une boule n'est que la boule changeant de place, in. *Diol. xiv, 2*. Le mouvement ne se perd dans un corps que parce qu'il se communique à un autre, *BAILLY, Hist. astr. mod. t. 1, p. 400*. Copernic ne savait pas que le mouvement ne s'étend jamais qu'en ligne droite ; que celui qui a lieu dans une courbe est le résultat de plusieurs mouvements, in. id. t. 1, p. 384. C'est une idée sublime d'avoir tenté de ramener les lois du mouvement général de l'univers aux lois du mouvement des corps terrestres, in. id. *Disc. prélim. p. 9*. Le mouvement devient insensible à la vue lorsqu'il n'exécute pas 20 secondes de degré par seconde de temps [le centre étant à l'œil, et le rayon étant la distance de l'œil à l'objet], *BOSS. Traité de phys. t. 11, p. 360*, dans *POUPOUX*. On sait que tout mouvement se fait en ligne droite, s'il n'est dérangé par aucune action étrangère, *DESTUTT TRACT, Instit. Mém. sc. mor. et pol. t. 1, p. 367*. Elles [les lois de la mécanique] ont été ignorées jusqu'au commencement de l'avant-dernier siècle, époque à laquelle Galilée jeta les premiers fondements de la science du mouvement par ses belles découvertes sur la chute des corps, *LA PLACE, Expos. 111, Préface*. Mouvement uniforme, celui qui s'effectue avec une vitesse invariable, c'est-à-dire dans lequel des espaces égaux sont décrits dans des temps égaux. Mouvement varié, celui dont la vitesse varie ou dans lequel des espaces inégaux sont décrits dans des temps égaux. Mouvement accéléré, celui qui reçoit continuellement de nouveaux accroissements de vitesse. Mouvement uniformément accéléré, celui dans lequel les accroissements de vitesse sont égaux dans des temps égaux. Mouvement retardé, celui dont la vitesse diminue continuellement. Mouvement uniformément retardé, celui dont la vitesse décroît proportionnellement au temps. Mouvement rectiligne, celui qui s'effectue en ligne droite. Mouvement curviligne, celui qui s'effectue en ligne courbe. Mouvement simple, mouvement produit par une seule force. Mouvement composé, mouvement produit par plusieurs forces. Mouvement relatif, mouvement d'un corps considéré relativement à d'autres corps qui ont aussi leur mouvement. Quantité du mouvement d'un corps, le produit de sa masse par sa vitesse actuelle. La quantité de mouvement dont la mesure est le produit de la masse par la vitesse, *Fonten. Leibnitz*. Mouvement perpétuel, chimère mécanique cherchée par quelques-uns, tout mouvement ayant des frottements et s'usant ainsi de lui-même. Fig. Chercher le mouvement perpétuel, chercher la solution d'une question insoluble. Qui aurait trouvé le secret de se réjouir du bien sans se fâcher du mal contraire, aurait trouvé le point ; c'est le mouvement perpétuel, *PASC. Pens. 31, 63*. Fig. et familièrement. Mouvement perpétuel, personne qui a une excessive activité de corps. Terme de métaphysique. Le mouvement abstraitement considéré, indépendamment des causes qui le produisent, et sur lequel on disputa beaucoup pour savoir s'il est essentiel à la matière. Nous savons les lois du mouvement ; mais la cause du mouvement, étant le premier principe, sera éternellement cachée, *vol. Lett. d. M. L. C. 27 déc. 1768*. Le mouvement est essentiel à la matière ; toutes les combinaisons sont possibles avec le mouvement ; donc, dans ce mouvement éternel, il fallait absolument que la combinaison de l'univers actuel eût sa place... Il n'y a nulle preuve que le mouvement soit essentiel à la matière ; au contraire, tous les sages conviennent qu'elle est indifférente au mouvement et au repos, *vol. Philos. 1<sup>er</sup> tom. 214*. Terme de physiologie. Toute fonction animale qui change la situation, la figure, la grandeur de quelque partie intérieure ou extérieure du corps. Le mouvement du sang dans les artères.

Le mouvement péristaltique des intestins. Les mouvements volontaires, autrement dits musculaires. Les mouvements involontaires, mouvements appartenant à la vie organique. Il demeura sans pouls et sans mouvement. Terme de médecine. Avoir un mouvement de fièvre, avoir un léger accès de fièvre. Le mouvement des humeurs, en un terme de médecine par lequel on désignait des éruptions à la peau, des hémorrhagies, des diarrhées, les attribuant à un trouble des humeurs. Mettre les humeurs en mouvement. On dit dans le même sens : mettre le sang en mouvement. Le café est tout à fait diagraicé ; le chevalier croit qu'il l'échauffe et qu'il met son sang en mouvement, *BOSS. Lett. du jour de la Toussaint 1768*. Terme militaire. Marche, évolutions d'une armée, d'une troupe. Rien n'est si périlleux que de faire de grands mouvements devant un ennemi puissant sur le point d'en venir aux mains, *LA CHAPELLLE, Relation des campagnes de Roer, dans MICHLET*. L'archiduc, tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur, par un soudain mouvement du prince qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite, *boss. Louis de Bourbon*. Merel, que le prince de Condé et le vigilant Turcotte n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, in. id. Le résultat de tous mes mouvements réunira quatre cent mille hommes sur un seul point ; il n'y aura rien alors à espérer du pays, et il faudra tout avoir avec soi, *BOSS. Hist. de Nap. 11, 2*. Mouvement en avant, en arrière, celui qu'on fait en avant ou en arrière de la première ligne de bataille. Mouvement en avant, signifie aussi le mouvement qu'on fait pour se rapprocher de l'ennemi. Mouvement rétrograde, celui qu'on fait pour s'en éloigner. S. m. pl. Terme de marine. Évolutions d'une flotte ; manœuvres d'un navire ; oscillations qui lui fait éprouver la mer. Terme de chemin de fer. Disposition, suivant les heures, des différents trains montants et descendants. Le chef du mouvement. Le mouvement d'un port, l'ensemble des navires qui y entrent et qui en sortent. Direction des mouvements d'un port, service relatif à l'armement, à l'entretien des navires dans un port militaire. On dit dans le même sens : le mouvement de la navigation sur une rivière. On a supposé que le mouvement de la navigation montante et descendante serait de trois bateaux par jour sur le canal de Saint-Denis, *BOSS. Instit. Mém. scienc. t. VIII, p. 303*. Variations qui arrivent dans certaines quantités. Mouvement de la population. Mouvement des prix du grain, des valeurs de la bourse. Mouvement d'un hôpital, d'une prison, variation du nombre des individus qui y sont. Mouvement d'une place de commerce, la quantité des affaires qui s'y font. Tout ce qu'elle [une ville] peut consommer de marchandises étrangères y entretient un mouvement rapide, et y a successivement élevé des fortunes fort considérables, *BOSS. Hist. phil. xviii, 17*. Avancement dans les corps civils ou militaires. Il y a du mouvement dans cette administration par la mise à la retraite de plusieurs employés. Terme de musique. Manière de battre la mesure pour hâter ou retarder le jeu des instruments ou la prononciation des paroles. Presser, ralentir le mouvement, battre la mesure plus ou moins vite, sans toutefois la changer ni l'altérer. Air de mouvement, air dont la mesure est très-marquée. Chanson, jouer de mouvement, bien observer, bien marquer la mesure en chantant ou en jouant de quelque instrument. Mouvement direct ou semblable, se dit de la marche des intervalles dans les différentes parties d'un morceau, quand tous procèdent en même temps du grave à l'aigu ou de l'aigu au grave. Mouvement contraire, marche des intervalles qui procèdent de l'aigu au grave dans la basse, tandis qu'ils vont du grave à l'aigu dans la chant, ou réciproquement. Mouvement oblique, marche que suit l'harmonie, quand une des deux parties monte ou descend, et que l'autre reste au même degré. Se dit, en termes d'organiste, du fil de fer qui sert à presser la languette des tuyaux d'anche pour les accorder. Terme de peinture et de sculpture. Pose propre à l'individue agissant ou sentant. Si vous vous souvenez de la première lettre que je vous écrivis touchant le mouvement des figures que je vous promettais d'y faire, et que tout ensemble vous considériez ce tableau, je crois que facilement vous reconnaîtrez quelles sont celles qui languissent, qui admirent, celles qui ont pitié... *BOSS. Lett. 28 avril 1639*. Ils disent d'une figure en repos quelle a du mouvement, c'est-à-dire qu'elle est

précis à un mouvoir, selon *Peuples sur la point. Œur.*  
 L. 17, p. 178, dans *Peuples*. Mouvement des arbres,  
 le mouvement dans lequel chaque arbre se leve sa lige  
 et ses branches, ou bien encore, la manière  
 par laquelle dont sa lige et ses branches se cour-  
 bent ou se tendent sous l'effort du vent. On dit  
 qu'il y a du mouvement dans un tableau, pour in-  
 diquer que la scène qu'il représente est animée,  
 et que cette animation est fidèlement reproduite.  
 Lorsque s'agit de paysages, mouvement signifie  
 variété, diversité agréable. Terme de dessin. Le  
 mouvement de toute ligne de dessin est la succe-  
 sion des lignes par lesquelles elle trace un con-  
 tour. Mouvement d'une draperie, la succession  
 des plis ou des replis par lesquels elle s'étend sur le  
 corps qu'elle enveloppe. 16° Terme d'architecture.  
 Variété dans les lignes de plan, de l'élevation et de  
 la décoration d'un édifice. 15° Le mouvement, les  
 mouvements de terrain, la succession et la diversité  
 des plans d'un terrain, soit dans la nature, soit  
 dans un tableau. Des jardins délicieux, un grand  
 mouvement de terrain, point de ces allées droites  
 qui glacent l'imagination, ce sont, l'ouïs *littéraires*,  
 l. III, p. 131, dans *Peuples*. 18° Fig. En termes  
 de littérature, ce qui anime le style. Les mouvements  
 oratoires. Son style est sans mouvement. Le style  
 n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses  
 pensées, *Disc. de réception*. 17° Fig. Impul-  
 sion qui s'élève dans l'âme, ou qu'on fait naître  
 dans l'esprit. ... Par un mouvement commun à la  
 nature Quelque maigre joie en son cœur s'élevait,  
*Cont. Nort de Pomp.* III, 1. Un homme à qui la  
 lecture de vos observations n'a donné aucun mou-  
 vement que de compassion, *Id. Lett. apoloy.* ... pour  
 l'attribuer qu'à vos mouvements secrets D'un rôle  
 qui m'attache à tous vos intérêts, *Id. M. II, 4.*  
 Qui pourra croire que les épicuriens eussent des  
 mouvements de prier Dieu? *Proc. IV.* Ces  
 mouvements de l'horreur qui sont si naturels à  
 l'homme [pour la mort], *Id. Lett. sur la mort de  
 son père.* Les mouvements de grâce, la dureté de  
 cœur, les circonstances extérieures, *Id. Pens. XV,*  
 117. Observez [chez l'homme] tous les mouvements  
 de grandeur et de gloire qui l'éprouve de tant de  
 misères ne peut étonner, *Id. Id. II, 1.* Trouvez-vous  
 que ma fortune ait été fort heureuse? j'en suis con-  
 tente, et, si j'ai des mouvements de murmure, ce  
 n'est pas par rapport à moi, *Id. Id. III, 1.* Mais  
 moi qui sais que vous avez toujours quelque mou-  
 vement pour le jour de Seigneurs [Mme de Grignan  
 se dévouait pour aller prier], *Id. Id. III, 1.* Quel  
 soulagement, ma sœur, d'un moment à l'autre, et  
 quel mouvement de pamer de l'exces du trouble  
 et de la douleur à une joie et raisonnée tran-  
 quillité! *Id. Id. III, 1.* L'amour peut bien remuer  
 le cœur des héros de monde; il peut bien y soulever  
 des tempêtes et y causer des mouvements qui  
 fassent trembler les politiques... *Id. Id. III, 1.*  
 Quand on ne sait qu'on ne saurait plus rien demander  
 à Dieu, si rien désirer de lui, qu'il n'en donne le  
 mouvement, *Id. Id. III, 1.* Je ne me sens au-  
 cun mouvement de changer, *Id. Lett. abb. 134.* Ils [les  
 libertins] regardent les conciles comme des assem-  
 blées purement humaines, où l'on suit les mouve-  
 ments que donnent les cœurs et des raisons pu-  
 liques, *Id. Id. III, 1.* Le choix d'un  
 évêque est la loi par un mouvement de Sa-  
 lomon, *Id. Id. III, 1.* et non par un caprice populaire, *Id. Id. III, 1.*  
 de Théodor, l. 10. Dans une affaire accidentelle que  
 nous ne devons avoir que le mouvement que notre  
 passion nous donne, *Id. Id. III, 1.* L'air du cœur de  
 l'homme se sent par un mouvement de Salomon, *Id. Id. III, 1.*  
 de Théodor, l. 10. Dans une affaire accidentelle que  
 nous ne devons avoir que le mouvement que notre  
 passion nous donne, *Id. Id. III, 1.* L'air du cœur de  
 l'homme se sent par un mouvement de Salomon, *Id. Id. III, 1.*

donné à des arrêts du conseil qui étaient rendus  
 sans que les parties eussent été entendues. || Le  
 premier mouvement, la première impulsion que  
 l'on éprouve pour faire ou ne pas faire quelque  
 chose. Un premier mouvement ne fut jamais un  
 crime, Et la louange est due au lieu du bâtiment  
 Quand la vertu produit ce premier mouvement,  
*Cont. Hor. v, 3.* Soivez le premier mouvement de  
 votre conscience, *Id. Id. Carme, Evid. de la loi.* On  
 n'est pas maître enfin d'un premier mouvement,  
*Id. Id. Impatient, v, 1.* De premier mouvement, ils  
 [les princes] regardent toujours la moindre résistance  
 comme une espèce de rébellion, *Id. Id. Mlle de la  
 Fayette, p. 190,* dans *Peuples*. J'ai cédé au premier  
 mouvement d'impatience, *Id. Id. Thés. d'éduc. les  
 Dangers du monde, l. 2.* Il n'admet pas d'excuse,  
 Le bon seigneur Tristan, quand il veut qu'on s'a-  
 muse : Aussi vous concevez qu'on est venu gaiement,  
 Et nous nous amusons de premier mouve-  
 ment, *Id. Id. Delations, Louis II, III, 3.* || Le second  
 mouvement, celui qui suit le premier mouvement,  
 et qui lui est souvent opposé. || 18° Agitation susci-  
 tée dans des personnes, ou dans un pays, ou dans  
 des peuples. Tout se remue parce que vous faites  
 entendre que tout est menacé; c'est la cause se-  
 crète qui donne le branle à tous ces grands mou-  
 vements, qui cesseraient aussitôt qu'on saurait sa  
 véritable état de vos disputes, *Id. Id. Proc. XVIII.*  
 Quel diable d'homme que ce prince d'Orange, qui  
 met lui seul toute l'Europe en mouvement? *Id. Id. 139.*  
 Mandez-moi... si votre esprit ne se rétrécit point,  
 comme dit M. Nicole, par l'éloignement des objets  
 qui le mettent en mouvement, *Id. Id. d'Bussey,*  
 26 janv. 1692. Cette nouvelle [le départ d'une armée]  
 est grande et fait un grand mouvement partout; on  
 ne sait où donner de la tête pour de l'argent, *Id. Id.*  
 29 déc. 1672. Je veux commencer par entrer dans le  
 mouvement où vous êtes tous... de savoir vite-  
 ment si le compliment de Mme de Maisons est bien fondé,  
*Id. Id. 16 nov. 1659.* Je suis dans le mouvement d'un  
 commerce fort vif avec le mien [fil], qui est en  
 Bretagne et sur le point d'épouser une fille de bonne  
 maison, *Id. Id. 4 déc. 1682.* Le billard, et l'appartement,  
 et la messe du roi... mon cher enfant, je vous fais mes  
 compliments sur tous ces grands mouvements, *Id. Id.*  
 ou jeune de Grignan, 24 févr. 1685. Votre fils est occupé  
 d'une mascarade pour dimanche au Palais-Royal...  
 vous connaissez le mouvement de ces grandes affaires,  
*Id. Id. 31 janv. 1685.* L'Allemagne était toute en mou-  
 vement pour résister au Turc, *Id. Id. Var. 1.* Cette  
 ville où tout était en mouvement, *Id. Id. Id. III.* La  
 grandeur de l'entreprise, l'agitation de l'Europe...  
 l'appareil imposant d'une armée... tant de bruits  
 de guerres... étaient jusqu'àux vétérans; les plus  
 froids ne pouvaient échapper à ce mouvement gé-  
 néral, à cet entraînement universel, *Id. Id. Hist. de  
 Nap. III, 2.* || Fermentation dans les esprits, dis-  
 position au trouble, à la révolte. Pacifier les mou-  
 vements d'une province. Je serais en Bretagne où  
 j'ai mille affaires, sans les mouvemens de cette  
 province qui la rendent peu sûre, *Id. Lett. de  
 1681.* Le détail des intrigues [réligieuses en  
 France] ne me regarde pas, et je n'aurais même  
 point parlé de ces mouvements, si... *Id. Id. Var. 2.*  
 Saint Grégoire de Naziance lui avait appris que les  
 troubles ne naissent pas dans l'Église par des âmes  
 communes et faibles : ce sont, dit-il, de grands  
 esprits, mais ardents et chauds qui causent ces mou-  
 vements et ces tumultes, *Id. Id. Cornet.* || 19° Sorte  
 d'agitation des corps et des esprits. Il y a dans Paris  
 un mouvement qu'étonne, qui étonne les étrangers.  
 20° Nom donné à la partie du mouvement, celui  
 des tinants. 21° Terme d'équitation. Se dit de  
 l'action de piler les jambes de devant, aussi que de  
 le l'ordre de l'avant-main. 22° Terme d'horloger.  
 La roue qui fait mouvoir l'aiguille d'une hor-  
 loge, d'une pendule, d'une montre. Mouvement  
 en blanc, le mouvement d'une montre lorsqu'il n'est  
 qu'ébauché. 23° Levier coché et mouvant sur un  
 choc fixé dans le mou, qui sert à changer la di-  
 rection du fil moteur d'une sonnette. Proverbes. ||  
 24° Se dit de son premier mouvement. || Le pre-  
 mier mouvement est toujours le meilleur.  
 — *Id. Id. 121° s.* Des deux à sa) ciel mouvement  
 qui se fit très parfaitement. *Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 mouvement de ciel. 122° s. Pour cause que l'un voit  
 les principes de la nuit, l'un pensait bien que cet  
 mouvement n'était que sans cause, *Id. Id. Id. Id.*  
 l. 17, vers 1. La rouille rigide est que nous de-  
 vons débarrasser sa poitrine le mouvement corporel et  
 le mouvement de l'âme, si com tout tre et *Id. Id.*  
 de *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 premier mouvement est passé et refroidi, *Id. Id.*

Éth. 62. || 27° s. Le Barrois fut trop remué de ce  
 mouvement, car trop lui en venoit à tant qu'il  
 vouloit, *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 de tous côtés qui ce premier livre vers et *Id. Id.*  
 par quel mouvement il a été fait et *Id. Id. Id. Id.*  
 c. 1, 1. Et quand de son mouvement se peut  
 parler, toujours est son des d' l'oe. *Id. Id.*  
 saints, *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 roy de user de ses premiers *Id. Id. Id. Id.*  
 chaleur soudainement jager, *Id. Id. Id. Id.*  
 t. II, p. 163. L'ung des chevaliers *Id. Id. Id. Id.*  
 de Jesus dit : nous gardans le mon *Id. Id. Id. Id.*  
 ment de terre [tremblement] fut fait, et visma *Id. Id.*  
 de Dieu, *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 [de Dieu] est seule assurée; Et, quand plus *Id. Id.*  
 de durés Du ciel l'amida mouvement, *Id. Id.*  
 demeura ferme, *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 Ode. Mais tout ainsi que qui gaste ou *Id. Id.*  
 mouvement et secret d'une mouste, *Id. Id.*  
 et l'heure ne rencontre, *Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 regard et mouvement des yeux d'ou, *Id. Id.*  
 n. Car changeans les ressorts, il fait *Id. Id.*  
 mouvemens aussi changent, *Id. Id. Id. Id.*  
 — *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 — *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 espagn. *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 morimoto; Ital. *Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 morimoto; de *Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 rimentum, de *Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 motere, mouer.  
 || MOUVEMENTÉ, EE (mou-re-man-té), *Id. Id.*  
 Néologisme. Qui offre une variété, *Id. Id.*  
 comparé à une sorte de mouvement, *Id. Id.*  
 vementé. Payage mouvementé. Au bord, *Id. Id.*  
 mouvementé des rivages est d' *Id. Id.*  
 rière d'elles, et présente une succession *Id. Id.*  
 de baies et de péninsules, *Id. Id. Id. Id.*  
 Mondes, 1862, déc p. 901. On l'a *Id. Id.*  
 compositions littéraires. Une scène *Id. Id.*  
 — *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 — *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 MOUVÉR (mou-vé), r. s. || 1° Terme de *Id. Id.*  
 nage. Remuer la terre d'un p. l. d. ou *Id. Id.*  
 surface, y donner un esport de labour *Id. Id.*  
 la terre des pots ou des caisses *Id. Id.*  
 de fer ou de bois, et cette sorte de *Id. Id.*  
 très-utile. La *Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 de raffinerie. Et tacher avec un *Id. Id.*  
 qui tient au parois de la *Id. Id.*  
 en cuisine. Muer la sauce sur le *Id. Id.*  
 ment. Terme de navigation. *Id. Id.*  
 d'une rivière dans laquelle l'eau *Id. Id.*  
 vite qu'à l'ordinaire.  
 — *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 — *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 MOUVERON (mou-ve-ro), s. m. *Id. Id.*  
 avec laquelle on agit le *Id. Id.*  
 sucre, pour briser les cristaux *Id. Id.*  
 laire, mouveron pour brasser *Id. Id.*  
 || Mouveron du bac à chaux, *Id. Id.*  
 pour brasser la chaux *Id. Id.*  
 — *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 — *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 MOUVER (mou-ve), s. m. *Id. Id.*  
 vè-t), s. f. ou MOUVOIR *Id. Id.*  
 bois dont les chandises se *Id. Id.*  
 s'agit de se tenir sur le *Id. Id.*  
 Nom donné en ce *Id. Id.*  
 lère de bois.  
 — *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 — *Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id. Id.*  
 MOUVOIR (mou-voir), s. m. *Id. Id.*  
 meut, nous devons, *Id. Id.*  
 mourir. Je me; je mourrai, *Id. Id.*  
 qu'il meure, mourra, *Id. Id.*  
 que je meure, que tu meures, *Id. Id.*  
 nous mourons, que vous mouriez, *Id. Id.*  
 que je meuse, qu'il meut, *Id. Id.*  
 changeant en eu, *Id. Id.*  
 v. e. 1° Déplacer par un *Id. Id.*  
 ment la roue d'un *Id. Id.*  
 place. Par ce des *Id. Id.*  
 la tourne [la machine], *Id. Id.*  
 peine, *Id. Id.*  
 mouvement moral. Nous *Id. Id.*  
 les divers *Id. Id.*  
 1. Quoiqu'il y ait des *Id. Id.*  
 trouve *Id. Id.*  
 vi, 16. Mais on le considère, *Id. Id.*  
 Comme l'âme qui meut *Id. Id.*  
 1121, *Id. Id.*  
 pour perdre *Id. Id.*  
 a prononcé, *Id. Id.*  
 Et *Id. Id.*  
 les plus *Id. Id.*  
 efficace *Id. Id.*





en rais, et par où pa... Mais de ce que les moyeux... s'ensuit que votre carrosse n'est pas été fait... pour vous porter d'un lieu à un autre? voir. *Dict. phil. Causes finales*. 2<sup>e</sup> Terme de... Morceaux de bois dans lequel sont placés les tubes des fleurs. *Am plur.* Des moyeux. — HIST. XII<sup>e</sup> s. ... en un fano [boublier] entre. *Truquas moeuls* ; est li chari entrez. *Li chari de Nymes*, v. 1003 *Anselme* ; out e rais e jantes e... R. 1, p. 224. || XVI<sup>e</sup> s. Moi qui suis assis dans le moyen de tout le trouble des guerres civiles de France. *MOT. n.* 62. Moieu, cotoayve. — ETYM. *PRO.* moiol, mioiel; du lat. modiolus, diminutif de modius, qui a donné l'italien moio, moyen. *Modius* est un diminutif de modius, bonnet, par assimilation de forme, et modius tient au radical *mens* ; cf. mesurer (voy. *MOIS*).

3. MOYEU (mo-ieu) ; plusieurs disent moi-ieu), s. m. Terme qui s'édit. Le jume d'un œuf. Prenez quatre moyeux. — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Coie vitrine ki est samblans à un œuf d'œuf, *ALPHABET*, f. 16. Li moel est caot [chauds] et moiste temprément. *ib.* f. 43. XV<sup>e</sup> s. Moieul de œuf, de cange, modiolus. || XVI<sup>e</sup> s. N'est plus que le mi-œuf de l'œuf on peut sans la coque ni la gaire sans le mi-œuf, neant plus ne sont les seigneurs et le clergé l'un sans l'autre. *ib.* n. 37. || XVII<sup>e</sup> s. Fouaces factes à beau terre, beauls moyeujs d'œufs, *ABB. Garg.* 1, 33. — ETYM. Berry, mojeite d'un œuf; provenç. moel, mioiel, mugol. La forme ancienne est mioel, assimilable à la forme provençale. Dicit y voit le mot mytilus, corrompu en maitulus, ou, d'une façon plus romane, mutulus, la moule jaune et renfermée dans une écaille ayant donné son nom au jume d'œuf renfermé dans une coquille; c'est aussi que les Latins le nomment vitellus, le petit œuf. Scheler le croit dénommé de sa situation au moeu, et rattache moyen au latin fictif medio-ius, dérivé de medius, qui est au milieu. Mais il ne faut pas sortir du mot tel qu'il est donné; et la forme, il est identique avec le moyeu de moy, aussi bien dans l'ancien français que dans le provençal, et il aura été ainsi nommé par assimilation de figure arrondie et de situation centrale. Toutefois, au XIV<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup>, il se crée, soit par altération et fautive interprétation du mot moeu, soit par formation nouvelle, le mot moeuf, qui évidemment veut dire œuf du milieu, central de l'œuf.

3. MOYEU (mo-ieu), s. m. Sorte de prune confite. Usage de moyeux. Songez à vos moyeux pour Providence, *XXV.* 33 déc. 1678. — ETYM. Origine inconnue.

2. MOZAMBRUN (mo-zan-brun), s. m. Nom de vin du sud d'alors venant de l'Inde, où il est fort abondant.

MOZARABE (mo-ra-ra-b'), s. m. || 1<sup>o</sup> Nom donné aux chrétiens d'Espagne soumis aux musulmans. || 2<sup>o</sup> Adj. Qui appartient à leur culte. Le cardinal de... rétablit, de son temps, dans la cathédrale de... l'ancien usage des mozes mozarabes, à savoir lesquelles on danse dans le chœur et dans le nef avec autant d'ordre que de dévotion, voir. *Dict. phil. Mozze.* — ETYM. Arabe, arabi mozaraba, les Arabes étrangers, par opposition à arabi araba, les Arabes naturels arabes.

3. MOZARABIQUE (mo-ra-ra-bi-k'), adj. Qui a rapport aux mozarabes. Don Ruis de Martanza, chevalier du missel mozarabique, fit perdre les armes à son adversaire, et le renversa mourant; et la reine, qui avait beaucoup d'inclination pour le mozarabisme, voulut qu'on tenât l'épave du mozarabisme. *Mozze*, 48. || Liturgie mozarabique, liturgie usitée en Espagne parmi les chrétiens soumis aux musulmans, et qui avait cela de particulier qu'avec un caractère en grande partie grec, elle était en langue latine; que, contrairement à toutes les anciennes liturgies des Gaules, elle n'avait rien admis du chant grégorien ou ambrosien; qu'elle supposait l'usage quotidien de la communion et de la dispensation du calice par le diacre, et qu'elle prescrivait de montrer au peuple, en montrant, l'hostie qui devait être ensuite partagée entre les neuf mystères du Christ, l'incarnation, la virginité, la circoncision, etc. en autant de paroisses. C'est à tort qu'on attribue la liturgie mozarabique à saint Isidore.

4. MOZÉRIEN, ENNE (mo-zè-rin, riè-n'), adj. Terme de physique. Qui a rapport à Moyer, physicien allemand contemporain. Image de Moyer ou

image mozerienne, celle qui se forme au bout d'un certain temps à la surface des terres placées devant une gravure ou une médaille.

1. MOZÉRIE (mo-zè-ri), s. f. Voy. *MOZÈRE* au supplément.

2. MU (mu), s. m. Nom de la douzième lettre de l'alphabet grec, qui est notre m, et qui provient du mīm sémitique; les Grecs prononcent mī.

MU, UK (mu, mue), part. pass. de mouvoir. || 1<sup>o</sup> Mis en mouvement. Faire un corps mu et un autre corps mu, c'est suivant les rapports de la masse que les mouvements sont reçus. *MONTENO. Esp.* 1, 1. || 2<sup>o</sup> Fig. Qui a reçu une impulsion morale. Là-dessus, mu de zèle et de fidélité, j'en vens donner avis à Votre Majesté. *VALENTIN, MARIANNE*, II, 4. La volonté mu par la grâce n'a pas le pouvoir d'y résister. *PASCAL, PROV.* XVIII. — REM. L'accent circonflexe indique une contraction de mu, l'ancien participe.

3. MUABLETÉ (mu-a-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est muable.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et lor promet estableté [stabilité] En estat de muableté. Et tous les pest [les royaux] de gloire vaine En la benedicté munaïne. *La Rose*, 6871. — ETYM. *Muable*; provenç. *mutabilitat*; espagn. *mutabilidad*; ital. *mutabilità*.

4. MUABLE (mu-a-bi), adj. Sujet au changement. Tant que le jugement peut vaciller et que la volonté est muable, la réflexion leur est nécessaire. *BASS.* *États d'orais*, v. 8. Remarque dans l'univers un esprit d'uniformité et d'égalité, qui se soutient de soi-même au milieu des agitations et des variétés infinies de la nature muable. *ib.* *Sermons, Justice*, 1. [Les Français] peuple charmant, volage, muable, variable, mais toujours payant. P. L. COUR. *Lettre VI*. — HIST. XI<sup>e</sup> s. Set ceiz chameis et mil autours muables. *Ch. de Rol.* XIII. || XIV<sup>e</sup> s. Et il cuident bien que félicité fust chose permanente et non pas muable ou variable de legier... *ORFÈVRE*, *Ép.* 73. || XVI<sup>e</sup> s. La plus muable et desloyale nation qui soit au monde, *AVOT, Cat. d'Ul.* 60. Une ingratitude, muable aussi tost que le vent, *PASTOURET, Angélique*, 1. — ETYM. Provenç. *mutable*, *mudable*; espagn. *mudable*; portug. *mudarel*; ital. *mutabile*; du lat. *mutabilis*, qui vient de *mutare*, changer (voy. *MURA*).

5. MUABLEMENT (mu-a-bi-ment), adv. D'une manière muable, changeante.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. *Muablement*, *MOZÉRIE, Dict.*

6. MUANCE (mu-an-s'), s. f. || 1<sup>o</sup> Action de muer. Usité seulement quelquefois en cette locution: La voix des enfants est en muance, c'est-à-dire elle mue, elle commence à prendre un ton plus grave. || 2<sup>o</sup> Terme de musique. Le changement d'une note en une autre, pour aller au delà des six anciennes notes de musique, soit en montant, soit en descendant. || Système des muances, se disait, dans l'ancienne musique, de la manière d'appliquer aux notes du clavier les noms ou les différentes syllabes en usage depuis Guido, de manière à faire toujours tomber les syllabes mi, fa, sur les deux degrés formant un demi-ton. || Table des muances, table dans laquelle étaient rangés tous les changements de nom que subissent les notes suivant les muances de B mol en B naturel, etc. Cette table s'appelait aussi main harmonique. || Fig. Muance s'est dit pour nuance, en peinture.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Car honors ne font pas muance, Més il font signe et demontance Ouz meurs [quelles meurs] en eus avant avoient, *La Rose*, 6303. || XV<sup>e</sup> s. À muance de seigneur, changement de loix, *CANTON*, vi, 9. Es muances de la gamme, telle note qui est la plus basse en une octave, est la plus haute en regard d'une autre, *AVOT, Comment ref. la collèze*, 3. Cette pie exprimoit parfaitement les reprises, les poses et les muances des trompettes, *MOT. n.* 173. Toutes choses sont en fluxion, muance et variation perpétuelle. *ib.* n. 176. — ETYM. *Muer*, changer. Dans l'ancienne langue, *muance* avait un emploi général, non technique.

7. MUANT (mu-an), s. m. Bassin qui fait partie d'un marais salant.

8. MUCATE (mu-ka-t'), s. m. Terme de chimie. Genre de sels qui sont produits par l'acide mucique.

9. MUCIFÈRES (mu-sé-di-fé-tes) ou MUCORINÉS (mu-ko-ri-né-tes), s. f. pl. Nom d'une famille de champignons de l'ordre des thécaporées, comprenant le plus grand nombre des petites espèces connues sous le nom de moisissures.

— ETYM. Lat. *mucro*, moisissure, de *mucus*, morve (voy. *MUCUS*).

10. MUCHE-POT (A) (à-mu-che-po), loc. ad. En cachant le pot pour vendre du vin et frauder le droit; et fig. en cachette. La veure l'Honoré, et le sieur de Boulaiville, contre lesquels il avait été

rendu un procès-verbal de vente à Paris, le 11 juin 1780, *Arrêt du cons. d'État*, 30 déc. 1779. || On dit aussi à mussu-pot. — ETYM. *Mucher*, terme picard de mussier, et pot. En Picardie et en Normandie on dit encore aujourd'hui: *d la mucher-ira ton-pot*, en cachette.

11. MUCILAGE (mu-si-la-j'), s. m. || 1<sup>o</sup> Substance végétale de nature visqueuse, coagulable en gelée par l'alcool, qui se rapproche beaucoup de la gomme, et qui se trouve en grande quantité dans les racines de guimauve et de grande consoude, dans la graine de lin et les semences de colza. Liquide épais et visqueux formé par la solution ou la division d'une gomme dans l'eau. || 2<sup>o</sup> Mucilage animal, muco-sine. — HIST. XIV<sup>e</sup> s. Oing les [cheveux] avec mucilage de semence de lin. *LAFRANC*, f. 22. (C'est) pialne de aucuns mucilages, *ib.* f. 107, verso. || XVI<sup>e</sup> s. En y appliquant les remèdes usés et tels mucilages... *PASCAL VIII*, 35. — ETYM. Mot dérivé du lat. *mucus*, sur le modèle de cartilage; prov. *mucellage*; espagn. *mucilago*; ital. *mucilagine*.

12. MUCILAGINEUX, EUSE (mu-si-la-ji-né, né-e), adj. || 1<sup>o</sup> Ancien terme d'anatomie. Qui contient du mucilage. Glandes mucilagineuses, glandes destinées à filtrer des humeurs muqueuses. || On dit aujourd'hui glandes ou cryptes mucipares. || 2<sup>o</sup> Qui tient de la nature du mucilage. Périsperme mucilagineux. — HIST. XIV<sup>e</sup> s. Humeur mucilagineuse, *LAFRANC*, f. 46, verso. || XVI<sup>e</sup> s. Les mucilages faits de deux drachmes de semences mucilagineuses, *PASCAL XIV*, 37. — ETYM. *Mucilage*.

13. MUCINE (mu-si-n'), s. f. Terme de chimie. Substance analogue à la mucosine.

— ETYM. *Mucus*.

14. MUCIPARE (mu-si-pa-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui produit le mucus. Glandes mucipares. — ETYM. Lat. *mucus*, et *parere*, produire.

15. MUCIQUE (mu-si-k'), adj. Terme de chimie. Acide mucique, acide produit par l'action de l'acide azotique sur la gomme, ou sur la manne grasse. — ETYM. *Mucus*.

16. MUCO (mu-ko), s. m. Espèce d'arbre de la famille des malvacées, à fruits comestibles.

17. MUCO-PUS (mu-ko-pu), s. m. Terme de pathologie. Nom donné aux mucus qui, par leur mélange avec du pus, ont pris une teinte jaunâtre plus ou moins prononcée. — ETYM. *Mucus*, et *pus*.

18. MUCORINÉES (mu-ko-ri-né-tes), s. f. pl. Voy. *MUCORINÉS*.

— ETYM. Lat. *mucor*, moisissure.

19. MUCOSINE (mu-ko-si-n'), s. f. Terme de chimie. Nom donné, d'après de Blainville, à plusieurs substances organiques coagulables, différentes l'une de l'autre, qui se trouvent dans le mucus utérin, nasal, bronchique, etc. et qui donnent à ces mucus leur viscosité.

20. MUCOSITÉ (mu-ko-si-té), s. f. || 1<sup>o</sup> Fluide visqueux que les membranes muqueuses sécrètent. || 2<sup>o</sup> Sue qui n'est ni tout à fait fluide, ni tout à fait visqueux, que contiennent certaines plantes. Le bois le plus dur n'a d'abord été qu'une gelée, et le bois majestueux du Liban qu'une goutte de mucosité, *BONNET, Contempl. nat.* X, 33. || 2<sup>o</sup> s. f. pl. Groupe de champignons. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les jointures aux hommes qui deviennent malgres se remplissent de... *PASCAL XIV*, 6. — ETYM. Dérivé du latin *mucosus*, moqueur.

21. MUCOSO-SUCRÉ, ÉE (mu-ko-so-su-kré, ké-é), adj. Terme de chimie. Qui tient de la nature du mucilage et de celle du sucre. La manne est une matière mucoso-sucrée. S. m. Le mucoso-sucré, sorte de sucre imparfait, plus généralement appelé aujourd'hui sucre incristal sable.

22. MUCRONÉ, ÉE (mu-kro-né, né-e), adj. Terme de botanique. Qui se termine par une petite pointe droite et raide. Feuilles mucronées. || Terme de zoologie. Qui est muni d'aiguillons. — ETYM. Lat. *mucronatus*, de *mucro*, pointe.

23. MUCUS (mu-kus), s. m. Terme de physiologie. Nom collectif de toutes les sécrétions qui proviennent de la surface des membranes muqueuses et des glandes ouvertes à cette surface. — ETYM. Lat. *mucus*, rattaché au latin *mungere*, moucher; sanscrit, *muc*, chasser ou soufflant, cracher.

24. MUDAR (mu-dar) s. m. Nom indien du *calotropis gigantea*, R. Brown (*Asclepias gigantea*, L.), plante de la famille des esclapiées.

25. MUDARINE (mu-da-rin'), s. f. Terme de chimie. Principe amer du *calotropis gigantea*, R. Br.















maître, en parlant des fruits. Ces pêches ne sont pas mûres. Les raisins, mûrs apparemment Et couverts d'une peau vermeille. La font. *Fobl. in. 11.*

Fig. Il se dit des personnes qui ont atteint un certain point de développement. Le seul fait qui me donne doute, c'est que, dans un climat aussi chaud, les figes soient mûres d'un bon heure, *Prov. Suppl. d'hist. nat. Chèvres, l. xi, p. 338, dans rococo.* Pariron e. Une fille mûre, une fille qui a passé la jeunesse, et qu'il serait grand temps de marier. Dans un sens analogue. Lesja un peu mûr. Deux veuves sur son cœur eurent le plus de plaisir, L'un encore vert, et l'autre un peu bien mûre, *La font. Fobl. 1. 17.* Un amant fait et mûr..., *Le Jour, l. 3.* Mûr pour le ciel, en langage mystique, se dit d'une personne morte jeune, ou, si l'on veut, dont la vie a été bien remplie. J'ai vu tendre aux enfans une gorge assurée à la plante morte qu'ils voyaient préparée. Et tomber sous le coup d'un trépas glorieux. Ces fruits à pelure mûre, d'â mûrs pour les cieux, *Saint Genest, II, 7.* Si les autres affaires ont leur temps particulier, l'affaire du salut est de tous les temps, et tout âge est mûr pour le ciel, *Quanaal. Pensées, l. i, p. 144.* Pleins de bonnes œuvres, mûre pour le ciel, *Myt. Assemp.* On dit de même: mûr pour l'éternité. || 3° Fig. Il se dit des choses qui sont arrivées à un certain point. Ô cité mûre par ta ruine, *Chateaub. Gén. 7° partie.* || Vin mûr, vin qui n'a plus de verdeur et qui est bon à boire. Cet abbé est mûr, il est près de crever, de mourir, ou il est temps de l'ouvrir. || Cet habit est mûr, est bon mûr, il est vieux, usé, facile à déchirer. Voyez cet homme dont l'habit est un peu mûr, est un dîner en ville, *Ricard, Provinc. d'Paris, II, 1.* || Cette affaire est mûre, il est temps de s'en occuper, de la terminer. Ce projet n'est pas mûr encore, et je vous en rendrai compte dans quelques mois, si, comme je l'espère, il vient à bien, *N. ALEM. Lett. d'Voltaire, 8 dec. 1770.* || 4° Âge mûr, âge qui suit la jeunesse. L'âge viril plus mûr inspire un air plus sage, *Sou. Art p. III.* Vers un âge plus mûr moi-même parvenu, *Sac. Phaire, I, 1.* || Homme mûr, esprit mûr, homme d'âge, sage, posé, réfléchi. La raison n'est pas mûre en si verte saison, *Antig. IV, 9.* La troisième partie (des dialogues de Platon) est de ceux qui sont propres aux personnes déjà mûres, *Platon.* La lecture de ses ouvrages [de Hobbes] demande un homme mûr et circospect; personne ne marche plus fermement et n'est plus conséquent, *Montaigne des anc. philas. Hobbesisme.* || Courage mûr, courage éprouvé. Votre courage mûr en sa verte saison, *Malh. II, 9.* || Mûre délibération, délibération qui tout a été examiné avec beaucoup d'attention. || Proverbes. Entre deux vertes une mûre, se dit de quelque chose de bon qu'on trouve entre plusieurs autres mauvaises. || Il faut attendre à cueillir la poire qu'elle soit mûre, il ne faut point précipiter une affaire. || La poire est mûre, la poire n'est pas mûre, l'affaire est arrivée, n'est pas arrivée au point où il convient de s'en occuper.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. De fol et de crance enferme et de ro, *Berte, XLII.* Car j'ai fame... si ferme cuer... Ne si loial, ne si meür, Que j'ai puist estre... m'asseor De li tenir par oule paine, *La Rose, 997.* ...Car... sommes seür De morir; mais du terme... n'aurait n'asseür; Plus tost meurent li jono... que li meür, *J. de Bruwe, Test. 19.* || XV<sup>e</sup> s. D'entre deux meures une verte Vous fault servir pour vos labours, *Ch. d'oul. Rondeau.* Aual dit-on... qui ne cueilt [cueille] des vertes, li ne mangera jâ des meures, *Le Joyeüel, dans L'Escoy de L'ENCY, Franc. I, II, p. 493.* Et si elle est sultre [bertine], qui avient sousent, pensez qu'il [le mari] a assez à souffrir, et si elle lui en baille de belles, de vertes et de meures, *Les 16 joyes de mariage, p. 100.* || XVI<sup>e</sup> s. Mais la mort le ravit en sa jeunesse meure; à maint homme qui vit, grand regret en demeure, *Maort, III, 318.* L'empereur toujours les entretoit, meslant entre deux vertes une meure, aujourd'hui doute, *Montaigne esperance, M. DU BELLAY, 361.* Devens avec le temps plus poiant et plus meur, *MONT. I, 33.* A 2 meure deliberation de conseil, *IN. III, 324.*

— ETYM. Wallon, *meureur*; namur, *meür*; Hainaut, *meur*, fem. *meurie*, *meurt*; Berry, *meür*, et aussi *meus*, fem. *meuse*, des poires *meuses*; génov. *meur*, fem. *meure*; bourg. *meur*, *meu*; picard, *meur*; prov. ç. *meur*; espagn. *meuro*; ital. *matur*; de lat. *maturus*. On lit dans Bèze: « *meur*; l'usage s'est introduit de prononcer *mur*. »

† MURAGE (mu-ra-j) s. m. 1° État de ce qui est mur; action de murer. || Terme d'ancienne juris-

prudence. Droit qu'on levait pour l'entretien d'une ville et des monuments publics.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Car lors chiet [tombe] le muraille [la muraille], s. masc. *Poésies mas. f. 312.*

— ETYM. *Murer*.

MURAILLE (mu-râ-ll', Il mouillées, et non mur-ya), s. f. || 1° Ensemble de murs épais et d'une certaine élévation. Saper une muraille. Escalader la muraille. Le comble s'est abattu sur les murailles, et les murailles sur le fondement, nous. La Vallière. Représentez-vous un homme né dans les richesses, mais qu'il a dissipées par ses profusions; il ne peut souffrir la pauvreté, ces murailles nues, cette table dégarnie, *IN. ID.* Se ranger contre la muraille, se dit, dans une ville, d'une personne qui se serre contre les murs des maisons pour éviter les voitures. || Fig. Toute mon attention est de me ranger promptement contre la muraille pour laisser passer quelques lettres de change à Hesulieu, qui aura soin de contenter les plus altérés, *Sév. 25 mai 1693.* || 2° Particulièrement, il se dit des murs qui entourent une ville, une forteresse, etc. Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger... tu verras attaqué dans les murailles, comme un oiseau ravissant qu'on trait chercher parmi les rochers, nous. *Mar.-Thér.* Cet époux, dans une ardeur de gloire qui transporte les jeunes courages, trouve bientôt une honorable mais triste mort sous les murailles d'une ville rebelle, *RACIN. Aiguill.* J'attends tout de nous seuls, et rien de nos murailles, *Voltr. Henri. X.* Des milliers d'hommes, la plupart sans armes, ont couvert les deux rives escarpées du Borysthène; ils se sont pressés en masse contre les hautes murailles et les portes de la ville (Smolensk), nous. *HIST. de Nop. IX, 14.* || Fig. Ils nous servaient comme de muraille tant de nuit que de jour, pendant le temps que nous avons demeuré au milieu d'eux, *SACI. Bible, Rois, I, XXV, 10.* || 3° Il se prend dans le style soutenu pour la ville même. Du gain de six batailles. Des glorieux assauts de plus de cent murailles, *CORN. Nicomède, III, 9.* Vous portâtes la mort jusque sur leurs murailles [des Juifs], *SAC. Bérén. I, 3.* || 4° Un mur, en particulier. Il fut écrasé par la chute d'une muraille. Ils [des gens opiniâtres] sont faits tout d'une pièce; et, s'il est question de passer par quelque ouverture difficile, au lieu qu'ils doivent baser la tête, il leur faudrait hauser la muraille, *BALZ. De la cour, 8<sup>e</sup> disc.* || Cette muraille pousse, elle tombe et menace ruine. || Familièrement. Enfermer quelqu'un entre quatre murailles, le mettre en prison. L'abbé de Prades doit être condamné en parlement comme en Sorbonne, et passer sa vie entre quatre murailles, *Voltr. Mèl. lit. Tomb. Sorbon.* || Entre quatre murailles, dans un logement dénué de tout. Épousez des femmes de chambre et vous aurez des rouleaux d'argent; prenez une honnête fille, et vous voilà niché entre quatre murailles, *MABILLON, Payson par. 1<sup>er</sup> part.* || Entre quatre murailles, se dit aussi de la clôture d'un couvent. Nous étions nous que ceux à qui Dieu a voulu faire voir en cette vie quelque petite partie de ce spectacle [les joies célestes], se soient portés à des résolutions extraordinaires, jusqu'à s'enfermer tout le reste de leur vie entre quatre murailles? *NICOLZ. Exerc. t. IV, p. 117.* dans rococo. || Il n'y a que les quatre murailles, se dit d'une maison, d'un appartement où il n'y a point de meubles. Il ne restait que les quatre murailles, *LESAGE, Guz. d'Alf. I, 3.* || Fig. Être comme une muraille devant l'ennemi, se dit d'une troupe en bataille que l'ennemi ne peut faire reculer. || Se casser la tête contre la muraille, se tuer de désespoir en se heurtant la tête contre un mur. Ce peintre Lauson... ne croyez-vous pas bien qu'il se cassera la tête contre la muraille? *Sév. 367.* Fig. Se casser la tête contre la muraille, se donner une peine inutile. || Couleur de muraille, se dit d'une couleur qui se confond avec celle des murailles. Tu prendras ce manteau fait pour bonne fortune. De couleur de muraille, *BOSSUET, Jour, II, 7.* || À moi la muraille cri des tyrognes qui perdent l'équilibre. || 5° Muraille se dit de très-longue murs que certains peuples ont fait pour empêcher des incursions. Les Vénitiens avaient cru mettre en sûreté ce territoire [le Péloponnèse] et défendre la Grèce par une muraille de huit milles de long, selon cet ancien usage que les Romains eux-mêmes avaient pratiqué au nord de l'Angleterre, *Voltr. Murur, 49.* || Muraille de la Chine, ou, absolument, grande muraille, muraille construite pour arrêter les incursions des Tartares. La grande muraille fut admirable et inutile; le courage et la discipline militaire eussent été des remparts plus assurés, *Voltr. Fragm. 2<sup>o</sup> Hist. art. II.* C'est

pour arrêter les irruptions que ces brigands faisaient à la Chine, que fut élevée, environ trois siècles avant l'ère chrétienne, cette immense muraille qui s'étend depuis le fleuve Jaune jusqu'à la mer du Kamchatka, *BOYAL, Hist. phil. v, 17.* || 6° Terme de manège. Les murs de manège, dits aussi les dehors. || Passager la tête à la muraille, mener son cheval de côté, la tête vis-à-vis et près de la muraille. || 7° Terme d'escrime. Tirer à la muraille, synonyme de tirer au mur. Après trois mois de leçons [d'armes], je tirais encore à la muraille, *I. J. nous. Conf. v.* || 8° Terme de marine. Enveloppe intérieure du navire. || 9° Se dit quelquefois du sol d'une mine. || 10° Terme de vétérinaire. L'épaisse couche cornée qui enveloppe le pied du cheval. || Proverbes. Les murailles ont des oreilles, *VOY. UR.* || La muraille blanche est le papier des fous; locution qui vient du penchant qu'ont certaines gens à écrire sur les murailles.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Dunt li murail erent [étaient] versé, *Senost, dans ASTROGAN, Lesique.* || XII<sup>e</sup> s. Trestourner les ennemis des maisons de la cité et des temples et des murailz de Rome, *SACROV. f. 409, verso.* || XVI<sup>e</sup> s. Panurge consideroit les murailles de la ville de Paris, *SAC. U, 14.* Ce mot se soit comme une muraille d'alrain, *COYONV. f. 409, verso.*

— ETYM. Dérivé de *mur*; provenç. *murailh*, s. m. et *murailha*, s. f.; esp. *muralla*; ital. *muraglia*.

† MURAILLEMENT (mû-râ-llé-man, Il mouillées), s. m. Maçonnerie en briques dont on revêt les puits d'une mine. || Travail qui a pour but de fortifier les ouvrages par la construction de murs. Nous avons voulu savoir quel avait été l'avancement maximum d'un chantier avec muraillement dans le tunnel de Blaisy, *BOYAT. Constitutionnel, 4 sept. 1868.* || Terme de métallurgie. Double muraillement, murs extérieurs d'un haut fourneau.

— ETYM. *Murer*.

† MURAILLER (mu-râ-llé, Il mouillées), v. a. || 1° Recouvrir d'une muraille. Ces murs [de l'Escorial] sont fort épais; on y fait des creux et on met un corps dans chacun, qu'on muraille par-dessus, en sorte qu'il n'en paraît rien, *BOYAT, 211, 24.* || 2° Soutenir par un mur. Murailer un puits de mine, un souterrain, un remblai. Tranchées murillées. Les roches marnieuses et défilées durent être murillées, *BOYAT, Constit. 4 sept. 1868.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La fosse sera pavé, orné, enrichi et murillé des dites pierres et cailloux estranges, *PAUSSET, 73.*

— ETYM. *Muraille*.

MURAL, ALE (mu-ral, ra-l), adj. || 1° De mur, qui a rapport aux murs. On a donné le nom de sel mural auatron qui se forme contre les vieux murs; il est ordinairement mêlé d'une grande quantité de substance calcaire, *BOY. Min. t. III, p. 321, note a.* || Cartes murales, cartes qui s'appliquent aux murs. || Peintures murales, peintures qu'on applique sur les murs. || Plantes murales, plantes qui croissent sur les murs. || Terme de zoologie. Insectes muraux, insectes qui déposent leurs œufs dans les murs. || Oiseaux muraux, oiseaux qui grimpent sur les rochers. || 2° Terme d'astronomie. Cercle mural, ou, substantivement, un mural, instrument astronomique qui est fixé à un mur. L'astronome observe à son mural, au solstice d'été, la plus grande hauteur du soleil, *BOYAT, Hist. astr. mod. t. II, p. 399.* dans rococo. || Quart de cercle mural, ou, substantivement, un mural, quart de cercle fixé sur un mur, et qui remplace souvent le cercle mural. Cet instrument a remplacé le gnomon des anciens. || Au pluriel, des cercles muraux, des muraux. || 3° Terme d'antiquité. Couronne murale, chez les Romains, couronne d'or crénelée qu'ils donnaient à ceux qui étaient montés les premiers sur les murs d'une place assiégée, et qui en avaient chassé l'ennemi. || Machines murales, celles qui servaient à défendre ou à renverser les murs.

— ETYM. Lat. *muralis*, de *murus*, mur.

† MÛRAL, ALE (mû-ral, ra-l), adj. Terme de médecine. Calculs mûraux, calculs vésicaux, dont la surface est hérissée de tubercules qui leur donnent quelque ressemblance avec une mûre.

MÛRE (mu-r') Ménage dit que, de son temps, on prononçait meure en Anjou; cette prononciation est encore conservée dans plusieurs provinces; elle est d'ailleurs archaïque; mais il faut s'en garder, car elle n'est plus du bon usage, *v. f. 11<sup>e</sup>.* Le fruit du mûrier. || Autant en dit le renard des mûres, se dit à celui qui méprise une chose parce qu'il ne peut l'avoir; par allusion à un récit où le renard désdaigne des mûres qu'il ne peut atteindre; dans la



















**MYRIARE** (mi-ri-a-ri), *s. m.* Etendue de dix mille acres ou d'un kilomètre carré.  
 — **ETYM.** Myria..., et are.  
 † **MYRIOLA** (mi-ri-la), *s. m.* La myrica galé, dit myrica galé, genre royal et myrica bâtard. Le myrica césifère, appelé cirier de la Louisiane, est un arbrisseau à cirier, dont le petit fruit globuleux est couvert d'une matière blanche, comme on le voit, laquelle a beaucoup d'analogie avec la cire.  
 — **ETYM.** Myria..., et galé, de μύρον, parfum qui est dans la cire.  
 † **MYRICACÉES** (mi-ri-ka-sé) ou **MYRICIÈNES** (mi-ri-ki-è-nè), *s. f.* Famille de plantes voisines des euphorbiacées et des labiées, le myrica galé en est le type.  
 † **MYRICINE** (mi-ri-si-ne), *s. f.* Espèce de cire qui tire son nom du myrica césifère.  
 † **MYRIO...** préfixe qui signifie dix mille et qui vient du grec μύριον (voy. MYRIA).  
 † **MYRIOHILON** (mi-ri-o-hi-lon), *s. m.* Titre d'un ouvrage de Photius, composé des extraits de ses ouvrages anciens.  
 — **ETYM.** Myrio..., et βίβλος, livre.  
 † **MYRIOGONE** (mi-ri-o-go-n), *s. m.* Polygone de dix mille côtés. Si je pensais à un myriogone ou à quelque autre figure de beaucoup de côtés, *DESC. Méth. VI, 3.*  
 — **ETYM.** Myrio..., et γώνος, coin, angle.  
 † **MYRIONYME** (mi-ri-o-ni-m'), *adj.* Qui a dix mille noms. Divinités myrionymes, divinités qui étaient adorées sous quantité de noms différents.  
 — **ETYM.** Myrio..., et ὄνομα, nom.  
 † **MYRIOPHTHALME** (mi-ri-o-phthal-m), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a une multitude d'yeux.  
 † L'astère myriophthalme, ainsi dite parce qu'elle a un très-grand nombre de cellules comparées à des yeux.  
 — **ETYM.** Myrio..., et ὀφθαλμός, œil.  
 † **MYRIOPHYLLE** (mi-ri-o-phi-l'), *s. m.* Genre de la famille des onagrées, renfermant huit espèces à qualitatives; ces plantes remplissent souvent les marais.  
 — **ETYM.** Myrio..., et φύλλον, feuille.  
 † **MYRIOPODE** (mi-ri-o-po-d'), *s. m.* Terme de zoologie. Nom d'une classe d'annelés articulés, séparée des insectes, dont elle se distingue par un corps allongé privé d'ailes, formé d'une grande quantité d'anneaux dont le nombre augmente pendant un certain temps avec l'âge, et dont chacun porte une paire de pattes (scolopendres) ou deux (tules). *|| Adj.* Qui porte un grand nombre de pattes.  
 — **ETYM.** Μύριοπους, de μύριον, dix mille, et πούς, pied.  
 † **MYRISTICACÉES** (mi-ri-si-ka-sé) ou **MYRISTICÉES** (mi-ri-si-sé), *s. f. pl.* Nom d'une famille de plantes séparée des laurées et comprenant le genre muscadier (*myristica*).  
 — **ETYM.** Μυριστικός, propre à parfumer, de μύρον, parfum.  
 † **MYRISTICATION** (mi-ri-si-ka-sion), *s. f.* Terme d'anatomie pathologique. Aspect de noir muscade que prend la coupe du foie, quand les conduits hépatiques sont remplis de bile jaune, avec congestion rouge des capillaires.  
 — **ETYM.** Myristica, muscadier.  
 † **MYRISTICINE** (mi-ri-si-si-n), *s. f.* Terme de chimie. Stéaroptène de l'huile d'anisette et de l'essence de macis. On l'appelle aussi camphre des fleurs de muscade.  
 — **ETYM.** Myristica, muscadier.  
 † **MYRISTINE** (mi-ri-si-n), *s. f.* Terme de chimie. Graisse restant après le traitement du beurre de muscade par l'alcool.  
 — **ETYM.** Myristica, muscadier.  
 † **MYRISTIQUE** (mi-ri-si-ki), *adj.* Terme de chimie. Acide myristique ou séricique (à cause de l'aspect soyeux de ses cristaux), acide obtenu en traitant la myristine par la potasse.  
 † **MYRMECIE** (mir-mé-si), *s. f.* Terme de médecine. Espèce de verrue qui se développe principalement à la paume des mains et à la plante des pieds.  
 — **ETYM.** Μυρμηκία, de μύρμηκ, fourmi.  
 † **MYRMECOPHAGE** (mir-mé-ko-la-ji'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de fourmis.  
 — **ETYM.** Μύρμηκ, fourmi, et φάειν, manger.  
 † **MYRMÉLÉON** (mir-mé-lé-on), *s. m.* Genre d'insectes névroptères auquel appartient le fourmi-lion.  
 — **ETYM.** Μύρμηκ, fourmi, et λέων, lion.  
 † **MYRMIDON** (mir-mi-don), *s. m.* || 1° Nom d'un ancien peuple de la Thessalie (avec une majuscule). Les Myrmidons marchant sous la conduite de l'Atrée. || 2° Fig. et par raillerie, un jeune homme de petite taille (avec une minuscule). Voilà un plai-

sant myrmidon. || Par extension, individu de peu de force, de crédit. C'est bien à vous, petit ver de terre, petit myrmidon que vous êtes... *mot. le Festin, I, 3.* Hé quoi ce myrmidon passe pour un grand homme. Je ne peux revenir de mon étonnement, *BOUSSAULT, Ésope, dans RICHELIEU.* Myrmidons, Enfin nous commandons; Jupiter livre le monde aux myrmidons, *STRANO, Myrmidons.* || Guerre des myrmidons, conspiration, en 1737, qui avait pour but de remettre N. de Chauvelin en place, et d'évincer le cardinal de Fleury. || Le sens de petitesse qu'on attache à ce mot ou français vient de ce que les Myrmidons avaient été changés de fourmis en hommes à la prière d'Atrée. || 3° Nom ironique fait, en Angleterre, pour les serpents, les huissiers et autres gens de ce genre.  
 — **REM.** L'Académie écrit myrmidons et note l'orthographe myrmidons, qui est la seule correcte.  
 — **ETYM.** Μυρμιδώνες, peuple du midi de la Thessalie, dont Achille était le roi.  
 † **MYROBOLAN** (mi-ro-bo-lan), *s. m.* || 1° Nom de plusieurs fruits des Indes, venant des deux Indes, et ayant la forme d'une prune; ils n'entrent plus que dans quelques préparations officinales anciennes. || Myrobolans citrins, les drupes du *terminalia citrina*, Roxburgh. || Myrobolans chebules, fournis par le *terminalia chebula*, Roxburgh. || Myrobolans indiens ou indiques, chebules cueillis avant maturité. || Myrobolans bellériques ou bellirics, les fruits du *terminalia bellerica*, Roxburgh. || Myrobolans emblics originaires de l'Inde, les drupes du *phyllanthus emblica*, L. || Le myrobolan d'Amérique est le fruit du *chrysoalanus icaco*, L. || Le myrobolan monbin ou monbia est produit par le *spondias lutea*, ou *myrobolanus*, L. || Les myrobolans d'Égypte sont les drupes du *balanites aegyptiaca*, Delle. || On a dit mirabolans. Mirabolans ambliques et citrons confits, le cent pesant estimé 150 livres, *Del. du roi, nov. 1610, Tarif.* || 2° Le langage populaire en a fait un adjectif signifiant merveilleux, émerveillant. Voilà qui est myrobolan. || On en fait même un féminin myrobolante. Une toilette myrobolante.  
 — **REM.** La forme régulière est myrobolan; et le langage scientifique devrait ne se servir que de cette forme.  
 — **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** La rhubarbe, les myrobolans, *PARRÉ, XVIII, 66.* Mirabolans citrins, *id. XI, 21.*  
 — **ETYM.** Μυροβάλανος, de μύρον, parfum, et βάλλανος, gland. Hauteroche a fait de myrobolan le nom d'un médecin qui guérissait tout par des pilules, et, comme cela semblait miraculeux, on a pris en ce sens le terme myrobolan, *LECOQ, 1700.*  
 † **MYRONATE** (mi-ro-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Genre de sels formés par l'acide myronique avec les bases.  
 † **MYRONIQUE** (mi-ro-ni-ki'), *adj.* Terme de chimie. Acide myronique, acide du myronate de potasse, sel cristallisable qui est un des principes de la moutarde.  
 — **ETYM.** Μύρον, baume, parfum.  
 † **MYROSINE** (mi-ro-si-n), *s. f.* Terme de chimie. Matière albuminoïde, analogue à l'émulsine des amandes amères, et qui produit l'essence de moutarde noire.  
 † **MYROSPERME** (mi-ro-spèr-m), *s. m.* Genre de la famille des légumineuses papilionacées, tribu des sophorées, dont le type est le *myrospermum peruvianum*, arbre qui produit le baume du Pérou.  
 — **ETYM.** Μύρον, baume, et σπέρμα, graine.  
 † **MYROSPERMINE** (mi-ro-spèr-mi-n), *s. f.* Terme de chimie. Essence soluble dans l'alcool, retirée de l'essence du baume de Pérou.  
 † **MYROTE** (mi-ro-té), *s. m.* Terme de pharmacie. Médicament qui a une hale volatile pour excipient.  
 — **ETYM.** Μύρον, parfum.  
 † **MYROXYLE** (mi-ro-ksi-l'), *s. m.* Genre de légumineuses renfermant, entre autres espèces, les arbres qui fournissent les baumes du Pérou et de Tolu. Autre nom du myrosperme.  
 — **ETYM.** Μύρον, parfum, et ξύλον, bois.  
 † **MYROXYLINE** (mi-ro-ksi-li-n), *s. f.* Terme de chimie. Essence insoluble dans l'alcool, existant dans l'essence du baume du Pérou.  
 † **MYROXYLIQUE** (mi-ro-ksi-li-ki'), *adj.* Terme de chimie. Acide myroxylé, corps obtenu par l'action d'une solution de potasse sur la cinnamène.  
 † **MYRRHÉ** (mi-ré), *s. f.* Gomme résine du *bal-samodendron myrrha*, Nees, plante urticacée, voisine des amyris katal et katal de Forskal; elle est apportée de l'Arabie heureuse et de l'Abyssinie. Ils [les magés] lui offrent [à l'enfant Jésus] pour

présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe, *Évang. St Math, II, 11.* On [les magés] lui donne [à l'enfant Jésus] de l'or comme à un roi; l'encens honore sa divinité; et la myrrhe, son humanité et sa sépulture, parce qu'était le parfum dont on embaumait les morts, *ibid.* *Éléas. sur myst. XVII, 9.* || Fig. Jusqu'à ce que les ombres se dissipent, et que le jour de la bienheureuse éternité paraîsse, j'irai dans la solitude, sur la montagne de la myrrhe et sur la colline de l'encens, pour contempler les vérités éternelles, *ibid. Refl. sur l'état des péch.* Elle fit de tous ces maux, comme l'épouse des Cantiques, un falceau de myrrhe qu'elle reçut des maux de son bien-aimé et qu'elle mit dans son sein comme une marque précieuse de son amour, *VIEUX. Dauphine.*  
 — **HIST. XI<sup>e</sup> s.** Mirre et timoine [ils] firent alu-mier, *Ch. de Nol. CCIX.* || XII<sup>e</sup> s. Yum [lumée] des espèces de myrre et d'encens et de toute sorte [pour] [pousser] de pigment, *Job, p. 447.* || XIII<sup>e</sup> s. La bonne myrrhe playe puante, proverbe par corruption de : debonnaire mire [médécin] fait playe puante, *ibid. Præcl. p. 200.*  
 — **ETYM.** Provenç. esp. et ital mirra; du lat myrrha; grec, μύρρα; comparez μύρον, et voy. MYRICA.  
 † **MYRRHÉ, ÉE** (mi-ré, rée), *adj.* Terme d'antiquité romaine. Vin myrrhé, vin parfumé avec de la myrrhe. || Se dit aussi d'un vin que l'on faisait boire aux suppliciés chez les Juifs.  
 † **MYRRHIS** (mi-ris), *s. m.* Plante ombellifère et médicinale, dite aussi cerufeil musqué et ciculaire odorante, *scandix odorata*, L.  
 — **ETYM.** Μύρρη, de μύρρα, myrrhe.  
 † **MYRRHITE** (mi-ri-té), *s. m.* Terme de minéralogie. Agate jaune.  
 — **ETYM.** Myrrhe, à cause de la couleur.  
 † **MYRRHOÏNE** (mi-ri-oi-ne), *s. f.* Terme de chimie. Gomme-résine qu'on trouve quelquefois dans la myrrhe.  
 — **ETYM.** Myrrhe, et ἴσος, forme.  
 † **MYRRHOÏDINE** (mi-ri-oi-di-ne), *s. f.* Terme de chimie. Principe dont on trouve 10 pour 100 dans la myrrhoïde.  
 † **MYRSINÉES** (mir-si-né), *s. pl.* Nom d'une famille de plantes dicotylédones, voisine des sapotées.  
 — **ETYM.** Μυρσίνα, myrte.  
 † **MYRTACÉES** (mir-ta-sé), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédones, dont le myrte est le type.  
 † **MYRTE** (mir-té), *s. m.* || 1° Arbrisseau toujours vert, dont les feuilles sont menues, et qui porte de petites fleurs blanches d'une odeur agréable. Virgile ne place pas Phédre aux enfers, mais dans ces bocages de myrtes où vont errant ces amantes qui même dans la mort n'ont pas perdu leurs soucis, *CHATEAUB. Génie, II, III, 3.* || 2° Fig. et poétiquement, l'amour, à cause que le myrte, chez les anciens, était consacré à Vénus. Votre époux à son myrte ajoute ce laurier, *com. M'éd. IV, 2.* Va du myrte amoureux ceindre sa tête altière, *ibid. II, 1.* || Myrte des marais, ou myrte bâtard, ou myrte du Brabant, *voy. OISEL.* || Myrte épineux, ou myrte sauvage, le fragon péquant. || Myrte just, variété de myrte commun. || Myrte piment, espèce du genre myrte qui produit le piment de la Jamaïque. || Myrte d'Australie, supposé ou jamaïque australie, arbre qui porte des fruits semblables à notre cerise.  
 — **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** En pain chaud, le mortier ou myrte vient galement sans nulle culture... de deux principales sortes de maris y a il, distingués par ces mots, noir et blanc, l'un ayant le feuillage d'un cerisier brun, et l'autre de vert gay... l'un produit un fleur blanche, l'autre jaune, ou de sens, *ibid.* Le fruit du mortier appelé myrte sont des baies enfermées la graine, *ibid. 100.*  
 — **ETYM.** Génov. myrtis; prov. miri; espagn. et ital. mirto; du lat. myrtus; grec, μυρτε, dont le radical est μύρον, parfum.  
 † **MYRTIFÈRE** (mir-ti-fè-ré), *adj.* Terme de zoologie. Se dit d'une annélide (l'éphrosine myrtifère) à cause de la forme de ses branchies.  
 — **ETYM.** Myrte, et le lat. ferre, porter.  
 † **MYRTIFOLIE, ÉE** (mir-ti-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui est à feuilles de myrte.  
 — **ETYM.** Myrte, et le lat. folium, feuille.  
 † **MYRTIFORME** (mir-ti-for-mé), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a la forme d'une feuille de myrte. Caroncules myrtiformes.  
 — **ETYM.** Myrte, et forme.  
 † **MYRTIL** (mir-ti), *s. m.* ou **MYRTILLE** (mir-



... aux choses que les traiter mystérieusement, avec respect et pudeur, *Channon*, *Sagesse*, t. 1, 10.

— ETYM. *Mystérieux*, et le suffixe *ment*.

**MYSTÉRIEUX**, HUSE (mi-sté-ri-é, é-d-é), *adj.*  
 1° Relatif aux mystères religieux. Et vous, ma sœur... allez à l'autel... le sacré pontife vous attend avec une volée mystérieuse que vous demandez, *le Val-de-Vie*. Au milieu d'un songe mystérieux, c'est la révélation de la belle comparaison de l'aveugle aux visités de la religion et de l'autre vie, *le d'âne de Coeur*. L'Église a tellement disposé l'anneau... qu'il y trouvera... un mystérieux abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament, *Id. Mor.-Thér.* Un à l'autre vous u que, dans la serrice, les prêtres eussent des habits mystérieux, symbole de la pureté et des autres dispositions que demande le culte divin, *Id. For. III, § 90.* 2° Qui contient quelque mystère, quelque chose de caché. Voilà ce grand secret et si mystérieux que n'en pouvait tirer votre amour curieux, *Channon*. *Poly.* III, 2. D'une commune avec l'homme drit son empire à l'heureux interprète inspiré par les dieux, Qui nous dévoilerait ce sens mystérieux, *vol. I. Éclipsé*, t. 1. 3° Qui a le caractère du mystère. Leur doigt mystérieux se posait sur leur bouche, *ducis*, *Nové*, II, 2. Maison mystérieuse et propre aux tragédies, *v. Hugo, Ruy Blas*, IV, 2. Terme de beaux-arts. Qui porte à la méditation; qui touche et émeut secrètement. 4° En parlant des personnes, qui font mystère, sans qu'il leur ait besoin. Ayant assez montré qu'il est capable d'être mystérieux, *PASC.* *Pens.* XII, 2, éd. NAVET. Il est fin, cauteleux, doucereux, mystérieux, *LA BRYE*. Qui qu'elle eût une discrétion parfaite, elle ne fut jamais mystérieuse, *GENLIS, Mme de Maintenon*, t. II, p. 24, dans *BOURNAIS*. 5° S. m. Ce qu'il y a de mystérieux dans une chose. Toute institution religieuse fonde les conditions essentielles à l'harmonie: le beau et le mystérieux, *CHATELAIN, Génie*, III, 1, 1.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Mots mystérieux, *RABUL*, p. 42, dans *LIGNERE*.

— ETYM. *Mystère*. On a dit *misterial*; C'est la septième semaine [la semaine sainte], *J. DE MEYNO*, *Fr.* 97.

† MYSTICISME (mi-sti-si-sm), s. m. Néologisme. Conscience religieuse ou philosophique, qui admet des communications secrètes entre l'homme et la divinité. Le mysticisme, dans sa signification la plus générale, est cette prétention de connaître Dieu sans intermédiaire, et en quelque sorte face à face, *Channon*, dans le *Dict. de Coeur*. 2° Doctrine qui prête un sens caché aux livres saints, aux choses de ce monde. Le mysticisme littéraire.

— ETYM. *Mystique*.

**MYSTICITÉ** (mi-sti-si-té), s. f. Qualité de ce qui est mystique. Il [Poiret] fit connoissance étroite à Hambourg avec la fameuse Antonette Bourignon, qui le traîna dans ses sentiments de mysticité, *Channon*. *Opin. des anc. phil. (théosophes)*. Des œuvres des Allemands brûlant d'une haine patriotique [en 1712, contre les Français], exaltée jusqu'au fanatisme par la mysticité, *ÉCLAIR, Hist. de Nép.* XII, 7. On dit de certains dévots raffiné et spirituels, qui sont dans la haute mysticité.

— ETYM. *Mystique*.

**MYSTIFICATEUR** (mi-sti-fi-ka-teur), s. m. Celui qui mystifie. Les mystificateurs sont rarement méchants. Mystificateur du public. Mystificateur littéraire. Quel on mystifie encore à Paris? Je croyais que M. l'abbé Terrai était le seul mystificateur actuel, *GALIANI, Correspond.* t. 1, p. 26. J'ai vu mystifier un de ces mystificateurs qui metait dans le mot la plus grande emphase, et je m'en suis amusé, *mezza, Tabl. de Paris*, CLXIV.

— ETYM. *Mystifier*.

**MYSTIFICATION** (mi-sti-fi-ka-sion), s. f. Action de mystifier. Ces mauvais mystificateurs... ont mis une espèce de gloire à publier des contes et des fables sur l'imbecilité native du genre humain [Poinset]; et ne tombent-ils pas eux-mêmes, en se lançant de pareils faits, en se narrant avec orgueil, dans une sorte de mystification assez plaisante, puisqu'ils ont cru que ces sottises devaient leur faire beaucoup de honneur? *Channon*. *Tabl. de Paris*, CLXV. Ce jeu, je crois, s'appelle... Attendez donc... eh! lui, mystification, *COLLIN D'ARLEVILLE, Mémoire pour madame*, t. 1, 2.

— ETYM. *Mystifier*.

**MYSTIFIÉ** (mi-sti-fi-é), *part. passé* de mystifier. Mystifié par de mauvais plaisants.

**MYSTIFIER** (mi-sti-fi-é), *v. m.* Je mystifie, nous mystifions, vous mystifiez; que je mystifie, que nous

mystifions, que vous mystifiez, e. a. Abuser de la crédulité de quelqu'un, pour s'amuser à ses dépens (mot inventé à l'occasion de Poinset, auteur et homme d'esprit, mais d'une singulière crédulité), et, en général, se jouer de lui. Cette comédie [faire croire à Poinset que le roi de Prusse voulait lui confier l'éducation du prince de Prusse] dura plusieurs mois et eut plusieurs actes, sans que Poinset doutât un instant de la réalité de tous ces faits; ses amis appelaient cela mystifier un homme, et lui donnèrent le surnom de mystifié, terme qui n'est pas français, qui n'a point de sens, et qui, inventé et employé par certaines gens, ne mériterait pas d'être remarqué, si M. Déon ne l'avait employé en dernier lieu dans sa fameuse et étrange apologie, *Channon*, *Corresp.* 18 sept. 1761. C'est le Poinset de la cour, on le mystifie comme l'on veut, *NACHSBOURG, Mém. secrets*, t. XXIV, p. 181. Les gagaquets remettent une seconde, une troisième, une quatrième fois; ils valent leur première bonne fortune à des amis qui s'empressent de faire connaissance avec cet habile calculateur, qui les mystifie d'autant mieux, qu'il leur montre des tableaux hérissés de chiffres et de calculs, *Étrennes françaises*, 1766, p. 219. Oh! bien, dans ce jeu-là je suis vous défler; Et c'est moi qui prétends vous bien mystifier, *COLLIN D'ARLEVILLE, Malice pour malice*, t. 43. Comme ma chèbre tante s'entend à mystifier les gens! *PICARD, Vieille tante*, v. 10.

— REM. *Mystifier* et ses dérivés ne sont dans le Dictionnaire de l'Académie que depuis l'édition de 1835.

— ETYM. On trouve dans le XVI<sup>e</sup> siècle *mistigeurs*, *mystigorer*, qui a un sens à peu près analogue, et dont la composition est du reste inconnue. Il est probable qu'on s'est souvenu de ces mots quand on a créé pour Poinset *mystifier*. Il ne faut pas songer au latin *mestificare*, attrister; en effet un mot fait au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle aurait conservé la forme latine et serait *mestifier*.

**MYSTIQUE** (mi-sti-k), *adj.* 1° Qui a un caractère de spiritualité allégorique, en parlant des choses de la religion. L'Église est le corps mystique de Jésus-Christ. Le secret de l'Esprit de Dieu caché dans l'Écriture; car il y a deux sens parfaits, le littéral et le mystique, *PASC.* *lett.* d'Elle de Roanox, 2. De peur qu'il [M. Périer] donne bien plus de soin et de peine au bâtiment d'une maison qu'il n'est pas obligé de faire, qu'à celui de cette tour mystique dont tu sais que saint Augustin parle dans une de ses lettres, *Id.* *lett.* d'Elle de Périer, a nov. 1618. Le saint travail de l'Église pour enfanter de nouveau en Notre-Seigneur ceux qu'elle a perdus dans le schisme du dernier siècle, est l'effort commun de tout le corps mystique de Jésus-Christ, *BOSSU, 1<sup>re</sup> instr. sur les prom. de l'Église*, t. 1. Et Jésus-Christ même se voyait contrain [dans des persécutions], au grand malheur des hommes ingrats, de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres que ces voiles et ces ténèbres mystiques dont il se couvre volontairement dans l'eucharistie, *Id.* *Reine d'Angles*. Il [Tertullien] dit dans le livre du Bapême que, nous autres chrétiens, nous sommes des poissons mystiques, qui ne pouvons naitre que dans l'eau, ni conserver notre vie qu'en y demeurant, *Id.* *Sermons, Recueils*, 2. Les fidèles, qui sont les membres du corps mystique de Jésus-Christ, *BOSSU, 3<sup>e</sup> dim. après l'Épiph.* *Dominic*, t. 1, p. 61.

Substantivement. Le mystique, ce qu'il y a de raffiné dans la spiritualité. Corbinelli est tout pètré dans le mystique, il y a plus d'un an; je suis dans cette confidence; tous les dehors de la place sont tellement pris, qu'il ne peut souffrir d'autres lectures, *BOSSU*, 11 sept. 1699. 2° Qui a un caractère comme mystique. La coutume fait toute l'équité, par cette seule raison qu'elle est reçue, c'est le fondement mystique de son autorité, *PASC.* *Pens.* III, 2, éd. NAVET. 3° Qui raisonne sur les matières de dévotion et sur la spiritualité. Auteur mystique. Livre mystique. Je vous dirai que Corbinelli est plus mystique que jamais; il est au delà de sainte Thérèse, *BOSSU*, 612.

4° S. m. et f. Un mystique, une mystique, celui, celle qui est livré au mysticisme. Bien informés que ces dangereuses manières de prier [les états d'oralson], introduites par quelques mystiques de nos jours, se répandaient insensiblement, même dans votre diocèse, *BOSSU, Ordonn.* sur les états d'oralson. Quand on vient avec nos mystiques à faire un dogme d'un tel indifférence du salut, jusqu'à ne le plus se fier ni de s'ender, *Id.* *États d'oralson*, II, 7. C'est ainsi qu'on se fait un tel indolent mystique, Au milieu des péchés tranquille fanatique, Du plus parfait amour passe avoir l'heureux don. Et croit posséder Dieu, dans les bras du démon, *Id.* *États*. L'histoire ne nous a rien raconté de nos mystiques, que nous ne retrouvions dans *Jamblique, Opin. des anc. phil. (théosophes)*, t. 5. S. f. Étude de la spiritualité. Attaché aux saints pères et aux principes de la théologie, tant la mystique est une branche, *BOSSU, Rem. Rép.* d la relat. sur le quidisme, VII, 1. La nouvelle mystique, les doctrines des nouveaux mystiques, *Id.* *Instr. sur les états d'oralson*, III, 90.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La théologie, même la mystique, nous e seigne que, pour bien préparer notre ame à Dieu et à l'impression du Saint-Esprit, il faut la vider, nettoyer... *Channon, Sagesse*, II, 2.

— ETYM. Lat. *mysticus*, de μύστος, qui vient de μύθος, initié (voy. MYSTE, MYSTÈRE).

**MYSTIQUEMENT** (mi-sti-ke-man), *adv.* Selon le sens mystique, interpréter l'Écriture mystiquement. Encore que Jésus-Christ ait séparé son corps et son sang ou réellement sur la croix, ou mystiquement sur les autels, *BOSSU, Comm. sous les deux esp.* II, 2.

— ETYM. *Mystique*, et le suffixe *ment*.

**MYSTRE** (mi-str), s. m. Terme d'antiquité. Une des mesures dont les Grecs se servaient pour les liqueurs; c'était le quart d'un cyathe.

— ETYM. Μύστρον.

† **MYTACISME** (mi-la-si-sm), s. m. Vice du discours qui résulte de la répétition de la lettre m dans plusieurs mots de la même phrase.

— ETYM. Grec, μύ, m.

**MYTHE** (mi-t), s. m. 1° Trait, particularité de la Fable, de l'histoire héroïque ou des temps fabuleux. 2° Particulièrement, récit relatif à des temps ou à des faits que l'histoire n'éclaircit pas, et contenant soit un fait réel transformé en notion religieuse, soit l'invention d'un fait à l'aide d'une idée. Le mythe est un trait fabuleux qui concerne les divinités ou des personnages qui ne sont que des divinités défigurées; si les divinités n'y sont pour rien, ce n'est plus mythe, c'est légende; Roland à Roncevaux, Romulus et Numa, sont des légendes; l'histoire d'Hercule est une suite de mythes. Il n'est pas nécessaire que le mythe soit un récit d'apparence historique, bien que c'en soit la forme la plus ordinaire. 3° Fig. et familièrement. Ce qui n'a pas d'existence réelle. On dit qu'en politique la justice et la bonne foi sont des mythes.

— ETYM. Μῦθος, récit, légende.

† **MYTHIQUE** (mi-ti-k), *adj.* Néologisme. Qui appartient à un mythe; qui est fondé sur un mythe. Explication mythique. Ces héros mythiques, ces Hercules dont le bras sépare les montagnes, *CHATELAIN, Histoire romaine*, t. 1, p. 6.

† **MYTHISME** (mi-ti-sm), s. m. Néologisme. Abus des explications mythiques.

† **MYTHOGRAPHE** (mi-to-gra-f), s. m. Auteur qui a écrit sur les mythes.

† **MYTHOGRAPHIE** (mi-to-gra-fe), s. f. Traité sur les mythes.

**MYTHOLOGIE** (mi-to-lo-je), s. f. 1° Histoire des personnages divins du polythéisme. La mythologie des Grecs est un chaos d'idées et non pas un système, *BOSSU, Opin. des anc. phil. (Grecs)*. 2° Connaissance, explication des mythes et des récits du paganisme. 3° Récit fabuleux concernant des temps et des idées du polythéisme. Cette intéressante mythologie [le chant du cygne dont les fictions, trop blâmées par les esprits forts, répandaient au gré des âmes sensibles tant de grâce, de vie et de charme dans la nature, *BOSSU, Dix.* XVI, p. 106.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Je suis journellement si paillard, requies et importuné pour la continuation des mythologies pantagruales, *BOSSU, Au cardinal de Chastillon, en Vie du hero IF de Pantagruel*.

— ETYM. Μυθολογία, de μύθος, mythe, et λόγος, doctrine.

**MYTHOLOGIQUE** (mi-to-lo-je-k), *adj.* Qui appartient à la mythologie. Rois mythologiques, religions dans lesquelles les êtres divins ne sont pas immortels et ont des accidents et une histoire.

— ETYM. Μυθολογικός, de μύθος, mythologie.

† **MYTHOLOGIQUEMENT** (mi-to-lo-je-ke-man), *adv.* D'une manière mythologique.

† **MYTHOLOGISER** (mi-to-lo-je-zé), v. a. Prendre dans le sens mythologique.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. *Mythologiser, COCTAVET*.

† **MYTHOLOGISTE** (mi-to-lo-je-si), s. m. Synonyme de mythologue. Lycop et Tantale, versés en eux deux leurs enfants en ragots, étaient deux pères superstitieux, qui comblaient un petit-fils par piété; il est bon que les mythologistes aient imaginé que les dieux punirent ce crime, au lieu d'agrèer cette offrande, *vol. Loix de Minos, Nofus*.













**NAPHTHÈNE** (na-fté-né), s. f. Terme de chimie. Substance cristalline, blanche, soluble dans l'alcool, découverte dans les débris de Maugué et Lacroix.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

**NAPHTHOLÉINE** (na-pht-olé-ine), s. f. Terme de chimie. Qui a la forme d'un naphol.

is de pe, se disait de l'action d'un héros qui, pendant un banquet solennel, venait couper la nappe devant un des convives, pour lui reprocher un acte déloyal, ou la faire rougir de son oisiveté. 2° Nappe d'atout, linge blanc dont on couvre un atout. || Nappe de communion, linge fin et blanc qu'on met autour de la balustrade de l'autel devant les communicants.

3° Terme de vénerie. La peau des bêtes fauves qu'on étend quand on veut donner la curée aux chiens. Cette nappe de cerf est petite. || 4° Morceau de toile blanche que les bouchers attachent à la trique où ils suspendent les pièces de viande. || 5° Ce qui a la forme ou l'apparence d'une nappe. || Terme de chasse. Toute pièce de flet dont le tissu est uni, quelle qu'en soit la dimension. || Terme de pêche. Nappe de flet, se dit d'une certaine étendue de flet simple que l'on tend à plat. || 6° Nom donné à toute large table de plomb que l'on emploie sur des terrasses, larges chéneaux, etc. || 7° Terme d'hydraulique. Nappe d'eau, cascade dont l'eau tombe et s'étend en forme de nappe. Une fontaine qui faisait une nappe d'eau en tombant d'un rocher, xviii. *Tél. xv.* Ces floues s'épancher en nappes transparentes, *Deville, Hommes des ch. iv.* || Nappe d'eau, grande étendue d'eau tranquille, comme celle d'un étang, d'un lac, etc. Leur terrain est une grande nappe d'eau pendant les huit ou neuf mois de pluie, *Surr. Éue. t. xiii, p. 207.* Les vapeurs blanches du soir couvrent quelquefois les vallées des apparences d'une nappe d'eau, *Chateaub. Génie, t. iv, 4.* || Nappe d'eau, le niveau général des eaux d'un canton. || Nappe se dit aussi de la masse d'eau étendue sous des couches de terrain plus ou moins épaisses, et à laquelle on donne issue par les puits artésiens ou autres. C'est entre ce banc de gravier et ces couches de glaise ou de marne, que s'établit ce niveau de la nappe ordinaire des puits, nappe que les eaux pluviales ne peuvent atteindre qu'après avoir traversé la couche superficielle de terre végétale, et ensuite les bancs plus ou moins épais de sable ou de gravier que cette terre végétale recouvre, *oisian, Instit. Mém. acad. scienc. t. iii, p. 98.* || Nappes d'infiltration, nappes souterraines qui communiquent avec les cours d'eau. || 8° Nappe de feu, vaste surface enflammée, ainsi dite par comparaison à une nappe d'eau. L'aspect si étrange de ces trous noirs dans une nappe de feu, qu'on appelle les taches du soleil, *Vatr, Acad. des sc. Comptes rendus, t. ix, p. 81.* || 9° Terme rural. Nappe de Né, ou, simplement, nappe, se dit des lils sur pied, quand ils courent également la campagne. || 10° Terme de mathématique. Nom donné aux surfaces embrassées par les branches de certaines sections coniques. Les nappes d'une hyperbole. La surface qui correspond à la question est terminée par une nappe infinie qui est la surface particulière que nous venons de considérer, *Quana, Instit. Mém. scienc. 1819 et 1820. t. iv, p. 265.*

11° Nom, que dans la filature du coton par mécanique, se donne au coton sortant de la première corde. || Proverbe. Celui qui met la nappe est toujours le plus fâché, c'est à dire celui qui donne à manger est celui qui a le plus de frais et le plus de peines.

12° Les nappes sont ôtées; quand vint après manger... *Arct, xi.* Més alex, et metes la nappe; Si nos asserons au mangier, *Ren. 3230.*

13° Six grosses nappes pour cuisine, *Ménager, n. 4.* Au dîner sont assis en lui le pré joll, Qu'il n'ait de nappe prise, chacun dine sur lui, *Gust. 1480.* || 14° Mappe, de canot, mappo. || 15° On porte son dîner et son souper, tellement que l'hoste n'est point fâché, sinon qu'il met la nappe, *Desprez, Contes, xvi.* Celui qui met la nappe tombe toujours des devoirs, *Mont, t. 250.*

16° Bourg nappo; wallon, mappo; Berry, nappelour, déguisé, du lat. mappo, par un changement de l'm en n, comme de nappo de mappes.

17° NAPPERIE (na-pe-rie), s. f. Lieu où l'on serre le linge de table, soit dans une communauté, soit dans la maison d'un prince ou d'un riche particulier. || On dit également nappo pour linge.

18° NAPPY (na-pi-ty), s. m. Celui qui chasse avec des nappes.

19° NAPPY MOU (na-pi-mou), s. m. Espèce de mou.

20° NAQUET (na-ke-t), s. m. Proprement garçon de

jeu de paume, et, par suite, homme de peu d'importance (mot vieilli). Car se trouver avec des naquets, Quand chacun d'eux à vous honneur prête à rima, les bien ou mal leurs caprices, l'un convient à tout homme de tête, *Chast. 1. 1.*

21° NAR (na-r), s. m. Toujours employé par les poètes. Selon la saison de l'année. — B. Et de jadis Quelque na uot, *Vill. m. Barlet et M. 1. 1.* xvii. Les autres poètes latins ne mettaient pas de mots de ce genre. Virgile, *Éneid. 1. 1.*

22° NAR (na-r), s. m. Origine inconnue. B. nar, naquis, naquis, qui veut faire l'importance; ou, n. naquis, naquis, ralle. Il y avait un verbe narquis, qui signifiait attraper (naquis-mouche), et d'où venait narquis, ce narquis tendrait à l'attraper, narquis, narquis, ou à necken, taquer, raler.

23° NAQUETER (na-ke-té), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

24° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

25° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

26° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

27° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

28° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

29° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

30° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

31° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

32° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

33° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

34° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

35° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

36° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

37° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

38° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

39° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

40° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

41° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

42° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

43° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

44° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

45° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

46° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

47° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

48° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

49° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

50° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.

51° NAR (na-r), s. m. Avoir l'air de se battre à la porte de quelqu'un (terme de jeu de paume) ou de quelqu'un qui ne veut pas qu'on vienne à la voir.









fait de trois brins ou cordons entrelacés et sert à couvrir les planchers ou à revêtir les murailles des chambres. Le pain et le lait pour se nourrir, le sac et le lice pour se vêtir, une simple natte ou la terre nue pour se reposer, BOUDAL. *Œuvres*, t. I, p. 366. Aussi bons politiques que les Français, ils [les Iroquois] avaient adopté quelques-uns de nos peuples vaincus, et leur avaient, pour leur dire, donné sur leur natte le droit de bourgeoisie iroquoise, BOUDALVILLE, *Insist. Mém. science*, t. III, p. 324. On feint [pour échapper à la justice] d'être mourant sur sa natte, ou l'on feint de se faire la sieste, CHATEAUB. *Itin. 5<sup>e</sup> part.* || 2<sup>e</sup> Fil, etc. tressé en natte. Une natte d'or et d'argent. || Nattes de cheveux, cheveux tressés en nattes. || 3<sup>e</sup> Terme de conchylogie. Nattes d'Italie, variété de coque lustrée. || Nattes de jonc, espèce de telline. || 4<sup>e</sup> Bois de nattes, voy. NATTIRA.

— HIST. 12<sup>e</sup> s. Soz le degret, où il gist sur sa natte, parait l'un [on le nourrit] del rois de la table, *Œuvres*, t. III, p. 131. Le soudain venoit touz jours par sa chaise sur les nattes qui estoient au piez de son lit, JOINV. 213.

— ETYM. Ital. *natta*; du lat. *matta*, par changement d'm en n, comme dans *nappe*, de *mappa*, du grec *mapta*, de *mespilus*, etc.

NATTE, *fi* (na-té, té), part. passé de *natter*. Garni de nattes. Murailles nattées. || Tressé en natte. Cheveux nattés. || Terme de zoologie. Se dit d'une surface qui est marquée de lignes obliques entrecroisées. || Terme de pêche. Morue nattée, morue qui a été endommagée par les nattes sur lesquelles on établit les piles.

NATTER (na-té), v. a. || 1<sup>e</sup> Revêtir de nattes. Natter un mur, un plancher; ce qui se faisait avant que les tapisseries fussent communes. || 2<sup>e</sup> Tresser en natte. Natter de la soie, les crins d'un cheval. C'est la méthode de nos élégants; ils nattent et retoussent leurs cheveux, comme une petite maîtresse, CARACCIOLI, *Lett. récréat. et mor.* t. II, p. 123, dans POCOANS. || 3<sup>e</sup> Se natter, v. réfl. Être tressé en natte. Ces cheveux se nattent facilement.

— HIST. 12<sup>e</sup> s. Il estoit plus aise que ceux qui ont leurs belles chambres verrées, nattées et pavées, JOINV. 17.

— ETYM. Natta.

NATTIER (na-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l'r se lie: des na-tié-z habiles), s. m. || 1<sup>e</sup> Celui qui fait et vend de la natte, des nattes. || 2<sup>e</sup> Un des noms vulgaires de l'imbricaria à gros fruits (sapon), dite aussi bois de nattes et barbotier.

— ETYM. Natta.

NATU-MAJORITÉ (na-tu-ma-jo-ri-té), s. f. Qualité d'ainé. Junius Gallion qu'il [Sénèque, frère de Lucius] appelait son maître; un titre accordé soit à la reconnaissance... soit à la simple natu-majorité, si souvent représentative de l'autorité paternelle, CLAUDE ET NÉR. 1, 7.

— ETYM. Lat. *natu*, supin de *nasci*, naître, et *majorité*.

acompanée de la faculté de se reproduire régulièrement.

— ETYM. *Naturaliser*.  
NATURALISÉ, *fi* (na-tu-ra-li-sé, zée), part. passé de *naturaliser*. Qui a reçu des lettres de naturalisation. Un Allemand naturalisé Français. || Fig. Dans les monarchies la politesse est naturalisée à la cour, MONTESQ. *Esp. IV*, 2. Dans la partie du monde où le despotisme est naturalisé, qui est l'Asie, ID. *ib.* v, 14.

NATURALISER (na-tu-ra-li-sé), v. a. || 1<sup>e</sup> Accorder à un étranger les droits dont jouissent les naturels du pays. Rome, épuisée par tant de guerres civiles et étrangères, se fit tant de nouveaux citoyens, qu'à peine pouvait-elle se reconnaître parmi tant d'étrangers qu'elle avait naturalisés, BOSS. *Hist.* III, 7. || Fig. C'est pour l'amour de ses enfants [les pauvres] qu'il [Dieu] permet l'entrée à ces étrangers [les riches]; voyez le miracle de la pauvreté où, les riches étaient étrangers; mais le service des pauvres les naturalise, et leur sert à espier la contagion qu'ils contractent parmi leurs richesses, BOSS. *Sermons*, Septuag. 2. || 2<sup>e</sup> En parlant des animaux et des plantes, procurer la naturalisation. Nous sommes très-portés à croire qu'on pourrait naturaliser cette espèce [le paca] en France; et, comme la chair en est très-bonne à manger et que l'animal est peu difficile à nourrir, ce serait une acquisition utile, BUFF. *Quadrup.* t. IX, p. 17. Des mémoires sur la culture des plantes qu'il a tenté avec succès de naturaliser en France, CONDORCET, *Duhamel*. || 3<sup>e</sup> Fig. Introduire dans un pays et y faire prospérer... en parlant des sciences, des arts, des inventions, des choses d'esprit et des choses morales. Est-ce une mode étrangère apportée de dehors, qui depuis peu a été naturalisée en ce royaume? BALZ. *Remarque sur les deux sonnets*, 10<sup>e</sup> chap. || 4<sup>e</sup> Fig. Naturaliser un mot, une tournure, faire adopter dans une langue un mot, une tournure qui appartiennent à une autre.

|| 5<sup>e</sup> Se naturaliser, v. réfl. Recevoir des lettres de naturalisation. Ces étrangers se sont naturalisés en France. || Fig. Ce qu'elle [l'Église] appréhende le plus, c'est que ses enfants s'y naturalisent [sur la terre], et qu'ils ne fassent leur principal établissement où ils ne doivent avoir qu'un lieu de passage, BOSS. *Penég. St Thomas de Cantorb.* t. II, 6. Il se dit des animaux et des plantes. Ces plantes se sont naturalisées facilement. || Fig. Et qu'est-ce, à votre avis... d'avoir arraché des erreurs, qui avaient pris racine dans les esprits, qui s'étaient naturalisées avec eux? BALZ. 1<sup>er</sup> disc. Tant il est vrai que, la lumière de Dieu étant une fois éteinte..., tous les crimes l'un après l'autre se naturalisent, pour ainsi parler, dans notre cœur! BOSS. 3<sup>e</sup> sermon, *Circumcision*, 2. || 7<sup>e</sup> Fig. Se naturaliser, se dit des personnes qui contractent certaines habitudes ou dispositions. Quand il se sera, pour ainsi dire, vendu au péché, asservi au péché, naturalisé avec le péché, BOUDAL. *Pensées*, t. III, p. 79. Sauriez-vous... vous naturaliser avec le sérieux de vos occupations... et parvenir jusqu'à vous faire un délassement même de vos fatigues? MASS. *Confé. Ambit. des clercs*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Estant le marquis fait et naturalisé français par cette alliance, CARLOIX, 1, 20. Les poulaines d'Inde appelées melagrilles sont les plus cogneues, naturalisées en ce royaume depuis quelque temps, O. DE BRUANS, 365. Si j'estois du mestier, je naturaliserois [rendrais naturel] l'art autant comme ils artisaient la nature, MONT. III, 300.

— ETYM. Lat. *naturalis*, naturel.

NATURALISME (na-tu-ra-li-sme), s. m. || 1<sup>e</sup> Terme didactique. Qualité de ce qui est produit par une cause naturelle. La naturalisme des convulsions de Saint-Médard. Phénix, sirènes, sphinx sont de notre domaine; Ce naturalisme menteur Sied bien dans une fable, LAFont, *Fébl.* II, 14. || 2<sup>e</sup> Système de ceux qui attribuent tout à la nature comme premier principe. || 3<sup>e</sup> Religion de la nature. Mesulmans, quel culte embrasseriez-vous si vous abjuriez Mahomet? le naturalisme, BOSSA. *Suffr.* de la *rel. nat.* n<sup>o</sup> 9.

— ETYM. *Naturalis*, par le latin *naturalis*.

NATURALISTE (na-tu-ra-li-st), s. m. || 1<sup>e</sup> Celui qui s'occupe spécialement de l'étude des productions de la nature. Il était bon naturaliste, Le Sage, *Siège de 1610*. Plus d'un naturaliste a cru que les esprits naitent d'un ferment prétendu l'aimant croître le Nil... LAFont. *Quinquina*, II. Il est aisé, je l'avoue, d'aider ramassant des sables et des pierres, d'en remplir ses poches et son cabinet, et de se donner avec cela des airs d'un naturaliste, J. J. BOSSA. *Promen.* 7. Le naturaliste philosophe doit

surtout insister sur les exceptions aux règles qu'on estime générales, BONNET, *Contempl. nat.* *Œuv.* t. VIII, p. 287, dans POCOANS. La vraie philosophie des naturalistes est de bien observer la nature, NAUBERTON, *Insist. Mém. science*, t. I, p. 389. || 2<sup>e</sup> Abusivement. Homme qui empêche des animaux et qui vend des objets d'histoire naturelle. || 3<sup>e</sup> Celui qui adopte les principes du naturalisme, qui ne reconnaît que la puissance de la nature. On donne le nom de naturalistes à ceux qui s'admettent point de Dieu, mais qui croient qu'il n'y a qu'une substance matérielle revêtue de diverses quantités, BOSSA. *Opin. des anc. Philos. (naturalistes)*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les naturalistes, opposés aux athéistes, qui sont sans Dieu, BALZ, *Amoureux*, 22.

— ETYM. *Natural* ou *naturél*, représentant le latin *naturalis*, et la finale *iste* signifiant qui s'adonne à, qui s'occupe de.

NATURALITÉ (na-tu-ra-li-té), s. f. || 1<sup>e</sup> Terme didactique. L'état naturel ou spontané, par rapport à l'état civilisé ou réfléchi. L'esprit humain, dans sa naturalité, aime les formes symboliques. || 2<sup>e</sup> État de celui qui est naturel d'un pays, ou qui s'y est fait naturaliser. || Droit de naturalité, le droit dont jouissent les habitants naturels d'un pays à l'exception des étrangers. || Lettres de naturalité, les lettres par lesquelles le gouvernement accorde le droit de naturalité aux étrangers. Ce sont mes vraies lettres de naturalité, et de barbare me voiei devenu citoyen romain, BALZ. *liv. v*, lett. 2. M. Colbert n'avait pas moins de chaleur que le pape et Bologne à leur disputer M. Casini, et enfin il eut le plaisir de vaincre et de lui faire expédier des lettres de naturalité en 1673, FONTEN. *Casini*. II [Louis XI] confrit des lettres de naturalité, avec des exemptions et des privilèges, aux étrangers qui viendraient s'établir pour travailler aux mines qu'on devait ouvrir en Dauphiné et en Roussillon, BUCLOS, *Œuvres*, t. II, p. 300. || On dit aujourd'hui lettres de naturalisation.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Melancolie non vraie, qui ne remaint [reste] pas sous sa naturalité, H. DE MONTPEVILLE, f<sup>o</sup> 97, verso. || XVI<sup>e</sup> s. Nul, en ce royaume, s'il n'est natif, ou s'il n'a lettres de naturalité... P. PITROU, 30.

— ETYM. Lat. *naturalitatem*, de *naturalis*, naturel.

NATURANT, ANTE (na-tu-ran, ran-t'), *adj.* Terme de la philosophie de Spinoza. Nature naturante, la nature considérée à l'état actif. Les expressions nature naturée et nature naturante sont si heureuses et si énergiques qu'il eût été dommage que Spinoza ne les eût pas employées, CONDILLAC, *Traité des syst.* ch. 10.

NATURE (na-tur'), s. f. || 1<sup>e</sup> Ensemble de tous les êtres qui composent l'univers. || 2<sup>e</sup> Ordre établi dans l'univers, ou système des lois qui président à l'existence des choses et à la succession des êtres. || 3<sup>e</sup> Sorte de personnification de l'ensemble des lois naturelles, puissance des choses naturelles, force active qui établit et conserve l'ordre naturel.

|| 4<sup>e</sup> Dans un sens très-lâche, l'ensemble des choses qui sont sous les yeux, sous la main de l'homme. || 5<sup>e</sup> Ce qui constitue tout être en général, soit incréé, soit créé. || 6<sup>e</sup> L'essence, les attributs, la condition propre d'un être ou d'une chose. || 7<sup>e</sup> La nature des choses, en général, la nécessité qui résulte de la constitution des choses. || 8<sup>e</sup> Ensemble des propriétés qu'un être vivant tient de sa naissance, de son organisation, de sa conformation primitive, par opposition à celles qu'il peut devoir à l'art. || 9<sup>e</sup> Il se dit, par extension, de ce qui est comparé à une espèce d'être vivant. || 10<sup>e</sup> Nature humaine. || 11<sup>e</sup> La condition de l'homme telle qu'on la suppose entièrement à toute civilisation. || 12<sup>e</sup> Ce qui appartient d'origine à l'être humain, par opposition à coutume. || 13<sup>e</sup> En théologie, l'état naturel de l'homme, par opposition à l'état de grâce. || 14<sup>e</sup> La constitution du corps vivant, le principe qui le soutient. || 15<sup>e</sup> La complexion, le tempérament de chaque individu. || 16<sup>e</sup> L'ensemble des sentiments innés. || 17<sup>e</sup> Une certaine disposition ou inclination de l'âme. || 18<sup>e</sup> L'ensemble des affections du sang, de la famille. || 19<sup>e</sup> Sorte, espèce. || 20<sup>e</sup> Nature se dit des opérations, des productions de la nature, par opposition à celles de l'art. || 21<sup>e</sup> La nature soit physique, soit morale, considérée comme modèle des arts d'imitation. || 22<sup>e</sup> Particulièrement, en peinture et en sculpture, l'objet réel qu'on se propose de représenter. || 23<sup>e</sup> Les parties qui servent à la génération. || 24<sup>e</sup> État matériel de certaines choses, par opposition à l'argent qu'elles peuvent valoir.

|| 25<sup>e</sup> En métallurgie, prendre nature. || 26<sup>e</sup> En



Expr. 1, 4. || De la nature des choses, titre d'un poème de La Roche, qui est une exposition du système de l'opinion. Il est dans la nature des choses, il arrive naturellement, inévitablement. Il est dans la nature des choses que la faveur l'emporte souvent sur le mérite. || 8° Ensemble des propriétés qu'un être vivant tient de sa naissance, de son organisation, de sa constitution primitive, par opposition à celles qui le peut devoir à l'art. Chaque animal est à sa nature. Mais on ne voit qu'à Rome une vertu si pure ; Le reste de la terre est d'une autre nature, Boss. Vie. 1, 3. Boechius comptait pour tous les hommes, croyant qu'ils n'étaient faits que pour lui, et qui était d'une autre nature qu'eux, Boss. T. II. Sa nature farouche est d'une autre nature que les traits humains qu'enferment nos traits, Volt. Orph. 1, 3. || Passer en nature, c'est être le propre de. Le parfait parmi les parfaits, c'est à qui la vertu a passé en nature, Boss. Vie. Corin. vi, 10. La contagion du premier péché par lequel la source des hommes étant intempérée, la corruption nous est passée en nature, Boss. 1<sup>er</sup> sermon, Pentec. 1. || 9° Il se dit, par extension, de ce qui est comparé à une espèce d'être vivant, tel qu'un peuple, un gouvernement, etc. Chaque peuple a sa nature (gouvernement) conforme à sa nature, Boss. Crima, II, 6. Polybe a très-bien conclu que Carthage devait à la fin obéir à Rome par la seule nature des deux républiques, Boss. Hist. III, 6. Il y a cette différence entre la nature d'un gouvernement et son principe, que sa nature est ce qui le fait être tel ; et son principe, ce qui le fait agir, MONTESQ.

Expr. III, 1. Les circonstances et la nature du gouvernement font les vices et les vertus des nations, BALEMBERT, Éloges, Montesquieu. || 10° Nature humaine, ou, simplement, nature, la totalité des conditions physiques et morales de l'être humain. La nature pâtit à la vue d'un grand péché. Les besoins de la nature. Ceux qui sont dans le dérèglement de la nature et ceux qui sont dans l'ordre que ce sont eux qui s'éloignent de la nature, et ils la croient suivoir, Boss. Pens. 1, 1, éd. NAYET. Il pourrait sembler au premier abord que la voie commune de la nature, qui est toujours ardemment la vie, devrait décider toute question [si une longue vie est désirable], Boss. Vol. de Montebry. Que la fortune ne tienne donc pas de nous tirer du néant, ni de forcer la bassesse de notre nature, Boss. Duch. d'Orl. Mais je crois bien en vérité qu'en lui, tout comme en moi, souffrait dame nature, BANCOURT, Céphale et Procris, I, 1. Nature, tu sémis... terreur d'un autre monde, A. M. de l'éternité, SATURNIN, Reverlei, v, 8. || Alphabet de nature, alphabet considéré et distribué d'après les mouvements des organes de la parole, F. de la Voie du palais, langue, dents, lèvres. || Fig. Cinq sens de nature, toutes les forces dont on dispose. M. le duc d'Orléans lui avait dit franchement [à Mme de Saint-Simon] qu'il y faisait [à sa constitution de dame d'honneur] tous ses cinq sens de nature, Boss. 373, 188. (On dit d'ordinaire l'être et non faire les cinq sens de nature.) || On dit qu'un homme est ennemi de nature, quand il se peut à faire du mal à soi et à autrui, ou quand il agit comme toute sorte de divertissements. || Forcer nature, vouloir être plus qu'on ne peut. || La nature humaine, signifie aussi le genre humain. Vous voulez un grand mal à la nature humaine ? — Oui, j'ai conçu pour elle une effroyable haine, Boss. Mis. 1, 1. La nature raisonnable, l'espèce humaine considérée en tant que douée de raison. C'est à la véritable grandeur de la nature raisonnable, lorsque, sans avoir besoin des choses extérieures... elle faisait sa gloire par la seule innocence de ses desirs, Boss. SIMONS, l'Honneur, I, 1. || 11° La condition de l'homme telle qu'on la suppose antérieurement à toute civilisation. L'homme dans l'état de nature. Ah ! que serait maître l'anglais, s'il voyait comme la pauvre nature est faite ? Tout est bien, soit ; mais j'avoue qu'il est bien cruel d'être mis à la broche par des Oromistes, Volt. Candide, 18. Enfant de la nature, il est libre, bon et rude comme elle, AL. DUVAL, Nouveaux de Zironis, II, 6. Le frère d'Amérique s'était appelé l'homme de la société, il se révélait l'homme de la nature, CHATEAUB. Notch. livre II. L'état de nature... l'homme exempt de tout vice et de la corruption des temps où nous vivons, ne parlait point, mais criait, murmurait ou grognait, selon ses affectations du moment, P. L. COMTE, 1<sup>er</sup> lettre au censeur. || Familièrement. Sire dans l'état de pure nature, être tout nu. || 12° Ce qui appartient d'origine à l'être humain, par opposition à coutume. Elle [la coutume] contraint la nature, et quelquefois la nature la surmonte, et retient

l'homme dans son instinct, malgré toute coutume, bonne ou mauvaise, Boss. Pens. III, 4. J'ai bien peur que cette nature ne soit elle-même qu'une première coutume, comme la coutume est une seconde nature, Boss. id. III, 12. || 13° Terme de théologie. Nature, l'état naturel de l'homme par opposition à l'état de grâce. Le baptême fait passer l'homme de l'état de nature à l'état de grâce. La foi chrétienne ne se va principalement qu'à établir ces deux choses ; la corruption de la nature et la rédemption de Jésus-Christ, Boss. Prus. II, 1. Qui ne confesserait pas devant Dieu, dans l'humiliation de son âme, que vraiment notre maladie est astrême, et que nos plaies de notre nature sont bien profondes ? Boss. 1<sup>er</sup> sermon, Pentec. 1. La nature, quoique impulsive, n'a jamais été sans flateurs, qui l'ont enflée par de vains éloges, parce qu'en effet ils ont vu en elle quelque chose de fort excellent ; mais ils ne se sont point aperçus qu'il en était comme des restes d'un édifice autrefois très-régulier et très-magnifique, Boss. id. Dompter par la pénitence la délicatesse des sens et de la nature, Boss. Bourgoing. Si, depuis la chute de la nature, tout ce qui est en nous ou autour de nous est pour nous un nouveau péril, Boss. Carême, prière 1. || La loi de nature, se dit par opposition à l'ancienne loi et à la loi de grâce. || 14° La constitution du corps vivant, le principe qui le soutient. La nature commence à s'affaiblir en lui. Une nature défaillante. La médecine tantôt aide la nature, tantôt la laisse agir. Des douleurs vives et longues tout ensemble... les forces de la nature usées par le soin même qu'on prend de la soutenir, Boss. Dauphine. Il [Hercule] conserva, par l'ordre de Jupiter, cette nature subtile et immortelle, cette flamme céleste qui est le vrai principe de vie et qu'il avait reçue du père des dieux, Boss. T. II, 17. Ceux qui parlent de médecine sont souvent de la nature une espèce d'être moral qui a des volontés, qui supporte impatiemment la contradiction, qui a quelquefois assez de sagacité pour sauver le malade et bien diriger ses efforts, mais qui, malgré les bonnes intentions qu'on lui suppose, est sujet à se tromper presque aussi souvent que les médecins, BOSSUET, Tronchin. || Nature médicatrice, ensemble des actions dérivant des propriétés inhérentes aux tissus et aux humeurs, qui font qu'un organe lésé dans de certaines limites revient peu à peu à son état naturel. || 15° La complexion, le tempérament de chaque individu. Il est de nature bilieuse, sanguine. Sa nature est sèche, robuste. || 16° L'ensemble des sentiments innés. Avant que la raison, s'épouillant par la voix, Édité instruit les humains, eût enseigné des lois, tous les hommes suivaient la grossière nature, Boss. Art p. 17. Pour moi, loin des cités, sur les bords du Parnasse, Je suivais la nature, et cherchais la sagesse, Volt. 6<sup>e</sup> d'ic. Jamais la nature ne nous trompe ; c'est toujours nous qui nous trompons, Boss. 3. 2. sous. Boss. III. || Sorte de constitution morale qui nous fait discerner plus par sentiment que par raison le bien et le mal. La nature nous donne les premières notions du juste et de l'injuste. Crima qui fait frémir la nature. Il se faut entraider ; c'est la loi de nature, LA FONT. Fabl. VIII, 17. Roi, vous soulez aux pieds les droits de la nature ! cria. Au prince de Salm. Nous avons oublié la nature et ses lois ; Les cris des préjugés ont fait taire sa voix, M. J. CAH. P. V. III, 2. || 17° Une certaine disposition ou inclination de l'âme. Une nature benigne. Il est enclin de sa nature à tel vice. Il y a des coups de m. s. cri-corde et de grâce qui renversent la nature la plus fière, Boss. Sermon. t. 1, p. 381. Vos inégalités ne viennent que d'une bêtise de nature, Boss. Carême, Inconst. Malgré les frémissements secrets de votre nature, accoutumés votre délicatesse à ces crues de religion, Boss. Panégyr. Ste. Madeleine. || La partie morale chez les animaux. La nature fidèle du chien. || De nature, par une condition essentielle à l'être. Le siége est malicieux de nature. Il est bien âne de nature, qui ne sait lire son écriture. || Par nature, même sens. Envieut par nature, et brigando par métier, lui vendent l'infamie à qui la veut payer, M. J. CAH. La Colonnade. || 18° L'ensemble des actions du sang, de la famille. Pour aimer un mari l'on ne bair pas ses frères ; La nature en tout temps garde ses premiers droits, Boss. Her. III, 4. La nature est trop forte, et ses aimables traits, imprimés dans le sang, ne s'effacent jamais, Boss. Poly. v, 3. La nature et l'amour ont leurs droits séparés ; L'un n'ôte point à l'autre une âme qu'il possède, Boss. Rodeg. IV, 3. Qu'un père vous ait aimé, c'est un sentiment que la nature inspire, Boss. Louis de

Bourbon. La nature pour lui n'est plus qu'une chimère, Boss. T. II, 2. La nature à mes yeux n'est rien que l'habitude, Volt. Fenat. IV, 1. Ce n'est pas aux tyrans à sentir la nature, Boss. Myrte, IV, 3. La nature en mon cœur est toujours entendue, Boss. Oreste, I, 3. || 19° Sorte, espèce. Considérer, quand on plante, la nature du terrain. ... Une grande offense est de cette nature que tous jours l'offenseur impute à l'offensé Un vil ressentiment dont il le croit blessé, Boss. Rodeg. I, 7. Car enfin est effet est de la nature Que sa source en doit être à nos yeux toute pure, Boss. Perthar. II, 2. Un prêtre de Tyane a la demander à ce faux prophète Alexandre si les oracles qui se rendaient alors à Claros, à Delphes, étaient véritablement des réponses d'Apollon ; Alexandre eut des égards pour ces oracles qui étaient de la nature du sien, Boss. Orel. II, 2. La chaîne du coubant appartenait aux montagnes de Judée ; mais on évêque et plus tard que la chaîne de l'est, elle en différait encore par sa nature, CHATEAUB. II, 3<sup>e</sup> part. Terme d'art. Nature fuyante au feu, le mercure. || 20° Nature se dit des opérations, des productions de la nature, par opposition à celles de l'art. L'art perfectionne la nature. Ô maison d'Antistippe, ô jardins d'Épiphane, vous qui me présentez, dans vos enclos divers, Ce qui meurt manque à mes vers, Le mérite de l'art nous a à la nature, Volt. Ép. 70. J'avais vu les grands fleuves de l'Amérique avec ce plaisir qu'inspirent la solitude et la nature, CHATEAUB. II, 3<sup>e</sup> part. || 21° La nature soit physique soit morale considérée comme modèle des arts d'imitation. Que la nature donc soit votre étude unique, Boss. Art p. III. La nature, féconde en bizarres portraits, Dans chaque âme est marquée à des différents traits, Boss. id. Racine est presque toujours dans la nature, et Corneille n'y est presque jamais, Volt. Lett. Lohorpe, 23 janv. 1773. Démonstrez-leur qu'il est faux, ainsi qu'ils le prétendent, que toute nature soit belle, et qu'il n'y ait de laide nature que celle qui n'est pas à sa place, Boss. Lett. sur les courts et muets. || 22° Particulièrement, en peinture et en sculpture, l'objet réel qu'on se propose de représenter. Quelqu'un d'a-t-il point vu Comme on dessine sur nature ? LA FONT. Car. Que dirait-on d'un peintre qui ne représenterait les hommes que comme ils sont faits communément, petits, mal tournés, mal proportionnés, de mauvais air ? Ce serait là pourtant la nature, Boss. Réfl. polit. Œuv. t. V, p. 143, dans Boss. Si vous prenez des natures énormes, que votre scène soit presque immobile ; si vous prenez des natures petites, que votre scène soit tumultueuse et troublée, Boss. Salon de 1787, Œuv. t. XIV, p. 63, dans Boss. || Peindre d'après nature, peindre d'après les objets mêmes qu'on veut représenter. D'un côté du tableau c'est Madame Royle peinte en miniature... vis-à-vis de la princesse est le jeune prince, beau comme un ange, d'après nature aussi, Boss. 373. || Fig. D'après nature, conformément à la réalité. Mais lorsque vous peignez les hommes, il faut peindre d'après nature, Boss. Critique, 7. Voilà ce qui s'appelle un ris d'après nature, Boss. Le Dicit. I, 4. || Belle nature, en termes d'art et de poésie, la nature imitée seulement dans les objets agréables à l'œil, à l'imagination, à l'oreille. || Nature idéale, celle dont le motif absolument parfait n'existe que dans l'imagination de l'artiste. || Figures plus grandes, plus petites que nature, figures qui sont au-dessus, au-dessous des proportions naturelles. Les dieux d'Homère sont des hommes plus grands et plus forts que nature, soit au physique, soit au moral, Boss. Œuv. III, Œuv. t. VIII, p. 371, dans Boss. || Figures de demi-nature, ou figures demi-nature, figures qui ont que la moitié des proportions naturelles. || Nature morte, se dit de van tableaux et, particulièrement, de gibiers, dont l'imitation exclusive forme un genre particulier de peinture. Ce sont des natures mortes. Peintre de nature morte. || Nature s'emploie quelquefois adjectivement dans le langage familier. Comme cela est nature l'est-à-dire comme cela est naturel. || 23° Les parties qui servent à la génération, surtout dans les femelles des animaux. La nature d'une jument. || Nature de balaie, nom donné quelquefois au sperme cell. || 24° État matériel de certaines choses, par opposition à l'argent qu'elles peuvent valoir. Une dime qui se lèverait en nature sur la récolte, Boss. 3. 2. nous. Pologne, II. || Payer en nature, payer avec des productions naturelles de soi. || 25° Terme de métallurgie. Prendre nature, se dit de l'acier qui, dans les fours à puddler, est rouge, rouillé et à l'état naissant, Comptes rendus, Acad. des sc. t. III, p. 633. || 26° Terme de musique.

Chanter par nature, se dit pour passer de bémol en dièse, parce que l'on quitte le bémol pour la note naturelle || 17° *Beauté de nature*, expression figurative dont on se sert pour caractériser les beautés de l'espèce humaine plus aptes à être soumises à l'engraissement qu'au travail. || *Diamant de nature*, voy. *diamant*. || 18° En cuisine, *beauf nature*, c'est-à-dire sans sauce, sans apprêt. || 19° *Contre nature*, *loc. adv.* d'une manière contraire à l'ordre moral, aux sentiments. Il est contre nature qu'un père persécute ses enfants. || *Vice contre nature*, la pédérastie. || *Proverbes*. L'habitude est une seconde nature. || L'accoutumance est une autre nature. || Nature passe nourriture, ou, ironiquement, nourriture passe nature, c'est-à-dire que tantôt la nature prévaut sur l'éducation, tantôt l'éducation sur la nature.

— *1817*. 10° a. N<sup>l</sup> [en une belle femme] perdit pas nature ses autres [ouvrages] ne son tans, *Sox. v.* || *1818* s. Aristote dit que nature est celle par cui toutes choses se meuvent ou se reposent par eles memes, *BRUN. LATINI, Trés. p. 408*. Il sont toujours tout aus; mais il oeuvrent leur nature d'un peu de drap, *MASC. POE., p. 604*. Et ma dame truis [je trouve] de merci si dure, Qu'a peu je di qu'en son cuer fait nature, *ROST. LEXINGTON, dans COMTE*. Quant la saison du doux temps s'assève, Que toute riens à m douce nature vient et retrait, se trop u'est de malair, *ib. p. 125*. Mais ele par estoit de si fine nature... *BERTI, XII*. || *1819* a. Regardez ces banieres en ce champ ventiler; Veer la fleur de lis qui vous vient visiter; à so droite nature pensez de retourner, *Guesel. 21104*. Toutes choses ont en elles par nature une chose divine, *ORRICK, Eth. 393*. à les considerer [les vices] en tant comme il ont nature du mal, et vertu en tant comme elle a nature et raison de bien, *ib. ib. 32*. Et pour ce que telz habitz [habitudes] sont vers choses singulieres et sensibles, il semble que l'en les ait de nature, *ib. ib. 124*. Dieu et nature ne sont riens pour nient, *ib. de WONDREVILLE, n° 13*. || *1820* a. Et tu me veux maintenant murrir: il te vient de mauvoise nature, *ROISS. II, III, 13*. Un grand tyran, et meneur de compaignies de gens d'armes, ennemy de Dieu et de nature humaine, *Boucic. III, 22*. Et parleray premierement des bestes douces qui viande, pour ce que elles sont plus gentill et plus nobles, et premierement du cerf et de toute sa nature, *CASTON SUCCOS, Livre de chasse, prol.* || *1821* a. Mais c'est l'erreur des ouvrages de nature: Longtemps le beau sur la terre ne dure, *DESROCHES, Epitaphes, Diane, Complainte*. On lui fera boire une drachme de nature de balaine dissoute en eau de buglosse, *PARÉ, 2, 9*. Ce sont natures belles et fortes qui se maintiennent au travers d'une mauvoise institution, *MONTE, 1, 147*. Nostre mere nature, *m. 1, 700*. Si tout le papier que j'y autrefois barbouillé pour les dames estait en nature, *ib. 1, 393*. Homme de bonne et douce nature, *AVOT, Lyc. 8*. Voilà comment les grandes natures ambitieuses, ne pouvant tenir moyen et se garder d'escéder en trop la gouvernement des choses publiques, sont souvenielles plus cause de mal que de bon, *ib. Apis. 11*. à estonne point le sort de sa nature, *LYROUX de LUY, Prov. L II, p. 230*. Nature a produit à toute toute son naturel, *ib. ib. p. 242*. Nature fait chien chien, *ib. ib.* Nature ne peut mentir, *ib. ib.*

— *1822*. *FRANÇOIS*. espagn. et ital. nature; du lat. *natura*, qui vient du radical *na*, pour *gna*, *gnare*, *gné*, lat. *gignere*, grec *γενναω*, et du suffixe *na*, *na*, qui fait des noms d'agent, nature signifie donc l'engendreur, la force qui engend.

|| *NATURE*. *Fis* (na-to-ré, réo, ad). Terme de la philosophie de l'antiquité. Nature naturelle, la nature essentielle dans son état parfait, par opposition à nature artificielle.

*NATUREL*. *ELLE* (na-to-rél, ré-l), *adj.* || 1° Qui fait partie de la nature, qui est conforme à la nature. L'ordre des corps naturels. Les effets naturels. Les phénomènes naturels. On ne sait pas en quel sens se prend, qu'on est l'objet de la production, ou de la cause, ou de la fin, ou du modèle naturel qu'il faut suivre, *PASC. PENS. VII, 10, 101*. *NATUREL*. *ORDRE* qui est par nature naturelle, selon son premier état, *ib. ib. 10, 13*. Pourquoi les parents, les pères et les mères ne v'ont également amoureux de leurs enfants naturels, *ib. ib.* *NATUREL*. *LE* langage que les hommes se donnent de leur intérêt naturel, *ib. ib.* *NATUREL*. *LE* langage de la nature, celle que le peuple se propose d'imiter. || 17° S. m. *Naturel*, un habitant originaire d'un pays. On ne reçoit dans une milice que les naturels de ce pays, *POTIER, Planifier 1*, dans *SICHELLET*. Un prince enfant serait peut-être plus agréable qu'un autre, parce que, y étant engra-

visé, ce qui est naturel, c'est ce qui se fait sans le ministère de l'art, par un développement qui nous est inconnu de causes et d'effets, et qui dépend de cette force supérieure, de ce mécanisme inflexible qui ne prend conseil ni de notre volonté ni de nos intérêts, *DEMARZEAU, Œuvr. L. II, p. 100*. || Dans le langage mystique, qui est conforme à l'ordre de la nature, par opposition à l'ordre de la grâce. La mortification consiste à rompre sa nature à modérer ses vivacités, à réprimer ses élans naturels... *BOUQU. Pensées, t. 1, p. 252*. Il est fort étrange qu'on cherche hors du monde ce qui se prétend fuir en sortant du monde, c'est-à-dire les avantages purement temporels et des douceurs naturelles, *ib. Pensées, t. II, p. 241*. || 11° Qui est conforme à la raison ou à l'usage commun. Cette circonstance, sa conduite est toute naturelle. Il n'est pas naturel de s'exposer à un si grand péril. Il est si naturel d'estimer ce qu'on aime. Qu'on voudrait que partant de l'estimé de son cœur, *SURIN, II, 2*. Il est naturel à l'homme d'aimer la vie des bienheureux, qui n'est non autre chose qu'une joie intérieure de la vérité, *ib. BOURSAULT, 4° dim. après Pdq. Dominic. t. II, p. 160*. || Cela n'est pas naturel, ce n'est pas une chose naturelle, se dit d'une chose où l'on soupçonne quelque tromperie. Il faut qu'il y ait quelque recherche là-dessous, car cela n'est pas naturel. || 12° Qui est naturel d'un souverain, ceux qui sont nés dans ses États. Les sujets naturels, c'est-à-dire les Français étaient exempts de toute imposition, *POLYB., Hist. anc. Œuvr. t. III, p. 11*. || *Juges naturels*, ceux que la loi assigne aux accusés, aux parties, comme leur qualité et l'espèce de leur cause. || Par extension. Les gens de goût sont les juges naturels des productions de l'esprit. || 13° Qui se fait en vertu de quelque d'habitudes. Il lui est naturel de marcher vite. || 14° Qui s'offre de soi-même à l'esprit, dans le sens que vous donnez à ce passage n'est pas si naturel. Il faut prendre cette phrase dans un sens naturel. Ce n'est pas donner une explication naturelle de son procédé que de s'en offenser. || 15° Qui est sans affectation dans ses sentiments, dans ses manières. Rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître, *LAROCHE, Max. 621*. Les jeunes gens se croient naturels lorsqu'ils sont grossiers, *ib. dans SICHELLET*. Elle [la Duchesse] entend et comprend facilement toutes choses, elle est naturelle, et non plus embarrassée ni étonnée que si elle était née au milieu du Louvre, *ib. 30 mars 1690*. Je l'ai vu, simple et naturel, changer de langage au récit de leurs infortunes [de ses parents] entrer avec eux dans les moindres choses qu'ils ont dans les plus importantes... *ib. Boss. Louis de Bourbon*. Je suis tout naturel et j'aime la franchise. Ma bouche ne dit rien que mon cœur pense, *ib. ROSSIGNOL, le Joueur, II, 5*. On m'a fait entendre, par exemple, qu'elle est femme, et qu'elle n'existe peut-être pas au monde une femme plus franche et plus naturelle, *ib. ib.* *Théat. d'opéra le Méchant par air, II, 1*. || Se dit des choses qui sont naturelles. Tous ses mouvements sont naturels, elle a des grâces naturelles. Une déclamation naturelle et gracieuse. Jamais on ne vit de poète si vive ni si naturelle que celle qui se ressentait de son plaisir, *ib. Boss. Louis de Bourbon*. || 16° Qui est sans affectation quant à l'esprit. Thompson, ce poète naturel et vrai, ce premier chantre des modernes d'Écosse, *VILLERMAIN, Lit. fr. XVIII<sup>e</sup> siècle, 3<sup>e</sup> part. 2<sup>e</sup> leçon*. || Il se dit, dans le même sens, de l'esprit et de ses productions. Il a l'esprit naturel. Un discours naturel peint une passion ou une vérité, on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend, laquelle on ne saurait pas qu'on y croit, et on se sentira porté à aimer celui qui nous le fait sentir, *PASC. PENS. VII, 10, 101*. *NATUREL*. *ESPRIT* de force et de vérité, avait rempli mon discours de ces images vives et naturelles qui représentent la vertu et qui la persuadent tout ensemble, *PASC. TURNAZ*. Quel est donc le poète naturel des vers naturels, puisque, par ce charme, la Fontaine, avec de grandes idées, acquiesce à une réputation si universelle et si méritée, sans avoir jamais rien inventé? *ib. Boss. Louis XIV, le Poète*. Le langage d'un esprit cultivé est naturel, quoique bien différent de langage d'un esprit sans culture, *ib. ib.* *Art d'écr. IV, 8*. || Terme de beaux-arts. Couleur naturelle, celle que le peintre se propose d'imiter. || 17° S. m. *Naturel*, un habitant originaire d'un pays. On ne reçoit dans une milice que les naturels de ce pays, *POTIER, Planifier 1*, dans *SICHELLET*. Un prince enfant serait peut-être plus agréable qu'un autre, parce que, y étant engra-

visé, ce qui est naturel, c'est ce qui se fait sans le ministère de l'art, par un développement qui nous est inconnu de causes et d'effets, et qui dépend de cette force supérieure, de ce mécanisme inflexible qui ne prend conseil ni de notre volonté ni de nos intérêts, *DEMARZEAU, Œuvr. L. II, p. 100*. || Dans le langage mystique, qui est conforme à l'ordre de la nature, par opposition à l'ordre de la grâce. La mortification consiste à rompre sa nature à modérer ses vivacités, à réprimer ses élans naturels... *BOUQU. Pensées, t. 1, p. 252*. Il est fort étrange qu'on cherche hors du monde ce qui se prétend fuir en sortant du monde, c'est-à-dire les avantages purement temporels et des douceurs naturelles, *ib. Pensées, t. II, p. 241*. || 11° Qui est conforme à la raison ou à l'usage commun. Cette circonstance, sa conduite est toute naturelle. Il n'est pas naturel de s'exposer à un si grand péril. Il est si naturel d'estimer ce qu'on aime. Qu'on voudrait que partant de l'estimé de son cœur, *SURIN, II, 2*. Il est naturel à l'homme d'aimer la vie des bienheureux, qui n'est non autre chose qu'une joie intérieure de la vérité, *ib. BOURSAULT, 4° dim. après Pdq. Dominic. t. II, p. 160*. || Cela n'est pas naturel, ce n'est pas une chose naturelle, se dit d'une chose où l'on soupçonne quelque tromperie. Il faut qu'il y ait quelque recherche là-dessous, car cela n'est pas naturel. || 12° Qui est naturel d'un souverain, ceux qui sont nés dans ses États. Les sujets naturels, c'est-à-dire les Français étaient exempts de toute imposition, *POLYB., Hist. anc. Œuvr. t. III, p. 11*. || *Juges naturels*, ceux que la loi assigne aux accusés, aux parties, comme leur qualité et l'espèce de leur cause. || Par extension. Les gens de goût sont les juges naturels des productions de l'esprit. || 13° Qui se fait en vertu de quelque d'habitudes. Il lui est naturel de marcher vite. || 14° Qui s'offre de soi-même à l'esprit, dans le sens que vous donnez à ce passage n'est pas si naturel. Il faut prendre cette phrase dans un sens naturel. Ce n'est pas donner une explication naturelle de son procédé que de s'en offenser. || 15° Qui est sans affectation dans ses sentiments, dans ses manières. Rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paraître, *LAROCHE, Max. 621*. Les jeunes gens se croient naturels lorsqu'ils sont grossiers, *ib. dans SICHELLET*. Elle [la Duchesse] entend et comprend facilement toutes choses, elle est naturelle, et non plus embarrassée ni étonnée que si elle était née au milieu du Louvre, *ib. 30 mars 1690*. Je l'ai vu, simple et naturel, changer de langage au récit de leurs infortunes [de ses parents] entrer avec eux dans les moindres choses qu'ils ont dans les plus importantes... *ib. Boss. Louis de Bourbon*. Je suis tout naturel et j'aime la franchise. Ma bouche ne dit rien que mon cœur pense, *ib. ROSSIGNOL, le Joueur, II, 5*. On m'a fait entendre, par exemple, qu'elle est femme, et qu'elle n'existe peut-être pas au monde une femme plus franche et plus naturelle, *ib. ib.* *Théat. d'opéra le Méchant par air, II, 1*. || Se dit des choses qui sont naturelles. Tous ses mouvements sont naturels, elle a des grâces naturelles. Une déclamation naturelle et gracieuse. Jamais on ne vit de poète si vive ni si naturelle que celle qui se ressentait de son plaisir, *ib. Boss. Louis de Bourbon*. || 16° Qui est sans affectation quant à l'esprit. Thompson, ce poète naturel et vrai, ce premier chantre des modernes d'Écosse, *VILLERMAIN, Lit. fr. XVIII<sup>e</sup> siècle, 3<sup>e</sup> part. 2<sup>e</sup> leçon*. || Il se dit, dans le même sens, de l'esprit et de ses productions. Il a l'esprit naturel. Un discours naturel peint une passion ou une vérité, on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend, laquelle on ne saurait pas qu'on y croit, et on se sentira porté à aimer celui qui nous le fait sentir, *PASC. PENS. VII, 10, 101*. *NATUREL*. *ESPRIT* de force et de vérité, avait rempli mon discours de ces images vives et naturelles qui représentent la vertu et qui la persuadent tout ensemble, *PASC. TURNAZ*. Quel est donc le poète naturel des vers naturels, puisque, par ce charme, la Fontaine, avec de grandes idées, acquiesce à une réputation si universelle et si méritée, sans avoir jamais rien inventé? *ib. Boss. Louis XIV, le Poète*. Le langage d'un esprit cultivé est naturel, quoique bien différent de langage d'un esprit sans culture, *ib. ib.* *Art d'écr. IV, 8*. || Terme de beaux-arts. Couleur naturelle, celle que le peintre se propose d'imiter. || 17° S. m. *Naturel*, un habitant originaire d'un pays. On ne reçoit dans une milice que les naturels de ce pays, *POTIER, Planifier 1*, dans *SICHELLET*. Un prince enfant serait peut-être plus agréable qu'un autre, parce que, y étant engra-

[à Massine] pour y être élisé, les peuples le regardaient comme un naturel sicilien, *PELLISSON, Lett. hist.* t. II, p. 260, dans *POISSON*. La Nouvelle Hollande est une terre basse, sans eau, sans montagnes, peu habitée, dont les naturels sont sauvages et sans industrie, *WARR. Œur. t. I, p. 220*. 18° Le naturel, l'état de santé, par comparaison avec l'état de maladie. Vos habits si bien faits, cette telle et telle rompus dans son naturel (quand vous n'êtes ni malade ni en route, ô mon Dieu ! conserves-la donc pour mon voyage de Provence, *REV. 9 Avr. 1671*). La nature sainte est tout à fait remise, je dors mieux, ma langue n'est plus une méchante langue; elle est toute rendue à son naturel, *IB. 1<sup>er</sup> Nov. 1688*. Nous avons enfin réussi, par un bon gouvernement, à la remettre (Ch. de Sévigné) dans son naturel; plus de fièvre, plus de douleurs, assez de forces, *IB. 30 Oct. 1689*. Ma jambe redevenait entièrement dans son naturel, sans douleurs, sans contracture, le 17 Juin 1690. 19° Manière d'être que l'être naturel ou inné dont on parle tient de la nature. Comme son naturel (du sort) est toujours inconstant, *COAN. Poly. 17, 8*. Voilà bien le monde de son naturel (les avis divers sur un même fait), *IB. 30 Nov. 1684*. Quand elle (une dame) à son naturel, elle est incapable d'aucune bonne résolution, *IB. 31 août 1678*. Il déclara qu'il préférât à tous avantages et à tout ce qu'on pourrait jamais lui proposer: quoi? son devoir et les bonnes grâces du roi... le voilà dans son naturel, *COAN. Louis de Bourbon*. Comme c'est le naturel du genre humain d'être plus sensible au mal qu'au bien, *IB. Normans, Ambition, Fragm. sur le même sujet*. Si nous savons entendre le naturel de l'esprit humain, *IB. Sermon sur l'honneur, préambule à la veille d'un si grand jour (Roeroy) et dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel* *IB. Louis de Bourbon*. Le voyageur comme il compte la cavalerie et l'infanterie des ennemis par le naturel des pays ou des princes ennemis? *IB. 7*. Quelques jeunes personnes ne conçoivent point assez les avantages d'une nature naturelle, et combien il leur serait utile de s'y abandonner... leur son de voix et leur démarche sont empruntés; elles se composent, elles se recherchent, regardent dans un miroir si elles n'éloignent assez de leur naturel, *LA SAUV. 11*. Elle voulait enchaîner par le bonheur et par la crainte, et transformait ainsi toujours son naturel en mensonge, *ARLET, Corinne, XII, 2*. 20° Manière d'être telle qu'on la tient de la nature. N'ayant pas moins d'admiration de votre courage et de votre bon naturel (il s'agit d'un dévouement pour un frère mort de la peste) que de ressentiment de votre naturel, *VOLT. Lett. 13*. Devenir en leur faveur d'un naturel plus doux, *COAN. Médée, III, 3*. Mais n'est d'un tyran le naturel infléchi, *IB. Héracl. V, 6*. M. le père était assez bardi de son naturel, *COAN. Rom. com. I, 13*. Les malheureux comme je suis, sont souvent importuns contre leur naturel, *IB. Lettres, Œur. t. I, p. 229*. Tu ressembles aux naturels malheureux, grossiers et stupides; On n'en peut tirer rien qu'avecque le bâton; Plus je te remplisais, plus mes malins étaient vides, *LA FONT. Fobl. II, 8*. Tant le naturel a de force! Le soi moque de lui... Qu'on lui ferme la porte au nez, il revaudra par les fenêtres, *IB. 11, 18*. N'accoutume pas aveuglément le naturel des habitants de la plus célèbre du monde (l'Angleterre), qui, selon les plus sâbles historiens, tirent leur origine des Gaules, *COAN. Reine d'Angleterre*. Est-il rien de plus haïssable que la médiancée...? mais, parce qu'on l'appelle franchise de naturel et liberté qui est ce qu'elle pense... on ne regarde plus combien les traits sont envenimés, *IB. Sermons, Honneur, 1*. Le naturel toujours sort et sait se montrer: Vainement on l'arrête, on le force à rentrer; Il rompt tout, perce tout, et trouve enfin passage, *COAN. Sat. 1*. Vous devez à Dieu une reconnaissance toute particulière; car il vous a donné un excellent naturel, *MINTÉRON, Lett. à Mme de Nojuz, t. V, p. 284*, dans *POISSON*. La mollesse et l'oisiveté qui règnent dans les plus beaux naturels, *REV. Tel. XIV*. Son naturel vif et hardi était selon mon goût, *IB. 13*. Que cette dame était aimable! le bon point naturel le ciel lui fasse paix! *LESAUV. Gil Blas, II, 7*. Chassez le naturel, il revient au galop, *IB. 1*. Chassez le glorieux, *IB. 6*. Le naturel modifié à son tour l'éducation; et c'est à bien connaître la force du naturel que consiste principalement le grand art de diriger l'homme, *BOUYER, Ess. psych. ch. 49*. La physiocratie ne se montre pas dans les grands traits, ni le caractère dans les grandes actions, c'est

dans les bagatelles que le naturel se découvre, *J. J. BOUSS. Œuv. IV*. Oh le bon petit naturel de femme! *BOUYER, Barb. de Sév. III, 6*. 21° Amour entre les pères et mères et leurs enfants. L'honneur qu'on porte aux siens devient illégitime, et trop de naturel passe aujourd'hui pour crime, *BOUYER. Ansig. V, 3*. La princesse palatine trouvait dans le duc de Savoie chère fille un naturel tel qu'il le fallait à un omar comme le sien, *COAN. Anne de Gonz. Des enfants ingrats et sans naturel, poudat. Dominicales, 1, État du mariage, 71*. Une mère qu'il aimait autant par reconnaissance et par raison que par tendresse de naturel, *RESCN. Duc de Mont. Il y a quelquefois des mères honnes qui emportent leurs petits dans leur queue; d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, et qui se font même asommer sur la place en cherchant à les défendre, *BOUYER. Quadrup. t. XI, p. 217*. En général, sentiment d'humanité et de compassion, sensibilité. Il faut être sans naturel pour ne pas soulager les malheureux quand on le peut. Si le principe de sa constance (d'un homme durant l'adversité) n'est pas dans sa foi... c'est un imposteur qui se trahit et qui nous trompe, ou un barbare qui n'a pas même assez de naturel pour s'affliger, *MASS. Panég. St-Louis. 22* Manière d'être telle que la nature nous l'a donnée, par opposition à l'art, à l'affectation. Elle avait tant de naturel, de franchise et d'esprit, *COAN. Veill. du chdt. t. II, p. 418*, dans *POISSON*. Le naturel a tant de charmes, qu'il plait même à ceux qui n'en ont point, *IB. Mme de Maintenon, t. I, p. 101*. Il est bien bruyant et bien impoli; voilà ce que vous appelez du naturel, et voilà précisément le naturel dont il faudrait se défaire, *IB. Théât. d'éduc. les Fourmis, t. 4*. Il se dit des choses dans le même sens. Vous écrivez extrêmement bien, personne n'écrira mieux: ne quitter jamais le naturel, votre ours'y est formé, et cela compose un style parfait, *REV. 16 fév. 1671*. Combien de siècles se sont écoulés, avant que les hommes dans les sciences et dans les arts aient pu revenir au goût des anciens, et reprendre enfin le simple et le naturel! *LA SAUV. t. La Marienne de Tristan, jouée la même année que le Cid, conserva cent ans sa réputation et l'a perdue sans retour; comment une mauvaise pièce peut-elle durer cent ans? c'est qu'il y a du naturel, *VOLT. Comm. Corn. Cid, Rem. sur les obs. Scudéry. Le propre du naturel, quand il ne déplaît pas, est au moins d'obtenir grâce, d'ALEX. Refl. Elog. acad. t. VI, p. 138*, dans *POISSON*. En général, il suffit d'observer qu'il y a dans la poésie autant de naturels que de genres, *COAN. Art d'écr. IV, 6*. L'art entre plus ou moins dans ce que nous nommons naturel; tantôt il ne craint pas de paraître, tantôt il semble se cacher; il se montre plus dans une ode que dans une épître, dans un poème épique que dans une fable, *IB. 10*. 22° Terme de beaux-arts et de littérature. Sentiment de la belle nature joint à une grande facilité pour la peindre. 23° La forme naturelle de chaque chose. Cela est point, tiré sur le naturel. Que ce miroir (l'entendement) est souvent torse, et que rarement il arrive que les objets y paraissent en leur naturel! *COAN. 1<sup>er</sup> serm. Quinquagés. 1*. 24° Terme de peinture et de sculpture. Le modèle qu'on a sous les yeux pour l'imiter. Dessiner d'après le naturel. Statue plus grande que le naturel. On dit présentement: dominer d'après nature, plus grand que nature. 25° Au naturel, *loc. adr. D'après nature, selon la nature*. Attention qu'au naturel je figure ce la Dont elle a ton beau sein et ton front embellis, *COAN. Herc. mour. I, 6*. Vraiment, vous me le depaignez si fort au naturel, que je crois encore l'entendre, *REV. 243*. L'indifférence est jouée si fort au naturel, *IB. 317*. La vieille Sanguine est morte comme une héroïne, promenant sa carcasse par la chambre, se mirant pour voir la mort au naturel, *IB. 29 Janv. 1690*. Je voudrais bien vous pouvoir dépeindre au naturel un écran que M. le cardinal d'Estrées a donné à Mme de Savoie, *IB. 12 Déc. 1670*. Vous entendez ces tons-là; et, pour les paroles, elles sont au naturel, *IB. 23 Avr. 1671*. 26° Fig. Rien ne représente plus au naturel l'état d'une âme tiède, *MASS. Coréme, Tied. 1*. Si l'on pouvait se voir au naturel et se connaître..., *IB. Coréme, Lazare. 2* Terme de blason. Au naturel, se dit lorsque les animaux ou les fleurs qui meublent l'écu sont représentés avec leurs couleurs naturelles, et non avec les émaux ordinaires du blason. 27° Terme de musique. Solfer au naturel, transposer les tons affectés de dièses et de bémols, et les solfier par les noms des sons de la gamme ordinaire. En général, ce qu'on appelle chanter et exécuter au naturel, est**

peut-être ce qu'il y a de plus mal imité dans la musique, *J. J. BOUSS. Discert. sur la mus. mod. 26*. Au naturel, de la manière la plus simple, en parlant de l'appât de certaines viandes. Du bout au naturel. On dit aussi du bout naturel. — REM 1. Naturel, dans le sens de natif, ne s'emploie pas en parlant des nations civilisées; on ne dit pas: les naturels de France, d'Espagne. Mais on s'en sert pour désigner, par mépris, à propos de quelques singularités, des gens d'une province, d'une localité; les naturels de cette province, de ce village. 2. Il a l'esprit naturel, et il a de l'esprit naturel sont très-différents. Le premier signifie que son esprit est sans association; le second, que la nature lui a départi de l'esprit. — HIST 1311<sup>a</sup>. L'enseigne Charles mon seigneur naturel, *ROSE. 10*. 1313<sup>a</sup>. Philique (la médecine) est faite par conduire l'homme jusqu'à la mort naturel; et sachés que mors naturels si est en liz ans, *ALIBERT, P 2*. Volenté de profit à trestout, et de non ennuer à nul, ce sont li commandement de la loi naturel, *BOUY. LATINI, Trésor, p. 406*. Il peut estre cristallier à Paris qui veut, c'est à savoir ouvrières de pierres de cristal et de toutes manières de pierres naturels, qui veut, se il set le mestier, *LIV. des méi. 73*. 1314<sup>a</sup>. ...Biens n'y font en ce cas Povres habilz, fors science eprouvée, Sans naturel et le bien faire, *IB. 1314<sup>a</sup>. L'habit ne fait pas l'homme. S'il est homme naturel et tel qu'il doit estre, c'est à dire raisonnable, Boucic. I, 37*. Chariot de cuir bouilli, dans lequel estoit le corps naturel (le cadavre) dudit feu roy bien entretu et embausmé, *MATIS, DE COUV. Hist. de Ch. VII, p. 703*, dans *LACUNNE*. Icele Marote mettoit sur au suppliant (son mari), qu'il n'estoit pas homme naturel ne capable de mariage, ou carés, natura. Abruques, durant le procès, ledit de Costigny ayt mieux de quy vivre et entretenir honorablement l'estat de luy et de nostre dictz seuz naturelle (Marie de Valois, fille d'Agnès Sorel), *Lett. pat. de Louis XI, Bibl. des ch. 4<sup>e</sup> série, t. I, p. 7*. L'escu est à mon naturel un element tout contraire, et ce medecin cruel Ma vient conseiller d'en boire, *BOUY. XVIII. 1*. 1316<sup>a</sup>. Nous autres nous n'avons que la loy naturelle Escrite dans nos cors par une encre eternelle, *IB. 1316<sup>a</sup>. Offrant aux estrangers mesmes privileges de bourgeoisie, que les naturels citoyens avoient, AUTOT, Théât. 20*. Il commença à cognoistre et goustier la bonté de son naturel, *IB. Lyc. 16*. Des autres quatre [rois de Rome] nul n'est decedé de sa mort naturelle, *IB. Numa, 36*. Hercules entre les dieux n'estoit pas luy mesme naturel, ainsi tenoit de bastardise, à cause de sa mere qui estoit femme mortelle, *IB. Théât. 1*. Faire un portraict au naturel ou après le naturel, *IB. Péric. 69*. Et conjecturoit on à leur bonne ordonnance que c'estoient naturels Carthaginois, *IB. Timol. 36*. Le second Scipion, filz naturel et legitime de Paulus Amilius, *IB. Caton, 31*. Il le bleeça par dessous sa cuirace à l'endroit où elle joit aux parties naturelles, *IB. Euménès, 13*. Selon l'opinion des bons philosophes naturels, *PARÉ, Introd. Mes curieux sont naturelles, MONT. II, 384*. Les plus naturelles siliures de nostre ame sont les plus belles, *IB. III, 277*. Quand les loix ont peu de vigueur, et que les mauvais conseillers ou ignorans conseillent le prince, et quand les estrangers ont plus de faveur et autorité que les naturels, *LANOU, 31*. Un jour naturel, qui sont vingt-quatre heures, *COAN. géogr. t. I, p. 1004*. Bastards ne succèdent à leurs parents; mais toutes fois leurs enfants naturels et legitimes leur succèdent, *IB. t. II, p. 284*. Combien que ce soit ce que l'homme doit avoir plus cher que de se remettre en droict naturel, et, par maniere de dire, de beste revenir à homme, *LA PORTIS, Servitude coloniaire*. — ETYM. Provenç. naturel, natura; espagn. natural; ital. naturale; du lat. naturatus, qui vient de natura, nature. Dans la langue scientifique, enfant naturel signifiait enfant légitime et enfant né hors mariage. NATURELLEMENT (na-tu-rè-le-man), *adr. 1<sup>er</sup>*. Par une propriété naturelle. Le libre est naturellement timide. L'esprit croit naturellement, et la volonté aime naturellement, *PASC. Pensées, t. I, p. 247*, édit. LANOU. Comme une source envoie ses eaux naturellement, comme le soleil naturellement répand ses rayons, ainsi Dieu naturellement fait du bien, *COAN. Sermons, Bonté, 1*. Il est évident que des sons et des paroles n'ont point et ne peuvent avoir naturellement de rapport aux choses qu'elles signifient, quoi qu'en disent le divin Platon et le mystérieux Pythagore, *MALLET, Rech. vtr. Echoltrus. liv. I, t. IV, p. 101*, dans *POISSON*. Ilon avait natu-

relativement beaucoup de malheur, d'infortune et de grandeur d'âme, *BOUILL. Hist. anc. Ouv. t. 1, p. 101, dans l'ancien. Naturellement l'homme ne pense point, il pense en art qu'il apprend comme tous les autres, et même plus difficilement, J. J. ROUSS. *Ém. t. 2* Par le seul secours, par les seules forces de la nature, par opposition à l'urnaturellement. Naturellement parlant, un mort ne peut revivre.   
 Cela ne se fait pas naturellement, cela n'arrive pas d'ordinaire. Cela ne se fait pas naturellement, ce n'est aussi quand on soupçonne quelque supercherie. Il a regardé toutes les parties, cela ne se fait pas naturellement.   
 § 3° Comme on doit s'y attendre par la conséquence naturelle. On l'attaqua; naturellement, il se foudra. Je me suis trouvée naturellement dans cette affaire par le plaisir que je pris de le dire (au maréchal d'Épaulles) ce que vous me demandiez de lui sur sa dignité, *Ép. d. Dussay, 21 juin 1801*.   
 § 6° De famille, de naissance. Il le faut parler (Pierre Séguier) ne laisse que soixante et dix mille livres de rente : est-ce du bien pour un homme qui a été quarante ans chancelier, et qui était riche naturellement? *Ép. 3 fév. 1672*.   
 § 8° D'une manière naturelle, simple, facile. Voilà le sens qui s'offre naturellement à l'esprit. Cela s'explique naturellement. Une espèce de fatalité veut que les uns ne soient pas celles qui se présentent le plus naturellement, *Fonten. l'Hôpital*.   
 § 9° D'une manière naïve et propre à imiter la nature. Il contrefaisait les gens très-naturellement.   
 7° S'attachant au naturel. Parler, écrire naturellement.   
 8° Sans affectation, qui, toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paraître grand, sans s'abaisser pour être civil et obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les hommes, *BOSSU. Louis de Bourbon*. Le comble de ma bonne fortune, c'est que vous écrivez naturellement, et que votre esprit n'a pas besoin d'art : on dit que votre figure est comme votre esprit, *Voltaire. Lett. M<sup>me</sup> de Braultornais, 1773*. Lorsque nous dions que Racine, Despréaux, Bossuet et M<sup>me</sup> de Sévigné écrivent naturellement, nous sommes portés à prendre ce mot dans un sens absolu, comme si le naturel était le même dans tous les genres, *CONDILLAC, Éléments, liv. 4*. Comment faire parler naturellement un villageois, un homme de peuple, sans blesser la délicatesse d'un homme de bien, *CONDILLAC, Éléments, liv. 4*. *Ép. t. VII, p. 91, dans ROUSSAU*.   
 § 10° Sans déguisement, avec franchise. Cet homme ne va pas naturellement, il se cache. Répondes-moi naturellement. Pourquoi me faire des excuses de me parler naturellement? *Fonten. Lett. à M<sup>me</sup> de R. 11 oct. 1683*. Dites-moi naturellement comment vous la trouvez, *BOSSU. Thém. d'Ép. 2<sup>e</sup>, II, 1*.   
 § 11° Naturellement parlant, en parlant sans figure.   
 — ETYM. 1<sup>er</sup> s. Naturellement, *BOSSU. LAT. Trés. p. 202*. Naturellement, *id. ib. p. 300*. 2<sup>e</sup> s. Et ainsi (tous les enfants) se sentent encliner Naturellement à vie doloureuse, s. *DUCLOS. Franche et gaie*.   
 3<sup>e</sup> s. Naturellement il avoit le cœur grand et convoitise d'honneur, *AMOT. Jéhu, 2*. La nature de l'homme est bien d'être franc et de le montrer entre; mais aussi sa nature est telle que naturellement il veut le plus que la nourriture lui donne, la nature, *SERVIL. Volonté*.   
 — ETYM. Naturelle, et le suffixe ment; prov. naturellement, *BOSSU*; esp. et ital. naturalmente.   
 § NATURALISME (na-tu-ra-li-s-m), s. m. Système de philosophie. Terme de philosophie. Système qui tient la nature est considérée comme le centre d'attraction. Terme de médecine. Système ou opinion de ceux qui attribuent tout à la nature médicale, comme généralement sage et prévoyante.   
 — ETYM. Nature.*

vendit son troupeau, Traqua de l'argent, le mit entier sur l'eau; Cet argent périt par naufrage, *LA FONT. Fable, 17, 1*. Ceux qui sont échappés de naufrage disent un éternel adieu à la mer et aux vaisseaux, *BOSSU. Reine d'Angleterre*. Un navire qui venait de faire naufrage, *VEN. Tél. 1*. Les Romains, qui faisaient des lois pour tout l'univers, en avaient de très-humaines sur les naufrages, *MONTESQ. Esp. 11, 17*. Échappés au naufrage, [une urne] elle est près de ces lieux, *Voltaire. Oreste, II, 1*.   
 § Faire naufrage au port, échouer quand on est hors de péril et qu'on est arrivé; et fig. réussir mal sur la fin de quelque affaire. Vous qui l'estimez tant, allez lui rendre hommage; Mais songez qu'au port même il peut faire naufrage, *COHEN Pomp. 1, 2*.   
 § 2° Il se dit aussi des bâtiments et barques qui naviguent sur les lacs et les rivières. La gabare beuria contre une pile du pont et fit naufrage.   
 § 3° Fig. Perte, malheur, chute morale. Ô beauté, qui de mes amours êtes le port et le naufrage, *MAINT. Y. 18*. Pour suivre Cléopâtre, il quitta son bonheur, Et, s'embarquant ainsi, fit naufrage d'honneur, *TAISSAN, Mariane, 1, 3*. Me voici rembarqué sur la mer amoureuse, Moi pour qui tant de fois elle fut malheureuse, Qui ne suis pas encor du naufrage essayé, *LA FONT. Poésies mêlées, xxxvi*. Vos réflexions sont tristes et justes sur la déroute de la maison de Créquy... mais il y a un petit Blanchefort, resté du naufrage... affligé, sans être abattu, des malheurs de sa maison, *Ép. 26 avr. 1667*. Faut-il vous représenter et le péril de ce sexe [les femmes], et les suites dangereuses de sa pauvreté, l'écueil le plus ordinaire où sa pudeur fait naufrage? *BOSSU. Sermons, Septuag. 2*. Lorsque le juge veut s'agrandir et qu'il change en une souplesse de cœur le rigide et inexorable ministère de la justice, il fait naufrage contre ces écueils [déchirer la loi], *id. le Tellier*. Siècle vainement subtil, où tant d'âmes insensées cherchent leur repos dans le naufrage de la folie, *id. Anne de Gonz.* Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages, *BOSSU. Épître*. Aussi bien, que ferai-je en ce commun naufrage? *id. Théod. II, 2*. Leur cœur était corrompu, avant que leur fol fit naufrage, *BOSSU. Carême, Avenir*. La vocation vient échouer et faire un triste naufrage, *id. Profess. relig. 3*. Dans le grand naufrage des systèmes, *Voltaire. Diction. phil. Dieu, dieux*. Ce peu de nos amis qui, dans un tel orage, Pourraient encore sauver les débris du naufrage, *id. Mérope, II, 3*. Dans nos discords j'ai fait plus d'un naufrage, Sans jamais fuir la France et son doux ciel, *AMOT. le Bon tirillard*. Qu'elle [la patrie] se relève à jamais Du grand naufrage de la Loire, *id. Ch. d'Orléans*. Le naufrage du temps, l'oubli que le temps amène dans la mémoire des hommes. Garantissez du naufrage du temps Les noms fameux et les faits éclatants, *J. J. ROUSSAU. Ep. 1<sup>re</sup>*.   
 — HIST. 2<sup>me</sup> s. Essai, o. souverain, comme le second père. Au naufrage du monde une arche à me sauver des portes, *Épîtres chrétiennes, Sonnets, 9*. C'est étranger, pauvre, chetif, et nu, Un vil naufrage à ma rive vint, *BOSSU. Les côtes et rivages d'environ par plusieurs jours furent pleins et semés de corps morts et de naufrages que les vagues de la mer y jeteront, AMOT. Lucul. 20*. Il n'avait à gouverner que les reliques du naufrage de son père. — à dire la vérité, Demades estoit luy-même le naufrage [la perte] de sa ville, *id. Phoc. 1*. Demetrius se retira en la Grèce, en intention de recueillir et ramasser encore les pièces et reliques de son naufrage, *id. Diod. 62*. Leur chef assassiné; et (qui arrachoit plus l'espérance que tout) un grand naufrage des courages et volontés, *id. Hist. II, 308*.   
 — ETYM. Lat. naufragium, de nauticus, nef, et frangere, briser (voy. nauire). Naufrage s'est dit pour naufragé; Je semble déplorer [braver], naufrage audacieux, l'infatigable... *AMOT. Sat. VII*.   
 § NAUFRAGÉ (na-tu-ra-li-s-m), s. m. Qui a essuyé un naufrage, soit personnel, soit chose. Des marins naufragés. Un navire naufragé. Qu'on a dit de nous les Chinois, s'ils venent fait naufrage sur nos côtes maritimes dans le temps où les lois des nations de l'Europe consignent les effets naufragés, et que la coutume permetta qu'on épargnât les propres saisis? *Voltaire. Mémoires, 1*.   
 § 2° s. m. Un naufragé. De plusieurs naufrages.   
 — ETYM. Naufrage.   
 § NAUFRAGIER (na-tu-ra-li-s-m). La prend un e devant o et o. naufrager, s. m. Faire naufrage.   
 — REM. Ce mot, qui sentent de soi et qui est toujours par naufragé, a vieilli, mais il n'est point d'être repris.   
 — HIST. 2<sup>me</sup> s. Comme les vents s'élevaient en vol et

tref [mit] font naufrager souvent la porte de...   
 3. MARIT. V, 300.   
 — ETYM. Neufroge; ital. naufrager.   
 § NAUFRAGER, FRE (na-tu-ra-li-s-m), s. m. Sujet à faire naufrage. Une barque naufragée.   
 — REM. Ce mot élégant et poétique méritait d'être repris.   
 — HIST. 2<sup>me</sup> s. Voilié du bois et des outis... Pour les carreaux rudement compassés, Dont la bastie ta barque naufragère, *BOSSU. 207*.   
 § NAULAGE (nô-la-j), s. m. Terme de marine. Synonyme de fret, dans la Méditerranée.   
 § NAULIS (nô-li), s. m. Voy. NAULAGE.   
 § NAUMACHIE (nô-ma-chi), s. f. 1° Spectacle d'un combat naval chez les anciens Romains. 2° Lieu où se donnait ce spectacle.   
 — ETYM. Lat. naumachia, de ναυπηγία, de ναυς, nef, et πύραξις, combattre.   
 § NAUSCOPE (nô-sko-p), s. m. Terme de chirurgie. Instrument pour découvrir les vaisseaux à une grande distance.   
 — ETYM. Naus, nef, et σκοπία, voir.   
 § NAUSABOND, ONDE (nô-zé-a-bon, bon-d), s. m. odj. Qui cause des nausées. Une odeur nauséabonde. La saveur n'était plus aigre, elle était au contraire nauséabonde et fade, *BOSSU. Lett. Just. Mém. science. LVI, p. 339*. Fig. Qui cause en excitant le dégoût. Ces détails sont nauséabonds.   
 — REM. Nauséabond n'est dans le Dictionnaire de l'Académie que depuis l'édition de 1836.   
 — ETYM. Lat. nauseabundus, de nausae, nausée.   
 § NAUSÉE (nô-zé), s. f. 1° Sensation éprouvée par ceux qui, n'ayant pas l'habitude de la navigation, sont tourmentés d'envie de vomir. 2° Envie de vomir en général. Les nausées précèdent le vomissement. 3° Fig. Dégoût qu'on éprouve à l'ordre intellectuel ou moral les choses fastidieuses ou honteuses. Il ne nous est pas libre de nous rendre non-nausé à son aspect, *BOSSU. Lett. M<sup>me</sup> de la Bruyère, t. II, p. 472, dans ROUSSAU*. Voilà je ne sais combien de fois que je me suis pluime pour faire l'article d'Orléans, et la remettre dans l'encrier: à quel bon ces détails? malgré la beauté, il faut toujours y venir, *BOSSU. Mémoires, 1*.   
 — HIST. 1<sup>er</sup> s. À cause d'un estomac qui ne lui estoit ordinaire, que les médecins appelaient nausée; car il ne trouvoit goût en viande qu'il conquoit, *CARLOIX, VI, 50*.   
 — ETYM. Lat. nausae, de vomere, mal de mer, de vomer, nef.   
 § NAUSÉUX, FUSE (nô-zé-ô, ô-d-i), s. m. Terme de médecine. Qui a rapport aux nausées. Les nauséux, ceux qui accompagnent la nausée, se nausée sans amener le vomissement.   
 § NAUTIER (nô-tié), s. m. Terme de pêche. Sorte de couteau dont les pêcheurs de morue se servent pour ôter les nausées.   
 — ETYM. Naut, 3.   
 § NAUTILE (nô-ti-lé), s. m.   
 1° Terme de zoologie. Coquille divisée en plusieurs cellules, appartenant à l'ordre des céphalopodes. On y distingue le nautile flambé, très-belle coquille sacrée de 18 à 20 centimètres, commune dans la mer Méditerranée, tout aux Mers, et le nautile commun, plus rare que le précédent. Le nautile ressemble à une fondole, et il sait si bien gouverner son petit vaisseau, qu'on s'ero qu'il avait été conduit à l'art de naviguer, *BOSSU. Contempl. nat. 1, 10*. On sait que les nautiles, remplissant ou vidant les parties de leurs coquilles, ont la faculté de se tenir à la profondeur d'eau qu'ils désirent. *BOSSU. Voy. L. IV, p. 124, dans ROUSSAU*. 2° Nautile par extension, nom donné abusivement à l'argonaute, mais qui n'est qu'un monothalamie, c'est-à-dire à une seule cellule, tandis que celle des nautiles est polythalamie. On dit être dit divisée en plusieurs cellules.   
 3° Nautile à large carène, nom impropre donné à l'argonaute tuberculé.   
 § Nautile à grains de riz, nom impropre donné à l'argonaute tuberculé, *BOSSU. Voy. L. II, p. 124*.   
 § Nautile à grosse carène ou lieu supermédiaire, nom donné à l'argonaute tuberculé à l'aide d'une sautoire de la mer.   
 — ETYM. Nauticus, dérivé de ναυς, nef.

† NAUTILIER (no-til-ler), s. m. M... que fait...

† NAUTILIQUE (no-til-ik), s. f. Nautilo...
- ETYM. Nautilo, et la Nautilo...
NAUTIQUE (no-til-ik), adj. Qui appartient à la...

- ETYM. Navis, de navis, matelot, dérivé de...

† NAUTOMÈTRE (no-to-mè-tr), s. m. Appareil des-

- ETYM. Nautes, marin, et μέτρον, mesure.

NAUTONIER, IÈRE (no-to-niè, niè-r), s. m. et f.
Celui, celle qui conduit un navire. Dans les hor-

- ETYM. Dérivé de l'ancien franç. noton (Parmi
la mer salée, sans sigle et sans noton, Ch. d'Ant.

NAVAL, ALE (na-val, va-l), adj. Qui concerne
les vaisseaux. L'architecture navale. Science na-

- REM. L'Académie dit que naval n'a point de
pluriel masculin; mais plusieurs grammairiens pen-

- HIST. XIV<sup>e</sup> s. Compagnons navals estoient ceux
que nous apelons notonniers, qui menotent les nefz

- ETYM. Lat. navalis, de navis, nef (voy. nef).

† NAVARCHE (na-var-chie), s. f. Terme d'anti-

- ETYM. Navarchia, de ναύαρχος, navarque

† NAVARQUE (na-var-ke), s. m. Terme d'anti-

- ETYM. Navarchus, de ναύαρχος, navarque

† NAVARRINE (na-var-ri-n), adj. f. Race navar-

NAVÉE (na-ée), s. f. Charge d'un bateau. Dé-

cha ont bateau mal e dans les grandes rivières
celui qui est chargé aux embouchures, et dans les

- HIST. XIII<sup>e</sup> s. La navée de charbon, la navée de
buche, Livre des mét. 303. || XIV<sup>e</sup> s. Sur chacune na-

- ETYM. Ital. navata; du bas-lat. navata, qui

NAVET (na-vè; le t ne se prononce et ne se lie
jamais; au pluriel, l's se lie: des na-vè-z excellent;

- HIST. XIV<sup>e</sup> s. Iluco copa le chief Torbant le
fl Pharel... com se fust d'un naviet, Ch. d'Ant.

- ETYM. Lat. napus, par l'intermédiaire d'un
diminutif nappus. La tendance à changer le p en b

† NAVETIER (na-ve-tiè), s. m. || 1<sup>o</sup> Ouvrier qui
fait des navettes. || 2<sup>o</sup> Animal qui vit dans la na-

- ETYM. Navette 2.

† NAVETIÈRE (na-ve-tiè-r), s. f. Terrain planté
de navets.

- HIST. XVI<sup>e</sup> s. Remuans les ruches dans les na-
vetières et millerales, O. DE SEZANES, 427.

- ETYM. Navet.

1. NAVETTE (na-vè-t), s. f. || 1<sup>o</sup> Nom donné à la
variété oléifère du chou navet, appelé vulgair-

- REM. Quoiqu'on dise huile de navette, la graine
ne porte pas le nom de navette; c'est ainsi qu'on

- HIST. XVI<sup>e</sup> s. Plus grands sont les naveteux que
les naveteux, s'en volent de grands, de petits, de

- ETYM. Navet; Berry, navette, nobis.

2. NAVETTE (na-vè-t), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme d'écri-

Sorte de petit vase de métal qui est en forme de
navire, où l'on conserve l'encens et d'où on le prend

avec une petite cuiller pour le mettre dans l'encen-

- HIST. XIV<sup>e</sup> s. Une navette de cristal, garnie
d'argent, dorée et esmellée, à faire salière... Une

- ETYM. Bas-latin, navetta, petite barque (provaq.
naveta; Ital. navetta, petite barque), diminutif du

† NAVICELLE (na-ri-è-l), s. f. Genre de co-

- ETYM. Lat. navicella, diminutif de navis, nef.

† NAVICULE (na-ri-è-l), s. f. Prises autrefois

pour des infusoires animaux, les navicules sont

reconnues aujourd'hui pour des cellules animales

frustules d'algues de la tribu des diatomées. || Terme

de conchyliologie. Nom de coquilles dont la forme

rappelle un peu celle d'un navire.

- ETYM. Lat. navicula (voy. NAVICULAIRE).



... VII, 13. Je suis d'avis que hastro-... les deux navires (barques) sont mises en... Perce, 1797, t. 1, p. 81. XVI<sup>e</sup> s. Au la-... ment que le tonneau fait retourner le navire... XVII, 1, 108. Tous les navires qui relâchent du... part de l'Espagne, t. II, 320.

— ETYM. Bourg, navire, s. f. du bas-latin no-... um, dérivé du latin navis (navy, navy). Navire... par restriction, va-... La forme navrée est purement orthographe, et ne compte que pour trois syllabes. À côté... il y avait une forme en / : bas-latin, no-... ; prov. navrè, navrè; ital. navrè, no-...

NAVRANT, ANTE (na-vran, vran-t), adj. Qui... Une histoire navrante. Des maux navrants.

— REM. On a proposé de former le substantif... ; il serait utile ; mais jusqu'à présent il... pas d'usage.

NAVRÉ, ÈRE (na-vré, vrée), part. passé de navrer. ... Je suis résolu de vous écrire des lettres... d'amour, pleines de feus, de flèches et de... navrés, voy. Lett. 28. Quand ces bergers navrés, ... de leur sang... avertis, Diol. || 2<sup>e</sup> Fig. ... de douleur, blessé d'une profonde douleur. ... et mère, navrés de douleur sur la dépense... l'heure et le jour de son mariage, ... 28 oct. 1879. || Absolument. Très-affligé. On... à espérer, et on meurt en espérant ; ... vous m'avez instruit, mais j'ai le... navré, volt. L'H. aux 40 jours, Entretien avec... Mais du temple voisin quand la cloche... un mortel avait quitté le jour, ... son talent dans mon âme navrée, MILLEV. ... 1, 2.

NAVRER (na-vré), v. a. || 1<sup>o</sup> Blessé (peu usité en... qu'est le sens propre). Cette manière de... au dents avec ses amis me parait si... que j'aime cent fois mieux me présenter... navré, J. J. BOISS. Lett. à du Peyrou, 8... 1777. || 2<sup>o</sup> Au lieu de terme de jardinier. Donner... de l'endroit d'un échalas on d'une... qui ne sont pas assez droits. Si vous voulez... planter cet échalas, il le faut un peu... LA GUYONNE, Jard. i, dans AGRICULT. || 3<sup>o</sup> Fig. ... souffrance morale comparée à une ble-... Les larmes... Qui, me navrant le cœur, me... le pais, avertis, Éléq. II. C'est assez, ... de déplorer les pertes publiques ; ... pour moi d'en être navrée, MAISTRETON, ... de Dangrau, 8 sept. 1709. Vous na-... mon âme des plus amères douleurs que j'ai... senties, J. J. BOISS. 1<sup>o</sup> diol. Je suis navré... vous soyez dupe à ce point, et que vous le... d'un homme si vil, D'ALEMB. Lett. d'Voltaire, ... 1773.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Ol viers sent qu'il est à mort na-... Ch. de Rol. CALV. || XIII<sup>e</sup> s. Tous les navrés ne... les mors, ne quantes s'en lant, ne sai je mie... villen. LXIV. Lors fu il [Ninus] navrés... sa saleté dont il morut en la fin, BOUN. L'AV... p. 83. Crestens de Troies dit miez [mieux]... navré de dart des lez, Que je ne vos por-... de MEIN, dans HOLLAND, p. 287. ... Taut feut grand le cry des navrés que le... de l'abbaye sortit, BAS. Garg. i, 27. César, ... son visage avec sa robe, abandonna son... qui le voulut navrer, AMYOT, Brut. 20.

— ETYM. Norm. nafre, coup, blessure ; prov. navrer, navrer ; ital. naverrare, dans le composé... ; de l'anc. h. a. rom. nabagrè ; holland. ... ; scandin. nafar, tous mots qui si-... instrument pour percer.

† NAZARÉEN (na-za-ré-in), s. m. Habitant de Nazareth, ville de Galilée. Sur la croix, l'inscription de... Jésus comme Nazaréen (Évang. de St Jean, ...). Tu as vaincu, Nazaréen, mot attribué à l'empereur Julien blessé à mort dans son expédition contre les Perses. || Nom donné anciennement aux chrétiens.

† NAZIRÉAT (na-zir-é-a), s. m. Condition du nazir.

† NAZIRÉEN (na-zir-é-in), s. m. Hébreu qui fait vœu de laisser croître ses cheveux, et de ne point boire de vin (Fl. Joseph).

— ETYM. Hébreu, nazir, séparé, parce que ces hommes se séparaient de la vie commune.

† NAZORÉENS (na-zo-ré-in), s. m. pl. Secte chrétienne (voy. SABBÉENS).

NE (ne). 1<sup>o</sup> Mot qui rend une proposition négative et qui précède toujours le verbe ; seul et isolé de pas ou point, il n'a plus son ancienne vertu négative que dans certains emplois déterminés. V.

s'emploie seul avec les verbes cesser, oser, savoir, avoir garde, pouvoir et importer (impersonnel). Il n'a cessé de gronder. On n'ose l'aborder. Il n'a garde d'y manquer. Je ne puis me tarder. L'un dit : je n'y vais point, je ne suis pas si sot ; L'autre : je ne saurais. LA FONT. Fobl. II, 2. Il n'importe d'avoir payé Le Vacher ou non, sèv. 1<sup>o</sup> 405. || Tout cela, en ces cas, on peut mettre aussi pas ou point. Il ne cesse pas de gronder. Chacun demeure d'accord qu'il ne pouvait pas mieux jouer, MOL. Crit. se. 6. || Il se dit seul avec d'autres verbes, mais dans le style familier et un peu archaïque. L'âne appelle aussitôt le chien à son secours. Le chien ne bouge et dit... LA FONT. Fobl. VIII, 17. Le Jeu n'est sûr avec cette ribaude, MOL. Épiq. III. || On le met seul aussi avec l'impératif, mais dans la conversation et dans le style familier. Ne bougez d'ici. Tiens cette baguette, et ne la lâche, LA FONT. Ann. || Cela se fait encore quelquefois à l'impératif, dans la poésie élevée. Henri... Ne refuse à mes vœux un favorable appui, MALH. I, 4. || 2<sup>o</sup> Dans des phrases négatives ou interrogatives, ne se dit seul au second membre, quand ce second membre est négatif. Y a-t-il un homme dont elle ne médise ? Avez-vous un ami qui ne soit des miens ? Je ne vois personne qui ne vous loue. Don Rodrigue, surtout, n'a trait en son visage Qui d'un homme de cœur ne soit la haute image, CORN. Cid, I, 4. || 3<sup>o</sup> Ne se dit seul quand l'étendue de la négation est restreinte par quelque terme. Il ne lit guère. Je ne sortirai de trois jours. Tout fut mis en morceaux, un seul n'en échappa, LA FONT. Fobl. III, 13. Il n'est demeuré plus secret, in. id. X, 4. Chose n'est ici plus commune : Le bien nous le faisons, le mal, c'est la fortune, in. id. VII, 14. || 4<sup>o</sup> Ne se dit seul avec autre et que. Je n'ai d'autre désir que celui de vous être utile. || Mais on peut dire aussi : je n'ai pas d'autre désir... || 5<sup>o</sup> Ne se dit seul, quand le mot que signifie quelque chose, au commencement d'une phrase, ou quand il sert à exprimer un désir, à former une imprécation. Que n'êtes-vous arrivé plus tôt ! Que ne m'est-il permis... Que n'est-il encore vivant !

6<sup>o</sup> Après depuis que ou il y a, suivi d'un mot qui indique une certaine quantité de temps, on se sert de ne seul, quand le verbe est au parfait. Depuis que je ne l'ai vu. Il y a six mois que je ne lui ai parlé. || Mais il faut pas ou point, si le verbe est au présent ; ce qui forme un sens tout différent. Depuis que nous ne nous voyons pas. Il y a six mois que nous ne nous voyons plus. || 7<sup>o</sup> Ne se dit seul dans un membre de phrase gouverné par si, au sens de à moins que. Je ne sortirai point, si vous ne me venez prendre en voiture. || Cependant on dit aussi, quoique moins bien : je ne sortirai pas si vous ne venez pas me prendre en voiture. || 8<sup>o</sup> On se sert de ne seul, lorsque deux négations sont jointes par ni. Je ne l'estime ni ne l'aime. Heureux qui n'a ni dettes, ni procès ! On s'en sert aussi quand ni est redoublé, soit dans le sujet : Ni les biens ni les honneurs ne valent la santé ; soit dans l'attribut : Il est avantageux de n'être ni trop pauvre ni trop riche. 9<sup>o</sup> C'est ne seul qu'on emploie dans la tournure n'était, n'edt été, qui se dit pour si ce n'était, si ce n'edt été. Et je suivrais encore un si noble exercice, N'était que l'autre hiver, faisant ici ma cour, Je vous vis et je fus retenu par l'amour, CORN. le Menteur, I, 3. Confesses-le, ma sœur, vous sauriez vous en taire, N'était le testament du feu roi notre père, in. Pomp. I, 3. Et n'edt été Léonce, en la dernière guerre, Ce dressein avec lui serait tombé par terre, in. Hérod. I, 1. Je le trouvais en vous, n'edt été la lassance Qui pour ce cher rival contre moi m'intéresse, in. Sciron. IV, 2. Je me soucierais peu de ce qu'ils peuvent dire, n'edt été l'artifice... MOL. Tart. Préface.

10<sup>o</sup> Le plus ordinairement, ne, joint au verbe par l'usage, est accompagné de pas ou point, ce qui fait la négation complète ; toutefois il ne faut pas oublier que le sens négatif appartient à ne seulement, et que pas et point sont des mots essentiellement affirmatifs. Il ne veut pas. Ne viendra-t-il pas avec nous ? Ne vendez point votre maison. || On peut mettre indifféremment pas et point devant ou après le verbe, s'il est à l'infinitif : pour ne pas souffrir, pour ne souffrir pas. Toutefois la première façon de parler est la plus usitée. || Dans les temps simples du verbe, pas et point doivent toujours suivre le verbe. Il ne souffre point. Il ne souffrit pas. || Au contraire, dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe. Il n'a point souffert. Il n'a pas chanté. || Pour la distinction entre pas et point, voy. PAS. || Lorsque ne n'est suivi ni de pas ni de point ni d'aucun autre mot équivalent, le sens de la proposition est moins négatif. Je

ne sais pas. Quant aux différents emplois de savoir avec ne, voy. SAVOIR. 11<sup>o</sup> Les mots personne, rien, goutte, jamais, mot, jouent avec ne le même rôle que pas ou point. Je n'y connais personne. Je ne le verrai jamais. Je n'y vois goutte. Je ne demande rien. Je ne dis mot. || 12<sup>o</sup> Nul, qui est essentiellement négatif, est toujours accompagné de ne, quand il n'est pas attribut (autrement on ne met pas ne : ses moyens sont nuls). Je n'ai nul souci. Je vous porterai tous, L'un après l'autre, en ma retraite ; Nul que Dieu seul et moi n'en connaît les chemins, LA FONT. Fobl. I, 4. || 13<sup>o</sup> Ne... pas... ne... pas, double négation qui affirme. Je ne puis pas ne pas croire qu'il en est ainsi, c'est-à-dire je suis forcé de croire qu'il en est ainsi. Ces ardeurs aux camouflets. Ne peuvent pas n'être surpris, ayant à combattre les feintes de tant d'insolubles esprits, MALH. II, 6. || 14<sup>o</sup> Ne est dubitatif après les verbes croire, trembler, appréhender, avoir, voir et exprimer des analogues. Je crains qu'il ne y a ro. Je doute qu'il ne s'aperçoive de ma fraude, etc. Dans ces phrases, il n'y a aucune négation, et ne exprime que le caractère dubitatif. Quand le verbe douter est négatif ou simplement interrogatif, on emploie le ne dubitatif dans la seconde proposition, à moins qu'on ne veuille exprimer une chose positive et en quelque sorte incontestable, comme : Je ne doute pas que César ait été assassiné dans le sénat. Doutez-vous que je sois votre ami ? || De même, lorsque le verbe de la proposition principale est nier ou l'un de ses équivalents disconvenir, désespérer, employés négativement, on se sert de la dubitative ne dans la proposition complétive, à moins que cette proposition ne renferme aucune idée de doute, n'exprime un fait incontestable comme : Je ne nie pas qu'il y ait un Dieu. Je ne nie pas que vous soyez heureux, ignorant. || 15<sup>o</sup> Ne explétif après un comparatif d'inégalité suivi de que et d'une proposition complétive. Vous écrivez mieux que vous ne parlez. Il est plus riche qu'il ne l'était. Elle est plus belle que vous ne croyez. Je suis plus amoureux que je ne fus jamais, SAC. Médée, I, 4. Je vous entends ici mieux que vous ne pensez, in. Mithr. II, 10. Depuis l'invention de la poudre, les batailles sont beaucoup moins sanglantes qu'elles n'étaient, parce qu'il n'y a presque plus de mêlée, MONTESQ. Lett. pers. 106. Le caractère explétif de ce ne est prouvé par le latin qui ne met point de négation : dicitur etiam erat, il est plus riche qu'il n'était. || Après les comparatifs d'inégalité, si le premier membre est négatif, le second d'ordinaire ne prend point le ne explétif. Il n'est pas plus riche qu'il était. Vous n'écrivez pas mieux que vous parlez. Ils n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont, MITHR. I, 1. Je ne crois pas qu'on puisse mieux danser qu'ils consentent, MOL. Am. magn. II, 1. On n'en peut pas user mieux que je fais, je pense, in. Tart. V, 8. On n'est pas plus maître de toujours aimer qu'on l'a été de ne pas aimer, LA NEY. IV. Les rochers de Thésalie ne sont pas plus sourds ni plus insensibles aux plaintes des amants désespérés que Télémaque l'était à toutes ces offres, VÂN. dans ORAULT-DEVIÈRE. || Cependant des écrivains ont mis ce ne, et, quoique des grammairiens aient noté cela comme une faute, le caractère explétif de ce ne ne permet pas, grammaticalement, de s'en servir à leur décision. Cependant vous m'avez fait une réponse, et on ne peut avoir été mieux perdue qu'elle ne l'a été, sèv. dans ORAULT-DEVIÈRE. L'animal que l'on appelle cojucuc-apara ne diffère pas plus de notre chevreuil que le cerf du Canada ne diffère de notre cerf, sèv. dans ORAULT-DEVIÈRE. || Quand, avec des comparatifs d'inégalité, la phrase exprime une vraie égalité, il faut mettre le ne explétif. Vous n'écrivez pas mieux que vous ne parlez, c'est-à-dire vous écrivez aussi mal que vous parlez. L'existence de Scipion ne sera pas plus douteuse dans dix siècles qu'elle ne l'est aujourd'hui, D'ALEMB. dans ORAULT-DEVIÈRE. || Avec une phrase interrogative, sans négation, on supprime le ne explétif, parce que c'est une vraie égalité qu'on veut exprimer. Puis-je mieux servir un maître que j'ai servi don Garcia ? Le Rimon de Zafra, dans ORAULT-DEVIÈRE. Croyez-vous qu'un homme puisse être plus heureux que vous l'êtes depuis trois mois ? J. J. BOISS. dans ORAULT-DEVIÈRE. Quel mortel fut jamais plus heureux que vous fûtes vous. Zaire, I, 2. || La phrase exprime sous forme interrogative ce qui aurait été exprimé sous forme négative, ce qui ne. L'existence de Scipion sera-t-elle plus douteuse



**NÉ-É** J'ai perdu mon premier-né. Sur le milieu de la nuit, le Seigneur frappa les premiers-nés de l'Égypte, sacré, *Bible, Exode, II, 26*. || Il se dit aussi, en parlant des animaux. Les premiers-nés des animaux étaient offerts à Dieu. || Fig. Dans le royaume de Jésus-Christ la prééminence appartient aux pauvres, qui sont les premiers-nés de l'Église et ses véritables enfants, *Boss. Sermons, Septuag. première*. || **Dernier-né**, enfant mâle de la dernière femme. **Dernier-né** des enfants du triste Ochoas, *Nouri, V. les savants, sous le nom de Jona, sac. Ath. IV, 2*. || **N. m.** Elle a voulu être la nourrice de son dernier-né. Au plur. **Derniers-nés**. || **Né** se joint par un trait d'union à certains noms qui qualifient pour exprimer que la qualification dont il s'agit est accordée comme par droit de naissance. **Légat-né**. **Président-né**. Les princes du sang, magistrats-nés dans cette affaire, *Boss. Par. 2*. || **Romulus** fut romain au même temps pour le chef de la religion, le premier magistrat de la ville, et le général-né de l'État, *Vat. 7, Révol. rom. 1, 10*. Les rois sont les premiers-nés de leurs peuples, *J. J. nous. Pologne, V. 1*. Fig. Il se dit de tout ce que l'on compare à une naissance de naissance. Dès que l'impression fait naître un poète, il est esclave-né de quelque chose, *Boss. Sat. IX*. Les veuves et les orphelins étaient les clients-nés de l'évêque, *Nouri, Institut. Ném. inser. et belles-lettres, t. VIII, p. 647*. || Il est le premier-né de..., c'est-à-dire il a une tendance naturelle à combattre... || Il est le protecteur-né des sciences et des arts, signifie qu'en toute occasion il les protège, ou que, par sa position, il a le devoir de les protéger. || Le trait d'union ne se met pas quand né est séparé de son nom par quelque mot interposé. L'archevêque de Paris et l'abbé de Cluny étaient conseillers d'honneur nés du parlement de Paris, *Dict. de l'Acad.*

**NÉANMOINS** (né-an-moin; au XVII<sup>e</sup> siècle, quelques-uns prononçaient néanmoins (r muet), contre qu'il Marguerite Buffet, *Observat. p. 126*, met en garde. Il y a aujourd'hui une tendance mauvaise à prononcer né-a-moin), *adv.* Non moins, toutefois, pourtant. Néanmoins je lui parlerai. Si néanmoins vous voulez faire le voyage. Les Machabées étaient vaillants, et néanmoins il est écrit qu'ils combattaient par leurs prières plus que par leurs armes, *Boss. Mar-Tier. Le pauvre, qui n'a rien, aura néanmoins de quoi subsister, parce que le riche le lui fournit, Boss. Bal. 2<sup>e</sup> dim. après la Pentecôte, Dominic. t. III, p. 100*. || **2<sup>e</sup>** On l'employait autrefois avec *ce*. *Ce néanmoins, madame, bon droit a besoin d'aide, M. Comtesse, 10.*

— **HIST. XII<sup>e</sup> s.** Neama na, quant le veus se fier dans vosse, II, 409. || **XIV<sup>e</sup> s.** Et néanmoins il fait toujours son devoir, *Osseau, Éth. 30*. || **XV<sup>e</sup> s.** Jeau sire Dieu, qui a si hault lieu comme à l'ordre de chevalerie me laissez monter et m'eslevez à vostre serviteur, néanmoins que je n'en fusse pas digne, *Lancelot du Lac, t. III, f. 83*, dans *Lacurne*. || **XVI<sup>e</sup> s.** Et néanmoins qu'il menast la vie que je vous dis, si estoit il prince craignant et aimant Dieu, *Mans. Nour. XIV*. Il faut maintenir ce néanmoins l'âme en bonne trempé, *Mont. 1, 303*.

— **ÉTYM.** Néans, et moins; c'est-à-dire rien moins; Bourg. n'ômoïn.

**NÉANT** (né-an), *s. m.* || **1<sup>o</sup>** Le non-être. C'est lui qui du néant a tiré l'univers, *Boss. St. Gerat, nr, 3*. Quelque mouvement, quelque nombre, quelque espace, quelque temps que ce soit, il y en a toujours un plus grand et un moindre; de sorte qu'ils se succèdent tous entre le néant et l'infini, *Pasc. Remarq. 1*. Le monde n'a d'autre cause que la seule volonté de Dieu, qui, ne trouvant hors de lui-même que le seul néant, n'y voit rien par conséquent qui lui offre à faire et ne fait rien que ce qu'il veut et parce qu'il veut, *Boss. Libre arb. 4*. Elle [l'âme] voit toujours au-dessous d'elle deux gouffres profonds. Le néant d'où elle a été tirée, et un autre néant encore plus affreux, c'est le péché où elle peut tomber sans cesse, *id. la Fallacie. L'impossible, que, par manière de parler, a deux degrés de néant, puisque ni il n'est ni il ne peut être, id. Et. d'Orsai. IX, 2*. Que j'occupe peu d'espace dans cet abîme immense du temps! Je ne suis rien; un si petit instant n'est pas capable de me distinguer du néant, *id. Sermons, Mort, 1*. Le néant absolu n'est pas plus aisé à concevoir que l'infini, *Bailly, Hist. astron. méd. t. III, p. 326*, dans *Robinson*. Quoique le néant ne soit rien en lui-même, cependant ce mot marque une affection réelle de l'esprit; c'est une idée abstraite que nous acquérons par l'usage de la vie, à l'occasion de l'absence des objets et de tant de privations qui nous font plaisir ou qui nous affligent,

du *Mansais, Tropes, t. III, p. 346*. || **2<sup>o</sup>** Destruction, anéantissement de l'être vivant. Je sais seulement qu'en sortant de ce monde je tombe pour jamais ou dans le néant, ou dans les mains d'un Dieu irrité, *Pasc. Pens. IX, 1, 6d*. N'avez, enfin, après avoir fait, ainsi que des fleuves, un peu plus de bruit les uns que les autres, ils [les hommes] vont tous se confondre dans ce gouffre infini du néant, où l'on ne trouve plus ni rois, ni princes... *Boss. Gornay*. Les Impes n'ont pas même de quoi établir le néant auquel ils espèrent, *id. Anne de Gonz.* Le néant ne peut dormir, ni rêver, ni se tromper, ni ignorer, ni se douter, ni dire peut-être, *id. Dial. des morts esc. dial. 20*. Quand tout finirait avec cette vie, ce serait là le seul secret de la passer heureuse et tranquille... Je n'y vois pas de plus grand malheur: il retombe dans le néant, et son erreur n'a point d'autre suite, *id. Carême, Avenir*. Et plus que le néant ils craignent l'infamie, *id. Orphel. v, 8*. Du néant tout semble sortir, dans le néant tout se replonge, *id. Lett. en vers et en prose, 163*. Tous ces rois fainéants qui nous ces roches sombres ont changé de sommeil et qui j'otés le sort du néant de leur vie au néant de la mort, *id. Imagin. VII*. Triste comme la mort? et la mort souffre-t-elle? Le néant se plaint-il à la nuit éternelle? *id. Harmon. IV, 11*. || **3<sup>o</sup>** Terme de palais. Mettre une appellation au néant, à néant, refuser de l'admettre. Sa Majesté leur a ordonné [sur gens du parlement] de mettre leur décret à néant, et leur a défendu de dénoncer des livres, *id. Lett. Audubert, 20 fév. 1776*. || Mettre l'appellation et de droit appelé au néant, annuler et l'appel, et la sentence dont il a été appelé. || Mettre néant sur une requête, sur un article de compte, mettre le mot néant au bas d'une requête, à côté d'un article de compte, pour marquer qu'on rejette cette demande, cet article. Ils veulent qu'on mette néant sur la requête, qu'on la mette au greffe, et que cela tienne lieu d'un arrêt qui décide tout, *id. 631*. || Cette locution vieillit, ainsi que l'usage auquel elle se rapporte. || Fig. et familièrement. Mettre néant à la requête de quelqu'un, refuser ce qu'il demande. || On dit dans un sens analogue: réduire à néant, annuler, compter pour rien. Cet argument [les variations des premiers siècles de l'Église] est un coup de foudre qui réduit à néant l'argument tiré contre nous [de nos variations], *id. Boss. 2<sup>e</sup> serm.* Des sacrifices qui réduisent à néant celui de la croix, *id. VI, Vétur, 1*. || **4<sup>o</sup>** Par exagération, peu de valeur, infinie petitesse d'une chose. Épargnez-moi, Seigneur; car mes jours ne sont qu'un néant, *id. Bible, Job, VII, 16*. Elle [l'âme convertie] commence à considérer comme un néant tout ce qui doit retourner dans le néant, le ciel, la terre, son esprit, son corps, ses parents, ses amis, ses ennemis... *Pasc. Convers. du pêcheur*. Qu'est-ce que l'homme dans la nature? un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, *Pasc. Pens. 1, 1*, 681. N'avez. Comptons donc comme très-court, chrétiens, ou plutôt comptons comme un pur néant tout ce qui finit, *Boss. le Tellier*. Au milieu des grandeurs humaines il en découvre le néant, *id. le Tell. II* [Dieu] voit comme un néant tout l'univers ensemble, *id. Est. 1, 2*. Les grandeurs de la terre ne lui paraissent plus qu'un abîme et un néant, *id. Mass. Or. fun. Madame*. J'ai connu son néant [de ma religion], j'ai quitté ses chimères, *id. AIX, II, 4*. Ces maux dont vous vous plaignez sont de purs néants, *id. Chateaub. Ném. III* se dit aussi de personnes pour exprimer leur infinie petitesse à l'égard de Dieu. Il [un pêcheur] ne trouve aucune apparence de ce que faisant un néant, ni de s'élever contre un néant, *id. 4<sup>e</sup> serm. pour le 1<sup>er</sup> dim. de carême, 1*. Ô vanité, ô néant, ô mortels ignorants de leurs destinées! *id. Duch. d'Orlé.* Je ne puis pas soutenir ces grandes paroles [la grandeur et la gloire] par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir elle-même, pour ne pas apercevoir son néant, *id. id.* Dans tout le cours de sa vie, elle a exprimé ce parfait original... par la connaissance de son néant et de la grandeur de Dieu, *id. Ném. de Mont.* L'humilité ne voit que son propre néant, *id. Prière 3*. Je m'andantais avec vous devant la Providence divine, sachant qu'on n'apporte devant Dieu que trois choses qui ne peuvent entrer dans son immensité, notre néant, nos fautes et notre repentir, *id. Lett. l'Éd. d'Annoy, 29 avr. 1768*. Voici Babel déseulée et sombre, Du néant des mortels prodigieux témoin, *id. Nour, Orient, 1, 6*.

|| **5<sup>o</sup>** Néant en dit aussi de l'état d'une âme vide de sentiments et d'affections. Si l'état le pire est le néant, je ne sais point de néant plus complet qu'un cœur froid à ce point, *id. Nour. Vies de Nour.* Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passion, sans affaire... Il sent alors son néant... son vide, *Pasc. Pens. IX, 20*. || Terme mystique. Sentiment de nullité, d'anéantissement qui s'empare de l'âme. Ô néant, ô vrai rien, mais pesanteur extrême, mais charge insupportable à qui veut s'élever, Mer sans rive où partout chacun se peut trouver, Mais sans trouver partout qu'un néant en soi-même, *id. Em. III, 14*. On trouve à toutes les pages des livres de nos faux mystiques, que le néant ne pèche plus; que qu'il n'a point de volonté ne pèche plus, et cent autres propositions de cette force, *id. États d'Orléans, 2, 4*. || **6<sup>o</sup>** Nullité, obscurité d'une personne. Ces destins merveilleux Qui tiraient du néant les héros fabuleux, *id. D. Sonche, IV, 3*. Retourne en ton néant, et rends-moi la toison, *id. Toiz. d'Or, V, 4*. Les apôtres et leurs disciples, le rebat du monde, et le néant même, à les regarder par les yeux humains, ont prévalu à tous les empereurs et à tout l'empire, *Boss. Hist. II, 41*. Retourne dans le néant d'où je t'ai fait sortir, *id. Bojars, II, 1*. Clémence et Mme du Plessis séjournent dans une grande avarice et fort dans le néant, *id. 82, 127*. En précipitant de sa place un secrétaire d'État ou un autre ministre de la même espèce, il [Louis XIV] le replongait lui et tous les siens dans la profondeur du néant d'où cette place l'avait tiré, sans que les richesses qui lui pourraient rester, le pussent relever de ce non-être, *id. 400, 80*. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout, l'air de néant sinon par lui [Louis XIV], étaient les uniques voies de lui plaire, *id. 400, 76*. Un pays [l'Angleterre] où les lâchards du roi sont ce qu'ils ont été partout, c'est-à-dire des néants sans état et sans nom, *id. 59, 320*. Cet ex-bacha [Pontchartrain] si rude et si superbe occupe son néant à compter son argent, *id. 129, 106*. Colin sentit son néant et pleura, *id. Jernnet et Colin*. Vos guerriers, leurs équipages, leur suite, leurs tambours, leurs trompettes tout tout leur être, et, perdant cela, qu'ils vivent ou qu'ils meurent, les voilà néant, *id. L. Coua. Convers. César Mme d'Albany*. || Homme de néant, et, plus rarement, homme du néant, homme obscur, qui n'est rien ni par sa position ni par sa fortune. Quand vous entendez dire de quelqu'un que c'est un homme de néant, ne jugez-vous pas incontinent qu'on parle d'un pauvre? *Boss. Sermon pour une profession, 1*. Louis le Débonnaire, ayant perdu toute sorte de confiance pour sa noblesse, éleva des gens de néant, *id. Montsq. Esp. XXI, 21*. Quand le peuple éleva aux honneurs quelque homme de néant, comme Varron et Marius, *id. Rom. VIII*. On reproche à Louis XI d'avoir employé dans ses affaires des hommes de néant, préférablement à ceux que leur naissance semblait intéresser davantage au bien de l'État, *id. Declos, Œuv. I, II, p. 280*. || **7<sup>o</sup>** Pour néant, loc. *adv.* Inutilement. ... J'ai maints chapitres lus, Qui pour néant se sont ainsi tenus; Chapitres, non de rats, mais chapitres de moines, Vingt chapitres de chanoines, *id. Nour. Febl. II, 3*. Pour rien [vieilli en ce sens]. On n'a pas mis cet homme en prison pour néant, *id. 8<sup>o</sup> Néant l'emploi familierement dans un sens négatif pour exprimer que la chose dont on parle n'existe pas. Quel à l'œil, néant; il n'a pas pris la peine jusqu'ici de paraître, et je doute qu'il vienne, *id. Nour. Méchant, II, 7*. || Il se met aussi pour non. Si c'est une chose, néant; je suis loué, *id. Nour. Cur. Compagnie, sc. 1*. Notre maître, un peu méchant, à main sermon répond: néant, *id. Nour. Non curé*.*

— **HIST. XI<sup>e</sup> s.** Et dit li comte: je ne vous aimient, *id. de Rol. XII*. Ce dist li comte [le comte]: je n'en ferai nient, *id. XII*. Guenes respont: de bataille est nient, *id. CXXII*. || **XIII<sup>e</sup> s.** Encore ne savoit Karles le douage neant, *id. Sar. XII*. [L'amour inconstant] Roi en fait [de celui qu'il trompe] et puis neant, *id. Couci, IV*. Ne me vout [voulut] pas liex pour neant donner. Tous les outes qu'ai eus en ma vie, *id. XII*. Totes les richesses et tote li gloire del monde, et tot ceu [ce] c'un peut encuier [souhaiter] du monde, est as cum ung niant envers ceste gloire, *id. 57 avr. 630*. || **XIII<sup>e</sup> s.** Pour ce dis-je qu'umours ne vout nient, De nient vient et à nient retourne, *id. 102*. *Romanero*, p. 22. S'on prent, par d'œuvre, d'un larron la justice, Dont-on despire as looms, de néant? *id. 10*. Bele, ce dist Simons, or ne pleura nient, *id. 11*. Et en la Ro fa li paiement















NEIGES, s. f. Neige de montagne... NEIGE, s. f. Eau congelée qui tombe...

— ETYM. Du latin nix, nivis. NEIGE, s. f. Eau congelée qui tombe... NEIGE, s. f. Eau congelée qui tombe...

pe à travers ja... à deux ou trois pouces de profon-  
deur, mais pas plus avant, sans cesse, Voy. Alpes, l. III, p. 48, dans romans. || 2° Familiarité et fig. de neige, sans valeur, digne de mépris. Voyez le beau herbe de neige. Pour avoir un tel privilège, scabron, Virg. VI. Tiers, tons, sans y chercher tant de façons, v. l. Ton beau galant de neige, avec ta... || 3° Neige, s. f. Abi le beau mé-

dein de neige avec ses remèdes, DESTOUCHES, Tambour noct. 1, 4. || Proverbes. Des neiges et un bon hiver mettent bien des biens à couvert. || La neige qui tombe engraisse la terre. Neige au blé est tel bénéfice. Comme se vieillard la bonne pelisse. || On se voit yeux noirs et nuds nige nire. || Il en faut autant qu'il faut de pilotes de neige à chauffer un four, se dit d'une chose qui ne sert à rien de ce qu'on veut faire.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Autres blanche come uelf sur gelée, CH. de Rol. cxxi. || XII<sup>e</sup> s. Gorge blanche plus que n'est noir ne liss, Comte, p. 126. || XIII<sup>e</sup> s. Geir as chens sur la gelée et sur la nef, sans loge et sans pavillon, SENS DE VALARG. xviii. Li autres principaus (vent) qui vient de la tramontane donee nuee et froidee, et qui li est encoite, vers couchant, donne noif et grelle, BAUN. LAT. Trés. p. 132. || XIV<sup>e</sup> s. Et de neige chelant et si froidement, Que l'endemain au jour, ains prime vraiment, Fu de neige cinq piez et plus... Guescl. 1884. || XV<sup>e</sup> s. Un greuil et une neige va commencer si fort que merveilles fut, VOISIN. II, II, 41. Neige et greuil sont en terre bouté; On oit chanter chascun parmi la rue, X. DESC. Neison de gurrie. Diètes moy où n'en quel pays Est Flora la belle romaine... Mais où sont les neiges d'antan VILLON, Ball. des dames du temps jadis. || XVI<sup>e</sup> s. Un seul trait de ses yeux, tous mes sens enchantant, Ne suffisoit que trop pour me forcer à croire Que la neige estoit noire, DESPORTS, Diètes amours, Plante. Laussans rouler sans nul empeschement ceste petite pelote de neige, en peu de temps elle se fit grosse comme une maison, LAROUS, 497.

— ETYM. Wallon, niroie; namur. niev; Hainaut, niev; bourg. nege; proveng. nix, neu, nien; catal. neu; esp. nieve; port. et ital. neve; du lat. nix, nivem, anc. lat. ninguis, dans Lucrèce; grec, νέψα, le neige. Comparer le goth. sneira, l'anc. h. alle. sneo, l'ail. Schnee, l'angl. snow, l'anc. irland. sneachta. Les formes germaniques et celtiques annoncent qu'en latin et en grec une s initiale est tombée; tout ce qui conduit au savent amih, être humide. Le français a deux formes : neif, noif, qui vient de nix, nivem, et neige, qui vient de nivea, pris substantivement. Quant au wallon niroie, il vient de nivalia.

tirée au dedans des maisons, ANTOY, Philop. II, 21 cinquante et six ans ont négé sur ma tête, Il m'a temps de laisser les vers et les amours, BONS. 266.

— ETYM. Neige; Hainaut, niev; namur atter; provenc et esp. niev, ital. nevee. NEIGEUX, NIKK (n-jé, jé-é), adj. 1<sup>o</sup> Chargé de neige; ou il y a beaucoup de neige. Tempêtes neigeuses comme au Pérou, les montagnes des Cordillères séparent deux climats de la nature, et portent leurs sommets neiges dans l'atmosphère, ayant l'éclat ou le principe d'un nuage, et l'iver de l'autre, HAITY, Atlantide, p. 331, dans ROBERTS. Au mont, s'étendent les plaines neiges et nues de la Tartarie, VOLN les Russes, t. 2<sup>o</sup> Terme d'histoire naturelle. Qui a des taches blanches sur un fond noir. || S. f. Nom marchand d'une coupe en univoire de genre porcelaine. || Neigouse à rubans, la vertu diapylide.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. En beau jour, non pluvieux, neigeux, brumeux, non trop froid ne veuleux, O SEZANS, 161. Tel qu'un torrent de neige d'un pays, AM. JAMIN, Poësies, p. 26, dans LAROUS.

— ETYM. Neige. † NÉLIE (né-ll', ll moullée), s. f. Chanvre gross dans une grosse ficelle décolorée, on s'en sert pour boucher les fentes d'un tonneau.

† NÉLUMBLAIFÈRES (né-lon-blé-a-sés), s. f. pl. Tribu de la famille des nymphéacées.

† NÉLUMBO (né-lon-bo), s. m. Fève d'Ég. pta.

† NÉMATOCÈRE (né-ma-to-cè-r), adj. Terme de zoologie. Qui a des antennes filiformes.

— ETYM. Néma, fil, et cèpoc, corne, antenne Néma vient de véo, filer; sanscrit, nah; lat. niter.

† NÉMATOÏDE (né-ma-to-i-d'), adj. Terme de zoologie. Qui a la forme d'un fil. || S. m. Nom d'un ordre de la classe des helminthes, comprenant ceux dont le corps est cylindrique, filamenteux, vermiforme ou filiforme (filaires, strongles, ascariides, trichines).

— ETYM. Néma, fil, et cèpoc, forme.

NÉMÉENS (né-mé-in), adj. m. pl. Terme d'antiquité. Jeux Néméens, jeux solennels qui se faisaient en l'honneur d'Hercule, à cause de sa victoire sur le lion de Némée. Aux jeux Néméens, la couronne était de branches d'olivier. || Les Néméens de Pindare, odes composées pour les Jeux Néméens.

† NÉMÉSIS (né-mé-sis), s. f. 1<sup>o</sup> Terme de mythologie. Déesse, dite aussi Adraste, chargée de punir les outrages, les violences, lorsque, les crimes des mortels. Il est assez commun de souhaiter que la déesse Némésis compense nos prospérités par quelques légères disgrâces, BATA, Lett. d'Amiotoli, 27 fév. 1673. Et des chœurs sur la tombe, en une sainte ivresse, Chantèrent Némésis, la tardive déesse, Qui frappe le méchant sur son trône endormi, A. CHÉN. d'Charlotte Corday. || 2<sup>o</sup> Titre d'un recueil de poésies satiriques composées sous le règne de Louis-Philippe par Barthélemy.

— ETYM. Némaic, vémeic, proprement partage au sort, puis, dans la mythologie, la déesse du sort, et particulièrement la déesse du sort malheureux que les dieux envoient à l'homme par vengeance ou même par jalousie; de là le sens de colère des dieux, et, en général, indignation, colère.

† NEMINE CONTRADICTIONE (né-mi-né-kon-tra-di-cti-on-te), esp. n. latine qui signifie sans aucune contradiction, et qui est favorable de tous les cours de justice, pour signifier l'accord unanime de tous les suffrages pour ou contre.

— ETYM. Lat. nemo, personne, contradictio, contradiction.

† NÉMOHLASTE (né-mo-blé-st'), s. m. Terme de botanique. Embryon filiforme, comme celui des mousses.

— ETYM. Néma, fil, et hlaste.

† NÉMOPHILÈRE (né-mo-fil-è-r), s. m. Genre de plantes d'Amerique qui sert à l'ornement, famille des hydrophyllées.

— ETYM. Néma, pré, et philo, ami.

† NÉMORAL, ALE (né-mo-ral, ra-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui habite ou croît dans les forêts.

— ETYM. Lat. nemoralis, de nemus, forêt.

† NEMOUBLIEZ PAS (né-mou-blé-é-pâ), s. m. Voy. NEMOUBLE.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Et à elle présenteray Des fleurs de ne m'oubliez mie, CH. D'OL. Bonché. || XVI<sup>e</sup> s. Un diamant taillé en fleur de ne m'oubliez mie, N. des ch. 6<sup>e</sup> série, t. 1, p. 473.

† NEMS (nèms), s. m. Nom imposé à l'émulsion gris (maumifères de gradan) de Lemon, par Buffon, qui le place en Afrique, tandis que Geoffroy Saint-Hilaire dit qu'il habite l'Inde, 1803, p. 17.

Les Arabes ont eut aussi, Néhacumon de l'ha...

NENNIS (né-ni), s. f. pl. Terme d'astron. On dit Nennis au lieu de Nenni, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

NENNI (né-ni), s. m. Terme d'astron. On dit Nenni au lieu de Nennis, qui se fait...

A décoration et à la propriété des lieux saints, et de jets de l'eau... 2° Non que pri...

NÉOCYCLIQUE (né-o-si-klé), adj. Terme de chronol. On a fini au commencement d'une...

NÉOGALIA (né-o-ga-li), s. m. Terme de médecine. La tumeur par les mamelles immédiatement...

NÉOGRAPHIE (né-o-gra-fie), s. f. Terme de géographie. Qui admet une orthographe nouvelle. Écritain néographe. || S. m. Un néographe.

NÉOGRAPHIQUE (né-o-gra-fik), adj. Qui concerne la néographie. Systèmes néographiques.

NÉOGRAPHISME (né-o-gra-fism), s. m. Ensemble des signes et des principes des néographies.

NÉO-GREC, ECQUE (né-o-grèk, grè-k), adj. Se dit quelque fois pour grec moderne. Langue, littérature néo-grecque.

NÉO-LATIN, INE (né-o-la-tin, ti-n), adj. Se dit des langues modernes dérivées du latin. L'espagnol, le français, l'italien sont des langues néo-latines.

NÉOLOGIE (né-o-lo-gie), s. f. Emploi de mots nouveaux ou d'anciens mots en un sens nouveau.

NÉOLOGIQUE (né-o-lo-gik), adj. Qui appartient à la néologie ou au néologisme. L'on peut dire que chaque siècle a pu avoir ses critiques et son dictionnaire néologique, Dumarsais, Tropes, 2° part. art. 2. On y trouve plusieurs expressions impropres ou recherchées; ces expressions furent relevées avec l'affaiblissement de la plus maligne dans le dictionnaire néologique de l'abbé Desfontaines, D'Allem. Elzer, II, 177.

NÉOLOGIQUEMENT (né-o-lo-gi-ka-man), adv. Par néologisme. Ce mot se dit figurément et néologiquement.

NÉOLOGISME (né-o-lo-gi-sim), s. m. || 1° Habitude et affaiblissement de néologie. La lecture fut précédée de grands éloges de lire sur le néologisme de cette pièce, s. 1. sous. Prom. 2. Ils ne nous pardonneraient pas de nous exprimer simplement sur l'étrange néologisme qui dépare même ses meilleures productions [de Marivaux] d'après l'éloge, Marivaux. N'avez pas étaler l'effronterie barbare de l'abbé jargon de froid néologisme, Milliv. Invent. politique. 2° Par abus, synonyme de néologie. Il y a un néologisme déraisonnable qui provient des nouvelles notions dans les idées et dans les choses. 3° Mot nouveau, ou mot existant employé dans un sens nouveau.

NÉOLOGISTE (né-o-lo-gi-sit), s. m. Synonyme de néologue.

NÉOLOGISME (né-o-lo-gi-sim), s. m. Celui qui invente le mot ou à employer soit des termes nouveaux, soit des termes dérivés de leur sens ancien. Il n'y a plus que des drames bouffons du néologue Marivaux et l'on peut aller parler en sûreté de néologisme, Volt. Lett. Fr. etc., juin 1766.

NÉOLOGISME (né-o-lo-gi-sim), s. m. Celui qui invente le mot ou à employer soit des termes nouveaux, soit des termes dérivés de leur sens ancien. Il n'y a plus que des drames bouffons du néologue Marivaux et l'on peut aller parler en sûreté de néologisme, Volt. Lett. Fr. etc., juin 1766.

NÉOLOGISME (né-o-lo-gi-sim), s. m. Celui qui invente le mot ou à employer soit des termes nouveaux, soit des termes dérivés de leur sens ancien. Il n'y a plus que des drames bouffons du néologue Marivaux et l'on peut aller parler en sûreté de néologisme, Volt. Lett. Fr. etc., juin 1766.

NÉOLOGISME (né-o-lo-gi-sim), s. m. Celui qui invente le mot ou à employer soit des termes nouveaux, soit des termes dérivés de leur sens ancien. Il n'y a plus que des drames bouffons du néologue Marivaux et l'on peut aller parler en sûreté de néologisme, Volt. Lett. Fr. etc., juin 1766.

NÉOLOGISME (né-o-lo-gi-sim), s. m. Celui qui invente le mot ou à employer soit des termes nouveaux, soit des termes dérivés de leur sens ancien. Il n'y a plus que des drames bouffons du néologue Marivaux et l'on peut aller parler en sûreté de néologisme, Volt. Lett. Fr. etc., juin 1766.

NÉOLOGISME (né-o-lo-gi-sim), s. m. Celui qui invente le mot ou à employer soit des termes nouveaux, soit des termes dérivés de leur sens ancien. Il n'y a plus que des drames bouffons du néologue Marivaux et l'on peut aller parler en sûreté de néologisme, Volt. Lett. Fr. etc., juin 1766.

NÉOLOGISME (né-o-lo-gi-sim), s. m. Celui qui invente le mot ou à employer soit des termes nouveaux, soit des termes dérivés de leur sens ancien. Il n'y a plus que des drames bouffons du néologue Marivaux et l'on peut aller parler en sûreté de néologisme, Volt. Lett. Fr. etc., juin 1766.

NÉOLOGISME (né-o-lo-gi-sim), s. m. Celui qui invente le mot ou à employer soit des termes nouveaux, soit des termes dérivés de leur sens ancien. Il n'y a plus que des drames bouffons du néologue Marivaux et l'on peut aller parler en sûreté de néologisme, Volt. Lett. Fr. etc., juin 1766.

NÉOLOGISME (né-o-lo-gi-sim), s. m. Celui qui invente le mot ou à employer soit des termes nouveaux, soit des termes dérivés de leur sens ancien. Il n'y a plus que des drames bouffons du néologue Marivaux et l'on peut aller parler en sûreté de néologisme, Volt. Lett. Fr. etc., juin 1766.

curus II, 277. Os. I, IV, p. 14. La néologie est la doctrine qui se rapporte à la formation des mots, plus au temps de la formation, est une science qui s'étend à tout ce qui a rapport à la formation. Hist. astron. anc. p. 33.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.

NÉOPHYTE (né-o-pi-té), s. m. Terme de botanique. On dit néophyte pour dire que l'on a découvert une nouvelle espèce de plante.









à Net par a. bu. le décoller, le débarquer, le débarrasser, etc. L'homme était assis sur le banc, et l'on avait dit qu'il fallait le nettoyer le mieux possible. J'en avais fait les yeux sur une petite table, et je trouvais une somme d'argent. J'en avais fait les yeux sur une petite table, et je trouvais une somme d'argent. J'en avais fait les yeux sur une petite table, et je trouvais une somme d'argent. J'en avais fait les yeux sur une petite table, et je trouvais une somme d'argent.

NETTOYER (à-to-leur; plusieurs prononcent à-to-leur), s. m. Celui qui nettoie. Joanne devint nettoyeur de Chambord, et, par succession, concierge, mais concierge nettoyeur et balayeur, 37-38-39, 70.

NETTOYURE (nè-to-lu-r'; plusieurs prononcent nè-toi-lu-r'), s. f. Les ordures dont on nettoie quelque chose; ce qu'on enlève d'un lieu sale en le nettoyant.

NET, s. m. En la quelle place l'en porte commodément les notiales et ordures, ou canons, nécessaires. || xv<sup>e</sup> s. Pour valdeir grant fison de nettoires, id. id.

NETTEUR, s. m. Nettoyeur.

NETTEUR (neu-bl'), s. f. Terme provincial d'Alsace. Le même que nébie.

NETTEUR (neuf); quand neuf est devant une consonne et une à aspirée, il ne se prononce pas; neu chaus, neu biches; quand il est devant une voyelle ou une à muette, il se prononce comme un t: neu ans, neu hommes; enfin, quand neuf n'est suivi d'aucun mot ou qu'il n'est suivi ni d'un a ni d'un u, il se prononce: il est net, il est net, il est net, tous les neuf arrivèrent

à la fois), nom de nombre des deux genres. 1<sup>o</sup> Nombre impair qui suit im Adiate et huit. Neuf cents. Neuf mille Trente-neuf. Je vous avoue que je serais fort à se d'avoir courtiés avec a côté, une fois en ma vie, la Muse de l'opéra; je les aime toutes neuf, et il faut avoir le plus de bonnes fortunes qu'on peut, sans être pourtant trop coquet, voir. Lett. d'Argental, 19 mars 1760. Le sens en esprit nous surpasse; Et l'on compte sur le Parnasse Neuf Muses contre un Apollon, PANARD, Chans, et l'ouder. Œuv. t. III, p. 330, dans ROBERTS. La toile [d'un tableau], comme la saie à manger de Varron: jamais plus de neuf convives, UNDELOT, *Pensées sur la peinture*, Œuv. t. xv, p. 307, dans ROBERTS. || On dit de même: le nombre neuf. Numéro neuf. Le chiffre neuf. || Terme de musique. Neuf-huit, mesure contenant neuf croches divisées en trois temps. Neuf-quatre, mesure de neuf notes en trois temps.

2<sup>o</sup> Il s'emploie quelquefois comme nombre ordinal. Le roi Louis neuf (qu'on écrit presque toujours Louis IX). Chapitre neuf. Page neuf. Si vous voulez avoir quelque repos avec moi, ne lisez point Virgile: je ne vous parlerais jamais les injures que vous lui pourriez dire; cependant si vous pouvez vous faire expliquer le sixième livre et le neuf ou est l'aventure de Nisus et d'Euryale... CH. DE SEVIGNÉ, d. Mme de Grignan, dans s. v. 33 Juill. 1677. || Substantivement. Le neuf, le neuvième jour du mois. Nous sommes le neuf. || Le neuf de janvier, de mai, etc. ou le neuf janvier, le neuf mai, etc. le neuvième jour de janvier, de mai (voy. la remarque à deux, n<sup>o</sup> 4). || Familièrement. Le neuf d'une femme, son neuvième mois de grossesse. Cette femme est entrée dans le neuf, dans son neuf. Elle est demeurée pour un procès, et ce procès l'a jetée si avant dans son neuf, qu'elle a fait venir la sage-femme d'ici... s. v. 18 août 1677. Monseigneur alla faire collation au bout de la managerie avec Madame la Dauphine, qui est entrée dans son neuf, PANARD, t. 364. || Le neuf se dit aussi du neuvième jour d'une maladie. Il est, il entre dans le neuf, dans son neuf. || 3<sup>o</sup> S. m. Neuf se dit pour le nombre neuf. Le produit de neuf multiplié par trois est vingt-sept. || Il se dit aussi pour le chiffre neuf. Un neuf de chiffre. Faire un neuf, deux neuf (sans s). || 4<sup>o</sup> Au jeu de cartes, un neuf de cœur, un neuf de carreau, etc. une carte qui est marquée de neuf points de carreau, de cœur, etc. || Il a un pluriel, et il n'y prend pas l's. J'ai tous les neuf dans mon jeu.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Le dieisme [dieisme] en fessent turner, E les testes a nos colper, ROU, 9850. De Joseph il sovint, qui si altre noel frere vendirent pur deniers... Th. le mort. 66. || XIII<sup>e</sup> s. Avec Constante [elle] fu bien neuf ans et demi, HERI, l. IX. || XVI<sup>e</sup> s. En la ville de Paris, il y avoit un avocat plus estimé que neuf hommes de son estat, MAO, Nouv. 137.

— ETYM. Wallon, nouf; namur. noure; Hainaut, neuf, nunve; provenç. nor; anc. esp. nuf; esp. mod. nuete; port. et ital. nove; du lat. novem; grec, novis; allem. neun; angl. nine; persan, nuh; sanscr. navan. Les étymologistes disent que le radical nor ou noc, qui signifie le nombre neuf, est le même que le radical noc ou noc qui signifie nouveau (latin novus, grec νέος, sanscrit navas, allem. neu), et que, quand on comptait par tétrades, on commençait par *nuv* la 3<sup>e</sup> tétrade, ce qui était une espèce de renouvellement. On a donné d'autres explications aussi plausibles et aussi incertaines que celle-là.

3. NEUF, EUVE (neuf, neu-v'; au pluriel masculin, l'z de ne il n'y a pas; des habits neuf et beaux; cependant quelques-uns li lient: des habits neuf et beaux; en Normandie, neufs se prononce neû, ce qui est la prononciation ancienne: des habits neû; Chifflet, Gramm. p. 25, ta note comme la bonne; il ajoute qu'au singulier, devant une consonne, il ne sonne pas, p. 308), adj. || 1<sup>o</sup> Qui est fait depuis peu. Une maison neuve. Un meuble neuf. Tous les jours un visage neuf [par le fard]; Certes c'est en visage un peu trop de dépense, PANARD, dans le Dict. de NICOLLET. || En parlant des sentiments qui ont conservé toute leur vivacité. Pour tous les siens ma haine est encor toute neuve, v. 3000, HERNANI, t. 2. || Fig. Faire corps neuf, se rétablir après une grave maladie, en sorte qu'il semble que le corps soit renouvelé. || Fig. Faire maison neuve, renvoyer tous ses domestiques, et en prendre d'autres. || 2<sup>o</sup> Qui n'a point encore servi. Habit neuf. Cela arrivera plutôt que robe neuve, se dit d'une chose que l'on redoute. Populairement. Tout habit neuf, tout neuf. Cheval neuf, cheval qui n'a

point encore servi. || Terme de service sanitaire. Homme neuf, homme qui n'a pas voyagé aux lieux d'outre-mer où il y a parfois des maladies contagieuses. || Fig. Ce valait fait balai neuf, ce qui signifie qu'il sert bien les premiers jours de son entrée dans une maison, et qu'après il se relâche. On dit dans le même sens: C'est un balai neuf, et: Il n'est rien tel que balai neuf. || 3<sup>o</sup> Qui a peu servi. Cet habit n'est pas neuf, il est encore tout neuf. || 4<sup>o</sup> Terre neuve, terre qui n'est pas en valeur qui de suite pousse aussi terre rapportée qui n'a point encore servi à la végétation. || Bois neuf, bois venu par surséance ou larcin, par opposition à bois flotté. || 5<sup>o</sup> Mère neuve. Dans cette ville-là il y a deux châteaux, le château vieux et le château neuf. La vieille ville et la ville neuve. || 6<sup>o</sup> Qui vient d'arriver, d'être fait. Vieux [un récit] qui est tout neuf d'être au matin, s. v. 17 mai 1673. Il y a un opéra tout neuf qui est fort beau, id. 30 janv. 1676. || Familièrement. Voilà qui est tout neuf pour moi, voilà une chose toute neuve pour moi, c'est-à-dire voilà une chose dont je n'aurais pas entendu parler, dont je n'aurais pas d'expérience en quelque chose. Il est neuf aux affaires. Il est tout neuf dans ce métier-là. [Un cruf] Fraie et nouveau ponde; gardez bien de le dire, Un m'appellerait poule... La femme neuve sur ce cas, Ainsi que sur mainte autre affaire, Crut la chose... LA FONT. Fabl. VIII, 6. Renaud n'était si neuf qu'il ne vit bien... id. Orais. Garçon très-neuf, hors sa boutique, id. Nic. Comme je sais que vous n'êtes jamais venu en ce pays, et que vous y êtes tout neuf, je suis bien aise de vous avoir trouvé, pour vous offrir mon service à cette arrivée, MOL. Pourc. I, 2. C'était un plaisir de l'entendre causer [le comte d'Estrees] avec mon fils... il sait tout, il n'est neuf sur rien, s. v. 30 nov. 1660. Il n'y a personne qui n'entre tout neuf dans la vie, ROBERTS, Montaigne, Socrate. Moi, je suis assez neuf sur ces démarches-là, DESVOUCH. Glorieux, IV, 9. Je trouvais impossible qu'il résistât: hélas! que j'étais neuf! n'en fut pas seulement ému, MARIJOUX, Pays. pers. part. IV. J'imagine un homme tel qu'on peut croire qu'étais le premier homme au moment de la création... tout neuf pour lui-même et tout ce qui l'environnait, BURR. Des sens. || 8<sup>o</sup> Qui n'a pas été encore agité par les passions. Avoir un cœur tout neuf. Une âme neuve, ingénue et sensible, MARIJOUX, Mém. XII. Mais jusqu'à votre âme encor neuve et docile A respiré l'air pur qui règne en cet asile, M. J. CHÉRY. Fénel. t. 2. || Il se dit d'une jeune fille dont le cœur n'a pas encore connu l'amour. Elle était si chère [Mlle Wels] et paraissait neuve, MARIJOUX, Gramm. 9. Un page déniché en son tour fille de vingt ans neuve et sage, STANAN, M. de Charlem. || On dit dans un sens analogue: avoir des sens tout neufs. || 9<sup>o</sup> Novice, naturel, franc. C'a été un grand jeu pour Son Eminence [le cardinal de Retz], qu'un esprit neuf comme celui de notre ami [Corbinelli], s. v. 20 juin 1677. Ah! que je comprends bien les sincères admirations de l'autrui [de Mme de Grignan] que cela est naïf, que cela est vrai, que toutes ses surprises sont neuves! id. 30 fév. 1669. Tous ses sentiments [du jeune marquis de Grignan] sont tout neufs, toutes ses paroles ont leur force, la vérité règne dans tout ce qu'il dit, id. 6 janv. 1669. || 10<sup>o</sup> En parlant des pensées et des ouvrages d'esprit, qui n'ont pas encore été dit, traité, produit, employé. Mon sujet était tout neuf après le livre de Locke, et je crains fort qu'il ne le soit encore après le mien, M. J. CHÉRY. En. Préf. Il n'y a personne qui ne tire quelque chose de son propre fonds des pensées qu'il ne doit qu'à lui, quoique peut-être elles ne soient pas neuves, COMTE. Conn. Hum. II, 2, 2. C'était bien le plan le plus original, le plus beau, le plus neuf, utaites, le Gula, avertissement. || 11<sup>o</sup> S. m. Ce qui n'a pas encore servi, ce qui vient d'être fait. Coude le neuf avec le vieux. || Fig. Ce qui a le caractère de la nouveauté, de l'innovation, du rayonnement. Je croyais qu'on allait faire Du grand et du neuf, STANAN, Restauration de la chanson. || Le neuf, loc. adv. qui se dit en parlant de choses qu'on recommence, et qu'on renouvelle en quelque sorte. Refaire un bâtiment à neuf. Les armées françaises vont être organisées de nouveaux, et les bataillons enrégimentés et habillés à neuf. Corresp. du général Alingh, t. 1, 139. || 12<sup>o</sup> De neuf, loc. adv. qui s'emploie surtout dans cette phrase: habiller de neuf, tout de neuf, c'est-à-dire avec des habits neufs. Il a fait habiller ses gens de neuf.

— SYN. NEUF, NOUVEAU. Neuf signifie une chose faite par art et qui n'est pas encore en usage, comme un livre neuf qui n'a pas encore été usé au

... quelque peut-être il soit imprimé et relié de  
 ... Neuveau est ce qui est fait  
 ... depuis peu de temps, comme  
 ... composé,  
 ... les feuillets et soit la  
 ... sans être neuve.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Ka son neuf cotel et trer, Nove  
 ... de ...  
 ... le ...  
 ... le ...  
 ... le ...

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Vous-vous ce sur illoc?...  
 ... Je  
 ... le ...  
 ... le ...  
 ... le ...

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Un coler n'est jamais si neuf que la pre  
 ... qu'on le met; car le temps en vieillit toutes  
 ...

— HIST. XVIII<sup>e</sup> s. Ce vous sera une  
 ... de bas  
 ... On appelloit  
 ...

— HIST. XIX<sup>e</sup> s. Bourg, et pcard, neu; Berry, neu; wallon,  
 ...

— HIST. XX<sup>e</sup> s. Fromage de Neufchâtel-en-Bray, sous-préfecture du département  
 ...

— HIST. XXI<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXII<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXIII<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXIV<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXV<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXVI<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXVII<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXVIII<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXIX<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXX<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXXI<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXXII<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXXIII<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXXIV<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXXV<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXXVI<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXXVII<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXXVIII<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XXXIX<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XL<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XLI<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XLII<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XLIII<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XLIV<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XLV<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XLVI<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XLVII<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XLVIII<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. XLIX<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. L<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. LI<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...

— HIST. LII<sup>e</sup> s. Terme de plain-chant, qui est une sorte de récapitulation  
 ...





se casser le nez, ne pas trouver chez lui quelqu'un qui se soit cassé le nez. Vous étiez curieux, et je me suis cassé le nez. En un autre sens, se casser le nez, ne pas réussir, après un échec. Elle tint bon, Frédéric eut le nez de ce roi, et le nez s'y cassa, LA FONT. Fabron. Les troupes de Paris auraient le nez cassé, BRUNOT. *Mém. ann.*, v. 4. Que je traîtie avec vous, par lettres, des choses odieuses, Platon, saint Thomas et saint Bonaventure se sont cassé le nez, c'est ce qu'a-t-on dit je ne ferai pas. *Vol. Lett. d'Argenson*, 14 déc. 1770. Donner du nez en terre, bécoter la face contre terre. Frère de donner du nez en terre, *scava*. *Verg.* v. // Fig. Donner du nez en terre, échouer dans quelque entreprise, avoir du nez. Et fait au plus malin donner du nez en terre. *scava*, *Sat.* xiv. Il y en a trois ou quatre nez (des d'apothécaires) qui ressemblent bien à des gens qui vont donner du nez en terre toute d'emploi qu'à de bons marchands, ont PATIN, *Nov. Lett.* t. 1, p. 111, dans *proverbes*. // Fig. Avoir le nez sur le nez, à cheval sur le nez, être perpétuellement occupé d'une manière désagréable. Vous avez toujours l'autour sur le bout du nez, et vous croyez l'ouvrage hardi, parce que cet autour a une fort méchante réputation, *Vol. Lett. d'Argenson*, 31 déc. 1768. // Fig. Il lui en pend autant au nez, il est menacé de pareille déconvenue. On dit plus souvent : autant lui en pend à l'œil, *Voy. Rousseau*, v. n. // Fig. Se couper, s'arracher le nez pour faire dépit à son visage, faire par dépit contre quelqu'un une chose dont on souffre le premier. Procès-vous-en par le bout du nez, c'est-à-dire vous êtes-vous-même coupable d'un crime dont vous voulez noirier les autres; locution venue, dit de Brieux, d'une ancienne coutume qui obligeait celui qui avait accusé quelqu'un à faire à lui faire réparation publique en se prenant le nez. // Allonger le nez, s'approcher pour voir, flairer, goûter. Dès qu'on parle de cela, il faut le voir allonger son nez. Tu as beau allonger ton nez, ça ne te regarde pas, ce n'est pas pour toi. Attends, attends, je vas te faire allonger le nez! // Allonger le nez, faire la moue. Il allonge le nez sur tout ce qu'on lui donne. On lui sert ce qu'on a de meilleur, et il allonge le nez. // Faire un pied de nez à quelqu'un, se moquer de lui; c'est un geste que l'on fait en mettant le pouce d'une main sur le nez et le pouce de l'autre main sur le petit doigt de la première main. Et quand ils sont enchaînés, Vous leur faites un pied de nez, *scava*, dans le *bonz*, *Dict. comique*. // Il a un pied de nez, se dit de quelqu'un d'attrapé, qui n'a pas réussi; par allusion au geste du pied de nez. Avant jour dans la rue avec un pied de nez, *scavonia*, *Sat.* 21. En sortant du palais, je l'abordai en lui disant : M. Renaudot, vous pouvez vous consoler, car vous avez gagné en perdant. Comment donc? me répondit-il. C'est, lui dis-je, que vous étiez caroté lorsque vous êtes entré ici, et que vous en sortez avec un pied de nez, ont PATIN, *Lett.* t. II, p. 42. Il aura un pied de nez avec sa jalousie, ont G. Dand. t. 2. // Populairement. Ce n'est pas pour son nez, c'est-à-dire la chose dont il s'agit ne lui est pas destinée. On dit ironiquement dans le même sens : c'est pour son nez; vraiment c'est pour son nez. Que c'est pour leurs beaux nez que se font les ballets. Qu'elles sont le sujet des vers et des poutelles, *scavonia*, *Sat.* III. Ils croient qu'on leur fait pour rien la courtoisie, Mais c'est pour leur beau nez, *scavonia*, *Sat.* 2111. Hé bien! tu vois, Cléanthis, ce menage; Veux-tu qu'à leur exemple ici, Nous faisons entre nous un peu de paix ami. Quelque petit rapatriage? — C'est pour ton nez, vraiment, cela me fait ainsi, *scavonia*, *Vol. Amph.* II, 7. // Ce n'est pas pour ton nez que le four chauffe, signifie cela ne sera pas pour toi. // Terme de peinture et de sculpture. Mesure proportionnelle. Le nez est le tiers de la face. // 3° Nez se dit en parlant de quelques animaux. Le nez d'un chien. Les chiens qui se portent bien ont le nez frais et humide. // Nez au vent, se dit du chien qui, le nez levé, flairer le vent et les odeurs qu'il rapporte. Et chien couchant chassant devant, Brantel la queue et nez au vent, *scavonia*. *Verg.* t. // Fig. La nez-tout donc sous ma bannière, Vous, messieurs, qui, le nez au vent, Nobles par votre bannière, Encensez tout soleil levant, *scavonia*, le *Vilain*. Nez de renard, présence de marques de nez au nez et aux lèvres du cheval. // Terme de manège. Porter le nez au vent, se dit en parlant des chevaux qui lèvent fort la tête. // Se dit, par extension, des personnes qui marchent le nez en l'air, des gens à la mine évanouie, à l'air important. Il ne se pas qu'une dame ait l'air ni le ton trop hardi, qu'elle ait le regard trop élevé ni le nez au vent,

VOTRE D'ARROGANCE, *Mém.* p. 413, dans ROUGENS. Déployez-moi cette figure, ce nez un peu au vent, *scavonia*, *États sur la pout.* ch. 2. // On dit dans le même sens : nez en l'air, nez haut. Son nez en l'air semble narguer l'amour, *scavonia*, *Solomon II*, t. 1, M. de Stairs, au nez haut, arrive ici (Bruxelles) dans ce moment, *Vol. Lett. d'Argenson*, 2 fév. 1744. // 4° Nez se dit pour tout le visage. Il me regarda au nez, et riant me reprocha... *scavonia*, *Sat.* 21. Mettant son manteau sur son nez, il avait regardé bien vite, De pour d'être mouillé, son gilet, *scavonia*. *Verg.* t. // La briolette avait mis le nez à la fenêtre : Ô deux hospitaliers, que vois-je ici paraître? Dit l'animal chassé du paternel logis, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. [Les souris] Mettent le nez à l'air, montrent un peu la tête, Puis rentrent dans leurs nids à rats, *scavonia*, t. 11, 10. Mouillé, fangeux, ayant au nez la bise, *scavonia*. *Orata*. La fille enfin met le nez hors des draps, *scavonia*, *Herm.* Et jure, que la première fois qu'elle viendra lui parler dans le nez, comme elle fait toujours, elle vous imitera, et lui donnera sur sa vilaine joue, *scavonia*, 70. Je reviens mettre mon nez au bout de l'aîlé, *scavonia*, 343. Je partis en fuyant, ce nez dans mon manteau, *scavonia*, *Bar. de la Crasse*, sc. 2. // Mettre le nez dehors, s'aventurer à sortir. C'était un temps à ne pas mettre le nez dehors, *scavonia*, 660. Sans oser mettre le nez dehors, *scavonia*, 85. À peine notre botte a-t-elle mis le nez hors de Brest qu'elle a été battue par les Anglais, *scavonia*, *Mém. Volt.* // Nez à nez, face à face, l'un vis-à-vis de l'autre. ... Et vous vous saluez que vous vous trouvez, vous et ce fils, nez à nez, *scavonia*, *Métrom.* III, 7. // On dit dans le même sens : nez pour nez. J'ai trouvé nez pour nez, Comme un grand revenant, Géronte sur ses pieds, *scavonia*, *Légol.* IV, 8. // Mettre son nez quelque part, s'y montrer. Votre frère veut aller mettre son nez à l'armée, *scavonia*, 344. // Montrer son nez, se faire voir. Il a bien à faire de venir montrer là son nez. À peine le vert veut-il montrer le nez; pas un rossignol encore, enfin l'hiver le 17 d'avril, *scavonia*, 17 avr. 1689. // On dit dans le même sens : montrer le bout de son nez. Du Plessis m'a écrit que sa chimère n'avait montré que le bout de son nez, *scavonia*, 18 sept. 1689. // Donner sur le nez à quelqu'un, le frapper au visage; et fig. le lancer. Mon fils s'en pâme de rire; je lui donnerai sur le nez tout aussitôt que je le pourrai, *scavonia*, 344. // Fig. Donner d'une chose par le nez, dire quelque chose à tort et à travers. Et sur les jours caniculares, ils [les médecins] nous donnent encore, avec leurs loix sévères, De cent sottis contes par le nez, *scavonia*, *Amph.* II, 2. Vous me donnez par le nez de l'historiographie; vraiment le roi m'ôta cette charge quand le roi de Prusse me prit à force, *scavonia*, *Vol. Lett. Mme Lutzelbourg*, 14 sept. 1753. J'aurais pu lui donner comme un autre de l'héroïque par le nez, *scavonia*, *Vol. Lett. en vers et en prose*, 158. // Fig. Planter au nez, dire quelque chose de grossier, de désagréable. Sur cela, il sort une voix terrible de ce joli visage, qui nous plante au nez d'un air ridicule, que mauvaise herbe croît toujours, *scavonia*, 17 nov. 1675. // Regarder quelqu'un sous le nez, s'approcher de lui de très-près pour le regarder, comme pour le braver, pour le choquer. Comme cette action ne lui parut pas naturelle, il la regarda sous le nez, *scavonia*, *Gramm.* 10. // Fermer la porte au nez, fermer la porte au moment où quelqu'un s'y présente pour entrer; et fig. ne pas vouloir le recevoir. Vous me devez fermer la porte au nez, *scavonia*, *Plaid.* II, 2. Peu s'en est fallu que son portier ne vous ait fermé la porte au nez, *scavonia*, *Chr. de la mode*, IV, 1. // Familièrement. Au nez de quelqu'un, en sa présence, et aussi en le bravant. Et leur dire à leur nez qu'ils n'ont rien fait qui vaille, *scavonia*, *Sat.* 12. Oui, me ratiler, vous dis-je, et de plus à mon nez, *scavonia*, *App. tromp.* 1, 42. Vous voulez encore lui parler de votre mariage, après que sa femme vous a dit à votre nez qu'il n'en sera jamais rien, *scavonia*, *Crip. médéc.* III, 3. Elle écoute un amant, elle en fait un mari; Le tout au nez du mort qu'elle avait tant chéri, LA FONT. *Matrone d'Éph.* Je vous trouve plaisant d'oser de cet empire, Et de me dire au nez ce que vous m'osez dire, *scavonia*, *Mis.* IV, 2. // Il ne sera pas dit que l'on cachète une lettre à mon nez, sans que je vous donne quelques légères significances, *scavonia*, *scavonia*, dans *scavonia*, 1<sup>er</sup> sept. 1680. // Rire au nez de quelqu'un, se moquer de lui en face. Les verrous se faisaient aucun bruit; On me riait au nez, *scavonia*, *Sat.* 2. À votre nez, mon frère, elle se rit de vous, *scavonia*, *Tart.* I, 6. A-t-on jamais vu une pendarde comme celle-là, qui me vient rire insolemment au nez? *scavonia*, *scavonia*, gent. III, 3. Elle ne peut s'empêcher de lui faire un éclat de rire au nez,

HAMILT. *Gramm.* 7. // Fig. Jeter à quelqu'un une chose au nez, la lui reprocher. C'est un étrange fait du solda que vous prenez à me venir toujours jeter mon âge au nez, *scavonia*, *Éc. des mar.* t. 1. Facile... qu'en toute rencontre... On te rejette au nez le scandaleux affront qu'une femme mal née imprime sur ton front! *scavonia*, *scavonia*. // Fig. Avoir le nez de, avoir l'apparence, la réputation de... Mo. qui n'ai pas le nez d'être Jean qui ne peut, *scavonia*, *Sat.* 21. // Avoir le nez tourné vers, se disposer à aller, à faire. J'ai le nez tourné vers Paris; mon fils y est déjà, *scavonia*, 1<sup>er</sup> mars 1676. // Fig. Avoir le nez tourné à... être en chance de... Il mourut un des hommes de la cour qui avait le nez le plus tourné à une grande fortune : ce fut le comte de Mailly, *scavonia*, 26, 29. Comment peut-on imaginer que j'aie persécuté Jean-Jacques?... en vérité, si-je le nez tourné à la persécution? *scavonia*, *Vol. Lett. d'Alembert*, 15 sept. 1763. // Nez s'est dit familièrement en termes d'amitié. Hal, hal! mon petit nez, pauvre petit bouchon, *scavonia*, *Éc. des maris*, II, 14. // 5° Le sens de l'odorat. Ce chien a bon nez. Et des chiens attroupés l'instinct intelligent déjà d'un nez avide interroge le vent, *scavonia*, *Én.* IV. // Fig. C'est une des belles choses qu'il est possible de voir, ce celle que nous faisons après M. de Bellière et M. de Mirepoix; ils courent, ils se relâchent, ils se forlorquent, ils rudent, mais nous sommes toujours sur la voie, nous avons le nez bon, et nous les poursuivons toujours, *scavonia*, 108. // Terme de chasse. Avoir le nez fin, se dit d'un chien qui chasse avec succès dans la poussière et pendant la chaleur. Avoir le nez dur, se dit d'un chien qui entre difficilement dans la voie. Chien de haut nez, celui qui chasse le nez haut. // 6° Fig. Sagacité, prévoyance. Marinette out bon nez, quel qu'on en puisse dire, De ne permettre rien un soir qu'on voulait rire, *scavonia*, *le Dép.* II, 4. J'avais bon nez, sans doute, et son voisinage déjà m'avait donné quelque soupçon, *scavonia*, *C. Dand.* t. 2. Comme il a bon nez, il n'est pas longtemps la dupe, *scavonia*, 64. Je ne crois pas que le marquis [de Villeroi] prenne le personnage d'amant; il est observé par gens qui ont bon nez, et qui n'entendraient pas raillerie, *scavonia*, 13 avr. 1673. // 7° À la de quel faire rire les gens qui ont le nez fin, *scavonia*, *Vol. Lett. roi de Prusse*, août 1750. // Avoir du nez, flairer, deviner. Pour qui avait du nez, l'odeur de la ligue leur sortait par tous les pores, *scavonia*, 177, 106. // Familièrement. Mettre le nez dessus, deviner ce dont il s'agit. Nous inventâmes des supplices pour le premier qui traitait le nez sur l'attachement qu'il aurait pour vous, *scavonia*, 133. J'ai mis le nez dessus, n'est-ce pas? *scavonia*, *les Agitateurs*, I, 4. // 7° Bout du nez, portion de la lèvre supérieure du cheval, située entre les deux naseaux, et servant d'organe de toucher aux solpèdes, en raison de la grande sensibilité que développent dans cette partie les cordons nerveux considérables qui viennent y aboutir. // Dans le bœuf, le bout du nez est formé par le mufler; dans le porc, il porte le nom de groin ou boutoir. // 8° Partie des insectes appelée aussi chaperon ou épistome. // 9° Terme de manège. Avant, proue du navire, employé seulement dans cette locution : être sur son nez, enfoncer sa proue dans l'eau plus qu'il ne convient. // 10° En terme rural, on dit qu'une charrue est sur son nez quand elle s'enfoncé trop dans la terre. // 11° Terme de relieur. Le nez, l'obliquité des cahiers que la couseuse n'a pas tenus verticalement. Le volume présente une pointe, soit vers le commencement, soit vers la fin; cette pointe se désigne sous le nom de nez; la rogure ne peut corriger ce défaut qu'aut dépend de la régularité des marges, *scavonia*, *Extrait du Manuel du relieur*, p. 245, RORET, 1827. Autrement la rogure n'est jamais une, et faisant successivement plusieurs sauts, le livre finit par être plus haut d'un côté que de l'autre, ce que l'on nomme, en termes de l'art, faire du nez, *scavonia*, *la Relieure*, p. 174. // 12° En termes de fondeur, on nomme nez une croûte de scories qui se forme, par la fraîcheur du vent, au devant de la tuyère par laquelle le vent est introduit dans le fourneau. // Dans la fonte des cloches, morceau de planche taillé en forme de coustou qui, en tournant le compas, dispose sur le collet du moule la figure des anses. // 13° Petite éminence de terre cuite qu'on ménage aux tuiles plates pour les accrocher à la latte. // 14° Nez de busque, partie du bois d'un fusil de munition qui forme un resaut près de la poignée. // 15° l'arc d'un soufflet qui se termine en pointe; se dit surtout des soufflets d'orgue. // 16° Poisson du genre des squales, le lamie cornue (squalus), appelé aussi long-nez et squal long-nez. // Nez de potence, espèce de sergent // 17° Nez,











pe. ... uges pleureux, d'un gris uniforme, qui se...

— ETYM. Vuy russes.
† NINIAUR (ni-a-d'), s. m. Descendant de Ni...

— ETYM. Ninnus, et la finale patronymique az, etc.

† NIORF (ni-ô-f'), s. f. 1° Dans la mythologie,...

2° Terme de zoologie. Espèce de papillon.

† NIORHÉ (ni-ô-hé-k'), adj. Terme de chimie.

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

— ETYM. Nior, et le suffixe -hé, qui, ayant irrité...

Vous êtes très-digne de bien nipper deux maltresses...

— ETYM. Nipper.

leur ôdi en le courage de dire sainte n'y touche,

— ETYM. Nipper.



... fil de sa mère n'est pu leur ôter, ensuis, ...

— ETYM. *Nivola* ?

— ETYM. Lat. *nicis*, *nicis*, neige.

— ETYM. Lat. *nieis*, *nieis*, neige.

naissance, noble d'extraction. Des plus nobles d'entre eux et des plus grands courages. N'avez-vous pas les fils dans Osea pour cela ?

... et en a trié la meilleure et la plus belle. Il ne se tint point en lui, sac. Esth. iii. 9. X l'aspect de ce front et de la noble forme.



... à être conforme à l'image de Jésus-Christ, ... Le Parnasse ... sa première noblesse, ... d. ne se nomme se tire de la noblesse de son père : c'est un grand principe, ... 7° Terme de littérature, ... style noble. La noblesse du style est une ... de l'élégance. Le génie de Corneille, malgré ses négligences fréquentes, a tout créé en ... ; avait lui, presque personne ne pensait avec ... et n'appréhendait avec noblesse, voy. Comm. ... A cette première règle... si l'on est de la dernière et du goût, du scrupule ... de l'attention à ne ... que par les termes les plus généraux, le style aura de la noblesse, ... Dicitur de ... des termes est indépendante de ... c'est l'usage qui la donne ou qui la refuse à ... , ... t. v, p. 185. || En peinture et en sculpture, le caractère élevé de la composition. || Proverbes. Noblesse vient de vertu, c'est-à-dire un bon homme n'est proprement au-dessus d'un autre que par la vertu et par le mérite. On dit que la noblesse a la vertu pour mère ; S'il est vrai, ses enfants ne lui ressemblent guère, ... à la cour, iv, 4. || Noblesse oblige, c'est-à-dire qui se prétend être noble, doit se bien conduire.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Jérôme dit : souveraine noblesse est la clarté de verin, ... en qui fu courtoisie Et noblesse et valeur sans nul vil nio, Berte, clxiv. Deux dames moult mignotes, qui estoient en pures cotes et treces à une trece, Faisoient Duduit, par noblesse, Emme la carole [danse] baler, la Rose, 769. Noblesse vient de bon corage ; Car gentillesse de l'histoire N'est pas gentillesse qui vaille, id. 1619. Noblesse. Les uns (membres) sont principaus en noblesse, si cum le cuer [cor], ... Et entra le jeune roi en la cité de ... , bien accompagné de noblesses, de hauts seigneurs et de menestrandes, ... Vous acquiescez malines richesses, Vous usez de tristes noblesses, ... Grant effort fut de veoir porter les jolivetes et noblesses ... et damoiselles envoient aux jeunes chevaliers leurs amoureux, pour eulx parer pour l'onneur d'ellos, ... Le plus souvent nous logeons par honnorteté en quelque ... et puis aux noblesses [maisons des nobles], ... Le noble est tel le seminaire de noblesse, ... de paresse, ... Longueur du temps n'esteint noblesse ...

— ETYM. Provenç. noblessa, noblessa ; espagn. nobleza ; portug. nobreza ; anc. ital. nobilita ; ... nobilita (comme paresse, ... de nobilita, noble. On a dit aussi nobilité, de nobilitate.

† NOC (no-c), s. m. Canal en bois ou autre substance, servant à conduire un ruisseau, par exemple à la laire franchir un fossé sans y tomber.

— ETYM. Voy. nous 2, à l'étymologie.  
NOCE (no-ç), s. f. || 1<sup>o</sup> Au plur. Les noces, le mariage. Il épousa une telle en premières noccs. Le jour de ses noccs. Aux noccs d'un tyran tout le peuple en lieue Noyalt son soul dans les pots, ... Et même ses bienfaits dans toutes ses provinces Invidrent le peuple aux noccs de leurs princes, ... La société sociale des noccs n'est plus qu'une union brutale, ... Ma sœur est-elle mariée ? Avec vous vu de nos garçons La seule aux noccs est-ce à célébrer dans leurs chansons ? ... Il se dit que ... on ce sens. Noces, à vous dire tel ce que ... Aux uns est joie, aux autres peine et ... || Secondes noccs, secondes noccs, mariage qui a été précédé d'un premier mariage. Épouser en secondes noccs Les secondes noccs qui ont paru illicites et honteuses à beaucoup de chrétiens, ... || Noces d'argent, fête pour la célébration de la vingt-cinquième année de mariage. Le 24 mai, les noccs d'argent du roi et de la reine de Danemark ont été célébrées avec éclat à Coppenhague, ...

qui on demande civilement quelque petit service. || 2<sup>o</sup> Réjouissances qui accompagnent le mariage on en sens il se dit tant au singulier qu'au pluriel). Une noccs de village. Je suis de noccs. Salle à faire noccs. Mon maître marie sa fille unique, et vous juges Qu'étant de noccs, il faut malgré moi que j'embrasse, ... || Garçon de la noccs d'un des fils de M. Mandat, ... Mme de Lavardin est dans la noccs par-dessus les yeux, ... || Populairement. Faire noccs de chien, se livrer à la débauche. Les centaures... Voulurent, chauds de reins, faire noccs de chien, ... || Être aux noccs, se régaler, bien manger. Nous étions aux noccs, lorsque le principal... festoyoit quelques-uns de ses amis, ... Rouen, 1638, p. 203. || Fig. et populairement. N'être pas à la noccs, être dans une position critique. || Il y va comme aux noccs, comme à des noccs, comme à la noccs, se dit d'un homme de guerre qui va galement et hardiment au combat. || Autrefois, plat de noccs, dîner en argent ou en nature qu'on donnait au curé qui bénissait le lit des nouveaux mariés. || Populairement. Tant qu'à des noccs, abondamment, c'est-à-dire autant qu'à un repas de noccs. Ils mangèrent tant qu'à des noccs. || 2<sup>o</sup> L'assemblée qui s'est trouvée au mariage. Toute la noccs est à la promenade. Les deux noccs se rencontrèrent. Le lendemain l'époux cent fois Raconte à la noccs égayée... CH. de la mariée. || 4<sup>o</sup> Terme mystique. Les noccs de l'agneau, la béatitude éternelle ; expression de l'Apocalypse. || 5<sup>o</sup> Terme d'antiquité. Noccs aldobrandines, ainsi dites parce qu'elles étaient à Rome dans le palais Abdobrandini sur le Quirinal ; ces célèbres fresques, datant vraisemblablement d'Auguste, ont été trouvées dans les Thermes de Titus, et sont maintenant placées au Vatican. || Proverbes. Voyage de maître, noccs de valets, c'est quand les maîtres sont absents que les domestiques s'amusement. || Il est arrivé comme Tabourin à noccs, il est arrivé fort à propos. || Jamais noccs sans réveil. || Allez-vous-en de la noccs, refrain d'une vieille chanson qui se dit aux gens quand on n'a plus besoin d'eux et qu'il est temps qu'ils partent.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Guiteclif fist ses noccs moult riches et moult grans, ... Et parent et ami Noccs en firent loz [telles] com poés oir, Dedens la cort au fort roy Loefs, Raoul de C. || XIII<sup>e</sup> s. Et furent les noccs hautes et plenières el grant palais de Bouche du Lion, ... Me gart l'heure que chien fassent de vous leur noccs [ne vous dévorent ; il s'agit d'un cheval]. Renart et Voiron. || XIV<sup>e</sup> s. Et est aucune foys magnificence es choses propres à soy et qui ne adviennent à une personne que une foiz en sa vie, si come noccs ou aucune telle chose, ... Et il saige homme sans escot, ... Celle femme dist au suppliant qu'il estoit garçon [homme méprisable], et que aucunes foies on faisoit les noccs à sa femme entretant qu'il aloit au vin, ... || XIV<sup>e</sup> s. Vrai li proverbe qui dit que le diable fait des noccs, quand on trompe un avocat, ... On ne doit point aller aux noccs qui n'y est convoyé, ... || XV<sup>e</sup> s. Tous jours ne sont pas noccs, ...

— ETYM. Provenç. nozas ; espagn. et portug. nupcias ; ital. nozze ; du lat. nuptiar, de nuptum, supin de nubere, se marier (voy. NUPTIA).

† NOCEUR. NUSE (no-seur, se-ç), s. m. et f. Terme populaire. Celui, celle qui a une à faire la noccs, à se divertir.

NOCHER (no-ché ; Fr ne se prononce et ne se lie jamais ; au pluriel, l'r se lie : des no-ché-z habiles), s. m. || 1<sup>o</sup> Anciennement, dans le langage des gens de mer, le contre-maitre des navires d'une certaine importance, et le maître ou patron de quelques petits bâtiments, ... Le contre-maitre ou nocher aura soin de faire agréer le vaisseau ; et, avant que de faire voile, il verra s'il est suffisamment garni... de tous les appareaux nécessaires... Ordonn. août 1681. Le

roi a permis au leur Maoulet d'en ... qui lui appartient aux îles, et de recevoir par le tribut, s'il ose en risquer le passage, ... un maître [capitaine], un nocher et un ... et il formera le reste de l'équipage de ... étrangers ou invalides, Ordres du roi, 1680, dans ... || 2<sup>o</sup> Dans le langage populaire ou d'érud, synonyme de pilote. Nocher, pilote de la voile, et redoubler vos voûtes, ... Quand le nocher battu par les fûts irrités Vit son frégate acqûit menacé du naufrage, ... || Le nocher du Styx, le vieux nocher des morts, Caron. Je vois déjà la rame et la barque fatale, ... le vieux nocher sur la rive infernale, ... Le vieux nocher des morts à sa barbe ...

— SYN. NOCHER, NAUTONIER. Ces deux mots, ... sont tous deux du style poétique ou relevé, ... différence que le nocher conduit, dirige le vaisseau, tandis que le nautonier travaille à la manœuvre.

— HIST. XVIII<sup>e</sup> s. Le vent, la tempeste et l'orage Montrent du nocher le courage, ... Comme le nocher gouverne son navire, ...

— ETYM. Prov. nauquier, nocher ; catal. nauquer ; anc. esp. naucher, naucher ; ital. nocchero, naucher ; du lat. nauclerius, qui vient de grec nauκλος, de ναύς, navire, et κλος, condition, profession.

† NOCIÈRE (no-si-ç), adj. Inusité. Qui appartient aux noccs. La torche nocière, odorante, lançait mille divins feux sur la terre et dans les airs, ... On dit que Junon la nocière Et dame Tellus nourrièrent S'entre-donnèrent le signal, ...

NOCTAMBULE (no-ktan-bu-1), s. m. et f. || 1<sup>o</sup> Celui, celle qui marche la nuit en dormant, ... Volé précisément ce qui vous est arrivé dans votre acte de noctambule, ... || 2<sup>o</sup> Adj. Qui marche la nuit ; se dit de certains animaux. La panaisie est noctambule.

— ETYM. Lat. noc, noctis, nuit, et ambulare, marcher.

NOCTAMBULISME (no-ktan-bu-li-sm), s. m. Faut de ceux qui sont noctambules.

† NOCTIFLORE (no-kti-flor-ç), adj. Terme de botanique. Qui épanouit ses fleurs le soir et les jours le matin. — ETYM. Lat. noc, nuit, et fleur.

† NOCTILUQUE (no-kti-lu-1), adj. || 1<sup>o</sup> Terme d'histoire naturelle. Se dit des fleurs qui ne s'ouvrent que la nuit, et des animaux qui répandent une lueur phosphorique dans l'obscurité. Fleurs noctiluques. || Substantivement. Les vers luisants sont des noctiluques, ... || 2<sup>o</sup> Se dit également des corps organiques ou inorganiques qui répandent de la lumière dans l'obscurité, comme le phosphore, le bois pourri, le poisson mort.

— ETYM. Lat. noctiluca, de noc, nuit, et lucere, luire.

† NOCTIVAGER (no-kti-va-ç), adj. Terme de zoologie. Qui ne se promène que la nuit. — ETYM. Lat. noctivagus, de noc, nuit, et vagari, errer.

† NOCTUELLE (no-ktu-à-1), s. f. || 1<sup>o</sup> Variété de bulotte. || 2<sup>o</sup> Insecte qui fait du mal au blé dans la tige, agrostis regerum, papillon de nuit. — ETYM. Diminutif du lat. noctua, chouette, de noc, nuit.

† NOCTURNAL (no-ktur-naal), s. m. Terme de liturgie. Office de nuit, matines. — HIST. xv<sup>e</sup> s. Item ung breviaire contenant seulement le nocturnal, ...

— ETYM. Lat. nocturnalis, dérivé de nocturnus. NOCTURNE (no-ktur-n), adj. || 1<sup>o</sup> Qui arrive pendant la nuit. Auguste descendit à ... de l'un et l'autre sexe d'assister à ... nocturne, s'ils n'étaient accompagnés d'un parfum plus âgé, ... Amants heureux ! dans la nature entière Tout vous invite aux tendres voluptés : Les yeux sur vous, la nocturne courtière, D'un pas plus lent, marche dans sa carrière, ... || 2<sup>o</sup> Qui a une lumière à sa main. Le soleil s'avance et guide Les pas tardifs de Jupiter ; Et son père, le vieux Saturne Roule de pointe son char nocturne Sur les bords glacés de l'éther, ... || 3<sup>o</sup> Qui a une lumière à sa main. Le soleil s'avance et guide Les pas tardifs de Jupiter ; Et son père, le vieux Saturne Roule de pointe son char nocturne Sur les bords glacés de l'éther, ... || 4<sup>o</sup> Qui a une lumière à sa main. Le soleil s'avance et guide Les pas tardifs de Jupiter ; Et son père, le vieux Saturne Roule de pointe son char nocturne Sur les bords glacés de l'éther, ...



de verser de la raquette. || Nœud d'artificier, suite de trois ou quatre boules de cordes croisées lâche, qui se fait à la fin par un coup, pendant qu'on lie les bouts de celle-ci. 3° Terme de marine. Se dit des anneaux de la ligne du bois, par le moyen desquels on amorce la manœuvre du bâtiment. Le nœud est enroulé par la 100<sup>e</sup> partie de mille nautique (soit 13 mètres env. par), et en temps la 100<sup>e</sup> partie de l'heure, c'est-à-dire 36 secondes, de là autant de mètres filés en 36 secondes, à raison de milles par heure en une heure; c'est pour cela que les manœuvres de mer se font en 36 nœuds à l'heure, au lieu de dire nous filons six milles. || Fig. et populairement. Fier son nœud, partir. Viens tu? ou j'attends ton nœud. 3° Terme d'archéologie. Sorte d'entrelacement de cordes, avec lequel on fermait les portes, avant que les serrures fussent en usage. 4° Se dit, chez les ouvriers en métal, de diverses manœuvres qui se font dans les charnières des compas, dans les serrures des portes ou les ébras par où passe le cou de la rivure. || 5° Ornement qui représente un nœud. Un nœud de diamants. Elle aime à dépendre de hauts, liège et nœuds, mot. *Ec. des moines*, 1, 2. Cinq gros diamants en nœud proprement dit. Dont le chef se paraît comme d'un rare ouvrage, id. 4. *Phil.* 1, 2. Son nœud d'épaule et son collier d'or ne le font plus respecter, 1, 3. *Novia*. 2. II. Faire ses nœuds de manche, son ficher... id. 10. v. L'or autour de tes bras n'a point serré de nœuds, A. *Chen.* *Édipe*, la jeune Tarentine. || Faire nœuds, fermer au moyen d'une navette, sur un fil de fil ou de soie, des nœuds serrés les uns contre les autres. Faire des nœuds c'est ne rien faire, et il faut tout autant de soin pour amuser un homme qui fait des nœuds que celle qui tient les bras croisés, 1, 3. *Novia*. *Confess.* v. || Nœud d'épée, nœud de ruban dont on orne la poignée d'une épée. || Ornement qu'on voit entre le corps et le pied d'une aiguille ou autre ouvrage de cette nature. || Chez les charcutiers, nœud d'épée, petit paquet de copeaux de lard qu'ils vendent cru ou grillé. || 6° Lignes qui attachent les membres de quelqu'un. Il détacha vos nœuds, vous remit en mes mains, M. J. *Chen.* *Édipe* roi, iv, 6. || Fig. M. Jurieu fit un dernier effort pour se tirer de cet embarras la nouveauté de l'Église réformée; mais vous avez vu que tous ses efforts ne servent qu'à l'embarrasser et à serrer de plus près le nœud où il est pris, *Novia*. 3° *Novia*. 32. || Fig. Piège. (Cela ne saurait être) que quelque invention du valet que je di, Que quelque nœud subtil qu'il doit avoir ourdi, mot. *Él.* 1, 2. 7° Enlacement d'un serpent. Aussitôt d'un serpent il revêt la figure, il siffle, il s'enfle, il roule, il étouffe ses nœuds, Et de ses vastes plis bat ses bords de nœuds, BELLEZ, *Hom.* des ch. II. Si nul reptile s'élève, sur vos chastes guirlandes, N'edt traîne ses nœuds séduisants, v. *Novia*, *Odes*, II, 1. || 8° Fig. Le point d'entrée d'une affaire, d'une question. Ayant tout nettement accordé les choses qui à jugées être évidemment démontrées, il est venu au nœud de la question, qui est de savoir ce qu'il faut lui entendre par le nom d'idée, DESCART. *Resp.* *obj.* 2. Dieu, pour se réserver à lui seul le droit de nous instruire, et pour nous rendre la difficulté de notre être inutile, nous en a caché le nœud si haut... *Novia*. *Pens.* XIV, 10. *Novia*. *Novia*. Le nœud de nos conditions prend ses replis et ses tours dans cet abîme [le péché originel], id. *Novia*, 1. Il en est de ceux de savoir le nœud de l'affaire, id. *Novia*. 1. Qui n'a dénoué ce nœud [de la grâce], et qu'on ne peut d'accuser les luthériens [du semi-pélagianisme], *Novia*. 3° *Novia*. 13. De là dépend le nœud de la vie éternelle, *Novia*. *Novia*. Voici le nœud de cet événement, *Novia*. *Novia*, 3. Ne puis-je pas m'appliquer ce que disait Cicéron, ayant regardé aux antiquités de son temps quelques nœuds ne pouvaient resoudre? P. L. *Novia*. *Novia*, 1, 24. 9° Fig. Lien moral entre des personnes. Serre ton nœud si ferme Le nœud de leurs chastes amours, Que la seule mort soit le terme Qui puisse en arrêter le cours, *Novia*. II, 4. Mais, sans considérer aucun nœud domestique, J'ai fait ce choix comme un roi, mais dans la république, *Novia*. *Novia*, III, 3. L'argent seul aujourd'hui forme les plus beaux nœuds, LA FONT. *Novia*. Et que, si vous voulez satisfaire mes vœux, Un saint nœud dès demain nous aura tous deux, *Novia*. *Novia*, III, 9. Vous me parlez à l'accablée de vos madames de M. Nételmar... ce sont les nœuds mal assortis que ceux d'une telle alliance, *Novia*, v. 15 août 1677. Il Jésus sur la croix lui-même à la sainte Vierge) un autre fils, comme si elle n'aurait cessé d'être, et comme s'il rompait le nœud d'une si sainte alliance, *Novia*. 1° *Novia*.

*Assompt.* 3. Déjà se formaient dans le ciel ces nœuds sacrés qui devaient unir éternellement son cœur [de M. de Montausier] à celui de l'incomparable Julie d'Annonces, *Novia*. *Novia*. Mme la Dauphine menagea ce qui lui restait de moments précieux pour délier les nœuds qui l'attachaient encore au monde, id. *Novia*. *Novia*. Atteste les saints droits d'un nœud [mariage] qu'elle a formé, *Novia*. *Novia*, 1, 2. L'air sur sera les nœuds par le sang commença, id. *Novia*, 1, 1. Et je romps tous les nœuds qui m'attachent à vous, id. *Novia*, IV, 6. Rendez grâce au seul nœud qui retient ma colère, id. *Novia*. Des hommes auxquels aucun nœud constant de culte ou d'espérance ne nous lie, *Novia*. *Novia*. Carême, *Novia*. Par les nœuds des serments tu-tu lié son cœur? *Novia*. *Novia*, III, 8. Notre liaison s'est artificielle, et la disgrâce en a resserré les nœuds, *Novia*. *Novia*, I, 1, p. 63. Que de goguettes! Que d'amourettes! Jamais de dattes: Point de nœuds constants, *Novia*. *Novia*. 10° Fig. Ce qui unit, rapproche. C'est celui [le fils de Dieu] qui réconcilie toutes choses en sa personne, il est le nœud des affectueux du ciel et de la terre, *Novia*. 2° *Novia*. *Novia*. *Novia*. de la Ste Vierge, 1. Le caractère particulier de la princesse Anne était de concilier les intérêts opposés, et, en s'élevant au-dessus, de trouver le secret d'entendre et comme le nœud par où on les peut réunir, id. *Novia*. *Novia*. Cet esprit de paix sera le nœud de votre concorde, id. 2° *Novia*. *Novia*. 3. Tel est le nœud de presque toutes les alliances; c'est l'argent qui les forme, *Novia*. 2° *Novia*. *Novia*. après l'Épiphan. *Novia*. 1, 1, p. 68. Votre hymen est le nœud qui joindra les deux mondes, *Novia*. *Novia*, 1, 1. La cour pensa que la crainte serait le seul nœud qui retiendrait [le duc de Savoie], id. *Novia*, III, 18. || 11° Fig. Terme de littérature. Ce qui forme l'intrigue d'une pièce de théâtre, d'un roman, etc. J'ai rendu la réponse de Lulus évoqué par Tirésias assez obscure dans sa clarté pour faire un nouveau nœud, et qui peut-être n'est pas moins beau que celui de nos anciens, *Novia*. *Novia*. Le nœud des pièces de théâtre étant un accident inopiné qui arrête le cours de l'action représentée, et le dénouement un autre accident imprévu qui en facilite l'accomplissement, nous trouvons que ces deux parties du poème dramatique sont manifestes en celui du Cid, *Novia*. *Novia*. Cid. Il faut que ses acteurs [de la comédie] badinent noblement, que son nœud bien formé se dénoue aisément, *Novia*. *Novia*. Il n'y a qu'un seul nœud dans le Dépit amoureux, *Novia*. *Novia*. *Novia*. Terme de géométrie. Se dit du point où une courbe revient sur elle-même et se coupe en formant une espèce de boucle. || Terme d'astronomie. Les points opposés où le plan de l'écliptique est coupé par l'orbite d'un corps céleste. Il [M. Halley] nous mot sous les yeux, dans une table d'une seule page, les nœuds, les périhélie, les distances et les mouvements de vingt-quatre comètes des plus considérables, *Novia*. *Novia*. Elle [la lune] a ses nœuds, c'est-à-dire les points où l'orbite qu'elle parcourt rencontre précisément l'orbite de la terre, *Novia*. *Novia*, III, 6. Hipparque vérifia ce qu'Eudoxe avait avancé, savoir que les nœuds sont mobiles et répondent successivement à différents points de l'écliptique, *Novia*. *Novia*, *Novia*. *Novia*. le point où le plan de l'écliptique est rencontré par l'orbite d'une planète dans son passage du sud au nord; nœud descendant ou austral, le point où l'orbite de cette même planète rencontre le plan de l'écliptique, en allant du nord au sud. || 13° Terme de physique et d'acoustique. Point fixe où une corde vibrante reste immobile et se divise en aliquotes qui rendent un son en relation harmonique avec celui de la corde entière. || 14° Terme de musique. Assemblage de quatre notes d'accordement que l'on appelle plus souvent groupe ou grupetto. || 15° Terme de géologie. Point où des chaînes de montagnes se réunissent en un système, où des cours d'eau prennent des directions différentes. L'étrange intervalle que la nuit entre eux ces deux sœurs [la Duna et le Borysthène], avait de prendre une direction si opposée, semble être le tré et comme la porte de la Mer Noire; c'est le nœud des routes qui conduisent à ces deux capitales de cet empire, *Novia*. *Novia*, *Novia*, IV, 6. 16° Terme de botanique. Nœud vital, la ligne médiane qui se trouve au collet de la plante entre la racine et la tige. || Terme d'anatomie. Nœud vital, point qui gouverne tous les mouvements respiratoires et sert à la simple division des artères et des veines. 17° Terme de botanique. Le connectif est appelé par Michel nœud de l'anthère. || Le fruit au moment où il noue. Dieu

voit le fruit commencé dans le nœud, et la prière dans l'intention de prier, *Novia*. *Novia*, v. 30. || Renflement d'une tige d'où naît une feuille. Il faut tailler la vigne au second nœud, au troisième nœud. || L'intervalle compris entre deux nœuds est appelé entre-nœud || 18° Nom donné aux protubérances plus ou moins saillantes, produites à l'extérieur et à l'intérieur d'un végétal par l'entrecroisement des fibres et la tuméfaction du tissu cellulaire; ce qui rend les nœuds plus solides que le reste de la tige. On sait qu'un nœud est une espèce de cheville adhérente à l'intérieur du bois; on peut même connaître à peu près, par le nombre des cercles annuels qu'il contient, la profondeur à laquelle il pénètre, *Novia*. *Novia*. *Novia*. *Novia*, I, VIII, p. 183, dans *Novia*. J'ai reconnu par là combien les nœuds ôtent de force au bois, ce qui est beaucoup au delà de ce qu'on pourrait imaginer, id. *Novia*. Son sommet revêtu d'un plus rare feuillage, Et sa mousse et ses nœuds déclent son grand âge, *Novia*. *Novia*, III. || 19° Jolitures des doigts de la main. Le nœud du petit doigt, du doigt du milieu. || Os de la queue du cheval, du chien, du chat, etc. On a coupé à ce cheval deux nœuds de la queue. || 20° Le nœud de la gorge, la partie de la gorge qui fait saillie à la partie antérieure du cou. || C'est un rire qui ne passe pas le nœud de la gorge, se dit d'un rire forcé. Je ne me réjouis pas bien sans vous; et si je ris, cela ne passe pas le nœud de la gorge, *Novia*. *Novia*, 19 déc. 1670. || 21° Terme d'anatomie. Nœud de l'encéphale, nom donné par quelques anatomistes au pont de Varole, en raison de sa forme. || Terme de chirurgie. Tumeur dure qu'on nomme aussi nodosité, nœud, || 22° Il se dit des parties dures dans la substance du bois, du marbre, de la pierre, que l'on travaille; on dit aussi clou. J'ai vu, dans plusieurs blocs d'un gris très-blanc, de ces petits nœuds ou clous ferrugineux, qui sont d'une si grande dureté qu'ils résistent à la lime, *Novia*. *Novia*, I, p. 311. || Fig. J'ai ici à ma disposition une bonne bibliothèque, et ce m'est un grand secours pour la petite bagatelle que je vous destine; cependant il me manque encore des outils pour enlever certains nœuds, P. L. *Novia*. *Novia* d M. de Sainte-Croix, 27 nov. 1667. 23° Terme de chasse. Se dit de certains morceaux de chair qui se lèvent aux quatre flancs du cerf || 24° Terme de construction. Se dit des parties saillantes entre lesquelles passe la branche ou l'axe de l'espèce de charnière qui porte le nom de fiche à nœuds. || 25° Nœud de soudure, renflement que forme la soudure employée à réunir deux tuyaux de métal. Se dit des endroits où les branches d'une trompette sont soudées. || 26° Dans l'ancienne verrerie, gros bouton qui demeurait au milieu des plats de verre soufflé; dit aussi nombril, bouddine ou cri-de-bruf. — SYN. NOUD, ARTICULATION (en parlant des végétaux) Dans l'articulation, il y a naturellement une solution de continuité, une séparation des fibres qui ne sont qu'apposées; dans le nœud, les éléments organiques sont confondus et se sont continués. — HIST. XI<sup>e</sup> s. Por seul liant qui m'a vous alier, Me firi il d'un baston de poumer; Tus sil sanglans des qual nou del bras, *Novia* de C. 72. XII<sup>e</sup> s. Et ce li li on nœuf fait [bois nouf] où il li a nou fait, il li puet ferir une chere sans nœuf, *Novia*. *Novia*, 107. Il vos vos estes par tres ans sous Lolez au cordes par la pole, *Novia*. *Novia*, 119. s. Car combien que beau semble t moustre, Le ris ne fait point passer outre Le nou de la gorge; à nul fere [à aucun prix], *Novia*. *Novia*, I, II, p. 20. || XV<sup>e</sup> s. Le nou de ces nœuds ne luy fut jamais decouvert, *Novia*, I, 2. XVI<sup>e</sup> s. Lorsque les nœuds ou nodosités s'el aut joint, ils ne se peuvent parliement curer, *Novia*, XXI, 13. Des cordes à gros nœuds, Pour lui l'er jamaiz, pitié et gousus, *Novia*, II, 28. Ma gré n'ont d'un nou est d'ou, id. II, 174. Puis print en main son baston plein de nœuds, id. IV, 94. Qu'usé-je faict? l'archer estoit si d'ou, id. *Novia*, I, 10. Si l'or de ses nœuds, *Novia*, 2. ... Friez-vous autant de nœuds Ses cheveux, id. *Novia*. Il lui balla de son fouet à travers les jambes, si rudement que les nœuds y apparaissoient, *Novia*. *Novia*, I, 20. — ETYM. Berry, nou; picard, nou; wallon, nou; bas-norm., nou; prov. nou, no; catal. nu; esp. nodo; port. no, nodo; ital. nodo et nocchio; du lat. nodus pour nodus, s, comme le montrent les formes germaniques; angl. knot; all. Knoten; anc. haut-alle. chnodo. Noet, qui se trouve dans d'anciennes tentes, vient de nodellus, diminutif de nodus. — NOGUET (no-gù), s. m. Grand panier d'osier très-plat, arrondi et soutenu par une seule anses

... porte ordinairement sur la

NOIR CHIEU (noir-chien), s. m. Synonyme de

— Etre noir, et chien.

NOIR, COIR (noir, noi-r), adj. 1° Qui est de

2° Qui tire sur le noir, qui approche de la cou-

3° Qui a un air de noir, méchant. 4° Obscur, où il

5° Sale, crasseux. 6° Triste.

7° Se dit de la noirceur

8° Méchant, en parlant des personnes. 9° Méchant,

10° Bande

11° Se dit de la magie. 12° Bande

13° S. m. Le noir, la couleur noire. 14° La

15° Tirer au noir, en parlant

16° Noir d'ivoire, noir animal, etc.

17° Noir de nickel. 18° Noir animalisé. 19° Ce

20° Ce qui attriste, rend mélancolique.

21° Une meurtrissure. 22° Contre d'une citelle.

23° Nom donné à des champignons parasitiques.

24° Les noirs, sortes d'ouvrages de serrurerie.

25° H. m. de race noire. 26° Il se dit d'une

27° Nom de partis poli-

28° Nom de différents animaux. 29° Noir

1° Qui est de la couleur la plus obscure, la

2° Une barbe noire. Noir comme de l'oncre.

3° Les noirs, qui sont les ténés, obsc. Dioptr. 1.

4° Je sale noir, mais je suis belle, ô filles de Jérusalem,

5° Comme les tentes de Cédar, comme les pavil-

6° On a découvert un continent

7° Un nouveau monde dont la plus grande

8° Les noirs habités se trouve dans la zone

9° Et où cependant il ne se trouve pas un

10° Les habitants de cette partie de la

11° Plus ou moins rouges, plus ou moins

12° Les corps noirs sont les plus

13° Les noirs, par opposition à la blancheur.

14° Les noirs, par opposition à la blancheur.

15° Les noirs, par opposition à la blancheur.

16° Les noirs, par opposition à la blancheur.

17° Les noirs, par opposition à la blancheur.

18° Les noirs, par opposition à la blancheur.

19° Les noirs, par opposition à la blancheur.

20° Les noirs, par opposition à la blancheur.

21° Les noirs, par opposition à la blancheur.

22° Les noirs, par opposition à la blancheur.

et rapide et la nuit avec noire M'ont dérobé la fin

de la tragique histoire, COAX. Cinno, IV. 2. Il fait

3° Qui est de la couleur la plus obscure, la

4° Qui est de la couleur la plus obscure, la

5° Qui est de la couleur la plus obscure, la

6° Qui est de la couleur la plus obscure, la

7° Qui est de la couleur la plus obscure, la

8° Qui est de la couleur la plus obscure, la

9° Qui est de la couleur la plus obscure, la

10° Qui est de la couleur la plus obscure, la

11° Qui est de la couleur la plus obscure, la

12° Qui est de la couleur la plus obscure, la

13° Qui est de la couleur la plus obscure, la

14° Qui est de la couleur la plus obscure, la

15° Qui est de la couleur la plus obscure, la

16° Qui est de la couleur la plus obscure, la

17° Qui est de la couleur la plus obscure, la

18° Qui est de la couleur la plus obscure, la

19° Qui est de la couleur la plus obscure, la

20° Qui est de la couleur la plus obscure, la

21° Qui est de la couleur la plus obscure, la

22° Qui est de la couleur la plus obscure, la

23° Qui est de la couleur la plus obscure, la

24° Qui est de la couleur la plus obscure, la

25° Qui est de la couleur la plus obscure, la

26° Qui est de la couleur la plus obscure, la

27° Qui est de la couleur la plus obscure, la

28° Qui est de la couleur la plus obscure, la

29° Qui est de la couleur la plus obscure, la

30° Qui est de la couleur la plus obscure, la

31° Qui est de la couleur la plus obscure, la

32° Qui est de la couleur la plus obscure, la

33° Qui est de la couleur la plus obscure, la

34° Qui est de la couleur la plus obscure, la

35° Qui est de la couleur la plus obscure, la

36° Qui est de la couleur la plus obscure, la

37° Qui est de la couleur la plus obscure, la

38° Qui est de la couleur la plus obscure, la

39° Qui est de la couleur la plus obscure, la

40° Qui est de la couleur la plus obscure, la

41° Qui est de la couleur la plus obscure, la

42° Qui est de la couleur la plus obscure, la

43° Qui est de la couleur la plus obscure, la

44° Qui est de la couleur la plus obscure, la

Paris. C'était un fou noir et dangereux, RAYNAL,

1. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

2. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

3. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

4. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

5. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

6. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

7. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

8. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

9. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

10. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

11. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

12. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

13. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

14. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

15. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

16. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

17. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

18. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

19. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

20. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

21. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

22. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

23. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

24. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

25. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

26. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

27. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

28. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

29. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

30. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

31. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

32. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

33. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

34. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

35. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

36. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

37. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

38. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

39. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

40. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

41. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

42. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,

43. 23. || Blanc ou noir, innocent ou coupable,









... noble... boss. *Louis de Bourbon*. C'est là [en] qu'en arrivant, plus qu'en tout le chemin, on trouve le véritable du nom romain, *Mihr* III, 1. Les Turcs, fiors de leurs conquêtes passées, menaçaient le nom chrétien, mass. *sun Conty*. || 8° En style de pratique, qualité, la vertu duquel on agit, on prétend à quelque chose. Il procède au nom et comme tuteur. Es noms qui procèdent. Répondre d'une chose en son propre privé nom, en être personnellement responsable. Exercer ses droits, noms, raisons et actions, transiger les droits et titres en vertu desquels on prétend quelque chose. || On dit aussi : être attaqué, être en son propre et privé nom, être attaqué, être attaqué directement et personnellement. || On dit : M<sup>me</sup> B..., en son nom [de demoiselle] Mlle B... || 10° Terme de commerce. Nom social, le nom par lequel les associés doivent signer pour représenter la maison de leur commerce. Être en nom dans une affaire, dans une maison de commerce. Il fait partie de la maison, de telle société commerciale, mais il n'est pas en nom, c'est-à-dire la maison de commerce ne porte pas son nom. || 11° Réputation. Il est en nom d'estime. Cet auteur a déjà quelque chose. Mais ne acquiert à ses mérites Un nom qui ne porte point de limites, *Mali*. III, 3. Et ne prétends rien. Qu'un simple bénéfice et quelque peu de gloire. *MOÏSE*, *Sat*. III. Ce nom qu'il s'est acquis chez les d'Espagne, *corn*. *Sertor*. I, 1. Moi qui n'ai pas dix ans ai gagné sept batailles, N'ai-je acquis de nom que pour prendre la loi de qui n'a connu que sous Procope ou moi ? *id. Pulch*. I, 8. Le crime véritable est d'avoir aujourd'hui Plus de nom que mon roi, plus de vertu que lui, *id. Sur*. III, 3. Aucun législateur n'a jamais eu un si grand nom parmi les hommes [que Moïse], boss. *Hist*. II, 3. C'est de nos jours s'être fait un nom que d'avoir un nom sous le prince de Condé, *id. Louis de Bourbon*. *id.* Spire, Mayence, Landau, vingt autres places qui ont vengé leurs portes, *id. Louis de Bourbon*. Ne laisser aucun nom, et mourir tout entier, *rac*. *Fig*. I, 3. La sottise vanité semble être une passion de se faire valoir par les plus petites choses, de chercher, dans les sujets les plus frivoles, du nom et de la distinction, *LA SAUV*. *Théophr*. XXI. Il n'est pas si aisé de se faire un nom par un ouvrage médiocre, que d'en faire valoir un médiocre par le grand qu'on s'est déjà acquis, *id.* I. Il n'y a point au monde un si pénible métier que celui de se faire un grand nom : la vie s'achève que l'on a à peine commencé son ouvrage, *id.* II. || Philoétémén s'en vante chez les Achéens avec un si grand nom, que son arrivée il fut fait général de la cavalerie, *id. Hist. anc. Eur*. I, VIII, p. 128, dans roulements à quel nous sert un nom stérile ? Ce n'est plus un bruit inutile, Qui n'est pas même un bruit pour nous, *LAMOYNE*, *Odes*, I, 1, p. 311, dans l'ouvrage. Qu'un grand nom, dit-il, est un poids inutile, *id. BELLER*, *Conters*. n. || La gloire de son nom se dit de la gloire, de la réputation qu'une personne s'est acquise. La gloire de mon nom veut dire qu'on le retienne, *corn*. *Don Sanche*, v, 8. || Cet homme est sans nom, c'est un homme sans nom, c'est-à-dire on ne le connaît point dans le monde, il est sans crédit, sans autorité, sans réputation. || Par attention. Notre vie est semblable au fleuve de cristal Qui sort humble et sans nom de son rocher natal, *LAMART*. *Harm*. II, 13. || 12° Noblesse, qualité. Il y a une âme et sort du sang des rois, *corn*. *Poly*. II, 1. Vous avez tant de nom que tous les voisins Vous veulent comme Orde unir à leurs noms, *id. Surina*, III, 2. Les grands noms abaisment au lieu d'élever ceux qui ne les savent pas tenir, *LA ROCHEFOUCAULT*. *Max*. 98. Il n'y eut qu'un homme de quelque nom de tué, c'est *Beauregard*, qui avait été page du roi, *PELLISSON*, *Lett. Hist.* I, II, p. 81, dans *POISSON*. Toute mon ambition est de rendre service aux gens de nom et de mérite, *id.* *Scilicet*. II. Le monde aujourd'hui n'est plein que de ces imposteurs qui... s'habillent incontinent du premier nom illustre qu'ils s'avent de prendre, *id.* *L'Asoté*, v, 8. Elle [la victoire] ne nous coûte que quelques soldats et pas un homme qui ait un nom, *sév*. 29 avril 1678. Avez-vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon une fille préférât une fille sans nom ? *rac*. *Iphig*. II, 8. De bien des gens il n'y a que le nom qui vaille quelque chose ; quand vous les voyez de fort près, c'est moins que rien, *LA SAUV*. II. Si vous portez un grand nom, on le dispute à vos ancêtres, *mass*. *Acant*, *Bonh*. Il avait une figure noble et belle, beaucoup d'esprit, un grand nom, une fortune indépendante, *STAEL*, *Corinne*, I, 1. Ton nom ? — Je

n'en ai pas ; mais tu vas m'en faire un, *C. DELAVIGNY*, *le Nid* du Cid, II, 1. || C'est un nom qui s'éteint, se dit d'une famille dont le nom ne peut plus se continuer, faute d'héritiers mâles. || 13° Personnes du même nom, famille. Je vous embrasse en pleurant [à cause de la mort d'un Grignan], comme si j'avais l'honneur d'être de votre nom, *sév*. d *M. de Grignon*, 18 mars 1689. Je suis persuadée que vous êtes aimée dans votre famille [de Grignan]... par votre conduite et vos actions vous avez acquis un droit sur tout ce nom, *id.* d *Mme de Grignon*, 17 nov. 1688. Sa femme [de Charles de Sévigné], qui est d'un des bons noms de la province [Bretagne], *id.* 23 juill. 1688. || 14° Dénomination, qualité. Si l'on doit le nom d'homme à qui n'a rien d'humain, à ce tigre stéré de tout le sang romain, *corn*. *Cinna*, I, 2. Pompée : Elle parait ma femme et n'en a que le nom. — Aristote : Et ce nom seul est tout pour celles de ma sorte, *id.* *Sertor*. III, 4. Ils [les hommes] vont tous se confondre dans ce gouffre infini du néant, où l'on ne trouve plus ni rois, ni princes, ni capitaines, ni tous ces autres augustes noms qui nous séparent les uns des autres, boss. *Gornoy*. Des extravagants qui prennent le nom de philosophes, *id.* *Hist*. III, 8. Peut-être avant la nuit, l'heureuse Dérénice Change le nom de reine au nom d'impératrice, *rac* *Bérén*. I, 3. Fille d'Agamemnon, c'est moi qui la première, Seigneur, vous appelaï de ce doux nom de père, *id.* *Iphig*. IV, 4. De l'honneur ottoman ses successeurs jaloux Ont daigné rarement prendre le nom d'époux ? *id.* *Bajaz*. II, 1. Mais sous un autre nom n'est-il pas roi lui-même ? *volt*. *Brutus*, IV, 3. Il faut un nouveau nom pour un nouvel empire. Un nom plus grand, plus saint, moins sujet aux revers, *id.* *M. de César*, I, 3. On nomme ce tyran du nom de roi des rois, *id.* *Orphel*. I, 4. || 15° Qualification morale, appliquée soit aux personnes, soit aux choses. Ce prince a mérité le nom de grand. La reine, sa belle-mère, malgré ce nom odieux, trouva en elle non seulement un respect, mais encore une tendresse... boss. *Mar.-Thér*. La première [de ses bonnes œuvres] fut d'acquiescer ce qu'elle devait avec une scrupuleuse régularité, sans se permettre ces compositions si adroitement colorées qui souvent ne sont qu'une injustice couverte d'un nom spécieux, *id.* *Anne de Gonz*. Qui leur résoudra ces doutes, puisqu'ils [les esprits forts] veulent les appeler de ce nom ? *id.* *ib.* Je sais que vous leur donnez [à certaines liaisons] de beaux noms, et que, pour en étouffer tous les remords, vous les qualifiez sans scrupule d'amitiés honnêtes, *bourdal.* *Myst. Pentecôte*, I, 1, p. 459. Il faut en France beaucoup de fermeté... pour se passer des charges et des emplois... il ne manque pendant à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom, et que méditer, parler, lire et être tranquille s'appellât travailler, *LA SAUV*. II. Vous me donnez des noms qui doivent me surprendre, Madame ; on ne m'a pas instruit à les entendre, *rac*. *Iphig*. II, 8. || 16° Terme de grammaire. Mot qui sert à désigner ou à qualifier une personne ou une chose, les personnes ou les choses. Nom substantif. Nom adjectif. Nom masculin. Nom féminin. Nom neutre. Et transportant tout fois et le nom et le verbe. Dans nos vers rocouus mettre en pièces Malherbe, *MOÏSE*. *Sat*. II. Un nom, pour le définir philosophiquement, est un mot qui sert à exprimer ou le sujet ou l'attribut d'une proposition, et souvent aussi des circonstances qui tiennent à l'un ou à l'autre, *D'OLIVET*, *Ess. gramm*. I, 2. || Nom propre, nom qui sert à désigner les personnes. Tout nom propre est déterminé par lui-même ; l'article lui est donc inutile, et on dira César, Alexandre, *corn*. *Gramm*. II, 14. || Nom commun, nom qui convient à tous les êtres, à tous les objets de la même espèce. || Nom de nombre, nom qui sert à désigner les nombres. Trois, quatre, dix sont des noms de nombre. || 17° Le nom, ce qui n'est pas effectif, par opposition à ce qui est réel. Elle se défend du nom, mais non pas de la chose, *MOÏSE*. *Critique*, 2. Non, après ce que nous venons de voir [la mort rapide de Madame], la santé n'est qu'un nom, la gloire n'est qu'une apparence... boss. *Duch. d'Orl*. Saint Chrysostome a bien compris cette vérité quand il a dit : Gloire, richesse, noblesse, puissance pour les hommes du monde ne sont que des noms ; pour nous, si nous servons Dieu, ce sont des choses ; au contraire la pauvreté, la honte, la mort sont des choses trop effectives et trop réelles pour eux ; pour nous ce sont seulement des noms, *id.* *ib.* Il est question de la chose et non pas du nom, *sév*. *Dial. des morts* *anc.* *Dial*. 29. Soyons justes, aimons le vrai, ne nous laissons pas séduire, jugeons par les choses

et non par les noms, *volt*. *Diet. phil.* *Femme*. Les noms, en tout genre, sont plus d'impression que les choses, *id.* *Mé. Hist. Mens. impr.* *doutes* *test*. *Richal*. || N'être qu'un nom, n'avoir point de réalité. Croire que les vertus les plus pures ne sont que des noms, *mass*. *Acant*. *Bonh*. Nous les accoutumons à penser que la vertu n'est qu'un nom, *id.* *Pandgyr*. *St Louis*. Être Bonaparte, et se faire sire... || Croit monter en s'égalant aux rois, il aime mieux un titre qu'un nom, *P. L. COUBISE*, *Corresp* mai 1804. Un Brutus qui, mourant pour la vertu qu'il aime, doute au dernier moment de cette vertu même, Et dit : tu n'es qu'un nom ! *LAMART*. *Mérid*. VII. || 18° Terme d'algèbre ancienne. S'est dit pour désigner une quantité qui a devant elle le signe + ou le signe -. || On dit aujourd'hui terme ou monôme. || Quantité de deux noms, un binôme. || 19° Nom de Jésus, petite peinture ou chiffre où ce nom est en abrégé || Nom de Jésus, sorte de papier fin. || 20° Au nom de, *loc. prép*. De la part de. Oui, mais je viens encore Vous saluer au nom du seigneur Polydore, *MOÏSE*. *Le Dép*. III, 3. Au nom de l'empereur j'allais vous informer d'un ordre qui d'abord a pu vous alarmer, *rac*. *Brit*. I, 3. Le petit avertissement que j'ai reçu de la nature, d'aller trouver Horace, au nom de qui vous m'écrivîtes une si jolie lettre, *volt*. *Lett. la Harpe*, 8 avr. 1777. || On dit de même : en mon nom, en son nom, etc. || Fig. Notre religion, comme celle des anciens, anime les arts... la nôtre [le catholicisme] parle au nom de l'amour, la vôtre [le protestantisme] au nom du devoir, *STAEL*, *Corinne*, I, 8. || Il signifie aussi : en considération de. Au nom d'une amitié si constante et si belle, Employez le pouvoir que vous avez sur elle, *rac*. *Bérén*. III, 1. Au nom de votre fils, cessons de nous hair, *id.* *Andr*. III, 7. Au nom du Pindo et de Cytbère, Gentil Bernard, sois averti Que l'Art d'aimer doit samedi Venir souper chez l'Art de plaire, *volt*. *Billet d Bernard* (auteur de l'Art d'aimer) pour l'inviter à souper chez Mme du Châtelet. || Au nom de Dieu, en invoquant le nom de Dieu. Servez ce roi immortel et si plein de miséricorde [Dieu], qui vous comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom plus que tous les autres ne feront jamais tout votre sang répandu, boss. *Louis de Bourbon*. La formule de foi que nous prononçons en confessant la Trinité, et qui est conçue en ces termes : au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, *bourdal.* *Myst. Trinité*, I, 1, p. 283. || Au nom de Dieu n'est quelquefois qu'une simple supplication. Mon frère, au nom de Dieu, ne vous emportez pas, *MOÏSE*. *Tort*. III, 6. Je suis fort content de ce que vous me dites de votre santé, mais au nom de Dieu, si vous m'aimez, conservez-vous, *sév*. 55. || Au nom des dieux, se met dans la bouche des païens. Phœdime, au nom des dieux, fais ce que je désire, *rac*. *Mithr*. IV, 1. || 21° De nom, par le nom. Ces deux dames se connaissaient de nom, et par là savient les égards qu'elles se devaient l'une à l'autre, *MARIVAUX*, *Marianne*, 7<sup>e</sup> part. || De nom, se dit aussi par opposition à réellement et de fait. Ils combattent sous lui, sous son ordre ils s'unissent, Et tous ces rois de nom en effet obéissent, *corn*. *Sert*. II, 1. Votre grâce qui n'est suffisante que de nom, *pasq*. *Pror*. II. N'ose-t-il être Auguste et César que de nom ? *rac*. *Brit*. I, 1. Reine longtemps de nom, mais en effet captive, *id.* *Mithr*. I, 3. La France était expirante sous le règne de Charles le Simple, roi de nom, et dont la monarchie était encore plus démembrée par les ducs, par les comtes et les barons ses sujets que par les Normands, *volt*. *Mœurs*, 26. || Proverbes. Je ne lui ai jamais dit pis que son nom, c'est-à-dire je ne lui ai jamais rien dit d'injurieux. || On ne saurait lui être pis que son nom, se dit de quelqu'un qui est connu comme un malhonnête homme, comme un scélérat. || C'est un homme à qui il ne faut pas dire plus haut que son nom, c'est-à-dire c'est un homme qui s'offense aisément. || On ne lui a pas dit plus haut que son nom, c'est-à-dire on ne lui a fait ni observation ni reproche. Notez que le dit Cavaillac est l'auteur de l'apologie de la Saint-Barthélemy, pour laquelle on ne lui a pas dit plus haut que son nom, *D'ARNAUD*. *Lett. d'oltaire*, 12 janv. 1763. || Cette expression a aussi un sens tout différent : Vous ne lui dites pas plus haut que son nom, signifie que ce nom est si illustre qu'on n'en peut pas trouver de plus élevé. — REM. 1. Le nom propre, étant destiné à distinguer une personne d'une autre, n'est susceptible ni de l'idée ni de la marque du pluriel. Mais il y a quatre exceptions à cette règle : 1° on le considère comme le nom propre de toute une classe d'hom-



nombre, mais suivant les proportions des nombres, *Luc. 11. 32.* 4° Dans la numération, nombre, dizaine, centaine, etc. unité, dizaine, centaine, etc. || 5° Terme de chimie. Nombres proportionnels, les équivalents. || 6° S. m. Les Nombres, livre de l'Ancien Testament ou Moïse fait le dénombrement du peuple de Dieu par tribus, et qui est le cinquième du Pentateuque. || 7° Nombre d'or, période de dix-neuf ans, trouvée par Mouton d'Athènes, au bout de laquelle la lune recommençait son cours avec le soleil, à une heure près et quelques minutes; ainsi dit parce qu'il s'élevait avec la couleur or. || 8° Quantité indéterminée. Un petit nombre. Un grand nombre. Poursuivons de c. Romains, achevons la victoire; Qu'un nombre de captifs augmente votre gloire, *MAIBET, M. d'Asdrubal, 1. 1.* Un nombre de corbeaux aussi funeste qu'elles A quelque temps après redoublé son effroi, *NOTA. Antig. v. 2.* Je veux jouir, s'il vous plaît, de quelque nombre de beaux jours que m'offre la jeunesse, *MOL. G. Dand. II, 4.* Hélas! et croyez-vous que l'on se mette en peine de ce nombre d'amants dont vous faites la vaine? *Mis. III, 2.* Ils étaient les plus forts en nombre, *PASC. Proc. II.* Pour des casuistes et des nouveaux scolastiques, il vous en apportera un beau nombre, *Id. Proc. IV.* Le nombre de ses serviteurs pouvait être à charge à sa dépense, mais non pas à sa générosité, *PLUCH. Duc de Mont. Ma fuite arrêtera vos discordes fatales; Seigneur, j'ai rempli le nombre des vestales, RAC. Brit. III, 2.* || Faire nombre, compter, figurer. Un carpeau, qui n'était encore que froin, fut pris par un pêcheur au bord d'une rivière: Tout fait nombre, dit l'homme, en voyant son butin, *LA FONT. Fable. v, 2.* Que si toutes ses années [du vieillard blanchi dans les vanités de la terre] sont perdues, elles ne sont pas capables de faire nombre, *BOSS. Y. l. de Monterby. Peut-être n'est-il pas fâché de tenir une place de faire nombre, J. J. ROUSS. Em. II.* Ne pas faire de nombre, n'avoir point d'importance. Comme les scolastiques ne font point de nombre dans le monde, qu'ils y sont dispersés sans y faire figure, *Idem, dans BOSS. 1<sup>er</sup> avert. 43.* || N'être là que pour faire nombre, ne pas compter comme personnage actif. Je ne suis rien; un si petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant; on ne m'a en-suyé [dans la vie] que pour faire nombre, *BOSS. Sermons, Mort, 1.* Partout ailleurs [que dans leur monde] ils [les soleils] ne servent qu'à faire nombre, *ROUSSEAU. les Mondes, 6<sup>e</sup> soir. M. d'Elbeuf ne fit que nombre, et ne se mêla jamais de rien, ST-SIMON, 18, 210.* || Après un grand nombre, suivi d'un nom au pluriel, on met à volonté le verbe qui soit au singulier ou au pluriel. Un grand nombre de soldats fut tué dans ce combat. Un grand nombre de personnes avaient été conviés à la cérémonie, *Dict. de l'Académie, d'convivia.* Acclamation se dit des cris par lesquels un nombre plus ou moins grand de personnes marquent la joie qu'elles ont de quelque chose, *Id.* à ACCLAMATION. Un nombre fini d'oiseaux faisaient résonner ces bocages de leurs doux chants, *VEN. Tél. xix.* || Quand grand nombre n'a pas de complément au pluriel, on met le verbe au singulier. Le plus grand nombre m'a assuré qu'il [Charles XII] voulait... *VOLT. Charles XII, 5.* En ce sens, on peut dire nombre sans article. Nombre de couverts furent supprimés. J'ai pourtant vu nombre de sois qui n'avaient et ne connaissent point d'autres mérites dans le monde, que celui d'être nés nobles, ou dans un rang distingué, *MARIV. Pays. par. 4<sup>e</sup> part.* Nombre de disceptateurs qui raisonnent à l'infini, *VAUVEN. Du goût.* || En ce sens, le verbe se met toujours au pluriel. || Petit nombre, petite quantité. Le petit nombre des Juifs qui avait reçu l'Évangile, *BOSS. Hist. II, 7.* D'adorateurs sèlés à peine un petit nombre. On des premiers temps nous retracer quelque ombre, *RAC. Athal. I, 1.* Je suis charmé du progrès qu'un petit nombre d'auteurs ont donné à notre poésie, *VOLT. Lettre de Lamotte.* Le petit nombre de ceux qui courent après lui ne peut l'atteindre, *LA SALLE. I.* Cette bataille [de Vienne, contre les Turcs] peut être comptée parmi celles qui font voir que le petit nombre l'a presque toujours emporté sur le grand, peut-être parce qu'il y a trop de confusion dans les armées immenses et plus d'ordre dans les autres, *VOLT. Ann. Emp. Léopold, 1632.* || En cet emploi, le verbe se met à volonté au singulier ou au pluriel. Particulièrement, le petit nombre, un petit nombre d'hommes, par opposition à la foule, au vulgaire. Le petit nombre qui pense conduit le grand nombre avec la temps, *VOLT. Pol. et lég. Paix perpét. 32.* || 9° Supériorité numérique. Excusez la vertu sous le nombre accablé, *COAN. Hor. IV, 1.* Tandis que sa vertu suc-

combe sous le nombre, *Id. Poly. 1, 4.* Enfin il a cédé au nombre, et il est tombé à nos pieds, *MONTESQ. Lett. pers. 109.* Consolons par ce mot-là [tout est perdu, fors l'honneur] Ceux que le nombre accable, *SAKAKO. Bon français.* || 10° Terme de grammaire. Forme indiquant qu'un nom ou verbe appartient à un seul objet ou à plusieurs. Nombre singulier. Nombre pluriel. Nombre, en termes de grammaire, se dit de la propriété qu'ont les terminaisons des noms et celles des verbes, de marquer si le mot doit être entendu d'une seule personne, ou si l'on doit l'entendre de plusieurs, *DUMARS. Œuv. t. IV, p. 313.* || 11° Harmonie qui résulte d'un certain arrangement de mots dans la prose et dans les vers. La rime au bout des mots assemblés sans mesure Tenait lieu d'ornement, de nombre et de mesure, *BOIL. Art p. 1.* Balzac fut le premier auteur de ce changement, en donnant à notre langue un tour et un nombre qu'elle n'avait pas auparavant, *BOUVOIS, Entretiens d'Ariste, 3.* Il y a dans l'homme un goût naturel qui le rend sensible au nombre et à la cadence; et, pour introduire dans les langues cette espèce d'harmonie et de concert, il n'a fallu que consulter la nature, *BOILLIN, Traité des Et. III, 3.* Les mêmes nombres et les mêmes chutes mettent de l'ennui dans un long poème, *MONTESQ. Godt, Yariété.* Deux choses écharment l'oreille dans les discours, le son et le nombre: le son consiste dans la qualité des mots; et le nombre dans leur arrangement, *D'ALEMB. Méth. litt. Œuv. t. III, p. 262.* Dans POUSSINS. Dans l'éloquence du barreau, cette recherche curieuse et continuelle du nombre serait nuisible à l'éloquence; il ne doit ni en être exclus, ni trop y dominer, surtout dans les endroits pathétiques, *MARMOUSET, Élév. litt. Œuv. t. VIII, p. 626.* dans POUSSINS. Nous répétons les vers de ces hommes divins qui dérobent des sons aux luths des aérôphins, Ornent la vérité de nombre et de mesure, Et parlent par image ainsi que la nature, *LAMART. Harm. 1, 6.* || Le nombre oratoire, le rythme plus ou moins large de la phrase éloquente. || 12° Il se dit aussi dans le sens de régularité en général. Qui dispose de tout avec poids, avec nombre, avec mesure, *MARCO. Coréme, Vocation.* || 13° Terme d'horloger. Se dit de la quantité de dents donnée à chaque roue d'une horloge, pour qu'elle fasse les révolutions qu'on demande. Nombre rentrant, se dit pour exprimer que le nombre du pignon est partie aliquote du nombre de la roue dans laquelle il engreène. || 14° Dans le nombre, locution adverb. qui signifie parmi plusieurs, entre plusieurs, et qui s'emploie relativement à des personnes ou à des choses dont on sient de parler. Je voudrais bien que vous ne me missiez point dans le nombre de ceux que vous trouvez qui souhaitaient votre départ, *STV. 12 mai 1680.* L'espèce de folie dont vous parlez manquait absolument dans le nombre de toutes celles qu'on a connues jusques lei, *Id. 16 janv. 1694.* || 15° Au nombre de, du nombre de, loc. prép. Parmi, au rang de. Ils l'avaient mis au nombre des magiciens, *BOSS. Hist. II, 12.* || Du nombre, s'emploie aussi adverbiallement. Vous serez peut-être du nombre, *STV. 490.* Votre enfant est de ce nombre, *Id. 695.* || 16° En nombre, nombreux. Ils viennent en nombre. La gelinotte ne se trouve en nombre que dans les climats froids, *BOUV. Ois. t. III, p. 362.* || En termes de librairie, livres de fonds et en nombre, par opposition aux livres de hasard acquis dans les ventes, etc. dont la librairie ne possède qu'un ou quelques exemplaires. || 17° Sans nombre, loc. adverb. En multitude, en quantité si grande qu'on la suppose innombrable. Aussi bien en un seul voisi des maux sans nombre, *COAN. Rodog. II, 1.* Les derniers malheurs étaient sans nombre, *STV. 316.* De figures sans nombre égayer votre ouvrage, *BOIL. Art p. III.* Vos invincibles mains ont de monstres sans nombre afranchi les humains, *RAC. Phèdre, v, 3.* — HIST. XII<sup>e</sup> s. E li nombres de son host [armée] si fu cent et vingt mille homes, *Mochoz. 1, 6.* || XIII<sup>e</sup> s. On écrit de vermillon le nombre d'or ou tous calendriers, *Comput, f<sup>o</sup> 1.* Et fu si grans li gaingz, que nus ne vos en sauroit dire le nombre, *VILLON. cvii.* Tel cheval qu'il me demande, il le me vendi tel nombre d'argent, et l'offre à prouver, *BAUD. VII, 32.* || XV<sup>e</sup> s. Tant en y vint d'un costé et d'un autre qu'ils furent bien en nombre, *FRANCOIS. I, 1, 160.* Aussi de ducs, de comtes et de barons tant que sans nombre, *Id. I, 1, 90.* À Saint Mor des fosses se logerent les ducs de Berry et Bretagne avec un nombre de leurs gens, et tout le demourant envoyèrent loger à.... *COAN. I, 6.* Il y avoit largement gens d'armes et grant nombre d'artillerie, *Id. v, 16.* || XVI<sup>e</sup> s. Des meurtres sans fin et sans nombre, *AMROT, Sylla, 65.* Sur l'autre rive de la riviere pala-

soient quelque nombre de vaches consacrées à la déesse Diane, *Id. Lucul. 44.* À vous ouyr desirer merveilleusement les armes nombre contre nombre, *Hist. du chev. Bayard, p. 107.* dans LACURNE. — ETYM. Provenç. nombre; espagn. portug. et ital. numero; du lat. numerus, qui se rattache au grec νέμω, partager. NOMBRE, N. (non-bré, brée), part. passé de nombrer. || Formule ancienne de pratique. Cet argent lui a été compté et nommé en présence des notaires. [Défense aux notaires en Alsace de passer des obligations en faveur des juifs] à moins que les deniers ne fussent réels, à découvert, nombrés et délivrés en leur présence, *Édit, dans DESQUAISON, Comment. sur le décret, p. 9.* || Nombre nommé, voy. NOMMÉ, n<sup>o</sup> 1. NOMBRE (non-bré), v. o. || 1° Trouver le nombre de. Toutes les fois que je fais l'addition de deux et de trois, ou je nombre les côtés d'un carré, *PASC. Médit. I, 6.* Voir deux objets à la fois, ce n'est pas voir leurs rapports, ni juger de leur différence; apercevoir plusieurs objets les uns hors des autres, n'est pas les nombrer, *J. J. ROUSS. Em. IV.* || Absolument. De cela seul que j'aperçus que je ne puis jamais, en nombrant, arriver au plus grand de tous les nombres, et que de là je connais qu'il y a quelque chose, en matière de nombrer, qui surpasse mes forces, *PASC. Rép. aux 3<sup>es</sup> obj. 19.* || 2° Dans le langage général, compter, relater, énumérer. || 1) Peut à peine nombrer ses États et ses villes, *NOTA. Hypermn. 1, 3.* Je ne viendrais jamais à bout de nombrer les faveurs que l'amour leur envoie, *LA FONT. Joc.* Je ne puis vous nombrer les louanges et les tendresses de Barillon, *STV. 12 juin 1676.* Si vous nombrer les poids, les robes, les cordages, *LA SALLE. VI.* Qui voudrait nombrer tous les gens de loi qui poursuivent le revenu de quelque mosquée, aurait aussitôt compté les sables de la mer et les esclaves de notre monarque, *MONTESQ. Lett. pers. 84.* — HIST. XI<sup>e</sup> s. Geste Francor [des Francs] trente escheles [escadrons] nombre, *Ch. de Rol. CCXXXVI.* || XII<sup>e</sup> s. Ne soit [une nuit] mie nombre es jors del an ne conteo es mots, *Job. o. 461.* || XIII<sup>e</sup> s. Il sembloit que toute la mer, tant comme l'en poolt veoir à l'œil, feust couverte de touailles des voilles des vessiaus, qui furent nombre à dix-huit cens vessiaus que grant que petiz, *JOINV. 313.* De divers arbres l'ot tant, Que moult en seroit encombrez, Ains que les esboz nombrés, *LA ROS. 1374.* En monnoie boine, bien contée et bien nombrée, *TAILLIAR, Recueil, p. 337.* || XV<sup>e</sup> s. Et conquirent si fier et si grand avoir que merveilles seroit à penser et à nombrer, *FRANCOIS. I, 1, 267.* ... Que si tous les bons jours qu'il a euz en sa vie estoient nombrez, il s'en trouveroit bieu peu, *COAN. VI, 12.* || XVI<sup>e</sup> s. Exception d'argent non nommé n'a point de lieu, *LOVELL, 707.* || [Polybe] a depuis, par le moyen de l'estude qu'il feit en sa prison, esté nommé entre les plus sçavants historiographes des Grecs, *AMROT, César, 71.* Nombrer si est le nombre en l'estendement conceu par figures communes artificiellement representé, *DE LA ROCHE, Arismetique, f<sup>o</sup> 7.* — ETYM. Provenç. numerar, numbrar, nombrar; espagn. numerar; ital. numerare; du lat. numerare. † NOMBREUSEMENT (non-bré-zé-man), adj. En nombre, d'une manière nombreuse. L'espèce humaine, au lieu d'avoir souffert une diminution considérable depuis le temps des Romains, comme bien des gens le prétendent, s'est au contraire augmentée, étendue et plus nombreusement répandue, *BOUV. Quadrup. t. III, p. 87.* — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Nombreusement, *COAN, Dict.* — ETYM. Nombreuse, et le suffixe ment; ital. numerosamente. NOMBREUX, N. (non-bré, bré-z), adj. || 1° Qui est en grand nombre. Ciel, quel nombreux essaim d'innocentes beautés! S'offre à mes yeux en foule et sort de tous côtés! *RAC. Esth. I, 2.* Que tout leur camp nombreux soit devant les soldats Comme d'enfants une troupe inutile, *Id. Ib. III, 3.* Quoil na voyez-vous pas quelle nombreuse escorte... *Id. Athal. v, 1.* Et mes nombreux forfaits ont surpassé le nombre Des sables de la mer, *Id. 2. 2.* aussi. *Epodes, 1.* Ma famille est pauvre et nombreuse; je lui ai déjà trop coté, *MARMOUSET, Mém. I.* De nombreuses et brillantes armées que la fertile Allemagne attirait et qui croyaient marcher à une gloire prompte et certaine, traversaient librement ces contrées, y répandaient de l'argent, en consommant les produits, *STOUB, Hist. de Nap. III, 1.* || Terme de peinture. Composition nombreuse, celle dans laquelle il entre un grand nombre de figures. || 2° En parlant du style, qui a de l'harmonie, du nombre. D'un vers nombreux... Tu te fais un che-



au porteur. || 2° S. m. Terme de grammaire. Dans les langues qui ont des cas, le cas qui ne peut être employé que comme sujet du verbe, et qui, en quelque sorte, dénomme la proposition. Telle est, ce me semble, la raison métaphysique pour laquelle la construction et la syntaxe des langues étant sur posées, le nominatif doit être placé avant le verbe, et le verbe avant son régime; les mots doivent être placés dans un tel ordre, qu'en finissant la phrase où l'on voudra, elle présente autant qu'il est possible un sens ou du moins une idée complète qui n'en suppose point nécessairement d'autre, N'ALAMA. *Élém. de philos. théor.* t. II, p. 376, dans *POMMUS*. || 3° Par extension, le sujet de la phrase, dans les langues qui n'ont pas de cas, comme le français. Quand un verbe a deux nominatifs, doit-il toujours être mis au pluriel? D'OLIVET, *Rem. Racine*, § 87.

— HIST. III<sup>e</sup> s. Et genres et nominatifs, *Bot. des 7 arts*.

— ETYM. Lat. *nominativus*, de *nominare*, nommer. NOMINATION (no-mi-na-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. 1° Action de nommer à quelque emploi. La nomination d'un directeur général. Les couronnes se pensèrent rompre sur la nomination de la reine du cardinal pour député, LA ROCHEFOUCAULD, *Mém.* dans NICHELET, || 2° Effet de cette nomination. Sa nomination à un emploi lucratif.

3° Droit de nommer à un emploi, à une dignité. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination [du pape], *ROUSSEAU*, *Louis XIV*, 2. Maintenant tout le sénat est à la nomination du roi, J. J. ROUSS. *Pologne*, 7.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. S'il estoit aucun peuple qui ne reconnût souverain en la temporalité, comme il n'est de nécessité que chacun peuple ait un chef par lequel il soit gouverné, le pape pourroit, en tel cas, de sa pleine puissance, sans nomination, election et consentement du peuple, leur donner roi ou autre seigneur, *le Songe du vergier*, 1, 127.

— ETYM. Provenç. *nominatio*; esp. *nominacion*; ital. *nominazione*; du lat. *nominacionem*, de *nominare*, nommer.

NOMINATIVEMENT (no-mi-na-ti-ve-man), *ndc*. Par a nom de.... Sommé-nominativement de révérende.

— ETYM. *Nominative*, et le suffixe *ment*.

NOMINAUX (no-mi-nô), s. m. pl. Voy. NOMINAL.

NOMMÉ, ÉE (no-mé, mé), *part. passé* nommer.

1° Distingué par un nom. Par une bizarrerie dont on ne sait point l'origine, Sarlanapale se trouve nommé par les Grecs *Tonos Concoleros*, *boss*, *Hist.* 1, 7. L'ou d'années après, Luther épousa une religieuse nommée Catherine Bore, *volt.* *Marcus*, 128. || Familierement. Être bien nommé, mal nommé, se dit d'une personne dont le nom propre est un nom si méprisable qu'il lui convient ou qui ne lui convient pas. || Faussement nommé, se dit d'une chose qui porte une dénomination qu'elle ne mérite pas. Les scolastiques évitent par leur soumission ces sciences faussement nommées [les interprétations arbitraires de l'Écriture], *boss*, 2<sup>e</sup> *instr. pastor.* 129.

2° Substantivement. Le nommé Pierre. Un nommé Churchill, capitaine des gardes du roi [Jacques II], favori, et qu'il avait élevé d'une très-petite noblesse à de très-hautes dignités, LA VASATTE, *Mém. cour franç.* *Eur.* t. II, p. 343, dans *POUGENS*. Il vient de se marier à une nommée mademoiselle Hubert, qui est de son pays, *MARIVAUD*, *Pays par.* 6<sup>e</sup> part. Cette pièce [le Cocu imaginaire] eut le sort des bons ouvrages qui ont et de mauvais conseillers et de mauvais copistes : un nommé Donneau fit courir à l'hôtel de Bourgogne la Cocu imaginaire, à la fin de 1684, *volt.* *Vie de Molière*. || Cette manière de parler emporte l'idée d'infériorité dans celui qu'on désigne. || 2° Indiqué par nom. Les individus nommés dans l'acte. || 3° Point nommé, en terminant le point de dés ou de cartes, on le désigne par avance; et fig. précusément, au temps qu'il faut, fort à propos. C'est qu'en fait d'architecture il est très-ordinaire de voir gens pris sur leur par quelque Turc corsaire, Pula être à leur faveur le point nommé rendus, *volt.* *L'Éc.* IV, 1. Vous n'avez servie à point nommé, *sév.* 243. Vous êtes au point de mille choses qui empêchent fort qu'on ne puisse trouver sa tendresse à point nommé; mais il est vrai, ma bonne, que trois jours après vous réparez bien cette suspension, *id.* 13 déc. 1678. Quel, si je vous faisais voir quelque envie d'être aimé...? — Vous le seriez à point nommé, *MARIVAUD*, *Cont. mor.* *Quatre façons*. || 4° Jour nommé, au jour qui avait été indiqué. Mme de Chaulnes est venue ce matin me demander... ou bien qu'à jour nommé

nous nous trouvions à Rouen, *sév.* 13 avr. 1689. Abrége ton récit, et sache désormais Qu'à jour nommé je n'arrive jamais, *DESMAIS*, *l'Impertinent*, no. 2. || 5° Choisi pour un emploi. Un tel nommé chef de bureau. || Évêque nommé, évêque qui a été nommé par le prince, mais qui n'a pas encore reçu ses bulles du pape.

NOMMÉMENT (no-mé-man), *adv.* || 1° Avec désignation par le nom. Dshériter nommément un fils, *FATOU*, *Plaid.* 12, dans *NICHELET*. Je sais qu'il faut oublier le monde, mais j'ai mis dans mon marché que vous seriez excepté nommément, *volt.* *Lett. Tressan*, 10 août 1780. || 2° Spécialement. L'influence du climat et nommément celle de l'humidité.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E. pur ço que cest lignagez numément dout [dût] si le service Dieu celebrer, *Rois*, p. 3. || XIII<sup>e</sup> s. Sachés, se la lettre ne ment, Que Diez la fist nommément à sa semblance et à s'y mage, *la Rose*, 3002. || XV<sup>e</sup> s. Et y estoient compris tous les allies d'ung costé et d'autre, et nommément de la part du roy d'Angleterre, *COUV.* IV, 8. || XVI<sup>e</sup> s. Il dit nommément que... *AMYOT*, *Sert.* 25. Ses amis, et nommément une vieille dame sa parente, *MOY.* 1, 98. Vous en usez [de l'accent aigu] en diverses sortes, comme en ces mots nommément, *precieusement*, *obstinément*, dont les syllabes sont longues, et ailleurs vous le mettez sur les brèves, J. PELLETER, dans *LIVET*, *la Gramm. franç.* p. 168.

— ETYM. *Nommée*, et le suffixe *ment*.

NOMMER (no-mé), v. a. || 1° Distinguer par un nom une personne ou une chose. La chimie a nommé de noms systématiques toutes les substances composées. La famille des malpighiacées a été nommée d'après Malpighi, célèbre naturaliste italien. Puisse cette grandeur qui vous est destinée, Qu'on nomme ici souvent du faux nom de bonheur, Ne point laisser de trouble au fond de votre cœur! *volt.* *Zaïre*, 1, 1. Lorsqu'il s'agit de nommer un animal, ou ce qui revient presque au même, de lui choisir un nom parmi tous les noms qui lui ont été donnés, *buff.* *Ois.* t. XII, p. 216. || 2° Être parrain ou marraine. La jolie chose d'accoucher d'un garçon et de l'avoir fait nommer par la Provence! *sév.* 100. Mme la princesse nommait une des filles de M. le Duc avec le prince, *id.* 101. Et toi, tu aurais cent enfants que je n'en nommerais pas un, *MOY.* *Père de famille*, v, 12. || 3° Dire le nom d'une personne ou d'une chose. Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé, *COUV.* *Cinna*, v, 1. Nommez-moi par mon nom, puisque vous le savez, *id.* *hérael.* III, 3. Elle [Mme de Chaulnes] vous fait mille amitiés, et vous nomme à tous moments, *sév.* 22 sept. 1687. Je vous nomme ici par honneur le sage, le docte, le pieux Lamignon, *boss.* *le Tellier*. De votre nom, Joas, je puis donc vous nommer, *RAC.* *Athal.* IV, 4. Enons : Hippolyte? grands dieux! — Phèdre : C'est toi qui l'as nommé, *id.* *Phèdre*, 1, 3. Séméus : Comment vous nommerai-je à eux? — Scarron : Scarron, *font.* *Dial. des morts anc. et mod.* 2<sup>e</sup> part. 1. || Prononcer le nom de, dire comment une personne, une chose s'appelle. Vous l'accusiez pourtant quand votre âme alarmée Craignait qu'en espérant ce fils vous eût nommée, *COUV.* *Rodog.* v, 4. Le mot de peste, que vous nommez dans votre lettre, me fait frémir; je la craindrais fort en Provence, *sév.* 10 mai 1678. Une personne si sensible, si délicate, qui ne pouvait seulement entendre nommer les maux, *boss.* *Année de Gons.* On vous nomme, et ce nom la rappelle à la vie, *RAC.* *Bérén.* 17, 7. Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer, *id.* *Brit.* IV, 2. Un nuage enfermant le souverain du monde, Il s'ouvre et laisse voir son front éblouissant; Un archevêque est nommé... l'archevêque obéissant... So proutorne attentif aux ordres du Seigneur, *GILBERT*, *Mort d'Abel*, VIII. Et comment s'y prend-on, sire, pour vous faire douter de l'attachement et de l'amour de vos sujets? le peuple vous impute-t-il ses malheurs? vous nomme-t-il dans ses calamités? *MOY.* *Collet.* t. 1, p. 312. || Nommer ses complices, les déclarer, les faire connaître. Ah! si vous ne voulez voir finir nos destins, Nommez d'autres vengeurs ou d'autres assassins, *P.* *COUV.* *Rod.* IV, 1. || Nommer un nom, le prononcer, le faire entendre, parler de la personne. Elle [Mme Scarron] n'a, m'a-t-elle dit, jamais osé nommer votre nom en mauvaise part, *sév.* d' *Bussy*, 18 déc. 1673. Je vous ai déjà dit que votre nom n'a jamais été nommé sur le sujet de M. de Coëlligon, *id.* 8 juin 1689. || 4° Désigner les gens par leur nom, faire des personnalités. Vous nommez les auteurs, et c'est là votre crime, *GILBERT*, *Mon apologie*. || Absolument. Il a tert, dira l'an; pourquoi faut-il qu'il nomme? Attaquer

Chapelain! ah! c'est un si bon homme! *volt.* *Sot.* IX. 5° Qualifier. Louis XII a été nommé le père du peuple. Ah! que c'est un grand bien [la santé] et que vous le nommez précisément par son nom quand vous dites que c'est celui sans lequel tous les autres sont insensibles! *sév.* 18 juin 1688. Saintes filles, ses chères amies, car elle voulait bien vous nommer ainsi, *boss.* *Reine d'Anglet.* Souvent il s'entretient avec la mort... et, aussi vivant par l'esprit qu'il étoit mourant par le corps, il semble lui demander d'où vient qu'on la nomme cruelle, *id.* *le Tellier*. Il [Zozime] nomme ses libéralités profusions, sa modération fainéantise, ses festins d'amitié des dissolutions, *FLUCH.* *Hist. de Théodose*, IV, 75. O mon fils, de ce nom j'ose encore vous nommer, *RAC.* *Athal.* IV, 2. Nommer un roi père du peuple, est moins faire son éloge, que l'appeler par son nom, ou faire sa définition, *LA BRUY.* 1. Il a nommément nécessité l'injustice et la perfidie, *MOY.* *L'Éc.* v, 3. || Absolument. Il n'y a nuls vices extérieurs et nuls défauts de corps, qui ne soient aperçus par les enfants : ils les saisissent d'une première vue, et ils savent les exprimer par des mots convenables : on ne nomme point plus heureusement, *LA BRUY.* XI. || 6° Désigner. La mort entre nous deux nommera le vainqueur, *DELLILLE*, *En.* XI. || Terme de jeux. Nommer la couleur, dire en quelle couleur on joue. || 7° Nommer quelqu'un à un emploi, à une charge, le choisir, le désigner pour cet emploi, pour cette charge. Il fut nommé maire de sa commune. L'empereur l'a nommé ministre des affaires étrangères. Il a été nommé à l'évêché de Lodève, *sév.* 14. Voyez comme il est bon de se tourmenter un peu pour avoir des places : il est certain que celles qui avaient été nommées pour dames d'honneur de cette princesse avaient fait leurs diligences, *id.* 17 janv. 1680. Un jeune abbé de la Broue, qui n'a prêché qu'une seule fois devant le roi, est nommé pour l'évêché de Mirepoix, *id.* 27 fév. 1679. Il [Dieu] l'appelle son serviteur, quoiqu'infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets, *boss.* *Reine d'Anglet.* Le peuple au champ de Mars nomme ses magistrats; César nomme les chefs sur la foi des soldats, *RAC.* *Brit.* 1, 2. Je vous nommai son gendre et vous donnai sa fille, *id.* *ib.* IV, 2. Le roi de France nomme à tous les bénéfices consistoriaux de son royaume, c'est-à-dire aux bénéfices qui sont de fondation royale et qui étaient électifs avant le concordat, *FEYTAUD*, *De l'abus*, t. 8, dans *NICHELET*. || Nommer quelqu'un son héritier, l'instituer son héritier. || Nommer d'office, se dit du juge qui, d'après la loi, choisit et nomme des experts, des arbitres, des défenseurs, etc. || 8° Se nommer, v. réfl. Déclarer son nom. Vous serez obligé de vous nommer. || Avoir pour nom. Et quand je vous demande après quel est cet homme, à peine pouvez-vous dire comme il se nomme, *volt.* *Mis.* 1, 1. Je me nomme Pécaudière, ma maison n'est qu'à deux lieues de Landernau, *sév.* 83. || Se dit aussi des choses. Par toi l'humilité devint une bassesse; La candeur se nomma grossièreté, rufesse, *volt.* *Sot.* XII.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Nomer un terme [fixer un terme], *Ronc.* p. 3. Si faisons assembler nostre chevaliers, Si qu'au jour nommé soit aprestée et garnie, *Sar.* XXXII. Quatorze rois i et à heure de souper, Evêques et abbés que je ne sai nommer, *id.* XIII. || XIV<sup>e</sup> s. À un moine courtin qu'on nommott Savaril, *Berte*, 1. Et nous li nommiens, et il les feisoit envoler querre, *JOY.* 199. || XV<sup>e</sup> s. Car, vray [vraiment], je sui au roi et toute ma maisonie; Et Bertran du Guesclin me nomme on sans celle, *Guesc.* 17124. || XV<sup>e</sup> s. Il dit au clerc : escry moi ce que je te nommeray [dictera]. Le clerc s'ordonna à écrire; et puis le duc lui nomma mot à mot tout ainsi qu'il vouloit qu'il escrivist, *volt.* *liv.* IV, p. 216, dans *LACURNE*. Le roy nomma [adressa] une lettre audit connestable et lui mandoit ce que... *COUV.* IV, 11. Cent mille francs [empruntés] coustent en quatre mois quinze mille francs d'intérêts; mais chascuns disoient que des nommez [certains gens] avoient part à cest argent et au profit, *id.* VII, 4. || XVI<sup>e</sup> s. La fortune guette à point nommé le dernier jour de nostre vie, *MOY.* 1, 66. Avoir peur de nommer la mort, *id.* t. 73. Il mourut en un certain lieu qui se nomme la forest fousoyée, *AMYOT*, *Cimon*, 7. Si fut Cimon es premiers ans de sa jeunesse fort mal nommé, et eut un très-mauvais bruit par la ville, *id.* *ib.* Il y eut un nommé Sochères natif du bourg de Decelie, qui... *id.* *ib.* 19. Ilz commencent à descocher de loing tous ensemble de



le non le tenir des pieds secs, le non dormir sur le non, le non encliner par trop la face en bas, o. non, non. Ce prince est tant obéissant aux vœux du roy d'Espagne, qu'il ne sauroit dire de non à ce que l'on lui commande, *Mém. de Bellière de Niverny*, p. 440, dans LACRANZ.

— ETYM. Bourguig. *nonin damis* [non dame]; piémont. *nonin*, *nonie*, *no*; provenç. *non*, *no*; espagn. *no*, *no*; ital. *no*, *non*; du lat. *non*, ancien est *nonum*, *nonum*, que les étymologistes ont de *ni*, *non*, et *num*, ancienne forme de *unus*.

NON-ACTIVITÉ (no-ne-kti-vi-té), *s. f.* Position d'un employé qui, momentanément, n'exerce aucune fonction. On a mis cet officier, est en non-activité.

SYN. NON-ACTIVITÉ, DISPONIBILITÉ, CONGÉ. Dans le cas de non-activité, l'officier, lorsque, par suite de son âge ou de sa santé, il ne peut plus remplir de fonctions actives. La disponibilité est la situation spéciale de l'officier général ou d'état-major appartenant au cadre constitutif de l'armée, se trouvant momentanément sans emploi. Mais, dans les administrations, l'université par exemple, la disponibilité est une peine infligée au professeur qui ne retire sa fonction. Dans le congé, on est titulaire de son titre; ce n'est qu'une suspension temporaire de ne pas remplir la fonction.

NON-ÂGE (no-nâ-jé), *s. m.* Terme dont on s'est servi autrefois pour signifier l'impuissance.

NONAGÉNAIRE (no-na-jé-nâ-ré), *adj.* Qui a quatre-vingt ans, en parlant d'un homme, d'une femme. C'est une chose très-singulière que les plus vieux qu'on ait de lui aient été faits lorsqu'il n'avait que nonagenaire, *volt. Louis XIV, Écrivain, Saint-Aulaire*. || Substantivement. Un nonagenaire. Une nonagenaire.

— ETYM. Lat. *nonagenarius*, ordinal dérivé de *nonaginta*, quatre-vingt-dix.

NONAGÉSIMAL (no-na-jé-si-mal), *adj. m.* Synonyme de nonagésime.

NONAGÉSIME (no-na-jé-si-mé), *adj. m.* || 1<sup>o</sup> Terme de géométrie. Le nonagésime degré, ou, simplement, le nonagésime, le plus haut point de l'écliptique, le point qui est éloigné de quatre-vingt-dix degrés des points où l'écliptique coupe l'horizon. || 2<sup>o</sup> *s. f.* Fête du quatre-vingt-dixième jour avant les calendes.

— ETYM. Lat. *nonagesimus*, ordinal de *nonaginta*, quatre-vingt-dix.

NONAGÉSIMO (no-na-jé-si-mo), *adv.* Il s'emploie pour marquer le quatre-vingt-dixième rang, le quatrième rang, quand on a commencé à marquer les rangs d'articles par primo, secundo, etc. On dit : nonagesimo primo, 91<sup>o</sup>, nonagesimo secundo, 92<sup>o</sup>, etc.

— ETYM. Lat. *nonagesimo*, sous-entendu *loco*, au lieu quatre-vingt-dixième.

NONANE (no-na-né), *adj. f.* Terme de médecine. Une nonane, fièvre intermittente qui revient tous les neuf jours.

— ETYM. XVI<sup>e</sup> s. Fièvres intermittentes quintaines, octaines, nonaines, *PARÉ, xx, 29*.

— ETYM. Lat. *nonanus*, dérivé de *nonus*, neuve.

NONANTE (no-nan-té), *adj.* Nom de nombre cardinal composé de neuf dizaines. Il [Fleury] porta septante ans de rois, et le garda jusqu'à nonante ans, *volt. Ép. 85*. || Terme d'astronomie. Quart nonante, instrument représentant un quart de cercle divisé en quatre-vingt-dix degrés.

— ROM. Nonante a vieilli, et c'est de l'usage; il est très-usité en Suisse, en Savoie et dans le Nord de la France.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Mil ans a et nonante et cinq que le roi Emericus Jhesu Crist en ceste mortel vie, *de Antioche, 1, 806*.

— ETYM. Provenç. *nonantia*; du lat. *nonaginta*.

NONANTER (no-nan-té), *v. a.* Terme de jeux. Nonanter, se piquer, quand on a en main trente points, on compte quatre-vingt-dix ou nonante. On dit nonanter; faire quatre-vingt-dix.

NONANTIÈME (no-nan-ti-émé), *adj.* Nombre ordinal qui répond à l'adjectif numéral nonante. || Il se dit aussi de quatre-vingt-dixième.

— ETYM. *Nonante*.

NONANTIMENTEMENT (no-nan-ti-émé-man), *adv.* De la même manière.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Nonantement, *mont. Dict.*

NON BIS IN IDEM (non-'bis-'in-'i-'dém), locution latine que l'on cite souvent comme maxime juridique, pour rappeler qu'un individu, jugé sur un

fait dont il était accusé, ne peut plus être poursuivi en raison du même fait.

— ETYM. Lat. *non, non, bis, deux fois, in, pour, idem, la même chose*.

NONCE (non-s'), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Prêlat que le pape envoie en ambassade. Le nonce du pape en France. || 2<sup>o</sup> Autrefois, en Pologne, nom donné aux députés de la noblesse des petites diètes à la grande diète, pour composer la chambre de la noblesse.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'ambassadeur du pape qui souloit estre nommé legat, est par aucuns appelé le nonce, en italianisant, *n. est. dans le Dict. de NOCHEZ, au mot italieniser*. J'ay usé de ce mot de nonce puis qu'il s'use aujourd'hui; mais j'ay veu à mon avènement à la cour que l'on n'en usoit, sinon d'ambassadeur du pape; et quand ce nom de nonce fut introduit, par dérision on disoit: voilà l'once du pape, *BRANT. Cap. franç. t. III, p. 167, dans LACRANZ*.

— ETYM. Lat. *nuncius*, messager. Corssen (*Ausprache, 1, 23*) montre dans *nuntius*, archaïque *nuntius*, une contraction de *norentius*; comparez *nundinus* de *norentinus*: c'est celui qui apporte nouvelle, de *notus*, d'où un verbe *notere*, donnant *norentius*, comme *florere* donne *florientis*.

† NONCHAIN (non-chin), *s. m.* Espèce de poire d'automne.

NONCHALAMMENT (non-cha-la-man), *adv.* || 1<sup>o</sup> D'une manière nonchalante. Lorsqu'on entend les prédicateurs, je ne sais quelle accoutumance malheureuse de recevoir par leur entremise la parole de l'Évangile fait qu'on l'écoute de leur bouche plus nonchalamment, *BOSS. Panég. Ste Cath. 2, 12*. || 2<sup>o</sup> Mollement, avec abandon. Celle-ci s'exprime nonchalamment et d'un air distrait, afin qu'on croie qu'elle n'a presque pas besoin de prendre la peine de penser, et que tout ce qu'elle dit lui échappe, *MARI-VATZ, Marianne, 2<sup>e</sup> part.* Pour premier mot et pour toute réponse, Nonchalamment, et d'un air de dédain, Mon gars répond avec un ton faquin... *CHASSER, Fervent, III*. Errer nonchalamment dans les bois et dans la campagne, prendre machinalement ça et là, tantôt une fleur, tantôt un rameau, *J. J. ROUSS. Conf. XII*.

— REM. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les juristes déclaraient *nonchalamment* un mot qui vieillissait et dont *négligemment* devait prendre la place. Depuis, il s'est complètement rétabli dans l'usage, et déjà l'Académie, dans ses Remarques sur Vaugelas, avait dit: Nonchalamment est un fort bon mot que la langue conserve, et qui s'emploie avec grâce en beaucoup d'endroits.

— ETYM. *Nonchalant*, et le suffixe *ment*.

NONCHALANCE (non-cha-lan-s'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Disposition de celui qui ne se soucie de rien; manque de soin. Contre ceux qui, sur la confiance de la miséricorde de Dieu, demeurent dans la nonchalance sans faire de bonnes œuvres, *PASC. Pens. XXIV, 32, note 1, 61. HAVET. Les défauts de Montaigne sont grands... il inspire une nonchalance du salut, sans crainte et sans repentir, in. ib. XXIV, 28*. De telles nonchances pour ce qui vous regarde, *SEV. 17 mars 1680*. Allant à la mort avec la même nonchalance qu'il aurait continué de vivre, *BOSS. Claude et Nér. II, 68*. À la seconde, au plus tard à la troisième génération, les Tartares, les Turcs, les Persans, les Européens mêmes prennent la nonchalance indienne, *SAYAL, Hist. phil. v, 34*. || 2<sup>o</sup> Mollesse, abandon. Les nonchalances sont ses plus grands artifices [de la beauté], *BOSS. Sat. IX*. La nonchalance embellit une petite chose, et en gâte toujours une grande, *DIDEROT, Pensées sur la peinture. Œuv. I, xv, p. 231, dans ROZOUEN*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Pour quel l'on pert aucune fois sa querelle par nonchalance, *As. de Jérus. 103*. Li un les lessent perdre [les femmes] par droite nonchalance, Li autre par bobant, Li autre par enfance, *J. DE URANO, Test. 466*. || XVI<sup>e</sup> s. Afin qu'ils ne se flattent point en leurs pechex par nonchalance de son jugement [de Dieu], *CALVIN, In III. 238*. Entre ce bas et vil soing et cette profonde nonchalance laissant tout aller à l'abandon, *MONT. 1, 392*. Le vice contraire à la curiosité, c'est la nonchalance, *IB. II, 62*.

— ETYM. *Nonchalant*; provenç. *nonchalans*.

NONCHALANT, ANTR (non-cha-lan, lan-t'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui a de la nonchalance. Et pour ce si nonchalant que, quand mon règne seroit de ce monde, je n'importunerais jamais personne de mes intérêts, *SCARR. Lettres, Œuv. t. 1, p. 341, dans ROZOUEN*. À votre service vous en parlez, Et vous avez, la belle, une chaise roulante Où par deux bons chevaux, en dame nonchalante, Vous vous faites traîner partant où vous voulez, *MOI. Amph. Prologue*. Les plaisirs nonchalants blâment à l'entour, *BOI. Lutrin, II*. || Nonchalant de, avec un substantif. Si l'autre est

au retour des lettres nonchalante... *BOSS. Sat. VII*. Là, j'irai respirer... en silence Et nonchalant du terme où finiroit mes jours, La santé, le repos, les arts et les amours, *A. CHÉNIER. Élog. XVII*. || Substantivement. Un nonchalant. Une nonchalante. Je vous l'ai dit cent fois, c'est une nonchalante Qui s'abandonne au cours d'une vie indolente, *PIRON, Métr. 1, 2*. || 2<sup>o</sup> Il se dit des choses dans le même sens. Une démarche, une parole nonchalante. Une humeur nonchalante. Une vie nonchalante.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il n'est pas nonchalant, mes curieux de ses propres possessions procurer diligemment et deurement, *CHASSER, Ép. 108, XVI<sup>e</sup> s.* Je veux que la mort me treuve nonchalant d'elle, *MONT. 1, 80*. Une fierté nonchalante de l'art, *IB. 1, 193*. Je m'en rendois plus nonchalant à l'estude de mes autres leçons prescrites, *IB. 1, 199*. Soigneux de sa conservation et nonchalant de la nostre, *IB. III, 88*.

— ETYM. *Non*, et *chaloir*, participe du verbe *chaloir*, se soucier; Berry, *nonchaleux*; prov. *nonchalen*. Il y a en normand *caleux*, paresseux; serait-ce une aphérèse de *nonchaleux*, et faut-il y joindre le populaire *ealer*, reculer, avoir peur?

† NONCHALOIR (non-cha-loir), *s. m.* S'est dit pour nonchalance, paresse, inaction. Depuis deux jours, hélas! je l'ai perdu, Du nonchaloir ce héros admirable, *CHAILLIEU, Lett. à Rousseau, Œuv. t. 1, p. 156, dans ROZOUEN*.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Por l'ame de moi miez [meuz] valoir Ai mis mon cors en nonchaloir, *ARNA. II, 137*.

— ETYM. *Non*, et *chaloir*; provenç. *noncaler*.

NONCIATURE (non-si-a-tu-r'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> L'emploi, la charge de nonce du pape. Aldovrandi était pressé de retourner jouir des grands émoluments de la nonciature d'Espagne, *ST-SIM. 448, 5*. La crainte de perdre le chapeau, récompense ordinaire de la nonciature de France, *BOUSS. Œuv. t. v, p. 247*. || Temps pendant lequel on exerce cet emploi. On fut fort content de lui pendant sa nonciature, *ST-SIM. 74, 211*. || Palais qu'habite le nonce. Philippe V fit défendre au nonce de se présenter devant lui, fit fermer la nonciature et rompit tout commerce avec Rome, *ST-SIM. 224, 1*. || Pays dépendant du pape, où un nonce exerçait une juridiction. || 2<sup>o</sup> Charge de nonce à la diète polonoise.

— ETYM. Ital. *nunciatura*, de *nuncio*, nonce.

† NON-COACTION (non-ko-a-ksion), *s. f.* Terme didactique. État de la volonté qui n'est pas contrainte. M. Jaquelot réfutera plus amplement cet impie [Spinosa], sur ce qu'il réclut notre liberté à la simple ou illusoire spontanéité ou non-coaction, qui accompagne ce que nous nommons actions libres, *SAYAL, Lett. à l'abbé Dubois, 13 déc. 1696*.

† NON-COMBATTANT (non-kon-ba-tan), *s. m.* Terme d'administration militaire. Se dit d'une personne suivant l'armée à titre d'administrateur, d'aumônier, etc.

† NON-CONCILIATION (non-kon-si-li-a-si-on), *s. f.* Terme de jurisprudence. Défaut de conciliation. Procès-verbal de non-conciliation.

NON-CONFORMISTE (non-kon-for-mi-sté), *s. m. et f.* || 1<sup>o</sup> Nom donné primitivement, en Angleterre, à ceux qui refusèrent d'acquiescer à une déclaration de Charles I<sup>er</sup> qui ordonnait à toutes les Églises d'Angleterre et d'Écosse d'adopter une liturgie et une discipline uniformes. || Aujourd'hui, nom donné à ceux qui s'écartent de l'Église anglicane. L'Église anglicane met les calvinistes puritains au nombre des non-conformistes, *BOSS. Var. 13*. Quoiqu'il fût attaché à l'Église anglicane, il n'eût pas persécuté les non-conformistes pour les y ramener; il jugeait les hommes par les mœurs, et les vrais non-conformistes étaient pour lui les vicieux et les méchants, *ROZOUEN. Newton. Ad J.* Les Églises non-conformistes. || 2<sup>o</sup> Fig. Nom qu'on donne, par euphémisme, à ceux qui ont des goûts de plaisirs contraires à la nature.

— ETYM. *Non*, et *conforme*.

† NON-CONFORMITÉ (non-kon-for-mi-té), *s. f.* Défaut de conformité.

† NON-CONTAGIEUX (non-kon-ta-ji-é), *adj.* Terme de médecine. Celui qui est affecté d'une maladie ne se communiquant pas par contagion. Les fiévreux, les blessés, les contagieux, les non-contagieux, les fous susceptibles de traitement, les femmes et les filles enceintes y sont admis [dans l'hôpital-Dieu], *BOSS. Ném. sur les hôp. Préface, p. 1*.

† NON-DÉLICATESSE (non-dé-li-ka-té-sé), *s. f.* Qualité de ce qui n'est pas délicat, facile à altérer. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. La beauté de la verdure du bouis est, malgré le temps, glaces et neiges, toujours une; telle sienne non-délicatesse lui causant grande durée avec facile entretien... *O. DE SERRA, 460*.





rare une par la langue, mais non par les caractères

† **NORCLAFIER** (nor-cla-phi), s. m. Un des noms vulgaires de la baleine arctique ou baleine glaciale, dite aussi norde; c'est la baleine franche ou baleine proprement dite.

† **NORD-EST** (nor-dèst), c'est la prononciation de ce mot dans l'intérieur des terres; mais les marins et les gens de la côte disent: no-rè, s. m. || 1° La partie du monde qui est entre le nord et l'est. || 2° Le vent qui souffle du nord-est. || **Adj.** Le vent est nord-est. || **Fig.** et familièrement. Il est sec comme le nord-est, c'est-à-dire c'est un homme sec.

— **HIST.** XII<sup>e</sup> s. Enml se colent (se coulent) par Tamme; Ne lor nut (nuit) tant nor est ne lise, Qu'on lanemarche n arrivassent, *RENOUT*, v. 27330.

† **NORDESTER** (nor-dè-sté), v. n. Ancien terme de marine. Décliner du nord vers le nord-est.

† **NORD-EST-QUART-EST** (nor-dèst-kar-èst'), s. m. Point de l'horizon situé entre le nord-est et l'est-nord-est. || Vent qui souffle de cette plage.

† **NORD-EST-QUART-NORD** (nor-dèst-kar-nor), s. m. Point de l'horizon situé entre le nord-est et le nord-nord-est. || Vent qui souffle de cette plage.

† **NORDIR** (nor-dir), v. n. Terme de marine. Tourner au nord. Le vent nordir.

† **NORD-NORD-EST** (nor-nor-dèst'), s. m. Point de l'horizon qui est situé entre le nord et le nord-est. || Vent qui souffle de cette plage.

† **NORD-NORD-OUEST** (nor-nor-douèst'), s. m. Point de l'horizon qui est situé entre le nord et le nord-ouest. || Vent qui souffle de cette plage.

† **NORD-OUEST** (nor-douèst'), s. m. Point de l'horizon qui est situé entre le nord et le nord-ouest. || Vent qui souffle de cette plage. || **Adj.** Le vent est nord-ouest. || 3° Nom donné par les marins à une espèce de grosse capote, de vêtement propre à abriter contre le vent de nord-ouest ou tout autre très-fort. Il mit son nord-ouest.

† **NORD-OUESTER** (nor-douè-sté), v. n. Ancien terme de marine. Décliner du nord vers le nord-ouest.

† **NORD-OUEST-QUART-NORD** (nor-douèst-kar-nor), s. m. Point de l'horizon situé entre le nord-ouest et le nord-nord-ouest. || Vent qui souffle de cette plage.

† **NORD-OUEST-QUART-OUEST** (nor-douèst-kar-douèst'), s. m. Point de l'horizon situé entre le nord-ouest et l'ouest nord-ouest. || Vent qui souffle de cette plage.

† **NORD-QUART-NORD-EST** (nor-kar-nor-dèst'), s. m. Point de l'horizon situé entre le nord et le nord-est. || Vent qui souffle de cette plage.

† **NORD-QUART-NORD-OUEST** (nor-kar-nor-douèst'), s. m. Point de l'horizon situé entre le nord et le nord-nord-ouest. || Vent qui souffle de cette plage.

† **NORIA** (no-ri-a), s. f. Machine d'irrigation composée d'un tambour à tour d'axe s'enroule une chaîne au fil, qui soutient des seaux ou râteaux mobiles, depuis le fond où ils vont puiser l'eau jusqu'à la partie supérieure où le liquide est élevé; par suite du mouvement de rotation du tambour, une partie des seaux élève l'eau, pendant que l'autre partie, après avoir vidé l'eau qu'ils contenaient, s'abaisse pour en puiser de nouvelle. || La noria est employée aussi dans les moulins à blé pour monter le son et la farine aux étages supérieurs.

— **ETYM.** Nap. noria; poring. nora; de l'arabe *nâdir*, *nâdirat*, rose hydraulique à irrigation, dérivé de *nâ'ar*, lancer, faire jaillir.

† **NORIK** (no-ri-a'), s. f. Terme de chimie. Osse de noron.

† **NORITE** (no-ri-té), s. f. Terme de minéralogie. Variété de quartz.

† **NORITM** (no-ri-om), s. m. Terme de chimie. Minéral peu connu extrait de l'un des oxydes mélangés circunnes de Norvège, de Ceylan, etc.

† **NORMAL, ALE** (nor-mal, ma-lé), adj. et s. m. Terme de géométrie. Ligne normale, ou, plus généralement, une normale, droite passant par le point de tangence de deux courbes, ou à la tangente d'une courbe, ou au plan tangent d'une surface. || 2° **Fig.** On est normal à la ligne, à la surface. **Est normal.** || 3° Qui sort de règle. Les cours normaux, s'alignent normalement, s'établissent qui sort de mesure pour en former d'autres de même genre. Route normale, route destinée à former des professeurs. || 4° Normale primaire ou départementale, route destinée à former des instituteurs primaires. || 5° La

pas flore normale est ainsi nommée, parce que ses feuilles portent à la base deux lobes qui s'écartent à angle droit. || Se dit des poissons qui ont le squelette osseux, les mâchoires complètes, les branches en forme de peigne. || Se dit des oiseaux dont le sternum n'est pas pourvu d'une carène.

— **HIST.** XV<sup>e</sup> a. Je meura de soif auprès de la fontaine; Verbe normal, sans conjugacion, *CH. D'OL. Ital.* (11).

— **ETYM.** Lat. *normalis*, de *norma*, équerre (voy. NORME).

† **NORMALEMENT** (nor-ma-le-man), ado. D'une manière normale, régulière.

† **NORMALIEN** (nor-ma-lien), s. m. Se dit quelquefois, dans le parler familier, pour élève de l'école normale.

† **NORMALITÉ** (nor-ma-li-té), s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est normal.

† **NORMAND, ANDE** (nor-man, man-d'), adj. || 1° Qui est de Normandie, province occidentale de la France. Les populations normandes. Cheval normand. Certain renard gascon, d'autres disent normand, Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille Des raisins mûrs apparemment, *LA FONT. Fabl.* III, 11. || Cheval normand, race de chevaux estimés. || **Fig.** Qui est rusé et auquel on ne peut se fier. Le plus normand de tous les hommes Jure qu'il ne veut plus vous voir, *ROUXEL. Poës. dic.* *EUR. t. I, p. 399*, dans *ROUXEL*. || Réponse normande, réponse ambiguë. Que cela peut être vrai, et peut être faux; la réponse est un peu normande, *MATROCHE, le Cocher*, sc. 33. || Les oracles) Et sans crainte rendant leurs réponses normandes, *BOUL. Sat.* II. || Réconciliation normande, réconciliation simulée. || Adroit comme un prêtre normand, maladroit, gauche, locution dite de saint Gaucher, prêtre de Normandie, dont on fait mémoire dans le bréviaire de Rouen; elle porte sur l'équivoque du mot gaucher. || Rime normande, rime dans laquelle se trouve un infinitif en *er*, rimaux avec air, Jupiter, fer, etc. || 2° S. m. et f. Un Normand. Une Normande. Soutenez bien nos droits, sot est celui qui donne; C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne, *BOUL. Epl.* II. || **Fig.** C'est un Normand, c'est un fin Normand, c'est un homme adroit et à qui il ne faut pas se fier. Pour attirer plus de monde à lui et faire un trait de Normand, il [Saint-Hilène, un des rapporteurs dans le procès du Focquet] dit qu'il fallait croire que le roi donnerait grâce, ce n'était lui seul qui le pouvait faire, *REV. 17 déc. 1864*. Discours de Normand que tout cela, *MARIVAUX, Surpris de l'Amour*, III, 6. Répondre en Normand, ne répondre ni oui ni non. Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire, ni fade adulateur, ni parleur trop sincère; Et tâchez quelquefois de répondre en Normand, *LA FONT. Fabl.* VII, 7. || Un Normand à son dit et son dédit, proverbe qui vient de l'ancienne coutume de Normandie par laquelle un contrat n'était valable que vingt-quatre heures après la signature. || Le Normand tourne autour du bâton, le Gascon saute par dessus, *LEROUX DE LUCY, Proc.* t. II, p. 610. || Quatre-vingt-dix-neuf peuples et un Normand font cent voleurs. || 3° S. m. Sorte de monnaie ancienne. Il fallait un normand et demi pour faire un manceau ou mancoeur. || Un Normand et demi pour dire un Manceau, par allusion à cette valeur relative des deux monnaies. Le Normand et demi [un chapon du Mans] laissait les gens crier, *LA FONT. Fabl.* VIII, 31.

— **HIST.** XII<sup>e</sup> s. Man en engloiz et en noroiz Senele home en francis; Justez ensemble north et man; Ensemble dites donc normanth; Co est hom de north en roman, *ROU. v. 168*. || XV<sup>e</sup> a. Boire à chascun comme font les Normans. Ce fait adonc bevre et mal concevoir, v. *NESCA. Poës. mas.* f. 332. || XVI<sup>e</sup> s. Gars normand, fille champenoise, dans la maison toujours noise, *LEROUX DE LUCY, Proc.* t. I, p. 320. Rousseau Français, noir Anglois, Blanc Italien, ce sont trois, Et le Normand de tout âge, à qui ne se fie le sage, *Id. Id.* p. 370. Si le Normand n'oseroit la pyratique en mer, il l'oseroit en terre, *Id. Id.* p. 371. Et croy que pour cette même raison le simple peuple ait esté tout de dire au descendant des Normands: qui est normand, il s'est trahi, parce que sur tous les royaumes de la France ceux-cy ont esté chargés de truz et de loyautés, *RECH. VIII, p. 718*, dans *LA FONT.* (sans trahir on vient pas de tru ou tru, *Id. Id.*, l'espagnole est fautive).

— **ETYM.** Anc. *norð*, nord, et *man*, homme.

† **NORMANDE** (nor-man-d'), s. f. Espèce de charr — tirée en Flandre.

† **NORMANDE** (nor-man-de), v. n. Terme rural. Nettoyer le grain battu.

† **NORMANDIE** (nor-man-die), s. f. Province de France située à l'ouest. || **Fig.** Cadet de Normandie, homme qui a peu de ressources; locution qui vient de ce que la coutume de Caen en Normandie ne naît tout à l'aine et laissait une petite légitime aux cadets. Ah! mon pauvre Thomas! [Corneille] dit, qu'il avait tant M. Despréaux, tes vers comparés à ceux de ton frère aîné font bien voir que tu n'es qu'un cadet de Normandie, *BOLANO, éd. de 1742*, p. 108.

† **NORMANISME** (nor-man-dis-sm'), s. m. Terme de grammaire. Façon de parler particulière aux habitants de la Normandie.

† **NORMANNIQUE** (nor-man-ni-k'), adj. Terme d'un des cinq rameaux de la famille des langues germaniques; c'est l'idiome de la Scandinavie employé dans l'Edda. On a repris aujourd'hui le mot du roman de Rou, et l'on dit le *norrois* ou *normannique*.

† **NORMATIF, IVE** (nor-ma-tif, ti-v'), adj. Terme didactique. Qui a force de règle. Les écrits normatifs ont une autorité normative dans l'Éducation.

— **ETYM.** Lat. *norma*, règle (voy. NORME).

† **NORME** (nor-m'), s. f. Se dit quelquefois pour règle, loi, d'après laquelle on doit se diriger.

— **HIST.** XV<sup>e</sup> s. Sans regle ni sans norme, *DE QUILLART*, p. 119, dans *LACURNE*.

— **ETYM.** Lat. *norma*, équerre, et *fig. règle*, *modèle*. *Norma* est rapporté par Benfey à une dérivation du mot sctif *gnorima*, règle, chose connue, connaître, de *γνῶσις*, connaître.

† **NORMELLE** (nor-mè-l'), s. f. Un des noms vulgaires du merle.

† **NORNE** (nor-n), s. f. Terme de mythologie germanique. Nom des trois vierges (Urd, Verdandi, le présent, Skul, l'avenir) qui donnent la loi au monde, créant la vie et réglant le sort des mortels.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

† **NORSE** (nor-s'), s. m. Idiome des habitants des îles Féroé, Orcades et Sotland; c'est un dialecte normannique.

me. Mal du pays, dépérissement causé par un séjour violent de retourner dans sa patrie.

— ETYM. Νόστος, retour, et ἄλγος, douleur, mal.  
 † NOSTALGIQUE (no-stal-ji-k'), adj. || 1° Qui a rapport à la nostalgie. || 2° Qui éprouve la nostalgie. || 3° Qui est nostalgique. || Subst. Les nostalgiques. Un nostalgique.

NOSTOC (no-stok), s. m. Algues, dites aussi crachet de la lune, vitriol végétal, fleur du ciel, filamenteuses, enveloppées d'un mucus globuleux, de l'ordre des confervidées; le nostoc commune, Vaucher, en est le type. Le nostoc n'apparaît que dans les jours pluvieux; on le trouve en toute saison dans les prairies, le long des chemins et dans les allées sablées des jardins, BONNAT, *Contempl. nat. Éurr.* t. VIII, p. 394, dans POCENS. || On écrit aussi nostoch. Le nostoch de Paracelse, qu'il nomme aussi quelquefois *carefolium, cæli flos, cæli folium*... les paysans en Allemagne s'en servent pour faire croître les cheveux; on le croit très-bon pour les cancers et les fistules... les chimistes s'imaginent que le nostoch contient l'esprit universel; ils en tirent un esprit doux... qu'ils croient être le dissolvant général de l'or, CROFFORD, *Mém. de l'Acad. pour 1705*, p. 328.

— ETYM. Origine inconnue. On trouve dans Paracelse (p. 303) : Sic etiam quidquid aer gignit et æthere est vivitque et oritur, ut tereniabim, nostoch, manna et melissa... id etiam in se virtutes cæleas et aëreas continet.

NOSTOCHINÉES (no-sto-ki-nées), s. f. pl. Famille d'algues à laquelle appartient le nostoc.

† NOSTOMANIE (no-sto-ma-nie), s. f. Terme de médecine. Synonyme de nostalgie.

— ETYM. Νόστος, retour, et manie.

† NOSTRADAMUS (no-sira-da-mus'), s. m. Sorcier, magicien, astrologue (ce mot ne s'emploie guère que par moquerie). Apprends de moi, vieux Nostradamus, que la science ne se mesure pas à la barbe, DESTOUCHES, *Tambour nocturne*, III, 9.

— ETYM. Michel de Nostredame, dit Nostradamus, qui a fait un recueil de prédictions en vers où l'on peut entendre tout ce qu'on veut, et qui a eu une grande réputation dans le XVI<sup>e</sup> siècle.

NOTA (no-ta) ou NOTA BENE (no-ta-bé-né), s. f. Locution qui signifie : remarquez, remarquez bien. Il veut acheter une terre, nota qu'il n'a point d'argent. Je n'examinerai point si feu M. Creech eut raison d'écrire à la marge de son Lucrèce : nota bene que, quand j'aurai fini mon livre sur Lucrèce, il faut que je me tute, VOLZ, *Dict. phil. Suicide*. || 2° S. m. Un nota, une remarque, note mise en marge d'un écrit. Mettez-là un nota. || Au plur. Nota, ou nota bene est invariable. Des nota, des nota bene.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Je fais ici un nota : il n'est nul si bon chevalier au monde qu'il ne puisse bien faire une faute, MONSTRELET, I, 20. || XVI<sup>e</sup> s. Retenez ce nota, les Marguer. de la Marguer. f° 63, dans LACURNE.

— ETYM. Impératif latin nota, note, de notare, noter, et bene, bien.

† NOTABILITÉ (no-ta-bi-li-té), s. f. || 1° Qualité de ce qui est notable. || 2° Qualité des personnes notables. || Bonaparte vit du premier coup tout le parti qu'il pourrait tirer, pour son omnipotence, de ces listes de notabilité qui anéantissaient la volonté nationale, LAFREY, *Hist. de Napoléon I<sup>er</sup>*, t. II, p. 31. || Droit que possédaient les notables d'élire les officiers municipaux. || 2° Personne notable (ce mot n'a guère commencé à être employé en ce sens qu'à l'époque de la constitution de l'an VIII). || Dans la constitution de l'an VIII, listes des notabilités. À l'élection on avait substitué le système des listes de notabilités : tous les Français âgés de vingt et un ans et inscrits sur les registres publics étaient électeurs; dans chaque arrondissement, ils choisissaient un dixième d'entre eux (ou tout 800 000 environ), qui formaient la liste de notabilités communales, dans laquelle le premier consul prenait les fonctionnaires de l'ordre inférieur. Les citoyens de la liste communale choisissaient le dixième d'entre eux (80 000), pour former la liste de notabilités départementales, dans laquelle le gouvernement prenait les fonctionnaires du département. Enfin, les élus de la liste départementale formaient la liste de notabilités nationales (8000), dans laquelle on choisissait les membres du tribunal, du corps législatif, du conseil d'État et tous les agents des fonctions publiques nationales. Ainsi les grands corps de l'État étaient le produit, indirect encore, d'une élection à quatre degrés (Extrait de l'*Hist. contemp.* ch. V, par DUBREUIL).

— ETYM. Notable.

NOTABLE (no-ta-bl'), adj. || 1° Digne d'être noté, considérable. Il faut bien que le monde y prenne

un notable intérêt, RALE, *liv. II, lett. 3*. Quand vous parlez, c'est dit notable, LA FONT. *Compe.* || Arrêts notables, ceux qui fixent un point de jurisprudence. || 2° Qui occupe un rang considérable dans une ville, dans une province. Plus d'un personnage notable l'a souvent devient délateur, MENANO, *Agent proc.* || Listes des notables commerçants, listes destinées à former les assemblées qui élisent les membres des tribunaux de commerce et des chambres de commerce. || Notables bourgeois, ceux qui exerçaient des professions libérales, les avocats, les notaires, les procureurs, les médecins, les principaux commerçants et propriétaires. || S. m. Un notable, un personnage des plus considérables d'une ville, d'une province. Il demanda au roi une assemblée de notables, où il exposerait la situation des finances, afin d'aviser avec elle aux moyens de remplir le vide qu'il y avait trouvé, MARMONTEL, *Mém.* XII. Les notables étaient un nombre de ceux qu'allaient frapper les nouvelles impositions; et c'est à quoi, bien malheureusement pour eux et pour l'État, ils n'avaient jamais pu consentir, *ib. id.* || Assemblée des notables, se dit particulièrement de l'assemblée qui fut convoquée en 1707 par Louis XVI.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et tant publerent la fable, Qu'el fu par tout le ciel notable, *la Rose*, 14370. || XIV<sup>e</sup> s. Deux notables exemples, MARGUILLON, f° 107. Ce sont les personnes notables qui furent présents à Dijon... DU CANON, *notabilis*. || XV<sup>e</sup> s. Et devoient les deux rois, chacun pour lui et au nom de lui, envoyer quatre ou cinq personnes notables, et le pape deux cardinaux, FROISS. I, 1, 444. Vous avez trop de fois ouy dire et reciter un notable (proverbe, sentence), que, quand on a maladie ou chef [à la tête], tous les membres s'en sentent, *ib. III*, p. 226, dans LACURNE. Il les voit [voulut] pourveoir d'enseignements et sciences introduisibles à toutes vertus; dont, pour cette cause, fist translater de latin en François tous les plus notables livres, CHA. DE PISAN, *Hist. de Ch. V*, III, 42. || XVI<sup>e</sup> s. Homme de notable vertu, MONT. I, 19. Le bailli, les eschevins et gens de la loi sont encore dans la coutume de choisir et créer certain nombre de notables, lesquels sont tenus, comme toutes autres personnes habitantes, de comparoître estant mandez par la loi, à peine de l'amende de trois livres parisais, *Novv. cout. génér.* t. I, p. 582. Port d'armes notables et invisibles, qui s'entendent des armes défendues et prohibées de porter, *Grand. cout. de France*, livre I, ch. 3, notes, p. 34.

— ETYM. Provenç. et espagn. notable; portug. notável; ital. notabile; du lat. notabilis, de notare, noter.

NOTABLEMENT (no-ta-ble-man), adv. D'une manière notable. Cette action contribua notablement à sa gloire, PATRO, *Plaidoyer 3*, dans NICHELER.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Les grands fortunes qui advenient à nos amis nous doivent notablement mouvoir à joie ou à tristesse, ORESMEZ, *Eth.* 37. || XV<sup>e</sup> s. Afin que honorables emprises et nobles aventures... lesquelles sont avenus par les guerres de France et d'Angleterre, soient notablement registrées... FROISS. *Prolog.*

— ETYM. Notable, et le suffixe ment; provenç. notablamen; catal. notablement; ital. notabilmente.

† NOTAGE (no-ta-ji), s. m. Opération qui consiste à noter des airs sur le cylindre des serinettes.

— ETYM. Noter.

NOTAIRE (no-ta-ri-er), s. m. || 1° Terme d'antiquité romaine. Esclave chargé de prendre des notes en abrégés pour son maître. || Nom de ceux qui, ayant l'art d'écrire en caractères abrégés qu'on appelait notes, étaient gagés par le public pour rédiger par écrit toutes sortes d'actes et de conventions. || Notaire impérial, secrétaire de l'empereur dans le bas-empire. || Officier qui, dans la primitive Église, était chargé de recueillir et de conserver, en notes ou abréviations, les actes des martyrs. || 2° Terme féodal. Personnage qui était souvent un clerc, attaché auprès des souverains, des seigneurs, des communautés, et chargé de rédiger des chartes. || 3° Aujourd'hui, officier public qui reçoit et rédige les actes volontaires. Les notaires, en France, ont été par les ordonnances des rois, établis officiers publics, avec le titre de conseillers du roi et garde-notes, pour recevoir et passer les contrats, les obligations et toutes sortes d'actes, dans l'étendue seulement de la juridiction où ils sont reçus. S'obliger par-devant notaire. Une étude de notaire. Clerc de notaire. Oui, notaire royal — De plus homme d'honneur. — Cela s'en va sans dire, *mot. Éc. des maris*, III, 5. Que maudit soit le bec cornu de notaire qui me fit signer ma ruine! *ib. Méd. m. lus,*

I, 1. Je prétends que l'hymen soit le but de l'affaire, Et ne donne mon cœur que par-devant notaire, MIGNARD, *le Joueur*, IV, 6. Henri VII protesta par-devant notaire que le serment par lui prêté n'était point serment de fidélité, VOLZ, *Mœurs*, 68. || Notaire en second, celui des deux notaires qui ne relient pas la minute de l'acte qu'ils signent tous deux. || Il y a trois classes de notaires : les notaires de première classe sont ceux qui résident au chef-lieu de cour impériale, et qui peuvent instrumenter dans tout le ressort de la cour; les notaires de seconde classe sont ceux qui résident au chef-lieu d'arrondissement, et qui peuvent instrumenter dans tout le ressort de l'arrondissement; les notaires de troisième classe sont ceux qui résident au chef-lieu de canton ou dans une commune n'étant ni chef-lieu de canton, ni chef-lieu d'arrondissement, et qui peuvent instrumenter dans tout le canton. || Style de notaire, les manières de dire traditionnelles qui sont employées dans la rédaction des différents actes. Géroste: Comment! moi! des bâtarde! — Crispin: C'est style de notaire, MIGNARD, *Légal*, v, 7. || Le notaire y a passé, on ne peut plus s'en dédire. || C'est autant que si toutes les notes avaient passé, c'est comme si le notaire y avait passé, se dit quand un homme est en réputation de garder sa parole. || 4° Notaire apostolique, officier établi pour les expéditions en cour de Rome et affaires ecclésiastiques.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Al disc uilme an rei Jocie, envolad li reis Saphan le fiz Aslia... ki ert [qui était] uns maistres notaries del temple, *Rois*, p. 422. || XIII<sup>e</sup> s. Ypocrisie... Qui trop durement se desut; Car ces secreiz et ces affaires, Pour ce que je sui ses notaires, Sou [je sus] touz et quanqu'ele pensoit, RUTEN, II, 76. || XV<sup>e</sup> s. Le prince des notaires [des scribes], et les anciens, et les dyacres, *Perceforest*, t. VI, f° 124. Meisme força son cœur, et ses yeux fit estre notaires de plusieurs et maintes entreteneances, à son très grand et mortel prejudice, LOUIS XI, *Novv.* XVI. Un tel cardinal m'a chargé expressément que je lui trouve un serviteur pour estre son notaire, qui soit de notre marche [pays], *ib. id.* 221. || XVI<sup>e</sup> s. Les notaires apostoliques ne peuvent recevoir contracts des choses temporelles et profanes, P. RITOU, 20. L'on n'usait point encore de notaires, c'est à dire d'escrivains qui par notes de lettres abrégées figurent toute une sentence, AMYOT, *C. d'Utiq.* 35. De trois choses Dieu nous gart, D'et cetera de notaires, De quiproquos d'apothicaires... LEROUX DE LINCY, *Proc.* t. II, p. 143.

— ETYM. Provenç. notari; espagn. notario; Ital. notaro, notaio; du lat. notarius, de notare, noter.

† NOTALGIE (no-tal-ji), s. f. Terme de médecine. Douleur à la région dorsale, sans phénomènes inflammatoires.

— ETYM. Νόστος, dos, et ἄλγος, douleur.

NOTAMMENT (no-ta-man), adv. D'une manière qui doit être notée. Il y a certains endroits où notamment peut être employé pour marquer une chose plus particulièrement : il a cité plusieurs lois et notamment celle-ci; ce mot notamment désigne mieux la loi dont il s'agit que si l'on disait : et principalement celle-ci, *Acad. Observ. sur l'augelas*, p. 350, dans POCENS.

— REM. Ni Vaugelas ni Th. Corneille n'approuvaient cet adverbe, qui pourtant est resté dans l'usage; ils voulaient qu'on dit principalement.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Les habitants des dictz pays, notamment de Flandres, O. DE LA MARCHÉ, *Mém. des aux lecteurs*.

— ETYM. Notant, participe présent de noter, et le suffixe ment.

† NOTARIAL, ALE (no-ta-ri-al, a-l'), adj. Terme de pratique. Qui appartient au notariat; qui concerne les notaires. Fonctions notariales. Jurisprudence notariale. Actes notariats. Le sieur Guot, principal clerc de notaire à Blois, expose le plan d'un enseignement notarial, et demande la création d'examens de divers degrés... MONTAIGN, *au sénat*, *Moniteur du 21 mars 1807*, p. 336, 1<sup>er</sup> col.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Notarial, COTOGRAV.

— ETYM. Notaire.

NOTARIAT (no-ta-ri-a; le t ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. Charge, fonction de notaire.

— ETYM. Notaire.

NOTARIÉ, FÉ (no-ta-ri-é, ée), adj. Fait par un notaire, passé devant notaire. Acte notarié. Quittance notariée.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Lettres corroborées par un acte public et notarié, MONTAIGN, I, 40.

— ETYM. Notaire.

NOTATION (no-ta-sion; en vers, de quatre syl-









de nourrice, le temps pendant lequel un enfant est en nourrice, et qui se compte par mois parce que c'est par mois que la nourricière se paye ordinairement. Cette expression est surtout employée par moquerie quand une personne veut se rejouir : J'ai vingt-deux ans à peine.... — Sans compter les mois de nourrice. || Fig. Battre sa nourrice, attaquer les choses ou les personnes auxquelles on est redevable de son éducation, de sa fortune. Quand l'on est auteur, et que l'on croit marcher tout seul, on s'éleve contre eux [les anciens], ou les maltraites, semblable à ces enfants drus et forts d'un bon lait qui ont sucé, qui battent leur nourrice, LA SAUV. I. Dans une critique qu'on a faite à Londres du discours de M de Fontenelle, on a osé avancer que Descartes n'était pas un grand géomètre; ceux qui parlent ainsi peuvent se reprocher de battre leur nourrice, VOIT. *Diét. phil. Newton et Descartes.* || On dit dans le même sens : mordre le sein de sa nourrice. Il [le prince d'Orange] a montré de bonne heure ce qu'il savait faire, il a mordu le sein de sa nourrice : elle en est morte, la pauvre femme; je m'entends, il suffit, LA SAUV. XII. || 2° Nourrice sur lieu, femme qui allaite un enfant dans la maison de la mère. || 3° Mère qui allaite son propre enfant. Malheur à celles qui sont enceintes ou nourrices en ce temps-là [lors de la dévotion de Jérusalem] ! RASC. *Lett. à M le d. de Rouvres*, 9. Comme la véritable nourrice est la mère, le véritable précepteur est le père, qu'ils s'accordent dans l'ordre de leurs fonctions ainsi que dans leur système, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || 4° Fig. Ce qui entretient, alimente. La mémoire est la nourrice du génie; pour peindre le malheur, il n'est pas besoin d'être malheureux, mais il est bon de l'avoir été, MONTAIGNE, *Élém. lit. Éurr.* I. VII, p. 116, dans ROUGENS. || Il se dit d'une province qui fournit à une ou plusieurs villes de quoi se nourrir. La Normandie est la nourrice de Paris. || 5° Fig. Ce qui, dans certaines professions, procure le plus de gain (sens qui vieillit). Les maladies chroniques sont les nourrices des médecins. || 6° Jument qui allaite || Se dit des abeilles qui ont pour emploi de soigner les crûs et les larves.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Terre norrice, par tanx. De chevaliers pris et vaillans, aenoit, I, v. 1073. E sa norrice prist l'enfant, si n'en fuit, ROIS, p. 138. Une norrice [il] a demandé l'or l'enfant norrir, a loute, Grégoire le Grand, p. 39. Roy voudrent [ils voulerent] faire, sy doubterent, Le quel des vallez [jeunes enfants] roy ferroent; Peult orent [ils étaient] peults, et poy savolent, Encors estoient à nourrice, Brut, ms. P. 60, dans LACRUX. || XIII<sup>e</sup> s. Nourrices poi curieuses [soigneuses] ont mis malot enfant à mort, BRUN, LIX, 8. Il li avoit content [fait promesse] qu'il metroit l'enfant à norrice et en bon ho, 10. LXXX, 7. || XIV<sup>e</sup> s. Et li semblot que le comestable estoit cause et vraye nourrice de ceste guerre, COUS, III, 11. Sachez que l'on dist que amour de mere est plus grande que amour de nourrice, *Preceforest*, t. III, f. 130. || XVI<sup>e</sup> s. Par la louange nourrice de vellez, sont les cueurs nobles aigui londez et rovez, J. BODILLAT, *Prolog.* Si vous estes mort et nourrice, MONT. I, 87. Cette communication, nourrice de l'amiti, 10. I, 360. De grosses nourrices aillent les moles de lait, LÉONET DE LACY, *Proc.* I, II, p. 177. Les nourrices peuvent bien dormir, les enfants n'estoient, 10. II, p. 332. Un en bon point de nourrice, COYARRE, l'ent-estre vous levait en accordez que vous avez depucelé une nourrice, CH. LACRUX, P. 91, dans LACRUX.

— ETYM. *Nourrice*, nourrice, nourrisse, nourrisse; de lat. *nurticia*, de *nurtis*, nourrir. On serait tenté de le lire de *nurtis*; mais les noms en term de nourrir, et non pas de *nurtis* ; *improuturum*, *supereis*, la forme en ce cas les mots qui dérivent de mots en *urtis* ont *urtis*.

|| *Nourricier* (nourri-er-rie), s. f. || 1° Mot plébéien pour *nourrice*. On a dit de nourrir à Spagnole à *nourricier* : Ah! nourrice, charmante nourrice, ma nourrice est la très-humble esclave de votre nourrice, etc. *Nid. m. lui*, II, 1. || 2° Établissement où l'on élève les bœufs. || 3° Lieu où l'on élève les vers à soie.

— ETYM. *Nourricier*. *Nourri* (nourri-er-rie), s. f. || 1° Mot plébéien pour *nourrice*. On a dit de nourrir à Spagnole à *nourricier* : Ah! nourrice, charmante nourrice, ma nourrice est la très-humble esclave de votre nourrice, etc. *Nid. m. lui*, II, 1. || 2° Établissement où l'on élève les bœufs. || 3° Lieu où l'on élève les vers à soie.

GENS. L'incorporation des molécules nourricières, 10. *Contempl. nat. Éurr.* I, VIII, p. 49, dans ROUGENS. || Terme d'anatomie. Troux nourriciers, petits pertuis dont sont percés les os pour l'entrée des artères qui leur apportent le sang. Artères nourricières, les rameaux artériels qui s'engagent dans les trous nourriciers des os longs, et qui pénètrent par ces conduits jusque dans la moelle des os. || 2° S. m. Celui qui nourrit. Les rois seront vos nourriciers, et les reines vos nourrices, saci, *Bible*, *Isaïe*, XLIX, 23. Quand vous lirez si souvent dans leurs écrits [des prophètes] que les rois enteront en foule dans l'Église, qu'ils en seront les protecteurs et les nourriciers, vous reconnaissez à ces paroles les empereurs et les autres princes chrétiens, BOSSU. *Hist.* III, I. Après ce spectacle de trois cents ans [les chrétiens persécutés], Dieu se souvint enfin de ses anciennes promesses; il daigna faire aux maîtres du monde [les empereurs] la grâce de les admettre aux pieds de son épouse; ils en devinrent les nourriciers, et il leur fut donné de baisier la poussière de ses pieds, RÉN. *Sacre de l'Élect. de Cologne*, I. || En un sens plus restreint, laboureur, celui qui produit les récoltes. La simplicité des funérailles était réservée au nourricier comme au défenseur de la patrie, STRAUSS. *Génie*, IV, 1, II. || 3° Le mari d'une nourrice. Que veux-tu, mon pauvre nourricier? il faut bien obéir à notre maître, MOL. *Méd. m. lui*, I, 8. || Adj. Le père nourricier, le mari de la nourrice par rapport au nourrisson. || Fig. C'est son père nourricier, se dit d'un homme qui en fait subsister un autre. Il est le père nourricier des pauvres. || Par plaisanterie. Père nourricier, celui qui fournit de l'argent à un autre.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les bienfaits nourriciers des autres amitiés [ne sont rien pour celle-là], MONT. I, 316. Cela croy je ayssment, dist le roy, il estoit filz de l'un des plus preudhumes de la terre, feu Baudesmon, premier maistre et nourricier [gouverneur], D. *Flores de Grèce*, P. CLXIII, dans LACRUX. Le plus fort, orgueilleux, empoigne les deux bouts Des latins nourriciers, d'AUB. *Tragiques*, *Misères*.

— ETYM. *Nourricier*.  
NOURRI (nour-ri), v. a. || 1° Allaiter un enfant (ce qui est le premier sens de *nurtire* en latin). Et qui [une fille] sous de saints noms, pour ne rien découvrir, Par son époux aux champs fut donnée à nourrir, MOL. *Éc. des f.* v, 9. Au sein qui m'a nourri cette main n'est plongée, VOIT. *Sémiram.* v, 8. Le fils que j'ai nourri périrait à son tour, 10. *Oreste*, I, 8. Jeune femme, voulez-vous travailler à vous rendre heureuse, commencez d'abord par nourrir votre enfant, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme B. Corresp.* I, II, p. 306, dans ROUGENS. || Cette femme ne saurait nourrir d'enfants, c'est-à-dire elle a le malheur de perdre tous ses enfants dès le bas âge. || Absolument. Cette femme nourrit. || 2° Entretenir la vie par ce qui en répare les dépéditions, alimenter. Les aliments les plus propres à nourrir l'homme. Les fruits de la terre nourrissent l'homme et les animaux. Trois lapins... qui... Sentaient encor le chou dont ils furent nourris, MOL. *Sot.* III. Il n'êre pas nourri, n'avoir pas des aliments en qualité ou quantité suffisante. || Absolument. Il y a deux aliments qui nourrissent trop. Le vin nourrit. || 3° Entretenir d'aliments, fournir des aliments. Il ne nourrit pas ses domestiques, il leur donne leurs vivres en argent. On est bien nourri, on est mal nourri dans cette pension. Il nourrit tant de chiens, de chevaux. Que Sibé le [David] nourrissait, BOSSU. *Reine d'Angleit.* Tous les jours je l'invoque [le Seigneur]; et d'un soin paternel il me nourrit des dons offerts sur son autel, SAC. *Alit.* II, 7. Les chevaux que sa main a nourris, 10. *Phèdre*, v, 8. On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir, 10. *Royal.* I, 1. La loi naturelle ordonne aux pères de nourrir leurs enfants, mais elle n'oblige pas de les faire héritiers, MONTAIGNE. *Exp.* XVI, 4. Il a poussé si loin l'ardeur philanthropique, Outil nourrit tous ses gens de soupe économique, ETYMOLOGIE, *Les Deux frères*, I, I. || 4° Par extension, élever, mener so terme de la croissance. Attale qu'on élève ot nourri les Romains, COUS. *Mémoires*, I, I. Rome, si m'a nourri, vous parlerez pour moi, 10. II, 1, 2. Dieu lui nourrissait en vengeur, BOSSU. *Hist.* I, 8. Il fut nourri par les ministres mêmes de l'erreur [le protestantisme], FLACH. *Dur de Mont.* O cher enfant que j'ai nourri, et qui m'a coûté tant de soins, je ne le verrai plus; mais je terrai ta mère que mourra de tristesse en me reprochant ta mort, RÉN. *Tél. Éurr.* || Nourrir à, élever dans. J'ai été nourri sur les lettres des mon enfance, RASC. *Néca*, I, 6. Nourrir dans, donner, par l'éducation, certaines habitudes, certaines idées, etc. Les pères nourris-

saient leurs enfants dans cet espoir, BOSSU. *Hist.* III, I. Idoménée a été nourri dans des blées de faste, 10. *Tél.* XI. Il avait été nourri dans la mollesse, 10. II, 11. Il est vrai, ma cruelle prudence, Dans une erreur coupable a nourri son enfance, BOSSU. *Mémoires*, II, 1, 7. || Fig. Il nourrit un serpent dans son sein, il protège, il assiste un ingrât, un méchant, le perdra. || Dans un sens analogue. Votre soin méritait de nourrir un ennemi dont il faut se débarrasser, VOIT. *Orph.* I, 8. || 5° Élever des bestiaux, en particulier. Nourrir des moutons, des bœufs, des chevaux. || Nourrir des vers à soie, les élever jusqu'à ce qu'ils soient en cocons et en soie. || 6° Il se dit de ce qui donne, fournit de quoi vivre. La Sicile nourrit Rome. Ces provinces nourrissent la capitale, COUS. *Terre* le nourrit, lui et toute sa famille. Je n'ai pour métier qui me nourrisse. Entendez ce jeune sophiste bel esprit: Monsieur fait le procès à Monsieur qui le nourrit, AUB. *Le 15<sup>e</sup> s.* 7° Prologue, p. 10. Ce pays nourrit une nombreuse population. Et c'est ce que l'Espagne a nourri de vaillants, COUS. *Carv.* 1. Son menton nourrissait une barbe toute blanche. Toute sa personne velue Representait un ours, un ours mal léché, LA VOIT. *Publ.* XI, 7. 8° Fournir plus grand soin, autre pro. Êre instant et instant à le nourrir [l'esprit] du suc de la science, MOL. *Femmes sav.* II, 7. Quand je veux nourrir l'esprit et ma pauvre âme, 10. 9° Vous dites que l'espérance est si juste, mais il faut qu'elle le soit encore au delà de ce qu'elle est dite, pour nourrir plus de la moitié de l'âme, comme elle fait, 10. 10 sept. 1675. 10° Vous m'avez dit toute la semaine, le lundi au matin je vous aurai [vos] lettres, je les lis... le jeudi je vous en ai dredi matin; en voilà encore : ce n'est pas la même sorte jusqu'à dimanche, 10. 11 11 11 11 Le troupeau que je dois nourrir de la parole de Dieu, BOSSU. *Louis de Bourbon*. Aimez donc la cause, nourrissez-en votre âme, BOSSU. *Ari p. 14*. En d'favorable. Nourrissez son imagination de ce qui est favorable. || 9° Entretenir, faire profiter. La bonne terre nourrit les plantes, les arbres. Mettre du fumier sur l'arbre pour le nourrir. La pommeade nourrit les cheveux. Je vous souhaite souvent à l'air de ces [sax] Rochers, qui nourrit le toit de la montagne, LA SÉV. 11 déc. 1675. Assés, dit le saint-père, le saint-élévée comme un grand arbre; le ciel l'a nourri, sa rosée, la terre l'a engraisée de sa pluie, etc. *Serm. Ambition*, 2. || 10° Particulièrement, entretenir, faire durer, en parlant de choses matérielles, de consommation ou de consommement. Ils lancent des vives ardes et telles autres choses pour se nourrir le feu, VAUGEL. *O. C.* IV, 3. Il est inutile de des combets tombent dans le soleil; le soleil conjecture même que cela arrive, et il se lève nécessaire pour nourrir cet astre, qui se consume insensiblement, puisqu'en répandant la lumière perd continuellement de sa substance, COUS. *De la vie de rais.* II, 5. || Nourrir le feu, entretenir le feu, nade, une fusillade non interrompue. || 11° Nourrir la masse anglaise, faisant face de tout côté, etc. Nourrissait ce feu continu quand elle était allumée, VOIT. *Louis XV*, 16. || 12° Fig. Faire durer les sentiments, des passions, etc. Et [son cœur] nourrissait ainsi d'éternelles douleurs, COUS. *Hor.* I, 1. l'accueil gracieux qu'il recevait de vous lui permettait de nourrir un espoir assez doux, 10. II, 1, 2. venez-vous de votre dernière fin, et cessez de nourrir de l'immunité contre personne, a. saci, *Bible*, *clésiastiq.* XVIII, 8. Tu nourrissais dans ton cœur secrète estime de toi-même, BOSSU. *Serm.* 11. *Le 15<sup>e</sup> s.* *Le Pentecôte*, *Dom.* I, IV, p. 120. Ce qui est constante tendresse qu'elle nourrit [le roi] dans son cœur, FLACH. *Mar-Tier*. I. Nourrissez-vous le venin qui vous tue? SAC. I, 1. Qui, dans l'obscurité nourrissant sa haine, 10. II, 1, 2. Je nourrissais encore un mal d'amour, 10. *Nid.* I, 2. Vous nourrissiez un vous faudrait être odre, 10. *Phèdre*, III, 1. La nourrice qu'il avait nourrie dans son cœur contre l'usage, 10. *Nid.* I, 2. Nourrir des envies, des haines, *Arcet*, *Disp.* Des passions que vous avez dès l'enfance, 10. *Carême*, *Impén.* J'ai nourri des chagrins dans les manières, VOIT. *Sémir.* I, 6. Nourris dans mon cœur le mépris des richesses, 10. *Sémir.* II. Il se dit des personnes ou des choses qui entretiennent, font durer un sentiment, une morale en quelqu'un. Toujours pour nourrir dans l'âme. S'effraie-t-il à ma pensée? BOSSU. *Ode*. Son cœur nourrit en soi sans cesse nourrir. Par le noble encore de tout se flatter, MOL. *Nid.* II, 1. [tant] un lieu où je vous ai vu, cela nourrit

fort la tendresse, *REV. 13 mai 1871*. Perte de temps et autres inutiles, qui ne sont bonnes qu'à nourrir la tristesse et la nonchalance de mes yeux, *10. 30 juil. 1861*. Je connais les maîtres des provinces, et je sais le plaisir qu'on y prend à nourrir les savants, *10. 28 nov. 1870*. Ma douceur a nourri le criminel espoir, *10. 10. 1861*. *Cie d'Est. 11. 3.* Il faut en oublier rien pour nourrir en eux (les prisonniers révoltés) ces sentiments qui les poussent à la révolte, *BOSSA. 8. 20. 1861*. § 11. Puisque le juste ne peut pas payer, Et puisque son supplice à jamais payer Tous ceux qui, comme toi, par de riches crimes, Des princes malheureux nourrissent les passions, *RAC. Phèdre, IV. 8.* C'est ma mère, et je veux ignorer ses caprices; Mais je ne prétends plus la louer et souffrir Le ministre insolent qui les ose nourrir, *10. Brit. 11. 1*. Ces lits où la mollesse s'unit aux maux, Nourrissent la paresse, Sans donner de repos, *RAVART, Annette et Lubin. sc. 8.* Ses péchés m'ont fait connaître ma tendresse inquiète, *Méropé, 11. 1*. Et qu'elle serait assez heureuse pour se guérir d'un amour que rien ne nourrirait plus, *10. Com. 11. 1*. Ici votre indulgence et le nom de son père Nourrissent son orgueil au sein de la misère, *10. Oreste, 11. 4*. Mme de Maintenon, qui blâmait tout, XIV. Je laissait faire et l'a même excité plus d'une fois à être sévère; elle nourrissait donc en lui des défauts qu'elle condamnait, *CONDILLAC, Art d'écrire, 11. 8*. Sa passion préparerait votre malheur et votre mal, si vous la nourrissiez, *MOZART, Père de famille, 11. 4*. || 12° Nourrir une action, fournir un aliment de finance au capital d'une action. Soit par la force, soit par la raison, soit par l'impudence, un grand nombre de personnes ne nourrissent pas leurs actions, qui perdent alors les trois quarts de leur prix, *10. 11. 1861*. || 13° Nourrir un projet, le soutenir, le faire passer à la loterie, mettre sur le même numéro à plusieurs tirages, en augmentant toujours la mise. || 14° Terme de peinture. Nourrir un tableau de couleurs, mettre les couleurs assez abondamment sur qu'on puisse les mêler aisément et les employer à leur usage. || 15° Nourrir le trait, éviter la maigreur, la sécheresse. Terme de calligraphie. Nourrir ses lettres, faire que les traits soient suffisamment chargés d'encre, pour qu'ils ne soient pas trop maigres. || 16° Terme de musique, nourrir les sons, faire qu'ils soient pleins et retentissants, et les soutenir exactement pendant leur durée. || 17° Nourrir le style, le faire soit par des expressions abondantes, soit par des allures, etc. || 18° Nourrir ses grades, en matière de faveur, c'était renouveler l'insinuation pendant les temps prescrits pendant le carême (voy. insinuation, n° 2). || 19° Se nourrir, v. réfl. Prendre pour aliment. Se nourrir de pain. Maintenant, pour se nourrir, il faut répandre du sang malgré l'horreur qu'il nous cause naturellement, *BOSSA. Hist. 11. 1*. C'est un personnage illustre dans son genre, et qui a tant le talent de se bien nourrir jusques où il faut aller; on ne reverra plus un homme qui mange tant et qui mange si bien, *LA BRUY. XI*. Les hommes qui ne se nourrissent que de chair crue ou en prison sec, de sagou ou de riz, vivent aussi longtemps que ceux qui se nourrissent de pain ou de mets préparés, *BOSSA. Hist. nat. Homme, Évén. 11. 1*. || Cet enfant, cet animal se nourrit bien, se nourrit mal, les aliments lui profitent bien, ne lui font pas mal. || Cet arbre n'a pas de quoi se nourrir, il est planté dans une mauvaise terre. || 17° Fig. On se dit des aliments intellectuels et moraux. Votre âme est tout à fait tournée du côté de la dévotion... Il vient un jour la mort où l'on sera bien heureux de s'être nourri dans ces sortes de pensées chrétiennes, *REV. 27 déc. 1861*. Il fait un carême éternel; pendant ce carême, il semble qu'il ne se nourrisse que d'herbes et de jeûnes, *BOSSA. 2° panég. St François de Paule, 1*. Me nourrissant de fiel, de larmes et de prières, *RAC. Phèdre, IV. 8*. Il apprend à se nourrir de la vérité, *REV. Tél. XVI*. Cet édifice et le terrain sur lequel il appartient jadis au célèbre Lebrun, ont été plus à la bâtir et le décorer avec ce goût exact d'ornement et d'architecture dont le grand maître se dit nourri, *J. J. ROUSS. Confess. X*. || 18° Terme de marine. Se nourrir, se dit de l'état du ciel qui annonce quelque tempête. Le ciel commence à se nourrir. || Proverbes. Il n'y a point de pain à manger, il n'y a ni métier qui ne nourrisse son maître, c'est-à-dire le travail, quelque peu lucratif qu'il soit, donne de quoi vivre. || Une besace bien proménée nourrit son maître.

vie. Mais, quand nourrir passe à son sens plus général, il devient alors tout à fait synonyme d'alimenter; seulement, alimenter en ce sens a toujours quelque chose de technique.

— HIST. XI° s. Li mien baron, nurrir [je] vous al long temps, *Ch. de Rol. CCXXV*. || XII° s. Pese moi [je suis] [siché] quant [je] fui onques [il me faut] ses mortex enemis [son ennemi mortel], *Sax. XVI*. Qui molt fu ses nurriz [de ses familiers], *Ronc. p. 9*. || XIII° s. Car je ne fu pas nurriz à l'ontoise, *QUENTIN, Romancelero, p. 83*. Ai-ge paour que Diex me faille, Qui nurriz les oiseaux aux chans? *Nour. rec. de Fabl. et contes anc. t. II, p. 152*. Leans out un lion nourri d'ancesterie [depuis longtemps], *Berte, II*. Jà fu Berte ma fille en si bon lieu nourrie [élevée en si bonne famille], *ib. LXVII*. [Symon et Constance] Qui l'ont [Berte] avec leur fille moult doucement nourrie, *ib. CIX*. Car li rois de Hongrie fu en France nurriz, *ib. V*. || XV° s. Or vous vueil je recorder par quel moyen la paix y a esté mise et nourrie, *RAISS. II, III, 13*. Ces halnes couvertes estoient de longtempz nourries entre celles douz parties, *ib. II, 11, 52*. Aunc amour et ses nurriz [élèves] Auront de Dangier moins doubtaunce, *CH. D'OL. Ball. 25*. Mais passent temps en esbas et en ris, Et s'en teurent gras, gros et bien nurriz, *AL. CHARTIER, Le Débat des deux fortunes*. Dissimuler toutes ces desobeissances, afin de ne nourrir guerres à ses subjectz, *COMM. II, 4*. Le mariage du roy qui est aujourd'hui avec la fille aisnée du roy Edouard... et la duché de Guyenne pour le nourrir, *ib. IV, 8*. Il fait mal nourrir autrui enfant; Car il s'en va quand il est grand, *10. 10. 1861*. || XVI° s. Les malfauteurs jadis avoyent de coutume de se vestir de noir, nourrir leurs barbes, et user d'autres signes de deuil pour beschir leurs juges à misericorde, *CALV. Instit. 297*. De ne nourrir leurs cheveux, mais de les raser en rond, *ib. 1162*. Il fut nourri à Thebes en la maison de l'Ammonon, *AMOT, Pélop. 48*. Sylla se parit dupalis de l'Attique, qui estoit maigre, et qui en pleine paix ne l'eust acou nourrir, *10. Sylla, 24*. Il apparut un esprit à sa nourrice, lequel luy predict qu'elle nourrissoit un enfant qui seroit un jour cause d'un grand bien à tous les Romains, *10. Cicér. 3*. Gargantua, depuis les trois jusques à cinq ans, fut nourry et institué en toute discipline convenante, *RAN. I, 11*. Nos souhaits interloirs pour la pluspart naitissent et se nourrissent aus despens d'autrui, *10. 1, 108*. S'il estoit adonné d'une application trop indiscrette à l'estude des livres, je ne voudrois qu'on la luy nourrist, *ib. 1, 161*. Je nourrissois des imaginations hardies, *ib. 1, 196*. Je veulx seulement faire lucter ensemble les traicts de cinq poètes latins... ou devra l'enfant bien nourry [instruit] trouver, au prix des autres, les deux premiers traismants, *10. 1, 285*. Un grain d'orge bien nourri, *10. 1, 21*. La litharge doit estre nourrie avec deux onces d'hulle, *ib. XXV, 28*. Il a été nourri en un tonneau, il n'a rien vu que par le bondon, *LA ROUX DE LINCY, Proc. t. II, p. 201*. Celui-là est bon pere qui nourrit, *COTARVA. 2*. Qui veut avoir bon chien, il faut qu'il le nourrisse, *ib. 10*. Tel le chien nourrit, qui puis mange la courroie de son soulier, *10. M. COSSAIN* estoit vieux soldat et capitaine, gentilhomme nourry en Piedmont de M. de la Mothe Gondrin, *BRANT. Cap. franc. t. IV, p. 256*. Le capitaine Bequin, aussi sage et bon capitaine, qui fut blessé et mourut à la Rochelle, nourry laquais de M. de Nemours, *ib. 10. 10. 138*. Nourri aux jaeds de mon roi, desquels je faisois mon chevet en toutes les saisons de ses travaux, *10. 11. 1861*. *Préface*.

— ETYM. Bourg. *nurrir*; picard, *nurrir*; wallon, *nurrir*; hainaut, *nurrir*; provenc. *nurrir*, *nurrir*; cat. *nurrir*; esp. *nurrir*; ital. *nurrir*; du lat. *nurrir*, *nurrir*. Selon la conjecture de Corsoo (*Nechtrage*, p. 202), *nurrir* est le verbe dénommatif de *nurrir*, comme *pistrir* de *pistor*; il exprime *nurrir* par chute de l'initial, comme étant *nurrir*, du radical sanscrit *nuru*, couler, goûter; celle qui fait couler [le lait], la nourrice. *Nuru* a déjà perdu son s dans *nuru*, *nuru*, etc.

† NOURRISSABLE (nou-ri-sa-bl'), adj. Qui peut être nourri.

— HIST. XVI° s. Nourrissable, *COTARVA*.

NOURRISSAGE (nou-ri-saj') s. m. || 1° Terme d'économie rurale. Le soin et la manière d'élever les bestiaux. || 2° À Genève, *nourrissage* signifie le temps pendant lequel la mère ou la nourrice allaitent l'enfant. Mme N. s'est mieux portée pendant son *nourrissage* que jamais auparavant, *NUMERAT*. À Paris, on dit en ce sens *nourriture*.

— HIST. XVI° s. Nourrissages [élève de bestiaux], *SULLY, Mém. t. XII, p. 41*, dans LACRUZ.

— ETYM. *Nourrissant*, part. prés. de *nourrir*.

NOURRISSANT, ANTE (nou-ri-san, san-t), adj. Qui nourrit beaucoup. Des aliments *nourrissants*. Muses, jadis mes premières nourrices, De qui le sein me fit, presque en naissant, Téter un lait plus doux que *nourrissant*, *J. J. ROUSS. Épît. 1, 1*.

— SYN. NOURRISSANT, NOURRISSIER, NUTRITIF. *Nourrissant* signifie qui nourrit beaucoup; *nourrissier*, qui fournit de la nourriture, peu ou beaucoup; *nutritif*, qui sert à la nutrition. Le pain de froment est plus *nourrissant* que le pain de seigle. Les sucs *nourrissiers* proviennent de la digestion des aliments. Il y a peu de parties *nutritives* dans le navet.

† NOURRISSÉMENT (nou-ri-sé-man), s. m. Action de nourrir.

— REM. Ce mot, abandonné à tort, ne peut être remplacé ni par *nourriture* ni par *nutrition*.

— HIST. XVI° s. Et quant l'olivelette Sent la fontaine que j'ai dite Qui li atrempé ses racines... Si en prend tel *nourrissément* Qu'il en reçoit acroissement, *LA BOSE, 2001*. || XVII° s. Trop grant repos est le *nourrissément* des vices, *Ménagier, 1, 9*. || XVIII° s. La naissance, *nourrissément* et augmentation de chaque chose est l'alteration et corruption d'une autre, *MONT. 1, 102*.

— ETYM. *Nourrissant*, part. prés. de *nourrir*; provenc. *nurrissément*.

NOURRISSÉUR (nou-ri-seur), s. m. Celui qui se livre à l'industrie d'engraisser les bestiaux. || Celui qui, dans les grandes villes ou dans les faubourgs, nourrit des vaches, des anesses à l'étable, pour faire commerce de leur lait. || Celui qui élève de jeunes poulains.

— HIST. XVI° s. *Nourrisseur*, *COTARVA*.

— ETYM. *Nourrissant*, part. prés. de *nourrir*.

NOURRISSON (nou-ri-son), s. m. || 1° Enfant qui est en nourrice. Citius aimait Alexandre non-seulement comme son roi, mais encore comme son *nourrison*, *VADOGLAS, Q. C. III, 6*. Et, sans s'incommoder, moyennant ce partage, Mères et *nourrissions* faisoient leur tripotage, *LA FONT. FABL. III, 6*. De jeunes femmes apprirent leurs *nourrissions* devant son image [de Marie], *CHATEAUX. Génie, 1, 1, 8*. Les *nourrissions* de Paris, c'est-à-dire les enfants placés par les familles de toutes les classes de Paris dans les environs de la capitale, *MONITEUR du 27 mars 1867, p. 304, 2° col.* || Il se dit aussi au féminin, *nourrisonne*. Que pouvait Nambres dans des circonstances si épineuses? Il se trouvera sa chère *nourrisonne* au sortir du conseil, *VOLT. Taurine blanc, 4*. || Fig. De là toutes ces plantes, *Nourrissions* exilés des régions ardentes, *DELLUS, Trois régnes, IV*. || 2° Dans le style soutenu, élève, en le rapportant à quelque divinité, et, particulièrement, aux Muses. J'ai rang parmi les *nourrissions* Qui sont chers aux doctes pucelles, Et souvent j'ose, en mes chansons, Célébrer des rois et des belles, *LA FONT. Lett. XVI*. Muses, dictes sa gloire à tous vos *nourrissions*, *BOUL. Art p. IV*. Elle couvrit le jeune *nourrison* de Minerve de l'égide que la sage déesse lui avait confiée, *RÉN. Tél. XVI*. Le *nourrison* de l'Inde, ainsi que le guerrier, à tout l'or du Pérou préféra un beau laurier, *PISSON, Métrom. III, 7*. || 3° Poulain ou pouliche qu'on élève.

— HIST. XIII° s. Je cuidai qu'il fast une hermites, Et il est uns faus yporcrites. Ah! ah! quel *nourrison*! Il est de plau de herigon Envelopé desous la robe, *ARTA. 312*. || XVI° s. Et à l'issue de leur repas, entreprennent mille gaillardises, ou toute la jeunesse de la cour atordoit pour y participer, qui estoit le premier *nourrison* de cette amitié, *CARLOIX, 1, 24*. Son fils mesme [d'Agrippine], son *nourrison*, son empereur faict de sa main... luy osta la vie, *LA BOÉTIE, Servit. volent*.

— ETYM. *Nourrison* avait, outre la signification de celui qu'on nourrit, la signification de gouverneur, tuteur, et, au féminin, celle de nourriture, éducation. Au fond, c'est toujours le même mot; le sens abstrait d'action de nourrir a tourné, avec changement de genre, au sens de celui qu'on élève ou de celui qu'on élève. Un exemple tout semblable se trouve dans prison, auquel l'ancienne langue donnait, au féminin, l'acceptation de prise, et, au masculin, l'acceptation de celui qui est pris. *Nourrison*, substantif féminin, vient du latin *nutritionem*, de *nurrir*, nourrir.

† NOURRISSONNE (nou-ri-son-n'), s. f. Voy. *nourrison*.

NOURRITURE (nou-ri-tu-r'), s. f. || 1° Allaitement, action de nourrir un enfant de son lait. Sa *nourriture* l'a fatiguée. Ces sortes de créature [les nour-

— SYN. *Nourrir*, *alimenter*. *Nourrir*, c'est proprement fournir l'aliment à l'enfant, au petit qui vient de naître. *Alimenter* est plus général; il se dit de toute espèce de choses qui entretiennent la



sommes contraints à faire quelque contrat que la loi n'ouge pas, nous pouvons, à la faveur de la loi, revenir contre la violence, *MONTÉ Q. Esp. XVI, 30.* || 11° Il se prend dans un sens indéterminé. Il faut laisser ici des gens bonnets, doux, l'ar nous-même chassés, qui dépendent de nous, Qui soient à nous, de nous qui lui parlent sans cesse, *COLLIN D'HARLEVILLE, Piquez edib. II, 6.* || Dans ce sens, il peut se construire avec on. Au moins en pareil cas est ce un bonheur bien doux, Quand on sait qu'on n'a point d'avantage sur nous, *MOL. le Dép. II, 4.* Et qu'on s'aillie braver un monstre plein d'effroi De l'affront que nous fait son manquement de loi, *Id. Ec. des f. IV, 8.* || 12° Familièrement. Ce que c'est que de nous c'est-à-dire voyez quelle est la chétive condition de l'humanité. Il [un cheval] s'est jeté comme un loup par-dessus les barres, et s'est cravé le cou; j'ai dit en le voyant mort, comme M de Muntbaron : voyez ce que c'est de nous, *sév. 460.* Ce que c'est que de nous! moi, cela me confond, *REGNAN, le Légal. V, 7.* Avez-vous vu comme il parlait tout seul? ce que c'est que de nous! *BEAUMARCH. Barb. de Sév. III, 12.* || 13° Il s'emploie au lieu de je ou moi par les personnes qui ont caractère et autorité. Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit. Dire nous, quoiqu'on ne soit qu'un, lorsque celui qui parle est un souverain ou une personne constituée en dignité, et qu'elle fait un acte solennel de sa volonté ou de son autorité : usage qui, je crois, prit naissance chez les empereurs romains, lorsqu'ils faisaient semblant de prendre conseil du sénat, et d'exprimer dans leurs édits une volonté collective, *MARMOTEL, Elém. lit. Eue. t. I, p. 399,* dans *POISSONS.* || Alors l'ajectif ou le participe qui y a rapport se met au singulier : Nous, jugé de paix sousigné, sommes convaincu, etc. || Il se dit aussi pour je ou moi par une sorte d'emphase, et sans qu'il s'y attache aucune idée d'autorité. De notre grandeur seule ayons des cœurs jaloux, Ne vivons que pour nous, et ne pensons qu'à nous, *CORN. Oth. II, 4.* Taisez-vous; Je vous apprendrai bien s'il faut sortir sans nous, *MOL. Ec. des mar. I, 3.* Pyrrhus venoit à nous; eh bien, chère Cléone, Conçois-tu les transports de l'heureuse Hémonne? *Id. Andr. III, 3.* C'est vous qu'on demande. — Eh bien, que nous veut-on? *MONTÉLEURY, Femme juge et parl. III, 8.* Je demande pourquoi, t'ans un écrit qui est l'ouvrage d'un seul homme, l'auteur, en parlant de lui-même, se croit obligé de dire nous, *MARMOTEL, Elém. lit. Eue. t. I, p. 371.* || 14° Familièrement, il s'emploie au lieu de il ou elle. On l'a fait apercevoir de sa faute, mais nous ne voulons pas nous corriger, nous sommes opiniâtre. || 15° Interrogativement, il se dit pour consulter la ou les personnes avec qui l'on est. Célimène : Voulons-nous nous assoier? — Armand : Il n'est pas nécessaire, *MOL. Misanthr. III, 8.* || 16° Nous-mêmes, voy. *MÊME.* || Substantivement, d'autres nous-mêmes, voy. *MÊME.* || 17° Dans les phrases où se trouvent en ou y, nous se met aussi ces particules et le verbe. Il nous en donnera. Il nous y a conduits. Ne nous en donnez pas. Ne nous y conduisez pas. || Si la phrase est impérative sans négation, nous se met après le verbe. Venez-nous-y. Donnez-nous-y une place. Donnez-nous-en. || 18° Chez nous, dans notre maison, dans notre société, dans notre pays. Il est vrai, notre ami; peut-être que chez vous vous trouvez des sujets de crainte pour chez nous, *MOL. Ec. des femmes, I, 1.* Mon cher philosophe militaire, vous m'avez mandé, il y a deux mois, que vous passeriez chez nous, et je vous attendais, *Id. Lett. d'Argence, 3 août 1770.* || 19° S. m. Le nous. Calliops : Tu devrais l'obliger, pour l'honneur de ton temple, d'aimer ainsi que nous — Uranie. Les Muses n'aiment pas. — Calliops : Et qui les en soupçonne? Ce nous n'est pas pour nous; je parle, en la personne du sexe en général, des dévotés d'amour, *LA FONT. Clémène, comédie.* Ils commençaient à dire nous; ah! qu'il est touchant ce nous prononcé par l'amour! *Id. Corinne, IV, 1.* || Nous s'emploie quelquefois dans le même sens que l'on dit le moi. Cet être appelle nous est formé de deux principes de différente nature, tellement unis, qu'il règne entre les mouvements et les affections de l'un et de l'autre une correspondance que nous ne saurions ni surprendre ni altérer, et qui les tient dans un assujettissement réciproque, *D'ALEMB. Disc. prélim. Encycl. Eue. t. I, p. 192,* dans *POISSONS.*

— REM. Nous se joint par un trait d'union au verbe et aux particules en et y dans les phrases impératives. — HIST. 2° s. Tuit oram [prions tous] que por nos [elle] degnat prier, *Eulalie.* || 1° s. Seigneur, que faites? ço dist li apostolie [le pape], Que valt cist

crit, cist dol [deuil] en ceste noie? Chl chl se dollet, à nos otrus [à nous autres] est il golo [jole], *St Alexis, ci. Nus [à nous] ne semble pas raison que.... Lois de Guill. 44.* || XVI° s. Les reproches que nous faisons les uns aux autres, *MONT. IV, 48.* Voilà la huguenotaille à gronder, chacun à part, sans pouvoir dire nous, d'aua. *Conf. II, 111.*

— ETYM. Bourguig. no; picard, nos; wallon, noiez; provenç. nos; espagn. et portug. nos; ital. noi; du latin nos; grec au duel, vôi; senser. nos. NOUURE (nou-ur'), s. f. || 1° Action de nouer en général. || 2° Etat d'un enfant noué. || 3° Etat des fruits, lorsqu'ils commencent à se former après que les fleurs sont tombées. Dans l'horticulture, on lie les branches des arbres à la fin de l'hiver ou au milieu de l'été, pour provoquer la nouure ou développement des fruits.

— ETYM. Nouer. NOUVEAU (nou-vô) ou, devant une voyelle ou une h muette, NOUVEL (nou-vêl), NOUVELLE (nou-vêl'), adj. || 1° Qui est ou apparaît pour la première fois. Qu'y a-t-il de nouveau? Votre vertu est si connue que, si je n'en publie ce que j'en sais, je n'y annoncerai rien de nouveau, *BALE. liv. VI, lett. 4.* Amants, heureux amants, voulez-vous voyager? Que ce soit aux rives prochaines; Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau, Toujours divers, toujours nouveau, *LA FONT. Fable, IX, 3.* Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau; la disposition des matières est nouvelle, *PASC. Pens. VII, 8, éd. NAVET.* De là viennent toutes les disputes des hommes, qui se reprochent ou de suivre leurs fausses impressions de l'enfance, ou de courir témérairement après les nouvelles, *Id. ib. III, 3.* Tu mandes que nous l'avons écrit ce que tu nous écris; je ne me souviens pas de t'en avoir parlé, et si peu que cela m'a été très-nouveau, *Id. Lett. d' Mme Périer, 8 nov. 1648.* Je suis accoutumé à son zèle; mais le vôtre m'est tout nouveau, *Id. Lett. d' Mlle de Roannes, 3.* Godétez tout le plaisir d'une grandeur nouvelle, *Id. Théb. V, 3.* Et c'est cette vertu, si nouvelle à la cour, Dont la persévérance irrite mon amour, *Id. Brit. II, 3.* Cette offense en son cœur sera longtemps nouvelle, *Id. ib. IV, 4.* La pompe de ces lieux, Je le vois bien, Arsace, est nouvelle à tes yeux, *Id. Bérén. I, 1.* Nouvel objet, nouveau désir, *Id. Soliman II, 1, 7.* Ces nouveaux objets, ces mœurs nouvelles auraient amusé Formosante, si elle avait pu être occupée d'autre chose que d'Amazan, *Id. Princ. de Babyl. 8.* Combien la rage de dire des choses nouvelles a-t-elle fait dire de choses extravagantes! *Id. Diet. phil. Homme.* Un poison tout nouveau me surprit en ces lieux, *Id. Orphel. II, 8.* De quel trouble nouveau tous mes sens sont atteints! *Id. Zoïre, II, 3.* Un nouveau sang m'anime, un nouveau jour m'éclaira, *Id. Né-vope, V, 1.* Quand un nouvel abus s'introduit, ce n'est point innover que d'y proposer un nouveau remède, *J. J. aous. Lett. de la mont. 7.* Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques, *A. CHEN. l'Invention.* Aussi pensait-il [Napoléon] souvent à ne plus souffrir de puissance ancienne en Europe, et voulait-il seul faire époque, être une ère nouvelle pour les trônes, et qu'enfin tout dépend de lui, *Id. Hist. de Nap. I, 3.* || Fig. C'est du fruit nouveau, se dit de quelque chose de rare, d'inattendu. C'est du fruit nouveau que de vous voir. Voilà du fruit nouveau dont son fils le régala, *Id. ROYER, le Joueur, I, 7.* || 2° Qui existe ou est connu depuis peu de temps. La Grèce et Rome sont des républiques nouvelles, en comparaison des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, des Egyptiens, *VOLT. Pyrrh. hist. XI.* || Qui est contraire à la tradition. Nouvelle doctrine. Nouvelle religion. || L'esprit nouveau, l'esprit qui porte les hommes à l'innovation, à la rénovation. || 3° Se dit de celui qui prend un caractère, une doctrine, une fonction qu'il n'avait pas. Les nouveaux chrétiens. Ayant parlé de cette sorte, Le nouveau saint ferma sa porte, *LA FONT. Fable, VII, 3.* Partout du nouveau prince on vantait la clémence, *Id. Esth. III, 4.* Ô cher Moutillou! nouveau Gênois, vous montrez pour la patrie toute la ferveur que les nouveaux chrétiens avaient pour la foi, *J. J. aous. Lett. d' M. le docl. Tronchin, Corr. t. V, p. 4,* dans *POISSONS.* || Nouveau chrétien, nom qu'on donnait, en Espagne et en Portugal, aux Maures et aux Juifs convertis, et même à leurs enfants et à toute leur postérité. || 4° Mots nouveaux, mots qui commencent à se répandre, mais que l'usage n'a pas encore autorisés. Ce mot [pouvoir prochain] me fut nouveau et inconnu, *PASC. Prov. I, 1.* || 5° Un habit nouveau, un habit d'une nouvelle mode; un nouvel habit, un habit différent de

celui qu'on avait auparavant. || Nouveaux livres, d'autres livres que ceux que l'on a ou que l'on a lus; livres nouveaux, livres qui ont paru depuis peu. Philaminte : Le brutal! — Armande : Et vingt fois, comme ouvrages nouveaux, J'ai lu de des vers de vous qu'il n'a point trouvés beaux, *MOL. Femmes sor. IV, 3.* || Docteurs nouveaux, docteurs qui prêchent une doctrine nouvelle, une doctrine hétérodoxe, non avouée; nouveaux docteurs, ceux qui ont reçu nouvellement le doctorat. || Chose nouvelle, chose nouvellement faite, arrivée, mise à la mode; nouvelle chose, chose autre que celle qu'on tenait, dont on s'occupait. || Le nouveau vin est le vin nouvellement mis en press, ou du vin différent de celui qu'on buvait : le vin nouveau, c'est le vin nouvellement fait. Était-ce un vin à faire l'été?... Était-il vlieux ou nouveau?... Le nouveau donne fort dans la tête, Quand on le veut boire sans eau, *MOL. Amph. III, 3.* || Pommes de terre nouvelles, pommes de terre de la nouvelle récolte, au moment où elles viennent en concurrence avec celles de l'année précédente encore conservées. || 6° Autre, qui a changé. Et mon esprit, jetant de nouveaux yeux sur elle, M'en redonne image et si noble et si belle... *MOL. Princ. d'El. I, 1.* || 7° Autre, qui se renouvelle. Quand Bacchus comblera de ses nouveaux bienfaits Le vendangeur ravi de ployer sous le faix, *Id. Épître VI.* Quoi! vous en attendez quelque injure nouvelle! *Id. Andr. II, 1.* Ces vengeurs trouveront de nouveaux détracteurs, *Id. Brit. IV, 3.* Il est vrai, dans l'horreur de ce péril nouveau... *Id. Zoïre, II, 3.* La traduction qu'il [l'abbé Dohille] a entreprise de l'Énéide, prépare un nouveau tourment à l'envie, et de nouvelles sottises aux mauvais critiques, *D'ALEMB. Éloges, Segrais.* || 8° La nouvel an et l'an nouveau, le commencement de l'année. || La saison nouvelle, le printemps. La priant de lui prêter Quelque grain pour subsister Jusqu'à la saison nouvelle, *LA FONT. Fable, I, 1.* || 9° La nouvelle lune, le commencement du mois lunaire, qui a lieu lorsque la lune se trouve en conjonction avec le soleil et est invisible pour nous. La lune est nouvelle. || Nouvelle lune moyenne, celle qui est calculée d'après les mouvements moyens. || Nouvelle lune véritable, temps précis de la conjonction pour un observateur qui serait placé au centre de la terre. || 10° Le nouveau monde, voyez *MONDE.* || 11° Terme de chronologie. Le nouveau style, voy. *STYLE.* || 12° Nouveau Testament, voyez *TESTAMENT.* || 13° En termes de pratique, passer titre nouvel. (Nouvel ne s'emploie après le substantif que dans ce seul exemple.) || On dit aussi dans le même style : articuler faits nouveaux. || Terme d'ancienne jurisprudence. Nouveaux acquêts, héritage pour lequel les gens de mainmorte n'avaient point payé les amortissements. || 14° Un homme nouveau, celui qui commence à se distinguer, et qui n'a pas de naissance. Chrysispe, homme nouveau et le premier noble de sa race, *LA SAUT. VI.* || 15° Nouvel homme et homme nouveau, le chrétien régénéré par la grâce. « Notre vieux homme périt, dit saint Paul, et se renouvelle de jour en jour, » et ne sera parfaitement nouveau que dans l'éternité, *PASC. Lett. d' Mlle de Roannes, 3.* On devenait des hommes nouveaux, *Id. Avant. Disp.* || Terme de théologie. Nouvel Adam, Jésus-Christ. || Il se dit des choses dans le même sens. Ce langage nouveau que produit ordinairement le cœur nouveau, *PASC. Lett. d' Mlle de Roannes, 3.* Quoi! attendre à commencer une vie nouvelle, lorsqu'entre les mains de la mort, glacés sous ses froides mains, vous ne saurez si vous êtes avec les morts ou encore avec les vivants! *Id. Boss. Louis de Bourbon.* || 16° Un nouveau visage, une personne qu'on n'a pas encore vue. Je change de domestiques le moins que je peux, je n'aime pas les nouveaux visages. || 17° Autre, qui vient après. Son père leara l'aura contrainte [Pénélope] d'accepter un nouvel époux, *Id. Thé. VI.* Les Romains eurent à peine dompté les Carthaginois, qu'ils attaquèrent de nouveaux peuples, *MONTESQ. Rom. 6.* || Autre, second, qui a de la ressemblance ou de la conformité avec. Un nouvel Alexandre. La terre semblait menacée d'un nouveau déluge. Poussons jusqu'au ciel nos acclamations [pour Louis XIV révoquant l'édit de Nantes], et disons à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne... *Id. Boss. le Tellier.* Ce nouvel lion n'embrasse que de l'air, *Id. Boss. Pôis. Réflexions morales.* Florence était alors une nouvelle Athènes, et, parmi les orateurs qui vinrent de la part des villes d'Italie haranguer Boniface VIII sur son exaltation, on compte dix-huit Florentins, *VOLT. Mémoires, 87.* Il y avait déjà un comédien appelé Molière, auteur de la tragédie de Polyxène; le nouveau Molière fut ignoré pendant





























6° Nympha de Ternate, martin-pêcheur à longs brins  
 — ETYM. Lat. *nympha*, du grec *νύμφη*, proprement jeune fille; comparé *nubere*, *nubilis*.  
 7° NYMPHÉACÉES (nin-fé-a-cé), s. f. pl. Terme de botanique. Famille de plantes dicotylédones aquatiques, à larges feuilles entières orbiculées, dont le nymphéa est le type.  
 8° NYMPHEAU (nin-fé), s. m. Espèce de tréfle d'eau, *menyanthes nymphoides*, L.  
 9° NYMPHEK (nin-fé), s. f. ou NYMPHEUM (nin-fé-om), s. m. Dans l'antiquité, grotte naturelle ou artificielle, petit temple avec une fontaine qui était consacrée aux nymphes. || Lieu où il y a de l'eau, orne de statues, de baigns, etc. Les nymphées

étaient des bains consacrés aux nymphes; on y recommandait particulièrement le silence, BOUCHAUD, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. v, p. 131.  
 REM. L'Académie fait ce mot du féminin, mais c'est contre l'étymologie et contre l'analogie de cette sorte de mots, par exemple musée, temple des Muses.  
 — ETYM. Lat. *nymphæum*, du grec *νυμφαίων*, de *νύμφη*, nymphe.  
 † NYMPHÉEN, ENNE (nin-fé-in, è-n), adj. Terme de minéralogie. Se dit des terrains et des roches dont la formation est due aux eaux douces.  
 — ETYM. *Nymphe*, divinité qui préside aux eaux douces.

NYMPHOMANIE (nin-fé-ma-nie), s. f. Terme de médecine. Fureur utérine. Les vaches sont sujettes à la nymphomanie.  
 — ETYM. *Nymphe*, et *manie*.  
 † NYMPHOTOMIE (nin-fé-to-mie), s. f. Terme de chirurgie. Résection des nymphes.  
 — ETYM. *Nymphe*, et *τομή*, section.  
 † NYSTAGME (ni-sta-gm'), s. f. Terme de médecine. Clignotement spasmodique qui précède à celui d'une personne accablée d'enivre ou qui se fait en dormant et faisant de vains efforts pour se tenir éveillée.  
 — ETYM. *Νυστάγμα*, de *νύσταξις*, avoir l'air de dormir.  
 † NY TOUCHÉ, voy. *NI TOUCHÉ*.

O

O

0, o, s. m. || 1° La quinzième lettre de l'alphabet et la quatrième voyelle. Un grand O. Un petit o. Il est vrai qu'on a fort longtemps prononcé en France l'o simple comme s'il y eût eu un u, comme chose pour chose, fossé pour fossé, arroser pour arroser, et ainsi plusieurs autres; mais, depuis dix ou douze ans, ceux qui parlent bien disent arroser, fossé, chose, vadrel. Rem. t. II, p. 33e, dans vocables. Comment voulez-vous qu'une nation puisse subsister avec honneur, quand on imprime je croyois, j'écroyois, et qu'on prononce je croyois, j'écroyois, comment un étranger pourra-t-il deviner que le premier o se prononce comme un o, et le second comme un a? voy. *Disc. Vêches, Suppl.* || L'o bref, celui qui n'est marqué d'aucun signe et qui se prononce comme dans hôte; l'o long, celui qui est marqué d'un accent circonflexe et qui se prononce dans hôte. || 2° Dans les chiffres romains, lettre numérale qui signifiait onze. || Avec un tiret dessus, dans cette forme, O signifiait onze mille. || 3° Sur les anciennes monnaies de France, O indiquait celles qui ont été frappées à Blois. || 4° Dans l'ancienne musique, signe qui marquait le temps parfait, c'est-à-dire la mesure en trois temps; la moitié de ce signe, ou un C indiquait le temps imparfait; cette dernière indication est seule restée en usage. || 5° Dans le calendrier républicain, O marque le 2<sup>e</sup> jour de la décade, octidi. || 6° O désignait l'air dans l'ancienne chimie; OO désignait l'huile. || 7° O désigne maintenant l'oxygène. || 8° En géographie, astronomie et marine, O signifie ouest; S. O., sud-ouest; N. O., nord-ouest. || 9° Terme de commerce. Abréviation du mot ouvert; C/O, compte ouvert. || 10° Parmi les anciens, la lettre O était le symbole de l'éternité, à cause qu'elle figure un cercle qui n'a pas de fin. || 11° Se dit d'une ouverture ronde. Ainsi on appelle quelquefois O l'ouverture faite à la nef d'une église pour communiquer avec les combles. || Il se dit plus fréquemment de la rose ou fenêtre circulaire qui se trouve au-dessus du portail des anciennes églises. || 12° L'O du Giotto, se dit d'une figure parfaitement ronde, tracée, dit-on, par le Giotto d'un seul coup de pinceau, pour donner au pape Benoît IX une preuve de son habileté, c'est le pendant de l'histoire d'Apelle et de Protogène.  
 — HIST. 13<sup>e</sup> s. O est roche comme il mons [le monde]; O est maniere d'arrestor, d'estanchier et de couster, Et de mal faire comor ruve [demande], toute lettre bien le prouve, *Sémence de FA B C*, 1530, t. I, p. 333.  
 — ETYM. Lat. o; grec, o et u.  
 14° O, s. m. Caractère ou figure numérique qu'on appelle zéro. Il fait deux o [zéro] après à pour faire cinq cents. || Fig. C'est un o [zéro] en chiffre, se dit d'un homme, d'une chose inutile. || 15° Dans le commerce et la banque, deux o, ainsi disposés 7, signifient cent à pour 100, cinq pour cent. || 16° Terme de marine. O désigne le corde à vide sur le station et la grotte, et qui va de la poutre. || Dans la notation des fractions de propède par J. J. Rousseau, O est le signe général des zéros, dans ce sens il est employé comme zéro. || Dans l'art de lire l'harmonie représentée par des chiffres, on marque par O la note qui ne doit pas être accompagnée. || 17° Un petit o après un chiffre et au-dessous de la ligne signifie degré,

en parlant d'une échelle ou d'un cercle. 18°, quinze degrés.  
 — HIST. 17<sup>e</sup> s. Que M. de Guise se devoit saisir de sa prison [Henri III], et que de là en avant il ne serviroit plus que d'un o en chiffre, *Particularités concern. l'assass. du duc de Guise*, Châlons, 1689, p. 41.  
 — ETYM. O, zéro.  
 † 3. O, ancienne préposition qui signifie avec et qui est encore usitée dans quelques provinces. Viens o moi.  
 — HIST. 11<sup>e</sup> s. Que jel suivrai od mil de mes feidelz, *Ch. de Rol.* vi. || 13<sup>e</sup> s. Guiteclins va par terro o sa grant baronie, *Sax.* vii.  
 — ETYM. O est une altération des formes romanes, ob, od, ob, qui viennent du latin *apud*, chez; *apud* avait, dans la basse latinité, le sens de avec.  
 † O', espèce de particule nobiliaire qui indique la filiation, et qui se trouve devant un grand nombre de noms propres irlandais, tels que O'Connell, O'Neal, etc.  
 O (ô), interj. || 1° Elle sert à marquer le vocatif. O Romains! ô georgeant! ô pouvoir absolu! ô rigoureux combat d'un cœur irrésolu! *Coen. Cinna*, iv, 3. Que deviendrez-vous donc, ô homme, qui cherchez quelle est votre véritable condition par votre raison naturelle? *Rac. Pensées*, t. I, p. 293, éd. LAUREN. Ô ciel! ô terre! ô prodige nouveau! *Rac. Anne de Gonzague*. Ô appât du plaisir sensible, et goût du fruit défendu, surmonté par la constance du P. Bourgoing! ô Jésus-Christ! ô sa mort, ô son anéantissement et sa croix honorés par sa pénitence! *id. Bourgoing*. Ô des fleurs français brillante souveraine, Salut! ma longue course à tes bords me ramène, *A. CHEN. Élég.* ix. Viens, ô divin Raccus, ô jeune Thyone, V.ens toi que tu parus aux déserts de Naxos, Quand ta voix rassurait la fille de Minos, *id. Raccus*. || 2° Elle exprime un sentiment d'admiration, d'étonnement, de surprise. Ô mère! ô femme! ô reine admirable! *Rac. Reine d'Angle.* Ô paroles qu'on voyait sortir de l'abondance d'un cœur... *id. Duch. d'Orl.* Ô membres tendres et délicats si souvent couchés sur la dure! *id. Bourgoing*. || 3° O exprimant la satisfaction, la joie. D'une âme généreuse ô volupté suprême! Un mortel bienfaisant approche de Dieu même! *Rac. Le Rel. ch. vi.* Ô délire! ô faiblesse humaine! le sentiment du bonheur écrase l'homme, il n'est pas assez fort pour le supporter, *J. J. Rousseau. Émile*, v. Ô lignes que sa main, quo non couva à traces, Ô nom baissé cent fois, craintes bientôt chassées, *A. CHEN. Élég.* III. Ah! je les reconnaissais, et mon cœur se réveille. Ô sons, ô douces voix chères à mon oreille, Ô mes muses, c'est vous; vous mon premier amour! *id. id.* iv. || 4° O exprimant un sentiment de douleur, de regret. Mais je dépens de vous, ô serment téméraire! Ô haine d'Amiel! ô souvenir d'un père! *Coen. Cinna*, III, 2. Ô vanité! ô vanité! ô mortels ignorants de leurs destinées! *id. Duch. d'Orl.* Mais, ô coup funeste pour la princesse Anne! la poutre abbesse mourut... *id. Ann. de Gonz.* Ô fond de ta boîte de Pandora! ô espérance! où êtes-vous? *Volv. Lett. Noms de Lurzelbourg*, 7 nov. 1781. || 5° O exprimant la colère. Ô rage! ô dévouement! ô violence ennemie,

Coen. Cid, I, 7. || 6° O exprimant un sentiment de crainte, d'effroi. Ô nuit désastreuse! nuit terrible! *Duch. d'Orl.* Ô suis-je? ô traître! ô reine infortunée! *Rac. Ath.* v, 2. Ô Vénus! ô fatale colère! *id. Phèdre*, I, 3. || 7° O exprimant le reproche. Ô crante, a de père, indigne, injurieuse! *Rac. Ath.* v, 1. || 8° O exprimant un désir, un vœu. Ô que n'est-ce aujourd'hui! Ô si la sagesse était visible, de que les hommes s'enflammeraient pour quel bien! *Trad. de Cic. dans Girault-Duvivier*. || 9° O exprimant plus de force à que et à combien. Ô combien d'actions, combien d'exploits célèbres sont oubliés sans gloire au milieu des ténèbres! *id. id.* iv, 3. On ne parle plus que de par! [dans l'Ép.] Ô qu'elle soit véritable! ô qu'elle soit éternelle! qu'elle soit éternelle! *id. id.* || 10° Les O de Noël, nom de certaines femmes qui commencent chacune par la parole latine o, et que l'Eglise chante pendant les neuf jours qui précèdent Noël. || 11° O se dit de marins font précéder certains noms de O, qu'ils répètent en chœur, pour mettre de l'ordre dans leurs efforts: O! l'aise! ô! hale! etc.  
 † OARISTYS (o-a-ri-stis), s. f. Titre de la première idole d'André Chénier, imité de l'égyptien.  
 — ETYM. *Ὀαριστίς*, commerce intérieur, de l'égyptien.  
 † OASIE, ENNE (o-a-zin, ri-a'), s. f. Nom donné en rapport aux oasis. || S. m. pl. Les oasis de l'Égypte, *Moniteur*, 10 juin 1805.  
 OASIS (o-a-zis), s. f. Nom donné à des lieux dans les déserts de sable de l'Afrique ou de l'Arabie, offrent une belle végétation, et qui sont les sommets de montagnes dont les vallées sont remplies de sable; de la sorte, les oasis se trouvent dans les déserts de sable, comme le sont les îles dans la mer, LEOGRANT. L'oasis d'Assouan est la grande oasis. || Fig. Tout lieu où l'âme se repose après quelque agitation violente, ou après de mauvais succès.  
 — REM. Oasis n'est pas dans les éditions de l'Académie de l'Académie antérieures à celle de 1798. On l'a fait quelques années masculin: Oasis, une espèce d'oasis civilisé, une Palmyre au milieu des déserts. CHATEAUB. *Itin.* 2<sup>e</sup> part. L'oasis est uniquement féminin.  
 — ETYM. *Ὀασις*, ou *Ὀάσις*, qui paraît en Égypte.  
 † OASITE (o-a-ri-t'), adj. m. Nom donné à deux noms égyptiens, l'un de la grande oasis, l'autre de l'oasis d'Assouan.  
 † OB.... préfixe qui est la préposition latine et qui ajoute au mot qu'elle sert à former la position en face, et aussi de renverser le sens du verbe abstrait, correspondant au gothique *af*; *af* m. *af*; *af* m. *af*; *af* m. *af*.  
 † OBA (o-ba), s. m. Nom d'un arbre de l'Inde (*manjerina pudonensis*, Aubry-Lecomte), qui se trouve mille des îles Maldives. Le fruit se mange et est comestible.  
 † OBAN ou OBANG (o-ban), s. m. Nom d'un poids déterminé, servant de mesure au Japon.

OB









pas priées, à cette grande fête, et je n'oublierai pas mes obligations à-dessus, MAINTENON, *Lett.* au card. de Noailles, 22 déc. 1708. || D'obligation, impossible, nécessaire. M. Jurieu aurait bien fait d'autres sermons [sur premiers chrétiens patients dans la persécution], et leur aurait enseigné que la modestie n'est d'obligation que lorsqu'on est le plus faible, BOSS. 2<sup>e</sup> serm. 19. On voit par cette doctrine [de saint Augustin] que l'oraison dominicale est supposée être l'oraison d'obligation de tous les fidèles, id. *Et d'orais.* vi, 7. Les femmes [à la cour de Turin] avaient chacune un amant d'obligation, MAMILL. *Gramm.* t. 1. La duchesse de Berry jouait très-exactement les jours d'obligation, xv-xix. 436, 67. L'Église compte bientôt cette solennité [fête des Morts], et on fit une fête d'obligation, volt. *Morurs.* 45. || 2<sup>e</sup> Lien de reconnaissance pour quelque service, pour quelque plaisir. Je t'en ai, je te l'avoue, toutes les obligations du monde, mol. *l'Amor.* II, 6. Je veux que vous m'ayez cette obligation, xv. 116. Vous ne m'avez aucune obligation de cette société [de ce que je tiens accordé à M. de Rennes]... c'est un homme admirable... sa conversation est légère... id. 601. Vous lui avez des obligations infinies, id. 631. L'obligation que je leur ai de m'accorder cette grâce, BOSS. *Lett.* 31. Il a fait semblant de m'avoir obligation de l'avoir éclairé, xviii. 781. III. Si les hommes savaient obliger, je crois qu'ils feraient tout ce qu'ils voudraient de ceux qui leur seraient obligation, volt. *Morurs.* part. 1. J'ai, dans toutes mes passions, détesté le vice de l'ingratitude; et si j'avais obligation au diable, je tirerais du bien de ses cornes, volt. *Lett.* Richel. 3 juin 1771. Il [le duc de Choiseul] m'accordait sur-le-champ ce que je lui demandais; je ne lui ai jamais rien demandé que pour les autres; c'est ce qui augmente les obligations que je lui ai, id. *Lett.* Rochefort, 27 mars 1771. Ce n'est que depuis un siècle environ qu'on a médité sur l'art de penser et de parler; nous en avons l'obligation aux Grecs d'Italie et de Sicile, BARTHÉL. *Anach.* ch. 57. Si l'on ne sent point du tout les petites obligations, l'on est incapable de ressentir fortement les grandes, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. 1, p. 120, dans POUSSINS.

Fig. Avoir l'obligation de... à une chose, devoir à cette chose ce dont il s'agit. Si les financiers ne sont plus grossiers, si les gens de cour ne sont plus de vains petits-maitres, si les médecins ont abjuré la robe, le bonnet et les consultations en latin, si quelques pédants sont devenus hommes, à qui en a-t-on l'obligation? au théâtre, au seul théâtre, volt. *Lett.* Alderpati, 33 déc. 1760. || Il se dit aussi, par politesse, en des occasions de peu d'importance. Prêtez-moi ce livre pour quelques jours, je vous en aurai bien de l'obligation. || 3<sup>e</sup> Action d'obliger, de rendre service. Puisque vous avez pris plaisir de m'obliger, je ne veux pas que vous ayez le regret d'avoir perdu votre obligation, BALZ. liv. 9, lett. 26. || 4<sup>e</sup> Terme de droit. Lien de droit qui astreint une personne envers une autre à donner, à faire ou à ne pas faire quelque chose. Les obligations du vendeur, de l'acheteur. Le terme d'obligation a deux significations : dans une signification étendue, *lato sensu*, il est synonyme au terme de devoir, et il comprend les obligations imparfaites, aussi bien que les obligations parfaites; on appelle obligations imparfaites les obligations dont nous ne sommes comptables qu'à Dieu, et qui ne donnent aucun droit à personne d'en exiger l'accomplissement : tels sont les devoirs de charité, de reconnaissance... le terme d'obligation dans un sens plus propre et moins étendu ne comprend que les obligations parfaites, qu'on appelle aussi engagements personnels, qui donnent à celui envers qui nous les avons contractées le droit d'en exiger de nous l'accomplissement... les inconsultes définissent ces obligations ou engagements personnels un lien de droit qui nous astreint envers un autre à lui donner quelque chose, ou à faire ou à ne pas faire quelque chose... ces termes... ne conviennent qu'à l'obligation civile : l'obligation naturelle... est aussi, quoique dans un sens moins propre, une obligation parfaite, car elle donne, sinon dans le for extérieur, au moins dans le for de la conscience, à celui envers qui elle est contractée, le droit d'en exiger l'accomplissement; au lieu que l'obligation imparfaite ne donne pas ce droit, POTIER, *Traité des obligations*, 1<sup>er</sup> part. art. prélim. || Obligation générale, celle qui donne lieu à des reprises sur tous les biens présents et à venir de débiteur. || Obligation spéciale, celle dont le paiement ne peut être poursuivi que sur certains biens. || Obligation principale, celle qui forme le principal objet de l'engagement. || Obligation naturelle, celle qui est fondée sur l'équité, mais qui ne produit point

d'action, par opposition à l'obligation civile. || Obligation pure et simple, celle qui n'est soumise ni à une condition ni à un terme. || 5<sup>e</sup> Acte notarié par lequel on s'oblige à donner ou à faire telle chose dans un temps fixé. || Il se dit aussi de toute espèce d'engagement de payer. Le roi ne lui avait payé qu'une partie de cette somme, et pour le reste il lui avait donné une obligation, BOLLIN. *Hist. anc. Franc.* t. 1, p. 312, dans POUSSINS. || Obligation causée, celle dont la cause est exprimée dans l'acte. || Faire honneur à ses obligations, payer ses dettes, acquitter ses engagements. || 6<sup>e</sup> Titre qui représente des capitaux prêtés, soit aux administrations publiques, soit à des compagnies de commerce, d'industrie, de chemins de fer : ils sont productifs d'intérêts et remboursables dans un temps limité. Obligation de la ville de Paris, des chemins de fer, etc.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. La seconde [espèce de preuves] si est par lettres, si comme quant aucuns s'est obligés par lettres, et cil qui s'oblige n'ie l'obligacion, BRACH. XIII<sup>e</sup>, 3. || XIV<sup>e</sup> s. A lui obligiez fu li bers Hertram gentils En obligations à sceaux et escriz, Guescl. v. 10676. || XV<sup>e</sup> s. Pour ce que le roi anglois, comme roi de France, les avoit quittés de la somme et de l'obligacion, ce que nullement il ne pouvoit faire, FROISS. t. 1, 106. Ils allerent environ en quarante maisons de juifs, pillerent et roberent vaisselle d'argent, joyaux, robes et les obligations, JUV. DES URINS, *Charles VI*, 1280. Vieille obligation deffait nouveau marché, *Petrefort*, t. 1, v. f. 77. || XVI<sup>e</sup> s. Nous sommes par naturelle obligation tenus d'obeir, CALV. *Instit.* 273. Obligations de bienfaits, AMVOY, *Démoch.* 25. À fin que sa mort l'asfranchist de l'obligacion qu'il avoit au dict comte, MONT. t. 30. Ennemis jurés d'obligacion, d'assiduité, de constance, id. 1, 103. Sans obligation de temps et de lieu, id. 1, 182. En reconnaissance des obligations que je vous dois, id. 17, 311.

— ETYM. Prov. obligatio; espagn. obligacion; ital. obbligazione; du lat. obligatorum, de obligare, obliger.

† OBLIGATIONNAIRE (o-bli-ga-sio-nô-r), s. m. Synonyme d'obligataire.

OBLIGATOIRE (o-bli-ga-toi-r), ado. Qui a la force d'obliger. Une clause obligatoire. Loin d'envisager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible et d'obligatoire, ils [les princes] n'y voient que le plaisir de commander, J. J. ROUSS. *Polygénodie*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Loy obligatoire, ORESME, *Thèse de Meunier*. || XVI<sup>e</sup> s. Papiers, schedules et lettres obligatoires, AMVOY, *Agis et Clém.* 15.

— ETYM. Lat. obligatorius, de obligare, obliger.

† OBLIGATOIREMENT (o-bli-ga-toi-re-man), adv. D'une manière obligatoire.

OBLIGÉ, ÉE (o-bli-jé, jée), part. passé d'obliger. || 1<sup>er</sup> Lié par quelque chose dont on ne peut se dégager. Elle sera obligée à son vœu; et elle accomplira effectivement tout ce qu'elle aura promis et juré, saci, *Bible*, Nomb. xxx, 46. Je me retire pour ne me voir point obligé à recevoir ses compliments, mol. *G. Dand.* II, 11. Je me tiens obligé de vous désabuser, PASC. *Prov.* IV. Quelque personne n'ignore les grandes qualités d'une reine dont l'histoire a rempli l'univers, je me sens obligé d'abord à les rappeler à votre mémoire, BOSS. *Reine d'Angl.* Il avait créé des officiers obligés à porter du secours [en cas d'incendie], POUSSINS. *Csar Pierre*. || 2<sup>e</sup> Qui est d'usage, qui est commandé par l'usage, dont on ne peut se dispenser. C'est le complément obligé. || En musique, partie obligée, partie qu'on ne pourrait retrancher sans gêner l'harmonie et surtout sans détruire le chant. Ouverture pour piano et violon obligé. L'opposé d'obligé est ad libitum, par exemple : première symphonie de Beethoven arrangée pour le piano avec violon obligé et violoncelle ad libitum. Récitatif obligé, récitatif accompagné et coupé par les instruments, par opposition à celui qui n'est accompagné que de simples accords de piano et de basse. || 3<sup>e</sup> Attaché par un lien de reconnaissance; qui a une obligation. L'abbesse lui fait réponse qu'elle et ses filles se sentent infiniment obligées de ses bontés, PASTOR, *Plaidoyer* 5, dans ACCURAT. II y a des âmes basses qui se tiennent obligées de tout, et il y a des âmes vaines qui ne se tiennent obligées de rien, ST-AMANT, dans ORVIN, *Dict. de Molière*. Je vois bien que vous vous intéressez pour l'Église; vous lui êtes bien obligés; il y a seize cents ans qu'elle gémit pour vous, PASC. *Lett. à Mlle de Roannes*, 1. Elle [Mlle de Méri] me témoigna l'autre jour qu'elle savait en gros les malheurs de mon fils... je me tins obligée de cette cu-

riosité, et je lui contai tout le détail de nos misères, xv. 9 nov. 1680. || Je vous suis fort obligé de votre attention, de la peine que vous avez prise, c'est-à-dire je vous suis fort redevable. Hé! mon Dieu! nous vous serons obligés de la dernière obligation, si vous nous faites cette amitié, mol. *Préc.* 10. || On dit souvent par forme de remerciement : je vous suis bien obligé, et, par ell'pas, bien obligé. || Bien obligé, se dit quelquefois ironiquement. Bien obligé; Mxlv moi, je veux sortir, voilà la différence, COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, v, 2. || Substantivement. M'avoir rendue son obligée, notr. *Mérid.* IV, 1. Lorsqu'on lui demande une grâce, c'est lui qui paraît l'obligé, BOSS. *Louis de Bourbon*. De tous ses obligés l'ingratitude extrême, COLLIN, *Dupuis et Derrouais*, 1, 2. || Je suis votre obligé, votre obligée, se dit à quelqu'un dont on a reçu un service. || 4<sup>e</sup> Qui est tenu par quelque engagement de payer ou de faire. — On reçoit une certaine somme en demeurant obligé pour davantage, PASC. *Prov.* VIII. || Substantivement. Le principal obligé, le principal débiteur, pour le distinguer de la caution. || 5<sup>e</sup> S. m. Un obligé, un acte passé entre un maître et un apprenti, sous des conditions réciproques. || 6<sup>e</sup> S. m. Obligé, s'est dit de ceux qui, afin de payer leur passage aux îles, engageaient leurs services pour un certain temps.

OBLIGEAMMENT (o-bli-ja-man), ade. D'une manière obligeante. Il s'y est prêté obligeamment. Je perds le goût de la satire. L'art de louer malignement coûte au secret de pouvoir dire Des vérités obligeamment, ST-AMANT. *Ép.* t. IV, p. 317. La grandeur dont elle se dépourrait si obligeamment, BOSS. *Duch. d'Orléans* parle peu obligeamment, ou peu juste; c'est l'un ou l'autre; mais il ajoute qu'il est fait ainsi, et qu'il dit ce qu'il pense, LA SAUT. V. — ETYM. Obligeant, et le suffixe ment.

OBLIGÉANCE (o-bli-ja-n-s) s. f. || 1<sup>er</sup> Disposition, penchant à obliger, à rendre service. Homme d'une grande obligéance. On ne parlait que des grâces de son accueil et des charmes de son langage [de M. de Calonne, avant son ministère]; ce fut pour peindre son caractère qu'on emprunta des arts l'expression des formes élégantes; et l'obligéance, ce mot nouveau, parut être inventé pour lui, MAMMONTAL, *Mém.* XII. De ma longue obligéance enfin je me sens las; Pour y suffire il faudrait un Atlas, DELILLE, *Convers.* II. || 2<sup>e</sup> Abusivement. Acte d'obligéance. Ayez l'obligéance de me prêter un parapluie. Auriez-vous l'extrême obligéance de m'accompagner ce soir?

— ETYM. Obligeant. On dit obligéance né dans le siècle dernier sous le ministère de M. de Calonne.

OBLIGEANT, ANTE, (o-bli-ja-n, jan-t), adj. || 1<sup>er</sup> Qui aime à obliger, à faire plaisir. Il est presque impossible d'être obligeant comme vous êtes, et de n'être pas souvent importuné, SCARR. *Lettres*, *Ép.* t. 1, p. 326, dans POUSSINS. ... Il fallait de l'argent; On en prit d'un prince obligeant, LA FONT. *Fabl.* IV, 12. Reconnaissez le héros qui, toujours égal à lui-même, sans s'abaisser pour être civil et obligeant... BOSS. *Louis de Bourbon*. La un homme obligeant vient, pour un peu d'argent, vous offrir le secret de faire de l'or, MONTAIG. *Lett. pers.* 28. Ainsi le grand Pathea, ce poète penseur, De la philosophie défenseur, Conseille par pitié mon aveugle ignorance, MONTAIG. *Le 16<sup>e</sup> s.* || 2<sup>e</sup> Qui a un caractère de l'obligéance, en parlant des choses. Et votre espoir trop prompt prend trop de vanité Des termes obligéants de ma civilité, COX. *Rodeg.* IV, 1. La remontrance est douce, obligéante, civile, id. *Tois. d'or*, t. 1. Les valets... étaient étouffés de le voir vivre avec nous de la manière la plus obligéante du monde, SCARR. *Rom. rom.* II, 2. Le ministre, avec un mépris obligeant, les déçira sans les regarder [les notes des dépenses faites par M. de la Hire], et il faisait expédier des ordonnances de sommes rondes où il n'y avait pas à perdre, MONTAIG. *la Hire*. Vous ne répondez jamais rien que d'obligéant, MARIIV. *l'Épreuve*, sc. 8. || Hire à quelqu'un des choses obligéantes, lui adresser des paroles qui sont agréables, flatteuses pour lui. Agathe avait quelquefois daigné lever les yeux sur lui, et ses yeux semblaient lui dire les choses du monde les plus obligéantes, MAMMONTAL, *Contes moraux*, *Connus*.

— SYN. OBLIGANT, SERVABLE. Celui qui est servable aime à rendre des services petits ou grands. Celui qui est obligéant, aime à obliger, c'est-à-dire non-seulement à rendre service, mais aussi à faire plaisir. Aussi obligéant se dit du ton, des manières, des paroles; à quel serviable ne peut s'appliquer.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Une personne obligéante, COXIV, *Curios. franç.*



oblique, racine qui s'écarte de la verticale. Terme de jardinier. Arbre oblique, arboré sur le tour de l'arbre une seule tige passant sur un arc de 45 degrés. || 2° Fig. Qui est de droite, de gauche, en parlant d'un homme ou d'une chose. Il se dit aussi des lettres de l'alphabet. On dit comme ça jamais d'un homme ou d'une chose. || 3° Terme de géométrie. Une ligne oblique, qui n'est ni parallèle ni perpendiculaire à une autre. || 4° Terme de grammaire. Cas oblique, l'un quelconque des cas de la déclinaison latine ou grecque, excepté le nominatif, le vocatif et le cas direct, qui sont dits cas directs, les premiers des rapports directs, les seconds des rapports indirects. || Modes obliques, ceux qui ne servent qu'à énoncer une proposition, tels que le subjonctif et le conditionnel. || Propositions obliques, les propositions subordonnées qui sont énoncées par ces modes. || Harangue oblique, celle où l'on rapporte les pensées d'un autre, au lieu de le faire parler lui-même. Je ne parle obliquement des barbares directs, d'AMMAN. César, préface. || HIST. XIV<sup>e</sup> s. Elle fist tourner son char à dextre par une voie oblique, BARCEUR, f. 22, verso. Leurs sens sont divers et obliques, Et sentences paraboliques, l'Alch. d. nat. 177. || XV<sup>e</sup> s. Par aucune voie oblique ni oblique, FROISS. II, 11, 241. || XVI<sup>e</sup> s. Tous les poursuivans taschoient à y parvenir par voyes obliques, AMOT, Caton, 33. Que ce, si le cœur a esté pervert et oblique, et qu'il n'ait rien moins cherché que droiture? CALV. Inst. 210. Les muscles obliques ascendans et descendans, FARR, 1, 11. || ETYM. Provenç. oblic; esp. et Ital. obliquo; du Lat. obliquus, de ob, et liquor, vieux mot signifiant que, Comparez lacinus bos, bœuf qui a les cornes courbées en avant, lusus, déjeté, luscus, louche, oblique. || OBLIQUÉMENT (o-bli-ke-man), adv. || 1° D'une manière oblique. On sait qu'un rayon qui passe obliquement d'un milieu dans un autre, ne continue pas son chemin dans la même ligne droite, suivant la normale, d'ALEX. Éloges, Bernoulli. Si l'obliquité n'est qu'obliquement opposé à la pesanteur, que serait par exemple un plan incliné, maisons, Traité de physique, t. 1, p. 100, dans ROUVENS. || 2° Fig. D'une manière qui n'est ni droite ni franche. Il agit obliquement. || 3° Fig. Indirectement. Parer quelque un obliquement. || HIST. XVI<sup>e</sup> s. Nicolas tascha obliquement à emporter et faire rompre l'entreprise, AMOT, Alc. 1. Taxiles fut en danger de sa personne, pour ce qu'il contredisoit obliquement à la conclusion qui avoit esté prise au conseil de donner la bataille, ID. Lucul. 40. || ETYM. Oblique, et le suffixe ment. || OBLIQUER (o-bli-ke), v. n. Terme militaire. Aller en ligne oblique. Obliquer à droite. || OBLIQUITÉ (o-bli-ku-té), s. f. || 1° Qualité de ce qui est oblique. L'obliquité d'une ligne. L'obliquité de la sphère. || Terme d'astronomie. L'obliquité de l'écliptique, l'angle que l'écliptique fait avec l'équateur. Les astronomes ont observé que le changement de l'obliquité de l'écliptique est d'environ 44 secondes par siècle, 977. Époq. nat. Écl. t. 12, p. 32. || 2° Astronomie [L'obliquité], en 1710, alla ex. rès à Marseille, pour observer si l'obliquité de l'écliptique étoit encore la même qu'elle y avoit été fixée par Ptolémée, environ deux mille ans auparavant, et la différence moindre de vingt minutes, c'est-à-dire qu'en deux mille ans l'écliptique, selon lui, s'étoit approchée de l'équateur d'un tiers de degré, VOIT. Phénix, changem. dans notre globe. L'observation de l'obliquité de l'écliptique par Eratosthène est présumée, en ce qu'elle confirme sa démonstration connue d priori par la théorie de la pesanteur, La Place, Expos. v. 2. Ou qu'en ait dit Bailly en s'appuyant sur des passages vagues ou mal interprétés, la variation de l'obliquité de l'écliptique a été connue des anciens, LANTONNE, Inst. II. Mém. inser. et belles-lett. t. vi, p. 203. || 3° Fig. Défaut de droiture. C'est presque toujours notre propre obliquité qui nous instruit à la défiance, MARS. Pet. carême, Écrites près. grands. Il entra dans la tête des Lorrains de rendre équivoque la supériorité du rang de M. le duc de Chartres sur M. le duc de Lorraine, ces obliques ont souvent réussi, 1753-54, 62, 36. Je sais qu'on reproche à certains artistes de basses

obliques et les ressorts qu'ils font agir pour se faire payer plus que leurs confrères, PALCONET, Œuv. div. t. III, p. 168. || HIST. XIV<sup>e</sup> s. Aucuns signes lievent droit, et les autres obliquement, tant pour l'obliquité ou pour le biais du zodiaque que l'obliquité de l'horizon, ORSINI, Thèse de MOUNIER, 1717 s. [Tous moyens de s'enrichir] qui se descendent à quelque obliquité d'astuce ou de toute autre nuisance, doivent estre tenues pour larrocins, CALV. Inst. 308. || ETYM. Lat. obliquitatem, de obliquus, oblique. || ORLITÉRATION (o-bli-té-ra-tion), en vers, de six syllabes, s. f. || 1° Action d'oblitérer, d'effacer. L'oblitération d'une inscription. || Dans l'administration du timbre, griffe d'oblitération, instrument en métal servant à oblitérer les timbres mobiles. || À la poste, oblitération des timbres, action de marquer, avec un timbre pointillé à l'encre noire, les timbres apposés sur les lettres, afin qu'on ne puisse plus s'en servir. Le lavage se pratique [sur les timbres oblitérés]; on n'a pas trouvé d'oucre qui donnât des résultats bien satisfaisants pour l'oblitération, Commis. intern. des postes, Paris, 1863, p. 124. || 2° État d'un conduit qui a été obstrué par un corps solide ou dont les parois ont contracté adhérence ensemble. L'oblitération d'une artère, d'une veine. || ETYM. Lat. obliterationem, de obliterare, oblitérer. || ORLITÉRÉ, ÉE (o-bli-té-ré, rée), part. passé d'oblitérer. || 1° Effacé. Des lettres oblitérées. || À la poste, timbre oblitéré, timbre qui a subi l'oblitération. Un seul genre de fraude préoccupé l'administration française, c'est le lavage des timbres oblitérés, Commis. intern. des postes, Paris, 1863, p. 124. || 2° Obstrué. Un conduit oblitéré. Un cratère oblitéré et ébréché au nord, RAVON, Institut. Mém. scienc. années 1813, 1814 et 1815, p. 101. || Terme de minéralogie. Se dit des formes régulières ou cristallines quand elles sont devenues méconnaissables. || OBLITÉRER (o-bli-té-ré), v. n. La syllabe té prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette; j'oblitérerai, excepté au futur et au conditionnel: j'oblitérerais, j'oblitérerais, v. a. || 1° Effacer les lettres, les traits. Le temps a oblitéré cette inscription. Le frottement ainsi que la pression oblitérent généralement les traits de la gravure, CAUS, Institut. Mém. litt. et beaux-arts, t. IV, p. 390. || À la poste, oblitérer un timbre, y opérer l'oblitération. || 2° Par extension, faire oublier. Le temps a oblitéré cette opinion. Plus ils avancent dans l'avenir, plus il leur est facile d'oblitérer le passé, ou de lui donner la tournure qui leur convient, J. J. ROUSS, 2<sup>e</sup> dial. || 3° Fermer la cavité d'un conduit. L'inflammation a oblitéré cette veine. || 4° Par extension. Oblitérer un organe, le faire disparaître. La nature n'a fait qu'allonger, raccourcir, transformer, multiplier, oblitérer certains organes, BINAST, Interpré de la nat. 0<sup>e</sup> 12. || 5° S'oblitérer, v. réfl. Être effacé. Les lettres de cette inscription se sont oblitérées. || Être obstrué. Le canal nasal s'est oblitéré, et il y a larmoiement. Peu à peu ces fontes deviennent irrégulières, moins marquées, et s'oblitérent enfin entièrement; le rocher même change absolument de physionomie, SAUSSURE, Voy. Alpes, t. IV, p. 300, dans ROUVENS. || SYN. OBLIER, OBLIVIER. Biffer un timbre, c'est l'annuler absolument, lui ôter toute valeur en le couvrant de l'impression de la liffe. Oblitérer un timbre mobile, c'est l'annuler avec l'impression d'une griffe spéciale, de telle sorte qu'il conserve sa valeur pour la feuille sur laquelle il est apposé, et ne peut servir pour une autre feuille de papier. || HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il est tellement oblitéré qu'on ne le peut point lire, PALCON, p. 740. || ETYM. Lat. obliterare, de ob, sur, et litera, dans le sens de barre d'écriture. || ORLONG, ONGUE (o-blon, blon-gh), ad. || 1° Qui est plus long que large. Une page oblongue. Périclès avoit la tête si grande et si longue, P. L. COLA. Lett. II, 214. || 2° Il se dit, en librairie, des livres qui ont un tiers de hauteur de largeur. Un infolio, un in-quarto oblong. Les livres de musique sont souvent oblongs. En musique, le format oblong se dit format à l'italienne. || ETYM. Lat. oblongus, de ob, et longus, long. || OBLONGIFOLIE, ÉE (o-blon-ji-fli-é, ée), ad. Terme de botanique. Qui a des feuilles oblongues. || ETYM. Oblong, et feuille. || OBLONNIATION (ob-no-kui-a-tion), s. f. Terme des lois barbares et féodales. Acte par lequel on

bonne à un autre la propriété de sa personne ou de ses biens. La condition d'un colon pouvait différer de celle d'un coon, et l'état d'un lide de celui d'un autre lide... par les clauses particulières de l'acte d'oblation ou d'affranchissement, NATHAN, Institut. Mém. inser. et belles-lett. t. VIII, p. 281. || ETYM. Bas-lat. oblationem, du lat. oblatiare, amovir, rendre dépendant, de ob, et assur, amovible. La série des sens est: nosa, mal, dommage, délit; nosr dactus, à mal, esclaves, ou même fils de famille abandonné au plaignant par le père de famille en compensation du dommage qu'il a causé. C'est ce qu'on nomme en droit romain l'abandon nosal, de là obnosus, responsable et asservi. || OBNUBILATION (ob-nu-bi-la-tion), s. f. Terme de médecine. Éblouissement, ténèbres, phénomène éprouvé dans les prologes de certaines maladies ou à la suite de certaines autres. || ETYM. Lat. ob, au-devant, et nubilis, nuageux. || OBOÏSTE (o-bo-ist'), s. m. Voy. HAUTOBOÏSTE. || ETYM. Oboïste vient directement de l'ital. oboe, hautbois, qui est le mot français défiguré. || OBOLE (o-bo-l'), s. f. || 1° Terme d'antiquité grecque. Poids qui, chez les Athéniens, valait 76 centigrammes. || 2° Petite monnaie d'Athènes, dont six faisaient le drachme attique, et qui valait 16 centimes de notre monnaie. Vous ne sortirez point de là, que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole, SAIXI, Bible, Évangile St Luc, III, 40. Pour engager les citoyens [d'Athènes] à s'y rendre [à l'assemblée], on y attacha une rétribution d'abord d'une obole, qui étoit la sixième partie d'une drachme, puis de trois oboles, qui faisoient cinq sols de notre monnaie, ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. IV, p. 221. || On mettait une obole dans la bouche des morts, afin qu'ils payassent à Caron le pris du passage du Styx. Dans sa bouche, une pièce d'argent d'une ou deux oboles qu'il faut payer à Caron, BARTHÉL. Anach. ch. 8. Mais quel cœur ne pardonne aux consolants abus, Qui des vivants aux morts apportent les tributs, Le miel, le vin, l'encens, l'obole du voyage? DELILLE, Imag. VII. || 3° Anciennement, en France, petite monnaie de cuivre qui valait la moitié d'un denier tournois. L'obole valait 1/2 de denier; la pite, 3/8; la semi-pite, 1/8. Après avoir énoncé les livres, sols et deniers, on énonçait les fractions de denier en obole, pites, semi-pites. La somme de dix mille un livre, une obole, pour l'avoir sans relâche, un an, sur sa parole, habillé, voituré, coiffé, chaussé, ganté. Alimenté, rasé, désaltéré, porté, NEGAND, Joueur, III, 8. || Fig. Pas de pigeon pour une obole, se dit pour exprimer qu'une chose coûte de bons soins, des peines. La fourmi le pique de son talon; Le vilain retourne la tête; La colombe l'entend, part, et tire de long; Le souper du croquant avec elle s'envole; Point de pigeon pour une obole, LA FONT. Fobl. II, 12. || 4° Fig. Très-petite somme. En Normandie, un père ne peut ôter seulement une obole de son bien au fils le plus déobéissant, VOIT. Traité de métaph. 9. Dorval: Et vous ne voulez rien donner à votre neveu? — Géronte: Pas une obole, ooldont, Bourru binfaït II, 1. || On dit qu'une chose, une personne ne vaut pas une obole, pour dire qu'elle n'a aucune valeur. Or, en ce fait, tout ce qui me console Et qui me doit excuser près de toi, c'est que du moien, si ne vaus une obole, Lafare encore certes vaut moins que moi. CHATELAIN, Rép. d'abbé l'aurin. Très-petite partie. Tu te prends à plus dur que toi, Petit serpent à tête folle; Plutôt que d'emporter de moi seulement le quart d'une obole, Tu te rompras toutes les dents, LA FONT. Fobl. V, 40. || HIST. XIII<sup>e</sup> s. Chacun les [fatx] à home, soit petit ou grand, doit obole de rivage, Lit. des mers. 304. XIV<sup>e</sup> s. [Il sera fabriqué] des petites oboles parisis et l'obole de la valeur et de la loy de celles du temps de saint Louis, Ordonn. c. esp. 1429. || XVI<sup>e</sup> s. De tels dix grains est fait un obole, ou demy scrupule, P. L. 22, 127. || ETYM. Lat. obolus, d'obolè, qu'on regarde comme une autre forme de obolè (voy. obolè), ainsi dit parce que de petites barres d'airain servaient de monnaie à l'étranger. || OBOMBRATION (o-bon-bra-tion), s. f. Action d'obomber. || HIST. XVI<sup>e</sup> s. Obombation, COTORAVE. || ETYM. Lat. obombationem, de obombare, obomber. || OMBRE, ÉE (o-bon-bré, brée), part. passé d'obomber. || OMBRER (o-bon-bré), v. a. || 1° Terme mysti-













Ém. m. Ou'... ra dans de vous l'attachement, si vous payez ainsi la perfidie? ...

Obtenir de, avec un verbe à l'infinitif, recevoir la permission de. J'ai obtenu de demeurer auprès de lui...

Obtenir de, avec un verbe à l'infinitif, recevoir la permission de. J'ai obtenu de demeurer auprès de lui...

Obtenir de, avec un verbe à l'infinitif, recevoir la permission de. J'ai obtenu de demeurer auprès de lui...

Obtenir de, avec un verbe à l'infinitif, recevoir la permission de. J'ai obtenu de demeurer auprès de lui...

Obtenir de, avec un verbe à l'infinitif, recevoir la permission de. J'ai obtenu de demeurer auprès de lui...

Obtenir de, avec un verbe à l'infinitif, recevoir la permission de. J'ai obtenu de demeurer auprès de lui...

Obtenir de, avec un verbe à l'infinitif, recevoir la permission de. J'ai obtenu de demeurer auprès de lui...

Obtenir de, avec un verbe à l'infinitif, recevoir la permission de. J'ai obtenu de demeurer auprès de lui...

Obtenir de, avec un verbe à l'infinitif, recevoir la permission de. J'ai obtenu de demeurer auprès de lui...

Obtenir de, avec un verbe à l'infinitif, recevoir la permission de. J'ai obtenu de demeurer auprès de lui...

obturateurs, deux muscles de la cuisse, qui bouchent le trou qui est entre l'os pubis et l'os de la hanche...

obturateurs du palais, id. xvii, 4.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obturateur, membrane mince tirée à toute la circonférence du trou obturateur, excepté en haut.

obvenir (ob-ven-ir), v. n. Terme de jurisprudence. Échoir à l'État par succession ou autrement en parlant de certains biens.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

obvenir, de ob, et venire, venir. OBVENTION (ob-ven-tion), s. f. Terme de droit canonique. Impôt ecclésiastique.

... à tant d'occasions un homme qui sût, selon les occasions, profiter de ses avantages, VLECH. Tu n'as pas Comme elle connaissait ce que peuvent les occasions sur les résolutions les plus sages, LA FAYETTE, *Pr. Cléves*, *Œuv. compl.* t. II, p. 283, dans l'occasion est belle, il la faut embrasser, RAC. *Andr.* v, 1. Les occasions précèdent presque tous d'occasions [des puellans], MASS. *Peu. coréme*, *Tenat. des gr.* Le respect menait à sa cour ceux mêmes qui n'y allaient plus que pour de véritables occasions, 17-18 373, 186. L'élég, à ce discours, attendant un loin sa vue, Veut paraître l'objet qui le tient sous ses loix; Heureux que pour lui seul l'occasion perdue Renaisse une seconde fois, J. B. *Canite* 4, *Thémis*. L'occasion est un attrait, MASS. si l'occasion ne venait pas au-devant de lui, il n'aurait bientôt au-devant d'elle, MARMONTELL, *Apolog.* *Thémis* Œuv. t. XVI, p. 180, dans l'occasion, l'occasion de, avec un verbe à l'infinitif. Je suis bien aise qu'il se soit présenté occasion d'en mettre mon sentiment par écrit, BULL. liv. IV, lett. 9. Elle prend occasion de faire savoir sa passion, CORN. *D. Sanchis*, *Esamen*. l'ouvrage qu'on ne prend pas de l'occasion de demeurer... PASC. *Proc.* I. Si l'occasion nous vient de rendre quelque service, SEV. 1. Ils embrassèrent cette occasion de se relever, BOSS. *Hist.* 1, 9. Il manqua l'occasion de prendre la ville, 10. ib. II, 9. Narbal prit cette occasion de me mettre en liberté, VÉN. *Tél.* ut. Crois-moi, l'occasion de faire des heureux est plus rare qu'on ne pense, L. L. BOUSS. *Hél.* 1, 30. Si je me suis prêtée à l'occasion de devenir riche, c'est pour te rendre mille fois le bien que tu nous as fait, MARIAN. *Œuv.* 2, 9. *Faust et Virginie*. || Mettre en occasion de..., donner la faculté de. Plus on met le peuple en occasion de frauder, plus on enrichit celui-ci et on appauvrit celui-là, MONTESQ. *Espr.* XIII, 2. Je demeurais quelquefois une heure ou deux dans une compagnie sans qu'on m'eût regardé, et qu'on m'eût mis en occasion d'ouvrir la bouche, 10. *Lett. pers.* 30. || Faire l'occasion, procurer l'occasion. En faveur de mes feux parler à cette belle, Et, comme mon amour a peu d'accès chez elle, Faites l'occasion quand je vous irai voir, CORN. *Suite du Mém.* v, 3. || Terme de mythologie. Divinité qu'on représente sous la forme d'une femme nue, chauve par derrière, avec une longue tresse de cheveux par devant, un pied en l'air, et l'autre sur une roue, tenant un rasoir d'une main, et de l'autre une voile tendue au vent. || Prendre l'occasion aux cheveux, saisir rapidement le moment favorable de faire quelque chose. C'est une occasion qu'il faut prendre vite aux cheveux, VOL. *L'Avare*, 1, 7. || L'occasion est haute, elle est difficile à saisir, on n'a qu'un moment pour la saisir. || 2° Circonstance. J'étais alors en Allemagne, où l'occasion des guerres qui n'y sont pas encore finies m'avait appelé, BOSC. *Méth.* II, 1. La fuite est glorieuse en cette occasion, CORN. *Hor.* IV, 2 à chaque occasion de la cérémonie, à l'envi l'un et l'autre était sa manie, 10. *Poly.* III, 2. Mais quelle occasion même Évangé vers nous? 10. *Cinna*, 1, 3. Cherchez le plus utile en cette occasion, 10. ib. IV, 6. Seigneur, l'occasion fait un cœur différent, 10. *Nicom.* IV, 8. Les occasions nous font connaître sur autres et encore plus à nous-mêmes, LA ROCHEFOUCAULT. *Max.* 316. Votre naissance dépend d'un mariage, ou plutôt de tous les mariages de ceut dont vous descendez; mais ces mariages d'où dépendent-ils? d'une visite faite par rencontre, d'un discours en l'air, de mille occasions imprévues, PASC. *Cond. des grands*, 1<sup>re</sup> disc. En quelles occasions un religieux peut-il quitter son habit sans encourir l'excommunication? 10. *Proc.* VI. II... faut... écrire...; les compliments ne suffisent pas en ces occasions, SEV. 22 déc. 1671. Il accomplissait ses devoirs à l'occasion, BOSS. *Var.* 6. Je ne m'étais chargé dans cette occasion Que d'excuser César d'une seule action, RAC. *Bru.* 1, 2. Il le loue, il l'excuse en toute occasion, VÉN. *Tél.* XIII. || Les grandes occasions, les circonstances importantes, graves de la vie. Vous me mandez l'autre jour, que c'était dans les petites choses que l'on témoignait son amitié... dans les grandes occasions l'amour-propre y a trop de part, l'intérêt de la tendresse est payé dans celui de l'orgueil, SEV. 245. Vous dites que cela n'est arrivé que dans les grandes occasions, VOL. *Diet. phil. Juifs*. L'âme se proportionne insensiblement aux objets qu'elle occupe, et ce sont les grandes occasions qui font les grands hommes, J. L. BOUSS. *Disc. rétabl. des sc.* Principes se réservait, comme la palme sacrée, pour les grandes occasions, P. L. COCH. *Lett.* II, 329. || 4° Raison, motif, sujet, ce qui donne lieu à quelque chose. Il me déplaît seulement de penser, qu'à

voe toute cette tendresse que vous me témoignez, il y a quelque occasion pour laquelle vous voudriez que je fusse pendu, VOL. *Lett.* 41. Doris se feint être un gentilhomme contraint, pour quelque occasion, de se retirer de la cour, CORN. *Préf. de Clit.* Je sais tout, et de plus ma bonté paternelle m'a fait y consentir, et votre esprit discret n'a plus d'occasion de m'en faire un secret, 10. *Mém.* v, 1. Je voudrais, pour la perfection, que ces personnages servissent encore à quelque autre chose dans la pièce, et qu'ils y fussent introduits par quelque autre occasion que celle d'écouter ce récit, 10. *Premier disc.* D'autres personnes que vous traitez d'hérétiques; comme j'en suis l'occasion, 10. PASC. *Prop.* XVII. Interroge ton directeur, quand mes propres paroles te sont occasion de mal et de vanité ou curiosité, 10. *le Mystère de Jésus*, 3, édit. VAUGHAN. Leur chute [des Juifs] a donné occasion au salut des gentils, BOSS. *Hist.* II, 7. Faire naître des occasions de guerre, 10. ib. III, 7. Ces victoires furent une occasion de proposer de nouveaux partages, 10. ib. I, 9. Celles qui ne nous épargnent nulles occasions de jalousie, LA BRUY. IV. Et d'un lieu de sûreté se font une occasion de chute, MASS. *Carême*, *Vocat.* La mort de Lucidee ne fut que l'occasion de la révolution qui arriva, MONTESQ. *Rom.* 1. Je n'étais point la cause de cet accident [un incendie dans le château de Maisons], mais j'en étais l'occasion malheureuse, VOL. *Lett. Breusel*, JANV. 1724. || Terme ecclésiastique. Occasions prochaines de péché, ou, simplement, occasions prochaines, ou même, plus simplement, occasions, celles qui sont présentes ou qui peuvent porter facilement au péché. Est-il permis de rechercher les occasions de pécher? PASC. *Proc.* v. Il ont cru que, si l'excès n'y était pas toujours, au moins l'occasion prochaine de l'excès en était moralement inséparable, BOURDAL. 1<sup>er</sup> dim. après la Pentec. Domin. I, III, p. 36. L'occasion que ces exemples de dérèglement donnent aux âmes faibles, MASS. *Carême*, *Médis.* || Il se dit en un sens analogue dans le langage général. L'occasion prochaine de la pauvreté c'est de grandes richesses, LA BRUY. VI. || 5° Engagement de guerre, rencontre, combat (vieilli en ce sens). On comptait hier, au petit coucher, dix-huit batailles ou grandes occasions où [Turenne] s'était trouvé, PELLISSON, *Lett. Hist.* t. II, p. 351, dans l'occasion. Vous ne m'expliquez que trop bien les périls de votre voyage, je ne les comprends pas, c'est-à-dire je ne comprends pas comment on peut s'y exposer; j'aimerais mieux aller à l'occasion, j'affronterais plus aisément la mort dans la chaleur du combat... SEV. 2 juin 1672. Songez au plaisir qu'aura votre fils de faire bien sa cour, et d'avoir été à la première occasion où Monseigneur a commencé le personnage de conquérant, 10. *Mme de Grignan*, 3 nov. 1668. Il y a eu une sottise occasion dans l'armée du maréchal d'Humières, où Nogaret a été dangereusement blessé, 10. 2 août 1699. Il y en a une infinité qui ont péri en cette rude occasion le passage du Rhin, 10. 17 juin 1672. Il [Charles de Sévigné] eut quarante de ses gendarmes tués derrière lui; je ne comprends pas comment l'on peut revenir de ces occasions si chaudes et si longues... 10. 23 août 1670. Il [le] siège de Namur par les alliés nous parait d'une fureur digne du maréchal [Doutrem] qui le défend; toutes les occasions sont des batailles, 10. *Lett. d' Coulanges*, 6 août 1698. Vous ne sauriez vous empêcher d'être au milieu des ennemis un jour d'occasion, HAMILT. *Gramm.* 6. || 6° Par occasion, accidentellement. Ce n'est que par occasion que les rois ont des ennemis à vaincre; c'est par institution qu'ils ont des sujets à gouverner, VLECH. *Lamoignon*. Aussi ne fut-ce que par occasion que les Juifs négocierent dans la mer Rouge, MONTESQ. *Espr.* XXI, 6. || 7° À l'occasion de, au sujet de. La haine que pour vous elle a d) naturelle, à mon occasion encor se renouvelle, CORN. *Nicom.* 1, 1. Enfin tout n'est qu'horreur et que confusion, Et tout, Créon, et tout à votre occasion, ROTR. *Antig.* v, 6. À l'occasion de ces prétendus jours malheureux, il fut rendu à Alexandre un des plus jolis oracles qui ait jamais été, FONTEN. *Orcl.* 1, 13. Tant de peuples qui ont souffert à votre occasion, les soulager-vous? MASS. *Carême*, *Péques*. S'annonce, à l'occasion d'un lutteur qui avait remporté le prix à coups de poing aux jeux olympiques, chanta dans une belle ode les louanges de Castor et de Pollux, VOL. *Diet. phil.* *Xénophon*. || Absolument. À l'occasion, c'est-à-dire si le moment favorable se présente, si le cas l'exige. À l'occasion il prendra la parole, || 8° À la première occasion, au premier moment favorable. Il ne manquera pas de l'épouser à la première occasion,

HAMILT. *Gramm.* 9. L'autre le remercia par un serment de tête, et lui promit de lui rendre cet argent à la première occasion, VOL. *Condite*, 37. || À toute occasion, chaque fois que l'occasion se présente. L'amitié demande un peu plus de mystère, Et c'est assurément un profaner le nom, Que de vouloir le mettre à toute occasion, VOL. *Mis.* 1, 1. || 9° Dans les occasions, aux occasions, c'est-à-dire quand l'occasion se présente. Je ne me tirai pas des merveilles que fait M. de Grignan pour le service de Sa Majesté; Je l'avais déjà fait aux occasions, et le ferai encore, SEV. 23 déc. 1671. L'espérance qu'elle [Mme Fouquet] avait que la Providence donnerait à Mme de Montespan, dans les occasions, quelque souvenir et quelque pitié de ses malheurs, 10. 17 mai 1674. || Il faudrait quelquefois ménager ceux qui pourraient faire un bon personnage dans les occasions, 10. I, v, p. 231, éd. ANCIEN. || 10° D'occasion, loc. adv. qui se dit d'objets que l'on achète à bon marché, soit parce qu'ils ont déjà servi, soit parce que le marchand veut s'en défaire. J'ai acheté ce livre d'occasion || on dit de même: marchand d'occasion, meuble d'occasion, magasin d'occasion. || Fig. et familièrement. D'occasion, de valeur très-secondaire. Une vertu d'occasion. Un héros d'occasion. || Proverbe. L'occasion fait le larron, c'est-à-dire l'occasion fait faire des choses auxquelles on n'aurait pas songé.

— SYN. 1. OCCASION, OCCURRENCE. Occasion vient du latin *cadere*, et indique ce qui échoit; occurrence vient du latin *currere*, et indique ce qui se présente comme en accourant. Ces deux mots servent donc extrêmement voisins, si l'usage n'avait attaché à occasion le sens d'occurrence favorable bonne à saisir. || 2. OCCASION, CONJONCTURE. Conjoncture du latin *conjungere*, joindre ensemble, indique un concours d'événements, tandis que dans occasion l'idée de concours n'existe pas.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Je di que mort m'avex sans achoison [motif], COUEY, VII. Mout [je] m'esmerveil quels est li ochoison, Ou'ele me fait si longuement languir, 10. XIII. Car je foris, et mole est l'achon [et mienne est la faute], 10. 25. D'aler à lui [elle] or si pris l'achon, 10. XIV. Et malgré tout mon lignage [je] Ne quier ochoison trouver [je ne veux trouver occasion de me marier]; D'autre fause mariage; Fols est cil j'en oit [ouïs] parler, *Dame de Faniel*, dans *Coeur*. Vex el bone achoison pour la voie laissier, *Sox.* XVI. || XIII<sup>e</sup> s. L'or ce li dus eust droite ochoison de demorer s'il vosi [s'il vouloit], VILLEH. 21. Lors te prendras à devaler, Et querras achoison d'aler De rechief encore en la rue, Oû tu suras cele veüe Que tu n'osas metre à raison, *la Rose*, 209v. Tu dois garder porquoi tu paroles, ce est à dire l'achon de te dire; car Senneques commande que tu enqueres l'achon de toutes choses, SAINT-LATINI, *Treisor*, p. 302. Et quant si fil [ses petits] perdent la veue par aucune achoison, Il [l'hirondelle] aporte une herbe que on apele cellidone, qui les garit et lor rent la veue, 10. 10. p. 217. || XIV<sup>e</sup> s. Hanin, portant lettres en celi ocquison à Mons... *carriax*, *Abatiz de moisons*, p. 7. || XV<sup>e</sup> s. Et pour savoir la vérité des lointaines besognes... je pris veüe et achoison raisonnable d'aller devers haut prince... monseigneur Gaston de Foix et de Bearn, *roms.* II, III, 1. Et pour très petite ocquison Pasole devant sa maison, Et jetoie mes yeux vers elle, 10. *Erpinette amour*. L'occasion de la venue dudit duc de Bourbon estoit pour gagner... *comu.* 1, 2. Je ne lui veul point de tout imputer l'occasion de la guerre, 10. IV, 12. Il estoit peu connu de gens, à l'occasion [à cause] que toujours avoit esté hors du pays, *locis* 21. *Nome.* XVIII. || XVI<sup>e</sup> s. Puis le reprint [Dieu], quand par greüe achoison Un Ferrarüs luy donna la poison, *MAHOT*, III, 262. [Décision, appréciation] Par quoy à toy en laisse l'achon, Qui sçais où sont les termes de raison, 10. IV, 133. Pour lui montrer le peu d'achon [motif] qu'elle avoit de l'aimer, *MAHO.* *Nov.* XV. C'estoit un homme pleür de mauvais vouloir, vo que, pour si peu d'achon [d'absence de succès], Il faisoit une si meschante entreprise, 10. 10. 211. L'occasion, la compagnie, le branle mesme de ma veüe, *MONT.* 1, 63. Les occasions [circonstances] de la guerre, 10. 1, 60. Donner occasion de... 10. 1, 91. Ils penserent qu'ils ne prenoient pas sans occasion [motif, connaissance de cause] cette sorte de vengeance, 10. 1, 240. Dieu sourde fait de la guerre achon, Quand ruiner Il veut une maison, *autr.* *Comment lire les poëtes*, 6. Les Athéniens auparavant estoient espars en plusieurs bourgs et à ceste occasion mal aisez à assembler, quand Il estoit question de donner ordre à une chose concer-



— ETYM. Lat. *occidens*, de *ob*, et *cadere*, *toer*.  
 OCCIS, ISE (o-kal, kal'z'), *part. passé* d'*occire*.  
 T. S'il y avoit quelques matras d'occis...  
 OCCISEUR (o-kal-teur), s. m. Terme vieilli, ou qui se dit que par plaisanterie. Celui qui tue. Faisons l'occiseur, l'occiseur d'innocents, *vol. l'Él. III, 8*.  
 — HIST. XII<sup>e</sup> s. Al consistorio od lui ne remist [ne resta] auls humz vis [vivant]; Ocellur felun il ferent d'oc t'amis, *TA. le mari. 98*. || XV<sup>e</sup> s. Mais crier se veient aus occiseurs, car maints en verberent le jour en la marine, *Boucic. II, 30*.

— ETYM. Lat. *occisionem*, de *occidere*, *occire*.  
 OCCISION (o-kal-zion), en vers, de quatre syllables, s. f. Terme vieilli ou de plaisanterie. Tuerie. Belle occision faite, *scarr. Virg. I*. || Se dit dans le style scientifique. L'occision immédiate de tous les chiens chez lesquels se manifesteraient les premiers symptômes de nature à laisser craindre le commencement de la rage et surtout de tous ceux qui n'auraient été mordus et seraient soupçonnés d'avoir été mordus par des chiens enragés, *BOUVAULT, Acad. des sc. Comptes rendus, L. LVI, p. 78*.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Des or comence l'occision des autres, *Ch. de Rol. cclxxxix*. || XII<sup>e</sup> s. Mainte bataille [ils] se firent et mainte occision, *Sarr. III*. || XIII<sup>e</sup> s. D'occision nus [nu z] ne s'aprouche; Netes elés et mains e bouches, *la Rose, 30887*. || XV<sup>e</sup> s. Finablement eile fut prise [la ville], et y eut grant occision de ceux qui dedans furent trouvés, *FRANÇOIS, I, 1, 324*. || XVI<sup>e</sup> s. Leur camp fut pris avec grande occision, *AMYOT, Cam. 81*.

— ETYM. Lat. *occisionem*, de *occidere*, *occire*.  
 OCCURE (o-klu-r'), s. a. Terme de chirurgie. Pratiquer l'occlusion des paupières bien différente de l'action naturelle de fermer ou clore les paupières. || Au part. passé, *occlus*. Paupières occluses.

— ETYM. Lat. *occludere*, de *ob*, et *cludere*, *clors*.  
 OCCLUSION (o-klu-zion), en vers, de quatre syllables, s. f. || 1<sup>o</sup> Fermeture. L'occlusion d'un conduit. || 2<sup>o</sup> Le rapprochement momentané des bords d'une ouverture naturelle. L'occlusion des paupières. || 3<sup>o</sup> Terme de médecine. Se dit particulièrement de l'état de fermeture d'une ouverture naturelle. L'occlusion de la pupille. || Terme de chirurgie. Occlusion des paupières, action de fermer les paupières à l'aide de bandelettes de taffetas gommé, dans les cas d'ophtalmie où il y a beaucoup de photopobie.

— ETYM. Lat. *occlusum*, supin de *occludere*, *occlure*.  
 OCCULTANT, ANTE (o-kul-tan, tan-'), *adj.*  
 Terme de botanique. Se dit d'une feuille appliquée contre la tige, de manière à la soustraire entièrement aux regards.

— ETYM. Voy. OCCULT.

OCCULTATION (o-kul-ta-sion), en vers, de cinq syllables, s. f. || 1<sup>o</sup> Terme d'astronomie. Passage d'une étoile ou d'une planète derrière la lune qui la cache; d'un satellite derrière sa planète. L'occultation des satellites de Jupiter. || [Aristote] a vu une éclipse de Mars par la lune et l'occultation d'une étoile des Gémeaux par la planète de Jupiter, *BAILLY, Hist. astron. anc. p. 318*. Hevelius assigna que les occultations des étoiles par la lune sont les phénomènes les plus propres à la recherche des longitudes, *id. Hist. de l'astr. mod. t. II, p. 323*. Dans les occultations d'étoiles ou de planètes, il n'y a d'autre observation à faire que celle de l'entrée et de la sortie, *DELAURE, Abrégé astron. leçon 1*. || 2<sup>o</sup> Action de se cacher; il se dit de quelques oiseaux qui disparaissent à certaines époques. Aristote se caractérise l'oiseau *amanthe* (le motteux) qu'en donnant à son apparition et à son départ les mêmes temps qu'à l'arrivée et à l'occultation du coucou, *STEV. Ois. t. II, p. 350*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Occultation, *COTONAZ*. Action si nécessairement obligée à l'occultation et à la vengeance, *MONT. II, 341*.

— ETYM. Lat. *occultationem*, de *occultare*, *occlure*, *occlure*.

OCCULTE (o-kul-té), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui est caché sous une sorte de mystère. Sire, ajoutez du ciel l'occulte providence; Sur deux amants il verse une même influence, *COUS. Chit. III, 1*. Selon les occultes dispositions de la Providence, *BOSS. Panég. St Thomas, 2*. Quelle physique corpusculaire, quels atomes déterminent ainsi leur nature [des différents corps]? vous n'en savez rien; la cause sera éternellement occulte pour vous, *VOLT. Dict. phil. Occulte*. || Sciences occultes, la nécromancie, la cabale, la magie, l'alchimie, l'astrologie, etc. ainsi nommées parce que les adeptes en font mystère. Cet homme prétend être fort profond dans les sciences occultes, *DESTOUCHES, le Tambour occ-*

*turne, II, 11*. Voici les livres de science, ou plutôt d'ignorance occulte; tels sont ceux qui contiennent quelque espèce de diablerie : exécrables, selon la plupart des gens; pitoyables selon moi, *MONTESQ. Lett. pers. 128*. Nous allons exposer quelques-uns des principes de cette philosophie qu'Agrippa et d'autres ont professée sous le nom d'occulte, *DIKNOT, Opin. des anc. philos. (Pythagorisme)*. C'est en encourageant la philosophie qu'on réussira à éteindre dans un État toute confiance dans les arts occultes, *in ib. [Pythagorisme]*. || 2<sup>o</sup> Terme de philosophie. Qualités occultes, certaines propriétés que l'école considérait comme la cause cachée d'effets apparents et l'explication suffisante de ces effets. Descartes venait de substituer aux qualités occultes des péripatéticiens les idées intelligibles de mouvement, d'impulsion et de force centrifuge, *LAFITAC, Expos. v, 8*. || En un sens qui n'est plus scolastique, les causes premières considérées comme inaccessibles à l'esprit humain. Oui, monsieur, je l'ai dit, je le redis et je le redrai, malgré la certitude d'ennuyer, que la doctrine des qualités occultes est ce que l'antiquité a produit de plus sage et de plus vrai; la formation des éléments, l'émission de la lumière, animaux, végétaux, notre naissance, notre vie, notre mort, la veille, le sommeil, les sensations, la pensée, tout est qualité occulte, *VOLT. Lett. d. M. L. C. 23 déc. 1768*. On a'est moqué fort longtemps des qualités occultes; on doit se moquer de ceux qui n'y croient pas; répétons cent fois que tout principe, tout premier ressort de quelque œuvre que ce puisse être du grand démiourgos est occulte et caché pour jamais aux mortels, *VOLT. Dict. phil. Occulte*. || 3<sup>o</sup> Terme d'ancienne géométrie. Ligne occulte, se disait des lignes auxiliaires que l'on trace sur un plan pour faire une construction quelconque, et que l'on efface ensuite.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Les occultes choses de la tue sapience, *Lib. psalm. p. 67*. || XIV<sup>e</sup> s. Aussi il a l'autre chose plus occulte, que ainsi chascune herbe a sa propre vertu, *LANFRANC, P<sup>o</sup> 110, verso*. || XVI<sup>e</sup> s. Faut-il donc nier ce qui est manifeste, quand ce qui est occulte ne se peut comprendre? *CALVIN, Instit. 769*. Les médicaments hypercathartiques, c'est à dire qui font operation effrenée par propriété occulte.... *PARG, XIII, 28*. Les choses mortes ont encore des relations occultes à la vie, *MONT. I, 30*.

— ETYM. Lat. *occulus*, participe passé de *occulere*, *occlure*, que les étymologistes latins tirent de *ob*, et *colere*; mais le sens ne s'en déduit pas facilement; il est plus probable qu'il s'agit d'une racine *cal*: *calam*, pour *calam*, *καλ-ύπτω*; racine où l'a s'est changé en u, comme dans *occupare*, de *capere*.

† OCCULTEMENT (o-kul-to-man), *adv.* D'une manière occulte.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Porpença sol qu'il s'enfulreit, *Ocultement* la guerpreit [l'abandonnerait], *WACE, Vierge Marie, p. 49*. || XVI<sup>e</sup> s. Ceste grace laquelle est occultement donnée aux cœurs des hommes, n'est point venue d'un cœur endurcy, *CALV. Instit. 773*.

— ETYM. *Occulte*, et le suffixe *ment*.

† OCCULTER (o-kul-té), v. o. Terme de physique. Cacher à la vue un rayon, une étoile, etc. || S'occulter, v. *réfl.* Être occulté. À cette distance [le point focal d'un télescope], on ajuste à demeure un réseau de fils d'araignée, tendus rectangulairement; et le rayon central venu de l'étoile, dans l'axe du cylindre, se définit presque mathématiquement par la condition que l'image focale s'occulte devant le point de croisement des fils, *STEV. Précis hist. astr. planét. p. 4*.

— ETYM. *Occulte*.

OCCUPANT, ANTE (o-ku-pan, pan-'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui occupe, qui est en possession. Nous étions occupants, nous avons été déposés. || 2<sup>o</sup> Il se dit d'un avoué qui est chargé des intérêts d'une partie dans un procès. L'avoué occupant. || 3<sup>o</sup> Qui donne de l'occupation, de l'embarras. Nous avons eu, à la maison, des amis, des étrangers très-occupants. || 4<sup>o</sup> Substantivement. Premier occupant, celui qui s'empare, qui se saisit le premier. La dame au nez pointu répondit que la terre était au premier occupant, *LA FONT. Fobl. VII, 16*. Le premier occupant, est-ce une loi plus sage [que l'hérédité]? *in ib. Jules II excommunia Louis XII, donna son royaume au premier occupant, et lui-même, le casque en tête... VOLT. Polit. et législat. Tolérance, idée de la réforme du XVI<sup>e</sup> siècle*. L'idée de la propriété remonte au droit du premier occupant, *J. J. ROUSS. Ém. II*.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Il faut dire pour le plus seur, Qu'il soit au premier occupant, *COCHILLIAT, Enquête entre la simple et la ruste*.

† OCCUPATEUR (o-ku-pa-teur), s. m. Celui qui occupe, s'empare.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Cherchant non tant à recouvrer le sien, qu'à faire au moins que l'occupateur l'en servist, *M. DE SULL. 300*.

— ETYM. *Occupare*.

OCCUPATION (o-ku-pa-sion), en vers, de cinq syllables, s. f. || 1<sup>o</sup> Action d'occuper, de s'emparer d'un lieu, d'un bien. L'occupation a précédé la propriété. || 2<sup>o</sup> Terme de guerre. Action de se rendre maître d'un pays, d'une place. || Armée d'occupation, armée destinée à contenir un pays vaincu. || On nomme aussi armée d'occupation, celle qui, agissant dans l'intérêt d'une puissance amie ou alliée, occupe militairement ses provinces pour les garantir d'une surprise, d'une invasion, d'une insurrection. On dit aussi, corps, brigade d'occupation. || 3<sup>o</sup> Terme de droit. Possession en fait d'une chose immobilière, avec ou sans droit. L'occupation ne constitue pas le droit de propriété. || 4<sup>o</sup> Terme de rhétorique. Figure par laquelle on présente et réfute d'avance les objections de l'adversaire. On dit plus souvent prolepsis. || 5<sup>o</sup> Affaire, pratique, emploi qui prend, occupe le temps. Je sortis ainsi avec mon rochet et mon camail en donnant des bénédictions à droite et à gauche, et vous croyez bien que cette occupation ne m'empêchait pas de faire toutes les réflexions convenables à l'embarras dans lequel je me trouvais, *ARTZ, Mémoires, II, les Barricades*. Ils [les hommes] ne cherchent en cela [la chasse] qu'une occupation violente et impétueuse qui les détourne de penser à soi, *PASC. Pens. IV, 1, édit. HAVET*. Toutes les occupations des hommes sont à avoir du bien, *in ib. III, 12*. L'ennui qu'on a de quitter les occupations où l'on s'est attaché, *in ib. XIV, 79*. On va loin sans mourir d'ennui, pourvu qu'on se donne des occupations et qu'on ne perde point courage, *STEV. 82*. Je regarde, j'admire cette belle vue [des bords de la Loire] qui fait l'occupation des peintres, *in 9 mai 1680*. J'essayerais mille petits remèdes inutiles pour en trouver un bon; et mon impatience et mon peu de vertu me feraient une occupation continuelle de l'espérance d'une guérison, *in 31 août 1680*. Les lettres et les réponses font de l'occupation, *in 30 sept. 1671*. Ils mangeaient, ils buvaient, ils se mariaient; c'était des occupations innocentes, *BOSS. Mar.-Thér.* Aussitôt qu'il fut permis à M. le Tellier de se reposer des occupations de sa charge sur un fils qu'il n'eût jamais donné au roi, s'il ne l'eût senti capable de le bien servir... *in le Tellier*. Pendant qu'il [Condé] passait sa vie dans ces occupations [les pratiques de la vie chrétienne], et qu'il portait au-dessus de ses actions les plus renommées la gloire d'une si belle et si pieuse retraite, *in Louis de Bourbon*. Les premières occupations de Marie-Thérèse [arrivé à Paris] furent d'aller d'église en église reconnaître Dieu partout où il veut être adoré, *in Mar.-Thér.* Déjà l'activité de son génie, accoutumé aux soins de l'Europe entière, n'a plus pour aliment que l'administration de cent mille hommes; encore l'organisation de son armée est-elle si parfaite qu'à peine est-ce une occupation, *BOSS. Hist. de Nap. VIII, 8*. || Fig. Votre souvenir fait toute mon occupation, *STEV. 247*. Adieu, ma chère enfant... vous êtes la chère occupation de mon cœur, *in 13 nov. 1678*. || Absolument. L'occupation, l'habitude de se livrer au travail. L'occupation fait paraître tous les jours courts et les années longues; les jours courts, parce que nous ne faisons pas attention au temps dont les révolutions solaires font la mesure; les années longues, parce que nous nous les rappelons par une suite de choses qui supposent une durée considérable, *CONDIL. Traité sens. III, 7*. || Donner de l'occupation à quelqu'un, l'employer à quelque travail. || Fig. Donner de l'occupation à quelqu'un, lui susciter des affaires, de l'embarras. || 6<sup>o</sup> Fig. Le soin le souci que l'on prend de quelque chose. Ces mines, cette occupation continuelle de sa parure, *OCULUS, Théât. d'éduc. les Deux amis, I, 8*. L'occupation où l'on est de son ressentiment, *STALL. Influence des passions, I, 8*.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Ils avoient donné à Philippe comte de Charrolois son fils une moult precieuse espère, armée de riches pierres et autres joyaus, laquelle estoit au roy d'Angleterre; et avoit esté trouvée et prise avec ses autres bagues par iceux, *ASSI 1710*, s'ils avoient eue occupation [affaire criminelle] pour le cas dessus dit, iceluy comte les eust pour recoumandez, *MONSTRELET, ch. 147, p. 39, dans LACURNE*. Aussi ne veult plus exercer l'office pour occupation d'age et de fragilité, *MUNARD, Hist. de du Guesclin, p. 40*; dans *LACURNE*. || XVI<sup>e</sup> s. Ilz se



1. Qui a vient. Cas occurrent. Affaires occurrentes.  
 2. Terme de liturgie. Fêtes occurrentes, celles qui tombent le même jour. || 3. Terme de botanique. Soit des étouffons convergent toutes vers un axe central, et séparant ainsi la cavité du péricarpe.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Tous les occurens qui peuvent advenir à un exercite, le Prince de Nochiaret, p. 100, dans LACURNE.  
 — ETYM. Lat. *occurrentem*, de *occurrere*, de *oc*, et *currere*, courir.

(OCEAN (o-sé-an), s. m. || 1. Dans le sens ancien et primitif, au temps d'Homère, grand fleuve que les Grecs croyaient couler autour du ronc de la terre. La terre y est figurée [sur le bouchier d'Alcandre] comme un disque entouré de tous les côtés par le fleuve Océan, MALTEZ-BRON. *Précis de la géographie universelle*, liv. II. Hésiode décrit même les sources de l'Océan [le détroit de Gads ou de Gibraltar] placées à l'extrémité occidentale du monde, id. id. Hésiode nous dit que la terre y était figurée [dans les mappemondes de son temps] comme un disque parfaitement arrondi et l'Océan comme une rivière qui la baignait de toutes parts, id. id.  
 2. L'étendue d'eau salée qui environne la terre. Au même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il ne faut pas s'imaginer qu'alors ni dans aucun temps l'Océan pût changer de place; le mouvement de la terre ne peut s'opposer aux lois de la pesanteur; en que sans que notre globe soit tourné, tout pressera également le centre, VOLT. *Physique, Changem. dans le globe*. Tout nous dit que l'Océan a franchi ses bornes naturelles, ou plutôt qu'il n'en a jamais eu d'insurmontables, et que, disposant du globe de la terre au gré de son inconstance, il l'a tour à tour enlevé ou renulé à ses habitants, NAYNAI. *Hist. phil.* 2, 3. L'Océan réglera le destin de la terre, H. 1. *Cuba*. Charles II, II, 3. Comme sur l'Océan la vague au d'us roulés, Bérnard un jour au soir une algue dans ses plus, LAMART. *Harmon.* 1, 8. Chaque ruissseau pourrait dire à l'Océan sans doute: moi je viens de ma montagne, je ne connais d'eaux que les miennes; toi, tu reçois les souillures du monde. — Oui, mais je suis l'Océan! MICHELET, *Mémoires de Luther*. || 3. Il se dit des parties de l'Océan. L'Océan Pacifique. L'Océan Atlantique, et, absolument, l'Océan. La terre s'étend depuis la Merne et la Seine jusqu'au Rhin et à la Garonne et depuis le Rhin jusqu'à l'Océan, D'ABLANCOERT, *César*, I, 1. || 4. La mer en général. La reine, à peine sortie d'une tourmente si excuvantable, pressée du désir de revoir le roi et de le secourir, osa encore se commettre à la furie de l'Océan et à la rigueur de l'hiver, BOSS. *Reine d'Angleterre*. L'Océan étané de se voir traversé tant de fois par des appareils si divers et pour des causes si différentes, id. *Reine d'Angleterre*. || 5. Terme de mythologie, l'Océan, la divinité présidant à l'immensité des mers. Une statue de l'Océan. Voyez l'Océan, le vieux père du monde, DELILLE, *Georg.* IV. || 6. Fig. l'immensité, grande quantité. Insensés, nous parlons en malins, nous qui, dans l'Océan des êtres, nagrons tristement confondus, MALPILATAS, *Ode, le Soleil fixe*. Un océan de blés, une mer de verdure, ST-LAMB. *Sauvages*, II. Cet océan de feux [de l'enfer] brûlant tristement sous ces voûtes sinistres, nous répandre le jour, laissent voir les ténébrés, MILLE. *Paradis perdu*, I. L'océan des arts, LAFONT, *ibid.*, II, 13. Nous étions assés par un océan de flammes [dans l'incendie de Moscou]: ces blocs ent toutes les portes de la cité [de la Kremlin], et repoussèrent les premiers sorties qui furent tentées, seign, *Hist. de Nap.* VIII, 7. La lune est dans le ciel, et le ciel est sans voiles: Elle éclaire de son la route des étoiles, Et leur sillage blanc dans l'Océan d'azur, LAMART. *Harmon.* I, 10. || Au plur. Sur l'océan de verdure, Le vent flotte pour s'embarquer, LAMART. *Épître à l'É. Hugo*. Parfois il [Napoléon] sient, porté sur l'ouragan nuimide, l'ornant pour pedestal la grande pyramide, Combattre les déserts, sablonneux océans, V. HUGO, *Orient* II, 7. Fig. et poétiquement. Océan des âges, le temps. Dieu telle est ton essence; oui, l'océan des âges roule au-dessous de toi sur tes frères ouvrages, Mais il n'ap'roche pas de ton trône immortel, THOMAS, *Ode sur le temps*. Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages, Dans la nuit éternelle emportés sans retour, Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges Jeter l'ancre un seul jour? LAMART. *ibid.*, I, 12. || 8. Par une autre figure, ce qui est orageux comme l'Océan. Je m'élançai seul sur cet orageux océan du monde dont je ne connaissais ni les ports ni les écueils, CHATEAUB. *Rev.* ...Sou-

lèverez-vous l'océan plébien? C. DELAV. *la Populaire*, IV, 4. Ah! le peuple, océan, onde sans cesse émue, V. HUGO, *Mernani*, IV, 3. || 9. Océan de lumière, forme sous laquelle la cabale juive représentait la matière première.  
 — REM. Océan prend un O majuscule quand il signifie la vaste étendue d'eau salée qui entoure le globe, ou quand il est dit absolument pour océan Atlantique, ou pour le dieu mythologique; et un o minuscule quand on parle des parties de cet océan: l'océan Atlantique, ou quand il est pris figurément: un océan de feux. On observera que les adjectifs qui déterminent les parties de l'Océan prennent une majuscule: l'Océan Atlantique, l'Océan l'Asiatique, l'Océan Indien.  
 — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Entre l'est flume [le Danube] et l'océan E. la terre il sont li Alan, *ansolt*, I, 337. || XVI<sup>e</sup> s. Si d'un monde inconstant l'on ne peut s'asseurer, Si c'est un océan de misère et de peines, NEPOTAS, *Œuvres chrétiennes, sonnets*, 13. Comme l'Océan n'entre tout entier en la mer Méditerranée, CHARRON, *Sagesse*, I, 10.  
 — ETYM. Lat. *Oceanus*, du grec *Ὠκεανός*. L'étymologie très-probable de *Ὠκεανός* est la vélisque *ὠκεῖνα*, épithète de Vritra, dans le sens de entourant, enserrant [les eaux du nauage]. Pour le changement de d en w, comparez *δῆς*, qui est *ὠκεῖνα*, rapide.

OCEANE (o-sé-a-n'), adj. f. La mer océane, l'Océan. Ces mares de la mer océane semblent être un effet des lois de la gravitation, VOLT. *Néut.* III, 11.  
 — REM. L'Académie écrit mer océane, par un o minuscule; il faudrait un o majuscule, mer Océane, puisqu'on écrit avec une majuscule mer Méditerranée, mer Atlantique, mer l'Asiatique, etc.  
 — HIST. XIII<sup>e</sup> s. La mer greignor, qui est apelée la mer Océane, *ANON. LATINI, Trésor*, p. 116.  
 † OCEANIDE (o-sé-a-ni-d'), s. f. Nymphes de la mer, fille de l'Océan.  
 — ETYM. *Ὠκεαίδη*, de *Ὠκεανός*, Océan.

† OCEANIE (o-sé-a-nie), s. f. || 1. Nom géographique désignant le groupe de la Nouvelle-Hollande et les îles disséminées dans l'Océan Pacifique. || 2. Genre de méduses. || Synonyme de nautilie.  
 † OCEANEN, IENNE (o-sé-a-ni-en, ni-en), adj. Qui ressemble à un Océan. Les coups de vent océaniques, L'aspect de nos lacs océaniques [en Amérique], de nos fleuves puissants, de nos cataractes tonnantes, de nos montagnes gigantesques, CAP. *Audubon*, p. 25.  
 † OCEANIQUE (o-sé-a-ni-que), adj. Terme didactique. Qui vit dans l'Océan. || Qui appartient à l'Océan. À partir de ce point, le cours de la Doriogne est tracé dans des lits de tufs... jusqu'à Saint-Sauve, où ce sont encore des brèches, mais d'un autre ordre et probablement de formation océanique, *ANNON. Institut. Mém. science*, 1813, 1814, 1815, p. 76.  
 † OCELLATION (o-sél-la-sion), s. f. Terme de zoologie. Figure d'œil sur les ailes du paon, et sur le corps, les ailes ou les plumes de certains animaux.  
 — ETYM. *Ocellus*.

† OCELLÉ (o-sél-lé), s. m. || 1. Petit œil; tache arrondie dont le centre est d'une autre couleur que la circonférence. || On donne aussi ce nom aux yeux lisses des insectes. || 2. Sac maintenu ouvert par un cercle en osier et suspendu à la branche d'un mûrier dont on cueille la feuille, ainsi dit de sa forme ronde comparée à celle d'un œil.  
 — ETYM. Lat. *ocellus*, diminutif de *oculus*, œil.  
 † OCELLÉ, ÉE (o-sél-lé, léé), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué de taches arrondies et simulant des yeux.  
 — ETYM. *Ocellus*.  
 † OCELLINIENS (o-sél-li-ni-en), s. m. plur. Famille de polypes, remarquable par le fait de la division volontaire des polypes qui est tantôt complète et tantôt incomplète.  
 † OCELLIT (o-sél-lo), s. m. Nom vulgaire et spécifique du chat ocellot, appelé au Paraguay *chibiquarou*, c'est-à-dire chat grand, et connu vulgairement sous le nom de chat-tigre, LEBLANC.

OCHLOCRATIE (o-klo-kra-tie), s. f. Gouvernement de la populace. La démocratie dégénère en ochlocratie, J. J. ROUSSEAU, *Contr.* III, 10. Platon, témoin, dans Athènes, des dérives de l'ochlocratie, c'est à-dire de l'aveugle autorité de la populace, *LEVESQUE, Institut. Mém. science, mor. et pol.* I, III, p. 347.  
 — ETYM. *Ὠχλοκρατία*, de *ὄχλος*, éolien *ὄχλος*, crétois *ὄχλος*; pour *ὄχλος*, qu'on rattache au latin *vulgus*, et *κρατία*, dominer.

† OCHLOCRATIQUE (o-klo-kra-ti-que), adj. Qui appartient à l'ochlocratie.  
 † OCHNACRES (o-kha-sés), s. f. plur. Nom d'une

famille d'arbres et d'arbrisseaux dicotylédones des tropiques, détachés des térébinthacées.  
 — ETYM. Genre *ochno*, Scriber, de *ὄχνη*, poirier.  
 † OCHRACE, ÉE (o-kra-sé, séé), adj. Qui est d'un rouge pâle et mat.  
 — ETYM. *Ochræ*.  
 † OCHROPYRE (o-kro-pi-r'), s. f. Nom donné par quelques médecins à la fièvre jaune.  
 — ETYM. *Ὠχρόπυρη*, jaune, et *πύρη*, feu, fièvre.  
 † OCHRONIE (o-kro-nie), s. f. Terme de botanique. Maladie des végétaux, pendant laquelle ils jaunissent.  
 — ETYM. *Ὠχρόνη*, jaune.

† OCHREX, EUSE (o-si-éd, éd-er), adj. Terme vieilli. Ombé. Et ne tiens point ocluses Ces âmes ambitieuses, MATH. II, 3. Ombé se disait de la personne, ocluse de la situation: pourquoi l'avoir abandonné? MARMONTEL, *Œuv.* I, I, p. 132.  
 — ETYM. Autre forme d'*ochreux* (voy. ce mot); provenç. *ochros, ochros*; esp. *ochroso*; ital. *ochroso*.

OCRE (o-kr'), s. f. Terre argileuse colorée par du peroxyde de fer (ocre rouge), ou par du tritocarbonate de fer (ocre jaune). Les ocres brunes, auxquelles on donne le nom de terre d'ombre, et l'ocre légère et noire dont on se sert à la Chine pour écrire et dessiner, sont des décompositions ultérieures de la rouille du fer, *ANON. Min.* I, VIII, p. 7. || Ocre de bismuth, le bismuth oxydé. || Ocre de culvres rouge, le culvres oxydulé terreux. || Ocre martiale brune, le fer hydraté terreux. Les terres qu'on a nommées ocres martiales ne sont que les fragments pulvérisés ou agglutinés des mines précitées [de fer], ou les débris de la décomposition lente des sulfures de fer exposés à l'action de l'air et de l'eau, *ROUSSEAU, Connais. chim.* I, VI, p. 134, dans ROUSSEAU. || Ocre martiale bleue, le fer phosphaté terreux. || Ocre de nickel, le nickel arsenié. || Ocre de vitriol, le fer sous-sulfaté terreux.  
 — REM. Quelques-uns font ocre du masculin; à tort. Ocre s'écrivait autrefois, étymologiquement, ochre.

— ETYM. Lat. *ochra*, de *ὄχρα*, terre jaune. D'après M. Baudry, *ὄχρος* viendrait de *ὄχρος* et *γρος*, couleur d'iris.  
 † OCHREA (o-kré-a), s. f. Terme de botanique. Gaine complète existant à la base du pétiole des polygonées et autres plantes à feuilles alternes.  
 — ETYM. Lat. *ochrea*, botine.

OCREUX, EUSE (o-kréd, kréd-er), adj. Qui est de la nature de l'ocre. Terre ocreuse.  
 — ETYM. *Ochræ*.  
 † OCT..., OCTA..., OCTO..., préfixe qui signifie huit; du latin *octo*; grec, *ὄκτώ* (voy. OCTI).

† OCTACORDE (o-cta-kor-d'), s. m. Terme de musique ancienne. Lyre à huit cordes. L'octave s'appelait alors *baritonie*, parce qu'elle renfermait la quarte et la quinte, c'est-à-dire toutes les consonances; et, comme ces intervalles se rencontrent plus souvent dans l'octacorde que dans les autres instruments, la lyre octacorde fut regardée, et l'est encore, comme le système le plus parfait pour le genre diatonique, *BARTHÉL. Anoch.* ch. 37.  
 — ETYM. *Ὠκτακόρδος*, de *ὄκτώ*, huit, et *κόρδη*, corde.

OCTAÈDRE (o-cta-éd-r'), s. m. Terme de géométrie. Corps solide à huit faces. || Octaèdre régulier, celui qui est formé de huit triangles équilatéraux, également inclinés l'un sur l'autre. || Octaèdre symétrique à base carrée, octaèdre formé de huit triangles isocèles égaux. || Adj. Cette cristallisation de l'or primitif est en forme octaèdre régulière, *ANON. Min.* I, VIII, p. 43.  
 — ETYM. *Ὠκταῖδος*, de *ὄκτώ*, huit, et *ἔδρα*, face.

† OCTAÉRIQUE (o-cta-éd-ri-que), adj. Qui a rapport à l'octaèdre, qui en a les caractères.  
 OCTAÉTERINE (o-cta-éd-ri-que), s. f. Terme d'astronomie. Période de huit ans.  
 — ETYM. *Ὠκταῖρος*, de *ὄκτώ*, huit, et *ἔτος*, année.

† OCTANDRE (o-ktan-dr'), adj. Terme de botanique. Qui a huit étamines dans chaque fleur. Plantes octandres.  
 — ETYM. *Oct...*, et *ἄνδρ.*, mâle.  
 OCTANDRIE (o-ktan-drie), s. f. Terme de botanique. Nom donné, dans le système de Linné, à une classe et à trois ordres renfermant des plantes qui ont huit étamines libres, égales et non adhérentes au pistil.

† OCTANDRIQUE (o-ktan-dri-que), adj. Qui appartient à l'octandrie.  
 † OCTANE (o-cta-n'), adj. f. Terme de médecine. Fièvre octane, fièvre intermittente qui revient tous les huit jours.







† ODONTOME (o-don-tô-m), s. m. Terme de chirurgie. Tumeur produite par la dentiste, recouverte de chairs d'une couche plus ou moins épaisse d'émail et se produisant généralement sur le côté d'une dent.

— ETYM. *Odont*, dérivé de *odont*, dent, et la finale *ome*.

† ODONTOPLASIE (o-don-to-pla-si), s. f. Synonyme de dentition.

— ETYM. *Odontoplasia*, de *odont*, dent, et *plasia*, formation.

† ODONTORRHISIE (o-don-tor-rhis-i), s. f. Partie de l'art du dentiste qui s'occupe des difformités congénitales ou accidentelles des dents pour les redresser.

— ETYM. *Odontorhis*, et *rhisis*, redresser.

† ODONTOSE (o-don-tô-s), s. f. Synonyme louche de dentition.

— ETYM. *Odontose*, dérivé de *odont*, dent.

† ODONTOSTYLIE (o-don-to-sti-li), adj. Terme de zoologie. Se dit d'une coquille dont la columelle porte un pli dentiforme, faisant saillie en avant.

— ETYM. *Odontostylis*, et *stylis*, columelle.

† ODONTOTECHNIQUE (o-don-to-tè-kni), s. f. L'art du dentiste.

— ETYM. *Odontotechnique*, et *technique*, art.

† ODONTOLOGIE (o-don-to-lo-gi), s. f. Terme de médecine. Capsule ou follicule dentaire.

— ETYM. *Odontologie*, et *logos*, loge.

† ODORABILITÉ (o-do-ra-bi-li-té), s. f. Terme de tactique. Qualité de ce qui affecte l'odorat.

† ODORABLE (o-do-ra-bl'), adj. Terme didactique. Que l'on peut sentir, apprécier par l'odorat.

— ETYM. *Odorabilis*; provenç. *odorable*; ital. *odorabile*.

† ODORANT, ANTE (o-do-ran, ran-t'), adj. || 1° Qui exhale une odeur bonne ou mauvaise. Les particules odorantes des corps. Les principes odorants. Une meute pressante... D'un agile chevreuil suit les pas odorants, a. chén. *Hermès*. || 2° Particulièrement. Qui a en soi, qui répand une odeur. Dieux et quel lui parut ce brasier dévorant? — Ce que te paraît un parterre odorant, nota. *Hercule mour.* v. 1. Ces fleurs odorantes, Ces eaux bondissantes, Ces ombreages frais Sont des dons de ses mains bien-santes, aac. *Poés. dir. Idylle sur le pays*. Elle et s'endort; vers la plaine odorante, Non moins prompt que le daim cherchant la biche errante, V. à que, l'œil ardent, accourt le bien-aimé, MILLEV. *Chants (Alg. la Salamite*. La Provence odorante, et de Zéphyre aimée, Respire sur les mers une haleine embaumée, a. chén. *A la France*.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Ils leur font perdre leur mauvaise odeur par la mixture des choses odorantes et parfums, *PARÉ*, xxiii, 7. Les abeilles et les connues ont fait la fleur du thym, aussi leur acquiert-elle bonté de miel et de chair, accompagnés d'odorante senteur, o. de *HERBES*, 566.

— ETYM. *Odorans*. On a dit aussi *odoreux*, au xvi<sup>e</sup> siècle.

† ODORAT (o-do-ra; le *o* ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. Le sens par lequel on perçoit les odeurs à côté de ce plat paraissent deux salades, dont l'huile de fort loin saisissait l'odorat, *SOUS.* || So. || So. odorat (de l'éléphant) est exquis, et il aime avec passion les parfums de toute espèce et surtout les fleurs odorantes, *SUFF.* *Quadrup.* t. iv, p. 287. Le chien... ne perd pas l'objet de sa poursuite... il voit de l'odorat tous les détours du labyrinthe [tracé par l'animal qui fuit], toutes les fausses routes où l'on a voulu l'engager, *IN.* t. i, p. 316. Le sens de l'odorat est au goût ce que celui de la vue est au toucher : il le précède, il l'avertit de la manière dont telle substance doit l'affecter, s. s. *ANAS.* || *ANAS.* || L'odorat sert le goût, et l'œil sert l'odorat, *MILLER.* *Imagin.* t. On a remarqué que l'odorat a un peu de mémoire; la raison en est simple : en général, les impressions ne sont pas fortées, et elles ont peu de constance, *CABANIS.* *Institt. Mém. scienc.* *ANAS.* || *ANAS.* || t. i, p. 300.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Le flair ou odorat, *PARÉ*, *Introd.* s.

— ETYM. Lat. *odoratus*, de *odorari*, odorar.

† ODORATIF, IVE (o-do-ra-tif, ti-v), adj. Qui a la faculté d'odorar.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. La faculté sensitive est divisée en trois, auditive, olorative, *PARÉ*, t. i, c.

— ETYM. Lat. *odorativus*, de *odorari*, odorar.

† ODORATION (o-do-ra-sion), s. m. Terme didactique. Exercice actif du sens de l'odorat.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Le bon fruit d'opération Qui par son odoracou Et par les fleurs de bonnes œuvres... B. *DESCH.* *Poés. miss.* p. 311.

— ETYM. Lat. *odoratioem*, de *odorari*, odorar. On a dit aussi *odoremens*.

† ODORER (o-do-ré). || 1° V. n. Avoir de l'odorat. Tous les animaux n'ont pas, mais tous respirent, l'air est nécessaire à leur existence, sans ne ar-p. *FORM.* liv. ii, *animous*. || 2° V. a. Malir, sentir par l'odorat. Et Dieu a odoré et reçu l'odeur du sacrifice, *LETT.* sur la mort de son père.

— HIST. xii<sup>e</sup> s. Narilles ont, o ne odorerunt, *Lit. psalm.* p. 174. || xiv<sup>e</sup> s. La chose à odorar, u. de *WONDEVILLE*, p. 16. Le cheval odore et sent la bataille de loing, *ARRAS.* *Thés.* de *MONTEIN*. || xvi<sup>e</sup> s. Au semer des melons, aucuns ajoutent les bonnes senteurs et liqueurs pour en odorar [parfumer] et savouret le fruit, o. de *STRAS.* 259. La fleur du sureau est utile en plusieurs choses, mesmes à odorer les nouveaux vins, *id.* 601. Le sentir et odorar, *PARÉ*, *Introd.* 9.

— ETYM. Provenç. *odorar*; ital. *odorare*; du lat. *odorari*, de *odor*, odeur.

† ODORIFÉRANT, ANTE (o-do-ri-fé-ran, ran-t'), adj. Qui répand son odeur au loin, comme les parfums et les aromates lorsqu'on les brûle. Un les couvre [les victimes] de bandelettes de pourpre brodées d'or, leurs cornes sont dorées et ornées de bouquets de fleurs odoriférantes, *RAN.* *Tél.* iv. || Fig. L'agrèble et odoriférant jardin de la philosophie, *MAUPÉ.* *Roscreoir*, iii, 2.

— REM. Tandis que odorant peut se dire d'une odeur indifférente et même d'une odeur mauvaise, odoriférant ne se dit que d'une bonne odeur.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Odeurs, tant feintes qu'odoriférantes, *PARÉ*, t. iii, p. 624.

— ETYM. Lat. *odor*, odeur, et *ferre*, porter.

† ODORIFIQUE (o-do-ri-fi-k'), adj. Terme didactique. Qui produit une odeur. || Organe odorifique, celui qui, dans les hémiptères, prépare l'odeur que l'insecte exhale à volonté.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Autres eaux sont odorifiques, comme celles qui sont tirées des aromates, *PARÉ*, xxiv, 7.

— ETYM. *Odeur*, et le lat. *facere*, faire.

† ODORINE (o-do-ri-n'), s. f. Terme de chimie. Base salifiable, d'une odeur répugnante, qu'on trouve dans l'huile empyreumatique animale.

† ODOROSCOPIE (o-do-ro-sko-pi), s. f. Procédé par lequel on apprécie les émanations odorantes qui s'échappent de la plupart des corps.

— ETYM. Mot hybride formé du latin *odor*, odeur, et du grec *opsis*, examiner.

† ODYSSEE (o-il-sée), s. f. || 1° Poème d'Homère, qui contient le récit des aventures d'Ulysse (avec une majuscule). L'Odyssee est une suite de l'Iliade. || 2° Fig. Tout récit d'aventures variées ou singulières (avec une minuscule). Le poème du pélerinage de saint Brandan, cette Odyssee monacale si célèbre au moyen âge, ce préambule populaire de la *Divine Comédie*, nous montre les moines irlandais aux prises avec tous les rêves et toutes les merveilles de l'idéal celtique, *MONTALEMBERT.* *Moines de l'Occident*, t. ii, p. 422. || En style familier, les voyages, la vie, les aventures d'une personne. Racontez-moi votre Odyssee.

— ETYM. *Ὀδυσσεύς*, de *Ὀδυσσεύς*, Ulysse.

† OË ou OËE (o-é), interj. Cri du charretier pour arrêter les chevaux. || Fig. et populairement. Cri trivial que les masques, pendant le carnaval, emploient pour s'interpeller.

† OËCIE (ô-si), s. f. Terme de botanique. Nom commun que Linné donne à la 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> classe de son système, qu'il divise en monocée et en dimécie, parce que les fleurs mâles et femelles y sont sur le même pied dans la première, et sur des pieds différents dans la seconde, *LECOQ.*

— ETYM. Oïxiz, maison, dérivé de *oïxos*, le même que le latin *ovis* (d'ou vicinus, voy. vous); goth. *oïx*; sanscr. *oïga*, du radical *oïg*, entrer, s'associer.

† OËCUMÉNICITÉ (ô-ku-mé-ni-si-té), s. f. Qualité de ce qui est œcuménique. L'œcuménicité d'un concile.

— ETYM. *Œcuménique*.

† OËCUMÉNIQUE (ô-ku-mé-ni-k'), adj. || 1° Qui appartient à toute la terre habitée, universel. Il devint un docteur œcuménique et universel, *MANS.* *Pandg. St Thomas*. || 2° Evêque œcuménique, titre donné par Phocas à Boniface III, évêque de Rome (en 607), et que prirent bientôt les évêques de Constantinople. Photius excommunia le pape à son tour, et le déclara déposé; il prit le titre de patriarche œcuménique, et accusa hautement d'hérésie les évêques d'Occident de la communion du pape, *voit. MAURY*, 31. || Concile œcuménique, concile où tous les évêques catholiques sont convoqués par le pape. La réflexion qu'il faut faire ici est que parler de concile œcuménique, c'était parmi les nouveaux réfor-

més un reste de langage de l'Eglise, boss. *Voy. art.* § 77. Que si nous croyons le concile œcuménique légitimement assemblé, entièrement infallible, c'est à l'exemple de nos pères et des anciens conciles reconnus par les protestants, *id.* *Projet de réunion, réf.* sur un écrit de Molanus, t. iv, c. Ainsi se termina sur le fin du mois de juillet ce concile [de Constantinople] que l'Orient reconnut comme œcuménique, et que le pape saint Grégoire mit depuis au nombre des quatre qu'il révérait comme les quatre Évangiles, *MAUR.* *Hist. de Théodose*, ii, 63. Je suis fort éloigné de croire le pape infallible, ni même égal aux conciles œcuméniques, *id.* *art.* 305, 351. || 3° L'académie œcuménique, ou, substantivement, l'œcuménique, l'école ou l'académie de Constantinople, fondée par Constantin. || Les œcuméniques, les professeurs de cette école.

— ETYM. Oïxiz, maison, de *oïxos*, la terre habitée, de *oïxiv*, habiter, qui vient de *oïxos*, maison (voy. *oïxos*).

† OËCUMÉNIQUEMENT (ô-ku-mé-ni-ke-man), adv. D'une manière œcuménique.

— ETYM. *Œcuménique*, et le suffixe *ment*.

† OËDÉMATÉUX, EUSE (ô-dé-ma-té, té-s'), adj. || Terme de médecine. Attaqué d'œdème. Un membre œdémateux. || 2° Qui est de la nature de l'œdème. Un gonflement œdémateux. Une infiltration œdémateuse.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Phlegmon œdémateux, *PARÉ*, v, 7.

— ETYM. Lat. *œdema*, gonflement, de *oïdēma*, œdème.

† OËDÉMATIE (ô-dé-ma-si), s. f. Synonyme d'œdème.

† OËDÉMATIÉ, ÉE (ô-dé-ma-ni-si, ée), part. passé d'œdématiser. Affecté d'œdème. Un membre œdématisé.

† OËDÉMATIER (ô-dé-ma-si-é), v. a. Terme de médecine. Faire naître un œdème. Une compression trop forte a œdématisé les parties situées au-dessous. || S'œdématiser, v. réfl. Être attaqué d'œdème. Les mains se sont œdématisées.

† OËDÈME (ô-dé-m), s. f. Terme de médecine. Gonflement, sans rougeur, ni tension, ni douleur, cédant à la pression du doigt, et la conservant pendant quelque temps; formé par de la sérosité infiltrée dans le tissu cellulaire. || Œdème arsenical, gonflement des paupières et de la face produit par l'usage prolongé des médicaments arsenicaux. || Œdème de la glotte, gonflement œdémateux de la membrane muqueuse qui circonscrit l'ouverture supérieure du larynx; maladie très-grave qui cause souvent la mort par suffocation. || Œdème du poumon, infiltration de sérosité dans le tissu pulmonaire, portée à un degré tel qu'elle en diminue la perméabilité à l'air. || Œdème malin, maladie de nature charbonneuse.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Nous disons qu'un œdème est fait du sang phlegmatique, *PARÉ*, *Introd.* 9.

— ETYM. Oïdēma, gonflement, de *oïdēma*, gonfler.

† OËDIPE (ô-di-p'), s. m. || 1° Nom d'un prince thébain qui devina l'énigme du Sphinx et força le monstre à se précipiter du haut d'un rocher. || 2° Fig. Homme qui trouve facilement le mot des énigmes, la solution de questions obscures. Je ne suis pas un Œdipe.

— ETYM. Oïdēma.

† OËIL (œil, il mouillé), au plur. YEUX (i-œ; l'z se lie : des i-œz humides), s. m. || 1° L'organe de la vue. || 2° Œil no, la vue simple. || 3° Œil artificiel. || 4° Organe de la vue considéré comme l'indice des qualités, des passions et des sentiments. 5° Action de la vue, regard, faculté de voir. 6° Œil, yeux, dans le sens de contemplation, de surveillance, de guet. || 7° L'œil du maître. || 8° Mauvais œil. || 9° Voir de ses yeux, par ses yeux, emprunter les yeux; voir par les yeux de l'esprit, les yeux de la foi. || 10° L'air des yeux; faire les gros yeux; faire de l'œil. || 11° Œil se dit des lumières intérieures. || 12° Ce qui éclaire. || 13° L'œil de la nature. || 14° Le coin de l'œil. || 15° Œil se dit quelquefois pour la personne même. || 16° La puissance du regard. || 17° Les yeux, la présence. || 18° Yeux dit pour lunettes. || 19° Clin d'œil. || 20° Coup d'œil. || 21° Lustre des étoffes. || 22° Nuance, teinte légère. || 23° Synonyme de miroir, en parlant du plumage des oiseaux. || 24° Ouverture dans quelques outils ou instruments. || 25° Nom de différentes ouvertures, en termes de marine. || 26° En peloture, les yeux d'une draperie, les points où se cassent les plis. || 27° Vides qui se trouvent dans la mie de pain, dans le fromage. || 28° En jardinage, bourgeon rudimentaire; couronne des dents du calice. || 29° Dans l'imprimerie, relief de la lettre. || 30° Œil de per-

dit. || 31. OEIL-de-bœuf. || 32. OEIL-de-... nom de certaines pierres. || 33. Nom de certains coquillages, poissons, oiseaux, etc. || 34. Nom de certaines plantes. || 35. Yeux d'écorce. || 36. Au jeu de l'ombre, veut de ma grand'mère. || 37. À l'œil. || 38. À vue d'œil. || 39. De l'œil. || 40. Entre deux yeux. || 41. Entre quatre yeux. || 42. Jusqu'aux yeux. || 43. Par-dessus les yeux. || 44. Non plus, pas plus que dans mon œil. || Proverbes.

L'organe de la vue. De bons yeux. De mauvais yeux. De beaux yeux. Un œil bien fendu. J'ai acheté quatre yeux de bœuf pour en étudier l'organisation. Son œil tout plein de pleurs qu'au bœuf, adieu. *Sat. xiv.* Il [un tableau] doit être colloqué fort peu au-dessus de l'œil et plutôt au-dessous, *Monna, Lett. 26 avril 1639.* Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau, *COXN. Cid, III, 2.* Semblable à nos yeux qui découvrent tout, et sont aveugles seulement pour eux-mêmes, *LA ROCHEFOUCAULT. Pers. 1.* Le Seigneur ne vous a point donné jusqu'à aujourd'hui un cœur qui soit de l'intelligence, des yeux qui puissent voir, et des oreilles qui puissent entendre, *SACI, Bible, Deuter. xxix, 4.* [Chez le chat] Un modeste regard et pourtant l'œil luisant, *LA FONT. Fable. vi, 6.* Elle... fait la moue pour montrer une petite bouche, et roule ses yeux pour les faire paraître grands, *WOL. Critique, 2.* Et ses roulements d'yeux, et son ton radouci N'imposent qu'à des gens qui ne sont point d'œil, *Id. M. 1, 1.* Je ne sais qui me tient, inflame, Que je ne l'arrache les yeux, *Id. Amph. II, 2.* M'as-tu de tes gros yeux assez considérés? *Id. ib. III, 2.* Le plaisir d'aimer sans oser le dire à ses peines, mais aussi il a ses douleurs... les yeux s'allument et s'éteignent dans un même moment... *PASC. Pers. de l'amour.* Les yeux sont les interprètes du cœur; mais il n'y a que celui qui y a latérisé qui entend leur langage, *Id. ib.* Des yeux il [l'esprit de finesse] va jusqu'au cœur, et par le mouvement du dehors il connaît ce qui se passe au dedans, *Id. ib.* Tout ce qui est au monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie, *Id. Pers. xxiv, 32, édit. HAVET.* Le plus grand supplice des yeux malades est de les exposer au grand jour et de les forcer de le voir, *AVOUE. Ess. mor. 2<sup>e</sup> traité, ch. 10.* O Seigneur, vous avez fait, comme dit le Sage, l'œil qui regarde et l'oreille qui entend, *BOSS. Le Tellier.* Combien n'a-t-on point vu de belles au doux yeux, Avant le mariage angé et gracieux... *BOSS. Sat. 1.* Il ouvre un œil morose qu'il referme soudain, *SAC. Phédre, v, 6.* Mon desespoir, mes yeux de pleurs toujours noyés, *Id. Andr. IV, 2.* Muet, chargé de soins et les larmes aux yeux, il se me laissai plus que de tristes adieux, *Id. M. 1, 2.* Hélas! sans frissonner, quel œur audacieux s'entraîna les éclairs qui parlaient de vos yeux? *Id. Fath. II, 7.* Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants, Entrant à la lueur de nos palais brûlants, *Id. Andr. III, 6.* Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir, Peuple ingrat? *Id. Athal. I, 1.* Le visage large et carré, avec de petits yeux noirs, qui d'abord paraissaient vifs, mais qui n'étaient que curieux et inquiets; de ces yeux toujours remuants, toujours occupés à regarder, *SAUVAGES, Marianne, 2<sup>e</sup> part.* J'ai vu de beaux yeux pleurer en le lisant [le 6<sup>e</sup> acte de Zola]; mais je me débâte toujours des beaux yeux: ceux qui les portent sont d'ordinaire véridiques ou trompeurs, *VOIT. Lett. d'Argental, 25 mars 1710.* On a trouvé qu'avec deux yeux égaux on voit un royaume mieux qu'avec un seul œil, mais d'une troisième partie seulement, *BOUV. De la vue.* Un général, les gazelles ont les yeux noirs, *Id. And. 1<sup>er</sup> ch.* et en même temps il tendrait que les Orientaux en ont fait un proverbe, en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la gazelle, *Id. Quadrop. I, v, p. 201.* L'œil doit être regardé comme une extension de l'œil optique, ou plutôt l'œil lui-même a été que l'épanouissement d'un faisceau de nerfs qui, étant étendus à l'extérieur plus qu'à l'intérieur, ont ainsi créé qui a le sentiment le plus délicat, *Id. Hist. nat. hum. Ouv. I, IV, p. 136.* Les yeux que l'on croit être noirs ne sont que d'un jaune brun ou d'un rouge foncé, il ne faut, pour s'en assurer, que les regarder de près: car, lorsqu'on les voit à quelque distance, on ne voit que le blanc de l'œil, et le blanc de l'œil est le blanc de la pupille, *Id. ib. I, v, p. 201.* Les différences couleurs des yeux sont l'orange foncé, le jaune, le vert, le bleu, le gris et le noir, *Id. ib. I, v, p. 201.* L'œil apparaît à l'âme plus qu'à aucun autre organe; il est le plus noble et le plus précieux de tous les membres du monde. Il est l'organe le plus précieux de tous les membres du monde. Il est l'organe le plus précieux de tous les membres du monde.

les émotions les plus tumultueuses comme les mouvements les plus doux et les sentiments les plus délicats, *Id. ib. I, v, p. 201.* Qu'est-ce à votre avis, que des yeux, lui dit M. de...? C'est, lui répondit l'aveugle, un organe sur lequel l'air fait l'effet de mon bâton sur ma main, *DIDEROT, Lett. sur les aveugl. Ouv. I, II, p. 163, dans ROUSSEAU.* Locke convint avec lui [M. Mollinet] qu'un aveugle-né dont les yeux s'ouvriraient à la lumière, ne distingueraient pas à la vue un globe d'un cube, *COMTE. Traité des sens, I, II, 1.* Les objets se peignent au fond de nos yeux dans une situation renversée, et cependant nous les voyons droits, *BOUSSON, Traité de phys. I, II, p. 282, dans ROUSSEAU.* L'œil est le sens de la beauté physique, et l'oreille est par excellence le sens de la beauté intellectuelle et morale, *MARTELL, Éléments de litt. Ouv. I, v, p. 329, dans ROUSSEAU.* De grands yeux qui ne disent mot, *SAURIN, Mœurs du temps, sc. 44.* Une statue de Jupiter, conservée autrefois, disait-on, dans le palais de Priam: elle a trois yeux, dont l'un est placé au milieu du front, soit pour désigner que ce dieu règne également dans les cieux, sur la mer et dans les enfers, soit peut-être pour montrer qu'il voit le passé, le présent et l'avenir, *MARTELL. Anach. ch. 43.* OEIL cerclé, œil laissant voir autour de la cornée un cercle blanc qui n'est qu'une portion de la sclérotique. || Avoir les yeux au beurre noir, les yeux pochés, les yeux en compote, c'est-à-dire avoir les yeux meurtris par un coup. || Les yeux gros, les yeux prêts à pleurer, ou qui viennent de pleurer. Il est vrai qu'on dit cela les yeux gros, et cela doit ennuyer les vôtres, *D'ALEMB. Lett. d'Voltaire, 16 oct. 1760.* || Fig. N'avoir des yeux que pour voir une chose, ne pouvoir considérer que cette chose. La vérité, qu'ils [les mauvais rois] ont craint de voir, fait leur supplice, ils la voient, et n'ont des yeux que pour la voir s'élever contre eux, *VEN. Tél. xviii.* || Fig. N'avoir des yeux que pour voir, accorder une préférence exclusive à. Leur mère [de Rosmond et Brantime], qui avait horreur de son fils aîné, n'avait des yeux que pour voir le cadet, *VEN. t. xix, p. 21.* || Fig. N'avoir des yeux que pour... aimer uniquement, considérer, estimer uniquement. Pour moi, qui vous aimai sans sceptre et sans couronne, Qui n'ai jamais eu d'yeux que pour votre personne, *COXN. D. Sanchez, I, 2.* N'avez d'yeux que pour moi, qui n'en ai que pour vous, *MOI. Psyché, III, 3.* L'amour que vous lui donnez éclate dans toutes ses actions, et l'empêche d'avoir des yeux que pour vous, *Id. Comtesse, 2.* Oubliant tant de prophéties qui leur parlaient si expressément de ses humiliations [du Messie], ils n'eurent plus d'yeux ni d'oreilles que pour celles qui leur annoncent des triomphes, *BOSS. Hist. II, 6.* La reine, à vous voir, n'a des yeux que pour vous, *SAC. Alex. I, 2.* Le maréchal de Lorge rencontra une épouse qui n'eut des yeux que pour lui malgré la différence d'âge, *ST-SIM. 113, 217.* || N'avoir plus d'yeux pour..., ne plus aimer, ne plus considérer. Je me défendrais contre votre courroux, Et pour le mériter je n'ai plus d'yeux pour vous, *COXN. Hor. II, 2.* Je n'ai plus d'yeux pour vous, vous en avez pour moi, *Id. ib. II, 2.* Rome, tant qu'il vivra, n'aura plus d'yeux pour moi, *Id. Othon, III, 2.* Uniquement occupés de la lumière du ciel... ils n'ont pas d'yeux pour tout ce qui se passe dans le monde, *MARS. Avent, Epiph.* Elle n'a plus d'yeux pour le reste du monde, *Id. Parig. Ste Magd.* || Familièrement. Aimer quelqu'un comme ses yeux, plus que ses yeux, l'aimer tendrement. Je t'ai toujours choyé, t'aimant comme mes yeux, *LA FONT. Fable. VIII, 22.* Je ne peux vous dire, madame, que je vous aime comme mes yeux; mais je vous aime comme mon âme, car je me suis toujours aperçu qu'au fond mon âme pensait comme la vôtre, *VOIT. Lett. Mme du Deffant, 9 août 1711.* || Familièrement. Conserver une chose comme la prunelle de l'œil, la conserver soigneusement, précieusement. || Fig. Couvrir des yeux une personne, une chose, regarder cette personne, cette chose avec intérêt, avec complaisance. Membre Jean Chouart couvrait des yeux son mort, Comme si l'on eût dû lui servir de trépas, *LA FONT. Fable. VII, 11.* || Fig. et familièrement. Manger, dévorer quelqu'un des yeux, le regarder avec avidité. || On dit dans le même sens: manger, dévorer quelque chose des yeux. Il a toujours la vue de vous et de la rouge des yeux, *LA FONT. Jum.* || On dit que des gens se mangent les yeux, le blanc des yeux, sont prêts à se manger aux yeux, pour signifier qu'ils sont en querelle, en dispute, en procès. || Être prêt de s'arracher les yeux, avoir une violente altercation. Nous nous sommes arrachés le blanc des yeux, *HELVÉTIUS, Saurin et moi, sc. 2. M. I, II, p. 23, dans ROUSSEAU.*

|| Fermer les yeux, rapprocher les paupières de manière à intercepter la vue. Fermez l'œil droit. Il ferma les yeux et s'endormit. || Fermer les yeux de quelqu'un, à quelqu'un, lui clore les paupières qui restent ouvertes après l'agonie; et fig. l'assurer à ses derniers moments. || Fermer les yeux, mourir. Lorsque mon oncle eut fermé les yeux, *MOYSE. Lett. pers. 143.* Depuis qu'Albayd dans la tombe fermé Ses beaux yeux de gazelle, *V. MOUO, Orient. 26.* || On dit dans le même sens: son œil se ferme, ses yeux se ferment à la lumière. Bientôt son œil se ferme au jour qui nous éclaire, *LEMAEC. Fréd. et Brunh. v, 4.* || Ne pouvoir fermer l'œil, n'avoir pas fermé l'œil, les yeux de toute la nuit, ne pouvoir dormir, n'avoir pu reposer de toute la nuit. Le pauvre garçon n'a pas fermé l'œil de toute la nuit, n'a fait que se tourmenter dans son lit, *BOUVAULT, les Fonds perdus, I, 4.* Après la journée qui venait de se passer, Oswald ne put fermer l'œil de la nuit, *Id. STARR, Corinne, VIII, 4.* || Les yeux fermés, les yeux clos, c'est-à-dire sans avoir besoin de recourir à la vue. Je connais le chemin, j'irais à les yeux fermés. || Fig. Les yeux clos, les yeux fermés, se dit quelquefois par confiance ou par déférence pour quelqu'un, on fait ce qu'il désire, sans rien examiner. Il signa le contrat les yeux fermés. || L'on dit dans le même sens figuré: les yeux bandés. Abandonnez-vous à Dieu, ma très-chère, laissez-vous conduire les yeux bandés, *MAINTENON, Lett. d' Mme de la Maisonfort, 12 déc. 1690.* || X yeux fermés, avec les yeux fermés. Je méditais dans mon lit à yeux fermés, *Id. nous. C. 1690.* || Crever les yeux, léser les yeux par un coup, par une blessure, de manière qu'ils soient incapables de voir. || Fig. et familièrement. Crever les yeux, se dit d'une chose qu'il est en quelque façon impossible de ne pas voir. Vous cherchez votre débâtie, elle vous creve les yeux. Trissotin: Pour moi, je ne vols pas ces exemples fameux. — Chénier: Moi, je les vois si bien qu'ils me crent les yeux, *MOI. F. sac. IV, 3.* || Crever les yeux, se dit aussi d'une chose évidente qu'on n'aperçoit pas. Vous disputez à tort, la chose est évidente, elle creve les yeux. || Les yeux du corps, par opposition aux yeux de l'esprit, à la vue intellectuelle. Je suis venu, le flambeau à la main, les exhorter à ne croire en matière de philosophie, que ce qu'ils verraient clairement soit des yeux du corps, soit de ceux de l'esprit, *MARIN, Éloges, Fable de Mélières.* || Sur les yeux de la tête, sorte de commandement ou de défense que l'on fait, comme si l'on menaçait d'arracher les yeux de la tête. Petit Jean: Ho, ho, monsieur! — Léandre: Tais-toi, sur les yeux de ta tête, *SAC. Plaid. II, 5.* || Fig. Cela coûte les yeux de la tête, c'est-à-dire cela est un peu excessif. || Par extension. Ces murs mêmes, ingénieur, peuvent avoir des yeux [des gens cachés derrière peuvent nous voir], *SAC. Brit. I, 6.* || Frais comme l'œil, se dit, à la halle, d'un poisson très-frais. || Ce poisson a un pied entre œil et bat, il a un pied entre l'œil et la queue. || Par extension. Les yeux lui sortent de la tête, c'est-à-dire il a de fort gros yeux, et aussi ses yeux sont égarés de fureur. || Pleurer d'un œil, et rire de l'autre, témoigner à la fois du chagrin et de la joie. || Pleurer d'un œil et rire de l'autre, *LA FONT. VIII, 12.* Ne dormir que d'un œil, ne pas s'endormir tout à fait, afin de continuer à faire bonne garde. Lui dormait d'un œil, l'autre fait sentinelle, *BOUVAULT, Fable. amour, I, 4.* || Baiser les yeux, diriger les yeux de manière que le regard se porte en bas. ...Ma fille, vous pleurez, Et baisiez devant moi vos yeux assurés, *SAC. Iphig. IV, 4.* Le Corrège est peut-être le seul peintre qui sait donner aux yeux baissés une expression aussi pénétrante que s'ils étaient levés vers le ciel, *STARR, Corinne, XIX, 6.* || Les yeux, les diriger de manière que le regard se porte en haut. || Fig. Ne pas oser lever les yeux, être honte de confusion. À peine ose-t-il lever les yeux, *VEN. Tél. v.* Ne pas en croire ses yeux, douter si ce qu'on voit est bien réel. || Fig. et populairement. Se mettre le doigt dans l'œil, se tromper, se causer du dommage à soi-même. Populaire. Tourner de l'œil, mourir. || Faire les yeux blancs, menacer d'avoir une défaillance. || Populaire. Taper de l'œil, dormir profondément. || Populaire. Se battre l'œil de quelqu'un, de quelque chose, ne pas s'en soucier [locution dite par moquerie à l'endroit de battre sa coulpe]. Nordi! je me bats l'œil de Mercure et de toi, *BOUVAULT, M. gal. IV, 6.* || Il a plus grands yeux que grand ventre ou que grand pansé, il a les yeux plus grands que le ventre, c'est-à-dire il demande à manger plus qu'il lui faut; et fig. il souhaite, il ambitionne des

choses qui ne sont pas faites pour lui. || Fig. Jeter de la poudre aux yeux de quelqu'un, l'éblouir, le surprendre. Travailler, monsieur Ragotin, travaillez; et, si dès cet hiver nous ne jetons de la poudre aux yeux de messieurs de l'hôtel de Bourgogne et du Marais, je vous ne monter jamais sur le théâtre. SCARR. *Rom. com.* 1, 11. || Autant vous en pend à l'œil. VOY. PENSER, v. n. || Avoir de bons yeux, avoir des yeux qui voient loin, qui voient distinctement, qui ne se fatiguent pas à l'exercice. || Par extension, avoir de bons yeux, voir distinctement et promptement ce qui échapperait aux autres. Si l'on dit d'un connaisseur qui distingue et apprécie les beautés d'un tableau, qu'il a de bons yeux, cette expression ne lui attribue rien de matériel, mais du goût et de la pénétration, vuclus, *Œuvres*, t. 2, p. 97. || Fig. Sachez... que les courtisans ont d'aussi bons yeux que d'autres. MOL. *Critique*, 7. Ils (les dupes en dévotion) veulent que chacun soit aveugle comme eux, C'est être libertin [inordé] quo d'avoir de bons yeux. IN. *Tart.* 1, 8. J'ai de bons yeux, madame; Vous cherchez un prétexte à rejeter ma flamme. TU. *corn.* l'Inconnu, II, 6. || Avoir bon pied, bon œil, se bien porter, être actif et dispos, surtout en parlant d'une personne qui commence à n'être plus jeune. || Avoir bon pied, bon œil, signifie aussi se tenir sur ses gardes, être vigilant. || Étiologiquement. Bon pied, bon œil, c'est-à-dire prenez garde à vous. Courage, Valentin; ferme, bon pied, bon œil, RONARD, *Ménechmes*, II, 8.

Fig. Avoir les yeux malades, les yeux bouchés, les yeux du travers, ne pas voir les choses telles qu'elles sont. || Dans le même sens. Où aviez-vous les yeux? se dit en reprochant à une personne de n'avoir pas vu ce qu'elle aurait dû voir. || Fig. On ne sait où il avait les yeux, il fallait qu'il eût les yeux au talon, se dit de celui qui a fait une affaire notablement désavantageuse. || Avoir des yeux de chat, avoir les yeux entre gris et roux; et aussi fig. y voir clair dans une demi-obscurité. || Œil de chat, se dit quelquefois à cause de cela pour héméralopie. || Avoir des yeux d'aigle, avoir les yeux vifs et perçants; et fig. avoir une grande pénétration d'esprit. || Avoir des yeux de bœuf, avoir de gros yeux, par comparaison avec les gros yeux du bœuf. || Chez le cheval, œil de bœuf ou œil gros, œil à cornée très-convexe, donnant à l'animal un air stupide, et le rendant myope. Œil petit ou gras, ce défaut peut provenir du peu de volume du globe, ou du peu d'ouverture des paupières. Œil couvert ou de cochon, œil trop petit et enfoncé dans l'orbite. || Ce cheval a l'œil vairon, VOY. VAIRON. || 2<sup>e</sup> Œil nu, la vue simple, non augmentée de quelque instrument. L'œil nu sans le secours d'aucun instrument suffisait à l'observation de la lune et à la division du zodiaque qui naît de ce mouvement, BAILLY, *Hist. d'astron. anc.* p. 46. || 3<sup>e</sup> Œil nu, avec l'œil seul, sans instrument. On ne peut voir ces insectes à l'œil nu. || Au plur. À yeux nus. Ma vue courte ne me permet pas de distinguer à yeux nus assez nettement les astres, J. J. *Confess.* VI. || 3<sup>e</sup> Œil artificiel, instrument dont on se sert dans les cours de physique pour expliquer les effets de la vision. || Œil artificiel, se dit aussi d'un œil en émail qu'on met dans l'orbite en remplacement d'un œil détruit et pour cacher la difformité. || Œil de verre, œil artificiel en verre ou en émail. || 4<sup>e</sup> Organe de la vue considéré comme l'indice des qualités, des passions et des sentiments. Avoir l'œil vif, malin, doux, tendre, ou, au pluriel, les yeux vifs, doux, tendres. Rlle a des yeux pleins de feu. La galeté, le courage, l'ardeur éclate dans ses yeux. Et le roi, de quel œil voit-il tant de vaillance? *corn.* *Cid*, IV, 1. Montrez un œil plus triste, id. *ib.* IV, 4. J'ai pitié de moi-même et jette un œil d'enfer Sur ceux dont notre guerre a consumé la vie, id. *ib.* II, 3. Ces pleurs, que je regarde avec un œil d'époux, id. *Poly.* I, 4. La vengeance à la main, l'œil ardent de colère, id. *ib.* I, 3. Je n'en suis point jaloux, et ma triste amitié Ne verra jamais que d'un œil de pitié, id. *Rodog.* III, 5. L'œil de Dieu regarda favorablement les anciens des Juifs, *sac.* *Bible*, *Esdras*, I, v. 8. J'arrêterai l'œil de ma main sur cet homme, et je le retrancherai du milieu de son peuple parce qu'il a donné de sa race à Moloch, id. *ib.* *Lévit.* XX, 3. De quel œil la traltresse a soutenu ma vue! MOL. *Ec. des femmes*, IV, 1. Je n'aurais rien à craindre, si tout le monde vous voyait des yeux dont je vous vois, id. *l'Arrose*, I, 1. J'attendrai, d'un œil constant, ce qu'il plaira au ciel de résoudre de moi, id. *Fourber.* I, 3. Ils se regardaient d'un œil jaloux, *boss.* *Hist.* I, 6. Tout Paris pour Chémène a les yeux de Rodrigue, *boss.* *Sat.*

IX. D'un geste menaçant, d'un œil brûlant de rage, *sac.* *Théb.* V, 3. C'est moi qui, sur ce fils chaste et respectueux, Osai jeter un œil profane, incestueux, id. *Phèdre*, V, 7. Ah dieux! lorsqu'à mes yeux l'ingrat inexorable S'armait d'un œil si fier, d'un front si redoutable, id. *ib.* IV, 6. La reine alors, sur lui jetant un œil farouche, id. *Athal.* II, 3. Je prétends qu'à mon tour l'inhumaine me craigne, Et que ses yeux cruels, à pleurer condamnés, Me rendent tous les noms que je leur ai donnés, id. *Andr.* III, 1. Elle vous plaint, vous voit avec des yeux de cœur, id. *Iphig.* II, 1. Et de quel œil Ma mère a-t-elle vu confondre son orgueil? id. *Brit.* III, 1. Je suis des yeux distraits Qui, me voyant toujours, ne me voyaient jamais, id. *Bérén.* I, 4. Rome vous voit, madame, avec des yeux jaloux, id. *ib.* I, 6. Soutiendrai-je ces yeux dont la douce langueur Salt si bien découvrir les chemins de mon cœur? id. *ib.* IV, 4. Il [le Selgneur] a toujours sur vous un œil jaloux, appliqué à étudier les affaiblissements de votre cœur, et prompt à vous les reprocher, *mass.* *Profess. relig. Serm.* 4. Il ne ressemble moins à la charité que cet œil malin qui ne s'ouvre que pour chercher les faiblesses de nos frères, id. *Confér. Zèle contre les vices.* César, le regardant d'un œil tranquille et doux, Lui pardonnait encore en tombant sous ses coups, *voit.* *Mort de Cés.* III, 8. Tu vois, sage Ariston, d'un œil d'indifférence La grandeur tyrannique et la fière opulence, id. *Disc.* I. Elle a vu mon rival d'un œil de complaisance, *PIRON, Métrom.* III, 2. Elle avait des yeux fripons qui rencontraient quelquefois les miens, J. J. *Confess.* II. Le courtisan, en trompant l'œil jaloux d'Agrippine et l'œil curieux du peuple romain, *BIEN. Claude et Nér.* I, 48. Un philosophe payen n'a pu voir la conduite de Sérénius de l'œil d'un prêtre chrétien, id. *ib.* I, 50. Je vois d'un œil assez froid et philosophique le dépérissement de mes facultés corporelles et intellectuelles, *D'ALEMA. Lett. au roi de Prusse*, 29 juin 1781. L'œil marque le remords, la paix d'une âme pure; Du noble enthousiasme il exprime le feu; Il s'attendrit sur l'homme, il s'élève vers Dieu, *DALLÉ. Imag.* III. Que dis-je? ces accents tantôt fiers, tantôt doux; C'est l'œil, oui c'est l'œil seul qui les rassemble tous; Dans sa noble structure, en prodige seconde, Le plus frappant n'est pas de retracer le monde, De réfléchir les cieus, les forêts et les mers, Mais de peindre cette âme où se peint l'univers, id. *ib.* L'enfer est dans ton cœur et le ciel dans tes yeux, id. *Parad. perdu*, X. Ce chrétien sans fureur, qui succombe et qui prie, Sur le signe impuissant de son idolâtrie Attache un œil d'amour, l'invoque, et radieux Tombo aux pieds d'Idamore en lui montrant les cieus, *C. DELAV. Paris*, V, 8. || Voir de bon œil ou d'un bon œil, de mauvais œil ou d'un mauvais œil, voir avec satisfaction ou avec déplaisir, avec affection ou avec inimitié. Vous qui dès le berceau de bon œil me voyez, *RONIERA, Élog.* V. Et, depuis, le soleil de bon œil ne te vit, id. *Épît.* I. Non, non, c'est d'un bon œil qu'Orde me regarde, *corn.* *Suréna*, V, 3. Qu'un homme montre d'esprit lorsqu'il vient vous dire: Madame, vous êtes dans la place Royale, et tout le monde vous voit de trois lieues de Paris, car chacun vous voit de bon œil; à cause que Bonneuil est un village à trois lieues d'ici! MOL. *Critiq.* I. Les parlements, qui depuis longtemps voyaient de mauvais œil ces usurpateurs, et qui ne cherchaient qu'une occasion favorable pour s'en défaire, les hantèrent du royaume, *D'ALEMA. Destr. des Jésuit.* *Œuv.* V, p. 35, dans *POISSONS*. || Voir les choses d'un autre œil, avec d'autres yeux qu'auparavant, les voir avec des sentiments différents de ceux qu'on avait. D'un autre œil nous verrons les fières destinées, *RONIERA, Sol.* IV. Mais elle voit d'un œil bien différent du vôtre Son sang dans une armée, et son amour dans l'autre, *corn.* *Hor.* I, 1. Chacun voit ceux [les maux] d'autrui d'un autre œil que les siens, id. *ib.* III, 4. On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain, *LA FONT. Fabl.* I, 7. Ici vous verrez les choses d'un autre œil qu'en Provence, *szv.* 108. Mais nous qui d'un autre œil jugeons les conquérants, *sac.* *Alex.* II, 1. || Mollère a dit dans un sens analogue: jeter de nouveaux yeux. Et mon esprit jetant de nouveaux yeux sur elle, *Pr. d'Él.* I, 1. || Dans un sens opposé. Voir de même œil, regarder du même œil ou d'un même œil, avoir les mêmes sentiments. Nous regardons ces écrits du même œil que vous, *boss.* *Projet de réunion*, 2<sup>e</sup> part. *Lett.* XV. Verrez-vous d'un même œil le crime et l'innocence? *sac.* *Mithr.* I, 2. Ma fille, je vous vois toujours des mêmes yeux, id. *Iphig.* II, 3. Il voudrait que tous les hommes la regardassent des mêmes yeux que lui, *mass.* *Carême*,

*Pécher.* || Voir une chose d'un œil sec, voir sans s'affliger une chose faite pour contrister. On demande pourquoi le même homme qui aura vu d'un œil sec les événements les plus atroces, qui même aura commis des crimes de sang-froid, pleurera, au théâtre, à la représentation de ces événements et de ces crimes, *voit.* *Dict. phil. Larmes.* || En termes de galanterie. Faire les doux yeux, les yeux doux à une femme, la courtiser. Et vous vous amusez à faire les yeux doux, *BOISSONNAT, Belle plaideuse*, I, 3. Il m'avertit des gens qui lui font les yeux doux [à ma femme], *MOL. Tart.* I, 6. || 5<sup>e</sup> Action de la vue, regard, faculté de voir. Pour voir ce qui s'y passe [dans mon cœur] il ne faut que des yeux, *corn.* *Sertor.* II, 3. Il est vrai qu'elle et moi souvent nous nous sommes parlé des yeux, *MOL. le Sicil.* 3. Archimède... n'a pas donné des batailles pour les yeux, mais il a fourni à tous les esprits ses inventions, *PASC. Pens.* XVII, 1, édit. *NAVET.* Votre fils plait extrêmement... on ne aurait passer les yeux sur lui comme sur un autre, on s'arrête, *szv.* 25 fév. 1686. Quand est-ce que j'attendrai cette bienheureuse nouvelle: ses femmes [de Paris] ne s'arment plus contre la pudeur, ses enfants ne soupirent plus après les plaisirs mortels, et ne livrent plus en proie leur âme à leurs yeux? *boss.* *Serm. Résurr. dern.* I. De quelque côté qu'il tournât les yeux, id. *Hist.* II, 11. Tu lui parles du cœur, tu la cherches des yeux, *sac.* *Andr.* IV, 6. Apprenez que, suivi d'un nom si glorieux, Partout de l'univers j'attachai les yeux, id. *Mithr.* II, 4. Des collines et des montagnes.... dont la figure bizarre formait un horizon à souhait pour le plaisir des yeux, *szv.* *Tél.* I. Cherchant des yeux son ennemi, id. *ib.* XVI. Elle consulte des yeux son père, id. *ib.* XXIII. À mesure qu'il s'avancait, il cherchait dans les yeux de Mentor pour voir s'il n'avait rien à se reprocher, id. *ib.* XXII. Il tenait l'œil sur ceux [les yeux] de sa femme, *HAMILT. Gramm.* 6. Elle s'y attendait, et nos yeux se rencontrèrent, *MARIV. Marianne*, 3<sup>e</sup> part. ....Puisque ton œil embrasse Et les cieus et l'enfer, et le temps et l'espace, *DELLÉ, Parad. perdu*, I. || L'œil de Dieu, le regard que Dieu jette sur toute chose. L'œil de Dieu voit tout, pénètre tout, perce le fond des âmes, etc. c'est-à-dire il n'y a rien de caché à Dieu. Me voilà jugé avant le jugement de Dieu sur un fait où son œil, qui voit tout, sait que je ne suis mêlé en aucune sorte, *boss.* *Signatures des docteurs.* || Avoir devant les yeux, avoir devant son regard, devant soi. Nous avons devant les yeux un beau spectacle. Chacun avait la mort devant les yeux, *szv.* *Tél.* V. || Fig. Avoir devant les yeux, avoir la pensée tellement remplie de quelqu'un ou de quelque chose, qu'on y songe uniquement. Il a son devoir devant les yeux. Il n'a devant les yeux que sa chère Troyenne, *sac.* *Andr.* II, 3. Je n'eus devant les yeux que mon père offensé, id. *Mithr.* I, 1. || Ôter des yeux, de devant les yeux, écarter de la présence. Allons vite, ôte-toi de devant mes yeux, vilaine, *MOL. Bourg. gent.* III, 8. || Mettre devant les yeux, faire voir, exposer. Le premier [cantique] nous met devant les yeux le passage de la mer Rouge, *boss.* *Hist.* II, 3. Ils leur représentaient sans cesse les malheurs de leurs compatriotes, et leur mettaient devant les yeux cet exemple si triste, *MONTESSO. Lett. pers.* 12. || Remettre une chose devant les yeux, en faire rem souvenir, la remettre en mémoire. || Mettre sous les yeux, mettre sous l'œil, faire voir. Je lui mis sous les yeux le récit de l'affaire. Des vérités qu'il faudrait vous mettre sous l'œil, *mass.* *Carême, Parole.* Je vous mettrai comme sous l'œil ce que je n'ai montré qu'en éloignement, id. *Or. fun. Villeroz.* || Matière à dit: mettre aux yeux. Mais votre conscience et le soin de votre âme Vous devraient mettre aux yeux que ma femme est ma femme, *MOL. Sgan.* 31. Je lui mettais aux yeux comme dans notre temps Cette soif [d'écrire] à gâté de fort honnêtes gens, id. *Mit.* I, 3. || Sous l'œil, présent, en vue. Je me trouverais sous l'œil et sous la main du prince, pour recevoir de lui la grâce... LA BAUV. VIII. O hommes! vous ne connaissez pas les objets que vous avez sous l'œil, *mass.* *Carême, Vérité de la religion.* || Familièrement. Avoir le compas dans l'œil, mesurer presque aussi juste avec la vue seule qu'on pourrait le faire avec un compas. || Avoir l'œil exercé, avoir acquis, par l'habitude de regarder attentivement, la faculté de voir bien et promptement. || Fig. Il a l'œil trop exercé pour ne s'être pas aperçu des ridicules de cet homme. || Avoir des yeux de lynx voir, découvrir les objets de loin; et fig. voir clair dans les affaires, dans les desseins, dans les pensées des autres (VOY. LYNX). || Avoir des yeux, user

de la faculté de voir, de discerner, de connaître. *Faisons vous, madame, qu'on ces lieux seule pour vous connaître Octave ait des yeux?* *rac. Brit. II, 3.* Une autre aura des yeux, et va de moins connaître De quel prix mon amour et ma main devalent être, *volt. Zaira, IV, 3.* Vous, Acton, mille autres par les dieux Pourriez peut-être pour avoir ce des yeux, *MATRIL. Nicotier, III, 1.* Fig. Avoir des yeux, voir ce qui se passe, ne pas être dupe. Tout ce peuple a des yeux pour voir quel attentat Font sur le bien public les maximes d'Etat, *COX. Nicom. III, 3.* Montrons-leur hautement que nous avons des yeux, *id. IV, 4.* ... On s'aime à me flatter; Ou sur eux quelque orage est tout prêt d'éclater; J'ai des yeux; leur bonheur n'est pas encore tranquille, *rac. Iphig. II, 2.* Il ne fallait qu'avoir des yeux, sans aucune connaissance de la cour, pour distinguer les intérêts peints sur les visages, *ST-SEX. 272, 238.* Mon Dieu, milady, reprit cette femme, on a des yeux et des oreilles, *COX. Nicotier, I, 1, p. 207.* dans ROUGENS || Avoir des yeux au bout des doigts, avoir le tact très-délicat. || Avoir un bandeau sur les yeux, avoir quelque préoccupation qui empêche de juger sainement des choses. || Blessier les yeux, déplaire, causer de chagrin. || Demillier les yeux, voy. DEMILLER. || Donner dans l'œil, dans les yeux, voy. DONNER, n° 11. || Fasciner les yeux, les éblouir par des tours de subtilité, et aussi tromper par un faux éclat, une fautive apparence. || Frapper les yeux, être fort visible. || Fig. Frapper les yeux, être évident. Cette vérité frappe les yeux. || Fig. Sauter aux yeux, être évident. || Fermer l'œil ou les yeux sur..., *A...*, voy. FERMER, n° 6. || Jeter les yeux sur, regarder. L'assemblée jeta les yeux sur Mentor, *REN. Tél. VI, 11.* On dit dans le même sens : les yeux se jettent. D'abord mes yeux se jetèrent sur moi, et me parcoururent, je dis se jetèrent, au hazard de mal parler; mais c'est pour vous peindre l'avidité curieuse avec laquelle elle se mit à me considérer, *MARIVAUX, Marianne, 5<sup>e</sup> part.* || Jeter les yeux, examiner. Jetons les yeux sur le peuple même, *BOSS. Hist. II, 9.* || Je n'ai fait que jeter les yeux sur cette brochure, je n'ai fait que la parcourir. || Jeter les yeux sur, remarquer, distinguer, choisir. Il ne pouvait mieux faire que de jeter les yeux sur un si bon sujet, *sév. 407.* Silanus, sur qui Claude avait jeté les yeux, Et qui comptait Auguste au rang de ses aïeux, *rac. Brit. I, 1.* Vous me contenez fort, et je vous conviens même. Sur vous on sait assez que je jette les yeux, *BOSS. le Jour, II, 1.* || Avoir les yeux ouverts, voy. OUVRIER, n° 1. || Ouvrir les yeux, ouvrir de grands yeux, voy. OUVRIER, n° 1. || O<sup>u</sup> O<sup>u</sup> O<sup>u</sup>, yeux, pris dans le sens de contemplation, de surveillance, de guet. Il capitivait [tenait captive] sa femme cependant, De ses cheveux voulait couvrir le nombril, La faisait suivre à toute heure, en tous lieux, l'air une vieille ou corps tout rempli d'yeux, Qui la quittait aussi peu que son ombre, *LA FONT. On ne s'écrit. Partout je vous porter l'œil de la vigilance, ANTRAIT, Nicotier II, II, 1.* || Être tout yeux, contempler évidemment, Je les tout yeux pendant dix ou douze heures de suite, *WALT. Lett. à Mme de Villars, 27 août 1740.* || Être tout yeux, tout oreilles, contempler et écouter attentivement; et aussi, surveiller avec vigilance. Mais ce coquin de Dave est tout yeux, tout oreilles, Prends garde... *BOSS. Andromède, III, 2.* || C'est yeux, se dit pour vigilance, surveillance attentive. ...L'homme aux cent yeux n'a pas fait sa revue; Je crains fort pour toi sa venue, *LA FONT. Fable, II, 3.* || Avoir l'œil au guet, prendre garde à tout ce qui se passe. Tout le jour, il avait l'œil au guet; et la nuit, si quelque chat faisait du bruit, Le chat prenait l'argent, *LA FONT. Fable, VIII, 1.* Au tout l'œil au guet, Nérine, et prends bien garde qu'il ne vienne personne, *WALT. Poème, I, 2.* J'aurai l'œil au guet, et prendrai soin de vous avertir, *BOSS. le Jour, II, 1.* || Avoir des yeux d'acier, être fort vigilant, observer tout avec soin, observer une autre surveillance (roy. ROUGE). || Avoir l'œil à quelque chose, y veiller. Comme elle a toujours l'œil à la défiance, *BOSS. le Jour, II, 1.* Ten réponse sur ma tête, et j'ai l'œil à tout, *COX. Nicotier, III, 1.* ... Entre dans cette porte, Et sans braver les yeux que personne n'en voit, *BOSS. le Jour, II, 1.* Je suis malade et ne puis respirer, je ne puis avoir l'œil à tout, *volt. Iphig. II, 2.* || J'ai l'œil à quelque chose, avec une connoissance remarquable et qui a été obtenu mon premier principe d'un d'y avoir l'œil, *COX. Nicotier, III, 1, p. 21.* Vous l'œil à, veiller à quelque chose. J'y tendrai l'œil, *LA FONT. Fable, II, 3.* || Avoir des yeux plus que jamais sur toutes ses actions, *WALT. Poème, I, 2.* ... Il est des officiers qui y

tie nent l'œil et qui sont payés exprès pour y prendre garde, *Corresp. de Colbert, III, 3, p. 207.* || Avoir l'œil sur quelqu'un, le surveiller. Nous avons beau sur ce sexe avoir l'œil... *LA FONT. On ne s'écrit.* Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens, Et régler la dépense avec économie, *MOL. Femm. sor. II, 7.* || Avoir l'œil sur quelqu'un, le surveiller pour le préserver. Ayez l'œil sur le roi dans la chaleur des armes, Et conservez son sang pour épargner mes larmes, *COX. Pomp. IV, 5.* Ô vous, sur ces enfants si chers, si précieux, Ministres du Seigneur, ayez toujours les yeux, *rac. Ath. II, 7.* || Avoir l'œil sur, considérer attentivement. Et vous, doctes interprètes des lois... tout l'univers a les yeux sur vous, *BOSS. le Trillier.* Toute la Grèce qui a les yeux sur nous, *REN. Tél. XX.* Toute la France avait les yeux sur le roi, *MATRIL. Gramm. 5.* || Avoir l'œil sur quelque chose, en prendre un soin attentif, y veiller. Pour vous, ma fille, vous aurez l'œil sur ce que l'on desservira, et prendrez garde qu'il ne s'en fasse aucun dégât, *MOL. l'Amant, III, 2.* Indépendamment des lois, les censeurs eurent l'œil sur les magistrats, *BOSS. Exp. XIII, 20.* || Avoir un œil aux champs et l'autre à la ville, prendre garde à tout. || Par plaisanterie. Avoir un œil à Paris, l'autre à Pontoise, *toucher.* || 7<sup>e</sup> L'œil du maître, la surveillance du principal intéressé. Il n'est pour voir que l'œil du maître; Quant à moi, j'y mettrais encore l'œil de l'amant, *LA FONT. Fable, IV, 21.* || L'œil du maître engraisse le cheval, c'est-à-dire il ne faut pas se reposer sur autrui du soin de ses affaires. || L'œil de la fermière engraisse le veau. || L'œil du fermier vaut fumier. || 8<sup>e</sup> Mauvais œil, voy. MAUVAIS, n° 4. || 9<sup>e</sup> Familièrement. Voir de ses yeux, de ses deux yeux, être témoin d'une chose. Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu, Ce qu'on appelle vu, *MOL. Tart. V, 3.* Mon Dieu, que je serai ravi de voir de mes deux yeux cette santé que tout le monde me promet, et sur quoi vous m'avez si bien trompée quand vous avez voulu sév. 307. Les Français ont des ressources dans leur envie de plaire au roi, qui ne trouveraient point de créance dans tout ce qu'on nous en pourrait dire, si nous ne les voyions de nos propres yeux, *id. 27 janv. 1693.* || Voir tout par ses yeux, ne s'en rapporter qu'à soi pour juger des choses. Il voit tout par ses propres yeux, *REN. Tél. XIII.* Ne nous flions qu'à nous, voyons tout par nos yeux, *volt. Œdipe, II, 6.* || Voir par les yeux d'autrui, juger des choses par le rapport des autres. L'homme voit par les yeux de son affection, *REGNIER, Sat. V.* Votre marâtre y règne, et le roi votre père Ne voit que par ses yeux, seule la considère, *COX. Nicom. I, 1.* Le prince faible ne verra que par les yeux d'un favori, *REN. Tél. XXI.* || Emprunter les yeux d'un autre, voir par ses yeux. Ne saurait-il rien voir qu'il n'emprunte vos yeux? *rac. Brit. I, 2.* || Voir une chose par les yeux de l'esprit, l'examiner par la raison. || Voir une chose des yeux de la foi, la considérer avec les dispositions, les sentiments que donne la foi. Qu'il est beau de voir, par les yeux de la foi, Darius, Cyrus, Alexandre, les Romains, Pompée et Hérode agir, sans le savoir, pour la gloire de l'Évangile! *rac. Pens. part. II, art. 12.* || Familièrement. Voir une chose des yeux de la foi, s'en rapporter à ce qu'on en dit. Sa gorge, que je ne vis que par les yeux de la foi, boussauly, *Lett. nouv. t. III, p. 22, dans ROUGENS.* || 10<sup>e</sup> Faire des yeux à quelqu'un, lui faire par le regard seul quelque reproche, quelque injonction. Sa mère lui faisait des yeux, point de nouvelles, *sév. 79.* Madame d'Épinay me faisait des yeux; et à la fin, quand j'ai eu tout dit, j'ai compris que je désobéissais... *BOSS. Nicotier, I, p. 206, dans ROUGENS.* || On dit dans un sens analogue : faire les gros yeux. Je me prosterne aux pieds de maman, et je la supplie de ne me plus faire les gros yeux; je tâcherai à l'avenir d'être un peu plus joli garçon, *BOSS. Nicotier, I, III, p. 23, dans ROUGENS.* || Populairement. Faire l'œil, témoigner par ses regards qu'on désire quelque chose. Faire l'œil à une bouteille de vin. || On dit dans le même sens : faire de l'œil. Chacun à sa chancane but en faisant de l'œil... *LA FONT. Car. II, 11.* Fig. O<sup>u</sup> se dit des lumières intérieures. Oh! qu'il [Jésus-Christ] est venu en grande pompe et en une prodigieuse magnificence, aux yeux du cœur et qui voient la sagesse! *rac. Pens. XVII, 1, éd. NAVAT.* La réflexion est appelée l'œil de l'âme, parce que, l'acte direct n'étant pas le plus souvent assez aperçu, la réflexion en l'apercevant l'affermi avec connoissance, *BOSS. Et d'écrit. V, 5.* Nete tes yeux dans mon cœur, mets des yeux dans mon âme, *BOSS. Parod. perdu, III.* || 12<sup>e</sup> Ce qui éclaire. La chronologie et la géographie sont les yeux de l'his-

toire. Saint Augustin nous fait paraître, dans la suite du quatrième siècle, comme les deux yeux de l'Orient en la personne de saint Basile et de saint Grégoire, *BOSS. Déf. de la trad. et des saints Pères, VIII, 23.* || 13<sup>e</sup> Les poètes appellent le soleil l'œil de la nature. J'aperçois le soleil, quelle en est la figure? Ici-bas ce grand corps n'a que trois pieds de haut, Mais, si je le voyais là-haut dans son séjour, Quel trait-ce à mes yeux que l'œil de la nature? *LA FONT. Fable, VII, 10.* || Il se dit, par suite de la même comparaison, de ce qui est comme un soleil. Phis... de mon cœur et moitié de moi-même, *BOSS. le Jour, I, 1.* La France, le cœur de l'Europe, centre de la civilisation, œil de tout cet univers... *RAUDÉ, Rose, I, 1.* Antioche, la troisième ville du monde, autrefois appelait l'œil de l'Orient, *BOSS. 5<sup>e</sup> orat. 21.* || 14<sup>e</sup> Le coin de l'œil, l'angle externe de l'œil. Regardez le coin de l'œil. Puis ce coin d'œil, par son langage doux, Rompt, à mon sens, quelque peu le silence... J'y lis ceci... *LA FONT. Magnifique.* || Fig. Regarder du coin de l'œil une chose, la déviser sans la nommer ouvertement. Ma belle-sœur le rega de la Rochers du coin de l'œil, comme moi, me voyant d'entrée d'aller s'y reposer, *sév. 11 mai 1693.* || 15<sup>e</sup> se dit quelquefois pour la personne même. Il y a des yeux qui voient tout, et ceux qui ne voient rien m'impatientent, *sév. 391.* Quels chagrins ont pour vous des yeux infortunés? Qu'à des peines mortels vous avez condamnés? *rac. Andr. I, 4.* Vous pensez que des yeux toujours ouverts aux larmes se placent à troubler la pouvoir de vos chagrins, *id. Andr. II, 1.* Peut-être d'autres yeux me sont-ils favorables, *id. ib. II, 2.* || 16<sup>e</sup> La puissance de regard. Mais puisqu'il plait au ciel que par ses yeux je meure, *BOSS. Élog. I.* C'est trop peu de Jason que ton œil me dérobe : C'est trop peu de l'œil lit, tu veux encore ma robe, *COX. Méd. IV, 1.* Tu dis que sans songer à mal je vous regarde, Vain œil en tapinois me dérobe mon cœur, *BOSS. Précieuses, 10.* Venez dans tous les cœurs faire parler vos yeux, *rac. Andr. II, 2.* Et qu'on se voit autre œil l'éclat victorieux Eût déjà pu vous le pouvoir de vos yeux, *id. ib. IV, 1.* Un bel œil de beaux yeux, une belle femme. Sur mes pas Néarque, un bel œil est bien fort; Tel craint de se flâcher, qui ne craint pas la mort, *COX. P. y. I, 1.* || Pour de beaux yeux, pour l'air d'une belle femme. ...Que son mari n'avait pas assuré sa épouse pour ses beaux yeux, *MATRIL. Gramm. 7.* || Fig. Pour les beaux yeux de ce qu'on, peut lui faire plaisir, pour lui. Je ne l'arrêtais ici pour tes beaux yeux, *COX. Placer Roy. III.* L'ordre établi par les grands deus Se changea par vos beaux yeux, *BOSS. Virg. VI.* Si vous ne voyez aimer, ce sera, ma foi, pour leurs beaux yeux, *BOSS. Préc. 10.* Et quand vous me forcez à rester en présence, Je sais que ce n'est point du tout pour moi, *BOSS. Democrite, V, 1.* J'imagine que ce n'était pas, comme on dit, à mes beaux yeux que je devais les avances du duc de Noailles, *ST-SEX. 272, 146.* || Gratuitement, sans salaire. Croit-il que logerai chez moi pour ses beaux yeux? *id. ib. 146.* ... à vous servir sans plus pour vos beaux yeux, *LA FONT. Rich. II, 17.* Les yeux, la promesse. Pourrez-vous l'épouser dans quatre jours? *id. ib. 146.* Dans quatre jours l'épouser, y voudriez-vous des yeux? *COX. Tit. et Bérén. III, 6.* ... C'est un terrible ouvrage d'arrêter un combat qu'autorise la loi. Que les lois ont réglé, que les rois vous ont enchaînés, guaient assez souvent honorer de leurs yeux, *BOSS. D. Sanche, II, 1.* || Aux yeux de, sous les yeux de, en présence de, sous les regards de. *id. ib. 146.* un sacrifice de la substance des pauvres, est celui qui dégorge le fils aux yeux du père, *BOSS. Bible, Ecclésiastique. XIIII, 21.* Et là vous verrez, soumis ou furieux, Vous couronner, *id. ib. 146.* ou le [votre fils] pendre à vos yeux, *id. Andr. III, 7.* Le traître Agamemnon Semble à dire à mes yeux de prononcer son nom, *id. ib. II, 3.* Comment pourra-t-il soutenir ces odieux pancaires [billets d'embarquement de son père] déchiffrent les conditions? ... les supérieurs aux yeux de toute une vile jeunesse, malgré, *id. ib. 146.* voyante? *LA FONT. VI.* Elle vit tout du monde et les yeux de Dieu, *MATRIL. Concept. V.* Vous n'agissez que sous les yeux de Dieu, *BOSS. Écrit. de misér.* Au sortir de chez M... Segrain fut accueilli par une femme plus âgée que l'appréler, par Mme de la Fayette, *id. ib. 146.* ses yeux les deux romans célèbres de la prison de Clèves et de Zalde, *BOSS. Élog. I.* || Fig. Aux yeux, suivant la manière de voir, suivant le sentiment. Nulle promesse n'est sacrée

ses yeux. À mes yeux, c'est une grande faute qu'il a faite. Elle se ferde aux yeux des hommes, mais d'une manière qui la rend encore plus méprisable et plus méritoire aux yeux de Dieu, *Bourdau*. 11<sup>e</sup> dim. *après la Pentec. Dominic.* t. III, p. 242. Aux yeux de tous les Grecs rendons le criminel, *rac. Andr.* II, 1. 13<sup>e</sup>. Familièrement. Yeux se dit pour lunettes. Il porte ses yeux dans sa poche. J'ai oublié mes yeux. || Fig. Avez-vous vos yeux dans votre poche? se dit à quelqu'un qui ne voit pas ce qu'il devrait voir. 19<sup>e</sup>. Clin d'œil, *roy.* *clin.* || 30<sup>e</sup>. Coup d'œil, prompt et de peu de durée. Un coup d'œil est menaçant. Et la moindre faveur d'un coup d'œil caressant. Nous rengage de plus belle, *Amph.* t. I. Je jetai un coup d'œil sur Montor, *roy. Tel. v.* Nous n'avons nulle précision dans le coup d'œil pour juger les hauteurs, les longueurs, les profondeurs, les distances, *J. J. rouss. Émile*, II, 1. les coups d'œil deviennent plus fréquents entre Claire et la Fanchon, *J. J. rouss. Héloïse*, VI, 11. || Fig. Avoir le coup d'œil juste, avoir du coup d'œil, avoir le discernement prompt. Que vous vous connaissez bien en physionomie! — J'ai le coup d'œil infallible, *exag.*, *Turcaret*, II, 4. || Jeter un coup d'œil sur, examiner. Jetons un coup d'œil sur les événements remarquables de cette période. Le premier coup d'œil que nous jetons ensuite sur l'exemple de ces autres hommes qui vivent comme nous nous rassure, *Mass. Avent. Epiphan.* || Vue, aspect. Vous êtes à Marseille, vous y verrez, à mon gré, le plus beau coup d'œil que l'on puisse voir, *sev.* 617. Le premier coup d'œil, ce qui s'offre d'abord à la vue. Le roi avait une impatience extrême de savoir comme elle était faite [la future Dauphine]: il envoya Sanguin, qui est un homme vrai et incapable de flatter: Sire, dit-il, sachez le premier coup d'œil, et vous en serez fort content, *sev.* 411. 31<sup>e</sup>. Lustre des étoffes, éclat des pierreries; en ce sens, œil n'a point de pluriel. Cela dégrade et empêche les étoffes, les endurecit, et empêche qu'elles aient l'œil et la perfection nécessaire, *Néglem. sur les manuf.* août 1689, *Teinturiers en laine*, art. 9. Les pièces se trouvent rudes, dures, brûlées et sans éclat, l'œil du noir paraissant rougeâtre et de couleur tannée, *Procès verb. de police d'Amiens*, 16 janv. 1671. || Avoir de l'œil, produire de l'effet. On dit de même d'un tableau à effet, qu'il a de l'œil. || 22<sup>e</sup>. Nuance, teinte légère; œil, en ce sens, n'a pas de pluriel. Le noir de son plumage est plus brillant, et il a des reflets qui lui donnent, à certains jours, un œil verdâtre, *surv. Ois. t. VI*, p. 62. || Œil de perdrix, teinte qui ressemble à la couleur de l'œil de la perdrix. Les raisins violets que j'ai fermés dans un étui avant qu'ils eussent commencé à changer de couleur, n'y ont pris qu'une teinte d'œil de perdrix, *bonnet, Us. feuilles*, 3<sup>e</sup> mém. Ce vin a un œil louche, il a une couleur un peu trouble. || Fig. Cette affaire a un œil louche, elle a quelque chose de suspect, une apparence peu satisfaisante. || Un œil de poudre, une légère teinte de poudre mise sur les cheveux. || Vin couleur d'œil de perdrix, ou, simplement, vin œil de perdrix, vin qui a une légère teinte rouge. || 23<sup>e</sup>. Synonyme de miroir (voy. ce mot), en parlant du plumage des oiseaux. Leur tige (des plumes d'un oiseau) est garnie de dents détachées, de couleur changeante, et elle se termine par une plaque de barbes réunies, ornées de ce qu'on appelle l'œil ou le miroir, *surv. Ois. t. IV*, p. 30. || 24<sup>e</sup>. Ouverture dans quelques outils ou instruments. L'œil d'une meule. || L'œil d'une grue, c'est un chévre, le trou par où passent les câbles. || La tête de l'aiguille dans laquelle on passe le fil. || La petite ouverture d'une perle. || Œil du pertuis, partie étroite du trou conique de la filière des tireurs d'or. Dans une bride de cheval, l'œil est la partie de haut de la branche qui est plate et perce pour passer la branche à la têtière et tenir la gourmette attachée. || Œil de roue, le trou rond par où passe l'essieu. || Dans les chaînes d'attelage, l'œil est la boucle qui est au bout de la chaîne. || Œil d'un étai, le trou par où passe la vis. || Le trou qui sert à mettre le manche du marteau se nomme œil. || Œil de bombe, d'obus, trou qui sert de lumière. Il avait ajouté qu'il s'arrangerait de manière que l'œil de l'obus ne se retournerait pas dans la pièce, *Andréossy, Instit. Mém. acad. des sc. t. VII*, p. 190. On dit dans un sens analogue: œil de grenade, œil de mine. || En chirurgie, les yeux de la sonde, ouvertures oblongues non parallèles qui sont pratiquées dans une sonde, un peu avant le bec ou extrémité opposée au pavillon. || Terme d'architecture. L'œil de la volute est son centre, qui se taille en forme de petite rose. || Un œil de pont est une

ouverture ronde au-dessus des piles et dans les arches d'un pont, pour faciliter l'écoulement des grosses eaux. || Œil de dôme, ouverture qu'on ménage au haut d'un dôme, et qu'on couvre ordinairement d'une lanterne. || Terme de maçonnerie. Toute ouverture de peu d'étendue. || Terme de serrurerie. Ouverture à l'extrémité d'une tringie, d'une penture dans laquelle entre un gond, etc. || Terme de métallurgie. Ouverture située au bas du fourneau, par laquelle s'écoule la matière fondue. Fondre par l'œil, fondre sans boucher ce trou. Œil de la tuyère, ouverture de la buse par où souffle le vent. || 25<sup>e</sup>. Terme de marine. Trou percé dans une voile pour y passer un cordage. || Œil de pie ou de ris, nom donné à chaque trou percé dans les bandes de ris des voiles hautes et basses, ainsi que dans la toile doublée ou façonnée en gaine qui sert de têtière aux voiles d'étai et aux focs. || Œil de l'ancre, trou pratiqué à l'extrémité supérieure de la vergue de l'ancre pour recevoir l'organeau. || Œil d'étai, gance analogue à celle du hauban. || Œil de capelage d'un hauban, gance faite à la tête d'un hauban pour le passer autour de la tête du mâ. || Œil de la civadière, large trou fait à chacun des coins inférieurs de la civadière, par lequel l'eau de la mer qui remplissait le fond de cette voile pouvait aisément s'écouler. || Yeux de bœuf, ancien nom des poulies qui sont vers le racage. || Œil de perdrix, un des pavillons servant aux signaux. || 26<sup>e</sup>. Terme de peinture. Les yeux d'une draperie, se dit des points où se cassent les plis. || 27<sup>e</sup>. Nom donné à certains vides qui se trouvent dans la mie de pain, dans le fromage. Les yeux du pain, du fromage. Ce pain a de grands yeux. Ce fromage n'a point d'yeux. || Terme de cuisine. Marque de graisse qu'on aperçoit dans le bouillon. Ce bouillon est très-gras, il a beaucoup d'yeux. || 28<sup>e</sup>. Terme de jardinage. Petite pointe, bourgeon rudimentaire, qui se montre sur les arbres et arbrisseaux, à l'extrémité des rameaux, ou aux angles que forme l'insertion des feuilles; cette petite pointe, au printemps suivant, devient bouton à bois ou à fruit. Tailler à deux yeux, à trois yeux, laisser sur la branche que l'on coupe deux, trois boutons à bois ou à fruit. || Enter à œil poussant, à œil dormant, greffer en écosson à la première, à la seconde sève. || Œil éventé, bouton à bois qui péric. || Couronne formée des dents du calice et persistant au sommet du fruit; les fruits des rosacées en offrent des exemples. || Œil de la pomme de terre, petite saillie qui se voit dans les cavités de ce tubercule et d'où naissent des bourgeons aptes à produire de nouvelles plantes. || 29<sup>e</sup>. Terme d'imprimerie. Relief de la lettre, cette partie de la lettre qui laisse son empreinte sur le papier. L'œil de la lettre. || Gros œil, caractères d'imprimerie dont l'œil ou le contour des lettres, fondu sur l'un des différents corps des caractères, a plus de grosseur que n'en a ordinairement l'œil de ces caractères. || L'ensemble que présentent à la vue les caractères imprimés. L'œil de ce caractère est trop fin. || 30<sup>e</sup>. Œil de perdrix, point de marque pour le linge, composé de quatre points placés de façon à laisser, au milieu sur l'étoffe, la place d'un point de quatre fils. || Œil de perdrix et yeux de perdrix, nom d'une étoffe, moitié laine et moitié soie, diversement ouvragée et façonnée. || Linge à œil de perdrix, linge de table ouvré, dont la façon représente à peu près des yeux de perdrix. || Œil de perdrix, espèce de cor qui servait entre les doigts des pieds. || Au plur. Des œils de perdrix, d'après l'autre; mais c'est une erreur; on dit partout, en cet emploi, des yeux. || Œil de perdrix, se dit aussi d'une lésion qui survient aux doigts des chapeliers. Elle [une préparation] détruit l'épiderme par places, et produit au bout des doigts de petites crevasses, ce qu'en termes de chapellerie on appelle yeux de perdrix, *Yenon, Instit. Mém. scienc. 1808*, 1<sup>er</sup> févr. p. 106. || Œil de perdrix, point qu'on trouve parfois dans un nœud d'arbre et qui peut causer le rebut d'une pièce de bois. || Terme de plombier. Yeux de perdrix, petites marques qui se trouvent dans l'étain et on indique la finesse. || 31<sup>e</sup>. Œil-de-bœuf, toute fenêtre ronde qui se prend dans un fronton, un attique, dans les reins d'une voûte, dans la couverture d'une maison (dans cette acception on dit au pluriel, des œils-de-bœuf). Les œils-de-bœuf de la cour du Louvre sont ornés de sculptures. || Absolument. Œil-de-bœuf, nom d'une salle d'attente dans le château de Versailles, lorsque la cour s'y tenait; elle était éclairée par un œil-de-bœuf (on met, en ce sens, une majuscule). Gentilhomme de l'œil-de-bœuf. Chronique de l'œil-de-bœuf. || Fig. Par la révolution Versailles s'est fondue dans la nation; Pa-

ria est devenu l'œil-de-bœuf; tout le monde en France fait sa cour, *P. L. cour. Pamph. des pamph.* || Terme de vitrier. Œil-de-bœuf, nœud qui est au milieu des tables de verre (au pluriel, des œils-de-bœuf). || Petit valsaux rond de falence, où les peintres détrempe leurs couleurs (au pluriel, des œils-de-bœuf). || Œils-de-bœuf, trous ronds qu'on aperçoit sur le tronc des arbres, et qui sont produits par la pourriture d'une branche. || Terme de météorologie. Œil-de-bœuf, au pluriel, des œils-de-bœuf, petits nuages qui apparaissent soudainement au milieu d'un ciel serain dans les régions chaudes, et qui annoncent d'ordinaire une tempête tourmente, un typhon. Dans la terre de Natal, il se forme aussi un petit nuage semblable à l'œil-de-bœuf du Cap de Bonne-Espérance, et de ce nuage il sort un vent terrible qui produit les mêmes effets, *surv. Hist. nat. preuve théor. ter. Eur. t. II*, p. 306. || Œil-de-bœuf, variété de feldspath opalin. || Œil-de-bœuf, le roitelet, *motacilla vegulus*, L. || 32<sup>e</sup>. Œil-de-loup, nom de certaines pétrifications. La pierre appelée œil-de-loup est un produit du feldspath; elle est chatoyante, et probablement mêlée de parties micacées qui en augmentent le volume et diminuent la masse, *surv. Min. t. VI*, p. 170. || Œil-de-serpent, petite pierre qu'on monte en bague. || Œil-de-chat, corindon nacré, de la série des pierres chatoyantes, et plus dur qu'elles toutes; aussi les rayé-t-il. Œil-de-chat, nom donné par les fabricants de meules de moulin à une qualité particulière de silex molalre. || Œil-du-monde, sorte de quartz, *roy. monde*. || Œil-de-poisson, plusieurs variétés de quartz. La pierre nommée vulgairement œil-de-poisson, pierre de lune, et argentine par les lapidaires, et qui se rapporte à cette variété de feldspath, vient de l'Orient et plus particulièrement de l'Arabie et de la Perse, *AL. BRONNIANT, Traité de minér. t. I*, p. 359 dans *BOUGENS*. || Œil-de-paon, espèce de marbre. || Dans tous ces mots, au pluriel, on dit des œils. || 33<sup>e</sup>. Œil-d'Ammon ou œil-de-bouc, espèce de coquillage, *helix oculus capri*. || Faux œil-de-bouc, l'hélice pesson, *helix algira*. || Œil-de-chat, nom marchand de l'hélice glauque. || Œil-de-vache, coquille univalve. || Œil-de-sainte-Lucie, opercule d'un sabot des Indes. || Œil-d'or, poisson. || Œil-du-jour, le paon du jour, papillon. || Œil-point, oiseau du Mexique. || Œil-blanc, ou œil-de-verre, la sauvette tcherie, *sylvia madagascariensis*, Lath. || Grand-œil, un sparo, poisson dit aussi un gros-yeux et calet, *sparus grandoculus*. || Dans tous ces mots, on dit, au pluriel, œils. || 34<sup>e</sup>. Œil-de-chat, nom du fruit du bonduc aux îles. || Œil-de-chèvre, sorte de graminée. || Grand-œil-de-bœuf, l'adonide. || Œil-de-Christ, nom donné à l'aster *emellus* et à l'*vinula oculus Christi*. || Œil-du-diable, nom vulgaire de la variété à fleurs rouges de l'adonide estivale (renonculacées). || Yeux de bourriche, graines du dolique brûlant. || Yeux de la reine de Hongrie, variété de nêles. || Œil-de-bœuf, espèce de camomille, *anthemis tinctoria*, L. || Œil-de-bouc, le pyrèthre et la marguerite des prés. || Œil-de-cheval, l'aunée. || Œil-de-chien, nom vulgaire du *psyllium*. || Œil-de-cornelle, espèce de champignon. || Œil de l'olivier, agaric qui croît sur l'olivier. || Œil-de-perdrix, un des noms vulgaires de l'adonide d'été et d'une espèce de scabieuse, *scabiosa columboria*. || Œil-de-vache, nom donné dans la campagne aux *anthemis arvensis* et *costula*, espèces de camomilles. || Œil-de-soleil, la matricaire. Dans tous ces mots, on dit, au pluriel, œils. || 35<sup>e</sup>. Yeux d'écrevisse ou pierres d'écrevisse, concrétions dures, blanches, orbiculaires, aplaties et concaves d'un côté, convexes de l'autre, que l'on trouve au nombre de deux, aux côtés de l'estomac de l'écrevisse, à l'époque où elle se dispose à renouveler son test calcaire; on s'en servait autrefois comme d'une poudre absorbante; on les remplace aujourd'hui par la craie ou la magnésie. || 36<sup>e</sup>. Terme de jeux. Yeux de ma grand'mère, se dit, à l'ombre, quand on a dans la main les deux as rouges. || 37<sup>e</sup>. À l'œil, *loc. adr.* Par la vue. On peut voir à l'œil qu'il y a dans le soie quantité de veines, *vesc. Pass. 108*. On voit loin du bord un écuell qu'on découvre aisément à l'œil, *SCARR. Virg. v.* Faire toucher au doigt et à l'œil, faire voir clairement. Si je voulais m'engager à son service, elle [la reine] me ferait toucher le détail au doigt et à l'œil, *scz...* III, 218. (Cette locution ne paraît pas très-correcte; voy. *BOSSUET*, n<sup>o</sup> 1.) || Par plaisanterie, cette montre va au doigt et à l'œil, elle est très-mauvaise, il faut y toucher sans cesse pour la remettre à l'heure. || Faire la guerre à l'œil, *roy. curran*, n<sup>o</sup> 1. || Servir à l'œil, servir son maître avec zèle et sans autre comman-







de bézoard, qui se trouve dans le ventre de ces animaux. || 10° Tout ce qui a la forme d'un œuf. Les femmes se servent d'œufs en bois pour accommoder les bas. || 11° Se disait, chez les Grecs, de petites pièces de poésie, dont les vers, de différentes longueurs et placés les uns sous les autres, représentaient grossièrement la forme d'un œuf; on en trouve des exemples dans l'Anthologie. || 12° Terme de marine. Œuf d'autruche, sorte de bouchon pour boucher les trous de boulet. || 13° Œufs fossiles, pierres qui paraissent être des échinites. || 14° Œuf du diable, espèce de champignon. || Petits œufs, espèce d'agaric. || Œufs à l'encre, à la neige, divers champignons. || 15° Œuf marié, oursin. || Œuf de poule ou œuf papyracé, coquille univalve. || Œuf de vaneau, autre coquille univalve.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. .... Comme est l'escaille d'un uel, qui enclot et enserre ce qui est dedanz, SAUV. LA-TRE, Trés. p. 110. Et maintenant fist atourner cuir de beuf de quatre doubles, aussi sont come un oef, Ch. de Roins, p. 95. Une geline oil cover, Que desur il avoit douze oes, Ren. 23389. Atant es vos une moesge Sor la branche d'un chesne crues [ceux], Où ele avoit repost ses oes, ib. 1728. || XIV<sup>e</sup> s. Un vaisselet d'argent à mangier œufs, que donna à Monseigneur Mons' d'Estampes, DE LABORDE, Émaux, p. 224. Une coupe d'un œuf d'autruche, et est d'argent blanc, greneté dedans, ib. p. 407. Les esclaves alierent demander leur potage, que en appelle œufs de pasques, DE CANON, ŒUV. || XV<sup>e</sup> s. Mais se je leuls [si je trouve] le kokin et le sourt, Lequel on dit qu'il voelt [veut] nos oes humer... FROISS. Poésies mss. p. 300 dans LACURNE. Et estolt son œel, sa bouche et son dire lettrage, leal come oil fin et ester come un œuf, CHASTEL. Éloge du bon duc Philippe. || XVI<sup>e</sup> s. M'as-tu donc baillé ceste bride? M'as-tu pellié cest œuf mollet [j'oué ce mauvais tour]? Rec. de forces, etc. p. 293. Huile d'œufs, PARÉ, v. 20. Alembic, calcinatoires, foura secrets des philosophes, œufs des philosophes, corne, ib. t. III, p. 628. Il partirait un œuf en deux; il trouveroit à tondre sur un œuf; il ne donneroit pas un gros œuf pour un menu; pour dire il est avarié, ib. p. 354. Tel euide avoir des œufs au feu, qui n'a que des escailles, ib. t. p. 430. Un œuf ne vault guere sans sel, ib. t. p. 432. Aigle né dans le haut des plus superbes ares, Ou bien, œuf supposé, puisque tu degeneres, Degeneré Henri, D'AMB. Tragiques, Princes.

— ETYM. Berry, œuf; bourg. œu; wallon, œ; picard, œf, œuf, u, œufs; provenç. ov, uov, œuf; catal. œu; espagn. huevo; port. ovo; it. uovo; du lat. ovum; grec, ōvōn; all. Ei; angl. egg; gaél. ubh; bas-breton. ui; lrl. ugh. Comme on a pour œuf les formes dialectales argien ōvōn et lesbien ōvōn, on peut supposer, pour forme grecque primitive, ōvōn, répondant à ovum, et que Bentley, approuvé par Curtius, a conjecturé représenter en ascript un ovum, qui serait un adjectif venant d'œuf, oiseau, et équivaldrait pour le sens à ōvōvōn.

ŒUFRIEN (ou-fri-é), s. m. Vase dans lequel on fait cuire des œufs frais, en y versant de l'eau bouillante.

— ETYM. Œuf.

ŒUVÉ, EK (œu-vé, vée), adj. En parlant de poissons femelles, qui a des œufs. Les docteurs en mangèrent [des brochets], soit œuvés, soit laités, VAUR. Dial. xv, 4.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Des brochets, le laitcé vault mieur que l'ouvé, si ce n'est quant l'en veult faire moulles, pour ce que des œuvés l'en fait rissolles, Ménager, II, 4.

— ETYM. Œuf.

ŒUVRE (œu-ur), s. f. || 1° Ce qui est fait et demeure fait, à l'aide de la main. Celui qui nous a faits est celui qui nous a faits à sa ressemblance; nous sommes tout ensemble et les œuvres de ses mains et ses images, BOSSU. le Vallière. || C'est l'œuvre de Notre-Dame qui ne fut jamais, se disait à Paris de choses durant trop longtemps, à cause qu'on prétendait qu'il y avait quelque chose de resté de voté à faire à cette église qu'on ne voulait pas achever. || Œuvre de main, travail qui exerce une main habile d'ouvrier. Les teinturiers seront payés par préférence [sur le prix des soles saines et vendues], pour les dites teintures,.... attendu que c'est une œuvre de main, et que les dites teintures augmentent le prix des dites marchandises, Règlement sur les manufact. août 1669, teinturiers en soie, laine et fil, art 27. || Il ne fait œuvre de

ses dix doigts, il ne fait rien. Employer ce jour salutaire [dimanche] à ne faire œuvre de ses doigts, VOLT. Filles de Minde. || Œuvre à l'aiguille, s'est dit, dans le moyen âge, de mosaïques en pièces d'étoffes cousues. || Mettre la main à l'œuvre, travailler à une chose. Il a fallu plusieurs fois [pour faire l'Encyclopédie] se procurer les machines, les construire, mettre la main à l'œuvre, se rendre, pour ainsi dire, apprenti, et faire soi-même de mauvais ouvrages pour apprendre aux autres comment on en fait de bons, D'ALEX. Disc. prélim. t. I, p. 318, dans POISSON. || Fig. Mettons la main à l'œuvre sérieusement, et commençons chacun par nous-mêmes la réformation de l'Eglise, BOSS. Sermons, sur l'Eglise, 3. || Mettre en œuvre, employer à quelque usage. Bientôt vous aurez à recevoir une compagnie qui vous fera mettre en œuvre le colombier et la garenne, et même la basse-cour, s'v. 6 juill. 1672. L'art de mettre le bois et le fer en œuvre, v'x. Trés. VIII. || Fig. Ce poëte excelle à mettre en œuvre les idées d'autrui. Mettre toute sorte de remèdes en œuvre pour guérir. Je souhaite de mettre en œuvre les résolutions que j'ai prises, s'v. 440. Je viens de voir un prélat qui était à l'oraison funèbre [du prince de Condé]; il nous a dit que monsieur de Meaux s'était surpassé lui-même, et que jamais on n'a fait valoir ni mis en œuvre si noblement une si belle matière, id. de Bussy, 10 mars 1687. Julien met tout en œuvre pour détruire le christianisme, BOSS. Hist. II, 7. Ils n'ont pas de quoi mettre leurs vertus en œuvre, LA SAUT. XI. || Mettre en œuvre des personnes, les employer. Il est excellent ouvrier, c'est dommage qu'on ne le mette pas en œuvre. Mettez-nous en œuvre, et vous en serez contente, s'v. 403. Je mettrai l'abbé Charrier en œuvre, quand il sera temps, id. 567. La princesse de Bade.... a un cuisinier admirable, mais elle est bien aise de ne le pas mettre en œuvre sans de grandes occasions, id. 29 nov. 1684. Je vous dirai seulement que, plus vous me mettez en œuvre, plus souvent je vous aurai obligation, BOUSSAULT, Lett. nouv. t. II, p. 284, dans POISSON. Les pauvres et les petits ont soin de les [leurs enfants] mettre en œuvre pour en tirer des services, BOUSSAULT. Dominic. I, Oisiveté, 270. En s'avillissant à des fonctions qui n'ont de grand que les noms et les passions des hommes qui les mettent en œuvre, MASS. Confé. Fuite du monde. || Mettre à l'œuvre, faire commencer un travail à quelqu'un, le mettre à un travail. || Se mettre à l'œuvre, au travail, agir. || On dit dans le même sens: être à l'œuvre, être en œuvre, se mettre en œuvre. Elle se mettrait en œuvre, s'v. 135. || 2° Main-d'œuvre, voy. ce mot à son rang. || 3° Maître des œuvres, officier qui avait juridiction et inspection sur les ouvrages de maçonnerie et de charpenterie. || Maître des basses œuvres, vidangeur. Dans une ordonnance de septembre 1608, les maîtres de ce métier sont nommés maîtres des basses œuvres. || Maître des hautes œuvres, le bourreau, ainsi dit parce que son office dépendait de la haute justice. Qu'on fasse ajuster cette salle proprement, afin d'y recevoir tous ceux qui me feront l'honneur de se trouver à la dissection du corps que me doit envoyer le maître des hautes œuvres, BAUTRONNE, Crisp. méd. II, 1. || On dit aussi en ce sens: exécuteur des hautes œuvres. Dans la vue d'inspirer plus d'horreur pour le crime, l'entrée de la ville est interdite à l'exécuteur des hautes œuvres, BARTHÉL. Anach. ch. 73. || 4° Au masculin. Terme d'architecture. Œuvre, les œuvres, la bâtisse. Les œuvres sont hors de terre, se dit en parlant d'un bâtiment dont les murs commencent à s'élever au-dessus des fondations. || Gros œuvre, les murailles les plus grosses. || Dans œuvre, loc. adv. Dans le corps du bâtiment. Ce cabinet est pratiqué dans œuvre. Cet escalier est dans œuvre. || Hors d'œuvre, loc. adv. Hors des gros murs, en saillie. Cet escalier est hors d'œuvre. || Substantivement. Un hors-d'œuvre, une pièce en saillie, qui ne fait pas partie de l'ordonnance générale. || On nomme aussi hors-d'œuvre, dans les bâtiments, certaines pièces, telles que les cabinets, une galerie, etc. qui tiennent au corps de logis par un de ses côtés. || Mesure hors d'œuvre ou hors œuvre, mesure d'un bâtiment depuis l'angle extérieur d'un mur jusqu'à l'angle extérieur de l'autre mur; mesure dans œuvre, mesure prise à l'intérieur des murs. Ce bâtiment a tant de mètres hors d'œuvre ou hors œuvre. Non loin du temple d'Apollon, il en existe un second qui, dans œuvre, n'a qu'environ dix-sept pieds de long sur dix et demi de large, BARTHÉL. Anach. ch. 41. || Sous œuvre, en sous-œuvre (avec un trait d'union), loc. adv. Sous la bâtisse, sous le mur. Travailler sous œuvre. Reprendre un mur en sous-

œuvre, en réparer les fondations, le rebâtir par le pied. || Reprises en sous-œuvre, se dit, en bâtisse, de l'opération par laquelle on rebâtit sous la partie supérieure d'une construction. || Fig. Reprendre un travail sous œuvre, en sous-œuvre, le corriger. || À pied d'œuvre, à la proximité du bâtiment que l'on construit. Le moëlon se trouvait à pied d'œuvre. || 5° Fig. Hors d'œuvre, hors de la place ou du temps accoutumé. Cette lettre est écrite hors d'œuvre chez Trochanre, s'v. 26. J'écrivis cecl hors d'œuvre pour vous divertir, id. 26 juill. 1677. Sans ce gentil-homme qui est toujours chez vous, à ce qu'on dit, je ne vous rendrais pas une visite aussi hors d'œuvre que celle-ci, DANCOURT, la Folle en chère, sc. 14. Ces gens d'un état fort commun qui, malgré leur complaisance pour les grands et leur impertinence avec leurs égaux, seront toujours hors d'œuvre, DUCLOS, Consid. mœurs, ch. 41. || Qui, dans un ouvrage de littérature ou d'art, est accessoire, ne fait pas partie essentielle du sujet. Cette description est hors d'œuvre. Groupe de figures qui dans un tableau est hors d'œuvre. La liaison des scènes qui semblent, s'il m'est permis de parler ainsi, incorporer Sabine dans cette pièce, au lieu que, dans le Cid, toutes celles de l'infante sont détachées, et parlent hors d'œuvre, CORN. Horace, Examen. Ce supplément de sermon du P. de la Rue sur les quietistes dura une demi-heure, et se montra tout à fait hors d'œuvre, ST-SIM. 45, 20. Supposition injurieuse, et tout à fait hors d'œuvre, MARIVAUX, Fausse confid. III, 6. Si Olindo et Sophronia [dans la Jérusalem délivrée], près d'être les victimes de leur religion, étaient éclairés et disaient un mot de ce qui doit arriver! mais ils sont entièrement hors d'œuvre, VOLT. Ess. poés. ép. 7. || Substantivement. Un hors-d'œuvre, ce qui dans un ouvrage ne fait pas partie essentielle du sujet (avec un trait d'union). Cette description est un hors-d'œuvre. || Au plur. Des hors-d'œuvre. || Terme de cuisine. Mets tels que radis, beurre, anchois, etc. servis après le potage et pendant le premier service (ainsi dits, parce que, originairement, ils ne faisaient pas partie de l'ordre régulier dans lequel les plats principaux étaient rangés). On servit plusieurs hors-d'œuvre. Il n'oublie pas les hors-d'œuvre, le fruit et les assiettes, LA SAUT. XI. || Quelques-uns prétendent qu'en ce sens l'a ne s'aspire pas; c'est une erreur. || Au plur. Des hors-d'œuvre. || 6° Au féminin. En termes de joaillerie, œuvre, l'enchâssure d'une pierre, le chaton dans lequel une pierre est enchâssée. Son diamant sortit de l'œuvre et tomba. || Mettre en œuvre une pierre précieuse, l'enchâsser. || Mettre une pierre hors d'œuvre, la tirer de son chaton et de la bague où elle est. Vendre une pierre hors d'œuvre, la vendre hors de la bague où elle était enchâssée. || Cette pierre est hors d'œuvre, elle n'est pas encore montée, ou elle est sortie de sa monture. || Fig. Il met toutes pierres en œuvre, se dit d'un homme vigilant qui emploie tous les moyens pour arriver à ses fins. || 7° Terme de marine. Œuvres mortes, la partie qui est au-dessus de la flottaison, et pour laquelle on emploie du bois plus léger. || Œuvres vives, la partie immergée ou carène, et pour laquelle on emploie le bois le plus dur. Les vaisseaux anglais, beaucoup plus petits que ceux des Espagnols, ne devaient pas résister au choc de ces citadelles mouvantes [l'invincible Armada], dont quelques-unes avaient leurs œuvres vives de trois pieds d'épaisseur, impénétrables au canon, VOLT. Mœurs, 166. || Atelière de grosses œuvres, l'atelier où, dans un arsenal, on fait les cabestans, les roues de gouvernail, et autres forts objets d'installation. || Ancien terme de marine. Œuvre de marée, le radoub qui se donne au vaisseau échoué sur les rades, pendant que la mer est basse. || 8° Terme d'eau et forêts. Bois d'œuvre ou à œuvre, les bois autres que les bois de chauffage. || 9° Au plur. Les œuvres, les labours, façons de vignes ou autres cultures. || 10° Œuvres blanches, gros outils à ser tranchant dont se servent les taillandiers. || 11° Tout ce qui est fait et demeure fait d'une façon quelconque. Les œuvres de Dieu. Les œuvres de la nature. Ô cruel souvenir de ma gloire passée! Œuvre de tant de jours en un jour effacée! COSS. Cid, I, 7. Et faisons publier par toute l'Italie: La liberté de Rome est l'œuvre d'Emilie, id. Cinna, I, 11. Montrons que sa fortune est l'œuvre de nos mains, id. Pomp. v, 4. Quoi! se pourrait-il faire Qu'à l'œuvre de ses mains Rome devint contraire? id. Nicom. IV, 6. L'œuvre perd de son prix à trop délibérer, BOSS. Héli. II, 2. Ne faites point, seigneur, par l'offre d'un salaire, D'une action de gloire une œuvre mercenaire, id. Vences. III, 8. Si mon œuvre n'est point un assez bon modèle, J'ai du moins ouvert le chemin; D'autres pour-





veulent excuser l'offenseur sur l'ivresse : je ne puis m'y tromper, répondit l'offensé; ce qu'il me dit était ivre, il le pensa à bout, *Consid. mœurs*, ch. 13.

— **REM.** Offenseur, noté par l'Académie comme un mot nouveau dans le *Cid*, était cependant plus ancien que cette pièce, puisqu'il est dans l'*Astée*.

— **ETYM.** Offenser.

**OFFENSIF**, *IVE* (o-fan-sif, si-v), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui est propre à offenser. Je me fâchai, et j'écrivis une lettre offensive à l'abbé Charrier, sur un ton qui n'était assurément ni du bon sens, ni de la bienveillance, *BETZ. Mém.* t. III, liv. IV, p. 168, dans pour-tous. || Aujourd'hui, on dit plutôt offensant. || 2<sup>o</sup> Qui attaque, qui sert à attaquer. Armes offensives. L'on apprendra sans étonnement qu'en pleine paix et dans une tranquillité publique, des citoyens entraient dans les temples, allaient voir des femmes, ou visitaient leurs amis avec des armes offensives, et qu'il n'y avait presque personne qui n'eût à son côté de quoi pouvoir d'un seul coup en tuer un autre, *LA SAUR. Disc. sur Théophraste*. La force offensive est réglée par le droit des gens, qui est la loi politique des nations considérées dans le rapport qu'elles ont les unes avec les autres, *MONTESQ. Esp.* t. 1. Son bec est très-offensif par le tranchant de ses lames et par le choc qui le termine, *MOTY. Ois.* t. XVII, p. 35. || Guerre offensive, guerre dans laquelle on attaque l'ennemi. La république d'Achaise était, par sa constitution, peu propre à soutenir une guerre offensive, *COND. Hist. anc.* II, 13. || Retour offensif, attaque d'une troupe qu'on croyait en retraite. || Traité offensif, ligue offensive, traité, ligue par laquelle des États s'engagent à entrer conjointement en guerre contre un autre État. || Traité offensif et défensif, ligue offensive et défensive, traité, ligue par laquelle des princes ou des États conviennent de s'assister mutuellement, soit pour attaquer, soit pour se défendre. || 3<sup>o</sup> S. f. L'offensif, manière de faire la guerre qui consiste à attaquer. Prendre l'offensive. Cette attaque inopinée de Koutouf devant Moscou n'avait été qu'une étincelle d'un grand incendie; au même jour, à la même heure, toute la Russie avait repris l'offensive, *SAONS. Hist. de Nap.* t. 1.

— **HIST.** xv<sup>o</sup> s. On les dit avoirdes yeux offensifs et nuisants, *MONT.* 1, 101. La pistole pouvant fausser les armes défensives et la lance non, il faut conclure que la retraite a l'avantage aux offensives et l'égalité aux défensives, *LAMOUX.* 309. Ligue offensive et défensive, *AUTOR.* *Ale.* 33.

— **ETYM.** Offenser. On disait aussi *offensible*, au xv<sup>e</sup> siècle.

**OFFENSIVEMENT** (o-fan-si-ve-man), *adv.* D'une manière offensive. Agir offensivement contre l'ennemi, contre quelqu'un.

— **ETYM.** Offense, et le suffixe *ment*.

**OFFERT**, *ERTE* (o-fër, fer-t), *part. passé* d'offrir. Proposé pour être accepté. Les peines qui sont attachées à la tendresse que j'ai pour vous, étant offertes à Dieu, font la pénitence d'un attachement qui ne devrait être que pour lui, *SÈV.* 616. Mais quand tu récitais des faits moins glorieux [de Thésée], sa fol partout offerte et reçue en cent lieux, Hélène à ses parents dans Sparte dérobée, *NAC. Phèdre*, t. 1. Je n'oublierai pas qu'une chose offerte est une chose due, quand il n'y a que l'impuissance de rendre qui empêche d'accepter, *S. J. ROUSS. Lett. d. M. de Soubirac*, *Corresp.* t. VI, p. 116, dans pour-tous.

**OFFERTE** (o-fër-t), s. f. ou **OFFERTOIRE** (o-fër-toi-r), s. m. || 1<sup>o</sup> Prière qui précède, dans la messe, l'oblation du pain et du vin. || 2<sup>o</sup> Oblation du pain et du vin. Le prêtre en était à l'offerte, à l'offertoire. || 3<sup>o</sup> Nappe de table dans laquelle les diacres recevaient les offrandes des fidèles. || 4<sup>o</sup> Terme de musique. Nouveau composé ordinairement pour l'orgue, et quelquefois pour un instrument particulier, comme le violon, avec accompagnement d'orgue ou d'orchestre; ou l'exécute dans l'interval de du *Credo* au *Sanctus*.

— **HIST.** xv<sup>e</sup> s. Toute la messe durant jusques à l'offertoire, *BOUSS.* II, 11, 917. || xv<sup>e</sup> s. Après s'en va en temple et oratoire dire oraisons, fait maint riche offertorie En plusieurs lieux, *S. MAROT*, v. 110. Rechercher les peches par son offerte [offrande], *CALV. Inuit.* 370. Quand ce fut à l'offerte, ledit curé se remmena devant le peuple avec six plateaux, pour recevoir les offrandes, *BOUSS.* Contes, 11111. Maintenant je te présente ces offertes et offusions fructueuses, étant prisonnier et captif, *AUTOR.* *Anten.* 107.

— **ETYM.** Offert.

1. **OFFICE** (o-f-s), s. m. || 1<sup>o</sup> Devoir de la vie. Le ciel plus propice m'envoie un compagnon en ce

pieux office, *COAN. Pomp.* v, t. II [le roi] m'envoie l'aire office vers vous de douleur et de joie, *UD. Hor.* IV, 3. Si votre main puissante Vouloit favoriser jusqu'au bout deux mortels, Ensemble nous mourrions en servant vos autels; Clotho ferait d'un coup ce double sacrifice; D'autres mains nous rendraient un vain et triste office, *LA FONT. Fabl.* et *Bouc.* On vit tomber de leur propre poids ces mains fatales à l'erreur [scellant la révocation de l'édit de Nantes] qui ne devaient plus servir à aucun office humain, *FLACH. le Tellier*. N'est-ce pas la foi qui conduisit madame la Dauphine dans tous les offices de la vie chrétienne? in. *Dauphine*. Vous le savez, pleuse confidente de ses aumônes secrètes [Mme de Miramion], qui lui rendez aujourd'hui les offices publics d'une sainte amitié... in. *Lamoignon*. La probité dans les offices de la vie civile, *FLACH.* 1, 273. || *S. m. pl.* Les Offices, livre de Cicéron, traitant des devoirs. Ajoutons que nous n'avons aucun traité de morale qui approche de ses Offices [de Cicéron]; et ce n'est pas faute de liberté que nos auteurs modernes ont été si au-dessous de lui en ce genre, *VOLT. Triumvirat, notes*. On n'a pas besoin de savoir les Offices de Cicéron pour être bonhôte homme, *J. J. ROUSS. Em.* v. || 2<sup>o</sup> Fonction, rôle, destination. C'est l'office d'un roi d'en purger sa contrée [des vices], *GARNIER, Bradam.* 1, 2. Il y a fait l'office de juge, *COAN. Hor. Examen*. à quel étrange office, amour, me réduis-tu? De faire accueilli au vice et chasser la vertu? *aur. Vencesl.* 1, 2. Les trois que Dieu destine à ce pieux office, *BOIL. Lutr.* 1. Lui-même [Dieu] il nous traça son temple et son autel, Aux seuls enfants d'Aaron commit ses sacrifices, Aux lévites marqua leur place et leurs offices, *NAC. Ath.* II, 4. Les femmes allument du feu et se distribuent dans les différents offices dont elles étaient chargées, *PEN.* t. XXI, p. 368. D'un office d'ami simplement je m'accquite, *REGNARD, Fol. amour.* III, 2. Vous pouvez m'employer, monsieur, à tout office, in. *Ménéchmes*, II, 2. Son office [de la pénitence] est de rétablir dans l'état naturel ce que le péché avait renversé, *MASS. Panégyr. Magd.* Les esclaves [chez les Germains] n'avaient point d'offices dans la maison; ils rendaient à leur maître une certaine quantité de blé, *MONTESQ. Esp.* XV, 10. || Faire son office, produire l'effet naturel. La sang fait son office et le roi s'attendrit, *ROTAUD, Vencesl.* v, 2. Scapin : Elle te tendresse paternelle fera son office. — Argante : Elle ne fera rien, *MOL. Fourber.* 1, 6. || Faire office de, l'office de, tenir lieu, remplacer. L'âne à messer lion fit office de cor, *LA FONT. Fabl.* II, 10. Nous l'avons vu, frappé de ces murmures Importans qui interrompent les oraisons des fidèles et troubent dans la maison de Dieu le vénérable silence des saints mystères, se lever avec indignation, et, faisant l'office des anciens diacres de l'Église, ordonner qu'on fléchit les genoux, *FLACH. Duc de Mont.* Tant d'autres malheureux dont j'ai causé les maux Font déjà dans mon cœur l'office des bourreaux, *NAC. Théb.* v, 6. Les juges [de la veuhme] prononçaient sans jamais confronter les témoins et l'accusé, souvent sans les interroger; le plus jeune des juges faisait l'office de bourreau, *VOLT. Ann. Emp. Charlemagne*, 788. || Faire l'office de, suffire pour mettre à effet. Tirons au sort, c'est la Justice, Deux pailles en feront l'office, *LA FONT. Joc. Hélas!* il ne me faudrait guère prier pour me faire pleurer présentement [pour le départ de Mme de Grignan]; un tour de mail sur le soir en ferait l'office, *SÈV.* 31 oct. 1671. || 3<sup>o</sup> Bureau. Il existe à Paris plusieurs offices de publicité, de correspondance, etc. Les correspondances internationales tombées en rebut doivent être rendues, sans frais, à l'office expéditeur, *Commis. internat. des postes*, Paris 1863, p. 146. || 4<sup>o</sup> Terme de diplomatie. Avis, message, pièce. Tous les offices que j'avais passés sur ce sujet... cette légation n'avait point d'autre cause que de passer des offices en faveur des Vaudois, M. DE BOURBON, envoyé auprès de la reine d'Angleterre, dans *BOZOT, Hist. de la rep. d'Angleter.* t. II, p. 501 et 503. || 5<sup>o</sup> Assistance, service. Ce malheur me rend un favorable office, *COAN. le Ment.* 1, 2. À moi bien plus qu'à lui vous rendiez cet office: Vous sauviez Antigone en sauvant Polyxène, *NOTA. Antig.* 1, 4. Vous me rendrez un merveilleux office, *LA FONT. Mandr.* Mme de Vins nous servira dans cette maison [de Pomposse]; sans cela, je vous avoue que je serais inconsolable de vous priver des petits offices que je vous pourrais rendre, *SÈV.* 30 juill. 1673. Il me semble que, si j'étais avec vous, je lui rendrais [à sa petite-sœur Pauline] de grands offices, rien qu'en redonnant un peu votre imagination, in.

22 févr. 1660. Un fils consacré à Dieu... s'étonna couragement de son devoir [avertir... de l'approche de la mort]... Il trouve ce qu'il espérait, un chrétien préparé à tout, qui avait ce dernier office de sa pléte, *NOTA. le Te...* Le ministre... en faisant connaître les... capables de remplir les grandes places, et en rendant à propos des offices qu'ils ne se sentaient pas, in. *ib.* Les a-t-il jamais amusés [ses...] par des caresses, quand ils ont attendu... des offices effectifs? *FLACH. Duc de Mont.*... osa rendre ce triste office à son père [de sa mort prochaine], in. *le Tellier*. M... nurent lui refuser ce cruel office, *NOTA. P...* || Faire office, s'est dit pour rendre de bons offices, s'employer pour. Le plus qu'il [un prince]... était de recommander ses serviteurs à son... et de faire office pour ceux qu'il aimait, *BAZ... Groux*, 7<sup>e</sup> disc. || Bon office, service, assistance; vous devrez beaucoup pour un si bon... *Hor.* IV, 2. Je me suis donc rendu moi-même un bon office, in. *le Ment.* v, 4. Je vous prie de rendre vos bons offices, c'est ainsi qu'il [le roi]... primer en pareil cas, non-seulement avec ceux sont au-dessus de nous, mais même avec nous... *CAILLÈRES, Bon et mauvais usage*, p. 28, de... *Gross.* 1. Il vous offre ses bons offices au roi de France, in. *ib.* 7. Vos bons offices lui sont un bienfait pour moi; souffrez que je vous tige la reconnaissance, *VOLT. Lett. en vers*, prose, 68. || En un sens opposé. Mauvais office, parole destinée à desservir quelqu'un. Je ne rend pas de bons offices à celui qui se fait un mal. S'il me rend près de vous tant de bons offices, *NOTA. Vencesl.* 1, 1. Il n'y a point de bons offices qu'elle n'ait tâché de rendre à l'un... *tr.* 14. Je ne vous ai point rendu de bons offices auprès du roi, *MAISTREKOS, Lett. d. M. Vilette*, 9 avril 1683. Pour prévenir les mauvais offices qu'il avait à craindre, *NOTA. Vencesl.* 1, 1. || 6<sup>o</sup> Anciennement. Certains emplois, certaines charges avec juridiction. Création d'offices et suppression d'offices. L'office de chancelier, de table. Un office de judicature. Un office de... Je sais combien d'argent vous coûte votre Et comment aujourd'hui s'exerce la justice, *SAULT, Mots d. la mode*, sc. 1. Le mot de... doit point exclure celui d'office, quoiqu'il... la même chose: on dit un office de la maison... un office de judicature, un office de finance... *NOTA. Bon et mauvais usage*, p. 63, dans... d'abord des offices à vie, *VOLT. Mœurs*, 68. Les turiers qui avaient acheté chèrement d'office... *RUSSIE*, II, 7. Ils n'ont, dit-il [Comme] de rien, parlant des Français de son temps... d'offices et états... les choses ont peu... lement cette convoitise des offices et états... autrefois réservés à nobles hommes, est devenu... épre encore, depuis que tous y peuvent... *P. L. COAN. Lett.* II. || 7<sup>o</sup> Charge de la maison... de et des princes. Les offices de la chambre-garde-robe. || En titre d'office, et, plus généralement, à titre d'office, avec la qualité que... office. L'un en titre d'office exerçait un... *NOTA, Not.* 2. Au temps de Charlemagne, il y avait des confesseurs dans les armées; Charlemagne... un pour lui en titre d'office, *VOLT. Mœurs*, 68. Juifs eurent, au lieu de médecins, des... en titre d'office, qui chassaient les... avec la racine... in. *Dial.* XXIV, 3. Fig. La chaire d'humilité se retira dans une maison... au dehors des Carmélites du faubourg... et s'y fit devote à titre d'office, *SÈV.* 13, 14. voir ni office ni bénéfice, n'avoir aucun revenu... || Terme de droit canon. Bénéfice sans... tion. Office claustral. Procureur d'office... disait, dans les juridictions seigneuriales... qui faisait les fonctions du ministère public... parlant d'un avoué, on dit office. Cet avoué... bien son office, car il a une excellente... || 8<sup>o</sup> Au palais et dans le langage général, d'un... en être requis et par le seul devoir de la... juge a informé d'office. On s'attend qu'ils [les... dicateurs] reprendront les mauvaises... dit qu'ils le font d'office, et l'esprit humain... y fait moins de réflexion, *BOSS. Panégyr.* 316. *Mer.* 3. Un dominicain qui l'assistait [Calais] d'



la couronne, dans l'ancienne monarchie, le connétable, l'amiral, le chancelier, le grand écuyer, etc.; ils portaient primitivement le titre d'officier de la maison du roi. Le duc est grand vaissal, le pair est grand officier, *STR. 200*, 124. Anselme, *moine augustin*, le premier qui ait fait une histoire généalogique des grands officiers de la couronne, continuée et augmentée par du Fourn, *au lieu de comptes*, VIII. L. XIV, *Écrivains, Anselme*. On a une notion très-vague de ce qui constitue les grands officiers; on s' imagine que ce sont ceux à qui leur charge donne le titre de grand, comme grand écuyer, grand chambellan; mais le connétable, les maréchaux, le chancelier sont grands officiers, et n'ont point ce titre de grand, et d'autres qui l'ont ne sont point réputés grands officiers, *id.* On tint cour plénière à l'hôtel Saint-Paul, et le roi donna des robes ou livrées à tous ses officiers petits et grands, *WICHMAN, Tristan le voyageur*, ch. LXVIII. || Grands officiers de l'ancien empire d'Allemagne, les évêques de l'empire germanique. || 3° Celui qui a obtenu quelque charge selon les formes prescrites. Les officiers ministériels. || 4° Homme de guerre qui a un grade, un commandement. Un officier en retraite. Officier d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie. Officier de la garde nationale. Officier au 4° régiment de ligne. Lorsqu'occupé d'un côté, il envoie reconnaître l'autre, le diligent officier qui porte ses ordres s'étonne d'être prévenu, et trouve déjà tout ranimé par la présence du prince, *BOSA. Louis de Bourbon*. Elle ramasse quelques vaisseaux qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre, *id. Reine d'Anglet*. Contraint de racheter sa liberté, après une longue prison, durant les guerres d'Allemagne, il employa et son argent et son crédit, pour ramener les officiers qu'abandonnaient à leur triste captivité l'indigence ou l'avarice de leurs familles, *id.* Duc de Mont. Sévère et dur à lui-même, et partageant avec les moindres officiers ses biens par libéralité et leurs fatigues par constance, *id.* Tel court au feu avec intrépidité, qui ne laisse pas d'être un très-mauvais officier, *J. J. BOISS. Disc. rétabl. des scienc.* Le cheval n'était pas permis aux officiers d'infanterie; seulement les généraux faisaient à pied les mêmes journées que leurs troupes, *id. Lett. d'Além.* || Officiers proprement dits, les sous-lieutenants, les lieutenants et les capitaines. || Officier de compagnie et officier de corps, se dit des officiers attachés à un régiment, par opposition aux officiers d'état-major. || Officiers supérieurs, les officiers d'un grade élevé, tels que colonels et généraux. || Officiers généraux, ceux dont le commandement n'est pas restreint à une seule compagnie, à un seul régiment; tels sont les maréchaux de France, les généraux de division et les généraux de brigade. Un officier général. || Bas officier, se dit quelquefois pour sous-officier. Les bas officiers ou ceux qui l'ont été, qu'on appelle à présent officiers de fortune, s'accroissent mal avec les officiers de naissance; et ce n'est pas d'aujourd'hui; de fait, il m'en souvient, ce furent les bas officiers qui firent la révolution autrefois, *P. L. COUV. 1<sup>re</sup> Lett. particulière*. || Officier major, nom que l'on donnait autrefois aux majors de place et de régiment. || 5° Officiers de l'ordre de la Légion d'honneur, titulaires du grade immédiatement supérieur à celui de chevalier; ils portent la croix d'or attachée à un ruban noué en rosette. || 6° Dans la marine, officier de garde, officier qui, dans un port ou une rade, et pendant la durée d'une garde, commande le bâtiment; il veille sur tout ce qui intéresse le navire et son équipage. || Officier de quart, officier qui, pendant la durée d'un quart, a, sous la responsabilité du capitaine, le commandement du bâtiment. || Officier de prise, officier détaché du bâtiment capteur sur le navire pris, pour le commander. || Officier chargé du détail, officier qui est chargé de tout le détail du service d'un bâtiment. || Officiers auxiliaires, officiers de la marine marchande appelés à servir sur les bâtiments de l'État avec le rang d'officier militaire, quand les cadres de l'état-major de la flotte se trouvent insuffisants. || Officiers maritimes, nom donné aux maîtres de tous les services, l'ensemble des officiers maritimes forme la marine. || Officiers-maritimes, nom donné à ceux qui commandent les navires du commerce. || Outre les officiers militaires ou officiers de marine, la marine a des officiers civils administrateurs et des officiers de santé (chirurgiens et médecins) que leur position a fait passer aux officiers de marine pour le rang et les honneurs. Autrefois, dans la marine, toute personne ayant un emploi ou office, et n'étant ni maître proprement dit ni

soldat, avait le nom et la qualité d'officier. || Aujourd'hui, il n'y a plus d'officiers que les officiers généraux, les capitaines de vaisseau, les capitaines de frégate, les lieutenants et les enseignes de vaisseau. || Officiers subalternes, anciennement, les lieutenants et les enseignes, inférieurs au lieutenant en pied et à l'enseigne à pied qui comptait parmi les officiers majors; aujourd'hui, les lieutenants et les enseignes par rapport aux capitaines de vaisseau et aux capitaines de frégate qui sont rangés parmi les officiers supérieurs. || Anciennement, officiers majors, le capitaine, le lieutenant et l'enseigne de vaisseau. || Officiers de plume, nom par lequel on désignait, dans l'ancienne marine, tout le corps des administrateurs. || Officier-matrot, nom que l'on donnait à un officier roturier, habile au métier de la mer. || Officier bleu, nom anciennement donné aux officiers auxiliaires, à cause qu'ils étaient autorisés à porter le petit uniforme de la marine, qui était bleu. || 7° Nom donné, dans les grandes maisons, et surtout dans les maisons des princes, à des personnes qui y remplissaient quelque emploi important; il était à peu près synonyme de domestique (*voy. domestique*, n° 8). C'était [Voiture] un Parisien, homme d'esprit et de bonnes lettres, qui était officier de M. le duc d'Orléans, *GUY PATIN, Lettres*, t. II, p. 889. En voici un [cas] assez nouveau; c'est celui du soufflet de Compègne... vous savez, mes pères, qu'il est si rare que des jésuites donnent des soufflets aux officiers de la maison du roi, qu'il n'y avait pas à craindre qu'un meurtre en cette occasion en eût tiré beaucoup d'autres en conséquence, *PASC. Prov. XIIII. Montaigne* nous a fait inutilement avertir qu'il avait un page, qui est un officier assez inutile en la maison d'un gentilhomme de six mille livres de rente, *PORT-ROYAL, Logique*, 3<sup>e</sup> part. dans RICHLETT. Elle n'est point acoustumée à tous ces différents officiers qu'elle a présentement, et elle n'a pas encore bien pu apprendre à distinguer leurs fonctions, *PONTEN. Lett. gal.* 2<sup>e</sup> part. lett. 31. || 8° Plus particulièrement, dans une grande maison, domestique qui a soin de l'office. Le cuisinier de M. le cardinal de Retz ne le quitte point, ni son officier, *STR. 26 juin 1676*. Vous gronderez mal à propos un officier, si vous voulez qu'il ait dressé un fruit plus promptement qu'il n'est possible, *RAN. I. XVII, p. 95*. || *Au plur.* Officiers comprend le cuisinier et le maître d'hôtel. Il est bien servi, il a de bons officiers. || Chez le roi, officiers de bouche, ceux qui travaillaient pour la table du roi. || Officiers du gobelet, ceux qui étaient chargés de fournir le vin pour la table du roi. || Officiers du commun, tous ceux qui travaillaient pour les autres tables de la maison du roi. || 9° Officier de santé, se disait, autrefois, des médecins, chirurgiens, apothicaires qui servaient chez le roi et chez Monsieur. || Aujourd'hui, médecin d'un rang au-dessous de celui de docteur en médecine. || 10° Terme de pêche. Un des noms du lieu (*voy. lieu*, 2).

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Nos officiers flevés, qui ont aucune juridiction ou connaissance de cause en notre dite ville de Paris, comme le connestable, chambrier, le pannetier et le bouteiller de France et autres officiers flevés, du **CANON, officium**. N'y a si petit varlet ne officier, Qu'à trois chevaux ne püst en France repailier, **Guescl.** 17202-17212. || **XIV<sup>e</sup> s.** Furent par les officiers d'armes [héralds] signifiés grands seigneurs, capitaines et nobles hommes, à ce qu'un chacun d'eux se missent, selon leurs estats, bien en point, **MATH. DE COUVY, Hist. de Charles VII**, p. 601, dans **LACURNE**. || **XVI<sup>e</sup> s.** Si le creancier dirige son execution sur des biens meubles et cesteur, l'officier [sergent ou huissier] est tenu, après la sommation, d'enlever ledits effets et les vendre à l'enchere, **Nouv. cout. gén.** L. I, p. 689. — **ETYM.** *Officium*; provenç. et catal. *officier*.

|| **OFFICIERE** (o-fi-si-è-rè), *s. f.* || 1° Celle qui a un office dans les congrégations de filles. Quelques congrégations de filles ont des officières qui portent le nom d'admonitrices. C'est là que l'on murmure, que l'on se plaint à tort et à travers de la conduite des officières de la maison [courant], **BOSA. Instr. aus univ. sur le silence**. Les officières se tiendront un peu de temps dans l'assemblée, afin que les sœurs aient le temps de leur parler, **PORT-ROYAL, Constitutions**, p. 81, dans **RICHLETT**. || 2° Voiture l'a dit, sans un conte, de femmes qui remplaçaient les différents charges de la maison d'une reine. Après quoi les grands officiers et les grandes officières de la couronne les menèrent à l'appartement de Sa Majesté au milieu de deux files, chacune de mille musiciennes selon l'usage ordinaire, **VOLT. Candide**, 18. — **ETYM.** *Officiarius*.

**OFFICIEUSEMENT** (o-fi-si-è-ze-man), *adv.* D'une manière officieuse. Il s'est offert officieusement. Vous qui mettez à profit les misères publiques, apprétez les larmes et l'indigence de votre prochain, qui ne lui tendez la main que pour achever officieusement de le dépouiller, **MASS. Or. fun.** 180. — **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Luy les saluoit assez officieusement, **BES ACCORDS, Escraignes dijonnaises**, dans **LACURNE**.

— **ETYM.** *Officiosa*, et le suffixe *ment*. || **OFFICIEUX**, **EUSE** (o-fi-si-è-ù, è-ù-x'), *s. m.* || 1° Prompt à rendre de bons offices. La l'Espérance est son corps si elle eût été sa mère, et elle se montra contre officieuse, **SCAUB. Rom. com.** 179. Le mot d'office en ce sens [de service] a fait d'officieux, qui est fort bon; c'est un homme officieux, pour dire un homme qui aime à faire des services. **CAILLÈRES, Bon et mauvais usage, Convers.** 1. || 2° amis désintéressés, amis commodes et officieux, qui se croient payés de tous leurs bienfaits, quand on leur donne de nouveaux sujets d'exercer leur séricorde. **Sermons, Anges gardiens**, 1. || 3° vanif, enjuré, officieux, d'une bonté et d'une confiance dont de faux amis ont abusé assez souvent, **Harisvoeker**. || Officieux à l'air est plein d'une honorable multitude de peuples de figures harmonieuses, grands amateurs de sciences, subtils, officieux et sages... le *Comte de Gabalis*, 2<sup>e</sup> entr. || **S. m.** En un sens ironique. Un officieux, une officieuse, celui, celle qui s'empresse avec un zèle officieux, inconvénient. Faire l'officieux. Ecarter tous les officieux. Un de ces importuns et zélateurs officieux sauraient souffrir qu'on soit seule en des lieux, **les Fdch.** 1, 8. Mme la marquise de Pontally sauta la malle-poste arrive de très-bonne heure, **RECH. Officieux, en. DE VERM. un Homme sérieux**, § 1. 3. tend à être utile, agréable, en parlant des hommes. Une mère qu'une sincère piété, une tendresse respectueuse pour son époux, une bonté officieuse libérale pour ses sujets... avaient rendue officieuse, et à l'Espagne où elle régnaît, et à la France qu'elle était sortie, **RECH. Marie-Thér.** Cependant elle rends grâce au zèle officieux qui sur tous mes vœux fait ouvrir les yeux, **acc. Athal.** 1, 1. || 4° Mensonge officieux, mensonge qu'on fait sans cesse pour faire plaisir à quelqu'un. Ce qu'on appelle mensonges officieux sont de vrais mensonges, **J. J. BOISS. Prom.** 4. || Fig. Ainsi la cruauté [chez le courtisan calomniateur] fait la douceur, et paraît officieuse bienfaisante, **NALL. De la cour, 8<sup>e</sup> disc.** Ces gens qui donnent par une officieuse cruauté le coup à la discipline mourante, **MASS. Or. fun.** 180. Et moi de nos bourreaux complice, **MASS. J. CHEN. Charles IX**, IV, 4. || 3<sup>e</sup> Se dit, par opposition à officiel, de ce qui a le caractère de communication de la part du gouvernement sans renseignements officieux, non officieux.

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Maison de tout temps par grand abond, et officieuse à chacun, **WORT.** 11. — **ETYM.** Lat. *officiosus*, de *officium*, *service*. || **OFFICINAL**, **ALE** (o-fi-si-nal, na-l'), *s. m.* || Trouve dans l'officine. || Compositions officinales, médicaments qui doivent se trouver tous préparés chez les pharmaciens, par opposition à composés magistrales. || Plantes officinales, celles qui sont dans diverses préparations, et qu'on trouve dans les boutiques d'herboristes, etc.

— **ETYM.** *Officina*. || **OFFICINE** (o-fi-si-nè), *s. f.* || 1° Local où les pharmaciens préparent ou gardent les substances médicamenteuses. || On donne aussi le nom d'officine à l'atrium des anciens médecins. || Fig. On s'agit propos de l'invasion de l'empire romain sur les multitudes barbares, que le Nord était un genre humain. || 2° Fig. Lieu où l'on étudie, où l'on compose des ouvrages de science. Par extension et avec un sens péjoratif. Lieu où l'on travaille, où l'on manipule comme dans une officine de pharmacie. Une officine de calomnies. Le comte de d'Orléans dressa donc [pour servir un rédacteur en chef d'un journal d'opposition] à une de ces officines littéraires qui expédient en province des ouvrages de talent à juste prix, **CH. DE BERNARD, un Homme sérieux**, § IV.

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Et li poeins salt [saute] les moutons, Despoquant rases, officines, Ces escues, mortiers. Et ces plateaux et ces doubleurs, **Fabre max.** p. 91, dans **LACURNE**. Les édifices et officines qui sont et seront ou [s]ur clos de l'abbaye de beys, **Bibl. des ch.** 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 447. || **XVII<sup>e</sup> s.** fut averti que tout mon corps estoit à l'officine cristall; car je reçoys par dedans moy toutes les forces du monde que nature les avoit ordonnées, et de









par chute de nasale; dès l'antiquité on trouve les inscriptions *campanensis*, *narbonensis*, etc. d'où l'italien *ess*; cette finale, qui chez nous porte l'accent, se renforce en *ois*.

1° OISEAU (oi-zô), s. m. 1° Animal ovipare à deux pieds, ayant des plumes et des ailes. Eh ! ne dites-vous pas vous-même que le ciel et la terre ne prouvent Dieu ? non, car encore que cela est vrai en un sens pour quelques Ames à qui l'on donne cette lumière, néanmoins cela est faux à l'égard de la plupart, *ASC. Pens. xv. 200*, éd. *MAZET* Alger... attaqué dans les murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher dans son nid, *BOSS. Mur.-Thér. Aux petits des oiseaux il Dieu donne leur pâture*, *ASC. Ath. 1. 7*. Pensez-vous qu'en effet au gré de leur demande Du vol de leurs oiseaux la vérité dépende ? *VOLT. Œdipe, iv. 1*. La vanité de l'oiseau aquatique est plus paisible et moins turbulente que celle de la plupart des autres oiseaux, *177. Ois. t. xii, p. 244*. Il l'engoulerent s'est dans le cas des autres oiseaux nocturnes; tous sont au fond des oiseaux de crépuscule plutôt que des oiseaux de nuit, *IN. id. t. xii, p. 233*. J'observerai que tous ces mouvements bouffons ou satiriques attribués au hibou par les anciens appartiennent à presque tous les oiseaux de nuit, *IN. id. t. p. 149*. Tous les oiseaux de proie sont remarquables par une singularité dont il est difficile de donner la raison: c'est que les mâles sont d'environ un tiers moins grands et moins forts que les femelles, *IN. id. t. 1, p. 89*. L'acteur tragique *Ésope* servir un plat dans lequel étaient toutes les espèces d'oiseaux qui chantaient ou imitent la parole humaine, oiseaux qui lui coûtaient dix mille sesterces la pièce; aussitôt estimet-on le plat à cent mille sesterces [25000 francs], *PASTORET, Instit. Mém. hist. et litt. t. onc. t. iii, p. 406*. Même quand l'oiseau marche, on ne le voit qu'à des ailes, *LEMIGNER, Fables, 1*. Soyez comme l'oiseau posé pour un instant Sur des rameaux trop frères, Qui sent ployer la branche et qui chante pourtant, Sachant qu'il a des ailes, *V. VUO, Chants du crépuscule, 31*. Fig. C'est [Villebrune] un oiseau égaré qui ne sait où se reposer, *SEV. 22 juill. 1676*. Fig. et ironiquement. Voilà un bel oiseau, se dit d'un homme de mauvaise mine ou pour qui on a peu de considération. Ne voilà-t-il pas un bel oiseau ! Fig. et familièrement. Quel oiseau, quel est ce personnage ! Fig. et familièrement, il se dit des personnes dont l'espèce est rare. Ces extrêmes *Agnes* sont oiseaux qu'on ne vit jamais, *LA FONT. Tabl. La dame Simonne, Le rare oiseau*, *IN. Rich. Il découvre sur l'oiseau rare [une fine]* Qu'attendait le roi très-chrétien, *AGNES M. de Charlem.* Fig. et familièrement. L'oiseau n'y est plus, l'oiseau s'est envolé, se dit d'un homme et qui s'est échappé. || On dit dans le même sens : les oiseaux sont dénichés. Fig. La plume de l'oiseau, ce qu'il y a de mieux dans une affaire. La contusion [du jeune marquis de Grignan, à la guerre] était le dernier don de la dernière fée : cette qui s'appelle la plume de l'oiseau, ou le pied de la cerf, *SEV. 22 déc. 1688*. || Oiseaux domestiques, ceux qu'on élève dans les basses-cours pour le métrage, les coqs, les poules, les dindons, les canards, les oies, etc. || Oiseaux passagers, oiseaux de passage, les cailles, les bécasses, et tous ceux qui émigrent tous les ans. Chez les oiseaux de passage, les mâles et les mères rassemblent leurs familles lorsque le moment du départ approche; plusieurs familles se rassemblent pour ne former qu'une même caravane, et se mettre par là plus en état de surmonter les obstacles et de s'opposer à leurs ennemis, *BONNET, Contempl. nat. xi, 13*. Fig. À quoi bon ce discours avec un étranger. Une plume à tous vents, un oiseau passager ? *SCONAR, le Fils supposé, 1, 7*. Ces sortes de créatures [les nourrices] sont des oiseaux de passage, que l'on souffre à cause des pauvres enfants, *SEV. 31 août, 1678*. || Oiseaux de volière, ceux qu'on tient en cage. Réformes dans la maison du roi : jetez-la de fainéants et de personnes vicieuses; jetez vos valets de passe-temps, les machinistes de vos plaisirs; videz vos écuries de chevaux, vos étables de chiens, vos volières d'oiseaux inutiles, *Codicille du test. attribué à Louis XIII, dans DE LAPOSTOLLE, Émaux, p. 404*. || Oiseau de bois, les faisans, ge notes, etc. || Oiseaux de rivière, les canaris, serins et autres. || Tirer l'oiseau, se dit d'un exercice ou l'on essaye d'abattre d'un coup de fusil ou d'un coup de file ou d'un coup de pierre la figure d'un oiseau ou un oiseau réel. Fig. Voilà une grande cage pour un petit oiseau, se dit d'un petit personnage logé dans un logis magnifique. || L'oiseau en sa dans l'aile, se dit d'un oiseau qui a reçu

un coup qui l'empêche de voler, et fig. d'un homme atteint dans sa santé, dans sa fortune, dans sa réputation. || Il est comme l'oiseau sur la branche, il ne sait ce qu'il fera, ce qu'il deviendra. Et comme dit fort bien cet auteur que je ne connais pas, l'homme est, en ce monde, ainsi que l'oiseau sur la branche, *MOL. Festin, v, 2*. || Un oiseau de mauvais augure, oiseau considéré chez les anciens comme présageant quelque malheur. Mais le jour baisse et l'air s'est épaissi; j'entends crier l'oiseau de triste augure, *BOUSS, Ois. v, 2*. || Fig. et populairement. Oiseau de bon, de mauvais augure, personne qui fait pressentir un heureux événement, ou un accident fâcheux. Eh ! bien, prenez la peine, mon cher seigneur, de chasser à l'instant cet oiseau de mauvais augure, *PAVAAR, Soliman II, 1, 10*. || Chambre aux oiseaux, local réservé jadis, dans chaque palais, à entretenir des oiseaux. || 2° Terme de zoologie. Classe du règne animal comprenant les animaux vertébrés dont le corps est couvert de plumes, et dont les membres antérieurs ont en général la forme d'ailes, à tête terminée en avant par un bec corné qui recouvre des mâchoires allongées, dépourvues de dents. || 3° Le roi des oiseaux, la reine des oiseaux, l'aigle. L'escarbot intercède, et dit: Princesse des oiseaux.... *LA FONT. Fobl. 1, 8*. || L'oiseau de Jupiter, l'aigle. L'oiseau de Jupiter, sans répondre un seul mot, Choque de l'aile l'escarbot, *LA FONT. Fobl. 1, 8*. || L'oiseau de Junon, le paon. || L'oiseau de Minerve, la chouette, le hibou. Connaissez-vous les miens [enfants] ? dit l'oiseau de Minerve, *LA FONT. Fobl. v, 18*. || L'oiseau de Vénus, la colombe, le pigeon. Dès qu'il [le chasseur] voit l'oiseau de Vénus, il le croit en son pot et déjà lui fait fête, *LA FONT. Fobl. 1, 12*. || 4° Terme de fauconnerie. Absolument, l'oiseau, l'oiseau de proie dressé à la chasse. Faire voler l'oiseau. || Oiseau pillard, celui qui en pille un autre. || Oiseau branchier, celui qui n'a encore que la force d'aller de branche en branche. || Oiseaux de bonne compagnie, ceux qui ne sont point sujets à s'enfuir. || Oiseau dépiteux, oiseau qui ne veut pas revenir quand il a perdu sa proie. || Oiseau de bon goût, celui qui prend son temps à propos pour voler. || Oiseaux ignobles, oiseaux de bas vol. Oiseaux nobles, oiseaux de haut vol. || Oiseau sor, se dit des oiseaux de passage qui n'ont pas encore mué. || Oiseaux de leurre, les faucons, les gersauts, et, en général, tous ceux qui servent à la haute volerie, et qui sont dressés à revenir au leurre et du leurre sur le poing, à la différence des oiseaux de poing, qui sont dressés à revenir immédiatement sur le poing, tels que les autours et les éperviers. || Oiseau niais, oiseau pris au nid et qui n'a pas encore volé. || Ce n'est pas viande pour vos oiseaux, c'est-à-dire cela ne vous est pas destiné, c'est pour des gens d'une plus grande qualité. || Fig. Battu de l'oiseau, se dit de quelqu'un à qui il est arrivé plusieurs malheurs, plusieurs pertes qui lui ont abattu le courage; locution tirée de la fauconnerie, quand l'oiseau battait de l'aile celui qu'il poursuivait. Vous n'êtes pas en état d'envisager votre retour, vous êtes encore trop battus de l'oiseau, comme disait l'abbé au reversis, *SEV. 29 mars 1680*. La princesse d'Harcourt [faisant des excuses] était si battue de l'oiseau, qu'elle crut n'en pouvoir trop dire pour en faire sa cour, *ST-SIM. 64, 72*. || 5° Oiseau-mouche, sous-genre de passereaux ténuirostris compris parmi les colibris. Son chef-d'œuvre [de la nature] est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux; légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori, *BOUV. Ois. t. xi, p. 2*. Ce très-petit oiseau-mouche est à peine long de quinze lignes, de la pointe du bec au bout de la queue; le bec a trois lignes et demie, la queue quatre; de sorte qu'il ne reste qu'un peu plus de neuf lignes pour la tête, le col et le corps de l'oiseau, *IN. id. p. 44*. Le nid de l'oiseau-mouche se compose à l'extérieur d'une légère couche de lichen gris, ce qui le fait facilement confondre avec la branche à laquelle il est attaché, *CAP, Audubon, p. 19*. || Oiseau-abeille, oiseau-bourdon, les oiseaux-mouches et les colibris. || 6° Oiseau-moqueur, voy. *MOQUEUR*. || 7° Oiseau d'Afrique, la pintade. || Oiseau de Calicut, nom donné par erreur au dindon, en lui supposant une origine asiatique, tandis qu'il nous est venu du Mexique, *LEMOYANT*. || Oiseau de cerises, le loriot. || Oiseau chameau, l'autruche. || Oiseau de cimelière, le grimpeur des murailles. || Oiseau à collier, le martin-pêcheur. || Oiseau diamant, nom donné par les colons au pardalote pointillé (turridés) de la Nouvelle-Guillemette du sud. || Oiseau du bon Dieu, nom, en Normandie du roitelet. || Oiseau fou, le

noddi noir, *sterna stolidus*, Linné, famille des laridées. || Oiseau goitreux, le pélican. || Oiseau des Indes, le perroquet. || Oiseau des Jones, l'ortolan des roseaux. || Oiseau de mal, l'alouette calandro. || Oiseau-mon-père, à Cayenne, le choucas chauve, *corvus colurus*, Gmelin, famille des turridés. || Oiseau de mort, la chouette effraie. || Oiseau de Palamède, nom donné par les poètes à la grue commune; il lui vient, dit-on, de ce que les grues rassemblées par le vol figurent un vaisseau, lettre dont l'invention est attribuée à Palamède, *LEMOYANT*. || Oiseau pêcheur, le balbuzard. L'oiseau pêcheur ne paraît pas se défler assez de ceux mêmes qu'il attaque; ce n'est pas toujours impunément qu'il fait sa proie des poissons; quelquefois le poisson le saisit et l'avale, *BOUV. Ois. t. xii, p. 362*. || Oiseau Saint-Martin, le busard soubuse, *falco pygargus*, L. || Oiseau du soleil, nom donné par les colons de la Guyane à l'*ardes helias*, L. famille des hérons. || Oiseau teigne, le martin-pêcheur, parce qu'on s'est imaginé que sa dépouille conservait les draps en éloignant les teignes. || Oiseau des tempêtes, *procellaria pelagica*, L. ordre des palmipèdes. || Oiseau trompette, l'agami trompette, *prophio crepitans*, L. ordre des échassiers. || Oiseau des tropiques, nom qu'on donne aux paille-en-queue, parce que leur apparition annonce le voisinage de la zone torride. || 8° Oiseau de paradis, voy. *PARADIS*. || En astronomie, Oiseau de paradis, constellation de l'hémisphère austral, dite aussi l'oiseau indien ou l'oiseau sans pieds; elle n'est pas visible dans les latitudes de l'Europe. || 9° Oiseau royal, espèce du genre grue. || Oiseau royal, nom d'une ancienne sorte de coiffure. Mon Dieu ! que je fus aise quand j'appris que le théâtre était purgé de blanc-poudrés coiffés au rhinocéros et à l'oiseau royal ! *VOLT. Lett. Mme d'Argental, 18 juin 1769*. || 10° Fig. et populairement. L'oiseau de saint Luc, le bœuf; locution tirée de ce qu'un bœuf symbolique est représenté avec cet évangéliste, et on appelle ce bœuf oiseau par plaisant souvenir de l'algèbre de saint Jean. Leger comme l'oiseau de saint Luc. || 11° Oiseau désigne quelquefois l'articule commune (coquille). || 12° Terme de blason. On nomme oiseau, dans l'écu, celui dont on ne peut désigner l'espèce. || 13° Terme d'alchimie. Oiseau des sages, le mercure philosophal. || Oiseau vert, la pierre philosophale, lorsqu'elle prend la couleur de la végétation. || 14° À vue d'oiseau, loc. ad. De la manière dont on verrait un objet, si l'on planait au-dessus; se dit en termes de dessin et de peinture. Plan à vue d'oiseau. Fig. Je n'ai fait voir les choses dans ce dernier volume [d'Essai sur l'histoire générale] qu'à vue d'oiseau, *VOLT. Lett. Richelieu, 12 mars 1765*. || 15° À vol d'oiseau, loc. ad. En ligne droite. || 16° Populairement et fig. Aux oiseaux, très-bien. Il est meublé aux oiseaux, *IN. LE BALZAC, dans Excentricités du langage*. || Proverbes. Petit à petit l'oiseau fait son nid, se dit en parlant des choses qui se font lentement et peu à peu. || À chaque oiseau son nid est beau, c'est-à-dire chacun trouve belle sa maison, sa propriété. || Tel oiseau, tel nid. || Il a battu les buissons, et un autre a pris les oiseaux, c'est-à-dire il a pris la peine, et d'autres en ont profité. Un certain homme [Louvain] avait donné de grands coups depuis un an [contre M. de Pomponne], espérant tout réunir; mais on bat les buissons, et les autres [les Colbert] prennent les oiseaux, *SEV. 8 déc. 1670*. || Grande cage ne veut pas un petit oiseau. || La belle plume fait le bel oiseau, c'est-à-dire les beaux habits relèvent la bonne mine. || Le bon oiseau se fait lui-même, c'est-à-dire les heureux naturels se développent par eux-mêmes et indépendamment des circonstances. || C'est un vilain oiseau que celui qui salit son nid, se dit de ceux qui médisent de leur pays, de leur famille, de leurs parents, des bienfaiteurs de leurs enfants.

— HIST. 21° s. Mus est iselns [rapide] que n'est oisel qui vole, *Ch. de Rol. cxxi*. || 22° s. Car pleüst Dieu, qui fit oisel volage... *Ronc. p. 65*. À la douçor du temps qui raverdoie Chantent oisel et florissent verger, *Couff. xxi*. Dunc veltisiez entr'elles beaubelez [joyaux] duner, E les chiens enveler, e les oisais porter, *Th. le mort. 29*. || 23° s. Se il ne le truest si accompli de toutes choses, porce que tuit blanc oisais ne sont pas eigne, *BAUV. LAT. Trésor, p. 268*. Cil qui tralent [tirent] à ozais ou à bestes sauvages, *BEAUM. LXIX, 3*. Chascuns devient oisel de proie; Nus [nul] ne vit mès, se il ne prole, *AUTR. 216*. De put oel put oisel [de vilain oeil vilain oiseau], *LEMOY DE LINCY, Proc. t. 1, p. 106*. || 24° s. Messire Walfart de la Croix, qui s'estoit bouté et repu [caché] entre marais et roseaux, et se cuidoit là tenir jusques à la nuit, fut aperçu l'aucuns compagnons qui chevauchent parmi ces marais et voloient de



**OISIVETÉ** (oi-vi-vé-té), *s. f.* Etat d'une personne oisive, qui n'a rien à faire, qui ne fait rien. J'ai reçu une lettre de M. de Pomponne du milieu de son mois de mai, dont je me trouve plus honorée que quand il était à Saint-Germain (ministre de Louis XIV), le 12 juin 1680. Notre petit marquis (le fils de M. de Grignan) est avec Saint-Rutin; s'il avait été avec M. de La Fayette, il aurait vu une belle action [la bataille de Staffarde]; ce beau régiment de Grignan est destiné à des marches bien longues et à des oisivetés fâcheuses, le 30 août 1690. Les langueries de la paresse et les pernicieuses rêveries de l'oisiveté, boss. *Anne de Gonz.* [Qui] Soutient, dans les langueries de son oisiveté... Le pénible fardeau de l'oisiveté n'est rien à faire, bott. *Épli.* 21. Les chanoines vermeils et brillants de santé s'engraissent d'une sainte et longue oisiveté, le. *Lutrin*, 1. Bajazet désigne de tout temps la molle oisiveté des enfants des sultans, sac. *Hajaz*, 1. 1. Je commence à rougir de mon oisiveté, le. *Phèdre*, 1. 1. Il ne manque à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom; et que médier, parler, lire et être tranquille s'appellent travailler, La *SAUY*. II. Vous savez sa fortune [de Thiriot], elle ne peut pas lui donner de quoi exercer heureusement le talent de l'oisiveté, voir. *Lett. Mme de Bernières*, 1731. L'oisiveté des cercles est tuante, parce qu'elle est de nécessité; celle de la solitude est charitable, parce qu'elle est libre et de volonté, J. J. Rousseau, *Conf.* XII. L'oisiveté que j'aime n'est pas celle d'un fainéant qui reste à les bras croisés dans une inaction totale, et ne pense pas plus qu'il n'agit; c'est à la fois celle d'un enfant qui est sans cesse en mouvement pour ne rien faire, et celle d'un raté qui bat la campagne, tandis que ses bras sont en repos, le. *ib.* || Proverbe. L'oisiveté est la mère de tous les vices. L'oisiveté, qui est, dit-on, la mère de tous les vices, l'est aujourd'hui d'une bonne action, puisqu'elle m'engage à vous écrire, voir *MABUTIN*, *Lett.* I. IV, p. 302, dans *BOURGINS*. — HIST. XIV<sup>e</sup> s. Mais il n'eut oncques fille ne cousine ni niece, Ou'il ne feist apprendre à quelque mestier faire, l'our ce qu'oisiveté ne leur feust contraire, Girard de *Rosier*, v. 3278. Il cremoit [craignoit] que les courages du peuple par paiz et par oisiveté se sabandonnassent à superstitions ou à luxures, *Benvenuto*, f. 13. Au jour du jugement toute personne oisive aura à rendre compte du temps qu'elle aura passé par son oisiveté, *Ménagier*, I, 3. — ETYM. *Oisif*.

**OISON** (oi-son), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Petit de l'ole. Daigne à vouloir donner des présents aussi bien que la glèbe; il a commencé la ménagerie de Clagny; il a ramassé pour deux mille écus de toutes les tourterelles les plus passionnées, de toutes les truies les plus grosses, de toutes les vaches les plus pleines, de tous les moutons les plus frisés, de tous les oisons les plus oisons, *arr.* 379. La laitue, qui est le plus grand régal des petits oisons, *buff.* Ois. I. XVII, p. 18. Oison bridé, celui à qui l'on a placé une pierre dans les ouvertures du bec, pour l'empêcher d'entrer dans les liours fermés de hales. || C'est un oison bridé, c'est un imbécile à qui l'on fait faire ce qu'on veut. Hé bien, où va-t-elle, où va-t-elle, que veut-elle faire, cet oison bridé? *mou.* *Comtesse*, 3. N'avez pas plus de sens qu'un oison, être très-bête. Elle faisait des agaceries au bel Amazan, qui ne se quitte enfin qu'elle n'avait pas le sens d'un oison, *mou.* *Princ. de Babyl.* 10. || 2<sup>o</sup> Fig. et familièrement. Un oison, un homme, une femme sans intelligence, imbécile. Lise n'était qu'un véritable oison, *LA FONT.* *Comment l'espr.* Oui, oui, ne souffrez point qu'on vous eroie un oison. *mou.* *Amph.* I. 3. Que Damon ne vient-il? mais vous ferez l'oisif, S'il est qu'il paraitra... *DETOUCHES*, *Phil. mar.* II, I. Tu crois qu'à cet oison je suis fort attaché... voir *INDRETT*, I, 6. Que voulez-vous qu'on dise de pareils oisons? *ORESSER*, *Méchant*, I, 4. || Ces oisons, ces gens de cette espèce, avec une idée de jugement. Vous me faites peur de votre vieille tante qui se marie à un jeune homme; c'est un grand bonheur de n'être pas sujette à se coiffer de son oison-là; il vaut mieux les envoyer jâtre que de les y mener, *REV.* 22 déc. 1678. || 3<sup>o</sup> Terme rural. Tas d'avoine composé de deux javelles au plus, qu'on laisse sur le sol jusqu'à ce qu'on ait eu le temps de les her. — REM. La Fontaine a dit oison pour canard; ce qui est une inexactitude de langage, malgré la parenté de l'ore et du canard: La tortue enlevée... Justement au milieu de l'un et l'autre oison, *LA FONT.* *Parb.* I, 3. — HIST. XIV<sup>e</sup> s. Il vos covendroit jelinetes, Chapons, oisons, tendres poletes, *REN.* 1663. || XIV<sup>e</sup> s.

En août et septembre, quand les olsons sont aussi gras comme pere et mere, *Ménagier*, II, 8. Quant il ot l'uel crevé de la lance acorée, Elle dist à ses dames dont elle fu privée; Il est bons pour garder les oisons, ceste année, les *Chetifs*, v. 14830. || XV<sup>e</sup> s. Par Saint-Jean, tu es bien raison. Les oysons m'aiment les oyces paistre, *Potehin*, || XVI<sup>e</sup> s. Au contentement d'une mediocre mesure de fortune et fuyte de la grandeur, j'y trouve fort peu d'affaires; c'est une vertu, ce me semble, où moy, qui ne suis qu'un oyson, arriverois sans beaucoup de contension, *MONT.* IV, 27. Non oison mauvaise oie, *LIAUUX DE LINCY*, *Pror.* t. I, p. 190. — ETYM. Berry, *ochon*, *oyon*; bourguig. *ozon*; pic. *euison*; Bresse, *oyon*. La forme régulière est dans le Berry *ochon*, qui vient de *ouca*, *ole*, ou dans le breisan *oyon*, qui vient de *oie*; *oison* est une dérivation irrégulière. || OKYGRAPHIE (o-ki-gra-fie), *s. f.* Manière d'écrire extrêmement rapide. — ETYM. *Ὀξύς*, vite, et *γράφειν*, écrire. || OKYGRAPHIQUE (o-ki-gra-fi-k'), *adj.* Qui concerne l'okygraphie. Procédé okygraphique. || OLACINIÉES (o-la-si-née), *s. f. pl.* Petite famille d'arbres et d'arbrisseaux dicyclédones, voisins des santalacées. || OLANINE (o-la-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Base salifiable qui existe dans l'huile empyreumatique animale. || OLIBERS (ol-bèrs), *s. m.* Nom d'une petite planète, découverte par l'astronome Olibers en 1802. On l'appelle plus souvent *Pallas*. || OLÉACÉES (o-lé-a-sée) ou OLÉINÉES (o-lé-i-née), *s. f. pl.* Famille de plantes séparée des jasmynées, et dont l'olivier, *olea*, est le type. OLÉAGINEUX, EUSE (o-lé-a-ji-nèu, nèu-z'), *adj.* Qui ressemble à de l'huile, ou qui en contient. Substances oléagineuses. || Substantivement. Un oléagineux. Cet oléagineux. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les matieres oleagineuses n'ont aucupo affinité avec les aqueuses, *PALISSY*, 235. — ETYM. Lat. *oleo*, marc d'huile, d'*oleum* (voy. *noiz*). OLÉANURE (o-lé-an-dr'), *s. m.* Laurier rose, *nerium oleander*, Linné, *apocynées*. — ETYM. Bas-lat. *orodrandum*, dans *Isidore lorandrum*, par corruption pour *rhododendron* (voy. *ce mot*). OLÉATE (o-lé-a-t'), *s. m.* Terme de chimie. Genre de sels qui sont produits par l'acide oléique et une base. || OLÉCRANE (o-lé-krā-n'), *s. m.* Terme d'anatomie. Apophyse de l'extrémité humérale du cubitus. — REM. L'orthographe des anatomistes varie: ils écrivent tantôt olécrane, et tantôt, avec un accent, olécrane. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ce nerf devallant par dessus l'olécrane du coude, *PARÉ*, IV, 34. — ETYM. *Ὀλέκρον*, de *ὠλέων*, coude, et *κράνον*, crâne, la forme arrondie de cette apophyse l'ayant fait comparer à un crâne. || OLÉCRANIEN, IENNE (o-lé-krā-nin, niè-n'), *adj.* Qui a rapport à l'olécrane. || OLÉFIANT, ANTE (o-lé-fi-an, ant'), *adj.* Se dit d'un gaz hydrogène carboné qui, avec le chlore, produit un liquide oléagineux. Gaz oléifiant. || Il se dit mieux de dire oléifiant. — ETYM. Lat. *oleum*, huile, et *facere*, faire. || OLÉIFÈRES (o-lé-i-fè-r'), *s. m. pl.* Famille de corps qui se compose des huiles. — ETYM. Lat. *oleum*, huile, et *ferre*, apparence. || OLÉIFÈRE (o-lé-i-fè-r'), *adj.* Qui produit de l'huile. Plantes oléifères. — ETYM. Lat. *oleum*, huile, et *ferre*, porter. || OLÉINE (o-lé-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance organique g'asse, liquide à 4 degrés sous zéro, donnant par la saponification les acides oléique et margarique, ainsi que la glycérine, et faisant partie de toutes les huiles végétales, comme de la plupart des huiles grasses. || On dit aussi élaine. — ETYM. Lat. *oleum*, huile. || OLÉIQUE (o-lé-i-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide oléique ou élaique, produit de la saponification et de la distillation des corps gras ou de la formation du gras des cadavres. — ETYM. Lat. *oleum*, huile. || OLÉOMARGARINE (o-lé-o-mar-ga-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Un des principes de l'huile d'olive. — ETYM. Lat. *oleum*, huile, et *margarine*. || OLÉOMÈTRE (o-lé-o-mè-tr'), *s. m.* Voy. ÉLÉOMÈTRE. — ETYM. Lat. *oleum*, huile, et *mètre*, mesure. || OLÉONE (o-lé-o-n'), *s. f.* Terme de chimie.

Corps gras que l'on obtient en distillant l'acide oléique avec la chaux. — ETYM. Lat. *oleum*, huile. || OLÉORÉSINE (o-lé-o-rè-zî-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit naturel constitué par une résine dissoute dans une huile volatile. L'*opobalsamum* est une oléorésine fournie par le *balsamodendron de Gilbad*, et appelée improprement baume. — ETYM. Lat. *oleum*, huile, et *résine*. || OLÉORÉSINEUX, EUSE (o-lé-o-rè-zî-nèu, nèu-z'), *adj.* Qui contient de l'huile et de la résine. || Canaux oléorésineux, vaisseaux lactifères qui contiennent de l'huile et de la résine, dans certaines plantes. || OLÉOSUCRE (o-lé-o-su-cr'), *s. m.* Mélange de sucre avec une essence, mélange que l'on fait en frottant un morceau de sucre sur l'écorce fraîche d'un citron ou d'une orange, ou en triturant du sucre pulvérisé avec une quantité déterminée de l'huile volatile extraite de l'écorce de l'un de ces fruits. — ETYM. Lat. *oleum*, huile, et *sucere*. || OLÉOSULFURIQUE (o-lé-o-sul-fu-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide oléosulfurique, acide résultant de la combinaison de l'acide oléique avec l'acide sulfurique. || OLÉRACÉ, ÈRE (o-lé-ra-sé, séé), *adj.* Plantes oléracées, plantes qu'on emploie comme légumes. — ETYM. Lat. *olus*, *oleris*, légume. OLFACTIF, IVE (ol-fa-ktif, ktî-v'), *adj.* Qui appartient à l'odorat. Nerf olfactif. Appareil olfactif. La membrane olfactive, la pituitaire. — ETYM. Lat. *olfacere*, flairer, de *olere*, avoir de l'odeur, et *facere*, faire. Olor est le même que odor, odeur (voy. *odor*). || OLFACTION (ol-fa-ksion), *s. f.* Terme didactique. Exercice actif du sens de l'odorat. — ETYM. Voy. OLFACTIF. || OLFACTOIRE (ol-fa-ktoi-r'), *adj.* Qui a rapport à l'odorat. Nerf olfactoire. || Peu usité aujourd'hui. — ETYM. Lat. *olfactorius*, de *olfacere* (voy. OLFACTIF). OLIRAN (o-li-ran), *s. m.* Terme de pharmacie. Résine nommée aussi encens; celle qui est en larmes s'appelle encens mâle, et celle qui est en petits fragments, encens femelle. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Styrax calamite, oliban, benjoin... *PARÉ*, XXIV, 21. — ETYM. Esp. et ital. *olibano*; bas-lat. *olibanum*, dans un texte du XI<sup>e</sup> siècle. On le tire ordinairement de *όλίβατος*; par coalescence de l'article avec *όλίβατος*, baume ou baumier. Lassen le tire avec plus de vraisemblance de *oleum libani*, huile du baumier. OLIBRIUS (o-li-bri-us), *s. m.* Terme familier. Celui qui fait le méchant garçon ou l'entendu, et qui n'est le plus souvent que ridicule. Faisons l'olibrius, l'occiseur d'innocents. *MOL.* *Ét.* III, 4. Voilà de beaux desseins et prudemment conçus si le prétendez-vous faire? l'olibrius! *SARON*, *École des pères*, V, 3. Marchant si pesamment, que ma chambre tremblait à chaque pas que faisait cet olibrus, *LESAGE*, *Guzman d'Alf.* VI, 1. Vous vous feriez une mauvaise affaire. — Une mauvaise affaire? avec qui? — Eh! par Dieu, avec cet olibrus qui commande ici, celui-là qui se donne tant de peine pour ne rien faire, o. *DUVAL*, *la Mouche du roche*, sc. 1. — HIST. XII<sup>e</sup> s. Olibrius, il fault traire, *Ly Escrie*: suer Marguerite, *Grey moy et fai ma voulenté*, *Die Legendes der heiligen Margarete*, p. 7, publié par Holland, Hanovre, 1863. || XVI<sup>e</sup> s. Mon mary, passez vostre colere, et, au lieu de faire ainsi l'olibrius, remerciez maistre Itace, *DERRIERE*, *Contes*, I, 1, p. 66, dans *LACURNE*. — ETYM. *Olybrius*, gouverneur des Gauls, qui, d'après une vieille légende, fit mourir sainte Reine, et qui figurait dans une foule de mystères où il était représenté comme un fanfaron, un glorieux; il a vécu vers le milieu du cinquième siècle. || OLIPHARE (o-li-dè-r'), *s. m.* Nom du chénopode vulvaire, *chenopodium vulvaria* (chénopodiaceés). — ETYM. Lat. *olidus*, puant. || OLIPHANT (o-li-fan), *s. m.* Nom du cor que portait Roland, et, en général, espèce de petit cor que portaient les chevaliers. — HIST. XI<sup>e</sup> s. Compains Rolans, l'olifant carsoniez, *Ch.* de *ROL.* LXXXIII. — ETYM. Anc. franç. *olifant*, ivoire; ainsi dit parce que ces cors étaient souvent en ivoire ciselé. Olifant est une forme d'*éléphant* (voy. *ce mot*). || OLIGACANTHE (o-li-ga-kan-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des épines peu nombreuses. — ETYM. *Oligo*..., et *άκανθα*, épine.



... à l'olivier, **OMLIS**, *Maison rust.* t. III, p. 355, ... L'olivier joint l'avantage de multiplier toutes les vœux possibles; la meilleure est celle qui pratique le moins, c'est-à-dire le semis de l'olive, id. ib. || Une branche d'olivier était le symbole des suppliants et de ceux qui demandaient la paix ou la paix. Il a présenté un rameau d'olivier à ... suppliant, *vau. Tél.* XXI. Cet insolent portant entre ses mains le glaive et l'olivier, *vau. Fanat.* I, 3. || Mont des Oliviers, ou Jardin des Oliviers, lieu où Jésus fut pris pour être conduit à la barre || L'olivier sauvage, pour garder la continuité, il fallut que ce nouveau arbre les gentils fût enté, pour ainsi dire, sur le sauvage, et, comme dit saint Paul, l'olivier sauvage sur le franc olivier, afin de participer à sa bonhe. *Hist.* II, 7. || 2° Olivier nain, la camelée. *HIST.* XIII s. Desor un pin, de joste un olivier, p. 6 || XIII s. Li empereres i vint, et se loga sur les oliviers, II DE VALENC. XXVI. || XVI s. Il na que qui voudroit planter en son fond un olivier ou un olivier, le foist à neuf pieds de celui de son voisin, *AMYOT*, *Solon*, 47.

— **ETYM.** *Olive*; provenc. *oliver*.

† **OLIVIFORME** (o-li-vi-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'une olive.

— **ETYM.** *Olive*, et *forme*.

† **OLIVINE** (o-li-vi-n'), *s. f.* Terme de minéralogie. Voy. PÉRIDOT.

† **OLIVINE** (o-li-vi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance obtenue par l'action de l'acide sulfurique concentré sur la salicône.

**OLLAIRE** (ol-lâ-r'), *adj.* Pierre ollaire, pierre destinée à taller, dont on fait des pots. La pierre ollaire ne vous arrêtera pas longtemps; sa surface est presque onctueuse au toucher, son peu d'élasticité lorsqu'elle n'a pas subi l'action du feu, est ce qu'elle prend après y avoir été exposée, son peu d'élasticité, la terre de magnésie dont elle contient une quantité considérable, la rendent très-facile à travailler. *SAUSSURE*, *Voy. Alpes*, t. I, p. 114, dans les montagnes. La serpentine ollaire, retirée nouvellement de sa carrière, joint à une mollesse assez grande une sorte de ténacité qui permet de la tourner et de la taller facilement. *AL.* BRONGNIART, *Traité de Miner.* t. I, p. 487, dans **POUCENS**.

— **ETYM.** Lat. *ollaris*, de *olla*, pot (voy. OILLE).

**OLLA-PODRIDA** (olla-po-dri-da, il moullées), *s. f.* 1° Mets national de l'Espagne, consistant en l'assaisonnement de plusieurs viandes cuites ensemble dans un pot (voy. OILLE). Dans le moment où on s'en sert une olla-podrida si délicate, que le cardinal palatin l'archevêque de Valence de n'avait pas le cuisinier qui l'avait faite, *L. BACR.* *Gil Blas*, t. 3.

2° Fig. Mélange sans liaison; macédoine.

— **ETYM.** Esp. *olla*, pot (voy. OILLE), et *podrida*, pourri (de force de cuire).

**OLURE** (o-lu-r'), *s. f.* Gros tablier de mégissier.

**OLOPPEE** (o-lo-fée), *s. f.* Terme de marine. Voy. **OLPPEE**.

**OLOGRAPHIE** (o-lo-gra-f'), *adj.* Voy. **MOLOGRAPHIE**.

† **OLONIER** (o-lo-nié), *s. f.* Espèce d'arborescent.

† **OLONNE** (o-lo-n'), *s. f.* Toile à voile fabriquée en France.

**OLYMPIE** (o-lin-p'), *s. m.* || 1° Montagne de Thessalie. Fig. Une montagne quelconque (avec un peu de hauteur). Le fait est que je suis dans un climat singulier. Il y a, dans une enceinte vaste de quatre lieues, un horizon bordé de montagnes couvertes d'une neige éternelle; il part quelquefois de la montagne de neige un vent terrible qui aveugle les yeux et les animaux, *voit. Lett. Mme du Deffant*, 12 avril 1764. || 2° Séjour des divinités du paganisme, qui étaient supposées résider sur le haut de la montagne. Les dieux de l'Olympe. || Les dieux du paganisme. L'autre était pleine: il en sort un déluge. Le vin de Chypre a créé tous les dieux, *vau.* *Vin de Chypre*. || 3° Fig. Et alors avec un coup d'oeil, le ciel. Le jour s'approche et l'Olympe s'éclaircit, *vau.* *Hymnes*.

— **ETYM.** *Ὀλυμπός*.

**OLYMPIADE** (o-lin-pi-a-d'), *s. f.* Manière, chez les Grecs, de compter le temps, et qui consistait en une période de quatre ans, s'écoulant d'une célébration des jeux olympiques à l'autre. L'ère des olympiades commence l'an 776 avant Jésus-Christ. La première olympiade est marquée par la victoire de Pheidias, elles se renouvelaient tous les cinq ans, et duraient quatre ans révolus, *voss.* *Hist.* I, 6. Ce disciple d'Archélais, c'est le fameux Socrate, qui l'avait été d'Anaxagore; il naquit la 4<sup>e</sup> année de la 7<sup>e</sup> olympiade, et mourut la 1<sup>re</sup> de la 95<sup>e</sup>, après avoir vécu soixante-dix ans, *ROLLIN*, *Hist. anc.* t. XII,

p. 410, dans **POUCENS**. Chaque olympiade est composée de quatre années; chacune de ces années, commençant à la nouvelle lune qui suit le solstice d'été, répond à deux années juliennes, et comprend les six derniers mois de l'une et les six premiers de la suivante, *ΚΑΤΑΧΡ.* *Anach.* Tabl. 1. Sans les olympiades, la chronologie grecque aurait été dans la plus grande confusion, *BAILLY*, *Hist. astron.* anc. p. 193.

— **HIST.** XIV s. Et pour ce comme es olympiades, les très bons et les très fors ne sont pas coronnés, mes ceulz qui bien besoignent, *οραμα*, *Eth.* 18.

— **ETYM.** *Ὀλυμπιάς*, de *Ὀλυμπία*, ville du Péloponnèse où les jeux Olympiques se célébraient.

**OLYMPIEN**, **ENNE** (o-lin-pi-è-n'), *adj.* || 1° Qui appartient à l'Olympe. Les dieux olympiens, les douze dieux principaux: Jupiter (*Ζεύς*), Mars (*Ἄρης*), Neptune (*Ποσειδών*), Pluton (*Πλούτων*), Vulcain (*Ἡφαιστός*), Apollon (*Ἄπὸλλων*), Junon (*Ἥρας*), Vesta (*Ἑστία*), Minerve (*Ἀθὴνη*), Cérés (*Δημήτηρ*), Diane (*Ἄρτεμις*) et Vénus (*Ἄφροδίτη*). || Surnom de Jupiter et de Junon. Le Jupiter olympien de Phidias, ainsi dit parce qu'il représentait Jupiter olympien et aussi parce qu'il avait été fait pour la ville d'Olympie. || 2° Néologisme. Majestueux, puissant. Front, regard olympien.

— **ETYM.** *Olympie*.

† **OLYMPIONIQUE** (o-lin-pi-o-ni-k'), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Vainqueur aux jeux olympiques.

— **ETYM.** *Ὀλυμπιονίκης*, de *Ὀλυμπία*, Olympe, et *νίκης*, vaincre.

**OLYMPIQUE** (o-lin-pi-k'), *adj.* || 1° Il se dit des jeux qu'on célébrait tous les quatre ans près d'Olympie du Péloponnèse. Une couronne d'olivier aux jeux Olympiques, une de pin aux Isthmiques.... *δ'αβλαν* courait, *Lucien*, *Exerc. du corps*. Je ne dois pas omettre, en parlant des jeux Olympiques, que les dames étaient admises à y disputer la couronne aussi bien que les hommes, et que plusieurs d'entre elles y remportèrent le prix, *ROLLIN*, *Hist. anc.* *Euv. L. v*, p. 89, dans **POUCENS**. Hérodote lut son histoire pendant les jeux Olympiques à toute la Grèce qui y était assemblée, et on l'écouta avec tant d'applaudissement, qu'on donna aux neuf livres qui la composent, les noms des neuf Muses, *id.* p. 102. Tu es donc bien glorieux, Milton, d'avoir porté un bon sur tes épaules aux jeux Olympiques? *Fonten.* *Dial. des morts*, *Milon*, *Smyndride*. || Qui appartient aux jeux Olympiques. Je puis dresser au char les coursiers olympiques, ou, sous les feux du jour, courbé vers le sillon, Presser deux forts taureauux du piquant aiguillon, *A. CHEN.* *Idylles*, *le Mendiant*. Vois-tu dans la carrière antique, Autour des coursiers et des chars, Jaillir la poussière olympique Qui les dérobe à nos regards? *LAMART.* *Méd.* I, 10. || Couronne olympique, la couronne donnée aux vainqueurs dans les jeux Olympiques. || 2° Cirque olympique, nom d'un théâtre de Paris. || 3° Feu olympique, nom donné autrefois au feu qui nait des rayons du soleil, ramassés par le moyen d'un miroir ardent. || 4° *S. f.* Se dit de la première partie des odes de Pindare, celles où le poète thébain a célébré les vainqueurs à Olympie. La première, la deuxième Olympique.

— **ETYM.** *Ὀλυμπικό*; (voy. **OLYMPIADE**).

† **OLYNTIENNE** (o-lin-tiè-n'), *s. f.* Nom que l'on donne aux trois discours que Démosthène prononça pour déterminer les Athéniens à secourir la ville d'Olynthe, assiégée par Philippe.

† **OMACÉPHALE** (o-ma-sé-fa-l'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres omacéphales, ou, substantivement, les omacéphales, monstres qui ont la tête mal conformatée, la face distincte et point de membres thoraciques.

— **ETYM.** *Ὠμας*, épaule, et *ακέφαλος*.

**OMBELLE** (om-bè-l'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Moins d'inflorescence dans lequel les pédoncules floraux partent tous d'un même point, et arrivent à peu près à la même hauteur; exemple, la fleur du sureau. || 2° Terme d'ancienne typographie. Petit caractère employé pour marquer et distinguer les articles, et composé en forme d'étoile de huit ou dix rayons qui partent d'un même centre. || 3° Terme de blason. Espèce de parasol que le doge de Venise mettait sur ses armes.

— **REM.** Chateaubriand a dit ombelle pour ombrelle, qui lui a paru trop moderne dans un récit antique; Cent mille spectateurs, les uns voilés d'un pan de leur robe, les autres portant sur la tête une ombelle, étaient répandus sur les gradins, *CHATEAUBR.* *Mari.* XIV.

— **HIST.** XVI s. Et du persil aux petites umbelles, *DUBELL.* VII, 6, *recto*.

— **ETYM.** Lat. *umbella*, parasol, diminutif du radical qui est dans *umbra*, ombre.

† **OMBELLE**, **ÈRE** (om-bè-lè, lée), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé en ombelle; qui a la forme d'un parasol.

**OMBELLIFÈRE** (om-bè-li-fè-r'), *adj.* Il se dit des plantes qui portent des ombelles. || *S. f.* Les ombellifères, nom d'une grande famille naturelle de plantes dicotylédones polyptèles inférovariées, répondant à la pentandrie digynie de Linné. Une ombellifère.

— **ETYM.** *Ombelle*, et le lat. *ferre*, porter.

† **OMBELLIFORME** (ou-bè-li-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'une ombelle ou d'un parapluie.

— **ETYM.** *Ombelle*, et *forme*.

† **OMBELLULE** (om-bè-li-u-l'), *s. f.* Petite ombelle; ombelle partielle dans une ombelle composée.

† **OMBELLULE**, **ÈRE** (om-bè-li-u-lè, lée), *adj.* Qui est disposé en ombellule.

**OMBILIC** (om-bi-lik), *s. m.* || 1° Terme d'anatomie. Nombril. || 2° En botanique, on nommait ainsi le hile. || Dans les fruits, petite couronne, dite aussi œil, formée par les dents du calice ou par les vestiges du style; dans les graines, le hile ou la cicatrice marquant le point par où elles tenaient au placenta. || L'otto élévation que présente le centre du chapeau de certains champignons. || 3° En général, dépression ou élévation au centre d'une surface. Tubercules très-noirs, à rebord, ayant en outre un ombilic proéminent, et souvent quelques rides en spirale sur leur disque, *RAMOND*, *Inst. Mém. scénc.* 1823, t. VI, p. 128. || 4° Terme de géométrie. Nom que l'on donne aux points d'une surface courbe, pour lesquels les rayons de courbure de toutes les sections normales sont égaux entre eux. || 5° Orifice intérieur du tube des plumes, par lequel pénètre le bulbe. || 6° Enfoncement conique, de la base au sommet, qu'on aperçoit dans les coquilles spirales.

— **HIST.** XVI s. L'umbilic que les matrones appellent petit boyan, *PARR.* t. II, p. 631. Les sucs de laitue, de cicorée, d'ombilic de Venus, de morelle, *id.* XXI, 3.

— **ETYM.** Provenç. *ambouilh*, *umbrilh*, *ombilie*, *umbelic*; port. *umbigo*; du lat. *umbilicus*; comparez **NONBIL**.

**OMBILICAL**, **ALE** (om-bi-li-kal, ka-l'), *adj.* 1° Terme d'anatomie. Qui appartient à l'ombilic. Région ombilicale. Vaisseaux ombilicaux. || Cordon ombilical, tige longue, grêle, molle et flexible, qui unit le fœtus au placenta. || Anneau ombilical, anneau fibreux qui entoure et ferme l'ouverture de l'ombilic, après la séparation du cordon. || Hernie ombilicale, hernie qui se fait par l'anneau ombilical ou dans le voisinage. || Vésicule ombilicale, organe embryonnaire vésiculiforme, contenu avec l'intestin rudimentaire. || 2° Terme de botanique. Cordon ombilical, partie qui unit la graine à la plante mère et qui est adhérente au placenta. || 3° Qui est en forme d'ombilic. Ce bouton [de vaccine] était rond, et commençait à faire apercevoir la dépression ombilicale du centre, *KALLÉ*, *Inst. Mém. scénc.* 1807, 1<sup>er</sup> sem. p. 36.

— **HIST.** XVI s. Les vaisseaux umbilicaux sont une veine, deux artères, et le pore uraque si aucun y en a, *PARR.* I, 3.

— **ETYM.** *Ombilic*.

**OMBIQUE**, **ÈRE** (om-bi-liké, kée), *adj.* Pourvu d'un ombilic. || Qui présente une dépression plus ou moins marquée à son centre.

— **ETYM.** *Ombilic*.

† **OMBON** (om-bon), *s. m.* Terme d'archéologie. La fosse centrale d'un bouclier. De nombreuses planchettes de boucliers avec 70 ombons en fer [trouvés dans une tourbière en Slesvig], *Revue critique*, mars 1886, p. 161.

— **ETYM.** Lat. *umbonem*; grec, *ζυμυον*.

**OMBRAGE** (om-bra-j'), *s. m.* || 1° Réunion d'arbres, de branches, de feuilles qui donnent de l'ombre. Les cerfs sont étonnés d'y perdre leurs ombrages, *vau.* *Herc. mour.* v, 1. Mes arrière-neveux me devront cet ombrage, *La Font.* *Fab.* XI, 2. Je trouve des promenades que j'ai faites, et dont le plant me donne un ombrage qui me fait souvenir que je ne suis pas jeune, *vau.* *Lettre d'H.* xv, 9 oct. 1776. Je reposa sous l'ombrage, Quand Nérus vint m'éveiller, *BERNARD*, *Double tier.* || Poétiquement. Les ombrages verts, l'ombre que font les arbres quand ils sont garnis de leurs feuilles. || 2° Par analogie. Obscurcissement, absence de lumière. L'oreille garde comme l'art de la peinture y est bien observé, soit aux raccourcissements, soit aux ombrages ou aux proportions, *D'USVÈ*, *Astrée*, I, 11. Et j'ai devant les yeux

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

ou fait cabrer. Dans soupçonneux, il n'y a ni  
d'ombre ni l'idée de se cabrer.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Sa rage [de l'envie] faudra que  
cette par l'ombrage de nom de mon roy et  
par les rayons de sa faveur, paraît, *Dédicace*.

Et à l'ombre! ajouta-t-il, H. DE BALZAC, *le Père Goriot* // Firo dans l'ombre, être dans un espace que l'ombre couvre, et fig. ne pas paraître, ne pas braver. Le rôle qu'un fait jouer à Antoine est peu de chose... c'est une figure dans l'ombre, qui ne sert, à mes yeux, qu'à faire sortir le personnage d'Octave, V. T. TRIMESTRAL, *Notes*. Chez nous, où les hommes ont une carrière active, il faut que les femmes soient dans l'ombre; et ce serait bien dommage d'y mettre Corinne, STALL, *Corinne*, VIII, 1. // Fig. Tout fait ombre, c'est-à-dire tout lui fait peur, tout est sa décadence; par comparaison avec le cheval de bois. Des prêtres, des enfants lui feraient-ils ombre? RAC. *Athalie*, v, 2. // Faire ombre à quelqu'un, obscurcir le mérite, le crédit de quelqu'un. Je trouve qu'on l'a voulu chasser proprement de l'hôtel de Condé, parce qu'il faisait ombre aux autres, SÉV. 166. Celui-là fait sa fortune innocemment, et il nous rend ses ennemis par ses bons succès, ou sa vertu nous fait ombre, ou sa réputation nous offense, BOSS. 4<sup>e</sup> *serm. Passion*, 1. // Fig. L'ombre de l'ombre, inquiéter, rendre jaloux. Poète, toujours un chant pour les poètes; Et jamais l'arrière qui pare d'autres têtes Ne jeta d'ombre sur mon front, V. HUGO, *Odes*, III, 1. // 2<sup>e</sup> Dans le style élevé, la nuit. Dans l'ombre de la nuit, c'est bien ton départ, CORN. *Cid*, III, 4. Les ombres des flambeaux, les cris et le silence, RAC. *Andr.*, II, 2. Mes soldats presque nus, dans l'ombre des bois, ID. *Mithr.*, II, 3. Les ombres par trois fois obscurci les cieux, ID. *Phèdre*, I, 2. Et, sans me rappeler des ombres des enfers, ID. *Théod.*, v, 4. La nuit vient m'envelopper de ses ombres, VÉN. *Tél.*, IX, 1. Le jour la poursuit Et par sa présence Chasse l'obscurité, Enfant de la nuit, VERNIS, *Poésies diverses*, *Description poét. mal.* p. 90. // Ombre donner par les feuillages, ombrage. Déjà moins plein de feu, pour animer ma voix j'ai besoin du silence de l'ombre des bois, BOILEAU, *Épître* VI. ... Du Cithéron vous recherchez les ombres, M. J. DE LA HARPE, *Édipe roi*, IV, 4. Du flanc de ces coteaux vient des bois épais, Qui, courbant sur mon front leur ombre entremêlée, Me couvrent tout en silence et de paix, LAMARTINE, *Médit.*, I, 6. // Fig. L'ombre de leur feuillage sans nombre à jamais ils puissent faire ombre [donner protection] Aux peuples de l'univers, MALH. II, 3. // Fig. L'ombre comme ce qui protège. Depuis que son cou [de Sertorius] à nos destins préside, Un bon si constant de nos armes décide, Que deux de guerre assurent nos climats Contre ces rains [les Romains] de tant de potentats, Et leur ombre à peine, au bout de dix années, Pour se couvrir de nous l'ombre des Pyrénées, CORN. *Sert.*, II, 1. L'ombre de la mort, les ténébres qui accompagnent la mort. La mort à laquelle vous avez été promis, n'est point une véritable mort; ce n'est que l'ombre de la mort dont vous nous avez coupé pour nous faire porter des marques de votre gloire, BOUQUET 15<sup>e</sup> *dim. après la Pentecôte*, DOUVERVILLE, t. III, p. 451. // Les ombres de la mort, l'ombrière, la mort même. La grandeur de la mort est bien davantage lorsque l'on tend à l'immortalité par les ombres de la mort, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. Au plus haut point de sa gloire, sa joie [de Mazarin] est troublée par la triste ombre de la mort; intrépide, il domine juste entre ses bras et au milieu de son ombre, BOSS. *Terc.* O grandeur humaine... de quel que côté que je le tourne, je trouve toujours la mort en face et quand tant d'ombres de toutes parts sur ce que du monde voulait colorer, ID. *Serm. Mort*, t. I, p. 1. // L'ombre environnée des ombres de la mort, il avait quelque connaissance, LE SAGE, *Gil Blas*, t. I, p. 3. Des ombres du trépas ses yeux s'enveloppaient, VOLT. *Henr.* VIII. Il faut que nos mystères soient cachés dans la mort, et couverts de nos ombres, ID. *Fanot*, IV, 1. Déjà tout se noie dans les ombres de la mort, DELILLE, *Kn.* XI. // Fig. L'ombre de la mort, les ombres de la mort, l'ignominie de Dieu, de la vraie religion. Vous attendrez à l'ombre, et Dieu la changera en une ombre de mort, en une profonde obscurité, SACI, *Bible*, *Jérém.*, III, 16. Combien de fois, déplorant l'aveuglement de tant de peuples qui vivent dans les ténébres, à l'ombre de la mort... VLECH, *Aiguill.* Hâte-toi d'éclaircir, ô lumière éternelle, Des malheureux assés dans l'ombre de la mort, RAC. *Hymn. de Merc.* de laudes // 3<sup>e</sup> Terme de peinture. Les endroits les plus bruns et les plus obscurs d'un tableau qui servent

à relever l'éclat des autres. [Chez Poussin] une manière plus ronde qui ne l'est que par l'adoucissement du terme de l'ombre avec une teinte qui l'unit à la plus prochaine du jour, NOEL COPPEL, *Discours sur la peinture* (1870). // Ombre portée, toute ombre qu'un corps projette sur une surface, et l'imitation qu'on en fait dans un dessin, dans un tableau. // Fig. C'est une ombre au tableau, se dit d'un léger défaut qui n'efface point les beautés d'un ouvrage, les bonnes qualités d'une personne. C'est une ombre au tableau qui lui donne du lustre, SOUL. *Sat.* IX. Ce sont des ombres à un beau tableau, VOLT. *Candide*, 23. // On dit aussi en ce sens, ombre absolument. Je vous prie de ne plus dire de mal de votre humeur; votre cœur et votre âme sont trop parfaits pour laisser voir ces légères ombres, SÉV. 26 janvier 1680. // Ombre se dit, dans un dessin, dans une carte, dans un plan, de ce qui imite l'ombre, de ce qui est en noir. La glacière de ce pôle, qui en occupe toutes les régions adjacentes jusqu'au 80 ou 81<sup>e</sup> degré, comme nous l'avons représenté en jetant une ombre sur cette portion de la terre à jamais perdue pour nous, BUFF. *Explic. cart. géogr.* *Éuc.* t. XIII, p. 366. // Fig. Terme de musique. Ombre, nuance de la voix. C'est ainsi qu'on appelle en italien les différentes gradations des fortes et des pianos, dont on doit alternativement faire usage dans les cantilènes pour leur donner un peu de relief, comme les ombres et les demi-teintes servent en peinture à faire ressortir les couleurs, assourdir. // 4<sup>e</sup> Fig. Ce qui obscurcit l'âme. Tout respire en Esther l'innocence et la paix; Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres, RAC. *Esth.* II, 7. // 5<sup>e</sup> Fig. Le secret qui cache les choses. Tout ce que l'homme fait, il le fait à leurs yeux [des dieux], Même les actions que dans l'ombre il croit faire, LA FONT. *Fabl.* IV, 10. Chacun s'en aperçut; car d'enfermer sous l'ombre une telle aise, le moyen... ID. *Pet. ch.* Les ombres sont encore répandues sur le procédé de Montgobert, SÉV. 441. Dans l'ombre du secret ce feu s'allait éteindre, RAC. *Mithr.* IV, 4. Nos feux, toujours brûlants dans l'ombre du silence, Trompaient de tous les yeux la triste vigilance, VOLT. *Adél.* I, 2. [Le calvinisme] Faible, marchant dans l'ombre, humble dans sa naissance, ID. *Henr.* I. L'injuste et la tyrannie aiment à se renfermer dans l'ombre; elles se cachent à ceux qu'elles oppriment, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 31. // Les ombres du mystère, l'obscurité qui couvre les choses secrètes. Jamais l'amour ne fut moins imprudent, Ne sut mieux se voiler dans l'ombre du mystère, VOLT. *Tancr.* II, 1. // Être, rester dans l'ombre, être, demeurer ignoré. La cause de cet événement reste dans l'ombre. // 6<sup>e</sup> Fig. Retraite, solitude, tranquillité. Dans l'ombre de la paix, CORN. *Sert.* III, 1. Venise ne le laissa pas longtemps dans les exercices tranquilles et dans l'ombre d'une université, FONTEN. *Guglielmini*. La timide Infortune aime à gémir dans l'ombre, DORAT, dans OIRALTY-DUVIVIER. // 7<sup>e</sup> Image, ressemblance du corps qui projette l'ombre. L'ombre à une certaine heure est l'image du corps; cette ombre grandit à mesure que le jour baisse. // Particulièrement. L'ombre jetée par le corps d'une personne. Cadedieu, ce coquin à marché dans mon ombre, Il s'est fait tout vaillant d'avoir suivi mes pas, CORN. *Illus. com.* III, 10. Après l'être immolé chez toi ton général, Toi, que faisait trembler l'ombre d'un tel rival, ID. *Sert.* V, 4. C'est là qu'il [Sénèque] dit de la gloire, qu'elle est à la vertu ce que l'ombre est au corps, ORBÈ. *Claude et Nér.* II, 28. Philippe s'en plaignit [aux Lacédémoniens] avec hauteur, et regut pour toute réponse ces mots: Si tu te crois plus grand après ta victoire, mesure ton ombre; elle n'a pas augmenté d'une ligne, XANTHUS. *Anach.* ch. 32. // Il se suit comme l'ombre fait le corps, il se suit partout. // On dit aussi: Il ne le quitte pas plus que son ombre. // 11) La faisait suivre [sa femme] à toute heure, en tous lieux, Par une vieille... Qui la quittait aussi peu que son ombre, LA FONT. *On ne s'arrête*. Il y a là une femme de chambre qui ne me quitte non plus que mon ombre, MIRA. *Père de famille*, IV, 13. // On dit encore dans le même sens: c'est son ombre, c'est une ombre attachée à ses pas. Je le rencontre partout; c'est exactement une ombre attachée à mes pas, ORBÈ. *Théod. d'éduc.* *La Bonne mère*, II, 3. // C'est l'ombre et le corps, se dit de deux personnes qui ne se quittent pas. Mme de Coulanges est toujours obsédée de notre cousin; il ne paraît plus qu'elle l'aime; et cependant c'est l'ombre et le corps, SÉV. 6 avr. 1680. // Avoir peur de son ombre, avoir peur des moindres choses. Je ne vous dirai point combien de fois elle broncha, et eut peur de son ombre, SCARR. *Rom. com.* II, 4. Ce même

jeud me fait craindre mon ombre, toutes les fois que votre amitié est cachée sous votre tempérament, SÉV. 410. Morguél que tu es défiant, Colin! tu as peur de ton ombre, DANCOURT, *l'Opéra de village*, so. 1. Je crains toujours de commettre quelque indiscretion; mon ombre me fait peur; c'est apparemment depuis que j'ai été sur le point de n'être plus qu'une ombre, VOLT. *Lett. Richelieu*, 41 avr. 1778. // Fig. Courir après une ombre, se livrer à une espérance chimérique. Chacun se trompe ici-bas; On voit courir après l'ombre Tant de fous qu'on n'en sait pas La plupart du temps le nombre, LA FONT. *Fabl.* VI, 17. Ils courent après une ombre trompeuse, VÉN. *Tél.* XIV. // Fig. Prendre l'ombre pour le corps, prendre une chose vaine pour une chose solide. Abi ma chèbre enfant... rien n'est bon que d'avoir une belle et bonne âme: on la fait prendre l'ombre pour la vérité, MASS. *Myst. Réurr.* // Chez les anciens Romains, les personnes que les convives invités amenaient avec eux. Chaque convié [au festin de Craesus] avait la sienne [robe de festin], et on en a encore trouvé de reste pour toutes les ombres, VÉN. t. XIX, p. 204. // 8<sup>e</sup> Selon la doctrine des anciens païens, apparence, simulacre du corps après la mort, soit qu'elle habite les régions de l'enfer, soit qu'elle apparaisse aux vivants. Comme s'il importait, étant ombres là-bas, que notre nom vécût ou qu'il ne vécût pas, SÉNONIEN, *Sat.* IV. Une ombre est toujours ombre, et des nuits éternelles Il ne sort point de jours qui ne soient infidèles, CORN. *Tois. d'or*, I, 3. Son ombre vers mon lit a paru se baisser; Et moi je lui tendais les mains pour l'embrasser, RAC. *Athalie*, II, 6. Il y a deux vers dans le 6<sup>e</sup> livre de l'*Énéide*, qui ont été fort estimés...: On voyait là, dit la traduction, le cochon Typhacus, Qui tenant l'ombre d'une brosse Nettoyait l'ombre d'un carrosse, CH. FERRAULT, *Mémoires*, Avignon, 1789, p. 9. J'y voyais des images plus terribles pour moi que les pâles ombres, MONTESQ. *Temple de Gnide*, ch. 6. Si vous voulez, chemin faisant, voir des ombres, comme faisait le capitaine de dragons Ulysse dans ses voyages, vous ne pouvez mieux vous adresser que chez moi: je suis la plus chétive ombre de tout le pays, ombre de quatre-vingts ans ou environ, ombre très-légère et très-souffrante, VOLT. *Lett. Delisle, capitaine de dragons*, 13 juill. 1772. Trois fois l'ombre divino échappe à ses transports, DELILLE, *Énéide*, VI. // Il se dit, dans un sens plus général, de la personne considérée après sa mort. Quoi! viens-tu jusqu'ici braver l'ombre du comte? CORN. *Cid*, III, 1. ... Jouissons, en dépit de l'envie, Des restes glorieux de son illustre vie; sa mort m'a laissé pour ma protection La splendeur de son ombre et l'éclat de son nom, ID. *Sert.* II, 4. Nous avons trouvé tous ses gens en pleurs: l'ombre de ce bon évêque n'a pas laissé de nous donner un très-bon souper et de nous loger, SÉV. 840. Dieu veuille que ces prospérités continuent ce serait l'ombre de M. de Turenne qui serait encore dans cette armée, ID. *Lett.* 8 août 1676. Je voudrais bien avoir causé seulement de six heures avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre la suite de ses desseins, *Paroles de Condé allant prendre le commandement de l'armée de Turenne*, dans *Sévigné*, 28 août 1676. Enfin, après sa mort [de Mazarin], son ombre était encore la maîtresse de toutes choses, et il paraissait que le roi ne pensait à se conduire que par les sentiments qu'il lui avait inspirés, M<sup>me</sup> DE LA FAYETTE, *Hist. de Mme Henriette*, 1<sup>re</sup> partie. Voilà celui qui nous menait dans les hasards; son ombre eût pu encore gagner des batailles, BOSS. *Louis de Bourbon*. De morts et de mourants noblement entouré, Que, venant à sa défaite et cédant sous le nombre, Ce héros a forcés d'accompagner son ombre, RAC. *Baj.* V, 11. La satire est pour leur personne et la gloire pour leur ombre, D'ALAMBERT, *Liberté de la musique*, *Éuvres*, t. III, p. 359, dans *ROUENS*. // 9<sup>e</sup> Fig. Légère apparence. Ces ombres de santé cachent mille poisons, CORN. *Rodog.* III, 6. Cette sainte douceur, cette ombre d'amitié vint de la politique, et non de la pitié, ID. *Héracl.* I, 3. Et vous l'avez [le cœur] tous deux trop grand, trop magnanime pour souffrir sans horreur l'ombre même d'un crime, ID. *Héracl.* V, 6. Mais aux ombres du crime on prête

ziement fol, mol. *Mia* III, 6. Vos mines et vos cris aux ombres d'indocence Que d'un mot ambigu peut être l'innocence, in *id.* De Chevre [un médecin] m'a dit d'être toujours dans le carême jusqu'à l'ombre de la moindre incommotité, 26 v. 17 mars 1690 Je lui demandai [à Ch. de Sévigné] qui vous vendra sa charge au moins d'attendre un prétexte, l'ombre d'un dégoût, enfin quelque chose qui pût cacher le fond du terrain, in *id.* 14 févr. 1689. C'est bien dur à M. de Lavalin d'avoir acheté une charge quatre cent mille francs, pour obéir à M. de Foursin; car encore M. de Chauvins a l'ombre de commandement, in *id.* 3 août 1676. La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie, la voilà telle que la mort nous l'a faite; encore ce reste tel quel va-t-il disparaître, cette ombre de gloire va s'évanouir... mons. *Duch. d'Orléans*. Le non même et l'ombre de division [dans l'Église] faisait horreur à la reine, in *Mor.-Thér.* Ne donnera-t-il [Dieu] à ceux qu'il aime qu'une ombre de félicité? in *Hist.* II, 6. Il ne lui laissa qu'une ombre de puissance, in *id.* I, 2. L'ombre d'une fantaisie vous a fait peur, in *Lett.* 160. Des hommes superbes et artificieux qui, pour ne paraître pas dépourvus de la lumière de la vérité, se couvraient de l'ombre d'une trompeuse austerité, BOUADLOUR, 3<sup>e</sup> dim. après la Pentecôte, *Homélie*, t. II, p. 360. Ombres et apparences du péché, madame la Dauphine vous poursuivait dans les plus secrets replis de son âme, *Visc. Dauphine*. M. de Montausier [même lorsqu'il se trompait] suivait du moins l'ombre de la vérité et de la justice, in *Duc de Mont.* De reste, on mon crédit n'est plus qu'une ombre vaine... *Ac. Mém.* I, 7. Si de tant de maux le funeste inventeur De quelques ombres de bien pouvait être l'auteur, in *Athal.* III, 4. Les tyrans ont toujours quelque ombre de vertu, *vot. Catilina*, I, 5. Agités par l'ombre du plaisir qu'ils poursuivaient sans cesse et qui leur échappa toujours, *id.* *Interprét.* de la nature, n° 37. Il se lève, un long dard s'agite dans sa main. Une ombre de couronne est sur son front hautain, *id.* *Paradis perdu*, II, 10<sup>e</sup>. Il se dit aussi pour exprimer que la chose dont on parle existe à peine. Il passa en Italie avec quelques ombres de joie de songer qu'il sortait des mains de ses ennemis, *vot. César*, I, II, p. 225. Un courroux si constant pour l'ombre d'une offense M'a trop laïc éclairé de votre indifférence, *mol. le Dép.* IV, 2. Sans preuve, sans la moindre ombre et sans la moindre apparence, *Fac. Proc.* XI. Il ne peut pas avoir l'ombre d'un chagrin, *stv.* 476. Je vous prie, mon cher comte, de recevoir ce petit présent... volé à d'étranges présents, un ruban, une ceinture, un petit pécot, une ombre, un souffle, un rien, c'est le dernier de la veuve, in *30 Janv.* 1689. Il ne me paraît pas qu'il [M. Trousté] ait l'ombre d'un tort, in *9 avril* 1687. Je ne vis entre nous aucune ombre de difficulté, *mons. Ver.* 8. Et qu'étant loin de moi, quelques ombres d'amertume vous fit trouver les jours plus longs que de coutume, *Ac. Acad.* II, 1. Vous devez à ses pleurs quelque ombre de pitié, in *Phédr.* II, 2. Châteaubault l'amour [Rouvoys] qu'il ne trouverait jamais ombre de la moindre preuve [de parenté avec Saint-Simon], *57-58 nov.* 1691, 97. Mon cœur sans mouvement... D'aucune ombre d'espoir n'est-il plus secouru, *vot. Fouat*, II, 1. Une ombre de respect pour son saint ministère l'eût-être adouci ces vainqueurs farouchés, in *Orphel.* I. C'est l'éloquence la plus vigoureuse sous l'ombre d'effort de rhétorique, *vot. Lett. de Grimois*. Pas l'ombre de, par de tout. De justice, il n'y avait pas l'ombre, *vot. Louis XV*, I. Mais franchement, tu n'as pas le sens commun, *mais... pas l'ombre, mimesis*, *Jall. orig.* I, II, p. 392, *des rayons*. || 11<sup>e</sup> Fig. Signe ligure d'une chose à venir, en ce sens il ne se dit que de l'astrophélie lui par rapport à la nouvelle. Les éblouissantes et le sacrilège du vint. Tentement d'événement que les ombres des mystères et des vérités de nouvelles. Quand sera le voile arraché Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre? Dieu d'Iréel, dis-moi cette ombre, jusqu'à quand aura-t-elle ombre? *Ac. Acad.* II, 9. || Par extension, terme impératif. Les règles de la justice humaine nous peuvent aider à entrer dans les préliminaires de la justice divine dont elle est une ombre; mais elle ne peut pas nous découvrir le fond de cet abîme, *mons. Mém.* II, 1. Autre dont le motif n'est que l'ombre grossière, *Ac. Synon.* le fond à fond. Ces établissements ne sont que l'ombre de ce que vous savez un jour, *vot. Téléph.* 101. Des formes vides et les ombres de l'avenir, *vot. Téléph.* 101. Fig. II se dit d'une personne ou d'une chose qui a perdu ce qui

faisait sa grandeur, son éclat. Vous êtes aussi bien le véritable roi, Je n'en suis plus que l'ombre, et l'âge ne m'en laisse Qu'un vain titre d'honneur qu'on rend à ma vieillesse, *com. Nicom.* II, 11. Qu'est-ce donc que l'homme?... n'est-ce pas, si je puis parler de la sorte, un reste de lui-même, une ombre de ce qu'il était dans son origine? *com. La Vallière*. Depuis ce coup fatal le pouvoir d'Agrippine Vers sa chute à grands pas chaque jour s'achemine, L'ombre seule m'en reste, *Ac. Brit.* I, 1. L'audace d'une femme, arrêtant ce concours [au temple de Jérusalem], En des jours ténébreux a changé ces beaux jours; D'adorateurs zélés à peine un petit nombre. Ces premiers temps nous retracer quelque ombre, in *Ath.* I, 1. Sémiramis n'est plus que l'ombre d'elle-même, *vot. Sémir.* II, 3. Le sénat, dont l'ombre subsistait, s'élevait souvent contre eux [ces papes], in *Mémoires*, I. J'approche, hélas! de la nuit sombre Qui nous engloutit sans retour; D'un homme Je ne suis que l'ombre, Je n'ai que l'ombre de l'amour, in *Lett. roi de Prusse*, 30 août 1743. || 13<sup>e</sup> Terme de blason. Se dit d'une peinture si délicate, qu'on voit le champ de l'écu à travers. || Ombre de soleil, représentation du soleil, qui n'a pas de visage, mais un disque d'une seule couleur. || 14<sup>e</sup> À l'ombre de, loc. prép. Sous le couvert, à l'abri de. À l'ombre d'un toit. Je me repose à cette heure à l'ombre d'une montagne dont cette ville est couverte, *vot. Lett.* 28. Ces esclaves obscurs, Nourris loin de la guerre à l'ombre de ces murs, *Ac. Bajaz.* IV, 7. Dixit que de suis-je assise à l'ombre des forêts in *Phédr.* I, 3. || Fig. Sous la protection, à la faveur de. Il te fait vivre en paix à l'ombre de ses palmes, *Ac. Éplre* I. Le prince à mes côtés ferait dans les combats L'essai de son courage à l'ombre de mon bras, *com. Cid*, I, 6. Je repose sans crainte à l'ombre de tes soins, *Ac. Béris*, I, 2. Je serai en sûreté et à couvert à l'ombre de vos ailes, *Ac. Bible, Psaum.* LX, 5. Je souhaiterais que notre mariage se pût faire à l'ombre de leur, *mol. Bourg. gent.* III, 7. Ainsi l'on vit l'almirante Samuel Croître à l'ombre du tabernacle, *Ac. Athal.* II, 9. C'est à l'ombre de l'indigence que j'ai trouvé la liberté, *Ac. Indép.* Toujours échappé d'Athalie, Quelque enfant que le fer oublie Grandit à l'ombre du Seigneur [en parlant du duc de Bordeaux], *LAMART. Méd.* I, 16. || 15<sup>e</sup> Sous l'ombre de, sous ombre de, loc. prép. Sous l'apparence, sous le prétexte. Et sous ombre d'agir pour ses folles amours, Il a su pratiquer de si rusés détours... *com. Illus. com.* II, 6. Sous ombre de venger sa grandeur méprisée, in *D. Sanche*, II, 1. Vous m'avez voulu faire passer pour simple traucteur, sous ombre de soizante et douze vers que vous marquez sur un ouvrage de deux mille, et que ceux qui s'y connaissent n'appelleront jamais de simples traductions, in *Lett. apologetique*. Elle [Mme de Grignan] se gouverne un peu à sa fantaisie, et, sous ombre de la philosophie de M. Descartes, qui lui apprend l'anatomie, elle se moque un peu des régimes et des remèdes communs, *stv.* 13 juin 1679. Tant d'âmes réprochées, qui, par une simplicité pleine d'indiscrétion, ont adhérent aux sectes et aux hérésies, sous ombre d'une réforme imaginaire, *BOUADL.* 7<sup>e</sup> dim. après la Pentecôte, *Domine*, t. III, p. 93. Une mère mondaine qui, sous ombre de leur apprendre la science du monde, leur apprend à se damner, in *Atreu, Scandale*, 116. On raille les dévotions de l'Église sous ombre de crédulité, in *Dominicales*, III, Zèle pour l'honneur de la religion, 287. || Quand on dit sous l'ombre de... il faut que le substantif suivant ait un article, par exemple : sous l'ombre de l'amitié; quand on dit sous ombre, le substantif suivant ne prend pas d'article, par exemple : sous ombre d'amitié. || Sous ombre que, loc. conjonctif, signifiant sous prétexte que. Regardez... s'il n'est pas été mal à propos, qu'en cette occasion, sous ombre que je suis de l'Académie, je me fusse aisé paquer de parler bon français, *vot. Lett.* 91. Mais, sous ombre que vous avez à cette heure une infinité d'affaires... il vous semble que tous les autres ont du loisir, in *Lett.* 83. Sous ombre qu'elle est un peu belle, *mol. Psyché*, V, 9. Vous faites bien l'entendu, commuez le comte, sous ombre que vous écrives comme un petit Colron, vous croyez qu'il vous est permis de vous moquer des gens, *stv. Lett. de Busy*, 25 nov. 1686. || Proverbe. Quand le soleil est couché, il y a bien des bêtes à l'ombre.

DEAN, p. 679. Huem [homme] à vanités semblant est; li jur de lui sicume ombre trespasse, *Le psalm.* p. 322. Car qui peur [peur] a de son ombre S'il peut [peut], volentiers se descombre D'ombres de lance ou de dard, *Chev.* au Lyon, v. 104. || 18<sup>e</sup> s. Votre bel ombre qui l'aient, *let. à l'ombre*. Et s'il est tex [telle] que mantel port, il doit porter de tel port, Que trop la voile ne Du biau cors à qui il fait ombre, *la Rose*, 12783. Les ombres [son ombre] l'ot si trahi [Narcisse] vuida veoir la figure D'un enfant bel à l'excès], in *id.* 1490. || 19<sup>e</sup> s. Se le dit abuseur avant que d'avoir une chose prise; sous ombre de la dite ou du canon, *abusor*. Par occasion et sous ombre de guerre renouvelée contre les Eques, *abusor*, f° 29, recto. || 20<sup>e</sup> s. Ha, frès viandiers, ça, ça, ça, il vous fault retirer à l'ombre, Que le d'homme vous face encombre, Entrés leans et proutés (yei entrent en la prison), *Seconde journée de mystère de la Passion Jhesus-Christ*, dans le CHATEL, Argot. Il leur manda par un plectre l'ombre du pape, que... *vot. 1. 1. 101*. Il n'y a rien au devant de vous qui vous fasse ni encombrer, in *id.* II, III, 33. Disoyent qu'ils soyent guerre en l'ombre du roy de Navarre [la couverture de son nom], in *livre* I, p. 365. || LACORNE. || 21<sup>e</sup> s. L'ombre du fort donne une assurance, *J. MABOT*, V, 12. Mais sous la ombre en chambre et galleries Nous pourrions nous MABOT, III, 163. Dont maintenant, qu'en est-ce qu'une ombre? in *id.* III, 339. Les uns aiment les ombres ombres des forets, *DELAUNAY*, I, 21, recto. || 22<sup>e</sup> s. L'ombre du fort ditoit celui-là beureux qui avoit pu traverser seulement l'ombre d'un amy, *MONTE*, I, 210. Le sieur de Langey, qui desja avoit l'ombre de la [la soupçonnant], était sur la trace de l'ombre, *M. DU BELL.* 406. Elle n'avoit qu'un songe et une ombre des biens qu'elle avoit esperé, *id.* I, 100. || 23<sup>e</sup> s. Les ombres [en un clair de lune] s'est... bien plus loing que les corps, in *Pomp.* 69. || 24<sup>e</sup> s. rigne tortisse Mon sepulchre embelisse, Faisant toutes pars Un ombre espars, *mons.* 170. Louc... brageant d'un grand ombre les champs... || 25<sup>e</sup> s. Tu m'as donné non un cheval d'Espagne, Mais l'ombre vain d'un cheval par écrit, in *id.* Il n'y a petit buisson qui ne porte son ombre, *com. MABOT*. — ETYM. Wallon, *obion*, *obion*, contraction de *obion*, diminutif de *ombre*; Berry, *umbr*; provençal, *umbra*, *umbr*; espagnol, *sombra*; ital. *ombra*; lat. *umbra*. Il semble naturel de rapprocher *umbr* à *εμπερ*; pluie, *laL umber*; ce sera le *umbr* *ambhas*, *abha*, la pluie, le usage qui en a fait. Comme on voit à l'historique, ombre a été un temps masculin et féminin.

- 2. OMBRE (TERRE D') ou, simplement, OMBRE (ou-br'), s. f. Terre brune qui sert à ombrer un point de détails sur le gisement de cet ocre; quand qu'il en vient de Nocera en Ombrie, ce qui a fait donner le nom de terre d'ombre, *AL. Traité de miner.* I, p. 416, dans *comptes*. Ces uns y faisaient entrer [dans le tabac des feuilles] de diverses plantes pulvérisées; les autres, dans terre d'ombre, *Compte des tabacs pour 1817*.
- ETYM. Il ne paraît pas que terre d'ombre ne de ombre; le nom en dérive de l'*umbra*, mot d'Italie. d'autant plus qu'on la nomme aussi terre de Sienne.
- 3. OMBRE (ou-br'), s. m. Voy. *umbr*.
- 4. OMBRE (ou-br'), s. m. Espèce de parole de Méditerranée. Ombre-chetale, variété de la langue. Nous mangions un ombre-chetale, et nous ne tendrons M. de l'Écluse, *umbr*. *Ném.* 40. Les ombres sont si renommées, qu'on préfère les feuilles de l'hiver pour en envoyer à Paris, et même pour Berlin, *comptes*, *Voy. Alps*, I, p. 29, dans *comptes*. Ombre de mer, le corbeau de mer, *comptes* du genre sciens.

— ETYM. Origine inconnue.  
 OMBRE. SE (ou-bré, brée), parti passif. *Comptes*. Deven ombre. Par extension. Tout le corps est d'un brun noirâtre, ombre de laque, *comptes*. Ou. I, 114, p. 127. Son beau flanc plus ombre que le flanc de Léopard, v. 1010. *Voies météoriques*, la *Ch.* || Fig. Sol à l'ombre d'un poteau ou d'un siffle, Ou d'un recueil ombre de chansons à la *Ch.* 1. OMBRE. *Invention*. Terme de blason. Se dit des figures qu'on trace de noir pour les ombres d'un tableau. — REM. Bonnet a dit ombre pour ombre et ombre : Les pays découverts et les pays qui ne sont pas découverts sont ombre. — OMBRELLÉ (ou-bré-lé), s. f. Petit parapluie

1. Terme de zoologie. Le corps des méduses, composé de coquilles univalves.  
 — REM. Ce mot a été masculin : Le second tableau représente le pape entre l'empereur et le roi, à chacun desquels il donne un ombrelle ou parasol, après en avoir réservé deux pour lui, *VERMOREL. Vie des peintres*, dans LACOURAINT. Félibien sur M<sup>me</sup> la reine.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Nulle saison m'est ennemie, que le soleil aspire d'un soleil poignant; car les ombrelles, de quoy, depuis les anciens Romains, l'Italie se sert, chargent plus les bras qu'ils ne déchargent la tête, MONT. IV, 104.  
 — ETYM. Ital. *ombrella*, de *ombro*, ombre; gén. *ombrelle*.  
 † OMBRER (on-bré), v. a. Mettre des ombres à un dessin, à un dessin. Terme de blason. Marquer les points plus fortement, afin de faire ressortir la pièce.  
 — HIST. XV<sup>e</sup> s. Si avoit dedans le champ deux ombres loges pour reposer et ombrer les champions, *CHASTEL. liv. 1, ch. 14*.  
 — ETYM. Ombre.  
 † OMBRETTE (on-brè-t'), s. f. Échassier du Sénégal.  
 † OMBREUSEMENT (on-brè-zè-man), adv. D'une manière ombreuse, avec beaucoup d'ombre.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Tantost dans un antrè creux Ombreusement cavernieux, JAQ. TANNIAU, *Poésies*, p. 111, dans LACOURAINT.  
 OMBREUX, EUSE (on-brèd, brèd-r'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui fait de l'ombre. Sous les hêtres ombreux, témoins de sa souffrance, MILLEV. *Églog. II*. || 2<sup>o</sup> Couvert d'ombre. Des renards et des loups les ombreuses retraites, *AGONIAZ, Sat. xv*. Dans la nuit ténébreuse d'un bois vaste entoure une vallée ombreuse, D'un rameau précieux se cache le trésor, DELILLE, *Épique*, VI. Dans la vallée ombreuse, Reste où ton trou a creusé Un lit plus abrité, v. AUOÛ, F. d'aul. s. || 3<sup>o</sup> Terme de botanique. Qui croît dans les lieux ombragés.  
 — REM. Marmon tel se plaint qu'ombreux soit son d'usage : Ombreux n'avait-il pas sa nuance à côté de sombre, et rais à côté de rayons? *Éléme. de l'art. I, p. 430*. Aujourd'hui ombreux a repris faveur; il est du style élevé.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Boys ombreux, MAROT, IV, 60. La nuit ombreuse, ID. IV, 116. O ma belle maistresse, hé que je voudrois bien Qu'après nostre trespas, dans nos fosses ombreuses, Nous fussions la chanson des bouches amoureuses! nous, *AMOURS*, liv. II.  
 — ETYM. Lat. *umbrosus*, de *umbra*, ombre.  
 † OMBRINE (on-bri-n'), s. f. Genre de poissons qui ressemblent à la perche.  
 † OMBROMÈTRE (on-bro-mè-tr'), s. m. Terme de physique. Instrument pour mesurer la quantité d'eau pluviale.  
 — ETYM. *Ὠμβρος*, pluie, et *mètre*, mesure.  
 † OMBROMÉTRIE (on-bro-mé-trie), s. f. Art, manière de mesurer la quantité d'eau pluviale qui est tombée dans un temps donné.  
 † OMBROMÉTRIQUE (on-bro-mé-tri-k'), adj. Qui concerne l'ombrométrie.  
 OMEGA (o-mé-ga), s. m. Dernière lettre de l'alphabet grec. Il y a entre lui toute la distance qui se trouve entre l'alpha et l'oméga, *ANNAULT, Loisirs d'un banni*, t. II, p. 124, dans POUCHER. || Fig. L'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. || Fig. Un écolier est toujours l'oméga de sa classe, il en est le dernier.  
 — ETYM. *Ὠ μέγας*, l'o grand, long.  
 OMELETTE (o-mè-lè-t'), s. f. || 1<sup>o</sup> Œufs battus et cuits dans la poêle avec du beurre. Un jeune homme à saillies libertines [des Barreaux, qui avait été ami de Théophile] peut très-bien, dans un cabaret, manger gras un samedi, et, pendant un orage mêlé de tonnerre, jeter le plat par la fenêtre, en disant : Voilà tout du bruit pour une omelette au lard, sans pour moi mériter l'affreux accusation d'athéisme, *VOLT. Mémoires litt. Lettres de S. A. S. VII*. Après ce premier plat. Il [le curé] ataquait l'omelette qui était ronde, et vraie et cuite à point, *BAILLAT-SAVARIN, l'Omelette du curé*. || D'omelette, couleur d'une omelette. M. de Grignan en robe de chambre d'omelette.... *REV. 30 déc. 1673*. || Omelette baveuse, omelette à saucisse. Chargés chacun d'un sac plein d'œufs, Pour faire omelettes baveuses, *SCARR. Virg. 1*. Faire une omelette, casser des œufs et les battre pour faire l'omelette. || Par extension. Je tombai justement du côté de la poche où étaient mes œufs, qui se cassèrent tous, et firent une omelette qu'on vit bientôt couler le long de ma jambe, *LACOURAINT, Guzm. d'Alf. II, a*. || Omelette à la Célestine, nom donné autrefois à une espèce d'omelette plus épaisse que les autres. || 2<sup>o</sup> Le cône buillé, coquille. || Pro-

verbe. On ne saurait faire une omelette sans casser des œufs, c'est-à-dire il faut se résigner à des pertes, à des sacrifices, pour faire ce qui doit être fait.  
 — HIST. XV<sup>e</sup> s. Et illec fut fait essay de certains poysous, qui furent fait manger au eblen de Macé en une fresseure de mouton frite et en une amellete d'œufs, *Bibl. des chartes*, 2<sup>e</sup> série, t. I, p. 168. || XVI<sup>e</sup> s. En pareille alliance, l'un appelloit une aieane, mon limelaete. Elle le nommoit mon œuf, et estoit allié comme une homelaete d'œufs, *AAA. Pant. IV, 9*. Une aumelete faite de cinq ou six jaunes d'œufs, *O. DE SERRAS*, 220.  
 — ETYM. Picard, *omelette*; bas Maine, *amelette*. *Amelette*, qui est une des formes les plus anciennes, donnerait quelque appui à ceux qui y voient un diminutif d'*âme* [l'âme, le dedans d'un œuf]. Mais dans le XIV<sup>e</sup> siècle on a dit *olumelle* et *olumete* (*Ménagier*, II, 5), à cause que l'omelette est plate comme une *alumelle* (voy. ce mot); c'est là que parait être l'étymologie, *amelete* étant une corruption d'*alumete* ou *almete*. Dans tous les cas, *olumete* et *almete* sont les formes les plus anciennes.  
 † OMENTITE (o-man-ti-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation de l'épiploon.  
 — ETYM. Lat. *omentum*, épiploon.  
 OMETTRE (o-mè-tr'), Il est de tradition, quand on dit le vers de Racine, *Ploïd. III, 2* : Je vais, sans rien omettre et sans prévariquer, Compendieusement énoncer, expliquer... qu'on prononce pédantesquement obmettre), v. a. Se conjugue comme mettre. || 1<sup>o</sup> Manquer à faire, à dire une chose. N'omettre à demander aucun des axiomes parfaitement évidents et simples, *PASC. Esprit géom. II*. Je ne dois pas omettre en ce lieu que le P. Bourgoing a été longtemps confesseur de monseigneur le duc d'Orléans, *BOSS. Bourgoing*. Je ne puis décrire toutes les grandes actions de M. de Turenne, et je voudrais n'en omettre aucune, *FLÉCH. Tur.* Sans rien omettre de ses dévotions, Marie-Thérèse avait toute la complaisance qu'une femme doit à son époux, *ID. Mar.-Thér.* On ne doit pas omettre que dans les divertissements des Amants magnifiques il se trouve une traduction de l'ode d'Horace *donec graius eram tibi*, *VOLT. Vie de Molière*. || Absolument. Il affirme, et les autres ne nient pas, ils omettent, *VOLT. Philos. Somm. des quatre évang.* || 2<sup>o</sup> Omettre quelqu'un, ne pas le comprendre dans une énumération. Il ne faut pas omettre Lucain, dont le génie original a ouvert une route nouvelle; il ne doit à personne ni ses beautés ni ses défauts, *VOLT. Ess. poés. ép. 4*. || 3<sup>o</sup> S'omettre, v. réfl. Être omis. Me faire écrire aux occasions chez le maréchal [de Villeroy], ce qui ne s'omet qu'en brouillerie ouverte, *STRIMON, 392, 39*.  
 — REM. Omettre se construit avec *de* ou *de* : il a omis de faire cela ou de faire cela.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Agis ayant, par despit, omis à faire le sacrifice accoustumé, *AMROT, Lyc. 16*. Et cependant ilz omettoient à dire ce qui estoit en luy le plus beau et le plus grand, *ID. Péric. 72*.  
 — ETYM. Lat. *omittere*, de *ob*, et *mittere* (voy. *METTRE*).  
 † OMICRON (o-mi-kron, ou comme aujourd'hui dans les lycées et collèges, o-mi-kron), s. m. O bref de l'alphabet grec; 16<sup>e</sup> lettre de cet alphabet.  
 — ETYM. O, et *μικρον*, petit.  
 † OMINEUX, EUSE (o-mi-nèd, nèd-r'), adj. Funeste, qui est de mauvais augure (latéisme). Comme ils [les Flamands] allaient combattre les Français, les plus sages firent un jugement ominieux de ce prodige [apparition de corbeaux sur l'armée], *LA LABOURDIN, Trad. de l'hist. lat. de Charles VI*, p. 65, dans LACOURAINT.  
 — ETYM. Lat. *ominosus*, de *omen*, présage.  
 OMISS, ISE (o-mi, mi-r'), part. passé d'omettre. Un article omis dans un compte.  
 OMISSION (o-mi-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1<sup>o</sup> Action d'omettre. L'omission d'un principe mène à l'erreur; ainsi il faut avoir la vue bien nette pour voir tous les principes, *PASC. Pensées*, part. I, art. 10. || 2<sup>o</sup> La chose omise. Une omission importante. Un passage positif vaut mieux tout seul que cent omissions, *BOSS. 3<sup>e</sup> instr. sur les passages*, 2<sup>e</sup> pass. || 3<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Manquement à une chose exigée par la loi, et qui, dans certains cas, entraîne la nullité. || 4<sup>o</sup> Terme de théologie. Les péchés d'omission et les péchés de commission : les premiers, qui consistent à ne pas faire les bonnes œuvres auxquelles on est obligé; les seconds, qui sont de commettre le mal qu'on doit éviter. Mes pires fautes ont été d'omission : j'ai rarement fait ce qu'il ne fallait pas faire, et malheureusement j'ai plus rarement fait ce qu'il fallait, *J. S. BOSSA. Conf. 2*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Autant trouveras-tu de peches en la vie, de passions en ton ame, et d'omissions en ton devoir, *AMROT, De la curios. 2*. Ce sont des omissions qui s'offrent à moy souvent en leurs discours [des stoïciens], MONT. II, 303.  
 — ETYM. Lat. *omissionem*, de *omissum*, supin de *omittere*, omettre.  
 † OMMIABE (o-mmi-a-d'), s. m. Nom d'une dynastie arabe issue d'Omnia, oncle de Mahomet, qui a régné de 686 à 700.  
 OMNIBUS (o-mni-bus), s. m. Voiture qui parcourt une ville, et où chacun peut monter pour une somme modique. À Paris, les premiers omnibus furent établis sous la Restauration. Lorsqu'un voleur fait le guet à une heure indue et dans quelque endroit isolé, il répond aux agents qui l'ont surpris et lui demandent ce qu'il fait là, qu'il attend l'omnibus. Il [Pascal] inventait ainsi le baquet, la brouette du vinaigrier; il parait même, gloire populaire, qu'il entrevit l'omnibus, *SAINTE-BEVIS, Port-Royal*, III, 4. || Une ligne d'omnibus, le trajet que parcourt un service d'omnibus. || Adj. Voiture omnibus. || Il se dit aussi d'autres choses qui servent à plusieurs. Les avocats qui vont se faire entendre dans un autre ressort que celui auquel ils sont attachés trouvent des robes d'emprunt, robes omnibus qui servent à tous les pèlerins de l'obéissance, *A. VILLY, Tout Paris, Siècle*, 31 mars 1867.  
 — ETYM. Lat. *omnibus*, pour tous, datif pluriel de *omnis*, tout. Le peuple fait souvent omnibus du latin, sous-entendant voiture.  
 † OMNICOLORE (o-mni-ko-lo-r'), adj. Qui offre toutes les couleurs.  
 — ETYM. Lat. *omnis*, tout, et *color*, couleur.  
 OMNIPOTENCE (o-mni-po-tan-s'), s. f. || 1<sup>o</sup> Toute-puissance. L'omnipotence divine. || 2<sup>o</sup> Faculté de décider souverainement en certains matières. L'omnipotence du jury.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Concevez l'homme accompagné d'omnipotence, vous l'abysmez; il faut qu'il vous demande, par aulmosne, de l'empeschement et de la resistance, MONT. IV, 21.  
 — ETYM. Lat. *omnis*, tout, et *potentia*, puissance; prov. *omnipotentia*; esp. *omnipotencia*; ital. *omnipotenza*.  
 † OMNIPOTENT, ENTE (o-mni-po-tan, tan-t'), adj. Qui peut tout. Le jury est omnipotent.  
 — HIST. XI<sup>e</sup> s. Mais serf et ore [sers et prie] le rei omnipotente, *CA. de Rol. CCLXXII*. || XII<sup>e</sup> s. Dieu [elle] reclama, le roi omnipotent, *ROUJER. p. 173*. || XVI<sup>e</sup> s. Luy sacrifioient comme à leur dieu omnipotent, *AAA. IV, 64*.  
 — ETYM. Lat. *omnipotentem* (voy. *OMNIPOTENCE*); prov. *omnipotent*; esp. *omnipotente*; ital. *omnipotente*.  
 OMNISCIENCE (o-mni-si-an-s'), s. f. Terme de théologie. La science infinie de Dieu. Nous savons démonstrativement que, si Dieu existe, Dieu est libre; nous savons en même temps qu'il sait tout; mais cette prescience et cette omniscience sont aussi incompréhensibles pour nous que son immensité, *VOLT. Traité de métaph. VII*. || Dans le langage ordinaire et par exagération, la science de toute chose. L'omniscience d'une jolie femme n'équivaut-elle pas à l'omniscience? *CH. DE BANARD, l'Année d'argent*, § 2.  
 — ETYM. Lat. *omnis*, tout, et *scientia*.  
 † OMNISCIENT, ENTE (o-mni-si-an, an-t'), adj. Qui a l'omniscience. Dieu est omniscient; le présent, l'avenir sont également présents à ses yeux, *VOLT. Lett. Prince roy. de Pr. octobre 1737, sur la liberté*.  
 — ETYM. Lat. *omnis*, tout, et *sciens*, sachant.  
 † OMNIUM (o-mni-om'), s. m. Se dit, en Angleterre, de la totalité des effets publics que l'administrateur d'un emprunt reçoit du gouvernement. Cette idée [l'établissement d'un grand livre] n'est pas nouvelle; elle a été employée utilement en Angleterre, lorsqu'on consolida les trois et quatre pour cent, ou qu'on créa l'*omni-um*, *Rapp. de CAMBON, 30 août 1793*, p. 71.  
 — ETYM. Lat. *omnium*, génitif pluriel de *omnis*, tout.  
 OMNIVORE (o-mni-vo-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui se nourrit d'aliments de toute espèce. Le rat est carnassier et même omnivore, *BOUV. Quadrup. t. II, p. 370*. || Substantivement. Les omnivores, nom d'un ordre nombreux d'oiseaux qui se nourrissent indifféremment d'insectes, de graines, de fruits, et certains de cadavres et de petits oiseaux.  
 — ETYM. Lat. *omnivorus*, de *omnis*, tout, et *vorare*, dévorer (voy. *VORACE*).  
 † OMOCOTYLE (o-mo-ko-ti-l'), s. f. Terme d'anatomie. Cavité de l'omoplate qui reçoit la tête de l'humérus.  
 — ETYM. *Ὠμος*, épaule, et *cotyle*.





où le d'encens ne se fait par un oncle...  
 — *OND*. 11° s. Et Machiner et son oncle Maheu, *Ch. de Rol.* 511° s. Ce fut ses oncles (son oncle), *Ronc.* p. 47. Son oncle (il) appelle par moult bel contonant, *ib.* p. 39 || 1111° s. Sire, dient li autre baron, vos oncles (votre oncle) vous donne boin conseil, *Chr. de Roins*, p. 48. Sa ge prant la fille et tu la moie, li enfant marie (mâle) qui nestront de nez, seront onc li un à l'autre, *Liv. de Just.* 316. || 1117° s. Color est bien mon oncle, qui le ventre me comble, corsnavt Clitus, qui esost ton oncle de lait (parlant à Alexandre), et frere de la mere nourrisse, *Pasq. Rech.* p. 906, dans *LACURNE*.  
 — *ETYM.* Proveng. oncle, *oncle*; du lat. *arunculus*, qui vient de *arua*, *aleu*: petit aleu, nom d'amitié donné par les aîeux enfants. Les comiques latins s'appelaient déjà *arunculus* en trois syllabes *arunculus*.  
 || *ONCINUTYLE* (on-ko-ko-ti-l'), s. m. Entorse vivante sur les branches du *scarnus glacialis*.  
 — *ETYM.* *Oncet*, grosseur, et *olytle*.  
 || *ONCHOTOMIE* (on-ko-to-mie), s. f. Terme de chirurgie. Ouverture d'une tumeur ou d'un abcès avec un instrument tranchant.  
 — *ETYM.* *Oncet*, tumeur, et *toia*, section.  
 || *ONCTION* (on-ksion; en vers, de trois syllabes), s. f. 1° Action de frotter avec une substance grasse. Se servant pour cela, pendant les six premiers mois, d'une onction d'huile de myrrhe, et, pendant les six autres, de parfums et d'aromates, *saici Bible, Esch.* II, 12. Ces onctions, en rendant le cuir des lutteurs très glissant, leur étaient la facilité de se coller et de se prendre au corps avec succès, *OLLIN, Hist. anc. Ouvr.* t. 7, p. 68. || 2° Fig. Ce qui facilite comme fait un corps gras. Sennerterre, qui était de son naturel grand rhabilleur, ne voulut pas laisser partir la cour sans mettre un peu d'onction à ce qui n'était que du papier maillonné, *BARZ, III, NO.* Celles-ci (les onctions de Bourbon), quand on n'a pas beaucoup d'ambition, sont douces et fondantes et consolidentes, et elles se distribuent dans toutes les parties avec une onction admirable, *SÉN. 7 oct. 1687.* Il le respect et sa fierté se craignent l'un l'autre, et ce respect (de l'un) s'aime de la fierté et se d'aller à l'autre, n'aurait pu s'en donner l'un entre eux, *ST-AM. t. 11, p. 24, 25, 26, 27, 28.* 3° Action d'ordonner ou d'observer dans certaines cérémonies judaïques. Pour moi je ne suis que par l'onction, et encore peu célèbre, *SÉN. Bible, Rom.* II, III, 39. Pierre de l'onction, se dit de la pierre où Jacob reposa sa tête.  
 4° Action d'ordonner dans certaines cérémonies de l'église romaine. L'onction du baptême, de la confirmation, l'onction des évêques. Nous avons un grand recueil pour cette onction sacrée qui vous fait venir à l'esprit et à l'esprit, *PASQ. Pleid.* à dans *ONCTION*. Malame appelle les prêtres plus qu'on les appelle, elle demande d'elle-même...  
 L'onction des mourants, *saici Duch. d'Orl.*  
 On s'ordonne des jours de jeûne, l'onction se dit de l'onction que l'on fait sur l'enfant de tant de rois...  
 11° s. Cette onction qui est le titre le plus illustre et le plus honorable de la foi de nos monarques et des princeps de la monarchie, *saici Or.*  
 12° s. Malame il regarda l'onction qu'il reçut de son père comme une chose qui le confortait dans tous ses jours, *saici Esp. 211.* 11° s. L'onction de l'huile de saint-Esprit. Les évêques consacrent par ce sacrement la saint-Esprit dans le cœur de ce qui est consacré par ce sacrement.  
 13° s. L'onction de l'huile de saint-Esprit se fait sur le front

moins, *saici Lett. abb. 162.* L'humilité nait de l'onction de la grâce, *saici L. xviii, p. 248.* Saint Louis porta sur le trône la grâce de l'onction sainte qui venait de l'établir successeur du grand Clovis, *saici St Louis.* Souvenez-vous que vous travaillerez toujours en vain, si vos prières continuelles n'attirent sur vos travaux cette onction et ces grâces qui seules peuvent les rendre utiles, *saici Confer. Zèle pour le salut des âmes.* || 5° Fig. Ce qui, dans un écrit, un discours, une action, touche le cœur, le porte à la piété. Il a prêché avec beaucoup d'onction. Un seul devoir de piété accompli avec onction, *saici Carême, Rochute, 1.*

— *ONCTION*. 11° s. Il gelines [le jeûne] del cors est li onctions dol chief [de la tête], et li povertiez de la char li refectons del cuer, *ST-BERN. 585.* || 1117° s. Onction d'huile de bisme, *saici DE MONDEV. 1° 47.* Un vaissel d'argent à mettre le creisme et les autres onctions, *saici CANON, unctio.* Le chevalier montre que l'onction du roy est de roulement, non pas de nécessité, *saici Le Songe du bergier, 1, 76.* || 1117° s. Ilz firent consacrer ladite chambrière et mettre en union, et le jour ensuivant ala de vie à trespassement, *saici CANON, unctio.* || 1117° s. L'esprit de Dieu est passé sur lui dès le jour de son onction [sacre], pour continuer en après, *saici Inst. 106.* Et le presbtre, pour luy donner l'extreme onction, cherchant ses pieds...  
 MONT. 1, 200.

— *ETYM.* Proveng. *unctio, onccio*; espagn. *unccion*; ital. *unzione*; du lat. *unctionem*, de *ungere*, oindre.

**ONCTUEUSEMENT** (on-ktu-è-ze-man), adj. Avec onction. Il a prêché onctueusement.  
 — *ETYM.* *Onctueuse*, et le suffixe *ment*.

**ONCTUEUX, EUSE** (on-ktu-è-è-z'), adj. || 1° Qui est d'une substance grasse et huileuse. Du bois onctueux. Et du gras olivier l'onctueux liqueur arrose le brasier, *saici DELILLE, Én.* VI, 11 || 2° Qui produit au toucher l'impression d'un corps gras; c'est en ce sens qu'une terre et des minéraux peuvent être onctueux. || 3° Fig. Rempli d'onction. Un sermon onctueux. L'onctueux auteur du Télémaque n'y pensait pas, ce n'est point là l'action d'un cœur généreux, *volt. Dicit.* XIV, 12. De là cette éloquence onctueuse et insinuante de Massillon qui entraîne moins qu'elle n'attire, *saici MARMONTEL, Éléme. de litt.* L. VI, p. 46.

— *ONCTUEUX*. 11° s. Sain [graisse] et siuf [suif] différent, et si est sain plus unctueux et plus moiste qu'aleu, *saici DE MONDEVILLE, 1° 10.* || 1117° s. Les oliviers, noyers, figuliers, lauriers, orangers, et autres arbres onctueux, *saici CASTELNAU, 480.* On lubrifie de choses onctueuses les corps... *saici PARRÉ, 1, 6.*

— *ETYM.* Lat. *unctum*, chose ointe (voy. OINDRE).

**ONCTUOSITÉ** (on-ktu-è-zi-té), s. f. Qualité de ce qui est onctueux. Les bois qui ont de l'onctuosité brûlent facilement. || Qualité de ce qui est ou paraît gras au toucher. Quoique douces au toucher elles [les argiles figulines] n'ont pas ordinairement l'onctuosité des argiles à fouler, *saici BRONGNIANT, Traité de min.* t. 1, p. 324, dans *POUVONS*.

— *HIST.* 111° s. Si comme les rains soient arouvés et amolies de l'humidité et de l'onctuosité [de la graine], *saici DE MEYER, Eviller, 1° 10.*

— *ETYM.* *Onctueux*.

**ONDE** (on-d'), s. f. || 1° Eau qui se soulève. Le vent fait des ondes sur la rivière. Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont sa flotte fut battue pendant six jours; les matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit, et quelques-uns d'entre eux se précipitèrent dans les ondes, *saici Reine d'Angleterre.* L'onde approche, se brise et vaut à nos yeux l'armé des flots d'écume un monstre fureux, *saici Phédre, 7, 6.* || 2° Fig. Il se dit des passions, des sentiments qui se soulèvent comme une onde. La douleur... à ses vagues impétueuses, qu'elle pousse avec violence, elle s'élève par ondes ainsi que la mer, et, lorsqu'on la croit apaisée, elle s'irrite souvent avec une nouvelle furie, *saici 1° sermon, passion, 1.* || 3° Fig. dit cette inure, il l'a dit d'un ton aigre et méprisant; les ondes de la colère s'élèvent plus fort...  
 11° s. Sermons. *Charité fraterna.* 1. || 4° Dans le style élevé, l'oue en général. Quand l'océan troublé vous verra sur son onde Acherer quelque jour la conquête de monde, *saici Alex.* III, 6. Sur le bord d'une onde pure, *saici Athol.* II, 9. Ce fleuve soulève roulant sur nous son onde, *saici Triume, 1.* L'onde ruisselle le brun, et l'arbre orne son cours; Et tous deux, s'ils ont tous des formes sans nombre. Font un échange aimable et de fraîcheur et d'ombre, *saici JARDIN, 1.* Les piles ondes du Tibre, *saici CORNEILLE, 1.* || 5° Particulièrement. La mer. On est agité sur la terre et sur l'onde, *saici Cinna, 1.* Il peut faire tomber la terre sous ses

pas.... De ses proscriptions rougir la terre et l'onde, *saici Cinna, III, 4.* Tout fléchit sur la terre et sur l'onde, *saici Nicom.* III, 2. O voyageur de flérent de celui qu'elle avait fait sur la terre, lorsque, venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, elle voyait, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle et soumettre toutes les vagues à la domination des mers! *saici Rome d'Angleterre.* Et vous, à qui jadis, pour créer l'harmonie, l'Attique, et l'onde Egée, et la belle Troie, donnaient un ciel pur, les plaisirs, la beauté, *saici CHAT. L'Invention.* || L'onde noire, le 8 y... nois, n° 4. || Passer l'onde noire, mourir... se dit de tout ce qui a un mouvement de l'onde semblable à celui de la mer. Car le feu... flamme en onde se déploie. Fait de nature... seconde Troie, *saici Sat.* VI. Eau de très belles ondes. Agite les ondes d'orées, *saici Quatre voix.* Des nœuds de leur ceinture places au... se n, elles faisaient naître les ondes d'une... élégante, *saici MARMONTEL, Cont. mor. Mariage.* Son... remplie se jette en orbite, monte et s'abaisse... sale, roule ses anneaux comme une onde, *saici Génie, 1, III, 2.* Quelques fois des nuages, *saici*... onde sur le flanc des pyramides, les parties... deux moitités, *saici ib.* VIII, v, 4. *S. f.* pl. beaux-arts. Lignes composées d'une succession... courbes alternativement concaves et convexes... ondes d'une colonne torse, les courbes du... cette colonne. || 5° Il se dit des tentes, des... qui imitent une onde. Les ondes de la moire, les... des d'un bois veiné. Elle a déterminé... guières à prendre une livrée... et... c'est un fond isabelle... et sur ce fond... une large velouté noir de quatre... *saici*... à Guisout, 11 mai 1682. La gorge, la... le dessus du corps jusqu'au bout de... noirs; on voit seulement au dos et aux... quelques ondes rousâtées, *saici*... Son plumage est très-riche... cément... par... jaurait, et le beau noir... et... ondes, en taches et en festons, *saici*... Ondes, nom donné à des lignes de... couleurs, qui vont en serpentant sur la... coquillage. || 6° Soulèvement dans une... solide. Il se forme, à la surface de... trous, des ondes, des aspérités, et... surface il se fait des vides, les ca... fleurs, *saici 2° ép. nat. Ouvr. t. 11,* p... faut dans la terre. || 7° Nom donné à des... cultires qui se propagent à la... q... a été ébranlé dans un de ses points... agit l'eau à un endroit de sa surface... former des ondes qui se propagent... autour d'un centre commun, *saici*... *saici*... observé le temps que la première... l'immersion d'un corps solide d'une... emploie à parcourir un espace... à un... *saici*... à la fois, les ondes produites... leur coexistence, *saici*... tive, onde marchant dans le sens... communiquée à un liquide, par... certains quantités de liquide. Onde... marchant en sens inverse et produisant... d'une certaine quantité. Onde... tion du terrain, dans un tremblement... || 8° Terme de physique. Ondes son... ondes de l'air, que l'on admet, par... ondes de l'eau, pour expliquer les... son. Onde muette, *saici*... perceptible à l'oreille. 9° Ondes... latons qu'on suppose dans un fluide hy... l'ether, et qui ont la propriété de... le calcul les phénomènes de la lumière... système des ondulations, la varié... de diverses couleurs qui... che provient tout... longueur des ondes... son... de celle des ondes... *saici*... *saici*... 10° Mère de matière qui... d'une onde... 11° Sorte de... sur la barre fendue du métier à bas... chappement, sorte de rates... supérieure du métier à tricoter... outill... || 12° Terme de... — *SIX ONDES, FLOU.* C'est une... mouvement de va-et-vient d'une... Le flot ajouté à cette idée quelque chose de... fort, de plus soulévé.





... au peril, SULLY, *Mém.* t. III, p. 311, dans LA...  
 — EYM. Picard, *ongue*; prov. *ongla*, *ungla*; esp. *ungla*; port. *unha*; ital. *unguia*, *ugna*; du lat. *unguis*, diminutif de *unguis*, le même que le grec *ὄνυξ*; persan, *nahân*; sanscrit, *nakha*; russe, *noгот*; al. *Nagel*; angl. *nail*; le latin paraît avoir comme le grec *ὄνυξ*, subi la prothèse d'une voyelle.  
 † ONGLÉ, ÉE (on-glé, glée), adj. || 1° Terme de botanique. Se dit des oiseaux qui ont des serres.  
 2° Terme de blason. Se dit des animaux dont les serres sont d'un émail autre que celui du corps. Il se dit d'azur à trois coqs d'argent onglés de sable, à pointe de sable onglé d'or.  
 — EYM. *Ongle*; ital. *unguiato*.  
 ONGLÉE (on-glée), s. f. || 1° Engourdissement douloureux causé par le grand froid au bout des doigts.  
 2° À présent, la campagne n'est pas tenable; il y fait presque aussi froid que dans ma chambre, où, d'un grand feu, je gèle ce me rôtissant, et me fait tomber la plume des doigts, J. J. Rousseau, *lett. d M. Lalloué*, *Corresp.* t. VII, p. 100, dans ROUGENS. || 2° Terme d'art vétérinaire. Excroissance membraneuse à l'œil du cheval.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Jean arrivé avec l'onglée aux dents, qui s'accroupit vis à vis le feu, NOEL DU VAL, *Contes d'Estropel*, ch. XII.  
 — EYM. *Ongle*.  
 ONGLET (on-glè); le r ne se lie pas; au pluriel, l's se lie), s. m. || 1° Dé que les brodeuses emploient pour diriger l'aiguille à crochet. || 2° Terme de zoologie. Épave saillante et roide qu'on voit souvent au bord externe de l'aile des insectes diptères. || 3° Nom d'une espèce de burin qui n'est différent du burin ordinaire des graveurs qu'en ce que son extrémité est en losange. || On dit aussi onglotte. || 4° Terme de botanique. Partie inférieure, et ordinairement marquée, de chaque pièce d'une corolle polypétale, par laquelle le pétale tient à la fleur. || 5° Terme de jardinage. La partie du rameau qui est laissée au-dessus de l'œil sur lequel on asselle la taille. || La partie qui reste entre l'œil et l'aire de la coupe.  
 6° Bande de papier que l'on coud au dos d'un livre en le reliant, pour y coller des cartes, des estampes. Cartes montées sur ongllet. || Petite bande qu'on laisse quand on fait un carton, c'est-à-dire quand on supprime un feuillet que l'on remplace par un relieur coupe, dans la marge du côté du dos, le feuillet qu'il veut supprimer, en laissant, de ce côté, une petite bande qu'on nomme ongllet, sur laquelle on colle proprement le carton, *Manuel du Relieur*, p. 16, Roret, 1827. || Synonyme de fausse garde.  
 7° Terme d'imprimerie. Carton de deux pages substitués à des pages fautes. || 8° Extrémité d'une planche, d'une moulure qui forme un angle de quarante-deux degrés. Couper, tailler d'onglet. || 9° Echancreur du plat d'une règle de fer ou de bois. || 10° Terme de marbrier. Coupe faite obliquement par le bout ou l'épaisseur d'une bande de marbre. || 11° Terme de charpente et de menuiserie. Assemblage à ongllet, des pièces qui sont coupées diagonalement en triangle. || 12° Entaille que l'ébéniste fait sur le couvercle d'une boîte, lorsqu'il est ajusté à couvercle, pour le tirer commodément. || 13° Entaille sur le bout d'un couteau ou sur celle d'un canif, dans laquelle on passe le bout de l'onglet pour faire sortir la lame au dehors du manche. || 14° Terme de menuiserie. Onglet sphérique, portion de la sphère prise entre deux plans qui passent par le même centre. Onglet cylindrique, portion d'un cylindre, comprise entre sa base, sa surface courbe et son oblique qui rencontre la base, avant d'avoir touché la surface entière du cylindre. || 15° En chimie, ongllet est synonyme de piétygion. || Terme de chasse. Excroissance au coin de l'œil ou peau qui couvre les yeux des jeunes chiens. || 16° Dans les bêtes de boucherie, la partie de la fressure qui se voit au mois et au foie, se nomme ongllet.  
 — EYM. Diminutif d'*ongle*.  
 † ONGLÉTÉ, ÉE (on-glé-té, tée), adj. Terme de botanique. Qui est muni d'un long ongllet. Pétale onglété.  
 — EYM. *Onglet*.  
 ONGLETTE (on-glè-t'), s. f. Voy. ONOLET.  
 ONGLON (on-glon), s. m. Nom donné aux enveloppes cornées de l'extrémité des doigts chez les animaux à pied fourchu, comme les ruminants. || Écaille qui enveloppe l'extrémité des pattes de la tortue.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Onglons de pourceau, COGRAWY.  
 — EYM. Dérivé d'*ongle*.  
 † ONGUÉAL, mauvaise orthographe d'unguéal, voy ce mot.  
 ONGUENT (on-gan; au pluriel, l's se lie : des

on-gans odoriférants), s. m. || 1° Médicament d'une consistance molle que l'on applique extérieurement. Une bulle d'onguent. || Onguent de la mère, onguent employé comme suppuratif, ainsi nommé d'une religieuse qui le composa. || Onguent gris, onguent napolitain, onguent où il entre du mercure. || Onguent pour la brûlure, écrasé fait avec de l'huile et de la cire. || Fig. De l'onguent pour la brûlure, moyen de se préserver des accidents qui peuvent se présenter dans la vie. Fuyez Paris, n'allez point à la cour, Si vous n'avez onguent pour la brûlure, VOLTAIRE, *lett. en vers et en prose*, 37. Les protestants n'ont pas trouvé d'onguent pour la brûlure, MÉNAGE. *Mission*. || Onguent pour la brûlure, nu Secret pour empêcher de brûler les livres, titre d'un poème en vers burlesques, de Barbier d'Alcourt. || Onguent mignon mitaine, voy. MIGNON. Mais tout ça, comme dit l'autre, n'a été que de l'onguent mignon mitaine, MOL. *Méd. malgré lui*, III, 2. || Onguent de courrier, suif de chandelle fondu et versé dans de l'eau, que les courriers appliquent sur leurs écorchures. || Terme de jardinage. Onguent de Saint-Flacre, mélange de boue de vache et d'argile, pour les plaies des arbres. || 2° Onguent s'est dit jadis pour parfum. Quatre boîtes d'onguents, une d'alun brûlé, AZONTEA, *Sat.* XI. Un fameux auteur est repris, et avec raison, d'avoir écrit onguent, en parlant de la Madeleine, et dit : un précieux onguent; nous avons encore plusieurs de nos écrivains et de nos prédicateurs qui font cette faute, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 647, dans ROUGENS. || Proverbe. Dans les petites boîtes sont les bons onguents, se dit quand on veut complimenter les personnes de petite taille.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Unguent égyptiac, PABE, v, 21.  
 — EYM. Provenç. *onguen*, *enguen*, *enguent*; esp. et port. *unguento*, du lat. *unguentum*, de *ungere*, oindre.  
 † ONGUICULE (on-gui-ku-l'); ut prononcé comme dans huile), s. m. Terme de zoologie. Petit ongle.  
 — EYM. Lat. *unguiculus*, diminutif de *unguis*.  
 ONGUICULÉ, ÉE (on-gui-ku-lé, léé; ut prononcé comme dans huile), adj. || 1° Terme d'histoire naturelle. Pourvu de petits ongles ou onguicules. Les mammifères terrestres sont divisés en onguiculés et onglés. || 2° Terme de botanique. Qui est muni d'un grand ongle. Pétales onguiculés. || 3° Qui est en forme d'ongle, c'est-à-dire allongé et arrondi ou à peu près ovale. Opercule onguiculé. || Myrthe onguiculée, myrthe dont les plus gros morceaux présentent, dans leur intérieur, des stries blanches comparées à des coups d'ongle.  
 — EYM. *Onguicula*.  
 † ONGUIFORME (on-gui-for-m'); ut prononcé comme dans huile), adj. Qui a la forme d'un ongle.  
 — EYM. Lat. *unguis*, et forme.  
 ONGULÉ, ÉE (on-gu-lé, léé), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un ongle, d'un sabot. || Se dit des mammifères dont le pied est terminé par un ou plusieurs sabots à ongles.  
 — EYM. Lat. *ungula*, ongle.  
 † ONGULINE (on-gu-li-n'), s. f. Genre de coquilles bivalves.  
 — EYM. Lat. *ungula*, ongle, à cause de la forme.  
 ONIROCRITIE (o-ni-ro-kri-sie), s. f. Art d'interpréter les songes.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Interprete.... onirocritte et oniroprole, *Sas.* III, 13.  
 — EYM. *Ὀνειροκριτής*, de *ὄνειρος*, songe, et *κρίνειν*, juger.  
 † ONIROCRITIQUE (o-ni-ro-kri-ti-k'), s. f. Synonyme d'onirocritte (voy. ce mot). Homme qui possède superlativement... arithmétique, optique, onirocritique, etc. MOL. *Mar. forcé*, 6.  
 † ONIRODYNIE (o-ni-ro-di-nie), s. f. Terme de médecine. Nom donné quelquefois au somnambulisme et au cauchemar.  
 — EYM. *Ὀνειρος*, songe, et *δύνη*, douleur.  
 ONIROMANCE (o-ni-ro-man-s') ou ONIROMANCIE (o-ni-ro-man-sie), s. f. Divination par les songes.  
 — EYM. *Ὀνειρομαντική*, de *ὄνειρος*, songe, et *μαντική*, devin.  
 † ONIROMANCIEN (o-ni-ro-man-sin), s. m. Celui qui interprète les songes.  
 † ONOCELAIRE (o-no-ssa-to-r), s. m. Nom d'un animal fabuleux. Les démons et les oocélaures s'y rencontreront, et les satyres y jetteront des cris les uns aux autres, *Éccl.*, *Isaïe*, XLVII, 11.  
 — EYM. *Ὀνοκέλευρος*, de *ὄνυξ*, ongle, et *κέλευρος*, centlaure.  
 ONOCROTALE (o-no-krô-ta-l'), s. m. Espèce de péllican blanc.  
 — EYM. *Ὀνοκρόταλος*, de *ὄνυξ*, ongle, et *κρόταλος*, sonnette : sonnette d'âne.

† ONOMASTICON (o-no-ma-si-kon), s. m. Titre d'un ouvrage qui a pour but de fixer le sens et l'emploi des mots. Onomasticon de Pollux. || À l'imitation des anciens, quelques savants modernes ont donné le nom d'onomasticon à des glossaires spéciaux d'un auteur.  
 — EYM. *Ὀνομαστικόν*, sous-entendu *βιβλίον*, de *ὄνομα*, nom : livre relatif à des noms, à des mots.  
 † ONOMASTIQUE (o-no-ma-si-k'), adj. Qui a rapport aux noms propres; qui renferme des noms. Nomenclature onomastique des rois d'Égypte. || s. f. L'onomastique, la liste, la doctrine des noms propres.  
 † ONOMATOLOGIE (o-no-ma-to-lo-jie), s. f. Science des noms, des classifications nominales.  
 — EYM. *Ὀνομα*, nom, et *λόγος*, doctrine.  
 † ONOMATOMANCIE (o-no-ma-to-man-sie), s. f. Divination fondée sur le nom d'une personne, sur le nombre des lettres dont ce nom se compose, etc.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Par onomatomanie : comment as-tu nom? *Sas.* III, 30.  
 — EYM. *Ὀνομα*, nom, et le suffixe *μανεία*.  
 ONOMATOPEE (o-no-ma-to-pée), s. f. Terme de grammaire. Formation d'un mot dont le son est imitatif de la chose qu'il signifie. *Cuculus* se prononçait comme nous dirions *coucoulou*, d'où vient le mot français *coucou*; et ces mots, dans l'une et l'autre langue, n'ont été formés que par onomatopée, c'est-à-dire imitation du son, pour marquer le chant de cet oiseau, ROLIN, *Traité des Ét.* 1, 3. L'onomatopée est une figure par laquelle un mot imite le son naturel de ce qu'il signifie; on réduit sous cette figure les mots formés par imitation du son, comme le glouglou de la bouteille, le cliquetis, c'est-à-dire le bruit que font les boucliers, les épées et les autres armes, en se choquant, *ROMANS.* *Trop.* II, 10. Un enchaînement de petites onomatopées analogues aux idées qu'on a, et dont on est fortement occupé, *DICTIONNAIRE.* *Salon de 1767.* *Æur.* t. XIV, p. 474, dans ROUGENS. || Il se dit des mots imitatifs eux-mêmes. Dictionnaire des onomatopées françaises. || En un sens plus large, on applique quelquefois aujourd'hui le nom d'onomatopée aux cris qui naturellement accompagnent certains gestes.  
 — REM. L'onomatopée diffère de l'harmonie imitative, en ce que l'une appartient à un mot, et l'autre à une phrase : *glouglou* est une onomatopée; *l'essieu crie et se rompt* est de l'harmonie imitative.  
 — EYM. *Ὀνομαστικόν*, de *ὄνομα*, nom, et *ποιέω*, faire.  
 † ONOMATOPEÏQUE (o-no-ma-to-pé-i-k'), adj. Qui tient de l'onomatopée; qui offre les mêmes caractères. Les noms donnés aux choses ont été souvent imitatifs, onomatopéiques.  
 † ONONIDE (o-no-ni-d'), s. f. Genre de la famille des légumineuses.  
 — EYM. *Ὀνονίς*.  
 † ONOPORDE (o-no-por-d'), s. m. Genre de la famille des composées.  
 — EYM. *Ὀνοπόρδος*, de *ὄνομα*, nom, et *πόρδος*, péter, comme si l'on disait *pet d'âne*.  
 † ONOSME (o-no-sm'), s. f. Nom d'un genre de borraginées où l'on distingue l'*onosma echinoides*, Linné, dit surtout orcanède.  
 — EYM. *Ὀνος*, âne, et *ὄσμη*, odeur : plante flétrée par les ânes.  
 † ONTOGONIE (on-to-go-nie), s. f. Histoire de la production des êtres organisés à la surface de la terre.  
 — EYM. *Ὀν*, être, un être, et *γένεσις*, génération.  
 ONTOLOGIE (on-to-lo-jie), s. f. || 1° Théorie de l'être, science de l'être; c'est en général le synonyme de métaphysique. Il sera bien dans l'ordre de la marche d'esprit qui va naturellement des concrets aux abstraits et des moins abstraits aux plus abstraits, de finir par l'ontologie ou la science de l'être, BONNET, *Æur. méd.* t. XVIII, p. 173, dans ROUGENS. Toutes les ontologies, toutes les psychologies ne sont-elles pas des rêves? VOLTAIRE, *Lett. L. C.* 1788, *Sur les qualités occultes*. L'examen de ces propriétés forme cette branche de la philosophie dont toutes les autres empruntent en partie leurs principes : on la nomme l'ontologie ou science de l'être, ou métaphysique générale, *SALTAUS.* *Disc. prélim.* *Encycl. Æur.* t. I, p. 339, dans ROUGENS. || Traité sur l'ontologie. L'ontologie de Wolf. || 2° Dans la médecine la doctrine qui, opposée à la doctrine physiologique, ne rattache pas les phénomènes pathologiques aux phénomènes réguliers de la vie.  
 — EYM. *Ὀν*, être, l'être, et *λόγος*, doctrine.  
 ONTOLOGIQUE (on-to-lo-ji-k'), adj. Qui a rapport à l'ontologie. || Preuve ontologique de l'existence



une espieuse entreprise, et plus qu'il ne semble, de suivre une allure si vagabonde que celle de notre esprit, de pénétrer les profondeurs opaques de ses replis internes... MONT. II, 80.

— ETYM. Lat. *opacus*.

**OPÉRA** (o-pé-ra), s. m. || 1° Poème dramatique mis en musique, et, plus particulièrement, grand poème lyrique composé de récitatif, de chant et de danse, sans discours ou dialogue parlé. J'honore tout ce qui est en musique, et, quoique je fasse l'entendu, je ne suis pas si habile que M. de Grignan, et je crois que j'y pourrais comme à la comédie, 287. 289. Je m'en vais à un petit opéra de Mollier, beau-père d'Hier, qui se chante chez Péllissari; c'est une musique très parfaite, 10. 180. Ce n'est point l'opéra que je fais pour le roi qui m'empêche d'être tranquille; mais ce qu'on fait pour lui paraît toujours facile, 10. 180. On ne peut jamais faire un bon opéra, parce que la musique ne saurait aller; que les passions n'y peuvent être peintes dans toute l'étendue qu'elles demandent; que d'ailleurs elle ne saurait souvent mettre en chant les expressions vraiment sublimes et courageuses, 10. 180. *Fragn. d'un prolog. d'opéra, avertis.* Il ne faut point de voix, ni de chœur, ni de changements aux Bérénices et à Pénélope; il en faut aux opéras, et le succès de ce spectacle est de tenir les esprits, les yeux et les oreilles dans un égal enchantement, 10. 180. 1. C'est dans ce village [Jassy], près de Vaugirard, que fut représenté le premier opéra français en 1659, SAINT-FOIX, *Ess. sur Paris, Œuvr. t. III, p. 363, dans ROUGENS.* Le cardinal Mazarin, pour soumettre ce mariage [de Louis XIV], fit représenter à Louvre l'opéra italien intitulé *Ercole amante*; ce n'est pas un Français, 10. 180. Les charmants opéras de Quinault feront toujours un délice de quiconque est sensible à la douce barbarie de la poésie, au naturel et à la vérité de l'impression, aux grâces faciles du style, quoique ces mêmes opéras aient toujours été en butte aux satires de Boileau, son ennemi personnel, 10. *Comm. Corn. Rem. Scitor. Pref.* Ce fut là qu'ayant demandé à Mme de Maintenon quel était l'opéra qu'elle aimait le mieux, et Mme de Maintenon s'étant déclarée pour Aty, il [Louis XIV] répondit: Aty est trop heureux, 10. 180. *Mme de Maintenon, t. II, p. 241, dans ROUGENS.* || 2° En Italie, opéra sérieux, dit aussi grand opéra, opéra dont les personnages sont ceux de la tragédie (on dit aussi opéra seria, quand on parle italien). || Opéra bouffon, ou opéra bouffe, celui dont les personnages appartiennent à la comédie (on dit aussi opéra buffa). || 3° En France, opéra comique, drame mêlé qui tient de la comédie par le dialogue et de l'opéra par le chant. J'ai vu ce que je n'aurais jamais vu, des opéras comiques, 10. 180. *Let. d'Argental, 14 sept. 1708.* Joue-t-on encore Eponine? L'opéra comique soutient-il toujours la gloire de France? 10. *Let. Damienville, 13 déc. 1702.* Je suis affligé de la Martologie [prise par les Anglais] et de mon roué [Calas]; nous sommes bien mal et bien fatigués; mais l'opéra comique répare tout, 10. 180. 4 avr. 1743. Il ne fallait aux Romains *panem et circenses*; nous avons retranché *panem*, il nous suffit du *circenses*, c'est-à-dire de l'opéra comique, 10. *Cité par Grimm, t. VI, p. 370.* Mais si dire qu'en relevant le caractère de l'opéra comique, j'en créais un genre nouveau, MARMONTEL, *Mém. IX.* Dans sa nouveauté, l'opéra comique, tel qu'il parut aux foires Saint-Laurent et Saint-Martin, n'était que ce qu'on nomme maintenant le vaudeville; des couplets en faisaient tous les vers, 10. 180. *Paris, la Musique, II, 15.* || 4° Le genre de spectacle que constituent les poèmes dramatiques mis en musique. L'abbé Perrin obtint de Louis XIV, vers 1669, la permission d'établir un opéra dans Paris; et la première représentation fut celle de Pomone, en 1673. L'on voit bien que l'opéra est l'ébauche d'un grand spectacle: il n'est que l'idée, LA SAUT. I. Je ne sais pas comment l'opéra sera avec une musique si parfaite et une dépense toute royale, a pu réussir à m'ennuyer, 10. 180. Alors l'opéra ne faisait que de naître en France; mais l'art incomparable de Lulli eut bientôt porté ce spectacle à une perfection où les Italiens eux-mêmes, qui en sont les inventeurs, ne l'ont jamais vu chez eux, NOLIVET, *Hist. Acad. t. II, p. 254, dans ROUGENS.* Le marquis de Sourdis, du nom de Rieux, à qui l'on dut depuis l'établissement de l'opéra en France, fit exécuter dans ce temps-là même [1650], à ses dépens, dans son château de Neaubourg, la Tolson d'or de Pierre Corneille, avec des machines, 10. 180. *Louis XIV, 35.* Je ne connais plus d'autre musique que celle des rossignols, et les

chouettes de la forêt m'ont dédommagé de l'opéra de Paris, J. J. ROUSSEAU, *Let. à M. Vernes, Corresp. t. IV, p. 189, dans ROUGENS.* Je ne pouvais ni lire, ni bâiller à l'opéra français, puisque je n'y restais jamais, et qu'aussitôt que j'entendais commencer la lugubre psalmodie, je me sauvais dans les corridors, 10. *Let. à M. le Nièpe.* L'opéra de Paris passa à Paris pour le plus pompeux, le plus voluptueux, le plus admirable qu'inventa jamais l'art humain, 10. 180. *Hét. II, 23.* L'opéra me paraît une belle fête, et telle qu'aucune autre nation n'en peut donner; c'est l'amusement d'un peuple riche, éclairé, sensible et ami des voluptés de bon goût, ST-LAUREN, *Sois. IV, note 4.* L'opéra français, tel qu'on le forma dans sa nouveauté, fut reçu de la nation avec un applaudissement presque unanime, CAUSAS, *Danses anciennes et modernes, III, III, 6.* L'opéra italien se divise en trois genres: l'opéra sérieux, le semi-sérieux et le bouffe; l'opéra français est de deux genres: le grand opéra, chanté d'un bout à l'autre, et l'opéra comique, où les acteurs parlent et chantent tour à tour, 10. 180. *Paris, la Musique, Dict. opéra.* || 5° Par extension, l'Opéra, dit aussi à diverses époques l'Académie royale ou impériale de musique, le théâtre où l'on joue le grand opéra; l'Opéra-Comique, celui où l'on joue l'opéra comique (on met des majuscules). L'Opéra est le premier de nos théâtres lyriques; il a été tantôt dans les attributions des menus plaisirs, de la liste civile du roi, de la maison de l'empereur ou du ministère d'État, tantôt en régie. Par lui-même bientôt conduit à l'Opéra, De quel air pensez-vous que la sainte verra D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse... Entendra ces discours sur l'amour souloulants, Ces doucereux Renauds, ces insensés Roland...? 10. 180. *Sat. X.* La salle de l'Opéra et toutes les autres dépendances du Palais royal du côté de l'église de Saint-Honoré sont bâties sur les ruines de l'hôtel des comtes d'Armagnac, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuvr. t. III, p. 50.* Il y a déjà quelque temps que l'on m'a dit que M. Destouches avait une pension de 4000 livres sur l'Opéra, et une direction sur les auteurs et sur les musiciens, J. J. ROUSSEAU, *Let. à Roulet, Sois. IV, le 10.* Peut-on se réjouir à Paris dans ce malheur général [des guerres d'Allemagne]? hélas! il le faut bien; et on tuerait cent mille hommes en Allemagne, que l'Opéra serait plein les vendredis, 10. 180. *Let. d'Argental, 6 juillet 1718.* On va voir une tragédie pour être touché, on se rend à l'Opéra par désœuvrement et pour digérer, 10. 180. *Let. Chabanon, 12 février 1768.* Par une ordonnance du 14 décembre 1718, les bals publics furent permis trois fois la semaine dans la salle de l'Opéra; les directeurs firent faire une machine avec laquelle on élevait le parterre et l'orchestre au niveau du théâtre, CAUSAS, *Danses anciennes et modernes, p. 176, dans ROUGENS.* Abonnés de l'Opéra-Comique, Abonnés du sublime Opéra... Ah! combien vous devez être riches, si vraiment le bien vient en dormant! SCRIBE et GUZMANN DELAVIGNÉ, *Somnambule, II, couplets finals.* || Grand Opéra, se dit quelquefois pour Théâtre de l'Opéra, afin de le distinguer de celui de l'Opéra-Comique. || 6° Opéra ballet, genre d'opéra mêlé de danses, fort à la mode à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. *Le Dieu et la Bayadère* de MM. Scribe et Anier est un opéra ballet. Le roi y a donné ordre, madame; on peut être de l'opéra sans faire tort à sa noblesse; les plus grands seigneurs du royaume y peuvent danser avec l'approbation de tout le monde, ST-LAUREN, *les Opéra (sic), V, 3.* || 7° Bal de l'Opéra, bal que donne le grand Opéra pendant le carnaval. Le premier bal de l'Opéra fut donné le 3 janvier 1718 par autorisation du duc d'Orléans régent. || 8° Opéra spirituel, s'est dit quelquefois pour oratorio. || 9° Fig. S'est dit de tout ce qui semble difficile. C'est un opéra de lui parler, souvenirs, Nour. *Rem.* Ils sont en si grand nombre, que ce serait un opéra que d'en vouloir dresser un mémoire, SATLE, *Let. p. 698, dans ROUGENS.* Mon opéra fait, il s'agit d'en tirer parti: c'était un autre opéra bien plus difficile, J. J. ROUSSEAU, *Conf. VII.* S'est dit aussi d'une chose excellente, d'un chef-d'œuvre. Vos deux lettres sont des choses admirables, dignes d'être apprises par cœur, et, en un mot, ce qu'on appelle des opéras (sic), SCARRON, *Let. dans NICHAULT.* Mais à propos de couches, vous vous souvenez bien de la lettre que vous m'avez promise, dès que vous auriez appris que je serais grand-père; je m'attends à un opéra, SUZET-RABOTIN, d' Mme de Grignan, 3 janv. 1670. Et, pour son opéra, une soupe à bouillon perlé, soutenue d'un jeune gros dindon, M. Noury, *gent. IV, t. II.* Faire opéra, au vain jaune, se défait successive-

ment de toutes ses cartes, sans en avoir été empêché par son adversaire; se dit aussi au lazzarone, quand le banquier ou coupeur amène toutes les cartes retournées sur le tapis avant d'amener la sienne.

— REM. On a longtemps écrit au pluriel opéras sans e. Bien que j'aie toujours entendu prononcer des opéras comme on dit des factums et des tons, je ne voudrais pas assurer qu'on le doive écrire, et je pourrais bien m'être trompé en l'écrivant de la sorte, MONT. *Réflexions crit. sur Longin, VIII.* Les opéras de Rameau commencent à faire du bruit, et relèvent ses ouvrages théoriques, que leur obscurité laissait à la portée de peu de gens, J. J. ROUSSEAU, *Confess. V.* Mais, depuis l'élection de 1636, l'Académie met l's au pluriel; auparavant plusieurs la mettaient aussi. J'écris opéras au pluriel, malgré la dérivon contraire, parce qu'il me semble que la dernière syllabe de ce mot est longue au pluriel, D'ALEMB. *Lib. de la mus. Œuvr. t. III, p. 269, note 1, dans ROUGENS.*

— ETYM. Ital. *opera, œuvre* (voy. ce mot).

† OPÉRABLE (o-pé-ra-ble), adj. Qui peut être opéré. Ce cancer n'est pas opérable.

† OPÉRANT, ANTE (o-pé-ran, ran-t'), adj. Qui est propre à opérer. La foi vive et opérante par la charité, MASS. *Profess. relig. Sermon. 3.*

— REM. Bossuet, suivant la règle archaïque, faisait encore quelquefois accorder le participe présent avec son substantif: On les reconnaît [les bonnes œuvres] nécessaires comme présentes, mais non pas comme opérantes le salut, BOSS. *Projet de réunion, Réf. de l'év. de Meaux, t. 7.*

OPÉRATEUR, TRICE (o-pé-ra-teur, tri-s'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui se livre à quelque manipulation. || Fig. Ces opérateurs d'iniquités [les jésuites] sont plus dangereux que n'étaient autrefois, du temps du Messie, les scribes et les pharisiens, QUI RATIN, *Let. t. II, p. 440.* || 2° Celui qui fait certaines opérations de chirurgie. Un habile opérateur. Homi disait l'un, j'mais n'entendrais je Un requiem sur cet opérateur? J. J. ROUSSEAU, *Ep. I, 10.* || On dit quelquefois au féminin, opératrice. Voilà l'opératrice aussitôt en besogne; Elle retira l'os, LA FONT. *Fabl. III, 9.* || 3° Charlatan qui vend des drogues en place publique. La bonne compagnie qui était déjà dans l'hôtellerie, augmenta d'un opérateur et de son train, qui était composé de sa femme, d'une vieille servante morte, d'un singe et de deux valets, SCARRON, *Rom. com. I, 16.* 33 janvier 1698; le soir, il y eut une petite mascarade chez le roi, où M. le duc du Maine était opérateur; il fit beaucoup de présents aux dames, fort magnifiques, MARMONTEL, *1, 366.* || Au féminin, opératrice, femme d'un opérateur. Il triompha aussi de l'insensibilité et de la misanthropie de la Rancune, qui devint amoureux de l'opératrice, SCARRON, *Rom. com. I, 19.*

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. De serfs sont deux especes, le curateur et le operateur. Tels sont operateurs artisans et sont les œuvres serviles, ORSOUX, *Thèse de MEUNIER.* || XV<sup>e</sup> s. Aussi habile fut un operateur sur l'aumonier de Marmontel lequel il traitait d'une hermie, D'AUB. *Fen. IV, 14.*

— ETYM. Lat. *operatorum, de operari* (voy. OPERER).

† OPÉRATIF, IVE (o-pé-ratif, ti-v'), adj. Terme de scolastique. Propriétés opératives, celles qui sont causes d'actes. Les qualités formelles sont de simples attributs; mais les opératives doivent soigneusement se diviser en originales et en dérivées, 10. 180. *Dict. phil. Droit, 1.*

— ETYM. *Opérer.*

OPÉRATION (o-pé-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Action d'une puissance, d'une faculté qui produit un effet. Les opérations de la nature. On trouva de grandes difficultés à donner des noms aux opérations de l'âme, parce qu'on est naturellement peu propre à réfléchir sur soi-même, CONDIL. *Corr. Hum. I, 1, 9.* || En termes de dévotion. L'opération du Saint-Esprit. Les opérations de la grâce. Le doigt de Dieu est ici [dans la conversion d'Anne de Gonzague], la suite ne permet pas d'en douter, et l'opération de la grâce se reconnaît dans ses fruits, BOSS. *Anne de Gonz.* || En termes de philosophie, les trois opérations de l'esprit, la première qui conçoit, la seconde qui juge, la troisième qui raisonne. Si elle [la logique] a pour objet les trois opérations de l'esprit, ou la troisième seulement, MONT. *Mor. forcé, sc. 0.* || 2° Terme de mathématique. Les calculs qu'il faut faire pour obtenir un résultat. Trouver la racine carrée d'un nombre est une opération d'arithmétique. Les quatre règles de l'arithmétique, ou les quatre règles, l'addition, la soustraction, la multiplication et la division. || 3° Plans combinés, devenus en voie d'exécution. L'amortissement de la dette publique est une opéra-

tion difficile. Je ne suis aucune nouvelle des grandes opérations de M. l'abbé Terral (surintendant des finances); je trouve seulement quel ressemblance à M. Rouvard (médecin): il met au régime, volt. *Lett. d'Arpental*, 30 mars 1770. || Ironiquement. Vous avez fait là une belle opération, voilà une belle opération, vous n'avez rien fait qui vaille. || 4° Il se dit aussi des transactions qui se font à la bourse, dans le commerce. Une opération on décastrer. || 5° Terme de guerre. Mouvement d'attaque ou de défense d'une armée qui agit. Les opérations de l'armée française. Napoléon venait de mettre ce monarque le roi de Westphalie sous les ordres du maréchal [Davoust]; ce fut ce changement trop tardif et au milieu d'une opération, qui en détruisit l'ensemble, s'ens. *Hist. de Nap.* iv, 6. || Ligne d'opération, ligne sur laquelle une armée opère, et sur laquelle sont ses dépôts et ses magasins. Une attaque bruyante et directe les couperait [les Russes] de leur ligne d'opération, s'ens. *Hist. de Nap.* iv, 1. || Au xviii<sup>e</sup> siècle, opération, en ce sens, passait pour une expression venue des gazettes étrangères et ne devant pas être employée. Ceux qui savent notre langue et qui la parlent bien, répondit le commandeur, d'ont dans ce sens-là les entreprises ou les actions de la campagne; ce n'est pas que le mot opération ne soit français et n'ait plusieurs usages; mais il s'agit ici de la mauvaise application qu'en font les étrangers, que nous ne devons pas imiter en cela, *Cantines, Bon et mauvais usage, Conversation*, 3. || 6° Opération chimique ou pharmaceutique, tout ce que fait le chimiste ou le pharmacien pour analyser un corps, déterminer des combinaisons, ou préparer des médicaments. || 7° Opération chirurgicale, tout ce que fait le chirurgien sur le corps vivant à l'aide d'instruments ou de la main seule. Une opération laborieuse. L'opération de la cataracte. M. de la Vallière est mort; on lui a fait plusieurs opérations, et enfin il s'en est allé, s'ens. 301. || 8° L'action, l'effet d'un remède, d'une médecine. || [mon médecin] ne s'est pas contenté de m'enseigner les remèdes, mais les a lui-même appliqués, et s'est assis auprès de moi pour en attendre l'opération, *Maître. Le Trait de bienf. de Sévigné*, vi, 16. La médecine commençait à faire heureusement son opération, *Volz. (C. liv. iii, dans Scév. 17)*. || Il se dit quelquefois pour effet d'un purgatif, s'ens. *abondance. M. de Michelleu monta à sa garde-robe, et y laissa une opération telle que la basse de la put contenir, s'ens. 18, 317*. || 9° Terme d'imprimerie. Se dit de compositions en plus petit caractère que le texte, où des chiffres sont disposés conformément aux opérations d'arithmétique.

— HIST. 21<sup>e</sup> s. Et chacune de ces opérations et on fit toutes autres choses pour la grace de ce bien, *Cantines. Éta. vii, 13*. || 21<sup>e</sup> s. Tels instruments servoyent toutes et vains sans l'opération de l'esprit, *Cant. Inuit. 1033*.

— ETYM. Provenç. *operari*; espagn. *operacion*; Ital. *operazione*; du lat. *operari* (voy. OPÉRER).

† OPÉRATOIRE (o-pé-ra-toi-r'), adj. Qui a rapport aux opérations chirurgicales. Précédés opératoires, ceux que l'on suit dans une opération donnée. Médecine opératoire, l'ensemble des règles à suivre dans les opérations.

— ETYM. Lat. *operari*, de *operari*, opérer.

† OPÉRICULAIRE (o-pé-ri-cu-lai-r'), adj. Terme d'anatomie naturelle. Qui forme une cavité à la manière d'un couvercle.

OPÉRICULE (o-pé-ri-cu-lé), s. m. || 1° Terme de botanique. L'un des deux couvercles qui forment l'anneau des Monocotylées. || 2° Terme d'ichthyologie. Appareil osseux composé de quatre pièces, qui, dans beaucoup de poissons, couvre et protège les branchies. || Il se dit aussi pour les osselets. Les ouvertures des narines qui se trouvent à la base du bec, sont plus qu'à deux réunies par un osselet de même couleur que le bec, mais d'une substance plus molle, *Scév. 17, p. 100*. || 3° Terme de zoologie. Partie antérieure ou osseuse qui sert à former plus ou moins complètement l'ouverture de certains crustacés.

— ETYM. Lat. *opericulum*, de *operire*, couvrir.

OPÉRIER, s. m. (o-pé-ri-é), s. m. adj. Muni d'un [couvercle].

† OPÉRICULIERE (o-pé-ri-cu-lai-r'), s. f. Se dit d'une espèce de poisson, d'un mollusque, etc. qui est muni d'un [couvercle].

— ETYM. (o-pé-ri-cu-lé, et le lat. *ferre*, parties).

† OPÉRICULINE (o-pé-ri-cu-lai-né), s. f. Genre de mollusques, de la famille des [couvercles].

OPÉRICULISTE (o-pé-ri-cu-lai-sté), s. f. Opériculiste féminin.

— ETYM. Opérateur, et la finale morphologique us.

OPÉRER, s. m. (o-pé-ré, ré), part. passé d'opérer.

|| 1° Qui est effectué. Un prodige opéré par le ciel même ne révoltera pas; mais un prodige opéré par un sorcier malgré le ciel ne plaira jamais qu'à la populace, *Volz. Comm. Corn. Rem. Médée, Prédambre*.

|| 2° Qui a subi une opération chirurgicale. Opéré d'un cancer. || Substantivement, un opéré, une opérée, celui, celle qui a subi une opération chirurgicale.

OPÉRER (o-pé-ré). La syllabe pé prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: j'opère, excepté au futur et au conditionnel: j'opérerai, j'opérais, v. s. || 1° Produire un effet. Je sens... que toutes ces lumières dont il [Bourdaloue] a éclairé mon esprit ne sont point capables d'opérer mon salut, s'ens. 30 avr. 1683. On vit en M. le Tellier cette tristesse de pénitence qui opère le salut, *Vie. le Tellier*. Dieu qui opère par eux de grandes choses, vous. *Arant. Cère*. Opérez le bien, tandis que Dieu vous en laisse le temps, id. *Carême, Imp.* Tous opèrent l'iniquité, id. *Carême, Élus*. Vous voyez ce qu'opère votre indiscrétion... LA CHAUSSE. *Couverture*, v, sc. dern. La plus petite intrigue fait dans un temps ce que les plus grands ressorts ne peuvent opérer dans un autre, *Volz. Louis XIV, 10*. L'empereur français jugea que cette position derrière le Niémen n'était ni offensive ni défensive, et que l'armée russe n'était guère mieux placée pour opérer une retraite, s'ens. *Hist. de Nap.* iv, 1. || Absolument. La grâce opéra dans son âme. Il n'y a aucun corps connu parfaitement dur, mais bien des esprits durs sur lesquels nous avons en vain tâché d'opérer, *Volz. Diatribe du docteur Akokia*. La mémoire, la raison proprement dite, et l'imagination sont les trois manières différentes dont notre âme opère sur les objets de ses pensées, *D'Alemb. Disc. prélim. encycl.* *Ét.* t. 1, p. 328, dans *FOUGÈRES*. L'animal réunit toutes les puissances de la nature, les forces qui l'animent lui sont propres et particulières, il veut, il agit, il se détermine, il opère, *Buff. Hist. anim.* ch. 1. Je commence à croire que le changement des lieux et des objets opère sensiblement sur notre âme, *Nicoboni, Miss Jenny, Ét.* t. iii, p. 433, dans *FOUGÈRES*. || Il se dit aussi d'une troupe qui agit militairement. La division opérait sur la gauche de l'ennemi. || Ironiquement. Vous avez, ma foi, bien opéré, se dit à ceux qui ont gâté, ruiné quelque affaire. Vous avez là dedans bien opéré, vraiment! *Volz. Ec. des f.* v, 6. Vous avez bien opéré avec ce beau monsieur le comte dont vous vous êtes embégulé! *id. Bourg. gent.* in, 3. || 2° Il se dit de quelques arts ou sciences qui exigent une certaine pratique. Opérer une division, une multiplication. Opérer la combinaison de deux gaz. || Absolument. On ne saurait être bon chimiste sans opérer. Cet arithméticien opère avec beaucoup de sûreté. Pour l'addition on range les nombres l'un au-dessus de l'autre, puis on opère. Il [Newton] fut admiré de ses compatriotes dès qu'il eut écrit et opéré; il n'a été bien connu en France qu'au bout de quarante années, *Volz. Diet. phil. Newton*. || 3° Particulièrement. Faire une opération de chirurgie. Opérer un cancer, une fistule. || Il se dit aussi de la personne qui subit l'opération. Opérer un homme affecté de la pierre. || 4° Opérer, se faire opérer, subir une opération. Il a été opéré par un habile chirurgien. Se faire opérer de la cataracte. || Absolument. Ce chirurgien opère bien. || 5° V. n. Il se dit de l'effet que produit une substance sur le corps vivant. Ce médicament opère avec une grande énergie. J'espère que le vin opère; oui, tout est bien, même en prison; Le vin m'a rendu la raison, *Alfaro. Ma guérison*. En un sens plus restreint, se dit des évacuants. Mon lavement d'aujourd'hui s'est-il bien opéré? *Volz. Nal. m.* 1, 2. || Par euphémisme, satisfaire les besoins naturels. Coûter les mit adroitement [les papiers] au fond du pot et opéra par-dessus, *Volz. 27, 207*. || 6° Opérer, v. réfl. Être accompli. Ce changement s'est opéré à vue. Il s'opère quelque chose de semblable dans la production de certaines malades... *Volz. Nal. l. v, p. 88*.

— HIST. 21<sup>e</sup> s. Les scolastiques ont en la bouche cette distinction de la grâce opérante et coopérante. — Dire parait en coopération ce qu'il a commencé en opérant, *Cant. Inuit. 320*.

— ETYM. Terme moderne et latin de couvrir (voy. OPÉRIER).

† OPÉRÉTEK (o-pé-ré-té), s. f. || 1° Mot qui a point de la langue allemande dans le français, et par lequel on désigne de petits opéras sans importance par rapport à l'art, *ETYM. le Mercure, Diet. Opéras*. || 2° Aujourd'hui, ce mot est très généralement employé pour désigner les ouvrages joués sur plusieurs petits théâtres ou dans les salons.

— ETYM. Diminutif d'opéra, attribué à Mozart.

OPES (o-p'), s. m. pl. || 1° Terme d'architecture. L'ouverture qui est entre les métopes et qui se trouve remplacée par l'extrémité d'une corniche ou d'un triglyphe. || 2° Particulièrement. Trou qui reçoit les poutres, les chevrons, les solives, etc. || Trous que les bouliqs qui ont servi à l'édification laissent dans les murs.

— REM. L'Académie fait opes du féminin opes pendant le mot est féminin en grec, et métopes en est formé est féminin aussi.

— ETYM. 'Oxi, ouverture.

† OPHI... ou OPHIO... élément de composition qui veut dire serpent et vient de ὄφις. Comme on porte ὄφις à ἔκταται, voir [comparer] ὄφις à ἔκταται comme ἔκταται, dragon, se rapporte à ἔκταται.

† OPHIASÉ (o-ph-i-a-zé) ou OPHIASIS (o-ph-i-a-sis), s. m. Terme de médecine. Chute de cheveux par suite de la figure d'un serpent nommé en grec ophis, *Petit Introd.* 21.

— ETYM. 'Ophiac, de ὄφις, serpent.

OPHICLÉIDE (o-ph-i-clé-i-dé), s. m. Instrument de cuivre de la famille des bugles. Il y a deux espèces d'ophicléides: l'ophicléide alto, en mi bémol, et l'ophicléide basse, en ut et en si bémol. De ces basses de la musique d'harmonie, l'ophicléide est la plus puissante, *Véris, Manuel des musiciens*, t. 1, 14. Première exhibition de l'ophicléide par l'orchestre [de l'Opéra] dans la *Lampe merveilleuse* (6 février 1822), *Castil-Blaze, Hist. de l'Académie de musique*, t. II, p. 350.

— REM. On le fait souvent féminin en parlant.

— ETYM. Ophi..., et κλέις, clef; ainsi nommé, parce que l'ophicléide représentait en effet l'anneau du serpent, instrument qui n'avait que six tons et qui était presque toujours faux, mais qui était corrigé juste grâce aux clefs qu'on y avait ajoutées.

† OPHIDIEN, IENNE (o-ph-i-di-en, di-é-né), s. m. Terme de zoologie. Qui ressemble à un serpent. || S. m. pl. Les ophidiens, troisième ordre de la classe des reptiles. A épiderme écailleux, membres allongés, serpentiniformes, amincis en arrière, membres nuls ou rudimentaires.

— ETYM. 'Ophi, serpent.

† OPHIDOSAURIENS (o-ph-i-do-sô-r-i-é-né), s. m. Famille de reptiles comprenant les serpents et les lézards.

— ETYM. 'Ophi, serpent, et σαύρος, lézard.

† OPHIODONTE (o-ph-i-o-don-té), s. f. Dent de serpent fossilisée.

— ETYM. Ophi..., et ὄντις, dent.

† OPHIOGLOSSE (o-ph-i-o-glo-sse), s. f. Genre de reptiles, renfermant une quinzaine d'espèces de serpents très-répandues, dont une espèce, langue de serpent, petite serpentine, est l'ophioglosse du Japon.

— ETYM. Ophi..., et γλῶσσα, langue.

† OPHIOGRAPHIE (o-ph-i-o-gra-phié), s. m. Genre de livres spécialement à la description des serpents.

— ETYM. Ophi..., et γράφω, écrire.

† OPHIOGRAPHIE (o-ph-i-o-gra-phié), s. f. Description des serpents.

† OPHIOGRAPHIQUE (o-ph-i-o-gra-phi-é-que), s. m. Genre de livres qui ont rapport à l'ophiographie.

† OPHIOLÂTRIE (o-ph-i-o-li-tre), s. f. Culte des serpents.

— ETYM. Ophi..., et λατρεία, culte.

† OPHIOLITHE (o-ph-i-o-li-té), s. f. Pierre précieuse, à base de talc ou de serpentine et de quartz.

— ETYM. Ophi..., et λίθος, pierre.

† OPHIOLITHIQUE (o-ph-i-o-li-ti-que), adj. Qui a rapport à l'ophiolithe.

† OPHIOLITRIE (o-ph-i-o-li-tre), s. f. Genre de serpents.

— ETYM. Ophi..., et λίθος, pierre.

† OPHIOMANTIE (o-ph-i-o-man-tie), s. f. Divination en observant des serpents.

— ETYM. Ophi..., et μαντις, divination.

† OPHIOMORQUE (o-ph-i-o-mor-que), adj. Qui détruit les serpents.

— ETYM. Ophi..., et μορφή, forme.

† OPHIOPHAGE (o-ph-i-o-phage), adj. Qui se nourrit de serpents.

— ETYM. Ophi..., et φάγω, manger.

† OPHIOSTOME (o-ph-i-o-sto-mé), s. m. Genre de poissons à corps cylindrique, allongé, et à bouche munie de deux lèvres.

— ETYM. Ophi..., et στήναι, bouche.

† OPHIOSTRE (o-ph-i-o-stre), s. m. Genre de poissons, faisant partie de la division des apodes et formé aux dépens du genre murène.

— ETYM. 'Ophi, serpent, et στρέω, queue.

† OPHITE (o-ph-i-té), s. m. Nom donné à certains



incommunicable et son manifeste caractère : c'est qu'il s'érige lui-même, dans son propre jugement, un tribunal au-dessus duquel il ne met rien sur la terre, ou, pour parler en termes simples, c'est qu'il est attaché à son propre sens, jusqu'à rendre inutiles tous les jugements de l'Église, Boss. *Projet de réunion, Refl. Molanus, II, VIII, 1*. M. Oronté est un petit opiniâtre, *LESAGE, Crispin rival de son maître, sc. 8*. Quel opiniâtre il me met en fureur, *SAUV. ou ST-R. Mort de Socrate. II* ? Il se dit des choses où l'on apporte de la persévérance, de l'obstination, de l'acharnement. Mais il hait des chrétiens l'opiniâtre zèle, *COEN. Théod. v, 4*. Sa haine opiniâtre à croître nos malheurs, *in Édipe, II, 3*. Je voudrais bien pouvoir comprendre la délicatesse de conscience qui empêchera la signature de M. de Montausier et de sa fille : cette opiniâtre aversion est une chose extraordinaire, *SAUV. 17 août 1685*. || Fig. Je ne pouvais concevoir par quel prodige votre opiniâtre image m'avait pu laisser si longtemps en paix avec tant de sujets de me la rappeler, *L. J. sousa. III, II, 18*. || Travail opiniâtre, travail où l'on persiste malgré la difficulté. || Combat opiniâtre, combat soutenu longtemps avec vigueur de part et d'autre. Le combat fut rude et opiniâtre, *ROLLIN, Hist. anc. Éurr. I, in, p. 177, dans ROUOZS*. || Un mal opiniâtre, un rhume opiniâtre, un mal, un rhume qui résiste aux remèdes.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le vice, de soy mesme, est opiniâtre et contentieux à se défendre, *AMOT, Comment disc. le flau. 28*. D'une conférence de lettres elle en fait une opiniâtre emulation et contention, *in Comment refren. la coltre, 30*.

— ETYM. *Opiner*, opinion, avec la finale péjorative *dre*.

OPINIÂTRÉ, *ÉF* (o-pi-ni-à-tré, trée), *part. passé* d'opiniâtrer. Soutenu avec ténacité. Un combat opiniâtre.

OPINIÂTRÉMENT (o-pi-ni-à-tré-man), *ode*. 1<sup>o</sup> D'une façon opiniâtre. Il soutint opiniâtrement cette erreur. Les amis mêmes de l'abbé Régnaier lui avoient donné le nom de l'abbé Pertinax, parce qu'il avait, dit-on, l'habitude de disputer opiniâtrement dans les assemblées, *D'ALEXIS, Éloges, Régnaier, Dram. II* ? Sans céder, sans se relâcher. Il défendit opiniâtrement cette place. Le renard mord dangereusement, opiniâtrement, et l'on est obligé de se servir d'un ferrement pour le faire déborder, *SAUV. Arnaud*. Que si vous me demandez comment tant de factions opposées et tant de sectes incompatibles qui se devaient apparemment détruire les unes les autres, ont pu si opiniâtrement conspirer ensemble contre le trône royal... *BOSS. Reine d'Angleterre*.

— HIST. 21<sup>e</sup> s. La première rencontre ne fut pas fort opiniâtrement débattue, ny ne dura pas longuement, *SAUV. Agésil. 37*. Ils gagnèrent si follement et gardèrent si opiniâtrement toutes les canonnières hautes, qu'ils emportèrent le chasteau, *D'ALEXIS, Hist. II, 461*.

— ETYM. *Opiniâtre*, et le suffixe *ment*.

OPINIÂTRER (o-pi-ni-à-tré), *v. a.* 1<sup>o</sup> Soutenir un opiniâtre. Après que le temps, qui consume tout, a fait comor orle [doulour] qu'elles avoient en effet, elles ne laissent pas d'opiniâtrer leurs pleurs, leurs plaintes et leurs soupirs, *LABOUCHE, Refles. mor. n<sup>o</sup> 221*. On ne saurait opiniâtrer plus mal à propos une affaire, *SAUV. 31 janv. 1689*. || 2<sup>o</sup> Absolument l'évêque de Saint-Omer a été à l'extrémité... il a opiniâtré de s'écarter point saigné avec une grosse fièvre, une inflammation ; le médecin anglois le fit saigner par trois, *SAUV. 17 janv. 1680*. || 3<sup>o</sup> Contredire, contraire quelquefois de manière à le rendre opiniâtre. N'opiniâtrons point cet enfant. || 4<sup>o</sup> Opiniâtrer, *v. réfl.* s'attache à une opinion avec ténacité. Ne vous opiniâtrez point à cela. Vous vous opiniâtrez toujours opiniâtré à le reformer, *PASC. Prov. XVII*. J'apprends qu'on [Mme de Marbois] s'opiniâtre à ne voir aucun malade, *SAUV. 25 janv. 1685*. Lors, il voit que, malgré toute son indifférence, on s'opiniâtre à le reconduire... *BOSS. III, 18<sup>e</sup> dim. après la Pensee*. *Remarques*, in, p. 450. || 5<sup>o</sup> Insister avec constance. Il Maman, un des juges de Fouquet et malade d'une fièvre néphrétique se fit traîner à la chambre de justice, à 7 heures des douleurs insupportables, et le chancelier le vit pâlir, il lui dit Monsieur, vous n'avez plus, ne s'en va-t-il lui répondit Monsieur, il est vrai, mais il faut mourir lui dit le chancelier le voyant que s'avançait lui dit, le voyant s'opiniâtrer... *SAUV. d'Agésil. 17 déc. 1684*.

— HIST. 21<sup>e</sup> s. L'opiniâtrée à défendre une place, *SAUV. I, 13*. Les auteurs ont eu tort de s'opiniâtrer à former de nous une coutume et solide

coutume, *in II, 3*. Bien luy servit de s'opiniâtrer encore en l'esperance, *in II, 31*. Le connestable et sa faction opiniâtroient que le roi ne devoit point partir de Meuz, *D'AUS. Hist. I, 310*.

— ETYM. *Opiniâtre*.

OPINIÂTRÉTÉ (o-pi-ni-à-tré-té), *s. f.* 1<sup>o</sup> Trop grand attachement à son opinion, à sa volonté. L'opiniâtrété, directement opposée à la flexibilité, qui de toutes les qualités est la plus nécessaire pour le manement des grandes affaires, *PETZ, Mém. I, I, liv. II, p. 300, dans ROUOZS*. Vous avez une civile opiniâtrété qui me fait venir tout doucement à tout ce qu'il vous plait, *MOL. Bourg. gent. III, 10*. Je comprends votre tristesse de la mort de ce jeune chanoine... Je vois, comme vous, la Providence marquée dans l'opiniâtrété de ne lui pas donner ce qui le pouvait guérir, *SAUV. 13 oct. 1677*. On ne peut point penser comme vous faites, sans être bien armé et bien fortifié contre les cruelles opiniâtrétés de la mauvaise fortune, *in d'Busy, 28 août 1680*. On plaint l'erreur, on hait l'opiniâtrété ; donnez la préférence à vos raisons, à la bonne heure, mais sachez que ceux qui ne s'y rendent pas, ont les leurs, *L. J. sousa. Lett. d'Archevêque*. || 2<sup>o</sup> Fermeté, constance. L'opiniâtrété de la défense lassa les assaillants. L'opiniâtrété du travail.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ageilaus, par une opiniâtrété de vouloir monstrier sa prouesse, et par une ardeur de courage... *AMOT, Agésil. 27*. C'estoit pour une particulière rancune et opiniâtrété, qu'il cherchoit à perdre et ruiner les Thebains, *in Agésil. 44*.

— ETYM. *Opiniâtre*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on disait *opiniâstrer* et *opiniâstrise*.

OPINION (o-pi-ni-on), *s. f.* 1<sup>o</sup> Avis, sentiment de celui qui opine sur quelque affaire mise en délibération. L'opinion de la majorité, de la minorité d'une assemblée. Il a été de l'opinion d'un tel. Les opinions sont partagées. || Au plur. Voix, suffrages. Recueillir les opinions. Mesdames Fouquet ont obtenu une copie de cette déposition, qu'elles présenteront demain à la chambre ; peut-être qu'on ne la recevra pas, parce qu'on est aux opinions ; mais... *SAUV. d'Agésil. 17 déc. 1684*. || 2<sup>o</sup> Sentiment qu'on se forme des choses. Voilà mes opinions, ou, si vous voulez, mes hérésies touchant les principaux points de l'art ; et je ne sais point mieux accorder les règles anciennes avec les agréments modernes, *COEN. 2<sup>e</sup> disc. trois unit. Je te soutiendrai mon opinion jusqu'à la dernière goutte de mon encre, MOL. Mar. forcé, 6*. Personne n'ignore qu'il y a deux entrées par où les opinions sont reçues dans l'âme, qui sont ses deux principales puissances, l'entendement et la volonté, *PASC. Esprit géométrique, II*. Toute opinion peut être préférable à la vie, dont l'amour paraît si fort et si naturel, *in Pens. VI, 38, éd. SAUV*. On aime à voir dans les disputes les combats des opinions, *in ib. VI, 31*. Encore que les opinions du peuple soient saines, elles ne le sont pas dans sa tête, car il pense que la vérité est où elle n'est pas ; la vérité est bien dans leurs opinions, mais non pas au point où ils se figurent, *in ib. V, 3<sup>ter</sup>*. Ainsi se voit les opinions succédant du pour au contre, selon qu'on a de lumière, *in ib. V, 3*. C'est dans ce doute qui doute de soi et dans cette ignorance qui s'ignore, et qu'il [Montaigne] appelle sa maîtresse forme, qu'est l'essence de son opinion, qu'il n'a pu exprimer par aucun terme positif, *in Entretien avec M. de Soci. Avez-vous bien peur que j'aime mieux Mme de Brisac que vous? ... avez-vous opinion que sa beauté efface vos charmes? SAUV. d'Mme de Grignon, 23 avr. 1671*. Ce n'est pas l'homme que j'ai méprisé, ne le croyez pas ; ce sont les opinions, ce sont les erreurs par lesquelles l'homme abusé se débahone lui-même, *BOSS. Duch. d'Orléans*. Les opinions [relativement aux affaires ecclésiastiques] sont plus saines dans le barreau éclairé et parmi les magistrats intelligents, que dans les livres de quelques auteurs, *in Le Tellier*. S'il disputait avec ardeur, ce n'est pas qu'il voulait assujettir le monde à ses opinions, *in Duch. de Nove*. Elles [les personnes d'esprit] se piquent de briller dans les conversations, de réduire tout à leur sens, et d'exercer un empire tyrannique sur les opinions, *in Mme de Montl. Cette générale elle se mit au-dessus des opinions vulgaires ; parmi les erreurs et faux jugements du monde, elle s'appliqua à découvrir ce point de vérité qui fait regarder la vanité des choses humaines, in. 61*. Il eût fallu changer tout d'un coup l'opinion des hommes, qui se change qu'avec le temps, *SAUV. Hist. Parl. XVIII*. Il faut des siècles pour détruire une opinion populaire, *in Duch. phil. Opinion*. Nos opinions sont nos maîtresses ; et où est l'amant qui souffre patiemment qu'on lui dise

que sa maîtresse est laide? *Mém. I, in p. 292, dans ROUOZS*. On était dans l'opinion que ni l'or ni l'argent, mis au feu, et mis en fusion, ne perdoient rien de leur substance, *Min. I, v, p. 10*. Les attachements profonds se nourrissent par le silence, par la conformité des goûts, des opinions, des sentiments, *BOSS. CRET, Murepas*. Craignons des opinions qui, prétexte de réduire les sciences à leur destination, favoriseraient l'ignorance, le plus grand fléau de l'espèce humaine, *in Duch. de Montpensier*. || C'est une affaire d'opinion, c'est une affaire sur laquelle chacun peut penser comme il lui plaît. || C'est une opinion, c'est une assertion qui n'est pas sûre. || Un mal d'opinion, un mal de conscience. Un mal d'opinion ne touche que les sois, *in Amph. I, 4*. || Par opinion, par une simple manière de voir. Tous ceux qui sont en effet vertueux, et qui point par faux semblant ni seulement par vanité. *Méth. VI, 2*. || 3<sup>o</sup> L'opinion publique, l'opinion commune, l'opinion, ce que pense le public. On ne se souvient du hasard que naît l'opinion, et c'est l'opinion qui fait toujours la vogue, *LA FONT. Fables, 15*. L'empire fondé sur l'opinion et l'imitation ne règne quelque temps, et cet empire est doux et contentieux ; celui de la force règne toujours ; l'opinion est comme la reine du monde, et la force en est le tyran, *PASC. Pens. V, 8*. La reine du monde, et non pas l'opinion ; mais l'opinion est celle qui use de la force, *in ib. 11 v, 11*. L'opinion fait tout ; elle l'a condamné, *voit. Olympe, 17, 3*. On nomme l'opinion la reine du monde, l'est si bien, que, quand la raison vient à la combattre, la raison est condamnée à la mort, *in Phil. Opinion*. L'opinion gouverne le monde et les philosophes, à la longue, gouvernent l'opinion des hommes, *in Lett. d'Argental, 27 janv. 1764*. Je rais-je, en proie aux sois vulgaires. Dans la commune illusion, Ofusquez mes propres sens, le bandeau de l'opinion ? *SAUV. Chartrreuse*. Les coupables ne sauraient se soustraire à tout jugement ; ils sont punis par le jugement que le monde porte de leur conduite ; ainsi l'opinion est une loi qui statue sur les actions dont la loi civile ne possède connaissance, *CONDIL. Hist. anc. Loix, II, 10*. L'opinion est le tombeau de la vertu parmi les hommes, et son trône parmi les femmes, *in Ém. v. Je parle des mœurs, des coutumes, et de tout de l'opinion, partie inconnue à nos philosophes, mais de laquelle dépend le succès de toutes les actions, in. Contr. soc. II, 12*. Tôt ou tard les hommes qui pensent et qui écrivent gouvernent l'opinion, et l'opinion, comme vous savez, gouverne le monde, *D'ALEXIS, Dial. Christ et Descart. Il avait vu plus d'une occasion, qu'un des moyens de terminer facilement les affaires qui ne sont importantes que dans l'opinion, est de montrer la manière de les traiter, qu'on a vu les hommes leur juste valeur, CONDIL. Murepas*. Si on dussait la culture des sciences aux travaux de l'opinion publique doit être la récompense, bientôt cette opinion s'égare de plus en plus, et mettre à leurs progrès réels une limite qui est le génie pourrait à peine reculer, *in Murepas*. Il savait sans doute que l'opinion ne plaçait pas son nom à côté de leurs [Murepas et Haller], *in Bertin*. C'est qui fait dépendre la conduite de l'opinion, n'est jamais sûr de la faire marcher, *BÉLIS. VII*. Il me sera pénible de me présenter ainsi à toute l'armée de l'opinion [ce n'est pas rencontrer toute la haute société parisienne, in Delphine, IV, 13. L'opinion, j'appelle ainsi tous des esprits sur toute chose qui intéresse les hommes, une force apparemment, car la pensée de l'homme devient l'action de tous, *CONDIL. Mémoires, la politique, p. 269*. || Fête de l'opinion, la fête des institutions par la Convention, pour être pendant les jours complémentaires. || 4<sup>o</sup> Jugement en bien ou en mal, qu'on porte d'une personne d'une chose. Par cet endroit fatal en tous lieux, renaitre La bonne opinion des courages français, *in MATH. II, 12*. Vous apprendrez par là du moins, vous de tous, Et quelle opinion les peuples ont de vous, *COEN, D. Sanche, IV, 3*. La constante de sa présomption, Cette intrépidité de bonne opinion, *in F. enc. I, 4*. L'opinion que j'ai de moi-même est trop bonne pour être auprès de moi, quelque entre le pldt, *in D'Épist. pour. I, 3*. Il n'y a point de bonne opinion d'eux-mêmes pour croire, *PASC. Prov. V*. Tant elle a deméé bonne opinion de sa sagesse, *SAUV. I*. Il n'y a qu'une opinion sur un sujet, *in. 187*. Vous avez eu trop bonne opinion de moi, *in. 131*. Il a donné sa public une bonne opi-

don de son érudition, BOSS. *Lett.* 83. Si l'on jette quelque profondeur dans certains écrits, si l'on affecte une finesse de tour et quelquefois une trop grande délicatesse, ce n'est que par la bonne opinion qu'on a de ses lecteurs. LA BAUR, t. II. Il est arrivé souvent à plus d'un grand homme d'exprimer naïvement la bonne opinion qu'il avait de lui-même, d'ALEXIS. *Éloges, Bossuet, note 14.* Quel est celui qui, sans être un sot, ne s'est jamais trompé dans la bonne ou mauvaise opinion qu'il avait conçue des hommes? BIDET. *Claupe et Nér.* 1, 120. Il est important au bonheur de votre fils qu'il ait, en général, une opinion avantageuse des femmes, OENLIS, *Addé et Théod.* t. II, p. 324, dans *POUCENS.* || Absolument. Avoir opinion de quelqu'un, de quelque chose, en bien augurer. J'ai opinion d'un tel. Je n'ai pas opinion du succès de cet ouvrage. Le fond de tout cela est qu'il [Manfredi] avait sincèrement peu d'opinion de lui-même, disposition qu'on pourrait nommer héroïque, RONTEN. *Manfredi.* || 5<sup>e</sup> Terme de logique. Croissance probable. La démonstration engendre la science, et l'argument probable engendre l'opinion. Parmi les choses qu'on ne sait pas, il y en a qu'on croit sur le témoignage d'autrui, c'est ce qui s'appelle foi; il y en a sur lesquelles on suspend son jugement, et avant et après l'examen, c'est ce qui s'appelle doute; et, quand dans le doute on penche d'un côté plutôt que d'un autre, sans pourtant rien déterminer absolument, cela s'appelle opinion, BOSS. *Connaiss.* t. 14. L'opinion est une connaissance douteuse qui n'est pas sans apparence et sans fondement, mais qui n'a point de certitude, RICH. t. II, p. 155. Toutes les sciences, renfermées dans les faits autant qu'il leur est possible et dans les conséquences qu'on en peut déduire, n'accordent rien à l'opinion que quand elles y sont forcées, d'ALEXIS. *Disc. prélim. Encycl. Éur.* t. 1, p. 389, dans *POUCENS.* || Terme de casuiste. Opinion probable, opinion qui avait pour elle quelque docteur, quelque auteur autorisé, et qu'on pouvait suivre en conscience, quelque douteuse qu'elle fût en soi. Quand le pénitent, dit-il, suit une opinion probable, le confesseur la doit absoudre, quoique son opinion soit contraire à celle du pénitent, PASC. *Prov.* v. Nous avons bien voulu que d'autres que les jésuites puissent rendre leurs opinions probables, afin qu'on ne puisse pas nous les imputer toutes; et ainsi, quand quelque auteur que ce soit en a avancé une, nous avons droit de la prendre, si nous le voulons, par la doctrine des opinions probables, id. *ib.* || 6<sup>e</sup> Doctrine de politique ou de religion, parti. Les opinions des stoïciens, des académiciens. Les opinions des luthériens. Opinions philosophiques. Opinions religieuses. L'opinion légitimiste dominait en cette ville. L'opinion libérale. Les hommes de même opinion. Avouer que les opinions ont plus causé de mal sur ce petit globe que la peste ou les tremblements de terre, VOLT. *Lett. à M<sup>me</sup>*, 5 janv. 1759. Il importe tant aux hommes de tenir moins aux opinions qu'ils divisent qu'à celles qui les unissent, J. J. *souss.* *Lett. à l'archevêque.* || L'opinion avancée, ou les opinions avancées, se dit de ceux qui sont attachés aux nuances très-prononcées du libéralisme. || Les opinions relâchées, opinions de ceux qui ont peu de sévérité en morale. Les opinions relâchées plaisent tant aux hommes, qu'il est étrange que les leurs [des jésuites] déplaisent, PASC. *Pens.* xiv, 63, édit. HAVET.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Opinions est ou de vérité ou de fausseté; mais elections est eslire le bien ou le mal, BRUN. *LATINI, Trésor.* p. 377. Plains de science et de bonne opinion et de concorde, desirous d'amor, id. *ib.* p. 319. L'opinion dou bien et dou mal vient en nos de tel maniere que nos savons naturellement que nos devons faire le bien et eschuer [éviter] le mal, id. *ib.* p. 463. Li hom se doit garder que sa opinion ne soit corrompue, et que il ait bone entension, id. *ib.* p. 486. Et por ce que cest [ceux-là] faisoient noblement ces choses et autres semblables, il très grans flaireurs et li fames [renommées] de lor bone opinion fu espandue largement par le monde, *Légende en prose de Girart, cité dans J. des sermons*, str. 1880, p. 303. [Échevins] qui soient discret et de boinne opinion, TAILLIAN, *Recueil*, p. 308. M'opinions est que il le doit recevoir à [la] mesure de Clermont, BRAM. *xvi*, 3. || XIV<sup>e</sup> s. Chertes, au cor me vient si bonne opinions, Qu'enore arons victoire, se bien nous défendons, *Boud.* de Seb. v, 303. De l'anatomie de l'oyl [œil] l'opinion est diverse selon diverses gens, H. DE MONDEV. f<sup>o</sup> 48, verso. L'oplaistre que Thedoric lo moult sous l'opinion d'un maistre, id. f<sup>o</sup> 49. Mais Fedris le fery par tel opinion, Qu'en s cors lui conduit le [la] lance et le

pingnon, Hugues Capet, v. 852. Dieu confonde ce conte.... Et tous les confortans en cel' opinion le grever le [la] roïne à le [la] clere façon, id. v. 2370. Aucun voulsient [voulurent] dire que cest enfant [Servius Tullius] fut serf; mes à ceste opinion contredist et resiste le grant bonneur que li roys li a fait, BRACHUAS, f<sup>o</sup> 20. || XV<sup>e</sup> s. Si fut ainsi avisé pour retraire le dessus dit de l'opinion des Anglois [le retirer du parti des Anglais], RONSIS, t. 1, 350. Les aucuns des capitaines françois estoient d'opinion que toute la puissance des François saillissent et combattissent les Anglois, A. CHARTIER, *Hist. de Charles VII.* Ne prenez mie votre opinion; que [car] vous ne tenrez [tiendrez] mie France du roy du ciel, le filz sainte Marie, mais la tendra [tiendra] le roy Charles, vray heritier à qui Dieu l'a donnée, qui entrera à Paris à belle compaignie, *Lett. de Jeanne d'Arc aux Anglois dans Chron. de la pucelle*, ch. 44. Quoy voyant, le roy se mit en opinion de passer outre, COMM. *vii*, 6. || XVI<sup>e</sup> s. Madame, j'ai tant fait par mes jourées, que Pauline n'a plus d'opinion [jalousie] de vous, MARO. *Nouv.* s. Je vous supplie que vous ne vous desesperez point; car il y a vingt-quatre heures au jour, sesquelles l'homme peut changer d'opinion, id. *ib.* xxxvii. Elle respondit que la vie et la fin de cette fille monstroient que jamais n'avoit eu opinion [pensée] à homme vivant, qu'à celui qu'elle aimoit plus que sa vie.... id. *ib.* xlii. Il rabilla, en bien mourant, la mauvaise opinion qu'on avoit eu de luy, MONT. 1, 67. Toutes les opinions du monde en sont là, que le plaisir est.... id. 1, 69. Ayant jugé que ce n'estoit que fantaisie et opinion [idée].... id. 1, 100. L'opinion publique, id. 1, 117. Pour suivre l'ordre accoustumé, il vous a pleu me commander de faire l'ouverture des opinions [dire le premier mon avis], CONDÉ, *Mém.* p. 557. .... Nostre opinion seule nous contente, Et ce qui rend plus fort un esprit embrasé, C'est de voir que son choix de chacun est prisé, DESPORTS, *Élégies*, II, 3. Chacun a son opinion, et non discretion, LEROUX DE LINCY, *Proc.* t. II, p. 366.

— ETYM. Prov. opinio; espagn. *opinion*; ital. *opinione*; du lat. *opinione*, de *opinari*, opiner.

† OPINIONISTE (o-pi-o-ni-s-t'), s. m. Nom donné dans le xv<sup>e</sup> siècle à des sectaires qui refusaient de reconnaître le pape pour vicaire de Jésus-Christ, parce qu'il n'observait point la pauvreté évangélique.

† OPIOLOGIE (o-pi-o-lo-jie), s. f. Traité sur l'opium.

— ETYM. *Opium*, et *lógos*, traité.

† OPIOPHAGE (o-pi-o-fa-'), s. m. Mangeur d'opium.

— ETYM. *Opion*, opium, et *phagiv*, manger.

† OPISTHOCYPHOSE (o-pi-sto-si-fô-s'), s. f. Terme de médecine. Cambure de l'épine en arrière.

— ETYM. *Opion*, en arrière, et *κύρσις*, courbure.

† OPISTHODOME (o-pi-sto-dô-m'), s. m. Terme d'architecture ancienne. La partie postérieure d'un temple, et, particulièrement, à Athènes, la cellule la plus reculée d'un temple qui servait de trésor public. Combien il est improbable que ce temple péripète, d'ordre ionique, ayant un pronaos et un opisthodomos.... QUATREMER, *Inst. Mém. hist. et litt. anc. t. III*, p. 345.

— ETYM. *Opion*, en arrière, et *δῶμα*, et *δῶμα*, maison.

† OPISTHOGASTRIQUE (o-pi-sto-ga-stri-k'), adj. Terme d'anatomie. Artère opisthogastrique, le tronc collaque, qui naît de l'aorte descendante, derrière la partie supérieure de l'estomac.

— ETYM. *Opion*, en arrière, et *gastrique*.

† OPISTHOGRAFIE (o-pi-sto-gra-f'), adj. Terme d'antiquité. Qui est écrit par derrière. || Écriture opisthographique, écriture qui se trouve au verso d'un feuillet. || Feuillet opisthographique, feuillet écrit ou imprimé sur le recto et sur le verso. Cette édition se distingue des éditions antérieures, en ce qu'elle est opisthographique: les feuillets sont imprimés tant au recto qu'au verso, CAMUS, *Inst. Mém. litt. et beaux-arts*, t. II, p. 16.

— ETYM. *Opion*, en arrière, et *γράφειν*, par derrière, et *γράφειν*, écrire.

† OPISTHOGRAFIQUE (o-pi-sto-gra-f-i-k'), adj. Qui appartient à des pages opisthographiques. || Qui est écrit sur le derrière d'un feuillet, d'un marbre, etc. Débris opisthographique.

† OPISTHOTONOS (o-pi-sto-to-nos'), s. m. Terme de médecine. Tétanos avec renversement du corps en arrière.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La seconde sorte de contusion est dite en grec opisthotonos, qui se fait lorsque tout le corps, col et teste, se retirent en la partie postérieure, PARÉ, *vu*, 8.

— ETYM. *Opion*, en arrière, et *τόνος*, contraction.

OPIUM (o-pi-om'), s. m. || 1<sup>o</sup> Suc épais des capsules de diverses espèces du genre pavot et surtout du pavot somnifère (*papaver somniferum*, L.), qui nous vient de la Turquie et de la Perse en morceaux arrondis ou aplatis. L'opium est une substance narcotique, très-vénéneuse à haute dose, calmante et soporifique à dose médicale. Après que l'opium a été recueilli, on l'humecte et on le pétrit avec de l'eau ou du miel, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance, la viscosité et l'éclat de la poix bien préparée; on le réduit en petits pains, *KAYDAL, Hist. Phil.* III, 30. Le pavot blanc se cultive en grande quantité dans l'Inde et l'Orient; après la floraison, on fait des incisions longitudinales aux capsules; il en découle un suc laiteux qui se concrète facilement; ce suc, ainsi devenu concret, constitue l'opium, *TRÉPARO, Traité de chimie*, t. III, p. 305, dans *POUCENS.* || Fig. L'armée était au Saumay, dans une tranquillité profonde, dont l'opium avait gagné jusqu'à M. le duc de Bourgogne, ST-AM. 313, 126. La dévotion est un opium pour l'âme, J. J. *souss. Hér.* VI, 6. || 2<sup>o</sup> L'opium est employé aussi comme un excitant du système nerveux, qui procure un sentiment momentané de bien-être. Les fumeurs d'opium. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aujourd'hui même, les preneurs d'opium ou de baschisch se procurent, sous les baillons de la pauvreté et sans sortir d'une misérable taverne, un bonheur et des jouissances auxquels il ne manque que la réalité, SILVESTRE DE SAULT, *Inst. Mém. hist. et litt. anc. t. IV*, p. 61. || Fig. Ils [les poètes] versent.... Cet opium divin que dans sa soif d'extase Le rêveur Orient puise en vain dans son vase, LAMART. *Joc.* VI, 328.

— REM. On a longtemps écrit et prononcé opion, témoin ces vers de Voltaire: L'opium peut servir un sage; Mais, suivant mon opinion, il lui faut, au lieu d'opion, Un pistolet et du courage; et ces vers de Sénèque: Lit-on du mal, c'est jubilation; Lit-on du bien, des mains tombe le livre, Qui vous endort comme bel opion.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'odeur fâcheuse du suc de pavot noir, qu'on appelle opion, fait qu'il est malaisé à mesler parmy le boire.... PARÉ, *xiiij*, 46.

— ETYM. *Opion*, diminutif de *ὄπιον*, suc: proprement petit suc. *Opion* est de même radical que le latin *sapa* (voy. *sava*), et l'allemand *Saft*, suc.

† OPLITE (o-pli-t'), s. m. Voy. *ΠΟΛΙΤΑ*.

† OPLITODROME (o-pli-to-dro-m'), s. m. Terme d'antiquité grecque. Coureur qui, dans les jeux publics, disputait, couvert d'une armure, le prix de la course. Parrhasius, selon Plinius, avait peint deux oplitodromes, l'un dans l'action de courir, et l'on croyait le voir sauter, l'autre mettant bas ses armes, et il semblait qu'on l'entendait haléter, QUATREMER DE QUINCY, *Inst. Mém. hist. et litt. anc. t. IV*, p. 407.

— ETYM. *Opion*, en arrière, et *δρόμος*, course. Il serait mieux d'écrire *hoplitolodrome*, vu l'esprit rude.

OPLOMACHIE (o-plo-ma-chie), s. f. Voy. *ΠΟΛΟΜΑΧΙΑ*.

† OPOBALSAMUM (o-po-bal-sa-mom'), s. m. Nom donné autrefois au baume de la Mecque.

— ETYM. *Opion*, suc, et *βάλσαμον*, baume.

† OPOCÉPHALE (o-po-sé-fa-l'), adj. Terme de tératologie. Monstres opocéphales, ou, substantivement, les opocéphales, monstres qui ont les deux oreilles rapprochées ou réunies sous la tête, les mâchoires atrophiées, et point de bouche.

— ETYM. *Opion*, face, et *κεφαλή*, tête.

† OPODELTOCH (o-po-dél-dok) ou OPODELTOCH (o-po-dél-tok), s. m. Nom d'un baume pharmaceutique.

† OPODYME (o-po-di-m) ou mieux OPODIDYME (o-po-di-di-m'), adj. Terme de tératologie. Monstres opodidymes, ou substantivement, les opodidymes, monstres qui n'ont qu'un seul corps, mais dont la tête, unique par derrière, se sépare en deux faces distinctes.

— ETYM. *Opion*, face, et *δίδυμος*, double.

† OPOPANAX (o-po-pa-nax'), s. m. Suc rommeux, résineux, obtenu par des incisions faites au collet de la racine du *parinaca opopanax*, L. || On dit aussi, mais moins bien, opopanax. Opopanax, le 100 pesant payez 20 livres, *Tarif*, 14 sept. 1684.

— ETYM. *Opion*, de *ὄπιον*, suc, et *πάναξ*, sorte de plante; le suc de *πάναξ*.

† OPOSSUM (o-po-ssom'), s. m. Nom donné par les Anglo-Américains au didelphe à oreilles bicolorées dit aussi sarigue.

† OPIENNE (o-pi-è-n'), adj. f. Terme de droit romain. Loi oppienne, fameuse loi romaine con-



balancement, qui s'opposent sans pouvoir s'abâtir, *Merc. choisis*, p. 16. || 11° Faire tête à des personnes. Mon esprit en désordre à soi-même s'oppose, *com. Cinna*, 1, 2. Il est tard de vouloir s'opposer au vainqueur, *rac. Bajaz. IV*, 3. Si les Jéuistes sont fessés, les Jansénistes ne sont-ils pas trop fiers? gens de bien, opposez-vous aut uns et aux autres; soyez hardis et fermes, *votr. Lett. Damila. 186*, 6 déc. 1761. || Faire tête, résister à quelque chose, empêcher quelque chose. L'homme s'oppose en vain contre la destinée, *BRONIKR, Élégie v*. Je ne m'oppose point à la commune joie, *com. Hérod. v*, 8. Et insultant contre le premier qui s'opposait à son avis, il forma le dessein de le perdre, *PASC. Prov. II*. Ne sait-on pas qu'il fallait souvent s'opposer aux inclinations du cardinal son bienfaiteur Mazarin? *boss. Le Tellier*. Comme un fleuve est estuève et bienfaisant, qui ... ne s'élève et ne se gonfle que lorsqu'avec violence on s'oppose à la douce pente qui le porte à continuer son tranquille cours, *id. Louis de Bourbon*. Il faut le dire, toujours il [Mazarin] y voulait revenir trop tôt à la cour; le Tellier s'opposait à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect, *id. Le Tellier*. La puissance et l'autorité s'opposèrent à son dessein [de se faire reléguer], *VACR. Mme d'Aiguillon*. M. de Turenne s'oppose à la jonction de tant de secours ramassés, *id. Turenne*. À l'erreur de Roxane je je dû m'opposer, Et perdre mon amant pour la buser? *rac. Pol. 1*, 4. On lui sut gré [à Laurin] d'avoir contribué à une suite [de Jacques II] à laquelle le prince d'Orange n'aurait eu garde de s'opposer, *M<sup>me</sup> DE CAULS, Souvenirs*, p. 233, dans *ROUYERS* || 12° Terme de jurisprudence. Mettre un empêchement judiciaire à l'exécution d'un acte. S'opposer à un payement, à un mariage.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Rols Avenir en sa couronne Se delite molt et opose, Car il cuide que nule chose Ne il püst nulre ne retraire Nes [même] un voloir de son aïeul, *o. DE CAMBRAI, Barl. et Jos. p. 3*. Li uns pensers vers l'autre opose, *id. ib.* p. 45. De mainte chose il fut Berne mouit arainble, Et souvent oposé [contredite] et souvent assaille, *Berte, c. XIX*. Resons, qui d'autre part l'oppose Ou'ele se gart de fere chose Dont ele se repente au loing, *Lai de l'ombre*. Car riens qu'il voil, il ne refuse; S'il opose, il se rent conclude; S'ele commande, il obeist, *la Rose*, 31463. || XIV<sup>e</sup> s. À ses legions mutines Cesar opposoit seulement la fierté de ses paroles, *mont. 1*, 351. Ses arguments sont aussi solides que nuls autres qu'on leur puisse opposer, *id. II*, 149. Et peut on opposer à la prise de Samos, que Pericles prit à force, le recouvrement de Tarente, *AMROT, Péric. et Fab. comp. 6*. Ses malvueillans s'opposèrent à ce que l'honneur du triumphe ne luy fut point decerné, *id. Marcel*, 25. Si tous les autres d'un accord avoient arrêté une chose ensemble, et qu'il y en eust un seul qui s'y opposast, le seul composant l'emportoit par dessus tous les autres, *id. C. d'Utig. 33*.

— ETYM. Verbe fait sur le modèle d'opposition (voy. ce mot).

† OPPOSITAIRE (o-pô-zî-tê-r), *adj.* Terme de botanique. Se dit des parties d'une fleur qui sont disposées sur plusieurs rangs opposés.

OPPOSITE (o-pô-zî-t), *s. m.* || 1° L'opposé, le contraire. Ce qu'on appelle mépris est l'opposé de ce qu'on appelle faiblesse, *boss. Lett. abb. 80*. Avec un peu de jugement, Albértoni eût évité de citer celui [Tacté] qui nous a montré Séjan dans tous ses vices, et qui en opposita nous a laissé la vie d'Agriola, *ar-stu. 304, 313*. || 2° À l'opposite, *loc. adv.* En face, vis-à-vis. En quelque lieu qu'allât cette vengeance maudite, Le miroir se plaçait toujours à l'opposite, *LA FONT. Psyché*, II, p. 193. Votre poignet à l'opposite de votre hanche, *mol. le Bourg. gent. II*, 3. À l'opposite, l'un rencontre une autre forêt de grenadiers, qui est très-agréable par la couleur de ses fleurs et par la grosseur de ses fruits, *BOSSAIS, l'île imaginaire*, t. II, p. 106. || Fig. Au contraire, ils [les marcionites] établirent deux dieux, dont l'un, qui n'avait pour toute qualité qu'une bonté insensée... l'autre à l'opposite, étant d'un naturel cruel et malin..., *boss. Sermons, Bonité, préambule*.

— REM. Opposite est un adjectif pris substantivement. L'Académie le dit masculin et féminin; mais il doit être plutôt masculin que féminin; à quel, dans les exemples, rien ne contredit.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Le pouce aussi com opposite de chascun doi, *o. DE MONDEVILLE*, p. 21. Abq qu'il ordenast sa bataille encontre les montaignes opposites, *BOSSAIS, l'*, 39, verso. Et li povre, par opposite De l'exemplaire que j'ay dicte, Tant soit il sage à grant devense, Nul ne l'aime, bonnoire ne prise,

BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 29. Il semble estre raisonnable qu'injuste souffrir et juste souffrir soient opposites, *ORZAM, Eth. 168*. || XV<sup>e</sup> s. L'avant garde, le connestable, et bien trois mille lances s'arrestèrent tout outre à l'opposite de l'ost du roi, *FRANÇOIS*, II, II, 212. || XVI<sup>e</sup> s. Il est necessaire de conclure à l'opposite que... *CALV. Inst. 92*. Deux grosses troupes prindrent d'effroy deux routes opposites, *mont. 1*, 62.

— ETYM. Lat. *oppositus*, de ob, devant, et *positus*, posé (voy. POSITION). *Opposite* est un latinisme fait au XIV<sup>e</sup> siècle; d'origine, il serait opposé.

† OPPOSITIF, IVE (o-pô-zî-tîf, ti-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé à l'opposite d'une autre chose. Étamines oppositives, étamines situées vis-à-vis des divisions d'un périlanthe simple ou d'une corolle.

— ETYM. Dérivé de *opposite*.

† OPPOSITIFLORE (o-pô-zî-tî-flor'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fleurs portées par des pédoncules opposés.

— ETYM. Lat. *oppositus*, opposé, et *flor*, fleur.

† OPPOSITIFOLIE, ÈE (o-pô-zî-tî-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles opposées. || Qui nait à l'opposite des feuilles.

— ETYM. Lat. *oppositus*, opposé, et *folium*, feuille.

OPPOSITION (o-pô-zî-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de mettre en face, vis-à-vis. || Terme d'astronomie. L'aspect d'un corps céleste qui est à cent quatre-vingts degrés d'un autre. Une planète est en opposition avec le soleil quand la terre est interposée entre elle et le soleil; et elle est en opposition avec la terre lorsque le soleil se trouve entre elle et notre globe. Les marées doivent être un peu plus fortes dans la conjonction que dans l'opposition, *votr. Nevel. III*, 14. || Terme d'escrime. Mouvement de la main par lequel on pare l'estocade. Être en opposition, tenir la pointe de l'épée dirigée vers la poitrine de l'adversaire, en garantissant sa propre poitrine avec la garde de l'épée. || Terme de physiologie. Mouvement d'opposition, celui qu'exécutent les muscles opposants. || 2° Terme de rhétorique. Figure par laquelle on réunit deux idées qui paraissent contradictoires; par exemple: une folle sagesse. Au lieu de mettre de l'opposition dans les mots, il faut quelquefois la laisser uniquement dans les sentiments qui se contrastent; c'est avec ce discernement qu'on fait usage des antithèses, *COILLAC, Art d'écrire*, II, 6. || Terme de logique. Disconvenance des propositions. || 3° Action de mettre ou d'être en balance, en contraste. Les oppositions de la nature. || Terme de peinture. Contraste d'ombres et de couleurs. || Terme d'architecture. Se dit de l'espèce de différence d'ornement ou de grandeur, que l'on établit entre les parties d'un édifice, afin que les unes fassent ressortir les autres. || Terme de sculpture. Contraste de formes. || Terme de danse. Contraste, mouvement opposé, contraire. L'opposition des bras avec les pieds, *Dict. de danser*, 1707.

|| 4° Empêchement qu'une personne met à quelque chose. Je n'ai pas rencontré d'opposition. Cela éprouvera de l'opposition. Je trouvai dans mes amis une opposition extraordinaire, parce qu'ils crurent que j'y courais un grand péril, *ariz. Mém. t. II, liv. III*, p. 73, dans *ROUYERS*. || 5° Terme de jurisprudence. Action de se rendre opposant. Mettre opposition. Faire opposition au payement d'une rente, d'obligations, etc. Tout acte d'opposition [à la célébration d'un mariage] énoncera la qualité qui donne à l'opposant le droit de la former, *Code Nap. art. 170*. || Bureau des oppositions, au ministère des finances, dans les administrations de chemins de fer, etc. bureau où l'on fait opposition aux payements. Faire viser un mandat au bureau des oppositions avant de le toucher. || 6° Contrariété, différence, contraste. Ces oppositions que nous avons à Dieu et à notre propre bien, *PASC. Pens. XII*, 1, éd. HAVET. L'opposition continuëlle qui règne depuis tant de siècles entre les lois ecclésiastiques et les lois civiles, *votr. Polit. et législat. Comm. délits et peines, Révol. par confession*. Le comique français, dont le théâtre anglais s'est enrichi, autant que l'opposition des mœurs a pu le permettre, *MARMOTEL, Éléme. de littér. t. VI*, p. 160, dans *ROUYERS*. Il fut de l'harmonie dans les sentiments et de l'opposition dans les caractères pour que l'amour naisse tout à la fois de la sympathie et de la diversité, *STANT, Corinne*, XVI, 1. || En opposition, en lutte. Éviter les situations qui mettent nos desirs en opposition avec nos intérêts, *J. J. ROUSSEAU, Confess. II*. Manière de voir contraire. Ils sont toujours en opposition.

|| 7° Le parti de l'opposition, ou, simplement, l'opposition, la partie d'une assemblée en opposition

d'idées, de vues, avec la majorité. Membre de l'opposition. Il est de l'opposition. Il siège sur les bancs de l'opposition. Passer à l'opposition. Quitter l'opposition. || Par extension. Le parti attaché aux opinions de la minorité opposante d'une assemblée; et, en général, tout ce qui n'approuve pas la marche du pouvoir. *Écrivain*, journaliste de l'opposition. L'opposition gagne mon antichambre, *C. DELAVIGNE, le Populaire*, II, 3. || On dit de même: journal, écrit de l'opposition. || Faire de l'opposition, se montrer hostile par des discours ou des écrits à la direction donnée aux affaires publiques par le gouvernement. || 8° Répugnance. L'opposition invincible qu'elles ont à la prière, *mass. Corémo, Prière 1*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Il determine de la contrariété et opposition qui est en vices et en vertus, *ORZAM, Eth. 61*. || XVI<sup>e</sup> s. Il usoit d'une figure de rhétorique qui s'appelle antithèse, comme qui diroit opposition, *AMROT, Démasth. 16*.

— ETYM. Prov. *oppositio*: espagn. *oposicion*; du lat. *oppositio*nem, de ob, devant, et *positio*nem, position (voy. POSITION).

† OPPOSITI-PENNÉ, ÈE (o-pô-zî-tî-pè-nné, née), *adj.* Terme de botanique. Se dit de feuilles pennées dont les folioles sont opposées. || On dit aussi oppositi-pinné.

— ETYM. Lat. *oppositus*, opposé, et *penna*, penne.

OPPRESSÉ, ÈE (o-prè-sé, sée), *part. passé* d'oppresser. || 1° Qui est gêné par une espèce de pression. Poitrine oppressée. || Fig. Ces sermons, tels que l'auteur les traçait sur le papier, n'étaient pour l'ordinaire que des matériaux dispersés, auxquels son âme entraînée, et, pour ainsi dire, oppressée par son sujet, se chargeait de donner la vie et l'ensemble, *D'ALBA, Éloges, Bossuet*. || 2° Qui est gêné par une souffrance comme par une pression. Étant de sa plaie et d'amour oppressé, *BOSSAIS, Dial.* Quand on se trouve bien oppressé de méchante compagnie, *sev. 6 oct. 1678*. Pour la voir aussitôt de douleur oppressée, *boss. Sol. 2*. Il entendra gémir une mère oppressée..., *rac. Iphig. III*, 7. || 3° Serré, gêné, contraint. M. de Luxembourg est un peu oppressé près de Maastricht par l'armée de M. de Monterey et du prince d'Orange, *sev. 29 déc. 1673*. Je vous assure en gros que le roi sera toujours triomphant partout: son bonheur fait retirer M. de Lorraine et le prince d'Orange; il donne les coudées franches à M. de Turenne, qui était un peu oppressé, *id. d. Guiraut*, 28 juin 1678. Je me promène seule, et, quoi que vous disiez, ma chère, je serais bien oppressée si je n'avais pas cette liberté, *id. 1<sup>er</sup> oct. 1681*. || 4° Opprimé (sens qui vieillit, mais qui serait encore de bon emploi dans le style élevé). Il a vu des peuples entièrement oppressés, *boss. 2<sup>e</sup> instr. pastor. 114*. Quelle plus sainte hostie, quel encens plus doux, quelle prière plus agréable, que de faire entrer devant soi la cause de la veuve, que d'essuyer les larmes du pauvre oppressé? *id. le Tellier*. || Substantivement. Jésus de Nazareth, homme approuvé de Dieu, qui passait bien-faisant et guérissant tous les oppressés, *boss. Sermons, Bonité*, t. Dieu n'a donné tant d'autorité aux évêques qu'afin qu'ils puissent prêter leur voix aux infirmes et leur force aux oppressés, *id. Var. II*, 22. Cette compagnie [le sénat romain] était regardée comme l'asile des oppressés, *id. Hist. III*, 6.

OPPRESSER (o-prè-sé), *v. a.* || 1° Presser fortement, gêner la respiration. Un poids m'opprime la poitrine. || Être oppressé, respirer péniblement. Elle était oppressée, et elle resta quelques moments sans parler, *ORZAM, Nite de la Fayette*, p. 63, dans *ROUYERS*. || Fig. Un violent chagrin m'opprime. Je vous remercie, ma bonne, de la peine que vous prenez de vous défendre si bien d'avoir jamais été oppressé de mon amié, *sev. 26 juin 1679*. || Absolument. Rien n'opprime comme la douleur dont on rougit à ses propres yeux, *ORZAM, Vieux Mémoires*, t. III, p. 61, dans *ROUYERS*. || 2° Anéantissement, opprimer. Juda est rempli de force; les royaumes qui l'ont oppressé sont humiliés, *boss. Hist. II*, 4. || 3° S'oppresser, *v. réfl.* Devenir oppressé. Alors sa poitrine s'oppressa, et, dans ses yeux à demi sanglants, des larmes s'arrêtèrent sans pouvoir couler, *araz. us et-p. Paul et Virg.*

— HIST. III<sup>e</sup> s. Gilles, oppressé par aperte povreté, e vundu à l'abbe de Si Leonard seze mesures de bois, *TALLIAZ, Recueil*, p. 262. Il avoient grant mestier [besoin] de seigneur et de secons; que Johannis, li rois de Blaque et de Rouguere, les avoit moult oppressés de guerre, *VILLAN. LIVRE III*. || XV<sup>e</sup> s. Ceux de dedans estoient si près menés et si oppressés de famine, qu'ils avoient mané par huit jours tous leurs chevaux, *FRANÇOIS*, I, I, 170. Le juge



† OPSIMATHIE (o-psi-ma-thi), s. f. Terme de laïque. Envie d'apprendre, dans la vieillesse. C'est l'ancien, qui apprit le grec à 80 ans, est un exemple d'opsimathie.  
— ETYM. ὄψι, tard, et μάθη, apprendra.  
† OPSIOMÈTRE (o-psi-o-mè-tr'), s. m. Terme de physique. Instrument pour déterminer les limites de la vue distincte chez un individu.  
— ETYM. ὄψις, vue, et μέτρον, mesure.  
† OPSIOMÉTRIE (o-psi-o-mé-trie), s. f. Emploi de l'opsiometre.  
† OPSIOMÉTRIQUE (o-psi-o-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport, qui appartient à l'opsiometrie. Degré métrique.  
† OPSOMANIE (o-pso-ma-nie), s. f. Terme de médecine. Goût exclusif pour une espèce d'aliment.  
— ETYM. ὄψον, mets, et manie.  
OPTATIF, IVE (o-pa-tif, ti-ve), adj. Qui exprime le souhait. Plût à Dieu! est une formule optative. Le grammairien, mode optatif, ou, substantivement l'optatif, mode qui, dans certaines langues, parexemple en grec, exprime le souhait.  
— HIST. xv<sup>e</sup> s. Nouvellement, par manière optative, en. d'oal. Rondel 68.  
— ETYM. Prov. optativus; espagn. optativo; ital. optativo; du lat. optativus, de optare, souhaiter (voy. OPTER).  
† OPTATION (o-pa-tion), s. f. Terme de rhétorique. Figure qui consiste à exprimer un souhait sous forme d'exclamation.  
— ETYM. Lat. optationem, de optare, souhaiter.  
† OPTATIVEMENT (o-pa-ti-ve-man), adv. D'une manière optative, qui exprime un souhait. Les vœux vifs, mourir, etc. sont employés optativement dans les phrases: Vive la France! Mourrez (trans).  
OPTER (o-pté), v. n. Prendre, entre des choses qui paraissent se valoir, celle qui convient. Apollon se contraint d'opter, s'il veut être prophète, même au violon, d'ABLANC. Lucien, dans RICHELIEU. Trop contre un mari d'être coquette et dévot: une femme devrait opter, LA ABUT. II. Il faut opter les deux, être dupe ou fripon, aronaad, le Joueur, 7. Allier les maximes de la religion avec celles de la prudence de la chair, et opter entre sa conscience et sa fortune, MASS. Prof. relig. serm. 1. Le repos et la liberté me paraissent incompatibles: il faut opter, J. J. ROUSS. Cour. de Pologne, 1.  
— SYN. OPTER, CHOISIR. On opte en se déterminant pour une chose, parce qu'on ne peut les avoir toutes. On choisit en comparant les choses, parce qu'on veut avoir la meilleure. Entre deux choses également égales, il y a à opter, mais il n'y a pas à choisir. Entre la députation de Lyon et celle de Paris, il opta pour celle de Paris. Nous n'optons pas pour nous, mais nous choisissons quelquefois les autres.  
— HIST. xv<sup>e</sup> s. Panurge leur remonstroyt le bien l'heur de l'autre vie; leur optant [souhaitant] d'advenir bonne aventure et rencontre de quelque baine [à l'exemple de Jonas], RAB. Pant. 8. Voylà qu'advient à ceux qui en simplicité se contentent et optent choses mediocres, in. iv. J'ode de Fautheur. Il opta pour compagnon au content son beau pere Scipion, AMYOT, Pomp. 80.  
— ETYM. Lat. optare, choisir, souhaiter; c'est le participatif d'un participe fleuri opt-ur, touché, obdonné le radical se trouve dans ap-iscor, ap-sanser. ap; védique, ap, toucher, attelindre, ar; comparez le sanscrit tpa, désirer.  
OPTICIEN (o-pti-sien), s. m. || 1<sup>o</sup> Celui qui sait faire l'optique. || 2<sup>o</sup> Fabricant, marchand d'instruments d'optique. M. Dolload, savant opticien et homme de génie, s'empara de ses formules (Euler), y appliqua les lois de la réfraction, et que Newton les avait données, BAILEY, Hist. Astr. t. III, p. 116. || Adj. l'agénéleur opticien.  
— ETYM. Optique, et la finale sien, qui, dans les noms, exprime dépendance, appartenance.  
† OPTICITÉ (o-pti-si-té), s. f. Terme de physique. Qualité optique. L'opticitè de la couleur bleue.  
† OPTICOGRAPHIE (o-p-ti-ko-gra-f'), adj. Qui est usé à l'aide d'une loupe. Ecriture optico-graphie. s. m. Instrument qui sert à écrire ainsi.  
— ETYM. Optique, et l'élément γραφειν, pris passivement.  
† OPTIMATIE (o-p-ti-ma-sie), s. f. Synonyme de unité d'aristocratie.  
— ETYM. Lat. optimates, les riches, les puissants, aristocrates, d'optimus, très-bon (voy. OPTIMÉ).  
OPTIME (o-p-ti-mé), adv. Terme familier. Très-bien. Thomas Diafoirus: Cela a-t-il bien été, mon garçon? — M. Diafoirus: Optimé, mot. Mal imag. II, 8.

[Le poule] Repoussant. — Bénéd. — Et même un peu capricant. — Optimé, in. ib. II, 8.  
— REM. L'Académie écrit optimé avec un é et novissimé avec un é. Ces deux adverbies doivent prendre le même accent l'un que l'autre, mais lequel? Si l'on veut indiquer la prononciation française, il faut mettre l'accent aigu dans les deux cas; si l'on veut suivre l'orthographe latine, il ne faut mettre d'accent ni dans l'un ni dans l'autre, car les Latins n'accentuaient pas leurs adverbies, et l'accent grave n'est qu'une habitude de classe dans les colléges français. C'est donc l'accent aigu qu'il faudrait mettre, dans un dictionnaire, à tous ces adverbies.  
— ETYM. Lat. optimus, adverbie de optimus, qui est un superlatif (op-timus), de la racine op, ap, obtenir.  
OPTIMISME (o-p-ti-mi-sim'), s. m. || 1<sup>o</sup> Système de philosophie où l'on enseigne que Dieu a fait les choses suivant la perfection de ses idées, c'est-à-dire le mieux, et que le monde est le meilleur des mondes possibles. L'optimisme de Platon, renouveau par Shaftesbury, Bolingbroke, Leibnitz, et chanté par Pope en beaux vers, est peut-être un système faux; mais ce n'est pas assurément un système impie, comme des calomnieux l'ont dit, VOLTAIRE, 3<sup>e</sup> disc. Candide ou l'Optimisme, conte de Voltaire, où il réfute l'optimisme. Qu'est-ce qu'optimisme? disait Cacambo. — Hélas! dit Candide, c'est la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal, in. Candide, 19. || [Leibnitz] est le fondateur de l'optimisme, DIDEROT, Opin. des anc. philos. Leibnitzianisme. || [Sénèque] expose [Lettre LXV] à Dieu a fait le monde le meilleur possible; les opinions de Platon, d'Aristote et des stoiciens sur le monde: on voit tel que le système de l'optimisme n'est pas d'hier, in. Claude et Nér. II, 21. Le trouble de nos cœurs s'oppose à l'optimisme; Le cri des malheureux en détruit le sophisme, SARRASIN, Relig. vengée, v. || 2<sup>o</sup> Se dit, dans le langage ordinaire, d'une tendance à voir tout en beau, surtout en fait de politique. Un tel optimisme, à parler franchement, ressemble à l'égoïsme, COLLIN D'HARLEVILLE, Optimiste, II, 7.  
— ETYM. Lat. optimus, très-bon (voy. OPTIMÉ).  
OPTIMISTE (o-p-ti-mi-sim'), s. m. et f. || 1<sup>o</sup> Celui qui admet l'optimisme. Leibnitz était optimiste. || Adj. Le système optimiste. || 2<sup>o</sup> En général, celui qui est naturellement disposé à être content de tout. S'il allait, comme vous, devenir optimiste? COLLIN D'HARLEVILLE, Optimiste, v. 13. Chacun est optimiste et dit à cœur ouvert: Voyons celui qui gagne, et non celui qui perd, AL. DUVAL, Manie des grands, II, 7.  
— ETYM. Voy. OPTIMISME.  
OPTION (o-p-sion), en vers, de trois syllabes), s. f. || 1<sup>o</sup> Faculté, action d'opter. Et, sans autre miséricorde que de lui donner [à David] l'option de son supplice, il [Dieu] lui ordonne de choisir entre la famine, la guerre et la peste, BOSSUET, Polit. X, VI, 44. Bretaull parvint à découvrir le successeur [du notaire] qui avait l'acte de mariage de celui qui fut le cardinal Dubois], le fit venir, et lui laissa l'option d'une somme assez forte ou d'un cachot, pour la remise ou le refus de la minute du contrat, DUCLOS, Évo. t. VI, p. 166. || Terme de jurisprudence. Droit d'option, faculté de choisir entre plusieurs objets, qui a été réservée dans un contrat. || Faculté que possède la femme, de renoncer à la communauté après la dissolution du mariage. || 2<sup>o</sup> Terme de bourse. Marché ayant lieu à Londres dans lequel l'un des deux contractants a droit, moyennant une prime, qui en tout cas appartient à l'autre, de se déclarer, à un jour convenu, acheteur ou vendeur de rentes dont le prix et la quantité ont été déterminés lors de la conclusion de l'affaire. Ce marché a lieu aussi à Paris pour les marchandises.  
— HIST. xv<sup>e</sup> s. Cimon leur donna l'option de choisir lequel ilz voudroient des deux, AMYOT, Cimon, 18.  
— ETYM. Provenç. option; espagn. opcion; du lat. optionem (voy. OPTA).  
1. OPTIQUE (o-p-ti-k'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui a rapport à la vision. Illusion optique. || Cône optique, faisceau de rayons qu'on imagine partir d'un point quelconque d'un objet pour venir tomber sur la prunelle. || Pyramide optique, pyramide qui a l'objet visible pour base et dont le sommet est dans l'œil. || Triangle optique, triangle dont la base est une des lignes droites de la surface de l'objet et dont les côtés aboutissent à l'œil. || Pinceau optique, assemblage de rayons, par le moyen duquel on voit un point ou une partie d'un objet. || Axe optique ou visuel, rayon passant par le centre de l'œil, ou tombant perpendiculairement sur l'œil. || Angle optique, celui sous lequel on voit un corps. || Pouvoir optique, aptitude d'un instrument à rendre distincts les

détails d'un objet observé. || Terme de cristallographie. Axe optique, une ou deux directions suivant lesquelles un rayon lumineux ne se divise jamais. || Terme d'astronomie. Inégalité optique, irrégularité apparente dans le mouvement des planètes. || Lieu optique d'une étoile, le point du ciel où elle nous paraît être. || 2<sup>o</sup> Terme d'anatomie. Nerf optique, deuxième paire encéphalique, entièrement destinée au globe de l'œil; il est uniquement apte à faire naître des sensations visuelles, mais les lésions n'en occasionnent aucune douleur, et ne provoquent non plus aucun mouvement. || Trou optique, ouverture arrondie que le sphénoïde présente à la base de chacune de ses petites ailes, et qui livre passage au nerf optique. || Fossette optique, fossette située à la face interne du sphénoïde, recevant le chiasma des nerfs optiques. || Couches optiques, éminences arrondies et blanchâtres situées à la partie postérieure des ventricules latéraux du cerveau.  
— HIST. xv<sup>e</sup> s. Les nerfs obliques venans du cerveau, M. DE MONDREVILLE, f<sup>o</sup> 10, verso.  
— ETYM. Provenç. optiq; espagn. optico; ital. ottico; du grec ὀπτικός, qui vient de ὀπτομαι, voir.  
2. OPTIQUE (o-p-ti-k'), s. f. || 1<sup>o</sup> Science de la lumière et des lois de la vision. Bien qu'il y ait eu quantité de bons esprits qui ont fort cultivé cette matière [l'étude de la lumière], et ont trouvé à son occasion plusieurs choses en l'optique qui valent mieux que ce que nous en avons laissé les anciens, DESCARTES, Dioptr. I. Il croyait qu'à moins que l'on ne rendit l'optique plus parfaite, nos progrès dans la physique étaient arrêtés à peu près au point où nous sommes, FONTEN. Tschirnhaus. L'optique n'est née dans la Grèce qu'au temps de Platon et d'Aristote, qui en jetèrent les fondements, BAILEY, Hist. astr. anc. p. 440. Alhazen, au onzième siècle, s'est fait connaître par un traité d'optique en sept livres; c'est le seul ouvrage d'optique un peu ancien qui nous ait été conservé, in. Hist. astr. mod. t. I, p. 237. Descartes appelait l'optique la science des miracles, in. ib. t. II, p. 200. || En un sens particulier, l'optique, la science qui a pour objet les effets de la lumière directe, par opposition à la catoptrique qui a pour objet la lumière réfléchie, et à la dioptrique qui a pour objet la lumière réfractée. || Une Optique, un traité sur l'optique. L'Optique de Newton a perfectionné l'astronomie, la géographie, la marine, en perfectionnant les lunettes, SARRASIN, Ess. sur l'art d'observer, t. I, p. 126. Simplicius, qui vivait dans le sixième siècle (vers 540 de l'ère vulgaire) etc., dans le premier livre de son commentaire sur l'ouvrage d'Aristote intitulé de Caelo, l'Optique de Ptolémée, CAUSSIN, Inst. Mém. inscr. et belles-lettres, v. VI, p. 2. || 2<sup>o</sup> Perspective, aspect des objets dans l'éloignement. L'optique du théâtre est favorable à la figure de cette actrice. Quand ces temples viennent à crouler, il ne reste que des débris isolés, entre lesquels l'œil découvre au haut et au loin les astres, les nues, les montagnes, les fleuves et les forêts; alors, par un jeu de l'optique, l'horizon recule, et les galeries, suspendues en l'air, se décausent sur les fonds du ciel et de la terre, CHATEAUB. Génie, v. III, 4. || Fig. Optique du théâtre, les conditions imposées par la scène aux œuvres dramatiques. L'optique du théâtre exige que les caractères soient peints à grands traits, Dict. de l'Académie. || 3<sup>o</sup> Rolte avec un miroir incliné, dans laquelle on regarde, à travers une grosse lentille, des estampes enluminées. Acheter une optique, l'une belle optique. || On fait quelquefois, en ce sens, optique masculin; c'est une faute.  
— ETYM. Optique 1.  
† OPTIQUEMENT (o-p-ti-ke-man), adv. Avec les caractères optiques. Une surface optiquement parfaite.  
† OPTOMÈTRE (o-p-to-mè-tr'), s. m. Synonyme d'opsiometre.  
— ETYM. ὀπτομαι, voir, et μέτρον, mesure.  
OPULENCEMENT (o-pu-la-man), adv. Avec opulence.  
— HIST. xv<sup>e</sup> s. Opulemeent, AMYOT, Ithm. 73. Opulemeent, in. Com. 3<sup>e</sup>. Deux et toutes disant avecques lui, tant que deux bons plats et opulemeent servis se peurent entendre, CARL III, 12. Je dis pompeusement et opulemeent l'ignorance, et dis la science maigrement et pleusement, MONT. IV, 221.  
— ETYM. Opulent, et le suffixe ment. La forme régulière est opulente, venant d'un adjectif en entus; mais en même temps la finale ent, ente, a été prise comme représentant ens, entre, et a formé, avec incorrection, opulemeent sur le modèle de puissamment, sagement, etc.  
OPULENCE (o-pu-lan-s'), s. f. Abondance de biens, grandes richesses. Oh! que si cet hiver un rhume



mêmes environ. || Or bas, or au-dessous de 740 mil-  
limes. || Or vierge, celui qui n'a pas souffert le  
et tel qu'il est sorti de la mine. || Or moulu,  
est dur, au feu, le bronze et le cuivre.  
de coquille, celui avec lequel on écrit en lettres  
et au sort aux enlumineurs. L'or en coquille  
l'or en oxyde pourpre, précipité de sa dis-  
et délayé avec une eau mucilagineuse ou  
de dissolution de gomme, rotaenot, *Connoiss.*  
*livr. t. vi, p. 387.* || Or nommé or en chaud,  
dit que l'on prépare [pour la dorure] en broyant  
du sel et les regnures de feuilles d'or... pour  
l'or en drapées, on trempe des morceaux de  
dans un bain dans une dissolution nitro-muriati-  
d'or; on les fait sécher et on les brûle; quand  
on veut s'en servir, on trempe un bouchon mouillé  
dans les cendres de ces chiffons; on en frotte l'ar-  
gent sur lequel l'or très-divisé s'applique facili-  
*ment, in. id.* || Lettres d'or, lettres écrites avec l'or  
et le sulfate. Souviens-toi de m'écrire ces mots; je les  
aurai gravés en lettres d'or sur la cheminée  
de ta salle, *mot. Avare, III, 6.* || Or mat, celui qui  
ne pas poli et dont la surface est inégale. Il se pré-  
pare fort à propos que ladite bordure fût d'or mat  
et non autrement; car il s'unit très-douce-ment avec  
le cuivre, sans les effleurer, *roussin, Lett. 38 avr.*  
|| Or bruni, celui qui est poli avec la dent de  
mer. || Or de la mosaïque, celui qui est partagé en  
petits carreaux pour paraître de relief. || Or d'orlé-  
ans, or solide et massif, qui doit être mis en  
œuvre. || Or en pâte, or prêt à fondre dans le  
feu. || Or en feuilles, or disposé dans un petit  
vase et dont se servent les peintres décorateurs  
ou les fabricants d'éventails. || Or vert, composé de  
cuir vert formé par la combinaison de 708  
parties d'or pur avec 209 parties d'argent pur.  
|| Or vert, or en feuilles appliqué sur ce que les  
artistes nomment l'assiette, après l'avoir bruni.  
|| Or d'épée, celui dont on se sert pour damas-  
quer. || Or de pistolet, celui qu'emploient les ar-  
tisans. || Or d'apothicaire, celui dont on fait usage  
pour peindre et écrire. || 4° Le veau d'or, *VOY. VEAU.*  
|| Or, la monnaie, les espèces d'or. Il m'a payé  
10000 or. Nos pièces d'or contiennent 90 centi-  
èmes d'or par franc, plus 1/10 de cuivre, qui  
représente le dixième du poids total. Il leur jette  
l'or ensuite à pleines mains, *com. Theod. IV, 4.*  
|| Or, nous n'avons pas les yeux à l'épreuve des belles,  
c'est-à-dire les mains à celle de l'or, *LA FONT. Fabl. VIII, 7.*  
|| Or est comme une femme; on n'y saurait toucher  
sans douleur, par amour, ne s'y laisse attaché, *AN-  
TOINE, le Joueur, IV, 13.* Platon, qui naquit peu  
de temps avant la mort de Périclès, nous apprend  
qu'il avait plus d'or et plus d'argent à Lacédémone  
qu'il n'en avait tout le reste de la Grèce, *L'ÉPÉE, Institut.*  
*science. mor. et polit. t. III, p. 368.* || Il a coûté  
un million d'or qu'il n'est gros, c'est-à-dire on a dépensé  
un coup d'argent pour l'élever, pour l'entretenir.  
|| Or, vaselle d'or. Que dans l'or mangent les  
amants. Il ne faut à deux amants ou'un seul verre,  
ou une assiette, *B. VIN. 7° Or, fil d'argent*  
qui se fait de ces passements, des galons, des  
franges, etc. Toile d'or. Drap d'or. Or de Paris,  
c'est ce n'est qu'or et que pourpre dans votre  
œil, *VAUV. O. C. III, dans MICHÉL. M. de*  
Mme de Montepan une robe  
de drap d'or, rebrodé d'or, rebrodé d'or, et par-  
dessus un or frisé rebrodé d'un or mêlé avec un  
drap d'or, qui fait la plus divine étoffe qui ait  
jamais été imaginée, *ÉV. 330.* L'or éclate en ses  
vues, *ÉPIQ. II, 9.* || Défendre l'or et  
le cuivre, défendre de porter des étoffes, des den-  
rées, faites en fil d'argent doré. || Or clin-  
quant, or de Paris, clinquant d'or, fil de cuivre  
filé en lame et employé, comme le fil d'or, pour  
faire et broder les étoffes; seulement l'or clinquant  
est porté par les laquais, les bateleurs et  
les bouffons, *de LA BORDÉ, Émoux, p. 411.* || Or trem-  
blant, feuilles d'or clinquant cousues sur des vête-  
ments de mascarade, de manière à trembler au  
moindre mouvement, *de LA BORDÉ, Émoux, p. 413.*  
|| Or traité, c'était de l'or ou de l'argent doré,  
c'est-à-dire d'une grande ténuité, *in. id.* Les môriers  
qui ont encore cultivés qu'en Italie et en Es-  
pagne; l'or trait ne se fabriquait qu'à Venise et à  
Gênes, *VOY. Mœurs, 131.* || Terme de passemen-  
terie. Or fin, argent doré ou vermeil. Or faux, cui-  
vre doré. Or demi-fin, cuivre qui a été doré trois  
fois ou plus. || Fig. Il est tout cousu d'or, il est  
riche. Son voisin au contraire était tout cousu  
de laine. *LA FONT. Fabl. III, 4.* || Poétiquement. Des jours  
d'or et de soie, des jours brillants et heu-  
reux. La Parque à filets d'or n'ourdira point ma

vie, *LA FONT. Fabl. XI, 4.* || 8° Fig. Richesses,  
opulence. Ni l'or ni la grandeur ne nous ren-  
dent heureux, *LA FONT. Phil. et Boucic. Car.* si  
l'éclat de l'or ne relève le sang, En vain l'on fait  
briller la splendeur de son rang, *SOUL. Sat. V.*  
L'or même à la laideur donne un teint de beauté,  
*in. id. VIII.* Si l'or seul a pour vous d'invincibles ap-  
pâts, Fuyez ces lieux charmants qu'arrose le Per-  
messe; Ce n'est point sur ses bords qu'habite la  
richesse, *in. Art p. IV.* Un roi sage, ainsi Dieu l'a  
prononcé lui-même, Sur la richesse et l'or ne met  
point son appui, *SAC. Ath. IV, 3.* Si l'or prolongeait  
la vie, Je n'aurais point d'autre envie Que d'amas-  
ser bien de l'or; La mort me rendant visite, Je  
renverrais bien vite, En lui donnant mon trésor,  
*VONTEN. Dial. 6, morts anc.* César avait bien raison  
de dire qu'avec de l'or on a des hommes, et qu'a-  
vec des hommes on a de l'or; voilà tout le secret,  
*VOLT. Diet. phil. Roi.* Au moment où l'on put arri-  
ver à tout avec de l'or, on voulait avoir de l'or, ni-  
bars. Selon de 1767, *ÉV. t. XIV, p. 189, dans* ROUS-  
SEAU. Malgré la voix de la sagesse, Je voudrais  
amasser de l'or, *SAVANO. Bruc. d'Amis.* || Fig. et fa-  
milièrement. Il ne ferait cela ni pour or ni pour  
argent, il ne ferait pas cela pour tout l'or du  
monde, pour tout l'or du Pérou, c'est-à-dire il ne le  
ferait pas à quelque prix que ce soit. Je veux  
mourir si pour tout l'or du monde Je voudrais  
être aussi savant que vous, *T. B. nouss. Ép. II, 13.*  
|| On n'en peut avoir ni pour or ni pour argent,  
se dit d'une chose très-rare, qu'on ne peut se  
procurer. || Acheter, vendre quelque chose au  
poids de l'or, l'acheter, le vendre très-cher. Éta-  
vous en état de les acheter au poids de l'or? *L'É-  
PÉE, Feste. Gonx. ch. 31.* || Promettre des monta-  
ns d'or, faire de grandes promesses. || Faire un pont  
d'or à quelqu'un, *VOY. PONT.* || 9° Fig. et poétique-  
ment. Il se dit de ce qui est jaune et brillant.  
L'aurore aux cheveux d'or, au visage de roses,  
Déjà comme à demi découvrait toutes choses, *É-  
PIQUE, Ép. 1.* C'est l'or de tes cheveux qui doit parer  
ton visage, et non cette rose qui les cache et que  
ton teint mérité, *T. B. nouss. Id. II, 28.* L'or flot-  
tant des moissons, et le vert des feuillages. Et le  
changeant émail qui peint les coquillages, *DELILLE, Trois*  
*rois règnes, 1.* || 10° Fig. Il se dit de ce qui a morale-  
ment une valeur comparable à celle de l'or. Me voici  
encore, ma fille, à dépenser... mon pauvre esprit  
en petites pièces de quatre sous; Il n'y a pas un  
grain d'or à tout ce qu'on dit, *ÉV. 10 août 1880.*  
Tous les jours à la cour un sot de qualité Peut ju-  
ger de travers avec impunité, à Malherbe, à Racan  
préférer Théophile. Et le clinquant du Tasse à tout  
l'or de Virgile, *SOUL. Sat. IX.* Quelquefois du bon or  
je sépare le faux, *in. Art p. IV.* Son livre [d'Homère]  
est d'agrément une fertile trésor; Tout ce qu'il a  
touché se convertit en or, *in. id. III.* Comment en un  
plomb vil l'or pur s'est-il changé? *SAC. Ath. III, 7.*  
|| C'est un cœur d'or, c'est-à-dire d'un excellent  
cœur, || Il parle d'or, il dit d'or, c'est-à-dire il dit ce  
qu'il y a de mieux à dire en la circonstance, ou ce  
qu'il y a de plus satisfaisant pour celui à qui il parle.  
Ma foi, vous dites d'or; tout ira bien, courage!  
*NAUTEROCHE, Bourg. de qualité, 1, 7.* Je parle d'or,  
*ÉV. 10 juill. 1877.* Par la mardi, vous parlez d'or,  
vous m'ôtez plus de cent pesant de dessus le corps,  
et vous prenez bien la chose, *MARY. Surpr. de*  
*l'Amour, II, 6.* || Il dit d'or, et si il n'a pas le bec  
jaune, il parle bien et à notre avantage. || Un homme  
d'or, un homme très-utile, très-précieux pour ce  
qu'il y a à faire. Je vous trouve pour le service  
Un homme d'or, *MAZET, Jalous sans amour, 1, 3.*  
|| C'est un livre d'or, se dit d'un livre excellent,  
et particulièrement d'un petit livre qui contient beau-  
coup d'idées justes et d'une utilité pratique. Voyez  
ces lignes, elles sont toutes d'or, *PASC. Prov. IV.*  
Ce livre tout d'or, qu'il [Vincent de Lerins] a intitulé  
*Communitorium* ou mémoire sur l'antiquité de la  
foi, *BOSS. Prof. de réunion, 3<sup>e</sup> part. lett. 12111*  
|| Il suit son pesant d'or, se dit d'un homme qu'on  
veut louer, d'un homme excellent. || Poétiquement.  
Une bouche d'or. Les poètes célèbrent les dieux  
avec une bouche d'or, et sont les plus simples des  
hommes, *CHAUDERAU. René.* || Populairement. Saint  
Jean bouche d'or, se dit d'un homme qui ne peut  
garder les secrets, ou qui ne déguise pas sa pensée,  
|| Une affaire, un marché d'or, qui présente de  
grands avantages. Vous pouvez faire des affaires d'or  
d'ici à demain, *PICASSO, Duhaute, 1, 9.* || 11° Terme  
de mythologie. L'âge, le siècle d'or, les temps où,  
sous le règne de Saturne, les hommes vivaient dans  
l'innocence et le bonheur. Je transportais dans les  
asiles de la nature des hommes dignes de les ha-

biter... Je me faisais un siècle d'or à ma fantaisie,  
*J. J. nouss. 3<sup>e</sup> Lett. d' M. de Malesherbes.* Je le dis  
sans bleamer personne, Notre âge n'est pas l'âge d'or,  
*SAVANO. Agr. futur.* || C'est un homme de l'âge d'or,  
un homme de mœurs pures, d'une grande vertu.  
|| On dit dans le même sens : Il a les mœurs de l'âge  
d'or. || Par extension. Le dix et le onzième siècle pas-  
sèrent pour les plus barbares du christianisme, mais  
|| [Leibnitz] prétend que ce sont le treizième et le qua-  
torzième, et qu'en comparaison de ceux-ci, le  
dixième fut un siècle d'or, du moins pour l'Allema-  
gne, *VONT. Leibnitz.* || 12° Nombre d'or, *VOY. NOM-  
BRE.* || 13° Eau ou liqueur d'or, l'eau-de-vie de  
Dantzick, sorte de ratafia dans lequel on a mis  
quelques paillettes d'or. || 14° Terme de blason.  
Couleur jaune qui représente le premier métal ou  
le premier des métaux, et qui s'exprime, dans  
la gravure, par une infinité de petits points. Il  
porte un lion d'or. || 15° Terme de chimie. Or ful-  
minant, oxyde d'or obtenu en précipitant le chlo-  
rure par un excès d'ammoniaque, et qui détone par  
la chaleur ou la pression. L'or fulminant causa la  
mort de son inventeur, *SAVANO. Ess. sur l'art*  
*d'observ. t. I, p. 420, dans* ROUSSEAU. || Or potable,  
liquide huileux et alcoolique qu'on obtient en ver-  
sant une huile volatile dans une dissolution de  
chlorure d'or, et qu'on regardait autrefois comme  
un cordial et un élixir de santé; il est sans vertu.  
|| fallait que ce fût quelque goutte d'or potable. —  
Cela pourrait bien être, *MÉD. in. lui, 1, 6.*  
|| Villebrune) a eu de grandes conversations avec  
M. de Vardes sur l'or potable; il est fort estimé  
dans notre Bretagne, *ÉV. 301.* Je suis toujours fort  
en peine de Corbinnelli; il a été rudement traité de  
la fièvre tiora, le délire, et tout ce qui peut ef-  
frayer : il a pris de l'or potable, nous en attendons  
l'effet, *in. id. 360.* Toutes les recettes d'or potable,  
de teintures et d'élixirs aurifiques, tous les moyens  
prétendus de le diviser, de l'atténuer, de le dissou-  
dre ont été pour les véritables chimistes autant de  
faits sur ses affinités et ses combinaisons, *ROU-  
CAOY, Connoiss. chim. t. VI, p. 348.* || 16° Nom  
de différentes substances qui n'ont rien de commun  
avec l'or. || Or blanc, ancien nom du platine. || Or  
de chat, nom vulgaire du mica lamelliforme ou  
ammochryse. || Or graphique, tellurure d'or argen-  
tifère. || Or paradoxal ou problématique, tellure.  
|| Or de Manheim, synonyme de similar (il faut  
prononcer manèmm, qui rime à Jérusalem). || Or  
musif ou mussif, *VOY. MUSIF.* || Or de Judée, syno-  
nyme d'or mussif. || Or faux, chrysocale. Bijoux  
en or faux. || Or d'Allemagne, feuille très-mince  
de cuir jaune. || 17° Or de couleur, sorte de  
vernis. Ce qu'on appelle or de couleur n'en a que  
l'apparence; ce n'est qu'un simple vernis qui ne  
contient point d'or, *Voy. MIN. t. IV, p. 388.* || Terme  
de doreur. Or couleur, couleur grasse et gluante  
dont les doreurs se servent pour appliquer les  
feuilles d'or battu. || Or à buile, or en feuilles, or  
appliqué sur l'or couleur. || Or de rapport, celui  
qu'on enclasse dans du fer pour produire les  
damasquinures. || 18° Terme d'alchimie. Or vil des  
philosophes, le feu qui est dans la matière de la  
pierre. || Fleur de l'or, la couleur qui suit la citri-  
nité. || Or blanc, le mercure hermétique. || Prover-  
bes. C'est de l'or de Toulouse qui lui coûtera bien  
cher, c'est-à-dire ce bien ne lui profitera pas; locu-  
tion tirée de l'or pillé à Toulouse par les Romains,  
et qui, d'après la légende, fut cause de malheur à  
ceux qui l'eurent (*VOY. JUSTIN, III, 3.*) || Or est qui  
or vaut, c'est-à-dire nous estimons les gens à pro-  
portion du bien qu'ils nous procurent. || Aux pre-  
miers siècles de l'Église, les évêques étaient d'or et  
avaient des croix de bois, c'est-à-dire les vertus  
étaient grandes et la simplicité extrême. || Tout ce  
qui refuit n'est pas or, c'est-à-dire il ne faut pas se  
laisser prendre aux belles apparences.  
— HIST. X<sup>e</sup> s. Ne par or, ned argent, ne parame-  
niz, *Eusébe.* || XI<sup>e</sup> s. D'or et d'argent quatre comz  
meuz charges, *Ch. de Rol. III.* || XII<sup>e</sup> s. Couverts fu  
d'aur et d'argent, *WACK, Rou, 1842.* Et valuers d'aur  
e d'argent, *in. id. 6589.* Sur un escu de fin or relou-  
sant, *BONCER. p. 38.* Vous porterez ma chartre où  
il sans d'or pend, *Sax. XII.* || XIII<sup>e</sup> s. Quel escu por-  
rait d'or à un lion d'aur, *Berie, XII.* Nus ne puet  
pandre de couleur à or solo derriere, se elle n'est  
convertie de fin or, c'est à dire d'or sans moult  
d'argent que en apele or parti, *Liv. des mèl. 300.*  
S'il seust çou [ce] qu'il avint, il ne li eust oïriet  
[octroyé] pour tout l'or del mont, *Chr. de Roins,*  
303. Sire, portés la lance en ore sainte Marie! —  
Sire, ce dist li dus, ne la porteraï mie, *Se vous or*  
*me doniez tout l'or qu'est en Roussie, Ch. d'Ant.*

van, 27. Or il ferait romez encor robes, vassels d'argent et d'or. Et éra de sous à or bates, NOTES. II, 100. N'est pas tout or quand il reluit, in. Vie de Klym, p. 177. Le cent d'émérades, à or et sans or, de Labone, Émés, p. 410. || XIV<sup>e</sup> s. À Jehan de Lille, c'œuvre, pour xv esterlins d'or de touche à faire un coillier pour le petit chennet du dit seigneur [le roi], in. ib. p. 412. || XV<sup>e</sup> s. À Mery Baudet, plumeleur, demourant à Tours, pour avoir garni d'or cinquante xviii plumeaux pour mettre sur les salades des gens du duc [de Bretagne], in. ib. p. 412. Une beste tout chargée de fremailles et d'or trambiant, le plus dru que faire se peut, in. ib. p. 413. Tous marchans... qui s'entremectront de vendre et faire vendre à Paris or et argent filé, fait à Genes, que l'on appelle or et argent de Chippe, qui se vend en cannettes, seront tenus de vendre lecalor or et argen; entresuivant et autel [tel] dessous comme dessus, in. ib. p. 414. || XVI<sup>e</sup> s. Il avoit fait escrire en grosses lettres d'or dessus un escu : à la bonne fortune, AMYOT, *Démoch.* 27. Son stile estoit un fleuve d'or coulant, in. *Cicéron*, 29. Son cœur comme son or est de vice souillé, BONS. 903. En la balance l'or et le fer sont un, LIXOUX DE LIXCY, *Proc.* t. 1, p. 80. Nul or sans escume, in. ib. p. 81. Il est de bas or, il craint la touche, OUDIN, *Curios. franç.*

— ETYM. Bourg. ô, devant une consonne; prov. eur; espagn. oro; portug. ouro; ital. oro; bas-lat. aurum (quod rusticus aurum dicebant, POW. *Vxstus*, p. 78); de lat. aurum; comparez le slave: lith. aukšas, or; prussien. ausia; la racine est le sanscrit aśa, brûler et aussi briller, à cause de l'éclat de l'or; comparez le lat. aurora; lithuanien, ausra; sanscrit, aśhas.

ORACLE [o-ra-klé], s. m. || 1<sup>o</sup> Chez les païens, réponses de la divinité à ceux qui la consultaient; elle se rendait dans les temples et autres lieux consacrés par la religion. Enfin, mon désespoir, parmi ces longs obstacles, m'a fait avoir recours à la voix des oracles; Écoutez si celui qui me fut hier rendu fut droit de rassurer mon esprit éperdu, COSS. *Hor.* 1, 2. Un oracle jamais ne se laissa comprendre, On l'entend d'autant moins que plus on croit l'entendre, in. ib. III, 2. Un oracle toujours se plait à se cacher; Toujours avec un sens il en présente un autre, SAC. *Iphig.* II, 1. Croyez, de moi, croyez que, tant que je respire, Les dieux auront en vain ordonné nos trépas; Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas, in. ib. III, 7. Un oracle dit-il tout ce qu'il semble dire? in. ib. IV, 4. Dodone célèbre par le temple et l'oracle de Jupiter, BOLLIN, *Mit. anc.* *Œuvr.* t. II, p. 180, dans *ROUSSEAU*. L'Écriture sainte ne nous apprend en aucune manière que les oracles aient été rendus par des démons, et dès lors nous sommes en liberté de prendre parti sur cette matière, FONTEN. *Oracles*, 1, 1. Les oracles n'ont comé qu'avec le paganisme, et le paganisme ne comé pas à la venue de Jésus-Christ, in. ib. II, 4. La fourberie des oracles était trop grossière pour n'être pas enfin découverte par mille différentes aventures, in. ib. II, 7. Sous Adrien, Dion Chrysostome raconte qu'il consulta l'oracle de Delphes, et il en rapporta une réponse... VOLV. *Diog. phil.* *Oracles*. Un dieu assez inconnu nommé Bana, selon Ammon Marcellin, rendait encore des oracles sur des billets, à Abyde, dans l'extrémité de la Thénacide, sous l'empire de Constantin, in. ib. Tous les ministres avaient un profond respect pour les oracles; tous convenaient soigneusement de convenir qu'ils étaient le fondement de la religion, in. *Sirac.* de *Babyl.* 2. Fontenelle avait donné en 1700, d'après le médecin Vandale, l'histoire des oracles, un de ses meilleurs ouvrages, et peut être celui de tous auquel le suffrage unanime de la postérité est le plus assuré, s'ALAIN. *Éloges, Pindarus*. Les pythies monte sur le tripied, des prophètes l'entourés ils recueillent les mots qui lui échappent, les interprètent, les mettent en vers, et on a des oracles; ainsi s'est établi l'oracle de Delphes, le plus célèbre de la Grèce, COMBELL. *Hist. anc.* t. II. || Fig. La raison, par ses conquêtes, Nous bannit des vices depuis, Le monde a changé d'oracles, Nos prodiges ont comé, L'homme fait les miracles; Notre régime est passé, BÉZAN. *L'Éclair.* || Les oracles des sibylles, les oracles sibyllins, titre d'une collection de prétendus oracles de la sibylle, dont la fabrication est attribuée aux Juifs et aux premiers chrétiens. || 2<sup>o</sup> La divinité même qui rendait des oracles. Adieu courtois l'oracle. Alexandre envoya à l'oracle d'Ammon pour avoir permission de sacrifier à Éphésus, mais l'oracle le défendit, s'ESTANCOUV. *Arron.* VI, dans *SUCZKAT*. || Familièrement. Parler

comme un oracle, très-bien parler. || Parler d'un ton d'oracle, avoir un ton d'oracle, parler de manière à commander la croyance. || S'exprimer en style d'oracle, s'exprimer d'une manière ambiguë. || 3<sup>o</sup> Terme de l'Écriture. L'oracle, nom du saint des saints, c'est-à-dire du lieu le plus sacré dans le temple des Juifs. Il [Salomon] fit en tel espace le lieu intérieur de l'oracle, qui est le saint des saints, SACR. *Bible, Rois*, III, VI, 10. L'oracle avait vingt coudées de long, vingt coudées de large, et vingt coudées de haut, in. ib. III, VI, 30. Les prêtres portèrent l'arche de l'alliance du Seigneur au lieu qui lui avait été destiné, c'est-à-dire près de l'oracle du temple dans le saint des saints, in. ib. *Paralip.* II, V, 7. || Parmi les Juifs, les paroles de Dieu. Tous les oracles du Seigneur sont constants et infallibles, *Psaumes*, dans *RICHELET*. Quel autre a fait un Cyrus, si ce n'est Dieu, qui l'avait nommé deux cents ans avant sa naissance dans les oracles d'Isaïe? BONS. *Louis de Bourbon*. L'arche sainte est muette et ne rend plus d'oracles, SACR. *Athal.* 1, 4. || Parmi les chrétiens, même sens. Pour moi, les buguenots pourraient faire miracles, Ressusciter les morts, rendre de vrais oracles, Que je ne pourrais pas croire à leur vérité; En toute opinion je suis la nouveauté, ANONIZ. *Sat.* IX. L'Église par laquelle le Saint-Esprit rendait ses oracles, BONS. *Hist.* II, 43. Pour combattre toute innovation ou variation qui pourrait arriver dans la foi, il [Vincent de Lerins] dit que les oracles divins ne cessent de crier : Ne remuez point les bornes posées par les anciens, in. *1<sup>er</sup> avert.* 5. C'est un oracle de l'apôtre et par conséquent un oracle de la vérité éternelle, que la sagesse de ce monde est ennemie de Dieu, BONDAL. *Myst. Epiph.* t. 1, p. 124. La pénitence purement intérieure ne suffit pas, et tous les oracles de la foi nous apprennent qu'il y faut joindre l'extérieure, in. *Instruct.* pour le *cerème*, *Eshort.* t. II, p. 242. || 4<sup>o</sup> Fig. Décisions données par des personnes d'autorité et de savoir. Pour oracle on tiendra cette croyance folle, ANONIZ. *Sat.* VI. En vérité, tout est si caché à Versailles, qu'il faut attendre en paix les oracles qui en sortent, SEV. 124. Ces augustes tribunaux où la justice rend ses oracles, BONS. *le Tellier*. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la justice, comme autrefois aux démons, des oracles ambigus et captieux? in. *le Tellier*. Digne de prononcer les oracles de la justice, in. ib. Il parle et chacun écoute ses oracles, *VLESC.* *Tur.* J'approchai par degrés de l'oreille des rois; Et bientôt en oracle on érigea ma voix, SACR. *Ath.* III, 2. || Sentiment qui contient quelque chose de beau et de solide. L'honneur parle, il suffit : ce sont là nos oracles, SACR. *Iphig.* 1, 2. || Les personnes mêmes qui donnent ces sortes de décisions, qui émettent ces sortes de sentiments. Être des étrangers pour oracle tenu, ANONIZ. *Sat.* XIV. Si ce qu'on dit d'Ésope est vrai, C'étoit l'oracle de la Grèce; Lui seul avait plus de sagesse que tout l'aréopage... LA FONT. *Fab.* II, 20. En gens coquets il [l'amour] change les Catons, Par lui les sots deviennent des oracles, in. *Courv.* Vous êtes le seul sage et le seul éclairé, Un oracle, un Caton, dans le siècle où nous sommes, VOLV. *Tert.* 1, 6. Saint Athanase qui était l'oracle de l'Église, BONS. *1<sup>er</sup> avert.* 30. Cet homme admirable [l'abbé Jean], qui était comme l'oracle de son siècle, *VLESC.* *Hist.* de *Théod.* III, 70. Il est l'oracle d'une maison, celui dont on attend, que dis-je, dont on prévient, dont on devine les décisions, LA SAUV. V. Les montants qui parlent dans leurs testaments peuvent s'attendre à être écoutés comme des oracles, in. *IV*. Vous ne savez pas à quel point l'abbé Desfontaines est l'oracle des provinces, VOLV. *Lett. d'Argental*, 6 *Nov.* 1739. Son fameux chancelier Pierre des Vignes, son conseil, son oracle, son aml depuis plus de trente années, in. *Ann. Emp. Frédéric II*, 1240. || 5<sup>o</sup> S. m. pl. Titre de certains poèmes orphiques.

— ETYM. LAT. oraculum, de orare, parler, qui est le dénominateur de or, oriri, bouche. ORAGE [o-ra-ʒ], s. m. || 1<sup>o</sup> Agitation violente de l'atmosphère avec vent, éclair et tonnerre. Il me semble qu'elle est votre Iris, et que c'est comme un arc-en-ciel qui paraît après l'orage, VOIT. *Lett.* 83. Comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de son propre péril, BONS. *le Tellier*. Les orages, les vents, les cieus se sont soumis, SACR. *Esth.* 1, 1. Il est certain que les orages sont beaucoup plus violents et plus dangereux sur les hautes montagnes que dans les plaines, SATUREY, *Voy. Alpes*, t. III, p. 140, dans *ROBERT*. Le

jour s'obscureit, le vent s'éleva et nous apporta ministres roulements du tonnerre; ce ciel cette terre sans abri nous attrista... Il est vrai cet orage fut grand comme l'entreprise [l'exode de Moscou]; pendant plusieurs heures, ses noirs nuages s'épaissirent et posèrent sur nous une pluie de la droite à la gauche et sur chaque feuilles d'espace, elle fut tout entière menacée de feu et accablée de ses torrents, SACR. *1<sup>er</sup> Nép.* IV, 2. || Fig. Et vous, ma chère femme, que j'ai toujours aimé et souhaité d'avoir pour moi, voyez quel orage vous jette au bout de votre sèr. 11 déc. 1076. || 2<sup>o</sup> Fig. Revers, malheur, barras, disgrâces. Le ciel, en qui votre âme a ses amours, Était bien obligé de vous laisser sans jours qui fussent sans orage, et qui d'eusses d'ombre, MALH. VI, 12. Si près de voir sur le bord de tels orages, L'ébranlement sied plus fermes courages, COSS. *Hor.* 1, 4. Adieu quand l'orage éclatera sur vous, Ne doutez pas du bras dont partiront les coups, in. *Poly.* L'estime où l'on vous tient a dissipé l'orage, *Tart.* IV, 5. Il y a quinze jours que nous nous battons sur le rivage... nous serons ravis de vous aborder comme nous, et tous également saisis de l'orage [les embarras d'un procès], SEV. 241. 1699. Aller me mettre à couvert pour quelque temps jusqu'à ce que l'orage qui nous accable de tous côtés parts [une disette cruelle] soit un peu passé, d' *Mme de Guivaut*, 25 avr. 1684. Sans pourtant le soutenir cet orage, BONS. *Sat.* 1, 1. J'aime à me flatter, Ou sur eux quelque orage est tout prêt d'éclater, SACR. *Iphig.* II, 2. Remuez l'orage est tout prêt à tomber, in. ib. V, 1. Tous jours de ma vie ont été des orages, VOLV. *Tert.* 1, 4. Quel changement affreux a formé cet orage, in. ib. IV, 2. Il se forme un orage; je le vois, BONS. *Dider.* *Père de famille*, V, 3. || Correction de voy. COSSAZA. || 3<sup>o</sup> Fig. Guerre, révolte. Les orages d'une longue révolution. Il apaisa dont le royaume était agité, *VLESC.* *Tur.* 21, que la guerre occupait son courage, le voya dans ces lieux éloignés de l'orage, in. *1<sup>er</sup> avert.* 1, 2. || 4<sup>o</sup> Fig. Tuituite de sentiments, agitation, tumulte de la société. Se dérober du monde. Et ses trois frères morts par d'un époux Lui donneront des pleurs bien plus que qu'à vous; Mais j'espère aisément en l'orage, COSS. *Hor.* IV, 2. Il pensa voir en s'apercevoir cet orage, SACR. *Andr.* V, 1. Vos passions violentes et plus furieuses... vous feront des agitations et des orages que vous n'avez éprouvés, même dans le crime, BONS. *Cor.* Ah! qu'il se passe d'orages au fond de son cœur, *Corinne*, XVIII, 5. Son cœur est quelque orage terrible? *DESS.* *Orphée*, IV, 7. blée par les orages du cœur, si la vertu elle devient céleste, *CHATEAUB.* *Génie*, 1, 1. passions font gronder leurs premiers orages le cœur du couple malheureux [Adam et Ève], II, 1, 2. Espères-tu, livrée aux orages de la vie, s'frir un encens par et des vœux innocents? *VLESC.* *Vépr. sicil.* sc. *supprimé*. Bon vieillard, ma jeunesse, En butte aux orages de la vie, ANONIZ. *Voyag.* || 5<sup>o</sup> Fig. Opposition, levée contre quelqu'un ou quelque chose. Un terrible orage à essuyer; je ne me souviens plus d'aucune affaire, *MAINTENON*, *Lett.* d' *St Gérard*, 27 août 1704. Vous ne savez pas de l'orage qu'évoque contre moi la postérité des Lettres écrites de la montagne; c'est ce que je devais à mes anciens concitoyens et que je devais à moi-même, J. J. ROUSS. *Lett.* d' *Leyre*, *Corresp.* t. VI, p. 301, dans *LA SAUV.* lièrement. Reproches d'un supérieur tombera sur vous. Je vais voir fonder un orage soudain d'impétueuses réprimandes, *Scapin*, I, 1. || Correction manuelle. Quels coups vont fonder sur ton dos! BONS. *Amph.*

— REM. 1. Cornélie a dit : Dependait si nous vaincrons l'orage, *Rod.* III, 8. Sur l'autre observe que vaincre est impropre, qu'il s'agit de résister, de tenir, de braver un orage, mais ne le vainc pas. Cette remarque est trop longue l'idée de victoire peut s'appliquer à un orage. 2. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les femmes, d'après Cornélie, mettaient orage au féminin. On le trouve ainsi employé dans *Mme de Sévigné* : De même n'en alla cette diabolie d'orage; après m'être vagé... *Lett.* d' *Mme de Guivaut*, 21 janv. 1684. Les environs de Paris et en Normandie, les font encore orage de féminin.

— SYN. ORAGE TEMPÊTE. L'orage produit le

berre, la pluie, la grêle, la tempête. La tempête est accompagnée ordinairement de pluie et de grêle, et qui s'éleve quelquefois pendant l'orage, quelquefois sans orage. Les orages de mer sont ordinairement le nom de tempêtes. Il y a des orages sans tempête quand la pluie et le tonnerre ne sont pas accompagnés de vent, p. orizor.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Viennent tout à seür quant il a l'orage (temps favorable), Rou, ms. p. 127, dans LACURNE. Et grant orages et merveilleux tempêtes, A. de, p. 142. Amont par mi le Rin li orages le temps, le vent [les guis [gulde], Sax. VII. Apprendre lui oraison [il faut] vie d'homme sauvage. Et pour une nuit au vent et à l'orage, id. XVI.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et li orages venoit devers nos gens, vit. de LACURNE. Et grant orages et merveilleux tempêtes, A. de, p. 142. Amont par mi le Rin li orages le temps, le vent [les guis [gulde], Sax. VII. Apprendre lui oraison [il faut] vie d'homme sauvage. Et pour une nuit au vent et à l'orage, id. XVI.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et se mirent au la ger de Dieu et du vent, et ce fut orage bel et moult agreable, et vindrent ce bon briefs jour feir au havre de Bayonne, dans LACURNE. Et li orages venoit devers nos gens, vit. de LACURNE. Et grant orages et merveilleux tempêtes, A. de, p. 142. Amont par mi le Rin li orages le temps, le vent [les guis [gulde], Sax. VII. Apprendre lui oraison [il faut] vie d'homme sauvage. Et pour une nuit au vent et à l'orage, id. XVI.

— ETYM. Dauphiné, *orage*, le vent, le souffle du vent; burguis, *orange*; provenç. *aurrige*, vent, *orange*; catal. *orej*; espagn. *orange*; d'une forme *auraticum*, du lat. *aura*, vent, air; grec. *αὔρα*, vent. L'ancien français avait aussi *orivenc*, vent, qui était un autre dérivé du même mot *aura*.

ORAGER (o-ra-jé), v. a. Troubler en forme d'orage; orager. Ils [les jésuites] oragent et tempètent sur nous, od nous vitions avec eux, ARAGO, *Plaid. contre les jés.* cité dans le *Dict. de BESCHERELLE*.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Orager, *coroçava*.

ORAGEUSEMENT (o-ra-jé-ze-man), adv. d'une manière orageuse. La séance s'annonçait orageusement.

ORAGEUX, EUSE (o-ra-jé, jé-z'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui est de l'orage, qui menace d'orage. Vent orageux. Le temps est orageux. Un ciel orageux qui semble annoncer la fin du séau. DIDEROT, dans de 1788, *Œuvr.* t. XIII, p. 29, dans POISSON. Et les orages. La mer la plus terrible et la plus orageuse. Est plus sûre pour nous que cette mer troupeuse, RAC. *Esth.* III, 1. Déjà sur les pieds d'athlète, orageuse Thétys, MILLEV. *Eldg.* II, *Danaé*. Nuit orageuse. Nuit orageuse. Il en conçut l'accès, la couleur sombre, orageuse et terrible qu'il prendit, MARMONTEL, *Mém.* IV. || Fig. Agité, comme par un orage. Le malade, très-agité, passa une nuit fort orageuse. À la vérité, dans les temps d'orageux, il n'y avait rien qui me pût empêcher, et je m'étais abandonné moi-même, VOIT.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Une humeur franche et libre et le don de l'esprit. Malgré lui, il même et les temps orageux, LA FONT. *Fabl.* III, 32. On dit que votre maître est orageux, SEV. d. *Mme de Grignan*, 25 déc.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. L'Oradour n'en est pas [d'une nomination], dont elle est tout à fait mortifiée, car elle a entièrement l'esprit et la vocation de la première orage se des abbayes, id. L. X, p. 221, éd.

— HIST. XVIII<sup>e</sup> s. Une nation vaillante [les Anglais], mais qui orageuse que la mer qui l'environne, WASS. *Œuvr.* sur *Louis le Grand*. Dans nos temps orageux de trouble et de malheur, VOLT. *Tancr.* I, 2. C'est la ressource des faibles dans les gouvernements orageux de l'Italie, in. *Mœurs*, 20. La vie orageuse que je mène sans relâche, depuis plusieurs années, J. J. ROUSS. *Lett. d. M. de Grasse*, *Corresp.* t. I, p. 207, dans POISSON. Après avoir fait une nomination orageuse et pénible des plus précieuses choses de notre vie, elle [l'Encyclopédie] fera peut-être la consolation des dernières, d'AL. de P. *Prof. Franc.* *Œuvr.* t. I, p. 401, dans POISSON. Il [Daniel Bernoulli] tournait sans cesse ses regards vers sa patrie, vers l'égalité républicaine que la vue d'une patrie aussi orageuse que brillante [Saint-Petersbourg] rendait plus chère encore, CONDORCET, *Dan.*

Bernoulli. Sans doute, au milieu d'une jeunesse orageuse, par la faute des autres, et surtout par la sienne. J'ai eu de grands torts, MIRAUBAN, *Collection*, t. II, p. 37. Les guerres civiles dans lesquelles son inquiète liberté [de Rome] expira pour être placée au despotisme souvent orageux de ses empereurs, LAPLACE, *Exp.* v, 2. || 2<sup>o</sup> Prompt, colère, emporté (peu usité). M. Crispin, vous êtes orageux, MAUTECHER, *Nobles de province*, I, 11.

— ETYM. *Orage*.

ORAISON (o-ra-zon), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de grammair. Assemblage de mots construits suivant les règles de la grammaire. Pour rompre toute loi d'usage et de raison par un barbare amas de vices d'oraison, MOLI. *Femm.* act. II, 7. L'avantage qu'il y a à avoir un mot de moins à placer dans l'oraison, LA BRUY. XIV. De ces grands mots, clinquant de l'oraison, J. A. ROUSS. *Ep.* II, 2. || 2<sup>o</sup> Les parties d'oraison ou de l'oraison étaient autrefois ce que nous nommons aujourd'hui parties du discours, c'est-à-dire les espèces de mots. || 3<sup>o</sup> Dans le langage didactique, ouvrage d'éloquence composé pour être prononcé en public. Une oraison dans le genre démonstratif. L'exorde est une des parties de l'oraison. || Nom que l'on donne aux discours des anciens orateurs grecs et latins. Les oraisons de Demosthène, de Cicéron. L'on n'a guère vu jusqu'à présent un chef-d'œuvre d'esprit qui soit l'ouvrage de plusieurs : Homère a fait l'Iliade... et l'orateur romain ses oraisons, LA BRUY. I. Je suis corps, il n'y a point d'esprits; cela me fait bien grossier; j'ai bien de la peine à penser que votre oraison *pro lege Manilia* ne soit qu'un résultat de la déclinaison des atomes, VOLT. *Mémoires*, III, 14. || Oraison funèbre, discours d'éloge, prononcé après la mort d'un personnage. Ne vous a-t-on pas envoyé l'oraison funèbre de M. de Turenne [par Mascarou ? M. de Coulanges, et le petit cardinal m'ont déjà ruinée en ports de lettres, mais j'aime bien cette dépense; il me semble n'avoir jamais rien vu de si beau que cette pièce d'éloquence; on dit que l'abbé Fléchier veut la surpasser, mais je l'en défie, il pourra parler d'un héros, mais ce ne sera pas de M. de Turenne, et voilà ce que M. de Tulle [Mascarou] a fait divinement à mou gré, SEV. 242. En arrivant ici, Mme de Lavardin me parla de l'oraison funèbre de Flechier; nous la lîmes lire, et je demandai mille et mille pardons à M. de Tulle; mais il me parut que celle-ci était au-dessus de la sienne, id. 262. Une oraison funèbre n'est aujourd'hui bien reçue du plus grand nombre des auditeurs, qu'à mes re qu'elle s'éloigne davantage du discours chrétien, ou, si vous l'aimez mieux ainsi, qu'elle approche de plus près d'un éloge profane, LA BRUY. XV. L'oraison funèbre de Bertrand du Guesclin en 1290 est le premier exemple d'une oraison funèbre prononcée dans l'église, SAINT-ROST. *Ess.* Paris, *Œuvr.* t. IV, p. 229, dans POISSON. Quand on lit son oraison funèbre [de le Tellier, par Bossuet], et qu'un la compare avec sa conduite, que peut-on penser, sinon qu'une oraison funèbre n'est qu'une déclamation? VOIT. *Louis XIV*, 36. Il [Bossuet] se livra bien tôt à un autre genre, où il ne eut ni supérieur ni égal, celui des oraisons funèbres; toutes celles qu'il a prononcées portent l'impression de l'âme orée et élevée qui les a produites, d'ALEX. *Éloges*, Bossuet. L'oraison funèbre est un hommage d'éloquence chez les Romains, ainsi que de nos jours, DIDER. *Claude et Nér.* I, 35. L'impression que font sur les âmes de grands exemples retracés avec une vive éloquence, sont les principes d'utilité sur lesquels a été fondé dans tous les temps l'usage des oraisons funèbres: il fut institué chez les Grecs par Solon, chez les Romains par Valérius Publicola, MARMONTEL, *Élém. Litt.* *Œuvr.* t. IX, p. 114. || Menteur comme un compliment, comme une oraison funèbre, se dit de quelqu'un qui ment, de quelque chose qui est un mensonge. || Fig. Et enfin qu'il [un calomniateur] soit cru charitable, dans le moment même qu'il assassine, il ne tue personne dont premièrement il ne fasse l'oraison funèbre, BALLE. *De la cour*, 6<sup>e</sup> disc. || 3<sup>o</sup> Prière à Dieu ou aux saints. Oraison jaculatoire. Faire l'oraison. Faire une oraison. L'oraison de tel saint. Faisant maline oraison, l'œil au ciel, les mains jointes, *Œuvr.* Sat. VIII. Le pasteur était à côté, Et récitait, à l'ordinaire, maintes dévotes oraisons, LA FONT. *Fabl.* VII, 11. Last il vit comme un saint; et dans la maison Du matin jusqu'au soir il est en oraison, MOLI. *Le Dap.* III, 6. Voulez-vous voir quel était l'esprit d'oraison du serviteur de Dieu? SEV. *Bourgeois*. Ces âmes épanchées et dissipées qui aiment à se répandre au dehors... sont-elles pour l'ordinaire bien spirituelles et filles d'oraison, si elles ne sont recueillies?

in. *Serm. Instr. aux ursulines sur le silence*, I. Touchés des périls de ceux qui, marchant, comme dit David, dans les grandes choses et dans des choses merveilleuses au-dessus d'eux, recherchent, dans l'oraison, des subtilités que Dieu n'a pas révélées et que les saints ne connaissent pas, in. *Ordonn. sur les États d'oraison*. Jamais l'heure de l'oraison ne fut changée ni interrompue, pas même par les maladies... selon le précepte de Jésus-Christ, son oraison fut perpétuelle, pour être égale au besoin, in. *Anne de Gonz.* Ange saint, qui présidait à l'oraison de cette sainte priocesse... racontez nous les ardeurs de ce cœur baigné de l'amour divin, in. *Morie-Thér.* J'appelle oraison chimérique, celle dont l'évangile ne nous parle point, et que Jésus-Christ ni saint Paul ne nous ont jamais enseignée, BOADAL. 6<sup>e</sup> dim. après Pâques, *Domine*. t. II, p. 210. L'oraison la plus commune est celle dont le Fils de Dieu nous a lui-même prescrit la forme, et que nous appelons pour cela oraison dominicale, id. ib. t. II, p. 210. Si le roi marchait au milieu des hivers, l'oraison de la reine précéderait les nues pour lui préparer les saisons, FLÉCH. *Mor-Thér.* Frappé de ces murmures importuns qui interrompent les oraisons des fidèles [durant le service divin], in. *Œuvr. de Mont.* II (le Tasse) n'eût point de son livre illustré l'Italie, Si son sage héros, toujours en oraison, N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison, MOLI. *Art. podt.* III. || États d'oraison, les divers états de l'âme pour et pendant l'oraison. || Oraison orientale, oraison qui se fait sans proférer aucune parole; par opposition à oraison vocale. Je connais une personne fort vertueuse... qui emploie les jours et les nuits en des oraisons vocales, sans pouvoir jamais faire l'oraison mentale, SEV. *Turcs*, dans SEV. *Et. d'oraison*, IX, 13. Elle lit Rodriguez, fait l'oraison mentale, MOLI. *Sat.* X. || Ravailiac était très-dévot, faisait l'oraison mentale et jaculatoire; il avait même des visions célestes, VOLT. *Mémoires*, 174. || Fig. Dieu, dis-je en moi-même tout bas, Dieu, délivre-nous du malin et du langage figuré! les médecins m'ont pensé tuer, voulant me rafraîchir le sang; celui-ci m'empisonne, de peur que je n'écrive du poison... Jésus, mon Sauveur, sauvez-nous de la métaphore! après cette courte oraison mentale, je repris... P. L. COUR. *Triomphe des pamph.* || Il a dit le matin une bonne oraison, se dit à un homme à qui, pendant la nuit, il arrive quelque heureuse fortune. || Terme d'église. Se dit quelquefois pour salut. Aller à l'oraison.

— REM. Au mot SANCTIFIERS, l'Académie met un grand O à Oraison dominicale; elle n'en met point à la même expression dans l'article ORAISON.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Prestre n'i fit benelçon; Messe n'i ot ne orison, WACE, *Brut*, v. 7191. Une nuit, quant mult fu peoz en oraison E il fu endormiz, TH. le mort 94. Que par vostre priere e par vostre orelson, Puisse l'amour conquerre del pretius barun, id. 101. || XIII<sup>e</sup> s. La patriarche ou le prelat... li dit plusieurs orisons sur la teste, AIG. de J. I, 39. Et aussi li moultiers est commun à lor pur fere ses orisons, en tans et en lieu convenable, ASSUM. XXIV, 14. Il appela les saints pour li aider et secourre, et meismement monsigneur Saint Jaques, en disant d'orolon qui commença: Esto domine, JOYV. 303. || XIV<sup>e</sup> s. Orison sans devocion est mesnager sans lettres, Ménager, I, 2. || XV<sup>e</sup> s. Jamques à ce que, par oraisons et sacrifices, ils eussent apaise l'ire des dieux, MONT. I, 94. Je saiz lion gré à J. Amyot d'avoir laissé dans le cours d'une oraison françoise les noms latins tous entiers, id. I, 316.

— ETYM. Provenç. *oratio*, *oraso*, *orasion*, *orasyon*; espagn. *oracion*; ital. *orazione*; du latin *oratio*, nom, de orare, parler, dénominatif de or, oris, bouche.

ORAL, ALE (o-ra, ra-l'), adj. || 1<sup>o</sup> Terme d'anatomie. Qui a rapport à la bouche. Cavité orale. || Terme de scolastique. Manducation orale, l'action matérielle de recevoir l'hostie. 2<sup>o</sup> Qui est articulé par la bouche, en parlant de lettres et de syllabes. Syllabe qui est rendue orale de nasale qu'elle était. || 3<sup>o</sup> Qui se transmet de bouche en bouche. Il n'y en a presque point de peuple qui ne conservât dans ses archives, ou qui n'eût, par tradition orale, quelque prédiction qui l'assurât de la conquête du monde, c'est-à-dire des nations voisines, VOLT. *Mémoires*, introd. Cette loi orale qu'on disait que Moïse avait donnée, MÉRIS. *Opin. des anc. philas* (Juv.). On ne devrait point dire l'écriture chinoise; il faudrait dire la langue visuelle des Chinois; c'est une autre langue que leur langue orale, BASTY-TRACY, *Instif. Mém. scienc. mor. et polit.* t. III, p. 227. || 4<sup>o</sup> Qui est dit de vive voix, par opposition à

... **ORA** (oral), s. m. Voy. **ORANGE-OUTANG**.  
**ORANGE** (o-ra), s. f. 1° Fruit à pépins, d'un  
 jus sucré, et qui a beaucoup de jus; on suit  
 la direction des membranes, sans plus d'utile à  
 faire que celle d'arrêter le suc, la peau,  
 à l'extérieur, et de l'épiderme (le parenchyme), à  
 l'intérieur (qui est chargé de la cellule par des cellules  
 qui sont les cellules de la paroi des loges et s'é-  
 tendent sur les graines. J'ai fait apporter ici  
 quelques oranges de la Chine, de citrons  
 de la même espèce. *Flora*, III, 13. || 2° Cou-  
 leur d'orange ou de l'orange, couleur qui ap-  
 partient au fruit de l'orange. Un ruban couleur d'or-  
 ange. Un dit aussi quelquefois un ruban,  
 une robe orange. S. m. L'orange, la couleur  
 d'orange de votre robe est plus beau que  
 celle de la mienne. || 3° Orange est dit ancienne-  
 ment pour orange, de là la locution fleur d'orange,  
 que l'on trouve dans la langue, et que l'on tend  
 aujourd'hui à tort, à remplacer par fleur d'orange.  
 Vous avez espéré les bouquets de jasmin, de  
 girofle et d'orange, *Mém.* I, 2. On se dit  
 souvent, on retourne couleur des fleurs d'orange,  
 etc. || 4° On apprend que nous sommes ici  
 tout entourés de fleurs d'orange et de jasmin,  
 et que l'on oublie le meilleur, de l'eau  
 de fleur d'orange; peut-être aller en bonne fortune  
 avec une fleur d'orange? *Hom.* d. bon.  
 fleur. || 5° Orange est dit aussi, un des noms sous  
 lesquels on désigne la bigarade. *Source* d'orange  
 d'Espagne. || 6° Orange marquée, orange rouge, orange  
 d'Inde, orange de Inde, variétés de poire. || Fausse  
 orange est dit de citrouille. || Terme populaire.  
 Orange est dit, le pomme de terre. || 7° Orange  
 de terre est dit de la pomme de terre.

— **ETYM.** Lat. *or*, oris, bouche; *anser*, vésicule,  
 de l'orange.

— **ETYM.** Lat. *or*, oris, bouche; *anser*, vésicule,  
 de l'orange.

— **ETYM.** Lat. *or*, oris, bouche; *anser*, vésicule,  
 de l'orange.

— **ETYM.** Lat. *or*, oris, bouche; *anser*, vésicule,  
 de l'orange.

songé, Un bon meuble en un message, *SABRIN*,  
 1811. || **AVR.** s. Damas orangé, *PAR. Pant.* v, 24.

— **ETYM.** Orange.

**ORANGEADE** (o-rao-ja-d'), s. f. Boisson qu'on  
 prépare en mêlant du jus d'orange avec de l'eau et  
 de l'alcoolant.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Orangeade, *COCHIN, Dict.*

— **ETYM.** Orange; ital. *aranciata*.

**ORANGAT** (o-ran-ja), s. m. Confiture sèche faite  
 d'écorce d'orange. || Nom donné à des dragées faites  
 d'écorce d'orange.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Pour faire orangat, mettez en  
 cinq quartiers les peleurs d'une orange, *Ménagier*,  
 II, 2.

— **ETYM.** Orange.

1. **ORANGER** (o-ran-jé; l'r ne se prononce et ne  
 se lie jamais; au pluriel, l'r se lie : des oran-jé-a  
 en fleurs), s. m. || 1° Arbre toujours vert qui porte  
 les oranges, *citrus aurantium*, L., famille des au-  
 rantiacées ou hespéridées. Orangers, arbres que  
 l'on cultive dans les jardins. On les appelle aussi  
 dans l'empire de Morélie d'agréable comme  
 vous? *LA FONT.* *Psyché*, t, p. 14. On voit encore au-  
 jourd'hui, dans l'orangère de Versailles, un oranger  
 qui existait déjà du temps du comte de Bour-  
 bon, SAINT-VOIX, *Ess. Paris*, *Éuc.* t. III, p. 66,  
 dans **POURCHAS**. Des orangers qui languissaient dans  
 la terre, reprirent dans la mousse une nouvelle vie,  
 BONNET, *Hist. nat. Mém. Éuc.* t. III, p. 206. Ces  
 forêts d'orangers, ces monuments pompeux, C. DE  
 LAY, *Voy. Sicil.* II, 1. || Fleur d'orange, voy. à  
**ORANGE**, fleur d'orange. || Les mariées portent une  
 couronne de boutons et de fleurs d'orange; de là la  
 fleur d'orange est prise pour le symbole du mariage.  
 Acceptez ces fleurs d'orange; Ou à votre voile on les  
 attache, *SÉRANO*, *Chap. de la mariée*. || Fleur d'or-  
 ange, liqueur obtenue par l'infusion des fleurs de  
 cet arbre dans l'eau-de-vie. || 2° Oranger du save-  
 tier, la morille faux piment, *solanum pseudo-capri-  
 cum*, L. || Oranger des Oranges, le bois d'arc, *maclura  
 aurantiaca*, Nutt, famille des morées.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Les truyes en leur gésine ne sont  
 nourries que de fleurs d'orangiera, *PAR. Pant.* IV,  
 7. Entre les espèces d'orange croissans en Fran-  
 ce, est le corout ou bigarrat, la ainsi appelé,  
 et fait prisé pour son facile accroist, O. DE SARRAS,  
 762.

— **ETYM.** Orange.

2. **ORANGER ERÉ** (o-ran-jé, jêr'), s. m. || 1° S. m.  
 et f. Celui, celle qui vend des oranges. La petite  
 orangère, *RAULIN, Gramm.* 10. || **Adj.** Un fruitier  
 oranger, une fruitière orangère, fruitier, fruitière  
 qui vend des oranges.

— **ETYM.** Orange.

3. **ORANGER** (o-ran-jé). Le g prend un e devant  
 a et o : orangeant), v. a. Donner une couleur  
 orange à quelque chose.

— **ETYM.** Orange.

**ORANGERIE** (o-ran-jé-rie), s. f. || 1° Partie d'un  
 jardin où sont placés les orangers. || 2° Lieu où l'on  
 cultive les orangers pendant l'hiver, dans les cli-  
 mats où ces arbres ne peuvent supporter la tempé-  
 rature ambiant; synonyme de serre froide.

— **ETYM.** Oranger.

**ORANGÈRE** (o-ran-jé-ré), s. f. Fruit de l'oran-  
 ger, comble ou cueilli avant qu'il ait atteint la gros-  
 seur d'une noix (d'où le nom de petit grain qu'on  
 lui donne), et que l'on comble.

— **ETYM.** Diminutif d'orange.

**ORANGIN** (o-ran-jin), s. m. Espèce de courge.  
 — **ETYM.** Orange, à cause de la couleur.

**ORANGINE** (o-ran-jin), s. f. Espèce de pé-  
 pon que l'on nomme aussi fausse orange.

**ORANGISME** (o-ran-jin), s. m. || 1° Opinion  
 des partisans de Calixte II d'Orange, en Angleterre,  
 à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. || Système politique des pro-  
 testants anglais, établis en Irlande, et reculant  
 envers les catholiques de ce pays la continuation  
 des vexations dont ceux-ci furent accablés sous le  
 règne de Guillaume. || 2° Opinion des partisans de  
 Guillaume de Nassau en Belgique depuis 1830.

**ORANGISTE** (o-ran-jin), s. m. Celui qui  
 appartient à l'orangisme. || Partisan protestant de  
 Calixte, en Angleterre, en Irlande. || Partisan de  
 Guillaume en Belgique.

**ORANGISTE** (o-ran-jin), s. m. Celui qui s'oc-  
 cupe de la culture des oranges. Les pépins des  
 oranges de Malte, selon quelques auteurs orangistes,  
 sont amers, *COCHIN, Nouveau*, t. II, p. 470,  
 dans **POURCHAS**.

**ORANGE-OUTANG** (o-rao-outang), s. m. Nom  
 donné à un orang-outang qui est un animal de  
 l'Inde, *COCHIN, Nouveau*, t. II, p. 470,  
 dans **POURCHAS**.

se rapproche de l'homme par la conformation  
 de son nez, et qu'il se fait que des intérêts et une  
 certaine manière de penser, des habitudes et des  
 manières de voir, des degrés universitaires  
 et des fonctions de gouvernement se  
 trouvent en deux séries d'épreuves, examen écrit,  
 examen oral, et même, par abréviation et sub-  
 stitution, l'un. Il a échoué au baccalaurat de  
 médecine, etc. || 5° S. m. L'oral, voile ou espèce  
 de voile que l'on porte au-dessus des lunettes. Voile  
 que l'on porte sur les yeux quand elles se lèvent  
 pour ne pas être fatiguées. || 6° S. m. Le voile  
 que l'on porte sur la tête et que le pape a sur la tête  
 et les cardinaux sur les épaules.

— **ETYM.** Lat. *or*, oris, bouche; *anser*, vésicule,  
 de l'orange.

**ORANGE-OUTANG** (o-rao-outang), s. m. Voy. **ORANGE-OUTANG**.



de leurs orbites, l'artère, l'opacitè, ... Terme d'ophtalmologie. ...

ORCÈRE (or-ke-ré), s. m. || (les nerfs optiques) entrent le crân... et passent par lui tout outre...

ORCÈRE (or-ke-ré), s. m. Terme de zoologie. Arago des ornières, s. m. ...

ORCÈRE (or-ke-ré), s. m. Terme d'anatomie. Qui se rapporte à l'orbite...

ORCÈRE (or-ke-ré), s. m. Terme de médecine. ...

ORCÈRE (or-ke-ré), s. m. Terme de chimie. ...

ORCÈRE (or-ke-ré), s. m. Synonyme vieillî d'orbite...

ORCHESTRIQUE (or-ke-strî-que), adj. 1. Terme d'ophtalmologie. ...

ORCHESTRIQUE (or-ke-strî-que), s. f. || 1. Action d'orchestrer. ...

ORCHESTRIQUE (or-ke-strî-que), s. m. Instrument à clavier dont les cordes sont mises en vibration par une rose qui sert d'archet. ...

ORCHESTRIQUE (or-ke-strî-que), s. m. || Sorte d'orgue portatif. ...

la danse et aux évolutions du chœur. || À Rome, le lieu où se plaçaient les sénateurs et les vestales, dans les théâtres. ...

ORCHESTRIQUE (or-ke-strî-que), s. m. || Sorte d'orgue portatif. ...

ORCHESTRIQUE (or-ke-strî-que), s. m. || Terme de médecine. ...

ORCHESTRIQUE (or-ke-strî-que), s. m. || Terme de médecine. ...

ORCHESTRIQUE (or-ke-strî-que), s. m. || Terme de médecine. ...

† ORCHIOCELE (or-ki-o-sè-lè), s. f. Terme de médecine. Tumeur du testicule, vulgairement herse humorale. ...

† ORCHIOCELE (or-ki-o-sè-lè), s. f. Terme de médecine. ...

ORCHIOCELE (or-ki-o-sè-lè), s. m. Terme de médecine. ...

ORCHIOCELE (or-ki-o-sè-lè), s. m. Terme de médecine. ...

ORCHIOCELE (or-ki-o-sè-lè), s. m. Terme de médecine. ...

ORDALIE (or-da-liè), s. f. Toute épreuve juridique usitée, dans le moyen âge, sous le nom de jugement de Dieu. ...

ORDALIE (or-da-liè), s. m. Synonyme vieillî d'ordinaire. ...

ORDALIE (or-da-liè), s. f. || 1. Action d'orchestrer. ...

ORDALIE (or-da-liè), s. m. Instrument à clavier dont les cordes sont mises en vibration par une rose qui sert d'archet. ...

ORDALIE (or-da-liè), s. m. || Sorte d'orgue portatif. ...

ORDALIE (or-da-liè), s. m. || Terme de médecine. ...

Il se dit des officiers de la maison du prince qui remplissent leur fonction toute l'année, par opposition à ceux qui servent par quartier. Médecin ordinaire. Maître d'hôtel ordinaire. || Il s'est dit de quelques officiers de la maison du roi, quoiqu'ils ne servissent que par quartier. Musicien ordinaire de la chapelle du roi. || Gentilhomme ordinaire du roi, gentilhomme servant le roi pour porter ses ordres et ses volontés aux parlements, aux provinces, et ses compliments aux cours des rois et des princes. Le roi mon maître, comme on le voit à lui [le roi de Prusse], m'a daigné m'accorder une pension, et m'a conservé la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre, *volt. Mémoires. Fragment d'une lettre.* || Un gentilhomme ordinaire du roi se nommait quelquefois simplement, ordinaire. J'ai oublié de vous mander que de l'ordre-Ma le il [le roi] avait envoyé un ordinaire nommé M. de Saint-Aubin, pour assurer la réputation de son amitié, *VELLISSON, Lett. histor. t. II, p. 10, dans BOUQUIN.* Le roi envoya ce jour-là visiter M. le Prince par un ordinaire nommé Essin, *ib. t. I, p. 205.* || 6° Il se dit de fonctionnaires qui sont en exercice toute l'année. || Autrefois, conseiller d'Etat ordinaire, celui qui siégeait au conseil toute l'année. M. de Harlay et M. de Neçons ont rempli ces deux places vides du conseil, et M. de la Reynie et M. de Bignon sont devenus ordinaires, *sév. Mémoires, 1747.* || Aujourd'hui, conseiller d'Etat en service ordinaire, par opposition à conseiller d'Etat en service extraordinaire auquel ont été confiées les fonctions qui l'empêchent d'assister au conseil. Ambassadeur ordinaire, celui qui réside presque toute l'année à la différence de ceux qui n'ont qu'une mission. || Juges ordinaires, cours ordinaires, ces juges, les cours qui servaient toute l'année, à la différence des juges et des cours qui ne servaient que par semestre. || Juges ordinaires, ceux à qui appartenait naturellement la connaissance des affaires, à la différence des juges de privilège et de ceux qui étaient établis par commission. || Terme de jurisprudence. Affaire ordinaire, affaire qui n'est de nature à être jugée sommairement. || Il s'est dit aussi de certains officiers de guerre. Commissaire ordinaire des guerres. Commissaire ordinaire de l'armée. || 5° Terme d'antiquité romaine. Consul ordinaire, se dit d'un consul nommé au commencement de l'année, par opposition à consul *suffectus*, celui qui n'était nommé plus tard et comme remplaçant. || Qui ne dépasse pas le niveau commun. N'attention pas que je loue M. de Turenne comme on loue les autres hommes ordinaires, *FLAUCH. Turenne.* Enfin, si vous n'avez pas de moi ce que vous me plaitez : Vous n'êtes point en doute un enfant ordinaire, *ASC. Ath. II, 7.* Ce n'est point, madame, un amant ordinaire. *MIRAN II, 1.* Dans Mme de Miran, je vous ai dit une femme d'un esprit ordinaire, de ces esprits qu'on ne loue ni qu'on ne méprise, *MIRAN, Marianne, 5<sup>e</sup> part.* Ne vous regardez plus comme un homme ordinaire, *volt. Sémiram. IV.* Celui qui méditera avec attention cet abrégé de la vie et de la doctrine d'Empédocle, ne le regardera pas comme un homme ordinaire, *VIDEA. des anc. philos. Pythagorisme.* || 7° S. m. qui a coutume d'être, ce qu'on a coutume de faire. Et quand la renommée a passé l'ordinaire, on n'en veut déchoir, il faut ne plus rien faire, *Hor. V, 3.* Votre ordinaire est-il de rêver en vous ? *ib. Mérid. I, 6.* Les castes étranges et les ordinares : Minos en ces deux morts semblaient être mépris, *LA FONT. Fabl. XI, 6.* Contre ordinaire je dormais tranquillement, *ib. Imit. I, 2.* Ce que peut la vertu d'un homme ne se peut mesurer par ses efforts, mais par son ordinaire, *PASC. Pens. VI, 27, ÉL. HAVET.* Si j'étais de vous, par exemple M. de la Garde, je crois que l'ordinaire, que je contiendrais avec mes forces et mes grâces singulières et précieuses que je fais de Dieu... *sev. 26 mai 1890.* Mille de l'ordinaire est insupportable de vanité... Mlle du Plessis disait une impertinence au-dessus de l'ordinaire. moi, je pris aussi un ton au-dessus de l'ordinaire... *ib. 16 oct. 1890.* Qu'il [Dieu] donne une dose de patience au-delà de l'ordinaire à ce pauvre chevalier, *ib. 27 sept. 1897.* D'une taille au-dessus de l'ordinaire, *volt. Louis XIV, 20.* L'ordinaire des caractères emportés et dominés, *ANQUET. Ligue, III, p. 4.* || 8° Ce qu'on a coutume de servir pour un repas. Un sien ami, soyez-moi complaisant. Lui dit : et d'où vient donc ce bon ordinaire ? *LA FONT. Fabl. VII, 16.* Un repas de qui l'ordinaire était un pain entier, *ib. VIII, 16.* Deux perroquets, l'un père et l'autre

fil, Du rôti d'un roi faisaient leur ordinaire, *ib. id. X, 12.* Le régime que vos Grignans vous font observer, est fait exprès pour mon ordinaire, *sev. 373.* Voilà un bon ordinaire bourgeois, *HANCOUET, Vert galant, sc. 16.* || [MORIN] se débarrassa du carrosse, et se retira à Saint-Victor sans aucun domestique, ayant cependant augmenté son ordinaire d'un peu de riz cuit à l'eau, *Fonten. Morin.* J'ai toujours eu partout un très-grand ordinaire pour un nombre d'amis et de connaissances familières qui venaient sans prier, *ST-AIM. 382, 60.* Je ne suis pas difficile à servir, je ne fais point d'ordinaire ; je mange en ville, *LESAGE, Gil Bl. III, 1.* || La portion d'aliments que, dans les auberges, chez les traiteurs, on donne à une personne pour un repas, et principalement une portion de soupe et de bœuf bouilli. Prendre un ordinaire chez le traiteur. || Vin d'ordinaire, vin de qualité ordinaire qu'on boit dans le cours du repas. || La mesure de vin qu'on donne pour chaque repas aux domestiques. A-t-il eu son ordinaire ? La mesure d'avoine qu'on donne le soir et le matin aux chevaux. Mon cheval a-t-il eu son ordinaire ? || Fig. La manière de vivre. Quarante ans d'exil à cet ordinaire me seraient quarante ans de félicité, *SALZ. liv. VIII, lett. 1.* || Fig. et familièrement. L'usage de la vie conjugale. Je voudrais bien-Que, content de votre ordinaire, Vous ne goûtierez plus au mien, *LA FONT. Pdté.* || Anciennement, restaurant, taverne, lieu où l'on donne à manger. Je regarde l'ordinaire le plus proche de White-Hall qui soit bon, et où viennent les plus honnêtes gens ; j'y vais dîner trois ou quatre fois... *ST-EVREM. Sir Polutick, III, 2.* || 9° L'ordinaire de la messe, les prières que le prêtre dit à la messe, et qui ne changent point. Les laïques qui n'entendent pas le latin ont l'ordinaire de la messe traduit en français. || Livre indiquant la manière de réciter l'office divin. || 10° Autrefois, l'ordinaire des guerres, certain fonds établi pour payer la maison du roi, les commissions des guerres, et les compagnies de gendarmerie. || 11° Le courrier de la poste qui part et arrive à certains jours réglés. Je reçus, il y a un mois, une lettre que vous me faisiez l'honneur de m'écrire du 20 janvier ; le dernier ordinaire m'en a apporté un autre du 26 du mois passé, *volt. Lett. 26.* Je ne vous en parlerai que par le premier ordinaire, *PASC. Proc. II.* Les lettres qui seront portées par cet ordinaire, vous feront voir si nous disons vrai ou non, *sev. 9.* Les nouvelles de cette année ne tiennent pas d'un ordinaire à l'autre, *ib. 19.* Je me suis donné l'honneur de vous écrire par l'ordinaire de vendredi, *sev. Lett. 15.* Mme du Châtelet ne vous écrit point, je crois, cet ordinaire, *volt. Lett. en vers et en prose, 62.* || Il vieillit en ce sens ; on dit habituellement courrier. || Le jour où cet ordinaire, ce courrier part et arrive. Si pendant cette marche vous étiez aussi quelque ordinaire sans recevoir de mes nouvelles, vous n'en seriez point en peine, *sev. 103.* Voilà le second ordinaire que je ne reçois point de nouvelles de ma fille, *ib. 17 juin 1871.* || 12° L'ordinaire, le juge naturel d'une personne. || Régler un procès, une affaire à l'ordinaire, ordonner qu'un procès intenté au criminel ne pourra être poursuivi qu'au civil. || On dit dans le même sens : recevoir les parties à l'ordinaire. || 13° Terme d'église. L'ordinaire, l'évêque diocésain ; ou, si le siège épiscopal est vacant, l'autorité diocésaine. Les maisons religieuses qui ne sont pas en congrégation, ou qui ne jouissent pas du privilège qu'on appelle exemption, sont soumises à la juridiction de l'ordinaire. La visite de la clôture appartient de plein droit à l'ordinaire, *PARAU, Plaid. 8, dans RICHELLET.* Gualcellin, évêque de Lodève, que Geraul, évêque d'Albi, qui était présent et l'ordinaire du lieu, avait revêtu de son autorité, *boss. For. XI, 27.* Les ultramontains prétendent que le pape est l'ordinaire des ordinaires, c'est-à-dire qu'il peut dans chaque diocèse ce que peut l'évêque même, et surtout dans le patriarcat d'Occident, *DUMARS. Lib. égl. gall. part. II, max. 15.* || 14° Ordinaires de la musique de la chambre du roi, se dit des chanteurs et des chanteuses des concerts du roi. || 15° Au pluriel. Menstrues. Cette femme a ses ordinaires. || 16° L'ordinaire, loc. adv. Suivant la manière accoutumée. Je n'ai point qu'à l'ordinaire il ne se tue l'âme et le corps, *SALZ. liv. III, lett. II.* Le pasteur était à côté [du mort], et récitait à l'ordinaire maintes dévotes oraisons, *LA FONT. Fabl. VII, 11.* Du reste tout va ici à l'ordinaire, *boss. Lett. 18.* Le parlement reprit une seconde fois ses fonctions, et les plaideurs, que l'on avait négligés pour ces affaires, eurent la liberté de se ruiner à l'ordinaire, *volt. Louis XV, 28.* || 17° D'ordinaire loc. adv. Le plus souvent. C'est

d'ordinaire ainsi que ses pareils agissent, *COHEN. Nicom. II, 1.* Une vie plus douce et plus oisive qu'un ne la mène d'ordinaire dans le siècle, *MASS. Mystères, (Basses de miséricorde. ... Tu sais que d'ordinaire, Quand l'amour veut parler, la raison doit se taire, MONTESS. le Joueur, I, 2.* Les Suisses ne faisaient encore usage de leur liberté que pour vendre leur sang ; et d'ordinaire celui qui avait le plus de Suisses dans son armée se croyait sûr de la victoire, *volt. Ann. Emp. Charles-Quint, 1820.* || Pour l'ordinaire, même sens. ... On nous voit tous, pour l'ordinaire, Piller le surprenant, nous jeter sur sa peau, *LA FONT. Fabl. XI, 16.* L'amour, pour l'ordinaire est peu fait à ces fois, *volt. Mis. II, 2.* Pour l'ordinaire [à Rome], on ne comptait plus les prisonniers, *boss. Hist. III, 6.*  
— SYN. ORDINAIRE, COMMUN. Dans ordinaire il y a, d'après l'étymologie, un retour régulier et conformément à l'ordre. Cette nuance n'est pas dans commun.  
— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et il ne s'en veut [reut] chastier dedenz quarante jurs, ele le doit dire à l'ordinaire, *Lib. de just. 12.* À justice laïque [laïque] n'appartient pas à parler de la [la] vengeance, mais à notre seigneur et à l'ordinaire, *BEAUM. XXVIII, 14.* || XV<sup>e</sup> s. Recette pour ton ordinaire, Et te donne à travers les dents Du rouge sirot d'Orléans, *SALZ. Vous de l'ère, 13.* || XVI<sup>e</sup> s. À l'heure du dîner, chacun envoie son ordinaire chez le chantre, *DESPER. Contes, III.* Et disoit et soupait de si bonne heure qu'elle n'alloit plus à l'ordinaire des dames, *MARO. Nour. XXI.* Nul corps ecclésiastique ne peut estre exempté de son ordinaire [diocésain], pour se dire dépendre immédiatement du saint siège, *P. PITROU, 71.* Un tas de gens, interprètes et contre-rouleurs ordinaires des desseins de Dieu, *MONT. I, 248.* Les plus ordinaires occasions de surprise, *ib. I, 28.* Mithrilate, qui se fait ordinaire [s'habitue] à boire le poison, *LA FONT. 31.* Epaminondas dit en parlant de sa table. Un tel ordinaire ne reçoit jamais trahison, *ANTON. Lyc. 23.* Acte surpassant l'ordinaire d'humaine nature, *ib. Publ. 9.* Cette liberté [de l'église gallicane], tant rochanté que les autres, n'est autre chose que le droit commun et ordinaire ; et c'est la cause pour laquelle chacun, par un consentement, s'est induit d'appeler les évêques ordinaires, comme ne faisant rien dans leurs diocèses qui ne fut de droit ordinaire, et que ce que l'on entreprenoit sur eux estoit extraordinaire, *PAQUIER, Recherches, liv. III, p. 312, dans LACU RE.*  
— ETYM. Provenç. *ordinari* ; ital. et esp. *ordinario* ; du lat. *ordinarius*, de *ordo*, *ordinis* (voy. *ORDRE*).  
— ORDINAIREMENT (*or-di-nè-re-man*), *adv.* À l'ordinaire. Ordinairement ceux qui sont dans les emplois de la guerre croient que c'est une prééminence de l'épée de ne s'assujétir à aucune loi, *boss. Gornay.* Il a toujours méprisé les vanteries ridicules dont il arrive assez ordinairement que la noblesse étourdît le monde, *ib. id.* Au milieu des jeux et des assemblées où l'âme se dissipe ordinairement, celle de Marie-Thérèse se recueillait en elle-même, *FLAUCH. Mar.-Thér. M. de Lamoignon disait ordinairement qu'il y avait peu de différence entre un juge méchant et un juge ignorant, 10. Lamoignon.* Quelle vienne samedi ou dimanche après dîner à Saint-Cyr ; ce sont les jours où j'y vais le plus ordinairement, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles, 3 mai 1700.* Les rois de Macédoine étaient ordinairement des princes habiles, *MONTESQ. Rom. 8.*  
— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ordinairement, *ANTON, Lyc. 66.*  
— ETYM. Ordinaire, et le suffixe *ment*.  
— ORDINAIRE, *ALE (or-di-nal, nal')*, *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui regarde l'ordre, le rang ; qui marque, indique l'ordre. Des adjectifs ordinaires. Premier, deuxième, troisième, sont des nombres ordinaires. Premièrement, secondement sont des adverbes ordinaires. || 2° Terme de zoologie. Différences ordinaires, différences d'ordre. || 3° S. m. Nom donné par le clergé au lieu à un livre qui contient le service divin et les cérémonies avec lesquelles on confère les ordres.  
— REM. Quand deux termes ordinaires se suivent séparés seulement par et ou par ou, on peut mettre le premier au nombre cardinal : le sept ou huitième pour le septième ou le huitième.  
— ETYM. Lat. *ordinarius*, de *ordo*, *ordinis*, *ordre* ; provenç. et esp. *ordinal* ; ital. *ordinale*.  
— ORDINAIRE (*or-di-nan*), *s. m.* Celui qui se prépare aux ordres sacrés. Ordonnons que chaque ordinaire nous présentera une attestation de trois publications faites à la paroisse de sa promotion future aux sacres ordres de sous-diaconat, de diaconat et de prêtrise, *boss. Ordonn. synodale, 1891.*



ORDONNANCE, **ÉE** (or-do-nan-sé, 'sée), *part. passé* d'ordonner. Les sommes ordonnées.

ORDONNANCEMENT (or-do-nan-sé-man), *s. m.* Terme d'administration. Action d'ordonner un ent.

ORDONNANCER (or-do-nan-sé). *Le e prend une* devant e et o : ordonnancant, ordonnancous), *v. a.* Terme d'administration. Écrire au bas d'un d'un mémoire, l'ordre de payer. Ordonnancer un état de dépense.

— **ETYM.** *Ordonnance.*

ORDONNATEUR, **TRICE** (or-do-na-teur, tri-s'), *m. et f.* 1° Celui, celle qui ordonne, met en ordre, en arrangement. L'ordonnateur, l'ordonnatrice d'une fête. Un bel ordre du tout, qui marque l'ordre des parties et l'unité d'intention de l'ordonnateur, *J. J. Rousseau. Hé. v, 2.* Aristote n'a pas eu à reconnaître Dieu comme première cause universelle; et Platon, comme l'unique ordonnateur de l'univers, *Aristote. Anacl. ch. 70.* Je me place dans les espaces pour y trouver l'ordonnateur de tant de mondes, *Chateaub. Génie, 1, 1.* 2° Ordonnateur, nom donné à l'officier chargé d'accompagner et de diriger les convois militaires; il les accompagne à l'église et au cimetière. 3° Celui qui ordonne les paiements. Le ministre est l'ordonnateur des dépenses de son département. 4° Anciennement, ordonnateur général des bâtiments, le chef de tous les architectes du roi. M. de Seignelay était surintendant et ordonnateur général des bâtiments du roi. 5° *Adj.* Qui ordonne. Ce fut lui qu'il annonça la doctrine d'un dieu ordonnateur du monde et protecteur des hommes, sous le nom d'Amida, *Index des anc. philos. (Japonais).* 6° *Adj. m.* Comme ordonnateur, celui qui ordonnance les troupes de l'armée.

— **ETYM.** *Ordonner; provenç. ordinaire, ordennator, ordonador; Ital. ordinatore.* On trouve dans les anciens textes *ordeneur.*

ORDONNÉ, **ÉE** (or-do-né, née), *part. passé* d'ordonner. 1° Disposé suivant un certain arrangement. Quelque chose est belle et fort bien ordonné. D'ordonner dans un lit la grosse matelée négligée, *Sot. Dorante: Quelque collation a pu l'accompagner jusque-là? — Alcippe: On le dit. — Dorante: superbe. — Alcippe: Et fort bien ordonnée, de la Ment. 1, 5.* Quelques vérités fondamentales de religion, ordonnées à cette fin [distinguer la spirite lité de la fausse], *Moss. Ordon. sur l'état d'Israël.* Attribues hautes, retraites nobles, arrangements bien ordonnés, *Fléch. Tulp. La chevelure assez mal ordonnée, Volt. Monna. Il n'y a pas un être dans l'univers qu'on ne ve, à quelque égard, regarder comme le centre d'un de tous les autres, autour duquel ils sont ordonnés, J. J. Rousseau. Émile, IV. S'il s'y trouve toujours ordonnés des mêmes sons, des mêmes mélodies, cela finit à encore davantage l'ordre de la suite, *Rouss. Ess. anal. dme, ch. 22.* Les maximes d'une politique éclairée et bien ordonnée, *Hist. phil. III, 19.* Les événements de l'histoire dont la rencontre semble ordonnée par la puissance supérieure, *Marmontel, Élé. litt. IV, t. VIII, p. 364.* Astres qui, poursuivant votre ordre ordonné, Cond. l'avez dans les cieux la marche l'année, *Delille, Géorg. 1.* Une maison ordonnée, une maison tenue avec ordre. 2° Bien ordonné, un esprit juste, dont les idées sont bien classées. 3° Absolument. Ordonné signifie ordonné, ses mœurs ordonnées et douces, *Carême, Prod. II* Terme de mathématique. Une ligne ou proportion ordonnée, proportion qui résulte d'une ou de plusieurs autres proportions. Une ligne de blason. Mal ordonné, se dit des pierres mal posées dans l'ordre contraire à l'usage général. Un verbe. Charité bien ordonnée, etc. voy. *Carême.* 2° Qui a reçu l'ordination. N'est-ce rien de voir une Église comme n'ayant point de pasteurs légitimement ordonnés? *Moss. Var. III, 43.* Les prêtres étaient mariés avant leur ordination, on leur était permis de garder leurs femmes; mais, lorsqu'une fois ils avaient été ordonnés, il ne leur était plus permis de se marier, *Comillac, Hist. IV, 9.* 3° Prescrit, enjoindre. Le meurtre de l'homme ordonné par Néron. 4° Absolument. En style de lois. Ordonné que, c'est-à-dire l'ordre de... a été donné. Ordonné qu'il sera fait rapport à l'ordonneur du loir que peut manger une poule en un jour, *Rac. Plaid 1, 7.* 5° *S. f.* Terme de géométrie. Une ligne droite tirée d'un point de la circonférence d'une courbe perpendiculairement à son axe. La ligne des abscisses et celle des ordonnées.*

Dans la parabole, les ordonnées croissent comme les racines carrées des abscisses.

ORDONNEMENT (or-do-né-man), *adj.* D'une manière ordonnée, réglée. Il est immense ce qu'elle faisait d'aumônes, et combien noblement et ordonnément elle les distribuait, *St-Sim. 434, 8.*

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. Li clergis vint encontre moult ordonnément, *Berte, cxxviii.* XVI<sup>e</sup> s. En la maison première, après que toutes choses furent de leur chaos ordonnément de choses, *Desportes, Élégies, 1, 9.* Le zèle qui tient de la divine raison et justice, se conduit ordonnément et modérément, *Mont. 1, 399.*

— **ETYM.** *Ordonnée, et le suffixe ment; prov. ordenadomen; espagn. ordenadamente; Ital. ordinatamente.*

ORDONNER (or-do-né), *v. a.* 1° Mettre en un certain arrangement. Que prudemment les dieux savent tout ordonner! *Corneille. Médée, IV, 3.* Là, dans un long tissu de belles actions, il verra comme il faut dompter les nations. Attaquer une place, ordonner une armée, *id. Cid, 1, 6.* Nous ordonnons tous deux la fête de Cybèle, L'honneur est égal entre nous, *id. Atys, 1, 6.* Dieu, voyant que le monde avec la sagesse humaine ne l'avait point reconnu par les ouvrages de la sagesse, c'est-à-dire par les créatures qu'il avait si bien ordonnées, *Moss. Hist. II, 11.* Dieu a préparé, dans son conseil éternel, les premières familles qui sont la source des nations; il a aussi ordonné, dans les nations, les familles particulières dont elles sont composées, *id. Morie-Thér. La raison a besoin de temps pour ramasser ses forces, pour ordonner ses principes, pour apprécier ses conséquences, id. Sermon. Véritable converti. 1. Et qui présentera ma fille à son époux? Quelle autre ordonnera cette pompe sacrée? *Rac. Iphig. III, 1.* Comme on était surpris de la belle ordonnance qui renaît à sa table, il disait agréablement que le même esprit qui servait à bien ranger une bataille servait aussi à bien ordonner un festin, *Rollein, Hist. anc. Éurr. t. IX, p. 169.* Dans *rougens.* Ordonnez le festin, apportez-moi la lyre, *J. J. Rousseau. Cantate, Bacchus.* Le plus sûr moyen de se lever au-dessus des préjugés et d'ordonner ses jugements sur les vrais rapports des choses, est de se mettre à la place d'un homme isolé, *J. J. Rousseau. Ém. III.* Il y a peu d'hommes, même parmi les gens de lettres, qui sachent ordonner un tableau, *Nicolas. Salon de 1767, Éurr. t. XIV, p. 124.* dans *rougens.* Convenez que, lorsque je vous l'ordonnais ainsi [un tableau], vous aviez tort de m'objeter les limites de votre espace, *id. ib. p. 80.* 2° Terme d'algèbre. Ranger des termes suivant les puissances croissantes ou décroissantes d'une certaine lettre. Ordonner un dividende par rapport à la lettre a. Les approximations sont d'autant plus commodes et précises, que l'on développe moins de fonctions en séries, et que les séries sont ordonnées par rapport aux puissances de quantités très-petites, *Laplace, Instit. Mém. scienc. t. II, p. 127.* 3° En matière ecclésiastique, conférer les ordres de l'Église. Le même empereur [Alexandre-Sévère] l'aurait et proposait pour exemple les saintes précautions avec lesquelles les chrétiens ordonnaient les ministres des choses sacrées, *Moss. Hist. II, 12.* On l'avait ordonné fort jeune, sans avoir égard aux règles de l'âge, *Fléch. Hist. de Théodose, I, 9.* 4° Absolument. Un évêque ne peut ordonner dans le diocèse d'un autre sans sa permission. 5° Administrer les derniers sacrements. 6° Prescrire, enjoindre. M'ordonner du repos, c'est croire mes malheurs, *Corneille. Cid, II, 9.* Si je commande ici, le sénat me l'ordonne, *id. Sertor. III, 2.* Alexandre ordonna un deuil général à la mort d'Éphésion, *l'Abblé. Scour, Arrien, VII, dans le CHELET.* J'ordonne, poursuit le Seigneur, que tout lui soit soumis [à Nabuchodonosor], *Moss. Reine d'Angleterre.* Les inventions par lesquelles ils [les enfants d'Adam] s'imaginent forcer la nature, et se rendre différents les uns des autres, malgré l'égalité qu'elle a ordonnée, *id. Corneille. M. de Montcastr.* avant appris dans la loi de Dieu ce qu'elle défend et ce qu'elle ordonne, *Fléch. Duc de Mont. L'amour me fait ici chercher une inhumaine. Mais qui sait ce qu'il doit ordonner de mon sort? Rac. Andr. t. I.* Mon père avec les Grecs m'ordonne de partir, *id. ib. II, 1.* Ma gloire, mon amour veut ordonner de vivre, *id. Iphig. v, 2.* Quelle voix salutaire ordonne que je vive, Et rappelle en moi mon moi-même fugitive? *id. Esth. II, 7.* J'ordonne à la victoire De préparer pour vous les chemins de la gloire, *Voltaire. Henri. I.* Ô nature, ô devoir, Qu'allez-vous ordonner d'un cœur au désespoir? *id. Mérope, IV, 4.* 7° Absolument. Comme il donnait des ordres*

particuliers et de la plus haute importance, puisqu'il y allait de sa conscience et de son salut éternel, averti qu'il fallait écrire et ordonner dans les formes... *Moss. Louis de Bourbon.* Il marchait droit au fleuve [le Rhin] où Louis en personne, déjà prêt à passer, l'attendait, dispose, ordonne, *BOIL. Ep. Passage du Rhin.* 8° Quelques auteurs ont dit ordonner que, avec le futur de l'indicatif. Nous ordonnons qu'elle [une ordonnance] sera envoyée à toutes les communautés, *Moss. Ord sur les Ét d'Orléans.* Ce sera une très-bonne loi que celle qui ordonnera qu'on emploiera des monnaies réelles, *MONTESQ. Esp. XII, 2.* 9° Familièrement. J'ordonne, sorte de substantif qui se dit de personnes toujours prêtes à commander. Voyez donc monsieur J'ordonne, voyez donc madame J'ordonne! 10° Il se dit des prescriptions des médecins. Le médecin ordonna la diète, une saignée. 11° Absolument. Les médecins ne visitent point assez et ordonnent trop, *Moss. Rech. Méd. Éclairc. liv. III, t. IV, p. 361.* dans *rougens.* 12° En termes de finance, donner à un trésorier le mandement de payer une certaine somme. Quelle somme vous a-t-on ordonnée pour votre voyage? 13° Vieux en ses sens. On dit ordonner. 14° *S. f.* n. Ordonner de, faire le règlement de. Le repas dont Montgobert avait ordonné, *sev. 6 août 1694.* Ce sage législateur [Moïse] ordonne du commerce et de la police, des successions et des héritages, de la justice et de la guerre, enfin de toutes les choses qui peuvent maintenir un empire, *Moss. Pandé. de St Thomas de Cantorb. 1.* 15° Particulièrement. Ordonner de quelque chose, en dispenser. Le temps de chaque chose ordonne et fait le prix, *Corneille. Pomp. 1, 3.* Rejoignez en ses mains trône, sceptre, couronne, Et, sans en murmurer, souffrez qu'il en ordonne, *id. ib. II, 4.* Vous qui savez son crime, ordonner de sa peine, *id. Nicom. v, 7.* Attendrons-nous, seigneur... que, le front paré de votre diadème, le maître trop heureux ordonne de vous-même? *id. Othon, v, 2.* La Providence en ordonnera, *sev. 211.* La Grèce a-t-elle eue quelque droit sur sa vie [du fils d' Hector]? Et, seul de tous les Grecs, ne m'est-il pas permis d'ordonner des captifs que le sort m'a soumis? *Rac. Andr. I, 2.* Et qu'il garde bien d'ordonner de son sort sans être instruit du mien, *id. Mithr. IV, 3.* Il s'ingère de les meubler, et il ordonne de leur équipage, *id. ib. v. III.* On a dit ordonner sur. Conservez votre tête pour bien ordonner sur tous mes intérêts, *sev. d' Mme de Guis. taut, 24 juill. 1693.* 16° S'ordonner, *v. réfl.* Se soumettre à un certain arrangement. Qui ne s'ordonne pas à sa patrie, sa patrie au genre humain et le genre humain à Dieu, n'a pas connu les lois de la politique, *BRAN. DE ST-E. Finde 1.* 17° Être prescrit. Le sulfate de quinine s'ordonne en ces cas. Que jamais il [le café] ne s'est ordonné dans la disposition où vous êtes, et qu'on en peut juger par votre maître, qui augmente à mesure que vous en prenez, *sev. d' Mme de Grignan, 6 nov. 1679.*

— **REM.** 1. Dans le sens de prescrire, ordonner régit de avec l'infinitif, lorsqu'il a un régime indirect : On a ordonné à votre frère de partir; et que avec le subjonctif quand il n'a point de nom en régime : Votre père a ordonné que tous le fussiez. 2. Ordonner une armée (Attaquer une place, ordonner une armée, *Cid, I, 6.*), ce n'est pas bien parler français, quelque sens qu'on lui veuille donner, et ne signifie point, ni mettre une armée en bataille, ni établir dans une armée l'ordre qui y est nécessaire, *Acad. Rem. sur le Cid.* Voltaire, avec raison, défend l'expression de Corneille.

— **SYN.** *ORDONNER, COMMANDER.* Étymologiquement, ordonner, c'est mettre par arrangement; commander, c'est transmettre un mandement. Mais l'usage a singulièrement rapproché le sens de ces deux verbes. Toutefois on apercevra les traces de la signification dans cet emploi : le médecin ordonne les remèdes, il ne les commande pas au malade, le médecin ordonne au malade de prendre un purgatif, et non lui commande. Réciproquement, on commande un ouvrage à un artisan, mais on ne le lui ordonne pas.

— **HIST.** XII<sup>e</sup> s. Et ces batailles rengrier et ordonner, *Monc. p. 47.* En nul lieu ne doit estre creques ordenez, Tant n'i aura excoij es vours ne assemblez, Sens onse l'edel primat, *Th. le mart. 127.* l'us go volent le rois, e il e si l'urun, Que, se nul ordenez fust pris à mesprisun, Cusome de l'arceun u murff? u traisun. Dunc fust desordenez par itele raisun, E puis l'iré à mort et à desfactiun, *id. 20.* 13<sup>e</sup> s. Et, s'il vous plaist, biau sire [je] ferai les ordener [faire prêtres], *Berte, cxxviii.* La loi fut toute ronde, Il n'ot ni riche en tout le monde,

Ne par de l'ordre des ordons, le Rose, 387. || xiv<sup>e</sup> s. Entre ces vertus intellectuelles il en y a une qui est supérieure et principale et qui ordonne de tout, ordonne, *Ath. 100*. C'est qui régule et gouverne le point et ordonne les loys, *ib. id. 17*. La femme, après avoir été confessée, communiée et ordonnée [ayant reçu les derniers sacrements], mourut environ une heure après son accouchement, du capos, ordinaire pour eux faire ordonner [panser] et appareiller de leurs plates, *ib. id. || xv<sup>e</sup> s.* Si que, tout considéré, le séjourner là ne lui estoit point profitable; si ordonna à partir et desloger, *ivoiss. 1, 1, 219* [On conseille à l'écuyer d'envoyer des secours en Gasconne] avec tout autres ordons ledit roi son cousin le comte Derby, et le fit capitaine et souverain de tous ceux qui tiroient avec lui, *ib. 1, 1, 218*. Pourquoi le duc son fils l'ust toullis chef et souverain de cette entreprise, mais l'ordonnoit par le conseil du roi son père, *ib. 1, 1, 117*. Au lieu qui avait esté ordonné pour la bataille, *conn. 1, 3*. L'hou qui ordonne de tel mystere, *ib. 1, 3*. Les ordonnez à ceste entreprise estoient là sur la Riviere, *ib. 1, 3*. Après que le roi eut ordonné son affaire comme il entendoit, *ib. viii, 2*. || xv<sup>e</sup> s. Tout ce qui se fait est ordonné de Dieu, *civ. Instit. 153*. Il ordonna que de dix ans on ne parlât... *mont. 1, 21*. On luy ordonna dix mines attiques, pour avoir retiré de la mort le pere commun des Siciliens, *ib. 1, 208*. Un style equable, uny et ordonné, *ib. iii, 28*. En son titre ordinaire il fut homme reglé et bien ordonné, *antot, Crassus, 11*.

— ETYM. Provenc. et espagn. *ordenar*; Ital. *ordinare*; du lat. *ordinare*, de *ordo*, *ordinis*. La forme ancienne et régulière est *ordenar*; *ordonner* n'appartient qu'aux savants.

**ORDRE** (or-dr'), s. m. || 1<sup>o</sup> Disposition des choses selon des rapports apparents et constants, simples ou complexes. || 2<sup>o</sup> Ordre de succession, ordre dans lequel on hérite des biens, des dignités, de la couronne d'un défunt. || 3<sup>o</sup> Ordre du jour dans les assemblées délibérantes, travail dont l'assemblée doit s'occuper dans ce jour. || 4<sup>o</sup> Disposition d'une troupe militaire. || 5<sup>o</sup> En astronomie, mouvement suivi à la série des signes. || 6<sup>o</sup> Bonne administration. || 7<sup>o</sup> Arrangement d'une maison, d'une campagne, etc. || 8<sup>o</sup> Loi générale, règle générale dépendant de la nature, de l'autorité, de l'usage. || 9<sup>o</sup> En histoire naturelle, nom donné à des groupes plus ou moins nombreux de végétaux ou d'animaux. || 10<sup>o</sup> L'ordre social || 11<sup>o</sup> Discipline et subordination. || 12<sup>o</sup> Ordre de choses, l'ensemble des conditions au milieu desquelles on se trouve; régime de gouvernement. || 13<sup>o</sup> Ordre d'idées, système d'idées, classe d'idées. || 14<sup>o</sup> Nom donné aux différentes classes subordonnées entre elles qui composent un État, une corporation. || 15<sup>o</sup> Les neuf classes ou classes dans lesquels les anges sont divisés || 16<sup>o</sup> Il se dit des rangs qu'occupent entre eux les esprits, les personnes, les ouvrages. || 17<sup>o</sup> Épique, catégorique || 18<sup>o</sup> En mathématique, ordre se dit pour degré. || 19<sup>o</sup> Compagnie dont les membres font vœu de vivre sous certaines règles. || 20<sup>o</sup> Compagnie de chevaliers instituée par quelque souverain en forme de confrérie. || 21<sup>o</sup> Sacrement de l'Église qui confère le pouvoir de remplir les fonctions ecclésiastiques. || 22<sup>o</sup> En architecture, proportions et ornements qui distinguent la colonne et l'entablement dans la construction des édifices. || 23<sup>o</sup> Prescription, mention. || 24<sup>o</sup> Le mot que l'on donne aux les jours aux gens de guerre pour distinguer les amis des ennemis. || 25<sup>o</sup> Dans le commerce, ensemble d'un billet ou d'une lettre de change. || 26<sup>o</sup> Par ordre, successivement. || 27<sup>o</sup> En sous-ordre.

1<sup>o</sup> Disposition des choses selon des rapports apparents et constants, simples ou complexes. Ainsi, en chaque science il trouve de quoi ordonner, l'un ne peut de raison, et l'autre n'a point d'ordre, *conn. 1*. In-trait-moi ordonement de l'ordre de tes crimes, *conn. Ibid. 11, 1*. Il parait que les hommes ont une importance naturelle et intelligible de traiter quelque science que ce soit dans un ordre particulier accompli, mais il ne s'en suit pas de là qu'un homme s'abandonne toute cette d'ordre, *voit. Espe. plom 1*. Le grand ordonement de la démonstration géométrique, la plus parfaite entre les hommes, est aussi non pas à tout dire de à tout démentir, ni sans à ce rien d'ordre ou à ce rien d'ordonner, mais à ce rien dans le centre de ce point d'ordre, un certain ordre et entendement de tous les hommes, et de débiter aussi les autres, *ib. id. l'aveu qui est sur de démentir* *conn. 1*. *conn. 1*. M. de Rochefort s'occupe de prouver chaque proposition en particulier,

l'autre de disposer toutes les propositions dans le meilleur ordre, *ib. id. Fragm. 1*. Le crux a son ordre, l'esprit à le sien, qui est par principes et démonstrations, le crux en a un autre; on ne prouve pas qu'on doit être sime, en exposant d'ordre les causes de l'amour, *ib. Pens. viii, 19*, éd. HAVET. L'homme est véritablement fait pour penser... et l'ordre de la pensée est de commencer par soi, et par son auteur et sa fin, *ib. id. xv, 22*. Jésus-Christ, saint Paul ont l'ordre de la charité, non de l'esprit; car ils voulaient échauffer, non instruire... cet ordre consiste principalement à la digression sur chaque point qui a rapport à la fin, pour la montrer toujours, *ib. id. viii, 19*. Il me semble qu'il donnera un bon tour, un bon ordre à toute chose, *agr. 363*. J'arrive ici où je trouve une lettre de vous, tant j'ai su donner un bon ordre à notre commerce [correspondance], *ib. 36*. Je crois tout simplement et en un mot que l'ordre est la volonté de Dieu: quand les choses sont comme elles doivent aller, c'est sa volonté; je ne connais point d'autre ordre, *ib. 25 août 1680*. Le rapport de la raison et de l'ordre est extrême; l'ordre ne peut être remis dans les choses que par la raison, ni être entendu que par elle: il est ami de la raison et son propre objet, *boss. Conn. 1, 8*. L'ordre est une espèce de vie de l'univers, *ib. Élément. sur myst. xii, 10*. Vous avez découvert toutes ses menées [du pécheur] et reconnu distinctement tout l'ordre du crime, *in. Sermons, Jugement dernier, 2*. Par où il [Jurieu] montre qu'il ne sait pas même qu'il y a un ordre entre les lois naturelles, les moindres cédaux plus grandes, *ib. 4<sup>e</sup> avr. 1*. Dieu veut l'ordre dans ses ouvrages: ce que nous concevons clairement être conforme à l'ordre, Dieu le veut; et ce que nous concevons clairement être contraire à l'ordre, Dieu ne le veut pas, *MAZUR. Rech. sér. défaire. liv. 1, t. iv, p. 72*, dans *BOUSSAUS*. Pourquoi vous arrive-t-il, en me servant, moi qui aime l'ordre et qui n'ai rien fait que dans l'ordre, d'être si souvent hors de l'ordre? *BOUSSAUS. Exhort. sur l'observation des règles, t. 1, p. 207*. Cette impatience téméraire de la plupart des jeunes gens... qui se dispensent de l'ordre du temps et de la raison, pour monter précipitamment aux premiers tribunaux, *PLAUCH. le Tellier*. J'entends chanter de Dieu les grandeurs Initiées; Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies, *acc. Ath. 11, 7*. Venait-il [Dieu] renverser l'ordre des éléments? Sur ses antiques fondements Venait-il ébranler la terre? *ib. id. 1, 4*. Il ne garde plus d'ordre en ses discours confus, *CAMPISTAUN, Andronic, v, 10*. Le ce grand sacrifice ainsi l'ordre est réglé, *volt. Fénat. iv, 2*. Au milieu de ces saccagements et de ces destructions que nous observons dans l'espace de neuf cents années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain et qui a prévenu la ruine totale, *ib. Mévris, 197*. En général l'ordre veut dire arrangement, soit des choses, soit des mots, *BOUSSAUS. (Zur. t. iii, p. 363)*. L'ordre nous plaît, la raison m'en paraît bien simple; c'est qu'il rapproche les choses, qu'il les lie, et que, par ce moyen, facilitant l'exercice des opérations de l'âme, il nous met en état de remarquer sans peine les rapports qu'il nous est important d'apercevoir dans les objets qui nous touchent, *conn. Conn. Hum. 11, 4*. Le défaut d'ordre ne plaît que par intervalles, et il n'y a point de règles pour en assurer le succès, *Montaigne est donc bien heureux d'avoir réussi, et l'on serait bien hardi de vouloir l'imiter, ib. id.* Mettre en ordre, ranger suivant un ordre convenable. L'adras mit en ordre les livres saints, *boss. Hist. 1, 8*. Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans les pensées, *BURTON, Disc. de réception* || Mettre ordre donner ordre, apporter ordre, donner son ordre, mettre son ordre, c'est-à-dire pouvoir à, soit pour procurer, soit pour empêcher, soit pour arranger. Et de se conserver elle mit si bon ordre... *BOUSSAUS, Sol. 2*. Cependant donnons ordre à notre siècle, *MAZUR, Sermon, iii, 14*. J'y donnerai bon ordre, *conn. Nic. iv, 3*. Moi, je vais donner ordre à la bien recevoir, *ib. Sermon, 1, 3*. Donnons ordre au présent, et, quant à l'avenir, suivons l'exécution nous laurons et fournir, *ib. id. 1, 3*. Cependant que l'Édit Jeanne ordre au sacre-foir, *ib. Poly 11, 1*. Ils disaient qu'il était temps à présent de donner ordre aux armées, *BOUSSAUS. Tac. 64*. Nous y mettrons bon ordre, *La roch. Mandr. Je le dois à monneur l'orgon, afin qu'il mette ordre à cela, vol. Sol. 11, 1*. Je vous n'y donnez ordre, nous serons obligés d'en avertir le pape, *BOUSSAUS. Proc. 41*. Un fut un ambassadeur où l'on donna ordre promptement, *ib. 411*. M. de Rochefort s'occupe de prouver chaque proposition en particulier,

*ib. 19 oct. 1673*. Il [M. d'Avaut] me demanda si vous aviez reçu votre cordon bleu... il me dit que les autres l'avaient, et que, comme on oubliait beaucoup de choses, il allait mettre quelque ordre à retardement, *ib. 19 Janv. 1680*. Je ne sais pas, M. de la Reynie, qui entend si bien la police, a point donné ordre à ces sortes de trahisons, *ib. 4 sept. 1680*. Un homme est malade en son lit, il vient avertir de donner ordre à ses affaires au plus tôt, *BOUSSAUS. 2<sup>e</sup> sermon, Compass. de la Vierge, Préambule*. Il y a bien de l'appareil, et ce malheur vous arrivera, si vous n'y faites ordre, *FONTEY. Lett. galant. 11, 14*. [Lord Rochester] ne saurait que faire de sa jolie créature de la court; car il y a beaucoup de ses deba ches y oot mis ordre, *BOUSSAUS. Gramm. 9*. || Mettre, donner ordre que, faire en sorte que. Donnez ordre qu'il réigne; elle vous en jure, *conn. Nicom. 11, 3*. Je mettrai ordre que votre carrosse soit tout prêt pour vous mener à la messe, *l'Ar. 11, 8*. Je donnerai ordre qu'on suive vos voies nos méditations, *BOUSSAUS. Lett. Corn. 160*. M. de l'heri fut chargé de mettre ordre le plus exactement qu'il le pourrait, que ce fréquente conversation n'eussent pas de suite, *BOUSSAUS. Lett. 9*. || Mettre ordre de, avec le verbe à l'infinitif, se prépare pour la chasse d'après-dînée, et l'ordre d'avoit des concerts d'instruments pour le lendemain, *BOUSSAUS, Hist. amour. des Gaulois (Amsterd. 1671)*. || Mettre ordre à sa conduite, remplir tout les devoirs moraux ou religieux, n'avait plus ou moins négligés. Tout ce qu'on s'y en lâ-des-us dans la chaire chrétienne, ne s'en empêché de se promettre qu'il mettrait ordre à conscience avant ce dernier moment, *BOUSSAUS. Mort du péché*. || 2<sup>o</sup> Ordre de succession, dans lequel on hérite des biens, des dignités, de la couronne d'un défunt. L'ordre de succession, c'est-à-dire des choses qu'il importe le plus au peuplé de savoir, le meilleur est celui qui frappe le plus yeux, comme la naissance et un certain ordre de naissance, *MONTESS. Esp. v, 14* || Terme de prudence. Ordre entre créanciers, ordre des créanciers, acte qui règle l'ordre dans lequel chaque créancier prend part à la distribution du prix produit de la vente des immeubles du débiteur. Il est le premier créancier en ordre. Instance d'ordre, instance d'ordre. Ouvrir l'ordre, il s'est fait un ordre, dans l'ordre. || 3<sup>o</sup> Ordre du jour dans les assemblées délibérantes, travail dont l'assemblée doit s'occuper dans le jour. Sur une table inscrites les matières dont le conseil devait s'occuper, c'est ce que nous appelons l'ordre du jour, *BOUSSAUS, Instit. Méq. science. mor. et polit. t. 1, p. 180*. Grand ordre du jour, les affaires de la plus d'importance; petit ordre du jour, celles en ont moins et qu'on traite les premières. Faire à l'ordre du jour sur une proposition, la proposition reprendre la discussion qui est à l'ordre du jour. Demander l'ordre du jour, demander que l'on écarte une proposition et qu'on reprenne la discussion courante. J'ai sur toutes les résolutions l'ordre du jour, *BOUSSAUS. Ventré*. || Rappel à l'ordre, rappel à l'ordre, sorte de blâme que le président d'une assemblée inflige à un des membres qui s'écarte des convenances ou des règles de la sagesse. || Éliquement, à l'ordre! à l'ordre! c'est dans une assemblée pour demander au président de rappeler un orateur à l'ordre. 4<sup>o</sup> Terme militaire. Disposition d'une troupe. M. de l'heri était vaillant, et savait parfaitement tous les ordres de la guerre, la *BOUSSAUS. Mem. 375*. Il n'y a pas de main] sera ent profiter admirablement, et ce que ils voyaient dans les autres peuples, par le même mode pour les campements, pour les batailles... *BOUSSAUS. Hist. 11, 9*. Nous voyons les Romains... l'emporter sur les Gaulois, par le même s'avant choisir de meilleures armes, de mieux dans un meilleur ordre... *ib. id. 11, 9*. Les soldats d'Acaste, marche à leur tête et l'ordre en bon ordre vers les ennemis, *BOUSSAUS. Tré. 1*. combattant sans ordre, *ib. id. 2*. Nous voyons que d'ordre et non pas de vertu, *volt. Scrup. iv, 6*. Ordre de marche, ordre de bataille, disposition d'une armée pour marcher, pour se battre. Marcher en ordre de bataille, se battre en troupes lorsqu'elles marchent dans l'ordre où elles combattent. Terme de tactique. Ordre profond, disposition d'une troupe offrant un front étroit et peu de profondeur. Ordre profond, disposition de la troupe offre beaucoup de profondeur et peu de front. Ordre oblique, disposition de la troupe engageant le combat par une de ses

et refusant l'autre aile. || Terme de marine. Arrangement des vaisseaux d'une armée navale, qui varie selon les circonstances. || Ordre de front, celui dans lequel les bâtiments sont rangés sur une ligne perpendiculaire à la direction de la route. || 5<sup>e</sup> Terme d'astronomie. Mouvement selon la série des signes, mouvement qui suit de droite à gauche les constellations du zodiaque, en commençant par le Bélier, le Taureau, etc. || 6<sup>e</sup> Ordre, bonne administration des finances d'un État, de la fortune, des affaires d'un particulier. Tout est facile à un amant : Charles en un jour donna ordre à ses affaires. *FRAN. NOM. COM.* II, 14. Si la présence de l'abbé vous paraît nécessaire à donner quelque ordre dans vos affaires, *REV.* 13 mai 1673. Pour mes affaires de Naples, j'y donne de bons ordres, elles vont leur chemin, 10. 28 juill. 1689. Nous donnons à tout les meilleurs ordres que nous pouvons, 10. 3 mai 1680. Nous allons remettre les meilleurs ordres que nous pourrions à nos terres, 10. *Mercr. d. s. cendres*, 1680. L'expérience s'est épuisée à louer la sagesse de ses ordres et l'ordre de ses finances [de Louis XIV], *BOSS.* *Mar.-Thér.* Le commerce, la navigation et le bon ordre, avec une paix profonde, avaient rendu Jérusalem la plus riche ville de l'Orient, 10. *Hist.* II, 4. Ce fut sur les premiers soins de Darius, quand il se fit sur le trône, fut de régler l'état des provinces, et de mettre l'ordre dans les finances, *ROLLIN.* *Enc. Évén.* t. III, p. 60, dans POISSONS. Je ne puis pourtant songer à mettre ordre à mon bien, avant qu'un prompt trépas m'en ôte le moyen, *ACQUARDAN.* *l'Égal.* I, 4. L'ordre et la règle lui tiennoient lieu d'épargne; il s'enrichit de ce qu'il a dédaigné, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 3. Je ne cesserai de vous parler : de l'ordre, de l'ordre; sans ordre tout devient incertain; rien ne se fait, ou tout se fait à la hâte et mal, *RAYNAL.* *Hist. phil.* XIX, 9. || Fig. Donner un grand jour [le jour de la mort], donne ordre à tes affaires, Pour ce grand jour, le commerce au fin des misères, *CORN. Imit.* I, 4. || Avoir de l'ordre, bien régler ses affaires, s'en rendre bien compte, ne pas dépenser plus qu'on a. || En un sens contraire : manquer d'ordre. || Avoir de l'ordre, manquer d'ordre, se dit aussi de l'arrangement matériel des choses, appartements, papiers, objets, etc. || 7<sup>e</sup> Ordre se dit de l'arrangement d'une maison, d'un appartement, d'un jardin, etc. Sa chambre est en bon ordre. Il aime l'ordre. Tout chez lui mal en ordre. La déesse en entrant, quel est la nappe mise. Admire un si bel ordre, et renvoie l'Église, *BOIL.* *Lutr.* I, 8. Ordre, loi générale, règle générale, dépendant de la nature, de l'autorité, de l'usage, etc. Il est dans l'ordre que les parents meurent avant leurs enfants. C'est un ordre établi. Ce que vous faites là n'est pas dans l'ordre, selon l'ordre de la nature. Et cet affreux meurt l'ordre m'assassine, *CORN. Cid.* II, 4. L'ordre du destin qui gêne nos pensées N'est pas toujours écrit dans les choses passées, 10. *Cinna*, 1. Et l'ordre des traités règle tout dans leur sort [des princesses], 10. *Rodog.* III, 4. Et suivant ce bel ordre en Syrie usité, 10. *Id.* V, 3. Tel est l'ordre [de fortune] aux biens que tu nous fais : tu nous caches, tu nous frappes, Tu viens à nous, tu nous échappes, Et tu ne t'arrêtes jamais, *ROTT.* *Comp.* III, 1. L'ordre de Dieu; il ne faut adorer que son ordre, *PASC. Pens.* XXI, 7, 2<sup>e</sup> ter. Je souffre ces deux comme étant dans l'ordre de la Providence, 10. 123. Je voudrais bien me plaindre au père Mamech des souris qui mangent tout tel, cela est dans l'ordre? quoi, de bon sucre, du fruit, des épaves! 10. 418. Je sens mille fois plus l'amitié que j'ai pour vous que vous ne sentez celle que vous avez pour moi; c'est l'ordre, et je ne m'en plains pas, 10. 30 sept. 1695. Voilà l'ordre des conseils de Dieu, tels que lui-même nous les a révélés pour nous apprendre à le craindre, à l'adorer, à l'aimer, à l'attendre avec foi et patience, *BOSS.* *Hist.* II, 3. Louis XIII rendit au ciel son âme juste et pieuse, et il parut que notre ministre était réservé au roi et ses fils; tel était l'ordre de la Providence, 10. *le Fauc.* Que je méprise ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font que leur que d'un certain ordre général d'où le reste se développe comme il peut! 10. *Mar.-Thér.* Si cet état était pour vous de l'ordre de Dieu, si vous ne l'aviez pas choisi vous-même... *BOUARDAL. Dominic.* I, 1. 1<sup>er</sup> du mariage, 71. Dans l'ordre des conseils de Dieu, la plus grande partie du monde devait avoir l'appauvrissement pour partage, 10. *Myst. Nativ. de J. C.* I, p. 29. Tout ce qui arrive sur la terre est de l'ordre de Dieu, 10. *Dominic.* I, Affliction des justes, 131. Que le sérail soit désormais fermé, Et que

tout rentre ici dans l'ordre accoutumé, *ACC. Roj.* II, 3. Si je n'avais eu que deux ou trois galantins tout au plus, cela était dans l'ordre, *ROTT.* *Alex. Phryné.* Il n'y a ici que M. de Vallville qui pourrait l'accompagner, et il ne serait pas dans l'ordre qu'il parût avec elle, *MARIVAUX.* *Marianne*, VI. || L'ordre commun, la loi commune aux choses. Quelques faits qui sortent de l'ordre commun, *MASS.* *Carême, Salut.* || Ordre physique, astronomique, etc. les lois physiques, astronomiques, etc. || L'ordre de la nature, les lois qui constituent l'ensemble de ce qu'on nomme la nature. Quels faits sont dans l'ordre de la nature? J. J. ROUSS. *Em.* IV. || Terme de théologie. L'ordre de la nature se dit par opposition à l'ordre de la grâce, où Dieu accorde aux hommes des secours particuliers. Il faut conclure que les passions sont de l'ordre de la nature, puisqu'elles ne peuvent être de l'ordre de la grâce, *MALEBRANCHE.* *Rech. tér.* V, 1. Dans l'ordre de la nature, c'est à l'âme de conserver le corps; mais dans l'ordre de la grâce, c'est le corps de Jésus-Christ qui conserve notre âme, *BOUARDAL. Myst. très-saint Sacrem.* t. I, p. 621. || 9<sup>e</sup> Terme d'histoire naturelle. Nom donné à des groupes plus ou moins nombreux de végétaux ou d'animaux, et souvent employé comme synonyme de famille, subdivision. || [le perroquet amazone] appartient à l'ordre des amazones par le rouge qu'il a sur le bout des ailes, *SURV. Ois.* t. XI, p. 302. || Particulièrement, en zoologie, subdivision immédiate d'une classe d'animaux. || Terme de chasse. Se dit pour race. Un bel ordre de chiens. || 10<sup>e</sup> L'ordre social, les règles qui constituent la société. Les fondements de l'ordre social. Cet ordre par lequel la société subsiste est ce qu'on appelle le gouvernement de la société, *DUMARSAIS.* *Lib. Égl. gall.* part. I, max. I. || Ordre public, ensemble des règles qui font la sûreté de la société. Liberté, ordre public, devise adoptée par le gouvernement de juillet. || Ordre moral, les lois sur lesquelles repose la morale. Il y a quelque ordre moral partout où il y a sentiment et intelligence, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || 11<sup>e</sup> Ordre, discipline et subordination dans un État, dans une province, dans une ville, dans une armée, dans un corps ou établissement quelconque. Faire rentrer les mutins dans l'ordre. L'ordre a été troublé. Rétablir l'ordre. L'ordre et la discipline militaire s'accroissent avec les armées, *BOSS.* *Mar.-Thér.* Comme il ne suffit pas d'entendre la guerre si on n'a un sage conseil pour l'entreprendre à propos, et tenir le dedans de l'État dans un bon ordre... 10. *Hist.* III, 6. Apprenant à toutes les congrégations chrétiennes, qu'elles n'ont rien de plus beau ni de plus nécessaire que l'ordre, qui en est l'âme et l'unique fondement, 10. *Règl. pour les filles de la prop. de la foi, Préf.* Plein des maximes d'honneur et de probité dont il savait toutes les lois, il retenait la noblesse dans l'ordre, *FLUCH.* *Duc de Mont.* Les citoyens d'une ville bien policée jouissent de l'ordre qui y est établi, sans songer combien il en coûte de peines à ceux qui l'établissent ou le conservent, *FONTEN. d'Argenson.* Augusto (c'est le nom que la flatterie donna à Octave) établit l'ordre, c'est-à-dire une servitude durable, *MONTESQ. Rom.* 13. C'est l'ordre qui constitue l'état social, et c'est la loi qui établit et qui maintient l'ordre, *CAMACACENS.* *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. III, p. 9. Moscou vide ne lui offre plus aucune prise; il dit que c'est un malheur sans doute, mais que ce malheur est bon à quelque chose; qu'autrement il n'aurait pu établir l'ordre dans une si grande ville... *BOSS.* *Hist. de Nap.* VIII, 11. || 12<sup>e</sup> Ordre de choses, l'ensemble des conditions au milieu desquelles on se trouve. La voilà dans un nouvel ordre de choses; la voilà sujette à de nouveaux engagements, à de nouveaux devoirs; et son cœur, qui n'était qu'à nous, se doit maintenant à d'autres affections, J. J. ROUSS. *Nél.* II, 18. || Par extension. Ordre de choses, système de gouvernement. L'ancien ordre de choses. Le nouvel ordre de choses. || 13<sup>e</sup> Ordre d'idées, système d'idées, classe particulière d'idées relatives à un même objet. || 14<sup>e</sup> Nom donné aux différentes classes subordonnées entre elles qui composent un État, une corporation. Qui-conque aime l'Église doit aimer l'unité; et quiconque aime l'unité doit avoir une adhésion immuable à tout l'ordre épiscopal dans lequel et pour lequel le mystère de l'unité se consomme, *BOSS.* *Bourgoing.* II [Dieu] a voulu imprimer dans l'ordre et dans l'office des pasteurs le mystère de l'unité de l'Église, 10. 56. L'uléma, qui est le clergé des Turcs, est un corps formidable, mais non pas ce que nous appelons un ordre de la nation, *VOIT.* *Mémoires*, 63. Il y avait trois ordres parmi les Gaulois : les drui-

des, les chevaliers et le peuple, *CONDILLAC.* *Hist. anc.* III, 2. Elle [Christine] offensa les deux ordres extrêmes du royaume : le clergé, dont elle bravait l'autorité, et l'ordre des paysans dont elle choqua les préventions, *D'ALZAS.* *Mém. Christ. Évén.* t. IV, p. 56, dans POISSONS. || À Rome, les ordres, le sénat, les chevaliers et la plèbe. Les juges furent pris dans l'ordre des sénateurs, jusqu'au temps des Gracques, *MONTESQ. Esp.* XI, 10. On ne rend point dans un moment aux ordres de l'État le respect qui leur a été ôté si longtemps, 10. *Rom.* 16. || Les ordres, se dit absolument des trois classes de membres dont se composent les États en France avant la Révolution : 1<sup>o</sup> l'ordre du clergé; 2<sup>o</sup> l'ordre de la noblesse; 3<sup>o</sup> l'ordre du tiers état. Chaque ordre se divisait en plusieurs classes. || L'ordre hiérarchique, les divers degrés de pouvoir et d'autorité subordonnés les uns aux autres, tant dans le gouvernement politique que dans celui de l'Église. Les sociétés, les familles, les républiques, les États, l'Église même et les divers corps de la hiérarchie qui la composent, sont autant d'ordres que Dieu a établis dans le monde, *BOUARDAL.* *Fête des saints.* *Myst.* t. II, p. 403. || L'ordre des avocats, la compagnie des avocats inscrits sur le tableau. Je n'ai pas l'honneur d'être de l'ordre des avocats; mais je suis de l'ordre de ceux qui aiment la vérité et l'équité, *VOIT.* *Polit. et Ugol. Supplém. aux causes célèbres.* || Conseil de l'ordre, le conseil de discipline de l'ordre des avocats. || 15<sup>e</sup> Les neuf classes ou chœurs dans lesquels les anges sont divisés. L'ordre des séraphins, des chérubins. Un ange du premier ordre. Il [le Sauveur] a couru après [la nature humaine] d'une course précipitée, sautant les montagnes, c'est-à-dire les ordres des anges, comme il est écrit aux Cantiques, *BOSS.* *Sermons, Bonté*, I, 16. || 16<sup>e</sup> Il se dit des rangs qu'occupent entre eux les esprits, les personnes, les ouvrages. Ce livre est une composition du premier ordre. Leurs âmes à tous deux, d'elles-mêmes maîtresses, sont d'un ordre trop haut pour de telles bassesses, *CORN.* *Poly.* III, 1. Ceci s'adresse à vous, esprit du dernier ordre, *LA FONT.* *Fabl.* V, 16. Si Mme la Dauphine croit que tous les hommes et toutes les femmes aient autant d'esprit que cet échantillon, elle sera bien trompée; c'est en vérité un grand avantage que d'être du premier ordre, *REV.* 406. Allez-moi toujours, ma chère belle; mais ne mesurez jamais les autres amitiés à la vôtre; vous avez un cœur du premier ordre, dont personne ne peut approcher, 10. 16 nov. 1689. J'ai rencontré Mme de Schomberg, qui m'a dit très-sérieusement qu'elle [Mme de Marana] était du premier ordre, et pour la retraite, et pour la pénitence, n'étant d'aucune sorte de société et refusant même les amusements de la dévotion, 10. à janv. 1678. Il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois [de l'amour], à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang, *BOSS.* *Mar.-Thér.* Que si nous pouvons obtenir ces avantages extérieurs que la folie ambition des hommes a mis à un si grand prix, notre cœur s'élève tellement que nous regardons tous les autres comme étant d'un ordre inférieur, 10. *Cornay.* Un homme libre et qui n'a point de femme... peut s'élever au-dessus de sa fortune, se mêler dans le monde... cela est moins facile à celui qui est engagé; il semble que le mariage met tout le monde dans son ordre, *LA SAUT.* II. Glycère... se fait céder... souvent pour ses amis qu'elle resserre dans leur ordre, sans leur rien permettre de ce qui passe l'amitié, 10. III. || 17<sup>e</sup> Espèce, catégorie. L'éclat des grandeurs... la grandeur des gens d'esprit... la grandeur de la sagesse qui n'est nulle part sinon en Dieu... ce sont trois ordres différents en genres, *PASC. Pens.* XVII, 1, édit. *NAVET.* Ces deux puissances [l'Église et la royauté] d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarrassent mutuellement quand on les confond ensemble, *BOSS.* *Reina d'Anglet.* Il n'y a rien dans l'ordre des créatures qui soit plus uni à la majesté divine que la sainte Vierge, 10. 3<sup>e</sup> *serm.* *Compass. Ste Vierge*, I. Dans l'ordre de la fécondité, l'autruche semble encore appartenir de plus près à la classe des quadrupèdes qu'à celle des oiseaux; car elle est très-féconde et produit beaucoup, *SURV. Ois.* t. II, p. 347. Mes preuves sont d'un ordre surnaturel, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || 18<sup>e</sup> Terme de mathématique. Courbe du second, du troisième, etc. ordre, courte dont l'équation est du second, du troisième, etc. degré. || Infinitement petit du second ordre, quantité infiniment petite par rapport à une autre qui est déjà infiniment petite et que l'on qualifie d'infiniment petit du premier ordre. On dit semblablement infiniment petit de 2<sup>e</sup>, de 4<sup>e</sup> or-

d'... etc. 19° Compagnie dont les membres font vœu de vivre sous certaines règles. || Ordre religieux, *Encyclop.* La chapelle générale de l'ordre. L'ordre des Templiers. L'ordre des hospitaliers, ou de Saint-Jean de Jérusalem, 2°, dans les derniers temps l'ordre de Malte. L'ordre Teutonique fut souverain; l'ordre de Saint-Louis est encore, et le sera longtemps, volt. *Mémoires* 177. L'ordre des Chartreux, établi par Grégoire à la fin du 11<sup>e</sup> siècle, seul ordre ancien qui n'a jamais eu besoin de réforme, id. ib. 129. La propreté, l'ordre des ordres monastiques, qui, après avoir été dans les beaux jours de l'Église l'asile de la pureté et de la piété, sont devenus et deviennent depuis le repaire de l'ignorance et de la faiblesse. *Encyclop. Relig.* || Les ordres religieux peuvent se distinguer en quatre grandes catégories: 1° les moines proprement dits, qui comprennent l'ordre de Saint-Basile et celui de Saint-Benoît, avec toutes ses branches, Cluny, les camaldoules, les chartreux, etc. 2° les antérieurs au 13<sup>e</sup> siècle; 3° les chanoines réguliers qui suivent la règle de Saint-Augustin, et auxquels se rattachèrent deux ordres distincts, celui de Prémontré et celui de la Merce; 4° les frères ou religieux mendiants, comprenant les dominicains, les franciscains, les carmes, les augustins, les servites, etc. et tous les ordres créés du 13<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle; 5° enfin les clercs réguliers, forme affectée exclusivement aux ordres créés au 17<sup>e</sup> siècle et depuis, tels que les jésuites, les théatins, les barnabites, etc. || Dans l'ordre de Saint-François, le premier ordre était l'ordre fondé par saint François d'Assise et composé des frères mineurs; le second ordre fut l'ordre des filles qui embrassèrent la règle de Saint-François d'Assise sous la conduite de sainte Claire; le tiers ordre comprenait des hommes et des femmes vivant dans le monde, même dans le mariage, qui s'obligèrent par vœu à une vie véritablement chrétienne et à l'observation de la règle de Saint-François autant que leur état le permettait. || La différence des quatre branches de l'ordre de Saint-François consiste en barbe et pèbe [les capucins], pèbe sans barbe [les récollets], barbe sans pèbe [les piquepèbes], et ni pèbe ni barbe [les cordeliers]. || Congrégations de plusieurs maisons unies sous un chef immédiatement soumis à un pape, pour ne faire qu'un corps, ou un ordre religieux. Avant la fondation de Cluny, chaque abbaye était indépendante de l'autre et soumise à son évêque; depuis Cluny elle ne relevait plus que du pape. || Ordre blanc, les chanoines réguliers de Saint-Augustin. || Ordre noir, les carmes. || Ordre gris, celui des religieux de Clément. || 20° Compagnie de chevalerie instituée par quelque souverain en forme de confrérie. L'ordre de Saint-Esprit. L'ordre de Saint-Louis. L'ordre de la Légion d'honneur. L'ordre de la Jarretière. L'ordre de Saint-Michel, institué par Louis XI, en 1469, se confondit avec celui sous les règnes de Charles VIII, de Louis XII, de François I<sup>er</sup> et de Henri II, saint-rem. *Enc. Paris*, t. iv, p. 291, dans *rougens*. Les ordres de chevalerie, qui jadis étaient des preuves de vertu, ne sont maintenant que des signes de la faveur des rois, 2. 2. *Encyclop. de Polog.* ch. 19. || Anoblissement en France, chevalier des ordres du roi, chevalier de Saint-Michel et de Saint-Esprit. Chevalier de l'ordre du roi, chevalier de Saint-Michel, ou simplement, chevalier de l'ordre, chevalier de Saint-Esprit. Vous apprendrez aujourd'hui, ma fille, que le roi nomme hier noblesse et qu'on lui donne le nom de l'ordre, dont je vous envoie la lettre, vol. 190. Le roi a parlé à M. de Soubise et lui a dit qu'il lui offrait l'ordre, id. ib. || Collier, ruban ou autre marque d'un ordre de chevalerie. Être chevalier de plusieurs ordres. Le roi a envoyé son ordre à la princesse. Vous avez vos ordres, et votre couronne avec la croix, comme les autres, vous serez tout honneur. *Encyclop.* soit qu'un chevalier vous donne l'ordre, soit qu'on vous permette de le porter, en attendant la réception, *Encyclop.* 177. Son ordonnance est simple, je n'ai vu aucun ordre sur ses habits, id. 177. *Encyclop. de Louvois*, II, 2. L'ordre des Comtes, voy. *Comtes*. Ce singulier ordre [L'ordre des Comtes de Mans], qui avait été institué par les Comtes, volt. *Diction. phil.* Ordination.

21° Sacrement de l'Église qui confère le pouvoir de baptiser les autres chrétiens. Il lui est donné par le pape, les évêques, et l'on y a recours, pour donner le sacrement de mariage, et de donner l'Église à un évêque. *Encyclop.* 177. Un évêque de premier ordre de Tours consacra tout prêtre

qui aurait consacré sa femme après avoir reçu les ordres, *Encyclop. Génie*, I, 1, 2. || On divise les ordres en ordres séculiers ou petits ordres, et en ordres sacrés ou ecclésiastiques ou grands ordres. Les petits ordres ou les quatre moindres ordres, ou les quatre mineurs, sont l'ordre de portier, l'ordre de lecteur, l'ordre d'exorciste et l'ordre d'acolyte. Les grands ordres sont les ordres de sous-diacre, de diacon et de prêtre. || Ordre de prières, le canon de la messe. || L'ordre romain, livre très-ancien (du 11<sup>e</sup> siècle) concernant les cérémonies de l'Église. || 22° Terme d'architecture. Proportions et ornements qui distinguent la colonne et l'entablement dans la construction des édifices. Il y a cinq ordres, le dorique, l'ionique, le corinthien, le composite, et le toscan ou rustique. Je ne vois point d'ordre asiatique ou égyptien; ce qui donnerait assez lieu de douter si la symétrie, les mesures, les proportions des colonnes, des pilastres et des autres ornements, régnaient parfaitement dans ces anciens édifices, *Encyclop. Hist.* t. II, p. 419, dans *rougens*. L'ordre par excellence, l'ordre dorique, qui est le véritable canon de l'architecture, *Quatrevingt-neuf*, *Instit.* *Mém. Hist. et litt.* t. II, p. 271. Cet esprit d'harmonie manifeste surtout dans l'architecture des Grecs par l'invention des ordres, invention particulière à ce peuple, id. ib. p. 270. || Ordre attique, nom donné à un petit ordre de pilastres qui ont une corniche architravée pour entablement. || Ordre caryatiqne, celui qui a des figures de femmes pour colonnes. || Ordre composé, toute composition d'architecture qui est différente des cinq ordres. || Ordre persique, celui qui a, au lieu de colonnes, des figures d'esclaves. || Ordre français, s'est dit d'un genre de colonnes corinthiennes, dont le chapiteau est orné de fleurs de lis, aigles, coqs, etc. || Ordre protodorique, nom qu'on a donné quelquefois à la colonne polyédrique des Égyptiens. Le pilier rectangulaire aux belles proportions [de l'architecture égyptienne archaïque] amène bientôt à la colonne polyédrique; et, à la 13<sup>e</sup> dynastie, les tombeaux de Beni-Hassan fournissent le parfait modèle de cet ordre admirable que Champollion avait nommé protodorique, *Encyclop.* *Rapport sur le progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient*, p. 61. || 23° Prescription, injonction. Et, pour régler mes vœux, ai-je votre ordre à prendre? *Encyclop. D. Gare.* II, 2. Vous violez les ordres les plus saints que Dieu ait imposés aux hommes, *Pasc.* Prot. XIII. Mon fils doit aller à Rennes prendre les ordres de M. de Chauvane, *Encyclop.* 668. Sûrement M. de Vendôme [gouverneur] n'ira point [en Provence]; M. de Pomponne me l'a dit avec plaisir: tous les ordres s'adressent à M. de Grignan, id. 380. Ils [les de Chauvane] avaient un architecte avec eux, et allaient donner leurs ordres à des ajustements et même des dérangements si considérables, que ce château, que nous trouvions déjà si beau, ne sera pas reconnaissable, id. 177. *Mémoires*. Il se trouve parmi les Romains plus de gens punis pour avoir combattu sans en avoir ordre, que pour avoir lâché le pied et quitté leur poste, *Encyclop. Hist.* III, 6. Lorsqu'on le crut en meilleur état [le prince de Condé], et que le duc d'Enghien [son fils], toujours partagé entre les devoirs de fils et de sujet, était retourné par son ordre auprès du roi, id. *Louis de Bourbon*. Il leur donna [à son fils et à sa belle-fille] ses derniers ordres, où tout respirait la piété, id. ib. Justice qui fait semblant d'être vigoureuse à cause qu'elle résiste aux tentations médiocres... mais qui tombe et disparaît tout à coup lorsqu'on allègue, sans ordre même et mal à propos, le nom de César, id. *Le Tellier*. Les lois de cette milice [romaine] étaient dures, mais nécessaires; la victoire était périlleuse et souvent mortelle à ceux qui la gagnaient contre les ordres, id. *Hist.* III, 6. Le diligent officier qui porte ses ordres, id. *Louis de Bourbon*. J'ai oui dire à notre grand prince, qu'à la journée de Nordlingen, ce qui assurait du succès, c'est qu'il connaissait M. de Turenne, dont l'habileté consommée n'avait besoin d'aucun ordre pour faire tout ce qu'il fallait, id. *Louis de Bourbon*. Quand le sage chancelier reçut l'ordre de dresser ce pèbe édit qui donne le dernier coup à l'hérésie [révocation de l'édit de Nantes], id. *Le Tellier*. Allons, par des ordres contraires, Révoquer d'un méchant les ordres sanguinaires, *Encyclop. Hist.* III, 8. Par mes ordres toujours tout le peuple est en état, id. *Hist.* IV, 2. Soient de point en point ces ordres importants, id. *Athal.* V, 2. Il donna tranquillement tous les ordres pendant que le pèbe était troublé, *Encyclop. Hist.* I, Pygmalion donna ordre de renvoyer les troupes, id. ib. III. Il avait ordre de le conduire à Salente, id. ib. XIV. || [Antiochus] donna à Lysias, qu'il aimait pour

gouverner en son absence, la moitié de toute son armée, avec ordre d'exterminer la nation juive, et de donner leur pays à d'autres peuples, *Encyclop. Hist.* anc. *Encyclop.* I, VIII, p. 269, dans *rougens*. Dans un état despotique il ne sert de rien d'opposer des sentiments naturels, le respect pour un père, la tendresse pour ses enfants et ses femmes, l'amour de l'honneur, l'état de la santé; on a reçu l'ordre de cela suffit, *Encyclop. Esp.* III, 10. À cette nouvelle, Napoléon retrouva le feu de ses premières années mille ordres d'ensemble et de détail, tous d'un même accord, tous nécessaires, jaillirent de sa main de son génie impétueux, *Encyclop. Hist.* de Napoléon, 41. || Ordre se prend aussi dans le sens passif pour l'ordre qu'on a reçu. Je sais quel est mon ordre, et si j'en sera ou non, *Encyclop. Nicom.* III, 1. L'ordre de Fourbin est d'obéir à M. de Chauvane, *Encyclop. Hist.* 1678. || Jusqu'à nouvel ordre, jusqu'à ce qu'un nouvel ordre soit donné. Dites-lui que je lui ai donné de paraître devant moi jusqu'à nouvel ordre, *Encyclop. Mme de Maintenon*, I, II, p. 218, dans *rougens*. || Par ordre, par une injonction d'une autorité supérieure. Cet avis a été inséré par ordre de la cour, *Encyclop. Journaux*. Que ne travailles-tu pour le théâtre, et te promets de faire jouer par ordre la comédie pièce que tu seras, *Encyclop. Jeunesse du duc de Richel.* II, 6. || Par ordre, pécunié sur les affiches du théâtre devant la composition du spectacle, mais que le souverain a l'intention d'aller le soir au spectacle. || 24° Le mot que l'on donne à un jour aux gens de guerre pour distinguer les ennemis. Prendre l'ordre. Envoyer l'ordre le 7 sept. 1666: Les Siamois allèrent à Maintenon voir le théâtre devant la composition du spectacle, mais que le souverain a l'intention d'aller le soir au spectacle. || 25° Le mot que l'on donne à un jour aux gens de guerre pour distinguer les ennemis. Prendre l'ordre. Envoyer l'ordre le 7 sept. 1666: Les Siamois allèrent à Maintenon voir le théâtre devant la composition du spectacle, mais que le souverain a l'intention d'aller le soir au spectacle. || 26° Le mot que l'on donne à un jour aux gens de guerre pour distinguer les ennemis. Prendre l'ordre. Envoyer l'ordre le 7 sept. 1666: Les Siamois allèrent à Maintenon voir le théâtre devant la composition du spectacle, mais que le souverain a l'intention d'aller le soir au spectacle. || 27° Le mot que l'on donne à un jour aux gens de guerre pour distinguer les ennemis. Prendre l'ordre. Envoyer l'ordre le 7 sept. 1666: Les Siamois allèrent à Maintenon voir le théâtre devant la composition du spectacle, mais que le souverain a l'intention d'aller le soir au spectacle.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Ordres nen ont [les clerics] ne en lor ches couronnés. (A. de Rol. cclxvi.) XII<sup>e</sup> s. Un seul mesfais ne deit nuls hums dous feis peir. Quant li clers port son ordre, nel puet hum humir. Th. le mar. 25. En dous ordres de gent est faite sainte iglise; De peuple et del clerigé ele est faite a nouse. id. 70. Se j'en oïe novele su remporter. Toutes vos ordres [qualité de prêtre] n'i auent meslor. Que n'en fesse les testes reoignier. Li romancens Loosy, v. 1952. XIII<sup>e</sup> s. Ainsi ont no n'ostre cest ordre [monastique] devisé. Berte, chiv. Tout ensemble dire ne puis. Mès tout vous m'ostre par ordre, la Rose, 703. Sor totes autres ordres dait on mult honorer l'ordre de mariage, et de saint, et garder. Rutes. 243. Tout li muebles que je serai, demourront après mon decet à l'abbé et avant d'antant dis, et se je antroie an ordre aussi, de saint, ordo. XIV<sup>e</sup> s. Et ce soit fait en quelque manere que l'ordre de l'art le commande. N. de Mandeville, p. 90, verso. Pourquoi au jour d'uy li tribuns s'efforcent de troubler la concorde des ordres. BERCHBURG, p. 97. Se rendi on l'ordre de prestre moyne blanc. Hist. litt. de la Fr. t. xv, p. 302. XV<sup>e</sup> s. Ne voilà pas Guillaume de Baudout qui, puis un peu de temps, a pris le bleu pour [jarrotière] pour sa chausse lier, qui est l'ordre et enseigne des Anglois, froiss. III, IV, 60. Et fu ce deux batailles et on plusieurs rencontres et combats, accompagnant son pere; et desja se monstra fier et courageux et principalement à tenir ordre, où il se delectoit algrement, monstrant qu'il estoit prince et seigneur apparent, et se faisoit commander. O. DE LA MARCHE, Mém. p. 70, dans LACURNA. Perrotin étant plevy en fiancé à une jeune fille, et cuidant icelle espouser, et recevoir l'ordre de mariage, du canon, ordo. Les princes de l'empire, ordres, que l'empereur fust homme de peu de vertu, y donneroient ordre [empêcheroient les conquêtes que prétendait faire le duc de Bourgogne], Mém. IV, 4. Pour remonter au roy le mauvais ordre et injustice qu'il faisoit en son royaume. id. 1, 3. Commença à marcher le conte de Charolois, laissant comme j'ay dit, toute ordre par avant devisée. id. 1, 3. Et s'estoient faits freres d'ordre, car il portoit la toison et le dit due portoit la jartiere. id. 1, 3. Et se je estoie recongneu, si seroit honte à chevalerie, que ung homme fut trouvé en l'ordre, qui telz parlers auroit dit. Perceforest, t. VI, p. 36. XVI<sup>e</sup> s. Seulement, envoya qui ameneroient en ordre les legions... RAB. Gorg. 1, 47. Tous furent reueus entre les ordres [rangs], et là ruez par terre. id. 1, 48. Panurge melt deux selles d'armes des chevaliers en telle ordre que elles servirent de laniers. id. Pont. II, 36. Je y donneray bon ordre, et bastons faldront au monde. id. 1, 38. Il n'y a ordre que nous pretendions d'estre du corps de Christ, nous abandonnant à toute licence, et méchant une vie dissolue. CALVIN, Inst. 191. J'espere que Dieu me donnera la grace de vous faire quelque service, au moins de ne rien gaster de la bonne grace que jusques icy le roy de Navarre a tenue. MABO. Lett. 22. Je ne saurois faire excuse qui soult couvrir la faulte d'avoir receu ung si grant heur [la vente du roi] en si mauvais ordre. id. 1, 129. La distribution et ordre de son convoi. MONT. 1, 47. L'ordre et propos. id. 1, 33. L'ordre de Saint Michel a esté longtemps en credit parmy nous. id. 1, 44. [L'éléphant] s'estant defendu jusques à n'en avoir plus, n'y voyant plus d'ordre, .... casse ses dents contre les arbres. LA BOÉTIE, 29. [Syracus] estant pressée par les guerres, Inconsiderément ne se mettant en danger, esleva Denis le premier. id. 23. Eh bien! dit le coutelier, l'appellant monsieur, car il le voyoit bien en ordre [bien mis], de vos. Contes, 23. Le légat n'uso de ses facultez qu'après avoir juré par ses saintes ordres de... PITHOU, 11. Ilz se voyoient de tous costez enfermez, sans ordre [moyen] d'en pouvoir eschapper. AMOTR, Fab. 16. Il n'y avoit ordre de sauver la Grece, sinon en combatant par mer. id. Arist. 22. Ilz vouluient une autre fois essayer la fortune en meilleure ordure et meilleur esquipage que devant. id. Nicias, 7. Le pont du Gar est d'ordre tuscan... O. DE SENZAS, 753. Il y a trente ans et plus que vous tenex l'un des premiers lieux entre ceux de nostre ordre [des avocats] en vostre pais. PASQUIER, Lett. t. 1, p. 420.

— ETYM. Bourg. odre; Berry, orde, espèce, famille: ce chien est de la bonne orde; prov. orde, horde, orden; esp. orden; port. ordem; ital. ordine; du lat. ordinem, ordre. Corssen [Beitr. p. 105] voit dans ordo le suffixe don, qui est dans dulce-do, cupido, et la racine or, de oriri; comparez ὄρνυμι, faire

aller; sacer. ar, rindmí, se mettre en mouvement, aller: ordo serait donc la mise en mouvement, la façon d'aller.

ORDURE (or-du-ré) s. f. || 1<sup>e</sup> Excréments, impuretés du corps. Cette plaie, cet abcès suppure, il jette beaucoup d'ordure. Défense de faire ou de déposer des ordures le long de ce mur. M. de Réaumur a observé que les jaseurs aiment la propreté, et que ceux qu'on tient dans les volières font constamment leurs ordures dans un même endroit. BUFF. Ois. t. VI, p. 167. Les castors ne sont ni ne souffrent jamais aucune ordure dans leurs habitations. id. Castor. || 2<sup>e</sup> Immondices, balayures, tout ce qui rend sale et malpropre un appartement, un escalier, une cour, etc. Un panier d'ordures. Jeter quelque chose aux ordures. Ces gens-là [les libraires de Genève] en font des papillotes [d'ouvrages de mathématiques], et en sont quittes après pour dire qu'ils les ont perlious... Je vous prie de les engager... à voir si les débris de mes calculs ne pourraient pas se retrouver dans les ordures, d'ALEMB. Lett. à Volt. 22 sept. 1767. || Fig. Il ne fait guère d'ordure au logis, c'est-à-dire il n'y reste guère. Il y a trois jours qu'il est à la chasse avec un de ses amis; il ne fait guère d'ordure au logis vraiment, DANCOURT, Maison de comp. sc. t. || Fig. et familièrement. Personne indigne et comparée à une balayure. L'épiscopat alloit tombant de plus en plus, depuis que M. de Chartres, Jodet, l'avait rempli des ordures des séminaires. ST-SIM. 206, 436. || Fig. Être jeté dans le panier aux ordures, dans le sac aux ordures, être rejeté, mis à l'écart comme quelque chose de vil. Il ne m'a pas paru que Mme de Schomberg ait encore pris ma place [dans l'amitié de Mme de Lafayette]... enfin je ne crois pas être tout à fait jetée au sac aux ordures. SÈV. 30 oct. 1660. || 3<sup>e</sup> Pousière, duvet, plume, paille, et autre petite chose malpropre qui s'attache aux habits, aux chapeaux, aux meubles. Votre manteau est tout plein d'ordures. Il lui est entré une ordure dans l'œil. || 4<sup>e</sup> Fig. Turpitude dans les actions, dans les mœurs. Nos plus sages discoureurs ne sont que vanités, Et nos sens corrompus n'ont goût qu'à des ordures. MALH. 1, 4. Des troupes d'eunuques qui se prostituaient à toutes sortes d'ordures. VANGEL. O. C. 363. Vous y avez vu des abominations et des ordures, c'est-à-dire leurs idoles, le bois et la pierre, l'argent et l'or qu'ils adoraient. SACR. Bible, Deutéron. xxix, 47. Chaque instant de ma vie est chargé de souillures, Elle n'est qu'un amas de crimes et d'ordures. VOL. Tart. III, 6. Que le cœur de l'homme est creux et plein d'ordure! PASC. Pens. IV, 1, éd. navar. Libérale même dans sa vieillesse, quelque cet âge soit ordinairement souillé des ordures de l'avarice, nous. Vol. de Monterby. Vous voyez que cette assemblée vénérable [un concile] estime qu'on se joue des sacrés mystères, lorsqu'après les avoir reçus on retourne à ses premières ordures. id. Sermons, Pénitence, 3. Les connaisseurs crurent trouver sous ce langage barbare [des Maximes des saints] un pur quietisme, défilé, affiné, épuré de toute ordure. ST-SIM. 48, 44. || 5<sup>e</sup> Fig. Paroles, discours, écrits obscènes. Je mets en fait qu'une honnête femme ne saurait la voir sans confusion, tant j'y ai découvert d'ordures et de saletés. VOL. Critique, 3. Ces sortes d'ordures-là ne se disent point à une femme de ma condition. id. Poivre. III, 3. Marot et Rabelais sont inexcusables d'avoir semé l'ordure dans leurs écrits: tous deux avoient assez de génie et de naturel pour pouvoir s'en passer. LA SMOY. 1. X Monsieur, aux filles du roi, à quantité de femmes, il [Langlé] leur disoit des ordres horribles. ST-SIM. 75, 323. La satire de Pétrone est un mélange de bon et de mauvais, de moralités et d'ordures; elle annonce la décadence du siècle qui suivit celui d'Auguste. VOL. Mtl. hist. Pyrrh. hist. XIV. Je [Rabelais] pris mes compatriotes par leur folie, je parlois de boire, je dis des ordures, et avec ce secret tout me fut permis. id. Dial. 8. Je vous prévieni qu'il sera nécessaire de retrancher les ordures de Shakespeare, si vous voulez que l'Académie fasse imprimer l'ouvrage par son libraire, d'ALEMB. Lett. à Voltaire, 27 août 1776.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Li sire esdrace de puldre le besaignus [le besogneux], o de ordeure eslevé le povre. Liber psalm. p. 235. || XIII<sup>e</sup> s. L'oreille ki est estupée, Comment poet ele estre sanée [guérie], Se tele ordure ne soit traite? Ms. St-Jean. Celui qui aime humilité et qui hot orgueil, estrait Dieus de l'ordure du siècle. Peugnier, p. 210. Ne suedre sor toi nule ordure; Lave les mains, et tes dens cure, la Rose, 2175. Pri à ton fil qu'il nous en terde [saut], Et nous esleve De l'ordure qu'apporta Eve,

— ETYM. Bourg. odre; Berry, orde, espèce, famille: ce chien est de la bonne orde; prov. orde, horde, orden; esp. orden; port. ordem; ital. ordine; du lat. ordinem, ordre. Corssen [Beitr. p. 105] voit dans ordo le suffixe don, qui est dans dulce-do, cupido, et la racine or, de oriri; comparez ὄρνυμι, faire

RUTES. 11. || XV<sup>e</sup> s. Deux seigneurs, l'ordre de chevalerie est si noble et si haute, que nul cuer ne doit penser, qui chevalier est, à ordure ne à vilté ne à couardise. FROISS. II, III, 10. Icclui Dolebel lui dist qu'il avoit espousé une ordure [femme de mauvaises vie], et qu'il estoit coux, du CANON, ordura [Les flatteurs des princes] En decevant pour leur argent atraire. Leur consentent ordure et lascheté. R. BRUCH. Ce qui est nécessaire aux roys. || XVI<sup>e</sup> s. Il avoit esté acheminé à cette ordure [le vol] par l'avarice de son pere. MONT. II, 72. Les faulces couleurs de quoy il vont couvrir l'ordure de sa pestilente ambition. id. II, 110. Pressant sa playe, j'en fels sortir l'ordure qui s'y amassoit. id. II, 103. On dit en commun proverbe qu'il ne faut pas remuer l'ordure, qu'elle ne fasse apparoir sa mauvaise odeur. VILLENOT, Mém. t. II, p. 304, dans LACURNA. Truyo ne songe qu'ordure. COTGRAVE. Car vous donnez tel lustre à vos noires ordures, Qu'en fascinant vos yeux, elles vous semblent pures, d'AUS. Tragiques, Princes.

— ETYM. Ord; provenç. ordura, orduma, orduma; ital. ordura.

ORDURIER, IÈRE (or-du-rié, riè-ré), adj. || 1<sup>e</sup> Qui se plat à dire des choses sales, déshonnêtes. Le commandeur de G..., vieux débauché, plein de politesse et d'esprit, mais ordurier, y logeait et y attirait une folle et brillante jeunesse en officiers aux gardes et mousquetaires. J. J. ROUS. Conf. VII. Ce monsieur du journal m'appelle jacobin, homme horrible, ordurier, grimacier... P. L. COUR. 3<sup>e</sup> Lett. particul. || Substantivement. Ces sels dont on peut dire que M. Ménage n'était que le faux-saunier, et qu'il prodiguait comme s'ils eussent été de son propre, quoiqu'ils fussent de celui de son M. Bautre et de semblables orduriers. Anti-ménagiana, p. 3. || 2<sup>e</sup> Qui contient des ordures, des choses obscènes. Les vers orduriers du poète Ausone, natif de Bordeaux et consul romain. VOL. Lett. Richelieu, 20 juill. 1776. Julie avoit aimé Octave, témoin l'épigramme ordurière d'Auguste. id. Lett. d'Argent, 23 juill. 1763. || 3<sup>e</sup> S. M. Petite caisse de bois, munie d'un manche, et dont on se sert pour mettre les balayures.

— ETYM. Ordure.  
† 1. ORE ou ORES (o-r), ade. Voy. OR.  
† 2. ORE (o-r), s. f. Terme de métallurgie. Contrevent au côté opposé à la tuyère, dans les feux catalans.

ORÉADE (o-ré-ad), s. f. Terme de mythologie. Chacune des nymphes qui présidaient aux forêts et aux montagnes. Les oréades Taciturnes Cherchant les antres des déserts, BERTRIS, Quatre sais. Automne.

— ETYM. Oréad, de ὄρος, montagne.  
ORÉE (o-rée), s. f. Terme qui vieillit. Le bord, la lisière d'un bois. Cependant, à l'orée du bois, on voit déjà fleurir les primevères, BERTRIS, du ST-P. Étude v. Nous débarquâmes à l'orée d'une plaine circulaire. CHATEAUBR. Voy. Amér. 410.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Avoit fait tendre ung pavillon sur l'orée du fleuve, JOINVILLE, p. 68, dans LACURNA. || XIV<sup>e</sup> s. Lesquelz se arsteront hors du chemin lez l'orée d'un petit buisson, du CANON, oreria. || XV<sup>e</sup> s. Ils s'estoient arretés la nuit devant l'orée de la forest. Perceforest, t. IV, p. 62. || XVI<sup>e</sup> s. Les porteguidons et portenseignes avoient miz leurs guidons et enseignes l'orée des murs. RAB. Gorg. 1, 27. Et si fait encore mettre aux deux ordres de ces chemins, ainsi parvez deçà et delà, d'autres pierres un peu relevées [montoirs], AVOTR, les Gracques, 46. Il prit sa charge à gauche du même temps, et avec moins de 300 chevaux rompt et mene battant un gros de plus de 500 jusques à l'earée d'un bois, d'AUS. Hist. III, 231.

— ETYM. Wallon, orrie; d'une forme non latine orato, dérivé du latin ore, bord.

OREILLARD, ARDE (o-rè-llar, llar-d'), il mouillé, et non o-rè-llar), adj. || 1<sup>e</sup> Qui a les oreilles longues, basses, pendantes. Une jument oreillard. Les oreilles [des chevaux] doivent être petites, hardies et bien placées en haut de la tête, et non pas basses et tombantes, ce qu'on appelle oreillards, ORULLIS, Maison rustique, t. I, p. 189, dans ROCOZETS. || On dit aussi oreillard. || 2<sup>e</sup> Terme de zoologie. Dont les oreilles offrent quelque circonstance notable. Grèbe oreillard, colymbus auritus, L. || S. m. Espèce de chauve-souris, vespertilio auritus, L. L'oreillard est peut-être plus commun que la chauve-souris... Il a... les oreilles d'une grandeur démesurée. BUFF. Quadrup. t. II, p. 327. || Et Geoffroy St-Hilaire a séparé des vespertiliens un sous-genre oreillard, plecotus.

— ETYM. Oreille.  
OREILLE (o-rè-ll'), il mouillée, et non o-rè-llar), s. f. || 1<sup>e</sup> Appareil de l'audition qui est divisé en



à augmenter la quantité du son ; mais on en-  
 core fort bien sans oreilles extérieures, id.  
 on ne sait sur quel peut être fondée cette  
 sagacité de s'agrandir si prodigieuse-  
 ment les oreilles ; il est vrai qu'on ne sait guère  
 d'où peut venir l'usage presque général dans  
 les nations de percer les oreilles et quelque-  
 fois les narines, pour porter des boucles, id. ib. p. 207.  
 Un autre usage de Taïti, commun aux hommes et  
 aux femmes, c'est de se percer les oreilles, et d'y  
 passer des perles ou des fleurs de toute espèce, bou-  
 cle d'oreille, Foy. t. II, p. 78, dans *VOYAGES*. || Boucle d'o-  
 reille, pendant d'oreille, bijou que les femmes portent  
 à l'oreille, probablement percée. || Fig. Laisser pas-  
 ser le bout de l'oreille, laisser, quoiqu'on veuille le  
 saisir, reconnaître ce qu'on est, ce qu'on veut ; lo-  
 cution prise de l'âne qui, revêtu de la peau du lion,  
 est venu à un bout d'oreille qui passe. || Fig.  
 Oreille à l'oreille, être imminent. Un grand désas-  
 trement lui pend à l'oreille. || Être toujours pendu  
 à l'oreille de quelqu'un, être assidu à la suite, à  
 la cour. Après avoir été pendu aux oreilles du roi,  
 et demandé ce régiment loyal avec fureur, etc.  
 1774. || Terme d'équitation. Oreilles hardies,  
 celles de cheval dont les pointes se présentent en  
 avant et semblent s'unir l'une à l'autre. || Boiter de  
 l'oreille, aller de l'oreille, se dit du cheval qui accom-  
 pagne chaque pas d'un mouvement de tête. || Oreilles  
 d'âne, oreilles semblables à celles d'un âne qu'A-  
 ntonin infligea au roi Midas, à cause de son igno-  
 rance. J'ai creuser la terre, et, comme ce barbier,  
 faire dire aux roseaux par un nouvel organe : Mi-  
 das, le roi Midas a des oreilles d'âne, BOIL. Sat. IX.  
 On dit dans un sens analogue : grandes oreilles.  
 La nature a sifflé tes talents ; Paris applaudit tes mer-  
 ces. Grétry, les oreilles des grands sont souvent  
 de grandes oreilles, VOLT. *Poésies mêlées*, CCXXXI [à  
 propos de l'opéra de Midas de Grétry, siffié à Ver-  
 sailles, applaudi à Paris]. Nonotte trouve Quinault  
 dur ; qu'il tu n'aimes pas l'auteur d'Atys et  
 de l'Idel tant pis, Nonotte, cela prouve que tu es  
 dur et point d'oreille ou trop d'oreille, id.  
 Litt. *Honnêtetés litt. Petite digression*. || Oreilles  
 de papier roulé en forme d'oreille d'âne que l'on  
 met aux oreilles des enfants coupables, dans leurs  
 discours ou leurs réponses, de quelque grossière  
 ignorance. || Fig. Tenir le loup par les oreilles, ne  
 saisir quel parti prendre parce qu'il y a du péril de  
 les lâcher des deux côtés (locution tirée d'un diction latin qui  
 signifie l'embarras de lâcher le loup ainsi tenu et  
 de contourner à le tenir). Elle tient, comme on dit,  
 le loup par les oreilles, COX. *le Ment.* IV, 7. || Fig.  
 Tenir sur les deux oreilles, sur l'une et l'autre  
 de l'oreille, être plein de sécurité. ... Censeurs, je vous  
 prie de dormir comme moi sur l'une et l'autre  
 oreille, LA FONT. Oies. Qu'il eût, pour ne rien faire,  
 un merveilleux talent ! Qu'il dormait bien sur l'une  
 et l'autre oreille ! FONTEN. *Poés. div. Ép.* t. IV,  
 128, dans *VOYAGES*. Dormez donc sur l'une et l'au-  
 tre oreille, mon cher petit neveu... VOLT. *Lett. la  
 Marquise*, 23 oct. 1770. || On a dit dans un sens ana-  
 loge : mettre l'oreille sous le coude, c'est-à-dire  
 se couler. C'est afin que je vous mette l'oreille sous  
 le coude, MALR. *Trad. des ép. de Sénèque*, Ep. 24.  
 Secouer les oreilles, ne tenir compte de quelque  
 chose, s'en moquer. Magnac éclata à la cour, où il  
 entendait un étrange bruit ; mais Villars, qui avait le prix  
 de victoire et Mme de Maintenon pour lui, n'en fit  
 que secouer l'oreille, ST-SIM. t. II, 106. || Secouer les  
 oreilles, se dit aussi d'une personne à qui il arrive  
 quelque accident, quelque affront, et qui témoigne  
 par un pas s'en soucier. On l'a chassé de cette société,  
 parce qu'il avait fait secouer les oreilles. || Vin d'une oreille,  
 le bon vin ; vin de deux oreilles, le mauvais ; on  
 dit ainsi le bon vin, parce que le bon vin fait  
 secouer la tête de celui qui le goûte d'un côté seu-  
 lement, et le mauvais vin, parce qu'on secoue la  
 tête et par conséquent les deux oreilles (c'est l'expli-  
 cation donnée par de Brieux). || Dresser les oreilles,  
 faire attention à ce qui est dit. À ces propositions il  
 dressa les oreilles. || Avoir l'oreille basse, être humilié,  
 confusé. Il lui fallut à Jean retourner au logis,  
 parce qu'il avait vu un renard qu'une poule aurait pris,  
 et portant la queue et portant bas l'oreille, LA FONT.  
 Fables, t. I, 18. || Baisser l'oreille, être las, triste, harassé,  
 mélancolique. Mais enfin ma fierté a baissé l'oreille.  
 MONTAIGNE. *Princ. d'Éli.* II, 3. Ils viennent tous me dire : al-  
 lez vite une lettre pour madame la duchesse... Je  
 n'ai pas baissé les oreilles, j'écris, et puis je suis tout bon-  
 heur, et je voudrais m'aller cacher, VOLT. *Lett.  
 Mme de Choiseul*, 1<sup>re</sup> juîn 1770. || Avoir l'oreille  
 basse, se dit aussi pour être fatigué, abattu par le  
 travail, par des excès, par la maladie. || En avoir

sur l'oreille, être fatigué, abattu. Sa dernière maladie  
 l'a beaucoup vieilli, il en a sur l'oreille. || Tirer l'o-  
 reille, les oreilles, tirer fortement l'oreille à un en-  
 fant, à un écuyer pour le punir de quelque faute.  
 Si un élève de l'école de Raphaël ou des Carraches  
 en avait fait autant, n'en aurait-il pas eu les oreilles  
 tirées d'un demi-pied ? NODD. *Salon de 1767*, Ép. t.  
 XIV, p. 67, dans *VOYAGES*. || Tirer l'oreille à quel-  
 qu'un, la lui pincer par signe d'amitié ou pour avilisse-  
 ment. || Tirer l'oreille, éveiller, exciter. À lui  
 l'ambition la nuit tire l'oreille, RÉGNIER, *Soc.* XII. Ce  
 soldat ambitieux me tirant par l'oreille, BOIL. *Épître v.*  
 Dejà me tirant par l'oreille, L'ambition hâte mes pas,  
 SÉNECO. *Hab. de cour*. || Se faire tirer l'oreille, faire  
 quelque chose lentement, avec mauvaise volonté.  
 Dis-nous quel est notre destin Sans te faire tirer  
 l'oreille, SCARRON. *Virg.* III. Allons, monsieur, faites  
 les choses gaillardement, et sans vous faire tirer l'o-  
 reille, MOL. *Mor. forcé*, 16. On se fit un peu tirer  
 l'oreille d'abord, NAMUR. *Gramm.* 6. Voilà monsieur  
 Clitandre qui me doit cent cinquante pistoles, par  
 exemple je sais bien pour lui qu'il ne se fera  
 pas tirer l'oreille, DANCOURT, *la Dévoilé des joueuses*,  
 sc. 9. || Se faire tirer l'oreille, est une locution qui  
 vient de l'ancien usage d'amener des témoins tirés  
 par l'oreille (*testes per aurem attracti*, voy. HORACE,  
 Sat. I, 1), usage qui est spécifié dans la loi des Ba-  
 varois (voy. du CANON, *auris*). || Se prendre par les  
 oreilles, se quereller, se battre. Débuter dans une  
 querelle de musique par se prendre par les oreil-  
 les, cela est assez naturel, OUIX, *Correspond.*  
 t. IV, p. 7, dans *VOYAGES*. || Par plaisanterie. Je gage  
 mes oreilles, se dit quand on veut affirmer quelque  
 chose. ... S'il est ici, je gage mes oreilles Qu'il  
 est dans quelque allée à bayer aux corneilles, PIRON,  
*Mérom.* I, 1. || Y laisser ses oreilles, être maltraité,  
 ne pas revenir sain et sauf de quelque entreprise pé-  
 rilleuse. || Il sera bien heureux s'il en rapporte ses  
 oreilles, se dit de quelqu'un engagé dans une affaire  
 périlleuse. || Je lui couperai les oreilles, se dit par  
 menace à quelqu'un qu'on châtiât. Laissez-moi, je  
 lui veux couper les deux oreilles, MOL. *Tart. v.* 2.  
 Moi, je lui couperais sur-le-champ les oreilles,  
 S'il n'était pas garant de tout ce qu'il a dit, id.  
*l'Ét.* III, 3. || Frotter les oreilles à quelqu'un, ou  
 lui donner sur les oreilles, lui infliger une correc-  
 tion manuelle. Jour de Dieu ! je saurai vous frotter  
 les oreilles, MOL. *Tart. I*, 4. Je te donnerai sur les  
 oreilles, id. *Pourc.* III, 9. Ôtez-vous de là, vous, ma-  
 mie, que je ne vous donne sur les oreilles, DANCOURT,  
*Cheval à la mode*, v. 3. Défendez-vous mieux contre  
 les mahométans, qui vous donnent tous les jours  
 sur les oreilles, VOLT. *Diét. phil. Volonté*. Les Russes  
 vous donnent (à vous Ottomans) sur les oreilles  
 depuis trois ans, et vous les frotteront encore, id.  
*Lett. à Cath.* 93. || Avoir sur les oreilles, rece-  
 voir quelque correction, manuelle ou autre. Si la  
 conversation s'échauffe, la marquise aura sur les  
 oreilles, DANCOURT, *la Folle enclère*, sc. 18. On  
 m'a parlé aussi d'un dictionnaire [le Dictionnaire  
 philosophique] où beaucoup d'honnêtes fripons  
 ont rudement sur les oreilles, D'ALEMB. *Lett. d'  
 Voltaire*, 6 juillet 1784. || Se gratter l'oreille,  
 se dit d'un homme qui a quelque chagrin qui l'in-  
 quiète, ou qui a peine à se souvenir de quelque  
 chose. || Avoir la puce à l'oreille, être inquiet de  
 quelque chose. || Mettre la puce à l'oreille, inquiéter.  
 || Échauffer les oreilles à quelqu'un, le mettre en  
 colère par quelque discours. Dites-lui ma pensée,  
 et l'avertissez bien qu'elle ne vienne pas m'échauffer  
 les oreilles, MOL. *Femm. sev.* III, 6. Retire-toi, te  
 dis-je, et ne m'échauffe pas les oreilles, id. *L'Avare*,  
 II, 3. Quand la maréchale de la Meilleraye lui échauf-  
 fait les oreilles (à Saint-Ruth), il jouait du bâton et la  
 rouait de coups, ST-SIM. 264, 41. || Avoir le bouquet  
 sur l'oreille, voy. *BOUQUET*, n° 2. || 7° Dans le  
 style relevé. Les oreilles du cœur, la sensibilité  
 morale. Qu'il [le Seigneur] vous donne ces oreilles  
 du cœur qui seules font entendre sa voix, MASS.  
*Catème, Parole*. || 8° Fig. Attention, intérêt, con-  
 fiance. Je dors ici l'oreille à d'autres intérêts, COX.  
*Sophon.* IV, 3. Ne possédez-vous pas son oreille et  
 son cœur ? MAC. *Esth.* III, 3. J'approchai par degrés  
 de l'oreille des rois, id. *Athal.* III, 2. ... Me fit faire  
 une opération, pénible dans les commencements,  
 mais qui me fut plus heureuse dans la suite, parce  
 qu'elle m'approcha de l'oreille et de la confiance de  
 mes maîtres, MONTESQ. *Lett. pers.* 64. || Avoir l'o-  
 reille de quelqu'un, en être favorablement écouté.  
 C'est beaucoup que d'avoir l'oreille du grand maître,  
 COX. *Othon*, II, 3. On dirait qu'ils ont seuls l'oreille  
 d'Apollon, BOIL. *Disc. au roi*. Ces gens ont l'oreille  
 des plus grands princes, sont de tous leurs plai-

et de toutes leurs fêtes, Le SAUV. VIII. Je suis bien  
 plus en état de vous servir, présentement que j'ai  
 l'oreille du premier ministre, LEXAOS, *Gil Blas*,  
 XI, 12. || 9° Fig. Oreille se dit quelquefois pour la  
 personne même qui entend, qui écoute. Si vous  
 vous laissez gagner aux soupçons, si vous prenez  
 facilement des ombrages et des défiances, prenez  
 garde pour le moins de ne les porter pas aux oreilles  
 importantes, BOAS. *Sermans, Charité fraternelle*, autre  
 conclusion. Je me plais à répéter toutes ces paroles  
 [relatives au service des pauvres], malgré les oreil-  
 les délicates ; elles effacent les discours les plus ma-  
 gnifiques, id. *Anne de Gonz.* || 10° Il se dit de ce qui  
 a quelque ressemblance avec la figure de l'oreille.  
 Les oreilles d'une écuelle. || Avant la tête enfoncée  
 dans un bonnet de laine brune à longues oreilles ;  
 et sa barbe, plus blanche que la neige, lui descen-  
 dait jusqu'à la ceinture, LEXAOS, *Gil Bl.* IV, 6. || Oreil-  
 les de soulier, les parties du soulier où sont attachées  
 les boucles ou les cordons. || Quand quelqu'un me-  
 nace de donner sur les oreilles, on répondait au-  
 trefois : ce sera donc sur les oreilles de mes souliers.  
 || Oreille de la charrue, voy. *VARSOIE*. || Oreilles d'a-  
 bricots, abricots confits dont on a rejoint les deux  
 moitiés après en avoir ôté les noyaux. || 11° Petite  
 partie du haut ou du bas d'un feuillet d'un livre  
 qu'on a plié pour marquer une page qu'on veut re-  
 trouver. Faire une oreille à un livre. Lisez la page  
 24, où il y a une oreille, et voyez les lignes que  
 j'ai marquées avec un crayon, FASC. *Prov.* IV. || On  
 dit plutôt maintenant : faire une corne à un livre.  
 || 12° Oreille de ballot, le coin de la toile qui  
 enveloppe le ballot, et que l'emballer laisse en  
 forme d'oreille quand il cond la toile, afin que par  
 cette oreille on puisse prendre le ballot pour le re-  
 muer. || 13° Les deux espèces de grosses dents qui  
 terminent le pelgne des deux côtés et qui renfer-  
 ment les véritables dents, se nomment les oreilles,  
*Diét. des arts et méts. Tabletier*. || Dans les jeux  
 d'orgues, petites lames que l'on soude à la bouche  
 des tuyaux, et qui servent à les accorder. || Terme  
 d'imprimerie. Languette de frisure. || Terme de  
 menuiserie. Vousure dont la partie supérieure est  
 droite en devant, et dont le fond est bombé en arc.  
 || Partie saillante de certaines pièces employées  
 dans les constructions, et qui servent à les assem-  
 bler, à l'aide de boulons, et d'autres pièces fixes.  
 || Terme de maçonnerie. Entaille qu'on fait au bout  
 d'un appui de croisée ou d'un seuil pour qu'il en-  
 tre dans le tableau de la baie et conserve une saillie  
 sur le nu du mur. || Partie saillante qui excède une  
 pièce de serrurerie, et sert de repère pour une au-  
 tre pièce. || Dans certaines machines, saillies ajou-  
 tées à un objet pour lui donner plus d'emplacement,  
 ou pour lui permettre de s'appuyer sur un autre.  
 || Petits appendices qui portent les galets du glis-  
 soir de la tige d'un piston. || Petite saillie sur les  
 côtés de la charnière de certaines coquilles biva-  
 ves. || 14° Terme de marine. Oreille de l'ancre, cha-  
 cun des angles de la base du triangle qui a le nom  
 de patte de l'ancre. || Oreille de lièvre, angle aigu  
 de la voile latine, dans sa partie supérieure. Orienté  
 en oreille de lièvre. || Donner de l'oreille à une  
 pièce de bois, à un bordage, les conformer de ma-  
 nière que, sur leur longueur, plusieurs parties se  
 trouvent dans des plans différents et différemment  
 inclinés. || Taquets à oreilles, taquets à double tête  
 qui sont fixés dans la muraille d'un bâtiment pour  
 y tourner les écoutes des basses voiles. || Oreilles  
 d'âne, forts taquets à deux têtes qui servent à tour-  
 ner, à amarrer. || 15° L'une des deux elmes d'une  
 montagne bifurquée. Son sommet (d'une monta-  
 gne) est l'oreille orientale d'une énorme cratère dont  
 l'enceinte est entièrement culbutée du côté du cou-  
 chant, RAMOND, *Institt. Mém. scienc.* 1812, 1816,  
 1818, p. 112. || 16° Terme de botanique. Appendice  
 qui se trouve à la base de certaines feuilles de quel-  
 ques plantes. On dit aussi oreillon et oreillette. || Les  
 jardiniers appellent oreilles les feuilles séminales.  
 On peut planter en pépinière de petites laitues, dès  
 qu'elles ont les oreilles un peu grandes, LA QUIN-  
 TANA, *Jardins*, 1<sup>re</sup> part. dans *AGRICULT.* || 17° Nom  
 donné anciennement aux oreillettes du cœur. Ces  
 deux dernières [l'artère veineuse et la veine cave]  
 s'élargissent avant que d'entrer dans le cœur, et y  
 font comme deux bourses nommées les oreilles du  
 cœur, DEAC. *Méth.* v, 5. || 18° Nom de différentes  
 plantes. Oreille de lièvre, le bupièvre en faux, bu-  
 plevrum falcatum, L. ombellifère. || Oreille d'ours,  
 primèvre oreille d'ours, primula auricula, L.  
 primulacées. || Oreille de souris, le myosotis des  
 champs, borraginées ; on donne aussi le nom  
 d'oreille de souris à *cerastium tomentosum*, L. po-



et mérite d'être mis au rang des plus célèbres artistes, par la beauté de leur dessin et par l'élégance de leur exécution, in. **Louis XIV, Artistes.** || Orfèvre-ajoutier, celui qui fabrique et qui vend des bijoux d'or. || Orfèvre-joaillier, celui qui met en œuvre et vend des diamants. || Le corps des orfèvres, qui était le dernier des six corps des marchands de Paris. || Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, dit à quelqu'un qui donne un conseil intéressé; et tiré de *l'Amour médecin*, 1, 4, de Molière; M. Josse, orfèvre, conseille à Sganarelle d'acheter un anneau à sa fille, une garniture de diamants.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Une pierre [il y] et dessus assise, font d'orfèvre de Frise, *Romancero*, p. 80. Il est à Paris orfèvres qui vent, et qui faire le seet, *des met.* 28. || XV<sup>e</sup> s. Ou tantost je te partirai maître, et si te porterai Fondre en la maison orfèvre, **FROISS.** *Le dit dou florin.*

— ETYM. Lat. *auri faber*, ouvrier en or, de *aurum*, or, et *faber*, ouvrier (voy. **PABRIQUE**).  
**ORFÈVREURIE** (or-fè-vre-ri), s. f. Art de l'orfèvre. Un chef-d'œuvre d'orfèvrerie. || Ouvrage fait de l'orfèvre. Il a acheté pour dix mille francs l'orfèvrerie.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Li reis Salomun tramist ses reges al rei Yram, e priaid que un menestrel li envoiasst ki en seüst e maistres en fust de averia e de purtracture, *Rois*, p. 262. || XV<sup>e</sup> s. Les ouvriers d'armes, d'orfèvrerie, De tous les arts, et la fleur, quoi qu'on die, *Desch.* *Sur les arts de Paris.* || XVI<sup>e</sup> s. Armes enrichies d'orfèvrerie, **LUCIEN**, *Lucien*, 14.

— ETYM. Orfevre, par l'intermédiaire d'une forme *oro* orfevier.

**ORFÈVRI, IE** (or-fè-vri, vrie), adj. Travaillé par l'orfèvre. Les meubles d'argent orfévris de particuliers produisirent trois autres millions, **VOLT.** *Les Misérables*, 20.

— ETYM. Orfévrie. L'ancien français disait *orfavrie*.

**ORFRAIE** (or-fraï), s. f. Oiseau de proie nommé l'aigle de mer et aigle barbu; c'est le pygargue fraie, *halietus nisus*, Savigny, *falco ossifragus*. C'est le plus grand de la famille des faucons. Il semble qu'on entend les hurlements des loups. La plainte de l'orfraie et le cri des hibous, **ARISTOTELE**, *Pharsale*, vi. Le grand aigle de mer, qui s'éloigne encore plus de l'espèce des aigles, et que, par cette raison, j'appellerai orfraie, de son vieux nom français, **BUFF.** *Ois.* 1, 1, 101. Le duc, la chevêche et l'orfraie faisaient entendre leurs cris dans les fentes de la montagne; quelques petits oiseaux vifs mais familiers tempèrent l'horreur de cette solitude, *J. J. ROUSS.* *Prométhée*. Fig. Ce n'est pas un des cygnes de nos canaux, c'est une orfraie de nos cimetières, **BALZ.** *Le couvent*.

— REM. On l'a fait masculin : Où le funeste orfraie et le hibou se perchent, **TURPINILLE**, *Cécile*, 2<sup>e</sup> act., p. 221, dans **LACURNE**.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Qu'il n'y ait que serpents, qu'orfraies et corbeaux, **HUPPES** et **CHAHUANS**, et les tristes orfraies, **S. BELLEAU**, *Beauesart*, t. 1, p. 112, dans **LACURNE**.

— ETYM. Dit pour *osfraie* (angl. *asprey*), du lat. *fragus*, qui brise les os, de *os*, os, et *frangere*, briser. It. *ossifrago*.

**ORFROI** (or-froi), s. m. || 1<sup>o</sup> Autrefois, broderie qui se voyait en bordure, l'équivalent de nos galons, **DE LA HARPE**, *Émaux*, p. 417. || 2<sup>o</sup> Aujourd'hui, parodie des chapes, des chasubles.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Vestu [il] et un bliaut à enseigner, *Chron. de France*, 233. La damoisele a fait mander le roi, Et clo vint vestue d'un orfrois, *Rooul de C.* || XIII<sup>e</sup> s. Quiconques veut estre feseresse de orfrois, *Liv. des met.* 265.

— ETYM. Prov. *aurifres*; anc. esp. *orofres*; *basaurifrigia*, *aurifrisia*, *aurifritum*, *aurifrasus*, *aurifreus*, *aurifrizium*, *aurifrigium*; du lat. *aurum*, or, et d'un mot qui est discuté à **RASSIS** 1.

**ORGAGE** (or-ga-j), s. m. Terme de marine. Montants en bois soutenant la charpente en tout que l'on dresse sur le bord de la mer.

**ORGANDI** (or-gan-di), s. m. Mousseline fort fine.

**ORGANE** (or-ga-n), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme de mécanique. Nom donné à diverses parties d'une machine. Les organes d'une locomotive. || 2<sup>o</sup> Partie du corps vivant, envisagée par rapport à sa fonction. Les jambes sont les organes qui suffisent pour marcher, *SC.* *Prot.* 11. Qu'est ce que l'esprit dont les hommes paraissent si vains?... une heureuse conformation d'organes qui s'usent, **FLECH.** *Mne de Montmorin*. La grande passion est une espèce d'âme, immor-

telle à sa manière, et presque indépendante des organes, **ROSTAN**. *Du Verney*. La délicatesse des organes donne à l'âme plus de facilité à saisir les nuances, **BOSSET**. *Ess. angl. dme*, ch. 22. Homme, songe que c'est à la faiblesse de tes organes que tu dois la qualité qui te distingue des animaux, **IDEM**. *Claude et Néron*, II, 61. Il est évident que vous sentez un objet que vous touchez, comme si votre âme était dans votre main; que vous sentez un objet que vous voyez, comme si votre âme était dans vos yeux; et qu'en un mot, toutes vos sensations paraissent être dans les organes, qui n'en sont que la cause occasionnelle, **CONDIL. *Art. de rais.* 1, 6. L'homme est une intelligence servie par des organes, **RONALD**, *Recherches sur les premiers objets de nos connaissances morales.* || Fig. Les fils du télégraphe électrique, ces frères organes de la communication entre les peuples. || 3<sup>o</sup> Fig. Soit dit de ce qui sert comme d'instrument. La science est l'organe le plus nécessaire pour la conduite et pour l'instruction des hommes, **PATRU**, *Plaidoyer* 4. Il ne suffit pas de lui [au monde] opposer des raisons et des maximes contraires... autant d'hommes qui nous parlent, autant d'organes qui nous les inspirent [les maximes du monde], **BASS. *Sermons, Vérité, confers.* 1. La parole est devenue l'organe de la dissimulation, **FLECH.** *Duc de Mont.* La raison est l'organe du vrai, le goût est l'organe du beau, **MARMONTEL**, *Œuvr.* t. 1, p. 28. || 4<sup>o</sup> La voix. Ce chanteur n'a pas d'organe. Veulent les immortels, s'exhalant par ma bouche, Prêter à mon organe un pouvoir qui le touchent **VOLT.** *Mort. de Cés.* III, 2. Il y a un acteur excellent, à ce qu'on dit, garçon d'esprit, belle figure, bel organe, plein de sentiment, *IN.* *Lett. Richelieu*, 22 oct. 1744. Et, dégradant son généreux organe, Il ne fut plus qu'un orateur profane, **CRESSÉ,** *Ver-vert*, ch. 3. L'organe humain ne veut ni raldeur, ni mollesse; Trop faible il nous échappe, et trop fort il nous blesse, **BELLIUS**, *Convers.* III. || 5<sup>o</sup> Personne dont on se sert pour déclarer ses volontés, ses désirs, ses sentiments. La volonté de Dieu dont les supérieurs sont les organes, **MAR.** *Profess. relig.* 2. De vos dieux cependant interrogez l'organe, **VOLT.** *Œdipe*, III, 2. Et quand ce saint pontife organe du Seigneur... in. *Zeire*, IV, 1. Organes odieux d'un jugement inique, in. *Taner*, III, 2. Un philosophe illustre [Fontenelle], qui a été si longtemps le digne organe de cette compagnie [l'Académie des sciences], **CONDORCET**, *Malouin*. Il en est de l'historien et de l'orateur comme du poète : éclairés et vertueux, ce sont les organes de la justice, les flambeaux de la vérité; passionnés et corrompus, ce ne sont plus que les courtisans de la prospérité, les vils adulateurs du crime, **MARMONTEL**, *Fragm. philos. mor. gloire*. Tirésias, que le destin éclaire, De ce destin organe involontaire, à ces amants, près de combler leurs vœux, Avait prédit cet avenir affreux, **MALFIL.** *Narcisse*, ch. II. || 6<sup>o</sup> Journal. Les libéraux sentaient le besoin d'un organe. || 7<sup>o</sup> Nouvel organe, *Norum organum*; titre de la deuxième partie de la Grande rénovation de F. Bacon; c'est Aristote qui avait donné ce nom à sa logique, et c'est d'après lui que Bacon a nommé son ouvrage *Norum organum*. Bacon a donc eu bien raison de dire que nous avons besoin d'un *orum organum*, et que non-seulement nous avions besoin de créer cet organe tout nouveau, mais que...****

**DR TRACT**, *Logique, Disc. prélim.*  
— REM. On fait, en quelques provinces, *organe* féminin : une belle organe. C'est une faute; mais le fait est que jadis ce mot a été souvent féminin, en raison de sa terminaison féminine.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. L'anatomie des orgues de l'oeil et des oreilles, *H. DE MONTEVILLE*, 1<sup>o</sup> 1. || XV<sup>e</sup> s. Quant obscurcissement extraordinaire n'empêche l'organe, c'est à dire l'instrument qui est le corps, par maladie ou autre accident, **CHA.** *DE PISAN*, *Charles V*, 1, 2. Mon rude concepteur s'est esclarcy, mon gros entendement s'est ouvert, et mes organes se sont ampliez comme pour recevoir un don surnaturel, **JEN.** *LEMAIRE*, 1<sup>o</sup> *Nire*. || XVI<sup>e</sup> s. Fleches et traictz, lances et pertuisanes, Avec grand bruit sortant de leurs organes, **J. MAROT**, v, 12. Quand soublain les musiciens de la bande argente cessarent, seulement sonnoient les organes de la bande aérée, **RAUL.** *Pont.* v, 24. Si ont requis que chanter on la face, Disant qu'elle a l'organe mal serane, **MAROT**, II, 223. D'un organe bien aimé (sa femme) et d'une probité éprouvée, les saisons furent si violentes qu'elles mirent l'admiral [Coligny] à cheval, *D'ACQ.* *Hist.* 1, 122. Vous estes le motif, je ne suis seulement que l'organe qui sert à votre man-

tement, **BOUS**, 672.

— ETYM. Lat. *organum*, de *ὄργανον*, dérivé de *ὄργα*, faire, pour *ὄργον*; comparez l'all. *Werk*, l'angl. *work*, œuvre; le sanscr. *oraj*, aller, procéder, faire. L'ancien français disait *orgue*, qui est la forme régulière, l'accent étant sur or dans le latin *organum*.  
**ORGANEAU** (or-ga-nô), s. m. Terme de marine. Anneau de fer auquel on attache un câble.  
— ETYM. Diminutif de *organe*, dans le sens d'instrument, et le même que *organneau*.  
† **ORGANICISME** (or-ga-ni-si-sm'), s. m. Théorie médicale qui s'efforce de rattacher toute maladie à une lésion matérielle d'un organe.  
— ETYM. *Organique*.  
† **ORGANICISTE** (or-ga-ni-si-st'), s. m. Partisan de l'organicisme.  
† **ORGANIER** (or-ga-nié), s. m. Mot nouveau. Le facteur d'orgues. L'étain et le plomb servent pour un grand nombre de tuyaux : les bons organiers ne font usage que de l'étain fin, dit étain d'Angleterre, **LAFAGE**, *Stapport fait à la société libre des beaux-arts sur l'orgue de l'église royale de Saint-Denis* (mai 1644). Pendant plus de cinq cents ans, l'on ne retrouve plus d'organier célèbre, in. *ib.* p. 44.  
— ETYM. Ce mot a été formé sur le mot *organiste*, d'après l'analogie qui attribue cette terminaison à ceux qui jouent d'un instrument, *flutiste*, *pianiste*, et la terminaison *ier*, à ceux qui le fabriquent, *luthier*.  
† **ORGANINO** (or-ga-ni-no), s. m. Petit orgue portatif. Petit orgue à cylindre.  
— ETYM. It. *organino*, diminutif de *organo*, orgue.

1. **ORGANIQUE** (or-ga-ni-k'), adj. || 1<sup>o</sup> Terme de biologie. Qui a rapport à l'organisation. La première chose qui paraît dans notre corps, c'est qu'il est organique, c'est-à-dire composé de parties de différentes natures, qui ont différentes fonctions, **BASS. *Conn.* II, 1. Toute vie organique suppose nécessairement l'action réciproque des solides et des fluides, **BOSSET**, *Idees fécond. plant.* *Œuc.* t. 2, p. 67, dans **POUVENS**. || Régne organique, ensemble de tous les corps vivants, végétaux et animaux. || Éléments organiques, dernières parties auxquelles on puisse, par l'analyse anatomique, c'est-à-dire sans décomposition chimique, ramener les tissus et les humeurs. || Substances organiques, nom donné à toutes les substances définies tirées des êtres organisés, c'est-à-dire qui sont susceptibles de cristalliser ou de fournir des composés cristallisables et de se volatiliser à une température fixe. || Vie organique, ensemble des fonctions qui servent à la nutrition de l'individu, par opposition à vie animale. || Fonctions organiques, celles qui sont communes à tous les êtres organisés, comme la nutrition et la reproduction. || Parties organiques, parties très-peu lites que Buffon supposait dans les corps vivants et auxquelles il attribuait le pouvoir de reproduction. M. Needham s'est assuré par une infinité d'observations, que toutes les parties des végétaux contiennent des parties organiques mouvantes, *SCRR.* *Hist. anim.* ch. 8. || Par extension. La Suisse l'intéressait particulièrement, parce qu'il voulait faire un traité de la structure organique de la terre, et que les montagnes sont peut-être des espèces d'os de ce grand corps, **ROSTAN**, *Morsigli*. || Chimie organique, la partie de la chimie qui s'occupe des substances organisées. || 2<sup>o</sup> Terme de botanique. Sommets organiques des fruits, les points d'attache des styles et des stigmates. || 3<sup>o</sup> Terme de médecine. Qui attaque les organes. Maladie organique. || Lésions organiques, celles qui se manifestent par des altérations dans la texture des organes. || Pouls organique, celui qui désigne une affection organique déjà développée ou seulement imminente. || 4<sup>o</sup> En législation, loi organique, loi fondamentale qui organise une institution quelconque. || 5<sup>o</sup> Géométrie organique, l'art de décrire des courbes par le moyen d'instruments, et en général par un mouvement continu.**

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Les nera qui sont organiques de l'oeil [ouïe], naissent du cervel, *H. DE MONTEVILLE*, 1<sup>o</sup> 10.  
— ETYM. Lat. *organicus*, d'instrument, de *organum*, instrument, orgue.

2. **ORGANIQUE** (or-ga-ni-k'), s. f. Terme d'antiquité. Nom donné par les anciens à la partie de la musique qui s'exécute avec les instruments, ou à la mécanique avec ses engins.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Cet art d'inventer instruments et engins, qui s'appelle la mécanique ou organique, **ANTOT**, *Marcel.* 31.

— ETYM. *Organique* 1.  
† **ORGANIQUEMENT** (or-ga-ni-ke-man), adv. D'une manière organique.

† ORGANISABLE (or-ga-ni-sa-bil'), adj. Qui peut recevoir l'organisation ou y participer.

— ETYM. Organiser.

† ORGANISANT, ANTE (or-ga-ni-zan, zan-t'), adj. Qui organise, qui concourt à l'organisation. Nous sommes environnés d'air, d'attraction, d'électricité, de magnétisme, d'éthers organisés, tous invisibles par leur essence, BRAN. DE ST.-V. dans le *Dict. de MACHÉBEILLE*.

† ORGANISATEUR, TRICE (or-ga-ni-za-teur, tri-s'), adj. Qui organise. Un génie organisateur. La puissance organisatrice. || Substantivement. C'est un grand organisateur. On a dit que Carnot, dans la Révolution, avait été l'organisateur de la victoire.

— ETYM. Organiser.

ORGANISATION (or-ga-ni-za-sion; en vers, de six syllabes), s. f. || 1° État d'un corps organisé; ensemble des parties qui le constituent, et qui régissent ses actions. L'organisation de l'homme, des végétaux. De toutes les modifications de la matière, la plus excellente est l'organisation, BONNET, *Contempl. nat.* II, 3. Ces deux classes d'êtres [les plantes et les animaux], également doués de l'organisation et de la faculté de se nourrir, de croître et de se reproduire, ne sont séparées l'une de l'autre, surtout dans les points extrêmes où elles semblent se toucher, que par des nuances à peine sensibles, CONDORCET, *Dukamel*. || 2° Particulièrement. La manière d'être d'un individu au physique et au moral. Organisation fébrile, organisation délicate. La seule différence des tempéraments a produit en eux [deux éblais] celle des caractères, comme la seule différence de l'organisation intérieure produit en nous celle des esprits, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 3. Le Tasse avait cette organisation particulière du talent, qui le rend si redoutable à ceux qui le possèdent, STANL., *Cornwallis*, IV, 6. || 3° Fig. Constitution d'un État, d'un établissement public ou particulier. L'organisation des tribunaux. En beaucoup de lieux, pendant beaucoup d'années, l'aspect du pays [la Gaule, durant les invasions des Barbares] put rester le même; mais l'organisation sociale était attaquée, les membres ne tenaient plus les uns aux autres, les muscles ne jouaient plus, le sang ne circulait plus librement ni s'écoulait dans les veines, BOZIOU, *Hist. de la civil. en France*, 2° leçon. L'activité de son génie [de Napoléon], accoutumé aux soins de l'Europe entière, n'a plus pour aliments que l'administration de cent mille hommes; encore l'organisation de son armée est-elle si parfaite qu'à peine est-ce une occupation; tout y est déterminé; tous les fils se sont dans sa main, STANL., *Hist. de Nop.* VIII, 9. || 4° Terme de musique. Art d'ajuster un ou plusieurs jeux d'orgues à un clavecin, à un piano.

— ETYM. Organiser.

1. ORGANISÉ, ÉE (or-ga-ni-zé, zée), part. passé d'organiser. || 1° Qui a reçu une organisation; qui est composé d'organes. D'où vient donc que ce corps si bien organisé ne put obliger son hôte? De s'enrayer au soleil? un rat eut sa tendresse, LA FONT. *Fab.* IX, 7. La matière la moins organisée ne laisse pas que d'avoir, en vertu de son existence, une influence de rapport avec toutes les autres parties de l'univers, BOZIOU, *Hist. chim.* ch. I. || Les êtres organisés, ou les corps organisés, les animaux et les végétaux. Les traits si nombreux, si diversifiés, si frappants qui rapprochent les plantes des animaux, et qui semblent ne les séparer que d'une seule chaîne d'êtres organisés, BONNET, *Paling.* phil. IV, 1. Les animaux et les végétaux, étant pourvus d'organes, ont reçu le nom commun de corps organisés et ont vécu par cette propriété importante, C. LAMARQUE, *Traité de min.* I, 1, p. 6, dans ROZIOU, *op. cit.* || 2° Fig. Qui a reçu une disposition naturelle comparée à la disposition organisée des corps vivants. Il de Venise, lui dont la tête est si bonne, si bien faite, et bien organisée, etc. 9 mars 1873. Une très-belle partie de ce système le vrai système du monde! tel équilibre remarquable dans l'antiquité par quelques très-mêmes organisés que les autres, etc. *Dict. phil. syst.* La sagesse des grecs les mêmes organisés dépend tout à fait du progrès de la langue pour le siècle où ils vivaient, CONDORCET, *Compt. hum.* II, 2, 18. || Être bien organisé pour une ou plusieurs dispositions naturelles pour. || 3° Disposition relative au ordre comparé à l'organisation des êtres vivants. Une administration bien organisée.

— ETYM. ORGANISER, ÉE (or-ga-ni-zé, zée), part. passé d'organiser. || 1° Qui a reçu une organisation; qui est composé d'organes. D'où vient donc que ce corps si bien organisé ne put obliger son hôte? De s'enrayer au soleil? un rat eut sa tendresse, LA FONT. *Fab.* IX, 7. La matière la moins organisée ne laisse pas que d'avoir, en vertu de son existence, une influence de rapport avec toutes les autres parties de l'univers, BOZIOU, *Hist. chim.* ch. I. || Les êtres organisés, ou les corps organisés, les animaux et les végétaux. Les traits si nombreux, si diversifiés, si frappants qui rapprochent les plantes des animaux, et qui semblent ne les séparer que d'une seule chaîne d'êtres organisés, BONNET, *Paling.* phil. IV, 1. Les animaux et les végétaux, étant pourvus d'organes, ont reçu le nom commun de corps organisés et ont vécu par cette propriété importante, C. LAMARQUE, *Traité de min.* I, 1, p. 6, dans ROZIOU, *op. cit.* || 2° Fig. Qui a reçu une disposition naturelle comparée à la disposition organisée des corps vivants. Il de Venise, lui dont la tête est si bonne, si bien faite, et bien organisée, etc. 9 mars 1873. Une très-belle partie de ce système le vrai système du monde! tel équilibre remarquable dans l'antiquité par quelques très-mêmes organisés que les autres, etc. *Dict. phil. syst.* La sagesse des grecs les mêmes organisés dépend tout à fait du progrès de la langue pour le siècle où ils vivaient, CONDORCET, *Compt. hum.* II, 2, 18. || Être bien organisé pour une ou plusieurs dispositions naturelles pour. || 3° Disposition relative au ordre comparé à l'organisation des êtres vivants. Une administration bien organisée.

substance définie qui, tirée des corps vivants, est susceptible de cristalliser ou de donner des composés cristallisables et de se volatiliser à une température fixe. Un muscle, un nerf sont des substances organisées; l'albumine, la fibrine sont des substances organiques.

2. ORGANISÉ, ÉE (or-ga-ni-zé, zée), part. passé d'organiser. Un clavecin organisé. Une vieille organisée.

1. ORGANISER (or-ga-ni-zé), v. a. || 1° Donner la disposition qui rend des substances aptes à vivre, à être animées. La nature est variée dans la formation des corps qu'elle organise. || Par extension. C'était un spectre et un fantôme de ma façon; un homme artificiel que j'avais fait et organisé, HALZ. *à Ménage*. || 2° Fig. Donner à un établissement une forme, en régler l'arrangement intérieur. Organiser une armée, une administration. Napoléon, dans Villars, avait un nouvel empire à organiser, la politique de l'Europe, la guerre d'Espagne, le gouvernement de la France à diriger, STANL., *Hist. de Nop.* IV, 3. || 3° Disposer, arranger. Organiser une partie de plaisir, une partie de jeu. Carnot, dont la réputation était immense, dont on disait en France et en Europe qu'il avait organisé la victoire, TRIZAS, *Révolution*, XVIII. || 4° S'organiser, v. refl. Prendre la disposition qui rend propre à être vivant. Des substances qui s'organisent. Tout se meut, s'organise et sent son existence; La matière est vivante.... ST-LAMBERT, *Saisons, Été*. || Prendre une forme régulière. Ce corps, cette administration s'organise.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Quand on veut bien considérer comme nos corps sont devisés, Et si très bien organisés. Tellement que.... l'Alch. d'nat. 103.

— ETYM. Organe; provenç. et esp. organizar; ital. organizzare.

2. ORGANISER (or-ga-ni-zé), v. a. Joindre un petit orgue à un forte-piano, ou à quelque autre instrument semblable dont les touches mettent l'orgue en action.

— ETYM. Orgue (qui vient du latin organum).

ORGANISME (or-ga-ni-sm'), s. m. || 1° Terme de biologie. Disposition en substance organisée. L'organisme n'étend bien loin dans les machines animales, et il est arrivé bien des fois qu'on a pris pour inorganisé ce qui était très-organisé, BONNET, *Contempl. nat. Eur.* t. VIII, p. 46. || 2° L'ensemble des fonctions qu'exécutent les organes. L'organisme du corps humain. || 3° Corps organisé ayant ou pouvant avoir une existence séparée. Une fibre musculaire est un corps organisé, mais non un organisme. Suivant l'hétérogénéité, il se forme de toutes pièces des organismes nouveaux.

— REM. On a dit que ce mot s'est introduit vers 1820; c'est une erreur: il appartient au XVIII<sup>e</sup> siècle.

— ETYM. Organiser.

ORGANISTE (or-ga-ni-st'), s. m. et f. Celui, celle dont la profession est de jouer de l'orgue. Selon les diverses façons que l'organiste remue les doigts sur le clavier.... DESC. *l'Homme*. || Fig. Nous présumons que ce musicien [un oiseau chanteur] de M. Deshayes est le même que notre organiste; cependant nous doutons encore que le chant de cet oiseau imité régulièrement et constamment les sons successifs de l'octave de nos sons musicaux, BOZIOU, *Ois.* t. VII, p. 104.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Un maître de chappelle qui entretient, avec nombre de chantres et huit enfants de chœur, une très-bonne musique, est toujours un excellent organiste, CHAL. III, 6. L'organiste de Notre-Dame le print pour souffler aux orgues, PARÉ, t. III, p. 647.

— ETYM. L'anc. verbe organer, qui signifiait jouer de l'orgue (voy. OBOUT).

† ORGANITE (or-ga-ni-t'), s. m. Terme d'anatomie. Nom donné à des corps organisés réguliers de forme, mais ne pouvant s'engendrer les uns les autres, tels que les globules du sang, les globules du pus, les granules d'amidon, les spermatozoïdes, etc.

— ETYM. Organe, et le finale diminutive *ite*.

† ORGANO-CALCAIRE (or-ga-no-kal-kè-r'), adj. Terme de zoologie. Se dit des corps organisés qui présentent l'aspect de la coralle durcie.

† ORGANODYNAMIE (or-ga-no-di-na-mie), s. f. Étude de l'action des organes.

— ETYM. Organe, et δυναμική, force.

† ORGANOGÈNE (or-ga-no-jé-n'), adj. Nom donné à l'oxygène, à l'hydrogène, à l'azote et au carbone, parce qu'ils sont les éléments essentiels de toute organisation végétale ou animale.

— ETYM. Organe, et γένεσις, qui engendre.

† ORGANOGÉNÈSE (or-ga-no-jé-né-sis) ou ORGANOGÉNIE (or-ga-no-jé-nis), s. f. Histoire de l

manière dont les organes se développent de l'état embryonnaire. Les recherches sur l'organologie auxquelles je me livre depuis plusieurs années m'ont permis d'établir les règles que suit la nature dans la formation successive des organes, ANTON. *Inst. Mém. acad. scienc.* t. XI, p. 303.

— ETYM. Organogène.

† ORGANOGÉNIQUE (or-ga-no-jé-ni-k'), s. f. Qui appartient à l'organogénie.

† ORGANOGRAFIE (or-ga-no-gra-fie), s. f. Description des organes d'un être doué de vie.

— ETYM. Organe, et γραφείν, décrire.

† ORGANOGRAFIQUE (or-ga-no-gra-fi-k'), s. f. Qui a rapport à l'organographie. Affinités organographiques entre deux familles de plantes. Organographies, ceux dont on se sert pour la description des animaux et des végétaux, pour signaler les organes et leurs modifications.

† ORGANOLEPTIQUE (or-ga-no-lep-ti-k'), s. f. Propriétés organoleptiques, propriétés par lesquelles les corps agissent sur les sens et les autres organes.

— ETYM. Organe, et λαμβάνω, qui prend, de λαβήν, λαμβάνω, prendre; mot dō à M. Vreul.

† ORGANOLOGIE (or-ga-no-lo-jie), s. f. Étude des organes.

— ETYM. Organe, et λόγος, traité.

† ORGANOLOGIQUE (or-ga-no-lo-jik'), adj. Qui a rapport à l'organologie.

† ORGANON (or-ga-non) ou ORGANUM (nom'), s. m. Réunion des écrits de M. Deshayes.

— ETYM. ὄργανον, l'organe, l'instrument par excellence.

† ORGANONYMIE (or-ga-no-ni-mie), s. f. Art de nommer convenablement les organes.

— ETYM. Organe, et ὄνομα ou ὄνομα, nom.

† ORGANOPATHIE (or-ga-no-pa-tie), s. f. Terme de médecine. Maladie des organes en général. Tumeur organique.

— ETYM. Organe, et πάθος, maladie.

† ORGANOPLASTIE (or-ga-no-pla-s-tie), s. f. Art de modifier artificiellement les formes vivantes.

— ETYM. Organe, et πλαστικόν, former.

† ORGANOPLASTIQUE (or-ga-no-pla-s-tik'), s. f. Qui a rapport à l'organoplasie. Traitement organoplastique, emploi des moyens propres à favoriser la rénovation organique, ou à assurer le développement régulier de l'organe. || 2° Qui a rapport à la formation des organes. Globules organoplastiques, nom donné quelquefois aux cellules embryonnaires.

† ORGANOSCOPIE (or-ga-no-sko-pie), s. f. Étude des organes.

— ETYM. Organe, et σκοπέω, examiner.

† ORGANOSCOPIQUE (or-ga-no-sko-pik'), s. f. Qui a rapport à l'organoscopie.

† ORGANOTAXIE (or-ga-no-ta-kie), s. f. Art de grouper les êtres vivants d'après leurs rapports d'organisation les plus intimes.

— ETYM. Organe, et τάξις, ordre.

† ORGANOTOXINOMIE (or-ga-no-to-xi-no-mie), s. f. Traitement de l'organisation dans le régime alimentaire.

— ETYM. Organe, ἴσος, égal, et τοξίν, poison.

ORGANISIN (or-gan-sin), s. m. Terme de médecine. Nom qu'on donne à une sorte de soie lisse qu'on a fait passer deux fois par le moulin à l'huile et chaînes [du velours fort] seroit d'organisin, tordu au moulin, et trame de trame double, et trame au moulin, le tout est, et de bonne, pour le soleil, sans que l'on y puisse employer aucune autre espèce provenus de la bourre de soie, tous des marchés de draps d'or, etc. 9 juillet 1787. art. 48. Les soies de Naples, de Sicile, de France sont toutes communes, soit en organisin, soit en trame, BAYNAL, *Hist. phil.* V, 23. || Fil de soie. Voy. FIL DE TRAME.

— ETYM. Ce semble un dérivé de organer, dans le sens d'instrument.

ORGANISINAGE (or-gan-si-na-j'), s. m. Art d'organiser.

ORGANISINÉ, ÉE (or-gan-si-né, née), part. passé d'organiser. Soie organisée ou ourlée, se dit en opposition aux soies grêles. Camelot poil en chaîne, la soie supérieure et sole organisée de 20 de 20 deniers; trame, poil de chèvre en 3, etc. Tableau annexé aux *lett. pat.* du 23 juillet 1787. Art. 48.

ORGANISINER (or-gan-si-né), v. a. Tordre la soie et la passer deux fois au moulin. M. de Villars a donné dans nos recueils plusieurs mémoires sur son moulin à organiser, CONDORCET, l'ouvrage

— ETYM. Organiser.

† **ORGANSINEUR** (or-gan-si-neur), *s. m.* Fabricant d'organais.  
**ORGASME** (or-ga-sm), *s. m.* Terme de médecine. Excitation de l'action vitale d'une partie, soulevée avec turbulence. L'orgasme nerveux dont la source éruption des règles est accompagnée, *causes, Institut. Mém. scienc. mor. et pol. t. II, p. 307. Fig. Effervescence, transport de l'âme. Ils donnent des préceptes pour s'acheminer artificiellement à cet état d'orgasme et d'ivresse où ils se trouvent au-dessus d'eux-mêmes, DIDAC. Opin. des néoph. (théosophes).  
 — **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Au quel temps le génie de la terre commande aux pores de garder soigneusement leurs filles de la conversation des courtisans, et autant qu'il se fait un merveilleux orgasme par le corps en cette sage, *Maladie d'amour, p. 110, LACURNE.*  
 — **ETYM.** ὄργασμα; ne se trouve qu'au sens d'accroître, pétrir, d'humecter, de ὄργω, pétrir; mais, dans le sens que nous lui donnons, il se rapporte à ὄργω, être plein d'humidité, de sue, et, par suite, d'effervescence.  
**ORGE** (or-j), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Sorte de grain, du nom de ce que qu'on nomme menus grains. De belle couleur. C'est là [à un autel du temple de Délos] que Pythagore vint, à l'exemple du peuple, offrir des pains de l'orge et du froment, *DICTIONN. ANACH.* 76. || Pain d'orge, pain fait avec de la farine d'orge. Ces éprouves d'un pain d'orge qu'on mange pour étouffer, de l'eau bouillante dans laquelle on plonge la main sans s'échauder, *VOLT. Pol. et litt. Fragm. hist. sur l'Inde, xxx.* || Familièrement. Orgier comme du pain d'orge, très-grossier. || Figure l'orge et l'avoine, entre deux objets dont le choix est difficile. Le voilà donc entre l'orge et l'avoine, mais la plus mauvaise orge et la plus mauvaise avoine qu'il pût trouver, *ÉV. 18 août 1890.* || Plante qui produit ce grain. L'orge, coupée en tige et donnée largement aux chevaux, mules, bœufs, autres animaux de labour, desient pour eux une nourriture très-saine et qui vaut mieux que tous les autres aliments imaginables, *ÉV. Maison rust. t. III, p. 57, dans BOUVER.* || Orge, genre *hordeum*, graminées. || Orge commune, *hordeum vulgare, L.* Orge à 6 rangs, ou carrée, ou d'hiver, *hordeum distichon, L.* || Orge à 3 rangs, ou paumelle, *hordeum distichon, L.* || Orge pyramidale, d'Allemagne, *hordeum secorion, L.* || Orge que de souris (non cultivée), *hordeum murinum, L.* || Fig. et populairement. Faire ses orges, ne bien ses orges, faire bien ses affaires en quelque chose, s'y enrichir (locution tirée de ce que faire ses orges signifie, au propre, faire la saison de l'orge). Je faisais bien mes orges tant Mexico qu'à Petapa, *LESAGE, Boiss. de Salam. t. 42.* Le neveu de Melchior faisait à ses orges, *Gil Blas, VIII, t. 1.* || 3<sup>o</sup> Orge est masculin dans les cas qui suivent. Orge mondé, grains d'orge auxquels on enlève, par le moyen de la meule, la enveloppe de leurs enveloppes, qui est fort épaisse. Orge perlé, grains d'orge dépouillés de leur seconde enveloppe, et obtenus en petits grains naturellement ronds, mais entiers et intacts, c'est-à-dire que la meule les ait ni broyés ni même entamés par les arrondir. || Orge carré, espèce d'orge dite orge d'automne ou de prime, *Dict. de l'Acad.* mot *escourgeon*. || 4<sup>o</sup> Eau d'orge mondé ou eau d'orge perlé, eau dans laquelle on a fait bouillir un ou l'autre de ces orges. Il a pris un peu d'eau d'orge mondé. On lui a recommandé de boire de l'eau d'orge perlé. || Par abréviation, on dit, pour l'une ou l'autre, de l'eau d'orge, et même, simplement, de l'orge. Elle a pris son orge. || 5<sup>o</sup> Sucre d'orge, sucre dépuré cut avec une décoction d'orge, et par quelques gouttes du teinture de safran, et l'on laisse refroidir sans le remuer pour qu'il conserve sa transparence. Si par hasard le papier s'était taché en quelque lieu [d'un tableau roulé et enroulé], prenez un peu de sucre d'orge, frottez doucement cet endroit, et le papier se détachera, *ROUSSEAU, Lett. 13 janv. 1844.* || 6<sup>o</sup> Grain d'orge, nom qu'on donne quelquefois à la grandeur d'une ligne, c'est la douzième partie d'un pouce. || Grain d'orge, nom donné par les imprimeurs aux notes de plainchant qui sont en losange, et qui valent la moitié d'une mesure. || Grain d'orge, se dit pour orgelet. || 7<sup>o</sup> Toile, linges de grain d'orge, à grain d'orge, à toile, linges grain d'orge, ou, elliptiquement, du grain d'orge, toile semée de points ressemblants à des grains d'orge. || 8<sup>o</sup> Combien vaut l'orge? ou d'un jeu en forme de dialogue. || 9<sup>o</sup> Petite orge,*

cévadille. || Proverbe. Il faut mourir, petit cochon, il n'y a plus d'orge, c'est-à-dire la mort est inévitable.  
 — **REM.** Orge était autrefois masculin et féminin. Bossuet l'a fait masculin : La meule d'un moulin... ne moudra que le grain qu'on aura mis dessous; si c'est de l'orge, on aura de l'orge moulu, *Élévat. sur myst. 1, 8.* L'Académie le fait féminin, sauf pour orge mondé, orge perlé, orge carré; c'est évidemment une exception que rien ne justifie; et les personnes qui écrivent orge mondée, orge perlée, orge carrée, ont raison.  
 — **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. De cinq pains d'orge, de deux poissons noant [nageant], *Ranc. p. 182.* || XIII<sup>e</sup> s. Tout froment, tout blé, tout orge, tout saigle, tout pois... sont de la même coutume devant dite, *Lit. des mss. 313.* Et Roonias parmi la gorge Trois fois li fet fers en une orge, *Ren. 11912.* || XV<sup>e</sup> s. En chevauchant parml nostre pays, ils ont foulé et abattu les blés, les orges et les avoines, *Roiss. II, p. 268.* Et encor seroit bon, nature, Que vous cessassiez vostre forge Dorénavant, et que tel orge, C'est à dire bestes et gens Et la semence des vivans Qui tant est mauvaise et despitée... *É. DESCH. Poésies mss. n<sup>o</sup> 432.* || XV<sup>e</sup> s. Ils faisoient leurs orges, comme l'on dit, en leurs charges, *CARL. VI, 17.* Orge mondé, *PARÉ, 1, 14.* Des orges, il y en a et de l'automne et du printemps, ceux de l'automne sont appelés chevalins; ceux du printemps sont appelés paumés ou paumoules... *O. DE SARRAS, 106.* Les orges sont très profitables et sains à estre mangés en potage, pelées et mondées, *ib. 109.* L'argent quand l'orge, *CORNAVE.*  
 — **ETYM.** Wallon, *woig, s. m.*; prov. *ordî*; esp. *orzuelo*; Ital. *arso*; du lat. *hordeum*.  
 † **ORGEÉ, ÉE** (or-jé, jée), *adj.* Où l'on a mis de l'eau d'orge. Eau de cannelle orgée.  
**ORGEAT** (or-ja; le t ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Sirop dans lequel entrait autrefois une décoction d'orge, mais que l'on fait aujourd'hui avec une émulsion d'amandes. Les limonadiers ont deux différentes préparations d'orgeat, savoir la pâte et le sirop, *Dict. des arts et m. Limonadier.* || Familièrement. Il est froid comme une carafe d'orgeat, se dit d'un homme qui ne s'anime pas.  
 — **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Et se nous voulons faire orgeat, ostes l'escorche de l'orge et le laves en plusieurs eaux douces, puis la cuyes autant que chair de vache, puis le broyes trestout en ung mortier, et puis destremes en lait d'amelles, et le coules, et le cuises à petit feu tant qu'il commence à especir, *BOSS. DE GORDON, Traduct. IV, 4.*  
 — **ETYM.** Orge.  
**ORGELET** (or-je-lé; le t ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'e se lie: des or-je-lé-z enflammés), *s. m.* Petite tumeur inflammatoire de la nature du furoncle qui se développe près du bord libre des paupières, dite aussi grain d'orge.  
 — **ETYM.** Wallon, *oriou*; diminutif de *orgeol*, qui se trouve en ce sens dans *ouin*, *Dict.* et qui est un diminutif de *orge*. *PARÉ, xv, 4, a orgueil*, en ce sens.  
 † **ORGOLETT** (or-jo-lé), *s. m.* Synonyme d'orgelet.  
 † **ORGEOT** (or-jo), *s. m.* Orge de mars, dans les Landes.  
 — **ETYM.** Diminutif de *orge*.  
 † **ORGERAN** (or-je-ran), *s. m.* Variété de pomme.  
 † **ORGEU** (or-jeu), *s. m.* Nom donné, en Normandie, au saumon à son second âge.  
 † **ORGLAQUE** (or-ji-a-k), *adj.* Qui a rapport aux orgues.  
 — **ETYM.** ὄργιαξός; de ὄργια, orgie.  
 † **ORGIASME** (or-ji-a-sm), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Célébration des mystères, des orgies.  
 — **ETYM.** ὄργιαξός; (voy. *orgia*).  
 † **ORGIASTE** (or-ji-a-st), *s. m.* Celui, celle qui fête la fête de Bacchus.  
 — **ETYM.** ὄργιαστή; (voy. *orgia*).  
 † **ORGIASTIQUE** (or-ji-a-sti-k), *adj.* Qui a rapport aux orgies, au culte de Bacchus.  
 — **ETYM.** *Orgiaste*.  
**ORGIES** (or-je), *s. f. pl.* || 1<sup>o</sup> Terme d'antiquité. Fêtes de Bacchus. Célébrer les orgies. || Fig. Partout autour de moi mes jeunes déties promenaient les éclats de leurs folles orgies, *1. CHEN. Héloïse, IX.* || 2<sup>o</sup> Débauche de table (au singulier et au pluriel). Faire une orgie. Chaque souper était une orgie (chez le régent), *DOCTOS, Œuvr. t. V, p. 320.* || [Néron] vint à des festins au sortir des supplices. Fait dresser à la fois des jeux, des échafauds, Et prépare une orgie au milieu des bourreaux, *LESOUVEZ, Epichar. et Nér. 1, 1.* Folle et tendre orgie! La face rouge, La panne élargie, Là chacun est roi, *SARRAS. Cocagne.*  
 — **SYN.** *orgia*, *bacciniale*. Il y a une nuance entre ces deux mots qui se prennent souvent l'un pour l'autre. Une bacchanale est une réunion de

débauche où il y a beaucoup de bruit, tandis qu'une orgie peut n'être qu'un souper d'amis où l'on a trop bu.  
 — **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. J'ay perdu, Cuisse-né, mon vaillant courage, Qui fuit ton saint orgie emporté de ta rage... *ROUS. 912.*  
 — **ETYM.** Τά ὄργια, la fête de Bacchus. Les étymologistes ne sont pas d'accord sur l'origine de ce mot : les uns y voient un dérivé de ὄργω, ὄργω, faire; le mot serait l'équivalent de τὰ ὄργια, en latin *secra facere*, au, simplement, *facere*, faire les actes sacrés; les autres le rattachent à ὄργω, transport, ὄργω, être transporté.  
 † **ORGNE** (or-ñ), *s. f.* Terme rural. Rangée de javelles placées horizontalement l'une à côté de l'autre.  
**ORGUE** (or-gh), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Orgue hydraulique ou orgues hydrauliques, instrument de musique, dans lequel le vent était poussé dans les tuyaux par la pression de l'eau; invention attribuée à Clésibius, célèbre mathématicien d'Alexandrie, environ 130 ans avant l'ère chrétienne. Voyez cette machine étonnante et magnifique, cet orgue hydraulique composé de tant de parties différentes, de tant de jointures, de tant de pièces formant une si grande masse de sons et comme une armée de tuyaux, et cependant tout cela pris ensemble n'est qu'un seul instrument, *TENTULLIUS, dans D'ORTOUCR, Dict. de plain-chant, Orgue.* || 2<sup>o</sup> Instrument de musique à vent, composé de tuyaux de différentes dimensions, communiquant d'une part à un ou plusieurs claviers et jeux de pédales, d'autre à un ou plusieurs soufflets. Toucher de l'orgue. Le pape l'aut 1<sup>er</sup> envole au roi des livres, des chaires et une horloge à roues; Constantin Copronyme lui envole aussi un orgue et quelques musiciens, *VOLT. Ann. Emp. Charlemagne, 766.* Vous opposerez l'univers à la rue Saint-Jacques... peut-être alors auront-ils quelque honte d'avoir cru que les orgues de la paroisse de Saint-Séverin donnaient le ton sur le reste du monde, *ib. Dict. phil. Géographie.* Lorsque l'instrumentation n'avait pas encore acquis d'importance dans la musique d'église, l'orgue était presque le seul instrument dont on faisait usage pour ce genre de musique, *ÉTIS, la Musique, II, 16.* Il n'est personne qui, après avoir entendu un orgue de dimension suffisante, ne convienne que cet instrument est le plus puissant, le plus magnifique, le plus varié de tous, celui dont la conception est la plus merveilleuse, l'effet le plus grandiose, l'aspect le plus imposant, *LAFAYE, Rapport fait à la Société libre des beaux-arts sur l'orgue de l'église royale de Saint-Denis.* L'introduction de l'orgue en Europe doit être placée suivant Eginhart en 787; à cette époque, l'épén reçut de l'empereur de Constantinople, avec d'autres présents, un orgue mécanique, *DE LABORDY, Émaux, p. 416.* L'orgue majestueux se taisait gravement Dans la nef solitaire, L'orgue, le seul concert, le seul gémissement Qui mêle aux cieux la terre, *V. HUGO, Chans du crépuscule, 33.* L'orgue... sacerdotal par sa destination, architectural par sa forme, chef-d'œuvre de l'esprit humain dans sa structure, *ORATIOUS, Dictionnaire de plain-chant, Orgue.* || Orgue expressif ou orgues expressives, espèce d'orgue, construit de telle sorte que l'exécutant peut augmenter ou diminuer à volonté et graduellement l'intensité des sons. || Orgue pneumatique, l'orgue ordinaire. || Familièrement. Ils sont comme des tuyaux d'orgue, se dit de plusieurs enfants d'une taille inégale. || Il est féminin au pluriel. De belles orgues. Clavier d'orgues. || Fig. On croit toucher des orgues ordinaires en touchant l'homme; ce sont des orgues à la vérité, mais bizarres, changeantes, variables; ceux qui ne savent toucher que les ordinaires ne seraient pas d'accord sur celles-là; il faut savoir où sont les tuyaux, *PASC. Pens. xxv, 113, 61.* *BOVET.* || 3<sup>o</sup> Le lieu de l'église où sont les orgues. Aller à l'orgue, aux orgues. Il était dans l'orgue. || 4<sup>o</sup> Buffet d'orgue ou d'orgues, la construction de menuisiers qui renferme toute la machine d'un orgue d'église. || 5<sup>o</sup> Orgue de Barbarie, instrument portatif fait à l'instar de l'orgue, et mis en jeu au moyen d'un cylindre qu'on fait mouvoir. Debraux, dix ans, régna sur la goquette, Mit l'orgue en train et les chœurs des faubourgs, *SARRAS. Em. Debroux.* || Orgue de Barbarie est une corruption pour orgue de Barberi, fabricant de Modène. || L'orgue de Barbarie s'est dit autrefois cabinet d'orgue. || 6<sup>o</sup> Terme de musique. Point d'orgue, trait de la partie chantante pendant lequel l'accompagnement est suspendu. || Point d'orgue, signe  $\curvearrowright$  qui indique un temps d'arrêt, soit pour un trait, soit simplement pour suspendre la mesure. || 7<sup>o</sup> Ancien terme de fortifica-



... ou amitiieuse, celle qui est caractérisée par un air exagéré de la puissance et de la domination. Il se construit avec la préposition de. Il est orgueilleux d'avoir remporté le prix. Son coursier... tout orgueilleux de la main qui le guide, *Ép. Passage du Rhin*. Orgueilleux de leur pays, et fière d'un camp nombreux, Sans oncle ni neveu, et d'un pas impétueux, *volt. Henr. III*. Tout orgueilleux de trente ans de combats, *Henr. VIII*. Le Rhône, Orgueilleux de tomber des du soleil, *Masson, Helvet. VI*. || Substantivement. Je mourrai satisfaite après cet orgueilleux, *R. III, II, 17*. Pendant que les orgueilleux courent à vous, vous, fidèles... vous commencent à lever la tête, *Boss. Anne de Gonz.* Sa beauté pure, et malgré mon courroux, L'orgueilleuse n'est encore à ses genoux, *rac. Andr. II, 9*. Il ne peut prospérer aux âmes innocentes, Tandis que ses projets orgueilleux sont trompés, *id. Euth.* || Cependant l'orgueilleuse l'olsoirte en dessous écrit en secret de la fierté de son esclave, *id. Boss. Ém. v. 12*. || 2° Ou l'orgueilleux monte. Un orgueilleux. L'orgueilleux transports. || 3° Dans le langage relevé et poétique, on le dit de choses qui ont le caractère de la grandeur ou imparés à la sorte d'orgueil. Le mont Saint-Michel, ce mont si orgueilleux, que vous avez vu si fier, et vous a vu si belle, *Év. d'Éme de Grignan, 1689*. [Les montaignes] Ce sont des monuments qu'a laissés la nature, D'un monde qui n'est de décembre orgueilleux, *Masson, Helv. II*. — HIST. 11° s. Mandez [à] Carlon, al orguillus, al *Ch. de Rol. II*. Li cheval sont ergouillis et courent, *ib. CCXCII*. || 111° s. Herpous sont prodome, orgouils et gaillart, *Sax. XIX*. Deus me conseillera, car dieu m'est prochiens, Qui l'orgueilleux abat, car oste des fiens [surtiers], *Th. le mart. 87*. || 12° s. Après se tenoit Courtoisie, Qui moult estoit vous prisie; Si n'ere orgueilleuse ne sole, *la Rose, 27*. || 13° s. Les Anglois, qui se trouvoient là bien se tenoient grands et orgueilleux contre les Espagnols, *Frans. II, II, 42*. Au mois de décembre la mer est froide et orgueilleuse, *id. II, III, 47*. || 14° s. Les orgueilleux et fières, les vivans de France, *J. Marot, V, 141*. Bon fait battre l'orgueilleux and il est seul, *Lenoux na luct, Proc. I, II, p. 353*. — ETYM. Orgueil; prov. orguelhos, orguelhos, orguillos; espagn. orguiloso; ital. orgoglioso. — ORGYE (or-ji-le), s. f. Mesure de longueur des valant 2°, 10. Selon Ctésias et selon Hérodote, les murs de Babylone avaient cinquante orgyies ou cent coudées royales de hauteur, *Cosselin, Ném. inscript. et belles-lett. I, VI, p. 120*. — ETYM. ὄργυια, de ὄργυω, atteindre, étendre. — ORIBUS (o-ri-bus), s. m. Chandelle de résine en certaines provinces, se place dans la cheminée. || Fig. Poudre d'oribus, remède sans vertu. — HIST. XVI° s. [Gargantua jouait] à la barbe d'oribus, *Rab. I, 22* (Le Duchat pense que c'est une sorte de colto-maillard). — ORICHALQUE (o-ri-kal-ke), s. m. Primitivement, un fabuleux dont il est question pour la première fois dans Hésiode, *BOSSONOL*. || Postérieurement à ce mot, nom employé par les Grecs et surtout les Latins pour désigner tout à tour le culvrepur, le cuivre (cuivre et zinc), et le bronze (cuivre et étain), *BOSSONOL*. || Chez les Latins, l'orichalque est ordinairement le laiton. — ETYM. Lat. *orichalcum*, du grec ὄρυθαλκον, or, montagne, χαλκος, airain. — ORICO (o-ri-ko), s. m. Nom sous lequel on a nommé le *sphiggurus villosus* (rongeurs), qui habite l'Éthi. — ORICOU (o-ri-kou), s. m. Nom vulgaire et poétique du vautour oricou (rapaces), que certains auteurs appellent le vautour auriculaire, *LECOARANT*. — ORIHES (o-ri-d'), s. m. Terme de chimie. Façon de corps qui renferme l'or. — ETYM. Or. — ORIENT (o-ri-an); le s se lie dans le parler soutenu, s. m. || 1° Le point du ciel où le soleil se lève à l'horizon. Qu'ismaël en sa garde Prenne tout le jour l'orient regard, *rac. Aihal. IV, 5*. Que le soleil... prenne pied dans tel siècle ou dans tel climat, qu'il soit du midi, du nord, de l'occident, de l'orient, qu'il soit antique ou moderne... v. *BUCCO, Orientales, préface*. || Orient d'été, orient d'hiver. Les points où le soleil se lève en été, en hiver. || Ce point est à l'orient de tel autre, il est situé, à son égard, à côté de l'orient. || 2° Précisément. Celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe. Entre l'orient et le midi. || 3° L'orient d'une carte de géographie, le côté qui est à notre droite.

|| 4° Fig. Ce qui est comparé à un lever de soleil. Les six âges, les six pères des six âges, les six merveilles de l'entrée des six âges, les six orientés à l'entrée des six âges, *rac. Pens. XXV, 99 bis*, éd. HAVET. Cette inspiration [de vous faire religieux], c'est votre étoile; elle s'est levée sur votre orient, c'est-à-dire dès vos premières années, *Boss. Sermon pour une profès. jour de l'Épiphanie, 2*. Il n'y a rien de si aimable que l'enfance des princes destinés à l'empire... ce sont des soleils dans leur orient qui réjouissent les yeux et qui ne les éblouissent pas encore, *rac. Mms de Mont*. Tant de choses éclatantes ont eu leur orient et leur couchant, *volt. Louis XIV, 10*. || 5° L'ensemble des grands États, des provinces de l'Asie (on met une majuscule). Va jusqu'en Orient pousser tes bataillons, *Coax. Hor. I, 1*. Personne n'en a jamais tant fait [de bruit] dans l'Égypte, dans la Perse, dans les Indes, dans toute la terre, en Orient et en Occident; depuis plus de deux mille ans, on ne parle que d'Alexandrie, *Boss. le Vallière*. Dans l'Orient désert quel devint mon ennui *rac. Bérén. I, 4*. ... L'Orient accablé Ne peut plus soutenir leur effort redoublé [des Romains], *id. Mithr. III, 1*. Les lois, les mœurs et les manières, même celles qui paraissent indifférentes, comme la façon de se vêtir, sont aujourd'hui en Orient comme elles étaient il y a mille ans, *Montesq. Esp. XIV, 4*. La coutume était ancienne en Orient d'envoyer étranger un gouverneur qui déplaissait; elle était du temps des Mèdes, *id. ib. Sire*, répondit le phénix, je suis encore trop jeune pour être instruit de l'antiquité; je n'ai vécu environ que vingt-sept mille ans; mais mon père, qui avait vécu cinq fois cet âge, me disait qu'il avait appris de son père que les contrées de l'Orient avaient toujours été plus peuplées et plus riches que les autres, *volt. Princ. de Babyl. XI*. Tout vient d'Orient, le bien et le mal, *id. Polit. et lég. Fragm. hist. sur l'Inde, xxx*. Il résulte de tout cela [l'ardeur des études orientales] que l'Orient, soit comme image, soit comme pensée, est devenu pour les intelligences autant que pour les imaginations une sorte de préoccupation générale à laquelle l'auteur de ce livre a obéi, peut-être à son insu, v. *HUGO, Orientales, préface*. || L'extrême Orient, les parties de l'Asie qui sont le plus à l'orient, telles que la Chine et le Japon. || 6° Commerce d'Orient, le commerce qui se fait dans l'Asie orientale par l'Océan, à la différence du commerce du Levant, qui se fait dans l'Asie occidentale par la Méditerranée. || 7° Empire d'Orient, moitié orientale de l'empire romain dont Constantinople était la capitale. || Schisme d'Orient, la séparation qui eut lieu en 1054 entre l'Église grecque et l'Église latine. || 8° Grand Orient, espèce de dîte formée, dans une capitale, des représentants de toutes les loges maçonniques des provinces. || Grand Orient des loges aussi le lieu où se tient la réunion. || 9° L'orient des perles, le brillant produit par leurs reflets. Les perles, comme les coquilles, se dissolvent dans les acides, elles peuvent également se réduire en chaux, qui bouillonne avec l'eau, elles ont à très-peu près la même densité, la même dureté, le même orient que la nacre intérieure et polie des coquilles à laquelle elles adhèrent souvent, *volt. Min. I, VII, p. 168*. — REM. Orient et oriental s'étendent souvent, par abus, fort au delà de leurs limites; on entend plus d'une fois appeler de ce nom les pays d'Afrique, leurs habitants et les choses qui s'y rapportent. Il est bon de prévenir contre cette faute. — HIST. XI° s. [Il] Conquerra [à] lui d'ici qu'en orient, *Ch. de Rol. XIX*. || XII° s. C'est orient, mer diès, Et occident, qui vient emprès Septentrion... *Renolt, I, v. 61*. Li parreins fu ocis a gist en orient; Car saint Iglise estelz idunc en creissement, *Th. le mart. 167*. || XIII° s. L'endemain au chemin se met, Et du cheminier s'entremet Vers orient la droite voie, *Rutes. II, 121*. || XIV° s. Que celui renonce la vie, qui ne se peut pas tenir joyeux pour elles [les dames], lesquelles sont orient de plaisir et midy de joye, bien unique au monde, *Nature d'amour, 1° 20*, dans *LACURNE*. Ces deux beaux yeux, ma gloire et mon pouvoir, Dont l'orient mes tenebres eclaire, *DESPOSTES, Diane, I, 21*. — ETYM. Provenç. *orient*, *orim*; esp. et Ital. *oriente*; du lat. *orientem*, de *oriens*, surgir, se lever; de même radical que le grec ὄριον. — ORIENTAL, ALE (o-ri-an-tal, tal), adj. || 1° Terme d'astronomie. Planète orientale, celle qui se lève avant le soleil. || 2° Qui est du côté de l'orient, qui appartient à l'orient. Région orientale. Les peuples orientaux. Dans les terres orientales de cette partie du monde [l'Afrique], inconnues des anciens, les déplaçant se sont trouvés aussi grands et peut-

être même plus grands qu'aux Indes, *BUCCO, Quadrup. I, IV, p. 304*. Son éclat [de l'aube] blanchissait la rive orientale, *Masson, Helvet. III*. || Les Indes orientales, par opposition à l'Indes occidentales, qui est une dénomination abusive de l'Amérique. || Langues orientales, langues mortes ou vivantes de l'Asie. || Style oriental, style métaphorique en usage chez les peuples de l'Asie, particulièrement chez les Hébreux, les Arabes et les Persans. Les couleurs orientales sont venues comme d'elles-mêmes emprunter toutes ses nuances, toutes ses rêveries; et ses rêveries et ses pensées se sont trouvées tour à tour et presque sans l'avoir voulu, hébraïques, turques, persanes, arabes... v. *BUCCO, Orientales, préface*. || Luxe oriental, pompe orientale, luxe, pompe digne de l'Orient. || 3° Qui croît en Orient, qui vient d'Orient. Plantes orientales. || 4° Pierres orientales, qualification qui, donnée aux rubis, aux saphirs et à la topaze, n'indique pas toujours le gisement original de ces gemmes, mais seulement qu'elles sont de qualité supérieure relativement à d'autres de la même nature, ou les compare; en sorte qu'une pierre dite orientale peut provenir de contrées tout opposées à notre orient, *LECOARANT*. Les naturalistes récents ont donné, avec les joailliers, la dénomination de pierres orientales à celles qui ont une belle transparence, qui en même temps sont assez dures pour recevoir un poli vif, *BUCCO, Min. I, VI, p. 213*. || Fig. Je ne me mélois point de vous en envoyer [un cuisinier], à moins que ce ne fût une perle si orientale, que l'on fût assuré de n'en avoir aucun reproche, *Év. 19 août 1675*. || 5° S. f. Sorte de fleur; il y avait une variété d'anémone et une de tulipe qui portaient ce nom. || quitte cette fleur pour l'orientale, *la Bruy. XII*. || 6° Les Orientales, recueil de poésies de V. Hugo qui ont la plupart pour objet les scènes de l'Orient. Si aujourd'hui quelqu'un lui demande à quoi bon ces Orientales? qui a pu lui inspirer de s'aller promener en Orient pendant tout un volume? que signifie ce livre inutile de pure poésie... v. *BUCCO, Orientales, Préface*. ... Au milieu d'eux [les enfants qui jouent autour du poète] l'Orientale d'or plus riche épanouit Ses fleurs peintes et ciselées; La ballade est plus fraîche... *id. F. d'out. 16*. Oui, monsieur, tel que vous me voyez, j'ai été une victime du sonnet, ce qui ne m'a pas empêché de donner dans la ballade, dans l'orientale, dans l'ambe, dans la méditation, dans le poème en prose et autres délassements modernes, *L. AFRAUD, Jérôme Paturot, I, 1*. || 7° S. m. pl. Les Orientaux, les peuples de l'Asie (avec une majuscule). A ratham, quoique né vers l'Euphrate, fait une grande époque pour les Occidentaux, et n'en fait point une pour les Orientaux, chez lesquels il est pourtant aussi respecté que parmi nous, *volt. Dict. phil. Abraham*. — HIST. XIV° s. La mer orientel ou meridional, *R. DE MONDEVILLE, 1° 85, verso*. — ETYM. Prov. et esp. *oriental*; Ital. *orientale*; du lat. *orientalis*, de *oriens*, orient. — ORIENTALISME (o-ri-an-tal-ism'), s. m. || 1° Ensemble des connaissances, des idées philosophiques et des mœurs des peuples orientaux. || 2° Science des orientalistes, connaissance des langues orientales. — ETYM. *Oriental*. — ORIENTALISTE (o-ri-an-tal-ist'), s. m. Celui qui est versé dans la connaissance des langues orientales. Un habile orientaliste. — ETYM. *Oriental*. — ORIENTATION (o-ri-an-tal-ion), s. f. Art de reconnaître l'endroit où l'on est, en déterminant les points cardinaux. || Position d'un objet relativement aux pôles. || Terme d'astronomie. Disposition convenable des appareils d'observation. || Terme de marine. Disposition convenable des vergues et des voiles. — ETYM. *Orienter*. — ORIENTÉ, ÉE (o-ri-an-té, tée), part. passé d'orienter. Disposé suivant l'orient. Les anciennes églises sont presque toujours orientées, sans doute en vertu d'un symbole; le prêtre à l'autel regarde l'orient d'où nous est venue la lumière. Que les bois, les prés... villages, abbayes, ponts, chemins, y fussent distingués par noms et figures, placés dans leur vraie distance naturelle, orientés et levés géométriquement, *BOCCARD, Dime, p. 237*. || Maison bien orientée, mal orientée, maison bien ou mal exposée. || Absolument. Édifice orienté, édifice dont les quatre faces répondent aux quatre points cardinaux. — ORIENTEMENT (o-ri-an-tal-mao), s. m. État de ce qui est orienté. || État d'un édifice auquel on a donné l'exposition la plus convenable à sa destination.

|| Terme de marine. Résultat de l'orientation, en parlant des vergues et des voiles. Bon orientation.

— ETYM. Orienter.

ORIENTER (o-ri-an-té), v. a. || 1° Disposer une chose selon la situation qu'elle doit avoir par rapport à l'orient et par conséquent aux trois autres points cardinaux. La plus difficile fut d'orienter ce nouvel instrument, c'est-à-dire de bien placer le cercle de cuivre vertical dans le plan du méridien céleste, *SAUV. Hist. de l'astr. anc.* p. 41. || 2° Orienter un plan, y placer la rose des vents pour faire connaître la position des objets représentés sur le dessin. Les cartes des côtes de France, qu'il réduisit par ordre de M. de Seignelay à la même échelle et orienta de même façon, et qui composent le premier volume du Neptune français, *VONTEN. Savoir*. || Fig. Je n'ai rien fait qu'orienter la carte de l'Académie, pour en montrer le midi ou le septentrion : j'ai fait voir les vrais illustres d'un côté, et de l'autre les dignes objets de la risée publique, *SAUV. Hist. de l'astr. anc.* t. 1, p. 328. || 3° Terme de marine. Orienter les voiles, les brasser de manière qu'elles reçoivent le vent. || Par extension, disposer, arranger, mettre en place. || 4° v. n. Un navire oriente bien, lorsqu'il est gréé ou installé favorablement pour la marche. || On dit semblablement : cette voile oriente bien. || 5° S'orienter, v. refl. Reconnaître l'orient et les autres points du lieu où l'on est. En nous orientant pour lever nos cartes, il a fallu tracer des méridiens, *S. J. BOISSIAU, Em.* III. || Fig. Se mettre au courant, être au courant, se reconnaître. Il s'orienta dans cette région lointaine [une cour du Nord], comme s'il en était originaire, *LA BAYE. J'aurai l'honneur d'écrire à votre Altesse Royale dès que nous nous serons un peu orientés, VOLZ. Lett. au pr. roy. de Pr.* Mais je m'orienterai sur ce portrait que vous faites, *PISON, Mérom.* I, t. 1.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Une pierre bien orientée, *COCHET.*

— ETYM. Oriens.

|| ORIENTEUR (o-ri-an-teur), s. m. Appareil destiné à former le midi vrai pour chaque jour de l'année.

— ETYM. Orienter.

|| ORIÈRE (o-ri-è-r'), s. f. Terme rural. Bord des champs entourés de haies et de fossés.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Or fu Geris lez l'oriere del bos [bois], *RAOUL DE C.* 133.

— ETYM. Lat. *orarius*, de *ora*, bord (comparez *ORATE*).

ORIFICE (o-ri-fi-s'), s. m. || 1° Ouverture plus ou moins étroite qui conduit à quelque cavité. J'ai vu sur la coupe huit points noirs qui, examinés au microscope, m'ont paru être les orifices de huit gros vaisseaux, *BOISSET, Us. feuilles plantes*, 8<sup>e</sup> mém. || Par analogie. Ces lactes offrent un nouveau genre de beautés en réfléchissant dans leurs vases transparents les orifices des vallées, *SAUV. Mérom.* v. || 2° Nom que porte en hydraulique toute ouverture qui donne écoulement à un liquide contenu dans un vase. Orifice en mince paroi. L'expérience a appris qu'un orifice circulaire d'un pouce de diamètre percé dans une mince paroi, sous quatre pieds de charge, fournit dans une minute de temps 6336 pouces cubes d'eau, *SAUV. Traité de physique* t. 1, p. 391, dans *ROUSSEAU*. || 3° Toute ouverture qui sert d'entrée ou d'issue à quelque partie inférieure du corps, ou qui fait communiquer des cavités les unes avec les autres. Les orifices de l'estomac. L'orifice de la matrice.

— ETYM. Provenç. *orifis*; esp. *orificio*; ital. *orifizio*; du lat. *orificium*, de *ori*, bouche, ouverture (voyez *ORIS*), et *foris*, faire.

ORIFLAMME (o-ri-fla-m'), s. f. Poils étendard fait d'un tissu de soie de couleur rouge étant probablement sur l'orange, que nos anciens rois avaient recouvert des mains de l'abbé de Saint-Denis en partant pour la guerre. Faire entrer dans toutes les constitutions un aïeux paternels et maternels, et y ajouter plus pour l'oriflamme et pour les croisades, *LA BAYE. Hist. de roi Louis XI*, pour entretenir une union dans les esprits, parait vouloir préserver la nation, et prit l'oriflamme avec des dimensions toujours imposantes pour le peuple, *SAUV. Hist. de l'astr. anc.* t. 1, p. 328. La bannière tombée de quel lieu l'oriflamme de Rome, l'oriflamme apportée à Saint-Denis par un ange, toutes ces limitations du fait de la Trône, ne servent qu'à donner à la chose l'air de la fable, *VOLT. Figures*, 10.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Célérité d'A... portet Parisi Bamba, *CA. de Bal.* 1330. || 3° s. D'une réponse il est... Châmbre puis et couronna. Qui l'oriflamme des Français portait, n'est est [était] moult

et curteis, *BEZOUV. II*, 3818. Et porteur en bataille son oriflor, *Gerard de Rossillon*, p. 226. || XIII<sup>e</sup> s. Requiront cele part, où virent l'oriflor, du CANGE, *auriflamma*. || XIV<sup>e</sup> s. Oriflamme est une bannière. Aucun poil plus forte que guimple. De cendal roujoiant et simple, Sans pourtraiture d'autre affaire, *CHATELAIN, dans le CANGE*, 10. Le service du sief est tel qu'il [le seigneur] en doit porter en la bataille et es ostes l'oriflamme saint Denis, toutes les fois que le roy ostoye [va en guerre]; et le roy la doit venir querre par grant devotion et prendre congié aux martyrs, avant qu'il mangue [mange]; et quant il se part de l'eglise, il s'en doit aller tout droit là où il meut, sans tourner ne çà ne là pour autre besoigne, *Chr. de St-Denis*, t. 1, p. 223, dans *LA COURCE*. || XV<sup>e</sup> s. Et pour hardiesse Ferme en toy, l'envoya sa haultesse L'auriflamme, qui t'a fait seigneur, *CH. d'Orléans. Compl. de la France*. Et tenoit en sa main une lance à quoy l'oriflamme estoit attachée, d'un vermeil samit, à guise de gansanon à trois queues, et avoit entour bouppes de sole-verte, nu CANGE, *auriflamma*. Et si portez seul d'entre les roys, o roy, l'oriflamme en bataille, c'est à sçavoir un glaive tout doré où est attachée une bannière vermeille, *IN. Dame Jehanne*. ... vous estes son oriflamme [de Charles VII]. Et celle en qui mieux y [il] se fioit, *Myst. du siège d'Orléans*, p. 726. La rouge couleur ou vermeille est de grant estat et dignité, et bien nous le demontre l'auriflamme du ciel miraculeusement aux roys gauloys envoyée, qui estoit de ceste couleur, afin de les animer à vertu et courage, magnanimité et prouesse; ceste auriflamme estoit en forme d'ung estandard de soye rouge, bel et plaisant, et merveilleux à veoir, *SCILLIE, le Blason des couleurs*, édit. *COCHERIS*, p. 32. || XVI<sup>e</sup> s. Un an après vint un gros maraut qui contrefaisoit le ladre, se mit à la porte du temple, desployant soo oriflan, qui estoit un convrechef, sus lequel posa son haril et plusieurs especes de petite monnoye, *PARÉ, XIX*, 32.

— ETYM. Provenç. *auriflan*, *auriflamma*, *auriflor*; port. *auriflamma*; ital. *oriflamma*; bas-lat. *auriflamma*, *oliflamma*, *auriflamma*; du lat. *aurum*; or (voy. *OR* 2), et *flamma*, flamme, bannière.

|| ORIFORME (o-ri-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une bouche. Orifice orforme.

— ETYM. Lat. *ori*, oris, bouche, et *forme*.

ORIGAN (o-ri-gan), s. m. Genre de la famille des labiées, dont l'espèce la plus répandue chez nous est l'origan commun, *origanum vulgare*, L.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La tortue, lorsqu'elle a mangé de la chair de serpent, mange de l'origan, autrement marjolaine sauvage, *PARÉ, Anim.* 1.

— ETYM. Wallon. *origane*; provenç. *origani*; cat. *orenga*; esp. *orégano*; port. *oregão*; ital. *origano*; du lat. *origanum*, qui est le grec *origanon* ou *origanon*, de *origon*, montagne, et *anon*, se plaire; plante qui se plait sur les coteaux.

|| ORIGÉNISME (o-ri-jé-ni-s'm), s. m. Doctrine d'Origène; mélange de christianisme et d'orientalisme.

ORIGINAIRE (o-ri-ji-né-r'), adj. || 1° Qui tire son origine de tel ou tel lieu, de telle ou telle source. Le tabac est une plante originaire d'Amérique. Vous regardez mon habit qui n'est pas fait comme les autres; mais je suis originaire de Naples, à votre service, et j'ai voulu conserver un peu la manière de s'habiller et la sôcieté de mon pays, *MOL. Pourc.* 1, 8. Denys Longin était d'Athènes, mais il était originaire de Syrie, *SOLLIN. Hist. anc.* *Œur.* t. 21, 2<sup>e</sup> part. p. 64, dans *ROUSSEAU*. Les arts qu'il [Pierre le Grand] a transplantés ont, en fructifiant, rendu témoignage à son génie; ils paraissent aujourd'hui originaires des pays mêmes où il les a portés, *VOLT. Russie*, II, 47. On ne s'avise point de penser que les chenilles et les limaçons d'une partie du monde soient originaires d'une autre partie; pourquoi s'étonner qu'il y ait en Amérique quelques espèces d'oiseaux, que quelques races d'hommes semblables ait nôtres? *IN. Mérom.* 106. La famille de l'hétéropeux est originaire de la ville de Blois, où elle était connue même avant le commencement du XI<sup>e</sup> siècle, *COCHET, Mérom.* II, 11. y a longtemps qu'on dit que toutes nos connaissances ont originaires des sens; cependant les péripatéticiens étaient si éloignés de connaître cette vérité que, malgré l'esprit que plusieurs d'entre eux avaient en partage, ils ne font jamais sa développer, et qu'ils ont plusieurs siècles, c'était encore une découverte à faire, *COCHET. Œur.* t. III, p. 8, dans *ROUSSEAU*. Dans le système des idées originaires

des sens, rien n'est si frivole que de raisonner sur la nature des choses : nous ne devons étudier que les rapports qu'elles ont à nous; c'est tout ce que les sens peuvent nous apprendre, *IN. Art de penser*, t. 1, 11. || 2° Qui est à l'origine. Vice originaire ne peut pas prouver par des contrats originaux que les justices, dans les commencements, ont été attachées aux siefs, *MONTESQ. Esp.* 123, 31. être suprême, intelligent, infini, et la cause première de tous les êtres, voir *Traité métaph.* Ce n'est pas une légère entreprise de dire que qu'il y a d'originaire et d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme, *J. J. ROUSSEAU. Inég. Préf.* L'originaire, langue maternelle; peu usité en ce sens. || [Malherbe] ne voulait pas que l'on fit des originaux sa langue originaire, *SAUV. Vie de Malherbe*. || 3° Terme de palais. Qui est principal, qui est chose principale. Demande originaire. || Demande originaire, se dit de celui qui a fait la première demande, ou qui a commencé le procès.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. J'ai veu entre les mains de M. sieur Gilot la piece originaire [l'original], *Œur. Fran.* II, 12. Le demandeur originaire, *NOUR. Cours génér.* t. 1, p. 912.

— ETYM. Lat. *originarius*, de *origo*, origine.

ORIGINAIREMENT (o-ri-ji-né-re-man), adv. Originaire, primitivement. Ce mot vient originaire du grec. Cette famille est originaire de l'Asie. L'opinion la plus singulière d'Anaximandre est de voir pensé qu'originairement les hommes ont été poissons, *COCHET. Hist. anc.* III, 10.

— ETYM. Originaire, et le suffixe *ment*.

ORIGINAUX (o-ri-ji-nal), s. m. pl. || 1° Qui a un caractère d'origine, primitif. Le bleu original. Les textes originaux. J'ai vu la lettre originale. L'édition originale d'un livre. La originale d'un tableau. Il a publié avec tous les pièces originales la malheureuse histoire du Alexis son fils, *PONTEN. César Pierre*. Ce grand leur [Descartes] avait laissé beaucoup de documents éclaircir; et, selon le caractère des livres originaux, son livre était propre à en produire plusieurs autres encore assez originaux, *IN. L'Asie*. Il faut donc que les caractères originaux des peuples, s'ils de jour en jour, deviennent en même raison plus difficiles à saisir, *J. J. ROUSSEAU. Em.* v. || 2° Qui se rapportent aux auteurs dans le même sens. Porter de la main partout où les auteurs originaux ont écrit, selon la coutume, laissé beaucoup d'obscurité, *SAUV. Mérom.* 106. Le texte original de la Bible, le texte breu tel qu'il a été transmis de manuscrit en manuscrit. || 3° Qui paraît inventé, imaginaire, modèle ou souvenir antécédent. Peinture originale. Ils n'ont rien d'original et qui ne soit pas de leur invention, ils ne savent que ce qu'ils ont appris. La originalité est un caractère de l'originalité.

|| 3° Qui est marqué d'une marque propre. La de cet auteur est original. À mesure que l'on a de l'esprit, l'on trouve plus de beautés originaires. Il ne faut pas être amoureux; car, quand l'on s'en donne, l'on n'en trouve qu'une, *PASC. les Passions*. À mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux, *IN. Pens.* 10. Cornélie ne peut être égale dans les endroits où elle excelle, il a pour lors un caractère original, *IN. Le monde*, 1. Tout le monde fait fautive l'esprit original qui brille dans l'ouvrage, *IN. Le monde*. L'esprit original, qui est ardent, et qui peut n'être pas toujours assez mesuré ni assez respect, *IN. Tichirnhauz*. Le moyen de le respecter pour juger quelle langue excelle dans un grand nombre de genres, ce serait de comparer les auteurs originaux de chacune, *COCHET. Œur.* t. 1, 15. Le chant d'Eden est de l'original en s'appropriant des richesses étrangères, *IN. Génie*, II, t. 3. || 4° Qui agit, qui se comporte sans imiter personne. Vous connaissez le grand et la joie qu'il a d'épargner son pays, *IN. Le monde*. Je le trouve original sur l'économie, comme sur la de la Victoire sur l'avarice, *SAUV. Hist. anc.* 1074. originale femme, tenez, vous la reconnaîtrez bien à quelle m'écrit, *SAUV. Pays.* parv. part. 4. Un peu d'hommes ira ment originaux; presque tout le gouvernement, pensent et soutient par l'usage de la coutume et de l'éducation, *VOLT. Ann. Pens.* 10. Buffon, original et neuf sans cesse d'être et nature, *SAUV. Élog. Destouches*. M. de la copie personne, madame, je me propose d'être original, *SAUV. Mérom.* 106. L'original d'un contrat. Originaire à l'original originaux de ces pièces sont perdus. Copie par

anal. 7° Texte, par opposition à traduction. La traduction s'éloigne de l'original. L'on voit par cet exemple combien il est important de consulter les originaux, et de ne les pas citer sur la foi des traducteurs, SOLLIN, *Traité des Ét.* 1, 2. || L'original hébreu, le texte hébreu de la Bible. || 8° Œuvre d'art qui est un type et non une imitation. Ces statues antiques, qui n'étaient que des copies de l'homme, sont devenues des originaux, *Surv. Morc. choisies*, p. 42. Particulièrement, il se dit des peintures, sculptures, etc. par rapport à leur authenticité. L'original de cette statue est à Rome. L'original et les copies. Il a des originaux des meilleurs peintres. 9° Personne dont on a fait le portrait. Qui donne le portrait, promet l'original, *constr. Suite de Ment.* 17, 3. Ce qui est plaisant, c'est que cet original [le portrait de Mme de Grignan dont on avait fait des copies] ne me paraît pas entier ni précieux : cela me blesse le cœur, *sev.* 313. Bien loin de croire comme eux [les idolâtres] que quelque divinité habite dans les images, nous ne leur attribuons aucune vertu que celle d'exciter en nous le souvenir des originaux, *ROSS. Expos. doctr. cath.* 6. Le concile de Trente défend expressément d'y [aux images] croire aucune divinité ou vertu pour laquelle on les doit révéler... et veut que tout l'honneur se rapporte aux originaux qu'elles représentent, *id. Exp. de la doctr. cath.* 6. L'injure faite à l'image retombe sur l'original, *id. Hist.* 1, 10. || Il se dit, au même sens, des choses d'après lesquelles on copie. Ce peintre n'imité aucun maître, la nature est son unique original. L'original d'après lequel il peint est une copie d'un tableau de Lesueur. Quelle vanité que la peinture qui attire l'admiration par le ressemblance des choses dont on n'admire pas les originaux *PASC. Pens.* VII, 31, éd. HAZET. || Modèle d'après lequel dessine un élève || 10° Fig. Ce qui sert de modèle à quelque chose ou à quelqu'un. Le comte de Gramont, qui est en possession de toutes choses sans qu'on ose s'en fâcher, écrit à Rochefort le lendemain [de sa promotion] : Monseigneur... mon père est l'original de ce style; quand on fit maréchal de France Schomberg... il lui écrivit : Monseigneur... *sév.* d' *Bussy*, 6 août 1676. C'était l'original [une demoiselle] que toutes les femmes copiaient pour le goût des habits et de l'air de la coiffure, *RAMBL. Gramm.* 7. Les lois de Crète étaient l'original de celles de Lacédémone, et celles de Platon en étaient la correction, *MONTESQ.* *Esp.* IV, 8. L'original de la comédie bizarre du Festin de Pierre est de Tirso de Molina, auteur espagnol, *VOLT. Vie de Molière.* || Type idéal. Qu'on ne s'ait pas même une beauté, mais l'on y désire les circonstances qui dépendent de la disposition de l'on se trouve; et c'est en ce sens que l'on peut dire que chacun a l'original de sa beauté, dont il cherche la copie dans le grand monde; néanmoins les femmes déterminent souvent cet original, *PASC. Pens.* de l'amour. Il regarde avec respect la tendresse que j'ai pour vous; c'est un original qui lui fait connaître jusqu'au cœur humain peut s'élever, *sév.* 30 oct. 1679. Dans tout le cours de sa vie et de ses actions, elle a exprimé ce parfait original [de la femme forte] par sa générosité naturelle, par le bon usage des biens et de la faveur... *RAMBL. Mme de Mont.* Ils [Molise et Elle] viennent à leur tour celui qu'ils avaient figuré, et rendre à ce divin original la puissance et la gloire qui appartenaient à lui seul, *MASS. Petit car. Respect.* || 11° Celui qui est le premier en excellence dans un genre. Mais avoir eu de modèles. Les anciens sont des originaux, et on les étudie comme tels. Voiture est l'unique original des choses galantes, *PELLISSON, Préface sur les œuvres de Sorazin.* Je ne sais si le nombre de nos excellents originaux, quelque borné qu'il soit, ne l'est pas encore moins que celui de nos bonnes traductions, *D'OLIVET, Rem. Racine*, t. 310, dans *ROBERTS.* || Ironiquement. Pourquoi vouloir obliger le ministre Jurieu, un si grand original en matière de théologie, à suivre les sentiments de Nullus? *BOSS.* 8° *arret.* 82. || 12° Source première (sens aujourd'hui peu usité). Nous avons eu bien aises d'apprendre par vous les nouvelles de M. de Ne; vous nous avez paru original, à cause du langage [en Provence], *sév.* d' *Mme de Grignan*, 22 mars 1678. || D'original, *loc. adv.* Sans avoir été suggéré par un modèle. Hé bien, monsieur, le tour est-il d'original? Pour une jeune fille elle n'en sait pas mal; De ces ruses d'amour la croirait-on capable? *MOL. Éc. des mar.* II, 8. || De source directe. Les nouvelles que je vous mande sont d'original; c'est de Gourville qui était avec Mme de Longueville, quand elle a reçu la nouvelle, *sév.* 30 juin

1679. Je vous remercie mille fois de m'avoir si bien conté cette histoire d'original, *id.* 18 oct. 1671. || Savoir une chose d'original, la savoir de source, de ceux qui l'ont vue ou faite. Rien n'est plus curieux que de savoir d'original ce qui se passe dans cette maison, *sev.* 388. Il prétend le savoir pour tant d'original, *constr. D. César d'Aratos*, v, 3. Je ne raconte rien que je ne sache d'original; je l'ai appris de Sethon, *LA MORT.* v. Ce grand esprit [Pascal] croyait toujours voir un abîme à son côté gauche, et y faisait mettre une chaise pour se rassurer : Je sais l'histoire d'original, *L'ABBE ROULEAU, Lettres*, t. 1, lett. 39. || Terme de théâtre. Jouer un rôle d'original, créer ce rôle (ce dernier terme est seul usité aujourd'hui). || 13° S. m. et f. Un original, une originale, personne qui pousse la singularité jusqu'à faire rire. C'est une originale, une vraie originale. C'est un grand original. Mme de Mureuil était personne de mérite, femme d'un original de beaucoup d'esprit, *AT-SIM.* 44, 3. De tels originaux sont si divertissants! *MARTIN, Fauzes infidél.* sc. 1. Quoiqu'il soit, m'a-t-on dit, un franc original, *DESTOUCH. Glor.* III, 3. || Original sans copie, homme qui se fait remarquer par ses singularités. Quand on veut ridiculiser quelqu'un, on dit ordinairement que c'est un original sans copie, *BOUSSAULT, Lett. nouv.* t. II, p. 207, dans *ROBERTS.* J'ai déjà parlé ailleurs de Courcillon, original sans copie, *AT-SIM.* 260, 338. || Original sans copie, a été dit sans idée de raillerie. Vous avez perdu votre bon et fidèle ami le duc de Saint-Aignan... quand la mode viendrait de faire des parallèles dans les oraisons funèbres, je n'en souffrirai jamais dans la sienne; car il était assurément unique en son espèce, et un grand original sans copie, *sev.* d' *Bussy*, 17 juin 1687. || Original sans copie, se dit aussi quelquefois des choses. Tout ce que vous dites de lui est admirable : ce sont des originaux sans copie, que les traits que vous donnez, *sev.* 303. || 14° En original, *loc. adv.* Dans le texte primitif. Ce traité existe en original dans les archives. Je vous envoie en original un morceau de la lettre de sa femme [Mme de Coulanges]; il me semble que ce qu'elle m'a écrit est curieux, *sév.* 7 juill. 1680. || 15° En propre original, dans la réalité même. Un Florentin, nommé le Magnifique, La possédait [la liberté], en propre original, *LA FONT. Magn.* || En personne. Oui, madame, vous-même en propre original, *SCARRON, les Ménéchmes*, 1, 3. Crispin : Est-ce là M. Oronte, mon illustre beau-père? — La Branche : Oui, vous le voyez en propre original, *LA SAGE, Crisp. riv. de son maître*, 7. — REM. Bouhours constatait que original dans ces locutions : esprit original, manières originales, auteurs originaux, était devenu assez commun; mais il en contestait l'élégance. Ce que ce néologisme pouvait avoir d'indélicat a disparu. — HIST. XIV° s. Quant il eurent détruit tout l'original de celle lignée, *Chr. de St-Denis*, t. II, f° 27, dans *LACURNE.* || XVI° s. Andronicus, ayant recouvert les originaux [des écrits d'Aristote], les mit en lumière, et écrivit les sommaires que nous avons maintenant, *AVOT, Sylla*, 63. Et say bien le nom de ceux qui vous en donneront la copie originale, *SAT. MÉR.* p. 320. Les originaux de l'entreprise d'Amboise avaient été mis en dépôt entre les mains de votre père, *D'AUS. Vie*, xxiv. Une pourtraiture qui aura été contrefaite à l'exemple d'une autre pourtraiture, la contrefaite ou pourtraiture qui aura été faite, ne sera jamais tant estimée comme l'original, *PAISSY, 66.* — ETYM. Prov. et esp. original : ital. originale; du lat. *originalis*, de *origo*, origine. || 1. ORIGINAL (o-ri-ji-na-l), s. m. Voy. ORIGINAL. ORIGINALLEMENT (o-ri-ji-na-le-man), *adv.* D'une manière originale. Il pense, il s'exprime originallement. — HIST. XVI° s. Telles sont les promesses originallement écrites au vieux et nouveau testament, *PAISSY, 66.* — ETYM. Originale, etre suffixe ment; prov. originalment; ital. originalmente. ORIGINALITÉ (o-ri-ji-na-li-té), s. f. || 1° Qualité de ce qui est original. Il est difficile de connaître l'originalité d'un tableau. L'originalité de Dufreny est plus dans les choses, et celle de Marivaux dans le langage, *D'ALEMB. Éloge de Morivaux.* C'était là que Gallani était quelquefois étonné par l'originalité de ses idées, *MARONTEL, Mém.* VII, M. De l'amblyre reconnaît avec Bailly et Legentil qu'ils [les Indiens] ont des procédés de calcul qui, sans prouver l'ancienneté de leur astronomie, en montrent au moins l'originalité, *CUVIER, Récol.* p. 337. || 2° Singularité, bizarrerie. L'originalité de son ca-

ractère, de ses manières. || Au plur. Actions originales, bizarres. Il était connu pour ses originalités. — ETYM. Original. ORIGINE (o-ri-ji-n'), s. f. || 1° Principe d'où quelque chose provient. La coutume de voir les rois accompagnés de gardes, de tambours, d'officiers... imprime le respect et la terreur... et le monde, qui ne sait pas que cet effet a son origine dans cette coutume, croit qu'il vient d'une force naturelle, *PASC. Pens. diverses*, 10, éd. VAUGASS. Quelque négativité qui paraît dans le cours des rivières et se présente la surface de la terre, elles ont toutes cela de commun qu'elles viennent d'une petite origine, *BOSS. la Vallière.* Je crois de ce désordre entrevoir l'origine, *BOSS. Hérod.* II, 8. Remontez à la première origine de vos désordres, *MASS. Carême. F. légères.* Cette dernière façon de conter l'histoire est peut-être la meilleure; les petites origines contiennent assez aux grandes choses, *PONTEN. Orac.* 1, 10. Ce fut là l'origine de ma fortune, *MARIVAUX, Payvan parv.* 6° partie. Ce fut de nos malheurs la première origine, *VOLT. Œdipe*, t. 1. L'origine du mal a toujours été un abîme dont personne n'a pu voir le fond, *id. Dict. phil. Bien.* Presque toutes les origines sont ignorées; qui le premier inventa un bateau? qui imagina de plier une branche de frêne, de l'assujettir avec une corde faite d'un intestin d'un animal, et d'y ajouter une verge garnie d'un os à un bout et de quatre plumes à l'autre bout? *id. Tactique, not.* Si ce philosophe [Descartes] n'avait pas été prévenu pour les idées innées, il aurait vu que l'unique moyen de se faire un nouveau fond de connaissances était de détruire les idées mêmes, pour les reprendre à leur origine, c'est-à-dire aux sensations, *CONDILLAC, Art de penser*, II, 6. La poésie, le dévouement, l'honneur, la religion ont la même origine, *STAZL, Corinne*, XVIII, 6. || Les Origines, titre d'un ouvrage de Caton le Censeur sur l'histoire romaine, et d'un ouvrage de saint Isidore de Séville, espèce d'encyclopédie. || 2° Terme de géométrie. Le point à partir duquel on compte les coordonnées. || Terme d'astronomie. Le point à partir duquel on compte les ascensions droites et les longitudes. || 3° Il se dit du point où commence un organe dans un végétal ou un animal. L'origine de cette branche. Suivre une artère, un nerf jusqu'à son origine. Les pieds sont couverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts, *surp. Ois.* t. II, p. 26. || 4° Extraction d'une personne, d'une race, d'une nation. (O Rome) Albe est ton origine, *constr. Hor.* t. 1. Lardon et César, frères dont l'origine venait de chiens fameux, beaux, bien faits et hardis, *LA FONT. Fable*, VIII, 33. N'accusons pas aveuglément le naturel des habitants de l'île la plus célèbre du monde [l'Angleterre], qui tirent leur origine des Gaules, *BOSS. Reine d'Angle.* De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette origine est petite, *id. Duch. d'Orl.* Combien de siècles faut-il percer pour découvrir l'origine de la maison de Bavière! *id. Duch. Dauphine.* Si, tout sorti qu'il est d'une source divine, Son cœur [du noble] dément en lui sa superbe origine, *BOSS. Sat.* v. Je n'ai point de son sang démenti l'origine, *BOSS. Phèdre*, IV, 2. à d'illustrer parents s'il [un enfant] doit son origine, *id. Ath.* II, 8. Vous, vous êtes Grecs d'origine, *id. Tél.* XI. De façon que ces maîtres du monde, non-seulement dans les commencements, mais dans tous les temps, furent la plupart d'origine servile, *MONTESQ. Rom.* 12. C'est d'un frère de cet Othon IV qui descendant les princes qui régnaient aujourd'hui en Angleterre; de sorte que les ducs de Brunswick, les rois d'Angleterre, les ducs de Modène ont tous une origine commune; et cette origine est italienne, *VOLT. Ann. Emp. Frédéric I<sup>er</sup>*, 1141. C'est l'imagination seule qui a écrit les premières histoires, non-seulement chaque peuple inventa son origine, mais il inventa aussi l'origine du monde entier, *id. Dict. phil. Histoire.* Toutes les origines des peuples sont visiblement des fables; la raison en est que les hommes ont dû vivre longtemps en corps de peuple, et apprendre à faire du pain et des habits (ce qui était difficile), avant d'apprendre à transmettre toutes leurs pensées à la postérité (ce qui était plus difficile encore), *id.* Le jeune érudit [Fréret], avec une grande sûreté de méthode, résolu, ou, pour mieux dire, trancha cette question de l'origine des Franks posée à faux ou faiblement touché jusqu'à lui... Fréret fut arrêté par lettre de cachet, et enfermé à la Bastille, *BOSS. TASSAT.*

*Considérations sur l'histoire de France*, ch. 1. || 6° **ÉTYMOLOGIE**. L'origine d'un mot. || 6° Dès l'origine, loc. adr. Dès le principe. || 7° Dans l'origine, loc. adr. Dans le principe, au début.

— **REM. 1.** Voltaire a dit : De votre sang soutenir l'origine, *Oriste*, II, 3. Laharpe a repris cette locution : On soutient, dit-il, l'honneur, la dignité, les droits de sang; on n'en veut pas l'origine. || 2° Humbert, *Gloss. géogr.*, a condamné d'origine dont il cite cet exemple : À l'origine, ce vaste pays (le Brésil) fut peu estimé des Portugais, *Raynouf, Hist. univ.* t. II, p. 116. Cette réprobation paraît excessive; pourquoi ne dirait-on pas à l'origine, comme on dit à l'entrée?

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. Illec trovai dame Hermeline, Qui moult par est de franche orine, *Ren.* 10168. L'orine [preuve] par orine de lignage, *Beaum.* LXIII, 10. || XIV<sup>e</sup> s. LA y vint un archange qui fu de noble orine, Et estoit de Paris la cité noble et digne, *Guescl.* 10100. || XV<sup>e</sup> s. Encore et la noble orine Une fille de noble orine, *Roisin de Joinville*. || XVI<sup>e</sup> s. La semence qui estoit bonne de son origine est tellement corrompue qu'elle ne produit que mechans fruits, *Calv.* *Inst.* 13. ... Et qu'elle a dans les cieus Prise son origine entre les plus beaux dieux, 2095. 213.

— **ETYM.** Berry, *origine, orine*: Saint-Hieric, *orine*; ce chat est de l'orine d'un beau chat. L'ancien français *orine* vient du latin *originem*, avec l'accent sur *i* (de *oriri*, voy. *ORIS*); *origine* est moderne et rebâti sur *originem*, sans tenir compte de l'accent latin.

**ORIGINEL, ELLE** (o-ri-je-nèl, nè-l'), *adj.* || 1° Qui remonte jusqu'à l'origine. Les droits originels de l'humanité. || 2° Terme de théologie. Pêché originel, péché que tous les hommes ont contracté dans la personne d'Adam. Le péché originel est une folle devant les hommes; mais on le donne pour tel; vous ne me devez pas reprocher le défaut de raison en cette doctrine, puisque je la donne pour être sans raison, *Pascal, Pens.* XII, 7, éd. Havet. En ces temps Célestius et Pélagé nièrent le péché originel, et la grâce par laquelle nous sommes chrétiens, *Boss.* *Hist.* 1, 11. Les deux conciles œcuméniques, le concile de Lyon sous Grégoire X, et celui de Florence sous Eugène IV, où les deux Églises réunies décidèrent comme de fol que les âmes de ceux qui meurent ou dans le péché mortel actuel ou dans le seul originel, descendent incontinent dans l'enfer, pour y être toutefois punies par des peines inégales, *ibid.* *Def. de la trinité*, v, 2. || Fig. C'est le péché originel de l'homme de vouloir être plus qu'il n'est, *Boiss.* 10<sup>e</sup> dim. après la *Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 103. || Fig. Cet homme a le péché originel, c'est-à-dire sa nation, ses liaisons, sont une espèce d'empêchement à ce qu'il parvienne à telle charge, à telle dignité. || Justice, grâce originelle, état d'innocence où Adam a été créé.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Qui veut avoir congnissance Des métaux ... D'après leur source originelle, *Traité d'Alca* 11. || XVII<sup>e</sup> s. Titres originels [originaux], *Nouv. const. génér.* t. II, p. 91. Ayant pris en paiement [des souffrances de la vie] mes commodités naturelles et originelles, sans en rechercher d'autres, *Mont.* t. 210. La conformation originelle et temps premiers, *Charaun, De la Sagesse, Préf.* de la 1<sup>re</sup> éd.

— **ETYM.** Autre forme d'*original*.

**ORIGINELLEMENT** (o-ri-je-nè-le-man), *adr.* Dès l'origine. L'homme est originellement pécheur.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Les Juifs, les Mahometans et quasi toutes les autres et espoués et reverent le langage auquel originellement leurs mystères avoient esté enseignés, *Mont.* 1, 299.

— **ETYM.** *Originelle*, et le suffixe *ment*.

**ORIGINAL** (o-ri-gi-nal), *s. m.* Filin du Canada. Peaux d'origine et duses à poil, *Tarif*, 19 sept. 1665. M. Duvilly, qui a envoyé à la Société royale de Londres une très-bonne description de l'original, dit que les chasseurs en tirent un qui est haut de plus de dix pieds, *Acad.* *Quadrup.* t. III, p. 101. Je tire de l'Amérique septentrionale des peaux de cerf, de daim et de chevreuil, des peaux de renne sous le nom de caribou, des peaux d'élan sous le nom d'original, *Actes, Hist. pélois* xv, 9. Au plur. Des originaux || On dit aussi original, par confusion d'un mot indien avec ce mot canadien.

— **HIST.** On a dit originaux : Peaux d'originaux et d'ours avec le poil, la pelle payen 10 s., *Tarif*, 19 sept. 1665. C'est la vraie orme, le mot est basque. M. Roulin a tiré d'une Lencharbot, *Hist. de la Nouvelle-France*, 1635, ch. 23, que les Basques venaient sur les côtes d'Amérique donner à l'élan

du Canada le nom d'*orenac*, et que *orenac* signifie cerf en basque.

**ORILLARD, ARDE** (o-ri-lar, lar-d', *ll* mouillées), *adj.* Voy. *ORILLON*.

† **ORILLETTE** (o-ri-llè-t', *ll* mouillées), *s. f.* Mâche.

**ORILLON** (o-ri-llon, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Appendice en forme d'oreille. || 2° Les orillons d'une charrue, les pièces de bois qui accompagnent le soc de la charrue. Aux deux côtés du soc de larges orillons. En écartant la terre exhausssent les sillons, *DELLA, Geogr.* 1. || 3° Ecuille à orillons, écuelle à oreille. || 4° Terme de fortification. Bastion à orillons, bastion aux côtés duquel il y a des avancées, des épaulements de figure ronde ou carrée pour couvrir le canon qui est dans le flanc retiré. || 5° Terme de plomber. Se dit des tenons qui entourent le pourtour de la chaudière.

— **ETYM.** *Oreille*.

† **ORILLONNER** (o-ri-llon-né, *ll* mouillées), *v. a.* Mettre des orillons à un bastion.

**ORILLONS** (o-ri-llon, *ll* mouillées), *s. m. pl.* Voy. *ORILLON*.

**ORIN** (o-ri-n), *s. m.* Terme de marine. Cordage qui attache une ancre à une bouée. || Bout de ligne ou de cordage qui sert à prévenir la perte d'un objet susceptible de tomber. || Terme de pêche. Corde qui répond à l'extrémité d'un filet calé au fond de la mer, ou à une câblière.

— **ETYM.** Origine inconnue.

† **ORINGUER** (o-ri-n-gé), || 1° *v. a.* Terme de manne. Soulever une ancre au moyen de l'orin. || 2° *v. n.* Haler sur l'orin, pour s'assurer que l'ancre est bien mouillée.

**ORION** (o-ri-on), *s. m.* Terme de mythologie. Géant énorme et célèbre chasseur. || Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère austral. Le laudrier d'Orion, les Trois Rois.

— **ETYM.** *Ophiuv.*

**ORISPEAU** (o-ri-pé), *s. m.* || 1° Laiton battu en feuilles dont on fait divers ornements qui ont plus d'éclat que de valeur. Le palais du soleil... a ses colonnes toutes d'oripeau et son lambris doré, *corn. Tourn.* d'or, v, 6. Car vous savez qu'un air de mode impose à nos Français plus que toute autre chose, Et que par là le plus mince oripeau Se vend parfois mieux que l'or le plus beau, *J. B. Rousseau, Ép.* 1, 6. Oripeaux et cuirs peints, *Encycl. méthod. Finances*, au mot *mercure*, t. III, p. 317. || 2° Toute étoffe, toute broderie qui est de faux or ou de faux argent. Cet acteur était couvert d'oripeau. Vos dames sont bien dépeintes avec leurs habits d'oripeau, *sev.* 84. || 3° Par extension, vieille étoffe, vieil habit dont l'or est usé. Chamarré de vieux oripeau, Ce roi, grand avaleur d'impôts, Marche entouré de ses fidèles, *Beaum.* *Ch. le Simple*. || 4° Fig. Il se dit des ouvrages d'esprit où il y a du clinquant, de faux brillants. Vers ramassés, éclatants d'oripeau, Qui font donner la cour dans le panneau, *SCARRON, Épître chagrine*. Rousseau, Dont l'ennuyeuse hypocrisie Change son or en oripeau, *lett.* en vers et en prose, 24. La philosophie ayant fait main basse depuis longtemps sur tout cet oripeau mythologique, *LA HARPE, Cours de lit.* t. IX, p. 85.

— **REM.** On a dit aussi orpeau : Orpeau et tous autres petits cuirs chargés d'or, *Déclar.* du roi, nov. 1610, *Tarif*.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Ces chapelles ardentes estoient, par delans les plafonds, peintes d'azur de tendre et de fleur d'oripeau, *FAVY, Théat. d'honneur*, t. II, p. 1670.

— **ETYM.** Provenç. *oripel*; ancien catal. *oripel*; espagn. *oripel*; portug. *europel*; ital. *oripello*; bas latin, *europellum*, de aurum, or, et peluis, peau.

**ORLE** (or-l'), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Filin sous l'ave d'un chapiteau. || 2° Terme de blason. Bordure, sans largeur déterminée, qui ne touche pas les bords de l'écu, mais qui en suit la forme, de sorte que, lorsqu'il est dans un écu en losange, il doit être aussi en losange. Porter de sable à l'orle d'or. || 3° Contour du cratère d'un volcan. Les orles du cratère [du Stromboli], amas confus de laves, de scories, de sable, ont une forme arrondie; leur contour est d'environ trois cent quarante pieds, *SPALLARTI, Voy. dans les deux Siciles*, t. II, p. 54. || 4° Terme de marine. Ourlet qui est autour des voiles.

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. L'urie de son vestement, *Liberté poëme*, p. 208. Dieu s'inc (autres) ont del traversant des l'un ar al autre ur, *Rois*, p. 224. Deux traigues vit surde del feu d'une tour. Ser un ur a assés l'uns, e l'autre sur l'autre ur: Otez, fait-il, ne veill beure coste pour, *Th. le mari*, 106. En l'orle del vestement, *27 Jean*, 142. || XIV<sup>e</sup> s. Pians d'orle et pians blanches ne doivent que obéir à col, *liv. des Rois*, 191. || XV<sup>e</sup> s. Le seigneur de Commi-

nes, d'or à l'escusson de sable diapré à ung orle roses de gueulles, *Jeh. de Sainct*, ch. 58.

— **ETYM.** *Ourlet* en est le diminutif (roy. occit. || 1° **ORLE, ÉE** (or-lé, lée), *adj.* Terme de blason. Bordé d'un orle.

† **ORLEANE** (or-lé-a-n'), *s. f.* Nom qu'on a donné au roucou.

† **ORLÉANISME** (or-lé-a-ni-sm'), *s. m.* Opinion de la révolution et la Restauration, opinion de ceux qui voulaient substituer la branche d'Orléans à la branche aînée des Bourbons. || Sous le règne de Louis-Philippe, système politique des princes de la maison d'Orléans, c'est-à-dire une royauté libérale, parlementaire, et le suffrage restreint. || Depuis ce parti, opinion des orléanistes.

† **ORLÉANISTE** (or-lé-a-ni-s'), *s. m.* Partisan des princes de la maison d'Orléans || *Adj.* Qui appartient à l'orléanisme.

† **ORLÉANS** (qu'on prononce si singulièrement or-lé-ans'), *s. f.* Sorte d'étoffe légère en laine et coton, très-employée pour les vêtements de dames et d'hommes. Paletoi orléans. Rubé d'orléans.

† **ORLET** (or-lè), *s. m.* Terme d'architecture. Petite moulure plate qui forme le couronnement d'un cymaise.

— **ETYM.** Diminutif de *orle*.

**ORMAIE** (or-mé) ou **ORMOIE** (or-moi), *s. f.* Lieu planté d'ormes. Jeune ormaie, lieu planté de jeunes ormes.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Les chastenerales, les coudraies, les frescoies, o. na ormaes, 704.

— **ETYM.** *Orme*; provenç. *olmada*.

**ORME** (or-m'), *s. m.* || 1° Grand arbre de la famille des ulmées ou celidées, démembré de la famille des urticées; on y distingue de larges feuilles, comprenant l'orme ypréau, l'orme telle, l'orme maculé, l'orme noir, l'orme d'Avignon par quelques pépiniéristes, l'orme Trianon, l'orme folliculé; l'orme à feu simple, l'orme, renfermant l'orme franc, l'orme torré, l'orme à petites feuilles, où se trouvent l'orme ramidal, l'orme glabre et l'ormille, *LA HARPE*. L'orme produit chaque année plus de trois mille graines, et cette étovante multitude peut continuer pendant plus d'un siècle, *BOISS.* *Contempl. nat.* t. VIII, p. 284, dans *ROUSSEAU*, les chênes, les aspens et les ormes épais. En rameaux ombragés les sommets, *ibid.* *Ex. II* de la France. || Juges de dessous l'orme, juges du village qui n'avaient point de tribunal qui jugeaient devant la porte du manoir seigneurial, sous les ormes qui s'y trouvaient d'habitude. || Par extension. Attendre sous l'orme, être attendant en sa cause (sens aujourd'hui inusité, et qui dérive directement de l'ancienne habitude de se rendre sous l'orme). Le cardinal Petrucci les attend sous l'orme [les Juges de l'inquisition], et ils n'osent l'attaquer, parce qu'il a de l'esprit et du savoir joints à une grande dignité, *CORNEILLE*, dans *le Gil Bl.* vii, 2. || 2° Orme à trois feuilles, avec le propre donné à la *pléide trifolide* (terrestre) de l'anne, appelée encore frêne à trois feuilles et orme de Samarie. || Orme d'Amérique, impropre de la gazume *ulmifolide* (ditterné, ditte aussi bois d'orme. || Orme polygame, sous lequel on a décrit d'abord la planière polygame (ulmées); orme de Sibirie, la planière cramoisi.

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. Il descendi à l'orme deour [escalier], *Gerard de Ross*, p. 223. || XIV<sup>e</sup> s. Orme s'en deunt [descend] par la vbe [cote] de l'ormel Galdon vers la maison Guillaume... *Ribb. des ches* 3<sup>e</sup> série, t. v, p. 84. Contre la vigne estrive [l'orme], Et li toll [ôte] du roien la forme, *la Ros.* 1666. || XV<sup>e</sup> s. Je vy que chascun sous voult [Ave] pour pagner sa querelle, Mais il n'est chascun appelle Partout avoc demour l'orme, *Poëme de Notre en parchemin* de corne, Et grant avoc demour l'orme, Jure sans regle ne sans l'orme, *COUSILLART, Enquête de la simple*, 117<sup>e</sup> s. Vient sous oulmes et chênes. Voir à quel que nid n'est vété. Seroit point par elle trouve, *17-ORL.* 66. L'o-

bonne concussion que voient lui entre ces juges penchés sous l'orme, *RAE. Pant. IV, 10.*

— ETYM. Norm. *ourme, ourmet*; provenç. *olm*, espagn. et ital. *olmo*; du lat. *ulmus*; comparé à l'anc. haut-alem. *elm*; anc. scand. *almr*. Pidot compare le sanscrit *ulmuka*, tison, de *ul*, brûler. L'orme était affecté à la justice; il était planté sur la porte seigneuriale, et c'était sous son ombrage qu'à la campagne se plaidaient les affaires.

1. ORMEAU (or-mô), *s. m.* || 1° Jeune orme. À la source d'Hippocrène, Homère ouvrant ses rameaux, s'élève comme un vieux chêne Entre de jeunes ormeaux, *J. A. BOUSS. Odes, III, 5.* || 2° Par extension, orme. Et les Alpes de loin, s'élevant dans la nue, d'un long amphithéâtre enferment ces coteaux. Ou le pampre en festons rit parmi les ormeaux, *VOGT. Épître d'Horace*. De son souffle léger ainsi la jeune aurore Agite, en se levant, la voile d'un ormeau; La mobile rosée, attachée au rameau, Brille de feuille en feuille et coule goutte à goutte, retombe sur le lac et fait gazouiller l'eau, *MASSON, Hér. II*. Un jour le vigneron, sur ces cotillons paisibles, Mariant les ormeaux et les vigues des bles, *ID. ib. III.*

— REM. Ormeau signifiant proprement un petit orme, un jeune orme, il est mal d'y joindre quelque épithète contradictoire comme dans ces vers: Le vrai pasteur ressemble à cet antique ormeau Qui, des jeux du village ancien dépositaire, Leur a confié cent ans son ombre héréditaire, *DELLER, Hom. des ch. I.*

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et il de maintenant li conte Comment il monta sur l'ormel, *REN. 6003*. Et s'il estoient tel que il oiaissent venir à l'ormiel de vant Gisors, il les tenroit à preus et à hardis, *Chr. de Roum, 63*. || XIV<sup>e</sup> s. Ce n'est rien de nouveau, que de faire des cabinets d'hommeaux, ou autres armoires, *FALISSY, 63*. Prênes roses incarnates, pommes d'ormeau, *ROSMARIN, O. DE SERRES, 958*. Un juge sous l'orme, un juge de village; avocat dessous l'orme, un jaseur, un avocat ignorant, *OUVIN, Cures, franc.*

— ETYM. *Ormel*, diminutif de *orme*; Berry, *umioiu, urmioiu*; picard, *omieu*. À Angoulême, il y a un bourg nommé l'Hommeau; c'est l'ormeau que cela veut dire.

2. ORMEAU (or-mô), *s. m.* Voy. ORMIER.

ORMET (or-mê), *s. m.* Voy. ORMIER.

ORMIER (or-mié), *s. m.* Nom, dans le département des Côtes-du-Nord, d'un mollusque qui se mange, et le nomme aussi ormet, ormeau, oreille de mer, grand bourton (*testacelle halioitidée*).

— ETYM. Lat. *auris maris*, oreille de mer, ainsi dit à cause de sa forme en oreille.

ORMIÈRE (or-miè-r), *s. f.* La reine des prés, *epiphan ulmaria*, Linné, ainsi nommée à cause de sa ressemblance de ses feuilles avec celles de l'orme.

ORMILLE (or-mi-ll'), *s. f.* mouillée, et non or-mil-ly, *s. f.* || 1° Très-petit ormeau. Botte d'ormilles.

2° Plant de petits ormes. J'ai fait planter de jeunes ormes, de l'ormille... *BOUV. Esp. sur les vég. 2<sup>e</sup> mém.*

3° Palissade formée de petits ormes. || 4° Une des variétés de l'orme champêtre à petites feuilles.

— ETYM. Diminutif de *orme*; Berry, *ourmelle, s. f.*

ORMIN (or-min), *s. m.* Plante du genre des sauges, *solvia horminum, L.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La semence et la fleur du borage ou toute-bonne des jardins, cause une senteur agréable au vin, *O. DE SERRES, 324*.

— ETYM. *ὄρνιν*.

ORMUZD (or-muzd), *s. m.* Dans la religion de Zoroastre, l'être bon et pur par excellence; lumière et parole créatrice. || On écrit quelquefois Ormus; D'ormus et d'ariman ce sont les noirs combats, qui partent confondus, la vie et le trépas. Les témoins, le jour, la forme et la matière luttent sans être unis, *A. CHEN. l'Intention*.

— ETYM. Zend, *ahoura-mazda*, de *ahurâ*, vivant, et *mazdan*, sage.

1. ORNE (or-n'), *s. m.* Nom vulgaire du frêne épine (oleacées), espèce qui produit un peu de gomme, ainsi que plusieurs autres frênes. On le nomme aussi frêne à fleurs.

— ETYM. Lat. *ornus*.

2. ORNE (or-n'), *s. m.* || 1° Terme rural. Intermède des vignes, des cepa, qui est toujours moins aimé que le terrain de ces vignes. || 2° Terme de fornication. Faire orne, abattre des arbres dans une certaine étendue de terrain en allant toujours devant soi.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Chascun a la teste encluinée. Mout sont forment pensif et morne Del jugement trestoit à orne [ensemble], *REN. 17926*. Et Renart après eus s'en torna; Ses a prises [si a pris les pou-

les] toutes à orne [ensemble], *ib. 6888*. || XVI<sup>e</sup> s. Il seut si dextrement et fidèlement conduire ceste orne [intrigue], qu'il emporta de dessus tous les autres pretendans, *VASQUIZA, Lett. I, 1, p. 432*.

— ETYM. Berry, orne, ellion. Diez le tire du latin *ordinam*, ordre; cela paraît très-bon.

ORNE, ÊRE (or-né, née), *part. passé* d'orner. || 1° Pourvu de ce qui embellit. Le linage orné de fleurs fut converti pour tous mets. L'un peu de lait, de fruits et des dons de Cérès, *LA FONT. Phil. et Bauc. L'épigramme*, plus libre en son tour plus borné, N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné, *ibid. Art p. II*. Autant que la terre de Cypro nous avait paru négligée et inculte, autant celle de Crète se montrait fertile et ornée de tous les fruits par le travail de ses habitants, *VÉN. Tél. v*. || Terme de peinture. Sujet orné, sujet susceptible de la composition la plus riche. || 2° Fig. Qui est pourvu de choses comparées à des ornements matériels. On veut un roi dont le corps soit fort et adroit, et dont l'âme soit ornée de la sagesse et de la vertu, *VÉN. Tél. v*. Qui a vu la cour a vu du monde ce qui est le plus beau, le plus spécieux et le plus orné, *LA SAUT. VIII*. Brisacier avait l'esprit orné de lieux communs et de chansonnettes, *HAMILT. Gram. 7*. Une éloquence plus ornée, telle par exemple qu'est celle de M. Flécher, ne convient point pour des plaidoyers, *ROLLIN, Tr. des Ét. IV, 1*. || Absolument. Un esprit orné, un homme qui a beaucoup de connaissances, d'instruction. Nancré étoit un garçon de beaucoup d'esprit, d'agrément et fort orné, *ST-SIM. 145, 114*. Quoique j'eusse l'esprit assez orné, n'ayant jamais vu le monde, je manquais totalement de manières, *J. J. ROUSS. Conf. II*.

ORNEMANISTE (or-ne-man-ni-st'), *s. m.* Peintre, artiste, ouvrier, qui s'occupe spécialement de tout ce qui tient à l'ornement de nos demeures.

— REM. Ce mot, tout à fait barbare, est un néologisme contemporain. On devrait dire ornementiste.

— ETYM. *Ornement*.

ORNEMENT (or-ne-man), *s. m.* || 1° Ce qui orne, ce qui sert à orner. Grand prince, en attendant vos ornements royaux, Recevez, s'il vous plait, quelques rares bijoux, *MAIRAT, Soliman, v. 4*. Cette femme ambitieuse et vaine croit valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or, de pierreries et de mille autres vains ornements, *BOSS. la Follie*. L'âme regarde ensuite le corps auquel elle est unie; elle le voit revêtu de mille ornements étrangers; elle en a honte, parce qu'elle voit que ces ornements empruntés sont un piège et pour les autres et pour elle-même, *ID. ib.* Seigneur, dit-elle, pour prévenir votre colère, je commencerai moi-même à m'en dépouiller [d'une vaine parure]; entrons dans un état où il n'y ait plus d'ornement que celui de la vertu, *ID. ib.* Je ferai tomber leurs cheveux, je détruirai et les colliers et les bracelets... car le Saint-Esprit a voulu descendre dans un dénombrement exact de tous les ornements de la vanité, s'attachant pour ainsi parler, à suivre par sa vengeance toutes les diverses parures qu'une vaine curiosité a inventées, *ID. ib.* Les mains industrieusement occupées s'exerçaient dans des ouvrages dont la pitié avait donné le dessin: c'était ou des habits pour les pauvres, ou des ornements pour les autels, *ID. Anne de Gonz. Les obélisques* ont le principal ornement de Rome, *ID. Hist. III, 3*. Telle qu'une bergère, aux plus beaux jours de fête, De superbes rubis ne charge point sa tête, Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants, Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements, *ibid. Art p. II*. Que ces vains ornements, que ces voiles me présent l'ac. *Phédre, I, 2*. Arrachons, déchirons tous ces vains ornements, *ID. Esth. I, 5*. Les maisons y sont propres, commodées, riantes, mais sans ornements; la superbe architecture n'y est pas ignorée, mais elle est réservée pour les temples des dieux, *VÉN. Tél. v*. || Fig. D'un insolent discours ce juste châtement [un soufflet] Ne lui servira pas d'un petit ornement, *COGN. Cid, I, 6*. || 2° Il se dit des figures de caprice, fleurons, rosaces, festons, etc. qu'on emploie pour orner. La peinture, la sculpture d'ornements. Un recueil d'ornements. Ce serrurier exécute très-bien les ornements. || 3° Particulièrement, en architecture et en menuiserie, il se dit des sculptures, moulures, etc. qui servent à orner les différentes parties d'un bâtiment ou d'une boiserie. Une façade chargée d'ornements. Une boiserie nue et sans ornements. Simple en était la noble architecture [du temple]; Chargé ornement, à sa place arrêté, Y semblait mis par la nécessité, *VOGT. Temple du Gôdt*. || Les ornements, l'architrave, la frise et la corniche. || Ornement courant, tout ornement qui se répète dans

une frise ou une moulure. Les entrelacs, les rinceaux, les ovales sont des ornements courants.

|| 4° Peinture qui, dans une galerie où est représenté un sujet principal, sert d'accompagnement à ce sujet. Un peintre d'ornements. || 5° Terme de blason. Il se dit de tout ce qui est hors de l'écu, comme les timbres, les bourrelets, les cimiers, etc.

|| 6° Au plur. Ornements, habits sacerdotaux et autres dont on se sert pour l'office divin dans le culte catholique, et qui comprennent plusieurs pièces différentes, comme la chasuble, l'étole. Ornaments pontificaux. Le prêtre revêtu de ses ornements. || Au sing. Il se dit de plusieurs pièces d'une même couleur ou d'une même parure, qui font assortiment et qui comprennent les habits sacerdotaux et les devants d'autel. Un ornement blanc. Un ornement rouge. Un bel ornement. || Au plur. Il signifie plusieurs assortiments de cette nature. Cette sacristie renferme plusieurs beaux ornements. || 7° Terme de musique. Ornement, notes d'agrément qu'on exprimait autrefois, dans la notation dite neumatique, par les lettres de l'alphabet, la plique, la réverbération, les fleurs, le trille, etc. M. Danjou parle, en plusieurs endroits de sa *Revue de musique religieuse*, des ornements du chant; il dit, année 1808, p. 99, que les signes simples et composés de la notation en neumes, même les signes d'ornements, étaient placés sur des lignes... d'octaves, *Dict. de pl.-ch.*

au mut ornement. || Aujourd'hui, notes d'ornement, celles qui, écrites en petites notes, ne comptent pas dans la mesure, et pourraient à la rigueur être supprimées; il est toujours préférable de les écrire en notes réelles, et bon nombre de compositeurs ont fini par prendre ce parti. || 8° Ce qui fait honneur à. Cette rare beauté qu'en ces lieux même on prie, Qui fait de ces cantons le plus digne ornement, *COGN. le Ment. v, 1*. Un saint abbé dont la doctrine et la vie sont un ornement de notre siècle, *BOSS. Anne de Gonz.* Quand il [Dieu] a fait, dans ses ennemis aussi bien que dans ses serviteurs, ces belles lumières d'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté, ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présents, c'est une décoration de l'univers, c'est un ornement du siècle présent, *ID. Louis de Bourbon*. On l'appelle à la cour d'une grande reine [Marie de Médicis] pour en être un des principaux ornements, *VACH. Mme d'Aiguillon*. Ce fut là [à l'hôtel de Rambouillet] que, tout enfant qu'elle était, elle se fit admirer de ceux qui étaient eux-mêmes l'ornement et l'admiration de leur siècle, *ID. Mme de Mont*. Les hommes qui ont été l'ornement de leur siècle, *VÉN. Tél. XIX*. || 9° Terme de littérature. Figures, forme de style qui servent à embellir le discours. Tous [les anciens fabulistes] ont fait l'ornement et le trop d'étendue, *LA FONT. Fabl. VI, 2*. Je voudrais bien que vous eussiez donné au nôtre [nom] tous les ornements que vous lui deviez donner, *ÉV. à Bussy, 6 avr. 1691*. N'attendez pas, chrétiens, que j'applique au P. Bourgoing des ornements étrangers, ni que j'aie recherché bien loin sa noblesse dans sa naissance, sa gloire dans ses ancêtres, ses titres dans l'antiquité de sa famille, *BOSS. Bourgoing*. On appelle ornement en matière d'éloquence certains tours, certaines manières qui contribuent à rendre le discours plus agréable, *BOSS. Bourgoing*. On appelle ornement en matière d'éloquence certains tours, certaines manières qui contribuent à rendre le discours plus agréable, *BOSS. Bourgoing*. On appelle ornement en matière d'éloquence certains tours, certaines manières qui contribuent à rendre le discours plus agréable, *BOSS. Bourgoing*.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. [Elle] Vint en la cambre, pleine de marrement [tristesse]; Si la despeiret [lisez despeicet?] que n'i remest nient; N'i remest [reste] palio [manteau] ne neaus ornement, *St Alexis, XVIII*. || XII<sup>e</sup> s. Tuz ses ornement sont pris, *Nachab. I, 2*. || XIII<sup>e</sup> s. Amistiez est uns loables ornemens entre ceux qui ensemble conversent, *BAUD. LATIN, Trésor, p. 343*. || XVI<sup>e</sup> s. Accoustre et cein sur ta robuste cuisse Ton glaive siçu, qui est la resplendeur Et l'ornement de royale grandeur, *MAROT, IV, 267*.

— ETYM. Prov. ornement, ornemen; espagn. et ital. *ornamento*; du lat. *ornamentum*, de *ornare*, orner.

1. ORNEMENTAL ALK, (or-ne-man-tal, ta-l'), *adv.* Terme de beaux-arts. Qui appartient à l'ornement. || Qui peut servir d'ornement.

2. ORNEMENTATION (or-ne-man-ta-sion), *s. m.* Terme de beaux-arts. Manière de distribuer, de disposer les ornements; art de l'ornementiste.

3. ORNEMENTER (or-ne-man-té), *v. a.* Opérer l'ornementation.

ORNER (or-né), *v. a.* || 1° Pourvoir de ce qui embellit. Je lui bâtis un temple et pris soin de l'orner, *NAC. Phédre, I, 2*. Ma mère Jesabel devant moi s'est montrée, Comme au jour de sa mort pompeusement parée... Même elle avait encor cet éclat emprunté

Dont elle est soignée de peindre et d'orner son visage, *Plat.* II, 9. Si vous ne voulez pas que le riche orne sa maison, vous ruinez cent artistes, *Volz. Polit. et légis. Idées républicaines*, 131. Des trésors du crois-sant ornés des saints et des, *Volz. Tancr.* v, 1. || Ren-dre plus beau, avec un nom de chose pour sujet. Il (l'arbre) serait de refuge Contre le chaud, la pluie et le fureur des vents, l'our nous seuls il ornait les jardins et les champs, *La Font. Fabl.* X, 3. || 2° Fig. Donner un éclat, un embellissement, comparés à l'éclat, aux embellissements matériels. Ce qui dis-tingue ses amis (de Dieu) de tous les autres, c'est la piété; jusqu'à ce qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres non-seulement ne sont rien, mais encore tournent en ruine à ceux qui en sont ornés, *Noss. Louis de Bourbon*. Saint Augustin considère parmi les païens tant de sages, tant de conquérants, tant de grands législateurs... tous privés de la com-munauté de Dieu et exclus de son royaume éternel... mais pourquels les a-t-il faits?... il les a faits, nous dit-il (saint Augustin), pour orner le siècle présent, *19. Louis de Bourbon*. Courons, venez orner ce temple d'un frère, *Volz. Oreste*, v, 7. (Catherine de Médicis) Assurait Coligni d'une amitié sincère, l'ornait de dignités, le comblait de bienfaits, *Henr.* II. Cet illustre savant a eu le mérite rare d'orner le savoir par le goût, et de joindre à la littérature pro-fonde la littérature agréable, d'ALEXIS. *Éloges, Bou-Air.* Pour voir et pour orner le succès d'un rival, c. 2414. *Férr. sicil.* II, 3. Ah! de ces dons heu-reux les mains qui l'ont orné (un homme heureu-sement doué à des tourments sans fin ne l'ont pas enroulé), *10. ib.* III, 1. || Orner la mémoire, mettre dans sa mémoire des passages beaux ou utiles de différents auteurs et de différents genres. || 3° Fig. Pourvoir des ornements du style, de la rhétorique. Les figures servent beaucoup à orner le discours. Pour orner une telle vie, je n'ai pas besoin d'emprun-ter les fausses couleurs de la rhétorique, et encore moins les détours de la flatterie, *Noss. Bourgoing.* || 4° Orner, v. réfl. Se couvrir de ce qui embellit. La campagne s'ornait de verdure et de fleurs.

— REM. ORNER, PARER, DÉCORER. Orner, du latin orneri qui signifie pourvoir, équiper, marque l'ad-dition d'une chose solide en même temps que brillante. Parer, du latin parare, préparer, apprêter, signifie donner un air d'appât ou d'apparat, de cé-rémonie, de fête, comme est celui que se donnent particulièrement les femmes. Décorer, du latin decorare, gloire, honneur, c'est donner un air grandiose, faire paraître superbe ou resplendissant; on pare une chambre; on décore un palais; le soleil orne les cieux, il se les pare ni ne les décore.

— HIST. XVI s. Ce n'est, dist le moine, que pour orner mon langage, *Noss. Garg.* I, 29. (Dieu) Du vent de sa bouche fit ce qui atouche Et orne les cieux, *MONT.* Un beau mourir orne la vie hu-maine, *Noss. 600.*

— ETYM. Provenç. ornar, arnar; espagn. ornar; ital. ornare; de lat. ornare. Curtius rapporte or-nare au sanscrit orna, couleur, qui provient du radical vri, couvrir. Dans l'ancien français, on disait ornerre, de latin adornare.

† ORNIER (or-ni-èr), s. m. Sorte de frêne (voy. ORNÉ).

ORNIERRE (or-ni-èr), s. f. || 1° Trace creuse que font les roues des voitures sur la terre dans les che-mines. Il ornière au hasard un chemin creux, c'est-à-dire le sent le plupart de ceux de Maine: ce chemin était plein d'ornières et de pierres, *SCARR. Rom-mans* II, 1. Prends ton pie, et me romps ce carrou qui te nuit, Comble-moi cette ornière, *La Font. Fabb.* v, 12. Toutes les rivières sont débordées; tous les grands chemins sont boyés; toutes les ornières ca-chées, on peut fort bien venir dans tous les gués, *Volz.* 10 juil. 1871. || 2° Fig. Le fait de creuser. Et son axe de flamme (de jour), aux bords de sa carrière, Tourne, et creuse déjà son défilé ornière Sur l'horizon rouillant des mers, *LA Font. Mém.* I, 2. || 3° Fig. Il se dit des habitudes, des idées, des opinions adop-tées et qui ne sont pas communes. L'ornière de la routine, des préjugés. Recombent dans l'ornière de la routine, *Volz.* 10 juil. 1871. || 4° Fig. On a vu des ornières creusées dans le sable, et on les a trouvées remplies de coquilles, *Noss. 600.*

— HIST. SUR O. Il garde un œil étroit sur sa route; si à chaque instant on une ornière, Entre le bois et la carrière, Un brévil (piège) de chamois l'onde. C'est un vilain! *Volz. Mém.* I, 2. Un beau vent se combat avec un ornière, *Noss.* 600. Il est bien sûr que ces ornières (les idées) ne sont pas toujours exactement le reste de nature; mais de quel on se débarrasse, c'est et peu que vous en s'apercevez toujours l'ornière, *Volz.* 10 juil. 1871.

d'extravaguer ny çà ny là hors les ornères que l'usage et les lois lui traient (à l'esprit), *10. II, 212.*

— ETYM. Picard, ordière; wallon, ourbière, orbire; d'orbitaria, dérivé non latin de orbita, roue de voi-ture (voy. ORBITA). Entre orbitaria et ornère, l'in-termédiaire est donné par ourbière, puis par ordière.

† ORNISMYE (or-ni-smi-é), s. m. Nom du genre oiseau-mouche.

— ETYM. ὄρνις, oiseau, et μύια, mouche.

† ORNITHES (or-ni-ti-è), s. m. pl. Vents de printemps en Grèce, avec lesquels arrivent les oi-seaux de passage.

— ETYM. ὄρνις, de ὄρνις, ὄρνις, oiseau.

† ORNITHO... élément de composition qui signi-fie oiseau, et vient de ὄρνις, ὄρνις.

ORNITHOGALE (or-ni-to-ga-l'), s. m. Genre de plantes bulbeuses (liliacées), dont les fleurs sont d'un beau blanc. L'ornithogale en ombelle, vul-gairement dame d'orez heures; l'ornithogale pyra-midal, vulgairement épi de lait, épi de la Vierge.

— ETYM. ὄρνιθόγαλον, de ὄρνις, oiseau, et γάλα lait. Les Grecs appelaient proverbialement lait d'oi-seau, ὄρνιθιον γάλα, une chose rare; il se pourrait qu'ils eussent donné ce nom à la plante pour la rare blancheur de ses fleurs.

† ORNITHOGLOSSE (or-ni-to-glo-s'), s. f. L'or-nithoglosse verdâtre, plante du Cap de Bonne-Espé-rance.

— ETYM. Ornitho..., et γλῶσσα, langue.

† ORNITHOLOGIE (or-ni-to-lo-ji-è), s. f. Terme d'his-toire naturelle. Qui a l'apparence d'un oiseau.

— ETYM. Ornitho..., et λόγος, forme.

† ORNITHOLITHE (or-ni-to-li-ti'), s. m. Débris fossilifère d'oiseau.

— ETYM. Ornitho..., et λίθος, pierre.

ORNITHOLOGIE (or-ni-to-lo-ji-è), s. f. Partie de la zoologie qui traite des oiseaux. || Ornithologie fossile, squelettes d'oiseaux trouvés dans les couches antédiluviennes.

— ETYM. Ornitho..., et λόγος, traité.

† ORNITHOLOGIQUE (or-ni-to-lo-ji-è), s. f. Qui a rapport à l'ornithologie. La faune ornithologique fossile.

ORNITHOLOGISTE (or-ni-to-lo-ji-è-st') ou ORNI-THOLOGUE (or-ni-to-lo-ji-è), s. m. Naturaliste qui s'occupe spécialement de l'étude des oiseaux. Les or-nithologistes à méthode, *Volz. Ois.* I, v, p. 230. La plus grande partie des ouvrages de nos ornitholo-gues ne contiennent que des descriptions, *10. Ois.* I, VII, p. 17. Audubon, ornithologiste du pre-mier ordre, dont le nom et les travaux sont trop peu connus en France, *Volz. Audubon*, p. 2.

— ETYM. Voy. ORNITHOLOGIE.

ORNITHOMANCE (or-ni-to-man-s') ou ORNITHO-MANCIE (or-ni-to-man-si-è), s. f. Divination par le chant ou le vol des oiseaux.

— ETYM. Ornitho..., et mancie.

† ORNITHOMYZE (or-ni-to-mi-z'), s. f. Terme de zoologie. Se dit d'un insecte qui suce les oiseaux. || S. m. Un ornithomyze.

— ETYM. Ornitho..., et μύζω, sucer.

† ORNITHOPE (or-ni-to-p'), s. m. Genre de la fa-mille des légumineuses, composé de petites plantes herbacées.

— ETYM. Ornitho..., et πούς, pied.

† ORNITHOPHILE (or-ni-to-pi-l'), s. m. et f. Celui, celle qui aime les oiseaux. La jeune ornithophile est passionnée des oiseaux et surtout des oiseaux de proie, *BONNET, Ess. psychol.* ch. 76.

— ETYM. Ornitho..., et φίλος, ami.

† ORNITHORRHYNQUE (or-ni-to-rin-k'), s. m. Mammifère de la Nouvelle-Hollande qui a un bec d'oiseau et le corps couvert de poils.

— ETYM. Ornitho..., et ῥύγχος, bec.

† ORNITHOSCOPIE (or-ni-to-sko-pi-è), s. f. Terme d'antiquité. Observation des oiseaux, afin de prédire l'avenir.

— ETYM. Ornitho..., et σκοπεῖν, examiner.

† ORNITHOTOMIE (or-ni-to-to-mi-è), s. f. Dissec-tion des oiseaux.

— ETYM. Ornitho..., et τομή, dissection.

† ORNITHOTROPHIE (or-ni-to-tro-pi-è), s. f. Art de faire éclore des œufs et d'élever les oiseaux.

— ETYM. Ornitho..., et τροφή, nourriture.

† ORO... élément de composition qui signifie montagne et vient du grec ὄρος.

ORORANCHE (o-ro-ran-ch'), s. f. Plante parasite à tige charnue.

— ETYM. ὄροραχνη, de ὄρος, orobe, et ῥαχίς, tige.

† ORORANCHÉES (o-ro-ran-ché-è), s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones dont l'ororanche est le type, et qui se rattachent à la classe des personnes.

OROBE (o-ro-b'), s. f. Plante légumineuse dont la racine porte des tubercules bons à manger (*Ororanche tuberosus, L.*) Orobe jaune, blanche. La farine d'oro-be a été mise au nombre des quatre farines récom-pensées.

— REM. Plusieurs botanistes le font passer sous Orobe bâlard, orobe des boutiques, espèce de lupin.

— HIST. XVI s. Les pois, la vesse, les robes, les ers, et autres légumes, o. ou s'ens, 100.

— ETYM. ὄροβος; comparez le lat. errum.

† OROGÉNIE (o-ro-jé-ni-è), s. f. Formation des montagnes.

— ETYM. Oro..., et le suffixe génie.

† OROGÉNIQUE (o-ro-jé-ni-k'), s. f. Qui a rap-port à l'orogénie. Mouvements orogéniques, mou-vements de la croûte terrestre, qui, se concen-trant non sur une ligne mais sur une surface, et se pro-duisant d'une manière brusque et énergique, ont la propriété de fracturer cette croûte et de soulever des chaînes de montagnes.

† OROGNOSIE (o-rogh-no-si-è), s. f. Histoire des montagnes, des roches.

— ETYM. Oro..., et γνώσις, connaissance.

† OROGNOSTIQUE (o-rogh-no-si-k'), s. f. Qui appartient à l'orogénie.

† OROGRAPHIE (o-ro-gra-phi-è), s. f. Traité de description des montagnes. Je vois un grand intérêt dans les observations faites sur les grands courants d'eau résulant en eux, et chacun à sa façon, les di-vers phénomènes météorologiques qui se dévelop-pent sur la surface plus ou moins incidentes qu'ils occupent, ils constituent un trait d'union entre la météorologie et l'orographie, *Volz. Acad. des sc. t. LI, p. 262.*

— ETYM. Oro..., et γράφω, décrire.

† OROGRAPHIQUE (o-ro-gra-phi-k'), s. f. Qui ap-partient à l'orographie.

† OROHYDROGRAPHIE (o-ro-i-dro-gra-phi-è), s. f. Histoire des eaux qui découlent des montagnes, de l'histoire des eaux et des formations géologiques d'une contrée.

— ETYM. Oro..., ὕδωρ, eau, et γράφω, décrire.

† OROLOGIE (o-ro-lo-ji-è), s. f. Traité sur les mon-tagnes.

— ETYM. Oro..., et λόγος, traité.

† OROLOGIQUE (o-ro-lo-ji-k'), s. f. Qui appartient à l'orologie.

† OROMASE (o-ro-ma-s'), s. m. Forme al-térienne d'Ormurd (voy. ORMURD).

ORONGE (o-ron-j'), s. f. || 1° Champignon al-térien, très-arrondi et d'un rouge doré qui croît en tout dans le midi de la France. || 2° Fausse oronge, champignon vénéneux (*amanita muscaria, Pers.*)

— ETYM. Ainsi dit à cause de la couleur d'o-ronge.

† OROZO (o-ro-zo), s. m. Sorte de hamster, *Or-cetus furunculus, Desm.*

ORPAILLEUR (or-pâ-llieur, Il moule les, et or-pâ-yeur), s. m. Celui qui recueille, au moyen du lavage, les paillettes d'or qui se trouvent dans le sable des fleuves. L'or que l'on trouve dans les sables des rivières ou dans les terres aurifères sou-mises à aucun traitement métallurgique s'appelle dit; des hommes nommés orpailleurs le sé-parent des sables au moyen du lavage, *Volz. Traité de min. t. II, p. 344, dans ROUSSEAU.*

— ETYM. Or, et paille ou paillette.

† ORPIÈRE (or-pi-èr), s. m. Poisson du genre des sparres.

† ORPHÉE (or-pi-è), s. m. || 1° Personnage my-thologique renommé par son excellence comme mu-sicien et comme chanteur, et dont on fit plus tard un philosophe et un théologien. De là sont nés les bruits reçus dans l'univers, Qu'àux accents d'Or-phée emplir les monts de Thrace, Les vents amollis dépouillaient leur audace, *Noss. Art p. ch. IV.* On rencontre quelquefois dans les tradi-tions chrétiennes du premier âge la figure mytho-logique d'Orphée, *MONTAIGNE, Dissert. sur les poètes chrétiens.* || 2° Fig. Tout poète ou musicien. Les Muses, les neuf belles sœurs, dont les voix ont inventé les chansons, Rempliront de nouveaux Orphées la troupe de leurs nourrissons, *MONTAIGNE, Mém.* III, 2. vous, nouvel Orphée, ô vous, de qui la voix fait charmer des enfers la noire souveraine Et le terrible dieu qu'on appelle Pluton, Daignez, tout en saut la Fontaine, Rendre notre Waller poète au lieu qui venait de mourir, au lieu d'Ambron, *Volz. ÉPIGRAMES, dans le PONT. Lettre à Mme de Bouillon.* La France a perdu son Orphée, *Volz. LÉFRANC de ROUSSEAU, Ode sur le mort de J. B. Rousseau.* Rien ne prédit la gloire d'un Orphée à mon hercule, qui n'était pas de fleurs, *Volz. Le Tailleur et la juive.* || 3° Un des noms de la constellation d'Hercule.





... Dont l'embryon est rectiligne et suit la direction du grain.

— **ETYM.** *Orti...*, et *ortus*, tour.

† **ORTIAGE** (or-ti-a-j), s. m. Terme rural. Maïs de la vigne, dans laquelle ses feuilles jaunissent.

**ORTIE** (or-ti), s. f. 1° Genre de plantes sauvages, qui distingue l'ortie dioïque, *urtica dioica*, de l'ortie monoïque, *urtica urens*, et de la petite ortie, ou ortie grêche, dont les feuilles et la tige sont piquantes, et l'ortie romaine, *urtica rupestris*, Linné; genre qui est le type de toutes les urticées. Leur ardent, qu'ils avaient tant d'ardeur, sera caché sous les orties, et l'ortie croître les épines dans leurs maisons, *Rondelet, Ode, ix, 6.* J'aime l'araignée et j'aime l'ortie, parce qu'on les hait, v. 11000, *Contempl. III*, Fig. et familièrement. Jeter le froc aux orties, renoncer à la profession monacale. Un comique qui avait jeté le froc aux orties, ne devait pas de trop bonnes moeurs, *scv. 337.* || Par extension, renoncer à une profession quelconque. Il y a un moyen pour cela : c'est de jeter tous les deux les orties, vous ce rabat, elle ce collet rond, *Mén. II*. || 2° Nom de plantes diverses qui ont pour caractère commun d'avoir des feuilles d'aspect analogue à celles de l'ortie proprement dite. L'ortie jaune, nom vulgaire du galeobdolon jaune (*Galeobdolon*). || Ortie rouge, nom vulgaire du galeopsis (*Galeopsis*) ou galeopsis versicolore, et du galeopsis pourpre (*Galeopsis*). || Ortie blanche, le lantier blanc (*Lantana*), appelé parfois simplement le lantier. || Ortie puante, nom vulgaire de la stachyde (*Stachys*), dite encore ortie des crapauds et ortie des bois; c'est l'épiaire des bois de certains pays. || Ortie bleue, la campanule trachelone (*Campanula*). || Ortie morte, ou ortie royale, le galeopsis tétrahite, le lamier blanc, la stachyde de terre et la mercuriale annuelle. || Ortie grimpante, nom que porte, aux Antilles, la tragie volubile (*Convolvulus*), dite aussi liane brûlante. || 3° Ormer, nom vulgaire sous lequel on désigne plusieurs espèces du genre actinie; plusieurs secrètent une humeur âcre, irritante pour la peau de ceux qui les touchent, d'où le nom d'orties de mer à ces animaux. Le nom d'ortie est très-propre, et ne réveille l'idée d'aucun des caractères qui sont l'animal est connu; le nom de cul de chevreuil porte sur quelques côtes de France réveille l'idée de sa figure, *Bonnet, Contempl. nat. III*. || Ortie coralline, le madrépore murique (*Madréporine*). || En art vétérinaire, sorte de séton (voy. séton).

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. Car femme à prendre, c'est grant ortie. Cil prend l'ortie, et cil la rose, *Chantier d'Arnaut, École, v. 1203.* || XIV<sup>e</sup> s. Sa vie doit paroir oectre pure et sans froce; Ses œuvres doivent estre ortie et sans ronce, *J. de Meung, Test. 734.* || XV<sup>e</sup> s. Pour assaut, pour estour, ne pour nulle ordie, N'i avoient conquis une foille d'ortie, Et n'ont perdue de cheulz [ceulz] de leur partie, *id. de Seb. IX, 630.* || XVI<sup>e</sup> s. Comme une fleur de languai longtemps dans un balier d'horties et de serpens, *nouv. Hist. Préf. VI.* Vous sortirez des ordes et de devotion, Et jettorez bien-tost vostre froc d'orties, *Desportes, Diane, II, 9.* Quand on voit l'ortie de mer nager sur l'eau, c'est signe de peste; ils sont de couleur de cristal reluisant, et au pers meslé, de substance si fragile qu'à la moindre pression on peut-on tirer d'entière de la mer, *Paré, II, 11.* Il cognoist tost l'ortie qui ortier doit, *Lacépède, Proc. I, p. 21.*

— **ETYM.** *Génév. ourtie*; wallon, *ourtidie*; namur, *ourtie*; hainaut, *ortile*; bourguign. *otie*; picard, *ortie*; Berry, *ortruge*; provenç. *urtica*, *ortiga*; esp. *ortiga*; ital. *ortica*; du lat. *urtica*, qui se dit de l'urter, brûler.

**ORTIE, ÊE** (or-ti-é, ée), *part. passé* d'ortier. Piqué avec des orties. || Terme de médecine. Fièvre d'ortie, synonyme de urticaire.

**ORTIER** (or-ti-é), v. a. Piquer avec des orties. Médecin recommande quelquefois d'ortier une personne malade.

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. Leront [ils laisseront] les roses de pis faire; Et lor donra chapel d'ortie Deables si les ortie, *la Rose, 20972.* || XIV<sup>e</sup> s. Ortie qui se ponde hastivement ortie, *Baud. de Seb. I, 1038.*

— **ETYM.** *Ortie*; Berry, *ortruger*; picard, *ortiler*; hainaut, *ortilier*.

**ORTIVE** (or-ti-v), *adj. f.* Amplitude ortive, arc de l'horizon compris entre le centre d'un astre à lever et l'orient vrai. Amplitude ortive ou dentale du soleil.

— **ETYM.** Lat. *ortivus*, qui se lève (voy. *ORIENT*).

**ORTOLAN** (or-to-lan), s. m. Petit oiseau de pas-

sage (*Meriza hortulanus*, L.), très-recherché sur les tables. Gras comme un ortolan. Autrefois le rat de ville invita le rat des champs, D'une façon fort civile, à des reliefs d'ortolans, *LA FONT. FABL. I, 9.* Je me souviens d'y avoir fait grand'chère, et surtout des ortolans si exquis, que j'étais pour leur grasse comme vous étiez à lières pour la fleur d'orange, *scv. 31* juill. 1680. Il est très-probable que notre ortolan n'est autre chose que la millaire de Varron, ainsi appelé parce qu'on engraisait cet oiseau avec du millet, *scv. Ois. I, VIII, p. 1.* || En certaines provinces de France, on donne le nom d'ortolans à plusieurs oiseaux d'espèce très-différente, par exemple au torcol, au becfigue, etc.; et en Amérique on le donne à une petite espèce de tourterelle qui prend beaucoup de grasse et dont la chair est très-délicate, *scv. Ois. I, VIII, p. 2.*

— **ETYM.** Anc. français, *hortolan*, jardinier, nom qui a été transporté à l'oiseau; du lat. *hortulanus*, jardinier, de *hortus*, jardin.

**ORVALE** (or-va-l), s. f. Un des noms vulgaires de la sauge scabre, dite aussi toute-bonne, toute-saine, herbe aux plaies, famille des labiées. || Nom d'une espèce du genre lamier, *lamium orvata*, L. || Orvale des prés, nom donné autrefois à la sauge des prés (*labiées*).

— **ETYM.** Or, et *calor* : valant de l'or.

† **ORVET** (or-vé), s. m. Petit serpent inoffensif, très-commun en Europe (*anguis fragilis*, L.) (sauriens), dit aussi aveugle et enyoie.

— **ETYM.** D'après M. Viaud Grandmarais, *orvet* est le latin *orbatus* (lumine), privé de lumière, aveugle. Popularment on le dit aveugle, bien qu'il ne le soit pas; il doit cette réputation de cécité à son appareil palpébral, qui, de même que celui des lézards, se compose de deux paupières et d'une membrane cillnotante; cette disposition fait paraître son œil très-petit et comme voilé.

**ORVIÉTAN** (or-vi-é-tan), s. m. 1° Électuaire très-composé, autrefois en vogue. Il faut que j'aie acheter de l'orviétan, et que je lui en fasse prendre, *scv. Am. méd. II, 8.* O grande puissance De l'orviétan! *id. ib. II, 7.* || Fig. et par plaisanterie. Le régent envoya d'Antin dire au maréchal d'Huxelles de choisir ou de signer ou de perdre sa place; oh! la grande puissance de l'orviétan! cet homme si ferme... baissa la tête et signa sans mot dire, *scv. Am. 454, 139.* || 2° Marchand d'orviétan, charlatan qui vend des drogues sur les places publiques. || Fig. Homme qui trompe par des paroles pompeuses. || 3° chose quelconque avec laquelle on trompe. On laisse les bonzes débiter leur orviétan dans les places publiques, *scv. Dial. 27.* Les conquérants qui ont envahi le monde n'ont pas été plus orgueilleux et plus acharnés que les vendeurs d'orviétan qui ont prétendu le connaître, *scv. Dict. phil. Coquilles.*

— **ETYM.** Cet électuaire fut apporté en France en 1617 par un opérateur d'Orrieto (Italie), et vendu en place publique; le nom du charlatan *Orrietano* passa au remède.

† **ORYCTO...** élément de composition qui signifie fossile et qui vient du grec *ὄρυξ*, qui a été détérré, *τὰ ὄρυξ*, les métaux, de là les deux sens d'*orycto*, désignant tantôt les fossiles, tantôt les métaux; mais la nomenclature eût mieux fait de s'en tenir à l'un et d'exclure l'autre.

† **ORYCTOGÉOLOGIE** (o-ri-cto-jé-o-lo-jie), s. f. Terme didactique. Partie de l'histoire naturelle qui traite de la disposition des métaux dans la terre.

— **ETYM.** *Orycto...*, et *géologie*.

† **ORYCTOGNOSIE** (o-ri-cto-gno-sie), s. f. Partie de l'histoire naturelle qui apprend à connaître et distinguer les métaux.

— **ETYM.** *Orycto...*, et *γνώσις*, connaissance.

† **ORYCTOGRAPHIE** (o-ri-cto-gra-f), s. m. Celui qui s'occupe d'oryctographie.

— **ETYM.** *Orycto...*, et *γράφειν*, décrire.

† **ORYCTOGRAPHIE** (o-ri-cto-gra-fie), s. f. Description des fossiles.

† **ORYCTOGRAPHIQUE** (o-ri-cto-gra-fie-k), *adj.* Qui a rapport à l'oryctographie.

**ORYCTOLOGIE** (o-ri-cto-lo-jie), s. f. Histoire des fossiles.

— **ETYM.** *Orycto...*, et *λόγος*, traité.

† **ORYCTOLOGIQUE** (o-ri-cto-lo-jie-k), *adj.* Qui se rapporte à l'oryctologie.

† **ORYCTOLOGISTE** (o-ri-cto-lo-jie-st), ou **ORYCTOLOGUE** (o-ri-cto-lo-jie-g), s. m. Celui qui s'occupe d'oryctologie.

† **ORYCTOTECHNIE** (o-ri-cto-té-knie), s. f. Étude des moyens par lesquels nous nous procurons les substances minérales destinées à nos usages.

— **ETYM.** *Orycto...*, et *τέχνη*, art.

† **ORYZIVORE** (o-ri-zi-vo-r), *adj.* Qui se nourrit de riz, en parlant des animaux.

— **ETYM.** Lat. *oryza*, riz, et *vorare*, manger.

† **ORYZOPHAGE** (o-ri-zi-fo-j), *adj.* Qui se nourrit de riz, en parlant des hommes. Populations oryzophages.

— **ETYM.** *ὄρυζα*, riz (voy. *ORIZ*), et *φαγίν*, manger.

**OS** (ô; au pluriel, l's se lie : des ôs et épals; plusieurs font sentir l's au singulier comme au pluriel : un ôs, des ôs; Bâze, au xv<sup>e</sup> siècle, dit que os se prononce comme vous, s. m. || 1° Partie dure et solide qui forme la charpente de corps des animaux des classes supérieures. Au pied du roc affreux semé d'os blanchissants, *scv. Odyss. I, 4.* Un os lui demeura bien avant au gosier; De bonheur pour ce loup, qui ne pouvait crier, Près de là passe une cigogne; Il lui fait signe, elle accourt; Voilà l'opératrice aussitôt en besogne; Elle retira l'os... *LA FONT. FABL. III, 9.* Et les os dispersés du géant d'Épidaure, *scv. Phèdre, I, 1.* Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange d'os et de chairs meurtris et traînés dans la fange, *scv. Athal. II, 1.* Les malheureux citoyens [à Paris, durant la Ligue et le siège], pressés par la famine, essayèrent de faire une espèce de pain avec les os des morts, lesquels, étant brisés et bouillis, formaient une sorte de gelée; mais cette nourriture si peu naturelle ne servit qu'à les faire mourir plus promptement, *scv. Ess. guerres civ. France.* Les os et les autres parties solides du corps, ayant pris toute leur extension en longueur et en grosseur, continuent d'augmenter en solidité, *scv. Hist. nat. hom. Eur. I, IV, p. 338.* Il établit d'après une suite d'expériences que les os s'augmentent par l'ossification des lames du périoste, comme les arbres par l'endurcissement des couches corticales, *CONDORCET, Duhamel.* Hérisant, pour découvrir la nature des os, les mit dans l'acide nitreux fort étendu d'eau; après la dissolution des parties calcaires, il trouva le réseau animal dont les mailles, remplies par cette matière, avaient formé l'os, *SCHEERER, Ess. sur l'observ. I, p. 268, dans BOUVER.* Une belle expérience démontre que les os doivent leur dureté et leur fragilité à un tartre osseux, à une substance crétaçée ou terreuse, qui pénétre dans les mailles du cartilage et s'y incorpore, *BONNET, Consid. corps organ. Ev. I, V, p. 401.* Un jour le labourer, dans ces mêmes sillons, où dorment les débris de tant de bataillons, heurtant avec le soc leur antique dépouille, Trouvera sous ses pas des dards rongés de rouille, Et pourra sentir les casques des héros, Et d'un œil effrayé contempera leurs os, *DELLILLE, Géorg. I.* La découverte du phosphate de chaux dans les os date de 1771; elle est due à Scheele et à Gahn, *TRAVANCO, Traité de chimie, t. III, p. 692, dans BOUVER.* || Par extension. La grande chaîne de hautes montagnes qui couronnent la terre en tout sens m'a toujours paru aussi ancienne que le monde; ce sont les os de ce grand animal, *scv. Lett. Hamilton, 17 juin 1772.* || Ronger un os, en enlever avec les dents toute la chair qui y tient. || Fig. Ronger, manger quelqu'un jusqu'aux os, vivre à ses dépens, lui dépenser le plus clair de son avoir. L'adresse que vous donnez pour écrire à mon grand cousin de Toulougeon à Toulougeon est inutile; car, puisqu'il ne m'a point fait de réponse, je ne veux plus de commerce avec lui que pour le manger jusqu'aux os quand j'irai en Bourgogne, *scv. à Bussy, 5 oct. 1688.* || Fig. Donner un os à ronger à quelqu'un, lui donner quelque chose qui l'occupe, qui lui soit utile ou agréable. Quand vous dites que c'est [le jeu] un os que vous donnez à ronger à votre compagnie, *scv. à Mme de Grignan, 3 janv. 1680.* Je m'amuse beaucoup à la poésie, que j'aime toujours, quand ce ne serait que pour donner un os à ronger à Clément et à Sabatier, *scv. Lett. Condorcet, 16 nov. 1773.* || En un sens contraire, donner un os à ronger à quelqu'un, lui susciter une affaire embarrassante, une difficulté qui l'occupe. Ils n'ont plus à craindre ses intrigues, ils lui ont donné adroitement un os à ronger. || On dit d'une façon analogue : C'est un os bien dur à ronger. || Fig. Jeter un os à quelqu'un, donner une part à quelque personnage dans les profits d'une entreprise, afin de se le rendre favorable. || Familièrement. Rompre, briser, casser les os, battre cruellement. Depuis plus d'une semaine Je n'ai trouvé personne à qui rompre les os, *scv. Amph. I, 2.* || En chair et en os, en propre personne. C'est lui-même en chair et en os. || Fig. En chair et en os, signifie aussi réellement. Il ne maintient coeu, du moins de la pensée, s'il ne l'est en chair et en os, *LA FONT. Coupe.* || N'avoir que la peau et les os, que la peau sur les os, se dit d'une personne très maigre. Un

loep n'avait que les os et la peau. Tant les chiens faisaient bonne garde, LA VERT. *Fabli*, 1, 2. Vous n'avez tantôt plus que la peau sur les os, SAC. *Plaid*, 1, 4. Les os lui percent la peau, même si- gnification. Les os lui percent la peau; elle est entièrement étirée et desséchée; elle n'avale qu'avec des difficultés extrêmes, sèvr. 449. || On dit dans un sens analogue: on lui compterait les os. De son maigre visage on eût compté les os, NOUVEAULT, *le Mort éirant*, 1, 2. || Familièrement et par exagération Percé jusqu'aux os, mouillé jusqu'aux os, extrêmement mouillé. Moi, crotté jusqu'au cul, et mouillé jusqu'à l'os, sèvr. 21. || Jusqu'à la moelle des os, profondément. Il est acrofuléux jusqu'à la moelle des os. || Il ne fera pas de vieux os, vry. vixur. || Fig. Vieux os, se dit d'une personne âgée. Ah! que j'aimerais à faire un voyage à Rome, comme vous me le proposez! mais... il ne faut point remuer ses vieux os, surtout des femmes, à moins que d'être ambassadrice, sèvr. d *Coulanges*, 4 janv. 1890. || Il y laissera ses os, Il y mourra. || On dit dans le même sens: Il est allé à porter ses os. || 2° On travaille les os d'animaux pour en faire certains ustensiles. Manches de couteau en os. || 3° Os, en termes de boucherie, réjouissance. Les bouchers mettent toujours des os avec la viande qu'ils vendent, c'est-à-dire des os qui n'appartiennent pas au morceau. || Os à moelle ou à la moelle, os qui contient de la moelle et qu'on met dans le pot au feu, et fig chose utile, chose de valeur. || Os de l'avocat, nom donné anciennement à un des os (on ne sait lequel) de l'éclanche ou gigot (c'était la même chose). Est-il un plus grand plaisir au monde que de commander dans son petit empire, d'y être maître de son plat, et d'y recevoir, au sortir de la broche, une éclanche de mouton encore toute brûlante?... est-il quelque capitaine de perrix, qui, sans compter l'os de l'avocat, vaille les précieux ragouts qu'un sage friand comme moi y rencontre? PASSOUY, *Académies*, ch. v, cité par CH. RIBBA, *Revue de l'instruction publique*, 21<sup>e</sup> année, n° 1. || 4° Au plur. Dans le langage relevé et poétique, dépouilles mortelles. Ensevelissez-moi dans le même sépulchre où repose l'homme de Dieu, mettez mes os auprès de ses os, saci, *Hible*, *Rois*, III, XIII, 31. Ces bronzes, ces tambours qui, pleurant les héros, D'un dernier bruit de gloire accompagnent leurs os, LAMART. *Harold*, 24. || 5° Fig. Les os, se dit pour l'intérieur de la personne. La frayeur de la mort dans mes os a couru, MÉRIMÉ, *Soliman*, II, 1. Quelle soudaine ardeur jusqu'aux os me consume? nota *Herc. mour.* II, 1. Elle [notre amitié] est d'une bonne tempé- rature, et le fond en tient à nos os, sèvr. d *Barry*, 22 janv. 1871. || Jusque dans la moelle des os, jusqu'au fond de l'âme. Il est avarié jusque dans la moelle des os. || 6° Dans le langage biblique, les os de mes os, ma femme, mes enfants, une personne qui m'est extrêmement chère. Ah! Adam dit: voilà maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair, saci, *Bible*, *Gen.* II, 22. || Les os humilés, l'intérieur des personnes humbles. || Jésus-Christ lui fit sentir tout à coup par une vive confiance, avec la rémission de ses péchés, cette paix qui serpsme toute intelligence, alors une joie céleste saisi tous ses sens, et les os humilés tremblèrent, BOSS. *Année de Cons.* || 7° En termes de vénerie, se dit des ossements de cerf sur lesquels cet animal ne porte que lorsqu'il court. Dès que le cerf fuit, il donne des os en terre. || Os du cerf des cerfs, os qui se trouve dans la cervelle de beaucoup de ruminants et de pachydermes, dans la cloison des ventricules, et auquel on attribue des vertus dans les maladies de cerf. Os du cerf de cerf, le cerf payera à l'homme, *Tourf*, 10 sept. 1884. || 8° Os de cerf, grande coquille d'écaille, dure et friable, qui recouvre le dos de la raie. Os de cerf, le cerf payera à vous, *Tourf*, 10 sept. 1884. || Proverbe. Jamais belle chair se fut prise des os, se dit pour exprimer qu'une femme trop maigre n'est jamais belle. Jamais à un bon chat il ne vient un bon os, l'homme de trou- ver ne s'enfuit pas à ceux qui se ont bonne envie, les hommes s'effrayent de s'enfuir pas à ceux qui se sentent sages. Voilà bien des chiens après un os, s'écrit à Paris il y a bien des gens après une même affaire, après un même profit. || Les os sont pour les hommes, ceux qui viennent trop tard n'ont que les os. Il n'y a point de viande sans os, il n'y a point d'avantage sans quelque débauchée; l'écriture prise de la boucherie, où le marchand donne toujours des os avec la viande. || Le faveur de l'argent dans les os, se dit couramment pour dire que l'argent se dit pour l'argent et la bonne envie qu'un a de payer une dette.

— SYN. os, ossements. Les os prennent le nom

d'ossements lorsque, desséchés, dépouillés de chair et de tout ce qui sert à les unir, ils ne composent plus aucun ensemble. Cette dénomination générale, qui ne s'emploie qu'au pluriel, n'a plus lieu dès qu'on désigne les os par leur nom ou leur caractère propre, et la place qu'ils occupent dans le corps dont ils formaient partie: ainsi on a trouvé un champ rempli d'ossements, parmi lesquels on a distingué les os de la tête d'un cheval, et ceux des bras d'un homme, s. OUIZOT.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Et de tans os cum bon trarad [tirera] de la plate, al os tote vele [de toute façon] quatre deners, *Lois de Guillel.* 12. || [Il] Tranche le pis [la poitrine], si li brise les os, *Ch. de Rol.* CXI.

XII<sup>e</sup> s. Dous la hanche est li cop ap. 3, Que del charnal li abat plus d'un pié; Toz remest nus li os sus le braler, *Li coronemens Looyz*, v. 2866. PaOra moi tlnuet et tremblers [peur et tremblement me tint], et totes mes oses furent espaërtes, *Job*, p. 481. Il non ot sor les os fors culr et ners, *Gérard de Ross.* p. 360. || XIII<sup>e</sup> s. Dont Je vos monstre par l'escrit, Que li uns est membres de l'autre, Et nos sons [nous sommes] ausi com li viautre [les chiens], Qui se combatent pour un os, sèvr. 114. Dites me dont, che dist li rois, Par quel maniere estes si os [si osé], Ou'entour vos cols portés ces os [reliques], ou de CAMERAI, *Boul. et Jos.* p. 138. N'estuet, dist-il, autre sens que; Nostre grant mere, c'est la terre; Les pierres... Certainement ce sont les os, *la Rose*, 1784. || XIV<sup>e</sup> s. Un hault coffret, carré, ouvré d'os, noir et blanc, en façon de quoy on fait les selles, DE LABORDE, *Émaux*, p. 419. || XV<sup>e</sup> s. Le coup descend sur la droite epaule si en parfond, qu'il luy coupe le maistre os, si que celluy ne se peut ayder du bras, *Perceforest*, t. 1, f° 89. Treuvent un os qu'il vont rongant; Dont entre eulx mut [s'éleva] trop grant rios [querelle], Et se combatent rudement; Deux chiens sont mauvais à un os, s. DESCH. *Poésies mss.* f. 367. || XVI<sup>e</sup> s. Commença à esclier à volx forte France, France, victoire, victoire; ce qui met un tel froid aus os des Anglois que... BRAVOUE, *Guerre d'Écosse*, III, 7. Les dents sont du nombre des os, PARÉ, IV, 2. Qui a mangé le lard rongé l'os, COTONAVE. Et la bouteille se cassant, elles disoient l'oyant casser: les os se cassent, BRUALDE DE BRAYILLE, *Moyen de porter*, dans JAUBEAY, *Gloss.* S'il advient d'avoir mal rencontré... et que l'on aye prins plus d'os que de chair, l'on demeure miserable toute sa vie, CHARBON, *Sègrasse*, 1, 48. Par os en bouche se fait qui grouche [groude], LEACOR DE LINCY, *Prov. t.* II, p. 208.

— ETYM. Berry, *os*; wallon, *ohai*; norm. *oucha*; Haïnat, *oche*; provenç. *or*; espagn. *huoso*; ital. *osso*; du lat. *os*, *ossis* (*ossis*, par assimilation, pour *ostis*); grec. *ostion*; sanscrit, *osthi*. L'ancien français *os* représente le pluriel *osse*, et est du féminin comme c'est l'usage pour les noms formés de noms latins au neutre pluriel. L'espagnol et l'italien représentent une forme *ossum*. Enfin le wallon *ohai* représente un diminutif *osculum*.

† OSANORE (o-sa-no-r'), adj. Dents osanores, dents artificielles faites avec l'ivoire de l'hippopotame (mot barbaquement fait de *os*, *os*, sans, et *or*, parce que dans ces appareils il n'entre pas d'or).

† OSAR (o-zar), s. m. Terme de géologie. Mot suédois que les géologues ont adopté pour désigner des monticules à base elliptique, composés de sable, de gravier, de cailloux et de coquilles, et surmontés par des blocs erratiques. Le plus célèbre des osars est celui d'Upéal, qui porte le château dans lequel Christine de Suède fit son abjuration; tous sont des bancs de sable érigés par le soulèvement de la côte, CHABLIS MARTIN, *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> mars 1867, p. 101.

† OSCABREILLE (o-ska-brè-l'), s. f. Genre de mollusque à coquille multivalve.

† OSCABRION (o-ska-bré-on), s. m. Genre de mollusque à coquille multivalve.

† OSCANE (o-ska-n'), s. m. Genre de crustacés.

† OSCHILITE (o-sch-i-l'), s. f. Terme de médecine. Inflammation du scrotum.

— ETYM. *Oxytes*, scrotum, et la finale médicale *ite* indiquent inflammation.

† OSCHOCÈLE (o-sch-o-sè-l'), s. f. Terme de chirurgie. Hernie scrotale.

— ETYM. *Oxytes*, scrotum, et *chèle*, tumeur.

† OSCHÉOPLASTIE (o-sch-é-o-pla-s-ti'), s. f. Terme de chirurgie. Réparation du scrotum à l'aide des procédés autoplastiques.

— ETYM. *Oxytes*, scrotum, et *plàstos*, former.

† OSCILLAIRE (o-sill-è-r'), s. f. Genre de observations d'eau douce.

† OSCILLANT, ANTE (o-sill-lan, lan-t'), adj. Qui

est propre à osciller, qui peut osciller. A l'oscillante, anthère qui tient au filet par un point situé vers le milieu de sa longueur, partant de celles des graminées. || Machine oscillatoire, machines à vapeur dont le cylindre peut osciller autour de deux tourillons. || Granules oscillatoires, granules mobiles, non donné à des granules d'un mouvement oscillatoire, qui se trouvent dans le sévè des végétaux.

OSCILLATION (o-sill-la-sion, os ver, de oscillation, s. f. 1<sup>o</sup> Mouvement de tout corps qui vient en sens contraire. Les oscillations du vaisseau. || Mouvement d'un pendule qui, venant alternativement en deux sens, se balance à droite et à gauche d'un point central. Les académiciens qui ont été mesurés à l'arc de méridien au nord ont trouvé qu'à Paris par delà le cercle polaire, il faut aller à la pendule pour avoir les mêmes oscillations qu'à Paris, volt. *Dict. phil. Figure*. On appelle aussi l'oscillation ou vibration du pendule le mouvement d'un corps lourd, attaché par un fil ou par une vis à un point fixe autour duquel il décrit un arc, sèvr. *Traité de phys.* t. 1, p. 212. Les rotations d'un pendule au haut de la tour un fil chargé d'un poids après quelques oscillations il s'arrêtera en un point qui sera le pied de la perpendiculaire, *Abbr. astr.* *Léçon* XI. Quand un pendule, à l'aide de chaque oscillation, se rencontre dans des positions parfaitement semblables, les deux oscillations sont les mêmes, et le temps pour mesurer par leur nombre, LAPLACE, *Exp.* || Terme de mécanique. Centre d'oscillation, point des points d'un corps solide qui, autour d'un axe, qui peuvent être comparés aux tourillons d'autant de pendules simples oscillant librement autour de ce même axe. Le centre d'oscillation est un point qui, étant pris dans la ligne de suspension d'un pendule composé, soit tel que, si tout le poids du pendule supposé oscillant s'y trouvant réunis, les oscillations se feraient dans un temps égal à celui qu'emploie ce même pendule composé à faire les siennes, BRASSON, *Traité de phys.* p. 217. || 2<sup>o</sup> Il se dit, en astronomie et en physique, des mouvements de va-et-vient. Je suppose que les oscillations que doit faire le fluide pour passer, de la figure sphérique qu'il avait d'abord, à la figure sphéroïdale, oscillations que je suppose de n'avoir enseigné à calculer, d'ALEMB. *Caus. génér. des corps* t. XIV, p. 34, dans ROBERTSON. La chaleur dont le degré varie à chaque instant, est un corps dans un état d'oscillation perpétuelle, *Élév. méd.* t. XVIII, p. 70, dans ROBERTSON. La nature des oscillations [la plané de Mercure] entre les retours à la même position relative, est variable depuis cent six jusqu'à cent trente jours, PLACC, *Expos.* 1, 6. Le principe de la nature des oscillations simples, que l'on doit à l'équilibre noué, est un de ces résultats généraux qui ressortent par la facilité qu'ils ont à l'application, de se représenter les phénomènes et les changements successifs, sèvr. III, 4. || 3<sup>o</sup> Oscillation, terme qui se passe en deux sens, l'un qui est comparé à l'oscillation d'un pendule. Les oscillations de l'opinion publique, de ses révolutions d'un mouvement à l'autre, sont naturellement redoublées, et par conséquent tout de la première partie de l'air on peut avoir lieu plus d'une fois, MARTELL, *de litt.* t. V, p. 97, dans ROBERTSON.

— SYN. OSCILLATION, VIBRATION. La différence est en ce que l'oscillation est un mouvement relativement lent, et la vibration un mouvement extrêmement rapide. On a dit quelquefois l'oscillation d'un pendule, mais c'est à tort.

— ETYM. Lat. *oscillatio* (voy. OSCILLER).

OSCILLATOIRE (o-sill-la-t'oir', adj. Qui a la nature de l'oscillation. || Copernic oscillatoire, mouvement [l'obliquité de l'équateur] oscillatoire, c'est-à-dire qu'il y a un mouvement pendant un temps, cet angle s'augmente, à un certain terme où il commence à diminuer, sèvr. *astr. mod.* t. 1, p. 326. || Part. d'oscillation. M. M. oscilatoire, se dit des oscillations des oscillations d'un corps élastique autour de leur point d'équilibre.

— ETYM. Osciller.

† OSCILLE (o-sill-è), s. f. Nom que les astronomes ont donné à de petites étoiles humides dans l'éther qui ont la tête qui se brise, sèvr. *astr. mod.* t. 1, p. 326. || Les habitants de Saturne en les considérant à sa surface approuvent leur considération, ils en mettaient partout dans





† OSSIFLUENT, ENTE (o-si-flu-an, an-t'), adj. Terme de médecine. Abscès ossifluent, abcès qui, au lieu de se faire articulations, s'alimente par l'altération des os.

— ETYM. Lat. os, os, et fluere, couler.

† OSSIVORE (o-si-vo-r'), adj. || 1° Qui mange des os. || 2° Terme de pathologie. Qui détruit les os, qui se trouve sur le tumeur d'os. Tumeurs ossivores.

— ETYM. Lat. os, os, et vorare, manger.

† OSSU, l'E (o-ssu, s'ue), adj. S'est dit d'une personne qui a de gros os. De voir l'autre tout en os, O. u, membra, f. u, velu, scara. Virg. v.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Lors s'assemblerent pour eslire : Le grand villain entr'eus esdirent, Le plus ossu de vous qu'il furent, Le plus corsu et le greigneur [le plus grand]; Si le firent prince et seigneur, la Rose, etc. XIV<sup>e</sup> s. Le chief [la tête] est ou trois parties : la premiere partie, charnue; la seconde ossue; la tierce est cervelle, LANFRANC, f. 31.

— ETYM. Os.

† OSSUAIRE (o-ssu-à-r'), s. m. Amas d'ossements. Lieu couvert où l'on met les ossements des morts.

— Origine de Moral. Puis [Seigneur] vous avez accompli l'ossuaire; Dix ans vous ont suffi pour servir le suestre Du père et de l'enfant, v. HUGO, etc. || Terme d'antiquité romaine. Se dit des urnes dans lesquelles on mettait les os que l'on brûche n'avait pas consommés.

— ETYM. Lat. ossuarium, de ossua, qui s'est dit des os, os.

† OST (ost); la tradition de ce mot s'est perdue; les grammairiens disent de prononcer toutes les lettres; mais l'ancienne prononciation était ô). s. m. Ossement, ossement qui se fait l'ost.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Le chef [la tête] est ou trois parties : la premiere partie, charnue; la seconde ossue; la tierce est cervelle, LANFRANC, f. 31.

— ETYM. Os.

† OST (ost); la tradition de ce mot s'est perdue; les grammairiens disent de prononcer toutes les lettres; mais l'ancienne prononciation était ô). s. m. Ossement, ossement qui se fait l'ost.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Le chef [la tête] est ou trois parties : la premiere partie, charnue; la seconde ossue; la tierce est cervelle, LANFRANC, f. 31.

— ETYM. Os.

† OST (ost); la tradition de ce mot s'est perdue; les grammairiens disent de prononcer toutes les lettres; mais l'ancienne prononciation était ô). s. m. Ossement, ossement qui se fait l'ost.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Le chef [la tête] est ou trois parties : la premiere partie, charnue; la seconde ossue; la tierce est cervelle, LANFRANC, f. 31.

— ETYM. Os.

† OST (ost); la tradition de ce mot s'est perdue; les grammairiens disent de prononcer toutes les lettres; mais l'ancienne prononciation était ô). s. m. Ossement, ossement qui se fait l'ost.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Le chef [la tête] est ou trois parties : la premiere partie, charnue; la seconde ossue; la tierce est cervelle, LANFRANC, f. 31.

— ETYM. Os.

† OSTAGRE (o-sta-gr'), s. f. Terme de chirurgie. Instrument dit des instruments servant à enlever, déprimer ou faire mouvoir les os ou leurs fragments.

— ETYM. Ostium, os, et agere, action de saisir.

† OSTARIOPHYTE (o-sta-ri-phi-t'), s. m. Nom donné par Neckar à toute plante pourvue d'un fruit renfermant un noyau.

— ETYM. Ostium, os, et phytos, plante.

† OSTÉ (o-sté), s. f. Terme de marine. À bord des vaisseaux grésés à antennes, c'est la manœuvre [corde] qui sert à brasser les vergues; on la nomme ainsi sur les bâtiments à voiles carrées, WILLAUMEZ.

† OSTÉIDE (o-sté-i-d'), s. m. || 1° Terme d'anatomie. Nom donné quelquefois aux dents, lesquelles ne sont pas de vrais os. || 2° Terme de médecine. Production osseuse accide telle, ou, plus souvent, production morbide qui est une incrustation calcaire de vésicules normaux ou de tumeurs fibreuses.

— ETYM. Ostium, os, et eidos, apparence.

† OSTÉINE (o-sté-i-n'), s. f. Terme de chimie. Substance organique propre du tissu osseux.

— ETYM. Ostium, os.

† OSTÉITE (o-sté-i-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation du tissu osseux.

— ETYM. Ostium, os, et la finale médicale ite indiquant inflammation.

† OSTENSIBLE (o-stan-si-bil'), adj. Qui peut être montré. Faites-moi, je vous prie, un mot de réponse ostensible, soit pour accepter ce que je vous propose, soit pour le refuser honnêtement, D'ALEM. Lett. à Voltaire, àavr. 1768. [Pichegru] au bout de huit jours seulement, répondit d'une si singulière manière, que cet écrit ne fut pas ostensible, Corresp. Klinglin, 1, 461.

— ETYM. Voy. OSTENSION.

† OSTENSIBLEMENT (o-stan-si-bil-man), odc. D'une manière ostensible. Faikant insolemment par-ado des paquets de cartouches qu'on lui avait très-ostensiblement distribués, SAMOUR, Pièces, 1, 32.

— ETYM. Ostensible, et le suffixe ment.

† OSTENSIF, IVE (o-stan-sif, si-v'), adj. || 1° Qui peut être montré. Pièces ostensives (on dit aujourd'hui ostensible). Je me fâchai, et j'écrivis une lettre ostensive à l'abbé Chartier, RETZ, iv, 56. || 2° Qui se montre, se fait voir. En souffrant la continuation des vaines et ostensives visites de Mme ... z. z. BOUSS. Prom. 2.

— ETYM. Voy. OSTENSION.

† OSTENSION (o-stan-sion), s. f. Exposition des reliques à la dévotion des fidèles.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Là nous feront nos yex [yeux] aperte ostension De la divinité, de l'incarnation, J. DE MEUNO, Test. 1663. || XV<sup>e</sup> s. Comme le chariot vint en un carrefour, et qu'on faisoit ostension [montra] des denrées de done Marguerite, LOUIS XI, Nouv. XLV.

— ETYM. Lat. ostensionem, de ostensum, supin de ostendere, montrer, de ob, devant, et tendere, tendre.

† OSTENSOIR (o-stan-soir) ou OSTENSOIRE (o-stan-soi-r'), s. m. Pièce d'orfèvrerie où l'on expose la sainte hostie.

— REM. Duboille, qui était chanoine régulier d'Autcourt, ne donne que ostensoire, s. f. et confirme ce genre par cette phrase : « Anciennement les ostensoirs étaient faites en forme de croix. » LE GARANT. Ostensoire est aujourd'hui masculin.

— ETYM. Voy. OSTENSION.

† OSTENTATEUR, TRICE (o-stan-ta-teur, tri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui fait parade de.... On aura, au lieu d'un homme soumis, un ostentateur, BOSS. Lett. quid. 174. Une philosophe ostentatrice qui ne veut que des œuvres d'éclat et n'apprend rien tant à ses sectateurs qu'à beaucoup se montrer, J. J. BOUSS. 2<sup>e</sup> dialogue.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Voilà le conseil de la vraye et naïve philosophie, non d'une philosophie ostentatrice et parlers, MONT. 1, 267. Ostentateur, COTARVE.

— ETYM. Lat. ostentatorem, de ostentare, fréquentatif de ostendere (voy. OSTENSION).

† OSTENTATION (o-stan-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. Exces dans la manière de faire valoir quelque titre, quelque possession, quelque action ou quelque qualité. Elle enseigne à ranger les sens sous la puissance, à bannir de tes actions l'orgueil des ostentations, Et le far de la complaisance, COAN. Imit. III, 64. Quant au général [Annibal], il fut admiré de Scipion, qui, au milieu de la gloire, semblait porter envie à la capacité du vaincu; et le vaincu, dont l'humeur était assez éloignée des vaines ostentations, eut toujours avoir quelque supériorité dans la science de la guerre, ST-YVEM. Hest. sur les div. génies du peuple romain, VII. Ces sortes de parures sont justement faites pour des gens de la naissance et de la dignité de M. de Grignan; et vous dites une vraie sentence, en disant que l'ostentation des personnes modestes n'offense point l'orgueil des autres, svt. 22 juin 1698. Il faut éviter l'ostentation comme la perte des bonnes œuvres, BOSS. Médit. sur les Erang. Sermon sur la montagne, 34<sup>e</sup> jour. Nous ne voyons en Madame [mourante] ni cette ostentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions par lesquelles on se trompe soi-même, id. Duch. d'Orléans. Quand Tertullien dit aux gentils que les chrétiens pouvaient se faire craindre à l'empire autant du moins que les Parthes et les Marcomans si leur religion leur permettait de se faire craindre à leurs souverains et à leur patrie, si c'était une expression forte et vigoureuse, ce n'était pas une vaine ostentation, BOSS. 5<sup>e</sup> avert. 10. J'oserais vous dire, nos chers frères, qu'il y a plus d'ostentation en que de vérité dans la fréquente allégation de l'Écriture où vos ministres vous portent, m. 17<sup>e</sup> instr. pastor. 42. Je n'estime pas que l'on puisse donner une idée plus

juste de l'ostentation, qu'en disant que c'est dans l'homme une passion de faire montre d'un bien ou des avantages qu'il n'a pas, LA SEUV. Théoph. 2311. L'on peut s'enrichir dans quelque art, ou dans quelque commerce que ce soit, par l'ostentation d'une certaine probité, id. vi. Ou est ici la bonne foi, celle qui ne donne pas l'ostentation dans vos démarches envers les hommes? BOSS. Coréme, Mot. de cons. Jamais de ces ostentations si indécentes au sexe surtout, de ces étalages vulgaires d'incredulité... id. Dr. fun. Madame Tous ces discours d'ostentation qui ne sont plus regardés que comme une partie des cérémonies qui passent en un jour, volt. Eloge fun. Louis XV. Il fit cela de lui à moi, sans ostentation, sans prétention, sans bruit, et, si je n'en avais parlé le premier à tout le monde, personne n'en aurait rien su, J. J. BOUSS. Conf. xi. Si le pouvoir exécutif n'est qu'un meuble d'ostentation, il est trop cher; si ce pouvoir est nécessaire au maintien de l'ordre, craignons de l'élever, MIBARAO, Collection, t. II, p. 261.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il leur dessinait expressément de n'en rien faire, et que telles ostentations [pommes] ne lui estoient nullement agréables, CARL. X, 17. Je supplie très humblement ceux auxquels les Muses ont inspiré leurs faveurs, de n'être plus latineurs ny grecaniseurs, comme ils sont plus par ostentation que par devoir, BOSS. 694. J'estudiai souvent pour l'ostentation; depuis, un peu pour m'assagir, MONT. III, 300.

— ETYM. Lat. ostentationem (voy. OSTENTATEUR).

† OSTÉO... élément de composition qui signifie os, et qui vient du grec ostion.

† OSTÉOCOLLE (o-sté-o-ko-l'), s. f. Carbonate de chaux qui se dépose sur les corps étrangers plongés dans les fontaines dont l'eau est chargée de ce sel; on lui appuait la propriété de favoriser la formation du cal dans les fractures. Après la destruction et la pourriture de ces matières végétales, la concrétion pierreuse se présentera sous cette même forme; nous en avons la preuve démonstrative dans certains morceaux qui sont encore restés en partie, et du reste ostéocollé, SURF. Min. I, p. 170.

— ETYM. Ostéon, de ostion, os, et colla, colle.

† OSTÉOCOPE (o-sté-o-ko-p'), adj. Terme de médecine. Douleurs ostéocopes, douleurs aiguës qui ont leur siège dans les os et qui souvent sont sympathiques.

— REM. Le Dictionnaire de l'Académie en fait un substantif féminin qu'il définit : maladie des os, douleur semblable à celle qu'éprouverait celui dont on briserait les os. Les médecins n'emploient pas ostéocope en ce sens.

— ETYM. Ostéon, de ostion, os, et κόπω, couper, briser.

† OSTÉOGENE (o-sté-o-jè-n'), adj. Qui produit l'os. Les cellules ostéogènes, SÉBILLOT, Acad. des sc. t. LI, p. 87.

— ETYM. Ostéon, et le suffixe gène.

† OSTÉOGENIE (o-sté-o-jè-nie), s. f. Étude de la génération et du développement de la substance des os, de leur tissu et de leur système. La composition des os une fois bien déterminée, il n'a plus été difficile de concevoir le mécanisme de leur formation, qu'on nomme ostéogénie, POCANOT, Connaiss. chim. t. X, p. 403, dans POCANOT.

— ETYM. Ostéon, et le suffixe gène.

† OSTÉOELCOSE (o-sté-o-êl-kô-s'), s. f. Terme de médecine. Ulcération des os.

— ETYM. Ostéon, et elco, ulcération.

† OSTÉOGRAPHIE (o-sté-o-gra-f'), s. m. Art de d'une ostéographie.

OSTÉOGRAPHE (o-sté-o-gra-phi), s. f. Description, traité des os.

— ETYM. Ostéon, et γράφω, décrire.

† OSTÉOGRAPHIQUE (o-sté-o-gra-phi-que), adj. Qui appartient à l'ostéographie.

† OSTÉOÏDE (o-sté-o-i-d'), adj. Terme de médecine. Productions ostéoides, et, substantivement, au masculin, les ostéoides, productions osseuses qui se développent autour des articulations des vieillards, des articulations malades, des tumeurs (le même que ostéode n. 2).

— ETYM. Ostéon, et eidos, forme.

† OSTÉOLITHÉ (o-sté-o-li-t'), s. m. Os pétrifié. Roche renfermant des os fossilisés.

— ETYM. Ostéon, et λίθος, pierre.

† OSTÉOLOGIE (o-sté-o-lo-gie), s. f. Partie de l'anatomie qui traite des os. L'ostéologie est comme la base de la construction des corps vivants, COTARVE, Lettres écrites de Londres à Canova, p. 118, éd. 1830.

— ETYM. Ostéon, et λόγος, traité.



racines est d'être pourvus d'oreilles bien visibles que...

OTE, EM (ô té, tée), part. passé d'ôter. 1° Tiré de sa place. Les livres ôtés de la bibliothèque et jetés dans un grenier. Fig. Ce vilain fond de personnalité n'est que couvert, il n'est pas ôté, pasc. Pens. xviv, 2, édit. navar. Si Jésus est ôté, comme il fait, qu'il délivrera son peuple de ses péchés... l'équivoque est ôtée, et le sens des ennemis réduit au sens simple d'iniquités, etc. xv, 16. Il voyait une âme ôtée à l'hérésie et rendue à l'Eglise, J. J. nous. Conf. II. 2° Ôté, hormis, excepté. Ôté deux ou trois chapitres, cet ouvrage est excellent. Ôté l'heur de vous plaire et de vous adorer, il ne se voit rien de solide, sensé, dans richelieu. On fait en ce dernier cas de l'obligeant; cependant cette règle n'était pas observée autrefois. Je ne vous parlerai ici que de la conséquence que j'en tire (de la mort de Pascal le père, qui est, ôté des ceux qui sont intéressés par les sentiments de la nature, il n'y a point de chrétien qui ne s'en doive réjouir, pasc. Lett. sur la mort de son père.

OTELLES (o-tè-l'), s. f. pl. Terme de blason. Se dit des bouts de fer de plaques dont on charge quelquefois l'écu, et que quelques-uns nomment anneaux pelées. Comminges porte de gueules à quatre otelles d'argent en sautoir.

OTENCHYTE (o-tan-chi-ty), s. m. 1° Instrument de chirurgie qui sert à injecter des liqueurs dans les os. 2° Matière avec laquelle on fait ces os.

OTER, OTE, ÔTE, oreille, iv, en, et xxiiv, verser. ÔTER (ô-te), v. a. 1° Tirer une chose de la place où elle est. Il a ôté tous les meubles de la maison. Ôter le couvert. Ôter la nappe. Vous devriez brûler ce meuble inutile. M'ôter, pour faire bien, grenier de céans. Cette longue lunette à faire peur aux gens, mol. Femm. sat. II, 7. Ôter un œil, écarter le voile qui couvre quelque chose. Fig. Ôter le voile, un voile, dissiper quelque obscurité. Je sens de la pitié et de l'horreur pour eux (les Juifs), et je prie Dieu avec l'Eglise qu'il leur ôte le voile qui les empêche de voir que Jésus-Christ est venu, scv. 26 juin 1699. Il regardait son cœur comme un voile qui lui cachait la vérité éternelle, et il avait une impatience de philosophe et de chrétien, que ce voile importun lui fût ôté, rom. Revou. Ôter de devant les yeux, écarter de devant la vue quelque objet. Fig. Ôtez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me blesse; elle a que trop bien fait son devoir, et le sceptre est ôté de son dos; la carrière des rois de votre étoffe est terminée, et vous êtes encore loin du terme, J. J. nous. ou roi de Prusse, Corresp. t. v, p. 249. Ôter les yeux. 2° Déplacer, tirer une personne de la place où elle est, faire changer de lieu. Ôtez cet homme d'auprès du feu. Je suis venu l'ôter de leurs mains, mar. Mort d'Asdrub. IV, 4. Qu'on ôte de mes yeux, et que l'on m'oblige, con. Poly. v, 3. Mme de Chaulnes... va vous écrire; outre le plaisir que je lui fais (en allant chez elle), elle a voulu de croire qu'elle vous en fait un très-sensible. Ôter des Rochers, scv. 30 juill. 1699. On ôte de Calais le vieux Courtebonne, craignant qu'à son âge il ne soit pas assez éveillé, to. 31 janv. 1699. On ôte le parlement; c'est le dernier coup, car Renouveau sans cela ne vaut pas Vitruve, to. 37 oct. 1676. Ôtez vite cette bonne femme de l'étable où elle est, et la mettons dans un de ces petits lits, boss. Mme de Gonz. Il entre une autre fois dans une assemblée, se place où il se trouve, sans nulle attention à lui-même; on l'ôte d'une place honorable à un ministre, il s'assied à celle du duc et de la saur. II. Mais si vous êtes père, ôtez-moi de ces lieux, vol. Tancr. III, 7. Ôter du monde, se dit de Dieu qui retire la vie. J'ignore si celui qui m'a créé ne m'ôtera point bientôt du monde, saci, J. J. nous, 23. 2° En parlant des vêtements, dépeigner, quitter, se dépouiller. Ôter son habit, son manteau, ses souliers, sa cravate, ses gants, son épée. Il s'est ôté à déjà ôté son œil et sa moustache de son visage, avec sa perruque qui cachait une tête chauve; il attend que son viset lui ôte son bras et sa jambe de bois pour se mettre au lit avec le reste, scv. Diab. doit. ch. III, p. 10, dans rogers. Ôter son chapeau à quelqu'un, le saluer. 4° Prendre, enlever, retirer. Les voleurs lui ont ôté son habit. On lui a ôté un coin de son pare. Il craint qu'on ne lui ôte son emploi, une portion de ses appointements. Vous m'ôtez le soleil. Votre bise vous ôte la canicule, scv. 31 août 1699. J'ai déjà dit

que ce grand Dieu enseigne les princes et en leur donnant et en leur ôtant leur puissance, boss. Reine d'Angle. II [Cromwell] ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance, to. 18. Ses enfants, que le ciel lui donna pour accomplir ses desirs, et lui ôta pour éprouver sa résignation, ruzn. Mor.-Thér. Cette langue ennemie qui lui ôtait incessamment quelque partie d'elle-même, et qui lui portait tous les jours quelque trait mortel dans le sein, to. Mme de Mont. Ô dieux! Il fallait, ou ne le montrer point aux hommes, ou ne le leur ôter jamais! rom. T. II. Sotobone, dans la vie de Néron, dit que l'oracle de Delphes l'avertit qu'il se donnât de garde des 73 ans; que Néron crut qu'il ne devait mourir qu'à cet âge-là, et ne songea point au vieux Galba, qui, étant âgé de 73 ans, lui ôta l'empire, rom. Orac. II, 3. Il est bien rare d'ôter à un roi sa couronne sans lui ôter la vie, vol. Hist. parl. xvi. Cet objet ôte la vue de tel autre, il empêche de le voir. Fig. Ôter le pain de la main à quelqu'un, l'empêcher de gagner sa vie. Fig. Ôtez cela de vos papiers, n'ayez pas cette opinion, ne comptez pas là-dessus. Ôter la vie, faire mourir. Parce qu'il a ôté à la Providence de conserver les sociétés des hommes, et de punir les méchants qui les troublent, il a établi lui-même des lois pour ôter la vie aux criminels, pasc. Proc. xiv. 5° Fig. Il se dit des choses morales ou intellectuelles retirées, enlevées. Je ne veux pas vous ôter le plaisir de lui apprendre cette bonne nouvelle. La vie lui a ôté la raison. Et ce nouvel amour qui l'ôte la pitié Te pourra consoler de mon inimitié, mar. Mort d'Asdrub. IV, 4. Je les laisse en latin, de peur que ma traduction n'ôte trop de leur grâce et de leur force, con. Pomp. ou lecteur. Ôte-lui ton amour, mais laisse-nous sa vie, to. Cid, IV, 2. Un roi de qui l'autorité ôte aux vivants l'espérance, aux morts la sépulture, rom. Antig. v, 1. Ôtez-moi votre amour, et portez à quelque autre Les hommages d'un cœur aussi cher que le vôtre, mol. Femm. sat. v, 1. Si vos opinions paraissent tout à coup dans leur dernier excès, elles causeraient de l'horreur; mais ce progrès lent et insensible y accoutume doucement les hommes et en ôte le scandale, pasc. Proc. xiii. Les hommes n'ont... ni force pour le posséder [un bien]; il en est de même de la science, car la maladie l'ôte, to. Pens. III, 12, édit. navar. J'admire la Providence, qui permet qu'avec tant de grandeurs et de choses agréables dans votre établissement, il s'y trouve des âmes qui ôtent tous les plaisirs de la vie, et une séparation qui me blesse le cœur, scv. 26 déc. 1673. Il n'y a que l'éternité qui soit un bien que le temps amène et ne peut ôter; tous les autres sont ôtés dans le moment qu'ils sont donnés, to. juill. 1690. Que Dieu me fasse la grâce de l'aimer encore plus que vous... cette petite circonstance d'un cœur que l'on ôte au créateur pour le donner à la créature me donne quelquefois de grandes agitations, to. 16 déc. 1673. Les peuples ont dans le cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe, et on leur ôte ce frein nécessaire [la religion], boss. Reine d'Angle. Quo d'années la mort va ravir à la jeunesse de Madame) que de gloire elle ôte à ce méritel in. Duch. d'Orléans. Rome, que tu [Annibal] t'enais, l'échappe, et le destin ennemi t'a ôté tantôt le moyen, tantôt la pensée de la prendre, in. Reine d'Angle. Sa maxime était qu'il est inhumain de s'en prendre aux gens à qui la crainte et le respect ôtent la liberté de se défendre, ruzn. Dauphine. Il vous rapporte un cœur qu'il n'a pu vous ôter, sac. Andri. II, 1. Ôter l'honneur à quelqu'un, le diffamer, lui faire un affront sanglant. Qui m'ôte ôter l'honneur craint de m'ôter la vie, con. Cid, II, 3. Ôter l'honneur à une femme, la séduire, en abuser. Fig. Ôter à quelqu'un une chose de la tête, de l'esprit, de la fantaisie, faire ensuite qu'il n'y songe plus. Tout en tout est divers: ôtez-vous de l'esprit Ou aucun être ait été composé sur le vôtre, La font. Fabl. II, 13. Je vous avoue que nul remède au monde n'est si bon pour me ôter le cœur, que de m'ôter de l'esprit l'état où je vous ai vu ces derniers jours, scv. d. Mme de Grignan, 14 juin 1677. J'avoue qu'il y a des choses désagréables dans la vie; mais je n'en suis encore si dégoûtée que votre philosophie pourrait le souhaiter; vous aurez bien de la peine à m'ôter cette fantaisie de la tête, to. 16 mai 1673. On dit dans un sens analogue: ôter du cœur. Je ne crois pas qu'elle [Mme de la Fayette] puisse jamais ôter de son cœur le sentiment d'une telle perte [la mort de M. de la Rochefoucauld], scv. 6 avr. 1690. 6° Retrancher. Ce morceau de bois est trop long; il en faut ôter dix centimètres. Ôter une branche d'un

arbre. Cinq et quatre font neuf, ôtez deux, reste sept, souv. Nat. VIII. Fig. 7° Supprimer, retrancher. Ôtez la paix de l'âme, et tous les plaisirs de la vie sont corrompus. Que dites-vous de ce commandement de Bretagne qui doit contraindre le maréchal d'Estrées, et dont on ôte la petite circonstance de tenir les états, qui sont réservés pour M. de Lavedan? scv. 31 août 1698. Le roi a ôté l'obligation de communier dans la cérémonie [de réception de l'ordre du Saint-Esprit], scv. 27 déc. 1698. Respectez votre espèce; songez qu'elle est composée essentiellement de la collection des peuples, que, quand tous les rois et tous les philosophes en seraient ôtés, il n'y paraîtrait guère, et que les choses n'en iraient pas plus mal, J. J. nous. Em. IV. Ôtez nos fautes progrès, ôtez nos erreurs et nos vices, ôtez l'ouvrage de l'homme, et tout est bien, to. id. Il avait mis Arnauld et Pascal, qui méritaient bien d'y avoir une place distinguée; mais les jésuites leurs ennemis, dont il serait inutile aujourd'hui de dissimuler les intrigues, puisque notre siècle en a fait justice, firent donner ordre à Perrault d'ôter ces deux noms à son livre, d'Alamb. Élog. Ch. Perrault. Absolument. Il ne faut ni ajouter ni ôter à la promesse [de Jésus-Christ], boss. 2° Instr. part. 30. 8° Ôter quelqu'un, priver de quelqu'un, le faire perdre. Jugez comme je m'accroderai d'une absence qui m'ôte de légers chagrins, que je ne sens plus, et qui m'ôte une créature dont la présence et la moindre amitié fait ma vie et mon unique plaisir, scv. t. v, p. 321, éd. rom. Ces pauvres gens [des capucins qui faisaient la médecine] sont partis pour s'en retourner en Egypte; les médecins sont cruels, et ont ôté au public des gens admirables et désintéressés, qui faisaient en vérité des guérisons prodigieuses, to. 23 nov. 1676. Malgaignez-moi d'avoir perdu le cardinal de Retz... huit jours de fièvre continue m'ont ôté cet illustre ami, to. d. Busy, 25 août 1676. 9° Retirer de, soustraire à. M. de Mazarin se plaignit au roi de ce qu'on envoyait sa femme à Rome sans son consentement; que c'était une chose inouïe qu'on ôtât ainsi une femme de la domination de son mari, scv. 27 févr. 1671. 10° Faire cesser, faire passer, délivrer de quelque chose qui incommodé. Cette eau ôte les taches. Rien ne peut m'ôter mon mal de tête. Ôtez-lui ses chaînes, ses fers. Pour ôter le soupçon dont ton âme est atteinte, mar. Mort d'Asdrub. III, 3. Il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés, saci, Bible, St Paul, Épi. aux Hébr. I, 4. Je ne savaux pas que vous eussiez le pouvoir d'ordonner sur peine de damnation; je croyais que vous ne saviez qu'ôter les péchés; je ne pensais pas que vous en eussiez introduire, pasc. Proc. v. Je suis effrayé de la fièvre; je crois que le quinquina ôtera bientôt celle du roi, scv. 23 sept. 1697. Je serai souvent ici [à Rennes]; et Mme de Chaulnes, pour m'ôter les visites, dira toujours qu'elle m'attend, to. 20 juill. 1671. Si on pouvait avoir un peu de patience, on épargnerait bien du chagrin; le temps en ôte autant qu'il en donne, to. 24 nov. 1676. Je reçois votre lettre; elle m'ôte l'inquiétude de votre santé, to. 12 juin 1678. Il [d'Acqueville] m'a fait grand plaisir de m'ôter la colère que j'avais contre le cardinal d'Estrées, to. 13 oct. 1678. Dissipez mes soupçons, ôtez-moi cette horreur. Ce trouble qui m'accable au comble du bonheur, vol. Zéire, II, 3. Ôte-moi du passé le cruel souvenir. Et la douleur présente et les maux à venir, mil. Paradis perdu, I. 11° Rectifier, retrancher. Il faut que je vous reprenne l'âme damnée de la Voisin [l'empoisonneuse]; on dit au contraire que son confesseur a dit qu'elle avait prononcé Jésus, Marie, dans le milieu du feu; c'est peut-être une sainte; voyez comme je suis scrupuleuse à vous ôter les fausses nouvelles, scv. Mercredi des cendres, 1690. J'avais une grande impatience de savoir si on se s'était point battu; car on nous avait ôté entièrement la levée du siège de Charleroi, qui s'était fausement répandue, to. 10 août 1677. 12° Fig. Ôter quelqu'un de, le délivrer, le débarrasser de. Viens me priver du jour, tu m'ôteras de peine, mar. Mort d'Asdrub. IV, 4. Souffrez que j'aille ôter mon maître de sonci; il mourut d'impatience à force de m'attendre, con. la Gal. du Palois, IV, 2. Ôte-moi d'un doute, to. Cid, II, 2. Il m'ôte des périls que j'aurais pu courir, to. Poly. IV, 3. Mais tu lèves le masque, et m'ôtes de scrupule, Je ne puis plus garder ce respect ridicule, to. Perth. IV, 2. Mais finissez donc, et que nous recevions une lettre qui nous ôte de toute sorte de peine, scv. 16 déc. 1673. 13° Fig. Ôter quelque chose, ôter à soi quelque chose, s'en priver. Pour couvrir son relâchement [d'un casuiste], vous lui ôtez



sa perte ou son salut dépend de sa réponse. *Rac.* 1. 3. Seigneur, il vous est donc indifférent que je me perde, et que ma perte ou notre salut soit plus une affaire qui vous intéresse. *Mass. Pet. romain. Ecclési.* L'un ou l'autre cas est digne des plus barbares, *volt.* *lett. Mme de Florentin.* 30 mai 1763. La vivacité ou la langueur des deux fait un des principaux caractères de la physiologie. *at 77.* dans *ouaout-duvivian.* || 3° L'adjectif se portait à deux ou plusieurs substantifs concrets avec ou se met au pluriel. On demande un homme ou une femme âgés. Les Samoïdès se nourrissent de chail ou de poisson crus. || 4° Avec un précedé de lequel, on peut mettre devant les deux la préposition de, qui n'a pas son sens ou qui n'a pas de signification. Lequel des deux fut le plus aimé, de César ou d'Alexandre? Dans les effets phrygiens les effets seront fui Qui le chérit le plus ou d'Ulysse ou de moi, *rac.* *Iphig.* 1, 2. || Voyez la préposition ou la discussion de cette locution.

La construction se passe très-bien de la préposition de. Je ne sais dans son funeste sort, Qui m'afflige le plus, ou sa vie, ou sa mort, *corn.* *Rodog.* 1. Qui est plus criminel, à votre avis, ou celui qui achète un argent dont il a besoin, ou bien celui qui vole un argent dont il n'a que faire? *vol.* *L'A.* 2. Lamoignon, nous irons, libres d'inquiétude, à chercher quels sont les biens véritables ou faux, Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide, ou la vaste science, ou la vertu solide, *soit.* *Épître de Qui des deux est plus fou, le prodigue ou l'avare? asanaso, Épître 1, à M. le marquis de... ou qui vaut mieux, ou une ville superbe en marine, en or et en argent, avec une campagne déglacée et stérile; ou une campagne cultivée et fertile, avec une ville médiocre et modeste dans ses mœurs, *soit.* *Tél.* 211. Ils ne savaient lequel ils devraient préférer davantage, ou un roi de Suède qui, à l'âge de vingt-deux ans, donnait la couronne de Pologne, ou le prince qui la refusait, *volt.* *Charles XII.* 3.*

5° Ou, employé dans des cas où l'on met ni d'ordinal. Ce n'est pas que Chimène écoute leurs soupirs, Ou d'un regard propice anime leurs desirs, *corn.* *Cid.* 1, 1, scène changée. Monsieur, j'ai grande envie et demande pardon d'être sans vous connaître ou savoir votre nom, *vol.* *Tart.* 7, 4. || 6° Ou, substitué, en d'autres termes. La logique ou la dialectique. Naples ou Parthénope. || 7° Il se joint quelquefois à l'adverbe bien. Il payera, ou bien il ira en prison. Non, ou vous me croirez, ou bien de ce tourneur Ma mort m'épargnera la vue et la douleur, *rac.* *Brit.* 17, 2. || 8° Ou remplaçant un second soit.

J'avais mes desseins, soit que vous eussiez un fils ou une fille, *soit.* *Mme de Guivout.* 3 déc. 1671.

— REM. 1. Les grammairiens disent sur l'accord avec ou : - Dans une proposition composée de deux sujets liés ensemble par la conjonction ou, et d'un seul verbe, ce verbe se met au singulier, s'il n'y a qu'un des sujets qui puisse avoir fait l'action; exemple : C'est Cicéron ou Démosthène qui a dit cela. Le verbe est au singulier parce que l'attribut ne peut convenir qu'à l'un des deux sujets, à Cicéron ou à Démosthène. Si les deux sujets peuvent concourir à l'action, il faut employer encore le singulier, parce que la disjonctive ou indique séparément l'action à l'un ou de l'autre, et ne permet pas qu'on puisse concevoir l'action des deux sujets comme simultanément; exemple : Ce sera son père ou sa mère qui obtiendra cela de lui. En effet ils n'obtiendront pas cela ensemble, ce sera l'un ou l'autre. Cependant, si les deux sujets sont supposés avoir opéré de la même manière, à part et dans des temps différents et indépendamment, le verbe prend alors le pluriel. Ainsi Molière a dit : Le bonheur ou la témérité ont pu faire des héros, *Petit cor. Triomphe.* » Ces décisions des grammairiens ne peuvent tenir contre la syntaxe et l'usage. La construction nécessaire : Lui ou moi, je ferai cela, indique qu'en général c'est l'idée de conjonction qui domine; de sorte que le pluriel est la construction la plus naturelle. Mais l'idée de disjonction peut aussi prévaloir dans l'esprit de celui qui parle ou écrit; et alors on peut mettre le singulier; c'est donc le sentiment de l'écrivain et l'intonation qui en décident. Vaugelas, à tort, voulait qu'on mit toujours le singulier. || 2. Après ou, il faut répéter l'article, le pronom ou la préposition, dont on s'est servi auparavant. Corneille a dit : Réduisit à te déplaire ou souffrir un affront, *Cid.* 11, 4. Il fallait répéter la préposition et dire : ou à souffrir... Pourtant il serait trop rigoureux d'assujettir absolument la poésie à cette règle. || 3. Lorsque soit

dolt être redoublé, on met quelquefois ou au lieu du second soit : Si l'un que vous ayez fait cela, ou que vous ne l'ayez pas fait, || 4. Ou ne doit être employé que dans le sens affirmatif. Dans le sens négatif on se sert de ni. Voyez cependant des exemples de Molière et de Corneille dans lesquels on est pour ni.

— HIST. 2° a. U ne ferait (ou en ferait), *Fragm. de Volenc.* p. 268. || 3° a. U dix u vint, *Ch. de Rol.* 111. || 3° a. Pris fust Marseille, ou il perdit la vie, *Rome.* p. 23. Et je suis si aienx quites l'igement, Que tout [elle] me puet ou engager ou vendre, *Courc.* v. || 3° a. Vers le lion [il] s'en va, ou soit sens ou folie, *Berte.* n. || 3° a. De vray, ou la raison se moque, ou elle ne doit viser qu'au... *mont.* 1, 68. Il attendit du secours qui n'estoit encore prest, ou bien il avoit quelque autre projet, *caut.* 1, 6. Blois et au res grains après la Saint-Jean, ou qu'ils [ou lorsqu'ils] sont noués, sont reputés meubles, *LOVELL.* 214. Prés sont defensables depuis la mi-mars jusqu'à la Toussaint, ou que [à moins que] le foin soit du tout fané et euluré (car dès lors ils sont ouverts aux bestiaux), *id.* 346.

— ETYM. Bourg. vou; wallon, au; prov. esp. et ital. o; du lat. aut, ou, qui est pour auti (forme osque), comme ut pour uti; comparez le grec αὐτός, et αὐτός, tel.

OU (ou), adv. || 1° Ou, pris absolument et sans nom exprimé, signifie le lieu, || Avec interrogation, en quel lieu, en quel endroit? Ou mebez-vous ces enfants et ces femmes? *rac.* *Athal.* 111, 7. Je regrette jusqu'au fond du cœur le président Hénault : je le rejoindrai bientôt; mais où et comment? on chantait à Rome sur le théâtre public devant quarante mille auditeurs : où va-t-on après la mort? où l'on était avant de naître, *volt.* *lett. Mme du Desfont.* 6 déc. 1770. || Fig. Où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons et l'exemple? *J. J. SOUS.* *Émile.* 17. Monseigneur, où sont je ne dis pas l'égroté, la charité chrétienne, mais le bon sens et l'humanité? *id.* *lett. d'Archer.* de *Par.* || Il se construit avec l'infinitif, sous-entendu le verbe pouvoir. Où le trouver? || Où... que? dans quel endroit... si ce n'est...? (locution elliptique) où ailleurs est sous-entendu : où... ailleurs que). On aspire naturellement à s'acquiescer l'immortalité; et où peut-on plus sûrement l'acquiescer que dans une compagnie [l'Académie française] où toutes les belles connaissances se trouvent ramassées...? *TR. CORN. Disc. de réception.* Où naissent les passions, que dans les palais des grands? *mass.* *Carême.* *Prosop.* || Terme de marine. Où est le cap? c'est-à-dire quelle est la direction de la quille ou du cap par rapport à la ligne nord-sud de la boussole; quelle est la route ou l'aire de vent que suit le navire? || Sans interrogation. Dites-moi où il est. Un jour, sur ses longs pieds, allait je ne sais où. Le héros au long bec emmanché d'un long cou, *LA FONT.* *Fabl.* 171, 6. Le plaisir d'aller sans savoir où, *J. J. SOUS.* *Conf.* 11. || Fig. Le peu qui lui restait a passé sous par sou, En linges, en aliments, lei, là, Dieu sait où, *LAMART.* *Joc.* 1. || Il peut se construire avec l'infinitif après les verbes savoir, ignorer, etc. Que serait-ce si tous les monuments des anciens subsistaient? les modernes ne sauraient pas où placer les leurs, *Fonten.* *Morts anc.* 11, 1. || Où que, en quelquel lieu que, à ec le subjonctif. Où que les dernières aillent, Quoique que tes armes assaillent, Il n'est... *MALM.* 11, 2. Où que soit l'osador, il le suivra de près, *corn.* *Crit.* 17, 6. Où qu'il [le chrétien] soit, quel qu'il fasse, il redoute, il chérit Cet être universel à qui rien ne périt, *id.* *imit.* 1, chapitre dernier. Où qu'il porte les yeux, il y porte la mort, *saufour.* *Pharaste.* vi. Tourville eut ordre de combattre, fort ou faible, où que ce fût, *ST-SIM.* 11, 36. Où qu'elle [la Choin, femme qui vivait avec Monseigneur, fils de Louis XIV] logeât, elle ne sortait jamais de son appartement que le matin, *id.* 168, 34. J'ai donné ordre à mon cœur de vous chercher où que vous soyez, *J. J.* *à sa. Héll.* 21, 32. || 2° Fig. Où, toujours pris absolument et sans nom, passe au sens de à quoi, en quoi? Ah! pauvre malheureuse, hélas! où pensais-tu? Alors que tu faisais ce tort à la vertu? *racan.* *Berg.* 17, 8. Où vous-je! quelle épée! ah! qui l'aurait pu croire?... Mon fils, ah! mon cher fils, où nous exposas-tu? *QUINCAULT.* *Thés.* v, 4. || Sans interrogation. || [l'esprit] se ramène en soi, n'ayant plus où se prendre, *corn.* *Cinna.* 11, 4. Et, puisqu'il faut que je le die, Rien où l'on soit moins préparé, *LA FONT.* *Fabl.* 111, 4. Orgon : Vous devez n'avoir soin que de me contenter. — Mariane : C'est où je mets aussi ma gloire la plus haute, *id.* *Tart.* 2, 4. Mais pensez un peu plus où vous vous enragez, *PASC.* *Prov.* 12. Cette petite

précipitation me coûte plus de deux cents pistoles; je ne m'en soucie point du tout; voilà où la Providence triomphe; quand il n'y a point de ma faute ni de remède, je me console tout sùmité, *id.* 31 août 1677. Voilà où souvent l'on se trompe, *id.* 30 juin 1680. || Où, à quel point, à quel terme. Ah! des-tins ennemis, où me redressez-vous? *rac.* *Vajoz.* v, 44. Hé bien, mes enfants, où en sommes-nous? tout cela se passera-t-il comme il faut? *DANCOUAT.* *Prix de l'arquebuse.* sc. 3. || Sans interrogation. Je ne sais qui me tient, infâme, Que je ne l'arrache les yeux, Et ne t'apprenne où va le courroux d'une femme, *vol.* *Amph.* 11, 2. Nous ne savons plus où nous en étions, *sev.* 6. Dans le temps où il est tombé malade, je sais qu'il travaillait sur les prophéties de Daniel, mais j'ignore où il en était, *S'ALVIA.* *lett.* *du roi de Pr.* 16 août 1778. || C'est où, c'est à quoi, c'est là que. Il est vrai qu'on peut s'informer, et que c'est où la franchise et la naïveté trouvent leur compte, *sev.* 31 juill. 1677. La mort nous égale tous; c'est où nous attendons les gens heureux, *id.* 13 nov. 1690. C'est où il n'y a point de remède, *id.* 2 juill. 1680. || 3° Où, avec un nom pour antécédent, remplace le pronom relatif lequel complètement d'une préposition et la préposition elle-même qui le gouvernerait, quand il s'agit de temps ou de lieu. La maison où je demeure. Et l'herbe du rivage où ses larmes touchèrent, l'endit toutes ses fleurs, *MALM.* v, 30. La mort ne surprend point le sage; il est toujours prêt à partir, s'étant su lui-même avertir Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage, *LA FONT.* *Fabl.* 111, 4. Et le premier instant où les enfants des rois Ouvrent les yeux à la lumière, *id.* 15. Et la nature A mis dans chaque créature Quelque grain d'une masse où puisent les esprits; J'entends dans les esprits corps et pétris de matière, *id.* 16, 16. Hélas! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps Où les rois s'honoraient du nom de saints? *soit.* *Luir.* 11. Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages, *id.* *Ép.* 1. L'instant où nous naissons est un pas vers la mort, *volt.* *Fête de Bellebat.* || 4° Par extension, il se dit en tous les cas possibles, en parlant des choses, pour auquel, dans lequel, auquel, chez lequel, dont, etc. N'est-ce pas ce grand soin où s'occupe sans cesse Notre sage princesse A nourrir ses enfants pour l'appel de tes lois? *racan.* *Ode de la reine.* Aucun vœu ne m'échappe où j'ose consentir, *corn.* *Cid.* v, 3. L'attente où j'ai vécu n'a point été trompée, *id.* *Mont.* 1, 4. L'objet où vont mes vœux serait digne d'un dieu, *id.* *Thod.* 1, 3. L'hymen où je m'apprette est pour vous une gêne, *id.* *Sertor.* 17, 3. Et c'est je ne sais quel d'abaissement secret Où quiconque a du cœur ne descend qu'à regret, *id.* *Ép. d'Ariste.* Je n'invente point à cette lecture ceux qui ne cherchent dans la poésie que la pompe des vers; ce n'est ici qu'une traduction fidèle où j'ai tâché de conserver le caractère et la simplicité de l'auteur, *id.* *imit.* *pref.* éd. de 1670. Chacun a son défaut où toujours il revient, *LA FONT.* *Fabl.* 111, 7. Favorisez les jeux où mon esprit s'amuse, *id.* 15. *Dédicace.* Nous avons eu querelle Sur l'hymen d'hippolyte, où je le vois rebelle, *vol.* *F.É.* 1, 9. C'est elle [la contrainte]... qui me fait passer sur des formalités où la bienséance du sexe oblige, *id.* *éc. des mar.* 11, 6. Les noces où j'ai dit qu'il faut vous préparer, *id.* *éc. des fem.* 11, 1. Eh! sans sortir de la cour n'a-t-il pas [Molière] vingt caractères de gens où il n'a point touché? *id.* *Impromptu.* 2. Laissons-là la médecine où vous ne croyez point, *id.* *D. Juan.* 1, 2. C'est une chose où je suis déterminé, *id.* *lett. malgré lui.* 111, 6. De vos regards divins l'ineffable douceur Força la résistance où s'obstinait mon cœur, *id.* *Tart.* 21, 2. Et l'hymen d'Henriette est le bien où j'aspire, *id.* *Femm.* 207, 1, 4. C'est une étrange et longue guerre que celle où la violence essaye d'opprimer la vérité, *PASC.* *Proc.* 211. Puisqu'il faut que le nom de simonne demeure, et qu'il ait un sujet où il soit attaché, *id.* 15. Cette vue intérieure ne lui fait plus trouver cette douceur accoutumée parmi les choses où elle s'abandonnait avec une pleine effusion de cœur, *id.* *Sur la conc. du pécheur.* La chose du monde où il a le plus d'attention, *év.* 21 janv. 1680. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu et sa volonté, et où par nécessité il se faut soumettre, *id.* 9 janv. 1680. Vous vous êtes souvent moquée de moi, en me voyant émue de la beauté de certains sentiments où je ne prenais nul intérêt, *id.* 11 sept. 1680. Ce changement [de nom] où le public s'oppose toujours, *id.* 11 juin 1680. C'est une humiliation où je ne puis m'accoutumer, *id.* 16 mars 1678. Raison















1° Outil crochu, ciseau tranchant, à l'usage des serruriers et des marbriers; il est d'acier fin par un côté, l'autre est demi courbé en crochet. || 4° Outil plat, chez les lapidaires, petit cylindre, d'acier ou de cuivre, attaché au bout d'un long fer, dont on se sert pour graver les pierres précieuses; le côté de la pierre, la section du cylindre est plat comme une. || 5° Terme de tourneur. Outil de côté, se dit de l'espèce de ciseau à deux biseaux, un par le haut et un par le côté. || Proverbe. Un méchant ouvrier ne saurait trouver de bons outils, c'est-à-dire un homme malhabile ne tire aucun parti de ce qu'il a sous la main. On dit dans un sens analogue: un bon ouvrier se sert de toute sorte d'outils.

— SYN. OUTIL, INSTRUMENT. Outil se dit de ce qui sert aux arts mécaniques, instrument de ce qui sert dans les opérations qui ne sont pas exécutées par les artisans: des instruments de chirurgie. Cependant outil, mais c'est en poésie et anciennement, se dit par régularité des instruments de musique: le luth, la lyre et les outils divers, REGNIER, *ib.* IV.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Les ustils as ovriers qui firent les Besague et cuignies, en unt od els portez, le mari. 144. Kar robuchlé furent lur hustiliz fer, les uns et les autres, jusque al agullion, p. 64. || XIII<sup>e</sup> s. Il est ordéné ou dit mestier, quo nul] du mestier, soit mestre ou vallès, ne t'ra ne doit penere les osties à son voisin, ne t'ra, so ce n'est de sa boine volenté, *Lie. des met.* Et si ne soit tisserans nus [nul] si hardis, qui [vends] l'œustille à homo deforain [étranger] porter hors de ceste vile... TAILLIAR, *Recueil*, 18. Ne harnas, ne oustiel, ne beste, *id. ib.* p. 426. || On n'ois devant justice que j'ais le ceval un en m'estable, ou ses ostiz de quoi il doit ser, BRAUX, XXXVII, 2. || XV<sup>e</sup> s. Et touz outieulz charpentier, z. BESCH. *Poésies mss.* f. 356. || XVI<sup>e</sup> s. Les ustils [organes] qui servent à descharer le ventre ont... MONT. I, 85. La science est un de merveilleux service, *id.* I, 169. C'est un de merveilleux service que la memoire, et sans al le jugement fait bien à peine son office, *id.* 17. Et quant à la parole, estimant que c'estoit un nd corps et un util nécessaire à tout homme qui manier de grandes affaires... AMYOT, *Calon*, 2. || On qu'en tre mille mensonges n'y a qu'une verité, et les opinions de mesme chose, une seule veritable, et quoy n'examinerai-je avec l'outil de la raison, que le est la meilleure, plus vraye, raisonnable, et honeste, utile, commode? CHARRON, *Sagesse*, II, 2. || Les gens qui font de la plume Un outil de bourreau de l'ruit et consume, d'AUB. *Tragiques*, éd. LAFONTAINE, p. 142.

— ETYM. Berry, *util*; wall. *ustic*, s. f.; bourgu. *ut*; plc. *ostieu*. Comme l'is est dans les plus anciennes langues et dans le wallon, on ne peut y voir une origine épenthétique, et il faut rejeter le latin *ustensile*, d'ailleurs aurait donné *ustil* et non *outil*. Diez, rapprochant le comasque *usedi* et le milanais *ustia*, qui signifient ustensiles de cuisine, et qui viennent de l'italien *usare*, user, se servir, voit dans *outil* la formation analogue. Mais comme l'a long de l'ère aurait difficilement disparu, il imagine une forme *ustillum*, dérivée de *usitare*, se servir. C'est du côté d'*usur* qu'il faut chercher, mais non à fait de ce la façon; le bas-latin avait *usidila*, usidiles (tests du ix<sup>e</sup> siècle); au lieu d'*usidilia*, on a probablement dit *ustidilia*, d'où *ustil*. C'est vers le xv<sup>e</sup> et le xvi<sup>e</sup> siècle que la forme sans z a pris le son qu'elle a; il est possible qu'alors on ait imaginé une dérivé en *ustil* et *outil*.

† OUTILAGE (ou-ti-la-j), s. m. Ensemble des ustils et engins nécessaires pour quelque exploitation.

— ETYM. *Outilier*. OUTILLEUR (ou-ti-llé, llée, ll mouillées), s. m. Outilleur. Muni d'outils. Être bien, être bien équipé. || Gréé, équipé, muni de tous les instruments nécessaires. Si Votre Majesté a toujours dans ses ports quarante bons vaisseaux bien outillés et équipés, prêts à mettre en mer aux premières nécessités, *Test. pol. de Richelieu*, dans *JAL*. || Fig. d'un homme populairement. Bien ou mal pourvu de ce qui est nécessaire pour ce que l'on veut faire. Elle était bien outillée de tout ce qu'il faut pour les rendez-vous, *Ante le Caylus* (GROSEZ), *Hist. de M. Guillaume*, ÉMER. I, 7, p. 50, dans *FOURCANS*.

† OUTILLEMENT (ou-ti-llé-man, ll mouillées), s. m. Action d'outiller. — HIST. XIV<sup>e</sup> s. Leur convient tenir en leurs hostels [hôtels] chevaux et autres biens et ostillemens, *du CANON, ostilarium*. Lesquelz gens d'armes pre-

noient chevaux, jumans et utillemens d'ostel, *id. utensilia*.

— ETYM. *Outilier*. OUTILLEUR (ou-ti-llé, ll mouillées, et non outillé), v. a. Garnir, fournir d'outils. Outilleur un ouvrier. Outilleur une usine. || S'outiller, v. réfl. Se munir d'outils.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Le suppliant avoit mis, frayé et despendu de grands et sumptueux deniers... à extenouiller icellui prieuré de linge, lits, vaisselle et autre menaige, du canon, *utensilia*. Frere Conrad estoit outillé illeu sait comment, LOUIS XI, *Nouv.* xv.

— ETYM. *Outil*; wallon, *ustil*. † OUTILLEUR (ou-ti-llé, ll mouillées), s. m. Fabricant ou marchand d'outils.

OUTRAGE (ou-tra-j), s. m. || 1<sup>o</sup> Ce qui outre passe les bornes en fait d'offense, d'injure. J'admire l'humilité de ceux qui veulent bien les porter [les grands noms]; il les refuseraient, s'ils avaient l'esprit de faire réflexion à ce que leur coûte l'explication de ces beaux noms, et comme elle tombe tout en outrage sur leurs pauvres petits noms; à quoi l'on ne penserait pas, s'ils n'avaient point voulu prendre les plumes du paon, *sev. d'Coulanges*, 19 juin 1695. Je ne sais point en lâche essayer les outrages D'un faquin orgueilleux qui vous tient à ses pages, *BOIL.* *Sat.* I. Souvent avec prudence un outrage endure Aux honneurs les plus hauts a servi de degré, *RAC.* *Esth.* III, 1. Je n'aurais pas du moins à cette aveugle rage Rendu meurtre pour meurtre, outrage pour outrage? *id.* *Ath.* II, 7. Dans tous les temps, ce que les peuples d'Asie ont appelé punition, les peuples d'Europe l'ont appelé outrage, *MONTESQ.* *Esp.* xvii, 6. Celui qui dans les censures mettra les outrages violents, l'ignorance, la mauvaise foi, l'erreur et l'imposture à la place des raisons, *voit. Suppl. au siècle de Louis XIV*, 2<sup>e</sup> part. Les outrages affectent tous les hommes, mais beaucoup plus ceux qui les méritent et qui n'ont point d'asile en eux-mêmes pour s'y dérober, *J. J.* *noùv.* 1<sup>er</sup> dialogue. || Faire outrage, offenser. Quoi! n'estu généreux que pour me faire outrage? *CORN.* *Cid.* v, 1. || Fig. Faire outrage à la raison, à la morale, faire ou dire quelque chose qui y soit fort contraire. || On dit de même: faire outrage à la grammaire, au bon sens, au droit, dire ou écrire quelque chose grossièrement contraire à la grammaire, au bon sens, au droit. Un tel discours tenu à un sujet eût été odieux; tenu à un ministre étranger, c'étoit un insolent outrage au droit des nations, *voit. Louis XIV*, 21. || Le dernier outrage, se dit quelquefois pour exprimer l'infidélité qu'une femme fait à son mari. Je veux croire que c'est là tout votre crime, et que vous ne m'avez point fait le dernier outrage, *LESAGE, Diable boit.* ch. 13, p. 243, dans *FOURCANS*. || Le dernier outrage signifie aussi l'attentat à la pudeur. || 2<sup>o</sup> Fig. et dans le style élevé. Dommage apporté par les choses inanimées, que l'on compare à une offense. Esprits du dernier ordre... Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages Sur tant de beaux ouvrages? *LA FONT.* *Fabl.* v, 16. Tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulés sur une tête, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune, *BOSS.* *Reine d'Angleter.* Et le mont la [une habitation] défend des outrages du nord, *BOIL.* *Ép.* vi. Souffrez que de vos pleurs je répare l'outrage, *RAC.* *Bérén.* iv, 3. Mes ans se sont accrus; mes honneurs sont détruits; Et mon front dépouillé d'un si noble avantage Du temps qui l'a sétri laisse voir tout l'outrage, *id.* *Mithr.* III, 5. Cet éclat emprunté Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage Pour réparer des ans l'irréparable outrage, *id.* *Ath.* II, 5. Là tous les champs voisins peuplés de myrthes verts N'ont jamais ressentit l'outrage des hivers, *voit. Henr.* ix. || 3<sup>o</sup> En termes de jurisprudence, outrage à la religion, à la morale publique, offense commise par la voie de la presse contre la religion, la morale publique. On ne l'accusait pas seulement [Courier], dans le principe, d'outrage à la morale publique; d'autres textes avaient été essayés... l'outrage à la morale publique est resté seul, parce que le sens de ces termes, fixé, à la vérité, aux yeux des jurisconsultes, offre pourtant, aux personnes qui n'ont pas étudié la législation, une sorte de latitude et d'arbitraire dont l'accusation peut profiter, *HERVILLE, dans P. L. COGN.* *Procès*.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Respect Rolans : ne dites tel outrage, *Ch. de Rol.* LXXV. || XIV<sup>e</sup> s. Et Gilemers l'Escot dit outrage et folie, *Sax.* xx. Mais de Charles leur pose, qu'il lor demande outrage [chose exécrable], *id.* xxvi. De grant outrage faire nuis hom ne monteille, *id.* xxxii. || XIII<sup>e</sup> s. Mout l'avoit de ceus del conseil l'empereour... qui tindrnt à mout grant outrage le mandement que cil de Constantinoble avoient fait, *VILLEH.* CXXVIII. Certes, dist freres Garins, vous demandés outrage et cose qui avenir ne puet, *Chr. de Roins*, p. 143. Et cis outrages [exces] doit estre restrains par le juge à la requeste des autres boirs, *ANAST.* xiv, 16. Je aime mieuz que l'outrage de grans despens que je faiz soit fait en aumoignes pour l'amour de Dieu, que en bolan [luxu] ne en vaine gloire de ce monde, *BOYV.* 290. || XV<sup>e</sup> s. Si vous diray comme les Flamens furent desconfits, et tout par leur outrage [orgueil], *VOISS.* I, 1, 49. L'endemain, sitôt qu'il s'en fut parti, il [le roi de France] regarda derrière lui, et vit que l'abbaye estoit toute enflammée: de ce fut-il moult courroucé, et s'arresta sur les champs, et dit que ceux qui avoient fait cet outrage, outre sa defense, le comparoient [payeraient] chèrement, *id.* I, 1, 274. || XVI<sup>e</sup> s. Elle est belle voirement, mais il n'y a rien d'outrage [d'extraordinaire], *CORRAVZ.*

— ETYM. Bourguig. *outraige*; provenc. *outraige*; catal. *ultraige*; espagn. *ultraje*; ital. *oltraggio*; d'une forme non latine *ultraicum*, de *ultra*, outre (voy. OUTRE 2). Peisgravo écrit *outraige* et prononce *outraige*, p. 83.

OUTRAGE, ÉE (ou-tra-jé, jée), part. passé d'outrager. || 1<sup>o</sup> Qui a subi un outrage. N'importe, elle se sent comme vous outragée, *RAC.* *Brit.* I, 4. Les théologiens commencent trop souvent par dire que Dieu est outragé, quand on n'est pas de leur avis, *voit. Dict. phil.* Locke. Les auteurs outragés par une satire ingénieuse n'en sentent que trop toute la malice: mais plus ils la sentent, moins ils se pressent de la faire sentir aux autres, d'ALEMB. *Éloges, Trublet*. || Substantivement. Distinguez principalement dans tout procès, dans toute contention, dans toute querelle, l'agresseur de l'outragé, *voit. l'Homme aux 40 reus, Des proportions*. || 2<sup>o</sup> Qui a subi une atteinte odieuse. La gloire du Seigneur, si publiquement outragée par les scandales et la licence des pécheurs, *MASS.* *Profess. relig. Sermon*. 4. Parlez-lui, mais songez Que les lois, les autels, l'honneur, sont outragés, *voit. Tancr.* II, 5. Je reçus une lettre de milady, où tout ce que l'amour outragé peut inspirer étoit exprimé, *BOCCLOS, l'Éve.* I, VIII, p. 80.

OUTRAGEANT, ANTE (ou-tra-jan, jan-t), adj. En parlant des choses, qui outrage. Souvenez-vous, mes frères, des outrageantes paroles dont a usé M. Jurieu, en m'appellant déclamateur, calomniateur... *BOSS.* 2<sup>e</sup> *acert.* 13. Certains termes outrageants lâchés contre elle [Mme de Pompadour] par Frédéric, qui n'épargnait ni les femmes, ni les poètes, avaient blessé le cœur de la marquise, *voit. Comment. éue. aut. Henr.* Un amant qui ne vous connaît plus. Et qui, craignant surtout qu'à rougir on l'expose, D'un refus outrageant veul ignorer la cause, *id.* *Zaire*, IV, 2.

— SYN. OUTRAGEANT, OUTRAGEUX. En raison de la finale, outrageant a rapport particulièrement à l'action, et outrageux, à la nature de la chose. Des paroles outrageantes outragent actuellement; des paroles outrageuses sont de la nature de l'outrage. En outre, outrageux se dit à la fois des personnes et des choses; outrageant ne se dit que des choses.

† OUTRAGEMENT (ou-tra-je-man), s. m. Action d'outrager.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Outragement, *CORRAVZ.*

— ETYM. *Outrager*; ital. *oltraggiamento*.

OUTRAGER (ou-tra-jé. Le g prend un e devant e et o : outrageant, outrageons), v. a. || 1<sup>o</sup> Offenser cruellement. Tigre, assassine-moi du moins sans m'outrager, *CORN.* *Poly.* v, 3. Qui se laisse outrager mérite qu'on l'outrage, *id.* *Héracl.* I, 2. Il reçut plusieurs blessures, et mourut généreusement pour sa patrie et pour un prince qui l'avait outragé, *voit. Hist. de Théodose*, I, 69. Un discours trop sincère alésant nous outrage, *BOUL.* *Sat.* VII. Oubliez-vous qui j'aime et qui vous outrage? *RAC.* *Iphig.* IV, 6. Il [Dieu] entend les soupirs de l'humble qu'on outrage, *id.* *Esth.* III, 4. Jean Jacques est un malade de beaucoup d'esprit et qui n'a d'esprit que quand il a la fièvre; il ne faut ni le guérir, ni l'outrager, d'ALEMB. *Lettr.* d'Voltaire, 6 avril 1761. || 2<sup>o</sup> Insulter quelqu'un de paroles prononcées ou écrites. Ah! c'est trop m'outrager. — N'outrages plus les morts, *CORN.* *Nicom.* II, 3. Croyez qu'il faut aimer autant que je vous aime, Pour avoir pu souffrir tous les noms odieux Dont votre amour le vient d'outrager à mes yeux, *RAC.* *Iphig.* III, 6. Fontenelle, devenu très-zéle du grand Corneille, et que d'ailleurs Racine avait outragé, nous a laissé

un parallèle entre ces deux grands hommes, où il met son carle fort au-dessus de son ennemi, d'ailleurs *Flores, Desprez*, note 12. || 3° Il se dit aussi des choses que l'on considère comme un outrage. *Nou*, je ne puis souffrir un bonheur qui m'outrage, *sic. Phédr.*, IV, 8. || 4° Fig. Porter une attitude d'outrage et odieuse. Le duc d'Étrées est outré qu'un homme qu'il regardait généralement avec tant de bonté et d'humanité, devint si odieux. Elle [Mme de Monaco] a été défigurée avant que de mourir; son dévouement a été jusqu'à outrager la nature par le dérangement de tous les traits de son visage, 10 30 Juin 1878. Ces apôtres effrayés, outragés la nature, vont au sein des tombeaux chercher leur nourriture [lors de la famine du siège de Paris], *volt. Henr.*, I. J'ai de tous deux outragé la tendresse, 10. *Enf. prod.*, III, 8. || Profaner. Par lui, des fils d'Éli la brutale luxure Outragea le saint lieu, les lois et la nature, *DELLILL Parod.*, perdu, I. || 5° Faire violence à une femme. Ils [certains grands seigneurs] sont très-ardents pour les femmes, et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules, et souvent ils les outragent jusqu'à les faire mourir, *nov. Quadrup.*, I. VII, p. 101. || 6° S'outrager, se réf. Se faire réciproquement des outrages. Ils se sont outragés publiquement.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Si vous dy voirément que monseigneur en a conquis [valcu] en cest an plus de cont, ne il ne cuydoit pas trouver chevalier qui d'armes l'en outrageast [le surpassast], *Lancelot du lac*, I. II, F<sup>o</sup> 03, dans *LACURNE*. || XVI<sup>e</sup> s. Outrager quelqu'un, *autor. Solon*, 33.

— ETYM. *Outrage*.

**OUTRAGEMENT** (ou-tra-jeu-re-man), *adr.* || 1° D'une manière outrageuse, avec outrage. L'ayant traité outrageusement le renvoyèrent sans lui rien donner, *sic. Bible, Hébr.*, XI, 11. L'empereur se mit en colère, et le chargeant de la perte du dernier combat, lui reprocha outrageusement son peu de conduite ou son peu de cœur, *FLUCH. Hist. de Théod.*, I, 61. || Fig. Il [un billet] était cacheté d'une épingle qui l'outrageusement piqué, *BRACHMAN. Mar. de Figaro*, IV, 9. || 2° D'une manière violente, excessive. Le père Payen fut volé l'autre jour, et battu outrageusement à la tête; on ne croit pas qu'il en réchappe, *REV. 439*. Le curé de campagne qui, ayant été outrageusement volé par ses ouailles... *volt. Dict. phil. Enfer*. Ce monsieur de Comé seul dérange la fête; Comment le semblait-il? — Outragement bête, *v. vico, le Roi s'amuse*, I, 3.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Ne porquant costume suefre bien que cil que pere et mere marient ait plus qu'il n'emporteront es se [sa] partie; mais que ce se soit pas trop outrageusement, *BRACH. XIV*, 16. || XIV<sup>e</sup> s. Les Flamands s'aventuroient follement et outrageusement, *ROUSSE*, II, II, 23. Et valent venir en outrageusement grant porc, *Perceforest*, F<sup>o</sup> 30. || XV<sup>e</sup> s. Il flajuria bien plus outrageusement, *AUTOR. Théa.*, 61. En telles choses usent Lucullus discrètement et outrageusement de sa richesse, *IN. Lucull.*, 21. Mechemet ayant outrageusement rudoyé Chama, chef des janissaires, de ce qu'il voyoit sa troupe entonnée par les Hongres, *MONT.*, II, 8.

— ETYM. *Outrageuse*, et la suffixe *ment*.

**OUTRAGEUX**, *HEUR* (ou-tra-jeu, jeù-a), *adj.* || 1° Qui fait outrage, en parlant des personnes. Un tyran outrageux, *MAILL. Traité des biens de Séduis*, II, 18. En toutes sortes de causes le plus puissant est celui le plus outrageux, *BALZAC, le Prince*, ch. 17. En matière de procès, tout homme peut aisément être obligé de commettre; le plus faible, le plus outrageux se donnera presque cet avantage, *REV. 1*. Mot à Dieu que le sort le fit moins outrageux! *com. le Suis*, II, 13. Moi qui étais auparavant un blasphemateur, un parolier et un ennemi outrageux, *sic. Bible, St Paul*, I<sup>er</sup> ép. à Timoth. I, 13. Un ennemi violent et outrageux, *nov. 1<sup>er</sup> arm.* pour le 1<sup>er</sup> d'ém. de l'ouv. || 2° Qui est de la nature de l'outrage, ou qui est de la nature de l'outrageux, *com. le Suis*, II, 13. Un ennemi violent et outrageux, *nov. 1<sup>er</sup> arm.* pour le 1<sup>er</sup> d'ém. de l'ouv. || 3° Qui est de la nature de l'outrage, ou qui est de la nature de l'outrageux, *com. le Suis*, II, 13. Un ennemi violent et outrageux, *nov. 1<sup>er</sup> arm.* pour le 1<sup>er</sup> d'ém. de l'ouv. || 4° Qui est de la nature de l'outrage, ou qui est de la nature de l'outrageux, *com. le Suis*, II, 13. Un ennemi violent et outrageux, *nov. 1<sup>er</sup> arm.* pour le 1<sup>er</sup> d'ém. de l'ouv.

de la 3<sup>e</sup> arm. de car. II. Il faut savoir douter, se couer la pousière du collége, et ne jamais s'exprimer avec une insolence outrageuse, *volt. Dict. phil. Rabel*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et se je sul outrages du trouve [mes vers sont outrageux], Ne s'en doit pas ma dame à moi leser, Mais vers amour qui me fait dire outrage, *com. 1<sup>er</sup> arm.*, *Romancer*, p. 84. Li rois l'ontent, si fu iriez, Si il dist: par mon chief, dans Leus [seigneur loup], Mout estes ores outrageux, Que ma parole me desdites, *Ren.* 19590. Il est assés sires de cors, Qui a le cuer en sa commande; Outrageux est qui plus demande, *la Rose*, 3009. Se li dons fu si outrageux [excessif] que li autre en demorent desbireté, li dons n'est pas à souffrir, *seam.*, LXX, 8. Les barons, qui deussent garder le leur pour bien emplere en lieu et tens, se pristrent à donner les grans mangiers et les outrageuses viandes, *JOINV.*, 317. || XV<sup>e</sup> s. [Philippe de Valois recevant les défis de son neveu le comte de Hainaut] n'en fit pas trop grand compte, et dit que son neveu estoit un fol outrageux, *ROUSSE*, I, I, 101. Encore fit cette comtesse de Montfort une très hardie emprise, qui ne fait mie à oublier, et que on doit bien recorder à hardi et outrageux fait d'armes, *IN. I*, I, 174. Un petit devant mie-nuit s'esleva un vent, un orage et une tempeste si grand et si horrible que si le monde dut finer, et n'y avoit si hardi et si outrageux de l'une partie et de l'autre qui ne voulust bien estre à terre [et non en mer], *IN. I*, I, 190. || XVI<sup>e</sup> s. De mal conditionné Jouveceau, outrageux et temeraire qu'il estoit auparavant, il devint homme très sage et très moderé, *AUTOR. Lyc.* 16. Plusieurs paroles outrageuses contre nous, *MONT.*, I, 59. Certes je serois outrageux de vouloir desmentir nos livres, *LA BORTIE, Serail. volant*.

— ETYM. *Outrage*, et la terminaison *eux*, qui signifie plein de; *provenç. oltraigos, oltraijos*; *espagn. ultrajoso*; *ital. oltraggioso*.

**OUTRANCE** (ou-tran-s'), *s. f.* Il n'est usité que dans ces locutions adverbiales: à outrance, à toute outrance, jusqu'à l'exercès. Une comédie qui décriât les hypocrites, et mit en vue, comme il faut, toutes les grimaces étudiées de ces gens de bien à outrance, toutes les friponneries couvertes de ces faux-monnayeurs en détoin, *MOL. Tart.* 1<sup>er</sup> placet au roi. N'a-t-il pas ces adulateurs à outrance, ces flatteurs insipides qui n'assaisonnent d'aucun sel les louanges qu'ils donnent? *in. l'improvis.*, 3. [Charles 1<sup>er</sup>] Pouraivi à toute outrance par l'implacable malignité de la fortune, *boss. Reine d'Angle.* Jennings était fibre à toute outrance, *NAMILT. Gramm.* 10. M. Hartsöcker devint cartésien à outrance, mais il s'en corrigea dans la suite, *FONTEN. Hartsöcker*. || Combat à outrance, combat qui ne devait se terminer que par la mort ou la défaite d'un des deux combattants, *Il m'a dit...* Qu'il se devait contre Votre Excellence, Batre tantôt, et batre à toute outrance, *la font. Papef*. On a vu que le duc Jean de Bourbonnais fit déclarer qu'il irait en Angleterre avec seize chevaliers combattre à outrance pour ériter l'oisiveté et pour mériter la grâce de la tréballe dont il est le serviteur, *volt. Mours*, 131. || Fig. Le parlement se bat à outrance avec les jésuites, *d'ALBA. Lett. de Voltaire*, 6 sept. 1701. || À outrance, à tout outrance, aussi loin qu'une chose peut aller. S'il faut pousser à toute outrance ce passage de saint Paul, *com. 1<sup>er</sup> arm.*

— REM. Il serait à désirer que ce mot, qui est d'une grande force, ne fut plus borné à une locution adverbiale, et rentrât dans l'emploi de tout substantif. Pourquoi ne dirait-on pas l'outrance de son orgueil, de ses prétentions, comme a fait Honard?

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Il virent bien que il ne porroient à lor valables repartier, auçois les covenant combattre jusqu'à outrance de mort, *MERLIN*, F<sup>o</sup> 81, verso.

|| 3° Nuls chevaliers de France ne la [ville de Compostelle] souloient prendre à leur peril, pour la tenir ni garder honorablement jusques à outrance, car elle n'est pas trop forte, *ROUSSE*, II, III, 24. On se plaint de vous à outrance, *com. 1<sup>er</sup> arm.* Chens, 33. || 4° N'importe l'espérance de ton sot appareil été de tous haguesenté l'écrit par l'outrance l'un grand roy sans peril, *nov. 101*. Ains eussent leur laire guerre mortelle à toute outrance, *AUTOR. Cressus*, 25.

— ETYM. *Outrance* bourg. étranger; *provenç. oltrance*; *ital. oltranto*.

**OUTRE** (ou-tr'), *s. f.* 1° Eau de boue préparée pour contenir des liquides. Nous omissions souvent de mangr, pour donner des accablés à l'outré, qui ne leussent que passer des bras de l'un entre les bras de l'autre, *LAZARUS, Gil Bl.*, IV, 11. || 2° Terme de bo-

tanique. Espèce de sac ouvert par une de ses extrémités, formé par la limbe ou le pétiole d'une feuille et pouvant contenir du liquide; les népenthes offrent des exemples. || 3° Outre de mer, nom vulgaire des a cidies.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les peaux sont accomodées de ouillres, pour porter des huiles et des vins, *sebazs*, 339. La peau sert à faire des ouistres pour le charrol des huiles et des vins, *IN.* 330.

— ETYM. Lat. *uter*, ventre; comparez le grec *uter*, sein, mamelle; sanscr. *śhas*, mamelle.

**3. OUTRE** (ou-tr'), *prép.* || 1° Au delà. Sortir le Rhône entre ses bords l'hi vit faire éclater gloire, *MAILL. IV*, 8. Isabelle de France, Amélie Courtenay... suivirent leurs maris outre mer, *DE TRAILL. Itin.* 7<sup>e</sup> part. || Ce sens, qui est le sens propre n'est plus usité, et il ne subsiste aujourd'hui que dans certains mots composés. Le pays d'outre-Meuse. Les Mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand. || Outre-mer, au delà de la mer. Cléopâtre n'est-elle pas toujours généralement? prend-elle toujours de l'eau à table? fait-elle toujours des desseins d'outre-mer dans la rue de la Harpe, *IN. II*, lett. 16. La mission de Voyer remonte par des titres et par des relations bien prouvées jusqu'à Etienne de Vignerot sire de Paulmy, qui accompagna saint Louis dans ses deux voyages d'outre-mer, *ROUSSE. Arg.* || Terme de moyen âge. Outrage d'outre-mer, ouvrage fait dans ce goût oriental qui suivit les Croisés en Europe à leur retour des croisades, que les fabriques de Venise entretenirent longtemps et que toutes les nations imitèrent, de LABORDE, *Ess.* p. 421. || Outre se dit au sens figuré. D'outrance française est chose outre nature, *LA FONT. Cont.* || Outre mesure, avec excès, déraisonnable. Il travaille outre mesure. || Terme de jurisprudence. Lésion d'outre moitié, lésion de plus de la moitié. C'est à Diocletien que nous devons la loi qui abolit les contrats de vente dans lesquels il y a lésion de plus de moitié, *volt. Mours*, 8. || 2° L'au-dessus, en dessus. Outre le respect et la vénération que nous devons à une personne [Mazarin] qui a acquis et mérité tous les jours tant de gloire à cet État, voir l'ordonnance. Outre le rapport que nous avons, du côté de la justice, avec la nature changeante et mortelle, nous avons d'un autre côté un rapport intime et une véritable affinité avec Dieu, *boss. Duch. d'Orlé.* 3. En passant (sens qui n'est guère usité). Tu n'as pas ses ordres, mourait d'envie de passer la mer, à faire du pis qu'il pourrait, *ST-SIM.* 10, 317. 6. Plus loin, plus avant (usité seulement avec les verbes *passer, aller*, etc.). Je vis au delà de l'océan deux femmes assez bien vêtues, que nous ne Français avaient arrêtées, et ne voulant pas laisser passer outre, que la plus jeune ne leur voille qui lui couvrait le visage, *SCARR. Rom.* 13. Quand ils y furent arrivés, sans qu'ils eussent ennemis, ils eussent honte de ne point passer outre, soit que... *NOLLIN. Hist. sac.* Eux, 1<sup>er</sup> p. 174, dans *FOURNIER*. || Fig. Passer outre, passer loin. Dans la rue de ces enfants, tous les jours égaux... si l'homme s'étudiait le premier, il n'aurait comblen il est incapable de passer outre, comment se pourrait-il qu'une partie comblen il est capable de passer outre, *PASC. Pens.* I, 1, édit. HAVET. Enfin Sarrasin ne peut pas passer outre; car il permit non-seulement de passer outre, mais encore d'offrir le duel en dirigeant l'opinion, *IN. Proc.* vu. Si la permission est refusée, il n'est pas permis de passer outre, *boss. Proc.* 27. || Fig. Passer outre à quelque chose, l'entreprendre, l'entamer, sans se laisser arrêter par les difficultés. Je ne devais vous avertir de mes intentions, afin que vous ne passiez pas outre à mon mariage de made... *selle volt. Rom. com.*, I, 33. Le protecteur oblige de donner aux communs de passer outre à tout sans contredire l'accusé, *com. 1<sup>er</sup> arm.* § 97. Jusqu'au bout, je ne puis d'aller outre, *com. 1<sup>er</sup> arm.* N'est pas assurément pour en faire... Il faut qu'elle passe outre, *com. 1<sup>er</sup> arm.* || 5° Plus outre, plus loin il n'est pas usité. *Dict. de l'Acad.* Mais il de v. r. plus outre, *com. 1<sup>er</sup> arm.* N'est pas assurément pour en faire... tics est... *com. 1<sup>er</sup> arm.* N'est pas assurément pour en faire... que ont s'habillé que ces... *com. 1<sup>er</sup> arm.* N'est pas assurément pour en faire... *IN. Poly.* IV, 3. Pandra-t-il que vous... suspects ces premiers rétés, vous... passant plus outre, nous... nous avons peine à concilier avec...





etendus. || Fig. Vous me trouverez toujours les bras ouverts, boss. *Lett.* 119. || À bras ouverts, loc. ad. Avec empressement, avec confiance. || 10° Table ouverte, v. y. *Yabl.* || 11° Commencé. Je suis partie de matin des Rochers par un chaud et un temps ouvert; le printemps est ouvert dans nos bois, *sev.* 23 mars 1878. Il est impossible qu'ayant si longtemps fait pour les calets [Grignan], on ne fasse pour l'été; je crois que le temps en viendra, il ne faut pas encore (venu) l'année passée; les bienfaits n'étaient pas ouverts comme ils le sont présentement, 15. 28 févr. 1880. N'est-il point [le roi] en train de vous faire du bien... la libéralité n'est-elle pas ouverte? 10. 13 mars 1880. Et dans le même jour, et dans les mêmes lieux, où des scènes de sang avaient frappé les yeux, Le bal était ouvert et le plaisir barbare l'assaut des cris de mort aux sons de la guitare, *DELLÉ, Trois règnes, v. 5.*  
La chasse est ouverte, le temps où il est permis de chasser est commencé. || 12° Les paris sont ouverts, chacun est admis à parier. || La question est ouverte, reste ouverte, elle n'est pas décidée, et on se mettra de rechef. || Terme de jurisprudence. La succession est ouverte au profit d'un tel, telle personne est dans le cas de recueillir la succession.  
Terme de féodalité. Fief ouvert en faveur du seigneur, fief qui pouvait être saisi si les droits n'étaient payés, si les devoirs n'étaient pas rendus par le vassal. || 13° Terme de commerce. Compte ouvert, sur lequel on ajoute journalièrement des articles.  
Terme de finances. Payer à bureau ouvert, payer les billets ou bons qui sont présentés, sans arrangement préalable. Tous les arriérés... sont payés à bureau ouvert sur l'ancien taux, sur présentation et remise des titres originaux, *Décret du 22 floréal, an II, Rapp. Cambon, p. 63.*  
14° Guerre ouverte, guerre déclarée. Ils ne nous ont pas une guerre ouverte, *VEN. Tél. 5.* || Force ouverte, force employée d'une façon publique. S'il n'est qu'en sa faveur je marche à force ouverte, *VEN. Héracl. IV, 1.* On en vint bientôt à la force ouverte, boss. *Ver. 7.* || À force ouverte, loc. adv. À armes à la main. || 15° Fig. Accessible. Votre raison sans cesse est ouverte au douleurs, *TRISTAN, Mémoires, t. 3.* L'âme de cette reine, à la douleur ouverte, à toute sa famille imputerait sa perte, *VEN. Toison d'or, IV, 1.* Et l'âme ouverte au bien de le ciel lui envoie, *id. Sophon. II, 2.* Ni la bouche ni les oreilles de cette pieuse abbasse n'ont été jamais ouvertes à la médisance, boss. *Vol. de Monroby.* Pour moi, je suis plus fière et suis la gloire de... d'entrer dans un cœur ouvert de toutes parts, *RAC. Phèdre, II, 1.* À de nouveaux tourments sans être ouvert, *vol. Oreste, I, 5.* Mon cœur à ce récit ouvert de toutes parts, *id. Scythes, III, 1.* Cette âme qui ne se croyait plus ouverte qu'à la douleur, trouve encore de la sensibilité en elle pour la reconnaissance qu'elle vous est à tant de titres, *D'ALEMB. Lett. au roi de Prusse, 14 nov. 1774.* Ton sexe faible est oublieux des crimes; Mais, dans ces murs ouverts à tant de vices, N'entends-tu pas des ombres de victimes Mémorables cris à tes soupirs trompeurs? *VEN. Océan. II.* || La porte de cette maison est ouverte à tous les honnêtes gens, c'est-à-dire tous les honnêtes gens y sont bien reçus. || 16° Fig. Qui admet et comprend facilement. Une intelligence ouverte. Les gens grossiers... N'ont pas une âme ouverte à sentir les talents, *A. CHÉN. Idylles, l'Arcadie.* || 17° Qui prime la franchise et l'accueil. Il porte sur le front une allégresse ouverte, que le bonheur public n'est bien moins que ma perte, *COX. Hor. IV, 4.* Je vois plus en vous dans ce triste entretien Cet air ouvert, tendre, ouvert, tel qu'il est quand on aime, *VEN. ANTA, Mort de Néron, III, 2.* Ce visage ouvert ne se ferma pas, même après que je lui eus déclaré que je ne croyais pas pouvoir lui cacher, *ACTE, M. T. N. liv. III, p. 657, dans ROUGENS. M. Fouquet aperçu; il l'a mêlé avec un visage ouvert et un air de joie et de reconnaissance, sev. Lett. de Pomme. 31 et 32 déc. 1881.* On dit que le roi n'a jamais le visage plus serein et plus ouvert avec un militaire que la veille de sa disgrâce, *DIDEA. Mém. t. III, 5, dans ROUGENS.* || Qui se communique. Je suis resserré avec ceux que je ne connais pas, et je suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais, *LA SOCIÉTÉ. Poirrait.* votre cœur était un peu plus ouvert, vous ne savez pas si injuste, *sev. 16 sept. 1879.* Je connais vertus, j'estime la valeur, Et de son cœur ouvert naïve candeur, *vol. Scythes, II, 2.* Sa gaieté n'est pas bruyante; il est facile et ouvert: il n'a point cette sorte d'esprit qui semble vouloir étouffer celui des au-

tres, *vol. l'Homme ouz 40 écus, Grande querelle.*  
|| Franc, sincère. Qui s'expose au péril veut bien trouver sa perte, *id.* pour vous en parler avec une âme ouverte... *COX. Poly. II, 4.* Je cherchais quelqu'un d'un caractère ouvert et gai, *MARIVAUX, Pays. parr. 2<sup>e</sup> part.* Ce cœur est tout ouvert et n'a rien qu'il déguise, *vol. Brutus, II, 3.* Cette manière ouverte d'exposer ses opérations et la situation de ses affaires à sans doute ses avantages, *MARTEL, Mém. XII.* || À cœur ouvert, loc. adv. Avec franchise, sincérité, ouverture. Et chacun en risant en parle à cœur ouvert, *AGONIA, Élog. II.* Pauline à l'âme noble et parle à cœur ouvert, *COX. Poly. II, 2.* Je vous parlerai à cœur ouvert de Mlle Duplessis, *sev. 58.* Il halt à cœur ouvert ou cesse de halr, *RAC. Brit. v. 1.*  
|| 18° En grammaire, e ouvert, n, o ouverts, ceux qu'on entend dans succès, plot, bol, par opposition aux mêmes voix fermées dans thé, bas, clos. || 19° S. m. Ouvert, terme employé parfois dans la marine pour ouverture, entrée. Nous nous présentâmes à l'ouvert de la baie. || S. m. pl. Se dit, à la paume, de certains intervalles garnis de filets qui sont placés entre le toit et les batteries, dans un jeu de dedans.  
↑ OUVERTE (ou-vèr-t'), s. f. Il s'est dit pour lézarde, crevasse. Il reconnaît d'où peuvent provenir les ouvertures qui se trouvent dans les ouvrages de maçonnerie faits les années précédentes, pour y apporter les remèdes qu'il estimera nécessaires, *Lettres, etc. de Colbert, IV, 416.*  
— ETYM. Ouvert.  
OUVERTEMENT (ou-vèr-te-man), adv. D'une manière ouverte, manifeste. Il est bien pénible de voir renverser toute la morale chrétienne par des égarements si étranges, sans oser y contredire ouvertement, *PASC. Prov. VIII.* Des évêques [les anglais] qui ont enfanté eux-mêmes l'autorité de leur chaire, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs, *ROSS. Haine d'Angleterre.* C'est l'ordinaire des orgueilleux d'exercer ouvertement leurs inimitiés, *id. 1<sup>er</sup> sermon, Démons, 2.* Mais puisqu'ouvertement il tient pour l'injustice, *RAC. Théod. II, 3.* Marc-Aurèle ordonna qu'on ne poursuivît point les chrétiens pour cause de religion; Caracalla, Héliogabale, Alexandre, Philippe, Gallien les protégèrent ouvertement, *vol. Mémoires, 8.*  
— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Et n'est chose de quoy plus souvent et ouvertement Il entretint chez lui les survenants que de ce sien dessein, *MOY. III, 48.*  
— ETYM. Ouverte, et le suffixe ment.  
OUVERTURE (ou-vèr-tu-r'), s. f. || 1° Fente, trou, espace vide dans un corps. L'eau et l'air s'insinuent par les plus petites ouvertures. Cyrus se fait une ouverture dans Babylone, boss. *Hist. II, 4.* Sivant Gemelli Carreri... l'on peut compter plus de dix mille ouvertures de mines, dans un espace de six lieues autour de Santa-Cruz, *surv. Min. t. V, p. 63.* Je ne parle pas encore de ces larges ouvertures, de ces énormes coupures qu'on trouve dans les rochers et dans les montagnes; elles ont été produites par de grands affaissements, *id. Hist. nat. 3<sup>e</sup> disc. Eur. t. 1, p. 168, dans ROUGENS.* || Fig. Les prières ne trouvaient aucune ouverture pour entrer dans son cœur, *VEN. Tél. XIV.* || 2° Terme d'architecture. Portes, fenêtres, croisées, etc. Ce bâtiment a trop d'ouvertures. || Terme de maçonnerie. Ouverture plate, celle qui est au haut d'une coupole pour éclairer un escalier. || Grandeur de la baie d'une porte, d'une fenêtre. Cette porte n'a pas assez d'ouverture, a trop d'ouverture. || 3° Terme de géométrie. Écartement de deux lignes qui forment un angle. Le sens de la vue n'a pour juger la grandeur des objets et leur distance qu'une même mesure, savoir l'ouverture de l'angle qu'ils font dans notre œil, *id. 2. nous. Émile, II.* || En un sens analogue, l'ouverture d'un compas, l'écartement plus ou moins grand de ses deux branches. || 4° Terme de dioptrique. La surface plus ou moins grande que les verres de lunettes présentent aux rayons de la lumière. L'ouverture de l'oculaire, de l'objectif. || 5° Terme militaire. Ouverture des colonnes, espace qui est entre chaque colonne d'une armée ou d'une escadron. || 6° Terme de danse. Ouverture de jambes, mouvement agile et gracieux que fait une jambe pendant qu'on se tient en équilibre sur l'autre. || 7° Terme de marine. Espace libre entre deux terres. || Le plus grand écartement dans un vaisseau en construction. || 8° Entrée. L'ouverture d'un port. Les îles Orcades forment une partie de son ouverture [d'un grand goë], et semblent être dirigées comme si elles étaient une continuation des montagnes de la Norwège, *surv. Hist. nat. Prem. théor. terr. Eur. t. II, p. 103.* || Faire l'ouverture d'un port, en permettant l'entrée. || 9° Action d'ouvrir.

L'ouverture d'une fosse, d'un coffre. L'ouverture d'une lettre, d'un testament. Je vous rends mille grâces de l'honneur de votre souvenir, de tous les pâtés que vous m'avez jamais donnés, et du dernier que je viens de recevoir; l'ouverture s'en fera aujourd'hui entre messieurs de Vivonne, de Matha, d'Elbène, de Châtillon et moi, *scara. Lett. Eur. t. 1, p. 242.* || À l'ouverture du livre, en ouvrant le livre au hasard. || L'ouverture d'un corps, action d'inciser un corps mort pour en examiner les parties intérieures. Ce ne sera que demain que je commencerai à travailler; si vous voulez me faire la grâce de vous trouver à l'ouverture, vous entendrez un petit discours qui, je crois, ne sera pas fort commun, *NAUTILONNE, Crisp. Médée, II, 9.* || Terme de guerre. L'ouverture de la tranchée, le premier travail pour creuser la tranchée. || Terme de physique. Se dit des fils électriques que l'on rapproche pour ouvrir la voie aux courants d'électricité, par opposition à fermeture, quand on écarte les fils pour leur fermer la voie. || 10° Fig. Commencement. L'ouverture des chambres, de la campagne, des vendanges, de la chasse, des cours de la Sorbonne, etc. C'était une grande joie de me voir aux états, où je ne fus de ma vie, je n'ai pas voulu en voir l'ouverture, c'était trop matin, *sev. 6 août 1671.* L'ouverture de la guerre et de la campagne se fit par le siège de Chio, *COLLIX, Hist. anc. Eur. t. V, p. 493, dans ROUGENS.* Deux ans après sa naissance [de M. Fagon], c'est-à-dire en 1640, M. de la Brosse fit l'ouverture du jardin royal pour la démonstration publique des plantes, *ROUGENS. Fagon.* Les légats et l'archevêque de Trente commencent par accorder trois ans et cent soixante jours de délivrance de purgatoire à quiconque se trouvera dans la ville à l'ouverture du concile, *vol. Mémoires, 172.* L'ouverture du parlement est un moment intéressant, *D'ALEMB. Lett. au roi de Prusse, 27 nov. 1777.* || Il se dit aussi de l'exposition d'une pièce de théâtre. La protase, où doit se faire la proposition et l'ouverture du sujet, *COX. 1<sup>er</sup> disc.* || L'ouverture d'un cours, se dit aussi de la création d'un enseignement. Le ministre a autorisé l'ouverture d'un cours d'économie politique. || 11° Terme de musique. Symphonie ou morceau instrumental qui précède un opéra, un oratorio, une ode-symphonique. Les ouvertures d'Iphtigénie en Aulide de Gluck, de la Flûte enchantée de Mozart, de Guillaume Tell de Rossini, sont justement célèbres. Qu'est-ce qu'une ouverture? c'est la pièce de musique qui commence un opéra et qui doit préparer l'auditeur à ce qu'il va entendre, *D'ALEMB. Lib. de la mus. Eur. t. III, p. 408, dans ROUGENS.* || 12° En jurisprudence, il y a ouverture à la substitution, la substitution commence d'avoir lieu pour quelqu'un. || L'ouverture d'une succession, le moment où les biens d'un défunt sont dévolus à ses héritiers. || Ouverture de faillite, l'époque à partir de laquelle le débiteur est déclaré en faillite. L'ouverture de la faillite est déclarée par le tribunal de commerce, *Code de comm. art. 411.* || Il y a ouverture à cassation, à requête civile, il y a lieu de se pourvoir par cassation, par requête civile. || Ouverture de requête, les moyens qui servent de fondement à la requête civile. || Terme féodal. Ouverture de fief, se disait lorsqu'il y avait mutation de seigneur ou de vassal; et ouverture de rachat, quand le rachat était dû au seigneur. || 13° Fig. Premières propositions relatives à quelque affaire. Aspar vient, faites-lui, ma sœur, quelque ouverture, *COX. Pulch. I, 3.* Jonathan, en ayant été averti, lui envoya des ambassadeurs pour faire la paix avec lui, et lui offrir de lui rendre les prisonniers; Baccide reçut favorablement cette ouverture, *sact. Bible, Machab. I, IX, 70, 71.* S'il faut faire à la cour pour vous quelque ouverture, On sait qu'àuprès du roi je fais quelque figure, *M. L. M. I, 3.* || [Hircan] fit faire au roi des ouvertures de paix, *COLLIX, Hist. anc. Eur. t. II, p. 329, dans ROUGENS.* || 14° Expédient, voie, occasion. Sitôt que la mort de son rival fait quelque ouverture à son espérance, *COX. Hor. Kramen.* Le roi [Charles I<sup>er</sup>] n'avait point donné d'ouverture ni de prétexte sur ces motifs sacrilèges dont nous abhorrons la mémoire, boss. *Rine d'Angleterre.* Il n'eût pas vu la moindre ouverture à s'établir parmi nous, *id. Ver. 15.* Je ne tiens pas de moi-même: c'est un saint évêque d'Orient qui m'a donné ouverture à cette pensée, *id. Serm. pour une profess. prêché le jour de l'Épiph. II.* Combien de projets a-t-il faits? combien d'ouvertures a-t-il données? *PLUCH. Lam.* Pour trouver des expédients et des ouvertures dans les affaires, *id. Ir. Tellier.* Quelques-uns ont cru trouver de la conformité entre des paroles carabes et des mots hébreux, et n'ont pas manqué de suivre une si belle ouverture,

**VELV. MURER, 145.** Dès qu'on vous offre de loin la moindre petite ouverture pour faire du bien, vous saisissez la chose avec un acharnement qui n'a point d'exemple, *in Lett. à la duch. de Choiseul, 20 août 1770.* || 16° Ouverture s'est dit pour opinion. Le président le Baillet (dans le procès du duc de la Vallée) pensa s'échauder, disant qu'il était de l'ouverture de M. le Cardinal; M. le Chancelier lui dit, M. le Cardinal n'a pas opiné. Sa réponse fut: je le sais bien, mais n'ai-je pas parlé que de l'ouverture et non pas de l'avis, monraison, *Mém. t. II, p. 270, dans LACURNE.* || 16° Avec confiance. Je m'en vais trouver Xopas, et lui faire ouverture De l'amour que sa nièce et toi vous portez, *MOI. Médic. II, 2. J'en avais fait à sa mère quelque peu d'ouverture, in l'Acare, IV, 2. Les ouvertures qu'il en feroit faire à un conducteur sacré, seroient amères, dans Confess. Communion.* || 17° Ouverture de cœur, franchise, sincérité, il ne parait personne avec qui elle (Cléopâtre) ait plus d'ouverture de cœur qu'avec cette Charmion, *COSS. Poly. Examen.* Avec la même sincérité et la même ouverture de cœur que s'il parlait à Jésus-Christ dont le prêtre tient la place, *PASC. Prov. X. Je trouvais si peu de douceur, d'ouverture de cœur, de franchise, dans le commerce même de mes amis, que, rebuté de cette vie tumultueuse, je commençai à soupirer ardemment après la séjour de la campagne, J. J. nous. Confess. VII.* || Absolument. Inclination, propension, complaisance. Celles qui auront de l'ouverture pour vous, *BOSS. Lett. abb. 114.* Il faut éprouver le directeur en le consultant, pour voir si on pourra avoir l'ouverture qui est nécessaire, et si on trouvera en lui toutes ce qu'on a besoin d'y trouver, *VEN. t. XVII, p. 527.* || 18° Ouverture d'esprit, facilité à comprendre, à inventer, à imaginer. Le P. Loup, jésuite, habile mathématicien, trouvant beaucoup d'ouverture d'esprit à cet abbé, dont nous parlons, lui apprit les éléments de géométrie, *Fonten. de Lafaye.* Il (le fils du czar Pierre) n'était pas né sans ouverture d'esprit; il parlait et écrivait bien l'allemand, *VOLT. Russie, II, 10.* || Absolument. Il a de l'ouverture pour les sciences exactes. Comme mademoiselle votre fille montre un esprit assez avancé, avec beaucoup d'ouverture, de facilité et de pénétration, *VAN. Educ. filles, avis à une dame de qualité.* Des obstacles qui manquent d'ouverture ou d'attention, *NOUVEAU, Traité des Ét. IV, 2.*

— **NEZ. 210° a.** Il ne trouveroit ouverture De telle place appartenant, *Complainte douterse, dans BOSSUET, t. II, p. 248.* || 21° a. Ce même jour, vint au palais un héraut nommé Toulougeon, qui appela le héraut garde du pavillon et lui dit: Noble héraut, je demande ouverture pour aller toucher l'une des trois targes qui sont en votre garde, pour et au nom d'un noble écuyer nommé Pierre de Chandos, n. de la MANCE, *Mém. liv. I, p. 296, dans LACURNE.* Le duc Jehan s'en alla en tirant vers la ville de Chartres... et se logea dedans la ville, car ilz luy firent ouverture, *FRANZ. 1617.* Le roy d'Angleterre trouva ces ouvertures très bonnes, *COSS. IV, 7.* || 21° s. Prescher liberté aux captifs, ouverture aux amertés, *CALV. Instit. 208.* [Propositions de mariage] Pour tenter ces occasions, et afin de ne faire ouverture de choses dont nous pensions avoir regret, j'ay telos ledit Brodeau qui estoit sur son parlement et que j'avois déjà despeché, *MARTELL. Lett. 100.* Carbons la cause de nostre mal, et ce nous tena après une grande ouverture et préparation pour trouver le remède, *LAVOIS. 150.* Si quelque'un d'aventure luy fait ouverture de tels propos, s'il est à cheval, metant pied à terre, il l'embranchera, *BOSSUET, De la curiosité, 13.* On fit imprimer la description de son ouverture par les médecins, *D'ACQU. Mém. II, 102.* Nous festoyoient d'une gaieté et ouverture si grande que mortelle, *L'AMANT ressuscité, p. 27, dans LACURNE.*

— **ETIX. Ouvrir; bouillir. ouverture; provenç. obrer; catal. obrera.**

**OUVRIABLE (ou-vo-râ-blé), adj.** Unité dans cette seule location: jour ouvrable, jour consacré au travail. Ce beau calendrier Ponce partiel, et sans nul jour ouvrable, *LA POSTE. Cal.*

— **NEZ. 210° a.** Il doit avoir chaque jour ouvrable quatre deniers, *LEZ. du roi. 234.* || 21° a. Telle est la nature des choses ouvrables par nous, *BOSSUET, Eth. 102.* || 21° a. S'entend à comprendre et comprendre toutes choses, sans spéculatives comme ouvrages, *CASSIN. de l'Édit. Charles V, III, 2.* || 21° a. Il ont été institués non seulement les jours ouvrables, mais tous les jours de fête, *BOSSUET, Com. servir les rois, 20.*

— **ETIX. Ouvrir; valon. ouvrâ, ouvrâ.**

**OUVRIAGE (ou-va-ri-â), s. m.** || 1° Action de faire une œuvre, de travailler. Se mettre à l'ouvrage. Cet ouvrier n'a pas d'ouvrage. C'est l'heure où les maçons quittent l'ouvrage. || Familièrement. Avoir cœur, du cœur à l'ouvrage, travailler avec ardeur. || 2° Façon, manière dont un ouvrage est exécuté. Il y a beaucoup d'ouvrage à ce vase. L'ouvrage l'emporte sur la matière. || 3° Ce que produit un ouvrier. Ouvrage de maçonnerie, de serrurerie, de tapissierie. Les deux montagnes se joindront par quarante-sept arcades, solidement bâties: c'est, de l'aveu de tout le monde, un ouvrage digne des Romains et du roi, *MAINTENON, Lett. à Mme de St Geran, 28 juill. t. II, p. 129, dans BOUQUIN.* || (Pierre le Grand) presse les ouvrages entrepris sur la Véronise, dans Azoph, dans un port qu'il établissait sur les Palus-Méotides, *VOLT. Russie, I, 12.* || Ouvrages publics, les monuments, les édifices qui servent à l'usage du public. Il (Théodose) allait voir les ouvrages publics; il rendait des visites à des particuliers et marchait sans garde et sans faste, *VLECH. Hist. de Théodose, III, 102.* || C'est l'ouvrage de Pénélope, voy. PÉNÉLOPE. || C'est un ouvrage de patience, c'est un travail qui exige beaucoup de temps et de constance. || 4° Terme de maçonnerie. Les gros ouvrages, les murs de fondation, les murs de face et de refend, les voûtes et les contremurs; les menus ouvrages, les cheminées, les plafonds, les enduits, les cartelages. || Ouvrages de sujétion, ceux qui sont citrés, rampants ou cachés par leur plan ou leur élévation, et dont les prix augmentent à raison de la difficulté ou du déchet de matière. || 5° Terme de fortification. Toute sorte de travaux avancés au dehors d'une place et destinés à la fortifier. La face que nous attaquons à une première contrescarpe, avec un ouvrage avancé qui est revêtu, *FELISSON. Lett. Hist. t. III, p. 7, dans BOUQUIN.* || Ouvrage à corne, voy. CORNE, n° 10. || Ouvrage à couronne, voy. COUSONNE, n° 14. || Ouvrage à cornes couronné, ouvrage à cornes au-devant duquel est construit un ouvrage à couronne. || 6° Terme de mines. Ouvrage en gradins, exploitation en gradins. Ouvrage en travers, mode d'exploitation dans lequel les tailles sont disposées transversalement à la galerie principale, et vont toujours du toit au mur. || 7° Terme d'imprimerie. Ouvrage de ville, impression d'affiches, de billets de mariage et de décrets, de circulaires, de lettres de change, et en général tout travail qui n'est pas de longue haleine. || 8° Ouvrages noirs, nom donné par les marchands aux gros ouvrages de fer qu'ils pouvaient forger en vertu de leurs statuts, comme les socs de charrue, les hermes, les fourches. || 9° Bois d'ouvrage, bois qu'on travaille en petits ouvrages dans les forêts. || 10° Ouvrage se dit, absolument, des objets sur lesquels les dames travaillent à l'aiguille. Prenons mon ouvrage... cela me dispensera du moins de le regarder, *MOI. Père de famille, v, 8.* Apportez-nous, mon fils, votre discours: moi, je vais prendre quelque ouvrage pour l'écouter avec plus d'attention, *BEAUMARCH. Mère coupable, II, 11.* Mon ouvrage tomba de mes mains, *GENLIS, Mlle de la Fayette, p. 167, dans BOUQUIN.* || Anciennement. Collets d'ouvrage, collets ouverts. Madame, montrez-nous quelques collets d'ouvrage, *COSS. Gal. du Pal. 2, 8.* || 11° Production de l'art. Ouvrage de mosaïque, de sculpture, d'architecture. Cette église est un ouvrage gothique. || Ouvrage d'art, production qui émane non d'un simple ouvrier, mais d'un artiste. || Terme de gravure. Grands ouvrages, les estampes dont les figures sont assez grandes pour être susceptibles de certains détails. || Ouvrages du devant, le travail que l'on fait pour représenter les objets du devant du tableau ou de l'estampe. || Au moyen âge, ouvrages de Grèce, les objets d'art, vases d'église, croix, reliquaires et bijoux que rapportèrent de Constantinople les croisés, qui contrefirent habilement les Vénitiens et les Génois, qui imitèrent grossièrement parmi nous les artistes obligés, par leur médiocrité, à se consacrer à cette méchante besogne, *DE LABOUE, Émouv. p. 472.* || 12° Production littéraire. Les longs ouvrages ne font peur, *LA FONT. Fable VI, Epique.* Nous devons parler des ouvrages les uns des autres avec beaucoup de circonspection, *MOI. Critique, 7.* Je ne puis juger de mon ouvrage en le faisant; il faut que je fasse comme les peintres, et que je m'en éloigne, mais non pas trop, *PASC. Pens. XXV, 83, éd. HAVET.* La dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la première, *IN. id. VII, 20.* Personne ne connaît mieux l'excellence des ouvrages et ne les aime mieux que M. de Montesquieu, *BOSSUET, Disc. de Mont. Si je n'observe pas dans ce dis-*

ours tout l'ordre et toutes les règles de l'art, ne savez... que c'est ici une effusion de mon cœur pour qu'un ouvrage et une méditation de mon esprit. || 13° Vous dirai-je qu'elle pénétrait des sons et des défauts les plus cachés des ouvrages de l'art, et qu'elle en discernait les traits les plus délicats. || 14° Mme de Mont. Ainsi, recommençant un ouvrage cent fois, si j'écrivais quatre mots, j'en effacerais cent. || 15° Sat. II. Mâchez-vous lentement, et, sans cesse, l'ouvrage, vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, Polissez-le sans cesse et le repolissez. || 16° Art p. 1. Ses ouvrages (de Juvénal), tout plein d'affreuses vérités, étincellent pourtant de ses beautés, *IN. Art p. II.* Il n'est pas si aisé de faire un nom par un ouvrage parfait que d'en faire un autre par un médiocre par le nom qu'on s'est donné. || 17° LA NAVY. 1. On se nourrit des anciens et des modernes; on les presse, on en tire le plus qu'on peut, on en renfle ses ouvrages, *IN. id. II y a des insectes qui sont trois ans à se former, pour quelques minutes; c'est le sort de la plupart des ouvrages en plus d'un genre, voy. Lett. Mme de Defant, 17 juin 1770.* La vie est bien courte et tout ouvrage est bien long, *IN. Lett. Schouveau, 6 oct. 1769.* La multitude des ouvrages en littérature est si immense que la vie d'un homme ne peut suffire à en faire le catalogue, *IN. Lett. Mont. 5 juill. 1768.* || 13° Il se dit de ce que fait l'ouvrier, comparé à un suprême ouvrier. Moi qui suis l'ouvrage de vos mains, *SACI, Bible, Job, X, 2.* On l'on célèbre ses ouvrages (de Dieu) au delà des temps et des âges, Au delà de l'éternité, *SACI, Fable III, 9.* Les valeureux, les vaincus, tous ces héros humains, sont tous également l'ouvrage de vos mains, *VOLT. Ats. IV, 2.* || 14° Résultat d'un ouvrage comparé à un travail de la main d'un ouvrier. J'ai l'avis bien prévu que, pour un tel ouvrage (la réplique contre Auguste), Cinna eût été l'ouvrage de des hommes de courage, *COSS. Cinna, I, 2.* Il faut espérer que vous aurez permission de vendre votre belle compagnie (d'un régiment), l'ouvrage de vos mains, *REV. 599.* Si jamais l'Angleterre revint à soi... la postérité la plus éloignée... croira que c'est à sa piété (de la reine d'Angleterre) l'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Église, *BOSSUET, Sermon, Reine d'Angleterre.* L'autorité ecclésiastique a tant de fois elle de trop débiles fondements, elle (la réforme) a senti qu'elle ne pouvait se fonder que par l'autorité des princes; en sorte que la religion, comme un ouvrage purement humain, n'ait plus de force que par eux, et qu'à dire vrai elle ne soit plus qu'un ouvrage politique, *IN. 6. avert. 104.* Dieu réservait à M. Tellier l'accomplissement du grand ouvrage de la religion (la révocation de l'édit de Nantes), *BOSSUET, le Tellier.* Les Indiens domptés sont vos ouvrages, *SACI, Alex. III, 8.* Doutez-vous d'un ouvrage dont je fais mon ouvrage? *IN. Brit. v, 2.* Quand la Grèce déjà, vous donnant son suffrage, Vous connaît l'auteur de ce fameux ouvrage (la guerre de Troie), *IN. Iphig. I, 2.* L'aimable Esther a fait un grand ouvrage (le salut du peuple juif), *IN. Est. I, 9.* Ô mon Dieu... maudissez ceux qui sont vos ouvrages frauduleusement, *MARTELL. St Evr. de Feu.* || Cela est mon ouvrage, c'est moi qui suis l'ouvrage de tel résultat. Voilà qui est fait, et c'est l'ouvrage de Mme de Maintenon, qui s'est souvenue fort anciennement de l'ancienne amitié de M. de Beauvilliers, au temps qu'elle était Mme Scarron, *REV. 12 juill. 1769.* Jeune Gausin, reçus mon tendre hommage, je dois mes vœux au théâtre applaudis; je suis votre Zaire est ton ouvrage, il est à toi puisque tu l'as fait, *VOLT. Ep. d. Mlle Gausin.* Il se dit aussi par rapport à des choses auxquelles on attribue une action. De tant d'objets divers le bizarre (dans un songe) l'eût-il dit de hasard vous parait un ouvrage, *SACI, Ath. II, 2.* Ce n'est pas l'ouvrage d'un moment que de faire un philosophe, *BOSSUET, quand on l'est; que sera-ce quand on ne l'est pas? c'est bien pis, quand on croit l'être, MOI. Lett. sur les ouvrages.* || 15° Ouvrage se dit, en parlant des personnes, pour créature, personne qui doit à son auteur ce qu'elle est. L'ouvrage de mes mains est tant d'insolence! *COSS. Théod. I, 2.* Quoiqu'il soit votre fils, et même votre ouvrage, il est votre ouvrage, *SACI, Brit. IV, 1.* Un visir sur trône fait un jour quelque ouvrage, à peine lui l'ont-ils vu qu'ils croignent leur ouvrage, *IN. Bajazet, I, 1.* || 16° Terme de métallurgie. L'ouvrage, une pièce d'acier placée au niveau des tuyères. || 17° Terme d'alchimie. Ouvrage de patience, pierre philosophale.

— **REM.** C'est une faute commise quelquefois dans le peuple, de faire ouvrage féminin. Vaugelas re-

marque que les femmes, en parlant de leur ouvrage, le faisaient toujours féminin : voilà une robe ouvrage. Il est resté féminin dans le patois alsacien, comme plusieurs substantifs en age.

— SYM. OUVRAGE DE L'ESPRIT, OUVRAGE D'ESPRIT. L'ouvrage l'esprit ait part à l'un et à l'autre (ce qui est synonyme des deux expressions), ce sont deux choses différentes. Tout ce que les hommes inventent dans les arts et dans les sciences est ouvrage de l'esprit; les compositions des poètes de lettres, soit en prose, soit en vers, sont ouvrages de l'esprit, **NOUVEAUX**.

— ETYM. xv<sup>e</sup> s. Chambres, tapis, carreaux d'ouvrages, **U. DESCH. Poésies mss.** f. 412. Le mot ouvrage que d'ouvrier, **Perceforest**, l. vi, p. 98. Le mot qu'il ne convient pas que vous deserviez à un autre hostel que dedens le chasteil que j'y fait faire à vostre commandement, si venez à l'ouvrage quelle elle est, **ib.** t. i, p. 108. Sept lettres, esquelz a plusieurs ymages d'ouvrage de Dieu, et sont garnis d'argent doré dudit ouvrage, **ib.** t. i, p. 108. Sept lettres, esquelz a plusieurs ymages d'ouvrage de Dieu, et sont garnis d'argent doré dudit ouvrage, **ib.** t. i, p. 108.

— ETYM. Bourg. **oueraige, oeraige**; wall. **ovré**; espagn. **obraje**; espagn. **obraje**; Ital. **operario**; d'une forme non latine **operaticum**, dérivé de **operari** (voy. **ouvra**), comme le montrent les termes en **atje** et en **aggio**. **Ouvrage** n'est pas usité dans les hauts temps; c'est **oueraige**, dont on trouve l'usage, et qui représente une forme non latine ancienne.

— ETYM. Bourg. **oueraige, oeraige**; wall. **ovré**; espagn. **obraje**; espagn. **obraje**; Ital. **operario**; d'une forme non latine **operaticum**, dérivé de **operari** (voy. **ouvra**), comme le montrent les termes en **atje** et en **aggio**. **Ouvrage** n'est pas usité dans les hauts temps; c'est **oueraige**, dont on trouve l'usage, et qui représente une forme non latine ancienne.

— ETYM. Bourg. **oueraige, oeraige**; wall. **ovré**; espagn. **obraje**; espagn. **obraje**; Ital. **operario**; d'une forme non latine **operaticum**, dérivé de **operari** (voy. **ouvra**), comme le montrent les termes en **atje** et en **aggio**. **Ouvrage** n'est pas usité dans les hauts temps; c'est **oueraige**, dont on trouve l'usage, et qui représente une forme non latine ancienne.

— ETYM. Bourg. **oueraige, oeraige**; wall. **ovré**; espagn. **obraje**; espagn. **obraje**; Ital. **operario**; d'une forme non latine **operaticum**, dérivé de **operari** (voy. **ouvra**), comme le montrent les termes en **atje** et en **aggio**. **Ouvrage** n'est pas usité dans les hauts temps; c'est **oueraige**, dont on trouve l'usage, et qui représente une forme non latine ancienne.

— ETYM. Bourg. **oueraige, oeraige**; wall. **ovré**; espagn. **obraje**; espagn. **obraje**; Ital. **operario**; d'une forme non latine **operaticum**, dérivé de **operari** (voy. **ouvra**), comme le montrent les termes en **atje** et en **aggio**. **Ouvrage** n'est pas usité dans les hauts temps; c'est **oueraige**, dont on trouve l'usage, et qui représente une forme non latine ancienne.

— ETYM. Bourg. **oueraige, oeraige**; wall. **ovré**; espagn. **obraje**; espagn. **obraje**; Ital. **operario**; d'une forme non latine **operaticum**, dérivé de **operari** (voy. **ouvra**), comme le montrent les termes en **atje** et en **aggio**. **Ouvrage** n'est pas usité dans les hauts temps; c'est **oueraige**, dont on trouve l'usage, et qui représente une forme non latine ancienne.

— ETYM. Bourg. **oueraige, oeraige**; wall. **ovré**; espagn. **obraje**; espagn. **obraje**; Ital. **operario**; d'une forme non latine **operaticum**, dérivé de **operari** (voy. **ouvra**), comme le montrent les termes en **atje** et en **aggio**. **Ouvrage** n'est pas usité dans les hauts temps; c'est **oueraige**, dont on trouve l'usage, et qui représente une forme non latine ancienne.

— ETYM. Bourg. **oueraige, oeraige**; wall. **ovré**; espagn. **obraje**; espagn. **obraje**; Ital. **operario**; d'une forme non latine **operaticum**, dérivé de **operari** (voy. **ouvra**), comme le montrent les termes en **atje** et en **aggio**. **Ouvrage** n'est pas usité dans les hauts temps; c'est **oueraige**, dont on trouve l'usage, et qui représente une forme non latine ancienne.

— ETYM. Bourg. **oueraige, oeraige**; wall. **ovré**; espagn. **obraje**; espagn. **obraje**; Ital. **operario**; d'une forme non latine **operaticum**, dérivé de **operari** (voy. **ouvra**), comme le montrent les termes en **atje** et en **aggio**. **Ouvrage** n'est pas usité dans les hauts temps; c'est **oueraige**, dont on trouve l'usage, et qui représente une forme non latine ancienne.

— ETYM. Bourg. **oueraige, oeraige**; wall. **ovré**; espagn. **obraje**; espagn. **obraje**; Ital. **operario**; d'une forme non latine **operaticum**, dérivé de **operari** (voy. **ouvra**), comme le montrent les termes en **atje** et en **aggio**. **Ouvrage** n'est pas usité dans les hauts temps; c'est **oueraige**, dont on trouve l'usage, et qui représente une forme non latine ancienne.

— ETYM. Bourg. **oueraige, oeraige**; wall. **ovré**; espagn. **obraje**; espagn. **obraje**; Ital. **operario**; d'une forme non latine **operaticum**, dérivé de **operari** (voy. **ouvra**), comme le montrent les termes en **atje** et en **aggio**. **Ouvrage** n'est pas usité dans les hauts temps; c'est **oueraige**, dont on trouve l'usage, et qui représente une forme non latine ancienne.

matières ouvrées, objets en état de confection préparatoire, ou objets confectionnés. || Toiles ouvrées, toiles de fabrique figurées, qu'on emploie particulièrement pour le service de table. Il vient de m'arriver vingt-cinq Flamands pour le linge ouvré comme celui de Courtray, **MAINTENON, Lett. d' Aubigny**, 6 oct. 1682. || Cuirve, fer ouvré, cuirve, fer façonné. Les métaux ouvrés, c'est-à-dire élaborés ultérieurement par l'industrie manufacturière, **DEVILLEFOSSÉ, Instit. Mém. scienc.** t. ix, p. 146.

— ETYM. **Ouvrier**. Ouvrier, s. m. || 1<sup>o</sup> Terme de verrerie. Nom donné à l'ouverture du four surbaissé ou carcasso dans lequel la glace faite doit aller se recuire. || 2<sup>o</sup> Terme de métallurgie. Nom donné aux canaux pratiqués dans les meules de carbonisation pour y attirer l'air et y activer la combustion.

— ETYM. **Ouvrier**. Ouvrier, s. f. Terme rural. Étendue de terre qu'un homme peut labourer dans une journée.

— ETYM. **Ouvrier**. Ouvrier, s. m. || 1<sup>o</sup> V. a. Fabriquer, façonner. Ouvrier la monnaie. || Terme forestier. Ouvrier les bois, les travailler, les façonner, les mettre en état d'être employés. || Faire le travail de l'ouvrier dans une papeterie. || Par extension et plaisanterie. Tant fut ouvré que... **LA FONT. Faiseur**. || 2<sup>o</sup> V. n. Travailler. Il est défendu d'ouvrir les fêtes et les dimanches. || Vieux en cette acception.

— REM. Ce verbe faisait **l'œuvre**, comme je tremble de **trouver**. Cela est oublié (voy. cependant un verbe **œuvrer**).

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Par grant maistrise sont ovré li giron, **Ronc.** p. 51. Mout ovre bien cul Dame Dex aïue [aide], **ib.** p. 147. Sire, dist li traltres, maloment ei ovré, **ib.** p. 108. Qu'un le laisse en avant, eum il solet, **ovrer**, **Th. le mart.** 31. || xiv<sup>e</sup> s. Et cleverement fu seue prochainement des Griens et des François comment il avoit esté estranglés, et comment Morcheuses avoit ovré, **VILLON**, xviii. Bien furent les deux filles d'or et de soie ouvrer, **Herte**, lvi. Bertain [elles] trouvent ouvrant d'unuvre très-fine et vrale, **ib.** lxxii. [Sa chambre] Où ele a des hul main mout durement ouvré Au drap de nostre autel que [elle] trouva descliré, **ib.** cxix. Biel signour, li rois de France me requiert ma serour à fenie; j'en voel ouvrer par vo conseil, **Chron. de Rain.**, p. 60. Pour garder ceulz qui ouvroient à la chauce, fist faire le roy deux beffrois que l'en appelle chas chateaux, **ib.** 220. || xv<sup>e</sup> s. On dit, et voir est, que tout edifice est ovré et maçonné l'une pierre après l'autre... **FROISS.** **Pro.** En tout ce [siège d'Orléans], Dieu ouvroit; car, quant un homme venoit pour besogner aus dists pons, il estoit tout ouvrer, comme s'il eust accoustumé toute sa vie, **ibid.** **des chartes**, 2<sup>e</sup> série, t. iii, p. 608. || xvi<sup>e</sup> s. S'il veut rien faire de nouveau, Qu'il œuvre hardiment en prose, **MAHOT**, ii, 376. Le sage œuvre, quand il œuvre, par toutes les vertus ensemble, **ibid.**, 426. Des statues non œuvrées de mortelle main, **ibid.**, 146. J'ay la veue claire, mais, à l'ouvrier, elle se trouble, **ib.** iii, 24. De jeunes hommes ceints de beaux devantez ouvrez à l'aiguille, **AMOT**, **P. Am.** 66. Des vases faits et ouvrez à l'antique, **ib.** Et le seigneur ouvrant avec eux, **ib.**, **St Marc**, xvi, 20. Le temps ouvre, **COTORAVE**.

— ETYM. Bourg. **ovrai**; prov. **ovrar**; Ital. **operare**; du lat. **operari**, qui vient de **opera** (voy. **œuvrer**).

— ETYM. Bourg. **ovrai**; prov. **ovrar**; Ital. **operare**; du lat. **operari**, qui vient de **opera** (voy. **œuvrer**).

— ETYM. Bourg. **ovrai**; prov. **ovrar**; Ital. **operare**; du lat. **operari**, qui vient de **opera** (voy. **œuvrer**).

— ETYM. Bourg. **ovrai**; prov. **ovrar**; Ital. **operare**; du lat. **operari**, qui vient de **opera** (voy. **œuvrer**).

— ETYM. Bourg. **ovrai**; prov. **ovrar**; Ital. **operare**; du lat. **operari**, qui vient de **opera** (voy. **œuvrer**).

— ETYM. Bourg. **ovrai**; prov. **ovrar**; Ital. **operare**; du lat. **operari**, qui vient de **opera** (voy. **œuvrer**).

— ETYM. Bourg. **ovrai**; prov. **ovrar**; Ital. **operare**; du lat. **operari**, qui vient de **opera** (voy. **œuvrer**).

— ETYM. Bourg. **ovrai**; prov. **ovrar**; Ital. **operare**; du lat. **operari**, qui vient de **opera** (voy. **œuvrer**).

— ETYM. Bourg. **ovrai**; prov. **ovrar**; Ital. **operare**; du lat. **operari**, qui vient de **opera** (voy. **œuvrer**).

semblèrent (contre saint Paul, prêchant à Ephèse), **ibid.** **Hist.** ii, 12. Soyez plutôt maçon et c'est votre talent, Ouvrier estimé dans un art nécessaire, Qu'écrivain du commun et poète vulgaire, **ibid.** **Art** p. 17. Je suis obligé de passer ma journée avec des ouvriers qui sont aussi trompeurs que des courtisanes, **ibid.** **Lett. Mmede Bernières**, sept. 1793. Il y a, outre la Suisse, des provinces d'Allemagne qui en usent ainsi [se louent comme soldats]; il n'importe à ces bons chrétiens de tuer... vous les voyez récler leurs prières et aller au carnage comme des ouvriers vont à leur atelier, **ibid.** **Dict. phil. Fénelon**. Dame Arachné la filandière, De son métier très-subtile ouvrière, Mais vaine aussi de son talent... **CHASSANON, l'Arachné et le Ver à soie**. Combien l'Europe a vu d'illustres ouvriers S'exercer avec gloire aux plus humbles métiers' **DELLILLE, Pitié**, iv. Où, privé trop souvent d'un bien mince salaire, Un Ouvrier utile est nommé mercenaire, **COLLIN d'HARLEVILLE, Vieux célib.** iv, 3. || Fig. Ces ouvriers du vieil océan dans le fond de la mer universelle, **ibid.** **Min.** t. i, p. 380. || Cela est du bon ouvrier, de la bonne ouvrière, cette chose est faite par l'ouvrier, par l'ouvrière qui a le plus de réputation en son genre. Je ne puis rien souffrir qui ne soit de la bonne ouvrière, **ibid.** **Préc.** 10. || Compagnies d'ouvriers, compagnies d'ouvriers enrégimentés pour certains services dans les armées de terre et de mer. Croira-t-on qu'il veut [à Smolensk] donner le loisir aux artilleurs de ferrer leurs chevaux contre la glace? comme si l'on pouvait obtenir un travail quelconque d'ouvriers étendus par la faim, par les marches, **ibid.** **Hist. de Nap.** x, 2. || Les ouvriers, se dit collectivement pour la classe ouvrière. L'opinion des ouvriers. Les réclamations des ouvriers. || Ouvriers à façon, ouvriers qui travaillent pour les marchands, sans fournir rien de plus que la façon, qui leur est payée. || Terme d'imprimerie. Ouvriers en conscience, **ibid.** **CONSCIENCE**, n. 6. || Fig. De main d'ouvrier, de la main d'un homme habile. Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage; il est bon et fait de main d'ouvrier, **ibid.** **LA SAUR**, i. || Fig. La marque de l'ouvrier, de l'ouvrière, ce qui indique l'excellence du travail Je reçois avec plaisir toutes vos petites lettres : il y a toujours la marque de l'ouvrière, qui ne peut jamais ne me pas plaire, **ibid.** 129. Il y a toujours à tous vos enfants la marque de l'ouvrier, **ibid.** **Mme de Grignan**, 20 avr. 1679. || 2<sup>o</sup> Le grand ouvrier, l'éternel ouvrier, l'ouvrier souverain, Dieu Toi t est mis en œuvre par ce grand ouvrier [Dieu], qui fait toujours infailliblement tout ce qu'il lui plaît, **ibid.** 14 juill. 1680. Les astres qui présidèrent à la première nuit annonçèrent la sagesse de l'ouvrier souverain qui les a tirés du néant, **ibid.** dans **CHAUVAULT-DE-VIVIER**. C'est là [dans les mines], c'est encore la que, cachant sa puissance, L'éternel ouvrier, dans un profond silence, Compose lentement et décompose tout, **DELLILLE, Trois règnes**, v. || 3<sup>o</sup> Fig. Celui qui produit un résultat quelconque comparé à l'œuvre de la main d'un ouvrier. Elle est l'ouvrière d'un mensonge si monstrueux, **ibid.** **Plaid** 3, dans **NICHELET**. Vous lisez donc saint Paul et saint Augustin; voilà les bons ouvriers pour établir la souveraine volonté de Dieu, **ibid.** 14 juill. 1680. Tout ce grand domaine est à moi, je suis l'ouvrier de ma fortune, **ibid.** **Sermans, Honneur**, à la grâce, cette excellente ouvrière, se plait quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie, **ibid.** **Duch. d'Orléans**. L'âme est l'ouvrière de sa détermination, **ibid.** **Lett. pers.** 89. || Il se dit de ceux qui font des ouvrages d'esprit. Je ne sais de qui est cette comédie, mais elle est d'un bon ouvrier. On ne la goûte jamais [les peintures que fait le théâtre] autant qu'une main habile l'a voulu, sans entrer dans l'esprit de l'ouvrier, et sans se mettre en quelque façon dans l'état qu'il a voulu peindre, **ibid.** **Comédie**, 4. || C'est un plaisant ouvrier, se dit d'un homme qui n'entend rien à l'affaire dont il est chargé. || Ouvrier sous terre, homme d'intrigues cachées, souterraines. M. du Maine, le plus timide des hommes, quoique le plus grand ouvrier sous terre, vivait en des trames mortelles pour toutes ses grandeurs, **ibid.** 326, 10. || 4<sup>o</sup> Fig. Il se dit des choses dont l'on compare l'action à celle des ouvriers. La tempérance, disait un ancien, est la meilleure ouvrière de la volupté, **ibid.** l. xvii, p. 23. || 5<sup>o</sup> Fig. Les ouvriers évangéliques, ou, simplement, les ouvriers, les prêtres qui travaillent à répandre et à confirmer la religion et la piété. Ecoutez une miracle : la maréchale de la Verté est tellement cou-

verte, qu'on ne saurait l'être plus sincèrement; elle est entre les mains des bons ouvriers, s'v. 13 MVR. 1898. Non content d'exciter leur zèle [des évêques], il [le P. Bourgeois] travaillait nuit et jour à leur donner de saines notions, sous. Bourg. || Dans le langage de l'Écriture, la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers, c'est-à-dire le nombre des gens à instruire est grand, mais le nombre de ceux qui travaillent est petit. Combien de fols, jetant les yeux sur les vastes campagnes des Indiens et des sauvages, et croyant et voir une moisson jaunissante qui n'attendait que la main des ouvriers... VITAC. Aiguillon. || Dans le même style, les ouvriers d'injustice, les méchants. || 6° S. f. Ouvriers, titre d'une des trois demoiselles qui jadis étaient attachées à la reine de France. || 7° S. m. Terme rural. Ouvrier, arbre sur lequel on prend les griffes. || 8° Ouvrier hydraulique, machine pour puiser de l'eau. || 9° Adj. Qui a rapport aux ouvriers. || Classe ouvrière, partie de la population qui se compose des ouvriers, des artisans. || En 1818, force ouvrière, nom donné aux ouvriers qu'on se proposait d'armer en une espèce de garde nationale. || Leur ouvrier, ou jour ouvrable, jour où l'on travaille. Il n'est, pour le vrai Dieu, jour ouvrier ni fête, s'v. 21. Égaler les fêtes aux jours ouvriers, PASC. Pens. 287, et, éd. MVR. Vous qui voyez tout, ne voyez-vous point comme je suis belle les dimanches, et comme je suis négligée les jours ouvriers? s'v. 21. || Chorille ouvrière, la chevillo qui joint le train de devant d'un carrosse avec les brancards; et, figuré, le principal agent d'une affaire. || Abeilles ouvrières ou neutres, et, substantivement, les ouvrières, celles qui composent la très-grande majorité d'une ruche et qui y font tous les ouvrages. Quelle serait la cause secrète qui empêcherait les ouvrières de pondre, tandis qu'elles posséderaient une reine féconde? BONNET, 3° mém. abul. || Fig. Esprit ouvrier, l'esprit divisif qui a ordonné toutes choses. Ô homme... tu peux ajouter quelques couleurs pour orner cet admirable tableau [la nature]; mais... de quelle sorte pourrais-tu faire seulement un trait convenable dans une peinture si riche, si elle n'y avait, en toi-même et dans quelque partie de ton être, quelque art dérivé de ce premier art, quelques secondes idées tirées de ces idées originales, en un mot quelque ressemblance, quelque écholement, quelques portions de cet esprit ouvrier qui a fait le monde? BOSS. Sermons, 3° sermon de carême, sur le mort. || On dit dans le même sens : idée ouvrière. Je [la cassette sacrée] suis moi-même ce commencement [des voies de Dieu], étant l'idée ouvrière de ce grand artisan, et le modèle primitif de toute son architecture, BOSS. Elève, sur esprit, m. 8. || Proverbe. Il est plus d'ouvriers que de maîtres, LESOIX DE LINCT, Prov. L. II, p. 142. || Il n'est ouvrage que d'ouvriers, id. ib. || La fin l'ouvrier, id. ib. || À l'ouvrage on connaît l'ouvrier.

— REM. Ouvrier était, dans l'ancienne versification, de deux syllabes; on le prononçait soit ouvrier, soit ouvrier; l'articulation de *er* avec *o* et *v* en une seule syllabe nous est impossible, et probablement l'a toujours été. Il était encore de deux syllabes dans le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle: On est venu lui dire, et par nos artisans, Que les ouvriers qui sont après son édifice... avaient fait par hasard rencontre d'un témoin, BOSS. l'Ép. II, 1. — 1837. 21<sup>r</sup>. a. K'est il ouvert de falende furent exposés, MACHAB. 1. 2. Les outils et ouvriers qui furent les degrés, Jh. le mort. 184. Et l'out trois mois o trois ans le maîtres furent sur l'ovro e sur les ouvriers, BOSS, p. 210. || 21<sup>r</sup>. a. N'avait [il n'y avait] maître ouvrier de Tours jusqu'à Cambrai, BOSS, 172. Ces maîtres fois les et servis [il valde, qui moult fort ouvrier, Qui moult fort bons ouvriers et ouvro. Par le avoit maîtres bons ymagin, le Boss, 172. Et y avoient et ouvrier [des ouvriers] Jh d'ouvro par quelle les biens, BOSS, 222. 23. Je de ces ouvriers des maîtres, BOSS, 9. Bons ouvriers qui se se se se, Jh d'ouvro sans autres pain, id. Par les Ép. p. 142. || 21<sup>r</sup>. a. Car d'ouvriers bons peulz offrir [il ouvriers] bonne jourde, BOSS, de Sép. 17. 181. Une esclame rielle [rigle] de l'ov pour sans comendière est comendie ses ouvriers ouvrier [ouvriers] et à ceux qui ont fait [sont prononcés], p. 222. BOSS, 17. 23. Par les ruelles dans des puits l'ouvrier de esclame ouvrier. || 21<sup>r</sup>. a. Ouvr. Mademoiselle pour un corps trois d'ouvriers, une ouvrière, une femme de chambre et une servante, BOSS, ouvrière. || 21<sup>r</sup>. a. Et tandis qu'il est jour ouvrier, Le temps pour [je parle], quand à venir d'ouvro, BOSS, d'ouv. Chanson 21. La parole, qui n'est point agréable

la recommandation de Selphar, print la parole, et dit : en la fin l'on cognoist l'ouvrier, en la proesse ung chevalier, Perceforest, L. VI, f. 23. Ouvrier pour entourer pain cuit [mauvais ouvrier], COOULL. Enquête entre la simple et la ruste. Vous savez qu'ilz sont six jours ouvriers en la semaine, les Évang. des qu'onouilles, p. 10. || 21<sup>r</sup>. a. Ouvriers de tous mestiers, AMOR, Péric. 21. À fort peu d'enquête ce vieillard saute au collet du paisan deguisé, mais fut aussi tost tué d'une grande dague que tira de dessous l'ouvriers [tablier, sarreau] le Tranchard, d'AUB. Hist. II, 142. Quel desplaisir le temps m'a fait d'oster de nos yeux... le couple de vie [Épaminondas et Scipion l'Emilien] justement la plus noble qui feust en Plutarque... quel materel quel ouvrier [VOY. OUVRE].

— ETYM. Bourg. ouvrai, ourei; wallon, ovri; prov. obrier; cat. obrer; esp. obrero; port. obrero; ital. operajo; du lat. operarius, qui vient de operari (VOY. OUVRE).

OUVRIRE (ou-*vri*, j'ouvre, tu ouvres, il ouvre, nous ouvrons, vous ouvrez, ils ouvrent; j'ouvrais; j'ouvrais; j'ouvrais; ouvre, ouvrons; que j'ouvre, que nous ouvrons; que j'ouvrisse; ouvrant, ouvert, e. a. || 1° Écarter ce qui empêche d'entrer, de pénétrer, de voir; faire que ce qui était clos ne le soit plus. Ouvrir une fenêtre, une armoire. Ouvrir le robinet d'une fontaine. Ouvrir le rideau. À ces mots le corbeau ne se sent pas de joie, Et, pour montrer sa belle voix, Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie, LA FONT. Fabl. 1, 2. Quelconque de vous deux n'ouvrira pas la porte N'aura point à manger de plus de quatre jours, MOL. Éc. des f. 1, 2. Il ouvre un œil mourant qu'il referme soudain, AAC. Iph. v. 6. || Ouvrir, pris absolument, signifie ouvrir la porte. On ouvre chez Médée, ôtez-vous de sa vue, COGN. Médée, 1, 3. C'est monsieur; Ouvrez vite. — Ouvrez, tol, MOL. Éc. des f. 1, 2. || Fig. Des lumières imperceptibles et successives dissipent une partie de ces nuages dont il était environné [le protestantisme]; il demanda et il reçut, il frappa et on lui ouvrit, VITAC. le Tellier. || Ouvrir, pris absolument, pour ouvrir sa boutique, son magasin. Ce marchand n'a pas encore ouvert. Les marchands n'ouvrent pas les jours de fête. || On dit qu'une ville ouvre ses portes, quand elle se rend ou se soumet. Une conduite si modérée et si habile lui fit ouvrir les portes des villes sans le secours des armes, ROLLIN, Hist. anc. Œurr. I. 1, p. 163, dans POCOCK. || Fig. Ouvrir la porte, donner accès. Ouvrir la porte aux abus, aux désordres. || [Théodose] venait le conjurer de rompre ses liens, et de lui ouvrir la porte du salut, au nom de Jésus-Christ, qui a ouvert celle de sa miséricorde aux pécheurs qui se repentent sincèrement, VITAC. Hist. de Théodose, IV, 10. || Ouvrir une maison, en ouvrir les portes. || Fig. Ouvrir sa maison à quelqu'un, l'accueillir chez soi. Ô gens durs, vous n'ouvrez vos logis ni vos cœurs, LA FONT. Phil. et Bosc. Chère amie, ouvrez-moi votre maison sans crainte; elle est pour moi le temple de la vertu, J. B. BOSSA. III. VI, 7. || Dans l'antiquité, ouvrir un asile, recevoir sous la protection d'un lieu consacré ou même d'une ville. Tous ceux qui avaient pu se sauver du carnage général de l'Asie s'étaient réfugiés à Rhodes, qui les reçut avec joie et leur ouvrit un asile qui les mit en sûreté, ROLLIN, Hist. anc. Œurr. I. 1, p. 127, dans POCOCK. D'u-e foule de brigands ou esclaves fugitifs à qui Romulus avait ouvert un asile, vous voyez naître les maîtres du monde, COOULL. Érud. Hist. 1, 1. || Ouvrir une bourse, défaire ce qui la ferme. Fig. Ouvrir sa bourse à quelqu'un, lui offrir de l'argent. || Fig. Ouvrir la main, dépenser de l'argent. Sachez cependant que, quand l'ouvre tout à fait la main libérale, je tiens un peu plus fermée la main qui est la gardienne de la maison et la soeur économe, BOSS. Correspondance, 11 oct. 1813. Ouvrir la bouche, écarter les deux mâchoires. || On dit de même : Ouvrir le bec. Du jour où c'est bien là le d'ier d'un héros! j'ouvrais pour si peu le bec sur des dieux ou plaisit [il ouvrit pour bien moins], LA FONT. Fabl. VII, 3. || Fig. Ouvrir la bouche, parler. Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, prince de Condé, sous. Louis de Bourbon. Ouvrir la bouche à quelqu'un, le faire parler. Le votre intérêt toutefois m'ouvrira sous la bouche, COGN. Nicom. II, 3. || Ouvrir la bouche, se dit de la cérémonie par laquelle le pape a toris les cardinaux à prononcer la parole dans les consistaires. Je [Louis XV] serai très-évi que vous m'en donniez des conseils; ainsi je vous ouvre la bouche, comme le pape aux

cardinaux, et vous permet de me dire ce que votre zèle et votre attachement pour moi et pour le royaume vous inspireront (1722), CORRISP. Louis XV et de Noailles, t. 1, p. 11. Ouvrir les yeux, écarter les paupières qui étaient rayées. Je n'ouvre plus les yeux que pour verser des larmes, QUINCAULT, Agrippa, II, 3. || Ouvrir les yeux, s'ouvrir. || Dans le langage biblique, ouvrir les yeux aux aveugles, rendre la vue à ceux qui l'ont perdue [le Messie] doit... ouvrir les yeux aux aveugles, et rendre la santé aux infirmes, PASC. l'Évang. éd. POCOCK. || Fig. Ouvrir les yeux, faire à l'aveugle. Il savait comme on perd son bien par péchés, Qu'il faut ouvrir les yeux... à l'aveugle, BOSS. VIII. Il m'est venu des scrupules, madame, et vous ouvrez les yeux de l'âme sur ce que je fais, BOSS. D. Juan, 1, 3. Ouvrez les yeux, chrétiens, à l'égard de ces augustes tribunaux où la justice rend ses oracles, BOSS. le Tellier. Hélas! ce fut dans ce temps odieux Qu'aux offres des Romains, votre mère ouvrit les yeux, AAC. Mithr. 1, 1. Je rends grâce au zèle officieux Qui sur moi a fait périls vous fait ouvrir les yeux, id. Athal. 1, 1. Ouvrez les yeux, seigneur, et songez en votre âme Par combien de raisons Bérénice est à plaindre, BÉRÉN. III, 2. || Terme de marine. Ouvrir la route, commandation aux hommes du bossoir de ne pas faire toute l'attention possible à ce qui se passe au dehors du bâtiment. || Fig. Ouvrir les yeux, s'ouvrir. Un prince zélé pour la justice nomme un principal et universel magistrat, capable de satisfaire ces desirs; l'infatigable ministre ouvre des yeux attentifs sur tous les tribunaux, BOSS. le Tellier. || Fig. Ouvrir les yeux, devenir clairvoyant. Les hommes ouvraient les yeux de plus en plus, ils connaissent l'aveuglement où l'idiotie les a plongés, BOSS. Hist. II, 7. Soyez sûr que nous n'ouvrons tant de piéges à Moncade, qu'à la fin nous ferons ouvrir les yeux à Lucinde, BOSS, H. bonnes fort. III, 2. Fig. Ouvrir les yeux, s'ouvrir. Cevoir qu'on était dans l'erreur. Les yeux de l'âme les yeux et s'unissent en esprit aux Juifs, BOSS. BOSS. Hist. II, 7. Si à ce coup vous n'ouvrez pas les yeux, vous les aurez bien assourés, id. 1<sup>r</sup> acte. Un si noble présent me fit ouvrir les yeux, AAC. v. 4. || Ouvrir les yeux à la vérité, la reconnaître. || Fig. Ouvrir les yeux à quelqu'un, rendre clairvoyant. La raison et le temps m'ouvrent assez les yeux, Et l'âge ne fera que me les ouvrir mieux, COGN. Nicom. II, 3. Vous en savez assez, ma sœur, et vos mérites Vous ouvrent sur ce que sur ce que vous valez, id. Agés. II, 1. Saint A nous apprend qu'il est utile aux superbes de se berber, parce que leur chute leur ouvre les yeux, PANÉGYRIQUE, St Pierre, 3. Vous dites que j'ai ouvert les yeux sur Protésilas, BOSS. 7<sup>e</sup> acte. mauvais succès ouvrit les yeux à Tigran, BOSS. revenit de son ivresse, BOSS, Hist. anc. I. 1, p. 214, dans POCOCK. || Ouvrir des yeux, comme une mère, ou, simplement, ouvrir les yeux, regarder d'un air ébahi, être très-donné d'attention, voir. Dict. phil. Ouvrir les yeux, écouter attentivement une proposition, accueillir favorablement une proposition, BOSS. Ouvrir de grands yeux, s'étonner, être étonné. Fig. Ouvrir les yeux, s'étonner. Fig. Ouvrir les yeux, être de mieux en mieux. Le maître ouvrit les yeux, BOSS, dans BOSS. J'ouvre l'œil, et rends à l'aveugle la vue, BOSS, dans BOSS. Corbière: vous répondra... sur le point de l'œil... je n'entends pas bien... Il m'a ouvert l'esprit à-dehors, BOSS, dans BOSS. Ouvrir le cœur, le rendre accessible aux impressions. Il y a cinq ou six codices dans lesquels on a écrit votre lettre qui est d'un éclat et d'un intérêt qui ouvrent le cœur, s'v. 3 janv. 1722. Ouvrir le cœur, se dit de l'âme qui s'ouvre à la majesté qu'elle tempère, BOSS. Her. 1722.

son cœur, son âme à quelqu'un, lui confier ses secrets sentiments. Et si tu veux enfin que je t'ouvre mon cœur, *COAN. Hist. 17, 5. Quoil Cinnat... Martinet... à qui j'ouvrais mon cœur, in Grand. 17, 1. Elle ouvre aussi Men son cœur sur les choses les plus délicates, ssv. 142. Il me sera de l'ouvrir tous ces lundis où j'avais le plaisir d'ouvrir mon cœur sur toute sorte de sujet. MONTENON, Lett. au card. de Noailles, 26 oct. 1778. Mon cœur vous fut ouvert tant qu'a vécu mon père. BÉRN. III, 4. Je t'ai ouvert mon cœur; que tu le perdes du coup de la mort, si tu entrevois l'état où je suis, *VOUV. Écos. 1, 5. On dit dans le même sens : ouvrir sa pensée, ses secrets sentiments, son intention. Et songez au temps de m'ouvrir vos pensées, *COAN. Sur 2. Parlez, duc, et sans peine ouvrez-moi vos secrets, ROTROU, Vence, III, 2. Non, non, ma fille; vous parlez, sans scrupule, m'ouvrir vos sentiments, *COAN. Am. magn. IV, 1. C'est à quoi j'ai songé, Et je veux ouvrir l'intention que j'ai, in P. ssv. II, 5. Ouvrir son cœur, son âme à quelque chose, s'y laisser aller. Si vous ouvrez votre âme à ces impressions, *COAN. Cinnat, II, 1. Il n'ose ouvrir son âme à l'espérance, ssv. 412. Pour ouvrir votre cœur à la gloire de dieu, *MASS. Carême, Parole. || Fig. Ouvrir l'appétit, le rendre plus vif. || [M. Fagon] prétend que leur effet naturel [des eaux de Bourbon] est d'ouvrir l'appétit et de rendre les forces; quand on fait le contraire, il faut y renoncer, *RAC. Lett. 12<sup>e</sup> à Beauv. || 2<sup>e</sup> Terme de marine. Ouvrir une voile, la disposer de manière qu'elle reçoive le vent sous le plus grand angle. || Ouvrir une batterie, enlever les mantelets de sabord. || Ouvrir l'arrière, l'avant d'un navire, en abaisser les murailles. || Ouvrir une rade, un port, permettre l'entrée de cette rade, de ce port. || 3<sup>e</sup> Pratiquer une ouverture, une brèche. On a ouvert une porte, une fenêtre dans ce mur. Ouvrir une vue sur son voisin. || Fig. et absolument. Désobstruer. Où va-t-on prendre que des yeux qui ne font qu'ouvrir, soient propres à rajuster ce qui a resserré ce qui est relâché et insensible? ssv. 24 sept. 1690 || Ouvrir un mur, y faire une percée. On dit de même: ouvrir une forêt, un bois. 4<sup>e</sup> Fendre, entamer. Ouvrir un pâté. Ouvrir un vaisseau. || Ouvrir la veine, pratiquer une saignée. Ouvrir les veines, donner la mort en ouvrant les veines aux poignets et aux jarrets; genre de mort usité chez les Romains de l'Empire. Ouvrir quelqu'un, ouvrir son corps après sa mort. || Poétiquement, ouvrir le flanc, donner la mort avec une arme tranchante. Il vient d'ouvrir le flanc dont il meurt la vie, *VOUV. Fonat, v, 4. || Terme militaire. Ouvrir l'ennemi, ouvrir une troupe, l'encermer. 5<sup>e</sup> Commencer à creuser, à fouiller. Ouvrir une carrière, un canal. Pendant que ceux de Chalcédoine se contentent qu'à garder leurs remparts, il ouvrit, à trois quarts de lieue de la ville, une mine souterraine... *BOLLIN, Hist. anc. Eur. t. XI, 2<sup>e</sup> part. p. 529, dans P. UZAN. Les relations de la Chine nous parlent de la cérémonie d'ouvrir les terres que l'empereur fait tous les ans; on a voulu exciter les peuples au labourage par cet acte public et solennel, *MONTENO. Esp. XIV, 8. Le peuple découvert par M. Pallas près du Jenisca et qui ouvrit les mines dans le sein de la terre avec des instruments de fer, avait l'invention de fer, *WALLY, Atlantide, Lett. 26. Les mines naturelles du pays virent ouvrir de profondes tranchées et employer le ciment, ils dirent que leurs tyrans créaient des tombeaux pour s'enfuir, *BARNAT, Hist. phil. VII, 31. || Terme de guerre. Ouvrir la tranchée, faire les premiers travaux pour établir des tranchées autour d'une place assiégée. Vous saurez que c'est le régiment de Lorraine et point du tout celui de Champagne, qui a ouvert la tranchée, du personnel n'a été blessé, *COAN. 10 oct. 1688. || Poétiquement. Ouvrir des abîmes, se dit de la terre, de la mer qui se fend. Qu'il ne noyer les Grecs et leurs mille vaisseaux, Mer, tu n'ouvriras pas des abîmes nouveaux! *RAC. Iph. V, 1. Fig. À moins que, cheminant ainsi dans la profondeur et les ténèbres, il [Dubois] ne vit jour à l'heure en ouvrant un autre boyau, *27-28. 390, 14. 6<sup>e</sup> Diviser une chose, en séparer les parties distinctes. Ouvrir des noix. La justice... Demande l'huile, l'ouvre, et l'avale à leurs yeux, *COAN. Épître II. || Ouvrir les rangs, se dit d'une troupe qui écarte ses files pour laisser passer. Ouvrir une lettre, en défaire le cachet. J'embrasse Grignan, et le sabbat de m'exercer si j'ai ouvert la lettre de Mme de Guise: j'ai voulu voir son style; m'en voilà contente pour jamais, *COAN. 163. Il ouvre la lettre d'une main tremblante, *VOUV. Zadig,******************

6<sup>e</sup> Ouvrir les lettres, les décaçeter dans les bureaux de poste par ordre supérieur en violation du secret des lettres, ou par abus de confiance. Il paraît que Votre Majesté n'avait pas encore reçu le petit monument... en volé donc une copie que je hantais encore dans ce paquet; je le recommande à Dieu, aux bourgeois et aux curieux qui ontrent les lettres, *VOUV. Lett. Roi de Prusse, 27 mars 1789. Votre Majesté sait que toutes les lettres, et à plus forte raison les siennes, sont ouvertes peut-être en dix endroits depuis Berlin jusqu'à Paris, *D'ALEMA, Lett. au roi de Pr. 30 janv. 1778. || Ouvrir un livre, en écarter la couverture, pour le lire. Je ne finirais jamais, si je voulais rapporter les négligences, l'inexactitude, les affectations, les singularités du traducteur [de P. Simon]; on ne peut presque ouvrir son livre sans y trouver de nouvelles fautes, *BOSS. 3<sup>e</sup> instr. sur les passages, conclusion. La vie des saints est en mépris: Grenade, Rodriguès, Saint-François de Sales sont à peine ouverts, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles, 19 fév. 1761. Il n'y a qu'à ouvrir les lois sèches et rigides pour voir que les Romains ne vivaient pas plus dans la servitude chez les Francs que chez les autres conquérants de la Gaule, *MONTENO. Esp. xxx, 10. M. de Luzzano, d'un air froid et distrait, ouvrait quelques brochures posées sur la cheminée, *DELILLE, Veillées du chdt. t. 1, p. 429, dans BOUVER. || Écarter, séparer. Ouvrir les bras, les jambes. Daignez m'ouvrir vos bras pour la dernière fois, *RAC. Iphig. v, 8. À cet infortuné daignez ouvrir les bras; Dites du moins: mon fils, Brutus ne te hait pas, *VOUV. Brutus, v, 7. || Fig. Ouvrir les bras à quelqu'un, l'accueillir avec bonté. || Terme militaire. Ouvrir les rangs, les espacer à une distance déterminée. || 7<sup>e</sup> Ouvrir la poitrine, rendre la poitrine aussi large que possible en effaçant les épaules. Les exercices ouvrent la poitrine. || 8<sup>e</sup> Rendre libre, permettre l'accès. Ouvrir une issue. S'ouvrir un passage. Quand elle [la mort] ouvre le ciel, peut-elle sembler dure? *COAN. Poly. II, 5. Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie, *in Nicom. v, 7. ... Comme s'ils pouvaient anéantir l'éternité... cependant cette éternité subsiste; et la mort, qui la doit ouvrir... *PASC. Pens. IX, 2, éd. NAVET. Il ranima les citoyens par sa présence [dans une peste]... et, par une exacte police qui coupait les communications mortelles pour en ouvrir de salutaires, il sauva ce peuple qui avait perdu toute espérance de santé, *FLUCH. Duc de Mont. Il arriva dans le monde un événement qui détermina Valens son frère à ouvrir le Danube, *MONTENO. Rom. 17. Il [Pierre le Grand] voulait joindre par des canaux, dont il dressa le plan, la Dnie, le Volga, le Tanais, et s'ouvrir des chemins nouveaux de la mer Baltique au Pont-Euxin et à la mer Caspienne, et de ces deux mers à l'Océan septentrional, *VOUV. Charles XII, 1. Les voyages tentés sur la mer Glaciale n'ont pas encore ouvert une route de l'Europe et de l'Asie à l'Amérique, *BOUV. Not. just. Ep. nat. Eur. t. XIII, p. 329, dans BOUVER. Des ports commodes semblaient leur ouvrir la mer, *COAN. Hist. anc. I, 9. || Ouvrir l'entrée, écarter ce qui empêche d'entrer. Voilà donc de ces lieux ce qui m'ouvre l'entrée, *RAC. Bajaz. I, 1. || Fig. Il ne fallait qu'en ouvrir l'entrée [des affaires] à un génie et perçant, pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique, *BOSS. le Tellier. || S'ouvrir l'entrée, écarter pour soi-même ce qui empêche d'entrer. le pontife [juif] s'ouvrait l'entrée dans le sanctuaire par le sang des animaux; mais Jésus-Christ y devait entrer par son propre sang, *MASS. Méd. sur l'Ér. le Cène, 78<sup>e</sup> four. Ouvrir un pays, en faciliter l'entrée. La Sardaigne que la révolte ouvrit aux Romains, *in Hist. I, 2. || Fig. Il apporta ce même esprit dans le conseil, où l'autorité du prince, qu'on y exerçait avec un pouvoir plus absolu, semble ouvrir un champ plus libre à la justice, *BOSS. le Tellier. Il a ouvert les grandes routes [en mathématiques], mais il pouvait encore ou y servir de guide, ou en ouvrir de nouvelles, *FONTEN. Leibnitz. || [M. Halley] a ouvert le chemin des richesses par tout ce qu'il a fait en faveur de la navigation, et il a ajouté à cette gloire celle de n'avoir jamais rien fait pour s'enrichir, *MARIN, Éloges, Halley. La première route que s'ouvre M. Halley le conduit à tout ce qu'il y a de plus caché et de plus subtil en astronomie, *in ib. Descartes donna un ciel aux astronomes; ils virent les suites de l'antiquité et les sciences, la route qu'il ouvrit est depuis lui de venue immense, *VOUV. Dict. phil. Newton et Descartes. Ce ne fut plus la terre qui servit de théâtre à leur valeur; l'Océan leur ouvrit une autre carrière,*************************

*BARNAT, Hist. phil. v, 1. || 9<sup>e</sup> Fig. Rendre accessible à l'esprit. Daniel, je suis venu à vous, pour vous ouvrir la connaissance des choses, *PASC. Prophét. 26, éd. PAPPÉAN. Cette version [des Septante], qui ouvrait l'intelligence des Écritures de l'Ancien Testament à une infinité de peuples, fut un des plus considérables fruits des conquêtes des Grecs, *BOUVER. Hist. anc. Eur. t. VII, p. 361, dans BOUVER. || Donner l'indication de, suggérer. Le ciel m'est plus propice et m'en ouvre un moyen, *COAN. Surde, III, 2. D'autant mieux qu'ayant entrepris de vous peindre, il vous ouvrait l'occasion de les peindre aussi, *MOU. Impromptu, 1. Et contre cet hymen ouvrez-moi du secours, *in Tort II, 3. Ne me pourriez-vous point ouvrir quelque moyen? *in Ec. des f. III, 4. Je le [le succès] dois, sire, à l'ordre que Votre Majesté me donna d'y ajouter un caractère de flécheux, dont elle eut la bonté de m'ouvrir les idées elle-même, *in Épi. dédié. des Fâch. Le moyen que je vous ouvre est sans doute plus honnête, *PASC. Condit. des grands, III. || 10<sup>e</sup> Fig. Commencer [dans tout ce n<sup>o</sup> 10, il y a la métaphore d'une porte, d'une barrière ouverte]. Ouvrir la campagne. Ouvrir un cours. Seigneur, attendez-vous que j'ouvre l'entretien? *COAN. Pulchér. I, 2. C'est le mois d'arril qui commence à ouvrir le printemps, *svv. Lett. d'Busby, 17 fév. 1670. Quel jour, ma fille, que celui qui ouvre l'absence comment vous a-t-il paru? *in 27 mai 1676. J'ai voulu devant elle en ouvrir le discours, *RAC. Bérén. II, 2. C'est par où nous ouvrirons les instructions de cette sainte carrière, *MASS. Carême, Jéne. || [Sigismond] ouvre dans Presbourg des conférences pour la paix avec ses sujets, *VOUV. Ann. Emp. Sigismond, 1428. ... Et d'agiles vaisseaux Ouvriront les combats sur la scène des eaux, *DELILLE, En. v. || Ouvrir la lice, entrer le premier dans la lice. || On dit dans le même sens: ouvrir le champ, ouvrir la carrière. C'est à vous de courir. Dans le champ glorieux que j'ai vu vous ouvrir, *RAC. Bajaz. II, 1. On demande à présent un style plus châtié, plus élégant, plus soutenu; on ne pardonne plus ce qu'on pardonnait à un grand homme qui avait ouvert la carrière, *VOUV. Com. Corn. Mem. Rodog. I, 2. || Ouvrir boutique, commencer à tenir boutique. || Ouvrir une école, commencer à tenir une école. || On dit dans le même sens: ouvrir un café, une auberge, un bureau d'affaires, etc. || Ouvrir la chasse, chasser à l'ouverture de la chasse. || Ouvrir le bal, danser le premier, la première dans un bal. Palavicin rapporte qu'en 1562 les pères assemblés au concile de Trente délibérèrent de donner un bal à Philippe II, roi d'Espagne, que toutes les dames de la ville y furent invitées, que le cardinal de Mantoue ouvrit le bal, et que Philippe II et tous les pères du concile y dansèrent, *SAINY-ROIX, Ess. Paris, Kur. t. IV, p. 123, dans BOUVER. || Ouvrir la danse, commencer à danser. Rien de plus merveilleux et de plus terrible que de voir ces légions [les soldats français] marcher au son de la musique, comme si elles ouvraient les danses de quelque fête, *CHATEAU, Naich. liv. 1. || Fig. et populairement. Ouvrir la danse, commencer le combat. || Ouvrir la vengeance, se mettre à vendanger. Dieu bénira-t-il la vendange qu'on ouvrira sans violon? *MASS. Violon brisé. || Ouvrir le pas, commencer un pas d'armes, un tournoi. || Ouvrir sa maison, commencer ou recommencer à tenir table ouverte, à donner des soirées. || Dans le même sens: ouvrir ses salons. || Ouvrir le feu, commencer à faire jouer des batteries d'artillerie. || Ouvrir un dé, aux dominos, poser un point qui n'a pas encore été joué. Ouvrir le six, le trois. || Il se dit, dans un sens analogue, des choses qui sont le commencement de quelque chose. Si je n'ai pas reçu la campagne d'Achille, j'espère que du moins un heureux avenir à vos faits immortels joindra mon souvenir, Et qu'un jour mon trépas, source de votre gloire, Ouvrira le récit d'une si belle histoire, *RAC. Iph. v, 2. || Ouvrir un commerce avec, former des relations de commerce, d'affaires. Hambourg et Lubek, ayant entrepris d'ouvrir un commerce dans la Baltique, se virent obligés de s'unir pour se défendre contre les brigands qui infestaient ces parages, *BARNAT, Hist. phil. I, Intro. || Ouvrir un avis, être le premier à le proposer. Un tel quelqu'un ouvre un avis important, *BOU. Ari p. 17. Je vous ouvre peut-être un avis salutaire, *RAC. Athol. III, 6. Lamachus ouvrit un troisième avis, qui n'était peut-être pas le moins sage, *BOUVER. Hist. anc. Eur. t. III, p. 329, dans BOUVER. || On dit dans le même sens: ouvrir les premières paroles, ouvrir une opinion. Au moins appuyez-moi pour en avoir ouvert les premières paroles, *MOU. Fâch. III, 3. D'au-***************************



des ouvriers du dit mestier. *Lit. des métr.*  
 10. Se une personne barchaigne [marchande] denrées  
 band à son estai, ... son voisin ne peut  
 son ouvrier pour mostrer ses denrées à  
 qui veut achater à son voisin, *ib.* 206. || xv<sup>e</sup> s.  
 Un ouvrier venant de dehors en la dite ville de  
 ne pourra ouvrir ni besongner en la dite  
 maître, ne tenir ouvrier, qu'il ne soit  
 de faire chef d'œuvre, *Ordonnance*, mars 1480.  
 Il nasquit et fut nourri en l'ouvrier d'un  
 Amyot, Cicéron, t. Megahysus estant allié  
 en son ouvrier, *Mont.* IV, 40. Et au  
 avoyent retenu place dix jours devant sur  
 et ouvriers de la rue Saint-Anthoine,  
 M<sup>me</sup> Hippée, *édit.* LABITTE, p. 27.  
 — ETYM. Ouvrier; wallon, *oureu*.  
 † OVAIRE (o-vé-r'), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme d'anato-  
 Organe destiné à la production des œufs dans  
 mâles soit ovipares soit vivipares. || 2<sup>o</sup> Terme  
 Partie du pistil qui renferme les se-  
 Voulant faire des observations sur les ovai-  
 et leur fécondation, il fallait qu'il  
 comparât les ovaires du même indi-  
 dans des circonstances différentes; il choisit  
 cela le genêt d'Espagne, où l'on trouve, dans  
 temps, des fleurs dans leurs étuis, d'autres  
 décoloré, et d'autres qui tombent, *ARNHEIM*,  
*art d'observer*, t. I, p. 307, dans *POUGENS*.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf.  
 † OVAIRE (o-vé-r'), *adj. f.* Pierre ovaire, les  
 et les oursins fossiles.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf.  
 OVALAIRE (o-va-lé-r'), *adj.* Terme d'anatomie.  
 présente une forme à peu près ovale. || Trou  
 ovale, ou trou ovale, le trou sous-pubien, qui est  
 l'os ischion. || Terme de chirurgie. Luxation  
 se dit, par abus, de la luxation de la cuisse  
 à tête de l'os se place contre le trou ovalaire.  
 Amputation ovalaire, celle qui consiste à am-  
 de telle sorte que, la plaie étant ovale, on  
 en rapprochant les bords, obtenir une  
 cicatrice linéaire.  
 — ETYM. *Ovale*.  
 OVALE (o-va-l'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui est de figure  
 semblable à celle que présenterait un œuf coupé  
 par le milieu, dans le sens de sa longueur. L'ellipse  
 est une de ces courbes, sa figure allongée fit naître  
 l'esprit de Kepler la pensée d'y mettre en mou-  
 vement la planète Mars, dont il avait reconnu que  
 l'orbite était ovale, LAPLACE, *Exp.* v, 4. || Terme  
 d'anatomie. Centre ovale, nom donné à la lame de  
 substance blanche formant le plafond des grands  
 ventricules du cerveau. || Poise ovale, enfoncement  
 dedans de l'oreille droite du cœur, sur la cloi-  
 sure qui la sépare de l'oreille gauche. || Trou ovale,  
 trou sous-pubien. || Trou ovale se dit quelquefois  
 le trou de Botai. Ils [des lamantins] ont le trou  
 du cœur ouvert; et par conséquent la femelle  
 ne rester sous l'eau pendant la copulation. *Surv.*  
*drup.* t. XI, p. 364. || Dans les grande orgues,  
 les lèvres supérieures des tuyaux pla-  
 dans les tourelles. || 2<sup>o</sup> S. m. Un ovale, une figure  
 et oblongue. Un ovale très-allongé. L'ovale  
 au visage, arrondi dans la femme, dans l'enfant;  
 caractère de jeunesse, principe de la grâce, *MIEX*.  
*qui sur le point*, ch. IV. || Il se dit quelquefois  
 le semid. Reinhold avait remarqué que... la  
 décrirait à travers l'espace une route dont  
 la figure était un ovale, BAILLI, *Hist. astr. mod.*  
 II, p. 71. || 3<sup>o</sup> S. m. Machine à tordre le soie.  
 4<sup>o</sup> En ovale, *loc. adr.* D'après une forme ellip-  
 L'ouverture de l'artère veineuse étant en ovale  
 du lieu où elle se rencontre, *DESC.* *Méth.* v, s.  
 — RYM. *Ovale* devrait s'écrire, et en effet il s'est  
 au masculin *oval*; car il suppose un adjectif  
 de *ovum*, œuf; cette faute ne peut s'expli-  
 que parce que sans doute *ovale* a été dans le  
 temps un adjectif féminin, *ligna ovale*, *figura*  
 ovale, et que, par confusion, on a transporté la ter-  
 minaison féminine au masculin; ou parce qu'on a  
 une *ovale* pour ce que nous nommons aujourd'hui  
 un *ovale* (une ovale, dans RICHLET).  
 — SYN. OVALE, ELLIPSE. L'ellipse est une courbe  
 exactement symétrique, tandis que l'ovale est,  
 comme l'œuf, plus en pointe d'un côté que de l'autre.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Oval (au masculin), *COTOGAVA*.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf.  
 † OVALE (o-va-l'), *adj.* Terme d'antiquité ro-  
 maine. Qui a rapport à l'ovation. Couronne ovale.  
 — ETYM. Lat. *ovaleis* (voy. OVATION).  
 † OVALER (o-va-lé), v. s. Tourner la sole avec  
 une.  
 † OVALES (o-va-l'), s. m. pl. Famille de crustacés.

† OVALIFOLIE, ÉE (o-va-li-fo-li-é, ée), *adj.* Qui a des feuilles ovales.  
 — ETYM. *Ovale*, et *feuille*.  
 † OVALISTE (o-va-li-st'), s. m. et f. Ouvrier, ou-  
 vrière qui prépare la sole ovale; synonyme de  
 moulinier, moulinière.  
 † OVALITÉ (o-va-li-té), s. f. Qualité de ce qui est  
 ovale. M. Cassini et plusieurs autres astronomes  
 s'étaient prononcés pour l'ovalité de la terre, ce  
 qui est une erreur, *Trévoux*.  
 † OVARIEN, IENNE (o-va-ri-en, ri-en), *adj.*  
 Terme de botanique et d'anatomie. Qui a rapport à  
 l'ovaire.  
 — ETYM. *Ovaire*.  
 † OVARIIFÈRE (o-va-ri-fé-r'), *adj.* Terme de bota-  
 nique. Qui porte l'ovaire.  
 — ETYM. *Ovaire*, et le lat. *ferre*, porter.  
 † OVARIOCÈLE (o-va-ri-o-sé-l'), s. f. Terme de  
 chirurgie. Hernie de l'ovaire.  
 — ETYM. *Ovaire*, et *κύημα*, tumeur.  
 † OVARIOTOMIE (o-va-ri-o-to-mie), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme  
 de chirurgie. Opération qui consiste à enlever un  
 ovaire malade, ou un ovaire sorti de l'abdomen par  
 une ouverture herniaire. || 2<sup>o</sup> Terme de vétérinaire.  
 Opération qui consiste à enlever les ovaires des  
 vaches et autres animaux pour faciliter l'engrais-  
 sement.  
 — ETYM. *Ovaire*, et *τομή*, section.  
 † OVARIQUE (o-va-ri-ke'), *adj.* Terme d'anato-  
 mie. Qui a rapport à l'ovaire. || Fonction ovarique,  
 fonction qui produit l'ovule.  
 — ETYM. *Ovaire*.  
 † OVARIISME (o-va-ri-sm'), s. m. Hypothèse  
 physiologique qui fait provenir d'un œuf tous les  
 animaux et même tous les corps organisés.  
 — ETYM. *Ovaire*.  
 † OVARISTE (o-va-ri-st'), s. m. Partisan de l'ova-  
 risme.  
 † OVARITE (o-va-ri-t'), s. f. Terme de médecine.  
 Inflammation de l'ovaire ou des ovaires.  
 — ETYM. *Ovaire*, avec la finale médicale *ite*, in-  
 diquant inflammation.  
 † OVARICULE (o-va-ri-cu-l'), s. m. Terme d'ana-  
 tomie. Organe transitoire, dit aussi corps jaune  
 (*corpus luteum*) des ovaires, provenant d'une modi-  
 fication naturelle de l'ovisac ou vésicule ovarienne  
 des mammifères nubiens.  
 — ETYM. Diminutif de *ovaire*.  
 † OVALIFOLIE, ÉE (o-va-li-fo-li-é, ée), *adj.*  
 Terme de botanique. Synonyme d'ovalifolié.  
 — ETYM. Lat. *ovatus*, qui est en forme d'œuf, et  
*folium*, feuille.  
 OVATION (o-va-sion; en vers, de quatre sylla-  
 bes), s. f. || 1<sup>o</sup> Espèce inférieure de triomphe, qui  
 s'accordait à un général après une victoire peu con-  
 sidérable, ou remportée dans une guerre qui n'a-  
 vait pas été déclarée suivant les lois; dans l'ovation  
 le triompheur était à cheval, et non porté sur un  
 char. || Fig. On dit que ce livreur [qui faisait le  
 brave] ne rentrait dans son gîte qu'avec des feuilles de  
 laurier, et faisait l'ovation, *RÉG.* t. XIV, p. 67.  
 || 2<sup>o</sup> Par extension, honneur rendu à une personne  
 en lui faisant cortège, etc. Faire une ovation à quel-  
 qu'un. Le vainqueur [pour un prix de peinture]  
 élevé sur les épaules de ses camarades... après  
 avoir joué des bonheurs de cette espèce d'ovation,  
 il fut déposé à la pension, *MIEX*, *Salon de 1767*,  
*Œuvr.* t. XV, p. 166.  
 — ETYM. Lat. *orationem*, de *orare*, qui vient de  
*orâs*, brebis; ainsi dit parce qu'on y immolait une  
 brebis au lieu du taureau, qui était la victime dans  
 le grand triomphe.  
 OVE (o-v'), s. m. Terme d'architecture, d'orfè-  
 vrie, etc. Ornement taillé en forme d'œuf. On fait  
 aussi des oves en forme de cœur. || Ove fleuronné,  
 ove entouré de feuillage.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf.  
 † OVÉ, ÉE (o-vé, vée), *adj.* Qui a la forme d'un  
 œuf.  
 — SYN. OVALE, OVÉ. En termes de botanique, on  
 dit ovale pour parler des organes dont l'épaisseur  
 est faible, tandis que ové s'applique à ceux qui pré-  
 sentent les trois dimensions, et par conséquent la  
 forme d'un œuf entier, *LECOQ*.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf.  
 † OVICAPSOLE (o-vi-ka-pou-l'), s. f. Synonyme  
 d'ovisac.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf, et *capsule*.  
 † OVICÈLE (o-vi-ke-l'), s. m. Terme d'architec-  
 ture. Petit ove. Les ovicules du chapiteau ionique.  
 — ETYM. Diminutif de *ove*.  
 † OVIDUCTE (o-vi-du-kt'), s. m. Terme d'anato-  
 mie. Conduit par lequel, chez les oiseaux, les œufs

passent de l'ovaire hors du corps. || Nom donné, par  
 analogie de fonctions, à la trompe de Fallope.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf, et *ductus*, conduit.  
 † OVIFÈRE (o-vi-fé-r'), *adj.* Terme de zoologie.  
 Qui contient des œufs ou des corpuscules repro-  
 ducteurs.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf, et *ferre*, porter.  
 † OVIFORME (o-vi-for-m'), *adj.* Qui a la forme  
 d'un œuf.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf, et *forme*.  
 † OVILLE, ÉE (o-vil-lé, lé), *adj.* Terme de mé-  
 decine. Déjections ovillées, celles qui ont la forme  
 arrondie et la dureté des excréments de brebis.  
 — ETYM. Lat. *ovis*, brebis.  
 † OVINE (o-vi-n'), *adj. f.* Qui est de l'espèce de  
 la brebis. Les races ovines.  
 — ETYM. Lat. *ovis*, brebis; grec, *ὄvis*; russe, *ovra*;  
 sanscrit, *ari*.  
 OVIPARE (o-vi-pa-r'), *adj.* Terme d'histoire na-  
 turelle. Animaux ovipares, animaux qui se repro-  
 duisent par des œufs: oiseaux, reptiles, poissons.  
 Lorsqu'on a divisé les animaux en vivipares et en  
 ovipares, on a cru que ces deux classes générales  
 épuisaient le règne animal; les pucerons nous ont  
 démontré les premiers l'insuffisance d'une division  
 si facile et si commode, *MONNET*, *Consid. corps or-  
 gan.* Œuvr. t. VI, p. 266, dans *POUGENS*. || S. m.  
 Les ovipares. Un ovipare.  
 — ETYM. Lat. *oviparus*, de *ovum*, œuf, et *parere*,  
 enfanter (voy. PART, s. m.).  
 † OVIPARISME (o-vi-pa-ri-sm'), s. m. ou OVI-  
 PARITÉ (o-vi-pa-ri-té), s. f. État ou condition des  
 êtres ovipares.  
 † OVISAC (o-vi-sak), s. m. Terme d'anatomie.  
 Nom donné aux vésicules ovariennes dans toutes les  
 périodes de leur existence.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf, et *sac*.  
 † OVISCAPTE (o-vi-ska-pt'), s. m. Terme de zoo-  
 logie. Prolongement de l'abdomen de certains in-  
 sectes, à l'aide duquel ils font des trous pour loger  
 leurs œufs.  
 — ETYM. Mot hybride formé du latin *ovum*, œuf,  
 et du grec *σκαπτω*, fouir.  
 † OVISME (o-vi-sm'), s. m. Hypothèse physiolo-  
 gique dans laquelle on prétend que les parties es-  
 sentielles du nouvel individu préexistent à la fé-  
 condation dans l'œuf ou ovule.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf.  
 † OVISTE (o-vi-st'), s. m. Partisan de l'ovisme.  
 † OVIVORE (o-vi-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie.  
 Qui se nourrit d'œufs.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf, et *vorare*, dévorer.  
 † OVO (AB) (a-bo-vo), *loc. adr.* À partir du com-  
 mencement. Reprenons la chose ab ovo.  
 — ETYM. Lat. *ab ovo*, depuis l'œuf; chez les an-  
 ciens, on servait des œufs à l'entrée du repas et des  
 pommes à la fin; la locution entière est *ab ovo ad  
 mala*, de l'œuf aux pommes.  
 † OVOGÈNE (o-vo-jé-né), s. f. Terme de phy-  
 siologie. Histoire de la naissance et du dévelop-  
 pement des ovules.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf, et le suffixe *....génie*.  
 † OVOÏDAL, ALE (o-vo-i-dal, da-l'), *adj.* Dont  
 la forme se rapproche de celle d'un œuf. Fruits  
 ovoïdaux.  
 — ETYM. *Ovoïde*.  
 OVOÏDE (o-vo-i-d'). || 1<sup>o</sup> *Adj.* Qui a la forme d'un  
 œuf. Figure ovoïde, *Surv. Hist. anim.* ch. XI.  
 || 2<sup>o</sup> S. m. Corps solide de forme ovale. Ce fruit est  
 un ovoïde. || 3<sup>o</sup> S. m. pl. Genre de poissons de la  
 famille des ostéodermes. || Genre de mollusques.  
 — ETYM. Mot hybride formé du latin *ovum*, œuf,  
 et *ιδεος*, forme.  
 † OVOIR (o-vo-ir), s. m. Ciselet pour faire sur les  
 métaux des reliefs en oves.  
 — ETYM. *Ore*.  
 † OVOLOGIE (o-vo-lo-jie), s. f. Histoire des œufs  
 ou plutôt des ovules. L'ovologie humaine.  
 — ETYM. Mot hybride, du latin *ovum*, œuf, et  
*λόγος*, traité.  
 † OVO-URINAIRE (o-vo-u-ri-né-r'), *adj.* Terme  
 d'anatomie. Se dit d'une poche qui est l'allantide  
 des mammifères.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf, et *urinaire*.  
 † OVO-VIVIPARE (o-vo-vi-vi-pa-r'), *adj.* Animal  
 ovo-vivipare, animal ovipare, dans le corps duquel  
 les œufs éclosent et qui pond des petits vivants; tels  
 sont les orvets, quelques salamandres, les squales.  
 S. m. Les ovo-vivipares. Un ovo-vivipare.  
 — ETYM. Lat. *ovum*, œuf, et *vivipare*.  
 † OVULAIRE (o-vu-lé-r'), *adj.* Qui se rapporte à  
 l'ovule.  
 † OVULATION (o-vu-la-sion), s. f. Terme de phy-



les monos oxygène, se réveille, reprend sa couleur, et devient sang artériel, en se combinant avec l'oxygène de l'air atmosphérique que l'appareil respiratoire porte à chaque instant dans ces organes.

— ETYM. Pour toute combinaison qui forme un acide on dit oxyder.

ETYM. *Oxygène*.

† OXYGÉNIFÈRE (o-ksi-jé-ni-fè-r'), *adj.* Qui a rapport à l'oxygène. Les corpuscules oxygénifères, les cellules du sang.

— ETYM. *Oxygène*, et le lat. *ferre*, porter.

OXYGÈNE (o-ksi-go-n'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Terme de géométrie et qui fait double emploi avec acutissime || 2<sup>o</sup> Terme de zoologie. Dont les coquilles ont la forme.

— ETYM. *Oxy...* oxy... 2, et γένος, angle.

† OXY-IONÈRE (o-ksi-i-o-nè-r'), *s. m.* Composé d'un oxyde métallique.

OXYMEL (o-ksi-mèl), *s. m.* Mélange d'eau, de miel et de vinaigre.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Oxymol, ou autres repercutifs, *ibid.*, v. 23.

— ETYM. *Oxy...* oxy..., de ὄξος, acide, et μέλι, miel.

† OXYMÉTRIE (o-ksi-mé-trie), *s. f.* Procédé de mesure par lequel on permet d'évaluer la quantité de libre ou de sel acide renfermé dans une once quelconque. || On dit aussi acidimétrie, et hydride.

— ETYM. *Oxy...* oxy... 2, et μέτρον, mesure.

† OXYMURIATIQUE (o-ksi-mu-ri-a-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Se disait du chlorure, quand on avait composé d'acide muriatique et d'oxygène.

— ETYM. *Oxy...* oxy... 1, et muriatique.

OXYOPIE (o-ksi-o-pie), *s. f.* Vue plus perçante que celle ne l'est ordinairement.

— ETYM. *Oxy...* oxy... 2, et ὄψω, vue.

OXYOPHRASIE (o-ksi-o-phra-sie), *s. f.* Terme de médecine. Olfaction devenue plus sensible qu'à l'ordinaire.

— ETYM. *Oxy...* oxy... 2, et ὄσφρησις, olfaction.

† OXYOTE (o-ksi-o-t'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des oreilles pointues.

— ETYM. *Oxy...* oxy... 2, et ὄτις, oreille.

† OXYPHONIE (o-ksi-fo-nie), *s. f.* Terme de médecine. Voix aiguë ou perçante.

— ETYM. *Oxy...* oxy..., de ὄξος, aigu, et φωνή, voix.

† OXYPHOSPHÈRE (o-ksi-fo-su-r'), *s. m.* Combinaison de phosphore avec un oxyde métallique.

† OXYRÈGME (o-ksi-rè-gmie), *s. f.* Terme de médecine. Rapport acide.

— ETYM. *Oxy...* oxy..., de ὄξος, aigu, et ῥέγω, rejeter.

† OXYRRHODIN (o-ksi-ro-din), *s. m.* Vinaigre rosat.

— ETYM. *Oxy...* oxy... 1, et ῥόδον, rose.

† OXYRRHYNQUE (o-ksi-rin-k'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Terme de zoologie qui a le bec pointu. La race oxyrrhynque, dite vulgairement albine. Le mormyre oxyrrhynque. || 2<sup>o</sup> *s. m. pl.* Genre d'oiseaux omnivores dans lequel on distingue l'oxyrrhynque flammeceps, qui habite le Brésil. Genre d'insectes coléoptères. || Famille de crustacés décapodes.

— ETYM. *Oxy...* oxy... 2, et ῥύγγος, bec.

† OXYSSACCHARUM (o-ksi-sa-kka-rom'), *s. m.* Mélange de sucre et de vinaigre.

— ETYM. *Oxy...* oxy... 1, et le lat. *saccharum*, sucre.

† OXYSEI (o-ksi-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel dans la base et l'acide duquel il entre de l'oxygène.

— ETYM. *Oxy...* oxy... 1, et sel.

† OXYSTYLE (o-ksi-stil'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit de coquilles dont la columelle est alvéolée.

— ETYM. *Oxy...* oxy... 2, et ὄστρεον, columelle.

† OXYSULFURE (o-ksi-sul-fu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison d'un sulfure avec un oxyde.

— ETYM. *Oxy...* oxy... 1, et sulfure.

† OXYTON (o-ksi-ton), *s. m.* Terme de grammaire grecque. Nom donné aux mots qui ont l'accent aigu sur leur dernière syllabe, comme nos mots terminés par une syllabe sonore.

— ETYM. *Oxy...* oxy..., de ὄξος, aigu, et τόνος, accent.

† OXYURE (o-ksi-u-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la queue terminée en pointe, ou le corps subulé et atténué à l'extrémité postérieure. || *s. m.* Oxyure vermiculaire, helminthe nématode à corps rond, qui vit dans l'intestin.

— ETYM. *Oxy...* oxy... 2, et ὄψω, queue.

OYANT, ANTE (o-tan, lan-t'), *s. m. et f.* Terme de pratique usité seulement dans cette locution : oyant compte, celui, celle à qui on rend un compte en justice. Les oyants compte. Le tout constaté par un récépissé de l'oyant compte, dix jours au moins avant le traité, *Code Nap.* art. 472.

— ETYM. Participle présent du verbe ouïr.

† OYAT (o-la), *s. f.* Nom vulgaire du roseau des sables. Aucune coupe de plants d'oyats, roseaux

de sable... et autres plantes conservatrices des dunes... Décret du 10 déc. 1810, art. 6.

† OYEN (o-lin), *s. m.* Nom, en Lorraine, des semences des grains d'hiver, en octobre et novembre.

† ...OYER ou EYER, suffixe verbal qui répond au suffixe italien *eggiare*, tous deux répondant au suffixe latin *aticare*; *oyoyer*, *querryoyer*, etc.

† OZÈNE (o-zè-n'), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Terme de médecine. Elcère de la membrane pituitaire qui donne lieu à une odeur infecte, comparée assez à propos à celle d'une punaise écrasée. L'osène vénérien. || 2<sup>o</sup> Terme de zoologie. Genre de coléoptères carnassiers de la section des pentamères.

— ETYM. *Ozène*, avant de l'odeur, et ὄζειν, être.

† OZOCÈRITE (o-zo-sè-ri-t') ou OZOKÈRITE (o-zo-kè-ri-t'), *s. f.* Sorte de résine ou de cire fossile dite aussi pierre minérale.

— ETYM. *Ozène*, avant de l'odeur, et ὄζειν, être.

† OZONE (o-zo-n'), *s. m.* Terme de chimie. Nom donné à l'oxygène qui se développe sous l'influence des décharges électriques, et qui est due à l'oxygène mis par ces décharges en un état particulier. || Nom de l'oxygène lui-même quand il est dans cet état. L'oxygène peut acquiescer dans certaines circonstances une odeur particulière et un pouvoir oxydant plus considérable que celui qu'il possède d'ordinaire; à cet état, on lui donne le nom d'ozone; la découverte de l'ozone est due à M. Schœnbein, en 1840. L'ozone est plus abondant dans la campagne que dans les villes, où il est presque nul.

— ETYM. *Ozène*, avant une odeur.

† OZONÉ, ÈRE (o-zo-né, née), *adj.* Voy. ozonisé.

† OZONISATION (o-zo-ni-za-sion), *s. f.* Action de donner à l'oxygène les qualités de l'ozone, ou de charger un corps d'oxygène ozonisé.

† OZONISÉ, ÈRE (o-zo-ni-zé, zée), *adj.* Se dit de l'oxygène auquel on a communiqué la propriété d'oxyder à froid l'argent et de donner un bioxyde particulier, ainsi qu'une odeur forte et des qualités irritantes.

† OZONOMÈTRE (o-zo-no-mè-tr'), *s. m.* Instrument composé de papier à filtrer qu'on laisse tremper pendant quatre heures dans un emploi contenant une partie d'iodure de potassium, 10 parties d'amidon et 200 parties d'eau, et qui, exposé à l'air, indique par sa teinte bleue la quantité d'ozone.

† OZONOMÉTRIE (o-zo-no-mé-trie), *s. f.* Emploi de l'ozonomètre.

† OZONOMÉTRIQUE (o-zo-no-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à l'ozonométrie. Papier ozonométrique.

P

PAC

P (pé; dans l'épellation moderne, on le nomme p, *s. m.* || 1<sup>o</sup> La septième lettre de l'alphabet et la première des consonnes. Le P est une consonne simple. Ph se prononce f et représente le φ grec.

2<sup>o</sup> En typographie, P indiquait le 16<sup>e</sup> feuillet d'un livre.

3<sup>o</sup> Sur les monnaies de France, P indique que les ont été frappées à Dijon. || 4<sup>o</sup> Les banquiers et négociants se servent de P, dans les abréviations : P signifie protesté, ou payé; A. P. signifie; A. S. P. accepté sous protêt; A. S. P. C. sous protêt, pour mettre à compte.

5<sup>o</sup> P. o. o, cinq pour cent; p. 00/00, pour mille.

6<sup>o</sup> P majuscule signifie pied, et p minuscule pouce.

7<sup>o</sup> En musique, P s'écrit sur les partitions pour puer ou puer; PP, plus piano, plus doucement.

8<sup>o</sup> P. s. mo, très-doucement. || 9<sup>o</sup> En astronomie, P signifie après midi; c'est l'abrégié de post-meridie. || 10<sup>o</sup> En pharmacie, P signifie pincée.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. P. sonelle paradis, Et le pere qui a vu les jours, Ciel et terre et la nuit obscure, *Œuvres de ABC, JOURNAL*, t. II, p. 242.

— ETYM. P latin; πi grec.

† PA (pa) ou PLA (pla), *s. m.* Dans les batteries de canon, coup frappé sur la caisse en appuyant avec la laguette que l'on tient de la main gauche.

† PACA (pa-ka), *s. m.* Genre de mammifères appartenant à l'Amérique méridionale, dont les habitudes sont celles du cochon, car il se nourrit de la même manière que ce dernier.

PAC

table, tant qu'on ne cherche point à l'irriter, *BOFF.* *Quadrup.* t. IX, p. 10.

PACAGE (pa-ka-j'), *s. m.* Lieu de pâture. Poissent de frais gazons, puisent de claires ondes Dans un riant pacage arrêter mes brebis! *DELLER, Imp.* VIII. Dans les pays de pacage où il se fait beaucoup de beurre... *ONLIS, Maison rust.* t. II, p. 48, dans rousins || Particulièrement. Nom donné aux terrains soumis au pâturage, mais surtout aux terrains en friche, aux communaux. || Droit de pacage, droit d'envoyer paître son bétail dans certains pâturages.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. H. de la 1<sup>re</sup> dist. Politains, chi paleral treuage (tribut); Deable ont envoiet chestul en mon manège; Je erol qu'en l'autre stele ferai enuit pasquage. *Baud de Seb.* XI, 438. || XVI<sup>e</sup> s. La garene est de defensas, tant pour la chasse que pour la pesche et le pascage, *LOISEL.* 338. Les herbagez sauvages sont les pascages et pastis que sans artifices la nature fait d'elle mesme, non sujets à culture, et lesquels communement sont rovestus d'arbres sauvages, *O. DE BRASSER.* 200.

— ETYM. Bas-latin, *pascatifcus*; de *pascaum*, pâturage, de *pacere*, paître (voy. ce mot).

PACAGER (pa-ka-jé), *Log* prend un e devant a et o : pacageant, pacageant, *r. n.* Terme de coutume. Paître paître, faire paître. Il est permis de pacager en terre vaine et vaine. Actuellement. Faire pacager du bled, du seigle, le faire manger en herbe par les troupeaux.

— ETYM. *Pacage*.

PACANT (pa-kan), *s. m.* Terme vieilli de mépris. Un rustre.

PAC

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Outre les intelligences dont il se vantait de plusieurs pacants, qu'il avoit là dedans, du nombre desquels sont les Tallanges, les Bauloiches et les Gornays, des plus anciens gentilshommes de la ville de Metz, *CARLOTT.* v, 12.

— ETYM. Norm. *pagant*, l'un, grossier. *Pacen* paraît être le même que l'espagnol *pagano*, paysan et palein; prov. *pagan* (voy. PALEN).

† PACARET (pa-ka-ré), *s. m.* Vin de Pacaret, vin de Xérès (Pacaret est une altération de Pataret).

PACE (IN) (in-pa-sé), *s. m.* Prison fort rigoureuse, où les mimes menaient autrefois ceux d'entre eux qui avaient commis quelque grande faute ou la nomme aussi qu'on les vaide in pace, va en paix.

Au plur. Des in pace.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ce s qui se sont arrestez à vous [médecins] ne sont jamais partis de ce griffes, que ne les ayez mis in pace [en terre], *CALISTO.* Cont. t. I, *Médecin*, II, p. 47.

— ETYM. Lat. in, en, et *pace*, paix; par in jeu mot cruel sur la paix d'une prison.

PACHA (pa-dja), *s. m.* Titre, chez les Turcs, des gouverneurs de provinces. Le rang des pachas est déterminé par le nombre des queues de cheval qui forment leur étendard. Pacha à trois queues. On se fait dans un palais (un hôtel de sous-préfet) une entrée de pacha à trois queues, ou de *seras-kard*. Un acte de vertu. S. t.

— ETYM. Mot turc, qui signifie gouverneur grand dignitaire.

PACHALIK (pa-cha-lik), *s. m.* Pays soumis au



LOUIS XIV) que le maréchal duc de Luxembourg avait fait un pacte avec le diable, afin de pouvoir marier son fils avec la fille du marquis de Louvois, *vol. 7. Louis XIV, 36.* || Fig. Nous avons fait pacte avec la mort, nous avons contracté alliance avec l'infirmité, *sacri, Bible, Isaïe, xxviii, 16.* Rompez, rompez tout pacte avec l'impisté, *RAC. Athal. 1, 4.* Le justicier humaine, qui ne voit que les actions, n'a fait pacte avec les hommes, qui est celui de l'innocence, *MONTEQ. Esp. xxvi, 13.* Ce n'est que dans l'union et en faveur du chant, que nous convenons qu'on altère la déclaration naturelle : c'est le pacte du théâtre lyrique, *MARMONTEL, Œuv. t. 1, p. 48.* || 2° Pacte de famille, traité conclu en 1701 entre la France et l'Espagne, par lequel toutes les branches de la maison de Bourbon s'obligeaient à se soutenir mutuellement. || 3° Pacte fédéral, la constitution de la Suisse. || 4° Pacte de famine, nom sous lequel on connaît une compagnie de monopoles de grains fondée en 1739, et qui organisa systématiquement des chertés. || 5° Terme de droit romain. Convention à laquelle le droit civil n'attribue pas d'action. || Pactes nus, pactes qui n'étaient confirmés ni par le droit civil ni par le droit prétorien, et qui n'avaient pas été joints à un contrat de bonne foi. || 6° Terme de jurisprudence. Pacte de famille, accord fait pour régler l'ordre de succéder et autrement qu'il n'est réglé par la loi. || Pacte de confiance, clause par laquelle l'acheteur s'engage à donner la préférence au vendeur, dans le cas où il se dépourrait de ce qu'il vient d'acquies. || Pacte de réméré, *voj. RÉMÉRÉ.*

— REM. La Fontaine a dit pact, qui est un arabe : De certains mots, caractères, brevets, Où un pact ni demi.... L'on se guérit, l'on guérit sa nature, *Oraï.*

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Et si l'hectal n'estoient, celui qui et celle alliance estoit tenue pour nulle, *ARRAS, 2<sup>e</sup>, verso.* || xvi<sup>e</sup> s. L'argent de tous monnoys par les pactes [promesses] que ilz luy employoient, six vingt quatre millions.... *ARRAS, Garg. 48.* Voici un pact qui sera entre vous et moy, *ib. Part. 1, 46.* L. Emdius Regillus... fait pacte avec les habitants de Phocéë) de les recevoir pour amis du peuple romain, *MONTEQ. 1, 37.*

— ETYM. Génér. *pache*, s. f.; prov. *pacha*, s. f.; ital. *pactio*; espagn. *pactio*; ital. *pactio*; du latin *pactum*, pacte, *pactis*, faire un pacte, qui est l'inchoatif de l'archaïque *pacere* et de sa forme nasalisée *pacere*; tous trois se rencontrent dans le participe *pacus*; le radical est *pak*, affermir, *saocr. pag, ar. grec πᾶν*, fixer (*voj. PACR*). *Pache* est la forme régulière que *pactum* a dû donner.

† PACTION (pa-ksion; en vers, de trois syllabes), s. f. Terme vieill. Action de faire un pacte, une convention. Plût à Dieu qu'il ne fallût ni sceaux ni serment pour l'assurance de ces pactions, et que la science et la foi en fussent les seules dépositaires! *MALB. le Traité des biens, de Sénèque, III, 16.* Figure d'une paix à la fraude enchaînée, Les deux pactions d'un royal hyménéé, *COGN. les Fictioires d'un roi.* Avec eux avant vous nos pactions sont faites; Les lois de l'hymen ils nous donnent leur foi, *ib. COGN. Circé, 1, 7.*

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Paction est consentement qui se fait par deux ou par plusieurs en accord, *BOUTILLER, roman rural, titre 40.* || xv<sup>e</sup> s. Il tenoit le dit chas de Ventadour comme sien et son propre heritage, et avoit mis tout ce pais à certains pactis; et, par toutes ces pactions, toutes gens laboureroient par dessous luy, *FRANÇOIS, liv. III, p. 278, dans COGN. 1.* || xv<sup>e</sup> s. J'ay composé avecques mon estoque en telle paction que tousjours il se couche et se leve avecques moy, *ARRAS, Garg. 1, 41.*

— ETYM. Prov. *pactio*; espagn. *paction*; du latin *pactum* (*voj. PACTE*).

PACTISER (pa-kti-sé), v. n. || 1° Faire un pacte. Il se dit avec Satan contre moi pactisé; à force de pactiser, ils m'ont débaptisé, *THOMAS, Œuv. 3<sup>e</sup> part. t. 126, dans LACURNE.* Pactisons seulement, tout le monde sera bien, *TH. COGN. le Charme de la voix, IV, 6.* || 2° Fig. Composer, transiger. Pactiser avec le crime. Il se dit toujours vous faire payer une heure d'application par huit jours de complaisance; à chaque instant il faut pactiser avec lui, *z. z. sous. m. II, 11.* || 3° Se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Les quels mariz et femme ont fait et accordé, pastigé et transigé entre eux les actions et convenances qui s'ensuivent, du CANOR, *REICCI, xv<sup>e</sup> s.* Vous estiez mort, ou bien falloît que vous cachiez dans quelque maison de ceux-là qui avoient pactisé avec eux [s'étaient rachetés moyennant argent], *MONTEC, Mém. t. 31, p. 34,*

dans LACURNE. Le gain, duquel celui qui a demené la dite négociation est creu par son serment, est reparti entre eux selon ce qui a esté pactisé et accordé, *Const. génér. t. II, p. 701.*

— ETYM. Anc. franç. *pactis*, convention par laquelle on se rachète du pillage ou de toute autre vexation (*voj. PACTE*). On trouve aussi *pactionner*.

† PACTOLE (pa-ktol'), s. m. Petite rivière de Lydie qui charriait de l'or. || Fig. Source de richesse. Mais l'honneur en effet qu'il faut que l'on admire, Quel est-il, Valincour? pourras-tu me le dire? L'ambitieux souvent le met à tout brûler, L'avare à voir chez lui le Pactole rouler, *BOIL. Sat. 21.* Un petit filet du Pactole suffit à notre ambition, *MARMONTEL, Mém. II.* Les hautes classes de la société, où le Pactole roule ses flots, *BRELLAT-SAVARIN, Physiol. du goût, Médit. xv.*

† PADELIN (pa-de-lin), s. m. Grand creuset dans lequel on fond la matière du verre.

† PADÈRE (pa-dè-r'), s. m. Nom spécifique d'une couleur de Indes orientales.

† PADEROLLE (pa-de-rol'), s. f. Un des noms vulgaires de la patience, plante.

† PADISCHAH ou PADISHA (pa-di-cha), s. m. L'empereur des Turcs. Sous tous les autres padishas ou empereurs et surtout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans Constantinople le gouvernement d'Alger et de Tunis, *vol. 7. MAURE, 192.* Depuis François I<sup>er</sup>, auquel le grand Soliman accorda la qualification de padischah, les rois de France sont les seuls souverains de l'Europe qui aient jamais reçu ce titre en Turquie et en Perse, *PIHAN, Gloss. des mots fr. tirés de l'arabe.* Ecoute-moi, visir de ces guerriers sans nombre, Ombre du padischah qui de Dieu même est l'ombre, *v. SUGO, Orientales, le Derriche.*

— ETYM. Persan, *padischah*, monarque, de *pād*, protecteur, et *schah*, roi.

† PADOLLE (pa-dol'), s. f. Coquille d'Afrique.

PADOU (pa-dou), s. m. Nom donné à des rubans de bourre de soie. || On écrivait autrefois padouze. Les rubans de bourre de soie qu'on appelle padouzes, s'emploient par les tailleurs, couturiers, etc. *Dict. des arts et mét. Rubanier.*

— ETYM. *Padoue*, ville d'Italie où ce ruban se fabrique.

PADOUANE (pa-dou-a-n'), adj. f. Médailles padouanes, médailles nouvellement frappées pour contrefaire les antiques, et tromper ceux qui ne s'y connaissent pas; elles provenaient d'un nommé le Padouan, qui en a contrefait un grand nombre en Italie. || Se dit, par extension, de toutes les médailles modernes frappées à l'antique, et qui semblent avoir tous les caractères de l'antiquité.

† PAF... , *voj. par PÉ...*

† PAF (pa), || 1° Interj. Indiquant un coup donné. Pif, paf, en veux-tu, en voilà. || 2° Il se dit, adjectivement, de l'homme assez libre pour tomber à terre et faire paf, et signifie gris, ivre. Vous avez été joliment pafhier, *H. DE BALZAC, Un grand homme de province à Paris, 1839, in-8<sup>e</sup>, t. 1, p. 338.* || 3° S. m. Dans un ancien langage populaire, par la métonymie de la cause pour l'effet, ce qui rend paf, vin, liqueur. Viens d'amitié boire nous trois un coup de paf, *VANDÉ (1750), dans Excentricités du langage.* || 4° Grès paf, *voj. ORÈS.*

PAGAIE (pa-gaï), s. f. || 1° Espèce de rame dont on se sert aux Indes orientales et dont la forme est celle d'une pelle, longue de cinq ou six pieds, avec une petite traverse, de quatre ou cinq pouces, en forme de béquille, au bout du manche; l'usage de la pagaie diffère de celui de l'aviron, en ce que la première ne porte pas sur l'embarcation, et agit seulement par la force des bras. Il y a des pagaies à double pale dont chacune plonge alternativement de côté et d'autre du bateau ou de la pirogue. Ils vinrent dans un canot semblable à ceux des Européens, à cette différence près qu'on le voguait avec des pagaies au lieu d'avirons, *BOUAINVILLE, Voy. t. II, p. 306, dans POUZOS.* || 2° Terme de pêche. Sorte de petit aviron qu'on n'appuie point sur le bord et qu'on manie à deux mains, comme on ferait d'un balai. || 3° Espèce de grande spatule en bois pour remuer le sucre. || 4° Pagaie, nom d'un arbre de la Guiane que les auteurs nomment bois de pagaie blanc.

† PAGALE (EN) (pa-ga-l'), loc. adr. Terme de marine. Précipitamment. Mouiller en pagale. Jeter des objets en pagale dans la cale d'un navire, c'est-à-dire les jeter à peu près au hasard.

— ETYM. Origine inconnue, dit ZAL.

† PAGANISANT (pa-ga-ni-zan), s. m. Membre d'une secte chrétienne qui conservait les cérémonies du paganisme.

† PAGANISER (pa-ga-ni-zé), || 1° V. n. Agir, penser en païen. Et, parce que je propose ce même principe que nul n'a nié.... Je suis un païen [d'après Fénelon], je ne songe plus que je parle au milieu de l'Église, je paganise dans le sanctuaire, *BOSS. Signatures des docteurs.* || 2° Se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 2° V. s. Donner le caractère du paganisme. Sa statue [d'Adrien], celles de Jupiter capitolin et d'autres divinités grecques et phéniciennes ornèrent le temple bâti sur les ruines du sanctuaire de Jéhovah.... Il fit aussi construire un temple de Jupiter sur Garisim, la montagne sainte des Samaritains, et un temple de Vénus sur le Golgotha; on eût dit qu'il voulait ainsi paganiser les trois monts vénérés par les trois religions issues du monothéisme d'Israël, *ARVILLE, Rev. des Deux-Mondes, 1<sup>er</sup> nov. 1867, p. 112.*

— ETYM. Lat. *paganus*, païen.

PAGANISME (pa-ga-ni-sm'), s. m. Religion païenne, c'est-à-dire religion constituée par le polythéisme. De quelle antiquité se pouvait vanter le paganisme, qui ne pouvait lire ses propres histoires sans y trouver l'origine non-seulement de sa religion, mais encore de ses dieux? *BOSS. Hist. II, 13.* Le paganisme a dû nécessairement envelopper les oracles dans sa ruine, lorsqu'il a été aboli par le christianisme, *ROUYER, Oracl. II, 6.* Après que Théodose eut défait le rebelle Eugène, il alla à Rome, où tout le sénat tenait encore pour le paganisme, *ib. II, 6.* || Fig. N'a-t-il [Jurieu] pas dit partout que le papisme est un abominable paganisme, et que l'idolâtrie y est aussi grossière qu'elle était autrefois à Athènes? *BOSS. 3<sup>e</sup> avert. 2.* || S'est dit, dans le moyen âge, pour islamisme, par ignorance des dogmes du monothéisme musulman.

— HIST. xii<sup>e</sup> s. Se Ro vouloit par noz chrestien devenir, Bapteslire [baptême] recevoir, païennisme guerpir [quitter], du CANOR, *paganismus.*

— ETYM. *Paganiser*. Calvin, *Inst. 1468*, a dit *paganité*. *Païennisme* est la dérivation directe de *paganismus*.

† PAGAYER (pa-gaï-é), Il se conjugue comme payer. || 1° V. n. Terme de marine. Se servir de la pagaie pour donner le mouvement à un canot. || 2° V. a. Faire marcher avec la pagaie. Pagayer un canot.

† PAGAYEUR (pa-gaï-é-ur), s. m. Celui qui se sert de la pagaie, c'est-à-dire debout, sans l'appuyer sur les bords du navire, la tenant des deux mains, l'une au sommet, l'autre vers le milieu du manche, et poussant l'eau derrière lui.

† PAGE (pa-j'), d'après Chifflet, *Gramm. p. 163*, l'a été long (page), s. f. || 1° L'un des côtés d'un feuillet de papier, de parchemin, etc. Les deux pages d'un feuillet. Le nombre des pages dans une feuille d'imprimerie est déterminé par le format: il y en a quatre dans une feuille in-folio, huit dans une feuille in-quarto, seize dans une feuille in-octavo, etc. L'Écclesiaste, après avoir commencé son divin ouvrage par les paroles que j'ai récitées [vanité des vanités], après en avoir rempli toutes les pages du mépris des choses humaines, *BOSS. Duch. d'Orléans.* De l'encre, du papier dit-il [Linire]; qu'on nous enferme! Voyons qui de nous deux, plus aisé dans ses vers, Aura plus tôt rempli la page et le revers, *BOIL. Ép. II.* Si l'on ôte de beaucoup d'ouvrages de morale l'avertissement au lecteur, l'épître dédicatoire, la préface, la table, les approbations, il reste à peine assez de pages pour mériter le nom de livre, *LA SAUT. 1.* || Poétiquement et fig. Les cleux pour les mortels sont un livre entr'ouvert.... Chaque siècle avec peine en déchiffre une page, *LAMART. Harm. II, 4.* || Page blanche, page où il n'y a rien d'écrit. Sur cette page blanche où mes vers vont éclore, Qu'un regard quelquefois ramène votre cœur; De votre vie aussi la page est blanche encore; Que ne puis-je y graver un seul mot: le bonheur! *LAMART. Pièces dit. Fers sur un album.* || Fig. Ah! grâce aux passions que mon cœur se retranche, Puisse toute ma vie être une page blanche! *LAMART. dans le Dict. de BOCHER.* || 2° Écriture ou impression contenue dans la page. Une page à deux colonnes. Il y a tant de lignes à la page. Tous les jours malgré moi, cloué sur un ouvrage, Retouchant un endroit, effaçant une page, *BOIL. Sat. II.* Tout le mal est dans ce peu [le peu de pages d'un pamphlet]; seize pages, vous êtes pamphlétaire; faites-en seize cents, vous serez présenté au roi, *v. L. COGN. Pamphl. des pamphl.* || Terme d'imprimerie. Mettre en pages, rassembler des paquets de composition pour en former des pages. || Metteur en pages, le compositeur chargé de cette opération. || 3° Le contenu de la page, par rapport au sens, au style. Pour dernier exemple des esagérations dont je me







|| 1° Terme rural. Tas de paille. || 2° Terme de marine. Tresse ou natte, plus ou moins longue et large, faite avec des fils de caret, et servant à recouvrir certaines parties du navire ou du gréement, pour les garder des effets du frottement. || 3° Petite pièce de fer ou d'acier, que l'on place entre la platine et le verrou pour servir de ressort au verrou et le tenir en état lorsqu'il est levé.

— ETYM. Diminutif de *paille*.

† **PAILLETÉ**, ÉF. (pa-lle-té, tée, *ll* mouillées), *adj.*  
|| 1° Couvert de paillettes. Habit pailleté. || 2° Terme de botanique. Qui a la forme de paillettes. || Terme de minéralogie. Qui affecte la forme de lamelles, de petits cristaux libres ou disséminés dans des roches. Mica pailleté.

— ETYM. *Paillette*.

† **PAILLETEUR** (pa-lle-teur, *ll* mouillées), *s. m.*  
Qui recueille les paillettes d'or qui se trouvent dans quelques rivières.

**PAILLÉTE** (pa-llé-té, *ll* mouillées, et non pa-yé-té), *s. f.* || 1° Petit morceau d'une lame d'or, d'argent, de cuivre, ou d'acier, qu'on applique sur quelque étoffe pour l'orner. À quel servent des souliers brodés en paillettes dans un chemin pierreux? *VOY. Crocheteur*. C'était plaisir de voir danser la jeune fille. Sa basquine agitait ses paillettes d'azur, v. 1800, *Orient*. 33. || Fig. Tout ce qui paraît très-brillant et n'a aucune solidité. Celui-ci [un comédien] de la république lançait à point nommé une proclamation où il prodiguait toutes les paillettes de son style, *NEVAUD, Jérôme Paturot*, III, 3. || 2° Parcelle d'or qu'on trouve dans le sable de quelque rivière. Les paillettes charriées par les eaux, ainsi que toutes les autres particules de l'or qui sont disséminées sur la terre, proviennent des mines primordiales de ce métal, *SUFF. Min.* t. IV, p. 119. Tu remues le sable d'un fleuve qui roule des paillettes d'or, et tu reviens les mains pleines de sable, et tu laisses les paillettes, *MONROU, Pensées sur la peinture*, *Œuv.* t. XV, p. 171, dans *BOUCHER*.

|| Fig. Il faut regarder la masse énorme de ses écrits comme un grand fumier où l'on rencontre quelques paillettes d'or, 10. *Opin. des anc. philos. scolastiques*. || 3° Très-petites plaques ou lames comme celles du mica. || 4° Paillette de soudure, petit morceau de soudure dont les orfèvres se servent. || 5° Terme de serrurier. Synonyme de paillet 2, n° 3. || 6° Terme de botanique. Petites écailles qui, dans plusieurs syntanthères, sont entremêlées, soit avec les fleurs, soit aux bractées qui, par leur réunion, constituent l'involucre de ces mêmes plantes. Chacune des pièces qui, dans les graminées, forment l'enveloppe des organes sexuels. || 7° Terme de cordonnier. Morceau de cuir taillé au tranchet, servant à fortifier. || 8° Défaut dans le diamant et autres pierres précieuses. Ce diamant fut appelé le *Argent*, il est exempt de toute tache, usage et paillette, *ST-SIM.* 166, 128. || 9° Petit insecte commun dans les jardins potagers; c'est une espèce d'altise.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Lequel dist à l'ceulz compaignons  
Il y avoit nulz qui voulsist jouer aux paillettes  
En bois blanches et noires, ou carnoz, *paillerium*.

— ETYM. Diminutif de *paille*.

**PAILLEUR**, **EUSE** (pa-lleur, lleu-z', *ll* mouillées), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui vend ou qui retire de la paille. || 2° Celui, celle qui paille les chaises. Un bon pailleur. Une bonne pailleuse. On lit aussi rempailleur.

— ETYM. *Pailleur* 2.

**PAILLÉUX**, **EUSE** (pa-lléu, lleu-z', *ll* mouillées), *adj.* || 1° Fait de paille. Litidres pailleux. || Qui est fait de fragments de paille. Cbiffons pailleux. On dit que le fumier est pailleux quand la paille en est longue et n'est pas encore consommée.

|| 2° Qui a une paille, un défaut de structure. Des reins pailleux. Une lame pailleuse. Une glace pailleuse.

— ETYM. *Paille*.

† **PAILLIS** (pa-llis, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de jardinage. Couche de litière courte ou de fumier encore consommé, épaisse de 4 ou 3 doigts, que l'on étend sur les planches du jardin avant ou après les avoir plantées.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Sire, si ne sai quel part aille;  
Mes costez [mon côté] connoit le pailliz, *ROUAN.* 3.

— ETYM. *Paille*.

† **PAILLOIE** (pa-lloi, *ll* mouillées) ou **PAILLOLE** (pa-llol', *ll* mouillées), *s. f.* Terme de pêche. Sorte de filet dont les mailles sont assez fines et les fils défilés.

† **PAILLOLES** (pa-llol', *ll* mouillées), *s. f. pl.* Paillettes d'or qu'on trouve dans les sables de quelques rivières.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Là où l'on trouve l'or en paillolo

en grant quantité, *MARC POL.*, p. 370. || 31<sup>v</sup> s. Or en plate et en paillolo, *DE CAROIS, palcola*.

— ETYM. Diminutif de *paille*.

**PAILLON** (pa-llon, *ll* mouillées, et non pa-yon), *s. m.* || 1° Terme rural. Voignée de paille qu'on met au fond de la cuve afin de former une espèce de tamis pour le vin. || Terme de papeterie. Poignée de paille qu'on place au fond de la cuve à papier. || 2° Terme d'orfèvrerie. Lame de cuivre mince et colorée, qui sert à faire le fond des chatons. || Petit morceau de soudure. || Feuille mince d'or ou d'argent que les émailleurs plaçaient quelquefois sous une couche d'émail pour obtenir un brillant qui imitait l'éclat des métaux ou des pierres fines. || 3° Terme de coutellerie. Petite lame allant d'un chelnon à l'autre dans la scie à chaînettes. || 4° Chacune des petites lames d'acier dont l'assemblage constitue la chaîne d'une montre. || 5° Morceau de lame d'argent, verni de différentes couleurs. || 6° Goutte d'étain fin que les poliers d'étain font tomber sur une platine de cuivre, au moyen d'un fer à souder. || Feuilles d'étain minces, rondes, qui servent à paillonner ou étamer. || 7° Terme de tapisserie. Métal quelconque battu et réduit en feuille très-mince, que l'on découpe et qui sert à faire le fond luisant des divers ornements que l'on rapporte dans les franges, galons, etc. Quand j'eurai un habit garni de franges d'or et de paillons, crois-tu, *Valentino*, que Léonce m'en trouve plus jolie? *ŒNLIS, Veill. du chât.* t. 1, p. 394, dans *BOUCHER*. Elle m'a conseillé une robe à l'anglaise coupée et relevée avec des glands de paillon bleu, *id.* *Théol. d'éduc. l'Intrigante*, II, 3. || 8° Alliage de bismuth, plus fusible que l'étain.

— ETYM. *Paille*.

† **PAILLONNER** (pa-llon-né, *ll* mouillées), *v. a.* Faire fondre des paillons d'étain sur une pièce de métal enduite de poix-résine, pour l'étamer.

† **PAILLOT** (pa-llot, *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Très-petite pailleuse qu'on met par-dessus la grande dans un lit d'enfant, pour empêcher l'humidité de pénétrer dans la dernière. || 2° Terme de marine. Forçat employé aux écritures. || Nom qu'on donnait, sur les galères, à la chambre où l'on gardait le biscuit et où l'écrivain était logé.

— ETYM. *Paille*.

**PAIN** (pin; l'n ne se lie pas : pain au lait; au pluriel, l's se lie : des pain-z au lait. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Lacroix du Maine dit que *pain* était la prononciation parisienne, et qu'ailleurs on prononçait *pin*, mais il ne dit pas ce qu'était cette prononciation de *pain*, *s. m.* || 1° Aliment fait de farine pétrie et cuite. Pain tendre. Pain rassis. Il vous a donné pour nourriture la manne, qui était inconnue à vous et à vos pères, pour vous faire voir que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu, *SACR. Bible, Deut.* VIII, 3. Pourquoi nous reprocher sans cesse que nous renversons la nature, et qu'un corps ne peut être en plusieurs lieux, ni nous être donné tout entier sous la forme d'un petit pain? *BOSS. Variat.* IX, § 60. Je craignais que vous ne fussiez pas bien le pain d'orge; personne ne s'en accommode en potage; j'en ai mangé avec du froment, qui est très-bon, *MONT. Lett. d' Mme de la Vieville*, 4 décembre 1709 (voy. quelques lignes plus bas le même fait raconté par Voltaire). Après avoir au Dieu qui nourrit les humains de la maison nouvelle offert les premiers pains, *SACR. Athal.* II, 3. Le ministre Colbert avait vu le temps de la Fronde, temps où la livre de pain se vendit dix sous et davantage dans Paris et d'autres villes, *VOY. Lett. d' Abbé Houbaud*, 1<sup>er</sup> juillet 1769. Un soldat osa présenter au roi avec murmure, en présence de toute l'armée, un morceau de pain noir et moisi, fait d'orge et d'avoine, seule nourriture qu'ils [les Suédois en Ukraine] avaient alors.... le roi reçut le morceau de pain sans s'émouvoir, le mangea tout entier, et dit ensuite froidement au soldat: Il n'est pas bon, mais il peut se manger, *id. Charles XII*, 4. Avant le seizième siècle, plus de la moitié du globe ignorait l'usage du pain et du vin; une grande partie de l'Amérique et de l'Afrique orientale l'ignore encore; et il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les saints mystères de notre religion, *id. Méurs*, 100. On ne mangea dans Paris que du pain bis pendant quelques mois (en 1709); plusieurs familles, à Versailles même, se nourrissent de pain d'avoine; Mme de Maintenon en donna l'exemple, *id. Louis XIV*, 31. Si les habitants voluptueux des villes savaient ce qu'il en coûte de travaux pour leur procurer du pain, ils en seraient effrayés, *id. Dict. phil. Agriculture*. Le reste du petit-lait que

l'on a mis en réserve sert à amollir le sec et grossier pain d'avoine qui est la principale nourriture du pauvre paysan savoyard, *SAUSSURA, Voy. Alpes*, t. I, p. 364, dans *BOUCHER*. Pour faire de bon pain et le plus sain, le blé doit être vieux et bien sec, *ŒNLIS, Maison rust.* t. II, p. 69, dans *BOUCHER*. Le pain de pommes de terre est composé de moitié amidon et moitié pulpe, d'un demi-gros de sel par livre de mélange, *id. id.* p. 83. L'homme prend tous les jours entre trois et quatre grammes de phosphate calcaire dans la quantité de pain qui fait sa nourriture la plus abondante, *ROUCHON, Connaiss. chim.* t. X, p. 101, dans *BOUCHER*. Dans presque toute la France, l'habitant ne vit que de pain; et, cette nourriture exigeant une quantité très-volumineuse pour opérer la satiété, et d'autant plus volumineuse qu'elle est d'une qualité plus inférieure, ce n'est pas évaluer trop haut la consommation journalière à trois livres pour l'homme qui travaille, *TOULONROUX, Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. III, p. 109. Le Rume.... Las de pain noir et de gland, Veut manger notre pain blanc, *MÉANON Gaulois*. La peine infligée au boulanger qui vole le pain du pauvre doit être au moins égale à la peine du pauvre qui vole le pain du boulanger, *ALPH. KARA, les Guépes*, 3 sept. 1840. || Pain anglais, nom que porte à Paris un pain très-blanc et très-poreux. || Petit pain, *VOY. PETIT*. || Pain second, nom, dans quelques provinces, d'un pain légèrement bis et qui vient immédiatement après le pain blanc. || Pain de Gonesse, pain blanc renommé que les boulangers de Gonesse apportaient à Paris. On sait que le pain de Gonesse a été longtemps en grande réputation; à la vérité, il était fort blanc, mais épais et massif; d'ailleurs il se séchait aisément; ce qui fut cause qu'on s'en dégoûta, *SAINTE-FOIX, Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 363. || Pain mollet, sorte de petit pain blanc qui est léger et délicat. L'écume de bière qu'ils détrempe avec de la farine pour en faire le pain mollet, *ŒNLIS, Maison rust.* t. II, p. 71, dans *BOUCHER*. || Pain de rive, *VOY. AUV.* || Pain de munition, pain qu'on fabrique pour les soldats. || Ils vont faire la guerre au pain, se dit de gens qui rentrent affamés au logis. || Il mange son pain dans sa poche ou dans son sac, se dit d'un avaro ou d'un homme qui vit retiré. || Il ne mange pas son pain dans sa poche, c'est-à-dire il est dépensier, généreux. C'est un grivois qui ne mange pas son pain dans sa poche, *CHARMONTILLE, Prov. l'Écriv. des charniers*, sc. II. || Il ne vaut pas le pain qu'il mange, se dit d'un fatigué, de quelqu'un d'inutile. || Il sait son pain manger, il sait plus que son pain manger, se dit d'un homme habile, qui a voyagé, qui a été de plusieurs conditions. Gens qui savent leur pain manger, Savent bien aussi le défendre, *SCANA, Virg.* II. || Il mange son pain blanc le premier, se dit d'un enfant, d'un homme qu'on prévoit ne devoir pas être toujours dans une condition aussi heureuse que celle où il est présentement. Bénissant Dieu qui ne leur avait pas fait manger leur pain blanc le premier, *SACR. 1<sup>er</sup> Lett. d' Aut. des Imag.* || Fig. Manger son pain à la fumée du rôt, ou, simplement, à la fumée, être témoin des plaisirs d'autrui sans y prendre part. || Il a mangé plus d'un pain, il a couru le monde. || Fig. Manger de plus d'un pain, user de variété, ne pas toujours puiser à la même source. Boccace n'est le seul qui me fournit.... Il est bien vrai que ce divin esprit Plus que pas un me donne de pratique; Mais, comme il faut manger de plus d'un pain, Je puis encore en un vieux magasin, *LA FONT. Srivante*. || Fig. Ne manger que d'un pain, n'avoir aucune variété. C'est une étrange chose, que d'être obligé de ne manger que d'un pain, l'on s'en ennue à la fin, *MAUTROCHER, Crisp. médéc.* II, 4. || Fig. Pain dérobé, plaisir qu'on obtient en cachette et par une sorte de vol. En l'amoureuse loi, Pain qu'on dérobe et qu'on mange en cachette Vaut mieux que pain qu'on cult et qu'on achète, *LA FONT. Troqueurs*. Pain dérobé réveille l'appétit, *BOUCHEREAU, Poésies, Nouvelle Ère*. || Il a du pain, quand il n'a plus de dents, se dit d'un homme à qui le bien arriva quand il est vieux. || C'est du pain bien long, c'est une entreprise de longue durée. || C'est du pain bien dur, c'est une condition fâcheuse où le besoin force à rester. Ce monsieur Jaquillard me fait manger un pain bien dur, *PICARD, Maison en loterie*, sc. 8. || Long comme un jour sans pain, se dit d'une chose qui annue mortellement. Au bout d'une demi-heure, qui me parut longue comme un jour sans pain, *COMTE DE CAYLUS (GROULEY), etc. Écosseuses, Œuv.* t. X, p. 130, dans *BOUCHER*. || M

est bon comme le bon pain, comme du bon pain, se dit d'un homme bon et doux. Il promet plus de beurre que de pain, se dit de quelqu'un qui promet plus qu'il ne veut tenir. || On l'a donné pour un morceau de pain, se dit de quelque chose de valeur vaine. || *Le bon marché.* Meme la princesse de Conti fut Champ pour une pièce de pain qu'elle donna à la Vierge, *St. Ev.* 171, 212. Ils ont donné pour un morceau de pain telle composition que nous offrirons volontiers de couvrir d'or, *Sibacot, Salon de 1762, Disc.* t. 1, p. 7, dans rochers. || Il y a là un morceau de pain à manger, c'est un ouvrage, une œuvre profitable. || Pain sec, punition qu'un homme inflige aux colléges, et qui consistait à ne donner au délinquant que du pain pour son repas. || Mettre au pain et à l'eau, se dit d'une punition dans laquelle on ne donne au délinquant que du pain et de l'eau pour toute nourriture. Alors qu'on fait les prières (les laquais) ? Ils ont fait condamner le valet Joseph (Galtee) à jodner au pain et à l'eau... *voit. Dial.* xxv. 7. || Fig. Je vous d'ici la tranquillité où vous étiez à Lambec toute seule, pendant que votre cour se reposait avec le pain et l'eau de la parure, *St. Ev.* 10 fév. 1672. || 1° Pulairement. Faire passer, faire perdre le goût du pain, l'oeur. || 2° Par extension, la nourriture de chaque jour. Chaque jour amenez son pain, *La Font.* *Fab.* viii, 7. Ne te plains pas que Dieu te maltraite en te refusant toutes ces délices; mon cher frère, n'est-ce pas du pain ? Il ne promet rien davantage; c'est du pain qu'il promet dans son Evangile, c'est du pain qu'il veut qu'on lui demande, *boss. Sermons, Nécessités de la vie*, t. 1. Que le soir dans les bois, le matin dans les temples, Brantes, on vous voit, une bourse à la main, demander pour les Grecs des armes et du pain, *r. 1720, Voy. de Grèce*, t. 2. || Pain quotidien, expression employée dans l'raison dominicale pour signifier la nourriture de chaque jour, les besoins journaliers. J'ai oeil conter qu'on avait fait le procès dans un temps de famine à un homme qui avait récité tout haut son Pater; on le traita de séditieux, parce qu'il prononça un peu haut. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, *voit. Correspondance*, 20 sept. 1770. || Fig. Pain quotidien, ce que l'on fait habituellement. Il me dit sans cesse, c'est son pain quotidien. || Pain des prisonniers, le pain que l'on distribue journellement aux prisonniers. On condamna autrefois certains prisonniers à payer tant pour le pain des prisonniers. || Pain du roi, se disait de pain que le roi donnait pour la nourriture des prisonniers, et qui se prenait sur le fonds des amendes. La cour envoya Chaudenier au château de Loches, au pain du roi comme un criminel, *St. Ev.* 30, 162. || Il a mangé du pain de roi, il a été en prison. || Il a mangé du pain de roi, se disait aussi pour signifier qu'un homme avait été en prison. || 6° Nom donné au morceau de pâte avant qu'il soit cuit. Mettre le pain au four. Métriser vite trois mesures, et faites cuire des pains sous la cendre, *sacri, Bible, Genèse*, xviii, 6. || Du pain cuit, du pain qui a subi la cuisson au four. || Fig. Du pain cuit, ouvrage fait d'avance, ouvrage fait pour l'avenir. Vain du pain cuit. || Avant son pain cuit, avoir sa substance assurée. || Amis de pain cuit sur la planche, ou, simplement, amis de pain sur la planche, avoir de quoi vivre au repos, sans travailler (ou Berry, on dit amis de pain sur l'air). || Fig. Elle a pris ou emporté son pain sur la fourche, se dit d'une fille qui s'est mariée avant de se marier. Ainsi que vous savez d'engagements, Orphée la malheureuse d'Alceste, *Voltaire*, faisant la châtie-motte; Après avoir fait cette belle hypocrisie, Un pain sur la fourche emporté, dit l'auteur: Pour un petit pain qui n'est qu'un os fat qu'elle, *La Font.* *Œuvres diverses, Ballade sur les romans* (1667). || Pain sans levain, ou pain aryne, pain que les Juifs mangent et ne ferment le péquis. Vous mangerez des pains sans levain pendant sept jours, *sacri, Bible, Exode*, xii, 15. || 7° Pain de l'Évangile, se dit des deux pains qui furent offerts à Dieu dans l'ancien loi. Les pains de l'Évangile, et dans les prières et les livres saints, c'est tout de manger. Comme il David eut dans le malin de l'Évangile, et mangea des pains de l'Évangile, dont il n'eut permis de manger qu'à lui et à ceux qui étaient avec lui, *sacri, Bible, Matth.* xii, 19. || 8° Pain d'Allemagne, pain que les Juifs mangent en mémoire de leur sortie d'Égypte. Vous ne mangerez point pendant cette nuit de pain avec du levain, mais pendant sept jours vous mangerez du pain d'Allemagne, et il n'y a point de levain, parce que vous êtes sortis de l'Égypte dans une grande frayeur, *sacri, Bible, Bre-*

(Éron. xvi, 3. || En style mystique, pain de douleur, le temps qu'on passe dans l'affliction. Le Seigneur vous donnera du pain de douleur et de l'eau d'affliction, *10. id. Isair*, xii, 20. Tu ne mangeras qu'un pain de douleur, c'est-à-dire un pain que tes sueurs auront détrempé, avant qu'il puisse être employé à ta nourriture, *Soubadal. Dim. de la septuagés. Dominic.* t. 1, p. 329. || On dit de même: un pain de larmes. Jusqu'à quand vous nourrirez-vous d'un pain de larmes? *sacri, Bible, Psaume* lxxix, 6. || Pain d'amertume, chose qui afflige. La vérité n'est plus pour eux qu'un pain d'amertume, *Mass. Carême, Degodts.* || En style de procédure ecclésiastique, être condamné au pain de douleur, être condamné au pain et à l'eau. || 6° Pain béni, pain que le prêtre bénit, et qu'on coupe par morceaux pour le distribuer aux fidèles durant une messe solennelle. Un morceau, un chapeau de pain béni. || Rendre le pain béni, donner à l'église le pain qui doit être béni; aller présenter ce pain à l'offrande. Il rendit le pain béni d'une manière solennelle, *HAMILT. Gramm.* 11. J'oubliais de vous dire que Mlle Claron a déjà rendu le pain béni, voilà ce que c'est que de quitter le théâtre, d'ALEM. *Lett.* d'Voltaire, 13 juin 1768. || Fig. C'est pain béni, se dit d'une disgrâce qui arrive à quelqu'un qui l'a bien méritée. [Tromper] C'est conscience à ceux qui s'assurent en nous; Mais c'est pain béni, certe, à des gens comme vous, *vol. Fr. des mar.* 1, 3. Ils disent que c'est pain béni de venir ronger un homme de robe à la campagne, et qu'à Paris c'est vous qui rongez les autres, *DANCOURT, Maison de camp.* sc. 21. || 7° Nom que l'on donne quelquefois à l'hostie. || Pain céleste, pain des anges, pain de l'âme, l'eucharistie. Le sacrement auquel nous participons dans la communion, est le pain de l'âme et son siment, *Soubadal. Sermon.* 22 dim. après la Pentecôte, *Dominic.* t. 1, p. 412. || Fig. Pain du ciel, pain de vie, Jésus-Christ et sa doctrine. Nos pères ont mangé la manne dans le désert, selon ce qui est écrit: Il leur a donné à manger le pain du ciel, *sacri, Bible, Ec. St. Jean*, vi, 31. Le pain de Dieu est celui qui est descendu du ciel, et qui donne la vie au monde, *10. id.* vi, 33. Jésus leur répondit: Je suis le pain de vie; celui qui vient à moi n'aura point de faim, *10. id.* vi, 35. Demandons-lui que chaque jour il nous fournisse le pain qui doit entretenir la vie de nos âmes, le pain de sa grâce, ce pain subsistantiel, pour me servir de l'expression même de l'Évangile, *Soubadal. 5<sup>e</sup> dim. après Pâq.* *Dominic.* t. 1, p. 203. || Pain de la parole de Dieu, ou, simplement, pain de la parole, enseignement des vérités morales et religieuses. Le devoir de Brousson était de distribuer le pain de la parole à ses frères, *voit. Louis XIV.* 30. || Le pain des forts, les vérités de la religion chrétienne. Ah! si nous ne sommes instigables à instruire, à reprendre, à consoler, à donner le lait aux infirmes et le pain aux forts, *boss. le Tellier.* Le pain qu'on y distribue est la force des forts, *wass. Arant, Disp.* Je crus voir devant moi Un de ces champlions des vérités nouvelles Que les anges de Dieu servaient, couraient des ailes, ...nourris déjà du pain caché du fort, *LAMART. Joc.* v, 180. || En termes de l'écriture, il ne faut pas donner aux chiens le pain des enfants, c'est-à-dire il ne faut pas communiquer les choses saintes aux personnes profanes. || 8° Fig. Substance. Gagner son pain. Elle a considéré les sentiers de sa maison, et elle n'a point mangé son pain dans l'oisiveté, *sacri, Bible, Prov. de Salom.* xxxi, 27. Une erreur qui donne du pain à tant de personnes, *vol. Am. méd.* iii, 1. C'est le pain de nos enfants qu'il a joué, *HAMILT. Gramm.* 3. Vous serez heureux dans cette maison, et vous y gagnerez du pain pour le reste de vos jours, *10. sacri, Guzm. d'Alf.* vi, 7. Les soldats se firent mahométans pour avoir du pain, *voit. Mouris*, 16. Il est vrai que, faible, infirme, découragé, je reste à peu près sans pain sur mes vieux jours et hors d'état d'en gagner, *J. J. notes.* *Lett.* à M. d'Yvernois, *Corresp.* t. vii, p. 67, dans rochers. Cette entreprise doit m'assurer du pain, sans lequel il n'y a ni repos ni liberté parmi les hommes, *10. Corresp. de Peyrou*, t. iiii, p. 42. Quand, venant de mourir à ma substance, elle verrait le pain prêt à lui manquer, *10. Confess.* v. La pauvre âme meurt du pain que la liberté, *10. Lett. de la mort.* 9 Mme Hebert; Ah! monveur, c'est le garçon le plus honnête — Sophie: C'est un malheureux qui gagne son pain comme nous, et qui a son maître à la tête, *voit. Père de famille*, ii, 1. Et que ne fait-on pas des hommes avec de l'honneur et du pain! *Soubadal. Béni.* ch. 14.

|| Manger le pain de quelqu'un, recevoir de lui ce qu'il veut. Ceux qui mangent son pain le mangent par leurs discours, *sacri, Bible, Ecclésiaste*, xi, 10. On jugea que c'était un serviteur ingrat et méchant qui décriait celui dont il avait mangé le pain, *voit.* *MARQUIS D'ARCONTE, Mémoires*, p. 267, dans rochers. Je mangerai volontiers de son pain qu'elle aurait gagné, jamais elle n'aurait reçu; j'en appella sur ce point à son témoignage, *J. J. notes.* *Conf.* xi. || Manger le pain de quelqu'un, signifie aussi être à son service domestique. || Ôter le pain, faire perdre le pain de subsister. La perte de ce procès ôta le pain à vous et à vos enfants, *boss. Sermons, Nécessités de la vie*, t. 1. Champagne, au sortir d'un long dîner, on enfle l'estomac, et dans les douces fumées du vin d'Avenay ou de Sillery, signe un ordre à lui présente, qui ôterait le pain à toute une nation, si l'on n'y remédiait, *La Saur.* vi. Ôter le pain de la main, même sens. Je n'aurais qu'un ritage; on me l'a brûlé; ah! l'on m'ôte le pain de la main, *boss. Sermons, Nécessités de la vie*, t. 1. || Ôter le pain de la bouche pour quelqu'un, empêcher du nécessaire afin de lui fournir de quoi vivre. || Mettre le pain à la main, fourrir le pain à quelqu'un. Pourquoi donc, reprit le roi, avez-vous ce pauvre labourer qui vous met le pain à la main? *Saint-Prix, Œuv.* t. iii, p. 307, dans rochers. || Fig. Mettre le pain à la main de quelqu'un, la première cause de sa fortune. || Fig. Travailler le pain de ses larmes, vivre dans une condition continuelle. || Ancien terme de droit. Être en pain de père et de mère, être soumis à la puissance paternelle. || Dans le langage général, être au pain de quelqu'un, recevoir de lui un salaire pour son emploi. Qu'est-ce qu'un citoyen de Genève se dit libre, et qui va se mettre au pain d'un premier général? *voit. Lett. d'Alembert*, 7 mars 1754. || 9° Pain de chien, pain grossier destiné à la nourriture des chiens. || Pain de cretons, voy. creton. || Terme de vénérie. Pain salé, composition de sel et de sel qu'on fait lécher aux cerfs, aux daims, aux chevreuils, dans les parcs. || 10° Pain d'épice, voy. épice. || Il aime le pain d'épice, se dit d'un juge qui travaillait trop haut ses vacations. Pain d'épice, coquille univalve. || Pain perdu, nom d'une cuisine provinciale, surtout dans la Flandre française, à la bricêche frite. || 11° Pain à mousserons, aux mousserons, à la crème, sorte de fait avec la croûte d'un pain, des champignons mousserons, de la crème. || 12° Pain à petit rond de pain sans levain, dont on se sert pour cacher les lettres. || Pain d'autel, *voit.* *Chant.* aussi: pain à chanter, *voit. Chant.* v, 1. || Pain à chanter, se dit aussi du pain à chanter et d'une espèce de pain qu'on emploie dans les offices, pour couvrir le dessus et le dessous des gâteaux. || Voltaire a dit en ce dernier sens, pain chanté. Mme d'Argental, qui est l'admirable, découpera le papier avec ses petits oiseaux, et lera bien proprement à sa place, avec que des pains qu'on nomme enchantés; vous savez par parenthèse, pourquoi on leur a donné ce nom, *voit. Lett. en vers et en prose*, 127, 13. Certaines substances mises en masse, et dont on est comparé à celle d'un pain. Pain de bougie, pain de vieux cing, pain de sucre, se disent de ces matières préparées sous une forme de cône. Les femmes, sous le règne de Charles VI, étaient coiffées d'un haut pain de sucre; e les attachaient au haut de leur net un voile qui pendait plus ou moins selon la qualité de la personne, *Saint-Prix, Œuv.* t. iv, p. 146, dans rochers. On est obligé de voir cette montagne [le Môle], qui de Genève un pain de sucre, se prolonger dans la vallée de l'Arve, *saussure, Voy. Alpes*, t. 1, p. 187, dans rochers. Pain sacré, cire bénit qu'on enchâsse dans des chapeaux de roses, nom qu'on donne au roses qui restent dans l'ambic, après qu'on a tiré l'essence, l'huile ou d'autres extraits. La masse de vendange qui surnage sur la cuve dessous du chapeau. || 14° Pain d'acier, nom d'un acier qui vient d'Allemagne, d'abord de la même acier ou bille. || Pain de liqueson, se dit de cuire avec trois fois son poids de plomb, on donne la forme de pains aplatis. ||

maître. Pain d'affinage, l'argent qui se fixe, en masse plate, dans la coupelle où il a été mis pour s'affiner. || 15° Pain de nœuds, morceau, fragment de pierre d'ardoise. || Terme de sculpteur. Masse de terre préparée et corroyée pour modeler. || 16° Arbre à pain, le jacquier. L'arbre à pain sauvage porte des fruits hérissés de grosses pointes... tandis que l'exotique variété qu'on cultive aux îles des Amis produit des fruits lisses, couverts d'une pellicule très-fine. LABILLARDIERE, *Instist. Mém. scienc. phys. et math. sec. élarg.* t. 1, p. 479. Quand on le cueille avant sa maturité, il a le goût d'ortiehaute, et on le mange comme du pain, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 32. Pain de coucou, alleluia. || Pain-de-hanneton, les pains de l'orme. || Pain-de-loup, espèce de champignon. Pain-de-pourceau, voy. CYCLAME. || Pain-de-sage, fruit du baobab. || 17° Pain fistule, concrète calcaire. || Pain ou miché de quatorze sous, masse de strombiano sulfatée. || Pain de corbeau, variété de mica en masse. || Proverbes. à mal enfourner on fait les pains cornus; c'est-à-dire le principal d'une affaire, c'est de la bien commencer. || Il va à la messe des morts, il y porte pain et vin, dit d'un homme qui déjeune avant d'aller à la messe. || Tel pain, telle soupe, c'est-à-dire les uns sont bonnes suivant la matière qu'on y met. Pain coupé n'a point de maître, so dit lorsqu'on ne prend le pain d'un autre. || Liberté et pain blanc, c'est-à-dire on est heureux quand on s'en du pain et qu'on n'est sujet à personne. || Pain tendre bois vert mettent la maison au désert, c'est-à-dire les dépenses mal entendues ruinent les maisons. || Le pain d'autrui est amer, c'est-à-dire il est difficile de tenir d'un étranger sa subsistance.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. As esquiers serait comme mendiz, et algus boivre ne pot mengier pain bis, *Roulet C.* 304. Uns huem [un homme], fait lur il reis, à un mun pain mangié, Qui à ma curc vint povres, mur l'ai eshalcié, Pur mei forir as denz ad sun alun drescié, *Th. le mart.* 424. || XIII<sup>e</sup> s. Les sergens oucliers qui seroloit au pain et sel de Pontegn, nourris par Pontegn, ou CANON, panis. [Je] n'avois un cheval qui me trouvoit [gagnoit] mon pain, *Perceforest*, LXXIII. Sire, tu nos pestras de pain de lermes, *Perceforest*, LXXIII. Chascun pain d'olais [graisse], s'il a cinq livres ou plus, doit obole de tonlieu, *Liv. des métr.* 318. Donner m'a mis au pain menu, *La mort*, 1686. Compaignie se fet... par solement mangier ensemble à un pain et à un pot, *SAUM.* XXI, 6. Le roi Philippe établi que les talemeliers [boulangers] demourans dedens la banlieue de Paris peussent vendre leur pain reboutiz, c'est assavoir leur pain bis, si comme leur pain raté, que rat ou soris est entamé, pain trop dur ou ars ou eschaudé, pain trop léré, pain alix [trop compacte], pain estourné, c'est à dire pain trop petit, qu'ilz estoient mettre à esal, ou CANON, panis. Pain seroz ruffres, crespes et autres choses, *ib.* Un denier trois sur chacun pain de sel, appelé salignon, *ib.* || XIV<sup>e</sup> s. Une boueste d'yvoire à mettre pain à manger, garnie d'argent, DE LABORDE, *Émaux*, 426. || XV<sup>e</sup> s. Le marquis lui promettoit [à la reine Hongrie] qu'il la ferait tenir au pain et à l'eau, *ib.* II, III, 232. Hardi fu, moult de maulz souff-

De froit pain plusieurs fois manga, s. *DESCR.* *Viror de mariage*, p. 48. Pourment ay esté peür; le pain secont vivoit mon maistre, Et celui dont le faisoit painstre fut presque quart, nel vueil noier [manger], s. *DESCR.* *Poésies mex.* f° 457. Tel a pou blet [pain de blé], qui a assez pain cult, *ib.* f° 36. On dit communement qu'on s'ennuie bien d'ung pain manger, le *Jouvenel*, dans LEBOUX DE LIXCY, *cor.* t. II, p. 484. Fautte de blanc pain fait plusieurs fois manger le brun, *Perceforest*, t. VI, f° 78. On tenus le dit fourmier de prendre chacun samedy le blé des moeuvres des mollins de Corbye pour faire le blanc pain du couvent... et pour faire pain esculer [pain inférieur], on lui delivra blé des moeuvres, ou CANON, panis. Deux burettes d'or à boire le vin et l'eau à chanter à la chapelle du roy sire, DE LABORDE, *Émaux*, p. 426. Si je estoie un pauvre home qui allast querir le pain pour Dieu, on ne me devroit pas faire ce que l'on me fait, *Les joyes de mariage*, p. 47. || XVI<sup>e</sup> s. Les dits rouaz sont cruels à la guerre; car ils tuent tout ce qu'ils peuvent, et ne prennent jamais prisonniers; on y on leur a fait de tel pain soupes, *Lettres de Louis XII*, l. 1, p. 247, dans LACURNE. Il l'enveloppa bien, qu'il sembloit un petit pain de sucre, *MARU.* *vous.* LII. Et celui qui ne l'a voulu vendre a esté contraint de faire petit pain (comme on dit) et de distraire ses amis, qui le venoient visiter, de plusieurs d'architecture, *LACOUR*, 118. Cest entretien

ne leur seroit pas baillé pour les engraisser en leurs maisons (car ce seroit, comme on dit, pain perdu), *ib.* 378. Enfans mariés sont tenus pour hors de pain et pot, c'est à dire emancipés, *LOYSIÉ*, 22. Couleur de pain bis, d'aus. *FERN.* t. 2. Pour manger en paix et en seurté le pain de son infidélité, *ib.* *Vie*, CIV. Pain bien levé et bien cult... ne trop rassis ne trop tendre... on leur donnera panade ou pain gratté avec houillon de chapon, *PANÉ*, 211, 22. La plus subtile farine pour le pain de la première table; et l'autre pour en faire du pain rousset, avec d'autre farine de segle, o. DE SAUMES, 422. Le pain le plus délicat est celui qu'on appelle pain mollet; que les boulangers font par souffrance, n'estant permis par la police... le pain dit bourgeois, et celui nommé de chapitre, suivent le mollet. ...le bourgeois s'esleve plus en rondeur, que celui de chapitre, qui est plus pressé et plus plat... le bis-blanc suit après; il est un peu gris; finalement le bis... tous lesquels pains faits par boulangers, qu'on nomme estrangers, sont dits, pain-chalan (hors-mis celui de Gonesse) qu'on vend à discrétion sans autre police que des places... *ib.* 422. Le pain rousset vient après le blanc, puis le bis, finalement celui des chiens, faisant la quatrièmesorte, qu'on tire du plus grossier des bleds, et des reliefs des farines des autres pains, *ib.* 426. Pain de ménage, *ib.* 424. Des potages liés et espés, comme pain gratté, dans lequel aura esté mis un peu d'eau rose, *ib.* 428. Pain de pourceau, ceste herbe est ainsi dite, parce que les pourceaux se repaissent de ses racines, les fouillans dans terre avec affection, *ib.* 407. La decoction de la graine de pain-de-coucou, *ib.* 424. Faire de pierre pain, comme on dit, c'est là où est la peine, *BRANT.* *Louchaly*. Un serviteur ne se plaint de son pain-gagnant service, *LOYS LE CARON, Poésies*, f° 60, dans LACURNE. À bon goust et fain n'y a mauvais pain, *LEBOUX DE LIXCY, Proc.* t. II, p. 306. À faute de chapon, pain et oignon, *ib.* *ib.* Avec du pain et du vin il fera quelque chose [par ironie, il ne peut gagner sa vie], *ib.* p. 207. Au pain et au couteau [être familiers], *ib.* *ib.* p. 208. Mettre le pain en un four froid, *ib.* *ib.* p. 214. Rendre pain pour souace [rendre la paille], *ib.* *ib.* Nul pain sans peine, *ib.* p. 208. On se fasche bien de manger pain blanc, *CENIN, Récréat.* t. II, p. 246. Quiers-tu meilleur pain que de fourment? *CORONAY.* Pain tant qu'il dure, vin à mesure, *ib.* Où pain faut, tout est à vendre, *ib.* De tout s'arise à qui pain faut, *ib.* Pin [Jean du], theologien, medecin, poete françois et orateur, autres l'appellent du Pain; mais c'est à l'imitation des Parisiens qui ont es dialecte ou façon de prononcer pain pour pin, *LACROIX DU MAINE, Biblioth.* p. 268, dans LACURNE.

— ETYM. Picard, pain, pan; wallon, pon, pan; Basse-Normand, pain; prov. pan, pa; port. pão; ital. pane; du lat. panis. Dans panis, les étymologistes voient le radical sanscrit pā, nourrir, qui a donné le sanscrit pīta, pain, le grec πάλαιος, le latin pabulum, pascor.

PAIR, AIRE (pér, pô-r'), *adj.* || 1° Égal, semblable, pareil; ne se dit plus, en ce sens, que dans la locution : sans pair. Elles (deux chèvres) avaient la gloire de compter dans leur race, à ce que dit l'histoire, L'une certaine chèvre au mérite sans pair... *LA FONT.* *Fabl.* XII, 4. Paris sans pair n'avait en son enclote Rien dont les yeux semblaient si ravis Que de la belle, aimable et jeune Aminte, *ib.* *Arceus indiscret.* Pour ce seul point eroirais qu'on l'a nommée Paris sans pair... J. B. BOUSS. *Allég.* II, 4. || 2° Terme d'arithmétique. Nombre pair, nombre divisible par deux. || Qui est d'un rang pair, en arithmétique. Les tranches paires des chiffres d'un nombre, c'est-à-dire la deuxième, la quatrième, etc. Des années paires. Cela fit 47 jours, dont ils [les Romains] composèrent deux nouveaux mois, janvier de 39 et février de 30, qui, parce qu'il étoit le seul qui fût pair, devint un mois malheureux; on le dédia aux morts, il fut le mois des expiations, *ALLIÉ, Hist. astr. anc.* p. 432. || Pair ou non, jeu où l'on donne à deviner si le nombre des objets qu'on tient dans la main est pair ou impair. On te propose pair ou non; tu choisis pair, et tu n'en vois pas le motif, *VOULT.* *Neut.* I, 8. B : Quoil lorsque je joue à pair ou non, j'ai une raison de choisir pair plutôt qu'impair! — A : Oui, sans doute, *ib.* *Dict. phil.* *Liberté.* || Pair et impair, sorte de jeu qui se joue avec trois dés. || Sur le turf, pair ou impair, pari consistant à choisir, d'après les chances des chevaux engagés, la série paire ou la série impaire. || Se dit, à la belle, de la totalité des nombres pairs des six premières et six dernières co-

lonnes droites. Pairs du grand côté, nombres pairs qui contiennent les six dernières colonnes droites. || Terme de plain-chant. Ton ou mode pair, se dit des quatre tons plagaux. || Terme d'histoire naturelle. Qui est divisible en deux parties ayant entre elles des rapports marqués de disposition et placées des deux côtés d'un plan. Des folioles paires. || 3° S. m. pl. Dans le régime féodal, les pairs, ceux qui étoient de même condition. Un d'entre eux jugé par ses pairs. Il faut même que les juges soient de la condition de l'accusé, ou ses pairs, *MONTE.* *Esp.* XI, 6. Il ne vous appartient point de décider; si vous le faites, je me pourvois devant mes pairs, *VOLT.* *Mémoires*, 81. Quels juges, dites-moi, pourrais-je reconnaître? Où sont mes pairs ici? les rois seuls peuvent l'être, p. LE SAUN, *Marie Stuart*, I, 7. || Aujourd'hui, les pairs, les égaux. Vivre avec ses pairs. Il est équitable, il juge ses pairs, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Il est agréable d'être jugé par ses pairs, d'ALEXIS. *Lett. au roi de Pr.* 23 août 1772. || Au sing. Ne se dit que dans cette locution : pair et compaignon. La Vienne étoit un gros homme, frais, rustre, très-volontiers brutal, pair et compaignon avec tout le monde, *AR-SIN.* 82, 133. || De pair à compaignon, sur le pied de l'égalité, surtout en parlant d'un inférieur qui vit trop familièrement avec une personne qui est au-dessus de lui. Ce chien, parce qu'il est mignon, vivra de pair à compaignon avec monsieur, avec madame, *LA FONT.* *Fabl.* IV, 6. Me voilà donc côté à côté de mon ami de qualité, et de pair à compaignon avec un homme à qui par hasard j'aurais fort bien pu cinq mois auparavant tenir la portière ouverte de ce carrosse, *MARIV.* *Pays. pers.* part. v. || 4° Le mâle ou la femelle de certains oiseaux, et particulièrement de la tourterelle. La tourterelle a perdu son pair. || 5° Dans le régime féodal, les principaux vassaux d'un seigneur, qui avaient entre eux également droit de juger avec lui. Les pairs du comte de Toulouse. Si le seigneur n'avait point de pairs, ou n'en avait point assez, il pouvait, à ses frais, emprunter des pairs de son seigneur suzerain, *MONTESQ.* *Esp.* XXVIII, 27. || Chacun des grands vassaux du roi. Il y eut six pairs ecclésiastiques. Il faut remarquer que ces six pairs ecclésiastiques furent les seuls de leur ordre qui eurent le nom de pairs depuis Louis le Jeune, par la seule raison que, sous ce prince, ils étoient les seuls évêques qui tinsent de grands fiefs immédiatement de la couronne, *VOLT.* *Hist. parl.* IX. || Les douze pairs de France ou de Charlemagne, se dit, dans les romans de chevalerie, de douze paladins que l'on suppose avoir été attachés à la personne de Charlemagne, comme les plus braves chevaliers de ses armées. Les faits d'un roi [Louis XIV] plus grand en sagesse, en vaillance, que Charlemagne aidé des douze pairs de France, *BOIL.* *Ép.* XI. || Plus tard, ceux qui possédaient des terres érigées en pairies et qui avaient droit de séance au parlement de Paris. Les douze pairs de France. Ceux qui disent que les pairs du royaume ne peuvent être jugés par les pairs et par le roi, sans le parlement de Paris, me paraissent ignorer l'histoire de France, *VOLT.* *Lett. Mme du Desfont.* 8 août 1770. On sait que le duc d'Alençon a été le premier pair de France au jugement duquel le parlement est pris part, *BOISSAT D'ANGLAS, Instit.* *Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 488. « Loin de nous la pensée de casser et de regarder comme frivole le jugement des douze pairs, par lequel le roi d'Angleterre [Jean sans terre] a été jugé et déposé de la Normandie (paroles de la noblesse française, en réponse à Louis IX, en 1252); » telle est la circonstance où, pour la première fois, les douze pairs sont cités dans l'histoire; valnement cherchaient-on l'indication de cette dignité dans un acte public, ou dans une chartre particulière, antérieure à ce procès, *BOISSAT, Olin.* *Préface*, p. XIII. || Fig. Satan dit un jour à ses pairs : On en veut à nos bords, *SAVANO, Misc.* || Duc et pair, seigneur qui avait le titre de duc et celui de pair. || [Mopse] entre dans une assemblée, se place où il se trouve... on l'ôte d'une place destinée à un ministre, il s'assied à celle du duc et pair, *LA FONT.* II. J'ai fait plus que maint duc et pair pour mon pays que j'aime, *SAVANO, Virand.* || Membre de la chambre haute en Angleterre. Les pairs, en Angleterre, sont depuis longtemps des gentilshommes comme en France; mais ils n'ont point de patrie, point de terre à laquelle ce titre soit attaché, *VOLT.* *Hist. parl.* VIII. Ministres suprêmes des lois dans la chambre des pairs, quelquefois même législateurs, nous rendons également justice au peuple et au roi, et nous ne souffrons point que personne dise, Dieu et mon épée, mais seulement Dieu et mon



quel était joint le titre de pair. || Pairie femelle, qui passait aux femmes. || 2° En Angleterre, titre de membre de la chambre des pairs. || Pair héréditaire, titre de pair transmissible à l'aîné des héritiers mâles. || Pairie personnelle, titre et dignité de vic. || 3° En France, nom de la chambre des pairs, sous la Restauration et le règne de Louis-Philippe et dans les Cent Jours.

— ETYM. Pair; provenç. parie, égalité.  
 † PAIRIE (pè-ri), s. m. Terme de blason. Pair, avant de la pointe de l'écu, et divisé en deux parties égales, qui vont aboutir en forme d'Y aux angles du chef. || En pairie, se dit de trispieds ou meubles rangés dans le sens du pairie.

— ETYM. Laboureur, Orig. des arm. p. 210, le pair de paill ou paile qui vient du latin pallium; choler, de palus, pal, avec épenthèse d'une r; autres, du latin parilis, égal, à cause de la division en deux parties égales.

† PAIROI (pè-roi), s. m. Grand chaudron enivre.

† PAISIBILITÉ (pè-zil-bl-i-té), s. f. Caractère d'un homme paisible, d'un lieu paisible.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Paisible, CORNAUX.

PAISIBLE (pè-zil-bl'), adj. || 1° Qui demeure en paix, qui ne trouble pas la paix. Un homme, un caractère paisible. Et souvent bienfaiteurs paisibles et leurs plus fougueux ennemis, GRESSET, Adieu à Jésus. Mais toi qui voyais tout avec un œil paisible, Othello, iv, 1. || se dit aussi des animaux. Un agneau paisible. Un cheval paisible. 2° Qui ne trouble pas la paix, en parlant des roses. Tous les moyens de réclamer contre l'injustice sont permis quand ils sont paisibles; à plus de raison sont permis ceux qu'autorisent les lois, J. ROUSS. Lett. de la mont. 9. || 3° Qui n'est point inquiété dans la possession d'un bien. Paisible possesseur. Il [Charles II] règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, et fait régner avec lui justice, la sagesse et la clémence, BOSS. Reine Anglet. || Il se dit aussi des choses dont la possession n'est pas inquiétée. La Macédoine demeura paisible à sa famille, BOSS. Hist. 1, 6. || 4° Où l'on est en paix, où il n'y a point de bruit. Ces paisibles chats. Charmante et paisible retraite, Que de votre cœur je connais bien le prix d'essouff. Idylle, Solitude. De la paisible solitude OÙ, loin de toute civilté, La liberté file mes jours, GRESSET, Épître. P. Bougeant. Un jour le vigneron, sur ces côtes paisibles, Marquant les ormeaux et les vignes calmes, MASSON, Helv. III. Vois-tu comme le paisible Sur le rivage vient mourir? LAMARTINE, Médit. Basé. || Au sens actif, qui apporte la paix, calme. Il cueillait le moly, fleur qui rend comme sage, Du paisible lotos il mêlait le breuvage, A. CHER. l'aveugle. || 5° Qui n'est pas troué, agité, en parlant des personnes. Fil ne me parlez point, pour être vralz amants.... De ces tièdes gâtes, de qui les cœurs paisibles Tiennent déjà pour les choses infailibles, MOL. Fâch. II, 4. Un ami, toujours rigoureux, inflexible, Sur vos pas jamais ne vous laisse paisible, BOSS. Art. p. 1. Sans aujourd'hui combien une âme paisible est propre à juger des passions, combien il est insensé de rire des sentiments qu'on n'a point éprouvés, J. J. ROUSS. Hécl. 1, 10. || 6° Où il n'y a point de contention, de trouble. L'empire d'Orient était paisible sous Léon Thracien, successeur de Marcien, et sous Zénon, gendre et successeur de Léon, BOSS. Hist. 1, 11. Tantôt dans le sérail j'ai laissé tout paisible, SAC. Bajaz. II, 2. Pendant que tout parlait d'absence paisible, ID. Esth. II, 4. L'intérieur des familles est souvent troublé par les défiances, par les jalousies et par l'antipathie, pendant que des esprits contents, paisibles et enjoints nous trompent, et nous y font supposer une paix qui n'y est point, LA HAUY. V. Il y a dans quelques femmes.... un grandeur simple, naturelle.... un mérite paisible, mais solide, accompagné de mille vertus, ID. Comme l'ignorance est un état paisible et qui ne cause aucune peine, l'on s'y range en foule, ID. XII. Les idées étaient paisibles et douces, non célestes et brillantes, J. J. ROUSS. Conf. IV. Aimables et dignes de l'empire! puisse le ciel les combler du bonheur que leur tête sage et paisible amour! ID. Hécl. II, 10.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Tu me dunes escud de salud, et ço que sui paisible me ad acreüd et multepied, ROSS. 209. || XIII<sup>e</sup> s. Et virent bien que l'enfant estoit du diable, et que il ne trembloit en nule partie de son cors, ainçois tenoit tous ses membres fermes. Meuz et paisibles, Mir. de St Loys, p. 109. Paisible coi Tretunt cil du monde vivoient; Jamès rol ne n'ice n'aurioent, la Rose, 1580. Il [le bailli] doit

connoistre le bien du mal, le droll du tort, les pestives des mellix [querelleurs], les loiz des triceurs, les bons des malvès, BRAM. 1, 9. Paisibles emperere et plus, PH. MOSES, ms. p. 118, dans LACURNE. || XV<sup>e</sup> s. Si vous priez que vous me faciez tenir paisible de cette damoisele, tant que vous saurez la verité de ma besongne. Damoiseil, dit Garifier, Je prierai la damoisele qu'elle se deporte de vous faire villenie, Perceforest, t. II, p. 137. || XVI<sup>e</sup> s. Ils commençaient à soubaliter fort une vie tranquille, reposée et paisible, AMYOT, Nicias, 10. Voilà le roi paisible dans son royaume, qui va faire son entrée à Rouen, D'AUB. Hist. 1, 201.

— ETYM. Paiz; wallon, pàhî; provenç. paisible, paisible.

PAISIBILLEMENT (pè-zil-bl-man), adv. En paix, d'une manière paisible. Elle a paisiblement souffert mon entretien, COSS. Perthar. II, 4. Bien loin d'en être effrayée [de l'extrême-onction], elle veut la recevoir avec connaissance.... on lui voit paisiblement présenter son corps à cette bulle sacrée.... BOSS. Duch. d'Orléans. Uni de goût et d'intérêt avec tous les contempteurs d'Homère, le [Cydias] attend paisiblement que les hommes détrompés lui présentent les poètes modernes, LA HAUY. V. Vivant paisiblement dans une douce société avec mes concitoyens, J. J. ROUSS. Inég. Dédic.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Fai moi paisiblement vivre en ceste mortel vie, Psautier, f. 154. Clercs usages et cleres coustumes, usées et acoustumées de longtans paisivement, BRAM. Prologue. Li dit religieux averont et tenront paisiblement.... Bibl. des ch. 6<sup>e</sup> série, t. III, p. 602. || XIV<sup>e</sup> s. Adont se sont logiez aux champs et es courtiz, Et là fut le conquest [butin] paisiblement partis, Guescl. 1568. || XV<sup>e</sup> s. Puis prirent le portier et le tuèrent si paisiblement qu'onques ne dit mot, VOISIN. 1, 1, 141. || XVI<sup>e</sup> s. Il mourut de mort naturelle paisiblement en sa maison, AMYOT, Flamin. 10. Ils furent menés par les janissaires dans leurs maisons paisiblement [sans violence], D'AUB. Hist. 1, 245.

— ETYM. Paisible, et le suffixe ment; wallon, pàhîman; prov. paisiblement.

† PAISSANT, ANTE (pè-san, san-t'), adj. Terme de blason. Se dit des vaches, brebis et autres animaux qui sont représentés ayant la tête baissée.

† PAISSE (pè-s'), s. f. Le moineau franc ou commun, dans quelques endroits.

— ETYM. Lat. passer, moineau.

† PAISSEAU (pè-sò), s. m. Pièce de bois pour soutenir la vigne. On place les perches de même temps que le painseau auquel on les attache à l'aide de liens d'osier; c'est ce que les vignerons appellent coudre, OENUS, Maison rust. t. III, p. 286, dans FODGENS.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Le suppliant prist un paisseil ou escharas à vignes, DU CANGE, paisellare. || XVI<sup>e</sup> s. Une vigne eslerée et soutenue par painseaux et eschalas, O. DE SERRAS, 160. Sauter de treille en painseaux, CORNAUX.

— ETYM. Provenç. paiselh, paisel; du lat. passillus, qui parait tenir à palus, pieu (roy. PAL), comme assilla tient à ala. Dans l'ancienne langue, on disait painson; le Berry a encore passion, échalas.

† PAISSELAGE (pè-se-la-j'), s. m. Action de paisseler.

† PAISSELER (pè-se-lé). L'i se double devant un e muet; je paissele, je paisselelrai), v. a. Dans quelques provinces, garrir la vigne de painseaux ou échalas. || Absolument. Le moment de paisseler est venu.

— ETYM. Paisel ou painseau.

† PAISSEURE (pè-se-lu-r'), s. f. Menu chanvre que les vignerons emploient pour lier, aux painseaux, les bourgeons de vignes après les avoir taillés.

— ETYM. Paisseler.

† PAISSON (pè-son), s. f. || 1° Toute ce qui paisse les animaux. || 2° En particulier, action de patre le gland et la falne. || Painson pieine, se dit lorsque les glands ou les falnes abondent.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. C'est [pour l'épervier] manvaisse painson que de caille et de pigeon, Ménogier, III, 2. || XV<sup>e</sup> s. Et li painson.... De leurs chairs [les chairs des hommes] feront leurs painsons, A. DESCH. Poésies ms. f. 469. || XVI<sup>e</sup> s. Aucune, pour la commodité qu'ils ont de painsons et glandées.... O. DE SERRAS, 136.... Les pourceaux certis oubliert leurs painsons, Et se tenent en leurs fors et buissons, SY-COLAIS, 32.

— ETYM. Provenç. paischio; du lat. passionem, de passer, patre (roy. PATRE).

† P. PAISSON (pè-son), s. m. Terme de gantier. Instrument de fer, en forme de cerce, qui sert à étendre le cuir.

— ETYM. Sans doute l'ancien français painson, qui

voulait dire pieu, et qui est, sauf la finale, le même que painseau.

† PAISSONNER (pè-so-né), v. a. Travailler avec le painson, tirer une peau sur le painson.

— ETYM. Painson.

† PAISSONNIER, IÈRE (pè-so-nié, nié-r'), s. m. et f. Celui, celle qui mène les bestiaux en painson.

— ETYM. Painson.

PAITRE (pè-tr'), v. a. Je pais, tu pais, il pait, nous paissons, vous paissez, ils paisent; je paisais; point de passé défini; je paltrai; je paltrais; pais, paissons; que je paisse, que nous paissons; point d'imparfait du subjonctif; paisant, pu (usité seulement en fauconnerie); les deux temps qui manquent sont conservés dans le composé repaitre. || 1° Nourrir (ce qui est le sens premier du latin pascerre, conservé seulement en termes de fauconnerie). L'aitre un oiseau, lui donner à manger. || Fig. Mais la dame roulait paitre encore ses yeux Du trésor qu'enfermait la bière, LA FONT. Natr. d'Éphèse. || Fig. Dans le langage de la religion. Il faut qu'un curé paisse les fidèles du pain de la parole. || L'aitre la meule, amener, à l'aide d'une pelle, les olives sous le passage de la meule. || 2° Mener des animaux dans les champs pour qu'ils y mangent (ce qui est le second sens de pascerre). Il mènera son troupeau dans les pâturages, comme un pasteur qui pait ses brebis, SACI, Bible, Isaïe, XI, 37. Ce grand homme [Moïse] ... avait passé quarante ans à paitre les troupeaux de son beau-père Jéthro, BOSS. Hist. 1, 2. Des pasteurs qui paisent les troupeaux de gros et de menu bétail, sans venir aux villages ni aux villes, ROLLIN, Hist. anc. Écur. t. VI, p. 482, dans FODGENS. Le dieu pulssant des ondes, Dont il [Protée] pait les troupeaux dans les plaines profondes, DELILLE, Géorg. IV. || Fig. Il faut un grand amour pour paitre un grand troupeau, RAN. t. XVII, p. 166.

|| 3° En parlant des animaux, brouter l'herbe, la manger sur racine, se nourrir de certains fruits tombés par terre (ce qui est le sens du latin pasci, déposé de pascerre). Ils sont devenus semblables au foin qui se sèche dans les champs, aux herbes que paisent les troupeaux, et à cette herbe qui croît sur les toits, SACI, Bible, Isaïe, XXVIII, 27. La bique allant remplir sa traînante mamelle Et paitre l'herbe nouvelle, LA FONT. Fabl. IV, 16. L'herbe était amère, et les troupeaux qui la paisaient ne sentaient pas la joie qui les fait bondir, RAN. Tél. XVIII. Les pourceaux paisent le gland sous les chênes, LR P. CATROD, dans DESFONTAINES. || Absolument. Hélas! petits moutons, que vous êtes heureux! Vous paissez dans nos champs, sans soucis, sans alarmes, DESHOULIÈRES, Idylle, les Moutons. La meilleure façon de conduire les dindons devenus forts, c'est de les mener paitre par la campagne dans les lieux où abondent les orties et autres plantes de leur goût, BUFF. Ois. t. III, p. 204. Là paisent la génisse et le taureau superbe, DELILLE, Géorg. II. || Fig. et familièrement. Envoyer paitre, renvoyer avec colère, avec mépris. Vous me faites peur de votre vieille veuve qui se marie à un jeune homme; c'est un grand bonheur de n'être point sujette à se confier de ces olsons-là; il vaut mieux les envoyer paitre, que de les y mener, SÈV. 339. Les romèdes que j'ai faits n'ont servi qu'à empirer mon état, et je ne me trouve mieux que depuis que j'ai envoyé paitre les romèdes et le médecin, D'ALBON. Lettre à Voltaire, 29 août 1764. Je donne des gages à un homme pour faire paitre mon troupeau; mais cela ne m'ôte pas le droit de le mener paitre moi-même, et d'envoyer paitre le berger si j'en suis mécontent, VOLT. Quest. miracul. Lett. 10. Quand l'agnelet, petit Cotin champêtre, Dans son grenier rimailant sous un bête, Nous peint la chèvre et ce qu'elle a brouté, Au pâturage on voit qu'il a goûté, Et désir vient de l'y renvoyer paitre, LEXAUX, Épigr. 1, 82. || Envoyer paitre quelque chose, s'en débarrasser. Si je croyais mon cœur, j'enverrais paitre toutes mes petites affaires, et m'en irais à Grignan, SÈV. 31 août 1678.

|| 4° V. n. En termes de fauconnerie, manger, en parlant de l'oiseau. Un faucon qui a pu. || 5° Se paitre, v. réfl. Se nourrir. Les corbeaux se paisent de charogne. Et le corps ne se pait aux banquettes de la Muse, ANONYM. Sat. III. Les princes qui prennent, pour ainsi dire, l'Église sans se donner à elle, sont pour elle de grands fardeaux.... Ils ne paisent point le troupeau, c'est du troupeau qu'ils se paisent eux-mêmes, RAN. Sacre de l'élect. de Cologne, II, 2. || Fig. Où les désirs comme vautours Se paisent de sales rapines, MALH. VI, 10. || Fig. Se paitre d'imagination, de chimères, entretenir son esprit de choses vaines. || On dit plus souvent: se repaitre. || Se paitre de vent, se complaire aux louanges.



aise, jouir tranquillement d'une vie commode. Il veut que paix et aise. || On dit qu'un homme est sage et aise chez lui, lorsqu'il a toutes les commodités de la vie, sans procès ni querelles. Je suis heureux d'être chez moi pais et aise, et d'avoir quelques-uns vingt personnes à dîner, quand les trois quarts de l'Europe souffrent [de la guerre de sept ans], voir. *Lett. Thiriot*, 17 sept. 1768. || Paix et pou, tout peu de chose pour rendre un homme heureux, à condition qu'il en jouisse en repos. || 8° La paix, personnifiée (avec une majuscule). La Paix est représentée avec une branche d'olivier à la main. Vespasien dédia un temple à la Paix. Quand des discordes encor toute noire de crimes... Avec un air affreux qui fait frémir la Paix, voir. *Lut.* 1. 9° Terme de jeu. Se dit, au pharon, d'une manœuvre de piler sa carte pour annoncer qu'on ne craint que ce qu'on a gagné sur cette carte. || 10° Os et large d'une épaule de veau ou de mouton, quand la chair en a été ôtée. || 11° Paix l'intercession dont on se sert pour faire faire silence. Paix-là, messieurs. Eh ! paix donc. Chut, paix ! querelle : Apprenez de moi, qui suis votre valet, que le ciel punit tôt ou tard les impies, qu'une méchante vie amène une méchante mort, et que... D. Juan : Paix ! mot. *le Festin*, 1. 2. Paix, coquin, vous êtes, vous ne savez ce que vous dites, id. id. 3. Paix, tais-toi, parle bas, tu sauras mon dessein, *RONARD, Fol. amour*, 1. 4. Certain huissier, par l'audience, Criait toujours : paix-là messieurs, paix-là, s. a. *BOUSS. Épig.* 1. 9. || Proverbe. De tout se fait, de tout a paix. — REM. 1. Paix, dans la locution en paix, n'ayant point d'article, ne peut ensuite être représenté par un pronom, à moins que le sens ne soit très-clair. On ne condamnera pas ces phrases-ci : Laissez la Paix en paix, et je vous y laisserai, *PASC. Prov.* Mettons-nous en paix avec Dieu, et nous l'aurez avec les hommes, *MARSA. Carême, Mot. de conc.* 2. Féraud remarque que dans le sens de tranquillité de l'âme, paix ne se joint pas avec les adjectifs possessifs, et qu'on ne dit pas : ma paix, sa paix, leur paix, comme on dit ma tranquillité, sa tranquillité, leur tranquillité. — HIST. XI<sup>e</sup> s. Pais à saint yglise, *Loix de Guill.* 1. 1. Et qui l'ocle [Roland], toute pais puis aurïemes. A. de Roï. *xxviii.* Pais ne amour [je] ne dol [dois] m'en rendre, id. *cclxxii.* || XII<sup>e</sup> s. Qui d'oir et d'enjoindre à loier et talant, Fasse pais, si escoute bone unçon vaillant, *Sor.* 1. En pais [nous] tenons nos terres, ses [si les] faisons gaaignier [cultiver], id. 2. Bien [je] cuidai vivre sans amour Dès ore en six tout me ad [âge], *Covei.* 1. De tout le lor [rien] rien ne demande, Fors le marchié de la bande, Pais de venir et pais d'aler, Et pais de n'andre achater, *Rou.* *ms.* p. 14, dans *LACURNE.* XIII<sup>e</sup> s. Moult orent li baron de peine toute la nuit et toute cele semaine, et li dus de Venise ausi, par faito la pais, *VILLEH.* 1. Il dist et afrema en soy lymes que jamais, en jour de sa vie, ses cuers ne seroit aise ne à pais, desc'i à donc il en seroit vengies, *Chron. de Roins.* p. 66. De puis faire convoiteux, *la Rose*, 3186. Se je fer pais à mes amis et lor dolns du mien por peur il ne m'ocient ou mehalangent, *REAU.* *xxiv.* 31. Quant ce vint à la pez donner, je vi que le clerc aidoit la messe à chanter, estoit grand, noir, et hericiés, *JOYV.* 279. Deus moult vaillans chealers qui estoient en grief courine [discorde] l'un l'autre, ne nulz n'en pooit faire la pez, id. 214. XIV<sup>e</sup> s. Quant est pour recevoir bien et profit de son ami bien fortuné, l'en y doit aler tout à pais sans soy hastier, *ORZÈME, Eth.* 291. Item en telle maniere, si comme tout à pais ou fort et impuïsement, id. id. 64. || XV<sup>e</sup> s. À ces mots je laissai le chevalier en pais, *FROISS.* 1. 111, 114. Luy fut en mariage des jeunesse par l'accord des royaumes d'Angleterre et d'Escoce, et par pais fait, id. liv. 1, p. 2, dans *LACURNE.* Je ne puis mourir en pais, Fortune ne m'y veult laisser, *BOAL. Roï.* 32. Vivre du sien et qu'on puist de sa vie En pais de cuer... 2. *DESCR. Monière d'estre la cour.* Et avient aucunes fois que par l'orgueil et l'obant de la femme le mary prend riote à un autre ussi puissant et plus que lui, pour le bano de la cour, et pour la paix [la patène], et se débatait et combatant; car l'une veult aller devant l'autre. *Les 16 joyes de mariage*, p. 114. Pour le bonheur de la très-grande beauté de sa personne, les confiers scauroye qui elle est, avulve sa rovenance et son pais [contentement]. Sire, dist elle, quand vous dites que vous voulez sauver sa paix, porter vous convient de celle demande; car, se

le vous disoit, ce ne seroit pas sa paix, *Perceforest*, t. 1, p. 30. Les fait endormir au gyron l'un de l'autre, et en ce point dormirent paix et aises jusques à beure de none qui faisoit chaud, bel et clair, id. t. 1, p. 28. Un porte paix d'or, où il y a un angle [ange] tenant un crucifix, couvert par dessus d'un cristal, de LABOURE, *Émaux*, p. 127. Comme Martin chantoit la messe, Son hoste estoit de lepre plain, En baisant la paix eubt liesse, Car il fust gueri tout à plain, id. id. p. 128. || XVI<sup>e</sup> s. Paix de par le dyable, *PAIS, RAB. Pant.* 11, 18. Et vouleriers [fust] retourné à Paris pour faire sa paix avecques la dame, id. id. 11, 24. Je me ressouvrens d'une response qui fut faite à la cour à un qui ne parloit jamais que de guerre, encore qu'il fust paix, *LABOURE*, 202. La douce jouissance d'une bonne et fleurissante paix, *S'AVV. Hist.* 11, 282. Le zele et la devotion qu'il [Coligny] a porté à sa religion font foy de tout, et qui plus est, les paix qu'il a faites; car, aussitost que le roy luy accorroit et à ses partisans l'exercice de leur religion, le voilà qu'il mettoit aussitost les armes bas, *ABANTÔME, Cap. franç.* t. III, p. 168, dans *LACURNE.* Au bout de deux ans, la paix se renouvela, qu'on appelloit la paix boiteuse et mal assise, parce qu'elle avoit esté commencée par M. de Malaisse et par M. de Biron, qui estoit boiteux, id. id. t. 1, p. 102. Homelides ne pourront tenter action soit réelle ou personnelle, jusques à ce qu'ils auront fait apparoir de corps défendant, ou fait paix à partie et obtenu remission, *Nouv. const. gén.* t. 11, p. 65. Imposer la paix entre les parties tant dehors que dedans les villes; ce qui arrive en trois sortes de manieres : sçavoir, par le bailliy et la loy en office, ce que l'on appelle la paix du seigneur; la seconde est une paix de la justice, laquelle est accordée à la requisition de l'une ou de l'autre des parties; et la troisieme est une paix amiable, laquelle l'une ou l'autre des parties demandent, id. t. 1, p. 112. La paix est la feste de tous saints, *COTORAVE.* Baston porte paix quant et soi, Mieux vaut en paix un œuf, qu'en guerre un bœuf, id. Maison de la paix [hôtel de ville], du *CANON, paz.* Il y aura tel qui avec sa plume gagnera sa demi-douzaine d'escus par jour, paix et aise, *CHOLIERES, Contes*, t. 1, *Matinée* 6, p. 229, dans *POUENS.* — ETYM. Bourg, poi; wallon, *pdie, padie*; prov. *paix*; esp. *pas*; ital. *pace*; du lat. *pacem*, de même radical que *pacisci* (voy. *PACTE*). D'après Lamouroye, *paiz*, interjection, signifiant silence, vient du grec *πάει*, qui a en effet ce sens; mais il n'est pas nécessaire de recourir à ce mot, pour faire de paix une interjection avec le sens de silence. † PAJONISTES (pa-jo-ni-st'), s. m. pl. Sectaires de la réforme qui ne reconnaissent de grâce que dans la prédication. — ETYM. *Pajon*, ministre d'Orléans, fameux parmi les protestants. PAL (pal), s. m. || 1° Longue pièce de bois aiguë par un bout. Le supplice du pal. Il fut condamné au pal. || 2° Terme de blason. Pieu posé debout, qui divise l'écu de haut en bas. Composa tous ces mots de cimier et d'écart, De pal, de contrepal, de lambel et de fasce, *SOUL. Sat. v.* Le vert était nommé sinople, un pieu était un pal, *VOYR. Mœurs*, 99. Venez tous! soit qu'au sein des jeux ou des alarmes Votre écu de Milan porte le vert dragon, La fleur de lis de France, ou le pal d'Aragon, *V. MCCO, Odes*, 1, 12. || Au plur. Des pals. On a dit aussi des paux. Il porte d'or à deux pals, ou à deux paux de sinople. || 3° Terme rural. Outil de fer pour faire dans la terre les trous qui doivent recevoir les jeunes plants. || 4° Planche garnie de doses ou ais, pour faire des digues ou batardeaux (*MARSA, 1746*). || 5° Terme de métallurgie. Gros ringard. || 6° Le milandre, poisson. — HIST. XV<sup>e</sup> s. Car le fort au foible toloit [enlevait] Et par tyrannie acqueroit Ce qu'il avoit dedans son pal [son enclon], *R. DESC. Poésies ms.* p. 436. Et la partie du roy et de la royne... estoit environnée de pals jointes... et aloient les paux jusques à la riviere de Seine, *JUVÉN. Charles VI*, 1618. Tous les archiers deshouez, chacun ung pal planté devant eulz, *COM. 1.* 3. || XVI<sup>e</sup> s. Ils [les soldats romains] portolent une certaine quantité de paux pour faire leurs remparts, *MOYR.* 11, 98. Il falut armer le pont d'une maison de masts de navires, défendus encor de plusieurs paux que les Italiens appellent *stechi*, *D'AVA. Hist.* 11, 481. Les perches, lattes, paux et autres soutenemens des vignes, *O. DE SARRAS, 811.* Il fait commandement aux Syracusains, que chacun eust à couper un pau, et à l'apporter là auprès, *ANTOY, Dion*, 60.

— ETYM. Bourg, *pau*; wall. *pa*; prov. *pal*; esp. et ital. *palo*; portug. *paço*; du lat. *palus* (voy. *RIZU*). † PALABRE (pa-la-br'), s. f. || 1° Discours long et inutile. || 2° Présent que les commerçants font aux petits rois de la côte d'Afrique. || Conférence dans laquelle se font ces présents. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Palabre, *COTORAVE.* — ETYM. Espagn. *palabra*, parole. † PALADRE (pa-la-d'), s. f. Terme de marine. Quantité dont un navire à rames avance sur l'eau entre deux coups d'aviron. || Chaque coup d'aviron d'un nageur dans une embarcation. — ETYM. *Pala* 1. PALADIN (pa-la-din), s. m. || 1° Nom donné aux seigneurs qui sulvaient Charlemagne à la guerre. Car je croyais ouïr de ces bruits prophétiques Qui précédoient la mort des paladins antiques, *A. DE VIONY, le Cor.* || 2° Par extension, chevalier errant. Son nom était Atis, son métier paladin, *LA FONT. Petit chien.* ... Ces sers paladins Qui parcourent toute la terre, *DESROULIERES, Lett. à Mme d'Uzé* Des paladins toujours armés, dans une partie de monde pleine de châteaux, de forteresses et de brigands, trouvaient de l'honneur à punir l'injustice et à défendre la faiblesse, *MONTRO. Esp.* *xxviii.* 22. Ce König [un mathématicien de Berlin] est amoureux d'un problème de géométrie, comme les anciens paladins de leurs dames, *VOYR. Lett. Mme Denis*, 24 juill. 1782. Ferons-nous d'Émile un redresseur de torts, un paladin ? *J. J. ROUSS. Em.* 1, 14. Souvent ma muse aventurière Ceignit la ceinture guerrière Et l'écharpe des paladins, *V. MCCO, Odes*, 11, 3. || Familièrement. C'est un vrai paladin, il est brave et galant. — HIST. XII<sup>e</sup> s. Turpins l monte à loi de palacin, *Ronc.* p. 60. || XIII<sup>e</sup> s. Le plus hardi, le plus douté De toute la chrestienté Ont li occis li Sarrazin; Çou [ce] fu grans dieus [deuil] del palasin, *FR. MOCCOZES, ms.* p. 199, dans *LACURNE.* Ces hautes dames palasines, Ces abesses, ces beguines, *la Rose*, 11763. || XVI<sup>e</sup> s. Il fait bien son paladin, *COTORAVE.* — ETYM. Prov. *palaisi*, *palasi*; espagn. *palatino*; ital. *paladino*; du lat. *palatinus*, qui appartient au palais, de *palatium* (voy. *PALAIS*). Ce mot vient de ce que les seigneurs qui les premiers reçurent ce nom, vivaient dans le palais de Charlemagne. † PALAFITTE (pa-la-fi-t'), s. m. Nom donné aux pilotis qui forment les habitations lacustres des hommes préhistoriques. Les palafittes peuvent être regardées comme caractérisant, dans l'Europe occidentale, la dernière phase de l'âge de pierre, l'époque de la pierre polie; c'est ce qui explique la présence des métaux dans quelques-unes de ces habitations sur pilotis, *A. MAUR, l'Homme primitif*, dans *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> avril 1867, p. 661. — ETYM. Ital. *palafitta*, *palis*, clayonnage, de *pala*, pelle, et *fitta*, fiché. † PALAGONITE (pa-la-go-ni-t'), s. f. Nom donné par Bunsen à un minéral toujours amorphe qui se rencontre dans les formations volcaniques de Palagonia, en Sicile. 1. PALAIS (pa-lé; l's se lie : un palé-z immense), s. m. || 1° Maison vaste et somptueuse qui sert de logement à un grand personnage. Le nom du mont Palatin était *Palatium*, comme *Capitolium* celui du mont Capitolin; ce mot *palatium* devint le nom de la maison d'Auguste, plus tard de l'ensemble d'édifices qui composaient le palais et finirent par couvrir la colline tout entière; ce nom, qui fut d'abord celui d'un lieu où quelques pâtres campèrent, est resté dans presque toutes les langues modernes pour désigner la demeure des rois et des princes; singulière fortune d'un mot ! *AMPÈRE, l'Hist. rom.* d Rome, t. 1, p. 20. Et puis qu'est un palais qu'une maison pompeuse... 2. *NOTR. Vercors*, 11, 1. Que le chemin est court d'un palais au tombeau ! id. *Bélis.* v, 4. Dans ces superbes palais à qui Madame donnoit un éclat que vos yeux recherchent encore, sous Duch. d'Orlé. Des portes du palais elle sort éperdue, *RAC. Brit.* v, 8. Venez dans mon palais, vous y verrez ma gloire, id. *ATH.* 11, 7. Le vieux palais des rois de Babylone, situé au côté oriental du fleuve, avait trente stades de circuit, c'est-à-dire une lieue et demie, *BOLLIN, Hist. enc.* *Éwe.* t. 11, p. 21, dans *ROBERTS.* C'est ici le palais qu'ont bâti vos aïeux, *VOYR. Zeïra*, 11, 3. Humalou, fils de Babar, régna dans l'Inde avec des fortunes diverses; c'était, dit-on, un bon astronome et plus grand astrologue; il avait sept palais dédiés chacun à une planète, *VOYR. Polit. et légis. Fragm. hist. sur l'Inde*, *xixiii.* Dans nos palais, où près de la victoire Brillèrent les arts, enfants des beaux climats, J'ai vu du nord les peuplades sans gloire De

leurs manteaux recouverts de frimas, bérains. *Dieu des bonnes gens*. || *Podé*. Ces faux d'ours qui n'ont jamais foulé de ce palais roulant le lambris d'ivoire, noron, Si Gr. III, 8. || Les coutumes du palais, l'élégance qu'on y observe. Les coutumes et les bienséances de palais (en Espagne), Boss. *Mar.-Ybr.* || Révolution de palais, révolte qui a lieu dans l'intérieur du palais d'un souverain. || Maire du palais, voy. MAIRE. || Palais national, nom donné aux Tuileries pendant la Révolution. || Palais cardinal, le Palais-Royal, qui fut aussi appelé Palais Royal et Palais du tribunal. || Le palais de Luxembourg, celui où siège le sénat, ou siègeait la chambre des pairs. || Palais du Corps législatif, celui où siège le corps législatif. || Palais apostolique, la demeure du pape à Rome. || 2° On a donné à plusieurs livres le titre de Palais : le Palais de l'Honneur, le Palais de la Gloire. || 3° Par exagération, maison magnifique. C'est un palais. || Il se dit également des maisons considérables de la plupart des villes d'Italie. Le palais Faruolo. || 4° Le Palais, ancienne résidence des rois de France, située là où est présentement à Paris le palais de justice. || 5° Le palais de justice, ou, absolument, le palais, lieu où l'on rend la justice. Des sottises d'autrui nous vivons au palais : Messieurs, l'honneur était bonne; adieu, vivez en paix, SOL. Sat. II. Pour augmenter l'effroi la Discorde infernale Monte dans le palais, entre dans la grand'allée, ID. Lutrin, IV. || Les gens de palais, les juges, les avocats, etc. Tous les magistrats, tous les gens du palais, PASC. *Prer. II*. Il se met en noir pour avoir l'air d'un homme de palais, J. J. Rousseau. *Id.* II, 14. || Jours de palais, jours où l'on plaide au palais. || Style du palais, style de palais, termes de palais, formules, termes de pratique. || Collectivement, le palais, tous les gens du palais. C'est l'opinion du palais. || Fig. La profondeur d'avocat. Le palais ne l'a pas enrichi. || Palais marchand, nom qu'on donnait quelquefois au palais de justice de Paris, à cause des boutiques qui s'y trouvaient. || 6° Palais d'École, nom qu'on donne, en Italie, à des lieux souterrains, d'où l'on fait passer, par des canaux, une agréable fraîcheur dans les appartements d'été.

— HIST. 11° s. Mes larges terres dont je avais avec, Mes grands palais de Rome la citez, STALEIS, LXXX. Quant vous serez au palais signoril, CA. de Rol. 2 || 12° s. L'apostole de Rome fu en mi le palais, Saz. 17 || 13° s. Eines s'en entra li empereres en Constantinoble, et ala al palis de Rlaquemes, VELLE. EGIL || 14° s. Appelle à diaber les plus apparens de palais de Mans, qui ne s'appelloit pour lors que la Balie, BESSA. *Contes*, t. I, p. 101, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. palai, palait; cat. palasi; esp. palacio; ital. palazzo; du lat. palatium (voy. au commencement de l'article ce que dit Ampère de l'origine de ce mot).

3. PALAIS (pa-lé; Ps se lie : le pa-lé-z enflammé), s. m. || 1° Partie supérieure de la cavité de la bouche, voûte parabolique formée par les deux os sus-maxillaires et les deux palatins, et revêtue d'une membrane mucqueuse épaisse et dense. Certes on vit un triste jeu, Quand à Paris dame Justice Se mit le palais tout en feu Pour avoir mangé trop d'épice, SIBOT-ARNAUD, dans SICHIERI (par un jeu de mot entre le palais de la bouche et le palais de justice inventé sous Louis XIII). Son esprit ressemblait à un palais sans et vigoureux qui expriment avec force et goût avec plaisir le suc des viandes pleines de volutions, mais qui ne savent ni distinguer ni apprécier des aliments plus délicats, S'ALANS. *Alleg.*, d'Olivet. Que nos langues étchées à nos palais brûlants de sang et de feu, Paris, IV. || 2° On dit de l'os du palais, ou dit des jours de jeûne, par une méchante allusion du palais de la bouche au palais de jérusalem. || 3° On se dit aussi en parlant des hommes. Cette herbe blème le palais des hommes. Un regard de palais de mortel. || 4° Fig. Sans du tout. || 5° On dit un palais de, qui se prend pour le change, et si on s'est jamais vu exposé à l'horrible inconvénient de manger un mauvais ragoût ou de boire d'un vin médiocre, LA SALLE. II. Tout est amer à un palais malade, BOU. *Cartes*, Sals. || 6° Terme de botanique. Nonnement étendu de la gorge des corolles parvenues qui se terminent en deux lobes, et, plus généralement, partie supérieure de l'end des corolles monopétales. || 7° Terme de zoologie. Élevement arboré dans la bouche des larves des insectes et des insectes eux-mêmes. || 8° Partie inférieure de la cavité buccale supérieure des oiseaux. || 9° Palais de l'ère, le palais. || Palais de bois ou chagriné, espèce de serrure, espèce de serrure.

— HIST. XIII° s. Ta vie soit de petit mangier, et les palais soit esmeus par fain, non mie par avoir, BOU. *LATINI*, *Tyréor*, p. 302. || XIV° s. L'uyule de pent et est en la fin du palat, sur les pertuis des deux voies, M. DE MONDEVILLE, F° 10, verso. || XV° s. Pour estre bon beuveur Il ne fault le palais si tendre, MONT. II, 15.

— ETYM. Lat. palatium. Le provenç. paladel, le castil. espagn. et portug. paladar viennent de formes dérivées de palatum. Dix ne veut pas que palais vienne de palatum; et en effet palais suppose palatium, non palatum; et de là il essaye de prouver que palais, édifice, a pris le sens de voûte, puis de voûte de la bouche ou palais. Palatum aurait dû donner palé; palat du XIV° siècle parait être une forme savante et non vulgaire. Mais palé, et surtout palés au nominatif a pu se confondre avec palais, très-connu, bien plus facilement que palais, édifice, n'a pu passer au sens de voûte et de voûte de la bouche.

† PALAMÈDE (pa-la-mè-d'), s. m. Variété de tulipe. || Un des noms du genre kamichi.

† PALAMÈDE (pa-la-mè-dée), s. f. Espèce de grue, ainsi dite parce que les bandes de grues forment un Y, lettre grecque inventée par Palamède (voy. PALAMÉDIEN).

† PALAMÉDIEN, IENNE (pa-la-mé-dièn, dièn'), adj. Qui vient de Palamède, guerrier grec qui prit part à la guerre de Troie. Se dit de certaines lettres de l'alphabet grec, qui sont, suivant Plin (Hist. nat. VII, 56, 57), Θ, Ξ, Φ, Χ, et, suivant d'autres, Ψ, et même le Δ.

† PALAMIDIÈRE (pa-la-mi-diè-r'), s. f. Terme de pêche. Filet de la forme de celui qui sert à prendre les thons, mais à plus petites mailles.

— ETYM. Lat. pelamis, jeune thon.

† PALAMPORE (pa-lan-po-r'), s. m. Châle à fleurs que portent, en Orient, les personnes d'un rang élevé.

PALAN (pa-lan), s. m. || 1° Terme de marine. Combinaison de deux poulies dans lesquelles passe un cordage dont l'effet est de rapprocher la poulie inférieure de la supérieure. || 2° Corde qui sert à faire mouvoir le timon des galères. || 3° Corde qu'on attache à l'étai ou à la grande vergue, ou à la vergue de misaine, pour tirer quelque fardeau ou pour bander les étais.

— HIST. XV° s. Là les Portugais gagnèrent 2600 pièces de toute artillerie et entre ce nombre une de si extreme grandeur, que les palans et autres artifices ne la eulderent jamais rendre à bord, d'AVR. *Hist.* III, 197.

— ETYM. L'orthographe palanc met sur la voie, et indique l'italien palanco, rouleau à rouler les fax, qui est, avec changement de genre, le lat. palanco, phalanga, du grec φαλγγα, bâtons ronds.

† PALANCHE (pa-lan-çh'), s. f. Nom que les porteurs d'eau donnent à l'instrument de bois, un peu concave dans le milieu, qu'ils se mettent sur l'épaule pour porter deux seaux, accrochés aux deux bouts.

— HIST. XIII° s. Mon balai je nomme ma langue, Et mon fourchon et ma palangue, Dont toute ordure je baloie, DU CANGE, *palanga* ou *palangue*.

— ETYM. Lat. palanca, rouleau de bois (voy. PALAN).

PALANÇONS (pa-lan-son), s. m. pl. Terme de maçon. Morceaux de bois qui retiennent les torchis.

— ETYM. Dérivé de palanche.

† PALANÇRE (pa-lan-kr') ou PALANGRE (pa-lan-gr'), s. f. Terme de jébe. Longue et grosse ligne, soutenue par des bouées, et à laquelle sont attachés des lignes plus petites.

† PALANDEAUX (pa-lan-dè), s. m. pl. Terme de marine. Bouts de planches que l'on couvre de bourre et de godron pour boucher les écuiviers et les trous du bordage.

PALANQUE (pa-lan-k'), s. f. || 1° Pièces de bois ou corps d'arbres plantés verticalement et jointifs, pour mettre, dans les fortifications passagères, à l'abri du feu de l'infanterie; les joints sont renforcés par d'autres pièces de bois plus faibles; des créneaux sont ménagés de distance en distance. || 2° Autrefois ce mot s'appliquait aux camps retranchés faits sous les places par les Turcs; c'est d'après ce sens que l'amploisier Montecuculli et l'Encyclopédie.

— ETYM. Provenç. palanc; espagn. palanque; bas-lat. palancorum; ital. palancato; du latin palanca, bois arrondi (voy. PALAN).

† PALANQUE (pa-lan-ke), s. m. Terme de marine. Pare effet sur et avec un palan.

— HIST. XV° s. Le prince et le maître firent toute la nuit sur pieds pour faire aller les hommes à bord palanque l'ennemi, les munitions et les vivres, d'AVR. *Nat.* II, 192.

— ETYM. Palanc, palen.

1. PALANQUIN (pa-lan-kin), s. m. Litère dans laquelle les riches Indiens se font porter sur les épaules de leurs serviteurs. C'était en palanquin que les officiers marchaient à l'ennemi, BAYNAL, *Hist. phil.* I, 24. Il lui donna, pour le porter à l'ennemi un palanquin à tendolets de soie cramoisie, à garniture d'or, avec deux relais de vigoureux coulis ou porteurs, BERNARD DE ST-P. *Chem.* ind.

— ETYM. Siamois, banlangko, du pali langka, qui vient du sanscrit poryanka, bois dur, lit.

† 2. PALANQUIN (pa-lan-kin), s. m. Terme de marine. Petit palan, à l'aide duquel on élève la vergue l'extrémité de la bande de ris d'une voile lorsqu'on veut diminuer la surface de cette voile et y prenant un ris.

— ETYM. Diminutif de palan, palanc. PALASTRE (pa-la-str'), s. m. || 1° Terme de serrurerie. Boîte de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure, et qui en contient tout le mécanisme ou les ressorts et les pènes. || On trouve aussi palâtre, dans les ouvrages de serrurerie. || 2° Pâte de bois plate, dont on garnit les fentes d'une serrure pour empêcher qu'il ne prenne eau.

— HIST. XIV° s. Comme le suppliant eust prié hache, et par force eust levé la serrure, par ce que ou fermeture de ladite porte, DU CANGE, *palastre*. Lesquelz avoient osté les peletrages des portes, iceulz habitants avoient les clefs, afin qu'ils ne peussent ouvrir ne fermer, ID. *Id.* || XV° s. Perrin rompi et leva le paltrage d'un escrivain, BERNARD DE ST-P.

— ETYM. Palastage, qui est la forme primitive du bas-lat. paleria, qui a même sens, mais qui est une dérivation de palus, dans l'acception de lieu d'obstacle.

PALATAL, ALE (pa-la-tal, ta-l'), adj. Consonnes palatales, certaines consonnes qui résultent du membre dont l'air est modifié entre la langue et le palais. k, g, ch, j, gn, sont des consonnes palatales. || S. f. Une palatale.

— REM. Les consonnes palatales sont quelquefois appelées gutturales. C'est à tort; les vraies gutturales sont celles qui se prononcent de la gorge; c'est-à-dire les consonnes réellement aspirées, comme il en existe en espagnol, en allemand. Nous ne l'avons pas en français.

— ETYM. Lat. palatum, palais (voy. PALAIS).

† PALATIAL, ALE (pa-la-si-al, a-l'), adj. Terme de droit. Qui a rapport au palais de justice, à la procédure. M. Chapelain a raison de dire que son père et mère est une phrase palatiale et un style palatien, VARRON. *Rem. Not. Th. Corn.* t. II, p. 107, dans BOGERS.

— ETYM. Lat. palatium, palais (voy. PALAIS).

† PALATIFORME (pa-la-ti-for-m'), adj. Terme de zoologie. Se dit de la langue des insectes, quand elle forme la face inférieure de la lèvre, sans être séparée, comme dans beaucoup de autres insectes.

— ETYM. Lat. palatum, palais de la bouche (voy. PALAIS).

1. PALATIN (pa-la-tin), adj. m. || 1° Terme de dignité donné à ceux qui avaient quelque autorité dans le palais d'un prince. || Comtes palatins, seigneurs que le prince chargeait de fonctions judiciaires. On sait que les comtes palatins étaient originellement juges dans le palais, et juges de causes civiles entre le prince et ses sujets, comme on se pratique dans tous les pays sous des noms divers; les palatins se croyaient en droit de juridictionnellement l'empereur même; c'est sur cette prétention que l'on verra un palatin, un comte palatin condamner une reine, VOY. ANN. *Ann. Albert I<sup>er</sup>*, 1301. || 2° Il s'est dit, très-anciennement, des seigneurs qui avaient un palais où l'on rendait la justice. Les comtes palatins de Chambray, de Béarn; ou, substativement, les palatins de France, il (Othon I<sup>er</sup>), un des frères du duc [de Bavière] comte palatin en Bavière, et en outre, comme palatin vers le Rhin; cette dignité de comte palatin renouvelée des comtes du palais des rois francs, ANN. *Emp. Othon I<sup>er</sup>*, 910. || Ces titres de comtes palatins furent donnés à des docteurs dans les universités, VOY. *Mœurs*, 98. L'électeur palatin de comte palatin du Rhin est appelé ainsi le comte palatin de la Bavière. Le prince Edouard de Bavière, du duc Frédéric V, comte palatin à Rome et roi de Bohême, Boss. *Ann. de Gons*. || 3° Qui appartient au palatinat. || 4° S. m. Gouverneur d'une province palatinate. Son palais [de roi de Pologne] est tout le monde par son esprit, sa sagesse, et son adresse qui ne faisait jamais apercevoir sa dignité





le paiement des plaies de la main pour maintenir les doigts écartés et empêcher les adhérences.

6° Terme de d'ore. Instrument qui sert au docteur à presser l'or. Des pièces (pour le coucheur) sont de poil de blaireau; on en a de plusieurs formes de ronds, et de plats qu'on nomme palettes.

7° Terme de relieur. Les palettes sont des fers qui ont la figure d'un T; la grande branche entre dans les trous de la couverture pour s'en servir, l'extrémité inférieure est gravée, *LENAE, la Relieur, p. 317.*

8° Terme de mécanique, se dit des parties planes à l'extrémité des bras qui servent à former les roues des bateaux à vapeur et font l'office de manivelle d'une roue de moulin. || Saillie de la dent d'ajustement d'une montre, sur laquelle sont les dents de la roue. || [Iluyghens] employa l'idée des palettes du balancier, lesquelles se balançant alternativement dans les dents d'une roue, servent à retarder la descente du poids moteur des horloges qu'Iluyghens avait sous les yeux; il employa ces palettes à l'extrémité supérieure du balancier, il les fit engrèner de même dans les dents d'une roue. *SMILLY, Astronom. moderne, t. II, p. 193.* || 9° Terme d'imprimerie. Petite pelle de fer qui servent les imprimeurs pour prendre l'encre.

10° Plaque de bois, mais rareté d'acier et percée à distance pour recevoir le bout du foret; l'ouvrier la tient sur sa poitrine quand il veut forer quelque ouvrage. || Terme de marbrier. Petite planche sur laquelle est une pièce de fer servant à recevoir le bout du foret pour percer des trous. || 11° Plaque de fer garnie d'un manche que, dans les verreries, on emploie au besoin contre les diverses parties des machines que l'on fabrique. || 12° Douve fixée au bout d'un manche servant à mélanger la terre glaise avec le ciment. || Instrument pour arrondir l'ouvrage du palier. || Instrument pour réparer les trous pratiqués dans les marais salants. || 13° Prolongement de trousequin, dans les selles de cavalerie légère et de cavalerie de ligne; c'est sous cette palette qu'est fixé le porte-manteau. Il n'y a pas de palette dans les selles d'artillerie et de cavalerie de réserve, en plus que dans les selles dites anglaises. || 14° Extrémité libre, aplatie et élargie en forme de pelle dans les machines et du balancier des insectes. || Cavité qui se trouve à chacune des jambes postérieures de l'animal, où elle empile la cire qu'elle ramasse sur les fleurs. Chaque palette est de la grosseur d'un grain de poudre un peu aplati, *ONLIS, Maison rust. t. I, p. 350, dans BOUVENS.* || 15° Terme de musique. Sert dit autrefois des touches de la gamme naturelle dans l'orgue ou le clavecin. || 16° Dans le moyen âge. Bougeoir en forme de petite pelle qu'on employait aussi cuiller, parce qu'il servait à brûler des parfums, de *LABORDE, Émaux, p. 428.* || 17° Palette de lépreux, coquille bivalve. || Palette se dit aussi de l'oiseau nommé spatule. || La palette à dard, sorte d'agaric fort dangereux des environs de Paris.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Une palette d'ivoire, dont le clo est entre la chandelle est d'argent, de *LABORDE, Émaux, p. 428.* Une palette à condongne cotinienne, armoyée de France et de la royne Jeanne de Navarre, *id. ib.* || XV<sup>e</sup> s. La palette du genouil de *PARÉ, IV, 34.* L'on trampo une palette de bois dans l'eau, et incontinent on la fourre dans l'aire fondue, *O. DE BRASSE, 453.*

— EYM. Diminutif de *pale*; *provenç. et espagn. paleta*; *ital. palette*; *normand, palette, pelle à feu.*

3. PALETTE (pa-lè-tè), s. f. || 1° Espèce de petite palette d'étain d'une capacité déterminée dans laquelle on reçoit le sang de ceux que l'on saigne. La palette a été faite merveilleusement bien par Felix de *BOUVENS*; la première palette n'était pas bonne, les autres ont paru assez échauffées, *FRANÇOIS, Hist. Nat. t. II, p. 331, dans BOUVENS.* || 2° La quantité de sang contenue dans la palette. Alors Sanson m'envoya chercher un chirurgien qu'il me nomma, et fit tirer à mon maître six bonnes palettes de sang pour commencer à suppléer au défaut de transpiration, *LESABR, Gil Blas, II, 3.*

— HIST. XV<sup>e</sup> s. En sang qu'on metoit en poylettes secher Chez les barbiers, quant pleine lune arrive, *ROUSSEAU, Ball.*

— EYM. Corruption de *polette*, diminutif de *pelle* (voy. ce mot).

PALETUVIER (pa-lé-tu-vié); l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des pa-lé-tu-vié-z enracinés), s. m. Nom vulgaire de différents arbres des régions intertropicales dont le caractère commun est d'avoir les racines baignées par les eaux de la mer. Les nombreuses rivières

qui de ce vaste espace se précipitent dans l'Océan, déposent sans cesse sur leurs bords et sur la côte entière une multitude prodigieuse de graines qui germent dans la vase et produisent en moins de dix ans des arbres de haute tige connus sous le nom de palétuviers, *RAYNAL, Hist. Phil. XII, 31.* || Palétuvier des Indes, ou, simplement, palétuvier, le *Rhizophora gymnorhiza* (rhizophorées).

— EYM. Origine inconnue. Jusque vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, palétuvier n'était employé qu'à la Martinique, et s'appliquait même à certains arbres qui ne croissent pas dans l'eau, par exemple le raisinier, qui est un coccoloba.

PÂLEUR (pâ-leur), s. f. Couleur de ce qui est pâle. Jo lis dans sa pâleur une secrète rage, *COSSU, Médée, v. 4.* On dit que ton front jaune et ton teint sans couleur Perd en ce moment son antique pâleur, *BOUILLON, Lett. t. I, v. 1.* Vous venez de mon front observer la pâleur, Pour aller dans ses bras rire de ma douleur, *ANDRÉ, IV, 6.* Dieux puissants! quelle étrange pâleur De son teint tout à coup efface la couleur! *ESTHER, II, 7.* La crainte s'emparerait des esprits, on verrait la pâleur sur tous les visages, *MONTESQ. Esp. VI, 6.* Préférer les lis de Lucrèce Et les pâleurs de la sageuse Aux roses de la volupté, *BERNARD, Quat. part. du jour, Mot.* Ce beau front que flétrit une pâleur mortelle, *DELILLE, Én. XI.* Ah! s'il me permettait ce funèbre entretien, La pâleur de mon front passerait sur le tien, *MOULIN, II, 6.* à la pâleur de son visage (de Napoléon, à Moscou), on voyait que la vérité, qui ne se fait jamais mieux entendre que dans l'ombre des nuits, l'avait oppressé longuement de sa présence et fatigué de son importune clarté, *STOUB, Hist. de Nap. VIII, 11.* || La pâleur de la mort, une pâleur mortelle, la couleur pâle que la mort étend sur le visage. La pâleur de la mort est déjà sur son teint, *RAC. Phèdre, v. 8.* Elle demeura quelque temps immobile; une pâleur mortelle se répandit sur son visage, *LESABR, Diable boit. ch. V, p. 71, dans BOUVENS.*

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et puisque cuer [le cœur] est tiex [tel] et de si grant valour, Donnons le tout à Diex frès et en sa chalour; Car Diex n'en avoit cure, s'il tornoit à palour, *s. de MEUNO, Test. 1818.*

— EYM. Provenç. *palour*; esp. *palor*; ital. *pallore*; du lat. *pollorem* (voy. PÂLE).

† PÂLEVEUR (pâ-lé-veur), s. m. Employé dans les greniers à sel qui mesurait le sel avec un instrument dit *pèle*. Pour empêcher les larcins du sel qui se font par les pâleveurs, rasours, mesureurs, renverseurs et porteurs de sel, *BAIL GAUTIER, 16 mars 1660.*

† PALFER (pal-fèr), s. m. Barre de fer dont on se sert comme levier dans les mines.

— EYM. *Pal*, et *fer*.

PALI (pa-li), s. m. Langue sacrée de l'île de Ceylan, dérivée du sanscrit. Une des rédactions des livres sacrés du bouddhisme est en pali. || *Adj.* La langue pali. Manuscrits palls.

— REM. On disait d'abord *balli*. On met souvent un accent circonflexe, *pâli*; Burnouf n'en met point; on le fait adjectif invariable; Burnouf l'accorde toujours.

PÂLI, IE (pâ-li, lie), *part. passé* de *pâlir*. Rendu pâle. Un visage pâli par la maladie. Et mentionnent les prophètes De tous ces visages pâlis, *MALH. III, 2.*

† PALICOT (pa-li-ko), s. m. Terme de pêche. Petit parc tournant établi dans les endroits où l'on soupçonne beaucoup de poissons.

PALIER (pa-lié; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: les pa-lié-z et les marches), s. m. || 1° Plate-forme où se termine un étage. Du sol au premier palier et d'un palier à l'autre il ne peut y avoir que des marches interrompues par des repos. || Palier circulaire, celui qui se trouve dans la cage d'un escalier en limaçon. || Demi-palier, celui qui est carré, de la longueur des marches. || 2° Palier de communication, celui qui est entre des appartements de plain-pied et qui leur est commun. Demeurer sur le même palier. || 3° Portion du parcours d'un chemin de fer dans laquelle il est horizontal ou à faible pente. || 4° Terme de mécanique. Segment de sphère en cuivre, qui facilite le mouvement horizontal de deux parties l'une sur l'autre, à une distance uniforme, pièce servant à faciliter le mouvement horizontal de l'arbre d'une machine. || Proverbe. Un homme est bien fort sur son palier ou sur son paillier (voy. à l'ARTY), c'est-à-dire on est bien fort chez soi. || On dit dans un sens analogue: se battre sur son palier. C'est alors qu'on se battait sur son palier, *DIDEROT, Mém. t. III, p. 448, dans BOUVENS.*

— EYM. Scheler la tire de *pale*, au sens de chose plate; mais, en 1658, l'Académie écrivait *paillier*, et le proverbe dit aussi bien: fort sur son palier et sur son paillier; Cougrave ne distingue pas *palier* et *paillier*. Il devient alors probable que *palier* est une altération de *paillier*, et aura été ainsi nommé à cause de la *paille*, du *paillage*, qui se trouve d'ordinaire au *paillier*.

† PALIÈRE (pa-liè-r'), s. f. Première marche d'un escalier.

— EYM. *Palier*.

PALIFICATION (pa-li-fi-ka-sion), s. f. Action de palifier.

† PALIFER (pa-li-fi-è), je palifais, nous palifions, vous palifiez; que je palifia, que nous palifions, que vous palifiez, c. a. Terme de construction. Affermir un sol avec des pilotis.

— EYM. Lat. *palus*, pieu, et *facere*, faire.

† PALIKARE (pa-li-ka-r'), s. m. Mâle grec, dans la guerre de l'affranchissement.

— EYM. Grec mod. *παλικάρων* ou *παλικάριον*, dans le moyen âge, *εουζατ* d'armée, plus tard, jeune homme, soldat, brave; du grec ancien *πάλις*, jeune homme.

† PALIMBACCHIQUE (pa-lin-ba-chi-k'), *adj.* Terme de métrique ancienne. Se dit de vers bacchiques renversés (deux longues et une brève).

— EYM. Πάλιον, renversé, et *bacchique*.

PALIMPSESTE (pa-lin-pè-sè-tè), s. m. Manuscrit sur parchemin d'auteurs anciens que les copistes du moyen âge ont effacé, puis recouvert d'une seconde écriture, sous laquelle l'art des modernes est parvenu à faire reparaître en partie les premiers caractères. La République de Cicéron a été tirée d'un palimpseste par le cardinal Mai. || *Adj.* Manuscrit palimpseste.

— EYM. *Παλιψηστος*, de *πάλι*, de nouveau, et *ψάω*, gratier; regratté.

† PALINDROME (pa-lin-dro-m'), *adj.* Vers, phrase palindrome, vers, phrase offrant le même sens quand on les lit de gauche à droite ou de droite à gauche.

— EYM. Πάλινδρομος, de *πάλι*, en retour, et *δρομος*, course.

† PALINDROMIE (pa-lin-dro-mie), s. f. Terme de médecine. Récidive d'une maladie ou, selon quelques auteurs, refluxement des liquides vers les organes intérieurs.

— EYM. Voy. PALINDROME.

† PALINGÉNÉSIAQUE (pa-lin-jé-né-zia-k') ou PALINGÉNÉSIOUE (pa-lin-jé-né-zia-k'), *adj.* Qui appartient à la palingénésie; qui produit une palingénésie. Système palingénésique.

PALINGÉNÉSIE (pa-lin-jé-né-zie), s. f. || 1° Régénération, renaissance. Que ce spectacle est ravissant, et combien devient-il plus ravissant encore, lorsqu'on le contemple avec les lunettes de la palingénésie, et qu'on voit ces myriades de petits êtres vivants, qui semblent n'apparaître que pour disparaître un moment après, se conserver dans des germes impérissables! *BONNET, Lett. dic. t. XII, p. 31, dans BOUVENS.* Ce terme [auquel] touche l'ordre actuel de l'humanité sera une immense révolution, une angoisse semblable aux douleurs de l'enfantement; une palingénésie ou renaissance (selon le mot de Jésus lui-même), précédée de sombres calamités et annoncée par d'étranges phénomènes, *BENAN, Vie de Jésus, t. 17.* || S'est dit quelquefois pour régénération par le baptême. || 2° Système de philosophie de l'histoire, d'après lequel les mêmes révolutions se reproduiraient sans cesse dans un ordre donné. || 3° Artifice d'optique à l'aide duquel on fait paraître l'image d'un objet, d'une fleur, dans un lieu où il n'existe en réalité aucun corps. || 4° Ancien terme de chimie. Opération consistant à faire paraître la forme d'un corps après sa destruction.

— EYM. Παλιγενεσία, renaissance, de *πάλι*, de nouveau, et *γένεσις*, génération.

PALINOD (pa-li-no), s. m. 1° Poème en l'honneur de l'immaculée conception de la Vierge que l'on présentait à Rouen, à Caen et à Dieppe; un prix était adjugé à la meilleure pièce. || La jour de cette solennité s'appelait les palinods, ou la fête des palinods. || 2° Pièce de poésie dans laquelle on devait amener la répétition du même vers à la fin de chaque strophe.

— EYM. Voy. PALINODIE. Un prix était distribué, au XII<sup>e</sup> siècle, par les puyx ou académies de Rouen, Caen et Dieppe à un poème que l'on appelait *palinod* parce que c'était une rétractation, une contradiction des implettes que proféraient les protestants contre l'immaculée conception.

PALINODIE (pa-li-no-die), s. f. || 1° Chez les an-

eien, poème dans lequel on retraçait ce qu'on avait dit dans un poème précédent. Stésichore ayant perdu la vue en punition des vers moriants et satiriques qu'il avait faits contre Hélène, il ne la retrouva qu'après avoir retraçé ses médisances par une nouvelle pièce contraire à la première, ce qu'on appelle depuis palinodie, *OLLIN, Hist. anc. Eur. t. III, p. 203, dans ROUGENS.* || 2° Fig. Rétractation de ce qu'on a dit. *Grasset dévot, longtemps petit badin, Sanctifié par ses palinodies, volt. Pausanias diable.* || Chanter la palinodie, se rétracter. *Chante donc la palinodie, DESMARATS, Visionnaires, III, 2. Je mis vos affaires, vous voulez chanter la palinodie, sev. Merce. des cendres, 1880.* || Particulièrement et surtout au pluriel, changement d'opinion politique. *Je suis las de cette vie errante et de ces palinodies, se dit-il un jour, CH. DE BERNARD, Un homme sérieux, S. 6.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les condamnés [les jésuites chassés par le parlement] triomphent de leurs juges, firent chanter des palinodies au vénérable sénat; mirent l'autorité du parlement, l'honneur de la France et la pyramide à bas [celle qui mentionnait leur expulsion], D'AUB. *Hist.* III, 539.

— ETYM. Παλινοδία, de παλιν, de nouveau, à rebours, et ὄδι, chant.

† PALINODIQUE (pa-li-no-di-k'), adj. Qui a le caractère d'une palinodie.

† PALINURIE (pa-li-nu-ri), s. m. Genre de crustacé auquel appartient le homard, la langouste.

† PALINURINS (pa-li-nu-rin), s. m. pl. Famille des crustacés décapodes macroures, qui a pour type le genre palinure.

PÂLIR (pâ-lic), v. n. || 1° Devenir pâle. Vous pousser des soupirs, vos visages pâlisent, *CONN. Hor.* II, 2. Mais gardez de pâler et de vous étonner à l'aspect du chemin qui vous y doit mener, *IN. Théod.* II, 4. Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue, *RAC. Phéd.* I, 3. Il [un nouvelliste] dit que la cavalerie allemande est invincible : il pâlit au seul nom des cuirassiers de l'empereur, LA SAUV. X. Quand il [Socrate] but sans pâler la coupe de la mort, *VOLT. Les naturalis.* II. On rougit dans la honte, la colère, l'orgueil, la joie; on pâlit dans la crainte, l'effroi et la tristesse, *SCRIP. Hist. nat. hom. Eur.* I, IV, p. 298. Je crains bien moins ceux qui rougissent que ceux qui pâlisent, disait César; celui qui aura rougi de colère sera rébêlé dans sa narration; celui qui aura pâli d'horreur, sera terrible dans ses peintures, *MONTM. Élév. litt. Eur.* t. VIII, p. 382, dans *ROUGENS.* || Pâler de, devenir pâle à cause de. Qui... Nous fait rougir de honte et pâler de colère, *ARRÉDEAN, Sonnet (ou tête des Tragiques de d'Aubigné).* Vous emblez vu leurs yeux s'enflammer de fureur, Et, dans un même instant, par un effet contraire, Leur front pâlit d'horreur et rougit de colère, *CONN. Cinna,* I, 2. L'auteur pâlisant de courroux, *MOUL. Nat. III.* J'ai pâli du dessein qui vous a fait partir, *RAC. Phéd.* IV, 2. Le plus affreux péril n'a rien dont je pâlisse, *IN. Iphig.* V, 2. Que nos tyrans commencent en pâlisant d'effroi, *IN. Mithr.* III, 1. Parfois le laboureur, sur son sillon courbé, ... ouvrant des tombeaux pleins de débris humains, Pâlit de la grandeur des ossements romains, *V. MOUL. Rayons et ombres,* 9. || Fig. Pâler sur des livres, étudier sans relâche. Or va, romps-toi la tête; et de jour et de nuit pâlis dessus un livre, à l'appât d'un bruit Qui nous honore après que nous sommes sous terre, *MOUL. Sat. IV.* Après cela, docteur, va pâler sur la Bible, *MOUL. Sat. VIII.* Personne dans le monde ne veut pâler sur des calculs, *MONTMONT, Mém.* III. || 2° Faire pâler, inspirer de la crainte. Je vis ce visage que la crainte de la mort ne fit point pâler, *MOUL. Sat. VII.* [La satire], bravant l'orgueil et l'injustice, Va jusque sous le dais faire pâler le vice, *MOUL. Sat. II.* Pour étonner les coupables et faire pâler les parjures, *MONTMONT. Exp.* XVIII, 18. Quand un brigand, vengeur de ce brigand farouche Marat, Cruel le [Charlotte Corday] faire pâler sur monacos de mort, *A. CARRÉ. Ode IX.* || 3° Il se dit de la lumière qui devient plus faible. Les étoiles pâlisant à l'approche de jour. Et la moitié du ciel pâlisait, et la bruyante défilait dans la voûte... *TANZI. Herm.* II, 2. || Fig. Son étoile pâlit, se dit de celui dont la prospérité diminue. Tout le monde eut que l'étoile de Quantin [Né de Montespan] pâlit; il y a des larmes, des chagrins naturels, des grâces affectées, des bouderies, *MOUL. Ma chère,* tout finit, *scr.* 310. || 4° Fig. Paraître décoloré, faible, sans valeur. À côté de quelqu'un ou de quelque chose de brillant. L'or et le diamant, l'art, la nature même, Ce qu'enferme la terre et l'humide séjour Pâlit près d'un rayon du grand astre du jour,

DEILLE, *Parad. perdu,* III. || Faire pâler, éclipser, mettre dans l'ombre. Le Cid fit pâler tout ce qui avait précédé. || 5° V. a. Rendre pâle. La fièvre l'a pâli. || Par extension, faire paraître pâle. Ses yeux étaient balassés, et le reflet de la lune, en pâlisant son visage, rendait sa physionomie plus intéressante, *ORLIS, Vous téméraires,* t. III, p. 234, dans *ROUGENS.* La douce lumière qui éclairait son visage pâlisait son teint sans affaiblir l'éclat de ses yeux, *STABL, Corinne,* X, 4.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Fille, com ceste amour vous a palie et telint ausera. *LE BAST. Romanero,* p. 16. Se vous jâmb parîs à li, Vous en aurés le vis [le visage] pali, Volres certes plus noir que more, *la Rose,* 8678. De l'angoisse de falm estoit chascuns palis, *Ch. d'Ant.* IV, 867. || XIV<sup>e</sup> s. Ceux qui ont verteconde rougissent, et ceulz qui ont paour de mort pallissent, *ORLIS, Eth.* 138. || XVI<sup>e</sup> s. Il disoit qu'il almoit mieulx les jeunes hommes qui rougissent, qu'il ne faisoit ceux qui pallissent, *AMVOT, Cat.* 17. Cet aspect lui fist paslir la conscience et ternir le teint, *D'AUB. Hist.* I, 369. Là de ton teint tu pallissols les fleurs, Là les ruisseaux s'augmentoient de tes pleurs, *MONS.* 20.

— ETYM. Lat. pallere; Berry, palisir; provenç. es-palerin.

PALIS (pa-li), s. m. || 1° Suite de pieux formant une clôture. Un jardin clos de palls. Vous trouverez plus loin l'enceinte et le palls où du clément César est le barbare fils, *VOLT. Triump.* IV, 3. || 2° Par extension, clôture faite avec des perches ou des échelles liées les uns contre les autres. || 3° Terme de pêche. Sorte de filets en nappe simple, que l'on tend sur des pieux. || 4° Terme militaire. Corps d'arbres employés pour faire les palanques.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. En Origni, le bor [bourg] grant et plaingnier [peuplé], Clos à palls qu'entor [ils] firent ficher, *Rouol de C.* 56. || XIII<sup>e</sup> s. Et doit estre le champ de quarante canes de caroure et clos de fossés et de paleys qui seil si entrelacé de cordes treillies, *Ass. de J.* 1, 171. || XV<sup>e</sup> s. Et bien leur convenoit qu'ils eussent avec eux bonnes gens d'armes; car leur ville n'estoit fermée que de palls, *FRUISS.* I, I, 103. || XVI<sup>e</sup> s. La ville, qui n'estoit fermée que de palls et de fascines, fut emportée, *N'AUS. Hist.* III, 197. Ces poils sont mis sur l'extrémité des paupières, comme un palis, pour la défense des yeux ouverts, *PARÉ,* IV, 4.

— ETYM. Bas-lat. palicium, de palus, pal; prov. paliso, s. f.

PALISSADE (pa-li-sa-d'), s. f. || 1° Terme de fortification. Rangée de pièces de bois destinées à fermer la gorge d'un ouvrage, à arrêter l'ennemi au fond du fossé; elles sont, en général, formées par des bûches triangulaires, plantées verticalement, espacées d'une dizaine de centimètres et réunies par un liteau horizontal. Les ennemis, voyant la palissade à demiouverte et des travailleurs passés au delà, ont couru à eux, *PELL. Lett. hist.* t. I, p. 177, dans *ROUGENS.* || Palissades crénelées, celles qui sont ouvertes d'espace en espace, de manière à former des embrasures. || Par extension. Le 23 mars 1623, ayant été remontré au conseil comme le feu prince de Condé, désespérant de pouvoir réduire à son obéissance la ville de Brouage, tâcha d'en perdre le havre par le moyen d'une palissade d'un grand nombre de navires qu'il fit mettre à fonds de travers ledit havre... *LA P. POUSSIERE, dans JAL.* || 2° Chacun des pieux qui forment la palissade. Toute l'armée ensuite démolit le mur, arracha les palissades du retranchement, et les emporta, *BOULIN, Hist. anc. Eur.* t. III, p. 263, dans *ROUGENS.* || 3° Rangée d'arbres qu'on plante à la ligne et dont on laisse croître les branches dès le pied, avec le soin de les tondre pour en faire une espèce de mur. Les grenadiers, les orangera, les limoniers y font les palissades des grands chemins, *REZZ, Mém.* t. II, liv. IV, p. 284, dans *ROUGENS.* Les petites et les grandes palissades sont parées de ces belles nuances de l'automne dont les peintres font si bien leur profit... *scr.* 2 nov. 1870. On ôte [en déboisant] aux vallons leurs engrais naturels et aux campagnes les palissades qui les abritent des grands vents, *ARM. de ST-P. Étude V.* || Palissade de charmillie, d'ifs, etc. palissades faites pour cacher certains murs désagréables à la vue. || On fait des palissades dans les cultures de plantes étrangères avec des thuyas, vignes ou autres arbres dirigés ordinairement de l'est à l'ouest pour protéger certains semis ou certaines plantes d'hiver. || Palissades d'appui, palissades faites d'arbustes, tels que le jasmin, le phyllirea, etc. et servent à recréer les appuis des terrasses. || Treillage de palissade, toute partie de treillage isolée,

dans un jardin. || 4° Se dit également d'une clôture en planches, en perches ou en échelles. || 5° Espèce (vieille en ce sens). C'est à lui [à les taiter [les arbres] avec art, pour leur faire faire de belles palissades, *Dict. des arts et mét. Jardinier.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Je trouve mauvais que vos palissades soient toutes de fruitiers; les espaliers en bois ont bien autre apparence, d'AUB. *Fern.* I, 1. La Galiotte passa hardement aux coups de canon de la caraque du prince et autres navires qui faisaient palissade d'une coste à l'autre, *MOUL. II, 46.* Ce vaisseau de sa nécessité fit vertu, et tant accommodé de palissades, fut un fer de lance pour oster aux assieges des commoditez, *MOUL. III, 301.* Telle ordonnance de fruitiers est appelée palissade et palissade, par laquelle les arbres plantés en haie s'entre-embrassent et s'entre-tient les uns les autres, *O. DESERRES,* 645.

— ETYM. Palisser; cat. palissada; esp. palisado; ital. palizzata.

PALISSADÉ, ÉE (pa-li-sa-dé, dée), part. pass. de palisser. Garni d'une palissade. La route de la place n'est pas palissadé, et il ne faut pas s'y enfoncer, comme je faisais l'autre jour; car les Hollandais n'ont jamais fait état de cette sorte de palissade, *PELLISSON, Lett. hist.* t. I, p. 177, dans *ROUGENS.*

† PALISSADEMENT (pa-li-sa-de-man), s. m. Terme de construction. Action, manière de palissader. || Ensemble des palissades.

PALISSADER (pa-li-sa-dé), v. a. || 1° Entourer de palissades. Palissader une fortification. || 2° Planter, établir des arbres et arbustes en palissade. || 3° Palissader les murailles d'un jardin avec des bûches.

— ETYM. Palissade.

PALISSAGE (pa-li-sa-ij), s. m. Action de palisser un arbre, une vigne, une treille. || Palissage à sec, palissage qui se fait avant la pousse des branches et après la taille d'hiver; dit aussi de l'ouvrage. || Palissage en vert, celui qui se fait pendant toute la végétation. || Palissage à la loque, palissage qui se fait au moyen de loques de drap ou autre étoffe sur le mur même.

— ETYM. Paliser.

PALISSANDRE (pa-li-san-dr') ou PALIXANDRE (pa-li-ksan-dr'), s. m. Bois violet avec une tige jaunâtre et de noir, propre aux ouvrages de charpenterie; il est odorant. Il vient de la Guiane, surtout de la partie hollandaise, et porte aussi dans le commerce les noms de palixandre de Saint-Thomas, bois de palixandre, bois violet et bois de violet. *LEGOARANT.* Le palissandre s'emploie aussi pour les tables, sièges, etc. On croit, sans fondement, que des arbres d'espèce différente donnent des bois de palissandre : l'un serait un *da bergia* guminosus, l'autre une bignoniacée, le *jacaranda brasiliensis*.

PÂLISSANT, ANTE (pâ-li-san, san-t'), adj. || 1° Qui pâlit. La mort, qui m'obéit, qui, pour ma défense, Sur ce front pâlisant a tracé ma vengeance, *VOLT. Mohomet,* V, 4. Des spectres pâlisants, de livides fantômes, *DEILLE, Géog.* || 2° Dont la clarté devient plus faible. De ce jour, seigneur, la lumière naissante fait voir son retour la lune pâlisante, *ROUOT, Feuille IV, 3.* Je sens que de mes jours usés dans l'obscurité Le flambeau pâlisant s'éteint et se consume, *VOLT. Olymp.* II, 2. C'est au feu pâlisant des branches funéraires Que j'ai de mon hymen sifflé le flambeau, *M. J. CHÉN. Charles IX,* I, 3. J'ai vu voir encore, pour la dernière fois, Ce pâlisant dont la faible lumière Perce à peine à l'obscurité des bois, *LAMART. Méd.* I, 20.

PALISSÉ, ÉE (pa-li-sé, sée), part. pass. de palisser. Un arbre palissé. || Terme de blason. Se dit des pièces découpées en pointe comme des palissades enlavrées les unes dans les autres.

PALISSER (pa-li-sé), v. a. Entendre les branches des arbres contre un mur, les dresser à l'aide de loques, ou de jonc, ou d'osier, ou de clous, en prenant chaque branche avec ordre selon sa place, lui donnant une certaine inclinaison ou la laissant droite, afin que l'arbre ait une forme régulière. La beauté de palisser consiste à ranger avec ordre à droite et à gauche les branches qui peuvent venir de chaque côté, en sorte qu'il n'y ait rien ni de gaspillé, ni de vide, ni de croisé... *LA QUINTEINE, Jardins,* t. III, 10. S'il lui fallait toujours, comme un [jardinier], s'exercer, Labourer, couper, palisser, aplanir, palisser, *MOUL. Épi.* II.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Fut locuy par l'on palissé et moult honorablement, *O. DE LA MARCHI, Fern.* liv. I, p. 394, dans *LACURNE.* || XVI<sup>e</sup> s. Ce chapeau palissé [palissadé] de grand bois de chasteau, *scr.*

cher entre des fourches à la mode du pala, D'AUS. Hist. 1, 288.

— ETYM. Palis.
† PALISSON (pa-li-son), s. m. Instrument sur lequel les chamoiseurs passent leurs peaux pour les rendre plus douces. Quand cette façon est achevée et que les peaux ont pris l'humour, on les étale aux pieds, puis on les passe les unes après les autres sur le pinçon ou palisson, qui est une sorte d'instrument de fer plat, large et presque égal par le haut, à peu près semblable à un bûcher de lavandière, emmanché d'un bâton; cette opération s'appelle ouvrir les peaux, Dict. des arts et métiers. Mégissier.

— ETYM. Dérivé de pal.
† PALISSONNER (pa-li-so-né), v. a. Passer les peaux sur le palisson.

† PALIURE (pa-li-u-r'), s. m. Arbrisseau du midi de France, rhamnus paliurus, Linné, argalou, porte-peau, épine du Christ; genre de plantes épineuses voisines des jujubiers, famille des rhamnées. — ETYM. Lat. paliurus, du grec παλιουρος.

PALIXANDRE (pa-li-ksan-dr'), s. m. Voy. PALISSONNER.

† PALLADATE (pal-la-da-t'), s. m. Terme de chimie. Genre de sels qui sont produits par la combinaison de l'oxyde palladique avec certaines bases solubles.

† PALLADICO-POTASSIQUE (pal-la-di-ko-po-ta-si-que), adj. m. Terme de chimie. Se dit d'un sel palladique uni à un sel potassique.

† PALLADIQUES (pal-la-di-que), s. m. pl. Famille qui comprend le palladium et ses combinaisons.

† PALLADIQUE (pal-la-di-que), adj. m. Terme de chimie. Se dit d'un des oxydes du palladium et des sels qui correspondent à cet oxyde quant à la composition.

1. PALLADIUM (pal-la-di-om'; on a prononcé aussi pal-la-di-on), s. m. || 1° Statue de Pallas, qui servait pour le gage de la conservation de Troie. Le palladium, quoique tombé du ciel, n'était qu'un objet sacré de la protection de Pallas; c'était elle qu'on vénérât dans le palladium; c'était notre amulette, vol. 7. Dict. phil. Idolatrie, t. 1. || Par extension, nom donné à divers objets auxquels certaines villes, certains empires attachaient leur durée. Le bouclier sacré, tombé du ciel durant le règne de Romulus, était le palladium de Rome et de son empire. || 2° Fig. Garantie, sauvegarde. La loi civile est le palladium de la propriété, Montesq. Espr. lvi, 16. C'est là qu'est le vrai palladium de la liberté, J. J. Rousseau. Pologne, 7.

— ETYM. Παλλάδιον, statuette de Pallas.
2. PALLADIUM (pal-la-di-om'), s. m. Terme de chimie. Metal blanc, très-difficile à fondre, très-dense, découvert par Wollaston dans la mine de Cornouailles, et dénommé d'après la déesse Pallas.

† PALLADURE (pal-la-du-r'), s. m. Terme de chimie. Alliage de palladium et d'un autre metal.
PALLAS (pal-lâs), s. f. || 1° Terme de la religion grecque-latine. La même que Minerve. || Oiseau de la mythologie, le hibou. || Arbre de Pallas, le Minerve, l'olivier que cette déesse fit naître.

Fruit de Pallas ou de Minerve, l'olive. || 2° Plante découverte par Olbers. Sa distance au soleil est de 19 millions de myriamètres, elle parcourt son orbite en 683 jours, elle appartient au cycle des planètes télescopiques. || 3° Variété de tulipe.

— ETYM. Παλλάς, qui est probablement le même que Παλλο ou Παλλία, la jeune fille.

† PALLÉAL, ALE (pal-lé-ai, a-l'), adj. Qui a rapport au manteau des mollusques. Les ganglions sont des phagions et palléaux chez la sèche.

— ETYM. Lat. palla, manteau.

† PALLIATEUR, TRICE (pal-li-a-teur, tri-a'), s. m. et f. Celui, celle qui pallie. Le cardinal ne sera jamais qu'un mauvais et perpétuel faiseur de transiges, et qu'un palliateur des défauts du gouvernement, D'AROBENSON, Mém. (in-8°, 1800), t. II, p. 313. || Ad. Excuse palliatrice.

† PALLIATIF, IVES (pal-li-a-tif, ti-ve'), adj. || 1° Qui a la vertu de calmer, de soulager momentanément un mal. || 2° Terme de médecine. || Fig. Rome, contente de la situation (d'un livre de Fénelon), s'en tiendrait là, et croirait... amuser le roi par cette expédition palliative, Boss. Lett. quéd. 300. Une faible mitigation, palliative de grandes erreurs, in. Passages célèbres, II. C'était un remède palliatif, et le mal restait toujours, Montesq. Esp. xxi, 14. || 3° S. m. Terme de médecine. remède palliatif. Mais, par hasard, si le palliatif N'opère rien sur leur esprit rétif, J. A. Lacépède. Ép. 1, 4. Les opérations cruelles n'ont été imaginées que pour sauver la vie, et les palliatifs

pour adoucir les douleurs, DECLOR, Const. mœurs, ch. 3. || Fig. Mesure insuffisante. Au fond, ces adoucissements n'étaient que des palliatifs, D'OLIVET, Hist. Acad. t. II, p. 300, dans rouges.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. La cure palliative est cure blanchissante et assouagissante si comme il est possible, in. DE MONDEVILLE, f° 71. || XVI<sup>e</sup> s. Il carbohit des remèdes palliatifs à sa maladie en vain, D'AUS. Hist. II, 438.

— ETYM. Lat. palliatum, supin de palliare, pallier; prov. palliatiu; cat. palliatiu; espag. paliativo; Ital. palliativo.

PALLIATION (pal-li-a-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Action de pallier, déguisement. Palliation d'une faute. Ne suffisait-il pas d'avoir permis aux hommes tant de choses défendues par les palliations que vous y avez apportées? FASC. Proc. x. Il y faut [aux règles de l'Eglise] des adoucissements et des palliations pour s'accoutumer au relâchement de nos mœurs, MASS. Confér. Us. des reven. ecclésiast. || Se dit aussi des subtilités ou distinctions que l'on emploie pour pallier. || 2° Terme de médecine. Action de pallier, c'est-à-dire de ne guérir un mal qu'en apparence, de n'y apporter qu'un soulagement temporaire.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et se [les choses nuisibles] ne peuvent [peuvent] estre ostées, soit faite pauliation, in. DE MONDEVILLE, f° 71, verso. || XVI<sup>e</sup> s. O quelle palliation de meschant homme! dit le roy, CARLOIX, II, 13. Remèdes et moyens qui servent à la palliation et curation des maladies, PARÉ, t. III, p. 640.

— ETYM. Prov. palliatio; esp. paliatio; du lat. palliatum, supin de palliare, pallier.

PALLIÉ, ÉE (pal-li-é, ée), part. passé de pallier. Vous y verrez tant de crimes palliés, que... FASC. Proc. v. Le livre était un renouvellement pallié de quietisme, Boss. Lett. quéd. 110. Quand un faux Esculape, à cervelle ignorante, à la fin d'un long mal vainement pallié... Boss. Poésies div. VII.

PALLIER (pal-li-é), je palliais, nous pallions, vous palliez; que je pallie, que nous pallions, que vous palliez, v. a. || 1° Couvrir d'un déguisement, d'une excuse comme d'un manteau. De quelque manière qu'il pallie ses maximes, FASC. Proc. VIII. ...Je ne sais ce que c'est; Suis-je un tueur de gens? — On palliera l'affaire, in. CORN. Don César d'Aratos, IV, 3. Quoiqu'il [Jurieu] tâche de pallier ce fait honteux [faire Dieu auteur du péché], et d'adoucir ces propositions qui sont autant de blasphèmes, Boss. 2<sup>e</sup> avert. 8. Circonstancier à confesse les défauts d'autrui, y pallier les siens, LA BRUY. XIII. || 2° En médecine, ne guérir qu'en apparence. Pallier une maladie. || Par extension. Il y a des effets de nature qu'il peut ou pallier ou négliger, DIDEROT, Salon de 1765, Euro. t. XIII, p. 324, dans BOUGENS. || Fig. Le mauvais état des finances n'est pas un mal qui se laisse longtemps pallier et dissimuler, MARMONTEL, Mém. XII.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Pour pallier leur male entente [mauvaise intention], ilz font aucunes choses honorables, ORESME, Thèse de MAURICE. || XVI<sup>e</sup> s. Dont il advient à ces ambitieux temeraires et presumptueux, qu'ils sont contraints de pallier, desguiser et couvrir l'ignorance qui demeure tousjours avec eux, AMYOT, Comment il faut ouïr, 20. Pallier par remèdes doux et benignes, PARÉ, v, 32. C'est dommage qu'un meschant homme ne soit encores un sot, et que la decence pallie son vice, MONT. III, 314.

— ETYM. Prov. pallier; espag. paliar; Ital. palliare; du lat. palliare, de pallium, manteau: couvrir d'un manteau (voy. PALLIUM).

† 3. PALLIER (pal-li-é), v. a. Terme de teinturier. Agiter le liquide pour ramener à la surface les substances qui tendent à se déposer. On se sert, pour brouiller le marc avec ce qui est liquide, d'une espèce de râteau de bois appelé rable; et cette opération s'appelle pallier la cuve, Dict. des arts et m. Teinturier.

† PALLIOBRANCHE (pal-li-o-bran-ch'), adj. Dont les branches sont couvertes par le manteau. — ETYM. Pallium, et branchie.

PALLIUM (pal-li-om'), s. m. || 1° Manteau dont les Grecs avaient coutume de se couvrir, par opposition aux Romains qui portaient la toga; de là vient qu'on distinguait les comédies palliata où les personnages étaient grecs, et les togata où ils étaient romains. || 2° Aujourd'hui, bande de laine blanche, large de trois ou quatre doigts, chargée de croix noires et attachée à un rond, qui se met sur les épaules, avec deux pendants longs d'un pied, l'un devant et l'autre derrière. Le pallium est un ornement pontifical, propre aux souverains pontifes, aux patriarches, aux primats et aux métropolitains, qui le portent par-dessus leurs habits pontificaux comme

marque de leur juridiction. Le pape envoie le pallium aux évêques. Nonobstant mes bulles, ma prise de possession et mon pallium, le roi ne me tiendrait jamais pour archevêque de Paris, ARTZ, v, 408. Quand viendrez-vous, monseigneur, prendre le pallium? MAINTENON, Lett. au card. de Noailles, 6 nov. 1695. En 599, le roi Childebert demanda le pallium et le vicariat de l'Eglise romaine pour Virgile, évêque d'Aries; et, ce qu'il y a de remarquable, le pape, sujet des empereurs, n'accordait le pallium que de leur consentement, WAUDRY, Inst. Mém. inser. et belles-lettres, t. VIII, p. 633. || Terme de blason. Se dit d'une croix par laquelle on représente le pallium.

— ETYM. Lat. pallium, manteau (voy. PALLIUM, s. m.).

PALMA-CHRISTI (pal-ma-kri-siti), s. m. Un des noms vulgaires du ricin commun (euphorbiacées). L'huile de ricin est appelée huile de palma-christi.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Huile de kerua, ou palma christi, PARÉ, XXV, 34. Le palma-christi tient rang honorable au jardin, ses fleurs bleues estans de plaisant aspect, O. DE SERRES, 570.

— ETYM. Lat. palma, palme, Christi, de Christ.

† PALMAGE (pal-ma-j'), s. m. Terme de marine. Enlèvement du bois inutile, lorsqu'un charpentier dresse un mât, une vergue. || Mesurage, appréciation, en palmes, des diamètres d'un mât.

— ETYM. Palmar s.

† PALMAIRE (pal-mê-r'), adj. || 1° Qui appartient à la paume de la main. Aponévrose palmaire. || Ligaments palmaires, petits faisceaux ligamenteux très-nombreux, destinés à maintenir les os du carpe et du métacarpe. || 2° Terme de zoologie. Qui n'a de mains qu'aux membres de devant. || 3° S. m. Terme d'anatomie. Palmaire grêle long, ou grand palmaire, muscle qui s'étend de la tubérosité interne de l'humérus au ligament annulaire du carpe et à l'aponévrose palmaire. || Palmaire cutané, petit muscle aplati, situé au-devant de l'éminence thénar. || Terme de zoologie. Genre de coquilles de la famille des patelles.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les autres muscles ont les tendons longs, comme le palmaire et plantaire, PARÉ, I, 8.

— ETYM. Lat. palmaris, de palma, paume de la main.

† PALMARÈS (pal-ma-rès), s. m. Nom qui désigne le programme d'une distribution des prix dans les lycées et collèges.

— ETYM. Pluriel du latin palmaris, de palme, de victoire.

† PALMATI... préfixe, qui signifie divisé comme les doigts de la main, du lat. palmatus, qui vient de palma, paume de la main.

† PALMATIFIDE (pal-ma-ti-fi-d'), adj. Terme de botanique. Dont les feuilles ont les nervures palmées et les lobes fendus jusqu'à moitié du limbe.

— ETYM. Palmatis..., et le lat. fendere, fendre.

† PALMATIFLORE (pal-ma-ti-flor'), adj. Qui a la corolle palmée.

— ETYM. Palmatis..., et fleur.

† PALMATIFOLIÉ, ÉE (pal-ma-ti-foli-é, ée), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles palmées.

— ETYM. Palmatis..., et feuille.

† PALMATIFORME (pal-ma-ti-for-m'), adj. Se dit d'une corolle qui semble palmée sans l'être réellement.

— ETYM. Palmatis..., et forme.

† PALMATILOBÉ, ÉE (pal-ma-ti-lo-bé, bée), adj. Terme de botanique. Dont les lobes offrent une disposition palmée.

— ETYM. Palmatis..., et lobe.

† PALMATI-NERVÉ, ÉE (pal-ma-ti-nèr-vé, vée), adj. Dont les nervures sont palmées.

— ETYM. Palmatis..., et nervure.

† PALMATIPARTITE (pal-ma-ti-par-ti-t'), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles divisées et à nervures palmées.

— ETYM. Palmatis..., et le lat. partitus, parti, partagé.

† PALMATISÉQUÉ, ÉE (pal-ma-ti-sé-ké, ké), adj. Terme de botanique. Se dit de feuilles différentes des palmatispartites en ce que le limbe est divisé jusqu'au pétiole; ces lobes ou divisions seissent des folioles si elles étaient articulées par leur base avec le pétiole.

— ETYM. Palmatis..., et le lat. secare, couper.

† PALMATURE (pal-ma-tu-r'), s. f. Terme didactique. Fiat de ce qui est palmé. || Palmature des doigts, s'est dit, en chirurgie, de l'union congénitale, ou par suite de brûlure, des doigts, à l'aide d'une membrane ou d'un tissu cicatriciel.

— ETYM. Lat. palmatus, palmé (voy. PALANTI)...

† PALME (pal-m'), s. f. || 1° Branche de palmier. Ils étaient debout devant le trône et devant

l'agneau, vêtus de robes blanches, et ayant des palmes à la main, saci, *Bible, Apocalypse*, vii, 9. Ces différentes couronnes étaient toujours accompagnées de palmes, que les vainqueurs portaient de la main droite; est unge, selon Plutarque, venait peut-être de la propriété qu'a le palmier de se redresser avec d'autant plus de force, qu'on s'est fait plus d'efforts pour le courber, *Sollin, Hist. anc. Græc.* t. v, p. 81, dans *roozaa*. || Dimanche des palmes ou des Rameaux, celui auquel l'Eglise célèbre l'entrée de Notre-Seigneur dans Jérusalem, parce que le peuple juif jeta des palmes sur son passage. || Les palmes idumées ou d'idumée, du nom d'un pays où il croît beaucoup de palmiers. Et, passant du Jourdain les ondes alarmées, Cueillir mal à propos les palmes idumées? *nos. Sat.* ix. || Branche de palmier que l'on porte droite à la main les saints martyrs dans les représentations iconographiques; de là l'expression palme du martyre. Dans les catacombes, on reconnaît les restes des martyrs aux palmes gravées sur la pierre qui ferme leur sépulture. || La palme du martyre, la gloire éternelle qui est le prix de la mort soufferte pour la foi. Mais dans ce temple enfin la mort est assurée. — Polygote: Maia dans le ciel déjà la palme est préparée, *coan. Poly.* ii, 6. || Familièrement. A vous la palme, vous excellez, vous l'emportez. || 3° Le palmier même. Il n'avait rien perdu de sa fertilité; elle se relevait toujours, comme la palme souple se relève d'elle-même, quelque effort qu'on fasse pour l'abaisser, *vén. 74.* xvi. || Huile de palme, huile dite aussi huile de palmier, huile de Sénégal, et extraite de la chair des fruits de l'élaïs de Guinée (palmiers). || Vin de palme, dit aussi calou, vin fait avec la sève du cocotier. || 3° Fig. Symbole de triomphe. Rempporter la palme dans un combat, dans une discussion. Premier que d'avoir mal, ils [les innocents, tués par l'ordre d'Hérode] trouvent le remède, Et devant le combat ont les palmes au front, *Malh.* i, 4. || (César) apporte en ces lieux les palmes ou la foudre, *coan. Pomp.* i, 1. Il ne parle que de lauriers, que de palmes, que de triomphes et que de trophées; il dit dans le discours familier: notre auguste héros, notre grand potentat, notre invincible monarque, *la aror.* x. Et la palme du Cid... Croît et s'élève encore au sommet du Parnasse, *pis. Métrom.* iii, 9. Oul, d'âge on âge, une palme féconde Doit de ses fils protéger les tombeaux, *strano. Enf. de la France.* || 4° Se dit des ornements qui entrent le plus souvent dans le dessin des châles de cachemire ou dans les imitations de ces tissus. || Terme d'architecture. Ornement en forme de feuille de palmier avec colot, que l'on taille sur une doucine ou dans une frise. || 5° Dans le blason, les écus des maris et des femmes sont souvent accotés par des palmiers, parce que les anciens regardaient les palmes mâles et femelles comme le symbole de l'amour conjugal. || 6° Palme, roseau de Cuba, dont les feuilles servent à faire une sorte de cordage. || Palme de Christ, *roy. palma-christi*.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Il entrent ou rains [avec branches] de paumes a arpes e cymbales, *Meahab.* i, 13. A blanches pasques, qu'en doit paumes porter, *Li coronemens Loosy.* v, 799. E de tutes par | out antailles de cherubins e de palmes, *Rois.* p. 247. || XIII<sup>e</sup> s. Et de Jerusalem venons; Vex les paumes que nos portons, *du caron, palmarius.* || XIV<sup>e</sup> s. Et encore les Romains en usoient et donnoient triumphe et coronas de lorier et de palme, *oarsua.* *Éth.* 42. || XVI<sup>e</sup> s. La foy est vrayement comme la palme qui se rejette entre tous serpens, et ne laisse pas de se relever en haut quand elle est chargée, *calv. Instit.* 421. Continuer légèrement nostre course, jusques à ce que nous ayons obtenu la palme de la vocation celeste, *id.* 701. Si la palme femelle est plantée près de son male, les branches et feuilles d'iceux s'entre-moient... *Paris, Animaux.* 21. Ce sont les vaillants hommes qui cueillent les palmes et les donnent aux grande ebe et georvat, *marit. Doris.*

— ETYM. Provenç. et esp. *palma*; du lat. *palma*, proprement paume de la main, d'où, par comparaison, la palme du palmier.

2. PALME (pal-mé), s. m. || 1° Mesure en usage chez les anciens, représentant une étendue de quatre toises. Il sera carré et double, et aura la grandeur d'un palme tant en longueur qu'en largeur, *saci, Bible, Esau.* *strano.* 10. Le travail de la largeur de la main, que l'on désigne sous le nom de palme, et les quatre doigts qui le composent, forment les divisions et les sous-divisions de la crosse naturelle, *oarsua, Inst. Mém. scienc.* i, ix, p. 592. || 2° Mesure de longueur employée dans diffé-

rentes contrées du midi de l'Europe, et qui n'est pas partout la même. Le palme de Nice était de 261, 6 millimètres. Le palme de Sardaigne vaut 248, 4 millimètres. || Nom donné par les Provençaux à une longueur de neuf pouces qui servait d'unité de mesure aux constructeurs, aux voiliers, aux cordiers, etc. || Mesure dont on se sert exclusivement aujourd'hui en Italie pour le commerce des marbres; elle vaut 0,25; il faut 40 palmes cubes pour faire un mètre de volume.

— REM. On le fait quelquefois féminin; c'est contre l'usage actuel.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. || Prend de la chair grant pleine palme et plus, *Ch. de Rol.* cccxxxiii. || XIII<sup>e</sup> s. Et doivent estre [les broches] de tel grossece comme il vdroent, et de tel longor jusqu'à un paume, mais neent plus, *Ass. de Jerus.* i, 170. || XVI<sup>e</sup> s. Le pied, la canne, le pam, l'aune et autres mesures, o. de *oarsua*, 643. à la proportion de ces ossements, leur stature revenoit à vingt paumes de hauteur, *mont.* iv, 25.

— ETYM. Provenç. *palma*, s. f. et *polm*, s. m.; esp. et ital. *palmo*; du lat. *palmus*, le même que *palma*, paume de la main.

3. PALME (pal-mé), s. f. Nom d'un navire commun dans les Indes orientales; l'arrière en est fort élevé, relativement au moins à son avant, qui est bas et très-allongé; la palme n'a que deux mâts. Le capitaine Tardivel l'éleva [le jeune Surcouf] au grade d'officier, et le prit en cette qualité à bord de la palme portugaise le *Saint-Antoine*, qu'il avait affrété, *ch. Cunat*, dans *JAL*.

PALMÉ, ÉE (pal-mé, mée), adj. || 1° Terme de botanique. Qui ressemble à une main ouverte; il se dit des racines, feuilles, lobes ou oervures qui s'écartent en divergeant d'un point commun et dans un même plan. Racine palmée. Les feuilles palmées sont, d'après la profondeur de leurs incisions, palmatifides, palmatifides ou palmatiséquées. || Demi-palmé, qui n'est palmé qu'à moitié. || 2° Il se dit des oiseaux dont les doigts sont réunis par une membrane. Nous devons diviser en deux grandes familles la nombreuse tribu des oiseaux aquatiques; car, à côté de ceux qui sont navigateurs et à pieds palmés, la nature a placé les oiseaux de rivage et à pieds divisés, *surv. Ois.* t. xiii, p. 346. || Demi-palmé, ou semi-palmé, se dit des pieds des oiseaux, quand la membrane qui les unit entre eux ne s'étend que jusqu'à la seconde phalange; et totipalmé, quand la membrane embrasse toutes les phalanges. || Palmé se dit aussi des pieds des mammifères, quand lesorteils sont réunis jusqu'au bout par une membrane partant de leur base; il y a aussi des reptiles à doigts palmés. || 3° Antilope palmé, antilope qui a des cornes garnies d'une empauure aplatie. || 4° Hibou palmé, hibou qui porte sur les ailes une tache palmée.

— ETYM. Lat. *palmatus*, de *palma*, paume de la main.

4. PALMELLE (pal-mè-lé), s. f. Genre d'algues, de la famille des zoospermées, voisines des tremelles.

1. PALMER (pal-mé), v. a. Palmer les aiguilles, les aplatir avec un marteau sur l'enclume, par le bout opposé à la pointe, pour en former le chas.

— ETYM. *Palme* 1.

2. PALMER (pal-mé), v. a. Terme de marine. Apprécier la grosseur d'un mât en palmes. || Dégauger un mât, une vergue, etc. de tout le poids inutile; les réduire à de justes dimensions.

— ETYM. *Palme* 2.

3. PALMIÉRIER (pal-mé-rié), s. m. Lieu planté de palmiers.

PALMETTE (pal-mè-té), s. f. || 1° Petit palmier qui ne s'élève jamais au delà de douze à seize décimètres. || 2° Terme d'architecture. Petit ornement qui se taille sur les moulures et qui ressemble aux feuilles du palmier. || 3° Terme de jardinage. Forme donnée aux arbres fruitiers en espalier ou en contre-espalier; elle consiste en une tige verticale sur laquelle partent à droite et à gauche des branches latérales également distancées qui portent les branches fruitières; le tout constitue les cherpente et est fixé soit au mur, soit au treillage. || Palmette double ou à deux tiges ou en U, forme d'arbres fruitiers en espalier ou en contre-espalier; elle consiste en deux tiges verticales faisant office de branches mâres et chargées de porter les branches latérales, et de donner passage à la sève qui doit leur fournir la nourriture.

— ETYM. Diminutif de *palme* 1.

4. PALMIER (pal-meur), s. m. Ouvrier qui palme les ailes.

— ETYM. *Palmer* 1.

5. PALMIÈRE (pal-mi-ère), s. f. Qui vit ou se nourrit sur les palmiers.

— ETYM. *Palme* 1, et le lat. *colere*, habiter.

PALMIER (pal-mié), s. m. Le nom se prononce à peu près comme jamais; au pluriel, l's se lie: des palmiers (surtout), s. m. || 1° Famille de plantes monocotylédones, composées d'arbres de diverses grandeurs dont le palmier qui porte les dattes est le type. || 2° Arbre qui porte les dattes, *phœnix dactylifera*, L. En Andalousie, qui est un pays fertile en palmiers, il voulut vérifier ce que l'on dit de la durée si longtemps des amours du mille et de la durée de cette espèce; mais il n'en put rien apprendre de certain, et ces amours si anciens, si durables, qu'elles soient, sont encore mystérieuses, *Journal de Tournesort*. Ce palmier qui déploie ses branches sur nos têtes [à Délos] est un arbre sacré, et on ne vit d'appui à Latone lorsqu'elle mit au monde sa divinité que nous adorons, *BARTHÉLEMY, Annot. ch.* 76. La fécondation artificielle des palmiers remonte à la plus haute antiquité; elle a été décrite par Théophraste et par Plinius, *BRONNIA, Inst. Mém. scienc.* t. v, p. 162. L'expérience de M. Gleditsch a exécutée sur un palmier femelle l'aide des poussières sèches d'un palmier mâle, *sonnerz, Lett. die. Eur.* t. xii, p. 275, dans *Journal de Tournesort*. Le beau palmier dont Rome se vante est celui qui est l'arbre du jardin de ces moines [les bénédictins] de STALL, Corinne, 1, 4. || Le palmier se trouve dans l'état fossile. C'est dans les lits inférieurs et dans une marne calcaire blanche et friable qu'on a découvert, à diverses reprises, ces troncs de palmiers pétrifiés en silex; ils étaient couchés et dans un volume considérable, *CUVIER et BRONNIA, Inst. Mém. scienc.* 1810, 1<sup>er</sup> sem. p. 25. || 3° Palmier commun des noms vulgaires du chamérops ou du palmier; il est remarquable que le dattier, type des palmiers, n'a pas la feuille palmée, mais pinacée; c'est le chamérops qui l'a palmée. || 4° Palmier marin, ancien nom de quelques genres de palmiers. || 5° Huile de palmier, synonyme d'huile de palme. || Eau de palmier, liqueur sucrée qu'on recueille dans les régimes du dattier. Elles [les roussettes] boivent du suc des palmiers, et il est aisé de les en voir dans les vases remplis d'eau de palmier ou de quelques liqueurs fermentées, *surv. Quadrup.* t. iv, p. 31.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Li justes om [h]ommes qui ont aussi come paumiers qui touz tems est vert, *liv. 1<sup>er</sup>*, f<sup>o</sup> 413. || XVI<sup>e</sup> s. Le palmier produit la palme d'atle, o. de *serres*, 714.

— ETYM. *Palme* 1; provenç. *palmier*, *palmeira*, espagn. *palmera*; portug. *palmeira*.

6. PALMIFOLIE, ÉE (pal-mi-fo-li-é), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles palmées.

— ETYM. *Palme* 1, et *feuille*.

7. PALMIFORME (pal-mi-for-mé), adj. Terme de botanique. Synonyme de palmé.

— ETYM. *Palme*, et *forme*.

8. PALMIÈRE (pal-mi-ère), adj. Terme de géologie. Se dit d'une statue qui porte sur sa tête une palme.

— ETYM. *Palme* 1, et le lat. *gerere*, porter.

9. PALMINE (pal-mi-né), s. f. Terme de botanique. Principe constituant l'huile de ricin.

— ETYM. *Palme-Christi* (roy. ce mot).

10. PALMINERVE (pal-mi-nè-ré), adj. Terme de botanique. Se dit des feuilles dont les nervures sont palmées.

— ETYM. *Palme* 1, et *nervure*.

11. PALMIÈRE (pal-mi-ère), s. f. S. m. Nom d'un ordre d'oiseaux caractérisés par des pieds palmés (canard, oie). || Famille de quatre genres d'oiseaux comprenant les castors et les hyraxes.

12. Adj. Le pé can est parfaitement palmé.

13. Terme de mécanique. Appareil palmier, machine de roue à bras articulés qui a été appliquée à la propulsion du bateau à vapeur.

— ETYM. Lat. *palmipes*, de *palma*, paume de la main, et *pes*, pied.

14. PALMI-PHILANGIENS (pal-mi-ph-ilan-ji-ens), s. m. pl. Nom donné aux muscles lombricaux de la main.

— ETYM. *Palme*, paume de la main, et *phalangis*.

15. PALMISTE (pal-mi-sté), s. m. 1° Nom donné aux palmiers dont la cime produit le sucre de palme. Des troncs de palmistes étaient employés dans leurs colonies sucs et longues de plus de cent toises surmontées à leurs sommets d'un bouquet de palmes, *BRONNIA, Inst. Mém. scienc.* t. v, p. 162.

2° Nom donné à tous les palmistes non sucrés. || Le palmier nain ou chamérops || 3° Nom donné à un petit écureuil; il passe sa vie sur les palmiers, et c'est de là qu'il a tiré son nom, *surv.*







ser chapeaux, *pass*, *Monstr. app.* 1. L'espi de mill...

— ETYM. Wallon, *paneg*; esp. *pennacho*; ital. *pennacchio*...

PANACHÉ, *FE* (pa-na-ché, ché), *adj.* || 1° Orné d'un panache... || 2° Qui présente diverses couleurs mélangées...

1. PANACHER (pa-na-ché), *v.* || 1° Parer d'un panache... || 2° Donner des couleurs variées... || 3° Se panacher, v. réfl. Se parer d'un panache...

2. PANACHER (pa-na-ché), *s. m.* Nom qu'on donnait aux plumassiers. Les plumassiers faisaient autrefois une grande consommation de ces plumes...

PANACHURE (pa-na-chu-r), *s. f.* Taches blanchâtres ou de diverses couleurs sur les feuilles, les fleurs, les fruits, et sur certains oiseaux.

PANADE (pa-na-d'), *s. f.* Soupe laite avec de l'eau, du beurre et du pain qu'on a laissé mitonner. Ce pauvre cygne achève son destin; Ne lui donnez plus rien qu'un petit de panado...

PANADER (pa-na-dé), *v. réfl.* Marcher avec ostentation comme un paon. Je leur apprenais que, d'être noble, ce n'est pas savoir bien pequer un cheval...

PANATHÉNÉES (pa-na-té-né), *s. f. pl.* Fêtes célébrées dans Athènes en l'honneur de Minerve, où tout le peuple athénien prenait part; il y avait les grandes panathénées qui se célébraient tous les quatre ans dans la troisième année de chaque olympiade...

PANATHÉNÉEN, IENNE (pa-na-té-né-n, né-n), *adj.* Synonyme de panathénaique. Quelque temps après, les jeux panathéniques commencent à Athènes sous Eriichthonius, *CONTELL. Hist. anc.* 1, 12.

PANCAIERS (pan-ka-llé), *s. m.* Variété du chou frisé. Un pancailier. || *Adj.* Un chou pancailier.

— HIST. 21° a. Fil contourner, virer, sauter et

pennader le courrier, *ANDRÉ DE LA VIGNE, Voy. de Naples de Charles VIII, p. 136, dans LACURNA.* || 21° a. Pua se ramblait, penadait et paillardait parmi le liti quelque temps, *BAR. Garg.* 1, 24. So paonnader, *OTONAVK.*

— ETYM. Un ancien substantif *pennade* (que l'on prononçait très-probablement *pan-na-de*, *pan* comme dans *panthère*): La vaste virade, l'opulente pennade Je mis en avant, *MAROT, III, 236.* On fait venir ce mot de *paon*; faire le paon; mais la forme du mot n'y prête peu. On y verrait plutôt un dérivé du latin *penna*, aile: *pennade*, un coup d'aile. Cependant il est certain qu'on y a vu parfois un dérivé de *paon*, puisqu'on a écrit *paonnader*.

PANAGE (pa-na-j'), *s. m.* Droit qui se paye au seigneur d'une forêt, pour avoir la liberté d'y faire paître les porcs.

— HIST. XIV° a. ....Que l'il puissent mettre et tenir cette foiz en la peussion [pâisson] de nostre forest de Rex deux cens pourceaulx ou porcs franchement; al vous mandons... que vous y laissez tenir yeulz franchement, sans en avoir ou demander pasnage ou autres redevances quelle qu'elle soit, *Lett. pat.* 29 août 1344.

— ETYM. Bas-lat. *pasnaticum*, de *pastio*, pâisson (voy. ce mot).

† PANAGIE (pa-na-jie), *s. f.* Nom donné, en Grèce, à la sainte Vierge... Viens, sainte Panagie, Ton enfant dans les bras, regarder nos travaux, *P. LEBRON, Voy. en Grèce, VI, 5.*

— ETYM. *Παναγία*, de *πάς*, tout, et *ἅγιος*, saint.

† PANAIRE (pa-né-r'), *adj.* Qui a rapport au pain, à la fabrication du pain. || Mélanges panaires, mélanges opérés avec des substances de nature différente destinées à être panifiées ensemble. || Fermentation panaire, fermentation que subit la pâte destinée à faire le pain.

— ETYM. *Pain*.

PANAIIS (pa-né; l'a se lie: un pa-né-z excellent), *s. m.* Genre de la famille des ombellifères. || Plante potagère dont la racine est d'un blanc jaunâtre (*pastinaca sativa, L.*) || Il y a aussi le panais sauvage, qui est la même espèce.

— HIST. XVI° a. Escorce de racines de panax, *PANAT, VIII, 4.*

— ETYM. Wallon, *panah*; du lat. *panacem*; grec, *πάναξ*, et *πάναξ*, qui vient de *πάς*, tout, et *ἄκος*, remède, parce qu'on lui attribuait toute sorte de vertus.

† PANAMA (pa-na-ma), *s. m.* Espèce de chapeau d'éta fait d'un jonc très-fin, qui vient de l'Isthme de Panama. || *Au plur.* Des panamas.

PANARD (pa-nar), *adj. m.* Cheval panard, cheval dont les pieds de devant sont tournés en dehors, par opposition au cheval cagneux, dont les pieds sont tournés en dedans. || On dit aussi, dans le même sens: cheval panard du derrière. || Panard du boulet, se dit d'un cheval dont les boulets seuls sont trop tournés en dehors. || À l'instar de crochet (voy. CROCHET), on laisse généralement invariable l'adjectif panard. Des chevaux, une jument crochet ou panard, *LECOARANT.*

— ETYM. Origine inconnue. Il y avait dans l'ancienne langue un *panar*, signifiant couteau, poignard.

PANARIS (pa-na-r), *s. m.* Terme de chirurgie. Tumeur phlegmoneuse développée dans un point des doigts ou des orteils.

— HIST. XVI° a. Panaris est une tumeur qui se fait à l'extrémité des doigts, causée... *PARÉ, VI, 21.*

— ETYM. Provenç. *panaric*; catal. *panadix*; espagn. *panadizo*; portug. *panarico*; ital. *panericcio*; du lat. *panaricium*: Freudt pense que c'est une corruption de *paronychium*; grec, *παρονυχία*, fait de *παρά*, auprès, et *ὄνυξ*, ongle.

† PANATHÉNAIQUE (pa-na-té-na-i-k'), *adj.* Qui appartient aux panathénées.

— ETYM. *Παναθηναϊκός*, de *παναθήνα*.

PANATHÉNÉES (pa-na-té-né), *s. f. pl.* Fêtes célébrées dans Athènes en l'honneur de Minerve, où tout le peuple athénien prenait part; il y avait les grandes panathénées qui se célébraient tous les quatre ans dans la troisième année de chaque olympiade, et les petites panathénées qui se célébraient tous les ans.

— ETYM. *Παναθήνια*, de *πάς*, tout, et *Ἀθήνα*, Athènes.

† PANATHÉNÉEN, IENNE (pa-na-té-né-n, né-n), *adj.* Synonyme de panathénaique. Quelque temps après, les jeux panathéniques commencent à Athènes sous Eriichthonius, *CONTELL. Hist. anc.* 1, 12.

PANCAIERS (pan-ka-llé), *s. m.* Variété du chou frisé. Un pancailier. || *Adj.* Un chou pancailier.

— ETYM. *Pancailier*, ville de Piémont, d'où ce chou nous a été apporté.

† PANCARPE (pan-kar-p'), *s. m.* Terme d'agriculture. Guirlande de fruits et de fleurs.

— ETYM. *Πάν*, tout, et *καρπός*, fruit.

PANCARTE (pan-kar-t'), *s. f.* || 1° Papier à linge qui contenait le tarif de certains droits. .... qui serait affiché une pancarte contenant le tarif à un poteau, qui serait planté au milieu du marché dudit Bourg-la-Reine, *Arrêt du parlement* août 1671. || En particulier, l'imposition du livre, nommée en plusieurs lieux pancarte. || 2° Extension, tout placard servant à donner un avis au public. Je lui garantis la pratique de tous gens qui chantent dans les rues, montés sur des escabeaux, la baguette à la main, à côté d'une longue pancarte attachée à un grand bâton, *Salon de 1707, Œuc. t. xv, p. 6*, dans *l'abbé de* || 3° Par plaisanterie, toute sorte de papier. Je me souviens que cet avorton de mon esprit... vous a été livré... à condition, s'il vous plaît, que, l'ayant déveveli parmi vos pancartes dans le coin de votre cabinet... desc. *Mus.* Il avait supplié de vous en donner un passe-port pour d'Étallonde... Il me mandait de vous l'envoie, et peut-être avez-vous déjà reçu une pancarte, *lett. d'Alembert, 29 oct. 1771*. Je ne sais ni quand ni comment je pourrai envoyer Lekain son Adélaïde [Adélaïde du Guesclin, trad. de Voltaire]... a'il veut me faire plaisir, il m'envoiera point de privilège, parce que ces privilèges pancartes ne servent qu'à faire naître des querelles entre ceux qui sont en possession d'imprimerie sottises, *id. Lett. d'Argental, 11 oct. 1765*. || 4° tel homme dont la simple signature, sur les bas d'une pancarte mal écrite, fait plus de bruit à une province que tous les livres des philosophes n'en pourront jamais causer, *id. Lett. Thiers, 10 oct. 1781*. Heureuse Helvétie, à quelle pancarte dois-tu ta liberté? À ton courage, à ta fermeté, à tes montagnes, *id. Dict. phil. Venise*. || 5° S'agit-il pour billets d'enterrement. Comment pourra-t-on tenir ces odieuses pancartes qui déchireront les conditions?... les supprimera-t-il aux yeux de une ville jalouse, maligne, clairvoyante? *id. Lett. vi.* || 6° Feuilles de papier, carton très-minces, en deux, servant à mettre les papiers d'un journalier. || 7° Espèce de registre sur lequel les ventes ou portiers des maisons inscrivent ceux qui sont venus faire des visites en l'absence des maîtres. || 8° Bulle pancarte, bulle qui renferme divers articles importants.

— HIST. XV° s. À confort l'ay recommandée en face tout à sa guise, Et pancarte lui ay... Qui d'étranges pays devise, *CH. D'ORL. Ballade* || XVI° s. Par les anciennes pantarches qui sont en chambre des comptes à Montsoreau, je treuve... *BAR. Garg.* 1, 8. Ils luy livrerent les sacz et pantarches entre les mains [des pièces du procès] *Pant. II, 10*. Madame Dampierre, ma tante d'honneur de la reine Louise, qui estoit une pauvre pancarte des choses memorables de la cour de *BAZANT. M. de Guyse*. Chacun... a son origine, qui une autre... qui une autre... charte domestique... *MONT. I, 318*. Ceux qui estoient commis au mesnagement de nostre France au lieu de soulager de tailles, aydes et autres pauvres sujets affligés d'une longue guerre, d'uisirent une nouvelle dace [contributions] sous le nom de pancharthe, qui estoit une imposition sur le royaume d'un sol pour livre de chaque denier vendue, *PASQUIER, Lett. L II, p. 350*.

— ETYM. Bas-lat. *pancharta*, de *πάς*, tout, et *χάρτης*, papier.

† PANCHRE (pan-kr'), *s. f.* Terme de médecine. Sorte de pierre précieuse offrant les couleurs de l'iris.

— ETYM. Lat. *panchrus*, *πίνχρος*, de *πίν*, tout, et *χρῶς*, couleur.

† PANCHRESTE (pan-kré-st'), *adj.* Bon pour les maux. Sol panchrestes. || *S. f.* Synonyme de panchre.

— ETYM. *Πανχρηστικός*, de *πάν*, tout, et *χρηστικός*, utile.

† PANCHYMAGOGUE (pan-chi-ma-go-gue), *s. m.* Terme de médecine. Purgatif panchymagogue qu'on regardait comme capable de purger les humeurs.

— ETYM. *Πάν*, tout, *χυμῶς*, humeur, et *ἀγωγός*, qui amène.

PANCRACE (pan-kras'), *s. m.* || 1° Terme de médecine. Exercice qui consistait dans la résolution de la lutte et du pugilat. Dans le pancrace, l'athlète n'avait droit d'employer toutes les armes et toutes les ruses pratiquées dans la lutte, et il pouvait encore emprunter le secours des poings et des pieds, même des dents et des ongles, pour vaincre son adversaire.

— HIST. 21° a. Fil contourner, virer, sauter et

non alternatif, ROLLIN, *Hist. anc. Émères*, t. v, p. 72. || 2° Fig. Sorte de nom ou surnom injurieux. Pour le PANCRACE, celui qui est prêt à combattre sur tous les points.

— ETYM. Πανκράτιον, de πᾶν, tout, et κράτος, force. PANCRATIASTE (pan-kra-si-a-st'), s. m. Terme de médecine. Celui qui avait remporté le prix dans l'exercice du pancrace.

— ETYM. Πανκράτιος, de πανκράτιον, pancrace. † PANCRATIEN (pan-kra-siln), adj. m. Vera pancratium, vers grec composé de deux trochées et d'une spondee hypercatalectique.

PANCRÉAS (pan-kré-as'), s. m. Terme d'anatomie. Glande située dans l'abdomen, qui a pour fonction d'opérer, à l'aide du liquide qu'elle sécrète, la digestion des substances grasses. Dans les affections du pancréas, on voit les corps gras contenus dans les vaisseaux passer tout entiers dans les déjections. Pancréas d'Aselli, nom donné mal à propos à un certain nombre de glandes lymphatiques, agglomérées près du pancréas.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le pancréas est un corps glanduleux, carniforme, lequel est ainsi appelé, pour ce qu'il a partout similitude de chair, PARÉ, t. 17.

— ETYM. Πάγκρατος, de πᾶν, tout, et κράς, chair. † PANCRÉATALGIE (pan-kré-a-tal-je), s. f. Terme de médecine. Douleur du pancréas.

— ETYM. Pancrēas, et άλγος, douleur. † PANCRÉATICO-DUODÉNAL, ALE (pan-kré-a-ti-ko-du-o-dé-nal, na-l'), adj. Terme d'anatomie. P. m. thèse donnée aux vaisseaux qui appartiennent à la fois au pancréas et au duodénum.

† PANCRÉATINE (pan-kré-a-ti-n'), s. f. Terme de chimie. Substance trouvée dans le suc pancréatique et dans les portions de l'intestin où il coule.

PANCRÉATIQUE (pan-kré-a-ti-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au pancréas. Canal pancréatique. || Suc pancréatique, la liqueur qui est sécrétée par le pancréas. Le suc pancréatique émulsionne les graisses et les huiles avec la plus grande facilité. Je vais consulter M. Fagon, et je lui parlerai de l'humeur pancréatique, si je puis retenir ce mot, MAINTENON, *Lett. d' Mme de Brinon*, t. II, p. 493, dans ROUSSEAU. || Lobe pancréatique du foie, ainsi appelé à cause de ses rapports avec le pancréas; on le nomme aussi lobe de Spiegel.

† PANCRÉATITE (pan-kré-a-ti-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation du pancréas.

— ETYM. Pancrēas, et la finale médicale ite, indiquant inflammation.

† PANCRISTALLIE (pan-kri-stal-lie), s. f. Théorie d'après laquelle toute cristallisation dans des solutions salines sursaturées a pour point de départ une molécule cristallisée du même genre et préexistante.

— ETYM. Πᾶν, tout, et cristal.

† PANDA (pan-da), s. m. Arbre du Congo sur lequel croît le quinquina africain.

† PANDANÉE (pan-da-née), s. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, arborescentes, grimpances ou très-basses.

† PANDANUS (pan-da-nus), s. m. Plante très-employée aujourd'hui pour appartements, et qui appartient au genre pandanus, type de la famille des pandanées.

— ETYM. Pandanus, nom malais de cette plante. † PANDECTAIRE (pan-dè-ktè-r'), s. m. Auteur de pandectes.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Pandectaire, COTGRAVE.

PANDECTES (pan-dè-kt'), s. f. pl. || 1° Recueil de décisions des anciens jurisconsultes que Justinien convertit en lois; il est divisé en cinquante livres, on le nomme aussi digeste. || Fig. à commenter dans leurs scènes dolentes Du doux Quinault les comédies galantes, J. B. ROUSS. *Ép. II*, 2. || [Numa] s'adresse à la déesse Égérie, qui lui donne des pandectes de la part de Jupiter; il est obéi sans contradiction, et il régit heureux, VOLT. *Dict. phil. Charbonnet*. || 2° Titre d'un dictionnaire de médecine, composé par Mathews Sylvaticus.

— ETYM. Lat. pandectæ, de pandere, qui reçoit tout, de πᾶν, tout, et δεχόμενος, recevoir.

† PANDEMIÉ (pan-dé-mie), s. f. Terme de médecine. Maladie qui attaque à la fois un grand nombre d'individus habitant un même lieu.

— ETYM. Πανδημία, la réunion de tout le peuple, de πᾶν, tout, et δῆμος, peuple.

† PANDEMIQUE (pan-dé-mi-k'), adj. Qui a le caractère de la pandémie.

— ETYM. Πανδημικός; (voy. PANDEMIÉ).

PANDEMONIUM (pan-dé-mo-ni-om'), s. m. Lieu que l'on suppose être le point de réunion des esprits infernaux (avec un P majuscule). Le Pandemonium de Milton. || Voltaire disait Pandémonion: Une foule

de martyrs qui ne tendraient pas dans le Pandémonion de Milton, *Philos. Établ. du christ.* II. || Fig. C'est un Pandémonium, un vrai Pandémonium, se dit d'une réunion de mauvais esprits, de gens qui ne s'assemblent que pour le mal.

— ETYM. Hæc, tout, et démon.

PANDICULATION (pan-di-ku-la-sion), s. f. Terme de médecine. Mouvement automatique des bras en haut, avec renversement de la tête et du tronc en arrière, et extension des membres abdominaux.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ou un frisson ou un tremblement, avec des pandiculations, baillonnements.... PARÉ, XI, 17.

— ETYM. Lat. pandiculari, avoir des pandiculations, de pandere, étendre.

† PANDION (pan-di-on), s. m. Balbuzard, † PANDIT (pan-di), s. m. Savant ou docteur Indien, du corps des brahmes, et voué à l'enseignement. || Dans le temps où l'on ne connaissait pas ce mot par les originaux, on a dit pandecte: Le docteur, qui pensait toujours aux trois questions qu'il avait proposées au chef des pandectes, fut ravi de la réponse du paria, B. DE ST-PIERRE, *Chaum. ind.*

— ETYM. Sanscr. pandita, savant, où l'n et le d sont cérébraux; ce qui, joint à l'absence de racine connue, indique une origine non aryenne, probablement dravidienne.

† 1. PANDORE (pan-do-r'), s. f. Terme de mythologie. Femme que Jupiter envoya aux hommes pour les punir de ce que Prométhée leur avait donné le feu ravi au ciel, et à qui chaque dieu fit un don. || Boîte de Pandore, boîte qui contenait tous les maux possibles, que Jupiter remit à Pandore et qui fut ouverte par l'imprudence d'Épiméthée; tous les biens se répandirent et furent perdus; et il ne resta dans la boîte que l'espérance, dernier soutien des malheureux.

— ETYM. Πᾶν, tout, et δῶρον, don.

† 2. PANDORE (pan-do-r'), s. f. || 1° Ancien instrument du genre luth. || 2° Genre de coquilles bivalves.

— ETYM. Anc. espagn. pandurria; espagn. mod. bandurria; portug. bandura; ital. pandura, pandora; du lat. pandura, pandurium; du grec πανδούρα, πανδούριον.

† PANDOLEAU (pan-dou-lè), s. m. Raisin noir qui croît dans le Jura.

PANDOUR (pan-dour) ou PANDOURE (pan-dour'), s. m. || 1° Nom donné à des troupes irrégulières de la Hongrie; c'étaient des Esclavons habitant les bords de la Drave et de la Save. || En France, on a abusivement étendu le nom de pandours à toute l'infanterie croate. Une armée de pandours n'oserait pas nous demander une contribution du quarante mille livres, VOLT. *Lett. Mme de Saint-Julien*, 6 oct. 1775. [Elles] leveront au ciel leurs innocentes mains en faveur des pandours, P. L. COUR. *Lett. au Censeur*, x. || Fig. Laissons les pandours détruire les troupes régulières; quand la raison n'aura plus que les pandours à combattre, elle en aura bon marché, D'ALEMB. *Lett. d' Volt.* 31 mars 1762. || 2° Fig. Il se dit de toute espèce de pillards. Notre petite province se trouve à présent la seule en France qui soit délivrée des pandours des fermes générales, VOLT. *Lett. Thibouville*, 11 janv. 1776. || 3° Homme dont les manières sont rudes et impolies, dont l'apparence est sauvage. Si nos anciens littérateurs revenaient au monde, ils avoueraient qu'en comparaison de nos aimables controversistes d'aujourd'hui, ils ne furent que des pandours littéraires, *Dict. de Trévoux*. Au fait, pensait-il, les femmes ont parfois des caprices si étranges! il est possible que cet Hercule africain [un chef de bataillon qui avait fait les campagnes d'Afrique] réussisse avec sa grosse voix, ses moustaches de pandour et ses épaules de cent-suisse, CH. DE BERNARD, *la Femme de 40 ans*, § 12.

— ETYM. Pandur, ville dans le comitat de l'esth, qui avait fourni le premier contingent de ces troupes.

† PANDURIFOLIE, ÉE (pan-du-ri-fo-li-é, ée), adj. Terme de botanique. Dont les feuilles sont panduriformes.

† PANDURIFORME (pan-du-ri-for-m'), adj. Terme de botanique. Feuilles panduriformes, feuilles oblongues, arrondies à la base et au sommet, et échancrées de chaque côté, à peu près comme un violon.

— ETYM. Pandore 2, et forme.

† PANDYNAMOMÈTRE (pan-di-na-mo-mè-tr'), s. m. Appareil propre à déterminer le travail mécanique produit par un moteur ou consommé par une machine.

— ETYM. Πᾶν, tout, et dynamomètre.

† PANÉ, ÉE (pa-né, née), part. passé de paner. Couvert de pain émiétié. Côtelettes panées. || Eau

panée, eau dans laquelle on a fait bouillir du pain.

† 3. PANÉ, ÉE (pa-né, née), adj. Terme populaire. Misérable (voy. PANNÉ).

PANÉGYRIQUE (pa-né-ji-ri-k'), s. m. || 1° Discours public à la louange de quelqu'un. Le Panégyrique de Trajan par Pline le jeune. Et vous pauvres... vous qu'elle assistait avec tant de joie, quel admirable panégyrique prononcerez-vous par vos gémissements, à la gloire de cette princesse, s'il m'était permis de vous introduire dans cette auguste assemblée! BOSS. *Maria-Thér.* La folle éloquence du siècle, quand elle veut éléver quelque valeureux capitaine, dit qu'il a parcouru les provinces moins par ses pas que par ses victoires; les panégyriques sont pleins de semblables discours, IN. *Sermons, Bonté*, t. Au lieu des discours chrétiens que l'on faisait autrefois dans les funérailles pour l'édification des vivants, on fait aujourd'hui des panégyriques, où de son autorité particulière on entreprend de canoniser les morts, BOCCAL. 4<sup>e</sup> dim. après Pâq. *Dominic.* t. II, p. 184. Saint Paulin, s'étant retiré à Nole, fit en l'honneur de ce prince [Théodose] une éloquente et docte apologie, que saint Jérôme appelle un excellent panégyrique, dont on ne saurait assez regretter la perte, VILCH. *Hist. de Théodose*, IV, 70. Un éloge ennuyeux, un froid panégyrique Peut pourrir à son aise au fond d'une boutique, BOIL. *Sat. VII.* Pourquoi n'est-il pas établi de faire publiquement le panégyrique d'un homme qui a excellé pendant sa vie dans la bonté, dans l'équité, dans la douceur, dans la fidélité, dans la piété? LA BRUY. XV. Quelle tâche que le panégyrique d'un prince vicieux! MIGN. *Claude et Nér.* 1, 35. Vous avez raison, monsieur, de vous déster des panégyriques; ils sont presque tous composés par des sujets qui flattaient un maître, VOLT. *Mémoires. Sur les panégyrs.* || Adjectivement. Discours panégyrique. Laissons aux orateurs du monde la pompe et la majesté du style panégyrique, BOSS. *Panég. de St François d'Assise*, t. II, 2° Par extension, toute parole d'éloge. Il me sérait mal de faire votre panégyrique à vous-même, SÈV. 74. Le roi a paru touché [de la mort de la princesse de Conti], et a fait son panégyrique en disant qu'elle était plus considérable par sa vertu que par la grandeur de sa fortune, IN. 117. || 3° Ironiquement, discours médisant, malin. Il vous aura bien de l'obligation, vous lui faites là un beau panégyrique. || 4° Livre ecclésiastique à l'usage des Grecs; il contient des éloges des saints. || 5° Adj. Terme d'antiquité. Où il y a un grand concours de monde. Assemblées, fêtes, jeux panégyriques.

— REM. Vaugelas dit que panégyrique est un mot nouveau, puisqu'il ne se trouve pas dans les dictionnaires de Nicot et de Monet, mais il n'en est pas moins ancien; d'Aubigné s'en est servi.

— SYN. PANÉGYRIQUE, ÉLOGE. Panégyrique dit plus qu'éloge. L'éloge contient sans doute la louange du personnage, mais n'exclut pas une certaine critique, un certain blâme. Le panégyrique ne comporte ni blâme ni critique.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Nos faiseurs de panegyrics, D'ARAGONÉ, *Hist.* II, 487. Panegyrique, ID. III, 80.

— ETYM. Πανηγυρικός, sous-entendu λόγος, discours qui se tient un jour de fête, de πανηγυρίς, fête, assemblée, de πᾶν, tout, et ἀγορά, place publique.

PANÉGYRISTE (pa-né-ji-ri-st'), s. m. || 1° Celui qui fait un panégyrique. Au lieu de s'unir seulement avec les peuples pour bénir le ciel... ils [les prédicateurs faisant l'oraison des grands hommes] sont entrés en société avec les auteurs et les poètes, et, devenus comme eux panégyristes, ils ont enchétri sur les épitres dédicatoires, sur les stances et sur les prologues, LABRUY. XV. Il est assez difficile de deviner ou de prévoir, dans le panégyriste de Nicolas Cornet, celui de Henriette et de Condé, D'ALEMB. *Éloges, Rousseau*. Si l'on était sûr, monsieur, d'avoir après sa mort des panégyristes tels que vous, il y aurait bien du plaisir à mourir, VOLT. *Lett. Chabanon*, 9 déc. 1764. || 2° Par extension, prôneur, celui qui vante. Ils veulent avoir des panégyristes de leur générosité, MASS. *Pet. carême, Gloire*. On saura, par exemple, que le même siècle a produit un panégyriste de la Saint-Barthélemy, Français, et, comme on peut bien croire, homme d'Église, sans que ni parlement, ni prêtre ait songé même à lui chercher querelle, J. J. ROUSS. *Lett. d'Orchec. de Paris*.

— ETYM. Πανηγυριστής; (voy. PANÉGYRIQUE).

† PANELLE (pa-nè-l'), s. f. Terme de blason. Feuille de peuplier.

PANER (pa-né), v. a. Couvrir de pain émiétié la





ou noyau, et qui est vide ou rempli de bosses. On dit aussi panneau d'échiffre. || Terme de menuiserie. Panneau de hauteur, panneau plus haut que large, au haut d'un lambris ou d'une porte. Panneau d'épaisseur, celui qui afferme le bât des deux côtés ou paréments. || Terme de marbrier. Nom des morceaux de marbres rapportés dans l'encadrement d'un foyer, ou entre les pilastres d'un chambranle circulaire. || Terme de vitrier. Assemblage de plusieurs morceaux de verre taillés de figures diverses et attachés par le moyen de languettes de plomb. T a-t-il en Sorbonne une porte, ou un panneau de verre où vous [Mazarin] n'avez fait mettre vos armes? *REN. Dial. des morts mod.* 13. || 3<sup>e</sup> Terme de peinture. Planche dressée pour exécuter un tableau sur bois. || 4<sup>e</sup> Terme de jardinage. Châssis vitré qui s'adapte sur un coffre, pour couvrir des plantes sur une couche. || 5<sup>e</sup> Terme de marine. Pièce de bois qui forme l'écouille et, abusivement, l'écouille elle-même. || Grand panneau, le panneau qui sert à fermer la grande écouille. || 6<sup>e</sup> Filot pour prendre des lièvres, des cerfs et autres bêtes. Tendre un panneau, des panneaux. || Fig. et familièrement. Piège. Quelque bien averti, j'étais dans le panneau. — Va, n'appréhende pas d'y tomber de nouveau, *COEN. Mém.* II, 6. Montre-nous ton moineau, Et nous tends plus de panneau, *LA FONT. Fobl.* IV, 10. Dans mes propres panneaux j'ai donné, j'en enrage, *IB. Florent.* I, 13. Ce conseil adroit... Jette dans le panneau l'un et l'autre vieillard, *MOI. l'Ét.* I, 10. La pauvre Blake avait donné dans le panneau que vous lui tendiez, *RAMUZ. Gramm.* 10. Ceux qui ont reçu le plus d'esprit en naissant, sont souvent ceux qui sont la dupe des panneaux les plus grossiers, *COMTE DE CAULUS, Fleries, princesse Pimprenelle*, *Œve.* I, VIII, p. 347, dans *FOUQUERAY*. || 7<sup>e</sup> Terme de seller. Cousinets placés sous les bandes de l'arçon d'une selle (les selles de cavalerie n'en ont pas, elles sont dites à bandes sèches; les selles d'officiers et celles d'artillerie en ont, elles sont dites à bandes à panneaux). || 8<sup>e</sup> Terme de chapelier. Sorte de chevalier sur lequel porte la chanterelle à l'extrémité de l'arçon, et qui sert à bander la corde, quand l'ouvrier veut faire vaquer l'étoffe. || 9<sup>e</sup> S. m. pl. Se dit de deux roues de champ, dans les machines à friser les étoffes. — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et puis comment il s'en ala Laver en l'ève du fossé, Et il a son panel trossé, *REN. 1004*. Les chars crues li mettent entre leur selles et leur paniaus, quant le sanc en est bien hors, si la manjuent toute crue, *JOINV. 264*. || XIV<sup>e</sup> s. Les panneaux doivent estre de fil cordé pou tors, *MOTU. f. XLIX, verso*. Celui qui portera le panel, *IB.* || XV<sup>e</sup> s. Chacun emporte entre la selle et le panneau une grande plate pierre, *VOISIN.* I, t. 34. Si monta sus le comte sans selle et sans panel, *IB.* II, 110. Au trou où le conin [lapin] se glisse, Ma bourse et mon panel tendroie, *K. BUCCH. Poésies mss.* f. 124. || XVI<sup>e</sup> s. Guette au panneau, *Moyen de parc.* p. 14, dans *LACURNE*. Et pour un cent de clous qui a servy et a esté employé aux panneaux de la dite gallice, *Ms. de 1641*, dans *SAL.* — ETYM. Diminutif de pan; prov. panel. PANNEAUTEUR (pa-no-té), s. m. Les garde-chasses prononcent pa-no-té), s. m. || 1<sup>e</sup> Terme de chasse. Tendre des panneaux pour prendre des lapins, des cerfs, des daims, etc. || 2<sup>e</sup> Terme de jardinage. Mettre des panneaux sur une couche. — ETYM. Pannon. † PANNEAUTEUR (pa-no-téur), s. m. Celui qui brasonne avec des panneaux. Une entre perquisition était opérée chez le nommé R..., colporteur et pannonauteur redoublé des gardes, *Monteur univ. 1807*, p. 1188, 2<sup>e</sup> col. † PANNEAU (pa-no-ô), s. m. Sorte de papier qu'on fabrique en Hollande. † PANNEAU (pa-no-ô), s. f. Ancien nom d'une sorte de sucre. Panneaux de Chypre ou sucre rouge ou poudre, le cost pesant de 10 livres, *Nélar. du vol.* sur. 1610, 1011. † PANNEAUX (pa-no-ô), s. m. Sorte de pâtisserie. Frottes votre pain de beurre à chaque panneaux que vous lavez, *Œuvre, Maison rust.* I, II, p. 104, dans *ROUSSEAU*. † PANNEAU (pa-no-ô), v. a. Creuser avec la partie du marteau appelée panne. — ETYM. Panne. † PANNEAUX (pa-no-ô), s. f. Terme de maçonnerie. Pierre qui est plantée dans un mur de manière à laisser voir sa longueur et sa hauteur. Mettre des pierres alternativement en panneaux et en boutisses, *LENOIRANT*. || Par analogie, on dit met-tru en panneaux des briques, des gazons.

PANNETON (pa-ne-ton), s. m. La partie d'une clef où sont les dents. || Panetton d'espagnole, partie saillante sur le corps de l'espagnole qui sert à fermer les deux volets de la fenêtre, en entrant dans l'agrafe posée sur l'un et en appuyant sur l'autre. — ETYM. Origine inconnue. † PANNEXTERNE (pa-nèk-ster-n'), s. f. Terme de botanique. Partie externe du péricarpe. — ETYM. Panne, et externe. † PANNICULE (pa-nni-ku-l'), s. m. || 1<sup>e</sup> Terme d'anatomie. Couche musculuse ou cellulaire, qui se trouve sous la peau. Le pannicule charnu. || Le pannicule adipeux, nom que les anciens anatomistes donnaient à la couche cellulaire sous-cutanée. Pendant les neuf mois que ces grands animaux [les ours marins] séjournent sur les côtes de Kamtschatka, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un pannicule graisseux de près de quatre pouces sur le corps, *BUFF. Quadrap.* t. II, p. 100. || 2<sup>e</sup> Peau qui couvre les cornes de certains ruminants. || 3<sup>e</sup> Terme de pathologie. Réunion de plusieurs pterygions sur la corne, qui en est plus ou moins complètement recouverte. — REM. On l'a fait quelquefois féminin; à tort; on le confondait avec panicule. — HIST. XIV<sup>e</sup> s. L'utilité pourquoi plusieurs pannicules sont en [au] cervel, si est... *H. DE MONDEV. f. 16*. || XV<sup>e</sup> s. L'épiderme, le vrai cuir, le pannicule charnu mêlé avecques la gresso, *PARR.* I, 2. Le pannicule charnu, autrement nommé muscle large ou paucier, *IB.* IV, 3. — ETYM. Provenç. pannicol; espagn. panículo; ital. panniculo; du lat. panniculus, diminutif de pannus (voy. PAN 4). † PANNIFORME (pan-ni-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui ressemble à un morceau de drap ou de feutre; plissé, ondulé. — ETYM. Panne, et forme. † PANNINTERNE (pa-nni-ter-n'), s. f. Terme de botanique. Membrane interne du péricarpe. — ETYM. Panne, et interne. † PANNOIR (pa-noir), s. m. Marteau d'épinglier. — ETYM. Panne. † PANNON (pa-nnon), s. m. || 1<sup>e</sup> Terme de blason. Pannon généalogique, écu rempli de diverses alliances des maisons desquelles un gentilhomme est descendu, et qui sert à faire ses preuves de noblesse. || 2<sup>e</sup> Terme de marine. Pannon de pilote, nom donné à des plumes enfoncées dans de petits morceaux de liège, qu'on laisse voltiger au vent, pour connaître d'où il vient. — ETYM. Autre forme de pennon. † PANNUS (pa-nnus), s. m. Voy. PANUS. PANONCEAU (pa-non-sé), s. m. || 1<sup>e</sup> Écusson d'armoirie, tel qu'on le met sur un poteau, pour marquer la juridiction. Les panonceaux du prince, les panonceaux d'un seigneur. || Girouette sur laquelle les armes du seigneur étaient peintes ou découpées à jour. || 2<sup>e</sup> Écusson à la porte des notaires. || Les buissiers, les commissaires-priseurs plaçant aussi des panonceaux au-dessus de leurs portes. — HIST. XII<sup>e</sup> s. Li bon espies ne fu pas oubliés; Grans fu li fers, al est bien acérés; En lonc estolt uns panonceaus fermés [fixés], *Racoul de C.* 100. || XIII<sup>e</sup> s. Il avoit bien occ nageurs en sa gale, et à chascun de ses nageurs avoit une targe de ses armes, et à chascune targe avoit un panonceal de ses armes battu à or, *JOINV.* 316. || XIV<sup>e</sup> s. Le premier panonceal qui li fu mis present, Ce fu le noble duo à qui Bourbon apent, *Guesclin*, v. 31337. || XV<sup>e</sup> s. Si se tintrent ainsi cette nuit tous armés, chascun demous sa banniere ou son panonceau, *VOISS.* I, 1, 61. || XVI<sup>e</sup> s. Les Albanoyz avec demyes lances. Bruire faisoient leurs panonceaux au vent, *J. MAROT*, v. 29. Les panonceaux et guydons de l'armée, *IB.* v. 224. Tant faire les criées et proclamations devant la principale porte de l'église parrochiale, et mettre affiches et panonceaux contre les portes de la dite eglise et hostel de ville, *Coust. gén.* t. I, p. 63. — ETYM. Diminutif de pannon; provenç. panoncel; ital. pannoncello. † PANOPLIE (pa-no-plie), s. f. Armure complète d'un chevalier du moyen âge. || Se dit aussi d'un panneau de bois ou recouvert de velours, en forme d'écu ordinairement, sur lequel on accroche symétriquement des armes rares pour orner un cabinet, ou une salle quelconque. — ETYM. Πάν, tout, et πλῆξ, armes. † PANOPTIQUE (pa-no-pti-k'), adj. || 1<sup>e</sup> Lunette panoptique, lunette où les verres sont remplacés par des plaques en cuivre noir, qui ont au centre un trou de la grandeur d'une épingle; cette lunette permet à toutes les vues de s'accommoder aux plus

courtes distances. || 2<sup>e</sup> Bâtiment panoptique, bâtiment construit de telle manière que d'un point de l'édifice on peut voir tout l'intérieur. || Suivant un projet de M. Robert Barker, natif d'Edimbourg et auteur de portraits; ce fait est constaté par la patente brevet d'invention qui lui fut accordé à ce sujet le 10 juin 1787, *VINCENT, Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 55. C'est sous la direction de Barker qu'a été exécuté le premier panorama que l'on vit à Paris; il représente la vue de cette immense ville. *IB.* t. V, p. 64. || Fig. Ma mémoire est un panorama, vient de se peindre sur la même toile les sites et les lieux les plus divers avec leur soleil brûlant ou leur horizon brumeux, *CHATRAVA*, dans le *Dict. de Trévoux*. — ETYM. Πάν, tout, et ὄπτω, voir. † PANORAMATIQUE (pa-no-ra-ma-ti-k') et PANORAMIQUE (pa-no-ra-mi-k'), adj. Qui offre les caractères du panorama. Une vue panoramique. Travaux panoramiques, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 870. † PANOROGRAPHIE (pa-no-ro-gra-f'), s. m. Instrument inventé en 1821, pour obtenir immédiatement, sur une surface plane, le développement d'une perspective des objets qui entourent l'observateur. — ETYM. Πάν, tout, ὄρα, limite, et γράφω, tracer. † PANOCLE (pa-nou-ô), s. f. Terme populaire. Morceau de peau de mouton avec sa laine, garni des sabots. — HIST. XIII<sup>e</sup> s. L'en te devroit en ung putel Tenir cum un vier panuise [haillon], *la Rose*, 2000. — ETYM. Probablement, dit Scheler, panne, et une finale ouïlle qui est une espèce d'augmentation. † PANOUILLE (pa-nou-ill'), s. f. Mouillée, s. f. Épi de maïs, dans l'Autunois. — ETYM. Lat. panniculus (voy. PANICULE). † PANPOURCEAU (pan-pour-sé), s. m. Fort petit objet qui soutient le filet des chasseurs aux plumes d'étriller, pour un but hygienique, le corps d'un animal domestique. || Effets de pansage, expression collective par laquelle on désigne le bouchon de paille, l'étrille, la brosse, l'éponge, l'époussette, et un mot tout ce qui sert au pansage du cheval, *LENOIRANT*. Chaque cavalier doit avoir ses effets de pansage dans sa musette. Il a perdu un effet de pansage. — ETYM. Panser. † PANSARD, ARDE (pan-sar, sar-d'), adj. Qui a un gros ventre. S'est dit quelquefois pour pansé. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les festes de saint Pansard, auquel temps un chacun scait que fleurissent les roses de gueule, *Contes de Cholières*, f. 68, dans *LACURNE*. — ETYM. Panse. PANSE (pan-s'), s. f. || 1<sup>e</sup> Ventre, dans le langage familier. Qu'importe qui vous mange, bête de long? toute panse Me parait une à cet égard, le jour plus tôt, un jour plus tard, Ce n'est pas une différence, *LA FONT.* *Fobl.* X, 6. ... Me trouva surpris; J'ai passé par ici depuis cinq ou six ans. Un rat, qui la voyait en peine, Lui dit: vous avez lors la panse bien moins pleine, *IB.* t. III, 17. Je ne songeais qu'à te garnir la panse, ou cimetière, *Poésies*, plaintes. || Avoir la panse ronde, se dit de quelqu'un qui a bien mangé. Sachez qu'il a la panse ronde Et l'œil obscurci par Bacchus, *J. MAROT, Agrano. Bluzet*. || Populairement. Se faire une panse, se faire tuer à la guerre ou en duel. || Avoir les yeux plus grands que la panse, avoir les yeux plus grands que le ventre, avoir moins d'esprit qu'on ne croyait. || 2<sup>e</sup> Premier estomac des animaux ruminants. J'ai fait nourrir deux agneaux de lait âgé et sevrés en même temps, l'un de pain et l'autre de herbe; les ayant ouverts au bout d'un an, j'ai vu que la panse de l'agneau qui avait vécu de lait était devenue plus grande de beaucoup que la panse de celui qui avait été nourri de pain, *BUFF. Quadrap.* t. I, p. 310. || Terme de maréchal. L'anneau du cheval. || 3<sup>e</sup> Une panse d'a, voy. A. || Il n'y a que l'estomac qui se fait une panse d'a, se dit de celui qui s'attribue, ou à qui on attribue quelque part à l'ouvrage, mais qui cependant n'y a pas travaillé. || 4<sup>e</sup> Panse d'une bouteille, d'une cornue, la renflement d'une bouteille, d'une cornue. || 5<sup>e</sup> L'anneau où le collier d'un cheval est le plus large par derrière. || 6<sup>e</sup> Panse d'une cloche, le bord, l'endroit où le battant va frapper. || 7<sup>e</sup> Terme de rebleur. La











brouillard), *PANARD, Description de l'Opéra*. || Papier non collé, papier servant à filtrer; il y en a deux espèces, l'un gris, l'autre blanc et dit papier Joseph. || Papier parchemin, papier trompé dans une dissolution d'acide sulfurique et devenu consistant comme du parchemin. || Papier gélatine, papier transparent pour calquer. || Papier végétal, à décalquer. || Terme de marine. Papier de doublage, sorte de papier gris qui se place quelquefois entre le franc-bord et le doublage en cuivre. || 6° Papier de Chine, papier fait avec la seconde pellicule de l'écorce de bambou. Les bambous servent à faire des cordages et du papier de Chine; pour obtenir ce dernier produit, on fait tremper les tiges et on les broie de manière à avoir une pâte qu'on étend ensuite sur les cadres, comme celle qui fournit le papier ordinaire, *JULES CLAVÉ, L'Exploitation des forêts de l'Inde, dans Rec. des Deux-Mondes, 16 avril 1887, p. 268.* || 7° Papier timbré, ou marqué, papier marqué d'un timbre, dont on est obligé de se servir pour certains actes. || Papier libre ou mort, papier non timbré. Les extraits des actes de naissance nécessaires pour établir l'âge des électeurs seront délivrés gratuitement sur papier libre, à tout réclamant, *Loi du 15 mars 1848, art. 12.* À défaut de déclaration de versement, il [l'expéditeur d'un article d'argent] fait constater son identité soit par témoins, soit par un certificat délivré par un maire, sur papier libre, et revêtu du cachet de la mairie, *Instruction de l'administration des postes.* || Papier libre se dit aussi, chez les cartonniers, du papier ordinaire, par opposition au papier filigrané qu'ils emploient. Si le nombre de jeux [de cartes] correspondant aux feuilles de moulage excède celui qu'a dû produire le papier filigrané manquant, il y a lieu de supposer que les jeux excédants ont été complétés avec des cartes en papier libre, *Circul. contrib. indir. 16 juin 1818, n° 8.* || 8° Papier de musique, papier réglé pour la porède et sur lequel on écrit la musique. || Papier réglé à la française, celui qui est plus haut que large. Papier réglé à l'italienne, celui qui est plus large que haut. || Fig. Il est réglé comme un papier de musique, se dit d'un homme extrêmement régulier et concerté dans tout ce qu'il fait. || 9° Papier peint, ou papier-tenture, papier qui sert à tapisser les murs d'une chambre. Manufacture de papiers points. Papier-damas. Papier-lambris. Papier-toussie. Papier-grant. Papier-marbre. Papier-arabesque. || Papier pâte, papier teint en bleu qui sert à couvrir les tablettes et le dedans des armoires. || Papier couill, papier qui imite le couill. || Papier soufflé ou papier velouté. Il existe depuis quelque temps à Rouen une fabrique de papier, que l'on nomme velouté, connu aussi sous le nom de papier soufflé; c'est un papier sur lequel on applique divers dessins de laine hachée, *Dict. des arts et m. Popetier.* || 10° Chez les relieurs, papier pâte, papier non lié. On enlève le morceau de feuille d'or de dessus le coussinet, avec un morceau de papier pâte, c'est-à-dire du papier non lié, ou avec une carte dédoublée, *Manuel du relieur, p. 333, Roret, 1837.* || 11° Papier de verre, papier enduit de poudre de verre, dont on se sert pour polir. || Papier tracé, papier au pot, papier cachet, se dit de papiers qu'emploient les cartiers. || Terme de chimie. Papier réactif, bandelette de papier Joseph teinte avec des solutions de couleurs végétales; il sert à reconnaître diverses réactions. || 12° Papiers médicamenteux, nom donné à certaines préparations faites par application de substances adhésives sur du papier, pour être ensuite appliquées sur des parties malades. Papier à cautère. || Papier chimique, sparadrap fait avec des feuilles de papier enduites d'huile stœcavure, puis, sur une de leurs faces, d'emplâtre de minium. || 13° Toute sorte de titres, documents, mémoires ou autres écritures. Perdre un papier de conséquences. Inventaire des papiers. Seigneur, j'ai des papiers qu'il faut que je vous montre, *Mais. Soliman, II, 3.* Voilà ce papier bonteux, et par son écriture Apprends en même temps et plains mon aventure, *in Sophon, I, 3.* Au bas de ce papier cette fraîche écriture Nous pourra de l'éclaircissement expliquer l'aventure, *ibid., II, 9.* J'ai vos papiers; vous avez bien fait de me dire tout, *ibid.* *Les. Corn. II, 2.* Papiers sur table, en produisant les pièces, en s'annonçant rien qu'on ne prouve par des pièces valables. Il faut voir cela en détail, il faut mettre papiers sur table, *ibid.* *Juvén. XIV, 18.* À l'égard de ce jeune homme [condamné à Abbeville]... vous y verrez des honneurs et des médailles des précédents juges d'Abbeville, toutes prouvées légalement, papiers sur table, *ibid.*

*Let. d'Argental, 3 avr. 1778.* || Fig. Il est riche en papier, se dit d'un homme dont le bien est litigieux. || Dans le langage de la poste, papiers d'affaires, papiers qu'elle peut se charger de transporter. En France, on considère comme papiers d'affaires les dossiers de procédure, les pièces de comptabilité, et généralement tous les paquets de papiers manuscrits n'ayant pas le caractère d'une correspondance actuelle et personnelle, *Commis. internat. des postes, Paris, 1862, p. 30.* || Être écrit sur les papiers d'un autre, ou, simplement, être sur ses papiers, lui devoir quelques sommes. || Être sur les papiers, se dit aussi d'une personne contre laquelle il a été donné quelque mémoire, quelque renseignement à celui qui a droit d'inspection et de juridiction. Il est sur les papiers du préfet de police. || Il est écrit sur le papier rouge, il a choqué quelque puissance qui n'attend qu'une occasion pour se venger. || Fig. et familièrement. Être bien, être mal dans les papiers, sur les papiers de quelqu'un, être bien ou mal dans son esprit. Coigny, colonel général des dragons, était mal sur les papiers du régent, *ST-BIM. 448, 317.* J'ai bien peur, et j'ai plus d'une raison pour le craindre, qu'il ne pousse ses haines encore plus loin, et que la philosophie ne soit guère mieux sur ses papiers, *D'ALEMB. Lett. d'Voltaire, 26 janv. 1778.* || Fig. Être dans les petits papiers de quelqu'un, occuper son souvenir, lui être cher. || Fig. Ôtez, rayez cela de vos papiers, c'est-à-dire vous trompez de compter sur telle chose. Moi, votre ami rayez cela de vos papiers, *MOL. Mis. I, 1.* || Papier terrier, registre contenant le dénombrement de toutes les terres et de tous les tenanciers qui relèvent d'une seigneurie. || Anciennement. Papiers royaux ou papiers publics, papiers signés du roi ou de ses principaux officiers. || Anciennement. Papier à taille, rôle de tous les taillables d'une paroisse. || 14° Papier volant, feuille détachée sur laquelle on écrit quelque chose. || Papier volant, papier qui ne fait pas foi en justice. Ce n'est qu'un papier volant qui ne peut être considéré en justice, *PATRIS, Plaid. 3.* || 15° Papier a'est dit d'un livre de compte (acception qui n'est plus usitée). Écrivez cela sur votre papier. || 16° Au plur. Passeport, livret, et autres pièces certifiant la qualité, la profession, l'état civil d'une personne. Ses papiers étaient en règle. || Les papiers d'un navire sont les pièces authentiques par lesquelles on prouve son identité, telles que rôles d'équipage, commissions, brevets, connaissement, etc. || 17° Tout effet qui représente l'argent comptant, à savoir lettres de change, billets payables au porteur, etc. Il m'a payé en papier. Comme l'argent est le signe des valeurs des marchandises, le papier est un signe de la valeur de l'argent, *MONTESQ. Esp. xvii, 3.* Sans donner beaucoup de gens le moyen de se procurer d'immenses richesses en papier, *ibid. xvii, 40.* On apprend qu'il n'en est pas des papiers qui ont une valeur fictive, comme de l'or et de l'argent qui ont une valeur réelle, *CONDILL. Comm. gouvern. II, 44.* Il s'embarque avec sa fortune entière, qui consistait en papier, *ORTUZ, Ad. et Théod. I, II, p. 26, dans ROGERS.* Vous supposez le capital de la banque placé dans son portefeuille en papier de commerce? *DE WAUW, Enquête sur la banque, 1887, p. 326.* || Papier court, papier long, papier à courte échéance, à longue échéance. J'admets que la banque de France ait un portefeuille de papier sur Londres; elle ne peut pas n'avoir que du papier court, *DE WAUW, Enquête sur la banque, p. 487.* Avec quoi peut-elle se procurer de l'or?... avec du papier court seulement, car... si elle voulait se procurer de l'or avec du papier long, la banque d'Angleterre aurait un moyen bien simple de l'en empêcher, *ibid. p. 488.* || Papier sur Londres, ou, elliptiquement, du Londres, papier qui doit être payé par Londres. La Banque achèterait du papier sur Londres; elle le ferait monter.... si elle voulait dans ce moment-ci acheter du Londres.... *DE WAUW, Enq. sur la banque, p. 180.* Par le dernier procédé dont je viens de parler, on ne crée pas de papier sur Londres; ah! si l'on avait le pouvoir de créer du Londres, ce qui équivaldrait à créer du capital, ce serait tout différent, *ibid. p. 180.* || Fig. Papier doré sur tranche, papier endossé par les meilleures signatures. Ces capitalistes prennent les premières signatures; ils prennent le papier qu'on appelle doré sur tranche, et qui vaut beaucoup mieux que la majeure partie de celui que la Banque prend de la manière la plus libérale, *DE WAUW, Enquête sur la banque, 1887, p. 304.* || Bon papier, mauvais papier, papier dont le signataire est solvable ou n'est pas solvable, et aussi papier qui ne perd pas ou perd beaucoup sur la place.

Le papier d'un négociant, les lettres de change et billets souscrits par lui. Je lui prête mon papier sous le nom d'un autre, afin d'être en droit d'avoir mes créances, *DANCOURT, les Agiot. II, 4.* || 18° Papier se dit aussi des effets publics, des valeurs en papier données par le gouvernement. Le papier baisse, baisse. Un papier qui représente la dette d'un Etat est un signe de richesses; car il n'y a qu'un Etat riche qui puisse soutenir un tel papier sans tomber dans la décadence, *MONTESQ. Esp. xvii.* || Un papier de crédit est dans le gouvernement d'un Etat, dans le commerce et dans la circulation, ce que les cabestans sont dans les carrières, *ibid. Dial. 4.* On aurait trouvé une ressource dans le papier de crédit; mais ce papier doit être remboursé dans un temps de prospérité pour se soutenir dans un temps malheureux, *ibid. Louis XIV, 30.* Son papier [de Law] était également reçu dans les principales places de l'Europe au cours où se trouvaient le change aux époques de l'échéance, *RAYNAL, Économ. phil. IV, 18.* || Papier-monnaie, papier autorisé par le gouvernement donne valeur d'argent monnaie à cours forcé. Le papier-monnaie ne sert point à la thésaurisation; mais, par cela seul, chacun s'empresse de s'en débarrasser dans les temps de crédit, *MIRABEAU, Collection, t. II, p. 401.* La fabrication n'ose pas dire l'invention, des papiers-monnaie à la Chine ne date que de l'an 1268 de l'ère chrétienne, *LANGLES, Instit. Mém. litt. et beaux-arts, t. IV, p. 117.* L'usage de la monnaie de papier fut adopté par les Mongols établis à la Chine; elle n'est connue des Persans sous le nom même que les Chinois lui donnent; et Josaphat Barbaro rapporte en 1460 d'un Tartare intelligent qu'il rencontra à Amoy et qui avait été en ambassade en Chine, que cette sorte de monnaie y était imprimée chaque année, *SILVESTRE DE SACY, Instit. Mém. inscr. et belles-lett. VII, p. 417.* || 19° Papiers publics, papiers royaux, les gazettes, les journaux. L'invention de l'imprimerie, qui a mis les livres dans la portée de tout le monde; celle de la gravure, qui a rendu les cartes géographiques si communes; le débaissement des papiers politiques sont aussi venus mettre à chacun les intérêts généraux, *MONTESQ. Rom. 31.* [Au garçon de café] Eh! du chocolat, papiers publics *VOLT. L'Écos. I, 5.* || 20° Cher, éventailistes, tout ce qui est étendu sur le papier et qui sert à agiter l'air. || 21° Sorte de tissu que les guêpes forment pour faire leur nid. Les guêpes ne bâtissent qu'en papier; elles ont pour tout temps l'art de le fabriquer, et les hommes n'auraient pu apprendre d'elles, il y a bien des siècles, ces procédés si utiles dont nos modernes se glorifient, *BOSSUET, Contempl. nat. XI, 23.* || 22° Papier fossile, tissu d'asbeste très-mince; se dit d'un mélange de plusieurs substances que l'on appelle papier ou liège fossile. || Papier de moutarde, asbeste. || Papier météorique, sorte de tissu de papier. || 23° Papier pierre, pierre lithographique, etc. || Proverbes. Les murailles sont le papier, c'est-à-dire il n'y a que les fous qui croient sur les murs. || Il se fait fournir d'encre et de papier, se dit à celui qui de bande des choses qui n'est pas tenu de lui donner. || Le parchemin est fort que le papier, se disait pour exprimer les titres sur parchemin avaient plus de force que les autres. || Le papier souffre tout, c'est-à-dire tout ce qu'on veut, des sottises comme le papier faux comme le vrai.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. L'un des compagnons de nos pères, une quantité de papier pour jouer (cartes, etc.), *CHATELAIN, papyrus.* || XV<sup>e</sup> s. ... Mais pour me l'irer, Fortune vient mon papier desirer. || Et tout geeter par sa grant felonie, ce Chanson 68. Ce n'est pas bonte de dire; mais fine l'en par papier, *R. DESCH. Poés. mss.* || Tout le sel qui est à présent en nos greniers est vendu à tour de papier, c'est à savoir qui le premier amenera premier vendra, *Ordonn. des Rois de France, t. V, p. 877.* || XVI<sup>e</sup> s. Quelcun d'ra est bien facile de faire remuer plusieurs fois le discours, et en papier; ce qu'on ne voit point advenir en effect que très-rarement, *LAROUSSE.* Quand nous regardons dans nos papiers nous y voyons en écrit de grosses rentes que nous doit, *ibid.* Quelcun pourra dire, en moquant, que j'ay bravement discouru en papier, *ibid.* On a aussi inventé diverses sortes de papiers; desquelles je trouve le papier artificiel le meilleur, pource que vous retenir un contour du même papier, qui vous marque l'heure du jour, *ibid.* Faire la monnaie sur les vieilles rooles... à la fin il n'y a qu'une moitié des gros



plumes, avoir la tête en papillotes, avoir les cheveux sous des papillotes. Elle était en papillotes lorsque j'étais dans sa chambre. || Fig. Avoir les yeux en papillotes, ne pas les avoir bien ouverts en se réveillant. || 2° Côtelette en papillote, côtelette que l'on enveloppe d'une feuille de papier pour la faire cuire. || 3° Dragée enveloppée dans un morceau de papier; c'est ordinairement deux pistilles de chocolat ou un bonbon de chocolat avec une pistache dedans qui est enveloppé; il y a toujours deux ou trois vers ou une devise, dans chaque papillote. Je pense que les poètes qui faisaient autrefois, l'hiver, les devises innocentes des papillotes, étaient les mêmes qui, l'été, composaient la poésie qui s'enroule autour des mirtilons, ALPH. 2222, les *Gudpes*, janv. 1833. || 4° Petit appareil en papier que l'on met à un tourne-broche, pour l'empêcher de tourner trop vite. || 5° Il s'est dit pour papillote d'or ou d'argent.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Un chappel de plumes de paon, papillotes de papillotes d'or, DE LABOURE, *Émaux*, p. 430. || xvi<sup>e</sup> s. Une robe de satin noir, un bandage à l'entour decoupé à triangle garny de papillotes, in. ib. Monsieur le marquis s'estoit accommodé d'un fort grand panache à sa salade, si couvert de papillotes (sorte d'ornement) que rien plus, BRANT. *Capit. franç.* t. III, p. 43, dans LACURNE. Papillotes de bous (éclaboussures), COTOGRAVE. Il croit que les cauteils sont papillotes, in.

— ETYM. Papillot, ancienne forme de papillon. PAPILOTE, EE (pa-pi-lo-té, té, et mouillées), part. passé de papilloter. || 1° Garni de papillotes. La voilà toute papillotée. || 2° Terme de beaux-arts. Draperie papillotée. Plis papillotés. || Fig. Un certain jargon papilloté, s. s. nouss. 2<sup>o</sup> dialogue.

PAPILLOTER (pa-pi-lo-té, et mouillées, et non pa-pi-yo-té), v. a. || 1° Mettre des papillotes à quelqu'un. Papilloter une perruque. || 2° Arranger un bout de mèche en forme de papillote. Autrefois on papillotait le bout des mèches avec du papier; ce qui faisait le même effet, mais on perdait plus de cire, etc. MOISON *rust.* t. 1, p. 301, dans ROUGENS. || Papilloter les copeaux des bois de teinture, les couper en dentelle. || 3° V. n. En parlant des yeux, ne pouvoir se fixer par suite d'un mouvement involontaire. || 4° Terme de peinture. Fatiguer les yeux par le trop vif éclat des lumières, des couleurs, en parlant d'un tableau. C'est un exemple de l'art de papilloter un grand, DIXROT, *Salon de 1787*, *Écur.* t. xv, p. 39, dans ROUGENS. || Se dit particulièrement des draperies dont les plis multipliés et chiffonnés présentent nécessairement un grand nombre de petites masses d'ombre qui produisent du papillotage. || Terme de sculpture. Se dit d'un ouvrage qui offre trop de petites parties recevant des lumières étroites et portant de petites ombres. || 5° Fig. En parlant du style, fatiguer par l'abus des expressions brillantes. Ce style papillote. Dans le genre oratoire, il faut se souvenir que rien ne frappe le multitude que les grandes masses; les détails multipliés papillotent aux yeux de l'esprit, se confondent dans la mémoire, et ne font sur l'âme que des impressions légères et fugitives comme eux, MARRIETTE, *Écur.* t. vii, p. 33. || Il se dit aussi des personnes qui fatiguent par trop parler. [Le babillard] Parce qu'il fait du bruit, il croit faire merveille, Papillote à mes yeux, et laisse mon oreille, BRULLA, *Couvert.* II. 6<sup>e</sup> Terme d'imprimerie. En parlant des caractères, marquer double. || 7<sup>e</sup> Terme rural. Se dit de la vigne, quand les bourgeons ne se développent qu'en partie.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Papilloter, *o. dix*, *Dict.*

— ETYM. Papillote.

† PAPIMANE (pa-pi-ma-né), s. m. Habitant du pays de Papi-mane, Partisan de tout ce qui a rapport au gouvernement de pape.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. À notre vœux s'offrit la benoistie lile des Papi-manes, BAI, IV, 48.

— ETYM. Voy. PAPISTES.

† PAPIMANIK (pa-pi-ma-nik), s. f. Pays imaginaire que Rabala suppose habité par la cour du pape. || 2<sup>e</sup> Nom surnom pour le pape et son gouvernement. Le bonhomme K. Ne dit m'a autre chose dit que, l'an 1681, la papauté mourut en France, que sous ses ordres alors tous réformés... SUIZ. *Dict.* t. 1, p. 170.

— ETYM. Papi, et man, etc.

† PAPIN (pa-pi-n), s. m. Un des noms latins de la papaver.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Un poëlle à une c... d'argent blanc pour la robe... DE LABOURE, *Émaux*, p. 430.

— ETYM. Lat. *pappaver*, man... à la manière des petits enfants, *o. dix*, et *portus pape*, bouillie,

ital. *pappa*; allem. *Papp*; angl. *pap*; du lat. *pappa*, bouillie, mot tantôt du langage des enfants.

† PAPION (pa-pi-on), s. m. Singe d'Afrique (cynocephale papion). || Papion à perruque, nom vulgaire du cynocephale hamadryade. || Petit papion, nom sous lequel Buffon a décrit le cynocephale babouin.

PAPISME (pa-pi-sm), s. m. Terme sous lequel les protestants désignent l'Eglise catholique romaine. Si Dieu avait permis que le socinianisme se fût autant répandu que l'est par exemple le papisme, JUARRO, dans BOSS. 1<sup>er</sup> avert. 43. || Se dit, par dérision, de l'autorité absolue des papes, du système ultramontain.

— ETYM. Voy. PAPISTE.

PAPISTE (pa-pi-st'), s. m. Nom que les protestants donnent aux catholiques romains. Il fondaient un hôpital pour les vieillards dans sa province; on lui demandait si c'était pour des papistes, des luthériens, des presbytériens, des quakers, des sociniens, des anabaptistes, des méthodistes, des mennonistes; il répondit: pour des hommes, VOLT. *Philos. Homélie sur la superst.* Il [Louis Racine] accuse Pope d'irréligion; Pope était fils d'un papiste, c'est ainsi qu'on appelle en Angleterre les catholiques romains, in. Louis XIV, *Écritains*, L. Racine. Le chrétien est impie en Asie, le musulman en Europe, le papiste à Londres, DIDER. *Pens. phil.* 25. En 1673, le parlement passa l'acte de test, précaution prise dans l'avenir contre le duc d'York comme papiste, CHATEAUB. *Les quatre Stuarts*, Ch. II. || Parusan de la suprématie des papes. L'unité et la multitude: erreur à exclure l'une des deux comme font les papistes qui excluent toute la multitude, ou les huguenots qui excluent l'unité, PASC. *Pens.* xxiv, 77, édit. HAVET. || Adj. Nous n'avons pas aier que, cette année, Dieu n'ait le cœur tout à fait papiste, PELLISSON, *Lett.* t. 1, p. 184, dans ROUGENS. Il est nécessaire, lui disait Rosny [à Henri IV], que vous soyez papiste, et que je demeure réformé, VOLT. *Mœurs*, 174.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Il estoit papiste bigot, jeune et sans expérience, D'AMB. *Hist.* II, 160. Se sont insinuéz entre nous deux miserables mots de faction de buguenot et papiste, que je crains nous apporter au long aller les mesmes calamitez et miseres que les guelfes et gibellins dans l'Italie, PASCUIER, *Lett.* t. 1, p. 183.

— ETYM. Ancien verbe *papisser*, qui se trouve dans PASQUIER, *Rech.* III, p. 301, dans LACURNE, et signifie gouverner le saint-siège.

† PAPISTIQUE (pa-pi-sti-k'), adj. Qui tient du papisme. Ne me parlez [d'ira un socinien] ni d'Eglise, ni d'antiquité, ni de synode; ce sont tous moyens papistiques, BOSS. 6<sup>e</sup> avert. 2<sup>e</sup> part. 17. Ces messieurs de Londres ont une étrange démangeaison d'imprimer: on leur attribue un commentaire philosophique sur les paroles de saint Luc: Contrains-les d'entrer, qui, en faisant semblant de combattre les persécuteurs papistiques, va à établir la tolérance des sociniens, BAYLE, *Lett. d M. l'Enfant*, 2 février 1697. || Qui appartient aux papistes. Elle détestait la consubstantiation luthérienne avec la transubstantiation papistique, BOSS. Var. 42.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. La plupart des ceremonies papistiques n'ont d'autre usage que de rendre le peuple stupide, plutôt que de l'enseigner, CALV. *Inst.* 963.

† PAPONGE (pa-pon-j), s. f. Fruit du concombre à angles algus.

† PAPOU (pa-pou), s. m. Espèce de manchot, oiseau.

† PAPPE (pa-p'), s. m. Terme de botanique. Aigrette qui surmonte les semences, quand la floraison est passée, dans plusieurs plantes, comme le charbon, le sénecion, etc.

— ETYM. Lat. *pappus*, aigrette; grec, *πάπος*.

† PAPIFÈRE (pa-pi-fé-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte une aigrette.

— ETYM. *Pappe*, et le lat. *ferre*, porter.

† PAPIFORME (pa-pi-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une aigrette.

— ETYM. *Pappe*, et *forma*.

† PAPULE (pa-pu-l'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de médecine. Petite éruption de la peau, solide, ne contenant ni pus, ni sérosité, et se terminant par desquamation. || 2<sup>o</sup> Terme de botanique. Nom donné aux glandes utriculaires superflues.

— ETYM. Lat. *papula*; c'est, comme papille, un diminutif d'un radical *pap*, qui est peut-être dans l'ital. *popolo*, pastule, et le limy *popule*, tumeur.

† PAPULEUX, EUSE (pa-pu-leo, leu-z'), adj. Terme de médecine et de botanique. Qui est couvert de papules. Qui a le caractère de papule. Eruption papuleuse.

† PAPULIFÈRE (pa-pu-li-fé-r'), adj. Terme de botanique. Qui porte des papules.

— ETYM. *Papule*, et le lat. *ferre*, porter.

PAPYRACE, EE (pa-pi-ra-sé, see, adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est mince et sec comme du papier. La tourbe papyracée, composée de brins bruns fortement appliqués les uns contre les autres. A. BAUGNIART, *Traité de minér.* t. II, p. 37, dans ROUGENS. || Se dit des zoophytes dont le cartilage intérieur est papyracé. || Nautique papyracé, nautique ainsi nommé parce que sa coquille est si mince qu'elle prendrait pour du papier.

— ETYM. *Papyrus*.

† POPYRIFÈRE (pa-pi-ri-fé-r'), adj. Terme de botanique. Plantes popyrifères, plantes dont l'écorce sert ou peut servir à faire du papier.

— ETYM. *Papyrus*, et le lat. *ferre*, porter.

† POPYROGRAPHIE (pa-pi-ro-gra-fie), s. f. Art d'imprimer en lithographie sur le papier ou sur le carton. || Art de dessiner ou d'écrire sur papier-pierre, ou pierre lithographique.

— ETYM. *Papyrus*, et *γράφειν*, tracer.

PAPYRUS (pa-pi-ru-s), s. m. || 1<sup>o</sup> Sorte de roseau cultivée en Egypte, dans l'Inde, la Babylonie, la Célé-Syrie, et dont la tige, formée de feuilles disposées que l'on détachait les uns des autres à l'aide d'une aiguille, servait pour l'écriture après une préparation convenable. Le papyrus appartenait au genre souchet; c'est le *cyperus papyrus* de Linné; l'on en a fait, sous le nom de papyrus commun, le type d'un nouveau genre de cyperacées. Le papyrus est une plante qui pousse quantité de tiges triangulaires hautes de six ou sept coudes, ROLLIN, *Hist. anc. Écur.* t. 1, p. 116, dans ROUGENS. D'Homère et de Platon durant les premiers âges Le papyrus du Nil conservait les ouvrages de LILLIE, *Trois règnes*, vi. || 2<sup>o</sup> Feuille pour écrire faite avec le papyrus. Le papier ou papyrus fait avec un roseau d'Égypte appelle *biblos* (d'où l'on a bible, livre) était la matière qu'on employait le plus communément pour les livres dans l'antiquité, VALLÉY DE CORCHES, *Caus. d'un cur.* t. 1, liv. II, ch. 4. || 3<sup>o</sup> Se dit quelquefois des manuscrits eux-mêmes. Les papyrus trouvés à Herculanum. En jetant un premier coup d'œil sur ces papyrus, je pensai qu'il serait très-difficile de les lire, parce qu'ils offraient, l'un d'eux surtout, beaucoup de lacunes et des parties entièrement détruites, SYLVESTER DE SACT, *Inst. Mém. acad. inscr.* t. IX, p. 66.

— ETYM. Lat. *papyrus*, de *πάπος*.

† PAQUAGE (pa-ka-j), s. m. Arrangement du poisson salé dans les barils.

— ETYM. *Paquer*.

PAQUE (pâ-k'), s. f. || 1<sup>o</sup> Fête solennelle de tous les ans par les Juifs, en mémoire de leur sortie d'Égypte; c'était la première des cinq fêtes des Hébreux, elle durait sept jours à partir du 14 du mois de nisan. C'est la pâque, c'est-à-dire le passage du Seigneur, SACT, *Bible*, *Exode*, XII, 11. Les enfants d'Israël fassent la pâque au temple écrit, c'est-à-dire le quatorzième jour de ce mois sur le soir, selon toutes les cérémonies et les ordonnances qui leur ont été marquées, in. ib. *Nom.* IX, 2. Jamais pâque ne fut célébrée comme celle qui se fit en l'honneur du Seigneur dans Jérusalem la dix-huitième année du roi Josias, in. ib. *Roi.* IV, XXIII, 23. || Immoler la pâque, manger la pâque, manger l'agneau que la loi de Moïse prescrivait de cette fête. Le culte de la pâque subsistait de cette sorte: nul étranger n'en mangera... *Bible*, *Exode*, XII, 43. || 2<sup>o</sup> S. m. Pâque ou Pâques, fête annuelle en l'honneur de la résurrection de Jésus-Christ, que les chrétiens célèbrent toujours le premier dimanche après la pleine lune qui suit le 21 mars, 6 heures du matin, par le concile tenu à Nicee en 325 (par une majuscule); Pâque ne peut pas être, d'après cela, plus tôt que le 22 mars, ni plus tard que le 26 avril, LÉOGRAND, *À Pâques* prochain. || 3<sup>o</sup> Terme que Pâques est haut quand il est tard. Quand Pâques sera venu. Ose direz-vous de moi? c'est demain le jour de Pâques; et j'ai passé la semaine à jouer au trictrac avec M. de Montberreuil, MARRIETTE, *Lett. d M. Dangeon*, 6 sept. 1728. || 4<sup>o</sup> Le quinquiesme de Pâques, tout le temps qui est entre dimanche des Rameaux et celui de Quinquiesme inclusivement. La semaine de Pâques, le temps est entre la fête de Pâques et le dimanche de Quinquiesme aussi inclusivement. Se faire passer la veille de Pâques, s'engager dans une affaire au moment où il n'y fait plus bon. (Enf. de l'Écur. v. 102.) || Se faire braver comme au jour de Pâques, se faire comme en un jour de fête. *o. dix*.

Long comme d'iel à Pâques, très-long. Je voudrais que vous l'eussiez vue les matins manger une beurrée longue comme d'iel à Pâques, *ésv.* 343. || 3° S. / pl. (avec une majuscule). Pâques fleuries, le dimanche des Rameaux, qui précède immédiatement celui de Pâques. || Pâques closes, le dimanche de Quasimodo qui suit immédiatement celui de Pâques. || Pâques aux roses, la Pentecôte. || Pâques de l'Ascension, l'Ascension. || Faire ses Pâques, faire de bonnes Pâques, communier à l'époque prescrite, c'est-à-dire dans la quinzaine qui précède ou qui suit Pâques. Si j'avais autant pleuré mes péchés, que j'ai pleuré pour vous depuis que je suis ici, je serais très-bien disposé pour faire mes Pâques et mon jubilé, *ésv.* 24. || Faire les Pâques, s'est dit pour communier à une époque quelconque. Le roi partit de Bayle le 30, et arriva la veille de la Toussaint à Saintes, où il séjourna pour y faire ses Pâques, *BASSOMPIERRE, Mémoires*, t. II, p. 336, dans *LACROIX*. || 4° Pâques véronales, massacre des Français à Véron, en 1747. || 5° Pâques-Dieu, jurement de Louis XI. || Proverbes. Il faut faire carême-prenant avec sa femme et Pâques avec son euré. || Il faut faire une dette payable à Pâques pour trouver le carême court (voy. *CARÊME*). || Entre Pâques et la Pentecôte le dessert est une croûte, c'est-à-dire il n'y a plus de dessert, les fruits ne sont pas encore venus, et les confitures sont mangées. (Dans ce proverbe qui représente deux vers, on entend souvent prononcer *pentecôte* pour la rime; pour la même raison, on dit quelquefois *croûte* au lieu de *croûte*.)

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Ensi come vos aves oï, fu li os [l'armée] herbergiés, et Constantinoble prise le lundi de Pasques flories, *VILLEH. CVI*. Ensi furent la Pasque florie et la grant Pasque après, en cele grant boneur et en cele jole que Diex leur avoit donnée, *id. CVIII*. Sainte Eglise fait la pasque le premier dimanche qui vient après cele lune plaine [de mars], porce que Jhesu Crist resuscita de mort en celui jour, *BRUN. LATINI, Trés.* p. 146. || XIV<sup>e</sup> s. Le mercredi après Pasques closes, du *CANON, Pascha*. Jeudi devant la feste de pasques communiant, *id. id.* || XV<sup>e</sup> s. En ce temps eschurent Pasques si haut, que environ Pasques closes on eut l'entrée du mois de mai, *FOISS. I, 1, 181*. || XVI<sup>e</sup> s. Ils s'y attendoient comme à leurs œufs de Pasques, *DRESPER. Contes*, *XXVIII*. Et auparavant que Pasque soit passée, *CARL. V, 27*. (Marie Stuart) fit là ses pasques [communie] par le moyen d'hostie consacrée que le bon pape Pie V luy avoit envoyée pour s'en servir à la nécessité, *BRANT. Dames illustres*, p. 144, dans *LACROIX*. Il luy arriva de jurer à la chaude cole [en grande colère] son grand Pasque-Dieu, et dire que s'ils obéissaient à son vouloir, il les ferait mourir, *PASO IER, Rech.* liv. VI, p. 605, dans *LACROIX*.

— ETYM. Prov. *pasca, pasque*; de l'hébreu *pascha*, qui signifie passage. On trouve dans les anciens textes *pascor* avec le sens de printemps: XII<sup>e</sup> siècle: [Les amants tièdes] Ne chantent fors vien pascor; Lors se plaignent sans dolor, *Couci, 1*. Le temps pascor ou pascor, où pascor est certainement un génitif pluriel, signifie l'entrée du printemps; on y a vu un génitif pluriel de *pascha*; mais le plus probable est que *pascor* représente le latin *paschorum*, le temps où les pasques commencent.

PAQUEROT (pa-ke-bo; le f ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des pa-ke-bo-z excellents marcheurs), s. m. || 1° Anciennement, navire petit et rapide dont la mission était de porter les ordres, les plis ou paquets des amiraux, des commandants des ports, etc. || 2° Anciennement encore, petit bâtiment de mer, qui va et vient d'un pays à un autre, pour transporter des lettres et des passagers. || Par extension, toute espèce de navire qui remplit cette fonction. 11 janvier 1686: Le roi a nommé Bonrejour pour aller en Angleterre régler... l'affaire de quelques gens de la religion, arrêtés dans la paquebot de Nieuport, *MONROU, 1*, 350. Paquebots pour l'Amérique septentrionale, *Arrêt du conseil d'Etat*, 29 jan 1782. Le ministère avait pris enfin le parti d'expédier tous les deux mois de la Corogne un paquebot pour Buenos-Ayres, *RAYNAL, Hist. phil.* VIII, 12. || 3° Aujourd'hui, bâtiments fort grands, à voiles ou à vapeur, qui portent les lettres, des passagers et des marchandises d'un pays à un autre et font l'office de messageries.

— ETYM. Angl. *packet-boat*, de *packet*, paquet de dépêches (voy. *PAQUET*), et *boat*, bateau.

PAQUER (pa-ké), v. a. Terme de pêcheur. Presser et fouler le poisson salé, à mesure qu'on le tire du sel et qu'on l'arrange dans des futailles. Pour celui [hareng] qui sera paqué auxdits lieux, les douze barils faisant le lest, *Tarif de la déclaration*

du 14 fév. 1628. || Hareng paqué, hareng arrange par lits dans un baril. Pour chacun baril de hareng blanc paqué en mer... dont l'on compte vingt barils pour le lest, *Tarif de la décl. 14 fév. 1628*.

— ETYM. Voy. *PAQUET*.  
† PAQUERESSE (pa-ke-rè-s'), s. f. Ouvrière qui paque ou arrange les harengs dans des barils.

— ETYM. *PAQUER* (pa-ke-rè-t'), s. f. Petite marguerite blanche qui fleurit vers le temps de Pâques, *bellis perennis*, Linné, composées.

— ETYM. On a dit aussi *pasquette*: marguerites, pasquettes, *ANILLUS*. Il y a dans l'ancien français *pasquetet*, qui s'est dit pour *pasques*: XIV<sup>e</sup> siècle. Le mardi en pasquetet, XIX<sup>e</sup> jour d'avril, ou *CANON, pascha*. Mais ce ne peut être la cause du nom de la plante, puisqu'elle fleurit à peu près toute l'année; d'après Scheler, il vient de *pasquier*, qui a signifié *pâtis*; et en effet les botanistes disent de cette plante: *habitat in pasuis apricis*.

† PAQUEROLLE (pa-ko-ro-l'), s. f. Genre de plantes à fleurs composées ressemblant aux paquerettes, *bellium*, L.

PAQUET (pa-ké; le f ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des pa-ké-z énormes; paquets rime avec traits, succès, paix, etc.), s. m. || 1° Assemblage de plusieurs choses liées ou enveloppées ensemble. Mettre en paquets des livres, du linge, des hardes. Votre zèle n'a rien fait qu'à demi, si vous ne parvenez à faire brûler les livres de Pope, de Locke et de Bayle, l'Esprit des lois, etc. dans un bûcher auquel on mettra le feu avec un paquet de Nouvelles scellés-claustiques, *VOITURA, Fœdétés, Remercement*. || Faire son paquet, ses paquets, se préparer à partir. S'il m'était permis de le suivre, j'aurais bientôt fait mon paquet, *SCARR. Virg. IV*. Et me voilà faisant mes paquets, *ésv.* 163. J'ai ce pays-ci [Berlin] en horreur; mon paquet est tout fait; j'ai envoyé tous mes effets hors du Brandebourg, *VOIT. Lett. Mme Denis*, 18 mars 1765. || Populairement. Faire son paquet, s'en aller de la maison où l'on demeurait. || Fig. Plier son paquet, s'en aller furtivement. || Fig. Faire son paquet pour l'autre monde, ou, simplement, faire son paquet, plier son paquet, se préparer à mourir. Je voudrais qu'à cet âge On sortît de la vie ainsi que d'un banquet, Remerciant son hôte, et qu'on fit son paquet, *LA FONT. Fabl. VIII, 1*. Ce pauvre marquis d'Argenson, que vous appelez le secrétaire d'Etat de la république de Platon, est donc mort? Il était mon contemporain; il faut que je fasse mon paquet, *VOIT. Lett. Richelieu*, 4 févr. 1767. Des contradictions que ma pauvre machine éprouve, et qui commencent même à me faire croire qu'il faudra peut-être bientôt songer à faire mon paquet, *D'ALEMB. Lett. au roi de Pr.* 17 mars 1762. || Fig. Hasarder, risquer le paquet, s'engager dans une affaire douteuse. Sus! sus! courons aux armes!... Chacun [des rats] se met en équipage; Chacun met dans son sac un morceau de fromage, Chacun promet enfin de risquer le paquet, *LA FONT. Fabl. XII, 25*. Je sais ce qu'en vaut l'aune [les liens avec Bussy]; après mon expérience, je pouvais bien hasarder le paquet [une lettre piquante à Bussy], *ésv.* à Bussy, 6 juill. 1670. Nous convînmes que, si le régent pouvait compter sur les pairs au lit de justice, il valait mieux risquer le paquet de ne point parler des bâtards au conseil de régence, *ST-SIM. 611, 7*. || Fig. Donner à quelqu'un son paquet, le congédier, le renvoyer. || Il porte son paquet, se dit, par méchanceté, d'un bossu. || 2° Paquets de chenilles, chenilles entrelacées en tas et comme en paquets. || Fig. Il semble que l'air et la vie de Grignan devraient redonner la santé à M. le chevalier: il est entouré de la meilleure compagnie qu'il puisse souhaiter, sans être interrompu de ces cruelles visites, de ces paquets de chenilles qui lui donnaient la goutte, *ésv.* 17 juill. 1680. || 3° Lettre, dépêche. Je ne pense pas que Votre Majesté fasse si peu d'état de moi, qu'elle ne s'en veuille plus servir qu'à faire tenir les paquets d'Allemagne plus sûrement, *BALZ. liv. II, lett. 20*. Après être revenue de chez M. de Coulanges, où nous faisons nos paquets les jours d'ordinaire, *ésv.* 20. Pendant que je ferme ce paquet, Dieu me remet dans l'esprit... *BOSSU. Lett. quitt.* 12. || Plusieurs lettres sous une même enveloppe. J'aperçois sur la cheminée un paquet à mon adresse, *CYRILLUS. René.* || Toutes les lettres et les dépêches que porte un courrier. Le paquet d'Angleterre. || 4° Fig. et familièrement. Personne qui a pris beaucoup d'embarras, et qui se remue difficilement. Cette femme est devenue un paquet, est devenue bien paquet. || Personne qui n'apporte aucun agrément dans la société, et qui y

cause plutôt de la gêne. Quel paquet! || Paquet de famille, famille nombreuse et embarrassante. M. de Barillon est arrivé; il a trouvé un paquet de famille, dont il ne connaissait pas tous les visages, *ésv.* 17 janv. 1680. || 5° Fig. et familièrement. L'enfant qu'une femme porte dans son sein. On est réduit à me conter des sorcelleries pour m'amuser, et à m'apprendre qu'une fille ayant laissé son paquet dans une chaise, depuis le Marais jusqu'au faubourg, les porteurs pensaient que ce fut un petit chien, *ésv.* 4 juill. 1671. || 6° Fig. Tout ce qui charge, gêne, comme fait un paquet. Pour le bon d'Haquerville, il a eu le paquet d'aller, à trente lieues d'ici, annoncer cette nouvelle à la maréchale de Grammont [la mort de son fils], *ésv.* 8 dec. 1673. ...Que je n'aie plus ce paquet sur la conscience, *id.* 20 août 1693. La maréchale de Clérembault aura son paquet à Poitiers, où elle avait reçu l'ordre de venir au Palais-Royal: voilà le monde, *id.* 8 dec. 1679. Un refus [par le cheralier de Lorraine d'un duel proposé par le prince de Conti] aurait attiré des paroles fâcheuses du prince, et quelque menace peut-être dure à digérer, et puis on a ce paquet-là sur le nez, *id.* 25 juill. 1682. Mme de Longueval est morte... elle haïssait bien parfaitement notre Montalais; je suis toujours fâchée qu'on emporte de tels paquets en l'autre monde, *id.* 25 oct. 1685. || Avoir son paquet, être déçu dans son attente. Oh! le fâcheux paquet que nous venons d'avoir! Le sort a bien donné la baie à mon espoir, *MOI. l'Ét. II, 12*. || Populairement. Donner un paquet à quelqu'un, lui faire une tromperie, une malice. || Imputation de quelque chose de mauvais. Donner un paquet à quelqu'un. Vous voulez donc que je mette sur ma conscience le paquet à cette femme? Je le veux, mais avec cette précaution que je ne vous réponds pas que cela soit vrai, *ésv.* 62. Maréchal voyait une cabale se former dans l'intérieur dès la maladie, et surtout depuis la mort de Mme la Dauphine, pour en donner le paquet à M. le duc d'Orléans, *ST-SIM. 226, 7*. || Donner dans un paquet, être trompé, attrapé. Il a donné dans le paquet. Je ne donnerai plus dans ses paquets. || 7° Propos qui contiennent une appréciation piquante, mordante. Pour l'homme au sonnet... voici votre paquet... *MOI. Més. V, 4*. Voilà donc mon paquet, et vous le vôtre aussi, *ANONAN, le Distr.* in, 9. Du grenadier chacun eut son paquet, *ONASSER, Ver-vert*, ch. IV. || Donner à quelqu'un son paquet, le réduire au silence par une réponse nette et précise. || On dit dans le même sens: il a bien eu son paquet. || Propos désobligeants et faux. Faire un paquet, des paquets sur quelqu'un. Un fauteur de paquets. Rien ne rétrécit plus l'esprit, rien n'engendre plus de riens, de rapports, de paquets, de tracasseries, de mensonges, que d'être éternellement renfermé vis-à-vis les uns des autres dans une chambre, réduits pour tout ouvrage à la nécessité de babiller continuellement, *J. J. accés. Conf. V*. Prenez garde qu'elle ne vous fasse quelque paquet auprès de Mme Durocher, *ANILLUS, Théât. d'éd. la Lingère*, 1, 2. || 8° Terme d'imprimerie. Certaine quantité de lignes de composition liées ensemble avec une ficelle. Travailler en paquet. Composer en paquet. Il a fait tant de paquets aujourd'hui. || On emploie aussi paquet pour distinguer les feuilles où ces paquets ont été imposés, et qu'on nomme plus souvent placards. || 9° Terme de relieur. Se dit de plusieurs volumes tournés tous du même sens et cousus, préparés pour être endossés et liés ensemble à l'encre, mais séparés l'un de l'autre par de petites planches qui en font sortir le dos. || 10° Certaine quantité d'oseille, ou d'épluards, ou de persil, pesant environ un kilogramme. || 11° Paquet d'eau, voy. *ÉCLUSER*. || 12° Terme de marine. En paquet, vivement, tout d'un coup, sans soins ni précautions. Amener les voiles en paquet. || Manœuvres en paquet, manœuvres en désordre. Un paquet de bord, pendant la tempête. || Paquet de mitraille, projectile qu'on nomme aussi grappe de raisin. || 13° Terme de métallurgie. Nom donné aux barres de fer brut recouvertes, en dessus et en dessous, d'une large bande de fer corroyé, avec lesquelles on fabrique les rails. || Ancien terme de métallurgie. Mélange de suie, de farine et d'urine pour tremper le fer et l'acier par cémentation. || 14° Terme de botanique. Tournefort donnait le nom de paquet à l'épillet.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Se renvoyer le paquet l'un à l'autre, *ORDIN. Curios. franç.*

— ETYM. Espagn. *paquete*; angl. *packet*; diminutif du bas-lat. *pacus* (ital. *pacca*), provenant

d'un radical commun à l'allemand et au celtique : allom. *Paekem*; véd. *paeko*; angl. *to pack*, saisir; galloque à *ha-bereton*, *pac*, paquet.

† **PAQUETAGE** (pa-ke-ta-ŷ), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Action de mettre en paquet. L'administration des tabacs annonce les adjudications de papier de paquetage et de cire rouge à paqueter. || 2<sup>o</sup> Terme militaire. Ensemble de tout ce qui est porté par le cheval en campagne, comme effets de pанаge, l'habit dans son étui, le manteau sur le devant de la selle, etc. || Manière dont les soldats plient leurs effets d'habillement, et les placent, soit dans leur sac, soit sur les tablettes de leur chambre.

— **ETYM.** *Paqueter*.

† **PAQUETER** (pa-ke-té), *l. s.* || *s. m.* || Double quand la syllabe qui suit est muette: je paquette, *v. o.* || 1<sup>o</sup> Mettre en paquet. On dit mieux empaqueter. || 2<sup>o</sup> Expédier comme un paquet. M<sup>me</sup> des Ursins fit arrêter et paqueter en France le marquis de Leganex, *ST-SIM.* 289, 186. || 3<sup>o</sup> Fig. Exciter contre, tromper au sujet de. Monseigneur sera paqueté contre son fils, et le premier à lui jeter la pierre, *ST-SIM.* 194, 113.

— **ETYM.** *Paquet*.

† **PAQUETEUR**, **EUSE** (pa-ke-tour, teù-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui paquette. || Ouvrières paqueteuses, celles qui, dans les fabriques de tabac, de chocolat, etc. mettent en paquet le tabac, le chocolat, etc.

**PAQUETIER** (pa-ke-tié; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'e se lie: des pa-ke-tié-z habiles), *s. m.* Terme d'imprimerie. Compositeur qui fait des paquets, et qui est ainsi nommé par le metteur en pages qui lui fait le recolt de lui.

† **PAQUETTE** (pa-ke-té), *s. f.* Grande marguerite des champs, *chrysanthemum leucanthemum*, L.

— **ETYM.** Voy. *PAQUERETTE*.

† **PAQUEUR** (pa-keur), *s. m.* Celui qui paque les poissons salés.

— **ETYM.** *Paquer*.

† **PÂQUIS** (pâ-ki), *s. m.* Terme de chasse. Lieu où le gibier vient pâtrer. Elles [les bécasses] cherchent les terres molles, les pâquis humides à la rive du bois... *BOYR. Ois.* t. XIV, p. 227. Si l'on tend sur les pâquis, on y pique des genêts en files, pliés de manière qu'il ne reste que le petit passage qu'occupe le piége, *ib. id.* p. 230.

— **ETYM.** Lat. *pascer*, pâtrer.

**PAR** (par), *prép.* || 1<sup>o</sup> À travers. Il a passé par Bordeaux. Voyager par eau. Jeter quelque chose par la fenêtre. Les idées qui nous viennent par les sens. Et pour vous faire outrage Il faudrait que par moi son fer se fit passage, *ANTOU, Antigone*, II, 4. Je vous écouterai par cette jalousie, *ib. Bérénice*, II, 3. Il fallait passer par les ténèbres de l'ignorance et du mensonge avant de rentrer dans votre palais de lumière, *votr. Voyage de la raison*. Il y a de fins courtisans italiens qui prétendent qu'il faut toujours aller au prince par les ministres, et moi, monseigneur, je tiens que dans votre cour il faut aller au ministre par le prince, *ib. Lett. au prince palatin*, 6 juil. 1762. On dit que cette vexation odieuse [la persécution contre le livre de l'Esprit] est le fruit de l'intrigue des jésuites, qui ont voulu aller par Helvétius à Diderot, *ib. Lett. Thiriot*, 7 fév. 1769. Toutes les idées que vous avez eues me sont aussi venues par la tête; mais je les ai chassées comme des suggestions du malin esprit, *BOYR. Mém.* t. II, p. 111. Sans l'île de France, il n'y a point de protection pour les établissements de l'Inde; et sans Pondichéry, l'île de France sera exposée à l'invasion des Anglais par l'Asie comme par l'Europe, *BAYL. Hist. phil.* IV, 81. Par ces chemins de fleurs dont j'ai fui les appas, Qu'il est doux d'égarer ses desirs et ses pas! *C. D'AV. Paris*, II, 2. Mes spahis qui poussaient leurs chevaux par les champs de maïs, *v. BOYR. Orient*, 10. || Par terre, du côté de la terre; par mer, du côté de la mer; par eau, du côté de l'eau. Il fallut l'arranger par terre, et empêcher que les secours ne vinssent par eau, *votr. Russie*, I, 13. || On dit d'un pargail qu'il fait aller le malade par haut et par bas, pour exprimer qu'il cause des évacuations par le vomissement et par les selles. || 2<sup>o</sup> Par se dit pour exprimer les conditions atmosphériques sous lesquelles quelque chose se fait. Voyager par la pluie. Rentrer chez soi par un beau clair de lune. Nous revînmes le soir, avec le flux de la mer, coucher à Honnebion par un temps délicieux, *év. 1774*. Je suis venue dîner, par le plus beau temps du monde, à nos amours de Sainte-Marie de Valenciennes, *ib. 1771*. Il faut que j'aille le diable au corps pour venir de Bayeux à Paris prendre une femme par le temps qu'il fait, *1764-1765, Mémoires*. amour.

*sc. o.* Il court au lac par une nuit noire, *votr. Philol. Mort.* en. 24. Je me promenais un matin par un beau soleil, sur le bord le plus élevé du mont de Salève, *SARRASIN, Voy. Alpes*, t. 1, p. 249, dans rougens. Mme des Ursins fut mise dans un carrosse avec une femme de chambre et deux officiers des gardes, sans autres habits ni linge que ce qu'elle avait sur le corps, et partit à huit heures du soir par un froid très-vif, le 23 décembre 1714, *DUCLUX, Œuv.* t. V, p. 88. || 3<sup>o</sup> En, dans, avec l'idée de mouvement dans l'espace indiqué. Une fière harpie, un aigle ravissant De qui le vol s'étend par tout notre hémisphère, *MARAT, Sophon.* v. 1. La lumière et le bruit s'épandaient par le monde, *TRISTAN, Mariage*, I, 3. Il [l'âne] allait par pays, accompagné du chien, *LA FONT. Fabl.* VIII, 17. Le bruit s'en répandit par tout le voisinage, *ib. VII, 13*. Suivez-moi que j'aille un peu montrer mon habit par la ville, *MOI. Bourg.* g. III, 4. D'abord leurs escouffons ont volé par la place, *MOI. l'Ét.* v. 14. Vous m'avez écrit la plus aimable lettre du monde; j'y aurais fait plus tôt réponse, sans que j'ai su que vous couriez par votre Provence, *ÉV. 9*. Je vous écris par les chemins; c'est une de mes tendresses, comme dit Moncaux, *ib. 215*. M. Lémery le quitta donc au bout de deux mois, et se résolut à voyager par la France, *ROUYER, Lém.* César, outre des bruits qu'on répandait contre son honneur et sa réputation, se jette dans la ville, court par les rues, assemble le peuple, *VEROT, Rév. rom.* XIV, 310. || En, dans, sans idée de mouvement. Ainsi, lorsque l'on voit un homme par la rue, *ARONIZ, Sat.* II. Mon petit ami de la poste ne se trouva pas hier à l'arrivée du courrier, de sorte que mon laquais ne rapporta point mes lettres: elles sont par la ville, *ÉV. 141*. Il eut cette place en 1709, année si funeste aux plantes par toute l'Europe, *ROUYER, Boerhaave*. Mais on blâme par la ville Ce sentiment peu commun... *CHAUL. Impromptu*. || 4<sup>o</sup> Par le travers de. Il lui infligea un coup de fouet par le visage. J'espère que la postérité m'en remerciera; car pour mon siècle, je n'en attends que des vessies de cochon par le nez, *votr. Lett. d'Argental*, 25 août 1749. || Fig. Et sur les jours caniculaires [les médecines] nous donnent encore, avec leurs lois sévères, De cent sottis contes par le nez, *MOI. Amph.* II, 3. || 5<sup>o</sup> En termes de géographie et de marine. À la hauteur de. Nous étions par trente degrés de latitude. Quand on est par le travers de la rivière du Massacre, *BOUAINVILLE, Voy.* t. 1, p. 315, dans rougens. Demarville fut autrefois une ville de l'ancienne Médie; elle est par 37<sup>o</sup> de latitude, *ARLLET, Atlantide, Lett.* 16. || Terme de marine. S'emploie pour désigner la position d'un bâtiment, d'un objet par rapport à un autre objet ou à un autre bâtiment. Canonner, aborder un vaisseau par sa hanche ou par sa joue. || Un vaisseau navigue ou est mouillé par tant de brasses d'eau, lorsque la mer a, dans le lieu où il se trouve, une profondeur de tant de brasses. Nous continuâmes à louvoyer pour approcher le fond de la baie; et, à neuf heures du soir, nous mouillâmes, par neuf brasses, à environ une lieue dans le nord-est du mouillage, *LA SÉTOUX, Voy.* t. II, p. 66, dans rougens. || Deux objets lointains sont l'un par l'autre, lorsqu'ils sont tous deux dans le même alignement avec l'œil de l'observateur. || 6<sup>o</sup> Par sert à désigner la partie que l'on saisit, que l'on prend. Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous prends par la main, *ASCI, Bible, Isaïe*, XII, 12. Toute l'assemblée jeta les yeux sur Mentor, que je montrai le tenant par la main, *RAN. Thé.* VI. Je voudrais qu'il m'eût pris par le peu de cheveux qui me restent, comme Habacuc, et qu'il m'eût transporté vers vous, *votr. Lett. d'Além.* 23 juill. 1769. || 7<sup>o</sup> À cause de, en raison de. Ce n'est pas un présent que le lui fais [au duc d'Orléans, en lui dédiant une pièce], c'est un devoir dont je m'acquitte; et les hommages ne sont jamais regardés par les choses qu'ils portent, *MOI. Éc. des mar. Ep. dédicat.* J'ai voulu condamner cette comédie à certaines gens, par les mêmes choses que j'ai vu d'autres estimer le plus, *ib. Critique*, 6. Dites-moi donc, mes pères, par quelle autorité vous permettez ce que les lois divines et humaines défendent, et par quel droit Lessius a pu dire... *PASC. Proc.* XIV. Le roi de Pologne déclarant la guerre à l'empereur par vingt sujets de plainte, *ÉV. 1771*. Je viens de lui écrire [au cardinal de Rouillon, neuveu de Turenne] un billet qui m'a paru bon: je lui dis par avance votre affliction [de la mort de Turenne], et par son intérêt, et par l'admiration que vous avez pour le héros, *ib. 3 août 1674*. Je suis toujours en peine de notre cardinal [de Retz]; il me cache ses maux par l'intérêt qu'il a de ce qu'il y prends, *ib. 10 juin 1676*.

Cela est fâcheux par bien des raisons, *ib. 20 juin 1689*. Quand nous avons fini de vous louer par ce que vous avez de louable, *ib. d'Busy*, 14 sept. 1673. Il [un miroir] est à vous par bien des titres, *ib. 12 juin 1685*. Notre cher d'Hacquerville, qui... entre plus que personne dans la tendresse infinie que j'ai pour vous: je ne sais si c'est par celle que vous a pour vous, ou par celle qu'il a pour moi, ou par toutes les deux, *ib. 21 juin 1671*. Par ce que je vous dis, ne croyez pas, madame, que je veuille approuver à sa nouvelle flamme, *TR. COAN. Ariane*, II, 1. Homme de mérite estimable par ses talents, *ib. 1771*. *Let. d' Malesherbes*, 10 mai 1788. Je ne vous écris plus que pour les choses pressantes et nécessaires, et tel était, par votre amitié pour moi, l'avis de mon arrivée au refuge que j'ai choisi, *ib. Lett. d' du Peyrou*, 29 mars 1766. || 8<sup>o</sup> En résultat, en effet. Il a fait cela par curiosité, par envie. Naviger que par boutade. Par vous un Dauphin nous vintre Que vous-même verrez un jour De la main entière le maître Ou par armes ou par amour, *ib. III, 1*. Et la beauté des fruits d'une palme si haute Me fait par le plaisir oublier le danger, *ib. V, 1*. Par vos commandements j'ai tûché d'observer vos secrets sentiments, du arza, *Scétole*, v. 3. Par le sacerdoce je ne me suis engagé qu'à Dieu et à moi-même, à Dieu mon souverain maître, à qui j'ai partens déjà, *BOUVAL. 3<sup>e</sup> dim. après l'Épiphanie, Dominic.* t. 1, p. 82. Faites par devoir ce qu'il faudra bientôt faire par nécessité, *ib. 1<sup>o</sup> dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 430. L'on était brave par vertu, l'autre l'était par ferocité, *FLECH. Hist. de Théodose*, I, 10. L'ennui est entré dans le monde par la paresse, *LA SÈV. XI*. Le sénat, par son conseil [de Cicéron], promit une amnistie, *VEROT, Œuv. rom.* XI, 199. Avocat par état, mais philosophe par goût, et historien par occasion, n'était point aussi se partager un peu trop d'olivier, *ib. de l'Acad.* t. II, p. 242, dans rougens. Votre amour vous a rendu sage; si je le suis, c'est par mon amour. Et je me suis trompé longtemps, *votr. Lett. en prose*, 147. Il [le loup] est naturellement paresseux et poltron; mais il devient ingénieux par besoin et hardi par nécessité, *votr. Quadrup.* t. 1, p. 166. Les Hollandais, qui étaient devenus riches par le commerce, étaient commerçants par nécessité, *BAYL. Hist. phil.* IX, 6. || Par quoi, raison, quelle. On s'y prit tard, par quoi l'opération manqua. || Par le roi, par l'empereur, formule du commandement des lois, des ordonnances. || 9<sup>o</sup> Par, d'après. On regarde les gens par leurs méchantes côtés, *ib. Més.* 1, 2. Périclès faisait peu de cas de ces plaques, et se conduisait par des vues bien supérieures, *ib. LIX, Hist. anc. Grèce*, t. III, p. 411, dans rougens. Le Franc était jugé par la loi des Francs, l'Allemand par la loi des Allemands, le Bourguignon par la loi des Bourguignons, le Romain par la loi romaine, *ib. MONTESQ. Esp.* XVIII, 2. Par l'erreur d'un homme ne jugez point ma vie, *BOYR. Méchant*, IV, 2. Toi, fils de Vénus, Vois par ce que je suis ce que tu es, *ib. 1*. Selon, par exemple. Le pape... était, par les dernières nouvelles, à la dernière extrémité, *ÉV. 24 août 1699*. Il parait par son auteur persan, que Tamerlan fut obligé de passer l'Inde, après en avoir sacagé tout le nord, *ib. Polit. et légis. Pragm. hist. sur l'Inde*, XXXI, 1. Par conséquence de, par suite de. Elle [Mme de Maintenon] passa une nuit dans les champs, en faisant ce voyage, par un carrosse rompu, et tout ce qui se passa quand on est en malheur, *ÉV. 29 juin 1677*. Par moi, j'ai, par le récit de vos amis et par votre confiance, fort bonne opinion de vous, *ib. d'Hervey*, 10 fév. 1687. || 10<sup>o</sup> Par s'emploie pour exprimer complètement des verbes passifs. Dans le moment tout l'intervalle du troisième acte on se vait vraisemblablement se consumer à dormir par les acteurs, *COAN. Trouvains d'ouvriers*. L'œuvre qu'elle prit, c'est qu'elle craignait d'être vue par les troupes qui sont par les chemins, *ib. 1771*. C'était une personne formée par et pour la compagnie, *ib. STALL, Corinne*, XII, 3. || 11<sup>o</sup> Par le moyen. Il a réussi par ce moyen-là. Un chêne du mont Ida, que la hache a coupé par coups, *votr. Tyl.* XVI. Ce pape y présidait par ses gats, *ib. Hist.* I, 11. Cléopâtre, à qui l'on couronna avec son mari, épouse Antiochus et se résolut à régner par toutes sortes de crimes, *ib. 10*. 1. Rotane, se livrant tout entière à moi. Le voyant par mes yeux, lui parlait par ma langue, *ib. Bajaz.* I, 6. Mettez-vous au régime de par vous-même, *votr. Polit. et légis. Talcrin-Rendit*. Pour vous, madame, qui êtes dans un assez commode... vous avez toujours pensé à

grandeur, et j'ose dire qu'il y a une espèce de plaisir à sentir qu'on ne peut souffrir que par le malheur des autres, in. *Leit. Princesse de Talmont*, 22 fév. 1771. Il ne voit rien que par tes yeux, il entend que par tes oreilles, *PAVART, Salomon II*, in. 12. Chargé par ses regards, et vertueux par elle, *MAZ. Add. du Guescl. III*, 2. || 12° Par indique la manière. Je punirai les habitants d'Égypte comme j'ai puni ceux de Jérusalem, par l'épée, par la famine et par la peste, *BACI, Bible, Jérémie*, XLIV, 13. Pour moi, par un malheur, je m'aperçois, madame, que j'ai, ne vous déplaît, un corps tout comme une âme, *MOL. Femm. souv. IV*, 2. Il m'appelle par son nom, et m'encourage pour le suivre, *VÉN. Tél.* VI. Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre par les lois, par les arts, et surtout par la guerre, *MAZ. Monst. II*, 2. S'il mourut par un crime, un crime l'a vengé, in. *Henr. VI*. En général, l'éprouve les canons par la poudre est peut-être la plus mauvaise méthode que l'on pût employer pour s'assurer de leur résistance, *MAZ. Hist. min. Intr. d'Év.* I, VIII, p. 141. || Par, en langage du turf, signifie un jeu de, en parlant de la naissance d'un cheval. Austerlitz par James et Jane Eyre signifie : Austérité, fils de James et de Jane Eyre. || 13° Par indique l'ordre, la distribution. Il a divisé son livre par chapitres. Couper par morceaux. La lune se décomposait par intervalles. Il a donné tant par kilogramme à la messagerie pour le port de ses effets. Il paye tant par jour. On paye tant par tête. La succession par souche est opposée à la succession par tête. Vous m'avez déjà menti par trois fois, et vous ne m'avez point voulu dire d'où vous vient cette grande force, *BACI, Bible, Juges*, XVI, 48. Et moi, père de sa patrie, Compte ses jours par ses succès, J. S. sous. *Odes*, II, 2. Je lui ai ouï dire au comte de Belle-Isle, que, pendant trente-quatre ans, il n'avait dormi que quatre heures par nuit, *MAZ. Év.* I, VI, p. 182. Vous comptez par les heures, madame, et moi par les heures; cela fait que l'intervalle me paraît vingt-quatre fois plus long qu'à vous, J. S. sous. *Lett. d. la maréch. de Luxemb.* 12 mars 1741. Il enregistre à son retour Nuit par nuit, jour par jour, semaine par semaine, Les relâches de l'hymen, les exploits de l'amour, *MAZ. Év.*, VI, 1. || 14° Par s'emploie pour affirmer, jurer, s'engager, s'appliquant alors à la personne ou à la chose qu'on invoque en affirmant. Il en jure par sa parole. Par ma barbe, dit l'autre... *LA FONT. Fobl. III*, 6. Par le sang ! par la tête ! s'il était là, je lui donnerais tout à l'heure de l'épée dans le ventre, *MOL. Scap. II*, 9. Par le salut des Juifs, par ces pieds que j'embrasse, Par ce sage vieillard, l'honneur de votre race, Daignez d'un roi terrible apaiser le courroux, *BACI. Esth. III*, 2. Surtout si vous m'aimez, par l'amour de mère, Ne reprochez jamais mon trépas à mon père, in. *Iphig. V*, 2. Voilà mon sort; mais par la flamme du monde, Par sa douce clarté, je ne verrai plus, Par votre cher Ascagne et ses vertus, Par les mânes d'Anchise, abrégés ma vie, *MAZ. DELILLE, Én. VI*. || 15° Par se construit avec un infinitif, quand il dépend des verbes commencer, décrire, finir, terminer. Il a commencé par être simple, il a débuté par dire. J'ai fini par être servante chez le Juif don Isaacar, *MAZ. Cond. XII*. Je termine par cet article par réfuter une erreur, *MAZ. ST. P. Lettre V*. || 16° Par, devant un infinitif, tenant lieu de verbe avec un participe présent, ou de *parce que* avec un mode personnel (tournure qui vieillit, mais qui est excellente et qu'il faut conserver). ... Nous la devons dompter, Moi par écrire, et vous par réciter, *MAZ. Belp.* Mais ne confondons point, par trop de vouloir, Leurs affaires avec les vôtres, in. *Fobl. III*, 17. Je mande à mon fils que c'est un grand plaisir d'être obligé d'y être (à la cour), d'y avoir un maître, une place, une contenance; que pour moi, si j'en avais une, j'aurais fort aimé ce pays-là; mais ce n'était que par n'en avoir point que je m'en étais dégoûtée, *MAZ. 430*. Ne vous échauffez point à propos, par de cruelles nuits, par ne point manger, *MAZ. 469*. Ne croyez point que j'offense ce que j'aime par négliger ma santé; j'en ai un véritable soin par l'amour de vous, in. 7 août 1778. Il y aura un an que je ne vous ai vu... et Dieu ! que ce jour est présent à ma mémoire et que je souhaite en retrouver un autre qui soit marqué par nous revoir, par vous embrasser... in. 2 oct. 1782. On solennisera la Saint-Hubert par prendre trois cerfs bout à bout, *BANGKAB*, I, 26, 3 nov. 1844. Quelques-uns par ne pouvant se résoudre à renoncer à aucune sorte de connaissance... *LA BRUY. XII*. Il se trouvait entre leurs caractères toute la ressemblance, et, de plus, toute la différence qui

peuvent servir à former une grande liaison; car on se convient aussi par ne pas se ressembler, *MAZ. Malesieu*. Et comme il était accusé d'en vouloir toujours aux plus grands hommes, tels que MM. Huyghens, Leibnitz, Newton, il se justifia par en parler plus librement que jamais, in. *Hortorcker*. Ces talents, ces connaissances font fortune par n'être pas à leur place ordinaire, in. *Sébastien*. Le roi était accoutumé au visage de Mme de Saint-Simon par les Marly et par la voir souvent à la suite de Mme la duchesse de Bourgogne, *ST-SIM. 274, 202*. Mon père ne put répondre au roi, qui lui apprit qu'il l'avait fait grand écuyer, que par se jeter sur ses maux et les inonder de ses larmes, in. 3, 102. Le cardinal répondit au chevalier de Lorraine un fatras de sottises qu'il couronna par ajouter qu'il était d'autant plus affligé... in. 24, 25. Par trop bien boîte un curé de campagne De son pauvre œil se trouvait défermé, J. S. sous. *Épigr. II*, 16. Je ne voulais pas vous donner occasion de vous fatiguer par trop écrire, J. S. sous. *Lett. d. Mme d'Épinay*, juin 1787. J'écoute peu les déclamations contre la jeunesse d'à présent, et tiens fort suspects les plaintes qu'en font certaines gens, me rappelant toujours le mot : Vengeons-nous par en médire, P. L. COUR. *Pétition pour les villageois*. || 17° De par, par l'ordre de, voyez PAR, in. || 18° Par forme d'autres prépositions composées, avec une préposition qui le suit. || Par chez, par la demeure de. Je n'ai point repassé par chez vous, parce que je comptais vous voir en allant en Italie, *D'ALEMA. Lett. d. Volt. 7 août 1763*. || Par entre, par l'intervalle de. Il fallait aller aux ennemis par entre les deux villages, *ST-SIM. 12, 135*. || Par après, dans la suite. J'ai peur, si le logis du roi fait ma demeure, De m'y trouver si bien dès le premier quart d'heure, Que j'ale peine aussi d'en sortir par après, *MAZ. l'Ét. III*, 6. || Par après a vieilli. || 19° Par-dessus, voy. DESSUS, n° 13. || Substantivement, un pardessus, voy. PARDUSSUS. || Par-dessous, voy. DESSOUS, n° 8. || Par-devant, voy. DEVANT, n° 17. || Par devant, en traversant le devant. En passant par devant la chambre d'Angélique, j'ai vu un jeune homme avec elle qui s'est sauvé d'abord qu'il m'a vu, *MOL. Mal. imag. II*, 10. || Par derrière, voy. DERRIÈRE. || Par deçà, voy. DEÇÀ. || Par delà, voy. DELÀ. || Par devers, voy. DEVERS. (Au mot *par*, l'Académie écrit par-devers avec un trait d'union; à *devers*, elle l'écrit sans-trait d'union; par devers.) || 20° Par ailleurs, par une autre voie. Le roi permit le passage du canon à travers leur parc (des solitaires de Mortaigne) quand il ne fut plus possible de le conduire par ailleurs, *ST-SIM. I*, 31. || Par en haut, par en bas, par le côté d'en haut, par le côté d'en bas. Cet habit est trop étroit par en haut, par en bas. || 21° Par ici, par cet endroit-ci, vers cet endroit-ci, en parlant du lieu où l'on est. Passez par ici. Venez par ici. Ne faire de petites questions, Arlequin par ici, Arlequin par là, *MAZ. MAZ. Surprise de l'amour*, III, 1. || 22° Par là, par ce lieu là, en parlant du lieu où l'on n'est pas. Allez par là; moi j'irai par ici. || Fig. Par là, par cela, par ce parti, par ce motif, par ce moyen, par ces paroles. Il en a passé par là. Je l'attaquai par là, par là je pris son âme, *MAZ. Cino*, V, 2. Je montre à tous par là que j'ai repris ma place, in. *Pomp. IV*, 2. Il n'est fourbe, ni crime, Qu'un trône acquis par là ne rende légitime, in. *Nic. I*, 5. Et par là cet honneur n'était dû qu'à mon bras, in. *Cid*, I, 7. Ce n'est plus par là [la mauvaise santé] qu'il me faut plaindre, c'est d'être bien loin de vous, *MAZ. 4 fév. 1688*. || Fig. et familièrement. Il faut passer par là ou par la fenêtre, se dit pour signifier que c'est une nécessité, qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. || Par où, ellipse pour: par là où. Il commence en effet par où finit Auguste, *BACI. Brit. I*, 1. || Par où, par lequel, laquelle, etc. Ces airs, ces tours de tête, ô femmes, votre charme, Doux charme par où j'ai péri, *SAINTE-BEUVE, Poésies diverses (à la suite de J. Delorme)*. || 23° Par-ci par-là, loc. adv. En divers endroits, de côté et d'autre. Ils étaient dispersés par-ci par-là. À la réserve de quel-ques douleur par-ci par-là, qui va et vient, *MAZ. 267*. || À diverses reprises, à diverses fois et sans suite. Le lendemain, tout le jour se passa à raisonner et par-ci et par-là. Sur cette voix et sur cette rencontre, *LA FONT. Hermin.* Il [Ch. de Sévigné] a quitté la comédienne [la Champmeslé], après l'avoir aimée par-ci par-là, *MAZ. 22 avr. 1671*. Il ne marque que des particuliers par-ci par-là, *MAZ. Lett. 267*. Eh ! mais, oul, me répondit-elle, j'ai entendu dire quelques mots par-ci par-là, *MAZ. MAZ. MAZ. Morienne*, 6° part. Et puis ma sœur par-ci, ma sœur par-là, in. *Pays. par. I*° part. Vous êtes sensible ? ou,

sensible par-ci par-là; mais en un moment cela me passe, *MAZ. MAZ. Contes moraux, Quatre fois*. || 24° Par trop, beaucoup trop. Il est par trop pressé (voy. à l'étymologie ce qui est dit de ce sens superlatif). || Par conséquent, voy. CONSÉQUENT 2. || 25° Parce que, loc. conj. Attendu que, vu que. Polyucte est chrétien parce qu'il l'a voulu, *MAZ. Poly. III*, 2. Et parce qu'elle meurt, faut-il que vous mouriez ? *BACI. Andr. V*, 2. Rien n'enfle et n'éblouit les grandes âmes, parce que rien n'est plus haut qu'elles, *MAZ. dans OBAULT-NOVICIA. Antisthène* se crut heureux, parce qu'il se croyait sage; je me crois sage parce que je suis heureux, *MAZ. MAZ. Anach. ch. 32*. Il y a des vérités qui sont la source des plus grands désordres, parce qu'elles remuent les passions, *CHATEAUB. Génie*, III, III, 4. || On peut se parer parce que par quelque incise. Parce, comme dit saint Augustin, que... *MAZ. Proc. XVII*. Le consul Terentius Varro, qui venait de perdre une si grande bataille, fut reçu à Rome comme s'il eût été victorieux, parce seulement que, dans un si grand malheur, il n'avait point désespéré des affaires de la république, *MAZ. Hist. III*, 6. Bethléem, où la sainte Vierge alla avec saint Joseph se faire enregistrer, parce, dit l'Évangile, que c'était leur pays, *VÉN. I*, XVII, p. 201.

— REM. 1. Il y a deux ans jour par jour que M. N... est mort, dites jour pour jour. Copiez ce manuscrit page par page, dites : page pour page. Mais dites : Je surveille sa conduite jour par jour; j'examine ce livre page par page. || 2. Parce que, conjonction qu'il ne faut pas confondre avec les trois mots par ce que : Je le crois parce que vous me le dites, c'est-à-dire à cause que vous me le dites; je vois par ce que vous m'avez écrit, c'est-à-dire par les choses que vous m'avez écrites. || 3. On lit dans Laveaux : « Voici une règle assez étendue qui indique quand il faut employer les prépositions par ou de, que régit ordinairement le verbe passif. Quand le verbe exprime des actes intérieurs de l'âme, on emploie de : Un jeune homme vertueux est estimé de tout le monde, même des libertins. Mais si le verbe présente une opération soit de l'esprit soit du corps, on emploie la préposition par : La poudre à canon fut inventée par un moine. Si le verbe passif, outre son régime, est suivi de la préposition de et d'un nom, alors on doit employer par pour le régime du verbe passif : Votre ouvrage a été loué d'une manière fort délicate par un célèbre académicien. » Il faut ajouter qu'à la place de de on peut toujours mettre par, mais qu'à la place de par on ne peut toujours mettre de. || 4. Il faut éviter par devant le nom Dieu pour se garder de l'équivoque du juron par-dieu : Tous les hommes seront jugés de Dieu, à la résurrection. De même Molière a dit : Sommes-nous chez les Turcs pour renfermer les femmes ? Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu, Et que c'est pour cela qu'ils sont maudits de Dieu, *Éc. des mar. I*, 2. Toutefois ce n'est là qu'un conseil, et en plus d'une occasion on pourra dire par Dieu. || 5. Parce que a expulsé pource que, à tort; car ces deux mots ne sont pas synonymes; et la disparition de pource que oblige, en maintes circonstances, à un faux sens par l'emploi de parce que. On voit par Vaugelas que ce sont les puristes exagérés qui ont banni un mot utile : M. Coeffeteau se servait de parce que et non de pource que; Vaugelas trouvait, on ne sait pourquoi, parce que plus doux que pource que, et, grand point pour lui, plus usité à la cour. Deux prépositions par et pour sont confondues et prises l'une pour l'autre dans la question pourquoi et la réponse parce que. Par indique naturellement le moyen, et subseqüemment la cause. Si je demande : Pourquoi vendez-vous vos rennes ? et qu'on me répond : parce que j'ai besoin de réaliser, on répond par la cause, lorsque je demande le but qu'on se propose, c'est que pourquoi signifie en même temps par quoi et pour quoi. De même parce que signifie parce que et pource que. Pourquoi achetez-vous une maison ? on répond : parce que je veux l'habiter : le sens est pource que, comme on le voit si l'on répond par l'infinitif seul : pour l'habiter, et non pas par l'habiter. || 6° Voltaire (*Comm. Corn. Rodog. IV*, 1) dit que la conjonction parce que ne doit pas entrer dans un vers noble, étant dure et sourde à l'oreille. C'est trop dire; mais il est difficile de la bien placer. — HIST. 12° s. Par droit, Serment. || 2° s. Et à lui [J. C.] nos laist venir [qu'il nous laist venir] Par souve clementia, *Evahie*. || 21° s. Serex ses hom [son homme] par bonur e par bien, *Ch. de Rol. III*. Dist Blancardins : par [su nom de] ceste maie des-



de et d'ellipse, qui non-seulement les distinguent, mais les caractérisent, *PONTEN. Vicieni. Armée* parait avoir été le premier qui ait trouvé comme d'une progression géométrique infinie, *Paraboles*, et par là il découvrit très-ingénieusement la quadrature de la parabole, *Bernoulli. Newton et Halley*, tous les astronomes ont employé la parabole comme approximation pour tracer la route d'une comète à son apparition, et cette hypothèse s'est presque toujours trouvée suffisante, *DELAMBAR. Abrégé d'Astron. Leçon 31. Demi-parabole*, la moitié d'une parabole, c'est-à-dire la partie au-dessus ou au-dessous de l'axe. 1° Sous le nom de parabole, on désigne aussi des courbes planes d'un degré supérieur au deuxième, et qui présentent une forme analogue à la parabole ordinaire. || 2° Se dit abusivement pour désigner la courbe décrite dans l'atmosphère par une bombe ou tout autre projectile et appelée trajectoire; dans le vide ce serait une parabole. Il est démontré qu'un boulet de canon tiré horizontalement décrit, dans l'hypothèse de la pesanteur constante, une parabole terminée à un certain point par la rencontre de la terre; mais que, s'il est tiré d'une hauteur qui pût rendre sensible l'inégalité d'action de la pesanteur, il décrirait, au lieu de la parabole, une ellipse dont le centre de la terre serait un des foyers, c'est-à-dire qu'il ferait exactement ce que fait la lune, *PONTEN. Newton*. Que d'un tube de bronze aussitôt la mort de dans la direction que fait la parabole, *VOLT. Tactique*. Hévélius vit que tous les corps qui naissent dans l'air, ceux qui y sont lancés comme les balles et les bombes, les bateaux qui traversent un fleuve à force de rames et malgré le courant qui les entraîne, décrivent, soit dans l'air, soit dans l'eau, une ou une courbe que nous nommons la parabole, les autres un polygone dont le contour a une courbure, *BAILLY, Hist. astron. mod. t. II, p. 316*. || 4° Terme de mathématique ancienne. Le mot vient d'une division.

— ETYM. Παράβολα, action de mettre de côté, 1. en mathématique, division; d'où le nom de parabole appliqué à une section conique, de παραβάλλω (voy. PARABOLE 1°).

† 1. PARABOLIQUE (pa-ra-bo-li-k'), adj. Qui tient à la parabole, de l'allégorie. J'avouerai peut-être que l'événement pourra, en second, servir d'intérêt à des prophéties obscures et paraboliques, *1. 2° instr. post. 116*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Leurs mots sont divers et obliques et sentences paraboliques, *Falch. d. nat. 176*.

— ETYM. Παράβολικός, de παραβολή, parabole 1.

2. PARABOLIQUE (pa-ra-bo-li-k'), adj. Terme de botanique. Courbé en parabole. Ligne parabolique. On le calcul lui démontra [à Herschell] que les observations ne pouvaient s'accorder avec un calcul fondé sur une orbite parabolique comme celle d'une comète, *SENNEBIER, Ess. sur l'art d'observ. t. I, p. 234*, dans *ROUSSEAU*. || Mirroir parabolique, miroir qui a la propriété de réfléchir en lignes parallèles tous les rayons d'un corps lumineux placé à son foyer. Terme de botanique. Se dit des feuilles qui, dans les plus hautes que larges, se retrécissent insensiblement vers leur sommet toujours arrondi.

— ETYM. Parabole 2.

1. PARABOLIQUÈMENT (pa-ra-bo-li-ke-man), adv. Par paraboles. Parler paraboliquement.

— ETYM. Parabolique 1, et le suffixe ment.

2. PARABOLIQUÈMENT (pa-ra-bo-li-ke-man), adv. Terme de géométrie. En décrivant une parabole un corps qui se meut paraboliquement.

— ETYM. Parabolique 2, et le suffixe ment.

† PARABOLOÏDE (pa-ra-bo-lo-i-d'), s. m. Terme de géométrie. Surface du deuxième degré dépourvue de centre. On distingue deux sortes de paraboloïdes : le paraboloïde elliptique, qui est composé d'une seule nappe infinie; et le paraboloïde hyperbolique qui comporte des génératrices rectilignes.

2° Terme d'art militaire. Nom donné à l'escavation formée par l'explosion d'une mine. || 3° S. f. Nom donné aux paraboles d'un degré supérieur au deuxième; ce terme n'est plus usité.

— ETYM. Parabole, et είδος, forme.

† PARABORÉEN, ENNE (pa-ra-bo-ré-in, é-n'), adj. Race paraboréenne, nom donné aux Esquimaux, pour les distinguer des Lapons, avec lesquels la conformation du crâne ne permet pas de les confondre.

— ETYM. Παρά, à côté, et Βορέας, le Nord.

† PARACARPE (pa-ra-kar-p'), s. m. Terme de botanique. Ovaire avorté. || Partie accessoire du fruit qui est produite par la persistance du pistil.

— ETYM. Παρά, à côté, et κέρως, fruit.

† PARACELSIEN (pa-ra-sèl-si-è-n'), s. m. Nom donné par les marins à un groupe d'îlots ou de récifs d'une certaine étendue, et parmi lesquels il y a généralement des passages. Notre point de réunion était au paracel de Saint-Brandon, dans la mer des Indes, *LEGOARRANT*.

† PARACELSISME (pa-ra-sèl-si-è-m'), s. m. Doctrine de Paracelse, médecin du XVI<sup>e</sup> siècle, qui attaqua vivement le galénisme arabe, donna une beaucoup plus grande part, dans la thérapeutique, aux remèdes minéraux, et voulut expliquer toute la pathologie par des phénomènes chimiques.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le seigneur de la Rivière en pleine audience à Paris, où, pour exalter le paracelsisme, il faisoit promesse de guérir la fièvre avec trois gouttes de poivre, et ce sous la gageure de sa teste, *Contes de Cholères, f° 97*, dans *LACURNE*.

† PARACELSISTE (pa-ra-sèl-si-è-st'), s. m. Partisan du paracelsisme.

† PARACENTÈSE (pa-ra-sen-tè-z'), s. f. Terme de chirurgie. Toute opération par laquelle on fait une ouverture à une partie quelconque du corps pour évacuer un liquide épanché. Paracentèse thoracique. Paracentèse abdominale. || Particulièrement. Punction pratiquée à l'abdomen, en cas d'ascite.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. On viendra à l'opération manuelle, qui est le dernier remède que les chirurgiens appellent par un nom grec paracentese, *PARÉ, VI, 43*.

— ETYM. Παράκέντησις, de παρά, de côté, et κέντησις, percer (l'opération se fait sur un des côtés de l'abdomen).

† PARACENTRIQUE (pa-ra-sen-tri-k'), s. f. Terme de géométrie. Courbe telle que, si un corps pesant descend librement le long de cette courbe, il s'éloigne ou s'approche également, en temps égaux, d'un centre ou point donné. || Ancien terme d'astronomie. Se disait de l'approximation ou de l'éloignement d'une planète par rapport au soleil.

— ETYM. Παρά, à côté, et κέντρον, centre.

† PARACÉPHALE (pa-ra-sé-fa-l'), adj. Terme de tératologie. Monstres paracéphales, ou, substantivement, les paracéphales, monstres qui ont la tête mal conformée, mais encore volumineuse, avec une face distincte.

— ETYM. Παρά, à côté, et κεφαλή, tête.

† PARACHERQUE (pa-ra-sér-k'), s. m. Fausse queue produite dans certains oiseaux par les plumes allongées des hypocondres, du dos et du croupion.

— ETYM. Παρά, à côté, et κέρως, queue.

† PARACHEVABLE (pa-ra-che-va-bl'), adj. Qui peut être parachevé.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Parachevable, *Nouv. cout. gén. t. II, p. 485*.

PARACHEVÉ, ÈE (pa-ra-che-vé, véé), part. passé de paracherer. La lecture du livre parachevée.

PARACHEVÈMENT (pa-ra-che-vé-man), s. m. Action de parachever, résultat de cette action.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Car si ne fais pars corps et ame, Jà ne feras bonne amalgame, N'aussi bon parachevement, Mets y dono ton entendement, *la Font. 461*. || XVI<sup>e</sup> s. Pour donner une faveur à la fortification et parachevement de Saint-Paul, *M. du BEL-LAY, 444*.

— ETYM. Paracherer.

PARACHEVER (pa-ra-che-vé). La syllabe che prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je parachevère, v. e. || 1° Conduire à un complet achèvement. || Absolument. Si monsieur me donnait la licence de parachever, peut-être que... *MARIVAUX, Sec. surpr. de l'om. II, 6*. || 2° Terme de doreur. Étendre l'or moulu avec la grappe-bosse. || 3° Terme de teinture. Se dit particulièrement des noirs qu'on perfectionne avec de la galle et de la couperose. || 4° Se parachever, v. refl. Être parachevé.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Il paracheveroient ce qu'il avoient comencié, *BEZCOURA, f° 60, verso*. || XV<sup>e</sup> s. Ainsi se paracheva ce mariage, *COMM. VI, 2*. || XVI<sup>e</sup> s. Parachevant leur repast, *RAV. Gerg. I, 33*. Quand elle [une femme d'oiseau] a parachevé de le construire [son nid], *MONT. II, 198*.

— ETYM. Par, dans le sens ancien de superlatif (voy. PAR 1, à l'ETYM.), et achever.

PARACHRONISME (pa-ra-kro-ni-sm'), s. m. Erreur de chronologie, qui consiste à placer un événement plus tard qu'on ne le doit. On remarque un autre parachronisme, quand vous dites que les Amazones bâtirent le temple de Diane d'Éphèse

au temps qu'elles faisaient la guerre aux Athéniens et à Thésée, *J. BRUNEL, Lucien en belle humeur, t. I, p. 438*, dans *ROUSSEAU*.

— REM. Proprement le parachronisme met l'événement plus tard, et l'anachronisme plus tôt qu'il n'est réellement. Mais aujourd'hui anachronisme s'emploie généralement pour toute espèce d'erreur en chronologie.

— ETYM. Παρά, à côté, et χρόνος, temps; à côté du vrai temps.

PARACHUTE (pa-ra-chu-t'), s. m. || 1° Machine adaptée aux aérostats, et qui, présentant par son déploiement une résistance à l'air, rend la chute inoffensive. M. Blanchard... nous a d'abord amusés de diverses épreuves d'une machine qu'il appelle parachute, *BACHAUMONT, Mém. t. XXII, p. 236*. M. Blanchard lâcha de nouveau son parachute, auquel était attaché un chien qui descendit sans se faire aucun mal, *ib. id. p. 238*. L'invention singulière des parachutes et l'étonnant et jusqu'ici inutile spectacle d'un homme qui osa le premier abandonner l'aérostat, et descendre sur la terre d'une hauteur de plus de 6000 pieds, *ROUSSEAU, Instit. Mém. scienc. t. VIII, p. 66*. || Fig. Ce qui sert à préserver des suites d'une parole ou d'une action. Il est vrai que partout il loue les princes; mais ce sont des parachutes: il ne pense pas ce qu'il dit des princes, *P. L. COGN. Procès. II 2°*. Nom donné, dans les mines, à un appareil destiné à prévenir les dangers résultant de la rupture des câbles qui servent à enlever les bennes. || 3° Pièce qui empêche l'axe du balancier d'une montre de ressentir la violence de quelque coup brusque. || 4° Jouet d'enfants formé avec un grand papier de sole coupé en rond.

— ETYM. Parer, d, chute.

PARACLET (pa-ra-klè), le t ne se prononce et ne se lie jamais, s. m. || 1° Consolateur, nom affecté au Saint-Esprit. || Adj. De là vient qu'il [Jésus] disait à ses saints apôtres: Si je ne m'en retourne à mon Père, l'Esprit paraclet ne descendra pas, *BOSS. Sermons, Ascension, 3*. || 2° Le Paraclet, monastère de femmes fondé par Abbiard, près de Nogent-sur-Seine, Aube. || 3° Un des éons des valentiniens. || Nom que les montanistes donnaient à leur fondateur.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. C'est paraclet, c'est esperit, En qui garde riens ne perit, Qui a nom de consolateur, Que mon pere com mol cherist, *J. DE MEUNG, Tr. 1085*. || XVI<sup>e</sup> s. Nom particulièrement attribué en notre église au benoist saint Esprit; l'ignorance du commun peuple le nomma paraclet; comme aussi ay-je veu qu'en mes jeunes ans, dans les églises, on appelloit le Saint Esprit spiritum paraclytum, non paracletum, *PASQUIER, Rech. VI, 47*.

— ETYM. Παράκλητος, invoqué, de παρακαλεῖν, invoquer, de παρά, auprès, et καλεῖν, appeler (comparez CALÈDES). Jésus, pour désigner cet Esprit, se servait du mot Paraklit, que le syrochaldaique avait emprunté au grec (παράκλητος), *BEZAN, Vie de Jésus, I, 48*. On remarquera que J. de Meung et le peuple disaient paraclet suivant la prononciation du grec moderne.

† PARACLETIQUE (pa-ra-klè-ti-k'), adj. Qui appartient au paraclet. || S. m. Titre d'un livre ecclésiastique des Grecs, qui contenait des prières pour toute l'année et pour tous les temps.

† PARACMASTIQUE (pa-ra-kma-sti-k'), adj. Terme de médecine. Qui a passé la période de croissance, en parlant d'une maladie.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Pour lors la synoque sera paracmaistique ou descroissante, *PARÉ, XX, 2*.

— ETYM. Παράκμαστικός, de παρά, à côté, et κμαῖ, le summum.

† PARACOROLLE (pa-ra-ko-ro-l'), s. f. Terme de botanique aujourd'hui inusité. Sorte de fausse corolle placée en dedans de la véritable dans certaines plantes; exemple : les narcisses.

— ETYM. Παρά, à côté, et corolle.

† PARACOUSIE (pa-ra-kou-zie), s. f. Terme de médecine. Bourdonnement ou tintement d'oreille, dans lequel on entend des bruits imaginaires, ou du moins des bruits qui n'existent qu'à l'intérieur de l'oreille.

— ETYM. Παράκουσις, entendre mal, de παρά, à côté, et ακούειν, entendre.

† PARACROTTE (pa-ra-kro-t'), s. m. Appareil pour garantir de la boue en marchant. || Bande de cuir bouilli qu'on place de chaque côté de la portière d'une voiture, afin que les vêtements ne se salissent pas en touchant les roues.

— ETYM. Parer, d, crotte.

† PARACYANE (pa-ra-si-a-n'), s. m. Terme de

chimie. L'un des produits de décomposition du cyanure par l'eau, l'acide et l'ammoniaque.

— ETYM. Par..., para..., et cyane.
† PARACYANIQUE (pa-ra-si-a-ni-k'), adj. Terme de chimie. Se dit de l'acide fulminique.

† PARACYANOGENE (pa-ra-si-a-no-jè-n'), s. m. Terme de chimie. Matière noire, isomère avec le cyanogène, et qui se forme dans les vases où l'on chauffe le cyanure de mercure pour préparer le gaz cyanogène.

— ETYM. Par..., para..., et cyanogène.
† PARACYÉSIE (pa-ra-si-é-zie), s. f. Terme de médecine. Grossesse extra-utérine.

— ETYM. Par..., para..., et κύσις, grossesse.
† PARACYNANCIE (pa-ra-si-nan-sie), s. f. Terme de médecine. Synonyme d'angine légère. || Nom donné par quelques auteurs à la phlegmasie des muscles extrinsèques du larynx.

— ETYM. Par..., para..., et κύννη, angine.
† PARADACTYLE (pa-ra-da-ktil'), s. m. Terme de zoologie. Partie latérale des doigts des oiseaux.

— ETYM. Par..., para..., et δάκτυλος, doigt.
PARADE (pa-ra-d'), s. f. || 1° Terme de manège. Arrêt d'un cheval qu'on manie (c'est le sens du mot espagnol parada, et c'est ce sens qui s'est introduit le premier). Un cheval sûr à la parade est un cheval qu'on arrête facilement dans sa course.

|| Parade manquée, se dit lorsque le cheval qu'on veut arrêter s'arme de la bride, en haussant le dos. || Lieu où ceux qui vendent des chevaux viennent habituellement les montrer aux acheteurs. || 2° De ce sens dans les manèges et les carrousels est venu le sens d'exhibition pompeuse, qui se liait d'ailleurs à parer, orner. || Lit de parade, lit élevé sur lequel on expose, après leur mort, les personnages de grande distinction. ...Des Mazarins l'insolente bravade Qui fait voir d'Emery [surintendant des finances] en son lit de parade, Lul qu'on ne devait voir qu'en parade au gibet, OUI PATIN, t. II, p. 19. Son corps [de Newton] fut exposé sur un lit de parade dans la chambre de Jérusalem, endroit d'où l'on porte au lieu de leur sépulture les personnes du plus haut rang et quelquefois les têtes couronnées, FONTEN. Newton. Il a été un temps où les rois et les reines, les princes et princesses étaient exposés après leur mort pendant quelques jours sur un lit de parade, dans une chapelle ardente, LEBLANC D'AUSSEY, Inst. Mém. sc. mor. et polit. t. II, p. 358. || Lit de parade, se disait aussi d'un lit paré sur lequel les nouvelles mariées recevaient pendant quelques jours les visites de leurs connaissances. On verra la jeune princesse de Guéméné [nouvellement mariée] aujourd'hui en parade à l'hôtel de Guéméné... elle y recevra ses visites quatre jours de suite, SEV. n. déc. 1670. || 3° Terme de guerre. Rouv qu'on fait passer aux troupes qui vont monter la garde. Les douze cent mille hommes armés qui font la parade en Europe, pourront bien se faire longtemps que la parade, VOLT. Lett. Levenhaupt, 13 fév. 1768. L'esprit de Bonaparte n'est pas à Sainte-Hélène, il est ici dans les hautes classes; on rêve, non des conquêtes, mais la grande parade; on donne le mot d'ordre, on passe des revues, on est fort satisfait, P. L. COVALEN, Lettre au censeur, I. || Populairement et fig. Défiler la parade, mourir. || Marche que les chevaliers faisaient en bel ordre dans la lice avant de commencer les carrousels. || 4° Étalage, montre. L'armée des Macédoniens négige cette vaine parade [les belles armures], et elle n'a soin que de se conserver inébranlable, VOLT. Q. C. III, 2. Fer, jadis tant à craindre, et, qui, dans cette offense, M'a servi de parade et non pas de défense, COXN. Cid, I, 7. Paraitre avec éclat méra dévauture... C'est mettre avec trop d'art la douleur en parade, ID. Fértil. III, 3. On fait parade du luxe jusque dans l'église, et on le méme en triomphe aux yeux de Dieu même, BOSS. Sermons, Nécess. de la vie, 2. Que... au milieu de l'argent et des diamants il mit en parade des sacs et des hotteaux, BOSS. Du subl. satir. Je ne compte pour rien la parade des carrousels et des laquais, VOLT. Gramm. VII. Ayant su d'ailleurs qu'ils avaient fait parade, dans plusieurs maisons, du premier volume de l'Émile que j'avais en l'imprudence de leur prêter, J. J. BOSS. Confes. XI. || Terme de marine. Faire parade, orner un vaisseau de tous ses pavillons. || De parade, se dit de ce qui est méme pour l'usage que pour l'ornement. Un meuble, un habit de parade. || Fig. Il faut composer un homme en lui-même, avant que méditer quel rang on lui donnera parmi les autres; et, si l'on ne travaille sur ce fonds, toutes les autres vertus si éclatantes qu'elles peuvent être, ne se-

ront que des vertus de parade, BOSS. 3° panég. saint Joseph, préambule. Distinguons deux hommes en un, L'homme secret et l'homme de parade, LAMOTTE, Fabl. II, 10. Chez certaines femmes, les mœurs de parade et les mœurs négligées sont aussi différentes que la coiffure du jour et la coiffure de nuit, DORFANAY, Double veuvage, t. 10. Il plaint ces voluptueux de parade, qui livrent leur vie entière à l'enlèvement pour paraître avoir du plaisir, J. J. BOSS. Ém. IV. Quiconque a le courage de paraître toujours ce qu'il est, deviendra tôt ou tard ce qu'il doit être; mais il n'y a plus rien à espérer de ceux qui se font un caractère de parade, ID. Lett. à Sophie, Corresp. t. V, p. 30, dans ROUSSEAU. || Fig. Faire parade d'une chose, en tirer vanité. Ebloui du nouvel éclat dont sa vanité fait parade, BOURSALUT, Lett. nouv. t. II, p. 307, dans ROUSSEAU. Et il me semble qu'on m'avait voulu récompenser par là de ce que je n'avalais point fait parade de ma vertu, FONTEN. Lucrèce, Barbe. || On dit en un sens analogue: par parade. La plupart de leurs belles sentences [des sages du monde] ne sont dites que par parade et par une gravité affectée, BOSS. Sermons, Rasaire, préambule. || 5° Scènes burlesques données par les bateleurs à la porte de leur théâtre pour piquer la curiosité des passants et attirer des spectateurs. Il ne dédaignait pas même de se prêter à ce genre de farce appelé parade, genre que le bon goût a enfin remis à sa place et relégué sur les balcons de la foire, D'ALEMA. Éloges, Moncrif. Il est allé à cinq heures du soir à Versailles, où on lui préparait opéras, comédies, ballets, parades, etc. ID. Lett. au roi de Pr. 30 juillet 1781. || Par extension. M. de Maurepas était le premier homme du monde pour les parades; il était célèbre pour ses bons mots, VOLT. Lett. Delisle, 10 juill. 1774. || Par une autre extension, mauvaises pièces de théâtre. Je ne crois pas qu'il y ait une ville de province dans laquelle on pût achever la représentation de ces parades qui ont été applaudies à Paris, VOLT. Lett. d'Argental, 3 sept. 1767. || Fig. || [Diderot] a dit: Tu [Voltaire] as reçu les honneurs du triomphe dans la capitale la plus éclairée de l'univers... et les critiques ont ajouté avec une hardiesse qui ne se dément pas: parade burlesque! DIDER. Claude et Nér. II, 109. || 6° Fig. Vain semblant, étalage plein de fausseté. Ses larmes n'étaient qu'une parade. Il jouait une parade. Cette cérémonie ne fut qu'une parade. || Parade politique, démonstrations politiques qui ne sont qu'une comédie. Ménager ou menacer la cour, accroître sa puissance sous les règnes faibles, reculer ou composer avec les gouvernements absolus, voilà quel était [dans le parlement] le cercle de ces évolutions, de ces parades politiques, de ces intrigues souterraines, MATABRAT, Collection, t. III, p. 71. || 7° Terme d'escrime. Action de parer un coup. Parade prompte, ferme. Chaque botte doit avoir sa parade, ou moyen de la parer, même les lottes secrètes, DICTION. des arts et méts. Maître d'armes. || Fig. Allant toujours à la parade, elle leur fit prendre le parti de... ST-SIM. 130, 108. || Fig. Il n'est pas heureux à la parade, c'est-à-dire il ne sait pas écarter une plaisanterie, un reproche.

— HIST. XVI<sup>e</sup>. Et fut environ quinze jours le corps de Henri II en parade mortuaire en une grande salle dressée dans les Tournelles, COXN, Mémoires, p. 264. Les pilleurs, les emprunteurs mettent en parade leurs bastiments, leurs achats, non ce qu'ils tirent d'autrui, MONT. I, 163. Sans pompe ny parade de suite, SAT. MÈN. p. 3. Les plagiaires, lesquels faisaient parade du savoir d'autrui... PARS, Au lect. [Dames et demoiselles, dans un ballet] après avoir fait le tour de la salle pour la parade comme dans un camp, et après s'être bien fait voir... BARRT. Domes III. p. 80, dans LACROIX. Peu M. de Guise comparut ainsi en sa parade [habilleme] et entrée de camp en un combat à cheval qui se fit un jour au Louvre aux noces de M. de Joyeuse, ID. Cap. estr. I, 1, p. 87. La cavallerie estoit mieux en ordre que le reste; mais, après avoir fait montre et parade en l'armée du duc, elle se desl'incontinent, et ne servit quasi de rien, VILLAROT, Mém. t. I, p. 208, dans LACROIX. Si le cas est que liz donnent argent pour distribution, vulgairement appelée parade [à l'offertoire, en un enterrement], DE CANGR. parata.

— ETYM. Espagn. parada, lieu de station, le temps d'arrêt d'un cheval de manège (voy. PARATA). L'écuyer brillait et faisait briller son cheval à la parade; le mot parade s'introduisit en France sous François I<sup>er</sup>, mais avec sa signification espagnole. Parade restait dans les carrousels, les manèges et les cérémonies; ce fut sous le règne de Charles IX

que certaine figure des carrousels, nommée jusque-lors comparsa, prit le nom de parade. De pression passa dans les troupes avec sa signification présente; mais ce fut seulement pendant le règne de Louis XIV, à l'ordonnance du 26 juillet 1666, que fut ordonné aux gardes françaises de faire parade.

PARADER (pa-ra-dé), v. n. || 1° Terme de manège. Faire parader un cheval, le faire manéger. || 2° Anciennement, exécuter une marche d'un carrousel. Parvenus à la porte du carrousel, devaient y parader, en élevant leurs épées à la hauteur de leur tête, et en faisant le geste de frapper, DOVZANO, Rech. sur les carrousels, dans ROUSSEAU. || Familièrement. Faire le parader, il paraissait dans ce salon. || 3° Terme de marine. Croiser, aller et venir, en se disposant à l'attaque. || 5° Faire une parade, user de charlatanerie.

— REM. Saint-Simon en a fait un verbe qui n'est aucunement usité: M. de Vendôme paraissait et amusait le roi tantôt d'un courrier, d'un officier pour apporter ces grandes [prises de bicoques], 120, 86.

— ETYM. Parade.
† PARADIÈRE (pa-ra-diè-r'), s. f. Sorte de pêche que les pêcheurs de la Méditerranée étendent en pleine eau.

PARADIGME (pa-ra-di-gm'), s. m. Terme grammatical. Exemple, modèle de déclinaison ou conjugaison. Le paradigme d'une conjugaison, série des formes d'un verbe présentée en tableau.

— ETYM. Παράδειγμα, exemple, de παρα, en gard, et δείκναι, montrer.

PARADIS (pa-ra-di), s. m. le paradis, le bienheureux; d'après Chifflet, Gramm. p. 101, au XVII<sup>e</sup> siècle, l's ne se prononçait pas, même avant une voyelle, s. m. || 1° Terme d'histoire naturelle. Grands parcs chez les anciens Perses; jardins délicieux. Un vieux mot, paradis, que l'hébreu, dans toutes les langues de l'Orient, avait emprunté de la Perse, et qui désigna d'abord les parcs des rois achéménides, ΠΑΡΑΔΙΣ, Vie de Jésus, t. II, 2<sup>e</sup> le paradis terrestre, ou, simplement, le paradis, que Dieu mit Adam dès qu'il l'eut créé. Le Seigneur prit donc l'homme, et le mit dans le paradis de délices, afin qu'il le cultivât et qu'il le gardât, Bible, Genèse, II, 16. Son innocence et sa félicité dans le paradis, BOSS. H. I. Il est certain par le témoignage des livres sacrés que le paradis terrestre était en Asie, et que l'Asie était un continent habité avant le déluge, H. I. Hist. nat. Preuv. théor. terr. Éver. t. I, p. 101. || 3° Fig. et familièrement. Séjour de délices, un pays est un paradis. Et Tours, que l'on appelle le jardin de la France, se doit à cette belle réputation le paradis de la terre, VOLT. Lett. 26. Il n'y a plus agréable que La Haye, quand le vent ne s'y montre; on ne voit ici que des prairies, des canaux et des arbres verts; c'est un paradis terrestre depuis La Haye jusqu'à Amsterdam, VOLT. Mme de Bernières, 7 oct. 1723. || 4° Lieu où se trouvent les âmes des justes et les anges, jouissant d'un bonheur éternel. Les joies du paradis. Il est un paradis en paradis. On ne sait ce qui en arrivera [du hardi d'un moine]; tout au pis aller, un paradis rien à perdre; il n'y a pas plus loin en paradis que la Bastille que de son couvent, OUI PATIN, Lett. p. 308. Elle a principalement dans la tête le projet d'aller en paradis, SEV. 232. Nous avons une petite huguenote qui dit que les enfants au baptême vont droit en paradis sur la foi de leurs pères, ID. 435. Ô Dieu, que peuvent-elles [les intelligences angéliques] trouver en ce monde, qui produira cette terre ingrate qui soit capable d'attirer ces glorieux citoyens du paradis? BOSS. Sermons, Anges, I. Quel donc cher Renaudot, un diable effroyable qui jamais, servant Dieu, d'objet que le diable, Pourra, marchant dans des sentiers maudits, Par des manèges gagner le paradis! MONT. Ép. III. Paradis aux yeux des faisaits, disait toujours l'abbé de Saint-Pierre, DIER. phil. Paradis. || Porteur du paradis, S. Pierre. || Fig. Se recommander à tous les saints du paradis, être en grand danger, solliciter la protection de tout le monde. || Fig. Être en paradis, se croire en paradis, dans le paradis, c'est-à-dire être dans une extrême joie, ou se trouver privé d'une vive douleur, d'une grande tristesse. || Fig. Entendre les joies du paradis, c'est qu'on voit ou entend les autres prendre des joies, sans qu'on y ait part. || On dit des riches qui possèdent toutes leurs terres et qui godaillent avec les pauvres qu'ils ont leur paradis en ce monde. || Vous ne

porterez pas en paradis, c'est-à-dire vous me le revivrez avant de mourir, je me vengerai tôt ou tard. Il a heurté à la porte du paradis, se dit d'un homme qui a été à l'agonie. || Fig. Mettre en paradis, glorifier. Peut-être qu'avec toute sa haute valeur, il [Mazarin] ne rejeterait pas la bonne opinion d'un artisan qui peut, aussi bien que Michel-Ange, mettre en enfer ou en paradis un cardinal. BALZAC, *Lett. à Chapelain*, 21 janv. 1664, dans *Œuvres complètes*, t. II, p. 104. || Fig. Aller par delà, faire au delà de son devoir, de ce qui est exigé. Je ne veux pas surpasser la mère de Chanaan, qui serait proprement vouloir aller par delà le paradis, s. v. 9 fév. 1683. Le maréchal de Schomberg a donné sur l'arrière-garde des ennemis... une brillante dragoon plus braves que des héros y ont été; un d'Aigremont tué sur le champ; le fils de Bayly, qui voulait aller par delà paradis, prisonnier, le 15 sept. 1670. || Titre de poèmes consacrés au paradis chrétien. Le paradis, une des trois parties du poème de Dante. Le Paradis perdu, de Milton. 15° Le paradis de Mahomet, lieu où les fidèles musulmans jouiront, après leur mort, de toutes sortes de plaisirs. On déclame tous les jours contre le paradis sensuel de Mahomet; mais l'antiquité n'en avait jamais connu d'autres, vol. 7. *Mœurs*, 7. 16° Fig. État le plus agréable et le plus heureux dont on puisse jouir. Un bon ménage est le paradis sur terre. En me tirant d'erreur m'ôte du paradis, BOIL. *Sat. IV*. Je serai en paradis quand mes vœux entendront mes vers embellis par votre musique, vol. 7. *Lett. en vers et en prose*, 42. Le paradis ou l'enfer des familles dépend à tout jamais de l'opinion qu'elles ont donnée d'elles, ARAUMARCH. *Mère coupable*, II, 3. || 7° Ancien terme de marine. Non donné, dans le xv<sup>e</sup> et le xvii<sup>e</sup> siècle, à une pratique pratiquée dans un port, pour mettre les navires à l'abri des accidents de la mer et du vent. La France n'avait avant le règne de Votre Majesté aucun havre qui fût capable de recevoir une flotte royale... c'est par la prudence et les ordres de Votre Majesté que le paradis de Calais, le bassin du Havre de Grâce, la chambre de Brest... ont été bâtis, P. FOURNIER (1643), dans *JAL*. || 8° Terme de théâtre. Amphithéâtre placé au plus haut rang des loges. Pourquoi a-t-on appelé paradis le rang des premières loges à la comédie et à l'opéra? est-ce parce que, ces places étant moins chères que les autres, on a cru qu'elles étaient faites pour les pauvres, et qu'on prétend que dans l'autre paradis il y a beaucoup plus de pauvres que de riches? est-ce parce que, ces loges étant fort hautes, on leur a donné un nom qui signifie aussi le ciel? vol. 7. *Dict. de l'Acad.* || 9° Nom donné anciennement à des fleurs devant une église. Pourquoi a-t-on donné le nom de paradis à des fleurs carrées au devant d'une église? 10. *ib.* || Se disait des autels provisoires élevés sur les rues les jours de procession solennelle. On y maintenait reposer. || 10° Oiseau du paradis, oiseau des Indes à longues plumes effilées, genre *paradisaria*, Linné, passereaux cirostres. || Oiseau de paradis, se dit aussi des plumes de cet oiseau que les femmes portent dans leur coiffure. Son oiseau de paradis lui coûte fort cher. || 11° Pommier de paradis, pommier, simplement paradis, espèce de pommier nain. Le nom de paradis, ou, simplement, paradis, vient d'une pomme de pomme rouge qui se mange en été. 12° Fleurs de paradis, bel arbre du Pérou. || Nom des jardinières, le saule pleureur. || 13° Nom d'un poisson. || 14° Proverbes. Par le chemin du paradis, on n'y va qu'un à un, par le chemin d'un passage fort étroit. || Parle au paradis des femmes, le purgatoire des hommes et l'enfer des chevaux.

HIST. XI<sup>e</sup> s. Sieges auzel al greignor [au plus] parais, *Ch. de Rol.* LXXXVII. || XII<sup>e</sup> s. Lors Aniaux de Chartres: par Deu de paradis... Sar. Quant Deus o fait Adam e mis en paradis, *Th. de mar.* 21. || XIII<sup>e</sup> s. Diexl dist Renart, sainte Marie! Od fu trovex icist blax estres? Fu ceit c'est des terres terrestres, *Ren.* 699. Et il [Louis IX] de... se il avoit nulles nouvelles du conte d'Artois son frere; et il dit que il en savoit bien nouvelles; car estoit certain que son frere le conte Artois estoit en paradis, *Joinv.* 220. || XV<sup>e</sup> s. Le paradis affirmoient, sur leur part de paradis et sur le par de leurs ames, que celui estoit droict et vrai pape, *Boucicq.* III, 4. Vous regarder est un paradis. De jour en jour vo beauté renouvelle, *Desc.* *Poésies mss.* f. 250. Quand madame et ma leuse Et mon paradis mondain... *ib.* f. 100. Quand me vit, pour entrée Elle me bœilla un soubreiz, Et, pour dire sray, sa risée N'estoyt un petit

paradis, coquill. *Monol. de la botte de foie*. || XVI<sup>e</sup> s. Il n'y a ny paradis [reposeois] bien tapissés et dorés, ny processions... qui nous donnent à manger, *Sat. Mén.* p. 174. Je chante une beauté des leueuz la premiere, Le paradis des yeux... *Desportes, Angelique*, 1.

— ETYM. Bourg. *paroidi*; prov. *paradis*; espagn. *paraiso*; ital. *paradiso*; du lat. *paradisus*, de *paradus*, jardin. *Paradus*; est un mot persan: zend, *pairidaeza*, enclos, de *pairi*, entour (le grec *περι*), et *daeza*, rempart, sanscrit *dêha*, équivalent au grec *ταίχε*. Le paradis des théâtres vient des mystères, qui représentaient le paradis en haut, la terre au-dessous, l'enfer au niveau du sol.

† PARADISIAQUE (pa-ra-di-zia-k'), *adj.* Qui est du paradis, qui appartient au paradis. Les joies paradisiaques.

— ETYM. Lat. *paradisiacus*, de *paradisus*, paradis.

† PARADISTE (pa-ra-di-st'), *s. m.* Paillasso qui joue des paradis.

— ETYM. *Parade*.

† PARADOS (pa-ra-dô), *s. m.* Traverses élevées en arrière de certaines batteries de siège, pour les mettre à l'abri des coups qui pourraient les prendre à revers, ou pour protéger les canonnières contre les éclats des projectiles croux.

— ETYM. *Parer*, d. *dos*.

PARADOXAL, ALE (pa-ra-do-kal, ksa-l'), *adj.* || 1° Qui tient du paradoxe. Opinion paradoxale. || S. m. Le paradoxal, comme on dit le vrai, le beau, etc. || 2° Qui aime le paradoxe. Esprits paradoxaux. Un auteur paradoxal ne doit jamais dire son mot... *Diderot, Réf. sur l'esprit*. || 3° Terme de minéralogie. Se dit d'un cristal dont la structure présente des résultats inattendus. || Se dit des animaux dont l'existence est contestée, ou dont la configuration semble contrarier les lois généralement connues. || Fig. Existence paradoxale, celle de certains hommes dont on ne connaît pas les ressources, ordinairement nulles, et qui cependant vivent dans l'aisance.

— ETYM. *Paradoxe*.

† PARADOXALEMENT (pa-ra-do-ksa-le-man), *adv.* D'une manière paradoxale, en forme de paradoxe.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Combien que Ciceron ayt dit paradoxalement, que liberté est puissance de vivre ainsi qu'on veut, *St-Julien, Mesl. hist.* p. 204, dans *LACURNE*.

PARADOXE (pa-ra-do-ks'), *s. m.* || 1° Opinion contraire à l'opinion commune. On aime à soutenir des opinions extraordinaires et à réduire tout en paradoxe, *Montesq. Lett. pers.* 36. Rien n'est si aisé et par conséquent rien ne prouve moins que de soutenir des paradoxes et des idées singulières, *St-Fort, Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 223, dans *FOUGENS*. Le Tout est bien de Shaftesbury, de Bolingbroke et de Pope n'est qu'un paradoxe de bel esprit, une mauvaise plaisanterie, vol. 7. *Dict. phil. Puissance*. J'aime mieux être homme à paradoxe qu'homme à préjugés, *J. J. Rousseau, Ém.* II. Comme depuis mille ans les vérités nouvelles et fécondes sont infiniment rares, il [Hévélius] avait pris pour thèse le paradoxe qu'il a développé dans son livre de l'Esprit, *MARQUETTE, Mémoires*, VI. || Crier au paradoxe, dénoncer une opinion comme contraire à l'opinion commune. Tous les hommes vulgaires, tous les petits littérateurs sont faits pour crier toujours au paradoxe, pour me reprocher d'être outré, *J. J. Rousseau, Lett. à M. Moutou, Correspond.* t. VI, p. 34, dans *FOUGENS*. || Par extension. Connaissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes à vous-même; humiliez-vous, raison superbe; taissez-vous, nature imbécile, *PASC. Pens.* VIII, 1, éd. KAVET. Faut-il que sur l'office de votre salut seulement vous soyez un abîme de contradictions et un paradoxe incompréhensible? *MARTELL, Décal. de la cone.* || 2° Chose qui est contre l'opinion commune (peu usité en ce sens). Le tempérament a beaucoup de part à la jalousie, et elle ne suppose pas toujours une grande passion; c'est cependant un paradoxe qu'un violent amour sans délicatesse, *LA BRUYÈRE, IV*. || 3° *Adj.* Paradoxal. Les béatitudes de Jésus-Christ en apparence si paradoxes et si incroyables, authentiquement et sensiblement vérifiées, *BOUDET, Avenir, Rév. des saints*, 22. Une réponse si paradoxale d'abord avoit quelque chose de paradoxal, mais dont on reconnoitra bientôt la solidité, *10. Pensées*, t. I, p. 207. Une carte de l'empire d'Alexandre, dont il rendit l'étendue beaucoup moindre, par ce même principe paradoxe dont il se servoit pour la retraite des dix mille, *ROUYER, Delisle*. Cette proposition si paradoxale et si chimérique, *10. Amontons*. || Comme adjectif il a vieill.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. François I<sup>er</sup>, pour les paradoxes

vertus qu'il reconnut en lui [Bayard], le choisit pour recevoir l'ordre de chevalerie par ses mains, *RAQUET, Héch.* liv. VI, p. 430, dans *LACURNE*. Voyez un discours ignorant, voyez un discours paradoxal; en voyez un trop fol, *MONT.* III, 360.

— ETYM. *Παράδοξος*, de *παρά*, à côté, et *δόξα*, opinion.

PARADOXISME (pa-ra-do-ksi-sm'), *s. m.* Figure de rhétorique par laquelle on réunit sur un même sujet des attributs qui semblent inconciliables.

— ETYM. *Paradoxe*.

† PARADROME (pa-ra-dro-m'), *s. m.* Terme d'antiquité grecque. Lieu découvert où s'exerçaient les lutteurs.

— ETYM. *Παράδρομος*, de *παρά*, à côté, et *δρομος*, course, palaestre.

PARAFE ou PARAPHE (pa-ra-f'), *s. m.* || 1° Sorte de chiffre qu'on ajoute à son nom, dans les signatures, afin qu'il soit plus difficile de les contrefaire. Signer avec parafé. Attendez donc, et mon parafé donc? diable, c'est important; je suis peut-être le seul négociant dont on ne puisse contrefaire la signature, *PICARD, M. Musard*, sc. 36. || 2° Sorte de signature abrégée que l'on met aux mots écrits en marge des actes, à la place des mots changés ou raturés.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Et m'escriprez à ung parafé sur moy ce petit epitaphe, *VILLON, Archer de Bagnolet*. Au tiers parafé ou article, *Hist. de la Toussain d'Or*, t. II, f. 66, dans *LACURNE*. || XVI<sup>e</sup> s. Vous dites parafé, corrompant la diction, laquelle signifie un signe ou note posée près l'écriture, *RABEL, Notes sur le 1<sup>er</sup> livre de Pontagr.* Sa verité [de l'Évangile] est signée par les croyans comme quand on met son signe ou parafé en une lettre, *CALV. Instit.* 434.

— ETYM. Abréviation de *paragraphe*, qui vient de *παράγραφη*, de *παρά*, à côté, et *γράφειν*, écrire; gén. *une parafé*.

PARAFFE, ÉE, ou PARAPHÉ, ÉE (pa-ra-fé, fé), *part. passé* de *parafé* ou *parapher*. Le testament est paraphé, *LA BRUYÈRE, XIV*. || Fig. Rappelez en votre mémoire vos dangereux commerces, et écoutez Tertullien qui vous dit: Prenez garde que ces lettres que vous avez écrites ne soient produites un jour contre vous, signées et paraphées de la main des anges, *BOSS. Sermons, Anges gardiens*, 2.

PARAFER ou PARAPHER (pa-ra-fé), *v. a.* || 1° Mettre son parafé ou bas d'un écrit. On parafé les écritures, de peur qu'on ne puisse en supposer d'autres, *BOSS. Sermons, Anges*, 2. Que faites-vous, Clitophon, dans cet endroit le plus reculé de votre appartement, de si laborieux qui vous empêche de m'entendre? vous enfiez quelques mémoires, vous collationnez un registre, vous signez, vous parafex, *LA BRUYÈRE, V*. || 2° Mettre son parafé à la marge d'un acte pour les mots changés ou raturés. *Marcellin*: Et de quoi s'agit-il à présent, monsieur *Marcellin*? — *Léonard*: De lire, parapher et signer. — *Marcellin*: Eh bien! lisons, paraphons et signons, *PICARD, Marionnettes*, II, 9. || 3° En termes de palais, parafé se dit d'un officier public qui met son parafé sur un papier, afin que ce papier ne puisse être changé, et qu'on n'en substitue point un autre à la place.

— ETYM. *Parafé*.

† PARAFEU (pa-ra-feu), *s. m.* Petit mur élevé, devant les ouvreaux, dans les verreries.

— ETYM. *Parer*, d. *feu*.

† PARAFFINE (pa-ra-fil-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance solide, blanche, tirée des schistes bitumineux et formée exclusivement de carbone et d'hydrogène dans les proportions convenables pour donner une flamme bien éclairante. Il n'y a pas vingt ans, on se montrait dans les laboratoires de chimie une substance curieuse, blanche et nacré, à laquelle on avait donné le nom de paraffine, en raison de son peu d'affinité pour les autres corps (du latin *parum affinis*); découverte en 1821 dans les produits de la distillation de la houille par *Reichenbach*, cette substance resta sans emploi jusqu'au jour où *Selligé* en confectionna des bougies, *CH. MARTIN, Monit. univ.* 20 juin 1827, p. 428, 4<sup>e</sup> col. || *Adj.* La société dite de la lumière paraffine, *ib. id.*

† PARAFFINE, ÉE (pa-ra-fil-né, née), *adj.* Qui a la nature de la paraffine. On comprendra que l'utilisation des huiles paraffinées provenant de l'exploitation des tourbes est un complément de production... *CH. MARTIN, Monit. univ.* 20 juin 1827, p. 428, 4<sup>e</sup> col.

† PARAFODRE (pa-ra-fou-dr'), *s. m.* Instrument qui sert à remédier aux effets de la foudre et de l'électricité atmosphérique sur le télégraphe électrique.

— ETYM. *Parer*, d. *foudre*.





angle formé au centre d'un astre par deux lignes droites passant par les extrémités d'un même rayon de la terre ou de l'orbite terrestre. Parallaxe de hauteur, c'est pour un point de la surface du globe la parallaxe déterminée pour le rayon qui passe par ce point. Parallaxe horizontale, c'est, pour un astre, la parallaxe obtenue quand la ligne qui joint son centre à l'extrémité du rayon terrestre est perpendiculaire sur ce rayon. Parallaxe horizontale équatoriale, se dit de la parallaxe horizontale de la lune, rapportée au rayon de l'équateur. Les parallaxes servent, en astronomie, à déterminer la distance des astres. Pour cette entreprise hardie de voir les choses d'un lieu où l'on n'est pas, il fallait déterminer la différence des phénomènes que l'on voit à ceux que l'on verrait au centre de la terre; cette différence est la parallaxe, BAILEY, *Hist. astron. mod.* t. II, p. 301. Les astronomes se sont répandus dans les lieux où il était le plus avantageux de les observer (passages de Vénus); et c'est de l'ensemble de leurs observations que l'on a conclu la parallaxe du soleil, de 37" dans sa moyenne distance à la terre, LA PLACE, *Expos.* 1, 5. La petitesse de la parallaxe du soleil nous prouve son immense grosseur, in. *ib.* 1, 2. || Parallaxe annuelle des étoiles, l'angle sous lequel un observateur placé au centre d'un astre verrait de face le rayon de l'écliptique ou la distance du soleil à la terre, DELAUNAY, dans *Ann. du bur. des longit.* pour 1868, p. 132. Avoir ce qu'on appelle la parallaxe des étoiles fixes est un problème insoluble, VOLTEUR, *Névet.* II, 1 (Depuis Voltaire, on a obtenu la parallaxe de quelques étoiles fixes). La grandeur du globe de la terre produit une parallaxe, la grandeur de l'orbite que nous parcourons en produit une autre nommée la parallaxe de l'orbite annuel, BAILEY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 303. Une parallaxe d'une seconde suppose que les étoiles sont 306 000 fois plus loin de nous que le soleil, qui lui-même est éloigné de 30 millions de lieues, in. *ib.* t. II, p. 31. || 2° Ancien terme de chirurgie. Déplacement des deux fragments d'un os rompu, qui chevauchent l'un sur l'autre. — REM. Boileau a fait à tort ce mot masculin : Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe, *Ép.* v. — ETYM. Παράλλαξις, changement, de παρά, à côté, et ἀλλὰξις, changer : ainsi dite à cause du changement que parall' éprouver l'objet, quand l'observateur change de place. Th. Cornelle a fait un verbe parallaxer, exercer une action astrologique : ... L'unions d'Hécate avec Mercure, Combinant leurs aspects ou les rétrogradant Sur l'horizon fatal d'un bizarre ascendant, Pourrait parallaxer sur un cerceau si tendre, *Le Feint astrologue*, II, 3. Il est tout à fait inusité.

**PARALLÈLE (pa-ra-lè-lè)**, adj. || 1° Terme de géométrie. Il se dit de deux lignes ou de deux surfaces également distantes l'une de l'autre dans toute leur étendue. Ces deux lignes sont parallèles l'une à l'autre. L'arrangement des couches horizontales et parallèles ne s'est pas fait en un instant, mais par les sédiments qui se sont amoncélés peu à peu, BOSSUET, *Hist. nat. Fr. de la terr. Éc. v.* 1, p. 445. Les rues de Lima sont larges, parallèles, et se coupent à angles droits, BAYRAL, *Hum. phil.* VII, 21. || Terme d'optique. Rayons parallèles, ceux qui partent d'un point lumineux situé à une distance infinie de l'œil. || Sphère parallèle, situation de la sphère dans laquelle l'équateur est parallèle à l'horizon, c'est-à-dire se confond avec lui. Les habitants des deux pôles ont la sphère parallèle. || Terme de botanique. Se dit des parties qui se prolongent notablement, sans s'approcher ou s'éloigner l'une de l'autre. || S. f. Une parallèle, une ligne parallèle à une autre. Tirer une parallèle. || S. f. Terme de fortification. Tranchée bordée d'un parapet avec banquettes, et tracée parallèlement au côté de la place qu'on assiège, pour commencer graduellement les assésés, et pour faire commencer les attaques de la gauche et de la droite. Les tranchées parallèles et les places d'armes paraissent au jour, sous l'œuvre. Vauban, qui conduisit ce siège, se servit pour la première fois des parallèles inventées par des ingénieurs italiens au service des Turcs devant Candie, VOLTAIRE, *Louis XIV*, II, 1. || Dens-parallèle, ouvrage ou logement construit entre deux parallèles d'un siège. || On établit aussi des parallèles dans les places d'armes, et elles sont mentionnées dans un bon parapet, Banquet de redoutes. || S. m. Nom donné à de petits cercles parallèles à l'équateur, déterminés par des plans perpendiculaires à l'axe de monde, sur la sphère céleste, ce sont les parallèles célestes, sur la surface de la terre, ce sont les parallèles terrestres. Colomb avait très-bien par la connaissance qu'il avait de la sphère et de la géographie, que, naviguant toujours vers l'oc-

dent, à peu près sous la même parallèle, il ne pouvait manquer à la fin de trouver des terres, BOLLIN, *Hist. anc.* XVII, II, 3. Vers le nord, sous le parallèle de 70°, le soleil est soixante-cinq jours sans se repaître, BAILEY, *Hist. astron. anc.* p. 28. Je me portai sur le parallèle de 37 degrés, pour chercher la terre qu'on dit avoir été découverte à cette latitude par les Espagnols en 1492, LA PÉROUSE, *Voyage*, t. IV, p. 223, dans VOUGANS. Les petits cercles que les étoiles décrivent parallèlement à l'équateur, en outre de leur mouvement diurne, se nomment simplement parallèles, LA PLACE, *Exp.* 1, t. I. || Parallèles de hauteur, cercles parallèles à l'horizon que l'on imagine passer par chaque degré, minute et seconde du méridien, entre l'horizon et le zénith. || Parallèles de déclinaison, petits cercles de la sphère parallèles à l'équateur. || S. m. Instrument composé de deux règles de bois attachées l'une à l'autre par deux autres règles plus petites, formant parallélogramme; il sert à tracer des lignes parallèles. || Parallèle à vis, outil qui sert au graveur en lettres pour tracer sur une planche de métal des parallèles de toute espèce. || 2° Par extension. Qui se fait en même temps, qui a même disposition, même caractère. Une autre édition parallèle à la sienne, pour la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre, J. J. MOUSSET, *Let. d M. Moutou, Corresp.* t. V, p. 184, dans VOUGANS. || 3° Fig. Qui renferme une comparaison; qui est rédigé de manière à produire une comparaison. Les vies parallèles des hommes illustres par Plutarque, titre qui vient de ce que l'auteur raconte la vie d'un Grec et d'un Romain, et termine par une comparaison entre les deux personnages. || S. m. Comparaison où l'on examine les ressemblances et les différences de deux personnes ou de deux choses entre elles. Plutarque et un Démétrius cité par Laetius ont observé que Diogène mourut auprès de Corinthe le même jour qu'Alexandre finit ses jours dans Babylone; tant on s'est toujours plu à tirer des parallèles entre l'un et l'autre, LAMOUREUX LAYETTES, *Virtu des saints*, II, Diogène. Mettre la raison en parallèle avec l'instinct des animaux, PASC. *Pref. Vide*. Pour faire le parallèle de ses livres [de Mme de Guyon] avec les saints Pères, BOSSUET, *Relation sur le quietisme*, III, 1. Je soutiendrai hardiment qu'à prendre le siècle d'Auguste dans sa plus grande étendue, c'est-à-dire depuis Cicéron jusqu'à Cornelle Tacite, on ne saurait pas trouver parmi les Latins un seul philosophe qu'on puisse mettre pour la physique en parallèle avec Descartes, ni même avec Gassendi, BOUL. *Let. d Perrault*. Pousser ce parallèle et vous verrez... MARS, *Cérème, Prosp.* Les parallèles qu'on fera de vous avec ceux qu'on vous aura préférés, vous feront un nouvel honneur, in. *Confér. Ambition des clercs*. Je pourrais continuer le parallèle en disant que, quand Caton prévoyait, Cicéron craignait, MONTESQ. *Rom.* 12. Les parallèles de Perrault ont un livre, quel qu'on en dise, très-estimable à plusieurs égards, D'ALAMA, *Éloges, Lamotte*.

— REM. Vauzelas dit qu'au propre on écrit parallèle, et au figuré *paralèlle*, et il se récrie sur cette bizarrerie. Elle n'a plus lieu aujourd'hui.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Parallele est une voye imaginée au ciel, laquelle prend depuis le levant jusques au ponant, sans approcher ny reculer de l'equinoctial ny des poles, non plus en une partie qu'en l'autre, J. BAYVAUX, *Pillote*, dans JAL.

— ETYM. Παράλληλος, de παρά, à côté, et ἄλλος, l'un l'autre.

**PARALLÈLEMENT (pa-ra-lè-le-man)**, adj. D'une manière parallèle. Établir le véritable cours de la ligne des montagnes qui commence à la mer Noire, va parallèlement au Danube jusqu'au mont Saint-Gothard et continue jusqu'à la Méditerranée, FONTEN. *Méthode*. Si on mesure le continent parallèlement à l'équateur, *Surv. Hist. nat. Fr. de la terr.* t. I, p. 299.

— ETYM. Παράλληλως, et le suffixe ment.

† **PARALLÉLÉPIPÈDE (pa-ra-lè-lè-pi-pè-dé)**, s. m. Terme de géométrie. Solide terminé par six parallélogrammes, dont les opposés sont égaux et parallèles. || Parallélepède droit, celui dont les faces sont perpendiculaires au plan de la base.

— ETYM. Παράλληλοιπέδον, de παράλληλος, parallèle, et ἕπιπέδον, surface, de ἐπι, sur, et πέδον, le sol.

† **PARALLÉLÉPIPHIQUE (pa-ra-lè-lè-pi-pé-dé)**, adj. Qui a la forme d'un parallélepède. Des blocs parallélepédiques.

† **PARALLÉLINERVE, ER (pa-ra-lè-li-nèr-vé, vé)**, adj. Terme de botanique. Dont les nervures sont parallèles, en parlant des feuilles.

— ETYM. Παράλληλος, et νεῦρον.

**PARALLÉLIPÈDE, s. m.** Voy. PARALLÉLÉPIPÈDE.

— REM. L'Académie écrit parallélipède, c'est un barbarisme, le grec dit παράλληλον, et le mot tout scientifique n'est pas assez en usage commun pour que ce barbarisme ne soit respecté. Richelet a, correctement, parallépède.

† **PARALLÉLIQUE (pa-ra-lè-li-ké)**, adj. Qui a le caractère du parallélisme. || Classification parallélique, classification formée de séries qui se bornent.

— ETYM. Parallele.

**PARALLÉLISME (pa-ra-lè-li-sme)**, s. m. || 1° Terme de géométrie. État de deux lignes ou de deux surfaces parallèles. Soit qu'ils (les rayons de la terre) viennent en parallélisme, soit qu'ils soient réunis au foyer d'un verre ardent, *Vol.* *Névet.* t. I, p. 184. || Parallélisme de l'axe d'une planète, propriété de l'axe de cette planète a de rester sensiblement parallèle à lui-même, dans tous les points de son orbite, pareil à celui que Copernic fut le premier à donner à la terre, FONTEN. *Bronchini*. || 2° Fig. Correspondance entre des objets comparés au parallélisme des lignes. Je remarque un parallélisme singulier entre ces deux genres d'oiseaux, etc., de même qu'il y a trois espèces principales de serpents, une noire, la corbène, une cendrée, la moustelée, et une chauve, le freux, je trouve aussi ces espèces ou races correspondantes de choux, *Fonten.* *Ois.* t. I, p. 90. Instituons les comparaisons les plus exactes; tirons de ces comparaisons les résultats les plus immédiats; soyons toujours prêts à renoncer à ce parallélisme qui plait tant à l'esprit, dès que les traits deviennent trop divergents, BOSSUET, 7<sup>e</sup> *lett. hist. nat.*

— ETYM. Parallele.

† **PARALLÉLIVEINE, ÈRE (pa-ra-lè-li-vè-né, nè)**, adj. Terme de botanique. Feuilles paralléliveines, feuilles dont les veines sont parallèles.

— ETYM. Parallele, et veine.

† **PARALLÉLOGRAMMIQUE (pa-ra-lè-lo-gra-mmi-ti-que)**, adj. Qui a la forme d'un parallélogramme. Depuis le pont suspendu qui débouche à Paris sur une place parallélogrammique, la France-Joseph Platé, les quais... *Moniteur universel* 13 mai 1867, p. 739, 3<sup>e</sup> col.

**PARALLÉLOGRAMME (pa-ra-lè-lo-gra-mme)**, s. m. || 1° Terme de géométrie. Quadrilatère dont les côtés opposés sont égaux et parallèles. Le parallélogramme dont les angles sont droits est appelé rectangle; le parallélogramme dont les angles ne sont pas droits se nomme parallélogramme oblique, qu'on appelle, simplement, parallélogramme; le parallélogramme dont les quatre côtés sont égaux, se nomme losange. || Parallélogramme des forces, théorème de mécanique qui sert à trouver la résultante de deux ou de plusieurs forces concourantes en un même point. || 2° Terme de mécanique. Parallélogramme flexible ou articulé, mécanisme de Watt, pour conserver à la tige du piston la direction sensiblement verticale.

— ETYM. Παράλληλογράμμος, de παράλληλος, parallèle, et γράμμος, décritre.

† **PARALLÉLOGRAPHIE (pa-ra-lè-lo-gra-fie)**, s. m. Terme de mathématique. Instrument propre à tracer des lignes parallèles.

— ETYM. Parallele, et γράφειν, décritre.

**PARALOGISME (pa-ra-lo-jis-me)**, s. m. Faute de raisonnement. Il y a des hommes qui se méprennent en raisonnement, même touchant les plus sûrs principes de géométrie, et y font des paralogismes, DESCARTES, *Méth.* IV, 1. La réflexion est une force de l'esprit et l'attribuer si universellement à l'animal, c'est se manifester paralogisme, BOSSUET, *Ép. d'Orléans*, v, 4. On doute qu'une démonstration mathématique puisse être une vérité à laquelle on doit elle combats une passion forte; il y supposerait des paralogismes, BOSSUET, *Convid. Morins*, 14.

— SYN. PARALOGISME, PORRUM. Ces deux termes désignent un raisonnement que prouvent la faiblesse. L'un et l'autre renferment ou en principe ou en détail donné pour vrai, ou une conséquence qui paraît découler d'un principe vrai et qui n'en découle pas. Le sophisme est, historiquement, le mode de raisonnement de ces célèbres argumentateurs du temple de Socrate, tels que Gorgias, Protagoras et les autres; le mode subtil et captieux qui avait moins pour but de trouver la vérité que d'embarrasser et d'éluder; de là le sens défavorable qu'à ce mot le parole-













— HIST. xvii<sup>e</sup> s. Semblable chose n'est mie pareille, car pareille chose seneffe la grandor et la mesure, mais semblable ne seneffe autre chose que la qualité, *ASUN. LATINI, Tresor*, p. 676. [Les hommes en l'âge d'or] Treuit pareil estre soloient [avaient coutume], Ne riens propre avoir ne volaient, *la Rose*, 2482. Si cum fu mi sire Gauvain, Qui ne fu pas pareus as vains, *ib.*, 2800. M'iet [mes yeux] ne se poent garder De li [elle] foloient esgardier; Et n'est-elle pas ma pareille [égale], *Bl. et Jeh.*, 618. || xiv<sup>e</sup> s. Et quel home est-ce ci? par la vierge Marie! En tout le monde n'a point son pareil en vie, *Geoffr.*, 17462. Il n'ars son parail en tout le firmament, *ib.*, 182. Iceul Pierre leur dist qu'il leur donroit à chacun un pareil de chaucès de blanchet, *du CANON, parellus*. || xv<sup>e</sup> s. Adonc se hasta ledit messire Louis, qui ne se vit mie pareil contre les ennemis, et se partit de là... roisins... 1, 182. Et sera armé du corps chacun ainsi qu'il lui plaira, et aura deux chapeaux de fer paraux, *MONTEZU*, l. 2. Le plaisir du roy avoit esté que feusse vestu pareil de luy ce jour, *COMM.*, iv, 10. || xvi<sup>e</sup> s. Ce seroit discourtoisie à l'endroit d'un pareil, et plus à l'endroit d'un grand, *MONTEZU*, l. 61. Ailleurs, pour une pareille faute, il en condamne d'autres seulement à... id. i, 65. Porter pareille vesture en hyver qu'en esté, *id.*, 1, 260. La victoire qu'ils me donnerent en paroil jour que celtuy cy, *id.*, 11, 46. Ils disent qu'en tout mon premier sage, je n'ay tasté des verges qu'à deux coups, et bien mollement; j'ay deu la pareille aux enfants que j'ay eu, *id.*, 11, 73. Les Atheniens voulans rendre la pareille aux Thebains... *AMYOT, Pélop.*, 12. Chascun oueille [brehis] cherche sa pareille, *COTORAVE*.

— ETYM. Bourg. *païroil*; Berry, *paré*; wallon, *pareie*; prov. *parelh*; espagn. *parejo*; ital. *parecchio*, d'un diminutif latin sicul *pariculus*, de *par*, pair (voy. PAIR), comme le prouvent les formes romanes.

— ETYM. Bourg. *païroil*; Berry, *paré*; wallon, *pareie*; prov. *parelh*; espagn. *parejo*; ital. *parecchio*, d'un diminutif latin sicul *pariculus*, de *par*, pair (voy. PAIR), comme le prouvent les formes romanes.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. En celui jour pareillement desconf mesire Loey le roi Jehan d'Engleterre à la Roche-as-moines, en Poitou, *Chr. de Rainis*, 150. || xv<sup>e</sup> s. Il est aussi pareillement Troublé, plain de vent et de pluie, *CH. D'OL. Bol.*, 62.

— ETYM. *Pareille*, et le suffixe *ment*.

PARELLE, s. m. Voy. PARALLÈLE.

1. PARELLE (pa-rè-lè'), s. f. Patience, *rumex patientia*, Linné. || Parelle des marais, *rumex hydrolopathon*, Hudson. || On trouve aussi parelle.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Malasérés et trompérés dans vin blanc des racines de plantain et de parelle, *o. du SENNES*, 943.

— ETYM. Wallon, *porde*, *porèle*, patience; espagn. *paradella*; du latin *paratella*, dans *MACEA* (voy. du CANGE).

2. PARELLE (pa-rè-lè'), s. f. Le liehen qui fournit l'orsaille, *lecanora parella*, Achar. Parelles en telure du pays, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *tarif*. || On trouve aussi perelle.

3. PAREMROLE (pa-ran-bo-l'), s. f. Espèce de parenthèse dans laquelle le sens de la phrase incidente a un rapport direct au sujet de la phrase principale.

— ETYM. *Haperebolè*, intercalation, de *παρά*, à côté, et *βολή*, action de mettre, de *είναι*, en, et *βάλειν*, jeter.

PAREMENT (pa-re-man), s. m. || 1<sup>o</sup> Action de parer; résultat de cette action. Autant de fois que nous voyons des portes de nos voisins tendues de noir, autant de fois sommes-nous avertis que les nôtres auront le même parement au premier jour, *MALM. Lett.*, 1, 7. Il portait à son cou l'épée de parement du roi, *L'ÉTENDU DE BRANNE, Mém. inéd.*, l. 1, p. 92, dans *POUSSIN*. || 2<sup>o</sup> Ornement d'étoffe de soie, enrichi de broderie et de frange, qu'on met pour parer le devant d'un autel. Quand j'al du monde, je travaille à ce beau parement d'autel que vous m'avez vu traîner à Paris, *sév.*, 62. On voyait dans cette messe [des luthériens] et les parements et les habits sacerdotaux, et on avait un grand soin de les reteoir, comme il paraissait par l'usage et par toutes les conférences qu'on fit alors, *BOSS. Variet.*, III, 61. || 3<sup>o</sup> Riche étoffe que les hommes portaient sur leurs manches, et les femmes sur le devant de leurs robes, et que les militaires portent encore sur leurs manches de leurs uniformes. Son nom d'épaule et

consent et celui qui conseille, *TH. CORN. Gal. doublé*, III, 1. Déesse, venge-toi; nos causes sont pareilles, *rac. Phédre*, III, 2. Chrysisso, homme nouveau... arrive... jusqu'à donner en revenu à l'une de ses filles pour sa dot ce qu'il désirait lui-même d'avoir en fonds pour toute fortune pendant sa vie; une pareille somme est comptée dans ses coffres pour chacun de ses autres enfants, *LA BRUY. VI. Le mouvement que je fais est déterminé par un principe qui sent; mon semblable se meut; il y a donc en lui un pareil principe, CONDIT. Art de voir*, IV, 3. || Toutes choses pareilles, tout étant égal d'ailleurs. || Il se dit aussi des personnes. Mais après que, parais de force et de courage, ils ont garlé longtemps un égal avantage, *NOVA. Antig.*, III, 2. || Sans pareil, excellent. Il est d'un sang-froid sans pareil, d'une probité sans pareille. La valeur de son père, en son temps sans pareille... *CORN. Cid.*, I, 5. || C'est un homme sans pareil, c'est un homme d'un très-grand mérite, et aussi, en mauvaise part, un homme extraordinaire en ce qu'il fait ou dit. || À nul autre pareil, même signification. Avec une innocence à nulle autre pareille, *MOL. Ec. des f.*, I, 1. || 2<sup>o</sup> Tel, de cette espèce, de cette nature. Un pareil ouvrage annonce du génie. Pour de pareils amis il faut se faire effort, *CORN. Nic.*, II, 3. Tu le trouverais mal d'un pareil stratagème; Je vols de loin, j'atteins de même, *LA FONT. Fobl.*, IV, 19. On voit bien qu'une pareille liberté n'était qu'un nom, *MONTEZU. Rom.*, 5. || 3<sup>o</sup> Substantivement. Il se dit de personnes ou de choses semblables, équivalentes. C'est un homme qui n'a pas son pareil. Il a un beau cheval de carrosse, mais il ne peut trouver le pareil. Sa résolution a si peu de pareilles, *CORN. Poly.*, IV, 6. Moins j'aurai de pareils, et plus j'aurai raison, *BRETIGNES, Homme singul.*, I, 4. En approchant pour la première fois d'une dame aimable, polle, éblouissante, d'une femme d'un état supérieur au mien, dont je n'avais jamais abordé la pareille, *J. J. ROUSS. Confess.*, II. || Précédé de l'adjectif possessif, il désigne les gens de l'état, du caractère, etc. de la personne dont il s'agit. Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître. Et pour leur coup d'essai veulent des coups de maître, *CORN. Cid.*, II, 2. Quittez les bois, vous ferez bien: Vos pareils y sont misérables, *LA FONT. Fobl.*, I, 8. Voilà de vos pareils les discours ordinaires, *MOL. Tori.*, I, 6. Je croirais qu'il n'a point son pareil, sans la notoriété qui dit les D'Alcoveville, *sév.*, 216. Il n'a point son pareil d'ici jusqu'à Rouen, *TH. CORN. D. Berr.*, de *Cigarr.*, I, 2. Mais moi qui vois plus loin, qui, par un long usage... Ai vu de mes pareils les revers éclatants, *rac. Bajos*, IV, 7. Dédaignez et fiers, ils n'abordent plus leurs pareils, *LA BRUY. VIII*. C'est à Votre Majesté qu'il appartient de donner à ses pareils de si utiles leçons, *D'ALAMB. Lett.* ou *roi de Pr.*, 16 déc. 1774. || 4<sup>o</sup> S. f. La pareille (sous-entendu un nom vague tel que chose, part), le même traitement qu'on a fait ou qu'on a reçu. Il lui fallut à jeun retourner au logis... Serrant la queue et portant bas l'oreille: Trompeurs, c'est pour vous que j'écris, Attendez-vous à la pareille, *LA FONT. Fobl.*, I, 15. Je suis homme aussi de conseil, et je pourrai vous rendre la pareille, *MOL. Sicil.*, 13. || 5<sup>o</sup> X à la pareille, *loc. ad.* De la même manière. Qu'un chatun doucement s'excuse à la pareille, *AGONIZER*, *SAC. XV*. Il prend donc les menus [poissons], puis leur parle à l'oreille; Et puis il feint à la pareille d'écouter leur réponse, *LA FONT. Fobl.*, VIII, 9. J'espère qu'en recevant ceci vous vous moquerez de moi, comme je prends quelquefois la liberté de me moquer de vous; Il faut nous excuser à la pareille, *sév.*, 10 juill. 1680. Nous devons nous ainer à la pareille, pour nous être toujours si bien entendus, *id.* d *Bussy*, 16 mai 1672. || En rendant même traitement qu'on a reçu. Une coutume des Grecs, qui, lorsqu'il était arrivé quelque accident à quelqu'un, comme quand sa maison avait été brûlée... lui prêtait de l'argent à la pareille, c'est-à-dire à condition ou dans le dessein qu'il leur en ferait autant dans un accident semblable, *NOVA. Usure*, 4. Souvent ceux qui les environnent [les princes] s'épargnent les uns les autres, pour ainsi dire à la pareille, *id.* *Polit.*, VII, IV, 4. || Elliptiquement. Si vous me faites ce plaisir-là, à la pareille. Si vous n'en usez pas bien, à la pareille. || 6<sup>o</sup> S. m. Dans le langage familier, du pareil, de l'étoffe pareille. Vous aurez de la peine à trouver du pareil.

— REM. Corneille a dit pareil que, comme on dit le même que: Lis un livre dévot, simple et sans éloquence, Avec plaisir pareil Que ceux où se produit l'orgueil de la science En son haut appareil, *L'imit.*, I, 4.







par ainsi des peaux de truie et d'âne; Sous la main du parleur même le plus savant, Le meilleur couteau... che et rebrousse souvent, *L'Asie, La République*, 65. || Celui qui aplaît la surface d'un drap, en la passant les brins de la laine d'un même côté. Ne servent les tondeurs et pareurs se servir de ciseaux de fer pour coucher et garnir leadits draps, *Ann. des manuf.*, 23 oct. 1697. || Pareur de corde... celui qui est chargé d'empêcher que la corde ne s'arrête, lorsque le bateau monte. Ordonne que les mesureurs.... pareurs de cordes, courtiers... tenus de représenter leurs lettres de provision, *Arrêt du conseil*, 21 mars 1671.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et est ordonné que li mestre des pareurs est tenu de faire bailler seing de pareur... bourgeois de Chartres qui voudra devenir mestre du mestier de paré [sorte de drap], ou... *Paris*.

— ETYM. Parer.  
PARFAIRE (par-fè-r), v. a. Il se conjugue comme la re. || 1<sup>o</sup> Achever une chose, de manière qu'il n'y manque rien. Servir à parfaire le cercle de leur mouvement [des planètes], *Encyc. Monde*, 4. || 2<sup>o</sup> En avoir quelques nouveaux qui parfaissent le nombre, mais ce n'étaient pas des gens qui se plusent, *Francion*, vi, p. 224. || 3<sup>o</sup> Manquer à vos prospérités; Et quel que soit votre heur, tout part pour le parfaire. Semble en quelque façon être nécessaire, *Act. Gen.*, 1, 2. || 4<sup>o</sup> Terme de procédure criminelle. Faire et parfaire le procès d'un qu'un, instruire le procès jusqu'à sentence définitive. Le roi voulut que le procès fût fait et parfait à ce déserteur [le prince d'Auvergne], *St. Louis*, 109, 176. || Locution vieillie. || 5<sup>o</sup> Terme de finance. Parfaire un payement, une somme, y ajouter ce qui y manquait. || Terme de jurisprudence. Parfaire le juste prix, réparer la lésion qu'a éprouvée un vendeur. || 6<sup>o</sup> En termes de librairie. Parfaire un livre, y ajouter les feuillets qui manquent. || 7<sup>o</sup> Se parfaire, v. réfl. Être parfait, être amené à terme. *Qua se parfera bientôt.*

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Por sa biauté croistre ou parfaire, *Roc. 9090*. Mais, après plus de quarante ans, Maître Jehan de Meung ce rommans Parfait, ainsi comme je trouve, *ib.*, 4070. Il sera ataint dou murtre, se il ne peut parfaire ce que il a offert en court à l'ère par champion ou par son cors, *Ass. de J.*, 1, 196. Por ce que les rentes dou casal se refont et parfent dans l'année.... *ib.*, 1, 274. || XIV<sup>e</sup> s. C'est science par quoy l'en sçait royalmes et ci-viles et quelques communautés commercialier, ordonner et parfaire, et en bon estat maintenir, *Ordonn.*, 1499. L'en peut bien avoir tel habit [habitude], sans ce que l'en parface de ce nul bien, *id. Eih.*, 10. || XV<sup>e</sup> s. Tout marché d'amour, quoyqu'il monte, est parfait sans denlers à Dieu, *COQUILLANT*, p. 27. || XVI<sup>e</sup> s. J'ay bien le vouloir, mais le parfaire me fait, *Calv. Instit.*, 304. Prologes ayant parfait usage d'un chien las et recrou.... *MONT.*, 1, 264. La grace, par le moyen de laquelle se parfournt, se parfect après nostre creance, *id.*, 1, 149. Les lettres gastent les cerveaux et esprits foibles, parment les forts et bons naturels, *Quarr. Sagesse*, p. 634. || LACURNE. Mal fait qui ne parsoit, *COTGRAVS*.

— ETYM. Par, et faire; prov. *perfer, parfaire*; *perfer*.  
PARFAISEUR (par-fè-zeur), s. m. Celui qui parfait, paracheve. || Fabricant de peignes pour les étieffes.  
— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Parfaiseur, *COTGRAVS*.  
— ETYM. Parfoire.  
4. PARFAIT, AITE (par-fè, fè-t), part. passé de parfaire. Le chevalier me fait rire... il voudrait que le jeune Grignan, son neveu fût tout à l'heure ainsi, et que sa réputation fût déjà toute parfaite comme la sienne, *St. Louis*, 25 oct. 1658. Les drames ont été de très-bons missionnaires jusques ici [par convertir les protestants]; les prédicateurs d'aujourd'hui envoient présentement rendre l'ouvrage parfait, *id.*, 33 oct. 1658. || Fait et parfait, c'est-à-dire l'ouvrage terminé. Voilà donc qui est fait et parfait, *St. Louis*, 27 août 1650. Le mariage fut fait et parfait en cette sorte, *NAULT. Gramm.*, 9. || Parfait payement, payement auquel on a ajouté la somme qui manquait pour le rendre complet. Cent cinquante mille écus... dont on devait payer quinze mille chaque année jusqu'à parfait payement, *Bucches, Œur.*, t. v, p. 43.  
5. PARFAIT, AITE (par-fè, fè-t), adj. || 1<sup>o</sup> Qui est toutes les qualités, sans nul mélange de défauts. Dieu seul est parfait. Nul homme n'est parfait. Rien de parfait sur la terre. Si vous étiez parfaits, vous pardonneriez sans peine aux hommes ce que vous ne pouvez pardonner à ceux qui ne sont qu'imparfaits comme les dieux les font, *RÉS.*

*Dial. des morts anc.*, 17. || 2<sup>o</sup> En un sens moins rigoureux, qui réunit beaucoup de qualités, en parlant des personnes. Et que voulant pour gendre un cavalier parfait... *COAN. Cid.*, 1, 3. Vous avez cru Thésée un héros tout parfait? *VEN. COAN. Ariane*, 1, 7. Depuis trois ans entiers qu'a-t-il dit, qu'a-t-il fait qui ne promet à Rome un empereur parfait? *aac. Moli.*, 1, 1. Les grands croient être seuls parfaits, *LA SAUV. ix.* Il y a peu de femmes si parfaites, qu'elles empêchent un mari de se repentir, du moins une fois le jour, d'avoir une femme, *id. iii.* || Parfait précédant un substantif qui exprime une condition, une profession, etc. signifie accompli en son genre. Un parfait courtisan. Assurément, depuis Julien, il n'y a point de plus parfait plégin que Zuingle, *BOSS. Florio.*, 1, 21. || Un parfait honnête homme, un homme tout à fait honnête. Je veux me flatter que, faisant votes possible pour devenir un parfait honnête homme, vous concevrez qu'on ne peut l'être sans rendre à Dieu ce qu'on lui doit, *aac. Lett.*, d. son fils, 36. || En mauvais part. Un parfait imbécile. Un parfait scélérat. || 3<sup>o</sup> Qui réunit toutes les qualités, en parlant des choses. La parfaite raison suit toute extrémité, Et veut que l'on soit sage avec sobriété, *MOI. Mis.*, 1, 1. La très-parfaite tendresse que j'ai pour vous, qui passe au delà de tout ce que je pourrais vous en dire, *St. de Mme de Grignan*, 30 sept 1684. Ravi d'une conversion aussi admirable et aussi parfaite que celle de notre princesse, *BOSS. Anne de Cons.* La fidélité de l'âme a été parfaite [dans les épreuves de la mort], *id. Duch. d'Orléans*. David, pour le Seigneur plein d'un amour fidèle, Me parait des grands rois le plus parfait modèle, *aac. Athal.*, 1, 2. Il a au doigt un gros diamant qu'il fait briller aux yeux et qui est parfait, *LA SAUV.* Il est plus ordinaire de voir un amour extrême qu'une parfaite amitié, *id.*, 1, 1. Celui-là est bon qui fait du bien aux autres; s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est très-bon; s'il en meurt, sa vertu ne saurait aller plus loin, elle est héroïque, elle est parfaite, *id.*, 1, 1. || Devoirs parfaits, ceux qui sont bien déterminés et dont on peut exiger l'accomplissement. || Le parfait amour, se dit, non sans une nuance d'ironie, d'un amour pur et complet. Filier le parfait amour. On doit pour bien aimer renoncer aux douceurs, Et du parfait amour mettre l'honneur suprême à bien injurier les personnes qu'on aime, *MOI. Mis.*, 1, 6. || Parfait amour, nom donné à une liqueur aromatisée. || 4<sup>o</sup> Complet, total. Une solitude parfaite. Sa guérison n'est pas parfaite. Il est impossible d'obtenir le vide parfait. Jamais nous ne goûtons de parfaite allégresse, *COAN. Cid.*, 1, 6. Pour moi, je suis dans la parfaite santé, *St. Louis*, 13 oct. 1676. Ton triomphe est parfait; tous les traits ont porté, *aac. Phédre*, 1, 2. Nulle lecture, nulle instruction, ignorance crasse sur tout, plates plaisanteries, force vent et parfait vide [portrait de Villeroy], *St-Sim.*, 392, 84. || 5<sup>o</sup> Terme de musique. Accord parfait, accord formé de la tonique, de la tierce et de la quinte. || Consonance parfaite, intervalle juste et déterminé qui ne peut être altéré sans cesser d'être consonnant. || Cadence parfaite, celle qui porte la note sensible et qui tombe de la dominante sur la finale. || Mode parfait, c'est dit de la mesure à trois temps. || 6<sup>o</sup> Terme de botanique. Fleurs parfaites, fleurs qui présentent les quatre verticilles floraux, le calice, la corolle, l'androcée et le gynécée. || Terme de zoologie. Insectes parfaits, insectes dont les métamorphoses sont accomplies. || 7<sup>o</sup> Terme d'arithmétique. Nombre parfait, celui qui est égal à la somme de ses parties aliquotes. Six est un nombre parfait. || 8<sup>o</sup> Terme de grammairie. Prétéril parfait, ou, substantivement, le parfait, le prétéril qui marque qu'une chose est arrivée en un temps qui n'est pas précisé, par exemple: j'ai aimé. || 9<sup>o</sup> Vers parfait, selon Plutarque, vers hexamètre dans lequel on trouve les huit parties d'oraison. Le vers 6<sup>o</sup> du livre xxii de l'Illiade en offre un exemple. || 10<sup>o</sup> Parfait contentement, nom donné à une parure de diamants. || 11<sup>o</sup> S. m. pl. Les parfaits, les personnes parfaites. C'est aux parfaits qu'elle [la volonté de la Providence] cause cette paix et cette soumission sans murmurer, *St. Louis*, 25 mai 1680. Le nouveau langage [des mystiques] qui fait consister la perfection à supprimer tous les actes pour ne laisser aux prétendus parfaits qu'un seul acte produit une fois au commencement, *BOSS. Ordonnance sur les dats d'oraison*. || 12<sup>o</sup> S. m. La perfection, en parlant des choses. Le parfait est plutôt que l'imparfait, et l'imparfait le suppose, *BOSS. Connais.*, 1, 6. On ne saurait en écrivant rencontrer le parfait et, s'il se peut, surpasser les anciens que par leur imitation, *LA SAUV. 1.*

— REM. 1. Au parfait, pour dire parfaitement est une locution que Voltaire a condamnée et que l'Académie n'a pas admise. || 2. On a dit que parfait, étant un adjectif absolu, rejette toute modification en plus ou en moins. Cela ne se soutient pas devant l'usage: on trouve dans les exemples: très-parfait, le plus parfait. On dirait également: moins parfait, plus parfait. || 3. Laveaux dit: « Parfait honnête homme: quelques grammairiens ont blâmé cette expression comme incorrecte, prétendant que le mot homme est précédé de deux adjectifs, et qu'il faudrait la conjonction et pour les joindre. Ils se sont trompés; ici honnête homme est une seule expression, et pour ainsi dire un seul substantif: Voltaire a dit (*Éduc. d'un prince*, v. 23): « Ce pauvre honnête homme. » Colardeau (*Perfidies de la mode*, 1, 9): « Ce sévère honnête homme. »

— SYN. PARFAIT, VINT. Le parfait regarde proprement la beauté qui naît du dessein et de la construction de l'ouvrage; et le fini, celle qui vient du travail et de la main de l'ouvrier. L'un exclut tout défaut; et l'autre montre un soin particulier et une attention au plus petit travail. Ce qu'on peut mieux faire n'est pas parfait; ce qu'on peut encore travailler n'est pas fini, *COAN.*

— HIST. XII<sup>e</sup> s. En ces siècles [en ce siècle] nen at parface amor, *St Alexis*, xiv. || XII<sup>e</sup> s. E jo serai [serai] parface avec li, et si me gardera de faulen, *Roiz*, p. 208. || XIII<sup>e</sup> s. La bougres [l'albigeois], li parface [qui se dit le parfait], icil qui riens ne croit, Ne cuide pas qu'enfers ne qu paradis soit, ou *CANT.*, *perferit*. Et revint à cel estat, en quoi il avoit esté quant il estoit en parface santé, *Miracles St Loys*, p. 137. Et l'on chante l'evangille et le parface de la messe, *Ass. de Jérus.*, 1, 20. || XIV<sup>e</sup> s. [Ces hacellers] Chevalliers les seroit, car je les voy parface, *Huges Capet*, v. 3622. || XV<sup>e</sup> s. Homme ne peut estre si parface, ne tant de biens faire et dire, qu'il puisse avoir la grace d'un chascun, *Boucq.*, 11, 12. || XVI<sup>e</sup> s. Quant l'empereur aura son armée prête pour le parface de douze cens lances, *Lettres de Louis XII*, t. iii, p. 260. Plaisir divin et parface, *MOI.*, 1, 70. Les plus parfaits se sont bien contentez d'y aspirer, *id.*, 1, 70. Sa beauté se mainteint toujours florissante, en son adolescence, et encore après qu'il fut devenu homme parface, *MOI.*, 1, 3. Après le dit eschevinage expiré, ils demeurent le parface de leur vie [le restant de leur vie] jurez, *Novv. cout.*, gén. t. ii, p. 342. Et pour louer son esprit qui n'estime Que le parface des plus raras vertus, *BOSS.* 40.

— ETYM. Bourg. *parface*; prov. *perfeit, perfeit, perface, perface*; cat. *perfeit*; esp. *perfecto*; port. *perfeito*; ital. *perfecto*; du lat. *perfectus*, de *perficere*, de *per*, et *facere*, faire.

PARFAITEMENT (par-fè-to-man), ede. || 1<sup>o</sup> D'une manière parfaite. Comme je vous aime parfaitement, je pense être aimé de vous de la même sorte, *BALZ.*, liv. iv, lett. 12. Vous êtes pour moi toutes choses, et jamais on n'a été aimée si parfaitement d'une fille bien-aimée que je le suis de vous, *St. Louis*, 20 sept. 1684. C'est à la cour que l'on sait parfaitement ne faire rien, ou faire très-peu de chose pour ceux que l'on estime beaucoup, *LA SAUV.*, viii. || 2<sup>o</sup> D'une manière complète, totale. Qui vous ouvrirait le paradis ne vous obligerait pas parfaitement? *PAUC. Pror.*, ix. Bonjour, ma très-parfaitement chère; je suis toute occupée de vous, de votre amitié, de votre santé, *St. Louis*, 22 sept. 1680. Elle [Mme de Longueval] baisait bien parfaitement notre Montataire, *id.*, 28 oct. 1688. Je viens d'écrire au chevalier; il m'a parfaitement oubliée, *id.*, 12 juin 1690. Voici un temps de justice et de clémence; on prend plaisir à faire non-seulement ce qui est bien, mais ce qui est parfaitement bien, *id.*, 17 avr. 1682. Aussi impossible, lui répliqua l'autre, que d'être parfaitement habile, parfaitement fort, parfaitement puissant, parfaitement heureux, *volz. Memnon*. || 3<sup>o</sup> Parfaitement se dit comme réponse affirmative, dans le sens de oui, en insistant sur l'affirmation. La proposition vous convient-elle? — Parfaitement.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Parfitement se ad à Deu cumandit [il a'est recommandé à Dieu], *St-Alexis*, LVIII. || XII<sup>e</sup> s. Parfitement se doit sages hum purpenser, Quant il comence rien, bien puis purfner, *Th. le mar.*, 89. || XIII<sup>e</sup> s. Bien pleinement et parfaitement dire, *BOSS. LATINI, Trésor*, p. 470. || XV<sup>e</sup> s. Il fut si très-parfaitement et outrageusement courroucé, qu'il ne scauroit nullement tenir mainien, *Perceforest*, t. 1, f<sup>o</sup> 128. || XVI<sup>e</sup> s. La parfitement belle et bonne température de sa persone, *MOI.*, *Alcid.*, 1.  
— ETYM. Parfaite, et le suffixe *ment*; Bourg.



Etre le pari, l'accepter, parler contre celui qui propose. || Le pari est ouvert, les paris sont ouverts, tout le monde est admis à parier. Voilà des courses à Paris, Courons vite ouvrir les paris, *éclaireur*. *Hor.* || Fig. Les paris sont ouverts, c'est-à-dire qu'il y a des opinions contraires sur une affaire qui va bientôt se décider. || Il est hors de pari, se dit de celui qui, dans un pari entre plusieurs personnes, a perdu et n'a plus droit aux enjeux que les autres se disputent encore. || Au jeu, paris de travers, Paris qui ne sont pas du courant du jeu. *Dictionnaire de l'Acad.* de 1718. || Fig. Paris de travers, choses accessoires, imprévues. Ne croyez point que ce soit choses possible que de vaquer à ces deux commerces et à tous les paris de travers qui arrivent chaque jour, *écrit Mme de Grignan*, 1<sup>er</sup> avr. 1689. || 3<sup>e</sup> Somme parlée. Payer le pari. *Mme de la Grand et le maréchal de Bellefond* coururent lundi dans le bois de Boulogne sur des chemins si vite comme des éclairs; il y a trois mille pistons de pari pour cette course, *écrit*. || 3<sup>e</sup> Au jeu, somme indépendante de l'enjeu ordinaire, que les personnes qui ne jouent pas, parient entre elles. *Dictionnaire de Trévoux*. || 3<sup>e</sup> Au jeu, somme prise le premier pris. *BERNARD, le Joueur*, iv, 13. || 4<sup>e</sup> Au jeu du piquet à écrire, le résultat des deux paris qui forment l'ide.  
— ETYM. Voy. PARIER.

PARIA (pa-ri-a), s. m. Homme de la dernière caste des Indiens, qui est un objet de mépris et d'exécration. Qu'est-ce qu'un paria, demande-t-il à son porteur? C'est, lui répondit celui-ci, un homme qui n'a ni foi ni loi. C'est, ajouta le chef des *raspoutes*, un Indien de caste si infâme, qu'il est permis de le tuer si un en est seulement touché, *BERNARD DE S.-P. Chambré*, ind. Il est sur ce rivage une race stérile... Les parias; le jour à regret les éclaire, La terre sur son sein les porte avec colère, *C. DELAV. Paria*, i, 1. || Fig. C'est un paria, c'est un homme que personne ne veut voir, qui est exclu de la société.  
— ETYM. Tamoul, *pareyas*, homme hors de classe, d'après Dubois, *Mœurs et us. des peuples de l'Inde*, t. 1, p. 80.

PARIADE (pa-ri-a-d'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de chasse. Saison où les perdrix s'apparient pour la propagation de leur espèce. Quelquefois, lorsqu'après le pariade il survient des froids un peu vifs, toutes ces perdrix (de perdrix) se rassemblent et se reforment en compagnie, *avert. Ois.* t. iv, p. 176. || 2<sup>o</sup> Etat des perdrix, qui, pour s'apparier, cessent d'aller par compagnie. || 3<sup>o</sup> Il se dit des perdrix apparées. Il y a cinq ou six pariades dans ce champ.  
— ETYM. *Parier*, au sens de mettre par paire.  
† PARIAMBE (pa-ri-an-b'), s. m. Terme de musique latine. Pied de deux brèves qu'on appelle *pariambe*.  
— ETYM. *Παριάμβος*, de *πάρ*, à côté, et *άμβος*, tambour.

PARIDIENNE (pa-ri-di-n'), ou PARINE (pa-ri-n'), s. f. Terme de chimie. Principe que l'on trouve dans le *paris quadrifolia*, L. ou parissette.  
PARIE, EE (pa-ri-é, ri-ée), *part. passé* de parier.  
PARIEN, ENNE (pa-rien, riè-n'), adj. Qui est de Paros, une des îles de la Grèce. || *Marbre parien*, marbre blanc fort estimable parmi les anciens, qui se trouve dans les carrières de l'île de Paros, une des Cyclades, dans l'Archipel.  
PARIER (pa-ri-é), je pariais, nous paritions, pariez; que je parie, que nous paritions, que vous pariez. || 1<sup>o</sup> V. n. Aller de pair. La Varenne, qui par Henri IV en affaires secrètes en Espagne et ailleurs, est parvenu à parier avec ses ministres, à se faire compter par les plus grands seigneurs, *si-six.* 108, 203. Il [Larochehoucauld] ne parier de mérite à la guerre ni dans le cabinet, *MM. de Bouillon et de Turenne*, id. 227, 170. *Voyez en ce sens*. || 2<sup>o</sup> V. a. Faire un pari, une gageure (par extension du sens de mettre en égalité, les paris étant des sommes égales entre elles). Je parie cent louis qu'il en ira comme je dis, *WAGNER, Gramm.* 7. Vous savez qu'un fou d'Anglais parie vingt contre un, à bureau ouvert, dans London, qu'on vous mènera prisonnier en Angleterre avant quatre mois, *voyez Lett. Richelieu*, avr. 1705. Il y avait à parier un nombre égal à celui de tous les hommes qui ont peuplé de tous les temps la Russie contre l'un tel, que ce génie [de Pierre le Grand], si contraire au génie de sa nation, ne serait donné à aucun Russe, *id. Russie, Anecdotes*. Parier l'indigne qu'une chose n'est pas, c'est assurer qu'elle est possible, *d'ARNA. Quest. calc. Probab. Œuv.* t. iv, p. 210, dans ROUSSIN. || Il y a à parier, beaucoup à

parier, gros à parier, tout à parier que... c'est-à-dire il est presque certain que... || Par exagération, parier sa tête, certifier absolement. Je parie ma tête que le marquis ne se fût jamais réconcilié avec sa fille, *MIRABEAU, Lett. orig. t. iii*, p. 303, dans ROUSSIN. || Absolument, Il se joue un jeu, à l'extrémité de cette distance infinie [infini qui nous sépare de Dieu], où il arrivera croix ou pile [que Dieu est ou n'est pas]; que gagerez-vous?... encore que celui qui prend croix et l'autre soient en pareille faute, ils sont tous deux en faute: le juste est de ne point parier. — Oul, mais il faut parier, cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué; lequel prendrez-vous donc? *PASC. Pens.* x, 1, éd. HAVET. || Parier à coup sûr, parier avec la certitude de gagner. || Au turf, parier contre un cheval 7 ou 9 contre 1, équivalant à dire à son adversaire: si ce cheval gagne, je vous payerai 7 ou 9; s'il perd, vous me donnerez 1; la formule s'écrit en abrégé 9/1, nous contre un. || 3<sup>o</sup> Au jeu, parier pour quelqu'un, ou, simplement, parier, gager que celui des deux joueurs qu'on désigne gagnera la partie. Deux joueurs égaux jouant en quatre parties liées, si l'un en a gagné trois et l'autre deux, il faut raisonner assez juste pour déterminer précisément que l'on peut parier trois pour celui qui a les trois parties, et un seulement pour celui qui en a deux, *VONTEN. Bernoulli*. || 4<sup>o</sup> Fig. Affirmer, soutenir. Je parie qu'il a dit cela. Voyez-le entrer dans un sermon où il apporte un zèle tout dévot... que le prédicateur vienne à paraître: si... son barbier l'a mal rasé... Je parie la perte de la gravité de notre sénateur, *PASC. Pensées*, iii, 3, éd. HAVET. J'ai une idée si agréable de Marseille que je suis assurée que vous n'avez pas pu vous y ennuyer, et je parie pour cette dissipation contre celle d'Alx, *écrit*. 521. Je parierais que Ducloux, à qui je n'ai pas dit mon secret, et qui par conséquent en était le maître, est le seul qui me l'ait gardé, *J. J. BOUSS. Conf.* ix. J'aurais parié que cette pièce aurait obtenu quelque succès à la représentation, *CHAMM, Corresp.* t. i, p. 60, dans ROUSSIN. C'est une sérieuse conférence, je le parierais bien, *GENLIS, Théât. d'éduc. La Bonne mère*, t. 2.  
— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Quel champion se parla à un tel homme?... *AMYOT, Thésée*, t. En ces mois-là, naturellement les jumeaux entrent en rut ou en amour... elles perdent presque le manger du désir qu'elles ont de parier, *o. de BERNEZ*, 303.  
— ETYM. Berry, *parier*, associer, joindre; provenç. *parier*, co-partager; du lat. *pariare*, balancer un compte, égaler, de *par*, égal.

PARIETAIRE (pa-ri-é-tè-r'), s. f. Plante qui croît sur les murailles, *parietaria officinalis*, L., famille des urticées.  
— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Mauves, guimauves, paritolo, violettes de mars, et autres herbes semblables, *PARÉ, vii*, 10. Parietaire... croît sur les murailles sans nul soin, d'où elle a pris le nom, *o. de BERNEZ*, 322.  
— ETYM. Provenç. *paritari*; espagn. et ital. *parietaria*; du lat. *paries*, parietis, muraille (voy. PAROI).  
PARIÉTAL, ALE (pa-ri-é-tal, ta-l'), adj. || 1<sup>o</sup> Terme de botanique. Plantes pariétales, plantes qui croissent sur les murailles. || Insertion pariétale, insertion des étamines, lorsque le périanthe étant tubulé, les étamines se fixent aux parois du tube. || 2<sup>o</sup> Terme d'anatomie. Il se dit de ceux os qui forment les côtés de la voûte du crâne. Les os pariétaux. || Substantivement. Un pariétal. Les pariétaux. || Bosse pariétale, éminence que présente le milieu de la face externe de chaque os pariétal. || Fosse pariétale, l'encfoncement qui sur la face interne de l'os répond à la fosse. || Feuillet pariétal des séreuses, la portion de ces membranes qui revêt les parois d'une cavité, celle qui se porte sur les viscères prenant le nom de feuillet viscéral.  
— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> des os susdits sont deux, nommés pariétaux, *PARÉ, iii*, 4.  
— ETYM. Lat. *paries*, parietis, paroi (voy. ce mot).

† PARIÉTINE (pa-ri-é-ti-n'), s. f. Terme de chimie. Substance extraite d'un lichen, le *parietina*.  
PARIEUR (pa-ri-eur), s. m. Celui qui parie. Gageons un peu quel sera le meilleur. Pour ce jourd'hui, de mon gîte ou du vôtre... Le parieur ayant changé de voix: Ça, descendez, dit-il, mon gentilhomme, *LA FONT. Orain*. Tout le monde dit la guerre, et d'Haquerville manda qu'il y a encore des parieurs pour la paix, *écrit*, 122. || Fig. Cela ne vaut rien pour les parieurs, se dit d'une chose qui ne fait craindre un résultat fâcheux à l'une des parties intéressées dans l'affaire. Angélique: Mais c'est une gageure, je pense. — Frontin: Elle ne vaudra rien pour les parieurs, *DANCOURT, Bourg. à la mode*, iii, 4.  
— ETYM. *Parier*.

† PARIGLINE (pa-ri-gli-n'), s. f. Terme de chimie. Substance extraite de la salicéapaille (de *pariglia*, qui est dans l'italien *salarigalia*).  
† PARINERVE, EE (pa-ri-nèr-ve, vée), Terme de botanique. Qui porte deux nervures égales.  
— ETYM. Lat. *par*, *ég*, et *nervure*.  
† PARIPUNNE, EE (pa-ri-pè-nè, née) ou PARIPINNE, EE (pa-ri-pi-nè, née), adj. Terme de botanique. Se dit des feuilles pennées sans impaire, c'est-à-dire sans foliole à l'extrémité du rachis.  
— ETYM. Lat. *par*, égal, et *pennis* ou *penna*, aile.

† PARIS (pa-ri), s. m. Ville capitale de la France. Il y a des lieux où il faut appeler Paris Paris, et d'autres où il le faut appeler capitale du royaume, *PASC. Pens.* vii, 20, éd. HAVET. || Prendre Paris pour Corbeil, se disait autrefois pour faire une méprise, locution née de ce que l'armée des protestants, n'ayant pu prendre Corbeil, vint assiéger Paris. Les catholiques se moquaient de nous, disant: Mesieurs les huguenots, ne prenez pas Paris pour Corbeil, *LACROIX*, p. 49, dans LACROIX. Un petit Paris, un lieu comparé à Paris pour la magnificence, la grandeur, la commodité. || Proverbes. Paris n'a pas été fait en un jour, c'est-à-dire il faut le temps à toute chose. || Si Paris était de beurre, le fondrait au soleil, se dit pour répondre à une supposition absurde.  
— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Diex gart Paris de mescheance, Et la gart de fauce creance! *AUGER.* 183. || xiv<sup>e</sup> s. O Paris qui n'es plus Paris, mais une spelunque de bestes brochues, *Sat. Ménippée, Harangue de M. d'Aubray*. Le roy est établi un oncle pour la durée de son armée qu'il n'aurait jamais essayé, si bien qu'il mena, comme on disoit, un Paris devant Amiens, *D'AUB.* *Hist.* iii, 329.

— ETYM. Lat. *Parisiis*, nom de la peuplade gauloise qui occupait Lutèce et la région environnante.  
† PARISSETTE (pa-ri-zè-t'), s. f. Voy. ZÉTRANOLE-LOUP.  
† PARISIENISME (pa-ri-zi-a-ni-sm'), s. m. Usage, habitude, mœurs des Parisiens.  
† PARISIEN, IENNE (pa-ri-zièn, zè-n'), s. m. et f. || 1<sup>o</sup> Habitant de Paris. On est bien tiré aujourd'hui à Paris sur l'intérêt public; on va à l'Opéra-Comique le jour qu'on brûle le chevalier de la Barre, et qu'on coupe la tête à La!!!; ah! Parisiens, Parisiens, vous ne savez que danser autour des cadavres de vos frères, *voyez Lett. Chabanon*, 7 août 1793. || Adj. Les matines parisiennes, le massacre de la Saint-Barthélemy qui commença au milieu de la nuit. || 2<sup>o</sup> S. m. Sur mer, Parisien se dit d'un matelot espiègle mais faisant. || 3<sup>o</sup> S. f. La Parisienne, se dit d'une chanson composée par C. Melavigne pour célébrer la révolution de 1830. || Nom, autrefois, d'une ligne d'omnibus à Paris. || 4<sup>o</sup> Parisienne ou cotte, nom donné par les ouvriers à un pantalon de grosse toile bleue qu'ils passent par dessus leur pantalon ordinaire pour le garantir pendant le travail.

PARISIENNE (pa-ri-ziè-n'), s. f. Terme d'imprimerie. Caractère au-dessous de la nonpareille, dit autrefois *au-banois*.  
† PARISIOLE (pa-ri-zi-ol'), s. f. Genre de plantes de la famille des aparaginéées, originaires de l'Amérique.  
PARISIS (pa-ri-ri), || 1<sup>o</sup> Adj. Ancien terme de monnaie. Sou, livre parisis, soit, livre qui valait un quart de plus que le sou et la livre tournois, et qui se trouvaient à Paris. Vous nous plaigiez beaucoup, nous autres paysans... mais songez donc, monseigneur, qu'autrefois on nous tuait pour cinq sous parisis, *o. L. COCQ. Lettre 1<sup>re</sup>*. || 2<sup>o</sup> S. m. Anciennement, dans les bureaux de douane et à leurs, le quart en sus des droits réels sur les lettres et pancartes. || 3<sup>o</sup> S. m. Une certaine étendue de pays autour de Paris.  
— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Richart avoit plus estrellines que le roi de France n'eust parois, *Chr. de Rains*, 37. Ou se fier es thug que ce fut parisis qu'il presta, et li tems que dient que ce furent brenois ou autre monnoie, lor d'a seroit de nulle valeur, *BEAUM.* xl, 9. || 14<sup>e</sup> s. Oue iceuls six cens mars d'argent vous favez ouvrir et monnoier en blancs deniers d'argent, pour douze deniers parisis la piece, *Ordonn. des rois de Fr.* t. v, p. 219.

— ETYM. *Paris*.  
† PARISITE (pa-ri-zi-t'), s. f. Espèce minérale formée de carbonates et de fluorures de cérium, didyme, de lanthane et de chaux.  
— ETYM. Dédié à M. Paris, minéralogiste.  
† PARISTHÉNITE (pa-ri-stè-ni-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation des amygdalles.



voire mémoire ces premiers âges de la monarchie... comme les procès étaient rares, et qu'il ne fallait pour les juger que les principes communs d'une loi naturelle, les souverains tenaient eux-mêmes leur parlement, *vu. Lamoignon*. || Étendue, ressort de la juridiction d'un parlement. Le parlement de Paris s'étendait jusqu'en Saintonge. Lyon était du parlement de Paris. || Durée du parlement depuis le jour de son ouverture jusqu'aux vacances. Le procès fut remis au parlement prochain. || L'ouverture du parlement, la première assemblée du parlement qui se tenait après la Saint-Martin.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. [Je] Ne puis à vous tenir long parlement. *CA. de Rol. cxxviii*. || XIII<sup>e</sup> s. Au parlement sur Meuse, où ot maint haut princler. Oû France et Saleno furent ajorné pour plaider. *Sax. iv*. Duno unt entréls li roi un parlement [conférence] ans. Qui fu à Saint Legier en Iveline pris. *Th. le mari. 99*. || XIII<sup>e</sup> s. Et tout cel an ne passeront dui ans qu'il n'assemblent à Compiègne por tenir parlement. *VILLHA. viii*. Tous leur parlemens fu [ils ne parloront que] de Bertain as grans piés. *Berte. 107*. Il doivent aler querre conseil en le [la] cort au roi. en parlement. *ESADM. lxxv. 13*. Et li tans de l'ivre ton apel si est tix [tel] que, s'il apele du roi le roi de faus jugement, il le doit persivir au premier parlement après l'apel. *id. lxxi. 66*. Et se nous nostre commandemens avons mestier d'aler à jour ou à parlement.... *Bibl. des ch. 2<sup>e</sup> série, t. iii, p. 497*. || XIV<sup>e</sup> s. Li roys en son grand conseil.... a ordonné.... que pour gouverner sa justice royal, c'est à sçavoir son parlement.... *Ordonn. des rois, t. ii, p. 320*. || XV<sup>e</sup> s. [La veille de la bataille de Crécy, Philippe de Valois invite les hauts seigneurs à souper] et fut ce soir un grand recreation et en grand parlement d'armes. *FRANCOIS. t. i, 243*. Dont ils peuvent bien noter que tout ce que le seigneur [mar] commande n'est pas arrest de parlement. *Les 15 joyes de mariage, p. 61*. Le parlement [en Angleterre] qui vault autant comme les trois estats. *COMM. iv, 1*. || XV<sup>e</sup> s. N'est heure où chef doibve avoir plus l'œil au guet, que celle des parlements et traictés d'accord. *MONT. 1, 26*. Nos parlements renvoyent souvent executer les criminels au lieu.... *id. 1, 71*.

— ETYM. *Parler*, et le suffixe *ment*, a<sup>o</sup> 3; *bourg*. *parlement*; *provenç. parlament*; *esp. et ital. parlamento*.

† PARLEMENTAGE (par-le-man-ta-je), s. m. Action de parlementer. Villars se contenta de tomber viguement sur la sottise des subalternes qui avaient donné la première occasion à ce parlementage [entre les officiers des deux partis avant la bataille de Malplaquet]. *ST-SIM. 347, 32*.

— ETYM. *Parlementer*.

1. PARLEMENTAIRE (par-le-man-té-r'), adj. 1<sup>o</sup> Qui appartient au parlement, cour de justice. Les remontrances parlementaires. Aussi me revient-il que quelques-uns de nos cannibales parlementaires trouvent bien rigoureuse (car ils n'osent pas servir d'un autre mot) la punition que Votre Majesté a faite de ces magistrats prévaricateurs. *MALEMA. Lett. au roi de Pr. 16 fevr. 1780*. || Substantivement, les parlementaires, les gens du parlement. On entendait dire tout ouvertement aux parlementaires qu'on n'avancé rien à brûler les livres, et qu'il fallait brûler les auteurs, J. J. ROUSS. *Contes. xi*. || Ceux qui, durant la fronde, tenaient le parti du parlement contre la cour. || Par extension ceux qui, durant le XVII<sup>e</sup> siècle, prenaient le parti du parlement dans ses querelles contre l'autorité royale. Mon cher frère, je hais toute tyrannie, et je ne serai jamais ni jésuite, ni janséniste, ni parlementaire. *voit. Lett. Damilaville, 2 mars 1763*. 2<sup>o</sup> Qui a rapport à la double assemblée qui, en Angleterre, fait partie de l'autorité législative. Les deux parlementaires. || Il se dit aussi de ceux qui, pendant la guerre civile contre Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, se joignirent au parti du parlement. L'armée parlementaire. || Substantivement. Monrose battit les parlementaires, quoiqu'ils fussent victorieux par deux fois. *ARZT. iii, 66*. Le père de Léonore en 1641, par quatre jours au aravant pour aller en Angleterre, où il était allé servir le roi contre les parlementaires. *SCARR. Rom. com. 1, 18*. De problèmes politiques assurent que, si on avait assassiné Cromwell, Ludlow, Ireton et une douzaine d'autres parlementaires, huit jours avant qu'on coupât la tête à Charles I<sup>er</sup>.... *voit. Dict. phil. Bertin*. || 3<sup>o</sup> Qui a rapport aux deux chambres qui font, dans les pays constitutionnels, partie de l'autorité législative. Régime, discussion, éloquence parlementaire. || Régime, gouvernement parlementaire, nom donné,

en France, à la période qui s'écoula de 1814 à 1848. M. Duvergier de Lauranne a écrit l'histoire du gouvernement parlementaire. || Qui est conforme aux usages parlementaires. Ce procédé n'est pas parlementaire. || On a étendu familièrement cette dernière acception au sens de courtois.

— ETYM. *Parlement*.

2. PARLEMENTAIRE (par-le-man-té-r'), adj. 1<sup>o</sup> Qui est relatif à l'action de parlementer. L'avoué parlementaire. || Vaisseau parlementaire, ou, substantivement, parlementaire, vaisseau qui porte un négociateur ou des dépêches. || 2<sup>o</sup> S. m. L'annonce envoyée pour faire ou pour écouter des propositions. La personne des parlementaires est sacrée. Wintzingerode se précipite vers le Kremlin, rencontre des avant-postes, les méprise, tombe dans une embuscade, et, se voyant pris dans cette ville qu'il venait prendre, il change soudain de rôle, agite on l'air son mouchoir, et se déclare parlementaire. *SAURA. Hist. de Nap. ix, 8*.

— ETYM. *Parlement*, dans le sens de conférence.

† PARLEMENTAIRE (par-le-man-té-roman), s. m. Conformément au gouvernement parlementaire. Que si le roi trouvait que plusieurs choses auraient été faites parlementairement, c'est-à-dire suivant les véritables principes de la constitution, DE MAISTRA, *Du pape, 1, 4*.

PARLEMENTER (par-le-man-té), v. n. 1<sup>o</sup> Faire, écouter des propositions pour l'abandon d'une place. Cela fait croire qu'ils pensent à leurs affaires et à parlementer. *PELLISSON. Lett. hist. t. 1, p. 103*, dans *ROUSSEAU*. || 2<sup>o</sup> Fig. Entrer en accommodement. Nous en viendrons à bout, il parlemente. À peine Mars se présente que la belle parlemente. *LA FONT. Fragm. du songe de Vaux*. Lorsqu'on désire, on se rend à discrétion à celui de qui on espère; est-on sûr d'avoir, on temporise, on parlemente, on capitule. *LA SAUV. xi*. || 3<sup>o</sup> Impersonnellement, au passif. Il ne fut pas longuement parlementé, c'est-à-dire on ne parlementa pas longtemps. || Proverbe. Ville ou fille qui parlemente est à demi rendue, c'est-à-dire quand on prête l'oreille à des propositions, c'est signe qu'on n'est pas éloigné d'y accéder. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Tant fist par ces journées que le conte [il] trouva droit ou palais à Troïez où il parlementa [ tint parlement], *Hugues Capet, v. 2918*. Et tant alla Bertran à lui parlementant, Que du fort delivrer [rendre la forteresse] il s'alast accordant. *Guescl. 10014*. || XV<sup>e</sup> s. Là furent parlementés et conseillés plusieurs avis et statuts entre les seigneurs et leurs pays.... *FRANCOIS. t. 1, 136*. Entremettes que ces choses avirent, s'ensounerent [prirent soin] aucuns prud'hommes de Bretagne de parlementer une treve entre.... *id. 1, 190*. Ilz se mirent à parlementer sur le pont [à Montreuil-fault-Yonne], *COMM. iv, 9*. || XV<sup>e</sup> s. Sortir d'une place assiégée pour parlementer. *MONT. 1, 33*.

— ETYM. *Parlement*, et la terminaison verbale *er*; *bourg. parlementoi*.

1. PARLER (par-lé), v. n. 1<sup>o</sup> Articuler des mots, prononcer des paroles. || 2<sup>o</sup> Il se dit des oiseaux imitant la voix humaine. || 3<sup>o</sup> S'exprimer. || 4<sup>o</sup> Discourir, s'énoncer par le discours, causer. || 5<sup>o</sup> Parler que, au sens de dire. || 6<sup>o</sup> Parler à, adresser la parole à. || 7<sup>o</sup> Parler de, prononcer des paroles relatives à. || 8<sup>o</sup> Se parler, se dit de personnes qui ont des entretiens ensemble, ou d'une personne qui s'adresse la parole à elle-même. || 9<sup>o</sup> Plaider. || 10<sup>o</sup> Parler bien, parler mal, dire du bien, du mal. || 11<sup>o</sup> Parler pour, parler contre, parler de manière à servir, à nuire. || 12<sup>o</sup> Expliquer ses sentiments, ses opinions, sa volonté. || 13<sup>o</sup> Faire connaître quelque chose qui devrait être tu. || 14<sup>o</sup> Recommander, appuyer. || 15<sup>o</sup> Faire des propositions, et, particulièrement, des propositions d'argent. || 16<sup>o</sup> Parler se dit des bruits qui courent dans le monde. || 17<sup>o</sup> Fig. Manifester ses sentiments par un autre moyen que la parole. || 18<sup>o</sup> Il se dit des choses inanimées qui ont ou qui semblent avoir un langage. || 19<sup>o</sup> Expliquer sa pensée par écrit. || 20<sup>o</sup> Il se dit de ce qui est exprimé dans un écrit. || 21<sup>o</sup> Résonner, en parlant d'instruments. || 22<sup>o</sup> Aboyer, en vénérie. || 23<sup>o</sup> Au jeu, dire ce que l'on veut faire. || 24<sup>o</sup> Faire parler. || 25<sup>o</sup> F. a. Dire, prononcer. || 26<sup>o</sup> S'exprimer en un langage. || 27<sup>o</sup> S'entretenir de. || 28<sup>o</sup> Au passif et impersonnellement. || 29<sup>o</sup> F. refl. Se parler, être parlé. || 30<sup>o</sup> Généralement parlant. Humainement parlant. || 31<sup>o</sup> Sans parler de. || Proverbes.

1<sup>o</sup> Articuler des mots, prononcer des paroles. Ce malade est à l'extrémité, il ne parle plus. Parler du nez. Il veut parler, l'écorce à sa langue pressée. *LA FONT. Philém. et Baucis*. Les jardins parlent pou-

al ce n'est dans mon livre, *id. Fobl. viii, 10*. Qu'importe comme ils parlent, pourvu qu'ils me disent ce que je veux savoir? *mol. Pourc. ii, 13*. Il [la Fontaine] fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point. *LA SAUV. xii*. Du langage c'est abuser Que de parler pour ne rien dire. *LA MOTTE, Fobl. iii, 8*. Les femmes ordinairement parlent mieux que les hommes; si l'on en croit Cicéron, cela vient de ce qu'étant moins répandues, elles conservent plus fidèlement l'accent d'une bonne éducation, et risquent moins de le corrompre par un accent étranger, *noter, Prosodie franç. art. 8*. On remarque que ceux [enfants] qui commencent à parler fort tard, ne parlent jamais aussi aisément que les autres; ceux qui parlent de bonne heure sont en état d'apprendre à lire avant trois ans. *BOUV. Hist. nat. Eur. t. iv, p. 320*. Le plus grand effort d'esprit est peut-être celui que nous faisons en apprenant à parler, *D'ALAMB. Elém. de philos. ch. 13*. Son regard ne voit qu'à peine, Et sa voix [d'un enfant] ne parle pas, *v. HUGO, Odes, 1, 9*. || Parler du haut de la tête, parler d'un ton de voix très-aigu. || On a dit parler du crâne et à la petite octave, dans le même sens. Elle ne parle pas du crâne et à la petite octave, *OSMUN, Correspond. t. 1, p. 183*. || Parler haut, parler bas, parler à haute voix, à voix basse. Parle bas; tu viens m'ébranler tout le cerveau, et tu ne songes pas qu'il ne faut point parler si haut à des malades. *mol. Mal. imag. ii, 3*. || Fig. Parler haut, parler sans ménagement, avec insolence. Il parle bien haut, mais on le fera baisser de ton. || Parler ferme, parler avec fermeté, roideur. Vous me parlez bien ferme, et cette suffisance.... *mol. Misa. 1, 2*. || Parler à l'oreille de quelqu'un, mettre sa bouche près de l'oreille de quelqu'un et lui parler bas. || Fig. La doctrine ancienne, qui, selon l'oracle de l'Évangile, doit être prêchée jusque sur les toits, pouvait à peine parler à l'oreille, *BOSS. Reine d'Angl. || Fig. et familièrement. Parler la bouche ouverte, s'exprimer franchement. Je vous y parlerai la bouche ouverte, *m<sup>o</sup> DU BERRANT, Lett. à Hor. Walpole, t. iii, p. 307*, dans *POUGÈS*. Dame, je parle, moi, comme saint Paul, la bouche ouverte, *COMTE DE CAYLUS (CROSTLY), les Écosseuses, Eur. t. 1, p. 669*, dans *POUGÈS*. || Familièrement. Parlez donc, sorte d'interpellation qu'on emploie pour demander compte de quelque chose à quelqu'un. Parlez donc, n'avez-vous pas vu le livre que je cherche? || Fig. Il sait ce que parler veut dire, c'est-à-dire il entend à demi-mot, il comprend les intentions, les explications, les menaces, etc. Il ne se fait pas dire deux fois la même chose. || 2<sup>o</sup> Il se dit des oiseaux qui imitent la voix humaine. Ce perroquet parle très-bien. Le vulgaire croit qu'on enseigne aux bêtes à parler; il se sait pas que parler c'est lier les idées à des signes arbitraires qui les représentent, *BOSSNET, Contempl. nat. xii, 33*. || Parler comme un perroquet, parler sans avoir ce qu'on dit, et aussi parler d'après autrui. || 3<sup>o</sup> S'exprimer. Il condamne toutes nos expressions élevées, et prétend que nous parlions toujours terre à terre! *mol. Improptiu, 3*. Vous me trouvez bon visage et vous désirez de m'en féliciter; dites je vous trouve bon visage; mais, répondez-vous, cela est bien uni et bien clair, et d'ailleurs qui ne pourrait pas en dire autant? qu'importe, *Acis, est-ce un si grand mal d'être entendu quand on parle, et de parler comme tout le monde? LA SAUV. v*. || Pour ainsi parler, locution usitée pour adoucir une expression trop forte, trop figurée. Par les soins d'un si grand roi [Louis XIV], la France entière n'est plus, pour ainsi parler, qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable. *BOSS. Mar.-Thér.* || Pour parler avec, expression employée quand on cite quelque écrivain considérable, quelque autorité. Pour parler avec Montaigne. || 4<sup>o</sup> Discourir, s'énoncer par le discours, causer. Parler en public. Parler sur des matières difficiles. Quand une personne qui parle beaucoup se rencontre tête à tête avec une autre qui ne parle guère, et qui ne lui répond pas, elle en parle davantage, *SCARR. Rom. com. ii, 10*. Il est bon de parler, et meilleur de se taire; Mais tous deux sont mauvais alors qu'ils sont outrés. *LA FONT. Fobl. viii, 10*. D'un langage nouveau J'ai fait parler le loup, et répondre l'agneau, *id. id. ii, 1*. Il brûle de parler, bien plus que nous d'entendre. *mol. Mécis. 1, 3*. Il y en a qui parlent bien et qui n'écrivent pas bien; c'est que le lieu, l'assistance les échauffent, et tirent de leur esprit plus qu'ils n'y trouvent sans cette chaleur, *PASCAL, Pensées, vii, 8*, édit. MAYER. Le noble de ses expressions [de Louis XIV] vient de celle de ses sentiments.... pendant qu'il parle avec tant de force,*



parler en liberté; Je puis dans tout son jour mettre la vérité, *m. Athal.* II, 6. Dieu parle, et d'un mortel vous craignez le courroux, *id. Esth.* I, 2. Parlez, quel est le sang que nous devons verser? *volt. Médée*, III, 6. C'est assez si ma voix Parle encore en conseil et règle vos exploits, *id. Alx.* I, 1. || N'a-t-on qu'à parler, se dit quand, pour qu'une chose se fasse, il n'est besoin de d'une parole. Titus m'aima; tout est dit; il n'a plus qu'à parler, il verra le succès m'apporter ses hommages, *acc. Bér.* I, 2. || Il faut aller et parler, se dit d'un homme habile qu'on croit négocier quelque chose. || 13° Faire connaître quelque chose qui devait être tu. Il faut que quel qu'un ait parlé. Vous êtes fille, Eudose, et vous avez parlé, *com. Hérac.* II, 1. Gardez bien de le dire; On m'appellerait poule; enfin n'en parlez pas, *la font. Fobl.* VIII, 6. || 14° Recommander, approuver. Il est difficile à la cour que de toutes les manières qu'on emploie à l'édifice de sa fortune, il n'y en ait quelqu'une qui porte à faux: l'un de mes amis qui a promis de parler ne parle point; l'autre parle mollement, *la Bauv.* VIII. || 15° Parler se dit quelquefois pour faire des propositions, et, particulièrement, des propositions d'argent. Le compagnon ne put rien tirer d'elle. Qu'il ne parlât, *la font. F. Scarr.* Perrin: Monsieur, ma mère est malade; et voilà deux écus que je vous apporte pour nous acheter quelque remède. — Sganarelle: Ah! je vous entends, vous; voilà un garçon qui parle clairement, et qui s'explique comme il faut, *mol. Méd.* I, III, 2. || Voilà ce qui s'appelle parler, ou, simplement, voilà parler, ou encore, c'est parler comme se dit lorsqu'une personne fait des propositions avantageuses, ou tranche un débat par des raisons claires. Voilà mon dernier mot.—Voilà parler cela d'essart, *le Méchant*, I, 2. || 16° Parler se dit des bruits qui courent dans le monde. Prenez femme, abbaye, emploi, gouvernement: Les gens en parleront, n'en doutez nullement, *la font. Fobl.* III, 1. || On parle, on en parle, se dit de bruits défavorables qui courent sur quelqu'un ou quelque chose. Je vous croire qu'au fond il ne se passe rien, mais enfin on en parle, et cela n'est pas bien, *mol. Tart.* I, 1. || En un autre sens, on en parle, se dit d'hommes ou de choses dont la réputation dure. De Troie en ce pays réveillera les misères, Et qu'on parle de nous ainsi que de nos pères! *acc. Andr.* IV, 3. Combien d'hommes admirables et qui avaient de très-beaux génies sont morts sans qu'on en ait parlé! *la Bauv.* II. Charles IX, auteur de quelques vers, dont on n'aurait peut-être jamais parlé s'ils n'eussent été d'un souverain, *d'Alemb. Ess. sur la soc. des g. de litt. Évoq.* I, III, p. 27, dans *POISSONS*. On parlera de gloire sous le chaume bien longtemps, *BAALHO. Sour. du peuple*. || Il faut laisser parler le monde, ou, simplement, il faut laisser parler, c'est-à-dire il ne faut pas se mettre en peine de ce que le monde dit sur tel à propos. || On en parle fort, c'est une chose qui fait le sujet de l'entretien public. || On en parle diversement, se dit d'une action, d'un événement qui est raconté de différentes manières, ou d'une chose que les uns louent et que les autres blâment. || C'est une femme, une fille dont on a parlé, c'est une femme, une fille dont la réputation n'est pas intacte. || On en entendra parler, cela fera du bruit, de l'éclat dans le monde. || 17° Fig. Manifester ses sentiments par un autre moyen que par celui de la parole. Les muets parlent par signes. Vois-je pas vos bontés à mon aide, et parler dans vos yeux un signe qui me dit que c'est assez payer que de bien reconnaître? *acc. Andr.* IV, 4. Tu lui parlas du cœur, tu la cherches dans ses yeux, *acc. Andr.* IV, 6. Votre trouble à Mathan n'est-il point trop parlé? *id. Athol.* III, 6. Astaré est femme; elle laisse parler ses regards avec d'autant plus d'impression qu'elle ne se croit pas encore aimable, *volt. Zedig.* 4. Vous voyez quel effroi me trouble et me confond; Il parle dans mes yeux, et me peint sur mon front, *id. Alx.* I, 2. Après avoir entendu, avec quelque peine, un langage qui parle plus aux oreilles qu'aux yeux, nous en sentirons mieux les avantages d'un langage qui parle plus aux yeux qu'aux oreilles, *com. Lang. cote.* I, 16. || 18° Fig. Il se dit des choses inanimées qui ont ou qui semblent avoir une sorte de langage. La peinture parle aux yeux. Son visage parle. Dans les murs, hors des murs, tout parle de sa gloire, *com. Hor.* V, 2. Car tout parle dans l'univers; Il n'est rien qui n'ait son langage, *la font. Fobl.* XI, *Épilogue*. Toutes choses parlent de Dieu à ceux qui le connaissent, *asc. Lett.* 1<sup>er</sup> avril 1698. Vous me dites que je suis en peine de votre maigre: je vous fa-

vous; c'est qu'elle parle et dit votre mauvaise santé, *argv.* 2 juillet 1877. Vous dites quelquefois que votre estomac vous parle; vous voyez que votre tête vous parle aussi: on ne peut pas vous dire plus nettement de ce que la cause, que vous la mettez en pièces.... *id. 1<sup>er</sup> avr. 1688*. Le cœur d'une grande reine, autrefois élevée par une si longue suite de prospérités, et puis plongée tout à coup dans un abîme d'amertume, parlait assez haut, *boss. Reine d'Anglet. Hélas!* jusqu'au silence même. Tout me parle de ce que j'aime, *quin. Amod.* II, 2. Venez, fuyez l'aspect de ce climat sauvage. Qui ne parle à vos yeux que d'un triste esclavage, *acc. Mithr.* I, 2. Leurs postures supplantes parlaient pour eux, *vén. Tél.* XIV. Ces deux grands yeux qui ne savent que voir, Auront d'abord une beauté nouvelle: ils regardaient, Philis: ils parleront, *ST-LAMB. Prée. fug. Épître A....* || Les murailles parlent, c'est-à-dire il se trouve souvent des témoins des choses mêmes les plus cachées. || Il se dit de même des choses morales. On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tant; Tout ce qu'il a fait parle au moment qu'il m'approche; Et sa seule présence est un secret reproche, *com. Nic.* II, 1. De vos hauts faits pour vous laissez parler l'éclat, *tr. Pulch.* I, 5. Laissons, laissons parler mon chagrin et le vôtre, *mol. Pnyché*, I, 1. Et, quand la gloire parle, il n'écoute plus rien, *acc. Alex.* I, 2. L'honneur parle, il suffit; ce sont là nos oracles, *id. Iphig.* I, 2. Est-ce donc votre cœur qui vient de nous parler? *id. ib.* I, 3. C'est la nature qui parle, qui se fait sentir, *vén. Tél.* XXIV. Elle laisse parler son cœur, elle s'abandonne à toute sa tendresse, *MASS. Carême. Prière*, I. Quand l'amour veut parler, la raison doit se taire, *ARGNARD, le Joueur*, I, 2. Quand l'amour parle, il est le maître, et il parlera, *MARIVAUX, Fous. confid.* I, 2. Et tu n'y peux rester sans renier ton père, Ton honneur qui le parle et ton Dieu qui l'éclaire, *volt. Zaïre*, II, 3. L'humanité vous parle ainsi que votre père, *id. Alx.* I, 1. La mort de l'un et de l'autre a fait taire l'amitié et la haine, et ne laisse plus parler que la justice, *d'ALBES. Élog. Crébillon*. Un repentir tardif vous parle et vous éclaire, *M. J. CHEN. Charles IX*, V, 3. || Cela parle de soi, cela parle tout seul, ou, la chose parle d'elle-même, c'est-à-dire cela se comprend sans qu'il soit besoin de l'expliquer. Allez, indigné époux, le fait parle de soi, *mol. Amph.* II, 2. Cela parle tout seul: voici la suite, *acc. 891*. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes, *boss. Reine d'Anglet. Rosine*: C'est par pure amitié tout ce que je fais. — Figaro: Cela parle de soi; tudeuil l'amour a bien une autre allure, *BEAUMARCH. Barb. de Sév.* II, 2. || La vérité parle par sa bouche, ce qu'il dit est rempli de vérité. L'indulgente veut parler par votre bouche, *volt. Alx.* I, 1. || 19° Expliquer sa pensée par écrit. Les auteurs qui ont parlé de ce sujet. De quoi vous parle-t-il dans sa lettre? Comme parle l'apôtre, *FLÉCH. Serm.* I, 333. || Parler dans un contrat, parler au contrat, déclarer sa volonté dans un contrat, intervenir au contrat, s'obliger par le contrat. || 20° Il se dit de ce qui est exprimé dans un écrit. La loi est formelle là-dessus et parle très-clairement. L'ordonnance avec soi porte sa fin expresse; C'est à nous qu'elle parle, à nous qu'elle s'adresse, *acc. Antig.* III, 6. Vous diriez, à entendre parler l'Écriture, que Jésus-Christ... *BOURDAL. Myst. Circonc.* I, p. 66. || 21° On dit que les tuyaux d'un orgue parlent bien, pour exprimer que le son est juste, clair et net. || On le dit aussi de quelques autres instruments. Vous avez Dracon le joueur de flûte... c'est une chose infinie que le nombre des instruments qu'il fait parler, *la Bauv.* III. || Voilà une note qui ne parle pas, se dit d'une touche de piano qui est muette. || 22° Terme de vénérie. Aboyer. Le limier ne parle pas. || Parler aux chiens, allonger les mots, et, pour ainsi dire, les chanter, afin d'exciter les chiens à la chasse. || 23° Terme de jeu. Dire ce que l'on veut faire sur le coup qui se joue, ou, au piquet, dire ce qu'on veut compter. C'est à vous à parler. || 24° Faire parler quelqu'un, tirer de lui ce qu'il sait. Ils tâchaient de me faire parler, *vén. Tél.* III. || Fig. Il [un auteur ou copiste] doit éviter comme un écueil de vouloir imiter ceux... que le cœur fait parler, à qui il inspire les termes et les figures, *la Bauv.* I. || Par forme de menace. Ne me faites pas parler, craignez que je ne dise des choses qui ne seraient pas à votre avantage. || Faire parler, mettre un langage dans la bouche de. Ne faites point parler vos acteurs au hasard, Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard, *BOIL. Art p.* III. Cet autre,

abject en son langage, fait parler les bergers comme on parle au village, *id. ib.* II. || Fig. Faire parler quelqu'un, lui prêter des paroles, des discours. Pourquoi faut-il au moins que, pour me consoler, l'ingrat ne parle pas comme on le fait parler? *acc. Bajaz.* I, 2. Non, ce n'est pas lui qui parle ainsi; c'est ainsi qu'on le fait parler, *BOANOT, Claude et Nér.* II, 11. || On m'a fait parler, on m'a prêté des discours que je n'ai pas tenus. || Fig. Faire parler, se dit des choses inanimées auxquelles on prête un langage. Savoir faire parler et son front et ses yeux, *acc. Frenesl.* I, 1. Elle aura devant lui fait parler ses douleurs, *acc. Bajaz.* III, 2. Je devrais faire ici parler la vérité, *id. P'Andr.* IV, 2. Quelque Thomas Cornelle eût pris son frère pour modèle, on voit que, malgré lui, il ne pouvait s'empêcher de chercher à suivre Racine quand il s'agissait de faire parler les passions, *volt. Comm. Corn. Rem. Ariane*, IV, 2. || Faire parler à quelqu'un, procurer un entretien avec quelqu'un. Je lui conseille comme la vieille femme, de prier Sa Majesté de la faire parler à M. Colbert, *argv.* 211.

Faire parler, être cause de bruits qui se répandent. Assez de sottises sans motif feront parler la ville, *BOIL. Sat.* VIII. || Faire parler de soi, se faire une réputation bonne ou mauvaise. Et comme elle recommençait à faire parler d'elle... *acc. PATIN, Nouv. Lett.* I, 1, p. 331, dans *POISSONS*. Et, de la maison de la Prudoterie, il y a plus de trois cents ans qu'on n'a pas remarqué qu'il y ait eu une femme, Dieu merci, qui ait fait parler d'elle, *mol. G. Dand.* I, 4. || Cet homme n'a point fait parler de lui, il n'a rien fait qui lui ait donné de la réputation. || Cette femme n'a jamais fait parler d'elle, elle a toujours eu une conduite régulière, elle n'a jamais donné prise à la médisance. || 25° V. o. Dire, prononcer. Je vous demande, ce que je parle avec vous, ce que je vous dis à cette heure, qu'est-ce que c'est? *mol. Bourg. gent.* III, 2. Si un animal... parlait par esprit ce qu'il parle par instinct, pour la chasse et pour avertir ses camarades que la proie est trouvée ou perdue, *PASC. Pens.* XXV, II, 61, dans *BAVET*. || Prononcer comme on parle. Je rirais d'un homme qui voudrait sérieusement parler mon ton de voix, ou me ressembler de visage, *la Bauv.* I. À l'égard des acteurs, j'oserais presque dire que la pièce [les Guèbres] n'en a à pas besoin; c'est une tragédie qu'il faut plutôt parler que déclamer, *volt. Lett. d'Argental*, 18 nov. 1768. || 26° S'exprimer en une langue. Il parle français et italien. Il parle l'allemand, il parle plusieurs langues. Je me plais à répéter ces paroles [de dévotion, chez la princesse Anne]... et je voudrais ne parler plus que ce langage, *boss. Anne de Gonz.* L'étrange de Meaux a créé une langue que lui seul a parlée, *CHATEAUB. Génie*, III, IV, 6. || Fig. Parler un langage, s'exprimer d'une certaine façon. Je sais qu'un empereur doit parler ce langage, *com. Tite et Bér.* V, 1. On l'entend, mes pères, ce langage de votre école; et c'est une chose étonnante que vous ayez le front de le parler si haut, *PASC. Prot.* XIII. Chaque passion parle un différent langage, *BOIL. Art p.* III. Il vous est utile qu'un homme sans intérêt et sans conséquence vous parle en secret un langage dur, *vén. Tél.* XI. J'ai compris... comment sa plume devait mieux que sa langue parler le langage des passions, *J. J. ROUSS.* 2<sup>e</sup> diol. || Parler français, voy. FRANÇAIS, n° 2. || Parler chrétien, parler clairement, sans ambiguïté. Par ma foi... il faut parler chrétien, si vous voulez que je vous entende, *mol. Prée.* 7. || Fig. Parler grec, bas-breton, haut-allemand, s'exprimer d'une façon inintelligible. || Parler gascon, parler normand, parler français avec un accent gascon, normand. || Familièrement. Parler phébus, s'exprimer avec emphase, en termes ampoulés. || 27° S'entretenir de. Parler géométrie, musique, peinture. Parler affaires. Ore [tantôt] ils parlaient soldat, et ore citoyen, *ARGNARD, Sat.* XI. Et sans parler curé, doyen, chantre ou Sorbonne... *id. ib.* XV. Moi, j'irais me charger d'une spirituelle, Qui ne parlerait rien que cercle et que ruelle, *mol. Éc. des f.* I, 1. Parler affaires, c'est en faire son unique objet; au lieu que parler d'affaires n'exclut pas tout autre objet dont on voudrait parler par occasion, *com. BILL. Gramm.* I, 13. Je parlerai belles-lettres une autre fois; je ne parle aujourd'hui que tristesse et tendresse, *volt. Lett. d'Argental*, 11 oct. 1771. À parler sentiment son mérite consiste, *BOSSAUS, L'Imperierment*, sc. 2. J'osais vous parler bataille, Et chanter nos fiers soldats, *BOANOT. Plus de pèd.* || Parler chicane, s'exprimer en termes de procès, parler de procès. || Parler raison, parler raisonnablement, sagement. || Parler raison, signifie aussi quelquefois se mettre à la raison. Voilà parler raison. || Parler Voiture,

parler comme Voltaire, RICHAERT. Et voilà qu'on la chassa avec un grand fracas, à cause qu'elle manque à parler Vaugelas, MOL. Femm. sac. II. 7. || Avoir sans cause à la bouche. Il faut laisser Aronco parler proverbe, LA SAUT. v. || 29° Au passif et impersonnel. Vous voulez que j'en écrive dans la même liberté qu'il en fut parlé, SALL. Entretien 16. Dans les traités il n'est point parlé d'our, COMM. Médit. I. 2. || Il en est fort parlé dans le monde, se dit d'une chose qui fait l'objet de l'entretien public. || Il en sera parlé, cela fera du bruit, de l'éclat dans le monde. || Il en sera parlé à jamais, la postérité en conservera le souvenir. || 30° Se parler, v. refl. Être parlé. La langue française se parle au Canada. || Impersonnellement. Il se parle de, on parle de. En vérité, est-ce là une question entre les chrétiens [de parler de Jésus-Christ, homme], et peut-on parmi eux chercher un état où il ne se parle pas de Jésus-Christ ? BOSS. États d'oroison, II. 2. Les histoires seront abolies avec les empires, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines, ID. Louis de Bourbon. Il ne se parlait que de liberté dans ces assemblées, ID. Hist. III. 7. || 30° Généralement parlant, loc. adr. à prendre la chose en général. Toutes les choses, généralement parlant, qui sont comprises dans l'objet de la géométrie spéculative, DESC. Médit. VI. 9. || Humainement parlant, en parlant comme un homme. Il semble, humainement parlant, que ce soit le climat qui a prescrit des bornes à la religion chrétienne, MONTAIG. Esp. XXIV. 20. || 31° Sans parler de, indépendamment de. || Proverbes. Il parle latin devant les cordeliers, il parle d'une chose à un homme qui la sait fort bien. || Quand les ânes parlent latin, se dit pour indiquer un temps fort éloigné. || Il est aisé de parler, mais il est malaisé de faire. || Trop gratier cult, trop parler nuit. || De l'abondance du cœur la bouche parle, nous parlons surtout de ce qui nous touche le plus. || Qui parle du loup le tont par la queue, quand on parle du loup on en voit la queue, se dit quand quelqu'un arrive dans une compagnie où l'on parlait de lui.

— REM. 1. Parler mal et mal parler sont deux expressions différentes : parler mal, c'est manquer aux principes de la grammaire ; mal parler, c'est dire des paroles offensantes, médiser. Mais les écrivains n'ont pas observé scrupuleusement cette distinction. D'ailleurs il faut remarquer qu'aux temps simples mal se met toujours après le verbe : Cet homme parle mal, il s'exprime incorrectement ; il parle mal de vous, il en dit du mal. || 2. Trouver à qui parler, signifie que nous trouvons des gens qui nous répondent, qui nous rabattent le caquet. Trouver avec qui parler signifie qu'on trouve des gens avec qui l'on peut s'entretenir.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Bancandrins à tout premières parlent, CH. de Nol. IX. Sa coutume est qu'il parolet à leisir, ID. I. || Ne laissera, ce dist, qu'il n' parolt, ID. SCI. Bien sait parler et droite raison rendre, ID. CCLXIV. || XII<sup>e</sup> s. Quant je recort la simple courtoisie Et les doux mon dont seult à mol parler [dont elle a coutume de me parler], Couci, XII. [Je] N'en oi [entenda] nului parler qui moult de bon n'en die, Sez. VI. XIII<sup>e</sup> s. Assés i ot parlé d'une chose et d'autre, VILLES. LXI. Et maîtres Fouques meismes i ala pour parler des crois [de la Croisade], ID. XXVIII. Empereur croles Henris d'Anjo... et plusieurs preodomes dont li livres ne parole, ID. VI. Et s'uns sages d'amors parole à une dame le sole, LA ROSE, 7767. Aussi est-il grans mestier c'on persut sagement à fere se [sa] prononciation, SEYM. LXXV. 4. Por ce, s'il oent dir que ont l'oreille dare], sont il toutes voies de bon entendement quant on parole haut, ID. II. || XIV<sup>e</sup> s. Aucuns veul parler latin à l'aventure ou à l'espeie d'un autre, comme un oysel parle de ne non ce qu'il dit, OZANNE, Eth. 60. Il parle en amonition et en leure, ID. ID. 24. Ainsi nous devons nous parler et redoubler, Et devant nostre pere nous plus haut parler, Hugues Capet, v. 524. || XV<sup>e</sup> s. Et quand la dame l'out qui parler avec si haut parole, FROISS. I. 1. 14. Ainsi chement lios Anglois, et ne trouvoient à qui parler, ID. II. 2. 71. Vous savez bien que j'estoie parole de marier à tel ou à tel... qui ne demandoient seulement par mon corps, Les 16 jours de mariage. Et nos gens furent li uns ordonnez pour donner la bataille, mais ne trouvoient à qui parler, Boucicq II. 14. Mais je me sui et bien gardé, Dieu merci, qu'aucuns ne fussent. Ne fa pour chose que brime, Et s'avez bien, ce je vous ai dit j'aurois bien, si j'avois voulu, Tristé qui ont parlé à moy,

2. DESC. Poésies mss. f. 111. Et alors on parloit peu de guerre au pays de France, lors que chascun savoit bien qu'il n'y avoit ferme amour, EXEM, 1418. Et s'il s'en tient, le cuer au corps luy ront, Et il y va, les gens en parleront, AL. CHANT. le Dibat des deux fortunes. C'est fait, il n'en fault plus parler, Mon cuer c'est de moy desparty, Pour tenir l'amoureux party : Il m'a voulu abandonner, CH. NOU. Chans. 22. De ceulz qui sont souz ma puissance, Parle qui parler en voudra, Je n'en feray qu'à ma plaisance, ID. Bail. 92. Et à ceste cause fut raporté que le dit Oriole parloit mal et usoit de menames, J. DE VAGUES, Chron. 1478. Par trop parler et estre mu [muet], L'on est souvent pour fol tenu, LEBOUX DE LINCY, Prov. t. II, p. 267. Cil qui d'autrui voudra parler, regarde soy, il se taira, ID. ID. p. 324. Or fault ung peu parler comment le roy estoit allé en Bourbonnoys... COMM. I. 2. Il faudroit que nous en parlissions, ID. VIII. 2. || XVI<sup>e</sup> s. Il avoyt sept langues, et de toutes sept parloyt divers propos et langualges divers, SAA. Pant. v. 21. On tempa que les bestes parloyent (il n'y a pas trois jours), ID. II. 14. Que si quelque heretique veult disputer, qu'il viene en la faculté de théologie, et on parlera à lui des grosses dents, LANOUX, 101. Satan parle de son propre quand il parle mensonge, CALV. Inst. 113. C'estoit trop arrogamment parlé, de se preferer à tous les autres, ID. ID. 321. Que pouvoit-il sortir de leurs bouches polues et pueriles, sinon choses folles et immondes, s'ils eussent parlé leurs paroles mesmes ? ID. ID. 923. Il estoit devenu fort riche, et ne se parloit que de lui autour du pays, DESPER. Contes, LV. Il n'estoit possible de faire parler [parlementer] par argent ne par menaces ceux qui garidoient la place, MARS. Nouv. XVIII. Nous estions si peu, que nous ne pouvions supplier [sic] à tuer tout ; car de prisonniers, il ne s'en parloit point en ce temps-là, MONTLUC, Mém. v. Fille qui escoute et chasteau qui parle sont de facile composition, XVEN, p. 588. Livius parlant de l'armée romaine, MONT. I. 22. Ils ne parlent jamais rien qu'elaboré et premedité, ID. I. 40. Il faut parler François [sans feinte], ID. I. 67. Depuis la mort de Craterus, il n'y eut capitaine de qui se parlast tant entre les soudards macedoniens comme de Eumenes, AMOT, Eum. 20. Il scaivoit for-huer et bien parler aux chiens, Faisoit bien la brisée, et... BOSS. 310. Lettre de mon amour véritable interprete, Qui parle sans parler les passions du cœur, ID. 384. À peu parler bien besoigner, CORONAVE. Il ne parle pas au roy qui veut, ID. Qui ne parle n'erre, ID. Qui tient boutique doit parler à chascun, ID.

— ETYM. Bourg. pairôlâi, palai ; picard, paroler, bavarder ; Berry, paler, paller ; norm. paroler, parler avec affectation ; wallon, parlé, parlé ; prov. et esp. parlar ; port. parlor ; ital. parlare ; du baslatin parabolare, paroler, et, avec chute de l'o, parlar (voy. PAROLE).

2. PARLER (par-lé ; l'r ne se prononce et ne se lie jamais), s. m. || 1<sup>o</sup> L'infinif de parler pris substantivement. Comme un homme insensé qui s'emporte au parler, AMOTIZ, Élog. II. Partageons le parler au moins, ou je m'en vais, MOL. le Dép. II. 7. Le parler peu a toujours été très-recommandable, MARS. SURVEY, Observ. p. 97, 1688. Le trop parler est l'une des grandes incommodités qui puissent troubler les douceurs de la société, ID. ID. p. 98. || 2<sup>o</sup> Manière de parler. Ainsi, dans les dangers qui nous suivent en croupe, Le doux parler ne nuit de rien, LA FONT. Fabl. III. 13. L'affectation dans le geste, dans la parole et dans les manières est souvent une suite de l'insuétude, ou de l'indifférence, LA FONT. XI. Elle a le maintien moins libre et le parler plus timide, depuis qu'elle n'entend plus le mot d'amant sans rougir, J. J. BOSS. Ém. v. Le doux parler nous plait ; et toujours redouté, L'homme le plus bruyant est le moins écouté, MONTAIG. Convers. III. || Avoir son franc parler, s'être mis sur le pied de dire ce qu'on pense. Puisque les choses sont ainsi, je prétends moi aussi avoir mon franc parler, et, à l'exception des choses et des personnes auxquelles je dois respect, je dirai mon avis sur le reste, D'ALEMB. Lett. à Voltaire, 27 fév. 1765. || 3<sup>o</sup> l'accent particulier de province. Le parler picard. Les habitants de Langres ont de l'esprit, de l'éducation, de la gaieté, de la vivacité et le parler traitant, MONTAIG. Mém. t. III, p. 172, dans ROBERTS. || 4<sup>o</sup> Terme de palais. Parler sommaire, instruction faite sommairement avant un rapporteur. || Proverbe. Beau parler n'écorche la langue, ou jamais beau parler n'écorche la langue, c'est-à-dire il ne coûte rien de parler bonnement, civilement.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Ses l'v, son vis [visage] de joie sautele, Son aler, son venir, ... parler et son gent maintenir, Couci, XVII. ... Biaux parler ha partout mestier [besoin] ; n'a pas amis par tencier [en grondant], ... DE LINCY, Prov. t. II, p. 247. Fielemm ... decins) me dient que la clarté m'empire ... plus malade], Et le parler aussi, Berie, LXXVIII. ... vents, icis alers, icis veillers, icis parlers, ... ces amans sous lor drapiaux Durement ... plus, la Rose, 2854. || XIV<sup>e</sup> s. Si comme ... leur parler dient par inadvertance aucune ... Il ne se prenoient garde, OZANNE, Eth. 63. Car parler souvent refrainit un cœur felon, Guescl. 3. || XV<sup>e</sup> s. Plaisant parler gouverné par sagesse, ... d'our. Bal. 9. Il lui couvint souffrir, just a ... autrement, les parlars du monde, MONSTRELL. I. 10.

— ETYM. Parler I. PARLERIE (par-le-rie), s. f. Terme de ... bil fatigant. De tous deux l'éloquence est ... ce siècle où l'on parla tant, Est rendu ... éclatant En matière de parlerie, scana. Virg. — HIST. XII<sup>e</sup> s. Deux mois de ma par ... franç. mss. XV. 1300, t. II, p. 823, dans LA ... || XVI<sup>e</sup> s. Franquesco Taverna, ambassadeur ... de Milan, homme très fameux en science ... lerie, MONT. I. 34. Ils ont voulu tirer ... caquets et de la parlerie, jusques à ... lettres privées écrites à leurs amis, ... — ETYM. Parler ; prov. parlaris ; ... leria.

PARLEUR, EUSE (par-leur, le2-2), s. m. || 1<sup>o</sup> Celui, celle qui parle. Ne soyx à la ... vous soulez y plaire, Ni fade adulateur, ... trop sincère, LA FONT. Fabl. VII. 7. La ... délicatesse de son éloquence lui fit ... de Théophraste, qui signifie divin parleur, ... Hist. anc. t. XII, liv. XXVI, 1<sup>er</sup> part. II, s. Vous ... verrez partout d'agréables parleurs.

Homme sing. I. 2. Ainsi nous plait le parleur ... ble ; Son amabilité rend tout le monde ... BELLELL, Convers. III. On ne peut pas dire de ... comme de Salluste, que ce n'est qu'un parleur, ... LA HAYE, Cours de litt. t. V, p. 17. Le songe est un tableau des passions h ... confident peu sûr, un parleur peu discret, ... plus retenus étrete le secret, nota. BA ...

Un grand parleur, un homme qui parle ... et aussi qui parle trop. Les Lavardin, ... grands parleurs, n'aiment pas ce qui parle ... tant qu'eux ; et moi je suis un des grands ... que je connaisse, SCARRON, Lett. Écr. t. I, ... dans ROTHEUS. Il [le diplomate] est vif et ... parleur, pour faire parler les autres, ... x. À un homme vain, indiscret, qui est grand ... leur et mauvais plaisant... il ne lui ... pour être adoré de bien des femmes, qui ... traits et la tal'e belle, ID. III. Il fut voir ... Doris grande parleuse, Pons M... ;

ins... causeuse, BOSSY, Babilard, sc. 2. Un ... parleur, un homme qui s'énonce ... à son service de belles phrases. Leur ... près d'eux était d'oubt, Garçon bue fait, ... leur et de mise, Et qui fait les services ... LA FONT. Gageure. Un homme de qui ... plus beaux esprits et des plus beaux par ... siècle passé, ROLLIN, Hist. enc. d'éc. t. 2. Beau parleur, c'est à-dire faiseur de ... ses et content de lui si jamais ... nous. Conf. II. L'affectation de style, ... gage et dans la conversation, est un ... naire aux gens qu'on appelle beaux par ... LEBOUX. Mém. litt. d'éc. t. III, p. 183.

Un beau parleur, signifie aussi un ... parle de vertu, de beaux ... prends garde à Dorsain, il te pervertira ... avertis ; c'est un beau parleur ; cependant ... qu'au fond de l'âme il ne vaut pas ... GERTUS, Théât. d'éduc. les faux amis, I. 1. 18 lui, celle qui a l'habitude de parler beau ... un parleur étrange, et qui trouve toujours ... ne vous rien dire avec de grands ... Mir. II, s. 3<sup>o</sup> Au vauc. Il se d ... orateur. Par ént Le sénat demanda ce ... cet homme, Pour servir de mod le aux ... venir, LA FONT. Fabl. XI, 7. Les ... fait voir de talent de parleur, il n'a ... la moindre connaissance d'un ... SEYRAC, Collection, t. III, p. 267. || 6<sup>o</sup> Ad ... Ses cris sont superflus, L'oiseau parleur ... dans la barque, Pour dire ... tant plus... LA FONT. Fabl. I, 12. Ces ... n'étaient point parleurs, BOSS. A. r. myst. 17.





— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et si ai, par la haute Dame, Cent ans plus petit de votre ame, Que vos prestres parochiaux, la Rose, 1561. Li droit de l'eglise pharochial de Joinville, *Bibl. des ch.* 6<sup>e</sup> série, t. III, p. 301. || XVI<sup>e</sup> s. A communauté de villes à eglise parochial, *Ordonn. des rois de Fr.* t. I, p. 687.

— ETYM. Paroisse; provenç. parroquiail; ital. parrochiale.

PAROISSIEN, IENNE (pa-ro-i-sièn, si-è-n'), s. m. et f. || 1<sup>o</sup> Habitant, habitante d'une paroisse. Où il a prêché, les paroissiens ont déserté, LA SAUV. IV. J'ai étudié assez de jurisprudence pour empêcher, autant que je le pourrai, mes pauvres paroissiens de se ruiner en procès, VOLT. *Dict. phil. Curs de campagne*. || 2<sup>o</sup> Il a affaire aux curés et aux paroissiens, se dit d'un homme qui a des difficultés de toutes parts, qui a bien de la peine à contenter des personnes différentes. || 3<sup>o</sup> Populairement. Un paroissien, un individu. C'est un drôle de paroissien. || 3<sup>o</sup> S. m. Livre de prières dont on se sert pour suivre l'office.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Ainsi offrent les dames por les mors, si font bien, Car miez [mieux] vault ainsi faire que l'en n'en felist rien; Au mains [au moins] on est miez au prestre parochien, Et au mors, se Dies plaist, mès je ne sai combien, J. DE MEUNO, *Test.* 1212. L'eglise de saint Nicholas, de laquelle paroissienne ele estoit, *Mir. St Loys*, p. 164. || XIV<sup>e</sup> s. S'irons par ceste ville avironnement Veult mes paroissiens... Baud. de Seb. VII, 608. Il prist Jehanne de Mabre, parochienne de Levot, *Bibl. des chartes*, 4<sup>e</sup> série, t. II, p. 87.

— ETYM. Paroisse; provenç. parochian, parrochian; espagn. parroquiano; ital. parrochiano.

PAROLE (pa-ro-l'), s. f. || 1<sup>o</sup> Sentence, mot notable, dit (sens qui, vu l'étymologie de ce mot, est le plus voisin de *parabola*, acception primordiale). Parole mémorable. Il a dit une belle parole. Parole pleine de justesse, pleine de sens. La parole de Dieu, son commandement. Lorsque du créateur la parole féconde Dans une heure fatale eut engendré le monde, Des germes du chaos, LAMART. *Mérid.* I, 7. Il [Jéhova] a dit au chaos sa parole féconde, v. HUGO, *Odes*, IV, 18. Mission donnée par Dieu. Dieu, qui m'a confié sa parole et sa foudre, VOLT. *Fanaï*, v, 4. || La parole éternelle, la parole incarnée, la parole incarnée, ou simplement, la parole, se dit quelquefois pour le Verbe. || Paroles sacramentales ou sacramentelles, et, absolument, paroles, les mots que le prêtre prononce dans la consécration, ou qui sont nécessaires pour l'accomplissement de chaque sacrement. || Fig. et familièrement. Paroles sacramentelles, les mots essentiels pour la conclusion d'une affaire. || Paroles magiques, celles que les magiciens prononcent dans leurs opérations et que la magie regarde comme indispensables au succès. || Charmer, guérir avec des paroles, faire un charme à l'effet de guérir une maladie. || Par extension, paroles magiques, paroles qui produisent un grand effet. || Fig. Savoir les paroles (par allusion aux paroles magiques), connaître les moyens de faire quelque chose. || 2<sup>o</sup> La parole de Dieu, les promesses contenues dans l'Écriture sainte. La parole du Seigneur demeure éternellement, et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Évangile, *sacri, Bible, St Pierre*, 1<sup>re</sup> épître, I, 26. Dieu pourra vous montrer par d'importants bienfaits Que sa parole est stable et ne trompe jamais, *Rac. Athalie*, I, 1. || La parole de Dieu, la parole divine, la parole sainte, ou simplement, la parole, l'Écriture sainte et les sermons qui se font pour l'expliquer. Quand la parole de Dieu, qui est véritable, est fautive littéralement, elle est vraie spirituellement, *PASC. Pens.* XVI, 13. Si l'on regardait la parole de Dieu comme parole de Dieu, on y apporterait tout un autre esprit et tout un autre cœur, *BOURDAL. Dim. de la Sexagésime, Dominicales*, t. I, p. 404. Rien ne marque mieux la puissance et la sublimité de la parole de l'Évangile que les images dont Jésus-Christ se sert pour nous en prédire les effets, *MASS. Carême, Parole*. Ils vont aussitôt porter au milieu du monde et des plaisirs l'aiguillon secret que la parole de Dieu a laissé dans leur cœur, afin d'y trouver une main flatteuse qui l'arrache, *id. id.* La parole dont j'ai l'honneur d'être le ministre, est une parole de réconciliation et de vie, *id. Bénédicte des drapeaux du régiment de Calimat*. || La parole de vie, même sens. Voilà ce qu'il lui servit de méditer l'Évangile nuit et jour, et de se nourrir de la parole de vie, *BOSS. Anne de Gonz.* Les préceptes de Jésus-Christ, les paroles de la vie éternelle,

*MASS. Carême, Parole*. || Le pain de la parole, la prédication. Distribuer le pain de la parole. || La parole écrite, l'Écriture sainte, à la différence de la parole non écrite, la tradition. || 3<sup>o</sup> Par atténuation du sens primitif, un simple mot prononcé. Les paroles s'envolent et les écrits restent. Parole bien articulée, mal articulée. Paroles distinctes. Paroles entrecoupées de soupirs. Ah ! quelle impétuosité de paroles ! Il n'y a pas moyen d'y résister, *MOI. Médecin malgré lui*, III, 6. Une mère qui vous adore, c'est-à-dire qui vous aime infiniment et au-dessus de toutes les paroles, *SAV. 16 nov. 1684*. Elle savait de quel poids est non-seulement la moindre parole, mais le silence même des princes, *BOSS. Reine d'Angleterre*. J'aime mieux ne rien entendre, que d'entendre un homme qui ne dit pas quatre paroles sans citer un auteur, *BOSSAULT, Lett. nouv.*, t. III, p. 28, dans *BOSSAULT*. Arsura... entendait de loin le sermon d'un carme ou d'un docteur qu'elle ne voyait qu'obliquement et dont elle perdait bien des paroles, LA SAUV. VI. || Dispute de paroles, dispute où l'on oublie le fond pour discuter sur les mots. Avertissez-les [les protestants] après la révocation de l'édit de Nantes] avec saint Paul de ne se point attacher à des disputes de paroles qui ne sont bonnes qu'à pervertir ceux qui écoutent, *BOSS. 1<sup>re</sup> instr. past.* I. || Jeu de paroles, est ce que nous disons maintenant jeu de mois. Je ne sais auquel des courtisans la langue a fourché le premier : ils appellent tout bas Mme de Maintenon Mme de Maintenan ; ce jeu de paroles n'est pas indigne du château que vous habitez, *SAV. 18 sept. 1680*. On voit clairement qu'il [Malebranche] ne dit point ce qu'il pense, et qu'il ne pense point ce qu'il dit ; pardonnez le jeu de paroles, *id. 20 juill. 1680*. || Fig. Je n'ai jamais eu avec lui une parole plus haute que l'autre, c'est-à-dire je ne me suis jamais disputé avec lui. Il était de la religion des bramins, j'ai l'honneur d'être musulman ; jamais nous n'avons eu une parole plus haute que l'autre au sujet de Mahomet et de Brama, *VOLT. Babouc*. || 4<sup>o</sup> Voix articulée. Ma bouche après mes yeux lui parla de ma peine ; Et, comme les regards, la parole fut vaine, *BOSS. Bélisaire*, I, 2. La parole n'est qu'un signe de la pensée ; et, pourvu que vous portiez la pensée de votre esprit dans l'esprit de celui qui vous écoute, chacun doit être content, *Opusc. lang. franç.* p. 228, dans *BOSSAULT*. La parole même ne doit pas être employée à son culte [du dieu inventé par Porphyre], parce que la voix est une chose corporelle, *BOSS. Hist.* II, 12. Ils [les ambassadeurs] sont la parole du prince qu'ils envoient, et cette parole doit être libre, *MONTAIG. Esp.* XXVI, 21. L'obscurité, le doute ont brisé sa boussole [du monde], Et laissent diverger, au vent de la parole, L'encens des nations, *LAMART. Harm.* I, 6. || 5<sup>o</sup> Il se dit aussi des paroles écrites. Pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens [Tacite], *BOSS. Duch. d'Orléans*. Je pèse avec vous parole à parole les promesses de Jésus-Christ, sans qu'il faille ouvrir d'autres livres que l'Évangile, *id. 2<sup>e</sup> instr. past. sur les prom. de J. C.* 12. S'il n'est pas permis aux particuliers de faire la leçon aux princes sur des événements si étranges, un roi [David] me prête ses paroles pour leur dire... *id. Reine d'Angleterre*. || 6<sup>o</sup> Suite de mots considérés par rapport aux idées, aux sentiments qu'ils expriment. Mal interpréter les paroles de quelqu'un. Il n'eut pas plutôt lâché la parole. Ce sont les paroles d'un fou. Il est avantageux en paroles. Elle a fini sa vie avec cette parole, *NOVA. Herc. mourant*, IV, 4. Vous vous êtes mis dans le filet par votre bouche, et vous vous trouvez pris par vos paroles, *SACRI, Bible, Prov. de Salom.* VI, 2. Bien est-il vrai qu'après d'une beauté Paroles ont des vertus nonpareilles ; Paroles font en amour des merveilles, LA FONT. *Oreïs*. Je suis homme à saisir les gens par leurs paroles, *MOI. Ec. des f.* I, 6. J'ai compris d'abord vos paroles : vous avez un père qui ne sait ce qu'il dit, *id. Méd. malgré lui*, III, 2. Un même sens change selon les paroles qui l'expriment ; les sens reçoivent des paroles leur dignité, au lieu de la leur donner, *PASC. Pens.* VII, 32, 64. NAVEY. Je le prends par ses paroles et je compte là-dessus plus qu'il ne voudrait, *SAV. 63*. Dumont, aujourd'hui l'un des plus délicats orateurs qu'ait le barreau, et à qui les paroles tombent dans la bouche aussi arrangées que les sont celles de Mascaron sur le papier, *BOSSAULT, Lett. nouv.* t. II, p. 113, dans *BOSSAULT*. Ceux qui la voyaient attentive à peser toutes ses paroles, *BOSS. Reine d'Angleterre*. Ah ! je commence à regretter les bornes étroites du lieu où je parle : il faut éclater, percer cette enceinte, et faire retentir bien loin une parole qui ne peut être assez entendue, *id. Reine d'Angleterre*. Paro-

les pompeuses et entièrement vides de sens, *id. Hist.* II, 12. Si la faute d'un domestique avait arraché de sa bouche une parole plutôt sévère que flatteuse, *FLAUCH. Dauphine*. Le vin au plus muet fournissant des paroles, *SOUL. Sat.* III. Il n'en est pas ainsi de ces esprits frivoles. Que tout flatteur endort au son de ses paroles, *id. Épître IX*. Je ris de ses discours frivoles ; On sait fort bien que ses paroles ne sont pas articles de foi, *id. Épigr.* XII. On renverse tout si l'on fait des paroles un crime capital, au lieu de les regarder comme le signe d'un crime capital, *MONTAIG. Esp.* XII, 12. Nous sommes tous dans ce monde comme des prisonniers dans la petite cour d'une prison... toutes les réflexions sont vaines, tous les raisonnements sur la nécessité et sur la misère humaine ne sont que des paroles perdues, *VOLT. Lett. d'Argental*, 14 sept. 1774. || De bonnes paroles, des paroles qui annoncent des intentions favorables. || En un sens contraire. De mauvaises paroles, des paroles qui annoncent des intentions défavorables ou de mauvaises nouvelles. Il m'a donné de mauvaises paroles. || Ironiquement. De belles paroles, de belles et stériles promesses. || Croire à la parole de, se dit quelquefois pour : croire sur la parole de. Et si l'on pouvait croire un père à sa parole, *COAN. Mém.* II, 4. Elle est charmée de vous... vous la connaissez ; il faut la croire à sa parole, *SAV. 8 nov. 1673*. || Fig. Paroles emmiellées, paroles flatteuses et d'une douceur affectée. || En paroles couvertes, avec des paroles qui insinuent, qui font entendre ce qu'on ne veut pas dire ouvertement (on dit plutôt aujourd'hui : à mots couverts). Il [le chevalier de Grignan] a un rhume qui va et vient et qui me paraît l'humeur de la goutte, en paroles couvertes, *SAV. 16 fév. 1680*. || Jeter quelques paroles, dire quelques paroles à l'effet de voir comment ce qu'on veut dire, proposer, sera reçu. Notre abbé [de Coulanges], qui entend dire de tous côtés que l'on vous aime, se va mettre dans la tête de vous aimer aussi, tellement qu'il m'a déjà priée de vous en jeter quelques paroles par-ci par-là, *SAV. d'Émery*, 1<sup>re</sup> oct. 1684. N'importe ; je vais toujours jeter quelques paroles en l'air, *FR. LACLAUCQ, Prorèbe*, t. V, p. 62, dans *BOSSAULT*. || Prendre la parole, commencer à parler dans un entretien, dans une assemblée, dans une société, etc. Le soin qu'elle [Cornélie] a de conserver la dignité romaine lui fait prendre la parole la première, *COAN. Pomp. Examen*. Je pris la parole à ce discours pour lui dire... *PASC. Prov.* IV. Là-dessus me voilà à prendre la parole, et à dire que je m'étais bien doutée qu'il ne le garderait guères [son bénéfice], *SAV. 237*. || Fig. La triste demeure qu'un bois où les feuilles ne disent mot, et où les hiboux prennent la parole, *SAV. 20 juin 1680*. Il me semble déjà que ces murs, que ces voûtes vont prendre la parole, et, prêts à m'accuser, Attendent mon époux pour le désabuser, *RAC. Phèdre*, III, 2. || Reprendre la parole, recommencer à parler après une interruption. || Adresser la parole à quelqu'un, lui parler directement. Nous pourrions maintenant adresser la parole à ceux qui prétendent... *BOSS. Préf. instr. past. de N. de Cambrai*, 93. || Couper la parole à quelqu'un, l'interrompre dans son discours. La Parque à ce mot lui coupe la parole, *COAN. Rod.* V, 4. || Fig. Couper la parole, réduire à l'impossibilité de répondre. Ce mot lui coupe la parole, *COAN. Médée*, V, 8. || Porter la parole, parler au nom d'un autre, au nom de plusieurs personnes, d'un corps, d'une compagnie. Un magistrat qui porte la parole de la justice devant le roi, *FLAUCH. Lamoignon*. || Avoir la parole, avoir le droit de parler en vertu d'une charge, d'un emploi. || Dans les assemblées politiques, avoir la parole, avoir le droit actuel, la permission de parler, conformément au règlement. || Avoir la parole, signifie aussi occuper la conversation. On les entoure, ils ont la parole, président au cercle, et persistent dans cette hauteur ridicule et contrefaite, LA SAUV. VIII. || Demander la parole, demander à être entendu. || Retirer la parole, ôter la parole, se dit du président d'une assemblée délibérante qui empêche un orateur de parler. || On dit de même : accorder, refuser la parole. || 7<sup>o</sup> Faculté qu'a l'espèce humaine d'exprimer ses idées par les sons de la voix. Les organes de la parole. Il demeure à ces mots sans parole, sans force, *COAN. Attila*, V, 6. La parole a été donnée à l'homme pour expliquer ses pensées ; et, tout ainsi que les pensées sont les portraits des choses, de même nos paroles sont-elles les portraits de nos pensées, *MOI. Mar. forcé*, 6. Il est question d'aller voir une fille qui a perdu la parole, *id. Mém. malgré lui*, I, 6. Oui, mon père, j'ai recouvré la parole, *id. id.* III, 6. Si,

pour nous réformer, le ciel prudefit et sâgn De la parole enfin lui (à l'âme) permettait l'usage, *SOIT. Ses. vin.* Il fallait deux pas et revenait inconsciemment pour alléguer à Mentor quelque nouvelle raison de différer; mais le seul regard de Mentor lui ôta la parole, *VEN. T. XIII.* Venez dîner avec moi, nous causerons, et votre faculté pensante aura le plaisir de se communiquer à la mienne par le moyen de la parole, ce qui est une chose merveilleuse que les hommes n'admirent pas assez, *VOLT. Océide, s.* « J'étais ce qui me paraît vrai; les Grecs, à mon avis, ont rapporté beaucoup de « choses contradictoires et ridicules : » croirait-on qu'après cette promesse, il [Ilécate] accorde le don de la parole au héros qui transporta Phryxus en Colchide? *В. А. А. А. ch. 88.* || Poétiquement. Pourquoi y a-t-il une voix dans le sang? une parole dans la pierre? *С. А. А. А. Génie, I, VI, 3.* || Avoir le don de la parole, s'exprimer d'une manière facile, abondante, heureuse. || On dit dans le même sens : manier bien la parole. || Avoir la parole à commandement, avoir la parole à la main, en main, s'exprimer avec facilité. || *Louva XI* avait la parole à commandement, et le sens naturel parfaitement bon, *BUCCLOS, Œue. I, III, p. 302.* || Perdre la parole, cesser de pouvoir parler. Mais je perdis la parole; une extrême faiblesse me va faire dans peu rejoindre la princesse, *МАХИТ, M. d'Asdrub. V, 3.* || Perdre la parole, devenir muet de surprise, de crainte, etc. C'est une nouvelle qui a surpris de telle façon les esprits de la cour, qu'ils en ont perdu la parole, *В. А. А. Н. II, lett. 8.* || Il ne lui manque, il n'y manque que la parole, se dit d'un portrait fort ressemblant, d'une statue bien faite. L'artisan exprima si bien Le caractère de l'idole, Qu'on trouva qu'il ne manquait rien à Jupiter que la parole, *LA FONT. F. A. B. IX, 6.* || 8° Le ton de la voix, selon qu'elle est forte ou faible, douce ou rude, etc. Il a la parole nette. Ce malade a encore la parole bonne. Sa grâce, sa beauté, sa parole, son port, *ТАИСТАН, Marianne, II, 1.* Je n'ai qu'à faire un pas et hausser la parole, *С. А. А. А. N. et Bérén, II, 1.* La parole douce acquiert beaucoup d'amis et adoucit les ennemis, *С. А. А. А. Ecclésiastique, VI, 6.* Je reconnaissais même ce sourire fin, cette action négligée, cette parole douce, simple et insinuante, *В. А. А. Т. IX.* Un regard et une contenance fermes, une parole grave et pleine d'autorité, *И. И. X.* Leur parole, leurs traits, De leur mère en effet sont les vivants portraits, *VOLT. Zôire, II, 3.* || Fig. Avoir la parole haute, parler avec autorité, avec arrogance. || La voix même. Il est vrai, je cherchais le son de sa parole, Et sur monsieur Grosset je me remis la voix, *С. А. А. А. Inconnu, V, 7.* || Déguiser, contrefaire sa parole: Je l'ai reconnu à sa parole (on dit plutôt aujourd'hui: déguiser, contrefaire sa voix: Je l'ai reconnu à la voix). || 9° Ancien terme militaire. Donner parole, donner le mot d'ordre. || En termes de guerre, passe parole, faites passer l'avis, l'ordre. || Dans le langage général, faire passer la parole de main en main, faire passer d'une personne à une autre un ordre, un avis, un avertissement jusqu'à celles qui sont le plus éloignées. || 10° A certains jeux de renvoi, passe parole se dit de celui qui, devant parler, ne veut pas couvrir le jeu pour le moment. || Avoir la parole, avoir la faculté d'exprimer ce que l'on veut faire sur le coup qui se joue, et, au piquet, annoncer le premier non jeu. || 11° Les expressions considérées relativement à l'art de parler ou d'écrire. La parole doit répondre à la pensée. Le charme des paroles. Les paroles de vos lettres sont choisies, *Л. А. А. А. d'Alzac, dans А. А. А. А. A.* Les paroles doivent peindre, *VOLT. M. A. A. A. Cons. d'Louis Racine.* || 12° Éloquence, diction. L'autorité, le pouvoir de la parole. Mahomet subjuga l'Arabie par le plaisir et la parole. Elle mena la parole à bien, et vigoureusement, et capablement, qu'il [le chevalier de Grignan] en fut ravi pour une demi-heure, *С. А. А. А. 1700.* Un vil amour de gain... Tréquis fit discours et vendit les paroles, *В. А. А. А. A. p. 17.* Le maître de la parole ressemble en une chose à celui de la guerre: il y a plus de risque qu'à l'écrire, mais la fortune y est plus rapide, *С. А. А. А. A.* Quel avantage n'a pas un discours prononcé sur un ouvrage qui est écrit! Les hommes ont les dupes de l'action et de la parole comme de tout l'appareil de l'audience, *И. И. X.* Tels étaient ces grands orateurs de la parole, ces premiers maîtres de l'éloquence française; tels vous êtes, messieurs, qui ne cédez ni en savoir ni en mérite à nul de ceux qui vous ont précédés, *И. И. X.* *De l'Art de l'Orateur.* L'art de la parole qui est si près

de l'art du mensonge, d'А. А. А. *Éloges, Compistron, note 1.* Le talent de la parole ou plutôt de la conversation doit se perfectionner à la cour plus que partout ailleurs, puisqu'on est destiné à y parler et réduit à n'y rien dire, *BUCCLOS, Consid. maxims, 8.* || 13° Pour parler. Juste ciel! qu'ils sont prompts! Je les vois en parole, *М. A. A. II, 3.* Il est avec Anselme en parole pour vous, Oue de son Hippolyte on vous fera l'époux, *И. И. X.* 3. Nous étions en paroles pour cela, *М. Orgon et moi, HANCOURT, Col. Jardin, sc. 1.* || Proposition faite de part et d'autre. Paroles de paix, d'accommodement. || Porter parole à quelqu'un, lui faire quelque proposition. Si mon père à présent porte parole au vôtre, *С. А. А. А. Ment. V, 6.* Introduisons celui qui porte de sa part [de Jupiter] aux belles la parole, *LA FONT. F. A. B. V, 1.* Madame, j'en ai porté les premières paroles à monsieur, *LE ORANGE, le Philantrope, sc. 12.* Il y a eu véritablement des paroles portées à M. Schweighmeuser pour un Démôsthène qu'on voudrait imprimer en Angleterre, *P. L. COUR. Lett. I, 51.* || 14° Promesse verbale par laquelle on s'engage à faire certaines choses. La parole des rois doit être inviolable, *С. А. А. А. Œdipe, I, 3.* Vous en avez parole, et leur parole est bonne, *И. И. X.* 3. Vous savez que Valère, Pour être votre gendre, a parole de vous, *И. И. X.* 1. [à Rocray] Il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens [les Espagnols disposés à se rendre], *BOSS. Louis de Bourbon, jamais on n'a douté de sa parole, И. И. X.* *Reine d'Anglet. Je suis engagé de parole avec vous, j'en demeure d'accord; mais vous savez que depuis quelque temps la parole est l'esclave de l'intérêt, HANCOURT, la Folle enchère, sc. 22.* J'ai reçu ta parole, il faut qu'on l'accomplisse, *VOLT. AIX, I, 4.* Cet abbé [Jean de Wateville]... eut parole d'être grand doyen, *И. И. X.* 9. On tira parole du cardinal qu'enfin il accepterait, *И. И. X.* 37. Et le malheureux officier... n'a été relâché qu'à Krowno, après vingt-six jours, ayant partagé toutes nos douleurs, libre d'y échapper, mais enchaîné par sa parole, *С. А. А. А. Hist. de Nép. X, 6.* || Donner sa parole, s'engager. Ils ont donné parole, et peuvent mieux que nous dans les flancs de César porter les premiers coups, *С. А. А. А. Pomp. IV, 1.* C'est un mariage qui se doit conclure ce soir, et j'ai donné ma parole, *М. A. A. A. Mar. forcé, 2.* Ma parole est donnée; et comment, à quel titre Puis-je la retirer? *В. А. А. А. Melanie, II, 6.* || Tenir, garder sa parole, être fidèle à ses engagements. Ou'il te souvienne De garder ta parole, et je tiendrai la mienne, *С. А. А. А. Cinna, V, 4.* Je lui tiendrai parole, et ne veux plus le voir, *И. И. X.* 6. Ah! ma bonne, quelle peinture de l'état où vous avez été, et que je vous aurais mal tenu ma parole, si je vous avais promis de n'être point effrayé d'un si grand péril! *С. А. А. A. 3 mars 1771.* || Prendre la parole de quelqu'un, lui faire prendre un engagement. Les choses allèrent si loin [entre deux personnes qui avaient querelle], que M. le Prince prit leurs paroles [de ne pas se battre], *А. А. А. A. 10, 110.* || Un homme d'honneur n'a que sa parole, c'est-à-dire il ne manque jamais à la parole qu'il a donnée. || N'avoit qu'une parole, s'en tenir à ses premières conditions, et, on parlant d'un marchand, ne pas surfaire. || On dit dans le même sens : n'avoit pas deux paroles. Madame n'a pas deux paroles, *МАРИВАUX, Fous. confid. I, 7.* || Cet homme est à deux paroles, il a deux paroles, c'est-à-dire il parle tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, il n'y a pas de fond à faire sur ce qu'il dit. || Un homme de parole, un homme fidèle à sa promesse. Il ne tiendra pas à moi que vous ne soyez homme de parole, *В. А. А. А. liv. VI, lett. 9.* Tout homme de courage est homme de parole, *С. А. А. А. Ment. III, 3.* Le lendemain elle le régala Tout de son mieux en femme de parole, *LA FONT. F. A. B.* Vous verrez si nous ne sommes pas des gens de parole, *С. А. А. A. 22.* || Avoir de la parole, être de parole, tenir fidèlement ses promesses. Qu'on dise que je suis une bonne princesse, que j'ai de la parole pour tout le monde, de la chaleur pour mes amis, *М. A. A. A. Magn. I, 3.* || Reprendre sa parole, se dégager de sa parole, retirer sa parole, expressions employées pour dire qu'on avertit celui à qui on avait promis qu'on ne veut plus tenir la promesse faite. Et son père a repris sa parole du mien, l'ort triste de visage, et fort confus dans l'âme, *С. А. А. A. Ment. III, 3.* Je crois que je ne ferai pas mal de m'aller dégager de ma parole, *М. A. A. A. Mar. forcé, 12.* Vous voulez retirer votre parole, *И. И. X.* 14. Sus, je romps votre tête, et reprends ma parole, *И. И. X.* 1. 3. || Manque de parole, violation de la parole donnée. Manquer à sa parole, manquer de parole, ne pas

tenir sa parole. Et si l'honneur souffrait un peu de parole, *С. А. А. A. Susante, V, 4.* Me promettez donc pour homme à manquer de parole? *И. И. X.* 10. V. « J'aimerais mieux mourir que d'avoir manqué à ma parole, *М. A. A. A. Mar. forcé, 16.* || Familièrement. Ma parole, ma parole d'honneur, parole d'honneur, formule d'affirmation employée dans la conversation. On ne doit point prodiguer sa parole d'honneur; on ne la donne que dans les occasions extraordinaires, *С. А. А. A. Théd. d'Éduc. le Bel d'Arles, I, 3.* Ces Parisiens qui n'ont jamais perdu de vue le dôme des Invalides, font pitié, ma parole d'honneur, *С. А. А. A. de MARRAUD, la Femme de 40 ans, § VII.* || 14° Parole? se dit à quelqu'un qui vient de la faire une promesse ou d'avancer un fait, pour s'assurer de sa bonne foi ou de sa sincérité. Vous le feriez? *И. И. X.* 15. Parole? || 15° Promesses vagues, valas d'excuses, par opposition à action, à effet. Je ris d'un discours qui n'a que des paroles, *С. А. А. A. Hérael. II, 4.* Des paroles enfin ne sont que des paroles, *И. И. X.* 10. *Tous d'Or, I, 1.* Cet hymen imparfait N'est encore qu'en paroles, n'a point eu d'effet, *И. И. X.* 7. Il faut dire et non pas dire, et les effets décident mieux que les paroles, *М. A. A. A. Festin, II, 4.* Tous les discours sont semblables par les paroles, et ce n'est que les actions qui les décourrent différents, *И. И. X.* 4. Comme on ne connaît d'abord les hommes que par les paroles, il faut les croire jusqu'à ce que les actions les détruisent, *С. А. А. A. comte de Gramont, 20 nov. 1670.* C'est ainsi qu'il [Dieu] instruit les princes, non-seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples, *BOSS. Reine d'Anglet. Il faut des actions et non pas des paroles, А. А. A. A. Iphig. III, 7.* J'ai peur de l'homme puissant à qui vous vous êtes adressé, vous ait donné des paroles, et non pas une parole, *VOLT. Lett. Lally-Tolendal, 24 mai 1772.* || On dit dans le même sens : des paroles vagues, des paroles vaines, des paroles en l'air. || 16° Au pluriel. Discours piquant, aigre, offensant. Des paroles de venir au mains. Il y a eu aujourd'hui quelques paroles entre M. de Coislin et M. de La Salle, le sujet de MM. de Pompaïour et de Montaigne, mais l'affaire a été accommodée sur-le-champ, *PELLISSON, Lett. Hist. I, 1, p. 208, dans l'original.* On fit avertir sous main l'officier des gardes qui servait auprès de Son Altesse, que M. de... avait eu quelques paroles avec M. de Mailla la semaine précédente en soupant, *С. А. А. A. Gram. 4.* Le cocher s'était pris de paroles avec certains valets, *И. И. X.* 10. || On dit dans le même sens : grosses paroles. Ce que je sais, c'est que... paroles On en vient sur un rien plus des troubles du temps, *LA FONT. F. A. B. XII, 6.* On lui fera entrer les paroles dans la gorge, dans le ventre, dans le corps, se dit pour menacer quelqu'un d'un langage à paru offensant. || 17° Mots d'un air d'un air, d'un mot, etc. On sait à point de vue un tel a composé la plus jolie pièce du monde sur un tel sujet; une telle a fait des paroles sur un tel air, *М. A. A. A. Préc. 10.* Je suis enthousiasmé de... des paroles, *И. И. X.* 11. Si j'étais dessus moi... paroles nouvelles, nous les lirions ensemble, et ce seraient les plus belles, *И. И. X.* 1. 5. || [La Fontaine] croit que Lullu lui a été sa fortune et sa gloire, ne faisant point de masque pour ses paroles de ses opéras, *VOLT. M. A. A. A. Lett. 1771.* || 18° Ancien terme de jurisprudence. Paroles de présent, acte par lequel deux personnes après s'être préalablement présentées à leur déclaration par-devant notaire qu'elles se... pour mari et femme (de présent signifie... personnes étant présentes). Nos vœux... leur aïe plaisant, Nommant cela paroles de... sent, *LA FONT. Remède.* || 19° Sur la parole, l'affirmation de. Il croit sur votre parole... vau beaucoup, *В. А. А. A. liv. VII, lett. 10. 1.* Je prie de l'almir sur ma parole, *С. А. А. A. 10.* Il n'est permis de croire les hommes sur leur parole, qu'ils accusent les autres des plus grands crimes, *МАЛЛЕВ. Arch. chr. II, 6.* Ces p... manger sur ma parole, *В. А. А. A. 111.* Ce fut sous le règne de Charles II qu'ils [les quakers] eurent le noble privilège de ne jamais jurer, et de se crus en justice sur leur parole, *VOLT. Dict. phil. Quakers.* || Jurer sur la parole du... d'après quelqu'un, locution prise de latin, jure per verba, répéter mot pour mot la formule du... Sur parole, sur un simple dire. Je ne suis... administrateur sur parole, *BUCCLOS, Œue. I, V, p. 10.* Oh! sur parole ainsi de bouons print les... *С. А. А. A. le Nèch. III, 10.* Une raison légère qui sur parole et sans examens, juge les hommes et les

chose, MARMONTEL, *Mém.* xii. || 20° Sur sa parole, sur ma parole, après promesse donnée par lui, par moi. Il me sembla que M. de la Trousse venoit sur sa parole, et qu'il n'a pas perdu beaucoup de son langage, sév. 217. Renvoyé sur sa parole pour l'échange des prisonniers, BOSS. *Hist.* 1. II. Il jura sur sa parole tant qu'il voulut, MAMIV. *Gramm.* 2. D'où vient qu'on me met prisonnier sur ma parole? id. ib. 4. Mon devoir a parlé; je ne l'ai pas laissé, et j'y vole; Soyez mon prisonnier, sur votre parole, VOIT. *Ad. du Guéscl.* III, 6. Être sur sa parole, se dit d'un prisonnier qu'on ne garde pas après qu'il a promis de ne pas s'évader. Je crois qu'on les laissera à Vincennes, avec liberté de s'aller promener à Paris quand il leur plaira; car ils sont sur leur parole, PELLISSON, *Lett.* t. II, p. 166, dans ROBERTS. || Sur parole, sur parole de sa bonne fol. Jouer, perdre sur parole. Prisonnier sur parole, prisonnier à qui on accorde une certaine liberté, mais qui a promis de ne s'en servir pour se mettre en liberté. || Terme de guerre. Se parler sur parole, se dit de deux personnes qui partis contraires qui se voient, se parlent, sur la parole de ne rien entreprendre l'un contre l'autre. Proverbes, X bon entendeur il ne faut qu'une parole. || À grands seigneurs peu de paroles, il ne faut pas abuser de leur audience et la faire durer trop longtemps. || Les paroles du matin ne ressemblent pas à celles du soir, les hommes sont sujets à changer d'avis, à se contredire. || Les belles paroles ne marchent pas la langue. || Quand les paroles sont vaines, l'eau bénite est faite. || Parole ne pue pas, les paroles ne puent pas, se dit par manière d'excuse quand on parle d'infirmités corporelles ou de choses dégoûtantes. || On prend les bêtes par les oreilles, et les hommes par la parole, les hommes se gagent quand ils donnent leur parole. || La parole fait le jeu, vaut le jeu, vaut jeu, se dit pour insinuer qu'on joue telle somme, sans la mettre véritablement au jeu. || Les paroles sont des festins, et les écrits sont des mâles.

— HIST. XI° s. N'orra (n'entendra) de nous paroles ne nouvelles, *Ch. de Rol.* IV. Bon sont li comtes, et lor paroles hautes, ib. LXXXV. || XII° s. Dame, tant ont folon achoisoné [accusé] Et fausse gent par parole vaine... Couci, XIV. Moult fu granz la parole, et troublée la corz [la cour], *Sax.* XVII. La parole est finée, et li conseilz se part, ib. XXIX. On fist si come une fole Qui ne set garder sa parole. *Grégoire le Grand*, p. 43. E des paroles de ce pecheor n'alez paor, *Machab.* I, 2. || XIII° s. Ne soit ma parole françoise [il parlait picard], à la puet on bien entendre ou françois, *Quenes, Comencero*, p. 81. Puis fu un jour qu'ele lui dit: Mais, Par paroles vous ai mené [promené] mains de jours, ib. p. 107. Paroles sont semblables à celles que l'on puet [peut] traire legierement, et se retraire non, *Beun. Lat.* *Trésor*, p. 364. Une belle parole se fait foiz liés [un fou se fait joyeux des paroles], *Prov. du voisin*, *Ms. de St-Germ.* 78, dans LACURNE. Quant [elle] vint de pasmolle, la parole [elle] a emprise, *Berte*, XXI. Laissez ce aler, n'en soit parole dite, ib. LIV. Si parlez avec à lui; S'il le veut prendre [l'anneau] sans force, Je temporal ci la parole, *Lai de l'ombre*. Tant que il estolent en ces paroles, un sien chevalier s'ecria: sire, sire, venez jusques ici, *Joinv.* 374. XII° s. Messire Gaultier de Mauny mit en paroles un chevalier normand qu'il tenoit pour son prisonnier, et lui demanda quelle quantité d'argent pour qu'il le pourroit payer, *Vois.* I, 1, 209. Si me donna le roi à aller de l'un à l'autre et à entrer en parole, id. I, 1, 329. Adone se tirant l'un de l'autre à part fier et esmeux l'ung contre l'autre, et les paroles qu'ils avoient eu ensemble, *Perceforest*, t. II, p. ch 2. Le chevalier au griffon vint à lui, et en peu de langage luy forma la parole de la parolelle qui luy avoit esté présentée, ib. t. III, p. 100. Quant les puellies eurent festoïé le chevalier, à pécelle au cercle d'or print la parolelle et dist... à t. VI, p. 84. Le suppliant amusa et tint à paroles es chamberlaines, *Du Cange*, *Parola*. Le roy commença la parolelle et luy dist, *Comm.* 12, 10. || XVI° s. Le mot de Parole [le Verbe] signifie une esgasse de Dieu, dont toutes revelations et prophetes sont procedées — de là nous concluons incontestablement que la Parole est vray Dieu, *Calv. Instit.* 23. Jesus Christ est ceste mesme parole revestue de chair, id. ib. 77. Par paroles espresses de son testament, *MONT.* I, 17. Donner parole [à quelqu'un] de... m. I, 17. Fällir à sa parole, id. I, 26. Nous ne sommes hommes que par la parole, id. I, 26. Ne voulez-vous qu'une parole? je sçay bien

qu'il ne vous faut pas surfaire, *Despar. Contes*, LXXI. L'on dit volontiers, dit Litron, que les paroles ne sont jamais pures, *MAR.* *Nouv.* LI. L'extremement luy fut apportée par le curé et par elle reçue, avec plusieurs bons signes; car à peine pouvoit elle avoir sa parole [parler], id. ib. LX. Tristes, chagrins, grognars, de peu de paroles, pleureux, *Paré, Introd.* 8. Belles paroles et mechans faits trompent les sages et sont parfaits, *Lacroix de Lincet, Prov.* t. II, p. 246. Bonnes paroles oignent, et les mechantes poignent, id. ib. p. 253. Parole mal entendue est mal jugée, id. ib. p. 262. Paroles rapportées sont envenimées, id. ib. Le roy depuis a fait moutuer une abolition generale, par laquelle ont esté les prisons ouvertes à tous ceux qui estoient prisonniers par la parole; c'est le terme dont nous usons au lieu de dire la religion; mot certainement lequel fort à propos a peu estre accommodé à plusieurs qui sont par cy-devant morts à credit pour trop parler, *Passoira, Lett.* t. I, p. 101. Aussi ne lui manqua-t-il que la parole [en parlant d'une statue], *Nuits de Straparola*, t. II, p. 229, dans LACURNE. Des paroles lla vindrent au poil, *CORONAS*. À paroles lourdes sourdes oreilles, id. Bonne parole bon lieu tient, id. Douce parole rompt grand ire, id. Longues paroles sont les jours courts, id. Mechante parole jetée va partout à la volée, id.

— ETYM. Bourg. *patrole*; provenç. *paraula*; esp. *palabra*; portug. *palavra*; anc. portug. *pararosa*; du bas-lat. *parabola*, parole, qui est le même que le latin *parabola*, parabole (voy. PARABOLE 1). *Parabola*, à cause du fréquent emploi qu'on faisait de ce mot dans les sermons et les exhortations, et aussi parce qu'on répugnait à employer le mot *verbum*, réservé pour signifier le Verbe, a remplacé ce mot chez tous les peuples romans; de même, en grec moderne, *φάρι* (*pháron*, petit plat de poisson) a remplacé, pour signifier poisson, *ἰχθύς*, qui avait passé à un usage mystique.

PAROLI (pa-ro-li), s. m. || 1° Terme de jeu. Le double de ce qu'on a joué la première fois, à la bassette, au pharaon, etc. Gagner le paroli. Jouer au trictrac partie, paroli et le tout. || Fig. Donner, faire, rendre le paroli à quelqu'un, renchérir sur ce qu'il a dit ou fait. Ce que vous dites de la vieille plusieurs qu'elle n'en devait pas faire à deux fois, quand elle fut si malade, un peu avant la maladie dont elle est morte, me donne le paroli, *sev.* 3 nov. 1677. Pour la belle-sœur [de Fouquet], c'est la plus folle femme que je connaisse; je vous ferais le paroli si je voulais vous conter tout ce que je sais d'elle, id. 27 juin 1678. Dans toutes les querelles que j'ai accomodées, j'ai toujours condamné les premiers offenseurs, quoiqu'on leur eût fait quelquefois un paroli d'outrages, parce qu'on ne leur aurait rien fait s'ils n'avaient pas commencé, *Quarantés, Facsimis*, t. II, p. 104 (*lettre de Bussi-Rabutin*). Un heureux instinct fait paroli à la raison, *Disc. du café*, dans *DESFONTAINES*. || 2° Corne qu'on fait à la carte sur laquelle on joue le double. Et la dame du logis, assise auprès de ce banquier impitoyable [dans une maison de jeu], remarquait avec des yeux de lynx tous les parolis, tous les sept et le va de campagne dont chaque joueur cornait ses cartes, *VOIT. Candide*, 22. || 3° Paroli de campagne, paroli qu'un joueur fait par friponnerie avant que la carte soit venue comme s'il avait déjà gagné. Quelques parolis de campagne qu'elle se permet assez fréquemment, *OEUVES, Feill. du chât. Les deux réputations*.

— ETYM. Origine inconnue.

PAROLIER (pa-ro-li-er), s. m. Néologisme. Nom donné par Castil-Blaze aux auteurs des paroles dans les pièces à mettre en musique, parce qu'il prétendait que le poëte y devait être l'esclave du musicien, et fournir seulement des paroles propres à être chantées. Un parolier italien. Voici comment le parolier [Voltaire] exhale sa mauvais humeur au sujet de ce contretemps [son opéra de Samson refusé]: je dis le parolier et non pas le poëte; car les versets de Voltaire sont ce qu'on peut imaginer de plus misérable, *C. BLAZE, l'Académie de musique*, § v, t. I, p. 150.

— REM. Le mot parolier suppose que la pièce, en soi, n'a aucune valeur; ce qui est souvent vrai. Mais, appliqué aux auteurs de pièces comme la *Festale de Jouy*, la *Muette* et le *Comte Ory* de Scribe, le nom de parolier serait un contre-sens.

PAROMOCRICIENS (pa-ro-mo-cri-si-ens), s. m. pl. Ordre de la classe des chétopodes, comprenant ceux dont la différence des anneaux et de leurs appendices permet de diviser le corps en régions thoracique et abdominale, bien que la séparation soit peu évidente.

— ETYM. *Παρομοκρίσιος*, semblable, et *πίλος*; anneau.

PAROMPHALOCÈLE (pa-rom-phal-o-sè-lè), s. f.

Terme de chirurgie. Hernie à travers une étreinte voisine de l'ombilic.

— ETYM. *Πηπά*, à côté, *ἐπιπέλας*, ombilic et *κῆλη*, hernie.

PARONOMASE (pa-ro-no-ma-z'), s. f. Figure de rhétorique. Rapprochement dans la même phrase de mots dont le son est à peu près semblable, mais dont le sens est différent. Par exemple, en latin, *amantes sunt amantibus* (les amants sont sous).

— ETYM. *Παρονομασία*, de *παρά*, à côté, et *ὄνομα*, nom.

PARONOMASIE (pa-ro-no-ma-zie), s. f. || 1° Suivant quelques grammairiens, synonyme de paronomase. || 2° Suivant l'Académie, ressemblance entre des mots de différentes langues, qui peut marquer une origine commune.

— ETYM. *Παρονομασία* (voy. PARONOMASIS).

PARONS (pa-ron), PAIRONS (pè-ron), PERONS (pè-ron), s. m. pl. Terme de fauconnerie. Se disait du père et de la mère des oiseaux de proie.

— HIST. XIII° s. S'il [les chieus] sont engendré de peüz parons, *Beun. Lat.* *Trésor*, p. 236.

— ETYM. Dérivé de *père*.

PARONYCHIE (pa-ro-ni-chie), s. f. Terme de chirurgie. Panaris.

— HIST. XVI° s. Du panaris ou paronychie, *PARÉ*, VI, 31.

— ETYM. *Παρονυχία*, de *παρά*, auprès, et *ὄνυξ*, *ὄνυξ*, ongle.

PARONYCHIÉES ou PARONYQUIÉES (pa-ro-ni-ki-é-é), s. f. pl. Famille de plantes, voisine des caryophyllées, formée de genres analogues au genre paronyque.

PARONYME (pa-ro-ni-m'), s. m. Mot qui a du rapport avec un autre par le son qu'il fait entendre, de sorte que les gens mal instruits peuvent les confondre. *Bailler* et *bailler*, *anoblir* et *ennoblir*, *chasse* et *chasse* sont des paronymes.

— ETYM. *Παρόνυμος*, de *παρά*, à côté, et *ὄνομα*, nom.

PARONYMIE (pa-ro-ni-mie), s. f. Qualité de ce qui est paronyme. La paronymie de deux termes.

PARONYMIQUE (pa-ro-ni-mi-k'), s. m. Qui a rapport au paronyme. || Qui a de l'affinité par sa consonnance.

PARONYQUE (pa-ro-ni-k'), s. f. Plante qui passait, chez les anciens, pour guérir le panaris.

— ETYM. *Paronychie*.

PAROPIE (pa-ro-pie), s. f. Terme d'anatomie. Angle externe ou petit angle des paupières, celui qui est tourné vers les oreilles.

— ETYM. *Παρά*, à côté, et *ὄπις*, œil.

PAROPSIDES (pa-ro-pal-d'), s. m. pl. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des phytophages.

— ETYM. *Παρόψις*, écuelle, de *παρά*, et *ὄψον*, mets.

PAROPSIE (pa-ro-psie), s. f. Terme de médecine. Nom général des troubles de la vision tels que la myopie, l'héméralopie, etc.

— ETYM. *Παρά*, indiquant déflectuosité, et *ὄψις*, vue.

PARORCHIDE (pa-ror-chi-d'), s. m. Toute position d'un ou des deux testicules différente de celle qu'ils doivent occuper naturellement.

— ETYM. *Παρά*, à côté, et *ὄρχις*, testicule.

PAROT (pa-ro), s. m. Poisson du genre labre.

|| Le rossignol des murailles.

PAROTIDE (pa-ro-ti-d'), s. f. || 1° Terme d'anatomie. La glande salivaire située près de l'oreille, et qui est la plus considérable des glandes salivaires. || Amas de glandes muqueuses qui, dans les crapauds, forme en arrière de chaque œil une masse irrégulière. || 2° Terme de médecine. Gonflement qui se forme dans la parotide ou dans son voisinage.

— HIST. XVI° s. Les glandes émunctoires du cerveau nommées parotides, *PARÉ*, IV, 10. Parotide est une tumeur contre nature, occupant les glandules et parties d'autour, qui sont sous les oreilles dites émunctoires du cerveau, id. VI, 3.

— ETYM. *Παροτήκ*, de *παρά*, auprès, et *ὄτις*, *ὄτις*, oreille.

PAROTIDIEN, IENNE (pa-ro-ti-d'i-en, dit-è-n'), adj. Qui a rapport à la parotide. Canal parotidien.

PAROTIDITE (pa-ro-ti-di-t'), s. f. Terme de médecine. Synonyme de parotide, n° 2.

— ETYM. *Parotide*, et la finale médicale *ite*.

PAROTIDO-AURICULAIRE (pa-ro-ti-do-ri-ku-lè-r'), adj. Terme d'anatomie. Nom donné à un muscle de l'oreille, qu'il tire en bas et en dehors.

PAROTIQUE (pa-ro-ti-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui est auprès de l'oreille. || Région parotique, le tour de l'oreille, chez les oiseaux. || Se dit d'une espèce de labre, à cause de la couleur de ses opercules, qui diffère de celle du reste du corps.

— ETYM. *Παρά*, auprès, et *ὄτις*, *ὄτις*, oreille.





l'honneur de votre amitié, puisque vous en avez tant dans la mienne, *scv. d. M. et Mme de Guiseul*, 27 oct. 1679. Ou'il ait sa part de gloire et non pas de danger! *SAZAR, Ninus II*, IV, 13. || Quote-part, *scv. OUSTE*. || J'y retiens part, se dit quand on est avec quelqu'un qui trouve quelque chose et qu'on veut partager sa trouvaille. Je n'ai pu résister au plaisir de me vanter de vos bontés, et en passant a dit: j'en retiens part, *voit. Lett. d'Argenson*, 7 mars 1730. || Part à deux, se dit dans le même sens. || Faire la part au plus jeune, partager inégalement et injustement (le plus jeune étant traité sans façon). || Terme d'ancienne législation. Part avantageuse, la portion que l'aîné avait dans les fiefs, outre son préciput. || Fig. La part du lion, celle qu'un homme, par abus d'autorité, s'attribue dans un partage; locution tirée de la fable où le lion, faisant société avec la génisse, la chèvre et la brebis, s'attribue tout le profit. || Il n'en jetterait pas sa part aux chiens, se dit de celui qui a des prétentions sur quelque chose. || On dit dans le même sens: n'en pas donner sa part, n'en pas quitter sa part. En volé une [la duchesse de Lude] qui a bonne envie de devenir dame d'honneur et qui n'en donne pas sa part, *scv. 169*. Le récipiendaire [à l'Académie française] ayant assuré son prédécesseur était un grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très-grand homme, le chancelier Séguier un assez grand homme, Louis XIV un plus que grand homme, le directeur lui répond la même chose, et ajoute que le récipiendaire pourrait bien aussi être une espèce de grand homme, et que, pour lui directeur, il n'en quitte pas sa part, *voit. Lett. sur les Anglais*, XXI. || Fig. Avoir part au gâteau, avoir un intérêt secret en quelque affaire. || Fig. Avoir sa bonne part d'une chose, avoir beaucoup de quelque chose, et, le plus ordinairement, en un sens péjoratif, beaucoup de quelque chose de péjorable. Toute la cour est affligée, j'en ai ma bonne part, *MAINTENON, Lett. d. Mme de...* 1706, t. III, p. 162, dans *ROUXES*. || Faire la part du feu, abattre une partie des défenses que le feu menace, afin de sauver le reste; et fig. sacrifier une portion de ce que l'on possède pour mettre le reste à l'abri. || Faire la part des accidents, prévoir ce que les accidents pourront apporter d'obstacles, causer de préjudice dans une affaire. || En général, faire la part de, faire entrer en ligne de compte. Cet acteur a peu réussi dans son début, mais il faut faire la part du trouble, de la timidité. || Faire la part du diable, tenir compte de la faiblesse humaine. || Faire la part de la critique, mêler des critiques aux éloges. || Faire la part de la jeunesse, user d'indulgence. || 3° Part se dit des quotités qui reviennent à chaque personne participant à une affaire. Entrer en part. Je lui promets un quart de part dans toutes les pièces qu'on jouera dorénavant de moi, où l'on ne laissera pas, *DANCOURT, Femme d'intrigue*, v, 2. Je fais des vœux et je crains pour M. de Richelieu; quelqu'il ait refusé un malheureux quart de part à Lektin, je l'aime toujours, *voit. Lett. d'Argental*, 6 janv. 1758. Les succès dépendent entièrement des acteurs; s'il y en avait trois ou quatre comme vous, vos parts seraient au moins de vingt mille livres, *id. Lett. d. Lektin*, 4 mars 1747. || Être de part, avoir une part dans les bénéfices d'une affaire. Jeannot fut biondi de part dans l'entreprise, *voit. Jeannot et Colin*. || Mettre de part, admettre à la participation des bénéfices. En mettant Caméron de part dans toutes les bonnes parties, *MAINTENON, Gramm.* 2. Je l'apprendrai le métier, il n'est pas bien difficile; je la mettrai de part, et nous vivrons gaiement dans le coin de la terre où nous sommes nés, *voit. Jeannot et Colin*. || Terme de marine. Être à la part, naviguer à la part, avoir part dans les bénéfices de la campagne. || Part de prise, voy. *voit.* || Au sens juridique, portion qui, dans un partage, appartient à chacun des copartageants, et, spécialement, portion de la succession qui appartient à chaque héritier. Part en nature (*Cod. Nap. art. 934*), part des biens meubles ou immeubles tels qu'ils sont, part en argent, portion du prix des biens vendus. Part virile, portion d'un partage égal et opéré par tête; part héréditaire, la portion, égale ou inégale, qui revient à un héritier en vertu de ses droits naturels à une succession. || 6° Participation. Nos malheurs jusqu'ici vous touchent si faiblement, vous n'avez point encore de part à nos maux, *scv. Hor.* III, 6. Mais, comme vous avez votre part dans nos maux, je vous ai réservé votre part aux vengances, *id. Rois*, II, 2. Je chargeai ma mémoire de ce terme [pour voir prochain]; car mon bonheur n'y avait aucune part, *scv. Prov. L. Ciel [les débois] le plus bas et le plus raison-*

nable de tous les jeux; le hasard n'y a point de part, *scv. 163*. Nous avons peu de part en nos destinées, tout est entre les mains de Dieu, *id. 20 janv. 1676*. Le raisonnement n'avait point de part à une erreur si brutale [l'idolâtrie], *scv. Hist.* II, 11. Elle [Sémiramis] avait eu trop de part aux conseils et aux victoires de Ninus pour ne pas suivre ses desseins, *id. ib.* III, 4. Le hasard et la force ont beaucoup de part au succès, *scv. Tél.* XXI. Devenir les complices et peut-être les ministres des passions de ceux de qui nous dépendons, et entrer en part de leurs désordres, pour participer plus sûrement à leurs grâces, *MASS. Prt. car. Tent. des gr.* II [la Fontaine] fut le seul des grands hommes de son temps qui n'eut point de part aux bienfaits de Louis XIV, *voit. Louis XIV, écrivains*, la Fontaine. || Avoir part à, participer à. Et, pour être punis, avons-nous part au crime? *scv. Cid*, IV, 2. J'aurais part à l'affront, j'en ai cherché l'auteur, *id. ib.* III, 4. La reine a eu part à cette grande [du sang royal], non-seulement par la riche et fière maison de Bourgogne, mais encore par Isabelle de France, sa mère, digne fille de Henri le Grand, *scv. Mor.-Thér.* Muet à mes soupçons, tranquille à mes alarmes, Semblait-il seulement qu'il eût part à mes larmes? *scv. Andr.* V, 1. Le peuple d'Athènes, devenu plus fier depuis les victoires remportées contre les Perses, prétendit avoir part à toutes les charges et à toutes les magistratures, *scv. Hist. anc. Évo.* I, IV, p. 600, dans *ROUXES*. Il est part à la construction d'un pont sur le Danube, ce qui lui donna occasion d'observer les ruines d'un anclen pont de Trajan sur le même fleuve, *scv. Fonten. Morisigli*. Plus leur fortune [de quelques partisans de César] devenait meilleure, plus ils commençaient à avoir part au malheur commun [la servitude], *scv. Rom.* XI. Hippodamus de Milet fut le premier qui, sans avoir eu part à l'administration des affaires, conçut un nouveau plan de république, *scv. Anach.* ch. 64. || Avoir la première part à quelque chose, y jouer le principal rôle. Je compris donc qu'aux œuvres de génie où la raison s'unit à l'harmonie, l'âme toujours a la première part, *J. B. ROUSS. Épt.* I, 6. || Avoir part en, être complice de. Je n'ai point eu de part en cet enlèvement, *scv. Feute.* IV, 7. || Avoir part en, se dit aussi pour avoir sa part de, participer à l'avantage de. Que n'ai-je vu le jour quelques lustres plus tard! Disais-je, en ses bontés peut-être aurais-je part, *scv. Pulch.* II, 1. || Faire part de quelque chose à quelqu'un, l'y faire participer, l'en faire entrer en partage. Leurs plaintes ont pour vous trop d'art et de tendresse; Elles vous feraient part enfin de leur faiblesse, *scv. Hor.* II, 7. Dieu fait part au besoin de sa force infinie, *scv. Poly.* II, 2. Claude vous adopta... Vous appela Néron, et du pouvoir suprême voulut avant le temps vous faire part lui-même, *scv. Brit.* IV, 2. || On dit dans un sens analogue: donner part. Il y a de grandes cabales à Vitré: Mlle de Croque-Orion se plaint de Mlle du Cernet, parce que l'autre jour il y eut des oranges douces à un bal qu'on lui donna, dont on ne lui fit pas de part, *scv. 10 juin 1671*. || Prendre part à, entrer en participation de, se mêler de. La part que vos bontés m'ont fait prendre à l'empire, *scv. St. Gen.* 1. Je prendrai part aux maux sans en prendre à la gloire, *scv. Hor.* I, 1. Enfin, c'est une chose étrange que la fragilité de nos machines, et la part que prend notre pauvre âme à leurs bonnes ou mauvaises dispositions, *scv. 10 juin 1685*. Les Samaritains voulurent prendre part à ce grand ouvrage [rebâtir le temple], *scv. Hist.* 1. 2. Ne prenez jamais de part aux contestations, *scv. Lett.* 43. Permettez-lui [à Santeuil, si dénégé d'humeur] de se recueillir, ou plutôt de se livrer à un génie qui agit en lui, j'ose dire, sans qu'il y prenne part, et comme à son issu, *LA SAUT.* XII. Il ne me reste plus qu'à être, pour ainsi dire, spectateur de mon existence sans y prendre part, *scv. ALERME. Apolog. de l'étude*. || 5° Portion morale, c'est-à-dire part d'affection, d'amour, etc. Nous avons en son cœur, vous et moi, peu de part, *scv. Rodog.* II, 4. Ah, reine, en votre cœur il garde trop de part, *id. Tois. d'or*, v, 1. Et si, pour encourir votre indignation, il ne faut qu'avoir part en mon affection, *scv. Femmes.* I, 4. Non, je ne prétends plus demeurer engagé pour un cœur où je vois le peu de part que j'ai, *scv. Le Dvp.* IV, 2. Gardez-moi toujours un peu de part en vos bonnes grâces, *MAUCOIX, Lett.* XXI, éd. L. PASTA. Je sens toute la part que vous avez dans mon malheur [la mort de Mme de Sévigné]. Mme de Gagnan et Mme de Guiseul, dans *scv. L. I.*, p. 104, éd. BOUVERE. Je me crois heureux, puisque cette action me mérite quelque part dans votre co-

time, *MARIVAUX, Foyz. partenu*, part. 6. || Prendre part à quelque chose, s'y intéresser. Il [la reine] y prend grande part, et son cœur irrité Ag... vous de ple ne autorité, *scv. Cid*, II, 1. Chimène y prendra part à votre déplaisir, *id. ib.* II, 2. Les comédiens qui n'ont rien de remarquable ne laissent pas de plaire quand elles sont du monde... Il ne faut pourtant pas qu'elles soient si communes que ceci, que tout le monde sait par cœur: la part que je prends à votre déplaisir; j'ai vu parier, en ouvrant une lettre de consolation, que cela s'y trouverait, *scv. Disc. de la ronters.* p. 72 (dans *scv. COLLET, Fait inédit de la vie de Pascal*). À tout ce qui le touche il sait que je prends part, *scv. Des f.* I, 6. Et je vais à madame annoncer par... La part que vous prenez à sa conversation, *scv. Part.* I, 6. Toute la cour a pris part à ce... *scv. 483*. La part que vous prenez à mes larmes, *scv. Lett.* abb. 79. || Prendre part en, prendre intérêt à. Je viens après mon fils vous rendre une assurance De la part que je prends en votre... *scv. Vence*, v, 9. || Prendre, interpréter, espérer une chose en bonne, en mauvaise part, la prendre en bien, en mal, lui donner un sens favorable, un sens fâcheux ou malin. Cependant je prends en bonne part, *scv. Lett.* Corn. 48. Lois de... dre ces avis en bonne part, *MAULT. Gramm.* || 6° Communication, renseignement. Avant que partir, il faudra sur le tard De vos heures... faire quelques part, *scv. Feute.* v, 6. Achève, si vous prie, Et souffrez qu'à ce mot ma curiosité demande sa part de cette nouveauté, *id. Xant.* I, 2. || Faire part de quelque chose à quelqu'un, l'en informer. Faites, je vous prie, part de cette lettre à M. de la Chapelle, si vous trouvez qu'elle en vaut la peine, *scv. Lett.* 30 d. Boileau. || On dit aussi donner part. Mon petit colonel m'a écrit, et à son oncle, pour nous donner part de son exaltation, *scv. 11 déc. 1688*. J'ose en donner part à... Eminence comme à un ami, *scv. Lett.* 203. || 7° Diplomatie, donner part, faire une communication officielle. Il y a déjà longtemps que la nouvelle... est arrivée; mais l'ambassadeur n'en a pas encore donné part. || Billets de faire part, ou, elliptiquement, billets de part, et quelquefois un faire part, billets circulaires, par lesquels on fait part d'un mariage, d'un décès, d'une naissance, etc. || 7° De la part se dit de la personne de qui vient quelque chose. De quelle part viennent ces avis? Je sais cela d'entre part que vous. De quelle part qu'il vient... sera bien reçu. Rodrigue de ma part m'a rien à redouter, *scv. Cid*, IV, 2. Voyez-la de ma part, chez de la gagner, *scv. Cinna*, II, 1. Dieu a douze ans sans relâche, sans aucune interruption de la part des hommes, notre malheureux roi... *scv. Reine d'Angleit.* Un officier qui avait eu la part d'Astarbè, *scv. Tél.* III. Si c'est pour ces qu'elles [les femmes] se fardent ou qu'elles s'habillent, j'ai recueilli les vôtres, et je leur prononce de part de tous les hommes... que le blanc et le rouge les rendent affreuses et dégradantes, *LA SAUT.* Je voulais parler à Mme la marquise; je lui demandai de quelle part: De la mienne, répond-t-elle sèchement, *scv. Gil Bl.* IV, 2. || De bonne part, d'une personne qui mérite confiance. Je sais de bonne part qu'on t'a fait appeler [en duel], *scv. Méc.* II, 1. Je sais de bonne part que vous avez cette... d'âme qui fait la base des grandes vertus, *scv. Roi de Pr.* 6. || Familièrement. Je prends cela de la part d'où il vient, c'est-à-dire je ne fais pas tant de cas de cet homme pour m'offenser de ce qu'il peut dire contre moi. || De ma part, de sa part, de son côté, de son côté. Mais allons, cher Léonore, admirant son courage, Tâchez de notre part à pousser Forage, *scv. Héracl.* I, 6. Abaissez-vous part assembler vos amis, *id. Héracl.* III, 2. C'est par là qu'il devrait soulager ses ennemis, Madam, et de ma part j'y fais ce que je puis, *id. Pulch.* II, 2. Non loin de là certain vieillard s'ennuyait de sa part, *LA ROU. Publ.* VII, 10. Deux heures donc s'émançant... Quittraient les bas prie, chacune de sa part, l'une vers l'autre allait pour quelque bon hasard, *scv. ib.* II, 4. ...Partant de ce vil [le kopard], Mais ce fut Montéil dit, bientôt chacun sortit. Le ange de sa part disait venez de grâces, Venez, meilleurs, je fais tout lors de passe-passe, *scv. id.* II, 2. Chacun [il s'agit de deux personnes] de sa part fait le plaisir des sociétés où il se trouve, *LA SAUT.* v. Pour ma part, pour sa part, quant à moi, quant à lui. Pour ma part, j'ai fait tout ce que j'ai pu. || De sa part, de sa part, locution qui a le même sens que pour ma part, pour sa part, mais qui a un peu



dette sacrée [la charité fraternelle] qui feront le partage de ce discours, sous. *Serm. Charité frat. Préambule*. Dans les plus paisantes maisons, les partages ne sont-ils pas regardés comme une espèce de dissipation par où elles se détruisent elles-mêmes? *10. Anna de Gonz. O hommes, quels que vous soyez, et quelque sort qui vous soit échu par l'ordre de Dieu dans le grand partage qu'il a fait du monde*, *10. Sermons, Justice*, 1. Ces neveux affamés dont l'importun visage de mes biens à mes yeux fait déjà le partage, *BOIL. Sat. x*. Et vous, pour vous armer, suis-je-moi dans ces lieux où se garde... Ce formidable amas de lances et d'épées... Venez, Je veux moi-même en faire le partage, *rac. Athol. III, 3*. Le partage des biens, les lois sur ce partage, les successions après la mort de celui qui a eu ce partage, tout cela ne peut avoir été réglé que par la société, et par conséquent par des lois politiques ou civiles, *MONTESQ. Esp. xxvi, 6*. Les empereurs ou, sous leur nom, les magistrats romains firent des conventions avec eux [les Goths et les Bourguignons] sur le partage du pays, comme on le voit dans les chroniques et dans les codes des Visigoths et des Bourguignons, *10. ib. xxx, 7*. Ce partage de l'empire d'Alexandre fut fait vingt-trois ans après la mort de ce conquérant, *COINTELL. Hist. anc. II, 11*. Un fragment de poésies de Tyrtae nous apprend que le peuple de Sparte demandait alors un nouveau partage des terres, *SANTUZZI. Anach. note 9, L. IV, p. 463, dans ROCHAS*.

|| L'action en partage. Demande de partage d'une succession portée en justice (Code Nap. art. 817).

|| 2° Acte qui contient la division d'une succession. Il faut produire votre partage. Les partages peuvent être rescindés pour cause de violence ou de dol, *Code Napol. art. 887*. Après le partage, ou l'acte qui en tient lieu... *ib. art. 888*. || 3° Portion de la chose partagée, portion assignée, part de patrimoine. Le troisième partage, échu par le sort, fut celui des enfants de Zabulon, *rac. Bible, Josué, xxx, 10*. || [Turenne] avait quarante mille livres de rente de partage, et M. Boucherat a trouvé que, toutes ses dettes et ses legs payés, il ne lui restait que dix mille livres de rente, *sev. 25 août 1676*. Je ne vois dans tout ce récit que le prodige de l'Évangile, qui veut avoir son partage, qui veut jouir de soi-même et des biens que son père lui a donnés, *BOSS. Anna de Gonz. Et content des États marqués pour mon partage, rac. Mithr. I, 1*. Le Pont est son partage, et Colchos est le mien, *10. ib. I, 1*. Celui qui n'a de partage avec ses frères que pour vivre à l'aïe bon praticien, veut être officier, la saur. vi. Tu savais l'art de te défaire d'un frère pour avoir son partage, *VEN. Dial. des morts, Louis XI, Louis XII*. Theoderic dit aux Français de son partage: Sulfiver-moi; je vous mènerai dans un pays où vous serez de l'or, *MONTESQ. Espr. xxx, 11*. || 4° Action d'avoir part à. Non, c'est assez d'un seul [Sosie], et je suis obstiné à ne point souffrir de partage, *MOI. Amph. III, 7*. L'Église entre en partage de cette gloire [de Marie mère de Dieu], *BOSS. 2° serm. Virginal. v*. Un favorable sort vous appelle au partage des biens qui nous sont destinés, *COINTELL. Arm. IV, 4*. Ou'il n'était pas juste qu'ils entrassent en partage des terres que les Romains avaient conquises avant leur alliance, *VIRROT, Nérol. rom. III, 226*.

|| 5° Fig. Il se dit de l'âme et de ses facultés placées entre des tendances contraires, entre des divergences. Une âme comme la sienne ne souffre point de tels partages [entre Dieu et le monde]; et il fallait ou tout à fait rompre, ou se rengager avec le monde, *BOSS. Anna de Gonz. Recherches...* d'où vient que le Fils de Dieu fait ses plus chères délices d'un cœur virginal... c'est à cause qu'un cœur virginal se donne à lui sans partage, *10. Sermon pour une profession, Jour de l'exalt. de la croix*. C'est vouloir vous partager entre Dieu et le monde, entre Dieu et vous-mêmes et Dieu ne peut souffrir de partage, *BOSSALOUX, Purif. de la Vierge, Myst. I, 11, p. 374*.... Vous deviez le rendre moins volage; Comment souffriez-vous cet horrible partage? *rac. Pâques, v, 3*. On s'a le loisir de s'arrêter aux remarques sur ce partage d'attention avec le texte, *Mém. de Trév. 1726, dans DESFONTAINES*. Je l'aime avec excès, mais à moi sans partage, *c. SELLIV. Perna, III, 4*.

|| 6° Fig. Ce qui échouit comme une espèce de part. La fortune n'est le jeu que des petites âmes, Et c'est là proprement le partage des femmes, *COINTELL. Nicom. IV, 3*. ... Le repas, trépas et précipice, Qu'on en faisait jadis le partage des dieux, *LA FONT. Fobl. VII, 13*. La Grèce, depuis ce temps [d'Homère], avait toujours eue que l'intérêt vague et le vrai ouvrage d'un non partage naturel, *BOSS. Hist. III, 5*. La princesse Bénédicta, qui avait son partage dans

le ciel, *10. Anna de Gonz. Ils [les incrédules] n'ont pas même de quoi établir le néant, auquel ils espèrent après cette vie; et ce misérable partage ne leur est pas assuré*, *10. ib. S'immoler pour son nom [de Dieu] et pour son héritage, D'un enfant d'Israël voilà le vrai partage! rac. Esth. I, 3*. L'affliction et l'opprobre sont ici-bas le partage des gens de bien, *BOSS. Carême, Avenir*. Une âme qui prend Dieu pour son partage, *10. Prof. relig. I*. Ô Dieu, où sont vos élus? et que reste-t-il pour votre partage? *10. Carême, P'est nombre des élus. Ô beauté, partage funeste à tous les autres préféré, J. N. BOUSS. Calisto*. Si quelqu'un ne reconnaît pas Photius, que son partage soit avec Judas, *VOIT. Mœurs, 31*. Des pensées fortes et vigoureuses, un coup d'œil juste sur les faiblesses des hommes, des idées profondes et vraies, c'est là votre partage dans tous les temps, *10. Lett. au roi de Pr. 6 janv. 1767*. Tant qu'il y aura des hommes plus actifs, plus industrieux, plus économes, plus heureux que d'autres, il y aura de l'inégalité dans les partages des biens, *MAIMONTEL, Bélic. ch. 13*. || En partage, en lot donné par la nature, par la fortune, par le ciel. J'aime en Sertorius ce grand art de la guerre... Ce bras qui semble avoir la victoire en partage, *COINTELL. Sertor. II, 1*. Les uns ont la grandeur et la force en partage, *LA FONT. Fobl. II, 17*. Croyez-vous donc avoir tant d'esprit en partage? *MORLÉAS, Misanth. I, 2*. Dieu avait donné à ces deux maisons [d'Autriche et de France] la piété en partage, *BOSS. Mar-Thér. Quiconque est riche est tout; sans sagesse il est sage; il a, sans rien savoir, la science en partage*, *BOIL. Sat. VIII*. Mais si quelque vertu m'est tombée en partage, *rac. Phèdre, IV, 2*. Ils n'ont en partage que la force du corps, *VEN. Tél. x*. Je vous avais donné en partage une âme bonne, *BOSS. Carême, Mouv. riche*. || Être le partage, se dit d'une personne qui échouit à un autre par mariage. De celui que je crains si je suis le partage, Je saurai l'accepter avec même visage, *COINTELL. Rodog. I, 7*.

|| 7° Fig. Division des opinions, désaccord. Il y a un siècle pour les blondes, un autre pour les brunes; et le partage qu'il y a entre les femmes sur l'estime des unes et des autres fait aussi le partage entre les hommes, *BOSS. Pass. de l'amour*. || [Vivonne] était dans sa chambre, très-mal de son bras [blessé au passage du Rhin], recevant les compliments de toute la cour, car il n'y a point de partage, *sev. 11 déc. 1673*. || Dans une assemblée, dans un tribunal, division égale des voix pour et contre. Arrêt de partage. Un témoin qui affirme et un accusé qui nie font un partage, *MONTESQ. Esp. XII, 3*. || 8° Action de diviser en parties plus petites. Le partage d'une ligne en diverses parties. Le partage de la terre en cinq zones. || 9° Terme de géographie. Point de partage, point entre deux bassins assez élevé pour que les eaux puissent couler indifféremment d'un côté ou de l'autre. || Terme d'hydraulique. Le point où l'on place le réservoir supérieur qui doit alimenter un canal. || Canal à point de partage, canal qui franchit une chaîne de montagnes ou un falte quelconque entre deux vallées. Le premier canal à point de partage, c'est-à-dire traversant le falte qui sépare les bassins des deux rivières, a été construit en France par des Français, et ce canal c'est le canal de Briare, *J. CAILLEY, l'Admin. en Franc. sous Richelieu, II, 16*. || Bief de partage, le bief le plus élevé du canal à point de partage; celui qui écoule ses eaux sur les deux versants. || Point de partage, le point culminant d'un chemin de fer, lorsqu'il remonte une vallée ou la versant d'une montagne pour descendre ensuite de l'autre côté. || Proverbe. Partage de Montgomeri, tout d'un côté et rien de l'autre.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. S'avaient été semons sor partage, *BEAUM. II, 4*. || XIV<sup>e</sup> s. Usurperent ou eurent à bon tiltre, je ne sçay lequel, car de telles choses le partage s'en fait au ciel, *COINTELL. I, 1*. Le cardinal escrivoit à monseigneur de Guyenne l'exhortement de ne prendre nul autre partage que celui que... *10. II, 16*. || XV<sup>e</sup> s. Autre que vous, ma seule et grande amie, N'aura jamais en mon amour partage, *ST-GER. 174*. Ceuz-là ont la robe longue, ceuz-ci la courte en partage, *MONT. I, 116*. Il n'y a nuls contrats, nuls successions, nuls partages, *10. I, 326*. Une voix n'empesche partage [la majorité doit être de deux voix se moins], *10. 10. 276*. En matière criminelle n'y a partage: sans passer le jugement à la plus douce opinion, *10. 276*. Je leur demanderai volontiers qu'il fait le partage [la part ou séparation] de la médecine et de la chirurgie, *PARR. Au lect.*

— ETYM. Wallon, *parting*; Haute-Marne (Vesoul), *parting*, de bas-lat. *partiastrum*, qui suppose une for-

me *partiastrum*, dérivée irrégulièrement de *partiri*, partager, lequel vient de *paris*, part (roy. PART 3).

**PARTAGE**, *ÊE* (par-ta-jé, jée), *part. passé* de partager. || 1° Divisé en plusieurs parties séparées. Le bon sens est la chose la mieux partagée, car chacun pense en être si bien pourvu que... *BOSS. Méth. I, 1*. La beauté est partagée en cent différentes manières; le sujet le plus propre à la soutenir, c'est une femme, *BOSS. Pass. de l'amour*. La main, dit-il [Plutarque], pour être partagée en cinq doigts, loin d'être plus faible, en est en contraire plus forte, plus agile, plus propre au mouvement, *BOSS. Hist. anc. t. III, p. 107* dans *ROCHAS*. Des enfants de Lévi la troupe partagée dans un profond silence aux portes s'est rangée, *VEN. Ath. v, 1*. Pour que les richesses restent également partagées, il faut que la loi ne donne à aucun que le nécessaire physique, *MONTESQ. Esp. v, 1*. || Terme de botanique: se dit d'une partie ou d'une des découpures prolongées. || 2° Partage, ce qui a reçu sa part. C'est [M. le Duc] la quintessence de la jaloussie même; j'admire qu'il en soit resté dans le monde, après qu'il a été partagé, *sev. 37 août 1673*. Boileau avait raison de dire que Thomas Corneille avait été partagé en cadet de Normandie (voy. *MOHAMMEDIS*), *VOIT. Lett. Formont, 10 mai 1741*. || 3° Fig. Qui a reçu les dons de la fortune ou de la fortune. Je serais partagé d'un bien infortuné, si je n'estimais pas les ouvrages de M. de la Motte, *MARIVAUX, dans DESFONTAINES*. Dans la distribution du bonheur, les sorts n'ont pas été les plus mal partagés, *N'ALEMA. Ess. sur la vertu des g. de lett. Évo. t. III, p. 31, dans ROCHAS*. || 4° Fig. Attiré tout à tour par divers soins ou sentiments. Les honnêtes gens partagés à divers soins ne s'y abandonnent pas [en France], mais font les Espagnols dans l'inutilité de Madrid, rien ne donne de mouvement que le seul amour, *ST-EVREM. Sur nos coméd. Qui se donne à la se dérobo à son art; Un esprit partagé n'est point s'y consomme, Et les emplois de feu de tout un homme, MOL. la Gloire du Val-de-Grâce*. Partagés entre pamer de rire et mourir de... *sev. 21 juin 1680*. Un cœur sec et partagé par affections étrangères, *BOSS. Carême, Tréd. 2*. Les femmes partagées entre Jésus-Christ et les hommes, mariage, *10. Carême, Somorit*. Partagé entre ses soins, il fut toujours tout entier à chacun, *Or. fun. Villeroij*. Les dieux n'ont pas reçu de la franchise d'une âme faible et tendre, *BOSS. Erreurs plongés, VOIT. Pélopie, IV, 2*. || 5° Qui est en proie. Un amour partagé. || 6° Séparé en opinions contraires, en partis opposés. Rome, en deux sections trop longtemps partagée, *COINTELL. Sertor. v, 4*. Leurs opinions [des consultants à Rome, sur la grâce efficace, selon Jansénius] furent partagées, *PASC. Prov. XVII*. Ses amis [de Mazarin] ou irréso lus, ou infidèles, *BOSS. Anna de Gonz. Le face de la terre partagée par tant de doctrines diverses, BOSS. Or. fun. Madame*. || Dans une assemblée délibérante, voix partagées, se dit de deux opinions réunissant un même nombre de voix. M. de Malesherbes, qui est assurément une belle âme, m'a mandé que c'était ce même [un juge dans l'affaire la Barre] qui avait l'arrêt funeste dont l'Europe a eu tant d'avis, que sans lui les voix auraient été partagées, *10. Lett. d'Argental, 16 avr. 1774*.

**PARTAGEABLE** (par-ta-ja-bl'), *adj.* Qui peut être partagé. Hors le cas de cette réserve, le père ne s'exerce que sur la masse partageable, c'est-à-dire sur les biens personnels de l'époux prédécédé, *Code Nap. art. 1516*. || Terme de botanique. Divisé en moment de la maturité sans déchirure sensible.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Partageable, *COINTELL. Dicit*.

— ETYM. Partager. L'ancienne langue disait *partage*, tiré de *partian*, participa de *partiri*, partager en parties.

**PARTAGEANT** (par-ta-ja-n), *s. m.* Celui qui est admis, intéressé dans un partage. Chacun des partageants.

**PARTAGER** (par-ta-jé). Le g prend u é devant et o; partageais, partageons, *v. a.* || 1° Diviser une chose en plusieurs parties. Partager un gâteau. Partager le travail entre des ouvriers. Eau partagée lion par ses ongles comptés. Et dit: nous sommes quatre à partager la proie, *LA FONT. Fobl. I, 6*. L'instinct, fils de l'empereur Constantin Chlorus, partage l'empire comme un héritage entre ses enfants, *BOSS. Hist. III, 7*. Alger... tu te verras attaqué de tes murailles, comme un oiseau ravissant qui irait chercher parmi ses rochers et dans son nid où il partage son butin à ses petits, *10. Mar.-Tél.*

Il partagea l'empire à ces deux princes, donnant l'Orient à Arcadius, et l'Occident à Honorius, *VLICH. Théod.* IV, 74. Quelques législateurs anciens, comme Lycurgue et Romulus, partagèrent également les terres, *MONTESQ. Esp.* V, 4. Vous voilà tout accomodé à des partages; l'empire turo sera partagé, et vous ferez jouer l'Œdipe de Sophocle dans Athènes, *VOLT. Lett. Catherine*, 13 fév. 1773. L'espérance de partager les Pays-Bas avec les Hollandais était le principal objet du cardinal de Richelieu, 10. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1635. || Fig. Ils partagent le gâteau ensemble, se dit de ceux qui ont d'intelligence pour faire quelque profit secret. || Partager le différend par la moitié, ou, simplement, partager le différend, se relâcher chacun de son côté sur ses prétentions. || Familièrement. Partager la poire en deux, se dit quand, dans une discussion sur une affaire d'intérêt, on partage la poire par moitié. || Partager un cheveu en quatre, se dit de ceux qui affectent de suivre les choses jusque dans les plus subtiles subdivisions. Cela s'appelle partager un cheveu en quatre, *M<sup>me</sup> ne L'ÉPIGRAMME, Lettr.* I, II, p. 63, dans *POISSON*. || Se partager quelque chose, se dit de plusieurs personnes qui se donnent, à chacune, une part de quelque chose. || Fig. Les repentirs, les doux souvenirs, les regrets, l'attendrissement se partagent le soin de me faire oublier quelques moments mes souffrances, J. J. *ouss.* 3<sup>e</sup> *lett. à M. de Malesherbes*. || Partager le soleil, ménager également les mêmes avantages aux deux combattants, en champ clos. Terme de marine. Partager le vent, manœuvrer de manière que, si l'on ne peut avoir l'avantage du vent, l'ennemi ne l'ait pas non plus; et aussi prendre le vent en plusieurs bordées à peu près égales, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. || 2<sup>e</sup> Former, dans un tout, des parties distinctes, mais non effectivement séparées les unes des autres. Ce fleuve partage la province. Partager un nombre en deux. La Seine... Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever, Qui, partageant son cours en diverses manières... *BOIL. Ép.* VI, 11. || 3<sup>e</sup> Attribuer en part. Si l'on vient pour me voir, je vais aux prisonniers Des aumônes que j'ai partagées les deniers, *MOL. Tart.* III, 3. La nature, fertile en esprits excellents, Sait entre les auteurs partager les talents, *BOIL. Art p.* 1. Cette impossibilité de partager à mes inclinations le peu de temps que j'avais de libre renouvela plus vivement le désir que j'avais depuis longtemps de ne faire qu'un ménage avec Thérèse, J. J. *ouss. Confess.* VII. Ah! les biens les plus doux sont les biens qu'on partage, *DELLILE, Parad.* perdu, VIII. On ne voit rien que de ce qu'on partage, *ŒNLIS, Mères rivales*, t. I, p. 367, dans *POISSON*. || 4<sup>e</sup> Donner en partage, avec le régime direct de la chose. Et de son amitié je ne puis l'exiger, Sans vous voler un bien qu'il vous doit partager, *COAX. Pulch.* I, 3. Il ne partagera son propre diadème, Et de toute sa gloire il le fera briller, *IMIT.* I, 49. Ne faites point languir deux amants davantage, Et nous dites quel est votre cœur nous partage, *MOL. Médic.* II, 4. Donner en partage avec le régime direct de la personne. Son père l'a partagé en aîné. Trouvez-vous mauvais qu'un souverain, dans la distribution de ses faveurs, partage mieux ceux de ses amis qui s'appliquent avec plus de soin et de vigilance à le servir? *MASS. Carême, Fables légères*. || Fig. Il se dit des dons de la nature, de la fortune, du ciel, de Dieu. La nature l'a mal partagé. Il est mal partagé du sort. Jamais mon dessein ne s'est tenu plus avant que de lâcher à réformer mes propres pensées... ceux que Dieu a mieux partagés de ses grâces auront peut-être des desseins plus relevés, *DESC. Méth.* II, 3. Les dieux vous ont mal partagé pour tous les dons de la fortune, *VÉN. Tél.* I, 15. || 5<sup>e</sup> Fig. Faire une part en des choses abstraites ou morales. Ce père partage également sa tendresse entre tous ses enfants. M. de Montausier se régla sur une prudente équité, partageant, avec ses moindres officiers, ses biens par libéralité, et leurs familles par constance, *VLICH. Duc de Mont.* La seule chose qui le connaissait sa sainte et sévère jalousie [de Dieu], et savait que partager la religion entre lui et les autres dieux était la détruire, *BOSS. Hist.* II, 3. Mais l'État veut un maître, et vous devez songer que pour garder vos droits il les faut partager, *VOLT. Métrope*, I, 2. || 6<sup>e</sup> Fig. Avoir une part en des choses abstraites, morales. Il a partagé avec lui l'honneur de cette journée. Lorsque vous m'apportez des fers à partager, *COAX. Sophon.* III, 6. Je ne suis point, monsieur, jaloux ou non jaloux, l'arta-

ger de son cœur rien du tout avec vous, *MOLLE, Misanth.* V, 2. Et moi je ne veux plus, tant tu m'es odieux! Partager avec toi la lumière des cieux, *RAC. Théod.* IV, 3. Prince, je me dévoue à ces dieux immortels, Dont la vertu t'a fait partager les autels, *Id. Brit.* V, 8. Ainsi que mes grandeurs, partage mes souffrances, *ARBAUT, Annus II*, II, 3. || 7<sup>e</sup> Fig. Faire des divisions en des choses abstraites, morales. Il partage son temps entre l'étude et les plaisirs. || Il se dit des choses qui produisent un pareil partage. J'ai servi deux tyrans; Un vain bruit et l'amour ont partagé mes ans, *LA FONT. Poésies mêlées*, LXXIX. Tous ces intervalles de repentir qui ont partagé toute votre vie, *MASS. Carême, Inconst.* || 8<sup>e</sup> Fig. S'intéresser à, prendre part à. Continuez, ma belle, à me parler de vous, sans craindre que cela m'éannule; mon amitié s'accroît de mieux de partager vos peines que de les ignorer, *SÉV. 1<sup>er</sup> l'Év.* 1690. J'idon a beau gémir et m'étaler ses charmes, Je condamne sa faute en partageant ses larmes, *BOIL. Art p.* IV. Mais qui sait si depuis Je n'ai pas un secret partagé vos ennuis? *RAC. And.* II, 2. Mon cœur, dès ce moment, partage vos misères, *VOLT. Alx.* II, 3. || Partager l'opinion, l'avis, le sentiment de quelqu'un, être de son opinion, de son avis, de son sentiment. || On dit, dans un sens analogue: partager la crainte, les soupçons, la défiance, la confiance de quelqu'un. || 9<sup>e</sup> Fig. Produire dans l'âme des sentiments qui se balancent. Mais en ce dur combat de colère et de flamme, Il [l'amour] déchire mon cœur sans partager mon âme, *COAX. Cid*, III, 3. Ni les conseils de la Providence, ni l'état de la princesse ne permettaient qu'elle partageât tant soit peu son cœur, *BOSS. Anne de Gonz.* Le monde... où... si l'on ne refuse son cœur à Dieu, au moins on le partage entre lui et les créatures, *VLICH. Mme de Mont.* D'ailleurs mille desseins partagent mes esprits, *RAC. Mithr.* III, 3. Combatu par ces agitations infinies qui partagent le cœur sur le point d'un changement, *MASS. Carême, Prodigue*. Le vin et la paille se disputent mon cœur... Eh non, ils ne se le disputent pas, ils y règnent paisiblement ensemble... Se partager mon cœur... Dit-on se partager? Eh! mon Dieu! nos faiseurs d'opéras comiques n'y regardent pas de si près, *BEAUMARCHAIS, Bord. de Sév.* I, 3. || 10<sup>e</sup> Fig. Séparer en parts opposées, en sentiments opposés. Il faut, pour la braver [Rome], qu'elle nous prête un homme; Et que son propre sang en faveur de ces lieux Balance les destins et partage les dieux, *COAX. Sciron.* II, 1. Ces deux peuples jaloux partageront toute la Grèce, *BOSS. Hist.* I, 6. Jamais, pour s'agrandir, voit-on dans sa manie Un tigre en factions partager l'Hyracanie? *BOIL. Sol.* VIII. Mais, quoique seul pour elle, Achille furieux Épouvantait l'armée et partageait les dieux, *RAC. Iph.* V, 6. Serez-vous toujours prête à partager l'empire? *Id. Brit.* I, 2. Quo d'opinions différentes ont partagé autrefois les écoles de la philosophie païenne *MASS. Carême, Vérité de la religion*. Au douzième siècle, les moines noirs et les blancs formaient deux grandes factions qui partageaient les villes, à peu près comme les factions bleues et vertes partageurent les esprits dans l'empire romain, *VOLT. Mérope*, 63. || 11<sup>e</sup> V. n. Avoir part, avoir droit à une part. Il ne partage pas dans cette succession. Ah! crois qu'avec César on partage sans peine, *VOLT. Rome sauv.* II, 2. || Partager comme frères, en frères, faire un partage égal. || 12<sup>e</sup> Se partager, v. réfl. Être coupé en diverses parties. La route se partage en deux branches. L'or se peut partager, mais non pas la louange; Le plus grand orateur, quand ce serait un ange, Ne contenterait pas, en semblables desseins, Deux belles, deux héros, deux auteurs, ni deux saints, *LA FONT. Lettre VIII*. Ces terres et ces seigneuries qu'il [un riche] avait ramassées avec tant de joie, se partageront en mille mains, *BOSS. 1<sup>er</sup> sermon pour le 4<sup>e</sup> dim. de car.* 2. || Fig. Nous autres malheureux perdrons-nous tout courage Pour voir que notre vie ici-bas se partage Aux Inégalités...? *COAX. Imit.* II, 9. || 13<sup>e</sup> Il se dit d'une troupe qui se divise en fractions moindres. Amis, partageons-nous; qu'Ismaël en sa garde prenne tout le côté que l'orient regarde; Vous, le côté de l'Ourse... *RAC. Ath.* IV, 6. || 14<sup>e</sup> Fig. Il se dit d'une personne qui partage son temps, ses soins, son affection. L'une aura ma grandeur comme l'autre eut mes yeux; C'est ainsi qu'Attila se partage à vous deux, *COAX. Ath.* III, 6. Attachée auprès de son lit, où elle sacrifiait toute sa joie, prosternée aux pieds des autels, où elle offrait à Dieu toutes ses peines, elle se partageait entre ses soins et ses prières, *VLICH. Mme de Montaus.* J'aimerais peut-être encore mieux qu'il [le président Hénault] se partageât uni-

quement entre vous et lui-même; il ne trouvera jamais de société plus charnante que ces deux-là, *VOLT. Lett. Mme du Deffont*, 30 juill. 1764. || On le dit aussi des choses, en un sens analogue. Sa tendresse se partage également entre tous ses enfants. || 15<sup>e</sup> Fig. Être de partis, d'avis, de sentiments différents. Quand les dieux étonnés semblaient se partager, Pharsale a décidé ce qu'ils n'osaient juger, *COAX. Pomp.* I, 1. Les avis se partagent fort sur la manière de censurer, *BOSS. Lett. quid.* 63. ... Pour le choix d'un maître Athènes se partage, *RAC. Phèdre*, I, 4. C'est ainsi que les opinions se partagent sur toutes les affaires de ce monde, *VOLT. Lett. Lelain*, 22 fév. 1767. Les interpellés de Platon, anciens et modernes, se sont partagés sur la nature de l'âme du monde, *RAC. Anachors.* ch. 10.

— REM. On dit partager avec quand on retient pour soi une partie des choses que l'on partage; et partager entre quand on ne retient rien. Il partageait son bien avec les pauvres, et n'en réservait qu'une très-petite partie. Il vendit tous ses biens et les partagea entre les pauvres. On dit aussi partager à dans le sens de distribuer.

— SYN. PARTAGER, DISTRIBUER. Partager une chose, c'est la diviser en différentes parts; distribuer, c'est remettre les différentes parts à ceux à qui elles reviennent.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'une a esté comme la plus âgée, Premierement sur mon cœur partagée, DU BELLAÏ, III, 53, recto. Là dedans ils furent vivement attaqués; mais si opiniâtres, qu'il les fallut avoir par le feu, avec lequel partageans tousjours, ils amusèrent cette armée plus de deux heures, *D'AVA. Hist.* II, 308. Par là [le roi] partagea à son profit la faveur du vent et du soleil, *Id.* III, 330. Les esclaves des chrétiens brulerent la grande ville, et contraignirent leur maître de se partager [se retirer] en la forteresse, *Id.* III, 504.

— ETYM. Partage; diversaires, *partois*.

† PARTAGEUR (par-ta-jeur), s. m. || 1<sup>o</sup> Celui qui partage. || Anciennement. Celui qui était préposé pour faire le partage des successions. || 2<sup>o</sup> Néologisme. Partisan de la communauté des biens, du partage des terres. || Kn ce sens, on se sert souvent de la prononciation vulgaire: partageux.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. À l'occasion de quoy Cimon fut pour lors estimé mauvais partageur, *AMTOT, Cimon* 15.

— ETYM. Partager.

PARTANCE (par-tan-s'), s. f. Terme de marine. Départ d'un bâtiment, d'une flotte. Nous fîmes quatre partances, mais le vent nous refusa toujours, *RETZ*, IV, 348. Je ne laisse plus l'espérance à personne que l'on puisse retarder la partance au delà de jeudi prochain, *M<sup>l</sup> d'ESTRÉES*, 15 avr. 1690, dans *JAL.* || Coup de partance, coup de canon sans boulet qu'on tire pour avertir qu'on va mettre à la voile. || Fig. Il prétend que l'affaire des bulles est si bien disposée, que ce sera le coup de partance et le boute-selle pour venir à Grignan, *SEV.* 24 juill. 1691. || Il se dit aussi fig. dans le langage général pour signal de départ. Huit heures sonnent, voilà le coup de partance. || Bannière de partance, pavillon qu'on met à la poupe pour annoncer le départ. || En partance, sur le point de partir. || Point de partance, celui à partir duquel on commence à compter la route.

— ETYM. Partant 1.

† 1. PARTANT (par-tan), s. m. Celui qui part. Je suis un des partants. Partant... Un secret au malade, aux partants un adieu, Un sourire à chacun, à tous un mot de Dieu, *LAMAAT. Soc.* VI, 232.

2. PARTANT (par-tan), s. m. Par conséquent. Il avertit du complot, et partant De quoi choisir... *LA FONT. Fable*, I, 17. Les tourterelles se fuyaient; Plus d'amour, partant plus de joie, *Id.* VII, 4. Le plus sot des Chaldéens et partant le plus fanatique, *VOLT. Zedig*, I. Peu courtisan, partant homme de foi, *Id.* Ep. III. || Il s'emploie en style de pratique et de comptabilité. Vous avez signé au contrat, et partant vous êtes obligé. Sur quoi payé tant, partant resta... || Partant quitte, c'est-à-dire tous les comptes balancés, les deux parties sont quittes l'une envers l'autre.

— REM. Ce mot partant peut être encore employé avec quelque grâce dans les discours de raisonnement; hors de là, on lui préfère *par conséquent*, *Acad. Observ. sur Faughas*, p. 28; dans *POISSON*. Cette remarque de l'Académie n'est pas juste, comme le prouvent les exemples.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Partant sera la nouvelle nonciée, *Ronc.* p. 423. || XIV<sup>e</sup> s. Doivent aider aus cordouaniers à paler les huées [bottes] le roy, et partant puent il [ils peuvent] ouvrir de quel cuirien qu'il leur plect, *Lic. des met.* 214. || XVI<sup>e</sup> s. Partant [par



4° Troupe de gens de guerre qu'on détache pour la campagne (sens dérivé de partir, partager). Il tire d'un détacheur, d'un transfuge, d'un passe-mur, d'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut la robe, ce qu'il sait, et pour ainsi dire, ce qu'il ne sait pas : tant il est sûr dans ses conséquences, et il a pris lui rapportant jus qu'aux moindres choses, *Louis de Bourbon*. Nous sommes occupés, et trop publiquement, d'un parti de cinquante hommes qui a passé quelques rivières, et qui a dessein d'enlever quelque personne considérable, *MAINTENON*, *Lett. au duc de Noailles*, 9 nov. 1710. Les partis vont jus qu'aux portes de Paris, et enlèvent le premier écuyer, qu'ils prirent pour le Dauphin, *Quercy*, *Œuv. t. v*, p. 20 || Aller en parti, courir la campagne avec une commission particulière, pour chercher l'occasion d'incommoder l'ennemi. || Par extension. Ne pourrions-nous point aller en parti sur le grand chemin de Paris; il y aurait de bons coups à faire, *DANCOLAT*, *Les cur. de C. sc. 2*. || Fig. Faire parti, arranger un coup de main. Léandre fait parti Pour enlever Cécile; et j'en suis averti. *L'Ét. iii*, 6. || Ancien terme de guerre. Parti bleu, petit parti de gens de guerre, sans commission et sans aveu. Il rencontra un parti bleu qui le viola et le dépouilla. || Parti réglé, parti de gens qui aiment en parti munis d'une commission.

5° Union de plusieurs personnes contre d'autres qui ont un intérêt, une opinion contraire (c'est une définition du parti de guerre). Le parti des Guelfes, des Gibelins. Les partis politiques. Qu'aucun verset le sang de son propre parti, *COAN*, *Serior*, 1, 4. Je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti que j'avais toujours honoré dans les vies de Plutarque... les vices d'un archevêque pouvant être, dans une infinité de rencontres, les vertus d'un chef de parti, *ARTZ*, *Mém. ii*. C'est à plus de peine dans les partis à vivre avec ceux qui en sont, qu'à agir contre ceux qui y sont opposés, *Id.* *ib.* *liv. ii*, p. 307, dans *RODOENS*. Il y a trois partis [en Angleterre], celui du roi et des évêques fort petit, celui du prince d'Orange fort grand, et le troisième des républicains et non confédérés, *ARTZ*, 113. Si l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle [la reine] aurait guéri les esprits, et le parti le plus juste aurait été le plus fort, *BOSSU*, *Reine d'Angleterre*. Ainsi les calvinistes, plus hardis que les luthériens, ont servi à établir les soloniens, qui ont été plus loin qu'eux, et dont ils grossirent tous les jours le parti, *Id.* *Reine d'Angleterre*. M. Jurieu n'est pas le seul qui nous a révélé le secret du parti, *Id.* *Variat. xiv*, 68. Elle déclarait aux chefs des partis jusqu'où elle pouvait s'engager; et on la croyait incapable ni de tromper ni d'être trompée, *Id.* *Anne de Gonz.* Cot Agrippa fut toujours du parti des Romains, *Id.* *Hist. ii*, 10. Akibas, le plus sage de tous les rabbins, et, à son exemple, tous ceux que les Juifs appelaient leurs sages, ont été dans son parti [de Barcochébas], *Id.* *ib.* *v*, 6. On se garde de loin les esprits, le parti se forme, l'un contre l'autre, *BOURDAL.* *Pensées*, t. 1, p. 402. J'ai vu plus d'une fois dans vos lettres, en parlant de vos lettres : elle n'est point de mon parti; une supériorité, un parti, *MAINTENON*, *Lett. d Mme de la Fayette*, 30 juin 1706. Je déplaît aux deux partis, parce que je ne suis d'aucun... *Id.* *Lett. au duc de Noailles*, 6 mai 1711. Le parti d'Hannon voulait qu'on hérât Annibal au Romain, *MONTESQ.* *Esp.* *x*, 6. Orban, qu'il ne soit qu'un parti parmi nous, Caut du bien public et du salut de tous, *BOSSU*, *Tancer*, 1, 1. Il est peut-être utile qu'il y ait deux partis dans une république, parce que l'un s'élève sur l'autre, et que les hommes ont besoin de s'élever, *Id.* *ib.* *Polit. et légis. Idées républic.* 60. On change de parti dans les guerres civiles, *Id.* *Trajan*, *iii*, 2. Les chrétiens firent alors [sous Constance Chloré] un grand parti dans l'État, *Id.* *Mars*, 8. || Homme de parti, homme passionné en faveur de ce qui intéresse son parti. || Esprit de parti, esprit aveugle et même injuste en toutes qui regarde le parti et le parti contraire. L'esprit de parti a mis les plus grands hommes jus qu'aux petites gens du peuple, *LA SAUV.* *x*, 1. || Par extension, parti se dit quelquefois de personnes qui sont en débat, en procès. Lui [un mari] qui plaide contre sa femme, et contre en fureur de sa légèreté... elle entre en colère de son côté... les avocats éclateront de tous côtés, *Id.* *ib.* *x*, 23 janv. 1683. || Prendre le parti de quelqu'un, le protéger, le défendre. Don Sanche, taisez-vous, et soyez averti qu'on se rend criminel à prendre son parti, *COAN*, *Cid*, *ii*, 7. Prenez-vous son parti contre moi? *MOT.* *Femm. ser.* *ii*, 0. Il a pris le parti des rois, qui ne sont pas

meuz traités que Dieu dans le Système de la nature, pour moi je n'ai pris que le parti des hommes, *VOLT.* *Lett. Duch. de Choiseul*, 2 sept. 1770. Il était digne de notre nation de sages, de regarder nos assassins comme nos protecteurs; nous sommes des mouches qui prenons le parti des araignées, *Id.* *Lett. d'Argens*, 1<sup>er</sup> juill. 1771. || On dit, dans le même sens : prendre parti pour quelqu'un. || Prendre parti contre quelqu'un, se tourner contre lui, l'attaquer. || Prendre parti, se déclarer pour un parti ou pour l'autre. Les peuples qui n'avaient point encore pris parti, et qui attendaient que l'événement les déterminât, *MOLLIN*, *Litt. anc.* *Œuv. t. iv*, p. 4, dans *RODOENS*. || Être, se ranger du parti de quelqu'un, de quelque chose, favoriser, préférer, appuyer quelqu'un, quelque chose. Je suis entièrement du parti des médisants, *ARTZ*, 68. Vous pouvez tout : aimez, cessez d'être amoureux; La cour sera toujours du parti de vos vœux, *ACC.* *Bérén.* *ii*, 2. La multitude est toujours du parti des réprouvés, *MASS.* *Carême*, *Œuv.* || Fig. Je permets à son esprit d'être du parti de son cœur, *MOT.* *Critique*, 7. || Mettre du parti de quelqu'un, faire appuyer quelqu'un; se mettre du parti de quelqu'un, l'appuyer. Il se met du parti de ceux qu'il fait régner, *COAN*, *Cinna*, *iii*, 4. Lacédémone avait mis dans son parti Darius, *BOSSU*, *Hist.* *i*, 8. Pourquoi ne songez-vous pas à mettre ces colonies dans votre parti? *VAN.* *Tél.* *x*. || Fig. Ou moi-même avec moi conduisant votre cœur, j'irai semer partout ma crainte et mes alarmes, Et ranger tous les cœurs du parti de ses larmes, *ACC.* *Brit.* *iii*, 2. || Avoir un parti, avoir pour soi, dans ses intérêts, un certain nombre de personnes par qui l'on est soutenu, défendu. || Dans le sens opposé on dit : il a un grand parti, un nombreux parti contre lui. || Dans les guerres de la Révolution, parti bleu, parti des troupes de la République, d'après la couleur de leur uniforme; et parti blanc, les royalistes qui avaient le drapeau blanc. || 6° Action de se partager, d'aller l'un d'un côté, l'autre d'un autre. Nous devions quitter notre bonne compagnie dès midi, et prendre chacun notre parti, les uns vers Paris, les autres à Autry, *ARTZ*, 1<sup>er</sup> oct. 1677. || 7° Fig. Résolution, détermination (le sens de partir, partager, se portant aux opérations de la volonté). Malheureux Xipharès, quel parti dois-tu prendre? *ACC.* *Mithr.* *ii*, 6. Il prenait des partis extrêmes contre ses intérêts, *VAN.* *Tél.* *i*. Le choix que j'ai dû faire Devenait un parti conforme à ma misère, *VOLT.* *Syphax*, *iii*, 2. S'il [le parlement de Toulouse] croit avoir bien jugé les Calas, il doit publier la procédure... s'il sent qu'il s'est trompé, il doit repenser son injustice... il n'a fait ni l'un ni l'autre; et voilà des cas où c'est le plus infâme des partis de n'en prendre aucun, *Id.* *Lett. d'Argens*, 13 oct. 1768. Je connais les femmes : les partis violents ne leur coûtent rien, elles les prennent avec facilité, et elles y renoncent de même, *ACC.* *Vaux témér.* *t. i*, p. 41, dans *RODOENS*. || Demi-parti, résolution insuffisante, qui ne mène qu'à la moitié de ce qui doit être fait. || Prendre parti, se décider pour ou contre. Prenons parti, mon Ame, en de telles disgrâces; Soyons femme d'Hiorac ou sœur des Curiaques, *COAN*, *Nor.* *ii*, 1. Faites, prenez parti; que rien de vous arrête; Et ne me rompez pas davantage la tête, *MOT.* *Mir.* *iv*, 3. L'Église peut prendre parti dans les choses que l'Évangile laisse indifférentes, *BOSSU*, *Def. de la trad. sur la communion*, *Avertis.* *3*. Qu'avons-nous tant faire de savoir si Saturne est environné d'un anneau ou d'un grand nombre de petites lunes, et pourqu'on prendre parti là-dessus? *MALBR.* *Rech. écr.* *iv*, 7. || Prendre un parti, en finir avec une situation. Je vous avoue que je voudrais bien m'en aller et que ma pauvre tante eût pris un parti [sût morte ou guérie], *ARTZ*, 133. || Prendre son parti, prendre une dernière et ferme résolution. Ah! là voici, seigneur! prenez votre parti, *ACC.* *Bér.* *iii*, 2. Il eût bientôt pris son parti, *MALBR.* *Gramm.* *ii*. || Prendre son parti, signifie aussi se résigner. Seigneur, nous savons prendre notre parti, *MOT.* *Princ. d'Éli.* *v*, 2. La Sablière a pris son parti en jolles et spirituelle personne, *ARTZ*, 400. Théonas... avait enfin pris son parti et renoncé à la prélature, lorsque quelqu'un accourut lui dire qu'il est nommé à un évêché, *LA SAUV.* *viii*. Prenez votre parti sur mes longueurs; car pour moi j'ai pris le mien sur vos plaintes, *J. S. ROUSSAU*, *Œuv.* *iii*, 1. || C'est un parti pris, c'est une chose résolue, convenue. || De parti pris, avec une résolution arrêtée à l'avance, sans vouloir rien entendre. || Terme de beaux-arts. De parti pris, se dit d'une manière raisonnée et déterminée de traiter d'une difficulté, un accessoire

du sujet. Ces draperies sont traitées de parti pris. Prendre un parti, déposer les ombres et les lumières par grandes masses; ne point les éparpiller. Ne pas prendre parti, laisser les objets dans la vague et dans la confusion. || 8° Expédient, moyen (ce qui est un diminutif du sens de résolution). C'est le plus court parti. Et soyez averti Que renfermer sa femme est un mauvais parti, *MOT.* *Éc. des mar.* *1*, 2. Mourons, c'est le parti qui seul me reste à suivre, *Id.* *Psyché*, *iv*, p. 4. Nous trouvons l'Ésèque toujours habile, et toujours prenant les bons partis, *ARTZ*, 24 déc. 1673. La dissolution qui fut dans sa chambre [de la prison de Conti mourante] ne se peut représenter... La Gévres avait pris le parti des étanouisements; la Itimac, de jeter les beaux cris... *Id.* 6 févr. 1672. Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir? Dit un père à son fils, dont le poil va fleurir; Prends-moi le bon parti, laisse-là tous les livres, *Id.* *Sat.* *viii*. Il prit le parti de ne plus m'en parler, *VAN.* *Tél.* *xiii*. || Tirer parti, tirer avantage, utilité, profit. Lorsque Tibère commença à régner, quel parti ne tira-t-il pas du sénat? *MONTESQ.* *Rom.* *xv*. L'amour-propre tire parti de tout, il prend ce qu'il peut, suivant l'âge et l'état où nous sommes, *MALBR.* *Marianne*, 6<sup>o</sup> part. || Fig. Tirer parti de la vie, en user d'une manière agréable et sage. || 9° Situation, état intermédiaire. Entre l'hypocrisie et l'impieité, il y a un parti honorable, c'est d'être chrétien, *BOURDAL.* *Resp.* *Hum.* 2<sup>o</sup> avert. p. 207. Il y a un parti à trouver entre les âmes crédules et les esprits forts, *LA SAUV.* *xiv*. || 10° Profession, genre de vie, emploi. Le parti des armes, de la robe. Théodose leur offrit des partis très-honorables dans ses armées, *VAN.* *Hist. de Théodose*, *ii*, 39. Tel prend le parti des armes, *MALBR.* *Carême*, *Vocat.* || En termes de guerre, prendre parti, s'enrôler. Ayant sous un faux nom pris parti dans l'armée, *MAUTROCHAS*, *Esp.* *fol.* *ii*, 6. Il y en eut près de vingt mille qui prirent parti en divers lieux parmi ses troupes, *VAN.* *Hist. de Théod.* *ii*, 73. || 11° Une personne à marier considérée par rapport à son bien ou à sa naissance. Il vint des partis d'importance; La belle les trouva trop chétifs de moitié, *LA FONT.* *Fabl.* *vn*, 6. ... Madame Honesta, c'était son nom, avait eu jus qu'à la Force partis... *Id.* *Beiph.* *Et*, si votre parole à Cléandre est donnée, Offrez-lui le parti d'épouser son aînée, *MOT.* *Femm.* *ser.* *v*, 3. Si j'avais, comme vous, les pédants dans la tête, Je pourrais le trouver un parti fort honnête, *Id.* *ib.* *ii*, 7. Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur, *ARTZ*, 9. Le roi a donné à mademoiselle de la Mothe, fille de la reine, deux cent mille francs; elle trouvera bientôt parti, *Id.* *ib.* *22*. C'est environ trois cent mille livres de rente, tous ses meubles, toutes ses pierreries, l'hôtel de Longueville; en un mot, c'est le plus grand parti de France, *Id.* *ib.* *21*. Mme de Mirepoix donne son fils, qui est grand parti, au plus médiocre de la cour, *Id.* *ib.* *27* déc. 1685. Thérèse était riche et avait du mérite; il a hérité, il est donc très-riche et d'un très-grand mérite... combien de galants va-t-il mettre en déroute? quels bons partis ne fera-t-il pas manquer? *LA SAUV.* *vii*. Cléobuline, sa mère [de Thalès], le pria d'accepter un parti avantageux qui se présentait, *VAN.* *Thalès*. || Prendre parti, se marier. Il y a un temps où les filles les plus riches doivent prendre parti, *LA SAUV.* *iii*. Tout prit parti, seule elle demoura, *VOLT.* *Négocié*. || 12° Terme de jeu. Se dit, au lanquet, d'une manière de jouer trois contre deux, deux contre un, ou trois contre un. || Se dit à plusieurs jeux de cartes, lorsqu'il n'y a pas d'égalité dans les cartes, et que la carte d'un joueur compte double. Faire le parti. Donner le parti. || Proverbe. À parti pris point de conseil.

— REM. 1. Prendre à parti, s'est dit comme nous disons aujourd'hui prendre à partie. Et prenant, s'elle eût pu, le destin à parti, *ACC.* *Sat.* *21*. Elle eût beau prendre à parti les lois et la religion, *MALBR.* *Gramm.* *9*. || 2. Mme de Sevigné a dit: le bon parti, pour la principal sujet. M. de Vardes... honore Paris de sa présence, et il est toujours le bon parti de la conversation, *ARTZ*, 1<sup>er</sup> juin 1686. C'est le sens ancien d'occasion qu'avait parti (voy. l'historique).

— HIST. *xiii* a. Diex fait ii, h quels de ces deux M'est or partis [partagé, donné en partage] Il mains mauvais? *Loi de Fomb.* || *xv* a. Mais entretient au parti, comme pour les assassins tous enfoient et lapider de pierres, s'ils furent pas de la rivière, et n'eussent pu les Anglos aucument retourner, *FRANCOIS*, *i*, 1, 61. Certes, sire, s'il nous venoit entrer en ce parti [se rendre simplement] p

tous en vous tant d'honneur et de gentillesse, que vous ne vous feriez fors toute courtoisie, ainsi que vous voudriez que le roi de France ou le duc de Normandie fist à vos chevaliers, ou à vous même, si vous estes au parti d'armes où nous sommes à présent. — Les chefs des armées considèrent la loyauté de mesure Agnos des Haues, et qu'il estoit un chevalier estrange hors du royaume de France, et que moult il leur avoit montré le droit parti d'armes, *ib. t. 1, p. 322*. Messire Thomas, mon fils est-il mort... ou blessé... Nenni, monseigneur, et Dieu plait; mais il est en dur parti d'armes; si seroit bien mestier de votre aide, *ib. t. 1, p. 300*. Et les autres qui de près le suivoient, qui s'arrestèrent sur lui, quand eoco parti le virent [tué de la sorte], et le regretterent durement, *ib. t. 1, p. 143*. ... Il est en tel party, Le pauvre homme, qu'il n'a party Du licet, y a une semaine, *Patefin*. Il fut de ceste opinion, disant que jamais n'iroit si beau parti [occasion], *Comm. II, t. 1*. Il l'envoya querir à son diner avec luy, et luy offroit de très beaux et bons partis, s'il eust voulu demourer, *ib. t. 1, p. 40*. Il [le comte de Campobache] trahissoit celluy qui l'avoit recueilly vieil et povre et sans nul party, *ib. t. 1, p. 6*. || **XXI** s. Chacun soit adverti De faire comme moy; Car d'aimer sans parti [sans retour], C'est un trop grand esmoy, *Maot, II, p. 344*. [La terre] fut divisée en bornes et partis Par mesureurs fins, cauts et deceptifs, *ib. t. 1, p. 46*. La Tout-puissant, qui m'oult plaandre, Mon parti tousjours tenir veult, *ib. t. 1, p. 328*. Il se revolta et changea de party, *Mont, t. 1, p. 61*. Il print entre ces deux extrémités un moyen party, *ib. t. 1, p. 323*. Il luy escrivit qu'il luy avoit trouvé un party bien plus grand et plus digne, d'un mari de bien autre pouvoir et magnificence, *ib. t. 1, p. 364*. Ilz le supplierent de vouloir appaiser son courroux et emmener les Volques hors de leurs terres, pour puis après à loisir mettre en avant telz partis qu'il verroit estre expedients pour les uns et pour les autres, *Amtor, Cor. 50*. Les tourterelles, en signe de viduité, jamais ne couchent sus branche verte, après qu'elles ont perdu leur party, et demeurent en perpetuelle viduité, sans prendre autre party, *Paré, Animaux, 13*.

— **ETYM.** *Parti* ; ital. *partito*. On comprend par le premier exemple de l'historique comment parti, participe passé de *partir*, *divisor*, *partager*, est devenu le substantif *parti* : ce qui est partagé devient le lot, la part, la résolution.

**PARTIAIRE** (par-si-é-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. Colon partiaire, cultivateur qui rend au propriétaire une partie des produits de sa ferme; cette partie est souvent de la moitié, d'où l'on a fait le terme *métayer*. Les fermiers et les colons partiaires peuvent être contraints par corps, faute par eux de représenter, à la fin du bail, le cheptel de bétail, les semences et les instruments aratoires qui leur ont été confiés, *Code Nop. art. 3082*.

— **HIST.** **XVI** s. Les habitans de chacune juridiction peuvent tenir et prendre bestail estrange en compagnie partiaire, pourveu qu'elle soit vraie et non feinte, *Coust. gdo. t. II, p. 657*.

— **ETYM.** Lat. *partiarinus*, de *partis*, partie (*voy. PART 3*).

**PARTIAL, ALÉ** (par-si-ai, a-l'), *adj.* || 1° Qui s'attache à un parti (sens inusité aujourd'hui). Ce tyran [Arimippe d'Argos] étant tombé sur lui [Aratus], sans d'Argos, comme si ce n'eût pas été pour leur liberté qu'Aratus eût combattu... se tiorent là les bras croisés, spectateurs équitables et nullement partiaux, *Lucien, Plutarque, Aratus*. || 2° Qui s'attache de préférence et par prévention à. Des juges partiaux. Un homme partial est exposé à de petites mortifications, *t. 1, p. 101, X*. Mais, selgeur, dit humblement Babouc, je n'ai jamais été en Perse : je n'y connais personne. — Tant mieux, dit l'ange, tu ne seras pas partial, *volt. Babouc*. || 3° Il s'est dit autrefois, en style didactique, pour *partiel*, qui se dit seul aujourd'hui. *Nelques partiale*.

— **HIST.** **XI** s. À Paris, saint cre... que tous ceux qui étoient familiers, serviteurs ou partiaux du duc de Bourgogne... vidoient sur peine de mortification, *Revue Charles IV, 1111*. || **XVI** s. Cels qui ont part à la science de l'histoire, ainsi des hommes partiaux, qui abusent indignement de ce nom, *Amtor, Préf. II, p. 32*. Ilz ont cru de mettre le magistrat de souverain puissance entre les mains d'un personnage si partial pour la noblesse, *ib. t. 1, p. 20*. C'est-à-dire, comme il appert ams par son verbe, *ib. t. 1, p. 10*. C'est un homme fort ambitieux et partial des nobles, *ib. Ardes, 10*. Nous croyons que nous s'habilleront point quel lieu vous occupes, et que cet, avec la bonne vie que vous avez toujours

eu, vous gardera d'estre partial et entredendra au chemin de vérité sans acception de personne, *Lett. de François I<sup>er</sup>, dans Rev. des Deux-Mondes, 1<sup>er</sup> avril 1882*.

— **ETYM.** Provenç. *partial*; esp. *parcial*; ital. *parziale*; d'un mot non latin *partialis*, dérive de *partis*, partie (*voy. PART 3*).

**PARTIALEMENT** (par-si-a-le-man), *adv.* Avec partialité, d'une manière partiale. Il s'est conduit partialement dans cette affaire.

— **ETYM.** Partiale, et le suffixe ment.

† **PARTIALISÉ, ÉE** (par-si-a-li-zé, zée), *part. passé* de *partialiser*. Il faut toujours suivre une marche impartiale dans un pays où les citoyens sont partialisés, *MIRABEAU, Collection, t. V, p. 234*.

† **PARTIALISER** (SE) (par-si-a-li-zé), *v. réfl.* Prendre tellement le parti de quelqu'un, qu'on a peine à écouter ce qui lui serait contraire. Il s'en faut tant que nous devons nous partialiser en nos sentimens... LA MOTHE LE VAYER, *Diad. orat. t. II, p. 196*, dans BOUGENS. La cour et la ville se partialisèrent, et d'amis en amis personne ne demeura neutre, *ST-SIM. 48, 249*. Dans des temps orageux où tout le monde se partialise, *MIRABEAU, Lett. orig. t. II, p. 63*, dans BOUGENS.

— **HIST.** **XVI** s. Il y avoit beaucoup des assistens qui prenoient le cas bien à coeur, et qui se partialisoient avec luy crians à l'encontre de Dion, *Amtor, Din, 46*. Les autres sectes pour... s'estre partialisées, cette-cy pour le corps, cette autre pour l'ame, *MONT, III, 40*.

— **ETYM.** *Partial*.

**PARTIALITÉ** (par-si-a-li-té), *s. f.* || 1° Attachement passionné et aveugle pour un parti, une opinion, etc. Ne montrez ni partialité, ni prévention, *REN. TH. XIII*. || 2° Au plur. Divisions, factions. Sire, Votre Majesté éteindra dans tous ses États les nouvelles partialités, *MOSS. Sermons, Devoirs des rois, 3*. En faisant dire à saint Paul... qu'on ne doit pas s'étonner qu'il y ait des partialités parmi les chrétiens, puisqu'il faut même qu'il y ait des hérésies, *ib. 3<sup>e</sup> instr. sur les passages, 62<sup>e</sup> pass*. Que la cour de Lisbonne aurait la sagesse de ne pas troubler par des partialités une harmonie si intéressante, *BAYNAZ, Hist. phil. IX, 16*.

— **HIST.** **XV** s. Et doivent bien craindre les princes ou ceulz qui regnent aux grandes seigneuries, de laisser engendrer une partialité en leur maison, *Comm. 1, 7*. || **XVI** s. Puis que tant de corruptions si detestables et tant de grandes et petites partialitez si partiales y sont entrees [en France], *LANOUZ, 39*. Il trouva la chose publique troublée de seditions, partialitez et divisions, *Amtor, Thés. 14*.

— **ETYM.** *Partial*; provenç. *parcialitat*; esp. *parcialidad*; ital. *parzialità*.

† **PARTIBILITÉ** (par-ti-bi-li-té), *s. f.* Terme didactique. Faculté de se diviser spontanément en plusieurs parties, en parlant de certains péricarpes.

— **ETYM.** *Partible*.

† **PARTIBLE** (par-ti-bi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui est susceptible de se diviser spontanément.

— **HIST.** **XIV** s. Choses partibles, *OUESME, Thésé de MEUNIER*.

— **ETYM.** Lat. *partibilis*, de *partiri*, partager (*voy. PARTIR 1*).

**PARTIBUS** (IN) (in'-par-ti-bus'). Evêque in partibus infidelium, ou, simplement, in partibus, celui qui a un titre d'évêché dans un pays occupé par les infidèles. || Dans le langage général et plaisant, sans fonction. Un professeur in partibus. || En un autre sens, in partibus infidelium, au milieu des libres penseurs. Puisque me voilà la victime des jansénistes, je dédicai Mahomet au pape, et je compte être évêque in partibus infidelium, attendu que c'est là mon véritable diocèse, *volt. Lett. d'Argental, 22 août 1762*.

— **ETYM.** Lat. *in, en, et partibus*, les parties (*voy. PART 3*), *infidelium*, des infidèles.

† **PARTIPABLE** (par-ti-si-pa-bi-l'), *adj.* À quoi on peut participer. Dieu, comme parle saint Thomas, connaît parfaitement sa substance ou son essence, il y découvre par conséquent toutes les manières dont elle est participable par les créatures, *MALHER. Rech. ver. IV, 11*.

**PARTICIPANT, ANTE** (par-ti-si-pan, pan-t'), *adj.* Qui participe à. Il est certain que Galisthène ne fut pas nommé comme participant de ce conseil, *VALLON. J. C. 482*. Na gouvernante, Qui du secret n'estait participante, *LA VILLET. Rem. Ne craignez-vous pas que votre contentement ne vous rende parti-ci-*

pant de leur crime? *PASC. Prot. x*. Pour faire avec eux un même arbre, un même corps, un même peuple, et pour les rendre participants de ses grâces et de ses promesses, *MONT. Hist. II, t. 7*. || Prisonniers participants, camériers participants, les protonotaires, les camériers en charge à la cour de Rome. || Faire participant, informer de. Ce ne fut qu'en secret et de moi à lui que je pris cette liberté; je n'en fis pas même participant lord Marechal, *J. J. NOUS. Conf. XII, 3*.

— **HIST.** **XVI** s. Ilz [les rois de Perse] les renvoyoient [leurs femmes] en leur privé, pour ne les faire participantes de leurs appetits immoderes, *MONT. 1, 226*.

† **PARTICIPATIF, IVE** (par-ti-si-pa-tif, l-iv'), *adj.* Qui a la vertu de participer.

— **ETYM.** *Participer*; prov. *participatiu*.

**PARTICIPATION** (par-ti-si-pa-sion; en vers, deux syllables), *s. f.* || 1° Action de participer. Elle [la religion] apprend aux justes, qu'elle élève jusqu'à la participation de la Divinité même, qu'en ce sublime état ils portent encore la source de toute corruption... *PASC. Pens. XII, 14*, éd. MAYER. Toutes ces idées particulières ne sont que des parties d'une idée générale de l'infini, *MALHER. Rech. ver. III, 2<sup>e</sup> part. ch. 6*. Comme il [l'archevêque] étoit sur le point de sortir, les religieuses se jurent de nouveau à ses pieds, pour le conjurer de permettre au moins qu'elles cherchassent, dans la participation des sacrements, la seule consolation qu'elles pouvaient trouver sur la terre, *ibid. Part-loyal, 2<sup>e</sup> partie*. La raison... puisque c'est un don de Dieu et une participation de la sainte souveraine, *MASS. Carême, Vérité de la roy.* N'admettre à la participation des mystères qu'aux âmes sensibles et des Imaginationes ardentes et fortes, *MANU. Opin. des anc. philus. (Grecs)*. Sur-étail en droit de refuser les vains honneurs de service funèbre à Henri III, qu'il regardait comme exclu de la participation aux prières, *volt. Marc. 181*. || Sans ma participation, sans que j'y aie aucunement contribué. Ces extraits ont été imprimés dans un journal sans ma participation, *D'ALEM. Lett. au roi de Prusse, 26 nov. 1777*. || 2° Terme de commerce. Société en participation, association momentanée et ordinairement secrète, entre plusieurs négociants, avec des parts égales ou inégales, indépendamment des trois espèces de sociétés commerciales [en nom collectif, en commandite, au pair] la loi reconnaît les associations commerciales en participation, *Code de comm. art. 47*. Ces associations sont relatives à une ou plusieurs opérations de commerce; elles ont lieu pour les objets, dans les formes, avec les proportions d'intérêt et les conditions convenues entre les participants, *ibid. 48*. || 3° Part qu'on a prise à une affaire. Il n'y a aucune participation à ce comptoir. || 4° Parmi les religieux, lettres de participation, espèce de certificat par lequel ils rendent témoignage qu'ils ont part à une personne scélérate des merites de ses prières et de leurs bonnes oeuvres.

— **HIST.** **XIII** s. La participation de cels qui ont ensemble en bien et en mal, et en ma chose, *ibid.* [costume] estre commencemens d'amistie, *ibid. LUTIN, Trésor, p. 312*. || **XIV** s. Se nous l'avons le bonheur] selon aucune participation de cels, *ibid. VINE, OUESME, Eth. 30*. Conclusion en termes de sang de fait encore nule participation de porret, *ibid. DE MONDEVILLE, f<sup>o</sup> 66, verso*. || **XV** s. Il est de tres heredules de la participation du corps et de sa vie, *CALV. Instit. 1131*. Nous raisonnons hazardousement et inconsiderément, *ibid. TILMONT* en Platon, *ibid.* que, comme nous, nos discours ont grande participation au hazard, *MONT. 1, 364*.

— **ETYM.** *Participatiu*; cat. *participació*; esp. *participacion*; ital. *partecipazione*; angl. *participationem*, de *participare*, participer.

† **PARTICIPATIVEMENT** (par-ti-si-pa-ti-ve-men), *adv.* D'une manière qui participe. Saint Thomas a dit que Dieu... existe participativement et non essentiellement, *volt. Philos. t. 1, p. 32*.

† **PARTICHL** (par-ti-si-p'), *s. m.* || 1° Ancien terme de finance. Celui qui participait à une opération de finance. Les traitants et leurs partichls, *ibid.* || 2° Ancien terme de jurisprudence criminelle. Celui qui prend part à un crime. Au carcan... avec un écriture contenant ces mots: Participé au crime de rébellion faites contre les droits du roi, *Arrêt du cons. d'États, 23 juillet 1781*.

— **HIST.** **XV** s. Quant fit guerre à son partichl [compagnon], *Bisson des faulces amours, p. 274*, dans LITTONZ.

— ETYM. Lat. *participem*, de *pare*, partie (voy. PART 1), et *capere*, prendre.

3. PARTICIPE (par-ti-si-p), s. m. Terme de grammaire. M. qui participe de la nature du verbe et de l'adjectif. Vieux pédagogue de la cour, appelé le lyrân des mots et des syllabes, et qui s'appelait lui-même le grammairien à lunettes et à cheveux gris... qui traite gravement l'affaire des gérondifs et des participes, comme si c'était celle de deux peuples voisins l'un de l'autre et jaloux de leurs libertés, BALZ. *Socrate chréti.* 1. Vaugelas dit que la question des participes est ce qu'il y a, dans toute la grammaire française, de plus important et de plus embarrassant; l'amoralisme mieux dire, ce qu'il y a de plus embarrassant, D'OLIVET, *Ess. gram.* sect. 1<sup>re</sup>, p. 151, dans BOUGENS.

— REM. 1. Les participes se distinguent en participes présents et participes passés. || 2. Règle des participes présents : Autrefois les participes présents étaient traités comme des adjectifs, d'après la règle des participes présents latins d'où ils proviennent; cela était plus simple et, par conséquent, valait mieux. || 3. C'est vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle que l'ancienne règle fut changée. Arnould enseigna le premier, dans sa *Grammaire générale*, publiée en 1680, qu'il fallait distinguer le participe présent en ont de l'adjectif verbal de même déclinable; que le premier était indéclinable et que le second était décluable. L'Académie ratifia cette décision. || 4. Voici comment l'adjectif verbal et le participe présent se distinguent l'un de l'autre : le premier marque un état, une qualité inhérente à la personne ou à la chose qu'il qualifie; le second marque une action passagère et déterminée. Les exemples suivants montrent l'un et l'autre emploi.

Mugissant, adjectif verbal : Tel enfin, triomphant de sa digne impuissance, Un fier torrent s'échappe, et l'onde mugissante traîne... BELLER, *Enéide*, II. Mugissant, participe présent : La mer mugissant semblait à une personne qui, ayant été trop longtemps irritée, n'a plus qu'un reste de trouble, RÉN. *Tél.* IV. Il va sans dire que toutes les fois que le participe a un régime direct, il est verbe et qu'il n'y a lieu à rien chercher. Dans les autres cas où le participe n'a point de régime ou n'a qu'un régime indirect c'est d'ordinaire l'intention de l'écrivain qui du mot donné fait soit un adjectif verbal, soit un participe. || 5. Règle du participe passé : le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde comme un adjectif, en genre et en nombre avec le substantif ou le pronom qu'il modifie. || 6. Tout participe passé, employé dans les temps composés d'un verbe actif, s'accorde en genre et en nombre avec le régime direct, quand il est précédé de ce régime : La femme que nous avons vue; Nous les avons entendus, etc. || 7. L'accord du participe passé n'a pas lieu quand le régime direct est placé après : Il a vendu sa maison. Romulus a fondé Rome. || 8. Dans les temps des verbes passifs, le participe passé s'accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet du verbe. La vertu obscure est souvent méprisée. || 9. Dans les verbes neutres qui se conjuguent avec l'auxiliaire être, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe : Cette lettre est sortie. Nous sommes venus. || 10. Dans les verbes neutres conjugués avec l'auxiliaire avoir, le participe passé est invariable : Elles ont dormi longtemps. || 11. Dans les verbes réfléchis, où le pronom personnel est régime direct, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec ce pronom : Elles se sont frappées. Elle s'est souvenue. Nous nous sommes vus. || 12. Dans les verbes réfléchis où le pronom personnel est régime indirect, le participe passé demeure invariable : Elles se sont plu à la lecture. Ils se sont partagé le gâteau. || 13. Dans les temps composés des verbes impersonnels, le participe passé reste invariable, même quand le régime du verbe le précède : Les grandes chaleurs qu'il a fait. La disette qu'il y a eu. || 14. Le participe passé, précédé du régime direct du verbe, s'accorde avec lui en genre et en nombre, suivant la règle, bien qu'il soit suivi d'un adjectif se rapportant à ce même régime : La douleur nous a rendus insensibles à tous les plaisirs. Adam et Ève que Dieu avait créés innocents. || 15. Quand le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir est précédé du régime et suivi immédiatement d'un infinitif, on distingue trois cas : 1<sup>o</sup> si l'infinitif est un verbe neutre, alors le participe s'accorde avec le régime : Je les ai vus venir; 2<sup>o</sup> si le participe appartient à un verbe actif, et l'infinitif est un verbe actif, le participe reste invariable, puisque l'action exprimée par l'infinitif porte sur le régime placé avant : Je vous envoie les livres que vous

avez paru désirer; 3<sup>o</sup> si le participe et l'infinitif sont tous deux des verbes actifs, l'infinitif est suivi d'un régime ou n'en est pas suivi; dans le premier cas il n'y a aucune difficulté; le régime direct qui précède appartient au participe : Je l'ai entendu lire ce verset. Mais si l'infinitif n'est pas suivi d'un régime, il faut examiner la phrase et y reconnaître si le régime direct appartient au participe passé ou à l'infinitif; s'il appartient au participe passé, ce participe s'accorde avec lui; s'il appartient à l'infinitif, le participe passé demeure invariable : Les liqueurs que j'ai vu verser; Les liqueurs que je leur ai vu verser. Mais on dira avec l'accord : Les liqueurs que je les ai vus verser. || 16. Quand un verbe est sous-entendu, le participe passé ne s'accorde pas avec le régime direct qui le précède, parce que ce régime appartient au verbe sous-entendu : Il a cherché les plus noires couleurs qu'il a pu (sous-entendu chercher). Je lui aurais fait tous les vers qu'il aurait voulu (sous-entendu que je lui fisse). Je lui ai fait toutes les politesses que j'ai dû (sous-entendu lui faire). || 17. Dans l'ancienne langue on disait également : il a vendue sa maison, ou il a vendue sa maison; dans le premier cas vendue s'accorde avec maison; dans le second, vendue s'accorde avec un régime vague : il a vendue cela, sa maison.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Usage hardiment des verbes et participes qui, de leur nature, n'ont point d'infinitifs après eux, comme tremblant de mourir, volant d'y aller, pour craignant de mourir, se hâtant d'y aller, J. DU BELLAY, *Ép.* p. 34, verso, dans LACURNE. Le participe est un nom, ainsi nommé parce qu'il participe du verbe en temps et en forme, F. RAMOS, dans LIVET, *Gramm. franç.* p. 228.

— ETYM. Prov. *particip*; esp. et ital. *participio*; du lat. *participium*, de *particeps* (voy. PARTICIPE 1).

PARTICIPE, ÊE (par-ti-si-pé, pé), *part. passé* de participer. Qui est possédé par participation. Tout porte en nous la marque d'une raison subalterne, bornée, participée, RÉN. *Exist.* 67.

— REM. Ce participe passé n'est pas donné par l'Académie.

PARTICIPER (par-ti-si-pé), v. n. || 1<sup>o</sup> Avoir part à. Vous ne pouvez pas participer à la table du Seigneur et à la table des démons, SACY, *Bible*, St Paul, 1<sup>re</sup> ép. aux Corinth. I, 21. À cet âge [la vieillesse] l'âme même participe à la langueur du corps, AURY, *Morc. choisis*, p. 77. Il les attirait par les charmes de la conversation, en s'associant à leurs plaisirs, sans participer à leurs excès, BARTHÉL. *Anach.* 67. || On dit dans le langage de la dévotion : participer aux prières des fidèles, aux sacrements, au corps et au sang de Jésus-Christ, aux mérites de Jésus-Christ. || 2<sup>o</sup> Fig. Avoir une part morale dans... Il participe à mes peines comme à mes plaisirs. Participe à ma gloire au lieu de la souiller, CORN. *Hor.* IV, 7. || Dans ces deux sens, participer veut la proposition à. || 3<sup>o</sup> Tenir de la nature de. Le pathétique participe du sublime autant que le sublime participe du beau et de l'agréable, BOIL. *Longin*, *Subl.* ch. 26. La sagesse médite non seulement sur les principes, mais encore sur les conséquences qui en dérivent; elle participe de l'intelligence qui voit et de la science qui démontre, BARTHÉL. *Anach.* ch. 36. || En ce sens, il se conjugue avec la préposition de. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— REM. 1. Participer s'est employé activement, avec le sens de avoir en participation : Ce peu que je participais de l'être parfait, DESC. *Méth.* IV, 8. || 2. Un tel a négligé de nous participer le mariage de sa fille (faire part); locution provinciale hors d'usage.

— SYN. PARTICIPE, PRENDRE PART. Participer au malheur de quelqu'un, c'est le partager réellement; y prendre part, c'est s'unir par sentiment à la douleur qu'il en reçoit. On participe à une chose dans laquelle on a une part réelle et personnelle; on prend part d'affection à la chose dans laquelle on n'a aucun intérêt. Deux camarades participent à une bonne action et à la récompense qui en revient; un tiers désintéressé prend part à la joie qu'ils en ressentent, COUTUR.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Je participe en chevalerie avecques plusieurs, ORESME, *Eth.* 164. || XV<sup>e</sup> s. Par ma foi, répondit Pierre de Bois, le comte de Mandre a droit et est bien conseillé de tenir ce propos, car tous les Gentils y sont participans autant bien l'un que l'autre, FROISS. II, II, 162. Le suplant s'accouta d'une jeune fille, avec laquelle il participa et la tint par aucun temps, DU CANON, *participere*. Beau nez, dont les rubis ont coûté maigre pipe De vin blanc et clair, Et du quel la couleur nchement particie

Du rouge et violet, BASSAZIN, VI. || XVI<sup>e</sup> s. Si les Incredulés ne participoyent au corps et au sang de Jésus-Christ, saint Paul ne les en devoit point faire coupables, CALV. *Inst.* 1130. La force de nostre sens n'est assez robuste pour participer à la beatitude ou peles éternelle, MONT. II, 242.

— ETYM. Provenç. et espagn. *participar*; ital. *participare*; du lat. *participare*, de *particeps* (voy. PARTICIPE 1).

† PARTICIPIAL, ALE (par-ti-si-pli-a-l), *adj.* Terme de grammaire. Qui vient du participe. Les suffixes participiaux.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Participial, COTORAVN.

— ETYM. Prov. *participial*; du lat. *participialis*, de *participium*, participe 2.

† PARTICIPIALEMENT (par-ti-si-pli-a-le-man), *adv.* Terme de grammaire. À la façon d'un participe, par le participe. Expliquer participialement une locution.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Participialement, COTORAVN.

— ETYM. *Participiale*, et le suffixe *ment*; prov. *participialment*.

† PARTICULAIRE (par-ti-ku-la-ré), *adj.* Terme de grammaire. Qui appartient à la particule.

— ETYM. *Particule*.

† PARTICULARISATION (par-ti-ku-la-ri-za-sion), s. f. Action de particulariser; résultat de cette action.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Particularisation, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. *Particulariser*; ital. *particularizzazione*.

PARTICULARISÉ, ÊE (par-ti-ku-la-ri-zé, zée), *part. passé* de particulariser. Ce second avis, qui me parut plus particularisé que l'autre, me tira de mon assoupissement, BETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 63, dans BOUGENS.

PARTICULARISER (par-ti-ku-la-ri-zé), v. a. || 1<sup>o</sup> Faire connaître les détails. Un exact historien est obligé à particulariser les accidents importants de son histoire, SCARR. *Rom. com.* II, 18. De la particulariser en détail [la ville d'Orléans dont il avait donné une description générale]. Je vous ennuierais, LA ROUY. *Lett. d sa femme*, 30 août 1643. On ne saurait écrire trop de monde, ni particulariser trop les cas, PASC. *Proc.* VIII. Il [Moïse] ne parle point en l'air; il particularise et circonstance toutes choses, comme un homme qui ne craint point d'être démenti, BOSS. *Hist.* II, 3. S'il faut être un peu en garde contre les historiens qui remontent à la tour de Babel et au déluge, il ne faut pas moins se défier de ceux qui particularisent toute l'histoire moderne, qui entrent dans tous les secrets des ministres... VOLT. *Russie*, *Préface*. || 3<sup>o</sup> Reprendre particulier, par opposition à généraliser. Il faut particulariser cette proposition générale, PASC. *Pens.* IV, 6, éd. HAVET. || Terme de jurisprudence criminelle. Particulariser une affaire, la poursuivre contre un seul de ceux qui s'y trouvent impliqués. || 4<sup>o</sup> Se particulariser, v. refl. Devenir particulier. Dans une grande république... les intérêts se particularisent : un homme sent d'abord qu'il peut être heureux, grand, glorieux sans sa patrie, MONTESQ. *Esp.* VIII, 16.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Et de ce, le dit Gentien n'avait rien particularisé, ne nommé aucuns particuliers, JUVÉN. *Charles VII*, 1412. || XVI<sup>e</sup> s. Et estoit contraint le roy, s'il vouloit particulariser quelque bienfaisit [le donner à son gré à un particulier], de mentir à ceux-cy, et dire qu'il y avoit déjà pourveü, CARL. II, 10. Les autres signes seront particularisés en leur lieu, PARÉ, VI, 14. Et à fin que rien ne leur defaillist de tout ce qui estoit particularisé par l'oracle, AMOR. *Arist.* 29. Asteurs [à cette heure] que la vieillesse me particularise et sequestre aucunement des formes communes, MONT. IV, 126.

— ETYM. Lat. *particularis*, particulier (voy. PARTICULIER).

† PARTICULARISME (par-ti-ku-la-ri-sm), s. m.

|| 1<sup>o</sup> Doctrine qui enseigne que Jésus-Christ est mort pour les élus et non pour les hommes en général, et que tout le reste est nécessairement réprouvé de Dieu. Les écrits de Calvin, que les luthériens d'aujourd'hui accusent de ce détestable particularisme, comme ils l'appellent, qui ôte le libre arbitre et fait Dieu auteur du péché, BOSS. 1<sup>er</sup> évert. 2. || 2<sup>o</sup> Depuis la guerre de la Prusse contre l'Autriche en 1866, système de ceux des Allemands qui veulent que les États annexés à la Prusse restent indépendants et soumis à leurs lois particulières.

— ETYM. *Particulariser*.

† PARTICULARISTE (par-ti-ku-la-ri-st), s. m.

|| 1<sup>o</sup> Celui qui professe le particularisme. || 2<sup>o</sup> *Adj.* Des opinions particularistes. || 3<sup>o</sup> Depuis la bataille de Sadowa et les annexions de la Prusse, tout homme qui pense que les États annexés doivent















lents, en marchant lentement. || Fig. Anne, avertie de loin par un mal aussi cruel qu'irremédiable, vit avancer la mort à pas lents, boss. *Mor.-Thér.* La vengeance est boiteuse, elle vient à pas lents. Mais elle vient, v. *usoo*, *Hernani*, II, 4. || Aller plus vite que le pas, courir précipitamment. L'Olive dit que le poète était sorti de la chambre, et qu'il l'avait vu revenir plus vite que le pas, *scara*, *Rom.* com. I, 12. Je crains bien d'en sortir plus vite que le pas, m. *com.* *Engag.* du *hasard*, IV, 3. || Fig. et populairement. Faire aller quelqu'un plus vite que le pas, lui susciter des embarras, et aussi le remettre dans son devoir. || Faire un pas en arrière, reculer d'un pas, de plusieurs pas. Illustre porte-croix, par qui notre bannière n'a jamais, en marchant, fait un pas en arrière, *soit.* *Lut.* v. Porter ses pas vers un lieu, s'y rendra. Titus nous vers nous ses pas, *rac.* *Bérén.* V, 3. Sans nous rendre on porte ici ses pas || *Esth.* II, 7. || Conduire le pas de quelqu'un, le diriger. Pylade va bientôt conduire ici ses pas [d'Oréste], *rac.* *Andr.* II, 1. S'attacher, être attaché aux pas de quelqu'un, le suivre partout. Son époux à ses pas la verra s'attacher, *DELAV.* *Paria*, III, 2. || Aller à pas de loup, marcher si doucement qu'on ne soit pas entendu, dans le dessein de surprendre et de tromper. À ces mots, s'avance vers la lumière qui n'était pas fort éloignée; il s'en approche à pas de loup, *LESAGE*, *Gil Bl.* II, 3. || Au petit pas, lentement, sans hâter le pas. conserva toujours la dignité de la magistrature et dans ses paroles et dans ses démarches, et il revint au palais royal au petit pas, dans le feu des injures, les menaces, des exécutions et des blasphèmes, *DELAV.* *Mém.* t. I, liv. II, p. 186, dans *POISSONS*. L'armée ennemie s'avancant au petit pas et en bon ordre, *ROLLIN*, *Hist. anc.* t. IV, p. 165, dans *POISSONS*. Marcher à pas comptés, marcher gravement et nettement. Un valet le portait, marchant à pas comptés. Comme un recteur suivi des quatre facultés, *soit.* *Sat.* II. Mais qu'il avance donc; il marche à pas comptés, *DURANT*, *Mor. fait et rompu*, I, 2. On dit dans le même sens : marcher à pas d'ambassadeur, et, par plaisanterie, à pas d'ole. Les nobles fondateurs de Trois-Marchant gravement à pas d'ole, *scara*. *Fig.* VI. Ceux-ci, loin de faire la dignité qu'on leur a commandée, marchent à pas d'ambassadeur, vont par terre en Macédoine, s'y arrêtent trois mois entiers, et donnent encore le temps à Philippe de prendre plusieurs places sur les Athéniens dans la Thrace, *ROLLIN*, *Hist. anc.* liv. I, VI, p. 63, dans *POISSONS*. || Fig. Aller à pas mesurés, agir avec circonspection. Qu'est-ce que la mesure ? une égalité d'âme... Qui marche en ses pas à pas plus mesurés Qu'un doyen au palais monte les degrés, *soit.* *Sat.* VIII. || Marcher de pas en pas, aller aussi vite que lui. Du même pas, aussi vite l'un que l'autre. Pleds de pas, sans pain, sourds aux lâches alarmes, Tous la gloire allaient du même pas, *DELAV.* *le Vieux argent*. || Fig. La gravité, l'orgueil et la paresse marchent du même pas, *MONTESQ.* *Esp.* XII, 2. || Suivre les pas de quelqu'un, l'accompagner. Tout est fini; on m'attend; ne suivez point mes pas, *rac.* *Bérén.* V, 7. Allons, je suis les pas, *DELAV.* *Paria*, II, 6. || Fig. Suivre les pas de quelqu'un, suivre ses vices, son exemple. Les Mérsiens furent convertis au roi de Northumberland Osuin; leurs voisins suivent leurs pas, *soit.* *Hist.* I, 11. || Aller, marcher sur les pas de quelqu'un, le suivre. Mais allons sur ses pas, malgré sa résistance, *soit.* *Fdch.* II, 6. || Tant pis... Qu'à marcher sur mes pas Bajazet se venge, *rac.* *Raj.* III, 2. || Fig. Imiter l'exemple. Je marcher sur leurs pas où l'honneur te convie, *soit.* *Cinna*, I, 3. Votre enfant marchera sur les pas de son oncle, *soit.* *Sat.* VIII. En robe et mes pas [à ma suite] il ne faut que venir, *rac.* *Andr.* II, 1. Apprenez que la vieillesse... elle vient sur vos pas, *DELAV.* *Famille étrangère*, sc. 13. || Fig. Sur les pas, à l'imitation de. Ô le plaisant docteur, qui, sur les pas d'Horace, vient prêcher, ironis-la, la réforme au Parnasse || *soit.* *Ep.* II. fais d'autres pas aussi sur les pas de Brébeuf, même en de l'arsenal, entasser sur les rives de morts et de mourants cent montagnes plaintives, *soit.* *Id.* p. 1. Sur les pas des tyrans veux-tu que je s'engage? *rac.* *Bril.* IV, 4. || Aller à pas de tortue, avancer lentement. || À grands pas, en faisant de

grands pas, en marchant vite. Légère et court vâno, elle allait à grands pas, *LA RONT.* *Fabl.* VII, 10. Télémaque s'avance à grands pas, *vân.* *Tél.* XVIII. || Fig. À grands pas, avec beaucoup de rapidité. Je sais par quels moyens sa sagesse profonde [de Rome] s'achemina à grands pas à l'empire du monde, *com.* *Nicom.* V, 1. Il marche à grands pas vers la mort, et il tourne encore les yeux avec regret du côté de la vie, *mass.* *Arant.* *Mort du péch.* || Fig. Aller à grands pas aux dignités, aux honneurs, s'avancer rapidement dans la carrière des dignités, des honneurs. || Fig. Faire des pas de grands pas, faire des progrès, de grands progrès. Faire de grands pas dans l'étude. || Fig. Aller à pas de géant dans quelque chose, y faire de très-grands progrès en peu de temps. || Fig. À chaque pas, à chaque moment. Votre douleur redouble et croît à chaque pas, *rac.* *Iphig.* II, 1. || Dans le langage relevé ou poétique, sous les pas, à mesure que l'on marche. Les jeux, les ris naissent sous mes pas, *vân.* *Tél.* IV. || Retourner sur ses pas, retourner au lieu d'où l'on vient. || Revenir sur ses pas, parcourir en arrière le chemin qu'on avait parcouru en avant. Taisez-vous, il revient sur ses pas, *com.* *Le Ment.* IV, 4. Vous êtes revenue sur vos pas à Aix, *serv.* 416. || L'ar extension. D'autres [canaux] par de longs détours revenaient sur leurs pas, *vân.* *Tél.* I. || Fig. Après avoir mal fourni sa carrière, on ne revient plus sur ses pas pour reprendre d'autres routes, *mass.* *Arant.* *Mort du péch.* || Fig. Revenir sur ses pas, reprendre un sujet au point où on l'avait laissé. Voilà du latin que j'emprunte de lui, et qui sera cause que je reviendrai sur mes pas, *DOLIVY.* *Préf.* || Fig. Revenir sur ses pas, renoncer à ce qu'on avait voulu d'abord. La cour revint sur ses pas peu de temps après pour des raisons qui ne nous sont pas connues, *RAYNAL*, *Hist. phil.* IX, 17. || 2° Terme d'escrime. Marcher à grands pas, laisser un espace de dix-huit pouces environ entre les pieds qui avancement sur la ligne droite ou qui reculent en arrière. Marcher à petits pas, se dit lorsque l'espace laissé n'est que d'environ neuf pouces. || 3° Les premiers pas, les pas que fait un enfant quand il commence à marcher. || Fig. Le premier pas que nous devons faire pour nous renouveler en Notre-Selgneur, c'est de détruire en nous le péché, cette rouille invétérée de notre nature, *boss.* 2° *sermon.* *Pâques*, I. Le premier pas, mon fils, que l'on fait dans le monde, est celui dont dépend le reste de nos jours, *volt.* *Indic.* I, 1. || Fig. Faire les premiers pas, commencer à marcher vers quelque chose. Vers l'immortalité je fais les premiers pas, *FINON.* *Mém.* I, 8. || Fig. Faire les premiers pas, faire les avances, les premières démarches. Encore qu'il ne soit pas suffisant, c'est quelque chose de fort utile que de faire les premiers pas de la réunion, *boss.* *Prof.* de *réunion*, *Lettre* II. || Fig. Le premier pas, le commencement de quelque affaire, de quelque entreprise. On est assez embarrassé dès le premier pas de cette campagne, *serv.* 127. Et dès le premier pas se lassant effrayer, *rac.* *Iph.* I, 3. Le premier pas de la faculté de penser, c'est d'examiner ses perceptions, *DIDEROT*, *Rech. philos.* sur le beau, *Giv.* t. II, p. 442, dans *POISSONS*. || Fig. Tout dépend du premier pas, le succès dépend de la manière dont on commence. || Fig. En être au premier pas, n'être pas plus avancé dans une affaire qu'au début. Voilà tantôt six ans écoulés, et nous ne sommes qu'au premier pas, *PARAU*, *Plaidoyer*, dans *LA NOUVE.* *Dict. comique*. || 4° Faux pas, pas dans lequel on glisse ou chancelle. Faire un faux pas. Nous n'allons jamais si vite qu'après un faux pas, *LA MORTNE* *LE VAYEN*, *le Promenade*, *diol.* 2. Mme de Guise a fait un faux pas à Versailles, elle n'en a rien dit : elle est accouchée à quatre mois d'un pauvre petit garçon qui n'a pas été baptisé, *serv.* 31. || Chez le cheval, faux pas, pas mal assuré, irrégularité dans l'allure du pas, qui consiste en une flexion subite et prononcée sur l'une des extrémités; c'est ordinairement signe de faiblesse. Le cheval est sujet à faire un faux pas, *serv.* *Charol.* || Fig. Une faute. Si la présence de son amant lui fait faire quelque faux pas, c'est une glissade dont elle se relève à l'instant même, *com.* *Cid.* *Esmer.* La plus haute vertu peut faire de faux pas, *soit.* *Sur.* III, 3. Monsieur... était celui de tous ceux que j'ai jamais vus, le plus capable de donner dans tous les faux pas, à force de les craindre tons; il était en cela semblable aux lièvres, *arts.* *Mém.* t. III, liv. IV, p. 238, dans *POISSONS*. Nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas, *boss.* *Reine d'Angle.* || On dit, au pluriel, de faux pas, ou, si l'on considère faux pas comme un substantif composé, des faux pas. || 5° Terme de danse. Les différentes manières de

conduire ses pas. Il y font des pas de bohémien et de Bas-Bretons avec une délicatesse et une justesse qui charment, *serv.* 73. C'est quelque chose d'extraordinaire que cette quantité de pas différents, et cette cadence courte et juste, *soit.* 7a. Ce n'est pas à un ballet, comme celui où dansait ma fille; il y avait telle et telle, elle y faisait un petit pas admirable sur le bord du théâtre, *soit.* 489. Un petit pas tricoté maladroitement sur le cou-de-pied sert d'exposition, de nouet et de dénouet à ces chefs-d'œuvre, *NOYERAK*, *Lett. sur la danse*, p. 111, dans *POISSONS*. || Fig. Le maître à danser : Lorsqu'un homme a commis un manquement dans sa conduite, soit aux affaires de sa famille, ou au gouvernement d'une armée, ne dit-on pas toujours : un tel a fait un mauvais pas dans une telle affaire? — M. Jourdain : Oui, on dit cela. — Le maître à danser : Et faire un mauvais pas, peut-il procéder d'autre chose que de ne savoir pas danser? *volt.* *Bourg.* *gent.* I, 3. Un maître à danser qu'il habille comme un petit-maitre, et qui a fait faire un mauvais pas à une de ses écolières, *LESAGE*, *Diablotin*, ch. 7, dans *POISSONS*. || Les pas sont simples ou composés. Le pas simple est tout mouvement par lequel on va d'un lieu à un autre (*FRUILLER*). Les pas simples ne prennent qu'un temps de la mesure ou consistent dans un seul mouvement. Il y en a cinq : a) le pas droit quand le pied marche en ligne droite, soit en avant soit en arrière; b) le pas ouvert, lorsque la jambe s'ouvre en arc de cercle; c) le pas rond, quand le pied fait un nouet ou rond en avançant, ou reculant, ou allant de côté; d) le pas tortillé, quand le pied se tourne suivant une ligne sinueuse; e) le pas battu, quand le pied vient battre contre l'autre (*FRUILLER*). Le premier et le second pas sont seuls usités dans les salons. Le pas droit peut être marché, glissé, sauté, plié, élevé, tombé. Le pas composé ou figuré est composé de plusieurs pas simples; tels sont le balancé, le traversé, le tour de main, le moulinet, le pas de menuet, le pas de valse, etc. || Pas de ballet, pas figuré qu'on fait dans les ballets. || Pas de deux, pas de trois, entrée de ballet dansée par deux ou trois personnes. || [Dumoulin] dansait les pas de deux avec une supériorité qu'on aurait de la peine à atteindre, *NOYERAK*, *Lett. sur la danse*, p. 106, dans *POISSONS*. || Pas soul, danse exécutée par un seul danseur. || Pas de hache, *voy.* *WACHZ*, n° 8. || 6° Terme militaire. Les différentes manières de marcher des troupes. Le pas de charge. Marcher au pas redoublé, au pas accéléré. On les accoutumait [les soldats romains] à aller le pas militaire, c'est-à-dire à faire en cinq heures vingt milles, *MONTESQ.* *Rom.* 2. || Fig. Vous avez sans doute promptement reçu les résolutions de Poinzinet [Pichegru], et elles seront probablement suivies au pas de charge, tout en dépend, *Correspondance du général Klinglin*, I, sus. || Absolument, le pas, manière de marcher qui est la plus voisine de la marche naturelle. Conscrits, au pas; Ne pleurez pas, Marchez au pas, *DELAV.* *Vieux cap.* || Ouvrir le pas, commencer à marcher. || Changer de pas, quitter un pas pour en prendre un autre. || Changer le pas, rapporter le pied qui est derrière à côté de celui qui est devant pour repartir de ce dernier pied. || Pas gymnastique, pas qui s'exécute en levant la jambe et la cuisse de manière que la cuisse soit tout à fait horizontale et la jambe verticale, la pointe du pied tenue très-basse. || Marquer le pas, simuler le pas sans avancer. || Fig. et familièrement. Mettre quelqu'un au pas, le forcer à faire son devoir. || Pas de camp, mesure qui sert à fixer les espaces nécessaires à un campement. || 7° Terme de musique. Morceau dont la mesure est appropriée au pas des troupes. On a fait un pas redoublé du motif de cet air. || Se dit aussi d'un morceau arrangé pour la danse. On a fait un joli pas de cette cavatine. || 8° Terme de manège. L'une des allures naturelles du cheval, la plus lente et, en apparence, la moins compliquée, quoiqu'elle le soit plus que le trot et l'amble, *Dict. de vétérinaire*. L'étendue de terrain embrassée par un pas complet, c'est-à-dire par la succession des quatre membres, est mesurée par la distance de la piste quittée par un pied quelconque, au point où il se pose de nouveau. Remettre un cheval au pas. Que vos chevaux par vous au petit pas réduits... *soit.* *Amph.* *Prologue*. Le pas, pour être bon, doit être prompt, léger, doux et sûr, *serv.* *Quadrup.* t. I, p. 36. Dans le pas, les jambes du cheval ne se lèvent qu'à une petite hauteur, et les pieds restent la terre d'assez près, *soit.* *Id.* t. I, p. 36. || Pas de côté, sorte de travail de manège. || Pas relevé, di-

lere particulièrement à certaines chevrons, dans laquelle les quatre battues sont plus précipitées que dans le pas ordinaire, et séparées par des intervalles tels que les deux battes d'un bipède diagonal sont plus rapprochées l'une de l'autre que des deux battues du bipède diagonal opposé, *Dict. de méd. vétér.* La rapidité du pas retardé ne laisse pas à l'animal le temps de relever fortement ses membres, et l'oblige à raser le tapis. || Cheval de pas, cheval qui va au grand pas, et fort à l'aise. || Pas avorté, pas réglé dans lequel le cheval semble compter lui-même le pas de chaque jambe. || Pas écoulé, pas raccourci d'un cheval qui se balance entre les talons. || Pas de coq, sorte de flexion convulsive du jarret du cheval. || 9° Vestige, marque du pied sur le sol. On voyait des pas d'homme sur le sable du rivage. Les pas de cheval, de mulet marqués sur la poussière de la route. Les pas empreints sur la poussière par ceux qui s'en vont faire au malade leur cour, Tous, sans exception, regardant sa tanrière, Pas un ne marque de retour, LA FONT. Fobl. vi. 14. || Fig. Vous devriez baisser chacun de ses pas, la trace de ses pas, c'est-à-dire vous lui devez beaucoup de reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour vous. Il n'y a qu'à baisser les pas par où il passe, *sév.* 316. Vous êtes trop heureux de voir et d'entendre tous les jours M. de Turenne, vous n'avez que lui de parent et de père : baissez les pas par où il passe, *id.* 304. || Fig. Cela ne se trouve pas dans le pas d'un cheval, cela est difficile à trouver. Crott-il, le traitre, que mille cinq cents livres se trouvent dans le pas d'un cheval? *mol.* Scapin, II, 41. || 10° L'espace qui se trouve d'un pied à l'autre quand on marche. Il y a des horreux de mille en mille pas. J'ai fait dresser une allée aussi longue que la grande, qui s'appelle la solitaire : elle est si belle, si bien plantée, que mon fils devrait baisser les pas que j'y fais tous les jours ; mais comme elle contient douze cents pas et que ce serait un exercice un peu violent avec un sang aussi échauffé que le sien, je lui fais crédit de cette reconnaissance, *sév.* 3 sept. 1690. On sait que le roi François I<sup>er</sup> dormit sur l'affût d'un canon, à cinquante pas d'un bataillon suisse [à la bataille de Marignan], *volt.* *Mémoires*, 123. || Pas géométrique, mesure de cinq pieds ou d'un mètre soixante-deux centimètres. || Par exagération. Il n'y a qu'un pas, c'est-à-dire il n'y a que très-peu de chemin à faire. Il n'y a qu'un pas d'ici chez moi. || Fig. Il n'y a qu'un pas, il y a bien peu de différence. Il n'y a qu'un pas à faire entre le relâchement et le crime, *mass.* *Carême*, *Tiéd.* II. || On dit, dans le même sens : à deux pas, à quatre pas. à quatre pas d'ici je te le fais avoir, *corn.* *Cid*, II, 3. Oh est le temps que nous étions dans ce petit cabinet à Paris, à deux pas l'une de l'autre? *sév.* 149. Une petite maison à deux pas de la ville, *naudet.* *Gramm.* I. || Fig. Voyant à deux pas de vous la prison et la mort et tant d'autres accidents qui vous menaçaient, *volt.* *lett.* XXXIV. || Ne pas quitter d'un pas, rester tout auprès. Je ne quitte pas d'un pas M. Trouvé; il n'a qu'à monter en chaire pour me sur tout à l'heure au premier rang de ses dévotés, *sév.* 3 mai 1693. || Il ne faut pas le quitter d'un pas, d'un seul pas, il ne faut pas le quitter du tout, il faut être toujours auprès de lui. || Fig. Nous avons changé de méthode, Jodelet n'est plus à la mode, Et maintenant il ne faut pas quitter la nature d'un pas, LA FONT. *Cher. dir. Lettre à Mouchet, relat. d'une fête à Veur.* || Il ne veut pas s'éloigner, reculer, avancer d'un pas, il ne veut pas s'éloigner, reculer de tout, il veut rester où il est. || Fig. à cent pas, à une grande distance morale ou intellectuelle. Il y a la petite fille qui se veut confier d'aimer sa maman, mais elle est cent pas derrière vous, *sév.* 37, sept. 1697. || 11° Passage. Il y a encore partout où le danger était, Et forcé tout les pas que l'on nous disputait, *Fontenelle*, I, 4. Le due... L'attendait à main forte, et lui fermant le pas : à lui seul, nous dit-il, mais ne le blâmons pas, *corn.* *Pavane*, v. 4. Le plus sûr en hiver, c'est une lièvre; il y a des pas où il faut descendre de carreau, ou s'esposer à périr, *sév.* 6 oct. 1678. || Un mauvais pas, endroit où il est difficile ou dangereux de passer. Elle écrivit heureusement tous les mauvais pas, *naudet.* *Gramm.* 2. On sait que les mauvais pas sont plus difficiles et plus dangereux à descendre qu'à monter, et nous en avions franchi de bien mauvais en montant, *naudet.* *Voy. Alpes*, t. IV, p. 104, dans *ROBERTS*. || Fig. Il faut avec honneur franchir ce mauvais pas, *corn.* *Fable*, IV, 1. || Fig. Tirer d'un mauvais pas, faire sortir heureusement d'une affaire difficile, embarrassante; se tirer d'un mauvais pas, en sortir heureusement. Il se fait, comme on peut, tirer d'un

mauvais pas, *TR. CORR. Comtesse d'Orgueil*, v. 6. Dieu veuille nous tirer d'un aussi mauvais pas! *avo.* *le Légal*, v. 1. Outre que ses ducats Nous ont plus d'une fois tiré de mauvais pas, *id.* *Ménechm.* I, 3. Voilà un mauvais pas dont vous ne vous tirerez pas aisément, *ROBERTS. Jugem. de Pluton*. || On dit de même : un pas glissant, une occasion où il est difficile de se bien conduire. Si le roi avait été jeune et animé de ce feu qui donne de l'audace et qui la fait pardonner, je n'aurais pas juré que la jeune et sage comtesse eût toujours passé sans péril le pas glissant du tête-à-tête, *MASMONTEL, Mém.* VIII. || Pas dangereux, pas hasardeux, pas délié, même sens. Quoi ! les abandonner en ce pas dangereux? *corn.* *Tois. d'or*, II, 3. Il sait bien se tirer d'un pas si hasardeux, *id.* *Hor.* IV, 2. Pour alder ta constance en ce pas périlleux, *corn.* *St Gen.* III, 6. Le pas était dangereux, c'était trahir la cause des alliés, *VOLTAIRE, Louis XIV*, 23. Je devins pressant, le pas était délicat, J. J. ROUSSEAU, *Confessions*, IX. || Fig. Passer le pas, subir quelque chose de forcé. Et dès que son caprice a prononcé tout bas l'arrêt de notre honneur, il faut passer le pas, *mol.* *Ec. des femmes*, III, 3. || Passer le pas, se dit aussi pour mourir. Les deux massacreurs et voleurs ont tout avoué, et auraient déjà passé le pas, n'était que... *ouï PATIN, Nouv. lett.* t. I, p. 119, dans *ROBERTS*. Tenez-la prête pour l'impression, dès que quelqu'un des quarante passera le pas, et vous serez mon confrère ou mon successeur, *volt.* *Lett. Chabanon*, 6 mai 1768. || Faire passer le pas à quelqu'un, le faire mourir, le tuer. || Populairement. Sauter le pas, mourir. || Le dernier pas, la mort. J'en ai vu [des martyrs], que le temps prescrit par la nature était près de pousser dedans la sépulture, Dessus les échafauds presser ce dernier pas, Et d'un jeune courage affronter le trépas, *ROBERTS, Saint Genest*, II, 7. || Fig. Franchir le pas, sauter le pas, faire une chose qu'on ne pouvait se résoudre à faire. Elle franchit ce dernier pas sans presque s'en apercevoir, *mass.* *Carême, Fautes lég.* Ces âmes qui doucement de tout et qui n'osent franchir le pas sur rien, *id.* *Profess. vel. serm.* 4. || Franchir le pas, se dit aussi d'un manquement au devoir. J'ai sur les bras une dame jolie à qui je dois faire franchir le pas, LA FONT. *Papefig.* || 12° Pertuis. La canalisation de l'Isle, entre Périgueux et la Dronne, avait été entreprise en 1690; il s'agissait alors d'ouvrir quarante et un pas ou pertuis vis-à-vis autant de moulins, 2. *ORANGEZ, Foies navigables de France*, p. 268. || 13° Passage étroit et difficile dans une vallée, dans une montagne. Il n'est permis de dire pas pour passage, que pour exprimer quelque détroit de montagne, ou quelque passage difficile, comme le pas de Suse, tant de l'ancienne Suse que de celle des Alpes, et d'une infinité d'autres détroits que l'on appelle pas : gagner le pas de la montagne, *VAGUELAS, Rem.* t. II, p. 976, dans *ROBERTS*. Conduisant tout, et n'ayant point là de roi qui eût part à cette action comme vous à la Rochelle et au pas de Suse, *VEN. Dial. des morts mod. Dial.* 47. Notre unique ressource est de voler au secours des Phocéens, et de nous emparer du pas des Thermopyles, *SARVINÉL, Anach.* ch. 84. Alexandre avait envoyé Parménion avec une partie de l'armée se saisir du pas de Syrie, afin d'avoir un débouché sûr pour les troupes, *MOLLIN, Hist. anc. Gréc.* t. VI, p. 323, dans *ROBERTS*. || 14° Déroit, passage de mer. Nous étions enfin hors de tous les pas périlleux qui font redouter la navigation des Moluques à Batavia, *BOGGAINVILLE, Voy.* t. II, p. 323, dans *ROBERTS*. || Le pas de Calais, le détroit entre Calais et Douvres. || 15° Seuil. Douglas recommande bien à son valet de ne pas désemparer le pas de la porte, *ST-ÉM.* 431, 327. J'ai rencontré près de l'hôtelier une fille qui ne m'a pas aperçu, je pense, qui causait sur le pas d'une porte, *MAST.* *L'éprouve*, t. II. || 16° Marche au devant d'une entrée. Prenez garde, il y a ici un pas. || 17° Fig. Préséance, droit de marcher le premier. Il ne me siedrait pas d'insulter mon aîné à qui je dois le pas, *MASTROUCAU, Houry de qualité*, IV, 2. ...Autrefois entre elles [deux chèvres] il survint de grands débats pour le pas, LA FONT. *Fabl.* VII, 17. Autrefois l'éléphant et le rhinocéros. En dispute du pas et des droits de l'empire, *id.* *id.* III, 31. Vous êtes d'une difficulté pour le pas, qui nous jettera dans un furieux embarras, *sév.* 12 mai 1691. Le mortier et la pierre se disputent le pas, LA FONT. *IV.* Ils auraient le pas devant les Cénars de Vendôme, *naudet.* *Gramm.* 2. L'indiscrétion d'un prêtre portugais, qui ne voulait pas céder le pas à un des premiers officiers du roi, fut la première cause de cette révolution [l'expulsion de christianisme hors

du Japon], *volt.* *Mémoires*, 142. || Fig. Avoir le pas, l'emporter. Le saint respect des morts doit avoir le pas devant tout, *BEAUMARCH. Mère coupable*, III, 2. || Prendre le pas, entrer, passer le premier. Du pas devant sur moi tu prendras l'avantage; Je serai le cadet et tu seras l'aîné, *mol.* *Amphitr.* III, 7. || L'esprit doit sur le corps prendre le pas, *corn.* *Idem*, 10. *Femm.* sac. II, 7. Lui-même il s'applaudit d'un esprit tranquille Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile, *BOIL.* *Sat.* IV. || Donner le pas à quelqu'un, le laisser par civilité passer le premier. || 18° Au moyen âge, pas d'armes, sorte de jeu qui avaient pour objet de défendre un poste quelconque, soit un chemin ou un sentier de forêt, soit enfin un passage en rase campagne, mais fortifié par des barricades. Outre les tournois, on jouait les pas d'armes, et ce même roi René fut un législateur de ces amusements, *volt.* *Mémoires*, 10. Que d'alarmes! Que de larmes! Un pas d'armes, C'est très-beau! *v.* *HUGO, Ball.* 43. || Ouvrir le pas, commencer un tournoi. || Fig. Commencer une discussion. || 19° Fig. Acte comparé à un pas qui a fait. Un pas hors du devoir nous peut mener loin, *corn.* *Suréna*, IV, 2. Je suis un peu triste, ne plus savoir ce qui se passe en Hollande; quand je suis partie, on était entre la paix et la guerre, c'était le pas le plus important et la France se trouva depuis très-longtemps, *sév.* 16 juill. 1672. Donnez-moi encore un moment pour vous ramasser la suite de leurs erreurs et tous les pas qu'ils ont faits pour s'enfoncer dans l'abîme, *BOSS.* *Hist.* II, 40. J'allai d'un pas hardi... Assez près de Régner en seigneur sur le Parnasse, *BOIL.* *Ép.* 5. Par des pas glorieux tu te vas signaler; Poursuis, tu n'as rien fait ce pas pour reculer, *aac.* *Brit.* v, 8. Sur des pas différents vous marchez l'un et l'autre, *id.* v, 1. Bajazet touche presque au trône des sultans, il ne faut plus qu'un pas; mais c'est où je l'ai fait, *id.* *Bajaz.* 1, 2. Si mes accusateurs observent mes pas, *id.* *Brit.* IV, 2. Ne peut-il faire un pas qu'il ne vous soit suspect? *id.* *id.* 1, 3. Le monde que les Romains eurent contre Philippe fut le grand de tous les pas qu'ils firent pour la conquête générale, *MONTESQ. Rom.* 6. Je touche au dernier pas de ma longue carrière, *volt.* *Alr.* I, 1. Les pas que l'on fait dans le Milanais, à Venise et à Naples sont des pas de tortue, *id.* *Lett. Levenhaupt*, 13 sept. 1768. Cela fait voir combien, en philosophie, le petit pas est difficile à faire, *CONDILLAC, Art de penser*, part. I, 48. Ciel! j'adore en mourant ta sagesse profonde, Si j'avance d'un pas la gloire du monde, *M. J. CHÉN. Grécques*, III, 16. Les derniers pas de la vie sont toujours lents et difficiles, *STALL, Corinne*, VII, 6. || Pas de clerc, voy. CLERC, 2. || 20° Allées et venues, peines qu'on prend pour quelque affaire. Je ne songe qu'à vous; les pas que je fais pour vous sont les premiers; les autres viennent après comme ils peuvent, *sév.* 12 sept. 1697. faut qu'elle fasse des pas pour une intention qui est vacante, *id.* 311. Comme si vous aviez oublié le commerce de l'amitié, et que vous n'eussiez le plaisir de faire des pas pour ceux qui vous aiment, *id.* 328. Résolvez avec lui les pas qu'il voudra faire du côté du cardinal, *BOSS.* *Lett. quiet.* 10. J'ai encore fait un pas pour M. Brillon, qui sera, je crois, aussi inutile que les autres, *MAINTENON, Lett. d. M. d'Aubigné*, 30 juin 1660. Je vous en fais moins que vous n'en épargneriez ni mes pas, ni mes soins, *LACHAROTTE, Melanide*, III, 3. || On dit aussi pas et démarches. || Salle des pas perdus, salle servant d'antichambre à toutes les salles des tribunaux, ainsi nommée parce que les plaideurs y perdent souvent leurs pas et leur argent. || Mettre une chose au rang des pas perdus, ne tenir aucun compte. Mais ceux [les services] que m'a rendus, il ne les fait pas mettre au rang des pas perdus, *corn.* *Mél.* v, 6. || Regretter les pas, regretter les peines qu'on s'est données. || Plaindre ses pas, ne pas aimer à prendre la peine pour autrui. || 21° Chez les anciens, le passage du fil dans la lame. || Être hors du pas, prendre un fil pour un autre. || Pas dur, partie du métier des fabricants de gaze où l'on rend une des trois marches. || 22° Terme de construction. Se dit des entailles faites sur la plate-forme d'un bâtiment pour recevoir le pied des chevrons. || Terme de marine. Entailles où se logent les éponilles sur le carlingue. || 23° Pas de via, l'espace compris entre deux filets d'une via. || Pas carré ou à l'anglaise, se dit d'une vis lorsque le fond entre chaque tour est aussi étasé que le dessus. || Pas d'érou, filets intérieurs d'un écrou. || Chaque tour d'un gros câble fait sur l'arbre de la roue d'une machine





les passades qu'elle regardait comme choses qui ne tiraient pas à conséquence, *NOËLOS*, *Œuv. t. VIII*, p. 75. || 3° Fig. Il se dit de goûts qui durent peu. Vous n'avez jamais eu qu'une passion véritable, celle de faire du bien; tout le reste n'a été que passades, *VOLT. Lett. Mme de Saint-Julien*, 6 mai 1776. Mon principal emploi à présent est le siècle de Louis XIV.... c'est la sultane favorite; les autres amours sont des passades, *Id. Lett. Cideville*, 26 juin 1736. || 4° Les charités, les assistances qu'on demande en passant, en voyageant (sens vieill.). Messieurs, d'où venez-vous ainsi? Nous demandez-vous la passade? *SCARR. Virg. VII*. Nous n'avons pas, cher camarade, dessein d'enlever votre bien; Nous ne voulons que la passade, *LEORANN. Cartouche*, divertissement. || 5° Terme de manège. Course d'un cheval qui se compose le plus souvent d'une demi-volte, faite rapidement aux deux extrémités d'une piste, pour revenir au point de départ. Talonne le genêt et le dresse aux passades, *AGONIA, Sat. v*. Vos fréquentes passades, Joutes, tournois, devises, sérénades, M'ont avant vous déclaré votre amour, *LA FONT. Magn.* || Fermer la passade, se dit du mouvement qu'on fait avant de reprendre la ligne de passade. || Passades furieuses ou à la française, demi-voltes, en trois temps, en marquant un demi-arrêt. || Passades relevées, celles où les demi-voltes se font à courbettes. || Fig. Revenir à la passade, revenir sur ses pas, sur ce qu'on a déjà dit. Je reviens à la passade, pour vous dire encore une fois que vous ne soyez point en peine de ma jambe ni de ma santé, *sév. 8 juill. 1693*. || 6° Terme d'escrime. Synonyme de passe. Mais celles [les galères] des Grégeois se montrent mieux instruites, à provoquer l'attaque et feindre des retraites, à couper la passade avec agilité, *BRÉS. Phors. III*. || 7° Terme de notation. Action par laquelle un nageur en enfance en autre dans l'eau et le fait passer sous lui. Donner une passade.

— HIST. XVI<sup>e</sup>. Là furent empoignés les pourme-neurs, entrautres Pouillac qui tiroit des passades à la veue de la ville, *D'ACBIGNES, Hist. II*, 50. Le bagage, n'estant pas si juste à la passade, paia, qui ne fut pas un petit gain, *Id. III*, 46. Ce qui fist croire que leurs chevaux n'estoient pas d'empruoict, ils les manioient à passades, à courbettes et à voltes, comme s'ils eussent esté nourris toute leur vie aux escuries des princes, *CARL. III*, 20. J'ay bien voulu reciter ces deux histoires, à fin que quelque bon compagnon par ce moyen puisse gagner la passade entre ceux qui ne scauroient ce secret, *VARE, XIX*, 36. On fera deux ou trois passades [avec le soc] à la vigne, s'entrecroisants avec autant d'utilité que le marrier, et moins de despense, *O. DE SEARNS*, 174.

— ETYM. *Passer*; prov. *passada*; esp. *posada*; ital. *passata*.

PASSAGE (pâ-sâ-j), *s. m.* || 1° Action de passer, en parlant des personnes qui passent. Le passage de l'armée. Le passage des gens de guerre. Nous verrons comme tout ce passage [M. de Chaulnes et sa suite passant en Provence pour aller à Rome] si près de vous se tournera, *sév. 11 sept. 1699*. Alexandre... dompta tous les pays qu'il trouva sur son passage, *BOSS. Hist. III*, 5. Leur passage [des Romains en Sicile] et le secours donné à ceux de Messine est comme le premier pas qui devait les conduire un jour à ce haut point de gloire et de grandeur.... *BOLLIN, Hist. anc. Œuv. t. I*, p. 308, dans *ROBERTS*. || Action de passer, en parlant du lieu par où l'on passe. Le passage du pont. Je ne comprends point le passage du Rhin à la nage; je sèter dedans à cheval, comme des chiens après un corf, et n'être ni voyé, ni assommé en abordant, tout cela passe tellement mon imagination que la tête m'en tourne, *sév. d'Bussey, 19 jan 1673*. Voilà qui est extraordinaire, des cavaliers dans ce village-cil ce n'est point un passage de troupes, *DANCOUAT, Vacances, sc. 6*. Tel fut ce passage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands événements qui dussent occuper la mémoire des hommes, *VOLT. Louis XIV*, 10. Je vous demande pardon d'avoir dit qu'il y avait quarante à cinquante pas à nager au passage du Rhin; il n'y en a que douze; Pellission même le dit; j'ai vu une femme qui a passé vingt fois le Rhin sur son cheval en cet endroit, pour franchir la douane de cet épouvantable fort de Tholus, *Id. Lett. Hénaule, 1<sup>er</sup> février, 1762*. Le passage du Rhin en 1673, passage tant célébré, quoiqu'assez peu digne de l'être, *D'ALEMB. Éloges, Règn. Desmarais*. || Cette route est d'un grand passage, elle est très-fréquentée. || Terme militaire. Passage de défilé passage de fossé, passage de lignes, nom

des différentes évolutions pratiquées pour passer dans un défilé, traverser un fossé, etc. || 2° Il se dit des animaux qui changent de lieu en certaines saisons. Le passage des ramiers, des bécasses. Le passage des harongs. || Oiseau de passage, oiseau qui passe en certaine saison d'un pays dans un autre. || Fig. Oiseau de passage, personne qui n'est en quelque lieu que pour peu de temps. || Poissons de passage, ceux qui ne paraissent dans certains passages que dans des saisons déterminées. || Fig. De passage, qui arrive à son tour. Sur le trône heureux des amours, Tous les plaisirs sont de passage, *VOLT. Ép. 68*. || Fig. De passage, provisoire. L'armée fit quelques camps de passage, et prit enfin celui de Leck, *ST-IM. II*, 130. || Fig. Qui ne dure pas, qui passe aussitôt. Salsir.... Comme un rapide éclair un bonheur de passage, *P. LESBAUX, le Cid d'Andal. II*, 3. || Fig. De passage, par passade. L'indulgence, lui disais-je, que vous avez pour toutes mes intrigues de passage ne peut venir que de votre indifférence, *NOËLOS, Œuv. t. VIII*, p. 488. || 3° Moment de passer. Son passage fut court. Nous guettons son passage. Mais, Zaire, je puis l'attendre à son passage, *AC. Bajaz. I*, 4. || 4° Voie par où l'on passe. Il passe bien du monde par là, c'est un grand passage. Au milieu de tous trois je me faisais passage, *COGN. le Ment. II*, 5. Un bras seul à nous trois nous ferme le passage, *Id. Œdipe, IV*, 2. Le trop superbe équipage Peut souvent en un passage Causer du retardement, *LA FONT. Fabl. IV*, 6. Ses eaux [de Babylone] furent desséchées pour donner passage à son vainqueur, *BOSS. Hist. II*, 4. Il [Cyrus] s'y ouvrit [par l'Euphrate] des deux côtés de la ville le passage.... *Id. Ib. III*, 4. Des paveurs en ce lieu me bouchent le passage, *BOLLIN, Sat. VI*. Au milieu de l'orage Un ais sur deux pavés forme un étroit passage, *Id. Ib.* Il me parut que le parti le plus assuré était de s'emparer promptement de certains passages dans les montagnes qui étaient mal gardés, *RAN. Tél. x*. Savari, son interprète [de Charles XII], homme adroit et entreprenant, porta sa lettre à Andrinople, malgré la sévérité avec laquelle le grand visir faisait garder les passages, *VOLT. Charles XII*, 6. Du camp des Sarrasins il connaît les passages, *VOLT. Tanc. II*, 4. Ce Magellan était un Portugais auquel on avait refusé une augmentation de paye de six écus; ce refus le détermina à servir l'Espagne et à chercher un passage par l'Amérique pour aller partager les possessions des Portugais en Asie, *Id. Méurs, 149*. Je suis très-persuadé qu'on tenterait vainement d'aller au delà du 82<sup>e</sup> ou 83<sup>e</sup> degré, et que, si le passage par le nord est possible, ce ne peut être qu'en prenant la route de la baie d'Hudson, *surv. Add. théor. terr. t. XII*, p. 493. Ce fut Cabot qui le premier eut l'idée d'un passage par le nord-ouest à la mer du Sud, *RAYNAL, Hist. phil. XVII*, 7. || Fig. Il me trouvera sur son passage, se dit par menace de quelqu'un à qui l'on se propose de faire obstacle. || Au passage, dans le lieu où passe la personne dont il s'agit. Je vois voler partout les cœurs à mon passage, *AC. Brit. IV*, 3. Je ne suis point surpris du nombre des sonnets faits à votre louange; ce sont des fleurs qu'on jette partout sur votre passage, *VOLT. Lett. Compi, 1774*. Je pars à pied modestement, Quand de bons vivants au passage M'offrent un déjeuner charmant, *SÉANNE, Hab. de cour*. || Fig. Guettant à propos les fautes au passage, *MONTEZ, Sat. XII*. En tous lieux les chagrins m'attendent au passage, *BOIL. Ép. VI*. || 5° X Paris et dans quelques grandes villes, galerie couverte où ne passent que les piétons. Passage éclairé au gaz. Un passage couvert d'un vitrage. || On appelle aussi passages à Paris des rues découvertes et où passent les voitures (passages Violet, Saunier, etc.), mais que l'autorité administrative n'a pas classées au nombre des voies publiques, et dont elle laisse l'entretien à la charge des propriétaires, qui doivent les clore la nuit, etc.; ce sont des rues privées. || 6° Terme d'architecture. Dégageant entre deux pièces; corridor court et étroit. || 7° Action de passer, sur un navire, d'un lieu à un autre; voyage au delà des mers. Il peut facilement trouver un bon et sûr passage pour l'Amérique. Un brick américain me donna passage à son bord. En 1693, le roi fit, à la prière du roi d'Angleterre, le dessein d'une descente en Angleterre.... l'infanterie devait s'embarquer à la Hogue et la cavalerie au Harre; M. de Tournille devait assurer le passage et la descente, *VILLETTÉ, Mém. dans JAL*. Mais pauvre, et n'ayant rien pour payer mon passage, ils m'ont, je ne sais où, jeté sur le rivage, *A. CHÉN. Idylles, l'Aveugle*. || Passage de la ligne, instant où un bâtiment traverse la ligne équinoxiale. On dit aussi le passage des tropiques. Ces passages donnent lieu à des cérémonies

burlesques. || Embarquement, sur un navire, d'un individu qui ne fait pas partie de l'équipage, qui paye un prix convenu pour être transporté au lieu de la destination, et qui, pour cela, prend la dénomination de passager. || Temps que dure une traversée sur mer, d'un port à un autre. || 8° Droit qu'on paye pour passer sur un pont, sous un pont, etc. Payer son passage. Ce passage de pont appartient à une compagnie. || Bateaux de passage, ceux qui servent à transporter des passagers du bord d'une rivière à l'autre, ou qui font d'autres trajets de ce genre. || 9° Terme de jurisprudence. Droit de passer sur la propriété d'autrui. Passage de servitude, liberté de passage dont on jouit sur l'héritage d'autrui par convention ou prescription. || Passage de souffrance, celui qu'on est obligé de souffrir sur son fonds en vertu d'un titre. || 10° Terme d'astronomie. Le moment où un astre est interposé entre l'œil d'un observateur et d'autres corps fixes ou mobiles auxquels il rapporte sa position. Il [M. Halley] avait rapporté plusieurs autres observations de l'île Sainte-Hélène, et principalement celle du passage de Mercure sur le disque du soleil, *MARAN, Éloges, Halley*. L'abbé Chappe a observé le passage de Vénus sur le soleil à Tebolsk, vers le 58<sup>e</sup> degré, sur le terrain le plus froid et sous le ciel le plus nébuleux, *VOLT. Lett. Halley, 9 fév. 1770*. || Passage du méridien, moment où un astre est le plus élevé et à distance égale de l'orient et de l'occident. || 11° Terme de manège. Pas relevé et cadencé, plus raccourci que le trot, diminutif de piaffer; c'est un air bas. || Passage des sangues, partie de la région costale située en arrière des coudes et où passe la sangie de la selle. || 12° Point de passage, se dit quelquefois pour col de montagne. || Terme de chemin de fer. Passage de niveau ou à niveau, endroit où un chemin de fer rencontre un chemin ordinaire, lorsque la différence de niveau n'est pas pas assez considérable pour nécessiter un pont. || 13° Passage des poudres, service organisé sur un bâtiment de guerre pour que les gargousses soient délivrées des soutes et portées aux chargeurs des bouches à feu. || 14° Terme d'imprimerie. Espace au travers duquel le tympan passe sous la platine. || 15° Fig. Il se dit de ce que l'on compare à l'action de passer. Je pus donner passage à mes tristes soupirs, *COGN. Cid, III*, 5. M. d'Harouys est très-affligé, mais il me mande que la joie de votre accouchement et la naissance de votre fils se sont fait un passage au travers de sa tristesse; et je l'assure aussi, en récompense, que sa tristesse s'est fait un passage au travers de ma joie, *sév. 9 déc. 1671*. Elle [une dame cherchant à enlever le roi à Mme de Montespan] ouvrirait les chemins de l'infidélité, et ne servirait que comme d'un passage pour aller à d'autres plus jeunes et plus ragoutantes, *Id. 30 sept. 1670*. D'un geste menaçant, d'un œil brûlant de rage, Dans le sein l'un de l'autre ils cherchent un passage, *AC. Théb. V*, 2. Je demeurai sans voix, et m'en repris l'usage. Que par mille sanglots qui se firent passage, *Id. Iphig. I*, 1. Si vous vivez dans la justice, vous mourrez dans la paix et dans la confiance du juste, et votre mort ne sera qu'un passage à la bienheureuse immortalité, *MARS. Ar. Mort du péché. Ô ciel! par quel ravage Les ans sur son front pâle ont marqué leur passage! c. DE LA V. Paris, III*, 4. || 16° Fig. Transition. Le passage du jour à la nuit. Le passage d'un ton, d'un mode à un autre. Alors, les passages de l'obscurité à l'ombre, de l'ombre à la lumière, de la lumière au grand éclat, sont si doux, si touchants, *MARS. Essai sur la peinture, ch. 3*. Les jeunes gens, dans la fougue d'une imagination pleine de force, négligent trop cette règle importante; pourvu qu'ils existent du tumulte sur la scène et qu'ils forment des tableaux frappants, ils s'inquiètent peu des liaisons, des gradations et des passages, *MARS, Œuv. t. IX*, p. 202. M. de Lacépède.... en disant que les salamandres faisaient le passage des lézards aux grenouilles.... *BRONNART, Instit. Mém. scienc. phys. et math. sav. étrang. t. I*, p. 207. || Terme de peinture. Succession gradée des nuances d'une couleur, depuis la plus foncée jusqu'à la plus légère; succession des ombres depuis la plus forte jusqu'à la plus claire, jusqu'au clair lui-même. [Dans un portrait] point de nuances, point de passages, nulles tantes dans les chairs, *DIRAZ. Salon de 1767, t. IX*, p. 36, éd. 1821. || Terme de géologie. Forme intermédiaire entre une roche et une autre. On peut, tant par l'observation que par l'analogie, suivre tous les passages et saisir les nuances entre le grès, la pierre à fusil et l'agate, *surv. Min. t. VII*, p. 265. || 17° Fig. Changements qui se font dans les situations. La

république de Marseille n'éprouva jamais ces grands passages de l'abaissement à la grandeur, mont-tesq. *Esp.* viii, 4. J'avois que la transformation totale de gouvernement par rapport aux finances eusse un ébranlement actuel qui blessa un certain nombre de gens dans le passage. *Lett. sur le nouv. syst. de fin. dans des couronnes.* || Droit de passage, la somme que payaient, au profit de l'ordre, ceux qui, sortis d'un ordre religieux, étaient reçus dans celui de Malte, ou dans quelques autres ordres religieux ou militaires. || 10° Fig. Changement de disposition de l'âme. Tous mes moments ne sont qu'un éternel passage De la crainte à l'espérance, de l'espérance à la rage, *Rac.* *Bérén.* v, 4. Le plaisir n'est pour lui qu'un passage au dégoût, *BRANIS, Relig. cong.* 1. Ce passage inouï du courroux aux bontés, *VOLT.* *Pélépid.* iv, 6. Rien n'est moins surprenant que le passage de la méchanceté à l'abjection, *J. J.* nous. 2° dial. || 19° Il se dit d'une chose de peu de durée. Votre image n'avait dans son esprit pu faire qu'un passage, Pour ne vous avoir vu que durant un moment, *MOL.* *FÉL.* iv, 1. Chacun veut de la vie embellir le passage, *OLIV.* *Le 16° siècle.* || La vie n'est qu'un passage, c'est-à-dire elle est courte. || 20° Fig. Mort. Un coup de cloche ne fit venir que d'inutiles témoins de son passage, *BOSQ.* *Lett. qu'ép.* 412. Par ces admirables pratiques, cette princesse est venue à sa dernière heure, sans qu'elle eût besoin d'apporter à ce terrible passage une autre préparation que celle de sa sainte vie, *id.* *Marie-Thér.* La religion seula a des secrets pour ce terrible passage, *STAEL, Corinne,* xx, 8. [Le crucifix] Aux lèvres du mourant collé dans l'agonie, Comme un dernier ami, Pour éclaircir l'horreur de cet étroit passage, Pour relever vers Dieu son regard abattu, *LAMART.* *Méd.* ii, 32. || 21° Fig. Ce qui est comparé à un lieu par où l'on passe difficilement; embarrassé (sans pou usage). La courtisane de cet adversaire me jette dans un passage assez difficile et capable d'attirer sur moi l'envie et la jalousie de plusieurs, *Bosc.* *Rép. aux 1<sup>res</sup> object.* 2. || 22° Fig. Citation d'un auteur, d'un ouvrage. Dans un passage que je rapporte de Lessius, *Bosc.* *Pror.* xii. Il est singulier de voir comment il échappe aux passages qui le pressent de toutes parts, *MONTZOSIUS, Esp.* xix, 26. La proclamation de Napoléon venait d'être lue; on s'en répétait à voix basse les passages les plus remarquables, et le génie des conquêtes enflammait notre imagination, *BOSSQ.* *Hist. de Nap.* iv, 2. || 23° Terme de musique. Se dit d'une portion de chant, d'une ou de plusieurs phrases. Ce passage est charmant. || Ornement qu'on ajoute à un trait de chant. Un savetier chantait du matin jusqu'au soir, C'était merveilles de le voir; Merveilles de l'ouïr, Il faisait des passages... *LA FONT.* *Fabl.* viii, 2. || Notes de passage, celles par lesquelles on remplit les degrés détachés pour les franchir avec plus de grâce et qui n'appartiennent point à l'harmonie. || 24° Se dit, au trictrac, d'une flèche vide de l'adversaire par laquelle on peut passer une dame au retour. Passage ouvert, par opposition à passage fermé, qui s'emploie lorsqu'il y a deux dames sur la flèche. || Se dit aussi d'une flèche sur laquelle il n'y a qu'une dame. || 25° Préparation que l'on donne aux passants en les passant dans différentes drogues, afin de les adoucir.

— HIST. 1<sup>re</sup> s. Sol (si je le) puis trouver à port ne à passage, *Ch. de Rol.* li. || 2<sup>o</sup> s. Bien se defendent à cet estreit passage, *Ronc.* p. 45. Sire, fait il, ne venez passage demander, *Th. le mar.* 153. || 3<sup>o</sup> s. Jusques de Ville Hardein fu menés de la terre de France avec celui passage qui venus estoit en Constantinoble, *Villeh.* cxliiii. Li avoies fu porchaidés par pas, c'estoie li ot de ceus qui ne parent leur passage paier, *id.* 211iv. Sire, ce n'est mie grier (jou) Ains est moult peins ouvrages De bien passerous douz passages, *Bibl. des ch.* 4° série, l. iv, p. 30. Et ses chevaux (son cheval) Qui moult tost l'enamaine au passage (de la mort), *Lett. du conseil.* || 4<sup>o</sup> s. Je (Charles le Roi) l'aius à la Terre sainte se mille lires à payer et de l'over quel passage general ne sera; et est mon ostente que ne le passage en France en mon vivant, de y sler en ma personne, se comme passagein. Le port, d'est à savoir le passage de la Saone, *id.* ch. || 5<sup>o</sup> s. Le passage de la mort à la vie, *Mont.* i, 94. Chrystophe mesloit à son livre, sans les passages seulement, mais des ouvrages entiers d'autres auteurs, *id.* 1. 154. Il estoit comencé à defendre certains passages de Polyphonie contre les Arcadiens, *id.* 1. 241. Ilz luy demanderont trait et salire pour luy donner passage par leurs terres, *id.* 157. 3. On attendamment se fait par bouillie dans l'eau claire, jusques à ce que, le

froit devenu mol, une espingle mise dans une piece d'icelui ne la puisse comme rien tenir enlevée en haut, ains, par sa propre pesanteur, s'eschappe de l'espingle, ce qu'en termes de l'art de confire s'appelle, faire le passage, *o. de saasaa,* 65.

— *ETYM.* Passer; bourg. *passage*; wallon, *passseg*; prov. *passatge*; espagn. *pasaje*; port. *passagem*; ital. *passaggio*

† **PASSAGE**. *RE* (pâ-sa-jé, jée), *part. passé* de passer.

1. **PASSAGE** (pâ-sa-jé). Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: *passageant*. || 1° *V. a.* Passager un cheval, le faire marcher de côté, soit au pas soit au trot, de manière que ses hanches tracent un chemin parallèle à celui que tracent ses épaules. || 2° *V. n.* Il se dit du cheval qui exécute cette action. Ce cheval *passage* bien. || On dit aussi *passéger*.

— *HIST.* *xvi* s. Aucune fois en accoustrement d'homme Je passageoy pompeusement par Romme, Sur un cheval de mesme enharnaché, *DUBELL.* vii, 64, *recto*. Passager et varier la voix, *COTGRAVE.*

— *ETYM.* *Passage*.

2. **PASSAGER**, *ÈRE* (pâ-sa-jé, jé-r'), *adj.* || 1° Qui ne s'arrête pas et qui ne fait que passer. Les grues sont des oiseaux passagers. || Fig. [à son livre] Va-t'en, pauvre oiseau passager, Que Dieu te mène à ton adresse! *a. DE MUSSET, Poésies, au lecteur.* || 2° Qui n'a point de demeure fixe. Je suis médecin passager, qui vais de ville en ville, *MOL.* *Hal.* *imog.* iii, 14. || 3° Fig. Qui est de peu de durée. Ils n'aspirent enfin qu'à des biens passagers, *COXN.* *Poly.* iv, 2. Des contestations et des disputes qu'il avait eues [sur la religion], il était sorti je ne sais quelles clartés passagères... *VLACH.* *Duc de Mont.* De nos ans passagers le nombre est incertain, *RAC.* *Athal.* ii, 9. Persuadé que, dans les affaires d'État, la mauvaise foi ne peut avoir qu'un succès court et passager, *MOLLE.* *Hist. anc. Evr.* t. iv, p. 245, dans *FORTEN.* Des afflictions passagères ne nous auraient faits que des justes passagers, *MASS.* *Avent.* *Afflicti.* Ce reste important de la sédition N'est qu'un bruit passager des flots après l'orage, *VOLT.* *Fanat.* v, 4. Il vint à Rome, séjour toujours passager des empe- rieurs, accompagné de Castracani, tyran de Lucques, ce héros de Machiavel, *id.* *Marus.* 66. Tout est fini, tout est passager dans la vie humaine, *J. J.* nous. *Ém.* v. Nos rires passagers, nos passagères larmes, *BELLI.* *Dithyr.* Ce noble ami, dont les regards si touchants ne peuvent s'effacer de mon souvenir, n'est-il pas un être passager comme moi? *STAEL.* *Corinne.* xv, 4. L'âme ne reçoit aucun plaisir de ce qu'elle reconnaît elle-même passager, *id.* *id.* iii, 4. || 4° Terme de botanique. Se dit de la corolle de la plupart des plantes, qui tombe aussitôt après la fécondation. || 5° Fortification passagère, par opposition à fortification permanente, se dit de la fortification relative à toutes les opérations qui ont pour but de renforcer des positions qui ne doivent être occupées que momentanément pendant la durée d'une guerre. On la distingue aussi sous le nom de fortification de campagne. || 6° Terme de peinture. Se dit de ce qui est peu prononcé. || 7° *S. m.* et *f.* Passager, passagère, celui, celle qui ne fait que passer en un lieu. Je ne demeure pas en ce lieu, je n'y suis que passager. Les hommes ne sont que passagers sur la terre. Ô toi, qui m'apparus dans ce désert du monde, habitante du ciel, passagère en ces lieux, *LAMART.* *Médit. Invocation.* || Un passager, un homme qui n'est dans un lieu qu'en passant. Je l'ai om dit à des passagers. Sur la route d'Italie, on rançonne assez durement les passagers, *J. J.* nous. *Hél.* i, 23. Il accueillit le jeune passager, lui offrit le gîte dont il paraissait avoir grand besoin, *id.* *Confes.* iii. || 8° Celui, celle qui s'embarque pour passer en quelque lieu. Il lui dit qu'il se présentait une occasion prochaine d'envoyer sa fille en France sur un vaisseau prêt à partir; qu'il la recommanderait à une dame de ses parentes qui y était passagère, *id.* *id.* 27-9. *Paul et Virg.* Voyez, amis, cette barque légère, Elle contient gentille passagère, *id.* *id.* *Comed. du roy.* || Fig. J'ai pris pour passagère La muse des chansons, *id.* *Nacelle.*

— *HIST.* *xv* s. Et eurent tantost une nef passagère qui les mit outre d'une merie au bayre de Calais, *id.* *id.* iii, iv, 14. || *xvi* s. Le sage pilote, sans s'arrêter aux larmes des passagers... *ANTOY.* *Pyré.* 63. De ne vous charger nullement de personnes étrangères, passagères, belistes, calmans, sans avec ne cognoissance, *o. de saasaa,* 42. Les chemins passagers aboutissent aux traversans le domaine, seront maintenus en bon estat, *id.* 1603. Dion que soyez comme ce passager [Mercure], Oiseau sans pieds, qui voletto sans cesse, *DUBELL.* v, 27, *recto*. Sur ce

ritage un passager [passeur] estoit [Charon], *Cras-neux*, hydeux... *id.* iii, 48, *recto*. Les grues, les an- nelles, et autres oiseaux passagers, *MOYR.* ii, 164.

— *ETYM.* *Passage*, et la terminaison *ier* qui se contracte en *e* après les articulations chui, ch, j et g sifflant; picard et Genève, *rue passa-gère*, rue où il passe beaucoup de monde (ou le suissi à Paris; ce n'en est pas moins un pro- nisme qui n'est pas admis; c'est passant qu'il faut employer).

**PASSAGÈREMENT** (pâ-sa-jé-re-man), *adv.* Peu peu de temps, d'une manière passagère. D'A... ne reprit passagèrement sa charge de capitaine... gardes qu'à la prière de la reine mère, *s. m.* 304. Elle [Mme de Maintenon] donna quelques atteintes aux affaires ecclésiastiques à l'insenséisme, mala passagèrement, *id.* 410, 310.

— *HIST.* *xvi* s. Passagèrement, *MOYR.* *Dict.*

— *ETYM.* *Passagère*, et le suffixe *ment*.

† **PASSAGÈRETE** (pâ-sa-jé-re-té), *s. f.* Affection des oiseaux qui, en certaine saison, passent d'un pays dans un autre. La passagèreté des oiseaux... *proie, SURR.* dans le *Dict.* de BESCHERELLE.

— *ETYM.* *Passager* 2.

† **PASSAGIEN** (pâ-sa-jiin) ou **PASSAGIN** (pâ-sa-jiin), *s. m.* Nom d'une secte vaudoise qui pensait que Christ n'était que la plus pure des créatures de Dieu.

— *ETYM.* Παῖς, tout, et ἀγιος, saint.

† **PASSALE** (pâ-sa-lé), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères.

† **PASSANDEAU** (pâ-san-dô), *s. m.* Ancien Duc de la pièce d'artillerie de 6; elle pesait 2500 livres.

**PASSANT**, **ANTE** (pâ-san, san-t'), *adj.* 1° Qui passe. || Terme de blason. Animaux passants, animaux qui sont représentés marchant sur leurs quatre pieds. Les armes de Laval sont de gueules à un léopard passant d'or, *ST-SIM.* 443, 22. || 2° Qui passe beaucoup de monde (par la métonymie de l'effet pour la cause, comme on dit une route voyante). Vous, dans le rang que vous tenez, êtes la plus brillante et la plus passante province de France [la Provence]... *ST-V.* 14 déc. 1669. Comme il était le lieu du monde le plus passant, le cardinal de Retz] est venu demeurer à... Denis [bourgade voisine], *id.* 27 juil. 1676. L'homme valoir la beauté de la Provence, et comme il y est vif et passant et brillant à cause de ces beaux et de ces galères, de ceux qui vont et viennent d'Italie, *id.* 10 août 1680. | *Chemin passant*, chemin public où tout le monde a le droit de passer. || 3° *S. m.* et *f.* Passant, passante, celui, celle qui passe par une rue, par un chemin. Un passant connu touché de cette enfance Sur le mont... ron reçut de lui mon fils, *COXN.* *OEd.* iv, 2. L'homme qui se met à la fenêtre pour voir les passants, si je passe par là, puis-je dire qu'il s'arrête là pour me voir? *PASC.* *Pens.* v, 17. Nous sommes l'année passée, assassines de chenilles à Lully, celle-ci, ce sont des voleurs qui assassinent les passants dans la forêt, *s.vr.* 423. Ce ne sont pas les passants que les passants, Et moi encore les passants, *FORTEN.* *Podr.* *Évr.* t. viii, p. 304, dans *FORTEN.* Dans son chemin, dès que Robert trouva Ou... ou fille, il pria la passante De lui conter ce qui plus elle aimait, *VOLT.* *Ce qui plaît, etc.* Ce qui nourrit? — Les Jons du passant qui j... *C. DELAV.* *Paris*, iii, 2. || Arrête, passant (s'arrête se mettent souvent dans une épithète). ... l'eau bénite des passants, jeter des pierres; ... provenue d'une ancienne coutume par laquelle les passants jetaient une pierre sur une femme qui se contraient. || 4° *S. m.* Passant de baudrier, sort du baudrier dans laquelle s'introduit le bout d'une arme blanche. On dit aussi pendant, dans le barmachement, d'une pet te pièce d'armement en forme d'anneau, placée transversalement sur d'une courroie, et dans laquelle on engage l'extrémité d'une autre courroie. Suivant qu'ils sont ou non cousus à la courroie qu'ils entourent, les passants sont dits passants fixes ou passants mobiles. || 5° *S. m.* Passant, scie de bûcheron sans denture.

6° Se dit de petits morceaux de cuir cousus le bout d'une bottine par un de leurs bouts

— *HIST.* *xiv* s. Se toute la cité mettoient leur co- tude à recevoir honorablement aucuns... messages ou passants, *OSSEUS.* *Rh.* 114. || *xv* s. ... ordonné de y faire un pont bien passant et... large... *COXN.* iv, 9. || *xvi* s. Il fait secrettement... faire plusieurs vaisseaux, au bourg de Thy... arrière des grans chemins passans, *ANTOY.* *F.* 104, 53. Quand elles veirent qu'il n'y avoit point de gardes l'entour d'elles, ny aucuns passans, *id.* *Publ.* 20.

† **PASSARILLES** (pâ-sa-ri-ll'), *II* moult (est).

m. pl Raisins secs qu'on prépare à Frontignan et dans les environs.

PASSATION (pa-sa-sion), s. f. Terme de pratique. Action de passer un contrat.

— ETYM. *Passer*.

PASSAVANT (pa-sa-van), s. m. Terme de marine. Partie du pont supérieur bordée par le bastingage et comprise entre les deux gaillards; elle sert de passage entre l'avant et l'arrière du navire à son étage supérieur.

— ETYM. *Passer, avant*. Dans le moyen âge, un passe-avant était un engin de siège.

3. PASSAVANT (pa-sa-van), s. m. Terme de douane et de contributions indirectes. Actes qui autorisent à laisser passer les marchandises qui ont acquitté le droit, ou en sont exemptes. Se faire délivrer un passavant.

— ETYM. *Passer, avant*.

1. PASSE (pâ-s'), s. f. || 1° Action de passer, en parlant des oiseaux voyageurs qui changent de contrée. Une passe de pigeons ramiers. On a vu de jeunes caillies élevées dans des cages presque depuis leur naissance... éprouver régulièrement deux fois par an une inquiétude et des agitations singulières dans les temps ordinaires de la passe, savoir au mois d'avril et au mois de septembre, *surf. Ois.* t. IV, p. 344. Dans le Béarn il y a deux passes d'ortolans et par conséquent deux chasses, *id. ib.* t. VIII, p. 9. || 2° Terme d'escrime. Action par laquelle on avance sur l'adversaire, en passant le pied gauche au-devant du pied droit. Faire des passes et des ventes avec adresse. Je gagerai contre toi que de quinze passes tu n'en feras pas trois à Hamlet; tu combattras avec lui devant toute la cour, *volt. Méli. Du théât.* angl. || Mesure de la passe, se dit d'une position où les deux feibles de l'épée peuvent se toucher. Être, se placer à la mesure de la passe.

Passes au collet, passes qui consistent à se saisir d'une manière prompte et adroite du corps de son ennemi, pour en tirer l'avantage. || 3° Action d'aller l'un contre l'autre dans une joute. Mais un troisième [chevalier] ne daigna pas se servir de sa lance [contre l'ibard]; en lui faisant faire une passe, il le prit par la jambe droite... *volt. Zedig*, 10. || 4° Se dit des mouvements qu'un magnétiseur fait avec les mains, soit en touchant légèrement le corps du magnétisé, soit à distance. || 5° Terme de jeu de mail. Petit fer rond en forme d'arc, qui est à chaque bout du mail. || Terme de l'ancien jeu de billard. Petite arcade de fer par laquelle il faut que la bille passe. || Au jeu de mail, être en passe, se mettre en passe, venir en passe, être, se mettre, venir vis-à-vis de la passe. Nous songeons tous les jours à lui dans ce mail, et avec quelle bonne grâce il irait en passe en deux coups et demi, *sév.* 104. || À l'ancien billard, être en passe, venir en passe, être dans un lieu du billard d'où l'on peut, sans bricole et en traversant la passe, toucher la bille opposée. || Avoir la passe pleine, se dit lorsqu'on est tout vis-à-vis le milieu de la passe. || Avoir de la passe, être de côté, en sorte pourtant qu'on puisse passer. || Flatter la passe, tomber délicatement dessus avec sa bille. || Prendre la passe, passer par dedans. || Fig. et familièrement. Être en passe de, être dans une situation favorable pour. De voir un homme hai de moi, En passe de devenir roi, *scarron, Virg.* VII. Nous ne sommes pas encore connues, mais nous sommes en passe de l'être, *MOL. Préc. rid.* 10. Et je crois, par le rang que me donne ma race, qu'il est fort peu d'emplois dont je ne sois en passe, *id. Mis.* III, 1. Enfin voilà que M. de Chauvelin en passe de faire tout le bien que la rage de vouloir faire, *volt. Lett. d'Argental*, 29 mai 1741. || Être en belle passe, dans une belle passe, être dans une position qui promet beaucoup d'avancement. Il apprit un jour que son débiteur avait rajusté ses affaires, et qu'il était dans une plus belle passe qu'auparavant, *lescaze, Guzm. d'Alf.* t. 3. Dès que j'entendais dire qu'il était dans une belle passe, *id. Gil Blas*, II, 7. || On dit aussi: n'être pas dans une belle passe; être dans une mauvaise passe. || Mettre en passe de, mettre dans une position favorable pour. C'est une place fort briguée, parce qu'elle met en passe de l'étréché, *FEUILLON, Lett. hist.* t. II, p. 326, dans POUSSIN. || Absolument. Mettre en passe, mettre dans une position favorable. C'est un grand avantage que la qualité, qui, dès dix-huit ou vingt ans, met un homme en passe, connu et respecté comme un autre pourrait avoir mérité à cinquante ans: c'est trente ans gagnés sans peine, *PASC. Pens.* v, 15. Mais qu'aviez-vous fait pour vous mettre en passe et vous faire connaître? *VAUVEN. Dial. Brutus, un Romain.*

|| Fig. La passe, les passes, la condition où l'on est. Il me semblait que, dans la passe où j'étais à la cour, il ne me convenait plus de fréquenter des maîtres d'hôtels, *LESCAZE, Gil Blas*, VIII, 10. Qu'on calcule donc bien les passes où je puis encore me trouver, et l'on verra que le grand levier [l'argent] ne doit pas manquer, *Corresp. du gén. Klinglin*, I, 274. || 6° Terme de danse. Mouvement du corps particulier à quelques figures. || Entrelacement des bras dans la valse. || 7° Terme de marine. Canal entre deux terres, entre deux écueils. Le rapport de ces deux officiers fut très-favorable; ils avaient sondé la passe et l'intérieur de la baie, *LA FEROUSE, Voy.* t. II, p. 117. || Par analogie. On tend les trappes pour les loups à l'entrée des passes, au débouché d'un fourré, *CHATEAUB.* *Amér. chasse.* || 8° Lettres de passe, lettres accordées pour passer d'un emploi à un autre. || 9° Mise au jeu de quelques jetons ou fiches à chaque nouveau coup. On a oublié la passe. La passe est doublée. || 10° La petite somme qu'il faut ajouter à des pièces de monnaie pour compléter un compte. Vous me devez 92 francs; vous ne me donnez que trois pièces de 30 francs; vous me devez encore deux francs pour la passe. || S'est dit au pluriel pour dépenses extraordinaires. On lui avait donné à Monsieur (vers 1630) un acquit patent de 60 mille écus pour les passes de sa maison, *Mém. du duc d'Orléans depuis 1608*, p. 46, dans LACURNA. || 11° La petite somme qui ramène à leur valeur primitive les pièces de monnaie que le gouvernement a réduites. Voilà un écu de six francs, et quatre sous pour la passe. À deux cent six mille six cents livres à cause de la passe des écus, *DANCOURT, le Folle en chère*, ac. 23. || La passe du sac, ce qu'on paye pour le sac qui contient l'argent que l'on reçoit. || 12° Passe algérienne, tribut annuel qui était payé par les nations maritimes de l'Europe pour se racheter de la piraterie des navires barbaresques. || 13° Aumône qu'on donne aux pauvres passants pour les aider à passer chemin et à se rendre où ils ont dessein d'aller. || 14° Terme d'imprimerie. Main de passe ou chaperon, main de papper ou sus de chaque rame, destinée à servir à la mise en train et à remplacer les feuilles qui seraient gâtées ou qui manqueraient dans la rame. La main de passe est réglée à un dixième en sus du tirage; par exemple, cent exemplaires sur mille. On ne paye pas les droits d'auteur sur les volumes de passe. || 15° Partie d'un chapeau de femme qui entoure le visage. La jolie blonde porta la main à sa coiffure comme pour faire rentrer sous la passe de son chapeau les boucles soyeuses, *CH. DE BERNARD, la Cinqquant.* § 1. || 16° Bâton qui, dans un jeu de longue paume, soutient la planche percée, au bas du toit. || 17° À la roulette, tout numéro au-dessus de 10. Jouer la passe. || 18° Tirer sa passe, à certains jeux de cartes, faire la vole. || Voler la passe, à la bouillotte, se dit d'un joueur qui, ayant un mauvais jeu, propose une somme assez forte qu'il croit qu'on ne tiendra pas, afin de faire fuir les autres joueurs et de leur prendre la passe. || 19° Terme de marine. Bout que l'on introduit dans les intervalles des torons, pour exécuter les épissures. La passe d'un cordage est le tour qu'il fait sur une poulie, autour d'un point d'appui, dans un nœud ou dans un amarrage quelconque. || Nœud de passe, terme générique désignant les sortes de nœuds dans lesquels les torons du cordage sont décomposés. || Passe du monde sur le bord | commandement du maître d'équipage à deux matelots en grande tenue de se placer de chaque côté de l'échelle de commandement, au passage d'un officier qui va monter ou descendre du bord. || 20° Rouleau de bois à l'usage du teinturier sur soie. || 21° Dernière façon qu'on donne à la couleur en la passant légèrement dans une cuve. || 22° Chez les brodeurs, point qui commence au haut de la nervure d'une feuille, à droite ou à gauche, et qui tombe en se couchant un peu sur le trait de crayon qui borde la feuille.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Icelui Philippot prist un baston à terre, qui liec estoit gisant, et faisoit criée et passe de leur jeu, *DE CARON, passeroie*. || XV<sup>e</sup> s. A Ung jeu appellé la passe, au quel jeu on joue avecques javelines, *id. ib.* Se aucun veut faire drap, entre drap et demi drap, il sera tenu mettre au bout du demi drap une boutière ou passe, *id. passata*.

— ETYM. *Voy. PASSER*.

† 3. PASSE (pa-s'), s. f. Nom vulgaire de la saulette d'ibier, dite aussi passe privée, passe sonde, passe bulsonnière, passe de baie. || Passe de saule, le moineau friquet.

— ETYM. Lat. *passer*, moineau.

† 3. PASSE... élément de composition qui ex-

prime tantôt qu'on fait passer par, tantôt qu'on dépasse, qu'on va au delà. Toi [Barère], que tu deviens tout à coup un passe-Robespierre? c. *DES-MOULINS, le Vieux cordelier*, v.

1. PASSE, FK (pâ-sé, sé), part. passé de passer. || 1° Traversé. Une rivière passée à la nage. || 2° Percé. Leurs habitants passés au delà de l'épée, *BOSS. Mor.-Th.* || 3° Qui a été porté au delà de... Les morts passés de l'autre côté du Styx par Charon. || 4° Qu'on a fait cheminer, aller. La main passée sur le dos du chat. Une lame de fer ou d'acier passée sur l'aimant en reçoit une certaine mesure de vertu magnétique... *surf. Min.* t. IX, p. 177. || 5° Introduit, ajusté. Un anneau passé au doigt. Un habit passé à la hâte. C'est Ajax, fils d'Ollée, le bras gauche passé dans son bouclier, *MÉM. t. III, p. 300*, dans ROVERNA. || Terme de coutellerie. À jonction passée, se dit de pièces qui sont fixées à demeure l'une avec l'autre et ne peuvent se démonter. || 6° Terme de blason. Épées passées en sautoir, épées croisées. || Queue de lion passée en sautoir, queue de lion fourchée, dont les fourches se croisent. || 7° Filtré. Une liqueur passée avec beaucoup de soin. || 8° Qui s'est écoulé, en parlant du temps. Trois ans déjà passés, théâtre de la guerre, l'exercice de deux chefs les funestes combats, *MALH. IV, 7*. Ce peu d'heures saintement passées dans les plus rudes épreuves, *BOSS. Duch. d'Orl.* Huit ans déjà passés, une impie étrangère Du sceptre de David usurpo tous les droits, *rac. Athal.* I, 1. || 9° Qui vient de passer (par ellipse; on sous-entend dernièrement). Je suis allé à Saint-Cloud la semaine passée. Et je sais que de moi tu médis l'an passé, *LA FONT. Fabl.* I, 10. || 10° Qui n'a été autrefois et qui n'est plus. Et l'ordre du destin qui gêne nos pensées n'est pas toujours écrit dans les choses passées, *COGN. Cinna*, II, 1. Ce sont des feux bientôt passés. Que ceux qui ne sont point dans leur cours traversés, *LA FONT. Fiancée*. Voilà cette première race [génération] passée; nous irons après, mon cher conte, *sev.* 10 mars 1699. Voir tant de personnes affligées, songer que la guerre n'est pas encore passée, *id.* 12 juill. 1690. Aurait-elle oublié vos services passés? *rac. Andr.* I, 4. || Participle passé, *voy. PARTICIPE*. || 11° Qui a perdu sa fraîcheur; qui est flétri. Des étoffes passées. Une viande passée. On voit des poires mûrir, quand d'autres sont passées, *FEU. t. XXI, p. 303*. Oui, elle est fort passée, mais je pense qu'elle a été assez jolie, *MARIVAUX, Pays. part.* II. Madame, faites-moi la grâce de me dire si c'est pour rire que vous appelez cette demoiselle, qui est à l'autre table, votre nièce; vous êtes aussi jeune qu'elle; elle a même quelque chose dans le visage de passé que vous n'avez certainement pas, *MONTAIG. Lett. pers.* 52. Un jour le temps jaloux, d'une balaine glacée, Fanera tes couleurs comme une fleur passée Sur ces lits de gazon, *LAMART. Méd.* II, 20. || 12° Qui a traversé les conditions légales, les formalités voulues. La loi passée à une grande majorité. Il m'en vint un pouvoir passé devant notaire, *TH. COGN. Baron d'Alibric*, I, 9. || Être maître passé, être très-habile (locution qui provient de passer maître). Et je demeurerais tranquille, Moi matresse passée en tout enchantement! *CHARRARD, Théât. ital.* I, 1, p. 143 (*Arlequin Jason*). Et moi, matresse passé, quand j'attrape un vieux coq, Je suis au comble de la joie! *LA FONTAINE, Fabl.* XI, 3. || On dit dans le même sens: passé maître. L'autre [le renard] était passé maître en fait de tromperie, *id. ib.* III, 5. || 13° Conclu. Le public est garant d'une convention passée en sa présence, *J. ROUSS. Méli.* III, 18. || 14° Passé en habitude, devenu habituel. La victoire chez vous passée en habitude Met jusque dans ses murs Rome en inquiétude, *COGN. Suréna*, III, 3. || 15° Apprêté d'une certaine façon, en parlant du cuir, des étoffes, etc. (parce qu'en effet dans ces préparations on passe l'objet par certaines substances, certains instruments). La chair de cet animal [le renne] est très-bonne à manger; son poil fait une excellente fourrure, et la peau passée devient un cuir très-souple et très-durable, *surf. Quadrup.* t. V, p. 346. || 16° Passé, prép. Au delà. Passé l'équateur, l'homme n'est ni Anglais, ni Hollandais, ni Français, ni Espagnol, ni Portugais, *RAYNAL, Hist. phil.* IX, 1. || Après. Passé le mois de juin, le rossignol ne chante plus. Ma fille, passé aujourd'hui, je vous promets de ne plus écrire qu'un mot, *sév.* 364. Les liqueurs bouillantes acquièrent un degré de chaleur, passé lequel on ne peut les échauffer, *volt.* *Fem.* II, III, 6. || 17° S. w. Sorte de broderie dans laquelle la soie embrasse autant d'étoffe en dessus qu'en dessous.

2. PASSE (pâ-sé), s. m. || 1° Ce qui a été fait ou dit autrefois. J'ai oublié tout le passé. Il vous trou-





1573, *Pays. par.* part. 4. Les persécutions que nos mahométans aïlés ont faites aux Guèbres les ont obligés de passer un foule dans les indes, MONTESQ. *Lett. pers.* 26. Les auteurs de ce temps avouent que, quand un Anglois rencontrait un Danois, il fallait qu'il s'arrêtât jusqu'à ce que le Danois eût passé, VOLT. *Mœurs*, 42. Il passera sur une planche étroite, il tombera et se cassera une jambe, MONTESQ. *Salon de 1767, Œuvres*, t. XIV, p. 321, dans ROVERNS. Charles-Quint demandait à un Espagnol qui arrivait de Mexico combien il y avait de temps entre l'hiver et l'été; autant, répondit-il avec vérité et avec esprit, qu'il en faut pour passer du soleil à l'ombre, AYNAL, *Hist. phil.* VI, 30. Ce lieu est si désert, il n'y passe personne, OENLIS, *Théât. d'éd.* Zélis, t. 1. En sortant de table, j'ai senti que j'étais si peu maître de moi-même, que j'ai pris le parti de passer un instant dans mon cabinet, ID. *Adèle et Ysod.* L. III, p. 371, dans ROVERNS. Les Turcs ont passé là : tout est ruine et deuil, v. HUGO, *Orientales*, 18. || Passer devant, marcher devant une autre personne. Nérine : Vous n'avez qu'à entrer dans ce logis. — Passe devant, MOL. *Fourber.* III, 8. || Passer devant, se dit aussi de la préséance. Hier, M. de Chevreuse, à l'ordre de Saint-Michel, passa devant M. de la Rochefaucauld; ce dernier lui dit : Monsieur, vous passez devant moi, vous ne le devez pas. M. de Chevreuse lui répondit : Monsieur, je le dois, car je suis duc de Luynes. Ha, monsieur, par ce côté-là, vous avez raison, sèv. 501. X dira la vérité, quelque la fille de M. le duc d'Orléans doit passer devant une fille de branche cadette, M<sup>me</sup> DE CAULN, *Som.* p. 268, dans ROVERNS. || Fig. Passer devant, obtenir la préférence. Ses plaisirs passent toujours devant ses devoirs, MAINTENON, *Lett. d' Mme de St-Géran*, 10 sept. 1683. || Terme de vénérie. Passe le cerf, passe, passe, passe, passe, terme dont les piqueurs se servent lorsqu'ils voient le cerf après avoir rappelé les chiens. || Passer chez quelqu'un, se rendre chez une personne. Elle a feint de passer chez la triste Octavie, *Ac. Brit.* v, 8. Figaro : Monsieur passe-t-il chez lui? — Bartholo : Non, monsieur ne passe point chez lui, BEAUMARCH. *Borbier de Séb.* III, 8. || Passer chez quelqu'un, se dit aussi quand, se demeure se trouvant sur notre chemin, nous entrons chez lui. Je passerai chez vous ce soir en allant au spectacle. || On dit aussi : Je passerai par chez vous, pour signifier : Je passerai par votre ville, par votre pays. Lorsque je ferai le voyage d'Italie, je passerai par chez vous. || Ne faire que passer, traverser un lieu sans s'y arrêter. Je n'ai fait que passer à Versailles, boss. *Lett.* 466. J'ai vu l'impie adoré sur la terre... Je n'ai fait que passer : il n'était déjà plus, *Ac. Esth.* XI, 9. || Fig. Ne faire que passer, durer peu. L'autorité n'a fait que passer dans vos mains; elle vous a échappé comme un songe, *Ven. Dial. des morts anc. Dial.* 7. Galba, Othon, Vitellius ne firent que passer, MONTESQ. *Rom.* 18. La barbarie dure des siècles, il semble que ce soit notre élément; la raison et le bon goût ne font que passer, D'ALEMANT, *Disc. prélim.* *Encycl. Œuvres*, t. 1, p. 299, dans ROVERNS. || Passer sous le joug, voy. JOUG; et fig. être réduit à la soumission, à la dépendance. || On dit dans un sens analogue : passer sous les lois, sous l'empire. Et, le monarque du monde [l'homme] étant surmonté par ce superbe vainqueur [Satana], tout le monde passa sous ses lois, boss. 1<sup>re</sup> serm. *Démons*, 2. Marguerite en passant sous les lois d'un époux, M. J. c'est. *Charles IX*, 1, 2. || Passer sur le corps de quelqu'un, franchir le corps de quelqu'un qui est couché par terre. Grothusen, le favori du roi, et le général Dardor tombèrent morts auprès de lui; Charles, en combattant, passa sur le corps de ce dernier, qui respirait encore, vol. *Charles III*, 8. || Par extension, passer sur le ventre ou sur le corps de quelqu'un, le renverser, parvenir à ce qu'on veut malgré lui. Un officier général lui ayant représenté la grandeur de péril : Quoi! vous doutez, dit-il, qu'avec mes huit mille braves Suédois je ne passe sur le corps à quatre-vingt mille Moscovites? vol. *Charles III*, 1. Il fallait passer sur le ventre à toutes ces troupes, avant que d'arriver devant le camp, ID. 14. || Fig. Obtenir un avantage au préjudice de quelqu'un. Mes amis, qui croyaient les honneurs littéraires usurpés par tous ceux qui les obtenaient avant moi, s'impatients de voir dans une seule année quatre nouveaux académiciens me passer sur le corps sans que j'en fusse ému, MARMONTAL, *Mém.* VII. On nous ennuie, on nous fait passer nos cadets sur le corps, CASANOVA, *la Promotion*, sc. 3. || Passer au large cri des sentinelles pour obliger celui qui s'approche à cheminer

à distance de la sentinelle. || X l'ancien jeu de billard et au mail, passer signifie faire passer la bille ou la boule par la passe. J'ai passé. Avez-vous passé? || On dit dans le même sens qu'une bille passe, a passé. || Terme de trictrac. Passer au retour, entrer dans le jeu de l'adversaire quand il y a passage. || 2<sup>e</sup> Terme d'escrime. Passer sur quelqu'un, avancer sur lui en portant le pied gauche devant le pied droit pour gagner le fort de l'épée de l'adversaire et le désarmer. Bassompierre ne laissa pas de me désarmer, parce qu'il passa sur moi et qu'il était plus âgé et plus fort, *Ac. Esth.* 1, 2. || Passer en avant, se dit quand on met le talon du pied gauche à la bouche du pied droit. Passer en arrière, mettre le pied droit en arrière du talon gauche et retomber en garde du pied gauche. || 3<sup>e</sup> Terme de marine. Passer au billet, se dit de l'action d'un équipage qui vient, avant le départ, se présenter devant l'officier. || Passer sur le beaupré, se dit d'un navire qui passe trop près sur l'avant. || Passer à poupe, se dit d'un bâtiment à qui le commandant d'une flotte, escadre ou division, a des ordres à donner dans le porte-voix, et qui pour cela passe assez près de la poupe. || Passer au vent, c'est, en gagnant un bâtiment en vitesse, se placer entre lui et le point de l'horizon d'où vient la brise. || Faire passer à la bande, ordonner que l'équipage monte sur les vergues ou dans les haubans, mais d'un seul côté du bâtiment, pour saluer un bâtiment ou divers personnages qui quittent le navire. || Passer sur un bâtiment, s'y embarquer passager. || Passer par-dessus le bord, s'y introduire ou en sortir clandestinement. || Passer pour deux, pour trois, etc. se dit du sablier qui se vide pour la deuxième, la troisième fois depuis le commencement du quart. || 4<sup>e</sup> Passer à l'ennemi, désertir, se mettre du parti ennemi. Il fit mourir dans les villages plusieurs ilotes, soupçonnés d'avoir voulu passer chez les ennemis, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvres*, t. VIII, p. 309, dans ROVERNS. || Par analogie. C'est à vous de passer du côté de l'empire, *Ac. Brit.* II, 3. Nous rappelons en vain par nos cris, par nos pleurs Des dieux qui sont passés dans le camp des vainqueurs, vol. *Sophon.* II, 4. Je vois tout le sénat passer à votre avis, ID. *Brut.* I, 4. || 5<sup>e</sup> Il se dit de ceux qui se présentent devant des gens chargés de les inspecter. || Passer au conseil de recrutement, être examiné par le conseil de recrutement. || Passer à un conseil de guerre, être jugé par un conseil de guerre. || Cette compagnie, ce régiment a passé en revue, on en a fait la revue. || Fig. Il passera partout, il passera à la montre, se dit d'un homme de belle mine. || 6<sup>e</sup> Passer, se dit des choses qui ont du mouvement ou qui en reçoivent. La Seine passe à Paris. Quand la lune passe au méridien. Le coup lui a passé entre le bras et le corps. Il passe du vent par-dessous la porte. Sa tête [de Pompée]... Passe au bout d'une lance en la main d'Achilles, *Ac. Pomp.* II, 3. Il veut qu'en même jour le corps de mon époux passe d'entre mes bras dans le ventre des loups, *Ac. Antig.* IV, 3. Creusez, fouillez, bêchez; ne laissez nulle place où la main ne passe et repasse, LA FONT. *Fabl.* v, 9. Il faut croire qu'il passe autant de vin dans le corps de nos Bretons que d'eau sous les ponts, puisque c'est là-dessus qu'on prend l'infinité d'argent qui se donne à tous les états, sèv. 78. Vous tenez table, vous bâtissez; mais vous conservez par reconnaissance le portrait de votre bienfaiteur, qui a passé, à la vérité, du cabinet à l'antichambre, LA SAUT. VI. Erastosthène et Aristobule tenaient de Patrocle que les marchandises des Indes passaient par l'Orus dans la mer du Pont, MONTESQ. *Esp.* XII, 8. ...En passant par une lyre, Le souffle même du zéphyre Devient un ravissant accord, LAHART. *Méd.* II, 36. || Il passera bien de l'eau sous les ponts entre ci et là, c'est-à-dire cela n'arrivera pas de longtemps. || Passer debout, se dit des marchandises munies d'un passe-debout (voy. ce mot). || On dit, par comparaison avec une rivière, qu'une route, un chemin passe par tel endroit, pour exprimer que cette route, ce chemin a son trajet par là. La route passe non loin du village. || Terme de jeu de paume. Passer à fleur de corde, voy. VLETA, n<sup>o</sup> 12. || Passer devant les yeux, se dit de ce qui se présente à la vue. Les scènes variées qui passent devant les yeux. || Familièrement et fig. Passer devant les nez, se dit de choses qu'on pourrait avoir et qui trompent notre attente. Se moquer philosophiquement à part soi de tant de choses qui lui passent journellement devant le nez, LA MOTTE LE VAYER, *Dial. d'Orat.* Tubro, t. 1, p. 288, dans ROVERNS. || 7<sup>e</sup> Fig. Il se dit de personnes dont, soit la position, soit les sentiments se modifient. Il ne tendra qu'au roi

qu'aux effets je ne passe, *COAN. Nic.* 1, 2. Tiens la balance droite à chaque événement, Tiens-la ferme à tel point que jamais tu ne passes Jusque dans ta faiblesse et dans l'empirement, ID. *Imit.* III, 30. Adieu, ma très-chère enfant, ne craignes point que je retombe; je suis passée de l'excès de l'indolence, pour la santé, à l'excès de la timidité, sèv. 306, 1676. Puisqu'il [Jésus-Christ] est la voie, présentée par lui; mais celui qui passe toujours n'arrive jamais, MALAVAL, dans boss. *Et. d'Orat.* II, 9. Un mari qui pour à tour passant du jeu à la débauche et de la débauche au jeu, expose jusqu'à ses fonds, se dépendre d'un seul coup la fortune de toute sa famille, BOUADAL. 3<sup>e</sup> *dimanc.* après *Paq. Rom.* t. I, p. 103. Tandis que l'Orient dans le lit de ses rivières Voit passer un esclave au sortir de nos chaînes, *Ac. Bérén.* II, 2. Vous savez jusques à quel excès l'usage hyso s'est porté, et jusques à quel point de débauche nous avons vu passer le mage, *Ven. t. XII*, p. 287. Je sais ce que c'est que ces états-là; j'y ai passé, ROVERNS, *Fausse Agnès*, 1, 2. Est-il vrai que M. de... a passé de l'intendance de Moulins à celle de... sançon? vol. *Lett. d'Argental*, novembre 1711. Mathias Corvin avait passé de la prison sur le banc instruit par l'adversité, il n'en fut que plus déterminé à la couronne, *Ac. Eccl.* t. VII, p. 53. Le duc de Maine avait près de huit ans, il passa enfin dans les mains des hommes, OENLIS, *Maine*, t. I, p. 218, dans ROVERNS. || Passer du blanc au noir, aller de l'extrême à l'autre. || Passer à l'état de, être pour. En 1817... l'abbé Grégoire, ancien évêque, ancien conventionnel, ancien sénateur, était passé dans la polémique royaliste à l'état de digne M. Goussier; cette locution que nous venons d'employer, passer à l'état de, était dénoncée comme néologisme par M. Royer-Collard, v. HUGO, *les Mœurs*, 1<sup>re</sup> part. liv. II, chap. 4. || Terme de tactique. Passer de l'ordre en bataille à l'ordre en colonne, de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille, se met en colonne, ou qui, étant en colonne, se met en bataille. || Terme de musique. Passer d'un ton, d'un mode à un autre, dans un autre, quitter le ton, le mode où l'on est pour en prendre un autre. || Fig. Heures qui, dans ses vers, sait d'une voix légère Passer de grave au doux, du plaisant au sévère! boss. *Art. p.* 1. || 8<sup>e</sup> Fig. Il se dit des choses abstraites que l'on compare à des choses matérielles qui se meuvent. Ce qui a passé de l'italien dans notre langue. Ah! je ne connais mal jusqu'à quelle main d'un amour de... passe la tyrannie! *COAN. La Tois. d'Or.* v, 2. Pour écrire encor j'ai trop longtemps écrit, Et les vers du front passent jusqu'à l'esprit, ID. *Au roi*, 1676. Les évêques de Constantinople ayant transféré à leur siège l'autorité de ceux de Césarée, d'Antioche, d'Héraclée, et l'ayant élevé au-dessus de ceux d'Alexandrie et d'Antioche, ils se brouillèrent avec celui de Rome, que cette discorde a empêché de passer jusqu'à une entière séparation, *Ac. Hist.* *de France* avant *Cloris*, IV, 13. Le cours de M. de Turenne est passé à nos ennemis; ils ne trouvent plus rien d'impossible depuis la défaite du maréchal de Créquy, sèv. 16 août 1690. Le sacrifice [de la messe] serait inutile à la messe, si elle n'avait mérité par sa bonne vie que l'on en pût passer jusqu'à elle, boss. *Mor.-Thér.* Je connais toujours vos injustes mépris; ils ont passé sur mon malheureux fils, *Ac. Muir*, 1676. Une négligence pour sa personne qui passe dans l'excès, LA SAUT. *Théophr.* XIX. Dans le gouvernement despotique, le pouvoir passe tout entier dans les mains de celui à qui on le confie, *Ac. Hist.* *Esp.* v, 16. Quelle lumière affreuse a passé dans son cœur! vol. *Zaire*, III, 7. Cher amant, si mes pleurs mon trouble et mes remords Peuvent percer ta tombe et passer chez les morts, ID. *Als.* II, 1. Ce qui doit passer au cœur doit en sortir, J. J. *Em.* v. Il faut pour tant d'horreur, Que tout le monde de Venise ait passé dans son cœur, boss. *Ac. v.* 4. || Passer en, se convertir en. Je vois tous les soupçons passer en certitudes, Et ne puis plus parler de ses ingrattitudes, *COAN. l'illus. com.* v, 2. D'instinct vient cette inclination naturelle, si contraire à notre première institution, non de la contagion du premier péché, par laquelle la source des maux était infectée, la corruption nous est passée dans la nature? boss. 1<sup>re</sup> serm. pour la *Penit.* 1. Toute imputation passe en preuve incrinable, J. J. *Ac. 3<sup>e</sup> dial.* || 9<sup>e</sup> Fig. Passer, se dit des idées qui traversent l'esprit. Pour la proposition d'aller à Gravelines au lieu d'aller en Bretagne, elle m'avait déjà passé par la tête, sèv. 7 août 1676. Ce sont des idées qui passent dans l'esprit, boss. *Lett. Corn.* 161. Il me

passer par la tête cent choses plus bizarres l'une que l'autre, *BARON, Homme à bonnes fortunes*, II, 11. Effectivement, il me passa dans l'esprit qu'il fallait que sa femme nous suivit aussi, *MARIOT, Marianne*, 10<sup>e</sup> part. Je voudrais savoir s'il passe quelquefois dans les coeurs des autres hommes des puerilités pareilles à celles qui passent dans le mien, *J. J. Rousseau, Confess.* VI. || Cela lui a passé de la tête, de l'esprit, il n'y pense plus, il l'a oublié. Il y a cent choses comme cela qui passent de la tête, *MOL.* *Pourc.* I, 4. || 10<sup>e</sup> En venir à, faire transition, quitter un sujet. Et sur ce fondement, seigneur, je passe au ciste, *COGN.* *Othon*, I, 2. Mais passons aux auteurs, et dis-moi quel ouvrage aujourd'hui dans la scène a le plus de suffrage, *ROTA.* *St Gen.* I, 7. J'ai bien envie de... passer tout d'un coup à ce qui me tient le plus au cœur, *SEV.* 27 oct. 1691. || Passer à, avec un infinitif. Si dans les moindres dons tu passes à considérer leur auteur [Dieu], *C. M.* *Imit.* II, 10. Pour moi, je jette de loin ces paroles en l'air... je passe ensuite à rejeter tout le mal que vous me dites de votre esprit et de votre corps, *SEV.* 23 juill. 1698. || Passons, se dit absolument, pour indiquer qu'on n'insiste pas. Passons; je ne me puis souvenir sans trembler du coup dont j'empêchai qu'il nous pût accabler, *COGN.* *Nodog.* II, 2. Passons; que fait le prince? *Id.* *Suréna*, I, 2. Je ne trouve personne qui ne m'en fasse souvenir [de votre absence]: on m'en parle, et on a pitié de moi; n'est-ce pas sur ces pensées qu'il faut passer légèrement? passons donc, *SEV.* 31 mai 1676. || 11<sup>e</sup> Il se dit de nuances qui vont de l'une à l'autre. Sa couleur, quand elle est tendue, passe au jaune doré, *BOARD.* *Insit.* *Mém. scienc. phys. et mathém. ser.* *Étrang.* I, II, p. 259. || 12<sup>e</sup> Passer de cette vie en l'autre, passer de cette vie à une meilleure, passer de vie à trépas, mourir. || Absolument, passer, mourir. Personne ne sait encore cet accident-là, et je me suis trouvée ici toute seule: il vient de passer entre mes bras, *MOL.* *Mal. imag.* III, 18. Je crois déjà les voir [des neveux] au moment annoncé Qu'à la fin sans retour leur cher oncle est passé..., *BOIL.* *Sat.* X. Il lui prit une toux si violente, que je crus qu'il allait passer.... *LE SAGE, Gil Blas*, II, 1. || Son âme a passé, il est mort. Je sentis ses doigts froids [de Laurence] saisir ma main contrainte; Et, quand à ce transport je voulus m'opposer, Son âme avait passé dans ce dernier baiser, *LAMART.* *Joc.* IX, 394. || Il a passé comme une chandelle, se dit d'un homme qui est mort doucement. || 13<sup>e</sup> Absolument. Terme de jeu. Ne point jouer le coup. || Au jeu d'homme, ne point faire jouer. || Au jeu de brelan, ne point ouvrir le jeu, ou ne point tenir la vade. || Au jeu de piquet, voulez-vous passer de point? ou simplement passe de point, voulez-vous que réciproquement nous n'annoncions pas notre point? || À différents jeux de cartes, la carte, la main passe, c'est-à-dire aucun des joueurs ne la coupe. || La main passe, signifie aussi qu'un joueur perd sa donne. || Passer, se dit aussi d'un joueur qui gagne plusieurs parties de suite. Il se moqua de ma délicatesse, me demanda sa revanche, je jouai, il passa sept fois, *COGN.* *Théât. d'éducation, Les faux amis*, II, 2. || 14<sup>e</sup> Recevoir une sanction. Le premier président et le président de Mesmes sont absents, et nous ferons passer ce qu'il nous plaira dans la compagnie plus aisément que s'ils étaient présents, *BOIL.* *Mém.* II, II, l. 1, p. 107, dans *POUJOL.* L'avis passa de 53 contre 43 voix, *BOSS.* *Par.* 7. Le jugement atroce qui ne passa que de deux voix, est mille fois pire que celui des Calas, *VOLT.* *Lett. à la duchesse d'Éauville*, 24 nov. 1774. Démosthène a prévu ses desseins [de Philippe]; il a fait passer dans le sénat, dont il est membre, un décret qui ordonne à nos députés de partir au plus tôt, *SATHÉL.* *Anach.* ch. 9. Hier la loi a passé, grâce à l'éloquence de celui qui l'avait le plus éloquemment combattue, *C. DELAV.* *La Popul.* 7, 1. || Dans un sens analogue, il se dit de ce qui reçoit l'assentiment. On peut croire que cette loi ne passa pas sans opposition, *J. J. Rousseau, Confess.* V. || Terme de palais. Cette affaire a passé à l'avis du rapporteur, elle a été jugée suivant son avis. Elle a passé contre l'avis du rapporteur, elle a été jugée contre le sentiment du rapporteur. || Elle a passé du bonnet, c'est-à-dire elle a passé tout d'une voix, tous les juges ont été du même avis [à cause de l'habitude des conseillers de soulever leur bonnet en signe d'assentiment]. || Locutions vieillies consistant en ce que passer y est pris impersonnellement: à quoi passe-t-il? quelle est la décision des juges? Il passe à tel avis, la décision des juges est telle. En matière criminelle, il passe in mitiorem, l'avis le plus doux l'emporte. Il passe au bannissement,

à la mort, il y a condamnation au bannissement, à la mort. || 15<sup>e</sup> Subir un examen. Il passe son baccalauréat aujourd'hui. || Absolument. Quand passez-vous? || Être reçu, être admis, en parlant d'épreuves, d'examens. Il ne passera pas à l'examen. || Passer maître, être reçu maître avec les épreuves et les formalités requises. Il a passé maître de arts. Il est passé maître. Qu'il fasse toujours son chef-d'œuvre, et que jamais il ne passe maître, *J. J. Rousseau, Ém.* III. || Il se dit des monnaies. Cette monnaie ne passe plus. Cette pièce de vingt francs est bonne, elle passera. || Être reçu par l'usage. Le mot a passé. || Passer en proverbe, être dit proverbialement. En plusieurs endroits de la France, il était passé en proverbe de dire: cela est beau comme le Cid, *PÉLUSSON, Hist. Acad.* III. La sagesse de Salomon a passé en proverbe; il écrivit une multitude incroyable de paraboles, *BOSS.* *Opin. des anciens philos. (Juifs)*. Il était passé en proverbe que deux moussons à Bombay étaient la vie d'un homme, *SATHÉL, Hist. phil.* III, 29. || 16<sup>e</sup> Être supportable, être acceptable. Ce vin peut passer. Peut-être que vous maitrez ce petit conte avec celui que je fis malheureusement un soir dans votre petite chambre, il n'importe, il est tout chaud, il faut qu'il passe, *SEV.* 11 sept. 1690. Je m'imagine que je vous parle, et tout passe dans la conversation, *MARIOT, Marianne*, 1<sup>re</sup> part. Mahomet a bien passé; pour quoi les Guebres ne passeront-ils pas? *VOLT.* *Lett. d'Argental*, 18 nov. 1766. || 17<sup>e</sup> Être transmis. Passer de bouche en bouche, de génération en génération. Il y a bien des réflexions à faire sur les restes de ces grands personnages dont les biens sont passés en d'autres mains, *SEV.* 2 sept. 1697. Tous nos vieux meubles qui sont passés d'abbés en abbés [de Livry], et qui demeureront longtemps en l'état où vous les connaissez, *Id.* 23 nov. 1699. Quand ils verront que, dans un moment, leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux, leurs biens à des ingrats, et leurs dignités peut-être à leurs envieux, *BOSS.* *Duch. d'Orléans*. Et par vous cette lettre a passé dans ses mains, *BOSS.* *Bajas.* 7, 1. Je voudrais bien savoir comment on peut s'y prendre pour mettre ce livre à vos pieds, car rien ne passe; pour cette lettre, elle passera, *VOLT.* *Lett. Dupaty* (alors déteu à Pierre-Ensis), 15 déc. 1770. Son sceptre et son épouse ont passé dans vos bras, *Id.* *Œdipe*, II, 4. L'empire grec avait passé, par les assassinats, dans vingt familles différentes, *Id.* *Mœurs*, 93. Le genre d'écrire de cet auteur célèbre [de Fontenelle] est absolument à lui, et ne peut passer à un autre sans s'altérer; c'est une liqueur qui ne doit point changer de vase, *D'ALEMA.* *Mém. litt.* *Œuv.* t. III, p. 261, dans *POUJOL.* Quatre-vingts ans après la ruine de Troie, une partie du Péloponnèse passa entre les mains des Héraclides ou descendants d'Hercule, *SATHÉL.* *Anach. Introd.* part. I. || Cette nouvelle a passé jusqu'à lui, elle est arrivée, elle est parvenue jusqu'à lui. || Passer à la postérité, se dit d'un souvenir qui se conserve parmi les générations successives, d'un livre ancien qui arrive entre leurs mains. Si ma mémoire eût passé à la postérité, elle n'y eût passé que comme celle d'un malfaiteur dont on se souvient uniquement pour le détester, *J. J. Rousseau, Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 489, dans *POUJOL.* Vous avez beau faire, mon cher maître, vous verserez à la postérité; mais le nom de votre maréchal [le maréchal de Richelieu] n'y passera pas, *D'ALEMA.* *Lett. à Voltaire*, 27 avr. 1768. || En termes militaires, faire passer la parole, voy. *PAROLE*. || 18<sup>e</sup> Être introduit, en parlant de certaines choses. Cette note a passé de la marge dans le texte. Cette lettre si digne de passer dans nos annales, *BOSS.* *Or. fun. Villaroy*. || 19<sup>e</sup> Passer, se dit des aliments qui se digèrent. Il a une affection de l'estomac; rien ne passe. Le lait ne lui passe pas. La chair de porc, ainsi que celle de sanglier, dessèche, mais elle fortifie et passe aisément, *SATHÉL.* *Anach.* ch. 26. || Fig. Je m'exécède, disait-elle, de livres de dévotion, je m'en bourre, et rien ne passe, *D'ALEMA.* *Lett. au roi de Pr.* 14 nov. 1774. || 20<sup>e</sup> S'écouler, en parlant du temps, des années, etc. Ce temps est passé et il a passé bien vite. Avant que le jour passe, on saura qui des deux doit régner sur la Thrace, *MARIOT, Soliman*, III, 9. Ma vie a passé en un moment comme un nuage, *SATHÉL, Bible, Job*, xxx, 15. Sept temps passeront sur vous, jusqu'à ce que vous reconnaissiez que le Très-Haut a un pouvoir absolu sur les royaumes des hommes et qu'il les donne à qui il lui plaît, *Id.* *Daniel*, IV, 29. Vous savez que dans celle [maison] où passa mon bas âge... *MOL.* *le Dép.* II, 1. Avec des livres, le temps passe, *SEV.* 605. On voit passer comme un

torrent l'empire d'un roi des Grecs: c'était celui d'Alexandre, *BOSS.* *Hist.* II, 4. La Judée vit passer le règne détestable d'Amon, fils de Manassés, *Id.* *ib.* I, 7. Ainsi que mes chagrins, mes beaux jours sont passés, *BOIL.* *Ép.* V. Deux années ne passent pas sur une même coterie, *LA SAUV.* VII. Je puis maintenant dire aux rapides années: Passez! passez toujours! je n'ai plus à vieillir, *V. MUCO, Crépusc.* 26. || 21<sup>e</sup> Ne pas rester dans le même état, diminuer, disparaître, ne pas laisser de trace. Toutes choses ont leur temps, et tout passe sous le ciel après le terme qui lui a été prescrit, *SATHÉL, Bible, Ecclesiaste*, III, 1. La ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point, *Id.* *Évang. St Mathieu*, XXIV, 35. Toutes ces choses sont passées comme l'ombre, et comme un courrier qui court, ou comme un vaisseau qui fonde les flots agités, *Id.* *ib.* *Sagesse*, V, 9. Dans cinquante ans tout sera égal, et les plus heureux, comme les autres, auront passé dans ce grand fleuve qui nous entraîne tous, *SEV.* 28 août 1690. Ne croyez pas, ma fille, que la mort de M. de Turenne ait passé ici aussi vite que les autres nouvelles; on en parle et on le pleure encore tous les jours, *Id.* 28 août 1678. Tout passe, tout glisse... et ne fait que de légères traces à mon cerveau, excepté votre souvenir, *Id.* 15 juin 1690. Voilà, ma chère bonne, ce que vous me dites; si vous pensez que ces paroles passent superficiellement dans mon cœur, vous vous trompez: je les sens vivement, *Id.* 23 avril 1690. Qu'est-ce à dire, mes frères? quels sont ces fleuves de Babylone? saint Augustin nous l'expliquera: les fleuves de Babylone, dit-il, c'est tout ce qu'on aime et qui passe, *BOSS.* *Sermons, Paix par Jésus-Christ*, 2. Madame a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs, *Id.* *Duch. d'Orléans*. Les hommes passent comme les fleurs qui s'épanouissent le matin, et qui le soir sont flétries et foulées aux pieds, *Id.* *ib.* *Tel.* XIX. Le silence des vivants est un hommage pour les morts: ils durent et nous passons, *STALL.* *Corinne*, II, 2. Ce qu'on dit passe, et ce qu'on écrit reste, *C. DELAV.* *Princ. Aurélie*, IV, 2. || 22<sup>e</sup> Finir, cesser. Cette mode passera. Il est en colère, mais cela passera. Je crains ici pour vous l'évanouissement; Entrez dans cette salle, en attendant qu'il passe, *MOL.* *Sgan.* 14. Il n'y a jour que je ne vous regrette... ce goût que j'ai pour vous ne m'a point passé, *SEV.* *d' Mme de Guisaut*, 29 oct. 1693. Laissez à ce torrent le temps de s'écouler; Dans huit jours, dans un mois, n'importe, il faut qu'il passe, *BOSS.* *Bérén.* III, 4. Le goût passe, la vérité demeure toujours, *BOSS.* *Aréni, Concept.* Dieu suspend les flots de la création, et le monde a passé comme un fleuve tari, *CHAUDRON.* *Génie*, I, IV, 7. || 23<sup>e</sup> S'étendre au delà. Ayant attention de tenir la même bien unie et sans fil qui passe, *COGN.* *Maçon rust.* t. I, p. 392, dans *POUJOL.* || 24<sup>e</sup> Fig. Passer plus loin, s'occuper de choses ultérieures. Mais, avant que de passer plus loin, j'ai voulu vous parler un moment sans témoin, *BOSS.* *Iphig.* III, 1. || Passer plus loin aller au delà. Il n'y a point d'offres de toutes choses que le roi ne lui ait faites [à Jacques II]; et la générosité, la magnanimité ne passe point plus loin, *SEV.* 29 fév. 1699. || Passer plus avant, se porter à quelque chose de plus décisif. L'Italie passa encore plus avant; l'impudence de l'empereur fut cause qu'on lui refusa les tributs ordinaires, *BOSS.* *Hist.* I, 11. || Passer trop avant, aller au delà de ce qui convient... Vraiment, en voulant rire, Vous passez trop avant; brisons là, s'il vous plaît, *COGN.* *Mél.* IV, 2. || 25<sup>e</sup> Passer outre, aller au delà. || Fig. Ajouter à ce qu'on a dit ou fait. Passons outre: que ferez-vous [vous calvinistes] à ceux que leur aversion naturelle et insurmontable pour le vin exclut de cette partie de la sainte cène? *BOSS.* *1<sup>re</sup> instruction pastor.* XI. || Terme de procédure. Commencer ou continuer d'exécuter. Défense de passer outre à la vente du bien. Un magistrat pale n'ose d'abord passer outre à la condamnation de Jésus-Christ, *BOSS.* *Coréme, Paraison*. || 26<sup>e</sup> Passer par, traverser certains degrés. Passer par tous les grades. Il a passé par les emplois, par les dignités. || Cette affaire a passé par ses mains, il s'en est mêlé. || On dit aussi: Tout lui passe par les mains. Il lui en a bien passé par les mains. || On dit dans un sens analogue: passer par quelqu'un. Tout ce qui passe par vous en devient meilleur, *MAINTENON, Lett. au card. de Noail.* 12 sept. 1694. || Passer par les mains, être manipulé, manié, préparé. Si vous examinez en détail tous les apprêts des viandes qui doivent composer le festin que l'on vous prépare; si vous regardez par quelles mains elles passent, *LA SAUV.* VI. || Fig. Il passera par mes mains, j'aurai occasion de me venger de



passer le pas. || Passer le pas, faire quelque chose de difficile, d'important, de douteux. Enfin voilà votre nièce sur le point de passer le pas [à se marier]. *MAST-AAA Lett. d' Mme de Sev. 10 oct. 1678.* || Passer le pas, mourir. Le pauvre homme, après avoir langué, a passé le pas. || Passer le pas, se dit souvent d'une mort forcée. Si on le prend, on lui fera passer le pas. || Passer son chemin, le continuer sans s'arrêter. Il [un sanglier] passait son chemin, et il était bon de ne lui rien dire, *MOI. Am. magn. v. 1.* || Fig. Passez votre chemin, se dit à un importun pour le renvoyer. Passez votre chemin, la fille, et m'en croyez, *LA FONT. Fobl. III, 1.* Passez votre chemin, votre visite est faite, *TN. CORN. l'Amour & la mode, t. 1.* Ainsi, lui dit-il d'un ton brusque, passez votre chemin; les gens curieux ont ici fort mal reçus, *LESAGE, Diable boit. ch. v.* dans *ROUENS.* || Passez votre chemin, se dit aussi pour exhorter quelqu'un à ne pas s'inquiéter. Passez votre chemin sans écouter ces propos. || En passant chemin [locution qui a vieilli], en chemin, dans le chemin. Je l'ai rencontré en passant chemin. || Terme de marine. Passer la mer, aller d'un des rivages de la mer à un autre rivage. || 36° Passer d'un lieu à un autre. Le batelier m'a passé à l'autre bord. Et l'on verra Charon passer chez Rhadamante Dans une même barque et l'amant et l'amante, *COXN. Médée, v. 6.* Empêcher que Charon, dans la fatale barque, ainsi que le berger ne passe le monarque, *BOIT. Art. p. III.* Et Charon frère la barque Qui va bientôt me passer, *CHAUL. Épil. au chev. de Bouillon.* Je me gâterai bien de vous passer à Buénos-Ayres, dit le patron, *VOIT. Candide, XIX.* || Passer son jeu, se dit au tric-trac, quand on est obligé de jouer les dames sans espoir de pouvoir remplir. || 37° Transmettre, remettre de la main à la main. Passez cela à votre voisin. Avec plaisir, dit la prieure toute radoucie, et qui nous passa ce qu'il fallait pour le billet, *MARIV. Marianne, 3<sup>e</sup> part.* || Terme de commerce. Passer un billet à l'ordre de quelqu'un, lui en transmettre la propriété par un endossement. || Passer une pièce de monnaie douteuse, ou légère, ou fautive, la faire recevoir. || Il lui en a fait passer quinze pour douze, il l'a trompé, il a abusé de sa confiance. || Passer des marchandises en fraude, les faire entrer sans payer les droits. || 38° Faire couler des liquides au filtre ou au tamis. Passer un bouillon à travers une étamine. Conducteurs aveugles, qui avez grand soin de passer ce que vous buvez de peur d'avaler un moucheron, et qui osez un chameau, *SACI, Bible, Évang. St Matth. XIII, 24.* Passez cette sauce dans un tamis, faites-la réduire sur le feu... *GENLIS, Maison rustique, t. 1, p. 104.* dans *POUGENS.* || Il se dit aussi de choses qui ne sont pas liquides. Passer de la farine. || Fig. Passer les choses au gros sas, ne les point examiner à la rigueur. || 39° Aller au delà, en parlant de l'espace. La boule a passé le but. || Fig. Tout mari est plaideur, monsieur, ou il se défend ou il attaque; quelquefois le procès ne passe pas la maison, *MARIV. Pays. part. part. 4.* || Absolument. Qui passe perd, se dit à certains jeux lorsqu'on excède le nombre de points nécessaires pour gagner. Je vous recommande mon paillierique au bas de mon portrait... c'est là qu'il me sera dangereux de passer le but; qui passe perd, et les louanges sont des satires quand... *SEV. d' Bussy, 15 mai 1677.* || Aller au delà, en parlant du temps. Elle passait alors cinquante ans, *COXN. Pulch. Au lecteur.* Mais je crains de passer l'heure du rendez-vous, *ROTA. Béris, II, 10.* Elle [la comtesse de Bussy] m'a écrit une très-honnête lettre; mais j'ai passé le temps de lui faire réponse, *SEV. 26 avr. 1673.* Aussi les Égyptiens donnent-ils eux-mêmes une si grande antiquité à Osiris, qu'on voit bien qu'ils ont consommé son temps avec celui des commencements de l'univers, et qu'ils ont voulu lui attribuer les choses dont l'origine passait de bien loin tous les temps dans leur histoire, *BOSS. Hist. III, 3.* J'ai bientôt passé l'heure avec peine accordée, *VOIT. Brut. IV, 4.* Il ne passera pas la journée, l'année, il ne vivra pas jusqu'à la fin de la journée, de l'année. Cela lui reprend de moment en moment, et je crois qu'elle ne passera pas la journée, *MOI. Am. méd. I, 6.* Notre bon curé [de Versailles] que vous aimez tant, se meurt: il ne passera pas midi, *MAINTENON, Lett. d' Mme de Beumon, 1686, t. II, p. 178.* dans *POUGENS.* || Aller au delà, dépasser, en parlant de taille, de hauteur. Cet homme vous passe de toute la tête. Seul, il passe du front leurs fronts audacieux, *PARAD. Parad. perd. II.* || Fig. Il nous passe cent pieds par-dessus la tête, *SEV. 292.* || Aller au delà, en parlant d'un certain taux. La dépense passe la recette.

|| Fig. Aller au delà, dépasser. Et les fruits passeront la promesse des fleurs, *MALH. II, 4.* Je suis bien aise qu'en cela vous passiez mes souhaits, et que vous me fassiez plus de bien que je n'en aurais désirer, *VOIT. Lett. 30.* Des héros fabuleux passer la renommée, *COXN. Cid, v. 2.* Et, comme le succès passait mon espérance, *Id. Hor. I, 3.* Quand Balac me donnerait plein sa maison d'or et d'argent, je ne pourrais pas passer les ordres du Seigneur mon Dieu, *SACI, Bible, Nomb. XIIV, 13.* Votre courage, qui assurément passe de beaucoup vos forces, *SEV. 88.* Recevez un présent passant tous les présents passés et les présents; car ce n'est pas trop dire: c'est, ma bonne, un tour de perles de douze mille écus, *Id. 9 mars 1673.* On dit qu'il [Bourdaloue] passe toutes les merveilles passées, et que personne n'a prêché jusques ici, *Id. 26 déc. 1671.* Ne reconnaissez-vous pas M. de Chaulnes, d'avoir fait écrire le pape à sa chère fille Mme de Maintenon? elle est si touchée de ce braf, qu'elle en a remercié Mme de Chaulnes avec un air de reconnaissance qui passe la routine des compliments, *Id. 23 avr. 1690.* La duchesse de Bourgogne est dans une tristesse qui passe la mienne, c'est sa pente naturelle, *MAINTENON, Lettre au duc de Noailles, 9 juin 1709.* Je sais qu'en vous quittant le malheureux Titus Passe l'austérité de toutes leurs vertus [des anciens Romains], *SACI, Bérén. IV, 6.* Qu'à bon droit votre gloire en tous lieux est semée! Et que la vérité passe la renommée! *Id. Phéd. II, 3.* Le crime de la sœur passe celui des frères, *Id. ib. IV, 6.* Il passe le vrai dans la nature; il en fait le roman, *LA BROY. I.* Je vous en dis trop peut-être, et je passe ma commission, *BARON, Homm. d' bonnes fortunes, IV, 7.* Peut-être sa promesse a passé sa puissance, *VOIT. Zaire, I, 1.* Le plaisir de l'esprit passe celui des yeux, *Id. Trois emper. en Sorb. II [Massillon] remplit la mesure de son ministère, mais il ne la passa jamais, D'ALBEM. Éloges, Massillon.* || [Tite-Live] est toujours près des limites qui doivent séparer l'historien de l'orateur et du poète, mais il ne les passa jamais, *MARONTELL, Œuv. t. VIII, p. 107.* || 40° Devancer. Ce lévrier passe tous les autres à la course. Si léger qu'il passerait un daim à la course, *LESAGE, Diab. boit.* || 41° Passer se dit de ce qu'on fait aller d'une place à l'autre. Passer un collier à son cou. Passer son doigt dans une baguette. C'est peut-être en partie ce ridicule qui a banni l'ancienne coutume des amants de théâtre, qui, dans leur désespoir, présentaient leur épée à leurs maîtresses, et les priaient à genoux de la leur passer au travers du corps, *PONTEN. Réf. poét. Œuv. t. III, p. 191.* dans *POUGENS.* Il parle, il presse, il prie, s'arrache les cheveux. Il se veut passer son épée au travers du corps, *NANCOURT, Colin-macilford, sc. 8.* || Fig. Se passer son épée au travers du corps, se dit pour la vendre et en manger le prix. Il me donna, entre autres, une petite épée, dont j'étais fort épris, et que j'ai portée jusqu'à Turin, où le besoin m'en fit défaire, et où je me la passai, comme on dit, au travers du corps, *J. J. ROUSS. Confess. I.* || Passer son habit, le mettre. Alors je me levai, je passai promptement une robe, et je descendis guidée par le médecin, *GENLIS, Vaux témér. t. II, p. 122.* dans *POUGENS.* || Passer un habit à quelqu'un, lui mettre son habit. Allons, Finette, venez me passer mon domino, *SAURIN, Mœurs du temps, 18.* Quel plaisir j'avais à la parer, à lui poser sur la tête un petit bouquet de fleurs d'orange, à lui passer sa robe de noces! *GENLIS, Ad. Théod. t. III, p. 114.* dans *POUGENS.* || Terme de marine. Passer les manœuvres, introduire dans le canal des poulies ou dans les conduites de toutes sortes qui doivent les recevoir, les manœuvres courantes qui complètent le gréement d'un vaisseau. Passer les torons d'un cordage décommiss, les introduire dans un autre cordage, ou bout de cordage, pour les épisser ensemble. || Une manœuvre est bien passée, lorsqu'elle vient à son appel; si elle est passée à contre, on dit qu'elle est mal passée. || 42° Faire mouvoir, faire glisser une chose sur une autre. Passer sa main sur ses cheveux. Passer des rasoirs sur la pierre. Passer le fer sur du linge. Passer l'éponge sur une toile cirée. Passer la plume, un trait de plume sur une ligne, pour la biffer. Heureux qui vit chez soi avec ses nièces, ses livres, ses jardins, ses vignes, ses chevaux, ses vaches, son aigle, son renard et ses lapins qui se passent la patte sur le nez! *VOIT. Thériot, 9 août 1786.* Une main chérie daigne lui passer un mouchoir sur les joues, *J. J. ROUSS. Œuv. v. II.* || Fig. Passer l'éponge sur quelque chose, voy. Éponger. || Fig. Passer les yeux, promener le regard. Il passait les

yeux sur ce qui l'entourait. Votre fils plait extrêmement... on ne saurait passer les yeux sur lui comme sur un autre: on s'arrête, *SEV. 26 fév. 1688.* || Fig. Ne faire que passer les yeux sur un ouvrage, sur une chose, ne la regarder qu'à la hâte, l'examiner superficiellement. || Populairement. Passer la jambe, donner un croc-en-jambe. || Fig. Passer à quelqu'un la plume par le bec, voy. Plumer. || Terme de danse. Passer un entrechat, faire un entrechat. Où trouverez-vous... un jeune homme qui s'élève si haut en dansant et qui passe mieux la capriole (voy. Capriole)? *LA BRUY. III.* || 43° En parlant du temps, consumer, employer. Mme Scarron parle contre sa conscience, ou ne sait pas bien ce qui se passe chez un homme avec qui elle passe la plus grande partie de sa vie, quand elle vous dit que je ne vous aimerai que six mois, *SCARR. Lett. Œuv. t. I, p. 207.* dans *POUGENS.* Quant à son temps, bien sut le dispenser, *Deux Paris en fit, dont il soulaissait passer l'une à dormir et l'autre à ne rien faire, LA FONT. Son épilogue.* Mon Dieu! que vous allez passer une jolie automne! *SEV. 343.* Pour mon fils et sa femme, ils sont ravis de passer ici jusqu'au carême avec moi, *Id. 6 septembre 1689.* Pour ma vie, vous la connaissez; on la passe avec cinq ou six ames dont la société plait, et à mille devoirs à quel l'on est obligé, *Id. d' Bussy, 6 août 1676.* Conduisez-vous partout, comme si vous y deviez passer votre vie, *MAINTENON, Lett. d' M. d'Aubigné, 28 oct. t. I, p. 123.* dans *ROUENS.* Il se couchait à sept heures du soir en tout temps, et se levait à deux heures du matin; il passait trois heures en prière, *PONTEN. Morin.* Pour lors, je passera sans trouble et sans affaire La nuit à bien dormir, le jour à ne rien faire, *BARON, Andrienne, III, 7.* Ses agitations ne sont qu'un regret de perdre la vie, et non pas une douleur de l'avoir mal passée, *MASS. Arent, Mort du pécheur.* On passe sa vie à s'indigner et à gémir, *VOIT. Lett. Grimm, 5 décembre 1760.* Il [Charles XII] passa cinq jours entiers sans manger ni boire; le sixième, au matin, il courut deux lieues à cheval, et descendit chez le prince de Hesse, son beau-frère, où il mangea beaucoup, *Id. Charles XII, 6.* Dans une maladie grave du jeune prince, Mme Scarron avait passé près de lui cinq nuits de suite, *GENLIS, Maintenon, t. I, p. 21.* dans *POUGENS.* Passer sa vie ensemble, et s'écrire régulièrement dix billets par jour; ah! c'est plutôt de l'affection que de l'amitié, *Id. Théod. d'Éduc. les Dangers du monde, I, 1.* || Passer le temps, se divertir. Il a bien passé le temps, son temps. || Il passe son temps comme un roi, il se divertit bien. || Passer mal son temps, le temps, souffrir, être mal traité. Nos ennemis ne veulent point de paix: les plénipotentiaires ne reviennent point encore, et passent mal leur temps, *MAINTENON, Lett. au duc de Noail. 16 nov. 1709.* Sais-tu que les railleurs et les mauvais plaisants D'ordinaire avec moi passent fort mal leur temps? *RENAUD. Ménéchm. I, 3.* Si vous n'étiez pas son père, avec de tels propos vous passeriez mal votre temps, *CARONTELL, le Père orate, sc. 13.* || Passer une bonne nuit, bien passer la nuit, bien dormir. Passer une mauvaise nuit, mal passer la nuit, mal dormir. Je vous ai fait passer de mauvais jours et de mauvaises nuits; avouez-le de bonne foi, *VÉN. Dial. morts anc. 34, Annibal, Fobius.* || Suffire pendant quelque temps. Ce manteau me passera ce printemps. Il faut que ces provisions nous passent l'hiver. || 44° Soumettre à l'action de. Passer du linge à la calandre. Si vous écrivez à L'écadie, je vous conjure de passer vos lettres au vinaigre avant de les lui envoyer, *GENLIS, Mères rivales, t. III, p. 88.* dans *ROUENS.* Ulric de Huttin fut lui-même atteint du mal vénérien; il en souffrit cruellement pendant neuf ans, ayant passé jusqu'à onze fois la cure du mercure sans avoir été guéri radicalement, *ROCH. Instit. Mém. sc. mor. et pol. t. IV, p. 396.* || Terme de couturière et de tailleur. Passer des coutures au fer, les rabattre avec un fer, avec la carreau. || Passer au bleu, passer le linge une fois propre dans de l'eau rendue bleue pour l'empêcher d'avoir une teinte jaune. || Fig. et populairement. Passer au bleu, effacer, vendre. || Passer en blanc, parmi les monnayeurs, mettre les lames de métal entre les rouleaux du laminoir avant de les avoir fait recuire. || Passer les peaux en blanc, les blanchir. Le mégissier est l'artisan qui passe les peaux en blanc pour les mettre en état d'être employées par les gantiers, *Dict. des arts et métiers. Mégissier.* || Passer un soldat par les armes, le fusiller. Il est vrai que d'être au poste où étaient les gardarmes au combat de Senef, c'est précisément être passé par les armes, *SEV. 16 oct.*

1474. || On dit aussi entrer **à** passer un soldat par les verges, par les baguettes, et dans la cavalerie, par les courtois, le pain en le faisant passer au travers d'un rang d'une compagnie dont chacun le frappait. || Passer au fil de l'épée, massacrer une troupe, une garnison, une population. Tout fut passé au fil de l'épée. || 45° Préparer, accommoder, apprêter certaines choses, comme cuire, étouffer. Cette peau a été bien passée. Quand vos dos [de livres] sont bien secs, passez en colle forte, LAMAR, le Relieur, p. 67, 1820. || Terme de relieur. Passer en carton, percer la couverture de carton d'un livre pour y passer le fil qui lie les nerfures. Passer en parchemin, couvrir le dos d'un livre avec du parchemin. || 46° Passer des troupes en revue, en faire la revue. || Passer une revue, faire une revue des troupes. || Fig. Passer en revue les sections d'une personne, les examiner les unes après les autres. || En un sens analogue. Je passe et repasse toutes ces choses en mon esprit, BASC. Médit. II, 5. || 47° Soumettre quelqu'un à un examen, à un jugement. Combien de pécheurs sont ainsi passés au jugement de Dieu, BOURDAL. Serm. 21<sup>e</sup> dim. après la Pentec. Dominic. t. IV, p. 300. Passer quelqu'un maître, le recevoir à la maîtrise (voy. le n° 14). || Passer au parlement, se disait autrefois des ducs et pairs qui y recevaient leur consécration. Le roi a fait entendre à MM. du Chârost qu'il voulait leur donner des lettres de duc et pair, c'est-à-dire qu'ils auront dès à présent les honneurs du Louvre tous deux, et l'assurance d'être passés en parlement la première fois qu'on en passera, adv. 9 mars 1672. || En un sens opposé, subir une inspection, un examen. Passer une inspection. Il a bien passé son examen. || 48° Il se dit des actes que l'on fait par-devant notaire. Passer une procuration, une transaction, un compromis. Ce mariage, dont les articles étaient déjà passés, achevait de la désespérer, SCARR. Rom. com. t. 22. Des articles sont bientôt passés, et ils n'engagent qu'autant qu'on veut, MARIY. Sec. sup. de l'am. III, 10. J'ai loué un hôtel deux mille écus; et j'espère passer le contrat aujourd'hui, MONTESQ. Lett. pers. 68. || On dit, dans un sens analogue, passer un décret. Il n'est pas impossible que le conseil d'une démocratie passe de mauvais décrets, J. J. NOUSS. Econ. || 49° Donner pour un certain prix, en parlant de ventes. Il m'a passé cet objet à un prix très-modéré. Il avait mis que cette boîte, qu'il appelait un hal-lot, pesait onze quintaux, et il m'en avait passé le port à un prix énorme, J. J. NOUSSAUX. Conf. VII. || 50° Admettre pour, enrole. Nous ne sommes qu'un sang; et ce sang, dans mon cœur, A peine à le passer pour calomniateur, COARRILLAS. Nicom. III, 2. Quand on a les qualités principales, il faut passer les gens pour bons, dans la difficulté de trouver des hommes parfaits, sev. mai 1690. || 51° Concéder, tolérer, accepter. Ayez l'esprit en repos, passez-nous seulement notre lenteur, séviers, 23 janv. 1845. Il [Régis] me passe que Dieu agit toujours par les voies les plus simples, MALERA. Rech. tér. Rép. à Régis, ch. 2. Ils se passent les uns aux autres qu'ils sont gens à belles aventures, LA SCOTTAZ, VII. J'entends cornier sans cesse à mes oreilles : l'homme est un animal raisonnable; qui vous a passé cette définition? TO. XII. Il fallut bien me passer ce dernier article, SAVILT. Gramm. 2. Je le passe pour un moment qu'il y ait des prestiges, passe-moi, à mon tour, pour un moment, qu'il n'y en ait point; car cela n'est pas impossible, MONTESQ. Lett. pers. 113. Vous dites que Dieu pouvait vous donner un bon bénéfice, et qu'il pouvait vous rendre plus heureux que vous n'êtes; il y a des gens qui ne vous passeraient pas cette proposition, VOLT. Océides, 4. || Fig. Passer condamnation, avouer qu'on a eu tort. Ce ministre passe condamnation sur Luther et Mélancthon, BOSS. 2<sup>e</sup> écri. § 6. || Proverbe. Passez-moi la rhubarbe et je vous passerai le miel, se dit, en mauvais part et en plaisantant, de concessions qu'on se fait mutuellement. || 52° Absorber Passer au article ou dépense. || Passer une femme en compte, la tenir pour reçue. Vous voyez que la Jarte est obligé à toutes les réparations qui sont nommées dans les baux, et que je les y ai toujours passées en compte, sev. 13 août 1697. || 53° Pardonner. On les poursuit avec chaleur, on ne leur passe rien, BOSSAUX. 2<sup>e</sup> dim. après la Pentec. Dominic. t. II, p. 270. Il faut être une bonne que je le suis, pour vous passer toutes vos folies, BANCOURT, Nouvel. de Jov. II, 2. Les plaisirs ne sont pas faits pour être examinés à la rigueur, et on est tout les jours réduit à leur passer bien des choses, FONTEN. Callier. Fœdins. Nous devons nous priver sur faiblesses des autres, leur passer leurs

défauts comme ils passent les nôtres, ANONAN. Ménechm. I, 2. Je sais qu'il faut se passer des bagatelles dans la vie, VOLT. Ép. 19. Elle n'est pas fille à lui passer des familiarités, J. J. NOUSS. Em. V. Il souffre, il est malheureux, il faut bien lui passer quelque chose, D'ALBA. Lett. d. Voltaire, 2 janv. 1766. Passez les mots aux rieurs, Les plus gros sont les meilleurs, ANONAN. Gaudriole. A tant d'esprit passez la négligence : Ah! du talent le besoin est l'écueil, ID. Em. Debraux. || 54° Surpasser, l'emporter sur. On vous peut vanter d'avoir mis au monde un ouvrage qui passe tout ce que la Grèce et l'Italie ont jamais vu de mieux fait, VOLT. Lett. 6. Si mes amis ne me trompent, cette pièce égale ou passe la meilleure des miennes, CORN. Othon, préf. Le bien et la force du corps élèvent le cœur; mais la crainte du Seigneur passe l'un et l'autre, saci, Bible, Ecclésiastiq. XI, 26. Passer quelqu'un en méchancelité, PERRON D'ADL. Tac. 442. Nous avons vu de vous des églogues d'un style Qui passe en deux attraits Théocrite et Virgile, MOL. Femm. sac. III, 6. M. de la Feuillade, courtisan passant tous les courtisans passés, adv. 20 juill. 1679. Ils [les démons] vont qu'étant leurs inférieurs par nature, nous les passons par la grâce, BOSS. 2<sup>e</sup> serm. Démons, 2. Une princesse dont le mérite passe la naissance, encore que, sortie d'un père et de tant d'aïeux souverains, elle ait réuni en elle.... ID. Anne de Gonz. Passez-les en prudence, aussi bien qu'en courage, volt. Adél. du Guerci. II, 7. Il est impossible aux hommes et difficile à la nature elle-même de passer en richesse mon imagination, J. J. NOUSS. Conf. IV. || Proverbe. Contentement passe richesse, c'est-à-dire il vaut mieux être content que riche. En mariage, comme ailleurs, contentement passe richesse, MOL. Méd. malgré lui, II, 2. || 55° Être au-dessus des forces du corps ou des facultés de l'esprit. Ce sont choses.... qui passent notre capacité présente, PASC. Pens. XII, 42, éd. MARIY. Humilitez-vous, raison impuissante; laissez-vous, nature imbécile : apprenez que l'homme passe l'infinité de l'homme, ID. Ib. VIII, 1. Voici ce qui passe toute intelligence, BOSS. Hist. II, 6. Les mystères qui passent les sens, ID. Ib. II, 43. Leur figure passait l'imagination, MARIY. Gramm. 2. Ce trait passait l'érudition de Senates, ID. Ib. 4. Quo leur importe une vérité qui les passe? BOSS. Carême, Doutes. Vous direz peut-être.... que vous ne pouvez pas entrer dans des discussions qui vous passent, ID. Carême, Salut. || Cela me passe, je ne le conçois pas. L'aventure me passe, et j'y perds mou latin, MOL. le Dép. II, 6. Qu'ils trouvent des dupes, c'est ce qui me passe, LA SAUT. VI. Que veux-tu que je fasse? Géronte n'entend rien; ce que je vois me passe, ANTOIN. Méch. III, 4. || 56° Aller plus loin, se répandre, s'ébruiter. Je vous prie que tout ceci ne passe point vous et Mme de Guizaut, sev. 4 Mme de Guizaut, 11 mai 1683. Que tout ce que je vous dis là ne vous passe pas, MARIY. Marianne, 6<sup>e</sup> part. || Absolument. À vous parler confidemment, c'est d'Hacquerville qui m'a conté ce que je vous écris; il me prie que cela ne passe point, sev. 9 oct. 1776. || 57° Toucher, mentionner adroitement. Il a passé cela délicatement. || 58° Omettre. Passez cet endroit, ne le lisez pas.... Passons les qualités; cela ne rendra pas le contrat moins valide, ANONAN. le Distr. V, 6. || Absolument. C'est pour vous dire que je vous conte cela; passez, si cela vous ennuie, MARIY. Marianne, 6<sup>e</sup> part. || Passer sous silence, ne pas parler de. || Passer quelqu'un, ne pas lui remettre ce qu'on remet aux autres, l'omettre dans quelque distribution, dans quelque politesse. Ceux qui distribuent des billets imprimés à la porte, ont ordre de le passer avec la plus outrageante affectation, J. J. NOUSS. 1<sup>er</sup> dial. || 59° Fig. Il se dit de certains sentiments qu'on satisfait. Il passa sa colère sur son domestique qui n'en pouvait mais. Nous y vîmes une fois un chat, qui voulut arracher les deux yeux à Mme de la Fayette, et pensa bien en passer son envie, sev. 54. Je meurs quelquefois d'envie de pleurer au bal, et quelquefois j'en passe mon envie, sans que personne s'en aperçoive, ID. 79. || 60° Se passer, e. réfl. Être supérieur à soi-même. Il se passa lui-même, lorsqu'il revint au Palais-Royal; et il est constant qu'il toucha tout le monde, à l'exception de la reine qui demeura inflexible, BERT. Mémoires, t. I, liv. II, p. 196, dans ROBERTS. || 61° Avoir son cours, en parlant du temps et des choses qui se font dans le temps. La moitié de la vie se passant en sommeil, PASC. Pens. VII, 1, éd. MARIY. La méthode se passant dans ce cruel exercice, BOSS. Anne de Gonz. La minorité de Justilien s'était heureusement passée, ID. Hist. I, 11.

Il se passa quatre cent trente ans avant que Dieu donnât à son peuple la terre qu'il lui avait promise, ID. Ib. II, 3. Vos embrassements.... Ne se passent-ils qu'en éclaircissements? SAC. Brit. I, 2. La vie est courte et ennuyeuse; elle se passe toute à dormir, LA SAUT. XI. La seconde campagne se passa comme la première : Athènes parut sur terre sans défense contre Sparte, comme Sparte fut sur mer sans défense contre Athènes, CONDILLAC. Hist. anc. II, 6. Le temps se passe, et le cours de la vie s'achève sans qu'on s'en aperçoive, BENOIT, Simon. 1767, Éuc. t. XV, p. 161, dans ROBERTS. || Il se dit dans un sens analogue, du moment qui se passe. Siro, à trop consulter l'occasion se passe, BOSS. Antig. V, 6. Des moments précieux se passent en approches et en invectives, RATNAL. Hist. phil. IV, 2. || 62° Cesser, n'avoir pas lieu. Je ris de sa colère à faut qu'elle se passe, MARIY. M. de Christophe, 1<sup>er</sup> act. En marchant cela se passe, adv. 202. Nous en avons vu [des nuages] de cette manière à Livry, qui se passaient sans orage, ID. 1<sup>er</sup> act. 1689. En cette disposition se passa, MARIY. Marianne, 11<sup>e</sup> part. Il lui faudrait du repos et quelques bonnes saignées et tout cela se pas erait, ORLANS. Théât. d'Éd. de Magistrat, II, 2. || 63° Il se dit des choses qui perdent leur beauté, leur force, etc. Ce vin n'a plus guère de force, il se passe. Ce qui se passe et vieillit est passé de sa fin, saci, Bible, St Paul, Ep. aux Hébr. VII, 13. Tu peux prendre pour toi cette jupe demain, Je n'ai d'apercevoir que la tiende se passe, OUVIN. Mère coq. II, 2. Elle [la sagesse divine] a fait les biens des champs, qui se passent du matin au soir, BOSS. 1<sup>er</sup> serm. 2<sup>e</sup> sem. de carême, t. 1. || On dit dans un sens analogue : Cette mode se passe. || 64° Arriver, avoir lieu. Mais dis-nous comment tout s'est passé, CORN. Perthar. V, 4. La marquise [d'Uzelles] reprend ceux les ordinaires les nouvelles qu'elle a mandées; appelle-t-on cela savoir tout ce qui se passe? je hais ce qui est faux, sev. 607. Voici une petite bisouille qui s'est passée il y a trois jours, ID. 199. Va voir ce qui se passe et reviens me le dire, SAC. Mithr. IV, 4. La perte des batailles vient souvent du trop d'ardeur des officiers qui, n'étant occupés que de la poursuite des ennemis, oublient et négligent ce qui se passe dans le reste de l'armée, BOLLIN. Hist. anc. (Éuc. t. VIII, p. 229, dans ROBERTS. Londres est remplie de négociants et de gens de mer qui s'intéressent beaucoup plus aux succès maritimes qu'à tout ce qui se passe en Allemagne ou en France, VOLT. Louis XV, 28. || Impersonnellement. Il s'est passé tantôt, entre eux, une scène si.... L'ÉTAN. Turcaret, IV, 4. La reine Elisabeth demandait à Cécilia : « Que s'est-il passé au conseil? » Quarante heures, madame, répondit le ministre, MARIY. TEL. Éuc. t. VII, p. 469. Telle fut la fin de la guerre de Xerxès, plus connue sous le nom de guerre médique; elle avait duré deux ans; et elle n'eût peut-être dans un si court intervalle de temps il ne s'est passé de si grandes choses, BENOIT. Anach. Introd. part. II, sect. 2. || Comment s'est passée votre dispute? qu'est-ce advenu de votre dispute? || Comment s'est passé votre voyage? qu'est-ce que vous est-il arrivé dans votre voyage? || Fig. et menace. Cela ne se passera pas ainsi, c'est-à-dire je n'aurais satisfaction de ce qui vient d'arriver. Comment je fait venir un honnête homme de Moulins.... Il ne se passera comme cela, PICARD. Foy. Introd. part. III, 2. || Fig. Il se dit des sentiments, des idées qui se forment dans l'âme. Je ne saurais dire que je se passait en moi, dans mon cœur, dans mon esprit. Un singulier combat se passait en moi. 65° Se passer à, se contenter de. Il s'est fallu passer à une bagatelle; alors que le temps presse, on n'a pas le loisir de choisir, COAR. Mithr. t. 5. Si l'on dit que l'homme aurait pu se passer à moins pour sa conservation, LA SAUT. XVI. [Chauvelin] content de la modicité de sa part, se passant à peu de chose, n'ambitionne, MARIY. t. III, p. 239 (éd. 1699). || On a dit dans le même sens se passer de. Ce que je trouve admirable, c'est que l'homme qui s'est passé durant sa vie d'un simple demeure, en veut avoir une si modeste pour quand il n'en a plus que faire, MOL. le Distr. III, 6. La sagesse, qui aime toute les choses à se passer de peu et à être tranquille, m'a tenu bien tous les autres biens, VÉR. Fœd. 27. 66° Se passer, s'abstenir. Je me passerai de tous les autres biens, tant que je pourrai de ceux-là, VOLT. Lett. 24. Nous pourrions nous passer abstenir de nous voir, BENOIT. Mère coq. de quel. 19, 2. Celui qui ne peut trouver en soi-même de quoi pourrir se passer de tout le monde, se trompe fort; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui, se trompe encore davantage, LA ROCHEFOUCAULD. Max. 31. Quand





passive, suspension totale des facultés intellectuelles, par laquelle l'âme demeure impuissante à produire tous les actes, ou de propre industrie, ou de propres efforts. || 4° Commerce passif, se dit, dans la théorie de la balance du commerce, des achats faits à l'étranger, des importations, ou de l'excès des importations sur les exportations. || 5° Terme de grammaire grecque et latine. Verbe passif, verbe où le sujet subit une action du régime exprimé ou non. Voz passive, la forme de conjugaison des verbes passifs. Notre langue ne peut rien substituer à de pareils éléments [les finales passives du latin]; elle n'a donc point de verbe passif; en effet c'est avec les participes du passé, joints aux différentes formes du verbe être, que nous traduisons les verbes passifs du latin, *CONDIT.* Gramm. II, 10. || Signification passive, celle qui marque l'action reçue par le sujet. En latin et en grec, le génitif a une signification active ou passive: *amor Dei*, c'est l'amour de Dieu pour... (Dieu aime), ou l'amour de Dieu par... (Dieu est aimé). || Qui appartient à la voix passive. Participle passif. || 6° Terme de médecine. Affections passives, affections qui dépendent d'une lésion ou d'un relâchement organique, par opposition à celles qui se rattachent à une augmentation d'action, et qu'on appelle actives. || 7° S. m. Terme de commerce. Le passif, ce qu'on doit. L'actif surpasse le passif. || 8° S. m. Terme de grammaire. La voix passive. Ce verbe est au passif.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Tant comme l'actif et le passif sont disposés et appliqués, *ORÉMS, Eth.* 305. Passif est chose qui souffre, *id. Thèse de usuzia.*

— ETYM. Lat. *passivus*, de *passum*, supin de *pati*, souffrir (roy. PÂTI).

† PASSIFLORE (pa-si-flo-r'), s. f. Nom de genre de plantes de la famille des passiflorées de l'Amérique tropicale. La grenadille passiflore (*passiflora carulea*).

— ETYM. *Passion*, et *fleur*; plante ainsi dite parce qu'on avait cru reconnaître dans ses organes floraux l'image des instruments de la passion de Jésus-Christ.

† PASSIFLOREES (pa-si-flo-rées), s. f. pl. Famille de plantes différant des cucurbitacées par la présence de deux stipules à la base des pétioles, et à laquelle la passiflore a donné son nom.

† PASSIFLORINE (pa-si-flo-ri-n'), s. f. Alcaloïde trouvé dans la racine de la passiflore.

† PASSIM (pa-sim), adv. latin employé parfois en français avec la même signification: çà et là, en différents endroits. Tel mot se trouve répété pages 20, 30 et passim.

— ETYM. Lat. *passim*, de *passus*, pas: en manière de pas, çà et là.

PASSION (pâ-sion; en vers, de trois syllabes), s. f. || 1° Souffrance, en parlant de Jésus-Christ et des martyrs. La passion de Notre-Seigneur. L'illustre Grotius a mis sur la scène la passion même de Jésus-Christ et l'histoire de Joseph, et le savant Buchanan a fait la même chose de celle de Jephthé et de la mort de saint Jean-Baptiste, *COXN. Poly. Examen.* [Ô Jésus] remplissez-moi de vous et de votre esprit... pour continuer d'endurer en moi ce qui vous reste à souffrir de votre passion, que vous achevez dans vos membres jusqu'à la consommation parfaite de votre corps, *PASC. Prière pour le bon usage des maladies.* Il n'y a personne qui ne soit touché quand on les voit [les martyrs], dans leur passion, entre les mains des persécuteurs, *BOSS. 6<sup>e</sup> avert.* || 2° Fig. et familièrement. Souffrir mort et passion, éprouver de grandes douleurs, ou, simplement, éprouver de vives contrariétés. Tous les cheveux coupés sur la tête, et frisés naturellement par de petites papillotes qui lui font souffrir mort et passion toute la nuit, *REV. 20.* Quoiqu'il souffrit mort et passion de ce qu'il fallait se contraindre, tandis qu'on se contraignait si peu devant lui, *HAMILT. Gramm.* 6. || La semaine de la Passion (avec une majuscule), celle qui précède la semaine sainte. Nous attendons et entendons le P. Massillon, le lundi de la Passion, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles*, 3 mars 1706. || Le dimanche de la Passion, le dimanche qui ouvre cette semaine. || Terme de liturgie. Nom sous lequel on désignait autrefois tout le carême. || 2° Par extension, sermon sur la passion, qu'on prêche le vendredi saint. Je veux de nouveau aller à la passion du P. Bourdaloue ou du P. Mazarin; j'ai toujours honoré les belles passions, *REV. 31.* J'ai entendu la passion du P. Mascarou, qui en vérité a été très-belle et très-touchante; j'avais grande envie de me jeter dans le Bourdaloue; mais l'impossibilité m'en a ôté le goût: les jeûs y étaient dès mercredi, et la presse était à

mourir, *id. 36.* || 3° La partie de l'Évangile où est racontée la passion de Jésus-Christ. La passion selon saint Jean. Chanter la passion. || Se dit, parmi le peuple, de la sonnerie qu'on fait à l'Église pendant l'agonie d'un mourant, ou au milieu de la messe vers la consécration. || Oratorio. La Passion de J. Sébastien Bach selon saint Matthieu. || 4° Conférences de la Passion, association de jeunes clercs qui, sous le règne de Charles VI, entreprirent de jouer publiquement des mystères, et qui devinrent finalement les comédiens de l'hôtel de Bourgogne. || Filles de la Passion, nom que l'on donnait quelquefois aux capucines. || 5° Terme de blason. Clous de la passion, se dit de clous d'une forme particulière. || Croix de la passion, croix dont la barre est placée vers le haut. || 6° Ancien terme de médecine. Certaines maladies douloureuses. Ainsi on appelait l'hystérie, passion hystérique, l'illius, passion illiaque. || 7° Mouvement de l'âme, en bien ou en mal, pour le plaisir ou pour la peine. Ils ne peuvent tirer de leur âme leur raison toute simple et toute pure, sans la mêler dans leurs passions, *BAZZ. De la cour*, 5<sup>e</sup> disc. Suis moins ta passion, règle mieux tes desirs, *COXN. Hor.* IV, 6. La durée de nos passions ne dépend pas plus de nous que la durée de notre vie, *LA ROCHEFOUCAULT. Max.* 6. De toutes les passions violentes, celle qui sied le moins mal aux femmes, c'est l'amour, *id. Réf. mor.* n<sup>o</sup> 66. La santé de l'âme n'est pas plus assurée que celle du corps; et, quoique l'on paraisse éloigné des passions, on n'est pas moins en danger de s'y laisser emporter, que de tomber malade quand on se porte bien, *id. ib.* n<sup>o</sup> 188. En sachant la passion dominante de chacun, on est sûr de lui plaire, *PASC. Pens.* VII, 16, éd. HAVET. Cette guerre intérieure de la raison contre les passions a fait que ceux qui ont voulu avoir la paix se sont partagés en deux sectes: les uns ont voulu renoncer aux passions, et devenir dieux; les autres ont voulu renoncer à la raison, et devenir bêtes brutes, *id. ib.* VIII, 8. Les passions dominées sont vertus, *id. ib.* XXV, 108. Ce n'est pas la raison qui se sert des passions, mais ce sont les passions qui se servent de la raison pour arriver à leur fin, *NICOLLE, Ess. mor.* 1<sup>er</sup> traité, ch. 11. Nous pouvons définir la passion un mouvement de l'âme qui, touchée du plaisir ou de la douleur ressentie ou imaginée dans un objet, le poursuit ou s'en éloigne, *BOSS. Conn.* I, 6. Le juste... persécuteur irréconciliable de ses propres passions, *id. Reine d'Angleterre.* Le plaisir d'être maître de soi-même et de ses passions doit être balancé avec celui de les contenir, et il en résultera le desus, si nous savons comprendre ce que c'est que la liberté, *id. Pensées chréti.* 10. Aussi est-il constant que d'arracher du cœur une passion, c'est de toutes les entreprises la plus grande et celle où l'homme éprouve plus de combats et plus de contradictions, *BOURDAL. Pensées*, t. I, p. 300. Quand Dieu a voulu punir les hommes sur la terre, et les plus grands hommes, il n'y a point employé de plus terrible châtement que de les livrer à leurs passions, *id. Exhort. sur la trahison de Judas*, t. I, p. 431. On lui dit mille fois qu'il fallait, pour réussir à la cour, avoir selon les temps ou déguiser ses passions, ou flatter celles des autres, *FLAUC. Duc de Mont.* Leur condition [des princesses] les oblige à se prêter quelquefois au monde... pour calmer et suspendre par d'honnêtes et nécessaires divertissements les passions secrètes qui le dévorent, *id. Dauphine.* Chaque passion parle un différent langage, *id. Art p.* III. Je crois pouvoir dire que toutes les passions se peuvent rapporter aux trois primitives: savoir, au désir, à la joie et à la tristesse, *MALEBR. Rech. vér.* V, 10. Il ne faut donc pas multiplier le nombre des passions selon le nombre des objets qui sont infinis, mais seulement selon les principaux rapports qu'ils peuvent avoir avec nous, *id. ib.* V, 7. De cette manière on reconnaît que l'amour et l'aversion sont les passions mères, *id. ib.* Il n'a point de passions, il n'a ni amis ni ennemis, personne ne l'embarrasse, tout le monde lui convient, *LA SAUV. 21.* Tout ce qu'elle [la profession de M. Rolle] pouvait lui laisser de loisir, tout ce qu'il pouvait dérober au sommeil, la passion dominante [l'ardeur pour les mathématiques] le prenait, et l'on sait que les passions font toujours leur part assez bonne, *FONTEN. Rolle.* Il reprit, à quatre-vingts ans, des forces, de la jeunesse pour revenir dans nos assemblées, où il parla avec toute la vivacité qu'on lui avait connue, et qu'on n'attendait plus; une grande passion est une espèce d'âme, immortelle à sa manière et presque indépendante des organes, *id. du Verney.* Les passions font tout en tous tant que

nous sommes, régions-les seulement, ne les étouffons point, elles ont tout appris aux hommes, *LA-MOTTE, Étbl.* V, 9. Il faut l'avouer à la honte de la raison, le plus sûr moyen et presque le seul que nous ayons pour nous guérir de nos faiblesses et de nos passions est de leur opposer des passions contraires, *MATAIX, Biogez, Huxault.* La passion fait sentir et jamais voir, *MONTAIG. Rom.* 12. La raison sans les passions serait presque un roi sans sujets, *NIZEM. Clélie et Nér.* II, 49. On déclame sans fin contre les passions; on leur impute toutes les peines de l'homme, et l'on oublie qu'elles sont aussi la source de tous ses plaisirs, *id. Pens. philos.* n<sup>o</sup> 1. Nos passions sont les principaux instruments de notre conservation, *J. J. ROUSS. Ém.* IV. De la passion, passion sans force et sans durée. || Lâcher la bride à ses passions, s'y abandonner entièrement. || 8° Il se dit quelquefois pour une passion en particulier. || La colère. Malgré la passion dont elle était émue, *MOU. l'Ét.* V, 11. || Le plus souvent, il se dit de la passion de l'amour. J'ai tendresse pour toi, j'ai passion pour elle, *COXN. Nicom.* IV, 2. Il n'a pas fait voir assez de passion pour Camille, *id. Hor. Examen.* Par un honneur qu'on se fait d'être constant, on entretient, plusieurs années, les misérables restes d'une passion usée, *ST-EVAUX, d'ne RICHELLET.* Dans les premières passions les femmes aiment l'amant; dans les autres elles aiment l'amour, *LA ROCHEFOUCAULT. Max.* 671. Les morts sont donc heureux? ce n'est point mon avis; Je veux des passions, et si l'état le pire est le néant, je ne sais point de néant plus complet qu'un cœur froid à ce point, *LA FONT. Filles de Minée.* Je vois les lettres de cette comtesse, que je trouve toutes pleines de passion pour son mari, *REV. 413.* La qualité de nièce du vicomte rendait Mme de Clèves plus chère à Mme de Martigues, et Mme de Clèves l'aimait aussi comme une personne qui avait une passion aussi bien qu'elle, et qui l'avait pour l'ami intime de son amant, *LA FAY. Princ. de Clèves, Éuv. compl.* t. II, p. 213, dans *ROUENS.* Demandez à ceux qui ont dans le cœur quelque passion violente, s'ils conservent quelque orgueil ou quelque fierté en présence de ce qu'ils aiment: on ne se soumet que trop, on n'est que trop humble, *BOSS. le Valentin.* || [Henri VIII] s'égarait dans les passions qui ont perdu Salomon, *id. Reine d'Angleterre.* Il arrive quelquefois qu'une femme cache à un homme toute la passion qu'elle sent pour lui, pendant que, de son côté, il sent pour elle toute celle qu'il ne sent pas, *LA SAUV. III.* Il semble qu'une passion vive et tendre est morte et silencieuse, *id. III.* Cette infortunée créature qui avait allumé tant de passions injustes, *MASS. Arant, Mort du péché.* On veut plaire, et l'on ne plait que par les passions ou qu'on reçoit ou qu'on inspire, *id. Prof. rel. Sermon.* 1. Elle se sentit saisie tout à coup par la passion, par cette griffe de vautour sous laquelle le bonheur et l'indépendance succombent, *STAEL, Corinne*, IV, 6. || Une grande passion, les grandes passions, un amour qui s'empare de tout le cœur et qui se subordonne toute chose. Ceux qui ont eu de grandes passions, se trouvent toute leur vie heureux et malheureux d'en être guéris, *LABOURNAY. Max.* 165. C'est une chose presque reçue, qu'on doit dans le cours de sa vie éprouver une grande passion; il n'y a point de jeunes personnes qui n'aient entendu parler de cette fatalité chimérique, *ORÉMS, Ad. et Théod.* t. I, p. 249, dans *ROUENS.* || Une passion malheureuse, un amour qui n'est pas partagé. Il m'assure que, de tous les sentiments dont il a essayé jusqu'ici, celui qui occupe le plus l'imagination et qui remplit le mieux le cœur, c'est une passion malheureuse, *ORÉMS, Mères rivales*, t. I, p. 342, dans *ROUENS.* || Fig. et par plaisanterie. Une passion malheureuse, une étude, un goût où l'on ne réussit pas. Il aime à faire des vers; mais ses vers sont bien médiocres; c'est une passion malheureuse, *id.* || Faire une passion, une grande passion, exciter vivement l'amour. Il y avait à Marseille une madame Arnoul, qui, laide comme le péché, a fait les plus grandes passions, *ST-SIM. 65, 126.* Laure était assez belle pour faire une passion, *J. J. ROUSS. Hél.* VI, 14. || Aimer à la passion, aimer extrêmement. Il aime cette femme à la passion. || Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on a dit, en ce sens, passions au pluriel. Elle remarque en lui tant de perfections, que les moins éclairés verraient ses passions, *COXN. Mcl.* II, 1. Je ne vous tiendrai plus mes passions secrètes, *id. Pomp.* IV, 3. Mes faiblesses ont toujours irrité ses mépris; Toutes mes passions n'ont fait que lui déplaire, *MARIANNE*, II, 6. Elle me donna tant de preuves de son gentil esprit, que je repris mes premières pas-

siens. *Franchon*, v. || 9° Belle passion, tendre attachement, soit d'amitié, soit d'amour. Elle me manda la jolie action du chevalier de Pomponne, parce qu'elle sait bien la belle passion que j'ai pour le père, etc. *En de juillet 1800*. M. et Mme de Trudaine m'ont pris dans une belle passion, *Mem. t. III, p. 77*, dans rochers. Qu'il pour un inconnu... que je crois estimable. Se prendre tout à coup de belle passion! *RICAN, Entrée dans le monde*, n. 7. || Belle passion, se dit souvent, en un sens ironique, d'un amour inattendu pour quelque chose. Se prendre d'une belle passion pour la musique, pour les médailles. || 10° Vive affection pour quelque chose que ce soit. Il a la passion des richesses, de la gloire, des beaux-arts. De tous les biens du monde la liberté est celui pour qui les hommes ont une plus forte et plus véritable passion. *MALB. Le XXIII<sup>e</sup> livre de Jete Live*, ch. 22. La passion qu'elle ressentait pour la gloire de Monsieur n'avait pas de bornes, *BOSS. Duch. d'Orl.* Il aimait extrêmement la musique, et avait pris en passion celle de Rameau, *J. J. ROUSSEAU, Conf. v.* J'ai plus que jamais la passion de la botanique, *Id. Lett. d du Peyrou*, 30 avr. 1765. || 11° Vif désir. Pour ce qui est de vous, vous ne sauriez douter de la passion que j'ai à vous honorer, *VolT. Lett. 48*. Monseigneur, la fortune n'a pu souffrir que les passions que j'ai de vous plaire fussent plus longtemps inutiles, *MARIBT, Ep. d Richelieu*, en tête des *Nouv. œuv. de Théophile*. Poussient-ils mieux marquer la passion qu'ils ont d'agir en maîtres et en souverains inquisiteurs? *PASC. Prov. XIX*. Je souhaite avec une grande passion d'être hors d'ici, *sev. 447*. Mon fils est toujours dans la même passion de s'enfuir, *Id. 46 fév. 1840*. L'aveugle passion de retourner dans sa misérable patrie lui fit rejeter tous ces avantages, *VEN. Tél. 1*. Je prie Louville de n'oublier rien pour servir utilement la passion que j'avais de ce mariage, *ST-SIM. 46, 173*. || 12° Objet de l'affection, en parlant d'une personne ou d'une chose. Cette femme est sa passion. Une avidité de savoir, une assiduité et, si j'ose le dire, une intempérance de lecture ont été les passions de sa jeunesse, *RICAN. Duc de Mont*. Une si heureuse naissance la rendit la passion de tout ce qu'il y avait de vertueux, *Id. Mme de Mont*. Mes chars et mes coursiers, mes fidèles, mon cerquois, Voilà mes passions et ma seule science, *VolT. Orphel. III, 6*. || Il s'est dit au XVIII<sup>e</sup> siècle en ce sens au plural. Pour moi qui ne commence pas d'aujourd'hui à faire mes passions de vos intérêts, *BALZ. liv. 1, lett. 7*. || 13° Prévention forte pour ou contre quelqu'un ou quelque chose. La passion inspire toutes ses paroles. Je me dépouillerais de toute passion, *VolT. Venceil. 19, 2*. Je commençai à me délier que vous agissez avec passion, *PASC. Prov. XVII*. L'intérêt et la passion corrompent les hommes; la loi est sans intérêt et sans passion, *BOSS. Polit. 1, 19, 6*. Nous n'avons rien que de faible à leur opposer [aux vérités de l'éternité]; c'est par passion, et non par raison, que nous osons les combattre, *Id. Duch. d'Orl.* [La savante] Pése sans passion Chapelain et Virgile, *BOSS. Sat. 1*. || 14° Terme de littérature. Chaleur, expression vive, sensibilité. Les passions sont bien entendues dans ce poème, dans cette pièce. Que dans tous vos discours la passion émue aille chercher le cœur, l'échauffe et le ramue, *BOSS. Art p. 12*. Je me sens déjà pris de compassion; ce que c'est qu'à propos toucher la passion! *BOSS. Pléid. III, 2*. || Cet auteur, cet acteur, etc. entre bien dans la passion, il se pénètre bien du sentiment qu'il veut exprimer. || Il se dit, dans le même sens, de la musique et de la peinture. Les passions sont bien rendues dans ce tableau. Il y a beaucoup de passion dans cet air. || 15° Terme de philosophie. L'impression reçue par le sujet; se dit par opposition à l'objet. || 16° Terme de grammaire. Impression reçue par un sujet. Le verbe actif marque l'action, le passif marque la passion de sujet. || 17° De passion, *VolT. Lett. 48*. Votre frère est très-perméable de votre amitié, il vous aime de passion, à ce qu'il dit, et je le crois, *sev. 2 janv. 1678*. — *NOUVEAU*. *Art* à la fin de cet ouvrage à passion, *BOSS. p. 10*. Allez à la messe et souffrez le martyr passion, *TA le mart. 159*. *Art* s. Passions est une chose dure, longue, incommode, et toutes choses de quel moment on avait envie et envie, *BOSS. Latini, Trésor*, p. 209. *Art* s. Vous comparez, comme on dit, le maître de la matière: les passions se prêtent action. On se dit de passion, *L'Acad. d'art. 350*. Il y avait une très forte passion qu'il avait le fils de Louis, *Chron. de St-Denis*, t. II, f. 207, dans *Leçons*. *Art* s. Il a pris-

drent à spéculer sur plus occultes choses si comme des passions [phases] de la lune, *CHRIST. DE PISAN, Charles V, III, 67*. La patience qu'il [Louis XI] a portée en ses passions a été semblable à celle qu'il a fait porter aux autres, *COMTE, VI, 43*. Le roy Ferrand porta grande passion en son cœur de voir venir sur luy ceste armée, et qu'il n'y pouvoit remédier, *Id. VII, 41*. Aucune nature n'est exempte de passion, et tous mangent leur pain en peine et douleur, *Id. VIII, 18*. Je suis tout seul d'oûr la passion; plus à Dieu que ma femme fust mute [par allusion à l'Evangile de la passion qui est fort long]! *LOUIS XI, Nouv. XVII, 1*. Les passions de Christ [ses souffrances], *CALV. Instit. 328*. Le despit d'une passion envieuse, *MOÏT. 1, 6*. La tristesse, cette passion... *Id. 1, 6*. Esprins d'une extrême passion de honte, *Id. 1, 41*. Si on verse de l'eau dessus [la torpille], on sent cette passion [engourdissement] qui gagne contremont jusques à la main, *Id. II, 164*. La mort n'est qu'un quart d'heure de passion, sans conséquence, *Id. IV, 313*. Elles donnent à leurs maris infinie de passions [tourments], *MARO. Nouv. XLVI*. Les passions et affections de nostre ame, *AMROT, De la vertu morale*, 8. Tous les autres gentils hommes se tourmentoient de sa fortune, luy seul monstroit au dehors n'en sentir passion aucune, ni avoir compassion quelconque de soy mesme, *Id. Cor. 32*. ... Dont s'ensuit la collique passion, *PARR. Intro. 6*. Le verbe est une partie du langage signifiant action ou passion, avec temps et modes, *MOROT, dans Livry, la Gramm. franç.* p. 82. — *ETYM.* *Prov. passio*; espagn. *passion*; portug. *paizido*; ital. *passione*; du lat. *passionem*, de *passum*, supin de *pati*, souffrir (*roy. PAVIA*). || 1° S. m. Livre qui contient l'histoire de la passion. || 2° S. f. La passionnaire, la passiflore. — *HIST.* *Passionnaire*, c'est livre des passions des saints, du *CANGE*, *passionarius*. — *ETYM.* *Passion*. || 1° *Passionné, ÉE* (pa-sio-né, née; en vers, de quatre syllabes), *part. passé* de passionner. || 1° Rempli de passion. Ce sont les caractères passionnés bien plus que les caractères légers qui sont capables de folie, *STALC. Cor. 1, 3*. || 2° Il règne la passion, en parlant des choses. Ah! que voilà un air qui est passionné! *MOL. Préc. 10*. Aussi les femmes disaient-elles que les étolages les flattoient moins que les injures passionnées et véhémentes de Rousseau, *MARIBOT, Mém. XI*. Cette ode, à mon gré le chef-d'œuvre d'Horace dans la genre passionné, qui est le premier de tous les genres, *Id. Eur. t. IX, p. 23*. Un sentiment passionné rend à la fois plus pénétrante et plus crédule, *STALC. Corinne, 3*. Un habit innocent, varié, railleur ou tendre, traversé d'éclairs passionnés, *SAINTE-BEUVE, Portraits de femmes*, t. 1, p. 36, édit. de 1844. || 2° Qui a de l'affection pour. Il en fut touché, parce que dans la vérité il était bien intentionné et passionné pour la personne du roi, *ARTX, Mém. t. III, liv. IV, p. 168*, dans *ROCHERS*. L'Académie, qui voulait répondre en corps [à Boileau]... ne devait pas en apparence le traiter d'égal; et, de l'autre, le mot simple de *très-affectionnés serviteurs*, par l'usage, semblait être trop peu civil... on prit le milieu de signer ces *très-passionnés serviteurs*, comme étant un peu plus civil que *très-affectionnés* et moins que *très-humbles*, *PELLISSON, Hist. de l'Acad. IV*. || Il se dit des choses. Un homme passionné pour la gloire. Passionné de faire plaisir à tout le monde, *sev. 10 févr. 1690*. Nous étions liés avec deux ou trois Anglais, pleins d'esprit et de connaissances, passionnés de la musique aussi bien que nous, *J. J. ROUSSEAU, Confess. VII*. || Néologisme des ateliers. Un passionné de peinture, de musique, un homme passionné pour la peinture, pour la musique. || 3° Qui est épris d'un vif amour. Sa femme, dont je le fais encore si passionné, *COMTE, Servir. Au lecteur*. Un homme fort passionné d'une dame, *sev. 10 févr. 1690*. Il y a et il y a tel un prince, frère du roi [de Danemark]... qui est passionné de la princesse [de la Trémoille], *sev. 2 oct. 1678*. Cette pauvre Berthille est devenue passionnée, pour ses péchés punis, de l'insensible Cadourette, *Id. 31 janv. 1840*. Il était passionné pour une autre femme, *sev. Tél. III*. Un cœur passionné est un autre univers. Que le cœur qui n'est pas sensible, *VolT. Poésies div. Eur. t. I, p. 370*, dans *ROCHERS*. || 4° Rempli d'une forte prévention, d'une chaleur immodérée pour ou contre. On doit être pour suspect un historien visiblement passionné, *RICAN. Hist. de Théodose*, II, 30. Le duc de Wisse Zeith, évêque de Savaire, était passionné antichrétien, *ST-SIM. 46, 67*.

|| 5° *PASSIONNEL, ELLE* (pa-sio-nèl, nè-l'), *adj.* Terme didactique. Qui tient aux passions. Les états passionnels de l'âme. || Attraction passionnelle, se dit, dans le système de Fourier, de l'impulsion que porte chacun vers le but de sa passion dominante, antérieurement à la réflexion. || 6° *PASSIONNÉMENT* (pa-sio-né-man; en vers, de cinq syllabes), *adv.* Avec beaucoup de passion. J'ai pour la première fois de ma vie, et j'aime passionnément, *ORLIS, Vaux témér. t. 1, p. 438*, dans *ROCHERS*. || Avec beaucoup de désir. Cela donna d'extrêmes inquiétudes à la reine, qui souhaitait passionnément sa guérison, *VolT. Hist. d'Albion, Eur. t. II, p. 360*. Le maître [Vauban], passionnément amoureux du bien public, ne donna pas à faire des élèves qui l'égalassent, *VONTEN. Renou*. — *ETYM.* *Passionné*, et le suffixe *ment*. || 7° *PASSIONNER* (pa-sio-né; en vers, de quatre syllabes), *v. a.* || 1° Exciter la passion, un vif intérêt chez quelqu'un. Il est vrai néanmoins que les personnes passionnées nous passionnent, et qu'elles nous passionnent dans notre imagination des impressions qui ressemblent à celles dont elles sont touchées, *MARIBOT, Rech. vér. II, III, 4*. Il fallait tous les arts de la rhétorique pour passionner des juges indifférents et étrangers à la cause qu'on porte à leur tribunal, *BARTH. Anach. ch. 68*. || 2° Inspirer un vif intérêt. La musique le passionne. || 3° Désirer (dans le vieilli). Si je passionnais moins le succès de cet affaire, *MARIBOT, Lett. d Mlle de Scudéry*, 5 sept. 1678. Mme de Maintenon crut que Capres venait à bout de la chose du monde qu'elle passionnait le plus démesurément, *ST-SIM. 301, 2*. Passionner quelque chose n'est pas un bon mot, bien qu'on dise se passionner, *CHIFFLET, Gramm.* p. 96. Cet emploi de passionner, qui est maintenant hors d'usage, subsiste encore dans quelques provinces, à Genève, par exemple, où Humbert le condamne dans son *Glossaire*. || 4° Donner un caractère animé et marqué de la passion. Passionner sa voix, son chant. Passionner se dit depuis quelques années pour réclamer avec ardeur, mettre de la passion dans ses paroles; on dira: Il est froid, il ne passionne rien, d'un mauvais comédien; elle passionne tous les airs, d'une personne qui chante, *BOUCHER, Remarques*. Vous embellissez et vous passionnez toute la nature, *VEN. Dial. des morts anc. 69* [*Horace, Virgile*]. La voix de Mentor n'avait aucune douceur (éminée); mais elle était flexible, forte, et elle passionnait jusqu'aux moindres choses, *Id. Tél. III, 2*. Est vrai que l'un de ses charmes était ce naturel brûlant qui passionnait son langage, *MARIBOT, Mém. VII*. || 5° Se passionner, *v. réfl.* Se préoccuper par l'effet de quelque passion. Quoi! les noms de Descartes et de Newton deviendront des mots de ralliement! et on se passionnera toujours quand il ne faut que s'instruire! *VolT. Physique, De ensu. newtonien*. || 6° Avoir une passion pour quelque chose. Tous les amusements dont nous nous passionnons successivement nous tenaient ensemble occupés dans la maison, *J. J. ROUSSEAU, Confess. I*. C'est qu'aveugle et confiant dans mes espérances, je me suis toujours passionné pour ce qui devait être un malheur, *Id. Ib. XI*. || 7° S'prendre d'amour. À laquelle je ne fis pas alors une grande attention, mais dont je me passionnais huit ou neuf ans après, avec raison; car c'était une charmante fille, *Id. Ib. IV*. || 8° Se laisser aller à la colère. Ne vous passionnez donc point, *MOL. Imag. I, 8*. — *HIST.* *XVI<sup>e</sup> s.* [La jeunesse de laquelle le tout est bien ordonné doit avoir compassion tant de chose passionnée de divers deurs et assés de passionneux, *CHRIST. DE PISAN, Charles V, I, 41*. D'un passionné en cuer, ne s'en est peu faire, et a ose faire la campagne au chat [attacher la grele]; o *CHIFFLET, Expos. sur rétrid mal prise*. Notre seigneur fut mort et passionné, *Psalm. Jeh. de Saint-Jean*, p. 14, dans *LACROIX*. À quoy le conte de Charles... plusieurs fois voulut répondre comme fort passionné de ceste injure qui se disoit de son amy, *Id. Ib. 14*. Les plus sages errent très souvent pour estre passionnez aux matieres de quoy l'on parle, *Id. Ib. 14*. || *XVII<sup>e</sup> s.* Les anciennes acceptions et amitez passionnent notre imagination, et la passionnent, *Id. Ib. 140*. Ne te passionne point [ne te tourmente] pour ta femme, pour ce que tu ne me peux donner que je te demande, *LA BOETIE, 170*. Mais quoy! ne pourrions-nous exterminer ceux de la nouvelle opinion? *LACROIX, 23*. ...Le tout représenté si diffé-



† PASTICHER (pa-si-ché), *e. a.* Néologisme. Faire le pastiche du style, de la manière d'un écrivain, du faire d'un peintre.

† PASTILLAGE (pa-si-lla-je), *ll* mouillées, *s. m.* Terme de confiseur. Imitation d'un objet, faite d'une pâte de sucre, de gomme adragante et d'essences, pour les desserts. Les pastillages sont composés de sucre en poudre, et d'un peu de muilage de gomme adragante que l'on aromatise... et dont on forme une pâte... *Dict. des arts et m. Confiseur.*

— ETYM. Pastille.

PASTILLE (pa-si-ll', *ll* mouillées, et non pa-si-ll'-ye. *s. f.* || 1° Petits pains composés de substances odorantes qu'on brûle pour parfumer l'air. || Pastilles du sérail, pastilles qui viennent de Constantinople, qui répandent une odeur agréable et dont on fait un usage bijou. || 2° Petits pains faits avec du sucre, des aromates et des sucs, et que l'on mange comme agréables au goût. || Pastilles à la goutte, pastilles que l'on obtient en versant goutte à goutte sur des feuilles de ser-blanc la pâte chauffée légèrement. || Pastilles au bijou, pastilles à la goutte qui sont transparentes et que l'on fait avec du sucre entièrement liquéfié. || Fig. et familièrement. Mettre une pastille dans la bouche de quelqu'un, lui dire ou lui faire quelque chose qui lui est agréable. || 3° Terme de pharmacie. Médicament solide, de forme hémisphérique, qu'on obtient en coulant goutte à goutte, sur un corps froid, du sucre aromatisé, préalablement réduit en pâte avec de l'eau et liquéfié par la chaleur.

— ETYM. Lat. *pastillus*, petit gâteau, pastille, diminutif de *pastus* (voy. PÂT).

† PASTILLER (pa-si-ll'-eur, *ll* mouillées), *s. m.* Ouvrier qui met en pastilles certaines pâtes.

† PASTISSON (pa-si-son), *s. m.* Voy. PÂTISSON.

† PASTOPHORE (pa-sto-fo-r'), *s. m.* Terme d'antiquité. Sorte de prêtre porteur de statues et de petits temples des dieux. || Fig. Pastophore est une des expressions sous lesquelles Voltaire déguisait le nom des prêtres. Le grand référendaire doit réprouver cette brochure et être piqué contre l'auteur indiscret; les pastophores vont s'assembler, et tout est à craindre, *volt. Lett. d'Alemb.* 6 avr. 1776.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Quelles tragédies sont excitées par certains pastophores, *ans. iv*, *nouv. Proi.*

— ETYM. Grec. *Παstopόρος*, de *παστός*, petite chapelle, et *φόρος*, qui porte.

PASTORAL, ALE (pa-sto-ral, ra-l'), *adj.* || 1° Qui appartient aux pasteurs ou bergers. Habit pastoral. Des chants pastoraux. Après Abraham on trouve Isaac son fils, et Jacob son petit-fils, imitateurs de sa loi et de sa simplicité dans la même vie pastorale, *ans. Hist.* 1, 3. Une loi pastorale venue de quelque petit peuple breton, ou portée par quelque peuple germain, *montesq. Esp.* xviii, 31. Je vois que tous les poètes ont eu raison de faire l'éloge de la vie pastorale, que le bonnet attaché aux soins champêtres n'est point une chimère, *volt. Lett. Mme de Deffant*, 17 sept. 1780. || 2° Qui peint la vie champêtre. Poésies pastorales. Le poème pastoral, dont on prétend qu'il [Daphnis] conçut la première idée, fort perfectionné dans la suite par deux poètes de Sicile, Stésichore d'Himère et Dioscorus de Syracuse, *estruel. Anach.* ch. 80. || Genre pastoral, nom donné aux compositions en vers ou en prose, où l'on fait parler des bergers, dans le langage qui leur est propre. Il y en a [des parties de l'Ancêtre de l'Urte] qui sont de la dernière perfection dans le genre pastoral, *fonten. Disc. sur l'éplog.* || *S. m.* Terme de littérature. Le pastoral, le genre pastoral. Le pastoral tombe facilement dans la fadeur. Traquez tout le pastoral de ces églogues [de Nonard] consiste à avoir appelé Henri II, *ans. Charles IX, Carin, et Catherine de Médicis, Oudin*; il est vrai qu'il avoue lui-même qu'il n'a pas suivi les règles, *fonten. Disc. sur l'éplog.*

|| *S. f.* Pastorale, pièce de théâtre dont les personnages sont des bergers et des bergères. Les Italiens, en imitant les tragiques grecs et les comiques latins, ne les égalèrent pas; mais ils firent de la pastorale un genre nouveau, dans lequel ils n'avaient point de guides et où personne ne les a surpassés, *volt. Méros*, 131. Lamotte donna peu de temps après avec *les pastorales de l'États*, qui n'est pas moins d'applications moments que l'États galante, *Fonten. Rapsod.* Lamotte. Petit roman appartenant au même genre. Livres Impérial et Chloé, *malasce*, c'est la meilleure pastorale... *P. L.* *com. Lett.* 1, 373. Pastorale a signifié aux long-temps comédie. *P. L.* *com. Lett.* 1, 373. C'est la raison, dit-il, que l'on ne pouvait s'empêcher d'appeler les comédies des pastorales, longtemps après qu'il n'en était

plus question, *CLÉMENT* et *DELAPOORTE, Anecdotes dram.* mot *Clorise*. || Terme de musique. Une pastorale, morceau de musique instrumentale, dont le chant imite celui des bergers. La pastorale de Beethoven, dite aussi symphonie pastorale. || Sorte de danse dont l'air est à deux temps, et dans le caractère de la musette, sur des paroles relatives à l'état des bergers, *Dict. de danse*, 1767. || 3° Fig. Qui appartient aux pasteurs spirituels. Des discours tenus en chaire ou des écrits pastoraux publiés et distribués. Sa sainteté, jointe à sa vigilance pastorale, est une chose qui ne peut se comprendre, *sev. 21 sept.* 1684. || Instruction pastorale, se dit de certains ouvrages de religion que les évêques, en qualité de pasteurs spirituels, publient pour l'instruction de leurs diocésains. || Substantivement. Une pastorale. M. Jean Georges le Franc, évêque du Puy en Velay, dit, dans son immense pastorale aux habitants du Puy... *volt. Dict. phil. Superstition.* || *S. m.* Pastoral, titre d'un ouvrage de saint Grégoire sur les devoirs du pape et des évêques. || Terme de liturgie. Le pastoral, livre où sont contenues les prières, les cérémonies, les fonctions qui tiennent à l'épiscopat. || 4° La pastorale, grosse poire d'automne, assez longue, cendrée et tachée de roux.

— REM. L'Académie dit que pastoraux au pluriel n'est pas usité. Faux scrupule; rien n'empêche d'employer ce pluriel.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Ou à dieter quelque chanson rurale, pour la chanter en mode pasturale, *marot*, 1, 218. Qu'à son regard le Muse pastorale... *ib.* 1, 222. Elle [Marguerite, reine de Navarre] composoit souvent des comedies et des moralitez qu'on appelloit en ce temps là des pastorales, qu'elle faisoit jouer et représenter par les filles de sa cour, *brant. Dames ill.* p. 308, dans *LACUNE*.

— ETYM. Lat. *pastoralis*, de *pastor*, pasteur.

PASTORALEMENT (pa-sto-ra-le-ment), *adv.* Comme les pasteurs. Vivre pastoralement. || Fig. En pasteur spirituel. Prêcher pastoralement.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Les champestres chalumeaux, Pastoralement ruraux, *jacq. TABUREAU, Poésies*, p. 244, dans *LACUNE*.

— ETYM. Pasturale, et le suffixe ment.

† PASTORAT (pa-sto-ra), *s. m.* Dignité de pasteur.

† PASTORICIDES (pa-sto-ri-si-d'), *s. m. pl.* Nom qui fut donné dans le xvi<sup>e</sup> siècle aux anabaptistes d'Angleterre, parce qu'ils exerçaient principalement leur fureur contre les prêtres, les tuant partout où ils les trouvaient.

— ETYM. *Pasteur*, et le lat. *cœdere*, tuer.

PASTOUREAU, ELLE (pa-stou-ré, rè-l'), *an* xvi<sup>e</sup> siècle, BÈRE remarque que l's ne se prononce pas dans *pastoureau*, et se prononce dans *pastourelle*, *s. m.* et *f.* || 1° Petit berger, petite bergère. Si nous ne voyons plus, dans les jeux funéraires, Les fleurs s'entrelacer sur urnes cinéraires, La pastourelle encore en forme ses bouquets, *DELLILLE, Trouv. régnes*, vi. Deshoulières m'endort aux chants des pastoureux, *ib.* *Épît. à la duchesse Devonshire*. || 2° Les pastoureux, villageois fanatiques qui se réunirent vers 1251 sous la conduite d'un moine de Cîteaux, nommé Jacob, se disant envoyé de Dieu pour délivrer Louis IX des fers des Sarrasins. || Se dit aussi de certaines gens de la campagne qui se rassemblèrent en 1320, à l'effet de délivrer la terre sainte. || 3° Pastourelle, sorte de poésie, au moyen âge.

— HIST. xii<sup>e</sup> s. Respondi David: pasturel ai esté del falc [troupeau] mun pere, *Rois*, p. 68. Biau sire Aliaumes, à cest jiu [jeu] vous rapel; Ne me tenrés balmais [vous ne me tiendrez désormais] por pastorel; Que par la plaise vous saillent li boel [les boyaux], *Rooul de C.* 163. || xiii<sup>e</sup> s. Ge sai contes, ge sai flabiaux [fabliaux], Ge sai conter beax dix noveax, Et serventils et pastorellas, *Fabliaux*, ms. de St-Germain, f° 76, dans *LACUNE*. || xiv<sup>e</sup> s. L'an mil deux cens cinquante et un, Cheminerent li pastorel, Qui à eus vanter s'atrouent Qua S. Loys vengier iroient, *DU CANON, pastorelli*. Il avint l'an 1280, qu'il fut en France si grantment de pastoureux et de menou gent, qui disoient qu'il vouloient aler en la sainte terre contre les Sarrasins, que ce fut merveille, *ib.* 56. Pour conquere la ville estoient moult isuel, Mis à che pont garder n'orent point pastorel, *Beud. de Seb.* ix, 168. || xvi<sup>e</sup> s. Le grand dieu Pan avec ses pastoureux, *MAHOY*, t. 100.

— ETYM. Lat. *pastorellus*, diminutif de *pastor*, pasteur.

† PASTOURELLE (pa-stou-rè-l'), *s. f.* || 1° Terme de danse. Figure d'une contredanse française. C'est la quatrième du quadrille ordinaire, qui se compose ainsi: 1° Le cavalier et la dame en avant et en arrière (4 mesures). 2° Les mêmes en

avant, la dame jasse au vis-à-vis qui lui donne la main gauche, tandis que son cavalier recule à son point de départ (4 mesures). 3° En avant et en arrière le vis-à-vis et les deux dames (4 mesures). 4° En avant trois de nouveau, le cavalier remet les deux dames à son vis-à-vis, et remonte à sa place (4 mesures). 5° et 6° Ce vis-à-vis fait à tour les mêmes mouvements et, à la fin du deuxième en avant-deux, les quatre danseurs se prennent par la main (8 mesures). 7° L'etit rond des danseurs suivi d'une demi-chaine anglaise, et à sa place (8 mesures). La pastourelle se joue en trois fois. Autrefois, le cavalier, après avoir remis la dame à son vis-à-vis, faisait tout seul un pas en avant, en arrière, en avant deux et revenait à la dame (8 mesures). On a renoncé à ce pas et l'homme seul qui jaraissait souvent un peu ridiculement. || 2° Sorte de comédie spirituelle ou religieuse qui jouait aux laudes de Noël. || 3° Espèce de poire.

— ETYM. *Pastoureux*, *pastourelle*.

PAT (pat'), *s. m.* invariable. Terme d'échec. Coup où l'un des joueurs, n'ayant plus que son roi qu'il puisse jouer, et ne l'ayant pas en échec, peut le jouer sans le mettre en prise; cette position témoigne chez l'adversaire une si grande confiance qu'on le regarde comme ayant perdu la partie.

† PÂT (pâ), *s. m.* Terme de fauconnerie. Aigle que l'on donne aux oiseaux. || On trouve aussi le mot *past*, mais prononcé *pâ*. Il faut alors le ramener promptement en lui jetant son *past*, *anr.* *Ouv.* t. 1, p. 122. || Terme de vénerie. Mélange de farine et de son que l'on détrempé dans des lavures pour nourrir les chiens.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Por son abuvement et par son *past*, *Lic. des mét.* 306. || xvi<sup>e</sup> s. La coutume est de laver les mains avant le *past*, *ans. Pont.* v, 22.

— ETYM. Lat. *partus*, repas, de *pastum*, suppers, pascere, nourrir, paître.

PATACHE (pa-ta-çb'), *s. f.* || 1° Anciennement, bâtiment de guerre qui sert ordinairement de vaisseau grand, ou qui mouille à l'entrée d'un port pour aller faire la découverte, et reconnaître les rivages qui viennent ranger la côte, *fonten.* Les pataches d'avis ou frégates d'avis étaient des barques dont la mission était de porter les dépêches. || Vieux navire approprié pour la police d'un port maritime. || 2° Bâtiment de la douane et du fisc général. || En quelques villes, petit bâtiment construit dans les fleuves ou les rivières pour la perception des droits sur les marchandises. Ce bâtiment est aussi nommé autrefois *maltoie*. || Les fermiers généraux avaient des pataches qui se tenaient à l'entrée des ports pour avoir inspection sur ceux qui y entreraient. Pataches des fermes. || 3° Barque qui porte des lettres ou des passagers sur quelques fleuves ou sur quelques rivières. || 4° Par extension, voiture de transport, non suspendue et coiffant peu. Voyez par les pataches. || 5° Espèce de varec dont on se sert.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. La construction de douze pataches ou pataches des plus grandes, des mieux équipées et des mieux fournies de gens de guerre qu'il fut possible, que le roy d'Espagne fit construire et venir en Sicile, *SULLY, Mém.* t. v, p. 348, dans *LACUNE*.

— ETYM. Espagn. *patache*; portug. *patacha*; ital. *patacchia*, *pataggio*, *patascia*, *patachio*, *patachio*, all. *Potache*; hol. *petos*. Orig. du mot *patache*, que, d'après un passage de la *Chronique* d'Alfonse feda, les chrétiens avaient une sorte de navire nommé l'auteur arabe nommé *batis*.

† PATALION (pa-ta-li-on), *s. m.* || 1° Celui qui garde la patie ou aux droits. || 2° Celui qui conduit la voiture qu'on appelle *patache*.

† PATAFIOLIER (pa-ta-fi-o-li-er), *e. a.* Terme de jeu. C'est le bon Dieu le patafiol, que le diable ne peut avoir, c'est-à-dire le confondre. Adieu, dit M. de Maillebois, et que le bon Dieu vous patafiol. Patafiol le reprit M. de Vaugelas, abasourdi de l'air et du mot; patafiol le répéta-t-il sans trouver rien à répondre, tant l'esprit n'était en train. *Fonten. va. souz.* la *Niès de Vaugelas*, § 2.

— ETYM. *Patafiolier* a signifié sottise dans le xvi<sup>e</sup> siècle. Il est possible qu'il y ait dans ce mot l'onomatopée de *patatas*, *patapouf*.

PATAGON (pa-ta-gon), *s. m.* || 1° Nom d'une ancienne monnaie d'argent de Flandre, frappée par l'archiduc Albert, avec son nom et celui de la duchesse Elisabeth pour légende, et un trait couronné qui contenait de petits fleurs. Après avoir valu d'abord quarante-huit sous, les patagons valaient à cinquante-huit. || 2° Monnaie d'argent en



merle. Cette forme est tombée en pâte, les caractères en sont tombés et se sont brouillés. || 9° Pâte cuite, nom donné à des ouvrages du moyen âge ainsi faits : un orfèvre modelait en cire un bas-relief de petite dimension, prenait une empreinte de cette cire dans un mastic résistant et moulaït dans ce creux, autant de fois qu'il voulait, ce bas-relief dans une pâte qu'on faisait sécher au four et qu'on appliquait ensuite sur de petits coffrets de bois; une dorure générale confondait la pâte avec le fond de coffret de bois et donnait à ce travail léger et facile l'apparence d'une creux d'orfèvrerie, DE LAPORTE, *Émaux*, p. 131. || 10° Terme de peinture. L'ensemble des couleurs d'un tableau. || Peindre dans la pâte, charger sa toile de masses épaisses de couleurs et les fonder ensuite les unes dans les autres. Les dessinateurs opèrent par couches successives, les coloristes peignent dans la pâte. || On dit aussi : peindre en pleine pâte. || Tableau tout d'une pâte, tableau qui semble fait d'une seule haleine. || Terme de gravure. Estampe de belle pâte, dont les tailles ont de la souplesse, et surtout du moelleux et de la couleur. Se dit surtout quand tous ces mérites ont été bien conservés dans l'opération du tirage. || 11° Fig. et familièrement. Complexion, constitution. Vous êtes d'une pâte à vivre jusques à cent ans, *MOI*, *L'AV.* II, 1. Vous voyez un vieillard d'une assez bonne pâte, Qui va voir ses steuz, sans pourtant avoir bâte, *BOUSSAULT*, *Ésops d la cour*, IV, 5. || Il se dit, d'une façon analogue, du caractère et des dispositions morales. Elle [Mme de Coligny] est bien votre fille... non-seulement par cette bonne pâte dont vous l'avez faite... *AV.* d *Bussy*, 30 déc. 1651. C'est une fort bonne pâte de femme, *NANCOURT*, *Cur. de Comp. sc.* 2. Le vicieux Marcos, qui était peut-être la meilleure pâte d'écluyer qu'on vit jamais, ne résista pas à un spectacle si touchant, *LE SAOIS*, *Gil Blas*, II, 2. C'est un gentilhomme limousin; la bonne pâte de man ! il se laissera mener par une femme comme un Parisien, *IB.* *Turcaret*, IV, 12. Il faut que je sois une bonne pâte d'homme, bien faible, bien sotte, pour m'y intéresser encore, *VOIT.* *Lett. Thibourville*, 16 déc. 1747. || Proverbe. Quand on a la main à la pâte, il en demeure quelque chose aux doigts, c'est-à-dire quand les personnes ont un grand manquement d'argent, il leur en reste ordinairement quelque profit.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Quar ma meson est trop deserte, Et porre et gaste; Sovent n'i a ne pain ne paste, *AUT.* 2. Colons [pigeons] en rost, connus en paste, *FabI.* *BARBAZ*, t. IV, p. 87. Et si doit [le fournier banal] porter et conduire loiaument de cascun le [la] paste au four à son propre coust, *TAILLIAR*, *Recueil*, p. 226. || XIV<sup>e</sup> s. Jamais qui n'aroit paste le pain ne seroit-on, *RAND.* *de Seb.* XI, 16. || XV<sup>e</sup> s. Qu'il en porteroit la paste au four [qu'il payerait la sottise d'autrui], *DU CANOS*, *paste*. || XVI<sup>e</sup> s. Il se vanta de leur avoir fait manger un chat en paste, *MOY.* I, 101. Il estoit de cette bonne paste de gens, qui se prennent point trop les matieres à cœur, *SERRIS*, *Contes*, v. Une douzaine de saulmons du Rhin, et en paste à leur mode, tous entiers, *CARL.* IV, 34. De fort bonnes pastes sont aussi faites de ces fruits-ci, spécialement des peches, dont la maniere en estant tenue des Grecs, recommande telle sorte de coiffure, *DE SERRIS*, 204. Sept coffres, que grant que petit, faitz de paste cuite, à la mode d'Italie, bien ouvrez et dorés, *DE LAPORTE*, *Émaux*, p. 123. Pâteque este bonne mere [la nature]... nous a tous y greuz en mesme paste, afin que chascun se peust mirer et quasi reconnoistre l'un dans l'autre, *LA MOETIA*, *Servit. volant.* Entrer en la paste jusqu'au coude d'employer vivement en uob [un]... *COUSIN*, *Curios.* *franç.*

— ETYM. Wallon, *paté*, *patés*; prov. esp. et Ital. *paste*; du lat. *paste* (dans M. *Empiricus*), du grec *πάστω*, plat de mets bryés ensemble, *παστα*, *παστα* d'orge, de *πάσσω*, répandre sur, saupou-

PÂTE (pâ-té), s. m. || 1° Sorte de pâtisserie qui se forme de la chair ou du poisson. Les pâtes de la cuisine de Strasbourg. Les pâtes au gibier de Strasbourg. Un monstrueux pâté, *BOIT.* *Lutrin*, v. On serva ce petit table, sur laquelle on servit un grand morceau de pâté de venaison, *LEZAVOIS*, *Guerm.* *d'Alf.* XI, 1. || 2° Mèche de viande comme chair à pâté, servie en pièces, secher par morceaux. || Pâté en pot, bœuf de viande assésonné d'épices, de marroons, etc. et mis dans un pot. || Pâté en terrine, voy. *terrines*. || Pâté de viande, se fait d'un pâté que le maître donnait à ses apprentis, le jour où commençait les veillées. || Par plaisanterie. Pâté

d'ermite, figure sèche dans laquelle on a enfermé une noix, une noisette ou une amande. || 2° Petit pâté, sorte de petite pâtisserie renfermant un peu de viande et qu'on sert, dans les diners, après le potage. || C'est un prix fait comme celui des petits pâtés, c'est-à-dire c'est un prix réglé, connu de tout le monde. || Je mangerais des petits pâtés sur ta tête, c'est-à-dire je suis beaucoup plus grand que toi. || Elle cria les petits pâtés, se dit d'une femme qui, en travail d'enfant, erse beaucoup (autrefois les marchands criaient dans la rue leurs petits pâtés). || Anciennement. Pâté de requête, sorte de petits pâtés chauds. || 3° Fig. et familièrement. Un gros pâté, un enfant gros et gras. || 4° Fig. Goutte d'encre tombée sur du papier. Le mot est si mal écrit, il y a un pâté, *RENAUMARCH.* *Mar. de Fig.* III, 16. A un si horrible spectacle (il parle de ce pâté que je fis sur son bouquin), mon sang se gela dans mes veines. ...voyez-vous, monsieur? ce pâté, c'est pour lui [Furia, bibliothécaire] la tête de Méduse, *P. L. COUS.* *Lettre d Renouard*. || 5° Terme d'imprimerie. Caractères mêlés et confondus par la rupture d'une forme, ou d'un paquet, ou même d'une ligne. || Terme de gravure. Se dit des endroits noirs qui se trouvent dans les ombres par la confusion que l'eau forte fait sur les hachures serrées et croisées. || 6° Terme de fortification. Espèce de plate-forme, ou de terre-plein, d'une figure irrégulière, et bordée d'un parapet, qui se construit pour couvrir la porte d'une place. Un autre ouvrage revêtu en derrière appelé le pâté, le cours de l'Escout pour fossés devant le pâté, et le même Escout, mais plus profond et plus rapide, entre le pâté et la muraille de la ville, *PÉLISSON*, *Lett. hist.* t. III, p. 474, dans *ROUGER*. || 7° Assemblage de maisons, ou édifice isolé, ayant une forme arrondie ou carrée, comme les pâtés. || 8° Dans les académies de jeu, faire le pâté, arranger les cartes par tricherie pour se donner beau jeu. Il met tous les rois ensemble et il se les donne; il a fait le pâté. || 9° Terme de joaillier. Assemblage de plusieurs pierres précieuses de nature et de forme différentes que l'on expose en vente. || Chez les brocanteurs, plusieurs petites curiosités qu'on assemble pour vendre ou acheter en bloc. || 10° Assemblage de lames de vieux fer qu'on soude et qu'on corrole ensemble. || 11° Masse de plâtre à laquelle on donne une forme convexe, et qui sert à construire une voûte sphérique ou autres constructions curvilignes. || 12° Pâtés de grenades, se dit de pots remplis de poudre de guerre et de grenades. || 13° Petit ustensile de brodeur à plusieurs cases. || 14° Espèce de came, coquille. || Proverbe. Croûte de pâté vaut bien pain.

— REM. On dit des petits pâtés, et non de petits pâtés, parce que l'adjectif fait corps avec le substantif.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Del sengler mengerent au poivre, Et del cerf firent bons lardez, Et des chapons firent pastex, *REN.* 22780. Niules, oubliées, gibelés, Et pastés de vis oiselés; Et quant il ces pastés brisoient, Li oiselet par tot voloient, *Fl.* et *Bl.* 2187. || XIV<sup>e</sup> s. J'ai oï recorder et dire par maint jour, Qu'on ne peut les pastex mieuz prendre en lor chailour, Ou'en l'heure proprement qu'on les sache [tire] du four, *GUESCL.* *sonsa*. || XV<sup>e</sup> s. La faute vint, que l'apprenti avoit toujours out dire grille, femlin, et non pas grill; qui fut ce qui découvrit le pasté [le pot aux roses], *DESPEZ.* *Contes*, XLVIII.

— ETYM. Bourg. *patai*. *Pasté* à la forme d'un participe passif formé de *paste*, *pâte*: ce qui a été *pasté*, fait avec la *pâte*.

PÂTÉ (pâ-té), s. f. || 1° Pâte faite avec de la farine et des herbes et dont on engraisse la volaille. Les hommes nous font à nous chapons avaler une pâtée dont ils ont le secret, *VOIT.* *Dial.* 10. || 2° Mélange de pain émiété et de viande hachée dont on nourrit les animaux domestiques. || Par assimilation. Il [Réaumur] nous a appris que les petits des trois sortes [chez les abeilles] sont élevés au milieu d'un amas irrégulier de pâtée qui n'est point renfermée dans une cellule, *SONNAT*, 5<sup>e</sup> *mém.* *abeilles*.

— ETYM. C'est le féminin de *paté* considéré comme un participe passif.

† PÂTELET (pa-te-lé), s. m. Terme de pêche. Sorte de morue qui tient le cinquième rang dans le truge qu'on en fait dans la Normandie.

† PÂTELETTE (pa-te-lè-tè), s. f. Partie de la gibberne et du havre-sac qui recouvre le côté extérieur.

1. PATELIN (pa-te-lin), s. m. || 1° Nom d'un personnage d'une vieille comédie de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle

ou du commencement du XV<sup>e</sup>, qui, par ses fatigues, se fait vendre à crédit du drap, et, par ses vaines paroles et des contes en l'air, élude son paiement. Les hoirs de défunt Patelin, *BOISSIER*, chez Plaute et Térance, Ont envahi toute la France. Car ils sont bémis du malin. Les hoirs de défunt Patelin, *GÉVIN*, *Patelin, didicace*. || 2° Fig. On se dit, par tâche, par des flatteries et de belles paroles de tromper, ou, simplement, d'en venir à son fin (avec un p minuscule). Ce n'était point Tartuffe, ce n'était point un patelin, c'était un pauvre et conséquent, prêchant avec dignité et parcourant toute la vie de cette princesse [la duchesse de Longueville] avec une adresse incroyable, *BOISSIER*, 12 avril 1660. Une preuve qu'elle [la comtesse] a eu un grand succès, c'est qu'elle a dit de nouveaux mots à la langue et fait des mots nouveaux : Patelin, qui n'était qu'un nom fait à plaisir comme Tartuffe, est devenu un mot de la langue qui signifie flatteur et trompeur, de la même manière que Tartuffe signifie présentement un homme dévot, *FONTEN.* *Hist. théâtr. fr.* *Œuv.* t. IV, p. 114, dans *POISSON*. Ah! combien j'ai connu de bémis bémis qui marchent à leur but en rusés, *BOISSIER*, *AL. DUVAL*, *Manie des grand.* II, 7. || Arch. *franç.*, voy. *ANCI.* || Adj. Il se dit du ton, des manières. Le zélé père, charmé de l'ouverture, devint patelin, caressant, et, après plusieurs conventions préliminaires, des mots entrecoupés : ce n'est pas moi, il... *DUCLOS*, *Œuv.* t. VI, p. 101. Un petit homme à ces mots s'approche avec un air patelin, et dit avec voix de fausset... *GIRA.* *le Carnaval des artistes* (une vieille, qui devenait de jour en jour plus fatigieuse et plus pateline avec moi, t. I, p. 100). *BOISSIER*, *Œuv.* t. IX, l'égoïsme patelin des hommes qui se font leur enseigne l'art de combiner les ruses opposés, afin de se mêler de tout comme un patelin et de se soumettre à tout comme un chrétien, *BOISSIER*, *Allem.* III, 13. || 3° Langage de patelin (inutilité des sens). Le pauvre tu détruis, la veuve et l'orphelin et tu ruines chacun avec ton patelin, *BOISSIER*, *Sat.* p. 101. — SYN. 1. PATELIN, PATELARD. Le patelin trompe et trompe. Le papelard trompe aussi, mais en simulant la dévotion. || 2. PATELIN, PATELINEUR. Le patelin est, de sa nature, flatteur pour tromper. Le patelineur est celui qui pateline; il peut être sans patelin de nature, et pateliner seulement par occasion et circonstance.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. B. J'ay train de seigneur. — M. Pas de saige. — B. Ressourçant, comme bel Alain. — B. Pathelin en main. — M. Dire rage, *BOISSIER*, *Baillivens et malepaie*. XVI<sup>e</sup> s. C'estoit un patelin, *BOISSIER*, *Sérées*, liv. II, p. 90. *BOISSIER*, *CURNE*. Le bruyt avez d'estre souberz de cœur scavez les ruzes Pathelin, *BOISSIER*, *Œuv.* p. 167, dans *LACURNE*.

— ETYM. On ne sait d'où vient ce nom de patelin, qui, du théâtre, passa promptement dans le langage commun. Cependant du Gange paraît être la vraie origine au mot *paterinus*. Il y est, *BOISSIER*, XI<sup>e</sup> siècle, des hérétiques qu'on nomme *paterinus*, *patalins*, *patalins*; il rapporte ceci du XII<sup>e</sup> siècle. Et par ce sont il dit *paterins*, et est aussi à dire comme deviser. *Paterin* avait pris le sens de *patelin*, *BOISSIER*, *Sérées*, liv. II, p. 90. *BOISSIER*, *CURNE*. Le bruyt avez d'estre souberz de cœur scavez les ruzes Pathelin, *BOISSIER*, *Œuv.* p. 167, dans *LACURNE*. || 2. PATELIN (pa-te-lin), s. m. Petit ustensile que l'on employait autrefois pour essayer la pureté du minium, dans les fabriques de cristal.

— ETYM. Peut-être un dérivé de *patelle*.

PATELINAGE (pa-te-lin-a-j), s. m. Manière de nuante et artificieuse d'un patelin. Patelinage de Tartuffe, *BOISSIER*, *Sérées*, liv. II, p. 90. Il a produit patelinage et patelinage, *FONTEN.* *Hist. théâtr. franç.* *Œuv.* t. IV, p. 114, dans *POISSON*. J'avaux toujours pateliné, malgré le patelinage du P. Beribier, que les suites ne m'amaient pas, non-seulement dans l'encyclopédiste, mais parce que tous mes patelinages étaient encore plus opposés à leurs maximes que leur crédit que l'incrédulité de mes lecteurs, *BOISSIER*, *Confess.* 21. La scène... où Patelin, à la fin de patelinage (car son nom est devenu un mot caractéristique), vient à tout d'attraper une petite drap, *LA HARPE*, *Cours de littér.* t. VIII, p. 7.

dans rouens. S'ils [les bois de défunt Patelin] prennent sous leur patronage Cet écrit sur un baillage Où leur maître est représenté, S'ils le font vivre d'âge en âge Autant que le patelinage, Ce sera l'immortalité, *œdix, Patelin, dédicace.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ce patelinage [flouterie] fut leu; car celui qui l'avait fait estoit connu pour d'autres affrontements, *BOCCACCIO, Serées, liv. 2<sup>e</sup>, p. 108, dans LACURNE. Je ne ris oncques tant que je fais à ce patelinage, RAB. III, 34 (ici patelinage a le sens de farce analogue à celle de Patelin).*

— ETYM. *Pateliner.*

PATELINER, *RE* (pa-te-li-né, né), *part. passé* de patelin. Un pauvre homme pateliné par un fourbe.

PATELINIER (pa-te-li-né), || 1<sup>o</sup> V. n. Agrir en patelin. Il ne fait que pateliner. || 2<sup>o</sup> V. a. Mûner d'une façon pateline l'esprit de quelqu'un. Ils ont ici, depuis peu, tant pateliné et flûté le Mazarin, *qui PATIN, Lett. L 4, p. 81, dans ROUGENS. Pateliner l'arbitre, et j'ai bien commencé, DURRÉNY, Réconc. norm. 1, 9. J'y mis un ton dur qu'il sentit, et qui ne l'empêcha pas de me pateliner encore en deux ou trois lettres, jusqu'à ce qu'il sût ce qu'il avait voulu savoir, J. J. ROUSS. Conf. x. || 3<sup>o</sup> Pateliner une affaire, la manier avec adresse pour la faire réussir.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Jean de Costes, je vous conçois bien, vous cueidez pateliner, et faire du malade pour cuider couchier ceans, *Lettres de rémission de 1570, Bibl. chartr. 2<sup>e</sup> série, t. IV, p. 289. Après surviennent fringueresulx, Dancer, joncher, pateliner, coquillard, Pôcies, p. 28, dans ROUGENS.*

xvi<sup>e</sup> s. Nos ancestres trouvent ce maistre Pierre Patelin avoir si bien représenté le personnage pour lequel il estoit introduit, qu'ils mirent en usage ce mot de patelin pour signifier celui qui par beaux semblants enjauloit, et de lui firent un pateliner et patelinage pour mesme sujet, *VASQUIER, Recherches, VIII, p. 780, dans LACURNE.*

— ETYM. *Patelin.*

† PATELINERIE (pa-te-li-ne-rie), s. f. Manière artificieuse d'un patelin.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Enfin toutes les patelineries qu'on observe en tel cas, firent resondre le voyage contre l'avertissement des fidelles amis et serviteurs, *O'AMB. Hist. I, 101.*

— ETYM. *Pateliner.*

PATELINEUR, EUSE (pa-te-li-neur, neû-x'), s. m. et f. Celui, celle qui pateline. Toute ma famille vient vous offrir ses services. — Que de patelineurs il y a ! *ATS, Arc. Pat. III, 12.*

— ETYM. *Pateliner.*

† PATELLACÉS (pa-tèl-la-sé), s. m. pl. Famille de mollusques, qui a pour type le genre patelle.

† PATELLAIRE (pa-tèl-lè-r'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui a la forme d'une patelle ou d'un plat. || 2<sup>o</sup> S. f. Genre de lichens. || Genre de champignons.

— ETYM. *Patelle.*

PATELLE (pa-tè-l'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme d'antiquité. Sorte de vase sacré. || 2<sup>o</sup> Coquille dite aussi lépas, de l'ordre des mollusques, à coquille univalve, ordre des gastéropodes. Les huîtres, les patelles et les oreilles de mer ne produisent des perles que dans les climats les plus chauds, *NIPP. Min. t. VII, p. 176. || Patelle sauvage, nom qu'on donne quelquefois aux haliotides. || 3<sup>o</sup> Terme de botanique. Réceptacle plan et ayant un rebord distinct du pédicelle; se dit seulement de la fructification des lichens.*

— ETYM. Lat. *patella*, petit plat, diminutif de *patena* (roy. PATÈNE). Le nom du vase a passé à la coquille.

† PATELLE, RE (pa-tèl-lé, lée), adj. Qui a la forme d'une expansion orbiculaire, d'un petit plat. Terme d'entomologie. Se dit de la main des insectes quand elle offre quelques articles dilatés.

— ETYM. *Patelle.*

† PATELLIEN (pa-tèl-lié), s. m. Mollusque qui habite les coquilles appelées patelles.

† PATELLITE (pa-tèl-li-té), s. f. Terme de minéralogie. Patelle fossile.

— ETYM. *Patelle*, et la finale *ite* qui en minéralogie désigne un fossile.

† PATELLULE (pa-tèl-lu-l'), s. f. Terme de botanique. Réceptacle arrondi et plat de certains lichens.

— ETYM. Diminutif de *patelle*.

† PATEMMENT (pa-ta-man), *adv.* D'une manière patente, publique. L'armée [de Cromwell] demanda, d'abord en termes couverts, et ensuite patemment, le jugement du roi, *CHATEAUB. Stuarts, Captivité du roi.*

— HIST. XV<sup>e</sup> s. [Corps saints] mis et établis patemment en l'aire de la dite eglise, *P. DESREY, à la*

suite de MONSTRELET, p. 97, dans LACURNE. Telle chose laquelle sera cy patementement déclarée, *MONSTRELET, p. 143, dans LACURNE.*

— ETYM. *Patent*, et le suffixe *ment*. *Patementement* est formé de *patente*, et du suffixe *ment*.

† PATEMAR (pa-te-mar) ou PATMAR (pa-tmar), s. m. Sorte de navire de l'Inde ayant des qualités supérieures pour la marche.

PATÈNE (pa-tè-n'), s. f. || 1<sup>o</sup> Chez les catholiques, vase sacré en forme de petite assiette qui sert à couvrir le calice et à recevoir l'hostie. La patène donnée, comme la paix (roy. ce mot), à baiser pendant l'offertoire ne peut être touchée que par un prêtre, un diacre ou un sous-diacre, à cause de la considération qu'elle a reçue. Le comte de Luna, ambassadeur de Philippe II, roi d'Espagne, veut être encensé à la messe et baiser la patène avant Ferrier, ambassadeur de France; ne pouvant obtenir cette distinction, il se réduit à souffrir qu'on emploie en même temps deux patènes et deux encensoirs; Ferrier fut inflexible, *VOLT. Mœurs, 178. || 2<sup>o</sup> Le plat dans lequel on fraie le pain, alors que l'on communit sous les deux espèces, DE LABORDE, Émoux, p. 432.*

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Un calice d'argent doré, tout plain, où il a en la patene un Dieu qui monstre ses playes, esmaillé, *DE LABORDE, Émoux, p. 432. || XVI<sup>e</sup> s. En leur promotion ils prennent un calice avec la patine et l'hostie, CALV. Instit. 1183.*

— ETYM. Béarn, *padena* (*Fors et cout. de Béarn, Pau, 4748*); du lat. *patena* ou *patina*, plat, de *patere*, être ouvert (roy. PATENT).

PATENÔTRE (pa-te-nô-tr'), s. f. || 1<sup>o</sup> Il se dit des premières prières qu'on apprend aux enfants, et surtout du Pater. La patenôte commence par ces mots : Notre père... || 2<sup>o</sup> Toute autre espèce de prières chrétiennes. Dire sa patenôte ou ses patenôtres. || 3<sup>o</sup> Par extension, vaines paroles sans cesse répétées. Il marmotte toujours certaines patenôtres. Où je ne comprends rien, *aac. Plaid. I, 1. || Dire la patenôte du singe, gronder, murmurer entre ses dents. Comme un singe fâché, j'en dis ma patenôte, RÉGNIER, Sat. XI. || 4<sup>o</sup> Fig. Catégorie (inusité en ce sens). Et quant aux courtisans, Je trouve, les mettant en même patenôte, Que... RÉGNIER, Sat. x. || 5<sup>o</sup> Au pluriel, les grains d'un chapelet, le chapelet tout entier. Jamais on ne lui vit aux mains de patenôtres, RÉGNIER, Sat. XIII. Mais tout cela n'est rien au prix Des muets de Son Eminence; Leur attirail doit avoir coûté cher; Ils se suivaient en file ainsi que patenôtres, LA FONT. Lettres, 1. || En termes de blason, la patenôte est un chapelet, ou seulement un dizain, dont les écus des chevaliers de Malte et d'autres personnes religieuses sont environnés. || 6<sup>o</sup> Terme d'architecture. Sorte d'ornement des corniches et d'autres pièces, qui est en forme de grains de chapelets, les uns ronds, d'autres en forme d'olive. || 7<sup>o</sup> Terme de pêche. Chapelet de morceaux de liège qui soutient un filet au-dessus de l'eau. || 8<sup>o</sup> Terme de ponts et chaussées. Se dit des chaînes sans fin employées dans les chapelets verticaux. Certaines mailles de patenôte, également espacées, sont disposées de manière à fermer exactement le vide du cylindre dans lequel l'eau est élevée. || 9<sup>o</sup> Patenôte des Italiens, l'azédarach.*

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Une femme qui tenoit une paternostre en sa main, *Miracles St Loys, p. 131. Et pour avoir esperance d'avoir bon hostel dist casques le [la] paternostre saint Julien, H. DE VALANC. x. Sol jurent : toutes sommes vostres; Créds les comme pater nostres, la Rose, 15066. || XIV<sup>e</sup> s. Unes paternostres esmaillées, pendans à une croix où il y a pierres et perles, DE LABORDE, Émoux, p. 432. || XV<sup>e</sup> s. Et nous fousmes l'espace de plus de deux paternostres avant que... COMM. II, 13. || XVI<sup>e</sup> s. Il disoit la paternostre du cingé, *RAN. Garg. 1, 18. Il mit parmi les pois deux grandes poignées de ces osselets ronds de moulu (morue) qu'on appelle paternostres, DESPES. Contes, LXXV. Enfilés comme paternostres en une cordelette, O. DE SERRES, 229. On disoit qu'il se falloit garder des paternostres de M. le comestable [de Montmorency]; car, en les disant ou marmottant, lorsque les occasions se presentoient, il disoit : allez-moy prendre un tel, attacher celui-là à un arbre, faites passer celui-là par les piques ou les harquebuses tout devant moy... BRANT. Capit. franç. t. II, p. 47, dans LACURNE.**

— ETYM. Wallon, *patinos*, *patinoss*; provenc. *paternostre*, *patrenostre*; cat. *pater nostre*; esp. *pater nostro*; port. *padre nosso*; ital. *padre nostro*; du latin *pater*, père, et *nostrer*, notre, qui sont les premiers mots de la prière dominicale.

† PATENÔTRE, RE (pa-te-nô-tré, trée), adj. Se dit d'une croix formée de grains enfilés.

— ETYM. *Patenôte.*

PATENÔTRIÈRE (pa-te-nô-tri-ê), s. m. || 1<sup>o</sup> Il y avoit à Paris [dans le moyen âge] trois corps de métiers qui, sous le nom de patenôtriers, fabriquaient les chapelets, *DE LABORDE, Émoux, p. 432 (roy. LAMAS DE JOH). || 2<sup>o</sup> Nom vulgaire du staphylier pinné.*

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Des patenôtriers faisant patenôtres d'os et de cor [corne], *Liv. des mét. 80.*

PATENT, ENTRÉ (pa-tan, tan-t'), adj. || 1<sup>o</sup> Évident, manifeste. Un fait patent. || 2<sup>o</sup> Autrefois, acquit patent, brevet du roi scellé du grand sceau, portant gratification d'une somme d'argent et servant d'acquit et de décharge à celui à qui il s'adressait. || Ancien terme de chancellerie. Lettres patentes, *roy. LETTRES, n<sup>o</sup> 16. || Lettres patentes, se dit encore aujourd'hui de certains actes de l'autorité souveraine.*

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Aucunes choses qui ne sont pas trop patentes, *ORRISME, Eth. 136. || XV<sup>e</sup> s. De tous ces dons... on fit instrumens publics et authentiques, pour demeurer les choses au temps avenir en droit, et pour estre plus authentiques et patentes à ceux qui en orront parler, VOISSE. II, II, 60. || XVI<sup>e</sup> s. Les mandemens et acquits patentes du tresorier de l'Espagne... CARLOIX, 7, 3.*

— ETYM. Lat. *patentem*, de *patere*, être ouvert; mot en rapport avec *πατέωμαι*, étendre.

† PATENTABLE (pa-tan-ta-bl'), adj. Qui est sujet à patente; que l'on peut soumettre à l'impôt appelé patente.

PATENTE (pa-tan-t'), s. f. || 1<sup>o</sup> Patente ou, au pluriel, patentes, lettres, commission, diplôme, accordés par le souverain, par des corps, par des universités, etc. On a envoyé à M. de Savoie les patentes de généralissime, *ROSS. Lett. quid. 69. Le maréchal de Noailles pourrait emporter des patentes de général de son armée pour M. de Vendôme, ST-SIM. 39, 77. Le cardinal [Richelieu] n'eut les patentes de premier ministre qu'en 1629, VOULT. Mœurs, 178. Un mortier particulier, pour l'emploi duquel il avoit obtenu une patente, VICAT. Instit. Mém. acad. scienc. t. III, p. CL. || Fig. La lettre dont V. M. m'honore m'a donné des patentes de prophète, VOULT. Lett. d. Cather. 6. Avec ce brillant diplôme de chevalier on me donna mon humble patente de pèlerin, CHATEAUB. Itin. part. 6<sup>e</sup>. || Patente nationale, nom qu'on donnoit dans la constitution de 1791 aux brevets d'invention. || 2<sup>o</sup> Certificat de santé délivré dans les ports aux vaisseaux qui partent. || Patente nette, attestation légale qui constate qu'un bâtiment est sorti d'un pays où ne règne pas actuellement une maladie contagieuse. || Patente brute, celle qui atteste qu'il est parti d'un pays infecté. || 3<sup>o</sup> Pièce déclarant la qualité ou la nature de marchandises. Le droit à percevoir sur les marchandises transportées sur le canal de Luçon s'appliquera au tonnage réel desdites marchandises, et non au tonnage accusé par la patente de jauge, *M. GRANOFF, Voies navigables de France, p. 387. || 4<sup>o</sup> Contribution annuelle que paye toute personne qui fait un commerce, qui exerce une industrie impossible. Les médecins sont soumis à la patente. L'impôt de la patente. || Quittance de cette contribution. Prendre, payer une patente. || 5<sup>o</sup> Patente du Languedoc, droit que le fermier des cinq grosses fermes levait en Languedoc, sur les marchandises qui sortaient, par terre ou par eau, du Languedoc. || 6<sup>o</sup> Essieu à patente, essieu dont la fusée tourne dans une boîte de disposition particulière, qui a pour effet de diminuer considérablement le frottement (ainsi dit probablement parce que celui qui l'inventa prit une patente). || Fil patiquement, une patente, un essieu ainsi disposé. Graisser les patentes.**

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Les lettres que les princes susdits escrivoient aux chefs de l'armée protestante estoient en forme de patente et non closes, *CARL. IX, 81.*

— ETYM. *Patent*. Dans *patente brute*, *brute* est l'ital. *brutto*, laid; on disoit aussi que la mer étoit brute (roy. BRUTE), pour exprimer qu'elle étoit infestée de corsaires.

PATENTÉ, RE (pa-tan-té, tée), *part. passé* de *patenter*. Qui a une patente. Marchand patenté. || Substantivement. C'est un patenté.

† PATENTER (pa-tan-té), v. a. Soumettre à la patente. || Délivrer une patente à quelqu'un.

PATE-PELU, voy. PATTE-PELU.

PATER (pa-têr'), s. m. || 1<sup>o</sup> Oraison dominicale (avec un P majuscule). Dire son Pater. || Dire cinq Pater et cinq Avé, répéter cinq fois de suite l'oraison dominicale et la salutation angélique. || Familiairement. Savoir une chose comme son Pater, la

savoir très-bien par cœur. || Fig. Il ne sait pas son Pater, il est très-ignorant. Broussin, dès l'âge le plus tendre, l'aurait la sauce Robert; Mais jamais il ne put apprendre Ni son credo ni son Pater, Vers celtés par l'abbé. || Il n'a pas dit un Pater, il n'est pas dévot, l'on dit aussi Pater noster. On ne rit point quand on manque de pain; c'est là l'essence, et le Pater noster commence par là, ce qui est, à mon avis, fort sensé, volt. Lett. Feymevongr, 23 fév. 1770. || 2° Duré d'un Pater. Charost fut plus de trois ou quatre Pater à se remettre, 27-août 1781, 104. || 3° Gros grains d'un chapelet sur lesquels on dit le Pater, Les Pater de son chapelet sont en émeraude, Dict. de l'Acad. || Au plur. Des Pater || 4° Pater noster, nom vulgaire de la canne de l'Inde, dont les grains servent à faire des chapelets ou rosaires. || On donne le même nom, à Saint-Dominique, à certaines graines employées au même usage. || 5° Pater, nom que, dans quelques provinces, on donnait au curé. Le Pater de Bourgneuf, Trés-oux. || Par plaisanterie, on moine. Le secret même encor se répéta Par le Pater, La font. Commencé l'esprit.

— ETYM. Lat. pater, père, premier mot de l'oraison dominicale.

† PÂTERE (pâ-tê), v. a. Coller des coirs ensemble avec une espèce de colle qu'on appelle pâte.

— REM. On trouve aussi pater en termes de vénéralion; mais c'est une faute pour pater.

— ETYM. Pâte.

PÂTERE (pâ-tê-r'), s. f. || 1° Terme d'antiquité. Espèce de soucoupe en usage dans les anciens sacrifices. || 2° Ornement de culte doré dont on se sert pour soutenir les draperies ou suspendre divers objets, et qui est en forme de patère antique. M. Gastoulet dit croche son chapeau de la patère où il l'avait suspendu, cit. de BEAUMONT, la Cinquantaine, § vii. || 3° Terme d'architecture. Ornement de forme circulaire, imitant une patère antique. || 4° Terme de serrurerie. Espèce de rosette pleine faite en cuivre, tournée au tour et portant divers profils, que l'on rapporte sur des crochillons dans une rampe, dans un balcon, etc. || 5° Terme de botanique. Se dit d'un organe creux dont l'orifice est évasé en forme de soucoupe.

— REM. C'est une faute assez commune de faire patère du masculin, et de dire: Mettez le rideau au patère.

— ETYM. Lat. patera, coupe, plat, forme analogue à patina, de pater (voy. PATENT).

PATERNEL (pa-têr-nêl), adj. Qui appartient à un père (ne se dit que dans le langage familier ou en badinant). J'allai voir le prêtre, il me reçut d'un air paternel, en m'appelant toujours mon cher monsieur Marmontel, MARMONTEL, Mém. VIII.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Veire paterne (vraiment paternel), Dieu), qui coques ne mentis... Ch. de Rol. CLXXIII. || XII<sup>e</sup> s. Sirent appelle sainte paterne aie [aide], JOURNAL HISTORIQUE, v. 249. || XIII<sup>e</sup> s. ...Peres paternes, Qui la terre et le ciel gouverna, Les trois Maries, ms. p. 436, dans LACROIX.

— ETYM. Provenç. paterna, Dieu le père; du lat. paternus, paternel, dérivé de pater.

PATERNEL, ELLE (pa-têr-nêl, nê-l'), adj. || 1° Du père, qui appartient au père. Recevoir la bénédiction paternelle. O dieux hospitaliers, que vois-je ici paraître? Dit l'animal chassé du paternel logis, LA FONT. Fable, vii, 16. Que le prodige retourné requerra plus de grâces que son aîné, qui ne s'est jamais débarrassé de la maison paternelle, Mém. Mar. YAV. || 2° Qui vient du père, qui est du côté du père. Successeur paternel. La ligne paternelle. Un propre paternel. Que d'amis, que de parents naissent en une nuit au nouveau ministre! les uns font valoir leurs anciennes liaisons... les autres feuilletent leur généalogie, remontrant jusqu'à un trisaïeul, rapportant le côté paternel et maternel, LA SAUV. || Un homme de cœur... dont l'usage qu'il [son nom] est de tous les noms le plus illustre... faire entrer dans toutes les conversations ses aïeux paternels et maternels... in. viii. Il était secouragé par l'assistance d'un oncle paternel qu'il avait, Médecin fort habile et fort estimé, FONTEN. Tournesfort. || 3° Qui est tel qu'il conviendrait à un père, à la qualité de père. Les paroles paternelles. Les cris paternels. Tu m'as dit, du Père, vers donc énoncé? Et les traits de son visage? Que le mot en l'emprunt l'amitié paternelle, L'abbé ANTOINE, Mémoires, t. vi, 19. La puissance paternelle se perdit à Rome avec la république, MONTESQ. Esp. v, 7. Tout il est vrai que, dans tous les états, le principe de la sage loi de la nation, l'amour paternel est le principe de ce qu'on peut appeler vertus, SURY. Ois. t. ii, p. 117. Le long épanouement d'un enfant qu'on ne connaît pas

encore [mis en nourrice], affaiblit, anéantit enfin les sentiments paternels et maternels, J. J. ROUSS. Conf. xi. || Fig. J'ai laissé reposer Mahomet [tragédie], afin de le revoir avec des yeux moins paternels, volt. Lett. en vers et en prose, 76. || 4° Il se dit, en un sens analogue, de Dieu, d'un souverain, d'un maître, d'un supérieur, etc. Il a des soins paternels pour ses domestiques. Et d'un ton paternel réprimant ses douleurs: Laisse au chantre, dit-il, la tristesse et les pleurs, BOILL. Lutrin, i. Mais Dieu veut qu'on espère en son soin paternel, RAC. Athal. i, 2. Éclipsé pour son peuple une amour paternelle, volt. Édipe, iii, 4. || 5° Ancien terme de grammairie. Cas paternel, le génitif, ainsi dit parce qu'il exprime la filiation: Ἀλέξανδρος Φιλίππου, Alexandre, fils de Philippe.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et l'amisté paternel ou du père à ses filz est aucunement telle comme est amisté royal ou du roy à ses sujets, OZEMER, Eth. 248. Je te pri que tu pardonnes à la douleur paternel, BERNARDIN, f<sup>o</sup> 66, verso. || XVI<sup>e</sup> s. Je trouverois raisonnable que le magistrat et le prince à ses despens en gratifiast [de spectacles] quelquefois la commune, d'une affection et bonté comme paternelle, MONT. i, 199.

— ETYM. Provenç. paternal, patrenal; espagn. paternal; ital. paternale; du lat. paternus, allongé du suffixe alis.

PATERNELLEMENT (pa-têr-nêl-man), adv. En père, comme il convient à un père. Il l'a traité paternellement.

— ETYM. Paternelle, et le suffixe ment.

† PATERNIEN (pa-têr-niën), s. m. Sectaire chrétien qui soutenait que la chair est l'ouvrage du démon (IV<sup>e</sup> siècle). Saint Augustin parle des paterniens.

PATERNITÉ (pa-têr-ni-té), s. f. || 1° La qualité de père. La recherche de la paternité est interdite par le code. || 2° Paternité spirituelle, alliance qui se contracte entre le parrain et le filleul, ou même entre le prêtre qui baptise et le baptisé. || 3° Votre Paternité, titre qu'on donnait au pape, dans le XII<sup>e</sup> siècle; on l'a aussi donné aux religieux, aux prêtres, aux confesseurs. || 4° Terme de théologie. Perfection relative à la nature du Père.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. J'ay veu, receu, ouy et entendu l'ambassadeur que la seigneurie de vos seigneuries a transmis par devers ma paternité, RAB. IV, Ancien prologue.

— ETYM. Provenç. paternitat; espagn. paternidad; ital. paternità; du lat. paternitatem, de paternus, paterne.

PÂTEUX, EUSE (pâ-tê, têt-x'), adj. || 1° Qui a les caractères, la consistance de la pâte. Les savons que forme l'union des graisses et des huiles avec la potasse restent mous, ou plus ou moins pâteux, THÉNARD, Traité de chim. t. III, p. 216, dans BOUGERS. || Fig. Terme de peinture. Se dit quelquefois d'une touche abondante en couleurs, des chairs peintes largement et mollement. Touche pâteuse, chairs pâteuses, pinceau pâteux, sont des expressions qui se prennent toujours en bonne part. || 2° Il se dit des choses qui font, dans la bouche, l'effet désagréable qu'y ferait la pâte. Ces poires sont pâteuses. || Pain pâteux, pain qui n'est pas assez cuit, ou qui n'a pas assez levé. || On dit la bouche pâteuse quand la langue est couverte d'un enduit muqueux qui en émousse la sensibilité. Cela rend la bouche pâteuse. || 3° Il se dit des liquides dont la liquidité n'est pas parfaite, et où se trouvent des filaments, des matières non fondues, etc. Liqueur pâteuse. Vin pâteux. || On dit de même: Ce vin, cette liqueur a un œil pâteux. || Par extension. Ce diamant a un œil pâteux, il n'est pas parfaitement clair. || 4° Se dit d'une terre grasse, molle, à demi détremmée. Chemin pâteux. L'homme y aurait de bonne heure coupé les bois, desséchés les marais, consolidé un sol pâteux en le remuant et l'exposant aux rayons du soleil... BAYLIS, Hist. phil. xvii, 2. || Fig. Pâteux se dit d'un style qui manque de fermeté, de netteté, de légèreté.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Un gant bel et blanc, et de cuir de cerf mol et pastueux, Modus, f<sup>o</sup> LXXVIII. || XVI<sup>e</sup> s. Vulcan le forgeron fit de pastieuse argile, La patrie tant en l'eau, cette femme fragile, AM. JAVIN, Poésies, p. 123, dans LACROIX.

— ETYM. Pâte.

PATHÉTIQUE (pa-tê-ti-k'), adj. || 1° Qui touche l'âme et l'émeut. Orateur, discours pathétique. Il passe pour constant que ce second acte est un des plus pathétiques qui soient sur la scène, COX. Hor. ALEXANDRE. || Terme d'anatomie. Muscle pathétique, le grand oblique de l'œil, ainsi nommé parce qu'il sert grandement à l'expression de l'œil. Nerve pathé-

tique, le nerf de la quatrième paire; on le trouve aussi nerf oculo-musculaire interne || 2° S. m. Ce qui touche, émeut l'âme. Le pathétique ne fait jamais plus d'effet que lorsqu'il semble que l'orateur ne le recherche pas, mais que c'est l'occasion qui le fait naître, BOILL. Longin, Subl. ch. xvi. Les citations profanes, les froides allusions, le mauvais pathétique, les figures outrées ont fini [dans la chaire], LA SAUV. xv. Clytemnestre est le modèle du grand pathétique; Iphigénie, celui de la simplicité noble et intéressante, volt. Comm. Corn. Suréna, préf. Le cœur se fondait à son pathétique [dans le chanteur], J. J. ROUSS. Dict. de mus. art. 100. Ajoutons à la louange de Destouches, que le Glorieux est la première comédie où le pathétique, qui paraît si étranger à ce genre, ait osé s'introduire avec succès, D'ALEMB. Éloges, Destouches. J'ai vu Richardson comme inspirateur de Rousseau, et comme premier modèle du pathétique familier, exagéré par Diderot, VILLEM. Littér. frang. 13<sup>e</sup> partie, 2<sup>e</sup> part. 3<sup>e</sup> leçon. || Terme de musique. Genre de musique dramatique et théâtrale qui tend à peindre les grandes passions, et particulièrement la douleur et la tristesse.

— ETYM. Παθητικός, de πάθη ou πάθος, souffrance (voy. PATHOS).

PATHÉTIQUEMENT (pa-tê-ti-ko-man), adj. Dans une manière pathétique. Le roi a été au palais, où il a fait vérifier quantité d'édits de divers ordres, M. Bignon y a harangé devant le roi très-paternellement; et nonobstant tout a passé, GUY PASTOR, Lett. t. II, p. 182. Je commence à n'être pas si content de cette besogne [la tragédie du Truculentus], et je crois que, si Mlle Duménil jouait avec Fulvie, et Mlle Clairon pathétiquement Julie, le succès pourrait faire assez d'effet, volt. Lett. d'Argental, 15 déc. 1763.

— ETYM. Pathétique, et le suffixe ment.

† PATHIQUES (pa-ti-k'), s. m. pl. Terme de théologie mystique. Ceux qui demeurent sujets à leurs passions, BOSS. Nouv. myst. 17.

— ETYM. Παθικός, de πάθος, passion (voy. PATHOS).

† PATHOGÉNIE (pa-to-jé-nie), s. f. Partie de la pathologie qui traite de la manière dont les maladies se développent.

— ETYM. Πάθος, maladie, et γένεσις, production (voy. rapport à la pathogénie).

† PATHOGÉNIQUE (pa-to-jé-ni-k'), adj. Qui rapport à la pathogénie.

PATHOGNOMONIQUE (pa-togh-no-mo-ni-k'), s. f. || 1° Terme de médecine. Il se dit des signes caractéristiques chaque maladie. || 2° S. f. En philosophie, science des signes des passions.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les signes très-certaines et pathognomoniques sont... PARÉ, xx, 7.

— ETYM. Παθγνωμονικός, de πάθος, souffrance (voy. PATHOS), et γνώμων, qui indique (voy. GNOXON).

† PATHOGNOSTIQUE (pa-togh-no-sti-k'), s. f. Synonyme de pathognomonique.

— ETYM. Πάθος, maladie, et γνωστικός, qui connaît (voy. GNOSE).

PATHOLOGIE (pa-to-lo-jie), s. f. Terme de médecine. Science qui traite de tous les désordres venus, soit dans la disposition matérielle des organes, soit dans les actes qu'ils remplissent. || Pathologie chirurgicale, celle qui s'occupe des maladies, lésions ou difformités, auxquelles le premier moyen de remédier consiste dans la pratique de certaines opérations exécutées avec la main ou armée de divers instruments. || Pathologie interne, synonyme de pathologie chirurgicale. || Pathologie lotane ou médicale, celle qui s'occupe particulièrement des maladies que l'on combat par des moyens tirés de la matière médicale et de l'hygiène. || Pathologie spéciale, celle qui étudie une à une les diverses espèces de maladies auxquelles l'homme est exposé. || Pathologie comparée, celle dont l'objet est l'étude comparative des phénomènes pathologiques qui se manifestent chez les différents animaux et même de végétaux. || Pathologie vétérinaire, celle qui s'occupe des maladies de l'homme. Le parti qu'on pourrait tirer de ses observations [sur les maladies d'animaux], même pour éclaircir la pathologie humaine, FLOUREN, Inst. Méd. t. I, p. 622. || Pathologie générale, celle qui renferme les considérations communes aux maladies et qui expose les faits les plus généraux de la science médicale.

— ETYM. Παθολογία, de πάθος, maladie, et λόγος, doctrine.

PATHOLOGIQUE (pa-to-lo-jik'), adj. Qui appartient à la pathologie. L'anatomie pathologique

|| Signe pathologique, signe qui dénote une lésion; on dit plutôt aujourd'hui : signe pathognomonique. Tout le monde me regardait, en retirant doucement vers les joues les deux coins de la bouche, et en mettant les mains sur les côtés, ce qui est le signe pathologique de la joie, volt. *Facéties, relation du voyage*.

— ETYM. Παθολογικός, de παθολογία, pathologie.

† PATHOLOGIQUEMENT (pa-to-lo-ji-ke-man), adv. Au point de vue pathologique. C'est le tissu cellulaire qui, survenant pathologiquement dans la matière nerveuse, devient la base et le siège de ces métamorphoses, *SEARS, Instit. Mém. acad. scienc. t. xi, p. 718*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Or n'est ce pas assez d'en discourir pathologiquement; il faut procéder à la thérapeutique, n'aus. *Farneste, III, 33*.

† PATHOLOGISTE (pa-to-lo-ji-st), s. m. Médecin qui s'occupe de la pathologie.

† PATHOPÉE (pa-to-pée), s. f. Terme de rhétorique. Excitation des passions, style passionné.

— ETYM. Παθολογία, de πάθος, maladie, et παύω, faire.

PATHOS (pa-tos), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme de rhétorique. Mouvements, figures propres à toucher fortement l'âme des auditeurs. Les rhéteurs opposent le pathos à l'ithos. On voit partout chez vous l'ithos et le pathos, MOL. F. *scn. III, 5*. À propos de conseil, sachez-vous que je crois le mémoire de Mariette le meilleur de tous pour instruire les juges? les autres ont plus d'ithos et de pathos, mais celui-là va au fait plus judiciairement, volt. *Lett. d'Argental, 23 janv. 1763*. || 2<sup>o</sup> Style où une émotion vraie ou factice se déguise sous une emphase déplacée, sous une chaleur affectée. C'est un pathos très-puéril que fait ici le cardinal de Bouillon, *ST-SIX, 279, 37*. Je voudrais que les avocats de la famille infortunée des Calas eussent mis dans leurs mémoires moins de pathos et plus de pathétique, n'ALEMB. *Lett. d'Voltaire, 12 fév. 1763*. Ils se sont concertés pour me faire une scène de pathos, TH. *LECLERQ, Prouv. t. III, p. 166*, dans *POISSONS*. Le pathos de ses descriptions a nul à son autorité comme voyageur; mais c'est justice de dire que la vérité manque plus à son style qu'à son récit, *CHATEAUBR. Itin. 2<sup>e</sup> partie*.

— ETYM. Πάθος, souffrance, et, par suite, passion, de πάσχειν, souffrir, forme inchoative du radical qui a produit παθίω, et qui est le même que le lat. pati (voy. ΠΑΤΙΑ).

PATIBULAIRE (pa-ti-bu-lé-r'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui appartient au gibet. Les femmes du peuple ont une singulière superstition; celles qui sont stériles s'imaginent que, pour devenir fécondes, il faut passer sous les corps morts des criminels qui sont suspendus aux fourches patibulaires, *SEYR. Hist. nat. Am. Éuv. t. v, p. 27*. || Fig. Mine patibulaire, mine d'un homme digne de la potence. Ne vous souvenez-vous pas, madame, de la physionomie funeste de ce grand homme [Turenne] du temps que je ne l'aimais pas, je disais que c'était une physionomie patibulaire, *SEYR. Lett. d' Mme de Sév. 11 août 1676*. Ce monsieur le commis a l'air patibulaire, *BOLSAULT, Merc. gal. II, 1*. || Inclinations patibulaires, inclinations qui conduisent à des actes digne de la potence. Je n'ai pas, Dieu merci, les inclinations fort patibulaires, MOL. *L'Avare, II, 1*. || 2<sup>o</sup> S. m. Gibet. Le scélérat [renard]... Passa près d'un patibulaire; Là, des animaux ravissants, Blaireaux, regards, hiboux.... Pour l'exemple pendus.... *LA FONT. Fobl. XII, 33*. Car de mettre au patibulaire Le corps d'un mari tant aimé, Ce n'était pas peut-être une si grande affaire, TH. *Mair. Recueil de faits qui concernent les suppliciés*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ne voulut vider ne rendre le fort, jusques à ce que, par le patibulaire dressé, eust claire connoissance de la mort jugée de son frère, J. d'AUTOX, *Annales de Louis XII, p. 19*, dans *LACURNE*. Luy et sa troupe se vindrent embuscher derrière la justice patibulaire dudit Terouenne, M. DU BELL. 436.

— ETYM. Lat. patibulum, sorte de gibet auquel on attachait les esclaves pour les battre de verges, de pater, être ouvert, étendu (voy. PATENT).

PATIENTEMENT (pa-si-a-man), adv. Avec patience. Les rois [d'Angleterre] passèrent les bornes prescrites à leur autorité; ils se firent de nouvelles prérogatives; et, sans qu'ils s'en aperçussent, les Anglais se préparaient à supporter patiemment le despotisme de Henri VIII, *CONDILLAC. Étud. hist. 2<sup>e</sup> part. Œuv. t. XXI, p. 246*, dans *POISSONS*. On aura craint d'offenser l'Espagne, qui n'aurait pas souffert patiemment ce voisinage, *RATNAL, Hist. phil. XVI, 2*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Alceols manjoit patiemment ce que ses quous li appareilloient devant li, *JOYV. 193*. || XV<sup>e</sup> s. L'atouement, sans reveler, n. *DESCH. Poésies mss. f. 286*. || XVI<sup>e</sup> s. Il endura patiemment toutes les extrêmes angouisses de douleur, *AUTOR, Marius, 2*.

— ETYM. Patient, et le suffixe ment; provenç. patientment; catal. patientment; espagn. patientemente; ital. pazientemente.

1. PATIENCE (pa-si-an-s'), s. f. || 1<sup>o</sup> Vertu qui fait supporter avec modération et sans murmure. Il [le prince qui se laisse dominer par un favori] ne aurait exercer un plus lâche patience, ni être malheureux plus honteusement, *BALL. De la cour, 7<sup>e</sup> disc.* Je me sens un si grand fond de patience, pour supporter cette incommodité.... *SEV. 395*. De sorte que je suis contraint d'avoir patience, quoique la patience soit une vertu, comme vous savez, qui n'est guère à mon usage, *ID. 16 sept. 1671*. Quand les princes négligeant de connaître leurs affaires.... ou quand emportés par leur humeur violente.... alors ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité menaçait terriblement les maisons régnantes, *BOSS. Reine d'Anglet. Enfin, flechi par ses vœux et par son humble patience, il [Dieu] a rétabli la maison royale, ID. 16*. Considérons que le silence de patience dans les afflictions, les souffrances et les contradictions est une des choses les plus difficiles à pratiquer de la morale chrétienne, *ID. Sermons, Sur le silence, 3*. Nous sommes saints par la patience dans nos misères, *BOUAD. Fête des saints, Myst. t. II, p. 428*. À qui M. le Tellier refusa-t-il jamais le temps et la patience de l'écouter? *PLAÇH. le Tellier*. Ce n'est pas que la patience Ne soit une vertu des dames de Paris; Mais par un long usage elles ont la science De la faire exercer par leurs propres maris, *PERRAULT, Grisélidis*. J'ai cent fois, dans le cours de ma gloire passée, Tenté leur patience [des Romains], et ne l'ai point lassée, *RAC. Brit. IV, 4*. C'est pour vous apprendre à être patient, mon cher Télémaque, que les dieux exercent tant votre patience, et semblent se jouer de vous dans la vie errante où ils vous tiennent toujours incertain, *RÉN. Tél. XIV*. Si j'épouse une femme avare, elle ne me ruinera point.... si une emportée, elle exercera ma patience, *LA SUTR. III*. Rien ne me donne moins de patience que les traités qui en parlent, *MARIV. Sec. surprise de l'am. II, 4*. La timidité, la douceur et la patience sont les seules vertus que l'on cultive dans les femmes, *CARRONNIER, Lett. pérur. XXXI*. || Il s'est dit quelquefois au pluriel. C'est ainsi qu'on déguise un violent dépit; C'est ainsi qu'une feinte au dehors l'assoupit, Et qu'on croit amuser de fausses patiences Ceux dont en l'âme on craint les justes défiances, *COGN. Rod. IV, 8*. On voit aller des patiences Plus loin que la sienne n'alla, *BESSERAND, Sonnet sur Job*. || Une patience d'ange, une patience de saint, la patience de Job, une très-grande patience. || Prendre en patience, supporter avec résignation. Voyez, monsieur, il prend son mal en patience, *HAUTBOISNE, Deuil, sc. 2*. Il prit le tout en patience, *HAMILT. Gramm. 4*. Prenez toujours la vie en patience, madame, et, s'il y a quelque bon moment, jouissez-en gaie-ment, *VOLT. Lett. Mme du Deffant, 27 oct. 1760*. Pour Martin, il était fermement persuadé qu'on est également mal partout; il prenait les choses en patience, *ID. Candide, 30*. || Mettre la patience à bout, agir tellement qu'on ne puisse être supporté. Sa mauvaise conduite, insupportable en tout, Met à chaque moment ma patience à bout, *MOL. l'Étourdi, I, 9*. || La patience lui échappe, il ne contient plus sa colère, sa mauvaise humeur, etc. À moins que la patience ne lui échappât et ne l'exposât à sortir de son caractère, *DIDEROT, Claude et Nér. II, 109*. La patience m'échappe à la fin; cette violence est inutile, *ŒZLIS, Thésit. d'Éduc. Les femmes délicieuses, II, 3*. || 2<sup>o</sup> Calme, sang-froid, tranquillité avec laquelle on attend ce qui tarde. Ah! s'il te plait, donne-toi patience, *MOL. l'Ét. II, 14*. Ayez patience: Sanchez répond à cela, *PASC. Prov. V*. Qui attendait en patience le Christ promis, *ID. Pensées, Juis, 30*, éd. *RAOULRE*. Vous aurez vos ordres et votre cordon avec la croix, comme les autres.... vous n'avez qu'à vous donner un peu de patience, *SEV. 23 déc. 1688*. Après ces nouvelles [la mort de M. de Longueville], je ne me suis pas donné la patience de rien demander, *ID. 17 juin 1673*. Attendez en paix et avec patience, que Dieu vous manifeste sa volonté par mon ministère, *BOSS. Sermons, Nécess. du silence*. || Prendre patience, attendre avec tranquillité, avec sang-froid. Et, lasse de le dire, elle prit patience, *COGN. Médec. I, 1*. Il eût dû prendre plus de patience, afin d'avoir plus de certitude de

l'événement, *ID. Hor. Examen*. Il n'y a que deux choses à faire dans ce monde, prendre patience et mourir, *VOLT. Lett. Mme de Lutzelbourg, 13 mars 1764*. || Prenez, ayez une once de patience, se dit par calembour entre la patience qualité, et la patience herbe. || Perdre patience, s'impatienter. Il perdit force et patience, Qui, comme on dit, passe science, *SCARR. Virg. VII*. Tu me fais perdre patience; Je veux absolument lui parler, te dis-je, *ARONIAN, Retour Impr. 17*. || 3<sup>o</sup> Délai. Ce n'est plus à lui que nous payons, c'est à des créanciers qui après six mois ne me donneront pas de patience, *SEV. 2 juil. 1689*. Je crois que, si vous la poussez un peu [une débitrice], elle le fera; car ce n'est qu'à cette condition que je lui promets de lui donner un peu de patience pour le reste, *ID. 2 oct. 1688*. || Répit, relâche. Il [Branca] n'a jamais en de patience qu'il n'en ait fait [du cardinal d'Estrées] un de ses commensaux [de Mme de Coulanges], *SEV. 467*. || 4<sup>o</sup> Persévérance à poursuivre une œuvre, un travail, malgré la lenteur de ses progrès ou malgré les difficultés. Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage, *LA FONT. Fobl. II, 11*. Un pareil ouvrage demande une assiduité et une patience d'hermite, *FOURM. Morin*. Pour faire un bon livre, il faut un temps prodigieux et la patience d'un saint, *VOLT. Lett. Mme du Deffant, 1<sup>er</sup> nov. 1773*. || Ouvrage de patience, ouvrage qui demande principalement du temps et de la constance. || Terme d'alchimie. Ouvrage de patience, la pierre philosophale. || 5<sup>o</sup> Jeu de patience, amusement qui consiste à rassembler et à mettre en ordre les pièces découpées d'une mosaïque représentant divers objets, tels, par exemple, qu'une carte de géographie, une estampe à plusieurs figures, etc. || On appelle patiences différentes combinaisons d'un jeu de cartes qui peut tenter une personne seule; c'est une espèce de partie que joue une personne seule. Faire une patience. Il y a aussi des patiences de cette espèce qui peuvent se jouer à deux. || 6<sup>o</sup> Terme de blason. Se dit d'une salamandre représentée dans le feu. || 7<sup>o</sup> Espèce de cul-de-lampe sur lequel on peut être assis quand les stalles du chœur sont levées. || 8<sup>o</sup> Nom donné à un instrument en bois ou en métal employé pour nettoyer les boutons métalliques sans souiller le drap des vêtements. || 9<sup>o</sup> Chez certains ordres religieux, la patience est tantôt une certaine pièce de vêtement que portent les novices, tantôt un scapulaire ou une chemise sans poignet que l'on donne aux religieux malades. || 10<sup>o</sup> Patience, expression interj. qui se dit pour exprimer une sorte de résignation. Si on lui laissait quelque chose, patience; mais on lui ôte tout. Serai-je toujours comme Arlequin, qui voulait faire vingt-deux métiers à la fois? patience, *VOLT. Lett. d'Argental, 23 juil. 1761*. || Patience, signifie encore: ne m'interrompez pas, laissez-moi dire. Patience, patience, s'il vous plaît. Patience, un moment de patience. Patience, ce n'est pas encore tout: je vois une autre contradiction.... *BOSS. Variat. XIV, 63*. || On dit aussi par menace: patience! j'aurai mon tour. || Proverbe. La patience est la vertu des ânes, c'est-à-dire c'est une sottise de supporter ce qu'on peut ne pas endurer.... Patience est la vertu des sois, *THÉOPHILE, Œuv. 3<sup>e</sup> part. p. 48*, dans *LACURNE*. Il prendra patience; on dit que c'est la vertu des ânes; mais il faut que chacun porte son bât dans ce monde, *VOLT. Lett. Damilaville, 16 mai 1767*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Tu les la meis patience, sire; sire, la meis esperance, *Liber psalm. p. 81*. || XIV<sup>e</sup> s. Charles commence à rire et dit en audience: Fourques certainement a courte patience, *Girard de Ross. v. 1471*. || XV<sup>e</sup> s. Philippe saillit par dessus, et se veint mettre entre le roy et son frere Louys, lequel print en patience et dissimula le tout, *JEAN. Charles VI, 1280*. Monsieur, dist damp abbez qui du tout fut assuré, et que dites-vous de ma très redoublée dame qui tant s'est voulue incliner de prendre la patience [repas] avec son pauvre moine, et puis venir au gibet? *Jehan de Sainct, p. 288*, dans *LACURNE*. || XVI<sup>e</sup> s. Quand on les assureoit de les laisser en patience manger les choux de leur jardin et serrer leurs gorges, *LA FONT. 709*. Le barbare, étant homme cault et malicieux, parlant tout doulr, le reconfortoit, et le prioit d'avoir encore un peu de patience, *AUTOR, Grassus, 42*. Donc en la place de mon portrait, je demande à mon lecteur la patience d'un petit conte.... *D'ACB. Hist. Préf. 6*. Il ne leur donna aucune patience qu'il ne leur eust fait quitter le pays, *ID. Hist. I, 322*. Alors que ces choses se faisoient tant en Italie que Champagne, la Picardie n'estoit en patience [repos], *M. DU BELLAY, 94*.



**PÂTIR** (pâ-tir; en ce mot, c'est par irrégularité que l'a est devenu long, v. n. || 1° Éprouver une souffrance. Il a été longtemps malade, il a bien pâti avant de mourir. Chacun tremble et frémit à ce spectacle horrible. Et celui qui pâtit paraît seul insensible, *de area, Socrate, v. 4*. Ce sont des sentiments dont vous pâtissez, peut-être... *MAINTENON, Lett. d'Aubigné, 27 sept. 1641*. || Pâti de quelque chose, en souffrir du dommage. On dit bien vrai que les petits pâtissent toujours des chagrins des grands, *OMERARDI, Théât. ital. t. 1, p. 291 (le Phénix)*. Il las l'on voit que de tout temps Les petits ont pâti des sottises des grands, *LA FONT. Fobl. II, 4*. Les petits pâtissent du malheur des grands, et quelquefois même de leur bonheur, *VOLT. Lett. Richelieu, 29 avr. 1771*. Il n'est pas juste que vous pâtissiez des frivolités de ma jeunesse; cependant il faut que je vous propose de daigner partager un peu mes faiblesses, *id. Lett. d'Argental, 12 juin 1770*. || Pâti pour quelqu'un, souffrir d'une faute qu'il a faite, d'un tort qu'il a eu. || 2° Avoir du mal, éprouver des privations. J'ai une tendresse pour mes chevaux qu'il me semble que c'est moi-même, quand je les vois pâti; je m'ôte tous les jours pour eux les choses de la bouche, *MILLAR, l'Arare, III, 5*. C'est à force d'expérience, en pâtissant beaucoup, qu'à la fin vous en acquerez quelque petite lumière [de la vérité], *BOSS. Polit. x, 11*. Quand on a un peu pâti, le plaisir en semble meilleur, *MARIVAUX, Double inconst. I, 12*. Si vous laissez pâti les enfants, vous exposez leur santé, *J. J. ROUSS. Em. II*. || 3° Il se dit aussi des choses qui souffrent de l'altération, du mal. Il a fait des excès, sa santé en a pâti. Cet arbre a pâti. Sous un chêne aussitôt il va prendre son somme, Un gland tombe: le nez du dormeur en pâti, *LA FONT. Fobl. IX, 4*. Il est vrai, mon oncle, qu'une oreille un peu délicate pâti furieusement à entendre prononcer ces mots-là, *MOL. Préc. 5*. || Il se dit, dans un sens analogue, des sentiments qui sont froissés. Ciel qui mon cœur pâti! *MOL. Ec. des femm. II, 2*. Ma fierté pâti à retourner chez des gens qui m'avaient si mal reçu, *J. J. ROUSS. Conf. XII*. Près de beauté touchante Mon cœur en vain pâti, *MÉRANOËR, Foc*. || Nature pâti, se dit en parlant d'une personne qui se fait violence pour cacher les sentiments pénibles qu'elle éprouve. || 4° Terme des mystiques. Être dans l'inaction, dans une contemplation paisible et passive. Il faut expliquer que ce qu'on appelle pâti et souffrir ou endurer en cette matière [l'oraison passive] n'est pas le pâti et le souffrir qui est opposé à la joie et accompagné de douleur, mais le pâti et le souffrir qui est opposé au mouvement propre et à l'action qu'on se peut donner à soi-même, *BOSS. États d'orais. VII, 2*. || 5° Endurer, avoir patience (sens qui vieillit). Mais je ne puis pâti de me voir rejeté, *ALONSO, Sat. II*. Avez-vous de la peine à pâti dans vos traverses, envisagez Jésus-Christ, *BOSS. Sermon sur le silence, 2*. || Proverbe. Les bons pâtissent pour les méchants, se dit quand les actes des méchants attirent sur les bons un mal quelconque, et aussi quand on refuse que que service à un honnête homme, parce qu'on a été dupe de fripons. Les mutins de Rennes se sont sauvés, il y a longtemps; ainsi les bons pâtissent pour les méchants, *SEV. 20 oct. 1676*. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Les diables ne peuvent par coupz d'empie mourir; mais ilz peuvent patir solution de nuit, *RAB. Pant. III, 23*. Si bien que, sans ses grands services, il en eust paty; tant ce roy estoit grand observateur de la justice, *BAANT. Duc d'Albe*. Il ne montra attaint des cruautés qu'il avoit fait es Flindres, et monstra une grande apprehension que son ame en pâti, *id. ib.* Il en patit qui n'ec. peut pas, *COTGRAVE*.

— **ETYM.** Wallon, *pâti*; provenç. *patir*; ital. *patire*; d'une forme non latine *patiri* ou *patire*, du latin *pati*, de même radical que le grec *πάτιν*. L'espagnol dit *padecer*, d'une forme non latine *pasticere*.

† **PATIRA** (pa-ti-ra), s. m. Cochon d'Amérique du genre *pecari*.

† **PÂTIRAS** (pa-ti-râ), s. m. || 1° Terme populaire. Homme, enfant ou animal servant de jouet; souffre-douleurs. || Personne fort maigre ou malade.

|| 2° Petit tapis de lisière, sur lequel les tailleurs font porter les boutonnières de l'habit qu'ils repassent afin qu'elles ne soient point aplaties par l'action du carreau. || On écrit aussi *pâtira*.

— **ETYM.** C'est la 2<sup>e</sup> personne du futur du verbe *pâti*: tu pâtiras, ou, si l'on écrit *pâtira*, la 3<sup>e</sup>: il pâti.

**PÂTIS** (pâ-ti), s. m. Lande ou friche, où l'on fait

paître les bestiaux. Ce n'était qu'un pâtis, ou en a fait un pâturage. Mes frères, leur dit-il, ne me décelez pas: Je vous enseignerai les pâtis les plus gras, *LA FONT. Fobl. IV, 21*.

— **HIST. XIII<sup>e</sup> s.** Les ouailles Dieu [les brebis de Dieu] sont il pueple, et ses pastiz est il mondes qu'il leur apreste à vivre, *Fauslier, f. 87*. L'oliphant est moult corporu, Quant il vient en palais herbu, ou canot, *PASTICUM*. || XVI<sup>e</sup> s. Je ne quiers pas, o bonté souveraine, Deux mille arpens de pastis en Touraine. Ne mille breufs errants par les herbis, *MAROT, I, 226*.

— **ETYM.** Wallon, *pahiss*; picard, *pâti*; normand, *paître*, lieu où l'on attache les bestiaux; du bas-lat. *pasticium*, du supin *pastium*, de *pastere*, paître.

† **PÂTISSAGE** (pâ-ti-sa-j), s. m. Action de pâtisser.

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Nous appelons justice le pastissage des premières loiz qui nous tombent en main, *MONT. III, 207*.

— **ETYM.** *Pâtisser*. Dans l'historique, *pastissage* a un sens figuré. Il y avait un autre *pastissage*, mieux écrit *patissage*, et qui signifiait action de mettre à pâte, à rançon.

† **PÂTISSANT, ANTE** (pâ-ti-san, san-t), adj. Qui pâti. Cette sainte âme [la mère Chantai] était agissante aussi bien que pâtissante dans tout le cours de sa vie, *BOSS. Et. d'orais. VIII, 26*.

**PÂTISSÉ, ÈRE** (pâ-ti-sé, sé), part. passé de *pâtisser*. Cela est bien pâtissé.

**PÂTISSER** (pâ-ti-sé), v. n. Paître de la pâtisserie. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Et Dieu seait lors, entre la douleur et la frayeur, de quel bon jugement ilz vous le pastissent [leur testament], *MONT. I, 72*. [Il avait feint par spéculation une religion différente de la sienne]. Comment pastissoit-il ce discours en son courage? *id. I, 297*.

— **ETYM.** Bas-latin, *pasticium*, pâté, de *pasta*, pâte.

**PÂTISSERIE** (pâ-ti-se-rie), s. f. || 1° Pâte préparée, assainonnée, et cuite au four. Voilà, dit Xanthus, la pâtisserie la plus méchante que j'aie jamais mangée, *LA FONT. Vie d'Ésope*. || 2° Profession, commerce du pâtissier. || Endroit où l'on confectionne la pâtisserie.

— **HIST. XIV<sup>e</sup> s.** *Paticerio* et linge pour six tables, *Ménager, II, 4*.

— **ETYM.** *Pâtisser*; wallon, *pâstegerie*.

† **PÂTISSIER, IÈRE** (pâ-ti-sié, sié-r), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui fait et qui vend de la pâtisserie. Vous avez apparemment oublié que M. Briochais, votre père, était pâtissier dans la ville de Falaise, *LA SAON, Turcaret, v. 9*. || Pâtissier de petit four, pâtissier qui se livre surtout à la confection des petits gâteaux en pâtes sucrées et aromatisées. Des professions nouvelles se sont élevées [depuis 1774], par exemple, les pâtissiers de petit four qui ont la nuance entre les pâtisseries proprement dites et les confiseurs, *BAILLAT-SAVARIN, Physiologie du goût, Méditation XXVII*. || Adj. Garçon pâtissier. Maître de toute Ingrie, Pierre en conféra le gouvernement à Menzikoff, et lui donna le titre de prince et le rang de général major; l'orgueil et le préjugé pouvaient ailleurs trouver mauvais qu'un garçon pâtissier devint général, gouverneur et prince, *VOLT. Russie, I, 14*. || 2° S. m. Livre dans lequel on enseigne la pâtisserie. Le Pâtissier français.

— **HIST. XIII<sup>e</sup> s.** Le pastior sera le pasteur le roy et du commun, et en prendra la façon aussi comme il seut [a coutume], ou *CANOR, PASTICERUS*. Je crois qu'il n'est nul boulangier, Ne paticier ne oubliaier, So bele œuvre veul faire, Que couleur ne leur ait mestier, *Dit des peintres*. || XIV<sup>e</sup> s. Quant le pasticier les apporte non cals ou four, *Ménager, II, 5*. || XVI<sup>e</sup> s. Mestier d'avons de pastissier roigneux, *COTGRAVE*.

— **ETYM.** *Pâtisser*. *Pastior* de l'historique vient de *pâti*; wallon, *pâstegi*.

† **PÂTISSIER** (pâ-ti-sié), s. m. Mot proposé par Castil-Blaze et souvent employé par lui pour désigner les faiseurs de pastiches.

**PÂTISSOIRE** (pâ-ti-soi-r), s. f. Table sur laquelle on pâti.

— **ETYM.** *Pâtisser*.

† **PÂTISSON** (pâ-ti-son), s. m. Espèce de courge qu'on nomme aussi artichaut de Jérusalem ou d'Espagne et bonnet d'électeur, *CUCURBITA melopepo, L.*

— **ETYM.** Ainsi dit de la forme de *pâti*. *Pâtisson* est le nom qu'à Rouen on donne aux petits pâtissiers, dits *patronnets* à Paris.

**PATOIS** (pa-toi; un pa-toi-x agréable), s. m. || 1° Parler provincial qui, étant jadis un dialecte, a cessé d'être littérairement cultivé et qui n'est plus en usage que pour la conversation parmi les

gens de la province, et particulièrement parmi les paysans et les ouvriers. Le patois normand, gascon. Peut-être l'introduction du patois sur la scène française n'est-elle qu'un reste de ce misérable goût que nos pères ont en pendant un temps pour le burlesque, *OLIVIER, Rem. Racine, I, § 42*. Ah! c'est donc ça qu'elle parle un peu patois, *ORLUS, Théât. d'éduc. La March. de modes, sc. 2*. || Par analogie et plaisanterie. L'âne, qui goûtait fort l'autre façon d'aïer, Se plaint en son patois, *LA FONT. Fobl. III, 1*. On entendit, à son exemple, Rugir en leur patois messieurs les courtisans, *id. ib. VIII, 14*. || 2° Il se dit quelquefois de certaines façons de parler qui échappent aux gens de province. Cela est du patois. || 3° Par dénigrement, langue pauvre et grossière. Un reste de l'ancien patois [la langue gauloise] s'est encore conservé chez quelques rustres dans cette province de Galles, dans la Haute-Bretagne, dans quelques villages de France, *VOLT. Dict. phil. français*. Ce texte [un texte grec] a des délicatesses bien difficiles à rendre, et notre maudit patois [le français] me fait donner au diable, *v. L. COUAT. Lett. I, 210*. || Patois se dit aussi pour mauvais style. Quel patois! || 4° Adj. Patois, patoise, qui a le caractère du patois. Transposition de mots ridicule et patoise, *OGANASSE, Recherche des recherches, p. 562*, dans *LACURNE*.

— **HIST. XIII<sup>e</sup> s.** Lais d'amors et sonnés cortois Chantoit chascun en son patois, Li uns en haut, li autre en bas, *LA ROSE, VII*. || XV<sup>e</sup> s. Plusieurs femmes y aloient [écouter un prédicateur] curieusement de nuit et de jour, qui se garnisoient en leurs patois [en leurs égalités] de pierres, cendres, cousteault et autres ferremens et bastons, pour frapper ceux qui lui voudroient nuire ou empêcher sa dicte predication, *Chroniq. scand. de Louis XI, p. 398*, dans *LACURNE*. Si aperceuss venir de la forest une merveilleuse cingyngse grande et layde sans comparaison, et la suyvoient tant de eings que sans nombre; et pour ce à celle fois, si je fuz esbaye, ce n'est pas merveille; car ilz faisoient contenance en leur patois de moy mettre à mort, *Perceforest, t. IV, f. 9*.

— **ETYM.** Ménage, Lamounoye, regardent *patois* comme dit pour *patrois*; *patrois* représente le bas-latin *patricensis*, qui s'est dit pour homme du pays, indigène. La difficulté est dans l'absence de l'r. Diez dit que, dans Brunetto Latini, *Tresor, p. 2*, au lieu de, selon le langage des Français, les variantes portent selon le *patrois* ou *pratrois*; mais la nouvelle édition ne donne que *patois*. On remarquera, dans la Chronique scandaleuse, *patois* avec le sens de localité, pays; ce qui concorde avec l'explication de *patois* par *patrois*. Le provençal a *patif*, pays. Dans le Midi on dit un *patois*, une *patoise*, pour un compatriote, une compatriote. Tout cela emporte la balance; et il faut admettre que l'r a disparu.

† **PATOISER** (pa-toi-zé), || 1° V. n. Parler en patois, parler avec un accent provincial. || 2° V. s. Rendre patois. Patoiser un rôle.

† **PATON** (pa-ton), s. m. || 1° Terme de cordonnier. Petit morceau de cuir qui est dans l'intérieur d'un soulier, au bout de l'empeigne, pour le conserver dans sa forme. || 2° Terme de potier. Motte de terre qui sert à faire une oreille, un manche, une anse à une pièce de poterie. || 3° Houleau de terre qui, mis sur les autres, forme le creuset du verrier.

— **ETYM.** *Pâte*.

**PÂTON** (pâ-ton), s. m. || 1° Nom donné à des morceaux de certaines pâtes taillées en long, qu'on fait avaler aux volailles, pour les engraisser. || On dit figurément d'un petit oiseau fort gras, comme les ortolans, les becfigues, que c'est un pâton de graisse. Où diable avez-vous pris qu'elle veuille que vous soyez aussi rondlette que Mme de Castelneau? n'y a-t-il point de degré entre votre malgreur excessive et un pâton de graisse? *adv. (CORNILLIÈRE d' Mme de Grignan) 10 juillet 1672*. || 2° Morceau de pâte que le boulangier agit avec force en pétrissant. || 3° Terme de papeterie. Sorte de défectuosité dans le papier.

— **ETYM.** *Pâte*.

† **PATOUILLE** (pa-tou-ille, il mouillées), s. f. Machine qui, dans les forges, sépare la terre de la mine de fer.

— **HIST. XV<sup>e</sup> s.** Icelle femme tumba le visage adens en ung petit patoueil qui estoit en la rue..., et là en l'eau du dit patoueil estouffa, *de CANOR, patile*.

— **ETYM.** Voy. *PATOUILLE*.

† **PATOUILLER** (pa-tou-ille, il mouillées), v. n. Patauger. Vous ne patouillerez pas longtemps dans



d'appas pour quiconque à des fers préférés le trépas, *COEN. Odyse*, II, 3. Chacun songe comment il s'acquittera de sa condition; mais, pour le choix de la condition et de la patrie, le sort nous le donne, *FASC. Pens. XV*, 20, édit. *NAVET*. Une reine fugitive qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil, *BOSS. Reine d'Angleterre*, Homère est encore et sera toujours; les recenseurs de droits, les publicains ne sont plus; ont-ils été? leur patrie, leurs noms sont-ils connus? *LA SAUT. VI*, à tous les cœurs bien nés que la patrie est chère! *VOY. TANCER*, III, 1. Le premier qui a écrit que la patrie est partout où l'on se trouve bien est, je crois, Euripide dans son *Phaéton*, *VOY. Dict. phil. Patrie*. Un républicain est toujours plus attaché à sa patrie qu'un sujet à la sienne, par la raison qu'on aime mieux son bien que celui de son maître, *ID. Mémoires sur le gouvernement*, 1763. Il y a dans tous les hommes un penchant à aimer leur patrie, qui tient plus à des causes morales qu'à des principes physiques, *RAYNAL, Hist. phil.* V, 9. La patrie nous donne mille plaisirs habituels que nous ne connaissons pas nous-mêmes avant de les avoir perdus, *STARL. Corinne*, XIV, 3. Reine du monde, ô France, ô ma patrie, boudève enfin ton front cicatrisé; Sans qu'à tes yeux leur gloire en soit flétrie, De tes enfants l'étendard s'est brisé, *BRANO. Enf. de la Fr.* C'est un si grand malheur de pleurer la patrie! *P. LEBRON, Cid d'Andol*, II, 5. **Fig.** Pour moi point de patrie, où vous ne serez pas, *COEN. Tolon d'or*, II, 3. L'univers est la patrie d'un grand homme, *RAYNAL, Hist. philos.* V, 10. **2°** Particulièrement. Province, ville où l'on est né. Marseille est sa patrie. || La petite patrie, la localité où l'on est né, et aussi la famille. Comme si ce n'était point par la petite patrie, qui est la famille, que le cœur s'attache à la grande, *J. J. ROUSS. Em.* V, 3. **3°** Fig. La nation dont on fait partie, la société politique dont on est membre. J'aurais mauvaise grâce de chercher de la gloire et des avantages par des choses qui ne sont pas de ma profession; mais je suis Français très-affectionné à ma patrie.... *VAUBAN, Dime*, p. 3. Il n'y a point de patrie dans le despotisme; d'autres choses y suppléent, l'intérêt, la gloire, le service du prince, *LA SAUT. X*. Que me servirait, comme à tout le peuple.... que ma patrie fût puissante et formidable, si, triste et inquiet, j'y vivais dans l'oppression?... *ID. X*. L'ambassadeur [du roi de Sicile].... avait ordre de faire tous ses efforts pour l'engager [M. Delisle] à passer dans les États de ce prince.... l'amour de la patrie le retint, et peut-être aussi l'espérance qu'elle n'aurait pas l'ingratitude assez ordinaire à toute patrie, *FONTEN. Delisle*. Une patrie est un composé de plusieurs familles; et, comme on soutient communément sa famille par amour-propre, lorsqu'on n'a pas un intérêt contraire, on soutient par le même amour-propre sa ville ou son village qu'on appelle sa patrie, *VOY. Dict. phil. Patrie*. Ce ne sont ni les murs ni les hommes qui font la patrie; ce sont les lois, les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la constitution, la manière d'être qui résulte de tout cela, *J. J. ROUSS. Lett. à Pictet, Corresp.* t. VI, p. 91. Vaut-il mieux avoir éclairé le genre humain qui durera toujours, que d'avoir ou sauvé ou bien ordonné une patrie qui doit finir? *IBID. Claude et Nér.* n, 75. L'État n'est plus un corps, et l'on n'a pas vu qu'il faut des siècles pour y rétablir cette unité qu'on appelle patrie, et qui est l'ouvrage insensible et lent de l'habitude et de l'opinion, *MARMOY, Bélisaire*, ch. 14. || Patrie commune, l'État dans lequel on possède des droits politiques. || 4° La mère patrie, *VOY. MÉZ.* n° 25. || 5° Par extension, contrée, et mat propre à certains animaux. Les régions arctiques sont la patrie de l'ours blanc. La patrie des paumiers. || 6° Fig. Il se dit des contrées, des villes où fleurissent, où sont en abondance certaines espèces d'hommes ou de choses. Athènes fut la patrie des philosophes. Ce pays est la patrie des sciences et des lettres. || 7° La céleste patrie, le ciel, le séjour des bienheureux.

— HIST. XV s. Suivant le proverbe qui porte qu'il est licite à un chacun et louable de combattre pour sa patrie, *J. CHARRIER, Hist. de Charles VII*, p. 147. || XVI s. Le devoir en quel je suis obligé à la patrie, *J. DU BELLAY, Défense et illust. de la langue fr.* II, 1. Qui me fait supplier V. M. de me honorer d'un autre département et bien éloigné de ma patrie.... la province où je suis né, *CAUL. IX*, 1. Pour la patrie, c'est un beau mot, *BALZ, les Sciences et enseignement*, II.

— ETYM. Wallon, *patreie*; du lat. *patria*, patrie, de *pater*, père. Ménage dit que *patrie* n'était pas

unité du temps de Henri II, vu que Charles Fontaine le reproche comme un néologisme à du Bellay : « Qui a pais, n'a que faire de patrie .... le nom de patrie est obliquement entré et venu en France nouvellement et les autres corruptions Italiennes, » *Quintil Horatien*, p. 185. D'un autre côté on a dit que *patrie* datait de François I<sup>er</sup>. François I<sup>er</sup> était un roi vraiment national; c'est sous son règne, c'est au XVI<sup>e</sup> siècle que le mot *patrie* fut transporté de la langue latine dans la nôtre, *A. DE ST-PRIEST, les Guise, Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> mars 1859, p. 525. Mais le mot est plus ancien; l'historique le montre.

**PATRIMOINE** (pa-tri-moi-né), *s. m.* || 1° Bien d'héritage qui descend, suivant les lois, des pères et mères à leurs enfants. Quelles peines n'eût-on pas à persuader à M. le Teller d'étendre un peu en faveur de sa dignité les limites de son patrimoine! *RECUEIL, le Tellier*. Moins appliqués à dissiper ou à grossir leur patrimoine qu'à le maintenir, ils [nos ancêtres] le laissaient entier à leurs héritiers, *LA SAUTERNAZ, VII*. Nous savons par Tacite et César, que les terres que les Germains cultivaient, ne leur étaient données que pour un an, après quoi elles redevaient publiques; ils n'avaient de patrimoine que la maison et un morceau de terre dans l'enceinte autour de la maison, *MORRESO. Esp.* XVII, 32. J'ai perdu en ma vie cinq ou six fois plus que je n'ai eu de patrimoine, *VOY. Lett. d'Argental*, 8 mai 1769. La maison de Bourbon, depuis Louis IX jusqu'à Henri IV, avait presque toujours été négligée et réduite à un tel degré de pauvreté, qu'on a prétendu que le fameux prince de Condé, frère d'Antoine de Navarre, et oncle de Henri le Grand, n'avait que six cents livres de rente de son patrimoine, *IBID. Ess. guerres civ. de France*. || Patrimoine paternel, les biens qui viennent du côté du père; patrimoine maternel, les biens qui viennent du côté de la mère. || En général, biens de famille, par opposition à acquis. Il n'a jamais voulu toucher à son patrimoine, il n'a disposé que de ses acquêts. || Séparation des patrimoines, opération judiciaire qui a pour objet d'empêcher que les biens composant une succession ne se confondent avec ceux de l'héritier qui l'a recueillie, et que les créanciers personnels de cet héritier ne soient payés sur les biens de la succession au préjudice des créanciers et légataires du défunt.

|| 2° Par extension, il se dit des trônes, des charges, des prérogatives qui se transmettent héréditairement comme un patrimoine. La Castille devient patrimoine d'un fils de France, *MASS. Or. fun. Dauphin*. || 3° Fig. Ce qui est considéré comme une propriété patrimoniale. Chaque découverte dans les sciences est le patrimoine de toutes les nations. || 4° Le patrimoine de saint Pierre, ou la province du Patrimoine, une partie du domaine que le pape possède en Italie et dont Viterbe est la capitale. La comtesse Mathilde possédait.... presque tout ce qui est appelé aujourd'hui le patrimoine de saint Pierre, de Viterbe jusqu'à Orvieto, avec une partie de la marche d'Anagni, *VOY. MARSUS*, 46. || Se disait des biens-fonds de chaque église.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Plus on est gasté lor patrimoine par doner folment, *BRUN. LATINI, Trésor*, p. 416. Clercs qui ne marceandent pas, ançois se covissent [se suffisaient] de lor patremonne ou de lor benefices, *BRUN. L.* 44. Dlez veut que vous l'alez vengier, Sans contover nul autre essoine, Ou vous lessiez le patremonne Qui est du sanc au cruceff, *IBID.* 96. Latens vendent, je vous aï, Le patrimonne au cruceff, A bols deniers sés [sacs] et contans, *IBID.* II, 72. || XV<sup>e</sup> s. Ainal passeront ces gens d'armes, le duc d'Anjou.... et le comte de Savoie.... en costant la marche d'Ancone et la terre du patrimoine, *FRANCOIS*, II, II, 130.

— ETYM. Provenç. *patremoni*, *patrimonni*; espagn. et Ital. *patrimonio*; du lat. *patrimonium*, de *pater*, père.

**PATRIMONIAL**, *ALE* (pa-tri-mo-ni-al, a-), *adj.* Qui est de patrimoniale. Biens patrimoniaux. On n'avait en Suède aucune idée de nos seigneuries patrimoniales; les titres de comtes et de barons y sont modernes; ils sont personnels, et non pas attachés à des possessions, *CONDILL. Étud. hist.* II, 6. || Depuis la Révolution, on a appelé biens patrimoniaux les biens provenant de la famille par hérédité, en opposition aux biens nationaux, c'est-à-dire qui ont été, à la suite d'une confiscation, vendus au profit de la nation; distinction qui a cessé depuis l'indemnité des émigrés. || Juridiction patrimoniale, droit qu'avaient dans certaines contrées les seigneurs de rendre la justice sur le territoire de leur fief héréditaire. D'où est né ce principe, que les justices

sont patrimoniales en France, *MONTESQUIEU, Esp.* XXX, 30.

— ETYM. Lat. *patrimonialis*, de *patrimonium*, patrimoine.

† **PATRIMONIALEMENT** (pa-tri-mo-ni-a-le-man), *adv.* Terme de pratique. D'une manière patrimoniale. Ce bien lui appartient patrimoniallement, il est un patrimoine, il lui vient de son père.

† **PATRIMONIALISER** (pa-tri-mo-ni-a-li-zé), *v. a.* Terme de pratique. Rendre patrimonial.

† **PATRIMONIALITÉ** (pa-tri-mo-ni-a-li-té), *s. f.* Terme de pratique. État de ce qui est patrimonial, de ce qui a rapport au patrimoine. Ils [les ambitieux sans mérite] veulent injustement des charges non méritées et sans s'arrêter un moment à toute leur incapacité, parce qu'ils regardent tous ces avancements en patrimonialité, et parce que notre gouvernement n'a que trop prêté les mains à ce désordre, *N'ARONSON, Mém.* t. II, p. 315, 1860.

**PATRIOTE** (pa-tri-o-t), *s. m.* et *f.* || 1° Celui qui est du même pays, compatriote (c'est le sens ancien, aujourd'hui usité). Le Breton [Hume], homme actif, liant, intrigant, au milieu de son pays, de ses amis, de ses parents, de ses patrons, de ses patriotes, *J. J. ROUSS. Lett. à Guy*, 2 août 1766. || 2° Aujourd'hui, celui qui aime sa patrie, qui cherche à la servir. Patriote comme il l'était [Vauban], il avait toute sa vie été touché de la misère du peuple et de toutes les vexations qu'il souffrait, *ST-SIMON*, 171, 37. Il est triste que souvent, pour être bon patriote, on soit l'ennemi du reste des hommes, *VOY. Dict. phil. Patrie*, 2. J'avais lu l'excellent ouvrage dont vous me parlez, et toute ma peine était d'ignorer le nom de l'estimable patriote que je devais remercier, *IBID. Lett. Boncerf*, 8 mars 1776. Tout patriote est dur aux étrangers: ils ne sont qu'hommes, ils ne sont rien à ses yeux, *J. J. ROUSS. Em.* I. Vauban.... ce véritable grand homme pour qui le duc de Saint-Simon, cet âpre censeur, inventa et à si juste titre le mot de patriote, *SAUDOT, Mes oisivetés*, p. 1, Paris, 1862. || Patriote de 89, s'est dit des Français qui, dès l'origine de la Révolution, avaient embrassé la cause de la liberté. || Bataillon de patriotes de 89, un des premiers bataillons que la population parisienne envoya aux frontières en 1793. || Nom donné aux soldats de la République dans les guerres de la Vendée. || *Adj.* Turgot fut un ministre patriote.

— REM. 1. Ce mot n'a signifié d'abord (voy. l'historique) que homme d'une localité, compatriote; on a dit qu'en son acception de celui qui aime sa patrie, il venait d'Angleterre, et que Saint-Simon était un des premiers qui en aient usé en ce sens; mais dès le XVI<sup>e</sup> siècle cette acception apparaît. || 2. L'Académie ne le donne pour la première fois que dans son édition de 1763.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Leurs citoyens et patriotes, *J. CHARTEAU, Hist. de Charles VII*, p. 173, dans *LACURNE*. Traitons et consentons avec les susdits bourgeois, maîtres, avoyers, conseils, citoyens, communautés et patriotes des cités, villes, terres et cantons de la vieille ligue de la haute Allemagne, *COMM. t. III*, p. 213, dans *LACURNE*. || XVI<sup>e</sup> s. Combien que M. le Cardinal et ses freres [les Guises] soyent nés en France, et les premiers François de leur race, toutefois, comme il faut du temps beaucoup à depouiller le [sic] sauvagine des mœurs et des naturels du pays paternel, l'on ne tient pas ceste premiere portée et generation pour naturelle et légitime, comme les vrais et anciens patriotes qui seroyent de quatre à cinq races, ANONIAU DE LA PLANCHE, *Livre des marchands, Discours du drapier*. Ils dressèrent une carolle; parmi laquelle les Suisses s'aborderent; car ils sont comme patriotes des ours, d'autant qu'ils s'en trouvent en leurs montagnes, *CAUL. III*, 9. Qu'ils estoient patriotes, tous du Parmesan, *IBID.* III, 30. Il mourut en bon et vray patriote, zelateur de la manutention des statuts de la cité, *IBID.* VI, 6. Le present oeuvre servira à tous bons patriotes à estre deputer pour le tiers estat comme celui qui porte le fais de ceste pesante et esmerveillable somme de deniers qu'on a tiré et exigé de lui, FROMENTEAU, *Secret des finances, Argument*. Ceux qui, sans épargner leurs corps et biens, n'estudient à autre chose qu'à conserver le royaume en la religion patriote, *CONDILL. Mémoires*, p. 635. Ennemy de l'autorité, de la justice, du repos et de la reputation de Sa Majesté, perturbateur du bien public, amateur du sang de ses patriotes, *le Pacifique ou l'anti-seldat*, p. 6.

— ETYM. Grec: πατριώτης, compatriote, de πατρίς (voy. PATRIE).

**PATRIOTIQUE** (pa-tri-o-ti-ké), *adj.* Qui appartient au patriote. Je voudrais que, par des honneurs,

















convertes De coings dorés et de pavis, *Quatre saisons, Automne.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Pêches, avant-pêches, presses, pavis, perdigones, s. *SULLAU, Bergeries*, t. 1, p. 69.

— ETYM. *Pavie*, ville d'Italie; le pavie ayant été apporté de Lombardie.

† PAVIER (pa-vi-é), je paviais, nous pavillons, vous pavillez; que je pavie, que nous pavillons, que vous pavillez, v. n. Terme de marine. Mettre un tour de drap rouge ou de toile au bord du vaisseau pour cacher les soldats, et aux hunes pour ceux qui travaillent aux voiles; c'est une pratique de réjouissance ou de combat.

— ETYM. Voy. PAVOIS.

PAVILLON (pa-vi-lon), *Il* monillées, et non pavillon, s. m. || 1<sup>o</sup> Logement portatif qu'on peut dresser partout et pour toutes sortes de personnes, mais employé plus particulièrement au campement des gens de guerre. L'arbre, les cordages d'un pavillon. La couleur des pavillons qui étaient tendus dans les jardins d'Assuérus, et les autres menues circonstances de cette fête royale, boss. *Projet de réunion, Lett.* 1713. Luxembourg à du rivage Reculé ses pavillons, *soit*. Ode 1. C'est sous ces pavillons qu'ils règlent notre sort, *vol.* Triumv. 2, 4. || Poétiquement. Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature, Salut pour la dernière fois *en* *ce* *lieu*, Ode imitée de plusieurs psaumes. || Terme de blason. Pavillon se dit de ce qui enveloppe les armées des souverains, et qu'ils ont droit seuls de porter. Il est composé de deux parties, qui s'appellent les courtines et le comble. || 2<sup>o</sup> Terme de tapisserie. Tour de lit plissé par en haut et suspendu au plafond; on dit aujourd'hui couronne. Un garde-robe gras servait de pavillon, *donna*, *Sat.* xi. Un pavillon à queue d'une bonne serge d'Aumale rose sèche, avec le mollet et les franges de soie, *mol.* *l'Acare*, II, 4. || Tour d'étoffe dont on couvre le tabernacle dans quelques églises. || Tour d'étoffe qu'on met sur le saint ciboire.

|| 3<sup>o</sup> Terme d'architecture. Corps de bâtiment, ordinairement carré, dont la forme est semblable aux pavillons d'armée. || Corps de bâtiment lié à d'autres constructions en retraite, au-dessus desquelles il s'élève ordinairement de la hauteur du comble ou de l'attique qui le couronne. La pavillon de l'horloge, la pavillon de Marsan, aux Tuileries. || Pavillon double, pavillon dans lequel il y a deux appartements adossés. || On appelle aussi pavillons les extrémités angulaires d'un bâtiment, soit sur la rue, soit sur les jardins. || Corps de logis seul, qui se fait dans un jardin, loin de la maison principale.

|| Ancien terme de marine. Petite construction de forme ronde ou quadrangulaire qu'on établissait, comme aujourd'hui les bouteilles, aux angles de la poupe. || 4<sup>o</sup> Extrémités évasées d'une trompette, d'une cor, d'un hautbois, d'une clarinette, etc. et aussi du porte-voix. Que l'on adapte la pavillon d'une trompette immédiatement à l'embouchure et supprimant le tube intermédiaire, l'instrument rendra des sons à peine sensibles, *sonox*, *Inst.* *Mém.* III, et *beaux-arts*, t. v, p. 144. Il est [le thème chanté par Charon, dans l'Alceste de Gluck] toujours précédé et suivi de trois sons de cors donnant la même note que la voix, mais d'un caractère mystérieux, rauque, caverneux... les deux cors à l'unisson, avec leurs notes toniques et dominantes, et par conséquent leurs sons ouverts, ne produisaient point du tout ce qu'il [Gluck] cherchait; enfin il s'avisa de faire aboucher les cors, pavillon contre pavillon; les deux instruments se servant ainsi mutuellement de sourdine, et les sons s'entre-choquant à leur sortie, le timbre extraordinaire fut trouvé, s. *SAUOIS*, à *travers* *shons*, p. 145. || Pavillon chinois, petit cône de métal garni de clochettes, et attaché à l'extrémité d'une hampe, que l'on agite en frappant sur les temps forts de la mesure, dans la musique militaire. || Extrémité évasée d'une sonde, d'une sonde. La sonde entra dans la vessie jusqu'au pavillon. || Partie évasée d'un entonnoir. || Pavillon de la tuyère, son ouverture extérieure. || 5<sup>o</sup> Terme d'anatomie. Pavillon de l'oreille, *voyez* de *corne* ou d'entonnoir formé par la conque.

|| Extrémité libre évasée et tronquée de la trompe de Fallope. || 6<sup>o</sup> Bannier, drapeau. Vous me verrez, suivi de mille bataillons, Sur ces murs renversés planter ces pavillons, *conv.* *Méd.* IV, 6. || 7<sup>o</sup> Terme de marine. Quadrilatère d'étolle, généralement plus large que haut, s'attachant par un de ses côtés à un mâts ou à une drisse qui le porte soit à l'extrémité de la vergue d'artimon, soit au sommet d'un mâts, *JAL.* Sa Majesté ayant été informée qu'on en avait par son règlement du 12 juillet 1770, il lui a été ordonné

que les pavillons, cornettes, flammes et autres marques de commandement de ses vaisseaux de guerre seraient toujours blanches, tant dans les navigations que dans les combats, quelques-uns des officiers commandant lesdits vaisseaux n'ont pas laissé d'arborer, dans les jours de combat, des pavillons et enseigne de poupe rouges... *Ordres du roi*, 1678, dans *JAL.* La petite flotte du comte d'Estrées arbora pavillon d'Espagne, *ST-AN.* 107, 132. || Chaque pavillon est distingué par le nom du lieu où on le place, ou de l'usage auquel il sert. Pavillon de poupe, pavillon de beaupré, pavillon de conseil, etc. || Placé au mâts de l'arrière, il indique à quelle nation appartient le bâtiment; placé à d'autres mâts, il indique le rang de l'officier général de mer qui commande. || En général, le pavillon blanc est un signe de paix; le pavillon rouge est un signe de guerre, c'est aussi celui des bâtiments ou bateaux employés pour le transport des poudres en rade; le pavillon jaune est un signe de maladies contagieuses; le pavillon noir est celui des pirates et des forbans. || Pavillon noir, signe de deuil aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. || Le pavillon couvre la marchandise, c'est-à-dire le commerce des neutres doit être respecté par les puissances belligérantes; et fig. cela est sous la responsabilité de telle ou telle personne. || Trafiquer sous le pavillon neutre, sous pavillon neutre, employer, en temps de guerre, des bâtiments neutres pour le transport de ses marchandises. || Assurer son pavillon, tirer un coup de canon en arborant le pavillon de sa nation. || Mettre le pavillon en berne, le plier dans sa hauteur, de manière qu'il ne fasse qu'un falceau; c'est un signal de détresse pour demander du secours, et aussi un signe de deuil. || Amener le pavillon, le baisser par déférence ou par force. || Amener son pavillon, se dit d'un vaisseau qui se rend. || Baisser pavillon, rendre un hommage en mettant son pavillon bas Louis XIV fait baisser le pavillon aux amiraux espagnols devant le sien, *vol.* *Louis XIV*, 29. || Fig. Baisser le pavillon, baisser pavillon, mettre pavillon bas, reconnaître son infériorité. J'ai conçu, digéré, produit un stratagème devant qui tous les tiens, dont tu fais tant de cas, doivent sans contredit mettre pavillon bas, *mol.* *l'Ér.* II, 44. Et sur l'art de former un nouvel embarras devant elle Rolet [un procureur] mettrait pavillon bas, *soit*. *Sat.* x. || Fig. Se ranger sous le pavillon de quelqu'un, se mettre sous sa protection. || 8<sup>o</sup> Il se dit des pavillons qui sont employés dans les signaux de mer. C'était ce duc d'York, depuis Jacques II, qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres sur mer par les mouvements divers des pavillons, *vol.* *Louis XIV*, 41. || 9<sup>o</sup> Anciennement. Vaisseau pavillon, ou, simplement, pavillon, vaisseau portant le pavillon d'un officier général. Je fis une faute que personne n'a remarquée; je ne pensai point à placer mes brûlots à la tête de la ligne de vaisseaux: si j'avais pris cette précaution, j'aurais assurément brûlé quelque pavillon ennemi, *Mém. de Villette*, 1690, dans *JAL.* Les pavillons répondent à l'amiral de leur canon, savoir: les amiraux, de chacun deux coups, et les contre-amiraux de chacun un, *Corresp. de Colbert*, III, 2, p. 339. || Être sous tel pavillon, être sous tel commandant. || 10<sup>o</sup> Fig. Les vaisseaux, l'armée navale, la puissance maritime d'une nation. Le pavillon anglais domine sur ces mers. Un homme à la fois négociant et guerrier nommé Nabé de la Bourdonnais vengea l'honneur du pavillon français au fond de l'Asie, *vol.* *Louis XV*, 29. || 11<sup>o</sup> Pavillon de guerre, se dit, dans l'histoire d'Italie, d'un pavillon attaché à un char orné des armes de l'État, qu'on promenait pour annoncer que la guerre était déclarée. || 12<sup>o</sup> Par extension, marque apparente. Chaque page était marquée par un signet, ou un pavillon, qui rappelait sommairement le sujet. || 13<sup>o</sup> Au jeu de trictrac, marque saignée en étendard qui annonce qu'on a la brochette, et qui est prise par le joueur qui fait ses trous le second, jusqu'à ce que l'autre, en les faisant à son tour, lui ôte le pavillon. || 14<sup>o</sup> Tas de bois à vendre, dit ainsi de sa forme, et fait, sur place, avec les copeaux des arbres abattus et saignés. || 15<sup>o</sup> Désigne quelquefois l'étendard des fleurs papilionnées. || 16<sup>o</sup> Planchette qui cache toutes les planchettes d'une jalouse, lorsque celle-ci est relevée. || 17<sup>o</sup> Facette qui termine la culame du diamant taillé en brillant. || 18<sup>o</sup> Pavillon d'or, monnaie qui fut frappée en 1210 par Philippe de Valois. || 19<sup>o</sup> Pavillon d'orange, coquille de noix, de genre volute.

— HIST. 21<sup>e</sup> s. E. s'levant au-delà [tous les] huitant [pendant la nuit en Post; trouverent le

jel dormant en son pavillon, *Rois*, p. 103. Où l'on rent tenduz pavillons et brehanz, *Sax.* v. || XVI<sup>e</sup> s. Qui-conques veut estre crespiguliers de fil et de soie à Paris, c'est à savoir ouvrières de coiffes à dames et toles à orilliers et de pavillons que on met par dessus les autez que on fait à l'aguille et à mestier, estre le puet franchement pour tant que... *Lit. des mét.* 85. Or avint que monseigneur Gauchier d'Autreche se fist armer en son pavillon de touz points, *JOINV.* 217. || XVI<sup>e</sup> s. Il monte après le lit, défait le beau pavillon de sarges de diverses couleurs qui y estoit, *DESPER.* *Contes*, VIII. Et pour avoir habillé vingt-quatre pavillons de la dicte galeace [le Saint-Jean, en 1538] qui estoient rompus, *Ms.* de 1544, dans *JAL.* Huit jours après le massacre [de la Saint-Barthélemy], il vint une grande multitude de corbeaux, les uns s'appuyant, les autres croquer sur le grand pavillon du Louvre, *D'AUB.* *Hist.* II, 20.

— ETYM. Provenç. *papallo*, *pabalho*, *parallo*; cat. *pabello*, *pacello*; esp. *pabellon*; ital. *padiglione*; du lat. *papilionem*, ainsi dit de la ressemblance avec un papillon (voy. ce mot). Le pavillon, tente, se dit de tentures, et de là passa au sens d'étendard.

† PAVILLONNE, ÊE (pa-vi-lon-né, née, *Il* mouillées), *adj.* Terme de blason. Se dit des instruments tels que le cor, dont la grande ouverture est d'un autre émail que le reste de l'instrument. Se dit aussi des châteaux et des tours, dont la girouette est d'un autre émail que le corps.

— ETYM. Pavillon.

† PAVILLONNERIE (pa-vi-lon-ne-rie, *Il* mouillées), *s. f.* Terme de marine. Nom que, dans les arsenaux, on donne à l'atelier où l'on fait les pavillons, guldons, cornettes, flammes, etc.

— ETYM. Pavillon.

† PAVIMENTEUX, EUSE (pa-vi-man-té, *ted-r*), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'une roche dont on fait des dalles ou des pavés. Terme d'anatomie. Se dit d'une disposition de l'épithélium aux plaques. Epithélium pavimenteux.

— ETYM. Lat. *pavimentum*, pavé.

† PAVION (pa-vi-on), *s. m.* Singe d'Afrique, autre forme de *papion*.

PAVOIS (pa-vo; *l's* se lie : un pa-vo-2 *or*), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Ancien synonyme de bouclier. Lors que les seigneurs avaient élu les rois, ils les élevaient sur un grand pavois et les faisaient porter dans le camp, où le peuple, étant assemblé en armes, confirmait le choix, *MÉZERAY, Hist. de France, Pharamond*. [Les Gaulois] n'opposaient que de petits pavois aux épées des Romains, qui étaient lourdes et massives, *ROLLIN, Hist. anc.* t. IX, p. 130, dans *POTGERS*. Tous sa vaisselle [de Salomon] et les meubles de sa maison son du Liban étaient de pur or, sans compter deux cents pavois d'or dont chacun valait près de trois mille livres, *MÉRAY, Mœurs des Israél.* tit. XXV, 2<sup>e</sup> part. p. 343, dans *POTGERS*. ... Des vieux boucs de sa race [duc de Bordeaux] Le premier titre de l'audace, Et le premier trône un pavois, *LAMARCY, Méd.* I, 48. || Fig. Elever sur le pavois, monter sur grand bonheur ou grande renommée. || Grand bouclier carré, en usage au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, il servait presque entièrement le combattant, qui se tenait alors de cheval. || 2<sup>o</sup> Se disait pour but d'arc à l'arc, à l'arbaleste; s'emploie encore en ce sens dans quelques provinces. || 3<sup>o</sup> Terme d'ancienne marine. Bouchiers dont on garnissait le bord supérieur de navire et le tour de la hune, pour faire un rempart à l'abri duquel on combattait. || Plus tard, *l'arc*, dont on bordait un navire soit pour décoration, soit pour cacher ce qui se passait sur le pont pendant le combat. J'ai donné ordre de faire faire cinq centes années de pavois pour les trois vaisseaux qui sont à Dunkerque, *MONTELLAY*, dans *JAL.* || On a aussi dit pavois, les bordages cloués sur les jambons, ou plus haut que le plat-bord. || 4<sup>o</sup> Genre renfermé des espèces aplaties d'échinides.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Jehan Bonnet maître de la nef Sainte Marie le Barlande, a recheu... vint par ses armes de France, dans *JAL.* Et parait et moult noblement enre, *Guicci.* 18602. || XV<sup>e</sup> s. Il ont lances, vouges, pavais, Et sont une grosse puissance Garniz d'arbalestes et ars, *Myt.* du *roy*, d'Orléans, p. 683. Gaignerent une maison, prendrent deux ou trois huys, et s'en servirent de pavoyz, *COMM.* I, 3. || XVI<sup>e</sup> s. Ne faut-il pas s'armer et faire pavois de pauvreté à l'encontre de la douleur de privation des biens... *SAVOR, Solon*, 10. *Arzobis* et ouvrir le milieu de son retranchement, qui estoit fait de pavois de navire, *D'AUB.* *Hist.* III, 107. Il reproduit qu'il faisait pavois de sa conscience contre tous les Juges, *PASCQUIA, Recherches*, VI, 9.



payerai, ou paloral, ou palrai; je payerais, ou pale-rais, ou palrais; paye, payons; que je paye, que nous payions, que vous payiez; que je payasse; payant; payé (on ne conçoit pas pourquoi l'Académie ne conjugue pas ce verbe exactement comme employer, et ne substitue pas partout l'i à l'y grec devant l'e muet). || 1° Acquitter une dette. Non, en conscience; sous ce palerez cela (ce prix), *Mérid.* m. lvi, 1, 2. Le maréchal de Bellefond... s'est accommodé avec ses créanciers: il leur a cédé le fonds de son bien, et donné plus de la moitié du revenu de sa charge pour acheter de payer ses arriérés, *sév.* 39. || (Guitaut) me parait fort occupé de son salut... Il est possédé de l'envie de payer ses dettes... c'est le premier pas que l'on fait dans ce chemin, quand on sait sa religion, *sév.* 25 août 1677. || Faire un versement imposé. Les députés (de Copubague) se mirent à genoux devant lui: il fit payer à la ville quatre cent mille rixdales, avec ordre de faire volturer au camp toutes sortes de provisions, qu'il promit de faire payer fidèlement, *voy.* *Charles XII*, 2. || 2° Il se dit en parlant de ceux à qui on doit. Il [un médecin] s'est vanté qu'il ne voulait point faire de visite qu'on ne lui avançât une demi-piécote, et voulait être payé avant le coup, comme les bourreux, *oci vatin, Lettres*, t. II, p. 331. Je vous payerai, lui dit-elle, avant l'odt, fol d'animal, intérêt et principal, *LA FONT.* *Fabl.* I, 1. Monsieur paye le rôtisseur et le cuisinier, et c'est toujours chez madame qu'on a soupé, *LA BRUY.* III. Les Suisse, qui depuis Charles VIII faisaient usage de leur liberté pour se vendre à qui les payait, *VOLTAIN.* *Nouveaux*, 140. || Fig. Aujourd'hui nul en vain ne parait enflammé; On n'attend point la récompense d'une triste persévérance; On est payé comptant et souvent par avance, *LA FAYE, Ballade*. || Se faire bien payer, vendre cher ses services, son travail. || Se faire payer, tirer profit de services qui devraient être gratuits. || 3° Il se dit en parlant de la chose pour laquelle on doit. Payer des marchandises. Et l'on m'a mis en main une bague à la mode, Ou'après vous payerez, si cela l'accommode, *MOU.* *l'Ét.* I, 2. Et il paiera pour tous les autres ce que les autres louent pour lui, *in.* *Bourg. gent.* I, 4. L'héritier prodigue paye de superbes funérailles, et dévore le reste, *LA BRUY.* VI. || Payer une obligation, un billet, etc. payer la somme qui y est portée. || Payer pinte, chopine, bouteille à quelqu'un, mener quelqu'un boire au cabaret, et payer pour lui. || Fig. et familièrement. Payer les violons, *voy.* violon. || Fig. Payer les pots cassés, *voy.* rot. || Fig. et par menace. Il me le paiera, c'est-à-dire je trouverai le moyen de me venger de lui. Je te pardonne; (bas, à part) mais tu le paieras, *MOU.* *Mérid. malgré lui*, I, 2. J'ai pardonné à Farhidiaire; j'ai oublié Fréron; mais Omer me le paiera, *VOLT.* *lett. d'Argental*, 4 mai 1761. J'ai de la rancune de prince; Mon bon roi, vous me le pairez, *ATAKAO.* *Mes jours gras*. || Il le paiera plus cher qu'au marché, il me le paiera au double, c'est-à-dire je lui ferai plus de mal qu'il ne m'en a fait. || L'usage veut qu'on dise: il me le paiera, et non il me le paiera. Cependant on trouve la dans Molière: Fût-ce mon propre frère, il me le paierait, *MOU.* *l'Ét.* III, 4. || Cela est à payer, se dit de ce qui est excellent en son genre. Cet homme est à payer pour son originalité. || Fig. Payer le tribut à la nature, mourir. Tous deux [les médecins] s'étant trouvés différents pour la cure, Leur malade paye le tribut à nature, *LA FONTAINE, Fables*, v, 12. || On dit aussi payer le droit de la nature. Avant de payer le droit de la nature, *COGN.* *Inter. mises sous des estampes (demoiselle Bonquet)*. Votre mère a payé les droits à la nature, *SCARR.* *Démocr.* II, 4. || Fig. Payer le tribut à la sagesse humaine, avoir quelque chose d'imperfections, faire quelque chose de fautes auxquelles les hommes sont sujets. || 4° Absolument. Il refuse de payer. Grande dispute à qui la première paiera, *LA FONTAINE, Cord.* Que quelques citoyens ne payent pas assez, le mal n'est pas grand, leur aisance revient toujours au public; que quelques particuliers paient trop, leur ruine se tourne contre le public, *MONTESS.* *Espr.* XII, 7. On lui apporta [à Charles XII] des vivres, parce qu'il fallait obéir; mais on ne s'attendait guère que des valeurs dignement payer... *voy.* *Charles XII*, 2. Quelconque paye [il s'agit de l'amour que l'on paye], fût-il le plus aimable des hommes, par cela seul qu'il paye, ne peut être longtemps aimé, *LA FONTAINE, Fables*, IV. Ni l'Europe ni l'Asie ne payent entièrement avec des métaux; nous donnons en échange des draps, du fer, du plomb, de

cuivre, du corail... *RAYNAL, Hist. phil.* III, 21. || Payer bien, payer mal, être généreux, être éhiché en payant. C'était un roi qui payait mal; Il n'est pas le seul en l'histoire, *LA FONT.* *Fragm. du songe de Vous*. || Payer ric-à-ric, voy. ric-à-ric. || Il ne veut ni compter ni payer, se dit d'un homme dur à la desserte. || Payer en chats et en rats, payer par parcelles et en mauvaises denrées. || Fig. Payer en monnaie de singe, *voy.* *SIMON*. || Fig. Payer en même monnaie, *voy.* *MONNAIE*, n° 6. || Payer pour, être puni en place de. Cette victime publique qui doit payer pour tout le monde, *BALZ.* *liv.* I, lett. 8. Un seul pour plusieurs paiera, *SCARR.* *Virg.* v. S'il est périlleux de tremper dans une affaire suspecte, il l'est encore davantage de s'y trouver complice d'un grand: il s'en tire, et vous laissez payer doublement, pour lui et pour vous, *LA BRUY.* IX. On est au guet pour attraper les contrevenants, et les premiers pris paieront pour les autres, *DANCOUAT, Déroute du phar.* sc. 32. || En un autre sens. Payer pour, être puni à cause de. C'est à nous à payer pour les crimes des nôtres, *RAU.* *Théod.* II, 2. || Terme de marine. Une pièce de bois paie pour une autre, lorsqu'elle a un excédant qui remplace le trop peu d'une autre pièce assemblée avec la première. || 5° Être sujet, soumis à quelque impôt. Ce marchand paye cent francs de patente. L'hectolitre de vin paye tant d'entrée. Les contributions que paye un département. || 6° Corrompre à prix d'argent. On paye ce domestique pour qu'il livrât les papiers de son maître. Payer des assassins. || 7° Fig. Hécompenser, reconnaître. Je ne serai pas ingrat, répondis-je, je paierai votre secret d'un autre qui n'est pas si important, mais qui n'est pas peu considérable, *NETZ, Mémoires*. t. I, liv. II, p. 369, dans rouens. L'un est payé d'un mot, et l'autre d'un coup d'œil, *MOU.* *Sat.* I. Lorsqu'un heureux hymen, jolignant nos destinées, Peut payer en un jour les vœux de cinq années, *RAU.* *Bérén.* II, 2. On a payé le zèle, on punira le crime, *in.* *Eth.* III, 2. Cette veuve inhumaine N'a payé jusqu'ici son amour que de haine, *in.* *Andr.* I, 1. La terre le payait de ses peines avec usure, et ne le laissait manquer de rien, *voy.* *Tél.* XXI. Envieux par nature, et brigands par métier, Ils vendent l'infamie à qui la veut payer, *M.* *J. CHEN.* *la Colonn.* || Absolument. Être prompt à payer et tardif à punir, *MOU.* *Vencesl.* I, 4. || Payer quelqu'un de retour, répondre à ses procédés, à ses sentiments. || Par antiphrase. Puisse le juste ciel dignement te payer! *RAU.* *Phèdre*, IV, 6. || Payer d'ingratitude, manquer de reconnaissance. Jérusalem, qui n'as payé mes bienfaits que d'ingratitude, *MOU.* *Sermons, Bonté, Préambule*. Oui, dût-il me payer par son ingratitude, *M.* *J. CHEN.* *Groques*, I, 4. || 8° Dédommager. La gloire de leur mort m'a payé de leur perte, *COGN.* *Hor.* III, 6. Quoiqu'ils [les dieux] fissent pour moi, leur funeste bonté Ne me saurait payer de ce qu'ils m'ont ôté, *RAU.* *Phèdre*, v, 7. || Fournir l'équivalent. Nous avons ri aux larmes de cette fille qui... nous vous mandons souvent des folies; mais nous ne pouvons payer celle-ci, *sév.* 13 janv. 1676. || 9° Obtenir, acquérir quelque chose par un sacrifice. Mon père paye cher ce dangereux honneur, *RAU.* *Mithr.* I, 2. Fais-lui payer bien cher un bonheur qu'il ignore, *in.* *Brit.* II, 7. Je payai bien l'aisance pécuniaire où me mit cette pièce par les chagrins infinis qu'elle m'attira, *LA FONTAINE.* *Confess.* VIII. || 10° Espérer. Néarque a payé son forfait, *COGN.* *Poly.* III, 4. Et ce sont ces plaisirs et ces pleurs que j'envie, Que tout autre que lui me paierait de sa vie, *RAU.* *Brit.* II, 3. Et ma vie Ne peut payer le sang dont ma main s'est rougie, *voy.* *Alc.* v, 7. Ah! qu'il va me payer sa fourbe abominable! *in.* *Zaïre*, IV, 5. J'avoue que j'ai vu, dans nos histoires, des exemples qu'on a payé de son bien une erreur, qu'on a cédé sa maîtresse, qu'on a préféré une mère à l'objet de son amour, *in.* *Zadig*, 5. Albéroni affichait l'autorité la plus absolue, et déclarait aux secrétaires d'État que, s'ils s'écartaient de ses ordres, ils le paieraient de leur tête, *MOU.* *Œuvres*, t. V, p. 326. || Absolument. Et tout autre que vous, malgré cette conquête, Revenant sans mon ordre, eût payé de sa tête, *COGN.* *Nicom.* II, 2. || 11° Punir. On l'a payé de son insolence. || Il a été bien payé de l'injure qu'il a dite, il en a reçu une punition exemplaire. || Absolument. Il a été payé, il a reçu son fait, il a été traité comme il le méritait. || 12° Satisfaire à ce qu'on doit, à ce qu'on fait attendre. A peine al-je... dans le port payé l'offrande de mes vœux, *MOU.* *Épique*, v. Il est temps de montrer cette ardeur et ce zèle Qu'au fond de votre cœur mes soins ont cultivés, Et de payer à Dieu ce que vous lui devez, *RAU.* *Athal.* IV,

2. Paul Véronèse promet beaucoup et paye ce qu'il promet; Raphaël et le Corrège promettent peu et payent beaucoup, *MONTESS.* *Godi, je ne sais quoi*. || Payer de raison ou de raisons, donner de bonnes raisons. Vous me payez de raison, et vous le prenez sur un ton qui mérite qu'on vous pardonne, *sév.* 55. Il vous paye de raison; vous voyez que ça fait ce qu'il a pu, *in.* 199. || En un sens contraire. Payer de mauvaises raisons. || Payer de, donner satisfaction avec (en un sens ironique). Tantôt vous payerez de quelque maladie Qui viendra tout à coup, et voudra des délais; Tantôt vous payerez de présages mauvais, *MOU.* *Tart.* II, 4. Vous nous payez ici d'excuses colorées, *in.* 17. I. J'ai tort, je le confesse; et mon âme confuse Ne cherche à vous payer d'aucune vaine excuse, *in.* *Mis.* v, 7. || Payer de paroles, de belles paroles, ne donner satisfaction qu'en paroles. Tous les ingrats en foule lront à votre école, Puisqu'on y devient quitte en payant la parole, *COGN.* *Théod.* I, 3. || On dit dans le même sens: payer de mots. Vous commencez par payer là de mots qui ne nous donnent pas le change; les discours vagues ne font jamais preuve, *in.* *MOU.* *lett. à l'archev. de Par.* || Payer de sa personne, s'exposer dans une occasion dangereuse. Le roi tout le premier, payant de sa personne, nous conduit à leur camp que l'on nous abandonne, *MOU.* *Sophon.* II, 4. C'était un vrai homme à payer de sa personne, voyant que son régiment faisait mal, *sév.* 208. Il payait de sa personne dans les combats, où il gardait toujours son sang-froid, *MOU.* *Hist. anc.* *Œuv.* t. III, p. 167, dans romains. || Payer de sa personne, s'employer activement à quelque chose. Pour moi, j'y paierai de ma personne comme il faut, *MOU.* *Impromptu*, 8. || Payer de sa personne, agir par soi-même dans les occasions qui le demandent. || Payer de sa personne, se rendre agréable par ses manières, par son esprit. Mon frère six bécassines, moi le vin et le fruit; et toi tu paieras de la personne, *MOU.* *Sault*, *lett. nouv.* t. III, p. 346, dans rochers. Quand on fait, comme vous, métier d'être raisonnable, il faudrait savoir mieux payer de sa personne, *MOU.* *COLLIER d'ARLEVILLE, Malice pour malice*, II, 9. || 13° Payer de, faire preuve de. Il est plus à propos d'approuver la mort en payant de constance. Que de l'effaroucher en faisant résistance, *MOU.* *Solim.* v, 2. Certes, vous faites rage, et payez aujourd'hui d'un jugement très-rare et d'un bonheur extrême, *MOU.* *l'Ét.* I, 2. Enfin, ma fille, il faut payer d'obéissance, *in.* *Tart.* II, 3. N'importe, si forçons-nous et payons d'impudence, *MOU.* *Feint astrolog.* II, 3. Il faut payer d'affronterie, *MOU.* *Plois.* II, 4. Vous êtes obligé de ne payer d'assurance que quand la persuasion manque, *MOU.* *Éducation des filles*, 13. || Payer de mine, avoir un extérieur qui prévient favorablement. Il paye de mine, s'il ne fournissait pas beaucoup à la conversation, *MOU.* *HAMILTON, Gramm.* 10. || On dit même: payer de maintien. Un femme prude paye de maintien et de paroles; une femme sage paye de conduite, *LA BRUY.* III. || Il paye de bonne mine. Il ne paye que de mine, se dit d'un homme de peu de mérite, mais d'une belle apparence. || Il ne paye pas de mine, se dit d'un homme d'apparence négative, disgraciée. || 14° Se payer, c. *réf.* Rendre le montant de sa créance sur ce qu'on a entre les mains. Voilà une pièce de vingt francs; payez-m'en de ce que je vous dois. Puisque tous les frais sont couverts, et qu'ainsi je pourrai me payer par mes mains, *MOU.* *GENLIS, Théod. d'éduc. le libraire*, sc. || Fig. Les hommes, qui, pour la plupart, ne font de bonnes actions qu'afin qu'on les sache, et se payent par leurs mains en les publiant eux-mêmes, *SCARR.* *Virg.* VII, *Épître*. || Fig. Trouver en son propre récompense. Un honnête homme se paye par ses mains de l'application qu'il a à son devoir par le plaisir qu'il sent à le faire, et se désolent sur les éloges, l'estime et la reconnaissance, et lui manquent quelquefois, *LA BRUYÈRE, Du mépris personnel*. Tout homme qui ne se paye pas par ses mains, en recueillant dans son cabinet, par l'ivresse, par l'enthousiasme du métier, la meilleure partie de sa récompense, ferait fort bien demeurer en repos, *MOU.* *Diderot, Salon de 1765*, t. I, p. 157. || 15° Être payé. Cette dette est payée difficilement. [Nos descendants] l'estime-ils moins [le cardinal de Richelieu], à cause qu'ils de son temps, les rentes sur l'hôtel de ville ne sont payées un peu plus tard? *voy.* *lett.* 71. || L'amitié ne se paye que par l'amitié. Cela ne peut payer, se dit de ce qui est excellent en tout ce de ce qui est impayable. Ce coq est très-pla-

Il ne se peut payer. Voici ce qui ne se peut payer, c'est d'attendre Vivonne, *sgv.* 174. || 16° Se contenter, demeurer satisfait. Quoi vous voulez que je me paie d'un semblable discours? *MOI. Festin*, 1. 3. Le monde se paie de paroles, *PASC. Prop.* 11. Eh quoi! le Dieu des chrétiens est-ce un Dieu qui se paie de vaines grimaces, ou qui se laisse corrompre par les présents? *MOI. Pandyr.* St Victor, 1. Il n'y a personne de ceux qui se payent de mines et de façons de parler, qui ne sorte d'avec lui fort satisfait, *LA BRUY. VIII.* Pacheco parut se payer de cette défaite, et la conversation avec les dames, *LA BRUY. CII. Bl.* 14. 6. La malheureuse facilité que nous avons à nous payer de mots que nous n'entendons point commence plus tôt qu'on ne pense, 1. 1. *MOI. Am.* 1. || Se payer de raisons, se rendre aux raisons qu'un autre allègue. || Proverbes. || Qui répond paye, c'est-à-dire on est obligé de payer pour celui dont on s'est rendu caution. || Il faut payer ou agréer, quand on doit, il faut donner de l'argent ou du moins de bonnes paroles. || Quand on doit, il faut ou payer ou fixer un terme. || C'est la coutume de Lorrain où le battu paye l'amende, *VOY. AMÉND. et BATTU.* || Qui paye ses dettes s'enrichit.

— HIST. XII° s. Mais je m'en tiens bien paie à l'attendre [attendre votre amour m'est récompense suffisante], *COUEI, XIV.* Guiteclins les pala [les jongleurs] d'or fin et de besanz, *Sax.* v. Les ennemis français [nos falsions] accorder et paier [mettre en paix], *ib.* xvi. Il fera as folons paier la repentie [fera repentir], *ib.* xxxii. || XIII° s. Li hom larges [bérail] se paie [se contente] en soi par po [peu] de chose, por qu'il puisse aidier à mains autres, *BRUN. LATINI, Trésor*, p. 384. Par ton commandement est la mers troublée, et par ton commandement sera paie, *Pisotier*, p. 74. Il ne poroient mie tenir la contenance, ne l'argent paier qu'il devoient aus Veniciens, *VILLER. XXXII.* Tel coup [il] lui va paier, qu'ambodul s'entre abatent, *Berie*, xxxviii. De ces naves el [je] me tiens à mal paie [satisfait], *ib.* xxvii. Prometés fort sans delaiar, Comment qu'il aille du paier, *La Rose*, 7488. Et il me disoit : J'ai vendu vos vins et vos blés à paier à tel terme, *MOI. ADM.* xxxiv, 6. Quant le mestre oy ce, il s'agea devant l'evêque, et se tint bien pour poiez, *MOI. XV.* || XV° s. Et le comte de Foix leur fit dire [aux chevaliers parlant pour la guerre de Portugal], que ils vissent tous ensemble au chastel à Ortais; car il vouloit d'un disner payer leur bien aller, *MOI. II, III, 18.* Et au departir nous bouterons le feu en ce chastel : ainsi paierons-nous notre hoste, *ib.* II, 11, 12. En les portant de telle et pareille soulde qu'il a acoustumé poier les sienes, *Bulletin du comité de la langue*, t. III, p. 676. Les terres de Picardie, desquelles le roy avoit payé quatre cens mil escus d'or, *com.* 1. 14. Et avec ceste fable paya l'empereur nostre homme sans faire autre responce [la fable de la peau de l'ours], *ib.* 14, 3. Il leur inspira la resolution de bien payer de leurs personnes, *Mém. s. du G.* ch. 6. || XVI° s. Hostesse, tenez, payez-vous, prenez là ce qu'il vous faut, *DESPEZ. Cymbal.* 98. Qui paie mal, paie deux fois, *LOREZ, 678.* Qui paie bien, deux fois emprunte, *ib.* 678. L'argent n'est plus à ceux qui le paient, ainsi à ceux qui le reçoivent, *AMROT, Péric.* 38. Ilz estimèrent qu'il aroit suffisamment payé la peine de celle sienna arrogante, *ib.* 74. La responce fut, qu'il falloit payer de la queue pour degager le corps et la teste, *nouv. Hist.* 1, 267. Cette cavalerie, resoluë à paier pour son infanterie, se mit en deux gros escadrons, *ib.* 11, 181. Il est plus facile acheter que payer, *LEMOUX DE LINCY, Prop.* t. II, p. 144. Mieux vaut payer et peu avoir, que peu avoir et plus devoir, *ib.* Qui doit à Luc il paye à François, paye une autre fois, *ib.* p. 349. Qui veut payer, bien se laisse lier, *ib.* p. 410.

— ETYM. Picard, *payer*; bourguig. *payai*; wallon, *pay*; provenç. *pagar*, *paguar*, *paier*; espagn. *pagar*; ital. *pagare*; du lat. *pacare*, *spalser*, de *pac*, *paer*, parce que le payement apaise, satisfait. *Paier*, dans les textes de l'historique, est plus d'une fois employé au sens propre d'apaiser.

PAYEUR, EUSE (pè-leur, lè-z'), *s. m. et f.* || 1° Celui, celle qui paye ce qui est dû. C'est un bon payeur. Ne savez-vous pas qu'il faut prendre d'un méchant payeur ce que l'on peut? *MOI. AMROT, Lett.* t. III, p. 3, dans *POUCZNS.* || 2° Celui dont l'emploi est de payer des dépenses, des rentes, des traitements. Payeur de département. Nous sommes malheureux sur terre et sur mer; et on dit que l'artillerie porte jusqu'à Paris, où elle est obligée la main droite de nos payeurs des rentes, *VOLT. Lett. Thiriot*, 17 sept. 1768. La dette constituée se sub-

divise en deux parties : la première, dont le montant est parfaitement connu, provient des anciennes dettes constituées et payées par les payeurs de l'hôtel de ville, *camson, Rapport*, 14 août 1763, p. 80. Il sera délivré à chaque créancier un extrait de son inscription sur le grand-livre, certifié par le payeur principal de la dette publique, *ib.* p. 76. || 3° Proverbes. Les conseillers ne sont pas les payeurs, *VOY. CONSEILLERS.* || Crédit est mort, les mauvais payeurs l'ont tué.

— HIST. XIII° s. De maveis payeur prent-on avainne, *LEMOUX DE LINCY, Prop.* t. II, p. 144. Quar il palerres qui bien paie, *MOI. XVII.* s. Le bon payeur est de bourse d'autrui seigneur, *LOREZ, 678.* Le demain du mauvais payeur est vain, *LEMOUX DE LINCY, Prop.* t. II, p. 144.

— ETYM. *Payer*; provenç. *pagaire*, *pagador*. L'ancien français *paier* et le provençal *pagair* sont le nominatif; *pagador* ou *paier* est le régime.

† PAYOL (pa-iol), *s. m.* Terme de marine. Plancher de la chambre d'une embarcation, nommé payol dans nos ports de la Méditerranée, mais dit ailleurs plafond, bien que ce soit le fond de l'embarcation.

PAYS (pè-yl; l's se lie : un pè-yl-z abondant; au XVI° siècle, *Palsgrave*, p. 13, dit qu'on prononce pa-ll), *s. m.* || 1° Région, contrée. Des pays sont tous de maisons, d'autres tous de soldats, *PASC. Pens.* III, 6. Leurs années [des hommes] se poussent comme des flots; ils ne cessent de s'écouler, tant qu'enfin après avoir fait un peu plus de bruit et traversé un peu plus de pays les uns que les autres... *MOI. Duch. d'Orl.* Quel pays reculé le cache à mes bienfaits? *MOI. Esth.* II, 3. Ce célèbre Huelade montra que, s'il avait été mieux secouru, les chrétiens n'auraient pas perdu tous les pays que les mahométans possèdent en Europe, *VOLT. Mœurs*, 68. || Pays plat, pays de plaine, par opposition à pays montueux. || Plat pays, la campagne par opposition aux lieux fortifiés. Les combats précédents vous ont rendu maître du plat pays, *MOI. Hist. anc. Cuv.* t. 1, p. 434, dans *POUCZNS.* || Le haut pays, la partie montagneuse d'une contrée. Il partit d'Antioche, capitale de son royaume, en la cent-quarante-septième année, passa l'Euphrate et traversa le haut pays, *SACI, Bible, Machab.* 1, III, 37. || Terme de chasse. Grand pays, grand bois, grande étendue de terrain dans laquelle on chasse. || Pays de chicane, nom que les militaires donnent à des terrains entrecoupés, accidentés, propres à une guerre d'embuscades. || Courir le pays, aller çà et là dans un pays. Eh! mon enfant, me dit-elle, d'un ton qui me fit tressaillir, vous voilà courant le pays bien jeune, 1. 1. *MOI. Confes.* II. || Fig. Courir le pays, être l'objet du bruit public. Il enferme sa femme en une tour carrée, lui va soir et matin reprocher son forfait; cette honte qu'aurait le silence enterrée, court le pays et vit du vacarme qu'il fait, *LA FONT. Coupe.* || Passer pays, traverser un canton. Ce qui me fâche, c'est de ne recevoir de vos lettres qu'à Nantes; je ne les hasarderai point en passant pays, *sgv.* 3 mai 1680. Henri IV passait pays à cheval avec une très-petite suite, *ST-SIM.* 9, 108. || Gagner pays, du pays, *VOY. OLANNA, n° 44.* || Tirer pays, s'en aller, s'enfuir, *VOY. TIRAZ.* || Battre du pays, parcourir beaucoup de lieux différents. || Fig. Battre du pays, traiter beaucoup de sujets différents. Nous causons fort agréablement, le maître du logis et moi; je ne sais quel pays nous ne battons point, *sgv.* 25 août 1677. || Terme de guerre. Battre le pays, l'explorer. || Voir le pays, parcourir un pays pour l'examiner. Elle a voulu voir le pays; c'est une petite satisfaction qu'on ne doit pas refuser à une personne de son âge, *VOLT. Jemai*, 7. || Voir du pays, voyager. Ce mois-ci ne m'a pas paru si immense que l'autre, c'est que je n'ai pas vu tant de pays, *sgv.* 427. Astolfo, qui ne demandait qu'à voir du pays, ne se fait point prier, *ROUX. Les Mondes*, 2° soir. Voir du pays est un appât auquel un Génois ne résiste guère, 1. 1. *MOI. Confes.* II. || Fig. Faire voir du pays à un homme, lui donner de l'exercice, de la peine, lui susciter beaucoup d'affaires. Si vous prenez le chemin de dire : qu'est-ce que cent écus plus ou moins? ce style fait bien voir du pays, *sgv.* 12 févr. 1673. Perpenna le traitra me fit mourir; sans lui j'aurais fait voir bien du pays à mes ennemis, *VEN. Dial. des morts anc.* 11 || Fig. Savoir la carte du pays, connaître les gens avec qui l'on a à faire. || Être en pays de connaissance, se trouver parmi les gens de sa connaissance,

et aussi connaître ce dont il s'agit. Cette société plait fort au marquis... il est en pays de connaissance, *sgv.* 10 janv. 1689. || Familièrement et fig. De quel pays venez-vous? se dit à celui qui ignore une nouvelle, une chose connue de tout le monde. De l'amour nous fâcheri de quel pays venez-vous donc? *MANIVAU, Serm. indier.* III, 7. || 2° Pays considéré par rapport à certaines conditions politiques ou administratives. Pays d'états, provinces de France où la noblesse, le clergé et la bourgeoisie nommaient des états provinciaux qui accordaient et assaient les impôts. || Pays d'élection, provinces où les impositions étaient assises par les élus et autres officiers créés à cet effet. || Pays d'obédience, provinces où le pape nommait à certains bénéfices. || Pays de concordat, se disait des provinces où les matières bénéficiales devaient être réglées selon le concordat fait entre François I<sup>er</sup> et Léon X. || Pays de franc-salé, provinces qui étaient exemptes de la gabelle. || Pays conquis, les conquêtes faites par la France depuis Louis XIII. || Pays coutumier, provinces où l'on suivait une coutume locale. Pays de droit écrit, provinces où l'on décidait les affaires par l'autorité du droit romain. || Pays de sapience, nom donné à la Normandie, parce que la coutume des Normands était une des plus sages de France. || Pays rouges, pays où existaient les cours vobliques. || 3° Particulièrement. Région, contrée, ville où l'on est né, patrie. Avant que d'être à vous, je suis à mon pays, *COAN. Hor.* II, 6. Préparez-vous à voir vos pays désolés, *id. Nicom.* III, 1. Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté, *id. Phédre*, 1, 3. Du doux pays de nos aïeux Serons-nous toujours exilés? *id. Esth.* I, 2. Ce temple est mon pays, je n'en connais point d'autre, *id. Ath.* II, 7. La préention du pays, jointe à l'orgueil de la nation, nous fait oublier que la raison est de tous les climats, et que l'on pense juste partout où il y a des hommes, *LA BRUY. XII.* Le mérite de M. Guglielmini fut reconnu jusque dans son pays, *ROUX. Guglielmini.* Vous que j'appris à pleurer sur la France, dites surtout aux fils des nouveaux preux Que j'ai chanté la gloire et l'espérance Pour consoler mon pays malheureux, *MOI. Bonne cielle.* || Absolument. Le pays, la patrie. Mourir pour le pays n'est pas un triste sort; c'est s'immortaliser par une belle mort, *COAN. Cid*, IV, 8. L'intérêt du pays n'est point ce qui l'engage, *id. Cinna*, III, 4. De l'amour du pays noblement transporté, *MOI. Théb.* III, 4. || On a accusé de néologisme *pays* pour patrie; c'est comme la patrie, vieux mot assez usé; on dit le pays; voyez nos orateurs, ils n'y manqueraient pas pour dix écus, A. DE MUSSET, *Lettres de Dupuis et Cottonet*, 1636. Les exemples ci-dessus montrent que l'accusation est mal fondée. || Fig. et familièrement. Il est bien de son pays, il est bien simple, bien malavisé (locution provenant de ce qu'il n'y a rien qui forme tant les hommes que les voyages). Va, déloyal, va-t'en, je te le dis : Je suis bien soite et bien de mon pays. De te garder la foi de mariage, *LA FONT. Richard.* || 4° Plus particulièrement encore. Le canton, la localité où l'on est né (sens le plus voisin de la signification étymologique); en cet emploi, il se dit d'ordinaire sans adjectif possessif. Il est certain que, si elle n'avait pas été mangée, elle serait revenue au pays, *VOLT. Ingénu*, 1. Tant qu'au pays le cousin restera, *PICARD, Maison en loterie*, sc. 10. Dis au général d'Antboard que, si je ne vais au pays, je suis ruiné sans ressource, *P. L. cour. Lett.* 1, 336. Dès lors on me conseilla de quitter le pays : va-t'en, Blondeau, va-t'en, me dit un de nos voisins; que veux-tu faire ici, ayant fâché le maire? *id. Pierre Clavier dit Blondeau.* || Vin de pays, vin recueilli dans le canton, lorsque le canton n'a pas un cru renommé. || Des grammairiens condamnent l'Académie et veulent qu'on dise vin du pays; mais l'Académie n'a fait qu'enregistrer l'usage; puis vin du pays et vin du pays ne sont pas synonymes : le vin du pays, c'est le vin du pays dans lequel je suis, un vin du voisinage; vin de pays est un vin du voisinage, mais sans renommée. || Cheval de pays, celui dont la race est originaire du pays. || Mal du pays, désir violent et qui rend malade, de revoir le canton où l'on est né (voy. *NOUVEAUX*). || 5° Par catachrèse et populairement. Celui qui est du même pays, du même canton. Mon cher pays, secourez-moi, lui-dis-je, *VOLT. P. diable.* C'est une bonne femme qui verra avec plaisir un pays de son fils et de son mari, 1. 1. *MOI. Confes.* VII. || Au féminin, payse, Messieurs, dit-il, je vous la recommande, c'est ma payse, elle est jeune et friande, *MARANTEZ, Poème sur la musique*, ch. v. || 6° Les habitants mêmes du pays. Chaque pays a ses usages,

ses mœurs. || Pays Mgai, nom donné, dans le langage parlementaire, à l'ensemble des citoyens qui remplissent les conditions du cens électoral, par opposition à suffrage universel. || 7° Fig. Un pays perdu, une localité éloignée, un lieu où il y a peu de ressources, un quartier éloigné du centre des affaires ou de la société. Où la vanité cherche [la gloire]? ce temple prétendu. Pour parler ton jargon, n'est qu'un pays perdu, RIBON, *Métrom.* III, 9. || 8° À l'aris, le pays latin, le quartier où sont la plupart des collèges. Les rois du pays latin ont pour sceptre une férule, MATNARD, *Poésies*, dans LE ROUX, *Dict. comique*. Ce qui est bien, ce qui est sien, ce qui est votre sont des expressions venues du quartier de l'Université, qu'on appelle autrement le pays latin, CAILLIERS, *Bon et mauvais usage, conuers.* 2°. || Pays de cocagne, lieu où l'on a tout à souhait (voy. COCAGNE). || 9° Fig. Il se dit de tout ce que l'on compare à un pays. Mais puisse nous voici dedans les Tuileries, Le pays du beau monde et des galanteries, COMM. *le Ment.* I, 4. Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues, LA ROCHEFOUC. *Réflex.* 3. Je dédaignais la cour un pays où les gens, Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents, sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être, tâchent au moins de le paraître, LA FONT. *Fables*, VIII, 48. Il y a des cœurs délicats; quand cela se trouve avec un esprit sec, cela fait des progrès merveilleux dans le pays de la jalousie, MIV. 10 août 1660. C'est un pays [la cour] qui n'est point pour moi, id. 13 avr. 1660. Nous dérivons beaucoup de chapitres, et de tous pays nous revenons à vous, id. 26 août 1677. C'est trop se moquer de ne les faire savants [Pétiau et Huet] que par les fautes dont on les accuse, et de ne prouver leurs voyages dans les vastes pays de l'antiquité que parce qu'ils s'y sont souvent dérouterés, MONT. 6° avr. 1653. Le pays de l'érudition et des faits est inhérent, D'ALEMB. *Disc. prélim.* *Encycl.* *Éduc.* I, 1, p. 384, dans ROGERS. || Le pays d'où l'on ne revient pas, le tombeau, la mort. Lui ont donné trois fois le vin émélique, et l'ont envoyé au pays d'où personne ne revient, OUI PATIN, *Lett.* t. III, p. 3, dans ROGERS. || 10° Familièrement et par plaisanterie. Une partie du corps. Le pays, les pays d'en bas, les parties inférieures du corps. Parlez-moi un peu de votre santé en détail; car vous avez des pays, hélas! où il s'est fait autrefois de grands ravages, MIV. 37 nov. 1689. || 11° Les Pays-bas, la Belgique et la Hollande. || Par plaisanterie. Les Pays-bas, les parties inférieures du corps. Par cas fortuit, l'enfant de chœur Lucas avait usé l'étui des Pays-bas, CASSER, *Lutrin échant.* || Proverbes. Autant de pays, autant de guises, c'est-à-dire les peuples ont des mœurs différentes. || Il est sot de tous pays, dans les lieux les plus polis il se trouve des gens qui n'ont guère d'esprit. || Pays ruiné vaut mieux que pays perdu, se dit pour excuser le dégât qu'on fait en quelque province pour empêcher les ennemis d'y subsister et de s'en emparer. || Accommodez-vous, le pays est large, c'est-à-dire il y a lieu de s'accommoder sans incommoder un autre. || Bon pays, mauvais chemin, c'est-à-dire là où la terre est bonne les chemins sont fangeux et mauvais. || Nul n'est prophète en son pays, c'est-à-dire un homme de mérite est ordinairement moins considéré en son pays qu'ailleurs.

— HIST. 11° s. Un cost pais nous est venue confondre, *Ch. de Rol.* II || 111° s. Chacun plora sa terre et son pais, Quant il se part de ses coraus misis [amis de cœur], *Cocci*, XXIV. Alemalgne [sic] ont destruite, le grant pais plénier, *Sax.* XVI. || 120° s. Mout a eü grant guerre au pais longuecote, *Berte*, LXVII. Par estrange pais [je] quiers mon chevirement [ma subsistance], *ib.* CXXXIII. || 130° s. Le pays d'Angleterre estoit en branle et en différend l'un contre l'autre, *Roiss.* II, II, 4. Aiez vous en, premier pais, *Yver*, vous ne demourrez plus, *Ch. d'Artois*. *Rond.* Et ferma ledit conte un grand pays de son charroy et de son artilerie, et mist tout son ost dedans, *Comm.* I, 6. || 140° s. Cette île [l'Atlantide] wast plus de pais que l'Afrique et l'Asie ensemble, *Mont.* I, 331. Les seigneurs de Carthage, voyants que leur pays se despeuploit... *ib.* I, 332. Il vivait en une contrée de pays très plaine, *ib.* I, 336. Le roy Emmanuel leur donna le temps de valider ses pays, *ib.* I, 399. Pour remettre son pais en liberté, *ib.* II, 49. O mon pays douz! Je m'ens loin de vous, *Volre et volentiers!* *Th.* en *épiques*, cité par F. *Chauffour*, *Réformateurs du XVI° siècle*, t. I, p. 301. Qui a pays n'a que faire de patrie; de quel nom pays tous les anciens poètes et orateurs

françois en ceste signifiânce l'ont usurpé, FONTAINE, *Quintil Horatien*, p. 188.

— ETYM. Bourg. *payé, paï*; provenç. *pays, pais, paes, pahis*; espagn. *país*; portug. *paiz*; ital. *paese*. Les formes en *es, eae* viennent du latin *pagensis*; les formes en *is* viennent de *pagensis*, tous deux dérivés de *pagus*, canton: *ager pagensis* ou *pagensis*, territoire d'un canton, d'où, par extension, région, patrie.

PAYSAGE (pè-yi-za-jé), s. m. || 1° Étendue du pays que l'on voit d'un seul aspect. Nous parcourons toute cette belle côte, et nous voyons deux mille objets différents qui passent incessamment devant nos yeux comme autant de paysages nouveaux dont M. de Grignan serait charmé, sév. 426. Un paysage dont on aura vu toutes les parties l'une après l'autre, n'a pourtant point été vu; il faut qu'il le soit d'un lieu assez élevé, où tous les objets auparavant dispersés se rassemblent sous un seul coup d'œil, FONTEN. *Varignon*. || 2° Genre de peinture qui a pour objet la représentation des sites champêtres. Et pour le paysage on prise sa manière, abbé DE MAROLLES, *Le liv. des peintres*, p. 38. || 3° Tableau qui représente un paysage. J'ai à présent sous mes yeux un paysage que Vermet fit à Rome pour un habit, veste et culotte, et qui vient d'être acheté mille écus, MIV. *Salon de 1767, au début*. || Paysage historique, ou paysage antique, celui dans lequel sont représentés des personnages héroïques, mythologiques, un trait de l'histoire ou de la Fable, un souvenir de l'antiquité, etc. Pous-sin, Claude Lorrain excellent dans le paysage antique. || Paysage mixte, paysage copié de quelque site ou paysage naturel, mais que l'artiste a modifié pour l'effet pittoresque. || Paysage idéal, paysage qui est tout entier de l'invention du peintre. || Paysage héroïque, paysage représentant un site choisi et noble, des temples, des ruines, des pyramides, etc. || Fig. Familièrement (c'est une locution très-récente). Cela fait bien dans le paysage, cela produit un bon effet. Elle a une grosse dot, cela fait bien dans le paysage. Je l'ai assuré de mon dévouement, cela fait bien dans le paysage.

— REM. Fénelon, t. XXI, p. 290, a fait paysage de deux syllabes.

— HIST. XVI° s. Cinq cens chevaux qu'ils pouvoient estre d'Anglois en Escosse, osoyent entreprendre de courir jour et nuict jusqu'aux portes d'Edimbourg, tenans en subjection tout le paysage des environs, BEAUCOUR, *Guerre d'Escosse*, IV. Je pensay de figurer en quelque grand tableau les beaux paysages que le prophète décrit au pseume ausdit, PALISSY, 44.

— ETYM. Pays.

† PAYSAGER (pè-yi-za-jé), adj. m. Terme d'horticulture. Jardin paysager, jardin à dispositions irrégulières, comme les jardins anglais. || On dit aussi en ce sens : paysagiste. Maintenant le jardin paysagiste est entendu d'une manière admirable, TH. GAOTIER, *Feuilleton du Moniteur univers.* du 13 mal 1867.

— ETYM. Paysage.

PAYSAGISTE (pè-yi-za-jé-st'), s. m. || 1° Peintre qui fait des paysages. Son père [de Claude Lorrain], qui en voulait faire un garçon pâtissier, ne prévoyait pas qu'un jour son fils ferait des tableaux qui seraient regardés comme ceux d'un des premiers paysagistes de l'Europe, VOLZ, *Louis XIV, Artistes*. Vous croyez donc que, pour être un paysagiste, il ne s'agit que de jeter ça et là des arbres? MIV. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 392. || 2° Adjectivement. Jardin paysagiste, voy. PAYSAGER.

— ETYM. Paysage.

PAYSAN, SANNE (pè-yi-zan, za-n'), s. m. et f. || 1° Homme, femme de campagne. Un riche paysan. Une bonne paysanne. Un paysan son seigneur offensé; L'histoire dit que c'était bagatelle; Et toutefois ce seigneur le tança fort rudement; ce n'est chose nouvelle, LA FONT. *Paysan*. Je n'avais point de connaissance, point d'autre métier que celui de paysan; je savais parfaitement semer, labourer la terre, tailler la vigne, et voilà tout, MARIVAUT, *Pays. parc.* part. 4. Là [en Pologne], le paysan ne sème point pour lui, mais pour des seigneurs à qui lui, son champ et le travail de ses mains appartienent, VOLZ, *Charles XII*, 2. Un paysan, nom de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misère, afin qu'ils nous fassent vivre, s. s. nous. *Lett. à Voltaire, Corresp.* t. III, p. 226, dans ROGERS. C'est sur l'état du paysan que je juge d'un gouvernement, que je n'ai ni le temps ni le moyen de connaître, DELOS, *Voy. Italie, Manér.* t. VII, p. 25. || Guerre des paysans, soulèvement des paysans contre les nobles qui déclata, à la suite de la réforme

religieuse, dans la Souabe, la Thuringe et la Franconie. || C'est un paysan, un gros paysan, il a l'air d'un paysan, d'un franc paysan, c'est un homme rustre, impoli. || À la paysanne, *loc. adv.* À la mode de la campagne. Un bonnet à la paysanne. || 3° S. f. Paysanne, espèce de danse. || 3° Ad. Qui appartient aux paysans. C'est une assez méchante femme que la race paysanne, DANCOURT, *Vacances*, sc. 3. Je suis né pauvre et paysan, destiné par mon état à cultiver la terre, s. s. nous. *Ém.* IV. || Proverbe. Il faut acheter son blé d'un paysan et son vin d'un bourgeois, parce que le paysan vend toujours le plus beau de son blé, et que le bourgeois a toujours une meilleure cave que le paysan. || C'est toujours le paysan qui paye, proverbe d'allusion aux impôts de l'ancien régime.

— REM. On prononce dans quelques provinces *pé-zan*, en deux syllabes. Cette prononciation, qui n'est plus qu'un provincialisme, était, au XVII° siècle, reçue à côté de l'autre: Que le paysan recou... emplantant à milliers Greniers, granges, chartes, caves et celliers, *RÉGNIER*, *Sat.* XV. Et la tonte paysanne, apprenant mon desir, *MOL.* *Ec. des femmes*, I, 4.

— HIST. XII° s. N'avoit homme ou [au] pays si ce [hardi], Ne bachelier ne paisant, Tant orgueilleux ne tant vaillant, Qui s'osast au Jaient [giant] combattre, *Brut*, ma. f° 86, dans LACROIX. || XII° s. Le paisant de la terre les assaillirent, et occirent tous, fors quatre, sans plus, qui s'en retournerent à l'ost, VILLEH. LIV. Emmi sa voie [elle] encontre un paisan vilain, *Berte*, LXXXIII. Et s'il se presente à cheval et armés comme gentils bons, et li paisans qu'il apela se presente à plé comme champions, li gentils bons on a le pieur [le pire], *BEAUX*, LXIV, 2. || XV° s. Pour quoi veult estre un paisant à un noble homme ressemblant? s. DESCH. *Poésies univ.* f° 618. La loy n'est nulles des grandes [nations] dont le pays à la fin ne demeure aux paisans [aux nationaux], par opposition aux étrangers, à propos des mariages des princesses héritières, COMM. VI, 2. || XVI° s. Veux sur le fort qui estoit de l'autre costé de Zutphen par des soldais deguisez en paisans [paysans], D'AD. *Hist.* III, 318. Dieu mit des cœurs de rois aux seins des artisans, Et aux cerveaux des rois des esprits de paisans, ID. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 176.

— ETYM. Pays: Berry, *paizan* (de deux syllabes); bourg. *poysan*; espagn. *paicano*; ital. *paicano*. Dans l'historique, *paysan* a parfois le sens de gens du pays, qui est le sens primitif.

† PAYSANDAILLE (pè-yi-zan-dâ-ll'), s. f. Troupe de paysans, ramassis de paysans.

— HIST. XVI° s. Je les eusse plus tost combattu seul que de sulr devant une telle paisandaille [troupe de François I° en parlant des Suisses], *CABL.* I, 62.

PAYSANNERIE (pè-yi-za-ne-rie), s. f. || 1° Condition des paysans. J'aurais bien mieux fait, tout rieur que je suis, de m'allier en bonne et franche paysannerie, *MOL.* *G. Dand.* I, 4. Arrive tout de suite Lilette, pour dire en style de paysannerie... LA HARPE, *Corresp.* t. IV, p. 414, dans ROGERS. || 2° Petite pièce dont les personnages sont des paysans. *Rose et Colas* de Sédaine et Monsigny est une paysannerie fort agréable.

— ETYM. Paysan.

PAYSÉ (pè-yi-zé), voy. PAYS, n° 8.

† PAZEND (pa-zind'), s. m. Terme de philologie. Ensemble des gloses qui accompagnent la traduction pehlie des livres de Zoroastre.

— ETYM. Pazend est une aphérèse et une apocope d'*wpazant*, explication d'une glose, de *wpaz* sur (voy. *sur*), et *zant*, connaissance (voy. *zant*).

PEAGE (pé-a-jé), s. m. || 1° Droit seigneurial qui se prenait sur le détail ou sur la marchandise qui passe, pour entretenir les ponts et les passages. Quelqu'un de ces pères qui exhibent les sautoirs voisins de Palmyre, devenu riche par les péages de vos rivières, achétara un jour à deniers comptants cette royale maison, LARROU. VI. || 2° Droit de passage, qui se lève pour l'entretien d'un pont d'une chaussée, d'un port, etc. || Fig. Gouffre, *loc. n.* rocher, n'exigea de péage d'aucun de ses bailots, LA FONT. *Fabl.* VII, 14. || 3° Lieu où l'on paye ce droit. Il faut s'arrêter au péage. || 4° Ce mot est devenu le nom propre de quelques villes ou bourgs où était établi autrefois un péage. Le Péage Romains ou bourg du péage.

— HIST. XII° s. Car onc ne lui rendimes cherté nule fois, *Costume ne page*... *Sax.* XXXIII. || XIII° s. Paagiens est à petit Pont, pour ce qu'il doit de mander son page as marchans, *Liv. des mé.* II Jamés en foire n'en marchié Deux fois page :











diocèse luminaire et peu de savoir-vivre, prend un air de suffisance, et fait un usage mal entendu de sa doctrine. On peut aisément remarquer en ceux qu'on appelle pédants, qu'elle [la philosophie communale] les rend moins capables de raison qu'ils ne seraient s'ils ne l'avaient jamais apprise, DESCATRES, *Principes, préface*, 18. Si vous le voulez prendre aux usages du mot, L'alliance est plus forte entre pédant et ont, *mol. Fem. sav. iv, 3*. Ce terme pédant est fort équivoque; mais l'usage, ce me semble, et même la raison veulent qu'on appelle pédants ceux qui, pour faire parade de leur fausse science, crient à tort et à travers toutes sortes d'auteurs, qui parlent simplement pour parler et pour se faire admirer des mots, *MALAN. Rech. éér. II, III, 3*. La pédante au ton fier, la bourgeoise ennuyeuse, *mol. Sat. x*. Penser peu naturellement et s'exprimer de même, s'appellait autrefois être pédant, *VAUVEN. Nouv. mos. et*. Les gens de lettres ne sont plus pédants, mais il y a beaucoup de pédants chez les gens du monde, *ST-LAMB. Sat. iv, note 1*. || 3° Pédant, pédante, celui, celle qui est compassée, réservée, minutieuse dans des bagatelles. Faire le pédant. Quelle pédante inapposable! Charles I<sup>er</sup>, moins pédant, mais aussi évident d'autorité que son père, *BAYNAL, Hist. phil. xiv, 2*. || 4° Adj. Pédant, pédante. Ton pédant. Manières pédantes. Je vis dans le fracas des écrits qu'il nous donne Ce qu'étale en tous lieux sa pédante personne, *mol. Fem. sav. I, 3*. Un jeune homme pédant est, à mes yeux, l'objet le plus complètement ridicule qu'on puisse rencontrer, *BEAUVIS, Théât. d'éduc. le Voyageur, I, 2*. — REM. On disait anciennement *pédante*, depuis on a dit *pédant*; puis enfin on a dit *pedan*, et c'est comme on parle présentement, *MÉNAGE. Pédan* a repris le dessus. — HIST. xv<sup>e</sup> s. ...Ceux qui ont leur savoir renfermé dans leur pédante étude, *DESPOSTES, Tombeau de Desportes*. Tantost des tyrans de Sicile il s'en fait des pédantes à Corinthe, *MONT. I, 68*. Quand on dit c'est un Johannes, cela vaut autant que ce que maintenant on appelle un pedant, *n. EST. Apol. d'Hérod. p. 19, dans LACORNE*. — ETYM. Ce mot, qui ne se trouve pas avant le xv<sup>e</sup> siècle, vient de l'italien *pedante*, que Diez tire du grec *παιδαγωγός*, instruire, italianisé sous la forme *pedare*, d'où *pedante*. † PÉDANTAILLE (pé-dan-tâ-ll'), *ll* mouillées), *s. f.* Ramassis de pédants. Ce qu'on vous a conté de mes querelles avec cette pédantaille [les bibliothécaires] n'est pas loin de la vérité, *p. L. Couv. Lett. II, 19*. † Un pédant. Un poète, un astrologue ou quelque pédantaille, *BOSSUT, Sat. I*. — ETYM. Dérivé péjoratif de *pédant*. PÉDANTER (pé-dan-tâ), *v. n.* Faire ridiculement le métier de régent dans les collèges. || Il se conjugue avec le verbe avoir. — HIST. xv<sup>e</sup> s. Pédanter, *MONET, Dict.* — ETYM. *Pédant*. PÉDANTERIE (pé-dan-to-rie), *s. f.* || 1° Profession de ceux qui enseignent dans les classes (très-pou unité) Il a quitté la pédanterie. || 2° Tout ce qui caractérise le pédant, soit en affectation suffisante de savoir, soit en exigences minutieuses. La pédanterie est un vice d'esprit et non pas de profession, *Port royal, logique, Préface*. Caton, qui aimait par pédanterie les vieilles gens, s'attacha à Fabius, *REN. I, xiv, p. 379*. S'il y a de la pédanterie à révoquer avec superstition l'ancien usage, il y a de la pédanterie à le braver avec affectation, *D'ALEMB. Biog. Bégnier Desmarais*. Les défauts qu'on reproche d'ordinaire aux Allemands dans la conversation, la lenteur et la pédanterie, se remarquent également moins dans les disciples de l'école moderne, *STALL, Allém. III, 2*. || Pédanterie du style, affectation de la profondeur de style, défaut des écrivains médiocres infatués d'eux-mêmes et dont les écrits ne sont qu'un bavardage égal vide de sens qu'il veut être majestueux. || 3° Érudition pédante. L'esprit du monde y va, sans flatterie. Tout le savoir obscur de la pédanterie, *mol. Fem. sav. iv, 3*. Je ne croyais pas que les pédants se jetaient aux dévots [contre le Dictionnaire]; je craignais d'être mis dans mes intérêts, non pas en soi-ci, mais en soi-là, et qu'on ne trouverait beaucoup de pédanterie dans mon livre; ce qui me rendrait favorables les gens du pays latin, *BAYAL, Lett. d. Du Féu, 15 fév. 1687*. — ETYM. Ital. *pedanteria* (voy. PÉDANT). PÉDANTESQUE (pé-dan-tâ-ske), *adj.* Qui vient de pédant, qui sent le pédant. *Roussau... VII* dans l'âge suivant, par un retour grotesque, Tomber de ses grands mots le faste pédantesque, *mol. Art p. I*.

Je vous citerais cent exemples de formes de la jalouse pédantesque, *vol. Dict. phil. Quisquis*. Je vous envoie l'antiquité à bâtons rompus; je ne sais si le fracas des sottises mystérieuses des mortels vous plaira beaucoup; vous êtes de bien bonne compagnie pour lire avec plaisir ces profondeurs pédantesques, *id. Lett. d'Argental, 10 avril 1766*. || Formation pédantesque, se dit des mots français faits ou refaits sur le latin par les lettrés. De *porticus, fragilis, rigidus*... le peuple avait fait *portiche, frêle, roide*, tous mots bien accentués et frappés au bon coin; les pédants en firent *portique, fragile, rigide*, mots à accent faux... la formation pédantesque n'a d'ailleurs pour le linguiste qu'un bien mince intérêt; quelle comparaison philologique tirer d'un calque servile, où le plus souvent la lettre finale diffère seule du latin? *BAUDRY, Rev. de l'Instr. publ. 20 mai 1887*. || En termes d'art, il se dit des formes raides et sèches de certaines écoles. Nous l'avons tous aimés [la beauté idéale] à nos heures dantesques, Heures des Béatrix aux marches pédantesques, *L. RICHAT, Avant le jour, d'Hexatix*. || Substantivement. Le pédantesque, ce qui sent l'affectation, où l'on fait étalage de science. Tomber dans le pédantesque. — HIST. xv<sup>e</sup> s. La recherche des phrases nouvelles et des mots peu connus vient d'une ambition puérile et pédantesque, *MONT. I, 102*. J'aime un parler non pédantesque, mais plutôt soldatesque, *id. I, 191*. — ETYM. Ital. *pedantesco* (voy. PÉDANT). PÉDANTESQUEMENT (pé-dan-tâ-ske-man), *adv.* D'une manière pédantesque. Parler pédantesquement. — HIST. xv<sup>e</sup> s. Je traite et agis icy non scholastiquement ou pédantesquement, ny avec estendue de discours et appareil d'éloquence, ou aucun artifices, *CHARNON, Sagesse, Préf. de la 2<sup>e</sup> édit.* — ETYM. *Pédantesque*, et le suffixe *ment*; Ital. *pedantescamente*. PÉDANTISER (pé-dan-ti-zé), *v. n.* Terme familier. Faire le pédant; affecter de paraître savant, parler d'un ton doctoral, régenter impertinemment tout le monde. — HIST. xv<sup>e</sup> s. *Pedantizer, COTGRAVE*. — ETYM. *Pédant*. PÉDANTISME (pé-dan-ti-sm'), *s. m.* Caractère, manières du pédant. Ne vouloir être ni conseillé ni corrigé sur son ouvrage est un pédantisme, *LA SAUY. I*. C'est la paresse des hommes [ne lisant pas les textes] qui a encouragé le pédantisme à grossir plutôt qu'à enrichir les bibliothèques, et à faire périr le texte sous le poids des commentaires, *id. xv*. Le pédantisme et la justesse d'esprit sont incompatibles, *vol. Dial. 34, 1<sup>er</sup> entret.* — HIST. xv<sup>e</sup> s. La jurisprudence, la médecine, le pédantisme et la théologie, *MONT. I, 149*. — ETYM. *Pédantiser*. † PÉDANTOCRATIE (pé-dan-to-kra-sie), *s. f.* Néologisme. Domination, gouvernement des pédants. La dénomination de pédantocratie [mot créé par M. J. Stuart Mill] résume une tendance sociale qui ne saurait jamais réellement aboutir qu'à instituer, au nom de la capacité, la domination des médiocrités ambuleuses à l'exemple du régime chinois, *A. COMTE, Cours de philos. positive, I, vi, p. 533*. — ETYM. *Pédant*, et *cratie*, avoir autorité. † PÉDARTHROGACE (pé-dar-tro-ka-s'), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné par quelques chirurgiens au *spina-ventosa*. — ETYM. *Haitç, αἰσός*, enfant, *σπῆρον*, articulation, et *αἰσός*, maladie: maladie articulaire des enfants. † PÉDATI... préfixe qui signifie en forme de pied, qui vient du latin *pedatus*, de *pes*, pied, et qui, en botanique, est l'équivalent de *pedali*... voy. les mots commençant ainsi. † PÉDATION (pé-da-sion), *s. f.* Terme de zoologie. Ensemble des considérations relatives aux pattes des insectes. — ETYM. Lat. *pedatus*, muni de pieds. † PÉDAUQUE (pé-dô-k'), *s. f.* Image de femme, que l'on voit représentée avec des pieds d'oise sur quelques monuments du moyen âge, et que l'on prétend être celle de la reine Berthe, mère de Charlemagne. || On dit aussi la reine Pédaouque. — HIST. xv<sup>e</sup> s. Les pieds... estoient largement patés, comme sont des oyes, et comme jadis à Thione les portoit la reine Pédaouque, *SAB. IV, 21*. — ETYM. Lat. *pes*, *pedis*, pied, et le bas-lat. *cauca*, oie (voy. ois). Le fond est un mythe germanique où la reine Berthe représente la déesse *Perchta*, *Percht* (la brillante) avec des pieds d'oiseau. PÉDÉRASTIE (pé-dé-ra-s-ti'), *s. m.* Celui qui est adonné à la pédérastie.

— ETYM. *Παιδεραστής*, de *παις*, *καὶ* *ἄστος*, enfant, et *ἄστος*, amoureux. PÉDÉRASTIE (pé-dé-ra-s-ti'), *s. f.* Vice contre nature. — ETYM. *Παιδεραστία*, de *παιδεραστής*, pédéraste. PÉDESTRE (pé-dé-str'), *adj.* || 1° Statue pédestre, statue d'un homme à pied, par opposition à statue équestre, celle qui représente un homme à cheval. || 2° Qui se fait à pied. Ce souvenir m'a laissé le goût le plus vif pour tout ce qui s'y rapporte, surtout pour les montagnes et les voyages pédestres, *J. J. ROUSSEAU, Conf. II*. Il était de toutes mes courses pédestres, *id. ib. XII*. || 3° Epithète donnée aux insectes diptères et à une tribu de la famille des Ichneumonides. — ETYM. Lat. *pedestris*, de *pes*, *pedis*, pied. PÉDESTREMENT (pé-dé-s-tre-man), *adv.* à pied. ...même de me suivre pédestrement jusqu'à la Parrière, menant son cheval par la bride, *J. J. ROUSSEAU, Confess. XII*. — ETYM. *Pédestre*, et le suffixe *ment*. † PÉDESTRIANISME (pé-dé-stri-a-ni-sm'), *s. m.* S'est dit de la mode, répandue en Angleterre, de se targuer de faire de longues marches à pied. — ETYM. Angl. *pedestrian*, piéton, marcheur, du lat. *pedestris*, pédestre. † PÉHIAL, ALE (pé-di-al, a-l'), *adj.* Se dit des plumes qui garnissent les pattes de certains oiseaux. — ETYM. Lat. *pes*, *pedis*, pied. PÉDICELLE (pé-di-sè-l'), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Division extrême d'un pédoncule ramifié, celle qui porte immédiatement la fleur. || Support capillaire de l'urne des mousses. || 2° Terme de zoologie. Deuxième article des antennes d'un insecte. — ETYM. Lat. *pedicellus*, diminutif de *pes*, *pedis*, pied. † PÉDICELLE, EE (pé-di-sè-lè, lèe), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est porté par un pédicelle. || Qui est muni d'un pédicelle. † PÉDICELLULE (pé-di-sè-lu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Très-petit pédicelle. — ETYM. Diminutif de *pédicelle*. 1. PÉDICULAIRE (pé-di-ku-lè-r'), *adj.* Terme de médecine. Maladie pédiculaire, maladie dans laquelle il s'engendre un grand nombre de poux. — HIST. xv<sup>e</sup> s. Heraclitus et Pherecyde, s'ils eussent peu échanger leur sagesse avecques la santé, et se délivrer, par ce marché, l'un de l'hydropisie, l'autre de la maladie pédiculaire, *MONT. II, 204*. — ETYM. Lat. *pedicularius*, de *pediculus*, pou (voy. ce mot). 2. PÉDICULAIRE (pé-di-ku-lè-r'), *s. f.* Genre de plantes scrofularinées, où l'on remarque l'espèce des marais ou herbe aux poux, *pedicularis palustris, L.* || On a aussi donné ce nom au *delphinium stephanagria* et à l'*helleborus foetidus*. — ETYM. Les uns disent que cette plante a été ainsi nommée parce que les animaux qui s'en nourrissent sont en peu de temps couverts de poux; les autres, parce qu'elle est un remède contre les poux. On trouve chez un ancien auteur *pedicularis sive peduncularia*, ce qui conduirait à une toute autre étymologie. † 3. PÉDICULAIRE (pé-di-ku-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient au pédicule. PÉDICULE (pé-di-ku-l'), *s. m.* || 1° Terme de botanique. Tout support d'un organe quelconque, quand il est plus ou moins allongé et grêle. J'ai vu des feuilles de choia et de haricot dont le pédicule était plongé dans l'eau, y pousser un grand nombre de racines et de radicelles, *BOSSUT, Contraint. nat. VI, 9*. || 2° Terme d'anatomie. Toute partie rétrécie qui supporte un organe ou portion d'organe. Tant que l'ovule est attaché à son pédicule, c'est-à-dire à la grappe commune, il tire sa nourriture par les vaisseaux de ce pédicule commun, *BOSSUT, Hist. anim. ch. 6*. || Terme de pathologie. La partie rétrécie qui supporte certaines tumeurs. — HIST. xv<sup>e</sup> s. *Pedicule, COTGRAVE*. — ETYM. Lat. *pediculus*, diminutif de *pes*, *pedis*, pied. PÉDICULE, EE (pé-di-ku-lè, lèe), *adj.* Terme de botanique et d'anatomie. Qui est porté sur un pédicule. Algrette pédiculée. Tumeur pédiculée. — ETYM. *Pédicule*. † PÉDICULISATION (pé-di-ku-li-ra-sion), *s. f.* Terme de médecine. Disposition en pédicule que prend une partie. La pédiculisation d'une tumeur. PÉDICURER (pé-di-ku-r'), *s. m.* Nom de ceux qui livrent spécialement à l'extirpation des cors et durillons. || *Adj.* Chirurgien pédicure. — ETYM. Lat. *pes*, *pedis*, pied, et *cura*, soigner.

† **PÉDIEU** (pé-di-éu), s. m. Voy. **SOLENET**.  
 † **PÉDIEUX, EUSE** (pé-di-éd, éd-é) adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au pied. Artère pédieuse. Muscle pédieux.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les muscles de la partie supérieure du pied, que nous appelons abducteurs des doigts ou pédieux. **PARR**, 1, 2.  
 — ETYM. Lat. *pes, pedis*, pied, et la finale *eus*, mal appliquée ici; il aurait fallu dire *pédial*.  
 † **PÉDIFORME** (pé-di-for-m'), adj. Terme de zoologie. Qui a la forme d'un pied.  
 — ETYM. Lat. *pes, pedis*, pied, et la finale *us*, mal appliquée ici; il aurait fallu dire *pédial*.  
 † **PÉDIGREE** (pé-di-grie; c'est la prononciation anglaise), s. m. Mot anglais introduit dans l'hippologie française et surtout dans le langage du turf; il est synonyme d'origine, de généalogie.  
 — ETYM. Angl. *pedigree*, généalogie.  
 † **PÉDILANTHE** (pé-di-lan-t'), s. f. pl. Genre de plantes euphorbiacées dont une espèce, *pedilanthus thymaloides*, Necker, est appelée *Ipéacacua* bâtarde, en raison de ses propriétés vomitives et drastiques (Antilles).  
**PÉDILUVE** (pé-di-lu-v'), s. m. Terme de médecine. Bain de pieds.  
 — ETYM. Lat. *pes, pedis*, pied, et *luere*, laver.  
**PÉDIMANE** (pé-di-ma-n'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Nom donné à une tribu de marsupiaux, chez lesquels le pouce est opposable dans les pieds postérieurs. || Adj. La sarigue est pédimane.  
 — ETYM. Lat. *pes, pedis*, pied, et *manus*, main.  
 † **PÉDIONALGIE** (pé-di-o-nal-jie), s. f. Terme de médecine. Sous ce nom on a décrit une affection qui régna en 1782 à Savignano, en Piémont, et qui plus tard, en 1808, sévit sur les militaires dans le Padouan, et dont un des signes était la douleur à la plante des pieds.  
 — ETYM. Πέδιον, plante des pieds, et ἄλγος, douleur.  
 † **PÉDIONOME** (pé-di-o-no-m'), adj. Terme de zoologie. Qui vit dans les plaines. || S. m. pl. Famille d'échassiers.  
 — ETYM. Πέδιον, plaine, et νέμω, habiter.  
 † **PÉDIPALPE** (pé-di-pal-p'), adj. Terme de zoologie. Qui a des palpes en forme de serres ou de bras.  
 — ETYM. Lat. *pes, pedis*, pied, et *palpe*.  
**PÉDOMÈTRE** (pé-do-mè-tr'), s. m. Mesure du chemin (Voy. **ROMÈMÈTRE**).  
 — ETYM. Lat. *pes, pedis*, pied, et μέτρον, mesure. Pour que le composé ne fût pas hybride, il faudrait *podomètre*.  
**PÉDON** (pé-don), s. m. Courrier à pied dans certains pays du Midi (sa forme française est *piéton*, nom qu'on donne dans le Nord au facteur rural).  
 — ETYM. Ital. *pedone*; bas-lat. *pedo*; du lat. *pes, pedis*, pied.  
 † **PÉDONCULAIRE** (pé-don-ku-lè-r'), adj. Terme de botanique. Qui appartient au pédoncule.  
 — ETYM. *Pédoncule*.  
**PÉDONCULE** (pé-don-ku-l'), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme de botanique. Support de la fleur. || Oeuvre d'un fruit.  
 || 2<sup>o</sup> Terme de zoologie. Support d'une partie quelconque. || Pédoncule oculaire, le pédoncule qui porte l'œil chez les crustacés podophtalmiques. || 3<sup>o</sup> Terme d'anatomie. Pédoncules du cerveau ou culsues du cerveau, nom donné à deux prolongements de la moelle allongée qui sont situés au devant du pont de Varole. || Pédoncules du cervelet, nom donné à trois paires de prolongements, dont les inférieurs vont à la moelle allongée, les moyens gagnent le pont de Varole, et les antérieurs se rendent aux tubercules cérébelleux. || Pédoncules du corps calleux, deux masses de substance blanche du cerveau qui, naissant de la partie réfléchie du corps calleux, marchent parallèlement d'avant en arrière jusqu'au voisinage de la racine grise des nerfs optiques. || Pédoncules de la glande pinéale ou du conarium, parties au nombre de trois de chaque côté de cette glande.  
 — ETYM. Lat. *pedunculus*, diminutif de *pes, pedis*, pied.  
**PÉDONCULÉ, ÉE** (pé-don-ku-lé, léé), adj.  
 || 1<sup>o</sup> Terme de botanique. Porté par un pédoncule. Fleur pédonculée. || Chêne pédonculé, espèce de chêne dont les glands sont portés par de longs pédoncules, *Quercus pedunculata*, Willden. || 2<sup>o</sup> Terme de zoologie. Se dit de la tête d'un insecte quand elle se resserre à sa partie postérieure en manière de cou. || Se dit aussi des yeux d'un crustacé, quand ils sont portés sur un gros pédoncule. || S. m. pl. Ordre de cirripèdes qui ont le corps soutenu par un pédoncule tubuleux, mobile.  
 † **PÉDONCULÉEN, ENNE** (pé-don-ku-lé-in, é-n'), adj. Terme de botanique. Se dit des parties des végétaux qui proviennent de la dégénérescence ou de la métamorphose d'un pédoncule.

† **PÉDONCULEUX, HUSE** (pé-don-ku-léd, leù-z'), adj. Terme de botanique. Qui a de longs pédoncules.  
 † **PÉDONNE** (pé-do-n'), s. f. Boulon en bois ou en ivoire, attaché au bout du fer rond du velours frisé, et qui, dans le velours coupé, se met alternativement au bout de chaque pointe de laiton.  
 † **PÉDOTRIE** (pé-do-tri-b'), s. m. Dans les gymnases de l'antiquité, celui qui connaissait bien les manœuvres propres à chaque exercice, de manière à pouvoir enseigner comment il fallait l'exécuter, sans savoir cependant quel effet il produisait sur la santé de celui qui s'exerçait.  
 — ETYM. Παιδοτριχός, de παις, παιδός, enfant, et τρέφω, broyer, exercer.  
 † **PÉDOTROPHIE** (pé-do-tro-phié), s. f. Partie de l'hygiène qui a pour objet le régime alimentaire des enfants. || Titre d'un poème de Scévole de Sainte-Marthe, où ce sujet est traité.  
 — ETYM. Παιδοτροφία, de παις, παιδός, enfant, et τροφή, nourriture.  
 † **PÉGANITE** (pé-ga-ni-t'), s. f. Terme de minéralogie. Nom donné à une variété de phosphate d'alumine qui se trouve en Saxe.  
**PÉGASE** (pé-ga-z'), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme de la mythologie. Cheval allé, qui d'un coup de pied fit naître la fontaine Hippocrène, inspiratrice des poètes. Mais les vers ont perdu leur prix, Et pour les excellents esprits, La faveur des princes est morte; Malherbe, en cet âge brutal, Pégase est un cheval qui porte Les poètes à l'hôpital, *FR. MATIARD, Épig.* || Fig. et poétiquement. L'inspiration poétique. Pour lui Phébus est sourd et Pégase est rétif, *BOIL.* *Art p.* || Par plaisanterie. Monter, enfourcher son Pégase, se mettre à faire des vers. || 2<sup>o</sup> Constellation de l'hémisphère boréal. On l'appelle aussi le cheval ailé et la grande croix. || Le carré de Pégase, quatre étoiles disposées en carré qui appartiennent à cette constellation.  
 — ETYM. Πήγασος, qui tient sans doute à πηγῆ, source.  
 † **PÈGLE** (pè-gl'), s. f. Nom du goudron épaissi dans les Landes. Les matières grossières qui restent après l'épuration [de la résine] servent à faire la poix noire ou pègle, *DRALET, Traité des arbres résineux*, p. 25.  
 — HIST. IV<sup>e</sup> s. Icelui poix ou pegue fist mesler avec deux ecuelles de miel, *DU CANOZ, pega*.  
 — ETYM. Provenç. *pega, peja*; espagn. *pega*; du latin *picem, polix* (voy. **POIX**).  
 † **PEGMATITE** (pè-gma-ti-t'), s. f. Voy. **GRANITIN**.  
 — ETYM. Πήγμα, conglomération.  
 † **PÉGOLIERE** (pé-go-liè-r'), s. f. Terme de marine. Bateau dans lequel on place les chaudières où l'on chauffe le brai pour le carénage des vaisseaux.  
 — ETYM. Anc. franç. *pegue, poix* (voy. **POIX**).  
 † **PÉGOMANCIE** (pé-go-man-sie), s. f. Sorte de divination qui se faisait par les fontaines, on y jetait des sorts, qu'on croyait heureux lorsqu'ils allaient au fond, et malheureux s'ils surnageaient. Il y a au Folgoat, en Bretagne, une fontaine où s'exerce encore aujourd'hui la pégomancie : les jeunes filles posent sur l'eau des épingles; celles dont les épingles restent à la superficie se marieront dans l'année; celles dont les épingles vont au fond ne se marieront pas.  
 — ETYM. Πήγη, fontaine, et μαντία, divination.  
 † **PÈGOT** (pè-go), s. m. Un des noms vulgaires de l'accenteur alpin (oiseau insectivore), décrit par Buffon sous le nom de *Sauvotte* des Alpes; il est appelé aussi *mouchet* et *verdon*.  
 † **PÈGRE** (pè-gr'), s. f. Terme d'argot. L'association des voleurs. La haute pègre. La basse pègre.  
 — ETYM. Argot, *pègre, voleur*; mot qui paraît être le même que l'anc. franç. *pègre* ou *piagre*; ital. *pegro* ou *pigro*; du lat. *piger, paresseux, fainéant*.  
 † **PEHLVI** (pèl-vi), s. m. Ancienne langue parlée en Perso sous la dynastie des Sassanides, et formée par le mélange de l'idiome des Perses, peuple aryen, et des Babyloniens, peuple sémitique. Le pehlvi est une langue hybride où la syntaxe est aryenne, et le vocabulaire en général sémitique. || 2<sup>o</sup> Adjectivement, la langue pehlvi. Écriture pehlvi. La traduction pehlvi des livres de Zoroastre.  
 † **PEIGNAGE** (pè-gna-j'), s. m. Action de peigner la laine, le lin, le chanvre, etc. || Façon qu'on leur donne avec le peigne. || Action de peigner la bourre de soie.  
**PEIGNE** (pè-gn'), s. m. || 1<sup>o</sup> Instrument de corne, de bois, d'ivoire, etc. taillé en forme de dents, qui sert à démêler les cheveux et à nettoyer la tête. || Être sale comme un peigne, se dit d'une personne très-sale. || Se donner un coup de peigne, se passer rapidement le peigne dans les cheveux. Elle

l'aborda comme il se donnait un coup de peigne, *HAMILY, Gramm.* 10. Je me donnai deux coups de peigne, et surtout j'eus grand soin d'essuyer mes pieds poudrés, *LEMAOS, Gasm. d'Alfor*, II, 6. || Poétiquement. Coup de peigne, lutte dans laquelle on s'empoigne aux cheveux, et, par suite, combat. Donner un coup de peigne à quelqu'un, le battre. || Fig. Un peigne dans un chausson, voy. **CHAUSSON**. || Il tuerait un mercier pour un peigne, voy. **MERCIER**. || 2<sup>o</sup> Sorte de peigne courbe et à longues dents dont les femmes se servent pour retrousser leurs cheveux, ou seulement pour les orner. Un petit peigne orné de diamants De son obignon surmontait la parure, *VOIT.* *Pour le diable*. || Un peigne de diamants, de corail, un peigne orné de diamants, de corail. || 3<sup>o</sup> Se dit en parlant des animaux. Acheter des peignes pour peigner les crins d'un cheval. || 4<sup>o</sup> Peigne de tissard, espèce de châsis divisé par de petites ouvertures dans lesquelles le tissard passe ses fils, pour former la longueur de sa toile ou de son étoffe, et faire jouer la navette. || 5<sup>o</sup> Instrument de fer dont les cardes se servent pour apprêter la laine. || Triangle de bois armé de dents, avec laquelle le marbrier agite ses couleurs sur l'eau gommée. || Peigne des tonneliers, morceau de douve, menu par un bout, qu'ils font entrer dans les cerceaux pour réparer les jables. || Poignon en forme de râteau, avec lequel l'épinglier perce les papiers dans lesquels il place les épingles. || Outil denté dont le tourneur se sert pour former des vis sur le tour en l'air. || Instrument avec lequel le boulanger trace des figures sur le biscuit de mer. || 6<sup>o</sup> Peigne ou herse, extrémités des échelles de treillage, qu'on fait entrer dans la terre, ou bien qui surpassent la dernière latte du haut de ces mêmes treillages. Dans ce dernier cas on les termine en pointe. || 7<sup>o</sup> Tenon à peigne, tenon de rapport que le menuisier colle dans les traversees, soit droites, soit cintrées. || 8<sup>o</sup> Terme de marine. Dans les ateliers de corderie, morceau de bois bécarré de pointes comme une carde. || 9<sup>o</sup> Terme de zoologie. Pièce qui garnit chaque côté de la poitrine des scorpions. || Genre de mollusques à coquilles bivalves. || 10<sup>o</sup> Le peigne ou les peignes, nom donné, en médecine vétérinaire, à la crapaudine, lorsqu'elle a son siège à la partie supérieure de la couronne, et que les poils qui avoisinent le sabot sont redressés comme les dents d'un peigne.  
 — HIST. XII<sup>e</sup> s. Un peigne d'ivoire doré, *la Charrette*, 1261. || XIII<sup>e</sup> s. Nus pignieres ne puet ne ne doit rapareiller pigne vize en la maniere que il semblece pigne neuf, *Liv. des méz.* 170. || XIV<sup>e</sup> s. Chacun des huit os du piegne [métacarpe] de la main est continué en les premiers os de chacun des huit doigts, *DE MONDEVILLE, P* 24. || XV<sup>e</sup> s. Allez-mol querir mon pigne; Je me veuille ci un petit rafraischir, *FRANÇOIS*, II, II, 30. || XVI<sup>e</sup> s. Il y a des endroits de l'Éneide auxquels l'orateur eust donné encore quelque tour de pigne, s'il en eust eu le loisir, *MONT*, II, 10. Jamais teigneur n'alma le piegne, *COTRAYS*.  
 — ETYM. Berry et bourguig. *pigne*; gêner. *être sot comme un peigne* (peut-être corruption de *sot comme un panier*), être ébahi, stupéfait; provenç. *penche*; catal. *pinte*; espagn. *peine*; portug. *penis*; ital. *pettine*; du lat. *pectinem*, qui vient de *pectere, peigner*; compozec *πέκω, πέκω*, peigner, *πέκος*, toison.  
**PEIGNÉ, ÉE** (pè-gné, gnée), part. passé de peigner. || 1<sup>o</sup> On le peigne à passé, c'est-à-dire ce jour-là dans le même équipage négligé qui m'était ordinaire; grande barbe et perruque assez mal peignée, *J. NOUVEAU, Confess.* VIII. || Familièrement. Mal peigné, malpropre et mal vêtu. Et ceux-ci mal peignés devant les dames tremblent, *BOSSUET, Sat.* II. || Substantivement. Un mal peigné. || Fig. Alors je ne lui connaissais d'autre défaut qu'une barbe un peu inculte, cachet d'une école mal peignée, *BOSSUET, Jérôme Paturot*, II, 4. || Il est peigné à la diable, se dit d'un homme qui a les cheveux ou la perruque en désordre. || Fig. Jardin bien peigné, jardin bien soigné. || Fig. Arbres bien peignés, arbres arrangés comme les cheveux où le peigne a passé. Loin donc ces froids jardins, colifichet champêtre, Insipides réduits dont l'insipide maître Vous vante, en s'admirant, ses arbres bien peignés, *DELLER, Jardins*, I. || En parlant de littérature et de beaux-arts, poli, travaillé avec un excès de soin. Il faut qu'un écrivain tel que lui [Bayle] se garde du style étudié et trop peigné; mais une négligence continuelle n'est pas tolérable dans les ouvrages sérieux, *VOIT.* *Leu. d'Argens*, 24 juin 1728. || S. m. La peignée, le genre peigné. Aussi gardez-vous bien d'imiter le faux goût





1. // Impersonnellement. Il me fait peine de... Je souffre à... Il nous fait peine à présent d'admettre de petites divinités là où nous ne voyons que de grands espaces, CHATEAUB. Génie, II, v, 3. // Faire quelque peine, causer du déplaisir, déplaire. Que, dans tout le Thibet, on pense qu'il existe un homme immortel, cela peut faire quelque peine à un philosophe, volt. Lett. chinoises, 21. // Par politesse et exagération. Si je ne me faisais une peine de vous importuner trop souvent, J. J. nous. Lett. au curd d'Amberieu, 15 déc. 1782. // Faire peine, en parlant des personnes, exciter une compassion profonde. Ce pauvre homme a l'affliction sur la figure, il me fait peine. // Faire de la peine à quelqu'un, lui susciter des difficultés, des embarras, lui faire subir des vexations. On m'a dit qu'il y a un certain M. Nicolas, qui est procureur du roi de la commission : il faudrait mieux lui donner double taxe, et qu'il ne nous fit point de peine, conn. Lett. à Jacques Goujon. // Rire dans la peine, être dans le besoin. // 3° En termes de galanterie, les souffrances des amants. ...Que sent-on [dans l'amour]? Des peines près de qui le plaisir des monarques Est ennuyeux et fade : on s'oublie, on se plaint toute seule en une forêt, la font. Fabl. VIII, 12.... J'ai couru partout où ma perte certaine Dégageait mes serments et finissait ma peine, sac. Andr. II, 2. // 4° Inquiétude, souci, embarras. Je suis fort en peine de savoir que c'est qui fait aujourd'hui soupirer tous les gens de bien, BALZ. liv. IV, lett. 18. Voilà, mes chers amis, ce qui me met en peine, conn. Cinna, II, 1. C'est mettre un jaloux hors de peine, id. Sertor. IV, 2. ...Ce n'est pas, seigneur, ce qui me tient en peine, id. ib. IV, 2. Ne saurais-tu trouver quelque moyen pour me tirer de peine? Molière. Fournier, III, 2. Ne soyez point en peine où je vais vous mener, id. Ec. des f. v, 2. Je suis en peine du jugement que vous ferez de moi, id. Princ. d'El. IV, 1. Il m'éta de peine en disant... PASC. Prov. IX. La question de fait dont je ne me mets guère en peine, id. ib. 1. Ne vous mettez point en peine jamais de me faire réponse, agr. 4. Ils lialent dans ma pensée, et trouvaient que j'étais en peine de vous ; et de quoi valent-ils donc que je sois en peine? id. 222. Je suis en peine de vous savoir à Aix, à cause de la petite vérole qui y était, id. 118. Je suis en peine du paquet dont vous me parlez, id. 20. Elle a été dans des peines de votre santé qui ne sont pas concevables, id. 8 août 1670. Telle était l'agréable hôte que nous faisons pour Madame ; et, pour achever ces nobles projets, il n'y avait que la durée de sa vie dont nous ne croyions pas devoir être en peine, boss. Duch. d'Orléans. Sans se mettre en peine si... VÉN. Tél. XI. Ne soyez point en peine, je ne dirai rien que de vrai, id. ib. XII. Je suis en peine de la santé de M. d'Alambert, volt. Lett. la Harpe, 4 juin 1777. // Être en peine que, avec le subjonctif, crainte que. Je ne suis point en peine que vous ne fussiez tout ce qui sera nécessaire pour nous empêcher de tomber dans le panneau, agr. 12 août 1687. J'étais en peine qu'une petite demoiselle représentât le roi [à Saint-Cyr, dans Esther] : on dit que cela est fort bien, id. 28 janv. 1688. // Être en peine, ne savoir où prendre. Nous étions en peine d'ornements pour notre chambre, J. J. nous. Am. II. // Être en peine de sa personne, être fort embarrassé de ce que l'on deviendra. On me laisse sur le perron, où je demeurai fort en peine de ma personne, LA SAOT. Guzm. d'Alf. I, 6. // 5° Travail, fatigue. Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins, LA FONT. Fabl. V, 9. Toute peine, dit-on, est digne de loyer, id. ib. 22, 27. Il est vrai qu'il y a de la peine en entrant dans la pitié ; mais cette peine ne vient pas de la pitié qui commence d'être en nous, mais de l'impunité qui est encore, PASC. Pens. 111, 81 ter, éd. never. Rien n'est égal à l'étendue de ses soins, ses peines qu'il prend, agr. 221. Approche donc et viens, qu'on parvenant l'apprendre, Antoine, ce que c'est que fatigue et que peine, volt. Ep. II. Quand il [Pygmalion] trouvait un homme fâché et corrompu, il se donnait pas la peine d'en chercher un autre, VÉN. Tél. III. Quelle horrible peine à un homme qui est sans prévoyance et sans cabale... de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve, et de venir au niveau d'un fat qui est en crédit! LA FONT. II. ? Voilà pour votre peine, se dit à un homme de peine, à un courrier à qui on donne une gratification. // Être en peine de faire, s'occuper à faire quelque chose qui a vieilli. Je veux croire que le bonn'Aura des cygnes alors Qui pour toi seront en peine De faire quelques efforts, BALZ. VI, 24. // Perdre sa peine, ses peines, travailler inutile-

ment à quelque chose. L'essayai d'expliquer pourquoi cette union si convenable ne me convenait pas ; j'y perdis ma peine, STALL. Corinne, XIV, 3. // C'est peine perdue, se dit dans le même sens. Aussi tout ce qu'elle fit à cet égard fut-il, peu s'en faut, peine perdue, J. J. nous. Confess. v. C'est peine perdue que l'éloge ou la satire d'un homme en place, d'ALAMB. Lett. à Voltaire, 17 nov. 1782. // En être pour sa peine, ne pas réussir. // Mourir à la peine, mourir avant de recueillir le fruit d'un travail long et pénible. L'homme vertueux qui, sur le trône, a passé sa vie à faire le peu de bien qui dépendait de lui, meurt à la peine, sans avoir jamais eu s'il avait un ami aîné, MARMONTEL, Bélis. VII. // Il se dit aussi, par exagération, de quelque projet qu'on a en tête. Ah ! je jure que nous en serons vengés, ou que je mourrai en la peine, MOL. Préc. 18. // Plaindre sa peine, voy. PLAINDRE. // La chose en vaut bien la peine, elle mérite qu'on ne néglige rien afin d'y réussir. // Ironiquement. Cela valait bien la peine de la déshonorer, agr. 420. // [Kn sens contraire, cela n'en vaut pas la peine, ce n'est pas la peine, cela ne mérite pas qu'on en tienne compte. Viens donc ; et de ce bien, ô douce volupté, Veux-tu avoir au vrai la mesure certaine? Il m'en faut tout au moins un siècle bien compté, Car trente ans, ce n'est pas la peine, LA FONTAINE, Psyché, II, p. 217. // Cela ne vaut pas la peine d'en parler, voy. FAALZA, n° 7. // En valoir la peine, se dit aussi des personnes. Il faut rendre service aux hommes tant qu'on le peut, bien qu'ils n'en valent guère la peine, volt. Lett. Mme du Desfant, 10 oct. 1760. Les auteurs d'entre les modernes qui en valent la peine ont été traduits dans notre langue, BOSSUOT, Lett. sur la chirurgie. // Par politesse. Prenez la peine de vous asseoir, c'est-à-dire asseyez-vous, je vous prie. Prenez la peine, monseigneur, de relire l'endroit que vous m'objectez, boss. Rép. à quatre lettres, 33. // Il a pris la peine de venir me voir, il est venu me voir. // 6° Homme de peine, gens de peine, homme, gens qui, sans avoir un métier déterminé, gagnent leur vie par des travaux pénibles de corps. // 7° Salaire du travail d'un artisan. Il ne faut pas retenir la peine du mercenaire. // 8° Difficulté, empêchement. Avec fort peu de peine un flux de pleins mer jusqu'ici les amène, COGN. Cid, II, 7. On a eu toutes les peines du monde à empêcher Monsieur de passer les nuits à la tranchée, et d'y être à toute heure, FÉLISON, Lett. hist. t. 1, p. 203, dans ROBERTS. Comment ? Il semble que vous ayez peine à me reconnaître? MOL. Pourc. I, 6. Je n'eussis pas grande peine à m'en défendre, PASC. Proc. XVII. Vous aviez donc ce joli visage que j'aime tant ; conservez-le tout le plus que vous pourrez ; vous auriez peine d'en trouver un pareil, sévigné, 24 juillet 1678. Le maître de la maison malade d'une fièvre dont le quinquina a eu toutes les peines du monde à le tirer, id. 12 juillet 1691. Elle avait tellement perdu les lumières de la folie, que, lorsqu'on parlait sérieusement des mystères de la religion, elle avait peine à retenir ce ris dédaigneux... boss. Anne de Gonzague. Quand mon rang fut venu, je n'eus pas de peine à répondre, parce que je n'avais pas oublié ce que Mentor m'avait dit souvent, VÉN. Tél. V. On est bien de la peine à empêcher qu'elle ne fût déchirée, id. ib. VII. Les hommes ont tant de peines à s'approcher sur les affaires, LA SAOT. XI. Le maréchal de Villeroi avait consenti avec grande peine à un conseil de guerre, agr. 169, 87. // Avoir de la peine à parler, parler difficilement, en raison de quelque empêchement naturel. // Il se dit aussi au fig. Répondez donc, vous avez bien de la peine à parler. // Avoir de la peine à marcher, se servir difficilement de ses jambes. // Il se dit aussi au fig. Cette affaire, cette entreprise a de la peine à marcher. // Telle chose me fait peine à comprendre, j'ai peine à la comprendre (locution vieillie). Ta liberté me fait peine à comprendre ; Tu parles de donner quand tu ne fais que rendre, COGN. Héracel. I, 2. // Faire peine à, avec un nom de chose pour sujet, permettre difficilement de (locution vieillie). Mais depuis ce vieillard plus je porte les yeux, Plus je crois l'avoir vu jadis en d'autres lieux ; Ses rides me font peine à le bien reconnaître, COGN. Xéipe, IV, 4. // 9° Manque de disposition à, de volonté pour. On a peine à haïr ce qu'on a bien aimé, COGN. Sertor. I, 2. Si contre lui j'ai peine à croire ces témoins, id. Nicom. III, 8. Nous avons considéré, à l'égard des valets, la peine qu'ils ont, quand ils sont gens de conscience, à servir des maîtres débauchés, PASC. Proc. VI. J'ai peine à contempler son grand cœur [de Charles I<sup>er</sup>] dans ces dernières épreuves, boss.

Reine d'Angleterre. Il eut une peine extrême à se lever, VÉN. Tél. XV. Je n'aime point les gens qui renversent les lois de leur patrie : mais j'aime la peine à croire que César et Cromwell fussent de petits esprits, MONTESQ. Des. Espr. XII, part. 1. On a de la peine à croire que le parlement, en 1621, défendit, sous peine de mort, de rien enseigner contraire à Aristote, volt. Œuvres, 180. // Faire à la peine, se dit d'une chose qui déplaît. Si l'on est moins religieux à le donner tel qu'on le trouve [le texte de la Bible], et qu'on eût pris la liberté d'y corriger ce qui faisait de la peine, boss. Hist. II, 13. Ses fréquentes contradictions [de Rollin dans son Traité des Études] font de la peine au lecteur attentif, L'ABBE DESFONTAINES. // On dit en termes militaires et avec une nuance d'ironie à quelqu'un qui dit ou fait une sottise : Vous me faites de la peine. // 10° À peine, loc. adv. Depuis peu, depuis un moment. À peine le soleil fait ouvrir les bouillottes, volt. Sat. VIII. À peine son sang coule et fait mouvoir la terre, Les dieux font sur l'autel entendre le tonnerre, SAC. Iphig. V, 8. Seigneur, à peine sur le trône, La crainte, le soupçon déjà vous environne, volt. Mérope, III, 6. La vie est bien un mol de volages coucours ; Je les goûtais à peine et voilà que je meurs, A. CHÉN. Élog. VII. Quelquefois le second membre de phrase prend que à peine est-il amant qu'il est amant heureux, COGN. Cid, III, 8. Pharnace entr'ait à peine, Qu'il courut de saux entretenir la reine, SAC. Mithr. II, 2. À peine une résolution était-elle prise, que... VÉN. Tél. X. // À peine, presque pas. À peine eût-il jour. Il a à peine le nécessaire. À peine parlo-t-on de la trahison d'Octavie, SAC. Brit. I, 1. Elle tombe et ne vit plus qu'à peine, id. Bajaz. IV, 2. À peine est-elle au premier aspect, mais plus on la voit et plus elle s'embellit, J. J. nous. Em. V. // À peine, tout juste, peu s'en faut. Ma sœur, l'heure s'avance, et nous irons à peine, Si nous ne retournons, au lever de la reine, COGN. Clit. I, 9. Elle [Isabelle de France] avait à peine quarante-deux ans, quand l'Espagne la plura, boss. Mor.-Thér. Le poème tragique vous serre le cœur dès son commencement, vous laisse à peine tout son progrès la liberté de respirer et le temps de vous remettre, LA SAOT. I. // À peine, difficilement. La victoire entre eux deux n'était pas incertaine. L'Alban percé de coups ne se traînait qu'à peine, COGN. Hor. IV, 2. Ils furent à peine arrachés des mains du peuple, boss. Hist. I, 12. Je n'ai pu à peine Les floss toujours nouveau d'un peup adorateur, SAC. Bérén. I, 3. Je vous donne un conseil qu'à peine je reçois, id. Iphig. IV, 4. Telle suivait à peine, regardant toujours derrière elle, VÉN. Tél. VII. // À grand-peine, très-difficilement (voy. pour l'apostrophe, GRAND, n° 22). Il rapporte un amour à grand-peine banni, COGN. Polyxène, III, 8. // À grand-peine, presque pas, tout au plus. Hélas ! qu'avez-vous fait de cette amour parée ? Que vous me souhaitiez et que je vous souhaitais ! S'il vous en reste encore, n'étes-vous point à plaindre ? Qu'à grand-peine chrétien, s'en montre plus à vous ? COGN. Poly. II, 6. // 11° Sans peine, aisément, sans regret. Toutes les dignités que tu m'as mandées, Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées, COGN. Cinna, V, 1. Vous consentez à peine à ne me plus revoir, SAC. Phèdre, V, 1. Prends donc que ton fils, non sans peine, prendra Tes remparts impuissants que la Rutule de BELLE, Endide, X. // Avec peine, à regret, avec peine. Il allait porter son encens avec peine aux autels de la fortune, VÉN. Duc de Mont. À grand-peine, très-difficilement. Mme de Maintenon était à toute peine, que la princesse d'Harcourt, qui était toujours à Marly, n'en fût pas exclue le 17 août 1711, agr. 171. // Proverbes. Peine de vilain ne compte pour rien. // À chaque jour suffit sa peine. // Nul bien sans peine. // Quelquefois la peine est le plaisir.

— HIST. XI<sup>s</sup>. Mult [ils] ont eu et peines abans, CH. de Rol. XII. L'olifan [il] sona à doler et peine, id. CXXXIII. Las est li reis, car la peine est grant, id. CXXXI. // XII<sup>s</sup>. Moult m'a amors amoureuse Douce peine et bien labor, Couci, I. Toute la peine [ils] ont mise en moi trahir, id. XIII. À peine [je] suis sans mourir échappé, id. XIV. Grand ma joie et ma poene legere, id. XVIII. // XIII<sup>s</sup>. Le baron en furent si lié, joyeux, que il ne la poene croise se à peine non, VILLON. LXIX. Moult vult baron de peine toute la nuit et toute cele poene et li dus de Venise aussi, pour faire li pais, to Car de paine [doulour] [elle] clost bon com qu'on encloue, BERTI, XXXIII. À paines eon [était] [donc] nus pseudom Ki conneüst Din de son non



















slon; Car tant lor en pent au nez ou au menton *Coquil. 1665*. Que savez-vous que l'ivrou pont, Bielle dame, devant vos teule (il s'agit du haut de chausses que l'abbé avait mis par mégarde sur sa tête en place de couvrechef) ? J. de CONDÉ, p. 174. || XVII<sup>e</sup> s. Aux saules vertes nos harpes nous pendames, MABOY, IV, 226. Certes mon cas pendoit (tenait) à peu de chose, in. v. 6. Autant m'en pendoit à l'oreille, MONT. I, 77. Beaucoup de nos opinions saines, et pend du bon party aux affaires romaines, in. IV, 62. Et quand le fait est grief, la confiscation d'une partie des biens ou la mort y pendent, LAROUS, 286. Fantes savoir à madame toutes nouvelles de son fils, ou la délivrance et santé duquel pend sa vie et consolation, MASE. Lett. 25. Et plusieurs autres qui ne valent pas le pendre, ny les nommer, Particuliers concern. l'assass. du duc de Guyse, Châlons 1693, p. 22. Il redoutoit le danger qui pendoit de leur temerité, se doutant bien que... MONT. Cicéron, 92. Qui s à pendre n'a pas à noyer, PASQUIER, Recherches, VIII, p. 714, dans LACURNA. Ou rendre, ou pendre, ou mort d'enfer attendre, COTONAZ. Qui plus qu'il n'a vaillant despot, il fait la corde à quoy son âme se pend, in. 1. p. 296. Dans POUZENS. Huyghens se rappela que Galilée avait employé le pendule à la mesure du temps; mais le pendule ne servait alors que pour de petits intervalles, BALLY, Hist. astr. mod. t. II, p. 258. Huyghens... pensa que, pour compter les vibrations, il suffisait d'adapter au pendule un rouage qui portât des aiguilles et qui marquât sur un cadran le nombre des vibrations accomplies, in. id. t. II, p. 249. Huyghens a déterminé qu'en donnant au pendule une longueur de trois pieds huit lignes et demie, il ferait 60 vibrations par minute, 3,600 par heure, et 86,400 par jour, in. id. t. II, p. 256. L'application du pendule aux horloges est un des plus beaux présents que l'on ait faits à l'astronomie et à la géographie, LAPLACE, Expos. v, 4. || Pendule simple, pendule mathématique, consistant en un simple point matériel suspendu à un fil sans pesanteur. || Pendule composé, le pendule ordinaire. || Pendule à pivolette, celui qui décrit un cône. || 2<sup>e</sup> Terme d'artillerie. Instrument employé pour mesurer la vitesse des projectiles. Il y en a deux espèces : le pendule à fusil, qui sert à déterminer la vitesse des balles, comprend : le fusil pendule qui porte l'arme, et le pendule balistique qui porte le récepteur dans lequel se loge la balle; le pendule à canon, qui sert à déterminer la vitesse des boulets, comprend : le canon pendule qui porte le canon, et le pendule balistique qui porte le récepteur dans lequel se loge le boulet.

— ETYM. Wallon, peind; prov. pendre; cat. pendre; esp. pender; ital. pendere; du lat. pendere ou pendere, qui se rapportent l'un à l'autre comme jacter et jactre. Les langues romanes ont toutes pris pendere, et délaissé pendre. Quant à la locution pendre à l'œil, Génin émit la conjecture qu'elle provenait du conte où l'abbé marche avec un vêtement masculin sur la tête; sur quoi on lui demande ce qui lui poud là devant les yeux. Son argumentation péchait, en ce qu'il croyait la locution du XVI<sup>e</sup> siècle, tandis qu'elle est bien plus ancienne comme on peut voir par l'historique. Toutefois il est probable qu'ayant tort dans la forme, il a raison dans le fond. En effet la locution est aussi bien pendre devant les yeux que pendre à l'œil; ce qui va bien avec le conte; puis ce conte lui-même, avec la locution, est cité par un auteur du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle : dès lors rien n'empêche de penser que le conte remonte plus haut, et que c'est de là en définitive que la locution provient.

PENDU. UE (pan-du, due), part. passé de pendre. || 1<sup>o</sup> Attaché à quelque chose d'élevé. Il [Sénéque] s'adresse à ses hommes qui seraient peut-être assez peu de cas de la vertu s'il ne leur était permis d'en afficher le faste; qui en ont toujours, et d'assez mauvaise grâce, le mot à la bouche que les femmes savantes leur parle pendue à la tête, DIDEROT, Claude et Néron, II, 29. || Familièrement. Avoir la langue bien pendue, voy. LANGUE, n<sup>o</sup> 4. || 2<sup>o</sup> Suspendu. Et les glaives qu'il tient pendus sur les plus fortunés coupables sont d'autant plus inévitables que leurs coups sont moins attendus, COSSA, Poly. IV, 2. Fig. Il [Bourdalois] nous peignit sa mort [du Coade] avec des couleurs ineffables dans mon esprit et dans celui de tout l'auditoire, qui paraissait pensif et suspendu à tout ce qu'il disait, SKV. 25 avr. 1817. || 3<sup>o</sup> Qui se tient obstinément près de. Passer toutes les nuits pendu à une lanterne pour découvrir dans les cieux quelque nouvelle planète, MALLARD, Arch. v. IV, 2. || 4<sup>o</sup> Attaché au gibet. Il [Aman] fut pendu à la potence qu'il avait préparée à Mardochée, SAINTE-BEBE, Esth. VII, 10. Je veux demeurer pour l'encourager à la mort, et je ne le quitterai point que je ne l'aie vu pendu, MONT. Médecin malgré lui, II, 6. || Substantivement. Et l'intervalle est bref de fautes à pendre, MONTAIGNE, Fables d'Esoppe, III, 6. Nous avons trouvé ce matin deux grands vilains pendus à des arbres sur le grand chemin; nous n'avons pas compris pourquoi des pendus, SKV. 11 sept. 1817. Out, répétition, un pendu n'est bon à rien, VOLT. Dues phil. Supplément, I. || Loc comme un pendu d'état, ou simplement, comme un pendu, se dit de quelqu'un extrêmement sec et maigre. || Craines de pendu, voy. CRANES. || Il se fait pas parler de corde dans la maison d'un pendu, voy. COSSA. || Il se sur lui de la corde de pendu, voy. COSSA, n<sup>o</sup> 6.

† PENDULAIRE (pan-du-lair), adj. Qui oscille comme le pendule. Les taches [de soleil] oscillent des oscillations pendulaires en latitude, VALE, Arch. des écrivains, Comptes rendus, I, LIV, p. 211. || Dans l'acoustique, vibration pendulaire, celle

dont la loi mathématique est exactement celle des oscillations d'un pendule.

1. PENDULE (pan-du-l'), s. m. || 1<sup>o</sup> Corps pesant suspendu à l'extrémité inférieure d'un fil ou d'une verge métallique, dont l'autre bout est attaché à un point fixe autour duquel le système peut osciller. Par de là le cercle polaire il faut allonger le pendule pour avoir les mêmes oscillations qu'à Paris, VOLT. Phil. Nect. II, 9. On doit à Huyghens sinon la première invention des horloges à pendules, du moins les vrais principes, qu'il déduisit d'une géométrie sublimée, in. Louis XIV, 21. Tout le monde sait qu'un pendule, lorsqu'il est arrivé à son point de repos, passe en delà en vertu de la vitesse qu'il a acquise, pour retomber ensuite de nouveau, d'ALEMB. Cause génér. des vents, Œuv. t. XIV, p. 11, dans POUZENS. La longueur du pendule qui bat les secondes sous l'équateur, a toutes les conditions nécessaires pour être l'étalon universel des mesures géométriques, MONT. Ess. arith. mor. Œuv. t. I, p. 180. Le mouvement des lampes suspendues à la voûte d'une église fit trouver le pendule à Galilée, et lui apprit son isochronisme, MONTAIGNE, Ess. sur l'art d'observer, t. I, p. 296, dans POUZENS. Huyghens se rappela que Galilée avait employé le pendule à la mesure du temps; mais le pendule ne servait alors que pour de petits intervalles, BALLY, Hist. astr. mod. t. II, p. 258. Huyghens... pensa que, pour compter les vibrations, il suffisait d'adapter au pendule un rouage qui portât des aiguilles et qui marquât sur un cadran le nombre des vibrations accomplies, in. id. t. II, p. 249. Huyghens a déterminé qu'en donnant au pendule une longueur de trois pieds huit lignes et demie, il ferait 60 vibrations par minute, 3,600 par heure, et 86,400 par jour, in. id. t. II, p. 256. L'application du pendule aux horloges est un des plus beaux présents que l'on ait faits à l'astronomie et à la géographie, LAPLACE, Expos. v, 4. || Pendule simple, pendule mathématique, consistant en un simple point matériel suspendu à un fil sans pesanteur. || Pendule composé, le pendule ordinaire. || Pendule à pivolette, celui qui décrit un cône. || 2<sup>o</sup> Terme d'artillerie. Instrument employé pour mesurer la vitesse des projectiles. Il y en a deux espèces : le pendule à fusil, qui sert à déterminer la vitesse des balles, comprend : le fusil pendule qui porte l'arme, et le pendule balistique qui porte le récepteur dans lequel se loge la balle; le pendule à canon, qui sert à déterminer la vitesse des boulets, comprend : le canon pendule qui porte le canon, et le pendule balistique qui porte le récepteur dans lequel se loge le boulet.

— ETYM. Lat. pendulus, qui pend, de pendere pendre (voy. PENDRE).

2. PENDULE (pan-du-l'), s. f. || 1<sup>o</sup> Horloge portative qu'on place sur une cheminée, sur un meuble, ou qu'on attache à la muraille; elle est à poids ou à ressort, on y joint un pendule dont les oscillations servent à en régler le mouvement. M. Bouché me conta l'autre jour qu'un curé avait reçu devant ses paroissiens [Bretons] une pendule qu'on lui envoyait de France (car c'est ainsi qu'ils disent); ils se mirent tous à crier en leur langage ce qu'était la gabelle, SKV. 197. Je regardais ma pendule, et prenais plaisir à penser : voilà comme on est quand on souhaite que cette aiguille marche; et cependant elle tourne sans qu'on la voie, et tout arrive à la fin, in. 610. || 2<sup>o</sup> La boîte dans laquelle sont placés le mouvement et le cadran. Une pendule de Boule. Vous avez de belles pendules; c'est encore une invention du Hollandais Huyghens, VOLT. Facéties, Discours aux Velches. || Pendule de bronze doré, de marbre, etc. pendule dont la boîte est de bronze doré, de marbre, etc.

— SYN. PENDULE, HORLOGE. L'horloge est tout mécanisme qui marque l'heure; la clepsydre est une horloge. La pendule est une horloge qui va au moyen d'un pendule.

— ETYM. Pendule. || † PENDULIER (pan-du-lier), s. m. Anciennement, horlogers pendulaires, ceux qui ne s'adonnaient qu'à faire des pendules, Dict. des arts et métiers, horloger.

† PENDULIVOLIF, RE (pan-du-li-to-li-4, ée), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles pendantes.

— ETYM. Lat. pendulus, qui pendille, et feuille.

† PENDULINE (pan-du-li-n'), s. f. Espèce de minéral. Je lui ai donné le nom de penduline qui présente à l'esprit la singulière construction de son nid... elle le suspend à la bifurcation d'une branche flexible de peuplier... MONT. Ois. penduline.

† PENDULISTE (pan-du-li-st'), s. m. Celui qui fait des boîtes pour les pendules et les montres.

† PENE (pè-n'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de marine. Rû-

nion de brins de laine tordus en un cordon peu serré et formant une touffe, un pinceau pour le guipon à brayer. || 2<sup>o</sup> Terme de rubannerie. L'usage que l'on emploie au plus près des limes, au moyen de la corde à encorder. || 3<sup>o</sup> Pènes, les petites cordes qui pendent autour des chasse-mouches, ou caparaçons d'été, pour garantir les chevaux des mouches par leur agitation.

— ETYM. Ancien franç. pene, penne ou panne, étoffe, lambeau, du lat. pannus.

PÈNE (pè-n'), s. m. || 1<sup>o</sup> Partie d'une serrure qui est poussée par la clef et qui ferme ou qui ouvre une porte en allant ou venant. || 2<sup>o</sup> Pène à demitour ou à ressort, l'espèce de pène dont le bout est taillé en biseau et qu'on peut faire aller et venir sans le secours de la clef. Il est aussi dit simplement pène. La porte n'est fermée qu'au pène. || 3<sup>o</sup> Pène dormant, celui qui est retenu par un ressort ou par un arrêt; c'est celui qui ne se met qu'avec la clef. || 4<sup>o</sup> Pène en bord, celui qui pousse le long du bord de la serrure et dont on se sert pour fermer les coffres. || 5<sup>o</sup> Pène à pigeon, espèce de serrures à plusieurs fermetures, et qui a, par conséquent, des ressorts multipliés.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Nul serrurier ne pourra faire serrure de fer où le pesle soit fourchu, car elle sera fautive, Ordonn. août 1488. Pesles brisez doubles, gaches doubles... in. Ainsi m'ont amours abusé, Et pourment de l'uyz au pesle, VILLON, Grand test Double ballade.

— ETYM. L'ancienne forme pesle indique l'origine lat. pessulus, harre, verrou; grec, πεισσοδος. Pessulum est traduit dans un vieux lesique par elenche, qui est aussi une pièce de serrurerie; gener. pélel, loquet d'une porte; c'est pesclat, diminutif de pesle.

† PÉNEAU (pè-nô), s. m. Terme de marine. État de l'ancre pendue au bossoir et prête à le quitter pour descendre au fond de la mer. L'ancre est en péneau.

† PÉNÉE (pè-uée), s. m. Genre de l'ordre des décapodes macroures, crustacés, du latin Penaeus, nom mythologique.

† PÉNÉEN, ENNE (pè-né-in, è-n'), adj. Terme de géologie. Terrain pénéen, terrain ainsi dit parce qu'on le croyait pauvre en débris de corps organisés (πενικ, pauvre); on le nomme maintenant permien (voy. ce mot).

† PÉNÉENS (pè-né-in), s. m. pl. Tribu de crustacés dont les pénées sont le type.

† PÉNELLE (pè-nè-l'), s. f. Sur le canal de Lunel, grande lanque chargée de fumier.

† PÉNELOPE (pè-nè-lo-p'), s. f. || 1<sup>o</sup> La femme d'Ulysse. || Toile de Pénélope, voy. TOILE. Fig. Type de la femme irréprochable, par allusion à la fidélité que Pénélope garda à son époux pendant une absence de vingt ans. Aux temps les plus féroces en Phrynie, en Laïs, Plus d'une Pénélope dans son pays, BOIL. Sat. X. || 2<sup>o</sup> Genre de gallinacés.

PÉNÉTRABILITÉ (pè-né-tra-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est pénétrable. Les corps paraissent se mouvoir dans une étendue que nous jugeons immobile; nous imaginons cette étendue pénétrable; l'espace emporte donc l'idée de pénétrabilité avec celle d'immobilité, CONDIL. Trait. des syst. 2.

— ETYM. Pénétrable.

PÉNÉTRABLE (pè-né-tra-bl'), adj. || 1<sup>o</sup> Dans lequel on peut pénétrer. Pour arriver à des points fixes on l'on puisse compter le mouvement absolu de la matière, ou imagine un espace sans bornes, immobile et pénétrable à la matière, LAPLACE, Expos. III, 1. || 2<sup>o</sup> Terme physique. Qui peut laisser entrer en soi un corps sans manière à occuper en même temps que lui le même lieu. La matière n'est point pénétrable. || 3<sup>o</sup> Fig. On peut être pénétré, congu. La vérité contenue dans l'idée des objets les moins pénétrables à notre conscience, BOLLAINVILLIERS, Réfut. de Spinoza, p. 168.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Cité de legier [la comté de Flandre] pénétrable [accordable], OSMUN, Thés. de la langue, XVI<sup>e</sup> s. Leur ame, pour estre crasse et pesante, est moins pénétrable et agile, MONT. IV, 314.

— ETYM. Lat. penetrabilis, de penetrare, pénétrer.

† PÉNÉTRAMENT (pè-né-tra-man), adv. D'une façon pénétrante.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Je vo reluys pénétramment que l'eau, Les marguerites de la marguerite, p. 6, dans LACURNA. Voyant plus pénétramment que ung lyuz, RAB. III, 25.

— ETYM. Pénétrant, et le suffixe ment.

PÉNÉTRANT, ANTE (pè-né-tran, tran-t'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui pénètre. Ô Dieu de vérité, vous n'avez pas fait cet esprit pour le mensonge [l'hérésie]; laissez couler sur lui du sein de votre gloire un de ces rayons pénétrants de votre grâce lumineuse... RAB. Dux de Mont. || En chirurgie, plaie pénétrante, plaie qui

pénètre dans une cavité intérieure, par exemple dans la poitrine ou le ventre. || Vue pénétrante, vue qui atteint les objets petits et cachés. La vue de l'homme est moins perçante que celle de tous les oiseaux de proie, et moins pénétrante que celle de tous les insectes auxquels il est donné de voir un univers en petit qui nous échappe, *volt.* cité dans LAPORTE, *Symon*. || 2° Fig. Qui pénètre avant dans les choses par l'intelligence. On sait qu'avec le secret de cette princesse [Anne d'Autriche], elle eut encore celui de tous les partis [dans la Fronde]; tant elle était pénétrante, *boss.* *Anne de Gonz.* || [Philippe de Macédoine] avait un esprit vif, pénétrant, capable des plus grandes choses, *ROLLIN, Tr. des Ét. III, 1.* || [Éli], coup d'œil, regard pénétrant, œil qui devine, qui pénètre au fond des cœurs. Les gens comme vous ont toujours les yeux pénétrants, *mol.* *Am. magn.* II, 4. Je croyais voir son œil pénétrant et judicieux percer au fond de mon cœur, et m'en faire rougir encore, *J. J. SOUS.* *Hél.* IV, 14. Savez-vous... Qu'il n'est pas de complot d'ombres environné Que son œil pénétrant n'ait d'abord deviné? *P. LEMAITRE, Mar. Stuart,* II, 3.  
3° Qui se fait sentir profondément. Un froid pénétrant. || Fig. Qui touche, qui émeut. Reconnaissez le monde; reconnaissez... ses douleurs plus vives et plus pénétrantes que ses joies, *boss.* *Anne de Gonz.* Combien une douleur pénétrante étend et agrandit l'âme! *D'ALEMA, Lett. au roi de Pr.* 16 nov. 1776. Ces traits naïfs, mais pénétrants, qui tirent de leur simplicité même le plus touchant intérêt, *id.* *Éloges, Fléchier.* Mon Dieu!... Je n'ai point entendu monter jamais vers toi D'accords plus pénétrants, de plus divin langage Que ces concerts muets qui s'élevaient en moi, *LAMARTE, Harm.* I, 1.  
— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Les plaies pénétrantes sont ainsi curées comme les non pénétrantes, *R. DE MONDEVILLE, P. 61.* || XVI<sup>e</sup> s. Ces yeux si pénétrants, si beaux et si ardents, Armez d'une vertu si divine et si claire, *BOSS.* 698.  
**PÉNÉTRATIF**, IVE (pé-né-tra-tif, ti-v'), adj. Qui a la vertu de pénétrer.  
— HIST. XV<sup>e</sup> s. Faiets ton soulfre penetratif, Par feu devenir attractif, *La fontaine,* 983. || XVI<sup>e</sup> s. Le poison de volupté est tellement subtil et penetratif, que... *LAMOURE, 139.* || [Le vinaigre] est incisif et penetratif, *PABÉ, 29, 30.*  
— ETYM. *Pénêtrêr*; provenc. *penetratiu*; espagn. et ital. *penetratio*.  
**PÉNÉTRATION** (pé-né-tra-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Terme didactique. Action de pénétrer. L'intime pénétration qui a lieu entre ces deux corps, *BOUVERET, Connais. chim. t. II, p. 68,* dans *BOUVERET*. || Terme technique pour désigner la quantité dont un projectile pénètre dans un milieu résistant quelconque : terre, bois, maçonnerie, etc. || Action de faire infiltrer divers liquides dans les bois. || 2° Fig. Action intellectuelle par laquelle on pénètre avant dans les choses. La connaissance des choses passées, la pénétration dans celles de l'avenir, *BALZ, De la cour, 2<sup>e</sup> disc.* Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de n'aller point jusqu'au but; c'est de le passer, *LA ROCHEFOUCAULT, Max.* 337. la pénétration a un air de deviner qui flatte plus notre vanité que toutes les autres qualités de l'esprit, *id.* *ib.* 428. Conférences... où l'un [le ministre espagnol] se donnait du poids par sa lenteur, et l'autre [Mazarin] prenait l'ascendant par sa pénétration, *BOSS.* *Mar-Thér.* La pénétration suppose qu'on est capable d'assez d'attention, de réflexion et d'analyse, pour percer jusques dans l'intérieur des choses; et la profondeur, qu'on les creuse au point d'en développer tous les ressorts et qu'on voit d'où elles viennent, ce qu'elles sont et ce qu'elles deviennent, *CONDIL.* *Conn. hum.* II, 11.  
— HIST. XIV<sup>e</sup> s. C'est impossible que plusieurs corps soient en un lieu, car ce seroit penetration de dimensions, *ORÉSME, Thèse de MEUNIER.* Se plaignant est engendrée par voye de penetration, elle est plus de colere [bile] et penetre plus, *BERNARD DE COLON, Traduction,* IV, 4.  
— ETYM. Provenc. *penetratio*; espagn. *penetracion*; ital. *penetracione*; du lat. *penetrationem*, de *penetrare*, pénétrer.

† PÉNÉTRATIVEMENT (pé-né-tra-ti-ve-man), adv. D'une manière pénétrative. Si vous consultez exactement le sens commun, vous concevrez que, lorsque deux étendues sont pénétrativement au même lieu, l'une est aussi pénétrable que l'autre, *BAUTE, Dict. Simonide,* note c.  
— ETYM. *Pénêtrative*, et le suffixe *ment*.  
**PÉNÉTRÉ**, ÉE (pé-né-tré, trée), participe passé de pénétrer. || 1° Rempli jusqu'au fond, jusque dans l'intimité. Ces bois sont présentement tous pénétrés

du soleil, *SEV.* 30 nov. 1688. Je lui demande [an médecin]... pourquoi vous êtes si pénétré du froid, *id.* 16 févr. 1680. Chargé de travaux de préparation d'arbres résineux, suivant le procédé conservateur de M. Boucherie, j'ai été conduit à étudier le mode de répartition du cuivre dans les tissus du bois pénétré, *DE LAPORTE, Acad. des se. compt. rend. t. LXIV, p. 82.* || 2° Fig. Qu'on a percé intellectuellement. Quel secret pénétré peut flétrir votre gloire? *volt.* *Œdipe,* III, 1. || Il se dit aussi des personnes. Cet homme pénétré malgré sa dissimulation. || 3° Fig. Au cœur duquel certains objets, certains sentiments sont arrivés. Je vous l'avoue, je suis pénétré de cette affaire; elle me pique et me blesse le cœur en plus d'un endroit, *SEV.* 13 janv. 1674. Alors, pénétré des siens [péchés], s'il arrivait quelque malheur à sa personne, à sa famille... elle s'en accusait seule, *boss.* *Mar-Thér.* Touché du mérite et de la bonté du roi, pénétré du désir de conserver l'union entre nos deux rois, *MAINTENON, Lett. d Mme des Ursins,* 17 sept. 1714. Il se sentit pénétré de compassion pour elle et d'horreur pour l'Égyptien, *volt.* *Zadig,* 9. || Absolument. Quand il m'arrive d'y faire réflexion, je me sens si pénétré que je ne puis me taire, *LA SAGE, Turcaret,* IV, 12. Il faut pardonner à un citoyen pénétré de faire parler son cœur plus que son imagination, *volt.* *Fontenoi, Disc. prélim.* || Avoir l'air pénétré, paraître très-affecté.  
**PÉNÉTRER** (pé-né-tré). La syllabe né prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je pénétre, excepté au futur et au conditionnel : je pénétrerais, je pénétrerais, v. o. || 1° Passer à travers. Le coup a pénétré les chairs. Le prélat pousse un cri qui pénètre la nue, *BOUL.* *Lutr.* v. On leur donna d'autres habits, parce que les leurs étaient appesantis par l'eau qui les avait pénétrés, *vén.* *Tél.* VIII. Comme il [un esprit raisonnable] connaît leur portée [des hommes], il n'exige point d'eux qu'ils pénétrât les corps, qu'ils volent dans l'air, qu'ils aient de l'équité, *LA SAUT.* XI. C'est par cette vapeur que le mercure blanchit et pénétre l'or sans le toucher, comme l'humidité de l'eau répandue dans l'air pénètre les sels, *BURR.* *Min. t. V, p. 287.* Ils en sortent parfumés d'essences; et ces odeurs se mêlent avec celles dont ils ont soin de pénétrer leurs habits, *BAUTE.* *Anach. ch.* 20. || 2° Entrer bien avant. Les Sarrasins pénétrèrent l'empire; ils occupent la Syrie et la Palestine... *boss.* *Hist.* I, 11. Croirai-je qu'un mortel, avant sa dernière heure, Peut pénétrer des morts la profonde demeure? *RAC.* *Phèdre,* II, 1. [La lune]... en pénétrant les ténèbres profondes, *LAMARTE, Méd.* II, 2. || Fig. à ce coup, ma prière a pénétré les cieux... *CORN.* *Ment.* IV, 4. Ainsi est mort le père Bourgoing... il trompe avec les saints anges, pénétrant Dieu, pénétré de Dieu, admirant la magnificence de sa maison, *boss.* *Bourg.* || 3° Fig. Percer intellectuellement, en comprenant. Je juge comme vous sur la foi de mes yeux, Et laisse le dedans à pénétrer aux dieux, *CORN.* *Sertor.* III, 2. Elle [la Sagesse] pénétre ce qu'il y a de plus subtil dans les discours, et de plus difficile à démêler dans les paraboles, *RAC.* *Bible, Sagesse,* VIII, 8. Le voile de la nature qui couvre Dieu a été pénétré par plusieurs infidèles, *RAC.* *Lett. d Mlle de Roanwez,* 2. Elle pénétrait les défauts les plus cachés des ouvrages d'esprit, *vulg.* *Mme de Montausier.* Vous savez mon secret, j'ai pénétré le vôtre, *RAC.* *Mithr.* I, 8. On est prompt à connaître ses plus petits avantages, et lent à pénétrer ses défauts, *LA SAUT.* XI. Sans me laisser pénétrer si cet homme était de sa connaissance ou non, *J. J.* *BOUSS.* *Confess.* XI. || Pénétrer quelqu'un, découvrir ses secrètes pensées. Elle [Mme de Montespan] ne se doute pas que je l'ai pénétrée, et elle m'en aime davantage, *MAINTENON, Lett. d M. d'Audicour,* t. I, p. 87, dans *BOUGENS.* À son âge on est franc, facile à pénétrer, *COLLIN d'ARLEVILLE, Optimisme,* II, 2. || Absolument. Les Anglais pensent profondément; ... Vos gens à pénétrer l'important sur les autres, *LA FONT.* *Fabl.* III, 23. Plus on crut pénétrer, moins on fut éclairci, *BOUL.* *Sat.* XII. || Se laisser pénétrer, laisser apercevoir ses secrètes pensées. Je me laissai pénétrer plus que je n'avais accoutumé à Arnaud et à Virole, *ARTZ.* *Mém.* t. II, liv. III, p. 257, dans *BOUGENS.* || 4° Fig. Percer le cœur de quelque émotion. Je n'en ai reçu que trois de ces aimables lettres qui me pénétrèrent le cœur, *SEV.* 11 fév. 1671. Un accident si étrange [la mort de Madame] qui devrait nous pénétrer jusqu'au fond de l'âme, *boss.* *Duch. d'Orlé.* Sa voix douce pénétrait le cœur du jeune fils d'Ulysse, *vén.* *Tél.* XIII. Mon enlèvement l'avait pénétré de douleur et d'inquiétude, *MARIVAUD, Marianne,* 7<sup>e</sup> part. || Absolument.

L'un [Cornelle] élève, étourdit, maîtrise, instruit; l'autre [Racine] plait, remue, touche, pénètre, *LA SAUT.* I. || Pénétrer d'une chose, en emplir l'âme, l'esprit. Je converse avec lui [Dieu]; je pénètre toutes mes facultés de sa divine essence; Je m'attendis à ses bienfaits, je le bénis de ses dons, *J. J.* *BOUSS.* *Ép.* IV. Les jeunes botanistes accourent en foule chercher des instructions auprès de M. de Linné; il les pénètre de son zèle, et bientôt la terre entière fut couverte de ses disciples, *CORN.* *Linné.* || 5° V. n. Aller bien avant, arriver jusqu'à. Il [Dieu] est plus élevé que le ciel, comment y atteindrez-vous? il est plus profond que l'enfer, comment pénétrerez-vous jusqu'à lui? *RAC.* *Bible, Job,* II, 8. Et de là pénétrant jusqu'au pied du Caucase... *RAC.* *Mithr.* IV, 3. Valérien ayant été pris par les Perses, et Gallien son fils négligeant les affaires, les barbares pénétrèrent partout, *MONTESS.* *Rom.* 76. C'est sous ce dernier empereur de la race chinoise [Hoaitsang] que les Jésuites eurent enfin pénétré dans la cour de Pékin, *volt.* *Mœurs,* 195. Il est à croire que, quand on aura pénétré dans ce monde austral, on connaîtra encore plus la variété de la nature; tout agrandira la sphère de nos idées, et diminuera celle de nos préjugés, *id.* *Mœurs,* 143. Philippe avait passé les Thermopyles et pénétré dans la Phocide, *BAUTE.* *Anach. ch.* 82. || Fig. Ces paroles ont pénétré jusqu'au fond de mon cœur, *vén.* *Tél.* III. Les étrangers venant en foule admirer la cour de Louis XIV; son nom pénétrait chez tous les peuples du monde, *volt.* *Louis XIV,* 14. J'approche d'un jour où les injustices des hommes ne pénétrant pas, *J. J.* *BOUSS.* *Lett. d Mme Beau-Chateau, Corresp.* t. VII, p. 162, dans *BOUGENS.* || 6° Fig. Entrer avant par l'intelligence, par les recherches. Si vos yeux pénétrant jusqu'à choses futures... *MALE.* I, 4. Que tu pénétries mal dans le fond de mon âme! *CORN.* *Œdon,* I, 6. Une honnête femme se devait contenter du mari que les dieux lui avaient donné, de quelque façon qu'il fût fait, et ne pas pénétrer plus avant qu'il ne plaisait à ce mari qu'elle pénétrât? *LA FONT.* *Psyché,* II, p. 149. Je pénétrai par là dans leur dessein, *RAC.* *Procr.* I. Cet esprit vif et perçant... qui pénétrait avec tant de facilité dans les plus secrets intérieurs, *boss.* *Duch. d'Orlé.* Ton père... Ne me permit jamais de pénétrer plus loin [d'en apprendre davantage], *RAC.* *Iphig.* II, 1. Comme il voulait pénétrer dans toutes les conditions humaines, il se fit mener chez un ministre, *volt.* *Babouc.* || 7° Se pénétrer, v. réfl. Entrer l'un dans l'autre. Il n'est pas même prouvé que les rayons du feu élémentaire ne se pénétrât pas les uns les autres, *volt.* *Phil. Néer.* II, 11. || 8° Faire pénétrer en soi. Cet excellent vieillard que vous voyez sur cette pierre se pénétrant des premiers rayons du soleil et cherchant à se ranimer par les douces influences de l'aurore et du printemps, *ST-LAMBERT, Sorô Th.*... dans *BOUGENS.* || Fig. Laissez-vous pénétrer des saintes maximes des Pères, *boss.* *Lett. Corn.* 82. Celui qui se pénétre vivement du beau, du touchant, du sublime, n'est pas loin de l'exprimer, *MARONTEL.* *Œuv.* t. VI, p. 349. || Proverbe. Courte prière pénètre les cœurs, c'est-à-dire ce n'est pas la longueur, mais la fermeté qui rend les prières efficaces.  
— REM. 1. Domergue a prétendu qu'il y avait une faute dans ces vers de J. B. Rousseau : Seigneur, dans ton temple adorable quel mortel est digne d'entrer? Qui pourra, grand Dieu, pénétrer Ton sanctuaire impénétrable? Suivant lui, pénétrer avec un régime direct signifie entrer bien avant; et pour signifier entrer avec quelque difficulté, il faut employer pénétrer dans. Cette remarque est trop subtile; entrer avant et pénétrer dans se confondent sensiblement dans pénétrer l'empire de Bossuet, pénétrer les demeures de Racine, et pénétrer les cœurs de Cornelle. || 2. Mme de Sévigné a conjugué pénétrer, v. n. avec le verbe être : Mettre huit gouttes [d'un baume]... et le frotter jusqu'à ce qu'il soit pénétré à loisir, *SEV.* 6 nov. 1684. Cela n'est pas usité, on le conjugue avec le verbe avoir.  
— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Toutes plaies qui penetrent duo [jusqu'] à la concavité du pis, n. de *MONDEVILLE, P. 35.* Aucuns petis pertuis, penetrens par la partie desous [la partie inférieure du crâne] vers le palais et la bouche, *id.* P. 13, verso. || XVI<sup>e</sup> s. La lune, penetrant à travers les nues, leur esclairs jusques à ce que... *AMVOY, Aratus,* 26. Celuy qui la scait penetrer [comprendra la poésie], *MONT.* I, 266.  
— ETYM. Prov. et espagn. *penetrare*; ital. *penetrare*; du lat. *penetrare*, qui tient à *penitus*, intériorément (voy. *VENATES*).  
**PÉNIBLE** (pé-ni-bl'), adj. || 1° Qui donne de la peine, de la fatigue. Travail, entreprise pénible. 2°





mine et de magnéto, ainsi nommé parce qu'il est original des Alpes pennines.

† PENNINERVE (pè-ni-nèr-ve), adj. Terme de botanique. Se dit des feuilles dont le pétiole se prolonge en une nervure moyenne ou côte qui émet à droite et à gauche dans toute sa longueur des nervures secondaires disposées comme les barbes d'une plume.

— ETYM. *Penna*, et *nerf*.

PENNON (pè-nnon), s. m. || 1° Enseigne avec laquelle le bachelier conduisait ses vassaux; elle s'inscrivait en queue, et c'était avec quoi il recevait l'investiture, à la différence du banneret qui la recevait par la bannière carrée. || Faire de pennon bannière, passer du rang de chevalier à celui de banneret || 2° En général, toute espèce de bannière ou de banderole. [Au convoi de Duguesclin] huit jeunes écuyers, dont les uns portaient des casques, et les autres des pennons et des bannières aux armes de Duguesclin, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 161, dans *POISSONS*. || 3° Terme de blason. Pennon généalogique, écu rempli des alliances diverses d'une maison. || 4° Plume qui garnit la baguette d'une flèche.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. || Brandist sa lance au penon de sendal, *Ronc.* p. 61. Là velassés mil panons venteler, *Garin*, dans *du CANGE*. || XIII<sup>e</sup> s. Ele [l'amour] li ot saïete trete Parmi le cors jusqu'au penon, *Loi de l'ombre*. || XIV<sup>e</sup> s. A Thierri le levre, pour xxiv fiers de plume [fers de lance] qui li fist pour les banieres et les plignons de le [la] conestablie Jehan de Preuss, *CARRIAUX, Abatis de maisons*, p. 13. || XV<sup>e</sup> s. Ils l'astolent jà tous armés, et mis leurs pennons par ordonnance devant eux, *FRANÇOIS*, t. 1, p. 79.

— ETYM. Prov. *peno*, *penon*; anc. cat. *pano*; cat. mod. *pendó*; esp. *pendon*; port. *pendão*; ital. *pennone*. Trois étymologies latines sont ouverts: *pennus*, *penno*, et *pendere*, être pendant. *Pendère* doit être écarté; car le *n* ne se trouve ni dans le français ni dans l'italien; et dans les langues espagnoles il peut s'expliquer par une intercalation qui ne leur est pas étrangère. Entre *pennus* et *penna*, diez préférence *penna*, parce que l'a ne se changerait pas en e; à la vérité l'a de *pennus* se change en e dans le français qui a dit aussi bien *penne* que *panne*, mais les autres langues ont l'e. *Pennus* étant exclu, reste *penna* (voy. *PENNE*). Ainsi le pennon est une banderole comparée à une plume. Remarquez à l'appui que pennon signifie la barbe ou plume d'une flèche. L'anglais dit *pennant*, avec une finale que les étymologistes anglais n'expliquent pas.

† PENNULE (pè-nnu-l'), s. f. Terme de zoologie. Petite plume à tige très-courte.

— ETYM. Diminutif du latin *penna*, plume.

† PENNY (pè-ni), s. m. Monnaie anglaise de compte qui vaut environ 10 centimes. || Au plur. Des pence (prononcé pèn-s').

— ETYM. Angl. penny, du saxon *penig*; boll. *penning*; all. *Pfennig*.

PÉNOMBRE (pè-non-br'), s. f. || 1° Terme d'astronomie. Zone d'ombre d'une teinte plus claire qui borde de chaque côté l'ombre véritable; elle est due, en grande partie, à l'interférence qu'éprouvent les rayons lumineux en rasant la surface du corps opaque qui profane l'ombre. Kepler.... ajouta à la théorie des éclipses la pénombre, que les anciens n'avaient pas connue; la pénombre est une ombre faible, un commencement d'obscurité, BAILEY, *Hist. astron.* mod. t. II, p. 31. Il existe autour du cône d'ombre terrestre une zone éclairée par une lumière qui s'affaiblit graduellement; on lui donne le nom de pénombre, et sa largeur est égale au diamètre apparent du soleil vu du centre de la lune, LAPLACE, *Exp. s.* t. 4. Presque toujours les taches solaires sont environnées de pénombres, renfermées elles-mêmes dans des nuages de lumière plus clairs que le reste du soleil, *ib. id.*, t. 2. || 2° Terme de peinture. Passage de clair à l'obscur. || 3° Demi-jour en général. || Point où le lumière se fond dans l'ombre.

— ETYM. Lat. *penne*, presque, et *umbra*, ombre.

PENON (pè-non), s. m. Terme de marine. Bannière ou banderole ou petite flamme d'une étoffe légère, à laquelle on substitue souvent un système de tranches de large ronde et minces, sur la circonférence desquelles sont implantées des plumes, comme on le fait à la tête des velants, tranches soutenues par un cordon mince qui les traversant à leur centre; c'est une espèce de girouette.

— ETYM. Le même que *pennon*.

† PENNACRE (pè-nè-kr'), s. f. Nom vulgaire de l'ornithoglossis cracca, plante vénéneuse de la famille des ombellifères.

PENSAANT, ANTE (pè-nan, an-t'), adj. || 1° Qui pense, qui est capable de penser. L'homme n'est

qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant, *PASC.* *Pens.* t. 1, 4, éd. HAVET. La réométrie le conduisit aux ouvrages de Descartes, et il y fut frappé de cette nouvelle lumière, qui de là s'est répandue dans tout le monde pensant, FONTEN. *Fontenon*. Dire que Dieu ne peut rendre la matière pensante, *VOLT.* *Dict. phil. Amé.* Les gens non pensants demandent souvent aux gens pensants à quoi a servi la philosophie.... *ib. Dict. phil. Philosophie*. Il faut qu'un être pensant ait vu Rome et le roi de Prusse, et ait vécu à Paris; après cela on peut mourir quand on veut, *ib. Lett. Ximènes*, juillet 1762. Le fruit des travaux successifs et accumulés de plusieurs têtes pensantes, d'ALEMB. *Éloges, Dangeau*. Cette action de l'esprit français qui tout à coup, dans l'Écosse puritaine, fait briller une littérature nouvelle, pensante, libre, philosophique, *VILLEM.* *Littér. franç.* 16<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> part. 3<sup>e</sup> lec. || Les francs-pensants, nom forgé par Voltaire pour désigner les libres penseurs (*Philos. Déf. mil. Boling.* ch. 27). || 2° Un homme bien pensant, homme qui a de bons sentiments. Un homme mal pensant, homme qui a de mauvais sentiments. || Un homme mal pensant se dit aussi de celui qui est disposé à juger défavorablement des autres. || Bien pensant, mal pensant, s'est dit, sous la Restauration, de ceux qui étaient partisans du gouvernement et de ceux qui en étaient adversaires. || Bien pensant, mal pensant, se dit encore de ceux qui ont les croyances religieuses et de ceux qui ne les ont pas.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Par maintes fois m'esmaie Amours et fait pensant [pensif], *COURT.* viii.

PENSÉE, ÉE (pan-sé, sée), part. passé de penser.

|| 1° En quoi il y a de la pensée. Ce sonnet, disent-ils, est bien pensé, lorsqu'ils nous veulent avvertir qu'il est bien conçu ou bien inventé; leur raison de cette insigne manière de parler, c'est que ce terme de conçu met de laides images dans l'esprit.... M<sup>lle</sup> DE GOUANAY. Je n'ai jamais rien vu de pensé comme la fin de ce billet ni tourné si galamment, *SÉV.* 12 janv. 1680. Ce qu'il y a jamais eu de mieux pensé, de mieux dit, de mieux écrit.... LA BRUY. IX. Ce sont plutôt des vers pensés que des vers d'images, tels qu'une ode doit en offrir, n'ALEMBERT, *Éloges, Lamotte*. || Ouvrage bien pensé, ouvrage dont la conception est bonne, et dont les idées sont justes et convenablement ordonnées. || Terme de beaux-arts. Bien pensé, se dit d'un tableau, d'un bas-relief dont la composition est sagement conçue. || 2° Imaginé. Cela n'est pas trop mal pensé.

1. PENSÉE (pan-sée), s. f. || 1° Ce que l'esprit imagine ou combine. Par le nom de pensée je comprends tout ce qui est tellement en nous que nous l'apercevons immédiatement par nous-mêmes et en avons une connaissance intérieure; ainsi toutes les opérations de la volonté, de l'entendement, de l'imagination et des sens sont des pensées, *PASC. Rép. aux secondes obj.* 67. Il faut avoir une pensée de derrière, et juger de tout par là, en parlant cependant comme le peuple, *PASC. Pens.* xxiv, 80, éd. HAVET. Le hasard donne les pensées, le hasard les ôte, *ib. id.* xxiv, 92. Comme si les mêmes pensées ne formaient pas un autre corps de discours par une disposition différente, aussi bien que les mêmes mots forment d'autres pensées par leur différente disposition, *ib. id.* vii, 9. L'armée de M. de Luxembourg n'est point encore séparée... je serai au désespoir, s'il faut que je reprenne encore les pensées de la guerre, *akt.* 15 oct. 1678. Prendre les sentiments que la seule pensée de la mort nous devrait inspirer à tous les moments de notre vie, *BOSS. Duch. d'Orl.* Tant il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditionnaires, quand l'autorité de la religion est anéanti, *ib. Reine d'Angleterre*. Ses paroles précises [de Louis XIV] sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées, *ib. Mar.-Thér.* Nos pensées qui regardent Dieu et les actions qui sont les effets de ces pensées, ne sont point de son ressort [du magistrat], *SAVARY (protestant)*, dans *BOSS.* 8<sup>e</sup> *lett.* 113. On lui dit qu'il y avait un art innocent de séparer les pensées d'avec les paroles, *PASC. Duch. de Mont.* Il est certains esprits dont les sombres pensées sont d'un usage éternel toujours embarrassées, *BOSS. Art p. 1.* Les grandes pensées viennent du cœur, *VARVEN.* C'est le sort des pensées d'un grand homme, d'être fécondes non-seulement entre ses mains, mais dans celles des autres, d'ALEMB. *Duch. préf. Syst. monde, Œuv.* t. I, p. 90, dans *POISSONS*. J'appelle pensée tout ce que l'âme éprouve, soit par des impressions étrangères, soit par l'usage qu'elle fait de sa réflexion, *COHEN. Conn. Num.* 11, 16. Oh! qui m'aurait donné de sonder ta pensée [de toi, Napoléon], *LOR-*

que le souvenir de ta grandeur passée.... *LAVATER. Méd.* II, 7. Elle veut être seule; et nous l'avons la main Elevant vers le ciel sa dernière pensée, *P. LAFITTE. M. Stuart*, v, 1. || De la pensée, par la pensée, ment, quand on ne peut pas parler. L'un et l'autre dit adieu de la pensée, *LA ROSY. Philém.* et *ib.* || Familièrement Il n'est pas tourmenté par ses idées, il a peu d'esprit. || Avoir de mauvaises idées, penser à des choses funestes ou déshonnées. || Être d'un aidele entier la pensée et la vie, *LAVATER. Méd.* II, 7. || La pensée humaine, la succession et le chaîonnement des idées qui ont formé la civilisation. Le développement, l'histoire de la pensée humaine. || 2° Ce qui a été pensé, produit sous une forme de langage et de style. Qu'est-ce qu'une pensée brillante, extraordinaire? ce n'est point, comme on le persuade aux ignorants, une pensée qui n'est venue à personne n'a jamais eue ni dû avoir; c'est, au contraire, une pensée qui a dû venir à tout le monde, et que quel'qu'un a avise le premier d'exprimer en son langage. || 3° préface. Comme le choix des pensées est l'invention, *LA BRUY.* 1. Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une même pensée, il n'y en a qu'une qui soit la plus naturelle, *ib.* Pourquoi supprimer cette pensée? elle est neuve, elle est belle, et le tour en est admirable, *ib. id.* Il n'appartient qu'à elles [les pensées] de rendre délicatement une pensée qui est d'ordinaire grossière, *ib. id.* On peut dire qu'une pensée délicatement exprimée est plus fine production et comme la fleur de l'esprit, *ROLLIN, Traité des Étud.* III, 2. Les pensées sont des images des choses, comme les paroles sont les images des pensées, *ib. id.* L'histoire des pensées des hommes, certainement curieuse par le spectacle d'une variété infinie, est aussi quelquefois instructive, *FONTEN. Leibnitz*. Ce qui fait ordinairement une grande pensée, c'est lorsqu'on dit une chose qui en fait voir un grand nombre d'autres, *LA BRUY. Tesq. Gôdt, Curiosité*. || Terme de rhétorique. Figures de pensée, celles qui tombent sur la pensée même, c'est-à-dire qui consistent dans un tourment qu'on donne à l'expression de cette pensée, et non dans les mots particuliers qu'on emploie, ou dans la construction grammaticale. Pensées détachées, livre composé de réflexions détachées, ne sont point liées les unes aux autres. Alphonse, On donne le nom de pensées à ces vers faits de pensées détachées. Les Pensées de Pascal. Quand on imprima les Pensées de Pascal de la Rochefoucauld, ou plutôt la pensée de la pensée sous cent formes différentes, prouve que le genre propre est le grand ressort du genre propre, *VOLT. Polit. et légis. Prix de la just.* et de *l'homme*, t. II, p. 113. || 3° Sens d'un auteur. Ce traducteur n'est pas entré dans la pensée de son auteur. Affaiblir la pensée d'un auteur. || 4° Façon de penser, opinion. Je n'ai d'ailleurs ma pensée touchant l'enfance et le roi, *BOSS. Cid, Examen*. Sans y perdre de temps, ouvrez la pensée, *ib. Scitor*, II, 2. Serais-je si malheureux, si je n'étais pas une dame, que vous eussiez de moi cette pensée? *ib. Crit.* 3. Est-il possible qu'Aristote ait eu cette pensée? *PASC. Prob.* IV. On y vit [chez le Tyran] l'esprit et les maximes d'un juge qui, au lieu de la règle, ne porte pas dans le tribunal ses passions, ni des adoucissements ou des rémissions, *ib. Traites, Boss. le Teller*. Ah! seigneur, vous ne pouvez contre votre pensée, *PASC. Bril.* II, 6. Un homme peu propre à trahir sa pensée, *ib. Alceste*. || Entrer dans la pensée de quelqu'un, avoir son opinion. || 5° Dessin, projet, représentation, n'étant encore qu'en idée. Le plus souvent la première pensée dans le meilleur esprit est la plus mauvaise, *TRISTAN, M. de Christs*, II, 2. La seule pensée [de conspirer] est un crime, *ib. Corn. Cinna*, IV, 4. Quand malgré sa lâcheté vos pieds abaissés J'osai jusqu'à vous élever, *ib. Pensée*, *COHEN. Hérac.* II, 1. Je ne sais pas vous avoir la pensée de m'aimer, *ib. Procr.* XI. Rome, que te [Annibal] tenais, *ib. Id.* et le destin ennemi t'a été tantôt le moyen, *ib. Id.* la pensée de la prendre, *BOSS. Reine d'Angleterre*, mourront, dit le prophète, et en ce jour toutes leurs pensées, *ib. Duch. d'Orl.* Je ne me point dans de vastes pensées, *ib. Mar.-Thér.* L'homme, sans arrêt dans sa course insensée, s'incarnement de pensée en pensée, *ib. Id.* Ce que leur écrit qu'Achille a changé de pensée, *ib. Iphig.* 1. Mme de Maintenon le demanda [N. le Sec] au roi pour y mettre Mme de Bréville, *ib. Id.* sa communauté; c'est là qu'elle eut la pensée de l'établissement de Saint-Cyr, *M<sup>lle</sup> DE CAYLUS. Souv. de Louis XIV*, p. 100, dans *PENNES*. L'espérance d'un bon charger votre vie Des soins d'un autre

n'est pas fait pour vous? Ne songez désormais qu'à vos erreurs passées; Quittez le long espoir et les vastes pensées, LA FONT. *Fabl.* xi, 8. Il ne fallait pas ouvrir l'entrée (des affaires d'État) à un génie perçant pour l'introduire bien avant dans le secret de la politique; mais son esprit modéré ne se perdait pas dans ces vastes pensées, BOSS. *le Tellier*. Mais peut-être, au défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées pourront nous distinguer du reste des hommes. DUCH. d'Orléans. Mais pourquoi me flatter de vastes pensées? RAC. *Athal.* I, 1. Dans le temps que votre âme empressée forme d'un doux hymen agréable pensée, ID. *Mithr.* I, 2. || 6° Par métaphore, l'action de penser, l'opération de l'intelligence. Toute notre dignité consiste en la pensée, LA FONT. *Pens.* I, 4, 6d. NAVET. Par l'espace, l'univers comprend et s'engloutit comme un point; la pensée, je le comprends, ID. *ib.* I, 1, 1 bis. La pensée toute seule est donc l'essence de l'esprit, que l'étendue toute seule est l'essence de la matière, MALEBR. *Rech. tér.* III, 1, 1. Pensée est un acte représentatif et sensible par lequel l'être se conçoit de lui-même et de tout ce qui lui arrive, ainsi que des objets externes qu'il est capable de percevoir ou de connaître en conséquence de la sensation qu'il reçoit, BOULLAINVILLIERS, *Idéol.* Spinoza, p. 91. Notre âme n'a qu'une forme simple, très-générale, très-constante: cette âme est la pensée, BUFF. *Hist. anim.* chap. 11. Ne trouvez-moi donc trouver dans la pensée un asile contre les tourments du cœur, STARR. *Corinne*, xv. Espérons que bientôt il paraîtra un Newton pour la science de la pensée, qui la trouvera toute prête à recevoir de son génie l'essor le plus heureux, ESTUTT-TRACY, *Inst. Mém. scienc. mor. et pol.* t. I, 320. || La faculté de penser. Il a perdu l'usage de ses facultés physiques; la pensée lui resta seule, LA FONT. *Pens.* I, 4, 6d. J'ai souvent souhaité d'avoir la pensée aussi simple, ou l'imagination aussi nette, ou la mémoire aussi ample ou aussi présente que quelques autres, DESC. *Méth.* I, 2. Je la sentis s'animer sous sa main, je la vis prendre la pensée dans mes yeux, BUFF. *Des sens*. || L'esprit considéré comme le siège de ce qui est pensé. Poyenne pour lors me vint on la pensée, BOSS. *Sol.* XI. La belle en qui j'ai la pensée, ID. *ib.* XIII. J'aurais d'un si grand coup aimé bien peu blessée, Si de pareils discours m'envenimant en la pensée, CORN. *Illus. com.* v, 6. Ô mort, loigne-toi de notre pensée, BOSS. *Duch. d'Orléans*. J'ai ce même enfant... Tel qu'un songe effrayant se peint à ma pensée, RAC. *Ath.* II, 4. Dans vos secrets discours étais-je intéressée, Seigneur? étais-je un moins présente à la pensée? ID. *Bérén.* II, 4. Comme, qu'en tes mains mon père avait laissée, avec tous ses attraits revint en ma pensée, ID. *Mith.* I, 1. || Lire dans la pensée de quelqu'un, deviner ce qu'il a dans l'esprit. Ne devais-tu pas lire au cœur de ma pensée? RAC. *Andr.* v, 2. || On dit de quelqu'un: pénétrer dans la pensée de quelqu'un. || 7° La pensée, ce qui est marqué par une certaine étendue. Il y a de la pensée dans cet ouvrage. || La statue de Laurent de Médecis, méditant la vengeance de l'assassinat de son frère, a mérité le honneur d'être appelée la pensée de Michel-Ange, STARR. *Corinne*, XVIII, 3. || 8° Méditation, rêverie, rêverie. Il est pour la pensée une heure... une heure sainte, Alors que... Le crépuscule aux monts se dit adieu, LAMART. *Méd.* II, 5. || Il se dit aussi souvent au pluriel en ce sens. Il est attaché à ses pensées, MOL. *Am. magn.* I, 1. Il allait porter ses vœux avec peine sur les autels de la fortune, revenant chargé du poids de ses pensées, VILCOURT. *de Mont.* || 9° Souvenir. Mais il ne put si tôt oublier la pensée, RAC. *Esth.* I, 1. || En termes de métaphysique. N'avoir aucune pensée de Dieu, aucune pensée de son salut, n'y faire aucune attention, aucune réflexion. Celui qui n'a aucune pensée de Dieu ni de ses péchés, PASC. *Prov.* IV, 11. || 10° Terme de littérature et d'arts. Première idée, esquisse. Il n'a rien jeté sur le papier que la pensée de son ouvrage. Le motif d'une composition. J'ai trouvé la pensée de la Vierge que je vous ai promise; il faut maintenant trouver le temps et la commodité de l'exécuter, POURCEL. *Lett.* 16 fév. 1652. L'allusion de Wels fut toute la pensée du couplet, HAMILT. *Gramm.* 2. — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et quant je plus sul loinz de se terre, Tant est mes cuers plus près et ma pensée, Couci, XVI. || XIII<sup>e</sup> s. Rois Flores qui moult ert [était] bon de bone pensée, BERT. *Chant.* || XIV<sup>e</sup> s. Roy Pieters l'amoit plus... Que dame nulle ou monde qui tant fust sa privée, Et celle si l'amoit de toute

se pensée, Guesclîn, 8617. || XV<sup>e</sup> s. Jaques Legris jeta sa pensée sur la femme de Jean de Carouge, FROISS. *liv. III*, p. 162, dans LACOUR. || XVI<sup>e</sup> s. Sa pensée luy suggerant [à Xerxès] comme tant de vies avoient à défaillir au plus loing dans un siècle, MONT. I, 371. De maniere qu'il venoit en la pensée à plusieurs de dire ces vers du poëte Timotheus... ΑΝΥΟΤ, *Agérol.* 32.

— ETYM. *Pensé*; wallon, *peinsiois*. L'ancien français avait aussi le substantif féminin *penise*; wallon, *pinse*; prov. *penso*, *penso*.

2. PENSÉE (pan-sée), s. f. Petite fleur à cinq pétales ordinairement nuës de violet et de jaune, *viola tricolor*, L. || Couleur de pensée, couleur d'un violet brun. Il est invariable en ce sens, et masculin quand on l'emploie substantivement. Un ruban pensée. Des étoffes pensée. La pensée rougit souvent. || Pensée sauvage, le *viola tricolor* des champs, par opposition aux pensées cultivées, qui appartiennent pourtant à la même espèce. || On cultive aussi sous le nom de pensée le *viola olitica*, à fleurs nuës de brun ou lieu de violet.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les grosses et menues pensées, outre le nom qu'elles ont de commun avec les violettes, par d'aucuns appellées violettes d'automne, O. DE SERRAS, 573.

— ETYM. Wallon, *peinsiois*. Il est probable que le nom de cette fleur a été déterminé par quelque rapport, aujourd'hui inconnu, avec *pensée* 1, semblable au rapport qui a fait nommer la myosotis *ne m'oubliez pas*.

† PENSEMENT (pan-se-man), s. m. Terme archaïque ou provincial. Action de penser. J'ai vécu sans nul pensemement, ANONIM. *Épigramme*. Dont Teudelinge entra par plusieurs fois En pensemement... LA FONT. *Mul*. Ce pensemement était son plaisir et sa consolation, O. SAND, *Fr. le Champ*.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Et li très douz pensemement, Couci, xv. || XV<sup>e</sup> s. Et demourerent en ce pensemement, sans eux si tost lever, et se rendormirent, FROISS. II, III, 59. || XVI<sup>e</sup> s. Nouvelle amour et nouveau pensemement, MAROT, II, 332.

— ETYM. *Penser*; prov. *pensamen*, *pensamen*; cat. *pensament*; espagn. *pensamiento*; ital. *pensamento*.

1. PENSER (pan-sé), v. a. || 1° Trouver en réfléchissant, imaginer, combiner (ce qui est le sens le plus voisin du latin *penso*, peser, méditer). J'ai pensé une chose qui vous tirera d'affaire. Entendre vos raisons, qui se rapportent fort à celles qu'on a déjà pensées, SEV. 17 mai 1690. Ne puis-je pas penser après eux [Horace et Boileau] une chose vraie, et que d'autres encore penseroient après moi? LA FONT. I. Celui qui taille des colonnes, ou qui élève un côté d'un bâtiment, n'est qu'un maçon; mais celui qui a pensé tout l'édifice, et qui en a toutes les proportions dans sa tête, est le seul architecte, RÉN. *Télémaque*, XIII. || S'imaginer. Pensez la joie qu'auront nos femmes, VAQUEL. *O. C.* 301. Quant au surplus, je le laisse à penser, LA FONT. *Rich.* Je laisse à penser la vie que firent ces deux amis, ID. *Fabl.* I, 9. Des circonstances que vous n'aviez pas même pensées, MASS. *Carême, Pardon des offenses*. || 2° Avoir dans l'esprit. Enfin, que ne pense-t-on point quand on pense toujours, avec beaucoup de silence et de loisir? SEV. 11 mai 1690. La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut (en fait de religion), fait qu'on croit respirer un air nouveau, BOSS. *Anne de Gonz.* Ils croiraient s'abaisser dans leurs vers monstrueux, S'ils pensaient ce qu'un autre a pu penser comme eux, SOL. *Art p.* I. Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense! RAC. *Brit.* v, 1. Il est beau d'écrire ce qu'on pense; c'est le privilège de l'homme; dans toute notre Italie on n'écrit que ce qu'on ne pense pas; ceux qui habitent la patrie des Césars et des Antonins n'osent avoir une idée sans la permission d'un jacobin, VOLT. *Cand.* 25. On ne dit pas tout ce qu'on pense, et on ne croit pas tout ce qu'on dit, C. DELAV. *D. Juan*, III, 7. || 3° Dans le style philosophique. Penser une chose, en faire une pensée, une idée. Je pense les choses telles qu'elles sont, et elles se trouvent conformes à ma pensée, car elles sont comme je les pense, BOSS. *Connais.* IV, 6. Les âmes des hommes que l'Éternel créa par sa seconde idée après avoir pensé les anges, CHATEAUB. *Notch.* IV. || Dans un style élevé et hardi, penser des pensées, entretenir certaines pensées. Nous savons qu'elle [la reine régente] a toujours imité Dieu, dont elle porto sur le front le caractère; elle a toujours pensé des pensées de paix, BOSS. 1<sup>er</sup> sermon. *Démons*, 3. || 4° Croire, juger. Je pense mes raisons meilleures que les vôtres. Je ne sais qu'en penser. Il est difficile d'en penser du bien. Je n'en pense ni bien ni

mal. Car, soit que je vous pense ingrate ou secourable, atonize, *Élog.* I. Nous apprendrons ce que nous devons penser de nos afflictions, MASS. *Arant.* *Afflict.* Que pensez-vous qu'il m'en a coûté pour le mettre dans l'état où il est? J. J. ROUSS. *Idéol.* IV, 11. || Ne pas savoir que penser d'une personne, d'une chose, ne pas pouvoir s'en former une opinion. Il y en a un assez grand nombre qui naissent qu'en penser et qui décideraient volontiers la question à croix ou pile, DIDEROT. *Pens. phil.* 33. || A ce que je pense, suivant mon idée. || 5° V. n. Exercer son esprit en combinant des idées. ... Les Anglais pensent profondément; Leur esprit, en cela, suit leur tempérament; Creusant dans les sujets et forts d'expériences, Ils étendent partout l'empire des sciences, LA FONT. *Fabl.* XII, 23. Ils [les compilateurs] ne pensent point: ils disent ce que les auteurs ont pensé, LA FONT. I. Quiconque a le loisir de penser, ne voit rien de mieux à faire que d'être vertueux, VOLT. *Homberg*. C'est par cette lâche habitude de n'oser penser par eux-mêmes, et de suivre leurs idées dans les débris des temps où l'on ne pensait pas, que dans la ville des plaisirs [Paris] il était encore des mœurs atroces, VOLT. *Princ. de Babyl.* 10. Citer la pensée des vieux auteurs qui ont dit le pour et le contre, ce n'est pas penser, ID. *Dial.* XIII, 1<sup>er</sup> entretien. Quiconque pense fait penser, ID. *Frag. sur l'hist.* XXIX. Penser et laisser penser, c'est la consolation de nos faibles esprits dans cette courte vie, ID. *Dict. phil. Âme*. Il me choisit pour l'aider à penser; Trois mois entiera ensemble nous pensâmes, L'âme beaucoup et rien n'imaginâmes, ID. *le Pouvre diable*. L'esprit une fois en effervescence y reste toujours, et quiconque a pensé, pensera toute sa vie, J. J. ROUSS. *Lett. à Mlle D. M. Corresp.* t. I, p. 132, dans ROUSSIN. L'homme pense, et dès lors il est maître des êtres qui ne pensent pas, BUFF. *Anim. domest.* Un homme qui pense ne se contente pas de recueillir des faits; il cherche à les lier entre eux, ANONIM. *Art. d'observ.* dans ROUSSIN. Sans penser, écrivant d'après d'autres qui pensent, A. CHAMBERLAIN, *l'Invention*. || 6° Former en son esprit des pensées, des idées. Je pris garde que, pendant que je voulais ainsi penser que tout était faux, il fallait nécessairement que moi qui le pensais fusse quelque chose; et, remarquant que cette vérité: je pense, donc je suis, était si ferme et si assurée, que toutes les plus extravagantes suppositions des sceptiques n'étaient pas capables de l'ébranler, je jugeai que je pouvais la recevoir sans scrupule pour le premier principe de la philosophie que je cherchais, DESC. *Méth.* IV, 1. Il disait que nous ne pouvions avoir d'idées que de ce qui avait passé par nos sens; moi fils disais que nous pensions indépendamment de nos sens: par exemple, nous pensons que nous pensons, SEV. 26 sept. 1690. La difficulté consiste moins à deviner comment la matière pourrait penser, qu'à deviner comment une substance quelconque pense, VOLT. *Dict. phil. Âme*. Ils ont pensé avant de chercher comment on pense; il fallait même qu'il s'écoulât des siècles pour faire soupçonner que la pensée peut être assujettie à des lois; et aujourd'hui le plus grand nombre pense encore sans former de pareils soupçons, COND. *Log. obj.* de cet ouv. Donner son attention, se ressourvenir, imaginer, comparer, juger, réfléchir, sont des manières de penser qui appartiennent à l'entendement, ID. *Tr. anim.* II, 10. || Penser finement, noblement, avoir des pensées fines, nobles. || Penser subtilement, avoir des pensées subtiles. [De deux écrivains qui ont blâmé Montaigne] l'un ne pensait pas assez pour goûter un auteur qui pense beaucoup; l'autre pense trop subtilement pour s'accommoder des pensées qui sont naturelles, LA FONT. I. || 7° Croire, juger. Le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Le péril est pressant plus que vous ne pensez, RAC. *Mithr.* I, 5. || Vous n'en êtes pas où vous pensez, c'est-à-dire vous vous mécomptez grandement. Je la ferai connaître, Et vous montrai bien... Qu'on n'est pas où l'on pense en me faisant injure, MOL. *Tart.* IV, 7. || 8° Avoir telle ou telle opinion, manière de voir. Nos caractères se ressemblent, il pense comme moi, MARIVAUX, *l'Épreuve*, sc. 2. Si César et Pompée avaient pensé comme Caton, d'autres auraient pensé comme César et Pompée, MONTESQ. *Rom.* II. Arbitre des humains, désigne veiller sur eux [mes enfants]; Qu'ils pensent comme moi, mais qu'ils soient plus heureux, VOLT. *Mahomet*, IV, 4. || Liberté de penser, la liberté de professer les opinions que l'on croit bonnes. || Façon de penser, opinion, jugement. || Familièrement. Dire à quelqu'un es façons de penser, lui exprimer sans ménagement ce qu'on

*penne*, lui faire des reproches, des remontrances. || Penser tout haut, faire connaître ses réflexions de qu'on a dans l'esprit, ne pas se gêner pour exprimer son opinion. || Penser bien, mal de, avoir bonne, mauvaise opinion de. Penser trop bien de soi, fait tomber tous les jours en des égarements étranges, *Pensées diverses*, *Reflexions diverses*. L'homme, de sa nature, pense hautement et superbement de lui-même, et ne pense ainsi que de lui-même, LA SAG. 21. Tous mes malheurs viennent d'avoir trop bien pensé des hommes, 2. 2. nous. Lett. d M. Ginguet de M. Corresp. 1. 1, p. 14, dans *BOUVENS*. || Bien penser, mal penser, avoir sa religion, sa morale, sa politique des sentiments conformes ou contraires aux véritables principes. Travillons à bien penser; voilà le principe de la morale, PASC. Pens. 1, 6, éd. MAYER. || Particulièrement. Penser bien, avoir des opinions réputées orthodoxes ou favorables à l'ordre établi; penser mal, avoir des opinions contraires. || 9° Réfléchir. Franchement, des plaisirs, des biens de cette sorte ne sont pas, quand on pense, une chaîne bien forte, OUSSET, le Mich. II, 2. || Il y a beaucoup à penser, c'est une affaire qui exige attention, précaution. Comme il y a beaucoup à penser, je pense beaucoup aussi, et par malheur bien inutilement, sév. 22 sept. 1687. || Donner à penser, faire réfléchir, faire rentrer en soi-même. Cette petite chapelle... qui a soixante-trois toises de longueur, donne bien à penser à notre chapitre, qui croyait être un des plus beaux de France, sév. 16 oct. 1694. || 10° Raisonner. Il faut chercher seulement à penser et à parler juste, LA BRUY. 1. Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons expliqué la génération des idées; dans la seconde, nous avons fait voir comment on doit conduire son esprit : c'est tout ce que renferme l'art de penser, COMTE, Art de pens. II, 7. || 11° Penser suivi, sans préposition, d'un verbe à l'infinitif, avoir une idée, une opinion dans l'esprit. Pardonnez-moi, grands dieux, si je me suis trompé, Quand j'ai pensé chérir un neveu de Pompée, CORN. Cinna, III, 4. Nous pensions partir aujourd'hui, ma chère fille, mais ce ne sera que demain, sév. 604. || Poursuit son dessein parricide; Mais il pense proscrire un prince sans appui, RAC. Raf. 17, 3. || S'imaginer. Et je pense avoir même entendu quelques voix. Nous cria qu'on apprit à désigner les rois, CORN. Surden, 7, 6. Qui pensera demeurer neutre... PASC. Pens. VIII, 1, éd. MAYER. Peuvent-ils [les libertins, les esprits forts] avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres qui les ont vues les ont méprisées? nous. *Anna de Gonz.* Un discours trop sincère aisément nous outrage : Chacun dans ce miroir pense voir son visage, BOIL. Sat. VII. On pense voir des froits, des fleurs fraîches écloses, Et hoire le nectar dans un bouquet de roses, BRULLÉ, Trois rég. 17. || Espérer, se flatter. Armons-nous de courage, et nous ferons trembler ceux dont les lâchetés pensent nous accabler, CORN. Nicom. 1, 1. Verville retourna souper avec le seigneur du bourg, vieil homme son parent, et dont il pensait hériter, SCARR. Rom. com. II, 12. Comme un enfant pens-tu me traiter? LA FONT. Rich. Il pense voir en pleurs dissiper cet orage, RAC. Andr. v, 1. || En ce sens il se construit aussi avec que. Qui est pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui semblait si vive? BOSSUET, Duchesse d'Orléans. Penant qu'au moins le vin dû réparer le reste, BOIL. Sat. III. Pensons que, comme nous soupçons présentement pour la florissante jeunesse qui n'est plus... la caducité suivra, qui nous fera regretter l'âge vicié... LA BRUY. XI. || 12° Penser suivi de d, avec un substantif ou un verbe, réfléchir, à songer à, se souvenir de. Et sans penser nos biens ou le vulgaire pense, BOSSUET, Sat. V. Par un prompt sacrifice et pieux tous vos crimes; Et sur-tout pensez bien au choix de vos victimes, CORN. Pomp. III, 11. Quand nous voulons penser à Dieu, n'y a-t-il rien qui nous détourne, nous tente de penser ailleurs? PASC. Pens. 251, 56. On me demande qu'il quelle tout pour penser à sa santé, sév. 647. Un voyage tranquille devient tout à coup une expédition redoutable à ses ennemis [de Louis XIV]; quand tombe avant qu'on pense à le servir, BOSSUET. Mar.-Thér. Ce remède si simple et auquel il eût été si naturel de ne pas penser, produisit une parfaite et prompte guérison, comme miraculeuse, FONT. Chir. A quel toutes-fois qu'il [Ferdinand] pense, quand vous pennez à tout pour lui? 2. nous. En. II. Puis-que je ne puis oublier cet infortuné, j'ai mieux en ce cas avec lui que d'y penser toute seule, ib. M. II, 1. Que vous dirais-je? je restai respirant à peine, tout mon corps froid comme marbre... Dieu!

quand j'y pense encore! P. T. COUR. Lett. 1<sup>er</sup> nov. 1697. || Sans y penser, naturellement, sans effort. Elle rovit sans y penser : que fait-elle lorsqu'elle y pense? LA FONT. Lett. XXI. || Pensez à moi, voy. *PROSOTIA*. || On a dit penser de. Pensez de vous résoudre à soulager ma peine, MALH. V, 26. Si j'étais en lieu... de vous donner des conseils, je vous donnerais celui de ne pas penser présentement d'aller à Grignan, sév. 23 déc. 1676. || Voiture a dit penser en. Le reste du temps je l'employai à penser en madame votre mère et vous, VOIT. Lett. 128. || Avoir en vue, avoir dessein. Calliste, où pensez-vous? qu'avez-vous entrepris? MALH. V, 12. Ils croient être convertis, dès qu'ils pensent à se convertir, PASCAL, Pens. dir. 170, éd. FAUGER. M. Colbert, qui ne pense qu'à ses finances, et presque jamais à la religion, MAINTENON, Lett. d Mme de St-Géran, 24 août 1684. Un homme de cœur pense à remplir ses devoirs, à peu près comme le couvreur pense à couvrir : ni l'un ni l'autre ne cherchent à exposer leur vie, ni ne sont détournés par le péril, LA BRUY. II. L'astronome pense aux astres, le physicien pense à la nature, et le philosophe pense à soi, FONTEN. Dial. 4. Morts anc. || Penser à mal, avoir quelque mauvaise intention. || Faire ou dire une chose sans penser à mal, la faire, la dire sans mauvaise intention. || Ne pas se risquer à. Et s'il était ici, peut-être en sa présence Vous penseriez deux fois à lui faire une offense, CORN. Nicom. 1, 2. || Prendre garde. Vous avez des ennemis, pensez à vous. || Aspirer. Et moi, par un bonheur où je n'osais penser... RAC. Thé. IV, 2. || Penser à une personne, s'en occuper en idée d'amour, de mariage. Comment, avec un extérieur si peu fait pour plaire, pouvait-il penser à ma sœur? OENIUS, Théâtre d'éducation, la Bonne mère, III, 2. || 13° Être sur le point de, en parlant des personnes et des choses. Ce chien, voyant sa proie en l'eau représentée, La quitta pour l'image, et pensa se noyer, LA FONT. Fabl. VI, 17. Mon tailleur m'a envoyé des bas de soie que j'ai pensé ne mettre jamais, MOLI. Bourg. gent. I, 2. Ma fille a pensé être mariée; cela s'est rompu, je ne sais pourquoi, sév. d Bussy, 6 juin 1688. Mme de Vins est encore ici, les autres à Pomponne; leur hôtel de Paris a pensé brûler, id. 6 janv. 1686. Madame la Dauphine ne put tenir plus longtemps les éclats de rire [à une scène plaisante]... la majesté du roi en pensa être ébranlée, id. 3 janv. 1689. Ce fut là [auprès de Turanne mort] où M. de Loges, M. de Hoyer... pensèrent mourir de douleur, id. 28 août 1678. [Luther] dans la première jeunesse, effrayé d'un coup de tonnerre dont il avait pensé périr, BOSSU. Var. v, 1. C'était à elle [la princesse Sophie] à qui elle [Madame] écrivait ces lettres si étranges que le roi vit et qui la pensèrent perdre à la mort de Monsieur, ST-SIM. 287, 216. || Impersonnellement. M. Bianchini ne manqua pas de sentir toute la joie d'un antiquaire et de se livrer à sa curiosité; il pensa lui en coûter la vie; il allait tomber de quarante pieds de haut dans ces ruines, FONTEN. Bianchini. Il pensa bien y avoir en Orient à peu près la même révolution qui arriva, il y a environ deux siècles, en Occident, MONTESQ. Rom. 29. || Au sens d'être sur le point, penser se construit sans préposition, avec le verbe à l'infinitif; Mme de Sévigné a péché contre cet usage : Nous y vîmes... un chat qui voulut arracher les deux yeux de Mme de la Fayette, et pensa bien d'en passer son envie, sév. 16 mai 1671. || 14° Se penser, v. refl. Croire de soi, sur son compte. Qu'ils sachent que toutes les autres choses dont ils se pensent peut-être plus assurés, comme d'avoir un corps, sont moins certaines [que la notion de Dieu], MASC. Méth. IV, 7. Je ne me pensais pas si fort dans sa mémoire, CORN. la Veuve, v, 2. Des enfants qui se pensent libres, lorsqu'ils chappés de la maison paternelle, ils courent sans savoir où ils vont, BOSSU. Sermons, Féture d'une bernardine, 1. || Être pensé. Cela se pensait en secret. || Proverbes. Honni soit qui mal y pense, il ne faut pas interpréter en mal ce qui peut être innocent. || Il est comme le perroquet de M. de Vandôme, s'il ne dit mot, il n'en pense pas plus, se dit de celui qui ne dit rien parce qu'il n'a rien à dire. || En sens contraire, il ne dit mot, mais il n'en pense pas moins, c'est-à-dire il ne dit rien, mais il garde sa façon de penser. Soit; mais ne disant mot, je n'en pense pas moins, MOLI. Tart. II, 2. — HIST. XI<sup>e</sup> s. || 1. Baine son chef, si commence à pruser, CA. de Rol. II. Li quens Rolans del se deust penser [n'aurait pas dû avoir cette pensée], ib. XCVI. || 2<sup>o</sup> s. Mais à dame de valor. Doit on penser nuit et jour, Couc, 1. Mais fol desir fait souvent cuer penser En si haut lieu, qu'il n'i peut avenir, ib. X.

...Je vous pri et demand que vous pensez [pensez] de moi guerre donner; Je penserai de vous servir avant, ib. XIII. Que plus [je] ne doi à fin... mours penser, ib. XX. Entour lui [il] voit ses... penser et embroncher, Sax. XVI. Par Doui se fait-il, moult pensa grant folage, Ont à Charle tel conseil et tel rage, ib. XXVI. || XIII<sup>e</sup> s. Car assez autre chose à penser, QUEZUES, Roman p. 100. Mais li vilains li dist piecha [depuis long-temps] en reproter, Que moult a grant desir de vous faire et penser, LEAUX DE LIKOT, Proc. 1. 494. Et Berte le reçoit, qui mal n'i a pensé, ib. XV. Ce est chose passée [résolue], jà n'i a penser, ib. CXXI. Penst chacun [que chacun pense] de garder son cors, Ren. 1478. Chascuns pense son cors, et de l'ame n'a cure; Or sachies que... euz, JOURN. 224. || XIV<sup>e</sup> s. Elle, ne pensant à... gecte le papier ou feu, Ménagier, I, 6. || XV<sup>e</sup> s. Voya mesire Godemar à Tournay pour là avoies... besoins, et penser que la cité fust bien pourvue, VROISS. I, II, 3. Ces paroles et autres que le... de Nevers remontra au roi et aux hautes barons, donnerent moult à penser, id. III, IV, 60. T... vais y fait, quand j'y penso, Chevauchier... pais, z. BRUN. Virelai contre le pays de Fl... tantost l'ung dira, le roi est contre nous, et pensera de se fortifier et de se accointer de... nemy, COMTE. VI, 12. || XVI<sup>e</sup> s. Afin que... pensions que le salaire se doit mesurer selonc... merites, CALV. Instit. 609. Afin que les Ju... pensassent une telle grace appartenir se... aux gentils, id. ib. 772. Si les sciences ne... prennent ny à bien penser ny à bien faire... 1, 146. Il vint le tuer lorsqu'on ne pensait plus à lui, d'ACB. Hist. II, 106. Or sus venez, pensons encor en elle, RONS. 282. Trop penser... resser, RENOU DE LIKOT, Proc. I, II, p. 438. Ce les sots et maladvizés qui disent : je n'y pensois... CHARRON, Sagesse, p. 329, dans LACURNE. Ils disent mot, mais ils n'en pensent pas moins, s. Apol. d'Hérod. p. 664, dans LACURNE. Mal pense ne repense, CORCAY. Il est bientost deceu qui ne pense, id. Le loup scait bien que male... pense, id. Mettez fol à part soy, il pensera, id. — ETYM. Génév. *penzer*-tu de sortir dimouch... se penser, croire, imaginer : je m'étais bien persuadé qu'il pleurerait; *prosenq. pensar, pensor*; espagn. *pensar, pensar, pensar*; ital. *pensare, pensare*, proprement peser, puis examiner, s'occier, fréquentatif de *pendere*, suspendre au bras, soupeser, peser. 2. PENSER (pan-sé; l'r ne se prononce et se lie jamais; au pluriel, l'r se lie : des pensées audacieux), s. m. || 1<sup>o</sup> Manière de penser. Ce penser mâle des âmes fortes, qui leur donne un idiome si particulier, est une langue dont il n'est pas la grammaire, 2. nous. III. 1, 68. || 2<sup>o</sup> Cult de penser. Quel est l'homme sur la terre peut assurer sans une impiété absurde, qui est impossible à Dieu de donner à la matière le sentiment et le penser? VOLT. Dict. phil. chez LAFATZ, Synon. || 3<sup>o</sup> Dans le langage élevé et technique, pensée. N'écoutez plus ce penser... Qui ne sert qu'à ma peine, CORN. Cid, 1, 3. || 4<sup>o</sup> Pensers divers | que de soucis flottant! M. II, 17, 4. Comme ils se confiaient leurs pensers et leurs soins, LA FONT. Fabl. III, 1. Le seul penser de l'ingratitude fait souffrir à mon âme un supplice rude, MOLI. Tart. III, 7. Vainement on se dit des pensers épais, Loin du trouble et du bruit trouver la paix, BOIL. Épi. XI. Sur des pensées vaines faisons des vers antiques, s. CHAR. l'Épique. Et mes pensers, nourris dans l'ombre d'obscure, Deviennent grands, profonds, et s'agitent... comme elle, BOIL. Imag. III. — HIST. XII<sup>e</sup> s. Baron, dit il, or êtes mon... Chascons apori son bon branc acer, Raoul de 208. Nouvelle amor où j'al mis mon penser, Couc. n. Tuit m'i penser sont à ma douce amie, ib. || XIII<sup>e</sup> s. Certes nenil, ne me vint en penser qu'... que nul jour je vous daignasse aimer, OUSSET, Roman p. 166. De mon penser aies mes... mieux | la compaignie Qu'onques Tristans ne... Yseult a amie, THIBAUT DE NAVARR, LIX. — ETYM. C'est l'infinitif du verbe *penzer*, substantivement; ital. *pensieri*, qui n'est pas l'infinitif. *Pensé*, dans l'ancienne langue, est le participe passé pris substantivement. PENSEUR (pan-san-seur), s. m. || 1<sup>o</sup> Celui qui pense, qui réfléchit, qui est profond. On craint les pe-

































— ETYM. *Péri* 3., et *μῆς*, muscle.  
 † PÉRINEAL, ALE (pé-ri-né-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au périnée. Les tissus périnéaux.  
 PÉRINÉE (pé-ri-née), *s. m.* Terme d'anatomie. L'espace entre l'anus et les parties naturelles, partagé en deux parties égales par une ligne médiane dite le raphé.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Voyant une enflure au périnée, *PASS.* XVIII, 68.  
 — ETYM. *Περίνεος* ou *περίνεος*.  
 † PÉRINEUCÈLE (pé-ri-né-o-sè-l'), *s. f.* Hernie par le périnée.  
 — ETYM. *Périnée*, et *πλῆξ*, hernie.  
 † PÉRINÉORRHAPHIE (pé-ri-né-o-rra-phi-e), *s. f.* Terme de chirurgie. Suture du périnée, dans le cas de déchirure de cette partie.  
 — ETYM. *Périnée*, et *ρᾶψ*, suture.  
 † PÉRINÉPURITE (pé-ri-né-pu-ri-té), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du tissu qui enveloppe le rein à l'extérieur, par opposition à la néphrite, qui est l'inflammation du rein lui-même, et à l'entérophrite, qui est l'inflammation de la membrane du bassin.  
 — ETYM. *Péri* 3., *νεφρῶς*, rein, et la finale médicale *ite* indiquant inflammation.  
 † PÉRINET (pé-ri-nè), *s. m.* Un des noms vulgaires du coq huppé. || Périnet vierge ou liou, espèce de résine.  
 † PÉRINETTE (pé-ri-nèt), *s. f.* Nom de la vanillière, *motacilla alba*, dans la Guyenne.  
 † PÉRINÈVRE (pé-ri-nè-vr'), *s. m.* Terme d'anatomie. Tissu disposé autour des faisceaux primitifs des tubes dans les nerfs de la vie animale et dans les filets blancs du grand sympathique.  
 — ETYM. *Péri* 3., et *νεῦρον*, nerf.  
 † PÉRINGE (pé-ri-ŋ'), ou PÉRINGE (pé-ri-ŋ'), *s. f.* Nom vulgaire d'une mélange.  
 † PÉRINVECTIDE (pé-ri-ni-kt-i-d'), *s. f.* Ancien terme de médecine. Exanthème qui ne se montre que la nuit.  
 — ETYM. *Περίνυκτις*, de *περί*, et *νύξ*, nuit.  
 † PÉRIOCHE (pé-ri-o-k'), *s. f.* Nom qu'on a quelquefois donné aux périodes grammaticales, particulièrement à celles qui ont plus de quatre membres, comme celle qui commence le discours *pro Milone*.  
 — ETYM. *Περιοχή*, de *περί*, autour, et *ἔχειν*, avoir.  
**PÉRIODE** (pé-ri-o-d'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Temps qu'un astre met à faire sa révolution. La période solaire. La période lunaire. La période de Vénus. La terre fait sa période en 365 jours et un quart. || 2<sup>o</sup> Révolution d'un nombre déterminé d'années, au moyen duquel le temps est mesuré de différentes manières par différentes nations. || Période de Méton, voy. *NUMÉRIQUE*, p. 7. || Période chalcaldique, voy. *SANOS*. || Période victorienne, voy. *VICTORIENNE*. || Période julienne, voy. *JULIEN*. || Périodes géologiques, divisions de l'existence de la terre. || Périodes de la vie sociale, dans le système des fouriéristes, subdivisions de l'existence du genre humain. || 3<sup>o</sup> Terme de médecine. Chacun des espaces de temps qu'une maladie doit successivement parcourir. La pneumonie est dans la période d'augment, de déclin, dans les fièvres intermittentes, l'espace de temps qui comprend un accès et une intermission, le temps qui s'écoule, par conséquent, de l'invasion d'un accès à l'invasion de l'accès suivant. || 4<sup>o</sup> Terme de grammaire. Assemblage de propositions entre elles par des conjonctions, et qui toutes ensemble font un sens fini, dit aussi sens complet. Période à deux, trois, quatre membres. Ce fut surtout Isocrate, né 430 ans avant Jésus-Christ, qui recommanda et pratiqua la recherche des périodes. Pour produire un ouvrage régulier, il faut partager la matière... il fallait d'une période faire plusieurs, et songer plus à l'ordre qu'à l'absence, *BALZ. Soc. chrét.* x Chaque mot dans les périodes de d'Ablancourt est mesuré par la justice des périodes, et un motte plus ou de moins en rajute ne sais quelle harmonie, qui plaît autant à l'oreille que celle des vers, *ST-VALENTIN, Disc.* sur les traducteurs. La période est longue, il faut reprendre haleine, *LA FONT. Fabl.* II, 1. Que ferez-vous ici, faibles discoureurs? dissipez-vous ces conseils cachés en chatouillant les oreilles? croyez-vous que ces superbes hauteurs tombent au bruit de vos périodes mesurées? *BOSQ. Bourgeois.* Que ne lui laisses-tu finir sa période? *ACC. Plaid.* III, 3. Ils [des esprits trop vifs] convoient une période par le mot qui la commence, et, par une période, tout un chapitre, *LA BRUY.* I. Le commun des hommes aime les phrases et les périodes, *ID.* xv. Je trouve qu'il est fort indigne du prêtre qu'il passe sa vie dans son

cabinet à arrondir des périodes, *VÉN.* t. XXI, p. 104. Il y a telle de mes périodes que j'ai tournée et retournée cinq ou six nuits dans ma tête, avant qu'elle fût en état d'être mise sur le papier, *J. J. nouv. Conf.* III. Bossuet connaissait parfaitement la coupe du style; quelquefois il va rapidement par une suite de phrases très-courtes; d'autres fois ses périodes sont d'une grande page, et elles ne sont pas trop longues, parce que tous les membres en sont distincts et sans embarras, *CONDILLAC, Art d'écr.* III, 2. Dans une période, tous les membres doivent être distincts et liés les uns aux autres; quand ces conditions ne sont pas remplies, ce n'est plus qu'un assemblage confus de plusieurs phrases, *ID.* *ib.* 1, 2. Une période bien faite est appelée une période arrondie, *ID.* *ib.* || Période carrée, période à quatre membres dont les membres sont à peu près égaux. Je sais mieux ranger les soldats que les paroles, et mieux carrier les bataillons que les périodes, *SCUDÉRY dans PELLISSON, Hist. de l'Acad.* IV, *Scudéry*. Cela est bon pour Frédéric le Grand; il lui faut des armées le matin, et Apollon l'après-midi; il a tout, il commande des bataillons et des périodes, *VOLT. Lett. Morgr. de Baireuth, dans Rec. Fronçaise*, février 1688, p. 202. || Période ronde, se dit, par opposition à période carrée, de celle dont les membres sont tellement joints, qu'on aperçoit difficilement l'endroit où ils s'unissent. || Période croisée, celle dont les membres sont opposés et forment antithèse. || Période rhapsodique, voy. *ANAPALIQUE*. || Période poétique, période faite avec des vers. || 5<sup>o</sup> Période musicale, phrase musicale composée de plusieurs membres. Le mot de période en fait de musique est aussi usité qu'en parlant d'éloquence: les bons écrivains et les hommes instruits n'appellent pas autrement le cercle que décrit un chant dont les parties se développent et se renferment dans un dessein régulier et fini, *MARMONTEL, Œuv.* p. 240. || 6<sup>o</sup> *S. m.* Le plus haut point où une chose, une personne puisse arriver. Puisque les sciences et les arts ne sont jamais à leur période, il m'est permis de croire qu'ils [les anciens] n'ont pas tout su, *CORN. Clit. Préf.* II [un rhumatisme] a son commencement, son augmentation, son période et sa fin, *SÉR.* 2 févr. 1670. Serait-il possible que vos incommodités fussent venues à leur période? *ID.* 17 mai 1680. Ce période de développement des facultés humaines, *J. J. nouv. Orig.* 2. || Aujourd'hui, où ce sens de période n'est plus aussi bien compris, on y joint ordinairement l'adjectif haut. Le plus haut période de la gloire. || Le dernier période, la fin. La puissance de cet empire touchait à son dernier période. || 7<sup>o</sup> *S. m.* Espace de temps indéterminé. Un long période de temps, *DICT. de l'Acad.* Les temps destinés à cette attente sont dans leur dernier période, *BOSQ. Hist.* II, 4. Les princes ont, dans leur vie, des périodes d'ambition; après quoi, d'autres passions et l'oisiveté même succèdent, *MONTESQ. Rom.* I. || En ce dernier sens, beaucoup font période féminin. Les périodes du temps auxquelles toutes les choses parviennent tôt ou tard à leur perfection et maturité, *NAUDET, Rosecroix*, v, 2. Pourquoi, disait-on, s'effrayer d'une période de deux millions d'années? il y en a probablement de plus longues entre les positions réciproques des astres, *VOLT. Phil. Neuf. Diss. rhongem. globe.* Le texte hébreu fait cette période [l'intervalle entre la création et le déluge] de 1658 ans, le samaritain de 1207, et la version grecque des Septante de 2243, *CONDILLAC, Hist. anc.* I, 1.  
 — SYN. PÉRIODE, ÉPOQUE. Époque venant de *ἐπι*, sur, et *ἐπι*, s'arrêter, désigne précisément un moment déterminé, particulier de la durée; et ce n'est que par extension ou par abus qu'on lui attribue le sens de grand intervalle de temps. Au contraire, période, à cause de la préposition *περί* qui entre dans sa composition, désigne proprement un grand intervalle de temps, une grande durée.  
 — HIST. XIV<sup>e</sup> s. Période est le temps et la mesure de la durée d'une chose, *ONSANS, Théor. de MATHÉMAT.* || XV<sup>e</sup> s. Le cours de la durée des seigneuries et des cités que les naturels appellent période, *AL. CHANTIER, Quadri.* inv. p. 403. || XVI<sup>e</sup> s. Nature met fin et période à toutes choses par elle produites, *RAB. Garg.* I, 90. Puis, quand la guérison s'est faite, comment se peut-il [le médecin] assurer que ce ne feust que le mal feust arrivé à sa période? *MONTE.* III, 320. Nous ne sommes pas pourtant à notre dernier période [ruine], *ID.* IV, 64. Les maux ont leur période comme les biens; à l'aventure est cet accident à sa fin, *ID.* IV, 373. Je lui appris encore à dire maxime d'Etat, maladie d'Etat, période d'affaires... et mille autres termes de cette façon, à quoy on connoit aujourd'hui une belle ame, *D'AUS. Conf.* II, 1.

— ETYM. *Περίοδος*, de *περί*, autour, et *ὁδός*, chemin, voie.  
 † PÉRIODEUTE (pé-ri-o-deu-t'), *s. m.* Nom que l'on donnait dans l'ancienne Grèce aux médecins qui allaient de ville en ville pour traiter les malades.  
 — ETYM. *Περιοδευτής*, de *περί*, autour, et *ὁδός*, cheminer, de *ὁδός*, chemin.  
**PÉRIODICITÉ** (pé-ri-o-di-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est périodique. Dans les montagnes composées de couches de différente nature ou de différentes épaisseurs, voir s'il n'y a point de périodicité dans leur retour, *SAUSSURE, Voy. Alpes*, t. VIII, p. 274, dans *BOUSSON*. Les belles observations de Newton sur les anneaux colorés font connaître la périodicité de leurs variations, *VALENT, Instit. Méth. sciences*, 1831 et 1832, t. V, p. 348. || Terme de médecine. Aptitude qu'ont certains phénomènes physiologiques ou pathologiques à se reproduire à des époques déterminées, après des intervalles plus ou moins longs, pendant lesquels ils cessent complètement.  
 — REM. Périodicité n'est point dans les anciennes éditions du Dictionnaire de l'Académie; il ne se trouve que dans celle de 1636.  
 — ETYM. *Périodique*.  
**PÉRIODIQUE** (pé-ri-o-di-k'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui revient à des temps marqués. Les vents alternatifs ou périodiques dont nous venons de parler sont des vents de mer; mais il y a aussi des vents de terre qui sont périodiques, *BOUSSON, Voy. Hist. nat. préc. Théor. terr.* Œuv. t. II, p. 381. || Terme d'astronomie. Mois périodique de la lune, espace de temps que ce satellite emploie pour revenir à la même étoile. || 2<sup>o</sup> Terme d'arithmétique. Fraction périodique, se dit des fractions décimales dont tous les chiffres, ou certains chiffres seulement, se reproduisent dans le même ordre, à l'infini. || Fraction périodique composée, celle qui, avant les chiffres périodiques, en a un ou plusieurs qui ne se répètent point (exemple: 0,4502003, etc.). || 3<sup>o</sup> Terme de botanique. Qui s'ouvre et se ferme à des heures fixes et réglées. Fleur périodique. || 4<sup>o</sup> Terme de médecine. Maladies périodiques, celles qui se reproduisent par accès réguliers. Les fièvres intermittentes sont des maladies périodiques. || 5<sup>o</sup> Ouvrage périodique, ouvrage qui paraît à des temps marqués. Les journaux, les revues sont des ouvrages périodiques. L'ouvrage périodique auquel vous avez dessein de travailler, peut très-bien réussir, quoiqu'il y en ait déjà trop de cette espèce, *VOLT. Mém. litt. Cons. d'un Journ.* || On dit dans le même sens: écrivain périodique. Quels ouvrages ceux dont plusieurs de nos écrivains périodiques ne rougissent pas de faire l'éloge? *D'ALBENS, Mém. litt.* Œuv. t. III, p. 176, dans *BOUSSON*. || La presse périodique, c'est-à-dire l'ensemble des publications qui se font à des époques revenant périodiquement tous les jours, toutes les semaines, tous les mois, etc. || 6<sup>o</sup> Terme de grammaire. Abondant en périodes, qui a le caractère de la période. Un arrangement de mots nombreux et périodique, *ROLLIN, Trait. des Ét.* III, 2. Il y a des écrivains qui, affectant le style périodique, confondent les longues phrases avec les périodes; leurs phrases sont d'une longueur insupportable; on croit qu'elles vont finir, et elles recommencent sans permettre le plus léger repos, *CONDILLAC, Art d'écr.* III, 3. || Vers périodique, hexamètre composé alternativement de dactyles et de spondées, comme les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> vers de la première élogue de Virgile. || 7<sup>o</sup> Périodique, se dit aussi de la période musicale. Cette forme d'airs périodiques dont Vinci était l'inventeur, et que Leo, Pergolèse, Galuppi, Jomelli avaient portée à un aussi haut degré d'expression ou de mélodie, *MARMONTEL, Œuv.* t. XX, p. 11.  
 — ETYM. *Περιοδικός*, de *περίοδος*, période.  
**PÉRIODIQUEMENT** (pé-ri-o-di-ke-man), *adv.* || 1<sup>o</sup> D'une manière périodique, à intervalles réguliers. Ce recueil paraît périodiquement. || 2<sup>o</sup> En un style périodique. Parler périodiquement (il se dit en mauvaise part).  
 — ETYM. *Périodique*, et le suffixe *ment*.  
 † PÉRIODISTE (pé-ri-o-di-si-t'), *s. m.* Celui qui fait des ouvrages périodiques, qui travaille à un écrit périodique. Quelque périodiste plein d'esprit, car il y en a plus d'un qui entend à demi-mot, *D'ALBENS, Art. du card. Dubois*, Œuv. t. X, p. 130, not. 2, dans *BOUSSON*.  
 † PÉRIODONTITE (pé-ri-o-don-ti-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du périoste alvéolaire ou membrane qui entoure la dent.  
 — ETYM. *Péri* 3., *ὀδόντις*, dent, et la finale médicale *ite* indiquant inflammation.  
 † PÉRIODURE (pé-ri-o-du-r'), *s. m.* Terme de























































peur, on s'aggrave ce que l'on craint. || La peur n'est... la peur ne guérit de rien, elle est... une inutile.

— HIST. I. Avec avoir peur que, de peur que, ... dans le membre de phrase subordonné: J'ai peur qu'il ne vienne; De peur qu'il ne se blesse. Mais on se voit supprimer quelquefois ce ne: Mon désespoir n'osait agir en sa présence, De peur que mon tourment n'agrit ses déplaisirs, CORR. la suite, IV, 10. Et tu trembles de peur qu'on t'ôte ton... vol. Nyon. 95. ...Les pieds nus, de peur que m'entendit marcher, J'ai descendu la pente, AMOY. Joc III, 18. || 2. Ne d'abord exprimé, puis supprimé après avoir peur que. J'ai peur qu'elle ne... payée de son amour, que son voyage en cette... produise peu de fruit, et que vous eussiez autant... à ne bouger de là, MOL. D. Juan, I, 1. De peur d'un coup d'œil cet auguste visage Ne fit trembler son bras et glaçât son courage, VOLT. Henri II.

— SYN. I. PEUR, CRAINTS. Crainte est le terme propre pour toutes les nuances de cette sorte de sentiments; elle peut être raisonnée et lointaine. La peur est instinctive et présente. || 2. PEUR, DOUTE. La frayeur ressemble assez à la peur, si ce n'est qu'elle est toujours plus forte, et moins dépendante du caractère de celui qui la ressent que les apparences de ce qui menace.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Nen ont poür ne de murir doucement, Ch. de Rol. LXV. || XII<sup>e</sup> s. En amer [aimer] est hardement et paors, Couci, VII. Plus ont pour ce court que n'aient de prison, Sor. XXII. ...L'enfant Jezu... Que li angles del ciel fist en Egipte or. Pur la poür d'Érode, Th. le mart. 65. || XIII<sup>e</sup> s. ...li empereres Kyrsac ol que ses fils estoit pris li Marchistes couronnés, si ot grant peur de lui, li prist une maladie dont li morut, VILLEH. XCVIII. ...li ot si hardi qui l'osant aler, pour paour de sa... Chr. de Roins, 118. Certes, fet-il, je me gabai; e se-pe por vos peur fero, Ren. 1787. Pour est semblable de pensée pour cause de peril qui est... ou qui est à venir, Digeste, P<sup>o</sup> 48. || XIV<sup>e</sup> s. ...ans maux sont les quiez li convient craindre... ment et est bien de avnir en paour, OUESME, II, 74. || XV<sup>e</sup> s. Versez de rechief, armez-moi, De peur que quelqu'un ne m'assaille, BASSLIN, I. Le... fut adverty de l'arrivée de tous ces gens dessus... mez, si entra en grant paour [à Péronne],... II, 8. || XVI<sup>e</sup> s. J'ay grant paour que toute... entreprise sera semblable à la force du pot... laict, BAB. Garg. I, 33. Ils n'ozent faire tort à... d'uy, de peur que l'on ne leur en face à eulx... mesmes, AMOY, Thésé, 6. Comme ceulz qui de peur... precipice s'y lancent eulx mesmes, MONT. II, 38. ...que vous y estes [en Espagne auprès de Fran... I<sup>er</sup> prisonnier], je n'ai point de peur que tout... bien, sinon que vous ne le puissiez garder... à l'air les dames espagnoles, MARGUER. Lett. 73.

— ETYM. Wallon, paour; bourg. pö; provenç. paor, paor; anc. catal. paor; cat. mod. por, por; espagn. et portug. pator; du lat. pavorem. L'ancienne langue, paor, peor, pour est toujours dissyllabique.

— PEUREUSEMENT (peu-reü-ze-man), adv. D'une façon peureuse. — HIST. XII<sup>e</sup> s. Li permanables Jugieres [juge] apparat paoureusement [de manière à faire peur], et les... des anges seront presents à cest spectacle, ... p. 191. || XV<sup>e</sup> s. Et aussi ce qu'ils faisoient, ils le... paoureusement; car en teahion faisant... n'est banti, FROISS. III, IV, 38.

— ETYM. Peureuse, et le suffixe ment; prov. paouramen; cat. paorosamente; esp. paorosamente; al. paurosamente.

— PEUREUX, PEUSE (peu-reü, reü-z), adj. Qui a peur facilement. Les gens de naturel peureux sont, ... li, bien malheureux, LA FONT. Fable II, 14. ... comme le lion peureux de la biche sauvage, ... Églogue IV. Est-il peureux? demandait-on à... me en parlant de son nouveau cheval — ... point du tout, voilà trois nuits qu'il couche... dans mon écurie, MARMONTEL, d'ur. I, 11, ... || Substantivement. C'est un petit peureux... des une peureuse.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E dist as paoros que il se tornast chascun [chacun] en sa meson, Machab. I, 3. ... Quant Partonopeus est montés, Peüros... et trespensés; N'est merveille s'il est pensis; Ne... il d'est n'en quel pais, Partonop. V, 781. || XIV<sup>e</sup> s. ... est fait, par ce, peureux et couard, ORKSM. Eth. ... || XVI<sup>e</sup> s. Beste fort paourouse, AMOY, Cam. 67.

— ETYM. Peur; bourg. pörrus; wallon, paourou; prov. paoros, paoros; esp. paoroso; ital. pauroso.

PEUT-ÊTRE (peu-té-tr'), adv. || 1<sup>o</sup> Marque le doute, la possibilité. Mais peut-être su défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées pourront nous distinguer du reste des hommes, BOSS. Duch. d'Orl. Pour la dernière fois je vous parle peut-être, SAC. ANDR. IV, 2. La mort, c'est le sommeil; c'est un réveil peut-être... Peut-être | abl c'est ce mot qui glace épouvanté L'homme au bord du corceuil par le doute arrêté, DEUCS, Hamlet, IV, 3. || 2<sup>o</sup> Quand peut-être est placé en tête de la phrase, on peut mettre le sujet après le verbe, et ce sujet est un pronom. Peut-être Irons-nous. || 3<sup>o</sup> Il est souvent suivi de que. Peut-être qu'il prétend, après la mort d'Octave, Au lieu d'affranchir Homo, en faire son esclave, CORR. CINNA, III, 1. Peut-être quo, parmi tous ceux qui m'entendent, il ne se trouvera pas dix justes, peut-être s'en trouvera-t-il encore moins, MASSILLON, Carême, Élus. || Quand peut-être doit être répété dans deux membres de phrase, on peut dans le second le remplacer par que. Peut-être a-t-il dans l'âme autant que moi de crainte, Et que le drôle parle ainsi Pour me cacher sa peur sous une audace feinte, MOL. Amph. I, 3. || 4<sup>o</sup> Peut-être pas, sûrement non. J'ai mon champ à labourer, je n'irai peut-être pas employer mon temps à terminer vos différends, et à travailler à vos affaires, tandis que je négligerai les miennes, MONTELO. Lett. pers. II, || 5<sup>o</sup> S. m. Un peut-être, une chose fort douteuse. Peut-être qu'il le dit, mais c'est un grand peut-être, CORR. MENT. IV, 9. Je regarde ma postérité et mon nom. — Mais peut-être que ta postérité n'en jouira pas. — Mais peut-être aussi qu'elle en jouira. — Et tant de sueur, et tant de travaux, et tant de crimes, et tant d'injustices, sans pouvoir arracher de la fortune, à laquelle tu te dévoues, qu'un misérable peut-être) BOSS. Sermons, Ambition, 3. À peine il est sorti, tous les peut-être les plus sinistres s'emparent de mon imagination, MARMONTEL, M/m. VI. || Il n'y a pas de peut-être, se dit à quelqu'un qui vient de se servir du mot peut-être, pour lui déclarer que la chose est très-certaine.

— REM. C'est une négligence de style de mettre le verbe pouvoir avec peut-être, parce que ce mot, exprimant une idée de possibilité, ne saurait modifier un verbe qui l'exprime également, ou, si l'on veut, parce que, comme le dit Lemare, ce mot n'est qu'un temps du verbe pouvoir à l'impersonnel avec être. Cependant une telle condamnation n'est pas absolue; et, dans la première phrase de Bossuet citée ci-dessus, si peut-être y eût été supprimé, l'auteur eût affirmé le pouvoir de distinguer, ce qui serait contraire à la pensée, puisqu'il n'a voulu faire qu'une objection dubitative. Des cas de ce genre abondent dans les auteurs.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Puet cel estre, s'il fuissent à colz hurs passé, il eüssent fait oi [autre chose] qu'il n'unt puis demunstré, Th. le mart. 130. || XVI<sup>e</sup> s. Peut-estre engarde les guna de meulir, LEBOUX DE LINCY, Proc. I, II, p. 371.

— ETYM. Peut, 3<sup>e</sup> personne du présent du verbe pouvoir, et être: cela peut être (ce qui fait comprendre qu'on dit peut-être que); bourg. peütre. L'ancienne langue disait espoir pris adverbiallement au lieu de peut-être. On peut aussi employer possible en ce sens.

— PEUTINGÉRIENNE (peu-tin-jé-riè-n'), adj. f. Carte ou table peutingérenne, se dit d'une carte fort ancienne qui représente les routes militaires de l'Occident sous Théodose, ainsi dite de Peutingér, savant antiquaire, né en 1028, dans les papiers duquel on la trouva.

— PEZIZE (pe-zî-z'), s. f. Genre de champignons. — ETYM. Πιζζα, champignon sans tige.

— PHACOCÈRE (fa-ko-chè-r'), s. m. Genre de mammifères d'Afrique, qui se rapprochent du cochon. — ETYM. Φακός, lentille, verrue, et χοίρος, cochon: cochon portant une verrue.

— PHACOHYDROPIE (fa-ko-hi-dro-pi-zie), s. f. Terme de médecine. Hydropisie de la capsule du cristallin. — ETYM. Φακός, lentille, et hydroπνία.

— PHACOLITE (fa-ko-li-t'), adj. Terme didactique. Qui a une forme lentillaire. || Corps phacolite, nom donné quelquefois au cristallin, à cause de sa forme lentillaire. — ETYM. Φακός, lentille, et λίθος, forme.

— PHACOMALACIE (fa-ko-ma-la-sie), s. f. Terme de médecine. Ramollissement du cristallin. — ETYM. Φακός, lentille, et μαλακία, mollesse.

— PHACOSCLÉROSE (fa-ko-ské-rô-z'), s. f. Terme de médecine. Endurcissement du cristallin. — ETYM. Φακός, lentille, et σκληρός, durcir.

— PHAËTHON (fa-é-ton), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme de la

mythologie. Fils du Soleil et de Clymène, qui, ayant demandé à son père de conduire son char, ne put maîtriser les chevaux, risqua d'embraser le monde et fut foudroyé par Jupiter. || Fig. [Gouverner sans avoir appris à gouverner] c'est bien faire le Phaëthon en ce monde, et dispenser inégalement la lumière et la chaleur sur la face de la terre; c'est courir fortune d'en brûler une partie et de laisser geler l'autre, MAZ. De la cour, 3<sup>e</sup> disc. || 2<sup>o</sup> Terme d'astronomie. Chez les Grecs, la planète de Jupiter; chez nous, la constellation du Cocher. || 3<sup>o</sup> Genre d'oiseaux, voy. PHAËTON.

— ETYM. Φαίδων, brillant, φαίβο, briller, φαίβο, paraître; sanscrit. धा, धास, briller.

— PHAËTON (fa-é-ton), s. m. || 1<sup>o</sup> Par plaisanterie et par allusion à Phaëthon, fils du Soleil, cocher, charretier. Le phaëton d'une voiture à four V a son char embourbé, LA FONT. Fable VI, 18. || 2<sup>o</sup> Petite voiture à quatre roues, légère et découverte, à une dite, parce que, menée d'ordinaire rapidement, elle fait courir des dangers et à ceux qui la conduisent et à ceux qui passent. Mon phaëton est à la porte; je puis mener deux dames, vintz, la Hatine d'une jolie femme (1792), sc. 31. || 3<sup>o</sup> Genre d'oiseaux palmipèdes, dans lequel un distingue le phaëton pélicure de Gmelin dit vulgairement paille en queue à brins rouges; on le trouve dans les mers tropicales, LEGARANT.

— ETYM. Phaëthon. || PHAGE... (fa-j'), suffixe qui signifie manger et qui vient du grec φαγνν, lequel répond au sanscrit dhaj, obtenir une portion, d'où dhaksh, manger.

— PHAGÉTIQUE (fa-jé-té-ni-k'), adj. || 1<sup>o</sup> Terme de médecine. Qui ronge, en parlant des substances qu'on emploie pour consumer les chairs languissantes. || Eau phagétique, solution de deut-chlorure mercurique dans l'eau de chaux. || 2<sup>o</sup> Se dit aussi des ulcères qui rongent les parties voisines. Ulcère phagétique.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ulcère phagétique, douloureux, sortide, virulent, PARÉ, XI, 1. — ETYM. Φαγδαίνω, de φαγνν, falm vorace (voy. PHAGE).

— PHAGÉTISSIME (fa-jé-té-ni-sim'), s. m. Terme de médecine. Qualité ou état de ce qui est phagétique.

— PHALACROSE (fa-la-trô-z'), s. f. Terme de médecine. Chute des cheveux, calvitie. — ETYM. Φαλακρός, chauve.

— PHALANGE (fa-lan-j'), s. f. || 1<sup>o</sup> Nom que les Grecs donnaient à leur infanterie. || 2<sup>o</sup> Plus particulièrement, phalange macédonienne, bataillon formé de huit mille hommes armés de piques et de boucliers, qui se composait de seize files en profondeur; les cinq premières files croisaient leurs piques, et les onze dernières appuyaient les leurs sur les épaules des hommes placés devant eux. La phalange macédonienne, qui n'était qu'un gros bataillon carré, fort épais de toutes parts, ne pouvait se mouvoir que tout d'une pièce, BOSS. Hist. III, 1. Les Macédoniens, si jaloux de conserver l'ancien ordre de leur milice, formée par Philippe et par Alexandre, croyaient leur phalange invincible, MAZ. II [Polybe] fait voir les avantages et les inconvénients de la phalange et de la légion, MONTESQ. Rom. 8. || 3<sup>o</sup> Par extension, dans le style élevé, toute espèce de troupes. Ces vieilles phalanges Qui vivent tant de mers et de terres étrangères, VAIRET, Sophon. III, 1. || 4<sup>o</sup> Toute espèce de multitude considérée comme organisée militairement. Et ce trésor à part créé [l'âme] Suivrait parmi les... phalanges, LA FONT. Fable I, 1. Les... arrivent ces nuages épaiss, ces phalanges... insectes affamés qui semblent menacer le globe entier, BOYV. Lièvre. || 5<sup>o</sup> Se dit, dans le système de Fourier, de la commune sociétaire, composée de familles associées pour les travaux de ménage, de culture, d'industrie, d'art, de science, etc. Fourier nous dit... Peuple... Travaille, groupé par phalange, dans un cercle d'attractions, KRAVHO. Fouz.

— 6<sup>o</sup> Terme d'anatomie. Les petits os longs qui concourent à former les doigts et les ongles; on en compte quatorze à chaque main, et autant à chaque pied, en tout cinquante-six. La coutume de se couper les deux phalanges du petit doigt est aussi répandue chez ces peuples qu'aux îles des Cocos et des Traitres, et cette marque de douleur pour la perte d'un parent ou d'un ami est presque inconnue aux îles des Navigateurs, LA PÉROUSE, Voy. I, III, p. 314, dans ROUGENS.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Les Macédoniens, les Grecs et les Dardeniens ont, en leur de légions, escobles [bataillons] que il appelloient phalanges, J. DE MEUNO, Végèce, II, 2.



... du monde fut unis entre eux, menant une vie simple et saine au dehors : mais la plupart tomba à leurs intérêts, ambitieux et avarés.

... *Mœurs des Israél.* t. I. xxxix, 3<sup>e</sup> part. p. 404, les pharisiens. Le fameux rabbin Hillel, précurseur de Samuel, fut l'auteur de la secte des pharisiens, qui se distingua des autres par ses opinions, et qui ne se rendent pas complaisants à leurs passions, et qui ne peuvent souffrir que ces pharisiens de la loi nouvelle, comme ils se sont appelés eux-mêmes, établissent leurs traditions humaines et la cume des traditions divines, *PASC.* 2<sup>e</sup> *factum* par les *curés de Paris*. Pour le mari [M. d'O], on l'a appelé ainsi pour un pharisien; il en avait l'air, l'austérité, les manières, *ET SIM.* 20, 202. || 3<sup>e</sup> *Adj.* Pharisien, pharisiennne, synonyme de pharisaïque. Qu'était-ce que cette piété pharisenne? une piété hypocrite, une piété fautive et vicieuse, *BOURNAIS.* 5<sup>e</sup> *dim.* après la *vint.* *Dominic.* t. II, p. 228. Je fus presque embarrassé d'une distinction qui me parut quelque peu difficile. *CR.* IX *RENN.* Un acte de vertu, § II.

— *ETYM.* *Perouschim* ou *perischin*, mot araméen, qui signifie les séparés, ainsi nommés parce qu'ils se distinguaient des saducéens par l'exactitude de leurs observances et leur zèle religieux.

**PHARMACEUTIQUE** (far - ma - seu - ti - k'), *adj.* Qui a rapport à la pharmacie. Préparations pharmaceutiques. || Emplois pharmaceutique, mise en usage de certains corps dans les officines.

3<sup>e</sup> *S. f.* La partie de la matière médicale qui traite des effets et de l'emploi thérapeutique des médicaments.

— *HIST.* — *XVI<sup>e</sup> s.* La troisième partie de la médecine est dite pharmaceutique, la quelle par médicaments guait les infirmités, *PARRÉ, Préf.*

— *ETYM.* *Φαρμακευτικός*, de *φαρμακείον*, administration des médicaments (voy. PHARMACIE).

**PHARMACIE** (far - ma - sie), *s. f.* L'art de reconnaître, de recueillir, de conserver les drogues simples, et de préparer les médicaments composés. Il faut combien de connaissances demande la pharmacie embrassée dans toute son étendue; il faut en par goût, et parce qu'elle lui réussissait à *FONTEN. Gouffroy.* || Ecoles de pharmacie, écoles où l'on apprend ce qui est nécessaire pour être pharmacien. || Autrefois, pharmacie galénique, celle qui avait pour objet les opérations que l'on faisait avec les médicaments sans les analyser, par opposition à la pharmacie chimique, celle qui s'occupait de la préparation des médicaments fondée sur l'action chimique de leurs principes. || 2<sup>e</sup> L'officine ou le lieu où les médicaments sont préparés ou débités.

3<sup>e</sup> La profession même de pharmacien. L'exercice de la pharmacie. La police de la pharmacie. || 4<sup>e</sup> Colonne de médicaments. Il porte avec lui en voyage sa petite pharmacie. Pharmacie de poche. Pharmacie de voyage.

— *HIST.* *XIV<sup>e</sup> s.* Pharmacie [purgation] ne soit devant que trois jours soient passés, ne s'obtient, *DE MONDEVILLE, F. 85.* || *XVII<sup>e</sup> s.* Quant à la pharmacie, Herophile dit que les médicaments sont inventés de la main d'Apollon, *PARRÉ, Préf.*

— *ETYM.* *Φαρμακεία*, de *φάρμακον*, médicament (voy. PHARMACIE).

**PHARMACIEN** (far - ma - sien; en vers, de quatre syllabes), *s. m.* Celui qui exerce la pharmacie. Heu infirmités qui rassemblent autour de vous d'humbles pharmaciens fournis de plus de drogues que vous n'avez de maux, *J. J. BOUSS.* *Lettre d'Anopolis.* || *Adj.* Faites-moi la faveur de m'indiquer quelque auteur pharmacien qui les ait décrites (scilicet de Francfort), *GUY PAVIN, Lett. t. II, p. 191.*

— *ETYM.* *Pharmacien*.

**PHARMACODYNAMIQUE** (far - ma - ko - di - na - k'), *adj.* Qui a rapport à la dynamique, à la science active des médicaments. Étude pharmacodynamique des principes actifs des médicaments. || *S. f.* La pharmacodynamique, l'action dynamique des médicaments.

— *ETYM.* *Φάρμακον*, médicament, et *δυναμική*.

**PHARMACOLITHE** (far - ma - ko - li - ti'), *s. f.* Chaux vitifiée d'Allemagne, désignée sous ce nom par *JERNER.*

† **PHARMACOLOGIE** (far - ma - ko - lo - ji - a), *s. f.* Étude de la matière médicale qui a pour objet de faire connaître les médicaments et d'en éclaircir l'emploi.

— *ETYM.* *Φάρμακον*, médicament, et *λόγος*, doctrine.

† **PHARMACOLOGIQUE** (far - ma - ko - lo - ji - k'), *adj.* Qui se rapporte à la pharmacologie.

**PHARMACOPEE** (far - ma - ko - pé), *s. f.* Livre qui enseigne la manière de préparer et de composer les médicaments. Valerius Cordus fit la première pharmacopée chimique en 1532, *ROUACROV, Connossez. chim. t. I, p. 12, dans ROBERTS.*

— *ETYM.* *Φαρμακοποιία*, de *φάρμακον*, médicament, et *ποιία*, faire.

**PHARMACOPOLE** (far - ma - ko - po - li), *s. m.* Terme qui ne se dit que par plaisanterie. Apothicaire, vendeur de drogues, charlatan.

— *ETYM.* Lat. *pharmacopola*, de *φαρμακοπώλης*, composé de *φάρμακον*, médicament, et *πωλήν*, vendre.

† **PHARMACOPOSIE** (far - ma - ko - po - zie), *s. f.* Terme de médecine. Action de boire un médicament liquide quelconque, et particulièrement un médicament purgatif.

— *ETYM.* *Φαρμακοποιία*, de *φάρμακον*, médicament, et *πόσις*, action de boire.

† **PHARMACOSIDÉRITE** (far - ma - ko - si - dé - ri - ti'), *s. f.* Fer arsénaté associé aux filons d'étain.

† **PHARSALIE** (far - sa - li), *s. f.* Titre d'un poème de Lucain sur la guerre civile entre César et Pompée.

— *ETYM.* *Pharsale*, ville de Thessalie, où César vainquit Pompée.

† **PHARYNGIEN, IENNE** (fa - rin - ji - en, ji - è - n'), *adj.* Qui a rapport au pharynx.

† **PHARYNGITE** (fa - rin - ji - ti), *s. f.* Inflammation du pharynx.

— *ETYM.* *Pharynx*, et la finale médicale *ite*, indiquant inflammation.

† **PHARYNGOCELE** (fa - rin - go - sé - li'), *s. f.* Terme de médecine. Sorte de tumeur résultant du prolapsus ou d'une dilatation anormale du pharynx.

— *ETYM.* *Pharynx*, et *κήλη*, tumeur.

† **PHARYNGOGRAPHIE** (fa - rin - go - gra - fie), *s. f.* Description du pharynx.

— *ETYM.* *Pharynx*, et *γράφειν*, décrire.

† **PHARYNGO-LARYNGITE** (fa - rin - go - la - rin - ji - ti'), *s. f.* Inflammation du pharynx et du larynx.

† **PHARYNGOPLÉGIE** (fa - rin - go - ple - jic), *s. f.* Paralysie du pharynx.

— *ETYM.* *Pharynx*, et *πλῆσσειν*, frapper, paralyser.

† **PHARYNGO-STAPHYLIN** (fa - rin - go - sta - fi - lin'), *s. m.* Muscle qui, du bord postérieur de la voûte palatine, s'étend au pilier postérieur du voile du palais et à la partie postérieure supérieure du cartilage thyroïde.

— *ETYM.* *Pharynx*, et *staphylin*.

† **PHARYNGOSTOME** (fa - rin - go - sto - m'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit des animaux dont les bords de l'œsophage constituent la bouche.

— *ETYM.* *Pharynx*, et *στόμα*, bouche.

† **PHARYNGOTOME** (fa - rin - go - to - m'), *s. m.* Instrument de chirurgie qui sert à ouvrir les abcès situés dans le fond de la gorge, et à scarifier les amygdales.

— *ETYM.* *Pharynx*, et *τομή*, incision.

† **PHARYNGOTOMIE** (fa - rin - go - to - mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Incision qu'on fait au pharynx pour en extraire un corps étranger, ou pour ouvrir les abcès qui s'y sont formés.

**PHARYNX** (fa - rinks'), *s. m.* Terme d'anatomie. Cavité musculo-membraneuse faisant suite à la bouche, dont elle est séparée par le voile du palais, et se continuant avec l'œsophage.

— *HIST.* *XVII<sup>e</sup> s.* Par le pharynx ou fauces, nous est signifiée la partie postérieure de la bouche, ... ainsi appelé parce que c'est un lieu anguste et étroit, *PARRÉ, IV, 14.*

— *ETYM.* *Φάρυγξ*, *φάρυγγος*; comp. *φάρυγξ*, gouffre.

† **PHASCOLOME** (fa - sko - lo - m'), *s. m.* Genre de marsupiaux formé pour un animal nocturne, fousisseur, herbivore, habitant le détroit de Bass.

— *ETYM.* *Φάσκολον*, bourse, et *μῦς*, rat.

**PHASE** (fa - z'), *s. f.* || 1<sup>e</sup> Apparences diverses de la lune et de quelques planètes, suivant la manière dont elles reçoivent la lumière du soleil. Si cela était (si la terre tournait autour du soleil), lui disaient (à Copernic) ces savants, Vénus et Mercure devraient vous montrer des phases semblables à celles de la lune; aussi en ont-ils, répondait-il, et vous les voyez quand vous avez de meilleurs yeux, *VOLT.* *Diab. XIII, 7.* || 2<sup>e</sup> Fig. Changements successifs qui se remarquent dans certaines choses. Assis sur la base immuable de l'éternelle vérité, Tu vois d'un oeil inaltérable Les phases de l'humanité, *LAMART.* *Méd. I, 19.*

— *ETYM.* *Φάσις*, action de briller, de paiver (comparez PHÉNOMÈNE).

**PHASÉOLE**, *s. f.* Voy. PAROLE.

† **PHASÉOLÉES** (fa - zé - o - lé), *s. f. pl.* Tribu de la famille des légumineuses.

† **PHASÉOLIQUE** (fa - zé - o - li - k'), *adj.* Terme de

chimie. Acide phaséolique, acide qui existe dans certaines espèces de haricots.

† **PHASIANÈS** (fa - si - a - ne), *s. m. p.* Tribu de l'ordre des gallinacés, renfermant ceux dont les tarses sont nus et garnis d'un ergot, le pouce articulé plus haut que les autres doigts, et la queue très-développée; genres principaux : faisane, coq, paon, etc.

— *ETYM.* Lat. *phasianus*, *faisan*.

† **PHÉ** (fé), *s. m.* Sorte de hamster, *ericetus pharus*, *beau*.

— *ETYM.* *Φειδός*, brun.

† **PHÉBÉ** (fé - bé), *s. f.* Nom de la sœur de Phébus, Diane ou la lune. Le soleil va porter le jour à d'autres mondes; à l'horizon désert Phébé monte sans bruit, *LAMART.* *Méd. II, 2.*

— *ETYM.* *Φοίβη* (voy. PHÉBUS).

† **PHÉBÉ** (fé - bé), *s. m.* Détails circonstanciés avec une sorte d'emphase (mot vieilli, répondant à phébus). Et les encore, enfin tout le phébé, *LA FONT.* *Comment l'esprit.*

— *HIST.* *XVI<sup>e</sup> s.* Ils furent si bien battus qu'il ne falloit point dire *Phébe domine*; car ils avoient bien pour qui c'estoit, *BOUCHET, Serées, liv. III, p. 276, dans LACURNE.*

— *ETYM.* Lat. *Phæbe*, vocatif de *Phæbus*, comme on le voit par *Bouchet*.

**PHÉBUS** (fé - bus), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Apollon, dieu du soleil. En bien l'ageons nous deux (le soleil et le vent), Dit Phébus, sans tant de paroles, à qui plus tôt aura dégarni les épaules Du cavalier que nous voyons, *LA FONT.* *Fab. VI, 2.* || Apollon, dieu des vers. Il est vrai que du roi la bonté secourable Jette enfin sur la muse un regard favorable, Et, réparant du sort l'aveuglement fatal, Va tirer désormais Phébus de l'hospital, *BOUL.* *Sat. I.* Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif, *ib.* *Art. p. I.* || 2<sup>e</sup> Fig. Nom du galimatias prétentieux (avec un p mi-muscle). Que, sans parler phébus, je ferai le discours De mon gîte... *REGNIER, Sat. X.* Il faut feindre des maux, demander guérison, Donner sur le phébus... *COAN.* *Mé. I, I.* Une chose vous manque, Acis, à vous et à vos semblables, les diseurs de phébus; vous ne vous en défiez point; et je sais vous jeter dans l'étonnement; une chose vous manque, c'est l'esprit, *LA SART.* *V.* La magnificence de paroles avec de faibles idées est proprement du phébus, *VAUVEN.* *De l'élog.* || 3<sup>e</sup> En parlant des personnes, homme faisant le beau parler. Qu'un beau phébus lui débite ses gentilleses, *J. J. BOUSS.* *Ép. V.* Pour m'apprendre à faire le phébus avec les dames, *ib.* *Conf. V.*

— *ETYM.* *Φοῖβος*, celui qui brille

† **PHÉCI** (fé - si), *s. m.* C'est le képi, mient écrit féci, qui est le fez.

† **PHÉLLANDE** (fel - lan - dr'), *s. m.* Genre d'ombellifères. || Plante qui sous un nom vulgairement ciguë aquatique.

— *ETYM.* *Φελλάνδιον*.

† **PHELLOPLASTIQUE** (fél - lo - pla - sti - k'), *s. f.* Art de représenter des objets en liège.

— *ETYM.* *Φελλός*, liège, et *πλαστικόν*, former.

† **PHÉNAKITE** (fé - na - ki - t'), *s. f.* Silicate de glycine, qu'on avait pris pour du quartz.

— *ETYM.* *Φεναξ*, trompeur.

† **PHÉNATE** (fé - na - t'), *s. m.* Genre de sels formés par l'acide phéolique.

† **PHÉNE** (fé - n'), *s. f.* Espèce de tantour, le gypsaète barbu.

† **PHÉNGINE** (fan - ji - n'), *s. f.* Topaze.

† **PHÉNICINE** (fé - ni - si - n'), *s. f.* Terme de chimie. Voy. ANILPO-PURPURIQUE.

**PHÉNICOPTÈRE** (fé - ni - lo - ptè - r'), *s. m.* Synonyme de flamant.

— *ETYM.* *Φοινικώπτερος*, de *φοινίξ*, rouge (voy. PHÉNIX), et *πτερόν*, aile.

† **PHÉNIGME** (fé - ni - gm'), *s. m.* Terme de médecine. Rubéfaction à l'aide des sinapismes, des orties.

— *HIST.* *XVI<sup>e</sup> s.* Vesicatoire, ou rubrifiant selon les Latins, selon les Grecs phénigme, *PARRÉ, XIV, 33.*

— *ETYM.* *Φοινίγμος*, de *φοινίξ*, rouge.

† **PHÉNIQUE** (fé - ni - k'), *adj.* Terme de chimie. Qui a rapport au phénol. || Acide phénique, produit de la distillation de la houille, dit aussi alcool phénique, hydrate de phényle.

**PHÉNIX** (fé - ni - k'), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Oiseau fabuleux, unique en son espèce, qui, disait-on, vivait plusieurs siècles, et qui, brûlé, renaissait de sa cendre. Hérodote est le premier écrivain qui ait parlé du phénix. *LAR. HÉR.* *Instit. Mém. hist. et lit. anc. t. I, p. 168.* Lorsqu'ils (les Egyptiens) voulaient représenter l'âme, dit Horapollon, ils peignaient un phénix, parce que cet oiseau, ajoute-t-il, est de tous les animaux celui qui vit le plus longtemps, *ib.* *ib.* p. 205.

|| Fig. Un tribunal impuissant Au bûcher *HÉR.*



† PHILOGYNE (fi-lo-ji-n), adj. Terme didactique. Qui aime les femmes.

— ETYM. Φιλογύνης, de φιλος, ami, et γύνη, femme.

† PHILOGYNIE (fi-lo-ji-nie), s. f. Terme didactique. Amour des femmes.

— ETYM. Φιλογυνία (voy. PHILOGYNIE).

PHILOGUE (fi-lo-lo-je), s. f. || 1° Sorte de savoir général qui regarde les belles-lettres, les langues, la critique, etc. On entend par philologie une espèce de science composée de grammaire, de rhétorique, de poétique, d'antiquités, d'histoire, de géographie, et quelquefois même de mathématiques, de médecine et de jurisprudence, ROLLIN, Hist. anc. Gŕec. t. xi, p. 413, dans ROUGENS. || 2° Particulièrement. Étude et connaissance d'une langue en tant qu'elle est l'instrument ou le moyen d'une littérature. Arnauld et ses amis aidaient plus sensiblement encore à ce progrès (du langage) par leurs travaux sur la grammaire générale et sur l'analyse comparée des langues; pour la première fois depuis la Renaissance, la méthode philosophique dirigeait la philologie, et tout l'artifice de la pensée était cherché dans l'artifice du langage, VILLEMARIN, Dict. de l'Acad. Préface. || 3° Philologie comparée, étude appliquée à plusieurs langues, que l'on éclaircit par une comparaison entre les unes et les autres.

— ETYM. Φιλόλογος, de φίλος, qui aime, et λόγος, discours, doctrine.

PHILOGIQUE (fi-lo-lo-ji-k'), adj. Qui concerne la philologie. Crenius vient de publier un second recueil de pièces latines qui n'avaient guère paru que dans les académies d'Allemagne; elles roulent sur des matières en partie théologiques et en partie philologiques, BAYLE, Lett. d'N° 31, 31 mars 1692.

— ETYM. Φιλόλογικός (voy. PHILOGOLOGIE).

PHILOGIQUEMENT (fi-lo-lo-ji-ke-man), adv. d'une manière philologique.

PHILOGUE (fi-lo-lo-gh'), s. m. Homme qui occupe de philologie. On appelle philologues ceux qui ont travaillé sur les anciens auteurs pour les examiner, les corriger, les expliquer et les mettre en jour, ROLLIN, Hist. anc. Gŕec. t. xi, 3° part. p. 413, dans ROUGENS. Suétone dit qu'Ératosthène fut le premier qui porta le nom de philologue; il fut de Cyrène, et devint bibliothécaire d'Alexandre, id. ib. p. 413. M. du Rondel, le plus grand philologue qui soit sorti de France par la dernière éducation, BAYLE, Lett. d' Lamounoye, 30 janvier 1694. || Aujourd'hui, on donne le nom de philologues à ceux qui s'occupent de philologie comparée.

— ETYM. Φιλόλογος (voy. PHILOGOLOGIE).

PHILOMATIQUE (fi-lo-ma-ti-k'), adj. Qui aime les sciences. Société philomatique.

— ETYM. Phil., et μάτις, apprendre.

† PHILOMÈLE (fi-lo-mé-l'), s. f. || 1° Terme de mythologie. Sœur de Procné; les deux sœurs furent changées, Philomèle en rossignol et Procné en hirondelle. || 2° Se dit poétiquement pour le rossignol. Les bris où chante en tout temps Philomèle, honneur des bocages, De qui le règne, en nos ombres, Naît et meurt avec le printemps, LA FONT. Mythol., p. 17. Telle sur un rameau, durant la nuit obscure, Philomèle plaintive attendit la nacre, DELILLE, Géorg. iv. Mais pourquoi chantais-tu? Demande à Philomèle Pourquoi, durant les nuits, sa douce voix se mêle Au doux bruit du ruisseau sous l'ombrage roulant, LAMART. Méd. ii, 8. Par extension. Si l'océan a sa flore, il a aussi sa faune : lorsqu'au coucher du soleil le courlis se sur la pointe d'un rocher, et que le bruit des vagues l'accompagne, c'est une des harmonies les plus plaintives qu'on puisse entendre, MATHÉUS, Génie, i, v, 2.

— ETYM. Lat. Philomela, du grec Φιλομήλα, où est inclus φίλος, chant.

† PHILOSOPHAÏLE (fi-lo-zo-fa-il'), s. f. Terme de mépris. La tourbe des philosophes, qui se méprisent eux-mêmes, se méprisent également au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le mot philosophaïle a été inventé contre les philosophes, comme un trait de mépris contre les prêtres.

— ETYM. Mot créé, dit-on, par Fréron.

† PHILOSOPHAÏLLER (fi-lo-zo-fa-ill'er), v. n. Néologisme. Faire de la philosophie à tort et à travers; se targuer de philosophie.

— ETYM. Philosophaïlle. Ce verbe se trouve dans ROGER.

PHILOSOPHALE (fi-lo-zo-fa-l'), adj. f. Pierre philosophale, pierre qui, composée selon les règles des philosophes ou alchimistes avec de petites quantités d'or ou d'argent devenues, grâce à certains procédés, alchimiquement vivantes et capables de communiquer cette vie, devrait avoir la propriété de

transmuer les métaux inférieurs en or ou en argent, suivant que c'était l'or ou l'argent qui avait été unis à la confection de la pierre. Il est vrai qu'on ne peut trouver la pierre philosophale, mais il est bon qu'on la cherche; en la cherchant, on trouve de fort beaux secrets qu'on ne cherchait pas, FONTEN. Dial. 3. Mortis anc. mod. Un autre m'envoie un paquet de rêveries; il me demande qu'il a trouvé la pierre philosophale, et qu'il ne veut dire son secret qu'au roi; je lui renvoie son paquet, et je lui demande que c'est le roi qui a la pierre philosophale, vol. 7. Lett. Mme Denis, 24 déc. 1781. || Il ne trouvera pas, il n'a pas trouvé la pierre philosophale, se dit d'un homme dont l'esprit est borné. || Il faut qu'il ait trouvé la pierre philosophale, se dit d'un homme qui fait des dépenses fort au-dessus du revenu qu'il paraît avoir. || Fig. C'est la pierre philosophale, c'est une chose impossible à trouver. J'ai consumé environ quarante années de mon pèlerinage dans deux ou trois coins de ce monde à chercher cette pierre philosophale qu'on nomme la vérité, VOLT. Dict. phil. Philosophale, iv.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Trop pour est mercure vulgaire Pour devenir philosophal, Traité d'alech. 276. || XV<sup>e</sup> s. C'est tel que je veux chercher La pierre philosophale, BASSILIN, xi. || XVI<sup>e</sup> s. Cette ridicule poursuite de la pierre philosophale, MONT. ii, 316.

— ETYM. Philosophale.

† PHILOSOPHALISTE (fi-lo-zo-fa-il-ist'), s. m. Celui qui cherche la pierre philosophale, alchimiste.

PHILOSOPHE (fi-lo-zo-f'), s. m. || 1° Dans l'ancienne Grèce, ami de la sagesse. Il (Pythagore) est le premier qui se soit fait appeler philosophe; avant lui, les hommes qui se livraient à la contemplation de la nature portaient le nom de sages; il prit celui de philosophe par modestie, BAYLE, Hist. astr. anc. p. 308. || 2° Celui qui s'applique à la recherche des principes et des causes. Nulle religion que la nôtre n'a enseigné que l'homme nait en péché, nulle secte de philosophes ne l'a dit; nulle n'a donc dit vrai, PASC. Pens. xi, 4<sup>ter</sup>, édit. HAVET. La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme qu'un soldat, un goujat, un cuisinier se vante et veut avoir ses admirateurs; et les philosophes mêmes en veulent, id. ib. ii, 3. Que je méprise ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général, d'où le reste se développe comme il peut! BOSS. Mar. Théor. En fait de découvertes nouvelles, il ne se faut pas trop presser de raisonner, quoiqu'on en ait toujours assez d'envie, et les vrais philosophes sont comme les éléphants, qui, en marchant, ne posent jamais le second pied à terre que le premier n'y soit bien affermi, FONTEN. Mondes, 6<sup>e</sup> soir. Il y a eu des philosophes de cabinet en France; et tous, excepté Montaigne, ont été persécutés, VOLT. Dict. phil. Philosophe 1. Ce sentiment [que les bêtes ont de l'intelligence] est celui du vulgaire: il n'est combattu que par des philosophes, c'est-à-dire par des hommes qui d'ordinaire aiment mieux une absurdité qu'ils imaginent, qu'une vérité que tout le monde adopte, CONDIL. Traité des anim. part. 2. || Fig. Je crois qu'il faut un peu modérer notre enthousiasme pour le Noni; il produit d'étranges philosophes [à propos de l'assassinat d'Ivan], VOLTAIN, Lettres, d'Alembert, 7 septembre 1766. || Absolument. Au moyen âge, le philosophe, Aristote, || Au féminin. X propos, monseigneur le conseiller, vous saurez que cette philosophe [Mme du Châtelet] a gagné un préliminaire de son procès, fort important et qui paraissait désespéré, VOLT. Lett. en vers et en prose, 73. || 3° Particulièrement. Celui qui s'applique à l'étude de l'homme et de la société, à l'effet de rendre ses semblables meilleurs et plus heureux. Le philosophe consume sa vie à observer les hommes, et il use ses esprits à en déceler les vices et le ridicule, LA FONT. i. Il est bon d'être philosophe, il n'est guère utile de passer pour tel, id. xii. Je n'accorde le titre de philosophe qu'à celui qui s'exerce constamment à la recherche de la vérité et à la pratique de la vertu, BOSS. Claude et Nér. ii, 8. || 4° Celui qui cultive sa raison, conforme sa conduite aux règles de la saine morale, et affermit son âme contre les coups du sort. Pour détromper ma sœur, et lui faire connaître Ce que son philosophe à l'essai pouvait être, MOL. Femm. sev. v, 5. Voilà tout ce que les hommes ont pu inventer pour se rendre heureux [les divertissements]; et ceux qui font sur cela les philosophes... ne connaissent guère notre nature, PASC. Pens. iv, 1. Écoutez à ce propos [la vanité des choses humaines] le profond raisonnement non d'un philosophe qui dispute dans une école, ou d'un religieux qui médite dans

un cloître... BOSS. Duch. d'Orléans. Qu'il y a de différence entre être philosophe et parler de philosophie! VOLT. Lett. Mme Denis, 26 août 1781. || Au féminin. ... À votre fille aînée On voit quelque dégoût pour les vœux d'hyménée; C'est une philosophe enfin; Je n'en dis rien, MOL. F. sev. ii, 6. J'apprends que l'on vient d'imprimer deux nouveaux mémoires sur la vie de cette philosophe [Ninon], VOLT. Mŕl. sur Mlle de Lennox. J'imagine que votre grand-maman [la duchesse de Choiseul] est une vraie philosophe, id. Lett. d' Mme du Deffant, 26 mai 1770.

|| 5° Celui qui mène une vie tranquille et retirée, hors de l'embaras des affaires. Il n'y a rien qui coûte moins à acquérir aujourd'hui que le nom de philosophe: une vie obscure et retirée, quelques dehors de sagesse, avec un peu de lecture, suffisent pour attirer ce nom à des personnes qui s'en honorent, DUMARTEAIS, Gŕec. t. vi, p. 25. || 6° En un sens particulier, celui qui ne reconnaît pas la révélation. Ce royaume autrefois le soutien de la foi, et la plus pure portion de son Église, devenu par la licence des discours et l'impétuosité des sentiments, le théâtre d'honneur des philosophes et des incrédules, MARS. Carlème, Mot. de com. Troisvilles fréquenta les toilettes; le pied lui glissa; et devoit il devenir philosophe, ST-SIM. 123, 223. || Nom donné, en particulier dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, à des hommes qui cultivaient la philosophie et la faisaient servir au renversement des anciennes opinions. On avait assuré le roi de Danemark que les philosophes étaient mauvaise compagnie, D'ALEMB. Lett. au roi de Pr. 19 déc. 1768. Je suis quelquefois tenté de dire du titre de philosophe ce que Jacques Rosliff dit de celui de Monsieur, dans la comédie du Français à Londres: Je ne veux point de ce titre-là, il y a trop de saquins qui le portent, id. ib. 9 juin 1770. Il y avait à l'Académie quatre hommes désignés sous le nom de philosophes, étiquette odieuse dans ce temps-là, MARMONTEL, Mém. vii. || 7° Dans les collèges et lycées, étudiant en philosophie. || 8° Alchimiste. Les principes des philosophes sont le sel, le soufre et le mercure. || Huile des philosophes, huile d'olive dont on imbibait des briques rouges au feu. || Poudre des philosophes, la poudre de projection.

|| 9° Adj. Qui est philosophe. La religion seule fait quelquefois des conversions surprenantes et des changements miraculeux, mais elle ne fait guère toute une vie égale et uniforme, si elle n'est entée sur un naturel philosophe, FONTEN. Des Billettes. La plupart des femmes et des courtisans n'observèrent autre chose dans cette reine philosophe [Christine], sinon qu'elle n'était pas coiffée à la française, et qu'elle dansait mal, VOLT. Louis XII, 6. Je désirerais de voir cette question proposée à tous les philosophes de l'Europe par le plus philosophe des souverains, D'ALEMB. Lett. au roi de Pr. 27 nov. 1777. Le grand défaut de ce siècle philosophe est de ne l'être pas encore assez, id. Lett. d' J. J. Rousseau. Et sur le même plan l'amour nous voit rangés; C'est un dieu philosophe, il est sans préjugés, NE MÈVRE, Séducteur, i, 5. || 10° Il se dit quelquefois pour philosophique, mais en ce sens il vieillit. Et je crois qu'à la cour, de même qu'à la ville Mon sceptre est philosophique autant que votre bile, MOL. Mŕl. i, 1. Qu'il a bien découvert son âme mercenaire! Et que peu philosophe est ce qu'il vient de faire! id. F. sev. v, 2. Quand ils [Platon et Aristote] se sont divertis à faire leurs Lois et leur Politique, ils l'ont fait en se jouant; c'était la partie la moins philosophe et la moins sérieuse de leur vie; la plus philosophe était de vivre simplement et tranquillement, PASC. Pens. vi, 63. Il [Mazarin] mourut au bois de Vincennes avec une fermeté beaucoup plus philosophe que chrétienne, M<sup>me</sup> DE LAFAYETTE, Hist. de Mme Henriette, 1<sup>re</sup> part. Il me semble que la mort du roi d'Angleterre [Charles II] devint plus philosophe et anglaise que chrétienne et catholique, sev. 7 mars 1685. D'un tel philosophe et tranquille Tu vois les intrigues des cours, BOSS. Ép. 3, Mœurs.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et si a en ceste cité moult de philosophes et moult de mires [médecins], MARC ROL. p. 688. || XIV<sup>e</sup> s. Le philosophe [Aristote] dist ou [au] premier des Elenches, n. DE MONDEVILLE, f. 7. || XV<sup>e</sup> s. À tant ne montera la nicoté du peuple, que nom de philosophe très honorable et très saint ne demeure, CHRIST. DE PISAN, Hist. de Ch. F, iii, 64. Ce bon maréchal se peut bien appeler philosophe d'armes, c'est à dire amateur de la science d'icelle, Hist. de Boucicq. iv, 6. || XVI<sup>e</sup> s. Veistes vous onques chien rencontrant quelque os medulaire? c'est, comme dict Platon, la bestie du monde plus philosophe, RAN. Garg. Prof. Les femmes philosophes qui se mesloient à leur secte [des cyniques],



l'homme en harmonie avec les lois, nous aurons un beau sage phil... nous n'aurons pas une constitution, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 20. **PH** Habituels aux phil... Le sérieux phil... Ce genre philosophique, répandu dans les livres et dans tous les états, est l'instinct de la grande lumière d'un peuple, d'ALEXIS. *Essai sur la science des g. de litt.* Œuv. I, II, p. 78, dans l'ouvrage. **PH** Esprit philosophique, esprit plein de clarté, esprit oisé; exempt de préjugés, de passions. L'esprit philosophique est un esprit d'observation et de réflexion, qui rapporte tout à ses véritables principes. **PH** Mais. *Œuv.* I, VI, p. 30. Il faut l'avouer: Tyndale, un grand observateur, ne fut pas heureux dans la recherche des causes; son esprit peu philosophique fut même imbu des préjugés de l'astrologie judiciaire qu'il a essayé de défendre. **PH** LA PLACE, *op.* v, 4. **PH** Se dit de certains ouvrages composés d'un dessin philosophique. **PH** Grammaire philosophique. La Nosographie philosophique de Pinel. — **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Comment osez-vous m'outrageant, ne connoissez mon vif argent, ou l'homme le plus vivifique, Tenter l'œuvre philosophique? *Nat. folch. err.* 104. **PH** XVI<sup>e</sup> s. J'ai vu de mon temps de plaines d'auteurs escríps, de ce qu'ils sont hommes humains et philosophiques, sans mesure de théologie. MONT. I, 400. — **ETYM.** Lat. philosophicus, de φιλοσοφικός, voy. PHILOSOPHIE). **PHILOSOPHIQUEMENT** (fi-lo-zo-fi-ke-man), *adv.* Une manière philosophique. Vous devez vivre à loisir, librement et philosophiquement: trois adverbies joints sont admirablement, *volt.* *Théol.* 19 déc. 1764. — **ETYM.** Philosophique, et le suffixe *ment*. **PHILOSOPHISME** (fi-lo-zo-fi-sm), *s. m.* L'étude, l'amaie de la philosophie. **PH** En un sens péjoratif, l'esprit philosophique considéré comme pervers, ou mauvais. La liberté que je me suis donnée d'inventer les mots philosophismes, philosophismes et d'adventance, ARNAULD, dans *BATLE*, art. *Poquelin*, n. 10. Il vient de publier une cinquième dénonciation contre le philosophisme ou péché philosophique, qui n'est pas moins forte que les précédentes, *BATLE*, *Lettre* 25, 5 déc. 1690, t. III, p. 293. — **ETYM.** Philosophie. **PHILOSOPHISTE** (fi-lo-zo-fi-st'), *s. m.* Faux philosophe. Les droits de la religion si audacieusement attaqués par les philosophes du jour, *MON*, *Année litt.* 1760, t. I, p. 82. Les philosophes modernes qui se sont arrogés avec tant d'audace le nom respectable de philosophes, *id.* t. II, p. 338. **PHILOSOPHO-THÉOLOGIQUE** (fi-lo-zo-fô-tô-ô-ki'), *adj.* Qui a rapport à la philosophie et à la théologie. Ils font tous les jours imprimer des fatras théologiques philosophiques, des dictionnaires philosopho-théologiques, *volt.* *Dicq. phil.* *Philosophe*, III. — **REM.** Le mot serait meilleur sous la forme : philosophico-théologique. **PHILOTECHNIQUE** (fi-lo-tè-ki-ki'), *adj.* Qui aime les arts. Société philotechnique. — **ETYM.** Phil..., et τέχνη, art. **PHILTRE** (fi-l-tr'), *s. m.* Breuvage qu'on suppose propre à inspirer de l'amour. Pour venir à ses vœux, l'amoureuse Nérie Employa philtres et brevets, *volt.* *Coupe*. On lui avait donné [au poète Lucien] un philtre qui le fit tomber en fureur, *MOLES*, *Just. enc.* liv. xxv, 1, u, 2. **PH** Fig. La jeunesse et la santé sont les véritables philtres, *volt.* *Dicq. phil.* *Enchantement*. ... Voilà l'impie! Il a bu des faux philtres le philtre empoisonneur, *v.* *MOLES*, *Odes*, IV, 2. — **ETYM.** Φίλτρον, de φίλος, aimer. **PHILYQUE** (fi-li-ki'), *s. f.* Genre de plantes du Cap de Bonne-Espérance, famille des rhannées, et l'un distingue les *phylicia* *cricoides*, L. cultivé dans nos jardins sous le nom de bruyère du Cap. — **ETYM.** Φιλύκη, alaterno. **PHIMOSIS** (fi-mo-zis), *s. m.* Terme de chirurgie. Torsion naturelle ou resserrement accidentel qui empêche le prépuce d'être retiré en arrière. — **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Phymosis, quand le gland est couvert du prépuce, et qu'on ne le peut retirer d'en haut et d'en bas, *PARÉ*, XV, 33. — **ETYM.** Φίμωσις, de φίμος, lien. **PHILOBECTASIE** (fi-bè-ctâ-sie), *s. f.* Terme de pathologie. Dilatation d'une veine. — **ETYM.** Φιλίψ, veine, et ἐκτασις, dilatation, de εκ, et τάσις, tension, de τίνειν, tendre. **PHILÉBENTÉRISME** (fi-ban-tè-ri-sm'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Théorie anatomique dans laquelle on suppose qu'on certains êtres le système circulatoire disparaît et est remplacé par

le tube digestif qui s'y substitue pour accomplir la circulation, non plus du sang, mais directement des substances alimentaires chyminées. — **ETYM.** Φιλίψ, veine, et ἐκτερον, intestin. **PHILÉHITE** (fi-bi-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la membrane interne des veines. — **ETYM.** Φιλίψ, veine, et εἶσα, et finale médicale ἑτε indiquant l'inflammation. Φιλί-ε; tient à la racine φιλί, qui a fait un grand nombre de mots, et dont l'idée génératrice est la plénitude bouillonnante. **PHILÉBOGRAPHIE** (fi-bo-gra-fie), *s. f.* Description des veines. — **ETYM.** Φιλίψ, veine, et γράφειν, décrire. **PHILÉBOLITHÉ** (fi-bo-li-t'), *s. f.* Concrétion calcaire qu'on rencontre dans l'intérieur de quelques veines variqueuses des jambes, du rectum, des ligaments larges. — **ETYM.** Φιλίψ, veine, et λίθος, pierre. **PHILÉBOMALACIE** (fi-bo-ma-la-sie), *s. f.* Terme de médecine. Ramollissement des veines. — **ETYM.** Φιλίψ, veine, et μαλακό, mou. **PHILÉBOPALIE** (fi-bo-pa-lie), *s. f.* Terme de médecine. Veins veineux, battement des veines. — **ETYM.** Φίλετοπαλεια, de φιλίψ, veine, et πάλειν, agiter. **PHILÉBOPTÈRE** (fi-bo-ptè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit des insectes qui ont les ailes veinées. — **ETYM.** Φιλίψ, veine, et πτερόν, aile. **PHILÉBORRHAGIE** (fi-bo-rra-jie), *s. f.* Terme de médecine. Rupture d'une veine; hémorrhagie veineuse. — **ETYM.** Φιλίψ, veine, et ραγίσις, faire éruption. **PHILÉBOTOME** (fi-bo-to-m'), *s. m.* **PH** Terme de chirurgie. Nom donné à la flamme dont on se sert, surtout en Allemagne, pour saigner. **PH** 1<sup>o</sup> Espèce de petite boîte de métal, renfermant une lame tranchante que l'on fait sortir au moyen d'une bascule à ressort. — **ETYM.** Φιλετόματος, de φιλίψ, veine, et τέμνειν, couper. **PHILÉROTOMIE** (fi-bo-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Synonyme de saignée, en tant qu'il s'agit de la saignée d'une veine, et non de la saignée d'une artère ou de la saignée par saignées ou par ventouses. — **HIST.** XVII<sup>e</sup> s. Phlébotomie est incision de veine évacuant le sang avec les autres humeurs, comme l'incision de l'artère est dite arteriotomie, *PARÉ*, XV, 66. — **ETYM.** Φιλετοτομία (voy. PHLEBOTOMIE). **PHILÉBOTOMISÉ, ÉE** (fi-bo-to-mi-zé, zée), *part. passé de phlébotomiser.* **PHILÉBOTOMISER** (fi-bo-to-mi-zé), *v. a.* Terme qui n'est plus guère usité dans le langage actuel de la chirurgie. Pratiquer la phlébotomie. Je suis d'avis qu'il soit phlébotomisé libéralement; c'est-à-dire que les saignées soient fréquentes et plantureuses, *MOL*, *Pourc.* I, 44. — **ETYM.** Phlébotome. On trouve dans *PARÉ* *phlébotomer*, XV, 66. **PHILÉBOTOMISTE** (fi-bo-to-mi-st'), *s. m.* **PH** 1<sup>o</sup> Celui qui pratique la saignée des veines. **PH** 2<sup>o</sup> Celui qui s'occupe de la dissection des veines. — **ETYM.** Voy. PHLEBOTOMIE. **PHILÉE** (fi-é), *s. m.* Genre d'insectes de l'ordre des hémiptères. **PHILÉGÉTHON** (fi-jé-ton), *s. m.* Terme de la mythologie. Nom d'un des fleuves des enfers. — **ETYM.** Φιλεγέθων, le brûlant. **PHILEGMAGOGUE, adj.** Voy. PHLEGMAGOGUE. **PHILEGMASIE** (fi-gma-zie), *s. f.* Terme de médecine. Classe de maladies internes très-fréquentes, consistant en une irritation qui appelle le sang dans les vaisseaux capillaires d'un organe; d'où résulte de la douleur, de la rougeur, de la chaleur, du gonflement, etc. phénomènes caractéristiques de l'inflammation. — **ETYM.** Φιλεγμασις, de φιλίψ, brûler (voy. PHLEMA). **PHILEGMASIQUE** (fi-gma-zi-ki'), *adj.* Terme de médecine. Qui tient à la phlegmasie, à l'inflammation. **PHILEGMATIQUE, adj.** Voy. PHLEGMATIQUE. **PHILEGMATORRHAGIE** (fi-gma-to-rra-jie), *s. f.* Terme de médecine. Excration abondante, par les narines, d'une mucosité limpide et comme aérée, sans inflammation. **PH** On dit aussi phlegmorrhagie. — **ETYM.** Φιλίψ, veine, et ραγίσις, faire éruption. **PHILEGME, s. m.** Voy. PHLEMA. **PHILEGMON** (fi-gmon), *s. m.* Terme de chirurgie. Inflammation du tissu lamibéux. **PH** Phlegmon diffus, se dit quand l'inflammation pyogénique, au lieu d'être circonscrite, s'étend, sans limites tracées, dans une partie ou la totalité d'un membre.

— **MISY.** XIV<sup>e</sup> s. La cure du flegmon des yeux [yeux], *K. DE MONDEVILLE*, f<sup>o</sup> 80 bis. **PH** XVI<sup>e</sup> s. Nous disons qu'un ordeme est fait de sang melancholique... un phlegmon d'un bon saoget naturel, *PARÉ*, *Introd.* 2. — **ETYM.** Φλεγμὴν, de φλέγειν, brûler (voy. PHLEMA). **PHILEGMONEUX, EUSE** (fi-gmo-neù, nœ-z'), *adj.* Qui a le caractère du phlegmon. — **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. La tumeur ou apostome phlegmonieuse, *PARÉ*, V, 7. — **ETYM.** Phlegmon. **PHILOGISTICATION** (fi-ji-sti-ka-sion), *s. f.* Terme d'ancienne chimie. Absorption du phlogistique. L'opinion de M. Priestley sur la phlogistication de l'air pendant la combustion, *LAVOISIER*, *Mémoire sur la combustion des chandelles dans l'air libre*, 1777. **PHILOGISTIQUE** (fi-ji-sti-ki'), *s. m.* Terme d'ancienne chimie. Principe imaginé par Bocher qui le nomma terre inflammable, adopté par Stahl qui le nomma phlogistique, pour expliquer la combustion; dans cette hypothèse, tout corps était considéré comme composé de phlogistique et d'un radical; la combustion était la sortie du phlogistique; le corps ne devenait combustible que quand le phlogistique y rentrait; c'est Lavoisier qui a renversé cette théorie, en démontrant que, dans la combustion, il y avait non dégagement d'un principe, mais combinaison de l'oxygène. Cette poudre jaune, la litharge, qui se forme par une calcination prolongée du plomb, c'est le plomb privé de son phlogistique, *WANTZ*, *Dicq. de chimie*, *Dicq. prélim.* — **ETYM.** Φλογιστικός, brûlé, de φλόξ, flamme, φλέγειν, brûler (voy. PHLEMA). **PHILOGISTIQUE, ÉE** (fi-ji-sti-ki, kée), *adj.* Terme d'ancienne chimie. Qui est combiné avec du phlogistique, qui est combustible ou calcifiable, selon le système de Stahl. **PH** Synonyme de désoxydé, ou de non oxydé, dans le langage chimique qui succéda. **PH** Air phlogistique, l'hydrogène. **PH** Acide sulfurique phlogistique, l'acide sulfureux. **PHILOGISTIQUEUR** (fi-ji-sti-ki'), *v. a.* Combiner avec le phlogistique. **PH** Se phlogistiquer, *v. réfl.* Se combiner avec le phlogistique. **PHILOGISTIDE** (fi-ji-ti-d'), *s. f.* Terme de minéralogie. Pierre précieuse dans l'intérieur de laquelle semble briller une flamme. — **ETYM.** Φλόξ, flamme. **PHILOGOSE** (fi-gô-z'), *s. f.* 1<sup>o</sup> Terme de médecine. Synonyme d'inflammation ou de phlegmasie. **PH** 2<sup>o</sup> Plus spécialement, inflammation légère, superficielle, érysipélateuse. — **ETYM.** Φιλόγωσις, de φλόγω, enflammer, de φλόξ, flamme. **PHILOGOSE, ÉE** (fi-gô-zé, zée), *adj.* Terme de médecine. Qui est affecté de phlogose. **PHILOMIDE** (fi-lo-mi-d'), *s. f.* Genre de labiées; on y distingue : la phlomide léonure; la phlomide frutescente de Linné, appelée vulgairement sauge en arbre, arbre de sauge et bouillon sauvage. — **ETYM.** Φλομίδας, nom du bouillon blanc, transporté à la phlomide, couverte, comme lui, de duvet. **PHILOPLASTIE** (fi-lo-pla-stie), *s. f.* Terme de botanique. Réparation de l'écorce des arbres. **PH** On dit aussi phléoplastie. — **ETYM.** Φλόξ, ou ελεός, écorce, et πλάσσειν, former. **PHILORRHIZINE** (fi-o-ri-zi-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe cristallisable extrait des racines de pommier, de prunier. — **ETYM.** Φλόξ, écorce, et ρίζα, racine. **PHILOX** (fi-lox), *s. m.* Jolie plante d'Amérique dont les fleurs disposées en panicule pyramidale varient du blanc le plus pur au rouge le plus intense, en passant par toutes les nuances (famille des polymoniacées). — **ETYM.** Φλόξ, flamme, à cause de l'influences en pyramide dressée comme une flamme. **PHYLYCTÈNE** (fi-ki-tè-n'), *s. f.* Terme de médecine. Petite ampoule vasculaire, transparente, formée par l'épiderme que soulève un amas de sérosité. — **ETYM.** Φλύκταινα, de φλόξ, et γέειν, bouillonner. **PHYLYCTÉNOÏDE** (fi-ki-tè-no-i-d'), *adj.* Terme de médecine. Qui ressemble à une phlyctène ou à des phlyctènes, ou qui est caractérisé par des phlyctènes. — **ETYM.** Φλύκταινώδης, de φλύκταινα, phlyctène. **PHYLYCTÉNULAIRE** (fi-ki-tè-nu-lé-r'), *adj.* Qui présente de petites phlyctènes. Kératite phlycténulaire. **PHOCACÉS** (fo-ka-sé), *s. m. pl.* Famille de mammifères ayant pour type le genre phoque.

† PHOCCA (fo-sé-a), *s. f.* Petite planète découverte par M. Chacornac, à Marseille, le 8 avril 1859.

— ETYM. Phocæa, ville maritime d'Ionie, d'où partit la colonie qui fonda Marseille.

† PHOCÈNE (fo-sé-n'), *s. f.* Nom moderne du genre marouin (cétacée), dans lequel on distingue : la phocène commune, dite vulgairement marouin, porc de mer, porc marin, etc. dont une variété à peau brune est appelée saucille aux Antilles françaises; la phocène orque, nommée orque et epaulant, LACORDAIRE.

— ETYM. Φωκίαινα.

† PHOCÉNINE (fo-sé-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe immédiat gras découvert par Chevreul dans l'huile du marouin commun.

— ETYM. Phocène.

† PHOCOMÈLE (fo-co-mé-l'), *s. m.* Terme de tératologie. Monstre chez lequel des pieds et des mains paraissent exister seuls et s'insérer immédiatement sur le tronc comme chez les phoques.

— ETYM. Φώκη, phoque, et μέλος, membre.

† PHOCOMÉLIE (fo-co-mé-lie), *s. f.* État des monstres phocomèles.

† PHOÈRE (fo-bé), voy. PRÉBÉ.

† PHOENICINE (fo-ni-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance purpur obtenue de l'indigo.

— ETYM. Φοινίξ, rouge.

PHOENICURE (fo-ni-ku-r'), *s. m.* Espèce de fauvette à queue rouge qui se retire dans les trous des murailles.

— ETYM. Φοινίκουρος, de φοινίξ, rouge (voy. ΠΡΕΝΙΞΙ, et οὐρά, queue).

PHOLADE (fo-la-d'), *s. f.* Mollusque dont la coquille est composée de cinq pièces, et qui creuse, dans les roches du bord de la mer, des trous où il vit. || La coquille elle-même.

— ETYM. Φολάξ, pholache, mot à mot qui se cache, de φαλάξω, se cacher dans un trou.

† PHOLADITE (fo-la-di-t'), *s. f.* Pholade fossile.

† PHOLIOTE (fo-li-do-t'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est couvert d'écailles.

— ETYM. Φολιδωτός, de φολίς, écaille.

† PHOMÈ (fo-m'), *s. m.* Genre de champignons de la famille des hypoxylés.

† PHONALITÉ (fo-na-li-té), *s. f.* Terme didactique. Caractère des sons d'une langue. Idiomes d'une phonalité différents.

— ETYM. Voy. PHONIQUE.

† PHONASCIE (fo-na-sie), *s. f.* L'art d'exercer, de former, de gouverner la voix.

— ETYM. Φωνασκία, de φωνή, voix, et ἀσκείν, exercer.

† PHONATEUR (fo-na-teur), *adj.* Terme de physiologie. Qui produit la voix. L'appareil phonateur.

— ETYM. Φωνή, voix.

† PHONATION (fo-na-sion), *s. f.* Terme de physiologie. Production de la voix et de la parole.

— ETYM. Voy. PHONIQUE.

† PHONÉTIQO-SYMBOLIQUE (fo-né-ti-ko-an-bo-li-k'), *adj.* Se dit d'héroglyphes composés de caractères phonétiques et de caractères symboliques, employés ensemble et alternativement.

— ETYM. Phonétique, et symbolique.

† PHONÉTIQUE (fo-né-ti-k'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Terme didactique. Qui se rapporte à la voix. || Écriture phonétique, se dit de l'écriture dont les éléments représentent des voix ou des articulations, par ex. l'écriture alphabétique. || 2<sup>o</sup> S. f. La phonétique, l'ensemble des sons d'une langue. || On le fait quelquefois synonyme de phonologie.

— ETYM. Φωνητικός, qui a rapport à la voix (voy. ΠΑΡΩΜΟΙ).

† PHONÉTIQUEMENT (fo-né-ti-ke-man), *adv.* Terme de grammaire. En représentant des sons.

† PHONÉTISME (fo-né-ti-sm'), *s. m.* Peinture des sons, manière de représenter les idées en représentant les sons.

PHONIQUE (fo-ni-k'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui a rapport à la voix. || S. g. se phonique, signes destinés à représenter les sons de la voix. || 2<sup>o</sup> Terme d'architecture. Voûte phonique, voûte construite de telle sorte que les sons y sont répétés par un écho. || Centres ou foyers phoniques, les points où se trouvent la première qui émet et le corps qui émet des sons. || 3<sup>o</sup> Terme d'ontologie. Epithète donnée au collier des hyménoptères, quand son angle postérieur, s'approchant des ailes, couvre les instruments de phonation. || 4<sup>o</sup> S. f. La phonique, art de combiner les sons d'après les lois de l'acoustique.

— ETYM. Φωνικός, de φωνή, voix.

† PHONOLAMPHIQUE (fo-no-lan-pé-l'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Terme de physique. Qui se rapporte à la réflexion du son. || Centre phonolampitique, le lieu où

doit se placer l'oreille pour recevoir les sons réfléchis. || 2<sup>o</sup> S. f. La phonocampitique, branche de la physique qui se rapporte à la réflexion du son.

— ETYM. Φωνή, voix, et λάμπειν, réfléchir.

† PHONOGRAPHIE (fo-no-gra-fee), *s. f.* Terme de physique. Moyen de figurer les sons sur un papier : on fixe à un corps vibrant une barbe de plume, on la promène rapidement sur une feuille de papier recouverte de noir de fumée, de manière que la plume reste en contact avec la surface noircie; et il se produira un sillon plane onduillé dont l'aspect révélera toutes les circonstances du mouvement vibratoire.

— ETYM. Φωνή, voix, et γράφειν, écrire.

† PHONOGRAPHIQUE (fo-no-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la phonographie.

† PHONOLITHE (fo-no-li-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Roche volcanique, remarquable par sa tendance à la division laminaire et qui sonne quand on la frappe avec un marteau.

— ETYM. Φωνή, voix, son, et λίθος, pierre.

† PHONOLITHIQUE (fo-no-li-ti-k'), *adj.* Se dit de minéraux qui rendent un son appréciable, quand on les frappe avec un corps dur.

† PHONOLOGIE (fo-no-lo-jie), *s. f.* Terme de grammaire. Science de la phonétique, ou partie de la grammaire comparée qui traite des sons, des lettres et de leur permutation.

— ETYM. Φωνή, voix, et λόγος, traité.

† PHONOMÈTRE (fo-no-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument propre à mesurer l'intensité du son ou de la voix.

— ETYM. Φωνή, voix, et μέτρον, mesure.

† PHONOMÉTRIE (fo-no-mé-trie), *s. f.* Terme de physique. Art de mesurer les sons, de se servir du phonomètre.

† PHONOMÉTRIQUE (fo-no-mé-tri-k'), *adj.* Qui concerne le phonomètre ou la phonométrie.

† PHONOMIMIE (fo-no-mi-mie), *s. f.* Procédé d'instruction qui consiste à mettre à côté, non de l'écriture, mais de la parole elle-même, 33 gestes onomatopéïques rappelant à la vue les mêmes idées que les sons et les articulations de la voix rappellent à l'ouïe, GAOSSELIN, dans le *Moniteur* du 30 mars 1867, p. 387, 2<sup>e</sup> col.

— ETYM. Φωνόμεμα, de φωνή, voix, et μιμήσθαι, imiter.

† PHONOMIMIQUE (fo-no-mi-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à la phonomimie. Procédé phonomimique.

† PHONOSPASMIE (fo-no-spa-smie), *s. f.* Terme de médecine. Spasmes ou convulsions qui saisissent au moment de l'émission de la voix.

— ETYM. Φωνή, voix, et spasme.

PHOQUE (fo-k'), *s. m.* Quadrupède amphibie, couvert de poils et à pattes très-courtes, qu'on trouve vers les pôles. Les phoques ont la principale ressource des Groenlandais, et c'est par cette raison qu'ils s'exercent à la chasse de ces animaux, et que celui qui réussit le mieux acquiert autant de gloire que s'il s'était distingué dans un combat, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 178.

— ETYM. Φώκη.

† PHORANTHE (fo-ran-t'), *s. m.* Terme de botanique. Evase ment du pédoncule qui porte les fleurs dans les plantes composites.

— ETYM. Φορέξ, qui porte, et άνθος, fleur.

† PHORE (fo-r'), *s. m.* Genre d'insectes diptères, nommé aussi trinerve.

† PHORMION (for-mi-on) ou PHORMIUM (for-mi-om'), *s. m.* Genre de lilacées, qui se compose d'une seule espèce, le phormium tenax, Forster, connu sous le nom de lin de la Nouvelle-Zélande.

— ETYM. Φορμύς, natte, φορμύς, filet. Une plante grecque se nommait φορμίων.

† PHORONOMIE (fo-ro-no-mie), *s. f.* Science des lois de l'équilibre et du mouvement des corps; moi qu'on a proposé pour remplacer mécanique.

— ETYM. Φορά, action de porter, et νόμος, loi.

† PHOSGÈNE (fos-'jé-n'), *adj.* S. m. Terme de chimie. Le gaz phosgène, le gaz oxychloride carbonique, ainsi dit parce qu'il résulte de l'action des rayons solaires sur un mélange à parties égales de gaz chloré et de gaz oxyde de carbone.

— ETYM. Φωσ, lumière, et γένεσις, engendré.

PHOSPHATE (fo-sfa-t'), *s. m.* Terme de chimie. Genre de sels formés par la combinaison de l'acide phosphorique avec les bases.

— ETYM. Voy. PHOSPHORE.

† PHOSPHATE, ÉE (fo-sfa-té, té), *adj.* Terme de chimie. Qui est à l'état de phosphate. || S. f. pl. Terme de minéralogie. Les phosphatées, ordre de roches pierreuses.

† PHOSPHATIQUE (fo-sfa-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui est formé de phosphate. Acide phosphatique, acide qui est un mélange d'acide phosphoreux et d'acide phosphorique. || Terme de médecine. Concrétions phosphatiques, concrétions de phosphates qui se forment dans le corps.

† PHOSPHÈNE (fo-sfa-n'), *s. m.* Nom donné aux images lumineuses produites par une combustion qui, pratiquée sur l'œil, se transmet à la rétine.

— ETYM. Φωσ, lumière, et φαεινός, brillant.

† PHOSPHITE (fo-sfa-t'), *s. m.* Terme de chimie. Genre de sels qui sont produits par la combinaison de l'acide phosphoreux avec les bases.

† PHOSPHOGLYCÉRATE (fo-sfo-gli-sé-ra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels qui forment l'acide phosphoglycérique avec les bases.

† PHOSPHOGLYCÉRIQUE (fo-sfo-gli-sé-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide phosphoglycérique, acide qui se forme lorsqu'on mêle la glycérine à l'acide phosphorique anhydride ou hydraté.

PHOSPHORE (fo-sfo-r'), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Corps non métallique, combustible, brûlant avec une lumière au contact de l'air, lumineux dans l'obscurité, qui fut trouvé d'abord dans l'urine; on l'extrait de la cendre des os. C'est un alchimiste de Hambourg, J. Brandt, qui, en cherchant la pierre philosophale, qu'il ne trouva pas, fit par hasard, en 1669, découvrir le phosphore qu'il ne chercha point à reconnaître. C. CAUCHOY, *Connaiss. chim.* t. I, p. 168, sous le mot PHOSPHORE. || Phosphore rouge ou amorphe, qui s'obtient en soumettant pendant plusieurs heures le phosphore ordinaire à une température qui s'élève à 250 degrés c'est-à-dire voisine de son point d'ébullition dans cet état, le phosphore n'est plus véneux. Les phosphores d'origine chimique sont de couleurs diverses corps brillants dans l'obscurité. Les phosphores naturels font du bruit; Christian A. L. BALDUINI et KUNKEL, chimiste de l'école de Berlin, en avaient trouvé un différent et nouveau dans leur côté, FONTEN. *Homburg*. || Phosphore de Kunkel, a été dit longtemps du phosphore, parce que le chimiste nommé Kunkel parvint à extraire cette substance de l'urine en 1674. || Phosphore de Linné, azotate de chaux calciné. || Phosphore de Homberg, chlorure de calcium fondu au feu. || Phosphore de Bologne, galette de poudre de soufre et de baryte. || Par extension. Et dans l'ombre de la science, des phosphores vivants [les insectes brillants] se voient sur les rameaux balancés par les vents, S. SAÏR. II. || Fig. L'un veut qu'on l'aime et l'autre veut qu'on l'admire; L'un se fait craindre et l'autre se fait admirer. L'un est le phosphore brillant qui luit sans cesse, l'autre est le phosphore obscur qui se consume sans fruit... DELILLE, *Convers.* II. || 3<sup>o</sup> Fig. Lumière tout à'ételgnit, flammes, rires, phosphore, etc. Le lendemain on trouva dès l'aurore Les os des braves d'armes morts sur la statue assis, V. HUGO, *Le dernier jour d'un condamné*.

— ETYM. Lat. phosphorus, de φωσφός, lumière (voy. PHOSPHORE) et γένεσις, qui porte.

† PHOSPHORÉ, ÉE (fo-sfo-ré, ré), *adj.* Terme de chimie. Qui contient du phosphore. Gaz phosphoré, gaz qui est formé par la combustion du phosphore pour la destruction des animaux nuisibles.

PHOSPHORESCENCE (fo-sfo-ré-sa-n-s'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Propriété qu'ont certains corps de bruler dans l'obscurité, sans répandre de chaleur et sans donner un éclat plus ou moins vif, à la manière du phosphore. La phosphorescence des vers luisants. || Propriété remarquable qui a lieu la nuit sur l'écorce de certains arbres et est dû à la présence d'animaux microscopiques par milliers suspendus à la surface des écorces. || Propriété qu'ont certains corps de devenir lumineux sans qu'il y ait combustion, lorsqu'on les chauffe, ou qu'on les soumet à une charge électrique. Cette phosphorescence est plus prononcée [sur les pierres précieuses] les approche des diamants et des émeraudes précieuses qui reçoivent, conservent et réfléchissent les ténèbres la lumière du soleil et même celle du jour, BUFF. *Méta.* t. VII, p. 341.

— ETYM. Phosphorescent.

PHOSPHORESCENT, ENTE (fo-sfo-ré-sa-n-s'), *adj.* Qui jouit de la phosphorescence. Un grand nombre de corps sont spontanément phosphorescents : le bois pourri, certains insectes (comme les scolopendres), beaucoup de crustacés et de mollusques marins; quelques plantes (bizarres plantes marines, euphorbia phosphorea), le sucre de lait le casé dans l'obscurité, etc.

— ETYM. Phosphore.

PHOSPHOREUX (fo-sfo-ré), *adj.* Terme de chimie. Acide phosphoreux, acide formé par combustion lente du phosphore.

† PHOSPHORIDES (fo-sfo-ri-d'), *s. m.* pl. Fa-

médiaux comprenant ceux dans la composition de l'entre du phosphore.

— ETYM. Phosphore.
PHOSPHORIPHORE (fo-sfo-ri-fo-r'), adj. Terme zoologie. Se dit de divers animaux qui ont une peau phosphorescente.

— ETYM. Phosphore, et φορός, qui porte.
PHOSPHORIQUE (fo-sfo-ri-k'), adj. || 1° Qui appartient au phosphore, où il entre du phosphore.

|| 2° Terme de chimie. Acide phosphorique, acide formé par combustion rapide et complète du phosphore. Qui est en rapport avec le phosphore. Les parties phosphoriques, paralysies que cause le phosphore || 4° Qui brille à la façon du phosphore. Il [Lavoisier] trouva que les surfaces rudes devenaient phosphoriques que celles qui étaient polies, qu'il y a moins de rayons réfléchis, J. SENEZAR, Ess. art d'obscur. t. III, p. 68, dans ROUGENS.

— ETYM. Phosphore.
PHOSPHORISATION (fo-sfo-ri-za-sion), s. f. Terme de chimie. Action de mettre à l'état de phosphate, de rendre phosphorique. || 2° Terme de géologie. Influence du phosphate calcaire dans la vie animale; sa formation.

— ETYM. Phosphore.
PHOSPHORISER (fo-sfo-ri-zé), v. a. Rendre phosphorique. || Mettre à l'état de phosphate.

PHOSPHORISME (fo-sfo-ri-sm'), s. m. || 1° Anonymisme de phosphorescence. Le fait bien de la phosphorescence et de la combustibilité du phosphore, BUFF. Min. t. VII, p. 368. || 2° Terme de médecine. L'intoxication par le phosphore et ses effets aigus ou chroniques.

PHOSPHORITE (fo-sfo-ri-t'), s. f. Terme de géologie. Phosphate de chaux naturel.

PHOSPHOROSCOPE (fo-sfo-ro-sko-p'), s. m. Instrument destiné à observer la phosphorescence qui se manifeste sur beaucoup de substances après qu'elles ont été exposées à l'insolation.

— ETYM. Phosphore, et σκοπῶν, examiner.
PHOSPHOVINATE (fo-sfo-vi-na-t'), s. m. Nom chimique des sels produits par la combinaison, les bases, de l'acide phosphovinique.

PHOSPHOVINIQUE (fo-sfo-vi-ni-k'), adj. m. Terme de chimie. Acide phosphovinique, acide composé d'acide phosphorique et des éléments de l'acide.

— ETYM. Phosphore, et vin.

PHOSPHURE (fo-sfo-r'), s. m. Terme de chimie. Combinaison, en proportions définies, du phosphore avec un autre corps simple, principalement un métal.

PHOSPHURE, ÉE (fo-sfo-ré, rée), adj. Terme de chimie. Qui contient du phosphore à l'état de combinaison.

PHOTINIEN (fo-ti-ni-en), s. m. Membre d'une secte du 4<sup>e</sup> siècle, qui prétendait que le Saint-Esprit était point une personne divine, et que Jésus était fils de Joseph.

— ETYM. Photin, évêque en Pannonie.

PHOTO... élément de composition signifiant lumière, de φῶς, φωτός. Φῶς pour φαός-ς, de φαίω; briller.

PHOTOCHROMATIQUE (fo-to-kro-ma-ti-k'), s. m. Qui est relatif à la production des couleurs par la photographie.

— ETYM. Photo..., et χρώμα, couleur.

PHOTOCHROMATIQUEMENT (fo-to-kro-ma-ti-ka-men), adv. D'une manière photochromatique. sous-chlorure d'argent photochromatiquement colorable, BECQUEREL, Acad. des sc. Comptes rendus, t. LXI, p. 1113.

PHOTODOSCOPE (fo-to-do-sko-p'), s. m. Terme de physique. Appareil propre à examiner la lumière. Le spectre solaire est le photodoscope le plus délicat que l'on puisse imaginer dans l'état actuel de la science, RANTREDSCHU, Presse scient. 1862, t. I, p. 167.

— ETYM. Φωτός, lumineux, et σκοπῶν, examiner.

PHOTO-ÉLECTRIQUE (fo-to-é-lék-tri-k'), adj. Qui donne de la lumière par l'électricité. Lampe photo-électrique.

— ETYM. Photo..., et électrique.

PHOTOGÈNE (fo-to-jé-n'), s. m. Nom donné à l'usage d'éclairage.

— ETYM. Photo..., et le suffixe ...gène.

PHOTOGÉNIQUE (fo-to-jé-ni-k'), adj. || 1° Qui

produit des images par la lumière. Rayons photographiques. Les belles épreuves [d'une éclipse solaire] qui ont été adressées à l'Académie par don Aguilier et le P. Socchi ne laissent aucun doute sur l'action photographique des protubérances et de l'aurole, Arch. des sc. Comptes rendus, t. LI, p. 993. || 2° Qui vient bien par la photographie. Une robe blanche n'est pas photographique.

— ETYM. Photo..., et γράφειν, représenter.

PHOTOGRAPHIE (fo-to-gra-fie), s. f. Procédé au moyen duquel on fixe sur une plaque sensible, à l'aide de la lumière, l'image des corps qu'on place devant l'objectif d'une chambre obscure. Il est fondé sur les propriétés chimiques dont jouissent quelques rayons de la lumière, qui leur permettent d'agir sur certains corps très-sensibles à leur action.

PHOTOGRAPHIQUE (fo-to-gra-fi-k'), adj. Qui appartient à la photographie; dont elle se sert, ou qui est produit par elle.

PHOTOGRAPHIQUEMENT (fo-to-gra-fi-ka-men), adv. Par les procédés photographiques.

PHOTOLITHOGRAPHIE (fo-to-li-to-gra-fie), s. f. Procédé par lequel on décalque sur la pierre une épreuve photographique que l'on encre ensuite.

— ETYM. Φῶς, lumière, λίθος, pierre, et γράφειν, représenter.

PHOTOLOGIE (fo-to-lo-jie), s. f. Traité ou histoire de la lumière.

— ETYM. Photo..., et λόγος, traité.

PHOTOMAGNÉTIQUE (fo-to-ma-gné-ti-k'), adj. Terme de physique. Phénomènes photomagnétiques, phénomènes tenant à la propriété qu'ont quelques-uns des rayons du spectre solaire (le vert, le bleu et le violet) de communiquer la vertu magnétique à des aiguilles d'acier.

— ETYM. Photo..., et magnétique.

PHOTOMÈTRE (fo-to-mè-tr'), s. m. Terme de physique. Instrument propre à évaluer l'intensité de la lumière que projette un foyer.

— ETYM. Photo..., et μέτρον, mesure.

PHOTOMÉTRIE (fo-to-mé-trie), s. f. Branche de la physique qui s'occupe des moyens de mesurer l'intensité de la lumière.

PHOTOMÉTRIQUE (fo-to-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à la photométrie.

PHOTOPHOBIE (fo-to-fo-b'), adj. Terme de médecine. Qui craint la lumière.

— ETYM. Photo..., et φοβῶν, craindre.

PHOTOPHOBIE (fo-to-fo-bie), s. f. Terme de médecine. Crainte de la lumière, aversion pour la lumière, symptôme propre à diverses affections nerveuses, et surtout aux inflammations de l'œil.

PHOTOPSIE (fo-to-psie), s. f. Terme de médecine. Lésion du sens de la vue dans laquelle on croit voir des traînées lumineuses.

— ETYM. Photo..., et ὄψις, vue.

PHOTOSCOPIQUE (fo-to-sko-pi-k'), adj. Chez les invertébrés, yeux photoscopiques, yeux aptes à donner seulement la sensation générale de la lumière et de l'obscurité, par opposition à yeux idoscopiques, JOURDAIN, Acad. des sc. Comptes rendus, t. LX, p. 103.

— HIST. Photo..., et σκοπῶν, voir.

PHOTOSCULPTURE (fo-to-skul-tu-r'), s. f. Sorte de sculpture qui donne une statuette de la personne qui pose, en en prenant différents profils par la photographie; procédé fondé sur ce principe que tous les profils réunis d'un corps en donnent le relief.

— ETYM. Photo..., et sculpture.

PHOTOSPHÈRE (fo-to-sfo-r'), s. f. Terme d'astronomie. Atmosphère lumineuse par elle-même qui appartient au globe du soleil, et de laquelle la lumière et la chaleur rayonnent dans l'espace.

— ETYM. Photo..., et sphère.

PHRAGME (fra-gm'), s. m. Terme de botanique. Cloison transversale d'un fruit. || Terme d'entomologie. Cloison qui ferme l'orifice postérieur du prothorax dans certains insectes.

— ETYM. Φράγμα, cloison.

PHRASAIRE (fra-zé-r'), s. m. Terme de grammaire. Se dit quelquefois d'un petit livre qui contient des phrases très-courtes, pour apprendre à lire aux enfants.

PHRASE (fra-zé), s. f. || 1° Assemblage de mots formant un sens complet, distingué de la proposition en ce que la phrase est surtout considérée grammaticalement, et la proposition, logiquement. On proposa une distribution des meilleurs auteurs à tous les académiciens, pour en tirer les phrases et les élégances de la langue, PELLISSON, Hist. Acad. III. De quel front aujourd'hui vient-il, sur nos brisées, se

revêtir encore de nos phrases usées? BOUL. Épure 1. L'on écrit régulièrement depuis vingt années: l'on est esclave de la construction; l'on a enrichi la langue de nouveaux mots, secoué le joug du latinisme, et réduit le style à la phrase purement française, LA SÈVE, I. Le tour de phrase, toujours le même et toujours uniforme, déplaît extrêmement, MONTAIG. Godt, Contrastes. Quelques écrivains qui, dans chaque phrase, mettent toujours le commencement en contraste avec la fin par des antithèses continuelles, tels que saint Augustin et quelques-uns de nos modernes, comme Saint-Evremond, id. ib. || Phrase faite, façon de parler consacrée par l'usage. Il y a un certain nombre de phrases toutes faites que l'on prend comme dans un magasin, et dont on se sert pour se féliciter les uns les autres sur les événements, LA SÈVE, VIII. || Un commis à la phrase, censeur. Dans Paris quelquefois un commis à la phrase Me dit... VOIT. Ép. c. || Fig. Varier la phrase, ne pas faire exactement la même chose. L'abbé Tétu est retourné en Touraine... et, pour varier un peu la phrase, il a mené à ce second voyage toute la case [maison] de Richelieu, s. v. 10 oct. 1671. || 2° Particulièrement, des phrases, de grandes phrases, des paroles emphatiques, affectées. Un faiseur de phrases. Un discours ferme et serré, sans aucun lieu commun, sans épithète, sans ce que nous appelons des phrases, VOIT. Jenni, 4. Vous savez penser; les autres font des phrases; ils sont tous les élèves du père Nicodème, qui disait à Jeannot: Fais des phrases, Jeannot, ma douleur t'en conjure, id. Lett. la Harpe, 30 févr. 1772. De grandes phrases, en disant qu'il n'en fait pas, PICARD, Vieille tante, II, 6. || Faire des phrases, signifie aussi: parler beaucoup et ne rien faire d'effectif. || 3° Se dit de la tournure d'écrire particulière à une langue. La phrase grecque a de l'harmonie, la phrase latine a de la majesté. || 4° Phrase botanique, description d'une plante qui en présente tous les caractères dans une phrase très-courte. || 5° Par analogie, phrase musicale, suite de sons musicaux avec un arrêt ou repos après le dernier, présentant à l'oreille un rythme semblable à celui d'une phrase parlée. La phrase est plus courte que la mélodie. Phrase, fragment de mélodie qui a ordinairement pour fragment correspondant une autre phrase d'un nombre égal de mesures, de même rythme et de même caractère, VETIS, Dictionnaire de musique, dans La musique mise à la portée de tout le monde.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ignorant des phrases et vocalises qui servent aux choses plus communes, MONT. I, 103.

— ETYM. Φράσις, de φράσσειν, parler, moyen de φράσειν, montrer; φράσσειν est donc proprement se manifester.

PHRASÉ, ÉE (fra-zé, zée), part. passé de phraser.

|| 1° Coupé par phrases. Style phrasé, bien phrasé.

|| 2° Se dit, dans un sens analogue, de la musique. On commence à sentir que le charme de l'air, phrasé à l'italienne, manque à la scène de l'Opéra français pour l'animer et l'embellir, MARMONTEL, Œuv. t. V, p. 108. || S. m. Le phrasé, manière de disposer, de couper les phrases musicales.

PHRASÉOLOGIE (fra-zé-o-lo-jie), s. f. || 1° L'étude et la connaissance de la phrase et, par conséquent, une partie très-importante de la grammaire (peu usité en ce sens). || 2° Construction de phrases particulière à une langue ou à un écrivain. La phraséologie annamitique n'est pas conforme en tout à la phraséologie chinoise, ABEL, ANNUAIRE, Inst. Ném. inscr. et belles-lett. t. VIII, p. 47. || 3° Se prend quelquefois en mauvaise part pour exprimer des discours creux et vides de sens. Ce n'est que de la phraséologie.

— ETYM. Φράσις, phrase, et λόγος, manière

PHRASÉOLOGIQUE (fra-zé-o-lo-jik'), adj. Qui a rapport à la phraséologie. || Accent phraséologique, accent tonique qui appartient non au mot, mais à la phrase. || Terme de musique. Rythme phraséologique, dit aussi carrure de phrases, consistant dans le retour périodique d'un certain nombre de mesures disposées symétriquement, COTASS-MAKRA.

PHRASER (fra-zé), || 1° V. n. Faire des phrases. Couper son style par phrases. || V. a. Articuler les membres d'une phrase, en liant ou en déliant. || 2° V. n. Terme de musique. Faire des phrases, des suites régulières et complètes de chant ou d'harmonie. || Chanter avec l'expression convenable. || V. a. Phraser la musique, bien marquer chaque phrase d'un morceau de musique. Le maître de ballets qui ignorera la musique phraserait mal les airs, NOVELLE, Lett. sur la danse, p. 73, dans ROUGENS.

— ETYM. Phrase.



**PHYLLIOTAXIE** (fi-lo-ta-ksié), *s. f.* Partie des graphes végétaux qui a pour objet la disposition, l'arrangement des feuilles autour de la tige.  
 — **ETYM.** *Phyllon*, et *taxis*, arrangement.  
**PHYLLIOLÉ** (fi-li-olé), *s. f.* Terme de botanique, qui se dit de chaque feuille après sa chute.  
 — **ETYM.** *Phyllon*, et *ollos*, écaille.  
**PHYMATINE** (fi-ma-ti-né), *s. f.* Terme de chimie, tanco organique particulière qui existe dans les tubercules et leur est propre.  
 — **ETYM.** *Φύμα*, tubercule, de *φύσις*, nature.  
**PHYMATOÏDE** (fi-ma-toï-zé), *adj.* Terme de médecine pathologique. Se dit de tissus morbides qui ont une couleur jaune terne, analogue à celle du verucule.  
 — **ETYM.** *Φύμα*, tubercule, et *ζῆος*, forme.  
**PHYMATOSE** (fi-ma-to-zé), *s. f.* Terme de médecine, affection tuberculeuse.  
 — **ETYM.** *Φύμα*, tubercule.  
**PHYSALE** (fi-sa-lé), *s. m.* Espèce de cachalot.  
 — **ETYM.** Voy. **PHYSÉTERE**.  
**PHYSAÏDE** (fi-sa-i-dé), *s. f.* Genre de la famille des solanées. Une seule espèce croît en Europe, c'est le coqueret, *physalis alkekengi*, L.  
 — **ETYM.** *Φύσαλις*, de *φύσα*, vent, vésicule, à cause de l'infatigable vésiculaire du calice de la plante.  
**PHYSAÏNE** (fi-sa-i-né), *s. f.* Principe amer *physalis alkekengi*, proposé comme succédané quinine.  
**PHYSAÏTE** (fi-sa-i-té), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de topaze.  
**PHYSETÈRE** (fi-sé-té-ré), *s. m.* Genre de cétacés, dans lequel on distingue le physétère macrocéphale. || Il serait mieux d'écrire physéter.  
 — **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Pantagruel de loin aperçoit un animal monstrueux physéter, venant droit vers lui, bruyant, ronflant, *RABELAIS*, IV, 23.  
 — **ETYM.** *Φυσήτης*, souffleur, de *φύσσω*, souffler, dérivé de *φύσα*, souffle.  
**PHYSICIEN** (fi-si-si-in), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Celui qui s'occupe de physique. Peut-être jamais aucun physicien parvenu à un aussi haut degré d'entière exclusion de tout système, de toute hypothèse, comme Margraaf. || 2<sup>o</sup> Dans les collèges, un écolier qui est en physique. || 3<sup>o</sup> Au moyen âge, nom de médecin.  
 — **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. Et pour ce out aucune fois il avocait le sien grans asleres à poi de paine [pour peu de chose], *BEAUM.* XXIX, 20. || XIV<sup>e</sup> s. Je vous prie de vous plaire avoir mes deux piecques pour regardées; je ne suis pas physicien; mais il me semble qu'on ne les doit point garder de boyre en un heures, *Lettre de Louis XI*, *Bibl. des Mss.*, 4<sup>e</sup> série, t. 1, p. 26.  
 — **ETYM.** Prov. *physician*; ital. *fisiciano*; angl. *physician*, médecin; de *physique*, qui se disait anciennement au sens de médecine.  
**PHYSICO-MATHÉMATIQUE** (fi-si-ko-ma-tié-ma-tié), *adj.* Qui a rapport à la physique et aux mathématiques. Les sciences physico-mathématiques.  
**PHYSICO-MÉCANIQUE** (fi-si-ko-me-ka-ni-ké), *adj.* Qui tient de la physique et de la mécanique. On trouve parmi ses papiers [de F. de Bremond] une note sur toute prête à paraître des expériences physico-mécaniques d'Hawksbee, et une liste complète de celles de l'électricité, *MAIRAN*, *Œuvres*, s. Bremond.  
**PHYSIO...** préfixe qui signifie nature, et qui se trouve dans (voy. **PHYSIOLOGIE**).  
**PHYSIOCRATE** (fi-si-o-kra-té), *s. m.* Nom de Quesnay et à son école, qui, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, tracèrent les premiers linéaments de la science politique, et reconnurent l'existence des lois naturelles dans cet ordre de phénomènes.  
 — **ETYM.** *Physio*, et *κράτος*, puissance, à cause qu'ils croyaient que toutes les richesses étaient produites par la nature, c'est-à-dire par l'agriculture.  
**PHYSIOCRATIE** (fi-si-o-kra-tié), *s. f.* Doctrine des physiocrates.  
**PHYSIOCRATIQUE** (fi-si-o-kra-ti-ké), *adj.* Qui est relatif à la physiocratie.  
**PHYSIOGNOMIE** (fi-si-ogh-no-mo-nié), *s. f.* Art de juger le caractère, les inclinations par l'im-

pression du visage. || *Traité sur cette matière. La Physiognomonie de Porta.*  
 — **REM.** On trouve physiognomie dans G. Nau-dé: Deux livres qui nous restent de la physiognomie, Apologie.  
 — **ETYM.** *Φυσιγνωμία*, de *φύσις*, nature, et *γνώμις*, qui sait.  
**PHYSIOGNOMIQUE** (fi-si-ogh-no-mo-ni-ké), *adj.* Qui appartient, qui a rapport à la physiognomonie. || *S. f.* La Physiognomonie, titre d'un traité attribué à Aristote.  
 † **PHYSIOGRAPHE** (fi-si-o-gra-fé), *s. m.* Celui qui s'occupe de physiographie.  
 — **ETYM.** *Physio*, et *γράφω*, décrire.  
**PHYSIOGRAPHIE** (fi-si-o-gra-fié), *s. f.* Terme didactique. Description des productions de la nature.  
 — **ETYM.** *Physiographie*.  
**PHYSIOGRAPHIQUE** (fi-si-o-gra-fi-ké), *adj.* Qui a rapport à la physiographie.  
**PHYSIOLOGIE** (fi-si-o-lo-jié), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Terme didactique. Science qui fait partie de la biologie et qui traite des fonctions des organes dans les êtres vivants, végétaux et animaux. Physiologie animale. Physiologie végétale. Physiologie comparée. La physiologie, cette partie de la médecine qui, pénétrant dans la structure intime des parties du corps, y cherche par quelles lois l'homme se forme, se développe, croît, vit, reproduit son semblable, dépérit et meurt, CONDORCET, *Haller*. || Physiologie générale, celle qui, sans faire d'application à aucune espèce vivante déterminée, traite d'une manière philosophique et abstraite des phénomènes de la vie. || Physiologie spéciale, celle qui, prenant pour sujet d'étude une espèce vivante distincte, décrit le mécanisme de la vie dans cette espèce seule. || 2<sup>o</sup> Ouvrage qui traite de cette science. La Physiologie de Müller.  
 — **HIST.** XVII<sup>e</sup> s. La considération des choses naturelles appartient à la première partie de médecine, dite physiologie, *PARÉ*, *Introd.* 3.  
 — **ETYM.** *Φυσιολογία*, de *φύσις*, nature, et *λόγος*, doctrine.  
**PHYSIOLOGIQUE** (fi-si-o-lo-ji-ké), *adj.* Qui appartient à la physiologie.  
 — **ETYM.** *Φυσιολογικός* (voy. **PHYSIOLOGIE**).  
**PHYSIOLOGISTE** (fi-si-o-lo-ji-sié), *s. f.* Celui qui s'occupe de physiologie.  
**PHYSIONOMIE** (fi-si-o-no-mié), *s. f.* || 1<sup>o</sup> L'air, les traits du visage. On ne peut faire une bonne physionomie qu'en accordant toutes nos contrariétés, *PASC.* *Pens.* XVI, 10 bis, éd. *NAVAR.* S'il [un jeune homme de bonne figure disant des sottises] m'eût donné des coups de massue sur la tête, il ne m'aurait pas plus affligés; je jurai de ne me plus fier aux physionomies, *SŒV.* 233. La physionomie n'est pas une règle donnée pour juger des hommes; elle nous peut servir de conjecture, *LA BRUYÈRE*, XII. Une physionomie qui promet une âme et qui ne ment pas, *J. J. ROUSS.* *Em.* V. On disait à l'un d'entre eux [homme de la cour]: On ne vous a point vu à la cour depuis la mort du roi; il répondit: C'est que je n'ai point encore trouvé ma physionomie d'arrangement, *MIGNON*, *Claude et Nér.* t. 1, 34. Personne n'a plus que lui la physionomie de son âme, *id.* *Salon de 1767*, *Œur.* t. XIV, p. 40, dans *ROUGES*. || Physionomie heureuse, résultat de tous les traits d'une personne, qui prévient en faveur de son caractère. || Mauvaise physionomie, physionomie qui annonce la méchanceté. Qui es-tu donc, vieux romain [Caton]? tu as la physionomie mauvaise, un visage dur et rébarbatif, *RAN.* t. XIX, p. 378. On trouve toujours la physionomie mauvaise à un homme qui a fait une méchante action, *VOLT.* *Mémoires*, *Lett. d M. le prince de...*, *lett.* X. || 2<sup>o</sup> Absolument. Certain air de vivacité et d'agrément réquand habituellement sur le visage. Jamais aucun visage de femme n'a tant mérité que le sien, qu'on se servit de ce terme de physionomie pour le définir et pour exprimer tout ce qu'on en pensait en bien, *MARIVAUD*, *Marianne*, 4<sup>e</sup> part. On croit que la physionomie n'est qu'un simple développement de traits déjà marqués par la nature; pour moi, je penserais qu'outre ce développement, les traits du visage d'un homme viennent insensiblement à se former et à prendre de la physionomie par l'impression fréquente et habituelle de certaines actions de l'âme, *J. J. ROUSS.* *Em.* IV. Nous serions fort embarrassés de dire bien précisément ce que c'est que d'avoir de la physionomie, *MIGNON*, *Lettre les érudites*. || Il se dit aussi des animaux. Le lion fait mouvoir la peau de sa face, ce qui ajoute beaucoup à sa physionomie, *SŒV.* *Morceaux choisis*, p. 317. || 3<sup>o</sup> Aspect particulier qui, pour chaque

être vivant, résulte de l'ensemble de ses parties tant intérieures qu'extérieures. Ce qu'on peut appeler la physionomie dans tous les êtres vivants, dépend de l'aspect que leur tête présente lorsqu'on les regarde de face, *SŒV.* *Ouv.* t. III, p. 167.  
 4<sup>o</sup> Fig. Caractère qui distingue certaines choses de toutes les autres. Ce pays a une physionomie particulière. || 5<sup>o</sup> Art de juger, par les traits du visage, quel est le caractère d'une personne. Ou toutes les règles de la météopscopie et de la physionomie sont fausses, ou il devait être pendu, *MAURERON*, *Crispin méd.* II, 4.  
 — **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. Il ont moult de ages d'un art que l'on appelle physionomie: c'est de ceignoir les personnes, de quelle manière et de quelle qualité elles sont, *MARC POL*, p. 618. || XIV<sup>e</sup> s. Celle [une devoleuse] perceut sa chière [la face de Bertrand] et ses mains regarda, La manière de lui, et visis bien l'avis, Et sa phizonomie très bien considéra, *Guescl.* 106. || XIV<sup>e</sup> s. Or, me plaist de viser, et raison m'y instruit, la phinozomie et personne du sudit noble sage prince, *CHRIST. DE PISAN*, *Charles V*, l. 7. Si veit [elle vit] que sa philozomie donnoit à cognoistre que... *Perceforest*, t. II, f. 137. || XVI<sup>e</sup> s. Bon cœur, bon corps, bonne phizonomie, Boire matin, suir nois et lanson, *MAROT*, *Enfants sans soucy*.  
 — **ETYM.** Altération de *physiognomie*; prov. *physionomia*; esp. et ital. *fisionomia*.  
**PHYSIONOMISTE** (fi-si-o-no-mi-sié), *s. m.* Celui qui se connaît en physionomie. Selon qu'il le conjecturera du visage, selon qu'il sera physionomiste, *PASC.* *Imag.* 7, éd. *MAURERON*.  
 — **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Ils se raçoignoit du physionomie qui avoit jugé Socrate estre paillard, *PASC.* *Introd.* 8.  
 † **PHYSIONOTRACE** (fi-si-o-no-tras-sié) ou **PHYSIONOTYPE** (fi-si-o-no-ti-pié), *s. m.* Instrument à l'aide duquel on réduit un tableau, en calquant, pour ainsi dire, sur l'original. || On fait aussi des portraits au physionotype. || S'est dit particulièrement d'un appareil avec lequel on moultait en plâtre la figure d'une personne vivante.  
 — **ETYM.** *Physionomie*, et *tracé* ou *type*.  
**PHYSIQUE** (fi-si-ké), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui se rapporte aux conditions, aux lois de la nature. L'aveuglement de ceux qui apportent la seule autorité pour preuve dans les matières physiques, au lieu du raisonnement ou des expériences, *PASC.* *Fragm.* *Traité du vide*. || Phénomènes physiques, ceux qui ont lieu entre les corps visibles, à des distances appréciables, et qui s'en changent par les caractères. || Propriétés physiques, qualités naturelles des corps qui sont perceptibles aux sens, telles que l'état solide, liquide ou gazeux, la forme, la couleur, l'odeur, la saveur, la densité, etc. || Sciences physiques, celles qui étudient les caractères naturels des corps, les forces qui agissent sur eux et les phénomènes qui en résultent. || Loi physique d'un phénomène, détermination exacte des conditions de son accomplissement. || Point physique, se dit par opposition à point mathématique (voy. **POINT**). || 2<sup>o</sup> Qui ne s'élève pas au-dessus des conditions matérielles de l'organisation. Le sacrifice humain dut s'abolir le premier, parce qu'il appartenait à l'état de nature, où l'homme est presque tout physique, *CRAYÉBOUR*, *Génie*, IV, 1, 6. || Plaisirs physiques, plaisirs de l'union des sexes. En ce sens, Mauptuis a intitulé *Vénus physique* un livre sur la génération (1716). || 3<sup>o</sup> Qui est effectif, réel, par opposition à moral. J'en ai la certitude morale, mais non la certitude physique. L'impossibilité physique. || 4<sup>o</sup> *S. f.* Dans un sens général et ancien, la physique, connaissance de toute la nature matérielle; c'est le sens de Descartes et de ses élèves Robault et Régis. Comme dans la physique les expériences ont bien plus de force pour persuader que les raisonnements, *PASC.* *Présent de l'air*, t. Je sais combien il y a de différence entre écrire un mot à l'aventure.... et percevoir dans ce mot une suite admirable de conséquences.... et en faire le principe ferme et soutenu d'une physique entière, comme Descartes a prétendu le faire, *id.* *Œuvres*, t. II. || 5<sup>o</sup> Physique, dans le sens spécial, c'est-à-dire séparée de la chimie, science du mouvement et des actions réciproques des corps, en tant que ces actions ne sont pas de composition et de décomposition, ce qui est le propre de la chimie. Ce livre les *Principes mathématiques*, où la plus profonde géométrie sert de base à une physique toute nouvelle.... *ROBERT. NEWTON*. Comme l'alliance de la géométrie et de la physique fait la plus grande utilité de la géométrie et toute la solidité de la physique, *id.* *Bernoulli*. Il faut que la physique systématique attende à élever des édifices, que la physique expérimentale soit en état de lui fournir les matériaux nécessaires, *id.*















essant qu'on a peine à marcher. Si je pouvais  
un pied devant l'autre, vous croyez bien  
deux pieds seraient chez vous, *VOLT. Lett.*  
1771. || Lâcher pied ou le pied,  
prendre la fuite. Je gagnais, en lâchant le  
cabinet où j'avais vu entrer la maîtresse  
fort éplorée, *SCARR. Rom. com. 1, 12.* ||  
parmi les Romains plus de gens punis  
combattu sans en avoir ordre, que pour  
le pied et quitté leur poste, *MOSS. Hist.*  
|| Fig. Céder, ne plus soutenir son opinion,  
cette faiblesse. Le bon père, pressé par  
les témoignages de l'Écriture, à laquelle il  
recours, commença à lâcher le pied, *PASC.*  
|| Aller bien du pied, aller du pied comme  
maigre, comme un Basque, être très-bon  
Dieu merci, je vais bien du pied, *HAMILT.*  
|| Fig. Aller du même pied, avoir une  
égale et semblable, en parlant des person-  
des choses. Nous allions lui et moi du même  
dans cette affaire. Voilà deux projets qui  
pas du même pied. || Fig. Aller de bon pied  
affaire, s'y comporter avec sèle. || Aller de  
gaillard, de son pied léger, de son pied  
voyager lestement à pied. || Venir de son  
quelque endroit, y venir en marchant. Il y  
de plusieurs magistrats qui allaient à pied  
s'embrassent, d'aussi bonne grâce  
Auguste antefois allait de son pied au Capitole,  
viii. || Gagner au pied, s'enfuir. Ah! par  
je m'en désole et je m'en vais gagner au  
mol. *Préc. x.* || Haut le pied, voy. HAUT, n° 27.  
Pied plat, ou plat pied, difformité du pied con-  
dans l'aplatissement général de la surface  
de sorte que les mailloles et surtout l'in-  
touchent presque le sol, et le bord interne  
pied appuie plus fortement que l'externe; de là  
l'instabilité de faire une longue marche. Le pied  
est une cause de réforme pour les conscrits.  
à les oreilles grandes et rouges et le pied plat,  
*GROHM. ix.* || Fig. et par mépris, pied plat,  
quelques plat pied, homme qui ne mérite au-  
considération; locution qui vient non du vice  
conformation indiqué ci-dessus, mais d'une  
saco de chausure entre les gens du peuple  
gentilshommes, ceux-ci portant des souliers  
des talons rouges très-relevés, tandis que les  
et les bourgeois portaient des souliers  
Des pieds plats. On sait que ce pied plat,  
qu'on le confonde, par de sales emplois  
poussés dans le monde, *MOL. M. 1, 1.* Hou-  
était Montmorin, et le roi le croyait un  
plat (sans naissance) parce qu'il était beau-  
de Courtin, *ET-SIV. 97, 26.* Je vais à une de  
semblées, pour m'opposer à la réception d'un  
d'un homme de rien, qu'on veut faire  
dans notre compagnie, *LESAGS, Turcaret, 1, 7.*  
Pied bot, difformité consistant en une déviation  
de la pointe du pied par l'effet de la rétraction conti-  
de quelques-uns des muscles dont les tendons  
s'y insèrent. Tantôt le pied est dévié en de-  
en dehors, tantôt il est dans une extension  
et ne pose sur le sol que par l'extrémité des  
(pied équin); ou bien, au contraire, par une  
exagérée en avant, sa face dorsale se re-  
contre la région antérieure de la jambe, en  
que les orteils sont en haut, et que le pied  
le sol que par le talon (pied talus). Le  
bot du duc du Maine l'obligeait à s'arrêter  
voulait saluer quelqu'un, *ET-SIV. 379, 124.*  
Pied bot, un homme qui a un pied bot. || 5° Pied  
un grand nombre d'animaux. Les pieds du  
Les pieds palmés des oies. Malgré tant de  
l'une de ces personnes (doux chèvres) Pose  
sur la planche, et l'autre en fait autant,  
*Fobl. xii, 4.* Ses grands pieds (de l'autre)  
erreur et charnus, qui n'ont que deux doigts,  
*Die. 1, 1, p. 230.* Aussitôt qu'un méthodiste  
dans son système l'homme à la tête des qua-  
il ne l'aperçoit plus dans la nature que  
un animal à quatre pieds, *MONN. Interprét.*  
*1, n° 49.* || Pied fourché, voy. FOURCHÉ.  
Cinq pieds à un mouton où il n'y en a  
quatre, chercher ce qui ne peut être trouvé.  
Marcher à quatre pieds, se dit d'un enfant, d'une  
qui se traîne sur les mains et les genoux.  
de plus souvent marcher à quatre pattes. Tous  
enfants commencent à marcher à quatre pieds,  
*MOSS. Orig. notes.* || Tomber sur ses pieds, se  
du chat, qui, de quelque façon qu'on le jette,  
tombe toujours sur ses quatre pieds. || Fig. et fami-  
lièrement. Il tombe toujours sur ses pieds, il se  
toute toujours sur ses pieds, se dit de quelqu'un

qui reste toujours en bonne position, quelque chan-  
gement d'affaires qui arrive. Il [le cochon du car-  
dinal Mazarin] ne crut pas, versant, pouvoir mal  
faire; Car quelqu'un dit que, quoi que pulvérisé  
faire, En guerre, en paix, en voyage, en affaire,  
Vous vous trouvez toujours dessus vos pieds, voit.  
*Au cardinal de Mazarin* [qui avait versé sans se  
faire de mal]. || Faire le pied de grue, voy. OUCU.  
|| Faire le pied de veau, voy. VEAU. || Tirer pied  
ou aile, obtenir une partie quelconque de ce qu'on  
désire; image prise à une volaille qu'on dépèce. Je  
m'y en vais moi-même [à la poste], et chercher des  
Grignans; car je ne puis vivre sans en avoir pied  
ou aile, *REV. 16 Juin 1677.* Je promets de vous faire  
tirer pied ou aile du premier ministre, *LEMON, Gil*  
*Bl. vii, 12.* || Terme de fauconnerie. Se dit des pattes  
de l'autour et de l'épervier. || 6° En zoologie, chez les  
quadrupèdes, on donne le nom de pied à toute  
la partie du membre située au-dessous de l'avant-  
bras ou de la jambe. || Disque charnu ou prolonge-  
ment musculaire, à l'aide duquel certains mollus-  
ques rampant. || Pieds-mâchoires, pattes qui font  
partie de la bouche, dans certains crustacés.  
|| 7° Chez le cheval, le pied, le sabot qui protège  
l'extrémité de la région digitée. || Fig. Il est dé-  
serré des quatre pieds, se dit de quelqu'un qui,  
poussé et contredit, ne sait plus que dire ni que  
faire. || Pied cagneux, pied dont la pince est tour-  
née en dedans, soit par la disposition du sabot, soit  
par celle des rayons supérieurs. || Pied sec ou maigre,  
pied dont la corne est sèche et cassante. || Pied corcé,  
pied dont la paroi présente, dans le  
sens horizontal, un ou plusieurs renflements cir-  
conscrits entourant plus ou moins complètement le  
sabot. || Pied comble, voy. COMBLE. || Pied mou ou  
gras, pied formé d'une corne épaisse, molle, pous-  
sant rapidement, et résistant d'autant moins aux  
clous qui maintiennent le fer, que celui-ci est plus  
lourd à cause du volume du pied. || Pied plat, pied  
dont la muraille se rapproche beaucoup de la ligne  
horizontale, de telle sorte qu'il se trouve très-large  
et peu haut. || Le pied du montoir, le pied gauche de  
devant. || Le pied hors du montoir, le pied droit de  
devant. || Ce cheval a fait pied neuf, c'est-à-dire après  
avoir été dessolé, il lui est revenu une nouvelle sole.  
|| Ce cheval galope sur le bon pied, on galop-  
pant il lève le pied droit de devant le premier.  
|| Galope sur le mauvais pied, il lève le pied gau-  
che de devant le premier. || Fig. Vous galopez sur  
le bon pied, je l'avoue; mais vous allez trop loin,  
*REV. 167.* || On dit de même: mettre un cheval sur  
le bon pied. || Fig. Mettre quelqu'un sur un bon  
pied, lui procurer de grands avantages. Servons-  
nous de la considération qu'il a pour moi, pour l'é-  
tablir sur un bon pied, *MAINTENON, Lett. à M. de*  
*Villette, 6 août 1667.* || En un sens tout différent.  
Mettez quelqu'un sur le bon pied, l'obligez à faire  
son devoir. Dès que M. Serrefort saura la chose, il  
le mettra [à sa saur] sur le bon pied, je vous en ré-  
ponds, *DANCOURT, Cheval. à la mode, III, 1.* Male-  
peste! sur un bon pied Nous avons mis la comédie,  
*IN. l'Inconnu, Prologue.* || Petit pied, se dit quelquel-  
fois pour l'os du pied qui supporte le paturon.  
|| 8° Terme de vénerie. La trace de la bête qu'on  
chasse. Le veneur a reconnu au pied que c'était  
une biche. || Pied paré, pied d'un animal qui a vécu  
dans un terrain dur et pierreux. || 9° Pied de mou-  
che, se dit pour pats de mouche, en des locutions  
figurées. || Disputer sur un pied de mouche, dispu-  
ter sur des choses de rien. || Des pieds de mouches,  
une écriture très-fine et peu lisible. La petite Saint-  
Géran m'écrit des pieds de mouches que je ne saurais  
lire, *REV. 68.* || Terme de typographie. Pied de mouche,  
signe ainsi figuré, dont on se sert encore pour les  
renvois. || Pieds de mouches, petites marques que  
présente l'eau salée qu'on évapore. Le schotage  
continue jusqu'à ce qu'il se forme, à la surface de la  
liqueur, de petits cristaux qu'on nomme pieds de  
mouches, et qui se présentent quand l'eau acquiert  
vingt-huit ou vingt-neuf degrés à l'aréomètre, *ROU-  
CROIX, Connoiss. Chim. T. III, p. 101, dans ROCHER.*  
|| 10° Gens de pied, les fantassins... capitaine Soit  
de gens de cheval ou soit de gens de pied, *ALONZA, Gen.*  
*xi.* || Par extension, homme de pied, gens de  
pied, les gens qui vont à pied. Qu'il est doux alors de  
quitter les cités qui ne retentissent que du bruit des  
carrosses qui menacent l'homme de pied! *ALON.*  
*1, n° 2.* || 11° Valet de pied, voy. VALET.  
|| 12° Pied marin, pied ferme sur le navire que la mer  
agite. Un homme à le pied marin lorsqu'il est, malgré  
les oscillations du navire, aussi solide à peu près qu'il  
le serait sur terre, *JAL.* || Fig. Avoir le pied marin,  
ne pas se déconcertar dans les difficultés. || 13° Petits

pieds, en termes de rôleur, se dit des grives, des  
callos, des ortolans et autres petits oiseaux d'un  
goût délicat. Il s'acharna sur les ortolans, et ne fit  
pas même d'honneur aux petits pieds, *LA ROCHE, Gil*  
*Blas, II, 1.* || On le dit aussi au singulier. Il n'avait  
pas d'appétit et n'a mangé qu'un petit pied. || L'A-  
cadémie écrit à pied, petits pieds sans trait d'union, et  
à petit, petits-pieds avec trait d'union. || Terme de  
cuisine. Pied de cochon, pied de mouton, sorte de mets  
fait avec le pied de ces animaux. || 14° Pied-à-terre,  
voy. PIED-À-TERRA. || 15° Parue de la tige ou du tronc  
qui est le plus près de la terre. Vous êtes vraiment  
trop jolie sur votre sac de pommes au pied d'un  
figuier, avec un bon panier de figues et de raisins  
devant vous, *REV. 10 oct. 1690.* Le bois du pied d'un  
arbre pèse plus que le bois du tronc au milieu de sa  
hauteur, *REV. Hist. nat. Paris. exp. Jour. t. VIII,*  
*p. 160.* || Vendre, acheter une récolte sur pied, ven-  
dre, acheter du blé avant qu'il soit coupé, du raisin  
avant qu'il soit cueilli, etc. || Fig. Sécher sur pied,  
se consumer d'ennui, d'inquiétude, de tristesse.  
|| Terme de botanique. Partie qui fixe la champi-  
gnon à sa tige. || 16° Pied, avec le mot arbre ou  
avec un nom de végétal, signifie un arbre entier, la  
plante entière. Il y a cinq cents pieds d'arbres dans  
cette avenue. Un pied de giroflée. Les pieds semel-  
les du chanvre. || Terme de blason. Pied nourri,  
se dit du pied des plantes qui ne montrent point  
de racines. || Fig. Couper pied à, empêcher. Pour  
couper pied à un trait injurieux, *LA V. CARROT, dans*  
*DESFONTAINES.* || Terme d'eaux et forêts, pied-  
cornier, l'arbre qu'on laisse à l'extrémité d'un  
héritage, d'un arpentage, pour servir de marque. Cha-  
que quartier d'une forêt, en tour d'exploitation,  
sera limité par des pieds corniers, ainsi que cela se  
pratique dans les exploitations par contenance, *DAU-  
LAT, Traité des forêts d'arbres résineux, p. 200.*  
|| Pied-le-tour ou pied-de-tour, expression qui dési-  
gne la grosseur de l'arbre qui sert de base en cas  
de coupe en délit, pour régler l'amende et la restitu-  
tion. || Terme de charpenterie. Pied cornier, longue  
pièce de bois qui est aux encorlures des pans de  
charpente. || Terme de menuiserie. Pied cornier, se  
dit de tous les montants de bâtis dormants d'une  
armoire, d'un buffet, formant angle saillant et dont  
l'arête est arrondie. || Ancien terme de charonnage.  
Pieds corniers, montants au nombre de quatre sur  
lesquels tout le corps d'un carrosse était assemblé  
et qui portaient l'impériale. || 17° Endroit le plus  
bas d'une montagne, d'un mur, d'une tour, etc. Sans  
chercher d'autre gloire au pied de l'Aventin, *COSS.*  
*Sertor. IV, 2.* Du pied du mur enfin il s'approcha,  
*LA FONT. Orais.* Au pied de l'échafaud je le trouve  
arrêté, *TU. COSS. Comte d'Ess. v, 8.* Et du pied des  
autels où je vais m'engager... *VOLT. Tancr. 1, 1.*  
Le pied de cette montagne est composé de grès, de  
sable, d'argile et de cailloux roulés, *SAUSSURE, Voy.*  
*Alpes, t. II, p. 69, dans ROCHER.* || Raser une mal-  
son rez pied, rez terre, la mettre, en la rasant, à ni-  
veau de terre. || À pied d'œuvre, voy. ŒUVRE. || Au  
jeu de paume, chasse au pied, la chasse est au pied  
du mur. || Fig. Mettre au pied du mur, voy. MUR,  
n° 1. || Au pied de la lettre, voy. LETTRE, n° 8.  
|| 18° La partie la plus basse d'un fût, d'une co-  
lonne. Le pied d'une croix, etc. || Fig. Mettre une  
injure, une disgrâce, son ressentiment aux pieds  
de la croix, du crucifix, faire à Dieu le sacrifice  
d'une injure, d'une disgrâce, d'un ressentiment.  
|| Pied de dentelle, dentelle fort basse qu'on coud  
à un tulle, à un entoilage, ou même à quelque ob-  
jet de toilette. Mettre un pied de dentelle à un mou-  
choir, à une chemise. || Terme de blason. Pied  
de l'écu, la pointe ou la partie inférieure. || Terme  
de marine. Pied du mât, l'extrémité inférieure du  
mât qui repose dans la carlingue où il est implanté;  
et aussi, la partie du mât qui est à la hauteur du  
pont. || Terme de pêche. Nord inférieur d'un filet  
tendu verticalement. || Une des trois pièces du manche  
de la ligne. || Pêche de pied, celle qui se fait sur les  
grèves avec des cordes garnies de lignes et de balms.  
|| 19° Terme de géométrie. Pied d'une perpendicu-  
laire, le point où elle rencontre une ligne, une sur-  
face, avec lesquelles elle fait un angle droit. || Terme  
de gnomonique. Pied du style, point sur lequel  
tombe une ligne abaissée du bout du style perpen-  
diculairement sur le plan du cadran. || 20° Inclinaison  
ou base qu'on donne à une chose. Un mur  
à du pied, quand il est plus large en bas qu'en haut;  
une échelle, quand elle est suffisamment inclinée.  
C'est ma faute, je ne lui ai pas donné assez de  
pied [à une échelle], *CYR. DE BERNOUILLAC, Pédonat*  
*jeû, IV, 1.* || 21° Terme de marine. Un navire à du  
pied dans l'eau, lorsque ses œuvres vives s'y enfon-

cent suffisamment. || Jeter un pied d'ancre, s'amarrer, en passant, sur une seule ancre; on dit aussi qu'on n'est que sur un pied ou mouillé que sur un pied || Pied du vent, la direction dans laquelle il souffle || Pied de nuage, sa continuité avec l'horizon. Un nuage pluvieux a ou n'a pas de pied, suivant qu'il se continue ou non avec l'horizon. || 32° Partie qui sert à soutenir certains meubles et ustensiles; support d'un instrument quelconque. Les pieds d'une chaise, d'une marmite. || Une table, un bureau à pieds de biche, une table, un bureau dont les pieds figurent les pieds d'une biche. || Tige de fer qui tient une balance suspendue. || Pied d'entrée, montant d'une voiture, sur lequel la portière est attachée, ou sur lequel elle vient battre. || Le pied du lit, les pieds du lit, l'endroit du lit où l'on a les pieds quand on y est couché. Mme Bouillon le fit assoir auprès d'elle sur le pied d'un lit, SCARRON. *Rom. com.* II, 10. || [le czar] a fait ouvrir le pied de mon lit pour me voir, vous croyez bien qu'il en aura été satisfait, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 11 juin 1717. || Terme d'architecture. Pied de fontaine, espèce de piédestal qui soutient la coupe de certaines fontaines. || 23° Mesure de longueur, douze pouces (0<sup>m</sup>,324). Petits hommes, haut de six pieds, tout au plus de sept.... espèce d'animaux glorieux et superbes qui méprisent toute autre espèce.... LA HAUV. XII. J'entends par huit lieues, vingt-quatre mille pas géométriques de cinq pieds chacun, VOLTAIRE, *Micromégas*, I. Anaxagore disait que le soleil est beaucoup plus grand que le Péloponnèse; et Héraclite, qu'il n'a réellement qu'un pied de diamètre, BARTHÉL. *Anach.* ch. 31. || On disait aussi pied de roi. || Le pied varie un peu de longueur suivant les différents pays. Notre pied dérive du pied romain, qui était divisé en douze parties nommées pouces par les modernes. Le pied romain, à son tour, provient du pied grec, qui représentait 16 doigts ou deux tiers de la coudée égyptienne de 24 doigts. || Pied courant, se dit du pied mesuré en longueur. || Pied carré, celui qui, ayant douze pouces par chacun de ses côtés, en contient cent quarante-quatre de superficie. || Pied cube ou cubique, celui qui contient mille sept cent vingt-huit pouces cubes ou solides. Le pied cube de plomb pur pèse 704 livres 10 onces 5 gros 64 grains, *BOUYSS.* *Min.* t. V, p. 364. || Un pied de terre, une très-petite portion de terre. Sans y posséder un pied de terre, *BOSS.* *Hist.* II, 3. || Par exagération. Elle a un pied de rouge sur le visage, se dit d'une femme extrêmement fardée. La divine Arpalice avait quarante-huit ans, un pied de blanc, des sourcils peints, osseus, *VEILL.* *du chât.* t. III, p. 377, dans *POISSONS*. || On dit de la même façon : un pied de crotte. Chacun avec un pied de crotte, SCARRON. *Virg.* IV. || Un pied de nez, un nez extrêmement long. Il est connu par un pied de nez et par une aune et demie de barbe, *BATZ.* *le Barbon*. || Faire un pied de nez, avoir un pied de nez, *VOY. NEZ*, n° 1. || Tirer la langue d'un pied de long, *VOY. LANGUE*, n° 1. || Par exagération. Il voudrait être à cent pieds sous terre, c'est-à-dire il est si confondu qu'il voudrait pouvoir se cacher à tout le monde. Jenni aurait voulu être à cent pieds sous terre, *VOY. JENNI*, VII. || Par imprécation. Je voudrais que cet homme fût à cent pieds sous terre, je voudrais qu'il fût mort. || Fig. Avoir d'une chose cent pieds par dessus la tête, en être tout à fait dégoûté. Monsieur a de mademoiselle cent pieds au-dessus de la tête, *TR.* *Leclercq*, *Proverb.* t. IV, p. 78, dans *POISSONS*. || L'amer cent pieds par-dessus la tête, être infiniment supérieur. Celui-ci [le traité de la Prière continuée, de Hamon] ... est si spirituel, si lumineux, si saint, qu'encore qu'il nous passe cent pieds par-dessus la tête, il ne laisse pas de nous plaire et de nous charmer, *ADV.* 30 oct. 1819. || Fig. Cent pieds au-dessus de la tête, sans ressources, sans espoir. Malheureux girondins ! s'écriait-il [Danton], ils nous ont précipités dans l'abîme de l'anarchie, ils en ont été engloutis, nous le serons à notre tour, et déjà je sens la vague à cent pieds au-dessus de ma tête, *LAHAYE.* *Hist. des girondins*, *adv.* || Fig. Si vous lui donnez un pied, il en prendra quatre, se dit d'un homme qui abuse de l'indulgence ou de la facilité qu'on a pour lui. Laissez-leur prendre un pied chez vous, ils en auront bientôt pris quatre, *LA FONT.* *Fabl.* II, 7. Pour un pied qu'on lui donne elle en en prendra quatre, *TR.* *com.* *D. Reviv. de Cig.* IV, 1. || 34° Règle sur laquelle sont gravées les divisions du pied. Un pied en chêne, en fer. || 35° Fig. Niveau, base, établissement. Il réforme à son pied les honneurs de la cour, *BOSS.* *Sat.* 2. Kat-co au pied du savoir qu'on mesure les hommes ? *BOSS.*

Sat. VII. Ce fou qui réduit tout au pied de la chancane, *BOSS.* *Plaid.* III, 2. Le roi donnait à Mme de Montespan 12000 louis d'or tous les ans, sur quelque pied que les louis fussent, *ST-SIM.* 168, 256. Il me parait impossible, d'un côté, que cet ouvrage [l'Encyclopédie] se continue sur le même pied qu'auparavant; de l'autre, qu'il puisse se continuer sur un autre pied, *MARTEAU.* *Lett. d. Voltaire*, 16 fév. 1787. || Sur le pied de, avec le caractère de. Nos troubles l'avaient mis sur le pied d'homme sage, *MOT.* *Tart.* I, 2. || Sur le pied de, à raison de, à proportion de, conformément à. Et veulenz, sur le pied de nous être fidèles, Ous nous soyons tenus à tout endurer d'elles ? *MOT.* *Éc. des f.* IV, 8. Ces femmes... qui veulent conduire doucement les affaires qu'elles ont sur le pied d'attachement honnête, *M.* *Impromptu*, 1. Rendre compte de votre dépense, qui vous sera allouée dans ce jugement [de Dieu], non sur le pied de vos convoitises... mais sur les règles de la modestie, *BOSS.* *Sermons, Necessités*, 2. Il me reçut dans sa maison sur le pied de cinquante pistoles d'appointements, *LA SAGE.* *Bach. de Salam.* ch. 10. || Prendre pied sur, s'autoriser de. Tout père frappe à côté; Qu'arriva-t-il ? notre engeance Prit pied sur cette Indulgence, *LA FONT.* *Fabl.* VIII, 20. De peur que, sur votre faiblesse, il ne prenne le pied de vous mener comme un enfant, *MOT.* *Fourber.* I, 4. || Au petit pied, en petit, en raccourci. Réduire un plan au petit pied. || Fig. Votre état est une mer où je m'abîme... quand j'y compare mes affaires réduites au petit pied, je crois regarder par un microscope, et je me crois riche... *SEV.* 12 juil. 1690. On a prétendu qu'à ces premiers états de Blois les députés des trois ordres avaient été chargés d'une instruction approuvée du roi, portant que les cours des parlements sont des états généraux au petit pied, *VOY. Hist. parlém.* XXII. Il faut que tu saches que nous avons ici [dans une petite sous-préfecture] un faubourg Saint-Germain au petit pied, *CH.* *de Beau.* *Un acte de vertu*, III. || Fig. Être réduit au petit pied, être réduit à ne pouvoir plus faire de dépense. Il faut qu'une femme riche se réduise toute sa vie au petit pied, pour replâtrer leurs affaires, *GHERARDI.* *Théât. ital.* t. I, p. 199. || Être sur un grand pied, être un personnage considérable. Il est sur un grand pied dans le monde. [Au XIV<sup>e</sup> siècle] les souliers d'un prince avaient deux pieds et demi de long; ceux d'un haut baron, deux pieds, et ceux d'un simple chevalier un pied et demi; d'où nous est restée sans doute cette expression : Il est sur un grand pied dans le monde, *SAINTE-FOIX.* *Ess. Paris.* *Éuc.* t. IV, p. 287, dans *POISSONS*. (Cette explication n'est pas justifiée; pied veut dire ici mesure, base, établissement.) || Cette maison est montée sur un grand pied, on y fait une grande dépense. || Être sur un bon pied, sur le bon pied, être dans une position avantageuse, honorable. || Être sur un bon pied dans le monde, y être en estime et considération. || Dans un sens opposé, être dans le monde sur un mauvais pied. || Un certain pied, une certaine considération. Cela achera de l'introduire à l'hôtel du Luxembourg sur un certain pied, *J. J.* *BOSS.* *Conf.* X. || Être, se mettre sur un tel pied avec quelqu'un, avoir, prendre avec lui telle manière d'agir. Sur quel pied êtes-vous ensemble ? *MM.* *Dangeau* et *Langlée* ont eu de grosses paroles... Dangeau menaçait; Langlée repoussa l'injure par lui dire qu'il n'était pas sur le pied, dans le monde, d'un homme redoutable, *ADV.* 3 janv. 1773. L'autre jour, Madame et Mme de Monaco prirent d'Hacqueville pour s'en aller courir les rues incognito... comme Madame n'est point sur le pied d'être galante, elle se joue parfaitement bien de sa dignité, *ID.* 19 juill. 1678. Beringhen était sur le pied qu'en pouvait se fier à son secret et à sa parole, *ST-SIM.* 9, 108. || [l'empereur Léopold] négocia avec Louis XIV, à Ryswick, sur un pied d'égalité qu'on n'attendait pas après la paix de Nimègue, *VOY.* *Ann. Emp.* *Léopold.* Ils étaient sur le pied de se faire l'un à l'autre des présents, *J. J.* *BOSS.* *Id.* VI, 16. Sa femme encore plus adroite s'était tellement insinuée dans les bonnes grâces de sa maîtresse, qu'elle était plutôt chez elle sur le pied d'une amie que d'une femme à ses gages, *ID.* *Conf.* II. || Être sur le pied de, passer pour. Il était sur le pied d'un homme de condition. On ne veut pas d'une piété qui se fasse remarquer et qui nous mette sur le pied d'homme extraordinaire, *MARTEAU.* *Myst. Finist.* || Se mettre sur le pied d'un homme de qualité, s'élever en homme de qualité. || Sur le pied où sont les chiens, et, absolument, sur ce pied, sur ce pied-là, c'est-à-dire les choses étant ainsi, avec ces conditions. ... Pour elle sa tendresse devint

bonne amitié; sur ce pied notre amant La Fontaine fort aisément, *LA FONT.* *Pet. chien* C. le chasseur, II. Il faut prendre sur ce pied-là, *ADV.* 13 1678. Vous me parlez de votre amitié; je vous en qu'elle est très forte, et je vous aime sur ce pied-là, 10. d. *Mme deignan*, 11 oct. 1673. M. de la Bruyère voulait que je visse l'écrit que vous m'avez remis entre les mains; puis-je lui écrire sur ce pied-là ? *MAINTENON.* *Lettre au card.* de Noailles, 16 août 1697. Sur ce pied-là, j'avance que ce sont que les oracles... n'ont point été remis à nos démons, *FONTEN.* *Oracles, Introd.* Le pied de guerre, état militaire réglé pour la guerre. || Sur le pied de paix, état de guerre, conformément à ce qui a été réglé pendant le temps de paix, pour le temps de guerre. || 36° Terme de classification ancienne. Un pied, certain nombre de longues et de brèves. || Terme de versification française. Un pied, deux syllabes; ainsi alexandrin qui a douze syllabes, est un vers de six pieds, et le vers de sept syllabes est un vers de trois pieds et demi. Entendez ces vers comme les victimes de la tyrannie, Qui se redressent des pieds, *LA MOTTE.* *Odes*, t. I, p. 612, dans *BOSS.* Comme il y avait toujours dans ses vers quelques pieds de plus ou de moins qu'il ne fallait, j'ai fait corriger moyennant vingt louis de chanson, *VOY.* *Jeanot* et *Colin*. Et je remarque trois pieds d'un vers charbonné par le sieur de Béringhen, *Grenier*. || 27° Bain de couleur qu'on fait à une étoffe. Pied de pastel. Qu'à toutes teintes en bon telat, il soit laissé une couleur qui aura servi de pied, et que toute soit teinte en pied, c'est-à-dire en fond de la couleur que ladite rose, *INSTRUCTIONS* aux jurés, août 1669. || Avoir le pied de levain, être parmi les brassiers, de la bière où la levure est en quantité suffisante. || 28° Terme de fustier. Pied de fief, fief démembré. || 29° Pied de jeu d'enfant où, les mains étant mises au-dessus des autres, celui qui a la main sous, en la plaçant, compte un, celui d'après deux, et ainsi de suite jusqu'à neuf; et celui qui compte neuf dit, en saisissant la main de l'un qu'un des autres : Je retiens, ou je tiens le pied de bœuf. || 30° Nom de quelques machines. || Pied-de-biche, petit levier en fer, dont une moitié présente un talus et une fente : on l'emploie pour arracher les clous qu'on ne peut enlever avec une tenaille. || Pied-de-biche, instrument de menuiserie. || Pied-de-biche, pinceau en blaireau plat pour ser les couleurs sur la porcelaine. Pied-de-biche, chez les horlogers, d'une machine dont le bout fait bascule, dans un sens opposé à celui de la bascule. || Pied-de-chat, instrument pour visiter les bouches à feu. || Pied-de-chèvre, levier dont l'une des extrémités est faite en pied de chèvre. || Pied-de-chèvre, pièce de bois qu'on emploie pour assembler les deux branches d'une machine qu'on appelle chèvre. || 31° Nom de quelques animaux. || Pied d'aigle, coque de spondyle. || Pied de cheval, grande machine. || Pied gris, l'aloëtiote de mer ordinaire. || 32° Terme de botanique. Pied de chèvre, plante qui sert à orner les jardins. *Pinus delphinium*, renouée. || Pied de chèvre, plante synanthérée dont les fleurs sont de deux espèces dites pectorales, *gnaphalium*. || Pied-de-chèvre, le boucage. || Pied-de-chausson, la crête de coq, la renouée rampante, la clavaire coralloïde. || Pied-de-carbin, la clavaire. || Pied-de-griffon, espèce d'ellébore. || Pied-de-lion, un des noms donnés à l'alchimie. || Pied-de-loup, lycopode. || Pied-de-nithopode. || Pied-de-poule, un des noms du pied de dactylon (graminée), dit aussi pied-de-poule. || Pied-de-veau, un des noms de l'arum vulgaire (aracée). || 33° Terme de fustier. Piedement, au moyen de ce pied, les ouvriers prirent en somme Chapeau, casaque, bourse et cheval, Bottes aussi : vous n'avez que mal d'aller à pied, lui dirent les perdus, *LA FONT.* Or il fallut qu'Aman marchât à pied devant le dieu, et qu'il fût le héros de sa vie, et qu'il eût toutes les places publiques, *BOSS.* *Pol.* X. Le comédien couché dans son carrose (c'est une bourse au visage de Cornélie, qui est à pied, *LA FONT.* XII. Le sieur de Labais, qui a vécu cent ans, était né en France; il avait fait par terre et par eau tous les voyages des Indes, de la Perse et de l'Égypte, *BOUYSS.* *Suppl. nat.* *Éc.* t. 2, p. 132. || Faire à pied, aller à pied.































un instrument piquant. De mots piquants partout  
 versante sous outrage, *Vol. Femm. sor. II, 2*. Mon  
 père leur a dit de piquantes paroles, *BOURNAZ, Dédit*,  
 I, 1. Nous entendons tous les jours, mes frères, les  
 amateurs du monde eux-mêmes... ..faisait des in-  
 vectives piquantes contre ses injustices et ses abus,  
*MARS Car. Dégodit*. || *Même sens*, en parlant des  
 personnes ou de leur humeur. Parler et offenser,  
 pour de certaines gens, est précisément la même  
 chose; ils sont piquants et amers, *LA SOUT. V*. La  
 charité est douce et prudente, et l'humeur est tou-  
 jours piquante et téméraire, *MARS Carême, Né-  
 lunge*. || *6° Fig* Qui exerce sur l'esprit une action  
 comparée à la sensation que produit sur le palais  
 un mets épicé. La sageme paille les défauts du  
 corps, ennoblit l'esprit, ne rend la jeunesse que  
 plus piquante, et la beauté que plus périlleuse,  
*LA SOUT. III*. Godtons, au lieu de nous en plaindre,  
 Les attributs piquants du danger, *BERNARD, Poés. div.*  
*Épître XVI, à Galotie*. Il n'est pas rare qu'une mal-  
 treuse coupable en devienne plus piquante, *MARI-  
 VAUX, Paysan pare. part. v*. || *7° Fig*. Plein  
 de vivacité, de finesse, d'agrément, en parlant des per-  
 sonnes et des choses. L'originalité piquante de  
 Dufrenoy était auprès de son pandégyriste une assez  
 bonne recommandation, *D'ALEM, Éloges, Mari-  
 reux*. Au lieu d'être piquant, souvent on est bi-  
 zarre, *DREUILLE, Jard. ch. t*. Elle ne doit tous ses  
 défauts qu'au désir de paraître piquante, parce  
 qu'elle est persuadée qu'une personne douce est  
 toujours insipide, *DENIS, Ad. et Théod. t. II*,  
*p. 181*, dans *ROUENNA*. || En parlant des personnes,  
 qui plait par la vivacité, l'agrément de la physio-  
 nomie, plus que par la régularité des traits. Sa fi-  
 gure avait quelque chose de si piquant que le che-  
 valier s'y laissa prendre, *HAWILT. Gramm. 4*. Tantôt  
 je la revois, belle, vive, piquante, Telle que pour  
 charmer la fureur des dieux, Telle qu'on voyait  
 en tous lieux Vénus de tous les cœurs revenir triom-  
 phante, *CHAUL. Éloges*. Ce n'est pas, comme vous  
 voyez, une beauté régulière; mais elle est assez  
 piquante, *LESAGE, Turcaret, t. 1*. || *8° S. m.* Pointes  
 que portent certaines plantes, certains animaux.  
 Les piquants de l'acacia. Un autre animal à piquants  
 qui ne nous était pas connu, a été rapporté de  
 Cayenne à Paris... *BOUR. Quadrup. t. XIII, p. 128*.  
 || *9° Fig*. Ce qui blesse comme les épines. Les  
 embarras domestiques de M. le Duc, les élans con-  
 tinuels de la plus furieuse jalousie, les vifs pi-  
 quants d'en sentir sans cesse l'inutilité, toutes ces fu-  
 ries le tourmentèrent sans relâche, *AR-SUP. 361, 249*.  
 || *10° Fig*. Ce qui plait à l'esprit, comme au palais  
 un mets épicé. Le piquant de l'aventure. Les Lettres  
 provinciales ont perdu beaucoup de leur piquant, lorsque  
 les Jésuites ont été abolis, *VOIT. Louis XIV, 32*. Elle  
 n'a pas le piquant et les grâces de Mme de Tervures,  
*DENIS, Vaux témér. t. I, p. 18*, dans *ROUENNA*.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Paroles piquantes, *AUTOT, Fab.*  
*16* Déguiser les viandes avec quelque sauce aigre  
 et piquante, *AN. Anton. 39*. Il faisoit un chaud pi-  
 quant et estoiffé, *D'AUT. Fern. III, 7*.  
 1. PIQUE (pi-k'), s. f. || *1°* Chez les anciens, arme  
 formée d'un long bois garni d'un fer plat et pointu.  
 Vous avez déjà, en animaux raisonnables et pour  
 vous distinguer de ceux qui ne se servent que  
 de leurs dents et de leurs ongles, imaginé les lan-  
 ces, les piques, les dards, les sabres et les cime-  
 terres, *LA SOUT. III*. Un étranger disait à l'am-  
 biteur Agésilas: Où suez-vous donc les bornes  
 de la Laconie? Au bout de nos piques, répondit-il,  
*ARISTOTE. Anach. ch. 20*. || *2°* Arme d'ast, plus  
 courte que la lance, employée autrefois pour armer  
 certains corps d'infanterie. Par une ordonnance de  
 Louis XIV, le tiers de chaque compagnie d'infanterie  
 devait être armé de piques, pour arrêter l'effort  
 de la cavalerie. Le maréchal de Saxe regrettaient les  
 piques, *AR-ROUX, Hist. Paris, Suppl. t. IV, p. 360*.  
 Vingt-cinq mille Suisses... les uns armés de ces  
 longues piques de dix-huit pieds que plusieurs sol-  
 dats pouvaient ensemble en bataillon serré, les  
 autres tenant leurs grands espadons à deux mains,  
 virent fondre à grands cris dans le camp du roi  
 (François I<sup>er</sup>) près de Marignan, *VOIT. Maruz, 123*.  
 || *Avec le pique baiss*, la croquer en avant, pour  
 combattre. Notre cavalerie, qu'ils attendaient der-  
 rière des haies les piques baissées, s'avança, mais  
 n'eut jamais les joindre, *CASTIMON, Hist. hist. t. III*,  
*p. 121*, dans *ROUENNA*. || *Fig*. J'avaux, sans nul  
 appui, le maître et l'intérieur de roi contre moi,  
 et dans la cour force piques baissées sur moi par  
 la peur et la jalousie qu'on avait prise, *AR-SUP.*  
*367, 99*. || *Lever la pique*, commencer à combattre, se ren-  
 dre. || *Fig*. Il a passé par les piques, se dit de quel-

qu'un qui s'est trouvé en plusieurs occasions dan-  
 gereuses, ou qui a souffert quelque perte, quelque  
 dommage en des affaires qu'il a eues. || *3°* Terme de  
 marine. Négocier à la longueur de la pique, traiter  
 à la pique, s'est dit de navires interlopes qui, dans  
 les mers du Sud ou ailleurs, se tenant à l'abri de  
 rochers ou d'une côte élevée, envoyaient secrètement  
 quelques hommes à terre pour s'informer si  
 on pouvait trafiquer en sûreté. À l'égard de celles  
 [cargaisons] qui sont moindres, et dont les barques  
 anglaises, hollandaises, françaises et danoises sont  
 ordinairement chargées, on les porte dans les ester-  
 res... on avertit les habitants des environs par un  
 coup de canon... c'est particulièrement la nuit qu'on  
 fait ce commerce; mais il faut être sur ses gardes,  
 toujours armé, et ne laisser jamais entrer dans le bâ-  
 timent plus de monde, qu'on ne se trouve en état  
 d'en chasser, s'il leur prenait envie de faire quel-  
 que insulte; on appelle cette manière de trafiquer,  
 traiter à la pique, *VOY. du P. Labat, 1742, VII, 220*,  
 année 1701. || *4°* Il se dit du fer, indépendamment  
 du bois. Le roi Salomon fit donc faire deux  
 cents piques d'or du poids de six cents sicles, *SACT*,  
*Bible, Paralip. II, IX, 15*. || *5°* Longueur, hauteur  
 d'une pique. C'est un spectacle de voir les pélicans  
 raser l'eau, s'élever de quelques piques au-dessus,  
 et tomber le cou raidé et leur sac à demi plein, *BUFF.*  
*Pélican*. || *Fig*. Vous en êtes à cent piques, se dit à  
 quelqu'un qui ne derine pas. || Familièrement. Être  
 à cent piques au-dessus de quelqu'un, lui être bien  
 supérieur; au-dessous de quelqu'un, lui être bien  
 inférieur. Hier au soir, Mme de Fresnoy soupa chez  
 nous; c'est une nymphe, c'est une divinité; mais  
 Mme Scarron, Mme de la Fayette et moi, nous vour-  
 lûmes la comparer à Mme de Grignan, et nous la  
 trouvâmes cent piques au-dessous, *SEV. 115*. Je  
 trouve que l'esprit des affaires que vous avez est  
 une sorte d'intelligence qui est cent piques au-  
 dessus de ma tête, *id. à Mme de Grignan, 5 juin*  
*1669*. Vous seriez étonné de vous trouver de cent  
 piques au-dessous de nous, *MARIV. la Double surpr.*  
*de l'amour, 1, 7*. || *6°* Autrefois, soldats qui por-  
 taient la pique dans un régiment. Faire défiler les  
 piques. || *7°* Demi-pique ou esponton, arme plus  
 courte que la précédente, qui a servi à armer les  
 officiers d'infanterie.  
 — HIST. XIV<sup>e</sup> s. [H] N'y ont que treize eschies  
 pour commencer estri [combat]; Mais il ont des  
 mineurs et des piques [pics] aussi, *GUERL. 21770*.  
 Icellui Fourrier avoit donné un certain baston  
 qu'il avoit apporté, appelé piques de Flandres, *DU*  
*CANGE, pica*. || XV<sup>e</sup> s. Ceux de Gand avoyent, au-  
 devant de leur ville, fait une embusche de plus de  
 cent compagnons, et tous piques noires [pike-  
 naïres, dans Buchon, ce qui est la vraie leçon;  
 voy. PIQUER], froiss. liv. II, p. 160, dans *LACRUZ*.  
 Son cheval navré de coups de piques de Flandres,  
*Chron. scandaleuse, p. 167*, dans *LACRUZ*. || XVI<sup>e</sup> s.  
 Ses malvuellans [de Thémistocles] lui reprochoient  
 qu'il avoit osté au peuple d'Athenes la p que et le  
 pavois, pour le réduire au banc et à la rame, *AUTOT*,  
*Thém. 7*. Ils leverent les piques [se rendirent], et fu-  
 rent reçus à serment de ne faire la guerre de six  
 mois, *D'AUT. Hist. t. 368*. Ils prirent place de bataille  
 au haut d'une montagne; mais, quand ce fut à pique  
 balser, les plus vaillans se contentèrent de tirer une  
 harquebuse pour fuir, *id. ib. II, 168*. Le reste es-  
 toient Portugais, piques seches et hisongnes [re-  
 crues], *id. ib. II, 291*. J'ai porté la pique à quatre cor-  
 nes dans la compagnie du capitaine Bourdeaux votre  
 sergent major, *id. Fern. III, 4*. Les espaliers de buis  
 y sont hauts d'une pique, *id. ib. I, 2*. 17 picquiers  
 aussi armez de corselet, chacun e livres; 33 portans  
 piques seches, chacun 7 livres, *Ordonn. t3 déc 1562*.  
 Le soldat, qui, en querelle, donnera cry d'une nation,  
 sera passé par les piques, *id.* Plusieurs gendarmes  
 quitterent la lance pour prendre la pique avec lui  
 (Hayard levant une compagnie d'infanterie), *BRANT.*  
*Cap. franç. t. IV, p. 62*, dans *LACRUZ*. Je m'en rap-  
 porte à ce qui est en est, et à ceux-là qui ont passé par  
 les piques, *TANUREAU, Dial. p. 77*, dans *LACRUZ*.  
 — ETYM. Forme féminine de pic; provenç. pi-  
 que; esp. et ital. pica. On a dit que pique, au sens  
 de mesure, représentait le pic, sorte de mesure de  
 longueur, et non la pique. Mais ce qui prouve que  
 pour mesurer on s'est servi de la pique, c'est qu'on  
 s'est servi de la lance: Les fossés estoient profonds  
 de plus d'une lance, *Boucicq. I, 16*.  
 2. PIQUÉ (pi-ké), s. m. Terme de jeu de cartes.  
 Une des figures de la couleur noire. C'est du piqué  
 qu'il retourne. Vous croyez, en votre humeur caustique,  
 En agir avec moi comme avec l'at de piqué?  
*BERNARD, le Joueur, III, 11*. || *Fig*. As de piqué,

roy. 25. || *Fig*. Voilà bien rentrer de piques noires,  
 centre de piques noires, se dit à celui qui im-  
 mal à propos un autre, ou qui rentre, mal à  
 et par des choses sans rapport, dans un sujet,  
 une conversation.  
 — REM. Au mot rentré, Cotgrave dit sim-  
 plement de pique. Piques noires, comme le  
 l'indique, est la pique noire, fausse leçon  
 Froissart (voy. PIQUER 1), laquelle s'est glissée  
 la locution: rentré de pique.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. À l'autre, dit Panurge, c'est  
 rentré de piques noires, *RAB. 17, 22*.  
 — ETYM. Pique t, à cause de la forme.  
 3. PIQUE (pi-k'), s. f. Brouillerie, agression  
 deux ou plusieurs personnes. Les aversions, les  
 piques, les jalousies et toutes les autres causes  
 division, *MCOLLE, Essais, t. XIII, p. 29*, dans  
 GENS. L'esprit de pique et de jalousie prévient  
 tout, *id. XII*. Les piques des amants renouvent  
 le amour, *BARON, Andrienne, III, 4*. || Mettre en  
 susciter une pique, une querelle. D'où lui  
 cette humeur? qui les a mis en pique? *COX.*  
*roy. II, 6*.  
 — HIST. XV<sup>e</sup> s. Ainsi s'est départie cette assemblée  
 de moquerie et de pique, *COMM. II, 8*. F...  
 avoit une autre pique entre le duc et le comte  
 ble, *id. III, 11*. || XVI<sup>e</sup> s. Voulant dès son commec-  
 cement mettre le pied devant tous les autres,  
 prit audacieusement à son arrivée la pique  
 les plus grands et les plus puissants hom-  
 amot, *Théste, 6*.  
 — ETYM. Voy. PIQUER.  
 1. PIQUÉ, kÉ (pi-ké, kée), part. passé de piquer.  
 || *1°* Entamé légèrement par quelque chose  
 pointu. Piqué par une épingle. Piqué par une  
 Une étoffe piquée des vers. || *Fig*. et populairement  
 Qui n'est pas piqué des vers, sain, intact.  
 || *2°* Traversé de points qui les unissent, en  
 d'étoffes. Des bonnets piqués. Notre amante...  
 ses habits, Corps piqué d'or, garnitures de  
 LA FONT. *Courtils*. J'ai un habit de taffetas brodé  
 qué avec des campanes d'argent... mais je  
 que ce n'est plus la mode, *SEV. 12 juin*.  
 Le maréchal de Saxe était au milieu de ce  
 Fontenoy)... il portait une espèce de  
 plusieurs doubles de taffetas piqué qui res-  
 l'arçon de sa selle, *VOIT. Louis XV, 15*. || *3°*  
 de cuisine. On a fait entrer, en piquant,  
 que ingrédient. Oignons piqués de clous,  
 rosle, *DENIS, Maison rust. t. II, p. 419*.  
 piqueux. || Absolument. Lardé de petits lards.  
 Dans le pays même où l'on faisait pendre  
 avaient mangé une omelette au lard le  
 on faisait brûler ceux [les Juifs] qui avaient  
 lard d'un poulet piqué, *VOIT. Dial. XVI, 2*. || *4°*  
 de construction. Se dit du moellon ou du grès  
 le parement a été frappé de manière que  
 des coups de l'outil y laissât sa trace. S...  
 piqué, un moellon taillé proprement et à  
 arête. || *5°* Vin piqué, vin qui tend à se transformer  
 en vinaigre. || Substantivement. Goût de  
 goût désagréable qui affecte les vins de Champagne  
 et les vins clairrets du Jura, et qui est causé par  
 production d'un ferment organisé. || *6°* France  
 trait de satire. ....Vous fuyez devant des  
 robe un peu sale Par vous piqués trop  
 BÉRANCO. *Muse en suite*. || *7°* *Fig*. Qui est  
 quelque sentiment vif comme par une  
 ce prince, piqué d'une juste colère, S...  
 sans doute et bravera son père, *COX.*  
 Piqué d'une noble honte et d'une juste  
 contre son courage qui lui a manqué, *BOSS.*  
 de S. Pierre, II. À cette vue, ne vous se  
 point piqués d'une pleuse et généreuse  
 BOURDAL. *Ehort. char. ent. un sémin.*  
 || Piqué au jeu, décidé à s'opiniâtrer en  
 chose. Il est fort piqué au jeu, et ne peut  
 aucune remontrance, *OM PATIN, Nouv. lett.*  
*p. 68*, dans *ROUENNA*. Ils sont piqués au jeu,  
 sait que la haine d'érudition est un mal qui  
 che à s'exhaler, *AUTEL, Lett. p. 277*, dans  
 || *8°* Fâché, irrité. Piqué par ces paroles. Trop  
 cret est Horace Pour un homme piqué,  
 Sat. II. Piqué jusqu'au vif contre son  
 COX. *Rodog. t. 6*. L'Amour était si vif  
 voir que ce vieillard inconnu... lui exale  
 maque, *VAN. Tél. VII*. Les choses étant  
 où elles sont [dans la société], l'homme  
 que n'a pas le droit de rien prendre a  
 d'y répondre avec dureté, *DENIS, C...*  
 || Piqué que, piqué de ce que. Comme  
 le paon lui fit la révérence, Il en p...  
 l'aigle eût la préférence, *id. SA...*



d'honneur, en vous laissant passer sans condition, *Rev. Dial. des mort. mod. (Charlus F. François 1<sup>er</sup>)*.  
 || 19<sup>e</sup> Fig. Exciter, réveiller, enimer. Un brûlant aiguillon lui pique le courage, *Antonin, Ept. 1*. Cette immortalité où ils aspiraient, et dont l'espérance les piquait, les encourageait, les emportait au travers de tous les obstacles, *Sourin, Serm. pour la Toussaint, III*. Voilà comment s'appliquaient autrefois les prophètes pour exciter dans les esprits de leurs auditeurs cette émulation toute divine dont ils tâchaient de les piquer, *Id. Serm. pour le dim. octave de la Passion, II*. La peine doit être aussi légère qu'il est possible, mais accompagnée de toutes les circonstances qui peuvent piquer l'enfant de honte et de remords, *Rev. Educ. des filles, V*. Il [Cambyses] le prit [Polycrate] par ce double appât, en lui offrant par la même offre et son avarice et son ambition, *Rolland, Hist. anc. Eur. t. II, p. 231*. Des marques d'honneur et de justes récompenses attachées au mérite piquent et réveillent l'industrie, *Id. Traité des Ét. VI, II, 1*. || Piquer la curiosité de quelqu'un, rendre plus vif le désir qu'il a de savoir quelque chose. Je ne m'amuserai point à dire que j'ai choisi, dans toute la philosophie, la matière la plus capable de piquer la curiosité; il semble que rien ne devrait nous intéresser davantage, que de savoir comment est fait ce monde que nous habitons, *Fortex, Mondes, Préf.* || 20<sup>e</sup> Fig. Faire naître un sentiment d'amour, une passion. Ce penser... Du trait de sa beauté me pique jour et nuit, *Azoniza, Plainte. ...les âmes... S'attachent l'une à l'autre, et se laissent piquer*. Par ces je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer, *Conn. Rodog. I, 7*. ...Elle-même est l'objet qui le pique, *Tr. Conn. Berger extravag. I, 4*. || 21<sup>e</sup> Fig. Faire une impression vive et agréable. Les plaisirs défendus n'auraient rien qui vous pique, *La Font. Coupe*. Ils essayent de tout : rien ne les pique, *Mass. Péc. coréme, Noh.* || Absolument. La physiologie de cette femme pique et attire. C'est la plus divine lettre du monde; il n'y a rien qui ne pique et qui ne soit salé, *Év. 19 Juill. 1675*. La vie de sérail est une vie unie qui ne pique pas, *Montresq. Lett. pers. 35*. || 22<sup>e</sup> Fig. Frapper d'un trait satirique. D'un ris et de ces mots elle m'eût piquant... *Azoniza, Élép. IV*. M. Jurieu... en maltraitant un auteur qui l'avait piqué dans quelque endroit délicat, *Boss. Déf. Var. 1<sup>er</sup> disc. 66*. Mais qu'on nous pique, même légèrement, mais qu'on nous rende un mauvais office; c'est alors que tout le feu de la colère s'allume et nous transporte, *Sourdail. Dim. Octave de l'Ascension, Dominic. t. II, p. 276*. || Absolument. C'est ce qui m'a contraint de librement écrire, Et sans piquer au vif, me mettre à la satire, *Azoniza, Sat. I*. || 23<sup>e</sup> Fig. Pâcher, irriter, mettre en colère. Et vous n'ignorez pas combien cela me pique, *Conn. Le Nent. III, 1*. Apprends-moi le sujet qui contre moi te pique, *Moutins, Fét. II, 14*. La déraison me pique, et le manque de bonne foi m'offense, *Sévigné, 8 Avr. 1671*. Dites d'une femme mondaine, qu'elle est ridicule dans ses manières et pitoiable dans sa figure, vous la piquerez plus vivement que si vous lui reprochiez un commerce de galanterie, *Sourdail. 12<sup>e</sup> dim. après la Pentec. Dominic. t. III, p. 329*. || Absolument. Un malheur contuel [au jeu] pique et offense, *Sév. 9 Mars 1672*. || Piquer au vif, causer une très-vive irritation. || 24<sup>e</sup> F. n. Terme de fauconnerie. Piquer après la sonnette, suivre l'oiseau, qui porte en effet une sonnette. || Terme de chasse. Piquer à la queue des chiens, les suivre d'assez près pour les aider et les faire manœuvrer. La piqueur doit bien accompagner ses chiens, toujours piquer à côté d'eux, toujours les animer sans trop les presser, *1677. Quadrup. t. II, p. 31*. || 25<sup>e</sup> Terme de marine. Piquer au vent, mâcher sous que pincer le vent. || 26<sup>e</sup> Au jeu, piquer sur, commencer à prendre des points sur un adversaire qui a déjà une grande avance. || 27<sup>e</sup> Se piquer, v. refl. S'entamer avec un corps pointu. Il s'est piqué dans les roches. || Fig. Il est impossible de s'approcher d'eux [des gens mal gracieux] sans se piquer, *BALZ. De la cour, 6<sup>e</sup> disc.* || 28<sup>e</sup> Il se dit de certaines choses, étoffes, livres, etc. que les vers percent de petits trous. Ce bois se pique. Ces étoffes se piquent. || Par assimilation aux piquères de vers, ce papier imprimé se pique, il jaunit, se tâche. || 29<sup>e</sup> Cette leçon se pique, elle commence à s'effrayer. || 30<sup>e</sup> Fig. Se prendre d'amour. Il se piqua pour certaine femme le haut était... *La Font. Magnif. S'il se fait piqué d'elle*, *Id. Court.* || 31<sup>e</sup> Fig. Se vanter de, avoir des prétentions à. Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien, *La Rochef. Max. 303*. La suite d'un

prêlat se piquait de noblesse, *LA FONT. Fabl. VI, 7*. Parmi les animaux le chien se pique d'être Soigneux et fidèle à son maître, *Id. Id. VIII, 16*. On n'attend pas aux hommes à être honnêtes hommes [hommes comme il faut]; et ils ne se piquent jamais tant de savoir rien du reste, comme d'être honnêtes hommes, *PASC. Pens. VI, 32*, éd. *HAVRT*. Je ne me pique ni de fermeté, ni de philosophie, *SÉV. 126*. Je ne trouve rien de plus bas ni de plus vain parmi les hommes que de se piquer de science; mais aussi ne faut-il pas en avoir beaucoup pour répondre à M. Basnage, *Boss. Déf. var. 1<sup>er</sup> disc. 63*. Je ne me pique point du scrupule insensé de bémol mon trépas quand ils [les sultans] l'ont prononcé, *NAC. Baj. I, 1*. La plupart [des sophistes], comme Gorgias, se piquaient de satisfaire sur-le-champ à toutes les questions qu'on leur pouvait faire, *NOLAN. Hist. anc. Eur. t. IV, p. 388*, dans *POGGENS*. Catibat avait dans l'esprit une application et une agilité qui le rendaient capable de tout, sans qu'il se piquât jamais de rien, *VOLT. Louis XIV, 16*. Il se piquait de tout, et n'était bon à rien, *MARMOTEL, Cont. mor. Heureusement*. || S'en piquer, avoir la prétention d'exceller en quelque chose. Eh comment diable je ne ferais pas mieux, moi qui m'en pique [de versifier], *BEAUMARCH. Borb. de Sév. I, 6*. || Se piquer d'honneur, montrer dans quelque occasion plus de courage, plus de générosité, etc. qu'on n'a coutume d'en faire paraître. Sans te piquer d'honneur, crois qu'il n'est que de prendre, *Conn. Le Nent. IV, 6*. || Se piquer d'honneur, signifie aussi tenir obstinément à ce qu'on a décidé. Le siège apostolique a cela de recommandable qu'il ne se pique pas d'honneur, et se porte volontiers à révoquer ce qu'on a tiré par surprise, *PASC. Prov. XVII*. || Se piquer au jeu, ou, simplement, se piquer, s'opiniâtrer à jouer malgré la perte. || Fig. Se piquer au jeu, persister dans une entreprise malgré les obstacles, s'y opiniâtrer. || 32<sup>e</sup> Fig. S'affliger (vieilli en ce sens). Après tout, entre nous, confesse franchement qu'une fille en ces lieux qui perd un frère unique, quelques au désespoir fort rarement se pique, *Conn. MéL. IV, 10*. || Devenir plus cuisant, plus amer. Ce que j'eus lors de joie augmenta mon regret; Par là mon désespoir davantage se pique, *Conn. La Gal. du Pal. III, 11*. || 33<sup>e</sup> Fig. Se sentir offensé, prendre en mauvaise part. Ces gens à se piquer ardents, *Azoniza, Sat. X*. Entre amis on ne va pas se piquer pour si peu de chose, *MOT. Prée. 16*.  
 — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Illec [là] les Turcs nous assailloient de toutes parts; une partie d'eulz entrent en la meson deffete, et nous piquoient de leurs glaives par desus, *Joinv. 225*. Et ceux de dehors avoient fait chas et instrumens, par quoi on piquoit les murs, tout à couvert, *Froiss. I, 1, 156*. Chacun qui puet [peut] prent, hape et pique. Pour avoir grant estat et mise, *Z. Bensch. Poésie mss. f° 337*. Le suppliant lous les jumeus ou eques de Raymond, pour piquer ou batre son mil ou blé, *no cange, picare*. Au rapport qu'il fit, il estoit fort malade, et, à la verité dire, aussi estoit-il bien piqué [amoureux], *Louis XI, Nouv. XVIII*. L'autre se taisoit et piquoit son chemin [suyait], *Id. Id. LXXXIV*. Elle monta sur son cheval, et piqua fort, tant qu'ils eurent eslongé la place, *Id. Id. Ixviii*. || XVI<sup>e</sup> s. Ces hommes satyriques font profession de mesdire et de piquer tout le monde, *AUTOT, Péc. 30*. Le dit Luther demouroit piqué [arrêté] en sa doctrine, *SLEIDAN, f. 4*. Il fallut courir à l'escurie, où depuis trois semaines par provoiance on avoit accoustumé de piquer des chevaux en une carriere ouverte, *D'ACS. Hist. II, 167*. Puis le fils ayant piqué près du pere pour avoir veu à son visage une esmotion non accoustumée, *Id. MéM. éd. LALANNE, p. 6*. On pique à pointe de marteau les meules de moulin, quand elles sont trop appienles, *PARR. IV, 1*. Un sachet de tafetas bien piqué, *Id. XII, 2*. Comme les tempêtes se piquent contre l'orgueil de nos habitments, *MOYTT. I, 66*. Sans se piquer [s'entêter] et opiniâtrer à se contraincre... *Id. I, 97*. De quoy Plutarque se pique [se fâche] avec raison, *Id. I, 268*. Il s'y affectionne, il s'y pique et s'y plaist [à cet exercice], *Id. II, 366*. Trop piquer le cheval le fait restif, *Coro. avz*.  
 — ETYM. Pic i; prov. picar, picar, espagn. picar; ital. picchiare; angl. to pick; allem. pichern.  
 † PIQUEREAU (pi-ke-rô), s. m. Came-noix, oiseau, corvus caryocactes, L.  
 † PIQUERIE (pi-ke-rie), s. f. Parole piquante.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Porter patiemment les moqueries, traits de piqueries et risées, *AUTOT, Comm. il faut lire les potes, 34*.  
 — ETYM. Piquer.

l's se lie : des pi-kê-s enfoncés; piq els ri traits, succès, paix, etc.), s. m. 1<sup>o</sup> B... que l'on enfonce en terre. Des piq ets en terre. || Être droit comme un piquet, se tenir raide. Droits comme des piquets cam passage, *LEGAARD, Roi de Cocagne, III, 7*. Comme un piquet, se tenir debout et t'en l'attendre dans la rue, et ne sois ma maison plané à tout droit com un piquet, *1<sup>o</sup> 3*. Que diantre fais-tu là un piquet? *REGNARD, Ménechmes, II, 2*. cultièrement. Petit peu qu'on s'écab arrêter les cordages des tentes de || Planter le piquet, camper. Lever le camper. || Fig. et familièrement. Planter s'établir en quelque endroit. Il avallé Jecline, s'étant fait passer directeur à avait ici planté son piquet, *GUI PATIN, Les p. 293*. Le baron avait fait une asse délivrer ses bois d'une grande quant qui y avaient planté le piquet, *SCARRON, R II, 3*. J'ai bien l'air d'avoir planté le jamais sur les bords du lac de Genève, *Mme de Fontaine, 2 Juill. 1735*. || Fig. A le piquet chez quelqu'un, aller s'éta qu'un pour quelque temps. Alons-nou le piquet chez l'oncle, *NARCOBERT, le Vert sc. I*. || 3<sup>o</sup> Sorte de pieu grand et fort dans dans un camp ou ailleurs pour tenir à l'attache. Mettre les chevaux au piquet par cataphres, d'un certain nombre de commandés pour monter à cheval au gnal. Je m'aperçus, étant de piquet, d' tion dans les feux ordinaires des enne 40, 318. Un piquet de dragons, le sabre n la cour intérieure de la prison, *CHATELAIN 2<sup>e</sup> part. 1<sup>er</sup> moité*. || Par extension. Tont chargé de monter la garde dans un se tenant prêt à marcher au premier ord. quet d'infanterie. || En général, petit détac lord Drummond, officier au service de P rive heureusement [auprès du prétendant, avec quelques piquets et trois comp. ment royal-écossais, *VOLT. Louis XV, 25*. C ches plantées d'espace en espace pour alignement. La route du soleil... ne point [à Dural, qui, enfant, contemplait même les phénomènes célestes]; il solstices avec deux piquets, sans savoir c'était que les solstices, *VOLT. Dict. p. 1. A mie*. || 5<sup>o</sup> Sorte de punition militaire qui à passer deux heures debout, un pied sur || Punition employée dans les collèges, à se tenir debout à une place marquée une heure de récréation. Faire une heure de piquet. Il y a aussi le piquet marcheur lant, les élèves panis marchant en ...  
 — HIST. XV<sup>e</sup> s. S'il ne levait le piquet d'Auray, il devroit s'attendre à une bataille, *Du C. ch. 10*. || XVI<sup>e</sup> s. Il n'ore de l'entre trois ou quatre pour l'accompagner ment des armées, aux reconnaissances quets des tranchées, *D'ACS. Hist. prof*. vinrent à mettre leur piquet [ajouté, a entreprise] sur le retour du comte de M 10. Id. II, 21. ...Que la perte de sauroit le lendemain la loger où il partant il ne renverroit point le piquet reschal de camp ne le vint querir, ...  
 — ETYM. Diminution de piquer, 2. PIQUET (pi-kê), le i ne se lie pas (écrite), s. m. Sorte de jeu qu'on joue avec treize-dix cartes, mais qu'on joue trente-six cartes. Consolé-moi, marq partie Qu'un piquet je perdis hier Bouvain à qui je donnais quinze main, *MOT. Fédh. II, 3*. Mme du main pas à se que moi; elle est en prou; fend assez bien; elle demanda h... quel parce qu'elle s'ennuyait, *SÉV. 13*. Un grand bal et exécuté à la cour de et sur lequel on eut l'idée du jeu de certainement ne fut imaginé que vers la gne de ce prince, *SAINTE-ROIX, Ess. P. I, III, p. 318*, dans *POGGENS*. || Faire un quet, jouer une partie de piquet, parce se joue ordinairement en cet lieu. || Il y a un talon que les joueurs écarté. || Fig. Je ne sais si... piquet; Mais au moins faites-les... rabales, *MOT. FÉL. IV, 8*. || Fig. Comme se dit d'une chose qui, en son... Notre petit vagabond recevra d'aut...

















... sous Henri III... || [Henri IV] fit bâtir la place sur l'emplacement de l'hôtel des Tournelles, Dauphin sur deux petites lies qu'on appelle, saint-roix, Ess. Paris, Éver. 17, sous roi ans. || On dit dans le même public. Les uns assassinés dans les coins, Crano, 1, 2. Les hommes, au travail, ou dans la place publique, ne se tiennent dans les maisons, MONTESQ. Rom. 1, 1, 2. Les hypocrites qui font parade de se tenir comme sur une place. Que ces francs ne se tiennent que de dévôts de place... MOL. Tart. 1, 0. Les flânes, de cabriolets, endroit où stationnent les voitures à l'usage du public. La tête, la place. Une voiture de place. Un cabriolet de place. || 3° Place marchande, place commode pour le commerce de la marchandise. || Être en place marchande dans une place où l'on peut bien être et fig. être dans un lieu où l'on ne peut pas d'être vu. || Fig. Nous ne sommes pas en place, nous ne sommes pas en lieu pour traiter d'affaires. || 3° Place d'armes, place libre et spacieuse où s'assemble la garnison d'armes d'une attaque ou d'une tranchée, ou on loge de la cavalerie et de l'infanterie pour poser aux sorties de la garnison et favoriser le travail des tranchées. || Place d'armes d'un camp, espèce de chemin couvert qui en traverse la largeur. || Places d'armes du chemin couvert, espaces pratiqués à ses angles saillants et pour assembler les soldats. || Places basses, places et les flancs de bastion qui défendent la courtine. || Place d'armes se dit aussi de la frontière où est le dépôt principal des munitions, etc. || Terme de marine. Dans les navires, place d'armes, partie du gaillard arrière comprise entre le grand mât et l'enfoncement de la dunette, où était le corps de garde, JAL. général, lieu découvert, espace libre. Les deux feux étaient allumés et les bêtes dévôts, s'appelaient, en la langue de la primitive place où l'on donne les couronnes, HALZ. 1781. || 3. Sera-ce hors des murs, au milieu de la ville. Qu'on voit fumer encore du sang des Curia, Hor. v, 3. Je me représente la vaste enceinte des places, comme un grand terrain parsemé de places et de places éclairées, BIDA. Interle nat. n° 10. || Sur la place, à terre, par un coup de bâton l'étendit sur la place. Il est à la justice divine un nombre infini de vicieux, on voulait voir onze cent mille hommes sur la place, dans le siège d'une seule ville (par Titus), BOSS. Sermons, Bonité et Dieu, 2. || On dit quelquefois dans le sens : au milieu de la place. Cela est tombé au milieu de la place. || Demourer, rester sur la place jeté à terre et y rester étendu, mort ou tombé, et hors de moi demeure sur la place, Venet. 17, 2. Il y eut près de cinq mille de l'armée de Nicenor qui demourèrent sur la place, Bible, Machab. 1, vii, 22. || Fig. Sur la place, marcher le dessous. Enfin, le maître, voilà la bataille engagée, et le maître, il faut que Shakspeare ou Racine sur la place, d'Alambert, Lett. d'Voltaire, 1776. || Par la place, à terre, par terre. Les droits vous jetterez le livre [du P. de la place, sévigné, 1<sup>er</sup> déc. 1675. d'air et de forêts. Places vaines et vagues, qui ne produisent rien ; vides d'une grande place une forêt. Place vide, clairière absolue dans les bois. || Terme de manège. Endroit où le cheval est à cheval. Arrêter sur la place ou l'espace qui est entre deux poteaux dans un manège pour loger un cheval. || 5° Espace qu'occupe une personne. Une place dans un wagon, etc. Je n'ai pu trouver de place au concert. Faites-moi une place auprès de vous. Il me gardait une place auprès de vous. Carlos, voulant s'asseoir parmi les autres, et empêché par Don Manrique : J'ai vu, dit-il, et eût le bien remplir. — Don Manrique. Un soldat bien remplir une place de comte ! Don Sanche, 1, 2. Mien, tien. c'est là ma place ; voilà le commencement et l'image de tout le commencement de toute la terre, PASC. Pens. vi, 60, 1677. Je pense qu'elle [Mme de Gèvres] s'attendait que je lui dusse offrir ma place ; ma foi, je lui aurais offert une incivilité de l'autre jour ; je la lui aurais comptée, et ne branlai pas, sévigné, 27. Le Scarron se souvint avec combien d'esprit vous

aviez soutenu autrefois une mauvaise cause, à la même place et sur le même tapis où nous étions, 10. 8. janv. 1673. La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, BOSS. Duch. d'Orléans. Elle va descendre à ces sombres lieux... avec ces rois et ces princes évanouis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompt à remplir ces places, 10. 10. L'indifférence s'est vu partout envelopper, Et je n'ai pu trouver de place pour frapper, AAC. Andr. v, 2. Il se met le premier à table et dans la première place, LA BRUY. v. Il [Citon, le riche] occupe à table et à la promenade plus de place qu'un autre, 10. vi. || [Phédon, le pauvre] n'occupe point de lieu, il ne tient point de place, il va les épaules serrées, 10. 10. || Fig. Tenir une grande place, être un personnage considérable. La voilà donc morte, ce grand ministre [Louvois], cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, dont le moi, comme dit M. Nicole, était si étendu, sév. 26 juillet 1691. || Il est aujourd'hui la Saint-Lambert, qui quitte sa place la perd [roy. LAMAZAT]. || Prendre place, s'asseoir. Mes enfants, prenez place, COHENNE, Rodog. 11, 2. À la table d'Esther l'insolent près du roi a déjà pris sa place, AAC. Esth. 11, 3. || Demourer en place, ne pas bouger. J'ai peine, je l'avoue, à demeurer en place, Et de mille soucis mon esprit s'embarrasse, MOL. Éc. des f. 17, 1. || Ne pas tenir en place, aimer à voyager. Vous savez, grand dieu du Parnasse, Que je ne me tiens guère en place, REGNARD, Ménéchmes, Prologue. || Ne pas tenir en place, s'agiter, marcher, par impatience ou par allégresse. Non, j'entendrais debout ; vous savez qu'en parlant je ne saurais tenir en place, BRAMMARCH. Mère coupable, 17, 12. Je ne tiens pas en place, je me sens heureux et léger, RICARD, Vieille tonie, 17, 1. || La place n'est pas tenable, on ne saurait y demeurer sans souffrir. || Tenir la place de, occuper la place. Jésus-Christ, dont le père tient la place, PASC. Prov. x, 1. À ce Christ, à cet homme-Dieu, à cet homme qui tient sur la terre, comme parle saint Augustin, la place de la vérité, BOSS. Hist. 11, 0. || Faire place à quelqu'un, se ranger afin qu'il passe ; lui donner une place auprès de soi ou lui céder celle qu'on occupe. Tyran, descends du trône et fais place à ton maître, COAN. Héracl. 1, 2. À ces mots La médiocrité revient ; on lui fait place, LA FONT. Fobl. vii, 0. Alions, mon gentilhomme, une superbe vaduoc ! Un train de roi et cet air qui dit : faites-moi place ! C. DELAVIGNE, les Enfants d'Édouard, 11, 2. || Faire place, céder. Tout fit place à mes armes, RACINE, Bérén. 11, 2. || Faire faire place, faire écarter la foule. Dorus passe en litière par la voie Apienne, précédé de ses affranchis et de ses esclaves, qui détournent le peuple et font faire place, LA BRUY. vi. || Se faire place, écarter, pour passer, ceux qu'on a devant soi. À qui veut fortement les choses, nul obstacle n'est invincible ; un génie appliqué perce tout, se fait faire place, arrive enfin à son but, BOSS. 3<sup>e</sup> sermon, Pentec. 1. Là le chantre à grand bruit arrive et se fait place, BOIT. Luit. v. || Quitter la place, céder la place, se retirer. Il [Pomenars] est si hardi et si effronté que tous les jours du monde il fait quitter la place au premier président, sév. 77. Finissons là, de grâce : Allez-vous m'en parler ? Je vous cède la place, onassis, le Méc. 1, 4. || Place, place ! rangez-vous, laissez passer. Place ! place ! voici le grand Japhet, SCARR. D. Japhet, 11, 4. Place à Mathieu Crochet, REGNARD, le Bal, 10. || En place, loc. elliptique, pour : restez en place, ou remettez-vous en place. En place les danseurs. On dit dans le même sens : à vos places. || Faire place nette, vider le logement qu'on occupe dans une maison. || À la place de, au lieu de. Et qui des rois, hélas ! heureux petit moineau, Ne voudrait être en votre place ! MOL. Mélicerte, 1, 6. La Garde veut toujours que, si M. de Grignan ne vient pas, vous veniez à sa place, sév. 16 déc. 1673. Et toujours la créature adorée à la place du créateur, BOSS. Hist. 11, 12. La loi se met à la place de celui qui est offensé, et demande pour lui la satisfaction que, dans un moment de sang-froid, il aurait demandée lui-même, MONTESQ. xxz, 10. || Fig. Se mettre en ou à la place de quelqu'un, se supposer dans l'état, la situation où il se trouve. Mettez-vous en ma place, représentez-vous les circonstances... et dites-moi votre avis, sév. 7 fév. 1680. || Se mettre volontiers en la place des autres, ce qui produit l'équité et l'indulgence, FONTEN. Boerhaave. Il n'est pas dans le cœur humain de se mettre à la place des gens qui sont plus heureux que nous, mais seulement de ceux qui sont plus à plaindre,

J. J. ROUS. Émile, 17. Figaro : On fait comme on peut : mettez-vous à ma place. — Bartholo : Me mettez à votre place ! ah ! parbleu, je dirais de belles sottises, PASTOR. le Barb. de Sév. 11, 6. || On dit dans un sens analogue : mettre en la place de. Que la compagnie soit un rebout vers nous-mêmes qui nous mette en la place des malheureux, LA BRUY. 17. || À la place de, en supposant qu'on fût dans la position de celui dont il s'agit. Je n'ai rien fait, monsieur, que vous n'eussiez fait à ma place, MOL. Festin, 11, 3. À votre place, je prendrais mon parti, j'abandonnerais tout ce tripotage, TIL. L'Écuyer, Proc. 1, 17, p. 260, dans ROUSSEAU. || On dit, dans un sens analogue : être dans la place de quelqu'un. Si j'étais dans votre place, je ne jurerais plus, HAMILT. Gram. 2. || Je ne voudrais pas être à sa place, se dit de quelqu'un qui est dans une situation embarrassante, ou menacé de quelque événement fâcheux. Fig. Être en place de, être à même de. Vous qui êtes en place de sentir ces dégrèvements, sév. 14 janv. 1680. || En termes de pratique, subroger quelqu'un en son lieu et place. || 6° Espace qu'occupe ou que peut occuper une chose. Ranger chaque chose à sa place, en sa place. Changer des meubles de place. C'était là la place de sa maison. Il n'y a pas de place ici pour tous ces livres. La place d'une blessure. Au vestibule obcur il marque une autre place, BOIT. Art p. 17. Et, marquant à mon bras la place de son cœur, Semblait d'un coup plus s'être implorer la faveur, AAC. Mithr. v, 4. Ses amis s'apercevaient de la place qu'ils avaient dans son cœur, par celles que leurs portraits occupaient dans sa chambre [le chovet du lit, le dessus de la porte, l'antichambre et le grenier], M<sup>me</sup> DE CATLES, Souvenirs, p. 123, dans ROUSSEAU. Alexandre voyait la terre comme une belle place bien propre à y établir un grand empire, FONTEN. Mond. 3<sup>e</sup> soir. || En termes d'architecture, emplacement, lieu propre pour bâtir. || En place, dans la place qui est destinée à un objet. Il faut voir les choses en place, LAMOTTE, Fobl. 1, 16. || Fig. Tenir une grande place, se dit des choses qui prennent une grande part du temps ou de l'intérêt. Recevoir des lettres, y faire réponse, tient une grande place dans notre vie, sév. 242. || Tenir la place de quelque chose, en être l'équivalent. C'est une chose étrange qu'il n'y ait rien dans la nature qui n'ait été capable de lui [à l'homme] en tenir la place [de Dieu] : astres, ciel, terre, élément, plantes, choux... PASC. Pens. viii, 2. || Faire place, être substitué à. Les bois font place aux champs, BOSSUET, Hist. 1, 2. La jour neuf fois a fait place à la nuit, Depuis qu'aux bords voisins sa flotte l'a conduit, C. DELAVIGNE Vêpres siciliennes, 1, 1. || Faire place, passer après. Tout fait place à ce commerce [de lettres], sév. 192. || Prendre la place de, succéder à. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle, BOSS. Mar.-Thér. || Fig. Un esprit hors de sa place, se dit d'un esprit troublé d'une façon quelconque. J'ai l'esprit un peu hors de sa place, sév. 147. Je me suis souvenu de l'étonnement où vous en étiez [de la mort de Madame], et comme votre esprit en était hors de sa place, 10. 17 juill. 1671. || À la place de, dans le lieu occupé par. Puisque vous ne touchiez jamais à cet argent, Mettez une pierre à la place ; elle vous vaudra tout autant, LA FONT. Fobl. 17, 10. On ne persuade pas facilement aux hommes de mettre leur raison en la place de leurs yeux, FONTEN. Mond. 3<sup>e</sup> soir. Je ne vous parlerai point de frère Thiriot ; il a mis l'indifférence à la place de la philosophie, VOLZ. Lett. Damilaville, 16 avr. 1781. || Laisser place, permettre. Mes soins à vos soupçons ne laissent pas de place, AAC. Brit. v, 3. Pompée a saisi l'avantage d'une nuit qui laissait peu de place au courage, 10. Mithr. 11, 2. Hélas ! de tant de maux les atteintes cruelles Laisaient donc place encore à des larmes nouvelles ! VOLZ. Orphé. 1, 0. || Ce fait, cette réflexion trouvera place, aura place dans l'ouvrage, il en sera fait mention. || 7° La situation, le rang qui convient ou appartient à une personne. Les pilotes du fils d'Esou, dont le nom jamais ne s'efface, Ont gagné la première place En la table de la toison, WALZ. 11, 3. La place de Mme de Maintenon est unique dans le monde, sév. 27 sept. 1684. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle, BOSS. Reine d'Angleterre. Toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissait si bien, vous sentiez qu'elle y manque, 10. Duch. d'Orléans. Quoique le roi d'Angleterre sût que la princesse sa sœur, recherchée de tant de rois, pouvait honorer un trône, il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand

royaume peut mettre en comparaison avec les premiers de reste du monde, id. ib. J'espérais que, fuyant un indigne repos, Je prendrais quelque place entre tant de héros, sac. *Ref.* 11, 8. Quand je suis dans une situation qui demande de la force et du courage, il me semble que je me trouve presque à ma place, *MOYSSÉ*. *Lyatin*. Lorsque les rois de Macédoine obtinrent une place parmi les amphictyons, id. *Esp.* 11, 2. Les places que la postérité donne sont sujettes, comme les autres, aux caprices de la fortune, id. *Rom.* 1. L'homme n'est point une dégrise, comme vous vous le figurez pour avoir le plaisir de la deviner; l'homme parait être à sa place dans la nature, *voit.* *Pens. Pascal*, III. || Avoir place dans l'histoire, tenir sa place dans l'histoire, être mentionné, être célèbre dans l'histoire. || Cet homme n'est pas à sa place, il n'est pas dans la situation, dans l'emploi qui lui convient. Chacun se plaint, nul n'est à sa place, *mass.* *Carême*, *Dégodis*. || Fig. Se tenir à sa place, ne pas se tenir à sa place, observer, ne pas observer les bienséances qu'exige sa condition, son état. || Tenir sa place, figurer convenablement, remplir un rôle convenable. M. et Mme de Grignan tiendraient fort bien leur place à la cour, *sev.* 309. Quand l'espérance voudra se mêler à ces pensées, elle y sera la très-bien venue et y tiendra sa place admirablement, id. 310. || Remettre quelqu'un à sa place, lui faire sentir qu'il s'écarte des convenances, des bienséances. || 8° Il se dit, dans un sens analogue, du rang donné aux choses. On souffre bien des douleurs inutiles dans l'éloignement, et jamais notre joie ni notre tristesse ne sont à leur place, *sev.* 16 mars 1670. Quand on est si loin, on ne fait quasi rien, on ne dit quasi rien qui ne soit hors de sa place, id. 6 déc. 1671. Cette petite nouvelle... a paru une misère qui n'a pas tenu sa place devant la mort de M. de Turenne, id. 26 août 1671. Un retour à la volonté de Dieu... remet la raison à sa place et fait prendre patience, id. 30 nov. 1689. Il faut... que... j'accoutume votre esprit à mettre ces événements dans leur place, sans y regarder autre chose que l'ordre des temps, *boss.* *Hist. Dessein général*. Malherbe... D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir, *voit.* *Art* p. 1. Les belles choses le sont moins hors de leur place, *LA BRUY.* *xiv*. || Être à sa place, se dit d'une chose qui est dans de justes convenances. Je ne suis point blessé de toutes les choses qui sont à leur place, *sev.* 11 nov. 1671. Rien n'est plus à sa place que d'être protégé par un genre, *MAINTENON*, *Lett. d' Mme de Caylus*, 16 déc. 1716. C'est en ce moment que la réserve et la gravité sont à leur place, *J. J.* *nouss.* *Ém.* IV. || Cela n'est pas tout à fait à sa place, se dit, par adoucissement, d'une action, d'une parole manquant de convenance. Je ne sais s'il était à sa place de permettre sur le théâtre français de couvrir de ridicule des esprits qui font assurément honneur à la nation, *M<sup>me</sup> DE POURCEL*, *Ridic.* *la mode*, p. 392, dans *BOCCACCIA*. || 9° Fig. Place se dit de l'intérêt, de l'attachement, de l'estime, de l'amour qui occupent l'esprit, la cœur. Ne me refusez pas une place dans votre amitié. Et que serait heureux qui pourrait aujourd'hui disputer cette place [dans le cœur] et l'emporter sur lui! *COX.* *Nicom.* 1, 2. Il n'est plus temps, madame, une autre a pris la place, *voit.* *Arm.* *acc.* IV, 2. Et [je] ne veux nulle place en des amours corrompus, id. *Mis.* 1, 1. Il ne faut point d'art ni d'étude [pour recevoir l'impression de la beauté]; il semble même que nous ayons une place à remplir dans nos amours et qui se remplit effectivement, *PASC.* *Pas.* *de l'amour*. 871 y a une petite place de route dans votre cœur, vous me ferez un plaisir extrême de me la donner; car vous en avez une très-grande dans le mien, *sev.* 2. Je la prie [le P. Gaillard] de ne me point oublier; je suis flatté de la pensée d'avoir une place dans une si bonne tête, id. 29 déc. 1688. L'ingrate en mon cœur reprit bientôt sa place, *sac.* *Andr.* 1, 1. Toutes les places sont prises auprès des beautés de la cour, *MAINT.* *Grem.* 9. || Obtenir une place dans le cœur, dans l'estime de quelqu'un, être aimé, estimé de lui. || 10° Dignité, fonction, charge, emploi. Une si haute place, *COX.* *Cinna*, 1, 1. Richelieu sembla montrer son successeur à la France; et Mazarin s'avancit secrètement à la première place, *voit.* *Le Tellier*. Est-on, disait-il, dans les places pour se reposer et pour y vivre? ne doit-on pas sa vie à Dieu, sa place et à l'État? id. *ib.* M. de Colbert est mort, et M. le président Fénélon va remplir sa place, *MAINTENON*, *Lett. d' M. d'Audigné*, 7 sept. 1693. L'on se présente pour les charges de ville, l'on postule une place dans l'académie française, *LA BRUY.* VIII. On pensa à moi pour une place; mais, par malheur, j'y étais

propre: il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint, *ARAUMARCH.* *Mar. de Fig.* v, 2. || Prendre la place de, s'emparer de la dignité de. Il n'a défait Tryphon que pour prendre sa place, *COX.* *Rodog.* II, 3. || On dit dans un sens analogue: se mettre en la place de. Ne croyez point pourtant que, semblable à Pharnace, Je vous serve aujourd'hui pour me mettre en sa place, *sac.* *Mithr.* 1, 2. || Prendre la place de, succéder à, remplacer. || Mettre à la place de, remplacer par. Asdrubal mourut, et Annibal, quoiqu'il n'eût encore que vingt-cinq ans, fut mis à sa place, *boss.* *Hist.* 1, 6. || Les grandes places, les hauts emplois dans le gouvernement. Il avait appris d'un politique philosophe, que les grandes places sont comme les rochers escarpés, qu'il n'y a que les aigles et les reptiles qui y parviennent, *D'ALEMB.* *Éloges, l'abbé de Choisy*. L'habitude des affaires apprend à mal penser des hommes; et cette mauvaise opinion de l'humanité est un malheur attaché aux grandes places, *COXOCCUR.* *Mauripas*. || Un homme en place, un homme qui exerce un emploi important dans l'administration. Il faut plaire aux femmes et aux hommes en place, se mêler des plaisirs et des affaires, *VAUVEN.* *Mar.* LX. Les gens en place sont, au fond, beaucoup plus modestes qu'on ne le croit; car ils supposent toujours que les louanges qu'on leur donne sont intéressées, *BOCCACCIA*, *Mlle de Fayette*, p. 190, dans *BOCCACCIA*. || Être en place, être dans un emploi, dans une charge qui donne de l'autorité ou du crédit; toutes ces nouvelles façons de parler sont bonnes, *CAILLIÈRES*, *Mots à la mode*, *Convers.* 1. || Rester en place, conserver son emploi. || Perdre sa place, être destitué. || Être sans place, n'avoir point d'emploi. || Être hors de place, avoir été dépouillé de son emploi. || 11° Place se dit d'un domestique en service. Être en place. Une bonne place. Être sans place. || 12° Terme de collège. Rang qu'un élève obtient par sa composition. On a donné les places; il est le premier. || Une bonne place, une place parmi les premiers. Cet élève s toujours de bonnes places. || 13° Le lieu du change, de la banque; l'endroit où les négociants s'assemblent pour y traiter les affaires de leur commerce. Ils [des financiers] étaient des plus riches et pécunier de la place, *Mém. duc d'Orléans*, depuis 1608, p. 137, dans *LACURNE*. Après vingt ans entiers qu'on me débite dans la place [qu'on vend mes ouvrages], *LA BRUY.* XII. Il y avait, ce jour-là, de compte fait, cinquante-trois religions sur la place [la bourse d'Amsterdam], en comptant les arméniens et les jansénistes; on fit pour cinquante-trois millions d'affaires le plus paisiblement du monde, *voit.* *Facéties*, *Pot-pourri*, 5. || Avoir du crédit sur la place, avoir du crédit parmi les gens de banque, de commerce d'une ville. Je crois que sa fortune et la vôtre sont toutes faites, et son papier a sur la place un crédit... *DANCOURT*, *les Agiot.* III, 8. || Jour de place, un des jours où les négociants d'une ville ont coutume de s'assembler. || Faire la place, se dit d'un commis qui va dans toute une ville offrir les marchandises de son patron aux autres commerçants, ou conclure des traités avec eux. || Par extension, place, tout le corps des négociants, des banquiers d'une ville. Cette grande faillite a mis la place en émoi. || 14° Place se dit d'une ville, d'une localité. M. de Rével est parti ce matin pour aller voir Brest, qui est présentement la plus belle place qu'on puisse voir, *sev.* 668. || 15° Place forte ou place fortifiée, ou, simplement, place, ville défendue, protégée par des remparts capables de soutenir un siège. Les ordres avaient été donnés au connétable Wrangel pour entrer dans les États de l'électeur de Brandebourg, et même pour aller droit à Berlin, qui n'est pas une place de grande défense, *PELLISSON*, *Lett. hist.* 11, p. 214, dans *BOCCACCIA*. Elle assiégée et prend d'assaut une place considérable, *boss.* *Reine d'Angleterre*. Le prince, par son campement, avait mis en sûreté non-seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos soldats: il veille, et c'est avec vous, *id.* *Louis de Bourbon*. Elle trahit mon père, et remit aux Romains la place et les trésors confiés à ses soins, *sac.* *Mithr.* 1, 1. L'aurait voulu que tout fût place et garnison; c'était là son génie, c'était aussi le goût du roi, *voit.* *Louis XIV*, 11. || [Louis XIV] construisit ou répara cent cinquante places de guerre, *id.* *ib.* 39. Cohorn et Vauban ouvrirent les yeux à l'Europe sur l'art de défendre, mais surtout d'attaquer les places, *MATHAL*, *Hist. phil.* 212, 4. || Fig. Enfin cette beauté m'a la place rendue, *MATHAL*, v, 6. Je sens qu'elle [ma vertu] chancelle et

défend mal la place, *COX.* *Hor.* II, 6. Ouvrez mon cœur, Seigneur; entrez dans cette place rebelle aux vices non occupés, *PASC.* *Prêtre*. Je suis fort aise, comme vous, de la diversion que la place fait aux entrailles de M. de Grignan; Dieu comble le dedans de cette place, et empêche les dévotions d'être si terriblement insultés! *sev.* 5 oct. 1688. En remontant des phénomènes les plus sensibles par une exacte analyse de tous les dehors de la nature, je me flatte de parvenir bien plus facilement au corps intérieur de la place, *LA BRUY.* *Castor*, dans *Mém. de Trévoux*, 1736, t. 1, p. 390. || 16° Un clou qui sert comme d'établ au cloutier pour faire des

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Nus remaïndrois [de...] en l'estal [debut] en la place, *Ch. de Rol.* 1328. || [Ils] Vient ad Als, descendent de la place, *ib.* CCLXXXIX. || XII<sup>e</sup> s. Enml la place [il] l'abat [il] entendu, *Ronc.* p. 61. Sur une verte place [il] se attendu, *Th. le mort.* 118. Li veillard sont [il] places, *Machab.* 1, 2. || XIII<sup>e</sup> s. Ele [Troie] moult grant signorie; Or n' puet on que la trouver, *BOCCACCIA*, *Romanero*, p. 108. Or li [il] guerpier [quitter] la place, Se il ne velt [il] pel, *Renart*, 2449. || XIV<sup>e</sup> s. En la place tout droit Là où je m'estoie arrestois, *id.* *nouss.* t. III, p. 2. Es lieux que l'en fait es places, *BOCCACCIA*, *Eth.* 308. Les tisserans avoient [il] che en la ville de Rouen pour eus aloer, [il] une maison que l'en appelle Damiette, *ib.* *place*. || XV<sup>e</sup> s. Allons! allons! celle ribande [il] tué notre heraut; mais il leur sera bien [il] [vendu], ou nous demeurerons tous sur la place, *nouss.* II, II, 207. || Les six bourgeois de Calais [il] nouillés aux pieds d'Édouard implorement [il] [il] n'y eut adonc en la place seigneur, chev [il] vaillant homme qui se sust abstenir de [il] 1, 1, 321. Leur vaillant capitaine, qui me [il] espargnoit, sins y tenoit si bien sa place, [il] tant n'y travailloit, *Boucicq.* 1, 32. Tant bat-on [il] qu'elle est prise, *VILLOIS*, *Ball.* || XVI<sup>e</sup> s. Paray [il] soldats, où la peur devroit trouver moins de [il] 1, 61. En la mesme place [endroit] où [il] livré bataille... id. 1, 291. Retirant et [il] garnisons qu'il avoit mises es fortes places, *AMOT*, *Pelop.* 64. Il en fut destitué [de sa charge], [il] un autre en sa place, *poor...* id. *Morcel.* 5. [il] nateurs luy firent place, et le receurent entre [il] *AMOT*, *Flam.* 38. Bien de sa place part [il] amy y laisse, *COCCACCIA*.

— ETYM. Picard, *plache*; bourg. *plaiçe*; *plaiça*; *lat.* *platea*; *place* publique, lequel vient du *plac*, *féminin* de *πλάτος*, large (comparez *plac*). || PLACE, EE (plac-sé, sée), *part. passé* de *placer*. || 1° Mis dans un certain lieu, dans une place. Placé loin de vos yeux, j'étais vers le... || 2° Où nos fiens ennemis osaient nous résister. *Tancr.* v, 1. Les yeux placés comme ceux d'un *BOCCACCIA*, *Quadrup.* t. I, p. 337. || 3° Dégouté, ennuyé, à produire intérêt ou reste, en parlant de l'argent. Mon bien est sollement placé en... || 4° Receveur général des finances de Ninive, j'ai... || 5° Vivre dans l'indépendance, *voit.* *Memo.* 2, 3. || 6° Mis, en parlant des personnes, en des lieux où l'on compare à un lieu, à une place. || 7° Placé sur le trône, ou par des conjurés, ou par des rebelles, *DANCOURT*, *Claude et Nér.* 1, 72. || 8° Un temps de calme et sous des règnes... || 9° Fortune lui refusa et ses hautes faveurs, et ses... || 10° Gueurs extrêmes, *MARONTEL*, *Mém.* XI. || 11° Un homme qui serait placé partout, bien placé... || 12° C'est un homme fait pour être bien placé... || 13° Meilleures sociétés, et aussi un homme... || 14° Un sens analogue en parlant des choses. Ne... || 15° Vous pas que Dieu prend toujours les parties... || 16° et que rien ne pouvait être ni plus... || 17° Réputation de ses armes, ni mieux placé que... || 18° [de Fleuries]? *sev.* 13 juill. 1690. Un... d'une longueur ridicule, placé dans le... || 19° votre, id. 23 avr. 1671. Ce mot *idier*... || 20° très-bel effet; car il n'y a guère de mot... || 21° heureusement placé, ne puisse contraindre... || 22° blime, *voit.* *Comm.* *Corn.* *rem.* *Servier*... || 23° Avoir le corps bien placé, la posture... || 24° épaules bien placées, les avoir dans la... || 25° Il convient. || Terme de manège. Cheva... || 26° celui dont le front tombe perpendiculairement le bas du nez. || Être placé à cheval, y être... || 27° installé. || 28° Fig. Avoir le cœur bien placé, avoir des sentiments honnêtes, en... ||

peuvu. Vivez pour lui, Direé, Ne lui dérobex point ue œux si bien placé, corn. *Œdipe*, III, 2. Pour un cœur bien placé c'est un supplice horrible, A. de V. *Manir des grand*, III, 2. || 6° Bien placé, mal placé, se dit aussi de ce dont on fait un bon, un mauvais emploi. Zoon plaisait aux yeux; mais ce n'est pas assez; Son peu d'esprit, son humeur sombre Rendait ses talents mal placés, LA FONT. *Fables de Mède*. || Convenable. Je ne lui ai jamais rien entendu dire qui ne fût bien placé et dit de la part de M. MARIVAUX, *Marianne*, 5<sup>e</sup> part. || Assez placé, convenable. Il eût été assez placé que le Kain de M. Clairon eût présenté l'ouvrage [Tancrède de M. de Pompador], VOLT. *Lett. d'Argental*, 12 sept. 1761. || Cela n'est pas bien placé, se dit d'une chose que l'on désapprouve comme peu convenable.

**PLACEMENT** (pla-sè-man), s. m. || 1° Action de placer. Le placement d'une pendule, d'une bibliothèque. || 2° Le placement d'un ouvrier, d'un apprenti, d'un domestique, l'action de lui procurer de l'ouvrage, d'un placement. || Bureau de placement, bureau où l'on met des places aux domestiques et aux ouvriers. || 3° Action de placer de l'argent. Il a fait un bon placement. || Argent placé. Son placement lui est rentré. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Honoré de lui [Henri IV] entre en quatre pour l'accompagner au placement des troupes, aux reconnaissances... D'AUB. *Hist. préf.* 2. — **ETYM.** *Placer*.

**PLACENTA** (pla-sin-ta), s. m. || 1° Terme d'anatomie. Corps molaire et spongieux intermédiaire, pendant la gestation, entre la mère et l'enfant. Les femmes se haïent, par exemple, de tirer, et de se séparer avec violence, le placenta lorsqu'il tardait à venir, et elles aimaient mieux le mettre en pièces, ce qui causait souvent la mort, FONTEN. *Ruych.* || 2° Terme de botanique. Organe vasculaire situé à l'intérieur de l'ovaire et auquel s'attachent les ovules. || 3° Terme de zoologie. Espèce d'oursin déprimé. || Madrépore communé aussi méandrite. || Au plur. Des placenta. — **ETYM.** Lat. *placenta*, gâteau; grec, πλακοῦς, gâteau, qui vient de πλατῆ (voy. PLAQUE); le gâteau est dit πλακοῦς de sa forme, et le placenta de la comparaison à un gâteau.

† **PLACENTAIRE** (pla-sin-tè-r), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport au placenta. || 2° S. m. Terme de botanique. Le placentaire, la partie du fruit qui est formée par la réunion de plusieurs placenta, et qui, par conséquent, porte les graines. || **PLACENTARIEN**, IENNE (pla-sin-ta-ri-in, riè-n), *adj.* Terme de botanique. Qui doit naissance au placentaire ou à ses lobes. || Cloisons placentaaires, cloisons produites par des prolongements du trophosperme.

— **ETYM.** *Placentaire*. || **PLACENTATION** (pla-sin-ta-sion), s. f. Terme de botanique. Manière dont les graines sont attachées au placenta. || Placentation pariétale, situation des placenta adhérents aux parois ovariennes. || **PLACENTIFORME** (pla-sin-ti-for-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est en forme de placenta, de placenta.

— **ETYM.** *Placenta*, et forme. || **PLACER** (pla-sé). Le c prend une cédille devant le o; placant, plaçons), v. a. || 1° Mettre dans une place, dans un lieu, en parlant de personnes. Où placez-vous tout ce monde-là? ... La garde au dedans du Sillage est placée, CORN. *Suréna*, IV, 4. Je serais de vous dire... ce que je souffre tous les jours de ce que je fais réflexion en quel endroit la Providence m'a placé pour la passer [la vie], sèrv. 10 juin 1771. Et déjà les galants chasseurs Ont fait placer des fouillées Les dames de neuf habillées, MARI-V. *Chasse*, dans RICHELEY. C'est dans cette place innocente et pure [les âmes chéries de Dieu] que la reine a été placée, BOSS. *Mor.-Thér.* Quoi! [Paul Véronèse] ait placé des pétes bénédictees dans des soldats suisses dans des sujets de l'Ancien régime, VOLT. *Ess. poés. ép.* VI. || Absolument. Placer les places dans une cérémonie, dans une assemblée. Il fut chargé de placer. || Il se dit de la place dans le temps. On reproche à l'auteur d'avoir dit que le grand Condé mourut à Chantilly en 1640; cela n'est pas vrai; l'auteur place cette mort en 1686, non pas à Chantilly, mais à Fontenoy, VOLT. *Fragm. hist.* XXV. || 2° Il se dit aussi des choses que l'on met dans un lieu. Placer des meubles dans un appartement. Lévi, il faut placer, ordonne ainsi l'ordonne, Le glaive de David auprès de la couronne, RAC. *Ath.* IV, 1. || 3° Au jeu de paume, placer la balle, pousser la balle avec la raquette, dès qu'elle aille frapper l'endroit qu'on veut; l'on ne dit pas que je n'ai rien dit de nouveau; la disposition des matières est nouvelle; quand on

joue à la paume, c'est une même balle dont on joue l'un et l'autre; mais l'un la place mieux, RAC. *Penz.* VII, 9, éd. HAVRY. || On dit dans le même sens: Ce joueur place bien son coup. || Terme de manège. Placer un homme à cheval, le mettre à cheval dans la position où il doit être. || Placer un cheval, le maintenir en équilibre dans tous les mouvements qu'on lui fait exécuter, ou, simplement, le mettre dans une certaine position pour le faire voir. || L'escrime, placer bien son coup, porter une botte avec adresse et sûreté. || 4° Fig. Faire entrer dans une maison, dans une famille. Il a bien placé sa fille. Non, elle n'était heureuse ni pour avoir placé auprès d'elle la princessa Anne, sa chère fille, ni pour l'avoir placée dans une maison où tout est grand, BOSS. *Anna de Gonz. Tibère*, que l'hymen plaça dans sa famille, RAC. *Brit.* II, 3. || Procurer un poste, un emploi, un établissement. Quelle majesté n'observent-ils pas [les riches] à l'égard de ces hommes chétifs [les savants] que leur mérite n'a ni placés ni enrichis! LA BRUY. VI. Si ceux qu'on appelle gens d'honneur n'en connaissent plus d'autre que celui d'être riches pour être placés, ou placés pour s'enrichir, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 54. J'ai placé deux de mes frères, Mes trois fils ont de l'emploi, MÉNAGE. *Ventru*. || Placer un domestique, lui procurer une condition. Je pourrais, par Chloé, te placer chez Valère, GRESS. *Méch.* 1, 1. Cette dame qui se mêle de faire des mariages et de placer des domestiques dans les maisons, LEGRAND, *Métomorph.* sc. 4. || 5° Placer de l'argent, le prêter à intérêt. Ceux qui, sans courir les risques de la mer, veulent tirer quelque profit de leur argent, le placent ou chez les banquiers, ou chez d'autres personnes, à douze pour cent par an, ou plutôt à un pour cent à chaque nouvelle lune [à Athènes], BARTH. *Anach.* ch. 66. || Placer de l'argent, se dit aussi de l'emploi qu'on en fait pour en retirer une rente. J'ai placé mon bien à fonds perdu, en une terre. || 6° Terme de commerce. Faire le placement, opérer le débit, la vente. Placer des denrées, des étoffes, des articles de commerce. Placer un ouvrage littéraire. || Dans un sens analogue, placer des billets de loterie, des billets de spectacle. || 7° Fig. Donner un rang, une position. Ses vertus le placent parmi les plus honnêtes citoyens de la ville. Sa disgrâce et son crime ont placé dans mon cœur ce héros magnanime, RAC. *Alex.* III, 2. Dans le vulgaire obscur ai le sort l'a placé [un enfant], Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé? ID. *Athal.* II, 6. Il [Antoine roi de Navarre] ne mérite d'être placé dans l'histoire que parce qu'il fut le père du grand Henri IV, VOLT. *Mœurs*, 171. || Placer dans un testament, faire un legs. L'abbé de Chateaufeu... à qui je dois d'avoir été placé dans le testament de Ninon, VOLT. *Mé. hist. Nouv. doutes testament Richelieu*. || 8° Il se dit des choses auxquelles on attribue, par métonymie, une place qui n'est qu'idéale. Le philosophe place le bonheur dans la vertu. La Garde, qui revient à Paris, ne saurait-il placer son voyage utilement pour nous? sèrv. 4 nov. 1870. Je plaçai ma saignée brusquement, selon le besoin de mes affaires plutôt que sur celui de ma santé, ID. 10 juill. 1876. Je dis à M. le Prince en courant: Ah! que je plains ceux qui ne sont pas ici [à la représentation d'Esther]! Il m'entendit, et tout cela était si pressé, qu'il n'y avait pas moyen de placer une pensée, ID. 28 fév. 1880. || Placer un mot, un propos, etc. le dire dans un moment où il peut produire de l'effet. Elles [les femmes] sont heureuses dans le choix des termes qu'elles placent si juste, que, tout connus qu'ils sont, ils ont le charme de la nouveauté, LA BRUY. I. || Placer un mot, dire quelques paroles. Il y perd son maintien, ne trouve pas où placer un seul mot, et n'a pas même de quoi écouter, LA BRUY. VII. || Placer un nom sur un visage, dire le nom de la personne que l'on voit. Je n'ai pas le don de placer si juste les noms sur les visages: au contraire je fais tous les jours mille sottises là-dessus, sèrv. 30. || Placer bien, placer en bon lieu son amitié, son affection, sa confiance, les donner à des personnes qui en sont dignes. Il lut le livre, aima l'auteur, et apprit à mieux placer sa confiance, D'ALEXIS. *Éloges*, Montesquieu. || Placer bien ses grâces, ses faveurs, choisir des personnes de mérite pour leur accorder des grâces, des faveurs. || Placer bien ses charités, ses aumônes, les faire à des personnes qui les méritent. || 9° Se placer, v. réfl. Prendre une place. Je ne savais que devenir, ni où me placer, MARIVAUX, *Pays.* part. 1<sup>re</sup> part. || Terme de manège. Se placer à cheval, être placé à cheval, y être dans une bonne et belle position. || 10° Être mis en une certaine ordon-

nance. Mes mots viennent sans peine et courent se placer, BOSS. *Nat.* VII. || Se mettre en une certaine place. L'ombre de Conradin sanglant, percé de coups, Terrible, vous repousse et se place entre nous, C. DELAVIGNE. *Vépres siciliennes*, II, 2. || 11° Prendre un rang. Parmi tant de héros je n'ose me placer, RAC. *Brit.* I, 2. || Obtenir un emploi, une dignité. Quelque grande difficulté qu'il y ait à se placer à la cour, il est encore plus âpre et plus difficile de se rendre digne d'être placé, LA BRUY. VIII. Il y a même des stupides et, j'ose dire, des imbécilles qui se placent dans de beaux postes, et qui savent mourir dans l'opulence, ID. VI. Dans les guerres civiles... ceux qui out du mérite se font jour; chacun se place et se met à son rang; au lieu que, dans les autres temps, on est placé, et on l'est presque toujours de travers, MONTESQ. *Rom.* II. || Entrer en condition dans une maison pour quelque travail, quelque service. L'une des deux, pour se tirer d'une extrême misère, cherche à se placer; elle entre au service d'une fort grande dame... LA BRUY. 31.

— **ETYM.** *Placer*. *Placer* ne paraît être venu en usage qu'au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle; on trouve placement dans D'AUBIGNÉ. || **PLAGER** (pla-sér), s. m. Nom donné, dans la Californie et l'Australie, aux lieux où l'on trouve de l'or. Les placers de la Californie. — **ETYM.** Esp. placel (à l'heure se llama placer, dit le Dictionnaire de Salva), banc de sable, d'où, suivant le même dictionnaire, sables aurifères. || **PLACET** (pla-sé), s. m. Petit siège qui n'a ni bras, ni dossier. Prends ce banc, ce placet, ou cette chaise à bras, MONTESQ. *Odyssée de la mode*, p. 69. Un lit et deux placets composaient tout son bien, BOSS. *Sat.* I. || On dit aujourd'hui tabouret. — **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Faisants placeta d'herbe verte, PARQUIER, *Monophile*, dans LACUNAN. Douze placet de bois de noyer, dont six grands et six moyens, [Inventaire de Gabrielle d'Estrées], DE LABOARD, *Émaux*, p. 462. — **ETYM.** D'après Ménage, c'est, avec un changement de genre, un diminutif de place: XVI<sup>e</sup> s. Quelques maïsonnettes, petites ou grandes boutiques, ny aussi aucune eschelle, banc ou placetto, Nove. *const. gén.* t. I, p. 1007.

2. **PLACET** (pla-sé; le t ne se prononce pas et ne se lie pas; il n'en n'était pas de même au XVII<sup>e</sup> siècle, et Chifflet, *Gramm.* p. 217, dit que le t se prononce même devant une consonne; au pluriel, l's se lie: les pla-sé-z et; placets rime avec traits, paix, succès, etc.), s. m. || 1° Demande succincte par écrit, pour obtenir justice, grâce, faveur (on dit aujourd'hui pétition). Premier placet présenté au roi sur la comédie du Tartuffe, qui n'avait pas encore été représentée en public, MOLIÈRE. J'ai fait présenter deux placets au roi, où l'abbé Testu a mis toute son éloquence; ils n'ont pas seulement été lus, MAINTENON, *Lett. d' Mme de Chantelou*, 28 avril 1660. Il [Louis XIV] renfermait les placets qu'on lui donnait dans une cassette dont lui seul avait la clef, SAINT-ROUX, *Ess. Paris*, *Éuc.* t. IV, p. 193. || Par extension. Nous fatiguons le ciel à force de placets, LA FONT. *Fabl.* VI, 11. || 2° Lettres de placet, s'est dit des lettres, scellées du sceau épiscopal, dont les quêtours étaient obligés de se munir. || 3° Terme de jurisprudence. Demande adressée au tribunal pour obtenir audience. Vous montrai-je l'heure où les gens à procès Qui sans argent sont sans refuge, Vont et revont cent fois présenter des placets, Sans pouvoir obtenir audience d'un juge? BOSSAULT, *Phédion*, IV, 2. || 4° Anciennement. Espèce de petit poème en forme de placet. Voiture a fait de jolis placets.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Ils ne peuvent estre adjournez pardevant juges ecclésiastiques, sans preallable permission ou placet du prince ou du conseil provincial, Nove. *const. génér.* t. II, p. 210. Et néanmoins seront lesdits jugemens exécutez par provision... sans deuanter congé, placet, visa ne pareatis, *Déclaration du roi*, 8 août 1691. — **ETYM.** Lat. *placet*, il plaît, qui constitue la formule par laquelle la pétition est accordée. Aussi le sens propre de placet est-il autorisation, comme on peut voir dans l'historique; c'est par abus qu'il a pris celui de pétition.

† **PLACEUR**, EUSE (pla-seur, seù-z), s. m. et f. Synonyme de placier n° 3. || **PLACEYEUR** (pla-sé-yeur), s. m. S'est dit autrefois d'officiers qui donnaient les places dans les marchés. Ordonne que les mesureurs... courtiers... placéyeurs, portiers des halles, voyers... *Arrêt du Conseil*, 31 mars 1674. — **ETYM.** *Placer*.









dans la plainte, plus grand qu'on ne pense, *REV. 389*. Alors, triste messager d'un événement si funeste [la mort d'un jeune enfant de Louis XIV], je fus aussi le témoin, en voyant le roi et la reine, d'un côté, de la douleur la plus pénétante, et, de l'autre, des plaintes les plus lamentables, *NOSS. Nar.-Thér.* Qui pourrait exprimer ses justes douleurs ? qui pourrait raconter ses plaintes ? in. *Reina d'Anglet*. La plainte surfait toujours un peu les afflictions, *NOSS. Claude et Nér. 1, 31*. || 2° Plainte amoureuse, les doléances de l'amour ou même de la simple amitié. Chantez, petits oiseaux ; nul danger, nulle crainte N'interrompt jamais votre amoureuse plainte, *NOSS. Églog. 17*. L'éloignement de cette favorite [Mme de Jales auprès de la duchesse de Lesdiguières] surpris tout le monde, ou laisse entendre qu'elle était jalouse, diffidèle, curieuse, épi-logueuse, faisant des plaintes amoureuses et des reproches dont les cœurs nees sont embarrasés, *REV. 44 mai 1862*. || 3° Ce qu'on dit, ce qu'on écrit pour témoigner son mécontentement, son regret. C'est l'unique sujet qu'il m'a donné de plainte, *COGN. Sertor. 11, 3*. Je n'entends résonner que des plaintes frivoles, *LA FONT. Fabl. 1, 12*. Tandis qu'on vous verra d'une voix suppliante Semer ici la plainte et non pas l'épouvante, *RAC. Brit. 1, 8*. Elle fit des plaintes amères à Jupiter, *VEN. Tél. 12*. La reconnaissance parle si bas, et la plainte déclame au haut, qu'on n'entend plus que la dernière, *MARMONTEL, Cont. mor. Mis-son. corr.* || Faire ses plaintes à quelqu'un, lui exposer les griefs qu'on a. Il me faut de ce pas aller faire mes plaintes au père et à la mère, *MOL. G. Dand. 1, 3*. C'est un mauvais parti que d'avoir toujours des ennemis dont on fait ses plaintes à la cour, *REV. 611*. || 4° Ancien terme de littérature. Pièce de poésie sur la mort d'une personne vivement regrettée, ou sur un accident quelconque, sortie d'éloge. || 5° Exposé d'un grief en justice. Porter plainte. Rendre plainte en justice. M. le Prince [Condé] fit sa plainte, et demanda qu'il fût Informé de l'assassinat qu'on avait voulu commettre contre sa personne, *BRETZ, Mém. livre III, 1, 11, p. 104*, dans *BOUCANS*. Non sans faire un notable dommage Dont je formai ma plainte au juge du village, *RAC. Plaid. 1, 7*.

— HIST. 21° a. E ne face hom plainte al rei... *Lois de Guill. 61*. || 21° a. Grains et maris, [il] fist tant par sa maistrise [adresse], Que à sa dame en un destour A fait sa plainte et sa clamour, *AUDEP. LE BAST. Romancero, p. 6*. Maîtres Pierres de Chapes et Quenes de Bethune.... alerent aux cinq des [navires], et prièrent à plaintes et à pleurs à ceux qui dedena estoient, que... *VILLEH. CXLVII*. Or peüst oïr la crie e la plante e le plorer mult grant de ceiz que estoient chet à la terre ennavrés à mort, *MARC POL, p. 748*. || 21° b. Si me vient dire en plaincte bien dolente... *MAROT, 1, 339*. Il n'en est aucun [plaisir] exempt de quelque meslange de mal... nostre extreme volupté à quelque air de gémissement et de plainte. *MOYNE, 11, 66*.

— ETYM. *Plainti*, à côté de *plainte*, l'ancienne langue avait *plaint*, masculin ; provenç. *planch* ; catal. *planti* ; espagn. *planto* ; portug. *pranto* ; ital. *pianto* ; du lat. *placatus*.

PLAINTIF, IVE (plin-tif, ti-v), adj. || 1° Qui a l'accent de la plainte. J'entends les cris plaintifs d'une mourante voix, *VOLT. Fanat. v, 8*. Le castor, dont le cri plaintif semble implorer sa clémence et sa pitié [du chasseur], *RATNAI, Hist. phil. xv, 9*. Chant plaintif, *NOSS. Othello, v, 2*. Hurléments plaintifs, in. *Oscar, 11, 2* || Fig. Quelle plaintive voix crie au fond de mon cœur ? Une pitié secrète et m'afflige et m'étonne, *RAC. Phédre, v, 4*. || 2° Qui esthale des gémissements. Mêmes plaintifs, cesses de murmurer, *NOSS. Amad. III, 3*. La plaintive l'rogne de douleur en frémit, *NOSS. Lutrín, III*. Pour épaver mon sang et mon ombre plaintive, Dis-lui qu'avec douceur il traite sa captive, *RAC. Phéd. v, 8*. Berger infortuné, la plaintive détresse De ton cœur dans le mien fait passer la tristesse, *A. CUREN. Idylles, le Libéré, 11*. || Fig. Avoir... une source d'eau vive Qui parle, et dans sa fuite et féconde et plaintive. Nourrisse mon vœux, abreuve mes troupeaux, in. *Épique, 4*. || 3° Dans le style familier. Qui se plaint à tout propos, qui aime à se plaindre. Les nouvelles ne doivent pas avoir un esprit plaintif, *NOSS. Lett. abb. 310*. Il est arrivé souvent qu'on a dit ces rois que les propres sont plaintifs naturellement, et qu'il n'est pas possible de les contenter, quoi qu'on fasse, in. *Lett. d'Louis XII, 10 juill. 1575*. Sansmory trouva moyen de tirer du roi so cent livres de rente, avec cela, toujours plaintif en dehors, et frondeur en dedans, *ST-SIM. 241, 90*. Les

passions malheureuses sont plaintives, *VOLT. Lett. Mme de St-Julien, 12 juin 1770*.

— HIST. 21° a. Ll plaintif ploremment, *JOB, p. 469*. || 21° b. Et cil qui y aura mespris, se il est esgardé de par le mestre, rendra au plaintif son domage, et au mestre quatre deniers d'amende, *Liv. des méz. 333*. Noz veimesa un plet de ciz [ceux] de Gant et du conte de Flandres, sor ce que cil de Gant furent plaintif au roi du dit conte de defaute de droit, *BRACU. LXI, 74*. || 21° c. [Le prince doit] Le pour ouïr, le plaintif escouter, *Z. DESCH. Des vertus nécess. au prince*. || 21° d. Je veux faire au lecteur mes plaintifs [plaintes] touchant quelques choses qui concernent les dictz vocables, *Z. ESTIENNE, Précell. édit. ZUGÈRE, p. 346*. Quant sur plaintifs et ceux qui disent que j'ai oublié beaucoup de choses, ils verront que c'est d'eux qu'ils se doivent plaindre... car, pour le certain, de ceux qui m'auront envidés de memoires, je n'aurai aucuns complaignans, *D'US. Hist. III, 646*. Une voix plaintive, *MOYNE, 11, 130*.

— ETYM. *Plainte*; Berry, *plenti*. Dans l'ancienne langue, *plaintif* a souvent le sens de plaignant en justice, sans conservé en anglais.

PLAINTEMENT (plin-ti-ve-man), adv. D'une manière plaintive. Chanter plaintivement. Tels sont les motifs à remuer les états généraux : exciter tristement, timidement, plaintivement la fermentation des esprits, *ST-SIM. 397, 402*.

— ETYM. *Plainte*, et le suffixe *ment*.

PLAIRE (plé-r'), je plais, tu plais, il plaît, nous plaisons, vous plaisez, ils plaisent ; je plaisais ; je plus, tu plus, il plut, nous plûmes, vous plûtes, ils plu- rent ; je plirai ; je plirais ; plais, qu'il plaise, plai- sons, plaisez ; que je plaise, que nous plaisons ; que je plusse, qu'il plût, que nous plussions, qu'ils plus- sent ; plaisant, plu, v. n. || 1° Agréer, être agréable, en parlant des personnes. Pour plaire aux autres, il faut parler de ce qu'ils aiment et de ce qui les touche, éviter les disputes sur des choses indiffé- rentes, leur faire rarement des questions, et ne leur laisser jamais croire qu'on prétend avoir plus de raison qu'eux, *LA ROCHEFOUC. Réfl. div. 427*. Et pour n'avoir personne à sa flamme contraire, Jus- qu'au chien du logis il s'efforce de plaire, *MOL. Femm. sav. 1, 3*. En sachant la passion dominante de chacun, on est sûr de lui plaire, *PASC. Pens. VII, 44*, éd. *HAVET*. Elle connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyait avoir atteint la perfection quand on avait su plaire à Madame, *NOSS. Duch. d'Orl.* Je serais très-aise de plaire à Mme de Bonnevaux ; car peu de gens lui plaisent, et elle plaît à tous, *MAINTENON, Lett. d' Mme de Bri- non, 1679*. Qui cherche à plaire à tous ne doit plaire à personne, *Z. A. ROUSS. Flait. IV, 3*. Il n'y a peut- être rien de plus fou et de plus faible, après les Velches, que ceux qui veulent leur plaire, *VOLT. Lett. Mme du Deffant, 7 sept. 1774*. || Il se dit du charme qui captive un amant, une amante. Votre fille me plut, je prétendis lui plaire, Elle est de mes serments seule dépositaire, *RAC. Iphig. IV, 6*. Roins : Si vous pouviez me plaire, ah ! comme je vous aimerais ! — Bartholo : Je te plirai, je te plirai ; quand je te dis que je te plirai, *BEAU- MARCH. Barb. de Sév. II, 48*. || 2° Absolument. Avoir un charme. Nous plaisons plus souvent dans le commerce de la vie par nos défauts que par nos bonnes qualités, *LA ROCHEFOUC. Max. 90*. Il faut de l'adresse pour aimer ; l'on épuise tous les jours les manières de plaire ; cependant il faut plaire, et l'on plaît, *PASC. Pass. de l'amour*. Elle vit le monde, elle en fut vue : bientôt elle sentit qu'elle plaisait, *NOSS. Anne de Gonz.* Il faut qu'on cent façons pour plaire [l'auteur dramatique] se reploie, Que tantôt il s'élève et tantôt s'humille... *NOSS. Art p. III*. Une femme coquette ne se rend pas sur la passion de plaire, *LA HAUT. III*. Jamais homme n'a eu plus que lui [Fénelon] la passion de plaire, et au valet autant qu'au maître, *ST-SIM. 360, 427*. Apprends qu'on ce bas monde Il vaut mieux plaire que servir, *LAMOTTE, Fabl. 1, 7*. Il [le cardinal de Fleury] plaisait par ses manières nobles et aisées, et il ne paraissait vouloir plaire qu'autant que l'exige une politesse bien entendue, *MATRAN, Éloges, Fleury*. Le don de plaire se trouve le plus souvent confondu avec celui de persuader, de conduire les hommes, in. *ib.* Cette envie de plaire qui est à l'esprit ce que la parure est à la beauté, *VOLT. Zadig, 2*. Je ne connais personne, je le répète, qui plaise aussi généra- lement que vous, et peu de personnes qui y soient plus sensibles, *D'ALEXA. Partr. de Mlle de l'Espir- nasse*. || 3° Être agréable, convenir, en parlant des choses. On a pour toute règle que ce qui plaît est

beau, et on ne songe pas que ce qui plaît au d'hui ne plaira plus demain, *COGN. Art d' iv, 2*. Il faut... Prendre l'état qui vous plus, *VOLT. Paur. diab.* || Familièrement. Ça a plu à dire, s'emploie pour faire entendre que n'accepte pas ce qui vient d'être dit. Je n'a- berger, cela vous plaît à dire, *TH. G. Extrac. II, 6*. || 4° *V. impera*. Vouloir, tromper. Qui peut ce qu'il lui plaît commande alors, *COGN. Sertor. IV, 2*. Heureux, si vous plaisez, heureux, s'il vous plaît, *MOL. Tart. II, 2*. Je prie tous deux de ne vous point en aller, m'ait apporté mon habit, afin que vous ne me voir. — Tout ce qu'il vous plaira, in. *Bour- 1, 2*. Vous plaît-il un morceau de ce jus ? in. *Tart. IV, 6*. Encore un petit mot — Il ne pas, moi, in. *ib. II, 2*. Il y a cette di- Dieu et les souverains, que, Dieu étant et la sagesse même, il peut faire un champ qui il lui plaît et en la man- il plaît, *PASC. Prov. XIV*. Il peut proce- il lui plaît, ordonner selon qu'il lui plaît, tout ce qu'il lui plaît, *BOUCDAL. 100 d'm l'Épiph. Dominic. 1, 1, p. 10*. || Avec que, qui suit se met au subjonctif. Il me plait- fassiez cela. Ceux, dit-il [le concile d'Évry] retomberont dans leurs premiers crimes, remède de la pénitence, il nous a plu qu'il ne permit pas de se jouer encore une fois de communion, *NOSS. Sermons, Temps du jubilé*, à l'emploi impersonnel, l'infinitif qui suit souvent sans préposition. Et nos jours ne pourront plus durer Qu'autant qu'à sa il plaira l'endurer, *COGN. Hor. v, 2*. Comme dire : la faveur qu'il vous a plu me faire, qu'il vous a plu m'accorder, qui est meil- la faveur qu'il vous a plu de me faire, *NOSS. Buff. Observ. p. 140, 1668*. Vous plaît-il, nous éclaircir ces beaux mystères ? *M. L. Qui bon lui plaît, celui qu'il veut se plaire. L'armée vint à Londres, et cha- lui plut de Westminster, CHATEAUB. Sta- commencement de la guerre civile. || Cela va il plaît à Dieu, se dit d'une chose mal qui se fait mal. Mais moi, grâce au di- ni feu ni lieu, Je me loge où je puis, et plaît à Dieu, *NOSS. Sat. VI*. Contentons- vingt millions d'hommes et de nos cent par tête, réparties comme il plaît à D l'homme aux 40 écus, entretien avec Le satire est dessiné comme il plaît à D Salon de 1768. (Éur. t. XIII, p. 61), dans || Tout ce qu'il vous plaira, se dit pour celui à qui l'on parle le soin d'achever u- ration. Je tiens galant homme en toutes nières, Homme de qualité, de mérite et Tout ce qu'il vous plaira, mais fort m- teur, *MOL. Mis. IV, 4*. Vous verriez que femmes qui sont ici, ayant dans cette maris, leurs fils, leurs frères, leurs cous ce qu'il vous plaira, ne laissent pas de manger, de dormir, d'aller, de de raisonner et d'espérer de revoir b de leur inquiétude, *REV. 469*. || Tout pas compte des objections. || Iro- qu'il vous plaira, se dit pour ind corde une chose par pure politesse, rien attacher de sérieux. Ce sont là, extrémités ; il est vrai : mais extré- vous plaira, rien n'est plus comman mariage, *BOUCDAL. 2° dim. après l' minic. 1, 1, p. 88*. Non ami tant qu moi d'abord, *DIDER. Sur les caractères plait*, terme de politesse, pour chose à quelqu'un. Ne m'oubliez prières, s'il vous plait, *MAINTENON, Gobelin, 25 mai, 1678*. || Parfon, s' est une façon polie de recommander ce qu'on dit. Une seconde fois, plait, à traiter Laodice on reine C'est moi qui vous en prie, *COGN. moi, ma petite fille, ma mie, je veux que mariez, s'il vous plait, *MOL. Tart. 1, 4* c'est-à-dire que demandez-vous de dit aussi pour faire répéter ce qu'on a entendu. || Il est auprès de lui à plait- se dit d'un homme qui est auprès d complaisance servile. Aussi Godet nage devant qui le clergé rampait, et ministres étaient à plait-il, maître, et. || 5° Plaise à Dieu, plût à Dieu que de souhaît. Plaise à Dieu qu'il en soit**





si longtemps le plaisir de vos yeux. Vous ai fait ce nom [de père] remercier les dieux, *PASC. Phag.* IV, 4. On aperçoit de loin des collines et des montagnes qui se perdent dans les nues, et la figure bizarre forme un horizon à souhait pour le plaisir des yeux, *VÉN. Tél.* I, 3. Il se dit de diverses voluptés sensuelles. Les plaisirs de la table. L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un plaisir, *CORN. Cid.* III, 6. Mais qu'il si l'amour n'associe les plaisirs que l'hymen nous donne, Je ne suis pas qu'on en soit mieux, *LA FONT. Fobl.* II, 16. Voudrais-tu... Qu'un cœur qu'ont endurci la fatigue et les ans suivit d'un vain plaisir les conseils imprudents? *PASC. Bajaz.* I, 1. Il n'y a point de plaisir qui ne perde à être déjà connu, *MARIV. Pays.* part. IV. Toujours du plaisir n'est pas du plaisir, *VOLT. Zudig.* 4. C'est lui [Xerxès] qui promet par un édit une récompense à celui qui inventerait le nouveau plaisir, *COND. Hist. anc.* II, 2. // *Il se dit aussi des plaisirs moraux, intellectuels. Ne voyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens; l'intempérance de l'esprit est pas moins flatteuse; comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés et s'irrite par la défense, *COND. Anne de Gonz.* L'âme, indépendamment des plaisirs qui lui viennent des sens, en a qu'elle auroit indépendamment d'eux et qui lui sont propres: ces sont ceux que lui donnent la curiosité, les idées de sa grandeur, de ses perfections, etc. *MONTESQ. Esq.* *Plaisirs de l'âme.* Plaisirs naturels, que nous distinguons des plaisirs acquis que l'âme se fait par de certaines liaisons avec les plaisirs naturels, *COND. ib.* // *4° Au plur.* Tout ce qui platt dans la vie, les plaisances, divertissements de toute espèce. Tous ces plaisirs ne sont que vanité, *PASC. Pens.* IX, 1, édit. *MARIV.* J'aurais bientôt quitté les plaisirs, dis-ent-ils, si j'avais la fol. Et moi je vous dis: Vous auriez bientôt la fol, si vous aviez quitté les plaisirs, *COND. ib.* x, 3. Vous ne serez point dans les plaisirs empestés, dans la gloire, dans les délices, *COND. ib.* x, 2. Quand les princes... n'ont de gloire que pour le base, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs, *COND. Reine d'Angle.* La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires, *COND. Anne de Gonz.* Rions, rions, dit cette troupe imple; De fleurs en fleurs, de plaisirs en plaisirs Promenons nos désirs, *PASC. ib.* 11, 9. De tous ces vains plaisirs où leur âme se plonge, Que leur restera-t-il? ce qui reste d'un usage Dont on a reconnu l'erreur, *COND. ib.* 11, 9. La nature a fait aux hommes des plaisirs simples, aisés, tranquilles, et leur imagination leur en a fait qui sont si embarrassants, incertains, difficiles à acquérir, *PONT. Dial.* I, *Morts mod.* Tout nous fatigue à la longue, et surtout les grands plaisirs: on les quitte tous avec la même satisfaction qu'on les a pris; les fibres qui en ont été les organes ont besoin de repos, *MONTESQ. Goût, Contrastes.* J'entends: les plaisirs du vice et l'honneur de la vertu vous offrent un sort agréable, *J. J. nous. Hé!* 1, 9. Pédagogiquement, dans le même sens. Les jeux, les arts et les plaisirs. Les plaisirs près de moi vous chercheront en foule, *PASC. Athal.* II, 7. Quelles sont les quels jeux quels concerts d'allégresse! Les arts, les plaisirs, les ris et la jeunesse se rassemblent de toutes parts, *J. J. nous. Cantate, Triumphant de l'Amour.* // Absolument et au singulier. Le plaisir, l'ensemble des plaisirs. Il n'est pas honteux pour l'homme de succomber sous la douleur, et il est honteux de succomber sous le plaisir, *PASC. Phag.* XXV, 5. Le plaisir, qui est la monnaie pour laquelle nous donnons tout ce qu'on veut, *COND. ib.* VII, 2. Elle [l'âme] n'est pas plus heureuse en jouissant des plaisirs que les sens lui offrent; au contraire elle s'appauvrit dans cette recherche, puisqu'en suivant le plaisir elle perd la raison, *PASC. le Philè.* On veut se sauver dans le monde, tandis qu'on n'y respire que le plaisir, qu'on y rapporte tout son plaisir, qu'on y cherche avec soin et en tout son plaisir, *MONTESQ. Myst. Ascens.* de J. C. I, 1, p. 119. Ma jeunesse... s'égarait. Et suivait du plaisir la pente trop aisée, *PASC. Bérén.* II, 2. Nous avons recherché le plaisir, et le bonheur a fui loin de nous, *J. J. nous. Hé!* I, 32. // *5° Amusement. C'était plaisir d'observer leurs efforts; C'était pitié de voir tomber les morts, LA FONT. Fobl.* VII, 8. Craignez d'un vain plaisir [faire des vers] les trompeuses amorce, *BOIL. Art.* p. 1. Chasse dont il veut donner le plaisir à sa fille, *VÉN. Tél.* XIII. C'était plaisir de voir danser la jeune fille, v. *COND. Orient.* 32. // *6° Jouer pour le plaisir, jouer par divertissement et sans mettre d'argent au jeu. // Au plur.* Réjouissances. Les Grancesy et les Monacos n'ont point été de ces plaisirs [fêtes à Chantilly], *COND. s. nov.* 1776.*

Cléopâtre était de tous les plaisirs d'Antoine, *CORN. Trium.* 3<sup>e</sup> part. ch. 12. // Homme de plaisir, homme qui se livre à tous les divertissements du monde. Il était même homme de plaisir; car c'est un mérite de l'être, pourvu qu'on soit en même temps quelque chose d'opposé, *VOLTEN. Homberg.* Bouillon, ambassadeur de France, homme de plaisir, *VOLT. Louis XIV.* 15. // *6° Les plaisirs du roi, se disait de toute l'étendue du pays qui était dans une capitale royale, où la chasse était réservée pour le roi. Il ne pouvait chasser dans sa terre, parce qu'elle était dans les plaisirs du roi, ou, absolument, parce qu'elle était dans les plaisirs, *Dict. de l'Acad.* // *Fig.* La raillerie est innocente [contre Maupertuis, dans sa querelle avec Kônig]; mais je ne savais pas aller que je tirais sur les plaisirs du roi [Frédéric II, qui protégeait Maupertuis], *VOLT. Lett. Mme Denis.* 15 oct. 1763. // *Fig. familièrement.* Chasser sur les plaisirs de quelqu'un, poursuivre la même femme. ...Je saurai de Valère Quel est, en vous aimant, le but de ses desirs, Et de quel droit il vient chasser sur mes plaisirs, *COND. le Joueur.* II, 4. // *7° Menus plaisirs, voy. MENU, n° 6.* // *8° Volonté, consentement.* Est-ce votre plaisir que je me charge de cette affaire? Ce n'est pas mon plaisir que cela soit. À mon plaisir, j'ai pétri sa jeune amie, *VOLT. Enf. prod.* I, 4. // *On dit dans le même sens: le bon plaisir.* Je ne puis plus rien faire que sous le bon plaisir des médecins et de la fièvre, *BALZ. liv.* II, lett. 10. Un plein abandonnement au bon plaisir de Dieu, *COND. Instruct. Octave de l'Assompt.* Eshort. I, II, p. 323. Je voudrais bien, sous le bon plaisir de M. l'évêque de Chartres, que vous ne fussiez point de règle ni d'habitude d'avoir nécessairement des sermons en de certains jours, *MANTENON, Lett. de Mme de Fontaines.* 12 mars 1698. // *Arrêter, régler, terminer une affaire sous le bon plaisir de quelqu'un, la régler de telle façon qu'il n'y ait rien de fait s'il n'y donne son consentement.* // *Tel est notre plaisir ou notre bon plaisir, formule de lettres de chancellerie, par laquelle le roi marquait sa volonté dans les édits; formule introduite par François I<sup>er</sup> pour l'imposition de la taille (voy. l'HISTORIQUE).* Faites ce que je vous dis, car tel est mon bon plaisir, serait la phrase la plus méprisante qu'un monarque pût adresser à ses sujets, si ce n'était pas une vieille formule de l'aristocratie, *PERR. Claude et Nér.* II, 36. // *Le bon plaisir, se dit d'un gouvernement où tout se fait par la volonté seule du monarque. Le régime du bon plaisir.* // *9° Grâce, faveur, bon office.* Si Charles par son crédit M'a fait un plaisir extrême, J'en suis quitte, il l'a tant dit Qu'il s'en est payé lui-même, *COND. dans RICHLET.* Il n'y a pas de plaisir que l'on fasse plus volontiers à un ami, que lui donner conseil, *LA ROCHEFOUCAULD, Prem. pens.* 33. Je sais rendre ce qu'on me prête, et reconnaître les plaisirs qu'on me fait, *MOL. Bourg. gent.* III, 4. Elle me compte pour quelque chose, et je me trouve heureuse de pouvoir lui faire ces petits plaisirs, *COND. s. v.* 27 déc. 1678. Mais plaisir pour plaisir; pour vous que puis-je faire? *PIRON, Mérom.* II, 1. // *Faire plaisir, obliger, rendre service. Quand on a eu besoin de faire plaisir à quelqu'un, on est aisé de savoir qu'on y a réussi, s. v.* 24 nov. 1678. Il promettrait volontiers de faire plaisir, mais il ne tenait jamais ses promesses, *LE SAOU, Diable boit.* ch. 13. // *Faire plaisir, être agréable. Et moi, je le suivrai [un conseil] pour vous faire plaisir, MOL. Turf.* II, 4. // *Faire plaisir de quelque chose. Tout ce que je vous mande est vrai; je ne me charge point des fautes dont on croit faire plaisir aux gens éloignés, s. v.* 16 août 1676. // *Familièrement. Faire le plaisir de, avoir la bonté de, la complaisance de. J'en conviens, me dit-il; mais faites-moi le plaisir de ne dire à personne que vous m'avez lu ce morceau, J. J. nous. Conf.* XI. // *Voulez-vous me faire le plaisir de, formule d'invitation à dîner, à une soirée, etc. // Faites-moi le plaisir de vous taire, formule de commandement familial et un peu irrité.* // *10° Terme de pâtisseries. Espèce d'oublie roulée en cornet. Manger des plaisirs. Voilà le plaisir, cri par lequel on en annonce la vente.* // *11° À plaisir, loc. adv.* Avec plaisir, avec soin. Un meuble fait à plaisir. Si j'avais voulu faire un homme exprès... pour être enivré de la cour... j'aurais fait M. de Sérigné exprès à plaisir; il se trouve que c'est précisément le contraire, *COND. s. v.* 438. La fin d'une aventure faite à plaisir, *HAMILT. Gramm.* 11. // *À plaisir, se dit aussi de quelque fiction que l'on forge pour se faire plaisir ou pour un but quelconque. Une histoire à plaisir, un conte dont Lélia A voulu détourner le rachat de Célie, MOL. Fél.* III, 2. Des propositions fabriquées et forgées à plaisir, *PASC. Proc.**

XVII. Ils me montreront une lettre faite à plaisir, *COND. s. v.* 70. Les palmiers... publièrent de faux actes de Pilate... mais il paraît que ces actes ont été faits à plaisir, *COND. Hist.* II, 12. // *Se tourmenter à plaisir, se tourmenter sans sujet.* // *12° Par plaisir, loc. adv.* Par divertissement. Ou bien à tricoter quelque bas par plaisir, *MOL. Ec. des mœurs.* I, 2. // *Fig. et familièrement. Par plaisir, pour éprouver, pour voir si. Lisons par plaisir ce discours. // Proverbes. La peine passe le plaisir. // Nul plaisir sans peine. // Il ne fait plaisir qui ne veule, c'est-à-dire un acte de bienveillance doit être jugé par l'intention. // Chacun prend son plaisir où il le trouve. // Od il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir.* — *HIST. XIX<sup>e</sup> S.* À son plaisir [elle] me fait plaindre et pleurer, *COND. x.* Bien [je] doi chanter, puisqu'il vient à plaisir [à] Cele que j'ai de cuer fait lige hommage, *COND. s. v.* 213. De votre pecunie [un roi] fad sun plaisir, serfa serex, all vos estuverrai suffir; [il vous faudra le souffrir ainsi], *COND. s. v.* 29. // *XIII<sup>e</sup> S.* Dame, ce dist la serve, tout à votre plaisir, *Berte.* XIII. Or n'est-il riens que j'ale [qui] ne soit à vo plaisir, *COND. s. v.* LVIII. Car quant li hons gist en la biere, Sa fame esgarie par deriere S'ele voit homme à son plaisir, *COND. Ren.* 11788. Li cuers est vostres, non pas miens; Car il convient, soit maus, soit biens, Que li face vostre plaisir, *COND. la Rose.* 1997. // *XV<sup>e</sup> S.* X. Présent il lui convient [au comte de Flandre] obeir aux ordonnances et plaisirs du roi de France et des François, *COND. s. v.* 11, 11, 207. Peu en affiert à moy de mercy; Je ne sula que ung seul homme; la chevalerie qui avec moy estoit qui les prouesses firent, en doivent avoir l'honneur. Sire chevalier, dist le roy, vous dictes vostre plaisir; mais le bon chef fait la bonne chevalerie, *Percyforest.* I, II, f. 96. Et cy vous donray fin des anciennes histoires; ausquelles vous prie et commande que vueillez prendre plaisir, *Jeh. de Saint.* ch. 17. Je vous veull envoyer en la ville pour moy faire ung plaisir, et vous serex bien mon amy, *COND. s. v.* 3. Lors fut la joye des ungs aus autres telle que c'estoit plaisir de les veoir, *COND. s. v.* 46. Et assuroit de soy y trouver de brief, là ou ailleurs, au bon plaisir du roy, *COND. s. v.* 3. // *XVI<sup>e</sup> S.* Se souvenir des plaisirs qu'il avoit receuz de Ptolemeus et de Berenice, *COND. s. v.* Pyrrh. 11. Titus demouroit fermement amy de ceulz à qui il avoit une fois fait plaisir, *COND. s. v.* Flamin. et Philop. 2. Ma fièvre croist toujours, la vostre diminue... La vostre est à plaisir, la mienne est continue... *COND. s. v.* 254. De court plaisir long repentir, *COND. s. v.* COTORAY. Qui plaisir fait plaisir requiert, *COND. s. v.* Trois choses font à l'homme grand desir, l'honneur, utilité, plaisir, *COND. s. v.* L'INCER, *Proc.* I, II, p. 430. Il [François I<sup>er</sup>] laissa en instruction et en pratique à ses successeurs, de ne requérir plus le consentement des peuples, pour obtenir des secours et des assistances d'eux; ainsi de les ordonner de pleine puissance et autorité royale, sans alleguer autre cause ni raison que celle de *Tel est notre bon plaisir, SULLY, Éuv.* I, VIII, p. 458. — *ETYM.* Plaisir est l'ancien infinitif du verbe plaire (voy. PLAIRE, à l'historique et à l'étymologie). Berry, plaisir; bourgeois, plaisir; wallon, plaisir; genevois, se faire plaisir d'une chose, en prendre et manger: Voilà une corbeille de cerises, mes enfants; faites-vous-en plaisir; provenç. plazer; catal. plaer; catal. mod. pler; espagn. placer; port. praxer; ital. piacere. † PLAMAGE (pla-ma-j), s. m. Action de plamer; résultat de cette action. † PLAMÉE (pla-mée), s. f. Chauz dont les tanneurs se servent pour enlever les poils des cuirs. † PLAMER (pla-mé), v. a. Gonfler, amollir et dégraisser les peaux, à l'aide de la chaux. Après que les peaux ont été pelées, on les met dans un plain neuf; c'est celui où elles doivent plamer, c'est-à-dire s'attendrir et se dégraisser pour pouvoir être passées en huile, *Dict. des arts et m. Chamoisier.* — *ETYM.* Anc. franç. pelain ou pelain (Il se poile d'un mal pelain, BAUQUOIN DE CONDÉ, I, 1, p. 179); ital. pelame, pelage (roy. PELIN, qui est le même mot). † PLAMERIE (pla-me-rie), s. f. Lieu où s'exécute le plamage. † PLAMOTAGE (pla-mo-ta-j), s. m. Action de plamoter. † PLAMOTER (pla-mo-té), v. a. Retirer les pains de sucre des formes, en les frappant sur un bloc. Dès qu'on les croit parfaitement purgés de sirop, on les plamote, c'est-à-dire on les retire des formes, on enlève la terre, et on les pose sur leur base, *Dict. des arts et m. Sucre.* Pour répartir également dans les pains l'eau qui pourrait y être restée, et pour fixer au milieu les sirops qui se se-

raient pas cristallisés, les formes sont posées sur une calque en bois de sapin dite calque à planimètre, *Circul. des contr. indir.* 10 août 1838, *mém. annuaire*, p. 25.

1. PLAN, ANK (plan, pla-n'), *adj.* || 1° Terme didactique. Se dit de toute surface qui n'offre ni plus, ni courbures, ni rides, ni ondulations. Un terrain plat sachant que ma rétine n'est pas plane, mais concave, la géométrie m'apprend que les lignes perpendiculaires sur une surface concave se croisent nécessairement, *MILLEM. Rech. sér. Éclairc. sur l'opt.* t. IV, p. 177, dans *POUZEUX*. || 2° Terme de maçonnerie. Surface plane, celle sur laquelle une ligne droite peut s'appliquer complètement dans toutes les directions. || Angle plan, angle formé par la rencontre de deux lignes, parce qu'elles sont dans le même plan, à la différence de l'angle solide, qui est la rencontre de trois plans ou plus. || On nomme quelquefois l'angle dièdre, angle plan, mais c'est par erreur ou par confusion, pour angle des plans. || Figure plane, toute figure tracée sur un plan.

|| Problème plan, problème qui concerne les figures planes. Et si cela est, le problème est plan, *DESC. Géom.* 2. || En arithmétique, nombre plan, celui qui n'est formé que de la multiplication de deux nombres, comme un plan, en géométrie, est une grandeur de deux dimensions. || 3° Carte plane, carte géographique dans laquelle une portion plus ou moins étendue de la terre est figurée comme si la surface terrestre était plane. || On dit aussi : carte plate. || 4° En optique, miroir plan, verre plan, miroir, verre dont la surface est plane, par opposition aux miroirs et verres concaves ou convexes. || 5° Musique plane, synonyme de plain-chant. || 6° Plan-concave, qui offre une surface plane et une autre concave; plan-convexe, qui offre une surface plane et une autre convexe. Se dit particulièrement des verres de lunettes.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Une figure peut avoir longueur et largeur tant seulement, et alors elle se nomme plane, *FOUCADEL, Éléments d'Euclide*, p. 3.

— ETYM. Voy. PLAIN 1. Plan est la forme moderne du mot lat. *planus* dont la forme ancienne est *plain*.

3. PLAN (plan), s. m. || 1° Surface plane. La surface de la terre n'est pas ce qu'elle nous semble, un plan. || Terme d'exploitation. Plan de joints, surface des couches dans les roches stratifiées. || 2° Surface qu'on suppose passer dans tel ou tel sens déterminé, et à laquelle on rapporte différentes directions. || Terme de physique. Plan de réfraction, plan qui passe par le rayon incident et le rayon réfracté. || Terme d'artillerie. Plan de tir, plan vertical passant par l'axe d'une arme à feu. || Plan d'eau, le niveau de l'eau d'une rivière. La hauteur des ponts au-dessus du plan d'eau [sur le canal de Lunel] est, au minimum, de 4<sup>m</sup>, 30, *Z. GRANGEZ, Voies navigables de France*, p. 250. || Plan d'un glacier, la partie élevée et à peu près horizontale dans laquelle on peut le traverser, *SALISBURG, Voy. Alpes*, t. III, p. 31, dans *POUZEUX*. || Terme d'anatomie. Surface qu'on suppose traverser le corps verticalement et le partager en deux parties égales, et à laquelle on rapporte l'abduction, l'adduction, etc. || Plans de muscles, plans musculaires, couches de muscles. || On dit de même : plans de fibres, chez les animaux et les végétaux. || Terme de marine. Plan de barriques, de gueuses, etc. rangées horizontales de barriques, de gueuses, etc. || 3° Plan incliné, voy. *INCANÉ*, n° 1. || Plan incliné de Galilée, corde inclinée sur laquelle glissait un petit chariot en fer, et dont il se servit pour déterminer les lois de la chute des corps. || 4° Plans cotés, science analogue à la géométrie descriptive; les lignes et les surfaces sont représentées par leur projection sur un plan horizontal, dit plan de comparaison, et par la cote ou la distance verticale de chacun de leurs points à ce plan. || 5° Plan se disait jadis plate-forme. || 6° Dessin d'une ville, d'un bâtiment, etc. ainsi dit parce qu'il est la réduction à une surface plane d'une ville, d'un bâtiment, etc. Un plan de Paris. || [l'abbé de Coulanges] a reçu le plan de Grignan, dont il est très-content; il s'y promène déjà par avance, *sev.* 15 janv. 1673. L'architecte a dessiné dans son esprit un palais ou un temple, avant que d'en avoir mis le plan sur le papier; et cette idée intérieure de l'architecte est le vrai plan et le vrai modèle de ce palais ou de ce temple, *BOSS. Connétable*, IV, 6. || Fig. Je ne sais plus le plan de votre famille; je ne sais à qui j'ai affaire, ni ce qui est autour de vous, *sev.* d' *Nov. de Guizot*, 6 oct. 1832. || Plan géométral, voy. *OMÉTRAL*. || Plan perspectif, voy. *PERSPECTIF*. || Plan à vue d'oiseau, voy. *OISEAU*,

n° 14. || Plan en relief, voy. *RELIEF*. || Lever un plan, prendre les mesures d'un objet pour en tracer un plan. || Faire l'élevation d'un plan, après que la représentation du trait fondamental d'un édifice a été tracée sur le papier, représenter tous les dehors du même édifice en élévation. || Plan relevé, se dit souvent du plan géométral d'un édifice, quand on représente sur ce plan la partie supérieure, les toits et les terrasses, de sorte que la distribution intérieure reste cachée. || 7° Terme de marine. Plan, synonyme de *deris* d'un navire et de *gabarit*.

|| 8° Terme de peinture. Il se dit des éloignements, plus ou moins grands, où sont placés les personnages et les objets qu'un tableau représente. Les figures du second plan sont trop grandes par rapport à celles du premier plan. || Dégradation d'un plan, la différente diminution des objets, à mesure qu'ils sont représentés plus éloignés. || Les plans de cette figure, de cette tête sont bien sentis, tous les passages d'un détail à un autre y sont bien exprimés et bien à leur place. Comme elle est coiffée comme cette tête est bien par plans l comme elle est hors de la toile, *DIDEROT, Salon de 1766, Eur.* t. XIII, p. 312, dans *POUZEUX*. || Par extension, il se dit des différents éloignements dans un paysage, dans une vue. Nous distinguons déjà le temple d'Apollon, et cette prodigieuse quantité de statues qui sont semées sur différents plans, à travers les édifices qui embellissent la ville, *BARTHÈS, Anach.* ch. 22.

|| 9° En sculpture, plan du bas-relief, nom donné aux épaisseurs au moyen desquelles les objets représentés s'élèvent sur le fond ou se distinguent les uns des autres, *GUILLEAUME*. On dit qu'un bas-relief n'a qu'un plan, lorsque, par exemple, les personnages qui en forment le motif se détachent directement sur le fond, ou sont tous, par rapport à lui, également prédominants; il y en aura deux ou davantage, si deux figures ou un plus grand nombre sont disposées dans le champ, soit en groupes par étages, soit isolément à d'inégales profondeurs, *GUILLEAUME, Sur les principes du bas-relief*, dans *Institut*, août-sept. 1866, p. 64. || 10° Fig. Dispositions générales d'un ouvrage. J'ai marqué comment Virgile avait formé le dessin et le plan de l'Énéide sur l'Iliade et l'Odyssee d'Homère, *ROLLIN, Hist. anc.* xxv, 1, II, 2. C'est faute de plan, c'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur son objet, qu'un homme d'esprit se trouve embarrassé et ne sait par où commencer à écrire, *BUFF. Disc. récept. acad.* Bayle avait formé depuis longtemps le plan de son dictionnaire historique et critique, *DIDEROT, Opinion des anc. phil. (Pyrrhon. phil.)*. Un homme qui n'écrit que de caprice et par pensées détachées, comme Montaigne dans ses Essais, peut n'avoir qu'une intention générale, il est dispensé de se tracer un plan, *MARMOTEL, Eur.* t. IX, p. 288. La nature est mon plan, mon tableau l'univers, *DELILLE, Trois règnes*, ch. II. || 11° Il se dit de ce qui est comparé à une œuvre de littérature ou d'art, projet, dessin. Ceux dont l'aveugle manie Dresse des plans de tyrannie, *MALH.* II, 2. Vous me faites un plan de cet été et de cet automne, qui me plat et qui me convient, *sev.* 294. Dieu a tracé le plan de nos destinées éternelles, *MASS. Carême, Voc.* Tout ce qui n'entre pas dans le plan de nos vues et de nos passions nous révolte, *id. Myet. Soumiss.* En vain nous formons-nous un plan de félicité dans le crime, *id. Prof.* 1. Lorsqu'une religion naît et se forme dans un État, elle suit ordinairement le plan du gouvernement où elle est établie, *MONTESQ. Esp.* xxiv, 8. Voici comment se forma le premier plan des monarchies que nous connaissons, *id. ib.* XI, 8. Cela n'entraîna pas dans le plan de mes études, *STAEL, Corinne*, I, 3.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le plan du fort d'Edimton est tout carré et assis au milieu d'une plaine raze et basse, *BEAUCOURT, Guerre d'Écosse*, I, 8. Ainsi le monde on peut sur Rome compasser, Puisque le plan de Rome est la carte du monde, *du BELL.* VI, 88, verso. [Les sensations] Voilà le plan et les principes de tout le bastiment de nostre science, *MONT.* II, 365. Je savais le Capitole et son plan, avant que je eusse le Louvre, *id. iv*, 139.

— ETYM. Plan 1. || 2. PLAN (plan), s. m. Voy. *PLAIN*. || PLANATRE (pla-na-tré), s. f. Genre de vers aquatiques.

— ETYM. Lat. *planus*, plan, plat.

|| PLANARIÉS (pla-na-ri-é), s. m. pl. Terme de zoologie. Famille des vers plats.

PLANCHE (plan-ch'), s. f. || 1° Morceau de refendu, peu épais, et plus long que large. Un seau se rencontre, et pour pont une planche. *Font. Fabl.* XII, 4. À quelques lieues de M... fallut traverser la Kologha; ce n'était qu'un ruisseau; deux arbres, autant de chevalets, quelques planches suffisaient pour en assurer le passage... *seign.* *Hist. de Nap.* IX, 7. || 2° d'entrerecur, les planches qui couvrent les d'entre les solives. || Planches de bateau, plan de chêne ou de sapin, qu'on tire des débri-teaux, et dont on fait des cloisons légères. || Planche, nager étendu sur le dos. || Fig. Du la planche, voy. *PLAIN*, n° 3. || Fig. C'est un qu'il a sauvé du naufrage, se dit de ce qui u-ruiné a pu sauver de sa fortune. || Fig. C'est che dans le naufrage, c'est une derri- || Fig. Une planche, une dernière p- source suprême. Lorsqu'on va, pour ainsi dire, des malheureux sur la planche même sur ils s'étaient sauvés, *MONTESQ. Rom.* 14. [La C'était la dernière planche sur laquelle] av- me sauver, *CHATEAUB.* *René*. || Fig. Parm logiens, une seconde planche, la seconde après le naufrage, se dit du sacrement de Après le naufrage, la pénitence est la planche peut encore nous sauver, *MASS. Carême, Élo S'appuyer sur une planche pourrie, voy. || 2° Fig. et familièrement. Ce qui facilite u Flatte-la de ma part, promets-lui tout Dis-lui que, si l'amour d'un vieillard l- Elle fait une planche à sa bonne fortune, C- cès de mes biens, à force de présents, R- geur qui manque à mes vieux ans, *CORN.* II, 11, 4. || Ce qui sert d'exemple à une ch- et la facilite. Harlay, consulté par le roi l'égitimation d'enfants sans nommer la mère, donné la planche [fait l'essai] du cheval r- gueville, sur le succès duquel ceux du ment, *ST-SIM.* 17, 193. Je sais bien que ce n'est qu'un brouillon, mais par l'exemple e- jection la planche est faite, *J. J. ROUSS. G- Pologne*, ch. VII. || Faire la planche, entrer m- mier dans une affaire douteuse. || 3° Au pur le langage familier, les planches, la se- quelle paraissent les acteurs. M-ter sur les ches. Il faut s'être promené longtemps planches, et le rôle exige quelque is la jeunesse, *DIDEROT, Mém.* t. IV, p. 28, dans || Cet acteur, cette actrice brûle les planches joue avec beaucoup de feu. || 4° En termes la planche, planche qui, poussée du navire à sert de communication entre le rivage u- et le bâtiment, et qu'on a jadis nom- || Planche de roulis, petite planche pour un homme endormi de tomber de sa || En planche, se dit des marchandises qui restent à bord d'un navire de commerce. Qu- partie de la cargaison quinze jours en p- une perte pour un bâtiment pressé de part- mer fait ou est planche, la mer est u- agitée. || Fig. Escalade, relâche. Le d- notre arrivée en rade [de Tamatave, M- finissait la planche convenue... je me fis dre d'appareiller, *Lettre de M. Roussier*, 1741. || 5° Feuille de métal ou morceau de sur lesquels on grave. Je suis venu à Am- faire imprimer l'ouvrage sur la ph- Newton], et faire dessiner les planches, *Pr. roy. de Prusse*, mars 1737. || Par estampe tirée sur une planche grave. de l'abbé Flourey ne se bornaient pas à la us s'étendaient jusqu'aux beaux-arts; qui sont dans le catéchisme historique vées sur ses dessins, d'ALEMA. *Éloges, l'our- que de cuivre ou d'étain sur laquelle on musique. Le moyen employé le plus pour multiplier les compositions mus- à les graver sur des planches d'étain, avec les on imprime de la même manière douce, *CAMUS, Instit. Mém. litt. et beaux-arts* p. 297. || Il se dit quelquefois des caract- primerie formant les feuilles d'im- sîmes avertis d'un nouveau factum de M. de bourg, dont il avait tiré peu d'exemplaires. avait fait aussitôt après rompre les *sim.* 18, 315. || 6° Planche on plaque de forme sous laquelle on coule le lait. On le lait de six ou huit creusets, et on le couler en planches, *AL. BROMBART, Tr- minér.* t. II, p. 360, dans *POUZEUX*. || 7° ter- terrain ordinairement plus long que large, des parties environnantes par une bord-**

des fossés, une rate de charrie, etc. Préparer, faire une planche. Une planche d'oignons, de...  
 || Labourer par planches, labour en planche, est synonyme de labour à plat, la planche est du blon, en ce que le centre de la planche n'est pas bombé. Dès que l'on a dans les champs qu'un célèbre agriculteur avait inventé un...  
 ... mort, et qu'il labourait sa terre par...  
 ... afin qu'en semant moins il recueillît davantage. *Vol. l'Homme aux 40 deus, Lettre.* J'ai...  
 ... que vous adoptiez la nouvelle méthode...  
 ... M. Tull, anglais, de semer par planches... je...  
 ... vous assurer qu'elle est détestable, du moins...  
 ... le climat que j'habite, in. *Mé. III. à M. Rosset.*  
 ... Terme de vinaigrier. Sorte de solive qui presse...  
 ... 3° Terme de construction. Languette ou table de plâtre placée sous le manteau d'une cheminée pour empêcher qu'elle ne fume. || 10° Partie d'un...  
 ... sur laquelle le pied du cavalier repose.  
 ... 11° Bloc d'ardoise, avant qu'il soit fendu.  
 ... 12° Terme de serrurerie. Partie de la garniture d'une serrure qui entre dans une fente faite au milieu d'une clef. || 13° Dans la coutellerie la meule et ses dépendances, c'est-à-dire l'aiguille, le chevalet et la planche sur laquelle s'étend le meuleur. || 14° Fer particulier qu'on ajuste aux deux mulets.  
 — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Li empereres s'arma et passa le...  
 ... qui fait estolt de planches longues et estroites. *DE VALENC. XXI.* Tout li tainurier de Paris...  
 ... ont chacun au roy six sous de hauban et...  
 ... et sous pour les planches, *liv. des mé. 138.*  
 ... et sous convient ceste planche; Fortune ainsi...  
 ... ple vanche Des bobans que vous demenés, *Rue, 6673.* Les planques qui furent mises par...  
 ... et s'élèves pas, *BEAUM. XXV, 12.* || XV<sup>e</sup> s. Princes,...  
 ... les pources gens guerrie [guerrière], Les maudits...  
 ... et les chetis estrle [combat], Perdre leur...  
 ... planche, pont et barriere [c'est-à-dire tout], *SCH. Poésies mes. f. 224.* || XVI<sup>e</sup> s. C'estolt [la...  
 ... une seconde planche après le naufrage, *Instil. 4176.* Jetter dedans une bonne troupe...  
 ... risée de ses forces, par le moien de quatre batailles...  
 ... qu'il fait porter pour faire planche du costé des...  
 ... s, d'ARB. *Hist. 1, 26.* Sans me soucier gueres...  
 ... ay, après qu'il nous eut servy de pretexte et...  
 ... planche, que les huguenots appelloient planche...  
 ... rie, pour monter où je suis, *Sat. Mén. p. 48.*  
 ... ay enrichie [ma chirurgie] de plus de 300 plan...  
 ... ou figures que j'ay fait graver, *PARÉ, Dédic.*  
 ... nous diviserons le potager par planches, cou...  
 ... quarraux, vases diversement nommés, pour...  
 ... odement et sans confusion, y loger la pota...  
 ... sel n leurs especes, o. DE SERRES, 606. Ceux...  
 ... comme plus sages, firent planche et voye à...  
 ... des sectes, *PASQUIER, Lett. t. 1, p. 663.*  
 ... et sel conduits et portez en navire jusqu'à la...  
 ... et cité ne peuvent estre deschargez et mis en...  
 ... s, avant qu'ils aient esté tenus dix jours...  
 ... à la planche, et à chacun qui en veut ache...  
 ... *Cust. gén. t. II, p. 703.* En pont, en planche et...  
 ... ere, vallet devant, maistro derrière, *COTORAVA.*  
 — ETYM. Picard, planke; norm. planke, pont de...  
 ... wallon, plang; prov. planca, plancha, plan...  
 ... cat. planxa, polanca; esp. plancha; port. pran...  
 ... émontais, pianca; du lat. planca, plancho...  
 ... cherat rapproche du grec πλάττω, plaque.  
 — PLANCHÉIAGE (plan-chè-là-j'), s. m. Action...  
 ... chérie; résultat de cette action.  
 — PLANCHÉIE, ÉE (plan-chè-lé, léo), part. passé...  
 ... éier. Un rez-de-chaussée planchéié.  
 — PLANCHÉIER (plan-chè-é), je planchéiais, nous...  
 ... éians; que je planchéio, que nous plan...  
 ... é, e. a. Garnir de planches le sol d'un appart...  
 ... é à pourcentage est planchéié avec des gros...  
 ... percés au sons, comme crible, o. DE SERRES,  
 ... Planchent-ils [les oiseaux] de mousse leurs...  
 ... s, ou de duvet, sans prévoir que les membres...  
 ... des de leurs petits y seront plus mollement?  
 ... *17 II, 160.*  
 — ETYM. Planche; genév. plancher, v. a.  
 — PLANCHÉIEUR (plan-chè-leur), s. m. Celui qui...  
 ... fait des planchers.  
 — PLANCHER (plan-ché; l'r ne se prononce pas

et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des plan-ché-z-unis), s. m. || 1° Assemblage horizontal de solives recouvertes de planches, formant la séparation entre les étages d'une maison. À peine suis-je à deux cents pas du château [de Maisons, où Voltaire venait d'être exilé] de la petite vérole qu'une partie du plancher de la chambre où j'avais été tombe tout enflammée, *Vol. Lett. Breteuil, janvier 1734.* || Ouvrage de charpente établi sur l'aire d'un rez-de-chaussée. || Plancher ordinaire, celui qui est fait de planches entières. || Plancher de frise, celui dont les planches sont refendues. || Plancher creux, celui dont la charpente est lattée par-dessus, à lattes jointives recouvertes d'une fausse aire, et de même par-dessous, pour former le plafond de l'étage inférieur. || Plancher plein, celui dont les entrevois sont remplis de maçonnerie et enduits à fleur de solive. || Charge de plancher, augmentation d'une certaine épaisseur, pour mettre un plancher de niveau avec d'autres. || Faux plancher, plancher qu'on fait au-dessus du plancher principal pour diminuer la hauteur d'un appartement. || Familièrement. Il faut soulager, décharger le plancher, se dit quand on veut faire entendre qu'il y a trop de monde en une chambre. || 2° Le plancher sur lequel on marche. Un homme qui vit sans réflexion ne regarde la terre que comme le plancher de sa chambre, *REM. Exist. 10.* || Fig. Leurs pieds... Un superbe plancher des étoiles se font, *MAILL. 1, 4.* Le triomphe est la plus belle chose du monde; les vices le roi les chapeaux en l'air au bout des balonnettes... mais le plancher de tout cela est du sang humain, de la chair humaine, *Let. du marq. d'Argenson, écrite du champ de bataille de Fontenoi, dans Vol. Comment. hist. sur les œuvres de l'auteur de la Henriade.* || Fig. Il n'est rien tel que le plancher des vaches, *roy. vachs.* || 3° Le haut, la partie supérieure d'une chambre. Et que ton corps goutteux, plein d'une ardeur guerrière, Pour sauter au plancher fit deux pas en arrière, *BOIL. Luit. 1.* || Familièrement. Vous me feriez sauter au plancher, vous abusez de ma patience. || 4° Se dit de toutes les divisions intérieures et horizontales qui, dans un poêle, servent à séparer le feu, l'air froid, l'air chaud et la fumée. || 5° Terme de marine. Plate-forme d'une chambre, d'une soute, etc. || 6° Terme d'anatomie. Surface inférieure d'une cavité quelconque. Plancher des fosses nasales, plancher de l'orbite.  
 — HIST. XII<sup>e</sup> s. Sus le plancher [il] se jut adenz [il gisait couché], Mult se claime chaltif, dolenz, *BENOIT, II, 3101.* Uns planchiers, que assers vus li alers a li venirs, *Rois, p. 347.* || XIV<sup>e</sup> s. Iceilul exposant beust avecques plusieurs compaignons, en une des loges ou planchier d'iceilul hostel, *DU CANGE, plancherium.* || XVI<sup>e</sup> s. Les planchiers brusloient sous leurs pieds, *D'ARB. Hist. III, 300.* Avec une corde qui estoit au plancher de mon lit, me souslevois par fois un peu, *PARÉ, XIII, 37.*  
 — ETYM. Planche; wallon, plancht; prov. plancat.  
 — 2. PLANCHER (plan-ché), v. a. Émouder les forces [sortes de ciseaux] dans leur longueur.  
 — PLANCHETTE (plan-chè-t'), s. f. || 1° Petite planche || Terme militaire. Petit appareil avec lequel on met le feu à une mine. || Petite planche que les tourneurs mettent devant leur estomac. || Terme de manège. Petite planche, que l'on attache à la selle des femmes, et qui remplit l'office d'étrier. || 2° Instrument de mathématiques propre à lever des plans.  
 — HIST. XIV<sup>e</sup> s. Puis est mise la planchette de fer contre les deux clous qui sont sur la branche, *MODUS, f. cxxi.* || XVI<sup>e</sup> s. Elle estoit fort bien à cheval et hardie, et s'y tenoit de fort bonne grace, ayant esté la premiere qui avoit mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la grace y estoit plus belle et apparoissants que sur la planchette [servant d'étrier aux femmes], *BRANT. Dames illustres, p. 47, dans LACROIX.* Ces planchettes [sorte de corset] empêchent, par le bout d'en haut, serrant le brechet, la respiration, rempoussant les poulmons au dedans; et, serrant l'estomach, empêchent aussi la concoction, *BOUCHET, Serées, livre II, p. 319, dans LACROIX.*  
 — ETYM. Diminutif de planche; picard, planquette.  
 — 3. PLANÇON (plan-çon), s. m. Anciennement, nom d'un officier qui avait charge, sur les ports de Paris, de mettre des planches de la rive au bateau. Leslits mesureurs. ... plançours, boueurs ... seront tenus... de représenter leurs lettres de provision, *Arrêt du Cons. 21 mars 1674.*  
 — PLANÇON (plan-çon), s. m. Nom donné en Flandres à toutes les jeunes plantes propres à être repiquées. Du planchon de colza.  
 — ETYM. Forme flamande de plançon.

PLANÇON (plan-çon) ou PLANTARD (plan-tar), s. m. || 1° Branche de maulx, de poutplier, d'osier, etc. qu'on sépare du tronc pour la planter en terre et en former une bouture. || 2° Terme de charpente. Grand corps d'arbre qu'on refend à la sèle.  
 — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Deux hastiers [broches] firent de plançons De cadre [coudrier], et enz les ont boutez, *123.* || XV<sup>e</sup> s. Qui les suivent à plançons [épieu] et à beurllets [maues], *PROISS. I, 1, 123.*  
 — ETYM. Prov. planço; bas-lat. plancto; dérivé du lat. planta, plante, arbre.  
 — 4. PLANE (pla-n'), s. m. Nom vulgaire donné à une espèce d'érable que les botanistes appellent érable plane, *acer platanoides, L.* Des gazons émaillez l'ornent [une fontaine] tout éloquent; Un plane l'ombrageait de son vaste contour, *SANCT, Serpent mangeur de Kaimac.*  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le plane, arbre grand, plus cogné en Suisse et es quartiers d'Allemagne qu'en France, pour la beauté de son umbrage, la blancheur de son bois, et sa facilité à parcroistre, o. DE STRAZ, 766.  
 — ETYM. Lat. platanus (accent sur pla).  
 — 2. PLANE (pla-n'), s. f. || 1° Outil d'acier tranchant, qui a deux poignées, c'est-à-dire une à chaque bout, et qui sert aux charrons et aux tonneliers pour aplanir le bois. || On dit quelquefois plane, surtout parmi les troillageurs. || 2° Lame tranchante avec laquelle le potier d'étain tourne et polit ses pièces. || 3° Plane droite, instrument pour couper les bavures et unir les morceaux de plomb qu'on veut souder ensemble. Plane ronde, synonyme de débordoir. || 4° Sorte de ciseau que le tourneur emploie pour aplanir et lisser. || 5° Terme de pêche. Espèce de couteau dont se servent les faiseurs d'hameçons pour en détacher la languette ou les barbillonner. || 6° Assemblage de feuillets carrés de parchemin, dont se sert le batteur d'or.  
 — HIST. XIV<sup>e</sup> s. Une hachette, une gouge quarrée, une plane, du canot, *plano.* || XV<sup>e</sup> s. Planné d'acier dont on fait les cerceaux, *Z. BUCH. Poésies mes. f. 285.*  
 — ETYM. Voy. PLANES 2; picard, plène, plème.  
 — 3. PLANE (pla-n'), s. m. Terme de coutellerie. La face interne de chaque lame des ciseaux, celle par laquelle ces lames sont en contact.  
 — ETYM. Plan 1.  
 — 4. PLANE (pla-n'), s. f. Plane de mer, la plie.  
 — ETYM. Plan 1.  
 — PLANE, ÉE (pla-né, née), part. passé de planer 3. Pièce de bois planée.  
 — 1. PLANER (pla-ne), v. n. || 1° Il se dit d'un oiseau qui se soutient en l'air sur ses ailes étendues sans paraître les remuer. Aussitôt un autour planant sur les sillons Descend des airs, fond et se jette Sur celle [sibouette] qui chantait, quoique près du tombeau, *LA FONT. Fabl. VI, 16.* Et l'aigle impérieux qui plane au haut du ciel, *Vol. Fanat. 1, 4.* || Fig. Mon âme erre et plane dans l'univers sur les ailes de l'imagination, *J. J. aous. Prom. 7.* || Fig. Restreindre son allure, comme l'oiseau qui plane (vieilli en cet emploi). Il n'y a de remède qu'à planer dans les moments où ce qu'on vous objecte peut faire plus d'impression que ce que vous pouvez répondre, et à se relever dans ceux où ce que vous pouvez répondre peut faire plus d'impression que ce que l'on vous objecte, *ARTZ, Méni. t. 1, liv. II, p. 361, dans BOCCORS.* || 2° Fig. Considérer de haut. De cette hauteur on plane au loin sur la campagne. Le Temps, un cercle en main, plane sur l'univers, *DARVILLE, Trois régnes, IV.* || 3° Fig. Il se dit d'une vue générale et élérée de l'esprit. Un roi philosophe, qui plane d'en haut sur toutes les sottises de notre espèce, *D'ALEMB. Lett. au roi de Prusse, 12 déc. 1767.* Il faut planer au-dessus des grands objets pour les voir au rang des petites choses, *MARCONI, Œuv. t. VIII, p. 181, dans BOCCORS.* La docte fée, en planant sur les âges, De l'avenir lisait ainsi les pages, *MILLEVOTZ, Charlem. d'Paris, v.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. S'il advenoyt que le faulcon se meist à planer, voyant la proye gualgner à tyre d'aesle, *RABEL. Pant. II, Prof.*  
 — ETYM. Plan 1, parce qu'alors les ailes de l'oiseau deviennent horizontales.  
 — 2. PLANER (pla-né), v. a. || 1° Polir, égaliser le bois avec la plane. || 2° Terme de plombier. Couper et dresser les bavures avec la plane de fer, ce qu'on nomme aussi déborder. || Passer la plane sur le sable du moule pour le rendre uni. || 3° Égaliser, dresser au marteau. Planer une cuvette de cultivateur. Planer de la vaiselle d'argent. || Terme de serrurerie. Dresser au marteau une bande de fer. une



— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Plantago [action de planter],

ETYM. Planter.

† PLANTAGINÉES (plan-ta-ji-née), s. f. pl. Fam. de plantes herbacées rarement sous-frutescentes, souvent privées de tiges, à laquelle le plantain (*Plantago*) a donné son nom.

PLANTAIN (plan-tin), s. m. || 1<sup>o</sup> Genre principal de la famille des plantaginées. || En particulier, plante à la tige porte un épi chargé d'une multitude de petites semences. L'eau distillée de plantain. || 2<sup>o</sup> Plante à tige d'eau, plantain aquatique, un des plus vulgaires de l'algèbre plantago, L. (alismacées).

3<sup>o</sup> Plantain-arbre, voy. PLANTANIER.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Prenez douz sayn [de la graisse de marmote], Au mail main [matin], Et de la mail plantain, RUYER. 383.

— ETYM. Provenç. *plantage*; catal. *plantatge*; ital. *plantage*; du lat. *plantaginem*, plantain, de l'étymologie probable est *planta*, plante du pied, par une vague ressemblance des feuilles avec le pied.

PLANTAIRE (plan-tè-r'), adj. || 1<sup>o</sup> Terme d'anatomie. Qui appartient à la plante du pied. || Apocryphe. Plantaire, couche fibreuse et résistante, formée des insertions à plusieurs muscles de la plante du pied. || Arcade plantaire, nom donné à la tige de l'artère plantaire. || Voyez plantaire, compris entre le calcaneum, le premier et le second métatarsiens. C'est l'affaiblissement de la tige plantaire qui, dans l'homme, constitue le pied plat, LEQOIRANT. || 2<sup>o</sup> S. m. Nom de plusieurs lieux, parmi lesquels on distingue le plantaire de Paris, dit parfois jambier gréle.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Les autres muscles ont les tendons comme le palmier et le plantaire, PARR. 1. 6.

— ETYM. Lat. *plantaris*, de *planta*, plante des pieds. || PLANTANIER (plan-ta-nié), s. m. Nom donné à un plantier dans les relations de certains voyageurs, et surtout des Anglais.

PLANTARD (plan-tar'), s. m. Voy. PLANÇON.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Plantars, COTGRAVE.

— ETYM. Planter.

PLANTATION (plan-ta-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1<sup>o</sup> Action de planter. La plantation d'un arbre. La plantation d'un jardin. La plantation du printemps. || 2<sup>o</sup> Arbres plus ou moins gros couvrant un terrain. || 3<sup>o</sup> Le lieu où l'on a fait la plantation. || 4<sup>o</sup> Établissements dans les colonies. Les Français détruisirent les plantations de la France à Saint-Domingue, VOLT. Louis XII, 10.

— SYN. PLANTATION, REPIQUAGE. Dans le langage agricole, le mot plantation ne s'applique qu'aux arbres ligneux; on emploie celui de repiquage, quand il s'agit de végétaux herbacés.

— HIST. xii<sup>e</sup> s. Li tierz usaiges des awes [eaux] d'arrosemens, et de cestui ont mestier les non plantacions, AT-BERN. 533.

— ETYM. Provenç. *plantacio*; espagn. *plantacion*; ital. *plantazio*; ital. *piantazione*, *piantazione*; lat. *plantationem*, de *plantaire*, planter.

PLANTE (plan-t'), s. f. || 1<sup>o</sup> Nom général sous lequel on comprend tous les végétaux. Divers rochers qui parurent pour lors, au lieu des cinq ou six plantes que Matthiolo avait recueillies des Indes, en fournirent, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, plus de six mille toutes décrites ou figurées, Hist. anc. xevi, iv, 2. Les plantes semblent avoir été semées avec profusion sur la terre, comme les pierres dans le ciel, pour inviter l'homme par le plaisir et de la curiosité à l'étude de la nature, J. J. ROUSS. 7<sup>e</sup> prom. Nous voyons la plante que le croître, fleurir et fructifier, comme nous voyons l'aiguille d'une horloge parcourir d'un mouvement insensible tous les points du cadran, BONNET, Méthod. nat. x, 30. Les plantes sont formées de carbone, de carbone, d'oxygène et quelquefois de soufre et de phosphore, sans compter l'azote, la silice et la potasse, BOUSSIER, Connait. x, viii, p. 383, dans ROUSSIER. Il paraît que le premier qui ait conçu le projet de faire des essais pour connaître les plantes que les animaux mangent et celles dont ils s'abstiennent, BAUBERTON, Mém. scienc. t. 1, p. 385. On évalue le nombre des plantes qui conviennent aux chèvres à cinq cents, celui des plantes qui conviennent aux bêtes à cornes et aux chevaux à deux cents, le nombre de celles qui conviennent aux chiens à quatre cents, CENLIS, Maison rust. t. 1, p. 203, dans ROUSSIER. || Fig. Une jeune plante, une jeune femme, une jeune personne qui s'élève, mais ne fut cultivée avec plus de soin, de se vit plus tôt couronnée de fleurs et de fruits

que la princesse Anne, boss. Anne de Gonz. Aurait-on jamais cru que cette jeune plante que j'avais pris plaisir d'élever de mes mains eût trompé mon espoir, et trahi mes dessein? BRONARD, Démocrite, iv, 3. || Jardin des plantes, jardin où l'on cultive des plantes pour l'étude de la botanique. || 2<sup>o</sup> Dans une signification plus restreinte, végétal qui ne pousse point de bois. J'ai passé plus avant; les arbres et les plantes sont devenus chez moi créatures parlantes, LA FONT. Fable, II, 1. ... Je confie à vos soins Les plantes que par choix cultivait ma tendresse, C. DELAV. Paris, III, 1. || 3<sup>o</sup> Absolument. Plante médicinale. La connaissance des plantes est nécessaire au médecin. || 4<sup>o</sup> Plus particulièrement. Jeune vigne. Du vin d'une jeune plante. Une plante commence à produire vers trois ou quatre ans. || 5<sup>o</sup> Plante du pied, plante des pieds, le dessous du pied de l'homme, la partie qui pose à terre. Il n'y a sorte de niches qu'ils ne m'aient faites; tantôt ils me chatouillaient la plante des pieds, tantôt ils me faisaient la barbe avec un fer chaud, MONARD, Retour imprévu, sc. 13. || Particulièrement. La partie du dessous du pied depuis le talon jusqu'à la base des orteils. || Partie inférieure du pied, dans les animaux dits plantigrades. || La partie inférieure du pied des oiseaux, depuis son articulation jusqu'à la base des doigts; chez les insectes, la première jointure du tarse, quand elle a une longueur et une largeur remarquables. || 6<sup>o</sup> Terme de corroyeur. La plante du jarre, l'endroit de la peau où le jarre est implanté.

— HIST. xii<sup>e</sup> s. Dès le monor enjosk' el plus grant [du peuple], dès la plante del pied enjosk' al chief nen at en luy sainteit, ST-BERN. p. 556. || xiv<sup>e</sup> s. Sur la plante [le plant] Andriu le Couvreur, seant à Mirremont, ne cange, PLANTA. || xv<sup>e</sup> s. Et n'est sang en la plante des pieds qui n'en monte au visage des baux hommes, u. CHASTEL. Exp. sur vérité. || xvi<sup>e</sup> s. Quand c'est qu'il faut mettre en terre les plantes de chacune sorte... LA BORTIE, 243. Comme une bonne plante qui n'avait besoin que d'être un peu cultivée et transplantée en plus noble terrour, AMYOT, Caton, 6. De noble plante noble fruit, LE ROUX DE LINCY, Prov. t. 1, p. 82.

— ETYM. Provenç. et espagn. *planta*; ital. *pianta*; du lat. *planta*, plantis et plante des pieds. *Planta* est proprement plante du pied et tient au grec *πλατὴ*; plat; il a passé de là au sens de végétal.

PLANTE, ÈRE (plan-té, tée), part. poss. de planter. || 1<sup>o</sup> Mis en terre pour prendre et pousser, en parlant des végétaux. Tous ses bords sont couverts de saules non plantés, BOIL. Épître vi. || 2<sup>o</sup> Il se dit d'un terrain où il y a des arbres. Terre bien plantée, mal plantée. || 3<sup>o</sup> Maison bien plantée, bâtie dans une situation agréable. || Terme de blason. Planté dans l'eau, se dit d'un édifice représenté avec de l'eau qui en baigne le pied. || 4<sup>o</sup> Cheveux bien plantés, cheveux bien placés sur le front. Les cheveux bien plantés, et dociles pour cet arrangement naturel qui coûte tant à trouver, NAMURT. Gramm. 7. || Terme de marchanderie. Poil planté, poil bariolé et lavé. || 5<sup>o</sup> Debout et immobile. Vous le voyez [l'amateur de fleurs] planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes, LA BAUV. xii. || Planté sur ses pieds, sur ses pattes, reposant sur ses pieds, sur ses pattes. La main gauche [d'Endymion endormi]... vient à peine la laisse d'un chien qui, planté sur ses pattes de derrière, cherche à regarder au-dessus du rocher, CHATEAUB. Italie, Musée capitolin. || Être bien planté sur ses pieds, ou, simplement, être bien planté, se tenir de bonne grâce. Mais est-il vig, alerte, étourdi, bien planté, Bon vivant? car je veux tout cela pour ma fille, DESTOUCH. Glor. 1, 6. On juge les chevaux par la conformation de leurs parties apparentes et par la manière dont ils sont plantés sur leurs jambes, CENLIS, Maison rust. t. 1, p. 187, dans ROUSSIER. || Une statue, une figure en pied bien plantée, une statue, une figure debout en belle attitude. || 6<sup>o</sup> Fig. Fiché. Vous les [nos étendards] verriez plantés jusques sur vos tranchées, RAC. Alex. II, 3. || 7<sup>o</sup> Fig. Introduit, établi, comme un végétal planté en terre. [Si l'homme connaissait la véritable justice] on la verrait plantée par tous les états du monde et dans tous les temps, RAC. Pens. III, 4, éd. HAYET. La foi plantée dans l'Amérique, parmi tant d'orages, ne cesse pas d'y porter des fruits, RAN. Serm. pour l'Épiph. || 8<sup>o</sup> Fig. Posté à demeure. Ne voilà plantée au coin de mon feu, une petite table devant moi, SRV. 14 déc. 1683. Il est vrai que ces deux bouts de la terre où nous sommes plantés est une chose qui fait frémir, id. 17 mars 1680. Je ne savais d'abord quel était le dessein de ces jeunes gens d'être ainsi plantés devant la porte de la comédie, MARIVAUX, Pays. parv.

part. 6. Que fais-tu là, planté contre cette muraille? LACHAUSSE, Préjugé à la mode, III, 2. || Familièrement. Être planté quelque part, ne pas bouger d'un lieu. Il y a trois jours que cette femme est plantée ici, SRV. 435.

† PLANTE-ÉPONGE (plan-té-pon-je), s. f. La cristalline ou éponge de rivière.

— ETYM. *Plante*, et *éponge*.

† PLANTEMENT (plan-te-man), s. m. Action de planter.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Sans vous arrêter aux coutumes inveterées de plusieurs, qui font leurs plantemens trop profonds, o. DE SAZAN, 165.

— ETYM. *Planter*; prov. *plantamen*; ital. *piantamento*.

PLANTER (plan-té), v. a. || 1<sup>o</sup> Mettre un végétal en terre pour qu'en prenant racine il croisse. Planter des saules, des choux, des salisifs. Heureux donc qui jouit d'un bois formé par l'âge! Mais plus heureux celui qui créa son bocage, Ces arbres, dont le temps prépare la beauté! Il dit comme Cyrus: c'est moi qui les plantai, DALILL, Jord. II. || Planter un bois, une avenue, une allée, planter des arbres de manière qu'ils forment un bois, une avenue, une allée. Il plante un jeune bois, et il espère qu'en moins de vingt années il lui donnera un beau couvert, LA BREV. XI. || Fig. Il est allé planter ses choux chez lui, il est allé planter ses choux ou planter des choux, c'est-à-dire il s'est retiré à la campagne. La conclusion fut que le maréchal de Créquy est allé à la campagne dans sa maison planter des choux, aussi bien que le maréchal d'Humières, SRV. 134. || Fig. On l'a envoyé planter des choux, ses choux, se dit de quelqu'un qui a été relégué à la campagne. Et finit, à force de folles, par se faire rappeler et renvoyer planter ses choux, J. J. ROUSS. Confess. VII. || Fig. Planter des lauriers, s'est dit (par une métaphore qui ne s'est pas accréditée) pour remporter des victoires. Le nombre des lauriers qu'il a déjà plantés, MALN. II, 16. || Absolument. Un octogonaire plantait; Passe encor de bâtir, mais planter à cet âge! LA FONT. Fable, XI, 3. Quand il s'agit de bâtir, dit-il, il faut délibérer longtemps, et souvent ne point bâtir; mais, quand il s'agit de planter, il ne faut pas délibérer, mais planter sans délai, ROLLIN, Hist. anc. Evénement, t. XI, 2<sup>e</sup> part. p. 63, dans ROUSSIER. || Fig. et populairement. Vienne qui plante, sont des choux, ou, simplement: Vienne, arrive qui plante! se dit d'une chose qu'on veut faire à tout hasard (locution qui paraît signifier, au propre: vienne quelqu'un qui plante, et voilà que ce sont des choux qu'il plante). Arrive qui plante, Sancho Pança est gouverneur, D. QUICHOTE, dans LE ROUX, Dict. comique. || 2<sup>o</sup> Semer, en parlant des noyaux, des pepins, des pois, etc. qu'on met en terre. Planter des noyaux, des pepins, des fèves, des haricots. || 3<sup>o</sup> Garnir un terrain de végétaux. Planter un terrain de vignes, d'oliviers. De quoi planterez-vous ce carré? Dans ces jardins qu'Agrippino a plantés, LEQOIR. Épiph. et Nér. 1. 1. || 4<sup>o</sup> Fig. Il se dit quelquefois, dans un style familier d'auteurs, des hommes mis quelque part comme des plantes. Depuis que la nature icibas m'a planté, MONARD, Sat. XIV. La Providence a planté des hommes en Amérique et sous le cercle polaire, VOLT. Mœurs, Races. || 5<sup>o</sup> Fig. Fixer en terre ou ailleurs, comme une plante qu'on met dans le sol. Planter un poteau. Quelques aventuriers qui, plantant des cabanes durant l'été pour faire un commerce d'échange avec les sauvages, disparaissaient le reste de l'année, NATAL, Hist. phil. XVII, 16. ... Sous l'aïri sacré du chêne aimé des Français, Clovis avait planté ses pavillons errants, LAMART. Méd. II, 17. || Fig. et familièrement. Planter le piquet en quelque lieu, voy. PIQUET. || Planter des échelles à une muraille, y appliquer des échelles. || Planter un étendard, un drapeau, l'arborer sur les remparts d'une ville prise d'assaut. Va sur les bords du Rhin planter les pavillons, COX. Hor. t. 1. || Fig. Planter l'étendard de la croix, planter la foi dans un pays, y introduire la religion chrétienne. Ce n'est point par la force que la foi a été plantée, NORDAL. Car. 1, Relig. chrét. 381. || 6<sup>o</sup> Poser, placer, enfoncer. Devant moi justement on plante un grand potage, RUYER, Sat. X. Il lui planta la javeline fort avant, D'ABLANC. Arrien, liv. II, dans NICOLEY. Le conducteur du branard, que l'ardeur du soleil avait assoupi, alla planter le branard dans un bourbier, SCARR. Rom. com. I, 7. || Planter un balser, appliquer fortement un balser sur la joue de quelqu'un. Voilà Mlle du Piessis qui entre; elle me plante ce balser que vous connaissez, SRV. 1<sup>er</sup> joill. 1671. || Populairement. Planter un soufflet sur la joue de quelqu'un, lui donner un soufflet. || Fig. et

faiblement. Planter quelque chose au nez de quelqu'un, lui dire quelque chose d'incongru, et avoir lui faire quelque reproche en face. J'allai dire que je l'avais vu à cinq ou six ans, et que j'admiraient qu'on pût croître en si peu de temps; sur cela, il sort une voix terrible de ce joli visage qui me plante au nez d'un air ridicule que mauvaise herbe croît toujours, sév. 222 || Fig. Planter des cornes, faire porter des cornes à un mari. Ixion, qui, après avoir été admis à la table de Jupiter, lui voulut planter des cornes, d'AMBLANC. Lucien, *Épîtres satiriques*. || En planter, planter des cornes. Je sais les tours rusés et les subtiles trames dont pour nous en planter avant une les femmes, MOL. *Éc. des f.*, 1. || 2° Terme d'architecture. Planter un édifice, faire les premiers travaux pour le construire. || Fig. Toi, dont la Providence en merveilles profonde l'anta dessus un rien les fondements du monde, *Sténien, Poème sacré*. || 3° Planter une personne en quelque endroit, l'y aposter. || Fig. Planter là quelqu'un, l'abandonner, le quitter. Et si, sans le sâcher, Je puis vous planter là, vous et sœur Isabelle, Tenez-vous tout planté, TH. COEN. *D. César d'Avator*, v. 4. Planter là l'univers, s'éclipser brusquement, *Caussat, Sidn.*, 1, 2. Quand tu aurais planté là pour huit jours ton mari, ton ménage et tes marmots, ne dirait-on pas que tout eût été perdu? J. J. *BOUSS.* III. VI, 1. Il aot voulu m'emmenner au spectacle, mais je les ai plantés là, P. L. COEN. *Lett.* II, 104. || Planter là quelqu'un pour reverdir, ou, simplement, le planter là, le laisser en quelque endroit, avec venir le reprendra, quoiqu'on le lui ait promis. || Il se dit aussi de la rupture des liens d'affection. Non, si j'étais de vous, je le planterais là, *BOUSSIN, Séf. XIII.* Et Marinette aussi... M'a planté là comme elle, MOL. *le Dépit*, IV, 3. Le moindre retour pour une ingratitude qui l'avait planté là, *HAMILT. Gramm.* 10. || Planter là, signifie aussi laisser dans l'abandon. Ce gueux a planté là sa femme et ses enfants. || Planter là une chose, ne plus s'en occuper. J'en avais commencé un [compliment pour M. de Vivonne]; ma plume n'était pas en train, j'ai tout planté là, sév. 26 mars 1680. || 8° En sucrerie, planter les formes, les distribuer sur plusieurs files dans la pièce destinée à cet usage. || Planter le sucre, dresser les formes sur les pots, pour que l'eau contenue dans la terre traverse tout le pain. || 10° Se planter, v. réfl. Être planté. Cet arbre se plante au printemps. || Être garni d'arbres, en parlant d'un terrain. Les maisons s'élevèrent de tous côtés, les jardins vont se planter, *voit. Lett. Mme de St-Julien*, 1<sup>er</sup> oct. 1776. || 11° Fig. Se poster. Quand lui, la face ouverte et ouïement émue, hardi, s'étant planté sur le bord de la tour, *Antig.* 1, 3. C'est ce qu'il faut voir, dit-il, en repoussant celle qui s'était plantée sur son passage, *HAMILT. Gramm.* XI. || Se loger. Je n'approuve point qu'il [Vardes] ait quitté notre quartier: il est allé se planter au fond du faubourg Saint-Germain, sév. 1<sup>er</sup> mars 1684.

— HIST. 21<sup>er</sup> s. E. dist à coaux (ceux) qui plantent vignes... *Nachab.* 1, 3. E jo aturnerai un lieu à mon peuple de Israel, e si l'i planterai, et jo si mandrai od lui [demeurerai avec lui], *Rois*, p. 442. Co que Deus ed planté ne larra [laissera] pas perir, *Th. le mart.* 37. || 21<sup>er</sup> s. Biel fait des bons conte tenir, Cal on voit le bien maintenant; Mais clier planté sont à tans d'ore, 1. de coaux, t. III, p. 164. L'en plante l'erbe amere pour fore pocion ou medecine, *OSANNA, Eia.* VIII, 14 || 21<sup>er</sup> s. Quant ils durent approcher, ils firent chevaux des esperons tous d'un randon, et se plantèrent en l'ost du duc, en escriant... *PROSSA.* 1, 1, 111. || Souventefois s'esbat et rit à planter une genta bourde, *CH. D'ONL. Rond.* 29. Et ainsi perdit le Damoiseau de la Marche ses souldoyers, qui le planteront là, *A. CAUAT. Hist. de Ch. VII.* || 21<sup>er</sup> s. Puis me planta [m'abandonna], voyant tout consumé, *BOSELL.* VII, 86, verso. Co que toute la philosophie ne peut planter en la teste des plus sages, *MOY.* 1, 114. Y a il de si estranges opinions qu'elle [la philosophie] n'aye planté et établi? *Id.* 1, 108. Chacun est content de lieu où nature l'a planté, *Id.* 1, 114. Etudiant continuellement, planté sur ses genouils, *Id.* 1, 314. Le roy, plantant fierement les yeuls sur luy... *Id.* IV, 23. Marcellus alla planter son camp tout au plus près de Syracuse, *AVROT, Marc.* 30. Il lui planta un coup de pistolet dans la teste, *n'ava. Hist.* 1, 370. Ce qu'en cest endroit j'appelle semer, aucuns le disent planter, mais improprement: d'autant que rien ne se plante qui ne remorte de terre, par ceons ou plant enracinés, e. de savens, 111. Et les laisserois là planter à ressurdir, *Contes d'Éndrope*, t. 88, dans LENOUX

LINOX, *Proc.* L 1, p. 82. Vienne qui plante OUDIN, *Cur. fr.* En vain plante et seme qui ne clost et ne ferme, LENOUX de LINOX, *Proc.* t. 1, p. 82. Planté sur le pied gauche, *COTONAZ.*

— ETYM. Bourguig. *plantal*; provenç. et espagn. *planter*; ital. *piantare*; du lat. *plantare*, de *planta*, plante (VOY. PLANTÉ).

PLANTEUR (plan-teur), s. m. || 1° Celui qui plante des arbres et autres végétaux. Cet homme, disoit-ils, était planteur de choux, Et le voilà devenu pape, LA FONT. *Fabl.* VII, 42. || Fig. Un planteur de choux, un homme qui vit retiré à la campagne. L'éternel malade, le solitaire, le planteur de choux et le barbouilleur de papier, qui croit être philosophe au pied des Alpes, *voit. Lett. Richelieu*, 1<sup>er</sup> mai 1761. || 2° Particulièrement, colon qui cultive des plantations hors de l'Europe. Un planteur des Antilles, de Bourbon, de Madagascar.

— HIST. 17<sup>er</sup> s. O Parces [Parques], que ne me filastes vous pour planteur de choux? *RAB.* IV, 16.

— ETYM. *Planter*.

PLANTIGRADE (plan-ti-gra-d'), adj. Terme de zoologie. Qui marche sur la plante du pied. || S. m. pl. Les plantigrades, tribu de la famille des carnivores, ainsi appelés parce que les pieds de ces animaux s'appuient sur le sol par leur plante tout entière, qui est dépourvue de poils (ours, blaireaux).

— ETYM. *Plante* (du pied), et le lat. *gradus*, marcher.

PLANTIS (plan-ti), s. m. || 1° Lieu planté. || 2° Action de planter. Le dessèchement des marais, les plantis des bois et forêts où il en manque, *TAUBAN, Dime*, p. 121.

— HIST. 14<sup>er</sup> s. Marcos, que l'en appelle planteys de vigno, du canço, *planterium*. || 16<sup>er</sup> s. Arracher du plantis les sarabondans pour les ranger au verger, O. DE SEBRES, 710.

— ETYM. Bas-lat. *plantaticius*, de *plantare*, planter.

PLANTOIR (plan-toir), s. m. Morceau de bois dur garni ou non de fer, recourbé à l'une de ses extrémités, plus ou moins aigu à l'autre, destiné au repiquage des plantes.

— ETYM. *Planter*.

PLANTOMANIE (plan-to-ma-nie), s. f. Manie de planter (mot forgé par l'impératrice Catherine). J'aime à la folie présentement les jardins à l'anglaise... en un mot, l'anglomanie domine dans ma plantomanie, *voit. Lett. de Catherine*, 412.

PLANTON (plan-ton), s. m. || 1° Terme militaire. Sous-officier ou soldat qui est de service auprès d'un officier supérieur, pour porter les dépêches, les ordres de cet officier. || 2° Le service que fait le planton. Il est de planton. || Fig. Ou pour rabattre [le gibier], dès l'aurore, Que les amours soient de planton, *BÉRANO. Chasse*.

— HIST. 16<sup>er</sup> s. Planton [jeune plant], *ounin, Dict.*

— ETYM. *Planter*; l'histoire indique que *planton* est dit par une métaphore dérivée de *planter*.

PLANTULE (plan-tu-l'), s. f. Terme de botanique. Embryon qui commence à se développer par l'acte de la germination, et dans lequel on distingue la racine et la plumule. Lorsqu'on fait l'anatomie d'une fève, on découvre une multitude de petits vaisseaux qui se ramifient dans la substance de la graine, et vont se rendre à la plantule par deux troncs principaux, *BONNET, Idées fécond. plant.* *Éutr.* t. X, p. 90.

— ETYM. Diminutif de *plante*.

PLANTUREUSEMENT (plan-tu-reù-ze-man), adv. D'une manière plantureuse, abondamment (terme qui vieillit). L'on but si plantureusement à ma santé par tout le logis, qu'il y parut bien aux tonneaux de notre cave, *FRANÇOIN*, III, p. 447.

— HIST. 17<sup>er</sup> s. Et estoient plantureusement pourvus de tous vivres, *PROSSA.* 1, 1, 416. || 17<sup>er</sup> s. S'il [mon héritier] n'a assez de ce de quoy j'ay eu si plantureusement assez, *MOY.* IV, 70.

— ETYM. *Plantureuse*, et le suffixe *ment*.

PLANTUREUX, EUSE (plan-tu-reù, reù-z'), adj. || 1° Copieux, abondant (il a vieilli, mais revient en usage). Que les sâgelines soient fréquentes et plantureuses, *MOL. Pourc.* 1, 11. Un certain don Félix, qui d'abord franc et net M'est venu régaler d'un plantureux soufflet, *TH. COEN. Engag. du hasard*, II, 2. || 2° Il se dit d'un pays fertile en toutes sortes de productions. Un pays plantureux et bon, *SCARR. Virg.* VI.

— HIST. 13<sup>er</sup> s. Et sachiez que toute la terre [d'Afrique] qui regarde vers midi est sanz fontaines, et nue d'aigue, et poure terre; mais devers septentrion est ele grasse et plantureuse de touz biens, *BOEN. LAT. Trés.* p. 476. || 14<sup>er</sup> s. Les hautes confortoient et visitoient les malades, et les plantureux de vivres adreçoient ceux qui disoient en

estoient; autrement ils n'eussent point de... *Id.* II, 48. À tout prendre, c'est Paris la cité qui jamais je veisse environnée de meilleur pays plantureux, *COMM.* I, 6.

— ETYM. Anc. franç. *la plantor* (provenç. *planta*) d'où *plentureux*. *Plantor*, plénitude, est une même dérivation que *plénité*, qui vient de *plenus*; l'étymologie montre qu'il ne faudrait pas dire *plentureux*, mais *plentureux*.

PLANURE (pla-nu-r'), s. f. Bois qu'on coupe en planant.

— ETYM. *Planer* 2.

3. PLANURE (pla-nu-r'), s. f. Se dit, dans les mines de charbon minéral, d'une veine qui est en superficie. On dit aussi plateure.

— ETYM. *Plan*. *Planure* s'est dit au 17<sup>er</sup> siècle pour une plaine, *LANOUE, Disc.* p. 620, et encore au 18<sup>er</sup> siècle: Bruxelles est sur une plaine moitié colline, LE LABOUEUR, *Voy. de la rive Pologne*, p. 41, dans LACTANE. Il est en planure, *pianura*, plaine.

PLAQUE (pla-k'), s. f. || 1° Feuille de métal ou moins épaisse. La plaque d'un chape, d'un turon. La mauvaise fonte est tres-cassante, l'on veut en faire des plaques minces pour les cheminées, le seul coup de l'air les casse au moment que ces pièces commencent à se dir, *surv. Hist. min. Introd. part. exp.* t. VIII, p. 111. || Plaque de feu ou de charbon, plaque de fer ou de fonte appliquée au fond d'une cheminée. || Plaque de fond, pierre du fond d'un set. || 2° Pièce d'argenterie ouvragée, au bas de laquelle il y a un chandelier, et qu'on met dans les chambres pour les orner et les éclairer. Ces devenus tous ces beaux meubles, ces grands ces plaques, ce beau buffet? sév. 17 juil. 1761. Beaucoup de miroirs, de chandeliers, de plaques de glaces, et de cristaux suivant la mode de l'ind. 609. || 3° Morceau de cuivre rond que les commissionnaires, les portefaix, les marchands ambulants, indiquant le numéro de leur inscription aux bureaux de la police. || 4° Décoration de dignitaires. La plaque de la légion d'honneur. || 5° Partie de la garde d'une épée qui est sur le main. || Plaque de couche, pièce métallique garniture du fusil qui protège la face inférieure de la crosse. || 6° Terme d'artillerie. Mortier à mortier coulé avec une plaque, de manière à pointer sous un angle invariable; cet angle est 42° 1/2, angle de plus grande portée. || Plaque de blindage, plaque métallique destinée pour recouvrir les bâtiments cuirassés. || 7° Pour une pendule, pièce sur laquelle on fixe le cadran d'un côté, et qui de l'autre s'attache au mur par le moyen de quatre faux pivots. || 8° Plaque, plaque de laiton qui sert à fixer le cadran d'une horloge sur la plaque. || 9° Partie d'une perruque qui est tressée d'une manière à se tenir devant ou le haut de la tête. || 10° Terme d'eaux et forêts. Marque du marteau qui est sur les arbres pieds-corniers. || 11° Terme de médecine pathologique. Plaques de Peyer, plaques dans l'intestin par le gonflement de la muqueuse de Peyer. || 12° Ancienne petite monnaie de France.

— HIST. 17<sup>er</sup> s. Pourveu qu'il payera les plaques [sorte de petite monnaie], *VILLOX, Fat.* I, 1. Plaque de plomb en un miroir, *COTONAZ.*

— ETYM. On a tiré ce mot du grec *πλακα*, mais on ne voit pas comment ce mot, qui est dans les autres langues romanes, est entré en grec dans le français. Drez a donc rattaché au germanique: *flaman*, *plack*, *plack*, bois plat; anc. haut allem. *plech*, lamelle.

PLAQUE, FIE (pla-ké, ké), part. || 1° Mis par plaque. On dirait que c'est un artificiel plaqué comme le carmin de France, ce pays, J. J. *notes. Héb.* II, 34. || Fig. Il est louanges de moi, si mauesalement plaqué, *BOUSS.* *Prom.* 2. || 2° Appliqué comme une plume. Les petites plumes qui lui garnissent la tête, le ciput et le haut du cou, plaquées et collées contre la peau, *surv. Ois.* t. XII, p. 78. || 3° Plaque, vaiselle recouverte d'une feuille d'or ou d'argent laminé qu'on y fixe en chauffant une forte pression. || S. m. Du plaqué, vaiselle plaquée. Voilà du plaqué très-bien fait aussi du plaqué sur fer pour les ustensiles de barbas, etc. || 4° Fig. L'homme qui couvrit son talent comme une plaque de fer. Les autres avaient creusé de petites fontaines, et les rattachements qu'ils avaient faits dans l'ouvrage, et s'y tenaient plaqués, *voit. Lett.* 33 d'Boileau. || 5° Terme de musique. A



tous les jours plus furieux... tantôt il fait le bouffon, mais de la manière du monde la plus plate...  
 1703. *Ver. 8.* L'ouvrage le plus plat a chez les courtisans de tout temps rencontré de zélés partisans, *not.* *Art. p. 1.* Son esprit uniquement porté aux salutes rendait sa conversation froide et plate, *not.* *de Caylus, Souvenirs, p. 86,* dans rougens. Savez-vous que l'imbécille Néaulme et l'infatigable Formey travaillaient à mutiler mon Émile, auquel ils virent l'audace de lamer mon nom, après l'avois rendu aussi plat qu'eux ? *not.* *de M. Mouton, Corresp. t. v, p. 281,* dans rougens. Cette idée me fit faire le plus plat personnage, *not.* *Conf. vi.*  
 || Terme de maulquo. Se dit d'un thème vulgaire, d'une exécution sans nuances. || *Physionomie plate,* physionomie basse et qui ne signifie rien. *Ve vis des figures aussi plates que mal vétiées, LESACR, tit. Blas, 3, 4.* Envisagez la mine plate qui est derrière vous, *not.* *Diabla boit, 18.* || Il se dit des personnes qui n'ont ni élégance ni élévation. Je sais bien respecter Godeau comme prélat; Mais Godeau comme auteur, je le trouve fort plat, *not.* *St-Remy, Comédie de l'Académie, dans RICHELIEU.* C'était un animal si plat [*Pelletier, supérieur de Saint-Sulpice*] et si glorieux, qu'il disait quelquefois à ses jeunes séminaristes: Savez-vous que je suis fils d'un ministre d'État? *not.* *St-Sim. 69, 81.* La nation a été souvent plus malheureuse qu'elle ne l'est; mais elle n'a jamais été si plate, *not.* *Let. Mme du Deffant, 6 août 1760.* Un plat bourgeois, le coq de ce canton, *not.* *Enfant prod. III, 3.* ...Notre Aristote m'assomme: C'est, je vous l'avouerais, le plus plat honnête homme, *not.* *CASSER, Méch. 1, 4.* || Un plat personnage, un plat sujet, une personne sans aucune espèce de mérite. || 13° S. m. La parité plate d'une chose. Vous ne m'avez point dit que votre premier président (M. Marin) a battu sa femme; j'aime les coups de plat d'épée, cela est brave et nouveau, *not.* *1760.* Une règle plate qu'on fait mouvoir dans l'air y éprouve une moindre résistance par son tranchant que par son plat, *not.* *Traité de Phys. t. 1, p. 40.* Une ébonille... les transportait [de petits morceaux de papier] au lieu où elle s'était établie... les liait avec des fils, posait les uns sur la tranche et les autres sur le plat... *not.* *BONNET, Contempl. nat. XII, 16.* Le roi les créait chevaliers, en leur frappant sur l'épaule du plat de son épée, *not.* *CARTSAVA, Génie, IV, v, 1.* Ce bon temps-là [l'ancien régime]... c'était le temps des coups de plat de sabre [pour les soldats], *not.* *P. L. COUR. Lett. particulière.* || Fig. Le plat de la langue, le bavardage, les belles paroles. Ce n'est que du babli de moins qui donne du plat de la langue, *not.* *PATIN, Nouv. Lett. t. 1, p. 138,* dans roccens. Villars ne s'était pas contrainct de dire, en parlant des puissances, que, s'il ne leur fallait que du plat de la langue, il leur en donnerait tout leur soûl, *not.* *St-Sim. 201, 181.* || Fig. Faire merveille du plat de la langue, faire de grandes phrases, faire des récits extraordinaires. || Terme de marine. Le plat d'une varangue, la partie plate qui repose par son milieu sur la quille. || Terme de boucherie. Plats de côtes couverts, la partie inférieure de l'entre-côte et des côtes, près de la poitrine. || Plats de joues et tête, la partie des joues de laquelle on a retiré le crâne et la mâchoire, et contenant un os plat. || 14° Fig. Ce qui est plat, sans élévation ni élévation. La cour desabusée... Distingua le rail de plat et du bouffon, *not.* *Art. p. 1.* || 15° Tout plat, *loc. adv.* De manière à être étendu sur le sol. L'élevant un peu haut, puis le laissant descendre tout plat, *not.* *Métior. 7.* ...Casse-lui la mâchoire [ou loup]; On l'a forcé de nouf; et, si tu me veux croire, Tu l'etendras tout plat, *not.* *LA FONT. Fobl. III, 17.* || On le dit aussi quelquefois non en adverbe, mais en adjectif. Pour moi, ma chère enfant, je tombe toute plate [sans argent], et, quand je n'ai rien, je n'ai rien, *not.* *8 juill. 1698.* || Fig. Voyant qu'il est tout plat déchu de ses prétentions, *not.* *PATIN, Nouv. Lett. t. 1, p. 68,* dans roccens. || Fig. Sans déguisement, [l'ours compaignon d'Ulysse] Je vis libre, content, sans nul soin qui me presse; Et le dit tout net et tout plat: Je ne veux point changer d'état, *not.* *LA FONT. Fobl. III, 1.* Les mendiants de Ven-dôme pour aller en Espagne lui rompirent aux mains, le roi le refusa tout plat, *not.* *St-Sim. 274, 68.* || Terme de marine. Arriver tout plat, en mettant la barre toute au vent, et en y aidant, autant que possible, par l'effet des vagues. || 16° À plat, tout à plat, *loc. adv.* Sur la terre même, sur le sol même. Linnæus... dit que le homme niche à plat sur le rivage au bord même de l'eau, *not.* *Ouv. t. 17, p. 211.* || Fig. Entièrement, tout à fait. On lui demanda [à une malade] encore d'autres certaines choses, elle refuse tout à plat, et croit que

je lui suis encore trop obligée, *not.* *47 avr. 1676.* [La pièce est tombée] Tout à plat. — *Damis: Tout à plat?* — *Haliveau à Damis: Oh! tout à plat, mon.* *Mérom. v, 2.* || 17° À plate terre, *not.* *VOY. TERREZ.* || À plat ventre, *not.* *VOY. VENTREZ.*  
 — HIST. XII° S. [Le cheval] les jambes à plates, *not.* *Ch. de Rol. c. XII.* || XI° S. Et cil fiert lui [le frappe] si qu'il l'envole Au gué tout plat desouz le flot, Si que l'ove sor lui roclot, *not.* *LA CHARRETTE, 850.* || XIII° S. Nus boutonier ne puet ne ne doit faire boutons plas qui ne soient de droite roondece selonc la grandeur qu'il sont, *not.* *Lit. des mét. 167.* || XIV° S. Tant sont nre François qu'à Angle sont venu; Bon chastel y avoit et très bien pourvu; Plats ville y avoit, sans fermée ne fu, *not.* *Guescl. 2068.* Dou plat de son espée, Bauduins le frapoit, *not.* *Baud. de Seb. XI, 470.* Que la sayette soit mise en telle maniere que les pennons de la sayette queurent [courent] de plat contre l'arc, *not.* *Modus, f. LIII.* Les villes fermées devoient fournir de 68 feux un homme armé ou 10 sols par jour, et le plat pais de 100 feux ung homme d'armes, *not.* *Chron. de St-Denis, t. II, f. 243,* dans LACURNE. || XV° S. Le comte de Cantierbrugge se frappa en l'eau [marée] qui estoit au plat, *not.* *Paris. II, II, 32.* La quelle maison est sans fortresse et plate maison sans defense, *not.* *du CANOE, plonuz.* À briefs motz, mon fait va de plat, Et pour ce ne m'en blasmez mie, *not.* *CH. D'ORL. Rondeau.* Mais amours fiert [frappe] et d'estoc et de plat Maint dolent cuer [cœur] qui pleure à chaudes larmes, *not.* *DESCH. Poésies ms. f. 112.* Car par tel tribulation Vont toutes les choses de plat, *not.* *ib. f. 266.* Les deux seigneurs Croy et Longueval refusèrent tout plat l'envoy, *not.* *CHASTEL. Chr. du d. Phil. ch. 25.* N'est de merveilles que le roy, qui avoit beaucoup langage de sa nature costumièrement, jouoit du plat, *not.* *Chr. des ducs de Bourg. II, 47.* Le pour homme estoit couché tout plat contre terre et faisoit le mort, *not.* *com. IV, 3.* || XVI° S. Le surplus des dites terres de la dite cense, ledit preneur les trouvera wides et plates [en friche], *not.* *du CANOE, platea.* Il vaut mieuz plat et court nier Dieu, que forger des dieux incertains, *not.* *CALV. Instit. 23.* Il afferme à pur et à plat, *not.* *ib. ib. 91.* Au dedans de ceste pointe, quand on a doublé le bout, la mer est toujours platte, *not.* *AMYOT, Thém. 68.* Il nia le feict tout à plat, *not.* *ib. Horcel. 2.* Force vaisseaux plats, force galeres, *not.* *ib. Pyrrh. 31.* Valemont, qui commandoit aux Espagnols, stira Jean Ribaut par les plus douces paroles du monde à traiter; le bat si bien du plat de la langue, que sur la foi jurée de la vie sauve... n'ava, *not.* *Hist. 1, 249.* Les ventouses sont appliquées aux plats des cuisses, quand les mois ne coulent pas assez, *not.* *PARE, IV, 68.* Vous me cognoissez mal; si ma chair sçavoit où mon courage la portera [tantost, elle s'en transiroit tout à plat], *not.* *MONT. I, 268.* Les plus plates raisons sont peult-estre les mieuz assises, *not.* *ib. IV, 61.* Si l'en remarquoit que vous eussiez fait le contraire de ce que vous dites, vostre creance se perdroit plat et court parmy le peuple, *not.* *PASQUIER, Lett. t. III, p. 603.* Je ne trouveray jamais bon, qu'un officier qui à plate costure a quitté son office, vive seulement pour soy, sans s'entromesler du soin de la chose publique, *not.* *ib. p. 243.*  
 — ETYM. Bourguig. *tôt ai plat,* tout à plat; genev. *être d plat de lit,* au plat du lit; il n'y avoit que l'excuse d'être à plat de lit qui pût me dispenser de courir à son premier mot, *not.* *J. J. nous. Confessions, IX, 1<sup>re</sup> part.,* provenç. *plat;* espagn. et portug. *chato;* Ital. *piatto;* mot dont le radical est commun à plusieurs langues aryennes: allem. *platt;* angl. *flat;* island. *flatt;* grec. *πλατύς;* persan, *pertha;* zend, *peretha;* sanscr. *prithu, prath,* être étendu.  
 2. PLAT (pla; le s ne se prononce pas et ne se lie pas: un pla en argent; au pluriel, ils se lie: des pla-s en argent; plats rime avec trépas, mâts, etc.), *s. m.* || 1° Sorte de vaisselle plus ou moins creuse à l'usage de la table. Et sur les bords du plat six pigeons étalés Présentent pour renfort leurs squelettes brûlés, *not.* *Sor. III.* On a inventé aux tables une grande cuiller pour la commodité du service: il la prend, la plonge dans le plat, *not.* *LA FONT. XI.* Et ces plats si chers que Germain A gravés de sa main divine, *not.* *Pt. XVIII.* || Familièrement. Il ne chaise, il ne pêche qu'au plat, il ne prend la peine ni de chasser, ni de pêcher. || Fig. Mettre les petits plats dans les grands, faire beaucoup de frais pour quelqu'un. || Fig. Il ne le sert pas à plats couverts, il lui nuit ouvertement. Je dis au régent que je ne servais point M. le duc à plats couverts, qu'en le quittant je lui avais promis de rendre à son Altesse Royale notre conversa-

tion et toutes ses raisons dans toute leur étendue, *not.* *609, 225.* || Fig. et familièrement. Mettre pieds dans le plat, faire quelque chose contre convenance ou la coutume. || 2° Ce qui est contenu dans le plat. Un plat de viande. Un plat de légumes. Un plat de fruit ou de fruits. Un plat de raisins. Je ne vous dirai point les différents noms de chaque plat, le rang de chaque plat. Vous saurez seulement qu'en ce lieu de... On servit douze plats, et qu'on fit six services, *not.* *LA FONT. Ment. I, 6.* [Le petit poisson au plat] Au lieu qu'il vous en faut chercher Peut-être cent de ma table Pour faire un plat: que croyez-moi, rien qui vaille, *not.* *LA FONT. Fobl. III, 17.* se souvent exactement de quels plats on a servi le premier service, *not.* *LA FONT. XI.* Elle fut bien née la première fois qu'elle vit apporter les plats sur la table par un homme qui avoit son chapeau sur la tête et l'épée au côté, *not.* *LA FONT. Lett. gal. 31, d M P...* Pline estime à un mill on le plat seul, *not.* *LA FONT. Lett. gal. 31, d M P...* Plinius l'inauguration avec tant de pompe et appelait l'égide de Minerve, *not.* *PASTORET, Instit. M inser. et bell. Lett. t. VII, p. 173.* || Plat de plat de rôti, plat d'entremets, entrée, rôti, plats servis dans un plat. || Œufs sur le plat, cassés sur un plat et cuits avec du beurre, *not.* *LA FONT. Fobl. III, 17.* || Servir plat à plat, se servir plat à plat, la lois. Il vaut mieuz servir tout à plat que plat à plat, *not.* *LA FONT. Lett. d'Argent, 31 nov. 1701.* || Ironiquement, voilà un bon plat, se dit d'un plat de deux ou trois personnes ensemble qui est de même caractère et qui ne valent pas grand chose. D'animaux maléfaisants c'était un très-bon plat, *not.* *LA FONT. Fobl. III, 17.* || Plat aussi quelquefois d'une seule personne. C'est fort méchant plat que sa sottise personne, *not.* *LA FONT. Fobl. III, 17.* || Fig. Il n'en saurait faire un bon plat, ne quel qu'un qui tâche inutilement d'excuser une chose. Obéir par avance est un jeu délicat, Dont le plat que lui ferait un mauvais plat, *not.* *LA FONT. Ment. IV, 3.* || Fig. Nous avons en cette nuit un plat de gelée, c'est-à-dire il a gelé fortement ce nuit. || Fig. Donner, servir un plat de son plat d'un homme qui apporte dans une affaire quelque chose de relatif à sa profession, *not.* *LA FONT. Fobl. III, 17.* || Fig. Il n'en saurait faire un bon plat, ne quel qu'un qui tâche inutilement d'excuser une chose. La d'Escars nous donnera un plat de plat, *not.* *LA FONT. Fobl. III, 17.* || Fig. Il n'en saurait faire un bon plat, ne quel qu'un qui tâche inutilement d'excuser une chose. Il n'en saurait faire un bon plat, ne quel qu'un qui tâche inutilement d'excuser une chose. Ils en vinrent faire trois plats au plat de son plat, *not.* *LA FONT. Fobl. III, 17.* || 3° Terme de marine. Sept rations réunies, sept matelots. || Se dit aussi des sept matelots réunis. || Plat des malades, nourriture destinée aux matelots malades. || 4° Anciennement, la table cordée à tous les officiers de la maison du roi, le plat se donnait soit en nature, soit en argent. Le roi... ôta le plat au patriarche des Indes, *not.* *D. Barnabé de Vivanco. BASSOMPIERRE, Mém. t. I, p. 268,* dans LACURNE. || Terme de féodalité. Nuptial, ce qu'un vassal devant présenter à son seigneur, en viande, pain et vin, le jour où le vassal se mariait. || 5° Plat de balance, deux bassins d'une balance. || 6° Plat de grande pièce de verre plate et circulaire, par lequel on coupe en plusieurs morceaux les plats de carreaux.  
 — HIST. XII° S. Trois douzaines de grands plats tous plats d'une façon, *not.* *LABOURE, Émeuz, 1701.* Six grans plats d'argent dorés, à mettre sur la table, *not.* *LA FONT. Fobl. III, 17.* Apprenez-moi comment j'aray estait, *not.* *LA FONT. Fobl. III, 17.* Pour trouver un bon plat Pour gourmander un plat, *not.* *LA FONT. Fobl. III, 17.* Pour glorie vie, *not.* *DESCH. Poésies ms. f. 252.* chesse ayant fait renforcer son plat, à ce que le duc soupa avec elle, *not.* *TR. COCHINOT, Louis II, dans LACURNE.* Le 18 avril, jour de Paques, estant à Lille recala le prelat qui avoit été venu luy et ledits ambassadeurs, pour quey deux plats de creus, *not.* *ib. p. 252.* En venant à la table, dist le roy, je veulx que vous mangiez à plat, pour pain faisant, pour ce que m'avez par terre si rudement par deux fois, *not.* *PERCEVAL, f. 131.* || XVI° S. Tous et toutes dismerent à servir ce pourcut entendre, *not.* *CASSIOI, et*



**PLATEURE** (pla-teu-r'; on devrait prononcer pla-tar-r'; mais la fautive même de Buffon montre qu'on prononce pla-teu-r'), s. f. Terme de mine. Le lien plat et horizontal auquel aboutit la partie inclinée de la veine, *Surv. Min.* t. II, p. 330 (qui écrit à tort le plateur, au masculin).

— **ETYM.** *Plat* 1.

† **PLATEUSE** (pla-teu-z'), s. f. Un des noms vulgaires de la plie.

† **PLATFORM** (plat'-form'), s. m. Ce mot, qui est le français *plate-forme*, désigne, aux États-Unis, l'exposé de principes des partis politiques. Le platform des démocrates.

† **PLATIASME** (pla-ti-a-sm'), s. m. Terme de grammaire grecque. Vice de prononciation, causé par une trop grande ouverture de la bouche; se dit surtout de la manière de prononcer des Doriens.

— **ETYM.** Πλασιασμός, de πλατύς, large, plat (voy. *PLAT* 1).

† **PLATIÈRE** (pla-tiè-r'), s. f. Terme de ponts et chaussées. Terrain plat au bas d'une colline.

— **ETYM.** *Plat* 1.

† **PLATIN** (pla-tin), s. m. Terme de marine. Petit banc uni, dont la surface s'élève au niveau de la haute mer. || La partie basse d'une plage, qui paraît à basse mer.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Les galères passèrent facilement sur les battures et platins où les navires n'étoient point ancrés, *D'Aub. Hist.* II, 303.

— **ETYM.** *Plat* 1.

† **PLATINAGE** (pla-ti-na-j'), s. m. Action de platinor.

† **PLATINATE** (pla-ti-na-t'), s. m. Terme de chimie. Genre de sels produits par l'oxyde platinique, jouant le rôle d'acide.

1. **PLATINE** (pla-ti-n'), s. f. || 1<sup>o</sup> Proprement, plaque plate, dans divers instruments ou ustensiles. || Plaque de fer attachée à une porte au devant de la serrure, et percée pour le passage de la clef. || Verrou à platine, verrou monté sur une plaque de fer. || On dit aussi loquet à platine. || 2<sup>o</sup> Mécanisme adapté aux armes à feu portatives pour communiquer le feu à l'amorce. || Platine à rouet; l'inflammation est déterminée par une rondelle d'acier cannelée, animée d'un mouvement de rotation et frottant contre une pierre à feu. || Platine à siles; une pierre à feu donne des étincelles en venant frapper violemment une pièce en acier. || Platine à percussion; l'inflammation est déterminée par le choc, sur une capsule renfermant une composition fulminante, d'un chien qui s'abat sous l'action d'un ressort. || Les fusils à aiguille n'ont pas de platine, ou, plutôt, ce nom n'entre pas dans leur nomenclature. || Dans les arsenaux, plaque de plomb qui sert à couvrir la lumière du canon. || 3<sup>o</sup> Plaque qui soutient le rouage d'une montre ou d'une pendule. || 4<sup>o</sup> Terme d'imprimerie. Partie de la presse qui foule sur le tympan. || 5<sup>o</sup> Partie supérieure du pied du microscope. || 6<sup>o</sup> Sorte d'ustensille de ménage, consistant en un grand rond de cuivre jaune, un peu convexe, monté sur des pieds de fer et dont on se sert pour sécher et pour repasser du linge. || 7<sup>o</sup> Se dit de certaines lames de fer découpées qui sont parties du métier à bas.

|| Chez les couteliers, lames d'acier ou de tôle qui garnissent l'intérieur du manche d'un couteau à ressort. || Chez les fondeurs en caractères, pièces du moule. || Dans les métiers de haute-lice, masse de plomb plate et carrée qui fait retomber les hautes-lices et les matches. || 8<sup>o</sup> Chez les papetiers, massif placé au fond de la cure sur deux plans inclinés.

|| Espèce de forte râpe sur laquelle on déchire les chiffons. || 9<sup>o</sup> Terme de métallurgie. Bandes qui font l'arbre de la roue près des cames. || 10<sup>o</sup> Terme populaire. Avoir une bonne platine, parler beaucoup et avec assurance (expression qui se rattache au plat de la langue, voy. *PLAT* 1, n<sup>o</sup> 13).

— **HIST.** XII<sup>e</sup> s. Un bennap de masdre à une platine d'argent, *Tanlac, Recueil*, p. 9. || XIV<sup>e</sup> s. Deux grans platines od il a cristal, pleines de reliques, *Lib. des chartes*, 4<sup>e</sup> série, t. V, p. 91. || XV<sup>e</sup> s. Un grand esc... garny de deux serrures fermans à clef et de platines et boucles de fer blanc, de *Lauson, Amour*, p. 179. Une platine à mettre chandelle, d'argent blanc, *ib. id.* p. 183. Les quels compaignons foyent ensemble aux platines de fer de chevaulx, *de Caron, plâta*. || XVI<sup>e</sup> s. Ajouter une platine d'or ou d'argent, ou une teste, pour escouper quelque trou au palais, *Paré, Jarrud*. 3. Il y avoit aussi force platines et memons d'argent à battre monnoyes, *DAVY, Doris*. Quand ce fait à l'oeuvre, le dit curé se tourne envers le peuple avec sa platine pour recevoir les offrandes, *DEPERE, L. I.* p. 334, dans *La Fontaine*.

— **ETYM.** Diminutif de *plate* 1, qui signifiait plaque; wallon, *plateinn*.

2. **PLATINE** (pla-ti-n'), s. m. Métal d'un blanc gris, plus pesant que l'or, inaltérable à l'air et très-difficile à fondre; nommé pendant quelque temps or blanc, à cause qu'il a plusieurs propriétés de l'or; et petit argent, ce qui est une traduction de l'espagnol *platina*. Le plus grand, le plus important et le plus solennel usage qu'on ait encore fait du platine a été la suite des travaux entrepris pour la fixation des nouveaux poids et mesures de la république française, *POUSSON, Connais. chim.* t. VI, p. 430, dans *VOUGENS*. La planète Herschell et ses satellites, la planète Plazzi, le platine... sont autant de découvertes qui en font soupçonner encore, *ANNEXES, Ess. art observ.* t. II, p. 163, dans *VOUGENS*. || Platine spongieuse, mousse de platine, éponge de platine, platine qui a la propriété, à l'état de masse spongieuse, d'absorber les gaz et de les condenser au point d'en enflammer quelques-uns, l'hydrogène par exemple. || Noir de platine, platine métallique en parcelles puivériennes noires; il condense les gaz plus énergiquement que tous les corps poreux.

— **REM.** Platine fut d'abord féminin, conformément à l'étymologie: M. Ulloa est le premier qui ait parlé de la platine, dans la relation qu'il publia en 1748 d'un long voyage qu'il venait de faire au Pérou, *RATNAL, Hist. phil.* VII, 30.

— **ETYM.** Espagn. *platina*, s. f. et plus tard *platin*, s. m. diminutif de *plato*, argent (voy. *PLATE* 2).

† **PLATINER** (pla-ti-né), v. a. Blanchir le cuivre rouge avec un amalgame d'étain et de mercure.

† **PLATINEUR** (pla-ti-neur), s. m. Nom donné, dans les manufactures d'armes, à ceux qui font les platines.

— **ETYM.** *Platine* 1.

† **PLATINEUX** (pla-ti-né), adj. m. Terme de chimie. Oxyde platineux, oxyde qui est le premier degré d'oxydation du platine.

† **PLATINICO-AMMONIQUE** (pla-ti-ni-ko-ammoni-k'), adj. m. Terme de chimie. Se dit d'un sel platineux qui est uni avec un sel ammoniac. On dit semblablement platinico-argentique, platinico-culvrique, etc.

† **PLATINIDES** (pla-ti-ni-d'), s. m. pl. Terme de chimie et de minéralogie. Famille de minéraux qui comprend le platine et ses combinaisons.

† **PLATINIFÈRE** (pla-ti-ni-fè-r'), adj. Terme de minéralogie. Qui contient du platine.

— **ETYM.** *Platine* 2, et le lat. *ferre*, porter.

† **PLATINIQUE** (pla-ti-ni-k'), adj. Qui appartient au platine. Une molécule platinique. || Oxyde platinique, oxyde qui est le second degré d'oxydation du platine. || Eponge platinique, synonyme d'éponge ou mousse de platine.

† **PLATISE** (pla-ti-z'), s. f. Paroles sottes, plates. Peu de jours après la publication de mon livre [Émile], parut un autre ouvrage sur le même sujet tiré mot à mot de mon premier volume, hors quelques platisses dont on avait entremêlé cet extrait, *J. J. ROUSS.* *Conf.* XI, 2<sup>e</sup> part.

— **ETYM.** *Plat* 1.

**PLATITUDE** (pla-ti-tu-d'), s. f. || 1<sup>o</sup> Qualité de ce qui est plat dans les sentiments, dans les productions de l'esprit. La plus extrême simplicité est ce que j'aime [en Mérope]; si elle dégénère en platitude, vous en avertirez votre ami, *VOLT.* *Lett. Chiriot*, 10 avr. 1738. S'il fallait opter, j'aimerais cent fois mieux faire une impertinence avec grâce, qu'une politesse avec platitude, *BOISSY, Français d'And.* sc. 15. || 2<sup>o</sup> Se dit en un sens analogue, en parlant de la sensation du goût. Ce vin est d'une platitude extrême. || 3<sup>o</sup> Chose plate. Ces horribles platitudes [personnalités de l'abbé d'Aubignac contre Cornéille] trouvaient alors des protecteurs, *VOLT.* *Comm. Corn. Sertor. Préface*. Cette politesse si recommandée auve bien des bassesses; on serait trop heureux qu'elle ne couvrit que des platitudes, *DUCLOS, Consid. maxims*, 4. Il prenait la parole, demandait silence, suspendait l'attention, et disait une platitude, *MARMOTEL, Conf. mor. Heureusement*.

— **ETYM.** *Plat* 1.

**PLATONICIEN**, **PIENNE** (pla-to-ni-siën, sië-n'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui a rapport à la philosophie de Platon. Quoiqu'en y regardant de près, le Verbe qu'il (Grotius) introduit dans le premier verset de l'Évangile de saint Jean, soit plutôt philosophique et platonicien, que chrétien et apostolique, *BOSS.* 2<sup>e</sup> instr. sur les passages, *Dissert.* sur Grotius, 3. Le grand défaut de toute la philosophie platonicienne était d'avoir pris les idées abstraites pour des choses réelles, *VOLT.* *Dict. phil. Sophiste*. || 2<sup>o</sup> Qui est par-

tisan de la doctrine de Platon. On a beaucoup agité si les premiers Pères de l'Église ont été platoniciens; cette question est cependant facile à résoudre: ils ne l'ont point été, puisqu'ils n'ont admis ni tous les principes du platonisme, ni toutes ses conséquences, *BOSS.* *Hist. anc.* xv, 7. *BOSS.* *Ép.* 11. Un platonicien. Philon, né dans cette ville [Alexandrie], l'un des plus savants juifs, et qui fut très-bonne foi, fut un platonicien zélé, *VOLT.* *Phil. mél.* *Bolingbr.* 36. || Nouveau platonicien, synonyme de néo-platonicien.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Les platoniciens ne dirent pas que celle ydée de bien fust aucun bien simple, *BOSS.* *Eth.* VI, 12.

— **ETYM.** *Platon*, célèbre philosophe athénien qui fut le disciple de Socrate.

**PLATONIQUE** (pla-to-ni-k'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui a rapport au système de Platon. || 2<sup>o</sup> Année platonique, une révolution à la fin de laquelle on suppose que tous les corps célestes seront exactement dans le même ordre et dans la même place qu'ils avoient au moment de la création. || 3<sup>o</sup> Amour platonique, affection mutuelle entre deux personnes de différent sexe, qui n'a pour objet que le mérite intellectuel et les perfections de l'âme, sans aucun rapport aux sens; ainsi dit à cause du caractère spirituel de la philosophie de Platon. Cet amour est physique et platonique, si comme pour respirer un poète qui ne s'en permet point de dire, *D'ALEMB.* *Éloges, Destouches*. || Par extension, se dit de ce qui n'a qu'un caractère idéal. Mais vous, ce triomphe héroïque N'est qu'une vision songe platonique, *J. J. ROUSS.* *Ép.* II, 6.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Cette peinture platonique est éloignée de celle qu'il faut à nos gents [car trait en mal des philosophes est bien loin du trait qui convient pour les pédants], *MONT.* t. I, 10.

† **PLATONISANT**, **ANTE** (pla-to-ni-zan, zan-t'), adj. Qui platonise. Comme la plupart de ces [aibyliniens] ne portent aucun caractère de christianisme, ils pourraient être l'ouvrage de quelque platonisant, *VOLT.* *Dict. phil. Sibylle*.

† **PLATONISER** (pla-to-ni-zé), v. n. Imiter, suivre les doctrines de Platon. Ceux qui les font platoniser [les docteurs chrétiens], *BOSS.* 6<sup>e</sup> avert. 7.

**PLATONISME** (pla-to-ni-sm'), s. m. || 1<sup>o</sup> Système de Platon. De toutes les sectes qui sortirent de l'école de Socrate, aucune n'eut plus d'éclat, ni aussi nombreuse, ne se soutint aussi longtemps que le platonisme, *DIDER.* *Enc. philos. Platonisme*. || 2<sup>o</sup> Fig. Caractère de l'amour platonique. Le platonisme de l'amour qu'on avait essayé de mettre à la mode, *LABARPE, Corresp. litt.* t. VII, p. 47, dans *POUGENS*.

— **ETYM.** *Platoniser*.

**PLÂTRAGE** (plâ-tra-j'), s. m. || 1<sup>o</sup> Ouvrage de plâtre. || 2<sup>o</sup> Action de répandre sur la terre d'enfour du plâtre pour amender le sol et le féconder. || 3<sup>o</sup> Action de plâtrer les vins.

— **ETYM.** *Plâtrer*; wallon, *plâstrey*.

**PLÂTRAS** (plâ-trâ), s. m. Débris d'ouillage de plâtre. Anaxagore, lequel, pour avoir vu tomber une pierre des nuées, inférait que le ciel était une mesure toute pleine de cailloux et plâtras, *ROSECEUX*, VII, 4. Les grands palais tombent à terre, Et n'être plus que des plâtras, *SCARR.* 179. || Cette maison n'est bâtie que de plâtras, elle est construite avec de mauvais matériaux.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Le plâtras cheut [tomba] sur l'enchapement de la tour de Vincennes, qui l'éleva plus loin que l'on ne cuidoit, *DU CANON, caps.*

— **ETYM.** *Plâtre*.

**PLÂTRE** (plâ-tr'), s. m. || 1<sup>o</sup> Sulfate de chaux qui se trouve par couches dans le sein de la terre. Carrière à plâtre. Les plâtres sont d'ordinaire des pierres calcaires, par lits horizontaux, *MIN.* t. II, p. 57. Le plâtre sert, dans plusieurs endroits, à amender les terres, principalement les terres trop humides, dans lesquels on veut cultiver le blé, *AL.* *BRONGNIART, Traité de min.* t. I, p. 179, dans *VOUGENS*. || Pierre à plâtre ou de plâtre, sorte de chaux qui contient environ 0,12 de carbonate de chaux. || Plâtre cru, plâtre qui n'est pas cuit. || 2<sup>o</sup> Plâtre cuit, ou, simplement, plâtre, pierre à plâtre cuit ou fournaux et poudre, qu'on emploie pour bâtir, mouler, etc. || Bonne cuisson du plâtre se connaît en le jetant dans l'eau. Le village au-dessus forme un amphithéâtre, et l'on ne connaît ni la chaux ni le plâtre, *VOLT.* t. VI. Le sulfate de chaux... cuit ou calciné, sous le nom de plâtre pur ou plâtre fin, on en fait des statues, des vases dans des moules, *BOSS.* *Comm. chim.* t. III, p. 39, dans *VOUGENS*. ||

pratique [pour la clarification des vins], le plâtre est ajouté à la vendange en saupoudrant le raisin au moment du foulage, *CHANCEL, Acad. des Sciences, Comptes rendus*, t. LX, p. 409. || Plâtre au pain, plâtre qui a été passé au travers d'un tamis. || Plâtre au sas, celui qui, étant passé au sas ou au tamis, sert à faire les enduits. || Plâtre blanc, dont on a ôté le charbon. || Plâtre gris, celui à l'égard duquel on n'a pas pris ce soin. || Plâtre vert, celui qui n'a pas été assez cuit. || Plâtre serré, c'est où il y a peu d'eau. || Plâtre noyé, plâtre gâté avec beaucoup d'eau. || Plâtre éventé, plâtre qui a perdu de sa qualité par l'air, le soleil ou l'humidité. || Batre le plâtre, réduire le plâtre en poudre. || Batre comme plâtre, battre excessivement. || C'est un esprit scariote, Homme à vous battre comme plâtre, SCARRA. *Virg. iv.* || Plâtre-ciment, variété de carbonate de chaux compacte, mêlé avec beaucoup d'argile et d'oxyde de fer. || 3° Au plur. et absolument. Les plâtres, tout le plâtre employé dans une construction. Je sais bien que, la maison est bâte depuis plus de dix-huit mois, les plâtres n'ont été secs, *GENLIS, Ad. et Théod. t. III, p. 472*, dans *POUGENS*. || Particulièrement. Les plâtres, légers ouvrages en plâtre, tels que corniches, ravalements, ornements, etc. || Essuyer les plâtres, se dit de celui qui se loge dans une maison récemment construite et qui en essuie l'humidité. || Fig. Essuyer les plâtres, supporter des désagréments inévitables dans une fonction nouvelle. || 4° Tout ouvrage moulé en plâtre. || Les plâtres de la frise, les ornements en plâtre de la frise. || 5° Nom qu'on donne à une figure creusée en plâtre. Il a acheté des plâtres fort curieux. Le premier plâtre d'une statue, celui qui est sorti du premier du moule. || Un plâtre antique, une figure, un bas-relief en plâtre, moulé sur un modèle antique. || Le plâtre d'une statue, d'un buste, le modèle de plâtre de cette statue, de ce buste. Le plâtre d'une personne, le masque de plâtre avec lequel on a pris l'empreinte de son visage, ou son buste, son médaillon en plâtre. Je n'ai pas le portrait d'un tel, mais j'ai son plâtre. || Tirer un plâtre sur quelqu'un, prendre la figure de son visage avec du plâtre préparé pour cet effet. || 6° Bianco fard. Et mettant la cêruse et le plâtre en usage, *COX, Épitre ix.* || Fig. Un homme de cette sorte est un savant artisan de calomnies, il ne manque jamais de plâtre ni de couleurs, *BALZ. De la cour, Disc.* Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre, *BOIL. Épitre ix.* || 7° Fig. De plâtre, qui n'a que l'apparence, qui n'a rien de réel ni d'effectif. Les Français traitent le roi d'Espagne comme un roi de plâtre; ils croient pouvoir lui imposer toutes sortes de lois, *AR-SIM. 496, 221*. ....bravant tous ces dieux de métal ou de plâtre, *VOIT. Henr. vi.* N'est-on pas de tous ces dieux de plâtre? Vers l'avenir tournent enfin les yeux, *MÉRANO. Comète*. — *HIST. XIII<sup>e</sup> s.* Se uns plâstriers envoioit plâstre par mer en œvre chies [chez] aucun hom, li... doit prendre garde... que la mesure del... soit bonne et loiax, *Liv. des mêt. 109*. Del... qui est volté [voûté] de plâstre, *Henr. 1520*. *XIV<sup>e</sup> s.* Item un plâstre de maison, autrement dit... ouquel plâstre ou mesure... du CANON, *BOIL. Com.* Comme ils eussent mis en vente et ex-vendables deux plâstres de maisons arses, *10*. *XV<sup>e</sup> s.* Parmi le col soye pendu, S'il n'est blanc sur un sac de plâstre, *Pathelin*. || *XVI<sup>e</sup> s.* On lui... m'a son lit au long du feu, sur le plâstre du... pour estre plus chaudement, *DESPESS. Conf. 1*. ... comme le bat comme plâstre, et le pauvre sot... se défendre, *RAB. II, 21*. — *ETYM.* Génév. *fairs plâtre de quelqu'un*, le... ; prov. *plastre*; du bas-lat. *plastrum* et *amplastrum*, emplacement, puis sol, etc. || *PLÂSTRUM*. *Plastrum* est une aphérèse de *em-plastrum* (voy. *EMPLÂTRE*), qui, du sens d'emplâtre, est... plâtre, a passé à celui de sol, de pavé. Les... celtiques; *kimry, plastyr*; gaél. *plaidair*; bas... plâtre, viennent du roman. L'allemand *Plaster*... et signifie emplâtre et aussi pavé. — *PLÂTRÉ, ÊTRE* (plâ-tré, tré), part. passé de plâtrer. || 1° Garni de plâtre. Cloison plâtrée. || Fig. Il... à l'auteur comme à ceux qui bâissent mal; et un ouvrage plâtré; et ce qu'ils soutiennent d'un... retombe de l'autre, *BOSS. Préf. sur l'instr. ator. de M. de Cambrai, 10*. || 2° Vins plâtrés, vins... l'on clarifie à l'aide du plâtre. Les vins plâtrés... l'ont point de plâtre, parce que celui-ci... décomposé par le tartre du vin. || 3° Fig. Fardé, etc. Aussi ne vois-je rien qui soit plus odieux Que dehors plâtré d'un zèle spécieux, *MOL. Tart. 1*. Que de vertus chimériques et plâtrées, dont nous

recevons plus de confusion que de nos vices mêmes reconnus de bonne foi et confessés! *BOTANAL. Jugem. dern. 1<sup>er</sup> avr.* p. 80. || Pais, réconciliation plâtrée, peu sincère. Gacé achève de tout gâter par M. de Carville, et il fallut courir vite à une paix plâtrée pour éviter une mortification, *Sév. 19 oct. 1699*. — *PLÂTRER* (plâ-tré), v. a. || 1° Couvrir, enduire de plâtre. Plâtrer un plafond. || Fig. Celui qui a bâti et plâtré si grossièrement ce fabuleux roman de la Rosecroix, *MAUDS, Rosecroix, ix, 2*. || 2° Terme d'agriculture. Étendre du plâtre sur le sol pour l'améliorer. || 3° Plâtrer les vins, y mettre du plâtre pour les épurer et leur donner une couleur riche. || 4° Fig. Cacher quelque chose de mauvais sous des apparences peu solides. Ce grand bruit s'accommode, et pour plâtrer l'affaire La pauvre délaissée épouse votre père, *COAN. Suite du Ment. 1*. 1. Jusqu'ici vous avez joué mes accusations, ébloui vos parents, et plâtré vos malversations, *MOL. G. Dand. III, 8*. Combien en voit-on qui se servent de la philosophie, non pour se détacher des biens de la fortune, mais pour plâtrer la douleur qu'ils ont de les perdre et faire les dédaigneux de ce qu'ils ne peuvent avoir! *BOSS. Pensées détachées, 6*. Qui diantre me poussait à vouloir être de l'Académie? de raisons je n'en ai point pour plâtrer cette sottise, *P. L. COAN. Lett. de l'Acad. des inscr.* || 5° Se plâtrer, v. réfl. Se mettre du blanc, se farder. Elle [une femme mondaine] se plâtre, elle se farde, elle se déguise, elle se donne de fausses couleurs, *BOSS. Sermons, Hoine des hommes pour la vérité, 2*. — *HIST. XII<sup>e</sup> s.* Aussi com l'on plâstrist et teint La maisiere [paroi] sur quoi l'om peint..., *BEVOIX, II, 39829*. || *XV<sup>e</sup> s.* Le roy de Navarre ne fit qu'une paix plâstrée..., *Mém. s. du G. 43*. || *XVI<sup>e</sup> s.* Ils le accoustroient et lioient de plâstre... et ce fait, ils enfermoient le corps ainsi peint et plâstré dans une colonne de verre creux, *PASZ, XVII, 60*. La reine ne scout si bien mener et plâstrer, qu'ils se sentirent encore très heureuse de ce petit morceau, *BRANT. Capit. franç. t. III, p. 286*, dans *POUGENS*. Les opinions des hommes sont reçues à la suite des croyances anciennes... chascun, à qui mieulx mieulx, va plâstrant et confortant cette creance reçue, de tout ce que peut sa raison, *MONT. II, 288*. [La nature au vieillard] Mon bonhomme, c'est fait; on ne vous scauroit redresser; on vous plâstrera pour le plus et estansonnera un peu..., *IN. IV, 288*. — *ETYM.* *Plâtré*; *genev. plâtrir*. — *PLÂTREUR, EUSE* (plâ-treur, treû-z'), s. m. et f. Celui, celle qui invente, replâtre. Croyez-moi, ce [Mme de Montausier] n'est pas une plâtreuse, et il faut prendre au pied de la lettre ce qu'elle dit à ses amis dans les choses de l'importance de celle-ci [il s'agit des lettres de Mme de Sévigné trouvées dans la cassette de Fouquet], dans laquelle ce serait trahir que déguiser, *CHAPELAIN, Lett. de Mme de Sévigné, 7 nov. 1664*. — *ETYM.* *Plâtréur*. — *PLÂTREUX, EUSE* (plâ-treû, treû-z'), adj. Qui contient du plâtre. Toutes les carrières plâtreuses, *BOIT. Min. t. II, p. 69*. Bancs plâtreux, *IN. sb. p. 84*. || Mêlé de plâtre. Eaux plâtreuses. — *PLÂTRIER* (plâ-tri-ê; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'r se lie: des plâ-tri-ê-z habiles), s. m. Celui qui fait du plâtre, ou celui qui en vend. || Ouvrier qui emploie le plâtre, maçon. — *HIST. XIII<sup>e</sup> s.* Li morteliet li plâstrier sont de la meisme condition et du meisme établissement des maçons en toutes choses, *Liv. des mêt. 100*. — *PLÂTRIÈRE* (plâ-tri-ê-r'), s. f. || 1° Carrière d'où l'on tire le plâtre. Ces fameuses plâtrières des environs de Paris qui ont donné tant de facilité à orner les édifices de cette grande ville, et où nous avons découvert des genres entiers d'animaux terrestres dont on n'avait aperçu aucune trace, *CUVIER, Révol. p. 287*. || 2° L'endroit où l'on cuit et où l'on prépare le plâtre qu'on vend aux maçons. — *HIST. XVI<sup>e</sup> s.* Aux plâstrieres de Montmartre, près Paris..., *PALEISS, 293*. — *PLÂTROIR* (plâ-troir), s. m. Outil pour pousser du plâtre ou du mortier dans les trous. — *PLATE* (pla-t'), s. f. Nom d'une ancienne espèce de bateau de rivière. Plate ou grand bateau, la pièce payera 40<sup>s</sup>; plate moyenne, la pièce payera 100 sols, *Tarif du 10 sept. 1664*. — *PLATY...* préfixe qui signifie large, aplati, et qui vient du grec πλάτυς (voy. *PLAT*), à l'étymologie). — *PLATYCRÉPHALE* (pla-ti-sé-fa-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la tête plate, un chapeau plat, ou les calathides très-larges. — *ETYM.* *Platy...*, et πλάτυς, tête.

† *PLATYDACTYLE* (pla-ti-da-kt-i-l'), adj. Terme de zoologie. Qui a les doigts aplatis ou larges. — *ETYM.* *Platy...*, et δάκτυλος, doigt. — *PLATYLOBE* (pla-ti-lo-b'), s. m. Genre de plantes de la famille des légumineuses, formé pour des arbres de la Nouvelle-Hollande. Le platylobe élégant. — *ETYM.* *Platy...*, et λοβός, feuille. — *PLATYPÉTALE* (pla-ti-pé-ta-l'), adj. Terme de botanique. Qui a des pétales larges. — *ETYM.* *Platy...*, et πέταλο, pétale. — *PLATYPHYLLE* (pla-ti-phi-l'), adj. Terme de botanique. Qui a de larges feuilles. — *ETYM.* *Platy...*, et φύλλον, feuille. — *PLATYRRHYNINS* (pla-ti-rrin-in), s. m. pl. Nom donné à la tribu des singes du nouveau continent. À cause de l'écartement de leurs narines. — *ETYM.* *Platy...*, et ῥίς, nez. — *PLATYRRHYNQUES* (pla-ti-rrin-k'), s. m. pl. Genre d'oiseaux comprenant deux espèces de petite taille, le platyrrhynque brun, et le platyrrhynque orné. — *ETYM.* *Platy...*, et ῥίς, bec. — *PLATYURES* (pla-ti-u-r'), s. m. Genre de serpents venimeux à queue plate. — *ETYM.* *Platy...*, et οὐρά, queue. — *PLAUSIBILITE* (plô-zî-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est plausible (*Mém. de Trévoux, 1736*). — *PLAUSIBLE* (plô-zî-bi-l'), adj. Qui mérite d'être applaudi, approuvé en apparence et jusqu'à preuve du contraire. De cette illusion l'apparence plausible rendrait ta lâcheté peut-être moins vaine, *COAN. Perithor. 1, 4*. De plausibles maximes, *BOSS. Fancesl. II, 1*. Ceux qui s'étaient endormis dans leurs péchés à l'abri de leurs excuses vainement plausibles, *BOSS. Sermons, Jugem. dernier, 2*. La première [la prude] cache des faibles sous de plausibles dehors; la seconde [la femme sage] couvre un riche fond sous un air libre et naturel, *LA SAUV. III*. || Plausible à. Ils tourmentent l'Écriture en mille manières plausibles au genre humain, *BOSS. dans CIRACULT-DUVIVIER*. — *HIST. XVI<sup>e</sup> s.* Arguments plausibles, *MONT. I, 246*. Deux choses leur rendoient cette opinion plausible [l'immortalité de l'âme], *IN. II, 304*. — *ETYM.* Lat. *plausibilis*, de *plausum*, supin de *plaudere*, applaudir. — *PLAUSIBLEMENT* (plô-zî-bi-le-man), adv. D'une manière plausible. — *HIST. XVI<sup>e</sup> s.* L'immortalité de l'âme est la chose la plus universellement, religieusement et plausiblement retenue par tout le monde, *CHARRON, Sagesse, I, 6*. — *ETYM.* *Plourible*, et le suffixe *ment*. — *PLÈBE* (plè-b'), s. f. || 1° À Rome, l'ordre du peuple, par opposition aux patriciens. La plèbe diffère du peuple en ce que la dénomination de peuple désigne tous les citoyens y compris les patriciens, tandis que le mot de plèbe désigne les citoyens autres que les patriciens, *FELLAT, Institutes de Coïus, I, 3*. || 2° Dans les états modernes, les classes inférieures. — *HIST. XIV<sup>e</sup> s.* Plèbe emportoit seulement les baz et les petit et le commun, *BRANCHES, f<sup>e</sup> s.* — *ETYM.* Lat. *plebs, plebis*; comparez κλήβος, la foule; radical *senscr. par, pri, emplir*. — *PLÈBÉCULE* (plè-bé-ku-l'), s. f. Néologisme. Menu peuple; populace, canaille. — *ETYM.* Lat. *plebecula*, diminutif de *plebs, plèbe*. — *PLÈBÉLANISME* (plè-bé-la-ni-an'), s. m. État, condition des plèbéiens, du peuple, des prolétaires. Pour nourrir et alimenter nos âmes brûlantes du plus pur plèbélisme, *SABOT, Pièces, I, 110*. || Fig. Vulgarité. La plèbélisme dans les arts, titre d'un article de Magnin dans le National. — *ETYM.* *Plèbélien*. — *PLÈBÉIEN, IENNE* (plè-bé-îe, îè-n'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui était de l'ordre de la plèbe chez les anciens Romains. On sait qu'à Rome, quoi que le peuple se fût donné le droit d'élever aux charges les plèbéiens, il ne pouvait se résoudre à les élire, *MONTESQ. Esp. II, 3*. Par une maladie éternelle des hommes, les plèbéiens, qui avaient obtenu des tribuns pour se défendre, s'en servirent pour attaquer, *IN. Rom. 8*. || Adj. Magistrat plèbéien. || Jeux plèbéiens, jeux que l'on célébrait à Rome en mémoire de la paix conclue entre le peuple et les sénateurs. || 2° Dans les sociétés modernes, celui qui n'appartient pas à la noblesse. || Adjectivement. Il ne faut pas que je laisse échapper ce cavalier de race plèbéienne, lequel fend la presse en tranchant de l'homme de condition, *LESAGE, Diablot*

bot. l. II, ch. 7, éd. 1737. Le beau-frère à l'âme plebienne; Par sa façon de vivre il a jugé la même. *AL. DEVAL, Fille d'honneur*, III, 4. || 3° S. m. pl. Terme de zoologie. Famille d'insectes, comprenant les plus petits papillons du jour.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et ses juges apeloit Il plebe tribuns plebeins, *BRACHTON*, f. 2. Mettons un exemple: un pleboyon ou un villain devient homme riche et puissant, *La songe du sergier*, 1, 180. Les communs et plebeins des villas de Gimont et de Mimorra en la seneschacie de Thoulouse, du *CANON, p'ebrius*.

— ETYM. Lat. plebs, plèbe. Au XVII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XVIII<sup>e</sup>, on a dit plèbe: Ceux qui sont sortis d'une gent vile et plèbe, *AULLY, Mém.* t. III, p. 636.

† PLEBICOLE (plè-bi-ko-l'), *adj.* Néologisme. Qui cherche à plaire à la plèbe; qui flatte la plèbe.

— ETYM. Lat. plebicola, de plebs, plèbe, et colere, cultiver. Les Latins ont dit aussi publicola et publicola.

PLEBISCITE (plè-bi-si-t'), *s. m.* || 1° Décret de la plèbe romaine convoquée par tribus. Les plébiciens gagnèrent ce point, que seuls, sans les patriciens, ils pourraient faire des lois qu'on appela plébiscites... ainsi il y eut des cas où les patriciens n'eurent point de part à la puissance législative, *MONTESQ.* *Esp.* XI, 16. Dans l'ancienne Rome, et même encore à Genève et à Bâle, et dans les petits cantons, ce sont les plébiscites qui font les lois, *VOLT.* *Lett. d'Argental*, 30 mars, 1776. || 2° Dans la première république française, résolution soumise à l'approbation du peuple; et, en 1852, vote qui appela le prince Louis Bonaparte à la présidence décennale, et, plus tard, à l'empire.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Plebiscite estoit apelé aucun establishment que le menu plebe fesoit en sa court par ses tribuna et par ses ediles et par ses magistratz, *BRACHTON*, f. 2.

— ETYM. Lat. plebiscitum, de plebs, plèbe, et scitum, décret.

† PLECTIQUE (plè-kti-k'), *adj.* Terme de diplomatique. Replié; usité seulement dans cette locution: dipte plectique, signe qui marque un vers d'homme cité dans un autre écritain (de cette forme >).

— ETYM. Πλεκτικός, de πλέκω, plier.

† PLECTOGNATHES (plè-ktogh-na-t'), *s. m. pl.* Ordre de poissons osseux.

— ETYM. Πλεκτός, soudé, et γνάθος, mâchoire.

† PLECTRE (plèk-trè) et PLECTRUM (plèk-trom'), *s. m.* Petite verge d'ivoire dont les anciens se servaient pour frapper les cordes de la lyre.

— ETYM. Πλεκτρον, de πλέκω, frapper.

† PLEE (plé), *s. f.* Genre d'insectes de l'ordre des hémiptères.

† PLEIAIRE (plè-ghè-r'), *s. f.* Espèce d'atollabe que l'on nomme aussi velours vert.

PLEIADIS (plè-la-d'), *s. f. pl.* || 1° Terme d'astronomie. Groupe de six étoiles qui sont dans le signe du Taureau (on met une majuscule). Le lever, le coucher des Pleiades. || Les poètes disaient que les Pleiades étaient au nombre de sept, et les faisaient filles d'Atlas et de Pléione. || On dit quelque fois au singulier: la Pleiade céleste. || 2° Fig. Réunion de sept personnes illustres (on met une minuscule). || La Pleiade grecque, Lycophron, Théocrite, Aratus, Nicandre, Homère le jeune, Apollonius de Rhodes et Callimaque, qui vivaient sous Ptolémée Philadelphe. || La Pleiade française, Ronsard, Joachim du Bellay, Pontus de Tyard, Jodelle, Belleau, Ball et Dorat, sous Henri II, Charles IX et Henri III. || Pleiade philosophique, s'est dit des sept sages de la Grèce.

— ETYM. Πλειάδες, de πλέω, naviguer, à cause qu'elles le lever ou apparition annuelle de cette constellation commençait la navigation.

PLEIGE (plè-j'), *s. m.* Ancien terme de jurisprudence. Celui qui sert de gage, de caution. Ma tête sur ce point vous servira de pléige, *COX.* *M. A.* II, 3. Quant au profit et bonheur qui vous en reviendra, je vous en réponds, et me rends pléige pour la bonne ombre [la sainte Vierge], *PASC.* *Prov.* IX. Joignons-nous ensemble, mes frères, et faisons quelque chose à la décharge de ce pléige innocent et charitable [Jésus se charment des péchés du monde], *BOSS.* 1<sup>er</sup> *sermon, Passion, prisonniers*. Ils [les pythagoriciens] pouvaient si bien la charité, que l'un d'eux condamné au supplice par Denis le tyran trouva un pléige qui prit sa place dans la prison, *BOSS.* *Opin. des anc. philos.* (Jusé).

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Deux Temperances: bons pléiges [?] en demande, *Ch. de Rol.* CCXLII. || XII<sup>e</sup> s. Le jugement

li ont fait ainsi grantier [accorder], E de ces trois cents livres pléiges al rel trover, *Th. le mari.* 32. || XIII<sup>e</sup> s. Dame, prometés la voie [le pèlerinage] à Monseigneur St Nicolas de Warangeville, et je vous sur pléige pour li que Dieu vous remetra [ramènera] en France, *JOHN.* 289. || XVII<sup>e</sup> s. De foi, fi; de pléige, plaid; de gage, reconfort; d'argent comptant, paix et accord, *LOYSAL.* 670.

— ETYM. Prov. pleiu; vénet. plezo; sicil. preggiu; bas-lat. plegius, plegium, plitium, plurium. Origine incertaine. Saumais et après lui Ménage le tirent du latin *præ, prædis*, caution, pléige. Mais Diez objecte que l'u du provençal et le o du bas-latin exigent un mot ayant au radical b ou v, comme dans le provençal *beu*, de bibi, *deu*, de debet, *scriu*, de scribit, etc. Il y a dans le bas-latin *pleb um* qui signifie district, autorité, et qui vient de plebs; mais, si la forme convient, le sens ne convient pas. Diez a proposé une autre conjecture: il pense que *pleix* (d'où *pleige*) représente le latin *præbere*, donner, fournir, justifiant le changement de r en l par temple, de tempora, *Planchais*, de *Præantius* pour l'ancratius. De *præbere* il forme un substantif *præbium*, gage, otage. Cette étymologie est ingénieuse; mais il lui manque des intermédiaires de forme et de sens pour devenir certaine. Il semble que, provisoirement, *præ* ne peut être ni écarté à cause de son sens précis, ni admis à cause de la difficulté grammaticale.

PLEIGÉ, ÈRE (plè-jé, jée), *part. passé* de pléiger.

PLEIGER (plè-jé). Le g prend un e devant a et o: plaigeant, pléigeons, v. a. Cautionner, promettre par caution (terme vieilli). Et j'estime si peu ces nouvelles amours, Que je te pléige encor son retour dans deux jours, *COX.* *La Place roy.* II, 6. Mémo au besoin, notre ami Pellisson Me pléigera d'un couplet de chanson, *LA FONT.* *Poés. mêlées*, IX. À ce jeu [des osselets], les sauvages pléigent leurs femmes, leurs enfants, leur liberté, *CHATEAUB.* *Amér. jeux*.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Li frores lor jurerent et lor fei lor pléister, *Rou.* 812. || XIV<sup>e</sup> s. Le roi de Navarre pléiga le seigneur de Labreth, que le comte de Foix tenoit en prison, pour la somme de cinquante mille francs, *FOISS.* II, III, 12. || XVI<sup>e</sup> s. Vous soubvienne de boyrs à my pour la paille, et je vous pléigera, *AA.* *Garg.* I, prol. Elle but sur la fin du souper à tous ses gens, leur commandant de la pléiger [de lui faire raison], *PASQUEN.* *Recherch.* VI, 16.

— ETYM. Pleige; provenç. plerir, pléir.

1. PLEIN, EINE (plin, plè-n'), *adj.* || 1° Qui contient tout ce qu'il est capable de contenir, par opposition à vide. Une bouteille pleine de vin. Que Rohaut vainement sèche pour concevoir Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir, *BOIL.* *Ep.* v. Il [Spinoza] se fonde sur la méprise de Descartes, que tout est plein; or il est aussi faux que tout soit plein, qu'il est faux que tout soit vide, *VOLT.* *Dict. phil. Dieu.* L'espace occupé par un corps est un espace plein; celui qu'un corps n'occupe point est un espace vide, *MÉNOR.* *Opin. des anc. philos. (hobbisme)*. || Quand plein est mis devant son substantif, il donne une sorte d'énergie à l'expression. Une pleine bourse de louis. Un plein pot de confitures. Il faudra qu'avant d'envoyer cette lettre j'aille passer trois heures à la recherche dans un plein coffre de papiers, *J. J. ROUSS.* *Lett. d' Mme La-tour*, 17 juin 1763. || Un verre plein, un verre qui est plein. Un plein verre, la quantité que contient un verre plein. || Plein comme un œuf, très-plein. || Terme de minéralogie. Géode pleine, celle dont l'intérieur se trouve rempli par une matière qui y adhère et qu'à l'œil l'on distingue de celle de la géode. || Mété pleine, bête qui porte des petits dans son ventre. || Terme de pêche. Harang plein, celui qui n'a pas encore perdu ses œufs ou sa laite. || Cet homme est plein de vin, il est ivre. Ceux-ci mêmes qui sont restés sont à pleins de vin qu'ils ne savent ce qu'ils font, *SACI.* *Bible, Isaïe*, XXVIII, 7. || Avoir le ventre plein, être bien repu. || Populairement. Elle a toujours le ventre plein, se dit d'une femme qui est souvent grosse, *Dictionnaire de l'Académie*. || Pous plain, voy. *ROUSS.* || 2° Où il n'y a pas d'intervalles vides. || Tige pleine, tige qui ne renferme aucune cavité. || Fleur pleine, celle dont la corolle ou les pétales se sont multipliés par la transformation totale des étamines. || Bois plein, bois compacte et à tissu serré. || Terme de menuiserie. Ouvrages en plein bois, tous ouvrages dans la construction desquels il n'y a point d'assemblages à tenon, mais dont toutes les pièces sont collées les unes sur les autres à joints droits. || Bois plein, forêt bien

garnie d'arbres. || Fe. ne de mariage l'un n'avoit construit à mailles pleines, lorsqu'il n'y a pas d'intervalles entre ses couples, ou que ces intervalles sont remplis. || 3° Par exagération. Qui contient une grande quantité. Ville pleine de tumulte, ville pleine de peuple, ville triomphante, *SACI.* *Bible, Isaïe*, 2. Un festin de viandes délicieuses, un festin de viandes pleines de suc et de moelle, d'un vin pur sans aucune lie, *ib.* XXV, 6. Dès huit heures ce matin, toute ma chambre était pleine; la table de l'abbé du Grignan, le chevalier de Buons, le bon, Coulanges, Corbinelli, *BOSS.* 24 déc. 1673. Elle meurt vide de sang, l'autre plein de sang, *Art p.* IV. Le souper hors du chœur chasse les gens pleins, Et de chantages buvants les cabarets pleins, *ib.* *Lutrin*, II. Nos poètes sont pleins de descriptions courtes et vives, *ROUSS.* *Traité de la critique*, III, 2. Ceux qui prennent les commencements de l'art pour les principes de l'art même, sont persuadés qu'un poème ne saurait subsister sans d'intervalles parce que l'Iliade en est pleine, *VOLT.* *Poés.* Elle avait la bouche pleine, et ne put me répondre, *ib.* *Faust*, Relat. appar. *Jésuite Bertier*. Dans Paris plein d'or et de misère, *BERNARD.* *La Fée*, 6. Elle abonde en quelque chose que ce soit. Un plein de taches. Un chien plein de puces. Je n'ai qu'une inquiétude des fièvres que je crains que vous ne m'apportiez à Versailles; on m'a dit que tout en est plein, *BOIL.* 22 sept. 1687. Dans un pré plein de fleurs, *ib.* *Art p.* II. Ruffin ne manque pas de remarquer qu'on trouva le temple de Sérapis plein de chemins couverts et de machines dressées pour les fourberies des prêtres, *ROUSS.* *Gen.* II, 4. || 5° Fig. Qui abonde, en parlant des personnes, en choses que l'on compare à celles qui ne peuvent manquer matériellement. C'est sans doute un homme qui est plein de défauts; mais c'est encore plus grand mal que d'en être plein, et de ne pouvoir se corriger, puisque c'est y ajouter encore celui d'une illusion volontaire, *PASC.* *P.* part. I, art. 6. Je suis plein d'inquiétude, *ib.* XXV, 25 bis, éd. *HAVAT*. Je ne sais si vous commettez ces faiblesses; pour moi, j'en suis toute pleine, *ib.* 30 juill. 1677. Ces monstres [de mauvaises manières] d'un fiel que n'ont pas les lionnes, *ib.* *Sat.* X. Ronsard, si plein de verve et de gaieté, *ib.* *Asiasme*, LA BROU. I. Les grands seigneurs sont pleins d'égards pour les princes, *ib.* VIII. Vous êtes pleins peut-être de crime et d'adultère, mais vous n'avez que l'air d'être pleins, *ib.* *Tragedie, Temples*. Plein de cette cruelle joie, il venoit jusqu'au roi cette satire... *VOLT.* *Zadig*, I, 12. À ce Nérestan, ce héros plein d'honneur, *ib.* *Z.* IV, 5. || Un homme plein de difficultés, un homme qui cherche des difficultés à tout. || Un homme plein d'expédients, un homme qui trouve des moyens pour toute chose. || Être plein de loi, se dit tout son temps à soi, n'avoir point d'affaires. || Être plein de vie, il vit encore et se porte bien, *ib.* *Le bruit court*... Quo ce fils qu'on croit mort est plein de vie, *COX.* *Œdipe*, III, 4. || Dans le langage biblique, plein de, celui qui est dans un état avancé. Euryméduse, pleine de jours et de sagesse, apporte le pain et le vin, *CHATEAUB.* *Martyrs*, I. || Fig. Il se dit des choses, dans le même sens. Les préceptes chrétiens sont pleins de consolation, *PASC.* *Lett. d' Mme de Longueville*, 7. Vous assurer de mon estime et de mon amitié, pleine, en vérité, de beaucoup de reconnaissance, *ib.* *M. du Pleissir*, 1<sup>er</sup> mai 1691. Et sa mort, également pleine de sagesse et de grâce, devient l'instruction du genre humain, *ib.* *Nar.-Thér.* Ses écrits pleins de sagesse et de pureté brillent aux yeux, *BOIL.* *Art p.* II. Elle a les palais tout plein de ses vœux, *SACI.* *Ps.* LXXV, 1. Livre [la tactique de Guibert] est plein de sages idées, comme sa tragédie du connétable de Bourbon est pleine de beaux vers, *VOLT.* *Lett. d' Mme de Sevigné*, 15 nov. 1773. Ses regards charmants qui se balançaient pleins d'amour, parce qu'ils m'aimaient, *J. J. ROUSS.* *Confessions*, II. La vie est non-seulement par et correct, mais douce et douceur et d'élégance, *D'ALFONSO.* *Éloges*, I, 1. || 6° Entièrement occupé de personnes. || Entièrement occupé de personnes. Plein de son pays, pleine de ses parents, il lui paraît l'esprit cent projets différents, *COX.* *Surénas*, II y a aujourd'hui trois ans que je vis mourir une dame; je relus hier plusieurs de ses lettres, je me sentis toute pleine d'elle, *LA FAYETTE.* *Lett. Que.* I, p. 214, dans *ROUSS.* Toujours vide de lui-même, et rempli d'autres, son amour-propre [de Corneille] est l'intime ami de leur orgueil, *BOSS.* 11 sept. 1673. Je suis si pleine de vous que je ne puis rien

le regard, in. d. Mme de Grignan, 13 sept. 1679 (t. 21, p. 11, éd. ROUSSEAU). [Calchas]semble et plein du dieu qui l'agitait sans doute, *Iphig.* v. 8. Je suis encore tout plein de M. Tar... Je n'ai guère vu d'homme plus agréable ni plus instruit, *vol.* *Lett. d'Alemb.* 17 nov. 1758. En vous parlant ils sont pleins de vous; ils vous voient-ils plus, ils vous ouillent, *J. J. Conf.* iv. || Il est plein de lui-même, se dit d'un homme qui a trop bonne opinion de lui-même. Ce petit marquis [le jeune Grignan]... a été occupé de sa compagnie, et jamais de lui; voilà ce qui s'appelle le point de la vanité, *sev.* 8 déc. 1688. C'est un philosophe qui marche en raison composée de l'air distrait et de l'air précipité... ayant le visage plein et l'esprit de lui-même, *vol.* *Diotr. du doct. Akakia.* 1758. Intérieurement occupé de choses. M. de la Rochefoucauld est mort cette nuit; j'ai la tête si pleine de bonheur et de l'extrême affliction de Mme de Fayette, qu'il faut que je vous en parle, *sev.* 412. Saint Malo... a paru aux états [de Bretagne] arté et plein des bontés du roi... sans faire attention à la ruine de la province... ce style d'un bon goût à des gens pleins, de leur côté, n'aurait pas été de leurs affaires, in. 8 déc. 1676. Demain, je fis le même récit [de la conférence avec le ministre Claude] à quelques-uns de mes amis particuliers; j'étais plein de la chose, et je racontai naturellement, *boss. Confér. avec le ministre.* avertissement. Adieu! je vais, le cœur trop plein de votre image... *acc. Bérén.* 1. 4. Charmé de voir et plein de ma grandeur, *in. Iphig.* 1. 4. Ce n'est qu'ils étaient pleins de ces pensées, *rev.* 1. Un homme si plein de ses intérêts et de ceux des vôtres, *LA BRUY.* vi. Son cœur altier et plein est plein de cette injure, *vol.* *Brut.* 1. 4. C'est plein de la lecture des anciens et de vos leçons, et je connaissais fort peu le théâtre de Paris, *in. Lett. au P. Porté.* || Absolument. [Dans l'air] l'esprit est plein; il n'y a plus de place pour rien ni pour l'inquiétude, *pass. de l'amour.* Je vous avais dit, madame, à peu près que je vous dis aujourd'hui; mais je suis si plein de vous, que je répète, *vol.* *Lett. Mme du Deffant,* 28 janv. 1706. || Avoir le cœur plein, avoir des sujets de tristesse ou de joie, qu'on éprouve le besoin de confier à d'autres. Elle était aise de parler à quelqu'un; son cœur était trop plein, *sev.* 13. || 7° Fig. Qui est plein de la proteste lui-même aux fidèles qu'il n'a pu faire de la multitude de leurs oblations; qu'il n'a pu vaincre, *BALZAC, le Prince,* ch. 10. Nous ne trouvons que trop de mangeurs ici-bas: Ceux-ci sont magistrats, ceux-là sont magistrats... Plus telles sont pleines, moins ils sont importuns, *LA FONT.* 1. 11, 12. Malheur à vous qui êtes pleins de biens du monde, *boss. Reine d'Angleter.* || 8° Replet, gras. J'ai le visage assez plein, pour être corps très-décharné, *scarron. Portrait de l'homme fait par lui-même.* Giron a le teint frais, et le visage plein, *LA BRUY.* vi. M. Corneille était assez plein et assez plein, *ROUSSEAU. Vie de Corneille.* || En terme de manège, jarrets pleins, jarrets gras. Flancs pleins, flancs qui ne sont ni creux, ni retroussés, ni creux, *sev.* || 9° Fig. De duré ou d'étendu complète. Il est plein trois jours pleins. || Un jour plein, les quatre heures tant du jour que de la nuit. Pleine vendange, pleine récolte, vendange, récolte pleine autant qu'on peut en attendre. Ils eurent une année, Pleine moisson, pleine vinée, *LA FONT.* vi. 4. || Plein rapport, état d'une propriété qui porte autant qu'elle peut rapporter. Un docteur plein rapport. || En musique, plein jeu, *REV.* n° 33. || Chez les confiseurs, plein sucre, *sev.* || Terme de chronologie. Année pleine, lunaire de 364 jours, par opposition à l'année civile de 365. || Mois plein, se dit du mois de 31 et 30 jours, par opposition au mois creux de 28 et de 29. || Pleine lune, la lune quand elle présente d'un cercle entier, c'est-à-dire quand toute sa face est éclairée par le soleil est tournée vers nous. C'est une pleine lune, c'est une personne qui a le visage large et plein. || On dit de même: un homme de pleine lune. || Tout l'espace qui est depuis le premier jour jusqu'au vingt et unième jour de la lune. Nous sommes dans la pleine lune. || Pleine mer, le moment du flux, le large [plein] est pris ici au sens de milieu, non de rempli. || Pleine mer, pleine marée, le moment du flux où la mer est la plus haute. Avec fort peu de peine. Un flux de mer jusqu'ici les amène, *COXN. Cid,* ii, 7. || De plein, d'une pleine mer à une autre pleine mer. Le 15 août, nous aurons pleine mer à sept

heures dix minutes; l'Amsterdam partira de plein en plein, *Lett. des. du Horre,* 24 juill. 1744, dans 711. || Terme de marine. Plein bois, la partie du navire qui est au-dessus de l'eau. Des deux vaisseaux, l'un trait en plein bois, l'autre à dématé. || Terme de billard. Prendre une bille pleine, l'atteindre avec la sienne de centre à centre. || Terme de blason. Pleines armes, ensemble des pièces qui composent les armoiries d'un seigneur de haut. || 10° Fig. Qui a de la plénitude, de l'ampleur. Quand le caractère de celui qui parle est austère et grave, l'expression doit être pleine, forte et précise, *MASSONNET, Œuv.* t. v, p. 7. || Voix pleine, voix nette et forte qu'on entend bien. Il avait choisi pour cette lecture des hommes d'une voix pleine, sonore, agréable, *ROUSSEAU, Hist. ancienne,* Œuv. t. v, p. 320. || Style plein et nourri, style abondant, et qui fait naître beaucoup d'idées. Malherbe... d'un style plein et uniforme, *LA BRUY.* 1. || Un ouvrage plein, un ouvrage d'esprit où l'on trouve tout ce qu'il doit contenir. On a fait l'histoire de Pierre le Grand la plus courte et la plus pleine qu'on a pu, *vol.* *Russie, Préf. hist.* La supériorité du pays de blé est démontrée par le livre aussi petit que plein de M. Melon, *in. Dict. phil. Biol.* || Une vie pleine, vie très-activement employée. || En termes de dévotion, des œuvres pleines, des œuvres auxquelles il ne manque rien pour sanctifier. Si elle avait été plus fortunée, son histoire serait plus pompeuse, mais ses œuvres seraient moins pleines, *boss. Reine d'Angleter.* || 11° Entier, absolu, complet; en ce sens, il se met avant son substantif. Cette pleine victoire est leur dernier ouvrage, *COXN. Pomp.* iv, 3. Laissez donc cette reine en pleine liberté, *in. Nicom.* iv, 8. Avez-vous cependant une pleine assurance d'avoir assez de vie ou de persévérance? *in. Poly.* 1, 1. Et bientôt mes desseins auront un plein effet, *in. Hérael.* ii, 2. Il est bien des endroits où la pleine franchise deviendrait ridicule et serait peu permise, *vol.* *Mir.* 1, 4. Goûtez à pleins transports ce bonheur éclatant, *in. D. Garc.* iii, 4. Rien n'est plus insupportable à l'homme que d'être en plein repos, sans passion, sans affaire... *PASC. Pens.* xxv, 86. NAVEY. Que l'homme contemple donc la nature dans sa haute et pleine majesté! *in. ib.* 1, 4. Après un si long temps de pleine jouissance, Vos attraits sont à vous sans contestation, *ROUSSEAU, Joueur,* ii, 2. J'apprends qu'en Toscane on vient d'essayer l'usage de vos principes, et qu'un plein succès en a justifié la bonté, *vol.* *Lett. Turpat,* 13 janv. 1776. || Il se met quelquefois après son substantif. Il est naturel qu'un jeune homme épuisé de fatigue tombe dans un sommeil plein, *vol.* *Louis XIV,* 3. || Il s'y met régulièrement quand il est joint à quelque terme modificatif. C'est aux rois, c'est aux grands, c'est aux esprits bien faits, à voir la vertu pleine en ses moindres effets, *COXN. Hor.* v, 3. Cette faveur si pleine et si mal reconnue, *in. Cinna,* iii, 2. Il [Sobieski] a gagné une bataille si pleine et si entière, qu'il est demeuré quinze mille Turcs sur la place, *sev.* 22 déc. 1673. Le laboureur qui a bien travaillé sans chagrin et bien mangé sans excès, dort d'un sommeil plein et tranquille, que les rêves ne troublent point, *vol.* *Dict. phil. Somnambules.* || De notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, formule dont le roi se servait dans ses édits et ses déclarations. || 12° Pleines armes, *vol.* *PENS.* 2. || 13° Plein, précédé de la préposition en, forme diverses locutions qui, avec plus d'énergie, signifient au milieu de. L'affaire est d'importance, et bien considérée, Mérite en plein conseil d'être délibérée, *COXN. Cid,* ii, 9. Quoi! Rodrigue, en plein jour! où te vient cette audace? *in. ib.* v, 1. Si vous voulez calmer toute cette tempête, il faut en pleine place abattre cette tête, *in. Hérael.* iii, 4. Les examinateurs avaient dit en pleine Sorbonne que... *PASC. Prov.* 1. Enfin, ma chère fille, me voilà en pleins états [de Bretagne]; sans cela les états seraient en pleins Rochers [la campagne de Mme de Sévigné], *sev.* 78. La licence de cet intérieur [du régent] était poussée au point que la comtesse de Sabran lui dit un jour en plein souper, que Dieu, après avoir créé l'homme, prit un reste de boue dont il forma l'âme des princes et des laquais, *BOSSUET, Œuv.* t. v, p. 301. Ductos et d'Alembert avaient eu je ne sais quelle altercation en pleine Académie, *MASSONNET, Mémoires.* vii. || En plein air, exposé de tout côté à l'air, hors des maisons. Les anciens passaient presque leur vie en plein air, ou vaquant à leurs affaires ou réglant celles de l'état sur la place publique, *J. J. ROUSSEAU, Lett. d'Alemb.* || En plein hiver, au plus fort de l'hiver. || Un arbre en plein vent, *vol.* *REV.* || Un arbre en pleine terre,

*vol.* *REV.* || En pleine campagne, loin des habitations. || En plein champ, au milieu des champs. || Peint en pleine pâte, *vol.* *REV.* n° 10. || L'armée est en pleine marche, la plus grande partie des troupes qui composent l'armée sont en mouvement. || L'ennemi est en pleine retraite, l'ennemi exécute sa retraite sur tous les points. || L'ennemi est en pleine déroute, sa déroute est complète. || Cette province est en pleine révolte, en pleine insurrection, la révolte y est complète, l'insurrection y est générale. || Tallier en plein drap, *vol.* *MASSONNET,* n° 1. || 14° Plein, construit avec la préposition d, sert à former diverses locutions qui marquent le haut degré de la chose dont il s'agit. Boire à plein verre. Crier à pleine tête. La rivière coulait à pleins bords. Votre zèle était faux, si seul il redoutait ce que le monde entier à pleins vœux souhaitait, *COXN. Pomp.* iii, 2. Marcelle les contemple à ses pieds aspirants... Et tantôt se repait de leurs derniers soupirs, Tantôt goûte à pleins yeux ses mortels dépitais, *in. Théod.* v, 2. Il voit de toute part combler d'heur sa famille, La javelle à plein poing tomber sous la faucille, *scarron, la Retraite.* || À pleins mains, *vol.* *MALIN,* n° 41. || Cette étoffe est à pleine main, *vol.* *MALIN,* n° 29. || Ce cheval à une bouche à pleine main, *vol.* *MALIN,* n° 41. || À pleine bouche, de manière à remplir la bouche. Ce vin sent la framboise à pleine bouche. Retirez-vous, vous puoz le vin à pleine bouche, *MOI. G. Dand.* iii, 12. || Terme de marine. Nœud à plein poing, nœud fait très-prompement ou sans égard à la netteté de l'ouvrage. || À pleines voiles, *vol.* *VOILES,* a. f. || 15° Plein, précédé de la préposition de, entre dans quelques locutions. || De plein droit, sans que le droit puisse être contesté. Il peut faire cela de plein droit. || De plein saut, *vol.* *SAUT.* || De plein fouet, sans sauts, ni ricochets, en parlant d'un boulet. || 16° S. m. Terme de physique. Le plein, l'espace que l'on suppose entièrement rempli de matière. Lorgnant le ciel, il prétendit y lire, Et décider sur le vide et le plein, *vol.* *Poés. Médées,* 60. || Dans le langage général, ce qui est rempli. Sur le damier... Les cases, les couleurs, et le plein et le vide, *MELLI. Hom. des ch.* 1. || Une étoffe brodée tant plein que vide, une étoffe dont une partie est brodée et dont l'autre ne l'est pas. || Terme de marine. Porter plein, gouverner de manière que les voiles ne soient pas dans le cas de fâler. || Gouverner près et plein, serrer le vent. || Porter bon plein, gouverner de manière à avoir toujours du large dans les voiles. || Plein la voile ordinaire, timonier d'avoir toujours du large dans les voiles, de ne pas chicaner le vent. || En architecture, les pleins et les vides, les parties solides, continues, et les espaces sans construction, ainsi que les jours. Le gothique, étant tout composé de vides, se décore plus aisément de fleurs que les pleins des ordres grecs, *CRATEAUX. Génie,* iii, v, 2. De même que l'art de distribuer dans un tableau les lumières et les ombres s'appelle, en peinture, le clair-obscur, de même l'art de distribuer dans un bâtiment les pleins et les vides peut s'appeler, en quelque manière, le clair-obscur de l'architecture, *CH. BLANC, Journal des Débats,* 27 mai 1807. || Terme de maçon. Tant plein que vide, en tenant compte, dans le toisé, aussi bien de l'espace où sont les portes et les fenêtres, que des gros murs. || 17° Le plein d'un mur, le massif d'un mur. || 18° Le plein de la lune, le temps où la lune est pleine. En 1664, il parut dans une grande partie de l'Italie un météore aussi lumineux que la lune en son plein, *ROUSSEAU. Guglielmini.* || Terme de marine. Plein de la mer, moment où la marée est arrivée à sa plus grande hauteur. || Battre son plein, se dit de la marée qui, arrivée à son plus haut point, reste stationnaire quelque temps avant de redescendre. || En pleine marée, quand le flux est le plus haut. || En pleine mer, loin des côtes. || 19° Le plein d'un bois, d'un tailleur, le milieu. || 20° Terme de calligraphie. La plus grande largeur ou grosseur du trait de plume, selon que la plume est maniée différemment. On distingue le plein parfait, le plein imparfait, le demi-plein et le délié. || Terme de chirurgie. La partie moyenne d'une bande roulée à deux chefs. || 21° Mettre dans le plein, mettre en plein, envoyer une balle, une flèche au milieu du but où l'on vise. || 22° Terme de jeu de trictrac. Faire son plein, couvrir de deux dames les six échecs d'une des tables. Et quand mon plein est fait, gardant mes avantages... *ROUSSEAU, le Joueur,* 1, 10. || On dit aussi: conserver son plein. Tenir son plein. Rompre son plein. || Au jeu de biribi, mettre l'argent qu'on joue au milieu d'un chiffre; lorsque ce chiffre arrive, on retire 84 fois sa mise; et cela s'appelle gagner un plein. Il faisait mettre dans







... et liés les organes inférieurs du vol, chez les...

— ETYM. Πλερών, côté (voy. ΠΛΕΥΡΑ).

PLEURÉSIE (pleu-ré-sie), s. f. Terme de médecine. Inflammation de la plèvre. Le rhume à son...

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Si comme se l'an disoit que pleu...

— ETYM. Génér. pleurésie, plurésie; prov. pleu...

† PLEURÉTIQUE (pleu-ré-ti-k'), adj. Terme de...

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Bocu [bosu], et tort, epileptic...

— ETYM. Πλευρατικός, de πλεύρα (voy. ΠΛΕΥΡΑ).

PLEUREUR, EUSE (pleu-reur, reu-z'), s. m. et f.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Bocu [bosu], et tort, epileptic...

— ETYM. Πλευρατικός, de πλεύρα (voy. ΠΛΕΥΡΑ).

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Bocu [bosu], et tort, epileptic...

— ETYM. Πλευρατικός, de πλεύρα (voy. ΠΛΕΥΡΑ).

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Bocu [bosu], et tort, epileptic...

— ETYM. Πλευρατικός, de πλεύρα (voy. ΠΛΕΥΡΑ).

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Bocu [bosu], et tort, epileptic...

— ETYM. Πλευρατικός, de πλεύρα (voy. ΠΛΕΥΡΑ).

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Bocu [bosu], et tort, epileptic...

— ETYM. Πλευρατικός, de πλεύρα (voy. ΠΛΕΥΡΑ).

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Bocu [bosu], et tort, epileptic...

— ETYM. Πλευρατικός, de πλεύρα (voy. ΠΛΕΥΡΑ).

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Bocu [bosu], et tort, epileptic...

— ETYM. Πλευρατικός, de πλεύρα (voy. ΠΛΕΥΡΑ).

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Bocu [bosu], et tort, epileptic...

PLEURNICHER (pleur-ni-ché), v. a. Terme familier. Faire semblant de pleurer, comme les enfants...

— ETYM. Dérivation irrégulière et péjorative de pleurer.

† PLEURNICHERIE (pleur-ni-che-rie), s. f. Action de pleurnicher.

— ETYM. Pleuro..., et δόνη, douleur.

† PLEURODYSALIE (pleu-ro-di-ska-li), s. f. Terme de médecine.

— ETYM. Pleuro..., et δίσκος, disque.

† PLEURODYNE (pleu-ro-di-nie), s. f. Terme de médecine.

— ETYM. Pleuro..., et γυνή, femme, ovale.

† PLEUROGYNE (pleu-ro-ji-n'), adj. Terme de botanique.

— ETYM. Pleuro..., et γυνή, femme, ovale.

† PLEURO-PÉRICARDITE (pleu-ro-pé-ri-kar-di-t'), s. f. Terme de médecine.

— ETYM. Pleuro..., et πéricαρδίτις, péricardite.

† PLEURO-PNEUMONIE (pleu-ro-pneu-mo-nie), s. f. Terme de médecine.

— ETYM. Pleuro..., et πνεύμα, pneu-monie.

† PLEUROTHOTONOS (pleu-ro-to-to-nos), s. m. Terme de médecine.

— ETYM. Πλευροθώσις, de πλεύρα, et τόσις, tension.

PLEUVOIR (pleu-voir), Ch flet remarque, Gramm. p. 24, qu'il fait dire pleuvoir, et non pleuvoir), il pleut; il pleuvait; il pleuvra, il pleuvrait; il plut; qu'il pleuve; qu'il plût; pleuvant; plu, invariable, v. n. || 1<sup>o</sup> Il se dit de l'eau qui tombe du ciel; sans auquel il est impersonnel. Il pleut à verse. Il n'a pas gelé un moment, et il a plu tous les jours comme des pluies d'orage, 24 janv. 1671. || 2<sup>o</sup> On écoute s'il pleut, voy. ÉPIGRAMME, n<sup>o</sup> 2. || Il y pleut comme dans la rue, se dit d'une maison où la pluie perce le toit. || Fig. Il a bien plu sur sa friperie, il a eu de grands déastres, de graves maladies. || Je n'en ai non plus qu'il en pleut, se dit pour exprimer qu'on n'a pas la moindre partie de la chose dont il s'agit. || Comme s'il en pleuvait, beaucoup. Il dépense l'argent comme s'il en pleuvait. || Il faut faire comme on fait à Paris, il faut laisser pleuvoir. || Fig. Il pleut dans son escarcelle, tout lui arrive en abondance. || Fig. Il a bien plu dans son école, il lui est venu quelque bonne succession, quelque grand profit. || 3<sup>o</sup> Il se dit de ce qui tombe ou semble tomber du ciel comme la pluie. Le peuple vautour, Au bec retors, à la tranchante serre, Pour un chien mort se fit, dit-on, la guerre : Il plut du sang; Je n'exagère point, LA FONT. FABL. VII, 8. Avez-vous peur qu'il ne pleuve des hommes? et quand il en tomberait quelques-uns des nues, le grand mal! le ciel nous devrait ce miracle, MARMONTELLI, Cont. mor. Soliman II. || Fig. Que le courroux du ciel allumât par mes vœux Fasse pleuvoir sur elle un déluge de foudre! CORN. HOR. IV, 6. Le Seigneur fera pleuvoir sur vous sa fureur et sa guerre, MASS. CARLÈME, Aum. || Quand il pleuvrait des balles, la pointe en bas, ou, simplement, quand il pleuvrait des balles, c'est-à-dire dire quelque mauvais temps qu'il fasse. || 3<sup>o</sup> Par extension, il se dit de tout ce qui tombe d'en haut en grande quantité, et alors il cesse d'être impersonnel. Mais d'aller plus à ces batailles Où tonnent les foudres d'enfer, Et lutter contre des murailles D'où pleuvent la flamme et le fer, MATH. III, 4. Je sais que Danaüs fut son indigne mère; L'or qui plut dans son sein l'y forma d'adultère, CORN. ANDROM. IV, 4. Faites pleuvoir sur eux de la flamme et du soufre, MARIANNE, v. 2. Et des couvreurs grimpés au toit d'une maison En font pleuvoir l'ardoise et la tuile à foison, ROST. SAT. Stralsund était battu en brèche; les bombes pleuvaient sur les maisons, VOLT. CH. XII, 6. Ce n'est qu'une eau qui pleut sur le rocher sonore, LAMART. HARM. II, 2. || Impersonnellement. Il pleuvait des boulets et des balles. || Fig. D'où cet enfant est-il plu (d'où vient-il, d'où est-il tombé)? LA FONT. LUN. || 4<sup>o</sup> Avec un nom de personne pour sujet, il signifie quelquefois faire pleuvoir. Pleuvez donc, je vous en conjure, Et pleuvez à bonne mesure, SCARRON, VIRG. v. Notre homme Tranche du roi des airs, pleut, vente, et fait en somme Un climat pour lui seul, LA FONT. FABL. VI, 4. Lui [Dieu] qui fait luire son soleil sur les bons et sur les mauvais, et qui pleut sur les justes et sur les injustes, BOSS. Serm. Néc. de la vie, t. || 5<sup>o</sup> Fig. Affluer, arriver en abondance. Les avis, les conseils vous pleuvent l'un sur l'autre, MARIANNE, Soliman, m, 2. Sur qui pleuvaient de tous côtés les bonnes fortunes, MARIANNE, Gramm. 6. Les calamités pleuvent sur quiconque réussit, VOLT. Lois de Minos, Épit. Il n'y a point d'ouvrage nouveau sur des matières très-déliées qu'on ne m'impute; les livres de cette espèce pleuvent de tous côtés, id. Lett. d'Arpentail, 30 nov. 1766. Il [Diogène] faisait pleuvoir le sel et l'ironie sur les vicieux, DIXON. Opinion des anc. philos. (cyniques). Mes lettres vous pleuvent, une page pour une ligne, et dans peu vous en aurez haut comme cela, P. L. COCH. Lett. 1, 26. || Les sarcasmes pleuvent sur lui de tous côtés, il est en butte à mille sarcasmes. || L'argent, les biens, les dignités, les honneurs pleuvent chez lui, il reçoit coup sur coup des biens, des dignités, des honneurs. Les biens et les honneurs pleuvaient sur sa personne, LA FONT. Petit chien. Bon, autre argent qui va pleuvoir dans notre poche, LAGANON, Aéclye clairvoyant, sc. 6. Une fois de l'Académie, les places et les honneurs vous pleuvent, P. L. COCH. Lettre de l'Académie des inscr. || Il se dit aussi impersonnellement en ce sens. Veux-tu qu'à tous moments il pleuve des pistoles? CORN. Suite du Menteur, II, 3. Les fâcheux à la fin se sont-ils écartés? Je pense qu'il en pleut ici de tous côtés, MATH. Fisch. II, 1. Il pleut ici de mauvais livres et de mauvais vers, VOLT. Lett. roi de Prusse, nov. 1743. Il nous pleut ici d'Hollande des ouvrages sans nombre contre le fanatisme, D'ALEXIS. Lett. d'Volt. 22 sept. 1767. Amis, il pleut, il pleut des lois; L'air est malsain, j'en perds la voix, SÉNECO. Enrhumé.

— ETYM. Dérivation irrégulière et péjorative de pleurer.

† PLEURNICHERIE (pleur-ni-che-rie), s. f. Action de pleurnicher.

— ETYM. Pleuro..., et δόνη, douleur.

† PLEURODYSALIE (pleu-ro-di-ska-li), s. f. Terme de médecine.

— ETYM. Pleuro..., et δίσκος, disque.

† PLEURODYNE (pleu-ro-di-nie), s. f. Terme de médecine.

— ETYM. Pleuro..., et γυνή, femme, ovale.

† PLEUROGYNE (pleu-ro-ji-n'), adj. Terme de botanique.

— ETYM. Pleuro..., et γυνή, femme, ovale.

† PLEURO-PÉRICARDITE (pleu-ro-pé-ri-kar-di-t'), s. f. Terme de médecine.

— ETYM. Pleuro..., et πéricαρδίτις, péricardite.

† PLEURO-PNEUMONIE (pleu-ro-pneu-mo-nie), s. f. Terme de médecine.

— ETYM. Pleuro..., et πνεύμα, pneu-monie.

† PLEUROTHOTONOS (pleu-ro-to-to-nos), s. m. Terme de médecine.

— ETYM. Πλευροθώσις, de πλεύρα, et τόσις, tension.















grand maître [le roi], *sev.* 30 juill. 1676. || Passer la plume sur, raturer. Il faut passer la plume sur le papier, nous. *Sermons, Satisfactions*, t. || Cela s'est dit, présenté au bout de ma plume, se dit des choses qu'on écrit par occasion, sans les avoir prévues. Vient ce qui s'appelle des contes à dormir éveillé, mais ils viennent au bout de la plume on est en Bretagne, et qu'on n'a pas autre chose à dire, *sev.* 73. Cette folie s'est trouvée au bout de ma plume, *id.* 8 jany. 1676. || Fig. Ce mot, cette syllabe est restée au bout de ma plume, c'est-à-dire j'ai oublié de l'écrire. || Prendre la plume, commencer à écrire; reprendre la plume, recommencer à écrire. Mais sitôt que je prends la plume, je me repens, *id.* 27. La crainte que j'ai de vous... m'a fait prendre la plume pour... *PASC.* *Prov.* xv. Je ne reprendrai plus la plume contre un universaire [Jurieu], *boss.* 6<sup>e</sup> avert. II, 148. Lorsque vous fois il aura rassemblé et mis en ordre toutes les idées essentielles à son sujet, il s'apercevra aisément l'instant auquel il doit prendre la plume, *sev.* *Disc. de récept.* || Je prends la plume pour vous écrire... en commençant une lettre; style bourgeois, *DE CALLIÈRES*, 1690. || Poser la plume, cesser d'écrire. || Mettre la main à la plume, commencer d'écrire. Je mettrai volontiers la main à la plume, *id.* *Lett.* 267. J'ai mis plusieurs fois, sire, la main à la plume, ou, comme disent les pédants, la plume à la main, pour répondre tant bien que mal à cette heureuse lettre, *D'ALEMB.* *Lett. au roi de Pr.* 1767. || Mettre la main de quelqu'un à la plume, l'obliger d'écrire. Le tour que fit M. de la Harpe de se confesser à M. de Meaux pour lui fermer la bouche, mit enfin la main de ce prélat à la plume, *id.* *sev.* 46, 12. || La plume à la main, quand on écrit, quand on compose. Venez dans la solitude de mon cabinet... vous me trouverez la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter, *LA BRUY.* vi. Notre nation, regardée comme si légère par des étrangers qui ne jugent pas que par nos petits-maîtres, est de toutes les nations la plus sage, la plume à la main, *volt.* *sur la poés. ép.* ix. Dix mille volumes lus la plume à la main, *BONNET, Lett. dic.* *Éuc.* t. XII, p. 7, dans *POISSONS*. || À coups de plume, sur le papier, par opposition à ce qui est en réalité. Démonstrations de Pétau et de ses semblables qui font à coups de plume, *volt.* *Marais, Déluge*. Laissez aller sa plume, écrire avec abandon. Il faut qu'il laisse aller sa plume, *sev.* 201. Ne vous inquiétez point quand votre plume veut parler de la plume: ce sont mes affaires; mais ne la retenez pas, car elle est admirable quand elle a la bride au cou, *id.* 22 déc. 1676. || À course de plume, vite qu'on peut écrire. Ceci est un billet écrit à course de plume, *sev.* 388. || Au courant de la plume, au gré de l'inspiration, sans méditation, sans travail. On ne peut guère écrire plus mal; on croit que l'auteur fit cette pièce au courant de la plume, *volt.* *Comment. sur Niémeur*, III, 8. La plupart des autres ouvrages de philosophe sont des impromptus faits au courant de la plume, *DIDER.* *Claude et Nér.* II, 10. || Fig. La plume tombe des mains, on est saisi d'étonnement en écrivant. La plume tombe des mains d'un homme, on voit comment les hommes en usent avec les femmes, *volt.* *Marais*, 164. || La plume tourne dans les doigts, on hésite à écrire. Après avoir parlé d'indécences des autres à son égard [le duc de Bourgogne], je viens aux siennes, et c'est où la plume me tourne dans les doigts, *sev.* t. VIII, p. 2, éd. *CURZEL*. || Fig. Écrit sur la plume des bagatelles, quand on n'a rien d'important à se dire. Je reçois votre lettre du 23, sur la plume des vents, aussi bien que la lettre du vendredi, *sev.* 30 mars 1672. || 6<sup>e</sup> Plume que, plume artificielle, se dit d'un bec semblable à celui d'une plume taillée, et formé d'une plume demi-cylindrique, de fer ou d'alliage, qui s'adapte à un porte-plume ou à une petite plume. || 7<sup>e</sup> Manière de former les caractères d'écriture, de belle plume. Plume se dit, par métonymie, la manière de former les caractères de l'écriture, la manière de composer, *DUMAS, Tropes*, II, 8. La plume, le travail des écritures. Il y aura de la difficulté à découvrir ce que l'industrie de l'homme rend à ceux qui en tirent aucuns (mouvements) sujets à être enregistrés, *YACQ.* *Dime*, p. 23. Homme de plume, celui dont le travail consiste surtout à faire des écritures. Entendez-vous par sauges des rustres... soumis à un homme de plume, lequel ils portent tous les ans la moitié de ce qu'ils

ont gagné, *volt.* *Mœurs, Sauvages*. || La plume n'est dit aussi des emplois de l'administration. Pourquoi le duc de Bourgogne ne prendra-t-il point quelqu'un qui l'accompagne? un seigneur qui aura en soi autre chose que son nom, ensuite un personnage de plume qui aura négocié? *sev.* 366, 86. Que n'auront pas fait les secrétaires d'Etat et gens en place considérables dans la robe, dans la plume? *id.* 369, 308. La plus ancienne concession de la noblesse à un office de plume fut celle des secrétaires du roi, *volt.* *Mœurs*, 98. || Ancien terme de marine. Officiers de plume, ou, absolument, la plume, ceux qui dans les vaisseaux et dans les ports sont employés à l'administration. On dit aujourd'hui officiers d'administration. || 9<sup>e</sup> Fig. Composition des ouvrages d'esprit, style et manière d'écrire d'un auteur. Nous montrant seulement de la plume ennemis, *DIDER.* *Sat.* XII. Mazarin a été l'objet de l'invective publique, et les plumes et les langues se sont déchaînées dans la dernière licence, *LA ROCHEFOUCAULT. Mém.* 36. Ple II, qui avait autrefois prêté sa plume à ce concile [de Bâle], *boss.* *Sermons, Unité de l'Église*, 3. Après avoir souillé sa plume dans toutes sortes d'empereurs, *id.* *Lett.* 106. L'autre [Théophile], sans choix, sans exactitude, d'une plume libre et inégoïste... *LA BRUY.* I. Elles [les femmes] trouvent sous leur plume des tours et des expressions... *id.* *ib.* Racine prête sa belle plume pour polir les factums de M. de Luxembourg, *sev.* 17, 300. On voudra que sa plume soit captive, si elle n'est pas vénale, *MONTESQ.* *Lett. pers.* 146. Après lui fut élu l'Espagnol Roderoigo Borgia, Alexandre VI, homme dont la mémoire a été rendue exécration par les cris de l'Europe entière et par la plume de tous les historiens, *volt.* *Mœurs*, 106. || L'empereur Frédéric ne manqua pas d'écrire à tous les princes d'Allemagne et de l'Europe par la plume de son fameux chancelier, Pierre des Vignes, *id.* *Marais*, 62. Le droit que tout homme a parmi nous [Anglais] de parler par la plume à la nation entière, *id.* *Dial.* XXIV, *entret.* 16<sup>e</sup>. Avec quel plaisir ne lit-on pas dans la vie de Racine que, de la même plume dont il écrivait Athalie, ce père sensible traçait à son fils atlas des leçons dictées par la vertu la plus simple! *D'ALEMB.* *Éloges, Despreaux*. Des fautes légères échappées à une plume rapide, *DIDER.* *Claude et Nér.* II, 109. Malheur, me disait-elle, à qui attend tout de sa plume! rien de plus casuel, *MARMONTEL, Mém.* IV. || Un trait de plume, manière d'écrire en laissant courir la plume. Vous savez que je n'ai qu'un trait de plume; ainsi mes lettres sont fort négligées; mais c'est mon style, et peut-être qu'il fera autant d'effet qu'un autre plus ajusté, *sev.* 27 sept. 1671. || Guerre de plume, polémique entre des écrivains. Qui plume à la guerre; ce monde est un vaste temple dédié à la discorde, *volt.* *Lett.* *Mme Denis*, 22 mai 1762. Il faut à ces messieurs une guerre de plume; une guerre de plume! l'étrange alliance de mots! *DE LECLERCQ, Proterb.* t. IV, p. 412, dans *POISSONS*. || 10<sup>e</sup> L'auteur même (en parlant plutôt d'un prosateur que d'un poète). Votre Majesté verra... que, dans les chambres et dans les dunes des vaisseaux, il y a des plumes françaises aussi affectionnées à son service qu'il s'en trouve au cœur de la France, *LE P. FOURNIAU, Hydrographie dédiée à Louis XIII, préface*. Plume se prend aussi pour l'auteur même: c'est une bonne plume, c'est-à-dire c'est un auteur qui écrit bien; c'est une de nos meilleures plumes, c'est-à-dire un de nos meilleurs auteurs, *DUMAS, Tropes*, II, 3. Je lui crois des égaux parmi ses contemporains en qualité de penseur et de philosophe; mais, en qualité d'écrivain, je ne lui en connais point; c'est la plus belle plume de son siècle, *s. s. BOUSS.* *Lett. d M. D. Corresp.* t. I, p. 167, dans *POISSONS*. || 11<sup>e</sup> Ancien terme de botanique. La partie supérieure du germe d'une graine qui commence à se développer; on dit aujourd'hui plumule. || 12<sup>e</sup> Terme de plombier. Pièce de cuivre qui est à un bout du moule à tuyau, et faite pour la continuation du tuyau que l'on fond. || 13<sup>e</sup> Cuire à la plume, amener le sucre à un degré de cuisson tel qu'en soufflant à travers l'écumoire, il forme de légers globules qui tiennent les uns aux autres. || Sucre à la petite plume, à la grande plume, *voy. SUCRE*. || 14<sup>e</sup> Alun de plume, sorte d'alun raffiné. || 15<sup>e</sup> Plume géométrique, instrument qui sert à tracer toutes sortes de courbes, par une combinaison de mouvements circulaires. || 16<sup>e</sup> Plume marine, nom vulgaire des pennules, et, particulièrement, de la pennule plume, dite aussi absolument pennule. || 17<sup>e</sup> Plume de paon, pierre fine, de couleur verdâtre, rayée comme les barbes d'une plume, et qui paraît pourpre à la lu-

mière; c'est une égale tendre. || Proverbes. C'est le geai qui se pare des plumes du paon, c'est-à-dire il se fait honneur de ce qui ne lui appartient pas. || La belle plume fait le bel oiseau, c'est-à-dire la parure fait valoir.  
— HIST. XII<sup>e</sup> s. Fole est qui son ami de plume jusqu'à la dernière plume, *La Rose*, 13902. || XV<sup>e</sup> s. Une plume de porc esp. garny d'or, estimée ung escu, *Bibl. des ch.* 6<sup>e</sup> série, t. I, p. 346. Les François dompteurs du monde tant à l'espée comme à la plume, *CHASTEL. Expos. sur l'étrid.* Toujours y laissent les Sarrasins ou plume, ou aile, et bien y estoient batus, *Bouciq.* II, 17. || XVI<sup>e</sup> s. Livres grecs et latins, etc. traduits en François par malheureux excellentes plumes de nostre temps, *DUBELL.* t. 7, *recto*. Gentils esprits, qui ne dédaignent point manier et l'espée et la plume, *id.* II, 3, *recto*. Tous les peuples s'attachent vivement à la servitude, pour la moindre plume qu'on leur passe (comme on dit) devant la bouche, *LA ROCHEFOUCAULT*, 52. Ceux qui ont tant loué leur Lucrèce, l'ouissent laissé du bout de la plume [au bout de la plume], pour écrire bien au long les vertus de celle-ci, *MARCO. Nouv.* XIIU. Ma plume, estant lassée, ne peut courir en tant de lieux; il me suffira de... *LANOUÉ*, 147. LA-dessus il [l'historien Poupelinère] se teut la larme à l'œil, laissant bien à juger que sa plume estoit venue, *D'AVA. Hist.* I, 369. Mondejar, pour ne se laisser pas tirer une plume de dessous l'aile, s'avança à Gajarre, *id.* *ib.* I, 346. Les politiques mirent aussi la main à la plume, *id.* *ib.* II, 116. Le second honneur est aux plumes bien taillées, qui ont mené les esprits sur pensées... *id.* *ib.* III, 366. Dans lequel fossé plusieurs autres, mais petits, pendans en plume, des deux costés se joindront, pour y décharger leurs eaux, *o. ne senans*, 66. Avec le chien couchant fait au poil et à la plume, il s'en ira arrêter et prendre la perdrix et le levraud, *id.* 994. Plume nourrit, plume détruit, *LENOUX DE LANCY, Proc.* t. I, p. 192. Mettre la plume au papier, *PASQUIER, Lett.* t. I, p. 66. J'ay veu... des personnages qui tiroient d'écrire et leurs titres et leur vocation, desdrouver leur apprentissage, corrompre leur plume, et affecter l'ignorance de qualité si vulgaire... *MONT.* I, 388. Tous deux mettent la plume au vent, comme bons frères jurtez de ne s'abandonner jamais et vivre et mourir ensemble, sont brusquer fortune, *esant.* *Capit. franç.* t. IV, p. 169, dans *LACURNE*. Vanner les plumes au vent, *COTGRAVE*.  
— ETYM. Berry et bourg. *plume*; wallon *plomm*; provenç. et espagn. *pluma*; catal. *ploma*; ital. *piuma*; du lat. *pluma*, que Curtius, n<sup>o</sup> 369, rapproche du radical sanscr. *plu*, flotter.  
PLUMÉ, *RE*, (plu-mé, mée), *part. passé* de plumer. Dont on a dit les plumes. On ne volaille plumée.  
PLUMEAU (plu-mé), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Espèce de balai fait avec de fortes plumes. || 2<sup>o</sup> Bout de l'aile d'une oie dont le rôtisseur se sert quelquefois pour souffler doucement les charbons d'un fourneau. || Il sert aussi à épousseter dans l'appartement. || 3<sup>o</sup> Utensile de bureau dans lequel on met ses plumes, son canif, etc. || 4<sup>o</sup> Brin de plume que les fabricants de fleurs artificielles emploient pour former les pistils des fleurs. || 5<sup>o</sup> Couverture en plumes. Ils [les gens du peuple en Pologne] se procurent, par des vêtements trop chauds, ou la nuit sous leurs pluméaux, des transpirations forcées, *BOUSSAULT, Instit. Mém. sc. phys. et math. Sav. Étrang.* t. II, p. 124.  
— ETYM. Diminutif de *plume*: proprement un brin de plume.  
PLUMÉER (plu-mée), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Quantité de plumes fournies par un oiseau qu'on a plumé. || 2<sup>o</sup> Action de plumer les oies pour leur ôter leurs plumes fines ou duvet. Faire la plumée. || 3<sup>o</sup> Ce qui entre dans une plume à écrire. Une plumée d'encre. || 4<sup>o</sup> Terme de maçonnerie. Plumée, synonyme de plombée, dont ce semble une altération.  
— ETYM. *Plume*.  
‡ PLUMELLE (plu-mèl'), *s. f.* Terme de botanique. *Voy. COARCTES*.  
— ETYM. Diminutif de *plume*.  
PLUMER (plu-mé), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Arracher les plumes d'un oiseau. Beaucoup d'enfants s'amuse à plumer leurs moineaux, *volt.* *Dial.* XXIV, 4. || 2<sup>o</sup> Fig et familièrement. Plumer quelqu'un, en tirer de l'argent. Elle a pourtant souvent plumé l'oison sans rien. La matrice qu'elle est, nous ont dit, *La Belle plumeuse*, III, 7. Qu'un homme soit plumé par des coquettes, ce n'est pour faire au miracle crier, *LA FONT.* *Femme égarée*. Elles résolurent de plumer l'oiseau, et eurent l'adresse de lui tirer de bonnes plumes de l'aile, *LE SAGE, Gasm. d'Alf.* VI, 2. J'admire le train de la vie humaine nous plumons une coquette, la coquette

mangé un homme d'affaires, l'homme d'affaires en fille d'autres, cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde, in. *Tuwear*, 1, 12. || Plumer la poule sans la faire crier, faire ses affaires aux dépens de quelqu'un sans qu'il se plaigne; faire des exactions sans qu'il y ait de plaintes. || 3° En quelques provinces, plumer un bâton, un rameau, en ôter l'écorce; plumer un fruit, le peeler. || Terme de pêche. Plumer un roseau, ôter avec un couteau ses feuilles d'un roseau. || 4° Terme de mégissier. Ôter la laine ou le poil de dessus une peau.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Quant son grenon [sa moustache] [li] senti qu'il a plumé [arraché], Or poez croire que moult fu alré, li Charoiz de Nymes, v. 1239. Plumer me velt li reis com fait oisel, *Gerard de Ross*, p. 326. || XIII<sup>e</sup> s. A pou que li ne m'a tué; Mais je le rai moult bien plumé, Bien li ai les cheveux cachiez, *Ren*, 2434. Fallir li feral ses deniers, S'il ne li sourdent en greniers; Si le plumeront nos puceles, Qu'il li faudra plumes noveles, *La Rose*, 10887. || XIV<sup>e</sup> s. Car s'il eüssent esté sage, Il fassent quittes du fouage, Dont li rois chascun an tes plume, o. *Maart*, *Royaux lignages*, v. 5287. Si l'espresier prent ung oysel, Il se bontera en espès buisson, et illeques plumerà son oysel, *Modus*, f. xvi, verso. || XV<sup>e</sup> s. Ils savent bien plumer l'oye sans la faire crier... *FRUMENTEAU*, *Finances*, III, p. 67. Les Espagnols n'eüssent jamais pou croire que le buguenot fust allé plumer la poule en leur pays, *SAINT*, *Hommes illustres*, *Chastillon*. A quel songeait-il [Platon], quand il définit l'homme un animal à deux pieds sans plume? fournissant à ceux qui avoient envie de se moquer de luy une plaisante occasion; car, ayants plumé un chapon vif, ils alloient le nommant l'homme de Platon, *MONTE*, II, 202. Plumer une châtaigne, corosava.

— ETYM. *Plume*; wallon, *ploumé*; Berry, *pluemer*, écorcer, peler, et *plomer*, plumer; provenç. *plumar*; cat. *plomar*. En latin, *plumare* veut dire garnir de plumes.

**PLUMET** (plu-mè); le t ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des plu-mè-z élégants; plumets rime avec traits, succès, paix, etc.), s. m. || 1° Plume d'autruche préparée et mise autour du chapeau. Tous les plumets de la noblesse du pays qu'on avoit empruntés, *SCAUA*, *Rom. com.*, I, 10. Richelieu, après avoir écrit sur la théologie, faisait l'amour en plumet, *voit*, *Mœurs*, 176. || 2° Particulièrement. Bouquet de plumes que les militaires portent à leur chapeau, à leur casque, etc. Je ne désespère pas qu'au premier jour, pour toucher le cœur de Madame, il n'arbore le plumet, *DANCOURT*, *L'Eté des coquettes*, sc. 9. En toque || [le petit homme rouge] avoit mis vingt plumets ennemis, *STANRO*, *H. rouge*. || 3° Fig. Un jeune militaire. Que les plumets seraient aimables, Si leurs feux étaient plus constants *RAVARO*, *Œuv.* t. III, p. 355. || Vieux en ce sens. || Collectivement, le plumet, les gens de guerre. Et toujours le plumet aura la préférence; Ce fut donc le guerrier qu'on aimait mieux choisir, *LA FONT*, *Progn. du songe de Faou*. Vous avez fort bien fait, le plumet vaut mille fois mieux que la robe, *DANCOURT*, *la Femme d'intrigues*, v. 4. || Vieux en ce sens. || 4° Terme de marine. Plumets de pilote, plumes attachées à de petits morceaux de liège, qu'on laisse voltiger pour connaître d'où vient le vent.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. La quelle femme dist à Jehan de Fer qu'il estoit un garçon plumet [à barbe naissante], et qu'il avoit grant tort de l'avoir ainsi bottée, de *CARRE*, *plumaris*.

— ETYM. Dérivé de *plume*; wallon, *ploumet*.

† **PLUMETÉ**, *FE* (plu-mo-té, té), adj. || 1° Terme de blason. Qui est parsemé de mouchetures ayant la forme d'un bouquet de plumes. || 2° Dans la langue du moyen âge, ouvrage plumeté, ou, substantivement, le plumeté, ouvrage fait en manière de plume, genre de travail qui, comme le pointillé, le greneté, le vallé, variait l'aspect des pièces d'orfèvrerie d'or et d'argent, de *LABOARD*, *Émaux*, p. 151.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Un hanap d'or couvert, plumeté dehors, et l'alguère de meisme greneté dedans, de *LABOARD*, *Émaux*, p. 151.

— ETYM. *Plume*, par l'intermédiaire d'un diminutif *plumete*.

**PLUMETIS** (plu-mè-d), s. m. Espèce de broderie, faite à la main avec du coton peu tordu, qui représente en relief des fleurs, des figures de blason, couronnes, écussons, des lettres et autres choses, c'est la plus jolie broderie et la plus difficile à bien exécuter; elle met aux ouvrages de Broderie les plus beaux, tels que cols, manchettes,

bonnets, et se fait le plus souvent sur la mousseline et la batiste. Broder au plumetis.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Un calice d'argent doré, en la platine duquel a cinq autres apoutres environnés d'un plumetis, de *LABOARD*, *Émaux*, p. 151.

— ETYM. Ainsi dit par analogie avec le *plumeté* du blason.

† **PLUMEUR** (plu-meur), s. m. Celui qui plume les volailles dans un marché public. Il y a des plumeurs qui mettent une poule nue en cinq minutes, *l'Indép. belge*, 20 et 21 juillet 1888.

**PLUMEUX, EUSE** (plu-mè, mè-z'), adj. || 1° Qui est couvert de plumes ou qui est fait de plumes. || Qui tient de la nature de la plume. || 2° Terme d'entomologie. Antennes plumées, antennes garnies latéralement de poils qui les font ressembler à des plumes. || 3° Terme de botanique. Garni de poils semblables aux barbes des plumes. || 4° Terme de minéralogie. Cristaux plumoux, cristaux trédéliés et disposés, les uns par rapport aux autres, comme les barbes d'une plume.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Un vestement sale et tout plumoux, d'AD. *Hist.* III, 540.

— ETYM. *Plume*. Ménage dit que ce mot est dû à Desmarest; mais on voit qu'il est plus ancien.

† **PLUMIFÈRE** (plu-mi-fè-r'), adj. Qui porte des plumes. L'appareil plumifère est l'analogue, chez les oiseaux, de l'appareil pileux des mammifères.

— ETYM. *Plume*, et le lat. *ferre*, porter.

† **PLUMIGÈRE** (plu-mi-jè-r'), adj. Qui tient ou porte une plume, mot forgé par Honoré de Balzac pour ridiculiser, pris substantivement, les employés de bureau. Ils [les voyageurs qui demandent des passe-ports] sont bien en repos devant les vingt plumigères, n. de *BALZAC*, *les Employés*, ch. v.

— ETYM. Lat. *pluma*, et *gerere*, porter. Ce mot est mal fait, d'abord parce que *pluma* en latin ne signifie pas une plume à écrire, ensuite parce que *gerere* veut dire porter sur le corps, et non pas tenir entre les doigts.

**PLUMITIF** (plu-mi-tif), s. m. || 1° Papier original sur lequel on écrit les sommaires des jugements d'un tribunal, des délibérations d'une compagnie. || Tenir le plumitif, être chargé de prendre note des délibérations d'une compagnie. || 2° Familièrement et par plaisanterie. Homme de plume, commis de bureau, de greffe. Le plumitif lui dit : Je suis sans crédit pour faire du bien; tout mon pouvoir se borne à faire du mal quelquefois, *voit*, *l'Ingénu*, 43. || Adj. Canaille plumitive (mot de Beaumarchais), vil écrivassier, libelliste.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Sur ce fut par nous ordonné que lesdites parties metteroient par devers nous, par un brief plumitif, leurs dires alleguez, causes et raisons, *COUS.* *général*, t. II, p. 362.

— ETYM. D'après Ménage, approuvé par Scheler, *plumitif* est une corruption de *primitif*; il assure que dans le chapitre de l'Église de Paris on dit encore *primitif*; et, dans le fait, le bas-latin a *primitivum* pour un écrit original. Mais, d'un autre côté, il est certain que *plumetis* s'est dit aussi pour un écrit, et que la corruption en *plumitif* est facile. *Plumetis* tient à *plumeter*, écrire, *plumeteur*, écrivain, qui se sont dits aussi, et viennent de *plume*.

† **PLUMOTAGE** (plu-mo-ta-je), s. m. Façon qu'on donne à la terre dans le raffinage du sucre.

† **PLUMOTER** (plu-mo-té), v. n. Rafraîchir la terre qui couvre les formes, sans l'ôter de dessus le sucre.

† **PLUM-PUDDING** (plum-pou-dingh'), s. m. Mets anglais, espèce de gâteau cuit dans l'eau et composé de farine, de moelle de bœuf, de pruneaux ou de raisins de Corinthe, etc. On assaisonne souvent le plum-pudding avec du vin de Madère ou du rhum.

— ETYM. Angl. *plum*, prune, et *pudding*, gâteau.

**PLUMULE** (plu-mu-l'), s. f. || 1° Terme de zoologie. Petite plume, duvet. || 2° Terme de botanique. Partie de l'embryon végétal qui constitue le sommet de la tige, c'est-à-dire le rudiment de toutes les parties aériennes de la plante. Des physiologistes botanistes nous avoient fait admirer le retournement de la radicle et de la plumule dans les graines semées à contre-sens, *SONNET*, *Contempl.* *nat.* *Œuv.* t. VIII, p. 363, dans *POISSONS*.

— ETYM. Diminutif de *plume*.

**PLUPART** (LA) (plu-par), s. f. Terme collectif. || 1° La plus grande partie, le plus grand nombre, en parlant soit de personnes, soit de choses. La plupart des substances. La plupart du peuple voulait. La plupart des gens s'en prennent aux censeurs mêmes, *PASC.* *Proc.* III. La plupart des femmes n'ont pu être de principes; elles se conduisent par le cœur, *LA HAUT.* III. || 2° Absolument. La plupart, le plus grand nombre des gens. La plupart emportés d'une

fougue insensée. Toujours loin du droit sans chercher leur pensée, *voit*. Art p. 1. || 3° Pour la part, *loc. adr.* Quant à la plus grande partie des gens de ce pays-ci sont pour la plupart fort sages. || Dans le même sens, avec ellipse de *pour*, hommes sont la plupart intéressés. || 4° La plupart du monde, le plus grand nombre des gens. Des sentiments... qu'il faut cacher à la plupart d'entre eux, 20 janv. 1675. J'aurais dû, dans les lettres, l'intituler Joas; mais, la plupart du monde n'ayant entendu parler que sous le nom d'Alcandre, n'ai pas jugé à propos de le leur présenter sous autre titre, *sac.* *Athal.* *Préf.* || 5° La plupart du temps, *loc. adr.* Le plus ordinairement. La plupart du temps il est morose. || On dit dans un langage : la plupart de la nuit, la plus grande partie de la nuit. Employant le jour à servir ses passions et la plupart de la nuit à étudier, il fit des progrès considérables.... *BATLE*, *Diction. critique*, *Ramus*.

— REM. 1. Si la plupart est construit avec un nom au pluriel, le verbe se met au pluriel : La plupart des hommes font... S'il est construit avec un nom au singulier, le verbe se met au singulier : La plupart du monde suit ses passions; la plupart de l'ordonnance; la plupart du sénat fut d'avis. || 2. La plupart, pris absolument, veut le verbe au pluriel : la plupart disent... Si un adjectif y est joint, ce dernier se met au pluriel masculin : La plupart sont portés... || 3. Si un adjectif suit le nom qui précède la plupart, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom : J'ai la plupart de mes livres reliés en veau.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. La plus part de sa vie, la plus part de son ost, *comm. passim*. Il tint conseil la plus part du jour et partie de la nuit, in. II, 9. La pluspart du monde est comme bibelet, *endroit*, *CALV.* *Instit.* 417. Ayant fait sapper la pluspart du chateau, *MONTE*, I, 36. Nos souhaits pluspart naissent... in. I, 104. Encore pour marquer plusieurs autres dépenses excessives, fait la plus part de la noblesse, *LAFOUR*, 170. Le Minotaure, ainsi que la plus part des auteurs anciens l'escrit, avec le moyen que luy bail a *LAFOUR*, *Thésée*, 22. La plus part du temps, in. *LAFOUR*.

— ETYM. *Plus*, et *part*.

† **PLURALISATION** (plu-ra-li-za-sion), s. f. Terme de grammaire. Action de pluraliser.

† **PLURALISER** (plu-ra-li-zé), v. a. Terme de grammaire. Mettre un mot au pluriel. Se pluraliser, v. réfl. Prendre le pluriel. Il y a des mots qui ne se pluralisent pas.

— ETYM. *Pluriel*.

**PLURALITÉ** (plu-ra-li-té), s. f. || 1° Le plus grand nombre. La pluralité des hommes. L'extrême pluralité est accusé de folie, comme l'extrême singularité que la médiocrité n'est bon; c'est la pluralité qui a établi cela, et qui mord quiconque s'en échappe, *PASC.* *Pens.* VI, 14, édit. *HAVAR*. Pluralité ou la pluralité? est-ce à cause qu'ils n'ont de raison? non, mais plus de force, in. II, 10. || 2° La pluralité des voix, ou, simplement, pluralité, le plus grand nombre des voix ou suffrages. La pluralité des voix n'est pas une preuve suffisante pour les vérités un peu malaisées à démontrer, à cause qu'il est bien plus vraisemblable qu'un homme seul les ait rencontrées que tout un peuple, *PASC.* *Méta.* II, 4. Les voix se recueillent, la pluralité l'emporte, la supérieure est élue... *PASC.* *Pensées*, t. II, p. 463. Il ne tint qu'à trente voix qu'il [Socrate] ne fût renvoyé absous; car cas il y en aurait eu deux cent cinquante et ce qui aurait fait la pluralité, *ROLLIN*, *Hist. Œuv.* t. IV, p. 416, dans *POISSONS*. Cette pluralité par la pluralité de 16 voix contre 9, *BRAU*, *Collection*, t. I, p. 6. La grande pluralité prononcée mon exclusion, in. ib. t. I, p. 24. Pluralité absolue, celle qui se forme de plus de la moitié des votes. || Pluralité relative, celle qui l'emporte sur chacune des autres fractions de suffrage. Aujourd'hui, on dit presque exclusivement majorité est l'anglais *majority*, provenu lui-même de *major*, et détourné, dans cette langue, de sa propre à celui de pluralité; nous avons donc d'abandonner notre mot ancien et excellent. La pluralité. Méthode se persuadant tellement la pluralité des mondes, qu'il ne trouvait pas de pluralité à vouloir que toute une campagne ne fût que pour produire un seul épi de blé, qu'à l'unité de ce monde dans l'étendue infinie du grand univers, *LAFOUR* *LE VAREZ*, *Vernis des p.* II, *Épique*. La pluralité des femmes, in. II, 10 se ou *voit*, mais pour un temps, et



admirable, c'est qu'en milieu de tant de faiblesse... sous *Pentg. St-Paul, Prémambule*. || 10° Et plus, exprime une addition, une augmentation indéterminée. Il est annoncé que ce monde durera mille ans et plus, *Diction de paysans*. Après mille ans et plus de guerre déclarée, *LA FONT. Fabl. III, 13*. || 11° Plus que, suivi d'un adjectif ou d'un substantif, indique que la qualité dont il s'agit est dépassée. Au nom des dieux, ne me le nommez pas; Son nom seul me prépare à plus que la trépas, *COAN. Sur. I, 2*. Qu'on me rende impotent, Cul-de-jatte, gousteux, manchot, pourvu qu'en somme Je vive; c'est assez, Je suis plus que content, *LA FONT. Fabl. I, 15*. Allez ma république et voyez plus que reine, *VOLT. Brutus, III, 6*. Salomon a dit Que femme sage est plus que femme belle, *IN. Ce qui plait*. || Il se dit absolument et sans complément en un sens analogue. Sois toujours un héros; sois plus, sois citoyen, *VOLT. Brutus, IV, 9*. || 12° Plus suivi de que et d'un membre de phrase demande ne; voy. *NR. n° 16*. || Mais on ne met jamais ne pas. Ainsi cette phrase est incorrecte: Vous avez plus salue que vous ne pensez pas, *WOL. L'Ép. IV, 2*. || 13° Ne... pas plus... que, signifie quelquefois que la chose dont il s'agit n'existe ni d'un côté ni de l'autre. Il n'est pas plus riche que moi, nous ne sommes riches ni l'un ni l'autre. Je ne le connais pas plus que vous ne le connaissez, *Dict. de l'Acad. Descendu sur ce petit amas de boue, et n'ayant pas plus de notion de l'homme que l'homme en a des habitants de Mars, ou de Jupiter, VOLT. Traité de métaph. I*. || 14° Plus de, pour plus que, en quantité supérieure à. Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié) prit sa fronde et du coup tua plus d'à moitié La volatille malheureuse, *LA FONT. Fabl. IX, 2*. Nos deux furies entendirent plus d'à demi ces paroles, *IN. Psyché, I, p. 74*. Pourquoi ne céderait-on pas aux descendants des Mexicains et des Péruviens quelques portions de ces terres qui faisaient leur domaine, puisqu'elles sont si vastes et plus d'aux trois quarts incultes? *SOYR. Minér. I, IV, p. 202*. || On dit aussi plus que. La course de mes jours est plus qu'à demi faite, *BACAN. S. la retraite*. || Des grammairiens ont soutenu qu'en ces locutions on ne pouvait pas dire plus que; c'est une erreur. Que est la forme usuelle après plus, et il n'y a aucune raison pour la déclarer incorrecte et la condamner en ces cas. Plus de est un archaïsme, voy. *NR. n° 34*. || Il ne faut pas confondre avec le plus de précédent, plus de dans les locutions suivantes: Cela est plus long d'un quart; il est plus grand que moi de toute la tête. De n'est pas ici le complément du comparatif, il exprime simplement un rapport de mesure. || 15° Plus d'un, pour plus qu'un, voy. *NR. n° 16*. Plus, avec la négation, signifie la cessation de quelque action ou de quelque état, ou l'absence de quelque chose qu'on avait auparavant. N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde, *MALH. I, 2*. Rien plus ne le retarde, et déjà ses trompettes Aux confins de l'Artois lui servent d'interprètes, *COAN. Les Fiel. du roi en 1697*. Je ne reverrai plus ces beaux paysages, ces forêts, ces lacs, ces bosquets, ces rochers, ces montagnes dont l'aspect a toujours touché mon cœur, *J. J. nouv. Prom.* || N'être plus que, être réduit à l'état de. L'époux et l'épouse ne sont plus qu'une même cendre, *VILLEN. Duc de Mont.* || Absolument. N'être plus, avoir cessé, avoir disparu. Comme les mœurs anciennes n'étaient plus, que des particuliers avaient des richesses immenses... *MONTAIG. Rom. II*. || Il n'est plus, il a cessé de vivre. Je vais m'endormir dans la poussière du tombeau, et, quand vous me chercherez le matin, je ne serai plus, *SACI. Bible, Job, VII, 21*. C'est au temps seul à confirmer la réputation des grands ouvrages; les artistes ne sont bien jugés que quand ils ne sont plus, *VOLT. Ess. poét. épiq. IX*. || 17° Absolument et sans négation, plus s'emploie pour dire qu'une action ou un état doit cesser ou a cessé. Ah! singulier plus d'empire, à moins qu'avec Plautine, *COAN. Othon, IV, 2*. Alors plus de romans qui vous broient tant rire, Et plus de dom Japhet, qui plurent tant au roi; Plus de vers, plus de prose, en un mot plus de moi: De tous ces plus, le dernier est le pire, *COAN. Péd. dit. Disc. I, VII, p. 419*, dans *ROBERTS*. Plus de larmes, je vous en prie; elles ne vous sont pas si sales qu'à moi, *REV. 19*. Non, non, plus de paroles, plus d'amour pour l'ingrate, *SAC. Mithr. IV, 6*. Plus de jardin, plus de ruisseau, plus de paysage; la maison qu'elle occupait était nombre et triste, *J. J. nouv. Confess. V*. || 18° Sans négation, encore, de nouveau. Mais d'aller plus à ces batailles... *MALH. III, 1*. Les Mores not appris par force à vous connaître. Et, tant de fois vaincus, ils ont

perdu le cœur De se plus hasarder contre un si grand vainqueur, *COAN. Cid, II, 7*. Enfin, madame, il est temps de vous rendre; Le besoin de l'État défend de plus attendre, *IN. Hérocl. I, 2*. Tais-toi, si jamais plus tu me viens avertir... *IN. Henri. I, 6*. Si j'y retombe plus, Je veux bien qu'on m'affronte, *WOL. Ecole des femmes, II, 6*. || Le roi leur déclara [A M<sup>rs</sup> de Montpensier et à Lauzun]... qu'il leur défendait de plus songer à ce mariage, *REV. 10*. Permettez-moi de vous dire que je romprai tout commerce avec vous, si je vois plus dans vos lettres ce grand vilain mot de monsieur au haut de la page, avec quatre doigts entre deux, *SOYR. Lett. d. Brossette, 10 juill. 1701*. || 19° Plus, précédé de l'article ou d'un adjectif possessif, exprime le plus haut degré de comparaison ou superlatif relatif des grammairiens. Il a vendu son plus beau cheval. Chacun pense en être si bien pourvu [du bon sens], que ceux mêmes qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose, n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont, *DESC. Méth. I, 1*. Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret, *LA FONT. Fabl. VIII, 1*. Le plus sûr est ne se point mettre à table, *IN. Conf.* Ayez tous les jours devant les yeux la mort et les maux qui semblent les plus insupportables, et jamais vous ne penserez rien de bas, *PASC. Entret. avec M. de Saci*. Qui choisirons-nous? le plus vertueux, le plus sage, le plus vaillant? mais nous voilà incontinent aux mains: chacun dira qu'il est ce plus vertueux, ce plus vaillant, ce plus sage, *NICOLE, Ess. Traité de la grandeur, I, 6*. Les bêtes féroces, telles que les lions, sont celles qui ont des muscles les plus gros aux épaules, aux cuisses, etc. *REV. Exist. 49*. || On peut mettre l'article indéfini au substantif, et faire suivre ce substantif de le plus, la plus. George Dandini George Dandini vous avez fait une sottise la plus grande du monde, *WOL. G. Dand. I, 4*. Elle se prend d'un air le plus charmant du monde aux choses qu'elle fait *IN. L'Av. I, 2*. || Le plus, devant une locution composée, prise adverbiallement. La manière d'écrire d'Épictète, de Montaigne, est la plus d'usage, qui s'insinue le mieux, qui demeure le plus dans la mémoire, *PASC. VII, 17 bis, éd. NAVET*. || Le plus homme de bien, les plus gens de bien, l'homme, les hommes qui ont le plus de probité. L'Écriture sainte, les Pères, les plus gens de bien, *MALH. Rech. ér. éclairc. I, VI, t. IV, p. 300*, dans *POUGENS*. Euripide, voulant reprocher aux Athéniens le crime horrible qu'ils avaient commis en condamnant le plus homme de bien qui fut alors [Socrate], composa la tragédie intitulée Palamède, *ROLLIN, Hist. anc. Éux. t. IV, p. 441*. || Le plus... qu'il est possible, ou, elliptiquement, le plus... possible. Il a voyagé le plus commodément qu'il a été possible, ou le plus commodément possible. || Ce complément manque dans cette phrase de J. J. Rousseau: Vous pourriez concerter avec elle le moyen de faire son voyage avec le plus d'économie et le plus commodément, *LETT. au curé d'Ambrérieux, 15 déc. 1763*. Pourtant il paraît nécessaire. || Terme de marine. Le plus près, voy. *PAR. n° 20*. Le plus, adverbe, ou le plus, la plus, les plus, voy. *LA I, n° 14*. || Il faut remarquer que le plus pris adverbiallement ne peut se dire au féminin ou au pluriel que quand il est construit avec son substantif: De vos deux sœurs la plus aimée est la cadette. On ne pourrait dire le plus aimée. || 21° Plus, employé sans article au sens superlatif; c'est un archaïsme dont il est permis à la poésie de se servir. Et c'est aux plus saints lieux que leurs mains sacrilèges Font plus d'implorés, *MALH. II, 12*. Étant là Je furète aux recoins plus cachés, *ATONIA, Sat. VI*. Co n'est pas, en effet, ce qui plus m'embarasso, *COAN. Ser. IV, 2*. Mais c'est été le temple de la Grèce Pour qui j'eusse eu plus de dévotion, *LA FONT. La Vénus Callipyge*. Mais je vais employer mes efforts plus puissants, Remuer terre et ciel, m'y prendre de tous sens... *WOL. L'Ép. V, 12*. Quatre cent mille soldats qu'elle entretenait étaient ceux de ses citoyens qu'elle [l'Égypte] exerçait avec plus de soin, *BOSS. Hist. III, 2*. Chargant de mon débris les reliques plus chères, *SAC. Baj. III, 2*. Les vieillards sont ceux dont le sommeil a été plus long, *LA BACV. XI*. Les instruments les plus vils sont ceux dont votre puissance se sert quelquefois avec plus de succès, *MASS. Carême, Jérôme*. || En examinant ces exemples, on voit sans peine que le sens comparatif s'y fond avec le sens superlatif. || 22° Absolument, plus signifie outre cela, et sert de formule dans les inventaires, dans les états de compte, etc. Plus, une

siguille à raccommode les volles, quatre sous d'ANLANC. Lucien, *Dial. Mercure et Caron*. Plus, dit jour un bon clystère détersif, trente sols, *WOL. Imag. I, 4*. || 23° Plus, précédé de l'article joint à un autre mot, devient quelquefois avec celui-ci un seul et même substantif. Le plus... || La plus part, ancienne orthographe de la plus (voy. ce mot). || 24° Sans plus, loc. adv. Sans ajouter. Moi qui débors, sans plus, ai vu le ciel lot, *REGNIER, Sat. V*. Voici quatre paroles sans plus pour opposer à tout le habil de cette insolence politique, *SALL. 4<sup>e</sup> disc. sur la cour*. Car je... Rendre trois souhaits accomplis; Trois sans plus, *LA FONT. Fabl. VII, 6*. Restait, sans plus, d'y donner sa femme, *IN. Mandr.* || Sans plus de, loc. adv. Sans plus de dépit agissez. || Sans plus avec un infinitif. Cher appui de mon trône, allons, sans plus attendre, Offrir tout à César afin de tout reprendre, *COAN. Pomp. II, 4*. Et je m'en vais pleurer leurs vœux meurtriers [des dieux], Sans plus les fatiguer d'inutiles prières, *SAC. Phédre, V, 7*. || 25° Tant plus, loc. adv. Abondamment, extrêmement. In tant et plus. || 26° Plus ou moins, loc. adv. À près, environ. Cela vous coûtera vingt francs, plus ou moins. || À différents degrés. Il a fait froid le mois plus ou moins. || Plus ou moins se combine avec les adjectifs et les adverbes. Plus ou moins bien. Plus ou moins grand. || 27° D'autant plus, loc. adv. À plus forte raison. Il est riche; d'autant plus doit-il être charitable. || Précédé de la particule en, d'autant plus exprime une augmentation comparative. Il en est d'autant plus à craindre. D'autant plus... que. On doit d'autant plus être modeste qu'on est plus élevé. || D'autant plus que... tant... locution vieillie et à laquelle on a substitué plus... plus. D'autant plus que vous lui en d'autant moins il en fera. || D'autant plus... tant plus... équivalant à ce que nous disons plus... plus... Et d'autant plus longuement et plus généralement j'examine ces choses, d'autant plus clairement et distinctement je connais qu'elles sont vraies, *DESC. Médit. III, 12*. || D'autant plus, a suppression du second plus. Et fut contre un ty d'autant plus animé. Qu'il en reçut de biens et qu'en dit aimé, *COAN. Cinna, III, 3*. || Cette tournure n'est plus usitée. || 28° Plus... plus... ou plus... moins... (plus se répétant quand il y a plusieurs adjectifs, plusieurs verbes dans la phrase et se tant devant chacun d'eux); cette tournure exprime une augmentation corrélatrice, ou, s'il y a une diminution. Plus je suis votre amant, moins suis Curiace, *COAN. Hor. II, 6*. Plus on est cette loi [la loi de Dieu], plus on est heureux, *IN. D. de Noailles, 10 juill. 1708*. Plus je vais en plus de je trouve qu'il n'y a rien de plus dans le monde que le repos de la conscience, *REV. I, 24* à son fils. N'ayez plus la goutte; mais je vous souvent des vers à Sans-Souci dans ce goût-là, vous serez gai, plus longtemps vous vivrez, *LETT. au roi de Pr. 6 déc. 1771*. Plus il l'aima à su, plus il a pu; mais aussi moins il a fait, il a su, *SAUF. 7<sup>e</sup> époq. nov. Éux. t. XII, p. 277*. || Je suis pénétré de reconnaissance des bontés de Votre Majesté, moins je dois abuser de ses bontés, *D'ALEMB. Lett. au roi de Pr. 30 nov. 1751*. || Le second plus mis devant un impératif; n'est pas une tournure habituelle, mais peut d'être imitée. Plus vous êtes grand, plus bien vous en toute chose, et vous trouverez grâce devant Dieu, *SACI. Bible, Écclésiastique, III, 30*. || On a aussi imité Massillon, qui a placé un deuxième secondaires dans une phrase subordonnée même vous êtes élevé, plus votre obligation dessus devient rigoureuse, parce que ces exemples deviennent utiles ou dangereux. *IN. Carême, Confess.* || Anciennement, on n'employait toujours le parallélisme des plus. Et l'on verra roir lui semblera plus doux, Plus il pleura pour un si cher époux, *COAN. Poly. I, 1*. sort est plus cruel, plus je l'ai cru propre, *COAN. Astrate, III, 2*. || Corneille a même supprimé plus et renversé la phrase. Mais, malgré moi, qui croit plus te l'irrites, *COAN. Poly. V, 1*. signifie: plus tu irrites ma bonté, plus elle croit. Ce tournure vive est à recommander. || La corrélation du plus n'empêche pas d'user de la négation. Ces avantages [les perfectiones de Dieu] si grands et si éminents que, plus attentivement les considère, et moins je me persuade que l'en j'en ai pu se tirer son origine de moi seul,





chrétienne; elle attribuait la cause de la vie et, par suite, des maladies, à l'action du pneuma ou esprit aérien, qui modifiait les solides et les liquides.

**PNEUMATOÛLE** (pneu-ma-to-ou-ïl'), *s. f.* Terme de chirurgie. Distension de la tunique vaginale par l'air.

— **HYST.** XVI<sup>e</sup> s. Les tumeurs aqueuses et flatulentes, comme l'hydrocele, pneumatocèle et toute d'hydroplisie, *PARRÉ*, v, 14.

— **ETYM.** Πνεύμα, souffle, et κύλη, tumeur.

† **PNEUMATOCHIMIE** (pneu-ma-to-ki-mie), *s. f.* Partie de la chimie qui concerne les gaz.

— **ETYM.** Πνεύμα, souffle, et chimie.

† **PNEUMATOCHIMIQUE** (pneu-ma-to-ki-mi-k'), *s. m.* Qui appartient à la pneumatologie. || Cuve pneumatochimique, grande cuve carrée, de bois, généralement doublée de plomb, remplie d'eau, dans laquelle sont disposées, un peu au-dessous de la surface du liquide, une ou plusieurs tablettes percées de trous et chargées de cloches sous lesquelles aboutissent les tubes recourbés conducteurs des gaz. || Il y a des cuves pneumatochimiques plus simples et remplies de mercure pour les gaz qui se dissolvent dans l'eau. On les nomme souvent cuves de mercure.

1. **PNEUMATOLOGIE** (pneu-ma-to-lo-jié), *s. f.* Étude des substances spirituelles. La connaissance relative de l'âme dérive en partie de la théologie naturelle, et en partie de la théologie révélée, et s'appelle pneumatologie ou métaphysique supérieure, Πνευμα. *Disc. prélim. Encycl. Génér.* t. 1, p. 340, dans *POUGENS*.

— **ETYM.** Πνευματολογία, de πνεύμα, souffle, et λόγος, extension, esprit, et λόγος, doctrine.

2. **PNEUMATOLOGIE** (pneu-ma-to-lo-jié), *s. f.* Terme de médecine. Traité sur les maladies venant des poumons.

— **ETYM.** Πνεύμα, vent, et λόγος, traité.

† **PNEUMATOLOGIQUE** (pneu-ma-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient aux substances spirituelles, aux pneumatologies. Vision pneumatologique.

— **ETYM.** Pneumatologie 1.

† **PNEUMATOLOGISTE** (pneu-ma-to-lo-ji-st'), ou **PNEUMATOLOGUE** (pneu-ma-to-lo-ji-gh'), *s. m.* Auteur d'un traité sur les substances spirituelles. Celui qui admet l'existence d'êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme, de génies, de purs esprits d'éléments élémentaires.

— **ETYM.** Pneumatologie 1.

† **PNEUMATOMAQUE** (pneu-ma-to-ma-k'), *s. m.* Indigné à desservir ceux qui niaient la divinité de l'Esprit et le mettaient au nombre des créatures.

— **ETYM.** Πνεύμα, esprit, et μάχεται, combattre.

† **PNEUMATOMPHALE** (pneu-ma-ton-fa-l'), *s. f.* Terme de chirurgie. Tumeur ombilicale formée par une hernie que des gaz distendent.

— **ETYM.** Πνεύμα, souffle, et διαφορά, nombril.

† **PNEUMATOSE** (pneu-ma-to-sé'), *s. f.* Terme de médecine. Distension de l'estomac, des intestins, par des vents ou flatuosités.

— **ETYM.** Πνευματώσις, de πνευματοῦν, gonfler, et οἴστος, de πνεύμα, souffle.

† **PNEUMIQUE** (pneu-mi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide pneumique, principe immédiat cristallin, qui se trouve dans le poulmon des mammifères.

— **ETYM.** Πνεύμων, poulmon.

† **PNEUMOCÈLE** (pneu-mo-sè-l'), *s. f.* Terme de médecine. Hernie produite par l'issue d'une portion de poulmon à travers un des espaces intercostaux.

— **ETYM.** Πνεύμων, poulmon, et κύλη, tumeur.

† **PNEUMOGASTRIQUE** (pneu-mo-ga-stri-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Nerf pneumogastrique, ou, substantivement, le pneumogastrique, nerf de la larynx, ainsi nommé parce qu'il envoie des filets au poulmon et à l'estomac.

— **ETYM.** Πνεύμων, poulmon, et γαστήρ, estomac.

† **PNEUMOGRAPHIE** (pneu-mo-gra-phié), *s. f.* Description du poulmon.

— **ETYM.** Πνεύμων, poulmon, et γραφία, description.

† **PNEUMO-HÉMORRHAGIE** (pneu-mo-hé-mo-rra-jié), *s. f.* Terme de médecine. Hémorrhagie pulmonaire.

— **ETYM.** Πνεύμων, poulmon, et hémorrhagie.

† **PNEUMOLITHASE** (pneu-mo-li-tha-sé'), *s. f.* Terme de médecine. Maladie caractérisée par la formation de concrétions dans les poulmons.

— **ETYM.** Πνεύμων, poulmon, et λίθος, formation de pierres, de λίθος, pierre.

† **PNEUMOLOGIE** (pneu-mo-lo-jié), *s. f.* Traité sur l'organisation ou les usages du poulmon.

— **ETYM.** Πνεύμων, poulmon, et λόγος, traité.

**PNEUMONIE** (pneu-mo-nie), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du parenchyme du poulmon.

|| Fausse pneumonie, bronchite simulant la pneumonie.

— **ETYM.** Πνευμονία, de πνεύμων, poulmon.

**PNEUMONIQUE** (pneu-mo-ni-k'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Terme de médecine. Il se dit des remèdes propres aux maladies du poulmon. || 2<sup>o</sup> Il se dit des individus affectés d'une de ces maladies. || Substantivement. Un pneumonique.

— **ETYM.** Πνευμονικός, de πνεύμων, poulmon, de πνέω, respirer.

† **PNEUMOPÉRICARDE** (pneu-mo-pé-ri-car-d'), *s. m.* Terme de médecine. Épanchement aëriiforme dans la cavité du péricarde.

— **ETYM.** Πνεύμα, air, et πéricarde.

† **PNEUMORRHAGIE** (pneu-mo-rra-jié), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme d'hémoptysie.

— **ETYM.** Πνεύμων, poulmon, et ῥαγίω, faire éruption.

† **PNEUMORRHÉE** (pneu-mo-rréé), *s. f.* Terme de médecine. Flux abondant de mucosités venant du poulmon ou des bronches.

— **ETYM.** Πνεύμων, poulmon, et ῥέω, couler.

† **PNEUMOSTOME** (pneu-mo-sto-m'), *s. m.* Stigmate ou trou qui sert à la respiration des insectes.

— **ETYM.** Πνεύμων, poulmon, et στόμα, ouverture.

† **PNEUMOTHORAX** (pneu-mo-to-ra-ks'), *s. m.* Terme de médecine. Épanchement d'un fluide aëriiforme dans la cavité des plèvres.

— **ETYM.** Πνεύμα, air, et thorax.

† **PNEUMOTOMIE** (pneu-mo-to-mie), *s. f.* Dissection du poulmon.

— **ETYM.** Πνεύμων, poulmon, et τομή, dissection.

**PNYX** (pniks'), *s. m.* Terme d'antiquité. Place d'Athènes où le peuple se rassemblait quelquefois pour délibérer.

— **REM.** Le mot grec est féminin; peut-être faudrait-il dire la *pnux*, comme on essaye de le faire dans les traductions récentes d'Aristophane (voy. PASCHANEL, *Études sur Aristophane*, p. 47).

— **ETYM.** Le génitif de πνύξ est πνυκός, ce qui montre que ce mot est le même que πνυκός, dense, serré; lieu où la foule est serrée.

† **POA** (po-a), *s. m.* Nom botanique du genre patarin (graminées). Le poa des prés.

— **ETYM.** Πόα, gazon.

† **POBAN** (po-ban), *s. m.* Nom, aux Antilles, donné au produit de sang mêlé, qui a le moins de sang nègre.

**POCHADE** (po-cha-d'), *s. f.* Terme de peinture. Esquisse rapide et négligée où la brusquerie de la main a jeté çà et là les couleurs ou les traits.

— **ETYM.** Pocher.

† **POCHARD** (po-char), *s. m.* Terme populaire. Un ivrogne. || Un homme ivre.

— **ETYM.** Rempli comme une poche.

**POCHE** (po-ch'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Petit sac attaché à un habit, à un gilet, etc. pour y mettre ce qu'on veut sur soi. Voilà justement de ces choses qui lui viennent, quand il [M. de Grignan] parle et quand il écrit, et qui fait que ses lettres sont toujours, deux mois durant, l'ornement de toutes les poches, *REV.* 20 janv. 1880. L'estomac est fait comme une poche, *REV. Exist.* 26. Heureusement encor, laissant ma main à la poche, J'ai mis fort promptement mon argent dans ma poche, *ANONANB, Ménéchm.* II, 2. Nos anachorètes visitèrent ensuite les poches des vaincus, *LE SAOR, GH III.* v, 2. Un sot provincial arrivé par le coche fut été moins que moi tourmenté dans sa peau; Je me mouchois presque au bord de ma poche, J'éternuais dans mon chapeau, *SEDAINE, l'Épître d'un habit.* || Rien dans les mains, rien dans les poches, disent les escamoteurs pour montrer que le tour ne se fait avec rien qui soit dans la main ou dans la poche. || Fig. J'ai mes poches pleines de compliments pour vous, *REV.* 493. Méfiez-vous de ces gens qui ont leurs poches pleines d'esprit, et qui le sèment à tout propos, *MINZA, Salon de 1766, Œuv.* t. xiv, p. 34, dans *POUGENS*. || Fig. Avoir en sa poche, avoir toujours sur soi ou sous la main, à sa disposition. Avez-vous à Paris la traduction du plaidoyer de l'empereur Julien contre les Galiléens, par le marquis d'Argens? il serait à souhaiter que tous les fidèles eussent ce bréviaire dans leur poche, *VOLT. Damiarville*, 18 oct. 1764. C'est un philosophe [Mauportul]... portant toujours un scalpel en poche pour disséquer les gens de haute taille, in. *Diatrise du docteur Akakis*. || De poche, qu'on porte dans sa poche. Pistolet de poche. || Fig. De poche, qui n'est pas plus gros qu'il ne faudrait pour être porté dans la poche. On s'en ira partout à votre santé, à celle de M. Turgot et de M. Trudaine; on tira nos canons de poche toute la journée, *VOLT. Lett. Mme de St-Julien*, 14

déc. 1776. || Fig. De sa poche, de ses propres deniers. Sainte-Même était peut-être le seul homme de qualité que Monseigneur aidât de sa poche, *REV.* 204, 14. Eh bien, je vous donne quatre cents francs de ma poche, *VOLT. Diét. phil. Éducation*. || Payer de sa poche, payer de ses propres deniers. || Payer de sa poche, c'est aussi payer avec l'argent qu'on destine à ses menues dépenses personnelles. || L'argent de la poche, l'argent qu'on destine à ses petites dépenses personnelles. || Argent de poche, partie de la solde militaire dont le soldat a la libre disposition. || Cette terre produit, vaut dix mille francs dans la poche, c'est-à-dire le produit net est de dix mille francs. || Fig. Mettre en poche, s'approprier. Villeroy et le prévôt des marchands de Lyon mettaient en poche tout ce qu'il leur plaisait de prendre, *REV.* 474, 77. || Jouer de la poche, débourser de l'argent, donner de l'argent. || Avoir ses mains dans ses poches, tenir ses mains enfoncées dans ses poches, attitude qui montre qu'on n'est actuellement occupé à rien. || Fig. Avoir ses mains dans ses poches, ne rien faire. Il est certain qu'en demeurant leurs mains dans leurs poches, ils pouvaient tenir encore cinq ou six jours, sans être exclus d'une composition honnête, *PULLISSON, Lett. hist.* t. III, p. 401, dans *POUGENS*. || Fig. Il n'a pas toujours eu les mains dans ses poches, il n'a pas toujours été à ne rien faire. || Fig. N'avoir pas ses mains dans ses poches, s'enrichir du bien d'autrui. M. d'Elbous était gouverneur de Picardie et d'Artois, où il ne tenait pas ses mains dans ses poches, et se moquait des intendants, *REV.* 478, 82. || Faire crédit de la main à la poche, ne pas faire crédit du tout. || Manger son pain dans sa poche (voy. *PAIN*, n<sup>o</sup> 1). || Fig. Tenir une affaire dans sa poche, être assuré du succès de cette affaire. Et quand par mon moyen quelque intrigue s'accroche, Qu'il faut jouer un fat, j'en ai le rôle en poche, *NAUTACOUR, Bourg de qual.* iv, 6. || Fig. N'avoir pas sa langue dans sa poche, savoir fort bien parler et répondre. On peut bien dire qu'elle n'a pas sa langue dans sa poche, *CARRONTELLE, Prov. les Voisins*, sc. 3. || Fig. Mettre sa langue dans sa poche, ne pas parler, garder le silence. Mettez, je vous prie, votre langue dans votre poche, *M<sup>me</sup> D'ÉPINAY, Mém.* t. II, p. 384, dans *POUGENS*. || Fig. et familièrement. Se mettre dans la poche de quelqu'un, ne pas le quitter, être toujours pendu à ses côtés. M. le duc de Chartres est un peu plus à la société et moins occupé de me poursuivre et de se mettre dans ma poche, *ORLANS*, t. III, p. 288, dans *POUGENS*. || Familièrement. Il semble sortir de sa poche, se dit de quelqu'un très-petit placé à côté de quelqu'un très-grand, ou qui lui prend le bras. || Familièrement. Il le mettrait dans sa poche, se dit d'un homme qui a une grande supériorité de force sur un autre. || 2<sup>o</sup> Grand sac pour mettre du blé, de l'avoine, etc. Une poche de blé. || Vendre, acheter, chat en poche, voy. *CHAT*, n<sup>o</sup> 1. || Donner chat en poche, attraper dans un marché. Vous me voulez chat en poche donner, *LA FONT.* *Trois*. || Dans les sucreries, poche aux écumes, sac de toile forte à travers lequel les écumes laissent échapper le sirop. || 3<sup>o</sup> Terme de chasse. En général, filet qui a la forme d'une poche. Poche à prendre les blaireaux, les loutres, etc. Poche à perdrix, à faisans. || Filet servant à fermer les ouvertures des terriers, pour prendre les lapins au furet. || 4<sup>o</sup> Terme de pêche. Espèce de sac avec lequel on prend la menue. || Se dit aussi de la manche des filets traînants, dans laquelle le poisson se rassemble. || 5<sup>o</sup> Jabot des oiseaux. Des pigeons qui ont la poche pleine. || 6<sup>o</sup> Espèce de sac extérieur formé par la peau du ventre chez certains animaux, notamment chez les marsupiaux. || Poches gutturales, deux grands sacs membraneux particuliers aux mammifères monodactyles, qui sont adossés l'un à l'autre, et s'étendent sous les grandes branches de l'hyoïde et sous les muscles environnants. || 7<sup>o</sup> Terme d'obstétrique. Poche des eaux, la saillie que les membranes de l'enfant, détachées de la matrice et poussées par les contractions utérines, font à travers le col dilaté. || 8<sup>o</sup> Sac qui se forme à un abcès. || 9<sup>o</sup> Faus plus aux habits mal taillés. Cet habit fait des poches. || 10<sup>o</sup> Violon de poche, ou, elliptiquement, une poche, petit violon qui fait peu de bruit, et que les maîtres de danse portent dans leur poche pour aller donner des leçons de danse, en ville. Un petit Français poudré et frisé comme autrefois, habit vert-pomme... raclait un violon de poche, et faisait danser *Madelon Friquet* à ces Iroquois, *CHATEAUB. Indes.* 7<sup>e</sup> partie. || On dit actuellement d'ordinaire pochette. || 11<sup>o</sup> Cuiller avec laquelle on sert le potage, ainsi dite de sa forme. || Cuiller de fer avec un long manche, dont les



de mécanique. Prolongement ou saillie du placenta servant d'attache à chaque graine.

— ETYM. *Podo...*, et *σάπιμα*, graine

PODOSTÉMAÇÉES (po-do-sté-ma-sé), s. f. pl. Famille de plantes vivant dans l'eau.

— ETYM. *Podo...*, et *σάπιμα*, filament; les étamines sont portées par un pédoncule commun qui se divise en deux branches.

PODOTHÈQUE (po-do-thè-k'), s. m. Terme de botanique. L'eau qui couvre le pied des mammifères dans les oiseaux. || Portion de la chrysalide qui enveloppe les pattes de l'insecte.

— ETYM. *Podo...*, et *θήκη*, loge.

PODURES (po-du-r'), s. m. pl. Genre d'insectes appartenant aux aptères, et qui ont une queue servant de pied ou d'organe locomoteur.

— ETYM. *Podo...*, et *οὐρά*, queue.

POECILE (pè-si-l'), s. m. Terme d'antiquité. Statue publique ornée de peintures, à Athènes.

— ETYM. Ἡ ποικιλία στοά, le portique varié, etc.

POECILE (pè-si-l'), s. m. Terme d'ornithologie. Oiseau fondé par Kaup sur la mésange nonnette *parus palustris*, L.).

— ETYM. Ποικίλος, varié.

POECILIEN, IENNE (pè-si-lièn, liè-n'), adj. Terme de minéralogie. Se dit de terrains ou de rochers dont la couleur est variée ou bigarrée.

— ETYM. Ποικίλος, varié.

POËLE (pol-l'), s. m. || 1° Voile qu'on tient sur la tête des mariés pendant la bénédiction nuptiale. || [le cardinal de Fleury] fut aumônier du roi, et cette qualité il tint le poêle au mariage de M. le duc d'Orléans en 1693, MAIRAN, *Éloges*, t. 1, p. 102. || Mettre un enfant sous le poêle, se dit en parlant d'un enfant né avant le mariage et qui n'est reconnu et légitimé, et sur lequel on étend le voile à la cérémonie du mariage. || 2° Drap dont on couvre le cercueil pendant les cérémonies funèbres et dont quelquefois, par honneur, les coins sont tenus, pendant la marche du convoi, par certaines personnes. M. Newton était honoré de son voile, et l'a été après sa mort comme il devrait être aux principaux de la nation se sont disputés l'honneur de porter le poêle à son convoi, VOLTAIRE, *Consid. sur les deux sexes de l'Ét.* || 3° Dais sur lequel on porte le saint sacrement. || 4° Dais qui se présentait aux rois, aux princes et aux gouverneurs des provinces, quand ils faisaient leur entrée dans une ville.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Sur palles blanches siedent cil chevauchiers de Rois. || XII<sup>e</sup> s. Li cuens Hues se dresse, et un paile vestu, SOU. IXVIII. Belle Erembors à la cour, au Jor, Sur ses genoux tient paile de courtois. *Romanero*, p. 49. || XIII<sup>e</sup> s. Voire s'il en y avoit des enfans nés avant qu'il espousast, et le [la] femme et li enfant à l'espouser estoient mis desoz le voile de sainte Église, si devoient li loiel oir, SOU. XVIII, 3. || XVI<sup>e</sup> s. Ils lui présenterent à l'entrée de la ville un poele, [ce] qu'il trouva fort mauvais, comme n'estant du qu'au souverain, CARL. I, t. 1, p. 102. || Dans les avant le mariage, mis sous le poêle de la mariée, LOYSEL, 88. Un grand voile en forment paiele, PARÉ, XV, 40. Diogenes ceignit son ventre en escharpe, recourra ses manches jusques aux talons, RABEL. *Pant.* III, *Prolog.*

— ETYM. Picard, poêle, manteau; provenç. *pall*, espagn. *pallio*; ital. *pallio*. Diez, contestant si *poêle* ou *poile* puisse venir du latin *pallium*, qui signifie paile, on dit que *poêle*, le tire du bas-lat. *petalum*, qui signifie paile, ou feuille métallique dorée sur la tête du poêle, qui vient du grec *πέταλον*, quelque chose de plat. Mais, si l'on suit la série des orthographe *poêle*, *poile*, *poile*, *poeste*, sans qu'il y ait aucune variation de sens, on verra que *poêle* est devenu *poêle* au XVI<sup>e</sup> siècle, comme *je fois* pour *je fais*, *je fois* pour *je fois*, etc.

POËLE ou POÏLE (pol-l'), s. m. || 1° Grand vase de terre ou de métal, souvent embelli de figures, qui sert dans les pays septentrionaux à chauffer une chambre, et dont l'usage a passé en France. Fig. Et malgré les volets le soleil irrité par un poêle ardent au milieu de l'été, SOU. t. III, p. 102. || Poêle de construction, poêle construit à l'aide de briques avec des carreaux de falence ou de terre vernissée sur la place qu'il doit occuper. || 2° Poêle, sorte de terre employée dans la construction des poêles. || Poêle à la Désarnaud, sorte de poêle en fonte de peu de profondeur que l'on place dans une cheminée. || Poêle suédois, gros poêle que l'on construit ordinairement de toute la hauteur de la pièce. || 3° Nom donné en Allemagne et en Hollande à la chambre où est le poêle. N'ayant, par

bonheur, aucuns soins ni passions qui me troublaient, je demeurais tout le jour enfermé seul dans un poêle, où j'avais tout le loisir de m'entretenir de mes pensées, DESC. *Méth.* II, 1.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Un Allemand me fait plaisir, à Auguste [Augsbourg], de combattre l'incommodité de nos foyers par ce même argument de quoy nous nous servons ordinairement à condamner leurs poêles, MONT. IX, 282. Les comtes menent M. de Vieilleville en une autre grande salle, qu'ils nommoient poêle, avec sa suite [il s'agit d'une salle à manger à Vienne, à la cour], CASL. VIII, 31.

— ETYM. Bas-lat. *pisalis*, *piselis*, *piselum*, *pisyalis*, qui est synonyme du bas-lat. *genecium*, *gynacium*, lieu où les femmes de service travaillaient aux ouvrages de laine. Comme ces lieux étaient chauffés, on prit l'habitude de donner au nom de ces ouvrages le sens de chambre chauffée. Jusque-là tout est clair; mais d'où vient *piselis*? Du Cange le tire de *pensile*, venant de *pensum*, tâche, à cause de la tâche que faisaient les ouvrières des gynécées ou poêles. En effet le bas-latin a *pensilis*, dérivé de *pensum*; *pensiles ancillæ*, des servantes chargées de faire une tâche dans les gynécées ou ourroirs. Dès lors on voit la filiation; *pensile*, d'où *pésile*, d'où *poêle*, chambre où l'on fait une tâche, de *pensum*, tâche (voy. pois). Scheeler le tire de l'adjectif latin *pensilis*, suspendu; *balneæ pensiles* (de Plin), cabinets de bain suspendus, c'est-à-dire construits sur des voûtes et chauffés par-dessous. Mais, pour cette dérivation, on n'a pas comme pour le *pensile*, de *pensum*, le chaînon intermédiaire *pensiles ancillæ*.

3. POËLE (pol-l'), s. f. || 1° Ustensile de cuisine dont on se sert pour frire, pour fritasser. Autresfois carpillon fretin fut beau précher, il eut beau dire, On le mit dans la poêle à frire, LA FONT. *Fobl.* IX, 40. || Fig. Être dans la poêle, être dans l'embarras. J'en ris tout autant que vous, quelque je sois dans la poêle, D'ALEMB. *Lett. d'Voltaire*, 16 oct. 1760. || Fig. Tomber de la poêle en la braise, ou dans le feu, tomber d'un mal en un pire. Je tombai par malheur de la poêle en la braise, RÉMONIER, *Sat.* X. Je ne fis que sauter, comme on dit, de la poêle à frire dans le feu, LE SAGE, *Guém. d'Alf.* I, 6. || Il n'y en a point de plus empêché que celui qui tient la queue de la poêle (voy. queue). || Fig. Qui pourrait s'empêcher de rire? Lebrun d'un vol audacieux Se précipite dans les cieus, Et tombe dans la poêle à frire, BOUZAUD, *Épigr. contre Lebrun qui s'étoit épousé sa cuisinière*. || 2° Poêle à confitures, poêle de cuire sans queue, avec deux anses; plus souvent appelée bassine || 3° Chaudière dans laquelle les chandeliers font fondre leur suif. || Grand bassin de cuire sur lequel les criiers travaillent leurs ouvrages à la cuiller. || Vase de fonte qu'emploient les chaudronniers pour faire fondre l'étain. || 4° Terme de marbrier. Vase de fonte avec deux anses et trois pieds, dans lequel on allume du charbon pour faire chauffer les petites parties de marbre, les goujons avant de les graisser, et les pinces des polisseurs. || 5° Nom donné dans nos salines de l'Est à une vaste chaudière servant à l'évaporation du liquide avant qu'on le mette dans les cristallisoirs. Poêle de graduation, poêle de préparation. || 6° Terme de pêche. Partie du fond d'un étang, plus profonde que le reste, et située vis-à-vis de la bonde, où tout le poisson se rend, à mesure que l'on vide l'étang pour le pêcher. || 7° Terme de gravure. Ustensile qui sert à chauffer la planche que l'on encrée.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Paèles que l'on aporte du lendit, si doit chascune obole, et de pos autresinc, *Liv. des méz.* 290. || XIV<sup>e</sup> s. La dame moult bien entendit... Ses cuers [son cœur] li bat et li flayelle, Et frit contourtyalz en payelle, 1. DE CONDÉ, t. II, p. 41. || XV<sup>e</sup> s. Qui tient la poêle par la queue, il la tourne par où il luy plaist, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 313. Son corps feut mis par pièces, et bouilli en une paiele, tellement que la chair se separa des os, JUVEN. *Ch. VI*, 1423. Abusé m'a et fait entendre Toujours d'un que il fust un autre, De vieil machefer que fust peautre, Du ciel une paiele d'airain, VILLON, *Double ballade*.

— ETYM. Wallon, *paill*; picard, *payelle*, *payelle*; provenç. *padela*, *padema*; catal. *paella*; ital. *padella*; du lat. *patella*, diminutif de *patena*, patène.

POËLÉE (pol-lée), s. f. || 1° Le contenu d'une poêle. Une poelée de poissons frits. || Terme de cuisine. Se dit de certaines pièces, telles que poulettes ou chapons, cuites à la casserole. || 2° Dans certaines provinces, nom donné à une petite fête à la fin de la moisson ou de la vendange.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Chascune paelée de sui [suif] doit

obole, ausine par laue come par terre, *Liv. des méz.* 294

— ETYM. *Podle* 2; wallon, *poillate*; provenç. *padelada*; ital. *padellata*.

POËLERIE (pol-le-rie), s. f. Tous les ouvrages de terre, de tôle ou de fer-blanc qui servent à chauffer ou éclairer. || Commerce ou industrie du poëlier.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Colas maignon et ouvrier de poëlerie, DU CANOE, *paella*.

— ETYM. *Podle* 2 et 3.

POËLETTE (pol-lè-t'), s. f. || 1° Petite poêle. || 2° Petit bassin. || Petit vase à recevoir le sang de la saignée (forme correcte, qu'a évincée la forme corrompue palette). Ce sang dont je me trouvai un jour tout affaibli, parce que vous vous en étiez fait tirer quatre poëlètes sans m'en avertir, SAV. 2. DÉC. 1687. || 3° Vase employé par les raffineurs de sucre.

— ETYM. Diminutif de *podle* 3.

POËLIER (pol-lié; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. Celui qui fait et pose les poêles.

— ETYM. *Podle* 3.

POËLIER (pol-lié; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. Celui qui fait et vend tous les ustensiles de ménage compris sous la dénomination de poëlerie.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Le suppliant... trouva ung poëlier ou poillier nommé Colin, DU CANGE, *paella*.

— ETYM. *Podle* 3.

POËLON (pol-lon), s. m. || 1° Anciennement, espèce de petite poêle. || 2° Aujourd'hui, vase de terre de couleur claire en dedans, foncée en dehors, allant au feu, qui a la forme d'une casserole, et qui a une assez longue queue.

— ETYM. Diminutif de *podle* 3; wallon, *paillon*.

POËLONNÉE (pol-lo-née), s. f. Autant qu'un poëlon peut contenir. J'en mis une autre [rose] dans une poëlonnée d'eau chaude, elle y fut en bouillie en un moment, SAV. 303.

— ETYM. *Podlon*.

POËME (po-è-m'), dans la prononciation ordinaire, le mot n'est que de deux syllabes : poè-m'), s. m. || 1° Ouvrage en vers. Une épigramme est un poème. Tout poème est brillant de sa propre beauté, SOU. *Art* p. II. || Particulièrement, ouvrage en vers d'une certaine étendue. Le poème épique. Le poème didactique. Le poème satirique. Le poème dramatique. Les chansons de geste du moyen âge sont des poèmes épiques. Cicéron croit que ce fut l'Isiastate qui le premier donna aux Athéniens la connaissance des poèmes d'Homère, qui en disposa les livres dans l'ordre où nous les avons, au lieu qu'auparavant ils étaient confus et dérangés, ROLLIN, *Hist. anc. Éduc.* t. II, p. 582, dans ROBERTSON. Le Camoëns, dont le poème fait sentir quelque chose des charmes de l'Odyssée et de la magnificence de l'Énéide, MONTESQ. *Esp.* XXI, 31. Le Clovis de Desmarests, la Pucelle de Chapelain, ces poèmes fameux par leur ridicule, sont, à la honte des règles, conduits avec plus de régularité que l'Iliade, VOLTAIRE, *Ess. sur la poésie ép.* II. La honte qu'on a si longtemps reprochée à la France de n'avoir pu produire un poème épique, id. *ib.* IX. On disputait à Addison que le Paradis perdu fût un poème héroïque; Eh bien, dit-il, ce sera un poème divin, MARMONTEL, *Évén.* t. VI, p. 143. || 2° S'est dit quelquefois d'un ouvrage de prose où l'on trouve les fictions, le style harmonieux et figuré de la poésie. Le Télémaque a été dit un poème en prose. Ô mes Velches, qu'est-ce qu'un poème en prose, sinon un aveu d'impuissance? VOLTAIRE, *Disc. Velches*. || S'emploie aussi pour louer les qualités poétiques d'une œuvre d'art quelconque. C'est un poème, un véritable poème, que ce tableau, que cette symphonie. || 3° Absolument. Se dit des paroles d'un opéra et même d'un opéra-comique. La musique de cet opéra est belle; mais le poème est insignifiant.

— ETYM. Lat. *poema*, du grec *ποίημα*, poème, de *ποιέω*, faire : la chose faite (par excellence).

POËRE (po-è-r'), s. m. Synonyme de bouquet, malade des moutons.

POËSIE (po-è-zie; dans la prononciation ordinaire, de deux syllabes : poè-zie), s. f. || 1° Art de faire des ouvrages en vers. Il n'y a proprement que le peuple de Dieu où la poésie soit venue par enthousiasme, BOSS. *Hist.* II, 3. Notre langue ne ressemble pas à quelques autres où la poésie et la prose sont, pour ainsi dire, deux langages différents, D'OLIVET, *Rem. Rec.* p. 326, dans ROBERTSON. Ce père de la poésie [Homère] est depuis quelque temps un grand sujet de dispute en France; Perrault commença la querelle contre Despréaux... VOLTAIRE, *Ess. sur la poésie ép.* II. Lucain fut d'abord le favori de

Néron, jusqu'à ce qu'il eût la noble imprudence de députer contre lui le prix de la poésie, et le danger d'honneur de le remporter, in. ib. On demande comment, la poésie étant si peu nécessaire au monde, elle occupe un si haut rang parmi les beaux-arts; on peut faire la même question sur la musique; la poésie est la musique de l'âme, et surtout des âmes grandes et sensibles, in. *Dict. phil. Poésie*. La poésie est l'éloquence harmonieuse, in. *Rem. Pens. Pascal*, 60. Voyez cet arbre aux cieux monter avec audace; Son feuillage est peuplé d'harmonieux oiseaux; Ses fleurs parfument l'air, ses ondoyants rameaux Amusent les séphirs; mais sa base profonde Attache sa racine aux fondemens du monde; Telle est la poésie... *DEUILLE, Imag. v. Environ-nous de poésie, Nos erreurs n'en aimeroit que mieux, BERANO. les Sciences*. La poésie entrera le monde, in. *Ange exilé*. La poésie en France et dans Voltaire, qui fut toute la poésie du XVIII<sup>e</sup> siècle, était singulièrement l'expression d'une société élégante, brillante, *VILLEMAR, Litt. fr. XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> partie, 2<sup>e</sup> leçon. || 2<sup>e</sup> Il se dit des différents genres de poèmes, et des différentes matières traitées en vers. Poésie épique, lyrique, dramatique. Poésie morale, familière. Poésie profane, poésie sacrée. Poésie didactique. D'un air encore plus grand la poésie épique, Dans le vaste récit d'une longue action, Se soutient par la fable et vit de fiction, *BOU, Art p. III*. La grande poésie s'occupe toujours d'éterniser les malheurs des hommes, *VOU, Frag. sur l'hist. xv*. || 3<sup>e</sup> Absolument. Qualités qui caractérisent les bons vers, et qui peuvent se trouver ailleurs que dans les vers. Cette tirade manque de poésie. Nous y avons trouvé (dans une lettre de du Pleissis) même de la poésie; car vous savez mieux que moi que le style figuré est une poésie, *ADV. d. du Pleissis*, 19 janv. 1691. || [David] ne fait point les vertus d'un prédécesseur injuste, qui a fait tout ce qu'il a pu pour le perdre; Il les célèbre, Il les immortalise par une poésie incomparable, *BOU, Polit. v, iv, 2*. || Éclat et richesse poétiques même en prose. Platon est plein de poésie. || Poésie du style, richesse, hardiesse, coloris, soit dans les vers, soit dans la prose. J'ai toujours soutenu que les pièces de M. de Campillon étaient pour le moins aussi régulièrement conduites que toutes celles de l'illustre Racine; mais il n'y a que la poésie du style qui fasse la perfection des ouvrages en vers, *VOU, Méth. litt. Aux auteurs du Nouvelliste*. || 4<sup>e</sup> Fig. Se dit de tout ce qu'il y a d'élevé, de touchant, dans une œuvre d'art, dans le caractère ou la beauté d'une personne, et même dans une production naturelle. Tous ces rares et divins insensés font de la poésie dans la vie, de là leur malheur, *BOU, Solon de 1707, Œuv. t. xiv, p. 320*, dans *ROBERTS*. Vieu deinde bien, peint bien; mais il ne pense ni ne sent; Doyen serait son école dans l'art, mais Il serait son maître en poésie, in. *ib. t. ix, p. 55*, éd. L. 1891. Telle est la poésie instinctive de l'esprit humain qu'il est porté à recevoir des faits une impression plus vive, plus grande que ne sont les faits mêmes, *VOUZOT, Hist. de la civil. en France*, 8<sup>e</sup> leçon. || 5<sup>e</sup> Art de faire des vers, versification. Poésie harmonieuse. Les premières histoires, les premières lois furent en vers; la poésie fut trouvée avant la prose, cela devait être, J. J. *BOU, Ess. sur l'orig. des langues*, chap. 12. || La manière de faire des vers qui est particulière à un poète, à une nation. La poésie de la Fontaine. La poésie grecque, latine, française. || 6<sup>e</sup> Au plur. Ouvrages en vers. Recueil de poésies satiriques. Les poésies de Malherbe.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Racontez comme en lui la sainte poésie, Rare présent de ciel... Se manant pure et nette... *BOUROTTE, Tombeau de Desportes*. Il se présentait tant de petits avortons de poésie, qu'il fut un temps que le peuple se voyant moquer d'un homme, l'appellait poète, *BOUROTTE, Rech. vii, p. 610*, dans *LACROIX*.

— ETYM. LAT. *poiesis* (voy. *POËTE*).  
**POËTE** (po-è-t); dans la prononciation ordinaire, de deux syllabes (po-è-t), s. m. || 1<sup>o</sup> Celui qui s'adonne à la poésie. L'amour n'a point d'âge, Il est toujours enfant; les poètes nous l'ont dit; c'est pour cela qu'ils nous le représentent comme un enfant, *PASC. Pass. de l'amour*. Les poètes imitateurs de la nature et dont le propre est de rechercher dans le fond de l'esprit humain les sentiments qu'elle y imprime, *BOU, Coméd. iv, 11*. La poésie est sans doute la fin de ce poète comédien [Molière], qui, en jouant son Malade imaginaire, reçoit le dernier instant de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit

presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : malheur à vous qui riez, car vous pleurerez, in. *ib. Comédie*, 2. Quelle verve indiscrète Sans l'aveu de neuf sœurs vous a rendu poète? *BOU, Sat. ix*. Voici les poètes dramatiques, qui, selon moi, sont les poètes par excellence et les maîtres des passions; il y en a de deux sortes: les comiques qui nous remuent si doucement, et les tragiques qui nous troublent et nous agitent avec tant de violence, *BOUROTTE, Lett. pers. 137*. Je vois avec peine qu'il [Goldoni] s'intitule poète du duc de Parme; il me semble que Terence ne s'appellait point le poète de Scipion; on ne doit être le poète de personne, surtout quand on est celui du public, *VOU, Lett. Albergotti*, 1<sup>er</sup> mai 1701. Nous sommes au temps, j'ose le dire, où il faut qu'un poète soit philosophe, in. *Alx. Épît. dédic.* Les Grecs n'avaient alors que des poètes pour historiens et pour théologiens; ce ne fut même que quatre cents ans après Hésiode et Homère qu'on se réduisit à écrire l'histoire en prose, in. *Ess. sur la poésie épique*, II. Shakspeare, leur premier poète tragique [des Anglais], n'a guère en Angleterre d'autre épithète que celle de divin, in. *ib.* Les rois d'Angleterre, qui ont conservé dans leur île beaucoup d'anciens usages perdus dans le continent, ont, comme on sait, leur poète en titre d'office; il est obligé de faire tous les ans une ode à la louange de sainte Cécile, in. *Dict. phil. Poètes*. Qu'est-ce qu'un poète négligé? c'est celui qui sème de temps en temps de la prose lâche et molle à travers de beaux vers, *VIDER. Pensées sur la peint. Œuv. t. xv, p. 231*, dans *ROBERTS*. L'avenir l pour lui seul chante et vit le poète, *LECOUVÉ, Epichar. et N. n. 3*. Poète, prends ton lut; c'est moi [la Muse], ton Immortelle, Qui t'ai vu cette nuit triste et silencieux, Et qui, comme un oiseau que sa courbe appelle, Pour pleurer avec toi descends du haut des cieux, A. DE MESSER, *Nuit de mai*. || Il a lu les poètes, il entend les poètes, se dit ordinairement de celui qui a lu, qui entend les anciens poètes grecs et latins. || 2<sup>o</sup> Il se dit aussi des femmes. Madame Desboulères était un poète aimable. || 3<sup>o</sup> Celui qui, composant ou non, a les facultés poétiques. Il m'écrut qu'il n'est point du tout poète; je suis bien tenté de lui répondre, et pourquoi donc faites-vous des vers? qui vous y oblige? *SEV. 235*. Souvent l'auteur altier de quelque chansonnette Au même instant prend droit de se croire poète, in. *Art p. II*. Racine et Despréaux sont-ils jamais plus poètes que dans les endroits où il ne se trouve pas une expression qui puisse effrayer le plus timide grammairien? *BOUROTTE, Rem. Rac. § 24*. [Au théâtre] Il faut être neuf, sans être bizarre, souvent sublime et toujours naturel; connaître le cœur humain, et le faire parler; être grand poète, sans que jamais aucun personnage de la pièce paraisse poète, *VOU, Cand. 32*. La littérature grecque est la seule qui ne soit pas née d'une autre, mais produite par l'instinct et le sentiment du beau cher un peuple poète, *P. L. COU, Hérodote, préface*. || Familièrement. Poète crotté, mauvais poète. Je donne au poète crotté Deux cents livres de vanité, *SCARRON, Testament*.

— REM. Anciennement, on faisait souvent poète de deux syllabes. Car, si ce n'est un poète, au moins il le veut être, *BOUROTTE, Sat. II*. Même précaution nuisit au poète Eschyle, *LA FONT. Fabl. VIII, 46*. Aussi me traite-t-on de poète à la douzaine, *BOUROTTE, Métron. II, 1*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. À profiter bê [je tends] plus que plaire; Plus well [je veux] ensuite le prophète Que je ne face le poète, *BOUROTTE, Anconer, p. 377*. Li phyllosophe et li poete, *BOU, DE CAMBRAI, Berl. et Jos. p. 302*. Les seignors anciens qui ont batailleor Çai en arriers est et de gens vainqueur, Et les noms des poetes qui furent jongleur, Oons [nous entendons] tan qu'as estoiles eslever lui to jar, *BOU, Bibl. des ch. 6<sup>e</sup> série, t. I, p. 278*. || XIV<sup>e</sup> s. Exemple traduit par maître François Petrac [Pétrarque], qui à Rome fut couronné poete, *Ménager, I, 6*. Cils poetes [Orphée] dont je vous chant, Harpoit si très jollement Et si chantoit si doucement Que les grans arbres s'abaloient, *MACHAOT, p. 9*. || XV<sup>e</sup> s. Le grave historien, l'orateur, le poète... *BOU, 208*.

— ETYM. Provenç. *poeta*; du lat. *poeta*, qui vient de *poiesis* (voy. *POËTE*).  
**POËTEREAU** (po-è-te-rô); la prononciation met l'accent grave, et non l'accent à agu), s. m. Terme de mépris. Mauvais poète, poète crotté. Au lieu d'aller dormir, pauvre poète, il faut que je m'occupe à pleurer un oiseau, *BOUROTTE, Poète. Plainte sur la mort d'un serin*. Je ne suis pas de ces poètes qui ont les pitoyables nouveautés de font que passer sur la scène comme des ombres,

*LESAGE, Le Diable boit. 14*. || De trois syllabes de Scarron; Et j'ai bien peur qu'on ne me rase Comme un malheureux poète, *Poésies dic. Œuv. t. I, p. 241*, dans *ROBERTS*.

— ETYM. Diminutif de poète.  
**POËTESSE** (po-è-tè-s); la prononciation met l'accent grave), s. f. Terme peu usité. Femme poète.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Poetesse, *ORDIX, Dict.*  
 — ETYM. Féminin de poète; ital. *poetessa*.

**POËTIQUE** (po-è-ti-k); dans la prononciation ordinaire, de deux syllabes (po-è-ti-k), *adj.* || 1<sup>o</sup> concerne la poésie, qui lui est propre. Je me voyant l'essor par des routes nouvelles, Élevé au haut mes poétiques ailes, *BOU, Épît. x*. Nous a fort peu de mots poétiques, et le langage des poètes français n'est pas, comme celui des autres peuples, fort différent du commun langage, *BOUROTTE, d'Arste et d'Aug. 2*. Une idée poétique, comme le salt Votre Altesse royale, une image brillante substituée à l'idée naturelle de la chose, on veut parler... un tour poétique, c'est une allégorie que la prose n'admet point, *VOU, Lett. Provenç. royale de Prusse, 20 déc. 1757*. Le Tasse fut élevé à Naples; son génie poétique, la seule chose qu'il avait reçue de son père, se manifesta dès l'enfance; il faisait des vers à l'âge de sept ans, *Ess. sur la poésie ép. VII*. || Art poétique, l'art de composer un poème où il expose les règles de composition en vers. L'Art poétique français tout ce qu'on peut attendre de nous le poète; une idée précise et lumineuse de tous les détails, mais il n'en approfondit aucun, *MARQUET, t. IX, p. 436*. || Licences poétiques, libertés poétiques se donnent dans leurs vers contre les règles ordinaires de la langue. || Fig. Licier ce poète, altération de la vérité, ou tout autre manquement contre quelque devoir, quelque obligation. Gardez-vous bien de lâcher le moindre mot qui puisse connaître au bon d'Hacqueville que je vous ai envoyé sa lettre: vous le connaissez; la rigueur de son exactitude ne comprendrait point cette licence, *SEV. 212*. || 2<sup>o</sup> Qui se prête à la poésie. A été poétique; Mais morbleu nous l'effaçons, inspire une œuvre épique, Nous inspirons chansons, *BERANO, Myrmid. II*. || 3<sup>o</sup> Terme de poète. Qui procède de la poésie. || Composition poétique, partie de la composition qui a pour objet l'élaboration du sujet, des épisodes, des accessoires, le développement de l'ordonnance plutôt que les procédés techniques. || 4<sup>o</sup> Terme d'impression. Caractère poétique, espèce de caractère romain, étroit et plus allongé que le caractère ordinaire, qui est particulièrement employé dans les ouvrages en grands vers. || 5<sup>o</sup> S. f. Une partie d'un traité de l'art de la poésie. M. de Despréaux prie de dîner demain avec lui et Despréaux doit lire sa poétique, *SEV. 13 janv. 1674*. *BOUROTTE* plus aisé de parler d'un ton de maître que de ses qu'on ne peut exécuter; il y a cependant contre un poème, *VOU, Ess. poét. ép. I*. [Aristote] que nous devons les méthodes de la poétique et de la rhétorique, in. *BOUROTTE, poétique d'Horace est le modèle des poètes satiriques, et jamais on n'a renfermé tant de choses si peu de vers, MACHAOT, Œuv. t. IX, p. 100*. quatre Poétiques, se dit du traité d'Arctandre, poèmes d'Horace, de Boileau et de Voltaire, réunis en un volume classique. || 6<sup>o</sup> Poétique, la poétique des beaux-arts, l'expression de ce qu'il y a d'élevé, d'idéal dans les beaux-arts. L'explication de ce qu'il y a d'élevé dans les arts vivants ou morts. Tous ces groupes nous prouvent évidemment que la poétique des arts est encore à faire, *BOUROTTE, Solon de 1707, t. XIV, p. 411*, dans *ROBERTS*. Contient quatre pages à cette poétique des morts, in. *BOUROTTE, TRAVERS. Génie, III, v, 2*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les larmes des poètes, des soupirs et leurs cris, sont en trop romant, in. *BOUROTTE, Desportes, la Mort de Molière*.

— ETYM. LAT. *poeticus*, de *poiesis*, poétique, *adv.* D'une manière poétique, *BOUROTTE, poétique*, et même la faire dans la poétique, *BOU, 1<sup>er</sup> dict. s. la cour*. J'aime mieux le poète de la vie que vous faites présentement, in. *BOUROTTE* fait une diversion, sans m'empêcher de penser mon sujet et de mon objet, qui est ce que poétique, l'objet aimé, *SEV. 212*. || 2<sup>o</sup> Terme depuis le moindre phénomène jusqu'à la poésie rien ne peut être vraiment examiné ou

ent dépeint sans cette hauteur d'esprit qui se voit l'ensemble en décrivant les détails, STAEL, *ibid.*, 10, 8. || En fait de poésie. Le dieu des chrétiens est poétiquement supérieur au Jupiter anti-BATHAUBA. *Génie*, II, v, 6.

— **MIST. XVI<sup>e</sup> s.** Je tiens... que qui a dans l'esprit une imagination et claire, il la produira... et me disoit celuy là, aussi poétiquement en sa, MONT. I, 188.

— **ETYM.** Poétique, et le suffixe *ment*.

**POËTISER** (po-é-ti-zé). || 1<sup>o</sup> V. n. Terme peu usité. Poète des vers. Maltre Clément, ce grand forgeur de vers. Si doucement n'est un poëtiser, J. B. ROUSS. *ibid.*, 4. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— **V. a.** Rendre poétique; élever au ton de la poésie son langage, son style.

— **MIST. XVI<sup>e</sup> s.** Poëtiser trop muleur que moy. Et pour certain meilleure grace avez. MONT. I, 63.

— **ETYM.** Poëte.

**POGONOPHORE** (po-go-no-fo-ré), *adj.* Terme de botanique. Qui porte de la barbe.

— **ETYM.** Πογωνία, barbe, et φορέω, qui porte.

**POGOSTÉMON** (po-go-sté-mon), *s. m.* Genre de papillons papilionides : deux espèces, la pogostémon pleurothoïde, et le pogostémon patchouli, dit vulgairement patchouli, *pogostemon suave*, Tenore.

— **ETYM.** Πογωνία, barbe, et στῆμων, filament : à nos barbues.

**POIDS** (poi; l's se lie : un poi-z énorme), *s. m.* Qualité de ce qui est pesant. Ces dieux que portiez dans vos solennités lassent par leur poids les bêtes qui les emportent, SACT, *Bible*, XLVI, 4. La Salle, Béringheo, Nogent, d'Ambré, pendent les ilots tremblants sous un si poids, BOIL. *Ép.* IV. *Pass. du Rhin*. Des libouaccablés sous le poids des fruits, *Ven. Tél.* II, 1. ber de tout son poids, se dit d'un corps qui sans que rien en amortisse la chute et le

le Rhin... dans la gouffre ouvert... Néanmoins enfin tous ses flots à la fois, D'un bond majestueux tombe de tout son poids, LAMART. *la Chute du Rhin*. || Fig. Faire marcher contre des troupes disposées [contre la légion] la phalange macédonne; cette grosse et lourde machine sera terrifiée à la vérité, à une armée sur laquelle elle tombe de tout son poids, BOSS. *Hist.* III, 6. || 2<sup>o</sup> Terme physique. Somme ou plutôt résultante de toutes les actions que la pesanteur exerce sur le corps, ou que les corps exercent sur l'obstacle qui s'oppose directement à leur chute. Nous entendons par là la quantité de force avec laquelle un corps descendrait. *Art de bâtir*, II, 4. Chaque point métallique dans le même lieu de la terre tend à se mouvoir de la même vitesse par l'action de la pesanteur; la somme de ces tendances est ce qui constitue le poids d'un corps; ainsi les poids sont proportionnels aux masses, LA PLACÉ, *Expos.* III, 3. || 3<sup>o</sup> Terme de mécanique. Se dit de tout ce qui doit être élevé, soutenu ou par une machine, ou de ce qui résiste, de la même manière que ce soit, au mouvement qu'on veut communiquer. || 4<sup>o</sup> Terme de chimie. Poids atomique, poids d'un atome d'un élément; on admet que le poids est variable d'élément à élément, et qu'il est dans chaque élément; on le rapporte au poids de l'atome d'hydrogène pris arbitrairement pour unité. || 5<sup>o</sup> Pesanteur fixe et déterminée de certaines choses. La pièce de cinq francs pèse 25 grammes; et le poids de celle de vingt francs est de 6 grammes 4 décigrammes 5 centigrammes. Il est très-certain qu'ayant le poids de 12 livres et demie et douze livres, ils [les mousquetaires] sont trop pesants pour être aisément manœuvrés par les soldats sur le vaisseau, *Lettres, etc. de Colbert*, t. III, p. 379. Voy. de SEIGNELAY à Rochefort. Colbert met en note : ayant le poids, cela ne pèse pas; il faut dire estant du poids, p. 384.

Le poids du soleil est de trois cent cinquante mille fois celui de la terre, laquelle pèse plus de 6 octillions de grammes, LEGOBANET. || Cette monnaie de poids, elle a le poids fixé par la loi. Sganarelle. C'est-à-dire de poids? — Géronte : Oui, monsieur. M. L. Méd. m. lui, II, 9. Il [le marchand] a acheté, afin que celui à qui il l'a livrée [sa marchandise], la lui paye en or qui soit de poids, MONT. I, 6. || 6<sup>o</sup> Morceau de métal d'une pesanteur déterminée qu'on emploie pour peser. Que tout vint de ce pas; qu'il n'était point d'assures; Que rien se vint par poids ni par mesures, ROSSIER, t. VI. || [Louis XI] voulait... qu'il n'y eût qu'une seule mesure, qu'une mesure, BOUILLON, *Éuc.*, t. I, p. 332. || Faire bon poids, poser de sorte que le marchand se emporte la balance. || Fig. Faire bon

poids, être juste. Parmi ces distributeurs de réputation, les uns faisaient meilleur poids que les autres, MONTZSO. *Lett. pers.* 26. || Faire le poids, ajouter dans un plateau de la balance ce qui est nécessaire pour faire exactement équilibre à ce qui est dans l'autre plateau. || Fig. Du côté du cœur mes balances sont bien différentes des vôtres; on met beaucoup de raison et de reconnaissance pour tâcher de faire le poids, SÈV. 449. || Faire toutes choses avec poids, nombre et mesure, se dit de Dieu dont l'ouvrage est réglé par les lois des nombres et des mesures. Un Dieu invisible, souverain, modérateur de l'univers, qui dispose de tout depuis une extrémité jusqu'à l'autre, avec poids, avec nombre, avec mesure, MASS. *Mystères, Soumiss.* || Fig. et familièrement. Faire tout avec poids et mesure, agir en tout avec circonspection, avec prudence. || Fig. Avoir deux poids et deux mesures, juger différemment d'une même chose suivant les personnes, suivant les circonstances, etc. Il y a toujours deux poids et deux mesures pour tous des droits des rois et des peuples, VOLT. *Louis XIV*, 10. Expulser tous les jésuites est peut-être bien sévère; les conserver tous est peut-être bien dangereux : mais avoir à leur égard deux poids et deux mesures est le plus mauvais de tous les partis, D'ALEMB. *Dest. des jésuites*. *Éuc.* t. V, p. 235, dans ROUGENS. || On dit dans un sens analogue : changer de poids et de mesure. De mesure et de poids je changeais à leur gré [des rois], SAC. *Athal.* III, 3. || Vendre au poids de l'or, vendre excessivement cher. || Acheter au poids de l'or, acheter très-cher. Voilà les amis que vous devez vous faire suivant la parole de l'Évangile, et que vous devez, pour user de cette expression, acheter au poids de l'or, BOUILLON. *Exhort. Char. chr. un sem.* t. I, p. 165. || Fig. et familièrement. Un poids de cinq cents livres, quelque chose qui oppresse, qui contriste. Cette nouvelle m'ôte de dessus la poitrine un poids de cinq cents livres, J. J. ROUSS. *Hél.* 17, 6. || 7<sup>o</sup> Le poids public, lieu où l'on peut faire constater, moyennant une rétribution réglée, combien pèse réellement un objet à livrer, ce dont l'entrepreneur du poids public remet une note. || 8<sup>o</sup> Poids de marc, un poids de huit onces, qui servait à peser les choses précieuses, et dont l'original était gardé sous trois clefs à la cour des monnaies. La livre est le double de ce poids royal, dit poids de marc, qui est ainsi composé de 16 onces; ce poids original a été connu sous trois noms différents, de poids de roi, de poids de marc, et de poids de Troyes; ces trois poids ne diffèrent que de nom : poids de roi est le nom général, pour marquer que c'est l'unique auquel nos rois ont donné cours; le poids de marc a été ainsi appelé du mot de *Mork*, qui signifie frontière en allemand; le poids de Troyes vient de ces seigneurs de Champagne si célèbres et si renommés, qu'elles ont passé en proverbe; les étrangers qui abondaient à Troyes, ville capitale de cette province, où la plupart de ces seigneurs tenaient, et où l'on se servait de ce poids, lui donnèrent le nom de cette ville, qui a duré fort longtemps, *Arch. des finances, Édits, etc. sur les monnaies*, t. VI, p. 160 et 161. || Poids de troy, nom d'un poids destiné, en Angleterre, au pesage des métaux précieux, et où la livre vaut 373<sup>o</sup>, 268. || 9<sup>o</sup> Poids de fin, celui dont les essayeurs se servent pour peser la matière de leurs essais. || Les orfèvres et les joailliers ont aussi leurs poids de fin, qu'ils nomment karats. || 10<sup>o</sup> Terme de boucherie. Poids vivant, poids que pèse un animal de boucherie pendant qu'il est encore sur pied. On distingue dans le pesage des animaux de boucherie le poids vivant ou vif, c'est celui que donne l'animal sur la bascule; le poids brut, c'est-à-dire celui de toutes les parties utiles prises à l'abattage; le poids de viande nette ou de boucherie, c'est celui des parties vendues à l'étal. Pour avoir le poids net par rapport au poids vivant, on donne la formule suivante, qui cependant n'est pas toujours exacte : prendre les 4/7 du poids vivant, ajouter la moitié de ce même poids, diviser par 2 cette somme; le quotient est le poids net. || 11<sup>o</sup> Terme de marine. Tonneau de poids, unité qui sert d'appréciation de la cargaison ou du chargement d'un bâtiment. || 12<sup>o</sup> Poids de la soie, se dit à Lyon d'un poids de 16 onces. || 13<sup>o</sup> Chez les Juifs, poids du sanctuaire, un poids dont les prêtres gardaient l'étalon dans le temple, à Jérusalem. Cinq cents sicles de canelle au poids du sanctuaire, SACR. *Bible, Ézode*, XXX, 34. || Fig. Peser une chose au poids du sanctuaire, la peser avec une stricte équité. Vous deviez peser moralement les choses, non selon les fausses maximes du monde, mais dans la balance de l'Évangile et au poids du sanctuaire,

BOUILLON. 3<sup>o</sup> dim. après l'Épiphan. *Dominic.* t. I, p. 82. || Dans un sens analogue. Au poids de la vertu je juge les défauts, MONTZSO, *Sat.* xv. Faire au poids du bon sens peser tous ses écrits, BOIL. *Épître VII*. || 14<sup>o</sup> Morceau de métal ou de pierre qu'on attache aux cordes d'une horloge, d'un tournebroche, pour lui donner du mouvement. || 15<sup>o</sup> Fig. et moralement. Tout ce qui gêne, fatigue, embarrasse, oppresse. Le poids honteux des fers, COAN. *Hor.* I, 3. Je mettrai sur vous le poids de vos crimes; vos abominations seront au milieu de vous, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, SACR. *Bible, Ézéchiel*, VII, 9. Le favori [du roi de Danemark] fait sentir à son rival tout le poids de sa jalousie et de sa faveur, SÈV. 2 oct. 1678. Malgré le poids des années et des affaires, *V. le Tellier*. Titus m'accable ici du poids de sa grandeur, SACR. *Bérén.* III, 9. Après deux ans d'ennui, dont tu sais tout le poids, *id.* *Mithr.* IV, 1. Nous soutenons pour vous tout le poids d'un ministère pénible, MASS. *Carême, Parole*. La douleur est un mal local qui nous porte au désir de voir finir cette douleur; le poids de la vie est un mal qui n'a point de lieu particulier, et qui nous porte au désir de voir finir cette vie, MONTZSO. *Espr.* XIV, 13. Elle [Christine] n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne, mais elle aimait les beaux-arts, VOLT. *Mœurs*, 168. Le travail est souvent le père du plaisir; Je plains l'homme accablé de poids de son loisir, *id.* *Disc. sur la modér.* Cet amour de l'étude qui empêche de sentir le poids du temps, CONDORCET, *Berlin*. Il est de ces instants où la tête lassée Supporte avec effort le poids de la pensée, MILLEV. *Plaisirs du poète*. || Fig. Porter le poids du jour et de la chaleur, endurer toute la peine, faire tout le travail, pendant que les autres se reposent. || Corneille a dit poids en parlant de vers pesants : à force de vieillir un auteur perd son rang; On croit ses vers glacés par la froideur du sang; Leur dureté rebute, et leur poids incommode, Au roi sur son retour de Flandre. || 16<sup>o</sup> Fig. Importance, considération, force. Sylla, dont le nom oilleux, mais illustre, donne un grand poids aux raisonnements de la politique, qui fait l'âme de toute cette tragédie, COAN. *Sertor. Au lecteur*. Vous n'avez commandé que sous des généraux, Et n'êtes pas encore du poids de vos rivaux, *id.* *Pulch.* I, 3. Mon père est d'une humeur à consentir à tout; Mais il met peu de poids aux choses qu'il résout, *id.* *Femm.* *rev.* I, 3. Il est sans doute que le poids de la vérité les déterminera incontinent à ne plus croire à vos impostures, SACR. *Prov.* XV. Ils [les livres de l'Ancien Testament] se soutiennent de leur propre poids, BOSS. *Hist.* II, 13. Elle savait de quel poids est non-seulement la moindre parole, mais le silence même des princes, *id.* *Reine d'Angleterre*. Ils éternellement mémorable par les conférences de deux grands ministres... où l'un se donnait du poids par sa lenteur, et l'autre prenait l'ascendant par sa pénétration, *id.* *Mar-Thér.* Je passo à des actions plus éclatantes, et je commence à sentir le poids de mon sujet, *V. le Tellier*. Affranchi du péril qui vous presse, Vous verrez de quel poids sera votre promesse, SACR. *Bajaz.* II, 3. Métellus, Muréna, les braves Scipions ont soutenu le poids de leurs augustes noms, VOLT. *Catiline*, V, 3. || Un homme de poids, un homme d'importance, de mérite. Vous fûtes hier loué par des gens d'un grand poids, *id.* *Mis.* III, 7.

— **MIST. XII<sup>e</sup> s.** Lâ seront li dealer livré par igal pois, SACR. *XXIII*. || XII<sup>e</sup> s. Grant masse d'or por li [elle] donat, Encore n'a li pas deus mois; D'ur i donat sept fois son pois, *Fl.* et *Bl.* 3748. Je te vueil rendre un de pois [poids pour poids, en valeur pareille] Le guerredon et le service, *Fabliaux mss.* p. 311, dans LACURNE. Le [la] monnaie n'a pas son droit pois, *REALMAN* XXX, 12. Il bouterent li feu en la fonde [bazar] là où toutes les marchandises estoient et l'avoit de pois, *JOINV.* 316. || XIV<sup>e</sup> s. Et aussi com des fortunes qui adviennent à soy meisme, les unes sont d'aucun pois et notables, et donnent aide ou empeschement à bonnes opérations... ORESMS, *Eth.* 26. Un pois [une livre] et demi de fer menu, ou cance, pondus. || XVI<sup>e</sup> s. Si nous cognoissions l'horreur et le poids du mortir... MONT. I, 37. ... Au poids dit du roi, qui est de huit onces au marc, et de huit gros pour once; et leur descendons de ne rendre au poids sultani, autrement dit le poids de Lyon, ou autre poids que ce soit, *ORDONN. Tircurs et batteurs d'or, etc.* 1586.

— **ETYM.** Provenç. *pens, pes; cal. pes; esp. et ital. peso*; du lat. *pensum*, chose pesée (voy. PÉAN).

**Poids** ne vient pas, comme on le voit par l'ensemble







po musique. || 33° Point, en géomancie. || 34° Nom attribué à chaque carte. || 35° Au piquet et ailleurs, nombre de points que composent ensemble plusieurs cartes de la même couleur. || 36° Dans la part des jeux, nombres que l'on marque à chaque coup. || 37° Au collége, marques pour le travail et la discipline. || 38° Fig. Division d'un discours, d'un sermon. || 39° En général, objet, terme. || 40° Question, point particulièrement. || 41° Ce qu'il y a de principal, d'important. || 42° Etat, situation. || 43° Degré, mode. || 44° Instant, moment précis. || 45° Opportunité, gré, fantaisie. || 46° À point. || 47° À point de vue. || 48° À son point et aisement. || 49° Au point de vue. || 50° De point en point. || 51° De tout point, en tout point.

1° Douleur qui point, qui pique (ce qui est le propre d'un mot dérivé du latin *pingere*, peindre). Avoir un point au dos, à l'épaule. Je sens des pesanteurs, votre point, *ésv.* 416. J'ai vu le chevreuil... il avait eu son point; j'ai observé qu'il y a toujours quelque nouvelle attaque à la veille des voyages, in. 22 avr. 1071. || Point de côté, douleur ponctive dans un lieu fixe et très-circonscrit parois thoraciques. || Ne dites pas : point au dos, mais point de côté. || 2° Piqure que l'on fait à l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, de fil, etc. Et même l'on fit quelques points à l'aiguille, *scava. Rom. com.* 1, 3. Un coup de point, trois ou quatre points d'aiguille ne sont qu'une affaire, *BARON, Homme d'bonnes fort.* iv, 11. Point arrière, point d'aiguille qui empêche sur un qu'on vient de faire. On dit autrefois arriérois. || Point devant : prendre quelques fils de l'étoffe sur l'aiguille, en laisser autant dessous, puis prendre encore quelques fils, et ainsi de suite en prenant l'aiguille devant soi de droite à gauche. On ne fait beaucoup de points en ne tirant l'aiguille qu'une seule fois. Ce point sert à assembler les lés des étoffes et à ourler les étoffes légères. || Point de côté : avoir fait un rempli à chacun des morceaux qu'on veut assembler, on pose ce rempli sur le second morceau, à l'endroit même où finit le pliure du premier morceau, puis on prend avec l'aiguille, en travers, un ou deux fils de l'étoffe de dessous et un ou deux fils du rempli de l'étoffe de dessus, en mettant un petit espace régulier entre chaque point. Quand on rabat cette espèce de couture, elle prend le nom de couture anglaise. || Point de chausson, point pour rabattre une couture sans faire de remonte, afin que la couture soit très-plate. Il consiste à prendre quelques fils en ligne horizontale devant sur le milieu du rempli couché de la couture à traverser l'étoffe sous le rempli, et quelques fils à l'étoffe même au-dessous du rempli un peu à gauche du premier point, puis faire un nouveau point sur le rempli toujours un peu à gauche du précédent. Ce point se fait de droite à gauche de gauche à droite. Celui de gauche à droite a le croisé, il est plus joli à l'œil, mais il est moins solide que celui de gauche à droite. Il sert pour les bas, les gilets de flanelle. || Point d'ourlet, point qui sert à prendre un ou deux fils en biais à l'étoffe de dessous du rempli double qu'on appelle ourlet, percant du même coup ce rempli double de manière que du même point les trois épaisseurs d'étoffe soient prises et que le point en dessous et en dessus soit petit. C'est le même point que le point de côté, seulement le point d'ourlet est fait de bas en haut, et le point de côté de haut en bas. || Point de marque : ce point se fait sur quatre fils; en comptant de l'endroit où le fil est attaché, on passe sur deux fils en largeur, à droite, et on prend deux fils en hauteur, de façon que le fil ressorte sous le premier fil d'où il est parti, seulement deux fils de biais : ce qui fait la moitié d'une croix; on recommence à piquer son aiguille à gauche, en laissant deux fils de largeur et en prenant deux fils de hauteur : ce qui fait la croix entière. || Point de couture : il ne diffère du point de marque qu'en ce que le point de tapisserie ne se recouvre pas de la suite, on fait plusieurs moitiés de croix, et on revient pour les compléter, en ayant soin de toujours recouvrir le point du même côté, c'est-à-dire toujours de droite à gauche, si le premier fil a été passé de gauche à droite. || Point de chatouille, point qui consiste en points de feston repris sur un des autres de manière à former les anneaux d'une chaîne. || Point de feston, *voy. feston*, p. 4. || Point de reprise : il se fait pour réunir les parties d'étoffe déchirée; il consiste à prendre quelques fils de l'étoffe sur l'aiguille, en laissant autant de fils ou à peu près sous l'aiguille, puis reprendre quelques fils, et ainsi de

suite jusqu'à ce que les deux morceaux soient rapprochés, puis on revient un peu à la gauche du point de départ, en ayant bien soin de prendre sur l'aiguille l'étoffe qui n'a pas été prise sur l'aiguille en allant, et ainsi de suite toujours en contrariant les points. || Ce point de reprise se fait sur le tulle, et forme la broderie en reprise; c'est le même point : on prend un réseau sur l'aiguille, on en laisse un dessous; on reprend le suivant, et ainsi de suite; seulement, en revenant, les réseaux couverts par le fil sont repris sur l'aiguille, et ainsi de suite dans tous les réseaux de la fleur. || Point de toile, point de reprise exécuté sur filet. || Point de crochet, point de tricot, point de filet, *voy. MAILLE*. || Ancien terme de chirurgie. Point doré, opération de chirurgie pour guérir les descentes, parce qu'elle se fait quelquefois avec une aiguille et un fil d'or tortillé. || 3° Certains ouvrages de broderie ou de tapisserie à l'aiguille, distingués les uns des autres par le déterminatif qui accompagne le mot point. Point à carreaux. Point à la turque. Point d'Angleterre. Ces anciennes tapisseries connues sous le nom de point de Hongrie, sautois. *Voy. Alpes*, t. vii, p. 12, dans *BOZENS*. || Point commun, celui qui, dans les dentelles, s'exécute en allant de gauche à droite et de droite à gauche. || Point d'esprit, points de feston lâches exécutés sur du filet et repris les uns sur les autres. Voilà du point d'esprit, de Gènes et d'Espagne, *conn. Col. du pal.* 1, 6. || Point de fantaisie, celui qui est soumis aux caprices de la mode. || Point de plume, espèce de broderie dont les points sont faits en biais ou arrêtés, comme les barbes d'une plume sont placées sur le milieu de la plume. || Point poste, espèce de broderie qui se fait en tournant le coton ou la soie sur l'aiguille un certain nombre de fois, de manière à former une partie de feuille coupée qui s'assujettit en repiquant l'aiguille sous l'ouvrage; on recommence et la feuille coupée est terminée. || Gros point, sorte de point de tapisserie où l'aiguille prend deux fils de canovas. Petit point, celui où l'aiguille ne prend qu'un fil. || Le point de cette tapisserie est beau, n'est pas beau, c'est-à-dire le travail en est beau, n'est pas beau. || Point d'armes ou point de sable, espèce de broderie faite ordinairement au métier et qu'on imite sur le doigt en faisant des points arrière contrariés avec du coton fin; elle imite une agglomération de petits grains très-petits. || Points d'aiguille, ceux que l'on doit laisser à la dentelle pour la soutenir. || Dans la fabrication du velours, point noué, point fait avec un brin presque toujours formé de cinq fils de laine et quelquefois de six. || Points de Chine, rayures dans le satin, faites en forme de zigzag. || Terme de menuiserie. Plancher à point de Hongrie, plancher par frises qu'on nomme aussi plancher à fougère ou à la capucine. || 4° Point, dentelle de fil, faite à l'aiguille. Vainement portait-il le plus beau point, la perruque la plus vaste, *HAMILT. Gramm.* 7. Le pourpoint, le manteau, le grand collet de point [sous Louis XIII], *voy. MAZUR*, 176. Durant la lecture, je vis le jeune homme déchirer de très-belles manchettes de point qu'il portait, et les jeter au feu l'une après l'autre, *z. 2. aouv. Ém.* v. || Accompagné de divers déterminatifs, point désigne différentes espèces de dentelles. Vos points de France sont plus beaux que ceux du roi, jamais hommes ne les portent fins à cause du continué blanchissage, *MAINTENON. Lett. à M. d'Aubigné*, 28 février 1678. Mme de Puyssieux mangea à belles dents, pour s'amuser, pour 50000 écus de points de Gènes à ses manchettes et à son collet, *at-sim.* 55, 428. Comme si elle te disait de venir travailler à son point croisé, *z. 2. aouv. Ém.* iii. Le lendemain un grand laquais en livrée, et coiffé d'un chapeau bordé d'un large point d'Espagne, m'apporta la lettre de change, que je fis porter sur-le-champ, *MARONTEL. Mém.* iii. || Point à l'aiguille, espèce de dentelle faite avec l'aiguille sur un réseau de tulle qui en fait le fond. || Point d'Alençon (point à l'aiguille toujours fait sur un réseau de tulle), la plus belle dentelle qu'il y ait, et la plus chère; le travail est d'un fini sans égal; il y en a de deux sortes, la dentelle réseau et la dentelle bride. || Point, terme de point d'Alençon, *voy. ALLENÇON*. || Point de Venise (point à l'aiguille toujours sur un réseau qui fait le fond), dentelle ayant de la ressemblance avec le point d'Alençon, mais dont le travail est d'un fini bien inférieur. Une cornette de vieux point de Venise, un mouchoir noir, un manteau gris effacé, une vieille jupe, *ésv.* 183. Un pasteur frais et en parfaite santé, en linge fin et en point de Venise, a sa place dans l'œuvre après les pourpres et les fourrures; il y achève sa digestion,

LA BRUY. xiv. || Point d'Angleterre, fleurs de dentelle détachées, faites en France et appliquées sur un beau réseau de tulle; on pense que le nom d'Angleterre dérive de ce que le tulle qui servait à l'application venait d'Angleterre; aujourd'hui il est ordinairement fabriqué à Bruxelles. D'un genre de point d'Angleterre que l'on recouvre sa beauté, *TH. GAUTIER, Amour et comédie, Le poème de la femme* || Point coupé, ancienne sorte de dentelle. Et toutefois leur entreprise était le parfum d'un collet, Le point coupé d'une chemise, *MATH.* vi, 29. Ces femmes l'ont leur point coupé tendent leurs hameçons, *BOZENS, Sat.* ix. Dentelles de fil point coupé, passement de Flandre, Angleterre, et autres lieux, la livre pesant... 60°. *Tarif du 15 août 1647*. || 6° Se dit des petits trous que l'on fait à des courroies pour y passer l'ardillon. Allonger la courroie d'un point. || 6° Dans les anciennes mesures, douzième partie de la ligne. || 7° Terme de typographie. Mesure d'un sixième de ligne, qui sert à régler la force des caractères. || Lettre de deux points, grande lettre en forme de capitale qu'on place au commencement d'un ouvrage ou de chacune de ses principales divisions, et qui a une force de corps double de celle du caractère qu'elle accompagne. || 8° Ce que l'on conçoit comme la plus petite partie de l'étendue. Et tout ce que je vois n'est qu'un point à mes yeux, *MATH.* v, 8. Dans les choses matérielles, nous appelons un point indivisible celui au delà duquel nos sens n'aperçoivent plus rien, *ÉASC. Pens.* 1, 4, éd. *HAVET*. Ces grands astres ne nous semblent qu'un petit point, tant nous les mettons loin de nous, *SERMONS, Prédication*, 1. La distance des planètes est si grande qu'on peut les considérer les unes à l'égard des autres comme n'étant que des points, *BOUY. Hist. nat.* 1<sup>re</sup> disc. t. 1, p. 85. Je ne te suivrai point dans cette mer profonde Où chaque astre est un point, et chaque point un monde, *DELLIE, Trois règnes*, 1. L'homme alors n'est vu sur une planète presque imperceptible dans la vaste étendue du système solaire, qui lui-même n'est qu'un point insensible dans l'immensité de l'espace, *LAFACE, Expos.* v, 6. || En géométrie, cette plus petite portion qu'il soit possible de concevoir, est considérée, par abstraction, comme sans étendue. Quelques réseurs disent qu'un point géométrique est un être simple; mais un point géométrique est une supposition, une abstraction de l'esprit, une chimère, *voy. MEMMIS*, 3<sup>e</sup> lett. || Point de section ou d'intersection, le point où deux lignes se coupent. || Point de niveau, l'extrémité d'une ligne horizontale. || 9° Endroit fixe et déterminé. Point de contact. Point central. Point de départ. Tous les efforts de l'ennemi se dirigèrent sur ce point. Archimède, pour tirer le globe terrestre de sa place et le transporter en un autre lieu, ne demandait rien qu'un point qui fût ferme et immobile, *ÉSC.* *Mérid.* ii, 1. M. de Chazelles proposa d'aller établir par des observations astronomiques la position exacte des principaux points du Levant, *ROSTEN, Chazelles*. La musique était un point de réunion dont j'aimais à faire usage, *z. 2. aouv. Conf.* v. Moscou est le point de ralliement général, comment le changer? quel autre nom attirerait? *BOUCA, Hist. de Nap.* viii, 7. || Fig. Il faut avoir un point fixe pour en juger (si l'on est dans le dérèglement ou dans l'ordre); le port juge ceux qui sont dans le vaisseau; mais où prendrons-nous un point dans la morale? *ÉASC. Pens.* vi, 4, éd. *HAVET*. Peut-être jouirait-il de cette paix, quoique lause et criminelle, s'il pouvait trouver un point fixe dans son erreur, *BOUCA.* 16<sup>e</sup> dim. après la Pentecôte, *Dominic.* t. iii, p. 444. || Point de repère, point qui sert à se retrouver, à se reconnaître. || Sur divers points, en différents endroits. L'insurrection éclata sur divers points. || De tous les points de l'horizon, de toutes les portions de l'horizon. Des éclairs paraient de tous les points de l'horizon. || Les différents points du corps, les différentes parties du corps considérées comme des lieux isolés. || Un point douloureux, un point où l'on remeut de la douleur. || 10° Terme d'architecture. Points perdus, se dit des centres des arcs que l'on trace dans des figures d'ornement, centres qui sont situés eux-mêmes sur la circonférence d'autres cercles. || Points courants, lignes formées de points plus ou moins allongés que l'on trace sur des plans. || Point d'aspect, le point d'où l'on doit considérer un bâtiment pour l'apprécier convenablement; on dit aussi point de vue. || 11° Terme de mécanique. Point d'appui, point fixe sur lequel un levier s'appuie. || Terme de construction. Point d'appui, pile, colonne ou maçonnerie isolée servant à supporter une masse quelconque. || Terme de ma-















quis (cherché), Qui bone est contre vostre mal, 1632. Attention et souffrir la detrece Qui oron-maintenant le cult et blece; Car ge sai bien ar quel poison [potion] Tu seras tret à garison, R. 2013. || XIV<sup>e</sup> s. Poisons pour tuer cerf ou Méniager, II, 2. || XVI<sup>e</sup> s. Le vin pur, qui ment est un certain remede contre la poison la ciguë, si vous le meslez avec le jus de la ci-read la force de la poison irremediable, AMYOT, m. discern. le fait. 36. La substance du poison et re-poison, PARÉ, XXIII, 2. La contre-poison doit plus forte que la poison, à fin qu'elle domine, RUI. 14. Il est aysé de le garantir de l'impression de cette poison [l'éloquence], MONT. I, 361. Co-ensie, despit, haine, avarice, cupidité, et de l'affection particulière, la poison mortelle du ment et tout bon sentiment, CHARRON, Sagesse, 112, dans LACURNE.

— ETYM. Prov. poizo, poyron; espagn. pocion; posione; du lat. potionem, potion (voy. ce Poison n'a signifié d'abord qu'un breuvage, à la longue, s'est particularisé et a signifié un rare malfaisant. Le genre, qui naturellement féminin, a changé vers le XVI<sup>e</sup> siècle.

POISSARD, ARDE (poi-sar, sar-d'), adj. || 1° Qui se dit du langage et des mœurs du plus bas peuple. Le genre poissarde. Le genre appelé poissard, quiortaliser le nom de Vade, son créateur, tant la basse populace en fournira le modèle, et que bonne compagnie qui se croit fidèle garde du goût, lui fera l'honneur de s'en amuser, d'après. Éloges, La Chaussée. || 2° S. f. Femme qui a manières hardies, un langage grossier. || Plus particulièrement. Femme de la halle.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Poix dont vient poissard pour un bon, ROS. ESTIZKNE, Gramm. franç. p. 108, dans LACURNE. Dès aujourd'hui contre eux je me présente; Ce sont poissards, pipereaux mal mondains, de de COLLEVEY, Contre les clerks de Chastellet, à Batoche, édit. 1826, p. III. Poissard, A fileher, mer, purloigner, piller; one whose fingers as good as so many lyme-twigs, COTGRAVE. Une arde, une vendueuse de marée, par mepris, ou, Cur. franç.

— ETYM. Poiz, comme on voit à l'historique. Le propre de poissard est fripon, vaurien, voleur, et les doigts se collent aux objets comme de la colle; il s'est particularisé pour exprimer la grossièreté, et, encore davantage, pour exprimer la méchanceté des halles. Mais poissard, malgré l'apparence, n'y est pour rien; seulement la persuasion qu'il y était pour quelque chose a déterminé le sens de poissarde à aujourd'hui.

POISSÉ, P. (poi-sé, sé), part. passé de poisser. POISSEMENT (poi-se-man), s. m. Action de poisser; résultat de cette action. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'on estoit contraint reletter sous le poirement en un mesme tonneau, O. DE SARRAS, 233.

POISSER (poi-sé), v. a. || 1° Enduire de poix. || 2° Couvrir de fil, un tonneau. || 3° Chez les vergetiers, couvrir les soies des balais dans des trous avec de la colle. || 3° Salir avec quelque chose de gluant. Je me suis poissé les doigts avec des confitures.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et les fers et les fleches [ils] font poisser [souffrir] poier, Ch. d'Ant. IV, 303. || XV<sup>e</sup> s. chemises lissées et poyées estolent seches et des et joignons à la chair, et se pirement au feu à la mer, VOISSIS, III, 14, 32. || XVI<sup>e</sup> s. Leur ordre à la mer les tonneaux estoit tel, O. DE SARRAS, 232.

— ETYM. Berry, *poiser*; prov. et espagn. *pegor*; lat. *picare*, de *piz*, poix. *Poisier* vient de *poix*; une forme *poier* vient, comme le provençal *le pagnol*, de *picare*.

POISSÉUX, EUSE (poi-sé, sé-d'), adj. Qui est enduit de poix. S'il [le laitier] est poisséux, ou mêlé de mine mal fondue, il indiquera mauvais travail de fourneau, SURF. Min. I, 14, 119. Quand on a mané pendant quelque temps les thymales, les mains sont tellement poisseuses qu'on ne se prennent et collent à tout, CHAPTAL, Méth. scienc. I, p. 390.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'aspre byter se deslie au grand retour d'avril et des zephyrs revolans à leur queue; Et le rouleau glissant en haute mer retire la queue navire, AM. JAMIS, Poésies, p. 90.

— ETYM. *Pois*; Berry, *poieuz*.

POISSILLON (poi-si-lon, H mouillée), s. m. Petit poisson. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les cadres d'elles mesmes se vont quester leur vie es rivieres et ruisseaux, mangent les poissillons qu'elles y treuvent, O. DE SARRAS, 277.

— ETYM. Diminutif de *poisson*.

1. POISSON (poi-son), s. m. || 1° Animal vertébré qui nait et vit dans l'eau. Nisir, vendredi, il nous donna à dîner en poisson; ainsi nous vimes ce que la terre et la mer savent faire; c'est ici le pays des festins, édv. 166. Les voyages ne me coûtent rien : savez-vous celui que je fis pour une certaine sorte de poisson dont je mangeais à Minturne dans la Campanie? on me dit que ce poisson-là était bien plus gros en Afrique; aussitôt j'équipai un vaisseau, et fais voile en Afrique, FONTEN. Dial. 3°, *Notis anc. mod.* Les deux pélicines... furent bien surprises de trouver un petit repas en poisson, quoique ce fût un jour gras, in. Lett. pol. 36. Le pingouin, le manchot, oiseaux demi-poissons, SURF. Ois. t. XVI, p. 268. Vraisemblablement les poissons sont de tous les animaux ceux à qui il a été donné de vivre le plus longtemps : on a vu des carpes de cent cinquante ans, BONNET, Contempl. not. III, 27. On sait que les vrais poissons, les poissons à ouïes, ne s'accouplent pas, in. ib. XII, 27. || Poissons fossiles, poissons qu'on trouve dans les anciennes couches terrestres. Il est démontré par l'inspection attentive de ces monuments authentiques de la nature, avoir les coquilles dans les marbres, les poissons dans les ardoises, et les végétaux dans les mines de charbon, que tous ces êtres organisés ont existé longtemps avant les animaux terrestres, SURF. 4° époq. nat. Ève. I, XII, p. 230. || Être muet, rester muet comme un poisson, rester interdit, et aussi garder un silence absolu. || Fig. Être comme le poisson dans l'eau, être à son aise en quelque lieu. Encore un peu de patience, me disait-il; je vous placera dans quelque maison où vous serez comme le poisson dans l'eau, LESAGE, Estev. Gonx. 9. || Être comme le poisson hors de l'eau, être hors du lieu où l'on voudrait être. || Il irait la mer et les poissons, se dit d'un homme qui a grande soif, et aussi d'un homme qui mange beaucoup. || Familièrement. Cet homme est moitié chair, moitié poisson, on ne sait s'il est chair ou poisson, il n'est ni chair ni poisson, on a peine à dire de quelles mœurs, de quel naturel il est, ce qu'il aime, ce qu'il hait, ce qu'il veut, ce qu'il ne veut pas. || 2° Poisson blanc, dénomination qui n'a nul rapport à la couleur de la peau, mais qui sert à désigner des espèces dont la chair pâle à peu de goût. Le gardon est un poisson blanc. || Poisson de nuit, harengs apportés le jour même où ils ont été pris, quand le bateau est petit et peu éloigné du port; on les estime beaucoup. || 3° Poisson de roche, le bar. || Poisson aigle, la raie-aigle. || Poisson juif, traduction française des mots *pesce jousiou* dont on se sert à Marseille pour désigner la xygène tudee ou xygène marteau, à cause de sa ressemblance avec l'ornement de tête que les juifs portaient autrefois en Provence (on l'appelle vulgairement le marteau), LÉGOARANT. || Poisson rouge, cyprin doré ou dorade de la Chine. || Poisson volant, nom donné à tous les exocets et à des espèces de plusieurs autres genres. Du fond des eaux je vois s'élever dans l'air le poisson volant, dont les nageoires ressemblent aux ailes de la chauve-souris, BONNET, Contempl. nat. in, 26. || 4° Dans le langage scientifique, le poisson est un animal qui respire par des branchies; et les cétaqués, qui ont des poumons, ne sont pas des poissons; mais on donne abusivement le nom de poisson à certains cétaqués. || Poisson anthropomorphe, le lamantin et le dugong. || Poisson bœuf, le lamantin des mers d'Amérique. || Poissons soufleurs, les cétaqués. || 5° Le poisson, symbole dont la primitive Église se servait pour désigner le Christ, à cause que, des cinq mots grecs *Ἰησοῦς Χριστός Θεοῦ Υἱός Σωτήρ*, si l'on réunit les premières lettres, on a *Ἰησὺς*, qui signifie poisson; cet acrostiche parait avoir été tiré, par quelque chrétien, des livres sibyllins. || 6° Poisson fleur, les méduses et les actinies. || 7° Poisson d'avril, maquereau. || Poupaiement. Un poisson d'avril, attrape qui consiste à faire courir quelqu'un sous de faux prétextes le premier jour d'avril. Premier d'avril, et ce n'est pas un poisson d'avril, VOLZ. Lett. d'Argental, 17 avril 1767. || 8° Poisson royal, se disait autrefois des dauphins, esturgeons et saumons, parce que, quand ils échouaient sur le rivage, ils appartenait au roi seul. Déclarons les dauphins, esturgeons, saumons et truites, être poissons royaux, et en cette qualité nous appartenent, quand ils sont trouvés échoués, ORDONN. août 1681. || Les balaines, marsouins, veaux de mer, thons et soufleurs, appelés poissons à lard, étaient au contraire partagés comme épaves. || 9° Terme de blason. On donne poisson dans l'art héraldique, celui dont on ne peut désigner l'espèce. || 10° S. m. pl. Les

Poissons (avec une majuscule), l'un des signes du zodiaque mobile, celui qui, par suite de la révolution annuelle de la terre, sembla parcouru du 20 février au 20 mars à peu près par le soleil. || Nom d'une constellation du zodiaque fixe. || La Poisson austral (avec une majuscule), constellation de l'hémisphère méridional située sous l'urne de Verseau. || Le Poisson volant (avec une majuscule), autre constellation de l'hémisphère méridional, qui n'est pas visible dans nos climats. || Proverbes. Les gros poissons mangent les petits, c'est-à-dire les puissants oppriment les faibles; et aussi les sentiments les plus forts font taire les plus faibles. Il faudrait plus d'un cœur pour simer tant de choses à la fois; pour moi je m'aperçois tous les jours que les gros poissons mangent les petits, édv. 332. Voilà une lettre infinie... tous mes autres commerces languissent, par la raison que les gros poissons mangent les petits, in. A Mme de Grignan, 3 juill. 1676. || La sauce vaut mieux que le poisson, c'est-à-dire l'accessoire vaut mieux que le principal. || La sauce fait manger le poisson, se dit de quelque chose de peu agréable que les circonstances accessoires font passer. || Il ne sait à quelle sauce manger ce poisson, se dit de celui qui a de la peine à digérer quelque affront, quelque injure, qui ne sait comment prendre un discours qu'on lui tient. || Jeune chair et vieux poisson, la chair des jeunes bêtes et celle des vieux poissons sont les meilleures. Vous faites bien mentir le proverbe qui dit : jeune chair et vieux poisson, VOLZ. Lett. 163.

— HIST. X<sup>e</sup> s. Cel poisson, *Fragm. de Valenc.* p. 467. || XII<sup>e</sup> s. Present [il] leur envola vin froit et bon poisson, *Sar. XII.* || XIII<sup>e</sup> s. Je ne sui pas si aise com le poisson qui nos [nage], *Rerte*, XXXIII. Atant ex-vos grant aleüre Marchanz qui poisson mentent, Et qui devers la mer venient, *Ren.* 773. Bianco poisson qu'on prend as buirons et as naves, ou CANGE, *anucilla*. Et si ne soit hom si hardis ki poisson venge [vende] à detail, ki le raport salé... TAULIAR, *Recueil*, p. 406. Poisson sont sanz nombre, BRUN. LAT. Trés. p. 182. || XV<sup>e</sup> s. On dit qu'eschaudez yau [eau] eraint; Poissons batu fuit le filé, n. descu. *Poésies mss.* f. 221. Maquereau, c'est poisson d'avril, *Ancien théâtre François*, t. II, p. 31. À ce respons, n'aucuns le me demande, Entre deux eaux comme le poisson noue [nage], *Ch. d'Orléans*, *Bull.* 102. || XVI<sup>e</sup> s. Telle resverie, dis-je, qui n'est ne chair ne poisson, est exclue, CALV. *Instit.* 219. Si se pensa que le lendemain estoit jour de poisson [maigre], DESPREZ, *Contes*, XXXVI. Au poisson à nager ne monstre, LEMOUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 192. De petite riviere grand poisson n'espere, in. ib. Si les mois ne sont errer [s'ils n'ont pas d'v], le poisson ne mangerez, in. ib. Pour empêcher que le poisson ne face mal, et ausal à fin qu'il soit meilleur et plus sain, il le faut faire bouillir et accoustrer avec du vin, si nous croyons ce proverbe qui dit que le poisson, depuis qu'il a perdu l'eau, ne la doit plus sentir, BOUCHER, *Serées*, I, p. 216, dans LACURNE. Se faire marchand de poisson la veille de pasques, COTGRAVE. L'hoste et le poisson, passé trois jours, puent, in. La Riviere, qui avoit un laquais et un petit poisson d'avril qui lui tenoit le bureau et exploitait les allées et venues de son voisin, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eufr.* ch. II, f. 18, dans ROUGEAS.

— ETYM. Wallon, *pehon*; picard, *pichon*, *pisson*; Artois, *posson*; provenç. *peisso*; it. *peccione*. Les formes française, provençale et italienne supposent une dérivation du latin *pisces*, poisson, lequel a donné directement le provenç. *peis*, le catal. *peix*, l'espagn. *pez*, le portug. *peixe*, l'ital. *pesce*. *Piscis* a pour congénères l'ail. *Fisch*, goth. *fiska*, le kymri *pyrg*, gaél. *iasg*.

2. POISSON (poi-son), s. m. Petite mesure de liquides, la moitié d'un demi-setier.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Le poçon li port plein de lait [qu'il lui porte le poçon plein de lait], MARIE, t. II, p. 268. Or [il eut] buires et poiz et pochons, *Roman d'Eustache le moine*, v. 1077. || XIV<sup>e</sup> s. *Urceolos*, posonet, dans le *Dict. publié par C. Hofmann*. || XV<sup>e</sup> s. La boiseau de bled, mesure de Paris, contient quatre quart; le quart, quatre literons; la literon, deux demis-literons; le demi-literon, dix-huit poulceons, O. DE SARRAS, 10. La queue de vin, mesure et jauge de Dijon, contient deux muids ou poissons; le muid deux fillettes; la fillette neuf setiers, le setier huit pintes; par ainsy la queue contient 268 pintes, *Const. gén.* t. I, p. 260.

— ETYM. Anc. espagn. *pozol*. Origine inconnue. Génin, *Potelin*, p. 266, y voit une forme de *pechon*, qui dans l'ancienne langue, signifiait sac, et





t. xxiv, p. 268. || Ouvrages polémiques, ceux qui se font dans les disputes littéraires, pour soutenir une opinion contre une autre. Les livres qu'on a appelés polémiques par excellence, c'est-à-dire ceux dans lesquels on dit des injures à son prochain pour gagner de l'argent, vout. *Mél. hist. Mensonges impr.* 17. || 2° S. f. La polémique, disputa par écrit. Une polémique ardente. || Il s'est dit dans le même sens au masculin qu'il n'est plus usité. Mon goût pour la polémique, *WINKLER, Mém. t. 1, p. 188, éd. 1839.* Le court polémique qui va suivre étant de pure précaution... *MIRABEAU, Collection, t. v, p. 193.*

— ETYM. Πολέμιος, de πόλεμος, guerre.  
 † POLÉMISTE (po-lé-mi-st'), s. m. Celui qui fait de la polémique.

† POLÉMOINE (po-lé-moi-n'), s. f. Genre de plantes, dont l'espèce la plus connue est la valériane grecque, *polemonium caruleum*, L. et qui sert de type à la famille des polymoniacées.

— ETYM. Πολέμωνιον, en l'honneur d'un certain Polémon.

† POLÉMONIACÉES (po-lé-mo-ni-a-sées), s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones monopétales à étamines hypogynes.

† POLÉMSCOPE (po-lé-mo-sko-p'), s. m. Terme de physique. Instrument par le moyen duquel nous pouvons voir les objets cachés à nos regards directs, *RAMSON, Traité de phys. t. II, p. 448.*

— ETYM. Πόλις, guerre, et εἰσέτιν, examiner, ainsi dit à cause que cet instrument avait pour objet de surveiller l'ennemi.

† POLENTA (po-lin-ta) ou POLENTE (po-lin-t'), s. f. Bouillie de farine d'orge. La principale nourriture de M. d'Agincourt est la polenta qu'on appelle en Languedoc milisse, *v. l. com. Lett. t. 387.*

— ETYM. Génér. *poulainte, poulinte*; prov. et ital. *polenta*; du lat. *polenta*, farine d'orge, que *Cossien (Beitr. 308)* a rapproché du grec *παρπαλή*, et, par là, du sanscrit *sphar*, trembler, secouer, de sorte que la farine serait la chose secouée, tamisée.

† POLERGALE (po-lèr-gal), s. m. Terme de zoologie. Se dit de deux pièces qui se développent sous le basal des articulés.

POLLIE (poll, lie), *part. passé* de polir. || 1° Dont la surface a été rendue unie. Un haut édifice qu'on voyait de loin, dont toutes les pierres étaient polies devant et derrière, *sacri, Bible, Machab. t. XIII, 27.* Un corps poli semble être plus froid s'il est froid, et plus chaud s'il est chaud, qu'un corps brut de même matière, quoiqu'ils le soient tous deux également, *surv. Histoire min. Introd. Part. exp. Quer. t. vi, p. 307.* || 2° Dont le poil est luisant. Ce loup rencontre un dogue aussi puissant que beau, *Gras, poli*, qui s'était fourvoyé par mégarde, *la rosi. Fabl. t. 2, p. 73.* || 3° Fig. Qui a reçu une culture intellectuelle et morale. Ainsi les exercices étaient en honneur, et la Grèce devenait tous les jours plus forte et plus polie, *boss. Hist. t. 2.* Depuis la régence d'Anne d'Autriche, ils [les Français] ont été le peuple le plus sociable et le plus poli de la terre, *vout. Zeire, Épître dédicatoire.* Vous ne me parlez plus de ces belles contrées où d'un peuple poli les femmes adorées Reçoivent cet encens que l'on doit à vos yeux, *id. Zeire, t. 1.* || Élegant, par opposition à rude, sauvage. Votre Intendant jure qu'on ne peut pas faire une meilleure chaire, ni plus grande, ni plus polie, *REV. 17 mai, 1880.* Nous étions au milieu de quatre fourneaux [à la fonderie de Cosne]; de temps en temps ces démons venaient autour de nous, tout fondus de saeur.... cette vue pourrait effrayer de vieux moines polis que nous, *id. 1<sup>er</sup> oct. 1877.* Des crimes polis, si je ose dire, qui semblent avoir prescrit contre l'Évangile, *mass. Mystères, Férizat.* L'œil de sage lui seul voit, distingue, mesure, Surprend l'homme échappant aux mains de la nature, Compare au rudesse à nos goûts amollis Et ses brutes vertus à nos vices polis, *MILLER, Invent. politique.*

|| 4° Fig. Observant avec attention toutes les convenances de la société. La cour est comme un édifice bâti de marbre, je veux dire qu'elle est composée d'hommes fort durs, mais fort polis, *LA BRUY. VIII.* Le discours aimable est ce mortel charmant Qui, poli sans fadeur, content sans audace, Répond avec justesse, interromp avec grâce, *DELLER, Coartez. III.* || Il se dit aussi des choses. Les manières polies demandent courtoisie et le rendent agréable, *LA BRUY. v.* || 5° S. m. Lustre, éclat d'une chose qui a été polie. Le poli des corps n'a guère moins de nuances pour lui [le jade] que le son de la voix, *MASSON, Lett. sur les ouvrages.* Il [le jade] est doux au toucher, et ne prend jamais qu'un poli gras, *REV. Mém. t. 1, p. 77.* || Dernière façon donnée aux glaces. || Partie polie d'une pièce de quincaillerie.

† POLIANITE (po-li-a-ni-t'), s. f. Peroxyde de manganèse primitif.

† POLIARQUE (po-li-ar-k'), s. m. Terme d'antiquité grecque. Gouverneur d'une ville.

— ETYM. Πολίταρχος, de πόλις, ville, et ἀρχων, commander.

† POLICE (po-li-s), s. f. || 1° Organisation politique. La pente vers soi est le commencement de tout désordre, en guerre, en police, en économie, *PASC. Pens. xxiv, 68, éd. HAVET.* La police céleste avec laquelle Dieu régit les hommes l'oblige à leur faire connaître qu'il déteste infiniment le péché, *boss. Sermons, Reçutes, 2.* C'est là que, chargé de la protection des lois et des polices humaines.... il réprimait la licence des uns, relevait la faiblesse des autres.... *FLÉCH. le Tellier.* Les cyclopes ne connaissent point de lois; ils n'observent aucune règle de police, *RÉN. t. XXI, p. 393.* Des peuples sauvages qui vivaient sans loi, sans police, *MASS. Panégyr. Saint Benoît.* Les Grecs n'imaginèrent point la vraie distribution des trois pouvoirs dans le gouvernement d'un seul: ils ne l'imaginèrent que dans le gouvernement de plusieurs, et ils appelèrent cette sorte de constitution police, *MONTESQ. Esp. xi, 11.* Quoi! depuis que vous êtes établis en corps de peuple, vous n'avez pas encore le secret d'obliger tous les riches à faire travailler tous les pauvres? vous n'en êtes donc pas encore aux premiers éléments de la police? *vout. Dial. 4.* || 2° Ordre, règlement établi dans un État, dans une ville, pour tout ce qui regarde la sûreté et la commodité des citoyens. Un homme de bien laisse régler l'ordre des successions et de la police aux lois civiles, comme il laisse régler le langage et la forme des habits à la coutume, *boss. Connais. IV, 8.* Et par une exacte police il sauva ce peuple, *FLÉCH. Duc de Mant.* Si l'on faisait une exacte police, On ne souffrirait point tous ces vilains moiti-là, *BOUSSAULT, Mots de la mode, 18.* Selon Jurieu l'unité d'une Eglise n'est qu'une simple police, *RÉN. t. II, p. 88.* À Sparte les magistratures brisaient les instruments dont l'harmonie était trop délicate, et c'était là une de leurs plus importantes polices, *id. t. XVII, p. 402.* Les adultères, les vengeances.... ne sont plus pour vous que des défenses humaines, et des polices établies par la politique des législateurs, *MASS. Coréme, Vérité de la relig.* Elle [une certaine loi] confond toutes les idées, faisant un crime d'État de ce qui n'est qu'une violation de police, *MONTESQ. Esp. xx, 44.* Dans l'exercice de la police, c'est plutôt le magistrat qui punit que la loi; dans les jugements des crimes, c'est plutôt la loi qui punit que le magistrat, *id. ib. xxvi, 24.* || 3° L'administration qui exerce la police. Le préfet de police à Paris. Commissaire de police. Agent de police. Inspecteur de police. Espion de police. Ou si, par un arrêt, la grossière police d'un jeu si nécessaire interdit l'exercice, *BOUL. Sat. X.* Les matières de police sont des choses de chaque instant, et où il ne s'agit ordinairement que de peu: il ne faut donc guère de formalités, *MONTESQ. Esp. xxvii, 24.* Les limiers de la police sont à craindre en ce moment, *ARRAUD, Judas.* Malgré mes sieurs de la police, Le vauderille est si frondeur, *id. Désaug.* || Haute police, l'ensemble des moyens employés, des dispositions prises ou à prendre dans l'intérêt de l'État et de la sécurité des citoyens. Ce personnage a été sous la surveillance de la haute police. || Être sous la surveillance de la police, se dit de ceux qui, par suite d'un jugement, ne peuvent, pendant plus ou moins longtemps, disposer de leur personne sans l'autorisation de la police. || Lieutenant de police, nom du magistrat qui présidait à la police de la ville de Paris. || 4° Police correctionnelle, tribunal connaissant des délits qui sont plus graves que les contraventions à la police ordinaire, mais qui ne le sont pas assez pour être déportés aux cours d'assises. || Tribunal de police, de simple police, tribunal qui connaît des infractions aux règlements de police. Cette juridiction est attribuée au juge de paix et au maire, ou au juge de paix seulement, suivant les cas. || On dit de même: juge de police; jugement de police; citation à la police. || 5° L'ordre et le règlement établi dans une assemblée, dans une société. Quo pour l'ordre, la police et les lois de cette assemblée [l'Académie française], on a trouvé à propos de les réduire en un statut à part, *PELLERON, Hist. de l'Acad. t. 1.* Les prêtres chez les Germains mettaient la police dans l'assemblée, *MONTESQ. Esp. xviii, 24.* On entend par police des grades les règlements que fait le gouvernement lorsqu'il veut lui-même diriger le commerce des grains, *CONDILL. Comm. gouver. II, 42.* Quelle doit être la police des dîtes? quelles règles doivent-

elles suivre en délibérant sur les affaires? *id. Études hist. III, 2.* || Par extension. La seconde tentative de centralisation météorologique eut lieu... *rodres d'un grand navigateur, le célèbre capitaine Beecher; vainement le nouveau directeur de la police atmosphérique indique le moyen de...* de l'ordre dans tous ces documents confus... *VIELLE, Presse scientifique, 16 juin 1882, p. 747.* || Faire la police, faire régner l'ordre, la sûreté. Les frégates faisaient la police, et les Ottomans seraient sous le pavillon français, *CHATTA B. t. 1, 1<sup>er</sup> part.* || Fig. Faire la police, régenter. Croyez-monsieur, peu de gens ont le droit de faire la police du monde, *MARCONTELL, Cont. mor. Misonth. 6<sup>e</sup> Police médicale ou sanitaire, tout ce qui se rapporte à la conservation de la santé dans les villes et durant les épidémies.* || 7° Bonnet de police, bonnet de drap dont les militaires font usage quand ils ne sont pas en tenue. || Salle de police, voy. SALLE. || Proverbes. Bonne police est cause d'abondance.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Ne le roy ne se doit mie... *commun et si familier, que chascun parle à qui veut.... et est une chose hors de police... contraire.... Bibl. des ch. 8<sup>e</sup> série, t. II, p. 107.* S'ilz sont pervers et rigoureux, Vous y mettez bonne police, *Rec. de farces, etc. p. 201.* Au lieu de tout son cuer de pouvoir mettre une bonne police en ce royaume et principalement par longueur des procès.... *COMM. VI, 2.* xvii<sup>e</sup> s. Police en la police qu'il forge à discretion, *MOY. t. 10.* Nature ne se deament pas en cela de la grande police, *id. t. 105.* Cette police de la plus part nos collègues m'a toujours desplu, *id. t. 103.* L'usage d'empoisonner le roy, et pour y parvenir voyez police qu'il y tint, *PASQUIER, Rech. VI, p. 567.* LACURNE. Nos rois... Plotians la piété au jour de leur service, Gardent religion pour ame de nos rois. *Tragiques, Princes.*

— ETYM. Lat. *politia*, du grec *πολιτία*, gouvernement (voy. POLITIQUE).

2. POLICE (po-li-s) s. f. || 1° Contrat par lequel on s'engage à indemniser quelqu'un de certaines pertes. Police d'assurance est un contrat par lequel le marchand répond au vaisseau au bourgeois [c'est-à-dire, par lequel le marchand qui loue le navire pour y mettre ses marchandises en répond au propriétaire], ou bien un contrat par lequel on promet indemnité et assurance des choses qui sont transportées par mer de pays en un autre, au prix de tant pour cent que l'assuré paye à son assureur quand le navire est de retour, *Mr. du xvii<sup>e</sup> s.* dans *JAL.* Le contrat appelé police d'assurance est rédigé par écrit, et pourra être fait sous seing privé, *Ordonn. août 1681.* || 2° Terme de marine. Police de chargement, se dit quelquefois pour connaissance. Des connaissances ou polices de chargement: les connaissances, polices de chargement ou reconnaissances des marchandises chargées dans le vaisseau, seront signées par le capitaine ou par l'écrivain du bâtiment, *Ordonn. août 1681.* || 3° Terme de typographie. Police d'un caractère l'assortiment des différentes sortes dont il se compose, lettres, capitales, points, virgules, etc.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Bailleront les gardes des portes bulle, autrement dite police, à tous qui auront passé le dit sel, ne caves, *poller. 1<sup>er</sup> supp.* suppliant a esté l'un des gardes des portes de la Pottays, où il a baillé du sel aux marchans par la quantité qu'il n'estoit contenu es polices, *id. 1<sup>er</sup> supp.* l'autre six marchans de leurs charges.

— ETYM. Prov. *politia*; ital. *politeo*; esp. *poller, polegium, polietum, politicum*, etc. pièce écrite, altération de *polypsychum* (voy. POLYPSYCHUM).

POLICE, EX (po-li-sé, sée), *part. passé* de polir. || 1° Formé par la civilisation, par la police qui ne démontre mieux la distance qui existe entre l'homme sauvage et l'homme policé, les conquêtes de celui-ci sur les animaux, *id. t. VIII, p. 278.* Tous les peuples polis ont des villages, *BATHAL, Hist. phil. III, 2.* || 2° Républicain, policé (emploi vieilli). M. Sarrazin [ministre] fait bien d'autres en ce pays; Paris est trop policé; le désordre vient du même endroit d'où les dévotions ont le remède, *ou PATIN, Lett. L. 2, p. 107.*

† POLICEMENT (po-li-sé-man) s. m. Action de policer.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Policement, oumes, *Dict.*

POLICER (po-li-sé). Le e prend une ôbédience et o: policant, policions, *v. s.* 1° Action de gouverner par la police ou civilisation. Lequel des deux est préférable, d'un côté un roi courageux et invincible dans la guerre, de l'autre un roi sage

expérience dans la guerre, mais propre à policer les peuples dans la paix? *VEN. Tél. v. J'ai vu au dehors une solide paix, au dedans j'ai vu l'État, et je l'ai rendu florissant, in. Dial. des morts mod. (Henri III, Henri IV). Il (Pierre le Grand) policait ses peuples, et il était sauvage, Charles III, 1. Ils (les Cosaques) ont perdu entièrement leur liberté sous l'empire de la Russie, qui, après avoir été policée de nos jours, a voulu les policer aussi, in. Mœurs, 180. || 2° Soit policer, v. refl. Devenir policé. Un empire de deux siècles en longitude ne se police qu'à la longue, Lett. à Catherine, 2 fév. 1774. La Suède s'est sans cesse prise les vices des nations polies, MALL. Études hist. II, 6.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les républiques qui se sont malmenées en un état réglé et bien policé, MONT. I, 380.

— ETYM. Police 1.

† POLICEUR (po-li-seur), s. m. Celui qui police.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Lycurgue, le policteur de Sparte, LA POËTIE, Servit. volant.

POLICHINELLE (po-li-chi-nè-l'), s. m. || 1° Nom d'un personnage des farces napolitaines représentant un paysan balourd qui dit de bonnes vérités (avec un P majuscule). Polichinelle de grand cœur, France (le comte de Clermont), vous remercie; En ne faisant beaucoup d'honneur, Vous faites mon envie; Vous possédez tous les talents, Je n'ai qu'un caractère; J'amuse pour quelques moments, Vous savez toujours plaire, *VOLT. Poésies mêlées*, 44. Allez-vous de la voir régner (la tolérance) dans ce pays où Henri IV et Polichinelle ont été percutés avec un égal acharnement, *CRIM. Corresp.* t. II, p. 410. || 2° Marionnette de bois bossue par devant et par derrière (avec un p minuscule). Le *Kain* est allé chercher des acteurs en province; Il en trouvera pas; il n'y en a que pour l'opéra-bouffon; c'est le spectacle de la nation en attendant polichinelle, *VOLT. Lett. Marin*, 22 avr. 1767. Fig. Ce monde est une grande foire où chaque polichinelle cherche à s'attirer la foule, *VOLT. Lett. Mariot*, 16 sept. 1768. || Voix de polichinelle, voixivotante et aiguë. || Celui qui est déguisé en polichinelle dans le temps des masques ou dans les mascarades. || 3° Familièrement. Personnage sans conséquence et ridicule (avec un p minuscule). À nosseurs les polichinelles il dit: Vous en voulez, *VILLI BÉARN. Ant. Arnaud*. || C'est un vrai polichinelle, se dit d'un ridicule bouffon de société.

4° Populairement. Canon d'eau-de-vie. || 5° S. f. Polichinelle, sorte de danse bouffonne.

— ETYM. Ital. *pulcinella*; napolit. *polecenella*. Le vocabulaire napolitain, 1788, raconte ainsi l'origine de son nom: « Dans le siècle passé, une bande de comédiens ambulants fut assaillie de quolibets par des vendeurs près d'Acerra, ville della campania felice; ils eurent le dessous à cause d'un certain paysan nommé *Puccio d'Aniello*, qui triompha d'eux et qui avait une figure de charge, nez long, visage noir par le soleil. Consolés de leur défaite, eurent l'idée d'associer cet homme à leur troupe. Lui-ci accepta et eut le plus grand succès. De là le masque, son rôle et son nom sont entrés au théâtre sous le titre de *Polecenella*. » D'autres auteurs rejettent cette anecdote, croient que ce vient de *pulcino*, poussin, dérivé du lat. *pullus*, n'étant dans le principe qu'une expression de mépris; *mon poulot*. D'autres enfin parlent d'un *aule Cinella*, qui aurait joué les Polichinelles du temps de Charles d'Anjou, à Naples.

† POLICIEN (po-li-sien), s. m. Foutre dont on se sert pour polir les peignes.

† POLICIER, IÈRE (po-li-sié, siè-r'), adj. Qui appartient à la police d'une ville. Pour qui considérez nos habitudes de licence, nos goûts de calomnie, notre régime policier.... *FRANÇOIS, la Justice*, t. III, p. 88. || S. m. Terme familier et de dénigrement. Le policier, homme attaché à la police.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Policier, *COTOGRAVE*.

— ETYM. Police 1.

† POLIÈRES (po-liè-r'), s. f. pl. Terme de bourgeois. Courroies qui joignent la faucône au bât.

1. POLIMENT (po-li-man), s. m. Action de polir; état de ce qui est poli. Je pris des miroirs de métal de différents foyers et de différents degrés de poliment, *BOUV. Hist. min. Introd. port. esp.* t. VII, p. 108. Leur poliment (des rubis, saphirs et pazes d'Orient) se fait sur une autre roue pareillement de cuivre, mais avec du tripoli détrempé dans de l'eau, au lieu de poudre de diamant, *DICT. des arts et mèt. Lapidaire*.

— ETYM. Polir; provenç. *poliment*; catal. *puliment*; espagn. *pulimento*; portug. *polimento*; ital. *pulimento*. Le XVI<sup>e</sup> siècle dit *polissement*.

2. POLIMENT (po-li-man), adv. || 1° D'une manière polie, civile. Je vous supplie de ne pas manquer d'un écrit de manière que je puisse me débrouiller de cette affaire poliment, *ROUSSIN, Lett.* 26 juin 1684. Je l'ai vu (le cardinal de Fleury) retuser, poliment inhumain, Une place à Racine (le fils), à Crébillon du pain, *VOLT. Ép.* xcv. || 2° Avec correction. Et qu'un démon jaloux de mon contentement m'inspira le dessein d'écrire poliment, *BOU. Sat.* II.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Et que deux rangs de porcelaines choisies, D'un ordre égal en la place des dents, Bien poliment soyent arrangés dedans (la bouche), *MONS. Amours*, I, *Épigramme à Janet*.

— ETYM. Poli, et le suffixe *ment*; provenç. *polidament*; catal. *pulidament*; espagn. *pulidamente*; ital. *pulitamente*.

† POLIORCÈTE (po-li-or-sè-t'), adj. m. Terme d'histoire grecque. Vainqueur de villes; surnom de Démétrius, fils d'Antigone.

— ETYM. Πολιορκητής, de πόλις, ville, et ἔρκος, circonvallation.

† POLIORCÉTIQUE (po-li-or-sé-ti-k'), adj. || 1° Terme d'antiquité. Qui appartient à l'art de faire les sièges. || 2° S. f. La poliorcétique, art de faire les sièges.

— ETYM. Πολιορκητικός (voy. POLIORCÈTE).

† POLIOSE (po-li-ô-z'), s. f. Terme de médecine. Décoloration des poils.

— ETYM. Πολιώσις, de πόλις, gris.

POLIR (po-lir), v. a. || 1° Rendre uni et luisant à force de frotter. On polit l'émeraude, on tailla le rubis, *BOU. Ép.* IX. C'est en polissant les plâtres à l'huile, qu'on leur donne un lustre presque aussi brillant que celui d'un beau marbre, *BOUV. Min.* t. II, p. 88. De temps immémorial, les Chinois et surtout les Japonais savent travailler et polir l'acier en grand et petit volume, *BOU. Hist. min. Introd. part. expos.* t. VII, p. 289. || Fig. Artistes ou plutôt artisans malheureux, dont le sort est de refroidir tout ce qu'ils touchent, et d'user tout ce qu'ils polissent, *D'ALEMB. Élog. Despreaux*. || 2° Fig. Orner l'esprit, adoucir les mœurs. Il y a toujours dans cette nation de barbares [les Français] deux ou trois mille personnes très-aimables, d'un goût délicat et de très-bonne compagnie, qui à la fin pollront les autres, *VOLT. Dict. phil. Supplées*. || Il se dit aussi de la langue. Il se peut que les Arabes aient poli leur langue, *DIDEROT, Opin. des anc. phil. (Arabes)*. || 3° Rendre civil, donner les manières de la politesse. On polit un homme de robe, on apprend à vivre à un abbé, on met un jeune homme dans le monde, *DANCOURT, Été des coq. sc.* 4. || Fig. Un homme de cette sorte est un savant artisan de calomnies.... Il sait préparer et polir admirablement les mauvais offices, *BALZ. De la cour*, 6<sup>e</sup> disc. || 4<sup>e</sup> Fig. Mettre la dernière main à un ouvrage d'esprit. Vous me dites fort plaisamment que vous croiriez m'ôtier quelque chose en polissant vos lettres; gardez-vous bien d'y toucher, vous en feriez des pièces d'éloquence, *BOU. 115*. Si, deux jours seulement libre du jardinage, Devenu tout à coup poète et bel esprit, Tu t'allais engager à polir un écrit, *BOU. Ép.* XI. L'autre en vain se lassant à polir une rime, *BOU. Disc. au roi*. || 5<sup>e</sup> Se polir, v. refl. Devenir uni, luisant. Un corps qui se polir par le frottement. || 6<sup>e</sup> Se rendre à soi-même le poil luisant. Les écureuils se peignent et se polissent avec les mains et les dents, *BOUV. Écureuils*. || 7<sup>e</sup> Se dit des mœurs qui s'adoucissent et des esprits qui s'ornent. On voit les lois s'établir, les mœurs se polir, et les empires se former, *BOSS. Hist.* I, 2. Il en repartit quelque temps après pour voyager, selon la coutume de sa nation, qui croit avoir besoin du commerce des autres pour se polir, et qui en doit parvenir d'autant plus aisément à se rendre plus polie qu'elle, *MONTEN. Tchirnhausen*. On voit, lettre LVII [de Sénèque], que la langue latine s'était appauvrie, comme la nôtre, en se polissant, *MONTEN. Claude et Nér.* II, 20.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Atant il vint une [disme] jolie, Qui bielet estoit et bien polie, *Leis d'Ingnard*. Le front poli et clair, les ois vairs et riens, *SAR. v.* || XIII<sup>e</sup> s. Mais li felon plein de rage Sevent [savent] si blaus leur langage Et leur moe polir, Qu'on ne sait choisir [discerner] Li quels a loial corage, *MILTON*, p. 83. En son miroir perdurable, Que nus [nul], fors li, ne set polir, *la Rose*, 17672. || XVI<sup>e</sup> s. Lors le roy.... print son escu que portoit l'un de ses escuyers et son glaive, et après se polir et acoustra de ses armes, *Perceforest*, t. I, f. 37. || XVII<sup>e</sup> s. Au dedans c'estoit l'âme la plus polie du monde, *MONT.*

t. 147. Par une pente douce et polie, *ID.* I, 179. Tharrryas, ayant le premier poly les villes de son pays, et orné de lettres grecques, loix et coutumes civiles, *AMOT, Pyrrh.* 3.

— ETYM. Prov. polir; espagn. *polir*; ital. *polire*; du lat. *polire*.

† POLISSABLE (po-li-sa-bl'), adj. Qui est susceptible de recevoir le poli. De la céruse, produite lement dans des conditions permanentes d'humidité, peut donner des écailles compactes, dures, polissables, *KUNLMANN, Acad. des sc. Comptes rendus*, L LVIII, p. 1039.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Matières dures, candides et polissables, *PALISSY*, 236.

† POLISSAGE (po-li-sa-j'), s. m. Action de polir, de donner du poli.

† POLISSEMENT (po-li-se-man), adv. Action de donner de la culture, de la civilisation. Je sais à présent que l'Espagne doit rester barbare.... ce que nous voyons dans le moment n'est qu'une fausse lueur de polissement, *GALIANI, Lett.* t. II, p. 376.

POLISSEUR, EUSE (po-li-seur, seù-r'), s. m. et f. Celui qui polit. Des polisseurs de glaces. Polisseur d'argenterie. || Fig. Son élégance [de la langue française] a trop pris sur sa vigueur; ses polisseurs l'ont affaibli; elle a perdu de sa naturel, de sa conclusion et de son énergie, *MARCONTEL, Œuv.* t. I, p. 426.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Polisseur, *COTOGRAVE*.

— ETYM. Polir.

POLISSOIR (po-li-soir), s. m. Instrument pour polir.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Je vous ay esbauché la matière, à laquelle ne restera sinon lay baulier les traits et le polissoir, pour plus clairement vous représenter les choses, *M. DU SELL.* 498.

— ETYM. Polir.

POLISSOIRE (po-li-soi-r'), s. f. || 1° Sorte de décrotoir doux. || Terme de coutelier. Meule de bois qui sert à polir les outils émouls.

POLISSON (po-li-son), s. m. || 1° Petit garçon mal tenu, qui vagabonde et s'amuse à jouer dans les rues et les places publiques. Le meurt de honte de vous donner toutes ces poines.... ce conseiller cleric demeure à une lieue de chez vous; ayez-vous la bonté de lui écrire un petit mot d'avis par un polisson? *VOLT. Lett. d'Argental*, 7 mars 1760. Vous ne parviendrez jamais à faire des sages, si vous ne faites d'abord des polissons; c'était l'éducation des Spartiates, *J. J. ROUSSEAU, Ém.* II. || Au féminin. Polissonne. Une petite polissonne. || 2° Enfant dissipé, jeune drôle. Un polisson de collège lisant le 6<sup>e</sup> livre de l'Énéide, *J. J. ROUSSEAU, Ém.* IV. À douze ans, j'étais un Romain; à vingt, j'avais couru le monde, et n'étais plus qu'un polisson, *BOU. Lett. à Tronchin, Corresp.* t. V, p. 35, dans *ROUSSEAU*. || Fig. Dans le langage de l'ancienne cour, en polisson, en qualité de polisson, en homme sans importance, en surnombre. Madame Campan rapporte que, de son temps, les hommes présentés, qui n'avaient point été invités à résider à Marly, y venaient cependant comme à Versailles.... alors il était convenu de dire qu'on n'était à Marly qu'en polisson; et rien ne me paraissait plus singulier que d'entendre répondre par un charmant marquis à un de ses intimes qui lui demandait s'il était du voyage de Marly: Non, je n'y suis qu'en polisson; cela voulait simplement dire: J'y suis comme tous ceux dont la noblesse ne date pas de 1409, *M<sup>me</sup> CAMPAN, Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette, etc.* ch. IX. Il [l'abbé d'Estrées] était à la campagne en qualité de généalogiste et de polisson chez M. de la Roche-Aymon, *VOLT. Lett. d'Alembert*, 10 déc. 1764. || 3° Homme qui a l'habitude de faire ou de dire des bouffonneries. Vous serez donc toujours un polisson? || Adjectivement. Il est trop polisson pour son âge. || 4° Homme sans considération et sans mérite. En ce bas empire, à chacun selon son pouvoir permis est de faire valoir.... Un polisson pour un soudrille, *BOUV. le Récitement de Proserpine*, 1663, p. 99. Depuis que je me suis amusé à immoler ce polisson à la risée publique sur tous les théâtres de l'Europe, il est juste qu'il se plaigne un peu, *VOLT. Dict. phil. Ana.* Nous n'avons été que des polissons en tout genre jusqu'à l'établissement de l'Académie et le phénomène du Cid, *BOU. Lett. Mairon*, 10 août 1761. Mlle Sainval [secrète des Français] a su mieux que personne mettre en œuvre une foule de polissons soudoyés qui composent aujourd'hui un tiers du parterre et s'en rendent quelquefois les maîtres, *LAROUSSE, Correspondance littéraire*, lettre 116. Camille Desmoulins, ce polisson de génie, *MILTON, Hist. de la Révolution*, t. I, p. 37. || 5° Celui qui dit ou fait des choses trop

libres. C'est un polisson. || Adjectivement. Un air étourdi, beaucoup de négligence, débraillement exemplé, sottises, jeux de mains, mots équivoques, mines, mouches et tabac ; tenez, mais même, je suis polisson au suprême degré, et de polisson à petit maître, il n'y a que la main, le Retour de la foire de Besons (1698), ec. 3, *Théâtre italien de Gherardi*, t. vi, p. 172. L'éloge que vous me faites de M. le Pelletier des Forts me donne beaucoup d'impatience d'avoir l'honneur de le saluer ; sa sagesse et sa modestie, dans un âge où tant d'autres sont à la fois fort insolents et fort polissons (je n'entends pas ce dernier mot, je rapporte vos paroles) sont d'autant plus estimables que... *Paris, Lett. d'Nov.*, 2 mai 1697. Je devins polisson, mais non libertin, J. J. ROUSS. *Conf.* II. Carron est diffus par négligence ; il est ce qu'on appelle polisson par gaieté, MARMONTEL, *Œuvres*, t. v, p. 309. || En parlant des choses. Si ses manières me paraissent polissonnes, c'est que tu ne fréquentes pas le grand monde. *Colombine avocot pour et contre* (1686), t. 2, dans le *Théâtre italien de Gherardi*. Les entretiens polissonnes préparent les mœurs libertines, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Le public se porte en foule à cette parade burlesque [la Bourdonnaise de l'abbé de Lattaignant], dont la petite intrigue, assez bien menée, est soutenue de beaucoup de saillies polissonnes, très à la mode aujourd'hui, KACHADOUR, *Mém. secrets*, t. IV, p. 186. || 6° Mouchoir empesté que les dames plaçaient au-dessous de la taille pour se donner de l'épouseur et de l'ampleur ; on dit aujourd'hui tournure.

— ETYM. Hainaut, *polisso*, ser à repasser, ce qui unit, polit. *Polisson* est, d'après Diez, formé du lat. *politionem*, action de polir, devenu masculin, comme *nourisson*, de *nutritionem*, *peinçon*, de *punctionem*, et signifiant celui qui nettoie les rues, lat les rues, y vagabonde. Le trait d'union est le mot de Hainaut *polisso*, qui montre qu'il y a eu un substantif *polisso*, dérivé du verbe *polir*.

POLISSONNER (po-li-so-né), v. n. || 1° Faire le polisson, vagabonder, jouer dans les rues, la campagne, en parlant d'enfants. Il allait polissonner avec d'autres enfants au bord du canal, pêcher dans les étangs, M<sup>me</sup> RICCONI, *Alcibiade de Riparot*, Œuv. t. v, p. 103, dans ROBERTS. || 2° Dire ou faire des polissonneries. On ne les voit jamais oisifs et désœuvrés jouer dans une antichambre ou polissonner dans la cour, mais toujours occupés à quelque travail utile, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 10. Cette table, assez nombreuse, était très-gaie sans être bruyante, et l'on y polissonnait beaucoup sans grossièreté, id. *Conf.* VII. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. *Polissonner*. POLISSONNERIE (po-li-so-ne-rie), s. f. || 1° Action de vagabonder. || 2° Acte, parole, tour de polisson. Mon temps ne se passait pourtant pas tout entier à ces polissonneries, J. J. ROUSS. *Confess.* III. À peine un sujet était-il entamé qu'il brouillait l'entretien par quelques polissonneries qui faisaient rire et oublier ce qu'on avait dit, id. ib. Je ne laisse pas, tout diables qu'ils sont (vos enfants), de leur enseigner quelquefois des polissonneries de mon temps, F. L. COUR. *Lett.* II, 77. || 3° Acte de drôle. C'est une polissonnerie.

— ETYM. *Polissonner*. POLISSURE (po-li-su-r), s. f. Résultat de l'action de polir. L'arme est d'une polissure admirable, LA BAUV. III. || Fig. [Nous achetons] d'un précepteur la connaissance des bonnes lettres et la polissure de notre esprit, WALL. *Traité des bienfaits de Sénèque*, VI, 18.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ceste polissure, et ceste grace et ceste gentillesse d'ornemens de peinture et de sculpture n'y estoit point encore entrée [à Rome], SAVOT, *Mémoires*, 22. La cornée, en sa partie antérieure circonscrite de Niris, est lucide et transparente, et par derrière est obscure, à raison de la diverse polissure d'icelle, PARS, 10, 6.

— ETYM. *Polir*. † POLISTRE (po-li-st), s. f. Coupe ou genre d'insectes hyménoptères voisins de la guêpe, dont le corps est noir taché de jaune.

— ETYM. Hainaut, *polissure* de ville. POLITISSE (po-li-té-s), s. f. || 1° Culture intellectuelle et morale des sociétés. En envoyant ses colonies par toute la terre, et avec elles la politesse, BOSS. *Hist.* III, 8. Je viens vous faire admirer un homme qui a eu jointe la politesse de temps à la bonne foi de nos pères, RICH. Duc de Mont. Quelles politesses n'ont-elles pas à lui persuader d'attendre un peu, en faveur de sa dignité, les limites de son patrimoine, et d'ajouter quelques politesses de l'art aux agréments naturels de la nature ? id. *Le Villier*. Les discussions domestiques, les guerres étrangères,

l'ignorance qui toujours en est le triste fruit, avalent répandu sur toutes les parties de l'État je ne sais quel air de licence et de barbarie, toujours fatal à la sainte politesse et à la candeur des mœurs chrétiennes, MASS. *Pondg.* St Bernard. Carthage sortit de ses ruines... elle devint la métropole de l'Afrique, et fut célèbre par sa politesse et par ses écoles, CHATEAUB. *Hist.* 7<sup>e</sup> part. || 2° Il se dit aussi de la culture individuelle. La politesse de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates, LA ROCHEFOUC. *Maxime* 99. Ce nom, capable d'imprimer du respect dans les esprits où il reste encore quelque politesse, RICH. Duc de Mont. Il faut très-peu de fond pour la politesse dans les manières : il en faut beaucoup pour celle de l'esprit, LA BAUV. XII. || Manière de vivre polie, non sauvage ni farouche. Hélas ! je suis une biche au bois, éloignée de toute politesse ; je ne sais plus s'il y a une musique dans le monde, et si l'on rit, sev. 15 juin 1680. Télémaque fut étonné de voir toute la campagne de Salente cultivée comme un jardin : il en fut charmé, car il aimait naturellement les choses qui ont de l'éclat et de la politesse, VÉN. *Tél.* XXII. || 3° Manière d'agir, de parler civile et honnête, acquise par l'usage du monde. La politesse n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude ; elle en donne du moins les apparences, et fait paraître l'homme au dehors comme il devrait être intérieurement, LA BAUV. V. Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que, par nos paroles et nos manières, les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes, id. ib. Il est vrai que les manières polies donnent cours au mérite, et le rendent agréable, et qu'il faut avoir de bien éminentes qualités pour se soutenir sans la politesse, id. ib. || [Vauban] méprisait cette politesse superficielle dont le monde se contente, et qui couvre souvent tant de barbarie, FONTEN. *Vauban*. La politesse est à l'esprit Ce que la grâce est au visage ; De la bonté du cœur elle est la douce image. Et c'est la bonté qu'on hérit, volt. *Stances*, 38. Celui qui ne veut satisfaire qu'aux besoins de la nature, ne se morfond point à la porte des grands, n'essuie ni leurs regards dédaigneux, ni leur politesse insultante, MIRA. *Claude et Nér.* II, 1. Le peuple est ici plus bruyant qu'aillieurs ; dans la première classe des citoyens règnent cette bienséance qui fait croire qu'un homme s'estime lui-même, et cette politesse qui fait croire qu'il estime les autres, BARTHÉL. *Anach.* ch. 20. Il avait des manières élégantes, une politesse facile et de bon goût, STALL. *Corinne*, I, 2. Une politesse froide, une conversation pleine de solidité, CATULUS. *Veill. du chât.* t. III, p. 41, dans ROBERTS. || La politesse du cœur, celle qui est inspirée par la bonté, par la cordialité. Il est bon, facile ; il a la politesse du cœur, bien supérieure à celle des manières, BARTHÉL. *Anach.* ch. 21. || 4° Action conforme à la politesse. De toutes les obligations qu'on peut avoir à une belle âme, ces tendres attentions, ces secrètes politesses de sentiment sont les plus touchantes, MARIYAU, *Marianne*, 3<sup>e</sup> part. J'ai dit à M. d'Alembert et à M. Diderot la politesse que j'ai eue pour eux : il n'était pas juste que mon nom parût avant le leur, volt. *Lett. Fanctouche*, 21 févr. 1770. Les hommes savent que les politesses qu'ils se font ne sont qu'une limitation de l'estime, BOCCLOS, *Consid. mœurs*, 3. || Faire politesse à quelqu'un, se montrer particulièrement civil à son égard. Déjà l'on me fait politesse, Déjà l'on m'attend au retour, BERANG. *Hab. de cour.* || Brûler la politesse, s'esquiver sans dire adieu.

— ETYM. Ital. *politezza*, de *polito*, poli. † POLITICO-ÉCONOMIQUE (po-li-ti-ko-é-ko-no-mi-k), adj. Qui appartient à l'économie politique. De cette science politico-économique MM. les professeurs n'en savent pas le premier mot, GALLANI, *Lett.* I, 1, p. 183.

† POLITICOMANIE (po-li-ti-ko-ma-nie), s. f. Manie qui consiste à s'occuper constamment des affaires politiques.

— ETYM. *Politique*, et *manie*. † POLITIE (po-li-tie), s. f. Société et gouvernement (terme tombé en désuétude). Ces lieux doivent être habités par des peuples barbares : toute politie y serait impossible, J. J. ROUSS. *Contrat*, III, 2.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Plusieurs polices ont été et peuvent être corrompues et gâtées, CATULUS, *St.* *Prél.* || XV<sup>e</sup> s. La quelle chose est de droit deue en police droictement bien ordonnée, CHA. DE BÉLIEU, *Charles V*, I, 12.

— ETYM. Hainaut (roy. POLITIQUE). 1. POLITIQUE (po-li-ti-k), adj. || 1° Qui a rapport aux affaires publiques. Il est certain, et les peuples

s'en convaincront de plus en plus, que le monde que, aussi bien que le physique, se règle par nombre et mesure, FONTEN. *Montmoril*. Qu'on ne donc plus que nos législateurs, l'our nous un frein devenus imposteurs, Nous ont un d'un Dieu la fable politique, BOSS. *Relig.* III. Lorsque l'Esprit des lois parut en 1760, les vragés de Melon, de Dutot, de Cantillon, de de Saint-Pierre étaient les seuls livres français les sciences politiques qui fussent entre les des gens de lettres, volt. *Polit. et Ug.* *Préface* *éditeurs* (éd. de 1785). Je serais d'avis de ne au public qu'une partie des instructions de au roi d'Espagne ; je voudrais que le public que les conseils vraiment politiques d'gens de roi de France et d'un roi d'Espagne, id. *Noailles*, 25 juill. 1762. Et ne sais-je pas, que militairement Moscou ne vaut rien ? Moscou n'est point une position militaire, c'est une position politique ; on m'y croit général, suis empereur, sév. *Hist. de Nap.* VII, 16. L'êt politique. Pour lui, comme pour tous, et mot sans réplique, C. DELAV. *Popularité*. || Droit politique, les lois qui régissent le gouvernement. || Droits politiques, droits des desquels un citoyen participe au gouvernement. || Domicile politique, voy. DOMICILE. Économie politique, voy. ÉCONOMIE. || Arithmétique voy. ARITHMÉTIQUE. || 2° Qui résulte de l' des affaires publiques. Partit politique. Ha politiques. Les premiers comiques latins basarda la satire personnelle, mais jamais la satire que, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 152. J'aime à der les préjugés étriqués Et les cordons de les couleurs ; Mais étrangers aux excès poli Na liberté n'a qu'un chapeau de fleurs, BERANG. *Nouveau Diogène*. Un serment politique est l'ou un serment, C. DELAV. *la Popularité*, I, 2. Je et je m'en pique, Son père, entendez-vous ? son politique : Je suis son électeur, id. ib. I, 11. s'occupe des affaires publiques, qui y prend en parlant des hommes. Les hommes poli aussi leur coquetterie un front en coupole, un gard fascinateur, une attitude dominante, un pâle attestant des veilles ; tels sont les mâles at qu'ils aiment à exhiber, CHA. DE BÉLIEU, *Un homme écrivain*, § IV. || 3° Par extension, qui a rapport à conduite des affaires privées. Dites-mol un pet de mes affaires ; êtes-vous toujours dans le raisonnement politique qui vous fit préférer le ceven au fermier ? sev. *d'Guitaut*, 30 avr. 1770. || 4° Fig. Qui est fin et adroit, prudent et résolu. Les Dominicains sont trop puissants, me dit la société des jésuites est trop politique pour choquer ouvertement, PASC. *Prop.* II. Il est que, mystérieux sur les affaires de temps, LA VI. Quoique je fusse bien aise au fond de l' devenir page d'un grand, je fus assez pour cacher ma joie, LA SAOS. *Estec. Gonz.* || Il se dit aussi des choses. Ils convrent d' dence humaine et politique du prétexte d' dence divine et chrétienne, PASCAL, *Prov.* V. chancelier Ségurier, par sa politique cond sur sa pour séduire la fauteur de la reine, 9, 108. || 5° Vers politique, vers unis Grecs de l'époque byzantine et de l'époque derne, et qui se mesure non par le quant par le nombre des syllabes. || 6° S. m. s'applique à la connaissance des affaires de gouvernement des États. Peut-être tout ces croyances publiques Ne sont qu' de sages politiques, COAR. *Poly. romain*, IV. Un roi qui s'y résout est mauvais poli Pomp. I, 2. Les politiques ne se mêlent denner ses devoirs [de Louis XIV], *Thér.* Que de lui promit-on pas dans ces mais quel fruit lui en revint-il, sinon de tre par expériences le faible des grands leurs volontés changeantes ou leurs paroles peuses ? id. *Année de Gonz.* Content de des actions de vertu dont les avantages sont profiter, ma voit n'est pas destinée à les politiques ni les curieux, id. ib. J'admire page des politiques : à les entendre, c'est la raison, c'est l'équité toute pere qui les à les voir agir, il est clair que l'ambition l'ambition est leur règle et leur guide, *Hist. anc.* Œuv. t. v, p. 201, dans Il n'y a que le faible qui trompe ; le vrai est celui qui joue bien et qui gagne à la le mauvais politique est celui qui ne s'lier la carte, et qui tôt ou tard est recon l'ABC (1<sup>re</sup> entrée). || 7° Nombre d'un





† POLYÉMIE (po-li-é-mie), *s. f.* Terme de médecine. Pléthore sanguine.  
 — ETYM. Poly..., et εμα, sang.  
 † POLYERQUE (po-li-ér-gh), *s. f.* Genre de fourmaquants d'aiguillons, dont certaines espèces taquent à d'autres pour les forcer à vivre dans un milieu étroit et à y remplir l'office d'ouvrières.  
 — ETYM. Poly..., et ἔργον, travail.  
 † POLYGALA (po-li-ga-la) ou POLYGALÉ (po-li-ga-lé), *s. m.* Genre nombreux de la famille des polygalas. Plante qu'on nomme aussi herbe à lait. Polygala de Virginie (*polygala senega*, L.). Polygala vulgaire (*polygala vulgaris*, L.).  
 — ETYM. Poly..., et γάλα, lait, parce que, dit-on, vaches qui en mangent ont plus de lait.  
 † POLYGALACTIE (po-li-ga-la-ktie), *s. f.* Terme de médecine. Surabondance de lait.  
 — ETYM. Poly..., et γάλα, lait.  
 † POLYGALÉ (po-li-ga-lé), *s. m.* Voy. POLYGALÉES.  
 † POLYGALÉES (po-li-ga-lées), *s. f. pl.* Famille de plantes dont le genre polygala est le type.  
 † POLYGALE (po-li-ga-lé), *s. f.* Terme de chimie. Synonyme d'acide polygalique.  
 † POLYGALIQUE (po-li-ga-li-ké), *adj.* Terme de chimie. Acide polygalique, acide acre trouvé dans *polygala senega* et autres plantes.  
 † POLYGAME (po-li-ga-mé), *s. m. et f.* † 1° Homme marié à plusieurs femmes, ou femme mariée à plusieurs hommes en même temps. On reproche au polygame que c'est un polygame [il lui avait été reproché] par les pasteurs d'épouser une seconde femme, la première n'étant pas morte, Boss. *Voy. o.* † 2° Terme de droit canon. Se dit d'un homme qui est marié plusieurs fois, ou qui a épousé une seconde femme. † 3° Se dit des espèces animales dans lesquelles un seul mâle suffit à plusieurs femelles.  
 † 4° Terme de botanique. Se dit d'une plante qui a des fleurs hermaphrodites et des fleurs unisexuées. † 5° Terme de chimie. Corps composés, corps dont les combinaisons ont toujours dans le rapport de plusieurs équivalents de chacun des corps qui s'unissent.  
 — ETYM. Πολύγαμος, de πολύς, beaucoup, et γάμος, mariage.  
 † POLYGAMIE (po-li-ga-mie), *s. f.* † 1° Etat du polygame. [Selon Jurieu] la polygamie directe et forte doit être d'avoir deux femmes ensemble, avec lesquelles on vit conjugalement; la polygamie indirecte doit être, après le divorce, d'avoir une seconde femme, vraie femme, sur laquelle on ait le droit légal, et une autre qu'on ait quittée, et sur laquelle il ne reste plus aucun droit, Boss. 4° *avert.* La polygamie était permise en Egypte, excepté aux prêtres, qui ne pouvaient épouser qu'une femme, Rollin, *Hist. anc. Égypt.* t. 1, p. 166. Quelques usages particuliers à Valentinien lui firent permettre la polygamie dans l'empire; cette loi, violente pour nos climats, fut ôtée par Théodose, Arcadius Honorius, Montesq. *Esp.* xvi, 2. Cowper, chancelier d'Angleterre, du temps de Charles II, épousa secrètement une seconde femme, avec le consentement de la première; il fit un petit livre en faveur de la polygamie, *voy. Mœurs*, 130. La polygamie, selon Tacite, avait pour motif chez les Germains plutôt l'ostentation de l'opulence que l'avidité des plaisirs, se conserva longtemps dans le royaume des Francs, Naudey, *Inst. Mém. inser. et Lett.* t. viii, p. 492. † Chez nous, la polygamie est un crime puni par la loi. La polygamie est un crime et un cas pendable, *voy. Pourceaugn.* II, 43. Terme de droit canon. Etat d'un homme qui est marié plusieurs fois, qui a eu successivement plusieurs femmes. † 3° Terme de zoologie. Se dit par rapport aux animaux. † 4° Terme de botanique. Nom donné dans le système de Linné à une fleur renfermant les plantes qui ont sur un même individu des fleurs hermaphrodites et des fleurs mâles et femelles.  
 — HIST. xvi<sup>e</sup> s. Faudrait que missiez en nature la polygamie et la pluralité de noces entre nous, Chénier, *Contes*, t. 1, *Matin*, p. 366, dans *POISSONS*.  
 — ETYM. Polygame; grec, πολύγαμος.  
 † POLYGAMIQUE (po-li-ga-mi-ké), *adj.* Qui a rapport à la polygamie. Le tout [les Lettres persanes] est une vraie satire contre l'injustice polygamie, le dur veuvage où elle tient la femme, *Revue*, p. 440.  
 † POLYGAMITE (po-li-ga-mi-té), *s. m.* Membre d'une secte chrétienne qui permettait la pluralité des femmes.  
 — ETYM. Polygame.  
 † POLYGASTRICITÉ (po-li-ga-stri-si-té), *s. f.*

Existence de plusieurs estomacs qu'on a cru reconnaître chez les Infusoires.  
 — ETYM. Polygastrique.  
 † POLYGASTRIQUE (po-li-ga-stri-ké), *adj.* Terme de zoologie. Qui a plusieurs estomacs.  
 — ETYM. Poly..., et γαστήρ, estomac.  
 † POLYGÉNÉTIQUE (po-li-jé-ni-ké), *adj.* † 1° Terme de minéralogie. Qui est produit par des fragments réunis de roches diverses. † 2° Qui a rapport au polygénisme.  
 — ETYM. Poly..., et γένος, engendré.  
 † POLYGÉNISME (po-li-jé-ni-sm'), *s. m.* Système d'après lequel on admet que les races humaines actuelles descendent de plusieurs couples.  
 † POLYGÉNISTE (po-li-jé-ni-sté), *s. m.* Partisan du polygénisme.  
 † POLYGINGLYME (po-li-jin-gli-mé), *s. m.* Terme de zoologie. Mode d'articulation des valves de certaines coquilles bivalves.  
 — ETYM. Poly..., et γίγγλυμος.  
 † POLYGLOTTE (po-li-gho-té), *adj.* † 1° Qui est écrit en plusieurs langues. Bible polyglotte. Dictionnaire polyglotte. † S. f. Bible écrite en plusieurs langues. La Polyglotte de Complute. La Polyglotte d'Angleterre. † 2° Qui sait, qui parle plusieurs langues. † S. m. Cet homme est un polyglotte. † 3° Se dit des oiseaux qui ont plusieurs ramages, ou un chant très-varié.  
 — REM. D'après l'Académie on dit: cet homme est une polyglotte; cela veut dire: cet homme est comme une Bible polyglotte. Mais l'usage a changé: on dit cet homme est polyglotte, est un polyglotte; ce qui est plus simple et plus clair.  
 — ETYM. Πολύγλωττος, de πολύς, beaucoup, et γλῶττα, langue.  
 † POLYGNATHIEN, IENNE (po-li-gh-na-tin, tién), *adj.* Terme de tératologie. Monstres polygnathiens, ou, substantivement, les polygnathiens, monstres qui, à l'une de leurs mâchoires, portent suspendues des mâchoires difformes.  
 — ETYM. Poly..., et γνάθος, mâchoire.  
 † POLYGNACÉES (po-li-go-na-sé) ou POLYGNONÉES (po-li-go-née), *s. f. pl.* Famille de plantes dont le genre *polygonum* est le type.  
 † POLYGONAL, ALE (po-li-go-nal, na-lé), *adj.* Terme de géométrie. Qui présente plusieurs angles. Un champ polygonal. Des terrains polygonaux. † Dont la base est un polygone. Prisme polygonal. Pyramide polygonale.  
 — ETYM. Polygone.  
 † POLYGNONATE (po-li-go-na-té), *adj.* Terme de botanique. Qui est garni d'un grand nombre de nœuds, de genoux.  
 — ETYM. Poly..., et γόνυ, γόνυτος, genou.  
 † POLYGONE (po-li-go-né), *s. m.* † 1° Terme de géométrie. Figure qui a plusieurs angles et plusieurs côtés. Le cercle, l'ellipse, et généralement toute figure régulière ou irrégulière, curviligne, se peut considérer comme un polygone d'un nombre infini de côtés, *MALEBR. Rech. vér.* II, 1, 4. † Polygone-régulier, celui qui a les angles et les côtés égaux. † *Adj.* Figure polygone. † En arithmétique, les nombres polygones sont la somme des progressions en commençant par l'unité. † 2° Terme de fortification. Figure qui détermine la forme générale du tracé d'une place de guerre. † Polygone extérieur, celui qui aboutit aux points des bastions; polygone intérieur, celui qui aboutit à leurs centres. † 3° Lieu où les artilleurs s'exercent au tir des bouches à feu.  
 — ETYM. Πολύγωνος, de πολύς, beaucoup, et γώνος, coin.  
 † POLYGNONÉES (po-li-go-nées), *s. f. pl.* Voy. POLYGNONACÉES.  
 † POLYGONOMÉTRIE (po-li-go-no-mé-trie), *s. f.* Terme de géométrie. Mesure des polygones.  
 — ETYM. Polygone..., et μέτρον, mesure.  
 † POLYGONUM (po-li-go-nom'), *s. m.* Nom moderne du genre renoué, type de la famille des polygonacées.  
 — ETYM. Poly..., et γόνυ, genou, par allusion à la tige noueuse de ces plantes.  
 † POLYGRAPHE (po-li-gra-ff), *s. m.* † 1° Auteur qui a écrit sur plusieurs matières. Le polygraphe de Chéronée, Plutarque. † 2° Machine avec laquelle on peut faire mouvoir plusieurs plumes à la fois, et tracer ainsi plusieurs copies d'un même écrit. Polygraphe mécanique.  
 — ETYM. Πολύγραφος, de πολύς, beaucoup, et γραφειν, écrire.  
 † POLYGRAPHIE (po-li-gra-ffie), *s. f.* † 1° Partie d'une bibliothèque où l'on range les ouvrages des polygraphes. † 2° Se disait autrefois de l'art d'écrire de plusieurs manières secrètes qui, pour être déchiffrées, supposent la connaissance d'une clef.

† POLYGRAPHIQUE (po-li-gra-ff-i-ké), *adj.* † 1° Qui appartient à la polygraphie, division de la littérature. Œuvres polygraphiques. † 2° Qui appartient à la polygraphie, art d'écrire en chiffres. Alphabet polygraphique.  
 † POLYGYNE (po-li-jin-né) ou POLYGYNIQUE (po-li-jin-ni-ké), *adj.* Terme de botanique. Qui a plusieurs pistils dans chaque fleur.  
 — ETYM. Poly..., et γυνή, pistil.  
 † POLYGYNIE (po-li-jin-nie), *s. f.* Terme de botanique. Etat d'une plante dont les fleurs renferment plusieurs pistils.  
 † POLYGYNIQUE, voy. POLYGYNE.  
 † POLYHYDRITE (po-li-i-dri-té), *s. f.* Silicate de peroxyde de fer de Schwarzenberg, qui contient 30 pour 100 d'eau.  
 — ETYM. Poly..., et ὕδωρ, eau.  
 † POLYLYMPHIE (po-li-lin-ffie), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme peu usité d'anasarque.  
 — ETYM. Poly..., et λυμφή.  
 † POLYMATHE (po-li-ma-té), *s. m.* Personne qui a étudié beaucoup de sciences différentes.  
 — ETYM. Πολυμαθής, de πολύς, beaucoup, et μαθητήν, savoir.  
 † POLYMATHIE (po-li-ma-tie), *s. f.* Instruction variée et étendue. La cause de leur grande doctrine et polymathie, o. *MALEBR. Apologie*, p. 324. Quand un homme se met en tête de devenir savant, et que l'esprit de polymathie commence à l'agiter, *MALEBR. Rech. vér.* IV, 7.  
 — ETYM. Voy. POLYMATHE; grec, πολυμαθία.  
 † POLYMATHIQUE (po-li-ma-ti-ké), *adj.* Qui a rapport à la polymathie. † Ecole polymathique, celle où l'on enseigne beaucoup de sciences.  
 † POLYMÉLIE (po-li-mé-lie), *s. f.* Terme de tératologie. Présence de membres surnuméraires chez les animaux.  
 — ETYM. Poly..., et μέλος, membre.  
 † POLYMÉLIEN, IENNE (po-li-mé-lin, lié-né), *adj.* Terme de tératologie. Monstres polyméliens, et, substantivement, les polyméliens, monstres caractérisés par l'insertion, sur un sujet très-bien conformé, d'un ou de plusieurs membres sésosaites.  
 † POLYMIÈRE (po-li-mè-ré), *adj.* Terme de chimie. Composés polymères, ceux qui contiennent les mêmes éléments en même quantité relative, mais non en même quantité absolue.  
 — ETYM. Poly..., et μέρος, partie.  
 † POLYMÉRISME (po-li-mé-ri-sm'), *s. m.* Synonyme de polymérie.  
 † POLYMNIE (po-li-mnie), *s. f.* † 1° Une des neuf Muses, celle qui présidait à la poésie lyrique. † 2° Planète télescopique découverte en 1851.  
 — ETYM. Πολυμνία, de πολύς, beaucoup, et μῦθος, hymne.  
 † POLYMORPHE (po-li-mor-ff), *adj.* Terme didactique. Qui est sujet à varier beaucoup de forme.  
 — ETYM. Poly..., et μορφή, forme.  
 † POLYMORPHIE (po-li-mor-ffie), *s. f.* ou POLYMORPHISME (po-li-mor-ff-sm'), *s. m.* † 1° Qualité de l'être qui se présente sous plusieurs formes. L'espèce a un polymorphisme normal et propre qui se manifeste de diverses façons, *LAVERG. Revue des Deux-Mondes*, 1869, 1<sup>er</sup> mars, p. 445. † 2° Terme de chimie. Etat particulier par lequel les mêmes substances affectent des formes cristallines ou particulières très-différentes entre elles, sans changer de nature. Le polymorphisme du soufre.  
 † POLYMYTHIE (po-li-mi-tie), *s. f.* Nombre excessif d'incidents, dans un poème dramatique, l'abus de l'ομοιοπαθία, *Térence justifié, Dissert.* 2.  
 — ETYM. Poly..., et μῦθος, fable.  
 † POLYNÔME (po-li-nô-mé), *s. m.* Terme de mathématique. Toute quantité algébrique composée de plusieurs termes, séparés par les signes plus (+) ou moins (—).  
 — ETYM. Il faut voir dans *polynôme* le parallèle de *binôme*, c'est-à-dire un mot composé de poly... et de la finale qui est dans *monôme*.  
 † POLYNOTE (po-li-no-té), *adj.* Qui a beaucoup de notes. Instrument polynote.  
 — ETYM. Poly..., et note.  
 † POLYODONTE (po-li-o-don-té), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des dents nombreuses.  
 — ETYM. Poly..., et ὀδόν, ἑτέρον, dent.  
 † POLYONYGHE (po-li-o-ni-kie), *s. f.* Terme de tératologie. Anomalie caractérisée par exagération du nombre des ongles.  
 — ETYM. Poly..., et ὄνυξ, ongle.  
 † POLYOPHTHALME (po-li-of-tal-mé), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte un grand nombre de taches ou lésés.  
 — ETYM. Poly..., et ὄφθαλμός, œil.





gypte, nom vulgaire du datura fastueux dont le nom spécifique vient de l'ampleur de ses fleurs. || 13° Pomme-figue, synonyme de sans-fleur. || Pomme de chien, nom donné au fruit de la belladone mandragore. || 13° Pomme de raquette, fruit du castor en raquette. || Pomme rose, fruit d'une espèce de citronnier. || Pomme de paradis, banane. || 14° Pomme de chène ou noix de galle, roy. *oalla* s. || Pomme d'églantier, excroissance vector produite sur les branches de l'églantier par la piqure d'un insecte. || 15° Pomme de sauge, excroissance qui se trouve sur la sauge pomifère, et qui est le produit de la piqure d'un insecte, vraisemblablement un cynips. || 16° Pomme de terre, plante dont les racines sont garnies de tubercules bons à manger, originaire des contrées centrales de l'Amérique, depuis la Caroline jusqu'au Chili, importée et cultivée en Europe depuis le xvi<sup>e</sup> siècle; elle trouva peu d'accueil en France; c'est Parmentier, d'où le nom de parmentière qu'elle a un moment porté, qui en généralisa chez nous la culture. Les pommes de terre seraient un luxe sur nos tables si nos champs n'en produisaient pas, et qu'il fallût les faire venir à grands frais de l'Amérique septentrionale, d'où elles viennent originairement, *Compt. rend. Acad. Sci.*, 27. Il établit dans sa terre la culture des pommes de terre, production inconnue en France dans sa jeunesse, *Compt. rend.*, *Duhamel*. Les pommes de terre qu'on destine pour la table doivent être mises dans une cave ou dans un tonneau, avec des feuilles sèches de noyer ou de chène, par couches alternatives, *Compt. rend.*, *Maison rustique*, t. II, p. 462, dans *Poussin*. || Maladie de la pomme de terre, sorte d'affection qui atteint les pommes de terre encore dans le sol et qui les rend impropres à être mangées. || Eau-de-vie de pommes de terre, eau-de-vie faite avec la pomme de terre. || 17° Pomme d'Adam, nom vulgaire de la saillie formée par le cartilage thyroïde à la partie antérieure du cou de l'homme. || 18° Pomme se dit des feuilles des choux et des laitues, lorsqu'elles sont compactes et ramassées. || 19° Ornement de bois, de métal, etc. fait en forme de pomme ou de boule. || 20° Pomme d'arrosoir, sorte d'arroseur fermé au gros bout par une plaque percée d'une grande quantité de petits trous pour laisser arriver l'eau en pluie sur la terre; le petit bout s'adapte au goulot de l'arrosoir. || 21° Terme de marine. Sphère de bois, plus ou moins aplatie vers ses pôles, suivant l'usage auquel elle est destinée. || Pomme d'un mâ, sphère de bois extrêmement aplatie dont on couvre la tête d'un mâ. || Pomme de racage, sphère de bois, percée diamétralement d'un trou qui reçoit le bâtarde du racage. || Bourrelet fait d'une masse d'étoupe et de bétail, tournés autour d'un cordage et recouverts d'un travail fait en filet. || Pommes gouffées, pommes ayant une cannelure d'une certaine profondeur à leur circonférence équatoriale, et percées, d'un pôle à l'autre, d'un trou perpendiculaire à cette cannelure. L'homme gouffé et coché, pomme portant une cannelure perpendiculaire à la première, et faite de telle sorte qu'elle embrasse en partie un cordage auquel on veut faire adhérer cette sphère. La pomme gouffée, comme la pomme cochée, sert au passage d'une manœuvre courante. || 22° Terme de serrurier. Râteau en pomme, celui qui porte de petites pommes au bout de ses tiges. || 23° Pomme de mer, nom vulgaire des oursins.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. En sa main [il] tint une vermeille pome, *Ch. de Rol.* XVIII. || XII<sup>e</sup> s. De le [la] navre de puns, [on] payera] une coupe [sorte de mesure] de puns, *Vitalian*, *Recueil*, p. 178. *Biancher* travail [s'empoisonner] en pomme ou en cerise, *Bevil.* LXVII. La face avoit [Deduit] cum une pomme, *Vermeille* et blanche tout entour, *Le Rose*, *son*. Et s'en entroit dans le cuer [cœur] o son laron qui portoit sa corce et la pome, *Ass. de J.*, 20. || XIII<sup>e</sup> s. Pomme de chou, *Ménagier*, II, 6. Une pomme d'argent à chauffer mains en hiver, de *Lacour*, *Émaux*, p. 464. || XIV<sup>e</sup> s. Une pomme de cristal ronde à refroidir mains, *ib.*, p. 416. Si s'aura nolement choses olementement Comparer de que une pomme, *s. Beuch.* *Poésies* *mer.* f. 22. || XV<sup>e</sup> s. Il prenoit son pass-temps à leur jouer plusieurs jours, qui estoient (comme on dit en proverbe) jeux de pommes, c'est à dire jeux qui plaisent à ceux qui les font, *Beauch.* *Contes*, *cont.* M. le comestable, qui estoit un grand capitaine, disoit qu'il ne vouloit que des pommes cuites pour les abriter [les murs], *Lacour*, 260. Le patient avoit avoué de quelques pommes aromatique [boule parfumée], *Pass.* II, 13. Ayant odé une pomme

de senteur envenimée, subit le visage luy enfla... in. XIII, 10. La pomme de l'artichau excède en bonté celle de la cardo, *ib.* 516. Les pommes d'amour, de merveille, et dorées, demandent commun terroir et traitement, comme aussi communement servent-elles à couvrir cabinets et tonnelles, *o. de Lacroix*, 563. Entendant parler en cest endroit des pommes vulgaires, laisseront les pommes de coin, les pommes de grenade, d'orange, de pin, et autres portans ce titre, pour estre remarquées à leurs spéciales appellations, *ib.* 565. Les noms suivants, comme les plus remarquables de ce siècle et en ces climats-ci, nous serviront de guide, la melle ou pomme-appie, ainsi ditte de Claudius Applus qui du Peloponèse l'apporta à Rome, la rose, le court-pendu, la reinette, le blanc-dureau, la passe-pomme, la pomme-de-paradis, la pomme-de-cur-tin, de rougelet, de rambure, de chastinier... s'en treuvent... des noires, comme la pomme de caluan, noir en l'esorce, blano en la chair... Il y a peu de pommes d'esté, ne s'en reconnoissant guere plus que de deux especes, l'une est la petite pomme saint-jan, meure environ le commencement de juillet, l'autre est du mois d'aoust, ditte de grillot, *ib.* 565. Le suc des pommes de chene, non du tout meures, *ib.* 567. Ce grand capitaine se resolut à la fin de mordre à la pomme de ceste ligue, *Beauch.* *Pescayre*. Proposa de se faire aimer par force et contre nature, par le-moyen d'un philtre ou poison amatoir, qu'il composa en une pomme de Venus, appellée vulgairement pomme d'amours ou pomme folle, *Alestor*, *roman*, p. 26, dans *Lacroix*. Trois pommes rondes, d'or, à mettre senteurs, en chascune desquelles y a ung myrouer et ung caderan, de *Lacour*, *Émaux*, p. 456.

— ETYM. Berry, *pomme*; picard, *peime*; prov. *pom*, s. m. et *poma*, s. f.; esp. et ital. *pomo*; du lat. *pomum*, fruit à pepin ou à noyau.

† 1. POMMÉ (po-mé), s. m. Synonyme peu usité de cidre.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. L'ermite leur donna du pain et du pomme, *Girart de Ross.* v. 2039.

— ETYM. *Pomme*; prov. *pomat*.

† 2. POMMÉ (po-mé), s. m. Petite pièce de pâtisserie, composée de deux minces couches de pâte entre lesquelles se trouve un lit de marmelade de pommes.

— ETYM. *Pomme*.

3. POMME, ÉE (po-mé, mée), *part. passé* de pommer. || 1° Fait en forme de pomme. Chou pommé. Laitue pommée. || 2° Fig. et familièrement. Achevé, complet, toujours en mauvaise part. Une sottise pommée. Chamillart maria son autre frère à la fille de Guyet, qui était un sot et un impertinent pommé, *sr-sim.* 70, 180. D'un Phrygien riche et bien emplumé, Mais de son temps le fou le plus pommé, *s. a. Rouss.* *Allég.* I, 5.

POMMEAU (po-mé), s. m. || 1° Dans les épées et dans quelques sabres, la partie de la monture qui est au-dessus de la poignée, et sur laquelle est rivée la sole de la lame. Le pommeau de son épée lui servait de sceau et de cachet, *Bale.* 7<sup>e</sup> *disc. sur la cour.* || 2° Eminence qui est au milieu de l'arçon de devant d'une selle, et qui est de forme arrondie. Nous avons laissé Ragotin assis sur le pommeau d'une selle, fort empêché de sa contenance, et fort en peine de ce qui arriverait de lui, *Scarron*, *Rom.* com. I, 20.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Je commandai, el mustier fust mes trez [ma tente] Tenduz laienz et li pommeiaus dorez, *Roulet de C.* 61. || XIII<sup>e</sup> s. Quiconques veut estre fesiars de viroles de heus [poignées] et de pommeiaus, *Lic. des mèr.* 166. Atant cueilli en la gaudine Jehans d'une herbe la racine; Si l'a au pomel de s'espée Broüe et d'aue destrampée, *Bi. et Jeh.* 2016. || XV<sup>e</sup> s. Le suppliant d'une faut ou dalle frappa icellui Pierre environ le genoil près du pommel de la jambe [la rotule], de *Caxton*, *Poésies*. || XVI<sup>e</sup> s. Deux sergens l'emmeorcer, lui donnant du pommeau de la dague dans le croupion pour le faire aller, *s'ava.* *Fern.* III, 6. Autres plusieurs [muscles] se font qu'un tendon, comme les trois du pommeau [mollet] de la jambe, *Pass.* I, 2.

— ETYM. *Pomme*; wallon, *pommei*; prov. *pomel*; ital. *pomella*.

POMMELLE, ÉE (po-mé-lé, lé), *part. passé* de pommeler. || 1° Couvert de nuages petits et arrondis. Ciel pommelé. || 2° Proverbe. Temps pommelé et femme fardée ne sont pas de longue durée. || 3° Couvert de taches blanches rapprochées. Et, tous les chevaux noirs n'ayant pas de grands airs, s'en eus de pommelés comme les ducs et pairs, *Beauch.* *Épique*, IV, 3. || Dénomination ajoutée aux diverses nuances

de la robe grise, lorsqu'elles présentent des taches arrondies plus foncées que le reste de la robe. Gris pommelé; gris clair pommelé. C'est un cheval gros, court, jeune vieillard, gris pommelé, *Beauch.* *Barbier de Seville*, I, 6. || 3° S. m. Le pommelé. Les taches dont on a voulu moucherer un cheval imitent très-bien le pommelé du ciel, *Beauch.* *Salon de 1786*, *Évo.* t. XIII, p. 69. || Particularité de robes des chevaux.

— REM. L'Académie écrit tantôt gris-pommelé avec un trait d'union, et tantôt gris pommelé sans trait d'union.

POMMELER (SE) (po-me-lé). La syllabe *me* double l'i quand la syllabe qui suit est muette : se pommelle; se pommellera), v. *refl.* En parlant de ciel, se couvrir de petits nuages blancs et grâbles arrondis. || En parlant des chevaux, se marquer de taches rondes, grises et blanches.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Les chevaux [il] prist, qui furent pommelés, *Bat. d'Alexchans*, v. 5817. || XIII<sup>e</sup> s. Une autre maniere de lous sont, qu'on apele cervins, qui sont pommelés de noires taches, *s. u. n.* *Lacour*, *Trésor*, p. 248. || XIV<sup>e</sup> s. Uns coult baveux pommelés, *s. na com.* t. II, p. 184. || XV<sup>e</sup> s. Tous unicorns femelles, de poil gris pommelés, *s. u. n.* *Pant.* IV, 2. Vous avez les tetins comme deux taches de lait, Qui pommelent ainsi qu'au printemps le veulet Pommelent deux boutons que leur charme [châsse] environne, *Beauch.* 129.

— ETYM. *Pomme* : se couvrir de nuages, de taches en forme de boules, de pommes.

† POMMELIÈRE (po-me-li-ère), s. f. Terme de vétérinaire. Phtisie pulmonaire dans l'espece humaine.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. ... et se c'est beuf ou veul vendu... qui ait le fil ou la pommelle, *Beauch.* autres apostumes... *Ordonn.* déc. 1497. Ne se pourra vendre ne exposer en vente aucun beuf ou vache qui soient entechez de filz, pommelle, ou apostume, ou autre maladie dangereuse, *Ordonn.* juillet 1497.

— ETYM. *Pomme*, *pommelle*, à cause que les tumeurs qui fardissent les poumons sont comparées à de petites pommes. On trouve aussi *pommelle* dans *Ordonn.* mai 1488.

POMMELLE (po-mé-lé), s. f. || 1° Plaque en forme de petits trous, qu'on met à l'embouchure d'un tuyau pour empêcher les ordures d'y passer. || 2° Instrument dont se servent les fileurs et apprêteurs de bas, pour tirer la laine des ouvrages de bonneterie, en les foulant et les apprêtant. Défenses aux maîtres dudit métier et aux fileurs apprêteurs desdits ouvrages de se servir de pommelles et cardes de fer pour le apprêter, *arrêté* et draper, *Arrêt du cons.* 30 mars 1700. || 3° Terme de serrurier. L'usage des corroyeurs pour faire venir le grain au cuir. || 4° Petits coins de bois de chène que les rieurs mettent aux deux côtés des coins de fer pour faire partir la pierre. || 5° Terme de serrurier. La pièce de penture qui se pose en hauteur.

— ETYM. Diminutif de *pomme*, ainsi dit à cause de la forme.

POMMER (po-mé), v. n. En parlant des ouvrages de serrurerie, se former en pomme. || Se compare avec l'auxiliaire avoir quand on veut marquer l'action : les choux ont pommé promptement ; avec l'auxiliaire être quand on veut marquer l'état : les choux sont déjà pommés.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. En decours doit l'en sonner blanc et pommés, *Ménagier*, II, 3. || XVI<sup>e</sup> s. Des tues pommées, *Pass.* XI bis, 28.

— ETYM. *Pomme*.

POMMERAIE (po-me-ré), s. f. Lieu planté de pommiers.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. En mon vergier et en ma pommerrain, *s. Beuch.* *Poés.* *mer.* f. 30.

— ETYM. *Pommier*. On trouve *pommerrain* dans le sens de lieu où l'on garde les pommes, et de marmelade de pomme.

POMMETTE (po-mé-té), s. f. || 1° Terme rural. Instrument qui sert à cueillir les pommes et les poésies. || 2° Fruit de l'astéroïde, qui est une pomme. || 3° Par assimilation, ornement de bijoux de métal, en forme de pomme. || 4° Petits coins de bois faits à des poignées de chemises, de serrures. || 5° Plaques creuses et rondes de fer, de cuivre ou d'argent, avec lesquelles on garnit le bas des canons des pistolets. || 6° Terme de construction. Ouvrage de serrurerie servant d'amortissement. || 7° Partie prominently que présente la face inférieure de l'angle externe de chaque oreille, et qui est formée par un os quadrilatère appelé os de la pommette ou os malaire. || Rougeur des pommettes























porte bien vite. || Etre à la porte, être mis dehors. Si l'épouse une fois monsieur, me voilà forte; Une heure après l'hymen, ils sont tous à la porte, cotin d'ass. *Ficus cilié*, II, 10. || À la porte, en entrant. Pourquoi veux-tu, cruel, agir d'une autre sorte? Laisse, en entrant loi, tes lauriers à la porte, *COAN*, *Hor.* IV, 7. Il avait accoutumé de dire qu'un novice, entrant dans le monastère, devait laisser son corps à la porte, *BOSS. Pandé. St Bernard*, 1. Chacun peut le traiter [un auteur dramatique] de fat et d'ignorant, C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant, *BOSS. Art p. ch. III*. || [Corneille, laissait pour me servir de ses propres termes, ses lauriers à la porte de l'Académie, *AC. Rép. ou disc de Th. Corneille*.] || Familièrement. Etre logé à la porte de quelqu'un, avoir une habitation voisine de la sienne. || Fig. Cette mort qui est peut-être à la porte, *MASS. Carême, Mort*. Serez-vous toujours, Seigneur, à la porte de mon cœur pour en solliciter l'entrée? *to. Myt. Viri*. || On dit dans un sens analogue: il a une maison à la porte, aux portes de la ville, il a une maison qui est fort près de la ville. || Etre à la porte, attendre la sortie de quelqu'un. Les chiens à qui son bras a livré Jézabel, Attendant que sur toi sa fureur se dépole, Déjà sont à la porte, et demandent leur proie, *AC. Athal.* III, 6. || Etre porte à porte, se dit de personnes qui logent dans des maisons contiguës. || Dans le langage familier, être porte à porte de quelqu'un. La maréchale de Villars, qui logeait porte à porte de nous, entre chez Mme de Saint-Simon, *ST-SIM.* 226, 120. Heureusement la servante d'un vieux bon homme qui logeait au-dessous de moi se leva au bruit, courut appeler M. le châtelain, dont nous étions porte à porte, *J. J. nouss. Conf.* XII. || Dans les couvents, faire la porte, remplir les fonctions de portier. || Donner la porte à quelqu'un, le faire passer devant soi par honneur. Ils passent devant les uns dans leur propre maison, ils chicanent avec les autres pour éviter de leur offrir la porte, *CALLIENS, Mots d la mode*, II. || Fig. Rentrer par une autre porte, avoir recours à un autre moyen. Varangéville rentra par une autre porte et dit à Monsieur... *sev.* 29 août 1675. || Fig. Par la porte et par les fenêtres, de toutes parts. La fortune entre dans cette maison de Fouquet par la porte et les fenêtres, *QUI PATIN, Lett.* I, II, p. 429. || Fig. Si on le chasse par la porte, il rentre par la fenêtre, se dit d'un importun dont on ne peut se défaire. || 5° Il se dit, par extension, des endroits de Paris où étaient anciennement les portes de l'enceinte. Du faubourg Saint-Jacques à la porte de Richelieu, de la porte de Richelieu ici, d'où je dois aller encore à la Place-Royale, *not. l'Amour méd.* II, 2. || Porte se dit, à Paris, de quelques monuments en forme d'arcs de triomphe. La porte Saint-Martin. Là est le dessin de la porte Saint-Denis, dont la plupart des Parisiens ne connaissent pas plus les beautés, que le nom de François Blondel, qui acheva ce monument, *volt. Temple du Gode* || 4° Assemblage de bois et quelquefois de métal qui sert à fermer l'entrée d'une maison, d'une ville, d'une chambre, etc. Les vantaux, les battants d'une porte. L'attendre aux yeux d'autrui, quand tu dors, c'est erreur; Couche-toi le dernier, et vois fermer ta porte, *LA FONT. Fobl.* 21, 2. Songez-vous que je tiens les portes du palais; Que je puis vous l'ouvrir ou fermer pour jamais? *AC. Bajoz.* II, 1. Vous savez... Que ces portes, seigneur, n'obéissent qu'à moi, *to. Esth.* II, 1. On accourut, on enfonça la porte, *vén. Tll.* XIII. || Frapper à la porte, y donner des coups avec le marteau pour se la faire ouvrir. Déjà, plein du beau feu qui pour vous [mes vers] la transporte, Barbin [un libraire] impatient echa mol frappe à la porte, *BOSS. Epître X*. || Fig. Quand ce divin Esprit frappe à la porte du cœur, pour s'y faire entendre en qualité de docteur et de maître, *BOSS. Sermons, 2° exhort. pour une visite*. || Fig. Heurter, frapper à toutes les portes, s'adresser à toutes sortes de personnes, chercher toutes sortes de moyens pour réussir. Fédolon avait frappé longtemp à toutes les portes sans se les pouvoir faire ouvrir, *ST-SIM.* 21, 104. || Dans un sens analogue: il a heurté à la bonne porte, il s'est adressé à qui il faut. || Fig. Heurter à la porte, faire quelque demande. Vous me faites rire, quand vous dites que vous n'avez plus d'esprit; mais, si vous heurtez tant soit peu à cette porte, vous trouveriez bientôt qui vous répondrait, *sev.* 2 mars 1683. Quel est une innocente nommée la raison, soutenue de la vérité, heurtera à la porte, et elle en sera chassée... et on ne voudra pas seulement l'entendre, *to.* 28 sept. 1680. || Fig. Mettre la clef sous la porte, quitter furtivement sa maison. || Fermer à quelqu'un la porte au nez, sur le nez, fermer une porte avec

vivacité pour empêcher quelqu'un d'entrer. Qu'on lui [au naturel] ferme la porte au nez, il reviendra par la fenêtre, *LA FONTAINE, Fobl.* III, 18. Et que, si, aujourd'hui pour demain, je vous avais tout donné, vous me feriez fermer votre porte au nez, *LESAGE, Turcaret*, II, 2. || Pousser la porte au nez de quelqu'un, même sens. || On dit dans le même sens: faire de la porte un masque sur le nez. ... Si jamais chez nous vous revenez, Je vous fais de la porte un masque sur le nez, *BOSS. Mévêches*, II, 6. || Ecouter aux portes, être aux aguets pour surprendre les secrets de quelqu'un. || On dit de même: c'est un écouteur aux portes. || Cela vous apprendra à écouter aux portes, se dit à quelqu'un dont l'indiscrète curiosité a été punie. || Il a écouté aux portes, se dit de quelqu'un qui paraît avoir deviné un secret; ou, dans un sens ironique, de celui qui répète mal quelque chose entendu ou compris à moitié. || Fig. Enfoncer une porte ouverte, faire un effort pour surmonter un obstacle qui n'existe pas. || On dit de même: c'est un enfonceur de portes ouvertes. || Il est entré, il est sorti par la belle porte, par une bonne porte, par une mauvaise porte, il a obtenu, il a quitté son emploi honorablement ou d'une manière peu honorable. Dites-leur, reprit-il, que, si jamais j'entre à l'Académie, ce sera par la belle porte, *MARMONTEL, Mém.* VII. || Fig. et en un sens analogue, porte se dit des différentes issues, des différents partis que l'on prend. C'est la vraie porte pour en sortir honnêtement, *sev.* 125. || [Brancais] est à l'armée, volontaire, désespéré de mille choses, qui n'écrira pas trop de rêver ou de s'endormir vis-à-vis d'un canon; il ne voit guère d'autre porte pour sortir de tous ses embarras, *to.* 2 juin 1672. Vous voyez un jeune homme tout frais sorti de l'académie, qui cherche à entrer dans le monde, mais qui aimerait mieux n'y mettre jamais le pied, que de n'y pas entrer par une belle porte, *NAUCOURT, la Femme d'intr.* II, 9. Il vaut mieux, mieux je veux sortir par là [et c'est la bonne porte], leur dire ce qu'ils veulent, *MIABEAU, Lett. orig.* I, III, p. 272. || Porte vitrée, porte partagée par des croisillons de petit bois, dont les vides sont remplis par des carreaux de verre. || Porte de glace, porte vitrée avec des morceaux à glace étamée, au lieu de verre transparent. || Porte coupée, porte à deux ou à quatre vantaux coupés à hauteur d'appui. || Porte brisée, porte dont une moitié se brise et se replie sur l'autre, dans le sens de la hauteur. || Porte-croisée, fenêtre sans appui qui ouvre sur un balcon, sur une terrasse. || Porte battante, châssis ordinairement couvert d'étoffe, qu'on met devant les portes des chambres, et qui retombe et se ferme de lui-même. || Porte perdue, porte à laquelle on a donné le même arasement et la même décoration qu'au lambris où elle est pratiquée. || Porte feinte, imitation de porte qui sert à faire symétrie avec une ou plusieurs portes véritables. || Fausse porte, synonyme de porte feinte. || Fausse porte, se dit aussi d'une porte dissimulée par laquelle on peut se dérober. Rien ne tourne, et les ais sont joints de telle sorte qu'on ne s'aperçoit point de cette fausse porte, *NAUCOURT, Exp. foll.* II, 7. Le cardinal [de Richelieu] entra par une fausse porte dans la chambre où l'on concluait sa ruine; le roi sort sans lui parler, *volt. Mémoires*, 176. || Fausse porte, se dit encore, dans une maison, d'une petite porte par laquelle on ne passe pas ordinairement. || Fausse porte, dans une place de guerre, porte destinée pour faire des sorties, ou pour recevoir du secours en cas de siège. || Porte flamande, porte composée de deux jambages avec un couronnement et une fermeture de grilles de fer. || Porte de derrière, porte ouverte sur les dernières d'un bâtiment. Quand le roi [Jacques II] fut à Rochester, on le garda moins; il y avait des portes de derrière à son palais; un domestique qui était au roi lui fit trouver des chevaux, dont il se servit, *LA FAYETTE, Mém. cour de France, Guer.* I, II, p. 402, dans *ROUGENS*. || Fig. Porte de derrière, faufuyant, défile, échappatoire. || Il a toujours quelque porte de derrière, se dit d'un homme peu loyal qui trouve moyen d'échapper à ses engagements, à ses promesses. || 6° Dans l'ancienne cour, gardes de la porte, gardes qui veillaient dans l'intérieur du palais. || Capitaine de la porte, capitaine de ces gardes. Les solitaires de Martigne ne logèrent que le père de la Chaise, confesseur du roi, et son frère capitaine de la porte, *ST-SIM.* I, 21. || 7° Fig. Il se prend au sens de demeure, logis. J'mala homme de sa profession [d'Ormesson, dans l'affaire Fouquet] n'a eu une plus belle occasion de se faire paraitre, et ne s'en est mieux servi; s'il avait voulu ouvrir

sa porte aux louanges, sa maison n'aurait pas rempli, *sev.* d Pompon, 17 déc. 1681. Vous voir tous les grands à sa porte courir... *not.* || Se présenter à la porte de quelqu'un, se présenter à sa demeure pour lui rendre visite. On se présente même à la porte de quelqu'un. Il est à la porte les jours à sa porte, *MAULY, Gramm.* 2. || La porte de quelqu'un, même sens. On se présente à la porte; et je n'en ai point été surprise, parce que m'a toujours paru que, par une discrétion dans un évêque, il ne me voulait voir que pour des affaires, *MAINTENON, Lett. à Mme de Villem.* 10, 1708. || Se faire écrire à la porte de quelqu'un, faire écrire sur la liste du portier, afin que le sonne qu'on va voir sache qu'on est venu. La porte close, ne trouver personne, ou n'être admis dans la maison où l'on va. || La porte de quelqu'un est ouverte à tous les honnêtes gens, c'est-à-dire que les honnêtes gens sont bien reçus dans cette maison. || Refuser la porte à quelqu'un, ne pas le laisser entrer en quelque endroit. || Faire refuser la porte à quelqu'un, ne pas vouloir recevoir sa visite. || Refuser votre porte, *J. J. ROUS.* *Héli.* I, 1. || Fermer sa porte à quelqu'un, ne plus le recevoir. Je ne vous souffrir vivre de cette sorte: Vous m'avez fermé de vous fermer ma porte, *BOSSARD, le Joueur*, 1. || Absolument. Fermer sa porte, ne plus recevoir de visites. A dix heures elle s'habilla, fit fermer sa porte, et ne vit que le roi, avec qui elle avait le reste de la matinée, *ORLINS, Mme de Maintenon*, t. I, p. 225, dans *POUGENS*. || Ouvrir, rouvrir sa porte, commencer, recommencer à recevoir. || Fermer sa porte, défendre de laisser entrer personne chez soi. || On dit dans le même sens: sa porte est défendue. Que, de ce jour, pour lui ma porte est défendue, *BOSSARD, l'Impatient*, sc. 18. || Fermer la porte de quelqu'un, entrer chez lui sans que la porte soit défendue. || Toutes les portes les portes sont vertes, toutes les portes tombent devant lui, d'un homme à qui ses places, son crédit, sa réputation rendent toutes les entrées faciles. Le roi fit bien à M. de Pompon, et lui parla de l'ordinaire; mais d'être dans la foule, à côté de lui, vu tomber les portes devant lui, c'est un homme qui pénètre toujours, *sev.* 29 févr. 1690. || Fermer la porte de quelqu'un, essayer de empêcher lui sans pouvoir y réussir. || Laissez-le entrer, laissez-le morfondre à sa porte, *not.* 17. || Les portes du temple de Janus, à Rome, que l'on ne fermait que quand on faisait la paix. Deux portes qu'on ne ferme que les portes de la guerre, s'ouvrant, se fermant, font le sort de la terre; Janus en est le dieu. Mars le souverain, *HELLER, Er. VII.* Poète. Fermer les portes du temple de Janus, faire la paix. Fermer les portes de la guerre, faire la paix. Les portes de Janus par vos mains sont fermées, *COAN, Cyprien*, 1. || 8° Chez les anciens monarques de l'Asie, le roi, le palais du roi. Les princes seigneuriaux et les anciens Perses étaient élevés à la porte de la ville avec ses enfants, *BOSS. Hist.* VI, 8. Une femme de la part d'une femme qui avait des bijoux et quelques bagues, comme il en avait dans toutes les cours ou plutôt dans toutes les provinces orientales, *volt. Russie*, II, 1. || La porte, la Porte ottomane, la Sublime Porte (une majuscule), la cour de l'empereur des Turcs. || Partis de la vie pastorale, les Turcs ont une tente immobile qui le symbole de l'empire. || 9° Tente... a deux portes: la porte du monde, et la porte de la béatitude (le bazar), *not.* || Orig. du droit féodal. *Introd.* XIII. Les portes de la mort, état où la mort est attendue d'abandonner un homme. Et pour le salut des portes du trépas, *COAN, Gal. du P. de la mort*, 1. || La mort avait touché aux portes de la mort, *not.* || 10° Etre aux portes de la mort, être à la mort. || [Télémaque] périssait, tel qu'un homme ainsi le fils d'Ulysse était aux portes de la mort, *not.* || Vous avez été jusqu'à la porte de la mort, *MASS. Carême, Impitoyé*. On dit de ceux qui les portes du tombeau. Borgia ne pouvait pas voir que lui-même serait aux portes de la mort, *volt. Mémoires*, 171. || Les portes de l'éternité, l'éternité. Dès que la mort se fait voir de près, que la porte de l'éternité s'ouvre à lui, *MASS. Carême*, 1. || Reçue mes tendres et derniers vœux, les portes de l'éternité s'ouvrent pour moi, *not.* || 11° Malherbe a dit aux portes de la mort, comme on dit aux portes de la mort, c'est-à-dire l'approche d'une grande peur. [Pierre] De fait couard, de fidèle fait traître, Aux

abandonne son maître, Et jure impudemment ne le connaît pas, MALH. I, 6. || 10° Les portes de Jérusalem céleste, les portes éternelles, la de la maison du Seigneur, l'entrée du paradis du Seigneur vient enfin de vous ouvrir les paradis et les portes éternelles, MASS. I, Mort du pech. C'est un droit qui nous ouvre de la maison du Seigneur, 10. Carême, Voie de la porte des cieux, même sens. Avoyant la terre, ils aspirent aux cieux, Et croyant mort leur en ouvre la porte... CORN. Poly. III, 9. || 11° Portes. Les portes d'enfer, les puissances du malin. Les portes d'enfer signifient naturellement toute la puissance des démons, ROSS. 3° instr. prom. de l'Église, 10. Tandis que l'Église de Christ subsistera (or elle subsistera toujours, car les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle), BOURDAL. Sur la récomp. des saints, 1. p. 38. || 11° Terme de mythologie. Porte de la mort, celle par laquelle sortaient les songes véritables. || 12° D'ivoire, celle par laquelle passaient les songes menteurs. || 12° Une ouverture quelconque. Et [dans un coucher de soleil] vers l'occident seul, une porte éclatante laissait voir la lumière à flot d'or ondoyer, LAMART. Harm. II, 2. || 13° Ca qui permet d'entrer dans un pays. Cette porte de la porte de tel pays. || Fermer la porte, les portes d'un pays à une nation, ne pas lui permettre d'entrer. Les Japonais avaient fermé la porte de leur pays à tous les Européens, sauf les Hollandais. || 14° Fig. Ce qui sert de passage aux impressions intellectuelles ou morales. Que pour sortir de leur cœur elles [les vérités] trouvent de portes! NICOM. III, 8. Je ne parle que des vérités de la porte; et c'est d'elles que je dis que l'esprit de Dieu sort comme les portes par où elles sont entrées dans l'âme, PASC. Géom. II. Hélas! vous ne savez qu'à ces derniers moments... toutes les portes de mon entendement sont fermées, mes idées sont éteintes, ma pensée s'éteint, VOLT. Polit. et lég. I. Entre un mourant et un homme qui se porte bien. || 15° Tout entre dans l'esprit par la porte des sens, DELILLE, Imaginat. I. || 15° Entrée, introduction. La géométrie est la porte des sciences mathématiques. || Accès, moyen d'arriver. La porte des sciences, des grandeurs, des emplois. Placide: un rang [de gouverneur] en tous lieux je souhaite l'honneur. — Marcelle: Considère donc quelle main vous y porte; L'hymen seul de vous en est pour vous la porte, CORN. Théod. I, 2. De lui ouvrir ou fermer à son gré la porte des grandes magistratures, J. J. ROUSSEAU. Lett. d'Alceste, Corresp. L. VII, p. 44. || Les portes secrètes, les yeux cachés de réusir. Vous me dites une parole, que les portes secrètes s'ouvriront et fermeront, selon ce qui plaira à M. d'Argenmainvillon, Lett. d' Mme de Caylus, 10 févr. || Ouvrir la porte, donner accès. Le sein de la terre... Aux fragiles pensers ayant ouvert la porte, VOLT. I, 4. Il n'est ni train pompeux, ni superbes qui n'ouvrent quelque porte à des maux invisibles, MOL. Psyché, IV, 4. Il est nécessaire qu'il y ait l'inégalité parmi les hommes, cela est vrai; mais la étant accordée, voilà la porte ouverte non seulement à la plus haute domination, mais à la plus tyrannique, PASC. Pens. VI, 4 bis, éd. HAVET. || Ouvrir une porte bien large à la calomnie, PASC. Esp. III, 10. Mon premier vol ouvrit la porte à d'autres, J. J. ROUSSEAU. Confess. I. || Fermer la porte, à exclure, refuser, couper court à. Il faut fermer la porte à leurs prétentions, CORN. D. Sanche. De l'humour que je sais la chèbre Marinette, ne ferme pas la porte à la fleurette, MOL. I, 9. De borner nos talents à des inutilités, Et fermer la porte aux sublimes clartés, 10. Femmes de France, 3. Peut-on, avec un si bon esprit, fermer la porte à cette pauvre vérité? s. v. 581. || L'aphine lui dit [à Mme de la Forté] avec une voix: Madame, je ne suis pas curieuse, mais ainsi la porte, c'est-à-dire la bouche aux hommes et ses railleries, 10. 29 mars 1880. || Une porte fermée, une incapacité à comprendre, à sentir. On ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme de la facilité des ballets de Benserade et des danses de la Fontaine; cette porte leur est fermée, 10. Ruzzy, 16 mai 1880. || Laisser une porte, ne pas laisser complètement. Le moyen d'apaiser l'âme est de laisser une porte au repentir, et non de fermer les hommes dans le désespoir par un refus et irrévocable de pardon, AOLLIN, Hist. anc. I, III, p. 412, dans BOUGANS. || 16° Ce qui ferme les portes, certaines constructions. Les por-

tes d'une armoire. La porte d'un four. || Porte d'éclosure, grande clôture de bois qui arrête l'eau dans les écluses. || Bateau-porte, bateau que l'on coule à fond à la porte d'un bassin pour le fermer. || Porte maritime, synonyme de passelle. Les portes marinières [sur la Sarthe], ménagées dans les massifs des barrages, n'offrent que 4°, 50 à 5°, 30 de passage, comme celles de la Mayenne, et, comme ces dernières, elles sont fermées au moyen d'alguilles et de petites vanes ou appareils superposés, R. ORANGEZ, Voies navig. de France, p. 308. Ces portes, réservées dans les barrages, pour la descente ou la remonte des bateaux, se composent, comme on le voit encore sur plusieurs points, et même, au rapport des voyageurs, sur les canaux de la Chaine, d'une voie de 6 à 7 mètres de largeur, fermée par plusieurs poutrelles mobiles placées les unes au-dessus des autres, et suivie d'un plan plus ou moins incliné, bordé latéralement par des estacades en charpente, et servant à racheter la différence de niveau des deux biefs contigus, BUTENS, Hist. de la navig. int. de la France, I, 80. || 17° Porte d'agrafe, petit fil de cuivre étamé, plié en forme de cercle d'un côté, les deux bouts formant deux petits cercles serrés l'un à côté de l'autre; le bout arrondi sert à retenir l'agrafe, et les deux petits cercles à fixer la porte sur l'étoffe. || 18° Au plur. Pas, gorge, défilé. Plusieurs de ces gorges [du Caucase], les seules sans doute qui fussent praticables, étaient fermées par des portes connues sous le nom de portes Caspiennes, de portes d'Albanie, et, en général, de portes du Caucase, BAILLY, Atlantide, p. 110. || 19° Terme d'anatomie. Portes du lait, nom donné aux ouvertures par lesquelles, chez la vache, les veines mammaires, s'étendant de la partie antérieure des mamelles jusqu'à la région antérieure et latérale du ventre, pénètrent dans les parois profondes et inférieures de la poitrine; elles sont faciles à explorer. || 20° Les portes du Sadder, les chapitres de ce livre. Le Sadder est divisé en cent articles, que les Orientaux appelaient portes ou puissances, VOLT. Mœurs, s. || 21° De porte en porte, loc. adv. De maison en maison. J'aimerais mieux chercher mon pain de porte en porte, Que servir plus longtemps un maître de la sorte, BERNARD, Fol. amour, I, 1. Adieu le Marais, l'île Saint-Louis, maisons où l'on va de porte en porte s'ennuyer, ou faire un quadrille, d'ALAINVAULT, École des bourgeois, II, 9. Vous ignorez peut-être qu'un polisson, nommé Clément, va de porte en porte, lisant une mauvaise satire contre vous, d'ALEMA. Lett. d' Volt. 6 mars 1772. || Il va de porte en porte comme le pourceau de saint Antoine. || 22° De porte à porte, sans intermédiaire, en face. Jusque-là je suis assez glorieux pour vous dire de porte à porte que je ne vous crains ni ne vous aime, CORN. Lett. Apolog. || 23° À porte close, loc. adv. En secret. || On dit dans le même sens: à porte fermée. J'aurais donné tout au monde pour le voir représenter [le Devin de village] à ma fantaisie, à portes fermées, comme on dit que Lulli fit une fois jouer Armlde pour lui seul, J. J. ROUSSEAU. Confess. VIII. || Par opposition. À portes ouvertes, publiquement. Apollon à portes ouvertes Laisse indifféremment cueillir Les belles feuilles toujours vertes Qui gardent les noms de vieillir, MALH. III, 2. Heureusement en Angleterre aucun procès n'est secret... tous les Interrogatoires se font à portes ouvertes, VOLT. Polit. et lég. Hist. d'Élis. Canning. || 24° À porte ouvrante, à portes ouvrantes, à porte fermante, à portes fermantes, à l'heure où, dans une place de guerre, les portes s'ouvrent ou se ferment. || Proverbe. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, il faut se décider d'une manière ou d'une autre. — HIST. XI° s. De parais [paradis] li soit la porte ouverte, Ch. de Rol. CLXIV. || XII° s. Li empereur Marchus... vint à une porte que on apele porte oïrée [dorée], VILLAN. CVI. Et il les assistent [assiégèrent] à moult poi de gent devant deus portes, 10. CLXI. À celle journée que nos entrames en nos nez [navires], fist l'en [on] ouvrir la porte de la nef, JOINV. 310. Aumona au lit de la mort messires Gaucher li Grant dix livres chascun an à la porte [lieu dans les couvents où l'on faisait l'aumône] d'Igni, por doner cotes as mesiax [lépreux] de la terre, de CARON, porta. || XIV° s. Comme Guillaume de Breul, advocat en notre dit parlement, lequel est prisonnier à Paris deiens les portes [libre dans Paris, à la condition de n'en pas sortir], Bibl. des chartes, 4° série, t. IV, p. 138. Et quant je voy que pas n'en rient [les maris], Mais dient que, leurs femmes mortes, Ne passeront jamais telz portes [ne se remarieront pas], s. DESCH. Miroir de mariage, p. 13. Nous perdames Julien Bourgneuf la capi-

taine de la porte du roy, cou. VIII, s. || XIV° s. À porte ouvrant, d'acq. Hist. II, 344. Deux chascoux qui estoient venus de la porte du sultan, 10. ib. III, 419. Il a tellement esté pipé, qu'il a veu devant que mourir, ses enfans aux portes [mendier], sa femme au bordel, et sa personne à l'hospital, 10. Conf. I, 10. Tous ces desguisements sont vaines mascarades Qui aux portes d'enfer présentent leurs aubades, 10. Tragiques, Princes. Tout cela est frapper à la porte d'un trespassé, COTARVA. Les derniers venus ferment les portes, 10. — ETYM. Bourguig. pote; provenç. et ital. porta; espagn. puerta; du lat. porta, que les Latins, Tite Live entre autres, tirent de portare, parce que, en traçant l'enceinte des villes avec une charue, on soulevait, portoit la charue à l'endroit où l'on voulait ménager des portes; mais portiare eût donné portata, et non porta. Porta est bien un participe passif d'un verbe simple perdu, poro, pero, traverser (grec, κέρος, κέραι sanscrit, par, traverser). 2. PORTE (por-té), adj. Terme d'anatomie. Eminences portes, nom de deux saillies de la face inférieure du foie qui bornent, l'une en devant, l'autre en arrière, le sillon transversal. || Veine porte, grosse veine qui reçoit le sang de l'estomac, de la rate, du pancréas et des intestins, et qui se distribue dans le foie. || Sillon de la veine porte, ou sillon transversal, sinuosité profonde qui loge le sinus de la veine porte. || Appareil porte, vaisseaux portes ou de petite circulation, nom donné à toutes les parties de l'appareil circulatoire dans lesquelles le sang marche des capillaires d'un organe vers les capillaires d'un autre organe. Il y en a un d'annexé à chacun des appareils de la vie de nutrition, et non pas seulement un pour l'appareil digestif. — HIST. XVI° s. La veine porte est seule et unique, située à la partie cave du foie, duquel elle sort (ou plus tost de l'umbilicale), et au milieu de tous les intestins, PARRÉ, I, 24. — ETYM. Porte t, à cause qu'on a comparé les deux éminences du foie à une porte. PORTE, FB (por-té, té), part. passé de porter. || 1° Soutenu comme un faix, une charge. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants [les Espagnols à Rocroy]; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines qu'on voyait porté dans sa chaise... ROSS. Louis de Bourbon. Elle a trouvé Pyrrhus porté par des soldats, Que son sang excitait à venger son trépas, BAC. Andr. V, 8. || 2° Transporté d'un lieu à un autre. Des tableaux portés dans un musée. || Fig. La guerre portée par Charles VIII et par Louis XII en Italie, VOLT. Mœurs, 74. || Tout porté, se dit de quelqu'un qui n'a pas à se déplacer pour faire quelque chose. Je vous conseille de demeurer à Paris jusqu'à ce que vous soyez las d'y être, puisque vous y êtes tout porté, MAINTENON, Lett. d' d'Aubigné, 10 oct. 1666. Le roi nomma Villars son premier ambassadeur plénipotentiaire pour aller à Baden, le comte de Luo pour le second, qui se trouvait tout porté, étant ambassadeur en Suisse, s. v. 353, 181. || Tout porté, se dit aussi des choses qui sont sous la main. J'eusse opiné à tâter du climat de Provence, cette année seulement, puisqu'il était tout porté, s. v. 303. || 3° Porté à terre, jeté par terre, en parlant des personnes. || En vénérie, porté par terre, se dit d'un cerf que les chiens ont forcé et fait tomber. || Fig. Quand Périclès avait été porté par terre dans la lutte, il persuadait aux assistants qu'il n'était point tombé et les contraignait de croire moins à leurs yeux qu'à leurs oreilles, PARRÉ. Fragm. sur les préf. p. 113. || 4° Terme de peinture. Ombre portée, ombre qu'un corps projette sur une surface. || 5° Excité, animé, poussé. Trois saints également jaloux de leur salut, Portés d'un même esprit, tendaient à même but, LA FONT. Fabl. III, 37. Ce doucet est un chat Qui... Contre toute la parenté D'un mauvais vouloir est porté, 10. ib. VI, 8. Et je me sens par ma planète À la malice un peu porté, MOL. Amph. III, 2. || Être porté, avoir de l'inclination, de la disposition à. J'aime en vérité Pauline, je me sens portée pour elle, s. v. 310. Toujours porté à faire le mal, ROSS. Hist. I, 11. Je ne suis pas fort portée, ma chère nièce, à demander des grâces, MAINTENON, Lett. d' Mme de Caylus, 17 juill. 1701. Il n'est que fier et indépendant, plus porté d'ailleurs à s'apprécier au-dessous qu'au-dessus de ce qu'il vaut, d'ALEMA. Portr. de l'auteur. || Être plus porté pour une personne que pour une autre, avoir plus de disposition, plus de goût pour une personne que pour une autre. || 6° Déclaré, exprimé. Les parents qu'on avait ga-



sert à boucher l'extrémité inférieure du moule à taylor. || 5° Portée d'eau, le volume que débite un cours d'eau dans un temps donné. || 6° Terme d'architecture. L'étendue laissée libre sous une pierre, une pièce de bois, etc. placée horizontalement, et soutenue en l'air par un ou plusieurs points d'appui. Comment ces galeries, contribuant à rétrécir la *cella* [dans les temples anciens], contribuaient aussi à diminuer la portée des plafonds, QUARA. DE QUINCY, *Inst. Mém. Hist. et Litt. anc. t. III, p. 349.* || La partie d'une pierre ou d'une pièce de charpente ainsi placée qui porte sur le mur, sur un pilier, etc. Cette poutre n'a pas assez de portée dans le mur. || Saillie au delà d'un mur de face, comme celle d'une gouttière, d'un auvent. || Terme de charpente. Se dit du bout d'une pièce qui est scellée dans un mur, ou qui porte sur une sablière, ou bien d'un bout d'une solive sur une poutre. || 7° Terme de tissage. Allée et venue du cordon ou du ruban de fil qui parcourt toute la longueur que doit avoir la chaîne d'une étoffe. La portée est un certain nombre de fils qui font partie de la chaîne; les chaînes s'ourdissent ordinairement par demi-portée, *Dict. des arts et mêt. Drogier.* || Dans une corderie, une portée de fils est le faisceau de fils que les cordiers peuvent étendre, par une opération unique, dans toute la longueur de l'atelier, pour former l'ourdissage d'un cordage. || 8° Terme de chasse. Branches que le cerf a pliées ou rompues avec sa tête, et qui sont autant de traces de son passage. || 9° La distance à laquelle un canon, un fusil, un pistolet, un arc peut lancer un projectile. Mon fils a été spectateur des deux armées rangées si longtemps en bataille; voilà la seconde fois qu'il n'y manqua rien que la petite circonstance de se battre; mais comme deux procédés [préliminaires de duel] valent un combat, deux fois à la portée du mousquet valent une bataille, *sv. 280.* Cette mesure [la mesure de la force des projectiles par un module qu'ils viennent frapper] est préférable à celle où l'on voudrait juger des forces par les portées, *MONCART, d'Arci.* La grandeur des portées dépend de la manière plus ou moins exacte avec laquelle la bombe est attachée à la bouche du canon, *ANASTOSI, Inst. Mém. scienc. t. VII, p. 181.* On s'aperçut [à la Moscowa] que, dans l'obscurité, les batteries avaient été placées hors de portée de l'ennemi; il fallut les pousser plus avant; l'ennemi n'osa faire: il semblait hésiter à rompre le premier terrible silence, *STOUB, Hist. de Nap. VII, 9.* Une portée de fusil, une distance peu considérable. La ville est à quelques portées de fusil. || On a dit, dans le même sens, portée d'escopette. Un petit gentilhomme qui avait sa chaumière à deux portées d'escopette de Cinquello, *LESAGE, Diab. boit. ch. 10.* Par extension, à portée, à la distance convenable pour faire quelque chose. Mettez-vous à portée, fin de pouvoir entendre. Ne lâchez pas encore votre coup de fusil; vous n'êtes pas à portée. Les ans n'étaient pas à portée. Quand il fut à portée de se faire entendre... *VÉN. Tél. x.* || À la distance où l'on peut être atteint. Jamais auprès des fous ne te mets à portée; Je ne te puis donner un sage conseil, *LA FONT. Fabl. IX, 8.* || À portée, à distance convenable. Un asile éloigné, mais à portée. *J. J. ROUSS.* m. v. || Être à la portée de la main, être assez près de quelque chose pour l'atteindre avec la main. C'est de ces objets qui sont à la portée de sa main, que l'instinct commence à faire des expériences; en conséquence il lui semble d'abord, à chaque bruit qui frappe son oreille, qu'elle n'a qu'à étendre les bras pour saisir le corps qui le rend, *CONDIL. Traité des sens, III, 2.* || Fig. À la portée de, facilement accessible. J'aimerais fort à vous parler sur certains chapitres; mais ce plaisir n'est pas à portée d'être espéré, *sv. 11 mai 1640.* Ayez une vue du Canada comme un bien qui n'est plus à portée [M. de Grignan avait obtenu d'être gouverneur du Canada], *10. 6 av. 1712.* Tous les vrais plaisirs de l'homme sont à portée, *J. J. ROUSS. Héll. v. 2.* || Fig. Être à portée de, être dans une situation convenable pour faire quelque chose. On dit qu'il [Turenne] est à portée de se battre avec ce Montecuculli, *sv. 181.* D'abord.... on ne se sent point de pouvoir être de vos amis; mais, quand on vous connaît et qu'on est à portée d'être de ce nombre.... on vous adore, *Id. d. Mme de Grignan, 22 sept. 1680.* Je ne suis pas encore à portée de recevoir cette joie, *Id. 13 oct. 1678.* || Être à portée de quelque chose, pouvoir recevoir ou faire quelque chose. Vous perdez bien de n'être pas à portée de cette confidence, ma chère enfant, *sv. 371.* Il me semble que je ne suis plus à portée de rien, *Id. 437.* || Lors de la portée, à une trop grande dis-

tance pour. Je crains bien qu'étant hors de la portée de toutes les postes, je ne reçoive point de vos lettres dimanche, *sv. 27 mai 1673.* || Être hors de portée de, ne pouvoir faire. Dans une conversation, nous aurions fait des réflexions que l'éloignement nous met hors de portée de faire, *sv. d. Bussey, 13 août 1680.* Quand il se crut hors de portée de rencontrer Milord, *HAMILT. Gramm. 9.* Je ne saurais m'en charger, parce que, vraisemblablement, je ne serai pas à Paris dans un mois, et, par conséquent, hors de portée d'avoir sa réponse, *D'ALEMB. Lett. d. Voltaire, 13 août 1770.* || 10° Étendue de la voix, de la vue, de l'ouïe, etc. Être à portée de la voix de quelqu'un. Cela n'est pas à la portée de ma vue, de mon oreille. Tout naire ou raispoute peut nous tuer, si nous l'approchons seulement à portée de notre haleine, *ANAN. DE ST-P. Chaum. indienne.* || Terme de marine. La portée d'un phare, la distance à laquelle ce phare peut être aperçu, en général, par un observateur élevé de 4 ou 5 mètres au-dessus de la mer. || 11° Terme de musique. La réunion des lignes qui servent à écrire la musique, et sur et entre lesquelles on commence, dès le XI<sup>e</sup> siècle, à échafauder les neumes; le nombre des lignes composant la portée a varié; il est aujourd'hui de quatre pour le plain-chant et de cinq pour la musique. || Musique sur portée, nom donné à la musique écrite en notation ordinaire, pour la distinguer de la musique en chiffres et de la musique en tablature (*voy. TABLATURE*). Il y avait longtemps que j'avais pensé à noter l'échelle par chiffres pour éviter d'avoir toujours à tracer des lignes et portées, lorsqu'il fallut noter le moindre petit air, *J. J. ROUSS. Confess. VI.* || 12° Fig. Ce qui peut faire une personne par rapport à sa fortune, à sa position, etc. Cette place est à sa portée. Il a fait une dépense fort au-dessus de sa portée. Ne parlons point ici du Tage ni du Gange, Je connais ma portée et ne prends point le change, *COGN. Pomp. II, 3.* || 13° Fig. L'étendue d'esprit, la capacité, l'aptitude à comprendre. Je sonde ma portée et me tâte le pouls, *MONCART, Sat. 1.* Après la grâce qu'ils m'ont faite de ne point dédaigner ce qu'ils ont vu, je pense avoir quelque droit d'espérer qu'ils ne me refuseront pas celle de se contenter de ce que je puis, et de n'exiger rien de moi par delà ma portée, *COGN. Imit. Pref. de 1652.* Connaissons donc notre portée, *PASC. Pens. 1, 1, éd. HAVET.* Qu'on accorde donc aux pyrthoniens ce qu'ils ont tant crié: que la vérité n'est pas de notre portée, *Id. ib. t. 1, p. 116, note, éd. HAVET.* Je trouve Pauline bien suffisante de savoir les échecs; si elle savait combien ce jeu est au-dessus de ma portée, je craindrais son mépris, *sv. 114.* Son esprit était de la portée de tous les esprits qu'il voulait, *HAMILT. Gramm. 10.* On sait à quel âge un enfant doit apprendre à lire.... ce n'est qu'en matière de religion qu'on ne consulte point sa portée, *DIDEROT, Pens. phil. 25.* Moi qui voyais si bien la portée de ce pauvre homme [Voltaire] dans les matières politiques dont il se mêlait de parler, *J. J. ROUSS. Conf. XI.* || À portée de, à la portée de, susceptible d'être compris. Je vous manderai si ce livre est à la portée de mon intelligence, *sv. 434.* Nous voyons les nourrices et les mères s'abaisser pour se mettre à la portée de leurs petits enfants, *BOSS. 2<sup>e</sup> sermon, Visitation, 2.* Reconnaissez-vous là dedans le père commun que nous pleurons? nécessaire à tous, ne fut-il pas toujours à la portée de tous? *MASS. Or. fun. Villeroi.* Lui [Fontenelle] qui traitait les matières philosophiques avec tant de lumière, qui connaissait mieux que personne l'art de les mettre à la portée du commun des lecteurs, *CONDIL. Art d'écr. II, 11.* || Lors de la portée, qui n'est pas susceptible d'être compris. Ces philosophes, qui ne pensent pas qu'il y ait rien hors de la portée de leur esprit, *CONDIL. Traité des syst. ch. 7.* || 14° Fig. La force, l'importance d'un sentiment, d'une passion, etc. J'accepte votre haine, et l'ai bien méritée, j'en ai prévu la suite, et j'en sais la portée, *COGN. Sertor. v. 4.* Je connaissais la portée de sa faiblesse, et j'étais convaincu qu'elle n'irait pas jusques-là, *ARTZ, Mém. t. II, liv. III, p. 335,* dans *POUGENS.* || Il se dit dans un sens analogue, d'un raisonnement, d'une expression, etc. La portée d'un argument. Une enfant qui ne sent pas la portée de ce qu'elle dit, *RICARD, Frites de morier, III, 12.* — HIST. III<sup>e</sup> s. Que celo [la Vierge] qui de vous [Jésus] fit la sainte portée... *Berte, cxvii.* || XVI<sup>e</sup> s. Il les laissa, parce qu'elles estoient quelque peu trop poissantes à la portée, *ANAN. Garg. 1, 17.* Il est vray, monseigneur, qu'il luy est impossible de porter plus la despense, car vous savez sa portée [ses ressources], *MASO. Lett. icy. Sy Dieu au bout des*

vingt et quatre heures n'eust diminué la fièvre, son petit corps en avoit plus que sa portée, *Id. ib. cii.* Voyant deux telles forces si près l'une de l'autre, ung roy et ung empereur à une portée de canon près... *Id. ib. cxxiv.* Selon la portée de l'ame qu'il [le précepteur] a en main, *MONT. 1, 160.* Ils receurent M. de Vieilleville selon leur portée, *CAL. VIII, 10.* Ils nous ont enseigné des preuves pour cognoistre la portée [qualité] des terroirs, *O. DE SASSAZ, 4.* Au temps passé les veneurs appolloient ce que maintenant l'on dit portées, frayées; à present nous usons de l'un et de l'autre, parce que, un cerf entrant dedans le bois, il le fraye et emporte avec sa teste, *CHARLES 12, Chasse roy. xxiii.* — ETYM. Portée. † PORTE-ÉCUELLE (por-té-kué-l'), s. m. Genre de poissons malacoptérygiens, de la famille des dicobolés. PORTE-ENSEIGNE (por-tan-è-gn'), s. m. Ancien nom du porte-drapeau. || Au plur. Des porte-enseignes ou enseignes. PORTE-ÉPÉE (por-té-pée), s. m. Morceau de cuir ou d'étoffe qu'on attache à la ceinture pour porter l'épée. || Au plur. Des porte-épées ou épées. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Quant aux mots porte-enseigne et porte-espée, ils estoient en usage déjà du temps de nos ancestres, *n. Msr. Précél. p. 131.* Dans la susdite ville il y a cinq officiers qui sont obligés d'assister le grand bailli dans tous ses exploits, à savoir le bailli des bourgeois, le porteespée, le portemasse ou le massier, et encore deux autres, *Nour. cout. gén. t. 1, p. 1167.* † PORTE-ÉPERON (por-té-pe-ron), s. m. || 1° Morceau de cuir qui soutient l'éperon du cavalier. || 2° Oiseau nommé aussi éperonnier. || Au plur. Des porte-éperon ou éperons. † PORTE-ÉPONGE (por-té-pon-j'), s. m. || 1° Pince propre à porter une éponge pour mouiller les métaux que l'on tourne. || 2° Terme de chirurgie. Partie de l'instrument dit porte-pierre. || Au plur. Des porte-éponge ou éponges. PORTE-ÉTENDARD (por-té-tan-dar), s. m. || 1° Celui qui porte l'étendard dans un corps de cavalerie. || 2° Pièce de cuir attachée à la selle, pour appuyer la hampe de l'étendard. || Au plur. Des porte-étendard ou étendards. PORTE-ÉTRIERS (por-te-tri-è), s. m. pl. Sangles attachées sur le derrière des panneaux de la selle, et qui servent, quand on a mis pied à terre, à relever les étriers, pour que les chevaux ne se prennent pas les pieds dans les étriers en chassant les mouches. PORTE-ÉTRIVIÈRES (por-té-tri-vi-è-r), s. m. pl. Anneaux de fer carrés, placés aux deux extrémités de la selle, et dans lesquels passent les étrivières. PORTEFAIX (por-te-fé; l'z se lie: un por-te-fé-z adroit; au XVII<sup>e</sup> siècle, Chifflet remarque, *Gramm. p. 318,* que l'z ne se lie pas), s. m. || 1° Homme dont le métier est de porter des fardeaux. Il [Salomon] ordonna des portefaix au nombre de soixante et dix mille hommes et quatre-vingt mille pour tailler les pierres dans les montagnes, *sacri, Bible, Paralip. II, 11, 2.* Démocrite prit pour disciple Protagoras, un de ses concitoyens; il le tira de la condition de portefaix, pour l'élever à celle de philosophe, *nina, Opin. des anc. philos. Éléatiques.* || Fig. Homme grossier et brutal. || 2° Portefaix d'en haut, d'en bas, les deux points d'appui du grand ressort d'un métier à bas. — REM. Au mot gagne-denier, l'Académie écrit porte-faix. — HIST. XV<sup>e</sup> s. Item à ung portefaix qui porta en une hote... *Bibl. des chartes, 4<sup>e</sup> série, t. 1, p. 169.* || XVI<sup>e</sup> s. Il ferait beau voir que nous eussions fait un composé pour un crocheteur en l'appellant portefaix, et que... *n. Msr. Précél. p. 134.* — ETYM. Porter, faix. PORTE-FER (por-te-fér), s. m. Poche de cuir, contenant un fer à cheval et placée sous chaque quartier de la selle, en arrière de la cuisse du cavalier, qui est ainsi muni d'un fer de rechange pour le pied de devant et d'un pour le pied de derrière. || Au plur. Des porte-fer ou fers. † PORTE-FEU (por-te-feu), s. m. || 1° Ancien terme d'artillerie. Petite chambre cylindrique pratiquée autrefois au milieu du fond de l'âme des canons; l'emploi en est abandonné depuis 1758. || 2° Conduit où l'on met l'amorce pour faire jouer successivement des fusées dans un feu d'artifice. || 3° Canal par lequel on allume un four à chaux. || Au plur. Des porte-feu. PORTEFEUILLE (por-te-feu-ll', il moullées), s. m. || 1° Carton plié en deux et couvert de peau ou de quelque étoffe, où l'on met des papiers, des des-

sim, etc. Le portefeuille d'un avocat, d'un ministre.  
 2° Particulièrement, livret couvert de peau ou de maroquin que l'on porte dans la poche, où l'on met des papiers, des lettres, des cartes, et où l'on inscrit des notes courantes. || 3° Fig. Portefeuille, les fonctions de ministre. Le portefeuille des affaires étrangères. || Ministre sans portefeuille, celui qui n'a pas de département. || 4° Les compositions achevées ou lachées qu'un auteur a par devant lui. Il y avait bien d'autres idées dans les papiers de philosophie; le ministre les goûta; il s'en procura une copie, et c'est le premier portefeuille d'un philosophe qu'on ait vu dans le portefeuille d'un ministre, voir. *Dial.* 4. Impitoyablement on lisse, on met en ordre Un portefeuille entier de chansons et d'écrits... Médians mais divins; c'était de tout Paris une histoire charmante, Lanoue, *Coquette corr.* v, 1. || Avoir en portefeuille, avoir en manuscrit. || 5° Collections de dessins ou d'estampes renfermés dans un ou plusieurs portefeuilles. Le portefeuille d'un peintre. || 6° Effets publics ou de commerce, par opposition aux biens-fonds. Le portefeuille de la banque. M. le Duc a laissé 3 400 000 livres de rente, sans le portefeuille qui est demeuré ignoré, *ST-SIM.* 228, 22. Nous avons des financiers qui ont si fiars de leur crédit, de leurs richesses, qu'ils se regardent comme les premiers hommes de l'Etat et croient que tout doit céder à l'influence de leurs portefeuilles, RICARD et MAZÈRES, *Trois quartiers*, II, 4. || 7° Populairement. Le lit. ... Il est sept heures, vous devriez vous aller serrer dans votre portefeuille, *BALE.* Eugénie Grandet, Paris, Charpentier, 1841, in-12, p. 470. || Au plur. Des portefeuilles.  
 — ETYM. Porter, feuille.  
 † PORTE-FLAMBEAU (por-te-flan-bô), s. m. Celui qui porte un flambeau, une torche. || Au plur. Des porte-flambeau ou flambeaux.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Porte-flambeau, *COTOGRAVE*.  
 † PORTE-FORET (por-te-fo-rè), s. m. Outil d'orfèvre, de lapidaire, pour fixer le forêt. || Au plur. Des porte-foret ou forêts.  
 † PORTE-FORT (por-te-for), s. m. Terme de pratique. Celui qui déclare agir dans un acte, une convention, au nom d'un tiers. Le porte-fort n'est que subsidiairement obligé à prendre l'opération pour son compte... si donc ce tiers accepte, le porte-fort est déchargé; il est censé n'avoir jamais été qu'un mandataire; s'il s'agit d'une acquisition, la propriété qui avait provisoirement reposé sur la tête du porte-fort est résolue ab initio avec tous ses effets, et le tiers en est investi depuis le jour du contrat... le remploi s'opérant au jour même de l'achat quand il y a porte-fort, c'est la valeur de l'immeuble à cette époque qu'il faudrait considérer pour apprécier la régularité de l'opération, *Répertoire périod. de l'enregistrement*, juillet 1668, n° 2203. || Au plur. Des porte-fort.  
 — ETYM. Dérivé de se porter fort, c'est-à-dire recréer quelque un en qualité de mandataire verbal.  
 † PORTE-FOUDRE (por-te-fo-ur), adj. Qui porte la foudre. Ce vieillard, c'est Jupiter, je le reconnais à l'ousau porte-foudre qu'il a sous ses pieds. *MOX.* *Salon de 1787.* (*Œuv.* t. 27, p. 19, dans *BOLEANS*.)  
 † PORTE-GIBERNE (por-te-ji-bèr-nè), s. m. Lanière de buffle qui supporte la giberne. || Au plur. Des porte-gibernes ou gibernes.  
 † PORTE-GLAIVE (por-te-glè-vè), s. m. Membre d'un ordre qui portait aussi le nom d'ordre de chevaliers de Livonie. La croixade des religieux chevaliers porte-glaives doit aller à 100 000 morts, voir *Philos. Hist. de Bohème*, 211.  
 † PORTE-GRAINE (por-te-grè-nè), s. m. Nom donné aux plantes que l'on choisit pour porter la graine destinée à être semée.  
 † PORTE-GUIDON (por-te-ghi-don), s. m. Sous-officier qui porte le guidon. || Au plur. Des porte-guidons ou guidons.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Porte-guidon, *COTOGRAVE*.  
 PORTE-HACHE (por-te-ha-chè), s. m. Rêul d'une hache de sapeur || Porte-hache de campement, étui en cuir porté par les cavaliers à l'arçon de gauche, et destiné à recevoir une petite hache pour faire des piquets propres à attacher les chevaux ou à d'autres usages. || Au plur. Des porte-hache ou haches.  
 † PORTE-HAILLONS (por-te-hè-lon), *Il mouillèes*, s. m. Celui qui porte des baillons. Il est beau ou colosse (le peuple) à la table carrée, Ce vint pour... 2. Ce colosse manœuvre à la vente de bœuf, Témis du sang des batailles, *BOLEANS*, *l'amb.* *Populaire* || Au plur. Des porte-hailons.  
 † PORTE-HAUBANS (por-te-hè-ban), s. m. Terme de marine. Large planche ou table appliquée hori-

zontalement au flanc du navire un peu en arrière d'un mât.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Porte-hauban, *COTOGRAVE*.  
 † PORTE-HUILE (por-tui-lè), s. m. Petit instrument en forme d'aiguille, pour mettre de l'huile aux pivots des montres, des pendules. || Au plur. Des porte-huile.  
 † PORTE-JUPE (por-te-ju-pè), adj. Qui porte une jupe. Des charmes apparents on est souvent la dupe, Et rien n'est si trompeur qu'un animal porte-jupe, *ARONARD, le Bal*, 7.  
 † PORTE-LACS (por-te-là), s. m. Terme d'obstétrique. Instrument destiné à porter des lacs sur les membres du fœtus jusque dans l'intérieur de l'utérus, en certain cas où il est nécessaire de faire la version du fœtus. || Au plur. Des porte-lacs.  
 † PORTE-LAME (por-te-la-mè), s. m. Pièces de bois qui font hausser et baisser les lames du métier des rubaniers, des tisserands. || Au plur. Des porte-lame ou lames.  
 † PORTE-LANCE (por-te-lan-sè), s. m. || 1° Courtois avec laquelle les lanciers retiennent leur lance. || 2° Soldat armé d'une lance. Il y avait des prix pour les archers, les porte-lances, les frondeurs, *CHATEAUB.* *Géné.* IV, IV, 6. || Au plur. Des porte-lance ou lances.  
 † PORTE-LETTRES (por-te-lè-trè), s. m. || 1° Sorte d'étui ou de petit portefeuille dans lequel on met des lettres et que l'on porte dans sa poche. Flotte pria le commissaire de se charger d'un porte-lettres qu'il lui fit doucement couler, *ST-SIM.* 240, 200. || 2° Sorte d'étui ou d'enveloppe où l'on met des papiers pour les présenter à un chef qui doit les signer. || Au plur. Des porte-lettres.  
 † PORTE-LIQUEURS (por-te-li-keur), s. m. Petit ustensile à compartiments où l'on met les flacons contenant les liqueurs de table.  
 † PORTE-LOF (por-te-lof), s. m. Terme de marine. Pièce de bois en arc-boutant, placée en avant du bossolr, et faite pour recevoir à son extrémité le lof ou point du vent de la misaine. || Au plur. Des porte-lof ou lofs.  
 † PORTE-LOUPE (por-te-lou-pè), s. m. Sorte de manche ou de pied destiné à porter une loupe, à l'effet de laisser à l'observateur ses mains libres. || Au plur. Des porte-loupe ou loupes.  
 † PORTE-LYRE (por-te-li-rè), s. m. Famille d'oiseaux dont la queue représente une lyre.  
 † PORTE-MAILLOT (por-te-ma-llo, *Il mouillèes*), s. m. Figurante bonne à porter des maillots, mais incapable de jouer un rôle. || Au plur. Des porte-maillot ou maillots.  
 PORTE-MALHEUR (por-te-ma-leur), s. m. Chose ou personne que, par superstition, on regarde comme attirant les accidents, les revers. || Au plur. Des porte-malheur.  
 † PORTE-MANCHON (por-te-man-chon), s. m. Anneau d'argent qui soutenait le manchon à l'aide d'un ruban attaché à la ceinture. || Au plur. Des porte-manchon ou manchons.  
 PORTEMANTEAU (por-te-man-tô), s. m. || 1° Anciennement, officier qui portait le manteau du roi. La mère de cette Avangour était Fouquet, propre fille de ce cuisinier, auparavant marmiton, après portemanteau d'Henri IV, *ST-SIM.* 74, 235. M. de Sireuil est un digne portemanteau du roi; mais il aurait mieux fait de garder les manteaux que de défigurer Pandore [opéra de Voltaire], voir. *Lett. d'Argental*, 15 oct. 1774. || Officier qui portait la queue du manteau de la reine. Je me trouvai à minuit au cloître Saint-Honoré, où Gabouri, portemanteau de la reine, me vint prendre et me mena par un escalier dérobé au petit oratoire où elle était seule enfermée, *STZ, Mém.* t. II, liv. III, p. 120, dans *BOLEANS*. || 2° Bois attaché au mur pour suspendre les habits. || 3° Sorte de valise de cuir ou d'étoffe. || Les hôteliers appellent portemanteau le voyageur qui n'a que peu de bagages et ne loue qu'une chambre pour peu de jours. || 4° Terme de marine. Canot que l'on hisse à bord aux bossolrs de poupe. || Au plur. Des portemanteaux.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Vous serez mon porte-manteau, *S'AVE.* *Fam.* III, 10.  
 — ETYM. Porter, manteau.  
 † PORTE-MASSÉ (por-te-ma-sè), s. m. Celui qui porte une masse, bulancier.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le porte-masse ou massier, *Œuv.* *cout.* *gén.* t. I, p. 1107.  
 † PORTE-MÈCHE (por-te-mè-chè), s. m. Terme de chirurgie. Tige d'acier ou d'argent avec laquelle on porte des mèches de charpie au fond des plaies profondes qu'on veut tenir dilatées. || Au plur. Des porte-mèche ou mèches.

PORTEMENT (por-te-man), s. m. Action de porter. Usité seulement en parlant des tableaux où Jésus-Christ est représenté portant sa croix. Ce portement a fait un beau portement de croix.  
 — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Estoit de tel portement vers tel se comportoit de telle sorte à son égard, *Œuv. de Jésus.* p. 146, dans *LACURNE*. || XVI<sup>e</sup> s. Ceux à l'honneur appartenoit s'en estoient exclus par folie et mauvais portement, *CALV. Instit.* 307.  
 — ETYM. Porter; provenç. *portamen*; catal. *portament*.  
 † PORTE-MESURE (por-te-me-zu-rè), s. m. Instrument plat contre lequel le potier donne aux pièces ébauchées une dimension peu éloignée de celle qu'elles doivent conserver définitivement. || Au plur. Des porte-mesure ou mesures.  
 † PORTE-MIROIRS (por-te-mi-roir), s. m. Paire de miroirs de Surinam.  
 † PORTE-MONTRE (por-te-mon-trè), s. m. Petit instrument plat contre lequel on suspend une montre ébauchée une dimension peu éloignée de celle qu'elles doivent conserver définitivement. || Au plur. Des porte-montre ou montres.  
 † PORTE-MORS (por-te-mor), s. m. Il se dit des cuirs de la bride qui soutiennent le mors. || Au plur. Des porte-mors.  
 PORTE-MOUCHETTES (por-te-mou-chè-tè), s. m. Plaque de métal destinée à recevoir les mouchettes. Les porte-mouchettes et assiettes à mouchettes seront marquées et contremarquées au Règim. orfèc. 30 déc. 1679. || Au plur. Des porte-mouchettes.  
 PORTE-MOUSQUETON (por-te-mou-ske-ton), s. m. || 1° Crochet ou agrafe, dite aussi porte-mouchette, au bas de la bandoulière d'un carabine, qui sert à porter son mousqueton. || 2° Petite plaque aux chaînes et aux cordons de montre, et qui suspendues la clef et les hreloques. || Au plur. Des porte-mousqueton ou mousquetons.  
 † PORTE-MOXA (por-te-mo-ksa), s. m. Terme de chirurgie. Instrument avec lequel on tient le cautère appliqué sur la partie qu'on veut cautérer. || Au plur. Des porte-moxa ou moxas.  
 † PORTE-MUSC (por-te-musk), adj. Chien porte-musc, ou, substantivement, le porte-musc, l'animal qui produit le musc.  
 † PORTE-NITRATE (por-te-ni-tra-tè), s. m. Terme de chirurgie. Partie de l'instrument dit porte-pierre. || Au plur. Des porte-nitrate.  
 † PORTE-ŒUVEU (por-te-œu), s. m. Terme de chirurgie. Instrument destiné à porter le cautère autour du pédicule d'une tumeur polypé. || Au plur. Des porte-œuveu ou œuveus.  
 † PORTE-OBJET (por-tob-je), s. m. 1° Lames de verre sur lesquelles on place les objets à étudier par transparence ou lumière transmise au microscope. || 2° Lames de verre, de cire, de bois, de liège, etc. qui servent à porter ou à fixer les objets qu'on examine au microscope à l'aide de la lumière réfléchie. || 3° Sorte de cadre où l'on place le porte-objet pour lequel on donne quelquefois à la platine du microscope. || Au plur. Des porte-objet ou objets.  
 † PORTE-ORIGINAL (por-to-ri-jè), s. m. Sorte de cadre où l'on place le modèle d'un dessin ou d'un élève dessiné. || Au plur. Des porte-originals.  
 PORTE-PAGE (por-te-pa-je), s. m. Terme d'imprimerie. Papier plié en plusieurs feuilles lequel on met une page de composition, après l'avoir liée. || Au plur. Des porte-page ou pages.  
 † PORTE-PIÈCE (por-te-piè-sè), s. m. Terme de soulier. || Au plur. Des porte-pièce ou pièces.  
 PORTE-PIÈRE (por-te-piè-rè), s. m. 1° Terme de chirurgie. Instrument semblable à un crayon, destiné à tenir la pierre dans le crâne par un bout, d'un morceau de nitrate d'argent (porte-nitrate), et, par l'autre, d'un morceau de charpie (porte-éponge). || 2° Chariot porte-pierre, chariot ou coffre qui porte la pierre, dans la lithotomie graphique. || Au plur. Des porte-pierre ou pierres.  
 † PORTE-PLUME (por-te-plu-mè), s. m. Terme d'imprimerie ou manche destiné à maintenir les plumes métalliques et les plumes ordinaires qui ont été taillées en bec semblables à ceux des plumes. || Au plur. Des porte-plume ou plumes.  
 † PORTE-PLUMET (por-te-plu-mè-tè), s. m. La partie suivante, voir. || Au plur. Des porte-plumet ou plumets.  
 † PORTE-POMPON (por-te-pom-pou), s. m. Terme d'un shako. || Au plur. Des porte-pompon ou pompons.









serf, tout soit ce que li peres soit frans bons, m. 21v. 46. On ne croit pas que tes teroils  
 t'as portier, m. ib. 14. Et l'un des Turcs porta  
 travail du Temple à terre, JOINV. 419. || XIV<sup>e</sup> s.  
 souffist, se je tout seul porte mes infortunes  
 Eih. 390. lit as choses maintenant dites  
 et portent tesmoignage et signe de verité  
 ordonances propres... m. ib. 72. Pour ce  
 il follement et sotement, m. ib. 301. Car le  
 fait sourent d'ire maint fol parler, et s'en  
 bien garder qui ne le peut porter, Guescl.  
 || XV<sup>e</sup> s. Dieu merci ! je me porte assez bien ;  
 j'avois plus d'argent quant je faisois guerre  
 la partie du roi d'Angleterre, Froiss. II, III,  
 Ainsi se porta celle journée, et n'y eut rien  
 non chose qui faso à recorder, m. I, I, 91.  
 n'alla denoncer audit messire Hervey, et dire  
 gne ainsi comme elle se portoit, m. I, I,  
 77. Les barons qui demeurés estoient et le reme-  
 du pays, ne le [sic] le Despensier] portent  
 porter [supporter], m. I, I, 2. Au regard de  
 que j'ayme loyablement, elle me aüstif très  
 ; mais à ce que vous voulez porter la vostre  
 belle que la myeane, cela ne pourroy souffrir,  
 defendray sa beaulté à l'encontre de tous au-  
 Perceforest, I, v, f<sup>o</sup> 31. Or en as tu asses et  
 que porter n'en pues [tu n'en peux porter], AL-  
 Quadril. invest. Quelles nouvelles, ma  
 stressa? Comment se portent nos amours? cu.  
 Ball. 14. Estendoit ses limites plus avant que  
 traicté ne portoit, COMM. III, 4. Je scay bien que  
 langue m'a porté grant dummage, m. I, 10.  
 duc de Bourgogne portoit fort grant honneur aux  
 esadeurs et gens estranges, m. v, 9. Autant  
 la veue pouvoit porter, m. I, 6. Sa personne  
 pouvoit assz porter le travail qui luy estoit neces-  
 saire, m. III, 3. Je luy ose bien porter ceste louenge,  
 ne scay si je l'ay dit ailleurs, m. III, 42. || XVI<sup>e</sup> s.  
 ay fait de diligence ce que la compagnie que je  
 me en a peu porter, MABO. Lett. 41. Madame s'est  
 portée jusques à ceste nuit qu'elle a eu peur  
 avoir sa goutte, m. ib. 62. Vous savés combien  
 tre paine est nécessaire aux affaires dont vous  
 êtes le faix, m. ib. 64. Le desir que j'ay de savoir  
 me se porte votre santé ne me laisse passer en  
 lieu sans vous escrire, m. ib. 17. Comme les  
 lions de la guerre le portent [comportent] sou-  
 vent, MONT. I, 49. Quelque masque qu'ils portent, m.  
 108 Je regarde tousjours comment s'en est porté  
 bout [de la vie], m. I, 69. La main se porte sou-  
 vent ou nous ne l'envoyons pas, m. I, 90. On peut  
 porter excessivement en une action juste, m. I,  
 83. Ceux ci portent leurs testes tousjours couvertes  
 beguins, m. I, 260. Le pape Boniface huitiesme  
 tra, diet on, en sa charge comme un regnard, s'y  
 tra comme un lion et morut comme un chlen, m.  
 I. Lorsqu'ils commençoient à porter les armes,  
 m. 83. Ny les tralets ny les glaives ne portent  
 pas par le congé de nostre fatalité, m. III, 122. Il  
 porté par leurs loix, que le larron soit con-  
 damné en amende pour le larcin, LA FONT. 210.  
 a terre qui porte des herbes sauvages, m. 227.  
 bon renom qu'acquiert celui qu'on void qui se  
 porte en toute douceur et facilité avec ses sem-  
 blables, LAMOR. 47. Et qui s'assujettira aux cous-  
 domestiques, portera obeissance aux loix  
 loques, m. ib. Le zele que chascun porte à sa  
 gion, m. 67. Le noble a davantage d'obligation  
 l'igoable à se porter vertueusement, m. 186.  
 rant de près, les coups portent, qu'ils adressent  
 jours aux cuisses ou aux visages, m. 212.  
 esperant plus que ses affaires se portassent ja-  
 mais comme il desiroit, AMOT, Thés. 42. Le temps  
 à porter le deuil estoit fort court, m. Lyc.  
 4. Proculus et Velexus porteroient la parole, m.  
 2uma, 9. Il estoit singulierement aimé et porté  
 gens de bien, m. Péric. 41. Il fut eleu consul  
 tre sa volunté, non ja pour affection que le  
 pe portoit à ce Lepidus, mais pour gratifier à  
 peuis, qui le portoit et luy favorisait, m. Sylla.  
 Agestilus, encore qu'il se portoit fort mal,  
 cause de plusieurs bleceures... m. Agésil. 20.  
 e suis demourée pour porter encore malheur au  
 grand Pompeius, m. Pomp. 106. Et ne seroit sa  
 large queres vacante, car vous estes icy tout porté  
 par luy succeder, CARL. I, 34. La Moselle est si  
 qu'elle porte, m. v, 6. L'eau de la mer sous-  
 ment et porte, sans comparaison, plus facilement  
 de la ducce des fleuves, PARÉ, I, 38. Qui rien ne  
 porte, rien ne luy chet [tombe], CORNEILLE.  
 — ETYM. Bourguig. potai; Berry, pourter; provenç.  
 et espagn. portar; ital. portare; du lat. portare,  
 qui est un dénomatif issu d'un participe passé

portum (qu'on ne trouve pas), comme tutari l'est de  
 tutum, qui vient de tuer; portum vient au railleal  
 kop, qui est dans l-копов, j'apportal (voy. PORTA).  
 2. PORTER (por-tèr), s. m. Espèce de bière forte  
 d'Angleterre.  
 † PORTE-RAME (por-te-ra-m'), s. m. Terme de  
 marine. Anneau de fer attaché au bateau et dans  
 lequel on passe la rame. || Au plur. Des porte-  
 rame ou rames.  
 † PORTE-RÂTEAU (por-te-râ-té), s. m. Dans la  
 presse lithographique, fort levier d'abatage verti-  
 cal, placé au-dessus du râteau.  
 † 1. PORTEREAU (por-te-ré), s. m. Pailis de  
 bols dont on barre certaines rivières, pour faciliter  
 la navigation en retenant l'eau et la rendant plus  
 haute. Enjoignons aux maîtres des ponts, et géné-  
 ralement à toutes personnes de leur ouvrir et fer-  
 mer à la première réquisition toutes écluses, ports  
 et portereaux, ORDONN. mai 1690.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le duc de Ferrare se sauva de  
 Rome par le petit portereau de St-Jean de Latran,  
 BAANT. Capit. estr. t. I, p. 107, dans LACORNE.  
 — ETYM. Porte. Portereau était le nom d'un fau-  
 bourg d'Orléans, plusieurs fois mentionné dans les  
 guerres civiles du XVI<sup>e</sup> siècle.  
 † 2. PORTEREAU (por-te-ré), s. m. Terme de char-  
 pentier. Sorte de levier pour porter des pièces de  
 bois au chantier.  
 — ETYM. Porter.  
 PORTE-RESPECT (por-te-rè-spè), s. m. || 1<sup>o</sup> Arme,  
 surtout canne ou bâton, qu'on porte pour se défen-  
 dre, et qui impose. Foin ! que n'ai-je avec moi pris  
 mon porte-respect ! MOL. l'Ét. III, 9. || 2<sup>o</sup> Marque ex-  
 térieure de dignité. || 3<sup>o</sup> Personne grave dont la  
 présence oblige à une certaine retenue. || Au plur.  
 Des porte-respect.  
 — ETYM. Porter, respect.  
 † PORTE-SCIE (por-te-sie), s. m. Famille d'in-  
 sectes hyménoptères qui ont une tarière dentée en  
 scie. || Au plur. Des porte-scie ou scies.  
 † PORTE-SINGE (por-te-sin-'), s. m. Homme  
 chargé de porter le singe de quelque grand person-  
 nage. Le duc d'Orléans ressembloit à ce pape qui  
 fit son porte-singe cardinal, volt. Louis XV, 2.  
 || Au plur. Des porte-singe ou singes.  
 † PORTE-SONDE (por-te-son-d'), s. m. Terme  
 de chirurgie. Instrument dont on se sert dans l'opé-  
 ration de la fistule lacrymale, pour porter plus faci-  
 lement la sonde dans le canal nasal. || Au plur. Des  
 porte-sonde ou sondes.  
 † PORTE-SOIE (por-te-soi), s. m. Sorte de coq à  
 duvet.  
 † PORTE-SONNETTE (por-te-so-nè-t'), adj. Qui  
 porte une sonnette. Quand l'animal porte-sonnette,  
 [un milan] ... Avec ses ongles tout d'acier, Prend le  
 nex du chasseur... LA FONT. Fobl. XII, 12.  
 † PORTE-SUIF (por-te-sulf), s. m. Le muscadier  
 sébifère.  
 PORTE-TAPISSERIE (por-te-ta-pi-se-ric), s. m.  
 Châssis de bois qu'on établit au haut d'une porte,  
 et sur lequel on applique une tapisserie qui forme  
 portière. || Terme de menuiserie. Nom des bâts ou  
 châssis attachés sur les murs pour recevoir de  
 l'étoffe ou du papier. || Saillie que fait la corniche  
 d'un plafond sur le nu du mur. || Au plur. Des  
 porte-tapisserie ou tapisseries.  
 † PORTE-TARIÈRE (por-te-ta-riè-r'), s. m. Outil  
 d'arquebuser. || Nom de certains insectes qui  
 perforent. || Au plur. Des porte-tarière ou tarières.  
 † PORTE-TOILETS (por-te-to-iè), s. m. Syno-  
 nyme de toilette.  
 PORTE-TRAIT (por-te-tré), s. m. Courroie pliée  
 en deux parties, qui sert à soutenir les traits des  
 chevaux attelés. || Au plur. Des porte-trait ou traits.  
 PORTEUR. EUSE (por-teur, teù-z'), s. m. et f.  
 || 1<sup>o</sup> Celui, celle dont le métier est de porter quel-  
 que fardeau. || Il se dit aussi de ceux qui distribuent  
 les journaux à domicile. Un porteur de journaux.  
 || 2<sup>o</sup> Ouvrier employé aux transports dans l'inté-  
 rieur des mines. || 3<sup>o</sup> Terme de marine. Navire  
 destiné, dans certaines constructions maritimes,  
 à charger les déblais enlevés par les dragues et à  
 les déverser au large. || 4<sup>o</sup> Dans les voitures at-  
 telées par des chevaux assemblés deux de front,  
 nom donné au cheval sur lequel est monté le con-  
 ducteur, c'est le cheval de gauche; l'autre cheval se  
 nomme sous-verge. || 5<sup>o</sup> Porteur de chaise, ou,  
 simplement, porteur, un des hommes par qui on se  
 fait porter dans une chaise. Holà, porteurs, holà...  
 Je pense que ces marauds-là ont dessein de me briser,  
 MOL. Préc. 8. || 6<sup>o</sup> Porteur d'eau, portense d'eau,  
 celui, celle qui porte de l'eau dans les maisons.  
 La mère du marquis de Lévi, une joueuse sans fin

et pourtant avare à l'exces, faite et mise comme une  
 porteuse d'eau, ST-SIM. 23, 135. Toutes nos res-  
 sources sont épuisées, et nous en sommes réduits  
 au point de n'avoir pas de quoi payer le porteur  
 d'eau, MARMONTEL, Mém. III. || Porteur d'eau, ri-  
 golo d'arrosage. || 7<sup>o</sup> Celui, celle qui porte sur soi  
 quelque papier, quelque instrument, quelque objet.  
 De vos biens désormais il est maître et seigneur  
 En vertu d'un contrat duquel je suis porteur, MOL.  
 Tart. v, 4. lieu préserve, en chassant, toute sage  
 personne D'un porteur de huchet qui mal à propos  
 sonne, m. Fdch. II, 7. || Porteur de contraintes,  
 celui qui notifie aux contribuables en retard les  
 contraintes décernées par l'agent de l'administra-  
 tion. || Porteur de pardons, vendeur d'indulgences.  
 || 8<sup>o</sup> Personne chargée de rendre une lettre. Le  
 porteur d'une lettre de recommandation. Je ne vous  
 dis rien de la porteuse de cette lettre : elle porte sa  
 recommandation avec elle, D'ALEMB. Lett. d. Voltaire,  
 16 juill. 1765. || 9<sup>o</sup> Porteur d'une lettre de change,  
 d'un billet, celui en faveur de qui la lettre de  
 change, le billet a été souscrit, ou à qui il a été  
 passé. || Billet payable au porteur, billet payable à  
 celui qui en est porteur le dernier. Le duo et le  
 prélat, le guerrier, le docteur, Lisalent pour tous  
 écrits des billets au porteur, volt. Ep. 65. || On  
 dit de même : des effets, des actions au porteur.  
 || 10<sup>o</sup> Celui qui apporte quelque chose. Toi, funeste  
 porteur De ce présent fatal, apprends-moi son auteur,  
 MOTA. Herc. mour. III, 1. || Fig. Et de leurs vains  
 souhaits vous font-ils le porteur ? COIN. Suréna, III,  
 2. || Être porteur de bonnes, de mauvaises nouvelles,  
 être chargé d'annoncer de bonnes, de mauvaises  
 nouvelles. || Porteur de paroles, celui qui est chargé  
 de faire une proposition de la part d'un autre.  
 — HIST. XII<sup>e</sup> s. Kar benediceus [bénédictions]  
 dunra il portera de la lei, Liber psalm. p. 119.  
 || XIII<sup>e</sup> s. Come il soit chose que nos euasiens em-  
 prunté de sire Escot toscan, porteur de ces presentes  
 lettres... DU CANGE, Villeh. opp. p. 8. || XIV<sup>e</sup> s. Item  
 convient un ou deux porteurs d'eau, Ménagier, n. 4.  
 As porteurs de carbon... CAVIAUX, Régence d'Aubert  
 de Bavière, p. 86. Comme il feust tenu un questeur  
 ou porteur de pardons, DU CAENOR, pardonantia.  
 || XV<sup>e</sup> s. Fu ordonné par nous. le prevost que tous  
 les porteurs d'eau de Paris fussent mandez et  
 examinez, assavoir qui estoient ceux qui avoient  
 porté eau ou dit hostel [d'où étaient sortis ceux  
 qui avaient assassiné le duc d'Orléans], Bibl. des  
 ch. 6<sup>e</sup> série, t. I, p. 246. || XVI<sup>e</sup> s. J'en reviens à  
 Menot lequel apelle porteurs de rogations, porta-  
 tores rogationum, ceux que Maillard nomme por-  
 tatores reliquiarum et indulgentiarum, et bulla-  
 tores, H. EST. Apol. d'Hérod. p. 66, dans LACORNE.  
 — ETYM. Bourg. potou; picard, porteur; prov.  
 et espagn. portador; ital. portatore; du lat. por-  
 tare, porter. Dans l'ancien français, portere ou por-  
 terre est le nomnatif, et porteur, le régime.  
 PORTE-VENT (por-te-van), s. m. Tuyau qui porte  
 le vent des soufflets dans le sommier de l'orgue.  
 || Tuyau recourbé qui dirige le vent sur la flamme  
 d'une lampe d'émailleur. || Terme de métallurgie.  
 Tuyau qui sert à conduire le vent des machines  
 soufflantes. || Au plur. Des porte-vent.  
 PORTE-VERGE (por-te-vèr-'), s. m. Bedeau qui  
 porte une verge ou baguette devant le curé, devant  
 les marguilliers, dans une paroisse, dans une église.  
 || Au plur. Des porte-verge ou verges.  
 PORTE-VIS (por-te-vis'), s. m. Terme d'armu-  
 rier. Porte-vis ou contre-platine, pièce de la gar-  
 niture d'une arme portative qui est opposée à la  
 platine.  
 PORTE-VOIX (por-te-vo), s. m. Instrument com-  
 posé essentiellement d'une embouchure, d'un tube  
 et d'un pavillon, ordinairement de cuivre ou de  
 fer-blanc, qui sert à porter au loin la parole. || Au  
 plur. Des porte-voix.  
 PORTIER, IÈRE (por-tié, tiè-r'), s. m. et f. || 1<sup>o</sup> Ce-  
 lui, celle qui garde la porte d'une maison. Je vous  
 trouve soigneur et d'une humeur accorte; Ce sont  
 pour un portier de bonnes qualités, MATHÉROCEN,  
 App. tromp. II, 7. On en a mis [chez les anciens],  
 trois [diens] à la seule porte; aues saint Augustin  
 reproche-l-l aux païens, qu'au lieu qu'il n'y a  
 qu'un portier dans une maison et qu'il suffit parce  
 que c'est un homme, les hommes ont voulu qu'il y  
 ait trois dieux, nos. Panégyr. St Victor, I. Son  
 mari, qu'une affaire appelle dans la ville, Et qui,  
 cher lui, sortant, à tout laissé tranquille, Se trouva  
 assez surpris, rentrant dans la maison. De voir  
 que le portier lui demande son nom, BOIL. Sat. X.  
 || Fig. Bons gouverneurs de province, bons gar-  
 diens de la frontière, bons portiers du royaume,

tant qu'il vous plait; mais tous ministres et bons courtisans, je ne l'accorde pas de la même sorte, *De la cour, s. disc* || Terme militaire. Portier congé, portier de l'avancé d'une place forte. || *Adj.* Dans les couvents, le frère portier, la sœur, la mère portière, le frère convers, la religieuse qui a le soin d'ouvrir et de fermer la porte. || 2° Portier de comédie, portier qui n'ouvre qu'autant qu'on lui donne quelque gratification. Ma foi, j'étais un frano portier de comédie; On avait beau heurter et m'ôter son chapeau; On n'entrât point chez nous sans grainer le marteau, *Rac. Plaïd.* 1, 1. || 3° Dans l'histoire juive, portiers du temple, ceux qui, nuit et jour, veillaient sur le temple, sur les trésors et sur les offrandes. Les portiers étaient logés selon le regard des quatre vents, c'est-à-dire à l'orient, à l'occident, au septentrion et au midi, *sacr. Bible, Paralip.* 1, 12, 20. || Dans la primitive Eglise, nom donné aux derniers des clercs mineurs; ils étaient préposés à la garde de l'église, afin d'empêcher les païens d'y pénétrer, et de veiller à ce qu'hommes et femmes entrassent chacun par la porte destinée à leur sexe. || 4° L'ortier du paradis, nom donné à saint Pierre, à cause qu'on le représente avec deux clefs à la main. || 5° Terme de pêche. Se dit de deux piquets placés à l'entrée de la chambre ou de la tour d'une paradière.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Jo sui defors la porte del portier escoudez, *Th. le mort.* 61. Il n'avoit mie en sa maison portier, mais portière, *Job*, p. 444. || XV<sup>e</sup> s. Bien savoit Almerigot Marcel que le chasteau d'Alotz delez St Flour n'estoit point gardé, fors du portier tant seulement, *Roiss.* II, II, 47.

— ETYM. Wallon, *poirtir*, portier, *poirtir*, portière; provenç. *portier*; cat. *porter*; esp. *portero*; ital. *portiere*; du lat. *portarius*, de *porta*, porte.

1. PORTIÈRE (por-tiè-r'), s. f. || 1° Rideau placé devant une porte pour garantir du vent. Des portières de velours. || Dans cette acception, portière est un adjectif qui signifie de porte; il y a sous-entendu tenture, étoffe. || 2° Ouverture d'un carrosse par où l'on monte et l'on descend. L'ouverture du devant [du carrosse] fait un tableau merveilleux [en un voyage]; celle des portières et des petits côtés nous donne tous les points de vue qu'on peut imaginer, *adv. 128*. || Être à la portière, se tenir par bonheur à cheval à côté de la portière d'un carrosse. Après ce début, je monte en carrosse, et vous à cheval; mais loin de vous tenir à la portière comme les autres... *NAMUR. Gramm.* 4. Quand Mme de Montespan allait seule, elle avait quatre gardes du corps aux portières de son carrosse, *volt. Louis XIV*, 20. || Être assis à la portière, être à la portière, être assis dans un carrosse contre une portière. || L'espèce de porte qui sert à fermer cette ouverture. Abaisser les places des portières || Familièrement. Carrosse à trente-six portières, une charrette. || 3° Terme d'artillerie. Portière d'embranchure, sorte de masque avec lequel on bouche les embrasures d'une batterie pour protéger les servants contre la mousqueterie. Portière en bois. Portière en cordes. || Portière de pont, se dit de l'ensemble de plusieurs bateaux qu'on a réunis à l'avance pour les employer à la construction d'un pont militaire. Construire un pont par portière.

— ETYM. *Porte*.

2. PORTIERE (por-tiè-r'), *adj. f.* || 1° Qui porte en son sein, en parlant d'une vache, d'une brebis, d'une chèvre. || Vache, brebis portière, vache, brebis qui est en âge de porter, ou qui a déjà porté. || 2° S. f. Utérus de vache ou de brebis. Je parlai à un boucher pour avoir les portières de toutes les vaches et de toutes les brebis qu'il tuerait, *STRY. Hist. anim.* VI.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Cils fu ausl souspris qu'une brebis portiere, Quand elle voit le lou qui li tient la gorge, *Suvel.* 1129. || XVI<sup>e</sup> s. Ceux se trompans qui emploient leurs juments portieres aux frequentes ouvres de menage, *O. DE SEZARS*, 304.

— ETYM. *Porter*.

† PORTILLON (por-ti-lon, li moullés), s. m. Petite porte, petite poterne. || Nom, dans le centre des Pyrénées, des petits ports ou passages.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Un petit portillon dans la muraille qui fermoit le grand fossé du chasteau, *D'AN. Hist.* II, 130.

— ETYM. Diminutif de *porte*.

PORTION (por-don; en vers, de trois syllabes), s. f. || 1° Partie isolée d'un tout, et considérée isolément. Portion de maison à louer. Portion de cercle. Cet homme, par son testament... Leur alma tout son bien par portions égales, *LA FONT. Fœb.* II, 30. Seigneur... Je vous demande... que vous disposez

de ma santé et de ma maladie, de ma vie et de ma mort, pour votre gloire, pour mon salut, et pour l'utilité de l'Eglise et de ses saints, dont j'espère par votre grâce faire une portion, *PASC. Prière pour le bon usage des maladies*. Il leur distribuait [aux pauvres] par la miséricorde ce qu'il avait acquis par la justice; cette portion de son bien lui était sacrée; il y mettait son cœur comme son trésor, *VLACN. Lammoign.* L'utarque cite trois opinions sur ce partage [des terres]: suivant la première, Lycurge divisa tous les biens de la Laconie en trente-neuf mille portions, dont neuf mille furent accordées aux habitants de Sparte... *BARTHÉL. A'ach.* note 8, t. IV, p. 488, dans *ROUSS.* || En termes de droit, portion disponible, voy. *DISPONIBLE*; portion virile, voy. *VIALL.* || 2° Terme mystique. Part de chaque homme dans les dispensations de la Providence. Le Dieu des chrétiens ne consiste pas seulement en un dieu qui exerce sa providence sur la vie et sur le bien des hommes pour donner une heureuse suite d'années à ceux qui l'adorent; c'est la portion des Juifs, *PASC. Pens.* XXII, 3, éd. HAVET. || Particulièrement. Part de chaque fidèle dans la grâce de Jésus-Christ. O Dieu de mon cœur, et mon éternelle portion l'ÉV. *EXIST.* 93. Vous l'avez appelé Jésus-Christ)... votre portion, votre héritage, le Dieu de votre cœur, *MASS. Carême, Reehute*, 1. || 3° Terme monastique. Une certaine quantité de nourriture assignée par la règle à chacun. || Il se dit au même sens dans des maisons où l'on donne à manger. Ils servent à la portion. || 4° Terme ecclésiastique. Portion congrue, certain revenu fixe, en forme de pension, pour les curés dont le bénéfice n'avait pas d'autre fond que le casuel et l'obituaire. || Familièrement. Portion congrue, rente, traitement peu considérable. Il est réduit à la portion congrue.

— REM. Comme ce qu'on donnait sous le nom de portion congrue paraissait souvent insuffisant, ce nom a pris ce dernier sens; mais il ne faut pas séparer les deux mots pour dire avec Ch. de Bernard, dans *Un homme sérieux*, § 3: Une seule Elvire pour muse aurait paru une portion un peu trop congrue. *Congru* signifie convenable, et c'est le contraire de ce que l'auteur veut dire.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Se les personnes ne sont equalz, il ne devront pas avoir portions equalles, *ORÈME, Eth.* 146. || XV<sup>e</sup> s. Quand le mari eut choisi le casier, la dame choisit la chaudière, puis le mari un autre meuble; puis elle conséquemment, jusqu'à ce que tout fust parti et proportionné; après laquelle portion faite, le bon mari dit... *LOUIS XI, Nouv.* LXXXIII. || XVI<sup>e</sup> s. Il semble que ce n'est point erreur que de mesler avecques la douceur quelque portion de severité, *LANOUZ*, 107. Voulant souper en son privé avec sa femme, il envoya demander sa portion, *AMOT, Lyc.* 18. Concernant la constitution des douaires ou portions, *COUST. gén.* t. II, p. 696.

— ETYM. Prov. et esp. *porcion*; ital. *porzione*; du lat. *portionem*, qui est une variation de *partio* (voy. *PARTIA*, PART).

PORTIONCULE (por-sion-ku-l'), s. f. || 1° Petite portion. C'est ainsi que les plus nobles facultés de notre être ont été attachées à quelques portioncules de matière; et cette réflexion un peu humiliante ne porte point le vrai philosophe à douter de l'immatérialité de l'âme... *SONNAT, Contempl. nat.* v, 2. || 2° Nom de la première maison de l'ordre de Saint-François, fondée par lui-même près d'Assise.

— ETYM. Lat. *portioncula*, diminutif de *portio*, portion.

PORTIQUE (por-ti-k'), s. m. || 1° Décoration d'architecture, en colonnes et en balustrades, pour servir d'entrée couverte à quelque lieu, ou pour le simple ornement. Il [Constantin] y bâtit [à Constantinople] un cirque, un amphithéâtre, des places, des portiques et d'autres édifices publics, *VLACN. Hist. de Théod.* II, 37. Relevez, relevez les superbes portiques Du temple où notre Dieu se plaît d'être adoré, *RAC. Esth.* III, 9. Sa demeure est superbe, un dorique règne dans tous ses dehors; ce n'est pas une porte, c'est un portique, *LA BOUT.* VI. Lorsque quelque orage obligoit d'interrompre les représentations [chez les anciens], le peuple se retirait dans les portiques qui étaient derrière le théâtre, *BOLLIN, Hist. anc. Eur.* t. V, p. 148, dans *ROUSS.* || Fig. C'est à la vue du tombeau, portique silencieux d'un autre monde, que le christianisme déploie sa sublimité, *CHATEAUB. Génie*, I, I, 11. || 2° Il se dit aussi d'un espace long ou circulaire, dont la couverture est soutenue par des colonnes. On fait des portiques de treillage pour la décoration des jardins. || 3° Nom d'un certain édifice à Athènes (avec un P majuscule). Il [Zénon] s'établit sous le

Portique: cet endroit était particulièrement décoré de tableaux de Polygnote et des plus grands peintres, *nin.* *Opin. des anc. philos. Stoïcisme*. || Fig. Le Portique, la doctrine du Portique, philosophe de Zénon. Le Portique, l'Académie et le Lycée de la Grèce n'ont rien produit de comparable à Sénèque pour la philosophie morale, *BOSSUOT, Claude et Nér.* I, 121. || 4° Construction servant à beaucoup d'exercices de gymnastique. Le portique se compose d'une grosse poutre horizontale de 8 à 12 mètres de longueur, élevée au-dessus du sol de 3<sup>m</sup>,50 à 4<sup>m</sup>,50, et reposant à chaque bout sur trois poteaux, un de ces poteaux sur la ligne que la poutre, les deux autres s'écartant droite et à gauche d'un mètre ou un peu plus; les deux derniers poteaux sont réunis par une autre poutre. Les trois poteaux supportent une table plate-forme, soutenue en outre par quatre poteaux.

5° Au plur. Les portiques ou le portique, jeu que l'on faisait tourner une boule autour d'un portique dans lequel elle entraît pour s'arrêter en un certain chiffre qui décidait du gain ou de la perte; plus tard trou-madame. Il [Louis XIV] a fait Marly tous les quinze jours, et jouait aux portiques, qui est un jeu de nouvelle introduction, on n'a pas plus de finesse qu'à croix et pile, *LA FONT. Mém. cour de France, Eur.* t. II, p. 1, dans *ROUSS.*

— ETYM. Lat. *porticus* (voy. *POACH*, qui est une forme populaire; l'autre est la forme des latinistes).

† PORTO (por-to), s. m. Vin de Porto, vin de Portugal. Le familier [de l'inquisition] fit un vin de tête à son estafier, qui lui servait à boire du vin de Porto ou d'Oporto, *VOLT. Candide*, 3.

† PORTOIR (por-toir), s. m. Chez les Chartreux, espèce de vase de bois dans lequel on porte la nourriture des moines.

PORTOR (por-tor), s. m. Sorte de marbre à veines jaunes sur fond noir. La Provence donne un portor (ainsi nommé, parce qu'il semble porter l'or); il est d'un jaune et d'un noir très-vifs, *BOSSUOT, des arts et mét. Marbrier*. Le marbre portor, au fond est d'un beau noir avec des taches de veines d'un jaune doré, est exploité au pied de Anin, au sud-est de Gènes et près de Porto-Vecchio, *SAIGNON. Traité de min.* t. I, p. 196, dans *ROUSS.*

— ETYM. *Porter*, or.

PORTRAIRE (por-trè-r'), v. a. Il se conj. comme traire. Terme qui a vieilli. Faire la représentation, tirer la ressemblance, à l'aide de quelque chose des arts du dessin. Le bon Hercule de Florence fut prêtre nonagénaire, En Hercule s'est fait portraire, De quoi chacun est ébahi, *VOLT. Lett. Parn. roy. de Prusse*, 26 janv. 1740. Absolument un des plus grands avantages que l'art de portraire a eus pour éterniser ses ouvrages est la gravure en bois et sur le cuivre, *BOLLIN, Hist. anc. Eur.* t. XI, 1<sup>re</sup> part. p. 79, dans *ROUSS.* || Fig. Je me suis moi-même tant de fois efforcé de portraire d'un roi si merveilleux l'incomparable frère, *COGN. Les Vict. roi en 1667*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Pygmaliens, uns estra Portralans en fust et en pieres, Por son grant esprover, Se volt [voulut] à portraire la Rose, 31073. || XV<sup>e</sup> s. Trop bel escuier pourtraitoit de tous membres grandement avoisiés, *VOISS.* II, III, 13. || XVI<sup>e</sup> s. On peut voir aujourd'hui en la ville de Delphes son image portraite au naturel après le vif, *BOSSUOT, Philop.* 3.

— ETYM. Bas-lat. *protrahere*, portraire, *protrahio*, portrait; du lat. *protrahere*, tirer en avant, d'où, dans la langue du moyen âge, *pro*, en avant, et *trahere*, tirer (voy. *TRAIRE*).

1. PORTRAIT, AITE (por-trè-1'), s. m. Peinture de portraire. Mais je reviens à vous, et je vous peints portraits De ses perfections les plus admirables, *COGN. Feut.* v, 7.

2. PORTRAIT (por-trè; le t ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des portraits excellents; portraits rime avec succès, fait, etc.). Du temps de Vaugelas, plusieurs disaient *portraire* (prononciation qui vieillissait), s. m. || 1° Image d'une personne faite à l'aide de quelque-uns des arts du dessin. Je confesse ingénument que je suis pauvre à faire cet ouvrage (son propre portrait), et que j'en prends peu de plaisir; et j'ai fort peu de talent car il y a vingt-huit ans que je n'ai fait un portrait, *ROUSS. Lett.* 12 mars 1750. M. de La Fontaine a fait un portrait si ressemblant, *BOSSUOT, Philop.* IV, 3. Il ne resta plus de vestiges de la beauté de nos pères que dans leurs vieux et respectables portraits, *BOSSUOT, Philop.* IV, 3.

traits, qui, en ornant les murs de nos palais, nous reprochaient tout bas la magnificence, *MASS. Or fun. Louis le Grand*. L'amour-propre, de son côté, l'est ami des portraits; cet art qui nous copie semble aussi nous multiplier, *LAMOTTE, Fobl. iv, s.* Une femme qui quitte Paris pour aller passer six mois à la campagne, en revient aussi antique que si elle s'y était oubliée trente ans; le fils méconnaît le portrait de sa mère, tant l'habit avec lequel elle est peinte lui paraît étranger, *MONTESQ. Lett. pers. 99*. Point de grands peintres qui n'aient su faire les portraits: témoins Raphaël, Rubens, Le Sueur, Vandick, *DINAA. Essai sur la peinture, 14, s.* Non loin de là se trouve le portrait d'Hercule; il est de Parrhasius, qui, dans une inscription placée au bas du tableau, atteste qu'il avait représenté le dieu tel qu'il l'avait vu plus d'une fois songe, *SARTELL. Anach. ch. 73*. || Portrait en pied, portrait qui représente une personne entière. || Portrait pariant, portrait si ressemblant qu'il semble parler. || Portrait flâté, portrait qui atténue ce qu'il y a de mal dans le modèle. || Portrait chargé, portrait qui exagère les défauts du modèle. || 2° Fig. Ressemblance. Souffrir que nos enfants accompagnent ma fuite, Que je t'admire encore en chacun de leurs traits, Que je t'aime et te baise en ces petits portraits, *COX. Médée, III, 3*. Toi, son vivant portrait, que j'adore dans l'âme, *Id. Rodog. III, 3*. Ah! s'il voyait le jour, si, portrait de son père, il enfant folâtrait déjà sous les yeux de sa mère, la vie aurait eneor pour moi quelques douceurs, *Id. Didon d'Énée*. || C'est son portrait, son vrai portrait, se dit d'un fils ou d'une fille qui ressemble à son père ou à sa mère, et de toute personne qui ressemble beaucoup à une autre, soit qu'il s'agisse de ressemblance physique, soit de ressemblance morale. || Image, idée. Souvenirs importuns de mon amante laissée, Qui venez malgré moi remettre dans ma pensée Un portrait que j'en veux tellement voir... *COX. Méliete, III, 4*. Laissez, mon cavalier, aller Théante; il porte assez au cœur le portrait d'Amarante; Je n'appréhende point qu'on puisse effacer, *Id. la Surintante, I, 8*. La nature, féconde en bizarres portraits, Dans chaque être est marquée à de différents traits, *BOIL. Art III*. || 3° Fig. Description qu'on fait de l'extérieur, du caractère d'une personne. Je lui ai fait le portrait de votre personne, *MOL. l'Avare, II, 8*. Je le lus, et je le relus, ce cruel portrait; je l'aurais trouvé très-joyeux s'il eût été d'une autre que moi, et d'un autre que de vous, *SÉV. Lett. d'Henry, 20 juillet 1666*. Si sa vie [de Turenne] avait des éclats, Je m'arrêtera sur la grandeur et la gloire de sa maison; et, si son portrait était moins beau, je produirais ici ceux de ses ancêtres, *FLACH. Turenne*. Tel parle d'un autre, en fait un portrait d'un autre, qui ne voit pas qu'il se peint lui-même, *LA FONT. III*. Toutes les fois qu'on fait le portrait d'un homme ridicule, il se trouve toujours quelqu'un qui lui ressemble, *VOLT. Écoss. averti*. Clélio est un caractère plus curieux qu'on ne pense; on y trouve des portraits de tous les gens qui faisaient du bruit dans le monde du temps de Mlle de Scudéry, *Id. Mme de Deffans, 34 avr. 1769*. Le chancelier de France et le cardinal de Retz ont fait des portraits de plusieurs personnages avec lesquels ils ont vécu, *Id. Méth. hist. Mens. imprimés, 16*. Lorsque est une espèce d'hommes que l'on peint, comme le jaloux, l'hypocrite, la prude, la coquette, ce n'est plus un portrait, c'est un caractère; et c'est là ce qui distingue la satire permise de la satire qui ne l'est pas, *MARMONTEL, Œuv. t. IX, 439*. On convient que les caractères dans la Henriade ne sont que des portraits, *CHATEAUB. Génie, II, 1, s.* || Imitation de la voix, des gestes, des manières d'une personne. J'aurais eu besoin de les imiter davantage [les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne] pour faire des portraits bien ressemblants, *MOL. Impromptu, sc. 4*. || 4° Fig. Composition littéraire très en usage dans le courant du XVIIIe siècle, et qu'on employait à décrire les personnes éminentes de la société. Madelon: Je vous envoie ce que j'ai su furieusement pour les portraits; ne vois rien de si galant que cela. — Mascaron: Les portraits sont difficiles, et demandent un esprit profond, *MOL. Préc. 10*. Nous trouvons des infinités de portraits, entre autres celui de Mme de la Fayette fit de moi sous le nom de M. Inconnu, *SÉV. 334*. Parmi les portraits qui se trouvent à la fin des Mémoires de Mademoiselle, et qui ne sont pas de cette princesse, on trouve le portrait de M. Huet, adressé à lui-même, d'ALEXANDRE, Éloges, Huet. Il faut un grand fond de juge-

ment pour bien faire un portrait, et la plupart de ceux qui se piquent d'exceller en ce genre, ont tout au plus ce qu'on appelle, par abus, de l'esprit, *CONDILLAC, Art d'écr. IV, 3*. || 5° Représentation exacte d'un objet quelconque. Le poème dramatique est une imitation, ou, pour en mieux parler, un portrait des actions des hommes, et il est hors de doute que les portraits sont d'autant plus excellents qu'ils ressemblent mieux à l'original, *COX. 3° disc. Je dois aux yeux d'Alcémène un portrait militaire Du grand combat qui met nos ennemis à bas; Mais comment diantre le faire si je ne m'y trouvais pas? MOL. Amph. I, 4*. On n'a point fait de la vertu de portrait qui lui ressemble, *PASC. Proc. IX*. On peut compter que, dans les cartes géographiques et hydrographiques des trois quarts du globe, le portrait de la terre n'est encore qu'ébauché, *FONTEN. Chazelles*. Figurez-vous des déserts où les loups, les tigres et les renards égorgent un bétail épars et timide; c'est le portrait de l'Europe pendant tant de siècles, *VOLT. Mœurs, 17*. || 6° Populairement et fig. La figure. Croquer le portrait, donner un coup de poing au milieu du visage. — HIST. XVIe s. Il y avait entaillé son portrait au naturel... et y avait aussi fait la portraiture de Pericles fort belle après le naturel, *AVOY, Péric. 69*. Il [Archimède] cherchoit en lui-même la démonstration de quelque proposition géométrique dont il avait tiré le portrait, *Id. Marcel. 28*. À Jehan Raf, peintre, la somme de quarante escuz soleil, en considération d'un pourtrait [plan] de la ville de Londres, dont il a ci-devant fait présent audit seigneur [le roi], *Bibl. des ch. 6e série, t. II, p. 487*. — ETYM. *Portrait* t. † 3. PORTRAIT (por-trè), s. m. Marteau de paveur servant à ébarber et à tailler. † PORTRAITISTE (por-trè-ti-st'), s. m. Peintre de portraits. Pourquoi un peintre d'histoire est-il communément un mauvais portraitiste? *MIGNOR, Salon de 1767, Œuv. t. XIV, p. 370, dans POUZENS*. — ETYM. *Portrait* 3. PORTRAITURE (por-trè-tu-r'), s. f. || 1° Terme vieilli. Portrait. De cette propre main j'ai fait ma portraiture, *TR. COX. D. Bertr. de Cigorra, IV, 1*. || 2° Terme de peinture. Livre de portraiture, livre enseignant à dessiner toutes les parties du corps humain. — REM. C'est, dit Voltaire, *Rem. sur l'Ép. dédic. de Médée*, un mot auranté, et c'est dommage; il est nécessaire; portraiture signifie l'art de faire ressembler; on emploie aujourd'hui portrait pour exprimer l'art et la chose. — HIST. XIIe s. E tute celo parel estoit cuverte de or à riches orres et à riches portraitures, *ROIS, p. 248*. || XV s. Fut après apporté le corps, ensemble la portraiture, par les serviteurs de l'autel du chœur jusques dedans la chappelle, *MATH. DE COCOT, Hist. de Ch. VII, p. 738, dans LACERNE*. — ETYM. *Portraire*. † PORTRION (por-trion), s. m. Vanned'une écluse. — ETYM. Diminutif de porte. † PORT-ROYAL (por-ro-ial), s. m. Abbayes de l'ordre de Cîteaux, sises l'une à Paris, et l'autre près de Chevreuse (Port-Royal des champs), où s'étaient retirés plusieurs hommes pieux et savants, appartenant au jansénisme. Ce Port-Royal est une Thébaïde; c'est le paradis; c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée, *SÉV. 30 janv. 1674*. || Ouvrages de Port-Royal, se dit des livres composés par une réunion d'hommes distingués qui vivaient en solitaires à Port-Royal des champs. † PORTUGAISE (por-tu-gè-z'), s. f. || 1° Terme de marine. Tour d'amarrage réunissant deux vergues ou deux mâtureaux, pour en former une espèce de chèvre. || 2° Terme de cuisine. Pomme portugaise, pomme cuite garnie à l'intérieur de confitures. † PORTULACÉES (por-tu-la-sée), s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones pérygines, à laquelle le pourpier portulaca a donné son nom. — ETYM. Lat. *portulaca* ou *porcilaca*, l'euphorbe pepils. PORTULAN (por-tu-lan), s. m. Livre qui contient la description de chaque port de mer, du fond qui s'y trouve, de ses marées, de la manière d'y entrer et d'en sortir, de ses inconvénients et de ses avantages. Et comme tous les portulans sur lesquels on a navigué jusqu'à présent dans la Méditerranée ont été reconnus fautive, et qu'il est très-important pour la sûreté des vaisseaux d'en former un plus exact, *Instruct. pour le sieur de Reaujeu, dans LAL. Ce fut alors qu'il communiqua à l'Académie le vaste dessein qu'il méditait d'un portulan général de la Méditerranée, FONTEN. Chazelles*. — ETYM. Ital. *portolano*, de porto, port t.

† PORURE (po-ru-r'), s. f. Terme de doreur et d'orfèvre. Défaut qui consiste en une boursoffure. — ETYM. *Porre*. † PORZANE (por-ra-n'), s. f. Voy. AIR t. POSAGE (pô-sa-'), s. m. Action de poser. Le posage des sonnettes dans un appartement || Le travail et la dépense qu'il faut faire pour mettre certains ouvrages en place. 1. POSE (pô-s'), s. f. || 1° Action de poser, de mettre en place. Laposé d'un tapis, d'une sonnette. || Terme d'architecture. Action de poser une pierre dans une construction. || Pose de la première pierre d'un monument, cérémonie qui a lieu quand on en pose la première pierre. || 2° Terme de guerre. Un certain nombre de soldats qu'on va mettre en faction. Il était de la première, de la seconde pose. || Caporal de pose, caporal chargé de poser, de relever les sentinelles. || 3° Action ou avantage de placer le premier dé au domino. À vous la pose. || 4° Il se dit des attitudes diverses données ou prises. J'aime la pose de cette figure. Cette danseuse a des poses gracieuses. || [Le mouleur] se tient aux ensirons du nid, et, lorsqu'il voit un passant, il court ou vole devant lui, faisant de petites poses comme pour l'attirer... *SURR. Ois. t. I, p. 310*. Sur la table de pose, se dresse un mannequin drapé, simulant les attitudes de la vie, *TR. Ois. t. I, p. 310*. || 1° et 2° juin. 1668. || Salon de pose, se dit, dans les ateliers de photographie, de la pièce où l'on pose pour être photographié. || 5° Fig. Affectation quelconque, désir de produire de l'effet. Son air profond n'est qu'une pose. — REM. Scarron l'a employé dans le sens de pause; c'est le sens ancien : Sur le promontoire Pachyn Qui se trouvait en son chemin, Elle pensa faire une pose, *Virg. VII*. Châteaubriand aussi : Le rossignol saute du doux au fort; il fait des poses; il est lent, il est vif, *Génie, t. V, s*. — ETYM. Voy. *POSEA*. Dans l'ancienne langue, pose est l'orthographe de pause et en a le sens. † 3. POSE (pô-z'), s. f. Mesure agraire employée dans quelques-uns des cantons suisses. La pose de Lausanne vaut 46 ares. Les terres à froment même ne sont estimées dans ce pays-ci que vingt écus l'arpent ou la pose, *VOLT. Lett. Perraud, 20 avr. 1767*. POSÉ, ÊRE (pô-zé, zée), *part. passé* de poser. || 1° Mis en une certaine place. Un vase posé sur un buffet. Cet oiseau [le friquet], lorsqu'il est posé, ne cesse de se remuer, de se tourner, de frétiller, *SURR. Ois. t. VI, p. 321*. À onze heures, le fils aîné, posé en sentinelle du côté du bois, quitta son poste, *ŒNLIS, Veil. du chât. t. II, p. 478, dans POUZENS*. Soyons comme l'oiseau posé pour un instant Sur des rameaux trop frêles, Qui sent ployer la branche, et qui chante pourtant, Sachant qu'il a des ailes, *V. HUGO, Chants du crépuscule, 33*. || Terme de blason. Se dit du lion arrêté sur ses quatre pieds. || Écrire à main posée, écrire lentement pour mieux former ses lettres. Un billet écrit à main posée, parfaitement bien, et conçu dans ces termes... *ŒNLIS, Ad. et Théod. t. I, p. 453, dans POUZENS, au mot main*. || 2° Mis dans la situation convenable. Le modèle posé par le peintre. Votre Sainte Geneviève est bien posée, bien dessinée, bien colorée, bien drapée, *DINAA. Salon de 1767, Œuv. t. XIV, p. 295, dans POUZENS*. || 3° Fig. Qui est en crédit dans la société, dans le monde. Homme posé, bien posé, puissamment posé. || 4° Se dit des principes, des maximes, etc. qu'on établit. Cela posé, il s'ensuit... || Posé que cela fût, posé le cas que cela fût, ou, par ellipse, le cas posé, que feriez-vous? c'est-à-dire si cela était, que feriez-vous? Je ne sais même si les personnages qui paraissent deux fois dans un même acte, posé que cela soit permis... *COX. Méliete, examen*. Ainsi posé que ces quatre ouvrages, le dictionnaire, la grammaire, la rhétorique et la poétique eussent été achevés... *FALLISON, Hist. de l'Acad. III*. || Question bien posée, mal posée, question qui est présentée, n'est pas présentée comme elle doit l'être. Cette question ne paraît difficile à résoudre que parce qu'elle est mal posée, *S. J. ROUSSE. Contr. II, t. 6*. || 5° Fig. Qui est comme posé, rassis, retenu. Il faut avouer que le vôtre [père] animerait contre sa villainie le plus posé homme du monde, *MOL. l'Ac. II, 4*. Il a un esprit posé et des paroles mesurées, qui sont d'un grand poids dans ces occasions, *SÉV. 16 mars 1672*. Et souvent les plus fous ont le plus posé, *DEMOUCR. Homme sing. v, sc. dern*. Le temps ne viendra que trop tôt d'être posé, et de prendre un maintien plus sérieux, *S. J. ROUSSE. Em. v*. † POSÉE (pô-zée), s. f. Terme de manège. Synonyme de poser, s. m.







Etat, un souverain s'assure la possession d'un territoire. Le 25 février 1766, M. Ulloa arriva dans la baie avec quatre-vingt hommes de sa nation; la prise de possession devait, dans les règles ordinaires, suivre son débarquement, RAYNAL, *Hist. phil.* vii. || 2° Terme de jurisprudence. Action en droit de posséder à titre de propriétaire. La possession est la détention ou la jouissance d'une chose ou d'un droit que nous tenons ou que nous exerçons par nous-mêmes ou par un autre qui la tient ou qui l'exerce en notre nom, Code Nap. art. 2228. En fait de meubles la possession vaut titre. *ib.* art. 2279. La possession utile ne commence que lorsque la violence a cessé, *ib.* art. 2232. || En fait de possession, acte judiciaire par lequel les droits sont mis en possession de biens ou de droits qui leur sont dévolus. || Possession de fait, action de détenir une chose sans avoir l'intention de s'en approprier : un dépositaire, un commodataire, un fermier, ont une possession de fait. || Possession d'état, notoriété qui résulte d'une suite non interrompue d'actes faits par la même personne en une même qualité. La possession d'état s'établit par une réunion suffisante de faits qui indiquent le rapport de filiation et de parenté entre un individu et la famille à laquelle il prétend appartenir, Code Nap. art. 321. || 3° Il se dit, par extension, des charges, des dignités dont on est revêtu, des biens moraux ou autres qu'on possède. Elle [l'histoire] ne dit point ce que devint Rodogune après la mort de Démétrius, mais vraisemblablement l'amena en Syrie prendre possession de sa couronne, CORN. *Rodog. examen.* Nous disions avec joie que le ciel l'avait arrachée, comme par miracle, des mains des ennemis du roi son père, pour la donner à la France; don précieux, inestimable présent, si seulement la possession en avait été plus durable, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ces annes et illustres familles qui sont dans une si longue possession [héréditaire] des premiers honneurs, FEN. *Tél.* xii. || Être en possession de l'estime publique, la posséder pleinement. || Être en possession du théâtre, n'avoir point de rival dans la composition des pièces dramatiques. Il [Sophocle] était âgé de 28 ans; il concourait avec Eschyle, qui était en possession du théâtre, BARTHÉL. *Anach.* ch. 69. Prendre possession, entrer en charge. Je suis ravi, Monseigneur, de ce que vous prendrez possession [aujourd'hui]; je joindrai mes prières aux vôtres, pour que Dieu donne sa bénédiction à tout ce que vous allez faire, MONTAIGNE. *Lett. au cardinal de Nevers*, 8 nov. 1696. || 4° Fig. Être en possession de, avec un nom de personne pour sujet, avoir le droit, la coutume de. Il établit une nouvelle troupe de comédiens à Paris, malgré le mérite de celle qui était en possession de s'y voir l'unique, CORN. *Mél. examen.* Le comte de Grammont, qui est en possession de dire toutes choses sans qu'on ose s'en fâcher, STY. d' *Bussy*, 8 août 1676. Je parle de ceux qui... par ouï-dire de la religion, se sont mis dans la possession malheureuse de ne plus prier, BOURDAL. *Serm. pour le 5<sup>e</sup> dim. après Pâques*, t. La journée de Lens, encore plus triomphante, acheva de mettre ce prince dans la juste et incontestable possession de il se vit alors d'être le héros de son siècle, ID. *Oraison funèbre de Condé.* Les troupes de France étaient partout en possession d'avoir de l'avantage, SAUV. *Gramm.* v. Il y a plus de mille ans que les femmes sont en possession de se brûler [en Orient], VOLTAIRE. *Zadig*, 11. Il y a environ quarante-cinq ans que monseigneur est en possession de se moquer de son humble serviteur, ID. *Lett. Richelieu*, 26 nov. 1767. || Être en possession de, avec un nom de chose pour sujet, produire habituellement tel ou tel effet. Ne cherchez point dans cette tragédie les arguments qui sont en possession de faire réussir au théâtre les poèmes de cette nature, CORN. *Sert. examen.* Les oiseaux ont toujours été en possession de fournir aux peuples policés, comme aux peuples sauvages, une partie de leur parure, BUFFON. *Ois.* t. II, p. 277. || 5° En termes de grammaire, la qualité des adjectifs ou pronoms possessifs. Le sujet à qui convient la possession, si par accident ce n'est pas une personne, est cependant regardé toujours comme une personne, D'OLIVET, *Ess. gramm.* III, 2. || 6° Fig. Faire qu'on a sur les affections de quelqu'un. Que la possession vous avez prise de mon cœur! STY. 27 sept. 1879. L'esprit de Jésus-Christ a pris possession de leur cœur, MASS. *Myst. Pentecôte.* || 7° Il se dit de la jouissance de la vue de Dieu. Dieu, dit saint Augustin, ne nous a point promis d'autre héritage que la possession de lui-même, BOUARD. *Concept. de la Vierge, Mystères*, t. II, p. 25. || 8° La chose même qu'on possède. Venez

voir vous-mêmes cette terre délicate que le Seigneur vous propose et qui doit être votre possession éternelle, MASS. *Carême, Samaritains.* || Au plur. Terres possédées par un État, par un particulier. Les Anglais avaient attaqué les possessions de la France en Amérique et en Asie, VOLTAIRE. *Louis XV*, 26. Philotas avait, dans l'île de Samos, des possessions qui exigeaient sa présence, BARTHÉL. *Anach.* chap. 72. || 9° Jouissance de certaines choses qu'on a recherchées avec ardeur. La possession diminue ordinairement le prix des choses qu'on a le plus désirées. || 10° Il se dit d'une femme que l'on obtient en mariage. Et [l'honneur] te fait renoncer, malgré ta passion, à l'espérer le plus doux de ma possession, CORN. *Cid*, v. 1. || Jouissance des faveurs d'une femme. Le roi était alors dans la première ardeur de la possession de la Vallière, M<sup>me</sup> DE LA FAYETTE, *Hist. Henr. d'Angleterre*, t. III, p. 112, dans ROUGENS. La possession de beaucoup de femmes ne prévient pas toujours les desirs pour celle d'un autre, MONTAIGNE. *Esp.* xvi, 6. Le moment de la possession est une crise de l'amour, J. J. ROUSS. *Idéol.* 1, 9. || Une possession s'est dit quelquefois d'une pièce de vers pour célébrer la possession d'une femme. || 11° Terme de liturgie. État d'une personne qui est actuellement sous le pouvoir du diable, et dans le corps de laquelle il habite réellement. Toutes les maladies lui sont des possessions; et, où il ne faut que des médecins, elle emploie les exorcistes, BALZ. *Le Prince*, chap. 7. — HIST. XII<sup>e</sup> s. Personnes et prelat... Qui tenissent del rei terre o possession, Th. le mar. 61. || XIII<sup>e</sup> s. Et leur possessions livra Dieux à feu; par feu deserta leur porprises toutes, PASTEUR, f<sup>o</sup> 95. || XIV<sup>e</sup> s. Dire que une chose soit très bonne quant à la possession ou quant à l'usage, ORESME, *Eth.* 16. || XV<sup>e</sup> s. Le duc de Bretagne et le duc nouveau de Normandie, lesquels allèrent à Rouen prendre leur possession, CORN. 1, 14. || XVI<sup>e</sup> s. Avant la possession prise [d'une femme], MONT. 1, 67. Possession centenaire et immémoriale vaut titre, LOTSCH, 727. Le viager [l'usufruit] conserve la possession du propriétaire, ID. 742. Qu'ils entreroient incontinent en possession et exercice de leurs offices, MONT. *Caton d'Ut.* 65. Les peintres sont en possession immémoriale d'une liberté de faire tout à plaisir selon leur fantaisie, TREN, p. 608. — ETYM. Provenç. *possessio*; espagn. *posession*; ital. *possessione*; du lat. *possessio*, de *posses-sum*, supin de *possidere*, posséder. POSSESSIONNÉ, ÈRE (po-sè-sio-né, née), adj. Qui a possession ou des possessions. Nous n'acceptons d'eux [les maîtres horlogers du pays de Ges] que six écus de six francs... nous comptons ne prendre qu'un écu de trois livres de tout autre fabricant non possessionné, VOLTAIRE. *Lett. Dupont*, 14 févr. 1776. † POSSESSIONNEL, ELLE (po-sè-sio-nèl, nèl'), adj. Terme de jurisprudence. Qui marque la possession, par où l'on manifeste son droit de possession. Acte possessionnel. POSSESSOIRE (po-sè-soi-ré), || 1<sup>o</sup> Adj. Terme de jurisprudence. Qui est relatif à la possession et, spécialement, aux procès de possession. Action possessoire, celle par laquelle on tend à être maintenu ou réintégré dans la possession. Les actions possessoires ne seront recevables qu'autant qu'elles auront été formées dans l'année du trouble... Code de proc. art. 23. || 2<sup>o</sup> Substantivement. Demander au possesseur. Si les hommes sont hommes... s'ils sont équitables... que devient le pétitoire et le possessoire, et tout ce qu'on appelle jurisprudence? LA SAUV. XII. Le possessoire et le pétitoire ne seront jamais cumulés, Code de proc. art. 24. Le défendeur au possessoire, *ib.* art. 27. || Adjuger le plein possessoire, adjuger la pleine et entière possession d'un bien. — HIST. XI<sup>e</sup> s. Quant vostre terre est endebté, Qui ne restraint [économise], chose est prouvée Qu'on pert adonc le possessoire [la possession], z. BASSIN. *Poésies mss.* f<sup>o</sup> 210. || XVI<sup>e</sup> s. Les juges royaux seuls connaissent des matières possessoires [procès sur la possession] bénéficiales, LOTSCH, 12. De plus furent déclarés les cardinaux estans à Rome criminels de lèse majesté et decheus du possessoire de tous les bénéfices qu'ils tenoient dans le royaume, D'AUS. *Hist.* III, 257. — ETYM. Lat. *possessorius*, de *possessor* (voy. POSSESSEUR).

† POSSESSOIREMENT (po-sè-soi-re-man), adv. Terme de jurisprudence. D'une manière possessoire. Agir possessoirement, agir au possessoire. † POSSET (po-sét), s. m. Mélange de lait et de bière, qui fait une sorte de boisson. POSSIBILITÉ (po-si-bi-li-té), s. f. Qualité de ce

qui est possible. Les Hollandais se croyaient subjugués par le duc d'Albe, quand le prince d'Orange, par le sort réservé aux grands génies, qui voient avant tous les autres le point de la possibilité, conquêt et enfants leur liberté, STY. *Mém.* t. I, liv. II, p. 129, dans ROUGENS. Pour nous renfermer dans le fait, et ne nous point jeter dans des possibilités ou impossibilités métaphysiques, BOSS. *Ét. d'oreis.* VII, 2. N'avons-nous pas encore au milieu de nous des âmes pures et saintes, qui sont des preuves vivantes de la possibilité des devoirs, et des miséricordes du Seigneur sur son peuple? MASS. *Carême, Immutab.* Prenons-nous notre laide, notre trépassable connaissance de la nature pour la mesure des possibilités physiques? MONTAIGNE, *Lett. die* t. XII, p. 33, dans ROUGENS. || Terme d'eau et de forêt. Viser la possibilité d'une forêt, en régler l'exploitation de manière à garantir la constance et l'uniformité de la production. — REM. Diderot a employé la possibilité en un sens où on ne l'emploie plus : Un breton cher, où j'ai perdu la possibilité [tout ce qu'il était possible de perdre], MONTAIGNE. *Éner. choies*, t. II, p. 666. — HIST. XIII<sup>e</sup> s. ...Faiz qui avientent C3 jus par possibilité, LA ROSE, 1760. || XIV<sup>e</sup> s. Monstre selon ma possibilité l'opération de cyrurgie, s. DE WOODVILLE, p. 4. Joir [du droit d'usage dans les forêts] selon la possibilité des forests et la qualité dez personnes, *Ordonn. des rois*, t. VII, p. 776. || XV<sup>e</sup> s. Outre ta possibilité [plus que tu ne peux], z. BASSIN. *Miroir de mariage*, p. 20. || XVI<sup>e</sup> s. C'est se faire fort de sçavoir jusques où va la possibilité [le possible], MONT. 1, 202. — ETYM. Provenç. *possibilitat*; espagn. *posibilitad*; ital. *possibilità*; du latin *possibilitatem*, de *possibilis*, possible. POSSIBLE (po-si-bi-l'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui peut être, qui peut se faire. Il est possible que cela se fasse. Il est possible de faire cela. Est-il possible que nous travaillions à la structure et à la cadence d'une période, comme s'il y allait de notre vie? BALZ. *Entrées* 12. S'il n'y eût point eu de barricades à la prise de M. de Brüssel, l'on se serait moqué de ceux qui auraient cru qu'elles eussent été seulement possibles, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 112, dans ROUGENS. C'est la meilleure place [maître d'hôtel du roi] pour subsister qu'il est possible, STY. 8 sept. 1660. Il faut considérer que tous les êtres qui existent actuellement existaient comme possibles dans l'entendement divin avant la création, BONNET, *Ess. anal. dme*, 10. Tout est possible sans doute pour le moment; mais tout est impuissant contre l'Europe, VILLEMARIN, *Sour. cont. les Cent-Jours*, III. || Il est possible que, avec le futur. Est-il possible que toujours j'aurai du dessous avec elle? VOLTAIRE. *G. Dandin*, II, 12. Est-il possible que vous serez toujours embéguiné de vos apothicaires et de vos médecins? 10. *Mad. imag.* III, 3. || Par ellipse. Venez le plus tôt possible. Le moins d'erreurs possible. Un conquérant, afin de perpétuer son nom, estime le plus d'hommes possible, MONTAIGNE. Si une fois nous supposons le plus petit atome possible... STY. *Hist. anim.* v. || Dans cet emploi, possible est toujours invariable. || Autant que possible, autant qu'il est possible. || 2<sup>o</sup> S. m. Tout ce qu'on peut. J'ai trop bonne opinion de tant de dignes prélats pour m'imaginer qu'ils ne se contentassent pas d'employer les foudres du Vatican, mais fissent encore leur possible pour évoquer ceux de l'arsenal, STY. liv. VI, lett. 11. Je ferai mon possible pour retrouver quelque nouvel ami, STY. 122. || Au possible, au dernier degré, extrêmement, beaucoup. Le fils d'un marchand, ignorant et présomptueux au possible, arriva un jour en compagnie ou j'étais, FRANÇOIS, VI, p. 221. Incommode et revêche au possible, HAMILTON. *Gramm.* 8. Ce premier ministre [Richelieu], soupçonneux au possible, allait à mon père sur les ombres qu'il prenait, STY. 6. || 3<sup>o</sup> Le grand pensionnaire Barneveldt, qui était du parti contraire à Gomar [sur la prédestination], eut la tête tranchée à l'âge de soixante-douze ans, le 12 mai 1639, pour avoir contristé au possible l'Église de Dieu, VOLTAIRE. *Pol. et lég.* Sur la tolérance, si elle est dangereuse. || 4<sup>o</sup> Tout ce qui peut arriver, tout ce qui peut se faire. Tout le possible lui vint [à Monsieur] dans l'esprit, et ce qui arrive toujours en cette rencontre, tout l'impossible succéda dans son imagination à tout le possible, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 278. L'on doit hasarder le possible, toutes les fois que l'on se sent en état de profiter même du manquement du succès, ID. *ib.* liv. III, p. 229. Qui concentre les vœux dans l'étroite borne des possibles, J. J. ROUSS. *Em.* IV. Leibnitz dit que



... en emploie plusieurs à la fois pour charger un... un poste.  
 — ETYM. Anciens dites peut-être parce qu'elles vont à la poste.  
 POSTE, s. f. Terme d'architecture. Voy. POSTES.  
 1. POSTE (po-st'), s. m. || 1° Lieu assigné à quelqu'un pour un office quelconque. Aller à son poste. Rester à son poste. Je défendais mon poste, il l'a enfoncé, *COX.* *Scriver*, v. 2. Et que chacun d'un même esprit poussé, Garde en mourant le poste où je l'aurai placé, *AC.* *Athal.*, iv, 2. Le héros, repoussé par l'empereur qui refusa son poste, lui; puis il retourna à son poste, en murmurant contre une prudence intempestive, à laquelle il n'était pas accoutumé, et qu'il ne savait à attribuer, *SCOR.* *Hist. de Nap.*, vii, 7. || Poste neutre, celui qui est regardé comme le plus sûr. La place où je l'envoie est ton poste neutre, *VOY.* *Brutus*, iv, 6. || Être à poste fixe dans un lieu, y être à demeure, y être sédentaire. Être à son poste, être où le devoir exige qu'on soit. Tout est si brouillé du côté de l'Angleterre, que chacun demeure à son poste, *SCV.* 297. || Fig. Nous nous dans le poste où le ciel nous a mis, *MAC.* *Reliq.*, ch. vi. || 2° Terme de guerre. Tout lieu fortifié ou non, où un corps de troupes peut tenir et être logé. Je me souviens qu'il nous ravissait, en nous racontant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux capitaine [César], par l'avance des postes, contraignit cinq légions romaines et leurs chefs expérimentés à poser les armes sans combat... *BOSS.* *Louis de Bourbon*. Tous les postes, vers Marchiennes, le long de la Scarpe, sont détachés l'un après l'autre avec rapidité [dans la bataille de Denain], *VOY.* *Louis XIV*, 32. Les Hollandais enlevèrent aux Portugais les meilleurs postes qu'ils avaient dans le continent, et les chassèrent de toutes les îles où croissent les épiceries, *RAYNAL*, *Hist. phil.*, v, 24. || Guerre, affaire de postes, guerre, affaire où l'on se dispute des postes. C'est pour avoir lu les détails des batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, de Saint-Quentin, de Gravelines, etc. que le célèbre maréchal de Saxe se déterminait à chercher, autant qu'il pouvait, ce qu'il appartenait de ses affaires de postes, *VOY.* *Fragm. sur l'hist.*, art. xiv. || Fig. Je ne savais pas qu'une première représentation fût un jour de bataille, ni qu'il fallût prendre ses postes et avoir un mot de ralliement, *BOY.* *Let.* *Richelieu*, 30 janv. 1774. || Poste avancé, celui des postes placés le plus près de l'ennemi.  
 3° Un corps de garde. Visiter les postes. La garde devant du poste, il faisait du tapage, on le mit au poste. || Poste d'honneur, celui qui est établi pour honorer un personnage éminent, un corps constitué, pour lui rendre des honneurs. || Poste de pompiers, de sapeurs de ville, etc. Lieu où se tiennent des pompiers, des sergents de ville, en cas de besoin. || 4° Les soldats placés dans un poste. Relever un poste. Doubler les postes. Nos sentinelles sont renversées sur leurs postes, les postes sur leurs bataillons, les bataillons sur la division; et ce n'était point un coup de main, car les Russes avaient montré du courage, *SCOR.* *Hist. de Nap.*, ix, 2. || 5° Il se dit de toutes sortes d'emplois et de fonctions. Voyez dans les *Carreaux*, quel pouvoir il nous laisse, En quel poste nous lui nous a mis sa faiblesse, *COX.* *Oron.*, ii, 4. Le marquis d'Uxelles tient un grand poste à Mayence, *SCV.* 276. Il y a même des stupides, et j'ose dire des imbéciles, qui se placent en poste aux postes, *LA SACT.* vi. Les postes éminents sont les grands hommes encore plus grands, les petits beaucoup plus petits, *IN.* xi. Je ne puis pas dire d'un poste éminent et délicat, qu'il monte plus aisément qu'on ne s'y conserve, *BOY.* viii. || 6° Terme de marine. Emplacement destiné à être occupé par un bâtiment dans un port. || Place assignée à un bâtiment, dans une armée navale.  
 Poste des aspirants, des chirurgiens, des maîtres, des malades, des blessés, emplacement destiné aux malades, réunions, couchage, pansements. || Ancre de poste, ancre de boisoir. || Un objet est dit être à son poste quand il est à sa place. || Mettre une ancre à son poste, la saisir fermement le long du bord en arrière des boisoirs ou ailleurs s'il y a lieu. || 7° Nombre de jours pendant lequel le même mineur reste au travail sans être relévé.  
 — HIST. xvi<sup>e</sup> s. Messire de Grimaldi, voya à que l'on eût été prêt à donner, ordonna pour la première fois la breche, sept postes, chacune de trente hommes, s. d'ARTON, *Ann. de Louis XII*, p. 76, dans LA CORNE.  
 — ETYM. Le poste ne diffère de la poste que par le genre. On trouve dans les anciens textes poste,

qu'il faut écrire et prononcer *posté*, venant du latin *posteritatem*, et que, par conséquent, il ne faut pas confondre avec *poste*.  
 POSTÉ, ÊTRE (po-sté, stée), *part. passé* de poster.  
 Mis dans un endroit Je suis ici posté commodément pour attendre, *MOY.* *Préc.* 9. || Fig. Il est bien posté, il est dans une situation avantageuse. Je suis trop vieux, trop malade et trop bien posté pour aller ailleurs [que Ferney], *VOY.* *Let.* *Algarotti*, 7juill. 1766. || Familièrement et ironiquement. Nous voilà bien postés, c'est-à-dire nous sommes dans l'embarras.  
 POSTER (po-sté), v. o. || 1° Placer quelqu'un dans un endroit. Le lion le posta [l'âne], le couvrit de ramée, Lui commanda de brouter, *LA FONT.* *Fabl.*, ii, 19. || Il se dit aussi des choses que l'on place comme dans un poste. Il n'y avait donc qu'à poster des relais, sous prétexte d'un enrèglement sur le chemin de Sedan, *REY.*, i, 24. Un général d'armée d'emploie pas plus d'attention à placer sa droite ou son corps de réserve, qu'une jolie femme en met à poster une mouche qui peut manquer, mais dont elle espère ou prévoit le succès, *MOY.* *Let.* *pers.* 116. || 2° Terme de guerre. Placer un homme ou un corps dans un lieu, soit pour le garder, soit pour le défendre, soit pour observer de là ce qui se passe. Il lui faut s'assurer des places et des portes, Pour en demeurer maître y poster ses cohortes, *COX.* *Sophon.*, ii, 4. || Absolument. Brissac donna le mot aux officiers qui postaient, *AR-SIM.* 339, 292. || 3° Se poster, v. réfl. Se mettre, se placer en un lieu, pour observer, pour prendre position. La garnison de Valenciennes qui parut pour donner lieu aux troupes de se poster à mesure qu'elles arrivaient, *PELLISSON*, *Let.* *hist.*, t. iii, p. 62, dans *POUZOZS*. Prêt au combat, notre jeune héros observe tout, se poste au pied d'un saule, Baïsse les yeux, regarde dans les flots, *MALPIL.* *Narcisse*, ch. iv.  
 — SYN. *POSTER*, *APOSTER*. On poste pour observer et pour défendre. On aposte pour faire un mauvais coup. La troupe est postée; l'assassin est aposté, *GIRARD*.  
 — HIST. xvi<sup>e</sup> s. Il chargea d'Aubigné d'aller relever les vedettes qui avoient esté postez pendant le jour dans cette fonction, *D'AU.* *Vie*, xviii.  
 — ETYM. *Poste* s. Dans le xvi<sup>e</sup> siècle, *poster* se disait pour courir la poste.  
 † POSTÈRES (po-stè-r), s. m. pl. Dans l'ancien style burlesque, le derrière. Nous portâmes dans leurs postères Des estocades mortifères, *SCARON*, *Virg.* ii.  
 — HIST. xvi<sup>e</sup> s. Ha, monsieur le priour, je me rends... et le moine crioit de mesmes : monsieur le postérieur... vous aurez sur vos postères, *AR.* 1, 44.  
 — ETYM. Lat. *posterus*, qui est après, de *post*, après (voy. *PUIS*).  
 POSTÉRIEUR, EURE (po-sté-ri-er, eu-r), adj. || 1° Qui vient après, qui suit dans l'ordre des choses. Une époque postérieure. Leur règle est postérieure à la nôtre de cinq cents ans, *PATRU*, *Plaid.* 16. || 2° Qui est derrière. La partie postérieure de la tête. || Anthères postérieures, celles qui sont dirigées en dehors, du côté de la corolle. On dit aussi anthères extérieures. || Par plaisanterie. Les parties postérieures, le derrière. Le poète, qui avait recouvert ses parties postérieures, entra dans un des carrosses, *SCAR.* *Rom. com.*, i, 20. Crispin : De ses bouillons de bouche, et des postérieurs, Tu prends soin ? — Lisette : De ma main il les trouve meilleurs ; Aussi, sans me targuer d'une vaine science, J'entends ce métier-là mieux que fille de Franco, *SCARON*, *Le Légal.*, i, 1. || S. m. Le derrière, les fesses. Il reçut un coup de pied au postérieur.  
 — REM. Postérieur, adjectif, n'admet pas de degrés de comparaison.  
 — HIST. xvi<sup>e</sup> s. Postérieur [les fesses], *II.* *EST.* *Apol. d'Hérod.* p. 826, dans *LA CORNE*.  
 — ETYM. Lat. *posteriorum*, comparatif de *posterus* (voy. *POSTÈRES*).  
 POSTÉRIEUREMENT (po-sté-ri-er-re-man), adv. de temps. Après, plus tard. Cela s'est passé postérieurement. Cet acte a été fait postérieurement à celui dont vous parlez.  
 — ETYM. *Postérieure*, et le suffixe *ment*.  
 POSTÉRIORI (A) (po-sté-ri-o-ri), adv. Terme de logique. De ce qui suit, de ce qui est postérieur. Italsonner à postériori, argumenter d'après les conséquences nécessaires d'une proposition. La méthode à postériori, la méthode expérimentale, par opposition à la méthode à priori. || Substantivement. L'A postériori, la méthode expérimentale.  
 — REM. 1. L'Académie ne devrait pas mettre un accent grave sur a ; car c'est non pas la préposition française d, mais la préposition latine a, ob. || 2. Au

mot *posteriori*, l'Académie met un accent aigu ; mais à la lettre p, on écrit *posteriori* sans accent.  
 — ETYM. Lat. a, ob, par, et *posterior*, qui vient après, postérieur.  
 † POSTÉRIORISTE (po-sté-ri-o-ri-st'), s. m. Nom donné par Saint-Simon (le philosophe) à ceux qui suivent la méthode à postériori. || On dit plutôt à-posterioriste.  
 POSTÉRIORITÉ (po-sté-ri-o-ri-té), s. f. État d'une chose postérieure à une autre. Postériorité de date. Comme l'idée d'actualité constitue le présent, l'idée d'antériorité constitue le passé, et l'idée de postériorité constitue le futur, *COX.* *Gramm.*, ii, 2.  
 — HIST. xv<sup>e</sup> s. En matière d'amours N'a point de priorité Ny de postériorité, *ARRESTA AMOR.* p. 76, dans *LA CORNE*.  
 — ETYM. Lat. *posterior*, postérieur.  
 POSTÉRITÉ (po-sté-ri-té), s. f. || 1° Suite de ceux qui descendent d'une même origine. La postérité masculine. La postérité féminine. Et cet espoir si doux qui m'a toujours flatté De revivre à jamais en sa postérité, *COX.* *Méde.*, v, 4. Mais la postérité d'Alfane et de Bayard, Quand ce n'est qu'une rose, est venue au hasard, *BOY.* *Sat.* v. ... Venez, venez, mes filles, Compagnes autrefois de ma captivité, De l'antique Jacob jeune postérité, *AC.* *Esth.*, i, 1. Même tu leur promis de ta bouche sacrée Une postérité d'éternelle durée, *IB.* *Esth.*, i, 3. La sœur de ce jeune favori [Saint-Mégrin] épousa M. du Broutay, dont elle a eu postérité, *AR-SIM.* 9, 112. Huit enfants de Louis XIV eurent légitimés, cinq eurent postérité, *VOY.* *Louis XIV*, 38. || 2° Les générations qui ont suivi ou qui suivront une époque. Le juge sans reproche est la postérité, *BOY.* *Sat.* xv. La postérité la plus éloignée n'aura pas assez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuse Henriette, *BOSS.* *Reine d'Angleterre*. La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien [Molière], *IN.* *Comédie*, 2. Vous croyez [mes vers] à grands pas chez la postérité Courir marqués au coin de l'immortalité, *BOY.* *Épître* x. La postérité distingue les louanges qu'on a données à différents princes ; elle confirme les unes, et déclare les autres de viles flatteries, *BOY.* *Dial.* i, *Morts anc.* mod. Il [J. B. Rousseau] a fait une ode à la postérité ; mais la postérité n'en saura rien, le siècle présent l'a déjà oubliée, *VOY.* *Let.* *d'Argens*, 2 janv. 1739. La postérité ne commence proprement qu'au moment où nous cessons d'être ; mais elle nous parle longtemps auparavant, *BOY.* *Mém.* t. iii, p. 216 dans *POUZOZS*. La postérité pour le philosophe, c'est l'autre monde de l'homme religieux, *IN.* *ib.* p. 324. Si l'envie pressante que nous avons de jouir continue à augmenter notre indifférence pour la postérité... *BOY.* *Exp. sur les végét.* 2<sup>e</sup> mém. || Fig. Si vous devenez des objets d'effroi pour la génération présente ; si vous n'offrez aux étrangers, cette postérité vivante, que la plus sombre des routes de la liberté... *MIABEAU*, *Collection*, t. iii, p. 196.  
 — HIST. xv<sup>e</sup> s. Pour luy, ses hoirs et posteritez quelconques, *OL.* de la *MARCUZ*, *Mém.* p. 60, dans *LA CORNE*. || xvi<sup>e</sup> s. Longue postérité, cas vers tu pourras lire Avec estonnement ; qui les lit les admire, *DESPORTES*, *Tombeau de Desportes*. Postposant tout gain, et ayant regard au seul profit de la postérité, *PAR.* *Dédicace*.  
 — ETYM. Provoq. *posteritas* ; espagn. *posteridad* ; du lat. *posteritatem*, de *posterus* (voy. *POSTÈRES*).  
 † POSTÉROMANIE (po-sté-ro-ma-nie), s. f. Mot forgé par Diderot et signifiant l'envie d'avoir des descendants, des héritiers. Un enfant supposé par des parents entêtés de la postéromanie, *BOY.* *Let.* d' *Mlle Voland*, 20 déc. 1765.  
 — ETYM. Lat. *posteri*, descendants, et *manie*.  
 POSTES (po-si), s. f. pl. Terme d'architecture. Nom donné à certains ornements plats, en manière d'enroulements répétés, les uns simples, les autres fleuronnés avec des roses.  
 POSTFACE (post'-fa-s'), s. f. Avertissement placé à la fin d'un livre. Étas-vous content de la dédicace du temple d'Alzire à la déesse de Cirey et de la postface à M. Thiriot ? *VOY.* *Let.* *Thiriot*, 16 mars 1766.  
 — ETYM. Mot forgé avec *post* sur le modèle de *préface* (voy. ce mot).  
 † POSTFLORAIISON (post'-flo-rè-son), s. f. Terme de botanique. Disposition qu'affectent les parties de la fleur après la floraison, chez certaines plantes.  
 — ETYM. Lat. *post*, après, et *floraison*.  
 † POSTHITE (po-si-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation du prépuce.  
 — ETYM. Hébr. prépuce, et la finale médicale *ite* indiquant inflammation.

**POSTHUME** (po-stu-m), *adj* || 1° Qui est né après la mort de son père. Un enfant posthume. L'époux pour sien le fruit posthume tint, LA FONT. *Fér.* La maréchale de Rochefort naquit posthume, seule de son lit, en 1696 *ST-ARM.* 3, 81. || Substantivement. C'est un posthume. Deux ans encore après l'accouchement d'un posthume, *ANNALE*, *179.*, III, A. || Les juristes romains appliquaient le nom de posthume non-seulement à l'enfant né après la mort de son père, mais encore à l'enfant né du vivant de son père et après le testament fait par le père. || 2° Qui ne se fait, n'advient qu'après la mort de la personne dont il s'agit. M. Newton a eu le bonheur singulier de mourir, pendant sa vie, de tout ce qu'il méritait, bien différent de Descartes, qui n'a reçu que des honneurs posthumes, *ROUYER.* *Newton.* Les grandes réputations sont presque toujours posthumes, *TAMITEZ.* dans *ORATIONNAIRES.* || Il se dit d'un ouvrage publié après la mort de l'auteur. Je presse Cranner [un libraire] tant que je peux; car j'aime à corriger les épreuves, et je crains les œuvres posthumes, *VOLT.* *Lett. d'Argental*, 31 mars 1763. || [la Fontaine] accouraisait presque tous ses contes, et déchirait les trois quarts d'un gros recueil d'œuvres posthumes imprimées par ces éditeurs qui vivent des sottises des morts, *id.* *Temple du Goût.* || Auteur posthume, celui dont on a publié les œuvres après sa mort. Boulanger, le célèbre auteur posthume de *Despotisme oriental*, s. j. sous. *Conf. VIII.*

— *ETYM.* Lat. *posthumus*, qui est, comme l'ont reconnu les grammairiens, une fautive orthographe pour *postumus*; l'orthographe *posthumus* a été suggérée par une fautive étymologie, *post*, après, *humus*, la terre: cette étymologie est dans Serrius, qui l'interprète *post humatum matrem.* La vérité est que *postumus* est le superlatif de *posterus* (voy. *POSTERIEUR*). Il conviendrait que l'Académie corrigât la fautive orthographe, et écrivît *postume.*

**POSTICHE** (po-sti-eh), *adj* || 1° Fait et ajouté après coup. Les ornements de ce portail sont postiches. || 2° Qui ne convient pas au lieu où on l'a placé. Il faut au versificateur français deux ou trois vers postiches pour en amener un dont il a besoin, *VÉN.* *L. XII.* p. 167. Vieux enfants qui l'on nommé Amours, Allez remplir les bémistiches de ces vers pillés et postiches Des rimailleurs suivant les cours, *VOLT.* *Op. XCVII.* Ceux-là se sont trompés, qui ont dit que Racine avait gâté le théâtre par la tendresse, tandis que c'est lui seul qui a épuré ce théâtre infecté, toujours avant lui et presque toujours après lui, d'amours postiches froids et ridicules, *id.* *Comm. Corn. Rem. Pulch. pref.* L'attention n'est ramenée que lorsqu'une ritournelle brillante annonce l'air postiche qui termine la scène et qui en refroidit l'intérêt, *MARMONTEL.* *Œuv. t. II.* p. 83. || 3° Mis à la place de quelque chose qui n'y est pas et qui y devrait être naturellement. ... Et de madame Argante j'ai gouverné tout à la fois, Pendant près de dix-huit mois, blanche, épaula et gorga postiche, *BANQUER.* *Enfant de Paris*, 1, 7. Il m'apparçnt à contrefaire l'aveugle, à paraître estropié, à mettre sur les jambes des ulcères postiches, *LESAGE.* *Gil Blas*, liv. 1, ch. 8. On ne mâche point avec des dents postiches, lorsqu'elles paraissent au dehors comme les autres, *VACQUE.* *Nouv. mar.* 1. || Familièrement. Se dit de quelques personnages qui n'a pas la qualité qu'il se donne. Notre comte postiche Vous a fait assés gueux que vous le faites riche, *MARTEAUX.* *Bourg. de qual.* III, 4. La fauteur naturelle de Dangou, entée sur la bassesse du courtisan, recrépée de l'orgueil de Dangou postiche, *ST-ARM.* 31, 186. || 4° Terme de guerre. Homme qui tient momentanément la place d'un autre. Grenadier postiche, caporal postiche, fusilier qui ne sert que provisionnellement dans les grenadiers, simple soldat qui remplit les fonctions de caporal. || Anciennement Compagnie de canoniers postiches, ou, simplement, compagnie postiche. Chaque compagnie postiche aura un capitaine par paroisse et un lieutenant par chaque cent hommes dont sera composée ladite compagnie; et, dans le cas où la population d'une paroisse se trouverait moindre de cent hommes ou état de porter les armes, il y aura également un lieutenant du goût dans ladite paroisse, *Ordonn.* du 12 déc. 1774, art. 97, dans *REL.*

— *ETYM.* Lat. *posticarius*, dérivé de *postis*, mis,

placé, lequel est le lat. *postus* ou *positus*, de *ponere*, placer (voy. *POSTER*).

† **POSTILLE** (po-sti-ll', Il mouillée), *s. f.* Glose littérale sur l'Ancien Testament.

— *HIST.* XIII<sup>e</sup> s. Les paroles sont si subtiles [subtiles], Qu'il n'est nulz clers qui sans postilles puisse le livre bien entendre, *HIST. des trois Maries*, ma p. 368.

— *ETYM.* Bas-lat. *postilla*, que du Cange tira ou de *post illa* (*verba*), après ces mots (à cause que les commentateurs poursuivaient, à l'aide de ces mots, leurs gloses), ou de *postia*, qui a signifié page.

**POSTILLON** (po-sti-lon, Il mouillée), *s. m.* || 1° Homme attaché au service de la poste, et qui conduit les voyageurs Je suis en fantasia d'admirer l'honnêteté de ces messieurs les postillons, qui sont incessamment sur les chemins pour porter et reporter nos lettres, *REV.* 67. Je vous dis que nous sommes ingrats envers les postillons, et même envers M. de Louvois, qui les établit partout avec tant de soin, *id.* 10 oct. 1766. Ce fameux comte de Péttersborough, si connu dans toutes les cours de l'Europe, et qui se vantait d'être l'homme de l'univers qui avait vu le plus de postillons et le plus de rois, *VOLT.* *Diet. phil.* *Caton et suicide.* Un prince, comme Charles II, qui a vu son père sur l'échafaud, et qui a été contraint lui-même de fuir à travers son royaume, déguisé en postillon, *id.* *Lett. Formont*, 13 fév. 1736. || 2° Postillon de carrosse ou, simplement, postillon, second cocher, qui mène les chevaux de devant, quand on marche à quatre ou à six chevaux. || 3° Terme de trictrac et de piquet à écrire. Chacun des marqués au delà de la moitié. || 4° Nom donné par les enfants à une carte percée, dans laquelle ils font passer la ficelle de leur cerf-volant, et que le vent fait glisser jusqu'à cette machine. || 5° Espèce de garniture plissée ou plate qui se lace au bas du corsage des robes par derrière, comme ornement. || Anciennement. Ruban attaché derrière un bonnet de femme. Je frise avec grâce un chignon, Et j'inventai le postillon, Quo je n'étais encor qu'à la bavette, *Pompon d'Abodie*, dans *RICHELET.* || 6° Ancien terme de marine. Petite embarcation qu'on entretenait dans un port, pour aller à la découverte et porter des nouvelles. || 7° Oiseau du Kamtschatka, espèce de pérel.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Là vint un postillon, Qui m'apportoit guillon, Me suivant à la trisee, ... *MASSOR.* 11, 103. Corrompu comme la fesse d'un postillon, *coronavz.*

— *ETYM.* *Poste* 1.  
† **POSTULLONNER** (po-sti-llo-né, Il mouillée), *v. n.* Terme familier. Être toujours à courir le poste, employer incessamment les postillons. Voyez donc comment feu M. de Louvois [à propos du masque de fer] aurait passé huit jours à postillonner de Versailles à l'île Sainte-Marguerite, sans qu'on se fût aperçu de rien, *SOUR.* *de Mme de Créquy*, t. III, p. 76.

† **POSTIQUERIE** (po-sti-ke-rie), *s. f.* Ancien terme aujourd'hui inusité. Espièglerie.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Natretez, postiquerias, champsteries, galanteries et friponneries, *BANQUER.* *Cap. franc.* t. II, p. 126, dans *LACURNE.*

† **POST-OCULAIRE** (po-sto-ku-lè-r'), *adj.* Qui est placé derrière l'œil. Bande post-oculaire, tache linéaire et horizontale des parties latérales derrière l'œil, chez les vipères.

— *ETYM.* Lat. *post*, derrière, et *oculaire*.

† **POST-PECTORAL**, ALE (post-pè-cto-ral, ra-l'), *adj.* Terme de zoologie. Placé à l'arrière-poitrine.

— *ETYM.* Lat. *post*, après, et *pectoral*.

† **POST-PLIOCÈNE** (post-pli-o-sè-n'), *adj.* Terme de géologie. Terrain post-pliocène, terrain caractérisé par ce fait que toutes les coquilles fossiles en sont identiques avec les espèces qui vivent encore aujourd'hui.

— *ETYM.* Lat. *post*, après, et *pliocène*.

† **POSTPOSER** (post-pò-zé), *Chiffet.* *Gramm.* p. 210, dit qu'on prononce *posposer*, *v. a.* || 1° Terme vieill. Mettre après (le contraire de *préposer*). Mme du Maine avait du courage à l'avecs, ne connaissant que la passion présente et y postposant tout, *ST-ARM.* 177, 113. || 2° Terme de relieur. *Transposer*.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. J'estime tous les hommes mes compatriotes, et embrasse un Polonois comme un François, postposant cette liaison nationale à l'universelle et commune, *MONT.* IV, 103.

— *ETYM.* Lat. *post*, après, et *ponere*.

† **POSTPOSITIF**, IVE (post-pò-zi-tif, ti-t'), *adj.* Terme de grammaire. Qu'on place après. *De* est une particule postpositive dans *ouï-da*.

— *ETYM.* Voy. *POSTPOSITION*.

† **POSTPOSITION** (post-pò-zi-sion), *s. f.* || 1° Terme de grammaire. Condition des mots postpositifs.

|| 2° Terme de médecine. État d'une fièvre intermittente dont l'accès retarde.

— *ETYM.* Lat. *post*, après, et *positio*.

† **POSTQUATERNAIRE** (post-kou-a-tèr-nè-r'), *adj.* Qui est après la période géologique quaternaire. Les tumulus postquaternaires.

— *ETYM.* Lat. *post*, après, et *quaternaire*.

**POSTSCÈNE** (post-sè-ni-om'), *s. m.* Chez les anciens, la partie du théâtre située derrière la scène.

— *ETYM.* Lat. *postscenium*, de *post*, derrière, et *scena*, scène.

**POSTSCRIPTUM** (po-skri) ou, plus souvent, **POSTSCRIPTUM** (po-skri-ptom'), *s. m.* Ce qu'on ajoute au bas d'une lettre ou d'un mémoire, après l'envoi; ce qui se marque ordinairement par ces deux lettres initiales *P. S.* Premier postscript à André Prault, libraire, qual des Augustins, *volt.* *Guerres de Gen. Prologue*.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. À la fin de ma dernière dépêche, j'ai ajouté un postscript par le quel je suis assés... *CARD.* *D'ossat*, dans le *Dict. de Bochart*.

— *ETYM.* Lat. *post*, après, et *scriptum*, écrit.

† **POSTULANCE** (po-stu-lan-s'), *s. f.* Action de postuler, de se mettre sur les rangs pour obtenir une place, une fonction. Il a renoncé à sa postulance, ayant su que la place était promise, *LECOQ.*

**POSTULANT**, ANTE (po-stu-lan, lan-t'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui postule, qui sollicite une instance. De plusieurs fonctions postulant requies, Il se vante aussi, lui, de n'avoir rien été, *AL. VAL.* *Manie des grand.* 1, 3. || 2° Personne qui demande à être reçue dans une maison religieuse. N'avez-vous pas vos coutumes dans vos maisons pour faire prendre vos austérités par degrés aux postulantes? *MAINTENON.* *Lett. d' Mme de la Vieilleville*, 34 oct. 1706. || Dans la primitive Église. Ce pénitent veut être réconcilié... Il a été postulant, audace, prostrné; faites-le remonter au rang des chers, *DE TROUB.* *Mart.* XVI, 11. || 3° Autrefois, avocat, procureur qui pratiquaient, par opposition à ceux qui avaient quitté l'exercice de leurs fonctions; et aussi procureur, avocat et même praticiens sans titre, qui plaident dans les justices inférieures. || Adjectivement. Avocat postulant. Procureur postulant.

† **POSTULAT** (po-stu-la), *s. m.* || 1° Terme de logique. Ce que l'on demande à son adversaire au commencement d'une discussion, comme fait connu ou axiome. || Terme de géométrie. Demande d'un premier principe pour établir une démonstration. || On dit aussi quelquefois *postulat*. || 2° Temps d'épreuve qui précède le noviciat, dans les communautés religieuses.

— *ETYM.* Lat. *postulatum*, ce qui est demandé (voy. *POSTULER*).

† **POSTULATEUR** (po-stu-la-teur), *s. m.* Officier chargé de poursuivre un procès de canonicité.

— *ETYM.* Lat. *postulatorem*, celui qui réclame.

**POSTULATION** (po-stu-la-sion), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Action d'occuper pour une place, de faire toutes les procédures dans une affaire. Le droit de postulation appartient aux avocats qui sont institués pour conduire la procédure. || Terme de droit ecclésiastique, particulièrement en matière de bénéfices d'Allemagne. Demande, par les auteurs d'un bénéfice ou d'une dignité, de nommer une personne qui ne peut être élue selon les canons.

— *HIST.* XIII<sup>e</sup> s. Et distreit li bourgeois, qui furent postulation dou meor [maire] de Crepi, ... Le pseudom et honeste, *Liv. de just.* 38, vtr 6. Le pape n'avole point en France legati à latere, mais non à la postulation du roy très chrestien, *id.* 39, consentement, p. 17807, 11.

— *ETYM.* Lat. *postulationem*, de *postulari*, postuler.

† **POSTULATUM** (po-stu-la-tom'), *s. m.* Voy. *POSTULER*.

**POSTULÉ**, LÈE (po-stu-lè, lèe), *part. pass.* postuler.

**POSTULER** (po-stu-lè), *v. a.* || 1° Demander une instance, insister pour obtenir quelque chose. Il se présente pour les charges de ville, l'on le postule une place dans l'Académie française, l'on postule le consulat, *LA BOUR.* VIII. || 2° En matière ecclésiastique, demander par postulation. Ce candidat postule un tel pour évêque. || 3° V. n. Terme de pratique. Faire toutes les procédures dans une affaire, en parlant de certains officiers ministériels dont c'est le droit exclusif.

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Tout ce qui avoit esté requis postulé à Rome, *BACHESSE.* p. 57, vtr 10. 11<sup>e</sup> Autre despit: L'amour est nulle; l'homme post-





ETYM. Esp. *potable*; ital. *potabile*; du lat. *potabilis*, de *potare*, boire (voy. *POTION*).

**POTAGE** (po-ta-je), s. m. || 1° Anciennement et proprement, ce qu'on met dans le pot, et surtout les légumes, pois, porreaux, etc. || 2° Aujourd'hui, bouillottes grises ou maigres, dans lequel on a mis des tranches de pain, ou quelque pâte alimentaire, ou de la viande, ou des légumes. Il [Balzac] a inventé une sorte de potage que j'estime plus que le Panégrylique de Pline et que la plus longue harangue d'Isocrate, voir. *Lett.* 125. Devant moi justement on me sert un grand potage. D'où les mouches à jeun viennent à la nage, *Revue*, *Set.* 2. Chacun se fait le quel faire du potage, ce qui est la vie du monde et de la fatigue, *Pallisson*, *Lett. hist.* t. III, p. 101, dans *ROUVENS*. Adieu chichorée et porreaux, de quel mettre au potage, *LA FONT.* *Fabl.* IV, p. 110, il faudra... quatre grands potages et cinq petits... *MOL.* *L'Ar.* III, 5. Je vis de bonne soupe et de beau langage; Vaugelas n'apprend point à faire un potage, *Id.* *Femm.* *act.* II, 7. Le bel usage est qu'on d'un potage de santé et non pas une affaire de santé; le même usage fait qu'on dit toujours pour cour: on a servi les potages, on est aux potages, *Id.* on a servi les soupes, on est aux soupes, *Id.* *ACTES*, *Don et mour.* usage, *Convers.* 1. Au lieu de quoi il [le paysan] puisse acheter quelque morceau de lard et un peu de beurre et d'huile pour faire du potage, *VAUBAN*, *Mémo.* p. 99. Je fais plus cas d'un rayon de soleil et d'un bon potage que de toutes les cours du monde, *VOLT.* *Lett.* *Richel.* *act.* 1752. || Au potage, au moment où l'on mange le potage, *M.* le comte Desguerets s'est engagé dans le potage, *DESTOUCH.* *Fausse Aiguë*, III, 2. Potage printanier, potage fait avec tous les légumes nouveaux du printemps, tels que carottes, oseille, pois, pointes d'asperges, petits pois, romaines, fèves, etc. || Potage à la Crècy, potage à la crème de carottes. || Relier de potage, le plat qu'on sert immédiatement après le potage. || Mettre en potage, se dit d'une viande que l'on met dans le pot pour faire du bouillon. Il allait l'égorger [le cygne], *Id.* le mettre en potage, *LA FONT.* *Fabl.* III, 12. Pour tout potage, en ne servant pour tout le dîner un potage ou du moins une seule chose. Quelque plat, du pain pour tout potage, *LA FONT.* *Fénelon.* || Fig. Pour tout potage, pour toute chose que vous n'êtes, pour tout potage, qu'un faquin de potage, *MOL.* *L'Ar.* III, 6. Le pauvre Grignan n'a rien de tout potage [pour faire le siège d'Orange] que le renfort des gabelles, qui à la pied marin, trébuchant d'un siège, *act.* 23 nov. 1673. Tu seras un Louis pour tout potage, *Id.* est rien; terrible mot! *L. COUV.* *Lett.* d'Acad. || Fig. Pour renfort de potage, pour aggravation. J'ai encore ou dire, madame, à la prière aujourd'hui, pour renfort de potage, un peu de philosophie, *MOL.* *Bourgeois gent.* III, 3. — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Item que tout potage reschauffé, et puis, toutes fèves, portez parmi la vile... soient et condempnés, *Liv.* des *mét.* 367. Cil qui en les font tenir, lor doivent lier r pain et rinet tant comme il en poent user, au mains [moins] le jour, *BRACM.* LI, 7. XIV<sup>e</sup> s. Et si puet user de potage borroiches [bourrache], espinoces et fèves, *M.* de *MONTEVILLE*, f<sup>o</sup> 98, verso. Une potage, c'est assavoir deux boisseaux fèves, et boisseaux pois blancs... du cancer, *POTAGIUM*, *Id.* veulent estre mis au feu dès bien matin, et très longuement et plus longuement que nul potage, *Ménagier*, II, 6. || XV<sup>e</sup> s. Sumer fèves, et autres potages, *Prouffis champ. et ruraux*, *Id.* Il estoit si courtois, si saige, Et avoit souvenance franche, S'elle eust voulu pour tout potage, Il eust mis dedans sa manche, *COQUILL.* *Plaid.* *Id.* simple. Fist acheter le duc de Bourbon et faire en ses vallois douze cens tonneaux de pain, et deux cens lards avec foison de potages, et provisions que l'on porte en mer, *Hist.* de *III duc de Bourbon*, p. 254, dans *LACURNE*. — HIST. s. Fentendz bien: tu es Limosin, pour tout potage, *abb.* *Pant.* II, 6. C'est un homme pour tous [ce n'est qu'un homme], *MONT.* I, 328. Et n'iens luy et moy tous les matins de potage de chaudière, *PANT.* II, 14. Bon gaigne [pâtes] fait bon potage, *LEBOUX DE LINCER*, *Pror.* I, 2. — HIST. s. Ne potage sans bacon [jambon], ne nocces de bon, *Id.* *Id.* p. 364. De mauraive viande on ne fait pas bon potage, *COTGRAVE*. — ETYM. *Pot*: ce qu'on met dans le pot; Berry, *Id.* légumes à mettre au pot; espagn. *potage*; *potaggio*.

**POTAGER, ÈRE** (po-ta-jé, jè-r'), adj. || 1° Qui concerne les légumes. Jardin potager. || Herbes, plantes

potagères, celles que l'on cultive dans un potager.

2° S. m. Le potager, jardin où l'on cultive des légumes et des fruits. On mit en piteux écu page Le pruvre potager: adieu planches, carreaux, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Le potager doit être placé près de l'habitation et près du fumier, *ORZELIS*, *Maison rust.* t. II, p. 408, dans *ROUVENS*. || 3° Un potager, fourneau où l'on dresse des potages, etc. || 4° Pot dans lequel on porte à dîner à des ouvriers.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Nous fault queux [cuisiniers] et de mainte guise, Hasteurs [rôtisseurs], potagiers [faiseurs de potages] et souffleurs, *R. DES N.* *Potagiers* *ms.* f. 413. || XVI<sup>e</sup> s. Des herbes potageres, o. *DE SZARAS*, 92. Nous diviserons le potager par planches, couchés, quarrés, vases, diversément nommés, pour commodement et sans confusion, y loger la potagerie selon leurs especes, *Id.* 503.

— ETYM. *Potage*.

† **POTAGERIE** (po-ta-je-rie), s. f. Foyer pratiqué dans une cuisine pour y dresser les potages.

— ETYM. *Potage*. *Potagerie* n'est dit au XVI<sup>e</sup> siècle de la culture d'un jardin potager.

† **POTAMÉES** (po-ta-méc), s. f. pl. Famille de plantes qu'on appelle plus ordinairement maladées.

— ETYM. *Ποταμός*, fleuve, qui paraît tenir à *πότος*, boisson, signifiant ainsi proprement eau potable.

† **POTAMOGRAPHIE** (po-ta-mo-gra-phi), s. f. Description des fleuves, de leurs bassins.

— ETYM. *Ποταμός*, fleuve, et *γράφω*, décrire.

† **POTAMOT** (po-ta-mo), s. m. Genre de plantes aquatiques (famille des maladées).

— ETYM. Abreviation de *potamo-ton*, ancien nom de ce genre de plantes; grec, *ποταμοτόν*, de *ποτός*, fleuve, et *τόν*, voisin.

**POTASSE** (po-ta-sé), s. f. || 1° Substance composée d'oxygène et d'un métal appelé potassium, formant des sels avec les acides, des savons avec les huiles, et du verre avec la silice; extraite d'abord fort impure par la lixiviation des cendres, et ensuite purifiée par la chaux et par l'alcool. C'est dans les pays où les bois sont communs, et particulièrement en Russie, en Amérique, qu'on prépare la potasse: on brûle les bois sur le sol, dans un lieu à l'abri du vent; on obtient, pour résidu, des cendres qui sont formées de sous-carbonate de potasse, de sulfate de potasse et de chlorure de potassium, *THEBARD*, *Traité de chim.* t. II, p. 371, dans *ROUVENS*. On connaît dans le commerce six principales espèces de potasse, savoir: la potasse de Russie, celle d'Amérique, la potasse perlasse, celle de Trèves, celle de Dantzick et celle des Vosges, *Id.* p. 373. || Potasse à la chaux ou pierre à caudière, potasse obtenue en faisant bouillir dans beaucoup d'eau la potasse du commerce avec de la chaux non carbonatée, puis filtrant et fondant le résidu. || Potasse à l'alcool, potasse tout à fait pure, mais non anhydre. || Potasse factice, mélange de carbonate de soude et de sulfate de cuivre. || Potasse ammoniacale, voy. *LASSIUS*. || 2° En chimie, la potasse est le protoxyde de potassium, alcali solide, blanc, très-caustique.

— ETYM. Genev. *potache*; de l'allemand. *Pottasche*, de *Pott*, pot, et *Asche*, cendre.

† **POTASSÉ, ÈRE** (po-ta-sé, sée), adj. Terme de chimie. Qui contient de la potasse. Alcool potassé.

† **POTASSICO-AMMONIACAL** (po-ta-si-ko-a-mmo-ni-ka), adj. Terme de chimie. Se dit d'un sel potassé qui est uni à un sel ammoniac. On dit semblablement potassico-argentique, potassico-calcique, etc.

† **POTASSICO-MERCUREUX** (po-ta-si-ko-mèr-ku-ré), adj. Terme de chimie. Se dit d'un sel potassé qui est uni à un sel mercurieux.

† **POTASSIÈRES** (po-ta-si-è-r'), s. m. pl. Terme de chimie. Famille de corps qui renferment le potassium.

† **POTASSIMÈTRE** (po-ta-si-mè-tr'), s. m. Instrument destiné à déterminer la quantité de potasse qui se trouve dans les potasses du commerce, toujours mélangées de sels de soude.

— ETYM. *Potasse*, et *μέτρον*, mesure.

† **POTASSIQUE** (po-ta-si-ki), adj. Terme de chimie. Où du potassium est combiné. Sel potassique.

† **POTASSIUM** (po-ta-si-om'), s. m. Terme de chimie. Métal découvert en 1807 par Davy, et qui, combiné avec l'oxygène, donne la potasse pure.

**POTÉ** (po-té), adj. f. Usité seulement dans cette locution: main potée, main grosse, enflée et dont on ne se sert que difficilement.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Se je me fousse donné garde de la pote main [main gauche], du cancer, *MANUS*, p. 263. || XVI<sup>e</sup> s. Les mains potées [mains engourdis de froid], *ODIN*, *Dict.*

— ETYM. Berry, *pôtu*, lourd, grossier, qui a les mains grosses et maladroit. Il y a dans plusieurs

patois un mot qui signifie lèvre: Genève, *faire la potée*, faire la moue; Lorraine et Berry, *potée*, provenç. *poté*, lèvres; languedoc. *poté* ou *laiser*. Faut-il penser que l'adjectif *poté*, qui, ayant donné *potelé*, paraît signifier quelque chose d'arrondi, et *poté*, lèvre (la lèvre est arrondie), sont un seul et même mot, duquel d'ailleurs l'origine est inconnue? En Normandie, *poté* se dit des tuyaux empoisés qui garnissent un col, un bonnet: une *collerette de petits pots*, un *jabot bien poté*, *fer de potier*; c'est le même mot, signifiant ici aussi quelque chose d'arrondi.

**POTEAU** (po-tô), s. m. || 1° Terme de charpente. Pièce de bois posée debout. Les poteaux d'une cloison. Poteau d'huissierie, de croisée, de membrure. Les poteaux de leurs maisons (des Hébreux, en Egypte) furent marqués, afin que l'ange destructeur ne les touchât point, *2<sup>e</sup> act.* *act.* 16. Poteau cornier, celui qui est à l'encoignure de deux pans de bois. || Poteau de décharge, pièce de bois inclinée dans l'intérieur d'une cloison ou d'un pan de bois, pour soulager la charge. || 2° Grosse et longue pièce de bois posée droit en terre et servant à divers usages. Son camarade et lui trouvent un poteau, Ayant au haut cet écriteau... *LA FONT.* *Fabl.* X, 14. On vit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou suivi ou conseillé Gaston et la reine [mère de Louis XIII], *volt.* *Mœurs*, 174. || L'infâme poteau, le poteau de la croix où Jésus-Christ fut attaché. Le lient à un infâme poteau et se préparent à lui faire éprouver le traitement le plus indigne et le plus sensible outrage, *BOUILL.* *Exhort.* sur la flagellation, de *J. C.* t. II, p. 71. || 3° Poteaux indicateurs, ceux où les indications sur les routes et les localités sont inscrites. Sur le devant et au pied des petites montagnes, un poteau de seigneur qui marque le chemin; ce poteau est planté à l'entrée d'un pont de bois, *BOUILL.* *Salon de 1766*, *Ép.* t. XIII, p. 269, dans *ROUVENS*. || 4° Sur le turf, poteau de distance, poteau placé, pour les courses en parties liées, à cent mètres du but; les chevaux qui n'ont pas dépassé ce poteau lorsque le premier cheval dépasse le but, sont distancés et ne peuvent plus courir les épreuves suivantes. || Poteau gagnant; il indique le but. || 5° Fig. et familièrement. Des poteaux, de grosses et vilaines jambes.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Tant ont miné sous terre, chascuns à son cisel, Que des murs de Cologne ont trait maint grand carrel; à ce que il en traitent, l'ontent le postel, *Sez.* IX.

— ETYM. Diminutif de l'anc. franc. *post* (post et chevron, dans *ARTE*, II, 44), qui vient du lat. *postis*, jambage de porte; wallon, *postai*; provenç. *potel*.

**POTÉE** (po-tée), s. f. || 1° Ce qui est contenu dans un pot. Une potée d'eau. || En Normandie, faire la potée, préparer le petit pot pour ses enfants. || Fig. et familièrement. Un grand nombre d'enfants. Une potée d'enfants. || Éveillée comme une potée de souris, se dit d'un enfant vif, d'une personne très-éveillée, très-active. J'y [chez M. de l'Orme] trouvais Mme de Frontenac et la divine, et la Bertillac qui y loge, et qui est comme une potée de souris, *act.* 302. Il est très-sage, cet homme-ci; cependant je lui disais tantôt, le voyant éveillé comme une potée de souris... *Id.* 29 août 1877. || 2° Potée se dit de diverses préparations dont se servent les chimistes, les fondeurs, les polisseurs de glaces, etc. || En particulier, oxyde d'étain réduit en poudre très-fine, qui sert à polir les miroirs d'acier et d'autres choses de même nature. || Potée de démeri, la poudre qu'on trouve sous les meules qui ont servi à tailler les pierres. || Potée des potiers, eau mêlée d'ocre rouge, pour plomber la poterie. || 3° Terme de fondeur. Moule de potée, moule fait d'un mélange d'argile, de bourre et de fiente de cheval. Cette chape se commence d'abord par une couche ou chemise de potée, qui est une terre grasse très-fine, passée au tamis et mêlée de fiente de cheval et de bourre, *Dict.* des arts et *mét.* *Fond.* en bronze.

4° Potée de montagne, tuf calcaire d'un gris sale, qu'on nomme aussi pierre pourrie.

— REM. Boissonade (*Critique litt.* t. II, p. 450) croit « qu'il faut dire non point une potée de souris, mais une portée, comme Mme de Scévigne; » et Legendre, adoptant la même idée, cite la lettre 417, qui est celle du 29 août 1877. Mais M. Régnier, dans son édition, a *potée*, et n'indique même aucune variante. D'ailleurs il n'y a aucune raison pour contester *potée de souris*, qui s'est dit comme *potée d'enfants*, par une figure qui se conçoit.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et de pois une grant potée, *NOUVE.* *rec. de contes*, t. I, p. 207. || XVI<sup>e</sup> s. Il mettoit de bon matin sa petite potée au feu, que sa fille







**P**ou, vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. || Poudre de... **POUDRE**, s. m. **SYMPATHIQUE**. || Terme d'alchimie. Poudre de projection, voy. PROJECTION. || 10° Poudre de... ou, simplement, poudre, mélange de soufre, et de petite et de charbon qui donne lieu à un violent dégagement de gaz dont la force d'expansion est utilisée dans les armes à feu pour lancer des balles; on fabrique en France diverses sortes de poudres, différant par le dosage et la méthode de fabrication: de poudre de guerre, deux espèces, poudre à canon, poudre à mousquet; poudre de cuisine, fine, extra-fine, superfine; poudre de mine; poudre de commerce extérieur. Berthelot, commissaire général des poudres et salpêtres de notre pays, Cons. d'État, 30 nov. 1677, Lett. pat. Tu vois que, depuis l'invention de la poudre, il n'y a pas de places imprenables, MONTESQ. Lett. pers. On a prétendu que Roger Bacon, moine anglais, au xiii<sup>e</sup> siècle, fut l'inventeur de la poudre, mais de ce qu'il était avant l'invention de la poudre, mais de ce qu'il était il y a cent ans, id. Louis XII, 18. Il résulte des expériences de M. d'Arcei que plus la poudre s'enflamme vite, plus elle a de force, COMBUCHER. L'expérience a fait voir qu'il y a toujours une partie de la poudre qui ne s'enflamme point; cette partie n'est pas toujours proportionnelle à la quantité employée, BAISSON, Traité de phys. t. 1, p. 238. Les poudres explosives ont été de tout temps connues des Indous et des Chinois; ces derniers, au x<sup>e</sup> siècle, des chars à poudre qui paraissent avoir été des canons, SILV. de SACR. Instit. Mem. inser. et belles-lett. t. vii, p. 416. || Poudre à giboyer, ou, poudre à tirer, ou, plus ordinairement, poudre de chasse, la poudre la plus commune qui sert à la chasse. Nous avons réglé le prix... à raison de 24 sols la livre de poudre à giboyer, et à celle à mousquet, Cons. d'État, 30 nov. 1677, Lett. pat. La poudre de chasse est soumise à une manipulation de plus que la poudre de guerre; elle se lisse avant de la sécher; du reste, on la fait de la même manière, si ce n'est qu'on emploie un tamis plus fin pour la grener, THENARD, Traité de chim. t. ii, p. 466, dans POUSSINS. || Poudre de mine, la poudre la moins parfaite, dont on ne se sert que pour charger les mines. || Poudre de traite, poudre fabriquée pour être vendue dans les contrées étrangères se faisait la traite des nègres. || Poudre vive, poudre, brisante, ainsi dite selon la rapidité de l'inflammation et l'effet produit sur les armes à feu. || Poudre comprimée, poudre qui, ayant été aggrégée par une forte pression, peut être employée pour le chargement des armes à feu, sans être maintenue dans une enveloppe de papier, carton ou serge. || Poudre radoubée, poudre primitivement avariée à laquelle on a rendu ses qualités à l'aide d'une opération spéciale nommée radoub. || Magasin à poudre, magasin où l'on conserve la poudre. || Conspiration des poudres, conspiration découverte en Angleterre, en 1603, par quelques catholiques, qui se proposaient de faire sauter le roi et le parlement au moyen d'une mine. Un Percel, de la maison de Northumberland, un Catesbi et plusieurs autres conçurent l'idée de mettre trente-six barils de poudre sous la chambre où le roi devait haranguer son parlement, VOLT. Mémoires, 170, t. i. On n'a pas inventé la poudre, voy. INVENTER, n° 1. Fig. Tirer sa poudre aux moineaux, se donner de la peine inutilement. Croyez-moi, c'est tirer votre poudre aux moineaux, MOL. Éc. des mar. ii, 9. Après avoir déchargé leurs pistolets sur les Espagnols avec tant de précipitation, qu'ils ne firent que tirer, comme on dit, leur poudre aux moineaux, LE SAGE, Lett. pers. Cons. 22. Le cher correspondant est supposé vouloir bien faire mettre à la poste tous ces petits pistolets de poche (petits écrits): il paraît par tout ce qui nous revient, qu'on ne tire pas toujours sa poudre aux moineaux, et qu'on effraie quelques-uns des vautours, VOLT. Lett. Bordes, 4 avr. 1769. Fig. Ce pays sent la poudre à canon, il est limitrophe de l'ennemi. || Faire parler la poudre, commencer la guerre. Fig. Mettre le feu aux poudres, commencer, faire éclater quelque grosse affaire. La sera événement, il n'y avait plus qu'à mettre le feu aux poudres, suivant l'expression du cardinal Albéroni, VOYEZ MARQUIS D'ARRENSON, Mém. de 1764, dans POUSSINS. Colamaro ne parle que de mettre le feu aux poudres, VOLT. S. de Louis XV, t. i, p. 17. La poudre prend aux poudres, se dit de quelqu'un qui s'enflamme tout à coup, qui se livre à un soudain accès de colère. À peine eut-on dit cela que le

feu prit aux poudres. || Il est vif comme la poudre, il est comme la poudre, se dit de quelqu'un qui prend feu tout de suite. On dit aussi dans le même sens: c'est la poudre. || Les poudres, partie de l'administration militaire où l'on s'occupe de la fabrication et de la vente des diverses poudres. C'est le bon monsieur de Coudrès, nommé pour sa destination militaire où l'on s'occupe de la fabrication et de la vente des diverses poudres. Ce ne fut pas comme inventeur, PONS (de Verdun), Contes et poés. div. p. 187. || 11° Poudre fulminante, poudre qui détone fortement par le choc ou le frottement, et dont la composition diffère de la poudre ordinaire. Le fulminate de mercure est une poudre fulminante; on en obtient une aussi en mélangeant du chlorate de potasse à du sulfure d'antimoine. Un grain de poudre fulminante [de platine], chauffé graduellement, détone avec dégagement de lumière, et produit un bruit plus fort qu'un coup de pistolet, THENARD, Traité de chim. t. ii, p. 166, dans POUSSINS. || 12° Poudre de coton, ou poudre-coton, voy. PYROXYLE. || 13° Le thé poudre à canon, voy. THE. — SYN. POUSSIERE, POUSSIERE. Poudre et poussière, pour signifier la terre desséchée, divisée et réduite en particules, ne sont synonymes que dans le style élevé; hors de ce style, c'est poussière que l'on dit et non poudre: Il s'éleve dans les chemins beaucoup de poussière. Au contraire, quand il s'agit de substances pulvérisées, c'est poudre qu'il faut dire et non poussière: Du tabac en poudre. — HIST. xi<sup>e</sup> s. Granz est li chaux, si se leve la poudre, Ch. de Rol. CCLXVI. || xiii<sup>e</sup> s. Renart li fet honte et anui, Souffrir l'estuet, ce poise lui: Bien le voudroit avoir conquis, De la poudre li jete el vis, Ren. 1529. Abil Mahomet sire, com vous soloie amer! Se jamais en ma terre puis un jour se orner, Je vous feral ardoir et à porre venter, Ch. d'Ant. viii, 1313. || xv<sup>e</sup> s. On alla en sa maison, où l'on trouva de la poudre de salpêtre [poudre à canon], VOISIS. liv. ii, p. 149, dans LACURNE. Poudre de duc pour l'ypocras, s. DESCH. Poésies ms. f. 497. Les bleds estont grands et la poudre la plus terrible du monde, tout le champ semé de mors et de chevaux, et ne se connoissoit nul homme mort pour la poudre, COMM. i, 4. Se je n'eusse esté si haafil De mettre le feu en la pouldre, J'eusse destruit et mis en foudre Tant quequ' avolt de damoiselles, viton, Archer de Bagnolet. || xvi<sup>e</sup> s. Les Maures avoient envoyé des gens jusques au nombre de trente mille pour prendre Tripoly; mais les Espagnols y estant ont mis es fourrez des pouldres artificielles; lesquels Maures estant esdits fourrez sont estez bruslés et morts jusques au nombre de bien de dix mille, Lett. de Louis XII, t. ii, p. 169, dans LACURNE. Mettre poudre en l'œil [jeter de la poudre aux yeux], o. CARTHIN, p. 343 dans LACURNE. Aussi tost que l'on y touche tant soit peu [à une terre poudreuse], elle se rompt, et se resoult en pouldre, comme seroit de la chaux vive ou de la cendre, qui la fouleroit, AMOR, Sertor. 23. Tu ne fus pas absous en jugement pour ton innocence, mais parce que je jettay de la poudre aux yeux de tes juges, id. Cicéron, 30. Le parc des poudres, D'AUN. Hist. t. 393. Empoisonner une lettre par la poudre que l'on met sur l'écriture, CARL. vi, 10. Un œuvre j'ay parfaict, que le feu ny la fouldre, Ny le fer ny le temps ne pourront mettre en pouldre, DU REX. lv, 80, recto. Les soldats [turcs] ne boivent que de l'eau et ne mangent que riz et de la chair salée mise en pouldre, MONT. i, 366. — ETYM. Wallon, poud, pour, poivre, poudre; picard, poure, poure; prov. pois; espagn. polvo; ital. polve; du lat. pulvis. La français pouldre, porre, poudre vient du latin pulverem. — POURE, ÈRE (pou-dré, drée), part. passé de poudrer. || 1° Couvert de poudre à mettre sur la tête. Vos cheveux fris-és naturellement avec le fer, poudrés naturellement avec une livre de poudre, du rouge naturel cela est plaisant; mais vous êtes belle comme un ange, sèv. 127. Saint Ambrose, qui blâme les femmes qui se poudrent les sourcils, aurait-il approuvé les perruques poudrées [des ecclésiastiques], J. B. THENARD, Histoire des perruques, t. i, c. 11. Il n'appartient qu'aux têtes bien poudrées et bien frisées de juger le Temple de Guidé, MONTESQ. dans ses ésaons, Année litt. 1761, t. ii, p. 339. Car notre homme est parti sans m'avoir écouté, Et n'étant seulement poudré que d'un côté, no s'yt, Impatient, iii, 3. || 2° Poudre à blanc, extrêmement poudré. 2° Terme de botanique. Qui paraît comme couvert de givre ou gelée blanche. Terme de zoologie. Qui est comme glacé de blanc. Plumage, pelage, corp poudré. || S. m. Guenou blanc-nez.

1° POUUREMENT (pou-dre-man), s. m. Action de poudrer. — HIST. xvii<sup>e</sup> s. Poudrement, COTOGAV. — ETYM. Poudrer; ital. polveramento. — POUURER (pou-dré), s. m. Couvrir légèrement les cheveux de poudre. Poudrer une perruque. La dépense que la plus brillante partie de la nation fait en fine farine pour poudrer ses têtes, soit que vous soyez coltés à l'oiseau royal, soit que vous portiez vos cheveux étalés comme Clodion et les conseillers de la cour, VOLT. Facéties, Disc. aux Velehes. || 2° V. n. Terme de chasse. Se dit d'un animal qui, lorsqu'il est pourchassé dans un temps de sécheresse, fait voler la poussière, ce qui recouvre ses voies et empêche les chiens de le suivre. || 3° Terme de teinturier. Poudrer, laisser sortir de la poudre. Et après être guédés [les draps], lesdits teinturiers les foulèrent aux pieds dans de l'eau, puis les garço-ront, et, après qu'ils seront faits noirs, les laveront bien jusqu'à ce qu'ils ne poudrent plus, Règlem. sur les manufact. août 1667, teinturiers en laine, art. 9. || 4° Fig. Dans le style très-familier, faire un geste moqueur qui consiste à frapper deux ou trois fois l'avant-bras droit sur le poing gauche en se dirigeant du côté de celui qu'on veut baffouer. Léopold tira la langue, le poudra, c'est-à-dire lui adressa ce geste indolible du gamin parisien qui envoie la bravade et la moquerie au nez des passants, comme les perruquiers d'autrefois envoyaient la poudre sur les vénérables perruques de nos aïeux, SOULIE, Si Jeunesse saoit, xvii. || 5° Se poudrer, v. refl. Se couvrir les cheveux de poudre. La duchesse de Bourgogne alla chercher le duc, et revint dire qu'il se poudrait, ST-SIM. 24, 137. — HIST. xiv<sup>e</sup> s. Quant l'en aura droelé, si poudrez par dessus une espice que l'on appelle coriandre, Menagier, ii, 8. || xv<sup>e</sup> s. Que chascun trossa à l'arçon de la selle la cuisse d'un cerf poudré, afin qu'il en puisse manger si la faim luy vient, Perceforest, t. ii, f. 56. || xvi<sup>e</sup> s. Piece de bouf poudrée aux navigateurs, DESFER. Contes, iii. Pour empêcher la putrefaction desdits corps, ils les poudroyent de nitre, PALISSY, 33. — ETYM. Poudre. 1° POUURERIE (pou-dre-rie), s. f. Etablissement où l'on fabrique de la poudre à tirer. — ETYM. Poudrier, n° 2. — POUURETTE (pou-dré-té), s. f. || 1° Terme de chasse. Faire la pourette, se dit du gibier à plumes, lorsqu'il débat ses ailes dans le sable fin ou la terre en poussière. || Faire la pourette, se dit aussi des poules qui aiment à se rouler dans la poussière sèche. || 2° Anciennement, petit ustensile où l'on mettait le sucre en poudre. Vous les saupoudrez de sucre fin mis dans une pourette, CUVILS, Maison rust. || 3° Nom donné aux excréments de l'homme desséchés et préparés pour la fumure des terres. Il y a des jardiniers qui se servent de la pourette pour occasionner leurs oranges, mais ils font fort mal, LA QUINTINYE, dans RICHELZY. — HIST. xv<sup>e</sup> s. Les quelz enfans se prendront à jouer à la pourette, et, en jouant, Thomassin dit à Jehannin que lui avoit jeté de la poudre aux yeux, DU CANON, puerées. — ETYM. Diminutif de poudre. — POUUREUX, EUSE (pou-dré, dré-z'), adj. || 1° Couvert de poussière, en parlant des personnes et des animaux. || (le duc de Chaulnes) partit en chaise [de Rennes]; il fut le dimanche 21 à Versailles; le roi le fit venir tout poudré, et lui parla une demi-heure dans son cabinet, sèv. 677. Elle [l'ode] ouvre la barrière, Chanle un vainqueur poudré au bout de la carrière, BOIL. Art p. ii. || Il se dit aussi des choses. Puis de là tout poudré, [vos écrits] ignorés sur la terre, Suivre chez l'épicièr Neuf-Germain et la Serre, MONT. ix. Là, sur des tas tout poudrés de sacs et de pratique, Hurle tous les matins une sibylle étique, id. L'air. v. Et leurs casques brillants, et leur marche poudreuse, DALLIS, En. viii. Fiers châteaux, modestes couvents! Cloîtres poudrés, salles antiques, v. HUGO, Odes, ii, 2. || Arriver les pieds poudrés, arriver de loin, en chétif équipage. || Pied poudré, soldat qui déserte de régiment en régiment (sens vieilli). || Par extension, un pied poudré, un vagabond, un homme sans considération. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui est couvert d'une poussière grisâtre. — HIST. xi<sup>e</sup> s. Veer poez [vous pouvez voir] les granz chemins puldres, Ch. de Rol. CXXX. || xiii<sup>e</sup> s. Piez poudrés et pensée vole [volage], Et enil qui par signes parole sont trois choses, tout sans dou-tance, dont je n'ai pas bonne esperance, SÈV. ii, 107. || xvii<sup>e</sup> s. Le vent esleva le plus delié de celle



...villars, volt. Lett. Richelieu, 9 janv. 1767. // 4° La peau du thorax est levée et la plus incommode, les ... et étant juchés par gradins comme sur ... perçoir; c'est le milieu du dernier étage. // 5° Celui qui rend de la volaille.

- HIST. XIII<sup>e</sup> s. Nus ne puet estre poulailier à Paris, se il n'achate le mestier du roy, Liv. des mèd. 178. // XVI<sup>e</sup> s. Le poulailier qui gardoit les poulets, par les signes desquels on devine les choses à advenir, AMYOT, Græques, 24. Le fient du colporteur, du poulailier et de la bergerie, O. Mazarins, 99. - ETYM. Poulaille; wallon, polé.

1. POULAIN (pou-lin), s. m. // 1° Nom du cheval avant l'âge adulte. Strabon remarque que le satellite d'Arménie envoyait tous les ans régulièrement au roi de Perse vingt mille poulains; on peut juger du reste à proportion, BOULIX, Hist. anc. Ouv. t. II, p. 382, dans rogoria. Dès le temps du premier âge, on a soin de séparer les poulains de leur mère; on les laisse teter pendant cinq, six ou tout au plus sept mois; car l'expérience a fait voir que tant qu'on laisse teter dix ou onze mois ne valent pas ceux qu'on sèvre plus tôt, BUFF. Quadr. t. I, p. 20. // 2° Espèce de traneau sans roue, sur lequel on porte de gros fardeaux. // Sorte d'échelle garnie d'un échelon de fer à chaque extrémité et servant, dans un magasin, à transporter les barriques et les tonneaux. // 3° Terme de marine. Étal placé en avant, sous l'étambot d'un bâtiment en construction, pour empêcher qu'il ne glisse sur le chantier. // 4° Genre de poissons de l'ordre des acanthoptérygiens et de la famille des scombrérolides.

- HIST. XIII<sup>e</sup> s. Qu'aprent poulain en denteüre (en serrant ses dents), Tenir la veut tant com il dure, PROVERBES DE LINCY, Prov. t. 1, p. 194. Qui dote viande aux jumens et aus poleins des corbiaux? Prouver, p. 177. // XVI<sup>e</sup> s. Par le poulain on descend le vin en cave; par le jambon, en l'estomach, SAs. Garg. t. 1, p. 6.

- ETYM. Wallon, polein, du bas-lat. pullanus, dérivé du lat. pulvis, petit d'un animal; provenç. pollin, polli; espagn. pollino. P'ullus est une contraction de puelius, diminutif de puer, enfant (voy. PUEUIL).

2. POULAIN (pou-lin), s. m. Nom vulgaire et proser de la bubon d'origine syphilitique. - HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il chasse ledit virus aux aines, et les apostemes appellées bubons, vulgairement poules, PARÉ, XVI, 2.

- ETYM. On a dit que le poulain avait été ainsi nommé, parce qu'il faisait marcher les jambes écartées, démarche comparée à celle du poulain, jeune cheval; cela est probable.

3. POULAIN (pou-lin), s. m. Se disait, dans le seizième siècle, des paysans des côtes de Syrie, population formée de Syriens, d'Arméniens et d'Européens, dont les races s'étaient croisées.

- ETYM. Arabe, fulân, un tel.

POULAINIE (pou-lè-ni), s. f. // 1° Autrefois, soulevé à la poulaine, souliers de mode, dont la pointe sortoit longue d'un demi-pied pour les personnes du commun, d'un pied pour les riches et de deux pieds pour les princesses. // 2° Terme de marine. Nom que l'on donne à la saillie des pièces de construction qui se trouvent en avant du coftis, et qui sont montées sur et contre l'épave ainsi que sur la muraille de l'avant du navire; l'équipage lave son linge sur la poulaine, et y trouve ses latrines. Il suffit de dorer la poulaine (du vaisseau l'Entrepreneant, on en devait montrer au roi), les armes de Sa Majesté et les fleurs de lis; et pour toutes les autres pièces la couleur de bronze que vous proposez me paraît assez convenable, SEIGNELAT, d du Scail, mars 1680, dans JAL. // Plancher de poulaine, forme triangulaire à caillibottis, qui repose principalement sur les lisses des herpes dont les extrémités sont portées par les jambettes de la poule; une lisse de chaque bord, garnie d'un filet dessous, y sert de garde-fou.

- HIST. XIV<sup>e</sup> s. Ainsi que ilz dançoient, fu marqué par aucun de la dance sur la poulaine des cœurs de l'un d'iceulz compaignons de Picardie, CHAUCER, poulainie. Les gens qui ores sont font [orteils] de bourre qui passent demi pié les muilx, et sont nommés poulenes, MODUS, l. LXV.

- ETYM. Ital. polena, pulena; grec, σουλινα. Poulaine signifie peau de Pologne (Pour une panne de la poullaine, ou CANON, poulainie); la Pologne elle-même se disant Poullaine (le duc de l'oullaine, qui fut le duc de Cracovie, LA SALADE, p. 27, dans LACRANZ). Les bœcs des souliers étans faits de cette peau furent nommés poulaine; et enfin le bec des navires, par assimilation au bec des souliers, fut dit poulaine aussi.

POULAN (pou-lan) s. m. Co que celui qui donne les cartes met au jeu de plus que les autres, à l'homme, au quadrille, au tri, etc. // Se dit aussi des derniers tours, où l'on paye double.

- ETYM. Origine inconnue. POULARDE (pou-lar-d'), s. f. Jeune poule qu'on a engraisée. Vous êtes un chène et je suis un arbuste... je parie que vous buiez du vin de Champagne, quand je bois du lait, et que vous mangez des perdrix et du turbot, quand je suis réduit à une aîle de poularde; volt. Lett. Cideville, 25 mai 1763. Il faut voir... toucher les demi-lourgeoises venir en personne mancher, acheter une oie, un dindon, une vieille poule qu'on appelle poularde, MZACIA, Tabl. de Paris, Quat. de la Vallée. // Poule à laquelle on a enlevé les ovaies. Le chapon: Hélas! ma pauvre poularde, c'est pour nous engraisser, et nous rendre la chair plus délicate, volt. Dial. 14. // Fig. et populairement. Une poulaine, une jeune femme dodue.

- ETYM. Poule. C'est un augmentatif.

POULE (pou-l'), s. f. // 1° La femelle du coq. Une poule ne fait-elle pas des œufs sans coq? PASC. Pens. xxiv, 20 bis, édit. HAVRY. Elle voit paraître (en songe) ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse: une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisait, boss. Anne de Gonz. Ordonné qu'il sera fait rapport à la cour Du soin que peut manger une poule en un jour, rac. Plaïd. 1, 7. Il en faut renier à ce proverbe populaire: la poule a-t-elle été avant l'œuf, ou l'œuf avant la poule? le proverbe est bas, mais il confond la plus haute sagesse, volt. Poèmes, Dés. de Lisb. Les bonnes fermières donnent la préférence aux poules noires, comme étant plus fécondes que les blanches, BUFF. Ois. t. II, p. 97. Une bonne poule peut produire cent œufs dans une seule saison, depuis le printemps jusqu'en automne, id. ib. t. I, p. 74. Les poules craignent le froid, la trop grande chaleur, l'humidité et les mauvaises odeurs; elles aiment la propreté, oexlus, Maison rust. t. 1, p. 186, dans rogoria. Les jeunes poules se reconnaissent à la crête et aux pattes, qui sont lisses et douces au toucher, id. ib. t. 1, p. 310. // Il est empêché comme une poule qui n'a qu'un poussin, comme une poule à trois poussins, c'est-à-dire il est embarrassé de peu de chose. // Fig. Faire pondre la poule, se procurer des profits. Chanter, messieurs, faites pondre la poule; Envahissez croix, titres, biens et rangs, SERRANO, Dix m. fr. // Fig. Vendre la poule au renard, voy. RENARD. // Fig. C'est le fils de la poule blanche, c'est un homme heureux (locution vieillie). Du siècle des mignons, fils de la poule blanche, Ils tiennent à leur gré la fortune en la manche, SERRANO, Sat. III. // La poule au pot, voy. POT, n<sup>o</sup> 7. // La poule aux œufs d'or, poule qui, suivant la fable, pondait des œufs d'or, et que l'avaricieux tua croyant y trouver un trésor. L'avarice perd tout en voulant tout gagner; Je ne veux, pour le témolguer, Que celui dont la poule, à ce que dit la fable, Pondait tous les jours un œuf d'or, LA FONT. Fabl. v, 13. // Fig. Tuer la poule pour avoir l'œuf, se priver de ressources à venir pour un moindre intérêt du moment. // On dit dans le même sens: il en fait comme de la poule aux œufs d'or. // Plumer la poule, se dit de soldats qui vivent à discrétion chez le paysan. // Fig. Plumer la poule sans la faire crier, être pillard, concussionnaire, sans qu'il s'élève des plaintes. (Le Dict. de l'Académie dit: Tuer, plumer la poule; mais c'est plumer qu'on dit; tuer serait contresens.) // Fig. Une poule à plumer, une dupe à faire. Le chevalier est un jeune fou, qui fauto de biens s'attachait à tout ce qui se présentait, dans l'espoir de trouver quelque bonne poule à plumer, MARIY, Pays. parv. part. 7. // Fig. C'est une poule mouillée, c'est une personne sans résolution et sans courage, et aussi une personne qui craint le moindre incommodité (locution tirée de la triste figure que fait une poule mouillée). Là [sur les bords de l'Achéron], comme des poules mouillées, Les âmes, des corps dépouillées, Attendent sur le bord de l'eau L'heure fatale du bateau, ACARU, Virg. VI. J'ai couché à Courances, où je me serais bien proménee, si je n'étais point encore une sottie poule mouillée; c'est mouillée, au pied de la lettre, car je suis tout le jour, sAv. 271. Vous riez bien de me voir une poule mouillée comme je suis, regardant à ma montre, et trouvant que quatre heures et demie est une heure indue [pour rester dehors], in. 15 mars 1676. Je déteste les poules mouillées et les âmes faibles, volt. Lett. Mme du Defant, 12 déc. 1762. // Frisé comme une poule mouillée, se dit, par mo-

querie, d'une personne qui a les cheveux plats. // Fig. C'est une poule lâtée, roy. 1182 1. Un cœur de poule, un homme sans courage. Ah! poliron, dont j'enrage, 1184. Vrai cœur de poule! vol. Sgan. 31. // N'avoir pas plus de vigueur qu'une poule, être sans vigueur. Voilà de mes damoiseaux flusets qui n'ont pas plus de vigueur que des poules, vol. Arare, t. 4. // Populairement. C'est un joctriese qui mène les poules presser, se dit de celui qui s'occupe des petits soins du ménage, et qui ne fait que des choses inutiles ou absurdes. // 2° Poule huppée, sorte de poule introduite en France par Stanislas roi de Pologne, et dite d'abord pompadour ou pandouze, et par corruption, poules de Padoue; on les nomme aussi poules polonaises. // La poule patine, celle dont les pattes sont garnies de plumes jusqu'aux ongles. // La poule de soie, celle qui est couverte de plumes soyeuses. // La poule nègre, celle dont la crête, les barbillons et le périoste de tout le squelette sont noirs. // La poule vœuve qui a de petites larmes blanches semées sur un front rembruni; la poule couleur de feu; la poule pierrée, dont le plumage fond blanc est marqué de noir ou de chatnois, ou d'ardoise ou de doré; la poule naïve de Java, de la grosseur d'un pigeon, BUFF. Ois. t. III, p. 165 et 169. Les races singulières, telles que la poule naine, la poule frisée, la poule nègre, la poule sans croupion, viennent toutes originellement des pays étrangers, ra. ib. t. III, p. 101. // 3° Se dit familièrement et par amitié, en parlant à une femme, une fille. Oh çà, nous sommes parfaitement seuls; ne me cachez rien, ma petite poule, BENTOUCH. Fausse Agnès, III, 4. // 4° Faire le cul de poule, faire une espèce de moue, en avançant et pressant les lèvres. // 5° Lait de poule, voy. LAIT, n<sup>o</sup> 14. // 6° Peau de poule, peau qui n'est pas lisse, ayant de petites fêlures semblables à celles de la peau d'une poule plumée. // On dit dans le même sens et plus souvent: chair de poule. // Cela fait venir la chair de poule, la peau de poule, cela fait frissonner. // 7° Cuir de poule. Ce sont les peaussiers qui lèvent de dessus les peaux de mouton cette espèce de cuir léger, ou plutôt cette pellicule que l'on nomme cuir de poule ou canepin, dont les marchands gantiers font des gants, et les marchands éventailistes des éventails, Diet. des arts et mèd. Peaussier. // 8° Se dit des femelles de plusieurs espèces d'oiseaux. Poule faisane ou faisano. Poule perdrix. Poule pintade. // Poule d'Inde, voy. DINDE. // 9° Se dit de différentes espèces d'oiseaux. // Poule de Barbarie, d'Afrique ou de Numidie, la pintade. // Poule de bois, des coudriers ou poule sauvage, la gélinotte. // Poule de bruyère ou de Limoges, le tétras. // Poule d'eau, fulica chloropus, Linné, échantilliers. // Poule de neige, le lazopède. // Poule sultane, voy. SULTANE. // 10° Terme de jeu. La mise de chacun des joueurs, qui appartient à celui qui gagne le coup. Si Dangeau est de ce jeu, il gagnera toutes les poules, c'est un aigle, sEv. 437. On quitte le jeu à l'heure que je vous ai dit; on n'a du tout point de peine à faire les comptes; il n'y a point de jetons ni de marques, les poules sont au moins de cinq, six ou sept cents louis, les grosses de mille, de douze cents, in. 299. // Au billard, au trictrac et à quelques autres jeux, faire une poule, faire une partie où tous les joueurs mettent une somme, formant une mise totale qui appartient au joueur qui a gagné successivement tous les autres. À propos de billard, quand tout votre monde sera venu, il faudra jouer à la poule, PICARD, les Deux Philibert, II, 4. // Sur le turf, la mise des mises des parieurs. Poule au programme, poule au tableau, poule aux engagements. // Poule d'essai, la première épreuve subie par les poulains et les pouliches de trois ans; cette course a lieu au mois d'avril, et donne l'occasion de tenter une première classification; la distance est de 1500 mètres. // Poule des produits, épreuve pour poulains et pouliches de trois ans, engagés avant leur naissance; la distance est de 1000 mètres. // 11° Poule au jeu du renard, chacune des pièces du jeu qui servent à enfermer le renard. // 12° Terme de danse. La troisième des figures du quadrille ordinaire, dite aussi main droite. En voici la composition: 1° le cavalier et la dame en face l'un et l'autre; 2° en avant deux, donnez la main aux sis-à-vis et balancez (4 mes.); 3° en avant quatre et en arrière (8 mes.); 4° chaîne anglaise (4 mes.); total 35 mesures. L'air de la poule est toujours à 4/8, d'un caractère très-doux, et se joue quatre fois. // 13° Poule grasse, la mâche cultivée. // Poule de mer, le 260 forgeron. // 14° Acier poule, acier de cimentation, lequel est caractérisé par des ampoules nombreuses ou mullures.







...tame, s'écria-t-elle, quel ange vous avez pour  
 mes yeux. *Vieilles du chât. t. II, p. 260*, dans POU-  
 voir être pour beaucoup, pour peu en quelque  
 n'y être pour rien, y avoir contribué beau-  
 coup, peu, n'y avoir contribué en rien. || Passer  
 par. V. y PASSER, n° 30. || Prendre pour, voy. PAIN-  
 ... II: Il se dit en un sens particulier à l'effet de  
 être en regard un petit nombre en opposition à un  
 grand. Pour un saint à qui Dieu, par des vues spé-  
 culatives, peut avoir inspiré de rendre ses communions  
 plus fréquentes, nous en trouvons mille autres à qui  
 il inspire le contraire, *BORQUAL. Dim. oct. du saint  
 évang. Dominic. t. II, p. 328*. Pour deux amants  
 dont l'un qu'Amour fait quelquefois, il en fait tous  
 les jours plus de cent misérables, *QUIX. Mol. IV, s.*  
 La cour de Claudius, en esclaves fertile, Pour deux  
 on l'en cherchait en est présenté mille, *ACC. Brit. II, s.*  
 Pour, devant tout, exprime qu'il n'y a pas autre  
 chose. Pour toute récompense il eut des reproches.  
 Pour toute réponse au cris des Espagnols, on pro-  
 duisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au pro-  
 tecteur [Cromwell], *VOY. Louis XIV, s.* || Ne... pour  
 ne... pas pour un... pas seulement un. Moins  
 de ennemis attaquent leur pudeur [des femmes du  
 monde]; les autres [les cloîtrées] n'ont pour un seul  
 à l'épave: Tentation, fille d'oisiveté. LA FONT.  
 Mazar. On nous fait voir que Jupiter n'a pas aimé  
 pour une fois, *MOL. Pr. d'Él. II, s.* On est faite d'un  
 air, je pense, à pouvoir dire Qu'on n'a pas pour un  
 pour soumis à son empire, *IO, Femm. sov. II, s.* Quel  
 et auriez-vous de vous plaindre de moi? — Je n'en  
 pas pour un, je crois en avoir mille, *DANCOURT,  
 Mme Arlus, IV, 7*. On n'avait pas alors pour un seul  
 prophète: un presbytérien anglais, qui étudiait à  
 [Oxford], combattit tout ce que disait Jurieu sur les  
 sept fioles et les sept trompettes de l'Apocalypse,  
*VOY. Dict. phil. Prophéties, s.* || 12° Au nom de. Il  
 commande la province pour le roi, pour l'empereur.  
 || 13° Pour, joint à un mot qui exprime le  
 temps, signifie pendant, mais avec le sens d'un  
 futur. Je n'en ai que pour un moment. Souffrez que  
 j'interrompe pour un peu la répétition, *MOL. Im-  
 promptu, s.* Monsieur le Duc est ici pour un jour,  
 il ira rejoindre monsieur son père, *SEV. 202*. Ils jé-  
 nent pour le temps, et vous pérez pour l'éternité,  
*BORQUAL. 6° dim. après la Pentecôte, Dominic. t. III, p. 47*. || Il sert à indiquer l'époque où une  
 chose s'est faite ou se fera, mais toujours avec le  
 sens du futur. Ce sera pour demain. La cérémonie  
 fut pour hier (elle était pour hier, avant d'avoir  
 été); elle est pour aujourd'hui (tant qu'elle n'est  
 pas commencée; dès qu'elle est commencée, on  
 ne peut plus dire pour aujourd'hui). || Pour quand,  
 sans interrogation, pour le temps où. Ce que je  
 trouve admirable, c'est qu'un homme qui s'est  
 donné, durant la vie, d'une assez simple demeure,  
 ne veuille avoir une si magnifique pour quand il  
 sera à plus que faire, *MOL. D. Juan, III, 7*. || Pour  
 jamais, ou pour toujours, pour un temps qui ne  
 finit pas finir, pour une durée perpétuelle. Sou-  
 venez-vous que je tiens les portes du palais, Que  
 vous vous l'ouvrez ou fermer pour jamais? *ACC. t. II, s.*  
 || Pour quand, avec interrogation, pour  
 quel temps? Pour quand est la fête? || 14° Pour,  
 joint et suivi du même mot, marque la com-  
 paraison. Et mort pour mort, toujours mieux lui  
 vaut. Auparavant que sortir de la vie, Éprouver  
 et tenter le hasard, LA FONT. Muletier. Tout  
 considéré, je te soutiens en somme, Que, scélé-  
 rat pour scélérat, Il vaut mieux être un loup qu'un  
 homme, *IO. Fabl. XII, s.* Servitude pour servitude, ne  
 vaut-il pas mieux rendre le Milanais à son maître?  
*MONTAIGNE. Dial. des morts mod. Dial. 12*. || Pour ex-  
 pression de la réciprocité. Vous feriez rendre vie pour vie,  
 pour œil, dent pour dent, main pour main, pied  
 pour pied, *SACI, Bible, Deutéron. XIX, s.* Vous me  
 parlez continuellement sur mes lettres, et je n'ose plus  
 parler des vôtres, de peur que cela n'ait l'air  
 de dire louanges pour louanges, *SEV. 23 Janv.*  
 Et moi... Je n'aurais pas du moins à cette  
 rage Rendu meurtre pour meurtre, outrage  
 pour outrage, *ACC. Athol. II, 7*. Rendre grâce pour  
 et plaisir pour plaisir, *DOPRESNY. Réconcil. t. I, s.*  
 || Pour marque la relation, la correspon-  
 dance exacte. Traduire un passage mot pour mot.  
 Il y a aujourd'hui neuf mois, jour pour jour, di-  
 verses pour diverses, que je vous quittai à Cha-  
 lon avec bien des larmes, *SEV. 3 juill. 1689*.  
 Pour marque l'échange. Faire trop pour trop.  
 15° Pour, précédé d'assez, s'emploie dans des  
 phrases qui indiquent la suffisance. Il a fait assez  
 pour sa gloire. || Avec un verbe à l'infinif. Il est  
 assez jeune pour s'instruire. || Avec que, et avec le

subjonctif. Il est assez riche pour que nous lui de-  
 mandions de contribuer à cette bonne œuvre.  
 Pour, précédé de trop, s'emploie dans des phra-  
 ses qui expriment l'excess. Il a trop fait pour un in-  
 grat. || Avec un infinitif. On dit que M. de Nasilles,  
 votre digné et généreux ami, a rendu de très-bons  
 offices à M. de Varles; il est assez généreux pour  
 n'en pas douter, *sév. à Moulcau, 30 mai 1683*.  
 La condition n'est trop avantageuse pour la refuser,  
*BORQUAL. Penées, t. II, p. 60*. || Avec que et le sub-  
 jonctif. Il est assez de mes amis pour que je puisse  
 compter sur lui. Vous êtes trop faible pour que  
 nous vous imposions ce fardeau. || L'adverbe fort  
 n'est employé avec pour d'une façon analogie à  
 trop (cela n'est plus usité). M. de Chaudbonne est  
 fort chagrin à cette heure, pour bien battre les son-  
 nettes [dans la danse des matassins], *VOY. Lett. 61*.  
 || 16° En être pour, perdre. Il n'y a pas de femme  
 qui l'écoute qui n'en soit pour sa réputation, *MA-  
 MUR. Gramm. s. M. de Sireuil en sera pour ses  
 vers, Royer pour ses croches, et le prévôt des mar-  
 chands pour son argent, VOY. Lett. Thiriot, 10 déc.  
 1764*. || Être pour, être capable de, être de nature  
 à. Cesse de m'outrager, ou le respect des dames  
 N'est plus pour contenir celui que tu diffames, *COAN. Veuve, V, 10*. Le sentiment d'autrui n'est ja-  
 mais pour lui plaire, *MOL. Mis. II, s.* Ne pouvoir  
 savoir d'une belle si l'amour qu'inspirent ses yeux  
 est pour lui plaire ou lui déplaire, c'est la plus fa-  
 cheuse, à mon gré, de toutes les inquietudes, *IO. Sicut.*  
 Et ce n'est guère pour avoir le teint frais  
 et les yeux brillants que de se lever dès la pointe  
 du jour, *IO. Id. 7*. Puisque vous n'êtes point, en des  
 lieux si doux, Pour trouver tout en moi comme moi  
 tout en vous, *IO. Mis. V, 6*. Harlay avait des yeux  
 qui, fixés sur un client ou sur un magistrat, étaient  
 pour le faire rentrer sous terre, *ST-SIM. 17, 196*.  
 || N'être pas pour, ne pas devoir. Cette affaire, ve-  
 nue au point où la voilà, N'est pas assurément  
 pour en demeurer là, *MOL. le Dép. IV, s.* Cet état de  
 victime n'est pas pour rien détruire en vous, *BOSS.  
 Lett. Corn. 74*. Ce sont des manières reçues, vous  
 n'êtes pas pour les réformer, *MASS. Coréme, Étus.*  
 || Être pour, être sur le point de. Il était pour partir.  
 || 17° Pour précédant un adjectif, et suivi de que  
 à le sens de quelque.... que. Vous savez que, pour  
 matin que je sois levé, je vous ai toujours trouvé  
 dans cette chambre, *BALZ. liv. VII, lett. 16*. Pour  
 ingrat que soit un homme, *MALIN. Traité des bienf. de  
 Sénèque, s. 13*. Pour grand que fût le péril, ils  
 s'efforcèrent tous à l'envi d'aller dégarer le roi,  
*VAUGEL. O. C. IX, 4*. Pour grands que soient les rois,  
 ils sont ce que nous sommes, *COAN. Cid, I, 6*. Com-  
 melle un seul péché, pour petit qu'il soit, *BOSS.  
 Mor.-Thér. Point n'a d'écus: pour belle qu'on  
 soit née, L'amour languit sans Bacchus et Cérès,  
 DESHOURS. Poés. t. I, p. 43*. Pour saints, pour  
 éclairés et pour sages que soient les hommes, ils ne  
 sont pas infailibles, *ST-SIM. 61, 21*. || Pour peu que,  
 si peu que. Et pour peu qu'elle ait d'ambition,  
 Je vous réponds déjà de sa punition, *COAN. Nicom. V, 7*. || 18° Pour avec un infinitif, à l'effet de. C'est  
 pour vous dire que vous devez réserver votre humi-  
 lité aux actions qui se passent entre Dieu et vous,  
*BALZ. liv. I, lett. 6*. Pour juger de la beauté d'un  
 ouvrage, il suffit de le considérer en lui-même;  
 mais, pour juger du mérite de l'auteur, il faut le  
 comparer à son siècle, *FONT. Vie de Corn. La nature,  
 sur la fin de nos jours, nous dégoûte de la  
 vie par la douleur, pour nous faire quitter ce  
 monde avec moins de regrets, RABRION II, dans  
 OIRAULT-DUVIVIER. Il [Saint-Evremond] avait tant de  
 réputation, qu'on lui offrit cinq cents louis d'or  
 pour imprimer sa comédie de Sir Poltuc, *VOY. Temple  
 du Goût. Le ciel fit les femmes l'our cor-  
 riger le levain de nos âmes, Pour adoucir nos cha-  
 grins, nos humeurs. Pour nous calmer, pour nous  
 rendre meilleurs, IO. Nonine, I, s.* || On s'épare quel-  
 quefois pour de son verbe. Pour de ce grand dessein  
 assurer le succès, *COAN. Pomp. IV, 1*. Mais pour en  
 quelque sorte obéir à vos lois, *IO. D. Sanche, I, s.*  
 Il a fallu en venir à l'altération du texte, pour du  
 moins le rendre douteux, *BOSS. Explic. du ps. 21, III, 3*.  
 Pour donc corriger l'abus et l'égaré-  
 ment de notre imagination vagabonde et dissipée, il faut  
 remplir d'images saintes, *IO. Elévar. sur myst. IV, s.*  
 || Cette préposition ne doit rien avoir entre elle et  
 l'infinitif qui les sépare, si ce n'est quelque particu-  
 le d'une ou de deux syllables; par exemple on  
 dira fort bien: pour y aller, pour en avoir, pour lui  
 dire, etc.; et encore: pour de là passer en Italie; mais  
 d'y mettre plusieurs syllables, comme ont fait quel-  
 ques-uns de nos meilleurs écrivains, il n'y a rien*

de si rude ni de si éloigné de la politesse du langage,  
*VAUGEL. Rem. t. I, p. 100*, dans POUVOIRS. Quel que  
 dise Vaugelas, c'est à l'oreille à juger. || Suivi de  
 que et du subjonctif, même sens. Je suis venu vous  
 voir pour que nous parlions de nos affaires. Je lui  
 ai parlé assez haut pour qu'il m'entendit. || Pour  
 que est pour ce que, comme on peut le voir  
 à l'historique. 19° Pour, avec le passé de l'infinitif,  
 signifie à cause que. On ne s'avise point de dé-  
 fendre [empêcher, prohiber] la médecine pour  
 avoir été bannie de Rome, ni la philosophie pour  
 avoir été condamnée publiquement dans Athènes,  
*MOL. Tort. préface*. Pour n'avoir pas fait cette re-  
 marque on perd beaucoup de temps et de travail,  
*CHATEAUX. Génie, s. I, 4*. || Il se dit dans le même  
 sens avec le présent de l'infinitif. Nature se main-  
 tient pour être variable, *AGONIA, Épt. II*. Et com-  
 ment est-il possible, reprit Esopé, que vos juments  
 entendent de si loin nos chevaux hennir, et con-  
 çoivent pour les entendre? LA FONT. Vie d'Esopé.  
 Ma foi, me trouvant là pour ne pouvoir fournir  
 Aux différents emplois où Jupiter m'engage... *MOL. Amphitr. prof.* Le désavouerez-vous [un billet],  
 pour n'avoir point de seing? *IO. Mis. IV, s.* Je bats  
 ces cœurs pusillanimes qui, pour trop prévoir les  
 suites des choses, n'osent rien entreprendre, *IO. Scapin, III, s.* Mon révérend père, si vous avez  
 peine à lire cette lettre, pour ne pas être en assez  
 beau caractère, *PASC. Proc. XVII*. Je n'admire point  
 l'excès d'une vertu, si je ne vois en même temps  
 l'excès de la vertu opposée... on ne montre pas sa  
 grandeur pour être à une extrémité, mais bien en  
 touchant les deux à la fois, et remplissant tout l'en-  
 tre-deux, *IO. Pens. VI, 21*. Adresser votre lettre à  
 Mme de Vios, plus pour l'obliger que pour avoir  
 besoin d'elle, *SEV. 26 août 1675*. Je comprends que  
 l'ennui serait grand pendant l'hiver: les longues  
 soirées peuvent être comparées aux longues marches,  
 pour être fastidieuses, *IO. 25 août 1675*. Et, pour  
 ne rien rabattre de ses aiguëurs et de ses capri-  
 ces, on allène le cœur et l'esprit d'un époux,  
 et on le précipite dans des amours étrangers,  
*MASS. Coréme, Culte*. || 20° Pour devant un infini-  
 tif, au sens de quoique, bien que, mais tou-  
 jours joint, comme on le voit par les exemples,  
 à une phrase négative ou restrictive. Vous me  
 moutrez que, pour être échappé de la mer et des  
 pirates, je ne suis pas encore en sûreté, *VOY. Lett. 60*.  
 L'hymen n'efface point ces profonds caractères;  
 Pour aimer un mari, l'on ne bair pas ses frères,  
*COAN. Hor. III, s.* Je suis ici dans une fort  
 grande solitude; et, pour n'y être pas accoutumée,  
 je m'y accoutume assez bien, *SEV. 10 juin 1680*.  
 Ils [les écrivains de Port-Royal] ne changent pas d'avis  
 pour changer de note, *IO. 26 mai 1680*. On n'est  
 pas criminel toujours pour le paraitre, *TH. COAN. Essex, II, s.*  
 Pour être né grands, vous n'en êtes pas  
 moins chrétiens, *MASS. Coréme, Aum.* De l'a-  
 venir le destin est le maître; Sa volonté dirige tous  
 nos pas: Respectons-la sans vouloir la connaître;  
 Pour la connaître on ne la change pas, *MALFIL. Nor-  
 cisse, II*. Votre lettre a bien attendu mon vieux cœur,  
 qui, pour être vieux, n'en est pas plus dur, *VOY. Lett. d'Alembert, 27 mars 1773*. || 21° Pour avec un  
 infinitif, signifiant de quoi. Il y a ici pour con-  
 tenter tous les goûts. C'est bien pour en rougir de  
 voir quelle tempête. Souvent mes lâchetés attirent sur  
 ma tête, *COAN. Imit. III, 30*. Il [Sévigné] s'ennuie  
 fort dans la charge de guidon; cette place est jolte  
 à dix-neuf et vingt ans; mais, quand on y a de-  
 meuré sept ans, c'est pour en mourir de chagrin,  
*SEV. 9 oct. 1675*. Trois semaines, milord! ah! c'est  
 pour en mourir, *BOSS. Époux par superch. II, s.*  
 || 22° Pour lors, alors. Quand le mal sera fait, il ne  
 sera pour lors plus temps d'aviser. || 23° S. m. Le pour,  
 ce qui est en faveur de. Le pour et le contre sont ve-  
 nus au monde avec le tien et le mien, *BALZ. liv. I, lett. 2*.  
 Soit par l'interprétation des termes, soit par  
 des circonstances favorables, soit enfin par la double  
 probabilité du pour et du contre, on accorde tou-  
 jours ces contradictions prétendues, *PASC. Proc. VI*. Les  
 lecteurs, longtemps promenés çà et là dans le vaste  
 pays du pour et du contre, ne savaient plus à la fin  
 où ils en étaient, *FONT. Molebr.* Vous me dites tou-  
 jours le pour et le contre dans toutes les choses que  
 vous m'apprenez. — C'est que toutes les choses de ce  
 monde ont un bon et un mauvais côté, *VOY. Dist. XXII, 42*.  
 Après avoir balancé le pour et le contre, d'ALAMA. Répl. sur l'Inocul. || 24° Le pour, sorte de  
 distinction à la cour de Louis XIV. Le pour est une  
 distinction dont j'ignore l'origine: elle consiste à  
 écrire en crate sur les logs: Pour M. on tel, ou  
 simplement écrire, M. on tel, *ST-SIM. 60, s.*









*Hist.* II, 13. Contraint de défendre les droits de sa succession contre des prétentions illégitimes, il se fit de l'ennuyouse poursuite de son affaire un étude inusitée de sa vocation, vascn. *le Tellier*. Il n'y avait point pour lors, comme aujourd'hui par nous, de partie publique qui fût chargée de la poursuite des crimes, *Montesq. Esp.* XVIII, 30. Il est au choix du débiteur de payer à l'un ou à l'autre des créanciers solidaires, tant qu'il n'a pas été prévenu par les poursuites de l'un d'eux, *Code Nap. art. 1160*. || Terme de jurisprudence. Poursuites publiques, celles dont l'objet est la réparation d'un délit ou d'un crime.

— *HIST.* XIII<sup>e</sup>. Et grant deférence [différence] e entre ces deux poursuites, *Beaum.* LXVII, 2. || XIV<sup>e</sup>. Si savons bien que ledit Guerriot n'en fist oncques puis nulle poursuite, combien que il ait plus cher ledit office que nul autre, *Lett. du roi Jean, Bibl. des chartes*, 4<sup>e</sup> série, t. 1, p. 43. Noz hommes et femmes, qui sont ou seront nos hommes et femmes de corps, mainmortables et de poursuite, ou canon, *prosecutio*. Lesquelles quarante deux bestes ne avoient aucune poursuite, et ne savoit l'en de qui elles fous ent, *id.* || XV<sup>e</sup>. La sainte poursuite faite par nostre très chiere et très amé cousin le duc de Bourgogne, pour la réparation du mauvais gouvernement de ce royaume, *id.* || Et cont nuoit ceste poursuite [le projet du mariage de sa fille], *comw.* III, 3. || XVI<sup>e</sup>. La poursuite mesme en [des plaisirs] est plaisante, *Mont.* I, 70. Par ledit usage un defendeur peut proposer defenses et exceptions, à fin de non recevoir, de telle poursuite, non cause, et d'estre déclaré quitte par ensemble, *Coût. gén.* t. 1, p. 772. Tous hommes et femmes de corps [serfs] sont, audit baillage, de poursuite, en quelque lieu qu'ils aillent demeurer, soit lieu franc ou non; et les peuvent leurs seigneurs reclamer, *id.* 403.

— *ETYM.* Voy. POURSUIVRE.

† POURSUIVABLE (pour-sul-va-ble), adj. Qui peut être poursuivi; qui mérite d'être poursuivi.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup>. Ils seront poursuivables par toutes sortes d'offenses et molestes, n'aus. *Hist.* II, 329.

**POURSUIVANT, ANTE** (pour-sul-va-n, tan-*v*), adj. || 1<sup>o</sup> Qui poursuit. On verra dans la suite que je ne me suis pas étendu inutilement sur ces poursuivantes recherches de M. le duc et de Mme la duchesse du Maine, *17-aix.* 303, 23. || Points poursuivants, s'est dit pour points suspensifs. Doutes-tu qu'il ne veuille implorer ma clémence, Que sûr que mes bontés passent ses attentats... non-seulement le sens de ce vers est interrompu par les points qu'on appelle poursuivants, mais il serait difficile de le remplir, *votr. Comm. Corn. Rem. Essex*, III, 2. || 2<sup>o</sup> S. m. Celui qui brigue pour obtenir quelque chose. Il y a beaucoup de poursuivants pour cette place. || 3<sup>o</sup> Poursuivants d'armes, ceux qui s'attachaient aux bérauts d'armes et en faisaient quelquefois les fonctions. Le poursuivant d'armes avait une cotte d'armes ou blason de son maître, avec l'émail de ses armes; tout seigneur distingué pouvait avoir un poursuivant; mais il n'y avait que les princes qui pussent avoir des bérauts. || 4<sup>o</sup> Celui qui recherche une femme en mariage. Les festins où les poursuivants de Pénélope employaient les journées entières, *SOLLIS, Hist. anc. Græc.* t. II, 1<sup>re</sup> part. p. 235, dans *ROBERTS*. Vous, le duc d'Anjou votre frère, l'archiduc, le roi de Suède, vous étiez tous des poursuivants [auprès de la reine Elizabeth d'Angleterre] qui en vouliez à une lie bien plus considérable que celle d'Ithaque, *Font. Dial.* 2, *Notis modernes*. || 5<sup>o</sup> Terme de palais. Celui qui exerce des poursuites en matière de saisie, d'apropriation forcée, de ventes judiciaires, de distributions et d'ordres. À défaut par le poursuivant d'agir utilement. Le poursuivant tente sur telle affaire. Le poursuivant éconcre dans les affiches le prix stipulé dans le contrat ou déclaré... *Code Nap. art. 2147*. || Adjectivement. La partie poursuivante. Criminel poursuivant. Avoué poursuivant. || 6<sup>o</sup> Au liniment. Les maîtres des requêtes qui étaient à la suite, et sur ce appelaient suivants et poursuivants le roi, *Matruar. De Perig. du parlém.* p. 164.

— *HIST.* XI<sup>e</sup>. Nostre amé receler le poursuivant d'amours... ou *CANON, prosecutor*. Poursuivants le roy [ceux qui recouvaient les supplis des prétentions au roi], *Ordonn. du roi*, t. I, p. 722. || XV<sup>e</sup>. Le roy Edouard d'Angleterre sejournoit à Villenort, et soutenoit chascun jour, sur ses despens, bien seize cents hommes d'armes, tous venus d'outre mer, et bien dix mille archiers, sans les su-

lres poursuivans, *FRANCOIS, liv.* I, p. 44, dans *LACURNE*. Un valet de boucher qui estoit devenu poursuivant [hé aut d'armes], *Journ. de Paris sous Charles VI et VII*, p. 174, dans *LACURNE*. Environ le mois ensuivant, Ceulx de Bourdeaux si envoyeroient Devers le roy un poursuivant [député], Et plusieurs choses domainerent, *Vigiles de Charles VII*, t. II, p. 12, dans *LACURNE*. || XVI<sup>e</sup>. L'areopage jugeoit de nuict, de peur que la veue des poursuivants corrompist la justice, *Mont.* II, 322. Les poursuivants [cand dats], *AMYOT, Cor.* 48. Quand du doux fruit d'amour je me renns poursuivant, *DESROUZES, Diverses amours, Sonnet* v.

**POURSUIVI, IÉ** (pour-sul-*vi, vle*), part. passé de poursuivre. || 1<sup>o</sup> Après qui on court pour l'atteindre. Il me semble voir un poisson volant poursuivi à la fois par un faucon et un requin, et qui échappe à l'un et à l'autre, *votr. Dict. phil. Venise*. || 2<sup>o</sup> Persécuté. La vertu dans le monde est toujours poursuivie, *MOL. Tart.* v, 3. [Charles I<sup>er</sup>] poursuivi à toute outrance par l'implacable malignité de la fortune, *BOSS. Reine d'Anglet.*

**POURSUIVRE** (pour-sui-*vr'*), v. a. Il se conjugue comme suivre. || 1<sup>o</sup> Suivre quelqu'un avec vitesse pour l'atteindre. Elle parlit des ports d'Angleterre à la vue des vaisseaux des rebelles, qui la poursuivaient de si près, qu'elle entendait presque leurs cris et leurs menaces insolentes, *BOSS. Reine d'Anglet.* En 1770, temps auquel nous écrivons, Catherine II pour-vit en Europe et en Asie les Turcs fuyants devant ses armées, et les fit trembler dans Constantinople, *votr. Mœurs, Introd.* L'hiver, ce terrible allié des Moscovites, leur avait vendu cher son secours; leur dévordre poursuivait notre désordre, *SEGUA, Hist. de Nap.* III, 4. || Il se dit aussi des animaux. Le chien poursuit le gibier. || Fig. Mais tout fat me déplait et me blesse les yeux; Je le poursuis partout comme un chien fait sa proie, *BOIL. Sat.* VII. || 2<sup>o</sup> Être après quelqu'un en l'importunant. Gardez-vous d'imiter ce rumeur furieux Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux, Aborde en récitant quiconque le salue, Et poursuit de ses vers les passants dans la rue, *BOIL. Art. p. IV*. || 3<sup>o</sup> Fig. Persécuter, tourmenter. Je ne sais de tout temps quelle injuste puissance Laisse le crime en pais et poursuit l'innocence, *NAC. Andr.* III, 4. Des ennemis cruels ont poursuivi mes jours, *votr. Oreste*, III, 6. On le poursuit [un avocat] pour vingt libelles, on le déchire encore plus qu'on n'in-sulte son client, *Id. Pol. et lég. Procès Morangis* || Il poursuit ceux des habitants dont le crédit lui faisait ombre, *BARTHEL. Anach.* ch. 37. || Agir contre. Cicéron avait passé sa vie à attaquer ou à défendre; mais les trois hommes qu'il poursuivait avec le plus d'ardeur, furent Verrès, Catilina et Marc Antoine, *MARMOETEL, Œuvr.* t. VI, p. 110. || Il se dit aussi des choses qui exercent une sorte de persécution. Je suis un malheureux que le destin poursuit, *NAC. Mithr.* IV, 2. Un songe... Je l'évite partout, partout il me poursuit, *Id. Ath.* II, 6. À quelque heure que j'entre, Hylasspe, ou que je sorte, Son visage odieux [de Mardoche] m'afflige et me poursuit, *Id. Esth.* II, 1. || 4<sup>o</sup> Rechercher, tâcher d'obtenir. Sénat impérieux qui n'aime que la guerre, Et dont l'orgueil poursuit l'empire de la terre, *MARTEL, Mors d'Andrub.* III, 4. Le dessein de ceux qui poursuivent ces nouvelles protestations qu'on nous demande n'est autre que de renverser finement les matines fondamentales de cet Etat, *FASC. Proc.* XIX. || [César] demandait qu'on lui continuât son gouvernement, comme on avait fait à Pompée, ou qu'il lui fût permis, sans être dans Rome, de poursuivre le consulat, *VATOR, Nérol. rom.* XIII, 259. Les plaisirs mêmes, dans le temps que je les poursuivais avec le plus de fureur, m'ont toujours laissé vide, triste, inquiet, *MAR. Carême, In onst.* N'a-t-elle pas poursuivi la gloire sous toutes les formes? *STARR, Corinne*, VI, 3. || Avoir en vue. Vous voyant ici à consulter, j'ai pensé que vous poursuiviez le même objet, *SCARWACH, Barb. de Sér.* III, 4.

|| 5<sup>o</sup> Poursuivre une femme en mariage, la rechercher en mariage. De deux filles que j'ai, si l'on m'a bien instruit, Vous en poursuivez l'une, et l'autre vous poursuit, *DESROUZES, Finnon.* IV, 7. Ent mes de dévotion. Vous fuy à l'é... mais il vous poursuit par une secrète m... *ricorde*, *REN.* t. I, p. 231. || Il se dit aussi d'entreprises amoureuses, sans avoir en vue le mariage. Il m'a été rapporté, monsieur, que vous aimez et poursuiviez une jeune p... *de...* *vol. G. Dand.* I, 4 || 6<sup>o</sup> En termes de procédure, agir contre quelqu'un par les voies de droit. Poursuivre quelqu'un devant les tribunaux. Le poursuivre, le perdre et mourir après lui, *COAN. Cid.* II, 3. Quand on me poursuit, ou quand on me décrie,

quand on me déshonore pour avoir dit ce que j'n'ai pas dit, *J. J. ROUSSEAU, Lett. de la M...*

Poursuivre un procès, une affaire, une action, etc. faire toutes les procédures, toutes diligences nécessaires, pour obtenir le jugement du procès, la conclusion d'une affaire, la vente d'un immeuble, etc. Et que puis-je espérer de l'immortel éternel, Si je poursuis un crime, un criminel? *COAN. Cid.* III, 3. On traite un misérable parce qu'il demande son bien, et un dé-sécrable est contraint de poursuivre une affaire sans une grâce, *NON-DAT. Dominic. IV, Restitue*. Nous verrons bientôt si le Conseil v... voir et réformer le procès des Sirven; y a... ans que je poursuis cette affaire, *votr. Lett.* 12 janv. 1708. L'exécution du chevalier... consterna tellement tout Abbeville, et jeta... esprits une telle horreur, que l'on n'osa suivre le procès des autres accusés, *Id. P...* *lég. Chev. de la Borre*. Saint-André et M... sidents aux enquêtes, poursuivirent la... du Bourg, *Id. Hist. parl.* XXI. Absolu-ment... lez-vous pas poursuivre? 7<sup>o</sup> Continuer l'... vit en liberté son discours, *FASC. Proc.* 2<sup>o</sup> poursuivre cette morale de Nicole, que je... cieuse, *SEV. 85. Annal.* au lieu de poursuivre... victoire, ne songeait durant quelque temps... jour, *BOSS. Hist.* III, 6. Il veut voir à T... poursuivre sa route, *NAC. Iphig.* I, 8. Un... à la main, l'implacable Athalie Au ca... ses barbares soldats, Et poursuivait le... assassinats, *Id. Athal.* I, 2. Il [Tu...] peu qui lui restait de troupes, des motifs... heureux, profita si bien du terrain et de... qu'il empêcha Condé de poursuivre... *votr. Louis XIV.* b. Il est aisé de voir en... cette progression, que les espes pa... *Phys. Mes. des forces motrices.* P... pointe, continuer son dessin, l'ente p... faite || Absolument. Continuer un... poursuivait-il, nous avons une question... traiter. Mais tout n'est pas détruit, et... vivre Un... votre fils, seigneur, e d... suivre, *Id. Phèdre.* v, 2 Il poursuit, et... leurs feuillages, *A. CHÉN. l'Arve*. Je... agir comme on a commencé. Je ne la... poursuivre en mon d... *NATH.* 11... tant je veux poursuivre, et, m'igre tou... Voir qui l'emportera de ce diable ou de... l'Él. v, 2. Poursuis, Niron; avec de tels... Par des faits glorieux tu vas te sig... tu n'as pas fait ce pas pour reculer, *NAC. Br...* Vous qui tu peux haïr, et poursuis si tu... *Mors de César*, II, 6. Ma fille, c'est... suis toujours ainsi, *A. CHÉN. Idylles, le H...* Avec un infinitif et de ou à Met... suirez. — Albert: Je vous poursuivrai... poursuivrez point, vous, d'interr... *Dép.* II, 7. Il ne faut que poursuivre à l... lence, *Id. Més.* v, 3. 8<sup>o</sup> Terme de p...

— *HIST.* XI<sup>e</sup>. [Cue] il volge [seu]... et trover plege à persuir son ap... XII<sup>e</sup>. Joab et Absal poursuivirent A... furent, *Rois*, p. 137. I<sup>er</sup>. E... ce jour en la cité jusque à la nuit, et... Il Blas les et toute jour poursuivés, v... commença les Commarais à porivre, et... l'es percer qu'il le sivist, *Id. Cid.* II, 3. Si... poursuiv [le] tier et tant ac... Tant [ils] ont par leur... et... Que son... en l'... Lors de... Et... euses: T... homme qui est persug... *prosecutio*. Et... plus bel est, *Ass de J.* I, 59. ... loment pas à poursuivre leur droit... pour despens, *Mont.* 390. 1<sup>er</sup>. Les... pour... et d'ant... *VI, 11.* XI<sup>e</sup>. Et qui... c... l'Ang... Charles, 2<sup>e</sup> serie, t. III, p. 107, 1<sup>er</sup>. ... de... jour... *NAC. Gery.* I, 30. Alors dit Pantagruel: T...

... tout beau... j'entends le cas; poursuy-  
10. Paris, II, 11. Espoir m'admonesta de  
... MABOT, I, 167. Paris, tu m'as fait  
... Jusqu'à me poursuivre à la mort,  
... de la ville de Paris. Une dame qui  
... [recherchée en mariage] de tel  
... 1, 84. Poursuyvre sa pinnete, id. 1,  
... vengeance d'une injure, id. 1, 274.  
... froilement, mais poursuyvez chaulde-  
... IV, 159. Or ayant discouru du premier et  
... Je poursuyvray de parler des  
... qui aussi sont necessaires, LANOUÉ, 33. Je  
... à parler des abus, id. 233. Ceuls qui  
... aucun magistrat [magistrature] et of-  
... AMROT, Cor. 10. Marcius descendit sur  
... ayant tous les plus nobles de la ville à  
... de luy qui poursuivoient de le faire elire  
... id. id. 30. Sans estre poursuivi, le mes-  
... prend la fuite, cotrasava. Si bestes sont trou-  
... à garde faite, faisant dommage à autrui, y a  
... sols tournois d'amendes avec restitution du  
... et si c'est par eschappé, non poursuyve  
... garde, y a seulement cinq sols tournois  
... avec restitution du dommage, *Coust. gén.*  
... p. 433.

- ETYM. Pour (dans plusieurs formes per), et  
... (voyez ce mot); picard, *poruire*, *poursuire*;  
... *poursuire*, *poesuire*, *poersur*, *persuire*, *per-*  
... *perzure*; wallon, *poersür*; provenç. *perseguir*,  
... *pergrir*; espagn. *perseguir*.

POURTANT (pour-tan), conj. || 1° Pour cela (sens  
... aujourd'hui tout à fait inusité). || 2° Néan-  
... malgré cela. Ses écrits [de Juvénal], pleins  
... d'affreuses vérités, étincellent pourtant de  
... beautés, BOIL. *Art p.* II. Ajoutez-y la gloire  
... vertu; le monde la craint et la fuit, mais le  
... pourtant la respecte, *Miss. Pet. carême*,  
... *phé de la relig.* Qu'enfin le dieu Terms des  
... ne reculerait jamais; ce qui arriva pour-  
... sous Adrien, MONTESQ. *R. m.* IV.

- SYN. POURTANT, CEPENDANT. Étymologiquement,  
... deux mots n'ont rien de commun: cependant  
... dire pendant ce temps; et pourtant signifie  
... une si grande chose, pour un tel motif, sous  
... à toujours dans l'ancien langue. Mais ces  
... se sont rapprochés. Cependant, annonçant  
... tandis qu'une certaine chose se montre, se  
... apparaît, une autre contraire à lieu, et pour-  
... passant au sens de pour si grand que ce soit,  
... par là un sens adversatif. Mais dans l'usage  
... bien difficile de saisir une nuance entre ces  
... adverbies.

- HIST. XII<sup>e</sup> s. Onques vera lui [elle] n'ol [je  
... faus cuer ne volage; Si m'en devroit pour tant  
... avenir, CROCI, xix. || XV<sup>e</sup> s. Le duc d'Anjou  
... en avis à aller mettre le siege devant Bergerac,  
... tant qu'elle est la clef de la Gascogne, *FRONSS.*  
... I. Je dis que je n'irois point seul et que je  
... un tesmorin: et pourtant vint avec moy un  
... é Robert, *COMM.* VIII, 7. Ce qu'ils [les Anglais]  
... rent, pourtant que ils ne voutrent faire ledit  
... ge, id. 1, 7. || XVI<sup>e</sup> s. Pourtant [pour tous ces  
... f], mon filz bien aymé, le plus toust que faire  
... as, retourne, *ABB. Garg.* I, 20. Moy qui ay la  
... se si e romée, suis pourtant par complexion,  
... de cette bonte, *MONT.* I, 16. Il vouloit bien  
... mer, mais non pas blecer, et pourtant ne  
... toit que de masse, id. 1, 323.

- ETYM. Pour et tant, proprement pour si grande  
... pour tout cela. C'est aussi le sens ancien;  
... le sens moderne ne commence à se trouver, et  
... rarement, qu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

POURTOUR (pour-tour), s. m. || 1° La mesure  
... tour, le circuit. À propos, c'est bien à vous  
... de neige; nous en avons dix pieds de haut,  
... quatre-vingt lieues de pourtour, *VOLT.* *Lett.*  
... 10 janv. 1770. C'est un carré long [le  
... de Mausole] dont le pourtour est de quatre  
... onze pieds, *ARNDT.* *Chambr.* ob. 61. || 2° Dans  
... érise, le pourtour du chœur est la prolonga-  
... des nefes latérales lorsqu'elles se rejoignent  
... dans le chœur. || 3° Dans les salles de spectacle,  
... entre-sol ou de rez-de-chaussée, circulaire et  
... divisé en loges appelées baignoires.

- ETYM. Pour, et tour, s. m.

POURVOI (pour-voi), s. m. Terme de jurispru-  
... N'a donné aux actions qu'on porte devant  
... de cassation et devant le conseil d'Etat,  
... faire casser, pour inobservation du droit,  
... jugements rendus par les tribunaux, par les  
... de préfecture, des arrêtés des magistrats  
... ministratifs, etc. || Pourvoi en grâce, appel à la  
... du souverain pour obtenir la libération ou

la commutation d'une peine. On dit mieux recours  
en grâce.

- ETYM. C'est l'infinitif pourvoir (voy. ce mot)  
prononcé sans faire sentir l'r, comme on disait et  
comme quelques personnes disent encore unî pour  
unir, choisî pour choisir.

POURVOIR (pour-voir), je pourrais, nous pour-  
... ; je pourvois, nous pourvoions, vous  
... ; je pourvus, nous pourvûmes, vous  
... ; je pourvûtes, ils pourvurent; je pourvois, je pour-  
... ; pourvois, pourvois; pourvois, v. n. || 1° Donner  
... , avoir soin de, fournir ce qui est né-  
... , supplier à ce qui manque. Je n'ai garde  
... de trouver rien à redire à votre prudence, puis-  
... elle est jointe avec tant de bonté, et qu'elle ne  
... s'emploie pas moins à pourvoir aux biens des au-  
... qu'àux vôtres mêmes, *VOLT.* *Lett.* 23. Qui pour-  
... de nous au diner de demain? *LA FONT.*  
... *Fabl.* I, 16. Est-ce là tout, me dit-il? vous m'avez  
... fait peur; croyez-vous qu'une chose si visible n'ait  
... pas été prévu, et que nous n'y ayons pas pourvu?  
... *PASC.* *Proc.* v. || (Valentinien) voulut pourvoir à  
... son salut en se faisant baptiser, et à son repos en  
... disgraciant Arbogaste, *FLÉCH.* *Hist. de Théodose*, IV,  
... 30. Je découvre sur la terre un homme avide,  
... insatiable, inexorable, qui veut, aux dépens de tout  
... ce qui se trouvera sur son chemin et à sa rencon-  
... , et quoi qu'il en puisse coûter aux autres,  
... pourvoir à lui seul, grossir sa fortune et regorger  
... de biens, *LA BRUT.* VI. Les femmes ne sont jamais  
... embarrassées d'elles; Dieu y pourvoit, *VOLT.* *Can-*  
... *dide*, 18. Le général de l'armée française avait  
... pourvu à la victoire et à la défaite, *LOUIS XV*,  
... 15. Il pourvoit au présent en ce qui dépend de lui,  
... et laisse le soin de l'avenir à la Providence,  
... J. J. ROUSS. 2<sup>e</sup> *dial.* || Pourvoir à sa conscience, se  
... dit d'un homme prêt à mourir qui demande et re-  
... les derniers sacrements. De sorte qu'on ne  
... les envoi à la mort [les criminels] qu'après leur  
... avoir donné moyen de pourvoir à leur conscience,  
... *PASC.* *Proc.* XIV. || Pourvoir à un bénéfice, à un of-  
... , à un emploi, le conférer, y nommer. Le mal-  
... heureux Honorius mourut sans enfants, et sans  
... pourvoir à l'empire, *BOSS.* *Hist.* I, 11. || 2<sup>e</sup> V. a.  
... Nommer quelqu'un à un emploi, à un office, à un  
... bénéfice. Pourvoir quelqu'un d'une charge. La sort  
... pourvoit Narsès de ce grade éminent, *NOTA.* *Bébé*, II,  
... 10. Le pape est obligé de pourvoir celui que le roi  
... lui nomme pour un bénéfice, *MASSAC.* *Droit ecclé-*  
... *siastique*, chap. 4, dans *RICHELIEU*. || 3<sup>e</sup> Établir par  
... un mariage, par un emploi, par une charge. Il me  
... reste à pourvoir un arrière-neveu, *LA FONT.*  
... *Fabl.* VIII, 1. Et je crois qu'il est bon de pourvoir  
... Henriette, *MOL.* *Femm. sav.* II, 8. Ce n'est point as-  
... sez de les nourrir [les enfants], il faut les pourvoir;  
... ce n'est point assez de les pourvoir, il faut les In-  
... struire et les élever selon le christianisme, *BOUAD.*  
... 2<sup>e</sup> *dim. après l'Épiph.* *Dominic.* I, 1, p. 75. Il me  
... parait si raisonnable de la pourvoir, que je la choi-  
... sis pour moi-même, *LA MOTTE.* *Calendr. des vieill.*  
... se. 2. Des dettes à payer, et ma sœur à pourvoir,  
... *RICARD.* *Amis de coll.* I, 8. || 4<sup>e</sup> Munir, garnir.  
... Pourvoir une armée, une place, de munitions.  
... Brontin.... sort.... chargé d'une triple bouteille d'un  
... vin dont Gilotin, qui savait tout prévoir, Au sortir du  
... conseil eut soin de le pourvoir, *BOIL.* *Lutr.* II. Moi  
... qui'une humeur trop libre, un esprit peu soumis, De  
... bonne heure a pourvu d'utiles ennemis, *ID.* *Ép.* va.  
... || 5<sup>e</sup> Orner, doter. La nature l'a pourvue de toutes  
... les grâces. || 6<sup>e</sup> Se pourvoir, v. réfl. Se garnir de,  
... se munir de. Pourvoyez-vous de quelque autre com-  
... pte, *LA FONT.* *Mandr.* Je songe à me pourvoir d'es-  
... quif et d'avirons, à régler mes desirs, à prévenir  
... l'orage. Et sauver, s'il se peut, ma raison du nau-  
... frage, *MOIL.* *Épître* V. Sa princesse n'a pas sitôt su  
... qu'il était capif en Barbarie, qu'elle s'est pourvue  
... d'un autre amant, *EX BOUR.* *Diab. boit.* ch. 10. Les  
... étrangers qui tenaient dans cette contrée [Venise],  
... commençèrent par acheter un visage, comme on se  
... pourvoit ailleurs de bonnets et de souliers, *VOLT.*  
... *Princ. de Babyl.* 9. || Familièrement Il n'a qu'à se  
... pourvoir ailleurs, se dit pour se débarrasser de quel-  
... qu'un qui ne parait pas satisfait de ce qu'on lui of-  
... fre. Si c'e n'est pas de cette humeur, elle n'a qu'à  
... se pourvoir ailleurs, *RAMET.* *Gramm.* 6. || 7<sup>e</sup> Se  
... pourvoir, se marier, en parlant d'une femme. Je  
... ne serais pas trop fâchée de me pourvoir, aussi  
... bien que ma matresse, *LA MOTTE.* *Teliman*, se 7.  
... || 8<sup>e</sup> Terme de jurisprudence. Recourir au pourvoi.  
... Se pourvoir en cassation, en grâce. Le délai pour

se pourvoir au tribunal de cassation contre un ju-  
gement en dernier ressort, sera de trois mois à  
compter de la signification, *Code Nap.* art. 803.  
|| Absolument. Se pourvoir, recourir à la cour de  
cassation. Ce condamné a refusé de se pourvoir. || En  
général, recourir à une autorité qui a droit de cas-  
ser une décision. Une loi étrange au premier aspect,  
mais admirable et tellement essentielle qu'on ne  
saurait la supprimer ou la négliger sans détruire la  
démocratie, c'est celle qui autorise le moindre des  
citoyens à se pourvoir contre un jugement de la na-  
tion entière, lorsqu'il est en état de montrer que  
ce décret est contraire aux lois déjà établies, *AR-  
NDT.* *Anach.* ch. 19. || Se pourvoir en cour de Rome,  
demander au pape quelque grâce, quelque bénéfice,  
quelque dispense.

- HIST. XII<sup>e</sup> s. David roi et prophète parvit  
[aperçut] altrui muillier.... *TA.* le mot 70. || XIII<sup>e</sup> s.  
Bele Emmelios, fit-ll, Dix vous porvoit audeva.  
... *LA BAST.* *Romanero*, p. 30. Du venin [poison] [je]  
... serai vist porvee et pourquise, *Berte*, LXXVI. Elle  
... avoit porvee tout l'empoisonnement, *id.* LXXV. Or no os  
... porveez bien, car nous remaintrons ei, *id.* LXXVII.  
... Et quand nous arons ce fait, dont porroas-nous aler  
... devant la cité, et faire ce que Dieu nous a porvee  
... [destiné], *villez.* LXXII. Et se il estoit ainsi que le  
... mestre à l'apprentis de fausset [vint à manquer] ainsi  
... [avant] son terme accompli, le prevost de Paris le  
... pourvoiroit de mestre soufflant, *lit. des met.* 93.  
... Rien que, se clerz empetre letres que l'en le por-  
... vole comme povre clerz, et il ait souffrans benefices,  
... les letres sont empotrées par fausseté, *lit. des just.*  
... 18. Aucun de mes chevaliers me mandent que, se  
... je ne me pourvoie de deniers, que Il me leroient  
... [laisseraient], *JOINT.* 211. Et por ce se doit cascuns  
... porveir comment il vient garni de conseil à son plet,  
... *BOUAD.* V, 30. || XIV<sup>e</sup> s. Le dictateur porvolvans [pre-  
... voyant] que il ne conveniat pas aus Roumains avoïr  
... guerre.... *BERCEBORE*, f<sup>o</sup> 32, *recto.* L'n home enten-  
... dant, porveur et discret, *ORAM.* *Eth.* 60. Enement  
... com li papes porvoit une alate, Vous pourvoïrai  
... chascun d'aucune seignone, Tous riens vous ferai  
... sinçois ma departie, *Guercl.* 1493. || XV<sup>e</sup> s. S'on n'y  
... pourvoit, royaumes, tu te pers; Un eser vaillant  
... puet [peut] ton fait redrecler, *LA BAST.* *Conseil des*  
... *François*. Mais aujourd'hui vois maint homme en-  
... cliné Pourvir aux gens et non pas à l'office, *id.* *Poë-*  
... *mes.* f<sup>o</sup> 180. Le proverbe dit ainsi: homme por-  
... veu n'est jamais deceu, *Pereforest.* I, IV, f<sup>o</sup> 77. À  
... l'aventure que le bon homme n'a pas trop d'ar-  
... gent; mais neantmoins il faut qu'il en pourvoie, *Les*  
... *16 joies du mariage*, p. 136, dans *LACURNE*. || XVI<sup>e</sup> s.  
Dieu y pourverra, *CALV.* *Inst.* 130. Nous avons  
... bonne fiance en Dieu qu'il prouvoïra en tout et par  
... tout à nostre bien, *id.* *ib.* 163. On confere les bene-  
... fices, non pas pour prouvoïr aux Eglises, mais aux  
... hommes, *id.* *ib.* 873. Tapeouez, ce non obtant,  
... luy dist peremtoirement que ailleurs se pourveust,  
... si bon luy sembloït; rien n'esperast de sa sacristie,  
... *NAB.* *Pant.* IV, 13. Ou'il soit bien pourveu de cho-  
... ses, les paroles ne suyront que trop, *MONT.* I, 167.  
... Publicola se prouveit et prepara contre tous leurs  
... aguets, *AMROT.* *Publ.* 30.

- ETYM. Prov. proreir; catal. *proreir*; esp.  
proteer; ital. *provvedere*; du lat. *provvedere*, de pro,  
pour, et videre, voir.

POURVOIRIE (pour-voi-rie), s. f. Lieu où se  
trouvent les provisions que les pourvoyeurs doivent  
fournir. La pourvoirie du roi.

- HIST. XVI<sup>e</sup> s. Office de pourverrie, du *caux*,  
*provisor*.

POURVOYANT, ANTE (pour-voi-ant, lan-t),  
adj. Qui pourvoit. L'existence de la divinité puls-  
sante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et  
pourvoyante.... J. J. ROUSS. *Contrat*, IV, 6. Ayant  
pris toutes leurs mesures en gens prévoyants et  
pourvoyants qui songent à tout, *id.* 2<sup>e</sup> *dial.*

- REM. À la suite de cet adjectif pourvoyant, on  
a hasardé pourvoyancer: Grâce à sa pourvoyance,  
je ne manque de rien, *LACURNE*.

POURVOYEUR, EUSE (pour-voi-eur, ied-a);  
quelques-uns disent pour-voi-leur), s. m. 617. || 1<sup>er</sup> Ce-  
lui, celle qui fournit, procure. Cela se changeait  
promptement en un déjeuné dont j'étais le pour-  
voyeur, J. J. ROUSS. *Conf.* I, || 2<sup>e</sup> Celui qui est chargé  
de fournir à une maison, à un établissement toutes  
ses provisions, viande, poisson, gibier, etc. Les  
pourvoyeurs du roi et ceux des particuliers furent  
hier acheter dans Bruxelles même de quoi nous  
faire faire bonne chère ces deux jours maigres,  
... *PELLISSON.* *Lett.* I, p. 270. || [Vatel] ren-  
contre un petit pourvoyeur, qui lui apportait seu-  
lement deux charges de viande..... *Vatel*

attend quelque temps : les autres pourvoyeurs ne viennent point, *sev.* 47. En allant à l'hôpital où j'ai deux mots à dire au pourvoyeur de la part de mon maître, *la saos, Gil Blas*, II, 4. || Fig. Tous naissent pour détruire ; et, par un triste accord, l'hyménée est partout pourvoyeur de la mort, *Ducloux, Trois règnes*, VII. || 3° S. f. Pourvoyeuse, *mm* chargée de fournir des provisions aux habitants d'un château, d'une maison de campagne, etc. || 4° En mauvaise part, pourvoyeur, pourvoyeuse, entremetteur, entremetteuse. || 5° Terme de marine. Celui des servants d'une bouche à feu qui est chargé d'aller chercher la gargeousse. || 6° Nom donné au caracal et au chacal, dans la supposition que ces animaux marchaient devant le lion pour faire lever sa proie.

— HIST. III° s. Me sires Pierres de Kalsnoit, capitaines dou castel et pourveeres del hospital, *TAILLIAR, Recueil*, p. 163.

— ETYM. Pourvoir.

1. POURVU, UE (pour-vu, vue), *part. passé* de pourvoir. || 1° Qui a obtenu place ou bénéfice. Un gros âne pourvu de mille écus de rente, *BOISSIER, Sat.* IV. || Substantivement. Le duc de Mayenne disposa en roi des charges, des emplois de toutes les sortes, et grand nombre de ses pourvus gardèrent leurs places à la paix, *ST-SIM.* 69, 226. || Terme ecclésiastique. Celui qui possède une charge, un bénéfice. Les prélats se communiaient les pourvus en regale, *VOLT.* *Louis XIV*, 26. || 2° Orné. De grâces et d'attraits je vois qu'elle est pourvue ; Mais les défauts qu'elle a ne frappent point ma vue, *MIS.* II, 6. || 3° Établi, marié. Il se sied ; il lui dit qu'il veut la voir pourvue, *COX.* le *Menf.* II, 5. Vous devriez bien plutôt songer à marier votre fille qui est en âge d'être pourvue, *M.* *Bourg. gent.* III, 3. || Proverbe. Il est pourvu de fil et d'aiguille, se dit d'un homme pourvu de tout ce qu'il lui faut pour réussir en une affaire.

2. POURVU QUE (pour-vu-ke), *loc. conj.* qui gouverne le subjonctif. En cas que, à condition que. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom, *BOSS.* *Reine d'Angleterre*. Mousquet, polignard, épée ou tranchante ou pointue, Tout est bon, tout va bien, tout sert, pourvu qu'on tue, *VOLT.* *Tactique*. Qu'il [Néron] me tue, avait-elle [Agrippine] répondu, pourvu qu'il règne, *DIXON.* *Claude et Nér.* I, 77. La haine et la vengeance consentent à souffrir, pourvu qu'elles nuisent, *SATNAL, Hist. phil.* IX, 11. Mais qu'importe, ô ma bien-aimée, Le terme incertain de nos jours, Pourvu que sur l'onde calmée, Par une pente parfumée, Le temps nous entraîne en son cours ? *LAMART.* *Méd.* II, 16. || On peut séparer pourvu et que. Pourvu, en même temps, que vos surnoms grossissent à proportion, *BOUAD.* *Carême*, I, *Aum.* 163.

— HIST. XVI° s. Qu'importe que nous tordons nos bras, pourvu que nous ne tordons pas nos pensées ? *MONT.* III, 200. Ilz lui promirent de lui livrer la ville entre ses mains, pourvu que l'on n'y ferait point de dommage, *AVOY.* *Ale.* 62.

— ETYM. Pourvu et que.

† POUSSA ou POUSSAH (pou-sa), *s. m.* Joueur d'enfant qui consiste dans un buste de carton, représentant un magot, et porté par une demi-sphère de pierre qui, ramenant toujours le centre de gravité en bas, le balance longtemps, quand on le pousse. Figurez-vous l'infatigable La Borthonie [un homme gros et court sur un cheval fougueux] roulant sur sa selle comme un balancier, un poussah, *CH.* *de BOURGOGNE, la Chasse aux amants*, § 9. || Fig. On dit d'un gros homme : c'est un poussah.

— ETYM. Ce joujou vient de Chine ; ce sont des idoles chinoises bouddhiques représentées dans l'attitude du Bouddha assis les jambes croisées, et figurant des saints bouddhistes. Le nom chinois de ces idoles est pou-sa, selon M. d'Acayras de Laureau, 2° *mém.* sur *la Chine*, p. 101 ; et, d'après M. Stanislas Julien (*Hiouen-Thsang*, II, 601), pou-sa n'est autre chose que la transcription chinoise du sanscrit bodhisattva, nom consacré des saints bouddhistes. Bodhi-sattva est un composé possessif qui signifie : [possédant] l'essence (sattva) de l'intelligence (bodhi).

† POUSSADE (pou-sa-d'), *s. f.* Action de pousser. La contestation s'échauffa ; elles [la duchesse de Rohan et la duchesse d'Alençon] en vinrent aux pousades et aux égratignures, *ST-SIM.* 67, 200.

— HIST. XVI° s. Pousade, *COTTEAUX*.

1. POUSSÉ (pou-sé), *s. f.* || 1° Toutes branches que poussent les arbres au printemps et au mois

d'août. De jeunes pousses. || La première pousse, les jets qui viennent au mois de mars et d'avril ; la seconde pousse, ceux qui viennent au mois d'août et en automne. Un jet de vigne, de la pousse d'automne, *BOISSIER, Usage des feuilles*, 1° *mém.* || 2° Il se dit des plumes et des dents qui se forment chez les jeunes. La pousse des dents. Quarante jours suffisent pour la pousse des nouvelles plumes, *BOISS.* *Ois.* I, VIII, p. 43. || 3° Nouvelle éruption, en parlant d'une maladie éruptive. Une seconde pousse de petite vérole, *BOISSIER, Instit.* *Mém. scienc.* I, 1, p. 461. || 4° Maladie des chevaux, caractérisée par l'essoufflement, par le battement des flancs, et particulièrement par une interruption de l'inspiration, de manière qu'elle se fait en deux temps. Les marchands doivent garantir leurs chevaux de pousse, morve, courbature et d'être boiteux d'un vieux mal, *BOISSIER, Maison rust.* I, 1, p. 176, dans *POISSONS*. || 5° Pousse des vins, maladie qui rend les vins troubles, et qui est caractérisée par la production d'un ferment organisé. Si l'on pratique un fausset, le vin jaillit avec force et très-loin ; de là l'expression vulgaire : il a la pousse, *L. PASTEUR, Études sur le vin*, p. 32. || 6° Gaz délétère qui se dégage dans les mines. || 7° Terme collectif qui désigne les agents subalternes employés à mettre à exécution les contraintes par corps, les recors, les archers, et qui est populaire et vieux. Comment avez-vous fait pour vous laisser prendre, vous qui passiez pour la terreur de la pousse ? *LEGAAND, Cartouche*, III, 11. Voici enfin cette Margot la ravaudeuse, dont le général de la pousse [le lieutenant de police], sollicité par le corps des catins et de leurs infâmes suppôts, voulut faire un crime d'État à son auteur, *MARGOT la Ravaudeuse*, dans *VA. MICHEL, Argot*.

— HIST. XV° s. Messire Anthoine, bastard de Bourgogne, s'en alla courre vers Gand, et trouva sur les champs une compagnie de Gantois, esquels ils se fourrerent de telle poule, luy et ses gens, qu'ils en occirent plus de cinquante, *MONSTREL.* I, III, p. 49, dans *LACUZAR*. || XVI° s. Un vendeur de chevaux n'est tenu de leurs vices, fors de morve, pousse, courbes et courbatures, *LOVELL*, 416.

— ETYM. Voy. pousse, pour le sens du n° 1, les arbres poussent ; pour le sens du n° 4, pousser a signifié respirer péniblement (voy. l'historique) ; pour le sens du n° 6, les vins poussent ; enfin pour le sens du n° 7, les recors poussent ceux qu'ils conduisent en prison.

† 2. POUSSE (pou-sé), *s. f.* Terme de commerce. Pousière de certaines substances. Arachides en greniers, sacs ou futailles : poids net, 2 0/0 de tolérance sont accordés au vendeur pour la pousse ou poussière et les corps étrangers... la tolérance, accordée en général pour le déchet nommé pousse ou poussière, a pour objet de limiter la réclamation de l'acheteur contre le vendeur... graines : de chanvre, de provenance étrangère, poids net ; tolérance de 3 0/0 accordée au vendeur pour pousse et corps étrangers, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866 concernant les usages commerciaux*.

— HIST. XIV° s. Pour avoir fait une motte de terre et de poule, et dessus un pavillon de merrien à treilles, *Hist. litt. de la Fr.* I, XXIV, p. 661.

— ETYM. Berry, pousse, poussière ; l'ancienne langue dit pourre (du lat. pulverem) au lieu de pousse, pourier au lieu de poussier, pourrière au lieu de poussière. D'où vient l's au lieu de l'r ? Diez pense que l's n'est substitué à l'r de pulverem, comme dans bericela, qui est pour bericelle ; mais alors le mot serait pousse, poussier, poussière. Gachet pense que pulvis avait donné, en fait ou en puissance, un substantif puis, analogue au provençal pols, et que c'est de là que provient l's ; à quel Diez objecte que les dérivés ne se forment pas du nominatif (puls, pols sont des nominatifs). Cela est vrai en général ; mais ici, en particulier, il faut bien admettre qu'il y a eu une telle dérivation, puisque le provençal et le catalan ont pols, poudreux.

POUSSÉ, ÉE (pou-sé, sée), *part. passé* de pousser. || 1° Ôté d'une place. Un sauteuil poussé auprès du feu || Porte poussée, porte qui n'est pas tout à fait fermée. La me la porte ouverte. — Elle n'est que poussée, *BANCOURT, Trahison punie*, III, 9. || 2° Il se dit des personnes que quelque force fait aller là où elles ne voulaient pas. Voilà par quels malheurs poussé dans le Bosphore... *sic. Mithr.* II, 3. Chaque jour il [Davoust] marchait entre ces malheureux [les hommes débandés] et les cosaques, poussant les uns, et poussé par les autres, *BOISS.* *Hist. de Nap.* II, 2. || Qu'on bâte, qu'on précipite, en parlant des choses. Je me souviens de ce pays-là

[Paris] ; tout y est pressé, poussé, *sev.* 12, 1686. || 3° À quoi on a communiqué un mouvement. Le boulet poussé hors du canon par l'explosion de la poudre. || Terme de marine. Un canon poussé à la côte, entraîné à la côte par les efforts du manoeuvrier. || 4° Étendu. Le combat fut rude et opiniâtre, et poussé avant dans la nuit, *BOISS.* *Hist. anc. de Tur.* I, p. 142, dans *POISSONS*. Quelques petits éléments partant de la galerie principale et dans différentes directions, *BOISSIER, Instit.* *Mém. scienc.* I, VII, p. 621. || 5° Qu'on a conduit jusqu'à un certain point. Quand vous croirez l'affaire poussée, *BOISS.* *Tart.* IV, 4. La philosophie est en forme de milliers d'apôtres qui ne sont que le sont, et dont la vertu est poussée jusqu'à leur vertu même, *VOLT.* *Lett.* M°° de *L'abbé de Mars* 1743. Vous concevez l'effet d'une figure poussée jusqu'à elle peut aller et la bouche d'un homme comme Foy, *P. L.* *Œuvres* *Lettres au Genseur*, I. || Absolument. Pousse très-haut degré, à un trop haut degré. masser dans les livres ce qu'il y a de plus de plus excessif pour en composer un ouvrage, cela est-il juste ? *BOSS.* *Passages de l'Écriture*. Cet argument si poussé et sur lequel on agit avec tant de force, *id.* *Préf. sur l'instr.* *de Cambrai*, 87. Mme de Saint-Géran ma... un goût exquis et la délicatesse et la... la plus poussée, *ST-SIM.* 24, 149. Des qu'un goût outré de retraite, qu'une dé... mal placée de conscience, qu'un senti... poussé de leur indignité... rend inutiles à... *BOSS.* *Confér.* *Zèle contre les scandales*. La lettre de la carpe au brochet, et qui lui fit à... [ture] tant de réputation, n'est-elle pas une... terie trop poussée, trop longue et, en que... droits, trop peu naturelle ? *VOLT.* *Dict. phil.* || 6° Réduit à. La patience poussée à l'est... *BOSS.* *Reine d'Angleterre*. || 7° Que l'on presse dans une discussion, dans un interrogatoire. Sa... étant devenue grosse, et lui se voyant... ce point par la justice, *Analyse de Bayle*, I, p. 360. || 8° Cheval poussé de nourriture, c'est-à-dire trop mangé. || 9° Engagé, invité. N'importe que deux inconsiderés de ceux qui, poussés d'un indiscret, voudraient arracher ces mauvaises [l'ivraie mêlée au blé], *BOSS.* *Sermons*, 2° après *Pâques*, 4. Quand mon esprit... courroux légitime, Vint devant la rime... contre la rime, *BOSS.* *Épître IX*. || 10° développé par la végétation (participe employé comme expletif et d'autres). ...Pa... champignon difforme Po... pendant la... pied d'un chêne énorme, v. *MOG.* *Pois*... || 11° Vin poussé, vin gâté par une chaleur qui fait fermenter. || 12° Terme de peinture. Poussee, peinture où l'huile, le vernis... ternissent les couleurs. || 13° En serrant... vrage n'est que poussé quand il n'est que... à la lime sans poli. || Substantivement. Un... quincailleurie : un bon poussé ; c'est l'... entre le poil et le pousse ordinaire.

† POUSSE-BROCHE (pou-se-bro-eh), *s. m.*seau d'épinglier. || Au plur. Des pousse-broches.

† POUSSE-CAFÉ (pou-se-ka-fé), *s. m.*seau d'eau-de-vie pris après le café. || Au plur. Des pousse-café.

† POUSSE-CAILLIOUX (pou-se-ka-illio), *s. m.* Terme populaire de p... tassé. Il est dans la cavalerie, son... pousse-caillieux || Au plur. Des pousse-caillieux.

† POUSSE-CAMERURE (pou-se-ka-me-ry), *s. m.* Outil que le cordonnier emploie pour... cult.

POUSSE-CUL (pou-se-ku), *s. m.* Terme... Agent subalterne qui aide à... son. Des pousse-culs l'arrêtaient... saut. *Mois à la mode*, se. 16. À la... entraîne. Et l'on ne voit de toutes parts... pousse-culs et mouchards, *Harangu*... 6 avril 1749, dans *VA. MICHEL, Argot*. || Au plur. pousse-cul ou cuis.

— ETYM. Pousser, et cul. POUSSÉE (pou-sée), *s. f.* || 1° Action de... Donner une poussée, heurter... qu'un. || Populairement. Donner la poussée à... qu'un, le pousser, le faire peur. *Fam.*... et ironiquement. Vous avez fait à une... se dit d'un homme qui a fait une... reuse ou ridicule. || 2° Effort ou fait une... pesanteur contre les murs qui la soutenaient.



mais qu'elle le savait si elle avait poussé sa route... *Le Pédant*, in. *ib.* v. // Terme de marine. Pousser une ancre, la prolonger plus qu'à l'ordinaire. // 12° Prolonger, faire durer. Amphitryon, c'est trop pousser l'amusement; Finissons cette raillerie, *MOUL.* Amph. II, 2. Je ne pousserai point en déhors-ci plus loin que le beau temps... *13°* se sept 1676. Le pauvre M. de Montausier est encore à l'extrémité, poussant son bon esprit au delà de l'agonie, in. mai 1690, t. II, p. 204. Al. *étouffa*. Il vint chez elle du monde qui y demeura jusqu'au soir, selon l'ennuyeuse coutume de la campagne; encore leur fut-on bien obligé, car la campagne leur donnait aussi le droit de pousser leur visite jusqu'au lendemain, s'ils eussent voulu, *ROY.* *Mondes*, 2<sup>e</sup> soir. // Dans un langage rude et familier. Prolonger la vie d'un *opinant*. Il s'adresse au père infirmier; celui-ci lui dit... // Il y a là un grand garçon qui n'a plus que deux heures à aller... on tâchera de vous le pousser... *Leti.* d. *Mlle Voland*, 1<sup>er</sup> déc. 1766. // Étendre plus loin, en parlant d'un récit, d'annales. Pousser l'histoire de France jusqu'à la Révolution. Mais pour toute nouvelle on dit qu'il est vivant; Aucun n'ose pousser l'histoire plus avant, *COGN.* *Hérald.* II, 1. Si l'oracle de Delphé a été plus loin, de même nous ne pouvons pas pousser plus loin son histoire, *ROY.* *Orac.* II, 3. // 14° Fig. Porter, étendre, en parlant de choses intellectuelles, morales, abstraites. Il a bien poussé sa fortune. C'est ce que vous répétez dans tous vos écrits, et que vous poussez jusqu'à dire : que j'ai tourné les choses saintes en railleries, *PASC.* *Prov.* XI. Ma fille vous écrit, et vous parlerez sans doute de l'inquiétude qu'elle a de son fils; et, comme elle pousse toujours ses pensées au delà de la vérité... *15°* d. *Guitaut*, 20 mai 1881. Sans doute on pousse trop loin l'averion de votre religion [le protestantisme]; mais ne poussez-vous pas trop loin aussi les préventions de votre enfance? *MAINT.* *Leti.* d. *M. de Villeter*, 16 juill. 1684. Il ne faut pas pousser cette crainte trop loin, *VEN.* VIII. Il paraît... que les anciens aient poussé la parole du dessin, du clair-obscur, de l'expression et de la composition, aussi loin que les modernes les plus habiles peuvent l'avoir fait, *BOUSS.* *Hist. anc. Eur.* I, 1, 4<sup>e</sup> part. p. 197, dans *BOUSS.* Poussez-vous assez loin la sincérité que nous nous sommes toujours prescrite, pour oser dire ici qu'il fallait jusqu'à des romans et y prenait beaucoup de plaisir? *ROY.* *Saurin*. Il [Platon] poussa son roman jusqu'à dire qu'autrefois les âmes humaines avaient des ailes, que les corps des hommes avaient été doubles, *VOY.* *Philoz. Etabl. Christ.* III. Ils [Catherine II et le roi de Pologne] poussent l'un et l'autre la bonté jusqu'à me dire que mes feibles écrits n'ont pas peu contribué à leur inspirer ces sentiments [de tolérance], in. *Leti.* *Christin*, 14 mars 1767. Stafford poussa la vertu jusqu'à supplier lui-même le roi de consentir à sa mort, et le roi poussa la faiblesse jusqu'à signer cet acte fatal, qui apprit aux Anglais à répandre un sang plus précieux, in. *Mœurs*, 179. L'archevêque Pérelieux poussa jusqu'à cent mille le nombre des victimes frappées dans la proscription de Charles IX, in. *Fragm. sur l'hist.* XV. // Pousser ses succès, les continuer, les rendre plus décisifs. // Pousser son travail, s'en occuper avec activité et continuité. // Pousser d'a travaux, les faire avancer vers leur fin. Ils [les Samaritains] en obtinrent [du roi de Perse] un ordre qui portait défense aux Juifs de pousser plus loin la construction de leur ville et de leur temple, *BOUSS.* *Hist. anc. Eve.* I, II, p. 324, dans *BOUSS.* // Absolument et familièrement. Pousser, continuer. Pousser, mon cher mari, poussa, *MOUL.* *Critique*, 7. Allons, ferme! poussa, mes bons amis de cœur, Vous n'en éparpilliez point, et chacun à son tour, in. *Mis.* II, 8. // 16° Pousser les études, y donner plus d'extension. M. l'abbé de Guéron était un calet poussé par sa famille à l'épiscopat, et dont par conséquent on avait poussé les études plus qu'il n'y avait lieu; il en eut de qualité, J. J. *BOUSS.* *Critique* III. // Pousser, vivre avec activité. Quelque tous les points de vue, in. 23 d. // 17° Pousser le mariage, avec le mariage de Richelieu qui l'avait enlevé, le Maréchal ne laisse pas de pousser les études, *M. de J. J. BOUSS.*, *18°* d. // 18° Pousser jusqu'à bout, se dit d'une chose qu'on est contraint de pousser jusqu'à bout la ruse. La ruse, F. M. II, 3. Et l'ingrât! jusqu'à bout il a poussé l'usage! *PASC.* *Ac.* I, 2. // 19° Pousser jusqu'à bout l'argument, se voir jusqu'à sa dernière conclusion, quelque affaire où on est engagé.

On dit de même : pousser plus loin. L'époux ne voulait point pousser plus loin la chose, *LA FONT.* *Coups*. // Pousser sa pointe, poursuivre avec vigueur ce qu'on a commencé. Quel qu'il en soit, poussons notre pointe, faisons demander la dame en mariage... *LESAUR.* *COGN.* *d'Alf.* IV, 2. // Pousser sa chance, sa fortune, tenter tout ce que la chance, la fortune offre actuellement. J'avais beau m'en défendre, il a poussé sa chance, *MOUL.* *Féch.* I, 1. Elle se rend à sa poursuite; il pousse sa fortune; le voilà surpris avec elle par ses parents, in. *Scopin*, I, 9. // Pousser les affaires, aller en quelque chose jusqu'aux extrémités. Je crains que le pendard, dans ses vœux téméraires, Un peu plus fort que jeu n'ait poussé les affaires, *MOUL.* *École des f.* II, 6. // Pousser une affaire, se dit des affaires d'honneur dans lesquelles on ne fait aucun compromis. Et l'on m'a vu pousser dans le monde une affaire d'un assez vignureuse et gaillarde manière, *MOUL.* *Mis.* III, 1. // On dit de même : pousser les choses. Voilà, mon gendre, comme il faut pousser les choses, *MOUL.* *G. Dand.* I, 8. // Pousser la chose ou les choses, les amener à une extrémité. Je connaissais le parlement pour un corps qui pousserait tout sans mesure, *REZ.* *Mém.* I, liv. II, p. 23, dans *BOUSS.* N'allez point pousser les choses dans les dernières violences du pouvoir paternel, *MOUL.* *Ac.* V, 4. J'ai reçu votre plainte, et je sais tout cela; Ne poussez point la chose, et tenez-vous-en là, *BOUSSAULT.* *Mots d. la mode*, sc. 1. Voilà jusqu'où M. Jurieu pousse les choses par ses séditieux raisonnements, *BOSS.* 5<sup>e</sup> *arr.* 31. // Pousser les choses plus loin, renchérir sur ce qu'on avait fait ou dit jusqu'alors. Celles-ci [consciencés] poussent encore les choses plus loin [que les consciencés qui se glorifient de leurs défauts], in. *Ét. d'Orais.* IV, 8. // 15° Appuyer sur, examiner à fond. Nous sommes ici sur une matière que je serai bien aise que nous pussions, *MOUL.* *Critique*, 7. Mals, mon père, qui voudrait pousser cela, vous embarrasserait, *PASC.* *Prov.* IX. Assez instruit de vos maximes et bien résolu de les pousser autant que je croirai que Dieu m'y engagera, in. *ib.* XVII. // Développer. Si vous trouvez que je pousse un peu trop loin ce chapitre, c'est qu'il me tient au cœur par-dessus toutes choses, *16°* Plus je donne de force à mes raisons, et plus il pousse le diable [de quitter le service] avec une volonté si déterminée... in. 22 mars 1680. Là-dessus M. de Loxvois entra sur ce même ton dans la plaisanterie; cela fut poussé un quart d'heure fort agréablement, in. 30 juill. 1677. Poussez le parallèle, et vous verrez que vous êtes plus encore votre idole et votre divinité, que le Seigneur n'est le Dieu de ceux qui l'aiment et qui l'invoquent, *MASS.* *Carré*, *Prosp. tempor.* // 16° Faire avancer quelqu'un, lui faciliter les moyens de faire fortune. Métellus, si bon juge de la valeur, le poussa [Marius] depuis aux premières charges de l'armée, *VENOT.* *Révol.* rom. IX, 390. Voici un jeune homme qui vous contient, qui est un fort honnête garçon, que je pousserai, *MARIVAUX.* *Marianettes*, 6<sup>e</sup> part. Tu as de l'esprit, de la littérature; je te prônerai, je te servirai, je te pousserai, *PICARD.* // 17° Faire entrer dans une carrière. Le monde est plein d'artisans et surtout d'artistes qui n'ont point le talent naturel de l'art qu'ils exercent et dans lequel on les a poussés dès leur bas âge, J. J. *BOUSS.* *Ém.* III. // Pousser un être, un écolier, lui faire faire des progrès. Il l'a poussé assez loin dans les mathématiques. // 17° Presser, en parlant d'animaux qu'on excite à courir. Cela dit, il poussa son cheval à travers les champs, et son camarade le suivit, *SCARR.* *Rom. com.* I, 7. Lorsqu'il [Hippolyte] poussait son char dans la carrière, *MARTEL.* *Araca.* ch. 63. // Fig. et familièrement. Pousser son bidet, aller rapidement à son but. Moquez-vous des sermons d'un vieux barbon de père; Poussa votre bidet, vous dit-je, et il suez faire, *MOUL.* *Ét.* I, 2. // 18° Engager fortement, injurier, exciter. Le roi eut quels motifs ont poussé à l'un et l'autre, *COGN.* *Rodeg.* V, 4. La fable, l'occasion, l'herbe tendre et, je pe ne, Quelque diable aussi me poussant, *LA FONT.* *Publ.* VII, 1. Quel besoin si pressant avez-vous de rizer, Et qui diantre sous pousse à vous faire *Imprompt.* *MOUL.* *Mis.* I, 2. Les escès où le mépris de la religion a été et celui de l'autorité de l'Église ont été capables de pousser les hommes, *BOSS.* *Reine d'Angl.* // 19° Pousser le temple des Juifs un instinct m'a poussé, *PASC.* *Ac.* II, 8. Jugez comme je serais une personne digne de se, si je voulais les pousser à mal, *COGN.* *Vie de Louis*, I, 1. // Absolument. J'ai vu des hommes comme ça qu'il tâche d'ébranler. Quand il ne les peut pas, il pousse à reculer, *COGN.* *Poly.* I, 1. Faites

achat d'un vin qui pousse à vivre, *Ép.* *Mm. tom.* // Faire agir. Je sais par quels ressorts... on l'arrête, *PASC.* *Esth.* III, 4. // Conduire. Je l'ai poussé par sa destinée, *MOUL.* *Scopin*, I, 9. // 19° Pousser quelqu'un, ne pas lui laisser de retraite, le pousser à bout. J'étonnai un peu ma petite hémorrhéide, je ne la poussai point sur le saint sacrement, in. 14 févr. 1660. Et M. Fouquet, quoiqu'il ait trop poussé cet endroit où on le pouvait pousser, R... pourtant que par l'événement il aura... *d. Pomponne*, 24 nov. 1664. On ne sait... véritable état de son affaire [de M. de Lure] sur les empoisonnements, ni sur quel... in. 14 févr. 1660. Puisque vous me poussez... dirai que le désintéressement et la... lent mieux qu'un peu de naissance, *VEN.* *Orac.* *morts* mod. 17. // Pousser à bout, ne pas laisser de chappatoire. Ils n'ont rien épargé pour... à bout l'ingrât, et tentons la fortune, *BOUSS.* *19°* d. // Pousser à bout quelqu'un, se dit... discussion, quand on réduit quelqu'un à ne... répondre. // Pousser à bout quelqu'un, force d'abuser de sa patience. La reine... Sachent ce que je puis, me poussez... *COGN.* *Nicom.* II, 2. Madame, en vérité... ser à bout, Il pourra faire éclat, *NAUVEAU.* *Appar. tromp.* I, 12. // On dit de même : pousser à bout la patience de quelqu'un. Je... parler de tout; Mais je fais mal et vers... ne pousserai autre chose Que votre... bout, *BOUSS.* *Leti.* I, V, p. 31, dans *BOUSS.*... puisque vous poussez ma patience à bout. U... en ma vie il faut vous dire tout, *BOUSS.* *Sat.* *rol.*... poussa à bout la patience des po... sorte que tous ses sujets se troublèrent... une révolte générale, *BOUSS.* *Hist. anc. Eur.* I, p. 324, dans *BOUSS.* // Pousser à bout une... la porter à toute extrémité. Vous croyez... ment que les fautes ne sont plus faites, qu'on les pousse à bout avec une plume à... *VEN.* dans *BOSS.* *Passages éclaircis*, *arr.* P... quelqu'un à la dernière extrémité, le réduisant... le plus fâcheux. Je ne suis pas la première... recourir à de pareilles vengeances, et... fait difficulté de se donner la mort pour... qui ont la cruauté de nous pousser à... extrémité, *MOUL.* *G. Dand.* III, 6. // Pousser... de questions, de plaisanteries, l'interroger... le plaisanter beaucoup. // 20° Pousser... entrer en lutte avec lui, l'offenser. Il faut... pousser tant de gens en colère, *COGN.* *Orac.*... Et je ne sais pourquoi votre âme... Madame, à moi pousser de cette étrange... *Mis.* III, 4. Je vous le dis encore, armé... Vous ne deviez jamais le pousser jusqu'à... // 21° Chicaner; Vous me poussez. — La... Bon homme, aller garder vos foies, *BOUSS.*... Ce n'est que mon éloquence [de...], *BOUSS.*... croire; mais il est vrai pourtant qu'au... joie que j'eus de me voir à puyé... sans protecteurs. Je ressentis une... de reconnaître qu'un homme à qui... Nigitation, prince du sang, neveu... tre, n'eût pas le pouvoir de pousser... Cosnac, pourrai par le prince de... mais protégé par la reine mère, le... *COGNAC.* *Mémoires*, t. I, p. 242. // 21° Tirer... rieuse. On pousse les vaches au lait... longue activement la lactation pen... ron, au lieu de six à sept mois, terme... durée dans les pays où l'on fait des... lièrement. Pousser quelqu'un de... trop manger. Il est point de... mangé. // 22° Pousser le feu, le rendre... tiver la combustion. M. Needham... qu'en poussant trop le feu, vous faites... vases... *BOUSS.* *Leti.* *dir.* I, X, p. 9... *BOUSS.* // 23° Faire... ter le plus d'un... enchevêtrés. C'est M... qui a... poussé ce bijou, *VEN.* *de Devant.* *Leti.* d. // 24°... pole, t. II, p. 324, dans *BOUSS.* // 24°... parlant d'être vivants ou de parties... la s'écroule... de la... fat... des rejets... *BOUSS.* // 25° Poussa beaucoup d'herbe en qu'on... poussa un grand... *BOUSS.* // 26° Poussa le même... [poly...] la... poussa... // 27° Poussa à reculer, après avoir

... onze fois dans sa partie antérieure, BONNET, *Hand. corps org.* d'ur. t. v, p. 330, dans **POUSSER**.  
 Pousser les dents, se dit du travail de la dentition. Quand les enfants n'ont pas la force de les pousser, les dents dans le temps, ils n'ont pas celle de le mouvement qui les veut faire percer dans la gencive, s'v. 10 juill. 1677. || Pousser ses dents, se dit d'un cheval dont les dents qui succèdent aux dents de lait commencent à paraître. || Pousser le rouge, voy. **SOUVER.** || 25° F. n. Faire effort de placer. Vous pousser bien rudement. || Fig. Pousser à la roue, aider. || 26° Terme d'architecture. Faire effort, par le poids, contre des constructions. La voûte a poussé sur les murs. Les terres ont poussé contre le mur de la terrasse. || Le mur a poussé en dehors, il se jette en dehors et menace de tomber. || Le pousse au vide, il fait ventre. || 27° Pousser, se porter, s'avancer sur, contre. Il pousse les rangs, il les perce et fait voir ce qui peut venir qu'arme le désespoir, *COX.* *Pomp.* v, 3. Polyte lui seul, ... saisit ses javelots, Poussé au ventre, et d'un dard lancé d'une main sûre il lui fit dans le flanc une large blessure, *RAC.* *Phédre*, 6. Il ne part pas un lièvre que vous ne poussiez devant lui, *HAMILT.* *Gramm.* 6. || Pousser aux ennemis, se battre avec eux pour les charger (locution vieillie) et qui ne se disait que de la cavalerie. || Pousser jusqu'à un lieu, aller jusqu'à ce lieu. Si absolument vous voulez pousser jusqu'à Essonne, rendez-vous au moins de faire quatorze lieues en jour, s'v. 9 oct. 1687. J'avais envie de pousser jusqu'à la vedette, *HAMILT.* *Gramm.* 6. J'ai poussé jusqu'au bout de la grande avenue, *COLLIN D'HARLEV.* *Comédie*, 1. 2. || Terme de marine. Pousser au large, s'écartier d'un quai, d'un bâtiment, etc. étant sur une embarcation. || Pousser au large, commandement fait à une embarcation qu'on veut faire dériver, qu'on veut repousser loin du navire qu'elle s'appare à accoster. || Pousser de fond, faire effort pour tirer le fond avec des avirons, gaffes ou perches. La mer pousse du fond, lorsque, par son agitation, elle remue un fond mobile, rapproché, et qu'elle se charge de ses parties les plus légères. || 28° En parlant des cheveux poussifs, battre des flancs. Ce cheval pousse beaucoup. || 29° Croître, se développer, parler de ce qui végète. Ces fleurs poussent bien. Il ne pousse que des ronces dans son champ. Les épis ont bien poussé cette année. || Par analogie. Sa barbe, ses cheveux, ses ongles ont beaucoup poussé pendant sa maladie. || Il se dit aussi d'enfants qui grandissent. Pauvres enfants! chacun se pousse ses fraies comme un bouton printanier, *MAD.* *Jeanne la Rousse*, || 30° Paraître, être présent, en parlant des dents des enfants. Ses dents commencent à pousser. Il lui a poussé une dent. || 31° Terme de peinture. Se dit des couleurs qui ont l'éclat et la fraîcheur de celles avec lesquelles elles sont rompues ou que l'on a couchées dessus. La terre d'ombre et les noirs poussent beaucoup. Ce tableau pousse au noir, les couleurs se détachent. Les tableaux de Géricault poussent au noir. || 32° Devenir malade de la pousse, en parlant du vin. Ce vin pousse, a poussé. || 33° Se pousser, se faire pousser. Leurs années [des mortels] se passent successivement comme des flots, *BOSS.* *Disc.* d'Orl. || Avancer, en poussant les autres. Je me vingt mille ans, j'esquive, je me pousse, *SAL.* vi. Tout en chancelant, je me pousse jusqu'au palais de monseigneur, *MAD.* *Hob. de cour.* Il n'en se lance; non, à la cour on se glisse, on se pousse, on se pousse, *P. L.* *COX.* *lett.* viii. 16° être continué avec activité. Le siège de Trèves se pousse vivement s'v. 216. || être porté à un certain point, en parlant de choses. Cela [une discussion] se pousse fort loin et fort agréablement, *ID.* 1680. Cela se pousse si avant, que par cette route l'âme périrait... *BOSS.* *Ép.* d'Orsai. v. Je prendrais un grand intérêt à la brouillerie que vous m'apprenez être survenue entre Saurin et moi, si elle se poussait assez avant pour obliger Saurin à démasquer son très-digne ami, ce père de l'Église en Lucifer, *J. B.* *BOSS.* *lett.* d'Outet, 1715. || 35° Avancer, faire fortune. On sait que le pied-plat... Par de sales emplois s'est poussé dans le monde, *M. L.* *Mis.* 1. L'ambitieux fait connaître toute sa sagesse à ne pas manquer une occasion de se pousser aux honneurs du monde, *BOSS.* *lett.* *Prudence du salut.* *Eshart.* t. ii, p. 423. Les vint, plus sûr, inspire un air plus sage. Se pousser après des vains, s'intrigue, se ménage. *ART.* p. iii. Te vuill' devenu habile garçon, il se pousse à te pousser. *LESAGE.* *Gil Bl.* 1. Je suis privé de la protection... de MM. les com-

diens ordinaires du roi, et je serais obligé d'aller travailler aux feuilles de M. Féron, pour me pousser dans le monde, *VOY.* *Lett.* d'Argental 10 janv. 1773. || 36° Se pousser de nourriture, manger beaucoup. || 37° S'élever en haut (emploi vieilli). Autant que ce grand arbre s'était poussé en haut, autant semblaient avoir jeté en bas de fortes et profondes racines, *BOSS.* *Sermons.* *ambition*, 3.  
 — **REM.** On disait au XVII<sup>e</sup> siècle : Pousser est nouveau dans une certaine signification : pousser les gens à bout; ne me poussez pas; pousser une matière; cela est trop poussé, *SOUVER.* *Entr.* d'Ariste et d'Eug. II.  
 — **HIST.** xv<sup>e</sup> s. Dura le grand estour [combat] et le poulsis plus de trois heures... lançant et gettant dardes, et poulsant l'un sur l'autre, *MOISS.* dans *DE CANOE.* *pulsatur.* || XVI<sup>e</sup> s. Pyrrhus, se confiant plus à la faveur de fortune qu'au discours de la raison, poulsit outre contre le bataillon des Macedoniens, *MONT.* *Pyrrh.* 47. Il s'en alla en diligence la part où il gisoit, et le trouva qu'il poulsait encore [respirait], et n'avoit pas perdu toute cognoissance, *id.* *Eumènes*, 14. En touchant et tastant l'umbilic du dict enfant, lequel sentiras poulsier et battre l'artere umbilicale, s'il a vie, *PAG.* t. II, p. 633. Avec les dents naissent les aigieux, lesquelles ils poulsent à mesure de leur aage, *id.* *DE SENARS*, 317. Le vin... jusques à s'enaignir et pousser, *id.* 316. [La terre] Et, en lieu de donner des moissons abondantes, Ne poulsait que chardons et qu'espines mordantes, *BOSS.* 731. La mer se poulsait si fort vers eux, qu'ils ont perdu quatre lieues de... *MONT.* 3, 332. Poulsier le mespris de la mort jusques à... *id.* 3, 260. Les mauvais moyens par où on s'y poulsait [aux emplois] en nostre siecle, *id.* 4, 373. Il n'y a que mal qui coule, que mal qui se prepare, et le mal pousse le mal, comme la vague pousse l'autre, *CHASSON.* *Sageur*, 1, 36. Desquels vins bien souvent la plupart se gaste, tourne et aigris... les mils marchands pourroient convertir en vinaigres tant leurs dits vins amers poulsent et estonnez, que les lies qu'ils eurent, *Ordonn.* déc. 1685. Bien poulsé longuement chancelle, *COXOAVE.* Un clou sert à poulsier l'autre, *id.*  
 — **ETYM.** *Propr.* *pulsare*; ital. *pulsare*; du lat. *pulsare*, frapper fréquemment, dérivé de *pulsus*, supin de *pellere*, choquer, battre, rattaché par Corssen (*Beitr.* 309) à la racine sanscrite *sphar* pour *spar*, agiter, secouer.  
 † **POUSSERIE** (pou-sè-rie), *s. f.* Terme familier. Action de pousser. Dans cette chaleur et cette pousserie [d'Albéroni], le marquis de Villena, qui était faible, tomba heureusement dans un fauteuil qui était là, *ST-IRM.* 478, 126. Mme d'Elbeuf l'emporta, malgré les pousseries et les colères dont Mme de Lisabonne ne se contraignit pas, *id.* 62, 40.  
 † **POUSSET** (pou-sè), *v. m.* || 1° Se dit, dans les salines, d'un sel de qualité inférieure, fort gris et mal nettoyé. || 2° Ancien nom du pastel. Du vermillon ou graine d'écarlate, du pousset ou pastel d'écarlate... *Instruct. gén. sur la teinture*, 10 mars 1671, *Ancien.*  
 — **ETYM.** Dérivé de *pousse* 2.  
**POUSSETTE** (pou-sè-t'), *s. f.* Jeu d'enfants qui consiste à mettre deux épingles en croix, en poussant l'une contre l'autre, celle qui se trouve dessus gagnant le coup.  
 — **ETYM.** *Pousser*.  
 † **POUSSEUR**, *EUSE* (pou-seur, seù-x'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui pousse. || Fig. Héroïne du temps, mesdames les savantes, Pousses de tendresse et de beaux sentiments, *NOU.* *Éc. des f.* 1, 8. Les poètes et les pousseurs de beaux sentiments aimeraient mieux mourir... *SAYL.* *Lett.* d'Minutoli, 10 janv. 1674. || 2° Celui qui, pendant l'usage des brouettes ou chaises montées sur roues, en conduisant une. Mme d'Aiguillon dit à son pousseur de la mener dans la rue St-Honoré, *ST-IRM.* 182, 71.  
 || 3° Terme de paveur. Pousseur de rangs, ouvrier chargé de poser les premiers pavés joignant les cantreaux et contre-jumelles d'un ruisseau.  
 — **ETYM.** *Pousser*; Berry, *pousseur de menerie*.  
**POUSSIER** (pou-sié; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Poussière qui reste au fond d'un sac de charbon. || On dit de même : poussier de mottes à brûler. || *Fig.* Poussier de Noël, la neige et le grésil. || 2° Dans la fabrication de la poudre, le poussier est produit par les parties des composés qui ne se sont pas agglomérées en grains. || 3° Terme de maçonnerie. Recoupes de pierres posées à la chaise, qu'on mêle au plâtre pour servir de relief, afin d'empêcher que le plâtre ne bouffe.  
 || 4° Terme rural. Poussier de foie, débris de tiges, d'épis, de balles de graines de foin, qu'on trouve

sur le plancher des granges, des fenils, après qu'on a retiré le foin.  
 — **HIST.** xvii<sup>e</sup> s. Il se leva un si grand poulsier que les deux armées se perdirent de vue l'une l'autre, *MONT.* *Marius*, 68. L'on ne voyait à la cour de Denis) autre chose que le sable et le poulsier où les étudiants traosoient les portraits et figures de geometrie, *id.* *Dion*, 16.  
 — **ETYM.** *Pousser* 2.  
**POUSSIÈRE** (pou-siè-r'), *s. f.* || 1° Terre réduite en poudre très-fine. Ils jetèrent de la poussière en l'air pour la faire retomber sur leur tête, *SACI.* *Bible.* *Job*, II, 13. [Le hibou] De ses ailes en l'air secouant la poussière, *MONT.* *Lutr.* III. Quand j'arrivai, au travers d'une noble poussière, Suivis de l'œil un char fuyant dans la carrière? *RAC.* *Phédre*, I, 3. Et mon époux sanglant, traité sur la poussière, *id.* *Andr.* III, 6. Enfin, las et couvert de sang et de poussière, il s'était fait de morts une noble barrière, *id.* *Mithr.* v, 6. Un nuage de poussière s'élevait jusqu'aux nues, *REN.* *Tél.* III. Étant formés de terre et composés de poussière, nous avons avec la terre et la poussière des rapports communs qui nous lient à la matière en général, *BOSS.* *lett.* *aném.* 1. Avec de bons yeux, de bons microscopes et un peu de curiosité, le moindre atome, un grain de poussière, un brin d'herbe peuvent devenir des sources intarissables de merveilles, *BOSS.* *lett.* *hist. nat.* Ainsi périt le dernier des Gracques de la main des patriciens; mais, atteint du coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel, en attestant les dieux vengeurs, et de cette poussière naquit Marius, *MIRABEAU.* *Collection*, t. 1, p. 60. Quand secourraije la poussière Qui ternit ses nobles couleurs [du drapeau tricolore]? *SÉRANO.* *Vieux drapeau.* Ainsi qu'un voyageur... Comme lui, de nos pieds secouons la poussière, *LAMART.* *Méd.* 1, 6. || Fig. Quand tous sont isolés, Il n'y a que de la poussière; quand l'orage arrive, la poussière est de la fange, *id.* *constant.* *De la Religion.* *préf.* || Terme de ménago. Battre la poussière, voy. **POUSSA.** Faire de la poussière, soulever de la poussière. Tu dirais aux partis qu'ils font trop de poussière autour de la raison pour qu'on la voie entière, *v. VICO.* *Crép.* 17. || Fig. Faire de la poussière, se dit pour se pavaner, agir avec ostentation. On retrouve partout la mouche d'Ésope, qui du fond d'un char, dans un chemin sablonneux, s'écriait : Que j'élevo de poussier! *VOY.* *Dict. phil.* *Quisquis.* *Longin.* || Fig. Jeter de la poussière aux yeux, éblouir. De belles paroles, afin d'éblouir les simples et de jeter de la poussière aux yeux des lecteurs, *DE LA ROCHE.* dans *BOSS.* *Diff. trad. comm.* II, 30. || Laisser sur la poussière, laisser mort sur un champ de bataille. Quand on a laissé sur la poussière des milliers d'hommes égorés, peut-on se livrer à la joie? *MARQUET.* *Belis.* 6. || Poétiquement. Il s'est couvert, il est couvert d'une noble poussière, se dit d'un homme de guerre qui s'est trouvé dans plusieurs combats. || Poétiquement. Mordre la poussière, être tout. L'orgueil à qui tu fis mordre La poussière de Coutras, *MALH.* II, 6. Neale, Clermont, d'Angenne ont mordu la poussière, *VOY.* *Henr.* VII. || Fig. Réduire en poussière, anéantir. N'être plus que poussière, être anéanti. Outil, les princes! rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière. Que cette majesté si pompeuse et si fière, *MALH.* 1, 3. Carthage n'est plus rien que poussière et que cendre, *MAI.* *Mort.* d'Asdrub. 1, 1. Déplorable Sion, qu'as-tu fait de ta gloire? Tout l'univers admirait ta splendeur; Tu n'es plus que poussière, *RAC.* *Eith.* 1, 2. || La poussière humaine, la poussière en laquelle les morts sont réduits. Je vais chercher à leurs (pardonne, ombre romaine) Des hommes, et non pas de la poussière humaine, *LAMART.* *Child-Horold*, 13. || Fig. La poussière des pieds, la marque du triomphe. Et de ses pieds [de Napoléon] on peut voir la poussière Empreinte encor sur le bandeau des rois, *MIRABEAU.* *Dieu des bonnes gens.* || Fig. Baiser la poussière des pieds, adorer et se soumettre. Les rois des nations devant toi prosternés. De tes pieds baises la poussière, *RAC.* *Alh.* III, 7. Et se peut il qu'un roi craint de la terre entière. Devant qui tout flechit et baise la poussière... *id.* *Eith.* II, 7. Et tantôt à ses pieds courbant sa tête altière, De ses pas adorés il baise la poussière, *DELL.* *Por.* perdu, IX. || 2° Par extension, nuage de particules très-fines. Aux lieux où l'Anio, dans sa chute rapide Verse au loin la fraîcheur de sa poussière humide, *DELL.* *Imag.* IV. De place soupre en voyant sur sa main une partie de la poussière qui colorait les ailes du joli papillon, *OENUS.* *Faill.* du *rhét.* t. I, p. 33, dans *POUSSA.*



Mais l'honneur seul peut flatter un esprit général. BAC. *Esth.* II, 8. Rien ne peut prospérer sur des terres ingrates, L. BAC. *la Grâce*, I. Le vrai est ce qui peut, et n'a de mérite que d'être ce qu'il est. STAAL, *Mém.* I, 1, p. 88. Tu sais qu'un mot de peut donner le trépas, C. DELAV. *Mar. Faliéro*, I, 4. || 6° Avoir la permission, la liberté de. Puis-je me rendre à vous d'un retour inégal... COAN. *Sertor.* I, 3. Cependant aujourd'hui puis-je vous demander si vous êtes prêts à vous secourir? BAC. *Am. I.* 1, 2. || 6° Souvent il exprime le doute, la possibilité. || Avec un nom de personne pour sujet. Non, non, ce cher objet à qui j'ai pu déplaire, COAN. *Cid*, III, 1. On pouvait le prévenir, mais on ne pouvait le corrompre, VALENT. *Duc de Mont.* Pourriez-vous n'être plus ce superbe Hippolyte, Implicable des amoureux lois... BAC. *Phédr.* I, 1. Non, il peut quitter cet orgueil qui le blesse, VALENT. *Phédr.* III, 1. Il rit de cette perfidie [enlever l'homme à son adresse à un autre], Et j'aurais pu m'en couronner; Mais je sais qu'il faut se passer Des bagatelles dans la vie, VOLT. *Ep. xix.* Pouvant mourir un peu d'instant, Il ne disait pas un mot qui fût inutile ni sensible, STAAL, *Corinne*, XII, 2. || Avec un nom de chose pour sujet. Quelque juste pourrait-elle se punir de sa peine, COAN. *Cid*, II, 8. Sganarelle: J'ai une grande inclination pour la fille. — Philphurius: Cela peut être, MOL. *Mar. forcé*, 6. Le ciel de Versailles qui durera ce qu'il pourra, DIDAC. *Anton de 1786*, *Œuv.* t. XIII, p. 37, dans FOUQUENS. Il se dit aussi impersonnellement en ce sens. Il verra venir un temps meilleur. Il en sera ce qu'il verra, MOL. *Mar. forcé*, 6. Tout allait comme il allait, BOSS. *Hist.* III, 6. Il ne peut y avoir de succès, il ne peut point y avoir de bonne éducation, surtout où c'est l'argent et non le talent qui consiste aux grandes places, BROTACH, *Essai préf.* dans MARSAIS, *Œuv.* t. VI, p. 79. || Il peut être mild, est-à-dire il est probable qu'il est mild. Il pouvait dire dix heures; je venais d'éteindre ma lampe et de me coucher, SERR. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 6° Se rendre à. Et je puis dans son sein enfoncer un regard! COAN. *Cinna*, III, 2. Et qui peut immoler sa baine à sa patrie, Lui pourrait bien aussi sacrifier sa vie, BAC. *Théod.* III, 6. Lui qui me fut si cher, qui m'a pu trahir! *Andr.* II, 1. Tyrans que ai vaincus, Je pourrais vous servir! Peuples que ai sauvés, Je pourrais vous trahir! VOLT. *Brutus*, I, 7. || 7° Cette salle est grande, il y peut cent personnes, il y a place pour cent personnes. On se sert de ce verbe d'une façon bien étrange, qui néanmoins est si ordinaire à la cour, qu'il est certain qu'elle est très-française; on dit en parlant d'une table ou d'un carrosse: il y peut huit personnes, on dit il y a place pour huit personnes, ou il y peut tenir huit personnes, VAULT. *Rem.* p. 163 (1704). || 8° Au subjonctif, il sert à exprimer un vœu, un souhait; alors il se met en tête de la phrase, et son sujet après lui. Puissent tous ses voisins [de Rome] ensemble conjurés Saper ses fondements par mal assurés... Puis-je de moi vous y voir aller ce foudre... COAN. *Hor.* IV, 6. Vos yeux reverront dans Oreste mon frère; Puisse-t-il être, mais il moins funeste à sa mère! BAC. *Iphig.* V, 2. Je péris comme eux quelconque leur ressemble! *Athal.* IV, 2. || Avec un nom exprimé avant le verbe, il faut ajouter après le verbe un pronom. Les yeux de ce deesse [puissent-ils le distraire!] BAC. *Andr.* IV, 4. || 9° On se peut se placer devant pouvoir, mais que pouvoir soit pour cela verbe réfléchi; se peut alors au verbe à l'infinitif qui suit: Il se peut faire, pour il peut se faire. Mais ce champ ne se peut tellement moissonner, Que les derniers venus y trouvent à glaner, LA FONT. *Fabl.* III, 4. Partout où l'on pouvait étendre son pouvoir, l'oppression et la violence n'étaient pas libres, VALENT. *Duc de Mont.* Dans ce cas, pouvoir se conjugue comme les verbes réfléchis, c'est-à-dire avec le verbe être. Je ne voulais point commencer à rejeter tout à fait aucune de ces choses qui s'étaient pu glisser autrefois en ma vie sans avoir été introduites par la raison, MOL. *Méth.* II, 8. Je m'imagine que tu ne t'es pu empêcher de rire, DE LABANCHÈRE, *Lucien, Défense de Socrate sur ceux qui s'occupent des grands.* Un empereur qui a continué et qui ne s'est pu débrouiller, car dans corin. || 10° P. a. Avoir l'autorité, le crédit, le moyen, etc. Sachant ce que vous pouvez... ne me mets plus en peine de mon intérêt, BALZ. *Lezz.* I, 2. Sous lui [Louis XIV], la France a été connue comme par une seule main, si les Français peuvent tout, que leur roi est partout leur capitaine, BOSS. *Thér.* J'ai vengé l'univers autant que je l'ai pu, BAC. *Mithr.* V, 6. Vous pouvez sur Pyrrhus ce

que j'ai pu sur lui [Hector], 10. *Andr.* III, 6. Que peuvent contre lui [Dieu] tous les rois de la terre? 10. *Esth.* I, 3. Je lui demandai en quoi consistait l'autorité du roi, et il me répondit: il peut tout sur les peuples; mais les lois peuvent tout sur lui, VALENT. *Thér.* V. Peut-être ne ferait-on pas tout ce qu'on peut, sans l'espérance de faire plus qu'on ne pourra, FORTEN. *Dodari.* Lorsqu'on ne peut, monsieur, faire ce que l'on veut, il faudrait essayer à vouloir ce qu'on peut, AARON, *Andrienne*, II, 1. L'homme ne peut rien sur le produit de la création; il ne peut rien sur les mouvements des corps célestes, sur les révolutions de ce globe qu'il habite; il ne peut rien sur les animaux, les végétaux, les minéraux en général; il ne peut que sur les individus, BOSS. *Quadrup.* t. I, p. 6. Ils raisonnent comme s'ils ne pouvaient rien; ils agissent comme s'ils pouvaient tout, BARTHÉL. *Anach.* ch. 71. || Absolument. Lui seul pouvait pour tel, cédiez alors qu'il tombe, COAN. *Pomp.* I, 1. Adieu, madame, adieu, je n'ai pu davantage, 10. *Héracl.* III, 2. || 11° Il se dit, en un sens analogue, des choses qui exercent une action. Ce que n'a pu jamais Aragon, ni Grenade, COAN. *Cid*, II, 9. Essayez sur Cinna ce que peut la clémence, 10. *Cinna*, IV, 1. La violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre, PASC. *Procr.* XII. La fortune ne pouvait rien sur elle: ni les maux qu'elle a prévus, ni ceux qui l'ont surpris, n'ont abattu son courage, BOSS. *Reine d'Angleter.* Mais que peuvent pour lui vos inutiles soins? BAC. *Athal.* V, 2. On ne saurait comprendre ce que peut sur les esprits une parole, un air de bonté, un regard du général, dans un jour d'action, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 164, dans FOUQUENS. || 12° On ne peut rien de plus habile, de plus plaisant, etc. que... c'est-à-dire on ne peut faire, on ne peut dire rien de plus... On ne peut rien de plus plaisant que ce que vous dites, SÈV. 286. On ne peut rien de plus joli que toutes vos imaginations, 10. 14 oct. 1691. On ne peut certainement rien de plus fort que ce que dit Votre Altesse Royale pour prouver la nécessité absolue, VOLT. *Leit. Pr. roy.* de Pr. 23 janv. 1738. On ne peut rien de plus précis, pour prouver l'innocence naturelle de l'homme, SERR. DE ST-P. *Chaum. ind. Préamb.* || 13° Les mots beaucoup, peu, plus moins, construits avec pouvoir, doivent être considérés comme les régimes directs de ce verbe, qui reste actif. Pouvant beaucoup sur l'esprit du roi comme vous pouvez, BALZ. *liv.* IV, lett. 18. Commençant dès lors à ne compter pour rien les miennes propres [opinions], à causa que je les voulais remettre toutes à l'examen, j'étais assuré de ne pouvoir mieux que de suivre celle des mieux sentés, DESC. *Méth.* III, 2. Mais sur le grand César je puis fort peu de chose, COAN. *Pomp.* IV, 2. Et l'État qu'il soutient ne pouvait moins pour lui, VOLT. *Tancr.* I, 1. || On ne peut plus, on ne peut mieux, c'est-à-dire il n'est pas possible de faire plus, de faire mieux. Vous voilà on ne peut pas mieux, ajouta-t-elle en me prenant par la main pour me faire asseoir, MARIV. *Pays. parv.* part. IV. Les métaphysiciens plagiaires sont on ne peut pas plus communs, COVILL. *Art de pens.* I, 6. || 14° N'en pouvoir plus, être fatigué, abattu, sans force. Donner, je vous prie, du pain à ceux qui sont avec moi, parce qu'ils n'en peuvent plus, SACR. *Bible, Juges*, VIII, 6. Enfin, n'en pouvant plus d'effort et de douleur, il met bas son fagot, LA FONT. *Fabl.* I, 10. J'ai le cœur serré à n'en pouvoir plus, quand je suis dans cette grande chambre où j'ai tant vu ma très-çère et très-aimable enfant, SÈV. 163. L'empire d'Occident n'en pouvait plus, BOSS. *Hist.* I, 11. Ce pauvre garçon n'en pouvait plus d'amour pour elle, NAMUR. *Gramm.* 10. L'horreur pour le fanatisme s'intro lui dans tous les esprits éclairés... je ne suis plus bon à rien; je suis comme ce Danos qui, étant las de tuer à la bataille d'Hochstett, disait à un Anglais: brave Anglais, va-t'en tuer le reste, car je n'en puis plus, VOLT. *Leit. Souris*, 29 févr. 1764. Candidé, n'en pouvant plus [il passait par les verges], demanda en grâce qu'on voudrît bien avoir la bonté de lui casser la tête, 10. *Condé*, 2. Vous n'en pouvez plus, lui dit-il [Charles XII], mon cher Reichel; j'ai dormi une heure, je suis frais... in. *Russie*, II, 6. || N'en pouvant plus que... avec le verbe au subjonctif, impatient de... à peine tenait-elle à terre, n'en pouvant plus qu'elle ne fût seule pour donner un libre cours à sa joie, LA FONT. *Psyché*, II, p. 160. || Il n'en peut mais, ce n'est pas sa faute [dans cette locution, mais représente le latin magis]. Le malheureux Hon se déchire lui-même, ... Bat l'air qui n'en peut mais,

LA FONT. *Fabl.* II, 9. Sur la tentation ai-je quelque crédit. Et puis je mais, chétif, si le cœur l'our en dit? MOL. *Dep. am.* V, 2. Faut-il de vos chagrins sans cesse à moi vous prendre. Et puis-je mais des soins qu'on ne va pas vous rendre? 10. *Mir.* III, 6. || Tel en pâtit qui n'en peut mais, c'est-à-dire on porte la peine de ce dont on n'est point cause. || 15° Se pouvoir, v. réfl. Être possible [aut à mot, être pu; c'est le réfléchi de pouvoir, actif]. Avez-vous donc espéré de faire l'impossible, que vous n'êtes pas satisfait d'avoir fait tout ce qui s'est pu? VOLT. *Leit.* 89. Je ne sais pas si cela se peut; mais je sais bien que cela est, MOL. *Am. méd.* II, 2. || Impersonnellement. Le pauvre: [Mon occupation est de prier le ciel tout le jour pour la prospérité des gens de bien qui me donnent quelque chose. — D. Juan: Il ne se peut donc pas que tu ne sois bien à ton aise? MOL. *D. Juan*, III, 2. Il ne se peut rien de plus beau, 10. *Am. magn.* III, 1. On ne saurait assez louer tout ce qu'a dit et fait Monsieur le Prince [Condé] jusqu'au dernier moment, et sa mort est, s'il se peut, plus belle que sa vie, DANOUAU, I, 437, 11 déc. 1690. Se peut-il que Renaud tienne Armide asservie? QUIN. *Arm.* III, 1. Il peut haïr les hommes en général, ou il y a si peu de vertu; mais il excuse les particuliers... et il s'étudie à mériter le moins qu'il se peut une pareille indulgence, LA SAUT. XI. Il se peut que la vue de toutes ces étoiles favorise la rêverie, FORTEN. *Monde*, 1<sup>er</sup> soir. || Tout ce qui se peut, autant qu'il est possible. Les sociniens étaient ignorants, tout ce qui se peut, dans la connaissance des Pères, STAAL, *Leit. à Marais*, 2 oct. 1696. || 16° L'infinitif pris substantivement. Une action que nous faisons... doit encore venir immédiatement de Dieu, qui étant, comme premier être, cause immédiate de tout être, comme premier agissant doit être cause de toute action; tellement qu'il fait en nous l'agir même, comme il y fait le pouvoir agir, BOSS. *Libre arb.* 6. || Proverbes. Qui ne prend le bien quand il peut, ne le trouve pas quand il veut, c'est-à-dire celui qui laisse échapper une bonne occasion d'obtenir ce qu'il désire, la retrouve rarement. || Qui peut plus peut moins, celui qui peut le plus peut pour cela même le moins. — REM. On dit: je ne puis et je ne puis pas. Dans le premier exemple la négative est moins forte. Je ne puis suppose des embarras, des difficultés, des inconvénients. Je ne puis pas, exprime une impossibilité absolue. — JUST. IX<sup>e</sup>. In quant Deus scire et podiri me donat [me donne de savoir et de pouvoir], Serment. Si io returnar non l'nt pois [si je ne puis l'en détourner], ib. || X<sup>e</sup>. Ne ule cose non la pourat omque pleier [s'écarter], *Eulakie.* E repausar se podist, *Fragm. de Valenc.* p. 488. Or le possiomes [que nous le possions], ib. p. 469. || XI<sup>e</sup>. Ne post estre altre, turent el consirrar [à faire ce qui est dit]; Mais la dour ne pothent ubier, *St Alexis*, XXXIII. Respond Rolans: j'i puis aler mult bien, *Ch. de Rol.* XVII. Si come il pout [put], du pin est avaret, ib. LXIX. Sous ciel n'a [il n'y a] gent qui plus polissent en champ [de bataille], ib. CCXVIII. Onze mille chevaliers [ils] pout estre, ib. CCXX. Il ne post estre [il est impossible] qu'il soient desvezes, ib. CCXXXVI. || XII<sup>e</sup>. [Amour]. Me fait chanter de la plus debonaire Qu'on puist au mont [monde] ne vouer ne trouver, *Coudé*, II. Diez! car [je] le [la] peusse tenir [il] seul jour à ma volonté! ib. III. Par nule raison dewerpir [abandonner] ceu [ce] où li primier puyent [peuvent] mettre lor mains, ST-SWAN. 221. || XIII<sup>e</sup>. C'est grant enfance kant li bons [l'homme] ne set refraindre son couraige; qui plus peut, plus doit souffrir, *Proverbes de Senecé le phil.* Ceste gent ne pout plus paier, VILLEH. XXVIII. Chose que on me puist [puisse] à mal blasme atourner, *Berte*, III. Aliste, se je puis, très bien [je] marialer, ib. VII. Ains [ils] l'ont devisé, Diet les puisse honnir, ib. XIII. Li veneor chieus atice, Et amoneste durement; Et Ysaegrin bien se desfent; As douz les mort; qu'en post-il més? *Ren.* 1227. Il fu jugié que nos, de nostre office... poynons et devions tenir les parties emprisonnées, BRAUN. LX, 18. Et c'est bien reasons que cil qui a esté à mon conseil ou avocat en me [ma] querelle, ne puist plus estre contra moi de celle mesme querelle, 10. V, 4. || XIV<sup>e</sup>. Des grises nousins à vous plaindre Nous venons, qui passer nous venent, Et se painent quank'ies pouent, J. DE COUDÉ, t. III, p. 31. || XV<sup>e</sup>. Car bien savoit [le comte de Flandre] que li les [les Gantois] avoit si avant menés que ils n'en pouvoient plus, PAOTIS. II, 11, 160. Si manda par des beravts au duc de Normandie son cousin, que bataille se put faire

entre euz, id. 1, 1, 106. Une bataille de gros mercen-  
 niers à manière d'une recruelette, où bien pou-  
 voient mille hommes, id. 11, 11, 97. Et avoient fait  
 charpenter un engin, auquel avoit trois estages, et  
 en chacun estage pouvoient vingt arbalétriers,  
 id. 11, 11, 3. Et estoit l'intention [du roi de France]  
 que [ses gens] se delivrasent de prendre Evreux,  
 ou de l'avoir par composition au plutost que ils  
 pouvoient, id. 11, 11, 30. Quand ils furent tous as-  
 semblés à St-Quentin... ils regarderent quel nom-  
 bre de gens ils pouvoient estre; si trouverent  
 qu'ils estoient bien six mille armures de fer...,  
 id. 1, 1, 109. Riens ne se puet comparer à Paris;  
 C'est la cité sur toutes couronnée, z. BASSIN. *S. les  
 beautés de Paris*. Et lassa de ses gens dedens pour  
 garder que ceux du chasteil ne peussent saillir,  
 RANIN, 1618. Et pour ce que il luy sembloit que il  
 n'en pouvoit assez faire, ne prenoit aussi comme  
 point de repos, Boucicq. 1, 10. Et jamais n'en estoit  
 peu venir à bout, COMM. IV, 8. || XVI<sup>e</sup>. a. Transportez-  
 vous vers luy... pourra estre que de luy aurez ce  
 que pretendez, aab. Pant. III, 31. Si eschapper te  
 puit en bonne sorte, Rien ne m'escrips, mais toi mes-  
 mes apporte Cette faconde et eloquente bouche, id.  
 Ep. d. Bouchet. Peusse-je au moins d'un pinceau plus  
 agile De ces palais les portails façonner! DU BELLAY,  
 VI, 58. Terro. J'ay grande pitié de toy, veu que, n'est-  
 ant point prisonniere, tu puis endurer un si mes-  
 chant homme que Alexandre, AMYOT, Pélop. 52. Que  
 desormais autant en puisse il prendre à qui voudra  
 telle chose entreprendre, id. Gracques, 31. ...Se  
 pourroit-il bien faire Qu'elle pensast, parlast, ou se  
 souvinst de moy? BOSS. 327. Je ne me suis peu garder  
 d'envoyer ce porteur pour sçavoir de vos nouvelles,  
 MABOURA, Lett. 95. Ce desplaisir se puet signifier  
 par larmes, les autres surpassant tout moyen de se  
 pouvoir exprimer, MONT. 1, 7. Il se pouvoit vanter  
 d'estre... id. 1, 91. Ce seze n'y est encors pu ar-  
 river, id. 1, 216. Sa façon externa pouvoit n'estre  
 pas [n'était peut-être pas] civilisée à la courtoisane,  
 id. 1, 147. Autant d'hommes qu'il en pourroit en  
 une telle espace, id. 1, 247. Si aggravé de... que  
 nature n'en pouvoit plus, id. 1, 344. Contre for-  
 tune nul ne peut, COGRAVE. Qui mieux ne peut à  
 sa vieille retourner, id.

— ETYM. Bouguig, pôroi; wallon, poleur;  
 provenç. et espagn. poder; Ital. potere; d'une  
 forme latine potere, au lieu de posse, justifiée par le  
 bas-latin poteret pour posset, potemus pour pos-  
 sumus, potebat pour poterat, etc. (voy. DIEZ, à  
 potere). La forme wallone poleur se rapporte à  
 puulent pour puent, qui s'est dit dans le Hainaut  
 (voy. l'Historique). La forme ancienne est poir, le c  
 est moderne et de prononciation.

2. POUVOIR (pou-voir), s. m. || 1<sup>o</sup> Faculté par la-  
 quelle on peut; ce que l'on peut. Et vous l'alex ser-  
 vir de tout votre pouvoir? COAN. Théod. III, 6. Au-  
 tant qu'il est en notre pouvoir, PASC. Prov. VII.  
 || Faire son pouvoir, faire ce qu'on peut (on dit  
 aujourd'hui, faire son possible). J'ai fait mon pou-  
 voir, sire, et n'ai rien obtenu, COAN. Cid, II, 6.  
 Faites votre pouvoir, et nous ferons le nôtre, MOL.  
 Mep. act. 1, 2. || Faire son pouvoir à, s'efforcer de,  
 faire tout ce qu'on peut. J'obéis avec joie, et ferai  
 mon pouvoir à vous dire bientôt ce qui s'en peut  
 savoir, COAN. D. Sanchez, V, 1. || En pouvoir, à la dis-  
 position de. Nos biens, comme nos maux, sont en  
 notre pouvoir, REGEA, Sat. XIII. Je viens me met-  
 tre en ton pouvoir, VOLT. Zaire, I, 6. || Au pouvoir  
 de, même sens. Nous sommes tous si généreux et  
 si bons amis, qu'il ne me parait pas au pouvoir de  
 l'insistante fortune de nous faire changer d'avis,  
 SÉV. à Guisot, 9 fév. 1802. Ce chevalier de Tan,  
 après avoir tué M. de Schomberg... pour le prince  
 d'Orange, il n'a pas été à mon pouvoir de rendre  
 sa blessure mortelle, id. 27 août 1800. L'honneur  
 d'un homme comme vous n'est point au pouvoir  
 d'un autre. Il est en lui-même et non dans l'opini-  
 on du peuple, J. J. BOSS. III, I, 17. || En pou-  
 voir de, au-dessous de: avec la faculté de. Il n'est  
 plus en pouvoir de me faire du mal, MOL. l'Et. II,  
 A. Est [la véritable grandeur] s'abandonne quel-  
 quefois, se tâche, se tâche de ses avantages,  
 toujours se pouvoir de les reprendre et de les faire  
 valoir, La Font. II. || Au pouvoir de personne ou une  
 chose en son pouvoir, avoir la faculté d'en dispo-  
 ser à son gré. On dit de même: être, tomber au  
 pouvoir de quelqu'un, en son pouvoir. En y com-  
 parant les deux rois de France [Charles XII] et  
 d'autres personnes devant l'armée, il y en eut  
 certains [Charles XII] au pouvoir de valquer à Pa-  
 ris, VOLT. Mazarin, I, 18. || Avoir une chose en son  
 pouvoir, être en état la posséder. || Une femme en

pouvoir de mari, une femme mariée qui ne peut  
 faire aucun acte sans l'autorisation de son mari.  
 2<sup>o</sup> Il se dit aussi des choses. Le feu a le pouvoir de  
 calciner, *Dict. de l'Acad.* || 3<sup>o</sup> Droit d'agir pour un  
 autre. J'ai pouvoir de lui. Agir en vertu de pouvoir.  
 On lui a donné un pouvoir fort ample. || Être fondé  
 de pouvoir, de pouvoirs, avoir reçu d'une personne  
 l'autorisation de suivre une affaire à sa place. || On  
 dit aussi substantivement: un fondé de pouvoirs.  
 4<sup>o</sup> Acte par lequel on donne pouvoir d'agir (en ce  
 sens il se dit souvent au pluriel). J'ai un pouvoir  
 par-devant notaire. Les ambassadeurs se sont com-  
 muniqué leurs pouvoirs. J'ai montré mon pouvoir,  
 mes pouvoirs. Cela excède vos pouvoirs. Grotius re-  
 partit pour aller à La Haye et à Amsterdam se faire  
 donner, comme l'on dit, des pleins pouvoirs, ZEL-  
 LISSON, *Lett. hist.* t. 1, p. 188. On peut vous donner  
 un plein pouvoir, sans craindre que vous en abusiez,  
 MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 3 janv. 1699.  
 || Il a reçu des pleins pouvoirs ou de pleins pou-  
 voirs, suivant que l'on considère pleins pouvoirs  
 comme deux mots ou comme un seul mot. || 5<sup>o</sup> Au-  
 torité, empire. Le pouvoir paternel. Lorsqu'ils ap-  
 prendront que, du temps de son ministère [de  
 Richelieu], les Anglais ont été battus et chassés,  
 Pignerol conquis, Casal secouru, toute la Lorraine  
 jointe à cette couronne, la plus grande partie de  
 l'Alsace mise sous notre pouvoir... voir. *Lett.* 71.  
 Mais le cœur d'familie est hors de son pouvoir, COAN.  
 Cinna, III, 4. Ne donnez point pouvoir sur vous pen-  
 dant votre vie à votre fils, à votre femme, à votre  
 frère ou à votre ami, SACI, *Bible, Ecclési.* xixiii, 20.  
 Un emploi ne saurait être que glorieux, Quand il  
 vient du pouvoir [le roi] qui m'envoie en ces lieux,  
 MOL. *Tart.* V, 7. L'homme n'a pas même pouvoir sur  
 sa propre vie, PASC. *Prov.* xviii. Il faut que nous  
 exercions sur le cerveau un pouvoir immédiat, puis-  
 que nous pouvons être attentifs quand nous le vou-  
 lons, BOSS. *Conn. de Dieu*, III, 12. Tant qu'elle a été  
 heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde  
 par des bontés infinies, id. *Reine d'Anglet.* Quand  
 Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir? AAC.  
 Ath. I, 1. Louis le Débonnaire avait été le premier  
 exemple du pouvoir des évêques sur les empereurs,  
 VOLT. *Marius*, 20. || En pouvoir, revêtu d'une auto-  
 rité, d'une puissance. Ne pas traiter séparément  
 avec les hommes en pouvoir, STAEL, *Consid. révol.*  
 franc. VI, 4. Le caractère des personnages en pou-  
 voir, CHATEAUB. t. XIII, p. 268, édit. FOURCAT.  
 || 6<sup>o</sup> Particulièrement. L'autorité qui gouverne l'État.  
 Affirmer le pouvoir. Usurper le pouvoir. Et, de la  
 majesté des lois appuyant les pouvoirs suprêmes,  
 [la paix] fait demeurer les diadèmes fermes sur la  
 tête des rois, MALL. III, 2. Le pouvoir absolu, COAN.  
*Perthar.* II, 3. De l'absolu pouvoir vous ignorez l'i-  
 vresse, AAC. *Athal.* IV, 5. C'est une expérience éter-  
 nelle que tout homme qui a du pouvoir est porté  
 à en abuser, MONTESQ. *Esp.* XI, 4. Pour qu'on ne  
 puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposi-  
 tion des choses, le pouvoir arrête le pouvoir, id.  
 id. || Pouvoir temporel, autorité civile. Pouvoir  
 spirituel, autorité ecclésiastique. La distinction des  
 deux pouvoirs s'établit durant le moyen âge. || Les  
 trois pouvoirs, le pouvoir législatif, le pouvoir exé-  
 cutif et le pouvoir judiciaire. Il y a dans chaque État  
 trois sortes de pouvoirs: la puissance législative, la  
 puissance exécutive des choses qui dépendent du  
 droit des gens, et la puissance exécutive de celles  
 qui dépendent du droit civil, id. id. 21, 6. Les  
 anciens, qui ne connaissaient pas la distinction des  
 trois pouvoirs dans le gouvernement d'un seul, ne  
 pouvaient se faire une idée juste de la monarchie,  
 id. id. 21, 6. || Les trois pouvoirs se dit quelquefois  
 de la réunion d'un souverain et de deux chambres.  
 || 7<sup>o</sup> Les personnes mêmes qui exercent le pouvoir.  
 On peut, sans s'abaisser, respecter le pouvoir, M.  
 Z. COAN. Charles IX, III, 1. || Homme du pouvoir,  
 homme dévoué à la fortune politique de ceux qui  
 exercent le pouvoir. || 8<sup>o</sup> Crédit, ascendant. Voilà  
 notre pouvoir sur les esprits des hommes, COAN.  
*Poly.* I, 2. Mais si-je sur son âme encor quelque  
 pouvoir? id. id. II, 1. Nous n'avons pas autant de  
 pouvoir sur les magistrats que sur les confesseurs,  
 PASC. *Prov.* VI. Cependant, à l'entendre, il [un poète]  
 chérit la critique; Vous avez sur ses vers un pou-  
 voir despotique, MOL. *Art p.* I. || Il se dit aussi des  
 choses. Et sur lui la raison a repris son pouvoir,  
 COAN. *Nicom.* V, 2. Enfin Malherbe... D'un mot mis  
 en sa place enseigna le pouvoir, MOL. *Art p.* I.  
 Il est vrai que les comédiens de ce temps-là faisoient  
 partie du gouvernement, et avoient un grand pou-  
 voir sur le peuple, ROUYER. *Rem. sur Aristoph.*  
*Év.* t. II, p. 422, dans ROUYER. || L'empire

exercé par ce qui charme en amour. Il a trop  
 senti le pouvoir de vos charmes, AAC. *Andr.*  
 Mais dis-moi de quel œil Hermione peut voir  
 l'hymen d'Iphise, ses charmes sans pouvoir, id.  
 I, 4. || 9<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Capacité d'  
 une chose. Un mineur n'a pas pouvoir de  
 tester. || 10<sup>o</sup> Au plur. Terme de droit canonique.  
 faculté d'exercer licitement et valablement les  
 fonctions du ministère ecclésiastique, comme de  
 célébrer, prêcher, confesser, etc. Ce prêtre a  
 le pouvoir de... || 11<sup>o</sup> Au plur. Titres d'éligibilité et  
 d'appui de l'élection d'un député. La chambre  
 cède à la vérification des pouvoirs de  
 députés récemment élus. || 12<sup>o</sup> Terme de  
 physique. Pouvoir émissif, rayonnant, réfléchissant, ab-  
 sorbant, faculté qu'a un corps d'émettre, de ray-  
 onner, de réfléchir, d'absorber la chaleur ou la lumière.  
 Pouvoir réfringent, faculté qu'ont les cristaux  
 de réfracter la lumière.

— SYN. POUVOIR, PUISSANCE. Pouvoir est  
 du verbe; puissance est le participe présent  
 finale avec; de la sorte, pouvoir marque  
 simplement; et puissance, quelque chose  
 de permanent: On a la puissance de  
 chose; et on exerce le pouvoir de la  
 pour cela qu'on dit la puissance d'une machine  
 non son pouvoir.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Che que je l'ai [amour] a  
 pooir Servie sans desloiauté, COUEI, III. Par  
 forz [j'] al est assailiz, Que je n'ai mais  
 moi defendre, id. id. V. Ains [j] si me  
 servir Cuer et cors, force et pooir, id. id. xv.  
 se porpensera li rois aucune fie [fiés], C.  
 vous ait la force, le pooir et laie [laie],  
 xxxii. || XIII<sup>e</sup> s. Donques savons nos que  
 est devant le faire, BAUN. *LATINI, Tresor*, p. 2.  
 Et ce dient li message, avons-nos plain  
 seürer, se vos voles, VILLEH. LI. Li empereur  
 chufes estoit venu herbergier, devant  
 une place à tout son pooir [avec son  
 civ. Se Diez lui donnoit vie, qui sur tout a  
 Berie, LXV. Par le pouer que il donnoit  
 preudes homes mestres du mestier, Liv. des  
 368. Les grans nefz n'avoient pooir de venir  
 à terre, JOINV. 216. Quant le roi vint à  
 je le vi en sa terre et en son pooir, le pes  
 de li, id. 399. || XV<sup>e</sup> s. Mon seigneur,  
 [au duc d'Anjou], à [seon] mon loyal  
 cheirai à votre commandement, vous  
 ils dient que ils en feroient leur pouer  
 ment, id. I, 1, 60. Et dit au roi de France  
 raut] comment le roi anglois estoit arresté  
 champs, et lui requeroit à avoir bataille,  
 contre pooir, id. I, 1, 60. Elle en fit  
 sans repentance, en remonstrant qu'elle  
 à non pouvoir [malgré elle], *Peregrin*, I, 1.  
 Contre pooir n'a commandement ne ne  
 mander à un homme plus qu'il ne peut,  
 71. Le suppliant vient demourer au  
 trict, territoire] de Demencourt, es  
 du canot, posse. || XVI<sup>e</sup> s. Il a peu de  
 peut faire, LENOIX DE LINGY, *Prov.* t. I,

— ETYM. Pouvoir.  
 POUZZOLANE (pou-za-la-n'), s. f. Nom  
 certains sables volcaniques qui servent à  
 mortier. La pouzzolane des environs de  
 la plus estimée. Les pouzzolanes du Vésuve  
 pouzzolane n'est que le débris des rochers  
 caniques; vue à la loupe, elle présente  
 tude de grains irréguliers, etc. *Min.* t. I, p. 17.  
 || Particulièrement. Mélange artificiel  
 sable fin volcanique, chargé d'envi-  
 d'oxyde de fer avec une petite quantité  
 ce mortier à la propriété de se durcir  
 On obtient de la pouzzolane artificielle  
 les vases argilleuses pour détruire les  
 tales qu'elles contiennent, LACOURT.

— ETYM. Poussoles, villa près de Naples,  
 voisinage de laquelle on trouve ce sable.  
 † POUZZOLANIQUE (pou-za-la-ni-ke), s. f.  
 rapport à la pouzzolane. Que la pierre  
 pourrait être due à un volcanisme  
 RANIN, *Acad. des sc. compl. rend.*, t. XIII, p. 11.  
 † POUZZOLITE (pou-ze-la-ti), s. f. Nom  
 une variété de pouzzolane, qu'on appelle  
 pouzzolite lapillifère, parce que elle est  
 soories lamellaires décomposées.  
 † PRACRIT (prâ-krit), s. m. Dialecte  
 sanscrit.  
 — ETYM. Sanscrit, prérito, de priti, pré-  
 tère: le dialecte naturel, v. gure, par  
 au manuscrit, qui est le dialecte par a l.

† **PRABELLE** (pra-dè-l'), s. f. Nom donné en provinces aux prairies naturelles. Les prairies qui ne sont que de mauvaises prairies naturelles et sauvages uniquement utiles aux bestiaux, *De la comp. des Alpes*, p. 247.

— **ETYM.** Diminutif du lat. *pratium*, pré.  
† **PRADIER** (pra-dié), s. m. Terme rural. Ouvrier gagé pour prendre soin des prairies d'une ferme, c'est-à-dire pour enclorre, arroser, épier, etc.

— **ETYM.** Bas-lat. *pratorius*, de *pratium*, pré.  
† **PRAGMATIQUE** (pra-gma-ti-k'), adj. f. Pragmatique sanction, et, substantivement, la pragmatique, règlement émanant du pouvoir civil ou de l'Église. Quand saint Louis, par la pragmatique qui porte son nom, lui [à l'Église gallicane] donna comme une face nouvelle, en rendant les évêques ordinaires, aux chapitres, aux évêques, tout ce que la confusion des siècles leur avait ôté, *PATAU*, dans *RICHELIEU*. [Saint Louis] rendant les entreprises de la cour de Rome par la pragmatique sanction qui conserve les anciens droits de l'Église, nommés libertés de l'Église gallicane, s'il est vrai que cette pragmatique soit de saint Louis. *Mours*, 135. || Abolument. Ordonnance faite à Amboise de Bourges en 1483 par Charles VII pour recevoir ou modifier quelques articles du concordat de Bâle. Vous étiez d'intelligence avec le pape, et me faire abolir la pragmatique, sans consulter ce à s'accordait avec les véritables intérêts de la France, *REV. Dial. des morts mod. Louis XI*, la France. Les Français, depuis Charles VII, étaient restés à Rome comme des schismatiques, à cause de la pragmatique sanction faite à Bourges, conformément aux décrets du concile de Bâle ennemi de la papauté, *vol. Mours*, 135. || 2° Disposition souveraine concernant ses États et sa famille. Pragmatique de l'empereur Charles VI.

— **ETYM.** Lat. *pragmaticus*, de *πραγματικός*, de *πραγμα*, affaire, de *πράσσειν*, faire. L'origine de la pragmatique sanction est dans le droit romain : on a ainsi, à partir de Constantin et en Orient, les lois qui n'étaient pas simplement répondus par les juges en marge des suppliques, et qui étaient l'objet d'une expédition spéciale et solennelle; cela finit par désigner un édit du souverain principal; et la cour de Rome conserva ce nom à ses édicts des souverains qui la concernaient.

† **PRAGMATIQUE** (pra-gma-ti-k'), adj. Néo-logic emprunté aux écrivains allemands. Qui tire son sens de l'étude en eux-mêmes leur esprit, leur cœur et leur liaison nécessaire. L'histoire pragmatique de la philosophie. Un historien pragmatique.

— **ETYM.** All. *pragmatisch* (soy. *PRAGMATIQUE* 1°).

† **PRAGMATIQUEMENT** (pra-gma-ti-ke-man), adv. D'une manière pragmatique. Traiter pragmatiquement l'histoire de la philosophie.

† **PRAGUERIE** (pra-ghe-rie), s. f. Faction qui a éclaté en 1466 contre Charles VII.

— **HIST.** xv° s. S'appela cette guerre briguerie ou guerre, *com. Mém.* p. 602, dans *LACURNE*.

— **ETYM.** La province étoit remplie de voleries, de brigandages et autres sortes d'insoles, le Prince de Bavière, p. 52, dans *LACURNE*.

— **ETYM.** Cette faction se nommait ainsi, par allusion à la guerre de Bohême qui avoit éclaté peu auparavant, de Prague, ville de Bohême; la guerre des Hussites avoit son siège. Les chefs de la praguerie étoient nommés *pragons*.

† **PRAIRIAL** (prè-ri-al), s. m. || 1° Neuvième mois de la République, commençant le 20 mai et finissant le 18 juin. || Émeute du 10° prairial an III (1795), soulèvement contre les thermidoriens.

— **2°** Adj. Qui croît dans les prairies, qui appartient aux prairies. Plantes prairiales.

— **ETYM.** Prairie.

† **PRAIRIALISER** (prè-ri-a-li-zè), v. a. S'est dit, pendant la Révolution, de ceux qui avoient été frappés par l'émeute de prairial. Ils vont se faire tuer, tandis que, pour sauver la patrie, il ne leur faut que se défendre, *BARROT*, *Pièces*, t. 1, 209.

† **PRAIRIE** (prè-rie), s. f. Terrain couvert de plantes herbacées, fourragères, consommées sur place par les bestiaux, ou coupées pour être mangées en vert ou desséchées. Des bœufs, des moutons, des chèvres, des chèvres paissent nuit et jour dans les prairies sans cesse renaissantes que la nature a créées à Madagascar, *RAYNAL*, *Hist. phil.* iv, 4. Les prairies qui conviennent le mieux aux prairies sont celles qui ont de la profondeur, pourvu qu'elles ne soient ni salines, ni schisteuses, ni granitiques, *Maisson*, *rust.* t. III, p. 131, dans *BOCCARD*.

une fois semée, se perpétue et se multiplie d'elle-même. || Prairies artificielles, terres labourables où l'on sème, pour un certain temps, différentes herbes, comme du trèfle, du sainfoin, etc. Il établit dans ses terres la culture des prairies artificielles, production inconnue en France dans sa jeunesse, *CONDORCET*, *Duhamel*. || Pâturage. L'émail des prairies, les diverses fleurs qui y croissent.

— **HIST.** xiv° s. Il laisse courir tout une prairie, *ROSE*, p. 45. || xiv° s. Et fist tendre ses très tentes et ses pavillons en la prairie sur Selne, *Chr. de France*, 130. [Au temps] Que il bos [bois] est ramés et vers [verte] la prairie, *Ch. d'Ant.* t. 794. || xiv° s. Non fut pour lui que la chelerie catholique n'osa entrer dans la prairie qu'elle tenoit pour un marais, *D'ARNAUD*, *Hist.* II, 307.

— **ETYM.** Berry, *prairie*, *prairie*; provenç. *pradario*; esp. *praderia*; ital. *prateria*; du bas-lat. *prataria*, de *pratium*, pré.

† **PRALIN** (prâ-lin), s. m. Sorte de bouillie qui sert à opérer le pralinage.

† **PRALINAGE** (prâ-li-na-ji), s. m. Terme d'horticulture. Méthode pour planter, recommandée nouvellement, elle consiste à plonger les racines des arbres, des plantes, des boutures, dans une bouillie de terre seule, ou de terre mêlée d'engrais, de façon que les racines en soient presque recouvertes avant de les mettre en place. || On opère aussi le pralinage des semences au moyen d'engrais semi-liquides.

— **ETYM.** *PRALINE* (prâ-li-né), s. f. Amande rissolée dans du sucre. Sœur Rosalie, au retour de matines, Plus d'une fois lui porta des pralines, *ORZESSEY*, *Ver-verri*, ch. iv. Le sucre à faire les pralines doit être cuit jusqu'à la grande plume, *Dict. des arts et mét. Confiseur*.

— **ETYM.** Ainsi dite du sommelier du maréchal Duplessis *Pralin*, lequel le premier a préparé les amandes de la sorte (*MÉNAGE*).

— **PRALINE, DE** (prâ-li-né, née), part. passé de praliner.

† **PRALINER** (prâ-li-né), v. a. || 1° Terme de confiseur. Faire rissoler dans le sucre, comme les pralines. Praliner des amandes. || 2° Terme d'horticulture et d'agriculture. Opérer le pralinage.

— **ETYM.** *Praline*.

† **PRALINEUR** (prâ-li-neur), s. m. Celui qui fait des pralines.

† **PRAME** (pra-m'), s. f. Vaisseau à un seul pont, qui tire peu d'eau, et qui va à rames et à voiles. Le commencement de cette flûte [entrée triomphale de Pierre I° après une victoire navale] fut d'amener dans le port de Cronstadt neuf galères suédoises, sept prames remplies de prisonniers... *vol. Russ.* II, 6. En 1802, Napoléon fit construire un grand nombre de prames pour porter sur la côte d'Angleterre, où il voulait aller descendre, une partie de l'armée qu'il avoit réunie au camp de Boulogne, *JAC.*

— **ETYM.** Angl. *prame*; holl. *praam*; all. *Prähm*.

† **PRAO** (pra-o) ou **PRO** (pro), s. m. Nom commun, chez les Malais, à tous les bâtements de commerce, de guerre ou de pêche.

† **PRASE** (pra-z'), s. f. Nom sous lequel on désigne la chrysoptase, une variété verte obscure du quartz, et plusieurs pierres siliceuses d'un vert plus ou moins approchant de celui du porreau, *LEGOARANT*. || Fausse prase, nom sous lequel on désigne une variété verte d'un quartz hyalin, qui est le quartz prase de Heudant.

— **ETYM.** Grec *πράσινον*, porreau, à cause de la couleur.

† **PRASINE** (pra-zi-n'), s. f. Espèce de terre verte dont les peintres font usage.

— **ETYM.** Grec *πράσινον*, porreau.

† **PRATICABILITÉ** (pra-ti-ka-bi-li-té), s. f. État, qualité d'une chose praticable. L'opportunité, les conséquences, la praticabilité de notre révision [de la constitution], *CARRER*, *Ann.* t. III, p. 122.

† **PRATICABLE** (pra-ti-ka-bl'), adj. || 1° Dont on peut se servir, qu'on peut faire ou employer. lo [Mme de Ludres]... n'a pu soutenir ce personnage simple, qui n'étoit pas praticable, *REV.* 20 juin 1877. Hermippe est l'esclave de ce qu'il appelle ses petites commodités... il les cherche en toutes choses, il quitte une moindre pour une plus grande, il ne néglige aucune de celles qui sont praticables, *LA SAUT.* xiv. C'étoit lui [Lalli] qui avoit formé le plan plus audacieux que praticable de débarquer en Angleterre avec dix mille hommes, *vol. Louis XV*, 31. Je suis affligé pour l'humanité que tant d'idées qui me paraissent bonnes et utiles se trouvent toujours, quoique très-praticables, si lon de tout ce qui se fait, *J. J. ROUSS.* *Cour. de Polog.* t. II. || 2° Qui permet que l'on passe, que l'on marche dessus. Chemin, terrain praticable. Ce gué, ce ma-

rais n'est pas praticable. Les brèches n'étoient pas encore praticables, *vol. Louis XV*, 30. Ces passages ne sont plus praticables depuis le commencement de mars jusqu'à la fin d'août, *RAYNAL*, *Hist. phil.* xi, 31. Terme de décoration de théâtre. Porte, fenêtre praticable, porte, fenêtre qui n'est pas seulement figurée, et par laquelle on peut passer réellement. Objets praticables, et, substantivement, des praticables, objets qui ne sont pas seulement peints. || 3° Fig. Avec qui on peut avoir commerce. Cet homme n'est pas praticable. || On dit de même : son humeur n'est pas praticable.

— **ETYM.** *Pratiquer*.

† **PRATICIEN** (pra-ti-sien), s. m. || 1° Celui qui connaît la manière de procéder en justice. Lorsqu'on vit naïtre des praticiens et des jurisconsultes, les pairs et les prudhommes ne furent plus en état de juger, *MONTESS.* *Exp.* xviii, 42. Il s'est dit de tous ceux qui s'occupaient d'affaires juridiques, procureurs, avocats, greffiers. Il y avoit entre eux des distinctions estérieures qui empêchaient qu'on ne pût la femme du praticien pour celle du magistrat, *LA SAUT.* vii. Je l'attends à cette petite formalité, s'il l'oublie... il perd sa somme, ou il est incontestablement déchu de son droit... voilà ce que j'appelle une conscience de praticien, *REV.* xiv. On faisait comme ce praticien à qui on produisait une fausse obligation; il ne s'amusa point à plaider, il produisit sur-le-champ une fausse quittance, *vol. Mours*, *Introduction*, *Des miracles*. || Le Praticien français, titre d'un ouvrage de droit. Va, je t'achèterai le Praticien français, *rac.* *Plaid.* II, 3. Je ne sais si praticien ne seroit pas mieux de quatre syllabes; à cet égard, les poètes doivent être juges en leur propre cause, *D'OLIVET*, *Rem. Rac.* § 11. || 2° Terme de sculpture. Celui qui ébauche la statue que le maître achève ensuite. || 3° Celui qui s'est plus livré à la pratique de son art qu'à la théorie. Les plus habiles praticiens, ceux qui ont l'oreille la plus délicate et la plus fine, ne sont pas encore assez sensibles pour reconnaître la différence qu'il y a entre certains sons, *MALEBR.* *Rech. vér.* vi, 1, 4. Trop instruit lui-même pour n'être pas supérieur à cette injustice si commune parmi les praticiens, qui ne manquent guère de proscrire comme inutile toute théorie qu'ils ne sont pas en état d'entendre, *CONDORCET*, *Duhamel*. || Adj. Il est plus praticien que théoricien. || 4° Particulièrement. Médecin ou vétérinaire qui a acquis beaucoup d'expérience dans son art. Je répondis que j'étais un jeune praticien, et que je ne travaillais encore que sous les auspices du docteur Sangrado, *LESAGE*, *Gil Bl.* II, 4. Dumoulin, non pas le jurisconsulte mais le médecin, qui étoit aussi bon praticien que l'autre, a dit en mourant qu'il laissa deux grands médecins après lui, la diète et l'eau de rivière, *vol. Dict. phil.* *Charlatan*. || Il se dit quelquefois pour empirique, celui qui exerce la médecine sans avoir obtenu un titre de capacité.

— **HIST.** xiv° s. Selon les auteurs et les praticiens [en chirurgie], *R. DE MONDEVILLE*, f° 101. Il est prudent, parce qu'il est praticien et opératif, *ORZESSEY*, *Eth.* 217. || xv° s. Et s'en sent son corps empirer, Aler fait aux praticiens, Qui soient bons phisiciens, s. *BRICH.* *Notable enseign.* Princes, prelas grans et moyens, Maîtres de la divine école; Clercs, conseillers, praticiens... *REV.* *Poésies mas.* f° 433 || xvi° s. Du temps qu'on les appelloit [les gens de loi] pragmaticiens en retenant l'origine du mot, les choses alloient autrement; mais depuis qu'on leur a retranché une syllabe de leur nom en les appellant praticiens, ils ont bien sçu se recom-penser de ce retranchement sur les bourses de ceux qui n'en pouvoient mais, *R. EST.* *Apol. d'Hérod.* p. 212, dans *LACURNE*.

— **ETYM.** *Pratiquer*.

† **PRATICOLE** (pra-ti-ko-l'), adj. Terme de zoologie. Qui vit dans les prés.

— **ETYM.** Lat. *pratium*, pré, et *colere*, habiter.

† **PRATICULTEUR** (pra-ti-kul-teur), s. m. Celui qui cultive les prairies.

† **PRATICULTURE** (pra-ti-kul-tu-r'), s. f. Culture des prés, des prairies.

— **ETYM.** Lat. *pratium*, pré, et *cultura*, culture.

† **PRATIQUANT, ANTE** (pra-ti-kan, tan-t'), adj. Se dit de ceux qui observent exactement les pratiques de la religion. Il est pratiquant.

† **PRATIQUE** (pra-ti-k'), s. f. || 1° L'application des règles, des principes, par opposition à la théorie, qui on est la connaissance raisonnée. Je suis des gens de cour quelle est la politique; j'en connais mieux que lui la plus fine pratique, *com. Poly.* v, 1. On doit suivre cette opinion dans la pratique, *PASC.*



maçonnerie. Pierre de pratique, celle qu'on emploie à être taillée. || 18° Il s'est dit de l'argent que les maçons se procuraient par leurs représentations. Au 17<sup>e</sup> s. les acteurs d'une troupe comique, leur gain récité, partagent leur pratique, *com. Illus.*, t. 1, p. 8.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Celui qui s'et la pratique et la pratique, *ORISUR, T. de de MAURIZI.* || XV<sup>e</sup> s. En ce de tri [rard], si avisa Alain Roux et avisa un autre art de pratique, assez subtil si rien lui eust valu, *FROISS. III, IV, 11.* Advisez-vous, toutes pratiques, Marchands d'argent, exigeurs de licence, &c. *DESCR. Poésies mss.* f. 331. [Juriste] Qui a très peu pratique et héritage, *id. ib.* f. 368.

— XVI<sup>e</sup> s. ne suit-on la pratique Des droits civils, foudroyé par le 10. ib. f. 419. Qui bien s'avoit veult l'art de la pratique, Avant qu'il soit bon rhétoricien, quatre poins fault avoir en sa pratique, *id. ib.* 363. Et venez-vous, Petit mercier? Gueres ne vault être mestier, Ce me semble, ne vos pratiques, *id. ib.* 363. Chans. 79. Car s'il convient que je m'apparie à boutier avant ma pratique, On ne sçaura lever main par [égal], *Patelin.* Et pour l'instruction dit Cluny lui estoit ordonné d'entrer en pratique du mariage à la seur du roy d'Angleterre, *id. ib.* 1, 5. La pratique de pair continuoit tousjours plus estroit entre le roy et le conte de Champaigne, *id. ib.* 1, 12. || XVII<sup>e</sup> s. L'ung fait maisons, autre du tout s'applique Pescher en mer, chacun cherche pratique, Necessité est la mere des ars, *id. ib.* 1, 63. Les vieux du senat accusèrent cette pratique [façon d'agir], *id. ib.* 1, 23. En cette pratique des hommes j'entends y comprendre, et principalement, ceulz qui ne vivent qu'en la memoire de livres, *id. ib.* 1, 168. D'ordes et riles pratiques (lois), *id. ib.* 1, 166. Faisant les operations de leur art à la veue des passants, pour en acquerir plus de pratique et chalandise, *id. ib.* 1, 173. Par la pratique on apprend à connoistre le vray et le faux, *id. ib.* 1, 318. Je fais retirer mes canons de Montebello, et les fais conduire à Sainte-Catherine, j'ai commencé à dresser une pratique, de laquelle il y a déjà apparence d'esperer que j'auray aussi une issue que j'ay eu de celle dudit Montebello, *lett. de Henri IV*, 21 nov. 1600, t. 1, v. p. 364.

— ETYM. Provenç. et ital. *pratica*; espagn. *practica*; du lat. *practica*, qui vient du grec *πραξις*, capable de faire, de *πραξαι*, faire, que Curtius rapproche du lat. *parare*, sanscr. *par*, faire passer travers, accomplir.

1. PRATIQUE (pra-ti-k'), *adj.* || 1° Qui agit, qui conduit à l'action, indépendamment de toute spéculation théorique. Cours théoriques et pratiques. Au lieu de cette philosophie spéculative qu'on engage dans les écoles, on en peut trouver une pratique, par laquelle connaissant la force et les actions d'un feu, de l'eau, de l'air, &c. *DESCR. Méth. VI, 2.* Ils retiennent leur religion, leur philosophie et leurs lois par de simples pratiques, *MONTESS. Esp. XIV, 3.* Un caractère naturellement doux, à une âme aussi droite et sensible, il joignoit une franchise peu commune et une philosophie pratique, d'autant plus noble qu'elle étoit sans éclat et sans ostentation, *BOSSUET. Éloges, Mirab.* Ces suppositions peuvent être appliquées lorsqu'elles ont l'avantage de rendre plus probable une vérité pratique, et de nous apprendre en faire notre profit, *CONDILLAC. Traité des syst.* t. 1, p. 13. Obligé aux devoirs pratiques du côté de la connaissance, *BOCCLOS, Consid. mœurs, 10.* || Un philosophe pratique, un homme qui, sans s'occuper de spéculations philosophiques, conforme sa conduite à la morale et à la raison. Ce qui le caractérise, c'est d'avoir été à la tête des philosophes pratiques de son siècle; l'éloge est d'autant plus grand qu'il est plus rare aujourd'hui de le mériter, *BOSSUET. Éloges, Terrason.* || 2° Qui a l'expérience de l'exécution. Il n'y a point d'édifices plus barbares que les bâtiments gothiques, ni dont la construction ait demandé plus d'activité et de lumières que ceux dans les moyens d'exécution, *BOSSUET, Œuvres du 2<sup>e</sup> dioc. Progrès de l'esp. hum. p. 323.*

Homme pratique, homme qui a beaucoup d'expérience. || Dans le XVII<sup>e</sup> siècle, on écrivait pratique un homme. Un magistrat allait par son mérite à la dernière dignité; il étoit homme délié et praticien des affaires, *id. ib.* t. 1, p. 31. || 3° Qui connaît, qui a l'usage d'un lieu, d'un endroit (peu usité aujourd'hui). Les uns mis n'étoient nullement pratiques de ce pays, et s'imaginaient qu'un carlinai persécuté pouvoit et devoit même vivre presque en homme privé à Rome, *BOSSUET, v. 305.* || En termes de marine, un homme pratique, un marin pratique de quelque parage, ou, simplement, un pratique, un pilote, un marin qui

connaît bien un parage pour y avoir souvent navigué. Voità un zèle digne de beaucoup de louanges, nous dit M. de Vivonne, et le roi sera ravi; mais il fait lui conserver de si braves gens, et nous retirer faute de pilotes pratiques des lieux, *Mém. de Villedieu, 1674, dans JAL.* Il revint bientôt avec une réponse très-civile, accompagné d'un homme pratique de la côte... *Mém. du comte d'Estrées, 1680, dans JAL.* La nuit du 20 au 27, notre pratique de la côte de France mourut subitement; ces pratiques se nomment pilotes côtiers, et tous les vaisseaux du roi ont ainsi un pilote pratique de la côte de France, BOUQUINVILLE, Voy. t. II, p. 130, dans ROUGENS.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Les arts pratiques sont en opérations et en choses particulières où il convient considérer moult de circonstances, *ORISUR, Eth. 97.* Le bien de entendement pratique, c'est vérité, *id. ib.* 172. || XV<sup>e</sup> s. Le letargique, Tousjours pratique D'estre endormy, *Blason des fautes amours*, p. 332, dans LACORNE. || XVI<sup>e</sup> s. Celui-ci, pratique de la manœuvre et des sables de ce bras de mer, hausse les voiles et... d'avis. *Vie, LXXX.* Je suis du camp d'amour pratique chevalier; Pour avoir trop souffert le mal m'est familier, *id. ib.* 330. Qu'est il plus aisé à un homme pratique que de gauchir aux dangers? *id. ib.* 331. Il est pratique en cela [pour dire il connaît bien cela] est blâmé par Etienne, *Précéd. p. 80:* Ce pratique nous est un nom substantif, et pouvons dire: il entend bien la pratique de cela, ou il en a la pratique.

— ETYM. Provenç. *practic*; espagn. *practico*; ital. *pratico*, du lat. *practicus* (voy. PRATIQUE 1).

2. PRATIQUE (pra-ti-k'), *s. f.* Instrument de métal dont les joueurs de marionnettes se servent pour changer leur voix, en parlant pour leurs marionnettes. Faute de pratique, nous contrefaisions du gosier la voix de polichinelle, pour jouer ces charmantes comédies que nos pauvres parents avaient la patience de voir et d'entendre, *J. J. ROUSS. Conf. I, § 17.* Il a avalé la pratique de Polichinelle, se dit d'un homme qui a la voix enrouée.

— ETYM. Esp. *platica*, conversation entre les marionnettes, que le montreur fait à l'aide du sifflet nommé *piro*, *CH. MAONIN, Hist. des marionn. p. 105.*

PRATIQUE, ÊTRE (pra-ti-ké), *part. passé* de PRATIQUE. || 1° Sur qui l'on a exercé des pratiques de subordination. Le duc du Maine mettrait le tout pour le tout, épuisé d'un parlement agri et pratique, *ST-SIM. 511, 8.* || Cet homme étoit pratique d'avance, il étoit suborné. || 2° Fait, effectué, ménagé. Elle passait presque toute la journée à me regarder par une jalouse pratiquée à ma chambre, *MONTESS. Ars. et Ismén.* La montagne de Keneri, remplie d'excavations vastes et profondes, toutes pratiquées dans le roc vif, *RAYNAL, Hist. phil. III, 31.*

PRATIQUÈMENT (pra-ti-ke-man), *adv.* Dans la pratique.

— ETYM. *Pratique*, et le suffixe *ment*. On trouve dans les anciens textes *pratralément*.

PRATIQUER (pra-ti-ké), *v. n.* || 1° Mettre en pratique. Je me réservais de temps en temps quelques heures que j'employais à la pratiquer [ma méthode] en des difficultés de mathématique, *DESCR. Méth. III, 6.* Va pratiquer ailleurs tes noires actions, *CONDILLAC, Médéc. II, 3.* Et déjà vous cherchez à pratiquer l'amour, *id. ib. Méth. I, 1.* Grâce... De quoi, Madame?... D'avoir trop soutenu la majesté des rois?... Trop du grand Annibal pratiqué les maximes? *id. ib. Nicom. IV, 3.* Vous ne saurez nier que ce jésuite ne fût capable en sûreté de conscience, et que l'offensé ne pût en cette rencontre pratiquer envers lui la doctrine de Lessius, *PASCAL, Proc. XIII.* Ne s'ad- il pas bien à ceux qui pratiquent cette conduite par toute la terre... *id. ib.* XVI. Cette coutume de juger les rois après leur mort parut si simple au peuple de Dieu, qu'il l'a toujours pratiquée, *id. ib. Hist. III, 3.* Quelque autre à mieux pratiqué cet art obligeant qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect? *id. ib. Rine d'Angleter. Albe fut vaincue et ruinée; ses citoyens incorporés à la ville victorieuse, l'agrandirent et la fortifièrent; Romulus avoit pratiqué le premier ce moyen d'augmenter la ville, où il reçut les Sabins et les autres peuples vaincus, *id. ib. Hist. I, 7.* Ce qui vous faisait pratiquer tant de jeûnes et tant d'austérités, *BOCCLOS, Serm. 19<sup>e</sup> dim. après la Pentec. Dominic. t. IV, p. 193.* Il reconnut dans l'Église de Jésus-Christ une puissance de décision qui nous fait croire ce qu'elle croit, pratiquer ce qu'elle ordonne, *id. ib. Duc de Mont. Je pratique ce que je vous conseille, MAINTENON, Lett. d'une de Glapion, 14 oct. 1699.**

Ce que la nature pratique en petit entre les hommes pour la distribution du bonheur ou des talents, elle l'aura sans doute pratiqué en grand entre les hommes, *ROUSSEAU, 3<sup>e</sup> soir.* Les Zaleucus, les Thalès, les Anaximandre et tous les sages qui avoient cherché la sagesse et pratiqué la vertu, *id. ib. Dict. phil. Religion.* Il en coûte peu de prescrire l'impossible, quand on se dispense de le pratiquer, *J. J. ROUSS. Conf. VIII.* L'ouvrage où Votre Majesté loue avec tant d'esprit et de galeté cette pacesse qu'elle pratique si peu, d'ARZON, *lett. du roi de Pr. 16 sept. 1768.* || Absolument. Combien de défauts dans leurs ouvrages (de certains peintres) qui m'échappent, faute d'avoir pratiqué, et comme je les leur remontrerais dans. *Salon de 1747, Œuvr. t. XV, p. 98.* || 2° Exercer, en parlant d'une profession; il ne se dit guère qu'en parlant de la médecine et de l'art vétérinaire. Quoiqu'il ne fût point docteur, il pratiqua la médecine dans cette ville, où de tout temps elle a été si bien pratiquée, *BOCCLOS, Lemery.* || Absolument. Ce médecin pratique depuis vingt ans. || 3° Fréquenter, hanter. Pour vous estimer autant que vous le méritez, il faut vous avoir pratiqué autant que j'ai fait, *id. ib. Lett. 131.* Le vieux maréchal de Villeroy, qui avoit fort pratiqué Barlet chez lui, en eut plutôt, *id. ib. 167, 301.* Pour connaître les hommes, il faut les pratiquer, *BOCCLOS, Consid. mœurs, Intro.* || Il se dit aussi des lieux que l'on fréquente. Les marchés que les Anglais avoient anciennement pratiqués, *RAYNAL, Hist. phil. III, 6.* || 4° Terme de marine. Avoir libre accès dans un pays; établir des communications avec ce pays. || 5° Gagner par des pratiques. Mon père a été assassiné par ceux que les vôtres ont pratiqués avec des sommes immenses, *VOYAGE, Q. C. IV, 1.* Elle l'a pratiqué pour me faire périr, *id. ib. Tristan, Marionne, II, 7.* || En matière criminelle, pratiquer des témoignages, les suborner. || 6° Chercher à obtenir par des pratiques. Contre un si grand rival j'agis si force ouverte, sans blesser son bonheur, sans pratiquer sa perte, *id. ib. Nicom. III, 6.* Ainsi les protestants de France pratiquant dès lors le secours de ceux d'Allemagne, sans prétexte que la cause étoit commune, *id. ib. Voyat. 16.* Craignant les trahisons que pouvoient pratiquer les nobles Génois, *id. ib. Hist. du Cons. et de l'Emp. III.* || Pratiquer des intelligences, s'en procurer dans le parti ennemi. || 7° Arranger, disposer, préparer. Pour donner plus de dignité à l'action, j'ai fait Félix gouverneur d'Arménie, et ai pratiqué un sacrifice public afin de rendre l'occasion plus illustre, *id. ib. Poly. Exam.* || 8° Exécuter, en parlant de diverses opérations manuelles. Pratiquer un trou. Pratiquer un séton. L'amputation de la cuisse fut pratiquée à l'ambulance. Madame a besoin de ces dix justoles pour payer cet ingénieur qui a pratiqué cette trappe dans son alcôve, *id. ib. Dancourt, la Femme d'intrigue, V, 1.* || Pratiquer un chemin, un sentier, le frayer.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Il sont plus attés et mieux [meux] pratiques que ceulz qui seveint telles choses universelles, *ORISUR, Eth. 170.* || XV<sup>e</sup> s. Tu n'as maison, terre, orillage, l'astique, vray sens ne usage, Pour pratiquer [gagner] un seul denier, a *BOCCLOS, Poésies mss. f. 416.* Le charpentier et le masson n'estudient que bien peu non, Et se font aussi belle mine Qu'estudians en médecine, En lois et en théologie, Pour avoir pratiqué leur vie, *id. ib. Font. 345.* Et ceux qui ne les pratiquent [les princes] point de si près comme moy, les reputent estre bien heureux, *id. ib. Com. VIII, 43.* On pratiquoit Amiens/Abbeville... pour les remettre en la main du roy/ *id. ib. t. Le roy pratiquoit les serviteurs dudit duc de Guyenne, et en vouloit retirer les ungs par amour et les autres par force, id. ib. t. || XVI<sup>e</sup> s. Adventuriers jusqu'à Milan marcheront, l'assant pays honnestement payeront, L'hoste est heureux qui avec eulz pratique, *J. BOSSUET, v. 74.* Ostons luy [à cet ennemi, à la mort] l'estrangeté, praticions le, accoustumons le, *id. ib. t. 70.* Les médecins pratiquent avant malin la cressence de leur patient avec de faulces promesses de sa guarison, *id. ib. t. 99.* Il [un homme qui lit] pratiquera par le moyen des histoires ces grandes ames... *id. ib. t. 140.* Il ordonna*









ou sans. *Dict. des précieuses*, 1661, t. 1. Par la même raison que les véritables savants et les vrais braves ne se sont point encore avisés de s'offenser du docteur de la comédie et du capitaine, aussi les véritables précieuses auraient tort de se piquer lorsqu'on joue les ridicules qui les imitent mal, *vol. Préc. Préface*. Les femmes qui se piquaient de cette espèce de bel esprit s'appelaient précieuses; ce nom, si décrit par la pièce de Molière, était alors honorable, *vol. Vie de Molière*. C'est en raison de ce sens favorable que Molière a intitulé sa pièce les *Précieuses ridicules*. Quand j'aurais eu la plus mauvaise opinion du monde de mes *Précieuses ridicules* avant leur représentation, je dois croire maintenant qu'elles valent quelque chose, puisque tant de gens ensemble en ont dit du bien, *vol. Préc. Préface*. J'étais à la première représentation, le 16 novembre 1669, des *Précieuses ridicules*, au Petit Bourbon; Mlle de Rambouillet y était, Mme de Grignan, tout l'hôtel de Rambouillet, M. Chapelain et plusieurs autres de ma connaissance; la pièce fut jouée avec un applaudissement général; et j'en fus si satisfait en mon particulier, que je vis dès lors l'effet qu'elle allait produire, *Ménages, Ménagiana*. || 2° En un sens défavorable, à cause de l'excès de la délicatesse, femme affectée en ses manières, en son langage. C'était ceel, c'était cela; c'était tout: car les précieuses font dessus tout les dédaigneuses, *LA FONT. Fabl. VII, 6*. Est-ce qu'il y a une personne qui soit plus véritablement qu'elle ce qu'on appelle précieuse, à prendre le mot dans sa plus mauvaise signification?..... car enfin elle l'est depuis les pieds jusqu'à la tête, *vol. Critique*, 2. Mais qui vient sur ses pas? c'est une précieuse, Reste de ces esprits longtemps si renommés, Que d'un coup de son art Molière a diffamés, *vol. Sat. X*. || 3° Comme chose de prix. Conserver précieusement un objet. || En peinture, en sculpture, un tableau, une statue précieusement exécutés, exécutés avec le plus grand soin. || 4° Avec le caractère de la préciosité. Ces critiques, satires et invectives secrètes, qui ne sont que trop ordinaires à ce qu'on appelle les savants polis et d'un style précieusement adouci à l'égard de ceux qui ne sont pas de leur avis ou de leur cabale, *LA FONT. CASTEL, cité dans Journ. des Savants*, mars 1667, p. 173.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Cependant tu es paré et attiffé précieusement, *CALV. Instit.* 910.  
— ETYM. *Précieuse*, et le suffixe *mens*.  
**PRÉCIEUX**, *RUSE* (pré-si-éd, éd-z'), adj. || 1° Qui est de grand prix. Un bijou, un meuble précieux. || Les pierres précieuses, les diamants, les rubis, les émeraudes, les saphirs, les topazes, etc. || 2° Fig. Qui est d'un grand prix moralement. Elle [Marie-Thérèse] était toujours tremblante, parce qu'elle voyait toujours cette précieuse vie [de Louis XIV], dont la sienne dépendait, trop facilement hasardée, *BOSS. Mar.-Thér.* || Les moments sont précieux, c'est-à-dire il n'y a pas de temps à perdre. Mais le barbier, qui tient les moments précieux, *vol. Lutr. III*. || 3° Fig. Cher, dont on fait un cas particulier. Le mérite pourtant m'est toujours précieux, *vol. Sat. VII*. O vous, sor con enfants si chers, si précieux, Ministres du Seigneur, ayez toujours les yeux, *vol. Ath. II, 6*. Mais, maïsme, arrêtez ces précieuses larmes, *vol. Brit. V, 1*. Tandis que, pour fléchir l'inclémence des dieux, il faut du sang peut-être et du plus précieux, *vol. Iphig. I, 2*. Le plus vil citoyen, massacré sans raison avec le glaive de la loi, est précieux à la nation et au roi qui la gouverne, *vol. Pol. et Ug. la Méprise d'Arras*. C'était un homme de mérite [le comte de Basewitz], plein de droiture et de candeur, et qui a laissé en Allemagne une mémoire précieuse, *vol. Russie. II, 2*. || En un sens analogue, dans le langage de l'écriture. La mort des saints est précieuse devant Dieu. La France a vu de nos jours deux reines plus unies encore par la piété que par le sang, et qui la mort, également précieuse devant Dieu, a été d'une singulière édification à toute l'Église, *vol. Marie-Thér.* || Se dit par respect en parlant du corps et du sang de Jésus-Christ et des reliques des saints. Le précieux sang de Notre-Seigneur. Une précieuse relique. || 4° Il se dit, en fait d'ouvrages d'art, de ce qui porte la marque d'un bon artiste. Un ouvrage d'un bel précieux. Ce bel... est d'un travail précieux. || Terme de peinture. Coloris précieux, celui qui imite bien les couleurs des objets. Précieux se prend toujours en bonne part quand il s'agit de beaux ouvrages, mais il peut déigner dans les grands, surtout dans les tableaux historiques, un défaut, la recherche de

qualités petites et minutieuses. || 5° Par allusion à la délicatesse des précieuses, en un sens favorable, maintenant inusité, qui joint la délicatesse à la distinction. Obligeante, civile, et surtout précieuse, Quel serait le brutal qui ne l'aimerait pas? *BOSSAIS, Vers d Mlle de Châtillon*. Il y a bien d'autres expressions nouvelles... sans parler de celles qu'on nomme précieuses, et qui ne sont pas tant de notre langue que de quelques femmes qui, pour se distinguer du commun, se sont fait un jargon particulier, *BOUROTAS, Entret. d'Ariste et d'Eng. II*. La comédie [Æther] représentait, en quelque sorte, la chute de Mme de Montespan, et l'élévation de Mme de Maintenon; toute la différence fut qu'Æther était un peu plus jeune, et moins précieuse en fait de pléti, *LA FONT. Mém. cour de Franc. Œuv. compl. t. II, p. 412*, dans *POUCENS*. Tout ce qui avait un air de conversation leur semblait grossier, vulgaire [aux habitués de l'hôtel de Rambouillet]; c'était une résolution et une gageure d'être distingué, comme on aurait dit soixante ans plus tard, d'être supérieur, comme on dirait aujourd'hui: on disait alors précieux, *ST-NEUVÉ, Mme de Longueville, dans la Bruyère et la Rochefoucauld; Mme de la Fayette et Mme de Longueville, 1 vol. Paris, 1812, p. 172*. || En un sens défavorable, en parlant des personnes, qui pousse la délicatesse à l'excès. Vous êtes bien délicat et bien précieux, de vous trouver atteint d'une petite attaque de décrépitude, parce que vous êtes grand-père, *skv. d Moulceau*, le jour des rois 1667. Pour les filles, il ne faut pas qu'elles soient savantes, la curiosité les rend vaines et précieuses, *FRAN. Educ. filles. I*. Sophie n'était ni précieuse ni ridicule; comment cette délicatesse outrée aurait-elle pu lui convenir, à elle à qui l'on n'avait rien tant appris dès son enfance qu'à s'accommoder des gens avec qui elle avait à vivre? *J. J. aous. Em. V*. || Substantivement. C'est, en un mot, un composé du pédant et du précieux, fait pour être admiré de la bourgeoisie et de la province, *LA BRUY. II*. Qui pour faire valoir sa marchandise fait la précieuse, *HAMILT. Gramm. X*. || Il se dit aussi des choses. L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris, il s'est aussi répandu dans les provinces, et nos donzelles ridicules en ont humé leur bonne part, *vol. Préc. I*. La Middleton, bien faite, blonde et blanche, avait dans les manières et le discours quelque chose de précieux et d'affecté, *HAMILT. Gramm. 6*. Mais il hait encore plus le jargon précieux, *DELLIL, Convers. III*. || S. m. Le précieux, espèce de ridicule, qui consiste dans des manières et un langage affectés, par lesquels une personne fait juger qu'elle s'estime plus qu'elle ne vaut, et qu'elle aspire à des perfections qui ne lui sont pas naturelles. Nanon se rendait aussi rare que sa maîtresse, imitant son précieux, son langage, sa dévotion [de Mme de Maintenon], *ST-SIM. 39, 491*. Le précieux de l'hôtel de Rambouillet, *M<sup>me</sup> DE CAZUS, Souvenirs, p. 78*, dans *POUCENS*. On y sait fuir également le précieux, le pédantisme, *vol. Goff. Les écle du bel esprit et du précieux ridicule, MAMONTTEL, Œuv. t. V, p. 126*.

— REM. 1. On dit précieux à et précieux pour: C'est un avantage précieux pour moi; c'est un avantage qui m'est précieux. || 2. Pour exprimer la qualité qui rend précieux, on dit également par et pour: Cet animal est précieux pour sa frugalité ou par sa frugalité.  
— HIST. XII<sup>e</sup> s. Li reis David à sun rivant out or e argent e pierres pretieuses, e mairren gentil, e marbre.... *Rois*, p. 242. || XIII<sup>e</sup> s. Or voel-je que vous tout le juriés sus le cors precieus nostre Seigneor, *Chr. de Roins*, p. 10. || XIV<sup>e</sup> s. Les très précieux des bons arts ou doctrines sont sous ceste [science] si come chevalerie, yconomique et rhetorique, *ONSSEN, Eth. 111*. .... Vieille contagieuse, Voulez-vous donc gouverner la contrée En baguinant, faire la précieuse Pour empêcher toute vie amoureuse? *Z. BRACH. Poésies mss. f. 331*. Aussi bien laides que belles Contrefont les dangereuses, Et souvent les précieuses, *ca. d'Orl. Roins*.  
— ETYM. Provenç. *precios*; espagn. *precioso*; ital. *prezioso*; du lat. *pretiosus* de *pretium* (roy. rais).

|| **PRÉCINCTION** (pré-sin-kinon), s. f. Terme d'antiquité. Sorte de paier qui, dans les amphithéâtres et dans les théâtres antiques, régnait au-dessus de chaque étage de gradins, et sur lequel s'élevaient les vomitoires.  
— ETYM. Lat. *præcinctionem*, de *præ*, en avant, et *cinere*, cintré.

|| **PRÉCIOSITÉ** (pré-si-ô-si-té), s. f. Affectation dans les manières et dans le langage. Sa précieuse chan-

gea lors de langage, *LA FONT. Fabl. VII, 6*. Beaucoup appris depuis trois ans [sur l'art de les petits enfants]; mais j'ai vu qu'après tout l'honneur et la préciosité d'un long savoir n'évalent laissés dans une profonde ignorance, *REV. 21 oct. 1671*.

— ETYM. *Précieux*. L'ancienne langue a *precioset* (*ORL. M<sup>ss</sup>, Eth. 217*), mais dans le se siècle prov. *preciositat*; espagn. *preciosidad*; ital. *preciosità*.

|| **PRÉCIPICE** (pré-si-pli-s'), s. m. 1° Espace profond et à bords escarpés. Le plus grand sophe du monde, sur une planche plus large ne faut, s'il y a au-dessous un précipice, on se rassure le convaincre de sa sûreté, son attention prévaut, *PASC. Pens. III, 3*, éd. HAVET. .... qui ne puis pas souffrir la vue, ni l'aspect d'un précipice; quelle horreur de passer dessus, et d'être toujours à deux doigts de la frouse! *REV. 628*. Ou dit que, quand on se précipite d'un précipice, il ne faut point le regarder, cela est vrai jusques à un certain point, *vol. Voy. Alpes, t. VII, p. 369*, dans *POUCENS*. La physique comme dans le moral, les précipices on ne voit pas, et auxquels on arrive par pentes plus ou moins rapides, sont beaucoup plus dangereux que ceux qui se montrent à l'œil, *vol. id. t. IV, p. 32*. Hier Delzons n'y a l'ennemi à Malo-laroslavetz; mais il ne doit pas placer toute sa division dans la vue au delà d'une rivière, d'un défilé et de l'aspect d'un précipice dans lequel une surprise aurait pu le jeter, *skv. Hist. de Napoléon*. || 2° Fig. Grand malheur, disgrâce, danger. Le recevoir ou hâter son supplice. Le précipice pousse dedans le précipice, *vol. Pens. III, 3*, éd. HAVET. Si cette haute précipice affreux pour les chrétiens, *vol. d'Orl.* Je leur semai [aux princes] de bords des précipices, *vol. Ath. II, 2*. et obligation de m'avoir arrêté sur le précipice, *HAMILT. Gramm. 11*. Les châtiments des richesses comme des embarras, comme des écueils, la grande d'un précipice, *vol. Carme, M<sup>ss</sup> rich*. pas temps, dit-il, de prêcher Jenni, il faut de précipice, *vol. Jenni, 2*. La Charles-Quint n'était qu'un amas de précipices, *vol. Mours, 126*. On dit cet aspect [celui de la mort] d'un drisse, qu'il recule en tremblant, *vol. Précipice, LAMAAT. Méd. I, 2*. Partout ailleurs je trouve un précipice, *vol. LAMAAT. Méd. IV, 2*. || Le précipice de, le grand d'un précipice de promettre sans tenir, *vol. 63 (éd. in-8° de 1819)*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. De telle forme le pourrions commodément user contre le précipice de l'amarry [matron], *vol. [raisonnier] s'estant arrêté sur le précipice, le baron des Adrets luy dit: fait à deux fois? d'Ans. Hist. I, 167*. Le vint du penchant au précipice, et fut *vol. id. III, 287*. C'est à faire à des soy fier à des rochers et à soy sans le précipices, *vol. AUTOT, Aratus, 69*. La avo-t desjà pris coup, et il es-trop retenir qu'elle n'a ast en précipice, *vol. Il faut qu'il [le phénix] d'un précipice, comme un enfant, *vol.**

— ETYM. Lat. *precipitium* (v. y. *precipitium*). || **PRÉCIPITAMMENT** (pré-si-pli-tam-ment), adv. Précipitamment, à la hâte. Un précipitamment plus de cent ans de vie, Se précipitamment précipitamment il le contracta, *vol. à l'honneur, LA FONT. Fabl. VII, 6*. Cette téméraire de la plupart des jeunes gens pensent de l'ordre du temps et de la monter précipitamment les premiers royaume, *vol. Lamoignon*. Les précipitamment dans la *vol. Hist. anc. Œuv. t. VIII, p. 379*, ô que ceux qui jugent si précipitamment sont sujets à se tromper, *vol. 1681*, t. 2, p. 33. *vol. id.*  
— ETYM. *Précipitamment* est un mot au XVI<sup>e</sup> siècle: Les François ont



portait à sa rencontre avec empressement. Le peuple pour le voir court et se précipite, *nac. Phédre*, III, 3. ....Qu'aucun par un zèle imprudent Ne sorte avant le temps et ne se précipite, *id. Athol.* IV, 5. || 10<sup>e</sup> Fig. S'écouler rapidement, se perdre. Mes jours avec les siens d'Auguste, que je tuerai se sont précipiter, *corn. Cinna*, III, 4 Ses jours se précipitent trop vite, *boss. Hist.* I, 10. La jeunesse s'éteint, les années se précipitent, *mass. Avent, Mort du péché.* || 11<sup>e</sup> Fig. Se jeter dans ce qui est comparé à un précipice. C'est été se faire arrêter lui-même, et se précipiter dans un obstacle invincible au dessein qu'il vouloit exécuter, *corn. Cinna, From.* II [Dieu] ne commande point que l'on s'y précipite [dans la mort], *id. Poly* II, 0. On ne doit pas se précipiter dans le plaisir, parce qu'on le rend plus agréable à force de le désirer, *massé, dans pascal.* S'ils [les hommes] reconnaissent l'infirmiété de la nature, ils en ignoraient la dignité ; de sorte qu'ils pouvaient bien éviter la vanité, mais c'était en se précipitant dans le désespoir, *PASC.* Pens. III, II, éd. NAVAR. Tous les peuples se précipitaient dans l'idolâtrie, *boss. Hist.* II, 3. Il ne faut pas s'étonner de l'avoir vue [la réforme] se précipiter dès son origine de changement en changement, *id. Var.* XV. À peine ont-ils épuisé le présent, qu'ils se précipitent dans l'avenir, *MONTESQ.* Lett. pers. 130. || On dit aussi se précipiter à. On y voit [dans une histoire] le roi de Portugal, jeune et brave prince, se précipiter rapidement à sa mauvaise destinée, *svv.* 9 mai 1680. Et lui-même à la mort il s'est précipité, *nac. Théb.* IV, 4. || Racine le fils a blâmé à tort se précipiter à, dans ce vers. Mme de Sévigné a aussi cet emploi. || 12<sup>e</sup> Se hâter, mettre trop de hâte. Ne vous précipitez pas. Elle [la fille de la princesse de Tarente] s'est un peu précipitée de se marier devant les signatures de toute sa famille, *svv.* 7 juill. 1680. || 13<sup>e</sup> Terme de chimie. Tomber sous forme de précipité. Une portion de la colle se précipite avec les principes qu'elle a enveloppés, *ORZELI, Méton rusi.* I, III, p. 299, dans *BOUENS.*

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Le suppliant n'avoit bonnement de quoi acheter des anneaux d'argent à sa femme pour mettre en ses doigts et s'en parer; et pour ce que sa dite femme l'en précipitoit fort de lui en donner....du casor, *precipitium.* || XVI<sup>e</sup> s. Par conseil précipité, *RAU.* Garg. I, 31. Quand Tiphœus si fort se despita, Quo dans la mer les monts précipita, *id. ib.* I, 68. O qu'un grand heur est trop précipité! *id.* 170. ....Et que les feus, qui d'en hault précipitent [les astres qui se couchent], De tous costez au sommet nous inclinent, *id. id.* IV, 8, verso. Tant de gens qui se sont pendus, noyez et précipités, *MONT.* I, 64. Il ne faut pas se précipiter si esperduement sprez nos affections et interests, *id.* IV, 161. C'est aux guerres qu'on doit montrer sa valeur et hararder liberalment sa vie, et ceux qui la vont precipitants aux querelles, font croire qu'ils ne l'estiment pas de grand prix, *LAMOIGNON, 264.* Une retraite précipitée, *id.* 643. Il fut précipité du hault en bas du Capitole à travers les rochers qui y sont, *AMOT, Com.* 63. Craignant que Minutus ne se précipitât et hastast de faire quelque grand mal avant qu'il fust arrivé, *id.* 33. Cela le contraignoit de précipiter ainsi ceste guerre avec grands dangers, *id.* Sylla, 26.

— ETYM. Lat. *precipitare*, de *præ*, en avant, et *caput*, tête (*vnv.* *curr.*).

† PRÉCIPITEUX, EUSE (pré-si-pli-tu-éu, éu-x'), adj. Qui est en précipice. Glacier précipiteux, *BAUPRAT, Rev. des Deux-Mondes*, 1867, t. VI, p. 395.

PRÉCIPUT (pré-si-pu); le l se lie: un pré-si-pu-t en argent), s. m. Terme de jurisprudence. Avantage que le testateur ou la loi donne à un des cohéritiers. Meudon convenait au Dauphin, il y avait sa part et son préciput, *ST-SIM.* 307. 26. || Fig. Et dans lui l'on renomme La franchise du cœur qu'il a par préciput, *BOUANS, Ménéchmes*, v, 9. || Préciput conventionnel, avantage que le contrat de mariage a stipulé en faveur du survivant. Le préciput n'est point regardé comme un avantage sujet aux formalités des donations, mais comme une convention de mariage. *Code Nap.* art. 1610.

— ETYM. Lat. *precipuum*, préciput, de *præ*, d'avance, et *capere*, prendre. La l est inexplicable; le mot semble formé avec *præ*, comme occupé avec ob; néanmoins le latin a toujours dit *precipuum* pour préciput. L'ancienne langue disait *precipuité*.

† PRÉCIPUTAIKE (pré-si-pu-tai-er), adj. Qui a rapport au préciput. Avantages préciputaires.

PRÉCIS, ISE (pré-si, si-z'), adj. || 1<sup>e</sup> Exactement circonscrit, dont on a retranché tout ce qui

est superflu. Créon bannit Médée; et ses ordres précis Dans son bannissement enveloppaient ses fils, *corn. Médée*, III, 2. Un veu plus précis.... *id. Agésil.* I, 2. Ses paroles précises [de Louis XIV parlant aux ambassadeurs] sont l'image de la justice aux règnes dans ses pensées, *boss. Mar.-Thér.* Expliquer sa foi en termes précis, *id. Euchar.* II, 1. Ces fortes expressions par lesquelles l'Écriture sainte esagère l'inconstance des choses humaines devaient être pour cette princesse si précises et si littérales, *id. Duch. d'Orl.* Le roi voulut un détail précis de l'aventure, *HAMILT. Gramm.* 6. Elle [la géométrie] est, pour ainsi dire, la mesure la plus précise de notre esprit, de son degré d'étendue, de sagacité, de profondeur, de justesse, *D'ALEMB. Éloges, Bernoulli.* Les mots de courage, de modestie, d'honneur, de vice, de vertu, tous si communs dans les conversations, sont-ils des signes d'idées bien précises? *DUCLOS, Œuv.* t. X, p. 94. || Faire des demandes précises, faire en justice des demandes expresses et formelles. || Prendre des mesures précises, prendre des mesures justes et allant au but. || Dire quelque chose de précis, dire quelque chose de formel. || Adverbialement. Il faut opiner net et précis, puisque votre rapport est fait, *ST-SIM.* 470, 212. || 2<sup>e</sup> Qui ne dit rien de trop, où il n'y a rien de superflu, en parlant du discours et du style. Style précis. || Il se dit aussi des personnes. Ocellus de Lucanie, Timée de Locres, auteurs moins brillants, mais plus profonds et plus précis que les précédents, *BARTHÉL. Anach.* ch. 29. || Homme précis, celui qui met de la précision dans son langage, dans ses écrits. || Substantivement. Le précis, ce qui est précis. || Pour la distinction de précis et concis, voy. *concisism.* || 3<sup>e</sup> Fixe, déterminé, arrêté. Un temps, un jour précis. Voulez-vous qu'il y aille à vos heures précises? *MOL. Tart.* II, 2.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Un commandement précis et prefix, *MONT.* I, 60. Tous nombres ne sont pas vrais quarrés, en tant que d'eux l'on ne peut avoir racine quarrée précise, *ARITHÉTIQUE*, f. 32.

— ETYM. Lat. *precisus*, précis, proprement à quel on a retranché, de *præ*, et *cadere*, couper.

2. PRÉCIS (pré-si); l's se lie: un pré-si-z habilement fait), s. m. Sommaire de ce qu'il y a de principal dans une affaire, dans un livre. Le précis d'une affaire. Cette règle [de Saint-Benoît], c'est un précis du christianisme, un docte et mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Évangile, *boss. Panég. saint Benoît*, 3. J'ai fait un petit précis des révolutions de l'Inde, à la fin duquel la catastrophe de Lallé s'est trouvée naturellement, *volt. Lett. Mme du Deffant*, 30 juillet 1773. Voilà en précis les lois mécaniques qui, selon lui, font mouvoir l'animal, et qui en règlent les actions, *CONDIL. Traité anim.* ch. 3.

— ETYM. Lat. *precisus*, précis, proprement à quel on a retranché, de *præ*, et *cadere*, couper.

PRÉCISE, ÉE (pré-si-zé, zée), part. passé de préciser. Une époque précisée. Des circonstances précisées.

PRÉCISEMENT (pré-si-zé-man), adv. || 1<sup>e</sup> Avec précision, exactement, au juste. Quo les galères ne partent jamais du port de Malte qu'en plein jour.... et qu'à midi précisément, *Statuts de l'Ordre*, etc. 1603, dans *JAL.* Pourvu que ceux que nous faisons parler se soient connus.... nous ne sommes pas obligés à nous attacher si précisément à la durée de leur vie, *corn. Sertor. Au lecteur.* Il n'y a presque personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit, *LA ROCHEFOUCAULD, Réfl.* 139. Nous fimes bien précisément ce que nous avons résolu, *svv.* 39 août 1676. Vouloir et agir, c'est précisément la même chose qu'être libre, *volt. Traité métaph.* VII. C'est précisément parce qu'on est riche, qu'on se vend plus cher, quand on fait tant que de se vendre, *id. Ann. Emp. Louis V*, 1340. Nul être n'est d'une figure précisément mathématique, *id. Poème Lisbonne, notes.* || 2<sup>e</sup> Familièrement et elliptiquement. Oui, c'est cela. Le chevalier; Je parle que ce rival redoutable, c'est Voltaire. — La comtesse: Précisément, *ORZELI, d'Éduc. le Méchant par air*, III, 3. Précisément, reprit Timante; celui que je propose est ce qui vous convient, *MARMOUILLÉ, Contes mar.* Éc. des pères.

— HIST. XIX<sup>e</sup> s. Les forces [tenailles] ne tracent-ont ja précisément ce qui est surajouté, *id. DE MOND VILLA*, f. 102, verso. L'on ne peut déterminer proprement et précisément... *ORZELI, Éduc.* 50. || 21<sup>e</sup> s. Si tout que le terme qu'il leur avait précis estoit posé, il le redemandoit [l'argent prêt] précisément et rigoureusement, *AMOT, Cress.* 3.

— ETYM. *Præcisus*, et le suffixe *man*. Dans *pré-*

ciement, l'accent aigu est une erreur de la langue moderne.

PRÉCISER (pré-si-zé), v. a. Déterminer, préciser d'une manière précise. Préciser les époques, dates. || Absolument. Point d'insinuations ni de précisions.

— ETYM. *Præcisus*.

† PRÉCISIEN, IENNE (pré-si-zien, zienne), s. m. et f. Membre d'une secte calviniste anglaise qui est rigoriste.

— ETYM. Angl. *precisian*, rigoriste, de *præcisus*.

PRÉCISION (pré-si-zion; en vers, de *præcisus* labes), s. f. || 1<sup>e</sup> Exactitude rigoureuse dans les calculs et les sciences. Les estimations civiles, que faites avec toute la précision possible, *id. Dime*, p. 161. La précision de l'astrométrie, de grands instruments, *FONTEN. Cassini*. La précision des dates est le sublime des historiens sans les *Paroles de la Bletterie*, dans *volt. Lett. d'Am.* 13 janv. 1769. M. Tillet, qui joint à une connaissance approfondie des métaux le talent de la recherche des sciences avec la plus grande précision, *id. Min. Intr. part. exp.* Œuv. t. VII, p. 16. Il joint point ici d'une extrême précision, *id.* || 2<sup>e</sup> Exactitude, régularité dans l'exécution des mouvements exécutés avec précision. Ce travail est divisé avec une parfaite précision. Il faut de dessin, de la correction et de l'exactitude des proportions, d'une touche ferme et de l'arrêté. || 3<sup>e</sup> Brevité, avec justesse, dans le discours, dans le style. Avec une précision remarquable, *ROLLIN, Hist. anc.* Œuv. t. IV, p. 30. *ROBERTS.* Les lois des douze tables sont un chef-d'œuvre de précision, *MONTESQ.* *Exp.* 211, 16. On ne peut être en prose comme en vers, en style comme en broge et inintelligible; la précision, la concision, grâce sont passées de mode il y a longtemps, *id. Lett. la Harpe*, 25 fév. 1772. Un des ouvrages qui ont contribué le plus à former le goût de la langue et à lui donner un esprit de justesse et de précision fut le petit recueil des Maximes de François de la Rochefoucauld, *volt. Louis XV*, 33. La précision avec laquelle il [un mémoire] est écrit ne peut être qu'un défaut, *id.* *Hist. anc.* t. VIII, p. 16. La précision du style de l'orateur et du poète est la précision du style du philosophe et de l'historien, mais le principe en est le même, *svv.* t. I, p. 10. droit à son but, *MARMOUILLÉ, Œuv.* t. I, p. 10.

|| 4<sup>e</sup> Au plur. Détails précis, faits précis. Il nous recueillir et pousser en même temps, *volt. Œuv.* de M. de Leibnitz, jusqu'aux dernières conclusions, *boss. Projet de réunion, Réflex.* N<sup>o</sup> VIII, 2. J'avais à faire à un homme qui étoit très-étudié, qui parlait avec netteté et avec précision, *id.* *Confér.* avec Claude, II. M. de Voltaire prétendait se disculper de sa négligence à l'égard des citations en m'apposant qu'il étoit chargé de rien, avec ses précisions de détail, parce qu'il n'entrerait pas au conseil, *svv.* t. I, p. 187. Cette lettre.... demeura sans réponse, au lieu de dire directe; mais, dans un communiqué adressé à la Cour de cassation, on trouve dans les journaux qui l'avaient publiée, on trouve des citations suivantes: La Cour de cassation, le 21 septembre le 9 septembre: cinq jours après, elle nommait le rapporteur, etc. *MONTESQ.* t. I, p. 17. févr. 1668, p. 164, 2<sup>e</sup> col. 5<sup>e</sup>. Traité de la précision, aujourd'hui peu usité. Distinction subtile par laquelle on fut abstrait à la fin de ce qui paraît étranger au sujet considéré. *PRÉCIS* laphysique.

— ETYM. Lat. *precisionem*, de *præcisus* et *præcisus*.

† PRÉCISISTE (pré-si-zist), s. m. Synonyme de précisien. J'ai lu un livre où l'on étoit très-étudié [Sainte-Aldegonde] ainsi il la danse, et que l'on réfutait les scrupules des précisistes, *svv.* t. I, p. 10. *Sie-Aldegonde.*

PRÉCITÉ, ÉE (pré-si-té, tée), adj. Qui est précisé.

— ETYM. *Præcisus*, précis, et *citatus*.

† PRÉCITURE (pré-si-tur), s. f. Terme de coutume. Accroissement d'un droit par suite de la prescription. || 2<sup>e</sup> Terme de droit. Si les propriétaires d'un bien [maître manoir] excèdent ce qui doit appartenir à l'usufruitier, il les peut avoir en recouvrement, *id.* *LOTSEL*, 617.

— ETYM. *Præcisus*, précis, et *citatura*.

PRÉCOQUE (pré-ko-ke), adj. || 1<sup>e</sup> Qui avance son. Il manque à qu'on n'a pas de prévisions, *id.* *Prévisions*, t. I, p. 10. On mange à leurs des fruits

... la terre et les saisons pour fournir à sa nourriture. Le *PRÉ*. 1. Mauvaise herbe est précocité et croît avant le temps, c. *DE LAV.* Les Enfants de l'Égypte, 1, 3. || Qui produit avant le temps. Ce précoce. || Qui pousse de bonne heure. Se dit ordinairement des fleurs qui apparaissent à une époque peu avancée de l'année, en comparaison de d'autres plantes. || 2° Il se dit, chez les hommes, des esprits précoces, des individus chez qui la faculté de l'esprit est avancée. Dès l'âge de deux ans ou deux ans et demi, le cheval est en état d'engendrer; et les chiens, comme toutes les autres femelles, sont plus précoces que les mâles, *buff.* Quadrup. p. 15. || 3° Il se dit de l'objet de précoce; par exemple, si jeunes les instruit.... *PANARD, Éduc.* p. 376. || 4° Fig. Il se dit des facultés qui se développent plus tôt que d'ordinaire, comme un précoce. Tous les frères de Despréaux marquaient de talents précoces, et semblaient prometteurs de grands hommes; lui seul ne promettait rien, et a tenu ce que promettaient ses frères, *de la Harpe, Éloges, Despr.* Sa précocité vauit, son caractère, *griev.* *DELLILLE, Œn.* VIII. Cet enfant [le duc de Maine], qui montrait l'esprit le plus précocement, adoré du roi et de Mme de Maintenon, *BOSSUET, Œn.* de Maintenon, t. 1, p. 248, dans *VOUGES.* Vous le savez trop bien, la précocité prudente d'Anne de la Motte, la bonté moins que la défiance, *MASSON, Œn.* II. || Il se dit aussi des personnes. Enfant précocement, enfant plus avancé au physique et au moral d'ordinaire on ne l'est à son âge. || Un dit d'un homme : un esprit précocement, et fig. un fruit précocement. La nature veut que les enfants soient enfants, et qu'ils ne soient que d'être hommes; si nous voulons pervertir l'ordre, nous produirons des fruits précoces qui n'auront ni maturité ni saveur, *J. J. ROUSS.* *Éduc.* II, 3. || 4° Fig. Prématuré, qui arrive de bonne heure ou avant le temps. Il n'y aurait rien de sûr à la révision et l'approbation de ces messieurs, il faudrait suspendre son jugement à l'égard de ces livres précoces qui ont paru avant que les lumières de ces académiciens légitimes de la langue et donneurs de modèles ne soient bien éclairés, *VERETIÈRE, Factums*, t. 1, p. 101. Vous paraissez parus témoins de votre jeunesse despotique, à l'autel par l'innocence de votre vie?... pour nous alléguer en votre faveur ces suffrages précoces et prophétiques? *MASS.* Conf. Vocat. t. 1. Qu'un homme, pour qui sait penser, est un poulailler redoutable qu'une célébrité précocement, *DELLILLE, Parad. perdu*, 2. — *ETYM.* Lat. *præcœm*, de *præ*, en avant, et *cœm*, cuire, mûrir (voy. *CUIRE*). — *PRÉCOCEMENT* (pré-ko-sè-men), *adv.* D'une manière précocement. Le soleil de l'Inde l'a faite précocement femme; la passion l'a faite femme chrétienne, *BOSSUET, Mélanges tirés d'une petite lettre*, romantique, Paris, 1800, p. 137. — *PRÉCOCITÉ* (pré-ko-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est précocement. La précocité des fruits. La précocité de l'esprit. — *ETYM.* *Præcœ*. — *PRÉCOMPTE* (pré-ko-mpt), *s. m.* Compte avec lequel on par avance. — *PRÉCOMPTÉ*, *ÉE* (pré-ko-mpté, tée), *part. passé*. — *PRÉCOMPTER* (pré-ko-mpté), *v. a.* Compter par avance les sommes à déduire. Qu'il plaise donc, monsieur, à vos bontés que les aux soient sur les comptes, *LA FONT.* *Paysan.* Billels de sous simple signature, dans lesquels les comptes sont payés d'avance ou précomptés avec une somme principale; ce qui fait un commerce illégal contre les lois de l'Évangile et celles du commerce, *VAUBAN, Dîme*, p. 97. L'époux qui a précompté un héritage, à lors du partage, la faculté de revenir en le précomptant sur sa part pour le tout, il vaut alors, *Code Nap.* art. 1509. — *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Quand le seigneur gagne les terres à faute d'hommes et de desirs, il les prend pour lui, sans rien précompter [rabattre] ni rien pour les frais et labours de son vassal, *ROUSSEAU, Éduc.* II, 3. Toutes dépenses desuicées et précomptées, *CARL III*, 10. — *ETYM.* *Præ*..., préfixe, et *comptare*. — *PRÉCONCEPTIF*, *IVE* (pré-ko-n-sè-ptif, pti-ve), *s. m.* Terme de philosophie. Qui conçoit d'avance. Une idée préconceptive ou transcendantalisme, c'est une idée qui a la prétention de découvrir a priori les vérités d'un certain ordre, indépendamment des sens et de l'induction. — *ETYM.* Voy. *PRÉCONCEPTION*.

— *PRÉCONCEPTION* (pré-ko-n-sè-ption), *s. f.* Terme de philosophie. État d'un esprit qui a des idées préconçues. — *ETYM.* *Præ*..., préfixe, et *conception*. — *PRÉCONÇU*, *UE* (pré-ko-n-sue), *adj.* Qui a été conçu, imaginé, pensé d'avance. L'opinion préconçue. Le sacrifice que l'on fait de soi-même en idée est une disposition préconçue à s'imposer en réalité, *DISSAULT, Éloge de Richardson.* Je comprends... que, d'après cette idée, ou elle-même vraisemblable, mais préconçue, on ait passé par-dessus des difficultés... *LEYRONNE, Analyse critique des représentations zodiacales de Vindobona et d'And.* — *ETYM.* *Præ*..., préfixe, et *conçu*. — *PRÉCONISATION* (pré-ko-ni-sa-tion), *s. m.* en vers, de six syllabes), *s. f.* Action par laquelle un cardinal ou le pape déclare en plein consistoire qu'un tel, nommé par son souverain à tel évêché ou à tel bénéfice, a les qualités requises. — *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Préconisations [publications], *Ordonn. des rois de France*, t. II, p. 136. — *ETYM.* *Præconiser*; provieng *præconisatio*. — *PRÉCONISER*, *ÉE* (pré-ko-ni-zé, zée), *part. passé* de préconiser. — *PRÉCONISER* (pré-ko-ni-zé), *v. a.* || 1° Déclarer en plein consistoire qu'un sujet nommé à un évêché ou à un bénéfice a les qualités requises. Le pape a préconisé un tel pour l'archevêché de Paris. || 2° Louer excessivement. Surtout sachons priser tout ce qui part d'une auguste personne, et qu'on ne peut assez préconiser et le présent et celui qui le donne, du *CRACKAU, Remerc.* ou *duc du Maine.* Il vaut mieux être préconisé par une voix qui loue sans cesse [la postérité], que par une bouche qui se tait quand nous n'avons plus d'oreilles, *DISSAULT, Lett. à Falconet.* janvier 1760. Si nous avons été affligés de voir Bossuet préconiser celle [persécution] de Louis XIV, nous en aimons davantage Fénelon, qui a osé la condamner, *LA HARPE, Cours de litt.* t. IX, p. 406, dans *VOUGES.* || 3° Se préconiser, *v. réfl.* Se vanter beaucoup. || Se vanter d'être. S'idolâtrer, s'admirer, et d'un parler de miel, se va préconisant cousin de l'arc-en-ciel, *ROCHER, Sat.* I. — *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Préconiser, mot nouveau d'après *PASQUIER, Lettres*, t. III, p. 918. — *ETYM.* Lat. *præconisare* (*QUICHERAT, Addenda*), de *præconis*, crier public. — *PRÉCONISEUR* (pré-ko-ni-zeur), *s. m.* Louangeur outré. Ne pense pas pourtant qu'en ce langage je vienne ici, préconiseur pour sage, Tenter ton zèle, humble religieux, Par un encens à toi-même odieux, *J. B. ROUSS.* *Ep.* II, 4. — *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Préconiseur, *PASQUIER, Lett.* t. III, p. 918. — *PRÉCONNAÎTRE* (pré-ko-nè-trè), *v. a.* Se conjugue comme connaître. Terme didactique. Connaître d'avance. — *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Jésus-Christ est l'agneau qui a été précognu avant la création du monde, *CALV.* *Inst.* 780. — *ETYM.* *Præ*..., préfixe, et *conoscere*. — *PRÉCORDIAL*, *ALE* (pré-ko-r-di-al, a-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'épigastre. La région précordiale. Il se dit aussi quelquefois de ce qui est au devant du cœur. — *ETYM.* *Præ*..., et lat. *cor, cordis*, cœur (voy. *CŒUR*). — *PRÉCURSEUR* (pré-kur-seur), *s. m.* || 1° Celui qui vient avant quelqu'un pour en annoncer la venue. À la quinzième année de Tibère, saint Jean-Baptiste parla : Jésus-Christ se fait baptiser par ce divin précurseur, *BOSS.* *Hist.* I, 10. Qui, mes chers Juifs... vous êtes nos précurseurs, mais le serviteur qui porte le flambeau et qui marche devant son maître ne doit pas se croire supérieur à lui, *VOULT.* *Mil. hist. Un chrét. contre six juifs*, 62. || 2° Familièrement. Homme qui en précède un autre et l'annonce. Voilà un tel qui va venir, je suis son précurseur. Je crois que je serai votre précurseur dans l'autre monde, si cela continue, *D'ALEMA, Lett. d. Volt.* 13 juin 1779. || 3° Par extension, homme célèbre qui a immédiatement précédé ou un autre plus grand que lui, ou quelque concept on éminente. Scalliger, Lipsé et Casaubon n'ont été, à son dire [d'un poète latin moderne], que ses précurseurs, *BALZ.* *Liv.* VIII, lett. 14. Les hommes propres à changer la face des empires ont communément une origine éloignée; ils ne sont guère l'ouvrage du moment; presque toujours ils ont des précurseurs qui ont disposé les esprits à recevoir la lumière, *BALZAC, Hist. phil.* IX, 27. Le chancelier Bacon... précurseur plutôt que législateur de la nouvelle philosophie, *ib.* IX, 12. — 4° Fig. Certaines choses qui en précèdent ordinairement d'autres. Toute bonne parole qui nous

sauve a toujours son précurseur : ce n'est point une maladie, une perte, une affliction qui nous saute par elle-même; c'est un précurseur de quelque chose de mieux, *BOSS.* *Ép.* sur *myst.* XII, 11. L'onde qui les reçoit s'en irrita pour elles : ce vers est comme le précurseur de celui de Racine : Le flot qui l'apporta recula épouvanté, *VOULT.* *Comm. Corn. Rem. Androm.* I, 4. L'impétueux autan, précurseur du naufrage... *DELLILLE, Imag.* II. || Adjectivement. Tout nous épouvantait, et la terre et les mers, Et des chiens menaçants les clameurs importunes, Et l'oiseau précurseur des grandes infortunes, *MALFIL. Génie de Virg.* Ces signes précurseurs du trépas des héros ont-ils, pendant la nuit, troublé votre repos? *BOSS.* *Oscar*, I, 3. || En médecine, signes précurseurs, ceux qui annoncent une maladie prochaine. — *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Précurseur de l'Antechrist, *CALV.* *Inst.* 698. — *ETYM.* Lat. *præcursorum*, de *præ*, en avant, et *cursor*, course. — *PRÉDATEUR* (pré-da-teur), *s. m.* Celui qui vit de proie. Les membres défilés de la mouche ne la destinent pas moins à être la proie, que la force et l'adresse de l'araignée à être le prédateur, *DESSAULT, Essai sur la vertu*. — *ETYM.* Lat. *prædatorem*, de *prædare*, de *præda*, proie (voy. *PROIS*). — *PRÉDÉCÈDE*, *ÉE* (pré-dé-sé-dé, tée), *part. passé* de précéder. L'époux précéda || Substantivement. Le précéda n'a pas laissé de fortune. — *PRÉDÉCÈDER* (pré-dé-sé-dé), *v. a.* La syllabe *cé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : il précède, excepté au futur et au conditionnel : je précéderai, je précéderais, *v. n.* Terme de pratique. Mourir avant un autre. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. — *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Donataire mutuel est tenu avancer les obseques et funérailles et dettes du précédé, *LOISEL*, 604. — *ETYM.* *Præ*..., préfixe, et *decidere*. — *PRÉDÈS* (pré-dé-sé), *s. m.* Terme de pratique. Mort de quelqu'un avant celle d'un autre. — *ETYM.* *Præ*..., préfixe, et *decidere*. — *PRÉDÉCESSEUR* (pré-dé-sé-sseur), *s. m.* || 1° Celui qui a précédé quelqu'un dans un emploi, dans une dignité. Le prédécesseur d'un roi est celui qui a occupé le trône avant lui. Prédécesseur est opposé à successeur. || 2° Au plur. Ceux qui ont vécu avant nous dans le même pays. Nos prédécesseurs nous ont laissé cet exemple à imiter, *Dict. de l'Académie*. || Par extension. Est-ce là les prédécesseurs que se donne la réforme? *BOSS.* *Varlet*. Il ne sert de rien que ces Églises [des Églises particulières] aient leurs prédécesseurs dans ces grandes sociétés qui étaient auparavant et qui conservaient les vérités fondamentales, *ib.* *Var.* XV. — *HIST.* XIII<sup>e</sup> s. Il convenoit que les dettes que le prédécesseur avait en ans detteurs, demorant en le [la] main des detteurs (ou anciens), jusqu'à l'âge des enfans, *BEAUM.* XIV, 6. || XIV<sup>e</sup> s. Et pour ce que nos prédécesseurs ont laissé à traiter on doit être traité de... *BOSSUET, Ép.* 233. Il y a des Tarquinus filz ou neveu de son prédécesseur, *MARSHALL, f. 33 verso*. || XV<sup>e</sup> s. N'y est mémoire d'eux [des Français en Sicile] que pour les sépultures de leurs prédécesseurs, *COMM.* VI, 3. || XVI<sup>e</sup> s. De mêmes apparences, de même certitude, *BOSSUET* servy mon prédécesseur [roi], et le sera mon successeur, *MOYNE*, 1, 304. — *ETYM.* Lat. *prædecessorum*, de *præ*, en avant, et *decidere*, sortir de charge, de *vic*, v. c. (voy. *PRÉCÈDER*). — *PRÉDÉNOMMÉ*, *ÉE* (pré-dé-nomé, tée), *adj.* Qui vient d'être dénommé dans un écrit. — *ETYM.* *Præ*..., préfixe, et *denominare*. — *PRÉDÈTE*, *ÉE* (pré-dé-té, tée), *adj.* Terme de zoologie. Dont les dents canines supérieures forment des défenses. — *ETYM.* *Præ*..., préfixe, et *dent*. — *PRÉDESTINATEUR* (pré-dé-sti-né-teur), *s. m.* Celui qui applique le dogme de la prédestination. Vos réformateurs ont été de durs prédestinateurs, *JURIEU*, dans *BOSS.* 3<sup>e</sup> *écrit*. — *PRÉDESTINATIONNISTE* (pré-dé-sti-na-si-a-ni-s-tè), *s. m.* Doctrine des prédestinateurs. — *PRÉDESTINATIONNEMENT* (pré-dé-sti-na-si-a-ni-s-tè), *s. m.* Partisan de la prédestination. — *PRÉDESTINATION* (pré-dé-sti-na-tion), *s. f.* || 1° Terme de théologie. L'acte par lequel Dieu a déterminé l'éternité de son salut par sa grâce certains hommes ou salut éternel, *BOSSUET*. Je ne sais ce que vous voulez dire de parler de mon

amitié comme de la faveur ou de la prédestination, *1122* liv. III, lett. 6. Dieu sans pouvoir sur la volonté des hommes! une prédestination sans mystère! *1800*. *Pens* 221 v. 23, 64. *NAVAT*. Nous lisons saint Augustin, et nous sommes convertis sur la prédestination et sur la persévérance, *275*. 226. Adorons en cette princesse le mystère de la prédestination et de la grâce, *2052*. *Duch. d'Orléans*. | Suivant la doctrine du calvinisme, la prédestination comprend aussi le décret de Dieu par lequel tels hommes seront damnés. || 2° En général, ordre qui regarde l'avenir et qui en règle les événements d'une façon nécessaire. On prétend que le czar et lui [Charles XII] étaient encore fortifiés par l'erreur spéculative d'une prédestination absolue, *1027*. *Pierre IV*. Ce prince [Charles XII] ne conserva de ses premiers principes [de religion] que celui d'une prédestination absolue, dogme qui favorisait son courage et justifiait ses témérités, *1027*. *Charles XII*, 8.

— *HIST.* 2111° s. C'est la prédestination. C'est la providence divine Qui tout set et riens ne devine, *la Rose*, 17886. Comment prédestination Peut estre o volonté delivre | peut s'arranger avec la volonté, Fort est à gens laiz [laïques] à descrire, *ib.* 17304. || 2111° s. Rien du tout ne se fait sans Dieu et sa prédestination, *CALV. Inst.* 120.

— *ETYM.* Lat. *prædestinationem*, de *prædestinare*, *prædestiner*.

**PRÉDESTINÉ, ÉE** (pré-dè-sti-né, née), *part. passé* de *prédestiner*. || 1° Quo Dieu a destiné à la gloire éternelle. Vous avez vu comment une âme prédestinée use de la grandeur et de la puissance : apprenez comment elle use des richesses, *1228*. *Duch. d'Anguil.* || Substantivement. J'y fus le lendemain qui était hier [chez Saint-Aubin, qui venait de mourir], il n'était point du tout changé, il ne me fit nulle horreur ; c'est un prédestiné ; on respecte la grâce de Dieu dont il a été comblé, *275*. 482. Je veux vous faire admirer Dieu dans la conduite qu'il a tenue en nous proposant ces illustres prédestinés, *1027*. *Sainteté*, 3° *arsent*, p. 295. Vous avez bien la mine D'aller un jour échauffer la cuisine De Lucifer : et moi, prédestiné, Je rirai bien quand vous serez damné, *1027*. *Déf. du Mondain.* || Familièrement. Avoir un visage de prédestiné, une face de prédestiné, avoir le visage plein et vermeil. || 2° Réservé par le ciel à certaines choses inévitables. Les noms prédestinés des rois que tu chéris, *1800*. *Esth. Prologue*. Je ne le sais que trop... Que par la voix du ciel Zopire est condamné, Qu'à soutenir il a loi j'étais prédestiné, *1027*. *Fanat.* IV, 2. À son premier aspect j'ai d'abord deviné Pour quel douz avenir j'étais prédestiné, *1027*. *L'ANON*, le *Cid d'And.* II, 3.

**PRÉDESTINER** (pré-dè-sti-né), *v. a.* || 1° Destiner de toute éternité au salut... Que nous allons jour avec Dieu de ce grand et éternel renouvellement qu'il a prédestiné à ses serviteurs, *1027*. *Sermons*, *Temps du jubilé*, 3. En nous mettant devant les yeux la sainteté de ses élus, et en les prédestinant pour nous servir d'exemples, *1027*. *Sainteté*, 3° *arsent*, p. 296. || Il se dit aussi, chez les calvinistes, de ceux que Dieu destine à la damnation. || [Dieu] appelle à l'extérieur ceux que dans le fond il avait exclus de la grâce, les prédestinant au mal, *1027*. *Var.* XIV, 20. || 2° Destiner de toute éternité à de grandes choses, en parlant du choix de Dieu. Dieu, qui l'avait prédestiné à être un exemple de justice dans un si beau royaume et dans la première charge d'un si grand royaume, *1027*. *le Tellier*. || 3° Par extension, dans le langage ordinaire, réserver à quelque chose d'extraordinaire qui ne peut manquer d'arriver. Sa mauvaise étoile le prédestinait à se noyer. Dieu, qui d'un seul homme a voulu former tout le genre humain... en lui a prédestiné dès l'éternité les alliances et les divisions, *1027*. *Mar.-Thér.*

— *HIST.* 2111° s. Dame de paradis, reine couronnée, Trésorière de grâce, avant sainte que née, De la grâce de Dieu fut tu prédestinée, *1027*. *Test* 2129. || 2111° s. Plusieurs sont prédestinés en la grâce de Dieu, lesquels nous tenons en ce siècle pour non nobles, *le Songe du vergier*, I, 150. || 2111° s. Jésus-Christ étoit prédestiné en l'esprit de Dieu, d'être fait homme, *CALV. Inst.* 229. Ilz maudissaient et rejettoient ceulx qui disoient estre prédestinés à la guerre dureroit trois fois neuf ans, *1027*. *Nicias*, 10. Hélas ! je le sçay bien qu'il ne faut que j'espère D'échapper de tes fers, quoy que je puisse faire ; Le ciel à vous servir m'a trop prédestiné, *1027*. *Ély* I, 12. Puis des malheurs qui sont prédestinés Le seul remède est ceulx déterminés, C'est de n'avoir espérance ni crainte, *1027*. *Diane*, I, 17.

— *ETYM.* Lat. *prædestinare*, de *præ*, d'avance, et *destinare*, destiner.

**PRÉDÉTERMINANT, ANTE** (pré-dé-tèr-mi-nan, nan-1), *adj.* Terme de théologie. Qui prédétermine. Décret prédéterminant. || *S. m.* Les prédéterminants, ceux qui soutiennent la doctrine de la prédétermination physique.

**PRÉDÉTERMINATION** (pré-dé-tèr-mi-na-tion), *s. f.* Action par laquelle Dieu meut et détermine la volonté humaine. || *Prédétermination physique*, doctrine qui enseigne que Dieu détermine toutes les actions des créatures spirituelles et libres, par une impulsion physique qui précède toute détermination de la cause seconde ou créature. Tel est le sentiment de ceux qu'on appelle thomistes ; voilà ce que veulent dire les plus habiles d'entre eux, par ces termes de prémotion et de prédétermination physique, étant entendus, ont un si bon sens ; car enfin ces théologiens conservent dans les actions humaines l'idée tout entière de la liberté ; mais ils veulent que l'exercice de la liberté ait Dieu pour cause première, et qu'il l'inspire non-seulement par les attraits qui le précèdent, mais encore dans ce qu'il a de plus intime, *1027*. *Libre arb.* VIII.

— *ETYM.* *Prædeterminer*.

**PRÉDÉTERMINÉ, ÉE** (pré-dé-tèr-mi-né, née), *part. passé* de *prédéterminer*.

**PRÉDÉTERMINER** (pré-dé-tèr-mi-né), *v. a.* Terme de théologie. En parlant de Dieu, déterminer la volonté humaine. Supposons que Malebranche soutienne que la volonté angélique peut être la vraie cause de sa propre détermination, et que, bien loin d'être déterminée par le concours, c'est elle qui le détermine, *1027*. *L'intelligence créatrice...* se sera proposé dans la création de chaque être la meilleure fin possible, et aura prédéterminé les meilleurs moyens pour parvenir à cette fin, *1027*. *Paling.* VIII, 3.

— *ETYM.* *Præ...*, préfixe, et *determiner*.

**PRÉDIAL, ALE** (pré-dial, a-l'), *adj.* Ancien terme de droit. Se dit de ce qui appartient au fonds et aux héritages. Une rente prédiale ou foncière.

— *ETYM.* Lat. *prædium*, bien-fonds.

**PRÉDIASTOLOGIQUE** (pré-di-a-sto-li-k'), *adj.* Terme de physiologie. Qui précède la diastole du cœur. Bruit de frottement prédiastologique.

— *ETYM.* *Præ...*, préfixe, et *diastole*.

**PREDICABLE** (pré-di-ka-bl'), *adj.* || 1° Terme de logique. Qui peut être dit d'un sujet. Le terme vivant est predicable de la plante comme de l'animal. || 2° *S. m.* Le predicable, qualité qui fait ranger un objet dans telle ou telle catégorie.

— *ETYM.* Lat. *predicabilis* (voy. *PREDICAMENT*).

**PREDICAMENT** (pré-di-ka-man), *s. m.* || 1° Terme de logique. Attribut. Dans une proposition comme Dieu est saint, *Dieu* est le sujet, et *saint* le predicament. || 2° Synonyme de catégorie. L'être est le premier de tous les predicaments. || Familièrement. Être en bon, en mauvais predicament, être en bonne, en mauvaise réputation. Harlay se voyait perdu auprès de son beau-père et pour le monde dans un predicament à la noyer, *1027*. *ST-IM.* 42, 229. Oui, l'on sait toutes ses fredaines ; Il est à présent, dans Athènes, Dans un joli predicament, *1027*. *Céphale et Procris*, III, 8. Ce procédé peu galant n'avait pas dû me mettre en bon predicament auprès d'elle, *1027*. *1027*. *Conf.* 2. Mon hôte étoit un homme que j'appris être en fort mauvais predicament dans le quartier, *1027*. *ib.* XII.

— *HIST.* 2111° s. Il ne s'ensuit pas, se delectation ne est du genre ou predicament de qualité, que elle ne soit du nombre des bonnes choses, *1027*. *ORÈVE*, *Éth.* 302. || 2111° s. Quoi qu'une si franche déclaration l'eût mis en mauvais predicament à la cour, d'ACA. *Vie*, 2111. Nous appelons l'ailleur une mesadrenance au premier regard... la laideur qui revestoit une ame très belle ou la Boetie estoit de ce predicament, *1027*. *MONT.* IV, 222.

— *ETYM.* Lat. *predicamentum*, proprement énonciation, de *predicare*, énoncer (voy. *PREDICHA*).

**PREDICANT** (pré-di-kan), *s. m.* Terme de dénigrement. Ministre protestant. Georges Vischard, un des predicants de la Réforme, *1027*. *Mf.* l'arrivé, 11° *disc.* § 10. Vous avez qu'un predicant de village, qui a voulu escouter M. Rousseau, a été réprimandé par un roi héros et philosophe, *1027*. *Quest. mir.* *lett.* 1. Lorsqu'un père de famille eura été condamné aux galères perpétuelles, soit pour avoir donné retraite chez soi à un predicant, soit pour avoir écouté son sermon dans quelques cavernes, *1027*. *Pol. et lég. Comm. délits et peines*, 22.

— *HIST.* 2111° s. Ministres qui furent par nous appelez predicants, *1027*. *Recherches*, liv. VII,

p. 224, dans *LACURVE*. Le precheur se mit en... et valdre tout basit par une autorité de p... *DEPIA. Contes*, 1220.

— *ETYM.* Lat. *predicare* (voy. *PREDICHA*).

**PREDICAT** (pré-di-ka) ; le *t* ne se prononce et ne se lie pas), *s. m.* || 1° Terme de logique. Attribut ; ce qui peut être dit de plusieurs choses. La bonne logique, le predicat ou attribut ne se dit avec certitude générale du sujet que par liaison est né essayer entre eux, *1027*. *L.*

|| 2° Terme de grammaire. Se dit quelquefois d'un tribut d'une proposition, d'un jugement... est Le... se joint au sujet par le verbe ou la copule.

— *HIST.* 2111° s. *t* ne maie a, pr p... que l'on dit epitheton, predicaz ou ad... substantifs, *1027*. *Art de rhétor.* liv. II, f° 57.

— *ETYM.* Lat. *predicatum*, énoncé, de *predicare* (voy. *PREDICHA*).

**PREDICATEUR** (pré-di-ka-teur), *s. m.* || 1° Qui prédiche, qui annonce en chaire la parole de Dieu. Voici un grand mystère que je vous annonce, mes frères, c'est aux auditeurs de prédicateurs, ce ne sont pas les prédicateurs qui font eux-mêmes, *1027*. *Sermons*, *Sur la parole de Dieu*, 1. Je vous avoue, chrétiens, que j'ai de la peine de plaindre les prédicateurs, le sage... riches funèbres des princes et des grands du monde, *1027*. *Bourgoing*. Ne songez point à prédicateur qui vous a parlé, ni s'il a bien dit, ni mal dit ; qu'importe qu'il ait dit un mot de plus, il y a un prédicateur invisible qui est au fond des cœurs ; c'est celui-là que les prédicateurs et les auditeurs doivent écouter ; c'est lui qui est au dehors, et c'est lui que doivent écouter dedans du cœur tous ceux qui prêtent l'oreille à des discours sacrés, *1027*. *la Vallière*. Vous ne pouvez trop plaisamment votre mal omméte se... faut pas davantage pour mettre le feu... couvent ; vous êtes sujets en province à des prédicateurs, *1027*. *Nouveau predicant*... d'hui je l'avoue... Je ne puis à... mon de portraits, *1027*. *Sol.* 2. Fig. le... vous, ma chère fille, qu'un roi est un grand... cateur, et un predicateur fort persuasif... *lett.* *d'Anne de Fontaines*, I, III, p. 117.

*ORÈVE*. || Mal de gorge des prédicateurs, *1027*. *no 6*. || 2° Par extension, celui qui enseigne une doctrine quel'on ou. Jésus... d'une haut à saint Paul... et, par... inoué jusqu'au... de persécuter il le fit... lément défenseur, mais zélé... *1027*. *HIST.* II, 7. Ces predicateurs de la... [les philosophes anciens] ne firent point... et il fallait que les vains essais de la... préparassent de nouveaux... à la... *1027*. *mass.* *Pet. car Triomphe relig.* *Comptes*... [vanin] pu persuader douze Nations... à grands frais pour répandre par tout cette... révoltante [athéisme], se perit... roi serait-il assez puissant pour payer... cateurs d'athéisme ? *1027*. *Dict. phil.*

— *HIST.* 2111° s. [Charles VI à T...] dit aux predicateurs frères... logé, *1027*. *liv. IV*, p. 20, dans *1027*.

— *ETYM.* Espag. *predicador* ; port. *predicador* ; ital. *predicatore* ; du lat. *predicatore*, *car* (voy. *PREDICHA*).

**PREDICATIF, IVE** (pré-di-ka-tif, tive), *adj.*

Terme de grammaire. Racines... attributives, ou verbes, les racines... predicatif, un attribut, un état... opposition aux racines des... niales, qui indiquent un objet en... place dans l'espace. Les verbes et les... statifs, adjectifs et participes)...

— *ETYM.* Lat. *predicatorius*, *dicare*.

**PREDICATION** (pré-di-ka-tion), *s. f.* || 1° Action de prêcher... (11). Le predicateur qui parle au dehors... seul sermon pour tout un grand peuple... prédicateur du dedans, je veux dire le... fait au tant de prédications d'eff... personnes d'années dans la... à chacun en particulier, et lui... besoins, la parole de la vie éternelle... *1027*. *le Père*. La prédication com... dent temoigne à Jésus-Christ, *1027*. *HIST.* *deux predications de saint Pierre*... *1027*. *conv.* I, *ib.* II, 7. L'A... cueil de... *1027*. *les* et de... *1027* et *1027* entes, mais de los tres...



**PRÉMINENT, ENTE** (pré-4-mi-nan, nan-1'), s. f. Qui excelle, l'emporte, en parlant des choses. L'ne dit-elle préminente son mérite préminement est de... Une vertu préminente.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Ni venir ni aller à quelconque moment de quelque personne, de quelque estat préminent ou condition qu'ils soient, MONTAIGNE, I, 111.

— ETYM. Lat. *preminens*, de *præ*, en avant, et *eminens* (voy. *EMINENT*).

† **PRÉMIPTER** (pré-an-pi-è), v. a. Terme d'administration. Acheter par avance en vertu du droit de préemption.

† **PRÉEMPTION** (pré-an-pi-è), s. f. Action d'acheter d'avance || Droit de préemption, droit qui consiste à pouvoir prendre ou revendiquer parfois un objet avant toutes autres personnes. Il y a des cas où certains propriétaires ont le droit de préemption relativement à des terres d'alluvion que de préférence ils peuvent obtenir au prix de l'expertise, LYONNAIS. || Terme d'administration. Droit de préemption, droit que la douane revendique, en certains cas, d'acheter sur-le-champ, au prix déclaré, une marchandise que l'on cherche à faire passer pour une valeur trop faible.

— ETYM. *Pré...*, préfixe, et le lat. *emptio*, achat.

† **PRÉPAULIÈRE** (pré-é-pô-li-è-r'), s. f. Terme de zoologie. Pièce placée à la base de l'élytre des insectes coléoptères.

— ETYM. *Pré...*, préfixe, et *épaule*.

**PRÉFETABLÉ, BLE** (pré-é-ta-bil, ble), part. passé de *préfetabler*. L'ordre ancien et *préfetabli*. || Harmonie *préfetablie*, voy. *ARMONIE*, n° 3.

**PRÉFETABLIR** (pré-é-ta-bil-ir), v. a. Terme didactique. *Établir d'abord*. Vous n'avez pas *préfetabli* la question.

— ETYM. *Pré...*, préfixe, et *établir*.

**PRÉEXISTANT, ANTE** (pré-é-gzi-stan, tan-1'), adj. Qui existe avant. Il n'y a point de germes *préexistants*, point de germes contenus à l'infini les uns dans les autres, BUFFON. *Hist. anim.* xi. Je dirai à Platon : vous m'avez appris qu'en formant l'univers, le premier des êtres opéra sur une matière *préexistante* qui lui opposait une résistance quelquefois invincible, ARABIAN. *Anach.* ch. 41.

**PRÉEXISTENCE** (pré-é-gzi-stan-s'), s. f. Existence antérieure. La *préexistence* de l'animal dans l'ovaire de la femelle, BOUVER, *Contempl.* nat. x, 31. Un rabbin moderne [Manassé] qui avait fort étudié les anciens, assure que la *préexistence* des âmes est un sentiment généralement reçu chez les docteurs juifs, PINA. *Opin. des anc. philos. (Juifs)*.

— ETYM. *Pré-*, préfixe, et *exister*.

**PRÉEXISTER** (pré-é-gzi-sté), v. n. Exister avant. Plus on remonte dans l'origine des êtres organisés, et plus on se persuade qu'ils ont *préexisté* à leur première apparition, BOUVER, *Contempl.* nat. Eur. I, viii, p. 60, dans POTOURS. Il fait voir que les graines, leurs membranes, leurs cotylédons, leurs plantules *préexistent* à la fécondation, SENECA, *Ess.* art d'arr. I, 1, p. 47, dans POTOURS. Point de notion, d'opinion, *Opin. des anc. philos. Hobbesisme*. || Se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. *Pré...*, préfixe, et *exister*.

**PRÉFACE** (pré-fa-s'), s. f. || 1<sup>o</sup> Discours préliminaire mis à la tête d'un livre. *Préface* de la seconde partie : parler de ceux qui ont traité de cette matière [qu'il y a un réparateur, PASC. *Peas.* xiii, 3, 64. NAVET. Un auteur à genoux, dans une humble *préface*. Au lecteur qu'il ennue à beau demander grâce, MONT. *Sol.* ix || 2<sup>o</sup> Sirmond fut préféré par le pape à tous les savants d'Italie pour faire la *préface* de la collection des conciles, VOLZ. *Louis XIV, Lettre Sirmond*. Vous comparez la *préface* de l'encyclopédie à tout ce que vous avez fait de grand et de remarquable dans la patrie, dans la guerre, dans la politique, dans le gouvernement, dans les lettres, D'ALEMB. *Lettr. au roi de Prusse*, 1750-1759. Les *préfaces* sont une autre source d'erreurs ; c'est là que se déploie l'ostentation d'un auteur qui essaye de quelquefois récompenser le prix des vaines qu'il traite, CONDILL. *Art d'écr.* iv, 3. || 3<sup>o</sup> L'usage d'honneur, mots d'honneur et de respect qui se placent avant de nommer quelqu'un ou quelque chose. On ne le doit jamais nommer [de Thémistocle] sans une *préface* d'honneur, MONTAIGNE, cité par PASTY, *Montaigne* écrit, 30 sept. 1604. || 4<sup>o</sup> Familièrement. Paroles dites pour en venir à quelque explication. *Dante* : Point de *préface*, Au fait. — La *poésie* : On ne l'est pas pour sans demander grâce, COLLIN D'ARNAUD. *Artiste*, II, 2. Permettez que

sans nulle *préface* j'aille d'abord au fait, ID. *M. de Crae*, ac. 10. || 4<sup>o</sup> Partie de la messe qui précède le canon. Chanter la *préface*.

— REM. *Préface* est toujours féminin... Je l'ai voulu faire masculin à tant de gens qui font profession de bien parler, que j'ai cru être obligé d'en faire une remarque pour les désabuser, VAGZEL. *Rem.* p. 78 (in-4°, 1701).

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Ainsi sine [snit] lors sa *préface*, Et fait son fil entendre et croire Que tout lui a dit chose voire [vraie], R. BRESCH. *Miroir de mariage*, p. 69. || XVI<sup>e</sup> s. C'est la *préface* de bien et deument prier, CALV. *Instit.* 704. Quand nostre Seigneur ordonne la circoncision à Abraham, il use de ceste *préface* qu'il veut estre son Dieu et le Dieu de sa semence, ID. *ib.* 1068. Quant à Cicero... sa façon d'écrire me semble ennuyeuse... car ses *préfaces*, descriptions, partitions, etymologies consomment la plus part de son ouvrage, MONT. II, 108. Suivant la méthode de ce livre mise au *préface*, CHARON. *Sa. sac.* I, 19, adertissement.

— ETYM. Bas-lat. *prephasia*; espagn. *prefacio*; ital. *prefazio*; mots corrompus du lat. *præfatorem*, qui a donné en italien *prefazione*, et qui aurait donné en français *prefaison*; de *præ*, avant, et *fari*, dire (voy. *FABLER*). L'altération de *præfatorem* avait été ou *prefacia*, ou *prefatium*, d'où les masculins *prefacio*, *prefasio*, en espagnol et en italien, et en français un *préface* masculin.

† **PRÉFECTORAL, ALE** (pré-fé-kto-ral, ra-l'), adj. Terme d'administration. Qui appartient à une préfecture, à un préfet. Arrêtés *préfectoraux*. Autorité *préfectorale*.

— ETYM. *Pré-*, préfixe.

**PRÉFECTURE** (pré-fé-ktu-r'), s. f. || 1<sup>o</sup> Nom de plusieurs charges dans l'empire romain. || Grande subdivision de l'empire romain, administrée par un préfet. Et [il] prononce en lui-même, comme Calpbe, qu'il vaut encore mieux qu'un juste périsse que si toute la nation, sous sa préfecture, allait se révolter contre César, MASS. *Carême*, *Passion*. || 2<sup>o</sup> Il s'est dit d'une sorte de suzeraineté. Ce n'était pas assez au roi [Louis XIV] d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alsace, au même titre que l'avaient eue les empereurs, VOLZ. *Louis XIV*, 14. || 3<sup>o</sup> Division administrative dans plusieurs contrées. La Suède est partagée en vingt-quatre *préfectures*. || 4<sup>o</sup> En France, fonction de l'administrateur appelé préfet. Les *préfectures* ont été établies par la loi du 17 février 1800. || Bureaux, hôtel du préfet. Aller à la *préfecture*. || Durée des fonctions d'un préfet. Ce marché a été établi pendant sa *préfecture*. || L'étendue de territoire qu'administre un préfet. || Ville où réside un préfet. Laval est une *préfecture*. || Conseil de *préfecture*, voy. *CONSEIL*, n° 6. || 5<sup>o</sup> Sous-préfecture, voy. ce mot à son rang. || 6<sup>o</sup> Préfecture maritime, chef-lieu d'un arrondissement maritime. || Port où réside habituellement un préfet maritime. || Hôtel qu'il habite et où se trouvent ses bureaux. || Emploi de préfet maritime ou ensemble de son service. || 7<sup>o</sup> Préfecture de police, l'emploi du préfet de police. || 8<sup>o</sup> Hôtel où sont les bureaux du préfet de police. || 9<sup>o</sup> Il se disait, dans les collèges de jésuites et des bénédictins, de la salle où se tenait le préfet des études et où il mandait les élèves qui étaient en faute.

— ETYM. Lat. *præfectura*, de *præfectus* (voyez *PRÉFET*).

**PRÉFÉRABLE** (pré-fé-ra-bil'), adj. Digne d'être préféré. Sous un nom si fameux qui vous rend *préférable*, L'héritier de Galba sera considérable, CORN. *Othon*, III, 8. Le repos et l'indépendance dont jouissent notre *littérateur* philosophe, lui parurent *préférables* au pénible honneur d'élever un prince, D'ALEMB. *Éloges*, *Segrais*.

— ETYM. *Pré-*, préfixe.

**PRÉFÉRABLEMENT** (pré-fé-ra-bil-man), adv. Par préférence. La voilà [votre lettre] : je l'ai lue *préférablement* à toutes les embassades de l'arrivée, BRV. 7 oct. 1677. || Il ne se construit jamais absolument, et veut la préposition *à*.

— ETYM. *Pré-*, préfixe, et le suffixe *ment*.

**PRÉFÉRER, ÉR** (pré-fé-ré, ré), v. a. part. passé de *préferer*. Quand on voit dans l'évangile les brebis perdues et préférées par le bon pasteur à tout le reste du troupeau, BOSS. *Mar.-Thér.* || Substantivement. Vous êtes le *préfé* et la voilà pourquoi justement j'ai cru qu'il était bon que pour le complément Elles furent les *préférées*, D'ARCONTOY, *Céphale et Procris*, III, 3.

**PRÉFÉRENCE** (pré-fé-ran-s'), s. f. || 1<sup>o</sup> Acte par lequel on préfère une personne, une chose à une autre. C'est par là que l'un d'eux obtint la *préfé-*

rence, CORN. *Rodog.* I, 7. Ils se sont mis en route pour la *préférence* de leurs professions, MONT. *Gentilh.* II, 4. Elle [la grandeur nature] est une *préférence* d'estime; mais les hommes n'y ont attaché aucune *préférence* extérieure, RASS. *Contes des grands*, II. Pour empêcher que certains officiers ne prissent de l'argent pour cette sorte de *préférence* [exécuter un plaideur avant l'autre], L'ARR. VIII. La *préférence* du devoir sur l'ambition, sév. 8 juil. 1674. On lui donna même en récompense la *préférence* sur son aîné, MASS. *Carême* *prod.* || De *préférence*, par *préférence*, loc. adv. Je me détourne des lettres où je crains que m'en pourrait parler encore [des nouvelles de cour], et je me jette avidement et par préférence sur les lettres d'affaires, sév. 21 oct. 1674. Ce n'était réduit à ne conserver d'un seul poëte ceux ceux que l'antiquité nous a laissés, il ne peut-être choisis Horace de *préférence* à Virgile, autres, D'ALEMB. *Éloges*, *Despreaux*, note 25. || 2<sup>o</sup> *Préférence* se dit du choix qu'on fait d'un domestique d'un domestique, plutôt que d'un autre. A cette pauvre femme, et dites-lui que j'ai vu tout du bien : j'ai besoin d'une femme de chambre, et je lui donnerai la *préférence*, VOLZ. *Jeanne Colin*. Venez toujours glaner dans les champs, accordez-moi cette *préférence*, OZELIS, *Théâtre*, *Ruth et Noëmi*, I, 3. || Fig. Et donnez-moi la *préférence*. Quand il faudra vous ennuier, dit Ép. LXIII || 3<sup>o</sup> Il se dit, chez une femme, d'un sentiment voisin de l'amour. Elle le traitait avec une *préférence*, HAMILT. *Gramm.* 7. Une *préférence* n'est pas de l'amour, OZELIS, *Théâtre*, *les délicieuses*, I, 2. || 4<sup>o</sup> Terme de droit. A qui qu'on donne à une personne sur une somme de biens du débiteur sont le gage commun de ses créanciers; et le prix s'en distribue entre eux en contribution, à moins qu'il n'y ait entre eux des causes légitimes de *préférence*, CODE DE PROC. art. 2091. Les causes légitimes de *préférence* sont les privilèges et hypothèques, *ib.* art. 2091. 5<sup>o</sup> *Préférence*. Marques particulières d'affection ou d'attachement accordées à quelqu'un. Vous ambitionnez les *préférences*, DICT. DE L'ACADÉMIE.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et est à entendre via par la *préférence* par temps et sage souffrance, BOUVER, *Eth.* 21. || XVI<sup>e</sup> s. Il merite d'avoir que l'on *préférence* par dessus les autres capitaines, MONT. *Lucul.* A ils firent couper les pouces aux notes, pour leur oster la *préférence* et l'art de la marine, MONT. II, 108.

— ETYM. *Pré-*, préfixe.

**PRÉFÉRER** (pré-fé-ré), La syllabe *fé* est d'un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette; je *préfé*; excepté au futur et au conditionnel, *préférai*, *préférais*, v. a. 1<sup>o</sup> Se donner la *préférence* en faveur d'une personne, d'une chose à une autre. Et n'a-t-il pas raison [l'homme] de *préfé* la simplicité d'une vie partielle aux soucis et aux chagrins des avarices, aux inquiétudes des ambitieux? BOSS. *Arch. d'Orléans*. Elle a préféré la croix au trône, et elle a été malheureux au nombre des plus grands rois de la Reine d'Angleterre. Vous pouvez sans doute préférer Julien, ce grand homme si célèbre, à tout ce que les arts doivent toujours être préférés, VOLZ. *Lettr. pr. roy. de Pr.* 20 août 1704. On ne *préfé* la vérité à sa gloire peut espérer de la *préfé* à sa vie, J. J. ROUSS. *Nel.* 3<sup>e</sup> discours. On ne demande pas s'il faut *préfé* l'agriculture, les manufactures, ou les manufactures. L'agriculture il ne faut rien *préfé* : il faut s'en tenir à CONDILL. *Comm.* 1<sup>o</sup> 20. A l'égard de la vérité, n'aime qu'après avoir jugé, on ne peut *préfé* avoir comparé, J. J. ROUSS. *Em.* IV. On ne peut pas sentir, c'est se déterminer, c'est agir. *Ess.* anal. *disc.* XI. *Préfé* avec l'ambition, la *préfé* mourir. *Préfé* à l'ambition. J'ai préféré de payer mes dettes, MONT. 6 juil. 1674. Je *préfé* de provoquer le nombre de ceux à qui je suis attaché, plutôt que me borner à un simple usage de son argent, D'ALEMB. *Disc.* à l'Acad. fr. Je [car Pierre I<sup>er</sup>] *préfé* les transmettre mes peuples plutôt que de leur donner que le mérite, qu'à l'ambition, qu'à la vanité, rend indigne, VOLZ. *Russie*, II, 10. *Préfé* que et le subjonctif. Je *préfé* que vous fussiez l'Acad. || 2<sup>o</sup> Se *préfé*, v. r. Se donner la *préférence* à soi-même. C'est un défaut qui se voit à tout.

— REM. 1. L'usage a voulu établir une distinction entre *préfé* suivi d'un infinitif, sans préposition, et d'un infinitif et de la préposition, *préfé*













rano de Bergerac : cette scène m'appartient, puis-  
qu'elle est bonne, et je prends mon bien où je le  
trouve, d'ALFRED. *Éloges, Despréaux*. || 8° Prendre  
soit de levés d'hommes qui se font, l'empereur  
Napoleon prenait tous les jeunes gens de  
bonne conscription. Il prendra vos enfants pour  
conduire ses chariots. Il s'en fera des gens de  
main, et il les fera courir devant son char,  
BIBLE, *Rois, I, VIII, 11*. || 9° Prendre se dit  
de Dieu qui fait d'apparaître un être humain par  
sa volonté. Quoi! c'est mon fils! — Le vôtre: Dieu  
en a pris un, il vous en rend un autre, C. DELAY,  
*du Cid, I, 9*. || 10° Arrêter pour emprisonner.  
Le roi ordonna en secret à Hégésippe de  
prendre Protésilas et Timocrate, de les conduire en  
prison dans l'île de Samos, et de les y laisser,  
TII. XIV. J'ouvre la bouche et dis: je voudrais,  
si vous plaisait, ne pas payer Chambord; sur ce  
point je ne prend, on me met en prison, P. L. COUR,  
*aus anonym*. || Il a été pris comme dans un blé,  
il a été attrapé de manière à ne pouvoir se sauver.  
11° En guerre, s'emparer, se rendre maître de.  
On dit que le canon prendra cette place, PIZ-  
VET. *Lett. hist. I, III, p. 8*. On avait conté auparavant  
qu'un courtisan avait dit au roi: « Sire, vous  
avez des loups comme Monseigneur, et il prend  
villes comme vous, » s'v. 474. Philisbourg est  
pris, ma chère enfant, votre fils se porte bien, id.  
Je m'en vais après dîner à Brévanes.... Mme de  
Langes m'y souhaite, il y a six semaines: mais  
Philisbourg a pris, id. 479. Ce duo [le  
de Lunebourg] avait chargé le maréchal de  
Lorraine en flanc, pris son canon et son bagage, id.  
La prise du vaisseau de guerre ostendois a sa-  
tisfait Sa Majesté, et vous devez observer que ce  
n'est pas faire beaucoup de prendre un vaisseau  
pour aller ensuite le capitaine et l'équipage....  
*Bayle d'Panetie, 7 févr. 1678, dans JAL*. Cet  
officier [un Allemand au service de Russie], exalté  
du désir de reprendre Moscou et de se naturali-  
ser en Russie par cet exploit signalé, s'emporta  
contre des siens.... Il se précipite vers le Kremlin,  
entre des avant-postes, les méprise, tombe  
dans une embuscade, et, se voyant pris dans une  
poche qu'il voulait prendre.... s'égara, *Hist. de Nap.*  
12° Faire prisonnier. Joseph leur concitoyen  
[les Juifs], un de leurs capitaines, un de leurs  
rois, qui avait été pris dans cette guerre en dé-  
truisant son pays, boss. *Hist. II, 8*. S'ils [les Grecs]  
n'avaient pris [Artémise], elle n'aurait mérité que  
d'être comblée de louanges et d'honneurs, MOLLIN,  
*anc. Étrur. I, III, p. 239, dans PUGENS*.  
13° Attrapper à la chasse, à la pêche, dans un  
endroit, etc. Tel est pris qui croyait prendre, LA  
Font. *Fabl. VII, 9*. Un manant au miroir prenait  
les passants, id. *ib. VI, 16*. Là, cormoran, le bon  
pêcheur.... Vous les prenez sans peine [les poissons],  
un jour l'un, un jour l'autre, id. *ib. X, 4*. Honteux  
comme un renard qu'une poule aurait pris, id. *ib.*  
14° Les poissons se moquent de moi comme les  
hommes; je ne prends rien, je meurs de faim, VOLT.  
*Ép. 17*. On prend la pie dans les mêmes pièges  
et de la même manière que la corneille,  
R. OÛ. I, V, p. 124. || Fig. Se laisser prendre  
facilement, à l'hameçon, se laisser tromper. Je me  
laisse prendre à l'appât des grandeurs, P. LE  
MOYNE, *Morie Stuart, II, 2*. || Dans un sens ana-  
logue. Ne vous laissez pas prendre à ses paroles,  
soyez doux. Oui, chaleur, force, enthousiasme,  
ces expressions, et vous vous laissez prendre à  
ses paroles, OENLIS, *Théat. d'éduc. les Faux amis*,  
II. || Fig. Cette femme l'a pris dans ses filets,  
comme l'a séduit. || Fig. Prendre quelqu'un  
par un subterfuge, obtenir par artifice quelque chose de  
quelqu'un. || Fig. Prendre un rat, voy. RAT. || Pren-  
dre dit aussi des animaux qui chassent ou pé-  
nètrent. Le chat a pris une souris. La mouette a pris  
un poisson. || Fig. S'emparer de l'esprit, du cœur.  
Il faut maint exemple en ce siècle où nous  
vivons. Qu'il n'est rien si facile à prendre que  
les hommes, MÉNAGE, *Sar. III*. Que la vengeance  
se prend à l'esprit d'une femme! Je l'attaquai  
par là, par là je pris son âme, CORN. *Cinna, V, 2*.  
Une qu'amour prend par l'âme, il en prend  
par les yeux, LA FONT. *Nicolas*. Tout ce qu'elle  
me dit m'a semblé si spirituel, que, si elle avait  
su que je ne prendrais par les yeux, elle m'aurait  
pris par les oreilles, BOURSAILLET, *Lett. nouv. I, III*,  
179, dans PUGENS. Comme la raison n'est pas tou-  
jours écoutée, lorsque nos inclinations y résistent,  
ce que notre inclination est elle-même souvent  
plus pressante raison qui nous émeuve, Dieu  
nous prend encore de ce côté-là.... boss.

*Lib. orb. VII*. Il me prenait par mon propre intérêt,  
VEN. *Tél. III*. Les jeunes gens veulent être pris  
par les sens, boss. *Pens. philos. n° 24*. Cette man-  
nière de prendre toujours les enfants, comme on  
dit, par la sensibilité, ne vaut rien lorsqu'on  
abuse, OENLIS, *Ad. et Théod. I, I, p. 308, dans PUGENS*.  
|| Prendre quelqu'un par son faible, flatter,  
toucher son inclination favorite. || Savoir prendre  
quelqu'un, connaître les mobiles par lesquels on  
peut agir sur lui. Et quand on sait le prendre, on  
en fait ce qu'on veut, J. B. ASSOL. *Flatt. I, 1*.  
|| Prendre quelqu'un par ses propres paroles, le  
convaincre par ce qu'il a dit lui-même, se faire  
contre lui un droit de ses propres paroles. M. Bas-  
nage fait semblant de me vouloir prendre par mes  
propres paroles, boss. *Des. For. I<sup>er</sup> disc. 42*.  
|| 13° Surprendre. Je l'ai pris à voler des fruits. On  
m'a pris au dépourvu. Je te prends sur le livre. —  
Hé bien, qu'en veux-tu dire? Tant d'excellents esprits  
qui se mêlent d'écrire, Valent bien qu'on leur donne  
une heure de loisir, CORN. *Gal. du Pal. I, 7*. || En un  
sens analogue. Dieu connaît de toute éternité tout  
ce que la créature fera librement, on quelque  
temps qu'il la puisse prendre, et en quelques cir-  
constances qu'il la puisse mettre, boss. *Lib. orb. VI*.  
|| Prendre quelqu'un sur le fait, le prendre au mo-  
ment même où il fait quelque chose qu'il voulait  
cacher. || Fig. En vain la nature s'était cachée dans  
des lieux si profonds et si inaccessible pour tra-  
vailler à la végétation des pierres, elle fut, pour  
ainsi dire, prise sur le fait par des curieux si hardis,  
RONT. *Tournefort*. Ah, disait-il [de nain de Saturne],  
j'ai pris la nature sur le fait; mais il se trompait  
sur les apparences.... VOLT. *Microm. A*. || On dit  
dans le même sens : prendre quelqu'un en fla-  
grant délit (voy. FLAGRANT). || Prendre quelqu'un la  
main dans la poche, la main dans le sac, le sur-  
prendre au moment où il commet un vol ou quel-  
que détournement. || Prendre en faute, surprendre  
pendant qu'une faute se commet. Ma situation était  
pire encore par l'animosité de mes ennemis, qui  
ne cherchaient qu'à me prendre en faute, J. J. ROUSS.  
*Conf. XII*. || Prendre quelqu'un sans vert, voy. VERT.  
|| Prendre quelqu'un au pied levé, voy. LEVÉ, n° 1.  
|| Prendre quelqu'un au saut du lit, l'aller trouver  
dès le matin afin de ne pas le manquer. || Prendre  
quelqu'un au mot, se hâter d'accepter une offre.  
|| Prendre quelqu'un à son avantage, le saisir, le  
surprendre quand on a l'avantage sur lui. J'ai fait  
une réponse à M. de Carcassonne.... Je l'ai pris à  
mon avantage, et, comme je le tiens à cent cin-  
quante lieues de moi, je lui dis tout ce que je  
pense, s'v. 510. || Prendre le défaut d'un joueur,  
à la paume, pousser la balle de manière que celui  
qui est obligé de la renvoyer ne puisse aisément  
aller au-devant. || Terme d'escrime. Prendre sur le  
temps, porter une botte à son adversaire dans l'in-  
stant où il s'occupe de quelque mouvement. ||  
14° Y prendre, prendre à cela, c'est-à-dire pren-  
dre quelqu'un dans une occupation, dans une cir-  
constance, dans un état d'esprit indiqués par le  
contexte du discours. Le corbeau, honteux et confus,  
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait  
plus, LA FONT. *Fabl. I, 2*. Ah! je vous y prends  
enfin, perfide! me voilà sûr de votre inconstance....  
VOLT. *Écoss. IV, 4*. Vous lisez donc des chanson-  
nettes? Ah! je vous y prends, monseigneur, SÉLAKO.  
*Cardin*. || 15° Manger, boire, avaler. Je n'ai encore  
rien pris de la journée. Mon avis est qu'on la remette  
sur son lit, et qu'on lui fasse prendre quantité de  
pain trempé dans du vin, vol. *Méd. malgré lui, II*,  
8. J'ai pris une, deux, trois, quatre, cinq, six,  
sept, huit médecines, id. *Mal. imag. I, 1*. J'ai voulu  
me raccommoquer avec le chocolat, j'en pris avant-  
hier pour digérer mon dîner, afin de bien souper;  
et j'en ai pris hier pour me nourrir, et pour jéner  
jusqu'au soir, s'v. 94. Il était incommodé d'un  
dévoiement au commencement de son service; il  
prit du lait sans préparation pour le faire cesser,  
id. 129. J'ai pris, j'ai fait couler dans mes brûlantes  
veines un poison que Médée apporta dans Athènes,  
BAC. *Phèdre, V, 7*. || Vous diriez-vous prendre quelque  
chose? se dit à une personne que l'on invite à man-  
ger un morceau. Peut-être le matin prenez-vous  
quelque chose : Un bouillon? du café? que vous  
plait-il des deux? BOURSAILLET, *Fables d'Ésope, I, 2*.  
|| On dit : prendre du café, du thé, du chocolat,  
plutôt que boire. || Trop prendre de son vin, ou,  
absolument, en trop prendre, s'enivrer. Il faut....  
Ou que mon maître ait pris le soir pour la matin,  
Ou que trop tard au lit le blond Phébus sommeille,  
Pour avoir trop pris de son vin, vol. *Amph. I, 3*.  
C'est lui qui en a trop pris; pour moi, j'en ai pris

aussi; ils sont si longtemps à table que par conte-  
nance on boit, et puis on boit encore, et on se  
trouve avec une galeté extraordinaire, s'v. 29 août  
1677. || Fig. Son cœur n'est pas usé pour moi, il  
n'est seulement qu'un peu ramassé du plaisir de  
m'aimer, pour en avoir trop pris d'abord, MARIYAUZ,  
*Marianna, part. a*. || Faire usage d'une chose pour  
sa santé, pour son agrément, etc. Prendre un  
bain. Comment! que voulez-vous faire? — Pre-  
ndre ce petit lavement-là; ce sera bientôt fait,  
vol. *Mal. imag. III, 4*. De quel vous mêlez-vous....  
d'empêcher monsieur de prendre mon elixire?  
id. *ib.* On a fait refus de prendre le remède que  
j'avais prescrit, id. *ib. III, 6*. Je prendrai la dou-  
che dans quelques jours, s'v. 377. J'ai donc pris  
des eaux ce matin, ma très-chère; ha! qu'elles  
sont méchantes! id. 377. || Prendre du tabac,  
mettre de la poudre de tabac dans son nez. Il  
n'est rien d'égal au tabac.... ne voyez-vous pas  
bien, dès qu'on en prend, de quelle manière obli-  
geante on en use avec tout le monde? vol. *Festin*,  
I, 1. || Prendre la poudre d'escampette, voy. ES-  
CAMPETTE. || Prendre l'air, sortir d'un lieu où l'on  
était renfermé pour aller dans un endroit découvert,  
aéré. Allons prendre un peu d'air dans la cour des  
prisons, CORN. *Suite du Menteur, II, 7*. Je me promène,  
il est vrai; mais il faut qu'on défende le beau temps,  
si l'on veut que je ne prenne pas l'air, s'v. 268.  
|| Prendre l'air, sortir de la ville pour aller passer  
quelque temps à la campagne. || Familièrement.  
Prendre l'air, s'étrader, se retirer d'une situation où  
l'on court quelque péril. On voulait l'arrêter; mais  
il avait pris l'air. || Prendre le frais, respirer la  
fraîcheur. Quel grand mal est-ce qu'il y a à pren-  
dre le frais la nuit? vol. *G. Dand. III, 2*. Candide  
et Martin, en retournant à la petite métairie, ren-  
contrèrent un bon vieillard qui prenait le frais à sa  
porte sous un berceau d'orangers, vol. *Candide*,  
30. || En un sens analogue. Quand j'ai pris toute la  
beauté du soleil en marchant toujours, je rentre  
dans ma chambre, s'v. 26 nov. 1684. || Prendre du  
repos, ma fille, et calme tes douleurs, vol. *Cid, II*,  
9. || Dans les maisons religieuses, prendre la dis-  
cipline, se donner la discipline. Ces religieuses  
prenaient la discipline deux fois la semaine.  
|| 16° Être atteint par communication, en parlant  
de maladies contagieuses. Il a pris le typhus dans  
l'hôpital. Je suis éfrayé de ces fièvres que je crains  
que vous ne preniez à Versailles; on m'a dit que  
tout en est plein, s'v. 22 sept. 1667. || Fig. Prendre  
un mal, une passion, contracter un mal moral, une  
passion, etc. Vous avez pris ce mal-là de moi, s'v.  
18 oct. 1684. Son maître.... Prit insensiblement  
dans les yeux de sa nièce L'amour où je voulais  
amener sa tendresse, BAC. *Brit. IV, 3*. Elle ne pen-  
sait jamais à donner de l'amour, mais elle était au-  
fête à en prendre, MARIYAUZ, *Poés. par. 6<sup>e</sup> part*. Le  
roi prit de l'amour pour Mme de Montepan dans  
le temps qu'il vivait avec Mlle de la Vallière en  
maîtresse déclarée, M<sup>me</sup> DE CAYLUS, *Souvenirs*.  
|| 17° Il se dit de certaines conditions corporelles.  
Prendre de l'embonpoint, du corps, devenir plus  
gras, plus gros. Le tarler prend beaucoup de gras  
dès la fin de l'été, et alors il ne le ôde point à  
l'ortolan pour la délicatesse, RONT. *Ois. I, IX, p. 227*.  
Un coq est capable d'engendrer à l'âge de trois mois,  
et il n'a pas alors pris plus du tiers de son accrois-  
sement, id. *Hist. anim. I, III, p. 467*. || Prendre du  
ventre, devenir ventru. || Prendre des forces, se forti-  
fier. || Fig. J'ai pris dans l'horreur même où je suis  
parvenue une force nouvelle à mon cœur inconnue,  
VOLT. *Orphel. V, 4*. || Prendre de l'âge, avancer en  
âge. || Ce cheval prend quatre ans, cinq ans, il en-  
tre dans sa quatrième, dans sa cinquième année.  
|| Prendre les dents, se dit du cheval, lorsque les  
secondes dents lui poussent. || Prendre une posture,  
une attitude, placer son corps d'une certaine ma-  
nière. || Il se dit de certains mouvements de corps.  
Prendre son vol, commencer à s'envoler. Déjà pren-  
nait l'essor, pour se sauver dans les montagnes, cet  
aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos  
provinces, VLÉSC. *Tur.* || Prendre son élan, se don-  
ner une certaine impulsion en courant, afin de  
s'élaner plus loin. || Prendre la fuite, s'enfuir.  
|| Anciennement, prendre son escouade, s'élaner.  
|| Prendre le trot, le galop, se dit d'un cheval qui  
se met à trotter, à galoper. || Prendre les aides des  
jambes, se dit d'un cheval qui commence à re-  
pondre à ces aides. || Prendre chair, se dit d'un  
cheval qui commence à se rétablir après une longue  
maladie. || Prendre les coins, entrer dans les angles

de manège. || 18° Contracter, adopter, en parlant de certaines qualités ou manières. Il prend de mauvaises habitudes. Il prit un ton sévère. Conjuguez avec moi, pour bien prendre l'accent, *AVANARD, le Distr.* III, 3. || [Alexandre] prit les mœurs des Perses, pour ne pas décevoir les Grecs, *MONTESSQ. Esp.* I, 15. Jeune, égaré, j'avais tous les caprices: De mes amis j'avais pris tous les vices, *ROST. Enf. prod.* IV, 3. Elle prend des caprices, de l'humeur; elle se forme enfin, *OSIUS, Théât. d'éduc. le Méchant par air*, I, 8. || Cet homme prend des airs, prend certains airs, il affecte un ton, des manières qui ne lui conviennent pas. || Prendre le haut ton, parler avec bonté. || En un même sens, le prendre sur le haut ton, ou, elliptiquement, le prendre haut. Tu le prends d'un haut ton, et je crois qu'au besoin Ce discours emphatique trait encore bien loin, *COAN. Méf.* I, 1. Le sage, disaient les stoïciens, est invulnérable et inaccessible à toute sorte de maux.... Il est lui-même sa félicité; c'est le prendre d'un ton bien haut pour des hommes faibles et mortels, *BOSS. Sermons, 3<sup>e</sup> dim. après l'Éq. Préambule.* Au commencement de 1620, il [Luther] le prit d'un ton un peu plus haut, *BOSS. Var.* I, 33. Enfin Rolando, fatigué d'une scène où il mettait inutilement beaucoup de sien, le prit sur un ton si haut, qu'il imposa silence à la compagnie, *LESAGE, Gil Bl.* I, 4. || On dit de même: Vous le prenez bien haut. Mais, mon petit monsieur, prenez-le un peu moins haut. — Ma foi, mon grand monsieur, je le prends comme il faut, *MIS. I*, 2. || Le prendre sur un certain ton, affecter telle ou telle manière. Luther le prenait d'un ton de prophète contre ceux qui s'opposaient à sa doctrine, *BOSS. Var.* I, 31. .... Je ne veux pas le prendre sur le ton fier et sérieux, *COAN. Circé*, I, 2. De quel ton le prenez-vous là, s'il vous plaît? *DANCOURT, Chéc. d. le mode*, II, 2. Tout innocent que je suis, vous le prenez sur un ton qui ne laisse pas d'embarrasser mon innocence, *LE SAON, Cripin ritol*, 14. Oui, sur ce ton Puisque vous le prenez, je la garde, *COLLIN D'HARLEVILLZ, Vieux célib.* IV, 4. || Le prendre par là, le prendre sur ce ton. Oui! tu le prends par là? *MOL. le Dép.* IV, 4. Elle [la princesse de Taranto] me demande toujours de vos nouvelles: si elle le prend par là, elle me fera fort bien sa cour, *SAV. 29 sept. 1670.* || Le prendre ainsi, même sens. Puisse vous le prenez ainsi, je ne puis vous le refuser, *PASC. Proc.* VII. || Le prendre d'un air, d'une façon, employer un air, une façon. Elle eut beau le prendre d'un air riant avec lui, et lui dire même: Je vous attends, il n'en reprit pas plus de sérénité, *MARIVAUX, Pays parv.* 2<sup>e</sup> part. || 19° Prendre quelque chose, un nom, un titre, se le donner, se l'appliquer. Ces titres glorieux plaisaient à mes amours; Je les pris sans horreur pour conserver mes jours, *COAN. Médé.* VI, 3. Et l'ingrate en fuyant me laisse pour salaire Tous les noms odieux que j'ai pris pour lui plaire, *ANDR. V*, 6. || Prendre un titre, une qualité, se donner un titre, une qualité, l'employer en parlant de soi. || Prendre la liberté de faire une chose, prendre sur soi de la faire. || Par politesse. J'ai pris la liberté de vous écrire. || Prendre des libertés, agir trop librement, peu déceimement avec quelqu'un. || Il se dit particulièrement d'actions, de gestes trop libres auprès des femmes. || On dit de même: prendre des licences, des privautés. || 20° Exiger un certain prix pour une chose. Ce marchand prend trente francs de ce drap. À l'étranger, on prend tant par kilogramme d'huile. Les sacras prennent tant par heure. Allez, faites-moi vendre [procurez-moi du débit]. Et pour l'amour de vous je n'en voudrai rien prendre [d'un objet qu'on vend], *COAN. Geler. du Pal.* IV, 16. On dit qu'il prenait une fois plus de ceux qui venaient à lui pour apprendre à jouer de la flûte après avoir eu un autre maître, *OSIUS, Hist. anc. Eur.* I, XI, 1<sup>er</sup> part. p. 233, dans *ROBERTS.* || Il se dit quelquefois pour acheter. Je prendrai cela pour six francs, si vous voulez me le donner. Si M. le duc de Praslin veut des montres, nous sommes à ses ordres; M. le duc de Choiseul a la bonté de nous en prendre, *VOLT. Lett. d'Argental*, 4 juil. 1770. || Absolument. Il faut prendre ou laisser, ou l'on ne choisit pas, *BOSS. Mémoires*, I, 1. || C'est à prendre ou à laisser, vous avez le choix, mais il faut vous décider pour le oui ou le non. || Substantivement. Avoir le prendre ou le laisser, avoir le choix. Trouvant les arbres un refuge, il a partout le prendre et le laisser, *LA FONT. Orig.* I, 24° Accepter, recevoir. Prenez ce petit présent. J'ai pris ce qu'on m'a donné. Oui, fort bien, hors l'argent qu'il ne

fallait pas prendre, *MOL. Éc. des femm.* IV, 4. Il y a des gens bavards dont je ne prends jamais les nouvelles, *SAV. 21 août 1676.* || Fig. Dans ce qu'il dit, il faut en prendre et en laisser, ce qu'il dit ne mérite pas grande confiance. || Absolument. Prendre à pleines mains, à toutes mains, de toutes mains, à deux mains, se dit des gens avides qui ne laissent échapper aucune occasion de s'enrichir. L'autre prend à deux mains et demande toujours, *BOSSAERT, Belle plaideuse*, I, 4. || Par analogie. Son hommage auprès d'elle a-t-il eu plein effet? Comment l'a-t-elle pris? et comment l'a-t-elle fait? *COAN. Othon*, II, 4. || Prendre l'ordre de quelqu'un, recevoir l'ordre de celui qui doit le donner. Vouddront-ils recevoir un ordre souverain De qui l'a jusqu'ici toujours pris de leur main? *COAN. Pulch.* II, 3. || Par politesse, prendre les ordres de quelqu'un, lui demander ce qu'il a à commander. || Prendre congé de quelqu'un, lui faire, avant de partir, les adieux qu'exige la politesse. L'évêque de... dont, avant de prendre congé de lui, il a ramassé la pantoufle, comme l'un de ses gants, *LA AUZ. XI.* || Prendre des leçons, recevoir des leçons. || Prendre les choses comme elles viennent, les recevoir avec indifférence sans se mettre en peine des suites qu'elles peuvent avoir. || Prendre les hommes comme ils sont, *MOL. Mis.* I, 1. Il faut prendre les gens comme ils sont, à ce qu'on dit, *VOLT. Lett. d'Argental*, 4 janv. 1773. Homère n'inventa rien sur les dieux; il les prit comme ils étaient, *IN. Philos. Déf. Bolingbr.* 12. || Prendre le temps comme il vient, s'accommoder à tous les événements. Si vous avez appris à prendre le temps comme il vient... *SAV. 309.* || Prendre légèrement quelque chose, le supporter, en user avec une sorte d'allégresse. Jeune encore, Honfroy prenait légèrement la vie, *CHATEAUB. Natch.* V. || Familiairement. Prenez que, supposez que. Prenez donc pour très-véritable que... *PASC. Equil. des liqueurs*, II, 24. Ça, je le veux, prenons que la chose est douteuse, *BARON, Andrienne*, III, 4. Tenez, parlons en conscience; prenez que je suis vous et que vous soyez moi, *MARIVAUX, Pays parv.* I, 1. Prenez qu'on m'a surpris et que je n'ai rien dit, *OSIUS, le Méchant*, III, 10. Prends pour sûr que je leur tiendrai tête, *C. DELAV. Fille du Cid*, I, 1. || 22° Être partie prenante. Le rapport de l'argent donné se fait en moins prenant dans le numéraire de la succession, *Code Nap. art. 889.* || 23° Au jeu de l'écarté, prendre des cartes, changer une ou plusieurs des cartes de son jeu pour autant de cartes du talon. || Jouer sans écarter, à l'hombre, nommer l'autot et jouer sans écarter. || S. m. Se dit, à l'hombre, quand on fait jouer sans écarter. Demander le sans-prendre. || Au jeu de quadrille, jouer sans prendre, se dit de celui qui entreprend de jouer sans appeler une autre carte. || 24° Recevoir en partage. Je trouve plaisant que cette vertu ne soit donnée qu'aux mâles de notre maison, et que nous autres femmes nous ayons pris toute la timidité, *SAV. Lett. d'Hussy*, 16 oct. 1674. || 25° Tirer de, emprunter. Il a pris cela dans Cicéron. Il a pris l'idée de cette tragédie dans un vieux roman. Le Pompée, où j'ai beaucoup pris de Lucain, et ne crois pas être demeuré fort au-dessous de lui, quand il a fallu me passer de son secours, *COAN. Médé. Examen.* Molière ne prit-il pas deux scènes du Pédant joué de Cyrano de Bergerac, son compatriote et son contemporain? *VOLT. Héraclius espagnol, Dissertation.* Familiairement. Ou avez-vous pris cela? c'est-à-dire qui vous a dit cette nouvelle? qui vous fait avoir cette pensée? Pestel ou prend mon esprit toutes ces gentillesses? *MOL. Amph.* I, 1. On demanda aigrement à la Chaise où il avait pris cela: il fit voir un manuscrit, *SAV. 600.* Où est-ce qu'il prend tout ce qu'il me dit? *MARIVAUX, Double inconst.* I, 13. || On dit de même: où avez-vous pris que je voulais vendre ma maison? Où avez-vous pris qu'un enfant qui n'a point de dents et qui ne se soutient pas à dix-huit mois, ait échappé à tous les périls? *SAV. 14 juill. 1677.* || On le dit avec l'indicatif, quand on a dans l'esprit quelque assertion positive. Si on lui demande [à l'athée] d'où il a pris que cette exclusion de tous les autres êtres appartient à la nature de l'infini... *PASC. Rép. sur secondes obj.* 26. Où avez-vous pris, mon cher curé, que je suis affligée des discours des courtisans, vous qui savez que nous vivons d'injures? *MARIVAUX, Lett. au D. de Noailles*, L. V, p. 95, dans *ROBERTS.* || 26° Terme de peinture. Prendre le trait, calquer un tableau. Prendre au voile, calquer au moyen

d'un voile de soie noire. || 27° Engager quelqu'un sous certaines conditions, ou s'engager avec lui sous certaines conditions. Prendre un domestique, un associé. J'ai encore ouï dire, madame, qu'il a pris aujourd'hui, pour renfort de potage, un philosophe, *MOL. Bourg. gent.* III, 3. Elle prend une douzaine d'ouvriers avec elle, s'il le faut, et nous vous aurons l'obligation d'une nouvelle manufacture, *VOLT. Lett. d' Mme de St-Julien*, 21 juil. 1772. || Prendre femme, se marier. Quant à vous, saluez Mars, ou l'amour, ou le prince; ... la femme, abbaye, emploi, gouvernement, Les uns en parleront, n'en doutez nullement, *LA FONT. Fubl.* III, 4. Cléonte et Lycidas ont pris femme deux, *MOL. Femm. sat.* II, 2. || Prendre une femme, choisir une femme et l'épouser. Alexandre prit les femmes de la nation qu'il avait vaincue; il voulait que ceux de sa cour en prissent aussi, *MOL. Esp.* I, 10. || Prendre se dit aussi d'une femme qui prend un homme pour amant, ou pour maître, d'un homme qui prend une femme pour maître. Il n'avait pris la Castelmaine que quand elle n'en voulait plus, *HAMILT. Gramm.* II, V. || Prendre les bonnes femmes, poursuivre: il : quand elle se prenne, c'est excès d'amour; quand elle se quitte, c'est effort de vertu, *MARIVAUX, Com. mor. Alcib.* À propos, savez-vous que la Mme de N... a pris un amant? *OSIUS, Théod.* I, III, p. 16, dans *ROBERTS.* || 28° Prendre quelqu'un en quelque endroit, pour de rendre ailleurs avec lui. Elle me vint prendre à l'hôtelierie, *SAV. 390.* Songez-y; je vous laisse, viendrai vous prendre pour mener au ... où ce fils doit m'attendre, *ANDR. III*, 7. Comment donc! est-ce ainsi que l'on se fait à attendre? même il faut chez vous que je vienne vous prendre, *BOISSY, Deh. tromp.* III, 6. || Je sais où vous êtes, c'est-à-dire je sais où vous êtes, où je puis m'adresser si j'ai quelque affaire avec vous. Je sais où vous êtes, et cette connaissance démontre un grand mon imagination, qui sait où vous prendre, *ANDR. III*, 4. Il a que vous avez bien fait, ma fille, de prendre [Pauline qui avait été mise dans un autre lieu] pendant un voyage à Paris? gardez-la, ne privez pas de ce plaisir, *SAV. 374.* Aux portes de Paris, le Juif Mardochée, *ANDR. II*, 4. Il se dit d'une troupe que l'on emmène avec soi, prit son régiment des gardes, et courut à gauche, *D'ARLANCOURT, Arrien*, dans *ANDR.* || 29° Recueillir quelqu'un, lui donner l'hospitalité. Il [M. Trouvé] a qui té Saint-Jacques par ... ne voulait pas abuser de la bonté extrême de ce pauvre curé de Paris; un autre [curé] l'a pris le 11 mai 1683. Savez-vous bien que j'ai cherché un jésuite pour aumônier?... Il est vrai que je ne suis qu'un jésuite bien assuré de sa foi, *VOLT. Lett. d'Alembert*, 25 sept. 1763. || Prendre quelqu'un, signifie aussi recevoir sa visite. Je fais que je pourrai, je ne promets pas, vous me le direz si je tiens, *ANDR. I*, IV, p. 334. || 30° Prendre quelqu'un, le séparer du reste de la compagnie, s'adresser à lui. Prendre quelqu'un à part, le repas fut fini, la déesse prit Télémaque et le prit ainsi, *ÉRAT. I*, 1. || 31° Retrancher une partie, ôter, tirer. J'ai pris le quart de cette somme, Bienfaisant et par conséquent juste, M... ne voulait rien prendre sur sa famille, ni des dépenses qu'il donnait aux malheureux, ni des dépenses considérables auxquelles ses longs voyages, la fatigue de sa vue et l'impression de ses ouvrages l'avaient obligé, *D'ALEMBERT, Éloges, Monteq.* Faut-il que j'aie pris sa bonne part de la tête, de plaisir, de santé, et un beaucoup participé. || Absolument. Prenez sur sa nourriture, sur sa dépense, retranchez sur sa nourriture, de sa dépense ordinaire, pour s'adresser à autre chose. || Prendre sur son travail, pour travailler, pour étudier, diminuer les heures du travail, pour augmenter celles du travail, de l'argent. || Fig. Prendre sur, retrancher à. Voilà le vrai secret de faire Attale roi, Comme vous l'avez fait sans rien prendre sur moi, *COAN. Nicom.* I, 3. Je ferai vos compliments à Branca... prenez sur moi pour lui donner, *SAV. 10 août 1680.* Prendre un peu sur sa probité pour donner aux autres, *ANDR. I*, 1.

prises commencées et qui ne prenaient rien sur les devants, marquent assez combien M. Dodart était laborieux, roture. Dodart. Que prenons-nous sur nos besoins, sur nos humeurs, sur nos goûts... pour pouvoir prétendre au titre de ses disciples [de Jésus] ? *Carême, Mot. de conv. Le monde n'a-t-il rien pris sur les mœurs ?* 1. 1. nous. *Am. v.* || Absolument. Si... vous êtes incommodée d'écrire, comme il y a bien de l'apparence, prenez sur moi comme sur celle qui vous aime le plus, sans faire tort à personne, *n. v. 1884*. Vous prenez sur votre repos, sur vos plaisirs, sur vos besoins mêmes, quand il s'agit de votre devoir, *mass. Petit carême, Drapeaux*. Cette philosophie de Newton a un peu pris sur notre commerce, mais rien sur mes sentiments, *vol. Lett. en vers et en prose, 37*. || Familièrement. Je n'y prends ni n'y mets, c'est-à-dire la chose m'est indifférente. Voilà ce qu'il [Corbinelli] vous demande ; mais voyez bien que je n'y prends ni n'y mets, *sev. 10 juill. 1677*. || 32° Se charger de. Prendre une somme en dépôt. || Prendre une affaire à ses risques, périls et fortune, s'en charger à tout hasard, profit et perte. || Prendre une affaire à forfait, s'en charger pour un prix convenu, qu'il y ait perte ou gain. Prendre un ouvrage à la tâche, s'en charger à raison de tant pour telle ou telle mesure, telle ou telle quantité. || Prendre une somme à intérêt, l'emprunter à condition d'en payer les intérêts. Prendre un intérêt dans une affaire, dans une entreprise, contribuer de ses fonds dans une entreprise, à la condition d'avoir part aux profits ou aux pertes. || Prendre un engagement, contracter un engagement. || Prendre un rôle, *vol. n. v.* || Prendre quelque'un sous sa protection, le protéger. || Prendre sur soi, se charger de quelque obligation. Et moi, comme héritant son sceptre et sa couronne, je prends sur moi sa dette, et je vous la fais bonne, *coax. D. Sanche, 1, 3*. C'est une dette dont vous pourriez lui demander compte ; mais cette dette, je la prends sur moi, *BOURDAL. Serm. 21<sup>e</sup> dim. après la Pentecôte, Dominic. t. iv, p. 308*. || Prendre sur quelque chose, consentir qu'une chose nous soit imputée. Il ne se contente pas de se charger de nos crimes, il en prend sur lui toute la honte, *mass. Carême, Passion*. || Prendre quelque chose sur soi, s'en porter responsable ou solidaire. Je réponds de ma femme, et prends sur moi l'affaire, *vol. Femm. sec. 11, 4*. De son banissement prononcé sur vous l'offense, *Rac. Brit. 11, 3*. Je prendrai sur moi la rupture ; vos père et mère ne sauraient rien de l'aveu que vous m'aurez fait, *MARQUETEL, Mem. viii*. Ces dames s'y opposent, et je n'ose rien prendre sur moi, *GENLIS, Vers téméraires, t. 11, p. 133*, dans *POISSONS*. Il n'importe, obéis, je prends sur moi le reste, *c. DELAV. Vêpres sacrés, 111, 7*. || On dit aussi : prendre quelque chose sur son compte. Prendre sur soi quelque chose, se décider à faire quelque chose. Il faut donc que j'aie le courage de prendre ce voyage sur moi, *sev. 220*. Vous prendrez sur vous de voir votre frère, *mass. Carême, Pardon*. Jamais il [le régent] ne put prendre sur lui de rien refuser à ses amis, à ses ennemis, à ses maîtresses... *RAYNAL, Hist. phil. 11, 18*. || Prendre sur soi, signifie quelquefois regarder comme adressé à soi. Il [le Seigneur] prend sur lui les plus légers mépris dont on déshonore ses serviteurs, *mass. Carême, Médus*. Prendre tout sur-soi, trop sur soi, se donner toute la peine, se donner beaucoup de peine, vouloir faire plus qu'on ne peut. Je vous recommande, ma chère enfant, un peu de repos... vous prenez tout sur votre courage, cela fait mal, *sev. 36 nov. 1688*. Je prends trop sur moi, pour que le corps ou l'esprit n'y succombe pas, *MAINTENON, Lett. de l'abbé Gobelin, 27 oct. 1674*. Elle prend tout sur elle, et ne songe qu'à faire du bien, *REN. Dial. des morts anc. Dial. 17*. || Absolument. Prendre sur soi, beaucoup sur soi, se contraindre. Vous n'êtes plus en état, ma chère, de prendre sur vous ; tout y est pris, ce qui vous tient à votre vie, *sev. 378*. Ils [M. et Mme de Chaulnes] savaient fort bien prendre sur eux-mêmes pour soutenir les grandes places où Dieu les a destinés, *10, 3 févr. 1686*. Vous avez appris à prendre sur vous-même, et à sacrifier tous les jours vos penchans à des intérêts plus forts, *mass. Carême, Samarit. || 33° S'établir dans. Gagner les bords de la Dôna, où il prendra ses quartiers d'hiver, s'établit, Hist. de Nap. 11, 8*. || Entrer en jouissance d'une chose à certaines conditions. Prendre des terres à ferme. || Prendre un logement, un appartement à loyer, ou, simplement, prendre un logement, un appartement, retenir par bail ou autrement un logement, un appartement. Je vous conjure seulement de mander à d'Haqueville ce

que vous avez résolu pour cet hiver, afin que nous prenions l'hôtel de Carnavalet ou non, *sev. 6 sept. 1677*. || 34° Choisir, préférer, se décider pour. Il faut prendre le plus beau papier pour cette impression... Tombant dans les mains de la nécessité, ils ont pris le théâtre en cette extrémité, *coax. Illus. com. v, 8*. Dois-je dans la province établir mon séjour, Prendre emploi dans l'armée, ou bien charge à la cour ? *LA FONT. Fobl. 111, 1*. Ainsi chacune prit son inclination, *10, 11, 30*. À quel parti me doit résoudre ma raison ? Ai-je l'éclat ou le secret à prendre ? *vol. Amph. 111, 2*. Elle [la Providence] a déterminé Mme de Lesdiguières à prendre une livrée magnifique et modeste ; c'est un fond isabelle, car elle a envoyé promener le rouge, *sev. 11 mai 1663*. Prends-moi le bon parti : laisse-là tous les livres, *vol. Sat. viii*. || Prendre le haut bout, choisir la place la plus honorable. || Prendre un expédient, choisir un moyen, un expédient pour terminer une affaire. Tu prends, pour me toucher, un mauvais artiste, *coax. Héracl. 111, 2*. || Prendre des mesures, prendre ses mesures, employer des moyens, des expédients pour faire réussir une chose. || Prendre ses précautions, ses sûretés, prendre les moyens nécessaires pour éviter un danger, un dommage. || Prendre une résolution, une détermination, un dessein, se résoudre à quelque chose. || Prendre le parti de, prendre son parti de, *vol. PARTI 2, n° 7*. || Prendre le parti de la robe, des armes, etc. *vol. PARTI 3, n° 10*. || Prendre les ordres sacrés, entrer dans les ordres. || 35° Trier, faire un choix. Je ne prends que les vertus extraordinaires, et je choisis les fleurs que je jette sur son tombeau, *v. Duch. d'Aiguil. || 36° S'engager dans une route, dans une voie de communication, etc. J'ai pris un escalier, elle venait par l'autre, 111, 11*. *coax. Baron d'Albikrac, 111, 1*. Lève-toi, m'a-t-il dit, prends ton chemin vers Suse, *nac. Esth. 1, 1*. Faut-il de si grands talents et une si bonne tête à un voyageur pour suivre d'abord le grand chemin, et, s'il est plein et embarrassé, prendre la terre, et aller à travers champs ? *LA SAUT. vi*. Avec cette armée, il [le czar Pierre] prit son chemin par la Moldavie et la Valachie, autrefois le pays des Daces, *vol. Charles XII, 8*. Ils vont [à Moscou] d'autres flammes s'élever précisément dans la nouvelle direction que le vent venait de prendre sur le Kremlin, *seua, Hist. de Nap. viii, 6*. || Prendre le plus long, le plus court, son plus long, son plus court, prendre le chemin le plus long ou le plus court. On aime une personne qu'on va trouver, et on prend son plus court ; cela est naturel, *MARIVAUD, Pays parv. 2<sup>e</sup> part.* || Absolument. Prendre à droite, à gauche, entrer dans un chemin situé à main droite ou à main gauche. Promote, un des lieutenants généraux de l'empereur, prit à gauche avec une partie de la cavalerie, *v. Duch. Hist. de Théodose, 11, 4*. || On dit de même : prendre à l'est, au nord, etc. Pour avoir trop pris à l'ouest, la petite flotte manqua son terme, *RAYNAL, Hist. phil. xvi, 3*. || Prendre par, suivre une direction par un certain endroit. Mets sur mon bras ton bras timide, Viens, nous prendrons par les tilleuls, *v. MICO, Odes, v, 24*. || Prenez par ici, par là, allez par ce chemin-ci, par ce chemin-là. || Prendre à travers champs, à travers les terres labourées, aller directement, sans suivre le chemin frayé. || Fig. et familièrement. Prendre à travers les choux, à travers choux, aller à son but tout droit, sans s'inquiéter d'aucune considération, et aussi procéder au hasard, sans méthode. || Prendre la voie de la messagerie, de la diligence, la voie du coche, aller par la messagerie, par la diligence, par le coche. || On dit de même : prendre la diligence, prendre la poste, prendre la messagerie, prendre le coche, prendre le chemin de fer, le premier train. || On dit dans le même sens : prendre un sacre, un bateau, un cheval. || Fig. Prendre la bonne voie, la mauvaise voie, se porter au bien, au mal. || Fig. Prendre la bonne voie, se servir de bons ou de mauvais moyens pour réussir en quelque chose. || On dit dans le même sens : prendre les voies de la rigueur, de la douceur, etc. || Fig. Prendre le chemin de se ruiner, de faire fortune, faire ce qu'il faut pour se ruiner, pour s'enrichir. || Prendre les devants, le devant, partir avant quelqu'un, et fig. le prévenir, le devancer dans une affaire. || Prendre le pas sur quelqu'un, passer devant lui pour le précéder ; prendre sa droite, se mettre à sa droite. || Prendre la main, prendre le pas, c'est-à-dire prendre la droite. Les princes du sang prennent la main chez eux. || 37° Il se dit de la façon dont on taille, emploie une étoffe. Le tailleur a mal pris cette étoffe. Prendre du drap à contre-

poll. || Prendre un habit, faire un habit sur un patron donné. Je vous porte un habit complet à la valaisane, et j'espère qu'il vous ira bien ; il a été pris sur la plus jolie taille du pays, 1. 2. *NOUVEAU. Héd. 1, 33*. Je gagerais qu'elles ont été prises d'après le même modèle, *DUCA. Nolon de 1767, Œuv. t. 111, p. 300*, dans *POISSONS*. || Il se dit, en un sens analogue, de viandes qu'on découpe. Vous coupez mal ce bouilli ; vous n'avez pas pris le sens de la viande. || Fig. Prendre une affaire à contre-poil, la prendre en un sens contraire à celui qui serait convenable. || Fig. Prendre bien, prendre mal une affaire, la conduire bien ou mal. || Fig. Prendre une affaire du bon, du mauvais biais, la conduire bien, la conduire mal. Et du biais qu'il faut vous prenez cette affaire, *vol. Span. 31*. || Fig. Prendre une chose du bon, du mauvais côté, la considérer comme il convient, comme il ne convient pas, et aussi supposer une bonne, une mauvaise intention. Elle prend toujours les choses du mauvais côté, *seua, Sérenade, 13*. || Prendre une chose d'une certaine façon, la considérer, la traiter d'une certaine façon. Entrez dans ce cabinet, pour nous écouter, et vous verrez comme je vais prendre la chose, *MARTELL, le Coch. 17*. Aurais-je pris la chose ainsi qu'on m'a vu faire ? *vol. Tart. 11, 8*. Vous prenez, croyez-moi, comme il faut cette affaire, *seua, le Joueur, v, 8*. || 38° Comprendre, interpréter, considérer d'une certaine manière. Vous prenez tout d'un sens contraire à ma pensée, *not. Antig. 11, 4*. Je vous crois l'âme trop raisonnable pour ne pas prendre bien cet avis profitable, *vol. Mir. 111, 8*. Je lui fis excuse d'avoir mal pris son sentiment, *fac. Prov. 1*. Ils [les philosophes] ont été sous l'erreur qui a aveuglé tous les hommes dans le premier : ils ont tous pris la mort comme chose naturelle à l'homme, *10. Lettres du 17 oct. 1665*. On a pris cela, comme s'il avait voulu braver le roi ; jamais rien ne fut si innocent, *sev. 134*. On demande comment il faut prendre cette parole de saint Antoine... que la vraie raison ne se connaît pas elle-même, *not. Or. v, 12*. On prend tout à mal, *10. Pensées, 38*. Il faut vous accoutumer à bien prendre mes lettres, *10. Lett. Corn. 85*. Lorsque la suite de discours détermine le sens auquel on les prend [les termes], *MALESC. Rech. vér. Éclairc. 1, 1, t. 11, p. 36*, dans *POISSONS*. Vous avez fait comme tous les commentateurs ; vous n'avez pas pris le sens de l'auteur, *vol. Lett. Thierot, 4 juin 1746*. Ne lui fais pas de plaisanterie à deux sens, puisqu'il les prend à mal, *MIRABEAU, Lett. orig. t. 111, p. 245*. Oh ! vous savez bien prendre la chose, *AL. BUVAL, Projet de mar. sc. 13*. || Le bien prendre, se faire une juste idée de la chose. Vraiment, dit Aristote, vous le prenez bien, et je ne doute presque pas que votre explication ne soit la meilleure, *seua, Entret. d'Aristote et d'Éug. vi*. || Le bien prendre, en donnant une juste interprétation. X le bien prendre au fond, elle n'est pas si bête, *vol. Femm. sec. 11, 3*. Dans l'état opulent où Dieu vous a placés, vous êtes, à le bien prendre, les servantes des pauvres, *BOURDAL. Exhort. char. envers les pouv. t. 1, p. 2*. || Prendre quelque chose en bonne part, en mauvaise part, recevoir bien ou mal ce qu'on nous dit, ce qu'on nous fait. || Prendre mal, se fâcher de. Il pourrait se trouver des gens qui prendraient mal vos discours, *fac. Prov. viii*. || Le prendre mal, se fâcher mal à propos. || Prendre pour soi, s'attribuer, se faire l'application de. Le jeune Ménéce a pria ces mots pour lui, *not. Antig. 1, 2*. Je vous supplie de ne prendre pour vous aucune des plaintes que je ferai, parce que je ne vous impute aucune des choses dont je me plains, *REN. Lett. de Nouilles, 4 juin 1697*. || Prendre une chose à la lettre, au pied de la lettre, l'expliquer selon le sens littéral, dans la rigueur de l'expression. S'il faut prendre au pied de la lettre et sans figure tout ce qu'il vient de raconter, *not. 6<sup>e</sup> évert. 1, 6*. Comment, sans vous compromettre, Vous tourner un compliment ? De ne rien prendre à la lettre Nos juges ont fait serment, *seua. Hédic. 10*. || Prendre les choses à la rigueur, les interpréter trop selon le sens propre. || Le prendre à, s'en rapporter au sens de. Si vous le voulez prendre au usage du mot, L'alliance est plus grande entre pédant et sot, *vol. Femm. sec. 11, 3*. || Prendre sérieusement une chose, l'entendre comme si elle avait été dite sérieusement. Vous moquez-vous de le prendre sérieusement avec un homme comme cela ? ne voyez-vous pas qu'il est fou ? *vol. Rougy. gent. 111, 14*. Il a pris sérieusement et de travers tout mon badinage, *sev. 17 janv. 1689*. || Prendre sérieusement, prendre au sérieux, donner une attention sérieuse. Ceux qui vivent

dans les plaisirs... ne prennent rien sérieusement, sous *Sermont, Am. des plaisirs*, 1. Jupiter prend le fait très-sérieusement, *DANCOUV, Céphale et Procris*, 1. 7. Au bout de cinquante ans, vous avez de grand cœur me prendre sérieusement, *VOLT. Lett. Richelieu*, 4 juin 1772. La chose fut prise au sérieux. 1. 1. *no. Conf.* 1. || Prendre en riant quelque chose, ne s'en point fâcher, n'en faire que rire. || 30° Prendre quelqu'un, le considérer, en faire l'objet d'une étude. || Bourdaloue, dans une oraison funèbre a pris le prince [de Condé] dans ses points de vue avantageux, *SEV. 15 déc. 1693.*  
 40° Soutenir, adopter. Elle vous a banni, j'ai pris votre querelle, *COXN. Sertor.* IV, 2. Loin d'être les premiers à prendre ma vengeance, eux-mêmes font obstacle à mon ressentiment, *MOU. Amph.* III, 6. Et vous devez, en raisonnable époux, être pour moi contre elle, et prendre mon courroux, *ID. Femmes ser.* II, 6. C'est prendre les vrais intérêts du christianisme, que de soutenir que les démons n'ont point été les auteurs des oracles, *VONTEN. Orac.* 1, 6. || Prendre le parti de, parti pour, *PARI 2*, 2° 6, et, absolument, prendre parti, *VOY. le n° 40.*  
 || Terme de palais. Prendre le fait et cause de quelqu'un, ou prendre fait et cause pour quelqu'un, intervenir en cause pour lui. || Fig. Dans le discours ordinaire, prendre fait et cause pour quelqu'un, prendre la défense de quelqu'un. || 41° Il se dit des sentiments, des passions que l'on éprouve. Par l'estime qu'on prend pour un autre mérite, *COXN. Sophon.* 1, 2. Prenez des sentiments plus justes et plus doux, *ID. Tois. d'or*, IV, 2. Où prends-tu cette audace et ce nouvel orgueil? *ID. Cid*, III, 1. Mon cœur en prend par force une maligne joie, *ID. Poly.* III, 8. J'en pris pour l'avenir dès lors quelques alarmes, *ID. Œdipe*, I, 4. Un ami, qui m'est joint d'une amitié fort tendre, Et qui sait l'intérêt qu'en vous j'ai lieu de prendre, *MOL. Tart.* V, 6. J'y retournai le lendemain, toujours en badinant de cet amour que je desis vouloir prendre et qui, à ce que je crois, était tout pris, *MARIV. Pays. parv.* 4° partie. Je suis environné de chagrins, quelque je tâche de n'en point prendre, *VOLT. Lett. d'Argental*, 8 mai 1772. Je pris du goût pour la littérature et quelque discernement des bons livres, *J. J. nouss. Confess.* III. J'ai pris goût à la république, Depuis que j'ai vu tant de rois, *MAR. Rép. publ.* || Prendre l'épouvante, avoir tout à coup une grande frayeur. || 42° Obtenir, se procurer. Vous savez quel empire il a pris sur mon âme, *C. DELAV. Yeux sicil.* 1, 4. || Prendre des renseignements, des informations, se renseigner, s'informer. || On dit à peu près dans le même sens : prendre connaissance d'une chose. || Prendre la vengeance, se venger de. Pour m'ouvrir une voie à prendre la vengeance de son hypocrisie et de son insolence, *MOL. Tart.* III, 4. || Prendre ses avantages, profiter des occasions qui se présentent. || [Mazarin] croyait que, tous les gros joueurs ayant la réputation de tromper, il ne lui était pas défendu de faire comme les autres, ce qu'il appelait d'un ton plus doux prendre ses avantages, *SARRENS. Mémoires*, ch. VIII. || Prendre avantage, même sens. Cet homme prend avantage de tout. || Prendre de l'avantage, prendre son avantage pour monter à cheval, se dit de ceux qui, pour monter plus facilement à cheval, s'aident d'une pierre, d'un banc. || Prendre le dessus, se dit d'une personne dont la santé, les affaires, etc. se rétablissent. || Prendre la grande main, la haute main dans une affaire, y prendre la principale autorité. || Prendre l'avis, consulter. De Marine et de toi j'ai pris les seuls avis, *COXN. Cinna*, V, 1. || Prendre les avis, les voir, les recueillir. || Prendre des inscriptions en matière, en droit, s'inscrire pour commencer ses études dans la médecine, dans le droit. || Prendre ses degrés, ses grades, obtenir, dans une université, les titres de maître des arts, de bachelier, de licencié, de docteur. || On dit de même : prendre ses honneurs. 43° Avec un nom de temps, remettre à une autre époque, à un autre moment. Prendre du temps. Prends un an, si tu veux, pour emmener tes larmes, *COXN. Cid*, V, 7. || Prendre un moment, se réserver un moment. Il faudrait être bien misérable pour ne vouloir pas prendre un moment en toute sa vie pour mettre un chapelet à son bras, ou un rosaire dans sa poche, et assurer par là son salut, *PASC. Prov.* 12. || Prendre jour, fêter un jour. Mais hier, quand on sut qu'on avait pris journée, Et qu'on du la bataille allait être donnée... *COXN. Hor.* 1, 1. Prenez entre vous l'ordre et du temps et du lieu [pour un duel], Je m'y rendrai sur l'heure et vais l'attendre; adieu, *ID. D. Sanche*, 1, 2. Vous avez pris jour pour un

lien si doux, *MOL. Tart.* 1, 6. || Prendre son temps, ne point se presser, faire une chose à loisir. || Prendre le temps, l'occasion, le moment, saisir le temps, l'occasion, le moment favorable. Prenez l'occasion, tandis qu'elle est propice, *COXN. Cinna*, 1, 2. Ils [les loups] vous prennent le temps que dans la bergerie Messieurs les bergers n'étaient pas, *LA ROSY. Fabl.* III, 12. Pour arriver ici mon père a pris le frais [le temps du frais], *MOL. École des femmes*, V, 6. J'ai pris ce moment-là pour demander au roi, qu'on ne fasse rien là-dessus que par vous, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles*, 29 août 1697. || Prendre son temps, choisir le moment favorable. Sur l'ennemi commun [ils] sauront prendre leur temps, *COXN. Héracl.* V, 6. Dans l'abord il [le moucheiron] se met au large, Puis prend son temps, fond sur le cou Du lieu qu'il rend presque fou, *LA FONT. Fabl.* II, 6. Je ferai le voyage qu'il vous conseille; je prendrais mon temps; je mettrai ce remède au rang de mes affaires indispensables, *SEV. 14 oct. 1678.* Don Gabriel forma le dessein de m'enlever, et prit si bien son temps et ses mesures, qu'il l'exécuta sans peine un soir que je m'en retournais toute seule à la ferme, *LESAGE, Estec.* *Gonz.* 66. || Dans le sens contraire. J'aime mieux qu'on me blâme d'avoir mal pris mon temps que d'avoir été indifférent dans un déplaisir qui vous a été si sensible, *SCARR. Lett. Éuc.* I, 1, p. 217, dans *ROUGENS*. Que vous venez mal votre temps, madame Jacob! vous me voyez en compagnie... *LESAGE, Turc.* V, 8. || Prendre le temps de quelqu'un, attendre le moment qui convient à quelqu'un dont on a besoin. || En un sens différent, prendre le temps de quelqu'un, lui dérober une partie de son temps. || 44° Prendre les choses de haut, les traiter avec une grande étendue d'esprit. || Prendre la chose de plus haut, en parlant d'une narration, faire le récit des choses qui ont précédé celles que l'on raconte. || On dit dans le même sens : prendre les choses de loin. || 45° Il se dit de quelques opérations scientifiques. || Terme d'astronomie. Prendre des distances d'astres, observer avec un instrument les distances angulaires de ces astres. || Terme de marine. Prendre la hauteur du soleil, de la lune ou d'un autre astre, ou, absolument, prendre hauteur, mesurer avec un instrument la hauteur d'un astre au-dessus de l'horizon pour en conclure la latitude. Pendant douze jours je n'ai pas quitté le compas et la carte marine; j'ai même pris hauteur, ce qui est très-fort pour un ambassadeur ecclésiastique, *Lettre du card. de Polignac*, 1693, dans *JAL.* || En médecine clinique, prendre l'observation d'un malade, consigner jour par jour les phénomènes de la maladie. || En général, prendre des observations, recueillir des notes sur certains chosés. || 46° Au jeu, prendre sa revanche, jouer une seconde partie pour se racquitter de ce qu'on a perdu. || Fig. Prendre sa revanche, regagner un avantage qu'on avait perdu, ou l'équivalent. || Au jeu de paume, prendre sa bisque, compter le quinze qu'on a reçu de celui contre qui l'on joue, et qu'on est en droit de prendre quand on veut. || Fig. et familièrement. Bien ou mal prendre sa bisque, faire usage à propos ou mal à propos d'un moyen qu'on a pour réussir dans une affaire, pour obtenir une grâce. || 47° Terme de chasse. Prendre le change, se dit des chiens lorsqu'ils quittent la bête qui a été lancée pour en prendre une autre. || Fig. Prendre le change sur un objet, sur une affaire, s'y tromper. || Faire prendre le change à quelqu'un, le tromper, l'induire en erreur. || Prendre les devants, faire un tour avec les chiens pour requêter et retrouver la voie d'un animal. || On dit que le cerf prend son buisson, quand il choisit un endroit dans une forêt pour se retirer le jour et aller aisément la nuit dans les champs. || Prendre le vent, se dit de l'action des chiens qui vont à la rencontre du gibier. || Terme de fauconnerie. Prendre moite, se dit d'un oiseau qui se pose à terre au lieu de se percher. || 48° Terme de marine. Prendre le bord du large, prendre au large, prendre le large, s'éloigner de terre pour gagner la haute mer. Les galères sortirent à petit bruit de leurs postes, et prirent au large, *Duquesne d'Seignelay*, 1690, dans *JAL.* || Fig. Prendre le large, s'enfuir. || Prendre la haute mer, gagner la haute mer. || Prendre le large, passer de l'allure du plus près du vent à celle du large, c'est-à-dire courant près du vent, élargir l'angle de sa route. || Prendre la mer, s'embarquer. || Prendre terre, prendre port, débarquer. Il ne vient que vous perdre en venant prendre port, *COXN. Pompé*, 1, 1. || Prendre les amures sur le bord, les éper. || Prendre vent devant, virer de bord. || Prendre la mer de bout, maître ou avoir

le cap dans la direction de la lame, et la couper directement avec l'étrave en faisant route. || Prendre une hiture, retirer de la cale et élonger sur le pont la longueur de câble nécessaire pour un ancre où l'on va mouiller. || Prendre un corps-mort, se faire parvenir les câbles à bord pour s'amarrer au mouillage, sur ce corps-mort. || Prendre le vent devant la poursuite d'un ennemi. || De même, une voile, prennent ou sont pris, lorsqu'ils venant au vent le bâtiment est masqué ou la voile coiffée. || Prendre des ris, *VOY. BRIT.* || Prendre le près, *VOY. PRÉS.* || Prendre en chargement, prendre du monde, des troupes, des passagers, etc. mettre, les recevoir à bord. || 49° Prendre à, compter comme. Puisque Dieu le voulut, je pris le tout à gré, *ÉGONIE, Sat.* XI. Mon ami, prenez ce deuil à bon présage, *PASC. Prov.* II. || Prendre à cœur, s'en affecter. Il me semble que vous prenez la chose fort à cœur, *MOL. Préc.* 1. || Prendre à tâche, chercher tous les moyens de la faire. || Prendre quelqu'un à témoin, invoquer son témoignage. Je les prends à témoin de l'insulte que vous me faites. Je prends à témoin le prince votre père si ce n'est pas vous que j'ai demandé, *MOL. Princ. d'Él.* V, 2. || On dit de même : prendre à témoin. || Prendre à partie, *VOY. PARTIE 4*, n° 47. || 50° Prendre dans, puiser à. Il mêle avec l'orgueil qu'il a pris dans le sang la fierté des Nérons, qu'il puisa dans son flanc, *BAC. Brit.* 1, 1. L'amour du pouvoir que l'on prend dans les camps, *M. J. CHEM. Gracques*, II, 2. || 51° Prendre qu'en en, le surprendre, l'attaquer d'une certaine manière. Va, tu l'as pris en traître; un guerrier si vaillant N'eût jamais succombé sous un tel assaillant, *MOL. Cid*, V, 6. Tu [Ulysse] as pris les amants [de Polylope] en trahison, c'étaient des hommes amoureux des plaisirs, *VÉN. Dial. des morts anc.* *Dial.* V, 1. Attacher. Prendre les ennemis en queue, en flanc, les attaquer par la queue, par le flanc. L'empereur, avec le reste, côtoyait la colline à droite, s'approcha de l'ennemi pour les prendre en flanc, *VÉN. Hist. de Théodose*, II, 4. || Fig. Prendre quelqu'un en, ressentir un certain sentiment pour lui. Prendre quelqu'un en amitié, en haine. Prendre quelque chose en gré. Cela me fait prendre le monde en horreur avec justice, *VOLT. Lett. roi de Prusse*, 21 août 1760. || Prendre quelqu'un ou quelque chose en grippe, être prévenu contre quelqu'un, contre quelque chose. || Prendre qu'en pitié, avoir pour lui de la pitié ou de la compassion. || Quand le substantif n'est pas sans article, on prend dans au lieu de en. Aussi m'a-t-elle pris dans le parfait dédain, *J. J. nouss. Hébé*, 1, 34. || Prendre mal d'autrui en pitié, en être touché. || Prendre des choses en patience, les supporter patiemment. || Prendre une chose en considération, la regarder, en tenir compte. || 52° Prendre pour, reconnaître, supposer. Quand je prendrai l'un pour l'autre, vous me remettrez au droit chemin, *MOU. liv. VII, Lett.* 23. Ils prennent pour affaibli la sage qu'on a d'eux, *COXN. Hor.* III, 2. Un jour le sinier, ayant trop bu d'un coup, prit pour le cygne, *LA ROSY. Fabl.* III, 12. Car les pères, pour qui voulez-vous qu'on vous prie pour des enfants de l'Évangile, ou pour des disciples de l'Évangile? *PASC. Prov.* XIV. Je n'ai pas pris votre courage pour de la force comme on a pris Athènes, la plus polie et la plus savante de toutes les villes grecques, prenait pour athènes qui parlaient des choses intellectuelles, et de ces des raisons qui avaient fait condamner les hommes. *HIST.* II, 6. Tircis, l'amour n'est point de connaissance, Vous prenez sa sœur pour deshouz. *PASC. Poés.* I, 1, p. 126. C'est lui [le dieu] qui entre dans une église, et, prenant tout ce qui est colé à la porte pour un saint, y jette la tasse pour le bénitier, y plonge sa main, *MOU. liv. XI.* Rien n'est plus commun que de prendre pour son cœur, *MOU. Lett. d'Élé* Voland, 1767. || Familièrement. Pour qui se dit pour avertir quelqu'un qu'il se tienne tout au tout sur ce que je suis. Comprends-tu, dame, pour qui prenez-vous Monsieur J...? *M. L. Bourg. gen.* IV, 1. Que va-t-il me dire moi? pour qui me prendra-t-il? mon Dieu! je suis malheureux! *MARIVAUX, Marivaux*, 1, 1. Prendre saint Pierre pour saint Paul, l'un pour l'autre. || Familièrement. Prendre qu'un pour un autre, en jurer autrement qu'il faut. Allez chercher votre drapeau, vous avez pris pour un autre. || Fig. Prendre pour regard, se méprendre. || Prendre un pour une dupe, le regarder comme facile à trou-

Prendre un homme pour dupe, le tromper. Prendre pour bon, croire (presque toujours avec sens ironique). Voyez ce que c'est que de n'être pas jour et nuit en ce pays-ci [la cour] le coadjuteur... prend pour bon ce que la reine vient de lui dire, *RAZ.* *Mém.* II. || Fig et familièrement. Il a pris ce qu'on lui a dit pour argent comptant, il a trop facilement ce qu'on lui a dit, il a trop compté sur ce qui n'était qu'apparence. || 63° Prendre avec un nom de chose pour sujet. || Entourer, entourer. Cette draperie est une seule et unique pièce de drap qui s'en va prendre les bras, les jambes, le cou, les épaules, le dos, toute la figure, *MONTESQ.* *Ess.* I. XIII, p. 332, dans *BOUVER.* || Fig. Faire impression, s'emparer de l'esprit. Et par là beauté dont le charme m'a pris, *MOZART.* *Don Giovanni*, IV, 2. Laissons-nous aller de bonne foi aux impressions qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnements pour nous empêcher d'avoir du plaisir, *MOL.* *Critique*, 7. Toinette : la tendresse paternelle vous prendra. — Argan : Elle ne me prendra point, *Id.* *Mol. imag.* I, 6. Ils [les sacrements] nous prennent l'esprit par la vue et par l'ouïe tout ensemble, *BOSS.* *Évêch.* II, 9. || Il se dit des maladies qui saisissent. L'accès le prit à telle heure. La fièvre de monsieur le Dauphin, qui le prit dans cette saison à Saint-Germain, *STV.* 20 juill. 1674. Ma colique m'a pris assez mal à propos, *ARNAUD.* *Légit.* II, 4. Eh! dis-moi, je te prie, Te prennent-ils souvent ces accès de folie? *BOSS.* *Le Méc.* III, 9. || Il se dit, dans un sens anacronique, des sentiments, des passions, etc. L'épouse le prit à demi descendu, *CONN.* *Cid*, IV, 3. Le repentir m'a pris, et j'ai craint le courroux de ce dieu, *MOL.* *Festin*, I, 3. Si la curiosité me prenait de savoir... *PASC.* *Pror.* I. Vous souvient-il des tentatives qui vous prenaient quelquefois de trouver quel'il y a des mois qui ne finissent point du tout? *STV.* 25 mai 1680. À peine y sommes-nous entrés dans l'église à certains jours que l'ennui nous prend et que nous pensons à nous retirer, *BOURDAL.* *Exhort. sur le reniement de St Pierre*, t. 1, p. 460. Quand la colère me prend, ordinairement la mémoire me quitte, *MARIVAUX.* *Sec. sup.* de *l'Am.* I, 2. Absolument. L'âge s'avance, les charmes passent, les hommes s'éloignent, la mauvaise humeur prend, *MONTESQ.* *Père de famille*, II, 2. || Contracter certaines qualités bonnes ou mauvaises. Il semblait que tout prit un vice particulier et se corrompait en même temps, *MONTESQ.* *Esp.* XXI, 27. L'arc parut prendre quelque élasticité entre ses mains, *VOLT.* *la Princesse de Babyl.* I. Des barres de fer qu'on laisse tomber plusieurs fois de suite d'une certaine hauteur prennent leur magnétisme par l'effet de leurs chutes répétées, *VOLT.* *Min.* I, IX, p. 64. Ce jaspe qui prend très-bien le poli, *Id.* *ib.* I, 1, p. 66. Le sommet est d'un brun noirâtre qui prend un peu de jaune par derrière et sur les côtés, *Id.* *Ois.* I, VI, p. 424. Le coton ne prend le rouge de la garance d'une manière solide que lorsqu'il a été imprégné d'huile, *CHAFFAL.* *Instit.* *Mém. science*, t. II, p. 288. || Prendre son pli, voy. *PLI*. || Absorber, détourner. C'est ce qui prend tout l'attention et toute l'attention, *MAINTENON.* *Lett.* au duc de Noailles, 13 fév. 1711. || Prendre du temps, employer beaucoup de temps. Cetravail m'a pris beaucoup de temps, peu de temps. || Surprendre. La surprise nous prit en chemin. La nuit et le sommeil nous prirent en même temps, *BOUVER.* *Hist. anc.* *Évêch.* I, VI, p. 453, dans *BOUVER.* || Prendre sa source, en parlant d'un cours d'eau, commencer à couler, avoir son origine. || Prendre son cours, suivre une certaine direction en coulant. || Cette affaire prend un bon tour, un mauvais tour, on peut présager, vu la manière dont elle marche, qu'elle réussira, ne réussira pas. || On dit de même : cela prend une bonne, une mauvaise tournure. || Par analogie. Le train qui emmène les choses. || S'imprégner. Prendre l'eau. Il eut que les souliers des enfants prennent l'eau, *STV.* 1. *BOSS.* *Ém.* II. || Prendre le sel, son sel, voy. *SAL*. || 64° Prendre se construit avec plusieurs substantifs sans article, et forme locution; on en donne ici quelques exemples, en y joignant parfois, pour marquer la différence, l'emploi avec l'article. || Prendre foi, prendre créance, se fier. Mais je n'ai point pris foi sur ces méchantes langues, *MOL.* *Éc. des Femm.* II, 6. Et lâchez, comme il prend en vous quelque créance, De le dissuader de cette autre alliance, *Id.* *ib.* V, 6. || Prendre droit, acquérir des droits. Et je serais encore à nommer le vainqueur, Si le mérite seul prenait droit sur un cœur, *MOL.* *D. Garc.* I, 1. || Prendre droit, avec un nom de chose pour sujet, être capable de (locution qui vieillit). Cependant apprenez, prince, à vous mieux ar-

mer contre ce qui prend droit de vous trop alarmer, *MOL.* *D. Garc.* I, 1. || Prendre patience, supporter patiemment. Il a affaire à un fâcheux, à un homme oisif, qui se retirera à la fin, si l'espérance, et il prend patience, *LA BRUY.* XI. || Prendre courage, se remettre en courage, en espoir. Prends courage, ma fille... *CONN.* *Cid*, II, 9. || Prendre visée, s'attacher à. Elle est sage, elle m'aime, et votre amour l'outrage; Prenez visée ailleurs, et trouvez-moi bagage, *MOL.* *Éc. des mar.* II, 9. || Prendre garde, voy. *GARDE*, n° 2. || Prendre peine, travailler à. Tant pis envoie de prendre peine à dire des sottises, *MOL.* *Critique*, 1. || Prendre de la peine, travailler avec soin. Travaillez, prenez de la peine, C'est le fonds qui manque le moins, *LA FONT.* *Fabl.* V, 9. || Prendre plaisir, se plaire à. Il prend plaisir à nous tourmenter. || Il se dit aussi avec de. Car le ciel a trop pris plaisir de m'affliger, *MOL.* *le Dép.* II, 4. Je prends plaisir d'être seule, *Id.* *Critique* I. Je pense qu'il ne prend pas plaisir de nous voir, *Id.* *Festin*, III, 7. || Prendre le plaisir de la chasse, de la pêche, de la promenade, etc. aller à la chasse, à la pêche, à la promenade. || Prendre soin, donner des soins. Prendre soin d'un malade. Je voulais, en mourant, prendre soin de ma gloire, Et dérober au jour une flamme si noire, *RAC.* *Phèdre*, I, 3. || Prendre le soin, ne pas négliger de. C'est un étrange fait du soin que vous prenez à me venir toujours jeter mon âge au nez, *MOL.* *Éc. des maris*, I, 1. || Prendre parole de quelqu'un, tirer assurance, promesse verbale que telle chose sera faite. || Prendre la parole de quelqu'un, recevoir son engagement, sa promesse. || Prendre la parole, commencer à parler. || Prendre mesure, noter d'une certaine façon les quantités nécessaires pour faire un habit, un soulier, etc. || Prendre la mesure, les dimensions d'un objet, le mesurer. || Prendre place, se mettre parmi. || Prendre la place de, se mettre à la place de. Il n'est plus temps, madame, une autre a pris la place, *MOL.* *Mis.* IV, 2. || Prendre langue, voy. *LANGUE*, n° 4. || Prendre pied, s'établir solidement. Il a pris pied dans cette administration. || Prendre le pied, s'autoriser. De pour que, sur votre faiblesse, il ne prenne le pied de vous mener comme un enfant, *MOL.* *Scapin*, I, 4. || Fig. Prendre un pied, s'emparer d'une étendue égale à celle d'un pied, d'impatroniser le moins du monde. Laissez-leur prendre un pied chez vous, ils en auront bientôt pris quatre, *LA FONT.* *Fabl.* II, 9. || Prendre racine, s'enraciner. || Prendre loi, obéir à. Il serait beau vraiment qu'on le vît aujourd'hui Prendre loi de qui doit la recevoir de lui-même, *Éc. des Femm.*, V, 7. || Prendre les lois, des lois, même sens. Et tu devais tenir pour assuré présage, ... Que toute cette Europe allait prendre tes lois, *CONN.* *Toison d'or*, *Prologue*, sc. 2. Vous ne prenez de lois que de votre caprice, *MOL.* *Venc.* I, 1. || 65° V. n. S'enraciner. La vigne ne prend pas dans ce terrain. Des plantes qui prennent de bouture. || Fig. Sans lui [Dieu] nous ne pouvons rien faire, et ses plus saintes paroles ne prennent point en nous, comme il l'a dit lui-même, *PASC.* *Lett. sur la mort de son père*. Jésus-Christ leur dit : Vous voulez me tuer, méchants que vous êtes, parce que mon discours ne prend point en vous, *BOSS.* *Sermons*, *Eglise*, I. Son esprit est ce que l'a fait la nature : la culture et les soins n'y prennent pas, *J. J.* *nouv.* *Confess.* VII. || 66° Fig. Réussir, avoir du succès. Cet exemple prit universellement, et répandit dans l'arche un esprit de coquetterie qui dura pendant tout le séjour qu'on y fit, *MOL.* *Éc. des Femm.*, dans *DESFONTAINES*. Cette doctrine eut de la peine à prendre à la Chine et au Japon, *MONTESQ.* *Opin. des anc. phil.* (*Japonais*). Je ne pense pas que la méthode de l'illustre Réaumur pour faire éclore les poulets ait pris en France, *BOSS.* *9<sup>e</sup> Lett. Hist. nat.* || Il se dit aussi des personnes. Ce jeune homme a bien pris dans le monde. D'Aquin n'avait jamais pu prendre avec Mme de Maintenon, *STV.* *sim.* II, 162. || 67° S'attacher à, avec un nom de personne pour sujet. On a beau faire étudier cet enfant, il ne prend à rien. J'en demeurerai à la simple approbation [des bouts-riétés], quand ce ne serait que pour faire voir à Pauline qu'il y a des choses où mon esprit ne prend pas, *STV.* 13 juil. 1690. || C'est un homme qui prend à tout, qui ne prend à rien, qui s'intéresse à tout, qui ne s'intéresse à rien. || 68° Faire son effet, s'attacher à, avec un nom de chose pour sujet. Cette couleur ne prend pas. Les vésicatoires ont bien pris. Les sangsues n'ont pas pris. || Fig. L'évêque de Chartres m'avertissait qu'on m'avait rendu les plus mauvais offices auprès du roi, et qui avaient pris, *STV.* *sim.* 212, 118. Espérant me causer de l'inquiétude, tout cela ne prenait point, *J. J.* *NOUVE.* *Ém.* II. Cette raison prend peu sur nous, riches, *Id.* *ib.*

IV. || 69° Faire une impression trop forte. Je me portais à merveille, hors que je n'ai pu souffrir la douche; c'est que je n'en avais nul besoin cette année, et qu'elle prenait trop sur moi, *STV.* 21 sept. 1677. || Particulièrement. Faire une impression trop forte à la gorge, au nez. Ce ragout prend à la gorge. La moutarde prend au nez. || 70° Il se dit de ce qui s'allume ou fait explosion. Leur hôtel de Paris a pensé brûler : une chambre, avec ce qui était dedans, a été brûlée tout entière; et le miracle, c'est qu'il y avait dans cette chambre de la poudre qui ne prit point, *STV.* 5 janv. 1680. Elle [la flamme] prend partout en un instant, et cet admirable édifice est réduit en cendres, *BOSS.* *Hist.* II, 2. Comme il vit que la flamme commençait à prendre au bûcher, *VÉN.* *Tél.* XV. À vous entendre, J'ai cru qu'à la maison le feu venait de prendre, *ARNAUD.* *le Distr.* I, 2. || 71° S'épaissir, se cailler, se glacer. Cette gelée ne prendra pas. La rivière a pris cette nuit. || 72° Commencer en un point et s'étendre de là. Une tache d'un pourpre clair prend à l'angle de l'œil, et se termine en arrière par un trait du bleu le plus vif, *BOUVER.* *Ois.* t. XIII, p. 304. || 73° Il se dit des maladies qui font invasion. La maladie de Mme la comtesse de Montreuil, qui lui prit le lendemain qu'elle arriva, *STV.* *d Ménage*, 10 août 1682. Le frisson lui prit à Versailles; c'est demain le quatrième jour, *STV.* 343. Nous avons en beaucoup de peine à faire revenir mademoiselle d'un évanouissement qui lui a pris, *MARIVAUX.* *Marianne*, 8<sup>e</sup> part. Une petite toux qui prit au mari abrégée toutes les politesses, *Id.* *Pays pare.* part. 8. || Impersonnellement. Il lui prit un frisson, et il changea de visage, *LESAGE.* *Diab. boit.* 30. Il lui prit un étouffement qui le fit retomber à sa place, où nous crûmes qu'il allait expirer, *MARIVAUX.* *Marianne*, part. 10. || Il se dit, au même sens, des affections morales. On eût dit que chaque chambre était un oratoire; l'envie d'y faire oraison y prenait en entrant, *MARIVAUX.* *Pays pare.* part. 1. Cette délicatesse lui prit un matin, comme il venait de faire la cour à une prude, *MARIVAUX.* *Conte mor.* *Alcebiade*. || Impersonnellement. Il m'en a pris quelque petite crainte [que des lettres ne fussent perdues], *STV.* 319. Il prit à ce Mordant un dégoût de la vie; il paya ses dettes, écrivit à ses amis pour leur dire adieu... *VOLT.* *Dict. phil.* *Colton et suicide*. || Il lui a pris en gré de faire telle chose, la fantasia lui est venue de faire telle chose. || 74° Impersonnellement. Avoir de bonnes ou de mauvaises suites. Bien vous prend que son frère ait tout une autre humeur, *MOL.* *Éc. des mar.* I, 2. Bien lui prend de n'être pas de verre, *Id.* *Femm. sec.* III, 2. Lise : Elle n'a que vingt ans. — Le marquis : Bien lui prend; la jeunesse est mon goût... *Id.* *CONN.* *Comt. d'Orgueil*, I, 2. Mais Madame tint ferme, et ne se relâcha point, dont bien lui prit, *LA FAY.* *Hist. III d'Angl.* || Il se dit au même sens avec en explétif. Je ne sais pas comment il m'en prendra; mais je sais bien que vous me devez beaucoup d'estime et d'amitié, *SCARR.* *L'Herbe*, *Évêch.* I, p. 199, dans *BOUVER.* Il en prit aux uns comme aux autres : Maint oisillon se vit esclave retenu, *LA FONT.* *Fabl.* I, 1. Ce conseil ne plut pas; il en prit mal; et force états voisins du sultan en pâtirent, *Id.* *ib.* XI, 1. L'esprit peut causer des passions par lui-même, et bien en prend aux femmes, *ROSTAN.* *Dial. Platon*, *Marg.* d'Éc. || 75° Se prendre, v. refl. Être saisi avec la main. Cela se prend avec des mitaines. || Cette étoffe se prend à pleine main, elle est molleuse, bien fournie. || Se prendre par la main, se saisir l'un l'autre par la main. Je me disais : on va signer la paix dans Hanovre... on ne songera plus qu'à aller à la comédie... tout le monde se prendra par la main pour danser depuis Colloure jusqu'à Dunkerque, *VOLT.* *Lett.* *d'Argental*, 24 juil. 1761. || Se prendre aux cheveux, se saisir l'un l'autre par les cheveux. Nos braves s'accrochant se prennent aux cheveux, *BOUVER.* *Sat.* III. || Fig et familièrement. Se prendre aux cheveux, avoir une vive querelle. Ils se prirent aux cheveux, et la discussion fut très-vive. || 76° S'attacher, s'accrocher. Un homme qui se noie se prend à tout ce qu'il atteint. Sa perruque se prit à un clou. Il s'est pris à des épines, et son habit a été déchiré. Il faut se prendre à l'arbre et non pas aux rameaux, *TRISTAN.* *Mort de Christophe*, IV, I. Il tend les mains à tous les objets qui l'environnent comme pour s'y prendre encore; et il se saisit que des fantômes, *MONTESQ.* *Arret*, *Mort du péché*. À quelles branches ne se prend-on point, quand on se noie dans les systèmes? *VOLT.* *Singul. nat.* XI. Sans cette précaution les filets se pre-

draient les uns dans les autres, GENLIS, *Maison rust.* t. 1, p. 284, dans ROBERTS. || Fig. l'esprit se rebute et s'abat aussitôt qu'il a fait quelque effort pour se prendre et pour s'arrêter à quelque vérité, MALSSA, *Rech. vér.* III, II, 9. Il semble que le cœur... s'annule de sa liberté... et que, ne trouvant plus, pour ainsi dire, où se prendre, il se prenne à tout, MAMO, *Profess. relig. Serm.* 3. Où le désir trompé ne sait plus où se prendre, DELILLE, *Imagin.* II. || Ne savoir où, à quoi se prendre, ne savoir à quoi s'en tenir, à quoi recourir. Je me suis pris à tout, ne sachant où me prendre, COAN, *Gal. du Palais.* v. 4. Ils [les Juifs] ont laissé passer ces précieux moments sans en profiter; c'est pourquoi on leur voit ensuite livrés au mensonge, et ils ne savent plus à quoi se prendre, nous. *Hist.* II, 9. || 67° Être saisi dans un piège, dans un filet. Sachez, lui dit-il [Anacharis à Solon], que ces écritures [les lois] ressembleraient proprement à des toiles d'araignées : les faibles et les petits s'y prendront et s'y arrêteront; mais les puissants et les riches les rompent sans peine, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. II, p. 668. Les chardonnerets ne se prennent point à la pipée, et ils savent échapper à l'oiseau de proie en se réfugiant dans les buissons, *Surv. Ois.* t. VII, p. 379. || Impersonnellement. L'Église est représentée comme un filet où il se prend toute sorte de poissons, BOSS, *Euchar.* II, 2. || Fig. Cela vous a pu servir avant ma quinzième lettre; mais à présent, mes pères, on ne s'y prend plus : on va voir le concile et on trouve que vous êtes des imposteurs, PASC. *Proc.* XVI. Quand on veut poursuivre les vertus jusqu'àux extrêmes... on se prend à la perfection même, IN, *Pens.* XIV, 92, éd. HAVET. Ce piège [une adroite flatterie] ne sera jamais usé; l'amour-propre des rois et des grands s'y prendra toujours, D'ALEXAN. *Éloges, Despréaux,* note 12. Eh ! c'est toi qui es un innocent de venir te prendre au piège appâté pour un autre, BRAUMARCH, *Mar. de Figaro,* v. 8. || 68° Fig. Être captivé. C'est un mal terrible que cette disposition à se prendre par les yeux, sév. 23 oct. 1674. Si les cœurs des philosophes allemands se prennent par la lecture, les Wolfius, les Hanschius et les Turingius seront tous amoureux d'elle [Mme du Châtelet] sur son livre, VOLT. *Lett. Néaut,* 30 août 1740. Mon cœur se prit et très-vivement, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Se laisser prendre, se laisser captiver. Les autres en jugent par la bonne façon d'en juger, qui est de se laisser prendre aux choses, et de n'avoir ni prévention aveugle, ni complaisance affectée, ni délicatesse ridicule, MOL. *Critique,* 8. || Se prendre d'amitié, d'amour, d'aversion pour quelqu'un, concevoir de l'amitié, de l'amour, de l'aversion pour lui. Ce petit étourd! s'est pris de goût pour moi, Et me croit son ami, je ne sais pas pourquoi, CASSEY, *Méch.* II, 1. || On dit de même : Se prendre de belle passion pour quelqu'un. || Absolument. Et bien qu'il fût d'humeur Douce, traitable, à se prendre facile, Constance n'eut niôt l'amour au cœur, Que la voilà crantive devenue, LA FONT. *Courtis. amour.* || Se prendre de vin, s'enivrer. || 69° S'unir ensemble. Ils se sont pris pour mari et femme. On fait accepter ses soins dès la première entrevue; on en est récompensé dans la seconde; et dans la troisième on se sépare comme on s'est pris, sans reproches et sans infidélité, SAINT-VOT, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 417, dans ROBERTS. C'est quelque chose de merveilleux, par exemple leur façon de vivre avec les femmes... on se prenait, on se quittait, ou, se contentant, on s'arrangeait, P. L. COAN, *Simple discours.* || 70° Se prendre à, attaquer. Il fait mauvais se prendre aux poëtes, AIGNAN, *Épître* III. Et que sous l'étrivère il puisse tôt connaître, Quand on se prend aux mens, qu'on s'attaque à leur maître, COAN, *Gal. du Palais.* I, 9. Tu te prends à plus dur que toi, Petit serpent à tête folle, LA FONT. *Fabl.* v. 10. || Il se dit aussi des choses qu'on attaque. Quel impie osera se prendre à leur vouloir [des dieux]? COAN, *Hor.* III, 3. || Se prendre de paroles avec quelqu'un, avoir un démêlé. Ils se prirent de paroles, le duc de C... et lui, sév. 424. || On dit dans le même sens, mais familièrement : Ils se sont pris de bec. || Se prendre à quel-que-chose, le quereller à cause de, le rendre responsable, lui imputer le tort. Cependant, malheureux, à qui me dois-je prendre d'une accusation que je ne puis comprendre? COAN, *Chit.* IV, 7. Si vous fûtes tombé, l'on s'en fût pris à moi, LA FONT. *Fabl.* v. 11. C'est ainsi qu'aux flatteurs on doit prendre des vices où l'on voit les humains se répandre, MOL. *Mis.* II, 6. Vous dites que c'est pour se prendre à Dieu de tout : avec vous on traité [les Ensis de morale, de Nicole]

que je vous ai marqué, et vous verrez que c'est à lui en effet qu'il s'en faut prendre, mais c'est avec respect et résignation, sév. 26 mai 1680. Il [Ch. de Sévigné] s'est pris à moi, et me dit que je lui avais donné de ma glace, IN, 5. Avr. 1671. || Il se dit avec en explétif. Mais, puisqu'il est vaincu, qu'il s'en prenne aux destins, COAN, *Pomp.* I, 1. Ne nous en prenons pas à la dévotion, mais à nous-mêmes, et n'y cherchons du soulagement que par notre correction, PASC. *Lett. d' Mlle de Noailles,* 6. Il me faut l'auteur de l'univers pour raison de tout ce qui arrive; quand c'est à lui qu'il faut m'en prendre, je ne m'en prends plus à personne, et je me soumetts, sév. 423. Sa vessie le fait souffrir, et il s'en prend à qui il peut, D'ALEXAN. *Lett. d' Voltaire,* 31 oct. 1701. L'un d'eux s'en prenait à Voltaire, et surtout à Rousseau, de l'irrégularité du siècle, AVAL, *Corinne,* x, 2. || 71° Être prendre à, employer de l'adresse, de l'habileté à. Voilà comme en amour un novice se prend, HAUZEOUC, *Espr. follet,* I, 4. Elle se prend d'un air le plus charmant du monde aux choses qu'elle fait, MOL. *L'Av.* I, 2. Oui, madame, voyons d'un esprit adouci Comment vous vous prendrez à soutenir ceci, IN, *Mis.* v. 4. Je ne sais comme je dois me prendre à vous faire cette sollicitation, sév. d' Moulleau, t. x, p. 649, éd. AIGNAN. || On dit dans le même sens, avec y explétif : s'y prendre. Mais par où m'y prendrai-je? et que faudra-t-il faire? TISSYAN, *M. de Christophe,* IV, 7. D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien; Puis enfin il n'y manqua rien, LA FONT. *Fabl.* XII, 9. On obtient tout de moi quand on s'y prend de la bonne façon, MOL. *Préc.* 8. Elle allait éprouver comment il s'y prenait pour tourmenter, HAMILT. *Gramm.* 7. Vous-même, qui vous plaignez que vous ne savez comment vous y prendre pour prier, MASS. *Carême, Prière.* 1. C'est à Hercule à dire comme il faut s'y prendre pour étouffer Antée, VOLT. *Lett. au Pr. roy.* de Pr. 23 févr. 1740. Pour faire le bien il faut le pouvoir, et, quand on le peut, il faut savoir s'y prendre, HARMONTEL, *Cont. mor. Misant. corr.* || 72° Suivre de et d'un infinitif, commencer, se mettre à. Ayant appris le sujet de sa détention, il s'en prit à rire, et dit qu'on le renverrait le lendemain, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 287. Un des plus effrontés coquins de la lie du peuple se prit à outrager Périclés de paroles, P. L. COAN, *Lett.* II, 326. Sentant son cœur faillir, elle [Jeanne d'Arc] baissa la tête, et se prit à pleurer, C. DELAV. *Henriennes,* I, 6. || 73° Être contracté, en parlant de maladies. Il y a des folies qui se prennent comme les maladies contagieuses, LA ROCHEFOUC. *Réflex.* 200. Le mal se prend à voir des amants de trop près, FONTEN. *Poës. past. Œuv.* t. IV, p. 18, dans ROBERTS. || 74° Se prendre s'est dit quelquefois pour s'allumer, du moins au figuré. Le feu se prit au cœur d'un muletier, LA FONT. *Mulet.* || 75° Se figer. L'huile se prend dès que la température baisse. Ce sirop se prendra. Par le refroidissement la liqueur s'est prise en sirop épais, THENARD, *Instit. Mém. scienc. phys. et math. Sav. étrang.* t. II, p. 120. || 76° Se prendre pour, prendre sa propre personne pour quelque autre. Lorsque notre âme veut se représenter sa nature et ses propres sensations, elle fait effort pour s'en former une image corporelle; elle se cherche dans tous les êtres corporels, elle se prend tantôt pour l'un et tantôt pour l'autre, MALSSA, *Rech. vér.* I, 12. || 77° Être compris, entendu, interprété. Ce mot se prend au sens propre. C'est ainsi que, du temps des Romains, les faisceaux se prenaient pour l'autorité consulaire; les aigles romaines, pour les armées des Romains, qui avaient des aigles pour enseignes; l'aigle, qui est le plus fort des oiseaux de proie, était le symbole de la victoire chez les Égyptiens, DUMAS, *Tropes.* II, 2. || Ce mot se peut prendre en bonne, en mauvaise part, il est susceptible d'une bonne, d'une mauvaise interprétation. || 78° Être employé, en parlant de mots et de locutions. Ce verbe se prend figurément. Cet adjectif se prend substantivement. || 79° À tout prendre, loc. adv. Tout bien examiné. Tellement qu'à tout prendre, en ce monde où nous sommes... AIGNAN, *Sol.* v. Encore qu'à ne regarder que les rencontres particulières, la fortune semble seule décider de l'établissement et de la ruine des empires, à tout prendre il en arrive à peu près comme dans le jeu, où le plus habile l'emporte à la longue, BOSS, *Hist.* II, 2. || 80° Au fait et au prendre, loc. adv. Au moment de l'exécution, quand il est question d'agir, de parler. Au fait et au prendre, il fallait aux Romains et aux Jésuites un homme dans cette dignité [le cardinalat] dont ils pussent faire un autre usage que de

dire ce qu'ils lui avaient soufflé à mesure, sév. 27-avr. 234, 9. || Proverbes. Chacun prend son plaisir où il le trouve. || Ils sont pris, s'ils ne s'envolent, se pour se moquer de ceux qui ont manqué de capture. || Il n'y a qu'à se baisser et en prendre, dit d'une chose très-abondante ou très-facile à prendre. || Prends Monsieur : il faut en courir à l'hasard. — Araminte : Et moi, je prends Monsieur. — Ménéchme : Il semble à vous entendre, mais vous n'avez ici qu'à vous baisser et prendre, COAN, *les Ménéchmes,* v. 4. || Ce qui est facile à prendre est bon à rendre, c'est-à-dire il vaut mieux se saisir d'une chose sur laquelle on croit avoir quelque droit, que de la laisser prendre à un autre parce que, au pis aller, on est quitte pour la moitié. || Ce qui est bon à prendre est bon à garder. BARRIS. Puis comme dit le proverbe, ce qui est facile à prendre... — Bartholo : J'entends, Est bon... — Basile : À garder, BRAUMARCH, *Barb. de Sér.* IV, 1. Qui prend s'engage, ceux qui empruntent ne reçoivent est bon à rendre, s'assujettissent à ceux qui les obligent. || On dit dans le même sens : Qui se vend. Mais vous avez reçu : quiconque se vend, COAN, *Suite du Mém.* II, 6. La raison douter était tous les cadeaux, Bijoux donnés à des plus beaux : Qui prend se vend LA FONT. *Les Mémoires,* VI. || Fille qui prend se vend, et fille qui donne s'abandonne. — REM. 1. On ne dit pas : prends-je? mais : que je prends? || 2. Prendre mal, pour se tromper mal, tomber en faiblesse, n'est pas français. || 3. Les a pris d'aller à la campagne. Dites : l'homme a pris d'aller à la campagne. || 4. Prendre peur s'effrayer a été condamné par des grammairiens. Mais cette expression n'a rien d'incorrect, pour qu'on dit prendre pitif. — HIST. IX<sup>e</sup> s. Et ab Ludhor nui plaid n... prendra, *Serm.* — XI<sup>e</sup> s. [Ils] Drecent lur aigle [voile], la curre par mer, Là pristrent terre o [ou] Deus les mener, *St Alexis,* XVI. Cordes [il] a prise à l'un murs peceiez [mis en pièces], *Ch. de Rol.* VII, 10. or [il] comence le conseil que mal prist, ib. 11. vos Franceis un conseil en prestes, ib. XIV. Et [il] ad pris par la main destre à doigts, ib. 21. Tant cops [il] a pris [reçu] de lances et d'... LX. Pernez mil Francs de France nostre terre, ib. LXII. Promis nous est, fin [nous] prendrum à... ib. CXIV. Mout grant vengeance en prendra l'... rere, ib. CXI. Vint tresqu'à els, sis [ses] [un] chastier, ib. CXXX. Li reis fait prendre le com... nelon, ib. CXXXV. De plusurs choses à rem... prist, ib. CXXVIII. Pernez m'as bras, me dresse... seant, ib. CXXVIII. Entre qu'à Als [il] ne soit... dre sejour, ib. CCLXIX. — XII<sup>e</sup> s. Cui [laquelle] je devoie et paire... çoler, *Ronc.* p. 99. Quant il se prist au col de... ferant [cheval], ib. p. 188. Mais prent bas... jel te di sans contraire, ib. p. 144. Il [l'oiseau] prit son vol qu'ainz ne se voit targer, ib. p. 144. Mieux ne puet-els [l'amour] trahir Celui ou... se prent, *Couci,* IV. [Ses beaux yeux] M'... pris que [je] m'ouïsasse donner, ib. VI. Que... pitif vous praigne, ib. IX. Dame, comment... m'en preigne, [je] Merci aïeu de ce que... deingne [d'aigne] Tenir à sien... ib. Doucement [je] sui engigniez et surpris... Car, s'ele veut, longuement sera pris, ib. Grant peché fait qui son home veut... Par beau semblant monstrer, tant que... ib. XXI... et comment Convandra il qu'a... conglid [je] praigne? ib. XXII. Où que... doc, si lui a pris à dire, *Sax.* x. Mais de... [impôt] païre est moult grant li enus, ib. Faisiez trois messages [messagers] en ceste... gent; Girart de Montlooon prenez prem... XXI. Tut sul se combatait, n'i et gueres... tuit près il evaquo [presque tous les évêques] s'estoient al rei pris [attachés], *74.* Le mari a Mais turnerent à avarice, pristrent l'iers, e... rent justice e dreitura, *Notis.* 26. Pren mot à franc chevalier ealis; Si demorra nostre gu... 101 dis, *Reoul* de C. 223. Penre disons nos à la... por toir, *Job,* 407. — XIII<sup>e</sup> s. Chanter n'esteul [il me faut chanter] que m'en est pris courage, *Quexnes,* *Romans* p. 88. S'on prent, par droit, d'un larron la... Doit-on desplaire as loiaus, de neant? ib. Se pese de ce que [je] vous ai di; Si s'en prent... mon maître d'oisu, Qui m'a appris à chanter... enfance, ib. De ce pristrent li message... répondre à l'endemain, *Villein.* XV. Et fut devu





nombre de vrais amis qui lui restèrent, et délivrés d'une foule de plats couverts qui s'indignèrent d'être sans préparatifs ni poudre, doctos, *Œuv.* t. v, p. 19. || 2° Au pl. Arrangements que l'on prend pour effectuer quelque chose. Et nos préparatifs contre la T. comale. Ont trop de quoi punir sa flamme et sa fille, *com. Médec.* II, 1. Darius faisait les préparatifs de la guerre, *scas. Hist.* 1, 9. Ma femme fait les grands préparatifs d'habits, *HAMILT. Gramm.* 7. Nous ne parlâmes plus que des préparatifs de son voyage dont elle s'occupait avec beaucoup de vivacité, *J. J. sous. Conf.* ix.

— HIST. xv° s. Je tien que ma parole sera vortaine trouvée, combien que le sage roi Charles avoit fait le préparatif de cette grande felicite, *CHAIST. DE PISAN, Charles V,* II, 14. Ne sont-ce pas icy de vrais preparatifs que Dieu faisoit de l'Ancien Testament à ceux de qui il vouloit muer la fortune de bien en mal? *COMTE IV,* 13. || xv° s. Il feut de sumptueux festins au peuple romain, desquels les preparatifs furent si grands et si excessifs, que... *AMROT, Sylle,* 71. Dissipant les preparatifs des malades par continence, sobre diete, etc. *Id. De la tronq. d'âme,* 36.

— ETYM. Préparer. Préparatif était aussi adjectif : Connoissance de soy preparative à la sagesse, *CHARRON, Sagesse, préf. de la 2° édit.* Il avoit donné l'adverbe préparativement : Requis preparativement, faire apparoir... *COURT. gén. t. II,* p. 916.

PRÉPARATION (pré-pa-ra-sion; en vers, de cinq syllabes). s. f. || 1° Action de préparer, de se préparer. J'y pensais [dans la censure par la Sorbonne] voir condamner les plus horribles hérésies du monde; mais vous admirerez, comme moi, que tant d'éclatantes préparations se soient anéanties sur le point de produire un si grand effet, *PASC. Prop. III.* Sa confession fut humble, pleine de componction et de confiance; il ne lui fallut pas longtemps pour la préparer; la meilleure préparation pour celle des derniers temps, c'est de ne les attendre pas, *BOSS. Louis de Bourbon.* Devant Dieu la préparation du cœur, quand elle est sincère, est réputée pour l'effet même, *BOUSSOLE. Eshort. Char. des orphel.* t. 1, p. 103. Depuis la racine des dieux jusqu'aux orbeils des pieds, tout est art, tout est préparation, moyen et fin, *VOLT. Jenni,* 8. Au milieu de tant de désolations [des guerres religieuses], une nouvelle paix semble faire respirer la France; mais cette paix ne fait que la préparation de la Saint-Barthélemy, *Id. Mœurs,* 171. || Préparation à la messe, à la communion, méditation, prière par lesquelles on se prépare à dire ou à entendre la messe, ou à communier. Il y a longtemps que, méprisant l'extrême respect qu'il a pour ce saint mystère [la communion], et avec quelle rigueur il se conçoit les préparations... *STEV. 17 avr. 1682.*

Chez les Hébreux, se dit de la veille d'une fête, pendant laquelle on prépare tout ce qui est nécessaire pour se reposer durant la fête même. Préparation au baccalauréat, aux écoles, études et exercices à l'effet de rendre un jeune homme capable de passer son examen de baccalauréat, d'être admis dans les écoles. || 2° Action de méditer pour faire un discours, une leçon. La préparation d'une leçon. Voilà ce que Monsieur dit à M. Danville, avec ce torrent d'éloquence qui lui sortait naturel, toutes les fois qu'il parlait sans préparation, *AZT, Mém.* t. III, liv. IV, p. 143.

|| 3° Action d'amener quelque chose progressivement et par des ménagements. On lui annonça la mort de sa mère sans préparation. Après qu'elle [M. de] s'attacha des feux invisibles au présent, elle a fait à Créuse, ce char volant n'est pas hors de la vraisemblance, et ce poëme n'a point besoin d'être préparé pour cet effet extraordinaire, *BOSS. 3° disc.* || Terme de musique. Art d'amener une dissonance: obligation de faire entendre d'abord certaines notes des accords dissonants avant d'attaquer ces accords. || Préparation au chant, études du chant et de la vocalisation. || 4° Terme d'arts. Accoutrement, manière de préparer certaines choses pour les conserver ou les conserver. La préparation des aliments. La préparation des insectes pour une collection. || 5° Terme de pharmacie. Opération de chimie pharmaceutique qui consiste à disposer toutes les substances qui doivent être employées. La préparation des médicaments. La préparation de ce remède sera fort longue. Les préparations principales sont le lavage, l'essiccation, la pulvérisation, la distillation, la solution, l'évaporation, etc. || 6° Terme de dessin et peinture. Disposition des ombres et des demi-teintes par plans, sans les fondre, pour rendre l'effet plus général. || 7° Terme de marine.

Opération par laquelle le chancre est disposé en longs rubans. || 8° Chose préparée. || Préparation chimique, mélange de plusieurs substances pour une expérience. || Produit de diverses opérations pharmaceutiques. Préparations mercurielles, antimoniales. || Préparation anatomique, et, absolument préparation, partie disséquée pour l'étude. Il avait fait de sa main plusieurs préparations anatomiques que des médecins ou chirurgiens anglais et hollandais virent aborder de lui quelque temps avant sa mort, *VOLT. Lettre.*

— HIST. xv° s. La maniere de la preparation de la plaie du cran [crâne], *II. DE MONDREVILLE, F 2,* verso. || [les dents] font preparation de la viande qui est à digerer, en la machant, *Id. F 19.* || xv° s. Ilu tout ou [au] mieux que je pouray foray la preparation [disposition de l'armée], *Myst. du siège d'Orléans,* p. 96. || xv° s. Et si disoit que cela estoit un signe d'homme populaire, de bien penser à ce que l'on a à dire devant le peuple; car ceste preparation lui monstre que l'on l'honore et le revere, *AMROT, Démot.* 12.

— ETYM. Lat. *preparationem,* de *preparare,* préparer.

PRÉPARATOIRE (pré-pa-ra-toi-ré), adj. || 1° Qui prépare. Adjudicat on préparatoire. Scrutin préparatoire. || Jugement préparatoire, celui qui n'est qu'une préparation au jugement définitif. || Anciennement, question préparatoire, torture qu'on infligeait à un accusé avant de le juger. Louis XVI abolit la question préparatoire, *Dict. de l'Acad.* || Terme de géométrie. Propositions préparatoires, dites aussi lemmes, propositions qu'on ne démontre que pour arriver à une démonstration principale. || 2° S. m. Ce qui prépare. C'en était une bien particulière [prophétique], que le Christ dût être mis au rang des scélérats... mais c'était un préparatoire, qu'il parût, comme un voleur, se défendre contre les ministres de la justice, *BOSS. Méd. sur l'Évang. la Cène,* 73° jour. Son baptême [de Jésus par saint Jean-Baptiste], qui n'était qu'un préparatoire, si l'on veut, un préliminaire d'un meilleur baptême, *Id. Éléat. sur myst. xiv,* 3.

— HIST. xv° s. Et fit ses preparatoires pour y aller au plus bref qu'il pourroit, *MORSTREL. t. 22.* || xv° s. Ces longues interlocutions vaines et préparatoires, *MONT. II,* 107. Au lieu de m'aligner l'appetit par ces préparatoires et avant jeux, on me le lasse et affadit, *Id. ib.*

— ETYM. Lat. *preparatorius,* de *preparare,* préparer.

PRÉPARÉ, ÉE (pré-pa-ré, rée), part. passé de préparer. || 1° Disposé. J'ai vu tendre aux enfants une gorge assurée à la sanglante mort qu'ils voyaient préparée, *ROTAU, St Genest,* II, 7. Et quoique le bûcher soit déjà préparé, Le nom de la victime est encore ignoré, *NAC. sph. IV,* 1. C'est une terre bien préparée qui n'attend que le grain pour rapporter, *J. J. nous. Ém. I.* || 2° Il se dit de choses non matérielles. Ils [les rois] veulent des plaisirs qui ne se passent point attendre, et les moins préparés leur sont les plus agréables, *VOL. Impromptu,* I. || 3° Dont on assure l'effet par certaines précautions. Que dès les premiers vers l'action préparée sans peine du sujet aplanisse l'entrée, *BOSS. Art p. III.* Ce passage heureux et si peu préparé Du rang le plus abject à ce premier degré, *VOLT. Oreste,* II, 9. || 4° Mis en la disposition convenable, en parlant des personnes. Ils ne sont pas toujours assez bien préparés pour dire la messe, *PASC. Prop. VI.* Cette éloquence, la seule propre à persuader tout à des esprits préparés, *VOLT. Louis XIV,* 26. M. de Linné, préparé depuis longtemps à la mort par l'affaiblissement de ses organes, *CONDORCET, Linné.* Rien préparé contre l'admiration, ils allèrent entendre Fléchier, et se virent forcés d'avouer qu'il était vainqueur, *D'ALEM. Éloges, Fléchier.* || Il se dit, dans le même sens, de certains organes. Que le soleil vienne éclairer tout à coup les habitants d'une caverne obscure, qu'il darde impétueusement ses rayons dans leurs yeux non préparés, il ne fera que les aveugler pour jamais, *D'ALEM. Réflex. sur la poés. Œuv. t. IV,* p. 128, dans *ROUSSEAU.* || 5° Qui e mérité sur quelque sujet. Sur ce sujet, sans être préparé, Il triomphait, *LA FONT. Jum.* Vous êtes préparé, vous, sur ces matières-là; vous avez beau jeu contre nous, quand il s'agit des arts et de la littérature, *P. L. COUAT. Convers. chez la com. d'Albany.*

PRÉPARER (pré-pa-ré), v. a. || 1° Disposer une chose pour l'usage auquel on la destine. Je prépare une chambre à votre amant trahi, *CHARRON, Jodelet,* mettre salet, v. 2. Debout! Pour la chasse ordonnée il faut préparer tout, *MAL. Prince T. L. Pol. sc. 2.*

Quels mets à ce cruel, quel vin préparez-vous? *NAC. Esth. III,* 3. Et les jeux funèbres qu'on prépare à Alexandre, sont le massacre de toute sa famille, *BOSS. Hist. anc. II,* 11. || Fig. Saint Jean-Baptiste est venu pour préparer les voies du Seigneur, Il est venu pour disposer les Juifs à recevoir la parole du Seigneur. || Dans le langage général, préparer les voies à quelqu'un, lui donner des facilités pour venir à bout de ce qu'il a entrepris. || 2° Faire une préparation chimique. Préparer de l'oxygène, du chlore, extraire ces substances par les moyens chimiques. || Faire une préparation pharmaceutique. Préparer une médecine. || Faire une préparation anatomique. Préparer les nerfs, les artères d'une partie. || 3° Préparer les terres, leur donner les labours et façons nécessaires, pour semer, planter, etc. Préparer sa terre par une sage culture à porter de bonne heure les productions dont on n'auroit eu qu'une jouissance tardive, *VOLT. Facéties, Conformez-vous au temps.* || 4° Préparer un malade, le mettre à un certain régime et lui administrer certains médicaments en vue d'une opération, d'une inoculation qu'on va lui faire subir. || 5° Disposer, arranger, en parlant de choses qui ne sont pas matérielles. Et prévint, par un ordre à tous deux salutaire, Ou les maux qu'il prépare, ou ceux qu'il pourrait faire, *COSS. Nicom. II,* 1. J'ai su lui préparer des craintes et des veilles, *NAC. Bojax. I,* 1. Vous qui, gardant au cœur d'infidèles amours... M'avez des trahisons préparé la plus noire! *Id. Mithr. IV,* 4. Jamais nation ne prépara la guerre avec tant de prudence et ne la fit avec tant d'audace, *MONTESQ. Rom. 2.* Quand il fallut que l'armée quittât sa flotte, ses corps d'élite prirent assez de vivres pour atteinre et traverser le Niéman, préparer une victoire et arriver à Vilna, *AMROT, Hist. de Nap. III,* 3. || Se préparer, préparer à soi. Et puisse Aménée, en formant ces liens, Se préparer des jours moins tristes que les miens! *VOLT. Tancr. I 4.* || Se préparer des excuses, s'arranger de manière que ce qu'on fera soit excusé. Elle s'est préparé une échappatoire. || Préparer un discours, une leçon, un plaidoyer, méditer, disposer dans sa mémoire ce que l'on doit dire. Vous pouvez préparer, seigneur, votre réponse, *NAC. Bérén. II,* 2. || Préparer peut avoir un nom de chose pour sujet. Nos divisions nous préparent de grands malheurs. La grâce saura bien vous préparer les chemins, *STEV. 440.* J'ignore quel conseil préparera ma disgrâce, *NAC. Brit. I,* 1. Ignorez-vous encore ce que les destinées vous ont préparé? mais que dis-je? vous en êtes indigne, *VOL. Tél. VII.* || 6° Assurer l'effet d'une chose par quelques précautions. Il faut préparer ce coup de théâtre. || Terme de musique. Préparer une dissonance, voy. PRÉPARATION, n° 3. || En cet emploi, il peut avoir un nom de chose pour sujet. Quelquefois c'est à la pensée même, exprimée dans les termes propres, à préparer la figure, *COND. Art d'écr. II,* 7. La ressource la plus commune et la plus facile est celle d'un incident nouveau; mais cet incident ne produit son effet qu'autant que ce qu'il précède le prépare sans l'annoncer, *MORSTREL, Œuv. t. X,* p. 46.

|| 7° En parlant des personnes, mettre dans une disposition propre à atteindre le but qu'on se propose. Que lui-même, en secret amené dans ces lieux, Sans être préparé, se présente à mes yeux, *NAC. Bojax. I,* 3. Grands dieux! à son malheur dois-je la préparer? *Id. Iphig. II,* 3. Annibal envoya à Carthage un Tyrien dont il était fort sûr, pour préparer les esprits, *SOLLIN, Hist. anc. Œuv. t. VIII,* p. 228, dans *ROUSSEAU.* Préparer par degrés cette vertu sauvage Au secret important qu'il lui faut révéler, *VOLT. Mort de César,* 1. Il est des malheurs auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé, *J. J. sous. 2° dial.* || Absolument. Préparez, quand vous voulez toucher; n'interrompez jamais les assauts que vous livrez au cœur, *VOLT. Comm. Corn. comte d'Essex,* IV, 4. || Préparer le visage de quelqu'un, faire que son visage exprime les impressions qui sont désirables dans la circonstance. Bajazet va se perdre: ah! toi, comme autrefois, Ma rivale eût voulu lui parler par ma voix, Au moins si j'avais pu préparer son visage! *NAC. Bojax. I,* 4. || Préparer un élève à un examen, un enfant à sa première communion. La seconde condition sera peut-être la plus difficile, c'est que les maîtres sachent préparer leurs élèves aux règles dont nous parlons, *BOUSSOLE, Œuv. t. I,* p. 310. || 8° Se préparer, v. réfl. Se disposer à. Préparez-vous à voir vos pays désolés, *COSS. Nicom. III,* 1. Je ne sais si vous savez que Mme de Fontenay est dans un couvent, mais pour passer la Louisa

et dans un couvent, mais pour passer la Louisa

et dans un couvent, mais pour passer la Louisa

et dans un couvent, mais pour passer la Louisa

et dans un couvent, mais pour passer la Louisa

et dans un couvent, mais pour passer la Louisa



plus autant de lions en Afrique, à beaucoup près, qu'il y en avait autrefois. || Voiture a dit à beaucoup près de : Quelque j'ala acheté bien cher votre connaissance, je ne crois pas l'avoir payée à beaucoup près de ce qu'elle vaut. *Let. 99.* || 4° À peu de chose près, presque, peu s'en faut. On lui a rendu tout son bien, à peu de chose près. || 5° À peu près. *loc. adr.* Presque. La terre est à peu près africaine. Il en arrive [dans les affaires politiques] à peu près comme dans le jeu, où le plus habile l'emporte à la longue, *boss. Hist. III, 2.* || Il s'emploie substantivement. Il y a des choses qui ne demandent qu'un à peu près, que des à peu près. || 6° À... près, approximativement, en plus ou en moins. On sent que ces époques ne peuvent être comptées qu'à quelques siècles près, *BAILLY, Hist. anc. p. 86.* || 7° À cela près, à telle chose près, excepté cela, excepté telle chose. À une grande proximité près, les héros sont faits comme les autres hommes, *LA ROCHEFOUCAULT, Max. 26.* Sévigné, de qui les traits servent aux Grâces de modèle, Et qui n'a rien de toute belle, à votre Indifférence près, *LA FONT. F. III, 17, 1.* Il ne manquait pas de capacité pour l'emploi de premier ministre, à la probité près, qui ne venait n'est pas comptée pour beaucoup, *SOLLIN, Hist. anc. Œuv. t. X, p. 333,* dans *POUSSIN.* Ils étaient un peu ivrognes; à cela près, fort honnêtes gens, *LESAGE, Diable boit. 12.* Alors il [Périclès] ménagea moins le peuple, et fut roi, au titre près, *CONDIL. Hist. anc. II, 6.* || À cela près, *loc. adr.* Sans s'arrêter à. Je crains pour Garibalde une haine excessive, Je la crains pour Unulphé; à cela près, parlez, *CONN. Perthar. III, 3.* Tout ce qu'il vous plaira; je ne suis pas à deux ou trois coups de bâton près, *LE GRAND, Galant courreur, sc. 16.* || Il n'est pas à cela près, il n'en est pas à cela près, se dit de considérations qui n'arrêtent pas un homme, de dévances qui ne sont pas assez onéreuses pour qu'il s'y satisfasse pas. || 8° De près, *loc. adr.* À très-peu de distance, soit dans l'espace, soit dans le temps. Et la mort suit de près ces fausses guérissons, *CONN. Rodog. III, 6.* Il me semble qu'il lui parle de bien près, *MOL. Am. méd. III, 6.* Elle partit des ports d'Angleterre à la vue des vaisseaux des rebelles, qui la poursuivaient de si près qu'elle entendait presque leurs cris et leurs menaces insolentes, *BOSS. Reine d'Angl. C'était une de ses maximes qu'il fallait craindre les ennemis de loin, pour ne les plus traîner de près, et se réjouir à leur approche, in. Louis de Bourbon.* Quand on les vit ainsi tous deux combattre de près, *VÉN. Tél. XX.* Vous voyez les choses de plus près; je m'en rapporte à vous, *VOLT. Lett. Damienville, 4 juillet 1767.* Quelquefois la persécution suit de près la calomnie, *in. id. 19 déc. 1760.* || De près, à ras. Couper les cheveux de près. Moucher de près une chandelle. Tondre la brebis de trop près. || On supprime quelquefois de. Vous avez mouché la chandelle trop près, *Dict. de l'Acad.* Le mot moucher. || Serrer quelqu'un de près, le poursuivre vivement. Lewis chercha vainement une issue; il trouva partout l'ennemi, et perdit d'abord deux bataillons; il était pris tout entier s'il eût été serré de plus près, *SÉV. Hist. de Nap. XII, 7.* Serrer de près signifie aussi adresser des questions pressantes, gênantes. || Menacer de près, être imminent. Peut-être ce malheur d'assez près te menace, *CONN. Agés. II, 7.* || Presser de près, presser vivement. Mais, sans mentir, ma sœur vous presse un peu de près, *CONN. Suite du Ment. III, 3.* || De près, de fort près, de très-près, en communication avec le voisin. Il approche de fort près le ministre, le prince, le souverain. || Voir de près, considérer en approchant de près, soit qu'il s'agisse du regard du corps nu de celui de l'esprit. Cela est assez ridicule que je dise tant de bien de ma fille; mais c'est que j'admire sa conduite comme les autres, et tant plus que je la vois de plus près, *SÉV. 2.* || 9° Bien! Il faut revoir cet enfant de plus près, *LOC. Athal. II, 6.* Nous vimes de près toutes les douleurs de la mort, *VÉN. Tél. IV.* J'ai vu de près le ray, j'ai vu les Euménides; Déjà venaient frapper mes oreilles timides Les affreux cris du chien de l'empire des morts, *CHAUVEAU, de Lafare.* Ils ont cru que je savais des choses particulières d'une cour que j'ai vue de près, *M<sup>me</sup> DE CAULUS, Soutenir, p. 8.* La flatterie vous déguisera tous les objets... vous verrez votre peuple de trop loin, et vos courtisans de trop près, *CONDIL. Étud. hist. III, 6.* || On dit de même : observer de près, examiner de près, veiller de près, garder de près. Et Socrate, l'honneur de la profane Grèce, Qu'était-il en effet, de près examiné, Qu'un mortel par lui-même au seul mal entraîné? *BOIL. Sat. XII.* Mais peut-être qu'aussi...

J'observe de trop près un chagrin passager, *RAC. Bojox. IV, 7.* On avait bien de la peine à les retenir au dedans du camp, où ils étaient gardés de près, *VÉN. Tél. XVI.* Je vous prévienne que je vous veillerai de si près que je découvrirai le mystère que vous me cachez, *OSWALD, Théât. d'éduc. le lingère, I, 3.* || Tenir quelqu'un de près, le surveiller avec soin, lui laisser peu de liberté. || Ne pas y regarder de si près, ne pas être minutieux, sévère. Cette phrase m'a la mine d'être irrégulière; mais nous n'y regardons pas de si près, *MAINTENON, Lett. au duc de Noailles, 14 janv. 1701.* || [l'abbé de Prades] a été tout ébahi d'être honni à sa fois comme déiste et comme athée... on aurait pu considérer qu'athée est le contraire de déiste; mais, quand il s'agit de perdre un homme, les bonnes gens n'y regardent pas de si près, *VOLT. Lett. Mme Denis, 10 août 1763.* || On dit de même : y prendre garde de près, y penser de près. Il a si mal rencontré en ce commencement, que je crois qu'il y pensera de plus près à l'avenir, *MALH. Lett. II, 20.* Si nous y prenons garde de près, *PASC. dans courx. II* || Il y regarde de près, il fait attention aux moindres objets de dépense ou de profit. || On dit dans le même sens : Il est bien près regardant. || Se voir de près, se battre en duel. Il m'a insulté, mais nous nous verrons de près. || Je ne le connais ni de près ni de loin, je ne le connais pas. || Ne vouloir entendre parler d'un homme, d'une chose, ni de près ni de loin, n'en vouloir entendre parler en aucune façon. || On dit aussi : ni près ni loin. Cet écrit ne parle ni près ni loin de société, *PATRO, Plaid. 6,* dans *RICHELLET.* || Ils se touchent de près, ils sont parents. C'est une personne qui vous touche de près, *MOL. Le Dép. II, 3.* || On dit dans le même sens : être parent assez près, ou assez près parent. M. de Limours est parent assez près de M. de Blezac, *OSWALD, Ad. et Théât. t. II, p. 463,* dans *POUSSIN.* || Il se dit aussi d'un bien moral, d'un intérêt moral. Votre santé est un point qui me touche de bien près, *SÉV. 76.* Omar veut à l'instant par un serment terrible M'attacher de plus près à ce maître invincible, *VOLT. Mahomet, III, 6.* || On supprime quelquefois de. L'intérêt vil que je prends à ce qui vous touche près ou loin, *SÉV. 13 nov. 1699.* || De tant près que, quelque près que. Et vous, à qui la mort même, de tant près que vous l'avez vue, n'a jamais pu faire peur, *VOLT. Lett. 26.* || 9° Terme de marine. Au plus près, dans la direction du vent. Faire route au plus près. || Fig. Il me montra comment, dans un destin contraire, l'homme sage peut toujours tendre au bonheur, et courir au plus près du vent pour y parvenir, *J. J. nous. Conf. III.* || On dit dans le même sens : Le vent est près, bien près. || On gouverne près, on peut tout juste gouverner à l'aide du vent prescrit. || Le vent est trop près, on ne peut plus gouverner. || Près et plein, dans la direction du vent, mais cependant de telle sorte que les voiles soient bien gonflées. || Substantivement. Un navire fait le plus près, tient le plus près, quand la voile en fait avec la direction du vent l'angle le plus étroit possible, *JAL.* || Prendre le plus près, diminuer l'angle d'incidence du vent sur les voiles orientées, autant qu'on le peut faire. || On dit aussi : près du vent. Un navire est près du vent, ou se tient près du vent lorsque sa voile reçoit le vent obliquement et sous un angle plus grand que douze degrés, *JAL.* || 10° Près de, prép. qui exprime la proximité. Près du temple. J'entendis crier au voleur, au feu; et ces cris si près de moi et si redoublés, que je ne doutai point que ce ne fût ici, *SÉV. 20.* Jamais un homme n'a été si près d'être parfait, *in. 300.* Chaque mortel en partage A son bonheur près de soi, *VOLT. Usag. vie.* Enfin j'honore en eux jusques à la folie Qui place près des morts les besoins de la vie, *DE LILLE, Imag. VII.* Que les vices sont près des vertus *ORAVYON, Lett. péruv. 37.* || Près est susceptible de degrés de comparaison. L'éternité me frappe un peu plus que vous; c'est que j'en suis plus près, *SÉV. 30 juin 1660.* || Près de l'église et loin de Dieu, se dit d'une personne qui habite près d'une église et qui ne la fréquente pas; et fig. qui néglige la morale et la religion pour les pratiques. || Fig. Toute perfection est près d'un défaut... tout usurpateur est près de son ceruel, *VOLT. Trium. IV, 1.* || Cet ouvrage est bien près de la perfection, il s'en faut bien peu qu'il ne soit parfait. || Fig. et familièrement. Avoir la tête près du bonnet, être d'une humeur prompte, se mettre facilement en colère. || Être près de ses pièces, n'avoir guère d'argent. || On dit quelquefois sans la préposition de: Près l'église, près la maison, Passy près Paris; mais on ne le dit jamais que

quand il s'agit d'un lieu; par conséquent on ne peut jamais dire : Près lui, près moi, etc. La suppression de la préposition de est encore autorisée dans ces phrases consacrées par l'usage : ministre, ambassadeur du roi près la cour de... || 11° Être près de, suivi d'un infinitif, être sur le point de. Nous sommes plus près d'aimer ceux qui nous haïssent, que ceux qui nous aiment plus que nous ne voulons, *LA ROCHEFOUCAULT, Réfl. mor. n° 321.* Un vieillard près d'aller où la mort l'appelle, *LA FONT. F. III, 17, 18.* Comme on ne connaît l'importance d'une action que quand on est près de l'exécuter, *in. Psyché, I, p. 23.* Crayez-moi, plus j'y pense, et moins je puis douter que sur vous son courroux [d'Athalie] ne soit près d'éclater, *in. Athal. I, 1.* || 12° En comparaison de. Et près de vous ce sont des sots que tous les hommes, *MOL. Tart. I, 1.* ...Seigneur, je cherche, l'envisage Des monarques persans le conduite et l'usage; Mais à mes yeux en vain je les rappelle tous; Pour vous régler sur eux, que sont-ils près de vous? *RAC. Esth. II, 6.* Près de leurs passions [des rois] rien ne me fut sacré, *in. Athal. III, 3.* Il est si prodigieusement flatté dans toutes les peintures que l'on fait de lui, qu'il paraît difforme près de ses portraits, *LA SAUT. VIII.* || 13° Presque. Il y a près de deux heures que je l'attends. Près de mille barques chargées de vivres et de tout ce qui est nécessaire à une armée, *SOLLIN, Hist. anc. Œuv. t. VII, p. 219,* dans *POUSSIN.*  
— REM. Pour se rendre compte des locutions à beaucoup près, à peu près, de cela près, il faut considérer d.... près comme une préposition composée signifiant manquant. Je ne suis pas aussi riche que vous, à beaucoup près (beaucoup manquant); je suis à peu près aussi riche que vous (peu manquant); il fut roi, au titre près (le titre manquant).  
— SYN. 1. PRÈS DE, AUPRÈS DE. Près de exprime la proximité aussi bien dans l'espace que dans le temps. Auprès de n'exprime la proximité que dans l'espace. || 2. PRÈS, PROCHE. Près est l'expression ordinaire, celle qui a la signification la plus étendue; c'est la seule qui se dise du temps aussi bien que du lieu. Proche est, proprement, un adjectif; aussi ne s'emploie-t-il qu'avec le verbe être. On arrive près d'un lieu; on est proche d'un lieu, ou un lieu est proche d'un autre, *LAVAYS.*  
— HIST. XI<sup>e</sup> S. Cist (ceux-ci) nous sont près, mais trop nous est loin Charles, *Ch. de Rol. LXXXV.* Ne loin ne près ne peut veider [voir] si clair, *ib. CXLVII.* Ce sent Rolanz que la mort li est près, *ib. CLXV.* Plus près d'ici pourrez trouver les Frans, *ib. CXCII.* || XII<sup>e</sup> S. Près sont parfen le trait à un archier, *ROUC. p. 67.* Près est de mort, n'en aura garison, *ib. p. 200.* Le sang [il] lui trait du cors près de demi hassin, *ib. p. 196.* Près [ils] ne m'ont mort [ils m'ont tué presque], *COUCI, XIV.* Et quant je plus sui loinz de sa contrée, Tant est mes cuers plus près et ma pensée, *ib. ib. XVII.* || XIII<sup>e</sup> S. D'iloc à douze lieues près, soolt la cité de Rodosta, *VILLER. CLVIII.* [Les Allemands] Surent près d'aussi bien le français de Paris [que les gens du lieu], *Berte, V.* Onque mais de si près [ils] ne purent aprocher, *ib. XIX.* En a-il ja passé près huit ans et demi, *ib. LXXI.* Et maint autre haron qui de près l'ont suivi, *ib. LXXIX.* Sauriez-vous ci près maison ne casement? *ib. CX.* Alderai vous à grant besoing. Ou soit de près ou soit de loing, *Loi del desiré.* Les cambres près à près estoient, *Ff. et Bl. 2069.* Si doit on suir [suivre] le [la] volenté du mort au plus près qu'on pot, *BRADU XII, 60.* || XIV<sup>e</sup> S. Il sont venu bien près de leur entencion, *Bibl. des char. 3<sup>e</sup> série, t. II, p. 363.* Mais ma chemise m'est plus prez certainement que ma cote ne fait, *Guescl. 17327.* || XV<sup>e</sup> S. Ils assiégerent le chateau au plus près qu'ils purent, *FRANCAIS, I, 1, 31.* [Le duc d'Anjou] s'en vint mettre le siège devant la ville et le chaste de Lourdes; adonc se douts grandement le comte de Poix du duc d'Anjou, pour ce que il le vouloit voir de si près, *in. III, 9.* Ma lettre escrivi et scellay, Et à mon amy l'envoyai, Qui la lut et trois jours après, Petit loing ou petit plus près, Me rescrivit en tel maniere, *FRANCAIS, Poesies mus. P. 691.* Nous estions près les ungs des autres comme de quatre lieues au moins, *CONN. IV, 9.* || XVI<sup>e</sup> S. L'homme près mort à [le remède] quelquefois remis En sa santé, le gardant de ruïne, *J. MAROT, V, 269.* Laissez leurs cappes sur une treille, au plus prez, Ils commencent... *JAB. Gary, I, 37.* Ainsi, peu près, au juge devisay, *MAROT, I, 260.* ...on void mainte qui brague, Qui beaucoup près n'est point si bonne lague, *in. I, 608.* Gaillards et fiebreux, la mort vous est également prez, *MONT. I, 79.* À peu



— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Contre le roi, n'y a prescription de cent ans; qui est ce qu'on dit communément par la malice de l'ole du roi, cent ans après en rend la loi, LOISEL, 736. Les historiens de Megare, contents à la publique renommée, et voulans se dire dits Sémonides, combatto la prescription du temps, malintentionné que ce Sciron ne fust un brigand ne meschant, AVROT, *Thésée*, 12. Il n'y a raison, ny prescription, ny force qui puisse estre en inclination [de la nature], MONT. I, 304.

ETYM. Lat. *prescriptionem*, de *prescriptum*, de *prescribere* (voy. *PRESCRIRE*). L'expression d'icelle de *prescrire* et de *prescription* ne signifie, dans le principe, ni un moyen d'acquiescer, ni un moyen de se libérer à l'aide d'un temps déterminé. La prescription fut d'abord, dans la formule formulée des Romains, une certaine restriction inscrite en tête de la formule que le prêteur faisait au juge; cette restriction était: *En resur, cujus non est possessio longi temporis*, à dire: en cas de revendication, vous jugerez, à moins qu'il n'y ait possession de long temps. Du sens de partie de la formule, la *prescription* passa à signifier le droit qui y était constaté, et à la sens moderne du mot.

**PRESCRIRE** (prè-scri-ré), v. a. Il se conjugue comme écrire. || 1<sup>o</sup> Ordonner, commander. Votre père le veut, l'amour vous le prescrit, COXN. *Rodog.* || 2<sup>o</sup> Dieu, qui a prescrit certains devoirs aux hommes, aux enfants, aux esclaves, en a prescrit d'autres aux maîtres, aux pères, aux maris, BOSS. 5<sup>e</sup> *ouvert.* 52. Quel temps à mon exil, quel lieu prescrivez-vous? Phèdre, IV, 1. Tout, s'il est généreux, lui prescrit cette loi, BAILL. *Brit.* I, 1. || Prescrire que. Aristote prescrit que les meurs doivent être convenables, P. CATROU, dans DESFONTAINES. || Prescrire de, avec l'infinif. Ce hardi aubourne [le faux honneur]... Avant tout aux mortels prescrit de se garder, BOIL. *Sat.* XI. Qui nous prescrit à tous d'être justes, de nous aimer les uns les autres, d'être raisonnans et miséricordieux... J. J. *ouss.* *Em.* V. Prescrire un jour, fixer un jour. Je suis prêt à compter un dîner tout autre jour qu'il vous plaira me prescrire, J. J. *ouss.* *lett.* d' *Mme de Crébillon*, 1722. || 2<sup>o</sup> Il se dit aussi des ordonnances des médecins. Prescrire un émétique, une saignée. || 3<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Acquiescer par la prescription, ou se libérer par la prescription. Prescrire sa dette. Les rois de Syrie en avaient prescrit la loi [de la Judée] contre la famille de David, BOSS. 5<sup>e</sup> *ouvert.* 42. On ne peut prescrire le domaine des choses qui ne sont point dans le commerce, Code Nap. art. 2228. || Fig. Détruire, faire oublier comme par une prescription. Vous vous souvenez de cela; Ce sont égarements que le temps doit prescrire, DANCOURT, *Céphale et Procris*, I, 7. Neutraloment, gagner la prescription. Ceux qui ne sont point pour autrui ne prescrivirent jamais par le laps de temps que ce soit, Code Nap. art. 2238. || Fig. Quelque temps qu'ait duré un mensonge, il ne prescrivra jamais contre la vérité, BOSS. *Polit.* VII, III, 7. L'on ne trouvera pas aujourd'hui quatre personnes qui voulussent douter sérieusement que cette coutume [celle des auteurs anonymes] ait prescrite contre un point [défense de publier un écrit pseudonyme] qui n'est, dans le principe, qu'un simple règlement de police, *Auteurs anonymes*, p. 67. Edouard avait pour lui le bon droit, mais le malheur prescrivit contre la légitimité, MONTAIGNE, *Stuarts, Jacques II.* || 4<sup>o</sup> Se prescrire, se prescrire. Être ordonné. L'émétique se prescrit dans ce cas-là. || 5<sup>o</sup> Se prescrire par prescription. La faculté d'accepter ou de répudier une succession se prescrit par le laps de temps requis pour la prescription la plus longue des droits immobiliers, Code Nap. art. 789. || En un sens contraire, être gagné par la prescription. La noblesse se prescrit par une possession immémoriale, ACHELRY.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Faculté de rachat de rentes promises de bail d'héritages, se prescrit par trente ans, LOISEL, 812. Les gens d'église en prescrivirent l'immunité [d'un acquêt] par trente ans, et le droit de rachat par cent ans, ib. 728. Possesseur d'un bien-fol ne peut prescrire, ib. 730.

— ETYM. Lat. *prescribere*, de *pra.* avant, et *scribere*, écrire.

**PRESCRIT**, ITE (prè-scri, scri-té), part. passé de prescrire. || 1<sup>o</sup> Ordonné. Pensez-vous qu'à choisir de deux choses prescrites, Je n'aimasse pas mieux être ce que vous dites? MOLI. *Ec. des fem.* IV, 8. Cet acte, revêtu de la forme prescrite, C. DELAV. *Princ.* *Avant.* V, 8. || 2<sup>o</sup> Fixé, déterminé. Elles [les divinités] ne souffrent point que vos mains innocentes Avant

le temps prescrit pressent ses mains sanglantes, VOLT. *Oreste*, V, 8. || 3<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Acquis ou perdu par prescription. Héritage, droit prescrit. || Fig. Être oublié, oublié. Le beau reproche) Il y a si longtemps! cela est prescrit, LESAGE, *Tart.* III, 6.

† **PRESCUTUM** (prè-sku-tom), s. m. Pièce la plus antérieure de l'écusson des insectes (arabovins).

— ETYM. Pré..., préfixe, et lat. *scutum*, bouclier (voy. *SCUT*).

**PRÉSENCE** (prè-sé-an-sé), s. f. Droit de précéder, de prendre place au-dessus. Ainsi il se fit cinq sièges, que dans la suite des temps on appela patriarchaux; la présence leur était donnée dans le concile, BOSS. *Hist.* I, 11. Mon Dieu, madame, repris-je, je sais bien qu'on sera moins jaloux du rang qu'on tient dans l'univers que de celui qu'on croit devoir tenir dans une chambre, et que la présence de deux planètes ne fera jamais une si grande affaire que celle de deux ambassadeurs, MONT. *Mondes*, I<sup>er</sup> soir. Les choses principales dont il [Louis XIV] tirait sa gloire étaient d'avoir, au commencement de son règne, forcé la branche d'Autriche espagnole, qui disputait depuis cent ans la présence à nos rois, à la céder pour jamais en 1661... VOLT. *Fragm. sur l'hist.* XXVIII. Tous les détails des querelles excitées par la présence sont les archives de la petitesse, plutôt que celles de la grandeur, id. *Hist. parl.* XIV.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Archimedes, maître de cette science [la géométrie] qui s'attribue la prescience sur toutes les autres en certitude, MONT. II, 278.

— ETYM. Pré..., préfixe, et *scence*.

**PRÉSENCE** (prè-zan-sé), s. f. || 1<sup>o</sup> Existence, résidence d'une personne dans un lieu marqué. Je vous touche, et sens bien que vous avez une bouche, un nez, des yeux, un visage, tout cela proportionné comme il faut... mais, jusqu'à ce que j'en sois assurée, cette présence de corps dont vous me parlez est présence d'esprit pour moi, LA FONT. *Psyché*, I, p. 53. On ne peut perdre la présence d'un tel ami [Corbinelli] sans s'en apercevoir à tout moment, SEV. 26 oct. 1686. Tout semblait prospérer par sa présence, BOSS. *Reine d'Angleter.* En 1516, le pape Léon X honora de sa présence la Rosemonde [titre d'une pièce de théâtre] du Ruccellai, VOLT. *Dict. phil. Art dramatique.* Ce prince [Vendôme], retiré dans Anet, partit alors, et sa présence valut une armée, id. *Louis XIV*, 22. || Droit de présence, rétribution donnée aux membres de certaines associations, de certaines compagnies, quand ils assistent aux assemblées. Quelquefois on y recevait aussi des traitans qui, bien loin d'être payés, comme dans leurs assemblées, pour leur droit de présence, payaient là pour avoir droit d'être présents, LESAGE, *Gil Blas*, III, 12. || On dit dans le même sens: jetons de présence. || Terme de jurisprudence. L'existence d'une personne au lieu de son domicile, et quelquefois, surtout en matière de prescription, la résidence habituelle d'une personne dans le ressort d'une cour impériale. Si le véritable propriétaire a eu son domicile en différents temps, dans le ressort et hors du ressort, il faut, pour compléter la prescription, ajouter à ce qui manque aux dix ans de présence, un nombre d'années d'absence double de celui qui manque, pour compléter les dix ans de présence, Code Nap. art. 2266. || Terme de palais. Tant en présence qu'en absence. || 2<sup>o</sup> À l'église, nom technique du Hâl de bois simulant la présence de la bière, et dont on fait usage dans les services pour les défunts. || 3<sup>o</sup> Il se dit par opposition à absence. La présence désunit plus qu'elle n'unit; un peu d'éloignement est bon à l'estime et à l'amitié, COMTE DE CAULUS, *Acad. de tes dames et de ces messieurs*, *Œuvr.* I, XII, p. 108, dans ROBERTS. || Vue, aspect. Et sa seule présence est un secret reproche, COMTE. *Nicom.* II, 1. Consolons-nous [de la mort de notre père] en l'union de nos cœurs, dans laquelle il me semble qu'il vit encore, et que notre réunion nous rend en quelque sorte sa présence, comme Jésus-Christ se rend présent en l'assemblée de ses fidèles, PASC. *Lett.* 17 oct. 1661. S'il fallait, sans amis, briguant une audience, D'un magistrat glacé soutenir la présence, BOIL. *le Lutrin*, III. Malgré leur insolence, Les mutins n'oseraient soutenir ma présence, BAC. *Mithr.* IV, 6. Je ne sentis point devant lui le désordre où nous jeûs ordinairement la présence des grands hommes, MONTAIGNE. *Sylla et Lucr.* || Il s'est dit au xvii<sup>e</sup> siècle pour extérieur. Il me gagna le cœur par une présence agréable et douce, MAROLLES, *Mém.* I, p. 211. || 4<sup>o</sup> Il se dit aussi de la vue, de l'aspect des choses. Et depuis quand, seigneur, craignez-vous la présence De ces paisibles lieux si chers à votre enfance? BAC. *Phèdre*, I, 1. En

les voyant moi-même après si longtemps, j'éprouvai combien la présence des objets peut ranimer pulvément les sentimens violents dont on fut agité près d'eux, J. J. *ouss.* *Hél.* IV, 17. || 5<sup>o</sup> Il se dit en parlant de Dieu. Voyez comme elle est saisie de la présence de Dieu, BOSS. *Morie-Thér.* Qu'importe que les flots s'abîment sous mes pieds, Ou la mort en grondant s'étende sur ma tête, Sa présence [de Dieu] m'entoure... BOSS. *le Poète math.* || Dans le langage de la dévotion, se mettre, se tenir en la présence de Dieu, considérer Dieu comme présent à ce que l'on va faire. Afin que nous soyons saints et purs en sa présence, MASS. *Carême*, Toc. || Venir en la présence de Dieu, se dit de prières agréées de Dieu. Raguel lui répondit: Je ne doute point que mes prières et mes larmes ne soient venues en la présence de Dieu, et qu'il ne les ait exaucées, BACI, *Bible, Tobie*, VII, 12. || Toute-présence, voy. *TOUTE-PRÉSENCE*. || 6<sup>o</sup> Il se dit aussi des dieux du polythéisme. Souvenons-nous que la présence des dieux éclaire et remplit les lieux les plus obscurs et les plus solitaires, BARTHEL. *Anach.* ch. 61. || 7<sup>o</sup> La présence réelle du corps et du sang de Notre-Seigneur dans l'eucharistie, ou, simplement, la présence réelle, le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie. L'hérésie d'aujourd'hui, ne concevant pas que ce sacrement contient tout ensemble et la présence de Jésus-Christ et sa figure, et qu'il soit sacrifice et commémoration de sacrifice... PASC. *Pens.* XXIV, 12, ÉDIL. HAVET. Le premier qui a fait secte dans l'Église et qui a osé la condamner ouvertement sur la présence réelle, c'est constamment Bérenger, BOSS. *Var.* XV, 127. Ils [les réformés] nient ordinairement cette présence réelle [de Jésus-Christ dans l'eucharistie], et substituent en sa place une présence morale, une présence mystique, une présence d'objet et de vertu, id. *Eucharistie*, II, 2. || Fig. Je travaillai du soir au matin avec une ardeur singulière, j'en étonnais les naturels du pays [le grand-duc de Berg], qui ne savaient pas que l'empereur exerçait sur ses serviteurs, et si éloignés qu'ils fussent de lui, le miracle de la présence réelle, BUDONOT, *Mém.* VIII. || 8<sup>o</sup> En chimie, existence d'une substance dans une autre. Reconnaître la présence du poison dans des aliments. On reconnaît la présence de cette exhalaison à la flamme d'une chandelle, qui commence par tourner et diminuer jusqu'à extinction, *Œuvr. Min.* I, p. 289. La liqueur, ne tenant plus que du nickel, devient bleue; elle était pourprée par la présence du cobalt, FOURCROU, *Cours chim.* I, t. I, p. CXVI. || 9<sup>o</sup> Présence d'esprit, état, qualité d'un esprit qui reste présent, qui ne se trouble pas. Je ne puis croire que ma fille bien-aimée, et toujours pleine d'esprit, et même de présence d'esprit, se soit trouvée dans cet état, SEV. 26 nov. 1684. Personne ne conservait assez de présence d'esprit, ni pour ordonner les manœuvres, ni pour les faire, PÉN. *Tél.* IV. La présence d'esprit se pourrait définir une aptitude à profiter des occasions pour parler ou pour agir, VAUVEN. *De la prés. d'esp.* La présence d'esprit, la pénétration, les observations fines sont la science des femmes, J. J. *ouss.* *Em.* V. S'occuper en même temps d'une lettre d'affaires et d'un billet galant, quelle présence d'esprit! AL. DEVAL, *Jeunesse de Richel.* II, 8. || 10<sup>o</sup> En présence, loc. adr. Face à face. Nous tremblons... Quo, voyant Capolet, ces rivaux en présence Ne s'attachent la vie, PÉN. *Roméo*, II, 5. || Être en présence, se dit de deux troupes ennemies en face l'une de l'autre et prêtes à se combattre. La cavalerie française fut forcée de s'écartier à gauche, et de défilas longuement dans de mauvais gués pour joindre l'ennemi; quand on fut en présence... SEV. *Hist. Nap.* VI, 2. || Fig. Les partis, les factions sont en présence, ils s'observent et se préparent à se combattre. || En présence de, loc. prép. En ayant devant soi. Enfin. Coulanges disait l'autre jour: Voyez-vous bien cette femme-là? elle est toujours en présence de sa fille, SEV. 110. À la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, BOSS. *Louis de Bourbon*. Pour guérir leur opiniâtreté [de ses domestiques dans le protestantisme], il déplora en leur présence la sienne propre, PLAGU. *Duc de Mont.* La meilleure de toutes les règles serait de parler aux dieux comme si on était en présence des hommes, et aux hommes comme si on était en présence des dieux, BARTHEL. *Anach.* ch. 31.

— HIST. III<sup>e</sup> s. E quant la première escouade [troupe] de Juda apparut, li ennemi ont grant peur par la présence de Dieu qui toi volt, MARCAB. II, 11. Tuit apeleient dunc la présence le roi, TA. le mort. 60. || III<sup>e</sup> s. Ce que ne voit yez [œil] en présence,



ment, *Gen. Ment. iv, 1*. Le feu dévorera les maisons de ceux qui aiment à recevoir des présents, *sac. Job, xv, 34*. N'ayez point d'égard aux personnes ni aux présents ; car les présents aveuglent les yeux des sages, et changent les paroles des sages, *boss. Polit. viii, v, 1* Il ne fallait pas gagner par des présents, ou fléchir par des prières des huilés intéressés ou inexorables, *FLÉCH. Lamoignon*. Il cru que des présents calmeraient son courroux (Dieu), *sac. Ath. ii, 8*. Il [Fagon] ne recevait jamais aucun payement, malgré la modicité de sa pension, non pas même de ces payements déguisés sous la forme de présents, et qui font souvent une double violence aux plus désintéressés, *FONTEN. C'était une mauvaise loi que celle loi romaine qui permettait aux magistrats de prendre des présents, pourvu qu'ils ne passassent pas de six dans toute l'année, MONTESQ. Esp. v, 47*. Il n[e] profita des présents avec cet art de l'homme qui est encore au-dessus des bienfaits, *vol. XIV, 17*. Fig. Pensez-vous que j'ignore ou que je dissimule que vous n'auriez pas eu pour [César] plus de scrupule [que pour Pompée], *boss. s'il m'eût vaincu, votre esprit complaisant ne fait de ma tête un semblable présent? conn. p. iii, 3*. || Présents de noces, les présents que l'on fait à la mariée. || Présents de ville ou présent de la ville, le vin, les confitures, ce qu'un corps fait de dons en de certaines occasions. Tout est triple chez vous [Mme de Grignan] ; je ne dirai comme l'autre jour : vous êtes en bonne et faites des présents, ma bonne, de tout ce qui est inutile, *scv. 25 févr. 1685*. || Fig. Faire tout de son cœur, devenir amoureux d'une femme. Il lui fit de son cœur un présent volontaire, *boss. Bajaz. ii, 3*. || Lui refuserait le présent de son cœur ? *vol. Zaire, i, 1*. || 2° Chose précieuse offerte par le ciel, par la nature, etc. Mlle de Mouchy, riche présent du Tibre et gloire de la France, *scarr. Lett. Eur. t. i, p. 264*, dans *POURQUOI*. [La duchesse d'Orléans] Inestimable présent, seulement la possession en avait été plus durable, *boss. Duch d'Orl.* Son présent le plus cher [de fortune], le plus précieux, celui qui se prodigue moins, c'est celui qu'elle nomme puissance, *ib. Harmon. Ambition, 4*. J'aime en lui sa beauté, sa gloire tant vantée, Présents dont la nature a voulu honorer, *sac. Phéd. ii, 4*. Détestables flatteurs, ce sont le plus funeste qui puisse faire aux rois contre céleste, *ib. iv, 6*. || Présent du ciel, ce qui est très-précieux, personne ou chose dont l'amitié est un présent du ciel. Louis XII fut pour France un présent du ciel, *Dict. de l'Académie*. Proverbes. Les petits présents entretiennent l'amitié. Les présents valent mieux que les absents, un acte actuel vaut mieux qu'une promesse ; par une louange du don avec la présence de quelqu'un.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Or et argent lui met tant en présent, *Ch. de Rol. xxix*. || XII<sup>e</sup> s. Dunc reçut David présent de la dame, *Rois, p. 101*. Et mes fins cuers fait d'une amourette Si doux présent que [je] n'os refusar, *Couci, vi*. Et li rois en a fait à Sebile présent, *Saz. xii*. || XIV<sup>e</sup> s. Se vous puisés [pour] faire chose qui me puis desplaire, cils présents que vous m'avez envoïé me despleroit, *man. 2, p. 162*. || XVI<sup>e</sup> s. Mieux vaut un présent que attendre, *LEBOUX de Lincy, Prov. t. ii, p. 250*.

— ETYM. *Présent* ; on disait anciennement *præsentare* une chose en présent à quelqu'un pour présenter à quelqu'un une chose qu'on lui donne, la présenter comme cadeau. De là vint que la locution *présent se prit pour un don*, et que *présent* se prit de toute chose donnée par pure libéralité. On trouve, dans un chroniqueur du XII<sup>e</sup> siècle, *præsentare* avec le sens de faire un don (voy. *Journ. de Saz. avril 1261, p. 302*).

PRÉSENTABLE (pré-zan-ta-bl'), *adj.* Qu'on peut présenter, qui peut se présenter. Ce vin n'est pas présentable. À part cela, de l'avis de tous, c'est un vin fort présentable, *L. ZEYAN, J. Paturot, p. 13*.

— ETYM. *Præsenter*.

PRÉSENTATEUR, TRICE (pré-zan-ta-teur, tri-s'), *m. et f.* || 1° Celui, celle qui avait le droit de présenter à un bénéfice. || 2° Celui, celle qui a le droit de présenter à une place, qui présente dans une société, *LEBOURANT*. Cette dame fut ma présentatrice. || 3° Il s'est dit pour celui qui fait un présent. Et que le présent vous fasse quelquefois souvenir du présentateur, *lett. de Chapelain à Colbert, 23 oct. 1661, dans Lettres, etc. de Colbert, t. v, p. 637*.

— ETYM. *Præsenter*.

PRÉSENTATION (pré-zan-ta-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de présenter. La présentation de lettres de grâce, d'une lettre de change. || Terme de commerce. Billet payable à présentation, payable à vue, au moment de sa présentation. || 2° La Présentation de la Vierge, fête où l'Église célèbre le jour auquel la mère du Sauveur fut présentée au temple, dans sa troisième année. || 3° Dans le moyen âge, la cérémonie de présenter les armes au juge des joutes pour voir si elles étaient convenables ; après quoi, il les remettait au champion. || 4° Terme d'obstétrique. Présence d'une région quelconque du fœtus au détroit abdominal. La présentation de la tête, de la hanche. || 5° Présentation à la cour, cérémonie qui consiste à présenter au souverain et à sa famille ceux qui sont admis à la cour. Il y aura présentation ce soir. Quoique M. de Valmont n'ait point à la cour, il est en état de produire toutes les preuves qu'on exige pour les présentations, *caulus, Ad. et Théod. t. i, p. 202*, dans *POURQUOI*. M. Decazes, absorbé tout entier dans la contemplation de l'étiquette, des présentations, du tabouret, des préséances, *p. L. cour. Lett. viii*. || 6° Il se dit aussi de l'introduction d'une personne dans une société. La présentation d'un jeune homme à la maîtresse de la maison. || 7° Action ou droit de présenter à un poste. Le ministre de l'instruction publique nomme les professeurs de faculté sur la présentation de la faculté. || 8° Terme bénéficiaire. Acte consistant à présenter une personne capable au seigneur ordinaire, pour la faire pourvoir d'un bénéfice vacant. La simple présentation est un acte imparfait, et n'est pas un titre canonique pour posséder un bénéfice, *RICHELIEU*. || 9° Terme d'ancienne pratique. Acte de comparution du procureur qui se constituait au greffe pour défendre en justice les intérêts de sa partie. || On dit aujourd'hui : constitution d'avoué. || Registre des présentations, registre où étaient inscrits les procureurs qui s'étaient présentés au greffe.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et à savoir est que li dons ou la presentacions de ladite chapelerie [chapelainie] demouro à touz jours à moi et à mes successeurs signours de Joinville, *Bibl. des ch. 6<sup>e</sup> série, t. iii, p. 664*. || XIV<sup>e</sup> s. Presentation, acte par lequel une partie se présente devant ses juges, pour estre jugée, *Ordonn. des rois de Fr. t. iii, p. 130*. || XV<sup>e</sup> s. Presentacions [des armes pour jouter] et devoirs acoustumex furent faits, et leurs lances baillées, *O. DE LA MARCHE, Mém. i, p. 200*, dans *LACURNE*. Deux paremens d'autel de tapisserie d'Arras, esquels communes, nous et nostre compagne, en presentation [représentés], *DE CANOIS, præsentiatio*. || XVI<sup>e</sup> s. Une des plaintes des soldats estoit, qu'en tout ce temps-là il ne se fit que des presentations d'armes sans combats, *D'AUB. Hist. i, 241*. Chateaulandon se rendit sur la presentation de l'assaut, à la vie sauve seulement, *ib. iii, 62*. Au roi seul appartient la presentation aux éveschès, *LOYS, 7*. Pour venir à la presentation des lectures du roy, *Bibl. des ch. 2<sup>e</sup> série, t. ii, p. 164*. Il ne feut jamais si abjecte et servile prostitution de presentacions [dans les polltesses] : la vie, l'ame, devotion, adoration, serf, esclave, tous ces mots y courent, *MONT. i, 292*.

— ETYM. *Præsenter* ; prov. *præsentiatio* ; espagn. *presentacion* ; ital. *presentazione*. *Præsentiatio* ne se trouve en latin que dans le composé *repræsentiatio*.

PRÉSENTE, ÊRE (pré-zan-té, tée), *part. passé* de présenter. || 1° Qui a été mis devant une personne. Un bouquet présenté à une dame. || 2° Que l'on introduit en le faisant connaître. Présenté dans une excellente société. Le prince tout à l'heure Veut qu'on aille enfumer renard dans sa demeure, Qu'on le fasse venir : il vient, est présenté.... *LA FONT. Fabl. viii, 2*. Mais le peuple? le peuple? Il n'y en avait pas ; l'histoire n'en dit mot ; il n'y avait alors que les honnêtes gens, c'est-à-dire les gens présentés, *p. L. cour. Simple discours*. || 3° Exposé, expliqué. Une pensée commune ne doit jamais être présentée que pour ce qu'elle est, c'est-à-dire avec une expression simple, *ALFAMA. M. Litt. Eur. t. ii, p. 123*, dans *POURQUOI*.

PRÉSENTÉMENT (pré-zan-té-man), *adv.* || 1° Dans le temps actuel. Grâce, ô seigneur Polydore ! — Il est moi qui de vous présentément l'implore, *MOL. le Dép. iii, 4*. Non Dieu, que j'étais heureuse, quand j'étais en repos sur votre santé et qu'avais-je à me plaindre auprès des craintes que j'ai présentement ? *scv. 242*. || Tout présentement, au moment même. Je viens de recevoir tout présente-

ment votre lettre, *scv. 46*. || 2° Présentement que, *loc. conj.* Maintenant que. Présentement que le temps a éclairci les choses, cela paraît véritablement ainsi, *scv. Pens. 2<sup>e</sup> part. art. 17*. Je suis bien plus en état de vous servir présentement que j'ai l'oreille du premier ministre, *LESIAUX, Gil Blas, ar, 12*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et cil qui l'avoient aidé à eschaper et qui avec lui estoient presentement, li distrent.... *VILLER. xliii*. Je demande, dist-il, le piet destre de devant de moriel, le boin cheval le grant maistre de chascun [céans], et veol que je le voie couper devant moi presentement, *Chr. de Reins, 109*. || XV<sup>e</sup> s. [Jean Balte aux serfs anglais] nous sommes appelés serfs et battus, si nous ne faisons presentement leur service [des nobles], *voises, ii, ii, 104*. || XVI<sup>e</sup> s. Nul n'en sort autrement [de la vie] que comme si tout presentement il y autroit, *MONT. i, 72*. La chose se fera là presentement, c'est à dire tout à l'heure ou sur l'heure, *ROB. EST. Gramm. franç. p. 69*, dans *LACURNE*.

— ETYM. *Præsente*, et le suffixe *ment*.

PRÉSENTER (pré-zan-té), *v. a.* || 1° Mettre devant une personne. Présenter un fauteuil. Présenter à boire. Quelquefois à l'autel Je présente su grand prêtre ou l'encens ou le sel, *sac. Athal. ii, 7*. M. de Tournil est venu ici présenter le Dictionnaire de l'Académie au roi et à la reine d'Angleterre, à Monseigneur et aux ministres, *in. Lett. à Boileau, 21*. C'était une superstition ancienne, comme elles le sont toutes, de présenter aux dieux ce qu'on avait de plus cher et de plus noble, *vol. M. Litt. Fragm. d'une lettre*. Les Grecs sont persuadés que les hommages que l'on rend aux dieux leur sont plus agréables quand ils sont présentés par la jeunesse et la beauté, *NAUTIL. Anach. ch. 24*. Là [à la cour] tout le monde sert ou veut servir : l'un présente la serviette, l'autre le vase à boire, *p. L. cour. Simple discours*. || Fig. Un homme [Cromwell]... qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance, mais a reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées, *boss. Reins d'Anglet. || Présenter la main à quelqu'un, lui tendre la main pour l'aider à marcher, ou pour serrer la sienne. Cependant aucun d'eux à vos yeux ne se montre. Qu'on ne vous voie en hâte aller à sa rencontre, Lui présenter la main.... MOL. M. ii, 5*. || Présenter la main, le bras à une femme, offrir de lui donner la main, le bras pour la tenir. || Présenter des lettres de créance, les remettre à la personne près de laquelle on est accrédité. || Présenter une lettre de change, l'exhiber à celui qui doit la payer. || Présenter un placet, une requête, une pétition à quelqu'un, supplier quelqu'un par un placet, par une requête, etc. C'est un placet, Monsieur, que je voudrais vous lire, Et que, dans la posture où vous met votre emploi, J'ose vous conjurer de présenter au roi. — Hé! Monsieur, vous pouvez le présenter vous-même, *MOL. les Fdch. iii, 2*. || Présenter des lettres au sceau, porter des lettres au sceau, afin qu'elles y soient scellées. || Présenter des lettres patentes à la cour Impériale, y porter des lettres patentes, afin qu'elles y soient enregistrées. || Présenter les armes, porter le fusil en avant, en signe d'honneur et de déférence. || Terme de manège. Présenter la gaine, se dit d'un honneur que le palefrenier rend aux personnes qui viennent voir des chevaux. || 2° Fig. Il se dit des choses qui présentent, c'est-à-dire dans lesquelles on trouve, on découvre. Cette affaire présente de grands avantages. J'ai pris sans étude et sans choix les premières paroles que me présente l'Écclésiaste, *boss. Duch. d'Orl.* Qui l'eût dit, qu'un rivage à mes vœux si funeste Présenterait d'abord Pyrale aux yeux d'Oronte ? *sac. Andr. i, 1*. Fallait-il dans l'œil chercher des corrupteurs ? La cour de Claudius, en esclaves fortite, Pour deux que l'on cherchait, en eût présenté mille, *ib. Act. i, 2*. || Cela présente des difficultés, des inconvénients, des difficultés, des inconvénients s'opposent à cela. || Ce mot, ce passage présente un double sens, il est susceptible de deux interprétations différentes. || 3° Introduire en présence de. Deut de mes compagnons qui l'aidèrent ici Vous vont le présenter et l'étranger aussi, *ROB. Antig. iv, 2*. Et qui présentera ma fille à son époux ? *sac. Iphig. iii, 1*. || Présenter une personne à une autre, la lui faire connaître par son nom. || Présenter quelqu'un dans une maison, l'y introduire, lui en procurer l'accès. || Il se dit aussi de la cour où l'on introduit quelqu'un. Mme de Richelieu commença à sentir les effets de sa dissipation ; les resorts s'affaiblissent visiblement, elle présente tout le monde, et

ne dit plus ce qui convient à chacun, *scv.* 119.  
 Présenter un enfant au baptême, le porter à l'église où il doit être baptisé. On fait baptiser le nouveau-né; les deux amants le présentent, *J. J. Rousseau Ém. v.* || On dit de même : présenter un enfant à l'officier de l'état civil. || Présenter le corps à la paroisse, porter un mort à la paroisse, avant de le conduire au cimetière. || Anciennement, présenter un accusé à la question, la conduire dans la chambre de la question, afin que la menace des tourments lui fasse faire des aveux. || Terme de mariage. Présenter un cheval, le mettre sur la montre pour le faire voir à l'acheteur ou à celui qui doit le monter. || 4° Mettre sous les yeux. Présenter-lui le miroir pour qu'il se voie. Surtout qu'à son entrée [d'Athalie] et que sur son passage Tout d'un calme profond lui présente l'image, *rac. Athal. v, 3.* Celui qui présente un héros [Pierre I<sup>er</sup>] aux nations étrangères, doit le présenter en grand et le rendre intéressant pour tous les peuples, *volt. Lett. Schouvaloff, 28 déc. 1761.* Le fleuve [Péné] présente partout un canal tranquille, et dans certains endroits il embrasse de petites îles, dont il éternise la verdure, *anarch. ch. 35.* || Fig. Quel horrible avenir m'ose-t-on présenter? *volt. Oreste, II, 4.* || Formule de politesse. Présenter à quelqu'un ses respects, ses hommages, ses civilités, l'assurer de son respect, de ses hommages, de ses civilités. || 5° Tourner vers, diriger vers Présenter le bras pour être saigné Présenter le flanc à l'ennemi. Elle demande d'elle-même les sacrements de l'Église.... on lui voit paisiblement présenter son corps à cette bulle sacrée, ou plutôt au sang de Jésus, qui coule si abondamment avec cette précieuse liqueur, *boss. Duch. d'Orléans. Lui, fièrement assis et la tête immobile....* Présente à mes regards un front sédit eux, *rac. Esth. II, 1.* || Fig. Présenter le chat par les pattes, proposer une affaire par l'endroit où il y a le plus de difficulté. || Terme de marine. Présenter le bout à la lame, à la marée, au courant. || Présenter le cap à telle aire de vent, gouverner ou se diriger vers cette aire de vent. || Absolument. Présenter au vent, tenir le vent au plus près, en dérivant peu et marchant vite. || Cette voile présente bien, elle est bien orientée pour l'allure du plus près. || 8° Mettre en avant pour menacer. Il lui présenta la pointe de l'épée. Les uns [soldats] avec transport embrassent le rivage; Les autres, qui parlaient, s'élançant dans les flots, Ou présentent leurs dards aux yeux des matelots, *rac. Mithr. IV, 9.* Et présentant la foudre à mon esprit confus, Le bras déjà levé, [les dieux] menaçaient mes refus, *id. Iphig. I, 1.* Maître enfin du plateau, et épuisé de forces et de sang, Ney, ne se sentant plus environné que de morts, de mourants et de ténèbres, se fatigua; il fit cesser le feu, garder le silence, et présenter les balonnets, *scv. Hist. de Nap. v, 7.* || Présenter la bataille, faire les dispositions nécessaires pour engager la bataille. Jugéant que c'était assez d'avoir présenté la bataille à l'ennemi trente-six heures durant, *PELLISSON, Lett. hist. I, III, p. 62.* || 7° Terme de métier. Approcher une pièce de bois, de fer, etc. de l'endroit où elle doit être placée, afin de voir, avant de la poser, si elle va bien. Présenter cette porte, et voyez si elle a assez de jeu || 8° Présenter quelqu'un à un emploi, à un bénéfice, désigner celui à qui un emploi, un bénéfice doit ou peut être donné || On dit de même : présenter quelqu'un pour un emploi, pour une place. || Absolument. Pour cette espèce d'emploi, le ministre présente, et l'empereur nomme. || 9° Exposer. Présenter ses idées avec clarté. La Saint-Berthelemy même ne fut pas présentée dans le conseil de Charles IX comme un crime, mais comme une nécessité nécessaire, *volt. Comin. Corn. Rom. Pompér. I, 1.* || 10° Se présenter, se révéler. Paraitre devant quelqu'un il s'agit de se présenter devant son père à son père époux je cours me présenter; Il ne vaudra point la fureur qui m'anime, *rac. Iphig. III, 4.* Dans ce désordre à mes yeux se présente Un jeune enfant.... *id. Athal. II, 4.* Je ne lui perns pas [à un laiteur] digne d'être vaincu; et regardai avec plaisir ma tendre jeunesse, Il vint se présenter, mais je me présentai à lui, *id. v. 1.* || 11° Se présenter, se voir se présenter au présent, se voir se présenter à la révélation de la vérité, *id. Carnot, Conf. II.* s'en présentera, gardas vous d'en douter, *volt. Tancr. III, 4.* Il y avait là [à Vienne] quarante jours de farine et de pain, et il n'y en avait pas un grain pour cent mille hommes; aucun chef n'osa donner l'ordre de distribuer des vivres à tous ceux qui se présentaient, *id. Hist. de Nap. II, 7.* Se présenter

chez quelqu'un, à la porte de quelqu'un, et, absolument, se présenter, aller chez quelqu'un pour lui faire une visite. || 11° Se diriger vers, se tourner vers. On remarqua un bataillon qui, s'étant présenté de flanc aux batteries russes, perdit un rang entier de l'un de ses pelotons par un seul boulet: vingt-deux hommes tombèrent par le même coup, *scv. Hist. de Nap. VI, 4.* || 12° Il sedit du maintien qu'elle prit un maître à danser; car elle a une étrange façon de se présenter dans une chambre, *centus, Théât. d'Éduc. le Méchant par air, I, 7.* Dès qu'un jeune homme sait faire la révérence, riche ou non, peu importe, il se met sur les rangs; il demande des gages en tirant un pied derrière l'autre: cela s'appelle se présenter, *P. L. COUR. Lett. II.* || Cet homme se présente bien, se présente de bonne grâce, il n'est point embarrasé de sa personne, il a bonne grâce, bon maintien. || En un sens contraire, il se présente gauchement, de travers, il ne sait pas se présenter. || 13° Se présenter pour une place, se mettre sur les rangs pour l'obtenir. Mon se présente pour les charges de ville, l'on postule une place dans l'Académie française, *LA MUR. VIII.* Tout me favorisait, tout m'appelait au fauteuil [académique].... je n'avais qu'à me présenter, je me présentai donc, et n'eus pas une voix, *P. L. COUR. Lett. d'MM. de l'Académie.* || Sa présenter aux électeurs, solliciter leurs suffrages pour la députation. || Se présenter pour une partie, se dit, au palais, d'un avoué qui déclare être chargé d'occuper pour telle ou telle partie, dans un procès. || 14° Se présenter, se dit quelquefois dans le langage médical pour aller tenter une érucation à la garde-robe. Vous êtes constipé; présentez-vous tout de même à des heures régulières. || 15° Apparaître, en parlant des choses. La vérité se présente d'elle-même, *PATAU, Plaïd. II,* dans NICHELET. Tel fut-il à ce dernier choc; et la mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante, que lorsqu'elle se présente au milieu du feu sous l'éclat de la victoire qu'elle montre seule, *boss. Louis de Bourbon.* De magnifiques jardins se présentèrent ensuite, *MONTESS. Lett. pers. 101.* Il me semble que vous avez peine à écarter la foule d'idées ingénieuses qui se présente toujours à vous, *volt. Lett. d' Cideville, 26 nov. 1733.* La liaison de plusieurs idées ne peut avoir d'autre cause que l'attention que nous leur avons donnée, quand elles se sont présentées ensemble, *CONDILL. Conn. hum. II, 3.* || Ce palais, ce jardin se présente bien, on en juge avantageusement au premier aspect. || Fig. L'apprendre [la politesse] hors de la cour se présente ridiculement, *scv. 17 avr. 1682.* || Fig. Une affaire qui se présente bien, une affaire dont le succès est vraisemblable. || Cela se présente bien, se présente mal, se dit, en général, de choses éventuelles, selon qu'elles ont l'air de réussir ou de mal tourner. || Ce nom, cette date, etc. ne se présente pas à ma mémoire, je ne puis actuellement m'en souvenir. || Une chose qui se présente à l'esprit, une chose qui vient à la pensée. || 16° Survenir. Un embarras nouveau se présente. || Impersonnellement. Il se présente plusieurs occasions de disposer de mon traité de l'éducation, et même avec avantage, *J. J. ROUSS. Lett. à la march. de Luxemb. p. 72,* dans ROUGENS.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. De trestous reis [je] vous present les coronas, *Ch. de Rol. XXVIII.* De Saragoce [ils] li presentent les clés, *ib. cxcv.* || XII<sup>e</sup> s. Chevaus, or et argent leur fist on présenter, *Berte. III.* Mais grans princes ce jour de servir à table se presento, *ib. x.* La serve a le couiel à Bertain presenté, *ib. xv.* Mil livrés de terre à Symon [il] presente [donna], *ib. cxix.* Aucun sont qui bien se presentent dedens hors de medei, et après s'en vont de le [la] ort sans congé, *BRAC. III, 14.* Car il li presente les denz, Et li boule en la pel dedens, *Rev. 7304.* Quant celui qui a le murtre presenté, sot par le seignor ou par autre, que celui sur qui il a mis le murtre est arresté.... *Ass. de J. I, 136.* || XIV<sup>e</sup> s. Un hanap et une aiguere d'or que le roy a fait acheter et presenter de par lui à l'empereur de Constantinople, *DE LABOIDE, Émeur, p. 474.* || XV<sup>e</sup> s. La dame se presenta au roy de faire pour luy ce qu'il luy seroit possible, *Peterborow, I, III, p. 118.* || XVI<sup>e</sup> s. Il la prioit, il la supplioit, il lui presentoit [faisait des présents], mais il ne pouvoit rien avoir, *BARRES. Comtes, LXV.* Il leut presenté au roy une fille... *MONTE. I, 103.* On ne leur presente que borreux, *ib. I, 103.* Ses ouvrages, presentez d'un

lustre qui nous esclaire à la vertu, *ib. I, 104.* Le capitaine Texier presente l'escalade, d'auv. *Hist. 66.* Il s'en alla au devant de Hannibal, et lui presenta la bataille en la Toscane, *AMOT, Fab. 6.* Il commanda à son escuyer qu'il luy donnast un coup de pée à travers le corps, luy presentant le... *Crassus, 49.*

— ETYM. Provenç. et espagn. *presenter, presenter;* du lat. *praesentare*, rendre présent, *praesens* (voy. PRÉSENT 1).

† PRÉSERVATEUR (pré-zan-teur), s. m. Celui qui présente. Je tâche d'être extrêmement court sur mes demandes; car il m'a paru que les prières de requêtes sont presque toujours d'une manière insupportable, *volt. Lett. Vaines 20 avr. 1761.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ledit la Jaille qui... en a esté l'acteur [du livre], accoustreur et... teur, LA JAILLE, du Champ de bataille, *7<sup>e</sup> 71,* dans LACURNE.

— ETYM. *Préservier*

PRÉSERVATEUR, TRICE (pré-zèr-va-teur, trice), adj. Qui préserve. La vaccine est préservatrice de la petite vérole. || S. m. Le préservateur, qui garantit les doreurs de la vapeur du... || HIST. XVI<sup>e</sup> s. Cure préservatrice et curative... gontes *PARÉ, XXI, 42.*

PRÉSERVATIF, IVE (pré-zèr-va-tif, ti-ve), adj. || 1° Qui a la vertu de préserver. Un remède préservatif. || 2° S. m. Un préservatif, ce qui... L'inoculation était, avant la vaccine, le préservatif contre la petite vérole. Que la terre qui se... sous le pied droit de celui qui entend le... du coucou est un préservatif sûr contre les... et autres vermines, *scv. Ois. I, XI, p. 424.* Le roi [Louis XIII], qui se porte si difficilement, violence des remèdes [mettre à mort], s'en... autrefois de la douceur de ces préservatifs [sa prisonnement], *BALZ. le Prince, 17.* Si vous mon préservatif, comme vous le dites, je vous... trop obligée, et je ne puis trop aimer l'amour... j'ai pour vous, *scv. 232.* Il ne faut pas mé... péril des âmes, ni leur refuser les préservatifs... cessaires contre des livres qui corrompent... de manières la simplicité de la foi, *boss. De l'oraison, I, 10.* S'il est des préservatifs... l'amour, l'amitié seule peut les donner, *scv. Théod. I, II, p. 202,* dans ROUGENS.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. La manière qui est... que spasme ne soit engendré es plaies, *id. de... NEVILLE, p. 64, verso.* || XVI<sup>e</sup> s. Lui et... est empoisonné dans le vin de la collation, sobriété leur avoit servi de préservatif, *Hist. II, 194.* Ayant assez parlé de la cure... tive de la pierre, *PARÉ, XV, 39.* Prester la... garde de son nom à de mechans la... attaché son autorité, ne plus ne moins qu... servatif, *AMOT, Pomp. 44.*

— ETYM. *Préservier*; provenç. *preservatio*, *preservatio*.

† PRÉSERVATION (pré-zèr-va-tion), s. f. Le moyen de préserver.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Preservation de spacio... *MONDEVILLE, p. 46.* || XV<sup>e</sup> s. La preservation... tat et de... du royaume, *COUV. VI, 2.* Les remèdes qui servent à la preservation... tes, servent aussi à la curatio, *PARÉ, XII, 10.*

— ETYM. *Préservier*; provenç. *preservatio*, *preservatio*.

PRÉSERVER, ÉE (pré-zèr-vé, vé), part. prés. Préserve de tout contact avec les m... PRÉSERVER (pré-zèr-vé), v. a. || 1° Sauver, mal qui pourrait arriver. De quel danger... gard pouvait me préserver! *rac. Brit. 20.* J'ai m'a préservé du glaive des Perses, *id. F. n, 3.* Dans l'affaire du quésne, il... adopta la doctrine de Bossuet, sans parler... de Fénelon; ses lumères le préservèrent... ses erreurs de Fan, et sa modération... site de l'autre, d'Alma. *Floper, Henry.* exprimer un vœu. Dieu me préserve de... heurt! Non que j'y croie au fond l'indifférence... de; Me préserve le ciel d'en avoir la... XII, II, 4. || 2° Se préserver, se révéler. Se... Il s'est préservé du per... être sauvé de... l'... voudra sa raison... V... la mort auront se préserver, *id. de... NICHELET.*

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Mais je m'en d'bat p... [en vain]. Qu'autre chose ne s'en fera, *id.* Qui son trosse mittra à Rome, *id. de... mas, p. 272.* || XVI<sup>e</sup> s. Non drogue n'est assez... pour se préserver sans altération selon le...

estuy, MONT. 1, 150. La prudence de Fabius, mêlée avec la véhémence de Marcellus, fut le salut de l'empire de Rome, AMYOT, Fab. 28. Le poil de chien, brûlé et pulvérisé et donné avec du vin, préserve la rage, PARR. XIII, 30. **PRÉ** Provenç. et espagn. *preservar*; ital. *preservare*; du lat. *preservare*, de *præ*, avant, et *servare*, sauver.

**PRÉSIDENT**, **ÈRE** (pré-zî-dé, dée), part. possé de *présider*. Ou l'on préside. L'assemblée présidée par le président, etc. Terme ferme et habile.

**PRÉSIDENT** (pré-zî-dan), s. f. || 1° Action, et de *présider*. La présidence a été dévolue au prince d'Age. Exercer la présidence. || 2° Place de chef d'une cour de judicature. Il aspire à la présidence de la cour des comptes. || 3° Temps pendant lequel on exerce la présidence. Présidence temporaire, perpétuelle. || 4° Division administrative, dans quelques contrées, par exemple l'Inde ancienne, la présidence de Madras. || 5° Fonction du chef exécutif aux États-Unis, et, en France, du chef de la seconde république. La présidence du général Washington. La présidence du prince Louis-Napoléon Bonaparte. || 6° Il se dit de la fonction de chef d'un acte de faculté. Il soutint sa thèse de la présidence de tel professeur.

— **ETYM.** *Præsident*; provenç. *presidencia*; ital. *presidenza*.

**PRÉSIDENT** (pré-zî-dan), s. m. || 1° Celui qui préside une assemblée, une réunion, un tribunal, dirige les discussions, les délibérations. Le président de la cour d'assises, d'un collège électoral. Le rapport fait, il (Perrin Dandin) dit d'un ton de commandement : Tenez, la cour vous donne à chacun sa part de la justice, LA FONT. Foll. ix, 9. Qu'est-ce autre que d'être surintendant, chancelier, premier président, sinon d'être en une condition où l'on a dès l'abord un grand nombre de gens qui viennent de tous côtés pour ne leur laisser pas une heure en la main où ils puissent penser à eux-mêmes ? PASCAL, Pens. IV, 2, ÉDIT. HAVET. Maître Jean le Chatelier, premier président au parlement de Paris en 1320, ne fut qu'un prélat, recevait du roi dix mille livres, SAINT-FOIX, Ess. Paris, Œuv. t. IV, p. 363. Le président M. le duc de Bourgogne. M. le duc de Bourgogne offrit à M. de Fontenelle d'être le président perpétuel de l'Académie des sciences : Eh ! monseigneur, répondit-il, pourquoi voulez-vous m'empêcher de vivre avec mes amis ? DE CLOS, Éloges, Fontenelle. Soyons donc président de ce club respectable, C. DELAV. la Popularité, t. I, p. 10. || 2° Président à mortier ou au mortier, président à la cour, c'est-à-dire qui a le droit de porter le mortier lorsqu'il est dans la fonction de sa charge. Il y avait huit présidents à mortier dans le parlement de Paris, comprenant le premier président. Les présidents à mortier étaient assez ridicules avec leurs robes à la tête, qui de loin paraissaient de ces robes plates de confitures, MAINTENON, Lett. à la duchesse de Villars, 27 août 1680. || 3° Celui qui préside à un acte, à une thèse de faculté, de concours. || 4° Premier magistrat d'une république. Le président des États-Unis.

— **HIST.** xv<sup>e</sup> s. Nu comme ung ver, vescu en l'espérance, Je ris en pleurs, et attens [attends] l'espérance, CH. D'ORL. Roll. (Fillon), 107. || xvii<sup>e</sup> s. Les présidents, les conseillers de la chambre du parlement, autrement ditte la chambre des prelatz, les des pairs, grande chambre du plaidoyé, estoient appellez présidents, maistres, seigneurs et seigneurs du parlement, et ne se trouvoient aucuns de l'office de président auparavant le regne Philippe de Valois, MIRAUMONT, Des cours souv. de France, dans LACURNE.

— **ETYM.** Provenç. *president*; ital. *presidente*; lat. *presidentem*, participe présent de *presidere*, etc.

**PRÉSIDENTIAL**, **ALE** (pré-zî-dan-tal, ta-l), adj. Qui a rapport à un président de cour de judicature. La requête présidentielle n'avait garde de manquer à belle occasion de s'exercer sur des fils de France, ST-SIM. 242, 243.

— **HIST.** xvii<sup>e</sup> s. Un président se vantait d'avoir fait cent deux cents tant de lieux étrangers [passés d'auteurs] en un sien arrest parlementaire, MONT. 7, 20.

**PRÉSIDENTE** (pré-zî-dan-t), s. f. || 1° Celle qui préside. La présidente d'une association de charité. || 2° Femme d'un président. Madame la présidente. || 3° La première présidente.

— **PRÉSIDENTIEL**, **ELLE** (pré-zî-dan-ti-èl, è-l), adj. Qui a rapport à un président de république. Fonctions présidentielles.

**PRÉSIDER** (pré-zî-dé), v. n. || 1° Occuper le

premier rang dans une assemblée, avec droit d'y maintenir l'ordre et d'en régler la discussion. Il préside bien. Il préside mal. Ce grand ministre, choisi par la divine Providence pour présider aux conseils du plus sage de tous les rois, boss. le Tellier. La lettre du concile [de Chalcedoine] à saint Léon fait voir que ce pape y présidait par ses légats, comme le chef à ses membres, id. Hist. 1, 11. Charles fait condamner, le 12 mai, l'électeur de Saxe par le conseil de guerre à perdre la tête; le sévère duo d'Albe présidait à ce tribunal, VOLT. Ann. Emp. Charles-Quint, 1547. Saint Léon, évêque de Rome... profitant des troubles que la querelle des deux natures excitait dans l'empire, présida au concile par ses légats; c'est le premier exemple que nous en ayons, id. Dict. phil. Conciles. || Aboulment. Le simple officier se fait magistrat, et le magistrat veut présider, LA BRUY. vi. || 2° Avoir la direction, veiller à. Un ouvrier sage et tout-puissant a présidé à notre formation, MASS. Carême, Avenir. Ô vous, mon Dieu!... vous qui présidâtes au moment de ma naissance, id. Carême, Impén. An. Sa mère [d'une jeune fille] avait ce jour-là présidé à sa toilette, GEXLIS, Yeill. du chât. t. 1, p. 215, dans POCQUESS. || Il se dit aussi des choses qui régissent. Ô qu'une sagesse profonde Aux aventures de ce monde Préside souverainement! MALIN. vi, 8. Qui veut entendre combien la raison préside dans les conseils de ce prince [Louis XIV], n'a qu'à prêter l'oreille, quand il lui plaît d'en expliquer les motifs, boss. Mar.-Thér. Ce fut un jugement auquel la passion seule présida, BOURDAL. Myst. Passion de J. C. t. 1, p. 204. Mon hôte, en tes discours préside la sagesse, A. CUNY. Idylles, le Mendiant. || Présider sur, même sens. Voyez ce qu'est Valens, voyez ce qu'est Placide; voyez sur quels États l'un et l'autre préside, CORN. Théod. II, 2. Aurions-nous bien le cœur et les mains assez pures Pour présider ici sur les honneurs divins? LA FONT. Phil. et Baccus. Je suis né le plus humain de tous les hommes, et ce caractère a toujours présidé sur toutes mes idées, MARIYAOX, dans DESFONTAINES. || 3° Il se dit des divinités du polythéisme, dans le même sens. Cérès présidait aux moissons, Mars aux combats. || 4° Terme de faculté. Diriger les actes qui s'y font. Présider à un acte, à un concours, etc. || Présider à quelqu'un, être président lors de sa thèse. Il avait présidé en 1697 à feu M. Nicolas Piètre, ou PATEIN, Lett. t. II, p. 31. || 5° V. a. Exercer les fonctions de président. Présider une assemblée. Présider les assises. Présider une séance. C'est un tel qui nous a présidés. || On dit aussi dans les facultés : présider un concours, présider une thèse.

— **HIST.** xv<sup>e</sup> s. Et en tous noz conseils l'avons fait présider sur les autres seigneurs, Lettre de Charles VIII, dans Bulletin du comité de la langue, t. III, p. 585. || xvii<sup>e</sup> s. Cimon trouva son pail marchand sous l'enseigne d'autrui, et se porta de sorte par sa vertu, qu'il le fait prestier à ses allies et triompher de ses ennemis, AMYOT, Cim. et Lucul. II, 112. Il le priaient de vouloir luy mesme présider à este feste, et ordonner les jeux, id. Agésil. 32. Il sembleroit proprement que ceste image [la statue de Pompée] présidast à la vengeance et punition de l'ennemy de Pompeius, id. César, 21. Les pasteurs doivent présider sur l'élection, afin que le populaire n'y procede point par légèreté, CALV. Instit. 250. M. de Voix alors, qui présidait à ce conseil, ayant recueilli les voix... d'AUN. Vie, LXXXIV.

— **ETYM.** Lat. *presidere*, de *præ*, avant, et *sedere*, être assis (voy. *PRÉSIDENT*).

**PRÉSIDIÈRE** (pré-zî-dé), s. f. pl. Lieux sur la côte d'Afrique où le gouvernement espagnol envoie les condamnés aux travaux forcés.

— **REM.** L'Académie fait ce mot du féminin; mais elle ne donne pas d'exemple et ce parait être une faute d'impression. Legoarant le fait masculin avec raison et lui donne un singulier : Mahlia est un présidière espagnol.

— **ETYM.** Espagn. *presidiere*, garnisons; du lat. *presidium*, garnison, de *presidere* (voy. *PRÉSIDENT*). || **PRÉSIDIÈRE** (pré-zî-di-èr), s. m. Se dit des condamnés envoyés aux présidières d'Afrique.

**PRÉSIDIAL** (pré-zî-di-àl), s. m. || 1° Ancien terme de jurisprudence. Tribunal qui, en certains cas et pour certaines sommes, jugeait en dernier ressort; hors ces cas, il y avait appel au parlement. En matière civile, les présidiaux pouvaient juger en dernier ressort jusqu'à la somme de deux cent cinquante livres, et jusqu'à dix livres de rentes; ou le double, par provision, malgré l'appel; en matière criminelle, ils jugeaient de toutes sortes

de cas, à l'exception du crime de lèse-majesté. Un petit vicillard, conseiller au présidial d'Alippe, VOLT. Cost-Sancta || Lieu où siègeait ce tribunal. Circonscription territoriale qui en formait le ressort. Juge d'un présidial. || 2° **ALJ.** Présidial, adj. qui est de la compétence d'un présidial, qui en émane. Cas présidial. || Sentence présidiale, celle qui était rendue en dernier ressort, c'est-à-dire sans appel. || S. m. pl. Présidiaux, les juges d'un présidial.

— **HIST.** xvii<sup>e</sup> s. Nul n'osera faire office d'advocat en siège presidial devant un juge terrion, s'il n'est receu et accepté, CALV. Instit. 698. Il poursuivroit l'office de president presidial en la seneschaucée d'Anjou, CABL. v, 30.

— **ETYM.** Lat. *presidialis*, qui appartient à un gouverneur de province; il vient de *præs*, chef, président, lequel est composé de *præ*, et *sedere*, être assis.

**PRÉSIDIÈLEMENT** (pré-zî-di-è-le-man), adv. Ancien terme de jurisprudence. Juger présidièlement, se disait quand un présidial jugeait en dernier ressort et sans appel.

— **ETYM.** *Præsidièle*, et le suffixe *ment*.

— **PRÉSIDIÉLITÉ** (pré-zî-di-è-li-té), s. f. Jurisdiction d'un présidial.

**PRÉSIE** (pré-î), s. f. Voy. *PRÉSIE*.

**PRÉSOMPTIF**, **IVE** (pré-zon-ptif, pli-v), adj. Hériter de quelqu'un, celui qui doit naturellement hériter de quelqu'un, à moins que le testament ne s'y oppose; celui qui hériterait d'une personne, si elle mourait ab intestat. || Particulièrement. Le prince destiné à régner par l'ordre de la naissance. || Dans les pays où les femmes héritent de la couronne, on dit héritière présomptive.

— **HIST.** xvii<sup>e</sup> s. Il devoit maintenir, muet, cette externe et presumptive suffiance, MONT. IV, 69.

— **ETYM.** Provenç. *presomtiu*; espagn. et ital. *presuntivo*; du lat. *presumptivus*, de *presumere*, présumer (voy. *PRÉSOMPTION*).

**PRÉSOMPTION** (pré-zon-ption; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Jugement fondé sur des indices ou des commencements de preuve. Il n'y a que de l'avantage pour celui qui parle peu : la présomption est qu'il a de l'esprit, LA SAUR. XII. Ce ne sont pas là des convictions entières; mais ce sont les présomptions les plus fortes; et l'histoire ne doit pas négliger de les rapporter comme telles, VOLT. Mévrs. 168. Rouer l'innocent Calas sur des indices équivoques, et se rendre coupable du sang innocent pour avoir trop cru de vaines présomptions, id. Dict. phil. Justice. Je ne m'en tiendrai pas à de simples présomptions, et je demanderai si c'est le toucher qui apprend à l'œil à distinguer les couleurs? DIDROT, Lett. sur les lunettes. || 2° Terme de jurisprudence.

Ce qui est supposé vrai jusqu'à preuve du contraire. En fait de présomption celle de la loi vaut mieux que celle de l'homme, MONTESQ. Espr. XII, 10. Les présomptions sont des conséquences que la loi ou le magistrat tire d'un fait connu à un fait inconnu, Code Nap. art. 1349. La présomption de survie qui donne ouverture à la succession dans l'ordre de la nature doit être admise, id. art. 732. La présomption légale est celle qui est attachée par une loi spéciale à certains actes ou à certains faits, id. art. 1360. || 3° Opinion trop avantageuse de soi-même.

J'ose dire, sans présomption, qu'en ce qui vous concerne je crois les choses comme elles sont, BAIZ. Liv. 1, Lett. 1. Sottes présomptions, grandeurs qui nous flattent, MONT. Vencesl. II, 4. Saül, premier roi du peuple de Dieu, ses victoires, sa présomption à sacrifier sans les prêtres, boss. Hist. 1, 2. Il tombe, sans y prendre garde, dans le péché de présomption, BOURDAL. 10<sup>e</sup> dim. après la Pentecôte, Dominic. t. III, p. 221. Il faut lui inspirer [au jeune Dauphin] de la hardiesse sans présomption, lui faire sentir ce qu'il doit être, et lui faire connaître ce qu'il est, MONT. Duc de Mont. M. Sauveur n'avait point de présomption, je lui ai osé dire ce qu'un homme peut en mathématique, un autre le pouvait aussi; la proposition n'est peut-être pas vraie, mais elle est modeste dans la bouche d'un grand mathématicien, MONT. Souver. J'établis ainsi ma sécurité sur un meilleur fondement que la présomption; et ce tant de hauteur et si peu de base, qu'elle est facile à renverser, STAAL, Mém. t. II, p. 252. La présomption du grand vieil, sa mollesse, son mépris brutal pour les chrétiens, son ignorance, sa lenteur le perdirent, VOLT. Louis XIV, 14.

— **SYN.** *PRÉSOMPTION*, *CONJECTURE*. Présumer et présomption veulent dire, étymologiquement, prendre d'avance; ce qui n'est pas dans conjecture. Aussi la présomption suppose toujours quelque commencement de preuve sur lequel on s'appuie. Au con-



promis de donner connaissance à ses associés, d'une presse à deux vis, qu'il ordonna surtout de tenir cachée, *DANNOU, Instit. Mem. science. mor. et pol.* t. IV, p. 471. || L'ouvrage est sous presse, il s'imprime seulement. || On dit de même : mettre un ouvrage sous presse, le livrer à l'impression, le faire imprimer. || Autrefois on disait : sous la presse. Cet autre met ses ouvrages sous la presse, *un. Préc.* 10. || Fig. Faire gémir la presse, se dit, presque toujours avec un sens défavorable, d'un auteur qui fait imprimer un ouvrage, ou qui fait beaucoup imprimer (métaphore provenant du bruit de l'ancienne presse à bras, quand on tirait le barreau). || 6° Il se dit aussi des ouvriers qui sont au travail la presse. Embaucher une presse, || 5° L'imprimerie en général, ses produits. Les débits de presse. La presse est libre en ce pays. Ce fut ce libelle qui renvita les dernières années de J. R. Rousseau bien malheureuses ; la presse, il le faut avouer, est devenue un des fléaux de la société et un brigandage intolérable, *volt. Mém. litt. Fragm. d'une lettre.* L'État ayant plus d'un membre que la presse eût fait trembler, *BÉRANON, Censure.* || Presse modique, les journaux. || Liberté de la presse, le droit qu'on a de publier sa pensée par l'imprimerie, sans être soumis à une censure préalable. Y a-t-il rien de plus tyrannique que d'ôter la liberté de la presse ? et comment un peuple peut-il se dire libre, quand il ne lui est pas permis de penser par écrit ? *volt. Lett. Damienville,* 16 oct. 1788. La liberté de la presse produit sans doute des inconvénients ; mais ils sont si frivoles, si passagers, en comparaison des avantages, que je ne daignerais pas m'y arrêter, *MATNAL, Hist. phil.* x, 13. Des discussions publiques, des élections libres, des ministres responsables, la liberté de la presse, je veux tout cela... la liberté de la presse surtout ; l'étouffer est absurde (*Paroles de Napoléon en 1815*), *s. CONST. Lettres sur les Cent-Jours*, II, 2. || 6° Multitude de personnes qui se pressent. On n'a rien qu'à me suivre au milieu de la presse, *TAUSTAN, Panthée*, IV, 2. Ils se cachent dans la presse et appellent le nombre à leur secours, *PASC. Pens. Jésuites*, 70, édit. FAUGÈRE. J'avais grande envie de me jeter dans le Buralouze [aller à ses sermons] ; mais... la presse était à mourir, *sev. 24 mars 1871.* Partout où passe cette illustre bête [de Turenne], ce sont des pleurs et des cris, des presses, des processions... *in. 19 août 1876.* La presse est dans les églises durant cette sainte quarantaine, *BOSS. Sermons, Prédication*, 4. C'était se voir étrangement réduite pour une princesse [la duchesse de Maine] toujours environnée de monde, et qui se croit seule quand elle n'est pas dans la presse, *STAAL, Mém.* t. II, p. 80. Le peuple... se précipitant en foule aux bureaux de la banque [lors de la débâcle de Law], il y eut trois hommes étouffés dans la presse ; le peuple porta leurs corps morts dans la cour du Palais-Royal, *volt. Hist. parl.* LXI. Avez-vous vu Paris ? — Oui, j'ai vu Paris... c'est un chaos, c'est une presse dans laquelle tout le monde cherche le plaisir, et où presque personne ne le trouve, *in. Cand.* 21. N'avons-nous pas vu Mécène fendre la presse de nos jeunes seigneurs pour percer le cœur de son fils [les jeunes seigneurs encombraient le théâtre] ? *MARIBONNET, Œuv.* t. VIII, p. 148. || Je n'y ferai pas grande presse, je n'y ferai pas la presse, je ne suis pas disposé à y aller. Je n'ai pas quitté cette pauvre amie [Mme de Lafayette] tous ces jours-ci ; elle n'allait pas faire la presse parmi cette famille [à la mort de M. de la Rochefoucauld], en sorte qu'elle avait besoin qu'on eût pitié d'elle, *sev. 413.* || Il n'y aura pas grande presse ou grand'presse à faire telle chose, se dit d'une chose qu'on ne veut pas faire et dont on pense que peu de personnes voudront se charger. Jedisais hier de l'enlèvement [compromis dans l'affaire des poisons] ce que vous en dites, sur le peu de presse que je prévois qu'il y aura à sa table, *sev. 33 juill. 1876.* Voilà donc ce qui s'appelle la vertu et la reconnaissance ; je ne m'étonne pas si l'on trouve si peu de presse dans l'exercice de ces belles vertus, *in. 8 juin 1874.* || [Ch. de Sévigné] gardera sa charge [de guidon] paisiblement ; la presse n'est pas grande à soupçonner pour elle, quoiqu'elle soit si propre à faire soupçonner, *in. 13 oct. 1840.* || Il n'y a pas de presse, il n'y a pas de quoi s'empresser. || En un sens contraire, il y a presse, on s'empresse à. Le bruit de ses beautés, sa grâce, son bien. Mais le bien plus que tout y fit mettre la presse, *LA FONT. Coups.* II [Villabranca] est fort estimé dans notre Bretagne ; il y a presse à qui l'aura, *sev. 1<sup>er</sup> juill. 1870.* Je ferai vos compliments à Mme de Villars ; il y a presse à

être nommé dans mes lettres, *in. 27 fév. 1871.* Jamais les thermomètres ne se sont trouvés à telle étoile : il y a presse dans la rivière ; Mme de Coulanges dit qu'on ne s'y baigne plus que par billets, *in. 1<sup>er</sup> juill. 1870.* Grande presse à l'épouser ; on me la demande tous les jours, *MAINTENON, Lett. à M. de Villedieu*, 23 mai 1683. || La presse y est, se dit de tout ce qui est à la mode, et goûté, recherché du public. Pour l'aimable comtesse Meurt tous les jours Quelque amant qu'elle laisse Sans nul secours ; Et cependant la presse Y est toujours, *MAINTENON, Chansons*, VII. || Fig. Tirer de la presse, tirer de la foule, du commun. Le maréchal de Bellefonds m'a fait promettre de le tirer de la presse [de le nommer particulièrement dans une lettre], *sev. 1<sup>er</sup> avr. 1871.* || 7° Presse, jeu d'écoliers qui, pendant l'hiver, se serrent les uns contre les autres dans un angle d'un bâtiment, si bien que les plus rapprochés du mur sont obligés de monter par-dessus leurs camarades pour s'échapper. || 8° En Angleterre, enlèvement forcé des matelots. La plus grande différence que j'observais entre la presse et les classes [établies pour les matelots en France], c'est que l'une est une servitude passagère, et que l'esclavage des autres n'a point de terme, *MATNAL, Hist. phil.* xix, 6. || 9° Fig. Douleur, inquiétude, embarras. Si vous voulez faire plaisir à cet être, perdez bien de l'argent ; mettez-vous dans une grande presse : c'est là qu'il vous attend, *sev. 9 mars 1872.* Mon cœur est soulagé d'une presse et d'un saisissement qui en vérité ne me donnait aucun repos, *in. 21 juin 1871.* J'entre avec une certaine horreur dans ce vaste désert du monde... mon âme à la presse cherche à s'y répandre, et se trouve partout resserrée, *J. J. ROUSS. Mém.* II, 16. || Familièrement. Il est en presse, il est dans un état fâcheux, dans l'inquiétude, dans le chagrin. Je suis naturelle, et, quand mon cœur est en presse, je ne puis m'empêcher de me plaindre à ceux que j'aime bien, *sev. 24 juin 1871.* || Il s'est tiré de la presse, de presse, il s'est retiré prudemment de quelque mauvaise société, de quelque parti dangereux où il était engagé. || 10° Sollicitations vives, instance. Sentence sur sentence, ajournement sur ajournement, pour vous appeler devant Dieu et devant sa chambre de justice ; écoutez avec quelle presse il vous parle par son prophète... *BOSS. Serm. Pénit.* 2. M. de Luxembourg alla, à maintes reprises, à M. le prince de Conti, pour le savoir [ce qui avait causé le duel de Rantzau et du comte d'Albret] avec des presses et des instances à le mettre en désespoir, *ST-SIM. 78*, 16. || 11° Impatience. Et vous voilà, tant vous avez de presse, découragé sans attendre un moment, *LA FONT. Mandr.* || 12° Je suis aise de l'établissement de cette pauvre et bonne enfant qui avait goût et presse du sacrement, *MIRABEAU, Lett. orig.* t. II, p. 273. || Il se dit de travaux qu'il faut faire promptement et sans relâche. Nous avons eu une grande presse. || Proverbe. À la presse vont les fous, c'est-à-dire la foule attire les sottis curieux. Il y avait tant de peuple qu'il y a eu plusieurs hommes tués et blessés : à la presse vont les fous, *OUY PATIN, Lett.* t. III, p. 168, dans POTGIENS.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Devant Marsile [il] s'écrit en la presse, *Ch. de Rol.* LXVIII. || XII<sup>e</sup> s. Li cuens [le comte] Rulant est en la presse entrez, *Ronc.* p. 79. || XIII<sup>e</sup> s. Quant il vint à l'entrée de la porte, il y ot si grant pressioe... *M. DE VALENC.* xx. Sur ce que les dix liepriers fesoient chaucez de velles robes, et les mestolent en presse, *Lit. des mét.* 413. À poi que li cuers ne li faut ; Mout l'avoit mis en male presse Renart, qui jà n'en ait confesse, *Ren.* 10413. S'il ne vult, jà ne s'en confesse, Ce ne li en ferai jà presse, *LA ROSE*, 7082. || XIV<sup>e</sup> s. Les autres [tonnelles] oeurent [ouvrent] et cloent [ferment] o [avec] presses et o vis, *M. DE MONTEVILLE*, f. 35. || XV<sup>e</sup> s. Rompre la presse, *VOISIN*, I, 1, 248. Et se vouloient bouter hors de presse [tirer leur épingle du jeu], *in. II, II, 80.* Les parens et amis sont mors, L'un par glaive, l'autre en vieillesse ; L'un par malage [maladie], l'autre en presse [bataille], L'un en bois et l'autre en rivière, *S. BENOÎT. Poésies mes.* f. 236. Pommes, poires, nettes, noettes, Frommage de presse et de Brie, *ib.* f. 493. Quant on les ot servis de trois pieces de chaire gentils, on les servit après de chevrots de presse, c'est un manger le plus noble de ce temps ; et parce que ne savez quel viande c'estoit, je le vous dirai : on prenoit en ce temps jeunes chevrots [chevreuils], et les departoit on par quartiers, et puis les metoit on en presse si très fort que tout le sang et les humeurs en yaloient ;

lors demourrent les chairs plus blanches que chevrons, et puis on les confisoit en espees les meilleurs et les plus deliceses que on puist avoir ; et de ces chevrots de presse estoit la compaignie servie, *Pereforest.* t. I, f. 126. Je couchai en une vigne bien en presse sus la terre, sans autre avantage et sans marteau ; car le roy avoit emprunté le mien le matin, *COUV.* VIII, 6. Voilà le curé qui confesse : Regardez, il n'y a pas presse ; Nous sommes entrés bien à point, *Rec. de forces*, p. 181. || XV<sup>e</sup> s. Autres on voit de ceux-ci separez, Auxquels douleur fait toujours dure presse, *MAHOT*, I, 297. Qui eust jamais pensé qu'un duc de Bretagne deust estre estouffé de la presse [soufflé] ? *MOYET*, I, 73. Le voyant trahi, et en silence de la presse de sa conscience, *in. I, 130.* La contagion est très dangereuse en la presse, *in. I, 373.* Il est interdit ausdits papillans d'avoir aucuns pressoirs ny presses en leurs maisons, pour presser les lies provenans de leurs vins, pour en faire vinisngros, *Ordonn.* déc. 1568. Comme il fut joignant le chevrot du dragon, il s'arresta et luy demanda quelle presse le contrainoit de marcher si viste, *D. Flores de Grèce*, f. CLIV, dans LACURNE. Vin de grain est plus doux que n'est pas vin de presse, *COTEAUX*. Maintenant il n'y a plus presse ; ils n'y voyent rien à gagner, *D'AUR.* *Fam.* I, 1.

— ETYM. *Presser* ; prov. *pressa, preissa* ; espagn. *presia* ; ital. *pressa*.

2. PRESSE (prè-s'), s. f. Pêche dont la chair adhère au noyau.

— ETYM. Lat. *persicum* (voy. PÉCUS, dont *presse* n'est qu'une autre forme.)

PRESSE, EE (prè-sé, sée), part. passé de presser.

|| 1° Serré avec plus ou moins de force. Une éponge pressée entre les doigts. || Fig. Philippe Auguste était pressé entre l'empereur et le roi d'Angleterre, *volt. Ann. Emp. Othon IV*, 1213. Les hommes, qui ont si peu de temps à vivre et qui se voient pressés entre deux éternités, *in. Dict. phil. Ame.* || Fig. Serré par la douleur. J'aurais cent choses à vous dire ; mais le moyen, quand on a le cœur pressé ? *sev. 26 août 1870.* J'ai le cœur bien pressé de M. le cardinal [de Retz, qui se retirait de Paris], *in. 14 juin 1875.* || 2° Se dit de personnes ou de choses approchées l'une contre l'autre. N'ayant pu soutenir nos bataillons pressés, *MATR. Sophon.* II, 4. M. de Chaulnes a ôté le parlement de Rennes pour punir la ville ; ces messieurs sont allés à Yannes, qui est une petite ville où ils seront fort pressés, *sev. Lett. d'Busry*, 20 oct. 1874. Avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, *BOSS. Luc. d'Orl.* Un long cordon d'alaouettes pressées, *soit. Sat.* III. Le bataillon volant s'élança, aussi pressé que ces gouttes nombreuses Qu'épancho un ciel brûlant sur les plaines poudreuses, *DELLILLE, Géorg.* IV. Votre écriture n'est pas assez pressée, serrez-la davantage, *Dict. de l'Acad.* au mot serré. || Fig. L'un des deux [Étécocle ou Polynice] tôt ou tard se verrait renversé ; Et d'un autre soi-même on y serait pressé [sur le trône], *SAC. Frères ennem.* IV, 3. || Qui se ault de près. [Ils] Percent à coups pressés les flancs de ce grand homme, *CONN. Pomp.* II, 11. || 3° Poursuivi, attaqué sans relâche. L'infortuné monarque [de Naples], trahi par son parent, pressé par les armes françaises [Louis XII], dénué de toute ressource, *volt. Méurs*, 110. [Frédéric II] pressé de tous côtés par les Russes, par les Autrichiens et par la France, lui-même se crut perdu, *in. Mém. sur Volt.* || Par extension. En mille conjonctures nous nous sentons intérieurement touchés, sollicités, pressés de Dieu, *BOURDAL. Exhort. sur la prière de J. C.* t. I, p. 614. Hal de tous les Grecs, pressé de tous côtés, Me faudra-t-il combattre encor vos cruautés ? *SAC. Andr.* I, 4. || Fig. [Les calvinistes] pressés par les arguments des catholiques et des luthériens [sur la présence réelle], *BOSS. Euchar.* II, 4. Sitôt qu'il se sentait pressé d'une objection irrévocable, il la remettait au lendemain, *J. J. ROUSS. Conf.* II, 4. Qui éprouve quelque grand besoin. J'étais pressé de la soif, et vous ne m'avez pas donné à boire, *BOURDAL. Exhort. Char. env. les pers.* t. I, p. 88. C'est une destinée singulière que les Hébreux n'aient jamais été en Égypte que pressés par la faim ; car Jacob y envoya depuis ses enfants pour la même cause, *volt. Dict. phil. Abraham.* || Qui éprouve quelque grand besoin moral. Pressé du désir de revoir le roi et de le secourir, *BOSS. Rév. d'Angles.* Votre bon cœur est pressé de reconnaissance et d'amitié pour moi, *MAINTENON, Lett.* à *Mme Glapion*, 16 déc. 1710. Pressé de son devoir, Ar-













connue (pour retrancher le péril qu'il [le jeune Horace] court d'une mort lofsme après l'avoir tuée [sa mère]; et la défense que lui prête son père pour obtenir sa grâce n'aurait plus de lieu s'il demeurait innocent, *com. Hor. Exam.*) || Prêter son crédit, prêter ses amis à quelqu'un, lui rendre service par son crédit ou par l'intervention de ses amis. || 2° Il se dit aussi des choses qui procurent, qui communiquent. Tes malheurs te prêtent encor de nouveaux charmes, *rac. Phèdre*, II, 6. La géographie ainsi considérée pourrait prêter des lumières à la physique, ou du moins donner des doutes, *volt. Russ.* I, 1. Son trouble lui prêtait de nouveaux agréments, *oresset, Méch.* IV, 1. J'ose prendre mes vœux pour de l'espoir; l'ardeur de mes desirs prête à leur objet la possibilité qui lui manque, *J. J. 2008. Hé. I, 1.* Pendant ce récit, le génie tenace de Napoléon fut moins frappé de ces avantages en eux-mêmes que de l'appui qu'ils prêtent à l'illusion dont il venait de nous entretenir, *sevau, Hist. de Nap.* V, 3. || Prêter une preuve, servir de preuve. Votre exemple lui prête une preuve assez claire. Que le trône est plus doux que le sein d'une mère, *corn. Céd.* I, 3. || Prêter un prétexte, servir de prétexte. Il faut qu'il [l'hymen]... prête un doux prétexte à qui veut tout donner, *corn. Sur.* II, 1. || 3° Particulièrement, donner une chose à condition qu'on la rendra. Pour tirer d'eux ce qu'on leur prête, il faut que l'on en vienne aux coups, *La Font. Fabl.* II, 7. Donner est un mot pour qui il a tant d'aversion, qu'il ne dit jamais, je vous donne, mais, je vous prête le bonjour, *mot. Fav.* II, 3. À Rome, il fut permis au mari de prêter sa femme à un cultre, *montesq. Esp.* XXVI, 18. Il est des circonstances où, si vous prêtez votre argent, vous vous faites un ennemi secret; refusez-le, vous avez un ennemi ouvert, *volt. Fragm. hist.* 14. Côme de Médicis, le plus riche particulier de l'Europe, lui prêta [à Sforce] cinquante mille écus, avec lesquels il gagna les troupes milanaises, *duclos, Œuv.* I, II, p. 301. || Absolument, en parlant d'argent. Cette honnête usurière, Qui nous prête, par heurs, à vingt sous par écu, *bernard, le Joueur*, I, 6. Dans un gouvernement où personne n'a de fortune assurée, on prête plus à la personne qu'à ses biens, *montesq. Esp.* V, 16. Il donnait avec bien plus de plaisir qu'il ne prêtait; car souvent l'expérience lui avait fait connaître qu'il donnait ce qu'il croyait prêter, et qu'il s'en fallait bien qu'on trompait ainsi sa bienfaisance par une extension forcée, on lui en eût plus d'obligation, *d'alemb. Éloges, Milord Noréchal.* On ne voit donc pas que prêter à intérêt c'est vendre; qu'emprunter à intérêt, c'est acheter; que l'argent qu'on prête est la marchandise qui se vend; que l'argent qu'on doit rendre est le prix qui se paye, *condill. Comm. gouver.* I, 16. || Prêter à la petite semaine, *voy. fr. 3.* || Fig. Rome seule aujourd'hui peut résister à Rome, il faut pour la braver qu'elle nous prête un homme, *corn. Sertor.* II, 1. Rien de la part des sens ne le saurait toucher, Et loin de prêter l'âme à leurs vaines délices... *id. Imit.* II, 9. || Fig. Prêter sa main, être seulement l'exécuteur de la volonté d'un autre. Il m'a prêté sa main, il a tué le comte, *corn. Cid.* II, 9. Guillaume, enfant de chœur, prêtait sa main novice [pour un tirage au sort], *volt. Imit.* I, 1. || Fig. Prêter ses plumes, écrire pour quelqu'un. || Fig. Prêter son nom, laisser faire en son nom. Et jusques à ce jour Atalide a prêté son nom à cet amour [de Roxane et de Bajazet], *rac. Baj.* I, 1. || Prêter son nom, autoriser un autre à se servir de notre nom en quelque occasion. || 4° Prêter, acception qui n'est usitée que dans deux locutions et qui est une communication du sens étymologique (*præstare*, fournir) et du sens particulier (*præter*, ne présenter que momentanément). || Prêter le collet à quelqu'un, se présenter pour lutter ou combattre corps à corps avec lui. || Fig. et familièrement. Prêter le collet à quelqu'un, être prêt à lui résister, à disputer contre lui. Reconnaissez notre commerce; je suis prêt à vous prêter le collet, *russe, Lett.* I, IV, p. 99, dans *rocquis*. Je vous prêterai le collet en tout genre d'érudition, *volt. Am. Méd.* II, 1. Mon cousin est de mon sang, et cela lui suffit pour prêter le collet à tous les godelureau de Paris, *destroocq. Fausses Aynés*, II, 1. || Prêter le flanc à l'ennemi, se poster ou marcher de manière que l'ennemi puisse attaquer en flanc. Si les ennemis voulaient aller à Luxembourg, ils seraient obligés de lui prêter le flanc, à moins qu'ils n'allassent faire un grand tour, *Condill. Lett. hist.* I, II, p. 294. || Fig. Prêter le

flanc aux dépens de ses adversaires; il leur prête le flanc en travestissant maladroitement l'objet de leur culte, *d'alemb. Éloges, Lamotte*. || Terme de marine. Prêter le côté à un fort, à un bâtiment, se dit d'un vaisseau qui se prépare pour combattre. || Prêter le côté, est souvent synonyme de présenter le côté ou le travers. || Prêter le côté au vent, à la mer, être à la cape. || 5° Fig. Attribuer, imputer. Prêter à quelqu'un des torts, un travers, des ridicules. J'avais si peu songé au dessein qu'elle me prêtait, que... *maintenon, Lett. à Mme de St-Géran*, 1<sup>er</sup> avril 1679. Dans ses égarements mon cœur opiniâtre lui prête des raisons, l'excuse, l'idolâtre, *rac. Brit.* III, 6. Je crois bien que l'historien a prêté ces discours à Pyrrhus et à Fabricius, *rollin, Hist. anc. Œuv.* I, VII, p. 388, dans *FOUGENS*. En général, on leur a prêté [aux calles] des vues, une sagacité, un discernement qui seraient presque douter que ceux qu'ils ont fait honneur de ces qualités en aient fait beaucoup d'usage eux-mêmes, *buff. Ois.* I, IV, p. 200. Ayez une aventure, on vous en prête cent, *desmahis, l'Impert.* sc. 3. || 6° Fig. Elliptiquement, prêter à, en sous-entendant matière, sujet, occasion. Cette action prête à de fâcheuses interprétations. Prêter à la plaisanterie, à la critique, à la censure, au ridicule. Dans les lois générales, les exceptions prêtent toujours à l'arbitraire, *Décret du 23 floréal an II, Rapport de Cambon*, p. 95. Dans ce maudit foyer tout prête à l'équivoque, *c. DELAV. les Comédiens*, III, 2. || Des grammairiens ont remarqué qu'il ne fallait pas dire prêter à rire, mais apprêter à rire. Ainsi ce vers serait fautif: D's qu'un mari peu résigné Prêtait à rire au voisinage, *BERANQ. Contr. de mar.* Cependant, si l'ellipse est telle qu'il a été dit, il est aussi loisible de dire prêter à rire, à plaisanter, que prêter au rire, à la plaisanterie. || 7° V. n. En parlant des étoffes, du cuir, etc. s'étendre. Ce drap prête beaucoup. Mes vers prêtent, ils s'allongent et se raccourcissent comme on veut, *LEGRAND, la Nouveauté*, sc. 14. || Fig. C'est un sujet qui peut prêter, qui est susceptible de beaucoup de développements. || 8° S. m. Un prêter, action de prêter. Ami au prêter, ennemi au rendre, c'est-à-dire on se fait souvent un ennemi de celui qu'on a obligé, quand on exige le remboursement de ce qu'on a prêté. || C'est un prêter à ne jamais rendre, se dit quand on prête à un insolvable ou à un ingrat. || 9° Se prêter, v. réfl. Être prêté. Bientôt se parjurer cessa d'être un parjure; L'argent à tout denier se prête sans usure, *BOUL. Sat.* XII, 10. Fig. Se prêter, se laisser aller momentanément à quelque chose. Et quel qu'étale ici le monde, Ce n'est qu'avec dédain que l'œil s'y doit prêter, *corn. Imit.* II, 1. Elle sut se prêter au monde avec toute la dignité que demandait sa grandeur, *boss. Mar.-Thér.* Le torrent n'entraîne que ceux qui veulent bien s'y prêter, *mass. Pet. car. Drap.* Au théâtre, on se prête toujours aux sentiments naturels des personnages: on devient enthousiaste avec Polyeucte, inflexible avec Horace, tendre avec Chlémène, *volt. Comm. Corn. Rem. Poly.* II, 6. Le roi [Louis XV], quoiqu'enfant, ne fut nullement étonné, fit un petit compliment, et se prêta de bonne grâce aux caresses du czar [Pierre I<sup>er</sup>], *duclos, Œuv.* L, V, p. 303. Toutes les fois que l'illusion est agréable, on s'y prête avec complaisance; et tout ce qui est possible, on le suppose vrai, *MARTEL, Œuv.* I, VII, p. 44. || Se prêter à soi-même, se laisser aller à ses propres penchants. Pour ne jamais sortir de l'état où vous êtes, vous n'avez qu'à suivre vos penchants, vous prêter à vous-mêmes, vous laisser entraîner mollement au courant, *mass. Carlème, Fausses conf.* || 11° Consentir par complaisance. Se prêter à un accommodement. Je me prêtai de bon cœur à tout, et je commençai par bien constater à mes propres yeux le plaisir que j'avais à lui complaire, *J. J. 2008. Ém.* III, 1. || Fig. Je résolus d'abandonner un climat où la nature se prêtait à peine aux besoins de l'homme, *ANASTAS. Anach.* ch. I. || User de complaisance. De l'humeur dont il est, j'admire seulement qu'il daigne se prêter à nous pour un moment, *rioux, Nétron.* IV, 1. Les lois se sont prêtées à la faiblesse et aux passions, on ne réprimant que ce qui attaque ouvertement la société, *duclos, Consid. méurs*, IV. Prêtons-nous sagement aux misères humaines, *BERNIS, Ép.* IV, *Indép.* || Il faut se prêter aux circonstances, il faut savoir endurer, patlanter selon les temps. || Se prêter aux mains, laisser faire les mains auxquelles on est remis. La situation des dames romaines était la même que celle de nos dames entourées de plusieurs femmes; il fal-

lait se prêter aux mains qui les servaient de la façon la plus simple et la plus commode pour les unes et pour les autres, *Hist. des Vest. dans DESMARETRES*. || Absolument. Il faut savoir se prêter, il faut savoir user de complaisance à propos. Ce sont des vœux à recevoir et à rendre... Il faut cependant se prêter et paraître content, *DIRAZ. Lett. à Mlle Voland*, 14 août 1789. || 12° S'accommoder. La langue italienne se prête à toutes les nuances de la gaieté, *TAZZI, Corinne*, IX, 1. Le vague de la musique se prête à tous les mouvements de l'âme, *id. ib.* IX, 2. Il est tenu de montrer que, loin de rapetisser la pensée, le christianisme se prête merveilleusement aux traits de l'âme, *CHATEAUB. Génie*, I, I, 1. || Proverbe. On ne prête qu'aux riches, on n'oblige que ceux qui ont peut espérer des services; et fig. on attribue aux honnêtes aux personnes, suivant la réputation qu'elles se sont faite, certaines actions, bonnes ou mauvaises, des traits d'esprit ou des sottises.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Dex, aussi comme à ses hoirs, *prestar* ce que mestiers [besoin] leur sera en l'œuvre, *Psautier*, f<sup>o</sup> 45. Vues tu bien savoir, enseigne; et ainsi se preste doctrine; se ele est espandue, *ib.* et se ele est teune, descroit, *ANON. LATINI, Trév.* p. 367. De prester à usure moult bien nous guerrois [nous nous soutiendrons bien en prêtant] *Berte*, LXXVII. Dont Dex me prest sans plus sens et force et discretion! *E. DE VALENC. I. L'amoit trop sa janglerie, Volentiers li prestait l'oreille, la Rose*, 14773. Cilqui preste sor gage, *BEAUC. XXIV*, 22. S'aucuns a pol d'ommes à fere juge en se [sa] cort, il doit requerre au seigneur de qui il tient, qu'il li prest de ses homes qui sunt si par, *id. LXVII*, 3. En ce prest rendre n'a point de terme, s'il n'i fu mis an prester, *id. XXXIV*, 10. || XIV<sup>e</sup> s. Prester aux pources quant lis en ont besoing, et leur pardonner le debt, *Ménager*, I, 1. || XV<sup>e</sup> s. Seigneurs, prestez-moy un peu le par... Adonc chascun fist silence, *Perceforest*, t. VI, f<sup>o</sup> 9<sup>o</sup>. Il devoit prester au roy quatre places... mais à la ballia pas [Spolete], *com. VII*, 43. || XVI<sup>e</sup> s. Prester beau jeu, *mont.* I, 2. À la verité, si nature n'eust presté un peu, il est malaysé que l'art... *id.* I, 77. Nature nous preste la main et... *id.* I, 61. Prêter à la lettre, *id.* II, 181. Prêter à un escript un sens qu'il n'a pas, *id.* I, 131. Ils prestant à la matière l'allongement et l'ampliffient, *id.* I, 232. Des lambeaux qui, à l'endroit des jointures, prestant au mouvement, *id.* II, 96. Ils se prestant et accommodent aux inclinations naturelles, *id.* II, 236. Je seroie au bout de deux ans composer un corps avec lequel j'oseroie bien prester le collet à un autre regiment tel qu'il fust, *LANOUS*, 284. Il se traignit de se rendre à luy, et oultre ce de le prester serment de fidelité, *ANON. Euv.* 6. Et estant presté silence, il feli un serment... *id.* 7. céron, 27. Tu [ô Seigneur] les avois prestez et donnez au monde [ceux de Desportes pleins] et as peu comme tiens à toy les retirer, *id.* 8. *Œuv. chrét. Plaire*. Qui preste non r'a; si r'a, si tost; et tost, non tost; et tout, non gré; et gré, non tel, *LOISEL*, n<sup>o</sup> 673. Du temps qu'on se prestait prêter argent, *COTORAVE*. Au prester argent, on dre diable, *id.* Par prester cnoemy est amy, et souvent ennemy, *ORZIN, Mécrit.* I, II, p. 210.

— ETYM. Berry, *prédier*; wallon, *prusk*; provenç. et espagn. *prestar*; ital. *prestare*; *præstare*, fournir, de *præ*, en avant, et *stare*, tenir debout (verbe neutre, passé au supin *stetit*).

PRÉTÉRIT (pré-té-ri); d'après l'Académie, se prononce un peu le t; mais ne pas le prononcer du tout est plus usuel; le t se lie: *pré-té-ri-t* irrégulier; au pluriel, l's se lie: des *pré-té-ri-t* irréguliers), s. m. Terme de grammaire. Passé. Dans les narrations historiques, le préterit sert avec grâce du préterit au présent. *ANON. sur Vaugel.* p. 150, dans *ROCQUIS*. Je passe à été et sera, et passe du présent au préterit par un présent imperceptible, *rioux, Essai sur l'Éternité*. || Prétérif imparfait (je lisais, tu lisais, il lisait) ou prétérif simple (je lus, tu lus, il lut). Prétérif (j'ai lu). Prétérif antérieur (j'eus lu).

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Il n'entendi pas la raison de premsen ne des preteriz, *Bat. des sept arts*... ment l'a deceuz Jonezot, qui tout a gité Son preterit en van é, *la Rose*, 1330. || XVI<sup>e</sup> s. La sentence et le temps preterit, *RAST*, IX, 8.

— ETYM. Prov. *préterit*; espagn. *el pretérito*, de lat. *præteritum*, de *præter*, au delà, *id.*, supin de *ire*, aller (roy. *ital* 3<sup>e</sup>).

PRÉTÉRITION (pré-té-ri-sion; en vers, syllabes), s. f. L'action de taire, de passer sous silence. Les journaux de l'opposition ont



prêtres dans les derniers du peuple, qui n'étaient pas des enfants de Lévi, *Bible, Rois*, III, XII, 31. Où suis-je? de Baal ne vois-je pas le prêtre? *Ac. Athal.* III, 8. Quand un prêtre dit: Adrez Dieu, soyez juste, indulgent, compatissant, c'est un très-bon médecin; quand il dit: Croyez-moi ou vous serez brûlé, c'est un assassin, *voit. Inet. phil. Prêtres*. Nos prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense: Notre crédulité fait toute leur science, *in. Ed. IV, 1*. Ramené par Marie au temps de nos ancêtres, Verrou-nous revénit la puissance des prêtres? *P. L. SAUV. Marie St. IV, 7*. || Fig. Vous savez qu'en Italie même il y a eu autrefois un galant homme qui composa un hymne à la déesse Paresse, et qui fit gloire d'être le prêtre de cette déesse, *ANZ. liv. 1, lett. 8*. Ptolémée à César par un lâche artificier, Rome, de ton Pompée a fait un sacrifice; Et je n'entrerai point dans tes murs désolés Que le prêtre et le dieu ne lui soient immolés, *COSS. Pomp. 7, 1*. || 2° Particulièrement. Celui qui, dans l'ancienne loi, était consacré au service du tabernacle et du temple. Éléazar fils d'Aaron, grand prêtre et prince des lévites, sera au-dessus de ceux qui veilleront à la garde du sanctuaire, *sacri, Bible, Nomb. III, 32*. Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices, *Ac. Athal. I, 1*. Qui donc opposez-vous contre ces satellites? — Ne vous l'ai-je pas dit? nos prêtres, nos lévites, *in. ib. 1, 2*. || 3° Dans l'Église catholique, celui qui, en vertu de l'ordre du sacerdoce, a le pouvoir de dire la messe et d'administrer les sacrements. Madame appelle les prêtres plutôt que les médecins; elle demande d'elle-même les sacrements de l'Église... *BOSS. Duch. d'Orl. Carlostat* avait introduit une nouveauté étrangement scandaleuse; car il fut le premier prêtre de quelque réputation qui se maria, et cet exemple fit des effets surprenants dans l'ordre sacerdotal et dans les cloîtres, *in. Fer. II, 14*. Les plus grands persécuteurs qu'ait Jésus-Christ ne sont pas les prêtres, mais les mauvais prêtres, *BOUARDAL. Myst. Pass. de J. C. t. 1, p. 175*. Dieu, dont la providence destine les juges pour gouverner son peuple, comme elle destine les prêtres pour le sanctifier, *VIZEN. Lamoignon*. En vain, la peur sur lui [pécheur] remportait la victoire, Aux pieds d'un prêtre il court décharger sa mémoire, *BOUL. Ép. XII*. Les prêtres sont dans un état à peu près ce que sont les précepteurs dans les maisons des citoyens, faits pour enseigner, prier, donner l'exemple, *voit. Diet. phil. Prêtres*. Votre Majesté croira-t-elle que l'archevêque de Paris (qui, par parenthèse, se meurt en ce moment d'hydropisie) a demandé et obtenu que, dans les pièces de théâtre nouvelles, le roi de pré ne fût pas prononcé? *D'AUM. Lett. ou mot de Pr. 14 déc. 1761*. || Prêtre habitué, prêtre non rétribué par l'État, attaché au service d'une paroisse. Prêtre habitué à Saint-Sulpice. || Il s'est fait prêtre, il a reçu l'ordre du sacerdoce. || Cardinal-prêtre, cardinal qui a reçu l'ordre de la prêtrise. || Le prêtre éternel, Jésus-Christ. Prêtre éternel, prince des pasteurs, divin apôtre de notre foi et de notre confession, Jésus-Christ, *MASS. Villars*. || Populairement. Il va tomber des prêtres, se dit quand arrive un gros nuage très-noir et qui menace d'une abondante averse. || 4° En parlant du culte réformé, on dit ordinairement ministre ou pasteur. || 5° Familièrement. Prêtre Martin, se dit d'un chanteur qui dit le verset et le répons, et fig. de celui qui fait la demande et la réponse. || 6° Bonnet de prêtre, nom donné au fusain, à cause de la forme de son fruit. || Bonnet de prêtre, pièce de fortification dont la tête est formée de trois angles saillants. || 7° Nom vulgaire des libellules ou demoiselles. || Proverbes Il faut que le prêtre vive de l'autel, il faut que chacun trouve, dans sa profession, des moyens de vivre. Le prêtre, dit saint Paul, doit vivre de l'autel, *LE P. DANLECOUX, Épître sur la fausse direction, dans sa. VOUMIXIA, L'esprit des autres, 2<sup>e</sup> éd. p. 166*. || C'est un pauvre prêtre, s'il n'a point d'argent caché, se dit d'un homme de peu d'industrie, de peu de capacité.

— HIST. 2<sup>e</sup> s. M. Des canoines, prêtres corrués, *Ch. de Rol. Occis.* || 3<sup>e</sup> s. Qui ki unkes volentent être prêtres que volent ceux qui voudraient être prêtres as yldes [idoles]... *Rois, p. 290*. K diat à Abia... le prêtre. Fautes... avant la sainte bête... de prêtre... *ib. p. 111*. 4<sup>e</sup> s. For [foi] est) prestres qui blamo ces réformés, *tenous de LUCY, Proc. t. 1, p. 41*. Por ce qu'il venent chappes prestres, si les... *Ren. 17619*. Il est prestre et ten il la parole de la ville, *VILLERS I, 17* s. So n'avez point bon maître, si ce n'est que vous se n'avez, à l'ieu soyez recommandés; Mais vous tenez, demandez le prestre, *in. Ouel. Acad. 66*. Il fait défendre expressément sur

paine de la bert, que nul ne soit si hardy de grever église, ne moustier, ne prestre, no religieux, *Boucq. IV, 3*. Se nulz m'en scot dire aucun bien, Je le tendray [tendral] secret com prestre, *P. MASCU. Poesies mss. f. 207*. || XVI<sup>e</sup> s. De vos grandeurs le prestre je seray, Et devant vous maint hymne chanteray, *DU HELLAY, III, 10, recto*. Il est enfant de prestre, il mange son pain blanc le premier, *LEMOUX DE LINGY, Prov. II, p. 41*. Tel prestre, tel peuple, *in. ib.*

— ETYM. Bourg. *préts*; wallon, *pryess*; provenç. *preire*, *preestre*; cat. *preste*, *prebere*; espagn. *preste*; ital. *preta*; du lat. *presbyter*, prêtre, qui vient de *πρεσβύτερος*, plus vieux, comparatif de *πρεσβυς*. Selon Curtius, n° 645, *πρεσβυς*, qui a pour forme dialectale *πρέβυς*, serait analogue au lat. *presus*. Dans l'ancienne langue, *prestre* est le nominatif singulier, de *presbyter*, qui a l'accent sur *pres*; *provoire* ou *preveire* le régime singulier, de *presbyterum*, avec l'accent sur *by*; le nominatif pluriel est *prevoires*, et le régime pluriel *provoires*.

† PRÉTRE-JEAN (prê-tre-jean), s. m. Personnage imaginaire que les Occidentaux, dans le XI<sup>e</sup> siècle, supposèrent être chrétien et régner dans la haute Asie. Au XV<sup>e</sup> siècle, on le transporta dans l'Abyssinie, qui en effet est chrétienne. || Ce mot était souvent corrompu en *prête-jean*. Et il est informé de ce qui s'agit dans les conseils du *prête-jean* ou du grand mogol, *M. Com. 1*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. En cette berrie [plaine] estoit le peuple des Tartarins, et estoient sujet à prestre Jehan et à l'empereur de Perse, *JOUEV. 262*. || XIV<sup>e</sup> s. Les Abyssins, à mesure qu'ils sont plus grands et plus avancez prez le prete-jean leur maistre, *MONT. I, 365*.

PRÉTRESSE (prê-trè-s'), s. f. || 1<sup>o</sup> Femme attachée au culte d'une des anciennes divinités. Quelques temples sont desservis par des prêtresses, tel est celui de Bacchus aux marais, *BARTHEL. Anach. ch. 21*. Les prêtresses de tous les temples eurent ordre de prononcer contre lui [Alcibiade] des imprécations terribles; tous obéirent, à l'exception de la prêtresse Théano, *in. ib.* || Fig. Ce n'était plus une femme craintive, mais une prêtresse inspirée qui se consacrait avec joie au culte du génie, *STAEI, Corinne, II, 4*. || 2<sup>o</sup> Les prêtresses de Vénus, les courtisanes, les femmes galantes. Chose que ne font guère Celles qui sont prêtresses de Vénus, *LA FONT. Court. Je suis bien aise, monsieur, qu'un ministre du saint Évangile veuille savoir des nouvelles d'une prêtresse de Vénus; je n'ai pas l'honneur d'être de votre religion, et je ne suis plus de l'autre, voit. MÉL. litt. sur Mlle de Lençois*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. La prestresse parla premiers, *Lai d'Ignourés*.

— ETYM. *Prêtre*.

PRÉTRISE (prê-tri-z'), s. f. || 1<sup>o</sup> Chez les catholiques, ordre sacré par lequel un homme est fait prêtre. Recevoir la prêtrise. Bien que la prêtrise et la royauté soient deux puissances naturellement amies, votre deux filles d'un même père, elles sont si souvent brouillées ensemble... *BAZL. liv. XII, lett. 16*. Que diront ceux qui ne regardent la prêtrise que comme un passage aux dignités ecclésiastiques... *VIZEN. Pandéyr. Franç. de Paulé*. || Il se dit quelquefois des autres religions. Moi seul, donnant l'exemple aux timides Hébreux, Déserteur de leurs lois, j'approuvai l'entreprise, Et par là de Baal méritai la prêtrise, *Ac. Ath. III, 3*. || 2<sup>o</sup> Le corps des prêtres. Quand Luther et Calvin... Virent du célibat affranchir la prêtrise, *BOUL. Sat. XII*.

— ETYM. *Prêtre*.

† PRÉTRIT (prê-tro), s. m. Rossignol de muraille. || Nom donné aux éperlans bâtards.

— ETYM. Diminutif de *prêtre*. *Prestit* était, au XI<sup>e</sup> siècle, un terme de dénigrement pour *prêtre*.

PRÉTURE (prê-tu-r'), s. f. Charge de préteur.

— ETYM. Lat. *praetura* (voy. *prêtre*).

† PREU (preu), adj. m. Le premier à jouer, dans les jeux, en langage d'écolier.

— ETYM. Lat. *primus*, premier.

PREUVE (preu-v'), s. f. || 1<sup>o</sup> Ce qui montre la vérité d'une proposition, la réalité d'un fait. On trouve d'un jour obscure la chose qu'on veut prouver, et claire celle qu'on emploie à la preuve, *FANC. Pens. VI, 3*, édit. HAVET. Dire à ceux là [les libellules] qu'ils n'ont qu'à voir la moindre des choses qui les environnent, et qu'ils y verront Dieu à découvert, et leur donner pour toute preuve de ce grand et important sujet le cours de la lune ou des planètes, et prétendre avoir achevé sa preuve avec un tel discours, c'est leur donner sujet de croire

que les preuves de notre religion sont bien faibles, *in. ib. XII, 2*. Les preuves ne conviendront que l'esprit; la coutume fait nos preuves les plus fortes et les plus crues; elle incline l'automate, qui traite l'esprit sans qu'il y pense, *in. ib. 2*, et les preuves de Dieu métaphysiques sont si étrangères du raisonnement des hommes et si impuissantes qu'elles frappent peu, *in. ib. 1, 2*. Ce sage [Moïse]... nous sert lui-même de preuve, car sa loi ne mène rien à la perfection, *BOSS. Hist. 3*. La loi salue admettait l'usage de la preuve par l'eau bouillante, *MOYSSO. Esp. XVIII, 16*. On fit la fameuse ordonnance qui défend de recevoir la preuve par témoins pour une dette au-dessus de cent livres, à moins qu'il n'y eût un commencement de preuve par écrit, *in. ib. XVIII, 64*. La loi salue n'admettait point l'usage des preuves négatives, *in. ib. XXVII, 12*. Preuves par témoins ou par témoins; preuves littérales ou par écrit. Les espèces de preuves les plus connues sont celles qui se font par témoins et par écrit, *BOUCAUD, Inst. Mém. sc. mor. et pol. t. V, p. 101*. || Preuve qui résulte de la croyance que nous avons en autrui. Tout fait dont nous ne sommes pas les témoins, n'est établi pour nous que sur des preuves morales, et toute preuve morale est susceptible plus et de moins, *J. J. ROUS. Lett. à l'archev. de Paris*. || Preuve de sentiment, croyance qui résulte sur la démonstration, mais sur la manière de sentir. La preuve intérieure ou de sentiment de l'amour, et celle-là seule peut rendre invincibles les autres, *J. J. ROUS. HéL. V, 60*. || Familièrement et par ellipse. Preuve de cela, ce qui prouve que cela est. Quand je viens ici, à peine ose-t-on me regarder: preuve d'amour; et quand je lui parle, elle ne me répond par le mot: preuve d'amour, *FAGAN, Pupille, sc. 1*. || En venant à la preuve, vérifier. Quand on en viendra à la preuve, on verra quel côté est la vérité. || En venir aux preuves, discuter ce dont il s'agit. Elle ne demandait pas que l'on s'en vint aux preuves, *HAMILT. Gramm. t. 1*. || Terme de jurisprudence crimnelle. Preuve par écrit, sans être ni testimoniale ni littérale, résulte de quelque circonstance. Terme de procédure. Semi-preuve ou demi-preuve, combinaison de preuve qui, sans être suffisante pour établir ce dont il s'agit, fournit des indices. Les usages que les inscriptions, ainsi que tous les instruments publics, fussent une preuve complète, les autres qu'elles ne fussent qu'une semi-preuve, et toute écriture privée, *BOUCAUD, Inst. Mém. sc. mor. et pol. t. V, p. 95*. || Aujourd'hui on dit communément de preuve. Le commencement de preuve par écrit résu le des titres de famille, des registres, des papiers domestiques... *Code Nap. art. 131*. 2<sup>o</sup> qui établissent la noblesse. Elle a été vérifiée par les preuves de mon frère, *br. de la Cour de Cassation, soleil, MAINTENON, Lett. à Mme de Coislin 7* 1718. || Faire preuve de noblesse, justifier par qu'on est noble. Absolument, dans le même sens, faire ses preuves. On fait plusieurs vers et chansons, je ne veux rien écouter que ce que la voix [de Fiesque] cria tout haut l'autre jour chez moi, *in. ibelle: Le roi dont la bonté le met à mort*. Pour soulager les chevaliers nouveaux, En a vingt de porter des manteaux, Et trent de faire leurs preuves, *av. 17 déc. 1688*. || Fig. Faire ses preuves, faire connaître son savoir, *in. ib. 1718*, etc. C'est un homme qui fait ses preuves, *in. ib. honneur aux enfants, II y avait le même temps que les pères avaient fait leurs preuves, av. 111*. || Faire preuve de, prouver qu'on a... Faire preuve de la force d'une saine philosophie, d'une haute exécution, d'un goût sévère et pur... *Esquisse, Éloge de d'Alembert, 2<sup>e</sup> Paris*. Titres, pièces que l'on met à la suite d'un ouvrage pour prouver les faits ou l'on y a fait usage. 4<sup>o</sup> Preuve témoignage. J'admire chaque jour les preuves que l'on donne [de sa vertu]... *in. Hérod. I, 2*. Il est croyable qu'un Dieu qui a fini l'univers, et qui a fait des preuves proportionnées à l'infini, et à l'infini de sa puissance, *in. Ann. de G. 1718*. Il n'y a dans tous ses traits la preuve de sa bonté, *in. Abuf. III, 6*. Faire les preuves d'un ouvrage, prouver. Je crois n'avoir pas l'honneur de vous en avoir fait, et j'en ai fait des preuves, *av. 169*. Faire ses preuves, être éprouvé, avec un nom de courtoisie, *in. ib. C'est un point aux yeux d'un homme de bien, fait sa véritable preuve d'art de l'industrie, *in. ib. 1718*, etc. Faire preuve, se faire connaître, *in. ib. 1718*. Les preuves que j'ai faites, *in. ib. 1718*. Faire preuve de sa vertu, *in. ib. 1718*. (locution vieillie). Elle a fait sa preuve de sa vertu.*







des maréchaux, dit aussi prévôt de la maichausade, officier proposé pour veiller à la sûreté des grands chemins dans l'étendue d'une généralité. || Prévôt de l'armée, du régiment, officier chargé de l'inspection sur les délits qui se commettaient dans l'armée, dans le régiment. Le premier s'appelait grand prévôt. || Prévôt général de la marine, officier qui instruisait les procès criminels des gens de mer. || Prévôt marinier, homme dans chaque vaisseau qui a les prisonniers en garde, et qui est chargé du soin de faire nettoyer le bâtiment. || Prévôt, dans quelques églises, cathédrales et collégiales, le bénéficié qui était le chef du chapitre. || Prévôt général, titre du supérieur général dans quelques ordres religieux, tels que les carmes déchaussés. || Dans les ordres militaires, celui qui a la direction des cérémonies. || 2° Juge d'une cour prévôtale. Français, à leur sainte alliance [des corsaires barbaresques] Envoyons, pour droit d'assurance, Nos censeurs anciens et nouveaux, Et nos juges et nos prévôts, *BRANDO. Sainte alliance barbar.* || 3° Prévôt de salle, sous-maitre d'escrime, qui montre à faire des armes sous le principal maître. || Dans le même sens. Le prévôt d'un maître de danse. || Il s'est dit aussi d'un aide pour les démonstrations anatomiques. M. Paolo étant mort, je fis faire l'ouverture de son corps par M. Martin, mon prévôt d'anatomie. *PONTAL, Instit. Méth. sc. 1607, 1<sup>er</sup> sem. p. 318.* || 4° Terme d'argot. Chef de chambre dans les prisons.

— *HIST.* XI<sup>e</sup> s. E se alquen [aucun], u quens [comte], u provost, mesfelst... *Lois de Guilt. 3.* Et en Bretagne clamolt droit, Les prevoz occist et les contes, Et les baillis et les vicontes, *BRUT. ms. f. 41, dans LACURNE.* || XIII<sup>e</sup> s. Et por ce dient li plusor que tuit li home ont angles [anges], et ont prevost por aus [eux] garder, *BRUX. LATINI, Trés. p. 26.* [Dieu] Qui de tous mesfels est sire, prevos et maitre, *Berte, LXIX.* || XV<sup>e</sup> s. Ce jour pareillement se trouverent à mettre l'oceluy siege messire Tristan l'hermite, prevost des mareschaus de France, pour distribuer les vivres aux gens d'armes et tenir la justice, *BRANT, Chronique, p. 464, dans LACURNE.* || XVI<sup>e</sup> s. De laquelle artillerie estoit conduiseur un nommé Guillaume Legier, prevost d'ocelle, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII, p. 80, dans LACURNE.* Auant en est-il de tous chanoines, doyens, chapelains, prevosts, chantres et tous ceux qui vivent de benefices oisifs, *CALV. Instit. 276.* Un procureur nommé le Clerc se sentit capable de faire le capitaine, pour s'estre trouvé assez bon prevost de sale, et s'estre esprovvé à battre le pavé, d'aus. *HIST. III, 314.* Et peu souvent lui ai-je veu [à Strozze] commander à son prevost de rigoureuses justices, *BRANT, Cap. franç. I, III, p. 418, dans LACURNE.* Il en est eschappé [d'une blessure] fort heureusement, et par la grace de Dieu et par la bonne main de M. Sourlin, qui est prevost des bandes françoises et un des meilleurs chirurgiens de France, *ib. t. IV, p. 222.*

— *ETYM.* Provenz. *prevost*; espagn. *prevoste*; ital. *provosto*; du latin *praepositus*, préposé, de *pra*, avant, et *positus*, placé (voy. *position*). *Prevost*, mot ancien, est de bonne fabrique, l'accent étant sur po dans *praepositus*.

**PRÉVÔTAL, AÎNÉ** (pré-vô-tal, ta-1), *adj.* || 1° Qui concerne la juridiction, qui est de la compétence du prévôt. Sentence prévôtale. Juges prévôtaux. || 2° Qui a le caractère de la justice prévôtale, c'est-à-dire d'une justice sommaire et sans appel. Notre jurisprudence, nos lois sont prévôtales; nos magistrats aussi doivent être expéditifs, P. L. *COCH. Lett. III.* || Cour prévôtale, tribunal criminel établi temporairement et jugeant sans appel. || Particulièrement Juridiction exceptionnelle établie sous la restauration, en 1814, pour juger sommairement les délits politiques. || Cour prévôtale des douanes, juridiction établie sous le premier empire, pour juger les délits de contrebande.

— *ETYM.* *Prévôt*. Au XVI<sup>e</sup> siècle et même au XVII<sup>e</sup> (*Académie 1680*), on disait *prevostable*, *prevostablement*.

**PRÉVÔTALEMENT** (pré-vô-ta-la-man), *adv.* D'une manière prévôtale, sans appel. || [un partisan du prince de Condé] a été juge prévôtalement par ordre de la cour, *LES PATIN, Lett. I, II, p. 343.*

— *ETYM.* *Prévôtale*, et le suffixe *ment*.

**PRÉVÔTÉ** (pré-vô-té), s. f. Dignité, fonction, juridiction du prévôt. Pour signaler mon événement à la prévôté par quelque chose d'extraordinaire, *SANCOURT, le Prix de l'arquebuse, sc. 2.* || Territoire où s'exerçait cette juridiction. || Lieu où le prévôt rendait la justice.

— *HIST.* XIII<sup>e</sup> s. De l'autorité avoit l'arcevescheoné. E de Bercevel et Jous iduac la provosté, *Th. le*

*mort. 27.* || XIII<sup>e</sup> s. A touz ceus qui ces lettres verront, Regnaud Hourbon, garde de la prevosté de Paris, salut, *Lie. des méç. 260.* || XV<sup>e</sup> s. Dedans Haspre [ville du Cambrésis ou Hainaut] a une provosté de moines noirs, et grands édifices avec le moustier qui se tient de Saint-Vast d'Arras... *PROIENS. I, 1, 100.*

— *ETYM.* *Prévôt*; prov. *prebostat*; espagn. *prebostad*.

**PRÉVOYANCE** (pré-vo-lan-s'), plusieurs disent pré-vo-lan-s'), s. f. || 1° Action de prévoir, faculté de prévoir. Les prévoyances des besoins et des utilités que nous aurions de sa présence [Pascal le père], *PASC. Lett. sur la mort de son père.* C'est elle [la sagesse divine] dont la prévoyance s'étend aux siècles futurs, et enferme dans ses desseins l'éternité tout entière, *BOSS. le Tellier.* Une sage prévoyance de l'avenir doit faire préparer pendant la paix ce qui peut servir en temps de guerre, *ROLLIN, Hist. anc. Évo. t. II, p. 400, dans FUGÈRE.*

|| 2° Soins par lequel on prend des mesures pour l'avenir. Il vint hier les Mesdames...; un léger soupçon avait causé une légère prévoyance qui composa un très-bon dîner, *SÈV. 305.* Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcés de croire, *BOSS. Reine d'Angleterre.* Un homme [Cromwell] ...qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance, *ib. ib. Dieu défend-il tout soin et toute prévoyance?* *PAC. Athol. III, 6.* Je vois que rien n'échappe à votre prévoyance, *ib. Baj. II, 4.* Ce qui perdit surtout Pompée fut la bonte qu'il eut de penser qu'en élevant César comme il avait fait, il eût manqué de prévoyance, *MONTESSU, Rom. III.* C'est une prévoyance très-nécessaire de sentir qu'on ne peut tout prévoir, J. J. *ROUSS. Contrat social, IV, 6.* La prévoyance des renards qui cachent leur gibier en différents endroits pour le retrouver au besoin, *SUFFR. Disc. nat. anim. Évo. t. V, p. 383.* Où l'espoir est perdu la prévoyance est vaine, *BULLIAC, Parad. perdu, XI.* || Au plur. Espérons en Dieu, et ne nous fatiguons pas par des prévoyances indiscrètes et téméraires, *PASC. Lett. sur la mort de son père.* Vous sentez donc l'amour maternelle... eh bien! moquez-vous présentement des craintes, des inquiétudes, des prévoyances, des tendresses qui mettent le cœur en pressé, *SÈV. 43 déc. 1671.* C'est quelquefois par ces prévoyances [dans les choses de la vie] qu'on est garanti des malheurs où les autres tombent par leur imprudence, *ib. 2 juill. 1680.* Aussi loin que peuvent aller les forces et les prévoyances humaines, on devait lui compter sur le succès, *VILLEMAIN, Souvenirs contemporains, Cent-Jours, ch. VIII.*

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Le cyurgien doit ovvrir o [avec] porvoiance et o sapience, *II. DE MONDEVILLE, f. 33, verso.* || XV<sup>e</sup> s. Cette prévoyance des bestes d'amasser et espargner pour le temps à venir, *MONT. II, 180.* Par son industrie et prévoyance incomparable, *CARL. VII, 30.*

— *ETYM.* *Prévoyant*. L'ancienne langue disait *pourveance*, et au XIV<sup>e</sup> siècle *previdence*, qui a duré jusqu'au XVII<sup>e</sup>.

**PRÉVOYANT, ANTE** (pré-vo-lan, lan-1'), plusieurs disent pré-vo-lan), *adj.* || 1° Qui prévoit ce qui doit arriver et prend de sages mesures. Quand le mal est certain, la plainte ni la peur ne changent le destin; Et le moins prévoyant est toujours le plus sage, *LA FONT. Fabl. VIII, 12.* Je suis vieille et prévoyante: je vous en parle pour la dernière fois, *MAINTENON, Lett. à M. de Fillette, 31 atr. 1707.* || 2° Qui marque de la prévoyance. Sous sa ferme et prévoyante conduite [du cardinal de Richelieu], la puissance d'Autriche cessait d'être redoutée, *BOSS. le Tellier.* Je sais que, près de vous en secret assemblé, Par vos soins prévoyants leur nombre est redoublé, *PAC. Athol. I, 2.* Comme une antique aleule aux prévoyants dis-cours, *V. HÉCO, Odes, V, 42.*

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Vous estes accort, prevoyant et avisé comme l'aistre [le renard], *CARL. V, 26.*

**PRÉVU, VUE** (pré-vo, vue), *part. pass.* de prévoir. Vu d'avance. Le changement de la république romaine en monarchie, prévu et marqué par l'historien Polybe, *ROLLIN, Traité des Étr. IV, III, 2.*

|| **PRIAM** (pri-am'), s. m. || 1° Roi de Troie, qui, ayant vu périr ses enfants et sa ville, et ayant péri lui-même dans cette dernière ruine, est pris souvent comme un type d'extrême malheur. || 2° Très-beau papa. — à siles dentelles.

|| **PRÉRIE**, ANTE (pri-an, an-1'), *adj.* Qui prie. Ces gens... Oul, brôlants et priants, demandent, chaque jour, Et prérient la retraite au milieu de la cour, *JOURN. Tert. I, 6.* La puissance ecclésiastique

qui doit être une société priante, édifiante, exhortante, et non pas puissante, *volt. Dial. XXVI, 1.*

|| **PRIAPE** (pri-a-pé), s. m. || 1° Terme de la religion gréco-romaine. Dieu des Jardins et président aussi à l'amour physique. || Il se dit quelquefois pour phallus, à cause de la manière dont les sculpteurs représentaient le dieu Priape. || 2° Priape de mer, espèce d'holothurie.

— *HIST.* XV<sup>e</sup> s. Et luy couppa les genies et priape, P. DESEZ, à la suite du *MONSTRÉLAT*, p. 112, dans *LACURNE*.

**PRIAPÉE** (pri-a-pé), s. f. || 1° Nom que l'on donne à une pièce de poésie licencieuse, à une peinture obscène. || 2° Inscription composée pour un statue de Priape. || 3° Au plur. Les priapées, l'on en l'honneur de Priape.

|| **PRIAPÉEN, ENNE** (pri-a-pé-in, è-n'), *adj.* Mètre priapéen, vers composé d'un glyconique et d'un phéacratien. || Vers priapéen, hexamètre composé après le troisième pied.

— *ETYM.* *Priape*.

|| **PRIAPIQUE** (pri-a-pi-k'), *adj.* Qui appartient à Priape ou à son culte.

**PRIAPISME** (pri-a-pi-sm'), s. m. Terme de médecine. Maladie qui consiste dans une érection continue et douloureuse.

— *ETYM.* *Πριαπισμός*, de *Πριαπος*, Priape.

|| **PRIAPULE** (pri-a-pu-l'), s. m. Genre de radiales.

**PRIÉ, ÊRE** (pri-é, ée), *part. passé* de prier. || 1° À qui on a demandé comme grâce. Prié de rendre un service. || 2° Invité, convié. Prié d'assister à la messe. || Il est né prié, il n'a pas besoin d'être invité quelque fois, il est toujours censé l'être. || Substantivement. Celui qu'on a convié. Êtes-vous du nombre des priés? || 3° Repas prié, repas auquel on est invité avec quelque cérémonie. J'assisté à des soupers priés où la porte est fermée à tout surveillant, J. J. *ROUSS. Hébr. II, 17.* Tandis qu'au sein de la modestie, Puyant la table ouverte et le souper prié, *DUNOIS, Poésies, p. 100, dans FUGÈRE.* Le lasta ridicule et de mauvais goût dans les repas priés, *PICARD, Petite ville, I, 2.*

|| **PRIE-DIEU** (pri-dieu), s. m. || 1° Sorte de chaise qui a pour base un marchepied, où l'on s'agenouille pour prier Dieu. Cet humble et triste objet de la pénitence, qui ne contient qu'un crucifix, tête de mort, un prie-Dieu, une chaise de bois et un cercueil, *OENLIS, Mme de Maintenon, t. II, p. 252, dans FUGÈRE.* || 2° Prie-Dieu, voy. *PRIÉ-DIEU.* || Au plur. Des prie-Dieu.

— *REM.* On disait autrefois un *prie-Dieu* (*prie pour prier*), et Ménage condamne formellement *prie-Dieu*. Il s'avance dans la nef, il croit voir un prie-Dieu, il se jette lourdement dessus, *LA SAUT. XI.*

— *ETYM.* *Prier*, et *Dieu*.

**PRIER** (pri-é), je priais, nous priions, vous priez, que je prie, que nous prions, que vous priez, e-à. || 1° Terme de religion. Adresser des demandes aux puissances célestes. Et je prierai les dieux que cet entretien Vous ayez assez d'heur pour n'être tenu rien, *SÈV. Sertor. I, 1.* ...si le ciel est touché de mes pleurs, Je le prie, en mourant, d'ôter bier mes douleurs, *PAC. Bérén. II, 5.* || 2° En particulier, s'adresser à Dieu. Lorsque vous priez Dieu avec larmes et que vous ensevelissez dans le mort, *SACI, Bible, Tobie, XII, 12.* Qui pourra que les épicuriens, qui niaient la providence, virent, ément des mouvements de prier Dieu, qui disaient que c'était lui faire injure de prier dans nos besoins... *PASC. Prot. IV.* Je souhaite d'apprendre, ma fille, si vos douleurs sont quittées; j'en prie Dieu, et qu'en u il vous soulager après vous avoir poussé à bout, *ib. nos. Lett. abb. 27.* Le roi Édouard fit prier dans toutes les églises d'Angleterre pour l'âme du roi Jean, qui était mort à la bataille de Monst-Batilly, le 25 septembre 1271. || *PRIER*, du roi Jean, dans *SACI, 17.* || Prier la Vierge, prier les saints, s'adresser à la Vierge, aux saints, afin qu'ils intercèdent pour nous, près de Dieu. || Sur ce, je prie Dieu qu'il ait en sa sainte et digne garde, ou, ment, pour les personnes d'un rang... en sa sainte garde, formule par laquelle le vernal de France termine ses lettres. || Je prie Dieu que... se dit par forme de... *HIST. J. J. Dieu que vous ramène en bonne santé.* A ment. Elle est à bien prier exacie au... *nos. Mix. III, 2.* En priant pour nous, nous convertir? *nos. Duch. d'Orléans.* *PRIER*, de uns à prier, et empêcher les autres de prier.

BOURDEL. 5° dim. après Pâq. Dominic. l. II, p. 178. Pour moi, je n'ai qu'à prier et à mourir; et je n'en suis pas fâchée, MAINTENON, Lett. à Mme de Caylus, 31 déc. 1718. Prier ensemble dans quelque langue, dans quelque rite que ce soit, c'est la plus touchante fraternité d'espérance et de sympathie que les hommes puissent contracter sur cette terre, STARR, Corinne, t. 8. [Le peuple] prie les gouvernements de l'épargner un peu, et il croit qu'on l'épargne; en un mot le peuple est toujours priant et croyant; croire et prier, c'est son état, sa façon d'être de tout temps, P. L. COUR. Lett. au réd. du Censeur, 6. Enfants, quand vous prierez, priez-vous pas pour moi? v. HUCO, F. d'Aut. XXXVII. 3° Demander par grâce. Je vous prie de le protéger. Une mère pour vous croit devoit me prier, acc. IPHIG. III, 6. || Prier quelqu'un de quelque chose, le lui demander avec prière. Vols l'urne de Pompée, il y manqua sa tête; Ne me la retiens plus; c'est l'unique faveur dont je te puis encor prier avec honneur, POMPEY, v. 4. || Prier un homme de son déshonneur, se dit quand on lui fait quelque demande qu'il n'est pas honorable d'accorder. Vous étant bien assuré durant la promenade à prendre du tabac sans aller à moi, vous ne vous en souvenez au retour que pour me prier de mon déshonneur en termes honnêtes, mais fort intelligibles, HAMILT. Gramm. 8. Prier que, avec le subjonctif. Nous lisons fort ici; La Mousse m'a priée qu'il pût lire le Tasse avec moi, scv. 21 juin 1671. Il [mon fils] me croit autant qu'il peut; il me prie que je le redresse; je le fais comme une amie, id. 22 avr. 1671. Quand elle [Mme de Marans] nous pria qu'elle pût venir avec nous passer le soir chez M. de la Rochefoucauld, id. 2 avr. 1671. || Se faire prier, différer d'accorder une chose demandée et qui n'est pas difficile. Elle se fit prier, pour se donner un nouveau prix, scv. 21 janv. 1690. Eh, pour se marier, Est-il fille aujourd'hui qui se fasse prier? v. CORN. Com. d'Orgueil, I, 7. On a dit de quelques-uns qu'ils se faisaient si longtemps prier, qu'ils donnaient si sèchement et chargeaient une grâce qu'on leur arrachait de leurs mains si désagréablement.... LA ARU. VIII. || On se fait prier dans le même sens : il veut être prié. || Familièrement. Je l'en ai prié comme Dieu, comme pour Dieu. Je l'en ai prié à mains jointes, je lui ai demandé la chose avec toute l'ardeur possible. Je vous prie, se dit absolument comme formule de politesse. Faites porter cela chez moi, je vous prie. || On dit de même : je vous en prie. Faites cela, je vous en prie. || Je vous prie, je vous en prie, s'emploie quelquefois par forme de menace. Ne recommencez pas, je vous prie, je vous en prie. || Il se dit aussi par humeur. Si j'étais de mon père, son époux, je vous prierais bien fort de m'envoyer point chez nous, MOL. Tart. I, 1. Vous? mon Dieu! mêlez-vous de boire, je vous prie, BOIL. Sat. 18. Absolument. Prier pour quelqu'un, intercéder pour quelqu'un. J'ai prié pour lui, mais je n'ai rien pu obtenir. || 4° Inviter, convier. Des parents à prier d'un côté de l'autre, MONTREUX, Femme juive et part. I, 4. Mon maudit campagnard s'était marié avec des personnes que je voyais le plus fréquemment, et n'avait pas manqué de les prier, MOLLOS, Œuv. I, VIII, p. 173. || Prier à, inviter avec quelque cérémonie. Le mariage se fera dans quatre jours.... mandez-le un peu à son maître de musique, afin qu'il se trouve à la nocce.... Je vous y prie aussi, MOL. Mal. imag. II, 6. Comme il a faim et que la nuit est déjà avancée, il la prie à souper, LA M. V. XI. On m'assure qu'on a vu frère Berthier avec un autre frère, allant par la route de Genève à Turin; si j'en avais été informé plus tôt, je les aurais pris à dîner, VOLT. Lett. d'Argental, 11 mars 1774. Elle est priée à tous les bals et à tous les soupers, ORLANS, Ad. et Th. I, II, p. 177, dans roulez. Prier de, même sens. Si cette partie est rommée, j'irai chez Mme de Chaulnes; j'en suis absolument priée par la maîtresse de logis, scv. 11 avr. 1674. S'il est prié d'un repas, LA SAUV. Théophr. v. Du souper le patron l'aura peut-être, BOISSON. Œ. des pères, IV, 2. Touchez-là : c'est me priver d'une partie de plaisir, BOISSON, Franç. d'Andrés, sc. 10. || Les auteurs de synonymes ont voulu distinguer prier de de prier de, disant que prier de indiquait moins de cérémonie, et que, près de, se mettre à table avec ceux qu'on a priés de dîner, une personne survenant, on la prie de dîner. Cette nuance n'est pas observée par l'usage. Cependant, en général, il vaut mieux dire, en ce sens, prier de que prier de, du moins dans tous les cas où le sens d'inviter ne serait pas clair, et où l'on craindrait qu'il ne se confondit avec celui de de-

mander avec instance. || La viande ne prie point les gens, se dit d'un méchant repas. La viande pourtant ne priait point les gens, AFOUZIA, Sat. X. 5° Se prier, s'adresser une demande, une prière. Je me prie, en pleurant, d'oser rompre ma chaîne, A. CHEN. Élog. XXXVII. || S'inviter soi-même. Pressés vite le jour de la cérémonie; J'y prends part, et déjà moi-même je m'en prie, MOL. Œ. des f. V, 2. || Familièrement. Se prier se dit pour tout ce qui ennuie ou déplaît. Il faut que je me prie pour aller à cette ennuyeuse soirée. — REM. 1. Boileau a dit prier quelque chose à quelqu'un : tout ce que j'ai à vous prier maintenant, c'est de me le mander.... MOL. Lett. à Racine. 4 juin 1663. || 2. Dans la versification du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, on écrivait je te pri' devant une consonne, ou même je te prie (d'une seule syllabe). Quitte-moi, je te pri', je ne veux plus de toi, MAILLÉ, I, 6. Et prie Dieu qu'il nous garde en ce bas monde ici, AFOUZIA, Sat. VIII. Maillet, quelque fort importun, Ainsi que dit le bruit commun, N'a pas tant fait comme il erie; Car, puisqu'il nous donne aujourd'hui Un je te pri' pour je te prie, S'il ne mange, il ne tont qu'à lui, Épigrammes, dans AFOUZIA. || 3. On a dit prier à Dieu, prenant prier comme verbe neutre. Aussi de tous étiezjà regretté, Fors de l'envie et de votre bon frère; Lui ne voyant en vous de sainteté Priait à Dieu qu'il vous mit vite en terre, Pour accourcir d'autant l'iniquité, Vers adressés par Piron à Voltaire, le 3 déc. 1723. C'est un archaïsme. — HIST. 1° a. Tuit oram que por nos [elle] degnet preler, Eulalie. Priets [priez] li que de cast periculo nos liberat, Fragm. de Valeng. p. 469. || 1<sup>re</sup> s. N'i a palen [quel] nel prit [prie] e nel aurt [adore], Ch. de Rol. LXVI. Clamez vos coupes, ai priez Deu merci, id. LXXXVII. || XII<sup>e</sup> s. [Je] Prol vous, dame, par vo très grant valor, Que vous amiez [aimiez] vostre loial ami, Couci, VII. Bele dame me prie de chanter, id. X. As fins amans prol [je prie] qu'il dient le voir [vrai], id. XX. Qui donc veist le duc nostre Seigneur prier Qu'il ait merle de s'aime.... SOZ. XI. Sire, li reus vus ail porté grant amistité; Bien li desriez faire qe qu'il vus ad prieé, Th. le mari. 25. || XIII<sup>e</sup> s. Ne chantez mais, Quesnes, je vous en prie, nuss n'oisi, Romancerpo, p. 103. Prions leur que il nous aident à conquerre la cité, VILLEN. XXXVIII. Je vous pri sur la foi que vous m'avez jurée.... Berte XVI. Por le rol Pepin [elle] prioie, nel [ne le] met pas en oubli, id. LX. On dit pieça qu'ai desoz [au-dessous] est qui prie; Je nel cuidai ja si bien essaier, Poésies franç. mss. avant 1300, t. IV, p. 1472, dans LACURNE. || XV<sup>e</sup> s. Or regardez du comte de Flandre; il semble qu'il ny atouche, et il fait tout; il veut prier l'espée en la main, ZHOUSS. II, II, 307. Et au departir qu'ils s'irent, le pria et touto sa compagnie pour le lendemain disser, Jeh. de Saint. ch. 63. Belle que tant veoir voudrois, Je prie à Dieu que brief vous voye, CH. D'ORL. Bal. XIII. Par ung prier qui vault commandement, Chargé m'avez d'une balade faire, id. Ball. 20. Les faulz prianz [les faux amants, ceux qui font de fausses prières], Perceforest, t. II, f<sup>o</sup> 104. Comme le rossignol prie [fait l'amour], il chante melodieusement, id. t. III, f<sup>o</sup> 86. Si luy prieroit qu'il descendist et qu'il allast manger avec elles; car aussi bien estoient elles seules, fors que d'ung nayn qui leur servoit; et il ne se fist point prir longuement; car il n'avoit mangé de tout le jour, Lancelot du lac, t. III, f<sup>o</sup> 24, dans BOUQUIN. || XV<sup>e</sup> s. Priez à Dieu qu'à elle soit propice, RAB. Pont. II, 3. A quel tient-il, je vous prie, que nous sommes si froids et craintifs à entrer au combat? scv. Instit. 335. Je la priay s'en reposer sur moy, MONT. I, 86. Isocrates estant prié en un festin de parler de son art, id. I, 182. Je te prie de croire que cela advient à chacun de nous, id. III, 106. Elle lui pria le bon repas et se retira, VYRÀ, p. 645. Capitolinos en devint amoureux, et le pria de son déshonneur sur le point qu'il estoit en la fleur de son adolescence, AVOET, Marcel. 3. Bonjour, M. Philauton, je suis fort joyeux de ceste rencontre; car j'avois délibéré de vous aller prier d'un plaisir, M. ZST. Nouveau langage francois. Qui veut apprendre à prier, aille souvent sur la mer, COTGRAVE. — ETYM. Berry, priyer, priyer, peurier; provenç. pregar, pregar, preyer; ital. pregare; du lat. precari; comparez sansc. praçh, demander; zend fraça, demander; all. fragen, interroger. † PRIER-DIEU (pri-é-dieu), s. m. Le moment où l'on prie Dieu. J'ai vu des gens très-dignes de soi qui m'ont assuré l'avoir vu [M. le Prince] au coucher du rol, pendant le prier-Dieu, jeter la tête en

l'air subitement plusieurs fois de suite, AT-STU. 225, 17. || On trouve aussi en ce sens prie-Dieu. Au sortir de prie-Dieu, M. de Troyes demanda au rol un moment d'audience, AT-STU. 40, 22. — ETYM. Prier, et Dieu. PRIÈRE (pri-è-r), s. f. || 1° Acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu. Mes vœux seront ouverts et mes oreilles attentives à la prière de celui qui m'invoquera en ce lieu, saci, Bible, Paralip. II, VII, 16. Sa prière montant vers vous avec l'em ans qu'il vous offrait, id. Sagesse, VIII, 31. Un rien presque suffit pour le scandaliser, Jusque-là qu'il se vint l'autre jour accuser d'avoir pris une puce en faisant sa prière, Et de l'avoir tuée avec trop de colère, MOL. Tart. I, 4. Pourquoi Dieu a établi la prière. Pour communiquer à ses créatures la dignité de la causalité; pour nous apprendre de qui nous tenons la vertu; pour nous faire mériter les autres vertus par le travail; mais, pour se conserver la prière, Dieu donne la prière à qui il lui plaît, PASC. Pens. XIV, 50. Éd. HAVET. Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies, Titre d'un opuscule de Pascal. Ce regard continuel à Dieu [d'un malade], et cette unique et adorable prière à Jésus-Christ, de lui demander miséricorde par son sang précieux, scv. 19 déc. 1693. Les Machabées étaient vaillants, et néanmoins il est écrit qu'ils combattait par leurs prières plus que par leurs armes, assurés par l'exemple de Moïse que les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent, scv. Marie-Thérèse. Où allez-vous, cœurs égarés? quel même pendant la prière, vous laissez error votre imagination vagabonde; vos ambitieuses pensées vous retiennent devant Dieu; elles font même le sujet de votre prière! id. ib. Les papes et les conciles nous ont enseigné que la doctrine de la prière est inséparable de la doctrine de la grâce, id. Ét. d'oreais, VI, 2. Saint Jean de Damas a défini ainsi la prière: Félicitation de l'esprit à Dieu, ou la demande qu'on a faite à Dieu des choses convenables, id. ib. IV, 11. Ce n'est point pour instruire Dieu que nous lui offrons des prières, mais pour nous mettre nous-mêmes dans les bonnes dispositions où nous devons être envers lui, id. ib. III, 17. Une prière [l'Oraison dominicale] qui, dans sa simplicité et dans sa grandeur, est une des merveilles du christianisme, id. ib. III, 2. Saint Jérôme, en réfutant l'hérésie des adamistes, qui consistait à rejeter la prière comme superflue, BOURDEL. 5° dim. après Pâques, Dominic. l. II, p. 185. Quand nous serons dans cet affreux passage du jugement de Dieu à l'éternité bienheureuse, toute l'Église sera pour nous en prière, id. Com-mémorat. des morts. Myst. I, II, p. 508. Qu'elle fasse tous les jours la prière en public; comlex qu'on doit cet exemple à ses domestiques, MAINTENON, Lett. à M. d'Abigny, 28 fév. 1678. Le chrétien est un homme de prière : son origine, sa situation, sa nature, ses besoins, sa demeure, tout l'avertit qu'il faut prier, MASS. Coréme, Prière. Tous les hommes, dans leurs désirs ou dans leurs craintes, invoquent le secours d'une divinité; des philosophes, plus respectueux envers l'être suprême, et moins condescendants à la faiblesse humaine, ne voudrent pour toute prière que la résignation, VOLT. Dict. phil. Prière. Nous ne connaissons aucune religion sans prières, id. ib. Et la douce prière Mit le ciel en commerce avec l'humble chaumière, BELLEL, Imag. VIII. Pourquoi vous fermez-vous, maison de la prière [l'église]? Est-il une heure, ô Dieu, dans la nature entière où le cœur soit las de prier? LAMART. Harm. I, 8. Si la prière enfin de ses pleurs vous inonde, Et devant l'infin fait déchir vos genoux, id. ib. I, 11. Je vous vis : je crus voir la céleste lumière, Et de l'autel vers vous détournai ma prière, P. LEAULT, le Cid d'And. II, 3. || Dans cette maison on fait la prière tous les soirs, dans cette maison on fait la prière en commun tous les soirs. || Absolument. La prière, se dit des cinq prières que les musulmans font dans la journée. Muley Ismaël, qui coupait des têtes tous les vendredis après la prière, VOLT. Voyage de Sarrmentado. || 2° Demande faite avec une sorte de soumission et à titre de grâce. Votre lauréat pour nous éclata la première; Tout ce qu'il fit après fut à votre prière, COGN. Pomp. III, 2. J'ai sur elle, après tout, une puissance entière; Mais j'aime à la cacher sous le nom de prière, id. Nicom. II, 5. Quel affreux gai intérieurment nous leur faisons [à des vasa-teurs importuns] quelle crainte qu'ils cédassent aux fausses prières que nous leur faisons de demeurer [quelle douceur et quelle joie quand nous en étions délivrés], scv. 31 mai 1690. Avant qu'un

peu de terre obtenu par prière. Pour jamais sous la tombe est ensermé. *Molière, Souv. Épist. VII.* Jupiter même, à la prière de Minerve, avait ordonné à Mercure... de... etc. *Tel. XVIII* Qu'il serve donc les grands, les flatte, les ménage; Qu'il plie, en approchant de ces superbes fronts, Sa tête à la prière et son âme aux affronts, a. CHEN. *in. Élog. XXI.* Cessez donc, en priant, d'offenser ma tendresse; La prière est un doute, et ce doute me blesse, MOLIÈRE. *En. VIII.* *Fig.* La négligence du bon d'Hocquincourt, qui était tellement habillé [dans une cérémonie] que, ses chausses de page étant moins commodes que celles qu'il a d'ordinaire, sa chemise ne voulut jamais y demeurer, quelque prière qu'il lui en fit, etc. *JAN. 1692.* *3°* Les Prières, personnifiées par Homère, et représentées comme boiteuses et marchant après l'injure pour réparer les maux qu'elle a faits. *Proverbe.* Courte prière pénètre le cœur.

— HIST. XIII<sup>e</sup> S. Se vous daignez ma prière escouter... *Cocuf, XIII.* Que par vostre prière et par vostre oraison... *Th. le mar. 161.* *XIII<sup>e</sup> S.* Ensi fiat il marchis leur priere [s'y conforma], et reçut la seignorie de Post, *VILLH. XVII.* Quant [elle] ot fait sa priere, son manstel [elle] escourca, *Rerte, XIV.* Et il trois chevalier par qui 'aras [fraude] fu ses, à grant priere escaperent li par cluz reus liens d'armende, *BEAUM. XXIV.* 2a. De wide main wide priere, *LEMOU. DE LINGT, Proc. I. 1, p. 51.* *XIV<sup>e</sup> S.* Les journées de charres, de charrettes et herches, que l'on appelle prieres [corvées], du canot, *PREES, XV<sup>e</sup> S.* Le comte de Roussy, qui avoit encores le maltalent en son emor de sa ville et de son chastel de Roussy que ces pillars navarrois lui avoient tollu, fit faire une priere de chevaliers et escuiers entour luy, et eut bien cent lances, *MORIS. Liv. 1, p. 222, dans LACERNE.* Certes, l'amoieselle, vostre priere me est comm. *vientement, Perceforest, I. 1, p. 78.*

— ETYM. *Prier;* Berry, *préière;* picard, *prayère;* provenç. *preguiera;* catal. *pregaria;* ital. *preghiera.*

† PRIÉS (pri-é), s. m. pl. Dans l'ancienne république de Venise, le conseil des priés (*pregadi*), conseil où l'on décidait toutes les affaires qui concernaient la paix, la guerre, les alliances et les liges.

PRIEUR (pri-eur), s. m. *1°* Prieur conventuel régulier, ou, simplement, prieur, celui qui régit des religieux en communauté; il est opposé à prieur conventuel séculier et commendataire; il ne diffère de l'abbé que de nom; il en a toute l'autorité. Je [moi, la Mollesse] croyais... Que l'Église du moins m'assurait un asile; Mais en vain j'espérais y régler sans effort; Moines, abbés, prieurs, tout s'arme contre moi, *BOIL. Lutr. II.* Prieur claustral, celui qui gouverne les religieux sous un abbé régulier, ou dans les abbayes et les prieurés qui sont en commende. *2°* Dans l'abbaye de Cluny, on appelait grand prieur un religieux qui avait la première dignité après l'abbé. *3°* Prieur commendataire, bénéficiaire qui jouissait, en tout ou en partie, des revenus d'un prieuré, et qui en portait le titre, sans avoir aucune autorité sur les religieux. *4°* Prieur séculier, celui qui, n'étant soumis à aucune règle, possédait un prieuré à titre de bénéfice simple. *5°* Prieur-curé, religieux qui possédait une cure dans l'ordre des chanoines réguliers. *6°* Titre de dignité dans quelques sociétés. Prieur de Sorbonne, le chancelier qui présidait pendant un an aux assemblées de la maison de Sorbonne. *7°* Grand prieur, titre qui se donnait à un chevalier de Malte revêtu d'un bénéfice de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, appelé grand prieuré. Grand prieur de France, grand prieur de Champagne. *8°* Titre de magistrats supérieurs dans quelques républiques italiennes. De trois en trois mois, elle [Florence] se choisit, pour son administration, des magistrats qu'elle appelle prieurs, et qui sont pris dans diverses professions, *MORIS D'ARSET, Instit. Mém. scienc. mer. et pol. I. 1, p. 471.* *9°* Le prieur du peuple romain, officier de Rome qui répond à nos maires, et que le pape nomme tous les trois mois. *10°* Proverbe. Il faut toujours dire du bien de M. le prieur, c'est-à-dire il faut médiser dans ses discours les personnes de qui on dépend.

— HIST. XIII<sup>e</sup> S. Dunc [il] ad fait le priur trestoutal coveit aler... *Th. le mar. 161.* *1011* a. *11* ge les voi, les Jeuglons, Plus eras [xv] que'abbé ne que priors, *la Rose, 3500.* *11* xv<sup>e</sup> a. Et ainsi instituèrent les Florentins leurs prieurs des arts et des métiers des sociés, a. CHAST. *L'Esperance*, p. 216. *11* xvi<sup>e</sup> S. L'archier crist : Monsieur le prieur, monsieur l'abbé futur... *1618* a. 61.

— ETYM. LAT. *priorem*, qui préside, qui en place en état, comparatif de *primus* est le supérieur.

† PRIEURAL, ALE (pri-eu-ral, ra-l'), adj. Qui appartient à un prieur, à un prieuré. *Chambre prieurale*, se disait de certaines commanderies de l'ordre de Malte.

— HIST. xvi<sup>e</sup> S. Ils s'accorderent de traiter en la chambre prieurale du convent de Polisi, d'Acc. *Hist. 1, 110.*

PRIÈRE (pri-eur'), s. f. Supérieure d'un convent. *1°* Dans quelques monastères de filles, grande prieure, la religieuse qui est immédiatement après l'abbesse.

— HIST. XII<sup>e</sup> S. La prieresse entend la raison, *Dist à l'abet... Raoul de C. 207.* *XIII<sup>e</sup> S.* Autre ore sui religieuse, Or sui rendue, or sui prieuse, Or sui nonain, or sui abesse, *la Rose, 11260.* La prieuse et le convent de l'église du Val de One, *Bibl. des ch. 6<sup>e</sup> série, t. III, p. 603.* *XV<sup>e</sup> S.* Mme la prieure print la parole pour tout le convent, *LOUIS XI, Nouv. 31.*

PRIEURÉ (pri-eu-ré), s. m. *1°* Dignité du prieur, de la prieure. *2°* Convent sous la conduite d'un prieur, d'une prieure. *3°* Maison, église du convent. *4°* Maison du prieur. *5°* Prieuré-cure, cure desservie par un religieux et dépendante d'un monastère. *6°* Prieuré simple, prieuré dans lequel il n'y avait point de religieux. *7°* Prieuré commendataire, bénéfice qu'un prieur séculier tenait en commende. *8°* Grand prieuré, résidence d'un grand prieur.

— HIST. XII<sup>e</sup> S. Se delivrait el regne nuls liuz, cum éveschiez, Priezoz, abeiz u nuls archeveschiez, *Th. le mar. 61.* *XV<sup>e</sup> S.* Donnoit aus povres abbayes et prieuz, en eglises soudenir, ressaire et gouverner les pitances des freres et couvens, CHAST. *DE RISSAN, Charles V, 1, 32.* *XVI<sup>e</sup> S.* Les abbayes et prieures sont donnez non seulement à prestres séculiers, mais à des petis enfans, *Calv. Instit. 878.*

— ETYM. *Prieur.* On trouve aussi *priorage.*

† PRIEUSE (pri-eu-z'), s. f. Nom, à Genève, de la femme dont l'emploi est, dans les entremets protestants, de marcher à la tête du cortège, *HUMBERT.*

— ETYM. Ancienne forme de *prieure.*

† PRIMA DONNA (pri-ma-do-nna), s. f. Titre de la première et principale cantatrice d'un opéra. *1°* Au plur. Des prime donne, suivant la règle italienne.

— ETYM. Ital. *prima*, première, et *donna*, dame.

PRIMAGE (pri-ma-je'), s. m. Terme de commerce maritime. Bonification de tant pour cent que l'on accorde quelquefois au capitaine sur le fret du navire qu'il commande.

— ETYM. *Prime* 4.

PRIMAIRE (pri-mé-r'), adj. *1°* Du premier degré en commençant. Rome n'était point dépourvue d'enseignement primaire, *NAUDET, Instit. Mém. Acad. inser. t. IX, p. 392.* Écoles primaires, celles où les enfants du peuple reçoivent une instruction élémentaire; dites ainsi depuis 1789 par opposition à écoles secondaires. L'enseignement primaire élémentaire comprend l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française, le calcul et le système légal des poids et mesures. *2°* École primaire supérieure. L'enseignement primaire supérieur comprend l'arithmétique appliquée aux opérations pratiques, les éléments de l'histoire et de la géographie, les notions des sciences physiques et de l'histoire naturelle applicables aux usages de la vie, des instructions élémentaires sur l'agriculture, l'industrie et l'hygiène, l'arpentage, le nivellement, le dessin linéaire, le chant et la gymnastique. Le nom d'enseignement primaire supérieur appartient à la loi de 1833, on ne l'a pas pris dans la loi de 1850. *3°* Assemblée primaire, assemblée qui forme un premier degré d'élection et où les citoyens choisissent les électeurs définitifs. *4°* Terme d'astronomie. Planètes primaires, se dit quelquefois par opposition à satellites ou planètes secondaires. *5°* Terme de géologie. Synonyme de primitif. Terrains primaires. *6°* Terme de botanique. Pédoncule primaire, support principal des divisions d'un pédoncule composé. *7°* Terme de zoologie. Pennes primaires de l'aile, celles qui sont implantées sur les os de la main et du carpe. *8°* Terme de médecine. Maladies primaires, symptômes primaires, se dit pour exprimer la priorité, en opposition à ce qui suit, et qu'on nomme secondaire. *9°* Terme de chirurgie. Amputation primaire, amputation pratiquée immédiatement dans les cas d'une fracture ou de quelque autre grave lésion, par opposition à amputation secondaire.

— ETYM. LAT. *primarius*, dérivé de *primus* (voy. PRIME 1).

† PRIMA-MENSIS (pri-ma-men-sis), s. f. Nom

latin qu'on donnait à une assemblée de docteurs de la Faculté de théologie de Paris, qui se réunissait le premier de chaque mois, pour conférer des affaires de cette Faculté.

— ETYM. LAT. *prima*, sous-entendu *dies*, le premier jour, et *mensis*, du mois.

PRIMAT (pri-ma; le P ne se prononce pas et ne se lie pas, au pluriel, l'z se lie : les pri-ma-z espagnols), s. m. *1°* Nom donné à quelques archevêques qui, par d'anciens droits, ont une sorte de supériorité sur tous les évêques et archevêques d'une région. Saint Cyprien et l'évêque d'Afrique, dont il était le primat, *MORIS. Dif. tradit. commun. II, 30.* On dit communément : après un tel, qui sera chancelier ? qui sera primat des Gaules ? qui sera pape ? *2°* Un curé de nos provinces est jugé en matière purement ecclésiastique par l'officialité de son évêque; il en appelle au métropolitain, du métropolitain au primat, mais ce pas assez ? *3°* Pol. et *Fig.* Le cri des nations, *Juges délégués.* Ce Thomas Bequet, avocat éminent par le roi Henri II à la dignité de chancelier, et enfin à celle d'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre et légat du pape, devint l'ennemi de la première personne de l'État dès qu'il fut la seconde, *id. Mœurs, 60.* *4°* Il y avait trois primats en France : l'archevêque de Lyon se disait primat des Gaules; celui de Bourges, primat d'Aquitaine; et celui de Rouen, primat de Normandie. Le premier et le dernier subsistent encore aujourd'hui. *5°* Adj. Archevêque primat. Prince primat. *6°* Depuis la nouvelle législation ecclésiastique, le titre de primat est purement honorifique en France. *7°* En parlant de la Grèce moderne, les primats, les principaux d'une ville, d'un lieu. *8°* Primat de Pologne, chef du sénat, qui gouvernait dans les Interrègnes.

— HIST. XII<sup>e</sup> S. LA [ils] durent les personnes [des ecclésiastiques] e eslire e doner : N'i valdrent [vire luren] archevesque ne primat apeler, *Th. le mar. 127.* *11* xiii<sup>e</sup> S. Parce qu'il est primat des archevesques dou royaume, *Ass. de J. 1, 29.*

— ETYM. Provenç. *primat*; espagn. *primado*; ital. *primato*; du lat. *primatem*, dérivé de *primus* (voy. PRIME 1).

† PRIMATES (pri-ma-té), s. m. pl. Terme de zoologie. Famille de mammifères qui renferme l'homme.

— ETYM. LAT. *primates*, ceux qui occupent le premier rang, dérivé de *primus* (voy. PRIME 1).

PRIMATIAL, ALE (pri-ma-si-al, a-l'), adj. Qui appartient au primat. Jurisdiction primatiale. Sièges primatiaux.

— HIST. xvi<sup>e</sup> S. Les sieurs primats, doyens, chanoines et chapitre de l'insigne eglise de Nostre-Dame de Nancy, primatiale de Lorraine, *Nouv. cout. gén. t. II, p. 1088.*

— ETYM. *Primat.*

PRIMATIE (pri-ma-sie), s. f. *1°* Dignité de primat. Quelques-uns, pour étendre leur renommée, entassent sur leurs personnes des pairies, des chapitres d'ordre, des primaties, la pourpre, *LA SARR. II.* *2°* Étendue et siège de la juridiction du primat. La primatie de Lyon s'étendait sur les provinces de Paris, de Sens et de Tours. Colbert, archevêque de Rouen, prétendit soustraire sa métropole à la primatie de Lyon, *ST-EUI. 108, 151.* *3°* Siège de la juridiction du primat. *4°* Maison, palais du primat. *5°* Prééminence d'un siège épiscopal sur un autre. Le grand point de la division entre Rome et Constantinople était la primatie, *VOY. MAURI, II.* L'archevêque de Lyon déclare dans sa réponse, qu'il ne peut assister à l'assemblée de Chartres, parce que l'archevêque de Sens persiste à ne vouloir pas reconnaître la primatie de l'Église de Constantinople, *Inst. Mém. hist. et litt. anc. t. IV, p. 318.*

— ETYM. *Primat.*

PRIMAUTÉ (pri-mo-té), s. f. *1°* Prééminence, premier rang. Dieu traite les rois avec les hommes rigoureux... nous avons vu que la primauté de Dieu était leur titre une primauté dans les supérieurs, *MORIS. Poétique, IV, 11.* La tribu de Juda n'a pas de primauté, *BOULIER, Hist. anc. Évo. t. II, p. 679, dans ROGGES.* *2°* *Fig.* Celui qui, dans l'ordre civil, veut conserver la primauté des sentiments de la nature, ne sait ce qu'il veut, *3°* nous fin. *4°* *5°* Primitives qu'a le pape, de droit divin, de fait, écouter les canons de l'Église et de les faire respecter et observer. Le Fils de Dieu, ayant voulu que son Église fût une et solidement bâtie sur l'Évangile, établit et institua la primauté de saint Pierre, pour l'entretenir et la cimenter, *MORIS. Erp. de la théol. cath. 31.* *6°* Par extension, il se dit de l'autorité spirituelle attribuée à quelques princes primatiaux.

— ETYM. LAT. *primatus*, dérivé de *primus* (voy. PRIME 1).

† PRIMA-MENSIS (pri-ma-men-sis), s. f. Nom

Les évêques catholiques... furent déposés pour avoir constamment refusé de souscrire à la primauté de la reine [Elisabeth], sous. Par. x, 12. || 3° Terme de jeu. Droit et avantage de jouer le premier. Tirer à qui aura la primauté. || Fig. Gagner quelqu'un de primauté, le devancer, le prévenir. Vous combez de m'aimer, vous me croyez quitté; Mais j'ai depuis longtemps gagné la primauté, *oressat, Méchant*, v, 7.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Les patriarches assemblèrent le concile de tous les évêques répondants à leur primauté, *Calv. Instit.* 208. Je ne leur permettray point d'insérer de là qu'il [l'évêque de Rome] ait primauté par dessus les autres, *id. ib.* 208. Ce prince ne mascha point à ce vieillard que c'estoit à luy à céder de dignité aux Guisards, leur déferer la charge des armées et la primauté du conseil, *D'Aub. Hist.* 1, 87.

— ETYM. Lat. *primitivus*, dérivé de *primus* (voy. PRIME 1).

1. PRIME (pri-m'), adj. Mot ancien qui signifiait premier, et qui n'est plus usité seul; on s'en sert encore dans les locutions suivantes. || 1° De prime abord, en premier lieu. De prime abord sans par la bonne dame Expédites tous les péchés menus, *LA FONT. Mari conf.* Vous figurez-vous que, de prime abord, j'aïlle lui reprocher, comme un gouverneur, ses fredaines? *M<sup>me</sup> D'ÉPINAV. Mém.* t. 1, p. 303, dans *BOISSON.* || 2° De prime face, à la première vue. Les peuples croyaient de prime face que... *o. KAUDÉ, Apologie*, p. 73. Restait sans plus d'y disposer la femme: De prime face elle crut qu'on rait, *LA FONT. Mandrag.* || 3° De prime saut, loc. ad. Subitement, tout d'un coup. || 4° En algèbre, petit signe qui désigne le premier degré d'une lettre prise à plusieurs degrés: a', a'', a''', se lisent: a prime, a seconde, a tierce. || 5° Terme de pêche. Sardines de prime, sardines prises au coucher du soleil. || On dit par opposition: sardines d'aube. || Morues de prime, celles qui arrivent les premières en Europe après la pêche annuelle. || Voyage de prime, le premier voyage de l'année, fait par les pêcheurs au banc de Terre-Neuve, et qui fournit une pêche plus abondante que le second. || 6° Orge de prime, escourgeon.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Si come il semble de prime face, *ORRESME, Eih.* 187. || xv<sup>e</sup> s. De prime face fut advisé que tout se metroit à pied... *COMM.* 1, 2. De prime saut, *LOUIS XI, Nouv.* xiv. || xv<sup>e</sup> s. Du prinsault [du saut de terre], il a laissé en mémoire de petits miracles [à propos de l'agilité de son père], *MONT.* 1, 17. Entre le premier de la Grece, c'est facilement estre le prime du monde, *id.* 111, 184. Les passions ne nous saultent pas toujours au collet de prinsault, *id.* 17, 148. Lorsque le cors dort, l'ame receoyt participation insigne de sa prime et divine origine, *ABB. Pant.* 111, 13. De la prime curée, *id. ib.* 11, 38. De prime arrivée liz nous seïrent quasi paour, *id. ib.* v, 10. Aristoteles, prime homme et seïragon de toute philosophie, *id. ib.* On les eust pris à la prime [au premier abord] pour de petits anges, *VYZA*, p. 573. C'est une prime fleur encore toute tendre: Espoux, garde toy bien brusquement de la prendre, *BOSS.* 737.

— ETYM. Provenç. *prim*; espagn. et ital. *primo*; de lat. *primus*, qui parait être un superlatif comparable au grec *πρώτος*, et au sanscrit *pratama*. L'ancienne langue avait aussi un adjectif *primus*, fait comme *certes*, et signifiant d'abord.

1. PRIME (pri-m'), s. f. || 1° Terme de liturgie catholique. La première des heures canonicales; elle commence à six heures du matin. Chanter prime. Dire prime. Assister à prime. || 2° Terme de vénérie. De haute prime, sur-le-champ. || 3° Terme d'astrologie ancienne. La première apparition d'un astre. La lune est en prime, son croissant commence à se montrer.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. As uns tant [ôte] et as autres. Sept fois mue entre prime et none, *Fl. et M.* 3509. || xiv<sup>e</sup> s. Hélas que tu dis de paroles à prime, dont il ne se souvient à tierce, *Néagier*, 1, 3. || xv<sup>e</sup> s. Et le roi d'Angleterre s'en estoit parti à toute prime, *BOISSON.* 1, 1, 376. || xvi<sup>e</sup> s. Beaux jambons, et force soupées de prime, *AAA. Gorg.* 1, 51.

— ETYM. Lat. *prima*, sous-entendu *hora*, la première heure (voy. PRIME 1).

2. PRIME (pri-m'), s. f. Terme d'escrime. La première garde ou position, qui est celle où le corps se rencontre en achevant de tirer l'épée.

— ETYM. Ainsi dite parce que c'est la prime (voy. PRIME 1) position.

3. PRIME (pri-m'), s. f. La laine la plus fine. Prime de Ségorie.

— ETYM. Ainsi dite parce que c'est la prime (voy. PRIME 1) laine.

4. PRIME (pri-m'), s. f. Dans la division du marc d'argent, la vingt-quatrième partie d'un grain.

5. PRIME (pri-m'), s. f. || 1° Somme donnée pour prix d'une assurance. La prime, ou coût de l'assurance, sera payée en son entier lors de la signature de la police, *Ordonn.* août 1691. || 2° Somme accordée à titre d'encouragement à l'agriculture et à l'industrie; par exemple aux propriétaires ou fermiers qui ont produit les plus beaux chevaux, les laines les plus fines, engraisés avec le plus de succès des bœufs, des moutons, perfectionné la culture, etc. On donne également des primes aux possesseurs d'étalons ou de juments approuvés, autorisés. Les primes sont distribuées par le gouvernement, les sociétés savantes, les comices agricoles, les associations spéciales, etc. En 1644, on équipa des busas dont le port fut limité à 60 tonneaux; on leur accorda des primes d'encouragement, *NOËL, Instit. Mém. scienc. phys. et math. Sac. étrang.* t. 1, p. 338. || Il est également accordé des primes pour la destruction des animaux malfaisants. || Se dit des encouragements que le gouvernement accorde pour différentes pêches, telles que celles de la baleine, du cachalot, de la morue. || 3° Ouvrages ou objets que les journaux donnent pour encourager aux abonnements. || 4° Terme de bourse. À la bourse de Paris, on cote les actions et les obligations d'après le pair; quand le prix est supérieur au pair, l'excédant prend le nom de prime. L'or était à prime, et la banque de France n'avait que de l'argent, d'ÉCHINAT, *Enquête sur la banque*, 1847, p. 170. || L'indemnité donnée au vendeur par l'acheteur quand ce dernier annule le marché. Ainsi, le 3 janvier, X.... achète à Z.... 3000 fr. de rente à p. 100 à 71, dont un franc de prime fin janvier. Si, à l'échéance, X.... résilie le marché, droit qu'il a grâce à la prime et que n'a pas le vendeur, il paye à Z.... 4000 fr. pour la prime sur 3000 fr. de rente. || Réponse des primes, résolution que prend l'acheteur à l'échéance. Elle se fait sur les cours de la dernière bourse du mois au coup de cloche de une heure et demie pour les liquidations mensuelles, et le 16 pour les liquidations de quinzaine. || Prime à recevoir, marché libre ou à prime de Londres, dans lequel c'est le vendeur et non l'acheteur qui a droit d'annuler l'affaire, moyennant l'abandon, au profit de l'acheteur, de la prime convenue. || Prime contre ferme, vente à prime et achat ferme. || Prime contre prime, achat et vente à prime, mais avec des différences dans le taux de la prime. || 5° Prime se dit, au théâtre, d'une somme d'argent qu'un directeur qui demande une pièce à un auteur en renom, donne à cet auteur indépendamment des droits d'auteur.

— ETYM. Angl. *premium* (prononcé *primium*), prime d'encouragement, prime de bourse; c'est le latin *præmium*, récompense.

7. PRIME (pri-m'), s. f. Jeu où l'on ne donne que quatre cartes, ainsi dit de ce que celui dont les quatre cartes sont des quatre couleurs gagne la prime. Je plains la pauvre Mongobert; mandez-m'en toujours des nouvelles et de votre jeu: il me semble que je vous vois, avec vos petits doigts, tirer des primes; tous ces temps sont derrière nous, *siv.* 336. || Avoir prime, avoir ses quatre cartes de couleur différente. || Il y avait deux sortes de jeu de prime, la grande et la petite, qui différaient l'une de l'autre par le nombre de points dont elles se composaient. C'est brûler à petit feu que de savourer ainsi dix ou douze jours une violente inquiétude; c'est tirer son jeu à petite prime, *sev.* 14 août 1676. Il ne joue ni à grande ni à petite prime, *LA BRUY.* 111.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Le roy, le pape et le prince german jouent un jeu de prime assez joli: l'arme est leur vade, et l'envy l'Italie; Et le roy tient le grand point en sa main, *ST-GEL.* 66. J'ay ouy dire que le plus grand sujet que le roy [d'Espagne] prit de l'aimer [Ruy Gomez] fut qu'en jouant un jour en Flandres à la prime avec deux autres, un grand reste y allant du tout, qui montoit à vingt mille escus; ce roy d'Espagne, allant d'affection à la prime, la vint à rencontrer, dont il fut très aise; car qui que ce soit, et même un grand seigneur et liberal, est avare au jeu; soudain s'escriant qu'il avoit prime, Ruy Gomez avoit cinquante cinq, le quel, pour n'empescher la joye que le roy son maistre avoit d'avoir rencontré prime, en monstrant son jeu au tiers et au quart, il jette ses cartes, et les mette parmi les autres, disant seulement: je le quite, *BAERT, Cap. étrang.* t. 11, p. 147, dans *LACOURNÉ.* Jeanne de Sicile, qui fit mourir son mari Andreas qui vouloit la faire mourir, gagna le devant

et gagna à la prime, ainsi que le droit de nature le permet, *id. Dames* 111, p. 363, dans *LACOURNÉ.*

— ETYM. D'après la définition du jeu, il semble que prime est équivalent à *prime 6*.

8. PRIME (pri-m'), s. f. Terme de lapidaire. Cristal de roche coloré qui prend le nom de la pierre fine dont il se rapproche le plus par sa nuance. Les grands vases ou morceaux d'émeraude que l'on montre encore aujourd'hui dans quelques endroits, tels que la grande jatte du trésor de Gènes, la pierre verte pesant vingt-neuf livres, donnée par Charlemagne au couvent de Reichenau, ne sont que des primes ou des prases ou même des verres factices, *scriv. Min.* t. vi, p. 304. La pierre que je viens de décrire a reçu différents noms; quelques auteurs l'ont nommée prime d'émeraude; M. de Born l'a appelée acholite feuilleté verdâtre en grandes lames; M. Blumenbach, smaragdspath, *SAUSSURE, Voy. Alpes*, t. v, p. 304, dans *ROUSSIN.*

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Uns tableaux de prisme d'esmerauade, *DE LABORDÉ, Émaux*, p. 474. || xv<sup>e</sup> s. Un grant prisme d'esmerauade, *id. ib.*

— ETYM. Le même que *prisme*.

1. PRIME, ÊE (pri-mé, mée), part. passé de primer 1. Sur qui on a l'avantage. Ainsi de tous côtés primé par un rival, *COAN. Veux*, 11, 8.

2. PRIME, ÊE (primé, mée), part. passé de primer 2. Qui a reçu une prime. Un cheval primé par le comice.

PRIME ABORD (HE) (pri-ma-bor), loc. adv. Voy. PRIME 1.

PRIME FACE (DE) (pri-me-fa-s), loc. adv. Voy. PRIME 1.

1. PRIMER (pri-mé), v. n. || 1° Terme de jeu de paume. Tenir la première place, c'est-à-dire d'un côté, être celui qui reçoit le service, et, de l'autre côté, tenir la droite. Il prime fort bien. || 2° Fig. Avoir l'avantage sur les autres. Dans les révolutions qui sont assez grandes pour tenir tous les esprits dans l'inquiétude, ceux qui priment sont toujours applaudis, *scriv. Mém.* t. III, liv. iv, p. 374, dans *ROUSSIN.* On ne prime point avec les grands: ils se défendent par leur grandeur; ni avec les petits: ils vous repoussent par le qui-vivre, *LA BRUY.* v. Eschyle eut une si grande douleur de voir un jeune poëte venir lui enlever la gloire de primer sur le théâtre dont il était depuis longtemps en possession, *ROLLIN, Hist. anc.* xv, 1, art. 1<sup>er</sup>, § 3. Que de choses sont comprises dans l'amour du monde! le libertinage, le désir de plaire, l'envie de primer, *VAUVEN. Œuvr. compl.* t. 1, p. 63, dans *ROUSSIN.* Je me disais: Quelconque prime en quelque chose, est toujours sûr d'être recherché, *s. s. socas. Confess.* vii. || Aimer à primer, aimer à paraître plus que les autres, à dominer sur eux. La comtesse est une femme brusque qui aime à primer, à gouverner, à être la maîtresse, *MARIV. le Legs*, sc. 1. || Il se dit aussi des choses qui l'emportent. J'entendais quelquefois sa voix primer sur celles des autres, *MARIV. Pays. part.* 2<sup>e</sup> part. Si cet amour peut être assez vil par lui-même pour primer sur toutes nos passions... *s. s. nous. Lett. d' M. d'Offreville*, 4 oct. 1671. || 3° Devancer, anticiper. Le changement de moussin, qui arrive ordinairement en octobre, peut primer comme il peut retarder d'un mois, *BOISSONVILLE, Voy.* t. II, p. 376, dans *ROUSSIN.* || Avoir l'avance. Comte c'est une femme de grande prévoyance [Mme d'Elbeuf], elle a bien jugé qu'il [son mari] lui donnerait sujet de jalouse quelque jour; elle n'a pas attendu qu'il primât; et, entre deux, je crois que M. d'Elbeuf est sur la défensive, *BOISS.* dans *scriv.* n<sup>o</sup> 26, édit. anona. || 4° V. s. L'emporter sur. Il prime tous ses rivaux. || Terme de jurisprudence. Primer quelqu'un en hypothèque, avoir une hypothèque antérieure à la sienne. || On dit de même: qu'une créance en prime une autre. Je n'ai pas la première hypothèque, mais ma créance prime la vôtre. || 5° Terme de marine. Primer la marée, partir ou faire une opération quelconque, que quelques temps avant une marée favorable, afin de profiter entièrement de cette marée. || Primer un navire en telle manœuvre, le devancer.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Le roi de Navarre delibera de primer [prendre les devants], et se servir en cela de deux de la ville qui... *n'Ans. Hist.* 11, 631.

— ETYM. *Prime 1*; provenç. *primer*.

2. PRIMER (pri-mé), v. a. Doter d'une prime. Le comice primera le laboureur le plus habile

— ETYM. *Prime 6*.

3. PRIMEROLE (pri-me-ro-l'), s. f. La primeroie, en quelques provinces (en Normandie, pomeole).

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Ou donnés roses vermeilles, Primeroles ou violetes, *la Rose*, 2261.

† PRIMEROSE (pri-me-ro-z), s. f. Se dit pour prime-rose.

— ETYM. Prime 1, et rose.

PRIME SAUT (pri-me-sa), loc. adv. Voy. PRIME 1.

PRIME-SAUTIER, IÈRE (pri-me-sô-tiê, tiê-r), adj. Qui prend sa résolution du premier mouvement, sans délibération. Des esprits prime-sautiers. Il y a des temps que je vous ai entendu dire que vous étiez prime-sautier, volt. Lett. Richelieu, 3 mai 1788.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Al Renouars, com estes prinsautier; Devant tous hommes vos volés ensauchier, Montage Renouars, ms. de Boulogne-sur-Mer, f. 300. XIV<sup>e</sup> s. Prompt, prinsautier, aa. Pant. m, 20. J'ai un esprit prinsautier; ce que je ne soulu de la premiere charge, je le veols moins en m'y obstinois, MONT. II, 100.

— ETYM. Prime saut.

PRIMEUR (pri-meur), s. f. || 1<sup>o</sup> Première saison, saison des fruits, des légumes. Il prit envie à M. Verrat, qui n'avait pas beaucoup d'argent, de voler à sa mère des asperges dans leur primeur, J. s. sous. Confess. iv. || Fig. Richelieu, dans la primeur de son règne, voulut flatter celle [la reine] par qui il régnait, ST-SIM. 9, 107. Les nouveaux contes que je faisais alors, et dont ces dames avalent la primeur, étaient, avant ou après le souper, une lecture amusante pour elles, MARGOTEL, Mém. vi. || 2<sup>o</sup> Plante légumière ou fruit obtenus par une culture forcée ou par la culture dans un climat plus hâtif, avant l'époque ordinaire. Pas la moindre primeur, pas la moindre ressource; Eh! le moyen de mettre un morceau sous la dent à la cuisinière, Retour imprévu, 1, 2. Rien n'est plus inapplicable que les primeurs, J. s. sous. Em. iv. || Fig. Toutes les primeurs plaisent, et surtout celle du cœur, BRAN. DE ST-P. Cham. ind. Préambule. Sa Hauteurs aime les primeurs (il s'agit d'une jeune captive chrétienne). Nous vous ferons mahométane, v. NICO. Orient. 8. || En ce sens, l'Académie dit que le pluriel seul est usité; elle se trompe; le singulier l'est aussi. || 3<sup>o</sup> Primeur se dit en parlant du vin. Certains vins sont bons dans la primeur, ils sont bons à boire aussitôt après la vendange.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Telle primeur (raffinement), bien qu'utile, n'est pourtant nécessaire : ne laissant les arbres de bien profiter, quand, pour les ranger droitement en la fosse, l'on est contraint de n'avoir esgard à telle observation, O. DE SZAASZ, 646. Ainsi vous, bonnes menagères, Qui tenez les heures bien chères En la primeur de vostre ver [printemps], SAUV. Œuvres, p. 360, dans LACORNE.

— ETYM. Prime 1.

PRIMEVÈRE (pri-me-vê-r), s. m. || 1<sup>o</sup> Printemps. || Vieilli en ce sens. || 2<sup>o</sup> S. f. Genre de la famille des primulacées, d'ant une espèce fleurit dès les premiers jours de printemps (primula veris, L.). On voit à Hambourg une espèce de vin léger et moussoux qui ressemble au vin de Champagne, et qui est fait avec des primevères, OXLEY, Noison VIII. t. III, p. 313, dans ROBERTS. || Saint-Lambert l'a fait du masculin, confondant la primevère et la primavère : tel le primevère élève sur la plaine Ses grappes d'un or pâle, et sa tige incertaine, SAUV. t. En tous cas, on ne voit pas pourquoi l'Académie a admis deux genres; anciennement il n'y en avait qu'un.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Tant com femme sormonte voirre [le verre], Or et argent la primevoire... Pirame et Tybed, ms. de St-Germ. f. 98, dans LACORNE. || XIV<sup>e</sup> s. Origan, primevoire, sauge et semblables, B. DE BONDEVILLE, f. 66, verso. || XV<sup>e</sup> s. Lorsqu'on voit retourner la douce primevère, Qui apporte la pléyade... DE BELLAY, IV, 77, verso.

— ETYM. Provenç. primer, primavera; espagn. primavero; du lat. primus, premier (voy. PRIME 1), et ver, printemps.

PRIMEVÉRAT (pri-mi-êr-â), s. m. Dignité, ce de primicier.

— ETYM. Primicier.

PRIMEVIER (pri-mi-êr), s. m. Ce se prononce pas et ce se lie pas), s. m. Celui qui a la première dignité dans certains chapitres. || On dit aussi primier.

— ETYM. Lat. primiverrus, le chef d'un corps, de primus, premier (voy. PRIME 1), et ver, titre : celui qui est inscrit le premier sur la liste, sur les tablettes.

PRIMI (pri-mi-ê), s. m. Le premier jour de la décade dans le calendrier républicain.

— ETYM. Lat. primus, premier, et dies, jour (voy. PRIME 1).

† PRIMINE (pri-mi-n), s. f. Terme de botanique. Le plus esterne membre de l'ovule végétal.

— ETYM. Lat. primus, premier.

† PRIMIPARE (pri-mi-pa-r), s. f. Terme de mé-

decine. Femme qui accouche pour la première fois. || Il se dit aussi de toute femelle. Cette brebis est une primipare. || Adjectivement. Une femme primipare.

— ETYM. Lat. primipara, de primus, premier (voy. PRIME 1), et parere, enfanter.

PRIMIPIAIRE (pri-mi-pi-lê-r) ou PRIMIPIE (pri-mi-pi-l'), s. m. Le premier centurion chez les Romains, c'est-à-dire celui qui commandait la première compagnie de chaque cohorte.

— ETYM. Lat. primipilaris, primipilus, de primus, premier, et pilum, javalot.

PRIMITIF, IVE (pri-mi-tif, ti-v'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui est en premier lieu, qui précède. Valeur primitive d'une monnaie. Ce qui [l'âme] doit retourner à Dieu, qui est la grandeur primitive et essentielle, n'est-il pas grand et élevé? BOSS. Duch. d'Orl. On ne le trouve [le chameau] nulle part dans sa condition primitive d'indépendance et de liberté, BUFF. Quadrup. t. v, p. 20. || L'état primitif d'une chose, le premier état dans lequel on sait ou l'on conjecture qu'elle était. || On dit de même : la forme primitive. || Fig. et familièrement. Cela est bien primitif, cela dénote une trop grande simplicité. || 2<sup>o</sup> La primitive Église, l'Église considérée dans sa naissance et comme un berceau. Il y avait quelque danger d'idolâtrie à paraître devant les tribunaux des païens, ne fût-ce qu'à cause des serments; c'est pourquoi, dans la primitive Église, les évêques ont été les arbitres des différends qui s'élevaient parmi les fidèles, COXILL. Hist. anc. xv, 6. || On dit de même : Le christianisme primitif, volt. Philos. Homél. du past. Bourm. || L'innocence primitive, l'état de l'âme avant le péché. || L'homme primitif, Adam. || 3<sup>o</sup> Il se dit, en histoire naturelle, de ce qui a une existence supposée première. Que diriez-vous d'un homme qui voudrait rechercher quel a été le cri primitif de tous les animaux? volt. Dict. phil. a. c. On voit la chaîne des collines primitives d'Ilyères passer au nord de cette montagne, SAUSTAR, 3<sup>o</sup> voy. aux Alpes, t. v, p. 180, dans ROBERTS. || Terrains primitifs, ceux qui ne contiennent pas de vestiges de corps organisés. || Le monde primitif, le monde tel qu'il était dans les temps les plus anciens. || Le feu primitif, la chaleur propre au globe terrestre. Toute mine de fer, soit qu'elle ait été produite par le feu primitif... BUFF. Min. t. iv, p. 32. || En minéralogie, forme primitive, celle qui offre naturellement la forme du noyau qu'on obtient par la division mécanique. || 4<sup>o</sup> Terme de grammaire. Langue primitive, absolument, la langue dont l'on suppose que toutes les autres sont dérivées; relativement, langue qui est à l'état le plus simple et dont une ou plusieurs autres sont dérivées : l'indo-européen primitif. Le langage d'un enfant est l'image de la langue primitive, qui, dans son origine, a dû être grossière et très-bornée... COXILL. Gramm. t. 2. || Temps primitifs, ceux dont les autres se forment par le changement des désinences. || Mots primitifs, mots radicaux d'où dérivent d'autres mots. Termes primitifs, soldat, arbre, cheval, par rapport à soldatesque, arbutus, chevalerie, qui en dérivent, DOUTREY, Ess. Gramm. t. 2. || Substantivement. Elle [l'Académie] n'a dû faire entrer dans son ouvrage ni les termes... ni les vieux mots, à moins que ce ne soient les primitifs de quelques autres conservés par l'usage, DOUTREY, Hist. Acad. t. II, p. 63, dans ROBERTS. || 5<sup>o</sup> Terme de physique. Couleurs primitives, les sept couleurs principales dans lesquelles la lumière se décompose. Ce sont le rouge, l'orangé, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet. Chez les peintres, couleurs primitives, le rouge, le jaune, le bleu, le blanc et le noir. || 6<sup>o</sup> En botanique, plantes primitives, celles qui sont d'origine première, qui ne proviennent point du croisement d'espèces voisines, et qui conservent le type de leur race.

En anatomie, dans l'aile des insectes, nervures primitives, deux grosses nervures parallèles et rapprochées qui tirent leur origine du thorax, et qu'on divise en interne et externe. || 7<sup>o</sup> En matière ecclésiastique, curé primitif, celui qui est originairement curé et qui a un vicaire perpétuel qu'on appelle curé.

8<sup>o</sup> S. m. pl. Les primitifs, les quakers, ainsi dits parce qu'ils prétendent reproduire l'Église primitive. Il faudra convenir que ces primitifs sont les plus respectables des hommes, volt. Méruz 183.

— ETYM. PREMIER, PRIMITIF, PRIMORDIAL. Premier indique ce qui est avant le reste : la première langue. Primitif contient premier et y ajoute l'idée d'état premier : la langue primitive, celle qui est dans la forme la plus simple. Primordial contient premier, et y ajoute l'idée d'ordinaire, de commencer : la langue primordiale serait, simple ou non, celle

dont les autres proviendraient. Mais primitif et primordial se confondent souvent.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Car l'ung avec l'autre royaume Soubz une essence primitive, Not. d'Alch. errant 356. || XV<sup>e</sup> s. Qu'ez nations où les lois de la naissance sont plus rares et lasches, les lois primitives et communes sont mieulx observées, MONT. III, 371.

— ETYM. Provenç. primitiu; espagn. et ital. primitivo; du lat. primitivus, de primus, premier.

PRIMITIVEMENT (pri-mi-ti-ve-man), adv. En condition primitive. Suivant les principes de la religion, cette soustraction de grâces ne vient pas de Dieu primitivement, pour m'exprimer de la sorte, mais de nous-mêmes, MOURDAL. Pensées, t. I, p. 100. Puisque les éléphants et les autres animaux quadrupèdes de l'Afrique et des grandes Indes ont primitivement occupé les terres du nord dans les deux continents, BUFF. Ois. t. XI, p. 418.

— ETYM. Primitive, et le suffixe ment.

† PRIMITIVITÉ (pri-mi-ti-vi-té), s. f. État de ce qui est primitif.

PRIMO (primo), adv. Premièrement.

— ETYM. Ablatif du lat. primus : primo, sous-entendu loco, en premier lieu.

PRIMOGENITURE (pri-mo-jé-ni-tu-r'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Aïeuse. Il s'agit de la perpétuité des fiefs qui le droit d'aïeuse et la primogéniture s'établissent parmi les Français, MATESSO. Esp. xxx, 23. Comme les czars se mariaient sans avoir égard à la naissance, ils pouvaient choisir, du moins alors, un successeur sans avoir égard à la primogéniture, volt. Russie, t. 3. Nous abhorrons le droit absurde de primogéniture, transfère le patrimoine entier d'une maison à un aîné qui la corrompt, BARNAL, Hist. phil. xiii, 20. || 2<sup>o</sup> Au néanement, apanage attaché à une primogéniture. L'un des deux principaux partages de cette maison qu'on appelle primogénitures, vint à un mari M. d'Onsabruck, évêque luthérien, PELLISSON, Lett. hist. t. III, p. 43.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Primogéniture, COGRAVE.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. primogenitura; du lat. primus, premier, et genitura, engendrement (voy. GÉNITURE).

PRIMORDIAL, ALE (pri-mor-di-al, a-l'), s. m. || 1<sup>o</sup> Qui est à l'origine, qui sert d'origine au reste. Une chose peut être dans une autre... comme l'huile dans le grain... tous les ouvrages dont l'usage est composé, dans leurs principes primordiaux, BUFF. 6<sup>e</sup> arret. t. 2. S'il [Jurieu] avait tenu le contrat primordial du roi et du peuple qu'on prétend que le roi d'Angleterre a violé, D. 5<sup>e</sup> arret. t. II. Il n'y a de parfaitement durs que de petits corps primordiaux et inaltérables, éléments de tous les autres, FONTEN. Newton. Le titre primordial de la monarchie est le maintien de l'ordre et le soin du bien public, ROLLIN, Hist. anc. Eur. t. II, p. 88. Toutes les langues nous viennent du mélange des sept couleurs primordiales que l'arc-en-ciel et le prisme nous font voir distinctement, volt. Neut. II, 10. || Terme de géologie. Terrains primordiaux, formation composée de roches plutoniques. On a constaté que les agents volcaniques résident sous des terrains primordiaux, COCHER, Instit. Mém. sc. LVI, p. 67. || Terme de botanique. Feuilles primordiales, premières feuilles de la plante, celles qui contiennent la gemme. || Se dit quelquefois des branches et des racines principales.

— ETYM. Provenç. et esp. primordial; ital. primordiale; du lat. primordialis, de primus, premier, et ordium, commencement, de ordiri (voy. ORDRE).

PRIMORDIALEMENT (pri-mor-di-a-le-man), adv. D'une façon primordiale.

† PRIMORDIALITÉ (pri-mor-di-a-li-té), s. f. Qualité, état de ce qui est primordial.

† PRIMULACÉES, s. f. pl. Famille de plantes dont le type est la primèrère, primula veris, L.

† PRIMULINE (pri-mu-li-n), s. f. Terme de botanique. Principe retiré des racines de la primèrère, primula veris, L.

PRINCE (prin-s), s. m. || 1<sup>o</sup> Celui qui possède une souveraineté, ou qui est d'une maison souveraine. Au-delà des princes il est aussi d'origine et d'usage ancien criminel de pouvoir le bien que de mal, MATESSO, Mém. t. I, liv. II, p. 167, dans ROBERTS. Un prince sera la fièvre de toute l'Europe, et on n'en saura rien... ceux qui vivent avec les princes aiment mieux leurs intérêts que ceux de leur pays, servent, et ainsi ils n'ont garde de la perdre, et ont l'avantage en se nuisant à eux-mêmes, PASTOR, t. II, 2, éd. HAVAT. Soit qu'il [Dieu] élève les princes soit qu'il les abaisse, soit qu'il les communique au peuple, soit qu'il la retire à lui-même, PASTOR, t. II, 2, éd. HAVAT.

ne leur laisse que leur propre faiblesse, boss. *Rivins d'Anglet*. Quelque haut qu'on puisse remonter pour recueillir dans les histoires les exemples des grandes mutations, on trouve que jusqu'ici elles sont venues ou par la mollesse ou par la violence des princes, in. id. Quelle cruauté que la guerre et que pour tous ces princes se persécurent-ils les uns et les autres, et font-ils périr tant d'hommes? *Maximilien, Lett. d' Mme des Ursins, 10 juill. 1700*. Je n'ai jamais vu qu'on pût être prince et sensible, in. *Lett. au duc de Noail, 11 déc. 1700*. Les aises de la vie, l'abondance, le calme d'une grande prospérité font que les princes ont de la joie de rester pour rire d'un vain, d'un singe, d'un imbécile et d'un mauvais conte, LA BRUY. IX. Les princes ressemblent aux hommes : ils songent à eux-mêmes, suivent leur goût, leurs passions, leur commodité, cela est naturel, in. IX. On garde le souvenir des mauvais princes, comme on se souvient des incendies et des révoltes, voir. *Charles XII, Discours*. Les princes sont administrateurs et non pas les maîtres des nations ; voilà ce que dit la philosophie, et cette vérité a échappé à des empereurs despotiques, CONDILLAC. III, 6. || Très-haut, très-puissant et très-excellent prince, formule dont on se servait dans les sermons publics en parlant du roi. || On disait : très-haut et très-puissant prince, en parlant des princes qui étaient pas rois. || Princes du sang, ceux qui sont sortis de la maison royale ou impériale par la branche masculine. || Princes étrangers, ceux qui viennent d'une maison souveraine étrangère, ou qui en ont le rang. || Absolument. Les princes, les enfants, les frères ou les oncles du souverain. || Princesse des princes du sang, prérogative qui fut attribuée pour la première fois, en 1683, entre le cardinal de Guise et Charles de Bourbon. || Princesse honorables, se dit des princes du sang qui jouissent d'un droit de souveraineté dans quelques provinces. || Monsieur le Prince, se disait, absolument, du premier prince du sang, à la cour de France. || Le Prince Noir, surnom donné à Édouard, prince de Galles, fils d'Édouard III ; il gagna la bataille de Poitiers. || Vitre en prince, tenir un état de prince, avoir un équipage de prince, être vêtu en prince, vivre splendidement, avoir un grand équipage, être magnifiquement vêtu. || Familièrement. Comme un prince, très-bien. Il est habillé comme un prince, et bon garçon au dernier point, in. 216. On me donna une belle chambre où il y avait un bon lit, et l'on me servit comme un prince, in. 216. *Guizot, d'Alf, II, 6*. || Ironiquement. Le prince du prince, l'agent des plaisirs secrets d'un prince ou de quelque personnage puissant. || Un bon prince, un prince qui gouverne bien. Le troupeau ne fait pour le berger, ou le berger pour le troupeau? image naïve des peuples et du prince qui les gouverne, s'il est bon prince, LA BRUY. I. || Familièrement. Il est bon prince, se dit d'un homme de caractère facile, qui ne se fâche pas. M. des Ursins est bon prince, il entend raillerie autant que comme du monde, DANCOURT, *Été des coquettes*, 7. || 2° Absolument, avec l'article défini. Le souverain du pays dont on parle. Je définis la cour un prince, dit le peuple; ces paroles sont une espèce d'invocation, et une preuve de la confiance qu'on a en lui, in. id. XII, 23. || 3° Le prince se dit quelquefois du gouvernement dans les États républicains. Le corps entier considéré par les hommes qui le composent s'appelle prince, et, considéré par son chef, il s'appelle gouvernement, J. J. ROUSS. *Ém. v*. Le Prince, titre d'un ouvrage de Machiavel. On appelle, en droit, prince, le gouvernement d'un État qui fait fonction de force majeure, et auquel on ne peut résister. || 4° Les princes de la terre, les princes du rang le plus élevé. Telle est la destinée des rois et des princes de la terre d'être établis pour la sorte comme pour le salut du reste des hommes, in. *Petit car. Paris, 1755*. Le prince des ténements, in. id. || On dit dans le même sens : Le prince de ce monde, PASC. *Pens. XIII, 36*, *Id. NAYET*. || 5° Celui qui, sans être de maison souveraine, possède des terres ayant le titre de principauté, ou celui d'un souverain a donné ce titre. Un prince d'Allemagne. Monsieur le prince un tel. Tout petit prince d'ambassadeurs, tout marquis veut avoir des princes, LA FONT. *Pobl. I, 3*. || 7° Princes de l'Église

les cardinaux, les évêques. Les évêques se laissent appeler princes de l'Église (au lieu de révérends pères en Dieu) par ceux qui leur d'ont des titres, ou CAILLIERS, 1690. || Le prince des apôtres, saint Pierre. || Les princes des apôtres, saint Pierre et saint Paul. || 8° Il se dit de ceux qui ont une domination, un empire. En se rendant ainsi les facteurs et les négociants de tous les peuples, ils (les Phéniciens) étaient devenus les princes de la mer, ROLLIN, *Hist. anc. Ébe. I, 2*, p. 310, dans ROUSS. || 9° Fig. Le premier en mérite, en talent. Vous imitez l'humour de Cléon, ce prince des orateurs, COSTAR, *Apologie de Voiture*. N'espérez donc plus rien, mon père, de ce prince des philosophes (Aristote), et ne résistez plus au prince des théologiens (saint Augustin), qui décide ainsi en point... PASC. *Prov. IV*. Les nouveaux antagonistes d'Homère ne pouvaient supporter l'idée qu'un homme fût réputé pendant vingt-six siècles le prince des poètes, QUATREMERIS DE QUINCY, *Inst. Mém. hist. et litt. anc. I, 17*, p. 103. || Prince des médecins, surnom qui fut donné à Avicenne, vers la fin du 10<sup>e</sup> siècle. || Par antiphrase, le prince des fous, des sots, l'homme le plus fou, le plus sot. Un accident fâcheux que je lui voulais dire. So pouvait éviter sans ce prince des fous, SCARRON, *D. Japhet, IV, 3*. || 10° Terme d'histoire romaine. Le prince du sénat, le sénateur que le censeur nommait le premier en lisant la liste des sénateurs. || Prince de la jeunesse ou de l'ordre équestre, sous la république, celui que le censeur nommait le premier, en faisant le dénombrement de cet ordre de citoyens. || Plus tard, le prince de la jeunesse, le jeune prince de la famille impériale que l'empereur mettait à la tête des fils de sénateurs pour la célébration de jeux troyens. || Dans l'armée, les princes, jeunes soldats qui, originellement, formaient la première ligne de bataille de la légion ; dans la suite ils furent placés au second rang. || 11° Chez les Hébreux, les princes du peuple, ceux qui étaient à la tête des tribus. || [Moïse] les établit princes du peuple, pour commander les uns mille hommes, les autres cent, les autres cinquante, et les autres dix, SACR. *Bible, Éxode, XVIII, 25*. Nabasson, fils d'Aminahad, sera le prince de sa tribu, in. id. *Nomb. II, 3*. || Princes de la captivité, nom donné à ceux d'entre les Juifs qui, pendant la captivité, gouvernaient le peuple. || Princes de la synagogue, nom de ceux qui présidaient les assemblées populaires ou religieuses. || Prince des prêtres, le grand prêtre en exercice. || 12° Dans le moyen âge, titre du chef de différentes confréries joyeuses. Prince des sots. || Titre qu'on mettait en tête des ballades, parce qu'on les adressait à celui qui avait eu le prix l'an d'avant, et qui était dit roi des poètes. || 13° Terme de métallurgie. Une des principales pièces de l'ordon d'un marteau. || Proverbes. Ce sont jeux de prince, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font ; ou c'est jeu de prince qui ne plaît qu'à celui qui le fait ; ou, absolument, ce sont jeux de prince, amusements ou jeux dans lesquels on se met peu de peine du mal qui peut en résulter pour les autres. Le bon homme disait : ce sont là jeux de prince, mais on le laissait dire, LA FONT. *Fabl. IV, 4*. Une chose assez plaisante et dont la reine [Christine de Suède visitant l'Académie française] se mit à rire toute la première, ce fut que, le secrétaire voulant lui montrer un essai du Dictionnaire qui occupait dès lors la compagnie, il ouvrit par hasard son portefeuille au mot jeu, où se trouva cette phrase : jeu de prince qui ne plaisent qu'à ceux qui les font, pour signifier des jeux qui vont à fâcher ou à blesser quelqu'un, D'OURS, *Hist. de l'Acad. franç.* Suivant un autre récit, plus authentique, la reine de Suède... rougit et parut émue... le Dictionnaire venait de lui rappeler ce que, trois mois auparavant, elle avait fait à Fontainebleau, et quel sanglant jeu de prince elle y laissa sur son passage, VILLEMARIN, *Préface du dict. de l'Académie, 1763*. ... Ce sont là jeux de prince ; On respecte un moulin, on vole une province, ANDRIEU, *Meunier Sans-Souci*. || Les princes ont les mains longues, leur pouvoir s'étend loin.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Li religius prince, qui volt bonté amer, Delt noveles iglises descler e elever, *Th. le mar. 73*. || XIII<sup>e</sup> s. Mais grant princes ce jour de servir [à table] se presente, *Berte, s.* Car cil qui va delit [le plaisir] querant, Ses-tu qu'il se fait ? il se rent, Comme sera et cheüs et nices, Au prince de trestous les vices, *la Rose, 4444*. || XIV<sup>e</sup> s. Et est possible que aucuns facent bones ouures, qui ne sont pas princes de terre ne de mer, *ORROUS, Éth. 321*. Li enor, qui ot esté li uns des princes le roi Chilperic, ou canox, *princeps*. || XV<sup>e</sup> s. Ceux qui

avoient et ont accoustumé de faire en ceste mesme naturelle serventis de nostre dame, chansons royaux, pastourilles, balades et rondels, portoient chacun ce que fait avoir devant le prince du puy, et le recordoit par cuer; et ce record estoit appellé en disant après qu'ils avoient chanté leur chanson devant le prince, a. *Beuch Poésies mus. f. 392*. || XIV<sup>e</sup> s. Au si gouvernent les princes dès leur première enfance, de ceste façon que, commettans aucune faute, l'on chastie en leur presence, pour la faute par ouls commise, leurs pages et serviteurs, les accoustumans dès lors à faire les pechez dont leurs subjets portent puis après la penitence, PASQUIER, *Rech. p. 289*, dans LACROIX. Haine de prince signifie mort d'homme, in. *US DE LINCY, Prov. I, II, p. 91*.

— ETYM. Provenç. *princep*, *prince*, *prinzi*; esp. et ital. *principe*; du lat. *principem*, de *primus*, premier, et *capere*, prendre.

PRINCEPS (prin-sèps), adj. Edition princeps, la première édition d'un auteur ancien.

— ETYM. Lat. *princeps*, premier (roy. *princeps*).

† 1. PRINCERIE (prin-se-rie), s. f. Terme familier. État, qualité, manières de prince. Le cardinal de Rohan avait une facilité de parler admirable et un dévouement merveilleux pour conserver tous les avantages qu'il pouvait tirer de sa princerie et de sa pourpre, *ST-SIM. 246, 22*.

— ETYM. *Princier* 1.

2. PRINCERIE (prin-se-rie), s. f. Dignité de princier ou princier.

— ETYM. *Princier* 2.

PRINCESSE (prin-sèss), s. f. || 1<sup>o</sup> Fille ou femme de prince dans le brillant commerce li se mêle sans cesse, Et ne cite jamais que duc, prince et princesse, *MOT. Mir. II, 8*. Elle viendra cette heure dernière, elle approche, nous y touchons, la voilà venue; il faut dire avec Anne de Gonzague : il n'y a plus ni princesse ni palatine, ces grands noms dont on s'étourdit ne subsistent plus, boss. *Année de Gonz*. La sage et religieuse prince-se qui fait le sujet de ce discours, in. *Rivins d'Anglet*. L'amour se règle pas le sort d'une princesse. La gloire d'obéir est tout ce qu'on nous laisse, *SAC. Andr. III, 2*. || Princesse royale, femme de l'héritier présomptif de la couronne, et, dans quelques pays, héritière présomptive de la couronne. || Familièrement. Faire la princesse, prendre des airs de princesse, affecter de grands airs, être fier et exigeant. || Familièrement. Être traité en princesse, être très-bien traité. Vous vous accoutumerez à vivre ici avec nos messieurs qui sont d'bonnes gens; vous serez mieux traitée qu'une princesse, *LESAGE, Gil Blas, I, 10*. || Fig. et familièrement. Bonne princesse se dit quelquefois d'une femme bonne et commode à vivre, comme bon prince d'un homme. Une chatte fut la figure que prit la reine des amours; Et, comme elle est bonne princesse, Pour éviter l'oisiveté, Elle contenta la tendresse d'un jeune chat épris de sa beauté, *DESNOU. Poésies, L II, p. 170*. Je suis bonne princesse, et je puis dire sans vanité, que j'ai fait mon apprentissage chez une des plus habiles coquettes qui fut au monde, *DANCOURT, Impr. de garnison. sc. 1*. || 2<sup>o</sup> Femme souveraine d'un État. Elisabeth, reine d'Angleterre, fut une grande princesse, *Dict. de l'Acad. || 3<sup>o</sup> Fig. Amante*. Je le sais, ma princesse, et qu'il vous fait la cour, *COÛT. Nicom. I, 1*. || En ce sens, il ne se dit plus que dans le style familier. || 4<sup>o</sup> Terme familier et quelquefois de mépris qui se dit avec des femmes d'une condition inférieure ou d'une conduite équivoque. Oui, ma princesse. Ce sont des princesses à qui il ne faut pas se fier. Adieu donc, mes princesses, Choisissez mieux vos gens pour placer vos tendresses, *DESNOU. Ménech. II, 6*. Après quoi je m'approchai d'elle d'un air très-familier, et je lui dis : Ma princesse, vous voyez un seigneur qui en a dans l'air, *LESAGE, Gil Blas, III, 6*. J'ai reçu, dans ma vie, deux coups d'épée pour des princesses qui n'auraient pas été dignes de lacer ton corset, *CH. DE BRANARD, Le Peau du lion, X*. || 5<sup>o</sup> Coquette univale, le mâle marbré. || 6<sup>o</sup> Espèce de haricot dont la cosse est fort allongée. || Adjectivement. Des haricots princesses. || Amandes princesses, les amandes dont le bois est tendre et facile à briser.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. En ce jour... retournoit de Cantorbrie la terre au roi d'Angleterre, la princepe de Galles, et venoit de pelerage, *ROUSS. II, II, 108*. Et parceque en diverses seigneuries sont demourans plusieurs puissans dames, si comme baronnes et grands gentilhommes, qui pourtant se sont pas appellées princesses, lequel nom de princepe n'affecté estre dit que des emperieres, des roynes et des du-

choses, si ce n'est aux femmes de ceuls qui, à cause de leurs terres, sont appellez par le droit nom du lieu, si comme il a en Italie, creist. de pisan, dans de caxos, *principis*. Dame d'orgueil et de tout mal princeps, s. desc. *Poésies mss.* f. 346.  
 — ETYM. *Princeps*; prov. *princeps*; espagn. *princeps*; ital. *principessa*.

1. **PRINCIER, IERRE** (prin-sié, sié-r'), *adj.* De prince ou de princesse, qui y a rapport. Titre princier. Terre princière. Famille princière, famille dont le chef a le titre de prince. Habitation princière, habitation magnifique, digne d'un prince. || Droits princiers, les droits appartenant à un prince. || Fig. Avoir une maison princière, faire de l'Alaiage || Abbaye princière, s'est dit d'abbayes d'Allemagne où l'on ne reçoit que des filles de princes.  
 — ETYM. *Prince*. Dans l'ancienne langue, *princier* est substantif et signifie haut seigneur.

2. **PRINCIER** (prin-sié), *s. m.* Le même que princier, dont il est la contraction.

† **PRINCILLON** (prin-si-lon, li moullées), *s. m.* Terme de plaisanterie. Petit prince, dont les États sont peu étendus, ou qui est fort pauvre.

— ETYM. Diminutif de prince.

4. **PRINCIPAL, ALE** (prin-si-pal, pa-l'), *adj.* || 1° Qui est le plus considérable, en parlant de personnes. Les principaux magistrats. Quand on bâtit une maison, quoique les maçons, les charpentiers, les plombiers, les menuisiers travaillent bien, le gros de l'ouvrage va mal, s'il n'y a pas un homme principal qui les dirige. *Rxn. t. xxii, p. 499.* Tous les principaux citoyens des cent villes (de Crète) sont ensemble ici, *id. Tél. v.* || Principal locataire, celui qui loue une maison pour la sous-louer. || Le principal obligé, le principal débiteur, pour le distinguer de la caution. || *S. m. pl.* Les principaux, les personnes principales. Dans la première [division par centuries], les patriciens, les principaux, les riches, le sénat, ce qui était à peu près la même chose, avaient presque toute l'autorité... *MONTESQ. Esp. xi, 14.* Les principaux de la nation, *volt. Philos. Ex. mil. Boilingbr. x.* || 2° Le plus considérable, le plus remarquable en son genre, en parlant de choses. Vous auez du tyran la principale force, *conn. Sertor. 1, 2.* Ceux qui semblent vouloir irriter le saint-siège contre un royaume [la France] qui en a toujours été le principal soutien sur la terre, *boss. Mar.-Thér. Dans toutes [les provinces de France], la principale occupation est l'amour, la seconde de médire, et la troisième de dire des sottises, volt. Cand. 21.* L'abbé Testu, dans les sociétés où il vivait, cherchait à jouer un rôle distingué, et à se rendre l'objet principal; ce défaut a été celui de plus d'un homme d'esprit, qui par cette raison aimait mieux vivre avec des sottis qu'avec ses pareils, *d'ALEMB. Éloges, Testu.* || Fig. C'est la principale pièce du sac, c'est ce qui est le plus nécessaire dans une affaire. || Terme de jurisprudence. Conclusions principales, se dit par opposition aux conclusions subsidiaires. || Demande principale, se dit par opposition à une demande accessoire ou reconventionnelle. || Somme principale, se dit du capital, par opposition aux intérêts. || Le sort principal d'une rente, le fonds, la somme qui a été placée en rente (location vieillesse). || Terme féodal. Principal manoir, château destiné à l'habitation du seigneur du fief. || 3° Qui domine. || Terme de grammaire. Proposition principale, celle qui n'en détermine aucune autre; elle est opposée à proposition secondaire ou subordonnée, qui en détermine une autre. Dans *j'apprends qu'il est arrivé*, *j'apprends* est la principale, et *qu'il est arrivé* la secondaire. || Terme de peinture. Figure, action principale, celle qui fait le sujet d'un tableau.

— Terme de perspective. Point principal, le point de vue. Rayon principal, ligne qui va de l'œil du spectateur au point de vue. Ligne principale, ligne menée du pied du spectateur au bas du tableau, parallèlement au rayon principal. || Terme de géométrie. Axe principal d'une ellipse, d'une hyperbole, etc qui passe par les foyers de ces courbes. || Terme de musique. Se dit de la partie résonnante d'une symphonie. Violon principal. Clarinette principale.

5. *S. m.* Le principal, la chose principale. N'est-ce pas oublié les marques de tendresse qu'il donna à Télémaque; mais le principal est de guérir sa débauche, *rxn. Tél. 1.* Le moral, qui, dans le principe, n'est que l'accessoire des passions, devient le principal entre les mains de l'homme, *CONDILL. Traité anim. ii, 2.* || 5° Terme de palais. Ce qui forme le fond d'une affaire. Broquer le principal et y faire droit. || 6° La somme, le capital d'une dette. Je vous parlerai, lui dit-elle, avant l'odé, foi

d'animal, Intérêt et principal, *LA FONT. Fobl. 1, 4.* Le roi réunit la ferme de tabac à ses autres droits en créant et aliénant, au profit de la compagnie, 800000 de livres de rente perpétuelle, au principal de 18000000 de livres, *RAYNAL, Hist. phil. iv, 26.* On voit des particuliers tirer de leur argent plus de seize pour cent par mois; et d'autres, surtout parmi le peuple, exiger tous les jours le quart du principal, *BARTHÉL. Anach. ch. 65.* || 7° S'est dit du présent que, par testament, on laissait à l'église où l'on se faisait enterrer.

— REM. Saint-Simon a dit le plus principal, si principal; c'est un archaïsme. Mon père me présenta au roi et ensuite à ce qu'il y avait de plus principal à la cour, 26, 32; Mme Frémont vint à bout de mon mariage à travers les difficultés qui traversent toujours ces affaires si principales de la vie, 29, 62.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Il fiert [frappe] Naymon en l'elme principal [de prince], *Ch. de Rol. ccl.* || XIII<sup>e</sup> s. Un palais à principal, En toi le siècle n'en a tel, *Par-tonop. 866.* Et por cou ara [pour cela il y aura] en ceste œuvre deux principaux parties, *ALBRANT, f. 2.* [Rapine, usure, orgueil....] Qui sont li vics principal Qui au siècle font moult de mal, *BAUDOUIN DE CONDE, l. 1, p. 470.* Li principaus est palés, *BEAUM. xli, 24.* Il doit estre premiers constrains à piler le principal et après les damaces, *id. xxv, 16.* Que les rues soient pavées Et de pailles encortinées, Et de tires et de cendaux, Et de garnimens principaux, *Blancandin, v. 3983.* || XIV<sup>e</sup> s. Les biens de l'ame sont les biens très principaux, *OREMSE, Eth. 17.* || XV<sup>e</sup> s. Les plus principaux villes, *LEFEVRE DE ST-REMY, Hist. de Charles VI, p. 82,* dans *LACTRNE.* || XVI<sup>e</sup> s. Les principales parties que mon pere cherchoit à ceux à qui il donnoit charge de moy, *MONT. 1, 497.* [Mesures] justifiées contre les principales [étalons] estans vers les eschevins dudit Mons, *Const. gén. t. 1, p. 832.*

— ETYM. Provenç. *principal*; ital. *principale*; du lat. *principalis*, de *princeps* (voy. prince).

2. **PRINCIPAL** (prin-si-pal), *s. m.* || 1° Celui qui a la direction d'un collège. Le principal de Navarre. Le père principal. || Aujourd'hui chef d'un collège communal; le chef d'un lycée, ou ancien collège royal, prend le titre de proviseur. M. le principal. Les principaux de ces collèges.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Andreas Goveanus, nostre principal au collège de Guyenne), *MONT. 1, 196.*

— ETYM. *Principal*.

† **PRINCIPALAT** (prin-si-pa-la), *s. m.* Fonctions de principal, dans l'administration universitaire.

**PRINCIPALEMENT** (prin-si-pa-le-man), *adv.* D'une façon principale, par-dessus tout. || [Dieu] a ordonné dans les nations les familles particulières dont elles sont composées, mais principalement celles qui devaient gouverner ces nations, *boss. Mar.-Thér.*

— REM. Caumartin proche parent et ami particulier de Pontchartrain qui s'en servit très-principalement dans l'administration des finances, *ST-SIMON, 43, 286.* Voy. la REM. à PRINCIPAL 1.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Dui regno furent en terre principalement [dans le commencement], *BRUN. LATINI, Trés. p. 26.* || XIV<sup>e</sup> s. Les passions qui resserdent principalement la vie humaine, *OREMSE, Eth. 40.* || XV<sup>e</sup> s. Et la cause pourquoi principalement ils [Jean Lyon et Mahieu] s'entrecheoient, je le vous dirai, *FRANÇOIS, II, II, 82.* || XVI<sup>e</sup> s. Ce que nous disons craindre principalement en la mort, c'est la douleur son avantcoureuse coutumière, *MONT. 1, 302.*

— ETYM. *Principale*, et le suffixe *ment*; provenç. *principalmen*; ital. *principalmente*.

**PRINCIPALITÉ** (prin-si-pa-li-té), *s. f.* Terme vieilli. Office de principal dans un collège.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les plaies qui sont es membres principaux, de quelque principalité que il soient... *de MONDEVILLE, f. 82, verso.*

— ETYM. Dans l'ancienne langue, *principalité* signifiait la qualité de ce qui est principal, dominant.

† **PRINCIPAT** (prin-si-pa), *s. m.* || 1° Dignité de prince. || 2° Dans la Rome ancienne, dignité du prince du sénat ou du prince de la jeunesse. || Il se dit aussi de la dignité impériale, parce que l'empereur portait le titre de princeps.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. De ceux qui par voyes vicieuses sont parvenus au principat, *le Prince de Macharel, p. 62,* dans *LACTRNE.*

— ETYM. Provenç. *principal*; espagn. *principado*; ital. *principato*, du lat. *principatus* (qui avait donné dans l'ancienne langue *princeps*), de *princeps*, prince (voy. PRINCE).

**PRINCIPAUTÉ** (prin-si-pô-té), *s. f.* || 1° Dignité de prince. Je l'ai trouvé un peu impertinent, ne déplaise à sa principauté, *volz. Princ. d'Él. 13, 2.* || Fig. M. Bright, qui partage avec M. Gladstone la principauté de l'éloquence, *JOHN LEWIS, Journ. des déb. 6 déc. 1886.* || 2° Terre qui a le titre de prince. La principauté de la ville d'Arles était un ancien fief du royaume d'Arles, devenu indépendant, *volz. Mémoires, 104.* || Petit État indépendant et immédiat dont le chef a la qualité de prince. || 3° Au plur. Le troisième choré des anges. Les Principautés (avec un grand P).

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Ceux qui ont les grands richesses et obtiennent les principautés et les grands pouvoirs, *OREMSE, Eth. 229.* || XV<sup>e</sup> s. Avait le roi d'Angleterre saisi toute la principauté de Galles, *volz. II, II, 20.* || XVI<sup>e</sup> s. Pource que Dieu exerce par ses anges son empire par tout le monde, selonc raison ils sont nommez maintenant principautés, maintenant puissances, maintenant seigneuries, *CALV. Inst. 406.* S'il [un prince] est en charge de sa principauté le garde elle de rougir, de paillard, *MONT. 1, 220.* Les indications prinées de la partie sont tirées de la température d'icelle, de sa principauté et noblesse, de sa forme... *PARÉ, Introd. 22.*

— ETYM. Provenç. *principalitat*; du lat. *principalitatem*, de *principalis*, principal.

**PRINCIPE** (prin-si-p), *s. m.* || 1° Origine, commencement. J'ai tâché de trouver en général les principes ou premières causes de tout ce qui est qui peut être dans le monde, sans rien considérer pour cet effet que Dieu seul qui l'a créé, ni les terre d'ailleurs que de certaines semences de vertus qui sont naturellement en nos âmes, *DESC. Méth. vi, 3.* Ces titres si ordinaires : des Principes de choses, des Principes de la philosophie, et ceux semblables aussi fastueux en effet, quoique sans apparence, que cet autre qui crève les yeux : *De la science scibile*, *PASC. Pens. I, 1,* édit. HAVET. Tant que nous regarderons l'homme par les yeux de la science sans y démêler par l'intelligence ce secret principe de toutes nos actions qui, étant capable de s'élever à Dieu, doit nécessairement y retourner, *id. Duchesse d'Orléans.* Comme il est nécessaire que chaque chose soit réunie à son principe, *id.* Non-seulement le principe de ma pensée m'est inconnu, mais le principe de mes mouvements m'est également caché, *volt. Hist. d'un bon bourgeois.* Je dirai que nos sens sont le principe de nos connaissances, parce que c'est aux sens que nous commençons, et je dirai une chose qui s'en est connue, *Log. II, 0.* || Dès le commencement. || Dans le principe, dans le commencement. || 2° En un sens plus restreint, ce qui conduit, opère comme un principe. Nous avons un autre principe d'erreur, les maladies; elles agitent le jugement et le sens, *PASC. Pens. II, 2,* édit. HAVET. Examinons donc, je vous prie, ce principe part ce mouvement [une certaine dérivation des jésuites], *id. Proc. XII.* Il jetait dans les esprits le principe de cette licence, *boss. Hist. 7.* Comme la matière que je traite me foule et m'exemple manifeste et unique dans tous les degrés de ces extrémités furieuses [les révolutions], de la nécessité de mon sujet de remonter jusqu'au principe, *boss. Reins d'Anglet.* Je vois de vos auteurs le principe odieux, *SAC. Phèdre, IV, 2.* Étés, madame, le premier principe de tant de laideur, *volt. Lett. Mme de Choiseul, 20 mars 1770.* || 3° Deux principes, les deux causes suprêmes du bien et du mal, suivant la religion des Perses et avant les manichéens. La secte impie des manichéens et des manichéens qui enseignaient deux principes, et attribuaient au mauvais la création de l'univers, *boss. Var. 21, 201.* Les magiciens talent deux principes : l'un du bien et de la vie, *id. Mémoire, Oromaze;* l'autre du mal et de la mort, *id. Arimane, CONDILL. Hist. anc. III, 0.* || 4° Terme physique. Ce qui constitue, compose les choses matérielles. Selon quelques philosophes, les principes sont les principes de tous les corps, *Dict. de l'encod.* || Terme de chimie. Synonyme d'élément. || Principes actifs, certains corps qui agissent les autres, et principes passifs, corps qui sont le sujet de cette action (cette locution se se dit en chimie). || En chimie organique, principes immédiats, ceux qui sont tout formés dans les vivants, et qu'on en sépare au moyen des acides ou des dissolvants. || Principes nutritifs, ceux qui servent à la nutrition. Ce lat. *de la nutrition*, quoique moins sévère que celui de *nutrimens*, n'est cependant pas aussi riche en principes, que celui

des rudiments, GENLIS, *Moison rust.* t. II, p. 39, dans ROUENS. || 5° Il se dit de toutes les causes naturelles, de toutes celles par lesquelles les corps se meuvent, agissent, vivent. Le principe de la charité. Il ne s'agit pas de savoir ce que c'est que la conviction; je crois qu'il est impossible de connaître jamais aucun premier principe, *vol.* *Mémoires*. Au père Tournefort. Cette galeté annonce en [Votre Majesté] un principe de vie encore très-obscur, d'ALEMA, *Lett. au roi de Prusse*, 26 oct. 1781. Le principe de la vie est précisément le principe de la mort; et ce qui nous fait vivre est réellement ce qui nous fait mourir, BONNAT, *Poling*, XIII, 6. Allez demander au soleil quelques principes de vie pour lutter contre mes maux, *Ép.*, Corinne, I, 3.

Le livre des Principes de Newton, ouvrage contenant la théorie du système du monde. || Principe vital, la cause, quelle qu'elle soit, des phénomènes que manifestent les êtres organisés. || Principe se dit aussi de ce qui fait la vie d'un État. Le gouvernement est frappé dans son principe, MONTESQ. *Esp.* XII, 30. Lorsque les principes du gouvernement sont une fois corrompus, les meilleures lois deviennent mauvaises, et se tournent contre l'État; lorsque les principes en sont sains, les mauvaises ont l'effet des bonnes; la force du principe entraîne tout, *ib.* VIII, 11. || 6° Les premiers préceptes d'un art, d'une science. Les principes de la géométrie, de la physique, de la chimie. Benedetto Lutti donna les premiers principes de l'art à Jean et Charles Vanloo, *ib.* Salon de 1766, *Œuvres*, t. XIII, p. 39, dans ROUENS. || S'emploie, au pluriel, dans le titre de plusieurs ouvrages didactiques élémentaires : Principes de calcul, de chimie, etc. || Principes de dessin, principes d'architecture, recueils d'exemples à l'usage de l'enseignement primaire. On dit semblablement : Principes d'écriture, de musique, etc.

7° Terme de philosophie. Opinion, proposition que l'esprit admet comme point de départ. Elles [les sciences] sont infinies dans la multitude et la délicatesse de leurs principes; car qui ne voit que ceux qu'on propose pour les derniers ne se soutiennent pas d'eux-mêmes et qu'ils sont appuyés sur d'autres qui, en ayant d'autres pour appui, ne souffrent jamais de dernier? *PASC.* *Pens.* I, 1, édit. HAVR. L'omission d'un principe mène à l'erreur, *ib.* VII, 3 bis. Ceux qui sont accoutumés à raisonner par principes ne comprennent rien aux choses de sentiment, y cherchant des principes, et ne pouvant voir d'une vue, *ib.* VII, 32. Un principe jeté dans un bon esprit produit, *ib.* VII, 22. Les principes généraux sont bientôt saisis, quand on peut l'être, FONTEN. *Lahire*. Plus on illumine le nombre des principes d'une science, plus on leur donne d'étendue, puisque, l'objet d'une science peut nécessairement déterminé, les principes appliqués à cet objet seront d'autant plus féconds que l'on regarde comme la base des vérités de détail, et sont peut-être elles-mêmes que des conséquences dérivées d'autres principes plus généraux que par sublimité déroge à nos regards, *ib.* *Mémoires*, etc. t. V, § III. Cette maxime singulière, qu'il ne faut pas mettre les principes en question, maxime sans abus d'autant plus grand qu'il n'y a point d'erreur où elle ne puisse entraîner, CONDILL. *Traité de syst.* ch. 3. Principe et maxime sont deux mots synonymes : ils signifient tous deux une vérité qui est le précis de plusieurs autres; mais celui-ci s'applique plus particulièrement aux connaissances théoriques, et celui-ci aux connaissances pratiques, *ib.* *Art d'écr.* II, 9. || Principe d'Archimède, principe d'hydrostatique d'après lequel tout corps plongé dans un liquide perd de son poids une partie égale au poids du volume de liquide qu'il déplace.

8° Premiers principes, vérités ou propositions primitives. || 8° Maxime, règle de conduite, précepte de morale. De bons, de mauvais principes. Un faux principe d'honneur. Qu'est-ce que nos principes naturels, sinon nos principes accoutumés? *PASC.* *Pens.* III, 13, édit. HAVR. Je ne suis ni à Dieu ni au diable... on n'est point au diable, parce qu'on craint Dieu et qu'au fond on a un principe de religion; on n'est point à Dieu... *ib.* 10 juin 1671. Elle [la mère de Montausier] employa ses premiers soins à lui apprendre les principes d'une saine religion [le protestantisme], *ib.* *Duc de Nemours*. Ceux qui ont des principes pour le gouvernement, *ib.* *Tél.* XIII. Il faut avoir des principes certains de justice, *ib.* VII, XXIV. Vous n'avez que des vertus naturelles; elle a des principes solides

et invariables, GENLIS, *Œuvres*, t. I, p. 289, dans ROUENS. || Se dit, dans la logique de Kant, d'un jugement à priori immédiatement certain. || 9° Absolument, au pluriel, il se dit de bons principes de morale, de religion. La plupart des femmes n'ont guère de principes; elles se conduisent par la cœur, et dépendent, pour leurs mœurs, de ceux qu'elles aiment, LA BRUY. III. J'entends par des principes des idées justes sur ce qui est mal, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. I, p. 314, dans ROUENS. C'est un homme sans principes, et on m'en a conté des traits abominables, *ib.* *Mères riv.* t. I, p. 31, dans ROUENS.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. De chacun des premiers principes, puisqu'il est le premier et commencement, il ne faut plus en outre enquerir, ORSANS, *Éth.* II, 17. Il convient que les prémisses de aucun syllogisme soient principes, et que elles ne soient pas montrées ou prouvées par autre syllogisme, *ib.* id. 173. Comment osez tu m'oultrageant, Sans congnoître mon vif argent, Ou'est mon principe vivifique, Tentent l'œuvre philosophique? *Nat. d'Ép.* 103. || XVI<sup>e</sup> s. Les principes de géométrie, MONT. I, 160. Les principes d'Aristote ne luy soient principes, non plus que ceux des stoiciens ou epicuriens, *ib.* I, 103. Or estant M. de Chastillon colonel, pour son principe [son début] il fut devant Boulogne, *ib.* *Cap. franç.* t. IV, p. 223, dans LACRUZE.

— ETYM. Lat. *principium*, du même radical que *princeps* (voy. PRINCE).

† PRINCIPULE (prin-si-pli-ku-l'), s. m. Néologisme. PRINCE peu pulsant. || Petit prince encore au berceau, ou sous la conduite d'un gouverneur.

— ETYM. Lat. *princeps*, diminutif de *princeps*, de *princeps*.

PRINCIPION (prin-si-pli-on), s. m. Terme de dérision. Le prince d'un petit État. Il y a beaucoup de principions en Allemagne.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Principion, COTONAVE.

— ETYM. Diminutif de prince.

† PRINCISER (prin-si-zé), v. a. Elever au rang de prince. Pour l'amour de Mme de Soubise, le roi avait princisé les Rohan, *ib.* *Ép.* 342, 328.

— ETYM. *Prince*.

† PRINCELE (prin-si-zé), s. m. Filage le plus fin qui puisse se faire avec des feuilles de tabac sans corde.

— ETYM. *Prin* ou *prime*, premier (voy. PRIME 1), et *filé*.

† PRINOS (pri-nos'), s. m. Genre de plantes d'Amérique (ilicées), où l'on distingue le prinos crassifolié, dit vulgairement citronnier bâlard, et le prinos verticillé, vulgairement apalanche vert.

— ETYM. Ἰπτινος, nom du quercus ilex.

PRINTANIER, IÈRE (prin-ta-ni-è, ni-è-r'), adj. Qui est du printemps, qui naît au printemps. Une poutrelle [alouette] avait laissé passer la moitié d'un printemps sans goûter le plaisir des amours printanières, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Ils partent : des zéphirs l'haleine printanière Souffle, et vient se jouer dans leur riche hannière, BELLEL, *Pit.* IV. L'incarnat des roses printanières, MILLEV. *Épigr.* Les premiers feux d'un soleil printanier, DE ST-ANON, dans CIRIAULT-DUVIVIER. || Fig. Anselme : Elle eut vingt et trois ans à la Saint-Jean dernière. — Géraste : La fille, à mon aise, n'est pas fort printanière, HAUTEBOUCH, *L'Am. qui ne flatte point*, I, 3. L'État volé paya ses amours printanières [de jeunesse]; l'État jusqu'à sa mort palca ses adultères, OLLIV. *Mon apôl.* || Potage printanier, voy. POTAGE. || Éttoffe printanière, et, substantivement, une printanière, étoffe légère qu'on porte au printemps et en été. Un pantalon, une robe de printanière.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les semences des blés printaniers viennent après la seconde façon de nos terres de relais, O. DE SERRAS, 93.

— ETYM. *Printemps*. On trouve aussi au XVI<sup>e</sup> siècle *printannal* et *printannin*.

PRINTEMPS (prin-tan), s. m. || 1° Au sens astronomique, la première des saisons de l'année, qui commence du dix-neuf au vingt et un mars. Le printemps est l'intervalle compris entre l'équinoxe du printemps et le solstice d'été, LAFRAC, *Esp.* I, 2. || 2° Au sens vulgaire et météorologique, saison qui commence vers février, et qui consiste dans l'adoucissement de la température. Comme au printemps naissent les roses, dans la paix naissent les plaisirs, MALH. III, 3. Nous avons un fort aimable temps, plus d'hiver, une espérance de printemps qui vaut mieux que le printemps, *ib.* 30 févr. 1690. Que du Seigneur la voix se fasse entendre, Et qu'à nos cœurs son oracle divin Soit ce qu'à l'herbe tendre Est, au printemps, la fraîcheur du matin, *ib.*

Alcal. III, 7. Pour nos climats, le printemps est moins une saison distincte qu'une lutte entre l'hiver et l'été, dont les chances décident en partie du sort de l'année, *ib.* *Inst. Mém. science*, 1813, 1814, 1816, p. 134. Triste février, tout pluvieux et tout neigeux que tu es, toujours sens-tu le printemps, *ib.* *Chans populaires de la Grèce moderne*, t. II, p. 247. Deux saisons règlent toutes choses, Pour qui sait vivre en s'amusant : Au printemps nous devons les roses, À l'automne un jus bienfaisant, *ib.* *Printemps et aut.* I. || Par extension. Il [le riche] peut dans son jardin tout peuplé d'arbres verts Recueillir le printemps au milieu des hivers, *ib.* *Sot.* VI. || 3° Périodiquement. Année, mais seulement en parlant des années de la jeunesse. J'ai vécu quatorze printemps. Loin des bras qui m'ont repoussé, *ib.* *Le Pêcheur Alle.* || 4° Fig. La jeunesse. Aux pages l'on réveille une adresse guerrière... afin qu'en passe-temps Un labour vertueux anime leur printemps, *ib.* *Sot.* I. Il va traverser toute la Bretagne, comme si on était au printemps, et lui au printemps de sa vie, *ib.* *Sot.* 209. Le printemps dans sa fleur sur son visage est peint, *ib.* *Sot.* X. Mlle de Saint-Germain dans le premier printemps de son âge, *ib.* *Gramm.* 4. O jours de mon printemps, jours couronnés de rose, À votre fuite en vain un long regret s'oppose, A. CURN. *Ép.* XVI. Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson, Et, comme le soleil, de saison en saison, Je veux sécher mon année, *ib.* *Le Jeune captif*. Que ma saison dernière Soit encore un printemps, *ib.* *Rog. B.* || 5° Printemps d'botellerie, mauvais tableau représentant les quatre saisons, qu'on trouvait souvent dans les hôtelleries. Les couleurs huzuberlu m'ont fort diverties; il y en a qu'on voudrait souffleter; la Choiseul ressemblait, comme dit Ninon, à un printemps d'botellerie, comme deux gouttes d'eau; la comparaison est excellente, *ib.* 1<sup>er</sup> avril 1671. || Proverbes. Jamais pluie dans le printemps ne passa pour un mauvais temps. || Une hirondelle ne fait pas le printemps. Chloé nous demeure infidèle, Mais l'absence d'une hirondelle Ne fait pas manquer le printemps, P. LEMAITRE, *Voy. de Grèce*, VIII, 1.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Une sole arondele qui vieigne ne uns seus [seul] jora après ne donent certains enseignes dou printemps, *ib.* *Trésor*, p. 301. || XV<sup>e</sup> s. En la saison et ou [au] printemps d'esté, Ou [au] gentill mal, qui est si noble mois, *ib.* *Descent. le Bois de Vinc.* || XVI<sup>e</sup> s. Une fleur ne fait pas le printemps, *ib.* *Lett.* t. III, p. 469.

— ETYM. Berry, *printemps*; de *prim* ou *prime*, premier (voy. PRIME 1), et *temps*; le premier temps de l'année. Le sens étymologique se trouve, à l'historique, dans l'exemple d'E. Deschamps.

† PRIOCÈRE (pri-o-sè-r'), adj. Terme de zoologie. Qui a les antennes dentelées en scie.

— ETYM. Ἰπτιος, scier, et ἔσκα, corne, antenne.

† PRIODONTE (pri-o-don-t'), s. m. Genre d'édentés formé aux dépens de l'ancien genre talou, et contenant une seule espèce, la priodonte gigantesque, qui habite le Paraguay; c'est la dasype gigantesque de G. Cuvier.

— ETYM. Ἰπτιος, scier, et δόντις, dent.

† PRIONODERME (pri-o-no-dér-m'), s. m. Ver qui vit principalement dans les fosses nasales du cheval et du chien, et chez les reptiles; dit aussi linguatule et pentastome.

— ETYM. Ἰπτιος, scie, et δέρμα, peau.

† PRIONOPHORE (pri-o-no-for'), s. m. Genre de coleoptères.

— ETYM. Ἰπτιος, scie, et φορέ, qui porte.

PRIORI (A) (a-pri-o-ri), loc. adv. Terme de logique. D'après un principe antérieur admis comme évident. La nature de la force motrice étant inconnue, il est impossible de savoir à priori si cette force doit se conserver, LAFRAC, *Esp.* II, 3. || Avec un sens défavorable, d'après des raisonnements non suffisamment appuyés sur les faits. Il veut se jeter après lui [l'anabaptiste Jacques] dans la mer, le philosophe Pangloss l'en empêche en lui prouvant que la rade de Lisbonne avait été formée exprès pour que cet anabaptiste s'y noyât; pendant qu'il le prouvait à priori, le vaisseau s'entre-ouvre, *ib.* *Cand.* 6. Raïsonner ce qu'on appelle à priori est une chose fort belle; mais elle n'est pas de la compétence des humains, *ib.* *Lett. Pr. roy. de Pr.* 2 mars 1738. || S. m. Un à priori, un raisonnement à priori. Des à priori.

— ETYM. Lat. a, de, et priori, qui est avant.

† PRIORISSAIE (pri-o-ri-sa-i'), adj. f. Qui tient à la dignité de prieur, dans l'ordre de Malte. Votre éminentissime grand maître [de Malte] eut la bonté



PASC. FENS. 1, 1, éd. HAVET. Voyons si elle [l'intelligence] a quelques forces et quelques prises capables de saisir la vérité, in. dans COUSIN. || Possibilité d'exercer une action intellectuelle ou morale. Ni les honneurs perdus, ni la richesse acquise N'auront sur leur esprit ni puissance ni prise, SENECA, Nat. xvi. Une épouse de Jésus-Christ, qui se dépouillant de tout, ôte à l'ennemi [le démon] toutes les prises qu'il pouvait avoir sur elle, MASS. Prof. relig. Sermon. 2. Il est bien difficile que des faits, et même des raisonnements isolés tiennent longtemps dans la mémoire, quand on manque de prise pour les y ramener, J. J. ROUSS. Émile, III.

Possibilité d'attaquer, de nuire. Ainsi, mon père, j'échappe à toutes vos prises, PASC. Proc. xvii. Avoir de la prise sur, modifier les sentiments. C'est cela sur quoi la résignation n'a pas assez de prise, sèv. 264. La douleur n'a de prise sur moi que lorsqu'elle est absolument intolérable, GENLIS, Une de Maintenon, t. 1, p. 111, dans ROUVENS. Avoir prise, trouver prise sur quelqu'un, avoir sur lui le moyen de le reprendre, etc. Elle [Chimène] avoue que c'est la seule prise que la médisance aura sur elle, MASS. Cid, Ezéchiél. S'il faut que sur vous on ait le moindre prise, Gare qu'aux carreaux on ne vous rempasse, MOL. Éc. des f. 1, 1. Afin d'ôter toute prise et tout moyen d'y répondre, PASC. Proc. xv. Il n'y point de prise à cette accusation, sèv. 12 nov. 1673. || Avoir prise sur quelqu'un, pouvoir l'arrêter, lui faire sentir de la peine ou du plaisir. Mon cœur tenait encore à des attachements par lesquels mes ennemis avaient sur moi mille prises, J. J. ROUSS. Confess. x. || Donner prise sur soi, ou, simplement, se donner prise, s'exposer à être repris. Et que, si vous m'allez, tous vos déportements Pourraient moins donner prise aux mauvais jugements, MOL. M. II, 3. Jamais d'autres n'ont donné si belle prise que vous, PASC. Proc. vi. Il [d'Alcèbre] est hardi, mais il n'est point téméraire; il est né pour faire trembler les hypocrites, sans leur donner prise sur lui, VOLTA. Lett. Thiriot, 19 nov. 1760. || Donner prise à la critique, s'exposer à être critiqué. || Donner prise, permettre de saisir afin de profiter contre. ... Les écrits de l'un ne donnent aucune prise aux dessein des autres, PASC. Proc. III. Plus une chose est réunie en elle-même, plus elle approche de l'immuabilité; l'unité ne donne point de prise sur elle, elle s'entretient également partout, BOSS. 5<sup>e</sup> sermon, l'Éternité, 2. || 6<sup>e</sup> Dispute, querelle. N'avez-vous pas eu prise avec votre frère? ROTR. Vences. IV, 4. Vauvenet et de Metz ont eu aujourd'hui quelque prise ensemble devant le roi, WELLSON, Lett. hist. t. II, p. 236. Richelieu venait au secours de mon père sur des avis qu'on lui avait donnés, ou sur des prises qu'il avait eues avec le roi, ST-SIM. 6, 80. || Familièrement. Prise de bec, querelle en paroles. || En venir, en être aux prises, se saisir, se combattre. Les deux armées, les deux combattants en sont aux prises. Deux chiens qui sont aux prises. Les chiens à aux prises, pieds contre pieds, mains contre mains, RÉN. T. I, XVI. || Par plaisanterie, en venir aux prises, attaquer un bon dîner. Je brûle d'en venir aux prises, Et jamais je n'eus tant de faim, MOL. Amph. III, 6. || Fig. Être aux prises, en être aux prises, se dit de personnes qui disputent les unes contre les autres. Souvent nous en étions aux prises; Et vous ne croiriez point de combien nous nous sottises... MOL. Femm. sac. IV, 2. Voilà le genre et le beau-père aux prises, BANCELAR, Vend. surf. sc. 10. || [Marmontel] répondra sagement à Votre Majesté avec plus de satisfaction qu'il ne fera à la Sorbonne sur son Bénédictin; le pauvre garçon est actuellement aux prises avec elle, D'ALEMB. Lett. ou roi de Pr. 10 avr. 1767. || On dit de même: Je les ai mis aux prises, Je les ai laissés aux prises, soit pour s'amuser, soit pour corriger deux mécontents l'un par l'autre, M. de Laval voulut les mettre aux prises; Il envoya prier Alcaète à dîner, MARMONTEL, Contes mor. Mis. corr. || Être aux prises, en être aux prises, se dit aussi de personnes qui jouent les unes contre les autres. Nos joueurs sont aux prises, sont aux prises. || Fig. Être aux prises avec soi-même, être dans un déchirement intérieur. Une âme réprouvée aux prises, si j'ose me servir de cette expression, avec Dieu et avec moi-même, BOUARDAL. Jugement dern. 17 avr. 1758. Tout décèle ses secrètes agitations; et, si je n'ai de moi-même de m'y tromper, c'est pour le laisser aux prises avec lui-même, et occuper ainsi une partie de mes forces de son âme à réprimer l'effet de l'autre, J. J. ROUSS. Hél. II, 2. || Fig. Être aux prises avec la mort, être en grand danger de mourir, être en agonie. Si je vous fais voir encore une fois Ma-

dame aux prises avec la mort, BOSS. Duch. d'Orléans. || Fig. Être aux prises avec la mauvaise fortune, être dans l'adversité. Il faudra que je lutte contre l'adversité, il y a longtemps que je la connais et que je suis aux prises avec elle, MARMONTEL, Mém. III. || 7<sup>e</sup> Terme de musique. Prise du sujet, l'instant où une partie s'empare du sujet de la fugue pour faire son entrée. || 8<sup>e</sup> Terme de vétérinaire. Prise de longe, voy. LONG. || 9<sup>e</sup> Terme de monnaie, morceau de monnaie pour essayer. || 10<sup>e</sup> Ancien terme de jurisprudence criminelle. Prise de corps, action d'arrêter un homme en vertu d'un acte du juge. Ne décernez point de prise de corps contre ce coupable qui a une armée pour se défendre de vos sergents, MALZ. 5<sup>e</sup> disc. sur la cour. Voici bien d'autres nouvelles, dit-il: des huissiers déménagent la maison de Monsieur et de Madame; tout est saisi par des créanciers; on parle de prise de corps, VOULT. Jeannot et Colin. || La sentence elle-même qui ordonne la prise de corps. J'apprends que M. de Nevers avait eu une assignation pour être ouï, et que son capitaine des gardes et son Intendant avaient eu des prises de corps pour avoir maltraité, à Nevers, un huissier du parlement, DANOUAU, 1, 126, 24 févr. 1688. || 11<sup>e</sup> Terme de procédure. Prise à partie, le recours qu'exercent les plaideurs contre leurs juges, dans les cas prévus par la loi. (La locution signifie: prise du juge comme partie, comme adversaire du plaideur.) || 12<sup>e</sup> Terme de droit. Prise de possession, acte solennel par lequel on se met en possession d'une charge, d'un emploi, d'une contrée. La première découverte bien constatée fut une prise de possession légitime, RAYNAL, Hist. phil. VIII, 4. || 13<sup>e</sup> Terme d'habillement, cérémonie, dite aussi vêtue, qui se pratique quand on entre dans un ordre religieux. Je veux bien que vous veniez à cette prise d'habit, BOSS. Lett. Corin. 50. || 14<sup>e</sup> Terme d'eau, action de détourner d'une rivière, d'un étang, une certaine quantité d'eau pour un certain usage. À mesure qu'on peut alimenter un canal dans ses parties inférieures par de nouvelles prises d'eau, CIRARD, Institut. Mém. scienc. 1821 et 1823, t. V, p. 46. || Concession qui donne ce droit. || L'eau elle-même qui est détournée. || Terme d'air, action de percer une ouverture pour faire entrer l'air dans un endroit clos, et, particulièrement, dans un calorifère. || Terme de vapeur, appareil servant à conduire la vapeur de la chaudière d'une machine dans le cylindre. || 15<sup>e</sup> Terme d'armes, action de prendre les armes, et de se réunir pour un service. || Fig. Soudainement, insurrection. Il ne lui reste [à Jurieu], pour soutenir la prise d'armes de ses pères, ni autorité ni exemple, BOSS. 5<sup>e</sup> avert. 30. || 16<sup>e</sup> Dose d'un médicament pour prendre en une fois. Une dose de quinze grains en poudre divisée en six prises. Une demi-prise. J'ai pris hier de la poudre du bonhomme... Je crois que cette dernière prise achèvera de me guérir, sèv. 16 mars 1676. || 17<sup>e</sup> Terme de tabac, pincée de tabac. || Absolument. Terme de tabac. Donnez-moi une prise. || 18<sup>e</sup> Dans les fabriques de soieries, nombre de cordes réunies qui composent une partie de fleurs ou de feuilles du dessin. || 19<sup>e</sup> Action d'une substance qui se solidifie, qui se coagule. La prise des cimentations, PARENT, Acad. des sc. Comptes rendus, t. XVII, p. 1206. Des pouzolanes à prises lentes ou à prises rapides, in. id. p. 1208. || Terme de médecine, d'une substance coagulable qui commence à se coaguler. Quand le collodium fait prise. || On dit aussi en ce sens: prise de consistance. La prise de consistance des gueuses à la tête et à la queue, BARR. Hist. m. introd. part. exp. Eur. t. VIII, p. 49. || 20<sup>e</sup> Terme de chimie, ensemble des bassins d'évaporation compris dans une même enceinte de digues, Enquête sur les sels, 1868, t. 1, p. 614.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Tout autressi est d'une prise [proposition] qui peut estre ferme et estable sans nul conferement, en ceste maniere: se il hom veult estre sages, il se doit estudier en philosophie, BUN. LATINI, Trésor, p. 567. Et de tout ce dont il ne pourront rendre bon conte, il doivent estre contrainct à rendre sans delay, par le [la] prise de lor cors et de lor biens, BRAUN. L. 7. Et si en tome aucune fois il blâmes sur le hault, tout soit ce que tix prises [telles prises] n'ontrent pas en sa [sa] bourne, in. id. p. 114. || XIV<sup>e</sup> s. Je te veil [vous prouver et conter] Que la prise d'avoir été pris et emprisonné est pour ton malheur, Ton bien, ton pourrét et l'honneur, MACHAULT, p. 100. Ledit religieux par leur rent ont la prise, la detention, la cognissance et le jugement en touz cas criminelz, DE CANON, prisée, || XV<sup>e</sup> s. Autres vouloient sa prise rondement sans cerymonne, COMM. U. o. || XVI<sup>e</sup> s. Quand la nature est aux prises avecques la maladie, MONT. I, 121. Vaine

image qui n'a ny corps ny prise, in. id. 299. Voyant deux grands hommes aux prises de paroles contre Lapidus, in. id. 100. La voyl aussi flor de sa prise [un livre] comme... in. id. 208. Prise de corps ne se suranne point, TOYER, 286. Ne plus ne moins que fait le ruzé champion de lutte, qui cherche tout moyen d'avoir prise sur son adversaire pour lui donner le bond, AMOT, Feb. 12. Fabius entra dedans Rome en triumpho pour la seconde fois à cause de ceste prise [de Tarente], in. id. 57. Il destint viste à courir, roide à lucter, et se ferme à la prise, qu'il ne se trouvoit homme qui le peut forcer, in. Cor. 2. Il en devint amoureux en un festin où il la voit, et la trouva belle à son gré et de bonne prise, in. Alex. 61. De laquelle potion le malade prendra trois onces pour chaque prise au matin, PARÉ, XVI, 22. La premiere merre sera la remarque du lieu de la prise de l'eau, pour la faire le plus près que pourrés, o. DE SAZARS, 768. C'est une bonne prise que d'un jeune loup, COMTEDE.

— ETYM. Prov. presa, prise; espagn. et ital. presa; du lat. *prehensus*, pris, de *prehendere* (voy. PARDONER). || PRISÉ, RE (pri-zé, zée), part. passé de *prendre*. || 1<sup>e</sup> Dont on a fait l'estimation. Car mieux vaut, tout prisé, Cornes gagner que perdre ses oreilles, LA ROUY. Faiveur. || 2<sup>e</sup> Dont on fait cas. Comme la marchandise n'était pas fort prisée dans son pays, il le quitta, MONTESQ. Lett. pers. 122.

— PRISÉE (pri-zée), s. f. Action de *prendre*, de mettre un prix aux choses qui doivent être vendues à l'enchère. On fit un inventaire, une prisée de tous les effets mobiliers de Monseigneur, ST-SIM. 267, 22. || Cela est demeuré pour la prisée, cela a été vendu aux taux de la prisée. || Fig. Elle est demeurée pour la prisée, se dit d'une fille qui, ayant refusé de bons partis, a vieilli sans être mariée.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. À eux [les censurers] appartenoit de faire la prisée et l'estimation des biens de chaque citoyen, AMOT, Caton, 32.

— ETYM. *Priser*, v. || 1. PRISER (pri-zé), v. a. || 1<sup>e</sup> Mettre le prix à une chose qui doit être vendue, en faire l'estimation. || Fig. Il prise trop sa marchandise, se dit d'un homme qui fait trop valoir ce qu'il a ou ce qu'il est.

|| 2<sup>e</sup> Estimer, apprécier. Ce que prise un bon père est prisé de son fils; Ils ont mêmes amis et mêmes ennemis, SOTR. Antiq. IV, 6. Je prise auprès des tiens si peu mes intérêts Que... COMTE. Suét. II, 12. Les parents de la belle Surent priser son mérite et son zèle [de l'amant], LA ROUY. Rem. On ne peut assez priser un tel avantage, PASC. Proc. v. || 3<sup>e</sup> Louer. Tandis que mon faquin qui se voyait *priser*, non. SOTR. III. Et je gagerais bien que, chez le commandeur, Villandri priserait sa sève et sa verdeur [d'un vin], in. id. || 4<sup>e</sup> Se priser, v. réfl. S'estimer. Nous ne nous prisons pas, tout petits que nous sommes. D'un grain moins que les éléphants, LA ROUY. Feb. VIII, 16. Peut-être que César ne se prisait pas moins de ses commentaires que de ses victoires, NIKR. Sur Terence.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Tant nel vous sai de priser ne louer... CH. DE NOL. XXXIX. || XII<sup>e</sup> s. Perdu [il] out maint chevalier prisé, RENC. p. 69. Sire, ce diat Sebile, moult [vous] faites à priser, SOTR. VI. [Ils] Ne prissent vos menaces le pris d'une chastaine, in. id. XIX. || XIII<sup>e</sup> s. Li rois, qui estoit de grant cuer, ne prisâ riens la plaie, ne le conseil des mires [médicins], CHR. DE RAINI, p. 80. L'en ne porroit pas prisière l'avoir que les pierres valoiert, Qui en l'or aises estolent, LA ROUY. 1100. Et quant ce chat [sorte de machine de guerre] fu fait, le merrien [bois de charpente] fu prisé à dix milles livres et plus, JOTIV. 223. Pour ce que en [on] prise al pou les excommunicatiens hul et tous les jours... in. id. 260. || XV<sup>e</sup> s. Et à ce temps là les Escots aloient et prisolent assez peu les Anglois, et encore foat-ils à present, FROISS. I, 1, 34. Tant vaut l'homme comme on le prise, VILL. Roll. || XVI<sup>e</sup> s. C'est... elle seule [la majesté divine] qui poult estimer de soy quelque chose, et à qui nous desrobbois ce que nous nous comptons et ce que nous nous prisons, MONT. II, 130. Chose accoustumée, rarement prisée, LESOYX DE LINGY, Proc. L II, p. 271.

— ETYM. Wallon. *priser*, *prisî*; provenç. *priser*; catal. *presor*; ital. *pressere*; du lat. *pretiare*, de *pretium*, prix (voy. PRIX). || 2. PRISER (pri-zé), v. n. Aspirer par le nez de la poudre de tabac. Avoir l'habitude de *priser*. — ETYM. *Prise*. || 1. PRISER (pri-zeur), s. m. Celui qui fait la prisée, l'estimation. || Huissier-priseur, et, aujourd'hui, commissaire-priseur, commissaire qui, aidé d'un





— ETYM. *Prié* ; provenç. et espagn. *privada* ; ital. *privata*, féminin, comme l'ancien *privé*.

1. PRIVÉ, *SE* (pri-vé, vé), part. passé de priver 1. À qui on a ôté, qui ne possède pas. Tant de sages, tant de conquérants, tant de graves législateurs, tant d'essenciers citoyens, un Socrate, un Marc-Aurèle, un Scipion, un César, un Alexandre, tous privés de la connaissance de Dieu et exclus de son royaume éternel, boss. *Louis de Bourbon*. Dois-je oublier Hector privé de sépulture ? acc. *Andr. in, 2*. Privé d'une pierre pour y poser sa tête et d'un aile ob il pût respirer, J. J. sous. (*1<sup>er</sup> dial.*)

1. PRIVÉ, *SE* (pri-vé, vé), part. passé de priver 2. || 1<sup>er</sup> Qui est à l'état d'animal domestique. Dès que l'oiseau privé prend son essor et va dans la forêt, les autres s'assemblent d'abord pour l'admirer, et bientôt ils le maltraitent et le poursuivent, comme s'il était d'une espèce ennemie, *surv. Ois. t. 2, p. 106*, dans *rochers*. || Familièrement. C'est un canard privé, c'est un homme dont on se sert pour faire tomber dans le piège ceux qui se fient à lui (locution qui vieillit). || 2<sup>o</sup> Familier (sens qui vieillit). Ce domestique se rend un peu trop privé avec ses maîtres.

avec ses maîtres.

2. PRIVÉMENT (pri-vé-man), adv. En personne privée. C'est [prier les saints, disent les protestants] renverser la médiation de Jésus-Christ, qui nous commande de nous retirer privéement en son nom vers son Père, boss. *Exp. doctr. cath. Avertisz.* Ainsi je me renferme à vivre privéement, J. B. sous. *Flou. II, 2*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Li dus leur dit en la fin qu'il avoit parlé à son grant conseil privéement, *vill. XIII*. || XIV<sup>e</sup> s. Tant publiquement comme privéement, *arabazur, f<sup>o</sup> 30, recto*. || XV<sup>e</sup> s. Nostre roy [Louis XI] parloit fort privéement... et avoit à parler en l'oreille, *comm. IV, 7*. || XVI<sup>e</sup> s. Vous en usez [de l'accent aigu] en diverses sortes, comme en ces mots nommément, privéement, obstinément, dont les syllabes sont longues, J. PELLETIER, dans *LIVET, la Grammaire franç. p. 168*.

— ETYM. *Privé* (voy. *privé* 1), et le suffixe *ment*; provenç. *privadament*; espagn. *privadamente*; ital. *privatamente*.

3. PRIVÉMENT (pri-vé-man), adv. En familiarité. Ils ont toujours vécu fort privéement ensemble. || N a vieillit.

— ETYM. *Privé* 4, et le suffixe *ment*.

1. PRIVER (pri-vé), v. a. || 1<sup>o</sup> Ôter à quelqu'un ce qu'il a, l'empêcher de jouir de quelque chose. Je te prive, pondard, de ma succession, Et te donne de plus ma malédiction, *MOL. Tart. III, 6*. Notre siècle a vu un roi se servir de ces deux grands hommes [Condé et Turenne], et, après qu'il en a été privé par la mort de l'un et les maladies de l'autre, exécuter de plus grandes choses.... boss. *Louis de Bourbon*. D'un spectacle si doux ne prives point mes yeux, acc. *Iphig. III, 1*. Ô superstition ! tes rigueurs inexorables Privent d'humanité les cœurs les plus sensibles, *volt. Fanat. t. 2, II*. || 2<sup>o</sup> Se priver, v. réfl. S'ôter à soi-même un avantage, un bien. Quoi ! ne vaut-il pas mieux, puisqu'il faut m'en priver, La céder [Monime] à ce fils que je veux conserver ? acc. *Mithr. IV, 5*. Il y a des hommes... qui se privent eux-mêmes de la société des hommes, et passent leurs jours dans la solitude, *LA HAUT, XI*. || Renoncer à l'usage de quelque jouissance. Il ne faut ni vigueur, ni jeunesse, ni santé pour être avare... Il faut laisser seulement son bien dans ses coffres et se priver de tout, *LA HAUT, XI*. Les avares qui se privent du nécessaire sont abandonnés à Plaute et à Molière, *volt. Dict. phil. Arorice*. || Par antiphrase, renoncer à quelque chose de douloureux. Il fallait bien souvent me priver de mes larmes, acc. *Phédre, IV, 4*.

— SYN. 1. PRIVER, frustrer. On peut priver légitimement quelqu'un de quelque chose, et par un acte d'autorité ; l'idée de trahison ou d'injustice entre toujours dans celle de frustrer. Un père mécontent prive son fils de son héritage ; un frère imposteur et fourbe frustrer son frère des droits qu'il avait à la succession paternelle, v. *ottor*. || 2. se priver, s'abstenir. S'abstenir s'exprime qu'une action, se priver exprime aussi le sentiment qui l'accompagne. On peut s'abstenir d'une chose indifférente ; on ne se prive que d'une jouissance.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Et a recques ce il est privé par la mort des trois grans barons que il a de present, *BOSSA, Est. 90*. Et pour ce dont bien Agathon le philosophe que Dieu est privé d'une seule chose, c'est amour que il ne peut faire que les choses qui sont faites ne soient estées faites, *ib. ib. 172*.

|| XV<sup>e</sup> s. On va jusques à se priver véritablement de la jouissance de ses propres biens, *Mont. 1, 216*.

— ETYM. Provenç. et espagn. *privare*; ital. *privare*, du lat. *privare*, priver.

2. PRIVER (pri-vé), v. a. || 1<sup>er</sup> Rendre privé, en parlant d'un animal. Les oiseaux de proie sont les plus difficiles de tous à priver. || 2<sup>o</sup> Se priver, v. réfl. Devenir privé. Le loup pris jeune se prive, mais ne s'attache point ; la nature est plus forte que l'éducation, *surv. Quadrup. t. II, p. 165*. Gesner observe que le martin-pêcheur ne peut se priver, et qu'il demeure toujours également sauvage, *id. Ois. t. XIII, p. 260*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Ce dist li rois : merveilles [je] voi ; Ci leus [ce loup] est ei venus à moi ; Or sachiez bien qu'il est privés, *Laï de Melion*. || XVI<sup>e</sup> s. Avec le temps, il la rendit [sa biche] si privée et si familière, qu'elle venoit à luy quand il l'appelloit, *AMOT, Ser. 16*.

— ETYM. *Prié* 1.

PRIVILÈGE (pri-vi-lè-jé) ; on prononce avec l'è ouvert, bien que l'Académie conserve l'accent aigu), s. m. || 1<sup>o</sup> Avantage accordé à un seul ou à plusieurs, et dont on jouit à l'exclusion des autres, contre le droit commun. Les raisons qui s'élèvent contre les privilèges, *RAYNAL, Hist. phil. v, 36*. Les privilèges exclusifs sont les ennemis des arts et du commerce, que la concurrence seule peut encourager, *ib. ib. x, 19*. || Privilège du roi, autorisation d'imprimer que le gouvernement donnait, après que l'ouvrage avait passé à la censure, et qui était accompagnée de la défense à tous autres d'imprimer ledit ouvrage. La lettre de M. de Saint-Cyran, *De la locution*, imprimée sans approbation ni privilège, *ASC. Lett. de Mme Perier, 1<sup>er</sup> avril 1648*. || [Boileau] a, pour ses satires et pour son Lutrin, un privilège signé en commandement et prononcé par la bouche sacrée de Sa Majesté, nonobstant l'opposition des principaux de l'Académie, qui étaient fort maltraités dans ces ouvrages, *VURETIÈRE, 2<sup>e</sup> factum, t. 1, p. 324*. Point de privilège, s'il vous plaît [pour le Siècle de Louis XIV] ; on se moquerait de moi, un privilège n'est qu'une permission de flatter, scellée en cire jaune, *volt. Lett. Mme Denis, 24 déc. 1761*. Il [d'Aguessau] ne voulait point donner de privilèges pour les romans ; et il ne consentait à laisser imprimer Cleveland qu'à condition que le héros changerait de religion, *id. Vie de Volt.* || 2<sup>o</sup> Acte qui contient la concession d'un privilège. Enregistrer un privilège. Produire son privilège. || 3<sup>o</sup> Droit, avantage attaché à certaines conditions ou emplois. Il n'y a rien à perdre à être noble : franchises, immunités, exemptions, privilèges, que manque-t-il à ceux qui ont un titre ? *LA HAUT, XIV*. Les privilèges accordés aux maîtrises et aux communautés sont des droits iniques qui ne paraissent dans l'ordre que parce que nous les trouvons établis, *CONDIL. Comm. gou. II, 7*. || 4<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Droit d'un créancier, établi par la loi, de se faire payer sur certains objets préférablement à tous autres créanciers, à cause de la qualité de sa dette. L'hypothèque peut être conventionnelle et existe sur les immeubles seulement ; le privilège est purement légal et s'étend aux meubles. Être payé par privilège et préférence sur le prix d'un immeuble. Le privilège est un droit que la qualité de la créance donne à un créancier d'être préféré aux autres créanciers, même hypothécaires, *Code Nap. art. 2095*. Les privilèges sont ou généraux ou particuliers sur certains meubles, *ib. art. 2100*. || 5<sup>o</sup> Fig. Droit, prérogative, distinction quelconque. Quand le crime d'État se mêle au sacrilège, Le sang ni l'amitié n'ont plus de privilège, *COX. Poly. III, 2*. Pour comble de malheur, les dieux, toutes les nuits, Vengeant de leurs autels le sanglant privilège, Me venaient reprocher ma plus sacrilège, acc. *Iph. 1*. 6. Quand la vertu n'aurait encore que le privilège de diminuer nos douleurs en diminuant nos attachements... *MAR. Coréme, Dégoûts*. Je sais mieux que personne quels privilèges d'attention méritent les infortunés, J. J. sous. *Lett. de Sauttersheim, 24 juin 1784*. || En mauvaise part. Il a le privilège de me déplaire. Le privilège que vous avez de mentir, *ASC. Pron. XV*. Et croit que devant Dieu ses fréquents sacrilèges sont, pour entrer au ciel, d'assurés privilèges, *ib. Sat. x*. C'est le privilège de l'erreur de donner son nom à une secte ; si Platon avait trouvé des vérités, il n'y aurait point eu de platoniciens, *volt. Éloge de Mme de Châteaunol*. || 6<sup>o</sup> Se dit aussi des dons naturels soit du corps soit de l'esprit. La beauté est un heureux privilège. || 7<sup>o</sup> Certaine liberté dans les relations. La vicieuse donne des privilèges.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. [Ô ro] Tes privilèges as e les e poesté, *Th. le mari. 73*. || XIII<sup>e</sup> s. Si l'as cheoir dans mes pièges Le monde par mes privilèges, *la Rose, 11345*. Que se un seignor done à un l'amez de fé, et li en fait un prevelige, et dit el prevelige je tel doin à toi et à tes helz... *Asc. de J. t. 1, 2*. Et il renoncé en ce fet à toute aide de dieu à toz privilèges de croiz prise ou à prendre, *asc. xix, 30*. || XIV<sup>e</sup> s. Celloi est digne de perdre le privilège qui mesuse de la puissance qui luy a esté donnée, *Ménager, 1, 2*. || XV<sup>e</sup> s. On dit que ses... il [le buveur] abbrege ; Ainçois il à grant privilège... Il ne craint pas que la peple... Le fause... à l'instant, *BASSELIN, XXXVIII*.

— ETYM. Lat. *privilegium*, loi exceptive faite au sujet d'un particulier, et, plus tard, privilège en faveur, de *privus*, privé (voy. *privé* 1), et *lex*, loi.

1. PRIVILÉGIÉ (pri-vi-lè-jé-é), adj. Qui a le caractère du privilège. Si vous ne réformez pas l'hérédité privilégiée... *MAR. Collect. t. V, p. 60*.

— ETYM. Lat. *privilegiarius*, de *privilegium* privilège.

PRIVILÉGIÉ, *SE* (pri-vi-lè-jé-é), part. passé de privilégier. || 1<sup>o</sup> Qui a un privilège, qui jouit d'un privilège. Une classe privilégiée. On jugea d'un jeune homme qui avait fait quelques vers... qu'il paraissait du moins, ayant perdu tout... gent dans une maison privilégiée du gouverneur, p. l. cour. *Procès*. || Fig. Si l'emploi de la... est de corriger les vices des hommes, je ne vois... par quelle raison il y en aura de privilégiés... *Tart. Préf.* || Substantivement. Celui qui jouit... jurisprudence. La classe des privilégiés. || 2<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Créancier privilégié. C'est qu'à droit d'être payé préférablement aux autres. Les créanciers privilégiés sur les immeubles sont le vendeur, sur l'immeuble vendu, pour le payement du prix ; s'il y a plusieurs ventes successives, le prix soit dû en tout ou en partie, le premier vendeur est préféré au second, le deuxième au troisième, et ainsi de suite, *Code Nap. art. 2079*. || On dit de même : créance privilégiée. Les créances privilégiées sur certains meubles sont : 1<sup>o</sup> les loyers et fermages des immeubles, sur les fruits de la récolte de l'année, et sur le prix de tout ce qui garnit la maison louée ou la ferme, et de tout ce qui sert à l'exploitation de la ferme... *ib. art. 2084*. || 2<sup>o</sup> Cas privilégiés ou cas royaux, crimes dont les juges royaux pouvaient seuls connaître, que... fût la condition de l'accusé. La fausse monnaie... étaient des cas privilégiés. || En droit canonique, cas privilégiés se disait des délits des ecclésiastiques et des moines contre l'ordre civil, parce que l'officiel étant de droit le seul juge des clercs, le droit canonique a qualité de privilège ce qui appartient de droit commun aux tribunaux laïcs. || Autel privilégié, autel où l'on peut dire la messe des morts le jour que l'on ne peut la dire à d'autres autels. || 4<sup>o</sup> Lieu privilégié, lieu qui n'est pas soumis à la police générale. || Jour privilégié, jour où l'on ne peut arrêter pour dette. Le... est un jour privilégié. || 5<sup>o</sup> Terme de péché. On a des poissons qui n'ont pas de privilège, qui, suivant la coutume, il est défendu de les prendre, pour aucuns redevances : ils sont les turbots, les saumons, les esturgeons, les maquereaux, *SACOBILLART, Et tel mal privilégié, s'est dit de la syphilis. Et tel vous soupçonner de quelque raison d'un mal privilégié dont je tairai le nom. Conn. Suite de Ment. 1, 4*. || 7<sup>o</sup> Fig. Qui a une nature quelque peu particulière. Un homme est une créature privilégiée. Un génie privilégié. Une œuvre est une œuvre privilégiée. || 8<sup>o</sup> Familièrement. On se dit de qui l'on accorde certains privilèges à la société. Il peut tout dire, il est privilégié.

— REM. 1. L'Académie, n'ayant pas le verbe *privileger*, n'a privilégié que comme ajectif. Si un législateur doit être de cinq syllabes, et Corneille de quatre, *volt. Comm. Corn. Arm. Suite de Ment. 1, 4*.

1. PRIVILÉGIÉ (pri-vi-lè-jé), je privilégie, nous privilégions. A tous privilégiés ; que vous privilégiez, que nous privilégions que vous privilégiez, v. a. Accorder un privilège. Ainsi a-t-il fait le Seigneur, qui d'ailleurs, dans l'ordre de la nature, avait assez privilégié le pauvre en donnant le journalet, *id. après la Princesse, Domitius, t. 1, p. 127*. De nouvelles manufactures... privilégées, c'est-à-dire multipliées ; si on ne peut être utiles, plus il faut multiplier les à qui on les fait, *CONDIL. Comm. gou. II, 7*.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Siens, *ib. ib. 172*. Et pour ce dont bien Agathon le philosophe que Dieu est privé d'une seule chose, c'est amour que il ne peut faire que les choses qui sont faites ne soient estées faites, *ib. ib. 172*.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Siens, *ib. ib. 172*. Et pour ce dont bien Agathon le philosophe que Dieu est privé d'une seule chose, c'est amour que il ne peut faire que les choses qui sont faites ne soient estées faites, *ib. ib. 172*.

dont nul n'est élu par procureur, se ne sont per-  
sonnes privilégiées, si comme eglises, BRAUM. IV, 2.  
14<sup>e</sup> s. [Les Flamands exemptés par le pape  
se plaignent à Edouard III leur allié, qui leur  
répète que de ce ils ne fussent neant effrayés; car  
la première fois qu'il repasseroit la mer, il leur  
feroit des prestres de son pays, qui leur chan-  
teront des messes, voutult le pape ou non, car il  
est bien privilégié de ce faire, VROISS. I, 2, 108.  
14<sup>e</sup> s. Nature a bien voulu honorer et privilégier  
l'homme inférieur en force corporelle aux bestes,  
le cecy... PARÉ, IX, Préf. Les autres il privilégia  
du titre de noblesse à perpétuité, CARL. III, 3. Il  
n'est supportable qu'aux grandes ames et illustres  
de se privilégier au dessus de la coutume, MONT.  
I, 166. Celui qui est privilégié du droit d'aïnesse,  
LANOËZ, 44. Et quand il a baillé son ordonnance à  
quelqu'un après qu'il a le où il voudra, toujours  
sera il payé; car telles dettes sont merveilleuse-  
ment privilégiées, IN. 303.  
— ETYM. Privilage.

**PRIX** (pri; l'x se lie : un prix excessif), z. m.  
1<sup>o</sup> Estimation, valeur d'une chose; ce qu'on la  
vend, ce qu'on l'achète. Le prix c'est la valeur ex-  
primée en numéraire. Ne les vantez point tant, et  
citez-nous le prix, CORN. Galerie du Pal. I, 6.  
Chante : Le prix? — Le libraire : Chacun le sait;  
Autant de quarts d'écus, c'est un marché tout fait,  
ID. IB. IV, 44. Mettez un prix à la pauvre captive,  
Je le payerai... LA FONT. Col. Les huit ou les dix  
mille hommes sont au souverain comme une mon-  
naie dont il achète une place ou une victoire : s'il  
fait qu'il lui en coûte moins, s'il épargne les hom-  
mes, il ressemble à celui qui marchandé, et qui  
connaît mieux qu'un autre le prix de l'argent, LA  
FONT. X. Le prix n'est que la valeur estimée d'une  
chose par rapport à la valeur estimée d'une autre,  
MONT. Com. gour. I, 2. Le prix suppose la va-  
leur; c'est pourquoi on est si fort porté à confondre  
ces deux mots, ID. IB. || À prix d'argent, pour une  
certaine somme. Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on  
dort en cette ville [Paris], BO L. Sé. VI. Les rois et  
les hauts barons avaient affranchi plusieurs  
de leurs bourgeois à prix d'argent, dès le temps des  
premières croisades, pour subvenir au frais de ces  
voyages insensés, VOLT. Hist. parl. II. Le père de  
Bouchard n chercha à son fils, à prix d'argent, les  
plus parfaits modèles qu'il put trouver, DIXON.  
OBSERV. sur la sculpt. Œuv. t. XV, p. 313, dans pou-  
ces. || À prix d'or, très-cher. || Acheter à bon prix,  
acheter à bon marché. || Terme de commerce. Ven-  
dre à non-prix, vendre moins que la chose ne coûte,  
vendre à perte. Elle [la veuve de J. Chartier] sera  
bientôt obligée d'en faire meilleur marché [de la bi-  
bliothèque de son mari], ou autrement les créanciers  
feront tout vendre à non-prix, GUY PATIN, Lett. t. II,  
p. 171. || Relever les prix, faire hausser les prix qui  
avaient baissé. || Juste prix, prix modéré, prix con-  
venable. || Bas prix, vil prix, prix au-dessous de la  
valeur. C'est une situation admirable... mais il ne  
fait pas le vendre [un domaine] à vil prix, comme  
on vend aujourd'hui toutes les terres, SEV. 303. || Fig.  
Et l'abondance de toutes choses que son empire [du  
sultan] produit, rien n'est jamais à si bas prix que  
la vie des hommes, MONT. liv. II, lett. 6. || À haut prix,  
à grand prix, très-cher, pour une grosse somme d'ar-  
gent. J'aurais pu te montrer nos duchesses fameuses  
Tantôt d'un histrion amantes scandaleuses, Fières  
de soupirs obtenus à grand prix, OUBA. Le 14<sup>e</sup> s.  
1<sup>o</sup> Fig. Vous mettez à trop haut prix... les petits  
services que je vous ai rendus, SEV. 303 mars 1699.  
2<sup>o</sup> Une chose hors de prix, une chose excessivement  
chère. Les vaches ne se vendent pas, les filles  
sont chères à l'assemblée de Vézetz, les garçons  
hors de prix, P. L. COUR. Gaz. du village, n<sup>o</sup> 6.  
3<sup>o</sup> Une chose qui n'a point de prix, qui est sans  
prix, une chose de très-grande valeur et dont le  
prix n'est point réglé. Ils présentent alors à nos re-  
gards surpris Des chefs-d'œuvre d'orgueil sans me-  
sure et sans prix, VOLT. Scythas, I, 1. || Fig. Ces  
pompes sans prix rendront de leurs beautés voire  
le dieu idolâtre, AOT. St-Gen. I, 7. C'est cela [des  
dresses] qui n'a point de prix, et que je sens  
être tendrement, SEV. 404. || Fig. Cet homme est  
sans prix, il est d'un rare mérite. || En un sens op-  
posé. Les effets publics sont sans prix, personne ne  
demande à en acheter. || De prix, qui vaut beau-  
coup. Corps plqué d'or, garnitures de prix, LA  
FONT. Court. Il ne brisera pas un meuble de prix,  
J. J. Rousseau. Em. I. || Mettre un prix à quelque chose,  
en donner un certain prix. Mets un prix à la paix,  
mets un prix à l'almirante, VOLT. Fénal. I, 6. || Mettre  
la tête d'un homme à prix, promettre une certaine

somme à qui le tuera. || [Sylla] inventa les pro-  
scriptions, et mit à prix la tête de ceux qui n'étaient  
pas de son parti, MONTESQ. Rom. 11. || Mettre à  
prix, vendre pour un certain prix. Judas acheta l'ar-  
gent avant de mettre à prix son maître, MASS.  
Carême, Tied. 3. || Par extension, mettre à prix, ac-  
corder quelque chose moyennant une certaine con-  
cession. On y ajoutera peut-être encore de mettre  
à prix le retour du parlement à Rennes, SEV. 387.  
|| Fig. Si vous étiez un bien qui se pût mettre à prix,  
ma seule fidélité pourrait vous acquiescer, SCARR. Rom.  
com. II, 14. || Être à prix, être l'objet d'un trafic.  
La louange est à prix, le hasard la débite, AOT. Sé.  
XV. || Cela vaut toujours son prix, se dit d'une chose  
qui conserve sa valeur, dont le prix ne baisse pas.  
|| 2<sup>o</sup> Prix fixe, prix fixé d'avance par le marchand et  
duquel il n'y a rien à rabattre. Vendre à prix fixe.  
|| Prix-fixe (avec un trait d'union), maison de com-  
merce où l'on vend les marchandises à un prix déter-  
miné et écrit sur les objets à vendre. Les prix-fixes  
se sont fort multipliés à Paris. || On dit aussi : maga-  
sin, boutique à prix fixe. || Prix fait, le prix commun  
ou le prix convenu d'une chose. || Marché à prix  
fait, ou, simplement, prix fait, marché à forfait.  
Un édifice construit à prix fait. || En termes de  
banque. Les prix des changes sont certains et incer-  
tains; dans toutes les négociations de lettres de  
change tirées sur des places étrangères, il y a tou-  
jours une place qui donne le prix certain ou incer-  
tain, et une qui... P. STRAUDEAU, la Banque ren-  
due facile, p. 6. || Prix courant, le prix qui a cours  
sur le marché à un moment donné. || Prix courant,  
feuille publique qui donne les prix courants. On en  
peut voir le détail dans le prix courant qu'on im-  
prime à Amsterdam, P. STRAUDEAU, la Banque ren-  
due facile, p. 387. || 3<sup>o</sup> Fig. Valeur morale d'une  
personne ou d'une chose. Il met à même prix les  
sages et les sots, AOT. Sé. V. Le temps de cha-  
que chose ordonne et fait le prix, CORN. Pomp. I, 3.  
Notre humour met le prix à tout ce qui nous vient  
de la fortune, LA ROCHEFOUC. Reflex. 47. Enfin,  
qu'on doit tenir notre art en quelque prix, LA FONT.  
Fébl. I, 44. Que l'homme s'estime son prix, PASC.  
Pens. I, 6, éd. HAVET. Je trouve que le prix de la  
plupart des choses dépend de l'état où nous sommes,  
quand nous les recevons, SEV. 13 oct. 1673. La  
reine [d'Espagne] la veut voir incognito [Mme de  
Villars]; elle se fait prier, pour se donner un nou-  
veau prix, ID. 5 janv. 1689. Quo ce tombeau nous  
constrainque de notre néant, pourvu que cot autel,  
où l'on offre tous les jours une victime d'un si grand  
prix, nous apprenne en même temps notre dignité,  
BOSS. Duch. d'Orl. Une noble pudour à tout ce que  
vous faites. Donne un prix que n'ont point ni la  
pourpre ni l'or, AOT. Esth. III, 6. Le rang qui lui  
donne du prix devant les hommes, MASS. Carême,  
Prosop. Il y a une grande différence entre le prix  
que l'opinion donne aux choses, et celui qu'elles  
ont réellement, J. Z. ROUSS. Hébé. V, 2. Je connais  
mieux que vous le prix de la vie, SCARR. Hist. et  
prose. Le prix de la vie. || Relever le prix, donner  
une plus grande valeur morale. Sa modestie relève  
le prix de ses autres vertus. || Chacun vaut son prix,  
c'est-à-dire il ne faut pas déprécier celui-ci pour  
exalter celui-là, et aussi il n'est personne qui n'ait  
quelque bonne qualité. Encore que chacun vaille  
ici-bas son prix, AOT. Sé. XII. J'ai vu ici...  
Mme de Montieu, que je trouve fort aimable; Mme  
de Toulangeon vaut son prix aussi, SEV. d. Bussy,  
13 avril 1699. || Valoir son prix, en parlant de choses,  
n'être pas sans importance, sans intérêt. Pensez-  
vous que cette nouvelle ne vaudrait pas son prix dans  
la gazette de Hollande? SEV. 383. || On dit de  
même : avoir son prix. Pourtant un tel spectacle a  
bien son prix, J. J. Z. ROUSS. Dédic. || 4<sup>o</sup> Fig. Ce qu'il  
en coûte pour obtenir quelque avantage. Et veulent  
acheter crédit et dignités à prix de faux écus  
d'yeux et d'élan affectés, MONT. Terr. I, 6. Ils ont  
résolu de l'en retrancher [Arnault, de l'Église], à  
quelque prix que soit, PASC. Prov. III. Dieu met  
la vie éternelle à ce prix, BOSS. Hist. II, 6. Et dit-on  
à quel prix Roxane lui pardonne? AOT. Bajazet.  
II, 2. Je voulais votre fille et ne parvi pas à ce prix,  
ID. Jph. IV, 6. Si j'avais mis ta vie à cet indigne  
prix, Parle, aurais-tu quitté le dieu de ton pays?  
VOLT. Alz. V, 6. Nous avons mis peut-être cette  
qualité [la délicatesse] à plus haut prix qu'aucun  
autre peuple de la terre, VAUVEZ. Délicatesse.  
|| 5<sup>o</sup> Fig. Mérite d'une personne. Tous ceux qui lui  
étaient bons [à Mme de Lafayette] avec M. de la  
Rocheboucauld, perdent leur prix auprès d'elle [lui  
mort], SEV. 419. On croirait à vous voir, dans vos  
livres capricieuses, Décider du mérite et du prix des

euteurs... BOSS. Sé. IX. || L'excellence d'une chose.  
Certain Mogol vit en songe un vizir Aux champs  
Élyséens possesseur d'un plaisir Aussi pur qu'infini  
tant en prix qu'en durée, LA FONT. Fébl. II, 4. À  
propos de comédie, voilà Bajazet; si je pouvais  
vous envoyer la Champmeslé, vous trouveriez la  
pièce bonne; mais sans elle elle perd la moitié de  
son prix, SEV. 438. Dieu aime qu'on sente tout le  
prix des grâces qu'il nous fait, MASS. Aot. Conc.  
|| 6<sup>o</sup> Fig. Récompense. Et lui seul a des prix dignes  
de ma victoire, AOT. Hébé. IV, 6. Cruelle, est-ce  
là donc ce que vos injustices ont réservé de prix à  
de si longs services? CORN. Illus. com. II, 3. Cette  
dignité sacrée [le souverain sacerdoce chez les  
Juifs] fut le prix de la fânerie, BOSS. Hist. II, 6.  
Ô dieux!... Si vous donnez les prix comme vous  
punissez, AOT. Théod. III, 3. Le prix est sans doute  
inouï... Mais plus la récompense est grande et  
glorieuse... ID. Esth. II, 6. Je vais au roi des  
rois demander aujourd'hui Le prix de tous les maux  
que j'ai soufferts pour lui, VOLT. Zulre, II, 3. Le  
prix de, suivi d'un infinitif. C'est ce qu'il n'est  
plus temps de vous dissimuler, Seigneur, et c'est  
le prix de m'avoir fait parler, CORN. Sur. II, 2.  
|| Pour prix de, en récompense de. Pour prix d'a-  
voir si bien secondé vos souhaits, AOT. Mithr. I, 3.  
Catherine fut reconnue carine, pour prix d'avoir  
sauvé son époux et son armée, VOLT. Russie, II, 3.  
|| Salaire. Ceux qui tuent sans en recevoir aucun  
prix, PASC. Proc. VI. || 7<sup>o</sup> Quelquesfois, par anti-  
phrase, punition, expiation. OÙ Photin a reçu le  
prix de son saduce, CORN. Pomp. V, 3. Sous les As-  
syriens, leur triste sortitude [des Hébreux] Devint  
le juste prix de leur ingratitude, AOT. Esth. III, 4.  
Me préserve le ciel de soupçonner jamais Que d'un  
prix si cruel vous payez mes bienfaits ID. Mithr.  
III, 3. La mort fut le prix de sa sincérité, c'est-  
à-dire il fut mis à mort pour avoir été sincère.  
|| 8<sup>o</sup> Récompense promise à celui qui réunit le  
mieux dans quelque exercice de corps ou d'esprit.  
Du plus habile chanteur un bouc était le prix, BOSS.  
Art p. III. Le fils d'Ulysse, qui était venu pour  
remporter le prix, VÉN. Tél. V. Je viens ici pour  
lâcher de gagner le prix, DANCOURT, Pris de l'ar-  
quebuse, sc. 7. Les marches d'Alexandre sont si ra-  
pides que vous croyez voir l'empire de l'univers  
plutôt le prix de la course, comme dans les jeux de  
la Grèce, que le prix de la victoire, MONTESQ. Esp.  
X, 16. Après avoir remporté vingt-huit fois le prix  
de l'art, d'autres disent seulement trois fois, Es-  
chyle, vaincu par Sophocle... LEVASSEUR, Institut.  
Mém. litt. et beaux-arts, t. I, p. 316. || Partager le  
prix, donner le prix à deux concurrents dont le mé-  
rite a été jugé égal et qui se partagent la récom-  
pense proposée. || Partager le prix, se dit aussi de  
deux concurrents qui obtiennent le prix et entre  
lesquels on le partage. || Il a manqué le prix de peu  
de voix, il s'en est fallu peu de voix qu'il ne l'ait  
obtenu. || Fig. Remporter le prix, surpasser les au-  
tres en quelque chose. C'est par là que Molière, il-  
lustrant ses écrits, l'eût-étre de son art eût remporté  
le prix, SE... BOSS. Art p. III. || Dans le même sens.  
Il vous donne le prix de la beauté, le prix de l'es-  
prit, le prix de la vertu, MONTESQ. Lett. d. Mme de  
Pommeréuil, 10 juillet 1693. || Il se dit au sens  
d'honneur dans les luttes où un prix est disputé.  
Et si de l'agrée je n'emporte le prix, j'aurai du  
moins l'honneur de l'avoir entrepris, LA FONT. In-  
dic. des fables au Dauphin. [Dans les tournois]  
l'on crie : L'amour des dames, la mort des héros,  
louange et prix aux chevaliers, CHATEAUB. Génie,  
IV, V, 4. || Prix décennaux, prix fondés par le pre-  
mier empire, et décernés aux plus belles œuvres  
littéraires, aux plus belles découvertes scientifiques  
faites dans l'intervalle de dix ans. Je ne croyais  
pas qu'il pût être au monde un poète plus en  
sûreté que moi contre les prix décennaux... faire  
appartenir mon *Homère* aux prix décennaux, ce se-  
rait vouloir que le passé devint le présent, pour me  
ramener malgré moi sous les récompenses d'au-  
jourd'hui, BOSS. Corresp. 27 nov. 1810. || 9<sup>o</sup> Particu-  
lièrement. Dans les écoles, collèges et lycées,  
récompense en livres aux élèves qui ont fait les  
meilleures compositions. Le premier prix. Le second  
prix. Prix des nouveaux. Prix des vétérans. Afin que  
cette distribution de prix fût tout son effet, elle  
doit se faire avec une grande équité, sans que ja-  
mais la faveur y ait aucun part, BOSS. *Provérbes*  
des Éti. VI, 2<sup>e</sup> part. I. L'usage d'encourager la  
jeunesse au travail par des distributions solennelles  
de prix paraît avoir été ignoré dans ce temps [l'anti-  
quité]; du moins aucun monument n'en rappelle  
l'existence, HAVET, Institut. Acad. franç. t. IX, p. 660.

|| 10° Encouragements offerts aux propriétaires ou possesseurs d'animaux qui dans un concours ou une exposition ont atteint un but déterminé. On accorde une prime au bœuf le plus gras, au mouton à laine superfine, etc. mais on donne un prix au cheval qui est arrivé le premier et dans un temps fixé, dans une course. || 11° Terme d'eaux et forêts. Prix de la coupe, indemnité que l'ajudicataire en retard d'exécuter est tenu de payer à l'Etat ou aux communes. || 12° A tout prix, loc. ad. A un prix quelconque. Le perron antique Où sans cesse, étalant bons et mauvais écrits, Barbin vend aux passants des beautés à tout prix, soit. Lutr. v. || Fig. Où des beautés du jour la nation galante.... Promenant ses appas par la vogue enchéris, Vient en corps afficher des crimes à tout prix, Gilb. Mon apologie. || Vendra à tout prix, vendre une chose à quelque prix que ce soit. || Fig. A tout prix, malgré tout. Il ne faut pas vouloir ainsi son propre bonheur à tout prix, STALZ, Corinne, xvii, 7. || 13° Prix pour prix, loc. ad. Toute compensation faite. Comparez prix pour prix Les étrennes d'un juge et celles d'un marquis, SAC. Plaid. i, 4. || Fig. En parlant des personnes. Ces deux hommes-là se valent, prix pour prix. || 14° Au prix de, loc. prépos. En comparaison de. Anciennes cités, si mal compassées au prix de ces places régulières qu'un ingénieur trace à sa fantaisie dans une plaine, DESC. Méth. ii, 4. Ce peu d'années au prix de l'éternité ne sera considéré que comme une goutte d'eau de la mer, ou un grain de sable, SACI, Bible, Ecclésiastique, xviii, 8. La mort au rats, les souricières N'étaient que jeux au prix de lui [un chat], LA FONT. Fabl. iii, 18. Que l'homme, revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est, PASC. Pens. i, 1, édit. HAVET. Le bois le plus funeste et le moins fréquenté Est au prix de Paris un lieu de sûreté, BOU. Sat. vi. Il [le roi] marche vers Tholus, et ses fots [les fots du Rhin] en courroux Au prix de sa fureur sont tranquilles et doux, ID. Ép. iv. Qui n'accepterait avec joie Le génie au prix du malheur? V. HUGO, Odes, iv, 4. || Absolument. Alcyone n'était au prix que médiocrement affligée, RAULZ. Liv. vii, lett. 6. Il n'était ombre, il n'était fleur Qui ne fût ail au prix, LA FONT. Fabl. vu, 7. Et quant aux merveilles Dont votre divin chant [de l'âne] vient frapper les oreilles, Philomèle est, au prix, novice dans cet art, ID. ib. xi, 8. — HIST. xii<sup>e</sup> s. [ils] Ne prisent vos menaces le pris d'une chataigne [châtaigne], SAC. xxx. Evêques et barons e chevaliers de pris, TH. Le mar. 66. Chevaux de pris, RONC. p. 7. || xiii<sup>e</sup> s. Et là doit-on faire cheralerie, Où on conquiert paradis et honnor Et pris et los et l'amor de s'amie, QUESSER, Romancero, p. 93. Que Alleman estoient chevalier de haut pris, BERTI, v. Il securou seigneur, si qu'il en ot moult grant pris [honneur], VILLEH. LXXII. Li vendores prent blés, avoines ou vins, à plus quier [cher] pris qu'il ne valent, ABAM. XLV, 20. Li pris des deniers de vente si est tox [tel] que ne croist ne n'apetice, ID. XXVII, 17. || xv<sup>e</sup> s. Il les acheta et en out bon pris [bon marché], TOUSI 21, Nove. xcix. Ha, gentil cheval, qui ton prix d'or vaulz, ou as trouvé ton maistre, Perceforest, t. II, p. 46. || xvi<sup>e</sup> s. Et voyez combien, au prix [en comparaison], il [César] va se serrant où il parle.... MONT. i, 67. [Une troupe] s'achetant une bonheuse fuyte au mesme prix qu'elle out d'une glorieuse victoire, ID. i, 23. Je me reconnois, au prix de ces gentz là, si fubile et si chetif... ID. i, 166. Revenir de la paille ou du bal avecques le prix de cet exercice, ID. i, 178. Acquérir une chose au prix de sa vie, ID. II, 212. Les nouvelles ne sont pas comme les marchandises, on les donne pour le prix qu'elles coustent, DESREAUX. Contes, i. Le prix de l'homicide qui tuoit un douz proscript estoit douz talents, AMYOT, Sylle, 66. Au pris qu'ils approchoient, les Parthes s'en fuyoyent, ID. Croisus, 66. Ha vouloyent donner bataille, à quelque prix que ce fust, NADA. Hist. i, 377. En baillant à couper et lier les bleds à tasche ou à prix fait; c'est à dire, separer que donner en bloc pour ce faire, O. DE SAINTE, 86. Quand nous lient dans nos vieux titres et enseignemens quelques maisons et heritages, tant ou la ville qu'es champs, vendus à non prix, tant s'en faut que ce soit un argument de la félicité de ce temps là, qu'au contraire c'est une démonstration très certaine du malheur qui estoit lors en regne, par la longue suite des troubles; la richesse d'un pays dans l'abondance du peuple, qui fait que toutes choses y sont cheres; le peu de peuple au contraire fait le non prix, VASOUREL, Lett. t. I, p. 624. — ETYM. Rouguig. prey; provenç. pritz; esp. pres, precio; portug. prepo; ital. presso, du latin

pretium, que Curtius rapproche de πλάμα, acheter, πλάμας, vendre. — PRO (pro), s. m. Voy. 7210. — PROBABILISME (pro-ba-bi-li-sim'), s. m. Terme de casuistique. Doctrine suivant laquelle, dans le concours de deux opinions, dont l'une est plus probable et favorable à la morale et à la loi, l'autre moins probable et favorable à la cupidité et à la passion, il est permis de suivre celle-ci dans la pratique, pourvu qu'elle soit approuvée par un auteur considérable. Je ne citerai qu'une seule loi de Zoroastre.... qui est justement le contraire du fameux probabilisme des jésuites : quand tu seras en doute si une action est bonne ou mauvaise, abstiens-toi de la faire, VOLT. Dial. xxiv, 10. Il se peut que vingt apparences contre lui [l'accusé] soient balancées par une seule en sa faveur; c'est là le cas et le seul cas de la doctrine du probabilisme, ID. Pol. et lég. Sur les probabilités en justice. || Par extension. On semble s'être fait au barreau un système de probabilisme, tout à fait commode pour la mauvaise foi des plaideurs, MAMMONTZ, Évo. t. v, p. 322. — ETYM. Lat. probabilis, qu'on peut approuver. — PROBABILISTE (pro-ba-bi-li-st'), s. m. Partisan du probabilisme. — PROBABILITÉ (pro-ba-bi-li-té), s. f. || 1° Apparence de vérité. Il faut qu'ils [les faits d'une accusation] soient aussi certains que le sera le supplice auquel vous condamnez le coupable; car, si vous n'avez, par exemple, que vingt probabilités, ces vingt probabilités ne peuvent équivaloir à la certitude de sa mort, VOLT. Dict. phil. Vérité. Presque toute la vie humaine roule sur des probabilités, ID. Pol. et lég. Sur les probabilités en justice. Combien je dois être persuadé de la probabilité de mon hypothèse sur la formation des planètes, SURF. Théor. ter. Part. hyp. Évo. t. ix, p. 299. Nous errons dans les ténèbres, ou nous marchons avec perplexité entre des préjugés et des probabilités, ID. Quadr. t. i, p. 268. On peut accroître la probabilité d'une théorie, soit en diminuant le nombre des hypothèses sur lesquelles on l'appuie, soit en augmentant le nombre des phénomènes qu'elle explique, LA PLACE, Expos. iv, 16. || 2° Terme de mathématique. Doctrine, théorie, analyse, calcul des probabilités, l'ensemble des règles par lesquelles on peut calculer le nombre de chances qu'un événement de se produire. La suite de ces idées a conduit M. Bernoulli à cette question: si, le nombre des cas inconnus diminuant toujours, la probabilité du parti qu'on doit prendre en augmentant nécessairement, de sorte qu'elle vienne à la fin à tel degré de certitude qu'on voudra, FONTEN. Bernoulli. Le calcul des probabilités est appuyé sur cette supposition, que toutes les combinaisons différentes d'un même effet sont également possibles, D'ALBERG. Quest. calc. Probab. Évo. t. iv, p. 291, dans POUSSIN. Dans le calcul des probabilités, on désigne la certitude par l'unité, c'est-à-dire que l'on suppose égal à un le nombre des combinaisons possibles qui renferment l'événement dont on cherche la probabilité, ou dans lesquelles cet événement n'entre point; la probabilité de l'événement, représentée alors dans une fraction, est le nombre des combinaisons dans lesquelles l'événement a lieu, AVERT. des éditeurs, dans VOLT. Pol. et lég. Sur les probabilités en justice. L'analyse est le seul instrument dont on se soit servi jusqu'à ce jour dans la science des probabilités, pour déterminer et fixer les rapports du hasard, SURF. Ess. arith. mor. Évo. t. x, p. 139. Dans tous les jeux, les paris, les risques, les hasards, dans tous les cas, en un mot, où la probabilité est plus petite que un dix-millième, elle doit être et elle est en effet pour nous absolument nulle, ID. ib. t. x, p. 86. La probabilité d'un événement se mesure par une fraction dont le numérateur est le nombre des cas favorables, et le dénominateur le nombre de tous les cas possibles, favorables ou contraires, PINEL, Intit. Mém. sc. 1807, 1<sup>er</sup> sem. p. 173. || Probabilité simple, celle d'un événement qui ne peut dépendre que de l'action simple d'un certain nombre de causes du même ordre. || Probabilité composée, celle dans laquelle on doit considérer simultanément plusieurs probabilités simples ou l'action de différents genres de causes. || Probabilités de la vie, durée probable de la vie qu'a un individu à chaque âge. La connaissance des probabilités de la durée de la vie est une des choses les plus intéressantes dans l'histoire naturelle de l'homme, SURF. Prob. de la vie, Évo. t. x, p. 217. || 3° Terme de casuistique. La doctrine des opinions probables. Ôtez la probabilité, ou ne peut plus plaire au monde; mettez la probabilité,

ou ne peut lui déplaire, PASC. Pens. xxiv, 12, 13. HAVET. Les trois marques de la religion: la pureté, la bonne vie, les miracles; ils [les jésuites] détruisent la perpétuité par la probabilité, la bonne vie par leur morale, les miracles en détruisant leur vérité ou leur conséquence, ID. ib. xxii, 12. Mon révérend père, lui dis-je, que le monde est heureux de vous avoir pour maîtres que ces probabilités sont utiles! ID. Prot. vi. Voilà comment les opinions s'élèvent peu à peu jusqu'au comble de la probabilité, ID. ib. xiii. — HIST. xiv<sup>e</sup> s. Bien est voir [vrai] que cest n'est a aucune probabilité, ORESME, Eth. vii, 13. || xv<sup>e</sup> s. Nonobstant que telle raison ait quelque apparence de probabilité, PASC. x, 9. — ETYM. Lat. probabilitatem, de probabilis, probable. — PROBABLE (pro-ba-bi'), adj. || 1° Qui a une apparence de vérité. Il n'est pas probable qu'il ait cela. Toute question n'est pas susceptible de démonstration; mais il faut examiner ce qui est le plus probable, non pas pour le croire fermement, mais pour croire au moins qu'il est probable, MEL. lit. ou P. Tournemine. || 2° Qu'il est raisonnable de supposer. Cela est bien peu probable. || 3° Terme de casuistique. Opinion probable, celle qui est fondée sur des raisons de quelque considération, soutenues par un auteur grave. Voilà de quelle manière ils [les jésuites] se sont répandus par toute la terre à la faveur de la doctrine des opinions probables, qui est la source et la base de tout ce dérèglement, PASC. Prot. v. || S. m. Le probable, ce qui est probable. Est-ce que le P. Bauny et Basile Ponce ne peuvent pas rendre leur opinion probable? Je ne me contente pas du probable, lui dis-je, je cherche le sûr, PASC. Prot. v. — HIST. xiv<sup>e</sup> s. Les astrologiens ont au cognissance prouvable des meurs et des conditions des gens en general, le Songe du vergier, i, 17. || xv<sup>e</sup> s. En forme probable [probante] et authentique, CARL. viii, 33. — ETYM. Lat. probabilis, de probare, prouver. — PROBABLEMENT (pro-ba-bi-man), adv. Dans une façon probable. Notre opinion [que les juges ne peuvent prendre de l'argent des parties] est probable, le contraire est probable aussi. — En vérité, on trouve que M. le premier président a pu que probablement bien fait [en défendant aux officiers de recevoir de l'argent], PASC. Prot. viii. Je sais certainement qu'il [la Bletterie] veut être de l'Académie, et probablement il en sera, VOLT. Lett. d'Alembert, 31 déc. 1768. — HIST. xiv<sup>e</sup> s. L'en peut bien parler en science certain si comme en mathematiques, et en autres non, mais tant seulement probablement et vraisemblablement, ORESME, Eth. 30. — ETYM. Probable, et le suffixe ment. — PROBANT, ANTE (pro-ban, ban-1'), adj. Terme de palais. Qui prouve. Pièce probante. Il y a une forme dans un acte quand il y man un quelconque pour le rendre probant et authentique, PASC. NANT. || En forme probante, en forme authentique. — HIST. xvi<sup>e</sup> s. Le tout en forme probante, ID. x, 2. — ETYM. Lat. probantem, de probare, prouver. — PRORATION (pro-ba-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Dans quelques ordres religieux le noviciat, parce qu'on y met comme à l'essai les novices. || 2° Il se dit aussi du temps d'essai qui précède le noviciat. S'enfermer dans le noviciat et recevoir, pendant une année de probation, des leçons, BOUHAL. Pensées, t. II, p. 449. Faut-il n'avez pas eu besoin de probation pour être probablement honnête homme, RAULZ. Liv. v, lett. 3. — HIST. xiv<sup>e</sup> s. Et ce appert à tous que la probation, ORESME, Eth. 148. || xvi<sup>e</sup> s. La probation est dure, mais nos peres en ont eu d'autres plus santes, et sont demeurés constants, CALV. Lett. Jacques de Bourgoigne, p. 126. Je dispute de la probation et dis, puisqu'il n'y a nulle probation, il faut tenir tout cela pour fable, ID. Just. 457. — ETYM. Provenç. proazo, probatio; occitan. probacion; ital. probazione; de lat. probatorum, de probare, prouver. — PROBATIQUE (pro-ba-ti-k'), adj. Terme de la loi juédique. À Jérusalem, piscine probatique, piscine du détail, réservoir d'eau, près du temple de Salomon, où étaient lavés les animaux qui ne valent servir aux sacrifices. — ETYM. Lat. probaticus, de probare, prouver, de probator, menu détail. — PROBATOIRE (pro-ba-toi-r'), adj. Se dit d'un

acte constatant la capacité d'un étudiant. Acte probatoire. Ces élèves sont appelés, à la fin de la troisième année d'étude, à subir les examens probatoires pour le titre de pharmacien de première classe, *Moniteur univ.* 21 mai 1867, p. 613, 2<sup>e</sup> col.

— ETYM. Lat. *pr* batorius, de *probare*, prouver. **PROBÉ** (pro-bé), adj. Qui a de la probité. C'étaient les plus probes et les plus disciplinés qui parlaient ainsi demandant qu'on leur livrât les restes de Moscou brûlé), et l'on n'avait rien à leur répondre, *Annales de Nap.* VIII, 2.

— REM. Probe ne se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835. Il n'est pas non plus dans Richelot.

— ETYM. Lat. *probus*.

**PROBITÉ** (pro-bi-té), s. f. Exacte régularité à remplir tous les devoirs de la vie civile. Une probité passionnée, indocile, impétueuse, qui suit plutôt la fougue de la nature que la discipline de la raison, qui a plus de courage que d'adresse, *Palz. De la cour*, 6<sup>e</sup> disc. La probité sévère est digne qu'on l'estime; Elle a tout ce qui fait un grand homme de bien, *cons. Othon*, II, 4. Examiner hardiment et sévèrement; bas toute tendresse! car j'ose bien vous dire que, sur le fait d'une probité tédés-acte et d'une fidélité sincère, je ne crains ni le roi, ni vous, ni tout le genre humain ensemble. *Lettre de Vaudan à Louvois*, *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> février, 1862, p. 632. Celui qui dit incessamment qu'il a de l'honneur et de la probité, qu'il ne nuit à personne, qu'il consent que le mal qu'il fait aux autres lui arrive, et qui jure pour le faire croire, ne sait pas même contrefaire l'homme de bien, *LA RAY.* V. Ils sont hommes de probité, femmes régulières, *mass. Carême. Moutois riche*. La fidélité aux lois, aux mœurs et à la conscience fait l'exacte probité, *duclos, Consid. mœurs*, IV. La probité est la vertu des pauvres; la vertu doit être la probité des riches, *id.* *ib.* Le jour où le ministre se vanta d'avoir dans son portefeuille le tarif de toutes les probités de l'Angleterre, *NATAL, Hist. phil.* XII, 2. C'est la probité même, c'est un homme plein de probité.

— SYN. PROBITÉ, INTÉGRITÉ. La probité est uniquement relative aux devoirs envers autrui et aux devoirs de la vie civile. L'intégrité s'attache l'idée particulière d'une pureté qui ne se laisse entamer ni corrompre.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La probité, qui n'est accompagnée de l'heur, est toujours méprisée, *n'ava. Conf.* II, 9. Sa probité [de Jeanne Gray], sa doctrine aux langues grecque et hébraïque et sa constance rendirent sa mort efficace, *id.* *Hist.* I, 76.

— ETYM. Lat. *probitatem*, de *probus*, probe.

**PROBLÉMATIQUE** (pro-blé-ma-ti-ké), adj. 1<sup>o</sup> Qui a le caractère du problème. Il me rebuta rudement, et me dit que ce n'était pas là le point; qu'il y en avait de ceux de son côté qui tenaient que la grâce n'est pas donnée à tous; que les examinateurs mêmes avaient dit en pleine Sorbonne que cette opinion est problématique... *PASC.* *Proc.* I. Il est avantageux aux grands que toutes les matières soient problématiques pour la flatterie; quoi qu'ils fassent, ils ne peuvent manquer d'être loués, *VOLTEN. Dial.* 1<sup>er</sup>, *Auguste, Arétin*. || Jugement problématique, se dit, dans le kantisme, des jugements dans lesquels le rapport de l'attribut au sujet n'est conçu que comme simplement possible. On l'oppose à jugement assertorique ou apodictique. || 2<sup>o</sup> Dont on peut douter. Nouvelle problématique. Au président de Maisons, dont la probité était moins que problématique, *RETZ, Mém.* I, II, liv. III, p. 161, dans *ROUSS.* Le mariage de Louis XIV et de Mme de Maintenon fut toujours problématique à la cour, *VOLT.* *Louis XIV*, 27. || 3<sup>o</sup> Équivoque. Conduite problématique.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Question problématique, à savoir, qui est cause de surdité, *PARRÉ, XVI*, 50.

— ETYM. *Προβληματικός*, de *πρόβλημα*, problème.

**PROBLÉMATIQUEMENT** (pro-blé-ma-ti-ke-man), adv. D'une manière problématique. Il trouva dans son disciple de si heureuses dispositions, qu'il lui fit soutenir problématiquement une thèse de logique à l'âge de neuf ans et demi, *VOLTEN. Témery*.

— ETYM. *Problématique*, et le suffixe *ment*.

**PROBLÈME** (pro-blé-mé), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme de mathématique. Toute question où l'on indique le résultat qu'on veut obtenir, et où l'on demande les moyens d'y parvenir; ou bien l'on indique les moyens et l'on demande le résultat. Problème d'algèbre, de géométrie. || On dit de même problème d'astronomie, de physique, etc. || Fig. Tout problèmes

est un problème... la mort est un problème aussi, je le résoudreai bientôt, *VOLT.* *Lett. Delisle*, 26 mars 1776. || 2<sup>o</sup> Proposition douteuse qui peut recevoir plusieurs solutions. Problème de métaphysique, de morale. Il devrait vous paraître affreux que votre salut fût devenu un problème, *mass. Carême. Naliv*. || 3<sup>o</sup> En général, tout ce qui est difficile à expliquer, à concevoir. L'homme est dans ses devoirs un étrange problème, *ANNOTAUR, Meunier de Sars-Souci*. || Cet homme est un problème, sa conduite est un vrai problème, il est difficile de définir son caractère, d'expliquer sa conduite. || On dit de même: Cette affaire est un problème.

— ETYM. *Πρόβλημα*, de *πρόβλημι*, jeter en avant, de *πρό*, en avant, et *βάλλω*, jeter.

**PROBOLE** (pro-bo-lé), s. f. Terme de théologie. Génération du Fils par l'extension de la substance du Père. Origène, grand platonicien, rejeta la probole comme indigne de la majesté divine, *MONNET, Œuv. métr.* I, XVIII, p. 117 dans *ROUSS.*

— ETYM. *Προβόλη*, extension, de *πρό*, en avant, et *βάλλω*, jeter.

**PROBOSCHIE** (pro-bo-schi-dé), s. f. || 1<sup>o</sup> La trompe d'un éléphant. || 2<sup>o</sup> Organe oral ou trompe des insectes diptères. Ces petits éléphants ailés, pourvus de proboschides, s'acharneront sur ce corps nu, *SCAAR. Rom. com.* II, 16.

— ETYM. Lat. *proboscis*, de *προβόσκω*, de *πρό*, en avant, et *βόσκω*, paître.

† **PROBOSCIDE**, *ÉE* (pro-bo-schi-dé, dée), adj. Terme de zoologie. Qui est muni d'une trompe.

† **PROBOSCIDIEN**, *IENNE* (pro-bo-schi-dié, dién), adj. Terme de zoologie. Qui a le nez prolongé en une trompe. || S. m. pl. Les proboscidiens, famille de mammifères pachydermes à trompe, éléphant, tapir.

† **PROBOSCIROSTRE** (pro-bo-schi-ro-stré), s. m. Terme de zoologie. Saillie en forme de trompe que forme la tête de certains insectes.

— ETYM. *Proboscide*, et le lat. *rostrum*, bec.

† **PROBRAQUE** (pro-bra-ké), s. m. Terme de métrique ancienne. Pied composé d'une brève suivie de quatre longues.

— ETYM. *Πρόβραχος*, de *πρό*, en avant, et *βραχος*, bref.

† **PROCATARCTIQUE** (pro-ka-tar-kti-ké), adj. Terme de médecine. Saillie en forme de trompe. Cause procatarctique.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'externe [cause de maladie], dicte procatarctique ou primitive, est hors de notre corps, *PARRÉ, Introd.* 10.

— ETYM. *Προκαταρκτητικός*, de *πρό*, avant, *κατά*, et *ἀρχή*, commencement.

1. **PROCÈDE**, *ÈRE* (pro-sé-dé, dée), part. passé de procéder. Terme de palais. Bien jugé, mal procédé, c'est-à-dire l'affaire a été bien jugée au fond, mais on n'y a pas gardé toutes les formalités requises. || Dans le langage général, tant a été procédé, tant fut procédé, c'est-à-dire on fit si bien. Cavoie était cruel [envers Mlle de Coëtlogon]; tant fut procédé, que le roi et même la reine le lui reprochèrent, et qu'ils exigèrent de lui qu'il fût plus humain, *ARÉTIEN*, 34, 141. Tant fut procédé, que la tête du bon curé se brouilla, et bientôt il s'assoupit, *duclos, Œuv.* I, VI, p. 166.

2. **PROCÈDE** (pro-sé-dé), s. m. || 1<sup>o</sup> Manière d'agir d'une personne envers une autre. Pour témoigner à tous qu'à regret je permets un sanglant procédé [un combat singulier] qui ne me plut jamais, *cons. Cid*, IV, 5. Il est difficile de juger si un procédé net, sincère et honnête est un effet de probité ou d'habileté, *LA ROCHEFOUCAULT, dans RICHELLET*. Cela n'est pas le procédé d'un sot, *id.* 239. Mon âme vous remercie de la bonne opinion que vous avez d'elle, de croire qu'elle ait horreur des vilains procédés: vous ne vous êtes pas trompé, *id.* 181. Je ne vous parle guère de Mme de la Tréche; c'est que les flots de la mer ne sont pas plus agités que son procédé avec moi, *id.* 16 avr. 1673. Si vous avez jamais vu le procédé des académistes qui ont campos, vous trouverez que cette querelle y ressemble fort [de d'Harcourt et de la Feuillade, qui se jetèrent des aspiettes et des couteaux à la tête], *id.* d' *Russy*, 28 nov. 1688. Après l'indigne éclat d'un procédé si noir, *cons. Ariane*, V, 8. C'est une vengeance due à un homme de faire, par tout son procédé, d'une personne ingrate, une très-ingrate, *LA RAY.* IV. Le public n'est juge que des procédés, qui sont fort différents des procédures, *VOLT.* *Lett. Damilaville*, 18 sept. 1766. Elle s'écarterait mieux cent fois avant un mauvais procédé que de manquer de politesse, *GENLIS, Ad. et Th.* I, III, p. 178 dans *ROUSS.* Les

mauvais procédés, cela se pardonne; mais les mauvais propos, cela ne s'oublie pas, *RICARD, Vireux coméd.* ac. I. || Fig. Nous avons chaud, nous autres; il n'y a plus qu'en Provençe où l'on ait froid; je suis persuadée que notre chaise [de sainte Geneviève] a fait ce changement; car sans elle nous apercevions, comme vous, que le procédé du soleil et des saisons était changé, *id.* 24 juill. 1676. || 2<sup>o</sup> Au plur. Il se dit des bons procédés. C'est un homme qui ne connaît pas les procédés. C'est un homme à procédés. Manquer de procédés. Pour couvrir d'un vernis de procédés la laideur du vice, *J. J. sous. Lett. d'Além.* || Cet homme a des procédés avec tout le monde, il se conduit avec tout le monde d'une manière honnête. || 3<sup>o</sup> Manière de faire une opération, soit chimique, soit pharmaceutique, soit chirurgicale. Un procédé nouveau. On y donne un procédé pour convertir le mercure en or... *id.* *surv. Min.* I, V, p. 246. || 4<sup>o</sup> Anciennement. Préliminaire de duel entre gens d'épée. Je ne comprends pas que vous parlez si bien d'un procédé; pour moi, je crois que vous avez eu quelque affaire en Bretagne, qui vous a appris cette langue, *id.* *de Sévigné*, dans *id.* 7 sept. 1688. Il [le fils de Mme de Sévigné] a été spectateur des deux armées rangées si longtemps en bataille; voilà la seconde fois qu'il n'y manque rien que la petite circonstance de se battre; mais, comme deux procédés valent un combat, je crois que deux fois à la portée du mousquet valent une bataille, *id.* 28 mai 1676. Je trouve qu'au commencement de la troisième race, la jurisprudence était toute en procédés; tout fut gouverné par le point d'honneur, *MONTESSQ. Espr.* XVIII, 19. || Fig. On ne demande qu'à tourner toutes plaintes et en procédés contre moi, *id.* *id.* 126. || 5<sup>o</sup> Petit rond de cuir que l'on applique au bout d'une queue de billard. Queue à procédé. || Manière de se servir de la queue à procédé.

— ETYM. *Procédé* 1.

**PROCÉDER** (pro-sé-dé). La syllabe *éd* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je procède, excepté au futur et au conditionnel: je procéderai, je procéderais), v. a. || 1<sup>o</sup> Proprement, s'avancer vers, d'où se mettre à une besogne. Procédons par ordre. Voulez-vous que nous procédions au testament? *MOI. Mal. imag.* I, 9. Je vous défends de la part de la médecine de procéder au mariage que vous avez conclu, *id.* *Pourc.* II, 2. De quelque manière que l'on procède à cette préparation de l'or et de l'argent, qui, dans la nature, ne sont le plus souvent qu'une masse commune, *id.* *surv. Min.* I, IV, p. 280. Nous procédons toujours lentement, d'idées sensibles en idées sensibles, *J. J. sous. Ém.* III. || Cet ouvrage procède bien, il est bien conduit. || Cet orateur procède par périodes, il ne fait que des phrases périodiques. || Ce poète procède par distiques, ses vers marchent deux à deux. || 2<sup>o</sup> Agir en quelque affaire que ce soit, de telle ou telle manière. On ne peut procéder avec trop de mesure, *MAIET, Soliman*, III, 7. Voilà un homme qui procède par la connaissance de la nature du corps, *BOSS.* *Nouv. myst.* 6. Je le prie seulement [Turgo] qu'on fasse une liasse de toutes nos requêtes; après quoi, il examinera un jour à loisir ce qu'il voudra accorder ou refuser; cette manière de procéder avec le ministère me paraît la moins gênante et la plus honnête, *VOLT.* *Lett. Voltaire*, 26 avr. 1778. || Substantivement. Mais si ce procédé encore l'est nouveau, *GENLIS, Dial.* || 3<sup>o</sup> Terme de palais. Agir en justice. On procède contre les Macédoniens qui nient la divinité du Saint-Esprit, *GENLIS, Hist. de Théodose*, II, 46. Il n'y a pas deux cents ans qu'en France on procédait contre les rats avec les mêmes formalités que contre les hommes, *SAINTE-FLORENT, Ess. Paris*, *Œuv.* I, V, p. 368, dans *ROUSS.* On n'avait point procédé contre Jean sans Peur quand il assassina le duc d'Orléans, *VOLT.* *Neveu*, 28. Le parlement devait procéder contre moi avec la dernière rigueur, *J. J. sous. Conf.* 31. || Procéder criminellement contre quelqu'un, le poursuivre en justice comme criminel. || Procéder militairement, procéder contre quelqu'un sans observer les formes de la justice. || 4<sup>o</sup> Terme de théologie. Être engendré (le sens de venir en avant ayant passé au sens de production). Il ne suffit pas pour la salut de savoir que le Saint-Esprit est la troisième personne de l'adorable Trinité, qu'il est consubstantiel au Père et au Fils, qu'il procède éternellement de l'un et de l'autre, *BOSS.* *Myst. Pentecôte*, I, I, p. 431. Ce ne fut que vers le neuvième siècle que l'Église latine statua par degrés que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, *VOLT.* *Dict. phil. Christianisme*. || 5<sup>o</sup> Par une déri-













se perpétuent. Chaque animal produit son semblable. Apprenez d'elle enfin quel sang vous a produit, l'inceste... *coan. Hérael v. 8.* || Absolument. Nous ignorons si le sabbat ne produirait pas avec le cheval ou l'âne, *surv. Quadrup. l. 1, p. 268.* La brebis produit avec le bouc aussi bien qu'avec le bétier, et produit toujours des agneaux, des individus de son espèce; le bétier, au contraire, ne produit point avec la chèvre, *id. ib. t. v, p. 267.* || 6° Il se dit, en un sens analogue, de la terre, d'un pays, d'un arbre, etc. Ne semez en un champ que ce qu'il peut produire. Ce pays produit de l'or. Ces arbres produisent de beaux fruits. Gouvernez cette rive [l'Amérique] en malheurs si féconde, Qui produit les trésors et les crimes du monde, *volt. Als. 1, 1.* || Absolument. Cet arbre commence à produire. || Fig. Ce pays, ce siècle a produit beaucoup de grands hommes, beaucoup de grands hommes sont nés dans ce pays, dans ce siècle. Chaque climat produit des favoris de Mars, *boil. Ept. 1.* C'est assez pour moi, Traître, qu'elle [ma famille] ait produit un monstre tel que toi, *aac. Andr. v, 3.* Ce même pays, qui n'a jamais produit un grand peintre, un grand statuaire, un bon musicien, l'Angleterre, a produit d'excellents poètes, *MARTELLE, Œuv. t. ix, p. 362.* Plusieurs villes se glorifient d'avoir donné le jour à Homère; aucune ne dispute à Paros l'honneur ou la honte d'avoir produit Archiloque, *RASTRIET. Anach. ch. 74.* || 7° Il se dit en parlant de l'agriculture et de l'industrie. Cette manufacture produit des objets d'une grande utilité. || Absolument. Les moyens de produire comparés avec la consommation || 8° En parlant des ouvrages de l'esprit et de l'art, faire, créer. Je tiens cette comédie une des plus plaisantes que l'auteur ait produites, *vol. Crit. 3.* Que produira l'auteur après tous ces grands cris? La montagne en travail enfante une souris, *boil. Art p. III.* || Absolument. Qu'il y a loin des paroles à la chose, et que ce n'est pas tout un de produire que de concevoir, d'exécuter que de discuter l'art, *de la cour, 4<sup>e</sup> disc.* Le génie qui produit restera toujours aussi supérieur au copiste qui ne fait qu'imiter, que la nature est au dessus de l'art, *D'ALEMB. Éloges, d'Olivet.* À mesure qu'il [P. L. Courier] produit, on peut remarquer son allure plus dégagée, plus libre; sa manière se séparant de plus en plus de celle des écrivains auxquels on a pu d'abord le comparer, *a. CARREL, Œuv. t. v, p. 212.* || Il se dit aussi de Dieu. L'homme qui n'est produit que pour l'infinité, *PASC. Fragm. sur le vide.* La choc actuel est cause naturelle ou occasionnelle de la communication actuelle des mouvements, par laquelle Dieu, sans changer de conduite, produit une infinité d'ouvrages admirables, *MALEBA. Rech. Éclair. liv. vi, t. iv, p. 270, dans POCHESS.* || 9° Donner du profit. Sa charge lui produit tant par an. À quel bon vous tourmenter? qu'est-ce que cela vous produira? Que l'ont produit tes dieux? quel bien l'ont-ils pu faire? *volt. Fanat. II, 5.* || 10° Causer, procurer, avec un nom de chose pour sujet. Son amour pour le duc lui produit votre haine, *ROTA. Vences. 1, 1.* Quoique cet esprit d'inclinité et d'indépendance soit également répandu dans toutes les hérésies de ces derniers siècles, il n'a pas produit universellement les mêmes effets, *BOSSUET, Reins d'Angl. Et la sévérité produit l'obéissance, volt. Alex. 1, 1.* || Avec un nom de personne pour sujet. Tout inconnu qu'il m'est, il produit ma misère, *coan. la Sué. v, 3.* Certainement, mes pères, nous serons capables de produire par là beaucoup de maux, si Dieu n'avait permis que vous ayez fourni vous-mêmes les moyens de les empêcher, *PASC. Proc. xvi.* Ce témoignage de l'impression qu'il avait produite sur Corinne le pénétra de la plus douce émotion, *STAEL, Corinne, II, 2.* || 11° Se produire, se voir. Se faire voir. Quel il vous osez, dit-elle, à mes yeux vous produire? *LA FONT. Féd. II, 2.* La théâtre... Chez nous pour se produire est un champ périlleux, *boil. Art p. III.* Les femmes qui avaient été si frivoles et qui s'étaient produites sur le théâtre, *WATSON. Fip. XXV, 21.* || Se faire connaître. Quelques modernes qui commencent à se produire, *coan. Mille, Paramer.* Dans le fracas, confus, embarrassé, Ver-vert gardait un silence forcé; Triste, timide, il n'osait se produire, Et ne savait que penser et que dire, *BOSSUET, Ver-vert, III.* || Se produire par la bouche d'autrui, se faire entendre par la bouche d'autrui. J'ai la plume féconde et la bouche stérile, Bon galand sur théâtre et fort mauvais en vie; Et l'on peut rarement m'écouter sans ennuï, Que quand je me produis par la bouche d'autrui, *coan. Filet et Pellusion.* En parlant des choses être produit. L'amitié modéra leurs feux

sans les détruire, Et par des traits d'amour sul encos se produire, *LA FONT. Phil. et Rouc.* Cette opinion [une opinion probable, chez les casuistes] se produit en sûreté sous le nom de spéculation, *PASC. Prov. XIII.* || Se faire connaître, être à soi-même son introducteur dans le monde, dans la société. Vous êtes toujours ce modeste Virgile qui eut tant de peine à se produire à la cour d'Auguste, *VÉN. t. XIX, p. 230.* Quoique M. Amontons n'entendit nullement l'art de se produire dans le monde, il était déjà connu des plus grands princes à force de mérite, *VONTEN. Amontons.* Il y a deux extrémités à éviter, quand on a quelque talent: l'empressement de se produire et l'affectation de se cacher, *COMTE DE CATLUS, Acad. de ces dames et de ces messieurs, Œuv. t. XII, p. 198, dans POCHESS.* Il pouvait, comme un autre, apprendre en étudiant; mais bien vite il vit que cela ne le menait à rien, et il aimait mieux se produire que s'instruire, *P. L. COU. Lett. d'HH. de l'Académie.* || HIST. xv<sup>e</sup> s. Jà pieça dame nature et beauté, pour montrer l'excellence de leur ouvrage, produiroit et formeront un corps de femme le plus beau que l'on pourroit gueres choisir [voir]. *ARESTA amorum, p. 298, dans LACURNE.* || XVI<sup>e</sup> s. Les femmes produisent bien toutes seules des moles, *MONT. 1, 31.* Surena, ayant fait assembler le senat de Seleucie, leur produisit les livres Impudiques d'Aristides qui sont intitulés les Milésiaques, *AMYOT, Crass. 71.* La fortune a matière assez plantureuse et ample pour produire des effets qui s'entre-ressemblent, *in. Scitor. 1.* Les grandes natures, ainsi comme elles produisent de grandes vertus, aussi produisent-elles de grands vices, *in. Démétr. 2.* || ETYM. Berry, produire; prov. produire; cat. produire; espag. producir; ital. produrre, du lat. producere, de pro, avant, et ducere, mener (voy. duire).

1. PRODUIT, ITE (pro-dui, dui-t), part. passé de produire. || 1° Exposé à la vue. Les lettres produites contre moi. Quoi! deux Amphitryonsiel nous sont produits! *mol. Amph. III, 5.* Si ce fils tant pleuré dans Messène est produit... *volt. Mérope, t. 4.* || 2° Mis en avant. Ô réplique subtile et produite à propos! *TRISTAN, Panthée, IV, 1.* Ces passages de saint Chrysostome déjà tant de fois produits, *aoss. Passages éclaircis, 5.* || 3° Introduit. Chamillard, produit à la cour pour faire la partie du roi au billard, *NECLOS, Œuv. t. v, p. 20.*

2. PRODUIT (pro-dui), s. m. || 1° Terme de procédure. Acte de produit, acte signifié pour déclarer qu'on a mis sa production au greffe. || 2° Ce que rapporte une terre, une maison, une charge, etc. Il vit du produit de sa terre, de sa plume, de son travail, etc. Le produit de ses ouvrages [de Voltaire], dont il ne tirait rien pour lui-même, *volt. Guerre de Gen. Avert. des éditeurs.* || Produit net, ce que rapporte un bien, après qu'on a déduit les frais et les charges. || 3° Particulièrement. Productions de l'agriculture et de l'industrie (en ce sens il s'emploie souvent au pluriel). Les produits agricoles, manufacturiers. Ces produits, ainsi que tous ceux de Java, sont portés à Batavia, *RATNAL, Hist. phil. II, 18.* || 4° L'être qui résulte de l'accouplement des animaux. Le produit de deux animaux dont les défauts se compenseraient exactement, *surv. Quadrup. t. 1, p. 76.* || 5° Terme de chimie. Résultat d'une opération artificielle ou naturelle. Le produit d'une cristallisation. Les produits volcaniques. || Produits chimiques, nom donné dans les arts et l'industrie aux corps simples ou composés, inorganiques ou organiques, à l'état de pureté, qui sont préparés dans les laboratoires, par des procédés chimiques, et livrés ensuite au commerce. || 6° Terme de physiologie. Parties qui, dans l'organisme, sont accessoires quant à la masse, et qui, quant à l'action, ne font que favoriser et perfectionner les actes des autres parties qui sont dites constituantes. La salive, la bile, la synovie sont des produits. || 7° Terme d'arithmétique et d'algèbre. Résultat d'une multiplication. Huit est le produit de deux multiplié par quatre. || Faux produit, opération subsidiaire employée dans les multiplications où entrent des nombres complexes.

— ETYM. Produit (i).

† PRODURE (pro-dûr), s. m. Terme d'antiquité. Nom donné aux présidents des sénats grecs.

— ETYM. ἰπρόδωρ, de πρό, avant, et δῶρ, siège.

† PROFUMÈNE (pro-fu-mè-ne), adj. Terme de médecine. Synonyme peu usité de prédisposant.

— ETYM. ἰπρόφωμος, de πρό, en avant, et φῶμος, conduire.

† PROEMBRYON (pro-an-bri-on), s. m. Terme de botanique. Organe de forme très-variée qui ré-

sulte immédiatement de la germination de la spore assexuée des fougères et des équisétacées, ainsi que de celle de la spore sexuée des marsiacées. Ce mot est aussi appliqué en zoologie à certaines phases de la reproduction des vers cestodées.

— ETYM. ἰπρό, auparavant, et embryo.

† PROEMBRYONNAIRE, (pro-an-bri-o-nèr), adj. Qui appartient au proembryon. Phase proembryonnaire.

† PROÈME (pro-è-m), s. m. Terme didactique. Préface, entrée en matière, exorde.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Regarder nous convient, comme nous emplitrons le convenant promis en nous proemmo, *CHA. DE PISAN, Charles V, 1, 16.* XVI<sup>e</sup> s. Appius Clodius, plaidant une cause, au proemmo son plaidoyer dit... *AMYOT, Cic. 36.*

— ETYM. Lat. proemum, de προέμω, qui vient de πρό, avant, et έμω, chemin.

PROÉMINENCE (pro-é-mi-nan-s), s. f. 1° État de ce qui est proéminent. La proéminence du globe de l'œil. || 2° Partie proéminente. Communément les brebis n'ont pas de cornes; mais elles ont, sur la tête, des proéminences osseuses aux mêmes endroits où naissent les cornes des bétiers, *surv. Quadrup. l. 1, p. 231.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Aucuns ont une ou plusieurs proéminences ou elevations en rondeur au crâne, outre le naturel, *PARÉ, III, 4.*

— ETYM. Proéminent; provenç. proeminencia.

PROÉMINENT, ENTE (pro-é-mi-nan, nan-t), adj. Qui est plus en relief que ce qui l'entoure. Elles [les Hotentotes] regardent un nez proéminent comme une difformité, *surv. Hist. nat. Homme, Œuv. t. v, p. 166.* || Se dit d'un organe qui fait saillie au-dessus d'un autre. Le filet est proéminent quand il dépasse l'anthere. || La septième vertèbre cervicale est appelée proéminente, à cause du développement de son apophyse épineuse.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Reduire... l'œil estant proéminent hors de son orbite, *PARÉ, Introd. 2.* Montre et declaration proéminente, *MONT. III, 389.*

— ETYM. Lat. proeminentem, de pro, en avant, et eminere (voy. éminent).

† PROEMPTOSE (pro-an-ptô-z), s. f. Terme d'astronomie. Se dit de ce qui a lieu quand la nouvelle lune arrive un jour plus tôt qu'elle ne devrait d'après le cycle des épactes. On dit aussi équation lunaire.

— ETYM. ἰπρό, avant, εμπτωσις, action de tomber dans de év, en, et πτωσις, chute.

† PROENCÉPHALE (pro-an-sé-fa-l'), adj. Terme de tératologie. Monstres proencéphales, et à strictement, les proencéphales, monstres qui ont l'encéphale situé en très-grande partie hors de la boîte cérébrale, et en avant du crâne.

— ETYM. Lat. pro, en avant, et encéphale.

PROFANATEUR, TRICE (pro-fa-na-teur, tri-a), s. m. et f. Celui qui profane les choses saintes. Le zèle qu'il [Jésus] eut pour le temple, et il chassa les profanateurs, démontra la sainteté de cette maison, jusqu'à la veille de sa ruine, *mat. 2<sup>e</sup> instr. past. 35.* || Fig. Nul autre que vous au monde n'a vu la prédiction [que Richelieu profanerait Mahon]: si vous l'avez fait lire à quel profanateur de ces mystères, il n'y a pas grand mal, *volt. Lett. Richelieu, 14 juin 1766.* || Ad. Avec le glaive fidèle De l'ange exterminateur Plongea dans l'ombre éternelle Un peuple profanateur, *J. A. BOSSUET, Odes, III, 10.*

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Profanateur, *ODIN, Diet.*

— ETYM. Lat. profanatoreum, de profanare, profaner.

PROFANATION (pro-fa-na-sion), en vers, (en trois syllabes), s. f. 1° Action de profaner les choses saintes. La profanation des églises, des vases sacrés. Nous les voyons [les jésuites] autoriser impunément... toutes les passions de la nature humaine, la profanation des sacrements... *PASC. Sermon sur l'Autel pour les curés de Paris.* Je mets au rang des profanations leurs tables, leurs festins et leurs oraisons, *PASC. Esth. 1, 4.* || 2° Fig. Abus des choses saintes et précieuses. Ces œuvres sont des profanations de l'art. Mme de Dangeau me propose de coucher dans le lit de M. l'évêque de Chartres: il ne s'en retournera de sa vie après une telle profanation, *MARTELLE, Lett. d' M<sup>e</sup> de Caylus, 1<sup>er</sup> avril 1718.*

— SYN. PROFANATION, SACRILÈGE. La profanation est une irrévérence commise envers les choses sacrées par la religion. Le sacrilège est un crime commis envers la divinité même.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Profanation, *ODIN, Diet.*

— ETYM. Lat. profanationem, de profanare, profaner.

† PROFANATOIRE (pro-fa-na-toi-r), adj. Qui

tonche, qui se rapporte à la profanation. Les tripotages, eu, si l'on veut, les intrigues politiques du Palais-Royal n'étaient pas étrangères à ces jongleries fanatiques des jansénistes et des convulsionnaires, BRANCHAMP, Souvenirs de la marq. de Créqui, t. IV, ch. 6.

— ETYM. Mot formé du lat. profanare, comme spiritualité d'aspérite.

**PROFANE** (pro-fa-né), *adj.* || 1° Qui n'appartient pas à la religion. Les auteurs profanes. Les historiens profanes. J'entendis un homme chanter un de ces airs profanes, srtv. 243. Mais, dans une profane et riante peinture, De n'oser de la fable employer la figure... BOUL. *Art p.* III. Tout profane exercice est banni de son temple, srtv. Ath. II, 7. || Poétiquement et dans le sens ancien, qui n'est pas sanctifié. Le monarque lui dit : Chétif hôte des bois... Nous n'appliquerons point sur tes membres profanes Nos sacrés ongles, LA FONT. *Fabl.* VII, 44. Ces accents dont Brama daigne emprunter l'organe, N'ont-ils point frappé une oreille profane ? C. DE LAVER. *le Paris*, II, 3. || Substantivement. Le profane, les choses profanes. Mêler le sacré au profane.

|| 2° Qui est contre le respect qu'on doit aux choses sacrées. Une conduite, une vie profane. Aux yeux ennemis dont se parent les cieux Il rend de profanes hommages, srtv. *Eith.* II, 9. Toute disposition qui nous conduit au péril est profane et criminelle, MASS. *Coréme*, Pâques. || 3° Substantivement. Celui qui n'appartient pas à l'ordre religieux. C'est des ministres saints la demeure sacrée; Les lois à tout profane en défendent l'entrée, srtv. Ath. III, 2. À mesure que l'entraîna dans les pays de ces profanes fils chrétiens aux yeux d'un musulman, il me semblait que je devenais profane moi-même, MONTESQ. *Lett. pers.* 6. || Chez les anciens, celui qui n'était pas initié à des mystères. Eloignez les profanes ! || Fig. Celui qui n'est pas initié aux mystères de quelque science, des lettres, des arts. Il ne comprend rien en peinture, c'est un profane. Ce sera un objet de scandale ou plutôt de joie pour les profanes, que des géomètres se partagent, FONTEN. *Renou.* Un jour que je le rencontrai ainsi dans une de ces cours de l'Institut que les profanes traversent irrévérencieusement pour raccourcir leur chemin, SAINT-ÉLME, *Portraits, Charles Nodier*. || Familiairement. Personne qu'on ne veut point admettre dans une société. || 4° Celui qui manque de respect pour les choses de la religion. Quelques-uns vous diront au besoin Quels dieux du haut en bas renversent les profanes, CORN. *Nicom.* III, 2. Si vous entrez par où, ainsi font les profanes, LA FONT. *Fabl.* IV, 3.

— HIST. XIV<sup>e</sup> S. La maison ainsi baillée par le dit religieux à notre receveur sera et demoura prophane (séculière), et non admortie, DU CAPOZ, *prophaneitas*. || XVI<sup>e</sup> S. Je dédaigne et laisse icy tout ce qu'en peut dire le commun, comme prophane, et trop indigne pour estre ouy en telle chose, CHARRON, *le Sagesse*, Préf. de la 2<sup>e</sup> édit.

— ETYM. Lat. profanus, de pro, en avant, et fanum, temple (voy. VANATIQUE) : quod pro fano est, ce qui est devant le temple, en dehors, livré au public, et de là profane.

**PROFANE**, srtv (pro-fa-né), *srtv.* || 1° Qui a été traité avec irrévérence, en parlant des choses sacrées. Un calice profané. Un caractère [celui d'ambassadeur] si cruellement profané [par le meurtre de Patkul] srtv. *Russ.* I, 19. || 2° Degrade. J'aime fort la beauté qui n'est point profanée, Et ne veux point brûler pour une abandonnée, MOL. *l'Ét.* III, 3. La Profession de foi du comte savoyard, ouvrage indignement prostitué et profané dans la génération présente, mais qui peut faire un jour révolution parmi les hommes, si jamais il y renaît du bon sens et de la bonne foi, J. J. ROUSS. *3<sup>e</sup> prom.* || 3° Dont on a fait mauvais usage (sens vieilli). Mandez-moi si vous n'entrevoyez point le temps où il [M. Trouvé] pourrait retourner dans votre chapitre, au lieu d'être ici méconnu et profané par le peu de justice qu'on a rendu jusques à son mérite, srtv. *d'Guizot*, 11 mai 1832.

|| 4. **PROFANEMENT** (pro-fa-ne-man), *adv.* D'une manière profane. Le froid peul Racine a beau faire; cet enfant dénature n'empêchera pas, profanement parlant, que son père ne soit un meilleur poète que Sully, srtv. *Facéties*, Pot-pourri.

— HIST. XVI<sup>e</sup> S. Profanement, COTORAVE.

|| 2. **PROFANEMENT** (pro-fa-ne-man), *s. m.* Action de profaner.

— HIST. XVI<sup>e</sup> S. Profanement, COTORAVE.

— ETYM. Lat. profanamento; de profanare, profaner.

**PROFANER** (pro-fa-né), *v. a.* || 1° Traiter avec irrévérence les choses de la religion. Puisque, en

tant que créatures, ils [les baptisés] doivent se tenir dans l'ordre des créatures et ne pas profaner le lieu qu'ils remplissent, et qu'en tant que chrétiens... PASC. *Lett. à Mme Perier*, 1<sup>er</sup> avr. 1644. On verra de David l'héritier détestable Abolir tes honneurs, profaner ton autel, srtv. Ath. v, 9. Va profaner des dieux la majesté sacrée, id. *Andr.* IV, 5. || Cette église a été profanée, il s'y est commis un meurtre, un assassinat, une action criminelle.

|| Par extension. Le royaume a été profané, et les princes sont foulés aux pieds, BOSS. *Reine d'Angleter.* Le fruit de l'adultère Profane insolemment le trône d'Angleterre, P. LASSON, *Maria St.* III, 6. || 2° Il signifie quelquefois rendre un objet sacré à un usage profane. Pour pouvoir réparer les vases sacrés, Il faut d'abord les profaner. Le premier coup de marteau profane un calice. || 3° Fig. Degrader, avilir une chose rare et précieuse. Mais l'amitié demande un peu plus de mystère; Et c'est assurément en profaner le nom Que de vouloir le mettre en toute occasion, MOL. *Mis.* I, 2. Et ne profanez pas des transports si charmants, srtv. *Phédre*, III, 6.

|| 4° Fig. et dans le discours ordinaire, faire un mauvais usage (emploi qui vieillit). Il ne faudrait point d'autre recommandation, et c'est profaner le pouvoir que vous avez sur moi l'un et l'autre, que de vous mettre en jeu, quand il est question de protégés une pareille prohibé, srtv. *d' M. et Mme de Guizot*, 4 août 1870. Belle Rochelonne, grandez-la pour moi [Mme de Grignan]; j'ai mérité mieux qu'elle coqueté avec M. de Vardeu, comme vous me le mandez, que de profaner une santé qui fait notre vie à tous, id. 30 oct. 1877.

|| 5° Se profaner, *v. réfl.* Faire un mauvais usage de soi-même (emploi qui vieillit). Retenez cette plume qui va si vite et si facilement... ne vous amusez point à répondre sur des nouvelles; ne vous profanez point, srtv. *d' Mme de Grignon*, 17 mars 1850.

— HIST. XVI<sup>e</sup> S. Ou sinon, contre toy je tourneray mes armes, profanant ma valeur sur tes fressales gendarmes, DESPORTS, *Rodomont*.

— ETYM. Lat. profanare, de profanus, profane.

**PROFECTIF, IVE** (pro-fé-ktiv, kti-v), *adj.* Terme de jurisprudence. Biens profectifs, biens qui viennent à quelqu'un des successions de ses père, mère ou autres ascendants.

— ETYM. Lat. profectus (voy. PROFIT).

|| 4. **PROFECTION** (pro-fé-kcion), *s. f.* Terme d'astrologie. Se dit d'un certain calcul par lequel les astrologues prétendaient faire parcourir un signe tous les ans à chaque planète.

— ETYM. Lat. profectio, avancement.

**PROFÈRE**, srtv (pro-fé-ré, réo), *part. passé* de proférer.

**PROFÈRER** (pro-fé-ré). La syllabe *fé* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette; je profère; excepté au futur et au conditionnel: je proférerai), *v. a.* Prononcer à haute et intelligible voix. Madame votre mérite fait une action digne de son ordinaire bonté de ne vouloir pas souffrir que l'on profère une si grande méchanceté sur ses terres, srtv. *Lett. de Mlle de Rambouillet*. Des termes dont un jour vous vous repentirez Avec plus de raison qu'ils ne sont proférés, MAIRET, *Solinon*, IV, 4. Il est dit expressément qu'elle [la mère de Samuel] ne parlait que dans le cœur; ses lèvres allaient sans proférer aucun mot, BOSS. *États d'Orléans*, v, 13. || Se proférer, *v. réfl.* Être proféré. Toutes les substitutions [fusteries] qui se peuvent proférer, srtv. *sim.* 72, 103.

— SYN. PROFÈRER, ARTICULER, PRONONCER. Proférer c'est prononcer des paroles à haute et intelligible voix. Articuler c'est prononcer distinctement ou marquer les syllabes en les liant ensemble. Prononcer c'est exprimer ou faire entendre par le moyen de la voix, BOCCAUD.

— HIST. XIII<sup>e</sup> S. J'ai soit ce que ti dit [tes dite] ne soient blau ne gaires poli, se tu les proferes gentiliement et de bele maniere et de biau deport, si seront il loé, BRUN. *LATINI*, *Tresor*, p. 363. || XVI<sup>e</sup> S. La tout feut par icelluy proféré avecques gestes tant propres, que... RAB. *Gorp.* I, 18. Nous disons sans apostrophes le barem, la haulteur... et, si ces mots se profèrent sans grande aspiration, la faute est enorme, RT. BOLET, dans *LIVRET*, la *Gramm. frans.* p. 412.

— ETYM. Prov. proferrere; cat. proferris; it. praferrire; du lat. proferre, de pro, en avant, et ferrere, porter.

**PROFÈSE**, srtv (pro-fé, fé-s), *adj.* || 1° Qui a fait les vœux par lesquels on s'engage dans un ordre religieux, après le noviciat expiré. Religieux profès. Religieuse professe. || Maison professe, maison dans laquelle résident les profès. Ce manuscrit [du P. Sicard, sur l'Égypte], déposé à la maison professe des

|| Profès, fut dérolé, CHATEAUB. *Général*, IV, IV, 1. || Il se dit, dans un sens analogue, des ordres de chevalerie. L'on commença dès le vendredi, comme je vous l'ai dit; ces premiers [la multitude des chevaliers] étaient profès avec de beaux habits et leurs colliers, srtv. 603. || 2° S. m. et / Un jeune profès. Une jeune professe. || Par plaisanterie. Et qui s'est dit profès dans l'ordre des cotons [association de gourmets], srtv. *Sol.* III. || Par extension. Il n'y avait alors aucun culte qui n'eût ses mystères, ses associations, ses catéchismes, ses initiés, ses profès, srtv. *Dict. phil.* *Baptême*. || Fig. En voilà assez pour des faussetés si vaines; ce ne sont là que des coups d'épau de vos notions, et non pas les coups d'importance de vos grands profès, PASC. *Proc.* XVI. [Les dues de Cherreuse et de Beauvilliers] à marches si compassées, si difficiles, en eux profès d'impuissance et d'impudence, mais qui se soutenaient parfois qu'ils n'en avaient pas fait les vœux, srtv. *L. VIII*, p. 220, éd. CHATELAIN. Il démentit les célèbres maximes Où nous liions qu'on ne vient aux grands crimes Que par degrés; il fut un scélérat Profès d'abord et sans noviciat, OMSBY, *Ver-cort*, III.

— HIST. XII<sup>e</sup> S. ... Helote fu athenese, Qui devant lort [était] nonain professe, *le Rose*, *an.* CII qui sont en religion et y ont esté de tel tans qu'il soient prophès, srtv. *M. XVI*, I. || XVII<sup>e</sup> S. Cette vertu supreme, ennemie professe et irreconciliable d'orgueil... srtv. *Mont.* I, 178. Il y avait d'autres mystères plus secrets, pour estre montrez seulement à ceux qui en estoient profez, srtv. *IV*, 161.

— ETYM. Provenç. profers; espagn. profesor; Ital. professo, du lat. profectus, qui a fait profession, de profiteri, déclarer, de pro, en avant, et feceri, avouer; de même radical que pater, dit, de pater, dire (comparez **PARLER**).

**PROFESSE**, srtv (pro-fé-sé, sée), *part. passé*.

**PROFESSER** (pro-fé-sé), *v. a.* || 1° Avouer publiquement, reconnaître hautement. Ce roi ne professait qu'en apparence la religion judaïque, BOSS. *Hist.* II, 6. Voilà bien du mal que j'ai dit de Théocrite et de Virgile, tout anciens qu'ils sont; et je ne doute pas que je ne paraisse bien impie à ceux qui professent cette religion que l'on s'est fait d'adorer l'antiquité, srtv. *Disc. sur l'Épique*, *Cher.* I, IV, p. 168, dans *ROZOUZ*. || Professor de. Ils professent de connaître Dieu, et ils le ruinent par leurs œuvres, BOSS. *Sermons*, *Haine pour la vérité*, I. || 2° Exercer. Professer un art, un métier. || 3° Enseigner publiquement. Libanius passa les trente-cinq dernières années de sa vie à Antioche, depuis l'an 354 jusque vers 380, et y professa la rhétorique avec un grand succès, AOLLIN, *Hist. anc. Civ.* I, II, 2<sup>e</sup> part. p. 781. || Fig. Mon cher et stimable professeur, moi ne professerez jamais que la vérité et le noble mépris des impostures et des imposteurs, srtv. *Lett. d' Mallet du Pan*, 30 avr. 1773. || Absolument. Il se sait pas professeur. || 4° Se professeur, *v. réfl.* Être enseigné publiquement. Ces doctrines hardies se professent depuis quelque temps.

— ETYM. Provenç. profesor; spagn. profesor; Ital. professore; du lat. profectus, qui a déclaré (voy. PROFÈRE).

**PROFESSEUR** (pro-fé-seur), *s. m.* || 1° Celui qui enseigne les lettres, une science, un art. Professeur en droit. Professeur de chant. Il [Arminius] trouva un terrible adversaire en la personne de François Gomar, professeur en théologie dans l'Académie de Leyde, rigoureux calviniste, s'il en fut jamais, BOSS. *Fort.* XIV, 18. Budé, Turnèbe, Ramus, Lambin, Muret, Buchanan, Passerat, Casaulon, tous professeurs dans l'Université ou au Collège royal, AOLLIN, *Traité des Ét.* VI, 2<sup>e</sup> part. II, 3. On sépare un livre de son auteur; mais on ne peut séparer un professeur de ses leçons, CONDORCET, *Buquet*.

|| Il se dit aussi des femmes. Mlle Agnès fut une mathématicienne célèbre, et professeur à Bologne, LEROBERT. || Par désignation, on a fait le féminin professeuse. Tite Live ne dit pas assurément qu'elle [des empoisonneuses] réduisit cet art en préceptes... Il ne parle point de cent soixante-dix professeuses ou sublimé corronifon en vert-de-gris, srtv. *Dict. phil.* *Empoisonnement*. || C'est un temps de chien et de professeur, c'est un très-mauvais temps, à cause que les professeurs sont obligés d'aller donner des leçons quelque temps qu'il fasse. || 2° Fig. Il se dit d'un homme, en parlant des doctrines qu'il affecte. Le monde n'a jamais manqué de charlatans: Cette science, de tout temps, fut en profanes très-fertile, LA FONT. *Fabl.* VI, 19. Ceux qui, voulant à tout prix être chefs de faction plutôt que professeurs d'opinions, avaient fondé leur société

sur l'intrigue et la calomnie... MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 261. || 3<sup>e</sup> Fig. Il se dit de celui qui exerce un art et en fait profession, par opposition au simple amateur. Ce n'est pas un simple amateur de musique, c'est un professeur, *Dict. de l'Acad.*

— REM. La féminine professeuse, bien que employé par Voltaire, ne parait pas devoir réussir. Aujourd'hui, on s'accoutume à dire professeur au féminin, comme on dit une femme auteur.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Ce seul livre n'est pas tant seulement pour les professeurs de cest art [chirurgie], mais pour... LANFRANC, f. 39.

— ETYM. Lat. *professorum*, de *professus*, qui a déclaré, exposé (voy. *PROFÈS*).

PROFESSION (profè-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1<sup>o</sup> Déclaration publique d'un sentiment habituel, d'une manière d'être habituelle. Ils reconnurent le Dieu véritable qu'ils faisaient profession de ne pas connaître, SACI, *Bible, Sagesse*, XII, 27. Eux qui faisaient profession d'une sagesse si austère, MOI. *Tart. Préface*. Moi, votre ami! rayez cela de vos papiers; J'ai fait jusques ici profession de l'être; MAI... *ib. Mèr.*, t. 1. L'Église ne peut subsister sans la profession de la vérité, BOSS. 2<sup>e</sup> acerr. 19. La profession du christianisme suffit pour faire partie du corps de l'Église, ce qu'il [Jurieu] avance contre M. Claude, qui ne compose le corps de l'Église que de véritables fidèles, *ib.* 3<sup>e</sup> acerr. 2. Vivre comme des impies sans aucune profession de culte, MARS. *Atent, Noël*. Ils [les sociéniens] sont encore en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils aient perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentiments, VOLT. *Mœurs*, 189. || Faire profession d'une religion, l'exercer ouvertement. || On dit de même: faire profession d'une doctrine. || Familièrement. Faire profession d'une chose, s'en piquer particulièrement. Que s'il [celui qui ne s'inquiète pas d'une autre vie] est avec cela tranquille, qu'il en fasse profession, qu'il en fasse vanité, PASC. *Pens.* IX, 4, édit. HAVET. La Providence, dont je desrais adorer tous les arrangements, faisant profession, comme je fais, d'être sa très-humble servante, sév. 27 janv. 1692. Il faut finir avec le même honneur et la même probité dont on a fait profession toute sa vie, *ib.* 16 nov. 1684. On avait déclaré les épicuriens incapables d'être initiés aux mystères, parce que c'étaient des gens qui faisaient profession de s'en moquer, VOLTAIRE. *Oracles*, t. 3. || Profession de foi, formule qui contient les principes de religion auxquels on est attaché. Il [M. de Voltaire] donna à cet abbé Gaultier, qui la lui demanda, une profession de foi écrite tout entière de sa propre main, et par laquelle il déclare qu'il veut mourir dans la religion catholique où il est né, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 1<sup>er</sup> juill. 1778. || Profession de foi du vicairé savoyard, profession de déisme que M. Rousseau dans son *Emile*, et qu'il met dans la bouche d'un vicairé savoyard. || Par extension, profession de foi, écrit qui renferme les opinions politiques et sociales d'un candidat à la députation ou de tout autre. || Profession de foi, ou simplement, profession monarchique, républicaine, etc. || 2<sup>o</sup> État, emploi, condition. La profession d'avocat, de médecin. Un père et un frère qui ont fait profession des mathématiques, BRUC. *Dioptr.* 4. Le voilà reçu dans la profession qu'il doit faire, sév. 470. Je ne suis ni lettré ni un homme de finances, et j'aurais mauvaise grâce de chercher de la gloire et des avantages par des choses qui ne sont pas de ma profession, VATE. *Dîme*, p. 2. Son père fut sur lui les yeux communs des pères: il le fit étudier pour le mettre dans sa profession, ROTHE. *Hartsocker*. L'Europe serait aujourd'hui aussi ignorante, ou même elle serait à peine sortie de la barbarie, si les professions avaient continué d'être héréditaires et exclusives, COMTE. *Hist. anc.* III, 97. Tout homme a plus ou moins les vices de sa profession; La Métrique, dont vous me parlez, n'avait point ceux de la science; car on s'effrite il n'était pas du tout médecin; il cherchait seulement à être athée: c'était un fou, et sa profession était d'être fou; mais ceux qui vous ont dit qu'il était mort repentant, sont de la profession des menteurs, VOLT. *Lett. Bertrand*, 4 sept. 1760. Il n'y a point de profession qui n'exige un homme tout entier, BOCCOS. *Consid. mœurs*, 12. || De profession, par la profession qu'on exerce. L'auteur de profession. Froid de profession. Les poètes romains faisaient mettre les monologues en musique par des musiciens de profession, COMTE. *Corn. hum.* II, t. 2.

|| Fig. De profession, qui a l'habitude invétérée de. Et de profession je ne suis point galant, VOLT. *Éc. des mœurs*, t. 1. Rien n'est trop hardi pour des calomnie-

teurs de profession, PASCAL, *Prov.* XVI. Je ne comprends pas bien l'amour de profession, sév. 302. Des chrétiens de profession, mais qui, n'en ayant que le nom et que l'apparence, raisonnent sur l'autre vie comme des épicuriens, BOUAD. 16 *Dim.*, après la Pentecôte, *Dominic.* t. III, p. 440. Il était Suisse de nation, empolonneur de profession, HAMILLT. *Gramm.* 2. || 3<sup>o</sup> Acte qui consiste à faire solennellement les trois vœux de religion, qui sont pauvreté, obéissance et chasteté: il suit le noviciat, et alors on est profes. Marie-Angélique Arnauld, par un usage qui n'était que trop commun en ces temps-là, en fut faite abbesse, n'ayant pas encore onze ans accomplis; elle n'en avait que huit lorsqu'elle prit l'habit, et elle fit profession à neuf ans, SAC. *Hist. Port-Royal*, dans BOUGERS. || 4<sup>o</sup> Anciennement. Action de professer, professorat. M. Grevius a reçu ses patentes d'historiographe du roi d'Angleterre, et, ayant demandé une diminution de travail académique... on lui a donné un adjoint dans la profession des belles-lettres, qui fera la moitié des leçons de M. Grevius, SAYLÉ, *Lett. d M.* 3<sup>o</sup>, 7 mars 1697.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Souvenir vous devroit de la profession Qu'offristes sur l'autel à vostre enunctiun, *Th. le mari.* 80. || XIII<sup>e</sup> s. Une dame prist robe de religion, ne n'entra pas, ne ne fiat profession, et puis geta l'ahist et se maria, *Liv. de joat.* 193. || XVI<sup>e</sup> s. Il renonce en ses œuvres le Seigneur, lequel il confesse de bouche, et par ainsi n'est chrétien que de titre et profession, CALVIN, *Instit.* 603. Un homme de ma profession [condition], MONT. 1, 47. Cesar parle des offices de sa profession, de la vaillance et conduite de sa milice, *ib.* 1, 67. La religion de quoy vous faites profession, *ib.* 1, 128.

— ETYM. *Prov.* *professio*; espagn. *profesion*; ital. *professione*; du lat. *professione*, qui vient de *professus*, qui a exposé, déclaré (voy. *PROFÈS*).

† PROFESSIONNEL, E-ELLE (profè-sion-nél, nè-l), adj. Néologisme. Qui concerne une profession, qui tient à une profession. Des préjugés professionnels. || Enseignement professionnel, cours, établissements où l'on prépare aux différents métiers. || On dit de même: cours professionnels, écoles professionnelles pour les jeunes filles.

PROFESSO (EX) (èks-pro-fè-sso), loc. adv. En homme qui connaît son sujet, qui professe la chose. Passages où saint Thomas parlait ex professo de l'amour de charité, BOSS. *Rep. de quatre lett. de M. de Cambrai*, 14.

— ETYM. Lat. *ex, de, et professor*, déclaré, exposé (voy. *PROFÈS*), mot à mot: d'après ce qui est publié, connu.

PROFESSORAL, ALE (pro-fè-so-ral, ra-l'), adj. Qui appartient à un professeur. Un ton professoral. Les devoirs professoraux.

— ETYM. Lat. *professor*, professeur. PROFESSORAT (pro-fè-so-ra; le t ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. Emploi de professeur. || Durée des fonctions de professeur.

— ETYM. Lat. *professor*, professeur. PROFESSORIAL, ALE (pro-fè-so-ri-al, a-l'), adj. S'est dit quelquefois au lieu de professoral. L'auteur supprima, dans la dernière édition, toutes les théories hypothétiques qu'un reste d'esprit professoral (ce sont les termes) avait laissées dans les précédentes, CONDORCET, *Lieutenant*.

† PROFICIAT (pro-fici-a-t'), s. m. Ancien terme. Bon succès. Je vous salue un bon proficiat, puis-riez-vous réussir dans votre entreprise? || Proficiat! s'est dit quelquefois par exclamation, lorsqu'une personne éternue ou pendant qu'elle boit. || Droit que les évêques levèrent sur les ecclésiastiques, et qui faisait partie des louables coutumes.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Du masque de ces louables coutumes prirent leur source les décimes, les annates de la cour de Rome, les dépens des archidiacres, les proficiats et cathédraux que les évêques prenoient pour leurs bienvenus, PASCAL, *Rech.* III, p. 262, dans LACTANCE. L'on fait aussi des lettres missives de proficiat ou de congratulation quant aucun de nos amis a obtenu quelque office ou bénéfice... PASCAL, *Art. de rhét.* t. 1, p. 140, dans LACTANCE.

— ETYM. Lat. *proficiat*, fasse profit, de *proficere* (voy. *PROFIT*).

PROFIL (pro-fil), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme de peinture. Trait, délimitation du visage d'une personne vu par un de ses côtés. Une tête de profil. Ne puis-je point de face ou du moins de profil? Vous gu gu'er un moment, ô charmante Isabelle? SCARR. *Jodèle* III, 7. Je ne crois pas qu'on voudrait accorder à l'histoire le même privilège qu'à la peinture, qui a inventé l'art du profil pour représenter de côté un prince qui avait perdu un oeil, BOCCOS, *Hist. anc. Giv.* t. III, p. 14, dans

BOUGERS. Un M. Laliaud de Nîmes, lequel m'écrivait de Paris, pour me prier de lui envoyer mon buste de marbre, J. J. ROUSS. *Confès.* 2<sup>e</sup> édit dit qu'il [Hubert de Genève] avait des yeux sortant des doigts; les mains derrière le dos, il se coupait en profil un portait aussi ressemblant, et plus ressemblant même qu'il ne l'aurait fait, crayon, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Terme de menuiserie. Profil perdu, celui qui est légèrement enfoncé en arrière, de manière à montrer un peu de la face arrière de la tête et un peu moins de la face antérieure. || Fig. J'ai caché le côté différent en me peignant de profil, J. J. ROUSS. *Prom.* 4. L'éloquence ne se use pas autrement; elle ne peint jamais que le profil, D'ALEMB. *Apolog. de l'étude*, *Év.* t. IV, p. 300. Dans BOUGERS || 2<sup>o</sup> Il se dit des linéaments d'un visage vu de côté. Il m'honore de son aspect, mais ce qu'il me trouve le profil de l'empereur... MARMONTEL, *Contes mor. Connais.* Des profils des évêques, avec de grands nez à la romaine, VOLTAIRE. *Ad. et Théod.* t. III, p. 160, dans BOUGERS. || On dit d'un animal comme d'une personne. La face d'un lion. Ce chat est vu de profil. Beaucoup de leurs profils de quadripèdes [chez les Égyptiens] n'offrent qu'une jambe devant et une derrière. *Revol.* p. 68. || 3<sup>o</sup> Aspect, représentation d'un objet vu d'un des côtés seulement, par opposition à face. Le profil de l'hôtel de ville. || Représentation d'un objet vu d'un côté; locution qui admet l'adjectif féminin, mais que Legoarrant dit abusivement, attention. La vue d'une ville est prise de côté, à moins que l'on n'annonce qu'elle est un panorama. 4<sup>o</sup> En architecture, le plan d'un édifice, dessin qui le fait connaître tel qu'il serait s'il était coupé perpendiculairement du sommet jusqu'au fondement. || Par extension. Contour d'un membre d'architecture. Les cinq ordres de colonnes diffèrent beaucoup dans leurs profils. Terme de menuiserie. Se dit d'une ou de plusieurs moulures qui sont ornées des diverses parties de l'ouvrage. || 5<sup>o</sup> Fortification et artillerie, le profil d'un épaule d'une batterie, est leur intersection par un plan vertical perpendiculaire à la projection horizontale de la crête intérieure. || 6<sup>o</sup> En géologie, la coupe d'un terrain laissant à découvert les pentes du sol, la disposition des matières qu'il renferme, sa situation intérieure, les différentes couches de terrain qu'il présente.

— ETYM. Espagn. *perfillo*; ital. *profillo*; de *pro*, pour, et *filum*, fil, trait, contour. Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle on disait au profil au profil (Sot. X). Cette forme s'est maintenue dans l'usage.

PROFILE, E-ELLE (pro-fil-lè, lée), part. passé du profiler. Terme de serrurier. Se dit de toutes les pièces qui portent des moulures. Fers profilés.

PROFILER (pro-fil-lè), v. a. || 1<sup>o</sup> Terme de serrurier. Représenter en profil. Peu usité en ce sens. || 2<sup>o</sup> Terme d'architecture. Profiler une moulure, un entablement, etc. dessiner la coupe d'une niche, d'un entablement. || Part. passé. Profiler aux contours d'un ouvrage d'architecture, en caractériste qui leur convient. L'architecture d'un monument n'a pas été achevée; les moulures, les entablements, les chapiteaux, les bases et les autres parties qui devraient être profilés sont restées en masse, FERRA, *Instit.* *Mém.* III, et beaux-arts, t. 1, p. 664. || Terme de menuiserie. Tracer des profils à exécuter dans le bois. || Fig. Plus les caractéristiques d'un monument sont franches et décidées, et plus il a l'éclat du jour, le bleu de la lumière se reflète sur le blanc, CHATEAUBRIANT. *Mont blanc.* 3<sup>o</sup> l'. n. Terme de menuiserie. Se dit de deux membrures qui se coupent de profils qui se rencontrent parallèlement à l'extrémité de leur joint. || 4<sup>o</sup> Se profiler, v. réfl. Profiler ses contours. L'aspect de la terre présente de collines... qui se profilent avec éclat sur le fond des cieux, SARRASIN DE ST-PI. *Étude de v.* Les points d'une région antarctique, les glaciers, les vallées, la neige, et les pics se profilent sur un ciel derrière les autres, attention à la hauteur de 5000 mètres, *Presse scient.* 1861, t. 43, p. 44.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Profilé, corvées.

— ETYM. Profil; espagn. *perfillo*; ital. *profillo*. PROFIT (pro-fit), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme de menuiserie. Ce qui se lie; un pluriel. P's se lie: des profits (se conçoit), s. m. || 2<sup>o</sup> Terme de menuiserie. Ce qui se lie une chose. En faisant des braves et honnêtes, PASC. *Pror.* VII. M. de Rouen, et ne venait à Paris que pour faire des profits, dont il traitait un profit qui ne récompensait du tout à leur gloire et à l'utilité de son siècle, ans comédiens, VOLT. *Coméd. Corn. Rem.* 1<sup>er</sup> *Épist.* *Idic.* Je troue mon profit, je le prends à CHATEAUBRIANT, *Verba.* de Smyrne, sc. 2<sup>e</sup> — est un

ces niais de Solcigno qui se trompent toujours à leur profit. || Terme de commerce. Profits et pertes, termes que l'on gagne ou que l'on perd par des instances érentuelles. Cela est passé au compte de profits et pertes. || Terme de commerce maritime. Profits aventureux, l'intérêt de l'argent qu'on a prêté sur un vaisseau marchand, sans être garanti des risques de la guerre et de la mer. || C'est un profit tout clair, c'est tout profit, se dit d'un profit évident. || Fig. Je ne suis point allé au spectacle, et j'ai employé ma soirée à travailler; c'est un profit tout clair. Au profit de, pour le bénéfice de. Cette obligation est passée au profit d'un tel. || Fig. Entre deux personnes qui s'aiment, ce sont là de ces simplicités de sentiment que peut-être l'esprit remarquerait un peu, s'il voulait, mais qu'il laisse bonnement passer au profit du cœur, *MABYVAUX, Marianne, part. II. ||* À profit, à profit de bénéfice, utilement, de manière à être utile au ménage. Voilà un habit fait à profit. C'était la veille et le jour de Saint-Jean; il y avait plus de trente sagots.... mais c'était lent des foux à profit de ménage, nous nous y chauffons tous [le temps était très-froid], *sév. 26 juin 1800. Cette Heu-*

*Recourt.... avec un gros bâton dont elle se soutient à profit, ne pouvant encore se soutenir, relevant d'une maladie, id. 17 juill. 1800. ||* Usé à profit, extrêmement usé, de manière à prouver qu'on a tiré de la chose tout le profit possible. || Faire du profit, se dit, dans le ménage, des choses qui ne se consomment pas vite, qui ne s'usent pas vite, ou qui, relativement à leur prix, produisent une grande utilité. Le pain tendre ne fait pas de profit. Un morceau de bœuf fait plus de profit en ménage qu'un poulet de même valeur. || Mettre à profit, employer de manière à profiter. Mettre son argent, son temps à profit. Fig. Employer utilement. Une nuit que chacun s'occupait au sommeil, et mettais à profit l'absence de sa femme, *LA FONT. Fabl. VIII. ||* Je tâchais d'avoir de la patience, et je voulais mettre à profit une si bonne pénitence, *sév. 259. C'est là, cher Lamou-*

*gnon, que mon esprit tranquille met à profit les jours que la Parque me file, BOIL. Épître VI. Tlucydide mit sa disgrâce à profit, et la fit servir à la préparation et à l'exécution du grand dessein qu'il avait formé de composer l'histoire de cette guerre [du Péléponnèse], ROLLIN, Hist. anc. XIV, chap. II, t. 2. ||* Faire profit, rentrer un bénéfice. Faites profit de tout et même de vos pertes, *AGONIES, Sat. XIII. Le héron en [du brochet et de la carpe] eût fait aisément son profit, LA FONT. Fabl. VII, 4. ||* Faites-en votre profit, se dit d'une chose qu'on abandonne à quelqu'un. .... Mon lopin me suffit, Faites votre profit du reste, *LA FONT. Fabl. VIII, 7. ||* Fig. Ne suis point dans ma maison, planté tout droit comme un piquet, à observer ce qui se passe, et faire son profit de tout, *MOL. L'An. I, 2. Voici un trait d'ingratitude qui ne vous déplaîtra pas, et dont je veux faire mon profit, quand je ferai mon livre sur les grandes annales des, sév. 14. Ces belles nuances d'autome ont tous les pentes font si bien leur profit, id. 203.*

Faites-en votre profit, se dit d'un avis qu'on donne. Or faites-en votre profit, *LA FONT. Court. 2. Als lumont et au pluriel, Petites gratifications que reçoivent les domestiques. Il a tant, sans compter les profits. Et vos profits, que deviendront-ils? MARIV. Le Legs, sc. 23. ||* Fig. L'amour-propre de Labbé Têtu, qui ne néglige pas les petits profits, *sév. 1<sup>re</sup> oct. 1694. ||* 3<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Profit du défaut, le gain de cause accordé au juge à la partie qui comparait contre celle qui ne comparait pas. On dit dans les jugements: Le tribunal donne défaut contre N, et, pour le profit, le condamne envers A. Le profit joint (le profit du défaut sera joint, dit le Code de proc. art. 162), c'est quand, de deux défendeurs assignés ensemble, un comparait et l'autre fait défaut. Alors le juge, donnant défaut contre le premier, s'en adjuge pas immédiatement le profit au demandeur, mais joint l'affaire à celle du deuxième défendeur comparant, pour qu'elles soient décidées ensemble; en ce cas, le profit du demandeur n'est que dans cette jonction, et la formule est la suivante: Le tribunal donne défaut contre N, et, pour le profit, joint la cause à celle de M, pour être statué sur le tout par un seul et même jugement. De cette formule: et pour le profit joint.... les praticiens ont tiré le terme assez barbare de: défaut profits joint. On poursuivait lentement le procès contre le connétable [de Bourbon]; il fallait trois défauts de comparaitre, pour qu'on jugât, comme on disait alors, en profit de défaut, *VOIT. Hist. parl. XVII. ||* Terme de jurisprudence féodale. Profits de fiefs, les droits de quint, requint, tierces, lods, ventes, qui revenaient au seigneur à

raison des mutations de vassaux ou de censitaires. 4<sup>o</sup> Fig. Utilité intellectuelle ou morale. Lire avec profit. C'est le propre d'une personne avisée de tirer profit de ses fautes passées, *LA MORNE LE VASSE, Diol. d'Or. Tub. t. II, p. 198, dans ROUGE. Il y a une personne qui me disait l'autre jour qu'avec toute la tendre amitié que vous avez pour moi, vous n'en faites point le profit que vous auriez pu en faire, sév. 208. Après cela, quelque partie de l'histoire ancienne que vous lisez, tout vous tournera à profit, BOSS. Hist. Dessein génér. Saint Paul.... nous découvre.... le profit que nous tirons de leur chute [des Juifs], id. Hist. II, 7. ||* 5<sup>o</sup> Progrès qu'on fait dans les études (peu usité en ce sens). Il a fait beaucoup de profit sous ce maître.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Jhesus Crist, qui est lumière deu monde, nasqul au profit de ceus qui seront saint, *Prouver, f<sup>o</sup> 117. Il vient de lestaus et du profit de la terre, MARC ROT, p. 437. Uzages qui est ses [fait] contre le commun profit, ne doit pas valloir que le [la] coze ne soit ramenée à son ancien estat, BRUM. XV, c. 4<sup>o</sup> xv s. Mais avoit le roi saint toute la terre de Cotentin, et en fesoit lever les profits, FROISS. I, 1, 216. Les damoiselles ou autres femmes voulant faire par le bas en leurs robes un rebours [bordure] nommé profit, *DUCLOS, Princes de Louis XI, p. 269, dans LACURNA. Ilz ne firent riens de leur profit [dans cette sortie], et perdirent deux ou trois gentilzhommes, id. III, 10. ||* XVI<sup>e</sup> s. On fait un supérieur, non pour son profit, ains pour le profit de l'inférieur, *MONT. IV, 6. Sans les profits de mer [le butin], LANOU, 678. Bastir à profit [d'une façon durable qui compense les grands frais que l'on fait], O. DE SRANES, p. 768. De tous les autres biens escheant aux enfants hors de succession de père et de mère, lesquels l'on appelle biens de profit, le père ny la mère n'en aura point la retenue, *NOUVE. CONST. Gén. t. I, p. 890. Profit sans vertu ne vaut un festu, COTORAVE.***

— ETYM. Berry, profit; avoir tout à point et à profit, ne manquer de rien; provenç. profieg, profeyt; catal. profit; espagn. provecho; ital. profito; du lat. profectus, avantage, qui vient de profectum, supin de proficere, gagner, de pro, en avant, et facere, faire.

**PROFITABLE** (pro-fî-ta-bl'), adj. Dont on peut tirer profit. Madame, je vous crois l'âme trop raisonnable pour ne pas prendre bien cet avis profitable, *MOL. Mis III, 5. Le témoignage des gens de bien qu'il out trouvée [la comédie de Tartufe] profitable, tout cela n'a de rien servi, id. Tort. Préf.*

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Vers tei il n'ad mes fait, mais bones sunt ses ovres, e à tei honorables e profitables, *ROIS, 75. ||* XIII<sup>e</sup> s. Quant l'en veult [veut] estable noveles choses, l'en doit veoir se eles sont profitables, *Lit. de Just. p. 9. ||* XIV<sup>e</sup> s. As bols et as max [méchants] profitable son proverbe et li mot notable, *J. DE CONDÉ, t. II, p. 106. ||* XV<sup>e</sup> s. .... Les haulz bois profitables [qui donnent du profit] Du noble parc puet l'en veoir branler, *S. BESC. Le Bois de Vincennes. .... Ilz [des draps] sont passables. — Ilz sont, parle-bou, bien profitables [de bon usage]; C'est proprement ce qu'il vous faut, Recueil de farces, p. 143. ||* XVI<sup>e</sup> s. Ilz n'employent ces dons de nature à nulle chose honneste ny profitable, *AVYOT, Thèse, 2.*

— ETYM. Profiter; provenç. profeshable, profitabile, profitable; ital. profitabile.

† **PROFITABLEMENT** (pro-fî-ta-blo-man), adv. D'une manière profitable.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Bone coze est, et le [la] costume le veut, que tout héritage qui viennent en partie, soient parti [partagés] au plus profitablement, *BRUM. XLVII, 6. ||* XIV<sup>e</sup> s. Lors est faite la digestion moins hastivement et plus profitablement pour tout le corps, *ORZANNE, Thèse de medicina.*

† **PROFITANT, ANTE** (pro-fî-tan, tan-t'), adj. Qui profite, qui est de bon usage. Ce drap est profitant.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. .... Dont di ge d'eous tant, Que mieuz vult la plus profitant, *la Rose, 2621.*

n'avait fait de toute sa gloire, BOSS. Reine d'Angleter. Que dirons-nous, chrétiens, de ces deux reines? par l'une, Dieu nous a appris comment il faut profiter du temps; et l'autre... *id. Mar. — Thér. Les sots ne profitent de rien, LAURENTE, Publ. V, 2. J'aurais été peiné de blâmer une des grandes maximes de ma morale, en profitant de quelque chose à la mort de quelqu'un qui m'avait été cher, J. J. nous. Confess. III. ||* 3<sup>o</sup> En parlant des choses, rapporter de profit, procurer du gain. Faire profiter son argent. Ce commerce lui a bien profité. Son argent ne lui profite pas, il le garde chez lui. || 4<sup>o</sup> Servir, être utile, avec un nom de chose pour sujet. Tout le soin que j'y prends ne profite de rien; Leur esprit aveuglé n'estime que le bien, *RACAN, Alcidor, t. I. Mais le domaine suffit, si l'effet ne profite, MIRA. Antig. III, 5. La Rancune, conservant son jugement dans le péril, se servait de son adresse aussi bien que de sa force, ménageait ses coups, et il les faisait profiter le plus qu'il pouvait, SCARR. Rom. com. II, 7. De quel m'ont profité mes inutiles soins? RAC. Phèdre, II, 5. La légitimation peut avoir lieu, même en faveur des enfants déshérités qui ont laissé des descendants; et dans ce cas elle profite à ces descendants, Code Nap. art. 282. ||* Il prend aussi en ce sens un nom de personne pour sujet. Afin de ne perdre aucune occasion de profiter au public, si j'en suis capable, *BASC. Méth. VI, 4. Ainsi devons-nous profiter aux Impies qui vivent avec nous, et profiter des Impies avec qui nous vivons par la nécessité de notre état, BOUTADAL. 5<sup>o</sup> dim. après l'Épiphanie, Dominic. t. I, p. 280. ||* Se profiter, être utile à soi. Les arts ne se profitent pas à eux-mêmes, mais à ceux auxquels ils président, BOSS. Pensées chréti. et mor. 38. || 6<sup>o</sup> Faire des progrès. Je ne laissais pas de profiter en la connaissance de la vérité, *BASC. Méth. III, 6. J'ai profité dans Voiture; Et Marot, par sa lecture, M'a fort aidé, j'en conviens, LA FONT. Lettres, XX. Il y a bien à profiter auprès de M. le docteur, BASC. Prot. VI. Aimez donc ses écrits [d'Homère], mais d'un amour sincère; C'est avoir profité que de savoir s'y plaire, BOIL. Art p. III. Je maintiendrai toujours qu'il y a plus à profiter dans douze vers d'Homère et de Virgile que dans toutes les critiques qu'on a faites de ces deux grands hommes, VOLT. Méth. lit. Trag. angl. ||* 7<sup>o</sup> Il se dit de la nourriture dont le corps tire avantage. Les gens de nature pousse sont, disait-il, bien, malheureux: ils ne sauraient manger modeste que leur profit, *LA FONT. Publ. II, 14. Non, non, me dit-elle, déjeune en repos, afin que cela vous profite, MABYVAUX, Roys. par. part. I. ||* Il se dit des personnes et des animaux dont le corps prend de l'accroissement, de l'embonpoint. Les bestiaux ne profitent pas dans ce pâturage. Son petit prince est plus jolif qu'on ne vous le peut exprimer: il profite à vue d'œil, pour ainsi dire, et en toutes choses, *RULLISSON, Lett. hist. t. I, p. 18. Il faut leur servir [aux nourrices] les meilleurs morceaux de dessus la table, si l'on veut que les nourrices profitent, LEONANO, Métamorph. amour. sc. 11. ||* Il se dit aussi des arbres et des plantes qui s'élevent bien. Les arbres profitent dans une terre nouvellement défouillée. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— REM. Au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, on employait activement profiter: Vous pouvez profiter les bons exemples que vous avez remarqués de là les monts, *BALZ. liv. V, lett. 12. Ces dévots indiscrets... Perdent ce qu'en commun dans la règle on profite, à force de vivre à l'écart, CORN. Imit. III, 12.*

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Mus profito petit gualuz par leantü que granz tresors par tricherie, *Prouver, f<sup>o</sup> 20. ||* XIV<sup>e</sup> s. Celui qui est liberal ne profite à nul, non pas à lui-même, *CHASSIN, Eth. 109. ||* XV<sup>e</sup> s. Depuis, en bien peu de temps, il gagnait tant et acquit et profita par rancours, par prises de villes et de chasteaux, qu'il devint si riche que... *FROISS. I, 1, 216. Elle ne pouvait riens profiter [cette armée] que de brûler un petit nombre de maisons, COMB. V, 17. ||* XVI<sup>e</sup> s. Ainsi croissoyt Pantagruel de jour en jour, et profitoyt à veue d'œil, *RAB. Pant. II, 6. Ce que les honnestes hommes profitent au public en se faisant imiter, je le profitieray à me faire éviter, MONT. IV, 22. La lecture qui profite simplement, sans faire aimer le profit qu'elle apporte, semble un peu trop austere, AVYOT, Préf. I, 28. Rome n'a elle pas toujours été en avant, et profité de bien en mieult au fait des armes? *id. Lyc. et Numo, 10. Quand je me mis à écrire ces vers, ce fut au commencement pour profiter aux autres; mais depuis je y ay perseveré pour profiter à moy-même, id. P. Am. I. Il avoit soldant et dix mines d'argent, que Criton lui**



profondeurs sont ouvertes, *BOSS. 1<sup>er</sup> sermon, Pentecôte, 3.* Entrant dans les profondeurs des conseils de Dieu, *id. Hist. II, 7.* Qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu! et qui comprendra la profondeur de ses voies et l'éternelle contradiction de ses égarements? *MASS. Arent, Bonh. des J. Il seut d'un œil sévère Sonder la profondeur de ce triste mystère, VOLZ. Œdipe, I, 3.* Il est temps que mon cœur De ses derniers replis t'ouvre la profondeur, *id. Funat. II, 4.* [Guise] Nul ne sut mieux cacher, sous des dehors trompeurs, Des plus vastes desseins les sombres profondeurs, *id. Henr. III. Peut-être dans les profondeurs du respectable erien Clarke y a-t-il quelques obscurités, quelques vessies, id. Jenni, 8.* S'il est vrai que notre âme s'étende avec nos idées, et s'assimile en quelque façon aux objets dont elle se pénètre, combien l'homme doit-il s'emergueiller d'avoir percé ces profondeurs inconcevables [les problèmes astronomiques]! *ANASTAS. Anach. ch. 30.* 7<sup>e</sup> Qualité de l'esprit qui pousse les pensées, les calculs, les connaissances jusqu'aux dernières conséquences des choses. La profondeur de son savoir, de son érudition, de ses écrits. Un homme [Cromwell] s'est rencontré d'un professeur d'esprit incroyablement *BOSS. Reine d'Angleterre, II, 1.* Il se dit aussi des sentiments. La finesse des idées et la profondeur des sentiments, *STAEL, Corinne, III, 1.* En mauvais part. Quelle profondeur de scélératesse! *VOLT. Amabed, 4<sup>e</sup> lett.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La profondeur des admirables secrets qui sont semés par tout l'univers, *LANOUZ. 157.* Dans la profondeur de la terre, *id. 400.* Profondeur de sentences, *AMTOT, Fab. 3.*

— ETYM. Profund; Berry, *profondeur*. On trouve aussi *profundesse* et *profundité*.

† PROFUS, USE (pro-fu-sé), *adj.* Terme didactique. Qui se répand avec abondance. Une sueur profuse.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il se rendit mal agréable au conseil d'Espagne, pour sa profuse libéralité, *BACON. Hist. III, 81.*

— ETYM. Lat. *profusus*, répandu abondamment, de pro, en avant, et *fundero*, verser (voy. *romans*).

PROFUSEMENT (pro-fu-zé-man), *adj.* Avec profusion. Il donne profusément.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Et ces dons là profusément jetés sont convenans à hautes majestés, *ST-GEL. 36.*

— ETYM. *Profuse*, et le *suffisamment*.

PROFUSION (pro-fu-zion), *en vers*, de quatre syllabes), *s. f.* Action de répandre sans modération les libéralités, les dépenses. Je suis tombé pour toi dans la profusion, *COAN. Cinna, V, 1.* Je suppose que vous savez qu'on croit qu'il y a cent mille écus répandus pour faciliter toutes choses; l'innocence ne fait guère de telles profusions, *id. 209.* Ce maréchal de Saint-André était bien aisé aussi de faire paraître aux yeux de Mme de Clèves cette dépense éclatante qui allait jusqu'à la profusion, *LA FAY. Princ. Clèves, Œuv. t. II, p. 61, dans romans.* Que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées pour la cause de la foi ont subsisté pendant tout le cours de sa vie, par l'immense profusion de ses aumônes! *BOSS. Reine d'Angleterre, II, 1.* [les pauvres] naissent pour souffrir, pour porter le poids du jour et de la chaleur, pour fournir de leurs peines et de leurs sueurs à vos plaisirs et à vos profusions... *MASS. Pet. car. Resp. que les gr. doivent à la relig.* C'était une profusion de liqueurs rafraîchissantes supérieures aux meilleurs vins, *VOLT. Princ. de Babyl. 4.* L'économie est plus éclairée que la profusion, *D'ALZEM. Essai sur la soc. des gens de lettres, Œuv. t. III, p. 100, dans romans.* || Fig. Elle [la fortune] fait des profusions et ne paye pas ses dettes, *BALZ. De la cour, 3<sup>e</sup> disc.* À quoi bon des compliments si étudiés et une si grande profusion de belles paroles, *id. II, 1, lett. 9.* Je crois toujours qu'il y a plus de profusion que d'économie dans la nature, *VOLT. Lett. König, juin 1763.* J'ai lu les quatre Saisons du cardinal de Bernis; c'est une terrible profusion de fleurs; j'aurais voulu que les bouquets eussent été arrangés avec plus de soin, *id. Lett. Mme d'Argental, 13 août 1763.* || Fig. Donner des louanges à profusion, avec profusion, les prodiguer.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'enfance et la decrepitude se rencontrent en imbecillité de cerveau; l'avarice et la profusion, en pareil désir d'attirer et d'acquiescer, *MONT. I, 389.*

— ETYM. Lat. *profusissimem* (voy. *profus*).

† PROGALLINUSCITE (pro-gal-lin-sé-ki'), *s. m.* Sorte de faux gallinsectes, qu'on distingue des vrais par les incisions annulaires qu'ils retiennent toujours, et qui s'effacent entièrement dans les gallinsectes proprement dits, *BOUYER (qui fait comot*

du féminin, à tort), *Consid. corps organ. Œuv. t. VI, p. 308, dans POISSONS.*

— ETYM. Lat. pro, pour, en place de, et gallinsecte.

† PROGASTRIQUE (pro-ga-strik'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les nageoires ventrales insérées sous l'abdomen.

— ETYM. Hipò, en avant, et gastrique.

PROGÉNITURE (pro-jé-ni-tu-r'), *s. f.* Terme familial. Il se dit des enfants et des petits animaux. Dans les chevaux, le mâle influe plus que la femelle sur la progéniture, *surv. Quadrup. t. I, p. 60.* || Il se dit, en plaisantant, des enfants d'une famille. Un tel et sa progéniture. J'y mènerai ma progéniture.

— ETYM. Lat. *genit*, progéniture, de *progenitum*, supin de *progenere*, qui vient de pro, et *gignere*, engendrer (voy. *GENERATION*).

† PROGLASSE (pro-glo-s'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a une langue très-longue et susceptible de sortir de la bouche.

— ETYM. Hipò, en avant, et γλώσσα, langue.

† PROGÉNATHE (progh-na-t'), *adj.* Terme d'anthropologie. Qui a les mâchoires allongées ou proéminentes; se dit de certaines races de l'Afrique et de l'Australie, dont le type du crâne est inférieur. Races prognathes.

— ETYM. Hipò, en avant, et γνάθος, mâchoire.

† PROGÉNATHISME (progh-na-ti-sm'), *s. m.* Disposition de la face qui porte la mâchoire en avant. Prognathisme dentaire.

† PROGNÉ (pro-gné), *s. f.* Fille de Pandion, roi d'Athènes, et sœur de Philomèle; elles furent changées, l'une en hirondelle, l'autre en rossignol. || Nom poétique de l'hirondelle. Autrefois Progné, l'hirondelle. De sa demeure s'écarta, *LA FONT. Fabl. III, 15.* Progné me vient enlever les morceaux, *Caracul, frisant l'air et les eaux;* Elle me prend mes mouches à ma porte, *id. ib. x, 7.*

— ETYM. Hipòxvη.

† PROGNOSE (progh-nô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Doctrine hippocratique des maladies fébriles aiguës, en tant qu'il s'agit de leur marche et des signes qui indiquent les accidents, les crises et les solutions.

— ETYM. Hipògnosis, de πρό, avant, et γνώσις, connaissance (voy. *GNOSIS*).

PROGNOSTIC (progh-no-stik'), *s. m.* Voy. *PROGNOSTIC*, qu'on dit seul aujourd'hui.

PROGNOSTIQUE (progh-no-stik'), *adj.* Terme de médecine. Qui fournit le pronostic. Signes prognostiques.

— ETYM. Πρωγνοστικός (voy. *PROGNOSIS*).

PROGRAMME (pro-gra-m'), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Écrit qu'on affiche et qu'on distribue pour exposer le détail d'une fête publique, les conditions d'un concours, etc. || Il se dit aussi de l'annonce qui contient le sommaire d'un cours. || Fig. Tenir, remplir son programme, tenir exactement ce qu'on a promis. || 2<sup>o</sup> Fig. Indication générale d'une politique, d'une doctrine. L'éclatante dont le programme est dans les coeurs de tous les ardents amis de l'humanité, *BABOEUR, Pièces, II, 67.*

— ETYM. Προγράμμα, de πρό, avant, et γράφω, écrire (voy. *GRAPHER*).

PROGRÈS (pro-gré; l's se lie : un pro-gré-z incessant), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Mouvement en avant. Le progrès du soleil dans l'écliptique. Les progrès d'un incendie. Le Rhin, tranquille et fier du progrès de ses eaux, *BOUL. Ép. IV.* || 2<sup>o</sup> Il se dit de ce qui avance dans le temps, de ce qui se développe. Tout ce qui se perfectionne par progrès périt aussi par progrès, *PASC. Pens. XIV, 66 bis, édit. HAVET.* || [l'homme], est dans l'ignorance au premier âge de sa vie; mais il s'instruit sans cesse dans son progrès, *id. Fragm. sur le vide.* Dieu a voulu faire et marquer l'ébauche de son ouvrage... et, après avoir fait d'abord comme le fond du monde, il en a voulu faire l'ornement avec six différents progrès, qu'il a voulu appeler six jours, *BOSS. Elevat. sur myst. III, 8.* Dans le progrès de l'âge, *id. Déf. tradit. commun II, 31.* Le poème tragique vous serre le cœur dès son commencement, vous lâche à peine dans tout son progrès la liberté de respirer, et le temps de vous remettre, *LA BRUY. I.* Heureux progrès des ans! Que son port est plus fier, ses traits plus imposants! *C. DELAV. Paris, III, 4.* || 3<sup>o</sup> Terme de philosophie. Progrès à l'infini, opinion de ceux qui considèrent les causes comme formant une série indéfinie, sans arriver à une cause dernière et suprême. Et il est très-manifeste qu'en cela [la cause qui produit l'homme être pensant] il ne peut y avoir de progrès à l'infini, vu qu'il ne s'agit pas tant ici de la cause qui m'a produit autrefois comme de celle qui me con-

serve présentement, *PASC. Médit. III, 31.* Supposer un progrès de causes à l'infini, c'est n'en point supposer du tout, *J. S. Socin. Œuv. IV, 17.* || 4<sup>o</sup> Suite de succès militaires et autres. Sans faire passer les choses pour autres qu'elles ne sont, les seuls progrès que nous avons faits cette année, nous sont venus par votre moyen, *VOLT. Lett. 83.* Il ne faut point douter que des commencements si merveilleux ne soient soutenus par des progrès encore plus étonnants, *COAN. Poly. à la reine régente.* L'éclat d'une fortune et le cours d'une vie Par qui l'Empire fait de si fameux progrès, *BOSS. Athl. III, 8.* Cromwell signa un traité avec les Espagnols, qui, assistés de ses forces et profitant de ses désordres, prirent la même année Gravelines et Dunkerque, et firent plusieurs autres progrès, *PELLISSON, Hist. de Louis XII, t. 1, 1683.* Lui seul peut arrêter les progrès d'Alexandre, *BAC. Alex. I, 1.* || 5<sup>o</sup> Tous sorts d'augmentation, d'avancement en bien. Il fait des progrès dans ses études. Ce parfait et divin amour Les avançait de jour en jour En ces progrès d'esprit où la vertu s'excite, *COAN. Jmit. I, 10.* Le grand progrès spirituel n'est pas un goût continué Des sensibiles attraits dont elle [la grâce] te console, *id. ib. III, 7.* Non-seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais tous les hommes ensemble y sont en continu progrès, à mesure que l'univers vieillit, *PASC. Fragm. sur le vide.* Je suis charmé des progrès qu'un petit nombre d'auteurs aonnés à notre poésie, *VIN. t. 251, p. 378.* Si des intelligences supérieures à l'homme ont amené un progrès de connaissances, elles volent tandis que nous rampons, *ROUYEN. Newton.* Une des plus agréables histoires, et sans doute la plus philosophique, est celle des progrès de l'esprit humain, *id. Gallois.* C'est déjà avoir fait un grand progrès que de souhaiter les faire, *BOULIN, Traité des Ét. VI, chap. I, 1<sup>er</sup> part. 1, 6.* Conséquences de progrès nécessaire et indéfini de la raison humaine, malgré les interruptions des guerres, l'assés de SAINT-PIERRE, Œuv. t. XV, p. 100. La raison a fait plus de progrès en vingt années que le fanatisme n'en avait fait en quinze cents ans, *VOLT. Lett. duc de Bouillon, 23 déc. 1747.* Les progrès [de la civilisation], quoique nécessaires, sont entremêlés de décadences fréquentes par les événements et les révolutions qui viennent les interrompre, *VULVOY, Ébauche du 3<sup>e</sup> disc. progrès de l'esprit humain, p. 266.* Souvent une chose qui demande moins de génie qu'une autre, exige plus de progrès dans la masse totale des hommes, *id. ib. p. 274.* Je dirais volontiers du Pergolèse comme Cicéron disait d'Homère, que c'est avoir déjà fait beaucoup de progrès dans l'art que de se plaire à sa lecture, *J. J. BOSS.* Lett. sur la mus. franç. Les philosophes auraient suppléé à l'impudence où nous sommes, pour la plupart, de nous étudier nous-mêmes, s'ils nous avaient laissé l'histoire des progrès de leur esprit, *CONDILL. Art de penser, II, 3.* L'invention et les progrès des sciences sont de la même nature; ces progrès ne sont que l'invention renouvelée, *BAILLY, Hist. astr. anc. p. 10.* || 6<sup>o</sup> Il se dit en mauvaise part, de ce qui s'aggrave, de ce qui empire. Les progrès continuels de la maladie. Un si grand mal faisait des progrès étranges, *BOSS. Hist. n, 2.* || [Dieu] détermine dans sa sagesse profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur et aux souffrances de son Esprit, *id. Reine d'Angleterre.* Ce progrès en mal dont parle l'apôtre, *id. Rép. aux préjugs, 8.* || 7<sup>o</sup> Absolument. Se dit de mouvement progressif de la civilisation, des institutions politiques. Nier le progrès. Être partisan du progrès. || 8<sup>o</sup> Avancement dans la faveur, dans l'affection. Les progrès d'un favori dans les bonnes grâces du prince. Vous avez dans son cœur fait de si grands progrès... *COAN. Nicom. III, 3.* Est-ce donc là, madame, tout le progrès qu'Achille avait fait dans votre âme? *BAC. Iph. III, 8.* Pœlon qui avait fait dans son cœur beaucoup de progrès, *BAUDET. Gramm. II, 9.* Terme de musique. Progrès de la figure, la suite de la figure, à partir du point où toutes les parties ont fait chacune leur entrée, et où tous les âis du discours musical sont liés ensemble.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Quoyque je ne me contente gueres du progrès que j'y ay fait [dans l'étude de moi-même], *WANT. II, 60.* Nous appelons Sauvages les fruites que nature de soy et de son progrès ordinaire a produits, *id. I, 228.* Et ainsi des autres, comme nous dirons au progrès [par la suite] de ce traité, *PAR. II, 4.*

— ETYM. Lat. *progressus*, marche, de *progreddi*, marcher en avant, de pro, en avant, et *gradi*, marcher (voy. *GRADS*).

PROGRESSER (pro-grè-sè), v. n. Néologisme. Faire des progrès.

PROGRESSIF, IVE (pro-grè-sif, al-v'), adj. 1° Qui change de place en avant. Le mouvement progressif de la lune. Ce mouvement que nous appelons animal est le même qu'on nomme progressif, comme avancer, reculer, marcher de côté et d'autre, boss. Conn. II, I. Les desirs sont à l'âme ce que le mouvement progressif est au corps, id. ib. III, II. Il est vrai que nous ne connaissons aucun végétal qui ait le mouvement progressif, 1877. Compar. des anim. et des végé. || Terme de botanique. Racine progressive, racine vivace qui s'allonge en avant et se détruit en arrière, de sorte que la plante qu'elle porte avance lentement; exemple l'androme. || 2° Par extension, qui chemine, qui se développe. En exprimant ces vers de Virgile : « Iliæ vel intactæ segellâ... » le peintre représentera Camille élancée sur la pointe des épis, mais immobile dans cette attitude, au lieu qu'en poésie l'imitation est progressive et ensai rapide que l'action même, MARMONTEL, Œuv. t. II, p. 408. || 3° Qui s'opère peu à peu. Il [le prédicateur en Angleterre] raisonne et ne peint pas; il n'essayerait pas, comme Bossuet, de décrire avec un effrayant détail le travail progressif du tonbeau, VILLEMAIN, Litt. franç. 21<sup>me</sup> siècle, 2<sup>o</sup> part. 2<sup>o</sup> leç. || Terme de médecine. Paralyse progressive, paralysie qui envahit successivement les différentes parties du corps. || 4° Fig. Qui avance, qui fait des progrès. Après l'établissement des barbares sur le sol romain, les événements et les hommes ont tourné longtemps dans le même cercle, en proie à un mouvement plus violent que progressif, ouzot, Hist. de la civil. en France, 2<sup>o</sup> leç. Sous ce règne brillant [de Louis XIV], la science des festins obéit à l'impulsion progressive qui fit avancer toutes les autres sciences, MILLAT-AVAZAN, Physiol. du goût, Médit. 27. || 5° Qui suit une progression. Impédit progressif. || Frais progressifs, frais qui vont en augmentant, dans une exploitation; ainsi, dans un journal, le papier et le tirage constituent des frais progressifs. || Terme de minéralogie. Cristal progressif, celui dont le signe à des exponents qui forment un commencement de progression arithmétique. || 6° Terme de logique. Sorite progressif, celui qui descend des principes aux conséquences, par opposition au sorite régressif, qui remonte des conséquences aux principes.

- HIST. XVI<sup>e</sup> s. La faculté motive est divisée en progressive ou ambulatoire, et apprehensive, PARRÉ, I, 4.

- ETYM. Voy. PROGRESSION.

PROGRESSION (pro-grè-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Action de marcher; faculté que la plupart des animaux possèdent de se déplacer et de se transporter d'un lieu dans un autre, à l'aide d'organes particuliers. Mouvement de progression. La progression des animaux. || 2° Fig. Suite non interrompue, marche. Il y a dans cet ouvrage une progression d'intérêt bien soutenue. On verrait finir cette circulation de richesses et cette progression du revenu qui vient de la dépendance où sont les arts les uns des autres; chaque particulier vivrait de sa terre... MONTAIGNE, Lett. pers. 106. Admettrais-je une progression d'effets à l'infini sans une première cause? CONDÉ, Traité anim. II, 6. Elles [nos connaissances sur la chaîne des êtres] suffissent pour nous donner les plus hautes idées de cette magnifique progression et de la variété qui règne dans l'univers, BOSSUET, Contempl. nat. II, 9. Dans cette vaste revue que j'essaie avec vous, l'ordre naturel pour moi, c'est la variété, et ma seule progression, c'est le changement du sujet, VILLEMAIN, Litt. franç. 18<sup>e</sup> siècle, 3<sup>e</sup> leçon. || 3° Terme de mathématique. Suite de nombres ou de quantités dérivant nécessairement les uns des autres, selon une même loi. || Progression arithmétique, ou progression par différence, celle où la différence de chaque terme au terme précédent est constante. || Progression géométrique ou progression par quotient, celle où le rapport de chaque terme au terme précédent est constant. Le baron Naper, Écosais, montra des routes plus faciles [par l'invention des logarithmes]... son moyen est bien simple, c'est l'usage d'une progression arithmétique avec une progression géométrique, MILLAT, Hist. épr. mod. t. II, p. 104. Progression croissante, celle dont les termes vont en augmentant. Progression décroissante, celle dont les termes vont en diminuant. || 4° Terme de musique. Mouvements réguliers d'harmonie dans une forme déterminée et prolongée, VÉTRAZ, Le Musicien, Diet.

- HIST. XVI<sup>e</sup> s. Par cette douce et paisible que

progression de point en point, il luy monstra et prouva que tout son reproche et sa malévolence n'estoit autre chose que l'abboy d'un chien, AMYOT, De la tranqu. d'âme, 10. Progression est certaine ordonnance de nombre par laquelle le premier est surmonté du second d'autant que le second est surmonté du tiers, ou LA ROCHE, Arismetique, f<sup>o</sup> 2.

- ETYM. Lat. progressionem, de progredi (voy. PROGRES).

PROGRESSISTE (pro-grè-si-ist'), adj. Néologisme. Qui partage les idées de progrès; qui est consacré au progrès politique et social.

PROGRESSIVEMENT (pro-grè-si-ve-man), adv. D'une manière progressive. || Avec le mouvement de progression. Les animaux qui ont la faculté de se mouvoir progressivement, comme de marcher, de voler, de nager, 1877. Animaux, système sur la génération.

- ETYM. Progressice, et le suffixe ment.

PROHIBE, ÊE (pro-i-bé, bée), part. passé de prohiber. Commerce prohibé. Livres prohibés. Les emballeurs, chargeurs et déchargeurs sous corde, pour faire toutes sortes de balles, ballots... et pour gagner... emballent et déchargent toutes sortes de marchandises prohibées et défendues, Arrêt du Cons. d'État, 16 oct. 1632. || Terme de droit. Degré prohibé, degré de parenté où la loi défend de se marier. || Armes prohibées, armes dont la police interdit le port et l'usage. || Temps prohibé, temps où il est interdit de faire quelque chose. La chasse en temps prohibé.

PROHIBER (pro-i-bé), v. a. Terme de législation et de palais. Défendre, interdire. Prohiber la vente d'une denrée, d'un livre.

- HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ne veult elio pas [notre volonté] souvent ce que nous lui prohibons de vouloir, et à nostre evident dommage? MONT. I, 99. La coutume a faict le parler de soi vicieux, et le prohibe obstinément, en hayne de la vantance, id. II, 60.

- ETYM. Prov. prohibir; ital. proibire; du lat. prohibere, de pro, avant, loin, et habere, avoir (voy. ce mot); mot à mot tenir loin.

PROHIBEUR (pro-i-beur), s. m. Celui qui prohibe.

- HIST. XV<sup>e</sup> s. Prohibeur, COTRAVE.

PROHIBITIF, IVE (pro-i-bi-tif, ti-v'), adj. || 1° Qui interdit, qui restreint, qui empêche. Qu'il [Socrate] était averti par une vertu prohibitive seulement [de son démon], LAMOTHE LE VAYER, Vertu des païens, II, Socrate. La tradition constante des conciles... est d'interpréter ce verset [St Luc, VI, 35, sur l'intérêt] comme prohibif du profit qu'on tire du prêt, boss. 2<sup>o</sup> instr. sur les passages, 17<sup>e</sup> pass. Ce n'est point par des lois prohibitives que l'on tiendra dans une sorte d'équilibre les fortunes de particuliers: il faut, autant qu'il est possible, introduire parmi eux l'esprit de désintéressement, BARTHÉL. ANACH. ch. 62. || 2° Qui a rapport à la prohibition. Régime prohibitif. Système prohibitif. Ces mots réveillèrent l'antipathie de Turgot pour le système des lois prohibitives, il répondit que sur cet objet son opinion était invariable, MARMONTEL, Mém. XII. || 3° Terme de grammaire. La particule prohibitive, la particule ne. J'avois que cette particule prohibitive paraît redondante en notre langue; mais elle y est de temps immémorial, D'OLIVET, Rem. Racine, § 73.

- ETYM. Prov. prohibitor; espagn. prohibitor; ital. proibitor; du lat. prohibitum, supin de prohibere, prohiber. Le XVI<sup>e</sup> siècle disait prohibitoire.

PROHIBITION (pro-i-bi-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Défense, interdiction. Prohibition du port d'armes. Il [Pythagore] leur enjoignait [à ses disciples] de ne porter jamais la figure des dieux gravée sur des anneaux, ce qu'on a toujours pris pour une prohibition de révéler ce qu'il leur avait enseigné de la nature divine, LA MOTHE LE VAYER, Vertu des païens, II, Pythagore. J'envoyai aux galères de bonnes familles, pour s'être amusées à l'astrologie judiciaire après ma prohibition, s. NAZLÉ, Lucien en belle humeur, t. I, p. 316, dans POISSON. Toute prohibition d'aliéner faite avec cause et en faveur de quelqu'un emporte s. incompatibilité, PATRU, Plaïd. XII, dans NICOLLET. || 2° Défense de faire entrer dans un pays une marchandise étrangère. Ce commerce n'entraîne pas une permission pour les colonies, qui restent en état de prohibition, MONTAIGNE, Épr. 231, 21. C'est dans l'espérance d'acheter à bon marché et de vendre cher qu'on a imaginé ces prohibitions; les nations ont voulu se nuire mutuellement, et elles se sont nuï chacune à elles-mêmes, CONDÉ, Com. gour. I, 21.

- HIST. XVI<sup>e</sup> s. Cloeren luy respondit, que son election au tribunal, ayant esté faite direct-

contre l'expresse prohibition des loix, estoit nulle, AMYOT, C. d'Uniq. 63.

- ETYM. Prov. prohibition; espagn. prohibitor; ital. proibizione; du lat. prohibitionem, de prohibitum, supin de prohibere, prohiber.

PROHIBITIVEMENT (pro-i-bi-ti-ve-man), adv. Par prohibition, d'une manière prohibitive.

PROIE (proï), s. f. || 1° Ce que les animaux carnassiers ravissent pour leur nourriture. L'âne sauvage est la proie du lion dans le désert; ainsi les pauvres sont la proie des riches, NAZI, Bible, Écclésiast. XIII, 23. Nous sommes quatre à partager la proie, LA FONT. Fobl. I, 6. Ni loups, ni renards n'épiaient La douce et l'innocente proie, id. ib. VII, 4. Comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces, boss. Annee de Gonx. Le corps de mon frère aurait été la proie des vautours, VÉN. Tél. XVII. Tout animal qui se nourrit d'autres animaux vivants, quoique très-petit, est un animal de proie, 1877. Ois. t. V, p. 278. Lorsqu'il [le lion] saute sur sa proie, il fait un bond de douze ou quinze pieds, tombe dessus, et saisit avec les pattes de devant, la déchire avec ses ongles, et ensuite la dévore avec les dents, id. Quadrup. t. III, 124. || Oiseau de proie, oiseau qui donne la chasse au gibier et qui s'en nourrit. Dans chaque grande division de l'espèce animale, elle [la nature] a choisi un certain nombre d'animaux qu'elle a chargés de dévorer les autres; ainsi il y a des insectes de proie, des reptiles de proie, des oiseaux de proie, des poissons de proie et des quadrupèdes de proie, s. DE MAISTREZ, Soirées de St-Pétersbourg, 7<sup>e</sup> entretien. || Fig. Un oiseau de proie, un homme qui vit, qui s'enrichit de rapines et de fraudes. || Terme de fauconnerie. Être à la proie, se dit en parlant d'un oiseau qui se sert de son ramage de son bec et de ses ongles. Pour l'avare Achéron ne lâche pas sa proie, NAC. Pléiades, II, 6. C'est Vénus tout entière à sa proie attachée, id. ib. I, 3. Jette encore une proie aux charmes de mon père! c. DELAV. Louis XI, III, 11. 2<sup>o</sup> Terme fait à la guerre. Lorsqu'aux pieds des mers fuyantants de Troie Les vainqueurs tout sangants partageënt leur proie, NAC. Andr. I, 2. Par extension, tout ce qu'on prend par la guerre. Tu es proie, ou tu tombes sous ce vainqueur, Alger, rien de dépourvu de la chrétienté; tu disais et ton tombeau avare: Je tions la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie, boss. Mar-Thér. Ils [les turcs] ressemblent, dit le sage, à une ville sans murailles, qui est ouverte de tous parts, et qui devient la proie du premier venu, id. Rich. 2<sup>o</sup> leç.

|| En proie à. devenu la conquête. Ce roi [Louis] qui deux fois Donna Sidon en proie à ses peuples français, NEGRIER, Sol. xv. Nos ennemis communs attendent avec joie Qu'un des vôtres défait leur donne l'autre en proie, CONDÉ, L'Ép. 1, 4. Poussé de tous côtés, il faut qu'il [Méro] soit en proie au duc d'Enghien non-seulement canon et son bagage, mais encore tous les ennemis du Rhin, boss. Louis de Bourbon. Aussi fut-il en proie aux Mèdes cette superbe Babilonne, id. Hist. II, 4. Elle [Rome] est en proie aux barbares, id. ib. III, 1. || Fig. En proie à, exposé à, tourmenté par. Il s'abandonne en proie aux soucis plus nombreux, NEGRIER, Sol. vi. Aux accès insolents d'une souffrance joit La sagesse, l'esprit, l'honneur, l'amour de la proie, BOILL. Art p. III. Aux conseils des ministres ton roi n'est plus en proie, NAC. Esth. III. Pendant que l'Égypte était en proie à la domination, VÉN. Tél. VIII. L'Allemagne était en proie à des factions formidables, qui la dévoraient en même temps, CONDÉ, Louis XI, 33. Je plains cette douleur qui vous est en proie, VOLT. Adél. du Guescl. I, 1. J'ai combattu avec tout son mérite, resta donc en proie aux coups de Boileau et à la protection de Louis, id. Art dramatique. Regardez cet avare en proie à sa richesse, Et d'un gros revenu puni par sa cupidité, DEJOLLE, Concerts. II, Prologue. Amour de la proie, est, livré comme une proie. Tout ce qu'il la religion a de plus saint a été en proie, l'Ancien temps tant changé, qu'a été le plus étonnant à quoi s'en tenir, boss. Reine d'Angl. II. Le prince de Condé par à ce premier mouvement [de l'armée ennemie] déjà l'armée hollandaise avec ses superbes étendards ne lui enleva pas, tout est dans le sang; tout est en proie, id. Louis de Bourbon.

|| 2° Toute chose dont on s'en par avec violence, avec une sorte de rapine. Sa fortune et sa proie d'avidité hétéro. Le chien n'est pas la proie Pour la défense d'un ruisseau, mais c'est par sa proie (voy. Fabl. VIII, 7. À ce nouveau venu la voilà femme) donc en proie, 19. France. Poésie à l'Ép.

|| 3° Terme de fauconnerie. Être à la proie, se dit en parlant d'un oiseau qui se sert de son ramage de son bec et de ses ongles. Pour l'avare Achéron ne lâche pas sa proie, NAC. Pléiades, II, 6. C'est Vénus tout entière à sa proie attachée, id. ib. I, 3. Jette encore une proie aux charmes de mon père! c. DELAV. Louis XI, III, 11. 2<sup>o</sup> Terme fait à la guerre. Lorsqu'aux pieds des mers fuyantants de Troie Les vainqueurs tout sangants partageënt leur proie, NAC. Andr. I, 2. Par extension, tout ce qu'on prend par la guerre. Tu es proie, ou tu tombes sous ce vainqueur, Alger, rien de dépourvu de la chrétienté; tu disais et ton tombeau avare: Je tions la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie, boss. Mar-Thér. Ils [les turcs] ressemblent, dit le sage, à une ville sans murailles, qui est ouverte de tous parts, et qui devient la proie du premier venu, id. Rich. 2<sup>o</sup> leç.

vers obtenu le pardon, Et la scène française est on... à Pradon, nouv. *l'Épître* VII. Et j'espérais ma... d'une si riche proie, *id. Athal.* III, 2. Ils ont perdu... en disputant leur proie, *vol. Taner.* I, 1.  
 4° F. Il se dit des personnes dont on s'empare. Je... bien tantôt lui souffler cette proie, *vol. l'Ép.* in, 6. Quelle Jote D'enlever à l'Épire une si belle proie (Hermione) ! *acc. Andr.* II, 2. || 5° Celui qui est persécuté par un autre, qui en devient la victime. Je ne sais si ce tigre a reconnu sa proie, *acc. Math.* II, 2. || Être la proie de, être exposé à. La fin de tant d'ennuis dont nous sommes la proie, *matn.* II, 4. Pour sortir des tourments dont mon âme est la proie, *acc. Bérén.* V, 6. Il y a longtemps que mon cœur est la proie de vos yeux, *HAMILT. Gramm.* 7. Tantoin les collecteurs dont nous sommes la proie, *z. DELAV. Louis XI,* III, 1. || 6° Il se dit des choses qui ravagent, détruisent. Cette maison a été la proie des flammes. Le pays était en proie à la disette.  
 7° Il s'est dit pour bétail. Défenses sont faites à toutes personnes habitant la census de Testmilon, de faire aucunes proies ou troupeaux à part, ni de les mener pâture à garde séparée, même le long des chemins, *Arrêt du parl.* 14 août 1787.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. En son pais porte li cuens [le comte] sa proie [la dame enlevée], *AUGER. LA BAST. Romancero,* p. 21. Or sont à sejour [en repos] Dame et seignor, Et larron vont en proie, *id.* p. 60. Chascuns devient oïsel de proie; Nus [nul] ne vit més se il ne proie [prédatur], *AUTER.* 216. || XIV<sup>e</sup> s. La garnison trop se defendroit; mais j'ai vu, dit l'espai, issir la proie [le bétail] hors de la ville, et y a bien sept ou huit cents grosses bestes, et sont par dessous la ville és prés, *VOISS.* I, 1, 261. || XVI<sup>e</sup> s. Ils ont appelé les armes estrangeres; qui est à dire en bon langage mettre en proye ce royaume, *conné. Mémoires,* p. 670. Aujourd'hui ce royaume de France est en proye, *MONTEUC. Mém.* liv. vi. Ils ne font pas moins de ravage dans leur propre pays, que si c'estoit en celui des ennemis, ou toutes choses sont en proye, *LANOUÉ.* 12. Qui dénie l'instruction et la correction à son enfant, le laisse en proye du vice, qui après le traine en penitence, *id.* 416. Tant pour sauver ma vie et à ma femme et enfants, qui seroient en peril et danger indubitable, et nos biens en proie, que pour tascher... *Protestation de Brisson,* dans *Journ. de l'Étoile.* t. I, p. 267. Le peuple romain qui s'toit donné toute nation en proie, *ÉT. PASQUIER. Recherches,* 1, 7.

— ETYM. Provenç. et Ital. *prada*; du latin *præda* que les étymologistes regardent comme étant pour *præ-hida* (comparez *præbeo* pour *præ-hibeo*), représentant la forme non nasalisée de *prehendere*, prendre; pour l'absence de nasalisation comparez *γὰρ ἀνορ.* 2 de *γὰρ ἀνορ,* *hendere*.

† PROJECTIF, IVE (pro-jè-ktif, ktiv) *adj.*  
 || 1° Terme didactique. Qui a la force de projeter, lancer. La dissociation de cinq litres d'eau [décomposition] consomme la force projective qui lancerait une tonne métrique à 9000 mètres, c'est-à-dire beaucoup plus haut que jamais aéronautes ne sont parvenus, *FOUVILLE. Presse scientifique,* 1863, t. 1, p. 451. || 2° Qui est relatif à la projection en perspective. Les propriétés projectives des sections coniques, les propriétés relatives aux cordes communes, aux points de concours des tangentes communes, etc.

— ETYM. Voy. PROJECTION.  
 PROJECTILE (pro-jè-ktil) *1° Adj.* Qui lance, qui produit la projection. Mouvement projectile. Tous les corps jetés ou lancés hors de la perpendiculaire à l'horizon se meuvent d'un mouvement composé de deux forces: savoir la force de la pesanteur, et la force qui les lance, qu'on nomme ordinairement force projectile, *BOISSON. Traité de phys.* t. 1, p. 225. || 2° *S. m.* En mécanique, tout corps solide et pesant susceptible d'être lancé par une force quelconque, et de continuer sa course seul et abandonné à lui-même. La courbe décrite par un projectile se nomme une trajectoire, et ce serait une parabole si le mouvement avait lieu dans le vide. La difficulté de concevoir les mouvements relatifs des projectiles au-dessus de la terre emportée par un double mouvement de rotation sur elle-même, et de révolution autour du soleil, *LAPLACE. Expos.* III, 2. || Mouvement de projectile, mouvement d'un corps lancé. La comète ayant, par un seul coup, communiqué un mouvement de projectile à une quantité de matière... *BUFF. Hist. nat. Press. théor. terre.* *Ét. un.* t. 1, p. 209. || 3° Terme d'artillerie. Corps de nature quelconque lancé par une arme de jet. Ce mot s'emploie spécialement pour désigner les

corps lancés par les bouches à feu. Projectile plein, creux. Projectile sphérique, oblong, cylindro-ovale. Pour mesurer la force des projectiles, il emploie un pendule contre lequel ces projectiles viennent frapper; et la grandeur des arcs décrits par ce pendule donne les forces cherchées, *CONDORCET, d'Arét.* L'effet qu'on pouvait attendre des projectiles creux, lorsqu'ils agiraient par explosion dans des matières d'une grande ténacité, *ANDRÉASSY, Institut. Mém. scienc.* t. VII, p. 179. La force destructive des projectiles varie comme le carré de la vitesse et comme la simple pesanteur de la masse, *Press. scientifique,* 1863, t. 1, p. 209.

— ETYM. Lat. *jectis, projectilis* (voy. PROJECTION).  
 PROJECTION (pro-jè-ksion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action de jeter, de lancer un corps pesant. Dans notre hypothèse, le soleil était une masse de matière en fusion, même avant la projection des planètes, *BUFF. 1<sup>re</sup> époq. nat. Cér.* t. III, p. 72. Il est infiniment peu probable que la projection primitive des planètes, des satellites et des comètes a passé exactement par leurs centres de gravité; tous ces corps doivent donc tourner sur eux-mêmes, *LAPLACE. Expos.* III, 8. Il est évident qu'il n'y a que les gaz développés, pour ainsi dire, instantanément [dans l'inflammation de la poudre] qui contribuent à la projection, *THÉNARD, Traité de chim.* t. II, p. 608, dans *ROCHES.* || 2° Terme de chimie. Action de jeter par cuillerées, dans un creuset posé sur des charbons ardents, une matière en poudre qu'on veut calciner. || Poudre de projection, poudre à laquelle les alchimistes attribuaient la vertu de changer les métaux inférieurs en or ou en argent. Est-il plus possible que du sel soit changé en soufre que de faire de l'or avec de la poudre de projection ? *vol. Newton.* I, 8. || 3° Terme de fonderie. Jet de métal en sable ou autrement. || 4° Terme de perspective. Représentation ou apparence d'un objet sur un plan. Quand nous regardons un cube, par exemple, il est certain que tous les côtés que nous en voyons ne font presque jamais de projection ou d'image d'égale grandeur, *MALBR. Rech. vér.* 1, 7. Les premiers astronomes s'aperçurent, par la projection de l'ombre de la terre dans les éclipses de lune, que la terre est ronde, *vol. Newton.* III, 8. || 5° Terme de géographie. Nom donné aux divers modes de représentation à plat sur le papier de notre globe ou de quelque'une de ses parties. Ptolémée a rendu de grands services à la géographie en rassemblant toutes les déterminations de longitude et de latitude des lieux et en jetant les fondements de la méthode des projections pour la construction des cartes géographiques, *LAPLACE. Expos.* V, 3. Il y a dans l'astronomie et la géographie descriptives trois espèces principales de projections: celle de Ptolémée, qui a ensuite pris le nom de Gemma Frisius, c'est la projection stéréographique; la deuxième espèce est celle de Rogas, qu'on nomme projection orthogonale ou orthographique...; enfin la troisième espèce de projection est celle de Lahire; elle remédie à quelques imperfections des deux premières, *LANOUÉ. Institut. Mém. scienc.* t. IV, p. 466. || Projection polaire, représentation de la terre ou du ciel, projetés sur le plan de l'un des cercles polaires. || Projection polyconique, projection dans laquelle chaque petite zone terrestre est remplacée par la petite zone conique correspondante. || Terme de géographie. Projection cylindrique, projection obtenue par l'assimilation de la portion de surface terrestre considérée à celle d'un cylindre inscrit ou circonscrit, dont l'axe coïncide avec celui du globe. || Projection isocylindrique, projection cylindrique qui, au lieu de conserver les angles comme la précédente, conserve les surfaces. || 6° Terme de géométrie descriptive. Projection d'un point sur un plan, le pied de la perpendiculaire abaissée de ce point sur ce plan. || Projection d'une ligne sur un plan, lieu géométrique des pieds des perpendiculaires abaissées de tous les points de cette ligne sur le plan. || Plan de projection, celui sur lequel on projette un point ou une ligne. || Projection horizontale ou verticale d'un point, d'une ligne, projection de ce point, de cette ligne sur un plan horizontal ou sur un plan vertical.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. L'ollat on est projection de... *H. DE NONDEVILLE, P. 24.* || XVI<sup>e</sup> s. Ils ont en leurs livres laimés par écrit plusieurs belles instructions touchant la pierre philosophale, ou poudre de projection, qui est d'une vertu si admirable, *LANOUÉ.* 369.  
 — HIST. Lat. *projectionem, de projectum*, supin de *projicere*, de *pro*, en avant, et *jacere*, jeter (voy. JETTER).  
 PROJECTURE (pro-jè-ktur), *s. f.* || 1° Terme d'ar-

chitecture. Saillie ou avance horizontale des divers membres d'architecture. || 2° Terme de botanique. Nom donné à de petites côtes saillantes qui, partant de l'origine d'une feuille, se prolongent de haut en bas sur la tige, comme dans les légumineuses.  
 — ETYM. Lat. *projectura*, de *projicere* (voy. PROJECTION).

PROJET (pro-jè; le t ne se lie pas; au pluriel, l' se lie: des projets-insensés; projets rime avec traits, succès, fals, etc.), *s. m.* || 1° Ce que l'on a l'intention de faire dans un avenir plus ou moins éloigné. Lorsqu'on fait des projets d'une telle importance, *COX. Scitor.* I, 1. On n'écrit pas tout ce qui se propose; Et le chemin est long du projet à la chose, *mot. Tert.* II, 4. Le sot projet qu'il [Montaigne] a de se peindre! *acc. Pens.* VI, 32, 44. Navet. Consez, princes et potentats, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage, *BOSS. Mar.-Thér.* L'orgueil, qui monte toujours... donne méprisamment dans des projets insensés, *id.* 53. Sa famille, trop empressée à écouter ce pieux projet [l'entrée au couvent], le rompit, *id. Ann. de Gonz.* J'ai vu tous mes projets tant de fois démentis! *acc. Bérén.* V, 2. ... Mais, pour être approuvés, des semblables projets veulent être achevés, *id. Mithrid.* III, 1. Tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire, *id. Athal.* II, 2. À quelque grand projet votre époux le destine, *id.* 53. III, 4. Il y a des projets d'un si grand éclat et d'une conséquence si vaste... que toute la gloire et toute la fortune d'un homme y sont commises, *id. MATH.* Vous avez vécu insensé, faisant sans cesse des projets de pénitence et ne les exécutant jamais, *MASS. Carême. Impén. An.* Nous tromper dans nos entreprises, C'est à quel nous sommes sujets; Le matin je fais des projets, Et le loog du jour des sottises, *vol. Mennon. Mennon* conçoit un jour le projet insensé d'être parfaitement sage; il n'y a guère d'homme à qui cette folie n'ait quelquefois passé par la tête, *id.* 53. À cinquante-cinq ans la fortune est établie... les projets avortés ou méris, la plupart des passions calmées... *BUFF. Suppl. à l'hist. nat. Éurr.* t. XI, p. 147. Il arriva alors ce qui souvent arrive depuis: le projet fut examiné, approuvé et même admis, et resta sans exécution, *BUFF. Éurr.* t. III, p. 47. Il fit exécuter un grand nombre d'instruments qui peut-être fussent restés longtemps de simples projets, *CONDORCET, Courtisaneux.* || Homme à projets, homme qui s'occupe incessamment d'inventions, d'entreprises. || 2° Action de projeter. Qui l'ont cru, mes frères, qu'un disciple élevé par le choix même de Jésus-Christ à la sublime dignité de l'apostolat... partit à la tête de ses bourreaux et conduisit lui-même tout le projet de sa mort? *MASS. Carême. Passion.* 4. || 3° Dans le langage de la conversation, manière dont on se propose d'employer une journée. Allez voir ce que fait mon fils, et informez-vous de ses projets pour la journée, *COXUS, Thés. d'éduc. les Four amis.* 1, 2. || 4° Projet sur, projet d'obtenir le cœur, la main d'une femme. Vous avez donc des projets sur la nièce? *DESMAIS, l'Impert.* sc. 2. || 5° La première pensée, la première relaxation de quelque acte, de quelque écrit. Que je n'eusse se paravant employé assez de temps à faire le projet de l'ouvrage que j'entreprendais, *BOSS. Méth.* II, 6. De votre esprit que nul autre n'égalait, Prince, ma muse tient tout entier ce projet: Vous m'avez donné le sujet, Le dialogue et la morale, *LA FONT. Fable.* III, 9. Je traiterais ensuite des autres passions suivant le projet que j'en ai fait, *LA FONT. Téléphr. Arons-pr.* || Projet d'acte, la rédaction préparatoire d'un acte sur papier libre, non timbré. || On dit de même, projet de loi. || 6° Ébauche du plan d'un édifice à construire, avec ses coupes et ses élévations. Un projet bien étudié. || Il se dit, dans le même sens, des études qu'on fait pour la construction d'un chemin de fer, d'un canal. || 7° Il s'est dit pour sujet, manière, objet. Ne le déroute point surtout des paraboles, Quel qu'en soit le projet, Et ne les prends jamais pour des contes frivoles Qu'on forme sans sujet, *COXUS. Juvit.* 1, 2.

— SYN. PROJET, DESSEIN. Le projet n'est que l'intention de faire quelque chose. Le dessein joint à cette idée celle de plan, de combinaison, de chose dessinée, suivant l'étymologie de *dessein*.

— ETYM. Lat. *projectus*, action de jeter en avant, de *projicere* (voy. PROJECTION).

† PROJETANT, ANTE (pro-jè-tan, tan-t) *adj.* Qui forme des projets. Maman, toujours projetants et toujours égarants, de nous laissait guère orphes ni l'un ni l'autre, *J. J. Rousseau, Confess.* V.

PROJETÉ, ÉE (pro-jè-té, té), *part. passé* de projeter. Lancé au loin. Plusieurs observateurs,

témoin oculaire des éruptions des volcans, ont très-bien reconnu les cendres projetées, et quelques-uns emportées fort loin par les vents, *surv. Min. L III, p. 143.*

**PROJETER** (pro-je-té), v. a. Il se conjugue comme jeter. || 1<sup>o</sup> Jeter, diriger en avant. || [Théopompe] nous dit qu'un homme qui, malgré la défense des dieux, peut entrer dans un temple de Jupiter en Arcadie, jouit, pendant toute sa vie, d'un privilège singulier : son corps, frappé des rayons du soleil, ne projette plus d'ombre, *BARTHÉL. Anach. ch. 26.* On voit quelquefois les satellites passer sur le disque de Jupiter et y projeter leur ombre qui décrit alors une corde de ce disque, *LAPLACE, Mémoires, t. 7.* || Il se dit quelquefois simplement pour jeter. Qu'un homme vienne vous dire que, projetant au hasard une multitude de caractères d'imprimerie, il a vu l'Énéide tout arrangée résultat de ce jet, *J. J. ROUSSEAU, d. M<sup>o</sup>, Corresp. L III, p. 262, dans ROUSSEAU.* Sa force centrifuge [de Saturne] a projeté des parties de sa masse à plus du double de la distance à laquelle la force centrifuge de Jupiter a projeté celles qui forment son satellite le plus éloigné, *surv. Théor. terr. Part. hypoth. Œuvr. t. IX, p. 104.* || 2<sup>o</sup> Tracer, figurer sur un plan, sur une surface, un corps quelconque suivant certaines règles géométriques. La perspective, qui, comme on sait, projette les cercles en forme d'ovale, lorsqu'ils sont vus obliquement, *BAILLY, Hist. astr. mod. t. 1, p. 410.* || Terme de géométrie descriptive. Projeter un point, une ligne sur un plan, en déterminer la projection sur ce plan. || 3<sup>o</sup> Entretenir l'intention de faire quelque chose dans un avenir plus ou moins prochain. Faites-lui souvenir, quoi qu'il craigne ou projette, que je suis son amie et non pas sa sujette, *com. Tit. et Bérén. v.* 4. Dans le même temps le roi [Henri III] projetait de faire mourir Guise, et Guise de faire détrôner le roi, *volt. Ess. guerr. civ. de France.* Avec quel regret nous nous séparâmes à avec quel plaisir nous projetâmes de nous revoir ! *J. J. ROUSSEAU, Confess. iv.* Où commence le mal à votre avis ? dans les lieux où on le projette, ou dans ceux où on l'accomplit ? in. *Ém. v.* || Absolument. On s'intrigue, on projette. || 4<sup>o</sup> Se projeter, v. réfl. Paraître en avant. Cette figure se projette dans le tableau. Le soir venait, et l'ombre des arbres se projetait au loin.

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Pantagruel demandoy à quel propos... || [Mardi gras] avoyt tant de moustarde en terre projectée, *abb. Pant. IV, 42.* De manière que pour ceste opulence elle en avoit la teste droite et le cœur élevé, et si ne projettoit rien de petit, *AMYOT, Caton, 82.* Quo les ambassadeurs des princes et potentats chrestiens préalablement projectassent les points et articles dont il seroit traité audit concile, *M. DE BELL. 187.* Les bastimens mal projectés sont communement de plus grande despense en leur fabrique, que les autres, *O. DE SERRES, 19.*

— **ÉTYM. Projēt.**

† **PROJETEUR**, EUSE (pro-je-teur, teŏ-z'), s. m. et f. Celui, celle qui fait des projets. Si M. le cardinal [Richelieu] avoit vu le reste [d'une narration de l'abbé de Bourzeis], il n'auroit pas eu grande opinion de la capacité de ce projeteur, *volt. Mémoires, Doutes sur le test. Richelieu, Conclusion.* Cela lui fit du bien à elle-même [Mme de Warens], en faisant diversion aux projets, et tenant écartés les projecteurs, *J. J. ROUSSEAU, Conf. v.*

† **PROJETTEMENT** (pro-jēt-te-man), s. m. Action de faire des projets.

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Projettement, *MONET, Diēt.*

† **PROLAPSUS** (pro-la-pus), s. m. Terme de chirurgie. Relâchement d'une partie quelconque, comme de la lètte, de la matrice, etc.

— **ÉTYM. Lat. prolapsus, de pro, en avant, et lapsi, tomber.**

† **PROLATION** (pro-la-sion), s. f. Terme de grammaire. Action de prolatier. La prolation d'un alexandrin est plus majestueuse que celle d'un octosyllabe. || Terme de musique. Prolongation de son par la voix, soit dans les roulemens, soit dans les cadences. Une syncope, une prolation, une inversion forcée altèrent en nous l'impression de la musique la plus touchante, *MARCONTEL, Œuvr. L V, p. 100.*

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** A propos de l'ambiguïté des mots qui gisent en la prolation, les François prononcent aussi doucement, et, en la plupart de leurs paroles, on n'entend point la dernière lettre; dont bien souvent les mots se prendraient les uns pour les autres, si ce n'estoit qu'ils s'entendent par la signification des autres qui sont par eux, *DESAUX, Contes, 20.* Quelques fois on met deux ensemble pour en former la prolation et prolonger la précédente syllabe,

comme alouette, *ROB. KAT. Gramm. franç. p. 10, dans LACURNE.*

— **ÉTYM. Lat. prolationem, de pro, en avant, et latio, action de porter.**

**PROLOGOMÈNES** (pro-lô-go-mè-n'), s. m. pl. Longue et ample préface, avant-propos. Elle [la logique] entra dans sa tête [d'un docteur] par la brèche, et la renversa du premier effort et de ses simples prologomènes, *NALZ, le Harbon.*

— **ÉTYM. Προλογμην, les choses dites avant, de πρό, et λέγειν, dire (voy. LEXIQUE).**

† **PROLEMME** (pro-lê-m'), s. m. Terme de logique. Ce qui est avant le lemme. Le lemme, le prolemme et l'épiphere sont les trois parties de l'argument, *DISSERT. Opin. des anc. phil. (stoïcisme).*

— **ÉTYM. Πρόλημα, de πρό, avant, et ἔμμεν, lemme.**

**PROLEPSE** (pro-lê-psi'), s. f. Figure de rhétorique, dite aussi anticipation, qui consiste à prévenir les objections en se les faisant à soi-même et les détruisant d'avance. || Il s'est dit quelquefois de cette faute qui consiste à attribuer à ses personnages des idées ou des habitudes qui ne sont pas du temps où ils vivaient.

— **ÉTYM. Πρόληψις, action de prendre auparavant, de πρό, et ἔψις, prise.**

**PROLEPTIQUE** (pro-lê-psi-k'), adj. Terme de médecine. Se dit des fièvres dont chaque accès anticipe sur le précédent. Fièvre proleptique.

— **ÉTYM. Πρόληπτικός, de πρόληψις (voy. PROLEPSE).**

**PROLÉTAIRE** (pro-lê-lê-r'), s. m. || 1<sup>o</sup> Chez les anciens Romains, citoyen pauvre, appartenant à la sixième et dernière classe du peuple, et ne pouvant être utile à l'État que par sa famille. Le vêtement de tous les ordres de l'État [à Rome], de toutes les classes de la société, du prolétaire et du patricien, du soldat et du général, du laboureur et du consul, était de laine, *PASTOR, Instit. Mémoires inscrites et belles-lettres, t. v, p. 98.* || 2<sup>o</sup> Chez les modernes, membre de la classe la plus indigente. Tel n'eût été qu'un malheureux prolétaire à la ville, qui, laboureur aux champs, devint un citoyen respecté, *J. J. ROUSSEAU, Contr. soc. IV, 4.* Considérant que, par le décret du 20 juin 1806 et par l'avis du 30 juillet 1807, on est revenu au seul mode équitable de partage en matière d'affouage, puisqu'il proportionne les distributions aux vrais besoins des familles sans favoriser exclusivement ou les plus gros propriétaires ou les prolétaires... *avis du Cons. d'État du 26 avril 1808, inséré au Bulletin des lois.* || 3<sup>o</sup> Adjectivement. La classe prolétaire. Une famille prolétaire.

— **ÉTYM. Lat. proletarius, de proles, race, lignée, qui est formée de pro, et alere, nourrir (voy. ALIMENTS).**

† **PROLÉTIARIAT** (pro-lê-ta-ri-a), s. m. Classe des prolétaires; état de prolétaire. Le prolétariat moderne.

† **PROLIFÉRATION** (pro-li-fê-ra-sion), s. f. Terme de physiologie. Production par une sorte d'engendrement. La prolifération des cellules épithéliales. La prolifération tuberculeuse.

— **ÉTYM. Prolifère.**

**PROLIFÈRE** (pro-li-fê-r'), adj. Terme de botanique. Se dit de tout organe qui donne naissance à un autre organe qu'il n'a pas coutume de porter, ou qui en produit un semblable à lui-même. || Terme de zoologie. Antennes prolifères, antennes en masse courte, dont un des articles de la base offre une grande dilatation, et forme une espèce d'oreille que s'avance au delà des autres.

— **ÉTYM. Lat. prolifer, de proles, race, lignée, et ferre, porter.**

† **PROLIFÉRATION** (pro-li-fê-ra-sion), s. f. Monstruosité végétale qui consiste en la multiplication d'individus élémentaires.

**PROLIFIQUE** (pro-li-fê-k'), adj. Qui a la faculté d'engendrer. Poussière prolifique, le pollen. Il possède en un degré louable la vertu prolifique, *MOL. Imag. II, 6.* De cette table on peut conclure que les mariages sont plus prolifiques en province qu'à Paris, trois mariages donnant ici plus de dix-huit enfants, au lieu qu'à Paris trois mariages n'en donnent que deux, *surv. Prob. de la vie, Œuvr. I, t. p. 210.* || Remèdes prolifiques, remèdes auxquels on attribue la propriété d'augmenter les forces génératrices. Une pilule prolifique pour un vieil avocat qui doit se marier demain, *LESAGE, Diable boit, ch. 3.* Sous prétexte d'aller respirer un air prolifique, elle ne manquera jamais de mettre ses doigts dans toutes les cellules des moines, *J. J. ROUSSEAU, la Reine Fanatique.*

— **HIST. XVI<sup>e</sup> s.** Prolifique, *COMTES, Diēt.*

— **ÉTYM. Lat. prolificus, de proles, lignée, et facere, faire.**

† **PROLIGÈRE** (pro-li-jê-r'), adj. Qui porte des germes. Disque proligère.

— **ÉTYM. Lat. proles, lignée, et gerere, porter.**

† **PROLIMNÉAN**, ENNE (pro-li-mné-in, è-n'), adj. Terme de géologie. Se dit de terrains qui ont été produits par les eaux douces, avant la principale formation marine.

— **ÉTYM. Πρό, avant, et λίμνη, marais.**

**PROLIXE** (pro-li-ks'), adj. || 1<sup>o</sup> Trop long, en parlant ou en écrivant. Or a-t-il été prolis sur ce cas, LA FONT. Fér. Le prolis et argumentant Bourdaloue, le premier qui ait mis les apparences de la raison dans ses sermons, *volt. Dial. XLIV, 11.* || Substantivement. Le prolis ne fait que se traîner pesamment... et fatigue notre pensée en l'assujettissant à une pénible lenteur, *MARCONTEL, Œuvr. L VII, p. 0.* || 2<sup>o</sup> Il se dit aussi des choses. Discours prolis. Sa tête est aussi dérangée que ses lettres sont prolises, *volt. Lett. Richelieu, 15 août 1770.*

— **HIST. XIV<sup>e</sup> s.** Pour ce que la manière d'ouïr o [avec] la roïne [rugine] [dans les lésions du crâne] est prolise et ennue moult le pacient, *N. DE MONDEVILLE, f<sup>o</sup> 54.* || XVI<sup>e</sup> s. Et dit plusieurs autres choses qu'ilz seroient prolises à escrire, *Bibl. des chartes, 4<sup>e</sup> série, t. v, p. 276.*

— **ÉTYM. Provenç. prolis; spagn. proliso; ital. proliso; du lat. prolisus, allongé, de pro, en avant, et lissus pour lassus, relâché, étendu (voy. LICNE).**

**PROLIXEMENT** (pro-li-ksé-man), ado. D'une manière prolis. Je vous écris aussi prolixement que j'écris laconiquement aux autres, *stv. 108.*

— **HIST. XIII<sup>e</sup> s.** Car maintes fois cis [celui] qui preesche, Quant briefment ne se despesche, En fait les auditeurs aler, Par trop prolixement parler, *la Rose, 10676.* || XV<sup>e</sup> s. Non mie tost ne hastivement, mais prolixement et en long temps, *Bouciqu. III, 4.*

— **ÉTYM. Prolis, et le suffixe ment; ital. prolisamente.**

**PROLIXITÉ** (pro-li-ksi-té), s. f. Défaut de celui qui est prolis, de ce qui est prolis. Vite, vite... dépêchons, évitons la prolisité, *mol. Jaloux, le Harbouille, 0.* Je ne sais comme j'écris aujourd'hui; je suis dans une prolisité qui m'ennue moi-même, *stv. 10 oct. 1679.* Un de ses brefs [du pape Jean XXII] contre Louis de Bavière a été retrouvé de notre temps; le style en est diffus, quoiqu'on y dise avec raison que la prolisité est mère de l'oubli, *LA COURCE, Hist. litt. de la France, L XXIV, p. 10.*

— **HIST. XIII<sup>e</sup> s.** Li plusieurs s'esjoissent de brief et orendroit, Et la prolisité ennue en tout endroit, *J. DE MEUNG, Test. 2168.* || XVI<sup>e</sup> s. Ou s'il [certains détails] peuvent estre es livres, la prolisité d'auc [eux] engendreroit ennui et despit, *n. o. de MONDEVILLE, f<sup>o</sup> 32, verso.* || XVI<sup>e</sup> s. [Les Muses] M'ont donné le cœur, évitant pour un point Prolisité, dire ce qui me poinct, *WAGOT, II, 323.*

— **ÉTYM. Provenç. prolisitat; spagn. prolidad; ital. prolissità, du latin prolissitatem, de prolisus, prolis.**

**PROLOGUE** (pro-lo-gb'), s. m. || 1<sup>o</sup> Dans le théâtre grec, la première partie de l'action avant le premier chant du chœur; partie qui, appartenant à tout chez Eschyle et Sophocle, fut transférée par Euripide en un monologue destiné à expliquer aux spectateurs ce qui a précédé l'action; tel fut au prologue dans le théâtre latin. Outre les parties qui constituent l'essence d'un drame, et qui sont le fable, les mœurs, la diction, les pensées, la musique et le spectacle, il faut considérer encore ce qui se partage dans son étendue; et telles sont le prologue, l'épilogue, l'exode et le chœur, *ANAC. ch. 70.* || Dans Terence, le prologue est une sorte de préface littéraire, ou une explication de son poëte sur ses propres affaires, sur les attaques de ses ennemis. 2<sup>o</sup> Ouvrage qui sert de préface à une pièce dramatique. Notre siècle a inventé une autre espèce de prologue pour les pièces de maché... qui ne touche point au sujet, et n'est qu'une louange étroite du prince devant qui les poëmes de vent les représentés, *com. 1<sup>o</sup> duc.* Ce qui l'obligea [Racine] de faire pour moi le prologue de la pièce [Esther], *M<sup>o</sup> DE CAULS, Souvenirs, p. 200,* dans l'ouvrage de Paul Pellisson, homme célèbre dans les lettres. Le prologue en vers [des Fâcheux] à la suite de la comédie du roi; ce prologue fut très-applaudi de toute la cour, et plus beaucoup à Louis XIV; mais Racine donna la fête [Fouquet] et l'auteur du prologue furent tous deux en prison peu de temps après, *volt. Vie de Molière, les Fâcheux.* Le prologue de

la Nuit et de Mercure dans l'Amphitryon de Molière réussit autant que la pièce même; mais c'est qu'il est plein d'esprit, de grâces et de bonne plaisanterie, in. *Comm. Corn. Rem. sur les 1<sup>res</sup> discourses.*

3° Terme de musique. Sorte de petit opéra qui précède le grand, l'annonce, et lui sert d'introduction. || 4° Avant-propos. Le prologue de la lui saïque. L'autre, en style pompeux habillant une épopée. De ses rares vertus te fait un long prologue, BOIL. *Disc. au roi.*

— SYN. PROLOGUE, PRÉFACE. Le prologue est destiné à être récit ou joué, tandis que la préface n'a pas cette destination; mais, au sens de préambule, prologue et préface ne diffèrent pas.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. De ci dirons le conte, e si avons dit del prologe tant seulement, *Machab. II*, 2. Leo est le prologe, puis comence la vie Del primerain Richart le duc de Normandie, *Arnol. I*, p. 210.

XIII<sup>e</sup> s. Ne vuel pas long prologue faire, Ains vuel à l'estoire venir, s. de CAMARAT, *Berl. et Josephat*, p. 1. || XIV<sup>e</sup> s. Pouvons traire à propos un petit prologue de vaillance chevaleresque, *Bouciqu. II*, 4.

— ETYM. *Prologus, prologus*; espagn. et ital. *prologo*; du latin *prologus*, qui est le grec πρόλογος, de πρό, avant, et λόγος, discours.

PROLONGATION (pro-lon-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. Action de prolonger, d'accorder un surcroît de temps, de durée; le résultat de cette action. Tout le royaume faisait des vœux pour la prolongation de ses jours, BOSS. *le Tellier*. Ôtez la justice éternelle et la prolongation de mon être après cette vie, je ne vois plus dans la vertu qu'une folie à qui l'on donne un beau nom, J. J. ROUSS. *Let. d M. l'A. de \*\*\**, *Corresp. I*, p. 81, dans ROUGENS. Louis XI, ayant fait son traité avec Édouard, signa avec le roi d'Aragon une prolongation de trêve, NICLOS, *Œuv. I*, p. 82. || Terme de musique. Prolongation d'une note qui, faisant partie d'un accord, se continue sur un ou plusieurs des accords suivants.

— SYN. PROLONGATION, PROLONGEMENT. Ces deux mots ne diffèrent que par la finale; mais l'usage actuel leur assigne des emplois différents: prolongation se dit du temps; prolongement, de l'espace. Autrefois cette distinction n'existait pas; prolongement et prolongation se confondaient. || [Maraldi] travailla sous M. Cassini, en 1700, à la prolongation de la fameuse méridienne jusqu'à l'extrémité méridionale du royaume, VONTEIN. *Moraldi*. Quelques feuilles sèches qu'on remarquait autour du noyau indiquaient qu'elles tenaient auparavant à cette enveloppe, qu'elles n'en étaient qu'une prolongation, BONNET, *Us. feuil. plant. 5<sup>e</sup> mém.*

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Les utilités de la prolongation [prolongement] et de l'involucution des bours sont... N. DE MOND. f<sup>o</sup> 28, verso. À tels excusans respondraye Brievement, sans prolongation, J. BAUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 18. || XVI<sup>e</sup> s. La superstitieuse prolongation et répétition des prières nous est descendue de nostre Seigneur, CALV. *Instit. 708*. Entendant que le conseil ne luy vouloit pas otroyer la prolongation de son gouvernement qu'il demandoit... AMYOT, *Pomp. 82*.

— ETYM. *Prolonger*; prov. *prolongaciō*; espagn. *prolongacion*; ital. *prolongazione*.

PROLONGE (pro-lon-jé), s. f. || 1° Terme d'artillerie. Cordage à l'aide duquel on peut, dans le tir, réunir une bouche à feu à son avant-train. Tir à la prolonge. Ce tir s'effectuait très-souvent autrefois; il est exceptionnel aujourd'hui, la légèreté du matériel actuel ayant rendu très-facile et très-rapide l'action de mettre une pièce en batterie et de la remettre sur son avant-train. || 2° Chariot à munitions.

— ETYM. *Prolonger*.

PROLONGÉ, ÉE (pro-lon-jé, jée), part. passé de prolonger. De parents et d'amis un groupe tout en larmes d'un adieu prolongé goûte les tristes charmes, DELILLE, *Imag. IV*.

PROLONGEMENT (pro-lon-je-man), s. m. Continuation d'une portion d'étendue. Le prolongement d'un mur, d'une rue, d'un chemin. Ces prolongements de la roche intérieure du globe, *AVR. 2<sup>e</sup> époq.* NOT. *Œuv. I*, t. II, p. 110. || Terme de botanique. Prolongements médullaires nom donné aux rayons médullaires, parce qu'ils semblent être des appendices de la moelle. || Terme d'anatomie. Prolongement rachidien, la moelle épinière.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. sanz prolongement [sans retard], *Ren. 16275*. || XIV<sup>e</sup> s. Ce mois expié, la Chastre traite, obtient un prolongement pour les places qui estoient sous son commandement, et puis compose pour elles et pour lui, *Naus. Hist. III*, 330.

— ETYM. *Prolonger*; prov. *perlongamen*, *prolongament*; espagn. *prolongamiento*, *prolongamento*.

PROLONGER (pro-lon-jé. La g prend un e devant a et o : prolongeant, prolongeons), v. a. || 1° Faire durer plus longtemps. J'ai prolongé de douze ans la durée de l'empire de Phocas... CORN. *Héracl. Exomen*. Je cherche à prolonger le péril que je suis, *RAE. Mithr. II*, 6. Et cette guerre, Arcas, selon toute apparence, Auroit dû plus longtemps prolonger son absence [d'Achille], in. *Iphig. I*, 1. Et ne prolonge point de dangereux adieux, *le. Rojas. II*, 2. C'est prolonger la vie des grands hommes que de poursuivre dignement leurs entreprises, *VONTEIN. Leibnitz*. Aussitôt qu'il [Louis XI] aperçut François de Paule, il courut au-devant de lui, et se jeta à ses pieds, en le suppliant de lui prolonger la vie, NICLOS, *Œuv. I*, p. 231. Ne croyant point que des jours où son esprit ne pourrait penser, où son cœur aurait perdu ses affections, méritaient d'être prolongés, CONDORCET. *Buques*. Et dans l'être qu'il aime il prolonge son être, DEULIER, *Imag. VI*.

2° Différer, ajourner. || [saint Grégoire de Nazianze] répond à ceux qui prenaient occasion de différer leur baptême à cause que Jésus-Christ n'a été baptisé qu'à trente ans, qu'il a été libre de prolonger son baptême à celui qui, étant la pureté même, n'avait rien à purifier, BOSS. *Disc. de la trad. et des saints Péters, VIII*, 22. || 3° Rendre plus long en étendue. Prolonger un mur, une galerie. Newton [voysait tomber un fruit d'un arbre]... se laissa aller à une méditation profonde sur la cause qui entraîne ainsi tous les corps vers une ligne qui, si elle était prolongée, passerait à peu près par le centre de la terre, *VOLT. Phil. Newt. III*, 3. Aux rives du Silare, où des forêts d'yeuses Prolongent dans les champs leurs ombres ténébreuses, DELILLE, *Georg. III*. Si le soleil prolonge un rayon lumineux, sa substance n'est pas séparée, mais étendue, CHATEAUB. *Géné. I*, 1, 2. || 4° Terme de marine. Prolonger une côte, aller le long d'une côte. Je continuai à prolonger la côte à une lieue de distance... LA PÉROUSE, *Voy. I*, p. 327, dans ROUGENS. || Prolonger un navire, se ranger le long d'un navire pour l'aborder. || Prolonger une bordée, pousser la bordée que l'on court plus loin qu'on n'avait d'abord l'intention de le faire. || 5° Se prolonger, v. réfl. Recevoir plus de durée. Plus les affaires se prolongent, et plus elles donnent le temps au public de revenir à la raison, *VOLT. Lett. Richelieu, 3 mars 1777*. Aux plaisirs de la table se mêlant ceux de la danse, de la musique, et de plusieurs autres exercices, qui se prolongèrent bien avant dans la nuit, BARTHÉL. *Anach. ch. 38*. || Avec ellipse du pronom se. C'est à regret que je vois prolonger le temps qui doit nous rapprocher, J. J. ROUSS. *d Vernet, 28 mars 1768*. || 6° Recevoir plus d'espace, plus d'étendue. De la mer du Sud nous passons dans celle du Nord, nous trouverons que l'empire espagnol s'y prolonge depuis le Mississipi jusqu'à l'Orénoque, RAYNAL, *Hist. phil. VIII*, 36. Le chemin [des Thermopyles] n'offre d'abord que la largeur nécessaire pour le passage d'un chariot; et se prolonge ensuite entre des marais que forment les eaux de la mer et des rochers presque inaccessibles...

BARTHÉL. *Anach. Introd. part. II, sect. 2*. Vous-tu cet horizon qui se prolonge immense? P. LEBRUN, *Marie St. III*, 1. || Terme militaire. Se prolonger, étendre ses troupes. Le maréchal [Ney] s'était prolongé le 15 avril jusqu'à Weimar, d'où sa cavalerie avait chassé un parti de cavalerie prussienne, CHARAS, *Hist. de la guerre de 1813*, p. 210.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Cil est enemis de soi meisme, qui prolonge la vie à son ennemis, BRUN. *LATINI, Teloar*, p. 399. Commence, car se tu prolongues [romets] les cerres de bien faire... ID. *ib. id.*, p. 389. || XIV<sup>e</sup> s. Jà soit ce que la cure se prolonge, ne cesse pas de ceste cure, LANFRANC, f<sup>o</sup> 12. || XV<sup>e</sup> s. Cils qui prolongeent tant qu'ils pouvoient, disoient : Commencez ailleurs et puis vous retourneriez par ici, FROISS. *III*, 11. || XVI<sup>e</sup> s. Si [Jugurtha] rescut encore là six jours combattant contre la faim, et desirant toujours prolonger sa miserable vie jusques à la dernière heure, AMYOT, *Marius*, 31. Pensant qu'il estoit plus expédient de prolonger le temps, et tirer ceste guerre en longueur, *le. Lucull. 16*.

— ETYM. *Wallon, prolongi*; provenc. *perlongar*, *perlongar*, *perlonguar*; espagn. *perlongar*, *prolongar*; ital. *prolongare*; du lat. *prolongare*, qui vient de *pro*, en avant, et *longus*, long (voy. LONG).

PROMENADE (pro-me-na-dé), s. f. || 1° Action de se promener. Faire une promenade. Je m'en vais vous écrire les aventures de ma promenade d'hier, *RALE. liv. II*, lett. 2. Un auteur qui, pressé d'un besoin important, Le soir entend crier ses entraillures à jeun, Goûte peu d'Hélicon les duces prome-

nades, NOT. *Art p. IV*. L'ayant prié qu'ils pussent faire un tour de promenade ensemble, BASSUT. *Gramm. 8*. || [Platon] regardait la promenade comme plus utile à la santé que les exercices violents du gymnase, *SAINT-S. Anach. ch. 7*. || Familièrement. Ce n'est qu'une promenade, il n'y a pas loin. De Paris à Versailles, ce n'est qu'une promenade. || La promenade est belle aujourd'hui, le temps est favorable pour se promener aujourd'hui. || 2° Promenade militaire, marche de quelques heures qu'on fait faire à un régiment, autour du lieu de sa résidence, afin d'exercer les soldats. || Fig. Cette expédition ne fut qu'une promenade. || 3° Il s'est dit d'un homme qu'on faisait passer par les verges. Il se détermina à passer par la baguette, il essaya deux promenades, *VOLT. Cond. 3*. || 4° Lieu où l'on se promène. Une promenade plantée de beaux arbres. Vous avez ou raison, Cléonte, de préférer aujourd'hui la promenade des Tuilleries à tout autre plaisir, *M<sup>me</sup> de Sevigné*, les *Conversations*, *Diologue*. Cette ville [Paris] lui devant à Marie de Médicis le palais de Luxembourg, ces aqueducs dignes de Rome [Arcueil], et le promenade publique qui porta encore le nom de la reine [Cour de la Reine], *VOLT. Méurs*, 176.

— ETYM. *Promener*; wallon, *perminadé*, *perminadé*.

PROMENÉ, ÉE (pro-me-né, née), part. passé de promener. Un malade promené en voiture. || Fig. Peut-être avant que l'heure en cercle promené ait posé sur l'émail brillant dans les solzants pas où sa course est bornée Son pied sonore et vigilant, ANDRÉ CHÉNIER, *Jambes*, 4.

† PROMÈNEMENT (pro-mè-ne-man), s. m. Action de promener, de se promener.

— HIST. XVII<sup>e</sup> s. Il estoit exquils et diligent au soing de sa personne, jusques à user de frottemens et de tours de promenemens en nombre certain, AMYOT, *Cicér. 10*.

PROMÈNER (pro-me-né; du temps de Chifflet, *Gramm. p. 98*, on disait également pourmener et promener. La syllabe *me* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette; je promènerai), v. a. || 1° Mener, faire aller en différents lieux. Trepis fut le premier qui, barbouillé de lie, Promena par les bourgs cette heureuse folie [la comédie naissante], NOT. *Art p. III*. Le diable enfin qui toujours me promène Me fit partir; le diable me ramène, *VOLT. Enf. prod. III*, 2. Ne le promenez point dans les cercles, dans les brillantes assemblées, J. J. ROUSS. *Œm. IV*. Après avoir vécu familièrement avec le maréchal de Noailles, qui l'appelait son philosophe, il [Dumarsais] avait été longtemps promené sous ce titre dans plusieurs sociétés distinguées, NICLOS, *Œuv. I*, t. 2, p. 89. || Fig. C'est promener la main d'une femme, et dire aux gens : la voulez-vous? *MAUV. Sec. surpr. de l'ans. II*, 4. || 2° Particulièrement, faire aller quelqu'un d'un endroit à un autre comme amusement ou comme exercice. Promener un enfant, un vieillard. Quatre boufs attelés, d'un pas tranquille et lent, Promenaient dans Paris le monarque indolent, NOT. *Lutrin. II*. || Promener des étrangers par la ville, dans la ville, la leur faire parcourir pour la satisfaction de leur curiosité.

|| 3° Promener un cheval, le faire marcher doucement, soit en le tenant par la bride, soit en le montant. Il est au bout de la rue qui promène mon cheval, BASSUT. *Gramm. 8*. || On dit de même : promener un chien. || Promener un cheval en main, le promener sans être monté dessus. || Promener un cheval dans la main et dans les talons, le gouverner avec la bride et l'éperon. || Promener un cheval entre les deux talons, le mener au pas en le menant droit entre les deux talons. || 4° Fig. Faire aller çà et là. Promener ses pas, son regard, sa pensée. ... Mes lieutenants ont encore depuis peu promené dans son camp et le fer et le feu, MARIET, *Soliman, I*, 2. Cour qui carenaient également tout le monde, qui promènent leurs civilités à droite et à gauche, et courent à tous ceux qu'ils voient avec les mêmes embrassades et les mêmes protestations d'amitié, MOL. *Impromptu*, 3. Pour peu qu'un père de famille ait été absent de chez lui, il doit promener son esprit sur tous les fâcheux accidents que son retour peut rencontrer, *le. Fourber. II*, 8. Et promena sur lui d'étincelants regards, *BOSSUET. Poët. I*, II, p. 29. Au milieu de Paris il promène sa vue, NOT. *Œm. VIII*. Riens, chansons, dît cette troupe impie; De fleurs en fleurs, de plaisirs en plaisirs, Promènent nos desirs, *RAE. Ath. II*, 9. Celui-ci [Caracalla] allait promener sa fureur dans tout l'univers, *NOT. <sup>10</sup>*. Qu'il est bien de le voir de dinés en dinés, Officieux lecteur de ses

vers nouveaux-nés, Promener chez les grands se muse bien nourris. *Le XVIII<sup>e</sup> S.* Je promène mes jours De loisir au travail, du repos à l'étude, *NEVILLE, Distich. sur l'immortalité de l'âme.* || 5<sup>e</sup> Faire aller çà et là l'idée d'un autre. Ce romancier promène ses lecteurs dans toutes les parties du monde, *Diet. de l'Acad.* Il me promène après de terrasse en terrasse, *BOU. Art p. 1.* Il promène l'attention sur de curieuses antiquités, *SAVAT. Gramm. 1.* Nouveau Mentor d'un nouveau Télémaque, Toi qui, le promenant par les siècles passés [lui enseignant l'histoire]... *SAVAT.* dans *DESTROYAINE.* || 6<sup>e</sup> Être cause d'une promenade, en parlant d'une chose. Faites-moi cette commission, cela vous promènera. || 7<sup>e</sup> Il se dit des choses qui font aller çà et là d'autres choses. Insuper témoin des crimes de la terre, Dieu laisse au gré des vents promener son tonnerre, *SAVAT, Relig. veng.* vi. Hérdez ces pouples et ces mâts Qui promènent vos maux de climats en climats, *DELLIL, Écrite, v.* L'Eurolas promènent son cours tortueux dans cette riante solitude, *CHATEAUB. Mart.* *art.* || Fig. Na jalouse, à tout propos, Ne promène sur ma disgrâce, Et plus mon esprit y repasse, Moins j'en puis débrouiller le funeste chaos, *MOL. Amphit.* *III, t.* Chacun suit dans le monde une route incertaine, Selon que son arrear le joue et le promène, *BOU. Sat.* *iv.* || 8<sup>e</sup> Familièrement et fig. Promener quelqu'un, l'abuser, le laisser par des promesses vaines. Il m'a promis deux ans avant de me payer. || 9<sup>e</sup> Se promener, v. réfl. Marcher, aller à pied ou à cheval, etc. pour faire de l'exercice ou pour se distraire. Je m'endors à mon fils que je n'ai que faire de lui, que je me promène, et qu'avec cela je l'envoie promener, *REV. 28* février 1868. Les sauvages ne savent ce que c'est que de se promener; et rien ne les étonne plus dans nos manières que de nous voir aller en droite ligne, et revenir ensuite sur nos pas plusieurs fois de suite, *BOU. Hist. nat. Éver.* *t. IV, p. 332.* || Avec le verbe *laisser* et ellipse du pronom personnel. Qu'on me laisse ici promener toute seule, *MOL. Am. magn.* *1, 9.* || Terme de dépit et d'humeur. Allez vous promener, se dit à une personne dont on est mécontent, dont on veut se débarrasser. Allez vous promener, madame la comtesse, de me venir proposer de ne vous point écrire; apprenez que c'est ma joie et le plus grand plaisir que j'aie ici, *REV. 28* [à la cour] on se trouve toujours placé entre les grand merci et les va te promener, *AL. DUVAL, Princ. des Urains,* *III, 7.* || On dit de même: qu'il aille se promener, qu'il se promène. Va, va, je fais état de lui comme de toi, Dis-lui qu'il se promène, *MOL. le Dép.* *IV, 2.* Lui dire, sans tenir d'inutiles propos, Qu'il s'aïlle promener, et vous laissez en repos, *OSTOUCHE. Phil. marie,* *III, 9.* || Envoyer promener, phrase peu polie par laquelle on dit qu'on s'est débarrassé de quelqu'un. Si j'avais été en votre place, je l'aurais envoyé promener, *MOLIÈRE, Festin,* *IV, 7.* On dit qu'il a permission d'aller se promener dans ses abbayes; on aurait dû l'envoyer promener quatre ans plutôt, *MOLÈRE. Lett. à Volt.* [18 oct. 1740. Furis se fêcha, je m'emportai, et l'envoyai promener en termes qui ne se peuvent écrire, *F. L. COUS. Lett. Beauverd.* || Fig. Va te promener, la honte! je veux rire et pleurer en même temps; on ne sent pas deux fois ce que j'approuve, *BOUQUINCH. Mar. de Fig.* *III, 18.* || 10<sup>e</sup> Fig. Il se dit des choses qui errent, cheminent. J'aime mieux un ruisseau qui, sur la molle crotte, dans un pré plein de fleurs lentement se promène Qu'un torrent... *BOU. Art p. 1.* Notre raison se promène par tous les ouvrages de Dieu, *BOSS. Conn. de Dieu,* *v. 6.* Dans le vague avenir ma raison se promène, *BOSS. Odeur,* *IV, 1.*

— **REM.** Dans le sens de marcher, c'est un verbe réfléchi, et l'on doit dire: allons nous promener et non pas: allons promener. C'est maintenant l'usage, et parler autrement est une fautive commise par J. J. Rousseau, dans cette phrase: J'ai toutes les parties du monde à obtenir cinq ou six fois l'année qu'elle [Thérèse] veuille bien venir promener avec moi, *Lett. à Mme de Créqui,* sept. 1770. Mais Voltaire considérait encore promener comme un verbe neutre, ainsi qu'avait fait le 17<sup>e</sup> siècle.

— **HIST.** 17<sup>e</sup> s. [Les Normands] prirent le prodrom qui bien avoit cent ans, et le menerent et le pourmenerent par tout Rome, *notes* *n. n. 20.* Et qu'il y avoit largement gens qui se pourmenaient par les rues. *CORNE. 1, 6.* 17<sup>e</sup> s. Madame est en parfaite santé, et par tout se recourant le manger, dormir et pourmener, *MOLÈRE. Lett. art.* Si ne vous je pas pour cette heure debatre cette question tant pourme de, acquiescer... *LA 204112, VIII.* Ceux qui abondent en cette passion [la haine] trouveront assez de

champs spacieux pour la promener, voire pour la laisser, *LANOUË, 78.* Dès le point de jour il se levait, et, en se promenant devant son logis ou se tenant debout, recueilloit gracieusement tous ceux qui le venoient saluer et visiter, *AMYOT, Cléopon,* *48.* Il sortit de son logis, et s'en alla sur la place promener avec ses amis, *id. Aratus,* *7.* Si des montagnes on la veue longue, les yeux s'y promènans à l'aïse, leur difficile accès donne beaucoup de peine aux pieds, *o. DE STRAZZ, 17.*

— **ETYM.** Berry, pourmener; wallon, *promfné;* du lat. *prominare,* de *pro,* et *minore* (voy. *menar*). **PROMENEUR, EUSE** (pro-me-neur, neû-1), *s. m.* et *f.* || 1<sup>er</sup> Celui, celle qui promène quelqu'un. Elle est la promeneuse de cet enfant. || 2<sup>e</sup> Celui, celle qui se promène, qui aime à se promener. Il n'est pas promeneur. Des palmiers, triste aspect! rien de civilisé: Ni promeneurs assis comme aux Champs-Élysées, Ni messeurs à cheval, ni dames aux croisées, *P. LEBRUN, Ép. Roi de Grèce.* || 3<sup>e</sup> Fig. et familièrement. Celui, celle qui abuse, qui laisse quelqu'un par des délais, par des promesses vaines. Vous n'êtes qu'un promeneur.

— **ETYM.** Promener.

**PROMENOIR** (pro-me-noir), *s. m.* Partie d'un édifice libre et couverte ou d'un jardin destinée à la promenade. Madame la princesse, après avoir admiré cette magnificence, voulut aller voir les promenoirs, on attendant l'heure du souper, *VOIT. Lett.* *10.* Tout était grand dans ces édifices: les salles, les vestibules, les galeries, les promenoirs, le trône du roi et le tribunal où il rendait la justice, *BOSS. Hist.* *II, 4.* L'on entendra parler d'une capitale d'un grand royaume [Paris], où il n'y avait ni places publiques, ni bains, ni fontaines, ni amphithéâtres, ni galeries, ni portiques, ni promenoirs, qui était pourtant une ville merveilleuse, *LA SAUY. Disc. sur Théophr.* || Fig. Il fait ses galeries et ses promenoirs de Paris en Guyenne ou en Dauphiné, *BALZ. le Prince,* *ch. 14.*

— **HIST.** 17<sup>e</sup> s. Et si j'ay quelque chose à despescher par la ville, Je prens cela pour mon pourmenoir et pour mon exercice, *LANOUË, 204.* L'importance des fangea rabat du plaisir des longs promenoirs de la plaine, *o. DE STRAZZ, 17.* Tout lieu retiré requiert un promenoir, *MONT.* *III, 389.*

— **ETYM.** Promener.

**PROMESSE** (pro-mè-s'), *s. f.* || 1<sup>re</sup> Action de promettre. Dites-moi seulement s'il a sauvé mon frère, S'il m'a tenu promesse, *COAN. Pomp.* *v. 2.* Ceux qui font ces promesses les tiennent, *PASC. Proc.* *x.* Leurs discours [des prophètes] expriment très-clairement la promesse de biens temporels, et ils disent néanmoins que leurs discours sont obscurs, *id. Pens.* *xvi, 5,* éd. *HAVET.* Saint Thomas, traitant de la nature du vœu, établit cette différence entre le commandement et la promesse, que le commandement règle et détermine ce que les autres doivent faire à notre égard; et la promesse, au contraire, ce que nous devons faire à l'égard des autres, *BOSS. Sermons, Soumission à la parole,* *2.* On ne m'abuse point par des promesses vaines, *PASC. Iphig.* *IV, 6.* Enfin, prince, je viens dégager ma promesse, *id. Bérén.* *v. 5.* Aux promesses du ciel pourquoi renoncez-vous? *id. Ath.* *1, 1.* Essayez dès ce jour l'effet de mes promesses, *id. ib.* *II, 7.* Il a violé toutes ses promesses à l'égard de ses voisins, *PAN. Tél.* *x.* Borgia ne partit de Rome qu'après être assuré du duché de Valentinois... et d'une pension de vingt mille livres que lui donnoit Louis XII, avec promesse de faire épouser à cet archevêque la sœur du roi de Navarre, *VOLT. Méruis,* *110.* Ta promesse suffit, et je la crois plus pure Que les autels des dieux entourés du parfure, *id. Mort de César,* *1, 1.* || Avoir promesse, se dit de celui à qui une promesse a été faite. Ils étoient toujours flattés, et ils avoient promesse que les Rochelois ne traiteraient pas sans eux, *AMYOT. Ligue,* *n. 85.* || Donner promesse que, promettre que. S'il osait y manquer, je te donne promesse Qu'il pourroit bien ailleurs chercher une maîtresse, *COAN. Gal. du Pal.* *1, 11.* || Promesses du baptême. celles que l'Église exige des catéchumènes avant de leur conférer le baptême, et que font les parrains et les marraines. || Fig. N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde, *MALH. 1, 3.* La moisson de nos champs laissera les faucilles; Et les fruits passeront la promesse des fleurs, *id. II, 4.* || Fig. Se ruiner en promesses, promettre beaucoup, et ne rien tenir. || 2<sup>e</sup> Promesse de mariage, écrit par lequel on s'engage à épouser une personne. Apprenez, monseigneur, que pour mon malheur, j'aime ce prince, que l'ai de lui une promesse de mariage,

**HAUTEBOUCH, le Cocher,** ac. 33. || 3<sup>e</sup> Billet sous seing privé par lequel on s'engage à payer une somme d'argent. Signer, déchirer une promesse. Je le pria de me prêter quatre cents pistoles, dont je lui fis ma promesse, et que je lui ai renlues depuis, *REVZ, Mém.* *t. III, liv. IV, p. 479.* dans *ROMAN.* || 4<sup>e</sup> Les enfants de la promesse, les élus. Dieu ne doit que suivant ses promesses; il a promis d'accorder la justice aux prières; jamais il n'a promis les prières qu'aux enfants de la promesse, *PASC. Pens.* *xiv, 68, bis.*

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. Promesse sans don ne vaut rien, *le Rose,* *1105.* Et se m'amor vous promettez, J'ai voir promesse n'en tendrois, *ib.* *7252.* Et J'ai n'a pas assés por paler les detes et les promesses c'on il demande, *BEAUM. VI, 24.* || XIV<sup>e</sup> s. Ne pensez pas à tel folie... La promesse faille ne poet, *v. de COXOS,* *t. II, p. 236.* Promesse est vent; honneur n'a gloire, Et amours dort, c'est chose voïre, *MACHAB. I, p. 53.* || XV<sup>e</sup> s. Ceux de dedans durement opprimés requi par plusieurs fois par le connestable qu'ils rendissent, ou tous seroient morts, s'ils estoient pressés par force; c'estoient les promesses que le connestable promettoit par costume, *VAOISS. I. v. 1, p. 418.*

— **ETYM.** Prov. *promessa;* espagn. *promesa;* ital. *promessa;* du lat. *promissus,* promis (voy. *PROMETTER*).

† **PROMÉTÉE** (pro-mé-tée), *s. m.* || 1<sup>er</sup> Terme de la mythologie. Titan, fils de Japet; il déroba le feu du ciel et le donna aux hommes; pour cela, Jupiter le fit enchaîner sur la Caucase, où un vautour lui rongea le foie. || Fig. À l'aide d'un excitant garni d'un tube de verre, le hardi Prométhée (le physicien Romas) changeait à son gré la direction de ces lames effrayantes [jets de flamme sortant d'un nuage électrique], *BOUVER, Contempl. nat.* *v. 13.* Vous êtes bien mon Prométhée; votre feu réveille les étincelles d'une âme affaiblie par tant de langueurs et de maux, *VOLT. Lett. au pr. roy. de Pr. Bruxelles,* *1799.* Malheur à lui [le génie] l'impure envie S'acharne sur sa noble vie, Semblable au vautour éternel, Et de son triomphe irrité, Point ce nouveau Prométhée D'avoir ravi le feu du ciel, *v. NICO, Odes,* *IV, 6.* || 2<sup>e</sup> Nom donné anciennement à la constellation d'Hercule.

— **ETYM.** Sanscr. *pramāthyas,* celui qui allume le feu à l'aide du pramontha, lequel est le bâton qu'on frotte dans un trou pratiqué à une bûche pour obtenir du feu. C'est ainsi que Prométhée en le donneur du feu.

**PROMETTEUR, EUSE** (pro-mè-teur, teû-1), *s. m.* et *f.* Personne qui promet légèrement, ou sans intention de tenir. L'endroit parut suspect aux voleurs; de façon Qu'à notre prometteur l'an dit: mon camarade, Tu te moques de nous... *LA ROSY. Fabl.* *IX, 13.* Les Muses sont de grandes prometteuses, *MOLÈRE. Rem. au roi.* Vous êtes un franc flâbleur, un grand prometteur de riens; vous annoncez toujours des gens qui ne viennent jamais, *MOLÈRE. Lett. à Boss,* *p. 369,* éd. *DATBAN.*

— **HIST.** XII<sup>e</sup> s. E cist [ceux-ci] qui estoient prometteur de victoire, *Machab.* *II, 10.* || XIII<sup>e</sup> s. Et si vient aucuns prometteurs, Solt loiaus hommes boqueliers [marchandeur], Qui la vuele d'au prier, Et par promesse à soi lier, *la Rose,* *1201.* || XV<sup>e</sup> s. Ha amours, prometteuses de bien, *Prometteur forest,* *t. III, f. 181.* || XVI<sup>e</sup> s. Les poëtes commencent à introduire de tels prometteurs en leurs comédies, *AMYOT, Com. dizern.* *le flât.* *25.*

— **ETYM.** Promettre; prov. *prometteur,* prometteur; espagn. *prometedor;* ital. *promettitore.* L'ancien français *prometteur* et le provençal *prometeire* sont le nominatif; *prometeor* et *prometedor* sont le régime.

**PROMETTEUR** (pro-mè-tr'), *v. a.* Se congnait comme mettre. || 1<sup>er</sup> S'engager verbalement ou par écrit à quelque chose. Je promettais beaucoup et j'exécutois peu, *COAN. Rodog.* *1, 9.* Il [Rothomais] n'était pas libéral, mais il donnoit plus qu'il ne promettoit... Il [Mazarin] promit tout, parce qu'il ne vouloit rien tenir, *REVZ, Mém.* *II.* Je les [les Hébreux] dans la terre que j'ai promise à Abraham, à Isaac et à Jacob, *REVZ, Baruch,* *II, 26.* Et vous ai promis ma nation, et je vous la promets, *HAUTEBOUCH, le Cocher,* *sc. 2.* Je ne suis pas un auteur qui dit: Je chanterai la guerre Que font les Titans au maître du tonnerre. C'est promettre beaucoup; mais qu'en sort il? Du monde il n'est rien, *id. Fabl.* *v. 10.* Que ne lui promit-on pas avant son. *Anne de Gons.* Celui qui promet quelque chose s'est déjà, en quelque sorte, desservi lui-même; et s'ôtant la liberté d'en disposer d'une suite nécessaire, *id. Sermons, Soumission à la parole,* *2, 22*

se révoque rien de ce que j'ai promis, *rac. Brit.* 11, 4. Avez-vous bien promis de me haïr toujours? *rac. Brit.* 5, 8. Je promets d'observer ce que la loi ordonne, *id. Athol.* iv, 3. || Promettant... obligeant... renonçant... formule que les notaires emploient par abréviation à la fin de quelques actes. Absolument. Nous promettons selon nos espérances et nous tenons selon nos craintes, *LA ROUSSEAU C. Mas.* 26. La plus lent à promettre est la plus sûre le plus fidèle à tenir, *J. J. nous. Émile.* iv. Promettre mens et merveilleux, faire toutes sortes de promesses avantageuses. || Promettre plus de beurre que de pain, promettre plus qu'on ne veut ou peut tenir. || Par plaisanterie. Promettre d'excellentes choses. Je te jure par Mahomet Que le ciel toi te promet Tant de bien qu'on ne le peut dire, À tes enfants un grand empire, Et plus de beurre que de pain Au vaillant peuple romain, *scarr. Virg.* viii. || Promettre quelqu'un, promettre sa visite, sa société. || À un ami qui n'a pas d'autre fonction sur la terre que de la promettre long-temps à un certain monde, et de le présenter enfin dans les maisons comme homme rare et d'une exquise conversation, *LA BRUY. V.* || 3° Familièrement. Assurer qu'une chose sera. Je vous promets qu'il sera puni. Je vous promets que je ne saurais les donner à moins [des fagots], *mol. Néd. malgré lui.* i, e. || 3° Annoncer, prédire, avec un nom de personne pour sujet. Je vous promets du beau temps pour demain. Je ne lui promets pas [à un fils d'Henri IV] ce qu'il doit espérer, Si je ne lui promets la conquête du monde, *MALH. v.* 3. Aux plus savants auteurs comme aux plus grands guerriers Apollon ne promet qu'un nom et des lauriers, *BOU. Art p.* iv. || Faire espérer. Toutes deux [Anne d'Autriche et Marie-Thérèse] d'une si heureuse constitution qu'elles semblaient nous promettre le bonheur de les posséder un siècle entier, *BOSS. Mar-Yv.* || Annoncer, avec un nom de chose pour sujet. C'est une physionomie qui promet une longue vie, *scv. sot.* On apporte dans des corbeilles tous les fruits que le printemps promet et que l'automne répand sur la terre, *VÉN. Tél.* i. Le vent qui enflait nos voiles nous promettait une heureuse navigation, *id. ib.* vi. Je crus trouver ici le repos de mon cœur; Il n'est point dans l'éclat dont le sort m'environne; La gloire le promet, l'amour, dit-on, le donne, *vOLT. Orph.* ii, 6. || 4° Se promettre, c'est-à-dire promettre à soi, espérer. Quo peut-on se promettre d'une populace émue, conjurée, furieuse? *BOUARD. Echort.* sur le jugement du peuple contre J. C. t. ii, p. 88. Quel fruit te promets-tu de ta coupable audace? *rac. Mithr.* v, i. La jeunesse se promet tout d'elle-même, *VÉN. Tél.* i. Qui peut se promettre d'éviter, dans la société des hommes, la rencontre de certains esprits vains, légers... *LA BRUY. V.* Promettre-vous, si vous voulez, de conserver jusqu'au dernier soupir la raison aussi saine et aussi entière que vous l'avez aujourd'hui, *MASS. Carême. Impén.* || Se promettre signifie aussi prendre une ferme résolution. Il se promet de profiter de vos sages avis. Vous vous promettez plus que vous ne voudrez faire, Et vous n'en croirez pas toute cette colère, *COAN. Tois. d'or.* iv, 3. Vous qui ne sauriez vous promettre d'être fidèle, *MASS. Pan'gyr. St Benoit.* || 5° V. n. Faire espérer, donner des espérances, en parlant de choses. Les blés, les vignes promettent. Cette inclination invincible pour la guerre promettait beaucoup, et elle tint tout ce qu'elle promettait, *FOSTEN. Besoms.* || Il se dit aussi des personnes. Ils promettaient beaucoup dans l'exercice, ils ont pillé d'abord dans le combat, *BOSS. Sermons, Par. de Dieu.* 3. On n'y peut admettre [à la pratique des arts] que des jeunes gens d'un génie qui promette beaucoup, *VÉN. Tél.* xii. Pomponne le cadet, qui promettait, fut tué une bonne heure à la tête d'un régiment de dragons, *sc-RIV. 71.* 169. || 6° Se promettre, v. r'p. Promettre sa propre personne. Je vous dirai au reste que ce n'a été qu'après m'être promise à M. de Sercey, que j'ai su que vous étiez son neveu, *MARIV. Marianne.* 2° part. || Proverbes. Au riche ne promets rien, et au pauvre ne lui manque pas, se dit parce que l'un pourra te contraindre et que tu fais tort à l'autre. || Promettre et tenir sont deux. Promettre et ne tenir même les gens bien loin, *MARIV. Méritaine.* part. 1. || Ce n'est pas tout de promettre, il faut tenir. || Il se ruine à promettre, et s'enrichit à ne rien tenir, ou s'enrichit à ne rien tenir, c'est-à-dire il promet beaucoup et ne tient rien. — HIST. xi<sup>e</sup> s. Pramis nous est, fin prendrons à étât [nous mourrons ici], *Ch. de Rol.* cxiv. Commence-ent [tous ensemble] [ils] ti prometent lur feiz [soi], *id.* cccxviii. || xi<sup>e</sup> s. Pramise [il] lui avoit

[la chose], si lui tint bien corant [convention], *Scz. vii.* [La belle Héloïse] Que j'avoie pramie [à] Berart de Mandulier, *id.* xvi. || xii<sup>e</sup> s. Cils qui promet et il ne soit [payé], *La cuse [cur] de son ami se tollt [s'élève], GUYRAN. Statuts de l'Hôtel-Dieu à Troyes.* p. 21. Uns dragons est [était] là jus aval, Ki molt li prometoit grant mal, *Goula bade.* familioux, *qui ne caus. Berl. et Jac.* p. 70. Cil mist en sa verité, qui ne tient ce que il promet, *Pouster.* n<sup>o</sup> 108. Et se gabent ainsi [sinsi] des dames, Ki lor promettent cors et ames, *La Rose.* 1110. || xiv<sup>e</sup> s. Qui proumet, il se met en dette, *J. de COCORS.* t. ii, p. 206. || xv<sup>e</sup> s. C'est un très bon drap de Rouen, Je vous prometz, et bien drapé, *Pate-lin.* || xvi<sup>e</sup> s. Me promis-tu en ma chambre parée, Quand te promis suivre jour et arée, De me laisser en ce bois en dormant? *MASOR.* ii, 6. Le jurement par lequel le gendarme se promet et s'oblige à son capitaine, *CALV. Institut.* 1026. Quand sera-ce que quelqu'un s'osera promettre qu'il aura fait ce qu'il estoin en lui? *id.* *ib.* 1140. À vingt ans nos ames promettent tout ce qu'elles pourront, *MOY. I.* 107. Je vous promets que je l'ay veu en telle extrémité de malade et si bas, que je vous puis dire que tout le monde, fors moy seulement, estoin desesperé de sa vie, *MARO. Lett.* 17. L'abbé, estant au fort de sa maladie, lui promettoit chiens et oiseaux [monts et merveilles], *DESPER. Contes.* cvii. Antigonus, surnommé Dison, c'est-à-dire qui donnera, pour ce qu'il prometloit tousjours et jamais ne donnoit, *AMOT.* Cor. 15. Il estoit de petite stature, et prometloit bien peu de soy à le voir, *id.* *Apésil.* 2. Promettre est veuille de donner, *LESOUX de LINCY, Prov.* t. ii, p. 378. Promettre sans donner est fol reconforter, *COTORAV.* Entre promettre et donner doit-on la fille marier, *id.* — ETYM. Bourg. *i te promé, je te promets;* wall. *promett;* prov. *promete;* espagn. *prometer;* ital. *promettere;* du lat. *promittere*, de *pro*, en avant, et *mittere* (voy. METTRE). PROMINENCE (pro-mi-nan-s), *s. f.* Terme vieilli. État de ce qui est prominent. — ETYM. *Prominent.* PROMINENT, ENTE (pro-mi-nan, nan-t'), *adj.* Terme vieilli. Qui s'élève au-dessus de ce qui l'environne. Rocher prominent. PROMINER (pro-mi-ne), *v. n.* Terme vieilli. S'élever au-dessus. — ETYM. Lat. *prominere*, de *pro*, en avant, et *minere*, faire saillie. || PROMINULE (pro-mi-nu-l'), *adj.* Terme didactique. Qui fait une très-légère saillie. || Cristal prominent, cristal ayant à sa surface des arêtes qui forment une très-légère saillie. — ETYM. Lat. *prominulus*, de *prominere*, *prominere.* PROMIS, ISE (pro-mi, mi-x'), *part. passé* de promettre. || 1° Qu'on s'est engagé à donner, à faire, etc. Il me représenta l'honneur et la patrie, Et l'empire d'Asie à la Grèce promis, *rac. Iph.* i, 1. || Fig. La nation entière est promise aux vautours, *id. Évth.* ii, 1. || Substantivement. Fiancé, fiancée. Le promisé, la promise, les promis. || 2° Terre promise, la terre de Chanaan que Dieu avait promise aux Hébreux. Ce grand homme [Moïse] n'eut pas même la consolation d'entrer dans la terre promise: il la vit seulement du haut d'une montagne, *BOSS. Hist.* ii, 3. || Fig. Un pays fertile, délicieux. Le ciel est notre patrie; c'est la terre promise, *RAN. t. xviii.* p. 188. || Proverbe. Chose promise, chose due, c'est-à-dire on est obligé de remplir exactement ses promesses. PROMISCUITÉ (pro-mi-sku-i-té), *s. f.* Mélange confus et désordonné, en parlant des personnes. Je parle de cette promiscuité civile qui confond les deux sexes, *J. J. nous. Ém.* v. || La promiscuité des femmes, la communauté des femmes. La promiscuité des femmes que le sage Platon conseille dans sa République, *RATNAL. Hist. phil.* xix, 13. — ETYM. Lat. *promiscuitem*, de *promiscuus*, confus, qui vient de *promiscere*, de *pro*, et *miscere*, mêler (voy. MIXTION). PROMISSION (pro-mi-sion; en vers, de quatre syllables), *s. f.* || 1° Usité seulement en cette locution: Terre de promission, la terre promise. Le mont Abarim, d'où Moïse, avant de mourir, aperçut la terre de promission, *CHATEAUB. Itin.* part. 3. Fig. Pays fertile. || 2° Dans l'ancienne république de Venise, promissions ducales, contrat fait à chaque mutation de doge entre la république et la personne élu pour la représenter. — HIST. xii<sup>e</sup> s. Joué, ki le pople Deu en terre de promission conduist et guidé, *Roiz.* p. 3. || xiv<sup>e</sup> s.

J'irois pourbaïsser à force et à bandes Le tresor dont j'ai fait à vous promission, *Guescl.* 1630. || xv<sup>e</sup> s. Et me semble que pour lors les terres du duc de Bourgogne se pouvoient mieulx dire terres de promission que nulles autres... *COUV.* i, 3. — ETYM. Provenç. *promissio*, *promissio*; espagn. *promisión*; ital. *promissione*; du lat. *promissionem*, qui vient de *promissus*, *promis* (voy. PROMIS). || PROMISSOIRE (pro-mi-ssoi-r'), *adj.* Ancien terme de jurisprudence. Le serment se divisait en auseroïre et en promissoire: le premier se faisoit pour assurer une chose présente ou passée; le second, pour garantir une promesse. || Terme de théologie scolastique. Serment promissoire, serment qui ne doit être observé qu'en tant qu'il ne compromet pas la conscience de la personne qui l'a prêté et que l'observation n'en apporte de préjudice à personne. — ETYM. Lat. *promissus*, *promissus*, de *promissus*, *promis*. PROMONTOIRE (pro-mon-toi-r'), *s. m.* || 1° Terme de géographie. Ancien synonyme de cap. Non loin de Terracine est le promontoire choisi par les poètes comme la demeure de Circé, *AVANT. Corvane.* xi, 1. Cléron a perdu la vie près du promontoire de Galle, qui s'offre à nos regards, *id.* *ib.* xii, 6. || Fig. Un brin d'herbe dans l'eau par elle [la colombe] étant jeté, Ce fut un promontoire où la fourmi arrive, *LA FONT. Fabl.* n, 12. || 2° En un sens plus étroit, masse de terre élevée ou montagne formant saillie au-dessus des eaux, par opposition à cap, qui désigne tout ce qui s'avance dans la mer, élevé ou non. On voit de là la ville de Monaco bâtie sur un promontoire élevé en forme de table et escarpé de tous côtés, *SABAZUS. Voy. Alpes.* t. v, p. 318, dans rouens. || 3° Terme d'anatomie. Petite saillie de la paroi interne du tympan. — HIST. xvi<sup>e</sup> s. Au promontoire du cap de Bonne Esperance, *RAST. Licorne.* 1. — ETYM. Lat. *promontorium*, de *pro*, en avant, et *mons*, mont. PROMOTEUR (pro-mo-teur), *s. m.* || 1° Celui qui prend le soin principal d'une affaire. Le promoteur d'un établissement. || 2° Celui qui est cause principale, qui donne la principale impulsion. M. Law, par une ignorance égale de la constitution républicaine et de la monarchique, fut un des plus grands promoteurs du despotisme que l'on eût encore vus en Europe, *MOYNE. Esp.* ii, 4. Le cardinal de Guise, le compagnon de ses ambitieux desseins [du duc de Guise], et le plus hardi promoteur de la ligue, *vOLT. Ess. guer.* cix. On s'est obstiné à voir un promoteur de bouleversements et de troubles dans l'homme du monde qui porte un plus vral respect aux lois et aux constitutions nationales, *J. J. nous. 2<sup>e</sup> diol.* || 3° Homme d'Église qui dans la juridiction ecclésiastique fait ce que le procureur du roi fait dans la juridiction laïque. J'ai découvert qu'il y a une ordonnance du roi, de 1627, qui défend, à l'article 11, à tout curé d'être promoteur ou official, *vOLT. Lett. Anoult.* 16 juin 1761. || 4° *Adj.* (qui n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie). Promoteur, promotrice, qui excite. Cause promotrice. — HIST. xv<sup>e</sup> s. Pour vailance, honneur et savoir N'est aucuns sans promoteur trait, *v. BRACQ. Poés. mss.* f. 461. || xvi<sup>e</sup> s. L'université de Paris a esté jusques à cy très soigneusement promotrice et conservatrice de ces droits, *p. RITOU, 2. Stolo.* auteur et promoteur de toute ceste session, *AUTOT, Cam.* 67. Toute imbecillité, selon Aristote, est promotrice de l'avarice, *MOY. II.* 75. — ETYM. Lat. *promotorem*, de *promotum*, supin de *promovere*, promouvoir. On trouve aussi *promoteur*. PROMOTION (pro-mo-sion; en vers, de quatre syllables), *s. f.* || 1° Acte par lequel on élève plusieurs personnes à un même grade, à une même dignité. Il est de la dernière promotion. Nous sommes de la même promotion. Des actes de protestation et de nullité contre la future promotion des cardinaux, si elle n'étoit pour les couronnes, *FELLISON, Lett. Hist.* t. ii, p. 326. Le nouveau pape fera la première promotion pour ses créatures, et puis pour les couronnes, et dans les couronnes, il n'est pas assuré que la Pologne en soit, *scv. sus.* 1 janvier 1686. On a fait dans la marine une promotion d'enseignes de vaisseaux, mais il n'y a eu ni capitaine, ni lieutenant de vaisseau, *RASTAL.* t. 376. || 2° se dit, en parlant des écoles du gouvernement, de l'ensemble des élèves d'une même année. Nous sommes de la même promotion de l'école normale, de l'école polytechnique. Camarades de promotion. || 3° Nomination d'une ou de plusieurs

personnes à un grade, à un emploi supérieur. Par  
lons de M. le cardinal de Forlan; le courrier, qui a  
porté la nouvelle de sa promotion, est arrivé en sept  
jours, sév. 26 fév. 1690. [Napoléon I<sup>er</sup>, dans les  
galeries du Louvre, à une réunion de fête, en 1816]  
se promenant à travers la foule, parlant paix et  
commerce aux négociants, gloire et promotions aux  
militaires... VILLEMAIN, *Somme. contemp. les Cent-  
Jours*, t. II. || Fig. Sa promotion [d'Esculape] au rang  
des dieux doit être postérieure au temps d'Homère,  
qui n'en parle que comme d'un simple particulier,  
DARTHEL. *Anach.* ch. 83.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Par la promotion [exhortation]  
des quatre dessous nommez, R. DESCH. *Poés. mss.*  
f. 492. Ils vouloient destruire le vaillant chevalier,  
par l'envie qu'ilz avoient sur sa promotion, *Perce-  
forest*, t. IV, f. 25. || XVI<sup>e</sup> s. à la promotion de cer-  
tains offices de grande autorité, MONT. I, 326.

— ETYM. Provenç. *promotio*; espagn. *promoción*;  
ital. *promozione*; du lat. *promotionem*, qui vient de  
*promotum*, supin de *promovere* (voy. *PROMOUVOIR*).

**PROMOUVOIR** (pro-mou-voir), *v. a.* Se conjugue  
comme mouvoir. || 1<sup>o</sup> Élever à une dignité. Le  
pape rejeterait pour toujours la pensée de pro-  
mouvoir un sujet de tous points indigne [Albéron],  
ST-NIN. 448, 45. Si j'avais conté à quelque bon Pa-  
risien mon aventure et le service que j'avais rendu  
[en négociant pour la France avec le roi de Prusse],  
il n'eût pas douté que je ne fusse promu à quelque  
beau poste; voici quelle fut ma récompense... VOLT.  
*Mémoires sur sa vie*. || 2<sup>o</sup> Procurer. Ces fidèles, des-  
tinés à être la victime de ses dieux [de Rome], ne  
laisaient pas de combattre sous ses étendards, et  
de promouvoir de toute leur force la victoire dont  
leur mort devait être le fruit. BOSS. 5<sup>e</sup> *œuvr.* 17.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Quand saint Paulus construisoit son  
chier disciple del'establissement de l'Église, que il nul  
ne promovist desordindement de saintes ordenes...  
Job, p. 411. || XIV<sup>e</sup> s. Grégoire XI avoit promis à Dieu  
que, si en son vivant il estoit ja promu si haut... à  
son loyal pouvoir, il ne tendroit son siege ailleurs  
que là où saint Pierre l'avoit tenu, FROISS. II, II, 20.  
|| XVI<sup>e</sup> s. Aelius alla tousjours promovant et se-  
condant la grandeur et gloire de Scipion, MONT. I,  
323. Celui qui est promu [à un office], id. II, 326.

— ETYM. Provenç. *promover*, *promovere*; catal.  
*promouir*; espagn. *promover*; ital. *promuovere*;  
du lat. *promovere*, de *pro*, en avant, et *movere*  
(voy. *MOUVOIR*).

**PROMPT, OMPTE** (pron. pron-t'; au masculin, le t  
se lie : pron-t à...), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui ne tarde pas, soudain.  
Leur abord fut bien prompt, leur fuite encor plus  
prompte, CORN. *Cid*, IV, 1. Par un prompt désespoir  
soutenir ou se marier, qu'on s'en repent après tout  
le temps de sa vie, MOLIÈRE. *Femm.* act. V, 4. Que  
d'années elle [la mort] va ravir à cette jeunesse!...  
d'ailleurs peut-elle venir ou plus prompte ou plus  
cruelle? BOSS. *Duch. d'Orl.* Puisque la mort, qui  
égale tout, les domine [les princes] de tous côtés  
avec tant d'empire, et que, d'une main si prompte  
et si souveraine, elle renverse les têtes les plus  
respectées, id. Ib. J'arrêta de sa mort [de Claude]  
la nouvelle trop prompte, SAC. *Brit.* IV, 2. Leur  
prompte servitude [des Romains] a fatigué Tibère,  
id. Ib. IV, 4. || 2<sup>o</sup> Qui va vite. Cet homme est prompt  
à la course. Une course prompte. Un coursier aussi  
prompt que les vents. Iris, la prompte messagère des  
dieux, RÉN. *Tél.* XVI. La prompte renommée en ré-  
pand la nouvelle, VOLT. *Tancr.* V, 4. || Fig. En par-  
lant des choses. Et le fer est moins prompt pour tran-  
cher une vie, SAC. *Brit.* IV, 4. || 3<sup>o</sup> Qui se passe vite,  
en un moment. Sa joie fut prompte. Mais plus prompt  
que l'éclair, la peur nous échappa, SAC. *Esth.* II,  
1. || Via prompt à boire, vin qui demande à être bu  
promptement. || 4<sup>o</sup> Prompt à, en parlant des per-  
sonnes qui agissent vite. Ne soyez point prompt à  
parler, et en même temps lâche et négligent dans  
vos œuvres, SAC. *Bible. Ecclesiastiq.* IV, 24. Ces  
rois et ces princes étendants, parmi lesquels à peine  
peut-on les placer [dans les carreaux de Saint-Denis]:  
tant les rangs y sont pressés, tant la mort est  
prompte à remplir ces places! BOSS. *Duch. d'Orl.*  
C'est une chose qui m'étonne toujours, que les  
Français, qui sont aujourd'hui si peu capables  
de commettre de grands crimes, soient si prompts  
à les croire, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* XVIII. Je  
prie ces juges si prompts à la censure, de consi-  
dérer que ce qu'ils disent là, je le sais tout aussi  
bien qu'eux, J. J. ROUSSEAU. *Am.* IV, § 6. Qui éprouve,  
ressent vite. Certes, je ne sais pas quelle cha-  
leur vous sentez; mais à contempler, moi, je ne suis  
pas si prompt, MOLIÈRE. *Tart.* III, 2. Un jeune homme,  
toujours bouillant dans ses caprices. Est prompt à

recevoir l'impression des vices, MOLIÈRE. *Art p. III.* || Il  
se dit des choses dans un sens analogue. Ma jeu-  
nesse revêt en cette ardeur si prompte, CORN. *Cid*,  
I, 6. Iphigénie en vain s'offre à me protéger, Et me  
tend une main prompte à me soulager, SAC. *Iph.*  
II, 1. || Absolument. Actif, diligent. Qui est plus  
prompt que Mme de Brinon et moi? MAINTENON,  
*Lett. à Mme du Peron*, 28 oct. 1686. || Avoir l'esprit  
prompt, la conception vive et prompte, concevoir  
aisément. || 6<sup>o</sup> Qui s'emporte aisément. S'il est  
prompt et bouillant, le roi ne l'est pas moins, CORN.  
*Nicom.* I, 8. Si j'étais aussi prompt que vous, Nous  
ferions de belles affaires, MOLIÈRE. *Amph.* I, 2. Qui sa-  
vent ajuster leur zèle avec leurs vices, Sont prompts,  
vindictifs, sans foi, pleins d'artifices, id. *Tart.* I, 6.  
Théodose était d'un tempérament prompt et ar-  
dent, et se laissait aisément emporter à la colère  
contre ceux qui l'avaient offensé, FLÉCH. *Hist. de  
Théodose*, IV, 2. Achille déplaît moins bouillant  
et moins prompt, MOLIÈRE. *Art p. III.* || [Philoctète]  
était prompt, et, si peu qu'on l'eût excité, sa vivacité,  
ou lui faisait dire ce qu'il avait résolu de taire,  
RÉN. *Tél.* XVI. || Avoir la main prompte, être vif,  
emporté, au point de frapper pour le moindre su-  
jet. Je l'avoue entre nous, quand je lui fis l'affront,  
J'eus le sang un peu chaud et le bras un peu  
prompt, CORN. *Cid*, II, 4. || Fig. Quelques gens trop  
prompts à la main à juger mal de leur prochain,  
LE P. DU CROCQ, dans DESFONTAINES.

— REM. On a dit au commencement du XVII<sup>e</sup> siè-  
cle prompt de... Et si le souvenir, trop prompt de  
m'outrager... RÉGNIER, *Élég.* IV.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. En deniers prompts et comptans,  
BOITEILLIER, *Somme rural*, titre LIX, p. 412, dans  
LACURNE. || XVI<sup>e</sup> s. Le François est prompt à ap-  
prendre les arts et les sciences, LANOUE, 130. La  
noblesse ayant toujours été prompte de sacrifier sa  
vie pour son service [du roi], id. 432. Et pour-  
quoy les reprochez-vous ainsi? à cause, disent-ils,  
qu'ils tiennent une religion contraire à la nostre.  
Vraiment ceste promptitude est trop prompte, id.  
70. Il n'estoit point de mauvaise nature, sinon qu'il  
estoit un peu prompt à la malin et cholere, AMYOT,  
*Lyce.* 16. Et toujours depuis se monstra prompt à  
Sylle et affectonné en toutes ses affaires, id. *Crass.*  
10. Prince nai avec un esprit vif, prompt à tout...  
D'AUB. *Hist.* II, 129. Je n'avois jamais fait babiller à  
mes vers Que les folles ardeurs d'une prompte jeu-  
nesse, id. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 76. La plus  
prompte courtoisie, c'est la meilleure, COTGRAVE.

— ETYM. Ital. *pronto*, prêt; du lat. *promptus*,  
prompt, au propre tiré, de *promere*, tirer: mis au  
dehors, tout prêt à l'action.

† **PROMPTE** (pron-t'), *s. f.* Droit de prompté,  
droit qu'on paye pour obtenir promptement une  
grosse de jugement. La partie, pressée d'obtenir la  
grosse [d'un jugement], parvient à l'avoir en payant  
au greffier une gratification qui n'est pas prévue  
par le tarif, et qui, dans le langage spécial à ce  
greffe [de Paris], est connue au palais sous le nom  
de droit de prompté, SARR. *Rapp. au sénat. Monit.*  
du 24 mars 1867, p. 244, 3<sup>e</sup> col.

**PROMPTEMENT** (pron-te-man), *adj.* Avec prompti-  
tude. Enfin, que faisait-il? achevez promptement,  
CORN. *Rodog.* V, 4. La vanité des choses humaines...  
ne se montre que trop d'elle-même... dans une si  
haute majesté si promptement dissipée, BOSS. *Nar.-  
Thér.*

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Promptement que le roy... J. LE-  
FEVRE DE ST-BEMY, *Hist. de Charles VI*, p. 82, dans  
LACURNE. Là où le sang des couleurres les avoit  
attein (les glaives), ilz estoient tout vermaulx,  
comme s'ils eussent esté promptement [réceimé] en-  
sanglantés, *Perceforest*, t. VI, f. 21. || XVI<sup>e</sup> s. C'est  
pourquoy il est bon, promptement qu'on est bruslé,  
d'approcher la partie du feu, PASCAL, I, 9. Ce mou-  
choir empoisonné... inspire son venin si prompté-  
ment... MONT. III, 169.

— ETYM. Prompte, et il suffice ment.

**PROMPTITUDE** (pron-ti-tu-d'), *s. f.* 1<sup>o</sup> Qualité  
qui fait qu'on ne met aucun délai à commencer ou à  
exécuter. Comme en un grand dessein et qui veut  
promptitude, On ne s'explique pas avec la multitude,  
CORN. *Sertor.* V, 2. Honteuse de n'envoyer que cent  
mille livres au roi et à la reine de Pologne, elle les  
envoie du moins avec une incroyable promptitude,  
BOSS. *Anne de Gonz.* La promptitude de son action  
ne donnait pas le loisir de la traverser; c'est là le  
caractère des conquérants, id. *Louis de Bourbon*.  
|| 2<sup>o</sup> La promptitude de l'esprit, la facilité à conce-  
voir. On savait qu'avec un grand bat il ne formait  
jamais qu'un plan vague, n'aimant à prendre  
conseil que de l'occasion, ce qui convenait à la

promptitude de son génie, BOSS. *Hist. de Nap.*  
V, 2. || La promptitude à croire une chose, la fa-  
cilité avec laquelle on la croit. La promptitude à  
croire le mal sans l'avoir assez examiné est un effet  
de la paresse et de l'orgueil, LA ROCHEFOUCAULT. *Mém.*  
dans RICHELIEU. || 3<sup>o</sup> Trop grande vivacité d'humeur,  
disposition à se mettre en colère. Mais pardonnez à  
ma promptitude, c'est le vice de ma maison, SCAR-  
RON, *Virg.* VI. Ce sera... par elle [l'espérance]  
vous revnir] que je tâcherai d'apaiser une partie de  
mon impatience et de ma promptitude naturelle,  
sév. à Mme de Grignan, 22 avr. 1671. || Mouvement  
de passion ou de colère subit et passager. Ses promp-  
titudes sont insupportables. Mais votre prompti-  
tude [injures dites] est de mauvaise grâce, MOLIÈRE.  
*L'Ét.* I, 10. Idoménée déjà revenu de sa prompti-  
tude, RÉN. *Tél.* III. Excusez un terme un  
peu trop rude; Je me reconnais mal à cet e prompti-  
tude, DESTOUCHES, *Homm.* sing. IV, 2.

— SYN. PROMPTITUDE, DILIGENCE. La brièveté, le  
peu de temps mis à commencer ou à exécuter une  
ce qui prédomine dans promptitude. C'est la rapi-  
dité, la précaution, la prudence qui, vu l'Éty-  
mologie, prédomine dans diligence.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il ne s'en trouve quasi pas  
lequel n'ait quelque promptitude [aptitude] à y pro-  
fiter [aux arts], CALV. *Instit.* 194. J'ay perdu par  
desaccoutumance la promptitude de m'en pour-  
servir [du latin] à parler, MONT. III, 39. Et une in-  
finité d'autres oubliances ou promptitudes [pro-  
rétés, étourderies] auxquelles un chef d'armée  
sujet par trop croire à quelqu'un ou à soy-même,  
CARL. I, 34. Ils avoient usé de telle promptitude,  
qu'au troisième jour ils eurent comparé [reparé]  
plus de cent pas, M. DU BELLAY, 418.

— ETYM. Lat. *promptitudinem* (QUICHERAY, *Ad-  
denda*), de *promptus*, prompt.

† **PROMPTUAIRE** (pron-ptu-é-r'), *s. m.* Sorte de  
manuel. Un promptuaire de droit. Ces illustres  
frères de la rosecroix... être comme ils se vantaient...  
le magasin des plus rares merveilles et le promp-  
tuaire de toutes sortes de miracles, NAUDÉ, *Rosic-  
eroix*, VIII, 2.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Quand il eust eu un calepin,  
vocabulaire, un dictionnaire, un promptuaire, un  
tresor d'injures, il n'eust pas eu la dernière de  
cette diablerie, DESPER. *Contes*, LXY.

— ETYM. Lat. *promptuarius*, buffet, office, le  
*promptus*, qui est sous la main (voy. *PROMPT*).

**PROMU, L'È** (pro-mu, mue), *part. passé* de pro-  
mouvoir. Élevé à un grade, à une dignité. [Il se  
nait] Tous les Romains promus au grand pontificat.  
Au rang d'édile, au tribunal, BELLEI, *Conter.* I.  
[Pontécoulant] promu au sénat en 1803 par une  
connaissance quelque peu tardive de l'empereur  
Napoléon, VILLEMAIN, *Souvenirs contemp. les Cent-  
Jours*, ch. XV. || Substantivement. Personne promue.  
Les promus allèrent remercier le ministre.

† **PROMULGATEUR** (pro-mul-ga-teur), *s. m.* Celui  
qui promulgue. Les principes de liberté et d'égalité  
dont Solon fut le promulgateur, EMILE M...  
*Rev. des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> oct. 1882, p. 762.

**PROMULGATION** (pro-mul-ga-tion; en vers, six  
cinq syllabes), *s. f.* Publication solennelle des  
lois, suivant les formes requises. Les lois sont promul-  
guées dans tout le territoire français en vertu de  
la promulgation qui en est faite par l'empereur ou  
le roi. Cod. Nap. art. 1. Depuis 1816, il y a promulga-  
tion par la seule insertion au Bulletin des lois, et par  
après, la loi est exécutoire à Paris; quant aux autres  
départements, elle y est exécutoire après le même  
délai, augmenté d'autant de jours qu'il y a de lieues  
myriamètres entre Paris et le chef-lieu de départe-  
ment, LEGOARANT.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Loy est une promulgation  
publicacion... OARSUS, *Thèse de médecine*.

— ETYM. Lat. *promulgationem*, de *promulgare*,  
promulguer.

**PROMULGUR, ÈE** (pro-mul-gbé, ghee), *part.*  
*passé* de promulguer.

**PROMULGUEUR** (pro-mul-gbé), *le* promulgueur,  
nous promulguons, vous promulguiez; que je pro-  
mulgue, que vous promulguiez, que vous pro-  
mulguez, *e. a.* Publier une loi avec les formes  
requises. Paul III promulgua leur bulle d'interdiction  
[des jésuites], avec la clause expresse que tout  
nombre ne passerait jamais soixante, respectant  
l'ignace, avant de mourir, est plus de mille jésuites  
sous ses ordres, VOLT. *Muraz*, 129. Tous les lois  
dans l'empire furent promulgués au nom de  
Charles-Quint jusqu'à l'année de sa mort, qui  
aussi important que véritable et qu'aucun historien  
n'a rapporté, id. *Ann. Emp. Charles-Quint*, 154.

Le roi seul sanctionne et promulgue les lois, *Charte de 1302*, art. 10.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Loy promulguée, *OSANNA*, *Thèse de WALTER*.

— ETYM. Lat. *promulgare*.

**PRONAOS** (pro-na-os), *s. m.* Terme d'architecture. Partie antérieure des temples anciens. Le pronaos était une partie séparée du vestibule; il formait souvent un assez grand emplacement carré, circonscrit de droite et de gauche par les murs avancés de la *cella*, *OSATRENA DE QUINCY*, *Inst. Mém. hist. et litt. anc. t. III*, p. 190.

— ETYM. *Ἰπνάος*; de *πρῶς*, avant, et *ναός*, temple.

**PRONATEUR** (pro-na-teur), *adj. m.* Terme d'anatomie. Qui fait exécuter le mouvement de pronation. Les muscles pronateurs, et, substantivement, les pronateurs.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les muscles qui tournent la main vers la terre, nommés pronateurs, *PAGS*, t. 1, s.

— ETYM. Lat. *pronare*, incliner en avant, de *pronus*, penché en avant.

**PRONATION** (pro-na-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* Terme de physiologie. Mouvement par lequel on tourne la main, de manière que la paume regarde la terre, l'extrémité inférieure du radius se portant au-devant du cubitus. || Etat de la main dans cette situation. Le peintre a placé en pronation la main de son personnage. || Terme de pathologie. La position d'un malade couché sur le ventre, par opposition à supination.

— ETYM. Voy. **PRONATEUR**.

**PRÔNE** (prô-né), *s. m.* Instruction chrétienne faite chaque dimanche à la messe paroissiale. Bien que du Moulin (ministre protestant) en son livre semble n'avoir rien ignoré, Le meilleur est toujours de suivre Le prône de notre curé, *Vers mis par Racan sur un exemplaire du livre de du Moulin contre le cardinal du Perron*. Je me plais à servir mon prochain, et c'est ce qu'on nous recommande au prône, *MARIV. Pays. parv. part. 1*. On ne sait quel est cet homme [saint Paul] qui, dans une espèce de prône commun, dit familièrement des mots sublimes, *CHATEAUB. Génie*, II, VI, 2. || Recommander quelqu'un au prône, le recommander aux fidèles lorsqu'on fait le prône; et fig. se plaindre de lui à ses supérieurs, pour lui attirer quelque châtiement. Vous avez fait une action de bon citoyen de recommander au prône d'un avocat général les Infamies de la Deaumelle, *VOLT. Lett. en vers et en prose*, 140. Dans votre beau discours du trône, Méchant, vous m'avez désigné; C'est me recommander au prône, *SÉANNE. Mes jours gras*. || Fig. et familièrement. Remontrances, observations. C'est depuis quatre jours que le roi s'est expliqué là-dessus [l'obligation de donner le monseigneur aux maréchaux], et que les prônes du maréchal de Gramont ont soutenu l'affaire, *SEV. 19 août 1676*. M. de Laurens vous porte un petit paquet que je vous donne... si vous pensez me venir faire des prônes et des discours et des refus, vous me fâcherez et vous me décontenancerez au dernier point, *10. 30 juin 1672*. ... je vois, sur ce début de prône, Que ta bouche déjà s'ouvre large d'une aune, *SOLL. Ep. XI*. Quand aura-t-il fini son prône Au nom de l'autel et du trône? Car il est d'un ennui mortel Au nom du trône et de l'autel, *ÉPIGR. contre un député qui sous la Restaur. parlait toujours du trône et de l'autel*.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Homo qu'an [on] no puet [peut] chastier [corriger]. Devroit au no mostier lier, Come desvé, devant les prones, *CARSTEN DE TROIES, Cher. ou lyon*, v. 225. || XIII<sup>e</sup> s. Et adont le [la] just ce doit fere dire au prono et en plain marcié, que tix coze [telle chose] a esté trovée, *BRAUN. XIIIV*, 20. || XV<sup>e</sup> s. Il monta en son prône, et dit les mots qui s'ensuivent: — ainsi descendit de son prône, et s'en alla à sa maison, *LOUIS XI, Nouv. LXXXIX*. Lors entre en l'église, et, ainsi qu'il fut à genouillons, il regarde à dextre partie, et voit unes prones [grille] d'argent moult bien faites... *Lancelot du lac*, t. II, f. 22, dans *LACURNE*. || XVI<sup>e</sup> s. Faire déclarer au prône de l'église, *MONT. II*, 14.

— ETYM. Lat. *præconium*, publication, de *præco*, crier public, qui paraît être de même origine que *præcia*, crier public, lequel vient de *præ* et *ciô*.

**PRÔNE, ÊE** (prô-né, née), *part. passé* de prôner. La vertu du vieux Caton, Chez les Romains tant prônée, Était souvent, nous dit-on, De Falerne enluminée, *J. A. ROUSS. Odes*, II, 2.

† **PRÔNE-MISÈRE** (prô-ne-mi-rè-r'), *s. m.* Celui qui se plaint toujours. C'était un franc avaro, un vrai prône-misère, *BAUTROCH. Le Deuil*, sc. 30. || Au plur. Des prône-misère.

**PRÔNER** (prô-né), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Faire le prône. Le

vicaire nous a prônés en l'absence du curé. || Absolument. Après avoir prôné, chanté, confessé, communiqué, baptisé, enterre, consolé des malades, *VOLT. Dict. phil. Curé de campagne*. || Fig. Cependant cet orateur qui prône les merveilles [la Renommée], *SOLL. Lutr. II*. || 2<sup>o</sup> Vanter, louer avec excès. Il nous la prône comme une héroïne... *BATT. M/m*, t. II, liv. III, p. 60, dans *ROUSSAUS*. Qui d'une sainte vie embrasse l'innocence Ne doit point tant prôner son nom et sa naissance, *MOL. Tart. II*, 2. D'abord comme un prodige on le prône partout, *etc.* *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*. Mais qu'on m'ose prôner des sophistes pesants, Apostats effrontés du goût et du bon sens, *id. ib.* || [Dont] lit dans les sociétés une comédie intitulée Les Prôneurs; c'est la satire de ceux qui ne l'ont pas prôné, *LA HARPE, Correspond. t. 1*, p. 202. || 3<sup>o</sup> Présenter sous forme de remontrances, d'observations. Que nous prônez-vous là? Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Evremond nous prône, *SOLL. Sat. XI*. Neutralement. Il ne fait que prôner. || 4<sup>o</sup> Se prôner, *v. réfl.* Faire son propre éloge. || Se louer mutuellement.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il ne pronoit autre chose à son retour, que le roi de France estoit un ange et ses ministres des diables, *D'AUB. Vie*, LXXIII.

— ETYM. *Prône*.

† **PRÔNERIE** (prô-ne-rie), *s. f.* Action de prôner, de se prôner. Comme le cardinal de Richelieu s'était trouvé autrefois honoré, en quelque façon, de son alliance [du maréchal de Brézé], et qu'il craignait même ses emportements et ses prôneries auprès du roi qui avait quelque sorte d'inclination pour lui, *ARTZ, Mém. I*, 10.

**PRÔNEUR** (prô-neur), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Celui qui fait un prône (peu usité en ce sens). Notre curé est un excellent prôneur. || 2<sup>o</sup> Prôneur, prôneuse, celui, celle qui loue avec excès. Quelle horrible peine à un homme qui est sans prôneurs et sans cabale... de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve, et de venir au niveau d'un fat qui est en crédit! *LA HAUT. II*. S'il ne tient qu'à cela, madame, de bon cœur; Du choix que vous ferez je serai le prôneur, *DANCOURT, Mme Artus*, III, 5. Rameau, dont elle est la prôneuse en titre, et qui ne veut souffrir aucun concurrent, *J. J. ROUSS. Conf. VII*. Vous n'aurez point d'amis. — Les ennemis honorent. — Point de prôneurs. — J'aurai mes écrits pour prôneurs, *etc.* *Mon apol. II* [Racine] s'assurait par là d'un prôneur [Boileau] dont la voix était comptée pour beaucoup, *NECROS, Eur. t. 2*, p. 22. On reproche au prince de Beauvau de s'être annoncé par un des partisans de M. Necker, de s'en être rendu le prôneur, *BACHAUMONT, Mém. secrets*, t. XXV, p. 191. || Fig. Et n'ayant pour prôneurs que ses muets ouvrages, il veut par ses talents enlever les suffrages, *etc.* *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*. || 3<sup>o</sup> Grand parleur qui aime à faire des remontrances. || Petit faiseur et grand prôneur, se dit d'un homme qui parle beaucoup et fait peu de chose.

— ETYM. *Prôner*.

**PRONOM** (pro-non), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Terme de grammairie. Dans le sens ancien et encore aujourd'hui très-commun, mot qui tient la place d'un nom. Pronom relatif. Tous ces pronoms personnels sont de vrais substantifs, ni plus ni moins que les noms mêmes à la place desquels ils sont mis, *D'OLIVET, Ess. gramm. III*, 1. Vaugelas nous a suffisamment avertis que le plus grand de tous les vices contre la netteté du style, ce sont les équivoques, dont la plupart, dit-il, se forment par les pronoms, *id. ib. III*, 2. Toutes les fois que l'on emploie un pronom dans une phrase, il se rapporte au dernier nom substantif, *VOLT. Comm. Corn. Rem. Nic. 1*, 2. || Dans le sens grammatical précis, mot qui désigne les êtres par l'idée d'une relation à l'acte de la parole, par opposition aux noms qui désignent les êtres par l'idée de leur nature. Dans ce dernier sens, il n'y a de vrai pronom que les pronoms personnels, *je, tu, il, se*, et les pronoms démonstratifs, *celui, celle*. || 2<sup>o</sup> Abusivement. Pronom démonstratif, pronom possessif, nom donné aux adjectifs démonstratifs, comme *ce, cet*, etc. et aux adjectifs possessifs, comme *mon, ton*.

— REM. 1. Le pronom de la 3<sup>e</sup> personne se rapporte mal à un nom pris sans article; par exemple, on éviera de dire: Il vous a rendu justice; elle est rare chez un adversaire; dites: la justice est rare... Le pronom est comme une chose fixe et adhérente, et le nom sans article ou avec un article indéfini est comme une chose vague et en l'air, où rien ne se peut attacher, *VADOUX. Rem. t. II*, p. 62, dans *ROUSSAUS*. || 2. Les pronoms possessifs (c'est-à-dire son, sa, ses qui sont des adjectifs), se rapportant à

un nom de chose, sont intelligents en construction de sujet ou de régime direct. J'ai la ou livre, son style est fatigant; dites: le style en est fatigant. En parlant d'une chose inanimée ou de quelque bête, sans qu'il y ait rien qui la personnifie, on doit remplacer le pronom personnel par les particules destinées à cela, *en* ou *y*, qui sont mises elles-mêmes au rang des pronoms; témoin ce proverbe: Quand on parle du loup, on en voit la queue, *D'OLIVET, Ess. gramm. III*, 2.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Pronoms est une sorte de mots qui servent pour suppléer [suppléer] le nom tant propre qu'appellatif, sans aucune signification ou déclaration de temps, denotant toujours quelque certaine personne, nos. *EST. Gramm. franç. dans LIVET, la Gramm. franç. et les gramm. p. 110*.

— ETYM. Provenç. *pronome*; espagn. *pronombre*; ital. *pronome*; du latin *pronomem*, de *pro*, au lieu de, et *nomen*, nom.

**PRONOMINAL, AIRE** (pro-no-mi-nal, na-l'), *adj.* Qui appartient au pronom, qui est de la nature du pronom. || Verbe pronominal, verbe qui se conjugue avec le pronom personnel *se*, et qu'il [l'abbé de Dangeau] appelle pronominaux, il en distingue de quatre sortes, *D'ALEX. Éloges, Dangeau, note 2*. Verbe pronominal pour verbe réfléchi, dénomination due à Dangeau et souvent employée, mais défectueuse; car pronominal veut dire qui est de la nature du pronom, comme verbal qui est de la nature du verbe; il faudrait dire verbe pronominal (voy. ce mot), *JULLIEN*. || Adjectifs pronominaux, ceux qui se forment des pronoms ou qui s'y rapportent par leur signification. Les adjectifs pronominaux qualifient par un attribut de désignation individuelle, c'est-à-dire par une qualité qui, ne tenant ni de l'espèce ni de l'action, ni de l'arrangement, n'est qu'une pure indication de certains individus; ces adjectifs sont ou une qualification du rapport personnel, comme *mon, ma, ton, notre, votre, son, leur, mien, tien, sien*, ou une qualification de quantité vague et non déterminée, tels que *quelque, un, plusieurs, tout, nul*, *DUMARS. Ess. t. IV*, p. 109. || Racines pronominales, voy. **RACINE**.

— ETYM. Lat. *pronominalis*, du lat. *pronomem*, pronom.

**PRONOMINALEMENT** (pro-no-mi-na-le-ment), *adv.* À la façon du pronom. Mot employé pronominalement.

— ETYM. *Pronominale*, et le suffixe *ment*.

† **PRONOMINÉ, ÊE** (pro-no-mi-né, née), *adj.* Terme de grammairie. Qui porte avec soi un pronom. Verbe pronominé, nom générique de tout verbe qui se conjugue avec un pronom régime, comprenant les verbes réfléchis, comme *je me rase*, les verbes réciproques, comme *Pierre et Jean se déchirent*, les verbes d'état comme *je m'ennuie*, *je me repens*, et certains verbes à sens passif comme *ce livre se vend bien*. La pensée [de l'abbé de Dangeau] aurait été mieux rendue, s'il les avait appelés [les verbes précédés d'un pronom régime] verbes pronominés, comme l'abbé d'Olivet avait nommé régime particule le régime accompagné d'une particule, *BRAUDES, Encycl. MATH. Pronominal*.

† **PRONONÇABLE** (pro-non-sa-bl'), *adj.* Qui peut être prononcé. Cette accumulation de lettres n'est pas prononçable.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Prononçable, *COTRAVE*.

**PRONONCÉ, ÊE** (pro-non-sé, née), *part. passé* de prononcer. || 1<sup>o</sup> Déclaré avec autorité, en vertu d'une autorité. L'arrêt de mort était prononcé contre le Fils de Dieu, et toutes choses étaient préparées pour l'exécution, *BORDAL. Exhort. sur J. C. portant sa croix*, t. II, p. 128. || S. m. Le prononcé du jugement, etc. la décision prononcée par le tribunal. Le prononcé [de l'arrêt] contre le jésuite la Valette fut reçu du public avec des applaudissements et des battements de mains incroyables, *VOLT. Mém. parl. XVIII*. || 2<sup>o</sup> Débité, récit. On croit avec communément que, jusqu'au temps de Cléon, il n'y eut point d'événements prononcés en l'honneur des vivants, et presque pas en l'honneur des morts, *MARIBONAL, Éurr. t. VI*, p. 7. || 3<sup>o</sup> Dont on exprime, fait entendre les sons. Des mots bien prononcés. || Absolument. Il s'est dit quelques fois pour articulé avec soin. Harlay, toujours en robe, mais étriqué, une parole lente, pesante, prononcée, *ST-SIM. 172*, 67. || 4<sup>o</sup> Terme de peinture. On dit que les parties d'un tableau sont bien prononcées, pour dire qu'elles sont distinguées avec beaucoup de force et de netteté. Muscles trop prononcés, muscles trop forte-

ment, trop durement marqués. || 5° Qui a une expression forte et très-marquée. Les traits prononcés. Voilà ce que sait faire un grand poète; les mètres, soit bonnes, soit mauvaises, de ses principaux personnages sont si marqués, et, pour me servir d'un terme de peintre dans notre langue, si prononcés, qu'elle nous prépare à ce qui doit arriver. L. BICHZ, *Traité de la poés. dram.* 2, 3. Ce caractère aimable et volage est si prononcé chez ce peuple [les Siminoles] qu'il peut à peine prendre un maintien digne dans les assemblées politiques, CHATRAUD, *Ann. des Muscogulges*. Je ne vous recommanderai point de ne pas faire étalage d'opinions trop prononcées, TH. ZELCARO, *Prob.* L. 1, p. 302, dans BOSSUET.

† PRONONCER (pro-non-se-man), s. m. Action de prononcer.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Casques entent le prononciement des armes diversément, BEAUMAN. 2213, 7.

— ETYM. *Prononser*; provenç. *prononciamen*; espagn. *pronunciacion*; ital. *pronunciamento*.

PRONONCER (pro-non-sé. Le e prend une édile devant a et o. prononçant, prononçons), s. a. || 1° Déclarer avec autorité, en vertu de sa autorité (ce qui est le sens latin). Achab crut étudier la rigueur de cette juste sentence [mort violente], en faisant une querelle particulière à Elie, qui avait eu ordre de la lui prononcer, BOSS. *Polit.* VIII, II, 3. Pourquoi chercher des preuves d'une vérité que le Saint-Esprit a prononcée par une sentence manifeste? Dieu même mène les peuples qui altèrent sa religion... 10. *Reine d'Angleterre*. Et ne me pique point de scrupule inexact de bénir mon trépas quand ils [les autans] l'ont prononcé, SAC. *Raj.* 1, 1. Le public, qui sait si bien faire entendre son jugement sans le prononcer en forme, ne souscrivit pas à celui des commissaires impériaux, FONTEN. *Morsigli*. Frédéric gouvernait l'Église aussi despotiquement que l'État; c'était lui qui prononçait les divorces, quand un mari et une femme voulaient se marier ailleurs, VOLV. *Comment. hist.* Prononcez votre arrêt et ne redoutez rien, 10. *Olymp.* v, 6. || Fig. Le destin, le sort a prononcé l'arrêt. || Particulièrement. Déclarer, en parlant de celui qui préside une juridiction, une assemblée, ce qui a été décidé à la pluralité des voix. || Absolument. Ce président prononce bien, il fait entendre avec ordre et netteté les différents chefs d'un jugement. || Le greffier a prononcé au criminel son arrêt, sa sentence, il lui a lu le jugement rendu contre lui. || Fig. Prononcer sa propre condamnation, prononcer sa sentence, se condamner par ses propres vœux, par ses propres paroles. Je veux encore vous faire prononcer cet arrêt à vous-mêmes contre vous-mêmes, PASC. *Proc.* XVI.

|| 2° Réciter, débiter. Vous donc quelle assistant avec tant de joie... quel admirable panegyrique prononçiez-vous par vos gémissiments à la gloire de cette princesse, s'il m'était permis de vous introduire dans cette auguste assemblée! BOSS. *Mar.-Thér.* Quel supplice que celui d'entendre déclamer pompeusement un froid discours, ou prononcer de médiocres vers avec toute l'emphase d'un mauvais poète! LA HAUV. 1. La cour a chargé ce prêt éloquent de faire l'éloge funèbre d'une prisonnière, et il doit la prononcer dans deux jours, LEXAUD. *Diablo noir*, ch. 10. Là [près de mon tombeau] quelquelais encore daignez vous rassembler; là prononcez l'adieu, M. CHÉN. *la Promen.* || Absolument. Prononcer lentement, distinctement.

|| Fig. Mêmes même je crois entendre la réponse Qu'en secret contre moi votre haine prononce, SAC. *Andr.* II, 2. || 3° Articuler les lettres, les syllabes, les mots, ou exprimer les sons. Vous ne leur prononcez mon nom qu'avec horreur, SAC. *Atal.* II, 7. Il passait des heures entières sans prononcer aucune parole, VERN. *Tél.* 221. Il y a des peuples qui ne sauraient prononcer certaines lettres; les Chinois ne connaissent ni le b, ni le d, ni l'r, DEMARS. *Étuc.* I, IV, p. 176. La rivière que nous appelons Varonise [en Roum], nom très-doux à prononcer, est appelée dans les mémoires Veronostich; et dans les observations on me dit que vous prononcez Veronostich, VOLV. *Jour. Schouvalof*, 14 juin 1781. Ces mémoires sont vos devoirs... Sachez que le premier est... de n'oser jamais se prononcer le nom d'un rival que je hais, 10. *Atal.* IV, 2. || Absolument. Une chose avec emphase et qui peut-être ne se trouve que dans notre langue, c'est que nous avons deux manières de prononcer: l'une pour la confirmation, l'autre pour la déclamation; celle-ci donne la force et du poids aux paroles, et laisse à chaque syllabe l'étendue qu'elle peut comporter; au lieu que celle-là, pour être coulante et légère, adoucit certaines

diphthongues, et supprime des lettres finales, D'OLIV. *Hem. Racine*, § 21. La première règle, et la seule raisonnable, est d'écrire comme on prononce: les Italiens nous en donnent l'exemple, et nous devrions le suivre, D'ALZEM. *Lett. d'Voltaire*, 20 oct. 1770. || 4° Il se dit des articulations d'une langue. Il ne prononce pas bien l'anglais. La manière dont les Romains prononçaient le latin était, en plusieurs choses, très-différente de celle dont nous le prononçons aujourd'hui, ROLLIN, *Traité des Ét.* I, 2.

|| 5° Terme de peinture. Bien indiquer les parties d'une figure, par comparaison avec l'articulation de la voix. Prononcer un bras, les muscles. Le nu que la sculpture est plus jaloux encore de prononcer que la peinture, MIGN. *Salon de 1765*, *Étuc.* I, 211, p. 323, dans BOSSUET. || 6° V. n. Déclarer ce qui a été décidé, jugé. L'Église a prononcé. Le ciel prononcera. Les empereurs qui avaient osé prononcer sur les questions de la foi, BOSS. *Hist.* I, 11. Du sénat la volonté suprême Est que sur votre fils vous prononcez vous-même, VOLTAIRE, *Brutus*, v, 6. || 7° Dans le langage ordinaire. Déclarer son sentiment, décider. Que je hais ta vaine science et ta mauvais subtilité, Ame téméraire, qui prononce si hardiment: Ce péché que je commets sans crainte est véniel! BOSS. *Mar.-Thér.* Hé bien donc, prononcez; que voulez-vous qu'on fasse? SAC. *Brit.* IV, 2. Gardez-vous de réduire un peuple furieux, Seigneur, à prononcer entre vous et les dieux, 10. *Iphig.* I, 2. Si... Il prononce d'un mets qu'il est friand, le maître et les conviés, qui en mangeaient sans réflexion, le trouvent friand, LA HAUV. v. Il reste à savoir s'il est permis d'amener une grande beauté par de grands défauts; et c'est sur quoi je n'ose prononcer, VOLV. *Comm. Corn. Rem. Rodog.* III, 4. Leibnitz n'a pas hésité à prononcer que le globe terrestre devait sa forme à l'élément du feu, SUPP. *Théor. terr. Part. hyp. Étuc.* I, IX, p. 320. J'ai prononcé là-dessus autrefois un peu légèrement, MIGN. *Salon de 1767*, *Étuc.* I, XIV, p. 316. C'est aux hommes de juger les femmes, et aux femmes de prononcer sur les hommes, AL. DUVAL, *Jour. de Richelieu*, III, 8. || 8° Se prononcer, s. refl. Être prononcé. La consonne d se prononce en donnant du bout de la langue au-dessus des dents d'en haut, VOL. *Bourg. gens.* II, 6. || 9° Faire voir, manifester son intention, sa pensée. Je ne crois pas encore devoir me prononcer, C. NEVAU. *la Popularité*, IV, 2.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Purnuncera ma langue le tien parlement, *Liber psalm.* p. 107. Je espant en l'esguardement de lui la mele oreusun, e la meis trihuaciun devant lui medesme [lui-même] purnunz, 10. p. 320. || XIII<sup>e</sup> s. Il [un malade] avoit esté jusques à celo heure par un jour et demi que il n'avoit parié ne n'avoit prononcé nule parole, *Miracles St Loys*, p. 174. Li haillis n'est pas tenus d'estre au jugement fere, ne au prononçier le jugement, BRAUO. I, 13. || XV<sup>e</sup> s. Sire, g'i vois [j'y vais] sans remanir Votre naissance anuncier: Auls pastoreaux vas prononçier, Comment estes nez de Marie, *la Nativ. de N. S. J. C.* || XVI<sup>e</sup> s. D'autre costé, j'oy la bise arriver, Qui en soufflant me prononce l'hyver, MAROT. I, 303. [Prendre pour modèle le langage] des plus savants en nostre langue, qui ont tout le temps de leur vie hanté es cours de France tant du roi que de son parlement à Paris, aussi sa chancellerie et chambre des comptes; esquels lieux le langage s'escriit et se prononce en plus grande pureté qu'en tous autres, BOSS. *Préf. de la Gramm.* fr.

— ETYM. Provenç. *pronunciare*; ital. *pronunciare*; du lat. *pronunciare*, de *pro*, et *nunciare*, annoncer (voy. NOUVEAU).

† PRONONCEUR (pro-non-seur), s. m. Celui qui prononce.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Le principal malfaiteur et prononçeur des dictes paroles fut contampné à faire amende honorable, l. DE TROTES, *Chron.* 1488.

PRONONCIATION (pro-non-si-a-sion; en vers, de six syllabes), s. f. || 1° Action de prononcer un jugement, un discours. La prononciation du jugement. Ils [mes ennemis] partirent pour la cour le lendemain de la prononciation de ma barangue, LA HAUV. *Disc. d'Acad. franç. Préface*. Ceux qui, avant de m'entendre, avaient rendu périlleuse la prononciation même de mon discours... MIGNEREAU, *Collection*, t. III, p. 303. || 2° Manière de prononcer, de faire entendre les lettres, les syllabes, les mots. L'écriture ne représente pas toujours parfaitement la prononciation; car, comme la peinture, qui représente le corps, ne peut pas peindre les mouvements des corps, de même l'écriture, qui peint à sa manière le corps de la parole, ne saurait peindre entièrement la prononciation, qui est le mouvement de la

parole, *Dict. de l'Acad. Préface*, 1<sup>re</sup> édit. 1768. La déclamation demande dans la prose presque les mêmes prononciations que dans les vers, OPUSC. *lang. franç.* p. 202, dans ROCOENS. Plus la prononciation est lente, plus la prosodie devient simple, D'OLIVIER, *Prod. franç.* art. v. J'écris en français, ne dois-je pas me conformer [dans la transcription des noms russes] à la douceur de la prononciation française? VOLV. *Lett. Schouvalof*, 11 juin 1781. Plus un mot est manié, plus la prononciation en devient faible, BOUQUIN, *Étuc.* I, IX, p. 9. On prononce assez généralement bien au théâtre; mais il ne laisse pas de s'y trouver quelques prononciations vicieuses que certains acteurs tiennent de leur province ou d'une mauvaise tradition, 10. *ib.* t. III, p. 7. Un léger défaut de prononciation prêtait à ces paroles [d'Alicibiade] les grâces naïves de l'enfance; et quoiqu'il hésitât quelquefois pour trouver le mot propre, il fut regardé comme un des plus grands orateurs d'Athènes, BARNET. *Anach. Introd.* part. 3, sect. 3. || 3° La manière de prononcer, par rapport à l'accentuation, à la prosodie. La prononciation des Normands, des gens du Midi. Une prononciation vicieuse. La bonne prononciation. Claude Boyer et Michel le Clerc [membres de l'Académie] ont deux Albigeois qui, étant venus ici apprendre la langue, dont ils ne savent pas encore la prononciation, veulent l'enseigner aux autres, ROSTAND, *2<sup>e</sup> factum*, L. I, p. 171. || 4° Manière de dire, de décrire. Si l'écriture est le corps visible du langage, la prononciation en est l'âme, CH. WOHLS. || 5° Dans la rhétorique ancienne, la cinquième et dernière partie de cette science qui comprenait l'invention, la disposition, l'élocution, la mémoire et la prononciation. Ces deux dernières parties ne regardent que l'orateur parlant et pouvaient se réunir sous la nomination d'action.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Et si y avoit outre cela grand plaisir au son de sa voix seulement et à sa prononciation, ANTOY, *Ant. on.* 32. Puisque les lettres ne sont qu'images de voix, l'écriture devra être d'autant de lettres que la prononciation requiert de voix; si elle se trouve autre, elle est fautive, abusive et damnable, MIGNEREAU, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 52. Je montrerais comme nostre langage pour rendre sa prononciation plus douce, a trouvé moyen d'éviter la rencontre des voyelles ou vocables contigus, 11. *Est. Précéd.* éd. L. PROUST, p. 71.

— ETYM. Provenç. *pronunciatio*; espagn. *pronunciacion*; ital. *pronunciacione*; du lat. *pronunciatio*, de *pronunciare*, prononcer.

PRONOSTIC (pro-no-stik), s. m. || 1° Conjecture sur ce qui doit arriver. Les politiques se trompent souvent dans leurs pronostics. || 2° En parlant des choses, ce qui sert de pronostic. Ce revers fut le pronostic de sa chute. || 3° Jugement que le médecin fait de l'issue d'une maladie. Comme il avait le pronostic fort sûr, il en désespéra dans un temps même où elle se croyait hors de danger, ROSTAND. *Morin*. || L'Académie remarque qu'en ce sens on dit aussi prognostic; cette prononciation a été adoptée parmi les médecins. || 4° Terme d'astrologie. Jugement tiré de l'inspection des astres. Il n'y a rien de plus faible ni de plus timide que ceux qui se font aux pronostics: trompés dans leurs vaines prévisions, ils perdent cœur et demeurent sans défense, BOSS. *Politique*, v, III, 4.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Toutes lesdites conclusions de Ypocras en la partie des pronostics, 11. DE BOURBONVILLE, f<sup>o</sup> 30. || XVI<sup>e</sup> s. Je vous veux icy donner une liste de quelques pronostics des tempestés et orages qui se monstreront tant par le soleil que par la lune, CROUSAZ, *Contes*, t. II, après-dîner. Si j'oyois parler ou des esprits qui reviennent du prognostic des choses futures... WOHLS. I, 1.

— ETYM. Voy. PROPHÉTIE.

† PRONOSTICATEUR (pro-no-sti-ka-teur), s. m. Celui qui pronostique.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Tels superstitieux et renommables pronosticateurs, 11. DE BOURBONVILLE, 418.

† PRONOSTICATION (pro-no-sti-ka-sion), s. f. Action de pronostiquer. Les pronostications astro-

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Aussi fu l'estoile comée [comme cheval] En semblance de fu couée. Une fois il d'occision faisoit pronostication, MACHAUT, p. 65.

— ETYM. *Pronostiquer*; provenç. *pronosticare*; espagn. *pronosticacion*; ital. *pronosticazione*.

† PRONOSTIQUE (pro-no-sti-ka), adj. Qui se rapporte au pronostic. || Signes pronostiques, ceux par lesquels le médecin établit son pronostic sur une maladie.

— ETYM. *Pronostic*.

**PRONOSTIQUE**, *EE* (pro-no-til-ké), *part. passé* de pronostiquer. Une tempête pronostiquée.

**PRONOSTIQUER** (pro-no-sti-ké), *je* pronostiquais, nous pronostiquions, vous pronostiquiez; que *je* pronostique, que nous pronostiquions, que vous pronostiquiez, *v. s.* Faire un pronostic. *J. J. Rousseau* avait pronostiqué la révolution française. || Il se dit aussi de ce qui sert de présage. La mort prochaine que mon âge me pronostique, *Boss. Lett. Guid. 210*. Halibutse déclara que les aigles pronostiquaient le retour prochain d'Ulysse, *RÉN. t. III, p. 317*.

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Un perpétuel office qui regardait et pronosticait de leurs aventures par la science des oiseaux, *ARM. HUGUES, f. 1, verso*. Ceux qui pronostiquent les choses à venir, *le Songe du bergier, t. 1, 177*. || XV<sup>e</sup> s. Dont leur prophète Merlin pronostica la douloureuse fin Quand il escrivist: vie perdréz et terre, *2. BUCH. Ball. Prop. de Merl.* || XVI<sup>e</sup> s. Nul ne pronostiquoit que *je* deusse devenir mauvais, mais inutile, *MONY. 1, 107*.

— *ETYM.* Pronostic; proveng. et espagn. pronosticos; ital. pronosticare.

**PRONOSTIQUEUR** (pro-no-sti-keur), *s. m.* Terme familier. Celui qui pronostique. Un pronostiqueur d'aventures. Fort savant aux choses futures, *SCARR. Virg. VII*. Les savants ont à défendre leur dignité; ils doivent se défendre de toute ressemblance avec les pronostiqueurs, *A. BOULOT, Monsieur universel, 9 juill. 1767, p. 208, 2<sup>e</sup> col.*

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Ceux qui vous content des fables, comme alchimistes, pronostiqueurs, judiciaires, chromatians, médecins, *MONY. 1, 247*.

— *ETYM.* Pronostiquer.

† **PRONUNCIAMENTO** (pro-non-si-a-min-to), *s. m.* Mot que les Espagnols emploient pour exprimer l'acte par lequel une ville, une troupe se prononce contre le gouvernement et commence une révolution.

— *ETYM.* Voy. PRONONCEMENT.

† **PROOUE** (pro-o-d'), *s. f.* Terme de métrique ancienne. Petit vers placé devant un plus grand dans les poèmes lyriques. C'est le contraire de l'épode.

— *ETYM.* Προοὐδὸς, de πρό, avant, et οὐδὸς, chant.

† **PROODIQUE** (pro-o-di-k'), *adj.* Qui tient de la proode. Dans les distiques composés d'un hémistiche et d'un pentamètre, le premier est un vers proodique, et le second est ce qu'on nomme l'épode.

**PROPAGANDE** (pro-pa-gan-d'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Congrégation établie à Rome pour propager la foi. Dès que les Européens eurent franchi le cap de Bonne-Espérance, la Propagande se fit de subjuguier tous les peuples voisins des mers orientales et de les convertir, *VOLT. Dict. phil. Japon*. || Fête de la Propagande, séance solennelle que la Propagande de Rome tient à l'Épiphanie, et dans laquelle chaque élève de l'Institution lit une pièce de vers composée dans sa langue natale. || Imprimerie de la Propagande, imprimerie de Rome, célèbre par la variété de caractères qu'elle possède. || 2<sup>o</sup> En général, toute institution qui a pour but la propagation d'une croyance religieuse. || 3<sup>o</sup> Par extension, toute association dont le but est de propager certaines opinions. Il y a dans la puissance des Français, il y a dans leur caractère, il y a dans leur langue surtout une certaine force prosélytisme qui passe l'imagination; la nation entière n'est qu'une vaste propagande, *J. DE MAITRE, Corresp. 12 déc. 1815*. || Faire de la propagande, tenter de propager une opinion, un système politique, social, religieux.

— *ETYM.* Lat. de *propaganda fide*, de la foi devant être propagée (voy. ΠΡΟΠΟΙΕΙΣ).

† **PROPAGANDISME** (pro-pa-gan-di-sm'), *s. m.* Néologisme. En mauvaise part, manie de propager une nouvelle doctrine, surtout une doctrine politique révolutionnaire.

† **PROPAGANDISTE** (pro-pa-gan-di-st'), *s. m.* 1<sup>o</sup> Membre de la propagande. || 2<sup>o</sup> Par extension, celui qui fait de la propagande, surtout en matière politique. Ce caractère, peut-être trop ardent, que *je* mets à poursuivre les propagandistes, et à acquiescer... *Papiers saisis à Barcelon. p. 171*.

**PROPAGATEUR**, *THICE* (pro-pa-ga-teur, tri-s'), *s. m.*

1<sup>o</sup> *Adj.* Qui propage la race, la lignée. Du sang troyen propagateur, *SCARR. Virg. VIII*. L'instinct propagateur de leur race amoureuse Sans cesse reproduit leur foule populaire, *DALLER, Trois régnes, VIII*. || L'adjectif n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie. || 2<sup>o</sup> *S. m.* Fig. Celui qui propage quelque opinion. Il lui faut [à l'Église] des défenseurs, des propagateurs, et c'est ce qu'elle vous demande, *BOUADAL, Exhort. char. enc. un sémin. t. 1, p. 148*. Perona dans sa patrie, Solpice Sévère y écrivit la

vie de saint Martin, le premier propagateur de la vie cénobitique en Gaule, *MONTELLUZZI, les Moines d'Occident, t. II, p. 370*. || *Adj.* Zèle propagateur.

— *ETYM.* Lat. propagatorum, de *propagare*, propager.

**PROPAGATION** (pro-pa-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Action de propager, de multiplier par génération. Pour ce qui est des qualités requises pour le mariage et la propagation, *Je vous assure que, selon les règles de nos docteurs, il est tel qu'on le peut souhaiter, MOL. Mal. imag. II, 4*. Les jonctions illicites contribuent peu à la propagation de l'espèce, *MONTEAG Exp. XIII, 2*. Dans l'espèce humaine, quelle différence entre la chétive propagation des sauvages et l'immense population des nations civilisées et bien gouvernées! *Quadr. t. VIII, p. 28*. Je crois que Nature... est toute à deux fins, la conservation de l'individu et la propagation de l'espèce, *MONY. Lett. à Mlle Voland, 21 juill. 1762*. || Fig. Cet état [l'état religieux] par une heureuse et sainte propagation, se perpétue de jour en jour, ou d'âge en âge... *BOUADAL, Pensées, t. II, p. 417*. || 2<sup>o</sup> Fig. Extension, progrès. La propagation de la vaccine. La propagation du choléra. La propagation des lumières. Par cette foi des peuples il a formé une Église nombreuse; par la propagation de cette Église, il a eu le témoignage de la tradition et de l'antiquité, *BOUADAL, Domest. Sur le second de la croix*. || Œuvre de la propagation de la foi, œuvre qui a pour objet de secourir les Églises catholiques dans les pays protestants ou schismatiques, et d'aider les missionnaires par la prière et des aumônes. || 3<sup>o</sup> Terme de physique. Matière dont la lumière, la chaleur, le son se propagent. La propagation de la lumière se fait toujours en ligne droite, *BOUADAL, Hist. nat. Hom. Œuv. t. IV, p. 487*.

— *HIST.* XV<sup>e</sup> s. Julius Cesar, qui estoit souverain de l'est des Romains, non pour la grant propagation [extension] dont il fust venu, mais pour la haute proesse qui estoit en luy, *Perceforest, t. IV, f. 82*. || XVI<sup>e</sup> s. Une amorce et allechement dédié à la conservation et propagation de leur race, *PARÉ, 1, Préf.*

— *ETYM.* Lat. propagatum, de *propagare*.

**PROPAGE**, *EE* (pro-pa-jé, jée), *part. passé* de propager. De faux bruits propagés par la malveillance.

**PROPAGER** (pro-pa-jé). *Le g* prend un *e* devant *e* et *n*: propageant, propageons), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Multiplier par voie de reproduction. Ce monde concourt à propager notre espèce, *ARAGO, Chapons*. || Absolument. L'homme de nature n'a rien fait qui vive et propage, *DUMA. Lett. à Mlle Voland, 3 sept. 1762*. N'a-t-on pas vu des cloportes et des salamandres aquatiques vivre et propager beaucoup dans le corps humain? *BOUADAL, Consid. corps org. Œuv. t. V, p. 243*, dans *BOUADAL*. || 2<sup>o</sup> Fig. Répandre, étendre, faire croître. Propager la vérité, les lumières. On n'examine guère ce qu'on croit bien savoir; et c'est ainsi qu'après avoir propagé les erreurs, les témoignages, qui retardent l'observation, en prolongent encore la durée, *RAYNAL, Hist. phil. VI, 16*. || 3<sup>o</sup> Se propager, *v. réfl.* Se multiplier par voie de reproduction. On trouve en Sibérie... des squelettes d'éléphants, d'hippopotames et de rhinocéros en assez grande quantité pour être assuré que les espèces de ces animaux, qui ne peuvent se propager aujourd'hui que dans les terres du midi, existaient et se propageaient autrefois dans les terres du nord, *BOUADAL, Époq. nat. Œuv. t. XII, p. 32*. || Fig. Être répandu, disséminé. Les fables qu'on croit prépareront à croire celles qu'on se croit pas encore... c'est par cette analogie que les mêmes erreurs se propagent, s'accroissent de tous les climats; se transplanteront, se grefferont, pour ainsi dire, sur les tiges que chacun produit, *BOUADAL, Hist. anc. III, 2*. || 4<sup>o</sup> Cheminer de proche en proche. La lumière de certaines étoiles doit mettre des milliers d'années à se propager jusqu'à nous. Le coup électrique, qui se propage subitement et aussi loin que s'étendent les corps qui peuvent lui servir de conducteurs, *BOUADAL, Min. t. IX, p. 41*.

— *ETYM.* Lat. propagare, de *pro*, en avant, et *pagare*, désiré de *pagere* ou *pagere*, fixer, conclure (voy. PAOIS, s. f.). Le sens primitif de propager est replanter; de là, planter des rejetons et multiplier.

† **PROPAGINE** (pro-pa-ji-n'), *s. f.* Voy. PROVAOULX.

— *ETYM.* Lat. propago, propaginis.

† **PROPAGULAIRE** (pro-pa-gu-lé-r'), *adj.* Se dit de la reproduction qui a lieu par des propagules.

† **PROPAGULE** (pro-pa-gu-l'), *s. m.* Terme de botanique. Graine simple pouvant reproduire un végétal. || Insecte pourvu de bourgeons et susceptible de prendre racine.

— *ETYM.* Propager.

† **PROPAROXYTON** (pro-pa-ro-ksi-ton), *s. m.* Terme de grammaire. Mot qui a l'accent sur l'antépénultième syllabe: *ἀσπαστος*; est paroxyton.

— *ETYM.* Προπαροξυτον, de πρό, avant, et παροξυτον.

† **PROPASSION** (pro-pa-sion), *s. f.* Terme de religion. Nom qui a été donné par certains hérétiques aux angloises de Jésus-Christ avant la passion.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Jésus-Christ a crié... Jusques à pleurer, blesmir... Men qu'en luy ces mousses n'ont pas esté des passions pareilles aux nostres; dont le grand saint Hierosme, et, après lui, l'escote, ne les a pas osé nommer du nom de passion, pour la reverence de la personne en laquelle il estoient, mais du nom respectueux de propassions, *ST. VALENTIN, Amour de Dieu, 1, 2*.

— *ETYM.* Lat. pro, avant, et passio, le passion.

† **PROPATHE** (pro-pa-thé), *s. f.* Terme de médecine. Synonyme de proforma.

— *ETYM.* Προ, avant, et πάθος, maladie.

**PROPENSION** (pro-pa-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Tendence naturelle d'un corps vers un autre. Tous les corps pesants ont une propension naturelle à descendre. || 2<sup>o</sup> Fig. Penchant, inclination. Propension au bien, au mal.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Si il est difficile de forcer les propensions naturelles, *MONY. 1, 169* J'ay, de ma part, le goût estrangement moussé à ces propensions qui sont produites en nous sans l'ordonnance et entremise de nostre jugement, *IB. II, 70*.

— *ETYM.* Lat. propensionem, de propensus, enclin, de pro, en avant, et pendere, suspendre.

† **PROPERISPOMÈNE** (pro-pé-ri-spo-mé-n'), *s. m.* Terme de grammaire grecque. Mot qui a l'accent circonflexe sur la pénultième; *σπαστος* est properispomène.

— *ETYM.* Προ, avant, et περισπαστος, marqué d'un accent circonflexe, de περί, marquant couleur, et σπαστος, tirer.

† **PROPHET, ETTE** (pro-phé, pè-t'), *adj.* Voy. PROPHETE.

**PROPHÈTE** (pro-phé-t'), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Celui qui, chez les Hébreux, inspiré de Dieu, prêchait l'avenir. Il ne s'éleva plus dans Israël de prophète semblable à Moïse, à qui le Seigneur parla comme à lui face à face, *SAINT, Bible, Deutéron. XXXIV, 10*. Pour montrer que l'Ancien Testament n'est que figuratif, et que les prophètes entendaient par les biens temporels d'autres biens... *PARC. Pens. XVI, 4, éd. HAVRY*. On n'entend les prophètes que quand on voit les choses arrivées, *IB. XXV, 137*. Dieu a suscité des prophètes durant soixante ans; et, pendant quatre cents ans après, il a dispersé toutes ces prophéties, avec tous les Juifs qui les portaient, dans tous les lieux du monde; voilà quelle a été la préparation à la naissance de Jésus-Christ, *IB. XXV, 1*. Le prophète [Isaïe] y prédit la conversion des gentils par ces paroles: Ceux d'Occident craindront le nom du Seigneur, et ceux d'Orient verront sa gloire, *BOUADAL, Hist. II, 7*. Les prophètes, au moins quelques-uns, ne lavaient pas d'être mariés; et cette veuve dont Ésaïe multiplia l'huile, était la veuve d'un prophète, *BOUADAL, Mœurs des Israél. III, XVI, 3<sup>e</sup> part. p. 208*, dans *BOUADAL*. Une autre espèce de prophètes, et bien plus considérable, étaient les prophètes; il y en avait un grand nombre dès le temps de Saül, *IB. p. 203*. || Le prophète-roi, le roi-prophète, le prophète royal, David. C'est ce qu'avait si bien compris le prophète royal, *BOUADAL, Serm. 30<sup>e</sup> dim. après la Pentec. Romm. t. IV, p. 224*. Les quatre grands prophètes, Isaïe, Jérémie, Ésaïe et Daniel, ainsi dits parce qu'ils ont laissé un plus grand nombre d'écrits. || Les douze petits prophètes, les autres douze prophètes dont on a des prophéties dans l'Ancien Testament. || Les faux prophètes, ceux qui se disent prophètes, sans avoir l'inspiration divine. Le temps approchait où le régné de Dieu devait éclater sur les Juifs impénitents; le désordre se mit partout; un faux s'élève les aveugles et les rend odieux à tous les hommes; les faux prophètes les enchantent par les promesses d'un régné imaginaire, *BOUADAL, Hist. II, 7*. || Fig. Tout ce qui est les prophètes, se dit d'une autorité qui décide sans réplique [locution qui vient de ce que saint Jérôme et les autres Pères de l'Église donnaient le nom de loi aux cinq livres de Moïse, et de prophètes aux livres des prophètes] || On dit de même: Ce prophète

Je vous dis, c'est la loi et les prophètes. On veut parler que la princesse d'Harcourt ne sera pas dévoté dans un an, à cette heure qu'elle est dame du palais, et qu'elle remettra du rouge; car ce rouge c'est tout le christianisme, etc. 181. || 2° Chez les gentils, certains personnages inspirés par les dieux. Elle fit mourir les prophètes de Baal. Des prophètes menèrent la troupe confondue, etc. *Athal.* 1, 1. || Faux prophètes, se dit aussi pour prophètes de Baal. Celle [raillerie] dont elle [l'écriture] se servit dans cette funeste épreuve de l'impuissance des faux dieux d'Achab, en disant aux faux prophètes: Criez plus fort, car votre dieu est peut-être en chemin, rusesiens, 3° factum, t. 1, p. 320. || Les Grecs aussi avaient des prophètes. Les prophètes exercent un ministère plus relevé: ils se tiennent auprès de la Pythie, recueillent ses réponses, les arrangent, les interprètent, et quelquefois les confient à d'autres ministres qui les mettent en vers, *BARTHÉL. Anach.* ch. 22. Vient, prophète éloquent, aveugle harmonieux (Homère), 4. *CHEN. L'aveugle.* || 3° Titre donné à Mahomet par les musulmans. Mahomet s'écriait en prophète, etc. *Hist.* 1, 11. Et tandis qu'elle montre au peuple épouvanté Du prophète divin l'étendard redouté... *BAC. Baj.* III, 1. Le saint prophète ne savait ni lire ni écrire; de là la haine des premiers musulmans contre toute espèce de connaissance, etc. *Opin. des anc. philosophes (Sarrasin).* || 4° Fig. Celui qui agit comme un des prophètes de l'ancien temps. Leur subtil conducteur (Cromwell), qui... en faisant le docteur et le prophète, sumi bien que le soldat et le capitaine... etc. *Reine d'Angleterre.* La prophète Jurieu fut eût; et les prophètes des Cévennes furent pendus ou roués; les prophètes qui vinrent du Languedoc et du Dauphiné à Londres furent mis au pilori... *volt. Dict. phil. Prophètes.* || 5° Fig. et familièrement. Celui qui annonce ce qui doit arriver, qui devine l'avenir et en a une [prophétie] dans le Dantes encore plus circonstanciée et plus clairement exprimée, c'est touchant la découverte des étoiles du pôle antarctique; il suffirait de ces deux exemples pour prouver que les poètes méritent en effet le nom de prophètes, *volt. Comm. Corn. Rem. Médée,* v, 3. Tout ce que l'on prédit est arrivé; au premier coup de fusil qui fut tiré, je dis: En voilà pour sept ans... c'est parce que je ne suis plus dans mon pays que je suis prophète, *id. Lett. d'Argental,* 25 sept. 1761. J'ai été prophète sans le savoir, comme l'étaient tous les anciens prophètes, *id. ib.* 21 janv. 1766. Si le préopinant ne m'avait pas interrompu, il aurait déjà qu'il est plus simple d'écouter que de deviner, et qu'en général ce n'est pas un métier sûr que celui de prophète, *WAGBAU, Collection,* t. III, p. 92. || Familièrement. Un prophète de malheur, un homme qui n'annonce que de mauvaises choses. || Faux prophète, homme qui se trompe dans ses prédictions. || Chapeau de prophète, chapeau pointu, ainsi dit parce que les devins sont souvent coiffés d'un tel chapeau. || Proverbes. Nul n'est prophète en son pays, on a moins d'influence, de crédit en son pays qu'ailleurs. Je vous assure, ajouta-t-il (Jésus), qu'aucun prophète n'est bien reçu en son pays, etc. *Bible, Evang. saint Luc,* IV, 24. Il va à Vals, parce qu'il est à Paris; et M. d'Arles va à Forges; tant il est vrai que jusqu'à ces pauvres fontaines, nul n'est prophète en son pays, etc. 31 août 1699. C'est un vieux licencié galicien, qui, dès sa première jeunesse, a quitté sa patrie, où il ne serait jamais devenu prophète, *LEMAON, Estée. Gens.* 16. Ce divin Dante fut, dit-on, un homme assez malheureux; ne croyez pas qu'il fût divin de son temps, ni qu'il fût prophète chez lui, *volt. Dict. phil. Dante.*

— HIST. XI° s. Dès les apôtres ne fut bon tel prophète, *CA. de Rol. CLXIV.* XII° s. Deux nostre sire dit: les moines loiz [les lois] gardez. Li prophètes redit: wal vus [malheur à vous] qui estoz les loiz de se... *Ys. le mart. 60.* David reis e prophetes purent altrui muillier [fut la femme d'un autre], *id.* 76. || XVI° s. Ce bon prophète [ce bon apôtre] le cardinal de Lyon, qui tout se via e euid ennemy mortel des François, *Hist. du chev. Bayard,* p. 371, dans la bible. L'apostrophe et prophète, des accordez, *les Touches,* p. 2, dans la bible.

— ETYM. Prov. *propheta;* espagn. et ital. *profeta;* du latin *propheta;* grec. *προφήτης*, de *πρό*, avant, et *φήμι*, je dis (parce que *phé*, *φαι*).

**PROPHÉTISSE** (pro-fé-ti-sé), s. f. Celle qui prédit par inspiration. Marie prophétisa, sur d'Azur, prit un tambour à la main, etc. *Bible, Ecclésiaste,* IV, 70. L'Église a vu, dès son origine, des femmes

qui se disaient prophétesses, et les apôtres n'ont pas dédaigné de les noter, etc. *États d'oraïson,* t. 1, 11. Sous les juges, il n'y eut proprement que la prophétesse Débora, quoique les Juifs aient donné le nom de prophète à plusieurs juges qui avaient rendu de grands services à la nation, *CONDIL. Hist. anc. Consid. sur Juifs,* chap. 2. || Par extension. Une femme [Mme Guyon] dans les lumières étaient si courtes, les illusions si palpables, et qui fait ici la prophétesse, etc. *Relat. sur le quidième,* II, 29.

— HIST. XVI° s. La prophétesse Pythia en donna des réponses terribles, *ANTOT, Démoté.* 20.

— ETYM. Provenç. *profetissa;* espagn. *profetisa;* ital. *profetessa;* du lat. *prophetissa,* de *propheta.* On trouve la prophète dans *z. PASCH. Poésies mss.* f° 32A.

**PROPHÉTIE** (pro-fé-ti-é), s. f. || 1° Prédiction faite par inspiration de Dieu. Pour prouver tout d'un coup les deux Testaments, il ne faut que voir si les prophéties de l'un sont accomplies en l'autre; pour examiner les prophéties, il faut les entendre; car, si on croit qu'elles n'ont qu'un sens, il est sûr que le Messie ne sera pas venu; mais, si elles ont deux sens, il est sûr qu'il sera venu en Jésus Christ, *PASC. Pens.* XVI, 4, édit. HAVET. Sous le règne d'Ozias, les salta prophètes, dont les principaux en ce temps furent Osée et Isaïe, commencèrent à publier leurs prophéties par écrit, et dans des livres particuliers, dont ils déposaient les originaux dans le temple, pour servir de monument à la postérité, etc. *Hist.* t. 9. Quand vous lisez si souvent dans leurs écrits [des prophètes] que les rois entreront en foule dans l'Eglise... comme les rois vos ancêtres [le Dauphin fils de Louis XIV] se sont signalés plus que tous les autres en protégeant et en étendant l'Eglise de Dieu, je ne craindrai point de vous assurer que c'est eux qui de tous les rois sont prédits le plus clairement dans ces illustres prophéties, *id. ib.* III, 1. Le temps, fidèle interprète des prophéties, *id. Variat.* XI, 203. || Prophétie d'Isaïe, prophétie d'Ézéchiel, etc. le recueil des prophéties faites par Isaïe, par Ézéchiel, etc. || 2° Il se dit aussi des oracles chez les païens. Prophéties: le grand Pan est mort, *PASC. Pens.* XIV, 164, édit. HAVET. Cette compilation informée de prophéties différentes [oracles sibyllins] fut imprimée pour la première fois l'an 1546 sur des manuscrits... *volt. Dict. phil. Sibylle.* A Delphes, ce fut à une fille qu'on accorda le privilège exclusif de monter sur le trépied; et on fit ce choix parce qu'il semble, dit Diodore de Sicile, que le don de prophétie ait été de tout temps un attribut des vierges, *CONDIL. Hist. anc.* III, 9. || 3° Par extension, prédiction faite par des gens qui prétendent lire dans l'avenir. Les prophéties de Nostradamus. || 4° Fig. Annonce d'un événement futur faite par conjecture. En ce cas-là, madame, je suis persuadé qu'il y a bien plus de prophéties à faire que de conseils à donner: dites vos prophéties, reparait la reine, *ARTZ, Mém.* t. II, liv. III, p. 422, dans *ROUGEZ.* Vous souvient-il de tous les raisonnements qu'on faisait sur la guerre, et comme il devait y avoir bien des gens tués? c'est une prophétie qu'on peut toujours faire sûrement, etc. 234. En vérité, ma fille, je suis fort aise que, pour votre amusement et pour l'honneur de ma prophétie, l'auline soit devenue aimable et douce, et comme vous la souhaitez, *id.* 28 sept. 1699. Entendez-vous ces paroles: et que ceux qui demoreront se dévotent les uns les autres? ô prophétie trop réelle et trop véritablement accomplie! etc. *Reine d'Angleterre.* Les sages le prévirent [qu'en ébranlant la religion en Angleterre, on ébranlerait la royauté]; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'émportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties? *id. ib.* C'est dans la Médée de Sénèque qu'on trouve cette fameuse prophétie qu'un jour l'Amérique sera découverte, *volt. Comm. Corn. Rem. Médée,* v, 2.

— HIST. XIII° s. Prophétie est en quatre manières: ou en fait, ou en dix, ou en visions, ou en songe, etc. *LATIN. Trésor,* p. 24. Nolis, la prophétie qu'on dit de ment mie: Que femme seult [à coutume] ont grever Qui ses barons ont amer [que son mari soit amer], vers de LA VIGIER, *Romanecro,* p. 102. Et puis est venu que la croisierie fu de petit exploit, selonc la prophétie de mon prestre, etc. *id.* || XVI° s. Et chautot on publiquement ceo antique prophétie des sibylles... *ANTOT, Démoté.* 20.

— ETYM. Provenç. *prophetica;* espagn. *profetia;* ital. *profetia;* de *prophetia* (voy. *PROPHÉTIE*).

**PROMPTIQUE** (pro-fé-ti-k'), ed. || 1° Qui tient du prophète. J'ai donné dans un ordre historique toutes les preuves de fait qui démontrent que les Écritures

de l'Ancien et du Nouveau Testament sont vraiment un livre prophétique, principalement en ce qui regarde la venue actuelle du Christ, etc. *Explic. de la proph. d'Isaïe,* 1° lett. L'inspiration et l'impression prophétique, *id. États d'oraïson,* v, 2. Si, dans cinq cents ans, le peuple de Dieu fut sans prophète tout l'état de ces temps était prophétique, *id. ib.* II, 6. || Par extension. Mme Guyon continue à donner un air prophétique dans son explication sur l'Apocalypse, etc. *Relat. sur le quidième,* II, 11. || 2° Qui lit dans l'avenir. Une céleste flamme d'un rayon prophétique illumine mon âme, *CONDIL. Pens.* v, 2. Dès qu'elle [la prêtresse d'Apollon, à Arles] goûte du sang de la victime [une brebis], elle est saisie de l'esprit prophétique, *BARTHÉL. Anach.* ch. 63.

— ETYM. Lat. *propheticus,* de *propheta,* prophète.

**PROPHÉTIQUEMENT** (pro-fé-ti-ke-man), adv. En prophète. Il a prophétiquement parlé.

— ETYM. *Prophétique,* et le suffixe *ment*.

**PROPHÉTISE**, ÉE (pro-fé-ti-zé), part. passé de prophétiser. Pourquoi Jésus-Christ prophétisa en son premier avènement; pourquoi prophétisa-t-il obscurément en la manière, etc. *PASC. Pens.* XIV, 111, édit. HAVET.

**PROPHÉTISER** (pro-fé-ti-zé), v. a. || 1° Prédire l'avenir par inspiration divine. Je hais cet homme-là, parce qu'il ne me prophétise jamais rien de bon, et qu'il ne me prédit que du mal, etc. *Bible, Rom.* II, XII, 8. || Absolument. L'esprit de Dieu s'est saisi de lui [Balaam], il commença à prophétiser, etc. *Bible, Nomb.* XXIV, II, 3. Je souhaite que vous ayez tous le don des langues, mais encore plus celui de prophétiser, *id. ib. St Paul, 1° épi. aux Corinth.* XIV, 5. Prophétiser, c'est parler de Dieu, non par paroles de dehors, mais par sentiment intérieur et immédiat, *PASC. Pens.* XIV, 100, édit. HAVET. || 2° Parler comme faisaient les anciens prophètes. Luther prophétisait contre lui [Georges de Saxe] de toute sa force, sans considérer qu'il était de la famille de ses maîtres, etc. *Variat.* II, 14. Le président [Maupey]... démontra à l'assemblée qu'il était aussi aisé à l'âme de voir l'avenir que le passé: et alors il se frotta les lèvres avec sa langue, remua longtemps la tête, et alta son imagination, et prophétisa, *volt. Facéties, Dict. du docteur Akakia.* || 3° Fig. Prévoir par conjecture et sans d'avance ce qui doit arriver. Il prophétisait vrai, etc. *LA FONT. Fables.* III, 16. || Absolument. Je prophétise avec audace; L'avenir me sourit de loin, etc. *PET. coin.*

— HIST. XII° s. E li seinz esperiz te durrad [durer] la grace et errantment [aussitôt] prophétizeras, *Rois,* p. 33. || XIII° s. Biaz fils, li astre prophétiseront de toi bien, Ke ja nul bien ne te feroles, Moi et mon regne destruiront, etc. *CANTAB. Rarl. et Jos.* p. 151. Chou [ce] qu'à veoir [ce] lui estoit, Sa figure prophétisoit, etc. *id. ib.* p. 11. La de lonctens estoit prophétisé, que il auroit un empereur en Constantinoble qui seroit gietes [jeté] val cele colombe [colonne], *VILLER. CXXVII.* || XV° s. Et ainsi nature prophétisoit en lui ce que son advint, *Rouciq.* t. || XVI° s. Touchant lequel [quel] Platon mesme lui escrivit quelques, comme prophétisant ce qui lui estoit à advenir, etc. *id.* p. 111. Si ma prudence ne les a peu penser et prévoir [les conditions muettes des hommes], *id.* p. 111.

— ETYM. Prov. *prophetisar;* espagn. *profetisar;* ital. *profetizzare;* du lat. *prophetizare,* de *propheta,* prophète.

† **PROPHÉTISME** (pro-fé-ti-sen), s. m. Ensemble des idées et de la manière des prophètes dans l'Ancien Testament.

† **PROPHRAGME** (pro-fra-gm'), s. m. Terme de zoologie. Cloison membraneuse du thorax des insectes.

— ETYM. *Πρό*, avant, et *φράγμα*, clôture.

† **PROPHYLACTÈRE** (pro-fi-la-kè-r'), s. m. Petite bouteille portée sur soi dans le domaine de la médecine de quelque malheur.

— ETYM. *Πρό*, et *φύλακτρε*.

**PROPHYLACTIQUE** (pro-fi-la-kè-k'), ed. Terme de médecine. Synonyme de préservatif. S. f. La prophylactique, synonyme de prophylaxie.

— ETYM. *Προφυλακτικόν*, de *προφυλακτικόν*, préserver, de *πρό*, en avant, et *φυλακτικόν*, à préserver (voy. *PHYLACTÈRE*).

† **PROPHYLAXIE** (pro-fi-la-ké), s. f. Terme de médecine. La partie de la médecine qui a pour objet les précautions propres à préserver de toute ou telle maladie.

— ETYM. Voy. *PROPHYLACTIQUE*.

**PROPICE** (pro-pi-é), *adj.* || 1° Qui donne faveur, en parlant de la divinité ou de toute puissance de qui notre sort dépend. Et nous verrons après, par d'autres sacrifices, Si les dieux voudront être à nos vœux plus propices, *conn. Rodog.* v. 4. S'il est des dieux cruels, il est des dieux propices, *volt. Guedres*, iv. 6. Il est dans ce saint temple un sénat vénéralle Propice à l'innocence, au crime redoutable, *in. Rem.* iv. || 2° En parlant des choses, favorable. Un vent propice. Car en quelque façon les malheurs sont propices, *akniza, Sat.* II. Le destin, aux grands cœurs si souvent mal propice, *conn. Poly.* 1. 4. Prenons l'occasion, tandis qu'elle est propice, *in. Circe*, I. 2. Je voudrais que la cour, par un regard propice, à ce que vous valez remplit plus de justice, *in. Mis.* III, 7. || 3° À la propice, *loc. adu.* Au gre de (locution vieillie). Géronte : Quel est ce Richard? — *lector* : Moi, fort à votre service; Ce nom n'étant point fait du tout à la propice d'un valet de joueur, je me suis de nouveau donné celui d'Hector, du valet de carreau, *κρονιστο, le Joueur*, III, 4.

— **HIST.** XII<sup>e</sup> s. Respudi Naboth : Dieu me soit propice, que ça ne face que ne duisno [je ne donne] ne despende le heritage de mes anceseurs, *Rois*, p. 330. || XIV<sup>e</sup> s. La chaleur du soleil est propice à toute la nature, *Modus*, p. IV, verso. || XV<sup>e</sup> s. Bateaulz propices à porter chevaux, *comm.* IV, 8. Par les deus dits lui furent falcies tant de remonstrances qu'il se accorda, et leur donna par propices oreilles à entendre touchant son eschappement [évasion], *Bibl. des chart.* 1<sup>e</sup> série, t. I, p. 367. || XVI<sup>e</sup> s. Amour... Tens l'oreille à la mienne [voix], et le montre propice, *desfontaines, Amours d'Hipol.* XXIV.

— **ETYM.** Lat. propitiūs, pro-pit-ius, de pro, et petere, aller en volant, voler, d'après Ascoli, *Zeitschrift für vergleich. Sprachforsch.* I. XVI, p. 214; le sens serait : dont le vol est d'un augure heureux.

|| **PROPIECIEM** (pro-pi-se-man), *adv.* D'une manière propice.

— **HIST.** XV<sup>e</sup> s. Auquel temps on pourroit faire le voyage plus propiciement, *romans*, liv. III, p. 161.

|| **PROPIED** (pro-pi-é), *s. m.* Terme de zoologie. Organe en forme de pied, qui s'observe chez certaines larves d'insectes.

— **ETYM.** Lat. pro, pour, et pied.

|| **PROPIONATE** (pro-pi-o-na-é), *s. m.* Sel formé par l'acide propionique.

|| **PROPIONE** (pro-pi-o-né), *s. m.* Corps obtenu du propionate de baryte par la distillation sèche.

|| **PROPIONIQUE** (pro-pi-o-ni-é), *adj.* Acide propionique, acide qui se forme pendant la décomposition d'un grand nombre de substances végétales.

|| **PROPIATEUR** (pro-pi-si-a-teur), *s. m.* Celui qui rend propice. Le voyant [Jésus-Christ] par la foi présent sur l'autel; nous le présentons à Dieu comme notre unique propitiateur par son sang, *mess.* *Projet de réunion, Expl. de diff. points de contr.* Vous ai-je offensé [vous, Seigneur]? voilà votre Fils, mon grand propitiateur, *in. Élévat. sur myst.* xvii, 9.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Jésus-Christ se nomme vie, en tant qu'il est propitiateur pour appaiser son Père envers nous, *calv. Instit.* 360.

— **ETYM.** Lat. propitiatorem, de propitiare, de propitiūs, pro-ice.

|| **PROPIATION** (pro-pi-si-a-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Action de rendre propice. Vous ne lerez aucune œuvre servile dans tout ce jour, parce que c'est un jour de propitiation, *sacri. Lévit.* XXIII, 35. Ne résistez pas à Dieu... qui vous ouvre ce temps de propitiation tant de moyens de salut, *MARS. CUREME, Mot. de conv.* || Sacrifice de propitiation, victime de propitiation, sacrifice, victime offerte à Dieu pour le rendre propice. Nous avons pour avocat envers le Père Jésus-Christ, qui est juste; car c'est lui qui est la victime de propitiation pour nos péchés, *sacri. Bible, St Jean*, I<sup>er</sup> épi., u, 2.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Dieu a envoyé son fils propiciation pour nos pechez... et ce nom de propiciation ou appointment emporte beaucoup, *calv. Instit.* 367. Amurat, en la prise de l'Isthme, immola six de ses jeunes hommes grecs à l'ame de son pere, à fin que ce sang servist de propitiation à l'expiation des pechez du trespassé, *mont.* I, 228.

— **ETYM.** Provenç. propiciacio; espagn. propiciacion; ital. propiziazione; du lat. propitiatio-nem, de propitiūs, propice.

|| **PROPIIATIRE** (pro-pi-si-a-toi-ré), *adj.* || 1° Qui a la vertu de rendre propice. Un sacrifice propitiatoire pour les vivants et les morts, *mess.* 3<sup>e</sup> *avert.* 15. || 2° *S. m.* Table d'or très-pur qui était posée

au-dessus de l'arche. Vous ferez le propitiatoire d'un or très-pur; il aura deux coudées et demie de long, et une coudée et demie de large, *sacri. Bible, Exode*, xxv, 17.

— **HIST.** XII<sup>e</sup> s. La sud l'arche, la sud ll propiciatoretto, *Rois*, p. 2. || XVI<sup>e</sup> s. Jésus Christ a esté nostre prix et rançon, redempteur et propiciatoire, *calv. Inst.* 392.

— **ETYM.** Provenç. propitiatori; ital. propiciatorio; du lat. propitiatorius, de propitiare, qui vient de propitiūs, propice.

|| **PROPIETER** (pro-pi-si-é), *v. a.* Rendre propice.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Les deux Declus, pour propietier la faveur des dieux envers les affaires romaines... *mony.* II, 368.

— **ETYM.** Lat. propitiare, de propitiūs, propice.

|| **PROPOLIS** (pro-po-lis'), *s. f.* Matière résineuse, rougeâtre et odorante, dont les abeilles se servent principalement pour clore leurs ruches. Ce grand observateur ignorait le lieu où les abeilles recueillent la propolis; vous nous apprenez que c'est sur les pins et sur les sapins, *montesq.* 3<sup>e</sup> *mém.* abeilles. || Pourcrocy le faisait masculin : Le propolis n'est pas de la cire proprement dite, et parait un mélange résineux qu'on n'a point encore examiné, *Connaiss. chim.* t. x, p. 342.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Un emplastre d'ammoniac, euphorbe, terobenthine, propolis... *raas.* XXI, 35.

— **ETYM.** Lat. propolis, de πρόπολις, résine d'abeille, proprement bâtie en avant, de πρό, et πόλις, ville (voy. POLICIA).

|| **PROPORTION** (pro-pro-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Rapport des parties entre elles et avec leur tout. Quelle proportion de mes pieds à ma tête ! Disait-il [le cerf] en voyant leur ombre avec douleur, *la font. Fabl.* VI, 9. Les pieds soutiennent le tout; et, quoiqu'ils paraissent petits en comparaison de tout le corps, les proportions en sont si bien prises, qu'ils portent sans peine un si grand fardeau, *mess.* *Connaiss.* II, 2. Je m'étais un peu éloigné pour regarder de plus près les proportions que les Tyriens avalent gardées dans la construction d'un vaisseau presque neuf, qui était, disait-on, par cette proportion si exacte de toutes ses parties, le meilleur voilier qu'on eût jamais vu dans le port, *vén. Tal.* III. Un monstre dont la tête est d'une grosseur énorme, et dont tout le corps est étendu et privé de nourriture n'a aucune proportion avec cette tête, *in.* 16. XIII. Il [Crouzas] définit la proportion, l'unité assaisonnée de variété, de régularité et d'ordre dans chaque partie, *mess.* *Rech. philos. sur le beau, Œuv.* t. II, p. 613, dans *rouvens*. || Cette colonne et son piédestal ne sont pas en proportion, cette colonne n'est pas en proportion avec son piédestal, la grandeur de l'une n'est pas en concordance avec la grandeur de l'autre, d'après les règles. || 2° Convenance et rapport des parties du corps entre elles. C'est la tête qui dans l'homme et le cheval, sert d'unité de proportion : les pointes et les stalnaires comptant sept têtes ou sept têtes et demie pour la hauteur de l'homme; chez le cheval, deux fois et demie la longueur de la tête doivent donner la hauteur du corps prise au sommet du garrot, et la longueur de l'angle scapulo-huméral à celui de la fosse. || 3° Au plur. Dimensions. Cela sort des proportions ordinaires. Un ouvrage fait dans de grandes proportions, dans de petites proportions. || Il se dit aussi en ce sens au singulier. Tout ce qui est au delà d'une certaine proportion cause à l'homme, à la créature bornée, un invincible effroi, *ataxi. Corinne*, IV, 2. || Terme de beaux-arts. L'usage autorise à dire figure de petite proportion pour figure moins grande que nature. || 4° Fig. Convenance que les choses ont entre elles. Les honnêtes gens doivent approuver sans prévention ce qui mérite d'être approuvé, suivre ce qui mérite d'être suivi, et ne se piquer de rien; mais il y faut une grande proportion et une grande justesse, *la Rochefouc. Refl.* dic. p. 181. Manque d'avoir contemplé ces infinis [en grandeur et en petitesse], les hommes se sont portés témérairement à la recherche de la nature, comme s'ils avaient quelque proportion avec elle, *rac.* *Pens.* I, I, 4<sup>e</sup>, *avert.* L'usage où ils [les princes de l'Orient] sont de s'être mourir tous ceux qui leur déplaisent, au moindre signe qu'ils font, renverse la proportion qui doit être entre les fautes et les peines, qui est comme l'âme des États et l'harmonie des empíres, *montesq.* *Lett. pers.* 103. || 5° Terme de mathématique. Rapport de quantités entre elles. La proportion de l'or à l'argent a fort varié dans tous les temps; on peut s'en tenir à celle de dix à un pour l'antiquité; ainsi un talent d'argent vaut

trois mille livres, en talent d'or trente mille livres, *ROLLIN, Traité des Ét.* I, IV, p. 304, dans *rouvens*. Il n'en était pas de même dans les anciennes républiques; car cette proportion des soldats au reste du peuple, qui est aujourd'hui comme d'un à cent, y pouvait être aisément comme d'un à huit, *montesq. Rom.* 2. || Particulièrement. Égalité de deux rapports par quotient; ce qui se nomme proportion géométrique. Quand un homme serait persuadé que les proportions des nombres sont des vérités immatérielles, éternelles, et dépendantes d'une première vérité en qui elles subsistent et qu'on appelle Dieu, *rac.* *Pens.* I, 6, 4<sup>e</sup>, éd. *avert.* || Règle de proportion, ou règle de trois, règle par laquelle on cherche un nombre qui fasse une proportion géométrique continue avec trois autres nombres donnés. || Proportion arithmétique, celle où il y a égalité de deux ou de plusieurs différences. || Compas de proportion, voy. *compas*, n<sup>o</sup> 3. || 6<sup>e</sup> Terme de chimie. Loi des proportions multiples, loi due à Dalton, suivant laquelle, quand un corps forme avec un autre plusieurs combinaisons, le poids de l'un étant considéré comme constant, les poids de l'autre varient suivant des rapports numériques très-simples. || 7<sup>e</sup> à proportion, en proportion, par proportion, *loc. prép.* Par rapport, ou égard à. Elles [les maladies] nous gênent le jugement et le sens; et, si les grandes l'altèrent sensiblement, je ne doute point que les petites n'y fassent impression à leur proportion, *rac. Imag. Puissances trompeuses*, 4, éd. *avert.* Il n'étend ses desirs qu'à proportion de ses besoins, *rac.* *Tur.* Je me suis toujours attaché aux gens moins en proportion du bien qu'ils m'ont fait que de celui qu'ils m'ont voulu, *J. J. Rousse. Conf.* III. || Absolument. Il y aura pour mille écus de jouffloux; jugez à proportion, *stev.* 43. Une salle ... était soutenue de six-vingts colonnes de six brasses de grosseur, grandes à proportion, *mess.* *Hist.* III, 2. || à proportion que, avec l'indicatif, selon que. Il [un scandale] ne se forme dans nous qu'à proportion que nos ténets se pervertissent, *mess.* *Dominic.* Sur le scand. de la croix, 248. L'avarice et l'ambition, sources funestes de tous les maux, s'accroissent à proportion que la puissance de Rome prit de nombreux accroissements, *ROLLIN, Traité des Ét.* III, 2. || 8<sup>e</sup> Proportion gardée, toute proportion gardée, *loc. adv.* En tenant compte de la différence relative des personnes, des choses. L'opposition gardée, il y a peut-être dix fois plus d'oiseaux dans ces climats chauds que dans les nôtres, *avert.* *Œuv.* t. VIII, p. 381.

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. Cist doi triangle [ces deux triangles] sont establi sor une meisme ligne dont il ont une meisme proportion entre als [eux], *Comput.* f<sup>o</sup> 10. || XIV<sup>e</sup> s. Lequel trez [tribut] fut levé également selon la proportion des richesses, *brachetas*, f<sup>o</sup> 21, verso. Es oignemens la porporcion des poudres, de l'ulle et de la cire, *LANFRANC*, f<sup>o</sup> 149. Il a tele porporcion de huit à quatre comme de quatre à deux, *ORAXUS, Eth.* 146. || XVI<sup>e</sup> s. Corps monstrueux, sans certaine figure, n'ayant ordre, suite, ni proportion que fortune, *mess.* I, 386. Des ossements, à la proportion deusquels la stature des hommes revenoit à 20 palmes de hauteur, *in.* IV, 98.

— **ETYM.** Prov. proportio; espagn. proporción; ital. proporzione; du lat. proportionem, de pro, pour, selon, et portio, portion.

|| **PROPORTIONNALITÉ** (pro-pro-si-o-na-li-té), *s. f.* Terme didactique. Condition des quantités qui sont proportionnelles entre elles. Cette diversité d'effets provenant tous d'une même cause, peut servir, pour le dire en passant, à montrer le peu de justesse de l'axiome prétendu, si souvent mis en usage, sur la proportionnalité des causes à leurs effets, *D'ALEMBERT, Traité de dynam.* Œuv. t. XIV, p. 238. || [Kepler] transporta dans la route elliptique la loi qu'il avait démontrée pour le cercle, de la proportionnalité des aires au temps, *BAILLY, Hist. astr. mod.* t. II, p. 73. La proportionnalité de la force attractive aux masses est démontrée sur la terre par les expériences du pendule, *LAPLACE, Expos.* IV, 16.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Et est proportionnalité non pas tant seulement en nos nombres propres, mes en tous nombres, *ORAXUS, Eth.* 146. De la proportionnalité qui est appelée d'ajoute ou de dire il est manifeste que elle est en quatre termes, *in.* 13, 146.

— **ETYM.** Lat. proportionalitatem, de proportionalis, proportionnel.

|| **PROPORTIONNE**, *FE* (pro-pro-si-o-né, né), *part. passé* de proportionner. || 1° Qui est en proportion

avec. Il est bien croyable qu'un Dieu qui aime infiniment, en donne des preuves proportionnées à l'infinité de son amour, boss. *Anne de Gonz*. Onlinairement les hommes ont une fortune proportionnée, non à leurs vœux et insatiables désirs, mais à leur médiocre mérite; M. Hoerhaare en a eu une proportionnée à son grand mérite, et non à ses désirs très-moîérés, voir *Borhaare*. Tout est proportionné les lois de l'optique, qui vous font voir dans l'eau l'objet où il n'est pas... volt. *Dict. phil. Apparances* Quand M. Beccaria fut applaudi pour avoir démontré que les peines doivent être proportionnées aux délits, 10. *Dict. phil. Supplices*. || Un corps, une figure bien proportionnée, un corps, une figure dont toutes les parties ont entre elles le rapport convenable. Les anciens avoient vu que les hommes d'une taille et d'un embonpoint médiocre, avec des membres bien proportionnés, un visage riant et fleuri... CASANIS, *Instil. Mém. seient. mor. et pol.* t. 1, p. 68. || On dit de même : Un cheval bien proportionné; des membres bien proportionnés. || 2° Terme de marine. Un mât est dit proportionné, quand sa longueur, ainsi qu'on l'exprimait dans les anciennes mesures, a un nombre de pieds triple de celui des palmes de son diamètre. || S. m. La proportionnée se dit du point où se mesure le diamètre d'un mât, et qui est celui de la plus forte grosseur de ce mât.

**PROPORTIONNEL, ELLE** (pro-por-sio-nél, nê-l'), adj. || 1° Terme de mathématique. Qui a rapport à une proportion, qui est en proportion avec des quantités de même genre. Kepler ayant observé que les aires que les planètes principales décrivent autour du soleil et celles que les satellites décrivent autour de leur planète principale sont proportionnelles au temps, *WUR. Hist. nat. Preuve. théor. terre, D'uv.* t. 1, p. 188. || S. f. Les deux proportionnelles. Une troisième proportionnelle. || 2° Moyenne proportionnelle, nom donné, dans une proportion, au second et au troisième termes, quand ils sont égaux, par ex. 3 : 6 :: 6 : 12. || Chercher une moyenne proportionnelle, dans une proportion par quotient, prendre la racine carrée du produit des deux extrêmes. Chercher une moyenne proportionnelle entre deux lignes, trouver le côté du carré équivalant au rectangle de ces deux lignes. || Moyenne proportionnelle arithmétique, moitié de la somme des deux extrêmes. || 3° Terme de chimie. Nombres proportionnels, ceux qui indiquent les rapports dans lesquels les substances peuvent se combiner.

— HIST. XIV° s. Doncques chose juste est proportionnel, c'est à savoir moens selon aucune proportionalité, *ORESMUR, Eth.* 146. || XVI° s. Deux lignes moyennes proportionnelles, *AVROT, Morcel.* 21.

— ETYM. Lat. *proportionalis*, de *proportio*, proportion.

**PROPORTIONNELLEMENT** (pro-por-sio-né-man), adv. En proportion, à proportion, d'une manière proportionnée. Il leur a parlé proportionnellement à leur capacité. La dévotion devient d'autant plus parfaite, qu'elle se trouve plus proportionnellement mesurée, *ST-AN. 166, 60.*

— HIST. XIV° s. Et est ainsi proportionnellement es autres arts, *ORESMUR, Eth.* 31. || XVI° s. Tu accommoderas proportionnellement la prédite curation aux tendons et membranes, *PAGE, VIII, 40.*

— ETYM. *Proportionnelle*, et le suffixe *ment*. **PROPORTIONNÉMENT** (pro-por-sio-né-man), adv. En proportion, à proportion, d'une manière proportionnée. Il leur a parlé proportionnellement à leur capacité. La dévotion devient d'autant plus parfaite, qu'elle se trouve plus proportionnellement mesurée, *ST-AN. 166, 60.*

— HIST. XIV° s. Les anciens ont voulu mesurer et départir les quatre températures des ages proportionnellement aux quatre saisons de l'an, *PAGE, Introd.* 5.

— ETYM. *Proportionné*, et le suffixe *ment*. On trouve aussi dans les textes *proportionablement*.

**PROPORTIONNER** (pro-por-sio-né; en vers, de cinq syllabes), v. a. || 1° Garder la proportion convenable, établir un juste rapport entre une chose et une autre. ...Proportionnez vos vœux à vos mérites, *NOTA, Vencesl.* 1, 4. à votre avis, *LES PRÉS, ont-ce par grimace et par feinte que les jeunes chrétiens ont établi ce jugement? et ne l'ont-ils pas fait pour proportionner les loux et les à ce qui de l'Évangile? PASC. Proc.* xv. Surtout ce grand ouvrage [le temple] avec la mesure, ce qu'on a vue à leurs, car il le voulait proportionner, *NOTA* qu'il pouvait, à la grandeur de celui qui venait y être servi, *BOSS. Prol.* vii, v, 1. Si Lull a été dans son art, il a dû proportionner,

comme il a fait, les accents de ses chanteurs et de ses chanteuses à leurs récits et à leurs vers; et ses airs, tant réputés dans le monde, ne servent qu'à insinuer les passions les plus décevantes, 10. *Comédie*, 3. Dieu, dans toute la terre, a proportionné les organes et les facultés des animaux, depuis l'homme jusqu'au limaçon, au lieu où il leur a donné la vie, *VOLT. Jenni*, 2. || 2° Se proportionner, v. refl. Être mis en proportion avec. La population se proportionne exactement aux moyens de subsistance, *Presse scientifique*, 1861, t. 1, p. 233. || 3° Fig. Se mettre à la portée. Se proportionner à l'intelligence de ses auditeurs. [Le prince de Condé] s'accoutumant et se proportionnant à tous, *BOUADAL. Or. fun. de Condé*. || [Mentor] avait même je ne sais quel de complaisant et d'enjoué, quand il voulait se proportionner aux besoins des autres et leur insinuer quelque vérité, *VEN. Tél.* x. Pour moi, je me livrais tout entier avec plus courage et aux habiles... je me proportionnais aux autres, *VAUVEN. Dial.* 16. Dieu, malgré sa défense de peindre et de sculpter aucune figure, a daigné se proportionner à la faiblesse humaine, qui demandait qu'on parlât au sens par des images, *VOLT. Dict. phil. Idoldrie*. || Se proportionner à son sujet, donner à son style la forme qui convient au sujet.

— HIST. XIV° s. Le nombre des trente cinq lignes [tribus] ne se proportionne pas au nombre des centuries dessus dictes, *BERCHEURE, f.* 21, verso. Retourne le nez [à demi tranché] adroit en sa forme, en proportionnant les narilles en leur droit point si comme elles souloient, *LAFRANC, f.* 27. Science de proportionner [les médicaments], 10. f. 119, verso. || XVI° s. D'une stature droite et bien proportionnée, *MONT.* 11, 47. Il faut que les lits soient proportionnez à la maison, les vestemens sortables aux lits, *AMYOT, Lyc.* 23. Les colonnes estoient fort bien proportionnées de la grosseur à la hauteur, 10. *Publ.* 29.

— ETYM. Prov. et espagn. *proporcionar*; ital. *proporzionare*; du lat. *proportionare* (QUICHERAT, *Addenda*); voy. PROPORTION.

**PROPOS** (pro-pô), s. m. || 1° Résolution. Je vous demande si... vous voulez vous convertir d'une volonté forte, pleine, sincère, qui ne forme pas des propos vagues et éloignés de changement, *MASS. Carême, Confess.* Les sacrements nous laissent toutes nos passions, parce que nous les avons toutes portées au tribunal sacré sans aucun propos réel de les finir, 10. *Carême, Pâques*. Je ne puis vous donner l'absolution, que vous n'avez fait un ferme propos de ne travailler de votre vie au Journal de Trévoux, *VOLT. Facéties, Appar. jés. Bertier*. || 2° Sujet, but, motif. Un mot assez plaisant qui vient à mon propos, *ARONET, Sat.* ix. || [Simonide] se jette à côté, se met sur le propos De Castor et Pollux... *LA FONT. Fabl.* 1, 14. Le loup donc l'aborde humblement, Entre en propos... 10. *ib.* 1, 5. Laisant à part les autres débats qui ne font rien à notre propos, *BOSS. Lett.* 53. Mais, pour borner enfin tout ce vague propos, *NOTA. Sat.* xi. Chacun sait son métier; Suivons notre propos, 10. *ib.* x. Entre Leclerc et son ami Coras... N'a pas longtemps, s'ourdirent grands débats Sur le propos de leur Iphigénie, *ASC. Épiqr.* 11. || 3° Discours qu'on tient dans la conversation. Mais changeons de propos, on vient d'ouvrir la porte, *MAR. Solim.* v, 3. J'espère à mon retour Ne vous entretenir que de propos d'amour, *COXN. Hor.* 11, 3. Dans le moment qu'ils tenaient ces propos, Le lion sort et vient d'un pas agile, *LA FONT. Fabl.* vi, 2. C'est la louange, Iris; vous ne la goûtez point; D'autres propos chez vous récompensent ce point : Propos, agréables commerces, Où le hasard fournit cent matières diverses, 10. *ib.* x, 1. Je ne doute pas que mon jaloux sicheux ne soit toujours présent, et n'empêche tous les propos que nous pourrions avoir ensemble, *NOTA. le Sicil.* 10. La papauté devait tomber dans peu de temps, mais seulement par le souffle de la prédication de Luther, pendant qu'il tiendrait de deux propos au coin de son feu avec son cher Melanchthon, *BOSS. 6° serm.* 1. Le Paranaïme surtout, fécond en imposteurs, Diffame le papier par ses propos menaçans, *NOTA. Épiqr.* ix. Un libertin... qui... Tient que ces vains propos de démons et de flammes sont bons pour étonner des enfants et des femmes, 10. *Sat.* iv. De propos en propos on a parlé de vers, 10. *ib.* 11. Propos de table, traits de gaieté et de familiarité qui s'échappent dans un repas, *VOLT. Dict. phil. Table*. L'évêque à le propos galant, 17. *novas. M.* 11, 18. Ton père avait rejeté avec mépris cette proposition, et c'était là-dessus que les propos immémoriaux à s'échauffer, 10. *ib.* 1, 62. S'il passait

près de nous quelque paysan retournant au travail ses outils sur l'épaule, je lui réjouissais le cœur par quelques bons propos, 10. *Ém.* 14. || Proverbe. Change ment de propos réjouit l'homme. || 4° Vain discours, médisances. On a tenu des propos sur son compte. Notre commun repos Ne doit mettre au-dessus de tous les vains propos, *LA FONT. Fables. Minée*. Et, pour ne vous point mettre au-dessus le propos, *MOL. F. ser.* 14, 3. Dans les grandes villes, les propos sont vifs, mais ils ne sont point de durée, *COMTE DE CAYLUS, Palais des ides*, t. 1, p. 63, dans *POUGENS*. Tous ces gens... Fameux par les propos et par les fautes, Vain près ne sont rien, *GAZSART, Méch.* v, 4. Il s'agit d'abord; Il me tient des propos... et sur ce George encor! *COLLIN D'ARSAZEV. Fieux*, t. 1, p. 5. Marquise enfin des plus sévères; Elle me que les sotts propos, *BÉNANG. Enf.* de bon. mar. || 5° Terme de jeux. Propos interrompus, amusement dans lequel, tous les joueurs étant rangés en cercle, chacun fait une réponse à son voisin droit et adresse une question à celui de gauche; puis répète la question faite, et la réponse qu'il a reçue, comme si elles se correspondaient; ce qui produit une incohérence qui fait rire. || 6° Les propos interrompus, se dit quand plusieurs interlocuteurs, ne se comprenant pas, parlent de choses différentes. || On dit aussi propos interrompus, conversation sans suite et sans liaison. || 7° L'interrompation faite sur quelque matière, pour passer à une autre proposition. Jeter des propos d'accordement, interrompre toujours par quelque changement [échange de propos] que l'on entre en propos avec ce ministre, *NOTA. vois.* sév. 20 sept. 1690. || 7° À propos, loc. adv. On venablement au lieu, au sujet, etc. Voyez qu'il est génie à propos nous l'envoie, *COXN. Hor.* 1, 1. Il renard] leur applique un mot qu'un buste de... Lui fit dire fort à propos, *LA FONT. Fabl.* 14, 14. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce... vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une... on ne l'attendait pas? *BOSS. Anne de Gonz.* 10. s'embarrassa jamais, parce qu'elle fait ça ne... à propos, *VEN. Tél.* xii. Voilà ce que c'est... venir au monde à propos : si le cardinal de Retz paraissait aujourd'hui, il n'amerterait pas... hommes de Paris, *VOLT. Dict. phil. Sociétés*. 7. Tout à propos, même sens. Le sort tout à propos me... fre à ce passage, *NOTA. Béris.* 1, 2. L'abbé Arraut arriva hier tout à propos pour me dire... 123. || À propos s'emploie aussi adjectivement au sens de convenable. Présumer avec moi qu'il est plus à propos qu'il vous cède pourquoi, *NOTA. P.* 1, 3. J'aurai soin de ne pas troubler... de ne rien souffrir qui ne soit à propos, *MOL. F.* 4. Mais ils pourraient ici découvrir ma veine, et... à propos de cacher, 10. *Amph.* 1, 3. La parole sainte est à propos sur ce sujet: qu'il ne faut pas... *PASC. Lett.* à Mlle de Roannes, 9. Narbal... pas à propos, pendant la vie de Pygmalion, il... venir Baléazar, *VEN. Tél.* vii. || S. m. L'usage de cet emploi il s'est avec un trait d'union, et... à propos. Non expérience à la cour m'a appris... rien n'y était plus rare que l'à-propos, *NOTA. Lett.* au duc de Noailles, 21 déc. 1700. L'usage d'allégories fines sur les mœurs du temps... Princesse d'Élide, de Molière), et des à-propos... font l'agrément de ces fêtes, mais qui... pour la postérité, *VOLT. Louis XIV*, 26. Il y a... tel que l'à-propos, 10. *Lett. Thiriot*, 10. On augmente même par l'éducation ce... est à-propos de courage chez les hommes... Nature des animaux. Le tact de l'à-propos, des convenances, *NOTA. Convers.* 11. Un... l'usage, lieu qu'à tort ou à la fable. Le... prompt à-propos, *LA MORTE, dans*... à propos de, *loc. prép.* Au sujet de. On plant... votre genre humain qui s'égorge dans notre... à propos de quelques arrets de grace... *VOLT. Lett. Mersif*, 27 mars 1767. À... dit, lorsque, à l'occasion de quel... été parlé, on vient à dire que... y a... port. À propos de goût et de goût, il fit... M. Montesquieu par M. d'Alembert est... admissible; il y a confondu les... de... humain, *VOLT. Lett. Brasseur*, 13 fév. 1766. Il... l'usage à propos, tous parler de... d'en arriver d'importantes. À propos s'emploie... absolument aussi, lorsque à l'occa... on ne soutient subitement de quel... qui s'y rapporte, ou même, dans la conversation

mère, ne s'y rapporte pas du tout. À propos, j'ou-  
 de vous dire... Ah! maia... à propos, tous  
 avec quelq. accès. Après du rapporteur qui  
 sans mon propos; Écrivez-lui, de grâce, un mot  
 pour ma affaire, RONARD, le Distr. II, 4. À propos,  
 monsieur Mannon, pourquoi avez-vous perdu un  
 et? et elle passa sans attendre la réponse, volt  
 Mannon. À propos, dit Candide, pensez-vous que la  
 terre ait été originairement une mer, comme on  
 l'écrit dans ce gros livre qui appartient au  
 maître du vaisseau? volt. Candide, 21. || À pro-  
 pos de rien, sans aucun rapport à ce qui a pré-  
 cédé; sans sujet. Il se fâche toujours à propos de  
 rien. Il ne sera jamais à propos de lui dire je vous  
 aime, à moins qu'on ne le lui dise à propos de rien,  
 MAIRIAUX, le Legs, sc. 2. || Familièrement. À propos  
 de bottes, sans raison. À propos de bottes, nous ne  
 sommes pas loin de la maison de Florinde, Comé-  
 dies des Prov. I, 1 (1636). Après une visite qu'elle  
 nous a faite à propos de bottes, u<sup>m</sup> d'ÉPIRAY,  
 Mem. t. II, p. 167, dans ROUSSEAU. || 8° À ce pro-  
 pos, au sujet de ce dont il s'agit. Écoutez à ce pro-  
 pos le profond raisonnement non d'un philosophe  
 qui dispute dans une école... BOSS. Duch. d'Orlé-  
 ans, dit, à ce propos, qu'un jour ce dieu bizarre...  
 BOUL. Art. p. II. || 9° À quel propos? À propos de  
 quel? pour quel sujet? pour quelle cause? À quel  
 propos me traitez-vous ainsi? COXN. Médée, II, 2.  
 À quel propos toute cette éloquence? LA FONT.  
 Court. Depuis quelque temps, de sourds et tristes  
 présumptions me troublaient, sans que je süss  
 à propos de quoi, J. J. ROUSS. Conf. II. Avec  
 monsieur je viens d'avoir une querelle. — Quoi  
 vous! à quel propos, madame? COLLIN d'HAR-  
 NAY. Fieux élib. IV, 7 || 10° À tout propos, loc. adv.  
 À chaque instant. Dans sa possession [de l'em-  
 pereur] j'ai trouvé pour tous charmes... Mille ennemis  
 secrets, la mort à tous propos, COXN. Cinna, II, 1. Vois-  
 tu rien de plus impertinent que les femmes qui rient  
 à tout propos? M<sup>o</sup>. Bourg. gent. III, 9. Le pédant et  
 l'instituteur disent à peu près les mêmes choses; mais  
 le premier les dit à tout propos, le second ne les dit  
 que quand il est sûr de leur effet, J. J. ROUSS. Ém.  
 IV, 11. Mal à propos, loc. adv. Hors de ce qu'il est  
 convenable. Si la dame Allait mal à propos m'en-  
 gager dans Arnhem, Je ne sais pour sortir de  
 porte qu'Hildesheim, BOUL. Ép. IV. || Sans raison,  
 sans sujet. Que cette peur s'évanouisse; Vous la  
 prenez mal à propos, MALH. II, 4. Ah! quel mal à  
 propos Dans un malheur si grand tu parles de repos!  
 COXN. Cid, III, 2. M. de Charost est revenu un mo-  
 ment pour se justifier de cent choses que M. de Lau-  
 ren a dites assez mal à propos, stv. 610. Ces gens  
 qui font tout mal à propos fatiguent par leurs soins,  
 et ne disent pas un mot qui ne soit un fade com-  
 pliment, u<sup>m</sup> ACCOBONI, J. Catesby, Œuv. t. I,  
 p. 224, dans ROUSSEAU. || 12° Hors de propos, sans  
 raison, sans sujet. Vous m'interrompez par des his-  
 toires hors de propos, PASC. Prov. VI. Un homme  
 désagréable ressemble à un discours hors de pro-  
 pos, BOSS. Polit. V, 1, 16. Les Italiens appellent une  
 chose dite hors de propos un *sproposito*; ce mot  
 manque à notre langue, volt. Dict. phil. À propos.  
 || 13° De propos délibéré, loc. adv. Avec dessein.  
 Il a fait cela de propos délibéré.  
 — HIST. XIII<sup>e</sup> s. S'ainsinc le faites, n'en doutés,  
 Jà n'en serés arrier boutés, Ains vendrés [viendrez]  
 à vostre propos, la Rose, 7831. || XIV<sup>e</sup> s. [Pour les  
 philosophes]... N'estoit riens, tant fu doutable,  
 Qu'il n'amassent [amassent] mieix [mieux] recevoir,  
 Que ce qu'on peüst percevoir Que leur bon propos  
 varassent, Ne que verid' declinassent, MACHAUT, p. 94.  
 Cest une matiere estrangiere de nostre present pro-  
 pos, ORBENZ, Eth. 344. Et à ce propos presque sem-  
 blable dit saint Pol que... ib. id. ProL. || XV<sup>e</sup> s. Là  
 est aucuns chevaliers et escuyers d'Angleterre qui  
 viendria se fussent avancés de courir jusques à ceux  
 que ils venoient chevaucher, qui ne leur eust rompu  
 leur propos, FROISS. II, II, 16. Et puis par ordre je  
 continuerai mon propos jusques à... COXN. Prof.  
 Mais c'estoit sans propos [mais il n'en était rien]. ib.  
 I, 2. Je me suis mis en ce propos, parce que j'ai veu  
 beaucoup de tromperies... ib. I, 10. À tous pro-  
 pos ont une loy au bec [les clercs], ib. II, 6. Et  
 il me sembla au roy que nostre homme fut en  
 ce propos [qu'il était en état d'exalter la com-  
 mune] donnée, ib. IV, 7. Comme elle et d'autres de  
 ses vraynes jouoient au propos, il se vint seoir au-  
 près d'elle, et advint son tour que ainsi qu'il par-  
 loit à elle à l'oreille par luy dire son mot et propos-  
 er dessus... ARRESTA amorum, p. 232, dans LACTANZ.  
 XVI<sup>e</sup> s. L'on met toute la peine que l'on peut  
 pour qu'il y ait un pape au propos [au titre] de

l'empereur, Lettres de Louis XII, I, IV, p. 61, dans  
 LACHAUX. Une mesme chose, selon que le propos [in-  
 tention] sera divers, lui sera quelquesfois agreable  
 et quelquesfois lui desplaira [à Dieu], CALV. Instit.  
 1010. Les autres diversités qu'ils touchent de mon-  
 trer entre la circonspection et le baptême, sont du  
 tout ridicules et sans propos, ib. id. 1070. Plutarque  
 dict, à propos de ceulx... MONT. I, 21. Très mal à  
 propos, ib. I, 37. Hors de propos, ib. I, 92. Amy,  
 tu tiens sans propos beaucoup de bons propos,  
 AMYOT, Lyc. 42. Il faut que la religieuse [vestale] af-  
 ferme par serment, que la rencontre soit casuelle, et  
 non point faicte à propos, ib. NUMA, 12. La seule in-  
 telligence et cognoissance de l'acte vertueux, tout  
 soulaïn luy apporte un instinct et un propos delibéré  
 de faire le semblable, ib. PÉRIE. I. De bouche  
 en bouche en vergogne semés... Fable de tous,  
 des tables le propos, BOSS. 641. À propos truelle,  
 bon jour maçon, COXNAV. À propos truelle,  
 pourquoi est-ce que...? BOSS. I, 99. À propos de  
 bottes, combien l'aune de fagots? ou BUX, Curios.  
 franç.  
 — ETYM. Bourg. *propé*; Berry, *propous*, *perpos*;  
 du lat. *propositum*, chose proposée, dessein, de  
*pro*, en avant, et *positus*, placé (voy. POSITION).  
 PROPOSABLE (pro-pô-za-bl'), adj. Qu'on peut  
 proposer. Cet expédient n'est pas proposable, J. J.  
 ROUSS. Polog. ch. 14. Jugez si une réconciliation  
 entre Mme de Resnel et moi est une chose possible,  
 ou seulement proposable, MARIUS, Mères riv. t. I,  
 p. 64, dans ROUSSEAU.  
 — ETYM. Proposer.  
 PROPOSANT (pro-pô-zan), s. m. || 1° Celui qui  
 propose. Ce corps [les états généraux] n'est qu'un  
 corps de plaignants, de remontrants, et, quand il  
 plait au roi de le lui permettre, un corps de pro-  
 posants, stv. 610, 322, 328. || 2° Jeune théologien  
 protestant qui étudie pour être pasteur. M. le pro-  
 posant ayant écrit ces trois lettres à M. le professeur  
 R... son ami, ce professeur, profondément pénétré  
 de la candeur et de la sincérité du proposant...  
 volt. Facéties, Quest. sur les mir. 3<sup>e</sup> lettre.  
 || 3° Adj. m. Cardinal proposant, cardinal établi à  
 Rome pour recevoir la profession de foi de ceux  
 qui sont nommés à des évêchés en pays d'obé-  
 dience, et pour les proposer aux autres cardinaux.  
 — HIST. XVI<sup>e</sup> s. On nous propose des images de  
 vie, lesquelles ny le proposant ny les auditeurs n'ont  
 envie de s'yrvre, MONT. IV, 128.  
 PROPOSÉ, ÉE (pro-pô-zé, zée), part. passé de  
 proposer. Mis sous les yeux. Il est proposé comme  
 le modèle d'un roi accompli, BOSS. Hist. II, 4. || S.  
 f. En algèbre, la proposée, l'équation qu'il s'agit de  
 résoudre. || Dans le langage didactique, la proposée,  
 la phrase, la proposition mise en avant.  
 PROPOSER (pro-pô-zé), v. a. || 1° Mettre une  
 chose en avant pour qu'on l'examine, pour qu'on  
 en délibère. Parlez, et nettement, sur ce qu'il me  
 propose, COXN. Nic. II, 3. La plupart des hommes  
 examinent moins les raisons de ce qu'on leur pro-  
 pose contre leur sentiment, que celles qui peuvent  
 obliger celui qui les propose de s'en servir, stvz,  
 Mém. t. II, liv. III, p. 444, dans ROUSSEAU. Cette dif-  
 ficulté vaut bien qu'on la propose, LA FONT. Fabl.  
 VIII, 11. On propose l'affaire en Sorbonne, PASC.  
 Prov. I. Voilà mon doute bien résolu; mais j'en  
 ai un autre encore à vous proposer, ib. id. V. Qu'il  
 est difficile de proposer une chose au jugement d'un  
 autre, sans corrompre son jugement par la manière  
 de la lui proposer! ib. Pens. VI, 39, éd. HAVET. Les  
 rois [de Rome] n'avaient que le commandement des  
 armées et l'autorité de convoquer les assemblées lé-  
 gitimes, d'y proposer les affaires... BOSS. Hist. III,  
 6. || Fig. et par plaisanterie. Le mauvais temps...  
 nous a fait un miroir de la Seine... j'ai été  
 huit jours sans sortir, si ce n'est le jour que je  
 fis des visites avec Mme de Chaulnes aux dé-  
 pens de ses chevaux; les miens n'oulaient pas se  
 soutenir, et je ne leur ai rien proposé, stv. 10 janv.  
 1680. || Il régit de et l'infinitif. Vauban proposa à  
 la cour de France d'envoyer Philippe V régner en  
 Amérique; ce prince y consentit, volt. Louis XIV,  
 21. || Il régit que et le subjonctif. Le seul chanoine  
 Evrard, d'abstinence incapable, ose encore proposer  
 qu'on apporte la table, MONT. Lutr. IV. || 2° Mettre  
 devant les yeux. Le sage Esope dans ses fables  
 nous en donne un exemple ou deux; Celui qu'en  
 ces vers je propose, Et les sens, ce sont...  
 chose, LA FONT. Fabl. V, 17. Quand on n'a pas  
 la tradition, quand on ne propose plus que le jeu,  
 quand on l'a surpris... PASC. Pens. III, 27, éd.  
 HAVET. Je ne vous propose point le sentiment d'un  
 autre ou le mien pour règle, je vous l'offre à exa-

miner, J. J. ROUSS. Ém. IV. || Il se dit aussi des  
 choses qui mettent devant les yeux. Un tel projet...  
 vous propose un grand spectacle, BOSS. Hist. Dessein  
 gén. || Proposer quelque un pour exemple, pour  
 modèle, le citer en exemple, comme un modèle. On  
 me proposera dans la suite des siècles comme le  
 modèle d'un bon et sage roi, stv. Dial. des morts  
 mod. Dial. 16. || Proposer un sujet, donner une  
 matière à traiter. Le sujet que l'Académie a pro-  
 posé pour le prix d'éloquence. || Proposer en prix,  
 une récompense, proposer un sujet pour lequel on  
 promet un prix, une récompense. L'Académie des  
 sciences a proposé un prix de mathématiques,  
 de physiologie. Quelques prix glorieux qui me  
 sont proposés, Quels lauriers me plairont de son  
 sang arrosés? stv. Iphig. IV, 2. || En un sens ana-  
 logue, mais contraire. Vu les peines qui y étaient  
 proposées à ceux de la religion, et les honneurs  
 promis à ceux du parti contraire, COXN. Poly.  
 Abrégé du mort. de St Pol. || 3° Se proposer,  
 proposer à soi, avoir en vue une fin à laquelle  
 on tend... Le mieux que je m'en propose, C'est  
 d'en sortir par le tombeau, MALH. V, 16. Quand  
 Dieu joint à ces avantages une égale réputation,  
 et qu'il choisit une personne d'un si grand  
 éclat pour être l'objet de son éternelle bonté,  
 il ne se propose rien moins que d'instruire tout  
 l'univers, BOSS. Anne de Gonz. Ce livre fait tous les  
 effets que je m'en étais proposés, ib. Lett. 102. Je  
 ne prends point pour juge une cour idole, Pa-  
 lin, je me propose un plus ample théâtre, stv. Bé-  
 rén. II, 3. Ah! c'est le moindre prix qu'il se doit  
 proposer, Si le ciel de mon sort me laisse disposer,  
 ib. id. II, 3. || En ce sens, avec un infinitif, on  
 met d. Je me contenterai de vous porter... des pe-  
 tites étoffes de cette année... voilà, par exemple, de  
 ces petites choses que vous ne m'empêchez pas de  
 faire, et sur quoi vous me donneriez beaucoup de  
 chagrin si vous les refusiez durement; proposer-  
 vous à ne me point fâcher, stv. 10 mai 1673. Ces  
 grands hommes que nous nous proposons à imiter,  
 BOUL. Longin, Sublime, 31. || Se proposer de, avoir  
 dessein de, former le dessein de. Proposez-vous de  
 voir tout ce corps si charmant Comme un beau mar-  
 bre seulement, LA FONT. Candide. Il ne se propose  
 d'aller à la gloire que par la vertu, MALH. dans or-  
 nault-douvivise. || 4° Offrir. On lui a proposé vingt  
 mille francs de sa maison. Quoi! moi! quoi! ces  
 gens-là? l'on radote, je pense; à moi les proposer  
 [en mariage]! hélas! ils font pitié, LA FONT. Fabl.  
 VII, 8. Le père... Donne à cet hyménée un père  
 consentement. Et, pour mettre une joie entière en  
 sa famille, Pour le nouvel il race a proposé sa  
 fille, M<sup>o</sup>. l'Ét. V, 14. || 5° Proposer quelqu'un pour  
 un emploi, l'indiquer comme capable de le rem-  
 plir, et demander qu'on le choisisse. || 6° F. n.  
 Former un dessein. Pourvu qu'elle propose bien  
 de ne plus pêcher, PASC. Proc. I. Provébe.  
 L'homme propose et Dieu dispose. Dans le ma-  
 riage, l'amour propose, mais Vulcan dispose,  
 LEGRAND, Brith. I, 3. || 7° Terme de théologie. Il si-  
 gnifie, parmi les protestants, développer un texte  
 saint, lorsque celui qui traite ce sujet n'est qu'un  
 étudiant en théologie. || 8° Se proposer, v. r. f. Rare  
 mis en discussion. Ces questions se proposent sou-  
 vent. || Se présenter pour. Pour que M. le propos-  
 ant puisse se proposer comme digne d'amuser au  
 conseil du Très-Haut, volt. Facét. Quest. sur les  
 mir. 3.  
 — HIST. XIII<sup>e</sup> s. Il [un malade] proposa en  
 courage, que il vendroit [viendrait] audit tumbel  
 [de saint Louis], et offrir li lieques une chan-  
 dele de sa longueur, Miracles de saint Loys, p. 126.  
 Pierre proposa contre Jehan, que li d's Jehan li  
 avoit fet arceier ses muebles et les catz [chevets],  
 BRAM. II, 3. || XIV<sup>e</sup> s. Je N'cole Ores e yon de  
 l'eglise Nostre Dame de Roum propose translateur de  
 latin en françois aucuns livres, ORBENZ, Prof. Et  
 s'il est homs ou monde qui lui vaille [vaille] op-  
 poser Me fait ne traison vers vous, ne proposer...  
 Girart de Roer, v. 2448. Le dictateur, avant toute  
 autre chose, proposa en sensal la bonange, ac-  
 curvans, f. 89, verso. || XV<sup>e</sup> s. Là furent toutes les  
 paroles au-devant dites relatives et proposées, en-  
 tendues, accorries, ecrites et scellées, FROISS. I, 1,  
 90. Ot un docteur es theologie nommé Gherart Ma-  
 chet, qui proposa [arangua] devant les moult  
 prud'hommes, J. LITTON de st-asny. Hist. de  
 Charles VI, p. 107, dans LACHAUX. L'homme pro-  
 pose et Dieu dispose, COXN. III, 9. || XVI<sup>e</sup> s. Protago-  
 ras proposoit à son d'écrites, ou qu'il se payement  
 selon son mot, ou... MONT. I, 106. S'il se le  
 proposé d'entendre nostre foy, ib. IV, 22. En mes

délibérations passées, j'ay, selon ma règle, procédé, pour l'estat du subject qu'on me proposoit, II. III, ses. Les sénateurs proposeront les matières, et y compris les assemblées, sans qu'il soit loisible au peuple d'y balancer, AUTOT, *Lyc. 9.* Thémistocles se proposa à imiter Monastibus le phœnicien, id. *Thém. 3.* ... pour occuper chacun à estalinder le feu, cependant que l'on proposerait les échelles aux murailles, M. DE BELL. 488.

— **ETYM.** Voy. PROPOSITION; Berry, *proposer, proposer.* La langue a ici confondu, comme dans les autres composés de ce genre, le verbe *poser* qui vient de *peuser*, et un dérivé irrégulier de *positus*.  
 † PROPOSEUR (pro-pô-zeur), s. m. Celui qui propose. Je suis proposeur et non faiseur.

— **HIST.** XV<sup>e</sup> s. Je auteur et proposeur de cette histoire, *PROVENS.* III, IV, 29.

**PROPOSITION** (pro-pô-zi-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1<sup>o</sup> Action de proposer, de soumettre à un examen, à une délibération. Proposition de loi. La proposition a été prise en considération. En cet état-là [de tâches conseillers], on n'est pas seulement capable de la proposition du bien difficile, BAZL. De la cour, 4<sup>e</sup> disc. La moins forte proposition de M. d'Elbeuf fut de mettre tout le parlement en corps à la Bastille, ARTZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 376, dans *POURCENS*. || 2<sup>o</sup> Chose proposée en vue d'arriver à une conclusion, à un arrangement, à une entente. La cruelle proposition qu'elle va faire à ses fils, *COHEN. Nodog. Examen.* Si vous voulez faire vos propositions plus modestement, on les écartera, *PASC.* *Proc.* XVI. Il y fit ses propositions en pleine assemblée, *BOSS.* *Hist.* III, 6. Il [le plénipotentiaire] s'ouvre et parle le premier, pour, en découvrant... les bragues et les cabales des ministres étrangers, sur les propositions qu'il aura avancées, prendre ses mesures et avoir la réplique, LA SAUT. X. Je commence, ô peuples assemblés de tant de nations, à vous faire des propositions pour établir à jamais une paix solide, *RÉN.* *Tél.* XI. || 3<sup>o</sup> Offre. Il [le plénipotentiaire] laisse voir en lui quelque peu de sensibilité pour sa fortune; il s'attire par là des propositions qui lui découvrent les vues des autres les plus secrètes, LA SAUT. X. || Absolument. Faire des propositions, proposer à un homme quelque affaire secrète ou peu honorable, à une femme de céder aux désirs d'un homme. Je me souviendrai toute ma vie (c'est une femme qui parle) que, quand mes plaies furent bien fermées, il me fit des propositions, *VOLT.* *Cand.* 12. || 4<sup>o</sup> Discours qui affirme ou nie. Les principes se sentent, les propositions se concluent; et le tout avec certitude, quoique par différentes voies, *PASC.* *Pens.* VIII, 8, éd. 1747. Il ne faudrait pas d'autre raison pour justifier ma première proposition, *MARS.* *Carême, Fausse conf.* La proposition de Leibnitz [qu'il n'y a pas dans la nature deux choses semblables] est ingénieuse et grande; la proposition contraire est aussi vraisemblable pour le moins que la sienne; tel a toujours été le sort de la métaphysique, *VOLT.* *Expos.* du livre des *instit. phys.* Les propositions condamnées étaient, pour la plupart, si mal choisies, qu'on prétend que Louis XIV, en les lisant dans la bulle [*Unigenitus*], les prit pour les vérités qu'elle ordonnait de croire, on parut très-édifié, et fut bien surpris, quoique docile, quand son confesseur le détrompa, *D'ALEMB.* *Destruct. des jés.* *Œuv.* t. V, p. 68 dans *POURCENS*. || 5<sup>o</sup> Terme de théologie. Proposition mal sonnante, proposition qui parait contraire à la bonne doctrine. || Les cinq propositions, nom par lequel on désigne des passages que l'on prétendit trouver dans le livre de Jansénius intitulé *Augustinus*, et dans lesquels le pape reconnut certaines hérésies. Le fond des cinq propositions condamnées est évidemment dans Jansénius; il n'y a qu'à ouvrir le troisième tome, à la page 126, édition de Paris, *VOLT.* *Louis XIV*, 37. || Les quatre propositions, les propositions établies du temps de Louis XIV par l'assemblée du clergé de France, et qui avaient pour objet la suprématie des conciles œcuméniques. Le cardinal de Fleury... empêcha bénévolement pendant tout son ministère qu'on ne soulevât les quatre fameuses propositions sur lesquelles est fondée la liberté française dans les conciles ecclésiastiques, *VOLT.* *Lett. Théol.* 1764. 6<sup>o</sup> Terme de grammairie et de logique. L'expression d'un jugement. Une proposition se compose essentiellement d'un sujet, d'un verbe et d'un attribut. Proposition principale, incidente, s. bordonnée. Le jugement que nous faisons des choses, comme quand je dis: la terre est ronde, s'appelle proposition, *BOSS.* *Œuv.* t. I, p. 62. Deux propositions ne se lient que par les rapports qu'elles ont l'une à l'autre,

et le propre des conjonctions est de prononcer ces rapports, *CONDIL.* *Gramm.* II, 33. Mais, dira-t-on, c'est ainsi qu'on raisonne en mathématiques, où le raisonnement se fait avec des équations; en sera-t-il de même dans les autres sciences, où le raisonnement se fait avec des jugements? Je réponds qu'équations, propositions, jugements, sont au fond la même chose, *id. Log.* II, 8. || Le sujet de la proposition, le sujet (personne ou chose) dont je veux parler. || Attribut de la proposition, ce que je pense du sujet de la proposition. || Proposition simple, se dit de celle qui ne renferme point d'autre proposition, et dans laquelle le sujet et l'attribut sont simples et exprimés par un seul mot. || Proposition composée, celle dans laquelle le sujet ou l'attribut sont composés et qui, par conséquent, renferme autant de propositions qu'il y a de manières diverses de combiner les sujets et les attributs. || Terme de logique. Proposition universelle, celle où le sujet est précédé du mot tout. Tout homme est mortel. || Proposition particulière, celle où le sujet est précédé de quelques ou plusieurs. Quelques hommes sont savants. || Proposition singulière ou individuelle, celle dont le sujet indique un seul individu. Pierre est malade. Cet homme est tombé. || Proposition analytique, se dit, dans la logique de Kant, de celle dont la certitude repose sur l'identité des concepts, par opposition à la proposition synthétique, qui augmente réellement la masse des connaissances. || 7<sup>o</sup> Terme de rhétorique. Se dit de la partie d'un discours où l'on propose ce que l'on veut prouver ou établir. || 8<sup>o</sup> Terme de géométrie. Vérité qu'on prouve par démonstration. Il y a deux sortes de propositions, les théorèmes et les problèmes. Le fameux M. Pascal, à l'âge de douze ans, sans avoir jamais lu aucun livre de géométrie... arriva, par la seule force de son génie, jusqu'à la 32<sup>e</sup> proposition du 1<sup>er</sup> livre d'Euclide, *BOILLIN, Hist. anc.* XVII, 4. || 9<sup>o</sup> Terme de musique. Première phrase d'une fugue, contenant le sujet et tous les contre-sujets. || 10<sup>o</sup> Chez les protestants, explication que fait d'un texte de l'Écriture un jeune homme qui aspire à la fonction de ministre. || 11<sup>o</sup> Dans la Bible, pains de proposition, les douze pains qu'on mettait chaque semaine sur la table dans le sanctuaire.

— **HIST.** XII<sup>e</sup> s. E un atel fist el temple de fin or e dix tables d'or, pur [pour] metre sur les pains que l'un apelas les pains de proposition, *ROIS*, p. 267. || XIII<sup>e</sup> s. Proposition universel, qui conclut saine conclusion, *BRUN.* *LATINI, Trésor*, p. 306. || XIV<sup>e</sup> s. Et pour ce, ceste proposition est vraie: *Mulier est homo*, *ORESMZ, Eth.* *Prof.* La quelle proposition comme le senat eust regetée et tournée à nient, *BRACHAZUS*, f. 36, verso. || XV<sup>e</sup> s. L'accomplissement de nos vœux ne gist pas tant en l'humaine proposition qu'en la divine disposition, *LANOVS*, 611. Se rejeant à sa première proposition [résolution], *MONT.* III, 119. J'honneur bien ce glorieux nom [médecine], sa proposition [son but], sa promesse, *id.* III, 307.

— **ETYM.** *Prov. propositio*; *espagn. propositio*; *ital. proposizione*; du lat. *propositionem*, de *pro*, en avant, et *positio*, position.

**PROPRE** (pro-pr), adj. || 1<sup>o</sup> Qui appartient exclusivement à une personne, à une chose (en ce sens il se met d'ordinaire avant son substantif). Et de quel front, seigneur, prend-il une couronne, s'il ne peut disposer de sa propre personne? *COHEN. Sophon.* V, 7. Sganarelle: Je veux savoir de vous si je ferai bien de me marier. — Sganarelle: Qui, vous? — Sganarelle: Oui, moi-même en propre personne, *NOV.* *Mar. forcé*, 3. Mais enfin je veux songer pour la première fois de ma vie à mes propres intérêts, *SŒV.* 410. Les Juifs vivent en paix et en liberté sous la puissance des rois de Syrie, et ils n'avaient guère goûté une telle tranquillité sous leurs propres rois, *BOSS.* *Hist.* II, 8. Vous allez voir une reine qui, à l'exemple de David, attaque sa propre grandeur, *id.* *Mar.-Thér.* La meurtre de Virgilio, que son père aime mieux tuer de sa propre main que de la laisser abandonnée à la passion d'Appius, *id.* *Hist.* I, 6. Tellement qu'elle a perdu pour son propre bien cette puissance qu'elle avait pour le bien des autres, *id.* *Reine d'Angleter.* Une reine fugitive à qui sa propre patrie n'est plus qu'une triste lieue d'exil, *id.* *id.* Et qui voit tous les jours, d'une importune voix, l'ennuyer du récit de ses propres exploits, *NOV.* *Disc.* au roi. Je prétends vous traiter comme mon propre fils, *SŒV.* *Athal.* II, 7. Notre raison est ce qui nous est le moins propre, et ce qu'on doit croire le plus emprunté, *RÉN.* *Écrit.* 14. *Crispin*: Est-ce là M. Oronte, mon illustre beau-père? — La Branche: Oui, vous le voyez en propre original, *LESAGE.* *Crispin rival*, 2. Pré-

parez-vous à voir ces oppresseurs Dans les accès de leur rage ennemie Vous barbouiller de leur propre infamie, *J. B. BOUSSA.* *Ép.* I, 8. Quand on a bien cherché le bonheur, on ne le trouve jamais que dans sa propre maison, *VOLT.* *Lett. Alvie de Beaumont*, 7 juin 1771. On ne voit dans le Nord aucune femme républicaine de son chef jusqu'à Marguerite de Valdemar, qui gouverna quelques mois en son propre nom, vers l'an 1377, *id.* *Dict. phil.* *Loi salique.* Un de ces vers qui avait été construit de ses propres mains [le czar Pierre], *id.* *Charles XII*, 7. || Se met aussi quelquefois après son substantif. Soyez tranquille sur les succès de votre demande, j'en fais mon affaire propre. Les deux lettres que j'aurai soin de rendre en main propre, *BOSS.* *Lett. abb.* 8. Dieu demande-t-il de vous que vous commenciez par corriger les passions d'autrui, ou par pleurer vos passions propres? *MARS.* *Carême, Pâques.* Un zèle qui cherche les passions n'est pas un zèle du salut d'autrui, mais une inférence criminelle pour son salut propre, *id.* *ib.* Les rois de France avaient alors pour revenus leurs biens propres et non ceux des peuples, *VOLT.* *Mémoires*, 68. || On dit aussi: le caractère propre, la vaine propre, les qualités propres, le mérite propre, etc. d'une chose. On remarque, dans l'Écriture sainte, que Dieu donne aux maisons royales certains caractères propres, *BOSS.* *Mar.-Thér.* || Se rendre propre, s'approprier une chose. Plusieurs écrivains qui ne sont plus, ou qui se distinguent parmi les modernes, ont chacun un caractère que notre langue s'est peu à peu rendu propre, *CONDIL.* *Conn. hum.* II, I, 14. || Amour-propre, voy. AMOUR. || 2<sup>o</sup> Non propre, voy. NOM, n<sup>o</sup> 16. || 3<sup>o</sup> Le sens, la signification propre d'un mot, le sens naturel et primitif d'un mot, par opposition à sens figuré. || 4<sup>o</sup> Terme d'astronomie. Le mouvement propre d'un astre, le mouvement réel d'un astre, par opposition à son mouvement apparent. || Terme de géographie ancienne. La Grèce propre, la partie de la Grèce, d'après les Romains Achée, et qui comprenait l'Attique, la Béotie, la Phocide, la Locride, l'Étolie et l'Acarnanie. || La Grèce propre signifie aussi la Grèce proprement dite, par opposition à la Grande Grèce et aux autres colonies grecques établies hors de la mère patrie. || 5<sup>o</sup> Exactement semblable, même; en ce sens, il s'emploie par énergie, et se met avant le substantif. Vous demeurez dans la propre maison où il logeait. Avant ce jour fini, certains, ces propres mains Leverot dans mon sang la honte des Romains, *COHEN.* *Hor.* III, 8. Ce sont ces propres mots, *MŒ.* *Éc.* des *mar.* II, 11. Voilà l'aventure de mon pauvre fils [danger couru à la bataille de Senef, livrée lorsque la paix était déjà faite]; et moi ainsi que l'on en usa le propre jour que la paix commença, *SŒV.* 33 août 1678. C'était un samedi, c'était le propre jour de la disgrâce de ce pauvre homme, *id.* 29 nov. 1679. Le pape [Grégoire VII] était assis dans la forteresse de Canosse sur l'Apennin avec le comte de Mathilde, propre cousin de l'empereur, *VOLT.* *Ann. Emp. Henri IV*, 1077. Cet ancien auteur phénicien avoue en propres mots qu'il a tiré une partie de son histoire des écrits de Thaut, *id.* *ib.* de mon oncle, 21. || 6<sup>o</sup> Particulier. La poésie et la prose ont chacune une harmonie qui leur est propre. Nous y trouvons des choses que l'esprit propre à nous fait agir n'y a pas formées, *PASC.* dans *POURCENS*. Autant admirateur du mérite, que s'il lui eût été le moins propre et le moins familier, LA SAUT. X. Les passions, qui d'ordinaire sont la source des défauts de la vertu, ont cela de propre que plus on se livre à la prime, plus elles deviennent dociles, *MARS.* *Carême, Dégâts.* || Sacs propres, sacs colorés qui appartiennent à certains végétaux seulement, et qui ne sont pas propres, les espaces qui les renferment. || Pédoncules, pétioles propres, derniers divisions d'un pédoncule et d'un pétiole, qui ne forment le support immédiat de la fleur et du fruit, *id.* || 7<sup>o</sup> Convenable à quelqu'un ou à quelque chose. Les qualités propres au commandement. Cela est propre à toutes sortes de gens. Quand on songe que c'est une affaire qui dépend de M. de Tournon, on tremble, en sorte que, si je trouvais un autre hasard qui nous fût propre, je le prendrais, *SŒV.* 16 juill. 1677. Aimez-moi tous deux, car votre amitié est pour moi une chose admirable; je vous renvoie vos mêmes paroles, je les ai toujours eues propres pour ce que je pense, *id.* *d. N.* et *Mars.* *Guillev.* 21 sept. 1670. Elle [la fille aînée de M. de Grignan] serait abbess; cette place est toute propre aux vocations un peu équivoques; on accorde la gloire et les plaisirs, *id.* 6 juin 1680. Ce titre est vanité, qui convie à tous les états et à tous les événements de la vie, par une raison particulière

devient propre à mon lamentable sujet, boss. *Duch.*  
*d'Orl.* Quelle autre créature fut jamais plus propre  
à être l'objet du monde! id. ib. Les hommes, par  
leurs vices et par de bonnes lois, ont rendu la terre  
plus propre à être leur demeure, MONTESQ. *Esp.*  
*xviii*, s. Si on avait eu un théâtre libre, propre  
pour l'action, tel qu'il est chez toutes les autres  
nations de l'Europe, volt. *Sémiram. Dissert. sur*  
*la tragéd. part. 2.* // Seul convenable, réservé à.  
Le midi est l'exposition propre de cet arbuste.  
Le sable est le terrain propre de cette plante.  
// 8° En parlant des personnes, qui à l'aptitude, les  
qualités nécessaires pour quelque chose. Un homme  
de votre âge, de votre humeur, si propre à la so-  
ciété et à rendre une femme heureuse, svz. 26  
sept. 1699. Je ne songe point encore au voyage de  
Nantes; j'y fais exécuter des gens qui me doivent:  
je serais peu propre à ces sortes de choses, id. 26  
juin 1699. Je vous écris peu de nouvelles... d'ail-  
leurs je n'en sais point; je serais toute propre à  
vous dire que M. le chancelier a pris un lavement  
[Séguier, qui n'allait jamais au conseil sans avoir  
pris un lavement], id. 13 mars 1671. Durant douze  
ans qu'elle fut dans le monastère, on lui voyait  
tant de modestie et tant de sagesse, qu'on ne savait  
à quoi elle était le plus propre, ou à commander, ou  
à obéir, boss. *Année de Gonz.* Un enfant est peu pro-  
pre à trahir sa pensée, ac. *Ath.* 11, 6. Descartes les  
jugait [les femmes] plus propres que nous à la  
philosophie, et une princesse malheureuse a été son  
plus illustre disciple, D'ALEMB. *Lett. d J. J. Rousse.*  
*Euc.* 1 v. p. 361, dans ROUSSEAU. On pensa à moi  
pour une place; mais par malheur j'y étais propre,  
BEAUMARCH. *Mor. de Fig.* v, 3. // Proverbe. Qui est  
propre à tout n'est propre à rien, ou, simplement,  
propre à tout, propre à rien. Il est propre à tout,  
disent ses amis; ce qui signifie toujours qu'il n'a  
pas plus de talent pour une chose que pour une au-  
tre, ou, en d'autres termes, qu'il n'est propre à rien,  
La SAUV. 11. Un de ces esprits indéterminés qui ne  
sont propres à tout que parce qu'ils ne sont propres à  
rien, FÉNÉLON, *Ref. poét. et print.* 11, 6. Quand on  
veut tout savoir, que peut-on savoir bien? Qui se  
croit propre à tout, souvent n'est propre à rien, PI-  
CARD. *Entrée dans le monde*, 1, 2. // S. m. Populai-  
rement. Un propre à rien, un homme qui n'a d'ap-  
titude ni de goût pour aucune sorte de travail.  
// 9° Qui peut servir à. Ce bois est propre à bâtir.  
Ce remède est propre à telle maladie. C'est [Port-  
Royal des Champs] un vallon affreux, tout propre à  
faire son salut, svz. 26 janv. 1674. Les Rochers  
sont tranquilles et tout propres à vous conserver  
votre chère mère pour vous revoir, id. 24 juillet  
1699. La presse n'est pas grande à soupçonner pour  
elle [la charge de Ch. de Sévigné], quoiqu'elle soit  
propre à faire soupçonner, id. 12 avr. 1690. Vous  
aurez M. de Coulanges... Grignan est tout propre  
pour le charmer, id. 16 juin 1690. Le bec de la frê-  
gate, très-propre à la proie, puisqu'il est terminé  
par une pointe perçante et recourbée, svz. *Oiz.*  
1, xvi, p. 160. // Propre à, suivi d'un verbe actif avec  
le sens passif. Cet avis est plus propre à donner à  
la mine, CORN. *Nicom.* 111, 3. // Il se dit aussi, en  
mauvaise part, de ce qui peut produire un effet fâ-  
cheux. La conduite de son fils est propre à lui cau-  
ser un violent chagrin. Ce remède est propre à  
augmenter la maladie. // 10° Mal propre, qui n'est pas  
propre à, qui ne convient pas (locution tombée en  
désuétude à cause de la confusion de sens, mal pro-  
pre signifiant sale aussi). Et nous parlons peut-être  
avec trop d'imprudence dans un lieu si mal propre  
à notre confiance, CORN. *Cinna*, 11, 2. Monsieur,  
je suis mal propre à décider la chose, volt. *Mir.* 1,  
2. Je me sens mal propre à bien exécuter ce que  
vous souhaitez de moi, id. *Am. mogr.* 1, 2. // 11°  
Le mot propre, l'expression propre, le mot, l'expres-  
sion qui seule conviennent et rend précisément la pen-  
sée. L'on doit avoir une diction pure, et user de  
termes qui soient propres, il est vrai; mais il faut  
que ces termes si propres expriment des pensées  
nobles, vives, solides, La SAUV. 1. Le grand malheur  
de tant d'auteurs est de n'employer presque jamais  
le mot propre; ils sont contents pourvu qu'ils ri-  
ment; mais les connaisseurs ne sont pas contents,  
volt. *Pauvre diable. note.* Que le mot propre est rare,  
mais qu'il est nécessaire! id. *Corn. Corn. Rem. Héra-  
clitus*, 11, 6. Les mots propres, répondit Euclde,  
forment le langage de la raison; les expressions  
figurées, celui de la passion, MONTESQ. *Anach.*  
ch. 28. D'où vient que les malheureux trouvent avec  
tant de facilité le secret d'attendrir et de déchirer  
nos âmes? c'est que leurs accents et leurs cris sont  
le mot propre de la douleur, id. ib. ch. 27. // Cette

langue n'a point de mot propre, de terme propre,  
pour désigner telle chose, elle n'a point de mot, de  
terme qui soit particulièrement destiné à désigner  
telle chose. // 12° Bien soigné, bienfaisant, bien a-  
rangé (par une extension facile à concevoir du sens  
de convenable). Comment, monsieur Jourdain, vous  
voilà le plus propre du monde! volt. *Bourgeois*, 11,  
8. // Populairement. Il est propre, il est dans de mau-  
vaises affaires // Il se dit aussi des choses. Ses habits  
sont toujours fort propres. Je fis mon lundi gras avec  
la princesse: un petit dîner aussi bon, aussi délicat,  
aussi propre qu'il est possible, svz. 7 mars 1698.  
// On dit de même: Son écriture est propre et bien  
rangée. // Par dénigrement. C'est quelque chose de  
propre que vous m'offrez là. // Substantivement et dans  
le même sens de dénigrement, le peuple dit: C'est  
du propre! En voilà du propre! // 13° Net, par une  
extension facile du sens de bien rangé, de soigné;  
il est opposé à sale. Cet escalier n'est pas propre.  
// Propre sur soi, dont la personne est très-nette ainsi  
que le vêtement. Quoique très-pauvre, il [Socrate] se  
pliquait d'être propre sur soi et dans sa maison, BOU-  
LAIN, *Hist. anc. Grec.* 1, 14, p. 368, dans ROUSSEAU.  
// 14° S. m. Qualité distinctive. Le propre d'un est de  
tenir le corps en état, et de lui servir d'appui, boss.  
*Conn.* 11, 7. Le propre de ce spectacle [l'opéra] est  
de tenir les esprits, les yeux et les oreilles dans un  
égal enchantement, LA BRUYÈRE, 1. C'est le pro-  
pre des grands hommes d'avoir de méprisables en-  
nemis, volt. *Louis XIV. écrits, Fontenelle*. Si le  
propre du génie est de créer en grand, celui  
de l'esprit dans les petits ouvrages est d'imaginer,  
celui du talent est de mettre en œuvre, et celui  
du goût de mettre en place, D'ALEMB. *Éloges, Saint-  
Aulaire*. Les définitions et les analyses sont pro-  
prement des périphrases dont le propre est d'ex-  
pliquer une chose, COND. *Art d'écr.* 11, 3. Le  
propre des hommes est de s'instruire beaucoup plus  
par l'épreuve des maux que par la jouissance des  
biens, RAYNAL, dans GIRAULT-DOUVIER. // Ce qui  
appartient particulièrement à... Le propre des  
jeunes gens est d'être légers. Si c'est le propre des  
rois de juger les peuples, il n'est pas moins vrai  
que c'est le propre de Dieu de juger les rois, BOU-  
LAIN, *Jugem. dern.* 1<sup>er</sup> avert. p. 49. Le propre de la jus-  
tice est de conformer le châtement à l'offense, id.  
*Serm.* 19<sup>e</sup> dim. après la Pentecôte, Dominie. 1, 14,  
p. 161. // 15° Le propre, le sens primitif, natu-  
rel d'un mot. Prendre un mot au propre. Le  
propre et le figuré. Il parle ordinairement au propre  
et seulement pour être entendu, J. J. ROUSS. *Em.* 14.  
// 16° Terme de jurisprudence. Immeuble qui ap-  
partient à une personne par succession. Ce bien  
était un propre. Clagny, bâti par Mme de Mon-  
tespan en son propre, passa à M. le duc du Maine,  
D'ALEMB. 410, 161. Ainsi s'établit, malgré la dispo-  
sition du droit romain et de la loi salique, cette  
règle du droit français: propres ne remontent point,  
MONTESQ. *Esp.* 111, 34. Dans un pays où une cou-  
tume locale a disposé des terres, Bolin dit très-  
bien qu'il ne faudrait confondre que les acquêts, id.  
ib. v, 16. // Fig. Ma nièce, monsieur, ne peut s'alé-  
ner; C'est comme un propre; enfin on va vous chicaner,  
MONTESQ. *Récon. norm.* 14, 5. // Propre ancien,  
bien immeuble qui vient de l'aïeul ou au-dessus.  
Propre naissant, bien immeuble qui faisait partie  
des acquêts de celui dont on hérite. // Il se dit aussi  
des biens du mari ou de la femme qui n'entrent  
pas en communauté. Il serait bon que les femmes  
sussent ce que c'est que propre, ce que c'est que  
communauté, FÉN. 1, xvii, p. 99. // Propres par stipu-  
lation, se dit, par exemple, d'une dot qui consiste en  
argent, ce qui se nomme aussi propre fictif. // 17° Dans  
le langage général, ce qui appartient à quelqu'un.  
Qu'ils ont comme leur propre en leur grange en-  
tassé! MONTESQ. *Sot.* 111. Ils ne possèdent point de  
biens en propre, boss. *Far.* 11. Gnathon... n'aurait que  
le repas est pour lui et pour toute la compagnie; il  
se rend maître du plat, et fait son propre de chaque  
service, La SAUV. 11. Le roi... lui conta que l'ex-  
trême besoin de ses affaires l'avait forcé de fu-  
rieux impôts... qu'à la fin il s'en était ouvert au  
P. Tellier, qui lui avait demandé quelques jours pour  
y penser, et qu'il était revenu avec une consultation  
des plus habiles docteurs de Sorbonne qui décidait  
notamment que tous les biens des sans sujets étaient  
à lui en propre, D'ALEMB. 394, 110. Sans compter la  
jument Borac sur laquelle il [Mahomet] monta au  
ciel; mais il ne l'avait que par emprunt, elle appar-  
tenait en propre à l'ange Gabriel, volt. *Dict. phil. Al-  
coran*. La première idée qu'il faut lui donner [à l'en-  
fant] est moins celle de la liberté que de la propriété;  
et, pour qu'il puisse avoir cette idée, il faut qu'il ait

quelque chose en propre, J. J. ROUSS. *Em.* 11. // Fig.  
Cette louange [du courage, en Louis XIV, vireux et  
malheureux] est du moins le mérite que n'avaient  
pas eu tant d'autres; elle appartenait en propre au  
monarque, et n'était ni basse, ni exagérée, D'ALEMB.  
*Éloges, Saint-Aulaire* // Fig. De son propre, de son  
propre fond, de sa propre intelligence, connais-  
sance, etc. Je n'entreprendrais pas de vous porter  
ce secours [consolation] de mon propre, PASC. *Lett.*  
*sur la mort de son père*. // 18° Terme de liturgie  
catholique. Le propre du temps et le propre des  
saints forment la division des fêtes de l'année  
liturgique de l'Église romaine. Le propre du temps  
est l'ensemble des offices qui se font conformément  
à l'esprit du temps ou l'on se trouve. Le propre du  
temps se divise en cinq grandes époques appelées:  
le temps de l'Avent, le temps de Noël et de l'Épipha-  
nie, le temps de la Septuagésime et du Carême, le  
temps pascal et les dimanches après la Pentecôte.  
Le propre des saints est l'ensemble des offices qui  
se font conformément à l'esprit des fêtes que  
l'Église a instituées en l'honneur des mystères de  
la sainte Vierge et des saints; on le divise en trois  
classes de fêtes: les fêtes de la sainte Vierge, les  
fêtes des anges; les fêtes des saints. // Propre de  
certaines églises, ce qui ne se dit qu'en certains  
lieux. // 19° Dans la scolastique, le propre ou la  
propriété était un des cinq universaux. // 20° Propres  
s'est dit au pluriel, au sens de proches, de parents.  
M. Vautier qui n'a jamais fait de bien à personne,  
pas même à ses propres, OUI PATIN, *Lett.* 1, 11, p. 602.  
— REM. 1. Les propres termes sont les mêmes  
mots sans y rien changer. Des termes propres sont  
des mots qui expriment bien et selon l'usage de la  
langue ce que l'on veut dire. // 2. Il a été dit que,  
dans le sens du 1<sup>o</sup>, propre se met d'ordinaire  
avant son substantif. Le fait est que jadis il n'y  
avait point d'usage à cet égard, et que propre se  
mettait, suivant l'oreille, tantôt avant, tantôt après.  
Mais à mesure que le sens de net n'est davantage  
attaché à propre, l'usage a montré de la tendance  
à le mettre avant son substantif, au sens du 1<sup>o</sup>.  
Cependant l'on doit dire qu'on peut user de l'an-  
cienne liberté, toutes les fois qu'il n'y aura pas  
lieu à une confusion ridicule avec le sens de net.  
// 3. Dans le sens de net, propre suit le substan-  
tif: un habit propre, une femme propre.  
— HIST. 11<sup>o</sup> s. La bourgeois qui ad en sous propre  
chatel [un bien, un avoir] demi marc valant.  
*Lois de Guil.* 18. // XIII<sup>e</sup> s. Et sur tout ce doit li  
parleres [l'orateur] user mox propres bias et acos-  
tumes, svz. LATINI, *Treor.* p. 421. Trestuit pareil  
[égalez] estre solioient. Ne riens propre avoir ne  
volioient, *la Rose*, 1186. C'est la coutume au roi de  
France que, s'il va en ost sour aucun baron, sou  
qu'il conquest par force li demeure propre à tous  
jors, *Chr. de Roins*, 196. // XIV<sup>e</sup> s. Il dit en aucuns  
textes que le jeune de aage ou de meurs n'est pas  
propre auditeur de politiques, svz. *Eth.* 1111.  
// XV<sup>e</sup> s. Malgré le propre, roi et tous ses aidans,  
prois. 1, 2, 23. Les fruits et feuilles et fleurs furent  
si proprement faitz, qu'ils sembloient proprement  
arbrés et propres fruits, et les faisoit très beau voir,  
O. DE LA MARCHÉ, *Mém.* 11, p. 374, dans LACURAZ.  
Comme luy mesmes propre m'a compté, CORN. 11,  
8. // XVI<sup>e</sup> s. Si je me veus monstrier innocent, ma  
bouche propre me condamnera, C. L. V. *Instit.* 696.  
Vnire contre sa propre créance, MONT. 1, 31. L'ar-  
gument le plus propre au temps et au lieu, id.  
1, 81. Elle estoit coustée à un ruban propre à rat-  
tacher sous le menton, id. 1, 86. Le propre jour  
que le roy mourut... id. 1, 202. Le roy François  
fut au propre [à même] d'estire, ou de... ou de...  
id. 1, 228. Que ne plaist il un jour à nature nous  
faire veoir au propre ses moyens? id. 11, 279. Le  
mari ne pouvant directement ou indirectement  
obliger les propres de sa femme, LOTSAL, 114.  
Le premier des noms que portoit les Romains, comme  
Caius, estoit leur propre: le second, comme Mar-  
cius, estoit le nom de la famille et maison, *ANTH.*  
*Cor.* 16.  
— ETYM. Bourg *prope*; provenç. *proppi*; espagn.  
*proprio*; ital. *proprio*; du lat. *proprius*, qui se  
rattache à propre; ce qui approche, ce qui touche.  
*Propre* a passé de son sens primitif à celui de con-  
venable, puis, devenant tout à fait spécial, à ce-  
lui de net; cette dernière acception ou paraît pas  
ancienne; on en trouvera un exemple du XVI<sup>e</sup> siècle  
à l'histoire de *proprement*.  
† PROPRIÉTÉ (pro-*pro-*), s. m. Terme d'his-  
toire romaine. Lieutenant d'un préfet.  
— ETYM. Lat. *pro*, pour, et *prefectus*.  
PROPRIÉTÉ (pro-*pro*), adr. // 1<sup>o</sup> Précisé-

ment, exactement. La fourbe n'est le jeu que des petites âmes. Et c'est là proprement le partage des femmes. coax. Nicom. iv, 2. Proprement, toute notre vie est le curé Chourat qui sur son mort comptait. Et la fable du pot au lait. La Font. Fable. vii, 11. C'est proprement un charme [la fable], id. ib. vii, d. Mme de Montespan. Je viens de recevoir votre petit billet, ma chère madame, et je vous remercie toujours de vos soins qui sont proprement des charmes, sev. d. Mme de Guisaut, 25 janv. 1693. Mon zèle se refroidit; et, soit une bonne ou une sottise chose, je ne veux pas surpasser la mère de Ghanal, qui serait proprement vouloir aller par delà paradis, id. d. Guisaut, 8 févr. 1693. C'était la femme prudente qui est donnée proprement par le Seigneur, scs. Mar. Thér. Si la vigne, le lierre... choisissent si bien les petits creux, et s'entortillent si proprement aux endroits qui sont capables de les appuyer, to. Conn. v, 3. Je n'en suis proprement [des biens que je possède] que l'économe et le dispensateur, souv. Bal. Esfort. Char. env. les pauv. t. 1, p. 8. Sparte était proprement un camp où les citoyens, abandonnant aux esclaves la culture des terres, s'exerçaient uniquement au métier des armes, CONDIL. Hist. anc. t. 11. || 2° Terme de grammaire. Dans le sens propre, par opposition à: dans le sens de figuré. Ce mot s'emploie proprement et figurément. Vous ne parlez pas proprement, me dit-il, Pasc. Proc. v. || On dit plus souvent: au propre. || Parler proprement, parler avec correction, avec pureté, en bons termes. Il y a des gens qui parlent un moment avant que d'avoir pensé: il y en a d'autres qui ont une fade attention à ce qu'ils disent... ils sont puristes... ils parlent proprement et ennuyéusement, LA ROC. v. || Proprement dit, se dit de certains termes pris dans leur signification expresse et particulière. Le genre de la comédie proprement dite. La fable, la comédie proprement dite. || La Grèce proprement dite, le Peloponnèse, l'Attique, la Béotie, etc. par opposition à la Grande Grèce et autres pays grecs situés hors de la Grèce. || L'Asie proprement dite, l'Afrique proprement dite, les deux provinces d'Asie et d'Afrique sous la domination des Romains, par opposition au reste de l'Asie et de l'Afrique. || À proprement parler, proprement parlant, loc. adr. Pour parler en termes précis, exacts. L'histoire des arts et des sciences et de ceux qui s'y sont distingués par un mérite particulier est, à proprement parler, l'histoire de l'esprit humain, BOLLIN. Hist. anc. Eur. t. 1, p. 397, dans ROBERTS. À proprement parler, les Arabes ou Sarrasins n'ont point eu de philosophie avant l'établissement de l'islamisme, DUCLOS. Opin. des anc. phil. sarrasins. || 3° D'une manière bienséante, convenable. S'habiller proprement. J'ai fait dessein de me mettre aujourd'hui un peu proprement. — Toi, proprement ! et avec quoi ? MARS. Av. Potelin, 1, 2. Je suis bien aise que mademoiselle soit proprement mise, MARS. Marianne, part. 1. || Avec régularité et netteté, avec grâce et adresse. Travailler proprement. Madelon: il a la taille tout à fait élégante. — Cathos: Et à la mine de danser proprement, MOL. Prée. 13. Cette marquise qui, à cinquante-cinq ans, danse le menuet aussi proprement qu'une fille de quinze ans, DARCYOT. Femme d'intrigue, 1, 4. Je suis fâché qu'Ali-Hey, le prince Hérechius... ne sache pas danser le menuet proprement, volt. Lett. d. Catherine, 1<sup>er</sup> janv. 1773. || En termes d'arts. Cela est fait proprement, cela est exécuté avec justesse et élégance. Chanter ou jouer proprement, c'est exécuter une mélodie française avec les ornements qui lui conviennent, J. J. ROUSS. Dict. de musique. || 4° Avec propreté. Cette maison est tenue proprement. Il [Traumaphile et Nosophobe] s'appliquaient à les tenir [les soldats malades] proprement, à empêcher le mauvais air par cette propreté, REN. Tél. xvii. Bien faire ce qu'elle fait n'est que le second de ses soins; le premier est toujours de faire proprement, J. J. ROUSS. Sm. v.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Or s'ward [regarde] eun proprement se concordent autres paroles encor de l'aposte à ces trois choses, SE BERN. p. 170. || XIII<sup>e</sup> s. Egliu est assemble de gentz foels [fédèles] proprement, FROISS. p. 23. Pource que je veil que nulz face jamez bien pour le guerdon de paradis avoir, ne pour la paour d'enfer; mes parades pour l'amour de Dieu avoir, qui tant veul et tout le bien peut faire, SENE. 234. || XIV<sup>e</sup> s. L'en ne pourroit translater proprement tout latin en français, GUESL. Préd. || XV<sup>e</sup> s. On ne pourroit demander, qui voudroit, dont telles choses me viennent à savoir, pour en parler si proprement et si vivement, ROUSS. 11, 12, 70. Et drent si grand bruit... qu'il sembloit

proprement que tous les diables d'enfer fussent là venus, id. 1, 1, 12. Ny nommeray les années ny proprement le temps que les choses sont advenues, COMM. III, 4. || XVI<sup>e</sup> s. Comme si le baptesme, à parler proprement, n'estoit point sacrement de penitence, CALV. Instit. iust. Il l'estimoit si proprement sienne, que... MONT. 1, 5. Nous semblons proprement [à vrai dire] celui qui, ayant besoin de feu, en iroit querir chez son voisin, id. 1, 114. J'esuyay et nettoiyay sa plale le plus proprement que je peus, id. 11, 193. Scribonia, conseillant son neveu de se tuer plutôt que d'attendre la mort de la justice, luy disoit que c'estoit proprement faire l'affaire d'autrui que de conserver sa vie pour la remettre entre les mains de ceux... id. 11, 32.

— ETYM. *Propre*, et le suffixe *ment*; bourg. *prôpeman*; prov. *propriamen*; espagn. *propriamente*; ital. *propriamente*.

**PROPRETÉ** (pro-prê-té), adj. *Propre* jusqu'à la recherche. Très-rarement les antiques discrettes logeoient l'oiseau; des novices propres l'alceve simple était plus de son goût, CAESAR. Ver-vert, 1. Sous une toile proprette Son triomphe est assuré, BÉRANO. Jeannette. || *Subst.* Un propre, une proprette.

— ETYM. Diminutif de *propre*. Le Dictionnaire de Trévoux donne *propet*, et dit que *propet* n'est pas en usage. C'est le contraire aujourd'hui; mais le fait est que la Fontaine dit *propette*: Certaines nides assez propette Et sa chambrière Paquette Devalent avoir des cotillons, Fable. vii, 10.

**PROPRETÉ** (pro-prê-té), s. f. || 1° Manière convenable de s'habiller, d'être meublé, de préparer certaines choses. Pourvu qu'on ait un reste de pudeur et de retenue et qu'on n'aïlle pas aux derniers excès de l'indécence, on croit être dans la propreté et dans les règles de la modestie, VILCŒU. Pongé, 11, 400. On vit cet homme qui, pour conserver sa propreté et sa bonne grâce, avait souffert les incisions les plus sensibles, id. ib. 11, 486. Je voudrais qu'on ne fit mention de la délicatesse, de la propreté et de la somptuosité des généraux qu'après n'avoir plus rien à dire sur leur sujet, LA BAY. XIV. || Au plur. Je doute que propretés au pluriel soit bon, il ne faut s'en servir qu'au singulier, VAUGL. Nouv. Rem. p. 63, dans POUZENS. Le mérite de cette situation [le domaine de Chause]...augmente tous les jours par les propretés dont je l'embellis, SENE. d. Mme de Séc. 10 déc. 1688. Certaines propretés affectées, sans autre dessein que celui de satisfaire son amour-propre, VILCŒU. Pongé. Ste Thér. || Cette personne est d'une grande propreté, elle a grand soin que tout ce qui lui appartient soit propre. || Terme de beaux-arts. Se dit de la netteté des contours, et surtout de celle de la touche, de l'effet d'un soin scrupuleux dans la conduite du crayon ou du pinceau; c'est l'opposé du sale, et souvent aussi du facile et du large. Ce peintre a une grande propreté de pinceau. || Terme de gravure. Netteté de tailles et de hachures. || 2° Netteté, absence de saleté, d'ordure. Philippe, déjà vieux, raffine sur la propreté et sur la mollesse, il passe aux petites délicatesses, LA ROC. 21. Un repas simple, mais exquis pour le goût et pour la propreté, REN. Tél. 1. Elles sont et lavent tous les habits de la famille, et mettent les maisons dans un ordre et une propreté admirable, id. Tél. viii. Exhorte-les à la propreté, qui est l'image de la netteté de l'âme, MONTESQ. Lett. pers. 3. J'aime le luxe et même la mollesse, Tous les plaisirs, les arts de toute espèce, La propreté, le goût, les ornements, volt. Mondain. À force d'en faire [du linge] un objet de propreté, j'en avais fait un objet de luse, J. J. ROUSS. Conf. viii.

— ETYM. *Propre*. On trouve *propreté* dans les anciens textes, mais avec le sens de *propriété*.

**PROPRETEUR** (pro-prê-teur), s. m. Nom donné par les Romains à ceux qui avaient exercé la charge de prêteur, ou qui commandaient dans les provinces avec l'autorité de prêteur.

— ETYM. Lat. *proprætorum*, de *pro*, pour, et *prætor*, prêteur.

† **PROPRETURE** (pro-prê-tu-r'), s. f. Dignité, fonctions de propriétaire.

**PROPRIÉTAIRE** (pro-pri-é-tâ-r'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui a une propriété. Le propriétaire n'est lui-même que le premier des salariés; ce que nous appelons vulgairement sa propriété, n'est autre chose que le prix que lui paye la société pour les distributions qu'il est chargé de faire aux autres individus par ses consommations et ses dépenses; les propriétaires sont les agents, les économistes du corps social, MARS. Collection, t. 11, p. 12. Faire propriétaire, sans dépouiller personne,

l'homme qui n'est que trérenaire; donner la terre au laboureur, c'est le plus grand bien qui se puisse faire en France depuis qu'il n'y a plus de nobles à affranchir, P. L. COUR. Lett. v. On le salt; il n'est pas propriétaire, nouveau travail, nou oux esca... id. || 2° Il est propriétaire; aussi n'a-t-il voté Qu'avec un saint amour de la propriété, c. DELAV. La Popularité, 1, 2. || Grand propriétaire, celui qui possède des biens-fonds très-étendus. Les grands propriétaires régneront leurs terres par eux-mêmes, ou ils ne donneront à régir, CONDIL. Comm. gouver. t. 11. Gouvernant lui-même ses terres avec un économe noble et sage, M. de Maurepas fut pour les grands propriétaires un modèle d'administration, commerce, MAUREPAS. || Nu propriétaire, celui qui a la nue propriété. Les nus propriétaires. || 3° Particulièrement, celui qui possède une maison et qui la loue. Danville: Et j'ai, pour me distraire, acheté mon hôtel. — Bonnard: Celui du duc d'Elmar — Danville: C'est mon propriétaire, c. DELAV. Ecole des vicil. t. 1, 1. || 4° Il se dit aussi des propriétés autres que les immeubles. Le propriétaire de ces meubles, de cette bibliothèque. Ce pauvre bédouin, se disant propriétaire d'un si grand secret [la pierre philosophale], devrait mourir de honte de se démentir lui-même, nous publiant sa découverte, MARS. Rosecroix, vi, 3. || 5° Adj. Terme ascétique. Une propriétaire, s'est dit, dans le style mystique, d'une personne qui n'aime pas bien d'un amour désintéressé, mais plutôt par l'espérance d'une récompense. L'âme attirée à quelque chose de plus dev'endrait propriétaire et intéressée, ROSS. Lett. quêt. 12. || 6° *Propre* (vieilli en ce sens). Comme ils nos ascètes] n'ont pas fait la couronne d'lective en faveur d'eux-mêmes, ils ne l'ont pas voulu rendre propriétaire en faveur du roi, ni la lui commettre ni absolument qu'il fût en sa puissance d'instituer un hérétique, MARS. De la cour. 7<sup>e</sup> disc.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. La quelle action proprietaire [spéciale d'une herbe] est impossible à estre trouvée en aultre herbe, LAFRANC. f. 110, verso. A une propriétaire si est telle, que la propriété vient et descend par succession naturelle, SO THELLER. Somme rural, tit. xvii, p. 160, dans LACURNE. || XV<sup>e</sup> s. Tous propriétaires [égoïstes] et qui ayment soy-mêmes, convoiteux, avarieux, Intern. consol. u, 23. || XVI<sup>e</sup> s. L'homme mesme, qui s'attribue la assistance pour une chose naturelle et propriétaire, DESPER. Contes, xxi. Les douairies doivent tenir en estat les maisons et heritages... sans couper les bois, autres que ceux qui sont en coupes ordinaires, si ce n'est pour reparer les maisons et manoirs appelés le propriétaire, Coust. gen. t. 1, p. 1010.

— ETYM. Gêner. *propriétaire*; prov. *proprietari*; espagn. *propietario*; ital. *propriatorio*; du lat. *propriarius*, propre, spécial, et aussi *propriétaire*, de *propritis*, propriété. On a dit, au féminin, *propriétéresse*: Dame Anne de Montafia, comtesse de Soissons, propriétairese des offices de regente, Cour des aides, 8 juil. 1633.

† **PROPRIÉTAIREMENT** (pro-pri-é-té-re-ment), adv. Terme de pratique. En propriétaire. Les habitants... ont insisté sur leur opposition et ont réclamé le marais comme appartenant véritablement à la communauté, ROSS. Mémoire sur le marais de Clerville (Calvados), 1701, p. 22.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Proprietairement, SO THELLER. Somme rural, t. xvii, p. 158, dans LACURNE.

**PROPRIÉTÉ** (pro-pri-é-té), s. f. || 1° Ce qui est le propre d'une chose. L'égalité des rayons est une propriété du cercle. On voit d'une première vue, que l'arithmétique fournit des propriétés sans nombre, et chaque science de même, PASC. Discours de l'homme, 3, éd. FANOGRE. Il nous donne soudain les propriétés de la ligne que les hommes avaient décrite en l'air, MONTESQ. Lett. pers. 106. Tandis qu'un pauvre algébriste passe sa vie à chercher dans des nombres des rapports et des propriétés étonnantes, volt. Dict. phil. Secrétaire roy. de Londres. Les qualités qui sont le propre d'une chose, qu'elles ne sauraient convenir à d'autres, se nomment propriétés: être terminée par trois côtés est, par exemple, une propriété du triangle, CONDIL. Gramm. Prée. des lang. préf. art. 1, Eur. t. v, p. 1219, dans ROBERTS. Ce qui est le propre des substances. L'en peu trahu it est la propriété de la matre. Fables et hardis comme sont hommes, serons-nous si Dieu n'a pas formé ses unions d'êtres qui n'ont ni les propriétés de l'esprit ni celles de la matre à nous connues? volt. Phil. Nat. t. 6. || Propriétés générales, celles qui appartiennent à tous les corps et à toute une classe

qui appartiennent en propre à chaque corps, qui lui est inhérent, qui lui permet d'agir d'une manière déterminée sur nous et sur les autres corps. Les propriétés physiques, chimiques, vitales. La propriété fébrifuge du quinquina. On se sert aussi de propriété en parlant de la vertu particulière de chaque plante et des autres choses naturelles: Cet homme connaît la propriété de tous les simples, la propriété de l'aimant, *Acad. Obserr. sur l'augel.* p. 8, dans *BOURNAIS*. On peut considérer la lumière et la chaleur comme deux propriétés du feu, ou plutôt comme les deux seuls effets par lesquels nous le reconnaissons, *BOURNAIS. Hist. min. Introd. part. esp. Eur. t. VIII, p. 2.* Rentrés enfin tout à fait dans le monde corporel, nous apercevons bientôt l'usage que nous pouvons faire de la géométrie et de la mécanique, pour acquérir sur les propriétés des corps les connaissances les plus variées et les plus profondes, *D'ALEMB. Disc. prélim. Encycl. Eur. t. I, p. 201, dans BOURNAIS.* Fig. La plupart des hommes ont, comme les plantes, des propriétés cachées que le hasard fait découvrir, *LA ROCHEFOUCAULT. Max. 341.* L'absence a pour moi cette propriété-là, qu'elle n'a, je crois, pour personne: elle m'attendrit; je me figure toujours les gens que je ne vois point les plus aimables du monde, *FONTENAY. Lett. gal. t. I, p. 3.* Ce qui distingue particulièrement une chose d'avec une autre chose du même genre. La propriété de cette machine est de faire le travail plus économiquement que les autres du même genre. Cette grosse et lourde machine [la phalange macédonienne] sera terrible, à la vérité, à une armée sur laquelle elle tombera de tout son poids; mais, comme parle Polybe, elle ne peut conserver longtemps sa propriété naturelle, c'est-à-dire sa solidité et sa consistance, parce qu'il lui faut des lieux propres, et pour ainsi dire faits exprès, *BOSSU. Hist. III, 6.* L'exacte convenance du mot, du langage, du style, pour ce qui est à exprimer. C'est aluser étrangement de la propriété des mots pour un homme qui sait parfaitement notre langue. *BALZ. liv. IV, lett. 22.* Il [Balzac] a effectivement des qualités merveilleuses; on peut dire que jamais personne n'a mieux su sa langue que lui, et mieux entendu la propriété des mots et la juste mesure des périodes, *BOSSU. Longin, Subl. réf. 7.* Qui jamais a eu comme lui [Voltaire] ce sentiment délicat et fin des propriétés du style, et de ses différences, et qui jamais avec plus de justesse nous en a marqué les degrés? *MARMONTEL, Eur. t. IV, p. 424.* Le droit par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un. L'esprit de propriété double la force de l'homme; on travaille pour soi et pour sa famille avec plus de vigueur et de plaisir que pour un maître, *VOLT. Dict. phil. Propriété.* Possédé du démon de la propriété, *GAZSET, Méch. II, 7.* Il faut se souvenir que le fondement du pacte social est la propriété; et sa première condition, que chacun soit maintenu dans la paisible jouissance de ce qui lui appartient, *J. BOUSS. Econ. polit. Le respect pour la propriété s'étend de jour en jour jusque chez les nations les moins éclairées, RAYNAL, Hist. phil. XIII, 24.* À qui, barbares, ferez-vous croire qu'un fils puisse être la propriété d'un père; une femme, la propriété d'un mari; un domestique, la propriété d'un maître; un nègre, la propriété d'un colon? *IN. IB. XI, 24.* La propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, *Code Nap. art. 544.* La propriété des biens s'acquiert et se transmet par succession, par donation entre vifs ou testamentaire, et par l'effet des obligations, *ib. art. 711.* La propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds, *ib. art. 716.* Quelle est la sauvegarde de la propriété? le gouvernement, *CAMBACÉRÈS, Inst. scienc. mor. et pol. t. III, p. 4.* La société, en constituant toute propriété, a trois objets en vue: rémunérer le travail, perpétuer la famille, accroître la richesse publique, *LAMART. Rapp. d la chambre des députés. Propriété litt. || Nue propriété, voy. NU, n° 5.* Le champ est ma propriété. Ils [les hommes] qui n'ont que leurs bras seront libres de vendre leur travail à qui voudra le mieux payer; cette liberté leur tiendra lieu de propriété, *VOLT. Dict. phil. Propriété.* Les biens-fonds, terres, maisons. Il a vendu sa propriété. Cette belle propriété lui appartient. Ils achètent de grands biens pour les revendre en détail, et, de profession, décomposent les grandes propriétés, *P. L. COUR. Lett. v.* Ils disent que, de mes trois maisons, la dernière doit retourner à bien; les deux autres pourraient servir à recomposer une grande propriété pour le marquis,

12. 2. *lett. partie.* || La grande propriété, l'ensemble des grandes propriétés. Les partages prescrits par le Code civil ont beaucoup diminué en France la grande propriété. || On dit de même: la petite, la moyenne propriété. || 5. Propriété littéraire, droit que l'auteur d'un livre conserve sur son œuvre, quand il ne l'a point aliéné définitivement, et qu'il transmet à ses héritiers pour un temps limité par la loi. On dit de même: propriété artistique. De toutes les propriétés, la moins susceptible de contestation... c'est sans contredit celle des productions de génie; et, si quelque chose doit étonner, c'est qu'il ait fallu reconnaître cette propriété, assurer son libre exercice par une loi positive; c'est qu'une aussi grande révélation que la nôtre ait été nécessaire pour nous ramener sur ce point, comme sur tant d'autres, sur les éléments de la justice la plus commune, *LAFONTAINE, Rapport d la Convention, 10 juillet 1793.* Les uns disent: la propriété des grandes œuvres de l'esprit est le patrimoine de la société avant d'être le domaine privé et utile d'une famille quelconque, *LAMART. Rapp. d la ch. des députés. Propri. litt.* Les conditions de la propriété artistique ne sont pas idéologiquement les mêmes que les conditions de la propriété littéraire, *IN. IB. || 9. Dans le langage mystique, état d'une âme propriétaire. Il est bien rare de trouver des âmes assez pures pour posséder purement et sans propriété le don de Dieu, VAN. t. XVIII, p. 367.*

— HIST. XII. A. Traougu à la saint Martin l'unt pur respit mené, Ainz qu'il eût saisine de sa propriété, *Th. le mar. 120.* || XIII. A. As propriétés lors se tindrent, La terre melmsm parlièrent, Et au partit bones [hommes] mirent, *La Rose, 9634.* Poures estoit en sa richeche, Et non poissans en sa nobleche, Sans eür en sa propriété, Et mendians en sa plenté, *OUT DE CAHRAI, Burl. et Jas. p. 21.* Li maistres dit que les proprietz de la chose sont tels que par eles puet [peut] li parleres dire et prover sa entencion; de celo chose Tullies dit que ces proprietz sont en quatre manieres: une qui se tient en toute la chose, une autre qui se tient en la chose faisant, une autre qui est jointe à la chose, et une autre qui est environ la chose, *BON. LATINI, Trésor, p. 523.* Estre celul cheval qui ait les proprietz et les touches [qualités] qui besoignables sont à ce de quoi il doit servir, *IN. IB. p. 241.* De ce avient toute descorde, que tu t'efforces de torner mes choses en la propriété, *IN. IB. p. 408.* || XIV. A. L'apprentis demande quel proprietz Dieu donna au chiena, *Modus, f° xxv, verso.* || XV. S. Et ce qu'elles ont, abandonner En commu sanz propriété, *A. BESC. Poésies mss. f° 408.* || XVI. S. Il y peult avoir à cela quelque propriété occulte, *MONT. I, 184.*

— ETYM. Génsv. propriété; prov. ypropiedad; ital. proprietà; du lat. proprietatem, qualité particulière et possession, de proprius, propre.

† PROPRIO-MOTU (pro-pri-o-mo-tu), loc. adv. latine qui s'emploie dans les bulles, et signifie, de son propre mouvement. || On s'en sert quelquefois dans le style familier. Il a fait cela proprio-motu.

— ETYM. Lat. proprio, par propre, moi, mouvement.

† PROPTOME (pro-ptô-m), s. m. ou PROPTOSE (pro-ptô-z), s. f. Terme de médecine. Prolongement morbide d'une partie quelconque, de la luette, du clitoris.

— ETYM. Προπτωμα, ou προπτωσις, de πρό, en avant, et πτώω, tomber.

† PROPULSEUR (prop-ul-seur), adj. Qui donne un mouvement de propulsion. Cylindre propulseur. S. m. Un propulseur. Dans les navires qui ont pour moteur la vapeur, on s'est servi d'abord pour propulser, des roues à aubes qui sont généralement remplacées par l'hélice, *LEGOUAULT.*

— ETYM. Lat. propulsorem, qui fait marcher devant soi, de pro, en avant, et pulsus, supin de pellere.

† PROPULSION (prop-ul-sion), s. f. Terme didactique. Mouvement qui porte en avant. La propulsion du sang par le cœur.

— HIST. XVI. S. Propulsion, *BOUIN, Diet.*

— ETYM. Voy. PROPULSION; ital. propulsione.

PROPYLÉE (pro-pyl-ée), s. m. Terme d'antiquité. Vestibule d'un temple, péristyle à colonnes, parvis. || S. m. pl. Édifice à plusieurs portes, et qui formait la principale entrée d'un temple. Les Vénitiens tirent à boulets rouges sur les propylées et le temple de Minerve [à Athènes], *CHATELAIN, Itin. 1<sup>re</sup> part.*

— ETYM. Προπύλαιος, de πρό, en avant, et πύλη, porte.

† PROPYLENE (pro-pl-lé-n), s. m. Carbone d'hydrogène, gazeux, obtenu en décomposant la glycérine par l'iodure de phosphore.

† PROPYLIQUE (pro-pyl-l-ik), adj. Qui se rapporte au propylène. Alcool propylique.

† PROQUESTEUR (pro-kwê-steur), s. m. Terme d'histoire romaine. Lieutenant du questeur. || Se disait aussi de celui qui, ayant été questeur à Rome, était envoyé dans une province pour remplir les mêmes fonctions.

— ETYM. Lat. proquestorem, de pro, pour, et questor.

† PROQUESTURE (pro-kwê-sto-r), s. f. Dignité de proquesteur.

PRORATA (al') (pro-ra-ta), loc. adv. || 1. Survant la part déterminée. Recevoir au prorata de sa mise de fonds. || Fig. et familière. ont J'en est-ple les brigands, un, deux, trois, quatre, cinq, six, que j'aime, que j'estime et que j'honore tous au prorata de leurs dignités, *ÉV. 12 sept. 1671.* Voici des dames qui attendent leurs maris [qui sont à l'armée] au prorata de leur impatience... 10 juill. 1676. || 2. S. m. Le prorata, la quote-part. Recevoir, payer son prorata. || Au plur. Des prorata. || Anciennement, le prorata, l'intérêt qu'on devait payer d'une somme constituée, pour le temps qui court d'une année qui n'était pas encore finie, ce qui arrivait dans les remboursements où l'on était obligé de payer les arrérages et le prorata.

— HIST. XVI. S. Il (saura qu'il) confesse pour le moins que nous sommes reputez justes pro rata, comme on dit, de l'acceptat-n par laquelle illes nous a à gré, *CALV. Instit. 460.* Nos fruits se partagent entre le roy et les heritiers du defunt pro rat, au prorata de l'année, mesme pour le regard des desjà perceus surpassant les decetz, *P. RIBOUR, 86.*

— ETYM. Lat. pro, pour, et rata (partie), la partie fixée (voy. RATIONNE).

PROROGATIF, IVE (pro-ro-ga-tif, ti-v), adj. Qui proroge. Acte prorogatif.

— ETYM. Lat. prorogativus, de prorogare, proroger.

PROROGATION (pro-ro-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1. Délai, remise. On leur a accordé une prorogation de tant de jours. || 2. Terme de jurisprudence. Prorogation d'enquête, autorisation donnée par le juge de continuer une enquête au delà du terme prescrit par la loi. || Prorogation de juridiction, action de se soumettre, pour le jugement d'une affaire, à la juridiction d'un tribunal dont on n'est pas justiciable. || 3. Terme de législation politique. Acte de l'autorité du pouvoir exécutif qui suspend les séances des chambres et en remet la continuation à un certain jour.

— ETYM. Prov. prorogation; espagn. prorogacion; ital. prorogazione; du lat. prorogationem, de prorogare, proroger.

PROROGÉ, ÉE (pro-ro-jé, jée), part. passé de proroger. Délai prorogé. Le parlement prorogé.

PROROGER (pro-ro-jé), Le g prend un e devant a et o : prorogeant, prorogéons, e a || 1. Prolonger le temps pris ou donné pour une chose. Proroger un terme. Ceux qui avaient une fois obtenu le département d'une province restèrent souvent dans cette province durant plusieurs années, non qu'on leur prorogéât ce département, mais parce qu'on ne leur envoyait point de successeur, *BOUCHÉ, Instit. Mém. sc. mor. et pol. t. V, p. 271.* || 2. Terme de législation politique. Prononcer la prorogation d'une assemblée. Qu'il n'y avait plus de parlement, parce qu'il avait été prorogé plus d'un an contre les lois, *PELLISSON. Lett. hist. t. III, p. 166.* Un gouverneur y convoqua [dans les colonies anglaises], y proroga, y termina les assemblées, *RAYNAL, Hist. phil. XIII, 24.* || Remettre à un autre jour. Proroger la séance. || 3. Se proroger, v. refl. Prononcer sa propre prorogation. S'il le corps [légal] avait droit de se proroger lui-même, il pourrait arriver qu'il ne se prorogerait jamais, *MONTESQ. Esp. XI, 6.*

— HIST. XVI. S. Li rois cel soir entole, mais proroguer termine, à la porte son frere tromper cette busine [faire sonner cette trompette], *Levret de Ross. v. 2704.* || XVI. S. Le pape se peut proroger le temps donné aux exécuteurs de testaments pour faire l'exécution d'iceux, *P. RIBOUR, 26.*

— ETYM. Prov. et espagn. prorogare; ital. prorogare; du lat. prorogare, de pro, en avant, et rogare, proposer, demander (voy. ACCORTION).

† PRORRHÉTIQUE (pro-rh-é-ti-ik), s. m. Titre de deux ouvrages de la collection hippocratique, qui contiennent principalement des remarques pronostiques.

— ETYM. Προφητεία, de πρό, avant, et φημί, parole.

PROSAILLER (pro-za-lleur, ll mouillées), s. m. Terme de délaigrement. Mauvais auteur en prose. L'avant-garde de ces derniers [les philosophes qui soulaient faire réussir aux Français l'Étendue de Voltaire], composé de tous les rimailleurs et prosailliers ridiculisés dans l'Année littéraire, PERRON, Année litt. 1760, t. v, p. 210. Ou'on lise les préfaces de nos prosailliers et rimailleurs, on y voit une jactance sans pudeur et sans borne, LAMARTE, Correspond. littér. n° CLXVIII.

— ETYM. Prosa, avec la syllabe péjorative aille, et la finale d'action eur.

PROSAIQUE (pro-za-i-k'), adj. || 1° Qui tient trop de la prose. Il faut, dans une tragédie, certains vers qui semblent prosaïques, pour relever les autres, et pour conserver la nature du dialogue, VOLT. Lett. d'Argental, sept. 1761. La composition du Moïse sauré de Saint-Amant est languissante, le vers lâche et prosaïque, CHATEAUB. Génie, II, 1, 4. || 2° Fig. et néologisme. Vulgaire, sans éclat, en parlant des personnes et des choses. Tout est commun, tout est prosaïque dans l'extérieur de la plupart de nos villes européennes, STALL, Corinne, IV, 1. Je ne sais, mais d'abord il est bien prosaïque, COLLEIN n° 1842. v. les Artistes, II, 8. Jamais physiologie n'exprima mieux que la physiologie matoise de Vespasien la nature d'un personnage historique, habile, prosaïque, ironique, qui savait administrer et mépriser les hommes, AMPHAR, Hist. rom. d Rome, Introd. p. 21.

— HIST. xvii<sup>e</sup> s. Le style prosaïque est ennemi capital de l'éloquence poétique, NOVA. 581. Mille poètes traînent et languissent à la prosaïque, MONT. IV, 137.

— ETYM. Lat. prosaicus, de prosa, prose. Christine de Pisan, Charler V, I, Prologue, a dit: stulle prosal.

† PROSAIQUEMENT (pro-za-i-ke-man), adv. D'une manière prosaïque.

— ETYM. Prosaïque, et le suffixe ment; provenç. prosaïquement.

PROSAISER (pro-za-i-zé), v. n. Ecrire en prose. Maître Vincent [Voltaire], ce grand faiseur de lettres, si bien que vous n'eût su prosaïser, J. B. ROUSS. Épigr. III, 6, d Chaulieu. || V. a. Fig. Rendre prosaïque. Prosaïser l'existence. || Fig. Se prosaïser, c. refl. Devenir prosaïque.

— ETYM. Prosa. On a dit prosayquer, au xvii<sup>e</sup> siècle, et, au commencement du xviii<sup>e</sup>, proter.

PROSAÏSME (pro-za-i-sm'), s. m. || 1° Défaut d'écrire en vers comme on écrit en prose. L'épopée que les auteurs de Clovis et d'Alaric déshonoraient par le merveilleux bizarre de leurs fictions, le prosaïsme et la dureté de leurs vers, BOUILL. Éloge de Boileau. || 2° Fig. Monotonie, vulgarité.

— ETYM. Prosaïster.

PROSAITEUR (pro-za-teur), s. m. Celui qui écrit principalement en prose. J'ai fait prosaïteur, à l'imitation de l'italien prosatore, pour dire un homme qui écrit en prose, MÉNAGE. Dict. J'établirai que le français de nos poètes est bien différent de celui de nos orateurs, ou, pour parler Ménage, de celui de nos prosaïteurs, VATEL. Rem. Obs. de M... p. 300, dans ROCHESS. Pauvre ignorant! s'écria Fabrice, tu ne sais pas que tout prosaïteur qui aspire aujourd'hui à la réputation d'une plume délicate, affecte cette singularité de style, ces expressions détournées qui le choquent, LEXAOS. Gil Blas, VII, 3. Il est aisé d'être prosaïteur, très difficile et très-rare d'être poète, VOLT. Dict. phil. Vers. Les plus anciens prosaïteurs, Pénélope de Scyros et Cadmus de Milet, sont postérieurs à Homère d'environ quatre cents ans, ORSUEL. Hist. anc. III, 10. Le plus célèbre (certain de notre nation et de notre siècle [Voltaire]) faisait des sermons de ce grand orateur une de ses lectures les plus avides; Massillon était pour lui le modèle des prosaïteurs, comme Racine est celui des poètes, STALL. Éloges, Massillon. Il n'en est pas de même dans la littérature française, dit Corinne, en s'adressant au comte d'Erfeuil, vos prosaïteurs sont souvent plus éloquentes et même plus poétiques que vos poètes, STALL, Corinne, VII, 1.

— ETYM. Ce mot s'est établi malgré l'objection de Bonhours, qui le trouvait mal fait, parce que cela supprimait un verbe proser; objection qui n'est pas bonne; car proser était déjà dans Régnier. Quoi qu'il en soit, proser n'est pas dans de très-savantes lettres du moyen âge. Autrefois, au lieu de proser, qui n'existait pas, on disait orateur.

† PROSCARIFIÉ (pro-ska-rifié), s. m. Colporteur fort commun en France.

— ETYM. Pro, remplaçant, ressemblant, et scabré.

PROSCENIUM (pro-sab-ni-om'), s. m. Terme d'antiquité. Partie du théâtre ancien qui comprend ce que nous appelons la scène, aussi bien que l'avant-scène, c'est-à-dire toute la partie du théâtre où les acteurs jouaient et où l'on plaçait les décorations.

— ETYM. Lat. proscenium, de pro, en avant, et scena, scène.

PROSCRIPTEUR (pro-skri-pteur), s. m. Celui qui proscriit. Un lâche proscripteur, un tigre couronné, PERRON. Salon de 1767, Œuv. t. XIV, p. 438, dans ROCHESS. Son courage [de Pontécoulant] devant l'ennemi et les proscripteurs de toutes les époques, VILLERMAIN, Souvenirs contemporains, les Cent-Jours, ch. xv.

— ETYM. Lat. proscriporem, de proscripium, supin de proscribere, proscrire.

PROSCRIPTION (pro-skri-psion), en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Terme d'antiquité romaine. Condamnation à mort sans formes judiciaires et qui pouvait être exécutée par le premier venu. Le ravage des champs, le pillage des villes, Et les proscriptions, et les guerres civiles, CORN. Cinna, I, 3. Les proscriptions de Sylla et d'Octave n'approchèrent pas des massacres des Cévennes, ni pour le nombre, ni pour la barbarie, VOLT. Mémoires, Rom. XVI. Les proscriptions de Sylla, qui avillirent l'esprit de la nation et la préparèrent à l'esclavage, d'ALFERN. Éloges, Montesquieu. L. Sylla fut le premier qui introduisit ces tables de proscription, comme le rapporte Velleius Paterculus, BOUCAUD, Institut. Mém. scienc. mor. et pol. t. v, p. 143. || Proscriptions des biens, partage ou vente des biens d'un débiteur en fuite, au profit de ses créanciers; c'est ce qu'on nomme proscription civile, par opposition à proscription politique. || 2° Par extension, mesures violentes prises contre les personnes dans les temps de troubles civils. De la proscription le génie odieux, Ayant partout des bras, des oreilles, des yeux, Des cités au hameau parcourt la France entière, Comme au palais des grands frappe à l'humble chaumière, DELILLE, Pitié, III. || 3° Fig. Abolition, destruction. La proscription d'un usage. Qui pourrait rendre raison de la fortune de certains mots, et de la proscription de quelques autres? LA BROT. XIV.

— ETYM. Lat. proscriptionem, de proscribere, proscrire.

PROSCRIRE (pro-skri-r'), v. a. Il se conjugue comme écrire. || 1° Terme d'histoire romaine. Condamner à mort sans forme judiciaire et en écrivant simplement le nom sur une affiche. Les triumvirs proscriraient tous leurs ennemis. Je n'ai pour ennemis que ceux du lien commun, Je leur fais bonne guerre, et n'en proscriis pas un, CORN. Sertor. III, 3. Absolument. C'est par d'autres exploits que vous briguer l'empire; Il savait pardonner, et vous savez proscrire, VOLT. Triumv. III, 6. || 2° Par extension, prendre des mesures violentes contre les personnes dans les temps de troubles civils. George Keith avait quitté son pays dans sa jeunesse, et y fut proscriit pour s'être attaché à la maison Stuart, J. J. ROUSS. Conf. XII. Le chancelier le Tellier, digne père de Louvois, signa l'édit de sang qui proscriit trois millions de citoyens, et prêt à descendre dans le tombeau, se fit l'application sacrilège du cantique de Siméon, Oculis, Œuv. t. v, p. 187. Absolument. J'écrivis [sur un bulletin électoral] Bignon et un autre; Bignon, vous le connaissez, je crois, celui qui ne veut pas qu'on proscrire, P. L. COSSA. 2<sup>e</sup> lett. particul. || 3° En général, faire périr. J'aurais voulu proscrire une tête si chère, CORN. Cid, v, 7. Punissons l'assassin, proscriivons les complices, IN. CINNA, IV, 3. || 4° Eloigner, chasser. Ces grands prêtres cherchent eux-mêmes de faux témoignages contre Jésus-Christ: eux qui devraient proscrire ces hommes infâmes qui font un trafic honteux de la vérité et de l'innocence des autres hommes, MASS. Pet. carême, Obstacles.

5° Fig. Refeter, détruire. Chainedaïnde et Rescusaïnde proscriivrent les lois romaines, et ne permirent pas même de les citer dans les tribunaux, MONTESQ. Esp. sicut, 7. Quoique ces rois des Visigoths eussent proscriit le droit romain, il subsista toujours dans les domaines qu'ils possédaient dans la Gaule méridionale, IN. IB. On s'est mis, depuis quelques temps, à proscrire le comique de la comédie; c'est là le sceau de la décadence du génie, VOLT. Lett. Damilaselle, 4 fév. 1763. Les soupers sont permis, et vraiment c'est dommage, c. DELAV. Éc. des vicils. t. 1. Pour détrôner l'abus, proscriivons-

nous l'usage? IN. Épître d Lamartine. || Par extension. Quand les dieux ont souffert que Sylla se soit impunément fait dictateur dans Rome, ils y ont proscriit la liberté pour jamais, MONTESQ. Sylla et Euerate. D'abord par un arrêt sévère à jamais proscriivons l'ennui, MÉNAGE. Ma rép. || 6° Se proscrire, c. refl. S'insulger les uns aux autres la proscription. Dans la Révolution, les partis se sont successivement proscriits.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Quant li sainz veit venir les suens à lui fuitiz [sugitiz], E les enfanchunetz pendre as meres as piz [sems], E que lui et les suens avent li rels proscriiz... Th. le mart. 66. || XVI<sup>e</sup> s. Ignatius pere et fils, proscriits par les triumvirs à Rome, MONT. I, 260.

— ETYM. Lat. proscribere, de pro, en public, et scribere, écrire; la proscription se faisant par l'asché d'une table où étaient les noms des proscriits.

PROSCRIT, ITE (pro-skri, skri-t'), part. passé de proscrire. 1° Qui a été atteint par la proscription. Cicéron proscriit par les triumvirs. || Par extension, qui éprouve un sort semblable à celui de la proscription romaine. Infortuné, proscriit, incertain de régner, Dois-je irriter les cœurs au lieu de les gagner? SAC. Baj. II, 1. Toute la nation à la fois est proscriite, IN. Esth. I, 3. || 2° Fig. Banni de l'usage. Aucune idée de la philosophie ancienne n'a été assez proscriite pour devoir désespérer de revenir dans la moderne, VOLTEN. Hartsoeker. || [Wicléf] renouela les anciens sentiments proscriits dans Bérenger, VOLT. Mémoires, 73. || 3° Substantivement. Celui qui a été frappé de proscription. Vous dirai-je les noms de ces grands personnages, De ces fameux proscriits, ces demi-dieux mortels, Qu'on a sacrifiés jusque sur les autels? CORN. Cinna, I, 3. La mort des proscriits était suivie de la confiscation de leurs biens, ROLLIN, Traité des Ét. III, 5. || Celui qui est frappé d'une condamnation comparée à la proscription. Les lieux où nous prions les puissances célestes, Des proscriits entassés sont les dépôts funestes, DELILLE, Pitié, III. Ils les sénateurs de Tibère)... Réservent aux proscriits leur vénale insolence, M. J. CHEN. Tibère, v, 3. || Celui qui ne peut retourner dans son pays à cause de condamnations politiques ou autres. Aucun n'ose parler pour ce proscriit auguste, VOLT. Tancred. I, 6. [un asile] Refuge des proscriits et berceau de sa ville, DELILLE, Én. VIII. Je resterai proscriit, voulant rester debout, V. RUGO, Ultima verba. || Fig. Avoir un jeu de proscriit, des dés de proscriit, avoir vilain jeu, de mauvais dés. || Familièrement. Cet homme a une figure de proscriit, une figure qui déplaît à tout le monde. || On dit de même: une figure proscriite.

† PROSCYNÈME (pro-sci-nè-m'), s. m. Terme d'archéologie. Expressions d'adoration qu'on trouve dans plusieurs monuments antiques.

— ETYM. Προσκύνημα, de προσ, à, et κύνειν, baiser, parce que les Grecs adoraient les images des dieux, en leur envoyant des baisers avec la main.

PROSE (prô-z'), s. f. || 1° Discours non assujéti à une certaine mesure, à un certain nombre de pieds et de syllabes. Il y en a qui tiennent que ce n'est point un vice qu'un vers dans la prose, encore qu'il fasse un sens complet et qu'il finisse en cadence, pourvu qu'il ne soit pas composé de mots spécieux et magnifiques, et qui sentent la poésie; mais je ne suis pas de leur avis, VATEL. Rm. t. I, p. 163, dans ROCHESS. Ronsard, qui était un grand poète, disait fort bien dans la connaissance qu'il avait de la différence qu'il y avait entre la poésie et la prose, qu'elles étaient mortelles ennemies, IN. NOUV. Rem. p. 200, dans ROCHESS. Il est certain que la prose, pour satisfaire l'oreille, doit avoir ses cadences et ses mesures, comme la poésie, IN. Rm. not. Th. CORN. t. I, p. 163, dans MONTESQ. Écrit en prose qu'il veut, mais en vers qu'il peut, VOLT. Lett. St Lambert, 7 mars 1760. On a tenté de nous donner des tragédies en prose; mais je ne crois pas que cette entreprise puisse désormais réussir; qui a le plus ne saurait se contenter de moins, IN. Brutus, Dur. trag. Ce morceau [de Buffon], dérobé à la poésie, semble être de Maudillon ou de Fénelon, qui se permit si souvent d'être poète en prose, IN. Singular. nature. XI Je suis indigné, depuis quelques années, de la prose de Paris, et surtout de la prose des avocats, qui jurent presque tous comme maître Petit-Jean, IN. Lett. Mm du Deffant, 30 mars 1776. Vous m'ordonnez, monseigneur, de vous présenter quelques règles pour discerner les mots de la langue française qui appartiennent à la prose, de ceux qui sont consa-

crés à la poésie, id. *Lett. pr. roy. de Prusse*, 20 déc. 1757. Despréaux écrivait ordinairement ses ouvrages en prose, avant que de les mettre en vers; un assure que Racine en usait de même pour ses tragédies, d'ALEMB. *Éloges, Despréaux*. La prose avait-elle autrefois cette précision, cette rapidité, ce mouvement, cette couleur, cette âme enfin, qu'elle a reçus de nos modernes écrivains? MAMMONTL, *Essai sur le goût*. Ces bouquets de Saint-Pierre, He délicieuse, Ou'embellit de Rousseau la prose harmonieuse! DELILLE, *Pitié*, iv. Hérodote suivit de près ces premiers inventeurs de la prose [Xanthus, Hellanicus, etc.], et mit plus d'art dans sa diction, moins incohérente, moins hachée, p. L. sous *Préf. d'une trad. d'Hérod.* La prose naissante [dans la Grèce] s'empara de l'histoire, on eut la poésie comme de bien d'autres sujets, id. id. C'est que vraiment la poésie est l'enfance de l'esprit humain, et les vers l'enfance du style, n'en déplaise à Voltaire et autres contempteurs de ce qu'ils ont osé appeler vile prose, id. id. || Prose poétique, prose qui a les caractères de la poésie, sauf la mesure. Le style de Platon prévalut, quoique ce style de prose poétique ne convienne point du tout à la philosophie, voir. *Phil. Hist. établ. christ.* 3. || Fig. Faire de la prose sans le savoir, réussir par hasard et sans dessein (locution tirée de la phrase du *Bourgeois gentilhomme* de Molière, qui elle-même provient de l'aventure du comte de Soissons, ci-dessous rapportée). Le maître : Tout ce qui n'est point prose est vers, et tout ce qui n'est point vers est prose. — M. Jourdain : Et comme l'on parle, qu'est-ce que c'est donc que cela? — Le maître : De la prose. — M. Jourdain : Quel quand je dis : Nicole, apportez-moi mes pantoufles, et me donnez mon bonnet de nuit, c'est de la prose? — Le maître : Oui, monsieur. — M. Jourdain : Par ma foi, il y a plus de quarante ans que je dis de la prose, sans que j'en sache rien, voir. *Bourg. gent.* ii, e. Comment, ma fille? j'ai donc fait un sermon sans y penser? j'en suis aussi étonné que M. le comte de Soissons quand on lui découvrit qu'il faisait de la prose, s'v. 433. || Fig. En vers et en prose, de toute façon. Je suis assuré de votre santé... dites-le-moi cependant encore; écrivez-le-moi en vers et en prose, s'v. 23 juill. 1677. || Familièrement. De la prose de quelqu'un, un écrit, une lettre de lui. Mais, monsieur, n'avez-vous jamais vu de ma prose? RÉGNIER, *Sol. viii*. Le maître est tout à vous, et voici de sa prose, voir. *le Mém.* iv, s. || 2° Terme d'Église. Hymne latine rimée que l'on chante à la messe immédiatement avant l'Évangile dans les grandes solennités, ainsi dite parce qu'on y observe seulement le nombre des syllabes, sans avoir égard à la quantité prosodique. La prose des morts. La plus belle prose de l'Église, le *Dieu vif*, qui devrait être l'objet de l'énumération de tous les grands musiciens, MAMMONTL, *Œuv.* t. iv, p. 197. Racine, en imitant ces proses, a pensé qu'elles étaient dignes de sa muse, CHATEAUB. *Génie*, iv, 1, 3. || Fig. et familièrement. Que diable! tu réponds toujours la même prose. — Mais tu me dis aussi toujours la même chose, RÉGNARD, *le Distr.* iv, 3.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. La grans partisons [division] de tous parleurs est en deus manieres, une qui est en prose, et une autre qui est en rime; mais li enseignement de rhetorique sont commun andui [tous les deux], sauf ce que la voie de prose est large et pleniore, si comme est ore la commune parleur de des gens; mais li sentiers de rime est plus estreolz et plus fors, BRUN. *LATINI, Trésor*, p. 481. || XIV<sup>e</sup> s. Or vus vueil dire... Les paroles... Car retenues les ay bien, ce me semble; Si les diray en prose; car il semble Auculnes fois qu'on adjoute ou assemble Trop de langage à la matiere de quoy on fait ouvrage, CARTON, *Hist. litt. de la Fr.* t. xxiv, p. 447. Ung commandement de l'empereur Charles le Chauve, par quy il revestoit son fils du royaume de France, et luy requeroit [au pape] qu'il conferma celle prose par son privilege, *Chron. de St Denis*, t. 1, f. 196, dans LACURNE. || XV<sup>e</sup> s. Quoy! tu fais le rimeur en prose : Et à qui vend-tu tes coquilles? *Patelin*. || XVI<sup>e</sup> s. Letanias, hymnes et proses, où l'a magnifient les sainctz jusques au bout, CALV. *Instit.* 698. Et semble à ces versificateurs avoir beaucoup fait pour la republique, quand ils ont composé de la prose rimée, ROUS. 883. Commediaioit celui-là [Sénèque], aussi poëtiqument en sa prose [qu'Horace en ses vers]... MONT. 1, 488. La meilleure prose ancienne, et le la seme coans indifferemment pour vers, reluit partout de la vigueur et hardiesse poëtique, id. iv, 437. De peu de chose peu de prose, COTURAVE, au mot peu.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. prose; du lat. *prosa* et aussi *prosa*, de *prosum*, direct, droit; la grec nommait aussi la prose *αἰθρία*, la droite, parce que la prose a moins de transpositions que les vers.

PROSECTEUR (pro-sé-cteur), s. m. Celui qui est chargé de préparer les pièces d'anatomie nécessaires pour les leçons d'un professeur.

— ETYM. Lat. *prosectorum*, de *pro*, et *secare*, couper.

PROSÉLYTE (pro-sé-li-té), s. m. et f. || 1° Palen qui a embrassé la religion judaïque. Du temps de Salomon, il se trouva plus de cent cinquante mille prosélytes dans la terre d'Israël, *2<sup>e</sup> Par.* xxi, 20. || Les prosélytes de la porte, ceux qui, refusant de se soumettre à la circoncision, n'étaient admis que dans la cour antérieure du temple. Les prosélytes de justice, ceux qui, se soumettant à toutes les lois de Moïse, étaient considérés comme entièrement régénérés. || 2° Nouveau converti à une foi religieuse. On en remplissait les prisons [de quakers]; mais les persécutions ne servent presque jamais qu'à faire des prosélytes, voir. *Dict. phil. Quakers*. Son supplice [d'Anne du Bourg] fit plus de prosélytes [au protestantisme] un jour, que les livres et les prédications n'en avaient fait en plusieurs années, id. *Hist. parl.* xxi. || 3° Par extension, un converti, un homme gagné à une doctrine. Si l'illustre auteur des Maximes eût été tel qu'il a taché de peindre tous les hommes, mériteraient-ils nos hommages et le culte idolâtre de ses prosélytes? VAU- VEN. *Naz.* cccix.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Il [Luo l'évangéliste] sot [sut] bien le langage de Grèce, et aucun dient qu'il fu proselites, BAUD. *LATINI, Trésor*, 76.

— ETYM. Προσηλυτικός, nouveau venu, de πρός, vers, et ἑλθόν, venir.

PROSÉLYTIQUE (pro-sé-li-ti-que), adj. Qui appartient aux prosélytes; qui sert le prosélytisme.

PROSÉLYTISME (pro-sé-li-ti-sm), s. m. Zele de faire des prosélytes. Cet esprit de prosélytisme que les Juifs ont pris des Égyptiens, et qui d'eux est passé, comme une maladie épidémique et populaire, aux mahométans et aux chrétiens. MONTESQ. *Lett. pers.* 96. C'est cette rage de prosélytisme, cette fureur d'amener les autres à boire de son vin, qui conduisit le jésuite Castel et le jésuite Routh auprès du célèbre Montesquieu, lorsqu'il se mourait, voir. *Dict. phil. Fanatisme*. || Il se dit le plus souvent en mauvais sens.

— ETYM. Prosélyte. On a attribué prosélytisme à Mirabeau; mais il est plus ancien, puisqu'il se trouve dans les Lettres persanes.

PROSENCHYME (pro-zan-chi-m), s. m. Terme de botanique. Tissu cellulaire fibreux des végétaux.

— ETYM. Ἰσός, à, év, dans, et χυμός, suc.

PROSER (prô-zé), || 1° V. a. Mettre en prose. Car s'ils font quelque chose, c'est prose de la rime et rimer de la prose, RÉGNIER, *Sat.* ix. || 2° V. n. Écrire en prose. Je harangue et je prose assez facilement, Je n'ai jamais rêvé pour faire un compliment, RAIM. ROISSON, *Bar. de la Crasse*, sc. 8. Ah! du moins, par pitié, s'ils cessaient d'imprimer, Dans le secret contents de prosier, de rimer, OHL. *Le dix-huitième siècle*.

— ETYM. Prose.

PROSERPINE (pro-zér-pli-né), s. f. Terme du polythéisme. Fille de Cérès, femme de Pluton et reine des enfers. || Planète télescopique découverte en 1803.

— ETYM. Lat. *Proserpina*, ainsi dite, d'après Arnobe, iii, 33, de *proserpere*, quod nata in lucem proserpant, Proserpine étant une déesse de la terre; mais il est plus probable que c'est une altération de *Προσέρπη*.

PROSEUCHE (pro-zou-ké), s. m. Lieu destiné, parmi les Juifs, à la prière, et qui différait des synagogues, en ce qu'il était toujours dans la campagne.

— ETYM. Προσευχή, de πρός, et εὐχῆ, prière.

PROSIER (prô-zié), s. m. Livre d'église qui contient les proses.

PROSNEUSE (pro-sné-zé), s. f. Terme d'astronomie ancienne. Dérivation de l'axe de l'épicycle lunaire.

— ETYM. Προσνεύσις, de πρός, vers, et νέω, s'incliner.

PROSODIE (pro-zo-die), s. f. || 1° Terme de grammair. Prononciation régulière des mots conformément à l'accent. On lit plus lentement qu'on ne parle; ainsi la prosodie doit être plus marquée

dans la lecture et bien plus encore au barreau, dans la chaire, sur la théâtre, d'OLIV. *Prosed. franç.* 1. Puisque nous avons certainement une prosodie, on parviendra tôt ou tard à la bien connaître, id. ib. iv. On s'aperçoit facilement des fautes contre la prosodie dans une chanson mal parodiée sur un air connu, d'ALEMB. *Éloges, Régn.* *Desm.* note 7. || Quelquefois prosodie se dit de la longueur ou brièveté des syllabes. La différence peut-être la plus marquée entre la prosodie de la langue française et celle des langues grecque et latine, différence que l'abbé d'Olivet paraît n'avoir pas assez connue, c'est la quantité de syllabes communes qui conforme la première, id. *Éloges d'Olivet*, note 7.

|| 2° Dans les collèges, connaissance des règles de la quantité en grec et en latin, des syllabes qui sont longues ou brèves; de la mesure des différents vers. Cet enfant sait bien la prosodie latine. || Livre qui traite de cette science. *Traité de prosodie*. Acheter une Prosodie. Les anciens dans ce sens auraient dit plutôt *Traité de métrique*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La prosodie et l'orthographe sont repandues dans toute la grammair, comme le saing et les esprits dans la corps tout entier, BAUD. *Gramm. franç.* p. 181.

— ETYM. Lat. *prosodia*, de *προσώδία*, de πρός, à, vers, et ὄδῆ, chant (voy. ode). Le mot grec signifie primitivement le chant dont on accompagnait un instrument, puis la cadence des vers, et, spécialement, l'accent du mot; enfin la quantité longue ou brève des syllabes, qui déterminent la justesse des vers.

† PROSODIER (pro-zo-di-é), v. a. Terme de musique. Observer avec soin les longues et les brèves.

— ETYM. *Prosodie*.

PROSODIQUE (pro-zo-di-que), adj. Qui appartient à la prosodie; qui tient à la quantité des syllabes, c'est-à-dire à leur longueur ou à leur brièveté. Distinguons l'accent prosodique, l'accent oratoire, l'accent musical, d'OLIV. *Prosed. franç.* || Langue prosodique, celle où l'accent et la quantité sont bien déterminés.

— ETYM. Lat. *prosodicus*, *προσώδικος*, de *προσώδης*, prosodie.

† PROSODIQUEMENT (pro-zo-di-que-man), adv. Eu égard à la prosodie. Dans *ré* des deux syllabes sont brèves, et prosodiquement égales; mais, dans la réalité de la prononciation, *re*, étant la syllabe accentuée, est nécessairement plus longue que *sa*, syllabe glissante.

† PROSOPALGIE (pro-zo-pal-jie), s. f. Terme de médecine. Névralgie faciale.

— ETYM. Ἰσώδης, visage, et ἄλγος, douleur.

† PROSOPOGRAPHIE (pro-zo-po-gra-fie), s. f. Terme de rhétorique. Espèce de description qui a pour objet de faire connaître les traits extérieurs, la figure, le maintien d'un homme, d'un animal.

— ETYM. Ἰσώδης, visage, et γράφειν, décrire.

PROSOPOPEE (pro-zo-po-pée), s. f. || 1° Figure de rhétorique qui prête de l'action et du mouvement aux choses insensibles, qui fait parler les personnes soit absentes, soit présentes, les choses inanimées, et quelquefois même les morts. Quand on anime les choses, et qu'on les regarde comme des personnes par une figure qu'on appelle prosopopée, on y peut employer les termes qui conviennent aux personnes, PÉTERS, *Œuv.* t. ix, p. 101. Ce traité [de la Providence, par Sénèque] finit par une prosopopée de Jupiter à l'homme vertueux; elle est très-éloquentte, MONT. *Claude et Ner.* ii, 68. || 2° Fig. et familièrement. Discours véhément, emphatique. Lorsqu'un noble plus gueux qu'ilrus, Plus larron que Rodriandus, Et plus valeureux que Pompée, Pour vous emprunter dix écus Sur sa noblesse de bibus, Vous fait une prosopopée, DISAUCOUR, *Aventures*, ch. 8. L'audace du docteur, par ce discours frappée, Demoura sans réplique à ma prosopopée, MONT. *Ép.* 21. M. le Grand étala le mérite de M. de Ar-magnac, sa tendresse pour elle, sa désolation de se voir sur le point de la laisser sans pain; avec ces prosopopées, il eut pour elle une pension de 20 000 livres, s'v. *aux.* 328, 193.

— ETYM. XVI<sup>e</sup> s. Semblablement pourroit le médecin, ainsi désigné en face et habitu... répondre à ceux qui trouveroient la prosopopée [mascarade] estrange... BAUD. *iv, Au cord. de Chastillon*. Si avoit il si belle façon à veoir ainsi sa réputation et sa prosopopée, comme l'on dit, que plusieurs ne s'en mescontenteroient point, BAUD. *Cop. franç.* t. ii, p. 386, dans LACURNE.

— ETYM. Προσωποποιεία, de *προσώπων*, personne, visage (de πρός, et ὄψις, vue), et *ποιεῖν*, faire.

† PROSPECT (pro-spék), s. m. Terme dialectique.

Matière de regarder un objet. Le simple aspect est une opération naturelle; et ce que je nomme prospectat est un office de raison qui dépend de trois choses: de l'œil, du rayon visuel et de la distance de l'œil à l'objet, *POISSON, Lettres*, p. 91.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Elle [la salle de travail de Montaigne] a trois veues de riche et libre prospect, *MONT.* III, 359.

— ETYM. Lat. *prospectus* (voy PROSPERUS).

PROSPERUS (pro-spè-rius), s. m. || 1<sup>o</sup> Vue anticipée qu'on donne d'un ouvrage qui n'est point encore publié, et qui doit l'être, soit par souscription, soit par la voie commune. Un prospectus contient quelquefois, non-seulement l'idée générale de l'ouvrage, mais encore un fragment, pour servir comme de montre, le format et la quantité des volumes, le caractère, le papier, les conditions et les promesses. Le libraire doit distribuer, avec le prospectus, au moins une feuille d'impression de l'ouvrage qu'il proposera par souscription, *Arrêt du Conseil*, 13 mars 1730. Ce plan ou programme [d'un Supplément à l'Encyclopédie] appelé prospectus, comme si nous manquions de mots français, *VOLT. Lett. d'Alemberg*, 12 janv. 1770. J'ai averti, et je ne aurais trop le répéter, que M. Diderot est auteur du prospectus de l'Encyclopédie, qui termine ce discours, et qui en fait une partie essentielle, d'ALAMB. *Avertissement du disc. prélim.* || 2<sup>o</sup> Il se dit aussi à propos d'un établissement destiné au public, et, en général, de l'annonce de tous les commerces. Prospectus d'une pension, d'une maison de santé.

— ETYM. Lat. *prospectus*, vue, de *pro*, en avant, et *specere*, voir.

PROSPÈRE (pro-spè-rè), adj. || 1<sup>o</sup> Qui secourt, favorise. Ô que nos fortunes prospères Ont un change bien apparent! Ô que du siècle de nos pères Le nôtre s'est fait différent! *MALH.* II, 4. [Les Juifs] Pendant qu'ils n'adoraient que le Dieu de leurs pères, Ont vu bénir le coura de leurs destins prospères, *RAC. Esth.* III, 4. Il est vrai, vous avez toute chose prospère, *id. Théb.* v, 4. Prospère ne se dit presque plus en prose; mais en vers il est toujours beau, et ce mot n'est pas le seul qui, à mesure qu'il vieillit pour la prose, n'en devient que plus poétique, d'OLIV. *Rem. Roc.* 12. || Il se dit avec la préposition *d.* S'il rêvère les dieux, ils lui seront prospères, *J. DESMAERTS, Visionnaires*, 1, 7. Que Tancred est heureux! que ce jour m'est prospère! *VOLT. Tancr.* III, 1. || 2<sup>o</sup> Il se dit quelquefois simplement au sens d'heureux. Il est dans un état prospère. L'état prospère de ses affaires.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E tutes les choses que il unques ferad, seront fait prospres, *Plautier*, dans *Arch. des missions scientifiques*, t. v, p. 146. || XIV<sup>e</sup> s. Bataille prospere, *BRACOURT*, f<sup>o</sup> 49, verso. || XVI<sup>e</sup> s. Avec bon vent et prospere, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 160, dans *LACROIX*.

— ETYM. Lat. *prospereus*, de *pro*, en avant, et *spero* ou *spiro*, souffler: qui souffle en avant (d'après Ascoli, dans *Zeitschrift für vergleichende Sprachf.* t. XVII, p. 311). Corisien (*Ausprache*, t. 480) s'explique de même pour le sens, un peu différemment pour la forme: *pro* et l'archaïque *sperè* de *spes*, de sorte que *prospere* serait pour *pro sperè*, comme *praemusul* pour *pro consule*; la voyelle devenue brève, comme dans *cognitus* de *notus*. Ménage combat les partistes de son temps qui rejetaient *prospère*. *Prospere* est la forme française de *prospereus*, qui a l'accent sur *pro*; *prospère* a été refait sur le latin dès le XIV<sup>e</sup> siècle.

† PROSPÈREMENT (pro-spè-ro-man), adv. D'une façon prospère.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et que les choses chevaleresques [militaires] se fesoient partout prospèremment, *MASCART*, f<sup>o</sup> 101. || XVI<sup>e</sup> s. Les Romains appellent *fortunum* ce qui succede prospèremment et par grand heur, *AMYOT, Sylla*, 29.

PROSPÉRER (pro-spè-rè). La syllabe *pe* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je prospère, j'espèrerais, *et* au conditionnel: je prospèrerais, je prospèrerais, *et* au 2<sup>e</sup> ordre: j'aurais la fortune favorable, *en* parlant des personnes. Prospère est cher espoir d'une nation sainte, *RAC. Esth.* 1, 2. Il fut tenté de croire que tout était gouverné par une destinée cruelle qui opprimait les bons et qui faisait prospérer les chevaliers vains, *VOLT. Zadig*, 19. La faine mit au tombeau Malédite ignoré; S'il n'eût été qu'un sot, il eût prospéré, *OLIV. Le dix-huitième siècle*. || 2<sup>o</sup> Il se dit des animaux, des plantes auxquels un climat, un temps est favorable. Il [le lézard] se plaît dans les pays froids, tandis que les crapots prospèrent beaucoup mieux dans les pays tempérés, *SEV. Ois. t. III, p. 372*. Il est possible qu'un fesse

prospérer [dans l'Amérique espagnole] les aromates, les épicerics de l'Asie, qui font annuellement sortir dix ou douze millions de la monarchie, *RAYNAL, Hist. phil.* VIII, 34. || 3<sup>o</sup> Réussir, avoir un heureux succès, en parlant des choses. Quel que promette la fortune, à la fin, quand on l'importune, Ce qu'elle avait fait prospérer Tombe du faite au précipice, *MALH.* III, 1. Je reçois quelque consolation de voir qu'en un temps où nos affaires vont mal de tous côtés, elles prospèrent du vôtre, *VOLT. Lett.* 23. Tout semblait prospérer par sa présence [de la reine]; les rebelles étaient consternés, *ibid.* *Reine d'Angleter.* Mais je veux que le sort, par un heureux caprice, Passe de vos écrits prospérer la malice, *ibid.* *Sat.* IX. Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes; il fait que tout prospère aux âmes innocentes, *RAC. Esth.* 1, 4. Tout nous prospère, l'ordre et la paix règnent dans notre maison, *J. J. NOUË, Hé.* IV, 15. || Il se dit aussi ironiquement de quelque chose de mauvais. J'admire que le petit mal de M. de Grignan ait prospéré au point que vous le mandez, c'est-à-dire qu'il faut prendre garde en Provence au pil de la chaussette, *SEV. 2 nov. 1673*. Quel mal ont-ils [mes écrits] produit? d'une affreuse morale Leur plume a-t-elle fait prospérer le scandale? *GILBERT, Apologie*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et il sembloit qu'il n'estoit pas chose seure à son pueple, que les Troiens creussent et prosperassent, *NECHASURE*, L. 8. || XVI<sup>e</sup> s. Et tant prospere son territoire, que ilz ne peuvent de present avenger à boyre, *Pant. Progn. Préf.* Donques, roy, si tu veux que ton regne prospere, il te faut craindre Dieu... *ibid.* 874. Quand je considere mes affaires de loing et en gros, je trouve... qu'ils sont allez jusques à cette heure en prosperant, *MONT.* IV, 72. Nous prions le Createur qu'il vous vueille bienheurér, et prosperer vos bonnes et saintes entreprises, *VILLEROT, Mém.* t. VI, p. 293, dans *LACROIX*.

— ETYM. Lat. *prosperare*, de *prosperus*, prospère.

PROSPÉRITÉ (pro-spè-ri-té), s. f. Etat de ce qui prospère. Leur courage aussi grand que leur prospérité, *MALH.* II, 7. Voilà le précipice où l'ont enfin jeté Les attraits enchanteurs de la prospérité, *LA FONT. Épique pour M. Fouquet*. Théodose, voyant multiplier le nombre de ses enfants, et jouissant de la sincère amitié des peuples, reconnaissait que la piété était la véritable source du repos des États et de la prospérité des familles, *RIÉCH. Hist. de Théodose*, III, 30. Tant de fidélité, Madame, méritait plus de prospérité, *RAC. Bérén.* 1, 5. Celui qui est dans la prospérité doit craindre d'en abuser, et secourir les malheureux, *VÉN. Tél.* XV. La prospérité ne transporte de jole et n'éblouit que ceux pour qui elle est nouvelle, *ROLLIN, Hist. anc.* *Cæsar.* t. 1, p. 477, dans *POISSON*. La prospérité de la religion est différente de celle des empires, *MONTESQ.* *Rom.* 22. L'ivresse de la prospérité, qui, en même temps qu'elle ôte la sagesse du conseil, donne l'audace de la pensée, *MARIGNY, Œuv.* t. IX, p. 345. || Il se dit aussi au pluriel. Que si Dieu accorde aux prières les prospérités temporelles, combien plus leur accorde-t-il les vrais biens, c'est-à-dire les vertus? *BOSS. Mar. Théol.* Les grandes prospérités nous aveuglent, *id. Reine d'Angleter.* Combien peu de prospérités innocentes! *MASS. Profess. relig. Serm.* 2. Dans sa jeunesse et durant ses courtes prospérités, n'ayant encore à se plaindre de personne, il n'alma pas moins la retraite qu'il l'alme dans sa misère, *J. J. NOUË, 3<sup>e</sup> dial.* Malgré les vices qu'il est aisè d'apercevoir dans ces singulières institutions [les compagnies marchandes], la compagnie [hollandaise] s'éleva à des prospérités très-éclatantes, *RAYNAL, Hist. phil.* II, 30. Dans ce dépeuplement graduel de tant de prospérités, dans cette proie si riche que la coalition de 1813 arrachait à Napoléon, *VILLENAIN, Souvenirs contempor. les Cent-Jours*, ch. VIII. || Au pluriel. Il signifie souvent événements heureux. Je vous supplie très-humblement, monseigneur, de me commander d'aller prendre part à vos prospérités, et d'aller voir notre bonne fortune ou seul lieu où elle est maintenant, *VOLT. Lett.* 23. Je vis le soir M. le chevalier, je lui contai tout nativement mes petites prospérités [à propos de la représentation d'Esther], *SEV. 31 fév. 1689*. On nous manda que le siège de Mayence est levé; on espère des prospérités de tous côtés, *ibid.* 6 août 1692. || Familièrement. Avoir un visage de prospérité, avoir l'air gai et content, le teint frais et fleuri.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Ne vullies tu [ne veuille] servir en cal chel et prosperitet en sa veie, *Liber primus*, p. 47. Dont est alai com une jors, quant la prospe-

ritelz del mundo nos blandist; mais eiz jors finet en nuit, *JOB*, p. 455. E ura [pria] que Deus lur rendist enfanz plurs en prosperit por cel enfant qu'il li ourent duné, *ROIS*, p. 2. || XIII<sup>e</sup> s. Envieus est cil qui se courrouce et contristé de la prosperité et des biens des bons et des mauvais sans difference nule, *SUËZ-LATINI, Trésor*, p. 201. || XVI<sup>e</sup> s. Il ne recita pas moins soigneusement ses aventures et prosperitez, que ses vallances et prouesses, *AMYOT, Sylla*, 28. De grande prosperité petite seureté, *LEMOYNE DE LINCY, Proc.* t. II, p. 283. Prosperité, amour, fumée ne touz longuement ne se peuvent cacher de tous, *ibid.* p. 370.

— ETYM. Provenç. *prosperital*; espagn. *prosperidad*; ital. *prosperità*; du lat. *prosperitatem*, de *prosperus*, prospère.

† PROSPHYSE (pro-spi-z'), s. f. 1<sup>o</sup> Terme de botanique. Fillet très-délié qui s'entremêle avec les corps reproducteurs, dans les urnes des mousses et dans les capsules des hépatiques. || 2<sup>o</sup> Terme de pathologie. Adhërence anormale de parties qui devraient être séparées.

— ETYM. Ἠρόσπυσις, adjonction, de πρός, à, et φύσις, nature.

† PROSS (pro's'), s. m. Autre forme de *proas*. De l'aveu de tous les connaisseurs, ce *proas*, appelé volant à cause de sa légèreté, est le plus parfait bateau qui ait jamais été imaginé, *RAYNAL, Hist. phi.* VI, 22.

FROSTATE (pro-sta-t'), s. f. Terme d'anatomie. Glande située sur la ligne médiane, à la partie inférieure du col vésical.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Deux corps glanduleux nommés prostates ou assistants, situés au commencement du col de la vessie, *PARÉ*, 1, 20.

— ETYM. Προστάτης, de πρό, en avant, et στάσις, se tenir.

† PROSTATIQUE (pro-sta-ti-k'), adj. Qui a rapport à la prostate. || Concrétions prostatiques, calculs de la prostate.

† PROSTATITE (pro-sta-ti-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation de la prostate.

— ETYM. *Prostate*, et la finale médicale *itis* indiquant inflammation.

† PROSTATOGÈLE (pro-sta-to-gè-l'), s. f. Terme de médecine. Tumeur prostatique.

— ETYM. *Prostate*, et γήλη, tumeur.

† PROSTATOLITHÉ (pro-sta-to-li-t'), s. f. Terme de pathologie. Calcul de la prostate.

— ETYM. *Prostate*, et λίθος, pierre.

† PROSTATO-PÉRITONÉAL, ALK (pro-sta-to-pé-ri-to-né-al, a-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport à la prostate et au péritoine. Aponévrose prostatico-péritonéale.

† PROSTATORRHÉE (pro-sta-to-rré-e), s. f. Terme de médecine. Écoulement morbide du liquide prostaticque.

— ETYM. *Prostate*, et ῥέειν, couler.

PROSTERNATION (pro-sièr-na-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. Action de se prosterner. Un souverain est-il payé de ses peines par le plaisir que semble donner une puissance absolue, par toutes les prosternations des courtisans? *LA BOUT.* X.

— ETYM. *Prosternere*.

PROSTERNÉ, ÉE (pro-sièr-né, née), part. pass. de prosterner. Qui s'est couché à terre en signe d'adoration ou de respect. À ces mots il se coucha, et chacun étonné Admire le grand cœur, le grand sens, l'éloquence Du sauvage ainsi prosterné, *J. ROSSY, Fabl.* XI, 7. Les rois des nations, devant prosternés, De tes pieds balaient la poussière, *AMYOT, Ath.* III, 7. Le moment de l'élevation de l'hostie fut celui qu'on prit pour le meurtre, afin que le prêtre attentif et prosterné ne pût en empêcher l'exécution, *VOLT. Mérois*, 108. || Fig. Imaginez-vous toute la nature humaine prosternée devant la majesté de Dieu, demandant miséricorde, *BOSS. Exercice de sainte messe*. Vous voyez l'univers prosterné devant vous, *RAC. Esth.* II, 1. [Substantivement.] Ce prêtre veut être reconlié... Il a été postulant, prosterné, prosterné; faites-le remonter au rang des châtreaux, *MARI.* XII.

PROSTERNEMENT (pro-sièr-ne-man), s. m. Action de se prosterner; état de celui qui est prosterné. Les calices, les prosternements, les génuflexions et le pain des larmes, le renoncement à tous les plaisirs même les plus innocents, étaient l'exercice des saints pénitents, *BOSS. 4<sup>e</sup> serm. Circumcision*, t. II n'y a plus que le prosternement et le visage contre terre qui puissent être leur posture [des parlements], *J. J. NOUË, 27<sup>e</sup> serm.* 274, 28. Nourri à l'ombrage du trône parmi les soumissions et les prosternements des gens de cour, *ROLLIN, Hist. anc.* *Clé-*

L. IV, p. 78, dans *POISSONS*. Ces sultans que le peuple o'sse regarder et qu'on n'hésite qu'avec des prosternements qui semblent tenir de l'adoration, *VOIT. Mœurs*, 92.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Prosternement, *COTORAVE*.

— ETYM. *Prosternere*.

**PROSTERNER** (pro-stèr-né), v. a. || 1<sup>o</sup> Coucher à terre en signe d'adoration ou de respect. Oui, tandis que le roi va lui-même en personne Jusqu'aux pieds de César prosterner sa couronne, *CONR. Pomp.* III, 4. Exauce cette indigne et vile créature Quo prosterne à tes pieds un humble repentir, 10. *IMIT.* IV, 6. Entrez; à ses genoux prosternez vos douleurs, A. CHEN. *Ség.* II, 13. || Fig. Une fausse science fait les athées; une vraie science prosterne l'homme devant la divinité, *VOIT. Méth. lit. Lettre au prince de ...*, IV, 74. *Chamb.* || Il se résenter prosterné. L'artiste a prosterné les deux cœurs aux pieds du Christ, *VIDEOT. Salon de 1762*, dans *COFFRETOT, Lex. de Cornville*. || 2<sup>o</sup> Dans le sens latin, dans *DESFONTAINES*. Grégoire de Tours dit que Dieu prosternait tous les jours ses ennemis [de Clovis], *MONTESSO. Esp.* XIX, 28. Ces arbres ne dépassent pas la hauteur d'un homme, le vent océanique les prosterne à l'instar des fougères, *CHATEAUB. Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 169. || 3<sup>o</sup> Se prosterner, v. réfl. S'abaisser jusqu'à terre en posture de suppliant ou d'adorant. Moïse et Aaron, ayant entendu cecl, se prosternèrent en terre à la vue de toute la multitude des enfants d'Israël, *SACR. Bible, Nomb.* XIV, 8. Ja me suis souvenue de la manière d'enterrer des feuillantines; toutes ces saintes filles se prosternèrent trois fois avant que de jeter ma pauvre cousine dans sa fosse, *ÉV. 611*. S'il [Alexandre] voulait qu'étant le vainqueur et le maître des Perses, on le saluât à la persane, qu'on se prosternât devant lui dans certaines occasions... *VOIT. Dict. phil. Alexandr.* || Avec l'ellipse du pronom personnel. Il [le comte de Toulouse] parut devant le légat... à la porte de l'église de Saint-Gilles; là le diacre lui mit une corde au cou, et un autre diacre le fouetta... après qu'on fit prosterner le prince à la porte de cette église pendant le dîner du légat, *VOIT. Mœurs*, 93. || Fig. On se moque de temps en temps de l'idole de boue devant laquelle on se prosterne; mais on se prosterne, *VIDEOT. Claude et Nér.* II, 28. || Familièrement et fig. Se prosterner devant quelqu'un, reconnaître, avouer sa supériorité. J'ai juré, dit le vent, d'abattre le superbe Qui me résiste ainsi que toi; Et je laisse en paix le brin d'herbe Qui se prosterne devant moi. *Tâche de désarmer ma haine, Ou j'achève à l'instant de le déraciner.* — Je puis tomber, reprit le chêne; Je ne saurais me prosterner, le Chêne et le Vent, fable attribuée à BOISSARD, et que l'on prétend se rapporter au refus de Louis XVIII sollicité par Bonaparte de renoncer pour lui et sa famille au trône de France.

— REM. L'Académie ne donne prosterner que comme verbe réfléchi; mais les meilleurs auteurs l'ont, comme on voit, employé activement.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Elle [une grande inondation] prosterna plusieurs gros villages et maisons, *JUVEN. DES SAUVES, Hist. de Charles VI*, p. 173, dans *LACURNE*. || XVI<sup>e</sup> s. Après que la force et puissance de l'âme estoit toute prosternée, *AMYOT, Démétr.* 43. Il fait continuellement prières pour elle à Juno, en se prosternant à terre devant son image, *id. Artax.* 23. Lesquels [parents] encore qu'ils soient riches et aisez, et qu'ils aient moien de les nourrir [leurs enfants] et entretenir, néanmoins ils les prosternent, abandonnent... de *CANGE, prosternari*.

— ETYM. Lat. *prosternere*, de *pro*, en avant, et *sternere*, étendre (voy. *STRATA*).

† **PROSTHÈRE** (pro-stè-k'), s. f. Terme de zoologie. Portion des mandibules de certains insectes.

— ETYM. Προσθήκη, appendice, de πρός, et θέκη, loge, de τίθημι, téthēmi, poser.

**PROSTHÈSE** (pro-stè-z'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de grammaire. Espèce de métaplasme qui consiste dans l'addition d'une lettre ou d'une syllabe au commencement d'un mot, sans en changer la valeur. C'est par une prosthèse que la langue française a fait espérer du latin sperare. || 2<sup>o</sup> Terme de chirurgie. Remplacement d'une partie perdue, par des pièces artificielles. || On dit plutôt *prothèse*.

— ETYM. Προσθήκη, de πρός, à, et θέσις, action de mettre (voy. *THÈSE*).

† **PROSTHÈLE** (pro-sti-bu-l'), s. m. Lieu de prosternation. L'auteur de l'histoire du roi Yamba ap-

pelé ces provinces [la Gaule méridionale, le royaume des Juifs] à cause que les Juifs y étaient puissants, *MONTESSO. Esp.* XVIII, 7.

— ETYM. Lat. *prostitulum*, de *pro*, et *stobulum* (voy. *ÉTABLE*). C'est un mot que Montesquieu a françaisé pour la circonstance.

**PROSTITUÉ**, ÉE, (pro-sti-tu-é, ée), part. passé de prostituer. || 1<sup>o</sup> Livré à l'impudicité. Une femme prostituée. || Substantivement. Une prostituée, une femme de mauvais mœurs. Les lèvres de la prostituée sont comme le rayon d'où coule le miel, et son gosier est plus doux que l'huile, *SACR. Bible, Proc. de Salomon*, v. 3. || Fig. Vous me demandez ce qui a fait cette solution de continuité entre la Paro et Mme de la Sablière; c'est la bassette... c'est pour cette prostituée de bassette qu'il a quitté cette religieuse adoration, *ÉV. 24 juill. 1690*. || Dans l'Apocalypse, Babylone la grande prostituée, Rome païenne. || La prostituée de Babylone, nom de dénigrement donné par les protestants à Rome catholique. Ce dernier [le presbytérien] affecte une démarche grave... prêche du nez, et donne le nom de prostituée de Babylone à toutes les Églises où quelques ecclésiastiques sont assez heureux pour avoir cinquante mille livres de rente, *VOIT. Dict. phil. Presbytér.* || 2<sup>o</sup> Fig. Livré à quelque déshonneur auquel on s'abandonne comme par prostitution. Ces âmes prostituées à l'ambition, sous le *Tellier*. || Homme prostitué à la faveur, homme dévoué aux volontés des gens puissants. || Une plume prostituée, auteur vendu aux intérêts de ceux qui le font écrire. || Il se dit des choses dans un sens analogue. Non, non, il n'est point d'âme un peu bien située qui veuille d'une estime ainsi prostituée, *MOL. Misanth.* I, 1.

**PROSTITUER** (pro-sti-tu-é), v. a. Je prostitue, nous prostiturons, vous prostituez; que je prostitue, que nous prostitutions, que vous prostituez. || 1<sup>o</sup> Livrer à l'impudicité. Dis-lui qu'à tout le peuple on va l'abandonner; Tranche le mot enfin, que je la prostitue, *CONR. Théod.* II, 7. || Prostituer son honneur, en parlant d'une femme, se livrer à l'impudicité. || 2<sup>o</sup> Fig. Mettre dans un avilissement comparé à la prostitution, deshonorer par un indigne usage. Un juge accessible à la corruption prostitue sa dignité. Nous ne faisons jamais de serments, pas même en justice; nous pensons que le nom du Très-Haut ne doit pas être prostitué dans les débats des hommes, *VOIT. Dict. phil. Quakers*, t. Coux qui... Ont prostitué l'âme aux vils baisers du corps, *LAMART. Socr.* 281. || 3<sup>o</sup> Se prostituer, v. réfl. Se livrer à l'impudicité. Votre femme se prostituera dans la ville, vos fils et vos filles périront par l'épée, *SACR. Bible, Amos*, VII, 17. Justinien avait pris sur le théâtre une femme qui s'y était longtemps prostituée; elle gouverna avec un empire qui n'a point d'exemple dans les histoires, *MONTESSO. Rom.* XX. On sait que dans l'Assyrie il y avait des temples de Vénus où les femmes allaient se prostituer par dévotion, *BAILLET, Hist. ostr. anc.* p. 604. || 4<sup>o</sup> Fig. Se mettre dans un avilissement comparé à la prostitution. Cet homme se prostitue à la faveur, à la fortune, il est basement dévoué aux volontés des hommes puissants. || Cet écrivain se prostitue, il écrit, mentant à sa conscience, selon ce qui convient aux gens puissants, à leurs intérêts, à leurs passions.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Aucuns par grande abuson prostituent et deshonorent moult de dignes choses, *CHENY, Thèse de MONTAIGNE*. || XVI<sup>e</sup> s. Si un prince commandoit à un sien sujet de lui prostituer sa femme, *LANGEZ*, 216. Ceux qui sont en sujettion doyyent estre advertis de ne prostituer pas leur obéissance à des commandemens manifestement iniques, *id.* 226. Depuis que ce prince [Henri III] s'estoit prostitué à l'amour contre nature... d'AUS. *Hist.* II, 439. [Les hommes de guerre] s'exposent et prostituent à l'épreuve d'un canon ou artillerie qui d'épargne ni grands ni petits, *EST. PASO. Recherches*, II, 16.

— ETYM. Lat. *prostituere*, prostituer, proprement exposer, de *pro*, en avant, et *statuere*, placer (voy. *STRATE*).

† **PROSTITUTEUR** (pro-sti-tu-teur), s. m. Celui qui prostitue. Et comme il jugea que l'usage du vin était la source de ces abominables excès, il défendit d'en vendre sous de sévères peines, en excécution desquelles on vit empaler de ces prostituteurs de garçons, *CHATEL. Voy. en Perse*, etc. 111, t. II, p. 316. || Fig. Ces docteurs licencieux, indignes prostituteurs de leur intégrité, sous *CORNET*.

— ETYM. Lat. *prostitutorem*, de *prostituere*, prostituer.

**PROSTITUTION** (pro-sti-tu-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1<sup>o</sup> Abandonnement à l'impudicité. Vous leur immolez donc l'honneur de Théodore, à ces dieux dont à fin la plus sainte action n'est qu'inculte, adultère et prostitution? *CONR. Théod.* III, 1. On ne peut lire sans étonnement les honneurs qu'il faisait à Vénus, et les prostitutions qui étaient établies pour l'adorer, *CONR. Hist.* II, 2. La prostitution publique des femmes à Babylone, non-seulement autorisée par les lois, mais commandée par la religion même dans une certaine fête, *SOLLIER, Hist. anc. Éve.* t. II, p. 157, dans *POISSONS*. || Lieu de prostitution, maison de débauche. On aime sa pudeur [d'Agnes] on la traînant dans un lieu de prostitution et de honte, *MARS. Pandé. Agnes*. || 2<sup>o</sup> Fig. Vile abandon qu'on fait des choses morales. La prostitution de la justice, des lois. Une lâche prostitution de la conscience, sous *DEFF. Par.* 1<sup>o</sup> div. 60. La duc de Gesvres avait ajouté, sur son compte, toutes les prostitutions qui se peuvent proposer, *ST-SIM.* 73, 193. || 3<sup>o</sup> Terme de l'Écriture. Abandonnement à l'idolâtrie.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Me desplait [dans les compléments] d'en dire gueres outre ce que j'en crois; c'est bien loing de l'usage présent; car il ne leut jamais si abjecte et servile prostitution de présentations, *MONT.* I, 292.

— ETYM. Lat. *prostitutionem*, de *prostituere*, prostituer.

† **PROSTOMIDE** (pro-sto-mi-d'), adj. Terme de zoologie. Se dit de poissons qui ont la bouche à l'extrémité du museau. || Substantivement, les prostomides.

— ETYM. Προσ, en avant, et στόμα, bouche.

**PROSTRATION** (pro-stra-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1<sup>o</sup> Synonyme de prosternation. || 2<sup>o</sup> Terme de médecine. Abaissantement des forces musculaires qui accompagne certaines maladies aiguës, et particulièrement les fièvres typhoïdes. La prostration des forces, *ROSTAL, Instit. Méd. scienc.* 1621 et 1622, t. V, p. 84.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Prostration, *ORDIN. Dist.*

— ETYM. Lat. *prostrationem*, de *prostratus* (voy. *PROSTRÉ*).

† **PROSTRÉ**, ÉE (pro-stré, strée), adj. Terme de médecine. Abattu, comme dans les fièvres graves.

— ETYM. Lat. *prostratus*, part. passé de *prostrare* (voy. *PROSTRARE*).

**PROSTYLE** (pro-sti-l'), s. m. Terme d'architecture ancienne. Sorte de portique soutenu par des colonnes. Sous Démétrius de Phalère, l'architecte Philon éleva un péristyle en colonnes au front du temple, et en fit un prostyle, *SCYTHIENUS DE QUINCT, Instit. Méd. hist. et litt. anc.* t. III, p. 260. || Adj. Temple prostyle.

— ETYM. Πρόστυλος, de πρό, en avant, et στυλος, colonne.

† **PROSYLLOGISME** (pro-sil-lo-ji-sm'), s. m. Conclusion que, dans une série polysyllabique, on prend pour prémisse d'un raisonnement subordonné.

— ETYM. Προσυλλογισμός, de πρό, et συλλογισμός, syllogisme.

† **PROSYLLOGISTIQUE** (pro-sil-lo-ji-sti-k'), adj. Qui a rapport au prosyllogisme.

† **PROTAGON** (pro-ta-gon), s. m. Solénaire organique, cristallisable, définie, renfermant du phosphore et de l'azote au nombre de ses éléments; on la trouve dans le carreau.

**PROTAGONISTE** (pro-ta-go-ni-st'), s. m. Terme didactique. Celui qui joue dans une pièce le principal rôle. ... Ce qui mériterait le gouvernement français, s'il pouvait être de mauvaise foi, dans la situation d'un protagoniste de théâtre qui voudrait commencer tout seul une pièce, où nul ne consentirait à lui donner la réplique, *FLADÉPÉNDANCE beige*, II août 1862.

— ETYM. Προταγωνιστής, de πρόταξ, premier, et αγωνιστής, acteur, de αγωνίζεσθαι, combattre (voy. *AGONISTE*).

**PROTASE** (pro-ta-z'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de littérature. Proprement, partie d'un poème dramatique dans laquelle l'action se complique de plus en plus. || Particulièrement. Exposition de sujet de la pièce. Pour ouvrir son sujet, il [Térence] a introduit une nouvelle sorte de personnages qu'on a appelés protases, parce qu'ils ne paraissent que dans la protase, où se doit faire la proposition et l'ouverture du sujet, *CONR. 1<sup>o</sup> div.* || 2<sup>o</sup> Terme de grammaire. La première partie d'une période, la seconde s'appelle apodose.

— ETYM. Πρόταξις, de πρό, avant, et τάξις, or-

Don d'étendre, de vivre, tendre (voy. TENDRE, v. a.).

**PROTATIQUE** (pro-ta-ti-k'), ad. Qui a rapport à l'exposition d'une pièce dramatique. || Personnage protatique, personnage qui ne paraît qu'au commencement d'une pièce pour en faire l'exposition. J'avoue qu'elle [la narration de Laodice] est sans artifice, et qu'on la fait de sang-froid à un personnage protatique, COAN. *Rodog. Examen.*

— ETYM. Πρωτατικός, de πρόταος, protase.

**PROTE** (pro-t'), s. m. || 1° Celui qui, dans une imprimerie, est chargé de diriger tous les travaux et de payer les ouvriers. || 2° Abusivement, il se dit de ceux qui lisent et corrigent les épreuves. || Par extension. Il sait graver, et les planches d'un livre sont folqu'il est bon prote en taille-douce, P. L. COVA. *Lett. d MM. de l'Acad.*

— ETYM. Πρωτες, premier, ainsi dit d'un nom grec dans les imprimeries où l'on commença à imprimer le grec.

† **PROTEACÉES** (pro-té-a-cé), s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, exotiques, à laquelle le genre protea a donné son nom.

— ETYM. *Protea*, nom donné par Linné à cause de la diversité d'aspect des espèces.

**PROTECTEUR, TRICE** (pro-té-kteur, ktri-a') s. m. et f. || 1° Celui, celle qui protège, soutient le faible, le pauvre, l'opprimé. Les catholiques d'Angleterre dont elle a été la fidèle protectrice, BOSS. *Reine d'Anglet.* Elle [Esther] gagna le cœur du roi son mari, et fit d'un prince infidèle un illustre protecteur du peuple de Dieu, 10. *Reine d'Anglet.* Vous qui l'avez vue si souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, 10. id. || 2° Celui, celle qui protège une chose, la soutient, la favorise. Un ministre protecteur des lettres, des sciences. Il [le prince] est le protecteur du repos public, qui est appuyé sur la religion, BOSS. *Polit.* VII, III, 10. Dieu n'a pas laissé d'être le vengeur des faux serments entre les infidèles, parce qu'encore que les serments par les faux dieux soient en abomination devant lui, il n'en est pas moins le protecteur de la bonne foi qu'on veut établir par ce moyen, 10. id. VII, II, 3. || 3° Celui, celle qui prend soin des intérêts d'une personne. Son crédit fut toujours une ressource publique; nous trouvions tous en elle une protectrice assurée, MASS. *Or. fun. Madame.* S'il [Thiriot] avait su qu'un ami eût mieux que vingt protecteurs auxquels on se donne successivement, VOLT. *Lett. Damielle*, 21 juillet 1744. Des protégés si basés des protecteurs si bêtes! oassent, *Méch.* II, 3. Et qu'en attendez-vous? — Des protecteurs, lui dis-je, et quelques moyens de fortune. — Des protecteurs! s'il si vous saviez comme tous ces gens-là protègent! MAMONTEL, *Mém.* IV. || Dans le langage de la galanterie, l'amant d'une jeune fille entretenue. C'est une femme qui a des vues sérieuses... et qui, pour préserver sa nièce du danger des passions, lui cherche un protecteur, scrias, *Judith ou la Loge d'opéra*, § 2, dans *Historiettes et procerbes*. || Protecteur du genre humain, celui qui promet banalement sa protection à tout le monde. Un jour que l'abbé de Saint-Pierre dînait chez elle [Mme de Vauray] avec M. de Fontenelle, ils raisonnaient sur sa situation et sur les moyens de m'en procurer une avantageuse; cet abbé, protecteur du genre humain, imagina... STAAE, *Mém.* I, 1, p. 173.

|| 4° Il se dit d'un titre, d'une dignité, d'une fonction. Ceux qui s'unirent avec le prince de Condé pour la défense du roi [François II], qu'ils prétendaient personnel entre les mains de ceux de Guise, donnèrent au prince le titre de protecteur et de défenseur légitime du roi et du royaume, BOSS. *Versif.* X, 34. Vous le perdîtes, il y a quelques années, ce grand protecteur et chancelier Ségurier; vous jetâtes la vue autour de vous... mais le sentiment de votre perte fut tel, que... vous osâtes penser à celui qui seul [le roi] pouvait vous la faire oublier, LA SAUT. *Disc. de l'Académie franç.* Homme équitable, savant, aimant les gens de lettres, [il Ségurier, chancelier] fut le protecteur de l'Académie française, avant que ce corps libre... fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le roi, VOLT. *Louis XIV. Chancel.* Nous avions demandé au roi notre protecteur 1200 livres par an pour augmenter ses prie, et acheter l'émulation des jeunes gens; le roi nous a refusé cette somme, D'ALAMA. *Lett. à Felleire*, 1<sup>er</sup> octobre 1670. || Lord protecteur de la couronne d'Angleterre, titre qui fut porté au commencement de la querelle des deux rois par Richard duc d'York. Le duc d'York, non vainqueur, se conduisit en triomphe à Londres, et, lui fut

sant le titre de roi, il prit pour lui-même celui de protecteur, titre déjà connu aux Anglais, VOLT. *Mœurs*, 116. || Protecteur de la république d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, titre sous lequel Olivier Cromwell gouverna l'Angleterre. Cromwell, cet usurpateur digne de régner, avait pris le nom de protecteur, VOLT. *Louis XIV*, 6. || Protecteur de la confédération du Rhin, titre sous lequel Napoléon domina une partie de l'Allemagne. || 5° Particulièrement, cardinal chargé à Rome du soin des affaires consistoriales de certains royaumes, ou des intérêts de certains ordres religieux. Ce cardinal est protecteur des affaires de France. || Par ellipse, protecteur de France, d'Espagne, des dominicains. || 6° Feuille métallique appliquée à la surface extérieure d'un navire. || 7° Adj. Qui sert de protection, de défense. Lorsque nous partîmes de Syracuse, dit-il, et que l'ennemi nous poursuivait vivement, dans cette funeste extrémité j'eus recours à Proserpine et à Cérés, divinités protectrices de la Sicile, NOLLIN, *Hist. anc. Guer.* I, 1, p. 206, dans ROUSSEAU. Vous, sire, que la main de Dieu, protectrice de cette monarchie, a comme retiré du milieu des ruines et des débris de la maison royale, MASS. *Petit car. Exemples.* Sous l'abri protecteur d'un énorme rocher, NOLLIN, *Parad. perdu*, VII. Il avait ces soins protecteurs qui sont le plus doux lien de l'homme avec la femme, STAAE, *Corinne*, VIII, 4. Oui, je reviens à toi, berceau de mon enfance, Embrasser pour jamais tes foyers protecteurs, LAMART. *Méd.* II, 18. || Terme de botanique. Feuilles protectrices, celles qui, pendant la nuit, s'abaissent de manière à former un abri aux fleurs situées au-dessous. || Terme d'économie politique. Système, régime protecteur, système par lequel on grève de droits de douane élevés les produits étrangers qui feraient concurrence aux produits nationaux. || Droits protecteurs, droits de douane qui ont pour but d'élever le prix du produit étranger, et de permettre ainsi au produit national de lui faire une concurrence victorieuse, ou tout au moins de ne pas se vendre plus cher. || 8° Qui appartient aux protecteurs. Un ton, un air protecteur. Leurs souris dédaigneux, leurs coups d'œil protecteurs, ST-LAMBERT, *Sais.* II. Quels délais protecteurs! quelle étrange indolence! c. DELAVIGNE, *les Comédiens*, II, 2.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Cassius et Brutus acheverent de perdre les reliques de la romaine liberté, de laquelle ils estoient protecteurs, MONT. II, 31.

— ETYM. Prov. et espagn. *protector*; ital. *protettore*; du lat. *protectorem*, de *protegere*, protéger.

**PROTECTION** (pro-té-kcion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Action de protéger, de préserver de mal. La demoiselle que vous connaissez, laquelle, ayant juré sa ruine, est fâchée de voir que je suis en la protection d'un des plus braves hommes du monde, VAT. *Lett.* 66. Sa mort me laissera, pour ma protection, La splendeur de son ombre et l'éclat de son nom, COAN. *Sertor.* II, 4. Et vous, prince... continuez votre protection et vos soins à tout ce qui lui fut cher, BOSS. *Anne de Gonz.* || [Cromwell] était regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance [les sectaires dits indépendants], 10. *Reine d'Anglet.* La protection éclatante que Mécène accorda aux gens de lettres... a rendu son nom immortel, NOLLIN, *Traité des Ét.* 4<sup>e</sup> part. ch. 4. || Prendre en sa protection, protéger. Il vous importe de haïr l'injustice, et de prendre ceux qu'on opprime en votre protection, VOLT. *Lett.* 9. Dieu prend en sa protection tous les gouvernements légitimes, en quelque forme qu'ils soient établis, BOSS. *Polit.* II, 1, 12. || On dit aussi: prendre sous sa protection. || Prendre la protection de quelqu'un, prendre sa défense. Quand même il aurait quelque raison de se plaindre, vous n'en auriez pas pour cela de prendre sa protection contre moi, VOLT. *Lett.* 40. Quand cela paraîtra, je ne doute point qu'il ne donne matière aux critiques; prenez un peu ma protection, COAN. *Lett. de l'abbé de Pure*, 24 août 1660. || 2° Action de prendre soin de la fortune, des intérêts, de l'avancement de quelqu'un. Mon protégé n'honora pas ma protection, il fit tout du pis qu'il put... STAAE, *Mém.* I, 1, p. 202. Je pourrais offrir ma protection en Sibérie et au Kamshatka; mais, en France, j'ai besoin de la protection de bien des gens, et même de celle du roi, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 17 juillet 1770. Sans aucun égard aux talents et aux facultés, la protection devant alors la mesure unique des distributions, RATNAL, *Hist. phil.* III, 10. || Un air, un ton de protection, l'air, le ton qu'a celui qui protège à l'égard de celui qui est protégé. Jeannot

tendant la main à Colin avec un air de protection assez noble, VOLT. *Jeannot*. || 3° Action de favoriser le maintien, l'avancement de quelque chose. Ce prince prit sous sa protection les lettres. Une protection mal entendue est une véritable guerre qu'on fait aux talents, D'ALAMA. *Ess. sur la Soc. des g. de Lett.* Œuv. I, III, p. 102, dans ROUSSEAU. || Terme d'économie politique. Système de protection, système relatif à l'admission des marchandises étrangères dans un pays, d'après lequel on impose plus ou moins les marchandises à l'entrée, pour protéger le commerce intérieur contre une concurrence qu'il ne pourrait soutenir sans cela. || 4° Il se dit des personnes qui servent de protecteur, d'appui à quelqu'un. Cet homme a de puissantes protections. || 5° Emploi de protecteur à Rome. Le roi donna la protection de France à tel cardinal.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et pour ce, chier fils en notre Seigneur, nous, par gracieux assentement, vous et vo lieu recherons en le [la] protection St-Pierre et le [la] nostre, TAILLIAR, *Recueil*, p. 301. En passant, douce dame, Par vraie entencion, Met je mon cors et m'ame En la protection, dans aut. b. II, 23.

— ETYM. Prov. *protectio*; espagn. *proteccion*; ital. *protezione*; du lat. *protectionem*, de *protegere*, protéger.

† **PROTECTIONNISME** (pro-té-kcion-ni-sm'), s. m. Terme d'économie politique. Système de protection commerciale.

† **PROTECTIONNISTE** (pro-té-kcion-ni-st'), s. m. Terme d'économie politique. Partisan du protectionnisme.

† **PROCTORAL, ALE** (pro-té-kto-ral, ra-l'), adj. Qui a rapport au protecteur, au protectorat.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ce qu'ils nommoient la tyrannie proctorale, D'AUB. *Hist.* III, 132.

**PROCTORAT** (pro-té-kto-ra; le t ne se l'ose pas), s. m. || 1° Dignité de protecteur. Après sa démission du protectorat, il [Richard Cromwell] voyagea en France, VOLT. *Louis XIV*, 6. || 2° Situation d'un gouvernement à l'égard d'un autre gouvernement moins puissant auquel il prête son appui.

— ETYM. *Protektor*.

† **PROTECTORERIE** (pro-té-kto-rie-rie), s. f. Dignité de cardinal protecteur, à la cour de Rome.

**PROTÉE** (pro-té), s. m. || 1° Terme du polythéisme. Divinité de la mer qui, lorsqu'on la saisissait endormie pour lui faire prédire l'avenir, se changeait en toute sorte de formes effrayantes; c'était le pasteur des animaux marins (Protée avec une majuscule). Tal que le vieux pasteur des troupeaux de Neptune, Protée, à qui le ciel, père de la fortune, Ne cache aucuns secrets, Sous diverse figure, arbre, flamme, fontaine, S'efforce d'échapper à la vue incertaine Des mortels indiscrets, 2. n. nous. *Ode au comte de Luc.* Ce Protée dont la fable raconte tant de merveilles n'était qu'un de leurs danseurs qui, par la rapidité de ses pas et la force de son expression, semblait à chaque instant changer de forme, CAUSAC, *Dans. anc. et mod.* I, III, 3. || 2° Fig. Homme qui joue toutes sortes de personnages (protée avec une minuscule). Vous [Alcibade] êtes un protée qui prenez indifféremment toutes les formes les plus contraires, parce que vous ne tenez à aucune, RÉN. *Dial. des morts anc.* XVII. Le ministre de plénipotentiaire est un caméléon, est un protée. LA SAUT. 2. On prétend qu'il [Mélanchthon] changea quatorze fois de sentiment sur le péché originel et sur la prédestination; on l'appelait, dit-on, le protée de l'Allemagne, VOLT. *Mé. lit. Lett.* ou prince de \*\*\*. VI. || 3° Fig. Il se dit des choses qui se présentent sous des formes diverses. Je conviens qu'il y a dans la substance une première détermination essentielle; mais c'est là un protée qui peut plaisir à se présenter à moi sous mille formes différentes, et qui me déçoit de le saisir sous aucune, COAN. *Traité des syst.* 10. || Terme d'alchimie. Protée des philosophes, le mercure, ainsi dit à cause de sa fluidité merveilleuse et de ses différentes préparations. || 4° Terme de zoologie. Genre de reptiles batraciens. || Genre d'animalcules infusoires, dit aujourd'hui genre amibe. || 5° S. f. Terme de botanique. Genre de plantes, type de la famille des protécées, et dans lequel on distingue la protée argentée, dite arbre d'argent, bois d'argent, parce que ses jeunes pousses ont des feuilles blanches et comme argentées.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La marine est plus arrestée (qu'une dame infidèle), Et du ciel les hauts mouvements; Bref, tout ce qu'on lit de Protée Ne s'égale à ses changements, DESPORTES, *Amours de versés*, VIII, l'anson.

— ETYM. Πρωτος, de πρῶτος, proprement le premier-né, le vieux de la mer; comparez Πρωτός, nom d'une nébule.

† PROTÉIN, ENNE (pro-té-in, é-n'), *adj.* Qui varie, qui change de formes, comme Protée. Variétés flottantes et protéennes.

PROTÉE ÈE (pro-té-jé, jée), *part. passé* de protéger. Un homme dont la fortune protégée du ciel ne connaît pas les disgrâces, boss. le *Tellier*. Athènes par mon père accrue et protégée, *rac. Phéd.* II, 2. || Substantivement. Comme il ne voulait que des protégés et des adulateurs, il n'attirait chez lui que des gens faits pour l'être, *MARCONTEL, Cont. mor. Connaiss.*

PROTÈGE (pro-té-jé. La syllabe *é* garde l'accent aigu partout : je protège, etc.; mais l'é se prononce ouvert, et l'on dit protéger; le *g* prend un *s* devant *a* et *o* : protégeant, protégéons), *v. a.* || 1° Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose; prêter secours et appui. Protéger hautement les vertus malheureuses, c'est le moindre devoir des âmes généreuses, *COSS. Serior.* III, 2. Elle ne se servit plus de son pouvoir que pour protéger la foi catholique, *BOSS. Reine d'Anglet.* Mais souvent sur ses vers un auteur intraitable à les protéger tous se croit intéressé, *BOSS. Art p. 1.* Le ciel protège Troie; et par trop de présages Son courroux nous défend d'en chercher les passages, *rac. Iphig.* I, 3. Et complex-vous pour rien Dieu qui combat pour nous, Dieu qui de l'orphelin protège l'innocence? *id. Ath.* I, 2. Vous dites des bons mots, et moi je fais de mauvaises contes; mais votre imagination doit avoir de l'indulgence pour la mienne, attendu que les grands doivent protéger les petits, *VOIT. Mme du Deffant,* 7 mars 1784. Le duc de Lorraine avait eu vain tenté de conserver une communication de sa petite armée avec la ville [Vienna assiégée par les Turcs]; il n'avait pu que protéger la retraite de l'empereur, *id. Ann. Emp. Léopold,* 1683. || 2° Prendre soin des intérêts, de la fortune d'une personne. Borné à la société peu nombreuse de ses amis et, par conséquent, de ses égaux, il n'essuya ni la hauteur des hommes puissants ni le triste honneur d'en être protégé, *D'ALEMB. Éloges, la Chausée.* On est protégé par ses supérieurs, on peut être défendu et soutenu par ses égaux; on est protégé par les autres, on peut se défendre et se soutenir par soi-même, *id. Synon. Œuv. t. III, p. 300,* dans *POISSONS.* Il [un acteur] est assez mauvais pour que je le protège, *C. DELAV. les Comédiens,* II, 9. || Absolument. Je ne connais ni M. de Solignac ni ses protecteurs; je fais, par ma nature, fort peu de cas et de qui protège et de qui se laisse protéger, *MIRABEAU, Collection,* t. V, p. 191. || 3° Veiller au maintien, au progrès d'une chose. On dit défendre une cause, soutenir une entreprise, protéger les sciences et les arts, *D'ALEMB. Synon. Œuv. t. III, p. 300.* || 4° Mettre à l'abri d'une incommodité, d'un danger. Ces arbres nous protégeront de leur ombre. || 5° Se protéger, *v. réfl.* Être protégé. Il faut, comme un soldat, qu'un prince ait une épée.... Que son fier palais se protège D'un camp au front étincelant, *V. RUGO, Odes,* II, 7.

— ETYM. Lat. *protegere*, de *pro*, et *legere*, couvrir (voy. *TOIT*).

† PROTÉIFORME (pro-té-i-for-m'), *adj.* Terme didactique. Qui change à chaque instant de forme.

— ETYM. *Protée*, et *forme*.

† PROTÉINIK (pro-té-i-n'), *s. f.* Substance qu'on supposait être le radical des substances organiques azotées; l'expérience n'a pas confirmé cette hypothèse.

— ETYM. Πρωτος, premier, et la finale chimique *ine*.

† PROTÉRANTHE (pro-té-ran-t') ou PROTÉRANTHÈ ÈE (pro-té-ran-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs paraissent avant les feuilles; par exemple l'arbre de Judée.

— ETYM. Πρωτερον, auparavant, et άνθος, fleur.

† PROTHÈIE (pro-té-rie), *s. f.* Emploi de prote. || Cabinet où le prote travaille.

— ETYM. *Prote*.

1. PROTESTANT, ANTE (pro-tè-stan, stan-t'). || 1° *S. m.* et *f.* Nom donné d'abord aux luthériens, puis aux calvinistes et aux anglicans. Si les protestants savaient à fond comment s'est formée leur religion, avec combien de variations et avec quelle inconstance leurs confessions de foi ont été dressées.... *BOSS. For. Préface.* Ce que les vaudois enseignaient en secret, il [Wiclef] l'enseignait en public; et, à peu de chose près, sa doctrine était celle des protestants, qui parurent plus d'un siècle après lui,

*VOIT. Maruz,* 73. Permettez-moi de vous demander s'il ne serait pas possible de remettre en vigueur et même d'étendre l'arrêt du conseil signé par Louis XIV lui-même, le 16 septembre 1685, par lequel les protestants pouvaient se marier devant un officier de justice? *VOIT. Lett. Richelieu,* 16 sept. 1773. Nos évêques viennent de demander au roi que les enfants des protestants soient déclarés bâtards, et que les vœux monastiques puissent se faire à seize ans, *D'ALEMB. Lett. au roi de Pr.* 13 déc. 1778. || 2° *Adj.* La religion protestante. Les pays protestants. Déjà un très-grand nombre de ministres protestants n'a plus d'autres croyances qu'un déisme tempéré et mitigé, qui ne diffère du pur déisme que par le respect qu'ils affectent encore de conserver pour le Christ et pour la Bible, *D'ALEMB. Éloges, Massillon,* note 10.

— ETYM. Ce nom vient de ce que la Saxe, la Hesse, le Lunembourg, Anhalt, quatorze villes impériales protestèrent, en 1529, contre un décret de la diète de Spire.

† 2. PROTESTANT (pro-tè-stan), *s. m.* Celui qui fait sa cour à une femme (terme vieillie). Le protestant de madame Clitio n'out du crédit qu'autant qu'il eut du fonds, *LA FONT. Fauscon.* Il n'est pas sans mérite, et doit être écouté; Par lui-même, ou du moins par l'ancienneté; De tous mes protestants c'est le premier.... *id. COSS. Finconnu,* III, 1. Je viens donc vous jurer que vous avez en moi Un protestant tout prêt à vous donner sa foi, *DESTOUCHES, Irrésolu,* III, 4.

— ETYM. *Protestar* : celui qui protesta de son amour.

PROTESTANTISME (pro-tè-stan-ti-sm'), *s. m.* || 1° Croyance des Églises protestantes. Abjurer le protestantisme. || 2° Ensemble des nations protestantes. Louvois, qui frémissait de devenir inutile, s'il n'entretenait, comme un feu sacré, celui de la guerre, espérait enflammer tout le protestantisme de l'Europe, *DEUCLOS, Œuv. t. V, p. 488.*

— ETYM. *Protestant* 1.

PROTESTATION (pro-tè-sta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Déclaration publique que l'on fait de sa volonté. Faire une protestation de sa fidélité aux lois. || 2° Promesse, assurance positive. Et je ne hais rien tant que les contorsions de tous ces grands faiseurs de protestations, *MOI. Nic.* I, 1. Des expressions douces, de la pitié, des protestations compatissantes, c'est là tout ce que j'obtiens, *id. STALL, Delph.* V, 6. || 3° Acte en forme par lequel on protesta contre quelque chose. Les articles furent signés lundi, mais avec protestation que, si on ne réformait un article dans le contrat, le mariage était rompu, *sev. 9 mars 1689.* Les seigneurs [les lords], qui ont été par force le prince d'Orange, ont fait leur protestation de la violence de la chambre basse, *id. 28 fév. 1689.* || Fig. La raison fait sa protestation que les choses devraient aller autrement qu'elles ne vont, *FONTEN. Dial. Fern. Cort. Montéz.* || Écrit qui contient la protestation. Déposer sa protestation. || Se dit particulièrement de l'acte par lequel les principaux partisans de la doctrine de Luther protestèrent, en 1529, contre un décret de la diète de Spire.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Ge fais bien protestacion, C'onques ne fu mentionné De parler contre homme vivant, *la Rose,* 15463. Retenue, que il apelot protestacion, et comme il poent trouver raison l'une partie contre l'autre, *BRADW. VI, 1.* || XIV<sup>e</sup> s. Le dit évesque faisoit protestacion que toute la maniere du traité et de l'accord fait entre lui et mon seigneur Hervey de Leon son neveu seroient nulz, *voisis.* I, 1, 181. || XV<sup>e</sup> s. Le tribunal Ateius se metit au devant d'eulz, et à haulte voix defendit à Crassus, qu'il n'oust à bouger de la ville, avec grandes protestacions a'il faisoit au contraire, *AMYOT, Crass.* 31.

— ETYM. Provenç. *protestacion*; espagn. *protestacion*; ital. *protestatione*; du latin *protestationem*, de *protestari*, protester.

† PROTESTATOIRE (pro-tè-sta-toire), *adj.* Qui a le caractère d'une protestation. C'est lorsque je venais d'apprendre au public, que sur ma demande d'une copie des pièces protestatoires.... *MIRABEAU, Collection,* t. I, p. 408.

PROTESTÈ, ÈE (pro-tè-sté, stée), *part. passé* de protester. Qui a été l'objet d'un protêt. Il n'y a rien de payé, monsieur Trapelin; tout est protesté, *DARCOUAT, les Agiot.* III, 3. Le prince de Conti ne fut pas seulement reçu à Dantzig; les lettres de change y furent protestées, *VOIT. Louis XIV,* 17.

PROTESTER (pro-tè-sté), *v. a.* || 1° Promettre fortement, assurer positivement, publiquement. Il est forcé d'être obscur, parce que l'étendue de la matière fut telle qu'on ne la peut toute expliquer, comme il

nous l'a déjà protesté, *PALLISS. M/m. p. les gens de Lettres,* p. 98. Quand il [Athalie] veut lui protester à [Athalie] son ignorance, *L. RACINE, Mem. sur Ath.* V, 2. Cet intérêt vrai ou simulé que les hommes protestent aux femmes, les rend plus vifs, plus ingénieux, plus attentifs, plus gais, *BOSS. Lett. à Mlle de Launay,* 21 juil. 1709. || Absolument. J'aurai beau protester, mon dire et mes raisons iront aux Petites-Maisons, *LA FONT. Fubl.* V, 4. || Se construit avec *de* et l'infinitif. Moi que vous protestez d'aimer plus que vous-même, *COSS. Sophon.* I, 4. Je proteste de ne prétendre rien à tous vos biens, pourvu que vous me laissiez celui que j'ai, *MOI. L'Ar.* V, 2. || Se construit avec *que*. De ma part je proteste en ces divines malins, Qu'au moins je ferois tous obstacles humains, *BOSS. Antig.* I, 4. Gortz se justifia, comme il put, auprès du roi de Danemark, en protestant que tout avait été fait malgré lui, *VOIT. Russie,* II, 4. || 3° Terme de commerce. Faire un protêt. Je laisserai protester cette lettre de change, *DARCOUAT, les Agiot.* II, 1. || Se dit aussi des personnes. Ce négociant a été protesté plusieurs fois. || 3° *V. n.* Déclarer solennellement. Mais comme enfin le mort était votre rival, Et que le prisonnier proteste d'innocence, *COSS. Suite du Ment.* I, 4. Je crois pouvoir protester contre tout chagrin, toute plainte, toute maligne interprétation, *LA SAUV. les Caractères.* II [Calas roué] a protesté de son innocence sous les coups de barre; il a été le parlement au jugement de Dieu, *VOIT. Lett. d'Alemb.* 29 mars 1763. || 4° Particulièrement, déclarer en même qu'on tient une chose pour illégale, qu'on ne l'accepte pas. Protester contre une résolution, contre une élection. || Terme de palais. Protester de violence, déclarer que c'est par violence que... Il devait donc aller tout aussitôt protester de violence chez un notaire, *MOI. Scopin,* I, 6. || Protester de nullité, d'incompétence, déclarer que l'on regarde une procédure comme nulle, un juge comme incompétent.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Il protesta à chacun que, se il lessolent le pont passer, il verroient les acens assés tost en Capitoil, *BRACHETUS, f. 31, recto.* || XV<sup>e</sup> s. Et en cas de refus il protestoit des manz qui en ensuyvroient.... *COSS. IV, 6.* || XVI<sup>e</sup> s. Le baptême n'est autre chose qu'une marque et enseigne par laquelle nous protestons devant les hommes nostre religion, *CALV. Instit.* 1049. Appius Clodius leur prest et protesta qu'ils ruineroient l'autorité du senat, *AMYOT, Cor.* 39. Elle protesta tout haut, de ne faire sortir de son royaume hommes ni argent pour qui que ce soit, *CARL. VIII, 39.* Il lui demanda s'il estoit son serviteur, l'autre ayant protesté; Allez, dit-il, pour moi, et revenez sans parler, *D'ACQ. Fern.* II, 46. Je proteste que, comme j'ay esté baptizé, ay vescu, ainsi que je veulx mourir, sous la foy et religion.... *Paroles de la Bédée mourant, dans MONT. Lett.* 9.

— ETYM. Provenç. et espagn. *protestar*; ital. *protestare*; du lat. *protestari*, de *pro*, en avant, et *testari*, attester (voy. *TESTES*).

PROTÈT (pro-té), *s. m.* Terme de banque et de commerce. Acte par lequel, suite d'acceptation ou de payement d'une lettre de change, d'un billet à ordre ou de tout autre effet de commerce, on déclare que celui qui devait payer sera responsable de tous frais et préjudices. Si on fait la moindre difficulté, allez trouver mon banquier, dites-lui qu'il date le protêt d'hier, et qu'il donne assignation à deux heures de relevé, *DARCOUAT, les Agiot.* II, 7. L'acte de protêt contient : la transcription littérale de la lettre de change...; la sommation de payer le montant...; il énonce la présence ou l'absence de celui qui doit payer; les motifs du refus de payer, et l'impuissance ou le refus de signer, *Code de comm. art. 174.*

— ETYM. *Protestar*.

† PROTEVANGILE (pro-té-van-ji-l'), *s. m.* || 1° Nom donné à la première promesse que Dieu a faite de la rédemption future du genre humain, et qui est renfermée dans les paroles que Dieu prononça contre le serpent après la chute d'Adam. || 2° Protevangelie de saint Jacques, évangile apocryphe mis sous le nom de saint Jacques; l'auteur y raconte les événements qui ont précédé la naissance de Jésus-Christ. || 3° Évangile que quelques critiques supposent avoir servi de source aux trois Évangiles synoptiques.

— ETYM. *Proto*..., et εὐαγγέλιον, évangile.

† PROTHALLIUM (pro-tal-li-om'), *s. m.* Terme de botanique. Voy. *PROTHALLON*.

— ETYM. *Pro*, avant, et θάλαξ, branche.

PROTHÈSE (pro-tè-sé), *s. f.* || 1° Terme de chirurgie. Partie de la thérapeutique chirurgicale qui

a pour objet de remplacer par une préparation artificielle un organe qui a été enlevé en totalité ou en partie, ou de cacher une difformité. Prothèse dentaire. || 2° Chez les Grecs, autel de prothèse, petit autel sur lequel ils préparent tout ce qui est nécessaire pour le saint sacrifice.

— ETYM. Προθεσιον; de προ, et θέσις, action de mettre (voy. γύσει); substitution, exposition.

† PROTHÉTIQUE (pro-té-ti-k'), adj. Qui a rapport à la prothèse chirurgicale. Appareils prothétiques, ceux qu'on emploie pour remplacer les parties du corps qui manquent, tels sont les jambes, pieds, bras et mâchoires artificiels.

† PROTHORAX (pro-to-ra-ks'), s. m. Terme de zoologie. Premier segment du thorax des insectes.

— ETYM. Προ, en avant, et θώραξ.

† PROTIODURE (pro-ti-o-du-r'), s. m. Terme de chimie. Le même que protiodure.

† PROTO... Mot dérivé du grec πρώτος, et qui s'emploie en composition pour signifier premier (de προ, en avant, et un suffixe de superlatif, πρώτος, d'od πρώτος; comparatif πρώτερος). || En chimie, mot qu'on place devant les noms composés binaires inorganiques (oxydes, chlorures, sulfures, iodures, etc.), pour en indiquer le rang relativement aux composés de même nature.

† PROTOBROMURE (pro-to-bro-mu-r'), s. m. Terme de chimie. Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le brome.

PROTOCANONIQUE (pro-to-ka-no-ni-k'), adj. Il se dit des livres de l'Écriture sainte, qui étaient reconnus pour canoniques, avait même qu'on eût fait des canons. On divise les livres de la Bible en protocanoniques, deutérocanoniques et apocryphes.

— ETYM. Προτο..., et κανονικός.

† PROTOCARBONÉ (pro-to-kar-bo-né), adj. m. Terme de chimie. Se dit du gaz hydrogène, quand il contient la première des proportions de carbone qu'il peut absorber.

† PROTOCARBURE (pro-to-kar-bu-r'), s. m. Terme de chimie. Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le carbone. || Protocarbure d'hydrogène, hydrogène carboné ou feu grisou.

† PROTOCARBURÉ, ÉE (pro-to-kar-bu-ré, rée), adj. Terme de chimie. Qui est à l'état de protocarbure.

† PROTOCHLORURE (pro-to-klo-ru-r'), s. m. Terme de chimie. Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le chlore.

† PROTOCHLORURÉ, ÉE (pro-to-klo-ru-ré, rée), adj. Terme de chimie. Qui est à l'état de protochlorure.

PROTOCOLE (pro-to-ko-l'), s. m. || 1° Dans le latin du moyen âge, registre collé où l'on reporte les actes publics. || Terme de droit romain. Nom que l'on donnait à la marque imprimée ou écrite sur le papier destiné à recevoir les actes publics. || 2° Formulaire pour dresser des actes publics. Le protocole des huissiers et des notaires, LESAOB, Diablotin boit. t. Albano: Nous, régent du trésor.... — Aurélie: Passons le protocole, Expliquez le projet, c. DELAV. le Princ. Auréli. iv, 1. || Terme de jurisprudence. Protocole des actes, style communément adopté pour l'intitulé et la clôture des actes et procès-verbaux. || Première partie du rapport fait en médecine légale qui contient l'indication des nom, prénom, lieu, jour et heure. || 3° Formulaire contenant la manière dont les rois, les grands princes et les chefs d'administration traitent dans leurs lettres ceux à qui ils écrivent. || Formulaire indiquant la manière d'écrire à différentes personnes suivant leur rang. || Fig. Malheur à l'homme de génie qui foule aux pieds le protocole et ses formules! DINZL. Éloge de Richardson. || 4° Terme de diplomatie. Registre où l'on inscrit les délibérations d'un congrès, d'une diète. || Procès-verbal d'une conférence diplomatique. || La résolution elle-même prise dans la conférence. Les limites de ce pays ont été fixées par le protocole de tel jour. || 5° Familièrement. Prédicament. Passons le protocole et expliquons l'affaire. Fig. || Le contre-coup de ces dernières menaces de la tribune anglaise, et, pour ainsi dire, ce protocole de la guerre déjà commencée (en 1815) ne retentit en France qu'avec la nouvelle des déastres militaires, VILLERMAIN, Souvenirs contemp. les Cent-Jours, ch. 2.

— REM. Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'est prononcé et écrit protocole, et s'est dit pour celui qui suggère, qui souffle: Ses protocoles étaient à ses pieds, qui lui fournissaient des vers à mesure qu'il en demandait, MALIN. Épître de Séndique, XVIII.

Le sens se trouve dans le XVI<sup>e</sup> siècle; c'est le protocole, formule, pris figurément.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Tous notaires et tabellions feront bons et suffisans registres et protocoles, du CANON, protocollum. Si vous voulez suivre l'escolle De ceux qui vivent franchement, Lisez en cestuy protocolle, VILLON, Rep. de Montf. || XVI<sup>e</sup> s. Il me faudroit un protocole, comme Darius, pour n'oublier l'offense qu'il avoit reçue des Athéniens, faisoit qu'un page.... MONT. 1, 35. Il estoit defendu à ceux qui briguoient quelques estats de la chose publique, qu'ilz n'eussent es assemblées aucuns protocoles pour leur souffler aux oreilles les noms des particuliers citoyens, AMYOT, C. d'Utig. 14.

— ETYM. Provenç. protholle; espagn. protocolo; ital. protocollo; du bas-lat. protocollum, qui vient de πρωτόκολλον, le premier collé, la première feuille du livre, de πρώτος, premier, et κόλλα, colle. Protocollum est latin aussi; du Cange le cite de la 4<sup>e</sup> nouvelle de Justinien, où il signifie la marque authentique mise au papier sur lequel les actes publics devaient être écrits.

† PROTOCTISTES (pro-to-kti-st'), s. m. pl. Hérétiques origénistes qui soutenaient que les âmes avaient été créées avant les corps.

— ETYM. Ηρωτόκτιστος, de πρώτος, premier, et κτίσις, créer.

† PROTOCYANURE (pro-to-si-a-nu-r'), s. m. Terme de chimie. Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le cyanogène.

† PROTO-DORIQUE (pro-to-do-ri-k'), adj. Ordre proto-dorique, voy. ORDRE, n° 22.

† PROTOFLEURURE (pro-to-flu-o-ru-r'), s. m. Terme de chimie. Premier degré de combinaison d'un corps simple avec le fluor.

† PROTOGALA (pro-to-ga-la), s. m. Terme de physiologie. Synonyme de colostrum.

— ETYM. Προτο..., et γάλα, lait.

† PROTOGÈNES (pro-to-jé-n'), s. m. pl. Classe du règne animal, comprenant les infusoires et les polypes mous.

— ETYM. Προτο..., et γενής, engendré.

† PROTOGYNE (pro-to-ji-n'), s. m. Roche granitiforme qui forme le sommet du Mont-Blanc, et qui se compose de quartz, feldspath et talc; décrite d'abord par Saussure sous le nom de granitelle.

† PROTOHYDRIODURE (pro-to-i-dri-o-du-r'), s. m. Terme de chimie. Premier degré de combinaison de l'iode d'hydrogène avec un corps simple.

† PROTOIODURE (pro-to-i-o-du-r'), s. m. Premier degré de combinaison d'un corps simple avec l'iode.

† PROTOMARTYR (pro-to-mar-tir), s. m. Nom qu'on donne à saint Étienne, regardé comme le plus ancien des martyrs.

— ETYM. Πρωτομάρτυρ, de πρώτος, premier, et μάρτυρ, témoin, martyr.

† PROTO-MÉDECIN (pro-to-mé-de-sin), s. m. Premier médecin d'un roi, d'un prince, d'une ville. La retraite du proto-médecin Grossi à Chambéri, après la mort du roi Victor, J. J. ROUSS. Confess. v.

— ETYM. Προτο..., et μέδικος.

† PROTO-MÉDICAT (pro-to-mé-di-ka), s. m. Charge de premier médecin.

† PROTONÉMA (pro-to-né-ma), s. m. Terme de botanique. Nom donné à l'organe filamenteux qui, chez les mousses, sort de la spore.

— ETYM. Προτο..., et νήμα, fil.

PROTONOTAIRE (pro-to-no-té-r'), s. m. || 1° Officiers de la cour de Rome qui expédient, dans les grandes causes, les actes que les simples notaires apostoliques expédient dans les petites; ils sont au nombre de douze, portent le violet et le rochet, et on les compte au rang des prélats. || 2° Dans l'Église de France, titre sans fonctions que l'on obtenait par un rescrit du pape. || 3° Dans l'Église grecque, titre d'un des grands officiers du patriarche, qui lui sert comme de secrétaire. || 4° Il s'est dit, sous les Carlovingiens, pour grand chancelier; sens auquel fait une vague allusion l'épigramme suivante: Ci-gît le fameux Chamillard, De son roi le protonotaire: Il fut un héros au billard, Un sèro dans le ministère, ÉPIGR. sur Chamillard.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. En l'année 1460 passerent la mer d'Angleterre pour venir en France par devant le roy.... un prothénotaire et autres ambassadeurs anglois, J. DE TROYES, Chron. 1460.

— ETYM. Protonotarius; de proto..., et notarius, notaire.

† PROTONOTARIAT (pro-to-no-ta-ri-a), s. m. Charge de protonotaire.

† PROTOPASCHITES (pro-to-pa-ski-t'), s. m. pl. Nom donné à ceux qui célébraient la pâque avec

les Juifs, et qui usaient, comme eux, de pain sans levain, ainsi dits parce qu'ils faisoient cette fête le quatorzième jour de la lune de mars, par conséquent avant les orthodoxes.

— ETYM. Προτο..., et πάσχα, pâque.

† PROTOPATHIE (pro-to-pa-tie), s. f. Terme de médecine. Maladie première, celle qui n'est ni précédée ni produite par une autre.

— ETYM. Προτο..., et πάθος, maladie.

† PROTOPATHIQUE (pro-to-pa-ti-k'), adj. Qui a rapport à une protopathie. || Lésion protopathique, celle qui est productrice de toutes les lésions consécutives.

† PROTOPHOSPHURE (pro-to-lo-sfu-r'), s. m. Terme de chimie. Premier degré de combinaison du phosphore avec un corps simple.

— ETYM. Προτο..., et phosphure.

† PROTOPHYLLE (pro-to-phi-l'), s. f. Terme de botanique. Feuilles séminales; elles sont formées par les cotylédons épigés.

— ETYM. Προτο..., et φύλλον, feuille.

† PROTOPYHTE (pro-to-phi-t'), s. m. Terme de botanique. Les végétaux unicellulaires, en général.

— ETYM. Προτο..., et φυτόν, végétal.

† PROTOPYHTE (pro-to-phi-t'), s. m. Mot créé par M. Ch. Fermond pour exprimer le centre de développement primitif de la vie végétale.

— ETYM. Προτο..., φυτόν, plante, et γενής, engendré.

† PROTOPLASMA (pro-to-pla-sma), s. m. Synonyme de plasma, employé surtout pour désigner le liquide contenu dans la cavité des cellules végétales, ou dans les cellules embryonnaires lorsque l'embryon n'a pas encore de sang.

— ETYM. Προτο..., et πλάσμα, formation.

† PROTOPLASMIQUE (pro-to-pla-smi-k'), adj. Terme de botanique. Utricule protoplasmique, utricule primordial.

† PROTOPLASTE (pro-to-pla-st'), adj. Terme didactique. Qui a été formé d'abord. || S. m. Se dit quelquefois du premier homme.

— ETYM. Πρωτοπλαστός, de πρώτος, premier, et πλαστός, formé.

† PROTOPOPE (pro-to-po-p'), s. m. Nom du curé dans l'Église grecque. Le morceau mythologique que nous allons citer a été traduit du kalmouk en russe par le protopepe ou curé de Stavropol, ZÉVESQUE, Inst. Mém. scienc. mor. et pol. t. II, p. 11.

— ETYM. Προτο..., et pope.

† PROTOSEL (pro-to-sèl), s. m. Terme de chimie. Sel d'un protoxyde.

— ETYM. Προτο..., et sel.

† PROTOSELÉNIURE (pro-to-sé-lé-ni-a-r'), s. m. Terme de chimie. Premier degré de combinaison du sélénium avec un corps simple.

† PROTOSULFURE (pro-to-sul-fu-r'), s. m. Terme de chimie. Premier degré de combinaison du soufre avec un corps simple.

PROTOSYNCELLE (pro-to-sin-sè-l'), s. m. Nom des vicaires près du patriarche et des évêques de l'Église grecque.

— ETYM. Προτο..., et syncelle (voy. STANCELLE).

† PROTOTHÉBONE (pro-to-trè-n'), s. m. Nom donné jadis, dans l'Église grecque, au premier évêque d'une province ecclésiastique, ou à celui qui tenait la première place soit après le patriarche, soit après le métropolitain.

— ETYM. Πρωτοθέρονος; de πρώτος, premier, et θρόνος, trône.

PROTOTYPE (pro-to-ti-p'), s. m. || 1° Premier type, modèle. Elle [l'Église catholique] défend expressément de croire aucune divinité ou vertu dans les images.... et veut que tout l'honneur se rapporte aux prototypes qu'elles représentent, BOSS. Projet de réunion, Culte des saints. Il y a dans la nature un prototype général dans chaque espèce, sur lequel chaque individu est modelé, SURY. Quadrap. t. I, p. 79. Nous regardons la plante qui produit le blé comme le prototype des céréales, ABRAN. DE AR-R. Harm. liv. 1, Tobl. genév. || Fig. Les scribes et les pharisiens qui n'ont jamais été que des prototypes de ceux-ci [les jésuites], MONTMAYN, Lett. t. II, p. 100. || 2° Fig. et par plaisanterie. Cet homme est un prototype de sagesse. [Gens] qui, sans savoir, sans règles, sans principes, du bel esprit se font les prototypes, J. A. ROSSA. Épître. II, 2. Dom Grillandus, le prototype de l'inquisition, VOIT. Jenni, 2. || 3° Outil de fondeur qui sert à régler la force de corps d'un caractère.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. [Le roi d'Angleterre parlant d'Henri IV à M. de Rosy lui dit]... prototype de

le prendre pour modèle et prototype, car il usa de ce mot. *SULLY, Mém. L VI, p. 282.*

— **ETYM.** Πρωτότυπος, de πρῶτος, premier, et τύπος, type.

† **PROTOTYPE** (pro-to-ti-pli-k'), *adj.* Qui appartient à un prototype.

**PROTOXYDE** (pro-to-ksi-d'), *s. m.* Terme de chimie. L'oxyde le moins oxygéné, ou le premier degré d'oxydation d'un corps simple. Quand on veut exprimer les proportions de l'oxygène uni au corps simple, on dit oxyde, sesquioxyle, bioxyde, trioxyde.

— **ETYM.** Proto..., et oxyde.

† **PROTOXYDE, ÊRE** (pro-to-ksi-dé, dée), *adj.* Terme de chimie. Qui est converti à l'état de protoxyde.

† **PROTOZOAIRE** (pro-to-zo-ô-r'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit des animaux dont la conformation est la plus simple.

— **ETYM.** Proto..., et ζῷον, animalcule.

† **PROTOZYDE** (pro-to-zo-i-d'), *s. m.* Nom donné aux spermatozoïdes par quelques-uns des auteurs qui les considéraient comme des cellules simples.

— **ETYM.** Proto..., ζῷον, animal, et ζύω, forme.

† **PROTRACTION** (pro-tra-k-tion), *s. f.* Terme didactique. Tracé en avant, action de tirer en avant. La protraction de la langue. Un mouvement de protraction.

— **ETYM.** Lat. *protractionem*, de *pro*, en avant, et *trahere*, tirer.

† **PROTRUSION** (pro-tru-zion), *s. f.* Terme didactique. État d'un organe qui est poussé en avant d'une manière anormale. La protrusion du globe de l'œil par une tumeur développée au fond de l'orbite.

— **ETYM.** Lat. *protrudere*, pousser en avant, de *pro*, en avant, et *trudere*, pousser.

**PROTUBÉRANCE** (pro-tu-bé-ran-s'), *s. f.* 1° Éminence, saillie. La protubérance des équinoles, qui vient, sans difficulté, de la protubérance de la terre à l'équateur, *VOULT. Lett. ou pr. roy. de Pr. août 1735.* Cette protubérance de la terre à l'équateur est comme une ceinture dont elle est enveloppée, *BAILLY, Hist. astr. mod. t. II, p. 519.* Pour l'incrédule, les montagnes sont des protubérances de pierres, *CHATELAIN, Génie, III, IV, 5.* || Terme d'anatomie. Les protubérances du crâne, saillies que l'on observe à la surface des os du crâne. Protubérances occipitales interne et externe. || Dans le système de la phrénologie, protubérances du crâne qui indiquent des développements du cerveau, et qui sont en rapport avec des facultés spéciales. C'est le crâne qui [dans le système des phrénologues] nous fait courageux, aimables, bons, moraux, incorruptibles; si la vertu descendait sur la terre, elle prendrait son siège dans les protubérances, *NETAUB, Jérôme Paturol, t. II, 11.* || Protubérance cérébrale, le pont de Varole. || 2° Terme d'astronomie. Protubérance solaire, vaste élévation gazeuse et enflammée qui apparaît en certains points du globe du soleil. J'ai pu m'assurer par moi-même de la réalité de la découverte de MM. Janssen et Lockyer sur les raies lumineuses des protubérances solaires en plein soleil, ce matin, *Lett. du P. Secchi, Monit. universel, 27 nov. 1868, p. 1631, 2<sup>e</sup> col.*

— **ETYM.** Protuberant.

† **PROTUBÉRANT, ANTE** (pro-tu-bé-ran, ran-t'), *adj.* Qui fait saillie. Il a le front protubérant. L'œil [du chabrier] est protubérant, *SURV. Ois. t. XIV, p. 135.*

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Ils ont les épaules protubérantes en forme d'ailes, *PARR, XII, 10.*

— **ETYM.** Lat. *protuberare*, de *pro*, en avant, et *tuber*, bosse, grosseur (voy. TUBERCULE).

† **PROTUBÉRANTIEL, ELLE** (pro-tu-bé-ran-si-èl, si-èl), *adj.* Qui a le caractère de protubérance. || Particulièrement, qui a rapport aux protubérances solaires. À 9 heures 50 minutes, l'exploration du soleil indiquait un amas de matière protubérantielle dans la partie inférieure du disque, *Rapport de Janssen sur l'éclipse de soleil du 18 août, Monit. universel, 2 déc. 1868, p. 1630, 5<sup>e</sup> col.* || Raies protubérantielles, raies qui donnent par le spectroscope les protubérances solaires. Pendant l'obscurité totale, je fus extrêmement frappé du vif éclat des raies protubérantielles, *Id. ib. 6<sup>e</sup> col.*

**PROTUTEUR** (pro-tu-teur), *s. m.* Celui qui, sans avoir été nommé tuteur, est néanmoins fondé à gérer les affaires d'un mineur. Celui qui épouse une tutrice devient protuteur. || Celui qui est nommé pour gérer les affaires d'un mineur domicilié en France et ayant des biens dans les colonies. Quand le mineur, domicilié en France, possèdera

des biens dans les colonies, ou réciproquement, l'administration spéciale de ses biens sera donnée à un protuteur; en ce cas, le tuteur et le protuteur seront indépendants, *Code Nap. art. 417.*

— **ETYM.** Lat. *protutorum*, de *pro*, pour, et *tutor*, tuteur.

† **PROTYPOGRAPHIQUE** (pro-ti-po-gra-fi-k'), *adj.* Se dit des livres avant l'intention de l'imprimerie. Bibliothèque protypographique.

— **ETYM.** *Pro*, avant, et *typographique*.

**PROU** (prou), *adv.* Terme familier. Assez, beaucoup. Les petits lotérés du Mazarin, qui veut gagner peu ou prou, ou PATIN, *Nour. Lett. t. I, p. 300*, dans *POISSONS*. Prou est un vieux mot français pour dire assez, dont plusieurs usent encore en parlant; mais il ne vaut rien à écrire, *VAOULT. Nour. Rem. p. 467*, dans *POISSONS*. Prou de pardons il avait rapporté [de Rome], De vertus peu; chose assez ordinaire, *LA FONT. Coc. J'ai prou de ma frayeur en cette conjoncture, MOL. Fêt. II, 5.* Il faut nécessairement que j'en reçoive [de votre écriture] peu ou prou, comme on dit, *stev. d. Mme de Grignan, 29 nov. 1684.* || Ni peu ni prou, ni peu ni beaucoup, en aucune façon. L'un jura foi de roi, l'autre foi de hibou, Qu'ils ne se gèberaient leurs petits peu ni prou, *LA FONT. Fobl. V, 18.* || Substantivement. Bon prou, locution vieillie qui signifie bon profit. Buvet: bon prou vous fasse, *LA FONT. Pays.*

— **HIST.** XI<sup>e</sup> s. Qui tant ne sait, ne l'a prod entendu, *Ch. de Rol. CIII.* || XII<sup>e</sup> s. Respondi Berzelai: Sire, sire, vielz hums si de quatre vintz ans; ne me aperceff prou [je ne m'aperçois pas beaucoup] que est duiz e que amer, *Rois, p. 195.* Molt est perilleux et grevaus. Li uns et li autres passages... Je ne sai prou lequel je praigne, *la Charrette, 690.* || XVI<sup>e</sup> s. Prou de gens ont pensé que... *MONT. I, 55.* Les princes me donnent prou s'ils ne m'ostent rien, *Id. III, 9.* Une grande eau va en canal peu ou prou pendant; une petite ne peut découler que par chemin étant raisonnable pente, *O. DE SARRAS, 755.* Qui a suffisance, il a prou de bien, *LE ROUX DE LINCY, Proc. t. II, p. 290.* Et y a prou de sujet pour exécuter les beaux esprits, *EST. PASO. Lettres, XVI, 2.*

— **ETYM.** Provenç. *pro*, *prou*; catal. *prou*; anc. ital. *pro*. Diez le tire du latin *probe*, bien. À côté de l'adverbe *prous*, l'ancienne langue a un substantif *prod*, *preut*, *preu*, qui signifie avantage, profit, et que Diez tire du latin *pro*, pour (avec une influence de *prodesse*, suivant Burguy, *Gramm. II, 320*), de même que le latin *contra* a donné *contro* à l'italien dans le sens de désavantage.

**PROUE** (proue), *s. f.* L'avant d'un vaisseau. Chez les Romains, la couronne rostrale qu'on donnait aux généraux vainqueurs dans une bataille navale, était ornée de proues de navires armées du rostre ou éperon. La proue était ornée pour l'ordinaire (chez les anciens) de peintures et de différentes images de dieux, d'hommes ou d'animaux, *ROLLET, Hist. anc. Evr. t. IV, p. 569*, dans *POISSONS*. Beau roulet calme de l'air à peine sous la proue La mer roule le bruit d'un paisible ruisseau, *P. LEBRUN, Voy. de Grèce, III, A.*

— **HIST.** XV<sup>e</sup> s. Prou qui fend les ondes, *S. DESCN. dans le Dict. de BOCHER.*

— **ETYM.** Prov. espagn. et port. *proa*; ital. *prua*; du lat. *prora*, qui vient du grec πρῶρα. L'r, dont la suppression est rare, aura disparu par euphonie. D'un autre côté l'italien dit aussi *proda*, qui paraît se rattacher à l'ancien haut-allemand *pruf*, proue.

**PROUESSE** (prou-è-s'), *s. f.* 1° Action de prou, vaillance. Le lion, terreur des forêts, Chargé d'ans et pleurant son antique proouesse, *LA FONT. Fobl. III, 14.* Et déjà dans le port Tout retentit de nos proouesses, *MOL. Amph. I, 1.* Dans une nation guerrière où la force, le courage et la proouesse sont en honneur, *MONTESS. Esp. XVIII, 17.* Ces pleurs vont enfanter d'incroyables proouesses, *C. DELAT. la Fille du Cid, II, 8.* || 2° Familièrement, il se dit de choses comparées à des proouesses. Le comédien Destin fit des proouesses à coups de poing, dont on parle encore dans la ville du Mans, *SCARA. Rom. com. I, 3.* Ces dragons de vertu, ces honnêtes diaboliques, se retranchant toujours sur leurs sages proouesses, *MOL. Ec. des F. IV, 8.* Mais bientôt, rappelant son antique proouesse, [il se prit] à tirer du manteau sa dextre vengeresse, *BOUL. Lutr. V.* || Conter ses proouesses, raconter ce qu'on a fait de vaillant soit à la guerre, soit ailleurs. Ce mot est vieux, et d'entre plus dans le beau style qu'en raillerie, comme, par exemple, si je dis: sa vanité est insupportable, il ne cesse de parler de ses proouesses, *VAOULT.*

*Rem. L II, p. 680.* Il était occupé à conter ses proouesses à quelques dames qui s'étaient approchées des comédiennes, *SCARA. Rom. com. I, 21.* || Ironiquement. Voilà une belle proouesse, se dit de quelque action blâmable ou ridicule. Nous avons fait, Lisette, une belle proouesse, *VINAM. Rendez-vous, sc. 16.* || 3° Certains actes de débauches. Leurs proouesses sont d'avoir bu d'amant, *LA P. M. MARS, Myst. du roy. de Dieu, p. 158*, dans *POISSONS*. Le duc de Laurup fit le lendemain [de ses noces] trophée de ses proouesses, *ST-AM. 28, 71.*

— **SYN.** *PROUESSE, EXPLOIT.* Le proouesse n'est proprement que l'action d'un chevalier, d'un paladin; l'exploit est d'un grand capitaine, d'un général. On dit les proouesses d'Amadis; les exploits d'Alexandre.

— **HIST.** XI<sup>e</sup> s. Qui de son cors fist tantz proouesses, *Ch. de Rol. CXX.* || XII<sup>e</sup> s. [Il] Ne fad pas de la proouesse as tres premiers [el-donnus nommés], *Rois, p. 214.* || XIII<sup>e</sup> s. Tout ainsi com la nois [noige] remest [se fond] Quant il rais du soleil fatalist. Tout ainsi remest et mistint El cuer de l'home la proouesse, Si tost qu'avarient l'esteebe, *Hist. lit. de la Fr. L. XXIII, p. 270.* Et quant aucuns à honor monte Par son sens ou par sa proouesse, C'est la chose qui plus la blece [l'envie], *La Rose, 219.* Après, le garde de retraire Chose des gens qui face à faire: N'est pas proouesse de meslire, *Id. 2009.* || XIV<sup>e</sup> s. Celle vertu que l'en seult en francoys appeller proouesse, *OSTEUS, Eth. 70.* || XV<sup>e</sup> s. Et me samblot, à voir enquerre [à chercher le fait], Grant proouesse à leur grace acquerre, *VOISS. Espin. amour.* || XVI<sup>e</sup> s. La singulière proouesse des habitants à se bien defendre, *MONT. I, 27.*

— **ETYM.** *Proeus*; prov. *proessa*; cat. *proessa*; espagn. *proessa*; ital. *prodesa*.

† **PROESTITE** (prou-è-ti-t'), *s. f.* L'arsénio-sulfure d'argent, qui a été étudié par Pronst.

† **PROUVARLEK** (prou-va-bl'), *adj.* Qui peut être prouvé.

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. N'est-ce donc chose bien prouvable, Que sa roe [de fortune] n'est pas tenable? *la Rose, 6647.* || XIV<sup>e</sup> s. Les disciples Pitagoras, ce semble, disoient de ce bien souverain chose mieulz prouvable et plus entendible, *OSTEUS, Eth. VI (11).*

**PROUVÉ, ÊRE** (prou-vé, vé), *part. passé* de prouver. Il est bien mieux prouvé que tout homme est né avec le droit naturel de choisir une patrie, qu'il n'est prouvé qu'un prince a le droit d'assassiner ses sujets, *VOULT. Ann. Emp. Charles-Quint, 1641.*

**PROUVER** (prou-vé), *v. a.* 1° Établir la vérité d'une chose par des raisonnements convaincants, par des témoignages incontestables ou par des pièces justificatives. Voyons donc comment vous prouvez ce que vous dites, et vous terrer ensuite comment je prouve ce que je dis, *PASC. Proc. III.* Les exemples qu'on prend pour prouver d'autres choses, si on voulait prouver les exemples, on prendrait les autres choses pour en être les exemples; car, comme on croit tous jours que la difficulté est à ce qu'on veut prouver, on trouve les exemples plus clairs et aidant à le montrer, *Id. Pens. VII, 3, éd. HAVET.* Je n'entreprendrai pas ici de prouver par des raisons naturelles ou l'existence de Dieu, ou la Trinité, ou l'immortalité de l'âme... *Id. ib. 1, 5.* Qu'ils viennent donc sur moi prouver leur zèle impie, *RAE. Iphig. V, 8.* La colonne rostrale, érigée dans Rome par les contemporains de Duilius, est sans doute une preuve de la victoire navale de Duilius; mais la statue de l'augure Navius, qui coopait un caillou avec un rasoir, prouvait-elle que Navius avait opéré ce prodige? *VOULT. Dict. phil. Histoire.* Sauttern n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance; mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer, *Id. s. NOTES. Conf. XI.* || Être prouvé ceel ou cela, se dit d'une personne que l'on prouve être ceel ou cela. Le cardinal de Bouillon fut prouvé l'inventeur et celui qui avait mis de Bar en besogne de cette fabrication [d'un cartulaire], *ST-AM. 304, 198.* || Abolument. Nous avons une impuissance de prouver invincible à tout le dogmatisme; nous avons une idée de la vérité invincible à tout le pyrrhonisme, *PASC. Pens. VIII, 9.* || 2° Par extension, montrer, rassembler, donner lieu de connaître, avec un nom de chose pour sujet. Cette action prouve beaucoup de bonté. || 3° Se prouver, *v. réfl.* Être prouvé. Tout ce qu'on dit des anciens, soit bon, soit mauvais, est sujet à être bien répété; et ce qu'ils n'ont pu eux-mêmes prouver sur des raisons suffisantes, se prouve à présent par leur autorité seule, *FOURCQ. Oracles, I, Prémabule.* || Proverbe. Qui prouve trop ne prouve rien, c'est-à-dire souvent à force de vouloir persuader une

choue, ou la rend moins croyable. Ces deux person- nages n'ont pas réussi ; qui prouve trop ne prouve rien, dit je ne sais qui, *Ét. 117*. N'y ayant rien de plus assuré que cette règle de dialectique ; qui prouve trop ne prouve rien, *BOSSU, 1<sup>er</sup> avert.* 37.

— *HIST.* 2<sup>o</sup> s. Se il ne pot prouver sor saintz que moult [mieux] ne sot [il ne sut] juger.... *Lois de Guil.* 18. || 2<sup>o</sup> s. Sur les chevaus provez [éprouvés] et assiez, *Ronc.* p. 47. Sire compeling, c'est veritez provez, *ib.* p. 90. E li salns comença mot à mot à proser, U li relo par ces leis voleit tendre e aler, *Th. le mari.* 67 || 2<sup>o</sup> s. Se bien ne vous prouvez [et vous ne vous comportes bien], de la dolor [je] mourral, *Berte,* vii. Et jo suis prest que je le te prouve de mon cors contre le tien, *Ass. de Jér.* 119. Il sanleroit qu'il en fust subornés, et il meisme se prouveroit à parjures, *NEAUM.* xl, 38. Por ces raisons prouverent il sage, que la lune emprunt du soleil la lumiere resplandissant qui vient jusqu'à nos, *NAU. LATINI, Trésor,* p. 139. || 17<sup>e</sup> s. Ils nient la vraie pieté pouvoir consister, si toutes ces choses ne sont crues, combien qu'ils n'en preuvent rien par la parole de Dieu, *CALV. Instit. Dédic.* Qui mieuz abreuve [ses témoins], mieuz prouve, *LOT- SEL,* 770.

— *ÉTYM.* Berry, *preucer*; bourg. *prónai*; picard, *prover*; prov. *proar*; espagn. *probar*; port. *provar*; ital. *probare*; du lat. *probare*, qui a même radical que *probus* (voy. *ROSSU*). Au 17<sup>e</sup> siècle, *proaver* et *preucer* étaient tous deux en usage (*MANO. SNEYK, Observe.* p. 77).

**PROVIDITEUR** (pro-vé-di-teur), s. m. Nom de certains officiers publics dans l'ancienne république de Venise, qui avaient quelque commandement, ou qui étaient chargés d'une inspection particulière.

— *HIST.* 15<sup>e</sup> s. Il escriroit aux deux providiteurs venitiens... qui sont offices deputez pour conseiller leurs capitaines, *COMM.* viii, 9. || 16<sup>e</sup> s. Or avoit ledit roy Loys, par accord fait avec les Venitiens, renvoyé messire Grity leur providadour pris à Bresse, *M. DU BELL.* 44.

— *ÉTYM.* Ital. *provveditore*, de *procedere* (voy. *NOUVEAU*). L'ancienne langue avait un mot de formation analogue : *proceuer*.

**PROVENANCE** (pro-ve-nan-s'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de commerce et de douane. Tout ce qui provenait d'un pays, est transporté de ce pays dans un autre. Les provenances du midi. Des marchandises de provenance étrangère. || 2<sup>o</sup> s'emploie surtout au pluriel. || 2<sup>e</sup> Fig. Source, origine. Un mot dont on ignore la provenance.

— *ÉTYM.* Provenant.

**PROVENANT, ANTE** (pro-ve-nan, nan-t'), adj. Qui provient. Les biens provenant de la succession.

† **PROVENÇAL, ALE** (pro-van-sal, sa-l'), adj. Langue provençale, ou, substantivement, le provençal, synonyme de langue d'oc; aujourd'hui, parler populaire de la Provence, qui est un dérivé de l'ancien provençal. || Terme de cuisine. À la provençale, se dit d'une espèce de sauce piquante. || S. f. Nom spécifique d'une couleur.

— *ÉTYM.* Provençe, du lat. *provincia*, province, nom que cette contrée portait sous la domination des Romains.

† **PROVENÇALISER** (pro-van-si-a-li-sé), v. n. Avoir l'accent provençal, en parlant. Les dames de Forbia [Provençales] qui parlaient toutes à la fois, et provençalisaient avec un air d'assurance et de sécurité merveilleuse *BOCCACCIAU, Souv. de Mme de Créqui,* t. II, p. 104.

**PROVENÇE** (pro-van-d'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme familier. Provision de vivres. Il avoit vu sortir gibier de toute sorte... Régiments de diadons, enfin bonne provençe, *LA FONT.* *Fabl.* iv, 16. Ils [les Talleyrand] avaient en guise de maître d'hôtel une sorte de maître Jacques qui s'en allait tous les jours chercher leur provençe à la desertte des tables royales, *BOCCACCIAU, Souv. de la marquise de Créqui,* t. I, ch. viii. || 2<sup>o</sup> Terme d'économie rurale. Mélange de divers aliments très-nutritifs, propre à engraisser les bestiaux.

— *HIST.* 12<sup>e</sup> s. À tuz ces chevals troveront surre [paille] e provençe, à ke fust il reis, *ROIS,* p. 316. Cil mo dona, et liuz il rende, X Barres une provençe, *WACE,* dans le *SANCT. PRÉBENDA.* || 13<sup>e</sup> s. Qui argent porte à Rome, audez toi provençe a; On ne les donne mie si com Diez comenda, *BOUCA,* 334. || 14<sup>e</sup> s. Ainsi furent long temps en la cité de pris, sans venir de loens ne sans estre amailliz; Et ainsi leur provençe spot moult toudis, *GUERD.* 1341, *re- versé.* || 15<sup>e</sup> s. Pour distribuer la provençe aux pi-

geons à leurs meilleures heures, ce sera le matin et le soir, o. de *SENARS,* 398.

— *ÉTYM.* Picard, *preuvenne*, quantité de grain nécessaire à un cheval. Les exemples de Wace et de Ruteboef prouvent que *prorende* et *prébende* sont le même mot (voy. *PRÉBENDE*).

**PROVENIR** (pro-ve-nir), v. n. Il se conjugue comme venir. Venir de, naitre de. Les enfants qui proviendront de ce mariage. Il n'est chose aucune Qui, provenant de moi, me puisse être importune, *MAHET, Solim.* II, 2. D'où provient ce tumulte? *Id.* *Sophon.* II, 4. Les terres des pays vaincus, ou le prix qui proviendrait de leur vente, *BOSSU, Hist.* III, 7. D'où provient sur ton front cette pâleur mortelle? *DEUCIS, Oscar,* I, 3. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *Être*.

— *HIST.* 15<sup>e</sup> s. Indie soule pourte le noir obens; en Sabte provient le bon encens, *RAB. Pant.* IV, 64. L'argent provenu des amendes, *AUTOR, Thém.* 66. Qu'il en provenoit [de l'amour] des fruicts très utiles au privé et au public, *MONT.* I, 311.

— *ÉTYM.* Lat. *provenire*, de *pro*, et *venire*, venir.

**PROVENU, UE** (pro-ve-nu, nue), part. passé de provenir. Les enfants proveus de ce mariage. Une maladie proveue de fatigues excessives.

**PROVERBE** (pro-vèr-b'), s. m. || 1<sup>o</sup> Sentence, maxime exprimée en peu de mots, et devenue commune et vulgaire. Il y a un proverbe garant de tous les autres qui dit que les proverbes ne mentent point, *GAZARR, Rech. des rech.* p. 633, dans *LACURNE*. Ne t'attends qu'à toi seul; c'est un commun proverbe, *LA FONT.* *Fabl.* iv, 23. De proverbes traînés dans les ruisseaux des halles, *mot.* *Femmes sat.* II, 7. [Des vers] Par le prompt effet d'un sel réjouissant Devenir quel'fois proverbes en naissant, *BOIL. Ép. X.* Le peuple dit que Paris n'a pas été bâti en un jour; le peuple a souvent raison dans ses proverbes, *volt.* *Dict. phil. Credo.* Ah! voilà notre imbécile avec ses vieux proverbes! hé bien! péchant, *qui dit la sagesse des nations?... BEAUMARCH. Mar. de Fig.* I, 11. Ils [les Baniens] répondaient, en secouant la tête, par un de leurs proverbes qui signifie que, si l'on approche le beurre trop près du feu, il est bien difficile de l'empêcher de fondre, *RATNAT, Hist. phil.* IV, 8. On cite d'autres traits de barbarie non moins exécrables, et qui ont donné lieu à ce proverbe : À Sarrat, la liberté est sans bornes, ainsi que l'esclavage, *BARTHEL. Anoch.* ch. 42. || Fig. Il faut se délier de ces axiomes absolus, de ces proverbes de physique que tant de gens ont mal à propos employés comme principes, *BOUILL. Hist. anim.* II. Comme le peuple a des proverbes, ces prétendus principes sont les proverbes des philosophes, ils ne sont que cela, *CONDIL. Traité des syst.* ch. 13. || Faire des proverbes, donner lieu à des proverbes. Le plus grand honneur qui puisse arriver à une comédie, c'est de faire des proverbes, *FONTEN. Hist. théâtre franç.* *Œuv.* t. III, p. 48, dans *BOUCA.* || Faire proverbe, se dit d'un vers, d'une phrase d'un ouvrage qui devient proverbe. Plusieurs de ses bons mots [de Pascal] ont même fait proverbe dans la langue; et les Lettres provinciales seront éternellement regardées comme un modèle de goût et de style, *D'ALEMB. Éloges, Bossuet, Note* 14. || Fig. Passer en proverbe, faire proverbe, se dit de quelque chose que l'on cite communément comme un modèle, comme un type. Leur amitié passa en proverbe, *LA SART.* III. Votre fraternité fit proverbe autrefois dans l'université, *C. DELAV. Éc. des vieill.* I, 4. || Jouer aux proverbes, se dit d'un jeu de société où l'on s'amuse à des applications de proverbes. Volture vous aurait dit que vous avez l'air à la danse; mais je ne suis pas aussi familier que lui avec les grands hommes et avec les rois; et il ne m'appartient pas de jouer aux proverbes avec eux, *volt.* *Lett. au roi de Pr.* 15 mai 1713.

|| 2<sup>o</sup> Les Proverbes, ouvrage de Salomon, qui contient un grand nombre d'instructions pour la conduite de la vie, ainsi dite parce qu'ils sont écrits en forme de sentences. || 3<sup>o</sup> Petite comédie qui est le développement d'un proverbe. Il est vrai que M. de Florian, qui a une charmante petite maison dans Ferney, donna il y a quelque temps un grand souper à Mme de Suchet, où elle joua une ou deux scènes de proverbes, *volt.* *Lett. d'Argental,* 3 avr. 1778. || Terme de musique. L'overbe musical (voy. *PROVERBAL*).

— *SYN.* **PROVERBE, ADAGE.** Le proverbe peut être et est souvent une sentence revêtue d'une métaphore ou représentant une petite parabole. L'adage est une sentence directe qui n'implique ni métaphore ni parabole.

— *HIST.* 14<sup>e</sup> s. Et pour ce disons nous mainte-

fois en proverbe que Justice est la plus très noble de toutes vertus, *OSIENS, Kth.* 143. Il a en France un tel proverbe : de bon tourneur [homme de tournoil] court guerrier, *id. ib.* 79. || 15<sup>e</sup> s. On dit en un commun proverbe... que oncques envie ne mourut, *FRONS.* II, II, 306. || 17<sup>e</sup> s. La connaissance tant des mots que des proverbes nous apporte le plus du temps certaine connaissance de l'histoire, *PASCAL, Rech.* liv. VIII, p. 673, dans *LACURNE*.

— *ÉTYM.* Bourguig. *procarbe*; provenç. *procrbi*; espagn. et ital. *proverbio*; du lat. *proverbium*, de *pro*, en avant, et *verbum*, mot, parole (voy. *VERB*).

**PROVERBIAL, ALE** (pro-vér-bi-al, a-l'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui tient du proverbe. Des dictionnaires proverbiaux. Lamotte a fait, à mon avis, une étrange méprise, en employant à tout propos, pour avoir l'air naturel, des expressions populaires et proverbiales, *MAMONTEL, Œuv.* t. VII, p. 381. || 2<sup>o</sup> Qui a passé en proverbe. Ces hommes [les bénédictins de Saint-Maur] dont le savoir est devenu proverbial, *CHATEAUB. Génie,* IV, VI, 3. || 3<sup>o</sup> Terme de musique. Se dit des airs ou des fragments d'airs qui rappellent les paroles jointes à leur mélodie.

— *ÉTYM.* Lat. *proverbialis*, de *proverbium*, proverbe.

**PROVERBIALEMENT** (pro-vèr-bi-a-le-man), adv. D'une manière proverbiale. On dit proverbialement que le mien et le tien sont pères de la discorde, *BOUCA.* *Œuv.* t. IV, p. 311.

— *ÉTYM.* Proverbiale, et le suffixe *ment*.

† **PROVIDE** (pro-vi-d'), adj. Qui prévient, qui a le caractère de la prévoyance. Nobles, généreux, provides et honorables messieurs les nobles, les citoyens et les bourgeois... *Pièce du pays de Vaud* de 1712, dans *VERDEL, Hist. du canton de Vaud,* t. II, p. 565. Pour moi, je bénirai la providence nature Qui cache ma patrie à ces brigands pervers, *MASSON, Helet.* II. Le père donne en partant les provides leçons, *vieille inscription,* citée dans *Heir.* p. 367.

— *HIST.* 17<sup>e</sup> s. Le duc de Somerset qui est un prince fort providé, *CARL.* II, 3. Un bon et providé menager, *TAHUREAU, Dialogues,* p. 78, dans *LACURNE*, au mot *proticien*.

— *ÉTYM.* Lat. *providus* (voy. *PROVIDENCE*).

**PROVIDENCE** (pro-vi-dan-s'), s. f. || 1<sup>o</sup> Suprême sagesse par laquelle Dieu conduit tout. Que toutes les créatures ne sont pas la première cause des accidents que nous appelons maux; mais que, la providence de Dieu en étant l'unique et véritable cause, l'arbitre et la souveraine... *PASC.* *Lett. sur la mort de son père.* Tout le monde savait que les dieux que les épiciens admettaient, sans soin des choses humaines, sans puissance et sans providence, ne faisaient aucun bien et n'appuyaient en aucune sorte la foi publique, *BOSSU, Polit.* vii, II, 4. La providence particulière, tant célébrée dans l'Écriture, et possédée par Jésus-Christ même jusqu'au moindre de nos cheveux, *id.* 1<sup>er</sup> avert. 18. Délaisée de toute la terre dès ma naissance, je fus comme jetée entre les bras de sa providence paternelle [de Dieu], *id.* *Duch. d'Orlé.* Je crois la providence générale, ma chère sœur, celle dont est émanée de toute éternité la loi qui règle toute chose... mais je ne crois point qu'une providence particulière change l'économie du monde pour votre inconvénient ou pour votre chat, *volt.* *Dict. phil. Providence.* || Fig. Être la providence de quelqu'un, pourvoir à tous ses besoins, veiller à son bonheur, à ses intérêts. Vous êtes, pour ainsi dire, leur providence visible, *MASS.* *Pet. coréme, Hum. de gr.* Cette chambre où ma mère, avec sa douce main, Faisait leurs pieds meurtris et leur coupant le pain, Ils l'ont brûlée; ils ont chassé leur providence, *LAMART.* *Joc.* II, 49. || Être une ressource, en parlant des choses. Il est vrai que le Comat d'Argenson est une providence, *Œuv.* 20 juin 1789. || 2<sup>o</sup> Dieu lui-même considéré dans sa providence (avec un p majuscule). Concluons que la Providence. Saite ce qu'il nous faut mieux que nous, *LA FONT.* *Fabl.* VI, 4. Elle [la paix née de la vue de la volonté divine] fait que l'homme se laisse amoureuxément emporter au torrent de la Providence, sans se mettre en peine d'autre chose que de s'acquitter fidèlement des devoirs particuliers qui lui sont prescrits à chaque moment par la loi de Dieu, *NICOLA, Ris. de mor.* 3<sup>e</sup> traité, ch. 4. Enfin il en faut revenir à la Providence, dont M. de Pomposse est adorateur et disciple; et le moyen de vivre sans cette divine doctrine? il faudrait se pendre vingt fois le jour; et encore avec tout cela on a beau de la peine à s'en empêcher, *Œuv.* 388. Qui m'ôtterait la vue de la Providence m'ôtterait mon unique bien; et, si je croyais qu'il fût en nous de radger de déranger,

de faire, de ne faire pas, de vouloir une chose ou une autre, je ne penserais pas à trouver un moment de repos, in 493. Oh bien! Providence, faites donc comme vous l'entendez : vous êtes la mal-tresse; vous disposez de tout comme il vous plaît, et vous êtes tellement au-dessus de nous, qu'il faut encore vous adorer, quoi que vous puissiez faire in. *Lett. d'Henry*, 22 sept. 1688. Si l'on examine les raisons et la fin de toutes ces choses, on y trouvera tant d'ordre et de sagesse, qu'une attention un peu sérieuse sera capable de convaincre les personnes les plus attachées à Épicure et à Lucrèce qu'il y a une Providence qui régit le monde, *MALERA. Rech. chr.* II, 1, 4. La volonté qui a créé et qui conserve est la Providence, *BONNET, Causes prem.* II, 5. || 3° Il s'est employé au sens latin de prévoyance. On lui demande [au roi de France, en le sacrant] s'il veut défendre les saintes églises de Dieu et leurs pasteurs et tout le peuple qui lui est soumis, justement et religieusement, par une royale providence, selon les coutumes de ses pères, *BOSS. Polit.* VII, 10. N'avons-nous pas pour nos intérêts propres une certaine providence de politique? *VÉN. t.* VIII, p. 264. || 4° Société de la Providence, maison de la Providence, etc. divers établissements de bienfaisance. || Filles de la Providence, religieuses établies dans plusieurs villes de France. || 5° La Providence, divinité qu'on représentait sous la figure d'une jeune dame romaine, avec un sceptre à la main, dont elle montrait un globe qui était à ses pieds, pour faire entendre qu'elle gouvernait le monde.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s.... Il bon Karles, Contes d'Anjou et de Provence, Qui par devine porveance Est ois [présentement] de Sessie rois.... *la Rose*, 6666. || XIV<sup>e</sup> s. Clement par la divine porveance apostole de l'eglise de Rome, du *CANGE, apostolicus*. || XV<sup>e</sup> s. Disons que art, providence, entendement, science et sapience sont les suppos de parfaite sagesse, *CHRIST. DE PISAN, Charles V*, III, 2. Le hault maistre des euvres, dont la providence ne fait riens en vain, *AL. CHARTEB. Œuv.* p. 280. || XVI<sup>e</sup> s. C'est par son juste decret et prouvoiance [de Dieu] que tout ce que nos ennemis attendent contre nous est permis, *CALV. Instit.* 152. L'ordre fut si bien observé par la providence des capitaines que.... *CARL.* IV, 19.

— ETYM. Provenç. *providencia*; espagn. *providencia*; ital. *providenza*; du lat. *providentia*, de *providere*, prévoir et pouvoir, de *pro*, pour, et *videre*, voir. *Providentia* a donné, dans l'ancienne langue, *pourveance* ou *prouveance*, avec les sens de providence, prévoyance et provision, comme *providere* a donné *pourvoir*. Providence a été refait sur le latin.

† PROVIDENT, ENTE (pro-vi-dan, dan-t'), *adj.* Terme de philosophie. Qui est doué de l'attribut appelé providence. ....Et solent bēnia les dieux, Dont le soin provident me ramène en ces lieux l'ortrou, *Soties*, II, 3.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Provident et bien advisé, *CHAARON, Sagesse*, p. 318, dans *LACURNE*.

ETYM. Lat. *providentem* (voy. PROVIDENCE).

† PROVIDENTIEL, ELLE (pro-vi-dan-si-èl, è-l'), *adj.* Néologisme. De la Providence. Coup, hasard providentiel. La nature, toujours avare pour notre curiosité, et toujours prodigue pour nos besoins, semble avoir traité ces deux poètes, Virgile et Lucrèce, avec une partialité providentielle, *DELLILLE, Trois règns. Disc. préli.*

† PROVIDENTIELLEMENT (pro-vi-dan-si-èl-le-man), *adv.* Néologisme. D'une façon providentielle.

† PROVIGNARLE (pro-vi-gna-bl'), *adj.* Qui peut être provigné.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Provignez les arbres provignables, *O. DE SERRAS, 790*.

† PROVIGNAGE (pro-vi-gna-je), *s. m.* Marcottage par le moyen de provins.

PROVIGNÉ, ÈE (pro-vi-gné, gnée), *part. passé* de provigner. Et les ceps provignés sont plus chers à Bacchus, *DELLIL. Géorg.* II.

PROVIGNEMENT (pro-vi-gno-man), *s. m.* Action de provigner.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Des arbres n'est pas ainsi, pour la difficulté de les renouveler par provignement, *O. DE SERRAS, 191*.

— ETYM. *Provigner*.

PROVIGNER (pro-vi-gné), *v. a.* || 1° Multiplier par provin. Provigner une vigne. Si nous de pouvions deviner qu'il eût été donné à l'animal [le polype] d'être provigné et greffé comme la plante, *BONNET, Contempl. nat.* (Œuv. t. VIII, p. 181, dans *FOLGÈNS*. || Absolument. La marcotte est un rejeton,

une branche de vigne qu'on couche en terre, et qui prend racine quand on veut provigner, *BOULIN, Hist. anc.* Œuv. t. I, p. 463, dans *ROUGÈNS*. || 2° V. a. Se multiplier par marcottes. Ce planta beaucoup provigné. En taillant, le vigneron a soin de conserver tous les brins de ceps qui lui paraissent propres à provigner, lorsqu'il a des vides à remplir, *BOULIN, Maison rust.* t. III, p. 290, dans *ROUGÈNS*. || Fig. Faire provigner le signe du Seigneur, *VOY. VIGNON*. || 3° Par extension Se propager, multiplier. Car ces oiseaux provignent fort, *VOY. Podries, Œuv.* t. II, p. 179. C'est celui qui, sous Apollon, prend soin des haras du Parnasse, Et qui fait provigner la race Des bédets du sacré valon, *J. A. ROUS.* Ép. III, 27. Selon Cumberland, la famille [de Noé] ne provieng que jusqu'à trois milliards trois cent trente millions en trois cent quarante ans; et selon Whiston, environ trois cents ans après le déluge, il n'y avait que soixante-cinq mille cinq cent trente-six habitants, *VOY. Dict. phil. Populot*.

Fig. L'hérésie a provigné en ce pays.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Certes la nature pousse l'homme à aimer et rechercher ceste belle science [l'agriculture], qui s'apprend en son eschole, est provignée par la nécessité, et embellie par le seul regard de son doux et profitable fruit, *O. DE SERRAS, Préf.* Sans donques s'amusar au provigner des arbres... in. 191. Miracle! tout soudain fertile elle produit La vigne herissée en feuilles et en fruit, Où la main fit pogrner une haute cotiere, Qui de ton nom Denys eut nom la Denysiere, *BOSS.* 912. Provigner des procez, *COTERAVE*.

— ETYM. Provin; Berry, *preugner, progner, prominer*; wallon, *provinc*; Bourg, *proviner*; provenç. *propaginar, probajonar*; espagn. *propagar*; ital. *propaginare*.

† PROVIGNEUR (pro-vi-gneur), *s. m.* Celui qui provigne.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Provigneur, *COTERAVE*.

PROVIN (pro-vin), *s. m.* Rejeton d'un cep de vigne destiné au provignement. Il y avait trois provins qui poussaient peu à peu, premièrement des boutons, ensuite des fleurs, et à la fin des raisins mûrs, *SACI, Bible, Genèse*, XI, 10. J'ai compté jusqu'à sept grappes à un seul provin, *BONNET, Hist. nat. Mém.* Œuv. t. III, p. 239, dans *ROUGÈNS*. || Fig. Seigneur, vous vous êtes fait une vigne... toute la terre, jusqu'au fleuve, jusqu'à la mer, en a été remplie; tant le provin en a été fécond et abondant, *BOSS. Méd. sur l'Éc.* 2<sup>e</sup> part. 6<sup>e</sup> jour.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Le peuple d'Israel qui fu viz [vigne] et provinz de la sainte vigne, *PRAUTIER, t.* 98. || XIV<sup>e</sup> s. En la vigne de Dieu furent très biaux provins, *Girart de Ross*, v. 5982. || XVI<sup>e</sup> s. Je vous coucherais les pourvains, *P. ORIGNON, Farce à la suite du jeu du prince des sois*. On laisse ces marcottes, appelées aussi provins, ainsi accomodées jusques à trois ans, plus ou moins, comme l'on veut: alors on les coupe de leur mere-souche, et sans sejourner on les porte planter en la nouvelle vigne, *O. DE SERRAS, 163*.

— ETYM. Berry, *provin, perouin, prognis*; prov. *probaina*; espagn. *provenc*; ital. *propagine*; du lat. *propaginem* (voy. PROPAGER). *Propaginem*, avec l'accent sur pa, a donné *provin* et mieux *provoïn*, avec changement de genre.

PROVINCE (pro-vin-s'), *s. f.* || 1° Terme de l'histoire romaine. Pays conquis hors de l'Italie, assujetti aux lois romaines et administré par un gouverneur romain. Toutes les Gaules, toutes les Espagnes... la Grèce, la Thrace, la Syrie, l'Égypte, tous les royaumes de l'Asie Mineure... n'ont été durant plusieurs siècles que des provinces romaines, *BOSS. Hist.* III, 6. || 2° Certaine étendue de pays qui fait partie d'un État (ainsi dit en oubliant le sens de pays vaincu qui est attaché étymologiquement à province). Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale, pour traverser des provinces que les rebelles tenaient presque toutes, *BOSS. Règne d'Angle.* On verra, sous le nom du plus juste des princes, Un perfide étranger désoler vos provinces, *RAC. Esth.* III, 4. La même année, le comte de Luyne mena Louis XIII de province en province, *VOY. Louis XIV*, 38. Mes sujets sont heureux, mes provinces tranquilles, *P. LAUREN, Marie St.* III, 4. || Les habitants mêmes d'une province. Plusieurs provinces se soulevèrent. || 3° Anciennement, en France, une certaine étendue de pays qui était gouvernée au nom du souverain par un gouverneur particulier. M. de Chaulnes amène 4000 hommes à Rennes pour punir cette ville; l'émotion y est grande et la haine incroyable dans toute la pro-

vince contre le gouverneur, *BOSS.* 221. La ruine de Rennes emporta celle de la province, *BOSS.* 227. Sache quelle province enrichit les traitants, Combien le sel au roi peut fournir tous les ans, *BOSS.* Sat. VIII.

Provinces rassemblées, les États d'une province.

Je ne crois pas qu'il y ait une province rassemblée qui ait un grand air que celle-ci [la Bretagne], *BOSS.* 72. || Les habitants d'une province. Je prends part à la tristesse et à la désolation de toute la province, *BOSS.* 227. || 4° Par extension, contrée. Je tiens l'éloignement pire que les trépas; et la terre n'a point de si douces provinces Où le jour m'agrât loin des yeux de mon prince, *BOSS.* *Chit.* IV, 4.

Peut Êtat.... Ceci montre aux provinces Que, tout comté, mieux vaut, un bonne foi, s'abandonner à quelques puissant roi, Que s'appuyer de plusieurs petits princes, *LA FONT. Fabl.* VII, 12. L'ensagé qu'il était [Alexandre], né roi d'une province Qu'il pouvait gouverner en bon et sage prince, *BOSS.* Sat. VIII. || 5° Union des dix-sept Provinces, union que les provinces méridionales des Pays-Bas contractèrent avec les provinces septentrionales, au commencement de l'insurrection contre la domination espagnole. || Les sept Provinces-Unies, se dit de la république que formèrent les sept provinces septentrionales des Pays-Bas, et qui fut reconnue par le traité de Westphalie. || 6° Au singulier, tout ce qui, en France, est hors de la capitale (souvent avec l'idée de ce qui est arriéré en fait de mode, de manières, de goût). Dois-je dans la province établir mon séjour? *LA FONT. Fabl.* III, 1. Cela est étrange, qu'on ne puisse avoir en province un laquais qui sache son monde, *MOL. Comtesse*, 3. Pour Monsieur votre vicomte, quelque vicomte de province, c'est toujours un vicomte, *BOSS.* 10. 11. Mon pauvre mérite, tout médiocre qu'il est, n'est pas encore réduit à se enlever en province comme les mauvais comédiens, *BOSS.* 89. La province est l'endroit d'où la cour, comme dans son point de vue, paraît une chose admirable, *LA SAGR.* VIII. Vous venez de province; vous en avez rapporté un air de timidité qui ne sied pas à votre âge, *MOLIV. Paysan* part. 4<sup>e</sup> part. Elle n'était jamais sortie de Paris, et elle avait une horreur invincible pour la province, *SCARRON, Veill.* du *chât.* I, 1, p. 3, dans *ROUGÈNS*. || Il a encore un air de province, se dit d'un homme qui, venu depuis peu de sa province, n'a pas encore le ton, le langage, les manières de la capitale. || On dit dans le même sens: accent de province, manières de province, cela sent la province. Elle avait de beaux yeux pour des yeux de province, *SCARRON, Méch.* III, 9. || Il se dit quelquefois au pluriel dans le même sens. M. de Vaugelas nous avertit dans cette remarque qu'il a fait un traité sur les fautes particulières de quelques provinces, *Vaugel.* *Nouv. Rem.* *Observ.* de M<sup>me</sup>, p. 440. C'est une sorte de vie étrange que celle des provinces: on fait des affaires de tout, *BOSS.* 11 mars 1671. Était-elle éloignée de la cour, on eût dit qu'elle était née pour les provinces; sortait-elle des provinces, on voyait bien qu'elle était faite pour la cour, *VLACIN. Duch. de Montcausier*.

Sais-tu pourquoi mes vers sont les dans les provinces, Sont recherchés du peuple et reçus chez les princes? *Ép.* IX. [Molière, paraissant pour la première fois devant Louis XIV] ajouta que, puisque Sa Majesté avait bien voulu souffrir leur manière de campagne, il la suppliait très-humblement d'avoir agréable qu'il lui donnât un de ces petits divertissements qui lui avaient acquis quelque réputation et dont il régala les provinces, *CHAMBERT, Vie de Molière*. On ne consulte plus le cœur que dans le fond des provinces, *M<sup>me</sup> DE SÉVIGNÉ, Ridic.* d la mode, p. 63, dans *ROUGÈNS*. || Les habitants de la province. Tous la province en parle Je reconnais bien le style et le bavardage des provinces, *BOSS.* 228. Les provinces sont peu instruites des dogmes du christianisme, *BOSS.* 31 déc. 1671. On a fait trois éditions de ce petit ouvrage en province; car la province pense depuis quelques années, *VOY. Lett. d'Alembert*, 13 janv. 1769. || 7° Dans l'ancienne circonscription ecclésiastique de la France, province ecclésiastique, toute l'étendue de la juridiction d'un métropolitain. Il y avait dix-huit provinces ecclésiastiques dans le royaume. || Absolument. La province de Lyon. La province de Reims. || 8° Nombre de couvents qui sont dans une ou plusieurs provinces de France, et qui sont gouvernés par un religieux dit provincial. Les augustins de la province d'Aquitaine.

— HIST. XIU<sup>e</sup> s. Abbate [Abyssine] est une grant province, et achiez qu'elle est la moienne Inde, *MARC ROU.* p. 690. || XV<sup>e</sup> s. Si devez savoir que ung tel don te ne tarderoje point pour tous les

royaumes de cette province... *Perceforest*, t. II, p. 43.

— **ETYM.** Prov. *provincia*, *provincia*; espagn. et ital. *provincia*; du lat. *provincia*, de *provincere*, vaincre précédemment, de *pro*, et *vincere*, vaincre.

**PROVINCIAL**, A.I.E (pro-vin-si-al, a-1), adj.

1° Qui appartient à une province. Assemblée provinciale. États provinciaux. || Par moquerie. Qui est de la province et qui ignore les choses de la capitale ou de la cour. Madame de Coulanges dit : «... c'est donc Mlle de Retz qui se marie [à Lausanne]; point du tout, vous êtes bien provinciale, sèv. 9. || 2° Il se dit de l'air, des manières, du langage, etc. par opposition à l'air, aux manières, au langage de la capitale. En tout elle a des manières provinciales. *ansis, Théd. d'éduc. Dangers du monde*, t. 9. On verra clairement que vous avez pleuré à la tragédie, ce qui est un peu provincial, t. 9. *Voy. Idém.* t. III, p. 113, dans *POURINS*. || 3° Lettres provinciales, titre d'un livre de Pascal, dirigé contre les jésuites, ainsi dites parce que [le vrai titre était : Lettres écrites à un provincial par un de ses amis. || On dit souvent absolument : les Provinciales. || 4° Substantivement. Personne de province. Le peintre resta avec madame Alla, Provinciale assez belle et bien faite, *LA FONT. Rémois*. Nul ne dit courtois que ceux qui ne le sont pas; pédat, qu'un pédat; provincial, qu'un provincial, *PASC. Pens.* xv, 131, éd. NAVET. On dit qu'il faudrait que je vinsse à Paris... vous savez comme on se moque, à la cour et à la ville, des vœux provinciaux qui viennent demander justice ou miséricorde, *VOLT. Lett. Mme de Saint-Julien*, 30 oct. 1776. Je suis un franc provincial qui croit qu'on peut s'occuper à Paris de ce qui se passe dans son village, t. *Lett. d'Argental*, 27. janv. 1766.

Il se dit souvent par dénigrement et en vue de l'ignorance où les gens de province sont des manières de la capitale ou de la cour. Obsédé de provincial, la plus incommode nation du monde, tous grands parleurs, quelques-uns très-impertinents, *SCARR. Rom. com.* t. 6. Me prenez-vous pour une provinciale, madame? — Julie : Dieu m'en garde, madame, mot. *Comtesse*, 7. C'est une chose bien dangereuse qu'une provinciale de qualité, et qui a pris, à ce qu'elle croit, l'air de la cour, sèv. 27 nov. 1776. || 5° S. m. Provincial, supérieur qui a le gouvernement de toutes les maisons de son ordre dans une province. Le provincial jésuite [au Paraguay], assisté de son conseil, rédigeait les lois; et chaque recteur, aidé d'un autre conseil, les faisait observer, *VOLT. Méurs*, 144. || Ex-provincial, celui qui a rempli les fonctions de provincial dans une communauté religieuse.

— **HIST.** xvi<sup>e</sup> s. La sagesse... descendant... ces petites règles feintes, usuelles, provinciales, *MONT.* III, 374.

— **ETYM.** Provenç. *provincia*; du lat. *provincia*, de *provincia*, province.

**PROVINCIALAT** (pro-vin-si-a-la), s. m. Dignité de provincial d'un ordre religieux. || Durée de cette charge.

† **PROVINCIALISME** (pro-vin-si-a-li-sim'), s. m. Accout, idéisme, particularité d'une province.

**PROVISEUR** (pro-vi-sour), s. m. 1° Anciennement, celui qui prenait un collège sous sa protection, et qui en réglait les affaires les plus importantes. || Il se disait surtout en parlant de la Sorbonne. Le cardinal de Richelieu était proviseur de Sorbonne. || 2° Aujourd'hui, chef d'un lycée, ou, sous la Restauration et le règne de Louis-Philippe, d'un collège royal, par opposition à principal, qui est le chef d'un collège communal.

— **HIST.** xiv<sup>e</sup> s. Provisours sont ceux qui sont commis à garder et recevoir les biens aux pauvres pecheurs, et qui leur administrent les biens et sommes qui leur sont données ou délaissés, *NOUVEAUZAN, Somme rural*, titre xvii, p. 70, dans *LA COCQUE*.

— **ETYM.** Lat. *provisorem* (voy. *PROVISION*).

**PROVISION** (pro-vi-sion; en vers, de quatre syllabes, s. f. || 1° Terme de palais. Ce qui est adjugé préalablement à une partie en attendant le jugement définitif. Sentence de provision. On lui a adjugé une provision de deux mille francs. Appes déclara qu'il n'y avait que le père seul qui pût réclamer la possession de celle qu'il prétendait être sa fille, et que, s'il était prouvé, il lui adjugerait la provision, *VEA-ZET, Révol. rom.* v, 11. || Provision alimentaire, somme allouée par la justice aux veuves ou aux femmes séparées sur les biens de leurs époux, aux pères ou aux mères sur les revenus de leurs enfants, etc. || Fig. Les misères de ma vie n'étaient

que des provisions de dédommagements et de jouissances pour un meilleur état, t. 2. *MOUSS.* 1<sup>er</sup> dial. || 2° Terme de commerce et de banque. Fonds destinés par celui sur qui une lettre de change est tirée, à payer cette traite. Faire la provision d'une lettre de change. || Terme de commerce. Rétribution due à un courtier, à un facteur ou à un commissionnaire du commerce, qui a été chargé d'une vente ou d'un achat. || 3° Terme ecclésiastique. Droit de pourvoir à un bénéfice. || L'acte du supérieur qui a donné le titre. Un faux exposé rend la provision nulle. || 4° Au plur. Lettres par lesquelles un bénéfice ou un office est conféré à quelqu'un. Jamais Lanzun n'avait daigné me remercier du gouvernement de Berry; il n'en avait pas pris les provisions, *Paroles de Louis XIV*, dans sèv. 108. Les amis de mon père le pressaient d'envoyer chercher ses provisions de grand écuyer, *ST-SIM.* 8, 103. Je ne doute pas que M. Sidrac ne soit celui qui doit m'expédier les provisions de ma cure, *VOLT. Oreilles*, t. 1. Le cardinal de Richelieu n'eut les provisions de premier ministre qu'en 1629, le 20 novembre; Louis XIII les signa seul de sa main, t. *Mé. hist. Text. pol. de Richelieu*, e. || 5° Amas, fait avec prévoyance, de différentes choses nécessaires. Provision de farine, de vin, de poudre. Provisions de guerre et de bouche. Aller à la provision. Faire provision de livres pour la campagne. Comme ce n'est pas assez, avant de commencer à rebâtir le logis où on demeure, que de l'abattre et de faire provision de matériaux et d'architectes, *DSCZ. Méth.* III, t. 1. Ayant trouvé quelques provisions de bouche en se glissant à travers des décombres [dans Lisbonne renversée], ils réparèrent un peu leurs forces, *VOLT. Cand.* 6. || Avoir en provision, se dit de certaines denrées, beurre, café, etc. quand on ne les achète pas au fur et à mesure du besoin. || Par plaisanterie. Il a eu bonne provision de bois pour son hiver, se dit d'un homme qui a reçu des coups de bâton. || Au plur. Provisions se dit surtout d'objets de consommation pour le ménage. || Faire ses provisions, se pourvoir des choses nécessaires. || Provisions de carême, le beurre, l'huile, le poisson salé, les légumes, les fruits secs et tout ce que les catholiques mangent d'ordinaire dans le carême. || Terme de marine. Les provisions, les vivres consommés par le commandant et les officiers. || 6° Flg. Nombre, quantité amassée avec prévoyance ou considérée comme une réserve. Puis donc qu'amour te fait d'amants provision, *AGENZIE, Dial.* Vous savez que, pour l'esprit, il n'en a pas, grâce à Dieu, grande provision, *MOT. Fourb.* II, 7. Tâchez de ne vous point mettre dans le mauvais temps, et faites provision de forces pour un si long trajet, sèv. 488. C'est une bonne provision, ma très-chère, que d'avoir un bel et bon esprit, t. 4 fév. 1880. Quel qu'il en soit, faites provision d'argent, *HAMILT. Gramm.* 6. Apprendre cinq ou six mots d'une langue morte; dès qu'un homme a cette provision par devers lui, il ne doit pas s'embarrasser de sa fortune, *MONTESQ. Lett. pers.* 117. Cette provision d'idées doit être un des principaux objets de l'éducation, *DEMASS. Éuc.* t. 1, p. 2. || En avoir sa provision, avoir de quelque chose tout ce qu'il en faut, tout ce qu'on en peut avoir. Ma foi, son cœur en a sa provision [d'amour], *MOT. Princ. d'Él.* iv, 6. || En avoir assez pour sa provision, être suffisamment pourvu, muni de quelque chose. Je voudrais, comme M. Jourdain, avoir le fouet devant tout le monde, et savoir non pas le latin, mais quelque peu de chicane, assez pour ma provision, p. 1. *COCU. Lett.* II, 94. || Faire des provisions, amasser les connaissances qui serviront un jour. La jeunesse n'est pas le temps de la récolte et des productions; c'est celui de semer et de faire des provisions, *DEMASS. Éuc.* t. 1, p. 38. || Il n'a pas fait de provisions pour, il ne s'est pas préparé à. Il n'a guères fait de provisions jusqu'à présent pour soutenir un malheur comme le sien, sèv. 437.

7° Par provision, loc. adv. Provisoirement, préablement. Hé! par provision, mon père, couchez-vous, *RAC. Plaïd.* t. 4. Le parlement rendit un arrêt par lequel, en remettant à délibérer plus ample ment sur l'érigement [des jésuites], il leur permettait d'enseigner par provision la jeunesse, *VOLT. Hist. parl.* xvi. Pendant qu'on fait le procès du maître, le valet de chambre est pendu par provision, *BANCO AT, Opéra de enlaga*, ac. II. Terme de jurisprudence. Jugement par provision, jugement exécutoire provisoirement, non étant le recours dirigé contre lui. || Dans le langage général, en attendant et par précaution. Afin que je ne demeurasse point irrésolu en mes affaires, pendant que la raison m'o-

bligait de l'être en mes jugements, je me formai une morale par provision qui ne consistait qu'en trois ou quatre maximes... *MÉT.* III, t. 1. Je me sentais un peu plus oppressée, je jugeai bien qu'il fallait me saigner avant que de partir, afin de mettre cette saignée par provision dans mes ballots, sèv. 10 juillet 1674. || On a dit, dans un sens analogue, de provision. Si vous étiez ici ma chère fille, vous vous moqueriez de moi : j'écris de provision... sèv. 26. Ceel [cette lettre] est un peu de provision; car je ne vous écrirai que demain; mais je veux vous écrire présentement ce que je viens d'apprendre, t. 13 fév. 1671. || Proverbe. Provision, destruction, ou provision, profusion, c'est-à-dire quand on a dans un ménage une provision, on consume plus que si on achetait à mesure.

— **HIST.** xiv<sup>e</sup> s. Pierre fery [frappa] Guillaume sur son chief en telle maniere que, se n'eust esté la grace de Dieu, avec la provision [prévoyance] dudit Guillaume, il eust esté mort et occis, *DU CANGE, Provisio*. Les gens dient aucunes bestes estre prudentes, pour ce que il ont une industrie naturele de faire leur provision, *ORESMA, Éth.* 178. || xv<sup>e</sup> s. Vouleutiers ceulx qui font les choses en crante et y donnent les bonnes provisions, *COMM.* II, 4. || xvii<sup>e</sup> s. Ayant un peu d'eau et de pain à côté de son livre, [ce] qui estoit toute la provision de son repas, *MONT.* I, 311. La premiere provision de quoy ils [les Romains] se servoient à brider la rebellion des peuples de nouvelle conquete, c'estoit leur oster armes et chevaux, t. 1, 361. Il avoit du savoir en sa teste, mais non pas plus qu'il lui en falloit pour sa pourvision, *DESPER. Contes*, cxvi. Elle cacha en un petit coin son nouvel amant, et alla ouvrir la porte à l'ami de provision [d. réserve, en titre], *VYER, p.* 816. En compte n'y a point de provision [le juge n'alloue rien provisoirement au créancier], *LOREST, 205*. Depuis, les painés y ont pris [aux fiefs] quelques provisions et apanages, qui leur ont, quasi partout, esté enfin faits patrimoniaux, t. 613. La commune ne faisoit autre chose, que dire seulement qu'elle en estoit bien desplaisante, sans y donner autre provision, *AMOT, P. Em.* 62. Celle provision et munition d'engins se trouva lors tout à propos pour les Syracusains, t. *Marcel.* 62.

— **ETYM.** Génér. *provisio*; provenç. *provisio*; espagn. *provisión*; ital. *provisione*; du lat. *provisionem*, de *provisum*, supin de *providere* (voy. *PROVOIR*).

† **PROVISIONNÉ**, ÉE (pro-vi-si-o-né, né), e. f. Pourvu, muni. D'esprit si provisionné, *SCARR. Péd.* dir. *Éuc.* t. VII, p. 26, dans *ROCOCHA*. || Inusité; on dit approvisionné.

— **ETYM.** *Provisio*.

**PROVISIONNEL**, ELLE (pro-vi-si-o-nèl, nè-t), e. f. || 1° Terme de jurisprudence. Qui se fait par provision. Tout autre partage ne sera considéré que comme provisionnel, *Code Nap.* art. 468. || 2° Dans le langage général, il s'est dit pour provisoire. Il était important de peser mûrement le parti que j'aurais à prendre; j'en pris un provisionnel pour me donner le loisir d'y réfléchir, t. 2. *AMOT, Pm.* v. Gouvernement provisionnel, t. *Contr. soc.* II, 17. Si le peuple fait des lois, il peut les abroger, il peut les changer, et il semble ne faire jamais que des règlements provisionnels, *COND. Hist. anc. Loix*, ch. 5.

— **HIST.** xvi<sup>e</sup> s. ...Joint que tels dits ne sont que provisionnels, et ne tiennent que tant qu'il plait à Sa Majesté de les entretenir, n'aus. *Hist.* II, 234. L'édit de juillet n'estoit que provisional, *CASTELNAU*, 71.

— **ETYM.** *Provisio*.

**PROVISIONNELLEMENT** (pro-vi-si-o-nèl-le-mè), adv. || 1° Par provision. J. Sigismond, d'acteur de Brandebourg, eut la Prusse et la préférence sur la succession de Clèves, Berg, Juliers, etc. qu'il partagea provisionnellement avec le palatin de Neubourg, *ST-SIM.* 81, 98. || 2° Il s'est dit pour provisoirement. Les citoyens de la campagne avaient le temps, entre les deux élections, de s'y former du mérite de candidat provisionnellement nommé, afin de ne donner leur voix qu'avec connaissance de cause, t. 2. *MOUSS. Contr. soc.* IV, 4.

— **ETYM.** *Provisio*.

**PROVISOIRE** (pro-vi-si-o-r), e. f. 1° Terme de procédure. Qui est rendu par provision. Jugement provisoire. || Matière provisoire, matière qui a été ordonnée en jugement par provision. Matière provisoire, ce qui requiert célérité. Les affaires sont matière provisoire. || On dit dans un sens analogue : demi de provisoire. || Étécia : provi-oir, et

celle qui a lieu nonobstant appel. || 2° Dans le langage général. Qui se fait en attendant une autre chose. Arrangement provisoire || Gouvernement provisoire, celui qui s'installe pendant une révolution, en attendant la constitution d'un gouvernement définitif. || Dans les hôpitaux de Paris, interne provisoire, ou, subalternement, un provisoire, celui qui est nommé au concours après les internes définitifs, qui les supplée quand ils manquent, mais qui a besoin de concourir de nouveau pour être nommé interne en titre. || Terme de marine. Se dit des fonctionnaires qui n'exercent leurs fonctions que temporairement. || 3° S. m. Ce qui est fait par provision. Il a gagné le provisoire. Introduire un provisoire. || 4° Ce qui est provisoire, fait en attendant. Il est certain que, dans toute société, le provisoire est le tant que le définitif n'est pas déterminé. M. ANASTAS, *Collection*, t. III, p. 290.

— *ETYM.* Lat. *provisorius*, de *provisor* (voy. *PROVISUR*).

**PROVISOIREMENT** (pro-vi-zol-re-man), *adv.* || 1° Terme de palais. Par provision. Cela n'a été jugé que provisionnellement. || 2° Dans le langage général. En attendant. Je luge provisionnellement dans ce cabinet. || Nommé provisoirement, se disait dans l'université, avant 1829, d'une nomination qui pouvait être révoquée.

— *ETYM.* Provisoire, et le suffixe *ment*.

**PROVISORAT** (pro-vi-zo-ra), le *n* ne se prononce pas et ne se lie pas, *s. m.* Dignité, qualité de proviseur. || Durée des fonctions d'un proviseur.

— *ETYM.* *Provisur*.

**PROVISORERIE** (pro-vi-zo-ro-rie), *s. f.* Terme qui ne se dit plus qu'en parlant des anciens proviseurs de la provisorerie de Sorbonne.

**PROVOCANT**, **ANTE** (pro-vo-kan, kan-t'), *adj.* Qui excite, agace, irrité. Regards provocants. Citations provocantes. De provocants sourires. Toujours amère et provocante! BRAUMAACH, *Mar. de Fig.* 1, 4.

— *REM.* Il faut l'écrire par *c* et non par *qu*, comme les adjectifs en *ant* dérivés des verbes en *quer*: confisquant, fabricant, suffoquant, etc. PAUTEX. *Provocant* est le participe.

**PROVOCATEUR**, **TRICK** (pro-vo-ka-teur, tri-s'), *adj.* Qui provoque. Paroles provocatrices. || Agent provocateur, nom que l'on donne, en politique, aux agents de police qui parlent comme les factieux et les excitent à parler devant eux. Chut! mes amis; il [un bon vin] fait jaser à table: C'est un agent provocateur, *SANANO*. *Ag. prov.* || Substantivement. Celui, celle qui provoque. C'est lui qui a été le provocateur.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. ....Que le droit estoit de son costé; car il n'estoit agresseur ne provocateur en ceste guerre, M. DU BELL, 267.

— *ETYM.* Lat. *provocatore*, de *provocare*, provoquer.

**PROVOCATIF**, **IVE** (pro-vo-ka-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la vertu de provoquer.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Choses diurétiques, c'est à dire provocatives d'urine, PARR, XXIV, 33.

— *ETYM.* Prov. *provocativu*; espagn. et Ital. *provocativo*; du lat. *provocativus*, de *provocare*, provoquer.

**PROVOCATION** (pro-vo-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de provoquer. Provocation à la révolte. || Appel à un combat singulier, à un duel. || 2° Ce qui provoque. Ce langage est une provocation. || Il se dit aussi des choses qui excitent à la provocation au sommeil. Il a vomé sans aucune provocation.

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Il font [par des corrois] provocation des humeurs, et font, par ce, ulcère, M. DU MINEVILLE, p. 99. || XVI<sup>e</sup> s. ....que pour son honneur il n'y pouvoit plus reculer, attendu la provocation que luy en avoit faite le roy de France, M. DU BELL, 360 Il faut que le chirurgien se gouverne sagement, tant à la provocation [des menstres] que restriction, PARR, XXIV, 40.

— *ETYM.* Prov. *provocatio*; espagn. *provocacion*; Ital. *provocazioni*; du lat. *provocacionem*, de *provocare*, provoquer.

**PROVOQUÉ**, **ÉE** (pro-vo-ké, kée), *part. pass.* de provoquer. Provoqué par des paroles outrageantes.

**PROVOQUER** (pro-vo-ké), *v. a.* Je provoquais, nous provoquions, vous provoquiez; que je provoquais, que nous provoquions, que vous provoquiez. || 1° Appeler à, exciter, inciter. Provoquer à boire. Provoquer au combat, *HERC. MOUR.* II, 9. Ils m'ont provoqué à courroux.... et je les provoquai à jalousie [c'est Dieu qui parle]... PARR, XXII, 1, éd. HAVET. || Il peut avoir, en ce sens

et pris absolument, un nom de chose pour sujet. Cela provoque au sommeil. || 2° Faire éprouver ce qui excite, irrite Il a frappé; mais il avait été provoqué. || Il peut aussi, en ce sens, avoir pour sujet un nom de chose. Ce langage le provoque. || 3° Causer, avec un nom de chose pour sujet. Les bulbes de plusieurs narcisses ayant en général la propriété de provoquer le mal de dents, *COURTES*, *Inst. Méth.* de *pro. et mal. Sac. d'ér.* t. II, p. 405. Chagrins, vapeurs mélancoliques, Dégout de tous les biens, abattement moral, Voilà ce que l'annui provoque en général, C. DELAV. *Princ. Aurél.* II, 4. || 4° Se provoquer, provoquer à soi, s'attirer. Paroisses qui se provoquent la juste indignation de Dieu, PARR, *Prov.* VIII. || 5° Terme de jurisprudence. Provoquer une action, une procédure, prendre l'initiative devant le juge, se porter demandeur pour quelque chose. Tout parent est recevable à provoquer l'interdiction de son parent, *Cod. Nep.* art. 400. Le mari peut, sans le concours de sa femme, provoquer le partage des objets meubles ou immeubles à elle échus qui tombent dans la communauté, *ib.* art. 146. || 6° Se provoquer, *v. réfl.* S'adresser l'un à l'autre des provocations. Tous deux, les bras levés d'un air audacieux, se provoquent du geste et s'attaquent des yeux, DELILLE, *En. v.*

— *HIST.* XIII<sup>e</sup> s. Purchoat nostre Seigneur Il pechierre [le pêcheur provoqua notre Seigneur], *Lib. psalm.* p. 40. E fist faire eilets par tur les angles de Jerusalem à deable e par tutes les cites de Juda, e forment [fortement] purvebad à ire nostre Seigneur, *Rois*, p. 390. || XIV<sup>e</sup> s. Et pour ce ceulz qui metient et font ou publient les lois, il ont estimation que il convient appeler et provoquer les gens à vertu en ceste mestiere, *ORRISZ*, *Eth.* 320. Il se print à provoquer chascun singulierement, *BRACURONAZ*, f° 31, *recto*. || XVI<sup>e</sup> s. Ce que l'ennuie lui disoit malicieusement, non qu'il ne sceust bien la vérité, mais pour le provoquer à parler, *AMOT*, *Artax.* 10. Icelle meslange protoque beaucoup la sœur, PARR, XXIV, 27.

— *ETYM.* Provenc. et esp. *provocare*; Ital. *provocare*; du lat. *provocare*, de *pro*, en avant, et *vocare*, appeler (voy. *VOIX*).

**PROXÈNE** (pro-ksé-n'), *s. m.* Terme d'antiquité. Celui qui, dans une cité grecque, est l'hôte et le mandataire de tous les citoyens de la république étranger qui lui a confié cet office. Il existe une incontestable analogie entre les fonctions des proxènes et celles de nos agents consulaires. Le proxène d'une ville en l'ogo les députés, il les accompagne partout, et se sert de son crédit pour assurer le succès de leurs négociations, *SARINAT*, *Anach.* ch. 34.

— *ETYM.* *ἱπρόξενος*, de *ἔπος*, pour, et *ξένος*: étranger.

**PROXÈNE** (pro-ksé-né-t'), *s. m.* || 1° Anciennement, courtier, celui qui négocie un marché. || 2° Aujourd'hui, en mauvaise part, entremetteur de certains marchés honteux entre les deux sexes. Dans toutes les cours, il y a plus de fauteur à se promettre du métier de proxénète que des fonctions de grand ministre, *DINOR*, *Claude et Nér.* I, 63.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Proxénètes courtiers et autres commis à vendre marchandises à eux baillées, *Coust. gén.* t. I, p. 200. Vous vous souveniez [vous, Henri IV] des peines et anxietés où vous ont jeté les ruses, artifices, malices et cautelles de la Verneuil, ses semblables et leurs sequettes et proxénètes, *SULLY*, *Mém.* t. VIII, p. 410. Proxénètes aux voluptés, *ib.* *ib.* t. XII, p. 105.

— *ETYM.* Lat. *proxeneta*, de *προξενός*, entremetteur, de *ἱπρόξενος*, aider, secourir, qui vient de *ἔπος* (voy. *PROXÈNE*).

**PROXÉNÉTISME** (pro-ksé-né-ti-sm'), *s. m.* Office de proxénète, d'entremetteur.

**PROXÈNE** (pro-ksé-nie), *s. f.* Fonction de proxénète.

**PROXIMITÉ** (pro-ksi-mi-té), *s. f.* || 1° Voisinage d'une chose à l'égard d'une autre. Avoir une chose à sa proximité, à proximité. Quand Jupiter et Saturne sont dans leur plus grande proximité, qui est de 160 millions de lieues, *NEWTON*. Ma maison est fort agréablement située, à la proximité des spectacles, des promenades et de la Bourse, *PICARD*, *Provinc. d'Paris*, t. 7. De 1803 à 1804, la plus grande proximité de Jupiter à la comète n'a été... *DAMONTEAU*, *Inst. Méth. scienc.* t. VIII, p. 217. || 2° Parenté. C'est un grand avantage pour exciter la commémoration que la proximité du sang et les liaisons d'amour ou d'amitié entre le persécutant et le persécuté, le poursuivant et le poursuivi, celui qui fait souffrir et celui qui souffre, *COSSU*, 2<sup>e</sup> édit. Le premier président de Provence ne

passa point pour neveu de M. Colbert; je ne suis et sous avec pris cette proximité, *adv.* 13 nov. 1673. On sait qu'une famille est l'on a pris naissance et à qui l'on appartient par une telle proximité prospère dans le monde, *NOUVEAU PENSÉE*, t. II, p. 127.

— *HIST.* XIII<sup>e</sup> s. Pour ce s'on peut demander le sien, quant il enquist [échoit] par proximité, *SANAN.* XII, t. I, XI<sup>e</sup> s. Cas de proximité que les clerks apppellent cas de retrait, selon les costumes locaux, si est quand aucun vend heritage qui lui vient par succession, et aucun de ses prochains du costé dont l'heritage vient, le veut avoir pour les deniers que vendu estoit, *NOUVELLES*, *Somme rural*, titre 70, p. 414, dans LACUNNE. || XV<sup>e</sup> s. Le royaume de France, qui par de lie succession de proximité devint estre sien, *FRANÇOIS* I, t. 63. Considéré la proximité de lignage en quoy nous sommes liés à nostre cousin... *Lettre de Charles VII*, *Bulletin du comité de la langue*, t. III, p. 276. || XVI<sup>e</sup> s. En esgard à la proximité de l'ennemy, M. DU BELL, 248. En moy, la proximité [la parenté] n'allège pas les deffaults, elle les aggrave plus tost, *MONT.* IV, 66.

— *ETYM.* Lat. *proximitas*, de *proximus*, superlatif de *prope* (voy. *PROPE*). *Proximité* est la forme ancienne et française; *proximité* a été refait sur le latin.

**PROVER** (pro-vé), *s. m.* Espèce de bruant, emboutie militaire (oiseaux granivores).

**PROZOOLOGIE** (pro-zo-o-l'j'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est antérieur à l'apparition des êtres vivants.

— *ETYM.* *ἱπρό*, avant, et *ζῷον*, animal.

**PRRR.** Sorte d'onomatopée, qui signifie: Je t'en donne, vas-y voir. Elle croit bonnement que je l'épouserai, mais *PRRR*, *LES AMOURS DE NON-TERRA*, p. 61.

**PRUCK** ou **PRUSS** (pru-s'), *s. f.* Nom donné, dans les pêcheries de Terre-Neuve, à une espèce de bière, faite avec les jeunes pousses de sapin.

— *ETYM.* Angl. *hemlock spruce*, épinette blanche de la Nouvelle Angleterre, espèce de sapin. Richardson tire l'anglais *spruce* du mot *Prussia*, la Prusse, c'est-à-dire sapin de Prusse.

**PRUDE** (pru-d'), *adj. f.* || 1° Il se dit d'une femme dont la vertu est difficile et hautaine, ou même d'une femme qui n'en a que les apparences affectées. L'exemple est admirable, et cette dame est bonne! Il est vrai qu'elle vit en austère personne; mais l'âge dans son âme a mis en rôle ardent, Et l'on sait qu'elle est prude à son corps défendant, *MOL.* *Tart.* I, 1. Un femme prude paye de maintien et de paroles; une femme sage paye de conduite, *LA SAUT.* III. Qu'il faut souffrir quand on veut être prude. Et que, sans craindre et sans affecter rien, il vaudrait mieux être femme de bien! *Prude*, *M.* 10. || *S. f.* Femme prude. Pour prude consommée en tous lieux elle passe, *M.* III, 3. Le métier de prude, *ib.* *Tart.* I, 1. J'aime qu'avec douceur nous nous montrions sages, Et de suis point du tout pour ces prudes sauvages Dont l'honneur est armé de griffes et de dents. Et veut, au moindre mot, dévisager les gens, *ib.* *ib.* IV, 3. Les prudes sont la société la plus convenable aux jeunes personnes, *MAINTENON*, *Lett. d'N. d'Andigné*, t. I, p. 147, dans *ROUSSEAU*. Que tout homme qui prend une prude pour femme devient un sot monsieur gouverné par madame, *DEMAZAN*, *Mariage fait et rompu*, t. 2. || Au masculin [qui n'est plus usité]. Un jour, dans le cercle, un prude l'abordant lui fit un grand étoge de Mme de Guerchevole, *SACAN*, *Vie de Malherbe*. On y voyait une demi-douzaine de prudes aspirants à la perfection, qui formaient sans scandale un brelan fleγμαtique... Ils tâchaient, disaient-ils, de garder... *SAINTE-OLIVE*, *Contes* (1673) dans le *Chasseur bibliographique*, 2<sup>e</sup> année, n° 6.

|| 2° Par extension, qui a une manière d'être comparée à celle de la femme prude. L'un et l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé, Répondra, obex Fredoc, ce marquis sage et prude, *MOUL.* *Sat.* IV. L'oiseau madré le contait à la mine, à son œil prude, ouvert en tapinois, sans-cœur, *Ver-verr.* III. Suivant la coutume des oreilles prudes, *COSSU*, *Mères riv.* t. I, p. 130, dans *POTEMAU*.

— *HIST.* XIII<sup>e</sup> s. Il n'y a plus prude femme jusqu'à la mer malde, *BERTI*, *XXI* Et les doit en metre en la garde d'aucune prude femme du lignage, *SANAN.* XV, 31. || XV<sup>e</sup> s. Cette dame, qui estoit moult humble et prude femme... *FRANÇOIS* I, t. 60.

— *ETYM.* *Prude* ou *prudo*, latinisme de l'adjectif *prudus* (voy. ce mot); aussi n'a-t-il originellement qu'un sens favorable et est-il féminin.

**PRUDEMMENT** (pru-de-man), *adv.* Avec pru-

dance. Que prudemment les dieux savent tout ordonner ! *corn. Médé*, iv, 2. Evarad seul, dans un coin prudemment retiré, se croyait à couvert de l'insecte sacré, *soit. Lutr*, v. Ces sensibilités qui veulent choisir les misères, et qui, en nous rendant trop prudemment charitables, nous rendent presque cruels, *mass. Or. fun. Villars*.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Et en ce il acet bien exposer grans despesagement et prudemment, *oannus, Etl*, 113.

— ETYM. Prudent, et le suffixe ment; Berry, prudemment. Prudemment ou prudemment est la forme archaïque, alors que prudent faisait au féminin prudent; prudemment est une forme plus récente venue quand prudent fit au féminin prudente. C'est la forme archaïque qui a prévalu.

**PRUDENCE** (pru-dan-s'), s. f. Vertu qui fait connaître et pratiquer ce qui convient dans la conduite de la vie. Et c'est toujours prudence en un péril fineste l'offrir une moitié pour conserver le reste, *corn. Tois. d'or*, i, 3. La sagesse est dans les vieillards, et la prudence est le fruit de la longue vie, *saci, Bible, Job*, xii, 13. J'en vœux un peu à la prudence humaine; Je me souviens de quelques tours qu'elle a faits, dignes de risée; la voilà décriée pour jamais, *stv. 311*. Ce qui peut dans les maisons la prudence tempérée d'une femme sage... *soas. Mar.-Thér*. Nous mourons tous, disait cette femme dont l'écriture a loué la prudence, *in. Duch. d'Orl*. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux... nous ne savons plus où excuser cette prudence présomptueuse qui se croyait infallible, *in. Reine d'Angleter*. Juste ciel! c'est ainsi qu'assurant la vengeance, Tu romps tous les ressorts de ma vaine prudence, *sac. Iphig.*, i, 6. Toutefois il [Joad] devrait garder plus de prudence, *in. Athal.*, iv, 6. Où manque la prudence, trouvez la grandeur si vous le pouvez, *la sur. xii*. Il y en aurait eu beaucoup [de traits hardis], si on n'avait été obligé, à quatre-vingt et un ans, de sacrifier à cette sottise vertu qu'on appelle prudence, *volr. Lett. La Harpe*, 31 mars 1776. Dans l'incertitude de la vie humaine, évitons surtout la fautive prudence d'immoler le présent à l'avenir, *2. soas. Em. v*. Sa prudence était trop éclairée pour ressembler à la finesse, *d'ALEMB.* *Éloges, Dangeau*. || Terme de jurisprudence. S'en rapporter à la prudence, abandonner une décision à une autorité sans rien lui demander expressément. || Dans le style de l'Écriture, prudence mondaine, prudence de la chair, prudence du siècle, l'habileté dans les affaires du monde. Prudence chrétienne, celle qui apprend à discerner ce qui conduit à Dieu. || Avoir la prudence du serpent, être très-prudent (locution qui ne se dit que dans le style familier, et qui provient de la subtilité attribuée par la Bible au serpent). Que le ciel vous donne la force des lions et la prudence des serpents ! *mot. Bourg. gent.*, iv, 6. Les chers frères ont la force des lions quand ils écrivent; mais il faut qu'ils aient la prudence des serpents quand ils agissent, *volr. Lett. Damienville*, 1<sup>er</sup> juin 1761. || Proverbe. Prudence est mère de sûreté.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Prudence est cil habiz par cui l'on puet conseiller à vraie raison entor les bones et les mauvaises choses de l'ome, *BAUN. LATINI, Trésor*, p. 298. Vertus moral est devisée en quatre membres, ce sont prudence, atemperance, force et justice, *id. ib. p. 245*. || xvi<sup>e</sup> s. Les sciences ne peuvent que nous enseigner la prudence, la prudence humaine et la resolution, *MONT.*, i, 161. Je n'ay gueres d'art... pour dresser et conduire par prudence les choses à mon point, *id. iii*, 47. La memoire des choses passées est la prudence de ce qui est à advenir, *PASCIAU, Lett.*, t. III, p. 695. On donne les offices et promotions, et non prudence et discretion, *LEBOUX DE LINCY, Proc.*, t. II, p. 260.

— ETYM. Prudence, et ital. prudenza; du lat. prudentia, de prudens, prudent.

**PRUDENT ENTÉ** (pru-dan, dan-t'), adj. || 1<sup>er</sup> Qui a de la prudence. C'était la femme prudente qui est donnée proprement par le Seigneur, *soas. Mar.-Thér*. Plus prudent dans les affaires du siècle que le ministre de la pénitence, qui meurt au les connaît pas, *mass. Corinne, Confes*. Une femme prudente est la source des biens, *PASCIAU, Diss.*, v, sc. deus. Maman, bonne, humaine... heureuse comme le sont presque toujours les personnes prudentes, *soas. Lett. à Mlle Voland*, 14 nov. 1768. || Substantivement. Ce sont de tels sages et de tels prudents à qui Jesus-Christ déclare que les secrets de son royaume sont cachés, *soas. Comédie*, 9. || 2<sup>e</sup> Conforme à la prudence, en parlant des choses. Combats prudente. J'imité de Conrart le silence prudent, *soas. Rot.*, i. Et vos soins trop prudents

Les ont tous écartés [mes amis] ou séduits dès longtemps, *sac. Brit.*, III, 5.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Prudent homme et sage maistre Dominique, licencié es loix... *Coust. gén.*, t. II, p. 1049. Femme prudente et sage est l'ornement de son ménage, *COTORAV.*

— ETYM. Lat. prudentem, contracté de providentem, prévoyant (voy. PROVIDENCE).

**PRUDERIE** (pru-de-rie), s. f. || 1<sup>er</sup> Affectation de réserve et de bienséance; ne se dit que des femmes. Il est une saison pour la galanterie; il en est une aussi propre à la pruderie; On pout par politique en prendre le parti, Quand de nos jeunes ans l'éclat est smorti, *mol. Mis.*, III, 6. Il y a... une fausse sagesse qui est pruderie, *LA NAVY.*, III. La pruderie est une imitation de la sagesse, *id. ib.* La pruderie contrainst l'esprit, ne cache ni l'âge ni la laideur, *id. ib.* Tout bien considéré, francho coquette rie Est un vice moins grand que fausse pruderie, *DUPRÉST.*, *Mar. fait et rompu*, III, 6. Elle est trop intrigante; Sa pruderie est, dit-on, trop galante, *volr. Prude*, i, 1. || Familièrement, la pruderie, toutes les femmes prudentes. Toute la pruderie de la cour en fut déchainée, *NAMILT. Gramm.*, 9. || Au plur. Actes de prude. Je ne m'accorde guère bien de toutes les pruderies qui ne me sont pas naturelles; et, comme celle de ne plus s'imer ces livres-à [les romans] ne m'est pas encore arrivés... *stv. 6* juill. 1671. || 2<sup>e</sup> Fig. Il se dit quelquefois de toute réserve excessive ou affectée. La pruderie du langage. La pruderie des partis. La science n'a point de pruderie.

— ETYM. Prude.

**PRUD'HOMIE** (pru-do-mie), s. f. Probité et sagesse. ... Concluons que la plainte que nous faisons à cette heure, que tout est en désordre, qu'il n'est point de prud'homme (prud'homie, *édit.* de 1650), nos pères l'ont faite devant nous... *MALU. Traité des bienfaits de Sénèque*, i, 10. M. de Borstel, dont vous connaissez la sagesse et la prud'homie, vous répondra de la vérité de mes paroles, *salz.*, liv. vi, lett. E. Nos yeux n'ont pas de mauvais desseins, et votre cœur peut dormir en assurance sur leur prud'homie, *mol. Préd.*, 10. || Fig. Me voilà prête à m'embarquer sur notre Loire... quoique votre Rhône soit terribilis, je voudrais être aussi près de me confier à sa prud'homie, *stv.*, 11 sept. 1675.

— REM. 1. On ne voit pas pourquoi, écrivant prud'homme avec deux m, l'Académie écrit prud'homie avec une seule. || 2. Th. Corneille l'a dit d'une femme; ce qui est un usage ancien: Venir de guet apens déhoner une fille, Dupur sa prud'homie à force de donner, *le Baron d'Albik.*, iv, 6.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Voulant essayer la prud'homie de leurs dites femmes, *Aresta amorum*, p. 427, dans LACURNE. || xvi<sup>e</sup> s. Les sciences ne peuvent que nous enseigner la prudence, la prud'homie et la resolution, *MONT.*, i, 161.

— ETYM. Prud'homme.

**PRUD'HOMME** (pru-do-m'), s. m. || 1<sup>er</sup> Homme probe et sage. Mais je ne m'aperçois que tranchant du prud'homme... *BOUQUIN, Sat.*, iv. Quand ils [des madrigaux] sont bons, en ce cas, tout prud'homme Les prend au poids au lieu de les comier, *LA FONT.*, *Poésies mêlées*, xvi. Le seigneur nommait des prud'hommes pour faire la levée sur le paysan, *MONTESQ.*, *Exp.*, xvi, 16. || Homme sage et vaillant. Sire chevalier, Je vous tiens pour prud'homme et véritable fila de roi, *CHATEAUB.*, *Dern. Abenc.* || 2<sup>e</sup> Homme expert et versé dans la connaissance de certaines choses. L'arrêt portait qu'on s'en remettrait au dire de prud'hommes et gens à ce connaissant. || Conseil de prud'hommes, conseil mi-parti de patrons et d'ouvriers élus par leurs pairs, qui juge les différends en matière d'arts et de métiers, entre les ouvriers et les maîtres. || Les prud'hommes, les membres de ce conseil. Depuis la Révolution, la juridiction des prud'hommes a été établie à Lyon par une loi du 16 mars 1804, et à Paris par la loi du 37 décembre 1844. || En particulier, dans les ports de la Méditerranée, pêcheurs élus pour juger les contraventions relatives à la pêche maritime. || 3<sup>e</sup> Nom vulgaire d'une lablée, le *salvia horminum*.

— HIST. xi<sup>e</sup> s. Ce dit Rolanz : est cop est de produme, *CH. de Rol.*, xcviij. Grandoin fut et prud'homme et vaillant, *id.*, cxliiii. || xii<sup>e</sup> s. Anseys [ils] coronèrent à St Denis moister; Leax [loyal] fu et prodrom; Des [il] ama et ot chier [cher], *Sar.*, iv. Herupois sont prodome, orgueilleux et gallart, *id.*, xix. Quant [il] esteit pris, li prodrom lui rovelt [demandait] Qui mais n'i repaisset... *Th. le marc.*, 31. || xiii<sup>e</sup> s. Et li vilains le dit es reprovier : Ja m'avez hom

n'aura prodome chier [cher], *LEBOUX DE LINCY, Proc.*, t. II, p. 266. On dist que qui pseudomme sert, Que son service pas ne pert, la *Manekus*, v, 6936. Il est établi par nostre roi Pheappe, qu'en cascune bone ville, là où on tient assise, a des prodomes eslis pour oir les marciés et les sentences dont on veut avoir lettres de baillie, *SACM.*, i, 40. || xiv<sup>e</sup> s. Il n'est mie pseudom qu'en traître se fie, *Gueci.*, 16113. || xv<sup>e</sup> s. Et prend grand plaisir de visiter les sainctes places, et les bons preudes hommes qui servent Dieu, *Boucig.*, iv, 3.

— ETYM. Prud (voy. RAZUX et PRU), et homme; prov. proxom; espagn. prohombre; ital. produomo. Dans l'ancienne langue, proshom ou prodrom au nominatif; prodhome au régime.

|| **PRUDOTERIE** (pru-do-te-rie), s. f. Famille imaginaire dont descendent les femmes prudentes. De elle descendent ceux de la Prudoterie, Antiquité et noblement maison, *LA FONT. Matr. d'Eph.* L'avantage d'être allié à la maison de Sotenville et à celle de la Prudoterie dont j'ai l'honneur d'être issue, *mol. G. Dandin*, i, 4.

|| **PRUINE** (pru-i-n'), s. f. Terme de botanique. Pousière glauque creuse qui couvre certains fruits, particulièrement les prunes, ainsi que le chapeau et les lames de certains agarics.

— ETYM. Lat. pruina, gelée blanche, par assimilation.

**PRUNE** (pru-n'), s. f. || 1<sup>er</sup> Fruit à noyau, à peau lisse et fleurie. Prune de damas. Prune de damas rouge. Prune de damas noir. Prune de damas violet. Prune de damas blanc. Prune de marabelle. Prune de Monsieur. Prune de reine-Claude. Prune de Brignoles. Prune de perdignon. Prune de Sainte-Catherine. Prune Dauphine. variété de reine-Claude. Prune impériale violette, dite aussi prune-œuf. Prune impériale blanche. || Populairement. Elle aura quinze ans viennent les prunes, c'est-à-dire l'été prochain. || Populairement. Pour des prunes, pour peu de chose, locution qui se construit presque toujours avec la négation ou avec une interrogation valant la négative. Si je suis affligé, ce n'est pas pour des prunes, *mol. Sgan.*, 16. Franchement, les femmes qui vont au cabaret n'y vont pas pour des prunes, *CHASSARD, Théat. ital. Arlequin Jason*, t. I, p. 178. Croira-t-il, n'il lui reste un peu de jugement, que vous vous poignardiez pour des prunes ? *id. Théat. ital. le Phénix*, t. II, p. 309. || Ce ne sont pas des prunes, se dit de quelque horion. Un grès de taille non petite, dont on a par ses mains régala ma visite, — Diantre! ce ne sont pas des prunes que cela ! *mol. Ec. des f.*, III, 4. || Populairement. Une balle de fusil. Il a reçu une prune. || 2<sup>e</sup> Prune des anses, prune de coco ou prune d'acaque, noms divers du fruit de l'acajouier. || Proverbe. Il aime mieux deux œufs qu'une prune, c'est-à-dire il n'est pas naïf, il entend ses intérêts.

— REM. 1. L'Académie écrit prune de damas avec un d minuscule; on lui a reproché cette orthographe, disant qu'il s'agit de la ville de Damas, et qu'ailleurs elle écrit raisin de Damas. Mais le reproche porte à faux; il s'agit non d'une prune de la ville de Damas, mais d'une prune qui prend son nom du damas étoffe. || 2. On dit : j'ai mangé des prunes de Monsieur, et non : j'ai mangé des Messieurs ou des Messieurs.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Vous ne valés pas une prune pourrie, *Chr. de Rains*, p. 6. Car j'aimz ne prume une prune Coire aml les biens de Fortune, *la Rose*, 6109. || xiv<sup>e</sup> s. [Le loup ayant reçu la raude du cheval] Se Isengrin lire ne seüst, Encor ceste prune il n'estist, *Reuart contrefait*. || xv<sup>e</sup> s. Avier me faut ceste prune, *ch. D'OL. Road.*, xvi<sup>e</sup> s. La et ailleurs, mesmes en Provence et Languedoc, plusieurs prunes se recueillent de diverses sortes, dont les principales sont, les trois perdigones, les périales, les deux royales, les dattes, de Chpre, de Jerusalem, les deux brignons, gros et petit, des quatre dames, blanc, noir, violet, rouge, des trois calbelanes, vertes, blanches, violettes, des medicinales, des damas sines; par ces noms plusieurs cognées partout, *o. de searts*, 661.

— ETYM. Berry, pruegne, prune, prunac; picard prone; wallon, preuna; prov. pruna; ital. prugna; du lat. prunum.

**PRUNEAU** (pru-né), s. m. || 1<sup>er</sup> Prune séchée so four. Il m'ordonne du potage... et le soir de petits pruneaux pour lécher le ventre, *mol. Nol. imag.*, III, 44. || Fig. et familièrement. C'est un petit pruneau, ou c'est un pruneau relâvé, se dit d'une fille ou d'une femme qui a le teint extrêmement brun. || 2<sup>e</sup> Fig. et populairement. *OM. Abl. monneur Plaise.* elle a deux pruneaux bien malins.

l'heritier de village, so. v. dans PA. MICHEL, Ar-  
got.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Tout ce royaume fait cas des pru-  
neaux de Itaignole, de Valebrique, de Tours, de  
Reims, de Saint-Antoine, de Privas, de Saint-Tru-  
seaux, pour leurs precieuses qualitez, O. DE SZA-  
ARS, 553.

— ETYM. Diminutif de *pruno*; Berry, *peurniau*.  
PRUNELLAIE (pru-ne-lé), s. f. Plant de pruniers.  
— ETYM. *Prunelle* i.

† PRUNELAS (pru-ne-lá), s. m. Nom donné, dans  
le sud-ouest, à une espèce de raisin à gros grains,  
qui a la forme et la grosseur d'une petite prune.

† PRUNELLE (pru-né-lé), s. f. || 1<sup>o</sup> Prune sau-  
vage, d'une extrême âpreté, fruit de l'épine noire  
ou prunellier. || Fig. et familièrement. Du jus de  
prunelle, vin fort mauvais et fort âpre. || 2<sup>o</sup> Genre  
de plantes labiées, où l'on distingue le *prunella*  
*vulgaris*, L. dit par Tournefort *brunelle*, que Linné  
changea en *prunelle* (voy. BAUNELLE). || 3<sup>o</sup> Sel de  
prunelle, nitrate de potasse impur, mêlé à du sul-  
fate de potasse. || Pierre de prunelle, nitrate de po-  
tasse tabulaire.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Ançois en iert [sera] mainte froide  
cervelle. Et traïnans en iert mainte bouele [boyau].  
Que je toi lais vaillant une parnele, Rooul de C.  
49. || XV<sup>e</sup> s. Je croy que c'est vin de prunelles :  
Où a-il esté sy forgy? Mir. de Ste Genev. || XVI<sup>e</sup> s.  
Suc de prunelles, espine vinette, sumac, PARÉ,  
XVIII, 66.

— ETYM. Diminutif de *pruno*; wallon, *puurnal*,  
s. f.; Berry, *peurnell*, *prunelle*.

2. PRUNELLE (pru-né-lé), s. f. || 1<sup>o</sup> Pupille de  
l'œil. Le feu sort à travers ses humides prunelles,  
BOIL. Épître IV Il est nécessaire pour la perfection  
de l'organe de la vue, que le trou de la prunelle di-  
minue ou surmonte à proportion que les objets  
sont plus ou moins éclairés, MALLET. Rech. vér.  
Éclairc. sur l'opt. t. IV, p. 452, dans ROUVENS. Il y  
avait trois ou quatre ans que je n'avais pleuré, et  
je comptais bien que mes vieilles prunelles ne  
connaîtraient plus cette faiblesse, jusqu'à ce qu'elles  
se fermaient pour jamais, VOLT. Lett. Mme Denis,  
9 juill. 1763. Gonflez un peu trop certains muscles de  
ses joues (d'une belle femme), et la voilà colère; fixez  
la prunelle, et la voilà bête; donnez du feu à cette  
prunelle fixe, et la voilà impudente, MONT. Lett. à  
Mlle Voland, 3 sept. 1763. || 2<sup>o</sup> Il se dit pour regard.  
Voyant une femelle... il baissait la prunelle, LA FONT.  
Herm. J'assénaï une prunelle étincelante sur le premier  
président et le grand banc, ST-SIM. 216, 24.

Jouer de la prunelle, jeter des millades, faire quelque  
signe des yeux, particulièrement entre homme et  
femme. Mon baladin muet se retranche en un coin,  
Pour mieux faire jouer la prunelle de loin, COX.  
la Veuve, t. 4. Vous n'avez toujours fait qu'avoir  
les yeux sur elle, Rouge, tout interdit, jouant de  
la prunelle, MOL. l'Ét. IV, 5. Tandis que le frère jouait  
de la guitare, la sœur jouait de la prunelle, NAULT.  
Gramm. 8. || Un tourneur de prunelle, un homme  
qui joue de la prunelle. Oui, ce beau fils, ce tour-  
neur de prunelle, LA FONT. Je vous prends sans vert,  
sc. 4. || 3<sup>o</sup> Fig. La prunelle de l'œil, chose très-pré-  
cieuse. La cour, qui se sentit touchée à la prunelle  
de l'œil, obligea M. le duc d'Orléans d'aller au  
palais, BRETZ, II, 111. Elle a une mère qui vous ché-  
rira comme la prunelle de ses yeux, vous et tous  
vos enfants, LESAGE, Gspan. d'Alf. v, 5. || Conserver  
une chose comme la prunelle de l'œil, comme la  
prunelle de ses yeux, la conserver soigneusement,  
précieusement. Si le Seigneur cesse un moment de  
veiller sur eux... de les garder comme la prunelle  
de son œil, MARS. Carême, Fautes légères. Quelle  
grandeur! quelle générosité! ô que nous sommes  
petits devant lui! conserve ce précieux ami comme  
la prunelle de ton œil, J. J. ROUSSEAU. Hé. I, 61.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Si alguns crieve l'oil à l'altre et si  
la prunelle y est remese [restée]... Lois de Guille.  
21. || XII<sup>e</sup> s. Les dous [deux] prunelles de ses uiz  
[yeux] [il] Ne gardout pas plus chèrement, Qu'il  
gardout lui [l'enfant] son escient, BENOIT, II, 12724.  
Qui vos het, e mei het e contre mei revele; Qui vos  
fiert [frappe], e mei fiert en l'oil en la prunelle; Cil  
qui mesfait as elers, Dous le het et quelele, Th. le  
mart. 74. || XIII<sup>e</sup> s. De touz [tois] qui ont ver toi or-  
guel, M'agarde com plouele d'uel [prunelle d'œil].  
Psaumes en vers, dans Liber psalm. p. 271. || XVI<sup>e</sup> s.  
Nous voyons nos yeux reluisans dedans les pru-  
nelles de ceux de nos prochains, MONT. Comment  
ouïr, 8. Encore qu'il fasse sa prunelle toute blanche  
en la tournant aux voutes de l'église, Sat. Mén.  
p. 186. Les collyres qui sont comme des onguens,  
servent à la prunelle des yeux, PARÉ, XIV, 34.

— ETYM. *Prunelle*, petite prune noire, par com-  
paraison; Berry, *prunelle*.

3. PRUNELLE (pru-né-lé), s. f. Espèce d'étoffe  
de laine ou de soie. Prunelle en soie; prunelle en  
soie et laine en chaîne; prunelle en laine, Tableau  
annexé aux lit. pat. du 27 juill. 1780, Anémis.

— ETYM. *Prunelle* i; à cause de la couleur noire  
de cette étoffe, qui servait d'ordinaire à faire des  
chaussons de femme.

PRUNELLIER (pru-né-lé); l'r ne se prononce pas  
et ne se lie pas; au pluriel, l'r se lie: des prunelliers  
épineux), s. m. Nom vulgaire du prunier épineux.

— ETYM. *Prunelle* i; Berry, *prunellier*, *peur-  
nellier*.

PRUNIER (pru-né); l'r ne se prononce pas et  
ne se lie pas; au pluriel, l'r se lie: des pruné-  
x en fleurs), s. m. Genre de rosacées, dans lequel on  
distingue le prunier domestique, originaire de la  
Syrie et de la Dalmatie; le prunier épineux, dit  
prunellier, épine noire; le prunier de Briançon,  
appelé dans les Alpes marmottier, et dont l'amande  
fournit l'huile de marmotte; le prunier de Chine,  
nommé mal à propos par les horticulteurs améri-  
cains à fleurs doubles; le prunier cérasifère, culti-  
vé dans nos jardins sous le nom de prunier mi-  
robolan, LÉGOARANT. || Familièrement. Est comme  
un prunier, très-sot (locution qui a sans doute quel-  
que rapport à la locution pour des prunes, sans ré-  
sultat, sottement).

— HIST. XV<sup>e</sup> s. S'il se taist [le vieillard] affin  
qu'il complaise, Il est tenu pour soi receu; S'il  
parle, on luy dit qu'il se taist Et qu'en son prunier  
n'a pas creu, VIOLON, Bell. en vers lang. || XVI<sup>e</sup> s.  
Le prunier reçoit aussi le greffe du cerisier et du  
guinier, et ce sans extravaguer, O. DE SZAARS, 663.

— ETYM. Bas-lat. *prunarius* (dans un teste du  
VIII<sup>e</sup> siècle), du lat. *prunum*, prune.

PRURIGINEUX, EUSE (pru-ri-ji-neù, neù-x'),  
adj. Terme de médecine. Qui cause la démange-  
aison. Affection prurigineuse.

— ETYM. Lat. *pruriginosus*, de *prurigo* (voy. ce  
mot).

† PRURIGO (pru-ri-go), s. m. Terme de médecine.  
Éruption cutanée caractérisée par des papules peu  
saillantes, et à peu près de la même couleur que la  
peau, produisant une démangeaison très-vive et  
quelquefois intolérable.

— ETYM. Lat. *prurigo*, de *prurire*, démanger  
(voy. PRURIT).

PRURIT (pru-ri), s. m. Démangeaison vive.  
|| Prurit de dentition, sensation qui porte les en-  
fants à se frotter constamment les mâchoires avec  
les doigts. || Il se dit quelquefois d'une démangeaison  
ou d'un chatouillement agréable.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Toutes ces évacuations se font, ou  
par le prurit ou demangeaison... PARÉ, Introd. 17.

— ETYM. Lat. *pruritus*, de *prurire*, démanger,  
qui est le sanscrit *prush*, brûler. *Prurire* avait  
donné l'ancien verbe *pruer*.

† PRUSSIANISER (pru-ssi-a-ni-zé), v. a. Rendre  
prussien; se dit des événements récents qui tendent  
à confondre l'Allemagne dans la Prusse. L'Alle-  
magne prussianisée.

† PRUSSIATE (pru-ssi-a-té), s. m. Terme de  
chimie. Genre de sels produits par l'acide prussique.

— ETYM. Voy. PRUSSIQUE.

† PRUSSIENNE (pru-ssi-é-né), s. f. Cheminée à la  
prussienne, espèce de poêle simulant une che-  
minée, et ouvert de manière à laisser voir le feu.

† PRUSSIER (pru-sié), s. m. Nom vulgaire, dans  
le département du Finistère, du pin maritime, que  
l'on croit y avoir été apporté de la Prusse,  
LÉGOARANT (voy. PACHS).

PRUSSIQUE (pru-si-ké), adj. Terme de chimie.  
Acide prussique, acide dit actuellement acide cyan-  
hydrique.

— ETYM. Ainsi dit parce qu'il entre comme élé-  
ment dans le bleu de Prusse trouvé en 1709 par  
Conrad Dippel, philosophe hermétique de Berlin.

† PRUSSITE (pru-ssi-té), s. m. Ancien nom du  
prussiate de fer. La prussite versé sur la dissolution  
la colore fortement en bleu, SAUSSURE, 3<sup>e</sup> voy.  
Alpes, t. VI, p. 10, dans ROUSSEAU.

† PRUTÉNIQUES (pru-té-ni-ké), adj. f. pl. Tables  
pruténiques ou prussiennes, nom des tables astro-  
nomiques qui ont été calculées par Rheinold, pour  
trouver le mouvement des corps célestes, et dédiées  
au duc de Prusse.

PRYTANE (pri-ta-né), s. m. Un des premiers ma-  
gistrats dans certaines républiques grecques. || À  
Athènes, chacun des cinquante sénateurs qui avaient  
alternativement la présidence dans le sénat, pendant  
trente-cinq ou trente-six jours.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et autres se nomment prytanes,  
c'est ensi comme primiciers ou cheveciers ou  
prevost ou chanziers, cazaars, Thèse de MONTAIGNE.

— ETYM. *Πρυτανεύω*.

PRYTANÉE (pri-ta-née), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme d'an-  
tiquité grecque. Édifice où s'assemblaient les pry-  
tanes, et qui servait à différents usages civils et  
religieux. À Athènes, les prytanes, des ambassadeurs  
revenus de mission, des citoyens qui avaient rendu  
des services, des généraux victorieux étaient nour-  
ris dans le prytanée aux frais de l'État. Je me con-  
damne [dit Socrate] à être nourri le reste de mes  
jours dans le prytanée aux dépens de la république,  
AOLLIN, Hist. enc. liv. IX, ch. 4, § 7. || Fig. La pen-  
sée qu'il [le cardinal de Richelieu] avait de vous  
faire directeurs de ce riche et pompeux prytanée  
des belles-lettres, dans lequel, par un sentiment  
digne de l'immortalité dont il était si amoureux,  
il voulait placer l'Académie française la plus hono-  
rablement du monde, et donner un honnête et  
doux repos à toutes les personnes de ce genre qui  
l'auraient mérité pour leurs travaux, PELLISSON,  
Hist. de l'Acad. II. || À Athènes, tribunal auquel on  
déférait les cas où des objets insignifiants avaient  
causé mort d'homme. || 2<sup>o</sup> En France, établissement  
d'éducation, fondé sous la République pour ins-  
truire, nourrir et entretenir gratuitement les fils  
de ceux qui avaient rendu des services à l'État,  
surtout des militaires. Le prytanée fut d'abord éta-  
bli au collège Louis-le-Grand, puis transféré en 1803  
à Saint-Cyr, et plus tard à la Flèche, lorsque l'em-  
pereur Napoléon envoya à Saint-Cyr l'École mili-  
taire qui occupait une partie du château de Fontai-  
nebleau.

— ETYM. *Πρυτανεύω*, de *πρυτανία*, prytane.

† PRYTANIE (pri-ta-nie), s. f. Durée des fonc-  
tions des prytanes. La tribu qui jouissait de cette  
présidence était appelée la tribu éretracé la pry-  
tanie; son nom était inscrit à la tête de tous les  
actes publics, LÉVESQUE, Instit. Mén. sc. mor. et  
polit. IV, p. 167.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Princy ou office appelé pri-  
tannie, ORESME, Thèse de MONTAIGNE.

PSALLETTE (psa-lé-té), s. f. Terme vieilli. Lieu  
où l'on exerce des enfants de chœur. || Réunion des  
enfants de chœur dont se compose une psallette.  
|| On dit aujourd'hui maîtrise.

— ETYM. *Ψάλλω*, pincer les cordes d'un instru-  
ment (voy. PSALMUR).

† PSALMIQUE (psal-mi-ké), adj. Qui appartient  
aux psaumes. Une phrase psalmique. Le style psy-  
almique.

— ETYM. Lat. *psalmus*, psaume.

PSALMISTE (psal-mi-sté), s. m. Auteur de psau-  
mes. Je dirais à Votre Majesté avec le psalmiste  
David: Vous avez reçu la louange de la bouche  
même des enfants, D'ALEMB. Lett. au roi de Fr.  
30 juillet 1761. || Absolument et par excellence, le  
Psalmiste (avec un grand P), le roi David. C'est ce  
que les chrétiens avaient toujours prétendu; c'est  
ce qu'enseignait l'Évangile, c'est ce que chan-  
tait le Psalmiste, BOSS. Hist. II, 12.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Dont il psalmistes dist: si cum  
ses tenebres, ensi et sa lumiere, Job, p. 401. || XVI<sup>e</sup> s.  
Isidore fait les psalmistes et lecteurs divers, ordon-  
nant les premiers à la chanterie, et les seconds à  
lire les Écritures pour l'enseignement du peuple,  
CALV. Instit. 1170. Le Psalme dit que tout homme  
est menteur, MARG. Nouv. XII.

— ETYM. Provenç. *psalmista*, *psalmista*; esp. et  
ital. *psalmista*, du lat. *psalmista*, de *ψαλμίζω*, de  
*ψαλμός*, psaume.

PSALMODIE (psal-mo-die), s. f. || 1<sup>o</sup> Manière de  
chanter, de réciter des psaumes. Il y avait un démon  
appelé Tiuvillus le vétilleux, qui apportait tous les  
matins en enfer un plein sac des syllabes que les  
moines avaient psalmées dans leur psalmodie de la  
nuit, LE CLERC, Hist. litt. de la Fr. t. XXV, p. 252.

2<sup>o</sup> Fig. Manière monotone de déclamer, de réciter.  
|| Se dit du style même quand il est trop uniforme.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. En l'onneur du deux non sans  
lisme [il] Dist cette sainte salmodie, GAUTHIER DE  
COINCY, p. 261.

— ETYM. Provenç. *psalmodia*; espagn. et ital.  
*psalmodia*; du lat. *psalmodia*, de grec *ψαλμῳδία*,  
de *ψαλμός*, psaume, et *ὄδῃ*, chant (voy. ODE).

PSALMODIE, RE (psal-mo-di-é, té), part. passé  
de psalmodier. Office psalmodié.

PSALMODIER (psal-mo-di-é), e n. Je psalmo-  
diais, nous psalmodions, vous psalmodiez; que je  
psalmodie, que nous psalmodions, que vous psal-  
modiez. || 1<sup>o</sup> Réciter des psaumes, dans l'église,  
sans inflexion de voix et toujours sur la même note.

Dans tel ordre, les religieux ne chantent pas, ils ne font que psalmodier. || Activement. Pour tout psalter Genève psalmodie Du bon David les antiques concerts, volt. *Guerre de Gen.* t. || 2° Fig. Réciter, chanter d'une manière monotone. On lit peu ces sauteurs nés pour nous ennuyer, Qui toujours sur un ton semblent psalmodier, soit. *Art p. 1.* || Activement. Et sur des tons d'un sublime ennuyeux psalmodier la cause infortunée d'un perroquet non moins brillant qu'Enée, Non moins dévot, plus malheureux que lui, oarsa. *Fer-vert*, t.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. || Veille de nulz, lit et saumeie, Que Deus le mette à bone veie, *axoix*, II, 8096. || XIII<sup>e</sup> s. Ainz ai mis mon entendement En geu et en esbatement, Qu'ainz ne daignai pes [même] saumodier, *arvra*, 35. || XVI<sup>e</sup> s. Il le falsoit psalmodier à l'église, chanter des leçons de matines et de vigiles, *desprea*, *Contes*, XLVII.

— ETYM. Psalmodie; provenç. *solmeiar*; espagn. *solmcer*, *salmodiar*; ital. *solmeggiare*.

† PSALMODIQUE (psal-mo-di-k), *adj.* Qui concerne la psalmodie; qui appartient à la psalmodie. † PSALMOGRAPHE (psal-mo-gra-f), *s. m.* Celui qui compose des psaumes. || Celui qui écrit sur les psaumes.

— ETYM. Ψαλμός, psaume, et γράφειν, écrire. † PSALMOGRAPHIE (psal-mo-gra-fie), *s. f.* Collection de psaumes. || Traité, commentaire sur les psaumes.

† PSALOÏDE (psa-lo-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Corps psaloïde, synonyme de lyre.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le psalloïde ou fornix n'est autre chose que le test ou couverture du moyen ventricule, lequel représente une vouste située sur trois piliers, *PARÉ*, III, 7.

— ETYM. Ψαλκ, voûte, et αἶος, forme. PSALTÉRION (psal-té-ri-on), *s. m.* || 1° Chez les anciens, instrument de musique à plusieurs cordes que l'on pinçait ou que l'on touchait avec le plectre. Jehiel fut chargé de toucher l'orgue, le psaltérion et la lyre, *saci*, *Bible*, *Paralip.* I, XVI, 6. || 2° Chez les modernes, instrument triangulaire à treize rangs de cordes, les unes d'acier et les autres de laiton, qu'on touche avec une petite verge de fer, ou un bâton recourbé. || 3° Dans un sens plus général, tout instrument à cordes pinçées ou frappées. Pensez-vous alors qu'Agathon s'amusa à verser des larmes, à se peler avec un crayon, à chanter sa perte et mes charmes Sur un petit psaltérion? volt. *Les trois manières*.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Encuntoras les prophetes kl d'amunt vendrunt [viendront] à ostrumenz, psalterie, tympan, frustes e harpe, *Rois*, II, 33. || XIII<sup>e</sup> s. Psalterion [il] prend et vièle, Puis psalterionne et vièle, *le Rois*, 31308.

— ETYM. Provenç. *psalteri*, *salteri*, *sauteri*; espagn. et ital. *salterio*; du lat. *psalterium*, grec ψαλτήριον, de ψάλλειν, pincer les cordes. † PSAMMITE (psa-mmi-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Roche appelée aussi grès des bouillères.

— ETYM. Ψαμμός, sable. † PSAMMOSFÈE (psa-mmo-stée), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Agglutination de sable représentant la forme des os.

— ETYM. Ψαμμός, sable, et ὄστρον, os. † PSARES (psa-r'), *s. m. pl.* Famille d'oiseaux qui renferme l'étourneau.

— ETYM. Ψαρ, étourneau. † PSATYRIENS (psa-ti-ri-én), *s. m. pl.* Nom donné, dans le vi<sup>e</sup> siècle, à une secte d'ariens.

PSAUME (psô-m'), d'après Richélet et Chifflet, on prononçait saume, et d'après Vaugelas, *Rom.* t. II, p. 284, dans roveus, saume, qu'on écrivait psoume), *s. m.* Se dit des cantiques composés par David, ou qui lui sont attribués. Instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, *saci*, *Bible*, *St Paul*, *Épître aux Coloss.* III, 16. Il ne faut que lire le livre des psaumes où sont recueillis tant d'antiques cantiques du peuple de Dieu pour y voir, dans la plus divine parole qui fut jamais, des monuments immortels de l'inspiration de Moïse, de celle des Juifs, de celle des rois, le primé par le chant et par la mesure dans le mémoire des hommes, *poes*, *Hist.* II, 15. || *Psalm* d'antique, nom que saint Jérôme donne aux psaumes qui contiennent une louange joyeuse de Dieu. Avec un P majuscule, les psaumes de la psalmodie ou les psaumes psalmodiques, et vulgairement, les sept psaumes, psaumes que l'Église a toujours pour servir de prière à ceux qui demandent pardon à Dieu de leurs péchés. || Proverbe. C'est un bréviaire de l'Évangile à trois leçons et à trois psaumes, et rien du tout qui ne

veut, se dit d'une chose aussi réduite que possible.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Et vos reprenez cel sautier, Si tornez à vostre mestier, à ces versez et à ces saumes, *Ren.* 31303. Ceste sept-saume [il] diroit plus, *ib.* 7999. || XV<sup>e</sup> s. Et n'eussiez pas dit une sept-psaume, que nous ne trouvames rien de lui, *Louis XI*, *Nouv.* XIX. Et cest advocat portait, à trois leçons et à trois psaumes, *Patel*, 770. || XVI<sup>e</sup> s. À quel usage, dist Gargantua, dictez vous ces belles heures? — à l'usage de Fecan, à trois psaumes et trois leçons, ou rien du tout qui ne veut, *Rab. Garg.* I, 41.

— ETYM. Berry, *saume*; provenç. *psalm*, *psalme*, *solme*; catal. *solm*; espagn. et ital. *salmo*; du lat. *psalmus*, qui vient du grec ψαλμός, de ψάλλειν, pincer les cordes d'un instrument. Ψάλλειν tient à ψάειν, gratter, et se rattache au toucher des cordes avec le plectre. Palgrave, p. 21, remarque qu'on écrit *psalme*, et qu'on prononce *salme*. La prononciation *saume* est une faute qui devint commune vers le XIV<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup>, où l'on disait aussi *héaume* pour *haume*.

PSAUTIER (psô-tié); l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des psô-tié-z enluminés; Chifflet dit qu'on prononçait sautier, *Gramm.* p. 333, *s. m.* || 1° Recueil des psaumes. || Fig. Tol qui prends Boileau pour psautier, Du joug je te délie, *ébaux*, *Troubad.* || 2° Espèce de voile dont quelques religieuses se couvrent la tête et les épaules. À certain voile aux nonnes familier, Nommé pour lors entre elles leur psautier, *LA FONT.* *Psautier*. || 3° Grand chapelet monastique, inventé, dit-on, par saint Dominique, et nommé psautier parce qu'il contient autant de grains que David a composé de psaumes (150).

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Co trovum el psaltier, *Th. le mart.* 90. || XIII<sup>e</sup> s. En sa main un sautier tenoit [Papelardie]; Et sachés qui moult se penoit De faire à Dieu prieres faintes, *la Rose*, 423. || XV<sup>e</sup> s. Et là chantoient un psaume du psautier David qui dit ainsi... *FROISS.* II, III, 15. || XVI<sup>e</sup> s. Je vous envoie un sautier en francijs; je supplie celui par l'esprit duquel tous les psaumes sont composés... *MARO.* *Leit.* 123

— ETYM. Provenç. *psalteri*, *salteri*, *sauteri*; espagn. et ital. *salterio*; du lat. *psalterium*, psautier et psalterion (voy. ce mot).

† PSELLISME (psè-li-sm'), *s. m.* Nom générique sous lequel on comprend tous les défauts de prononciation.

— ETYM. Ψαλλισμός, de ψάλλω, bâgue. † PSEPHITE (psè-fi-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Sorte de roche à texture grenue.

— ETYM. Ψήφος, caillou. † PSEUDALCYONS (pseu-dal-si-on), *s. m. pl.* Famille d'éponges, comprenant celles dont la substance est presque calcaire.

— ETYM. Pseudo..., et *alcyon*. † PSEUDARTIROSE (pseu-dar-trô-z'), *s. f.* Terme de chirurgie. Synonyme de fausse articulation.

— ETYM. Pseudo..., et ἀρθρον, articulation. † PSEUDENCÉPHALE (pseu-dan-sè-fa-l'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres pseudencéphales, et, substantivement, les pseudencéphales, monstres qui ont l'encéphale remplacé par une tumeur vasculaire, le crâne et le canal vertébral largement ouverts, et point de moelle épinière.

— ETYM. Pseudo..., et *encéphale*. † PSEUDENCÉPHALIE (pseu-dan-sè-fa-lie), *s. f.* État des monstres pseudencéphales.

† PSEUDÉPIGRAPHIQUE (pseu-dé-pi-gra-fi-k'), *adj.* Qui porte une fausse épigraphe, un faux titre, un faux nom d'auteur. Des écrits pseudépiographiques.

— ETYM. Pseudo..., et *épigraphe*. † PSEUDÉRYTHRINE (pseu-dé-ri-tri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Un des produits obtenus de l'orselle, et qu'on nomme aussi éther érythrique.

— ETYM. Pseudo..., et ἐρυθρός, rouge. † PSEUDESTHÉSIE (pseu-dè-sté-zie), *s. f.* Terme de médecine. Sensations fausses, nom commun sous lequel on réunit les illusions et les hallucinations.

— ETYM. Pseudo..., et αἰσθησις, sensation. PSEUDO... Mot tiré du grec ψεύδος, mensonge, et qui se met devant certains mots pour signifier que la qualité qu'ils expriment est fautive ou ne convient pas à la chose, à la personne. Il s'écrit avec trait d'union toutes les fois que le second mot existe isolé dans la langue française. Il s'écrit sans trait d'union dans le cas contraire, ou encore quand la lettre o comme ce le second mot.

† PSEUDO-AGATE (pseu-do-a-ga-t'), *s. f.* Variété du jaspé-agate.

† PSEUDO-ALBÂTRE (pseu-do-al-bâ-tr'), *s. m.* Espèce de chaux sulfatée.

† PSEUDO-ALCOOL (pseu-do-al-ko-ol'), *s. m.* Terme de chimie. Alcool qui a toutes les propriétés des alcools, mais à un degré très-affaibli, dégénérant promptement en hydrogène carboné.

† PSEUDO-AMÉTHYSTE (pseu-do-a-mé-ti-st'), *s. f.* Terme de minéralogie. Spathe fluor violet.

† PSEUDO-ASESTE (pseu-do-a-sè-st'), *s. m.* Terme de minéralogie. Asbeste liguliforme et asbeste dur.

† PSEUDO-BASALTE (pseu-do-ba-zal-t'), *s. m.* Terme de minéralogie. Roche argileuse.

† PSEUDO-BÉRYL (pseu-do-bé-ri-l'), *s. m.* Terme de minéralogie. Quartz hyalin verdâtre.

† PSEUDORHÉPSIE (pseu-do-rhé-psi-e), *s. f.* Terme de médecine. Nom sous lequel on comprend les diverses perversions du sens de la vue.

— ETYM. Pseudo..., et ῥηψις, vue. † PSEUDOCARPE (pseu-do-kar-p'), *s. m.* Terme de botanique. Nom donné au cône globuleux et bacciforme du genévrier.

— ETYM. Pseudo..., et καρπέ, fruit. † PSEUDOCARPIEN, IENNE (pseu-do-kar-plin, piè-n'), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'un fruit masqué par d'autres parties qui semblent le constituer, et des plantes qui portent de tels fruits.

† PSEUDO-CATHOLIQUE (pseu-do-ka-to-li-k'), *adj.* Qui a un faux caractère de catholicisme. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Pseudo-catholique, *Sat. Mén De l'ordre tenu pour les séances*.

† PSEUDO-CHRYSLITHRE (pseu-do-kri-zo-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Périot.

† PSEUDO-COBALT (pseu-do-ko-balt'), *s. m.* Terme de minéralogie. Nickel arsenical.

† PSEUDO-CONTINU, UE (pseu-do-kon-ti-nu, nue), *adj.* Terme de médecine. Qui prend le caractère des fièvres continues, en parlant des fièvres intermittentes et rémittentes.

† PSEUDO-CONTINUITÉ (pseu-do-kon-ti-nu-i-té), *s. f.* Caractère des fièvres pseudo-continues.

† PSEUDO-COTYLÉDON (pseu-do-ko-ti-lé-don), *s. m.* Terme de botanique. Synonyme de proembryon.

† PSEUDO-CRISTAL (pseu-do-kri-stal), *s. m.* Terme de minéralogie. Forme cristalline appartenant à un autre minéral que celui qui l'offre accidentellement.

† PSEUDO-CROUP (pseu-do-kroup'), *s. m.* Terme de médecine. Maladie aiguë qui simule les principaux symptômes du croup, mais qui s'en distingue essentiellement, parce qu'elle n'a point de fausses membranes et qu'elle est peu dangereuse.

— ETYM. Pseudo..., et *croup*. † PSEUDO-ÉMERAUDE (pseu-do-é-me-rô-d'), *s. f.* Terme de minéralogie. Quartz hyalin vert.

† PSEUDO-GRENAT (pseu-do-gre-na), *s. m.* Terme de minéralogie. Quartz hyalin orangé.

† PSEUDO-IRIS (pseu-do-i-ri-s'), *s. m.* Glaucal jaune.

† PSEUDO-KINIQUE (pseu-do-ki-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide pseudo-kinique, acide particulier, découvert dans l'écorce du *strychnos pseudo-kina*, apocynées.

— ETYM. Pseudo..., et *kinique*. † PSEUDO-MALACHITE (pseu-do-ma-la-ki-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Cuivre phosphaté.

† PSEUDO-MARTYR (pseu-do-mar-tir'), *s. m.* Martyr pour une mauvaise cause.

— ETYM. Pseudo..., et *martyr*. † PSEUDO-MÉDECIN (pseu-do-mé-de-sin), *s. m.* Médecin charlatan.

† PSEUDO-MEMBRANE (pseu-do-man-brs-n'), *s. f.* Terme d'anatomie pathologique. Fausse membrane.

— ETYM. Pseudo..., et *membrane*. † PSEUDO-MEMBRANEUX, EUR (pseu-do-man-brs-neo, nè-d'), *adj.* Qui a rapport aux fausses membranes.

† PSEUDOMORPHIQUE (pseu-do-mor-fi-k'), *adj.* Qui a rapport au pseudomorphisme. En cas de pseudomorphisme, le minéral remplaçant est dit pseudomorphique.

† PSEUDOMORPHISME (pseu-do-mor-fi-sm'), *s. m.* Terme de cristallographie. Substitution d'une substance à une autre, avec conservation de la forme du minéral originaire.

† PSEUDOMORPHOSE (pseu-do-mor-fô-z'), *s. f.* Terme de cristallographie. Résultat, effet de pseudomorphisme. || 2° Terme de physiologie. Toute augmentation anormale des parties normales.

— ETYM. Pseudo..., et μορφή, forme. † PSEUDOMORPHOSE, ÈR (pseu-do-mor-fô-zé,

zée), *adj.* En cas de pseudomorphisme, le minéral remplacé est dit pseudomorphosé.

† PSEUDONÉPHÉLINE (pseu-do-né-fé-li-n'), *s. f.* Cristaux en prismes à six faces du terrain volcanique des environs de Rome.

PSEUDONYME (pseu-do-ni-m'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Auteur pseudonyme, auteur qui publie ses ouvrages sous un faux nom. || Substantivement. Un pseudonyme, un auteur pseudonyme. || 2<sup>o</sup> Écrit pseudonyme, écrit publié sous un nom supposé. On ne saura qu'avec le temps que ce recueil (Lettres de Mme de Pompadour) n'est que la friponnerie d'un homme d'esprit qui s'est amusé à faire un de ces livres que nous appelons, nous autres pédants, pseudonymes, *voy. Lett. Mme de Pompadour*, 6 juill. 1772.

— *SYN.* pseudonymus, cryptonymus, hétéronymus. Les ouvrages pseudonymes proprement dits paraissent sous un nom fait à plaisir. Les cryptonymes offrent le nom de l'auteur véritable sous la forme d'un anagramme. Les hétéronymes portent le nom véritable d'une autre personne. Cotin faisait un livre hétéronyme quand il publiait ses mauvais vers sous le nom de Boileau, *LEOGRANT*.

— *ETYM.* Ψευδώνυμοι, de ψεύδος, faux, et ὄνομα, ὄνομα, nom.

† PSEUDONYMIE (pseu-do-ni-mie), *s. f.* Qualité d'un ouvrage pseudonyme.

† PSEUDO-PÉRIPTÈRE (pseu-do-pé-ri-ptè-r'), *s. m.* Édifice auquel manquent quelques-unes des conditions du périptère. Ce que dit Vitruve, que la *cella* était bâtie dorico more, donne à présumer que c'était un pseudo-périptère, c'est-à-dire qu'il y avait un ordre dorique engagé dans le mur, QUATREMIÈME DE QUINCE, *Inst. Méth. hist. et litt. enc. t. III, p. 269*.

† PSEUDOPLASME (pseu-do-pla-sm'), *s. m.* Terme de pathologie. Produit morbide de production nouvelle, et dont les éléments ne sont pas semblables à ceux qui se rencontrent dans l'organisme normal.

— *ETYM.* Pseudo..., et πλάσμα, formation, produit.

† PSEUDO-PLATANE (pseu-do-pla-ta-n'), *s. m.* Espèce d'ébale, *occur pseudoplatanus, L.*

— *ETYM.* Pseudo..., et platanus.

† PSEUDO-PLEURÉSIE (pseu-do-pleu-ré-zie), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné quelquefois à la pleurodynie.

— *ETYM.* Pseudo..., et pleurésie.

† PSEUDO-PROPHÈTE (pseu-do-pro-phè-t'), *s. m.* Faux prophète.

— *HIST.* XIII<sup>e</sup> s. Les ypocondrites perilleux. Desquels l'escriture recete (recite) Que ce sunt li pseudo-prophete, *la Rose*, 10550.

† PSEUDOPSIE (pseu-do-psie), *s. f.* Terme de médecine. Hallucination du sens de la vue.

— *ETYM.* Pseudo..., et ψῆσις, vue.

† PSEUDOREXIE (pseu-do-ré-kxie), *s. f.* Faux appétit.

— *ETYM.* Pseudo..., et ὄρεσις, appétit.

† PSEUDO-RURIS (pseu-do-ru-bi), *s. m.* Terme de minéralogie. Quartz rose pur, rubis de Bohême.

† PSEUDO-SAPHIR (pseu-do-sa-fr), *s. m.* Terme de minéralogie. Quartz bleu.

† PSEUDO-SCIENCE (pseu-do-si-ans'), *s. f.* Terme hybride employé par quelques auteurs pour désigner une fausse science, une prétendue science. L'astrologie était une pseudo-science.

— *ETYM.* Pseudo..., et science.

† PSEUDOSCOPE (pseu-do-sko-p'), *s. m.* Sorte de stéroscope inventé par Wheatstone, qui change, pour l'œil, un cône en cornet creux, un miroir concave en un miroir convexe, un moule de médaille saillante en une médaille saillante.

— *ETYM.* Pseudo..., et σκῆψις, voir.

† PSEUDOSPERME (pseu-do-spèr-m'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des graines appelées improprement nues, parce que le péricarpe est soudé avec la graine; exemple, le caryopse.

— *ETYM.* Pseudo..., et σπέρμα, graine.

† PSEUDO-TOPAZE (pseu-do-to-pa-z'), *s. f.* Terme de minéralogie. Quartz d'un jaune plus ou moins enfumé ou doré.

† PSEUDO-VOLCANIQUE (pseu-do-vol-ka-ni-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui a été altéré par l'action de feux souterrains accidentels.

† PSIADIE (psi-a-die), *s. f.* Nom d'un genre de zygnathères ayant au moins huit espèces, dont la psadié glutineuse a été le *conyza glutinosa*.

— *ETYM.* Ψιάς, goutte, à cause que les feuilles sécrètent des gouttelettes visqueuses.

† PSILO... Mot tiré du grec ψῆσις, et qui est employé en composition pour signifier glabre.

† PSILOMÉLANE (psi-lo-mé-la-n'), *s. m.* Sorte d'oxyde de manganèse naturel.

† PSILOPODE (psi-lo-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les jambes nues.

— *ETYM.* Psilo..., et ποδός, *voy. pied*.

† PSITT, PSIT, ou même SYT, *interject.* Mot que l'on prononce en sifflant et que l'on redouble la plupart du temps, pour attirer l'attention de quelqu'un, pour imposer silence, ou pour appeler un chien. S'il s'y; ramassez vite et sautez vous, BEAUBACHAN, *le Barbier de Séville*, t. 2.

— *REM.* La différence d'écriture vient de ce que rien n'est nettement articulé dans cette interjection.

† PSITTACIENS (psi-tta-sin), *s. m. pl.* Les oiseaux appartenant au genre perroquet.

† PSITTACISME (psi-tta-si-sm'), *s. m.* État d'esprit dans lequel on ne pense ou ne parle qu'en perroquet. Nos pensées et nos raisonnements contraires au sentiment sont une espèce de psittacisme qui ne fournit rien pour le présent à l'esprit, *Esprit de Leibniz*, t. 1, p. 420. Peude gens concevoient nième que la vie future, telle que la vraie religion et même la vraie raison l'enseignement, soit possible, bien loin d'en concevoir la probabilité, pour ne pas dire la certitude; tout ce qu'ils en pensent n'est que psittacisme ou des images grossières et vaines à la mahométane, où eux-mêmes voient peu d'apparence, *ib. p. 429*.

— *ETYM.* Lat. psittacus, perroquet.

† PSITTACULE (psi-tta-ku-l'), *s. m.* Genre d'oiseaux comprenant des perruches à queue courte. Le psittacule poussin, psittacule pullaria, Lesson, est connu sous le nom de moineau de Guinée.

— *ETYM.* Diminutif du latin psittacus, perroquet.

† PSITTAQUE (psi-tta-k'), *s. m.* Nom moderne du genre perroquet (zygodactyles).

— *ETYM.* Lat. psittacus, perroquet, du grec ψιττακος.

† PSOAS (pso-as'), *s. m.* Terme d'anatomie. Nom donné à deux muscles abdominaux appliqués sur la partie antérieure des vertèbres lombaires.

— *ETYM.* Ψῶς, les lombes.

† PSODYME (pso-di-m'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres psodymes, et, substantivement, les psodymes, monstres qui ont, à partir de la région lombaire, deux corps distincts supérieurement, deux thorax complets et séparés, deux membres pelviens et quelquefois les rudiments d'un troisième.

— *ETYM.* Ψῶς, lombes, et dyme, pour διδυμος, double.

† PSÔTE (pso-i-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation du muscle psoas.

— *ETYM.* Psote..., et la finale médicale ite.

† PSOPHIR (pso-phi), *s. f.* Genre d'échassiers, dans lequel on distingue la psophile crépitante, dite agami ou oiseau trompette.

— *ETYM.* Ψῶπος, bruit.

† PSOQUE (pso-k'), *s. m.* Genre d'insectes névroptères, vulgairement appelés poux de bois.

— *ETYM.* Ψῶπος, gratter, ronger le bois.

PSORA (pso-ra), *s. m.* *Voy. PSORRE*.

† PSORALIER (pso-ra-lié), *s. m.* Genre de plantes légumineuses papilionacées, qui tire son nom du psoralea, ainsi dit de ψῶρα, gale, à cause de la surface tuberculeuse du calice.

PSORE (pso-r'), *s. f.* Terme de médecine. Nom générique de différentes maladies de la peau caractérisées par des vésicules ou des pustules. || Il se dit aussi quelquefois de la gale.

— *REM.* L'Académie fait ce mot masculin; c'est une faute contre l'étymologie et contre l'usage des médecins.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. ....Ladrerie, et psora, qui est une ronge puante où il est trouvé de petits corps farineux, maladie qui est dite du vulgaire mal Saint-Main, *PARR, Introd. 6*.

— *ETYM.* Ψῶρα, gale.

† PSORENTERIE (pso-ran-té-rie), *s. f.* Terme de médecine. Éruption de petits boutons qu'on rencontre dans l'intestin de la plupart des personnes qui ont succombé au choléra asiatique.

— *ETYM.* Psore, et ἰντέρον, intestin.

† PSORIASIS (pso-ri-a-zis'), *s. m.* Terme de médecine. Inflammation chronique de la peau, bornée à une partie du corps plus ou moins étendue, se présentant d'abord sous la forme d'élevures solides, qui se transforment ensuite en plaques squameuses, comme nacrées.

— *ETYM.* Ψωρίασις, de ψῶρα, psore.

† PSORIFORME (pso-n-form'), *adj.* Qui a l'apparence de la gale.

— *ETYM.* Psore, et forme.

† PSORIQUE (pso-ri-k'), *adj.* Qui est de la nature de la psore ou de la gale. Diverses acrimones dartreuses et psoriques, *PORTAL, Inst. N<sup>o</sup>m science*.

1807, 2<sup>e</sup> sem. p. 69. || Il se dit aussi des médicaments employés contre la gale.

— *ETYM.* Ψῶρα, psore.

† PSOROPHTHALMIE (pso-ro-ftal-mie), *s. f.* Terme de médecine. Nom donné à diverses variétés de l'inflammation de bord libre des paupières.

— *ETYM.* Ψῶρα, psore, et ophthalmie.

† PSOROSPERMIQUE (pso-ro-sper-mi-k'), *adj.* Corpuscules psorospermiques, corpuscules qui se développent chez les vers à sole, et qui leur causent une maladie très-grave.

— *ETYM.* Psore, et σπέρμα, graine.

† PSYCH... PSYCHO... Mot qui vient du grec ψυχή, et qui en composition signifie âme (*voy. PSYCHÉ*).

† PSYCHAGOGIE (psi-ka-go-gie), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Ce démon se vante qu'il avait pour but d'apaiser les âmes des morts, on lui apportait trois fois par leur nom. || Cérémonie magique par laquelle on égarait les ombres.

— *ETYM.* Ψυχαγωγία (*voy. PSYCHAGOGUE*).

† PSYCHAGOGUE (psi-ka-go-gb'), *s. m. et f.* Magicien, magicienne qui faisait profession d'égarer les ombres.

— *ETYM.* Ψυχαγωγός, de ψυχή, âme, et ἄγωγός, qui amène.

† *1.* PSYCHE (psi-ché), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Jeune fille qui inspira de l'amour à Cupidon, et qui, après diverses aventures, devint sa femme; elle est représentée avec des ailes de papillon; on admet aujourd'hui qu'elle est une aurore qui veut voir Proserpine, et qui disparaît quand elle le voit; même mythe qu'Eurydice. La fable de Psyché a été peinte par Raphaël à la Farnésine. || Psyche perdit momentanément son mari, pour avoir voulu le contempler, malgré la défense formelle qu'il en avait faite; elle prit une lampe, une goutte enflammée tomba sur le dieu qui s'éveilla et disparut. La Muse est un divin mystère. Elle craint le monde et le jour; La lampe de Psyché, le regard de la terre. La fait enfluir comme l'Amour, *P. LEANCI, Poésies*, t. II, 22, *Muse du réveil*. || 2<sup>o</sup> Néologisme. S'est dit quelquefois pour âme. || 3<sup>o</sup> Genre de papillons. || 4<sup>o</sup> Planète télescopique découverte en 1802.

— *ETYM.* Ψυχή, âme, proprement souffle, de ψύειν, souffler, rafraîchir (*voy. PSYCHOSOPHIE*, à l'étymologie).

2. PSYCHE (psi-ché), *s. f.* Grande glace mobile, établie sur pivots dans un châssis, et où la femme qui fait sa toilette peut se voir de la tête aux pieds.

— *ETYM.* Ainsi dite à cause de Psyché de la fable, la femme apparaissant comme une Psyché dans cette glace.

† PSYCHIATRE (psi-chi-a-tr'), *s. m.* Médecin qui s'occupe spécialement des maladies mentales.

— *ETYM.* Psyche..., et τράπος, médecin.

† PSYCHIATRIE (psi-chi-a-trie), *s. f.* Doctrine des maladies mentales et de leur traitement. En psychiatrie, il [le travail] est regardé comme un puissant moyen thérapeutique, *SUZY, Repp. 6 juill. 1807, 3 juill. 1807, p. 847, 2<sup>e</sup> col.*

† PSYCHIQUE (psi-chi-k'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui a rapport à l'âme, aux facultés intellectuelles et morales. || 2<sup>o</sup> Nom que Tertullien donna, par dénigrement, aux catholiques, après qu'il eut embrassé l'hérésie des montanistes.

— *ETYM.* Ψυχικός, de ψυχή, âme.

PSYCHOLOGIE (psi-ko-lo-gie), *s. f.* Mot employé par Wolff le premier pour désigner l'étude que l'on fait du moral et de l'intelligence, sans prendre en considération les parties qui en sont les organes. La psychologie est le principal objet de l'école écossaise et de l'école éclectique contemporaine. La psychologie est la science de l'âme, *BONNET, Pédagog. XVII, 2*. Charles Bonnet fut un grand naturaliste autant qu'un grand métaphysicien; il a fait plusieurs applications directes de ses connaissances anatomiques à la psychologie, *CASSANIS, Inst. Méth. science. mor. et pol. t. I, p. 82*.

— *ETYM.* Psycho..., et λόγος, doctrine.

PSYCHOLOGIQUE (psi-ko-lo-gi-k'), *adv.* Qui appartient à la psychologie.

PSYCHOLOGISTE (psi-ko-lo-gi-ist) ou PSYCHOLOGUE (psi-ko-lo-gi-ist), *s. m.* Celui qui s'occupe de psychologie. Il fut que le psychologue étudie l'homme, comme le physicien étudie la nature, *BONNET, Ess. anal. d'inc. 12*. Les psychologues et

les physiologistes ont rangé, comme de concert, les impressions par rapport à leurs états généraux dans l'organe sensitif sous deux chefs qui les embrassent effectivement toutes, le plaisir et la douleur, *Cassius, Instit. Mém. scienc. mor. et pol. t. 1, p. 139.*

† **PSYCHOMANCIE** (psi-ko-man-sie), *s. f.* Divination par l'évocation des ombres.  
— **ETYM.** Ψυχμαντεία, de ψυχή, âme, et μάντις, divination.

† **PSYCHOMANCIEN**, **HENNE** (psi-ko-man-sin, sié-n'), *s. m. et f.* Terme d'antiquité. Celui, celle qui pratique la psychomancie.  
— **ETYM.** Ψυχμαντις, de ψυχή, âme, et μάντις, divin.

† **PSYCHOMÈTRE** (psi-ko-mè-tr'), *s. m.* Moyen pour mesurer la valeur de l'âme, de l'intelligence. Le nombre des conséquences justes que différents esprits tirent du même principe, ne pourrait-il pas servir de fondement à la construction d'un psychomètre, et ne peut-on pas présumer qu'un jour on mesurera les esprits comme on mesure les corps ? *BONNET, Contempl. IV, 10.*  
— **ETYM.** Psycho..., et μέτρον, mesure.

† **PSYCHOPHYSIQUE** (psi-ko-fi-zi-k'), *adj.* Relatif à la physique de l'intelligence animale. Les rapports qui sont entre les fleurs et la constitution psychophysique des abeilles, *ROBERT, Causes prem. T. 8.* || *S. f.* La psychophysique, la physique de l'âme.  
— **ETYM.** Psycho..., et physique.

† **PSYCHOPOMPE** (psi-ko-pon-p'), *adj.* Qui mène les âmes dans l'autre monde. Divinité psychopompe. Hermès psychopompe.  
— **ETYM.** Ψυχοπομπός, de ψυχή, âme, et πέμπειν, conduire.

† **PSYCHOSE** (psi-kô-z'), *s. f.* Nom générique des maladies mentales.  
— **ETYM.** Ψυχή, âme.

† **PSYCHOSTASIE** (psi-ko-sta-zie), *s. f.* Chez les Égyptiens, peste de l'âme, jugement de l'âme après la mort.  
— **ETYM.** Psycho..., et στάσις, action de mettre dans la balance (voy. STASE).

† **PSYCHROMÈTRE** (psi-kro-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument qui sert à reconnaître le degré d'humidité de l'air en des points déterminés, et qui est formé de deux thermomètres semblables, dont on observe simultanément la température, le réservoir de l'un étant sec et celui de l'autre constamment humide.  
— **ETYM.** Ψυχρός, froid, et μέτρον, mesure. Ψυχή, ψυχρός appartiennent à une racine psy, qui se retrouve dans spirare, et dont le sens est souffler.

† **PSYCHROMÉTRIE** (psi-kro-mé-trie), *s. f.* Emploi du psychromètre.

† **PSYCHROMÉTRIQUE** (psi-kro-mé-trie-k'), *adj.* Qui a rapport à la psychrométrie.

† **PSYCHRONOSE** (psi-kro-nô-z'), *s. f.* Maladie causée par l'action du froid (Gubler).  
— **ETYM.** Ψυχρός, froid, et νόσος, maladie.

† **PSYLLE** (psi-l'), *s. m.* Charlatan qui apprivoise les serpents et joue avec eux. Les psylles égyptiens. Les psylles chinois. || Il ne se dit guère qu'en parlant des anciens ou des pays étrangers.  
— **ETYM.** Lat. Psylli; grec, Ψύλλοι, peuples de Libye, qui avalent des persévératifs et des remèdes contre les morsures de serpents.

† **PSYLLE** (psi-l'), *s. f.* Genre d'insectes hémiptères.  
— **ETYM.** Ψύλλα, puce, même mot que pulex.

† **PTARMIGAN** (ptar-mi-gan), *s. m.* Nom d'un oiseau des contrées arctiques.

† **PTARMIQUE** (ptar-mi-k'), *s. f.* Plante dont les feuilles et les fleurs ont été employées comme sternutatoires (*Achillea ptarmica*, L.).  
— **ETYM.** Πταρμική, la ptarmique, de πταρμικός, qui fait éternuer.

† **PTÉLÉON** (pté-le), *s. f.* Genre de plantes dicotylédones, de la famille des térébinthacées, ayant pour type la pétée à trois feuilles, vulgairement orme à trois feuilles.  
— **ETYM.** Πτελέων, orme.

† **PTÈRE**, voy. Πτερό....

† **PTÉRINE** (pté-ri-d'), *s. f.* Plante de la famille des fougères.  
— **ETYM.** Πτερίνη, fougère, diminutif de πτερόν, aile, à cause que les feuilles sont pennées.

† **PTÉRIDIÉ** (pté-ri-die), *s. f.* Terme de botanique. Fruit entouré d'une aile membraneuse. On dit aussi ptérid.

† **PTÉRIDOGRAPHE** (pté-ri-do-graf'), *s. m.* Auteur qui décrit les fougères.  
— **ETYM.** Πτερίδης, fougère, et γράφειν, décrire.

† **PTÉRO...** ΠΤΕΡΚ, mots qui viennent du grec

πτερόν, et qui sont employés en composition, le premier comme préfixe, le second comme suffixe, pour signifier aile et, s'il s'agit de poissons, nageoire. Πτερόν vient de πτερομαι, πταμαι, voler, sansscr. pat, voler: comparez le lat. petere.

† **PTÉROBRANCHÉ** (pté-ro-bran-eh'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des branchies en forme d'ailes ou de nageoires.  
— **ETYM.** Πτερο..., et branchie.

† **PTÉROCARPE** (pté-ro-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fruits ailés. || *S. m.* Genre de plantes de la famille des légumineuses papilionacées, dont l'espèce *Pterocarpus draco*, arbre des deux Indes, fournit la résine sang-dragon, et l'espèce *Pterocarpus santalinus* donne le santal rouge.  
— **ETYM.** Πτερο..., et καρπός, fruit.

† **PTÉROCARYE** (pté-ro-ka-rie), *s. f.* Nom d'un genre de juglandées, dans lequel on distingue la ptérocarye fraxinifoliée, qui a fait partie du genre noyer, sous la désignation de noyer à feuilles de frêne; elle habite les bords de la mer Caspienne, *LEGOARANT.*  
— **ETYM.** Πτερο..., et κάρυον, noix.

† **PTÉRODACTYLE** (pté-ro-da-kti-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les doigts lobés, ou réunis par une membrane. || *S. m.* Genre de reptiles sauriens dont on ne connaît que des débris fossiles.  
— **ETYM.** Πτερο..., et δάκτυλος, doigt.

† **PTÉROME** (pté-ro-m'), *s. m.* Terme de zoologie. Ensemble des plumes lectrices internes des ailes des oiseaux.  
— **ETYM.** Πτερόν, aile.

† **PTÉROMYS** (pté-ro-mis'), *s. m.* Genre de rongeurs où l'on distingue le ptéromys pétauriste, polatouche taguan de certains auteurs, et appelé taguan par Buffon.  
— **ETYM.** Πτερο..., et μῦς, rat.

† **PTÉROPE** (pté-ro-p'), *s. m.* Nom moderne du genre de chiroptères anciennement appelé roussette, et dans lequel on distingue : le ptéropé vulgaire qui est la roussette de Buffon; il habite l'île Maurice et l'île de la Réunion; quelques auteurs ont donné à cette espèce le nom de vampire; le ptéropé rubricot nommé par Buffon rougelet, on le trouve dans les mêmes îles que la roussette; le ptéropé édule, dont la chair est tendre et recherchée par les habitants de Timor, *LEGOARANT.*  
— **ETYM.** Πτερο..., et πούς, ποδός, pied.

† **PTÉROPIÈGE** (pté-ro-pi-é), *s. f.* Terme de zoologie. Partie du corps des insectes où naissent les ailes.  
— **ETYM.** Πτερο..., et πηγή, construit.

† **PTÉROPODE** (pté-ro-po-d'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des nageoires pour organes locomoteurs. || *S. m. pl.* Les ptéropodes, ordre de la classe des mollusques comprenant ceux qui ont de chaque côté du corps un appendice en forme d'aile, servant à la natation.  
— **ETYM.** Πτερο..., et πούς, ποδός, pied.

† **PTÉROSPERME** (pté-ro-spér-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a des fruits ailés.  
— **ETYM.** Πτερο..., et σπέρμα, graine.

† **PTÉROSTYLE** (pté-ro-sti-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a le style élargi en forme d'aile.  
— **ETYM.** Πτερο..., et στήλη, loge.

† **PTÉRYGINE** (pté-ri-ji-n'), *s. f.* Terme de botanique. Appendice membraneux des graines.  
— **ETYM.** Πτερύγιον, πτερυγος, aile.

† **PTÉRYGION** (pté-ri-ji-on), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Terme de zoologie. Nom de l'aile du nez, chez les mammifères. || Appendice situé à la base des ailes de quelques papillons. || 2<sup>o</sup> Terme de chirurgie. Épaississement partiel de la conjonctive oculaire, se présentant sous l'apparence d'un repli plus ou moins épais, de forme triangulaire, dit aussi ongle, à cause de sa ressemblance avec un ongle.  
— **ETYM.** Πτερύγιον, diminutif de πτερόν, aile, ainsi dit par une assimilation de forme.

† **PTÉRYGODE** (pté-ri-go-d'), *s. m.* Terme de zoologie. Pièce placée à la base des ailes supérieures des papillons.  
— **ETYM.** Πτερύγιον, πτερυγος, aile, et ἄλδος, forme: en forme d'aile.

† **PTÉRYGOGRAPHIE** (pté-ri-go-gra-fo), *s. f.* Traité ou description des plumes.  
— **ETYM.** Πτερύγιον, πτερυγος, aile, et γράφειν, décrire.

† **PTÉRYGOÏDE** (pté-ri-go-l-d'), *adj.* Terme

d'anatomie. Qui a la forme d'une aile. Nom donné à deux apophyses situées sur la face gutturale de l'os sphénoïde, une de chaque côté de la ligne médiane.

† **PTÉRYGOÏDIEN**, **HENNE** (pté-ri-go-l-diin, dié-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'apophyse ptérygoïde. || Os ptérygoïdien, petit os bien distinct dans les animaux, et considéré chez l'homme comme une apophyse du sphénoïde. || Substantivement. Nom de deux muscles, le ptérygoïdien grand ou interne, et le ptérygoïdien petit ou externe, qui appartiennent aux apophyses ptérygoïdes.  
— **ETYM.** Πτεροί, aile, et ἴδιος, forme.

† **PTÉRYGO-HYOÏDIEN**, **HENNE** (pté-ri-go-i-o-diin, dié-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'apophyse ptérygoïde et à l'hyoïde. || Ligament ptérygo-hyoïdien, ligament fibreux partant de l'apophyse ptérygoïde et s'étendant en éventail sur la face externe du muscle ptérygo-pharyngien.

† **PTÉRYGO-PALATIN**, **INE** (pté-ri-go-pa-la-ti-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'apophyse ptérygoïde et au palais. || Conduit ptérygo-palatin, petit canal formé sur les côtés de la face gutturale du sphénoïde par une petite gouttière longitudinale que recouvre une apophyse de l'os du palais.

† **PTÉRYGO-PHARYNGIEN**, **ENNE** (pté-ri-go-l-rin-jiin, jié-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'apophyse ptérygoïde et au pharynx.

† **PTILOSE** (pti-lô-z'), *s. f.* Chute des cils par irritation chronique du bord libre des paupières.  
— **ETYM.** Πτελωσις.

† **PTISANE** (pti-ta-n'), *s. f.* Nom, chez les Grecs, de l'orge pilée, avec laquelle on faisait une décoction qu'on administrait aux malades soit passée et avec le grain, soit passée. On a trouvé dans ses papiers plusieurs mémoires qui avaient rapport à l'histoire de la médecine, par exemple sur la diète des anciens, sur leur boisson, et leur ptisane, *ROUY, Dodart.* || Aujourd'hui on dit tisane, et notre tisane n'est pas la ptisane des Grecs.

— **ETYM.** Πτισάνη, orge broyée, avec laquelle on faisait une décoction, de πτίσις, broyer; lat. pinsere, sansscr. pish, d'où le lat. pisum, pois.

† **PTOLEMAÏTE** (pto-lé-ma-i-t'), *s. m.* Sectateur d'un certain Ptolémée, l'un des chefs des gnostiques. Dans la loi de Moïse, il distinguait des choses de trois espèces, les unes venant de Dieu, les autres de Moïse, les autres de pures traditions des anciens docteurs.

† **PTOLÉMÉEN**, **ENNE** (pto-lé-mé-in, è-n'), *adj.* Qui appartient à Claude Ptolémée de Peluse, astronome et géographe. || Système ptoléméen, système qui plaçait la terre au centre du monde; se dit par opposition à système de Copernic.

† **PTYALAGOGUE** (pti-a-la-go-gb'), *adj.* Terme de médecine. Synonyme de sialagogue.  
— **ETYM.** Πτυάλων, crachat, salive, et ἀγωγός, qui amène.

† **PTYALINE** (pti-a-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance organique propre à la salive parotidienne.  
— **ETYM.** Πτυάλων, crachat, salive, et ἵνα, chimique *ine*.

† **PTYALISME** (pti-a-li-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Sécrétion surabondante de la salive et de la salive muqueuse buccale.  
— **ETYM.** Πτυαλισμός, de πτυάλων, crachat.

1. PU, UE (pu, ue), *part. passé* du verbe paître

2. PU, UE, *part. passé* du verbe pouvoir.

**PUAMMENT** (pu-a-man), *adv.* D'une manière puante. || Fig. Mentir puamment, mentir avec impudence. Je n'en ferai peu d'usage (du conseil) de sagesse, répondit-il; il mentit bien puamment, et il vint au premier conseil de régence, et n'en manqua plus aucun, *ST-EUV. 489, 246.*

— **ETYM.** Puant, et le suffixe ment.

**PUANT**, **ANTE** (pu-an, an-t'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui pu. Je vous parais peut-être dégouttant. Un peu puant et même un peu puante; Cela n'est rien pour ces héros bien nés; Fermer les yeux et boucher-vous le nez, *VOLT.* Ce qui puant, se dit principalement du gaz hydrogène sulfuré. || Terme de chasse. Bêtes puantes, les renards, les blaireaux, etc. || Fig. Il me semble qu'il faudrait faire une battue contre ces bêtes puantes (les ennemis de la philosophie); mais les philosophes ne sont presque jamais réunis, *VOLT. Lett. Tassinot, 4 déc. 1758.*

2<sup>o</sup> Fig. Mensonge puant, menteur puant, imposteur impudent. Le comble de l'extravagance était, que les missionnaires qui venaient annoncer la vérité (en Chine)... s'amusassent à reprocher aux plus puants missionnaires, *VOLT. Mém. Lett. chin. 6. 3<sup>o</sup> S. m.* Terme populaire l'ac-

bonne vaniteuse. C'est un puant, un vilain puant.  
 4° Nom d'un animal. Le puant d'Amérique est un animal différent, et l'espèce du puant paraît être confondue en Europe, depuis l'Italie jusqu'à la Pologne, *surf. Quadr.* t. II, p. 210. || On appelle aussi puant la mouffete, et, parmi les oiseaux, la buppe et le martin-pêcheur.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Or sient m'ame nostre sire, Qui n'a jeté de cest martire, De cest puant siecle où l'estoile, *Arn.* 4720. || XV<sup>e</sup> s. Voire, dit le maire... garz puant, parles tu ainsi en la presence du roi? *Fr.* 11, II, 110. || XVI<sup>e</sup> s. Je fuya l'air puant et poissant, *Mont.* I, 393. Il avoient l'halaine puante à l'ail, et l'estomach musqué de bonne conscience, *id.* II, 323. Un puant [un glorieux], *oudin, Dict.* Debonnaire mire fait playe puante [le chirurgien qui n'est pas rigoureux fait que les plaies empirent], *COTARD.*

PUANTEUR (pu-an-teur), s. f. Mauvaise odeur. J'ai fait monter à vos narines le puanteur des corps morts de votre armée, *BACI, Bible, Amos*, IV, 10. Le sang corrompu répandait une puanteur capable de suffoquer, *ÉCART. Tél.* XV.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Pour la puanteur de ton soufleur, *Nat. d'Épich.* *err.* 24. || XVI<sup>e</sup> s. Toute bonne odeur et serenité d'air n'en promet pas la santé, ny toute espaisseur et puanteur, l'infection, en temps pestilent, *Mont.* IV, 321.

— ETYM. Puant. La forme la plus ancienne était puor, du lat. *putorem*.

PUANTISE (pu-an-ti-x), s. f. Chose puante.  
 — HIST. XVII<sup>e</sup> s. Pour la puantise des bestes que l'on tuoit en l'ost... *Fr.* II, p. 290, dans LACURNE.

— ETYM. Puant.

PUBÈRE (pu-bè-ré), s. f. Âge où les individus deviennent aptes à se reproduire. La puberté accompagne l'adolescence et précède la jeunesse, *surf. Hist. nat. Éuc.* t. IV, p. 221. L'âge de la puberté est le printemps de la nature, la saison des plaisirs; pourrons-nous écrire l'histoire de cet âge avec assez de circonspection pour ne révéler dans l'imagination que des idées philosophiques? *id.* *ib.* p. 22. L'homme est celui de tous les êtres vivants connus, dont la puberté peut être le plus accélérée par les excitations vicieuses, *CABANIS, Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. I, p. 117. || Âge de puberté, l'âge auquel la loi permet qu'on se marie.

— ETYM. Lat. *puber* (voy. PUBIS).

PUBERTÉ (pu-bè-ré), s. f. Âge où les individus deviennent aptes à se reproduire. La puberté accompagne l'adolescence et précède la jeunesse, *surf. Hist. nat. Éuc.* t. IV, p. 221. L'âge de la puberté est le printemps de la nature, la saison des plaisirs; pourrons-nous écrire l'histoire de cet âge avec assez de circonspection pour ne révéler dans l'imagination que des idées philosophiques? *id.* *ib.* p. 22. L'homme est celui de tous les êtres vivants connus, dont la puberté peut être le plus accélérée par les excitations vicieuses, *CABANIS, Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. I, p. 117. || Âge de puberté, l'âge auquel la loi permet qu'on se marie. L'âge de puberté légal est chez nous à quinze ans pour les filles, à dix-huit ans pour les garçons. || Dans le langage physiologique, série des phénomènes d'accroissement qui accompagnent la première maturation et chute d'un ovule chez les filles, et la première production des spermatozoïdes chez les garçons.

— SYN. PUBERTÉ, MARIAGE. Il faut distinguer la puberté de la nubilité: celle-là arrive avant celle-ci; on est pubère quelques années avant d'être nubile, c'est-à-dire avant d'avoir le corps suffisamment développé pour le mariage.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. On tient la puberté de la fille à douze ans. et on recule les masses jusques à quatorze, *CHOLÉRIERS, Contes*, t. I, *Motin*, IV, p. 110, dans ROGEE.

— ETYM. Provenç. *pubertat*; espagn. *pubertad*; ital. *pubertà*; du lat. *pubertatem*, de *puber*, pubère.

PUBESCENCE (pu-bè-ssan-s'), s. f. Terme d'histoire naturelle. État d'une surface pubescente.

PUBESCENT, ENTE (pu-bè-ssan, ssan-t'), adj. Terme d'histoire naturelle. Garni de poils fins et courts. Bractées membranaceuses, droites, pubescentes, *VENTENAT, Instit. Mém. scienc.* t. IV, p. 45.

— ETYM. Lat. *pubescere*, se couvrir de poil follet, de *pubes* (voy. PUBIS).

PUBIEN, ENNE (pu-bi-en, bièn'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient ou a rapport au pubis. || Symphyse pubienne, articulation des deux pubis par leur bord interne.

PUBIO-FÉMORAL, ALE (pu-bi-o-fé-mo-ral, ra-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au pubis et au fémur. || Ligament pubio-fémoral, gros

cordon ligamenteux émanant du tendon commun des muscles de l'abdomen, et se portant dans la cavité cotyloïde, où il s'insère à l'échancre rugueux de la tête du fémur.

PUBIS (pu-bis'), s. m. || 1° Terme d'anatomie. La partie médiane inférieure de la région hypogastrique. || 2° Partie inférieure et antérieure de l'os coxal. || On dit aussi affectivement: l'os pubis.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'épigastre est le demeurant du tronc du corps contenu entre le diaphragme et l'os pubis, *PAGÉ*, I, 1.

— ETYM. Lat. *pubis* ou *pubes*, pubis, proprement poil follet, que l'on rapporte à une racine pu, engendrer, nourrir, avec le suffixe *bes*, le même que *buis*, l'imparfait *bam*, le futur *bo*, rattachés à *fu*.

PUBLIC, IQUE (pu-blik, bli-k'), adj. || 1° Qui appartient à tout un peuple, qui concerne tout un peuple. Le péril dont Rodrigue a su nous retirer, Et le salut public que vous rendez ses armes, *CORN. Cid*, IV, 2. Le bien public, *id. Nicom.* III, 2. Quoil ser l'illusion d'une terreur panique Trahir vos intérêts et la cause publique? *id. Cinna*, I, 2. Le prince est un bien public que chacun doit être jaloux de se conserver, *BOSS. Polit.* VI, I, 4. Si le prince n'est ponctuellement obéi, l'ordre public est renversé, et il n'y a plus d'unité, par conséquent plus de concours ni de paix dans un État, *id.* *ib.* VI, II, 1. L'espérance publique frustrée tout à coup par la mort de cette princesse, *id. Duch. d'Orl.* Il est temps de nous joindre aux prières publiques, *BAC. Athal.* II, 1. Et ne suffit-il pas, seigneur, à vos souhaits Que le bonheur public soit un de vos bienfaits? *id. Brit.* IV, 3. De la reine et de mol que dit la voix publique? *id. Bérén.* II, 2. Le cardinal [Mazarin]... accablé de soins et de maladies, comblé de trésors dont il ne savait que faire, et raisonnablement chargé de la haine publique, *HAMILT. Gramm.* 5. Leurs mœurs [des grands] forment bientôt les mœurs publiques, *MASS. Pet. carême, Exemples des gr.* II me semble que la voir publique donne la préférence à ses fables sur ses contes [de la Fontaine], *VOLT. Mém. hist. Lett. de la Vieillesse*. || On peut quelquefois le mettre avant son substantif, mais surtout en poésie et dans le style élevé. Lui seul [un médecin] y fit longtemps la publique misère, *BOUL. Art* p. IV. Et mes malheurs encor font la publique joie, *VOYT. Mérope*, IV, 5. Que m'importe à présent ce peuple et son outrage... Et la publique voix que je n'entendrais pas? *id. Tancr.* V, 2. Les publiques rumeurs Souvent aux souverains annoncent leurs malheurs, *id. Sophon.* III, 1. Dans la publique paix, c'est le seul ennemi, *id. Zodig.* 4. || 2° Morale publique, l'ensemble des préceptes que doivent observer les hommes à l'égard de leurs semblables. Où trouver la moindre apparence, le moindre soupçon d'offense à la morale publique, dans un écrit dont le public non-seulement approuve la morale, mais la juge même trop rigide pour le train ordinaire du monde? *P. L. COUR. Procès*. || Pudeur publique, sentiment de retenue qui affecte la masse des individus comme si elle ne faisait qu'un seul homme.

|| 3° Puissance publique, la puissance du peuple, de la nation. || Autorité publique, l'ensemble des fonctionnaires et des magistrats chargés de l'administration publique. || La chose publique, l'État. Bien qu'un tel refus soit un acte héroïque, il vous rend inutile à la chose publique, *C. DELAV. La Populaire*, I, 8. || 4° Personnes publiques, personnes revêtues de l'autorité publique. On voit, dans le monde, des personnes publiques, des familles d'un grand nom... *MASS. Carême, Pardon*. Si vous êtes homme public, l'usage injuste de votre autorité, tous les maux que vous faites et tous les biens que vous ne faites pas... *id. Carême, Focal*. Je voudrais que tout homme public, quand il est près de faire une grosse sottise, se dit toujours à lui-même: l'Europe te regarde, *VOLT. Lett. d'Alem.* 29 août 1766. || On dit dans un sens analogue: professions publiques. Ce n'est pas qu'il faille... négliger ces professions publiques qui fournissent aux besoins de la société, *MASS. Carême, Focal*. || Vie publique, actions d'un homme revêtu de quelque autorité publique, par opposition à vie privée. || 5° Charges publiques, impositions que tout le monde doit payer pour subvenir aux dépenses de l'État. || Services publics, les diverses branches de l'administration des affaires de l'État.

|| 6° Ministère public, magistrature établie près de chaque tribunal, pour y requérir l'exécution et l'application des lois. || La partie publique, le magistrat qui, dans les causes civiles ou criminelles, porte la parole et requiert au nom de la société. Il n'y avait point alors [chez les anciens] de partie pu-

blique, d'accusateur public, de vindicte publique, *ISTAVAGE, Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. IV, p. 176. || Officier public, fonctionnaire public, celui qui exerce quelque charge ou fonction déléguée par la société. || Droit public, science qui fait connaître la constitution des États, leurs droits, etc.

|| 7° Commun, à l'usage de tous. La voie publique. Et lui-même marchand en habits magnifiques Criait à haute voix dans les places publiques. Mortels, prosternez-vous, *SAC. Ézéch.* II, 4. La femme qui lui plait le reconnoître partout; Dans les jardins publics... *C. DELAV. Ec. des vieill.* II, 2. || Faibles publiques, délices en vye aux différents services publics. || Terme de pratique. Marchande publique, femme qui tient boutique ouverte, et qui, à cause de son commerce, peut s'obliger sans l'autorisation de son mari. La femme ne peut ester en jugement sans le consentement de son mari, quand même elle serait marchande publique, *COD. Nop.* art. 219. || 8° Femmes publiques, filles publiques, les prostituées. || 9° Qui est dans la bouche de tout le monde. Je voudrais que vous nous entendiez quelquefois mêler notre critique aux admirations publiques du P. Bourdaloue, *SAV. 9 ÉVÉ.* 1663.

|| 10° Qui est manifeste, connu de tout le monde, répandu de toutes parts. Cette nouvelle est déjà publique. Un bruit public. Paraissez donc, ô vérité sainte, faites la censure publique des mauvaises mœurs, *BOSS. Sermon, Prédication, Prémabule*. Il est public que Mme de Jouarre a donné un placet, *id. Lett. abb.* 129. Trop heureux, si par sa douleur et par sa confusion publique, elle peut obtenir la grâce qu'elle lui demandait *id.* 132. Mais avec qui daigneriez-vous aujourd'hui me recevoir, après qui vous fais-je ce public remerciement? *LA SERR. Disc. d'Acad. fr.* Il était public dans Rome que les Espagnols pressaient le pape de réagraver ses excommunications contre le roi de France, *BOUQUET, Ligué*, III, 219. Ce que je dis ici, partout je le dirai, C'est que l'honneur, monsieur, vous fut toujours sacré, Et qu'en le proclamant par un public hommage Je venge la vertu dans sa plus noble image, *C. DELAV. La Populaire*, V, 6. || 11° Qui a lieu en présence de tout le monde. Cours public. Débats publics. Je me suis en peu arrêté sur Boindin, parce que c'est le seul de l'Académie des belles-lettres dont on n'ait point parlé à la séance publique qui suivit sa mort, *BOUQUET, Éuc.* t. I, p. 60. || 12° S. m. Le peuple pris en général. Mais le bien du public est une faible loi Que l'on respecte peu quand chacun craint pour soi, *DU REX, Scévole*, I, 2. Vivez pour le public, comme je meurs pour lui, *CORN. Édipe*, II, 4. Ils étaient de ceux-là qui vivent Sur le public, et craignent peu les coups, *LA FONT. Fable*, VIII, 7. Ô vous! dont le public emporte tous les soins, Magistrats, princes et ministres, *id.* *ib.* XII, 27. Le public paraît content, c'est beaucoup: car on est si sot que c'est quasi sur cela qu'on se règle, *SAV. d'Ézéch.* 4 déc. 1668. Après tout, mon ami le public fait toujours bien: il loue quand on fait bien; et, comme il a bon nez, il n'est pas longtemps la duper, et même quand on fait mal, *id.* 10 juill. 1671. Quand je me vis donnée au public et répandue dans les provinces [il s'agit du portrait satirique de Mme de Sévigné par Bussy], je vous avoue que je fus de désespoir, *id.* 4 Bussy, 28 août 1668. Je rends au public ce qu'il m'a prêté: j'ai emprunté de lui la matière de cet ouvrage, il est juste que... je lui en fasse la restitution, *LA SERR. Les Caractères*. On il s'agit de l'intérêt et des commodités de tout le public, le particulier est-il compté? *id.* X. Ni son génie ni l'habitude de réunir ne lui avaient inspiré de confiance, et il n'avait jamais osé de craindre ce même public qui avait tant de vénération pour lui, *VOYT. Bernoulli*. Que dites-vous, on tout genre, de ce monstre énorme qu'on appelle le public, et qui a tant d'oreilles et de langues, étant privé des yeux? *VOYT. Lett. Mme du Deffant*, 10 sept. 1772.

... Être né dans un siècle dégoûté qui ne veut plus que des drames et des doubles croches... le public est à table depuis quatre-vingt ans; il boit enfin de mauvaise eau-de-vie sur la fin du repas, *id. Lett. Condorcet*, 10 juill. 1774. Qui du public s'est fait le serviteur Peut se vanter d'avoir un méchant maître, *id. Guerre Gen.* IV. Qu'on se figure cinq cents miroirs se renvoyant l'un à l'autre la lumière qu'ils réfléchissent, ou cinq cents échos le même son, c'est l'image d'un public ému par le ridicule ou par le pathétique, *MASSONNET, Éuc.* t. II, p. 176. Le public? combien faut-il de sottis pour faire un public? *CHAUROFF. Caractères et anecdotes*. Le monde ne s'abuse point, et les sentences des magistrats ne sont flétrissantes qu'autant que le public

les a confirmées, v. L. COCH. *Procs.* || 12° Nombre plus ou moins considérable de personnes réunies pour assister à un spectacle, à une cérémonie, à une réunion, etc. Je connais mon public. Il n'y a personne qui n'ait son public, c'est-à-dire une portion de la société commune dont on fait soi-même partie; voilà le public dont on doit attendre le jugement, sans le prévenir ni même le solliciter, *DELLAY. Consid. mœurs*, 10. Tel [comédien] que le public applaudit comme homme de talent, nous l'estimons comme honnête homme, c. DELAY. *les Coméd. Prologue*. Tol, prépare, Laurent, les vers et la couronne Que le public charmé doit jeter de sa main à l'acteur de Paris qui paraîtra demain, *id. ib.* 1, 8. || Se donner au public, assister aux réunions, cérémonies, etc. Je comprends le plaisir que vous faites à ce cordon bleu [M. de Grignan] de vous donner au public de si bonne grâce... Il égarait ici que vous ne fussiez toujours cachés et chagrins, *REV. de Mme de Grignan*, 25 fév. 1880. || 14° Le public, l'intérêt public, la chose publique (vieilles en ce sens). Le peuple blâmes entre les mains de ses supérieurs la liberté, la religion et le public, *BAZL. liv. VIII, lett. 68*. || 15° En public, *loc. ede.* En présence de tout le monde, à la vue de tout le monde. Prenons part en public aux victoires publiques, *COCH. Hor. IV. 7. Eschyle*... Sur les ais d'un théâtre en public exhausé Pit paraître l'acteur d'un brédquin chaussé, *BOU. Art p. III*. En public, en secret, contre vous déclarée, J'ai voulu par des mors en être séparée, *RAC. Phédre*, II, 8. On sait que, chez les Athéniens, les auteurs jouaient souvent dans leurs pièces, et qu'ils n'étaient point déshonorés pour parler avec grâce en public devant leurs concitoyens, *VOLT. Vie de Molière*. || En demi-public, en ne se montrant et ne se cachant qu'à moitié. Les visites journalières en demi-public du roi à son ancienne maîtresse [Mme de Montespan] faisaient un contraste fort ridicule avec son assiduité chez celle qui l'avait servi, *ST-SIM. 413, 168*.

— HIST. xv° s. De toutes ces paroles, ces dons, ces desheritances et heritances, on fit instruments publica et authentiques, *FRONS. II, II, 60*. Les combattre [les Anglais] en bataille publique [rangée], *MONSTREL. I, 1, ch. 147*, dans LACURNE. Le bien publique, *COCH. I, 2*. || xvi° s. Faire montre d'une chose en public, *MONT. I, 119*. Renserver la paix publique, *id. I, 122*. Un devoir publique, *id. I, 127*. Il en provenoit des fruits très utiles au privé et au public, *id. I, 211*. Qu'une femme ne puisse porter robe enrichie de broderies, si elle n'est publique et putain, *id. I, 327*. Es gouvernements des choses publiques [républiques], *AMTOT, Agésil. II*.

— ETYM. Provenç. *public*; anc. cat. *publicus*; espagn. *publico*; ital. *publico*; du lat. *publicus*, de *populus*, peuple (voy. *PEUPLE*). L'ancienne forme est *publicom* dans les monuments, puis *publice*; l'o ou l'u long indique une contraction: *publicus* pour *populicus*.

**PUBLICAIN** (pu-bli-kin), s. m. || 1° Chez les anciens Romains, fermier des deniers publics. Scévola fit justice des publicains, et fit mener en prison ceux qui y traitaient les autres, *MONTESQ. Espr. XI, 18*. || Nom donné chez les Juifs aux percepteurs d'impôt, qui, comme on le voit dans les Évangiles, étaient fort bête. Plusieurs Juifs se faisaient publicains, c'est-à-dire fermiers des tributs et des impositions, *FLAUB. Mœurs des Israél. III, xxv, 3° part. p. 200 et 202*, dans ROUVENS. || 2° Par dénigrement, traitant, financier, homme d'affaires. Lacroix, receveur général de Paris, était fort honnête homme et modeste pour un publicain qui a de tels accès [chez la Choin], *ST-SIM. 294, 21*. N'avez-vous pas été frappé de l'énergie avec laquelle l'Antifinancier peint la misère du peuple et les vexations des publicains? *VOLT. Lett. d'Argental*, 4 janv. 1766. Implorant le sort de ces belles contrées, à qui la nature n'a prodigué ses dons que pour en faire la proie des barbares publicains, *J. J. ROUSS. Conf. IV*.

— ETYM. Provenç. *publician*; anc. publicus; espagn. *publicano*; ital. *publicano*; du lat. *publicanus*, de *publicus* (voy. *PUBLIC*). L'ancienne langue en avait fait un terme d'usage sous la forme de *poplican*.

† **PUBLICATEUR** (pu-bli-ka-teur), s. m. Néologisme. Celui qui publie, qui fait une publication.

— ETYM. Lat. *publicatorum*, de *publicare*, publier.

**PUBLICATION** (pu-bli-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Action de publier. La publication d'une ordonnance. Que tous les gentils se pussent trouver devant la publication de l'Évangile, on obser-

vant les seuls préceptes du droit naturel, LA MOTHE LE VAYRE, *Virtu des poëtes*, 1, *État de la loi*. Je vous envoie, mon cher ami, la publication de votre bonheur [mariage], faite bien authentiquement en présence des hommes et des anges, *VOLT. Lett. Florian*, 19 sept. 1774. Avant la célébration du mariage, l'officier de l'état civil fera deux publications à huit jours d'intervalle... devant la porte de la maison commune; ces publications de l'acte qui en sera dressé énonceront... *Cod. Nap. art. 62*. || 2° Ordonnance publiée. Ces publications sont pour le peuple, pour les laquais, pour la canaille, à qui l'on fait bien de défendre certains jeux qui ne sont faits que pour les gens de qualité, *NANCOURT, la Désolation des joueurs*, sc. 7. || 3° Action de faire paraître un livre. J'ai vu, monsieur, un petit poëme sur votre Pomone (où l'on reprochait à Santeuil ses locutions patennes); j'ai empêché la publication du poëme, *BOSS. Lett. 160*. Je voulais lui marquer ma confiance, en lui envoyant la profession de foi du vicaire savoyard avant la publication, *J. J. ROUSS. Conf. XI*. || On dit de même: la publication d'un journal, d'un écrit périodique. || L'ouvrage même qui a paru. Une publication intéressante. Publications illustrées. Les nouvelles publications.

— HIST. xvi° s. Tisaphernes ne adjousta plus de créance à cette seconde publication, *AMTOT, Agés. 15*.

— ETYM. Provenç. *publication*; espagn. *publicacion*; ital. *publicazione*; du lat. *publicationem*, de *publicare*, publier.

**PUBLICISTE** (pu-bli-si-st'), s. m. || 1° Celui qui écrit sur le droit public, qui est versé dans cette science. Un savant publiciste. Un publiciste allemand trouverait là de quoi faire un gros volume, et le sage d'assez courtes, mais d'assez tristes réflexions, *D'ALEMB. Dest. des jésuit. Éuv. I, v, p. 238*, dans POUGENS. || 2° Écrivain politique.

— REM. Publiciste n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— ETYM. *Public*.

**PUBLICITÉ** (pu-bli-si-té), s. f. || 1° Notoriété publique. La publicité d'un crime. || 2° Qualité de ce qui est rendu public. La publicité des débats parlementaires, d'une audience. Pierre mit dans toutes ses démarches une publicité qui montrait la persuasion intime de sa justice, *VOLT. Russie*, II, 10. Ces inventions guerrières qui, en devenant bientôt communes à tous les peuples, perdent par cette publicité même, sinon leur mérite, au moins leurs avantages, *D'ALEMB. Éloges, Caillères*. Songez... Quo la publicité... — Je vais la rendre immense, c. DELAY. *la Popular. III, 7*. || 3° État de ce qui appartient au public, de ce qui est d'un usage public. Lorsqu'un chemin, tracé sur le territoire d'une commune, est affecté à l'usage public, il est naturel de penser qu'il appartient au domaine municipal; la publicité fait naturellement supposer la communauté, *RAYLE-MOULLARD, Projet de Code rural, Session 1868 du Corps législatif*, p. 28. Les chemins ruraux sont prescriptibles malgré leur publicité, *id. ib. p. 22*.

— ETYM. *Public*.

**PUBLIÉ** (pu-bli-é, ée), *part. passé* de publier. || 1° Rendu public, notoire. Une ordonnance publiée. Sans le secours des vers, leurs noms [des anciens héros] tant publiés seraient depuis mille ans avec eux oubliés, *BOU. Ep. I*. || 2° Édité, mis au jour, en parlant d'un livre. Hippocrate publié par Foes.

**PUBLIER** (pu-bli-é), v. a. Je publiais, nous publions, vous publiez; que vous publie, que nous publions, que vous publiez. || 1° Rendre public et notoire. Publier une loi, un manifeste. Publier une nouvelle. Aïe d'avoir cette douleur D'ouïr démentir ses victoires, Et nier ce que les historiens ont publié de sa valeur! *MATH. VI, 8*. Et faisons publier par toute l'Italie: La liberté de Rome est l'œuvre d'émilie, *COCH. Cinna*, I, 3. Et que vos conjurés entendent publier Qu'Auguste a tout appris, et veut tout oublier, *id. ib. v, 3*. Quoiqu'on publie tous les ans à Rome la bulle *In carno Domini*, personne ne croit en France qu'elle lie nos consciences; on a même souvent défendu de la publier, *BOUSS. Lib. Églis. pol. II, Moz. 16*. Il est très-vrai que le pape Léon X publia une bulle en faveur de l'Orlando furioso, *V. Y. Diet. phil. Épopée*. || Fig. Tout ce qu'il fait [le Seigneur] publie ses langes et sa grandeur; et sa justice demeure dans tous les siècles, *SACI, Bible. Psém. CX, 3*. || 2° Dire partout. Que ne publieront point l'envie et l'imposture? *COCH. Cid. II, 4*. Mais quoi que notre siècle à sa gloire [du Tasse] publie, *BOU. Art p. III*. Le sénat chaque jour et le peuple irrités Publiant J'en mourant Claude avec

sa puissance n'avait encor laissé sa simple obéissance, *RAC. Brit. IV, 2*. Les dieux vont s'apaiser: du moins Calchas public Qu'avec eux, dans une heure, il nous réconcilie, *id. Iphig. III, 3*. || Familièrement. Publier quelque chose sur les toits, le divulguer avec éclat. || 3° Déclarer hautement. Un enfant courageux publie Que Dieu lui seul est éternel, *RAC. Athal. II, 9*. || 4° Vanter. J'entends de tous côtés Publier vos vertus, seigneur, et ses beautés [de Bérénice], *RAC. Bérén. II, 2*. Est-ce là toute cette science que les hommes publient, et qui vous fait révéler de toute la terre? *LA BRUY. XI*. || 5° Publier pour, avec un adjectif pour complément, déclarer que tel est... Et ne sera jour de ma vie que je ne vous publie pour la plus ingrate et plus trompeuse femme qui soit sous le ciel, *D'URVE, l'Astree*, I, 4. Et que direz-vous de la marquise Araminte qui la publie partout [cette comédie pour éprouver] ? *id. Critique*, 6. || On le dit avec la même qualification sans pour. Et je l'entends partout publier hautement. Aussi brave guerrier que malheureux amant, *COCH. Cid. IV, 2*. || 6° Éditer, faire paraître. Les écrits qu'il publia contre saint Cyrille, *BOSS. Hist. I, 11*. Ce pauvre Bernard était bien sage de ne pas publier son poëme [l'Art d'aimer]; c'était un mélange de sable et de brins de paille avec quelques diamants très-joliment taillés, *VOLT. Lett. St-Lombert*, 1<sup>re</sup> sept. 1779. || 7° Se publier, c. *réfl.* Se vanter en qualité de. Le vaudois ne croit pas comme l'albigeois; mais, comme l'albigeois, il hait l'Église, et se publie le seul saint, le seul ministre des sacrements, *BOSS. Var. XI, 205*. || 8° Être publié. Cette ordonnance se publiera demain. || Être édité, mis au jour. Il s'est publié beaucoup de livres cet hiver.

— HIST. xiii° s. Li édifice des maisons k pour omecide seront abatus, seront publiés [vendus à l'encan], *TAILLIAR, Recueil*, p. 816. Il advint que li trois esurent le meor [maire] de Saint-Liz, et mistrent leur requeste en la volenté le roi, et la publierent au commun, *Lit. de just. 39*. || xv° s. Mès freres Jehans de Primai Les ot tous deux [ouvrages] à exemplaire, Ce dist-il, por son roman faire... Mais n'est mie moult publié, Ains est comme tout oublié, o. GUYART, *Royaux lignages*, v. 302. C'est une chose qui par les anciens a jà esté escripte et publiée, *BRACHET, f° 7*. Ceulz qui mettent et font ou publient les lois, *ORRISME, Eth. 226*. || xvi° s. La honte [des infortunes conjugales] s'en augmente et se publie principalement par la jalousie, *MONT. III, 247*. Il [la Boétie] écrivit une satire latine excellente, qui est publiée... *id. I, 213*. Si Plutarque... d'et sçavoir de certaine science que, du temps de Domitian, la nouvelle de la bataille perdue par Antonius en Allemagne à plusieurs journées de là, se fit publiée à Rome le mesme jour qu'elle avoit esté perdue, *id. I, 203*.

— ETYM. Provenç. *publiar*, *publiar*; espagn. *publicar*; ital. *publiccare*; du lat. *publicare*, de *publicus*, public.

† **PUBLIEUR** (pu-bli-éur), s. m. Celui qui publie.

— HIST. xv° s. Mon disciple saint Pol, herault et publieur de mes commandemens, *AL. CHART. Éuv. p. 280*. || xvi° s. Publieur, *COTORAY*.

**PUBLIQUEMENT** (pu-bli-ke-man), *adv.* D'une manière publique, avec publicité, au su et au vu de tout le monde. C'est par mes seuls conseils qu'il veut publiquement Du prince Héraclius faire le testament, *COCH. Héracl. IV, 6*. Elle s'en est vantée assez publiquement, *RAC. Brit. IV, 4*. En 1779, M. Leibnitz, âgé de vingt-quatre ans, se déclara publiquement philosophe dans un livre dont voici l'histoire... *VOLT. Lesuits*. On [hommes et femmes] se prend, on se quite assez publiquement, *BOUSS. Méc. II, 7*. Ce prince [Louis XI] est le premier de nos rois qui ait introduit, ou du moins fait étendre l'usage de manger publiquement avec ses sujets, *DELLAY, Éuv. I, III, p. 250*.

— HIST. xiii° s. Cil leu [ces lieux] sont saint, qui sont publiquement desidés en cité, *Lit. de just. 66*. || xiv° s. Publiquement il demandoit la restitution des dessus dites choses; secretement il... *SACHURE, f° 28, verso*. ...Sesent mis au pilory, ou en l'eschelle, sans nulle remission, publicement et noirement, *Ordonn. des rois de Fr. I, 1, p. 137*. || xv° s. Que un roy ne doit croire personne du monde qui lui die publiquement on en secret d'autrui absent aucun mal, *Bibl. des ch. 6° serie, t. II, p. 151*. || xvi° s. Quand il leur mesadient à certains liediens en quelque rencontre ou bataille, ils en demandent publiquement pardon au roi, qui est leur dieu, comme d'une action injuste, *MONT. I, 245*.

— ETYM. Publique, et le suffixe ment; provenç. publicamen; catal. publicament; espagn. publicamente; ital. pubblicamente.

† PUCONNE (pu-kai-nie), s. f. Voy. noir des céréales, n° 23.

PUCE (pu-s), s. f. || 1° Terme d'histoire naturelle. Genre d'insectes de l'ordre des aphanisptères. || Insecte qui se nourrit du sang de l'homme et de quelques animaux. Un sot par une puce eul l'épaule mordue, LA FONT. FABL. VIII, 8. Pour tuer une puce il voulait obliger Ces dieux à lui prêter leur foudre et leur massue, id. ib. Jusque-là qu'il se vint l'autre jour accuser D'avoir pris une puce en faisant sa prière, Et de l'avoir tuée avec trop de colère, MOL. TERT. I, 8. Il y a certainement du divin dans une puce; elle saute cinquante fois sa hauteur; elle ne s'est pas donné cet avantage, VOLT. Dial. XIV, 17. || Fig. Avoir la puce à l'oreille, être inquiet, agité. Si les catholiques d'Autbourg ont la puce à l'oreille contre les luthériens, ou PAYIN, Nouv. Lett. I, p. 160, dans ROBERTS. Jeanne, la puce à l'oreille, Bat sa chatte que réveille La tendresse des matous, AFRANO. Irroque. || Mettre à quelqu'un la puce à l'oreille, lui inspirer des inquiétudes. || On se secouera les puces, se dit à quelqu'un qu'on menace de battre ou de traiter sévèrement. || Populairement. N'avoir pas le temps de chercher ses puces, se dit d'une femme très-occupée. || 2° Puce de mer, petit insecte aquatique. Des espèces de puces de mer sont lumineuses, et communiquent leur éclat aux eaux, BONNET, Contempl. nat. Gén. t. VIII, p. 378, dans ROBERTS. || La puce aquatique, daphnie puce. || 3° Puce maligne ou puce de Bourgeois, la pustule maligne, ainsi dite parce que d'abord la pustule ressemble à une morsure de puce. || Les puces, nom donné par les hommes qui travaillent dans l'air comprimé, à un prurit pénible, brûlant, quelquefois intolérable, qui survient quand la pression est grande. || 4° Herbe aux puces, nom vulgaire du pyllion. || 5° Adj. tarar. Qui est d'un brun semblable à celui de la puce. Stoffe puce. Ruban puce. Des habits puce. Les acides rougissent les couleurs noires, fauves, violettes, puce... CHAPTAL, Instit. Mém. scienc. t. VI, p. 488. || Proverbes. Qui se couche avec les chiens se lève avec des puces. || A la Sainte-Luce du saut d'une puce, phrase elliptique qui signifie que, du 23 décembre, fête de sainte Luce dans l'ancien calendrier, les jours croissent d'une quantité imperceptible. Il s'ensuit que ce proverbe a près de trois siècles; car depuis 1682 la Sainte-Luce se trouve le 13 décembre, époque après laquelle les jours diminuent encore sensiblement, LEBLANC, à peine le soleil remonte du saut d'une puce... id. 16 janv. 1680.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Cil ki tu pursleus [poursuis] est come uns chiez mors u [ou] une pulce, ROIS, p. 96. || XII<sup>e</sup> s. [Un discours] Ne laissez que ni li mesist [à une dame] Puisours fois la puche à l'oreille, J. ne condz, t. II, p. 9. Charles en fist tel joie, ne fist mais la parole; Mais encore en aura telle puce en l'oreille, Dont il aura pour de perdre corps et terre, Girart de Rossillon, v. 3267. En esté, gardez que en vostre chambre ne en vostre lit n'ait nulles puces, Menager, I, 7. || XV<sup>e</sup> s. Elle estoit amoureuse d'un gros chanoine, qui avoit plus d'argent qu'un chien n'a de puces, LOUIS XI, Nouv. xxi. || XVI<sup>e</sup> s. Dames qui ont tant la puce en l'oreille, Qu'il ne les faut appeler n'esveiller, G. CASPIN, Poés. p. 70, dans ROBERTS. Payllion, seu pulicaris, herbe à puces, in Ruellium, De stirpibus. Puce en l'oreille l'homme reveille, LEROUX DE LINCY, Prov. t. I, p. 188. Nul sang blanc, nulle puce blanche, id. t. II, p. 358. Qui bien dort pulce ne sent, id. p. 381. Comment l'anurge avoit la pulce en l'aureille, xix. Pant. III, 7. Ceux qui ont charmé les puces [qui ont bu avec excès, au point de n'être pas réveillés par les puces], CROLIERS, Contes, p. 369, dans LACURNE (on a dit dans le même sens, brider les puces).

— ETYM. Wallon, pous; picard, puche; provenç. piuse, piuts; catal. pussa; espagn. pulga; ital. pulze; du lat. pulicem, que les étymologistes rapprochent du grec πόλις, et de l'all. Floh, qui signifie puce. La racine est le sanscr. sphur, sauter, sautiller; le grec fait métathèse, et le latin laisse tomber l's initial.

PUCEAU (pu-sé), s. m. Terme libre. || 1° Jeune garçon vierge. || 2° Adj. Puceau, pucelle. Je la tiens pucelle sans faute, Et si pucelle qu'il n'est rien De plus puceau que cette belle, LA FONT. Joc. Elle a permis de ses pucelles mains Des fleurs de lis la tige gallicane, VOLT. Puc. I.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Li cors de li. ki puceus fu, Ne

puet [peut] mort estre corrompu, Édouard le Conf. v. 3882. Li uns est tout nouveau Amers amant et tout puceaus, Anc. poés. fr. Fat. n° 1189, p. 170, dans LACURNE. || XVI<sup>e</sup> s. Par manière de passeoire on appelle puceaus ceux qui au souffle de leur haleine rallument une chandelle éteinte, GAROZZI, Rech. liv. VIII, p. 287, dans LACURNE. Garder soigneusement son ame pucelle et nette de la contagion et corruption du monde, CHASSON, Sagesse, p. 323, dans LACURNE.

— ETYM. Voy. PUCELLE.

PUCFLAGE (pu-fo-la-'), s. m. || 1° Terme familier et libre. Se dit d'un homme qui n'a pas connu de femme, d'une femme qui n'a pas connu d'homme. Avoir son pucelage. Perdre son pucelage. Et combien le Neveu... A de fils au public vendu son pucelage, BOIT. Sat. IV. Mme de Beauvais ne s'était pas mise moins bien avec le roi, dont elle passait pour avoir en le pucelage, AR-SIMON, 44, 149. J'en avais rapporté non ma virginité, mais mon pucelage, J. J. ROUSS. Conf. III. || Fig. et familièrement. Je n'ai jamais dit monseigneur à M. le duc d'Orléans, et jusqu'à présent encore Je me suis consacré ce pucelage, AR-SIMON, 327, 48. Moi... qui osai me vanter d'avoir jusqu'à ce moment conservé chèrement toute une vie mon pucelage entier sur les bassesses, id. t. XVIII, p. 169, éd. in-8°, 1829.

|| 2° Terme d'histoire naturelle. Espèce de petit coquillage univalve du genre des porcelaines.

— SYN. PUCELAGE, VIRGINITÉ. Voy. l'exemple du XV<sup>e</sup> siècle, à l'historique.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Se une feme, el tans de sa veveté ou el tans de son pucelage... BEAUM. II, 30. || XV<sup>e</sup> s. Virginité et pucelage ne sont pas une mesme chose ne une mesme vertu... pucellaige est une vertu que tous ceulz et toutes celles ont, qui n'ont atouchement de charnelle compaignie; mais virginité est trop plus haute chose et plus merveilleuse, car nul ne la peut avoir, soit homme ou femme, qu'il ait volenté de charnel atouchement. Lancelot du lac, t. III, f° 101, dans LACURNE.

— ETYM. Pucelle; provenç. piucelatge; ital. pucelaggio.

1. PUCELLE (pu-sé-l), s. f. || 1° Terme familier. Vierge. S' [si] elle a force ducats, elle est toute pucelle, RÉGNIER, Sat. III. Votre petit Allemand... est beau comme un ange, et doux et honnête comme une pucelle, sèv. 7 oct. 1876. Je découvre enfin deux pucelles, ou, pour mieux dire, deux filles de cinquante ans, LESAOR, Diable boit, 10. Si les neuf Vusets sont pucelles, Les trois Grâces ne le sont pas, VOLT. Épît. 29. || La Pucelle d'Orléans, Jeanne d'Arc qui délivra la France (en cet emploi, pucelle n'est pas du style familier). || Dans la poésie badine, les doctes pucelles, les neuf Muses. || 2° se dit quelquefois simplement pour jeune fille. Le coton pris en leurs rives, Que leurs pucelles captives En nos maisons fileront, MALH. VI, 26. On choisit cent pucelles, Toutes sachant broder, aussi sages que belles, LA FONT. Filles de Minde. || 3° Espèce de poire, dite aussi chat-brûlé, et intermédiaire entre le meïsire Jean et le martin sec.

— HIST. X<sup>e</sup> s. Buona pucella fut Eulalia, Eulalie. || XI<sup>e</sup> s. Et des pulceles et des gentlix oizurs [femmes], Ch. de Rol. LXIII. || XII<sup>e</sup> s. Si l'amad tant forment [fortement] qu'il eamaladid; kar grevuse chose lui semblad à mustrer à la pulcele nule descunvenue, ROIS, 102. || XIII<sup>e</sup> s. Or à mari autre que vous n'aural; Pucele ainçois tousjours ainsi vivrai, Romancer, p. 72. Encor [je] to command et encharge, Que tenir te faces por large [généreux] à la pucele [servante] de l'ostel, LA ROSE, 3671. || XV<sup>e</sup> s. Tous chevalliers doivent aider, à leur loyal pouvoir, toutes dames et pucelles dechassées et deconfortées, à leur besoin, mesmement quand ils en sont requis, Froiss. I, I, 18. || XVI<sup>e</sup> s. Les lits se font: les trois pucelles de Marolles [qui n'étaient plus pucelles] se couchent, et les maris après, DESPER. Contes, v.

— ETYM. Prov. piucela, piucela; anc. espagn. pucella; ital. pulcella, pulzella; du bas-latin pullicella, diminutif de pulla [qui avait donné polle, jeune fille, dans le Chant d'Eulalie], du lat. pulvis, jeune enfant, jeune animal (voy. POUZZ). Le masculin pullicellus a donné puceau.

2. PUCELLE (pu-sé-l), s. f. Un des noms vulgaires de la feinte, poisson qui ressemble à l'aloze.

PUCERON (pu-se-ron), s. m. Genre d'insectes hémiptères qui s'attachent aux feuilles et aux rameaux des plantes, dont le mode de génération, longtemps inexpliqué, est un cas de métagenèse. Nous avons dans nos pucerons un genre d'insectes

qui, à la propriété de se multiplier sans accouplement, joint encore celle d'être à la fois vivipare et ovipare, BONNET, Observ. pucerons. Un puceron pris au moment de sa naissance et renfermé à l'instant dans la plus parfaite solitude y vit au jour, sous ses yeux, quatre-vingt-quinze petits, id. Consid. Corps organ. Gén. t. VI, p. 188, dans ROBERTS. Un des exemples les plus remarquables et les plus beaux de patience offert dans l'observation de la nature, c'est celui de Bonnet, qui vit et éleva la neuvième génération d'un puceron né sans accouplement, ROBERTS, Ess. art d'observ. t. I, p. 240, dans ROBERTS. Les pucerons, quoique très-petits, sont aussi nuisibles; ils causent des altérations aux plantes, et font souffrir la végétation de celles qui sont décatées, OULIS, Mémoires rust. t. I, p. 239, dans ROBERTS.

— ETYM. Diminutif irrégulier de puce, analogue à fergeron, fumeron; Berry, piçons, au pluriel. On trouve aussi au XVI<sup>e</sup> siècle pulçon et pulgot, qui sont des formations régulières.

† PUCERONNE (pu-se-ro-n'), s. f. Femme du puceron. Un puceron de cette espèce mis au jour sous mes yeux par une puceronne aînée, BONNET, Observ. pucerons.

† PUCHER (pu-ché) ou PUCHIER (pu-chie), v. a. Puiser avec le pucheur.

— ETYM. Autre forme de puiser, usité en Normandie.

† PUCHETTE (pu-chè-t'), s. f. Espèce de drague à l'usage du tourneur.

— ETYM. Pucher.

† PUCHEUX (pu-ché), s. m. Espèce de cuiller à pot à l'aide de laquelle le fabricant de sucre verse le sirop du rafraîchisseur dans le bec de corbin; on dit aussi puisoir. On agit le sirop avec une grande spatule, en raclant les parois pour en détacher les cristaux... puis on verse immédiatement le sirop dans les formes, à l'aide du pucheur ou de tassins à anses, Mémoire annexé à la circ. n° 192 du 18 août 1838, p. 7.

— ETYM. Pucher.

† PUCHOIR (pu-choir), s. m. Petit baril en bois, servant de cuiller à puiser, dans les salines.

— ETYM. Pucher.

† PUCHOT (pu-cho), s. m. Nom, sur le Niger, d'un tourbillon de vent qui, en tournant avec violence, entraîne tout ce qu'il rencontre, LAMAT, Nouv. rel. de l'Afrique, t. III, p. 188, dans JAL.

— ETYM. Pucher, parce que ce tourbillon puche, puis l'eau.

† PUDGING (pou-dingh), s. m. Voy. ROBERTS.

† PUDDLAGE (pu-dla-'), s. m. Terme de métallurgie. Action de puddler. Depuis plusieurs années, on cherchait à fabriquer de l'acier par le procédé du puddlage, c'est-à-dire au moyen de l'affinage de la fonte par la bouille dans un fourneau à réverbère, procédé jusqu'alors réservé exclusivement à la production du fer, a. OUSMAN, Moniteur, 27 août 1867, p. 1117, 1<sup>er</sup> col.

† PUDDLER (pu-dlé), v. a. Affiner la fonte à la houille par un traitement spécial qui consiste à placer la fonte dans un four à réverbère, et à la porter à une haute température, qui, jointe à l'action des gaz provenant de la combustion du charbon (coke) mis sur une grille en tête du four, enlève le carbone de la fonte.

— ETYM. Anciens, to puddle, rendre trouble, corroyer.

† PUDBLEUR (pu-dleur), s. m. Ouvrier employé au puddlage. L'administration des forges prévient MM. les ouvriers puddleurs, chauffeurs laminiers... Avis des maîtres de forges aux ouvriers de Noyes, Moniteur, 13 mai 1868, p. 617, 8<sup>e</sup> col.

PUDEUR (pu-deur), s. f. || 1° Honte honnête causée par l'appréhension de ce qui peut bleuer la décence. Pudeur, dont on ne s'est servi que depuis M. Desportes, qui en a usé le premier, à ce que j'ai entendu dire, VAUDEL. Rem. t. II, p. 277, dans ROBERTS. Elle tombe, et, tombant, range ses vêtements; Dernier trait de pudeur même aux derniers moments, LA FONT. Filles de Minde. La nature a mis en nous la pudeur, c'est-à-dire la honte de nos imperfections, MONTESQ. Esp. XVI, 11. Mais je vois la pudeur s'avancer sur sa trace; Ah! qui peut séparer la pudeur de la grâce? MULLER, Imag. II. Et la pudeur enfin est la grâce de l'âme, id. ib. || Fig. Tous mes écrits, enfants d'une chaste candeur, N'ont jamais fait rougir le front de la pudeur, OULBRAT, Mon apologie. || 2° Honte honnête causée par l'appréhension de ce qui peut bleuer la modestie, l'honnêteté. La femme sainte et pieuse de

pudeur est une grâce qui passe toute grâce, *sacri, Bible, Ecclésiastique*, xxvi, 19. La vraie chasteté de l'âme, la vraie pudeur chrétienne est de rougir du péché, *sons. Mor.-Thér. Je veux dans la satire un esprit de candeur, Et fuis un effronté qui prêché la pudeur, soit. Art p. II. Une noble pudeur à tout ce que vous faites. Donne un prix que n'ont point ni la pourpre ni l'or, nac. Esth. III, 4. Quelle aimable pudeur sur leur visage est peinte ! m. ib. I, 3. Les hommes corrompus n'ont aucune pudeur, et ils sont toujours prêts à toutes sortes de bassesses, *rân. Tél. xiv. Ainsi que l'honneur, La générosité, madame, a sa pudeur, durânt, Réconc. norm. iv, 4. || Homme sans pudeur, homme qui ne rougit de rien. || 3° Chasteté, en parlant d'une femme. Mais la pudeur peut tout sur l'esprit d'une fille, *corn. Théod. II, 7. Vous qu'il prit à témoins d'une immortelle ardeur, Quand, par un faux serment, Il vainquit ma pudeur, id. Médée, I, 4. De l'austère pudeur les bornes sont passées, nac. Phéd. III, 1. || 4° Sorte de discrétion, de retenue, de modestie qui empêche de dire, d'entendre ou de faire certaines choses sans embarras. Il [l'ami] cherche vos besoins au fond de votre cœur ; il vous épargne la pudeur de les lui découvrir vous-même, *LA FONT. Fabl. VIII, 11. Vous... Qui ne pûtes jamais écouter sans pudeur La louange la plus permise, id. ib. x, 18. Si toujours dans leur âme [des ministres protestants] une pudeur rebelle, Près d'embrasser l'Église, au préche les rappelle, soit. Ep. III, .... Votre fils me défend de poursuivre ; Je l'affligerais trop si j'osais achever ; J'imite sa pudeur et fuis votre présence, nac. Phéd. v, 3. Moi-même, je l'avoue avec quelque pudeur... Ce nom de roi des rois et de chef de la Grèce Chatouillait de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse, *id. Iph. I, 1. Il n'accepte la place qu'en faisant bien sentir la noble pudeur qu'il avait de succéder à un des premiers géomètres de l'Europe, lui qui ne s'était nullement tourné de ce côté-là, *Fonten. Dangeau. || La pudeur des lois, le respect que les lois inspirent. L'autorité établie pour maintenir l'ordre et la pudeur des lois, méritée par les excès qui les violent [remise entre les mains de ceux qui les violent en récompense de leurs excès], *MASS. Petit car. Exemples.*******

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Utile decence de nostre virginalte pudeur, si elle pouoit Interdire ceste descouverte, *MONT. III, 8.*

— ETYM. Lat. pudorem. Pudeur, d'après Vaugelas (voy. ci-dessus au n° 1) a été employé pour la première fois par Desportes.

**PUDIBOND, ONDE** (pu-di-bon, bon-d'), adj. Terme familier qui ne se dit guère que par plaisanterie. Qui est plein de pudeur. Un air pudibond. Cette pudibonde demoiselle, *VOLT. Lett. Florian, 23 janv. 1778. || Rougeur pudibonde, rougeur du visage produite par la timidité, par la pudeur.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Hippocrates ne veut qu'aux autres parties on ouvre trop subit les apostemes, excepté aux parties pudibondes, *PARR, v, 10.*

— ETYM. Lat. pudibundus, de pudere, avoir pudeur.

**PUDIBONDAGE** (pu-di-bon-da-j'), s. m. Terme familier qui ne s'emploie guère que par moquerie pour l'affectation d'une pudeur excessive. Sa conduite paraît [d'un mari], comparée aux sages et pieuses habitudes de Marthe [sa femme], l'avait jeté dans un accès de pudibondage sans pareil, *CH. DE BEAUSSEAD, Un acte de vertu, § v.*

**PUDICITÉ** (pu-di-ci-té), s. f. Pureté du corps et de l'âme par rapport aux plaisirs illicites. Dans ces refuges ou la pudicité est à couvert des tentations du désespoir et de l'indigence, *ROUSS. Panty. II, p. 221. Un usurier avait voulu corrompre la pudicité d'un jeune homme, *MONTESQ. Esp. XII, 31. Les lois de la pudicité sont du droit naturel, et doivent être senties par toutes les nations du monde, *id. ib. 27, 13.***

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Nous voyons que le poète attribue la cause de continence et de pudicité à la sagesse, *AMYOT, Comm. Iste, 49. Selon fut le premier en la Grèce, dict-on, qui par ses lois donna liberté aux femmes, ont despens de leur pudicité, de pourveoir au besoiin de leur vie, *MONT. III, 314.**

— ETYM. Lat. pudicitatem, de pudicus, pudique.

**PUDIQUE** (pu-di-ke), adj. || 1° Qui a de la pudicité. Vous ayez reçu en naissant une âme si pudique, *MASS. Carême, Prod. 31 les Muses toujours pudiques Chassent les poètes cyniques De qui le vin est l'Apollon, *LA MOTTE, Odes, t. I, p. 220, dans *POISSON. L'on peut dire que l'honneur d'une femme pudique est sous la protection spéciale de tous les cieux de Dieu, *J. J. SOISS. Hér. III, 19. || 2° Il se dit****

des choses. Si l'absolu pouvoir d'une pudique flamme... *COM. Hor. IV, 7. Je défile à la fois tous vos vers, vos romans, Vos lettres, billets doux, toute votre science, De valoir cette honnête et pudique ignorance, *MOL. Ec. des fem. I, 6. Les grâces pudiques de la reine Esther, boss. Reine d'Angl. || Il est du style soutenu. || 3° Terme de botanique. Se dit de plantes qui, au moindre choc, abaissent leurs feuilles et leurs branches.**

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Au paravant Clitèmenestre pudique... *AMYOT, Comm. Isteles poètes, 48. La philosophie se mesle et parle librement de toutes choses pour en trouver les causes, les juger et régler ; si fait bien la theologie, qui est encore plus pudique et retenue, *CHARRON, Sagesse, I, 23.**

— ETYM. Lat. pudicus, de pudere, avoir pudeur.

**PUDIQUEMENT** (pu-di-ke-man), adv. D'une manière pudique. Vivre pudiquement. S'exprimer pudiquement.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Pudiquement, *COTARAVE.*

— ETYM. Pudique, et le suffixe ment.

**PUER** (pu-è), v. n. Je puais, nous puions, vous puiez ; que je pue, que nous puions, que vous puiez ; d'après l'Académie, ce verbe n'a que le présent je pue, l'imparfait je puais, le futur je pueraï, le conditionnel je puerais, et il manque des autres temps ; mais on ne voit pas pourquoi on ne se servirait pas du prétérit défini je puai, de l'imparfait du subjonctif que je puasse et des temps composés. || 1° Exhaler une odeur fétide. Viande qui commence à puer. Ces charognes puèrent longtemps. || Il pue comme un rat mort, comme un bouc, comme une charogne, comme la peste, se dit d'un homme qui sent très-mauvais. || Fig. et populairement. Cela lui pue, lui pue au nez, il en est dégoûté, rebuté. Les bancs, le séminaire, l'apprentissage de l'épiscopat, toutes ces choses lui puient horriblement [à l'abbé de Polignac], *ST-SIM. 163, 240. || Fig. et familièrement. Il fait tellement parade de son savoir qu'il en pue. || 3° Activement. Puer l'aïl, exhaler une odeur d'aïl. Retirez-vous ; vous puiez le vin à pleine bouche, *MOL. G. Dandin, III, 12. || Cela pue le musc, l'ambre, la civette, se dit d'une odeur forte et incommode de musc, d'ambre, de civette. || Fig. ... Ah ! sollicitude à mon oreille est rude ; Il pue étrangement son ancienneté, *MOL. Femm. 208, II, 7. Il se trouve dans les mémoires de Villars des traits dont la hardiesse pue la fausseté, *ST-SIM. 141, 204. || Proverbe. Paroles ne puent point, ou parole ne pue point, se dit par excuse quand on est obligé de nommer quelque chose de sale. Pour Dieu, daignez m'envoyer [paroles ne puent pas] la feuille de l'infâme Fréron contre M. le Brun, *VOLT. Lett. Mme d'Argental, 11 janv. 1761.*****

— REM. Autrefois on disait puer ou puir ; Richeliet et Furetière les admettent dans leurs dictionnaires, en disant que ce sont deux verbes déféctueux ; que puir n'est point usité à l'infinitif, mais seulement puer, et qu'au présent on conjuge je pus, tu pus, il put. Malherbe a dit : Phlègre qui les reçut [les géants], put encore la foudre Dont ils furent touchés, *II, 12 ; Bancourt : La bourgeoise me put horriblement à l'heure qu'il est, *Cur. de Comp. sc. 9 ; Lessage : Tant mieux, s'écria-t-il, l'esprit me put, et je le regarde à l'heure qu'il est comme le présent le plus funeste que le ciel puisse faire à l'homme, *GIL BL. II, 7. Aujourd'hui, puir étant tombé dans l'oubli, cette conjugaison anormale a disparu, et l'on conjuge je pue, tu pués, il pue.***

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. ... La grace dechiet D'aucun dit, que trop est en cours ; Il est si vieux en toutes cours, Qu'il semble à chacun que il pue, Si est sa grace corrompue, *RAUBOUTIN DE COMBE, t. I, p. 234. Et moult en trouverent par les rues qui estoient mort de maladie tout puent, *Chr. de Rains, 39. Li femiers [femiers], Qui de puir est costumliers, *la Rose, 9960. Car tant cum avarice put à Dieu qui de ses biens reput La monde... *ib. 3301. || XVI<sup>e</sup> s. Il s'embloit voir qu'argens me pue ; Dalés moi ne peut ar-rester, *PROVENS. le Dit dou florin. || XVI<sup>e</sup> s. Puants en dedans toute sorte de vices, *MONT. II, 233.******

— ETYM. Provenç. pudir ; ital. puire ; du lat. pudere, puer ; grec, πύειν, πύειν, pourrir ; sanscr. पु, pourrir, puer.

**PUEPICULTURE** (pu-é-ri-kul-tu-r), s. f. L'art d'élever les enfants au physique et au moral.

— ETYM. Lat. puer, enfant, et culture.

**PUERIL** (pu-é-ri, ri-l'), adj. || 1° Qui appartient à l'enfance. Âge pueril. L'instruction puerile. || La Civilité puerile, titre d'un vieux livre fait pour apprendre la civilité aux enfants. || Fig. et familièrement. Il n'a pas la Civilité puerile, il manque

aux devoirs de la civilité. || Terme de médecine. Respiration puerile, se dit dans l'auscultation, quand l'inspiration et l'expiration sont plus bruyantes qu'à l'ordinaire, et que le murmure vésiculaire se fait entendre avec plus d'intensité que dans l'état normal, la respiration conservant d'ailleurs son caractère doux et moelleux ; ainsi dite parce que les enfants respirent ainsi. || 2° Par extension, frivole, qui rappelle l'enfance. Parmi les vices puerils, il n'y a personne qui ne vole que le plus péril de tous, c'est l'honneur que nous mettons dans les choses vaines, *BOSS. Sermons, Honneur, I. Le défaut du style enflé, c'est de vouloir aller au delà du grand ; il en est tout au contraire du pueril ; car il n'y a rien de si bas, de si petit, ni de si opposé à la noblesse du discours, *BOSS. Longin, Sublime, ch. 2. Vous croyez-vous obligé avec moi à de petits ménagements ? *MARIMONTÉL, Conf. mor. Amit. d'Épr.***

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Fuyez ceste puerile ambition de vouloir parolster plus qu'on, pour estre aultre, *MONT. I, 166. Ce seroit une cavillation frivole et puerile, *CALV. Instit. 85.**

— ETYM. Provenç. et espagn. pueril ; ital. puerile ; du lat. puerilis, de puer, enfant ; grec, πύειν ; sanscr. पुत्रो ; de la racine pu, engendrer.

**PUERILEMENT** (pu-é-ri-le-man), adv. D'une manière puerile. Ils portaient puerilement aux pieds du monarque un vain et lâche tribut d'adulation, *MIRABEAU, Collection, t. v, p. 389.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Comme si ces badauds et reserves ne se desuoyent point de toute autorité, traitans si puerilement l'Escriture, *CALV. Instit. 85. Aux evenemens je me porte virilement ; en la conduite, puerilement ; l'horreur de la cheute me donne plus de fiebvre que le coup, *MONT. III, 47.**

— ETYM. Puerile, et le suffixe ment.

**PUERILITÉ** (pu-é-ri-li-té), s. f. || 1° Ce qui vient de l'enfant, dans le raisonnement ou dans l'action. La puerilité de M. de Nemours, qui était bien aise de montrer son bâton de général à Mme de Chastillon, *WETZ, Mem. t. III, liv. IV, p. 188, dans *POISSON. Qu'est-ce donc que puerilité ? ce n'est visiblement autre chose qu'une pensée d'écolier qui, pour être trop recherchée, devient froide, *BOSS. Longin, Sublime, ch. 2. Le médecin a le malheur de ne traiter avec les hommes que dans le temps précisément où ils sont plus faibles et plus enfants que jamais ; cette puerilité de la maladie règne principalement dans le grand monde, *Fonten. L'Écrit. Si Néron n'avait pas la puerilité de se cacher derrière une tapisserie pour écouter l'entretien de Britannicus et de Junie, *VOLT. Triumvir. Préfats || 2° Discours, action d'enfant. Dire que la couronne de France est si noble qu'elle ne peut admettre de femmes, c'est une grande puerilité, *VOLT. Marais, 75. Ceux qui ont voulu se faire valoir en y insérant [dans l'Encyclopédie] leurs puerilités, ont absolument gâté cet ouvrage, *id. Lett. Ponckoucke, 12 févr. 1769. Si tu craignais d'être... un discours de puerités sonores, si tu veux connaître les vices, les vertus, les passions, les devoirs de l'homme envers toutes les conditions et les circonstances, lis Sénèque, *id. Cloude et Nér. II, 5. Que dirait Socrate de l'éducation publique qu'on donne à notre jeune noblesse, des puerilités dont on se plaît à la nourrir, comme si on n'avait rien de bon à lui apprendre ? *NALEM, Ess. sur la soc. des g. de lettres. Œuv. t. III, p. 37, dans *POISSON.**********

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La puerilité, qui commence depuis la naissance de l'enfant, et dure jusqu'à dix-huit ans, *PARR, Introd. v.*

— ETYM. Lat. puerilitatem, de puerilis, puéril.

**PUERPERAL** (pu-èr-pé-ra-l), adj. Terme de médecine. Qui tient à l'accouchement. État puerperal. Accidents puerperaux. || Fièvre puerperale, fièvre qui attaque les femmes en couche.

— ETYM. Lat. puerpera, femme en couche, de puer, enfant (voy. PUERIL), et parere, enfanter (voy. PART. 2. m.).

**PUERPERALITÉ** (pu-èr-pé-ra-li-té), s. f. Terme de médecine. État d'une femme qui, ayant accouché, se trouve dans la période qui suit l'enfantement.

|| PUFF (puf), s. m. Tromperie de charlatan, annonce pour leurrer. Le puff ou peuf comme disent nos voisins d'outre-mer... le puff, nécessité si grande que le mot lui-même, devenu français, a forcément conquis ses lettres de grande naturalisation ; le puff... c'est le mensonge passé à l'état de speculation, mis à la portée de tout le monde, et circulant librement pour les besoins de la société et de l'industrie, toutes les vanteries, jongleries, sensibleries de nos poètes, de nos orateurs et de nos

hommes d'état, autant de puffs !... *scriber, le Puff*, 1, 2.

— **ETYM.** Angl. *puff*, soufflé, bouffée de tabac, bulle de savon.

† **PUFFIN** (pu-fîn), *s. m.* Nom anglais devenu nom spécifique de la procellaire puffin (oiseaux palmipèdes).

**PUGILAT** (pu-ji-la) ; le *i* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Combat à coups de poing en usage dans les anciens gymnases. Entre les combats gymniques, le pugilat était un des plus rudes et les plus périlleux, puisque, outre le danger d'y être estropiés, les athlètes y couraient risque de la vie. *Rollin, Hist. anc. Eur. t. v, p. 71, dans PUGENS.* || Chez nous, tout combat à coups de poing. Il se contenta de contraindre son adversaire à se rasseoir, après lui avoir tenu le poignet de manière à lui ôter l'envie de tenter les chances du pugilat, *ca. de Bern. le Gendre, § VIII.* || Fig. Comme il dédaigne alors tant de vils adversaires. Tant de combats grossiers, pugilats littéraires ! *Millev. Indép. du poète.* La plaidoirie ne saurait être le pugilat de la parole, et les libertés de l'improvisation ne doivent pas aller jusqu'à l'invective, *ca. Renaud, Jér. Paturot, II, 7.*

— **ETYM.** Lat. *pugilatus*, de *pugil*, athlète pour le pugilat, de *pugnus*, poing (roy. romo).

† **PUGILISTE** (pu-ji-li-st'), *s. m.* Celui qui se bat à coups de poing, boxeur.

† **PUGNACITE** (pugh-na-si-té), *s. f.* Propension à combattre, à aimer les luttes corporelles, les dangers, la guerre. Quelqu'une de ces harangues hautaines et enflammées qui flattent l'orgueil national, mais qui ont toujours le mauvais côté de représenter l'Angleterre comme étant en lutte avec quelqu'un, homme ou peuple, et de faire appel aux instincts de pugnacité de la race anglaise, *XAVIER RAYMOND, J. des Débats, 37 janv. 1863.*

— **ETYM.** Lat. *pugnacitatem*, de *pugnare*, combattre, qui est le dénominateur de *pugnus* (roy. romo).

† **PUI**, *s. m.* Voy. **PUY**.

**PUIÑE** (pul-n'), *s. m.* Terme de gruerie. Se dit des arbrisseaux qui sont censés mûri-bois.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Item quod de castro de nemoribus mortuis, videlicet gallice des saulx, espine, et puiñe, auloe, genest et ronces, *Const. gén. t. 1, p. 1039.*

— **ETYM.** Origine inconnue.

**PULNÉ, NÉE** (pul-né, née), *adj.* Qui est né après un frère, après une sœur. Frère pulné. Sœur pulnée. || Substantivement. Un pulné. Une pulnée. M. de Boutteville était de la maison de Montmorency, petit-fils d'un pulné du baron de Fosseux, *ST-SIM. 16, 187.* || Par extension. Sanchoïaton aurait parlé de Moïse, s'il avait été son contemporain ou son pulné, *volt. Dial. xviv, 17.*

— **HIST.** XV<sup>e</sup> s. Par quoy l'on ne peut procéder à faire les estats et distributions d'iceux decrets, ne congnoistre ceulx qui sont ainsiez ou puisnez (plus anciens ou plus récents), *Ordonn. roy. d la suite de l'Anc. cout. de Normandie, p. 34, dans LACURNE.* || XVI<sup>e</sup> s. Loy [chez les Indiens d'Amérique] que les ainsiez succèdent à tout le bien, et n'est réservé aucune part au puisné, que d'obboissance, *MONT. II, 330.*

— **ETYM.** *Puis*, et *né*.

**PUIS** (pui) ; l'*s* se lie : pul-z on viot), *adv.* de temps. || 1<sup>o</sup> Ensuite. Au votre [nom] elle a rougi, puis s'est mise à sourire, *COAN. Olion, 1, 3.* Il s'agit premièrement de pourvoir au nécessaire, et puis au superflu ; ensuite viennent les délices, et puis les immenses richesses, et puis des sujets, et puis des esclaves, 1<sup>o</sup> s. sous. *Indép. note 1.* || On a dit : puis après. Ceux qui ne le feront pas [qui ne se souviendront pas de ce qu'ils auront lu au commencement] tomberont en des difficultés auxquelles ils verront puis après que j'aurai satisfait, *DESC. Rép. aux 2<sup>e</sup> object. 47.* || 2<sup>o</sup> Il est quelquefois adverbe de lieu. Derrière lui était assis un tel, puis un tel. || 3<sup>o</sup> Et puis, d'ailleurs, au reste. Et puis comment percer cette foule effroyable de rimeurs affamés... *BOIL. Sat. 1.* On dit puis dans le même sens. D'où vient que son influence [de Jupiter] agit différemment sur ces deux hommes-ci ? Puis comment pénétrer jusques à notre monde ? Comment percer des airs la campagne profonde ? *LA FONT. Fâbl. VIII, 12.* || Elliptiquement et par forme d'interrogation. Eh bien, que fera-t-on ou que fit-on ? qu'en arrivera-t-il ou qu'en arriva-t-il ? Il vous a donné de belles paroles ; et puis ?

— **HIST.** X<sup>e</sup> s. Quel avuisse de nos Christus mercit Post la mort... *Eulalie.* || XI<sup>e</sup> s. Puis [il]

recevrat la loi que nous tenum, *Ch. de Rol. xv.* Ne fut si fort [bataille] stencel no puis cel temps, *ib. cccxlv.* || XII<sup>e</sup> s. Mais quant j'aurai de vous baïr envie, J'ai puis dix ne me doint joie en ma vie, *Cocci, II.* Quant l'aurez salué, puis lui dites comment Guiteclim de Sassoque envora nous entreprendre, *Ser. xxi.* || XIII<sup>e</sup> s. [Elle] regardoit moult souvent, et puis si s'arrestoit, *Berte, xviii.* Et fu [Abailart], puis coste mescheance, *Moine de Saint Denis en France, Puis abbe d'une autre abbate, Puis fonda, ce dit en sa vie. Un abbate renommé, la Rose, 223.* || XV<sup>e</sup> s. Et puisredi [puis-ce-di, depuis ce jour], durant l'aonée, furent eux tous payés de ce que les chevaux montoient, *ROSSA, 1, 1, 61.* || XVI<sup>e</sup> s. Car puy Clovis, sans les autres blâmer, Plus puisant roy l'on ne sauroit nommer, *J. MASOT, v, 61.* Onques puis [jamais depuis] il ne peut... *MONT. I, 91.*

— **ETYM.** Bourg. *peu* ; provenç. *pois*, *puois*, *puet*, *por*, *pus* ; cat. *puys* ; espagn. *poes* ; ital. *poi* ; du lat. *post*, après, qui tient au sanscrit *paścāt* ; zend, *paścā*, après.

**PUISAGE** (pui-za-j'), *s. m.* Action de puiser. Puits sont arrivées les pompes... les chaînes de puisage ont été organisées, *Moniteur, 17 juin 1869, p. 660, 3<sup>e</sup> col.*

— **ETYM.** *Puiser*.

**PUISARD** (pui-zar) ; le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas ; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des puis-zar en moellons ; quelques-uns la lient : des puis-zar-z en moellons), *s. m.* Espèce de puits, bâti ordinairement à pierre sèche, pour recevoir et faire écouler les eaux inutiles. || Ouverture par où l'on pénètre dans un aqueduc pour le nettoyer ou le réparer. || Terme de maçonnerie. C'est dans le corps d'un mur, ou dans le noyau d'un escalier à vis, une espèce de puits avec un tuyau de plomb ou de bronze, par où s'écoulent les eaux des combles.

— **ETYM.** Dérivé de puits.

† **PUISATIER** (pui-za-tié), *s. m.* Ouvrier qui creuse les puits.

— **ETYM.** *Puits*.

**PUISÉ, ÊE** (pui-zé, pul-zée), *part. pass.* de puiser. De l'eau puisée profondément. || Fig. Dans les contes puisés chez Boccace, la Fontaine lui est bien supérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'esprit, de grâce, de finesse, *volt. Louis XIV, Écrivains, la Fontaine.*

† **PUISEMENT** (pui-ze-man), *s. m.* Action de puiser.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Puissement, COTGRAVE.

**PUISER** (pui-zé), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Plonger un vase dans un liquide pour avoir de ce liquide. Puiser de l'eau à une fontaine. Puiser du vin dans la cuve. || Fig. La fierté des Nérons qu'il puisa dans son flanc, *RAC. Brit. t. 1, 1.* Nous puisâmes tous deux, dans ce sang dont je sors, L'exotisme des passions qui doivent une âme, *volt. Ad. du Guescl. II, 3.* || Absolument. Puiser à la rivière. On leur a dit : Voulez-vous de l'eau ? puisiez, et ils ont puisé, *LA BRUY. VI.* || Fig. Puiser dans la bourse de quelqu'un, lui emprunter librement de l'argent. Tout prêt à la laisser, pourvu qu'elle s'apaise, Dans ton coffre, à pleins sacs, puiser tout à son aise, *BOIL. Sat. X.* Elle et toute sa famille puisaient à pleines mains dans ma caisse, *D'ALLANVAL, École des bourgeois, 1, 3.* [Les Anglais et les Hollandais] déterminés à ne point laisser puiser la maison d'Autriche à la source de leurs richesses, *MATNAL, Hist. phil. v, 6.* Tous ces nobles mesureurs ont puisé dans ma bourse, *A. DUVAL, Fille d'honneur, 1, 6.* || 2<sup>o</sup> Fig. So dit des choses intellectuelles et morales que l'on puisé comme on puisé l'eau à la rivière. Ah ! oui, vraiment, je connais le style où Pauline [la fille de Mme de Grignan] a puisé sa lettre, *sev. 23 avr. 1690.* Pouvez-vous nier que ce ne soit dans Tite Live, dans Dion Cassius, dans Plutarque, dans Lucain et dans Sénèque que M. de Cornaille a pris ses plus beaux traits, a puisé ses grandes idées qui lui ont fait inventer un nouveau genre de tragédie inconnu à Aristote ? *BOIL. Lett. d. Perrault.* Pour paraitre ne devoit rien aux autres, mais puiser tout de votre fonds, *LA BRUY. Disc. de récept.* Le P. Brumoi explique dans une dissertation pleine d'esprit et de bon sens, comment Eschyle puisa dans les poèmes épiques d'Homère la véritable idée de la tragédie, *ROLLIN, Hist. anc. Eur. t. v, p. 111, dans PUGENS.* On voit dans les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles ces grandes lumières de l'Église, saint Basile, saint Grégoire de Naziance, saint Jean Chrysostome venir puiser à Athènes, comme dans la source, toutes les sciences profanes, *id. ib. t. ix, p. 369, dans PUGENS.* Architas eut pour disciple Philolaüs, qui laissa plusieurs ouvrages, et qui vendit à Platon les livres des

pythagoriciens ; Platon y puisa tout ce qu'il crut deviner, *compul. Hist. anc. II, 16.* Tous les enfants d'Adam, tous les princes du monde viendront puiser la foi dans sa source féconde, *BOULLAË, Parod. perdu, XII.* || Absolument. C'est un auteur qui puisé partout. || Puiser dans la source, dans les sources, aux sources, lire les auteurs originaux. L'étude des textes ne peut jamais être assez recommandée... ayez les choses de la première main, puiser à la source, *LA SÈVE, XIV.* || 3<sup>o</sup> Terme de météorologie. Prendre de la corne avec la lame du clois. || 4<sup>o</sup> Se puiser, *e. refl.* Sire puisé. L'eau qui ne puisé au bord est trouble. || Proverbe. Il ne faut point puiser aux ruisseaux, quand on peut puiser à la source, ou il n'est rien de tel que de puiser à la source, c'est-à-dire autant qu'on le peut il faut avoir les choses en original.

— **HIST.** XII<sup>e</sup> s. Vos puiserez eses en jole des fontaines del Sauveor, *Passier, f. 100.* Car tout ausi comme li ors Est li meures metans d'un trulse [qu'on trouve], Est ce [chevalerie] li puis li ou l'en puisé Tout sens, tout bien et toute honor, *RUTKA, 330.* || XV<sup>e</sup> s. Ni on n'espargnolt non plus or ni argent que donc qu'il aplust des nues, ou que on le puisât à la mer, *ROSSA, II, III, 38.*

— **ETYM.** *Puits* ; wallon, *pouhi* ; picard et norm. *puher* ; provenç. *poser*.

† **PUISETTE** (pui-zè-t'), *s. f.* Grande cuiller pour puiser le suif fondu.

— **ETYM.** *Puiser* ; Berry, *puissette*, petitseau.

† **PUISEUR** (pui-zeur), *s. m.* Celui qui puisé. || Ouvrier tourbier.

— **HIST.** XVII<sup>e</sup> s. Puisseur, COTGRAVE.

† **PUISOIR** (pui-zoir), *s. m.* Sorte de vase ou de cuiller qui sert à puiser. || Synonyme de pucheur.

— **ETYM.** *Puiser* ; picard, *pucheoir*.

**PUISQUE** (pui-sk'), *conj.* qui marque la cause, le motif. Puisqu'on plaide et qu'on meurt et qu'on devient malade, il faut des médecins, il faut des avocats, *LA FONT. Fâbl. III, 97.* Pourquoi m'en donneriez-vous la peine, puisque vous voulez ? *MAR. V. le Legs, sc. 10.* Tout vous est pardonné, puisque je vois vos pleurs, *volt. Ats. v, 7.* || Quelques-uns ou sépare puis de que. Puis donc que vous trouvez la mienne [faute] inexcusable, *COAN. Médée, II, 6.* Puis donc qu'on nous permet de prendre Héroïsme, et que l'on nous défend de nous étendre, *RAC. Plaid. III, 3.*

— **REM.** L'*e* de puisque ne s'élide que lorsqu'il est suivi de *il, elle, elles, on, un, une, ou* d'un mot avec lequel cette conjonction est immédiatement liée : Puisqu'ainsi est, puisqu'il le veut. Mais on écrit sans apostrophe : Puisque aller les malheureux sans un devoir.

— **SYN.** *car, puisque.* *Car* marque qu'on va donner la raison d'une proposition principale. *Puisque* marque qu'on va rappeler cette raison déjà connue explicitement ou implicitement. Jamais on ne mettrait *puisque* en tête d'une raison nouvelle. Je vais me coucher, car je me sens malade (je vous apprendis ma maladie). Je vais me coucher, puisque je me sens malade (je vous rappelle ma maladie) que vous savez déjà).

— **HIST.** XI<sup>e</sup> s. Puis que serment il est jugied, n'en pot pas puis lever [déposer], par le jugement de Engleterre, *Lois de Guill. 25.* || XII<sup>e</sup> s. Tuit mi penser sont à ma douce amie, Puis que je sai mon cuer en sa baillie, *Cocci, II.* À tort l'en plaint li uns, puisque l'autre s'en lose, *Sar. xvii.* || XIII<sup>e</sup> s. Sire, si ferai-je, puisque vous le voulez, *Berte, cxxvi.* Et nepourquant [cependant] j'ai mains abusés [soffers et maintes males nuis, Puis que [depuis que] j'ai [vous] la rose baïde, *le Rasc, 363.* || XV<sup>e</sup> s. Les compaignons ne furent mie bien assurés de ces paroles ; car nul ne meurt volontiers, puis qu'il peut s'aver par autres gages [quand il peut sortir d'embarras autrement], *ROSSA, 1, 1, 312.* || XVI<sup>e</sup> s. Puis donc que ces loyers d'honneur n'ont autre pris que... *MONT. II, 68.* Notre defense a esté jusie puis que l'écée, *D'AVA. Hist. 1, 70.*

— **ETYM.** *Puis*, et que ; génev. *puisque*. *Palsgrave, p. 43,* dit, au XVI<sup>e</sup> siècle, qu'on prononce *puisque*.

**PUISSAMMENT** (pui-sa-man), *adv.* || 1<sup>o</sup> Avec puissance. Voir de si faibles vainqueurs [les femmes] Régner si puissamment sur les plus beaux créaux *COAN. Her. IV, 7.* Il sait... que le Grand Seigneur arme puissamment, *LA FONT. X.* || 2<sup>o</sup> Avec force. Rien n'éloigne plus complètement et plus puissamment les surprises capiteuses des sophistes... *PASC. De l'esprit géom. 1.* Cela confirme puissamment ce que vous dites si bien, que nos yeux ne sont point ceux qu'on devrait avoir, si nous regard-

dion; les choses comme des chrétiens, adv. d' *Moules*, 22 sept. 1822. || 3° Extrêmement. Je centralisai mon mal puissamment soulagé, *COGN. la Feuille*, 19, 6. Et qu'isabelle en est puissamment irritée, *MOL. des. des mar.* 11, 7. || Puissamment riche, très-riche. *Oul, madame, je suis puissamment riche, DANCOUAT, Impr. de garnison*, sc. 2. Un brave labourer... qui, après avoir payé la taille, le tailleur, les aides et gabelles, le sou pour livre, la capitation et les vingtièmes, ne se trouvait pas puissamment riche au bout de l'année, *VOLT. Jeannot et Colin*. || C'est puissamment raisonner, se dit, par ironie, d'un raisonnement ridicule. J'avoue qu'il n'y a point de philosophe aux Petites-Maisons qui ait jamais si puissamment raisonné, *VOLT. Dict. phil. Platon*. Puissamment raisonné *СХАУМАРН. Barb. de Sév.* 1, 2.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. [Ils] Sorent del rel qui ert venuz Rival vers eus toz irascus, *Od [avec] tel esforz, si puissamment...* *BOUOT, III, 35312*. Et ke li poissant sostignit poaxamment le tormenz, *ST AMN. p. 569*. || XV<sup>e</sup> s. Et se logerent puissamment à l'encontre des François, *FRANÇOIS, I, 1, 118*. || XVI<sup>e</sup> s. Et quand plus sa fureur [de Roland] puissamment le domine, il arrache de terre un grand chêne et un pin, *DESROBERTS, Roland furieux*.

— ETYM. Puissant, et le suffixe ment.

PUISSANCE (pul-san-s'), s. f. || 1° Droit ou acte par lequel on commande aux autres, autorité. Toute puissance est faible à moins que d'être unie, *LA FONT. Fable, IV, 18*. [Pascal disait] que, dans un État où la puissance royale est établie, on ne pouvait violer le respect qu'on lui doit, que par une espèce de sacrilège, puisque c'est non-seulement une image de la puissance de Dieu, mais une participation de cette même puissance, *Vie de Pascal*, par M<sup>me</sup> PÉRIER. Soit qu'il [Dieu] élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il les retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, *BOSS. Reine d'Angleterre*. La maison des Césars... exerce une puissance absolue, *ID. Hist.* III, 7. Je ne sais de tout temps quelle injuste puissance Laisse le crime en paix et poursuit l'innocence, *RAC. Andri.* III, 4. Et moi, vous le savez, je tiens sous ma puissance Cette foule de chefs, d'esclaves, de muets... *ID. Baj.* II, 1. Il y a dans chaque nation un esprit général sur lequel la puissance même est fondée; quand elle choque cet esprit, elle se choque elle-même, *MONTESQ. Rom.* 23. La puissance de tous les rois de l'Europe consistait alors à voir marcher un grand nombre de vassaux sous leurs ordres, et non à posséder assez de trônes pour les asservir, *VOLT. Mémoires*, 61. La postérité fait une grande différence entre la puissance et la gloire, *ID. ib.* 163. Le pistolet qu'il [le voleur] tient est aussi une puissance, *J. J. ROUSS. Contr. soc.* 1, 2. Quand on a la puissance, on croit tout possible; on ne sait point se méfier de ses lumières, et, parce qu'on a commandé, on s' imagine pas devoir trouver des obstacles, *CONDIL. Comm. gour.* 1, 17. Mes amis, j'ai soumis l'enfer à ma puissance, *SPRANO. Colibri*. Les dieux à sa vertu mesuraient sa puissance, *P. LÉVATIN, Ulysse*, II, 3. || Fig. Néanmoins ils dormirent tous deux dans la puissance du sépulchre, et ils seront tous deux mangés des vers, *SACI, Bible, Job*, XII, 20. || De notre pleine puissance, formule du roi se servant en certaines lettres patentes. || De puissance absolue, en vertu de la puissance absolue. Agissez donc, seigneur, de puissance absolue, *COGN. Perth.* IV, 3. Pour l'obliger [le comte de Gormas] de puissance absolue à réparer l'offense avec une satisfaction digne de la personne offensée, *Sentiments de l'Académie sur le Cid*. || Avoir, tenir une personne, une chose en sa puissance, en être le maître, le possesseur, en pouvoir disposer à son gré. Faut-il que vous soyez en la puissance de vos ennemis? *BOSS. Duch. d'Orléans*. Je tiens le fils de vos, le vôtre, en ma puissance, *VOLT. Orphée*, V, 4. || Ce jeune homme est en puissance de père et de mère, il ne peut disposer de rien sans le consentement de son père et de sa mère. || Cette femme est en puissance de mari, elle ne peut contracter ni disposer de rien sans être autorisée de son mari. || Un mari dit plaisamment qu'il est en puissance de femme, sa fille veut. || 2° Toute-puissance, roy. *ТОУТ-ПУИССАНС*. || 3° La puissance législative, la partie des pouvoirs publics qui a le droit de faire les lois; la puissance exécutive, celle qui applique les lois et administre. La puissance est un tripe disposant de tous les emplois, *MONTESQ. Esp.* XII, 87. La puissance législative est le cœur de l'État, la

puissance exécutive en est le cerveau, qui donne le mouvement à toutes les parties, *J. J. ROUSS. Contr. soc.*, III, 11. || Les deux puissances, le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, ou la puissance ecclésiastique et la puissance séculière. La séparation des deux puissances. Ces deux puissances [le spirituel et le temporel] d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarrassent mutuellement quand on les confond ensemble, *BOSS. Reine d'Angleterre*. La source la plus empoisonnée de tous les malheurs des Grecs, c'est qu'ils ne connurent jamais la nature ni les bornes de la puissance ecclésiastique et de la séculière, *MONTESQ. Rom.* 22. || Puissance du glaive, autorité qu'a le souverain de condamner à mort, et qu'il fait exécuter suivant les lois. || Puissance des clefs, pouvoir de remettre ou de retenir les péchés donné par Jésus-Christ à son Église en la personne de saint Pierre et des apôtres. || 4° Puissance de fief, les différents droits qu'un seigneur suzerain pouvait exercer sur ses vassaux en vertu de son fief. || 5° Domination, empire. Alexandro soumit l'Asie à sa puissance. La puissance de ce prince s'étend fort loin. Rome victorieuse... réduisit tout l'univers sous sa puissance, *BOSS. Hist.* III, 7. || 6° État souverain. Les grandes puissances. Les petites puissances. Les puissances continentales. Tu vois comme déjà ces deux hautes puissances que Mars semblait plonger en d'immortels discordes..., *COGN. Tois. d'or, Prol.* 3. Tous les grands empires ont commencé par des hameaux, et les puissances maritimes par des barques de pêcheurs, *VOLT. Mémoires*, 164. Je ne sais quel ministre de je ne sais quelle puissance ou quelle faiblesse chrétienne à la Porte Ottomane demanda un jour audience au grand vizir pour lui apprendre..., *ID. Lett. d'Argental*, 23 déc. 1764. Lycurge trouva neuf mille citoyens dans Sparte, et trente mille dans la Laconie; par conséquent, si nous jugeons de Lacédémone par Athènes, cette république n'aura jamais eu qu'environ quarante mille citoyens; voilà cependant les deux grandes puissances de la Grèce, *CONDIL. Hist. anc.* I, 47. Si les puissances du premier ordre commettent rarement des fautes impunes, *RATNAI, Hist. phil.* XII, 32. || Hautes puissances contractantes, titre que les princes souverains prennent dans les traités qu'ils font entre eux. || Hautes Puissances (avec deux majuscules), nom qu'on donnait aux états généraux des Provinces-Unies ou Hollande. Nobles Puissances (avec deux majuscules), titre que prenaient les états particuliers de chacune des sept provinces. || Traiter de puissance à puissance, d'égal à égal. || 7° Au plur. Les puissances, ou les puissances supérieures, ou les puissances suprêmes, les rois, les princes, les grands. Bien que nous devions tout aux puissances suprêmes, Madame, nous devons quelque chose à nous-mêmes, *COGN. Othon*, III, 4. Que tout le monde soit soumis aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a établi toutes celles qui sont sur la terre, *SACI, Bible, St Paul, Épître aux Rom.* XIII, 4. Considérez ces grandes puissances que nous regardons de si bas, *BOSS. Duch. d'Orléans*. Obéissez aux puissances: si cela veut dire, Cédez à la force, le précepte est bon, mais superflu; je réponds qu'il ne sera jamais violé; toute puissance vient de Dieu, je l'avoue; mais toute maladie vient aussi; est-ce à dire qu'il soit défendu d'appeler le médecin? *J. J. ROUSS. Contr. soc.* 1, 3. Convenons donc que force ne fait pas droit, et qu'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes, *ID. ib.* || Les puissances de la terre, les hommes puissants. Puissances de la terre, avez-vous des parents? *VOLT. Triumvir*, 1, 8. || Absolument et familièrement. Les puissances, ceux qui possèdent les premières dignités de l'État. Je ne veux pas me commettre avec les puissances. On m'a desservi auprès des puissances, *СХАУМАРН. Barb. de Sév.* 1, 3. || Flatter les puissances, flatter les gens en crédit. || Se croire une puissance, se croire un personnage important. || Il devient une puissance, se dit d'un homme qui acquiert du crédit, du pouvoir. || 8° Il se dit pour force militaire ou navale. Je ne sais que vous dire de votre flotte; depuis... que cette puissance est en mer, nous n'en savons rien ici, *serv. 21 août 1690*. || 9° Il se dit de la divinité et des êtres divins. La puissance divine, qui donne, quand il lui plaît, des bornes secrètes aux passions des hommes les plus emportés, *BOSS. Reine d'Angleterre*. Attestez, s'il le faut, les puissances célestes Contre un sang malheureux dé pour vous tourmenter, *acc. Mithr.* 1, 2. Ô puissance éternelle! Vous faites-vous un jeu des pleurs d'une mortelle? *VOLT. Olymp.* II, 3. Puissances du ciel! J'avais une âme pour la douleur,

donnez-m'en une pour la félicité, *J. J. ROUSS. III, I, 6*. Et je commande en maître aux puissances de l'onde, *DETTI, Énéide*, I. || Les puissances du ciel, les anges. || Les puissances des ténèbres, de l'enfer, les démons. La solitude leur servait de retranchement, la religion leur donnait des armes, le jeûne les fortifiait, l'austérité les rendait terribles aux puissances de l'enfer, *BOUADAL. Dimanche de la Septuagésime, Dominic.* I, 1, p. 360. || Terme de théologie. Nom d'une des hiérarchies des anges (qu'on écrit avec une majuscule, et qu'on ne dit qu'au pluriel). Les Trônes, les Puissances, les Dominations. || 10° Pouvoir de faire quelque chose. Il n'est pas en ma puissance de dissimuler ma joie, *BALZ liv. I, lett. 7*. Toutes nos puissances sont si faibles et si limitées, que nous ne sommes capables que de choses médiocres, *VOLT. Évr.* I, II, p. 342, dans *POUENS*. Marcelle, qui vous sert de toute sa puissance, *COGN. Théod.* IV, 1. Notre intelligence tient dans l'ordre des choses Intelligibles le même rang que notre corps dans l'étendue de la nature; bornés en tout genre, cet état qui tient le milieu entre deux extrêmes se trouve en toutes nos puissances, *PASC. Pens.* I, 1, éd. *NAUVER*. Locke a eu très-grande raison d'appeler la liberté puissance, *VOLT. Dict. phil. Franc. arbitre*. L'homme n'a connu que tard l'étendue de sa puissance, et même il ne la connaît pas encore assez, *BOUAD. 7<sup>e</sup> époq. nat. Évr.* I, XII, p. 362. Il y a des moments où l'on se croit la puissance de ce qu'on désire, *STAEL. Corinne*, XIV, 3. || 11° Fig. Empire exercé sur l'âme, sur l'esprit. La puissance de la parole. Adieu, vos pleurs sur moi prennent trop de puissance, *COGN. Poly.* I, 2. Les passions de l'âme troublent les sens... il faut commencer par là le chapitre des puissances trompeuses, *PASC. Pens.* III, 10. Et quelque autre puissance [motif] Lui fait du fils d'Hector embrasser la défense, *SACI. Andri.* II, 2. Un peu de violence M'a fait de vos raisons combattre la puissance, *ID. Andri.* II, 4. || 12° Efficacité, vertu. Après cela doutez de la puissance Des oraisons... *LA FONT. Or.* Quelles aies bienfaisantes dont la puissance active Rappelle en notre esprit sa clarté fugitive de la raison], *BOUAD. Lear*, IV, 6. || 13° Faculté. On dit dans l'école que l'objet meut, émeut la puissance. La mémoire est une des puissances de l'entendement. Peut-être qu'il y a en moi quelque faculté ou puissance propre à produire ces idées sans l'aide d'aucunes choses extérieures, *DESC. Méth.* III, 9. Que l'esprit ne peut être forcé de croire ce qu'il sait être faux, ni la volonté d'aimer ce qu'elle sait qui le rend malheureuse; que ces deux puissances sont donc libres... *PASC. Entrée avec M. de Saci*. Il y avait dans son cœur une grande puissance d'aimer, *STAEL. Corinne*, XI, 2. || Il se dit en un sens analogue, des facultés corporelles. Une âme qui revient à Dieu après les égarements du monde et des passions doit se regarder comme un malade frappé dans toutes ses puissances, *MASS. Carême, Pâques*. Déterminer la proportion des puissances effectives du mâle et de la femelle en toute reproduction, *BOUAD. Quadrup.* I, VII, p. 7. Avec ses grandes puissances pour le vol et son instinct voyageur, la grue... *ID. Ois.* I, XIII, p. 460. || 14° Terme de philosophie. Possibilité de devenir acte, par opposition à l'acte lui-même. Passer de la puissance à l'acte. Le gland est un chêne en puissance. Mais peut-être aussi que je suis quelque chose de plus que je ne me l'imagine, et que toutes les perfections que j'attribue à la nature d'un Dieu sont en quelque façon en moi en puissance, quoiqu'elles ne se produisent pas encore et ne se fassent point paraître par leurs actions, *DESC. Médit.* III, 10. || 15° Terme d'économie rurale. L'aptitude de la terre à produire, aptitude résultant d'un certain état physique, de l'ameublissement du sol, de l'état d'agrégation des particules, de la composition chimique du sol. || 16° Terme de minéralogie. Epaisseur d'une couche ou d'un filon. La principale mine de mercure connue dans l'Amérique méridionale... est, dit-on, une couche ou un filon de grès imbibé de cinabre; il a cinquante mètres de puissance et traverse une montagne de grès, *A. BROUHAUT, Traité de min.* I, II, p. 247, dans *ROBERTS*. || 17° Terme de mécanique. Toute force dont on dispose pour équilibrer ou vaincre une autre force. La puissance et la résistance. Puissance motrice. La vitesse et la direction d'un corps qui se meut d'un mouvement composé se mesurent par la diagonale d'un parallélogramme dont deux des côtés représentent les puissances, *BOUSSON, Traité de phys.* I, 1, p. 141. || 18° Terme de physique. Se dit de la portée d'un

instrument d'optique, du degré de grossissement ou de rapprochement qu'il procure. La puissance d'un microscope. || Terme de chimie. Énergie d'un alcali ou d'un acide. Les nombres qui expriment les quantités d'acide muriatique qui ont été nécessaires pour neutraliser 100 parties pondérales de chaque alcali, représentent les puissances comparatives de ces alcalis, *AN. NOUVEAU, Instit. Mém. science. 1808, 1<sup>er</sup> sem. p. 272.* || 19<sup>e</sup> Terme de mathématique. Chaque degré auquel on élève une quantité en la multipliant par elle-même.  $4 = 2 \times 2$ , c'est la seconde ou deuxième puissance;  $8 = 2 \times 2 \times 2$ ; c'est la troisième puissance;  $16 = 2 \times 2 \times 2 \times 2$ , c'est la quatrième puissance, et ainsi pour tous les nombres. 8 est la deuxième puissance de 2, parce qu'il vaut  $2 \times 2$ ; 27 en est la troisième puissance, parce qu'il vaut  $3 \times 3 \times 3$ . La deuxième puissance et la troisième puissance ont reçu les noms particuliers de carré et de cube. || 20<sup>e</sup> Terme de triac. Prendre son coin par puissance, prendre son coin, lorsque l'adversaire n'a pas le sien, en diminuant un point sur chacun des dés amenés.

— HIST. 211<sup>e</sup> s. Gerins s'adobe come hom de grant puissance, *Ronc. p. 22*. Li rois qui nous gouverne est de moult grant puissance, *ib. p. 107*. Se j'eusse de mol venger puissance, *Couci, xvi*. Et Diex vouloir ne m'en doinst ne puissance! *ib. xvii*. Dieus abat les puissances e les feluns penseus, *Th. le mart. 43*. En ne m'amés-vous par flanche? — Oïl, de toute ma puissance, *Lai d'Ignour. || xiii<sup>e</sup> s.* Et toute la puissance [armée] du soudan se logeront sur le fleuve de Hesi d'autre part, *Joinv. 220.* || 214<sup>e</sup> s. Le continent a puissance de non faire contre raison pour delectacions corporeles, *ORSMER, Eth. 210*. Donques les choses de quoy l'on conseille sont celles qui sont en notre puissance, et qui puevent estre ouvrées ou faites par nous, *ib. 24*. Et tuit [tous] en louent Dieu de toute leur puissance, *Cirart de Ross. v. 6016.* || 215<sup>e</sup> s. Là n'avoient les riches hommes de la ville, ni les notables, nulle puissance [autorité], *voiss. II, II, 67*. Cil y vint à grand puissance de gens d'armes, *ib. I, I, 160*. Seigneur, j'ay fait ma puissance; or faites la vostre [j'ai fait ce que j'ai pu; maintenant faites ce que vous pourrez], *Perceforest, t. IV, f. 48.* [Mot de Charles V:] Je ne say en signorie felicité, excepté en une seule chose. — Plaise vous nous dire en quel? — Certes en puissance de faire bien à autrui, *CHA. DE PISAN, Charles V, III, 30.* || 217<sup>e</sup> s. L'ourco que Dieu exerce par les anges son empire par tout le monde, selon ceeste raison ils sont nommez maintenant Principaux, maintenant Puissances, maintenant Seigneuries, *CALV. Instit. 108*. La flatterie ne suit point les pauvres ou petites personnes, et qui n'ont aucune puissance, *AVOYT, Comm. discern. le flatt. 2*.

— ETYM. Puissant.  
**PUISSANT, ANTE** (pui-san, san-t), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui a beaucoup de puissance. Notre prince a des dépendants qui, de leur chef, sont si puissants que chacun d'eux pourrait soudoyer une armée, *LA FONT. Fæbl. I, 12*. C'est par la suite de ces conseils que Dieu a fait naître les deux puissantes maisons [de France et d'Autriche] d'où la reine devait sortir, *BOSS. Mar.-Thér. La mort plus puissante nous l'enlevait entre ces royales mains, 10. Duch. d'Orléans. Détourne, roi puissant, détourne les oreilles de tout conseil barbare et mensonger, FAC. Eth. III, 2*. Tu es grand, tu es puissant; ce n'est pas assez: fais que je t'estime, *LA HAUV. IX*. Marie de Médicis, régente et non maîtresse du royaume, dépense en profusions, pour s'acquérir des créatures, tout ce que Henri le Grand avait amassé pour rendre sa nation puissante, *VOLT. Méurs, 176*. La suite de Louis XIV est de s'être cru assez puissant pour convertir les calvinistes, et de n'avoir pas vu qu'il était assez puissant pour les contenir, *10. Lett. Richelieu 18 sept. 1773*. De deux États qui nourrissent le même nombre d'habitants, celui qui occupe une moindre étendue de terre, est réellement le plus puissant, *S. J. rouss. Paix perp.* Dans toute république, un citoyen se rend coupable dès qu'il devient trop puissant, *BARTHÉL. Anoch. ch. 63.* || Puissant de, avec un infinitif (emploi qui est un archaïsme). Les biens visibles qu'ils recevaient de Dieu étaient si grands et si divins, qu'il paraissait bien qu'il était puissant de leur donner les invisibles, *PASC. Pens. XVI, 9, édit. HAVRY.* || 2<sup>o</sup> Tout-puissant, voy. **TOUT-PUISSANT**. || 3<sup>o</sup> Haut et puissant seigneur, haute et puissante dame; très-haut et très-puissant seigneur, très-haute et très-puissante dame; très-haut et très-puissant prince, très-haute et très-puissante princesse, titres donnés dans les actes et monuments publics aux grands seigneurs,

aux grandes dames, aux princes, aux princesses. J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir lumineux à très-hauts et très-puissantes princesses Henriette Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, *BOSS. D. d'Orléans*. C'est la gloire qu'a remportée très-haut et puissant seigneur messire Michel le Tellier, chancelier de France, *10. le Tell. || 4<sup>e</sup>* Qui est capable de produire un effet considérable. C'est une belle chose que de le faire [les vers] puissants et majestueux; cette pompe ravit d'ordinaire les esprits, et pour le moins les éblouit, *COXN. la Vérité, Au lecteur*. Je sens naître en mon cœur un repentir puissant, *10. Cinna, v. 3*. Un puissant remède, *10. Nicom. II, 1*. Puissants ressorts, *10. Hélic. v. 2*. Par ses puissants raisonnements [d'Annibal], Antiochus surnommé le Grand, roi de Syrie, devint jaloux de leur puissance [des Romains], et leur fit la guerre, *BOSS. Hist. I, 2*. Quoique la justice divine fût irritée jusqu'au point que marque une expression si puissante, *10. Eléat. sur myst. VIII, 6*. Nous sommes nés, tous tant que nous sommes, dans une puissante inclination de faire ce qu'il nous plaît, *10. 3<sup>e</sup> sermon, Vérité, 3*. Le fer ne produit point de si puissants efforts, *FAC. Brit. v. 6*. La simplicité de ses discours est mille fois plus puissante pour persuader, que toute l'éloquence des chaires chrétiennes, *MASS. Carême, Médange.* || Puissant sur qu'il est vrai que l'Écriture enseigne que la prière d'un homme de bien est puissante sur les miséricordes de Dieu, *VÉN. Ponté. II, p. 130*. Le crédit de la vérité est plus puissant sur eux que le crédit de la coutume, *10. ib. II, p. 132*. Voilà cet intérêt si puissant sur votre âme, *10. Mithr. I, 3*. || 5<sup>o</sup> Qui exerce une grande action, en parlant des personnes. Et de quelque façon que l'on me considère, Abondance en richesse, ou puissance en crédit... *COXN. Cinna, I, 2*. C'est par là qu'il [Jésus-Christ] a commencé à être puissant en paroles et en œuvres, *BOSS. Hist. III, 3*. Demandez à Dieu... qu'il suscite à son peuple des ouvriers puissants en paroles, *MASS. Carême, Parole.* || Par plaisanterie et en jouant sur le mot puissant. Croiriez-vous que le roi de Prusse a fait déjà deux chants d'un poème épique en vers français sur l'assassinat du roi de Pologne? le roi de la Chine et lui sont les deux plus puissants poètes que nous ayons, *VOLT. Lett. Richelieu, 16 déc. 1771.* || Puissant sur quelqu'un, qui exerce une grande action sur quelqu'un. Un ministre puissant sur le prince. || Puissant calculateur, puissant logicien, puissant raisonneur, c'est-à-dire habile, profond. || Ces expressions s'emploient quelquefois ironiquement. || 6<sup>o</sup> Très-riche. Être puissant en fonds de terre. Un puissant capitaliste. || 7<sup>o</sup> Considérable par les forces et le nombre. Je vis sur la frontière une puissante armée, Comme vous l'avez dit, à vaincre accoutumée, *COXN. Nicom. III, 2*. Sylla son questeur l'ulamena un puissant corps de cavalerie, qu'il avait levé chez les Latins, *VAVOY, Réc. rom. IX, 403*. || 8<sup>o</sup> Qui est gros. Penses-tu, lui dit-il, que ton titre de roi me fasse pour ni me soule? Un bœuf est plus puissant que toi [lion], *LA FONT. Fæbl. II, 9*. [Des gens voyant au loin un objet flotter sur l'eau] Ne parent s'empêcher de dire que c'était un puissant navire, *ib. ib. IV, 10*. || 9<sup>o</sup> Qui a beaucoup d'embonpoint (en ce sens il est familier et presque populaire). Un homme puissant et robuste. Une femme très-puissante. Tout de bon, une des plus puissantes filles qui soient dans toutes les dix-sept provinces, a envie de faire amitié avec moi, *VOLT. Lett. 63*. Elle est puissante, c'est-à-dire grosse, expression condamnée, *COXN. Mém. t. V, p. 93*, dans *POISSONS*. || 10<sup>o</sup> Substantivement, au pluriel, les puissants, ceux qui ont le pouvoir, la richesse. Dieu ne rejette point les puissants, étant puissant lui-même; mais il ne sauve point les impies, et il fait justice aux pauvres, *SACI, Bible, Job, xxvii, 5*. L'on doit se taire sur les puissants, Il y a presque toujours de la flatterie à en dire du bien; il y a du péril à en dire du mal pendant qu'ils vivent, et de la lâcheté quand ils sont morts, *LA FONT. IX*. Si votre justice [ô Seigneur] pouvait souffrir des adoucissements... serait-ce en faveur des puissants du siècle...? *MASS. Myst. viii*. Les puissants veulent que les abus et les préjugés durent, *COXN. Log. II, 1*. Que je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils ordonnent! *AVOYT-MARCH. Mar. de Fig. v, 3*. || On le dit quelquefois au singulier. Le puissant foule aux pieds le faible qui menace, Et rit, en l'écrasant, de sa débile audace, *VOLT. Triumf. IV, 4*. || Dans le style de la chaire, les puissants de la terre, les puissants du siècle, les grands.

— HIST. 21<sup>e</sup> s. Li amirals [l'Émir] est riches et puis-

sant, *Ch. de Nol. cxcii.* || 211<sup>e</sup> s. E. Edroient: comment est ocis [tué] li poissanz qui valroit l'arce? *Machab. I, 9*. Aussi com en la mer est poissanz la balme, *Saz. 212.* || 211<sup>e</sup> s. Li mendians poissanz de cors, Qui se vont partout embétant, *Le Rose, 2120*. Accoustumance est trop poissanz; Li, se bien la soi congnoissanz, Mainte chose desplaist noele, Qui par accoustumance est bele, *ib. 7177*. Li plus volentiers y doit on metre [dans les boucles] cilz qui volentiers gaaignerent tant comme il porrent et sont devenu non poissanz par vieillesse et par maladie, *BRAY. LIV, 13*. Et en li [Dieu] devons nous croire, que il est poissanz de toutes choses sece, *Joinv. 220.* || 211<sup>e</sup> s. Nous sommes poissanz de trois poissances, et les avons de nature, *COXN. Eth. 10.* || 217<sup>e</sup> s. N'est si poissanz qui ne treuve son maître, *Perceforest, t. I, f. 163.* || 217<sup>e</sup> s. Quelque poissanz [gras] valet, *LANOUE, 226*. Monté sur courtes poissanz, *ib. 227*. C'estoient de grands et puissans hommes, qui portoient devant eulz des cocus de fer bien forny et luisant, *AVOYT, P. Am. 20*. Le tyran de Catane, homme de guerre et poissanz en argent, recherche son alliance, *10. Timol. 17*. Au point se fera misericorde, mais les poissanz seront tourmentez poissamment, *10. Moral. Éptie, p. 5*. Vous estes poissanz de [vous pouvez] garder la balance entre les grands, *D'AN. Hist. I, 102*. Quand on a beu trop de vin fort, poissanz et sans eau, *PARÉ, XV, 2*.

— ETYM. Adjectif à forme de participe, tiré de l'infinitif latin *posse*, pouvoir.

**PUITS** (pul), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Trou profond creusé dans la terre, pour en tirer de l'eau. Sur le bord d'un puits très-profond Dormait, étendu de son long, Un enfant alors dans ses classes, *LA FONT. Fæbl. v, 15*. Un astrologue un jour se laissa choir Au fond d'un puits... *ib. II, 12*. Du fond d'un puits ou d'une cave profonde on peut voir les étoiles en plein midi; ce qui était connu des anciens, *BOFF. Hist. nat. hom. Eur. t. IV, p. 166*. Plus on tire de l'eau d'un puits, et plus elle devient claire, *COXN. Méros. rust. t. I, p. 161*, dans *ROGERS*. || Fig. Le christianisme a placé la charité comme un puits d'abondance dans les déserts de la vie, *CASTRACOR. Génie, I, II, 3*. || Fig. C'est un puits de science, se dit d'un homme très-savant. || C'est un puits d'or, c'est un homme extrêmement riche. || Dans un sens analogue. Ayant plein puits de ces douceurs, *LA FONT. Pâle.* || Fig. Ce qu'on lui dit tombe dans un puits, se dit d'un homme fort secret. || C'est un puits, se dit, dans le même sens, d'un homme qu'il est impossible de faire parler sur les choses qu'il dit taire. Ulysse votre père est le plus sage de tous les hommes; son cœur est comme un puits profond, on ne saurait y puiser son secret, *VÉN. Tril. 218*. La duchesse de Bourgogne appela toujours Mme de Nogaret sa petite bonne et son puits, *ST-SIX. 177, 104*. || Fig. Cela ne tombera pas dans le puits, on s'en souviendra en temps et lieu. || Cela est tombé dans le puits, se dit d'une chose dont il a d'abord été question et qui ensuite a été oubliée. || Puits commun, celui qui sert à plusieurs personnes. || Fig. Mais c'est pour leur beau nez! le puits n'est pas commun; Et si j'en avais cent, ils n'en auraient pas un, *BOSSIER, Macette.* || 2<sup>o</sup> Terme apocryphe. Le puits de l'abîme, l'enfer. Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse, c'est-à-dire l'erreur et l'hérésie, *MASS. Reine d'Anglet. Selan, rentre dans le puits de l'abîme, où tu seras enchaîné pour mille ans, CASTRACOR. Mart. 217*. || 3<sup>o</sup> Puits artésien, trou pratiqué en terre au moyen de la sonde, et d'où l'eau jaillit d'elle-même. || Puits perdu, puits dont le fond est de sable et où les eaux se perdent. || Puits pleureur, ou, substantivement, un pleureur, puits qui ne s'alimentent que par une filtration des eaux à travers les couches superficielles. || 4<sup>o</sup> Ouverture pour descendre dans une mine, dans une carrière, et par laquelle on extrait les matières qu'elle renferme. On descend dans les mines de Wisberka par six puits, qui ont quatre à cinq mètres de diamètre, *A. PROCHONAY, Traité de min. t. I, p. 120*, dans *POISSONS*. || 5<sup>o</sup> Puits de marée, puits pratiqué dans un port et mis en communication souterraine avec la mer, afin de faire consister à tout moment la hauteur de la marée.

6<sup>o</sup> Terme de guerre. Trou creusé au-devant d'un retranchement et recouvert ordinairement de branchages et de terre pour y faire tomber la cavalerie. Première excavation faite pour construire une mine. || 7<sup>o</sup> Puits de glace, trous cylindriques profonds dans les glaciers, par où s'échappent les courants d'eau qui se sont formés par dégel à la surface. || Grande profondeur qui se trouve

dans la mer, là où le fond est généralement uni et élevé || Terme de géologie. Puits naturels, nom donné à de certaines cavités profondes et cylindriques, qui, s'enfonçant dans la craie blanche, sont comblées par du sable et du gravier. || 2° Terme de marine. Sentine d'un vaisseau. || Nettranchement ménagé au milieu d'une embarcation. || 3° Terme de cuisine. Vide qu'on forme dans la pâte pour la délayer et la pétrir. || Vide que l'on a ménagé dans le milieu d'un plat en disposant en couronne les viandes, les poissons, les légumes, etc. || Puits d'amour, sorte de pâtisserie feuilletée, évidée à l'intérieur, et que l'on remplit avec des confitures, des gelées, etc. || Proverbes Il faut puiser tandis que la corde est au puits, c'est-à-dire il faut travailler à sa fortune, à ses affaires, pendant qu'on en a l'occasion. || La vérité est au fond d'un puits, c'est-à-dire en toute chose on a beaucoup de peine à découvrir la vérité. La vérité, qu'on a bannie du commerce et qu'on a cachée au fond d'un puits comme une séditieuse, ar-ÉVREMOND, dans RICHELET. || Le tremblement qu'un censeur... N'aille du fond du puits tirer la vérité, BOU. *Disc. au roi*. La vérité toute nue Sortit un jour de son puits, FLORIAN, *Fabl.* 1, 4.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Puch d'Infer, *Partonop.* v. 9882. [L'eau d'un ruisseau] aussi froide Comme puis, ou comme fontaine, *la Rose*, 110. Si comme de lor moustiers refere et de lor caucies [chaussées] ramender, de lor puls et de lor gués maintenir, BRAMM, XXI, 27. Mès l'en porroit avant un pui Espuisier, c'on polist retrere Comblen la dame est debonaire, RUTEB. II, 19. || XV<sup>e</sup> s. [Paris] C'est la cité sur toutes couronnée, Fontaine et puls de sens et de clergie, z. BESCH. *Sur les beautés de Paris*. || XVI<sup>e</sup> s. Aussi furent amenez trois prisonniers, desquels on apprit qu'il se faisoit une mine sous le ravelin et sous la Grange Londs, et pourtant ils firent sept puits, d'AUM. *Hist.* II, 64. On dit qu'il fut couler les execrables choses dans le puits de l'oubli et au sepulcre encloses, ID. *Tragiques*, éd. LA-LANNE, p. 112. Un puits à fumer, *Nouv. const.* gén. t. 1, p. 208.

— ETYM. Wallon, *puss*; picard, *puche*; prov. *poça*, *pouça*; cat. *pou*; espagn. *pozo*; ital. *pozzo*; du lat. *puteus*.

† PUJAL (pu-jal), s. m. Sur le canal du Midi, pièce de bois de 12 à 14 mètres de longueur.

† PULICAIRE (pul-li-ké-r'), s. f. || 1° Genre de plantes à fleurs composées. || 2° Adj. Terme de médecine. Éruptions pulicaires, éruptions cutanées semblables à des morsures de puces.

— ETYM. Lat. *pulicaris herba*, de *pulex*, puce.

† PULK (pulk), s. m. Corps, régiment de cosaques.

† PULLULANT, ANTE (pul-lu-lan, lan-t'), adj. Qui pullule. Enfin ce sera un nid de chenilles de moins, et de chenilles très-pullulantes et très-dangereuses, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 1<sup>er</sup> janv. 1773.

† PULLULATION (pul-lu-la-sion), s. f. || 1° Action de pulluler; multiplication rapide et abondante. Les mulots, dont la pullulation prodigieuse n'est arrêtée que par les cruautés qu'ils exercent entre eux, dès que les vivres commencent à leur manquer, SERV. *Quadrup.* t. II, p. 281. || 2° Terme de pathologie. Caractère de certaines productions morbides qui consiste en ce qu'un tissu outrepassé les limites normales et se manifeste sous des formes diverses.

— ETYM. Lat. *pullulationem*, de *pullulare*, pulluler.

PULLULER (pul-lu-lé), v. n. Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 1° Multiplier en abondance et en peu de temps. Les alouettes font leur nid dans les blés quand ils sont en herbe, c'est-à-dire environ le temps que tout aime et que tout pullule dans le monde, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Déjà de tous côtés nait, pullule et fourmille Des insectes, des vers l'innumérable famille, DELILLE, *Par. perdu*, VII. Le rat pullule beaucoup, le mulot pullule encore davantage, SERV. *Quadrup.* t. II, p. 280. || 2° Fig. Se dit des opinions, des écrits dangereux qui se répandent facilement et avec rapidité. Je contents que Socrate n'a songé qu'à relever les vices des philosophes de son temps, mais je ne sais qu'en dire sur sinon que, dès ce temps-là, les vices pullulaient avec les philosophes, J. J. ROUSS. *Nép. ou ret de Pol.* L'ambition d'être chef de secte se fit entendre; les hérésies pullulèrent de toutes parts, ID. *ib.* Toutes les prohibitions... n'empêchèrent pas les pamphlets les plus méprisables de pulluler en toute grande abondance que jamais, BACHET-MORIS,

*Mém. secrets*, t. XXVI, p. 268. L'hérésie de Pelagius commençait à pulluler, CH. ANCILOTT, *Mé.* de litt. t. 1, p. 311, dans ROVERNA.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Metaux n'ont vie nullement, No nourreture aucunement, Pour pulluler et augmenter, *Nat. d'Alch.* err. 104. || XVI<sup>e</sup> s. Parquoy s'ensuyt qu'en toute clarté Son nom reluyt et sa vertu pullule [s'accroît, grandit], I. MAROT, V, 296. Ici mille forfaits pullulent à folson, M<sup>re</sup> BELLAY, VI, 23, verso. Il se pleind que de son temps pullule une doctrine qui contient les anciennes heresies, BELLIAN, p. 27.

— ETYM. Lat. *pullulare*, de *pullulus*, rejeton et aussi petit enfant, diminutif de *pullus* (voy. POULE, POULIER).

† PULMO-AORTIQUE (pul-mo-a-or-ti-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au poumon et à l'aorte. Canal pulmo-aortique, nom donné quelquefois au canal artériel.

PULMONAIRE (pul-mo-né-r'), adj. || 1° Qui appartient aux poumons. || Artère pulmonaire, artère qui nait de la partie supérieure et gauche du ventricule droit du cœur, et se rend aux poumons. || Plèvre pulmonaire, la portion de la plèvre qui revêt immédiatement le poumon. || 2° Terme de médecine. Qui affecte le poumon. Les inflammations pulmonaires. || Catarrhe pulmonaire, bronchite. || Phthisie pulmonaire, affection tuberculeuse des poumons. || 3° Terme de zoologie. Qui est pourvu d'un poumon. || 4° S. f. Pulmonaire du chêne, *stictia pulmonaria* (lichens), ainsi dite à cause que les thalles présentent une disposition réticulaire qui rappelle grossièrement l'aspect du poumon. || Pulmonaire de terre, nom vulgaire des grands lichens du genre *peitigère*, et surtout de la *peitigère canine*. || Pulmonaire officinale, *pulmonaria officinalis*, L. dite aussi sauge de Jérusalem (horraginées). || Pulmonaire des Français, nom vulgaire de l'épervière des murs (synanthérées).

— ETYM. Lat. *pulmonaris*, de *pulmo*, poumon.

† PULMONÉ, ÉE (pul-mo-né, née), adj. Terme de zoologie. Qui respire par des poumons. || S. m. pl. Les pulmonés, classe des animaux à sang froid, comprenant ceux qui respirent par des poumons. || Ordre de la classe des gastéropodes.

PULMONIE (pul-mo-nie), s. f. Mot dont le sens n'est pas précis, employé tantôt pour pneumonie, tantôt pour phthisie pulmonaire.

— ETYM. Lat. *pulmo*, poumon.

PULMONIQUE (pul-mo-ni-k'), adj. Qui a les poumons affectés. La duchesse de Choiseul mourut aussi, pulmonique, belle et faite au tour, ST-SIM. 68, 249. || On dit aussi poumonique. || Substantivement. Un pulmonique, une pulmonique. || Fig. Une sécheresse de pulmonique, une extrême froideur et sécheresse dans l'âme; locution qui vient de ce que, avec la fièvre hectique, les pulmoniques ont la peau sèche. Il [l'homme qui veut faire sa fortune] a une profusion, le dirai-je ? des torrents de louanges pour ce qu'a fait ou ce qu'a dit un homme placé et qui est en sa faveur, et pour tout autre une acheresse de pulmonique, LA BRUT. VIII.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Medicamens nommés pulmoniques, pour le regard des poulmons, PARRÉ, XXV, 8. Si c'est une vieille esdentée et decrepité, ou une jeune soiche et pulmonique, MONT. III, 343.

— ETYM. Lat. *pulmo*, poumon; picard et norm. *poumonique*, *poitronaire*.

PULPATION (pul-pa-sion), s. f. Terme de pharmacie. Opération qui a pour objet de réduire en pulpe certaines substances végétales.

— ETYM. *Pulper*.

PULPE (pul-p'), dans le siècle dernier, on prononçait *poulpe*, s. f. || 1° Terme de botanique. Substance charnue et molle des fruits, des légumes. La pulpe du cacaoyer est agréable au goût, et on en fait des liqueurs rafraichissantes, ORNUS, *Maison rust.* III, p. 368, dans ROVERNA. || 2° Terme de pharmacie. La partie molle et charnue des végétaux, que l'on a réduite à une espèce de pâte, de la consistance d'une bouillie, en la séparant des parties dures. || 3° Dans les sucreries, batterave divisée par la râpe en petites parties. || 4° Terme d'anatomie. Pulpe cérébrale, nom donné quelquefois à la substance blanche du cerveau, parce qu'elle se présente au premier coup d'œil sous l'apparence d'une sorte de bouillie. L'intime organisation de la pulpe cérébrale nous est encore assez mal connue, CABANIS, *Inst. Mém. scienc. mor. et pol.* t. 1, p. 174. || Pulpe des doigts, leur extrémité charnue, renflée et arrondie par suite de la présence de lobules de tissu adipeux.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le dedans n'est qu'une poulpe, comme en nos figues, mais pleine d'un suc si rouge qu'il teint les mains comme les meures, SAT. *Mén.* p. 229.

— ETYM. Génér. *porpe*, *pourpe*; du lat. *pulpa*. PULPÉ, ÉE (pul-pé, péé), part. passé de pulper.

PULPER (pul-pé), v. a. Terme de pharmacie. Bêta-duire en pulpe.

PULPEUX, EUSE (pul-peù, peù-z'), adj. Terme de botanique. Qui est formé d'une pulpe. || Qui a la consistance de la pulpe.

— ETYM. *Pulpe*.

† PULPOIRE (pul-poi-r'), s. f. Sorte de spatule large qui sert à pulper.

† PULQUE (pul-k'), s. f. Jus fermenté de l'agave (*agave mexicana*), qui est employé comme boisson au Mexique.

† PULSATEUR, TRICE (pul-sa-teur, tri-s'), adj. Qui produit des battements. || Scarabée pulsateur, la vrillolette. Le scarabée pulsateur fait entendre la nuit le tic tac d'une montre pour appeler sa femelle, BERN. DE ST-P. *Harm.* VII. *Harm. fraternelles*.

— ETYM. Lat. *pulsatorem*, de *pulsare* (voy. POUSSER).

PULSATIF, IVE (pul-sa-tif, ti-v'), adj. Terme de médecine. Qui cause des pulsations. Douleur pulsative, battement douloureux que l'on éprouve dans les parties enflammées, et qui répond aux pulsations artérielles.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Son sang subtil et son mouvement pulsatif [d'une artère], LANFRANC, f° 23. || XVI<sup>e</sup> s. En douleur de dents, est sentie douleur pulsative, pour la fluxion faite par les artères, PARRÉ, IV, 4.

— ETYM. Lat. *pulsare*, battre (voy. POUSSER).

† PULSATILE (pul-sa-ti-l'), adj. Terme de médecine. Qui présente des pulsations. Tumeurs pulsatiles des os.

— ETYM. Voy. PULSATION.

† PULSATILLE (pul-sa-ti-li'), s. f. mouillées. s. f. Espèce d'anémone.

PULSATION (pul-sa-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Terme de physiologie. Battement des artères qui constitue le pouls. || 2° Terme de médecine. Pulsations, battements qui se font sentir dans une partie malade. || Pulsations abdominales, idiopathiques, affection qui consiste en des battements plus ou moins forts qui se font sentir à la région abdominale. || 3° Mouvement de vibration des fluides élastiques. La pulsation du son.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Se tout l'oeil est rouge... Il y a peinture nuyssible, et pulsacion, et affluence de larmes, LANFRANC, f° 76. || XV<sup>e</sup> s. En grant et solempnelle pulsation et sonnement de cloches et campanes, *Ordonn.* nov. 1454. || XVI<sup>e</sup> s. Action de faculté vitale est la pulsation et battement continuel du cœur et des artères, PARRÉ, *Introd.* VIII.

— ETYM. Provenç. *pulsacio*; espagn. *pulsacion*; ital. *pulsazione*; du lat. *pulsationem*, de *pulsare* (voy. POUSSER).

† PULSIMÈTRE, s. m. Mauvais mot, voy. SRYNO-MÈTRE.

† PULSION (pul-sion), s. f. Ancien terme didactique. Action de pousser. La substance du feu, entrant dans l'intérieur d'un corps quelconque, le dilate en poussant en tous sens ses parties; or cette pulsion... VOULT. *Phil. Newt.* II, 3.

— ETYM. Lat. *pulsionem*, de *pulsare*, supin de *pellere*.

† PULTAGE, ÉE (pul-ta-é, éé), adj. Terme didactique. Qui a la consistance de la bouillie. Matière pultacée.

— ETYM. Lat. *puls*, *pultis*, bouillie.

† PULVÉRATEUR, TRICE (pul-vé-ra-teur, tri-s'), adj. Terme de zoologie. Qui a l'habitude de se rouler dans la poussière. La pintade est du nombre des oiseaux pulvérateurs, qui cherchent dans la poussière où ils se vautrent un remède contre l'incommodité des insectes, BUFF. *Ois.* t. III, p. 266. || Substantivement. Ils [les faisans] sont du nombre des pulvérateurs, et ils périsent lorsqu'ils ne se poudrent point, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 85.

— ETYM. Lat. *pulverare*, réduire en poussière.

PULVÉRIN (pul-vé-rin), s. m. || 1° Ancien terme militaire. Poudremin qui contenait de la poudre. || On disait aussi poulvèrin. Adieu mon poulvèrin, adieu ma poudre entière, *Crève-cœur du soldat*, pièce de 1033. || 2° Aujourd'hui, poudre pulvérisée employée pour la confection des artifices. La pulvérin ne doit pas être confondu avec le poudrier, on ne jouissent pas du tout des mêmes propriétés. || Espèce de poudre où l'on met cette poudre || 3° Se dit d'une espèce de poudre d'eau, c'est-à-dire d'une

multitude de petites gouttes presque imperceptibles, qui se font sentir près des chutes d'eau.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Souffise, qui voulut donner cet assaut, commença par quatre sergens avec chacun quinze hommes qui firent brusler le poullévin, puis fit donner Glandage à bon esclent, d'Ava. *Hist.* 1, 334. Ce fut là où brusla le premier poullévin de ceste guerre, ib. ib. 111, 102.

— ETYM. Ital. polterino, de poltere, poussière (voy. roux).

† PULVÉRISABLE (pul-vé-ri-za-bl), adj. Qui peut être réduit en poudre, qu'on peut pulvériser. Cette matière est facilement pulvérisable.

† PULVÉRISATEUR (pul-vé-ri-za-teur), s. m. || 1<sup>o</sup> Nom de divers instruments servant à réduire en poudre les drogues simples. || 2<sup>o</sup> Instrument à l'aide duquel on force un jet très-fin d'eau minérale, chassé par compression, à se briser sur une lentille métallique; cette eau est absorbée par inhalation. On se sert aussi des pulvérisateurs pour lancer le jet, sans le briser, sur des parties malades, plaies, yeux, etc.

PULVÉRISATION (pul-vé-ri-za-sion; en vers, de six syllabes), s. f. || 1<sup>o</sup> Action de réduire un corps en poudre; résultat de cette action. M. Guyton de Morveau, qui proposa de calciner la chaux une seconde fois, avant de la mêler au mortier, pour prévenir les accidents qui pouvaient résulter pour les ouvriers de sa pulvérisation, *vicar, Instit. Mém. Acad. scienc.* t. III, p. CLXVI. || Terme de pharmacie. Opération qui consiste à réduire les substances médicamenteuses en poudres plus ou moins ténues. || 2<sup>o</sup> Pulvérisation de l'eau, action de faire passer une eau minérale par le pulvérisateur.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Pulverisation, *ovum, Dict.*

— ETYM. Pulvériser.

PULVÉRISÉ, ÉE (pul-vé-ri-zé, zée), part. passé de pulvériser. Les glaces pulvérisées par la violence du choc s'élevèrent en tourbillons de poussière à une grande hauteur, *saussure, Voy. Alpes*, t. II, p. 260, dans *RODONS*. || Par extension. Le flot pulvérisé [par la chute] roule en flocons d'écume, *LAMART. Rhin*, II, 343. || Eau pulvérisée, eau minérale qui a passé par le pulvérisateur, et qui est employée dans le traitement des maladies de l'appareil respiratoire.

PULVÉRISER (pul-vé-ri-zé), v. a. || 1<sup>o</sup> Réduire en poudre. Lorsqu'en l'absence de Moïse ils adorèrent un veau d'or, ce sage législateur, animé de zèle, prit le veau d'or, le brûla, le pulvérisa, et les obligea d'en boire la cendre pour confondre leur idolâtrie, en leur faisant voir la vanité de leur idole, *Bourdai. Carême*, t. I, p. 72. || 2<sup>o</sup> Fig. Mettre à néant. Warburton jouit d'un bon évêché; il insulte les philosophes: en vain l'évêque Looth a pulvérisé son livre... *Volz. Déf. de mon oncle*, 16. Et son autorité, malgré les protecteurs, Pulvérisa l'ouvrage et les admirateurs, *caessat, le Méch.* IV, 4. On les pulvériserait [les rebelles], *LEMAÎTRE, Pinto*, v. 3. || On l'a dit aussi de l'action d'annuler les forces d'une personne. J'approuve vos bairns, ils vous empêchent d'être pulvérisés; rafraîchissez-vous, et apportez-vous toute votre santé, *sev.* 4 sept. 1678. || 3<sup>o</sup> Se pulvériser, v. réfl. Être pulvérisé. Je les mis [des éclats de roche] dans un vase rempli d'un vinaigre bouillant; ils devinrent, en peu de minutes, presque friables comme du sable; ils se pulvérisèrent entre mes doigts; il n'y a point d'enfant qui ne puisse faire l'expérience d'Annibal, *Volz. Singul. nat.* 9.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Laquelle pierre ils pulverisent, et en donnent à boire à celui qui aura quelque partie rompue ou luxée, *PARÉ, Introd.* 27.

— ETYM. Provenç. polterisor; catal. polterisor; espagn. pulterizar; ital. polterizare; du lat. pulverinare, de pulvis, poudre (voy. *RODONS*).

† PULVÉRISÉUR (pul-vé-ri-zeur), s. m. Celui qui opère la pulvérisation des couleurs, des teintures et des drogues.

† PULVÉRULENCE (pul-vé-ru-lan-s'), s. f. État de ce qui est pulvéruent. La pulvéruence des bords des feuilles... *RAMOND, Instit. Mém. scienc.* 1823, t. VI, p. 126. || Terme de médecine. Pulvéruence des narines, accumulation de poussière sur les poils des narines, qui se remarque dans la fièvre typhoïde et autres affections graves; elle indique que les malades n'ont plus la force de se débarrasser de ces poussières.

PULVÉRULENT, ENTE (pul-vé-ru-lan, lan-t'), adj. || 1<sup>o</sup> Chargé de poussière. || Terme de botanique. Couvert d'une couche farineuse produite par le végétal. || 2<sup>o</sup> Qui a forme de poudre. Un précipité pulvéruent et opaque, *ROUCHOUY, Connais. chim.* t. I, p. CLII.

— ETYM. Lat. pulverulentus, de pulvis, poussière.

† PULVINE, ÈE (pul-vi-né, née), adj. Terme d'histoire naturelle. Parcours par de larges sillons longitudinaux.

— ETYM. Lat. pulvinus, bourrelet.

† PULVINIFORME (pul-vi-ni-for-m'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'un coussin.

— ETYM. Lat. pulvinus, coussin, et forme.

† PULVISCULAIRE (pul-vi-sku-lé-r'), adj. Terme de botanique. Qui concerne les pulviscules. Matière pulvisculaire. || Terme de géologie. Se dit des pierres et minéraux dont le grain est si fin qu'il ressemble à de la poussière. Grès pulvisculaire.

† PULVISCULE (pul-vi-sku-l'), s. m. Terme de botanique. Pousière renfermée dans les capsules des lycopodes. || Matière pulvéruente qui remplit les entre-nœuds des algues marines articulées.

— ETYM. Lat. pulvisculus, diminutif de pulvis, poussière.

† PUMA (pu-ma), s. m. L'animal d'Amérique que les Européens ont appelé lion, et que les naturels du Pérou appellent puma, *acry. Quadrup.* t. III, p. 109. C'est le cougar.

† PUMICIFORME (pu-mi-si-for-m'), adj. Terme de minéralogie. Qui ressemble à la pierre ponce.

— ETYM. Lat. pumex, ponce, et forme.

PUMICIN (pu-mi-sin), s. m. Huile de palme.

— ETYM. Origine inconnue.

† PUMICITE (pu-mi-si-t') ou PUMITE (pu-mi-t'), s. f. Nom scientifique de l'espèce de lave dite vulgairement pierre ponce.

— ETYM. Lat. pumex, pierre ponce.

PUNAI, AISE (pu-né, né-z'), adj. Qui sent mauvais. || Particulièrement. Qui rend par le nez une odeur infecte. Il [le fils du Régent] avait toujours été nigaud, bigot, maniaque et souffreteux, brèche-dent, caliborgnon, punais, *NECOURCHAMP, Souv. de la marg. de Créqui*, t. III, ch. 6. || Substantivement, au masculin. C'est un punais.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Mes li siecles est si mayés, Si mesdisant et si pugnés, Qu'il tesmoigne ce qu'il ne voit, Et blasme ce que loer doit, *Ren.* 9452. Filz à putain, vilain punés, Fet Renart, qu'alez vos disant? *ib.* 5174. Il fu fils d'une vieille fresse [hérétique], Si ot la langue moult punese [mauvaise], Et moult polgnant, et moult amere, *la Rose*, 3526. || XVI<sup>e</sup> s. Punais, maladie ainsi appelée, à cause que les malades ont une haleine qui put comme punaises, *PARÉ, Introd.* 221. Quand tels utensiles sont punais et moisis, les vins... o. de *SAZANS*, 202. La femme de Hieron, qui ne sentoit pas son mary punais, estimant que ce feust une qualité commune à tous hommes, *Mont.* III, 346.

— ETYM. Picard. punasse; provenç. putnois; plé-mont. punas. On reconnaît, à l'aide du provençal, dans ce mot le radical *put* de *putere*, puer; et en conséquence on le ramène à une forme fictive *put-nacem*, comme *pugnax*, de *pugnare*. La finale *nais* ne se rapporte pas à *nasus*, nez; car *punais* signifie non puant du nez, sens particulier et récent, mais puant en général. Punais est dans le *Renard* le nom du putois.

PUNAISE (pu-né-z'), s. f. || 1<sup>o</sup> Genre de l'ordre des hémiptères, dont l'espèce la plus connue est la punaise des lits, *cimex lectularius*, Linné; l'odeur en est fétide. || Populairement, avoir le ventre plat comme une punaise, se dit d'une personne qui est restée longtemps sans manger. || Fig. Plat comme une punaise, se dit d'un homme à caractère bas, rampant. || 2<sup>o</sup> Punaise des bois, insecte qui a des ailes et des élytres, et qui est beaucoup plus gros que la punaise des appartements. M. de Geer nous a fait connaître une punaise champêtre qui vit en famille avec ses petits, et qui les conduit comme une poule conduit ses poussins, *BOSSERT, Contempl. nat.* 21, 31. Il ne faut pas oublier, à mesure qu'on taille les arbres [orangers], d'écraser la punaise grise qui s'attache derrière les branches; ce qui lui a fait donner le nom de punaise d'oranger, *ORLANS, Maison rust.* t. II, p. 577, dans *RODONS*. || 3<sup>o</sup> Petit clou court à tête large et plate, en cuivre ou en fer, armé d'une pointe, dont se servent les ingénieurs pour tenir leur plan sur la table, ou les dessinateurs pour fixer un dessin mobile.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Qui prend ewe où lupin sont cuit, et le [la] giste deuseur punaises, si les tue, *ALBERANZ, f. 61*. || XIV<sup>e</sup> s. Les pugnoses dites cimices qui puent, *M. DE MONNEVILLE, f. 99*.

— ETYM. Punais.

PUNAISSIE (pu-né-zie), s. f. Mauvaise odeur. || Particulièrement. Maladie du punais, l'oséne.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Quant il [un Bédouin] ouvroit son

sec [où il y avait de la viande saignée], nous nous bouchions, que nous ne poulons durer pour la punaise qui isoit du sac, *BOSSERT, 366*. || XV<sup>e</sup> s. Le roi se delogea de Rosebecque par la punaisie des moris, *ROISS.* II, II, 200. || XVI<sup>e</sup> s. L'unaissie ou oséne, n'est autre chose qu'un ulcère profond et puant qui est au dedans du nez, *PARÉ*, 31, 10.

— ETYM. Punais.

† PUNAIZOT (pu-né-ro), s. m. Un des noms vulgaires du putois.

— ETYM. Diminutif de punais.

PUNCH (ponch), s. m. Mélange de thé et d'eau-de-vie ou de rhum, avec du jus de citron et du sucre; on le fait brûler. Les divers punchs. Lequel avait, pour charmer sa tristesse, Trois chiens courants, du punch et sa maltresse, *Volz. Guerre de Gen.* III. Tandis que le punch s'allumo, Chaussons-nous, chauffons-nous bien, *BOSSERT, Hier.* || Punch de dames, punch très-doux, où l'eau-de-vie se fait peu sentir. || Se dit aussi de boissons composées de vin blanc ou rouge; à punch à la portugaise, à la Dupony. || On le trouve écrit ainsi ponche, dans Brillat-Savarin. || On l'a d'abord fait simuler et écrit ponche. Il nous fit servir [le commandant hollandais] de la bière, du vin de Madère, de la ponche et du pain d'épices, *LABAT, Voy. sur Antilles*, t. VIII, p. 381.

— ETYM. Angl. punch, qui est un mot pernan; panj, cinq (voy. *CIXO*): boisson composée de cinq ingrédients, thé, sucre, eau-de-vie, cannelle et citron.

† PUNCTICULAIRE (pon-kti-ku-lé-r'), adj. Terme de médecine. Fièvre puncticulaire, fièvre maligne avec taches semblables à des points; c'est le typhus.

— ETYM. Dérivé du latin scilicet *puncticulum*, diminutif de *punctum*, point.

† PUNCTIFORME (pon-kti-for-m'), adj. Terme didactique. Qui est en forme de points.

— ETYM. Lat. punctum, point, et forme.

† PUNCILO (pon-kti-li-o), s. m. Forme italienne qui a été employée quelquefois pour pointelle (voy. ce mot). Cette importante affaire de Punciello qui constitue la grandeur des Romains modernes, *Volz. Dict. phil. Cérémonies*.

† PUNGO (pon-go), s. m. Voy. *RODONS*.

PUNI, ÈE (pu-ni, nie), part. passé de punir. Qui a reçu une punition. Mahomet III... commença son règne par faire étrangler... ou malmura à peine; il n'y a que les faibles de punis, *Volz. Mœurs*, 181. || Fig. Le voilà bien puni, se dit de quelqu'un mortifié de n'avoir point obtenu ce qu'il prétendait. || Fig. Vous êtes plus puni que moi, vous éprouvez une peine plus vive que moi. Adieu, madame, vous êtes plus punie que moi; vous m'aimez et je pars, *comar, Français d' Lond.* sc. 36. || Fig. Être puni par où l'on a péché, éprouver du dommage, de la peine, par suite des choses mêmes où l'on a cherché avantage ou plaisir.

† PUNICINE (pu-ni-si-n'), s. f. Terme de chimie. Matière acre et incristallisable de l'écorce du grenadier.

— ETYM. Punica malus, grenadier; proprement pommier punique.

PUNIQUE (pu-ni-k'), adj. Qui est des Carthaginois. Médailles puniques. || Guerres puniques, les trois guerres qui eurent lieu entre les Romains et les Carthaginois, et qui se terminèrent par la ruine de Carthage. Là commencent les guerres puniques; et les choses en viennent si avant, que chacun de ces deux peuples jaloux croit ne pouvoir subsister que par la ruine de l'autre, *BOSSU, Hist.* III, 2. || Langue punique, langue que parlaient les Carthaginois; elle appartient à la famille sémitique. || Fig. Foi punique, mauvaise foi.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Les promesses que fit le bon Bertrand Connestable du Guesclin qui engrain [désireux] fut de garder l'utilité publique, et qui maintint si sa guerre punique Sur les Anglois, que France reformée En fut... s. *BOSSU, Poés. mar.* f. 199.

— ETYM. Lat. punicus, de pomus, carthaginois, le même que *poivir*, phénicien.

PUNIR (pu-nir), v. a. || 1<sup>o</sup> Faire subir à quelqu'un le châtement de son crime, de sa faute. Punir de mort un criminel du dernier supplice. Il a été puni de ses malversations. On punit à la Chine les pères pour les fautes de leurs enfants, *BOSSERT, Expr.* VI, 20. Des gens qu'on se saurait regarder comme des hommes méchants sont punis comme des scélérats; ce qui est la chose du monde la plus contraire à l'esprit du gouvernement modéré, *ib.* XIII, 8. || Absolument. Et je saurai punir son

récompenser, *COAN. Hérald.* III, 2. Un père, en punissant, madame, est toujours père, *RAC. Phédre*, III, 2. Ignorer ce qu'il vaut mieux ignorer que punir, et ne punir que rarement et utilement, *BOSS. d'Argenson*. Il faut bien de l'art et de la prudence pour punir utilement, *BOUTIN, Hist. anc. d'ivo.* I, 21, 2<sup>e</sup> part. p. 681, dans *BOSS. II* 2<sup>e</sup> Il se dit aussi de choses qui sont cause qu'une punition est infligée. Ne songeant qu'à restreindre et à punir une liberté qui n'avait pas à demeurer dans ses bornes, *BOSS. Anne de Gont.* Vous supposiez qu'avoir confessé des crimes inventés, c'est les avoir punis, *MAR. Cardme, Comm.* Partout on punit le crime; il est plus beau sans doute d'encourager à la vertu, *VOLT. Fragm. sur l'hist.* III. Un soupir, une larme indiscrete serait punie de mort, *DIXE. Claude et Nér.* I, 107. || 3<sup>e</sup> Il se dit de Dieu qui inflige des châtimens durant ou après cette vie. Comme les hérésiarques sont punis, en l'autre vie, des péchés auxquels ils ont engagé leurs sectateurs, *PASC. Lett. sur la mort de son père*. Quand, pour punir les scandales, ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il [Dieu] permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautes, *BOSS. Reine d'Angle.* Dieu, pour punir l'irréel jeu de l'instabilité de ces peuples [les Anglais], *id. Ib.* Il est certain que Dieu ne nous punit point en ce monde précisément pour nous punir; mais qu'il ne nous punit que pour nous convertir, *BOURDAL. Serm.* 24<sup>e</sup> dim. après la Pentecôte. *Domenic.* I, IV, p. 666. Le ciel me punit d'avoir trop écouté d'un oracle imposteur la fausse obscurité, *VOLT. Œdipe*, IV, 1. || Dieu le punira, signifie qu'une mauvaise action ne demeurera point impunie. || 4<sup>e</sup> Par extension, faire éprouver quelque châtimement comparé à une punition. Pourquoi, pour punir cet infâme, Mon cœur n'a-t-il assez de résolution? Ah! que dans cette occasion J'enrage d'être honnête femme! *MOL. Amph.* I, 4. Ah! que, pour la punir de cette comédie [soindre d'être malade], Ne lui vois-je une vraie et triste maladie? *BOSS. Sat.* X. Je l'ai même puni de l'avoir arraché [un secret], *RAC. Mithr.* IV, 4. || [Gustave Wass] punit la religion catholique des attentats de ses ministres; en moins de deux ans, il rendit la Suède luthérienne par la supériorité de sa politique plus encore que par autorité, *VOLT. Charles XII*, I, 4. || 5<sup>e</sup> Mal reconnaître, rendre le mal pour le bien. Il a été puni de sa folle tendresse. Vous êtes un ingrat; vous me punissez bien de ce que j'ai fait pour vous. Un si grand ennemi ne peut être gagné, Et je te punirais de m'avoir épargné, *COAN. Hérald.* III, 2. || 6<sup>e</sup> Se punir, *v. r. f.* S'imposer un châtimement. On peut se punir par zèle de sa perfection, on peut se punir pour venger Dieu, *BOURDAL. Pénitence*, 2<sup>e</sup> avert. p. 505. Elle s'en est punie, et, fuyant mon courroux, A cherché dans les flots un supplice trop doux, *RAC. Phéd.* V, 7. || [Marivaux] fit, sur une jeune actrice qui n'avait ni talent ni figure, une plaisanterie qu'il se reprocha, et dont même il se punit, si c'est se punir que de réparer une faute par une action généreuse, *D'ALZUS. Éloges, Moriv.* || S'ingérer l'un à l'autre une punition. Qu'est-ce que deux armées qui se battent? ce sont des ministres de cette justice [divine] qui se punissent les uns les autres, et qui n'exécutent précisément que ce que Dieu a ordonné, *NICOLE, Ess. de mor.* 2<sup>e</sup> traité, ch. 2. — *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Si n'est mie merveilles se le Seigneur le punit, puisqu'il a fait si lait barat en court et encontre l'assoise, *Ass. de Jérus.* I, 297. Nous voulons que il en soient punis en leurs biens et en leurs personnes, se le meffait le requiert, *JOINV.* 204. || XIV<sup>e</sup> s. Et encor punist l'en un homme pour ce qu'il fait par ignorance et pour son ignorance, se il est en cause de lui ignorance, *OREMUR, Eth.* 72. || XIV<sup>e</sup> s. Faut-il pas les punir de ce qu'ils ne méritent... *MONT.* I, 326. — *ETYM.* Bourguig. *punir*; provenç. et espagn. *punir*; ital. *punire*; du lat. *punire* qui vient de *puna*, peine.

† PUNISSABILITÉ (pu-ni-sa-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est punissable. Certains philosophes de l'école de Bentham substituent au mot de responsabilité morale celui de punissabilité.

PUNISSABLE (pu-ni-sa-bi-lé), *adj.* || 1<sup>er</sup> Qui mérite d'être puni. À quel droit voulez-vous... Qu'après que nos refus ont tous deux éclaté, Le mien soit punissable où le sien est flêté? *COAN. Attila*, IV, 2. Le sénat de Rome, qui avait l'injuste et punissable orgueil de ne vouloir rien partager avec les plébéiens, *VOLT. Dict. phil. Parlém. d'Angle.* Une hypocrite qui cache sous le masque de la piété le punissable dessein de tromper la religion publique. — *MIRAS. Collection*, I, IV, p. 327. || 2<sup>e</sup> Il se dit

aussi des personnes. La loi, par son équité, a deux grands effets : ou elle dirige ceux qui obéissent, ou elle rend punissables ceux qui se révoltent, *BOSS. 1<sup>er</sup> sermon, Pentecôte*, 2.

— *ETYM.* *Punir*. On trouve au XV<sup>e</sup> siècle *punissable*, au sens actif de capable de punir : Justice est là fort, dure et punissable Aux malfaictours qui veulent offenser, *s. DESCH. Poésies mss.* f. 360.

† PUNISSABLEMENT (pu-ni-sa-bi-le-man), *adv.* D'une manière punissable.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. Punissablement, *MONT.* T. III, p. 18, dans *LACURNE*.

† PUNISSANT, ANTE (pu-ni-san, san-té), *adj.* Qui punit. La justice vengeresse et punissante de Dieu, *ET FRANÇ. DE SALES*, dans *BOSS. Ét. d'orais.* IX, 9.

— *HIST.* XVI<sup>e</sup> s. C'est toy qui d'une main punissante Dardes la foudre punissante, *DESPOATES, Exores christ.* XVIII, *Ode*.

PUNISSEUR (pu-ni-seur), *adj. m.* Qui punit. Le foudre souhaité que je vols en tes mains... il y avait d'abord le foudre punisseur; punisseur était un beau terme qui manquait à notre langue, *VOLT. Comin. Corn. Rem. Pompée*, IV, 9. Un Dieu rémunérateur des bonnes actions, punisseur des méchantes, *id. Jenni*, 10. || Substantivement. Après avoir réclamé deux ou trois fois les dieux, justes punisseurs des infidèles, *D'URÉ, Astrée*, I, 6.

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Negligent en petites choses, vengeur et punisseur en grandes, *BERCHEVOUX*, f. 21, verso. || XIV<sup>e</sup> s. Les fideles doivent bien reconnoistre Dieu pour juge et punisseur des malfaits, *CALV. Instit.* 645. [Dans l'enfer] Tous ces autres tourmens, punisseurs des mesfaits, *DESPOATES, Rodomont*.

— *ETYM.* *Punir*. C'est à tort que Voltaire croit que *punisseur* est de Corneille; le mot est bien plus ancien.

PUNITION (pu-ni-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1<sup>er</sup> Acte par lequel quelqu'un punit. Lorsqu'on les accuse de crimes qualifiés qui méritent la censure et la punition des magistrats, *FRÉRIÈRE, 2<sup>e</sup> factum*, t. I, p. 322. La punition qu'on veut faire à cette ville [Rennes] ne se passera pas sans beaucoup de bruit, *SEV. 6 oct. 1676*. || Ce malheur, cet accident lui est arrivé par punition de Dieu, par punition divine, Dieu lui a envoyé cette disgrâce pour le châtier. || On dit, absolument, dans le même sens : C'est une punition de Dieu, une punition du ciel. || 2<sup>e</sup> Acte par lequel quelque méfait est puni. La punition des crimes et des délits appartient aux juges criminels. Il est juste qu'en punition de leur endurcissement [des Juifs] leurs ruines soient dispersées par toute la terre, *BOSS. Hist.* II, 7. || Il se dit aussi des personnes. Je vous réponds déjà de sa punition, *COAN. Nicom.* V, 7. || 3<sup>e</sup> Peine infligée pour une faute. Cette indigne mollesse et ces lâches défenses Sont des punitions qu'attirent mes offenses, *COAN. Poly.* II, 6. Le pauvre Esope se jeta aux pieds de son maître, et, se faisant entendre du mieux qu'il put, témoigna qu'il demandait pour toute grâce qu'on surst de quelques moments sa punition, *LA FONT. Vie d'Esope*. Toute notre province est si fort occupée des punitions que l'on y fait, que l'on ne fait point de visites, *SEV. 13 oct. 1676*. Les punitions chez les Japonais sont regardées comme la vengeance d'une insulte faite au prince, *MONTESQ. Esp.* XXV, 48. C'est la punition d'une femme dissipée d'avoir un mari libertin, *MARMOTEL, Contes mor.* Femme comme si y en a peu. || Faire la punition, punir. Ils en feront sur votre personne toute la punition que leur pourront offrir et les poursuites de la justice, et la chaleur de leur ressentiment, *MOL. G. Dand.* III, 8. || 4<sup>e</sup> Nom donné aux diverses peines qu'on inflige aux enfants dans les écoles et les collèges. Les penumia, la retenue, les arrêts, la privation de sortie sont des punitions. || 5<sup>e</sup> Il se dit, aux petits jeux de société, de ce qui est infligé comme peine pour avoir manqué en quelque chose.

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Onques à nul peuple ne pleurent tant punitions debonnaire, *BRACHEUX*, f. 47. Aux quels appartenoit pourrir [pourrir] la punition des crimineux, *id. f. 59, recto*. On en fera justice et prendra pugnacion selon le cas, *Ribl. des ch.* 2<sup>e</sup> série, L III, p. 426. || XV<sup>e</sup> s. Ce n'est pas justice, sire roi, de couper testes ni poings, ni pieds, ni pendre; cela est punition, *FRANÇOIS*, II, III, 72.

— *ETYM.* Provenç. *punicio*; espagn. *punición*; ital. *punizione*; du lat. *punitionem*, de *punire*, punir. On a dit aussi *punissement* et *puniment*.

† PUPÉ (pu-pé), *s. f.* Terme de zoologie. Nympe ou chrysalide immobile.

— *ETYM.* Lat. *pupa*, poupée.

† PUPILLAIRE (pu-pi-lé-ré), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui appartient au pupille. || En droit

romain, substitution pupillaire, substitution testamentaire, faite d'une autre personne à un pupille institué héritier, au cas que le pupille décède avant d'être parvenu à la puberté. Si, dans la substitution pupillaire, disent Caius et Justinien, le testateur craint que le substitué ne dressé des embûches au pupille, il peut laisser à découvert la substitution vulgaire, *MONTESQ. Espr.* XIX, 24.

— *ETYM.* Provenç. *pupileri*; espagn. *pupilar*; ital. *pupillare*; du lat. *pupillarior*, de *pupillus*, pupille.

2. PUPILLAIRE (pu-pi-lé-ré), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la pupille. Membrane pupillaire, membrane qui clôt la pupille pendant une grande partie de la vie intra-utérine, et disparaît vers le septième mois de la grossesse.

— *ETYM.* *Pupille*.

PUPILLARITÉ (pu-pi-lé-ri-té), *s. f.* Terme qu'un enfant est pupille. || La qualité de pupille.

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Cellui suppliant constitué lors en jeune sage et pupillarité, *DU CANGE, pupillarietas*. || XV<sup>e</sup> s. Si le petit roy venoit à deceder en âge de pupillarité, *AUTOR, Lyc.* 2.

— *ETYM.* *Pupillaire*; provenç. *pupillaretat*.

† PUPILLE (pu-pi-lé), *s. m. et f.* 1<sup>er</sup> Nœud et orphelin de père et de mère ou de l'un des deux seulement, qui est sous la conduite d'un tuteur. Une pupille. Une pupille. Jugez pour le pauvre et pour le pupille; justifiez le faible et le pauvre, *BOSS. Polit.* VIII, 1, 1. Oh! que ta main par là va sauver de pupilles! *BOSS. Éptre* I. Cette personne est... la pupille de votre tuteur, *BEAUMARCH. Le Barb.* II, 2. Les rois voisins, qui en naissant avoient trouvé Louis déjà vieilli sur le trône, se furent regardés comme les enfants et les pupilles d'un si grand roi, *MAR. Or. fun. Louis le Grand*. 2<sup>e</sup> Il se dit quelquefois d'un enfant par rapport à son gouverneur. Le père et la mère donnerent un gouverneur au jeune marquis; ce gouverneur, qui fut un homme du bel air et qui ne savait rien, ne put rien enseigner à son pupille, *VOLT. Jeannot*. 3<sup>e</sup> Pupilles de la garde, corps d'enfants ou de jeunes gens qui sont attachés à la garde de Napoléon I<sup>er</sup>.

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Hennequin qui estoit et est desesagez, orphenes, pupilles et menres [moindre] d'ans, *DU CANGE, aggiatus*. || XV<sup>e</sup> s. Jehan Lommees aggié de vingt ans ou environ, pupille de pere et de mere, et sans gouvernement d'autre gent, *id. pupillarietas*. Regnault de Laval escolier et l'un des pupilles [pensionnaires] du dit Cordier, *id. Ib.* || XV<sup>e</sup> s. Prescription de dix, vingt, ni de trente ans ne court contre les pupils, ni en effet contre les mineurs, en estant relevés tout aussitost qu'ils le requierent, *LOVELL*, 716.

— *ETYM.* Provenç. *pupilli*; espagn. *pupilo*; ital. *pupillo*; du lat. *pupillus*, diminutif de *pupus*, petit garçon (voy. *POUPÉE*).

2. PUPILLE (pu-pi-lé), *s. f.* Terme d'anatomie. Ouverture que la membrane iris présente dans son milieu, et par laquelle passent les rayons lumineux pour arriver au cristallin. La pupille des yeux de nuit reste toujours ronde en se rétrécissant concentriquement, au lieu que celle des chats devient perpendiculairement étroite et longue, *ARR. Oul.* T. II, p. 116. La pupille, pouvant se dilater ou se rétrécir, nous sert à mesurer la quantité de lumière dont nous avons besoin suivant le plus ou moins de sensibilité de nos yeux et suivant les circonstances, *TRONCÉ, Traité de phys.* t. II, p. 430. || Terme de chirurgie. Pupille artificielle, ouverture que l'on pratique dans l'iris pour suppléer à la pupille naturelle, lorsque celle-ci manque ou qu'elle a été effacée ou oblitérée.

— *REM.* Pupille est le nom scientifique; *pupilla* est le nom vulgaire.

— *HIST.* XIV<sup>e</sup> s. Il [les cils] adrecent les especes et les formes des choses visibles à la pupille, *DE MONDEVILLE*, f. 46. || XV<sup>e</sup> s. En fermant un œil, on voit la pupille de l'autre s'élargir et rompre, *PARÉ*, IV, 9.

— *ETYM.* Provenç. *pupilla*; espagn. *pupila*; ital. *pupilla*; du lat. *pupilla*, la pupille, provenant de petite fille, diminutif, comme *pupillus*, de *pupus* (voy. *POUPÉE*). Les Grecs nommaient *pupilla* la pupille d'un insecte, une jeune fille.

† PUPIPARIS (pu-pi-paré), *s. m. pl.* Femelle d'insectes de l'ordre des diptères qui conserve ses œufs dans son abdomen jusqu'à ce qu'ils aient été transformés en nymphes.

— *ETYM.* *Pupa*, et le lat. *parere*, enfant.

PUPITRE (pu-pi-tré), *s. m.* || 1<sup>er</sup> Meuble sur lequel on pose un livre, des cahiers de musique, pour lire, pour chanter, pour accompagner. || 2<sup>e</sup> Le pup-

pire enfin tourne sur son pivot, *BOUL. Litt.* III. 3. Meuble qui sert à écrire plus commodément. Ami Marot, l'honneur de mon pupitre, Mon premier maître, acceptez cette épître, 1. 2. sous. *Ep.* 1. 2. Fig. Mon cher ange, Je vous écris de mon lit, c'est le pupitre des gens de quatre-vingt ans, *vol.* *Lett. d'Argental*, 12 août 1774. || 3. Meuble de gravure en talc douce, sur lequel il pose sa planche, *FRANZ. 1767*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Pulpite, *Gloss. du p. Labbe*. || XV<sup>e</sup> s. Tous mes livres, rangez sur des pulpites à cinq degrez tout à l'environ, *MONT.* III, 380. En façon de poplire, *PALISSY*, 73.

— ETYM. Berry, *poplire*; du lat. *pulpitum*, estrade.

|| PUPIVORE (pu-pi-vo-r), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit dans le corps des chrysalides. || S. m. Les pupivores.

— ETYM. *Pupe*, et lat. *vorare*, manger.

|| PUPUT (pu-put'), s. m. Un des noms vulgaires de la puppe.

PUR, GRE (pur, pa-r'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui est sans mélange. Du vin pur. Il vomit du sang pur. *Médec.*... Préparation de l'eau pure et des herbes sans force, *COEN. Médec.* 1. 4. Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? *RAC. Athal.* III, 7. L'eau pure ne suffirait pas aux hommes de travail pour maintenir leurs forces, *BOUR. Suppl. à l'hist. nat. Eve.* t. 21, p. 129. Le violet pur règne sur la tête, le cou et tout le dessus du corps, *id. Ois.* t. VI, p. 62. De festons d'un blanc pur leurs têtes se couronnent, *NEZELLE, Én.* VI. || Fleur pure, fleur qui n'est point panachée, qui est toute d'une couleur. || Fig. La démocratie pure dégénère quelquefois en anarchie. || 2<sup>o</sup> Il se dit de la race, du sang. Une race pure. L'espèce de l'aigle commun est moins pure que celle du grand aigle. Que je meure au combat, ou meure de tristesse, Je rendrai mon sang pur comme je l'ai reçu, *COEN. Cid*, I, 9. Tous [vos alex] avec moi vous parlez à genoux l'our le plus pur du sang qu'ils ont transmis en nous, *RAC. Baj.* V, 6. C'est le pur sang du dieu qui lance le tonnerre, *id. Iphig.* V, 4. || Fig. Le plus pur du sang, ce qu'on a de plus cher. Pourquoi, moi-même enfin me déchirant le flanc, Payer sa folle amour [de Ménélas] du plus pur de mon sang? *RAC. Iph.* IV, 4. Faut-il, pour l'affermir dans ce funeste rang, l'abandonner encore le plus pur de mon sang? *vol.* *Oreste*, V, 3. || Terme hippique. Pur sang, *VOY. SANO*. || 3<sup>o</sup> Qui rien ne vicie, n'altère, ne corrompt. Un air pur. Que jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur, *RAC. Phédre*, IV, 3. Mille petits ruisseaux d'une onde pure arrosaient ces beaux lieux, *RÉN. Thé.* XIX. || Une lumière pure, une clarté pure, un jour pur, une lumière, une clarté que rien n'altère, n'obscurcit. Une lumière pure et douce se répand autour des corps de ces hommes justes [dans les champs Élysées], *RÉN. Thé.* XIX. || Un ciel pur, un ciel sans nuage. || Fig. Un ciel pur, une vie, une condition heureuse et calme. || 4<sup>o</sup> Il se dit des choses qui ne font pas contracter des souillures selon les préceptes de certaines religions. Des victimes pures. Il me semble que les choses ne sont en elles-mêmes ni pures ni impures, *MONTESQ. Lett. pers.* XVII. || 5<sup>o</sup> Au sens moral, qui est sans mélange. Almer Dieu d'un amour pur. Une félicité pure. L'homme est né pour penser... mais les pensées pures, qui le rendraient heureux s'il pouvait toujours les soutenir, le fatiguent et l'abattent, *RASC. Pass. de l'amour*. Adieu, monsieur, adieu, madame; parlez-moi de votre joie, et si elle vous a coûté bien des larmes; on ne les a guère toutes pures [les joies], *sév. à Guizot*, 26 mai 1681. Elle [ma fille] se porte mieux; mais comme un bien n'est jamais pur en ce monde... *id.* 20 juill. 1679. Vous qui goûtez ici des délices si pures, *RAC. Esth. Prologue*. Les destins n'ont jamais de faveurs qui soient pures, A. CHÉN. *L'aveugle*. || 6<sup>o</sup> Fig. Qui est sans tache, sans souillure, sans corruption. Abi que n'as-tu des yeux à lire dans mon âme, Et voir les purs motifs de ma nouvelle flamme *COEN. Médec.* III, 3. o garde à Curiaque une amitié trop pure, *id. Horace*, 1. 2. Aurions-nous bien le cœur et les mains assez pures Pour présider ici sur les honneurs divins, Et prêtres vous offrir les vœux des pèlerins? *LA FONT. Phil. et Baucis*. Il est écrit que rien n'est pur sur la terre, et que celui qui dit qu'il ne pêche pas, se trompe lui-même, *BOSS. Mor.-Thér.* Ames pures et innocentes, âmes vierges, comme les appelle saint Jean, *id.* 10. Une gloire si pure, une si belle réputation est un parfum précieux qui réjouit le ciel et la terre, *id.* 10. Mais pour lui conserver [à Britannicus] une foi toujours pure, Prince, je me dévoue à ces dieux immortels Dont la vertu t'a fait partager

au 10, sa. *Hist.* V, 2. Jésus... Na pour servir sa cause et venger ses injures [de Dieu] Ni le cœur assez droit, ni les mains assez pures, *id. Athal.* III, 9. Et, comme tout est pur à ceux qui sont purs, tout devient souillé à celui qui l'était déjà par sa transgression, *MASS. Carême, Prosp. temp.* || Il se dit aussi des personnes. C'est un homme pur. Saint Louis, toujours pur et toujours saint dès son enfance, *BOSS. Mor.-Thér.* Des vœux, des remords quel confident plus sûr? Il [le prêtre] écoute le vice et reste toujours pur, *NEZELLE, Imag.* VIII. || 7<sup>o</sup> Particulièrement. Chaste. Vierge très-pure. Dieu veuille que son mari la trouve aussi belle et aussi pure que Fatima *MONTESQ. Lett. pers.* 71. || 8<sup>o</sup> En théologie, l'état de pure nature, l'état où était Adam avant le péché. || En philosophie, l'état de pure nature, l'état de l'homme tel qu'on le suppose antérieurement à toute civilisation. Voilà l'état de la pure nature, *vol.* *Mondain*. || Familièrement et par plaisanterie. Être en état de pure nature, être sans vêtement. || En métaphysique, esprit pur, l'esprit considéré sans égard à son union avec la matière. [Esprit Porphyre] Le dieu suprême.... étant un esprit pur, tout ce qui est matériel est impur pour lui, *vol.* *Diét. phil. Reliques*. || Raison pure, l'intelligence qui perçoit les vérités nécessaires. || 9<sup>o</sup> Mathématiques pures, celles qui considèrent la grandeur sans aucune application astronomique ou physique. || 10<sup>o</sup> Terme de jurisprudence. Obligation pure et simple, promesse pure et simple, mainlevée pure et simple, démission pure et simple, obligation, promesse, mainlevée, démission sans aucune condition, sans aucune restriction. La faculté d'être qui était restreinte et conditionnelle, devient pure et simple, *MONTESQ. Espr.* XXXI, 47. || 11<sup>o</sup> En parlant de style, du langage, correct, exact, régulier. Style pur. Une latinité pure. Le peuple de la Toscane parle l'italien le plus pur. Selon que notre idée est plus ou moins obscure, l'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure, *BOUL. Art* p. 1. Ô ciel! ô puissances éternelles! mon oiseau parle le pur chaldéen! *vol.* *la Princ. de Babyl.* 3. Ce n'est pas seulement sa douceur qui me touche; c'est qu'elle a de la grâce, un choix de termes purs, *COLLIN D'HARLEV. Vieux élib.* IV, 2. || Il se dit aussi des écrivains. Il est peu de poètes aussi purs que Racine. || En termes de dessin, correct, exact, élégant. Un dessin pur. Des formes pures. || En termes de musique, d'une exécution exacte, parfaite. Voix pure et suave. Exécution pure et brillante. Accords purs, accords brillants et gracieux. || 12<sup>o</sup> Terme de blason. Qui n'a que l'émail du champ de l'écu, sans aucune pièce hérauldique. Il porte d'argent pur, de gueules pur. || On dit aussi plein dans le même sens. || 13<sup>o</sup> Pur de, dépourvu de ce qui gênerait, souillerait. Une liqueur pure de tout mélange. Près de la borne où chaque Etat commence, Aucun épi n'est pur de sang humain, *BÉRANO, Ste Alliance*. || Fig. Ce saint homme [Tobie]... sut non-seulement se conserver pur des idolâtries de ses frères, mais encore pratiquer la loi, *BOUL. Hist.* II, 4. Pouvait-il faire à Dieu un plus beau sacrifice, que de lui offrir une âme pure de l'iniquité de son siècle, et dévouée à son prince et à sa patrie? *id.* le *Troisier*. De tous péchés renfermés purs à tes yeux, *RAC. Hymnes, le Lundi d'octobre*. Le jugement qui j'en forme est pur de toute prévention, *MARIVAUX, dans DESFONTAINES*. Jusqu'ici ma plume, hardie à dire la vérité, mais pure de toute satire, n'a jamais compromis personne, *J. J. ROUSS. Lett. à l'archev. de Paris*. || 14<sup>o</sup> Pur placé devant le substantif a le sens de uniquement, exclusivement, de... que. Sachant bien que c'est pure faveur que vous m'avez faite, *BALE. lit.* I, lett. 4. Tu veux rendre, Asdrubal, par une pure fable, Le coupable innocent et l'innocent coupable, *MARIV. Mort d'Asdr.* II, 3. Mais par un pur effet de générosité... *COEN. Théod.* IV, 6. J'aroualer, s'il le faut, que c'est un pur caprice, Un pur aveuglement qui leur fait injustice, *id. Adépis*, I, 2. Il [Montaigne] est pur pyrrhonien; sur ce principe roulent tous ses discours, *RASC. Entret. avec M. de Saci*. Gardez-vous d'y toucher [à vos lettres], vous en feriez des pièces d'éloquence; cette pure nature dont vous parlez est précisément ce qui est bon, ce qui plaît un moment, *sév. 6 juin 1672*. M. le chancelier [d'Aligre] est mort de pure vieillesse, *id.* 27 oct. 1677. Le roi de Samosate... enseigna son opin à judaïque sur la personne de Jésus-Christ, qu'il ne faisait qu'un pur homme, *BOSS. Hist.* I, 10. Puisque les assemblées de la réforme les plus ecclésiastiques sont composées d'anciens, c'est-à-dire de pure laïque plus que de ministres, *id. Déf. For.* 1<sup>er</sup> disc. 23. Si

nous étions, comme les anges, de pure esprit, toutes nos vertus devraient se ressouler de la condition et de l'excellence de cet état, *BOSS. AL. 5<sup>e</sup> dim après la Pentecôte, Dominic.* I, III, p. 1. Je ne suis chargé de rien; c'est une pure machine que je vous fais, *MONTESQ. Lett. au card. de Noailles*, 15 oct. 1695. Quand César vout imiter les rois d'Asie, il désapprouva les Romains pour une chose de pure ostentation, *MONTESQ. Espr.* 2, 14. C'est le pur hasard qui m'a procuré le seul artiste qui travaille à ces petits prodiges [les montres en bagues], *vol.* *Lett. d'Arande*, 20 déc. 1771. L'habitude de mettre pur en ce sens avant le substantif n'était pas prise anciennement. On vous a rapporté, dites-vous, que je visu au préche des calvinistes; c'est une calomnie très-pure, *DESCARTES, Lett.* 20. C'est un miracle pur que le cours de sa vie, *COEN. D. Sanchez*, IV, 1. En cet emploi, quand pur est accompagné de tout, il se met après son substantif. Voilà sans doute le vrai pléianisme tout pur dans les luthériens, *BOSS. 1<sup>er</sup> serm.* 12. Nous suivons seulement la raison toute pure, *COEN. Pouson*, I, 4. Le reste est l'ouvrage tout pur du tempérament et de la nature, *MASS. Confir. Zèle contre les vices*. Racine n'a pas écrit plus correctement; c'est Despreaux tout pur, *BOSS. Lett. sur les sourds et muets*. || 15<sup>o</sup> S. m. Les purs, les vrais fidèles, nom qu'ont pris divers sectaires. || 16<sup>o</sup> À pur et à plein, entièrement, sans réserve. Un compte soldé à pur et à plein. Être abonné à pur et à plein. J'ai demandé à M. de Louvois le régiment de Sanzel à pur et à plein, en cas que le pauvre Sanzel fût mort, *sév. 20 août 1674*. Car d'achever l'enseigne à pur et à plein, et que le guidon nous demeure sur les bras, ce n'est pas une chose possible, *id.* 1<sup>er</sup> déc. 1674. || 17<sup>o</sup> En pur don, se dit d'un don fait sans condition. || 18<sup>o</sup> En pure perte, se dit d'une perte qui n'est compensée par aucun avantage. Cela tombe en pure perte pour lui. || Fig. Inutilement, vainement. Vous vous tourmentez en pure perte. || 19<sup>o</sup> Anciennement. En pur chef, tête nue. Nous leur faisons faire amende honorable [aux condamnés] tête nue, ou, comme porte l'ancienne formule, en pur chef, qui est en un mot sans chaperon, *ORABIAN, Recherche des recherches*, p. 270, dans *LACURNE*.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Ensi comme de vin tor jora boire tot pur... ou tor jora aigue [eau] sans vin, *MacAb.* II, 16. || XIII<sup>e</sup> s. Chasteté [chasteté] la arte, la pure, *RUBEN*, II, 24. Après [se] leva la lune et beso et claire et pure, *Berte, III. Je, Pierres, les savoir à toz...* que je... ai fait escange pur à pur et transmutation, à Jehan, c'est à savoir de [ix] [te]s heritages, *BEAUM. XXV*, 21. || XIV<sup>e</sup> s. Et ignorance de telles choses peut estre pour quatre causes, aucunes foiz pour pure paresse et negligence... *COEN. Eth.* 61. Terre tenue à pur et sans moyen [immédiatement], *BOUZILLER, Somme rural*, titre 22, p. 445, dans *LACURNE*. La maniere de faire hommage si est coute: premierement l'homme mis au net, c'est à dire chaperon abatu et sans couteau qui portast défense, et en pur le corps, c'est à dire sans manteau... *id.* 10. p. 474. || XV<sup>e</sup> s. Et me mettai volentiers en pur ma chemise [Eust. de St Pierre], à nud chef, et la hart au col en la merci du roi d'Angleterre, *FRANCAIS*, I, 1, 231. [Edouard ordonne de faire évaquer Calais] hommes et femmes et enfans; car je vould la ville repeupler de purs Anglois, *id.* I, 1, 237. Ains est son intention, que vous vous mettez tous en sa pure volonté [le représentant d'Edouard aux assésés], *id.* I, 1, 230. Nous ne devons pas seulement vouloir avoir les mains pures, mais aussi pures pensées, quand nous croyons la deité celeste estre presente à nos secretes cogitations, *BOUZIC*, IV, 2. Illec le desarmement, et il demeure en pur corps, *Lancelot du lac*, I, 1, p. 60, dans *LACURNE*. Se je ne loy que de l'eau toute pure, Bientost ainsi je fînirai mes jours, *BOUZIC*, 1211. Et en parlant subtilement, le broc qui estoit d'eau plain lui changea à pur et à plain, *VILLON, Repus français*. || XVI<sup>e</sup> s. Il afferme à pur et à plat qu'il y a des parties et des partages en Dieu, *CAUV. Just.* 91. Ce qu'on juge communement estre justice n'est que pure iniquité devant Dieu, *id.* 10. 293. La volupté moue pure d'incommoditez et de traverses... *BOSS.* I, 69. Les jugemens sont payés à puri deniers comptants, *id.* I, 110. Facheuse suffisance qu'une puissance pure livresque, *id.* I, 103. J'avois appris de latin tout ainsi par que mon maître d'ench. le le savoit, *id.* I, 104. Sans sultre titre que celui tout pur que nature donne à ses créatures, *id.* I, 201. Il vouloit que celui qui... fait le meurtre, soit abessé à pur et à plein moyennant que... *BOSS.* *Publ.* 21. Il leur dit, que des choses pures humaines, il n'en

avoit jamais craint pas une; mais que des divines il avoit toujours fort redoublé la fortune, in. *Pyrrh.* 46. Je la vis une fois [Catharine de Médicis] pour une grande disnée écrire de sa main vingt pures [oultrées] lettres et longues, BRANT. *Dames ill.* p. 83, dans LACORNE. Riche en biens, aux honneurs avancé justement. Pur, sans ambition, qui marchoit droitement. Très fidelle à son prince, DESPORTS, *Épigrammes*, *L'Aubespine*. Exploiter en pure perte le fief est jouer, par le seigneur, par ses mains, d'iceuluy fief, selon et ainsi qu'en jouissoit le vassal, auparavant laditte main mise, *Coust. gén.* t. 1, p. 311.

— ETYM. Provenç. pur; espagn. et ital. puro; du lat. purus, racine sanerite pu, laver, purifier.

PUREAU (pu-ré), s. m. La partie d'une tuile ou d'une ardoise qui est à découvert sur un toit, c'est-à-dire qui n'est pas cachée par la tuile ou l'ardoise voisine. || Distance du dessus d'une latte au-dessus de l'autre. Elle doit être du tiers de la hauteur de la tuile, à prendre au-dessous du crochet (РЯКОТ).

— ETYM. Pur.

PURÉE (pu-rée), s. f. || 1° Sorte de bouillie faite avec les pois, les fèves ou autres légumes. || Potage à la purée, ou simplement, purée. || On fait aussi des purées de marrons, d'oignons, de navets. || 2° Purée de gibier, gibier pilé et cuit de manière à être réduit en bouillie. || Il y a aussi des purées de solaille. || Purée de homard, homard pilé, puis cuit au bain-marie. À l'exception des bisques à la purée de petits crabes, des timbales aux œufs de caille et des glaces au pain bis tranchées de glaces au beurre frais, je vous puis assurer qu'on n'a rien inventé qui fût satisfaisant ni distingué, *RECOURCHAMP, Sous. de la marq. de Créquy*, t. iv, ch. 9. || 3° Purée sèche, sorte de fécula. || 4° Familièrement. Purée de septembre, le vin.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Très chais et très aimé cousin, Tant avez piné le raisin Et la purée de Bourgogne, Que mal a ald vo besoigne; Souffert en avez maladie, s. *DESCH. Poésies mss.* f. 420. Chascuns dort plus que li ne veille Par force de prendre purée; Las! ce n'est à coupe dorée, À tasse, au voire, mais au pot, in. *ib.* f. 421. À telle purée, tel pois, *COCHU. Monol. des perruques*. || xvi<sup>e</sup> s. Par trop humer de purée septembrale, *RAB.* l. 7.

— ETYM. Bas-lat. *porrea*, *purra*, *pureya*. D'après Scheler, purée est le même mot que *puirée* ou *porée*, qui signifie bouillon de porreaux, et, par extension, toute espèce de bouillon. Cela est possible; cependant il reste une difficulté, c'est que, dans les textes connus, purée, et non porée ou poirée, est toujours employé quand il s'agit de pois ou de jus de raisin; par conséquent l'étymologie *purare*, nettoyer, n'est pas écartée.

PUREMENT (pu-ro-man), adv. || 1° D'une manière pure, innocente. Vivre purement. || 2° Avec correction et élégance. M. le cardinal de Fleury parlait purement et avec facilité; sa manière de raconter était élégante et naïve, MAINAN, *Eloges, Cardinal de Fleury*. Les auteurs qui ont écrit le plus purement en latin sont ceux qui ont vécu dans le siècle d'Auguste, c'est-à-dire à la fin de la république et au commencement de l'empire, DOMAS, *Œm.* t. 1, p. 273. || Dessiner purement, dessiner d'une manière exacte, correcte. || 3° Uniquement, essentiellement, simplement. Hélas! ma fille, que mes lettres sont sauvages! où est le temps que je parlais de Paris comme les autres? c'est purement de mes nouvelles que vous sarez, *SEV.* 67. Je m'en vais demain à Saint-Germain, avec Mme de Chaulnes, purement pour le voir [M. de Pomponne], in. 9 janv. 1671. Dites à Mme d'Aubigny que, si la lettre est purement d'elle, il faut qu'elle se soit prodigieusement formé l'esprit, *MAINTENON, Lett. d. M. d'Aubigny*, 18 janv. 1693. L'on a enrichi la langue de nouveaux mots, secoué le joug du latinisme, et réduit le style à la phrase purement française, LA MOTTE. La grande question est de savoir si un pays purement agricole est plus riche qu'un pays purement commerçant, *VOY. Dict. phil. Bl.* Considérez aussi que, bornés par nos facultés aux choses sensibles, nous n'offrons presque aucune prise à ces notions abstraites de la philosophie et aux idées purement intellectuelles, s. 2. *BOUSS. Œm.* iv. || 4° Purement et simplement, sans réserve. Il a résigné sa charge purement et simplement. || Purement et simplement, se dit aussi dans le sens de simplement employé tout seul. M. Fontaine m'est venu voir purement et simplement pour me rassurer sur son silence et son absence, *DE LAUNAY, Lettres Voland*, 21 juil. 1740.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Tout ensi sachies purement, Que boins fruis de bone ente vient, BAUDOUIN DE CONDE, t. 1, p. 79. || xv<sup>e</sup> s. Et se porta le traité entre eux et messire Charles: qu'ils se rendroient quittement et purement stuif leurs corps et leurs biens... *PROVMS.* l. 1, 190. || xvi<sup>e</sup> s. Je lairay purement la coutume en ordonner, *MONT.* l. 18. Des escripta purement humains et philosophiques, sans mélange de theologie, in. l. 400.

— ETYM. Pure, et le suffixe ment; provenç. purament; esp. et ital. puramente.

† PURER (pu-ré), v. a. Écumer la bière.

— ETYM. Pur.

PURETÉ (pu-re-té), s. f. || 1° Qualité d'une chose pure, sans mélange. La beauté du pays et la pureté de l'air m'ont décidée, *SEV.* 267. Et la mort, à mes yeux dérochant la clarté, Rend au jour qu'ils souillaient toute sa pureté, *RAC. Phèdre*, v. 7. L'or ni l'argent ne sont jamais dans un état de pureté absolue, *SUPP. Min.* t. iv, p. 280. || Fig. Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse; Toujours quelques soucis en ces événements Troublent la pureté de nos contentements, *COGN.* *Cid*, in. v. Rendez à votre honneur toute sa pureté, in. *Théod.* in. 3. Il y en a peu qui ne sachent que la pureté de la religion est contraire à nos corruptions, *PASC. Pens.* xxiv, 68, éd. *HAVET*. || Terme de peintures. Pureté des couleurs, se dit lorsqu'elles conservent toute la force qu'elles ont naturellement, et lorsqu'elles ne sont point salies par d'autres, ou par la privation de la lumière, et par la réflexion des objets voisins. || 2° Il se dit aussi de la race, du sang. La pureté du sang. Cette race nous présente les qualités de l'espèce dans leur plus grande pureté. || 3° Fig. Exemption d'altération, de souillure, de corruption. Cette pureté où du parfait amour consiste la beauté, *MOL. Femm. sav.* iv, 2. Dieu l'a élevée au faite des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante et plus exemplaire, *BOSS. Mar.-Thér.* Qu'il est rare, chrétiens, de trouver cette pureté parmi les hommes! to. *ib.* Ainsi de piège en piège, et d'abîme en abîme, Corrompant de vos mœurs l'aimable pureté, Ils [les flatteurs] vous feront enfin haïr la vérité, *RAC. Athal.* iv, 3. C'est une pure créature, une fille d'Adam, ... qui... conserve toute la pureté de son âme sainte, et demeure incorruptible au milieu de la plus grande corruption, *MAR. Avenet, Concept.* Les objets du monde et de la vanité... blessent désormais la pureté de vos regards, *MASS. Prof. relig. Serm.* 3. Cette pureté d'intention, to. *Paraphr. ps.* xxv, v. 1. Faites que la pureté de mon cœur réponde toujours à celle de l'état que j'ai embrassé, in. *ib.* v. 2. Comme vous avez la beauté des anges, vous en avez la pureté, s. 1. *BOUSS. Hébr.* l. 10. || 4° Chasteté, sens auquel il s'emploie d'ordinaire absolument. Les péchés contre la pureté. Ne rien souffrir qui blesse la pureté. Il faut une vertu plus qu'humaine pour conserver sa pureté parmi tant d'ordures, *PATAU, Plaidoyer* 11, dans *RICHELIEU*. Dieu de la pureté, que vos lois sont bien autres! *COGN. Théod.* in. 1. || 5° Terme de littérature. Exactitude dans l'emploi, la construction des mots. Il est à craindre qu'un trop grand attachement à la pureté ne cause enfin de la sécheresse, *ST-EVREMOND*, dans *RICHELIEU*. Marchez donc sur ses pas [de Malherbe], aimez sa pureté, *BOIT.* *Art p.* 1. La pureté du langage [latin] ne s'est conservée presque (encore avec quelque altération) que parmi les jurisconsults Ulpian, Papinien, Paul... *BOILLIV. Hist. anc. Œm.* t. xi, 2<sup>e</sup> part. p. 609, dans *BOUVERBIS*. Bien qu'il y ait des ouvrages bien distribués qui fatiguent, et qu'il y en ait d'écris avec pureté qui ennulent, *MIRZA. Claude et Nér.* in. 10. Boileau, à qui la versification et la langue sont en partie redevables de leur pureté, *MARQUETTE, Œm.* t. vi, p. 264. || Terme de beaux-arts. Correction, dessin fini. Une grande pureté de dessin. Ce morceau a été joué avec une grande pureté. || Pureté du goût, délicatesse du goût, faculté de discerner les qualités et les défauts des ouvrages d'art.

— HIST. xii<sup>e</sup> s. La pureté del cuer, *ST-BERN.* p. 369. || xiii<sup>e</sup> s. Car de [sur] Bertain [il] voultra enquerre la purté [vérité], *Berte*, *cxiv*. || xvi<sup>e</sup> s. La chose publique estoit desja si grande, qu'elle ne pouvoit plus retenir son ancienne discipline, celle purté de son austerité premiere, *AUTOY. Caton*, v. La pureté du langage naïvement attique, in. *Morales*, l. ii, p. 238.

— ETYM. Provenç. puritat, puritat, purtat; espagn. puridad; ital. purità; du lat. puritatem, de purus, pur.

† PURETTE (pu-ré-té), s. f. || 1° Sable noir, ferru-

gineux qu'on trouve au bord de la mer. || 2° En poëtte, locution qui se dit, dans les Ardennes et ailleurs, pour désigner qu'on est très-incomplètement habillé. Une femme en jupon sans robe est en parrette.

— ETYM. Pur. La locution en purette répond à l'ancienne locution en pur le corps, en pure la chemise (voy. *PUR*, à l'historique).

† PURGATEUR (pur-ga-teur), s. m. Celui qui purge, purifie. Il [saint Augustin] ajoute qu'un certain Vistor déclara que ceux [parmi les manichéens] qui commettaient ces infamies s'appelaient catharistes ou purgateurs, *VOY. Dict. phil. sécl.*

— ETYM. Lat. *purgatorem*, de *purgare* (voy. *PURGER*).

PURGATIF, IVE (pur-ga-tif, ti-v'), adj. || 1° Qui a la propriété de nettoyer. Les jaspes qui ont été produits par le feu purgatif, lesquels sont d'une substance uniforme, *AUTR. Min.* t. 1, p. 72. || Fig. Terme d'ascétisme. Vie purgative, s'est dit d'un état de l'âme dans lequel la crainte de l'enfer est le principe dominant. || 2° Particulièrement. Qui a la propriété de purger, de procurer des évacuations alvines. Médicament, remède purgatif. Je crois que cet habit [un habit de médecin] est purgatif, et que c'est prendre médecine que de la porter, *MAR. Festin*, in. 6. Une bonne médecine purgative et corroborative, composée de casse récente avec séné levantin, in. *Mal. imag.* t. 1. || S. m. Nom générique des médicaments qui déterminent des évacuations alvines. On divise les purgatifs en laxatifs, cathartiques et drastiques. Le purger, désopiler et évacuer par purgatifs propres et convenables, *MOL. Pourc.* l. 11.

— ETYM. Provenç. *purgatiu*; espagn. et ital. *purgativo*; du lat. *purgativus*, de *purgare*, purger.

PURGATION (pur-ga-tion), en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Action de purger, de nettoyer. La purgation qu'il [le bié] reçoit par le moyen du van, LA NOTRE LE VATER, la *Promenade, Dialog.* 3. || 2° Terme de jurisprudence canonique. Purgation canonique, action par laquelle un accusé se justifie devant le juge ecclésiastique, selon la forme prescrite par les canons, à la différence de la purgation vulgaire qui se faisait par les épreuves du combat, de l'eau. || 3° Terme de belles-lettres. Manière dont la tragédie corrige en nous les passions par la terreur et par la compassion, d'après Aristote. La purgation des passions par le moyen de la pitié et de la crainte, *COGN. 1<sup>er</sup> disc.* || 4° Terme de médecine. Action des remèdes purgatifs. Tout ce que j'y voudrais ajouter, c'est de faire les saignées et les purgations en nombre impair, *MOL. Pourc.* l. 11. C'est un homme... qui... donne au travers des purgations et des saignées, et ne balance aucune chose, in. *Mal. imag.* in. 3. || Le purgatif lui-même. Prendre une purgation. || 5° Purgations menstruelles, ou simplement, purgations, les menstrues. Elle [la femme] sera impure pendant sept jours, selon le temps qu'elle demeurera séparée à cause de ses purgations accoutumées, *SACI, Bible, Levit.* xii, 3.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Purgation d'aucune passion, *ONESME, Thèse de MURINA*. || xv<sup>e</sup> s. Pour vostre purgation et innocence, *L'Amant ressuscité*, p. 375, dans LACORNE. || xvi<sup>e</sup> s. Espérer purgation de ses pechez de la mort d'une beste brute, *CALV. Inst.* 308. Une femme qui auroit ses purgations blanches, *PARR.* xvi, 16.

— ETYM. Provenç. et espagn. *purgacion*; ital. *purgatione*; du lat. *purgationem*; de *purgare*, purger.

PURGATOIRE (pur-ga-toi-r'), s. m. Lieu ou plutôt état dans lequel les âmes des justes sorties de ce monde sans avoir suffisamment satisfait à la justice divine pour leurs fautes, achèvent de se purifier avant d'être admises à jouir du bonheur éternel, *BOUVERBIS*. Lâche, qu'oses-tu dire? a-t-on le purgatoire. Ainsi ses feux cuisants sont hors de ta mémoire! Auras-tu plus de force, ou les présumes-tu Plus aisés à souffrir à ce cœur abattu? *COGN. Jmit* in. 12. Quel intérêt plus grand pour vous que de contribuer à la délivrance d'une âme du purgatoire? *BOUVERBIS. Commémorat. des morts*, *Myst.* t. ii, p. 320. Il faut faire son purgatoire en ce monde ou en l'autre, ou par le martyre intérieur du pur amour, ou par les tourments de la justice divine après la mort, *RÉS.* t. xviii, p. 354. L'opinion d'un purgatoire, ainsi que d'un enfer, est de la plus haute antiquité; mais elle n'est nulle part si clairement exprimée que dans le vi<sup>e</sup> livre de l'*Énéide* de Virgile, dans lequel on retrouve la plupart des mystères de la religion des gentils, *VOY. MÉRYS*,

45. || Fig. O que la patience est un grand purgatoire Pour laver de ce cœur la tache la plus noirel  
 corn. *Imit.* 1, 24. Une bonne conscience gênée et troublée, c'est comme un purgatoire dans cette vie, dont Dieu se sert quelquefois pour éprouver les âmes les plus saintes, BOUVAL. *Sur la fausse consc.* 1<sup>er</sup> avert. p. 189. || Faire son purgatoire en ce monde, de son vivant, souffrir beaucoup.

— HIST. 111<sup>e</sup> s. En remembrance o en memoira Des grans peines del purgatoire, K'à saint Patria [Dieu] volt [voulut] desmutrer Le liu où l'om i doit entrer, MARIN. *Purgatoire*, s. || 14<sup>e</sup> s. Je laisse aux ordres mandiens Mon grant escrin où il n'a riens, Excepté le bois et le fer; Car ils gettoient les gens d'enfer, Et font aler en purgatoire Dès leur vivant qui les veult croire, A. DESCH. *Poésies* mss. f. 424. Sur ce je veux faire comparaison des maux et douleurs qu'il [Louis XI] a fait souffrir à plusieurs, à ceux qu'il a soufferts avant mourir, pour ce que j'ay esperance qu'ils l'auront mené en paradis, et que ce aura esté partie de son purgatoire, COMM. VI, 13. || 16<sup>e</sup> s. Fay sacrifice aussi de brebis noires; Ces choses soient les premiers purgatoires [purifications], DUBELL. IV, 44, recito. Pour l'amour de Dieu, et en deduction de tant moins de peine de purgatoire, RAB. III, 44.

— ETYM. Provenç. *purgatori*, *purgatori*; espagn. et ital. *purgatorio*; du lat. *purgatorius*, qui purifie, de *purgare*, purger.

† PURGATORIE (pur-ga-to-ri-é), PURGATORIEN (pur-ga-to-rien), s. m. Mots faits par Voltaire pour désigner ceux qui sont en purgatoire. Elle [une morte] apparut et déclara que le purgatoire était son partage; mais elle demanda d'être détournée; ce n'était pas l'usage qu'on exhumât les purgatorisés, VOLT. *Diét. phil. Vision*. Je me mettais sur mon séant, puis je m'écriai: ô mon cher purgatorien, que faut-il faire pour ériter l'état où vous êtes? in. *Facéties*, App. jésuite Bertier.

† PURGE (pur-jé), s. f. || 1<sup>er</sup> Action de nettoyer. L'alimentation des machines à vapeur avec l'eau de mer force les mécaniciens à faire des purges qui sont indispensables, et qui ne sont pas suffisantes en général, quelles que soient les précautions prises, TOMATIEN. *Presse scientifique*, 1883, t. II, p. 181. || Action de purger le fil grège. || Terme d'administration. Action de désinfecter des marchandises qui pouvaient porter le germe de la peste. || 2<sup>e</sup> Médicament purgatif. J'ai pris une bonne purge aujourd'hui. Je me portie très-bien de ma purge, *ÉVÉ.* 20 juin 1890. On peut en prendre deux fois par semaine [de la casse mondée], sans trop accoutumer son estomac à cette purge domestique, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 19 avr. 1778. || 3<sup>e</sup> L'urgo d'hypothèques, moyen accordé au tiers détenteur, pour affranchir l'immeuble des hypothèques qui le grevent du fait des précédents propriétaires. || Les papiers mêmes, les actes qui établissent la purge.

— HIST. 14<sup>e</sup> s. S'il est aucun qui pour soupçonnement se mette à loy et à purge comme innocent du cas à luy imposé, BOUVELLIER. *Somme rural*, titre xxiv, p. 326, dans LACURNE. || 16<sup>e</sup> s. Purges d'hommes, c'est la justification de l'accusé d'homicide, *Nouv. const. gén.* t. II, p. 46. *Lathyrus*, de la purge, in *Ruellium de Stirpidis* (on dit aujourd'hui épurge).

— ETYM. Voy. PURGER; ital. *purga*.

PURGE, ÉK (pur-jé, jée), *part. pass.* de purger. || Débarassé de ce qui est grossier. Des métaux purgés par le feu. || Fig. Purgée, par ses désastres, des restes de l'idolâtrie, elle [Rome] ne subsiste plus que par le christianisme qu'elle annonce à tout l'univers, BOSS. *Hist.* III, 4. Mon sentiment pour vous est purgé de ce vilain alliage, M<sup>o</sup> DE LESPINASSE, *Lett.* t. I, p. 61, dans BONCENS. || 2<sup>e</sup> Il se dit du style, de la langue. Mme de Pompadour ayant désiré que le Venceslas de Rotrou fût purgé des grossièretés de mœurs et de langage qui dépareraient cette tragédie, MARMONTEL. *Mém.* VI. || En un sens particulier, débarrassé, en parlant d'un livre, de ce qui est jugé condamnable. L'exemplaire de M. d'Argental [du Dépositaire] est, dit-on, purgé de toutes ces horreurs [attaques contre les dévots], VOLT. *Lett. le Koin*, 28 avr. 1770. Si cet homme a vu les livres, en Italie, purgés, c'est-à-dire biffés, raturés, mutilés par la cagoterie, il cessera de se plaindre de nos bibliothèques, P. L. CORN. *Lettre III*. || 3<sup>e</sup> Qui a pris un purgatif. Le plus souvent, quand je reviens de la ville, je suis tout étonné que je les trouve [mes enfants, ma famille] saignés ou purgés par son ordre, M<sup>o</sup>. POURCEL, 1, 7. || 4<sup>e</sup> Pour quoi on a rempli les formalités nécessaires. Quelques décrets mal purgés m'ont fait résoudre à me mettre auprès de quelque

bonne personne qui eût soin de moi, BANCOURT. *La Décol. des joueuses*, sc. 3.

† PURGE-MARIAGE (pur-je-ma-ri-à), s. m. Mécanisme employé dans le dévidage de la soie pour empêcher les mariages des fils (voy. MARIAGE, n<sup>o</sup> 13).

† PURGEMENT (pur-je-man), s. m. Synonyme de purge légale.

— HIST. 17<sup>e</sup> s. Purgement, COCOTAVE.

† PURGEOIR (pur-joir), s. m. Lieu, bassin où de l'eau se purifie, se clarifie.

PURGER (pur-jé). Le g prend un e devant a et o : purgeant, purgeons, v. g. || 1<sup>er</sup> Nettoyer, purifier. Le plomb entraîne le cuivre dans sa vitrification, et il rejette le fer sur les bords de la coupelle; c'est par cette propriété particulière qu'il purge l'or et l'argent de toute matière métallique étrangère, SCYV. *Min.* t. V, p. 369. || Fig. Cette manière de purger la métropole en infectant la colonie, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 36. || Purger les métaux, les dégager de tout mélange. || Purger le sucre, le dépouiller de toutes ses impuretés et en faire couler le sirop non cristallisé. || Terme de filature de soie. Purger le fil grège, le débarrasser de tout ce qui l'altère, noués, amas de bourre, etc. || Terme de charpentier. Enlever l'aubier d'une pièce de bois. || Terme de marine. Purger les œuvres mortes, gratter les ponts et les bordages. || 2<sup>e</sup> Par extension, débarrasser de. || [Louis XIII] résolut... de purger la cour de la honteuse domination qu'établissait sur les ruines de la royauté, BAZL. *Le Prince*, 17. Eraste, voyez-vous, frère de jalouse! Purgez votre cerveau de cette frénésie, CORN. *Mél.* II, 2. Mais purgez-moi l'esprit de ce petit souci, in. *l'Illus. com.* II, 7. Le premier soin, le premier devoir, quand on traite des matières importantes au bonheur des hommes, ce doit être de purger son âme de toute crainte, de toute espérance, RAYNAL, *Hist. phil.* 1, *Introd.* Purgéons nos deserts Des chansons à boire, ARRANO. *Musique*. || Il se dit des lieux délivrés de ce qui nuit. On ne fait point de tort à l'état de le purger d'un méchant homme, PASC. *Proc.* VII. Il venait de purger les mers des pirates, BOSS. *Hist.* I, 9. Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre! RAC. *Phèdre*, IV, 2. D'un perfide ennemi j'ai purgé la nature, in. *ib.* III, 8. Les dissensions civiles l'avaient [la France] plus aguerrie et purgée de mauvais citoyens qu'épuisée, MASS. *Or. fun. Louis le Grand*. Vous en viendrez à bout [de différentes réformes] plus aisément que vous n'avez extirpé les jésuites, et purgé le théâtre de petits-maitres, VOLT. *Diét. phil. Vénalité*. On a souvent vu, dans les temps de cette espèce de fléau [la multiplication des mulots], les petits ducs [oiseaux de proie] arriver en troupe, et faire si bonne guerre aux mulots, qu'en peu de jours ils en purgent la terre, BUFF. *Ois.* t. II, p. 184. || Il se dit aussi de celui qui est chassé. De ton horrible aspect purge tous mes États, RAC. *Phèdre*, IV, 2. || 3<sup>e</sup> Rendre pur, en parlant des choses morales. [Le baptême] Qui lave nos forfaits dans une eau salutaire, Et qui, purgeant notre âme et dessillant nos yeux, Nous rend le premier droit que nous avions aux cieux, CORN. *Poly.* I, 4. Ah! qu'il vaudrait bien mieux par de saints exercices Purger nos passions, déraciner nos vices! in. *Imit.* 1, 24. On voit ces purs esprits [dans l'enfer du vi<sup>e</sup> livre de l'Énéide] branler au gré des vents, Ou noyés dans les eaux, ou brûlés dans les flammes; C'est ainsi qu'on nettoie et qu'on purge les âmes, L'ABBÉ PELLERIN, dans VOLT. *Diét. phil. Purgatoire*. Ma flamme De ces vices du temps pourra purger son âme [de Célimène], M<sup>o</sup>. *Mis.* I, 1. || Purger de péché une action, la rendre pure de péché. Mais celui qui se jure, heureusement s'instruit à purger de péché ce qu'il fait, dit ou pense, CORN. *Imit.* I, 14. || Rendre pur de la tache de. Il est entre vos mains des présents assez doux Qui purgeraient vos noms de toute ingratitude, CORN. *D. Sonche*, III, 4. || Purger une offense, la laver; purger ses péchés, les expier. Si mon deuil suffit à purger mon offense, ANONRA, *Sonnet relig.* I. ...toi seule as dans ta main De quel du vieil Adam purger toute l'offense, CORN. *Ép. dir. Louange de la Vierge*. La crainte qu'il [le père de Pascal] ne languisse pour quelque temps dans les peines qui sont destinées à purger le reste des péchés de cette vie, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. || Purger un défaut, une faute, s'en délivrer. Je prétends l'obliger à purger ses défauts, les vices corriger, ANONRA, *Sat.* XV. La négligence de purger ces fautes [vénielles] pouvant aller à un excès... BOSS. *Médit. Cène*, 1<sup>er</sup> part. 10. || Purger sa conscience, ne rien souffrir sur sa conscience; et aussi se confesser. || 4<sup>e</sup> Terme de poétique. Purger les passions, les

modérer, les épurer. La mort du comte [dans le Cid] peut mieux purger en nous cette sorte d'orgueil envieux de la gloire d'autrui, que toute la compassion que nous avons de Rodrigue et de Chimène ne purge les attachements de ce violent amour qui les rend à plaindre l'un et l'autre, CORN. 3<sup>e</sup> disc. Si quelqu'un est purgé par cette voie-là, à la bonne heure; encore ne vois-je pas trop bien à quel il peut être bon d'être guéri de la pitié, RANVAN. *Réflex. sur la poés.* 117. Je sais que la poétique du théâtre prétend faire tout le contraire, et purger les passions en les excitant; mais j'ai peine à bien concevoir cette règle, J. J. ASSAS. *Lett. d'Além.* || Absolument. La pitié qu'il prendra de lui n'ira point jusqu'à cette crainte qui purge... CORN. 3<sup>e</sup> disc. || 5<sup>e</sup> Purger une langue, en retrancher les expressions incorrectes, triviales. Purger un livre, en retrancher ce qui peut blesser la religion, la morale, la pudeur; en ce sens on dit puérilment purger. || En un sens analogue. Dans cette édition [1733], Lessage avait purgé l'histoire de Guzman d'Alfarache des moralités superflues qu'y avait laissées en 1696 Gabriel Bremond, second traducteur, GUERARD, *les Francs littéraires*, t. V, p. 220, § 6<sup>e</sup> Jus tifier. Après avoir purgé la doctrine de saint Thomas des excès dont on la chargeait, BOSS. *Coméd.* 21. || 7<sup>e</sup> Purger un bien de dettes, acquitter toutes les dettes qui le grevent. Les contrats translatifs de la propriété d'immeubles ou droits réels immobiliers, que les tiers détenteurs voudront purger de privilèges et hypothèques... Code Nap. art. 2161. || Terme de jurisprudence. Purger les hypothèques, remplir les formalités nécessaires pour ôter les hypothèques. || En matière criminelle, purger la contumace, se présenter pour se faire juger contradictoirement, après avoir été condamné par contumace. Je ne vous céderai point que l'exemple de Calas effraye les Sirven... il faut pourtant ou qu'ils perdent leur bien pour jamais, ou qu'ils purgent la contumace, VOLT. *Lett. d'N<sup>o</sup>*, 19 avr. 1768. || Purger la mémoire d'un mort, le déclarer juridiquement innocent du crime pour lequel il avait été condamné. || Terme de jurisprudence civile. Purger le défaut, se libérer, par une opposition, d'un jugement par défaut. || Autrefois, purger le décret, se faire juger après un décret de prise de corps. La loi qui ordonne de purger son décret et qui renvoie le jugement au parlement est trop précise pour qu'on puisse l'enfreindre, VOLT. *Lett. Au-dra*, 3 janv. 1768. Je déterminai Sirven à venir purger son décret, et à voir, sans mourir de peur, la place où Calas est mort, in. *ib.* || 8<sup>e</sup> Purger une quarantaine, la compléter. || 9<sup>e</sup> Terme de médecine. Faire sortir les impuretés du corps au moyen d'eau, de médicaments, de régime. Les eaux et la douche m'ont extrêmement purgées; et, au lieu de m'affaiblir, j'en suis fortifiée, *ÉVÉ.* 288. Le bon abbé en prend [de l'eau de Vichy] pour purger tous ses bons dîners et se précautionner pour dix ans, in. 18 sept 1877. || Particulièrement. Procurer des évacuations abondantes. Le séne l'a purgé abondamment. C'est signe que la maladie n'est pas dans le sang; nous le ferons purger autant de fois [que nous l'avons saigné] pour voir si elle n'est pas dans les humeurs, M<sup>o</sup>. POURCEL, 1, 4. Je me suis assez bien trouvée de mes eaux, j'en ai bu douze verres; elles m'ont un peu purgée, *ÉVÉ.* 277. || Purger le cerveau, le dégager, le rendre plus libre. || 10<sup>e</sup> Se purger, se débarrasser de sa bile, elle fait sortir la bile. || Absolument. Donner un purgatif. Ce médecin n'aime pas à purger. || En parlant des choses. Ce remède terrible... purge beaucoup plus doucement qu'un verre d'eau de fontaine, *ÉVÉ.* 218. || 10<sup>e</sup> Se purger, r. *réfl.* Devenir plus pur. De même que le vin nouveau chasse tout ce qui lui est étranger et se purge lui-même par sa propre force... BOSS. 3<sup>e</sup> sermon, *Vestition*, 4. || Fig. La langue n'est purgée d'un reste de barbarie. || 11<sup>e</sup> Se purger d'un crime, d'une accusation, se justifier d'un crime, d'une accusation. Prusias: Purges-tu d'un forfait si honteux et si bas. — Nicomède: M'en purger moi, seigneur, vous ne le croyez pas, CORN. *Nirém.* IV, 2. Si j'ai commis quelque crime, je suis prêt à m'en purger au jugement d'un concile [dit Louis d'Outremer], VOLT. *Mémoires*, 21. || Se purger par serment, se justifier devant les juges en jurant qu'on est innocent. Dans les causes criminelles indéfinies, on se purgeait par serment, VOLT. *Mémoires*, 21. || Se justifier. L'autre, pour se purger de sa magnificence, Dit qu'elle gagne au jeu l'argent qu'elle dépense, M<sup>o</sup>. *Sc. des femmes*, I, 1. Sans doute elle [Votre Majesté] juge bien elle-même... quel intérêt j'ai enfin à me purger de son

Imposture [d'un curé qui avait attaqué Molière], 10.  
 Tort 1<sup>er</sup> placé au roi. || 12<sup>e</sup> Prendre une purgation. Je vins ici samedi, ma très-chère et très-belle, comme je vous l'avais mandé; je me purgai hier pour m'acquitter de cérémonial de Vichy, s'v. 15 juin 1674. Être débarrassé d'humours. Le corps se purge naturellement des humeurs superflues.

— SYN. PORGIER, POMPIER, PURGIER. Ces trois mots ont le même radical; mais ils n'ont en commun qu'une petite partie de leur signification. Dans cette partie, proprement, purger exprime l'action de débarrasser de ce qui fait un mélange non convenable à ce dont on a besoin; purifier signifie rendre pur; et épurer, rendre plus pur.

— HIST. 31<sup>e</sup> s. Sire, fuit il, sanz jugement Ne devez cece orre traitier, Ds que li s'en offre à porger, L'ovre e le fait nie e deslit, BENOIT, II, 2360. Multi at pau [peu] en l'umaine lignie de ceaz [de ceux] li soient purgié de la sordbeille [ordure] des temporeiz desiers... Job, p. 477. Et la chambriere ki portiere eret et lofrument purglevet, ib. p. 444. Si que li plantifloremment purgent tot ce ke li corages et par sa negligence out del delit [du plaisir] de pechiet, ib. p. 450. || 11<sup>e</sup> s. Li lui appartient orner l'ame et purgier de vices, et à procurer et garder vertu, qui est santé de l'ame, ORESME, Eth. 39. || 12<sup>e</sup> s. Quand on a la maladie au chef, tous les membres s'en sentent, et convient que la maladie se purge par où que ce soit, FROISS. II, III, 74. D'une espingle je purgeray mes dents, Petit Jehan de Saineté, p. 131, dans LACURNE. || 16<sup>e</sup> s. Sa vertu [d'un Spartiate] avoit esté incitée du desir de se purger du reproche qu'il avoit encouru au fait des Thermopyles, MONT. I, 263. Aucune [âme] sont dedans la mer plongées; Aucune sont par la flamme purgées; Chacun de nous endure ses enfers, DU BELLAY, IV, 60, recto.

— ETYM. Provenç. et espagn. purgar; ital. purgare; du lat. purgare, de purus, pur. Expurgatio de Plaute (Mercator, 960) fait supposer un primitif purigarr.

† PURGERIE (pur-je-rie), s. f. Chez les sucriers, pièce dans laquelle les formes laissent égoutter le sirop non cristallisé. Au sortir de l'empli [pièce d'une fabrique de sucre dans laquelle on charge les formes], les formes sont transportées dans la purgerie... à défaut de la purgerie, l'égouttage des sucres s'effectue dans l'empli, Circul. n° 188 des Contr. indirectes du 18 août 1838, Mémoire annexé, p. 7.

— ETYM. Purger.

† PURIFIANT, ANTE (pu-ri-fi-an, an-t'), adj. Qui purifie. Quelle grandeur me montrez-vous dans les esprits purifiants [les Séraphins]! Boss. Elévat. sur myst. IV, v. Ces humbles et bienheureuses simplicités aussi purifiantes et perfectionnantes que les oraisons les plus passives, 10. Et. d'orois. IX, 11. L'eau du Jourdain, purifiante par la vertu d'Elisée, VOLZ. Phil. Bible expl. Rois, Elisée.

† PURIFICATEUR (pu-ri-fi-ka-teur), s. m. Celui qui purifie. Le purificateur [Delorme, auteur de la Purification des trois points de droit] n'a pas, physiquement, six pieds de haut; mais, moralement, il en a plus de trente, VOLZ. Lett. Vernes, 13 nov. 1768.

† PURIFICATIF, IVE (pu-ri-fi-ka-tif, ti-v'), adj. Qui a la vertu de purifier.

— HIST. 11<sup>e</sup> s. Melodies purificatives, ORESME, Thèse de M. SIVA.

— ETYM. Purifier, provenç. purificatiu.

PURIFICATION (pu-ri-fi-ka-sion), en vers, de six syllabes), s. f. || 1<sup>er</sup> Action de séparer des corps naturels leurs impuretés. La purification des métaux. || Action de débarrasser une substance quelconque de toutes les matières qui lui sont étrangères. La purification du sang. || 2<sup>e</sup> Purifications légales, les cérémonies par lesquelles on se purifiait dans la loi de Moïse. Les purifications légales des Israélites étaient utiles pour la santé et pour les mœurs, VOLZ, Mœurs des Israél. t. I, 2<sup>e</sup> part. p. 140. La purification extérieure est appelée dans l'écriture sacrificat ou, 10. p. 141. || Cérémonie des Juifs suivant laquelle une femme qui avait mis au monde un garçon demeurait renfermée pendant quarante jours, et pendant quatre-vingt si c'était une fille, après laquelle elle allait faire ses offrandes au temple. || Chez les chrétiens, fête en l'honneur de la Vierge, qui se soumit, comme les autres femmes, à la cérémonie légale de la purification, après ses couches. La purification de la sainte Vierge. Quand on parle de la fête même, on met en p. max. b. la fête de la Purification. Après la Purification. || 3<sup>e</sup> Se dit de prat. religieuses de propriété unies dans diverses religions. Leurs purifications supersti-

tieuses [des philosophes néo-platoniciens], enfin leur contemplation qui s'évaporait en vaines pensées, et leurs paroles aussi peu solides qu'elles semblaient magnifiques, imposaient au monde, Boss. Hist. II, 13. Il m'est survenu des affaires qui m'ont empêché de faire ma purification; vous savez que je ne puis entrer dans la mosquée sans avoir rempli ce devoir, COMTE DE CATLUS, Cont. orient. Hist. du portefoiz, Œve. t. VIII, p. 478, dans PUGENS. || 4<sup>e</sup> Action du prêtre à la messe qui, après avoir pris le sang de Notre-Seigneur, prend du vin dans le calice. La messe était presque dite; on en était à la purification.

— HIST. 11<sup>e</sup> s. Nous devons faire la feste de la purification, e por iço [pour cela] nos avons mandé nos lettres, Machab. II, 2. || 12<sup>e</sup> s. Nul talemelier [boulangier] ne puet cuire le jour de la Triphanie, ne au jour de la Purification Notre-Dame, ne au jour Notre-Dame en mars, Liv. des mét. 10. || 13<sup>e</sup> s. Par purification il [Aristote] entent purgacion d'aucune passion, ORESME, Thèse de mouniza. || 14<sup>e</sup> s. Isabel, femme du duc Charles d'Orléans, gisant de une fille trespassée dedans les jours de sa purification, MONTELLER, t. I, ch. 58, p. 94, dans LACURNE. || 16<sup>e</sup> s. Apres plusieurs abluions et purifications, MONT. II, 179.

— ETYM. Provenç. purificatio; espagn. purificacion; ital. purificazione; du lat. purificationem, de purificare, purifier.

PURIFICATOIRE (pu-ri-fi-ka-toi-r'), s. m. Linge avec lequel le prêtre essuie le calice après la communion. Avec la palle et le purificatoire que vous m'avez envoyés, Boss. Lett. Corn. 60.

— ETYM. Bas-lat. purificatorium, de purificare, purifier.

PURIFIÉ, ÉE (pu-ri-fi-é, ée), part. passé de purifier. Rendu pur. L'eau purifiée par le charbon. || Fig. Si nous consacrons sans discernement ces victimes [les agonisants] purifiées à la hâte sur le point de recevoir le coup mortel, VOLZ. Mar.-Thér.

PURIFIER (pu-ri-fi-é), je purifiais, nous purifions, vous purifiez; que je purifie, que nous purifions, que vous purifiez, v. a. || 1<sup>er</sup> Rendre pur. Purifier l'eau, l'air. Cela purifie le sang. Les peuples, les courtisans même se séparent du roi [Robert excommunié]; il ne lui resta que deux domestiques, qui purifiaient par le feu toutes les choses qu'il avait touchées, VOLZ. Dict. phil. Yvetot. || Fig. Mlle de Noirmoutier s'appellera Mme de Royan; vous dites vrai, celui [le nom] d'Olonne est trop difficile à purifier, s'v. 13 nov. 1675. || 2<sup>e</sup> Ôter par des cérémonies religieuses les souillures. Samuel purifia Israël et ses fils, et il les appela à son sacrifice, SACT, Bible, Rois, I, XVI, 8. Cassandre, initié dans nos secrets divins, sera purifié par ses augustes mains, VOLZ. Olymp. II, 4. La fontaine Castalie, dont les eaux saintes servent à purifier et les ministres des autels et ceux qui viennent consulter l'oracle, ANACH. Anach. chap. 22. || 3<sup>e</sup> Fig. Rendre pur moralement. C'est ainsi qu'ils [les casuistes] accomplissent tous leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes; car ils contentent le monde, en permettant les actions; et ils satisfont à l'évangile, en purifiant les intentions, FASC. Prot. VII. On répond que, pour prévenir le péché, le théâtre purifie l'amour, Boss. Coméd. 8. Purifiez grand Dieu, ces motifs humains par le feu sacré de votre amour, MASS. Paraphr. ps. XXV, v. 2. || Purifier les mœurs, les rendre plus honnêtes. || Purifier les lèvres, rendre les discours purs et salutaires. Purifiez mes lèvres, ô mon Dieu!... et fournissez-moi des expressions, MASS. Corinthe, Enf. prodigue. || 4<sup>e</sup> Se purifier, v. réfl. Devenir pur. Les eaux se purifient par le filtrage. L'air devait se purifier avant que le ciel s'épurât; et le ciel, devenir serain, avant que la terre fût habitable, BAYNAL, Hist. phil. XVIII, 2. || Fig. Afin que l'âme, toujours sujette aux tentations et au péché, s'affermisse et se purifie par la pénitence, Boss. Mar.-Thér. Chrétiens mes frères, qui dans cette solennité viendrez vous purifier dans les tribunaux de la pénitence, MASS. Arent, Dispos. de la comm. || 5<sup>e</sup> Chez les Juifs, faire les purifications légales. Jetez loin de vous les dieux étrangers qui sont au milieu de vous; purifiez-vous et changez de vêtements, SACT, Bible, Genèse, XXV, 2. Que de doutes, que de difficultés... ne pouvait-elle [la sainte Vierge] pas opposer à l'ordre de Dieu, qui l'obligeait de venir se purifier dans le temple?... qu'était-il besoin d'aller se purifier d'une souillure qu'elle n'avait pas contractée? MASS. Myr. Soumies.

— HIST. 11<sup>e</sup> s. Que la veue et la voz d'eux [les habitants du pays] et l'ouïe soient bien cleres et pures, BOU. LATINI, Trés. p. 173. || 14<sup>e</sup> s. En laquelle concavité [le sang] est eschaufé et subillé et digéré et purifié, R. DE MONDEVILLE, f. 24. Comme Perrin eust sa femme geant d'enfant, et, pour icelle purifier et relever au temps et selon le stile introduit en sainte eglise, iceul Perrin feust aler devers le chappellain... DU CARON, purificare. || 17<sup>e</sup> s. Les dieux sont amoureux de ceux dont ils purifient les mœurs et les adressent à la vertu, AMYOT, Numa, 7. L'invention des encens et parfums aux eglises, si ancienne et espandue en toutes nations et religions, regarde à cela, de nous resjouir, esveiller et purifier le sens, MONT. I, 393.

— ETYM. Provenç. et espagn. purificar; ital. purificare; du latin purificare, de purus, pur, et facere, faire.

PURIFORME (pu-ri-for-m'), adj. Terme de médecine. Qui ressemble au pus. Crachats puriformes.

— ETYM. Lat. pur, puris, pus, et forma, forme.

† PURIM (pu-rim'), s. m. Mot hébreu qui signifie les lots ou sorts, et qui est le nom d'une fête célèbre des Juifs, instituée en mémoire des sorts qui furent jetés par Aman, leur ennemi à la cour d'Assuérus, pour régler le mois auquel il voulait que toute leur nation fût détruite.

† 1. PURIN (pu-rin), s. m. Terme d'agriculture. La partie liquide du fumier, qui, recueillie, forme un puissant engrais.

— ETYM. Origine incertaine; peut-être purée, par assimilation.

† 2. PURIN (pu-rin), adj. m. Langage purin, ou, substantivement, le purin, le patois du peuple dans les bas quartiers de la ville de Rouen, et dans lequel on a fait des vers burlesques.

† PURINER (pu-riné), v. a. Terme d'agriculture. Arroser avec le purin. Puriner les prés.

— ETYM. Purin 1.

PURISME (pu-ri-s'm'), s. m. Caractère des écrivains qui ne s'attachent qu'à la pureté du langage, et qui croient avoir atteint à la perfection du style lorsqu'il ne leur est point échappé de faute contre la langue. Je soutiens qu'il faut quelquefois faire des fautes de grammaire pour être lumineux; c'est en cela, et non dans toutes les pédanteries du purisme, que consiste le véritable art d'écrire, s. s. BOUSS. Corresp. du Peyrou, t. III, p. 36, dans PUGENS.

— ETYM. Voy. PURISTE.

PURISTE (pu-ri-s't'), s. m. || 1<sup>er</sup> Celui qui affecte une grande pureté. Les calvinistes, qui se piquent d'être les plus purs de tous les puristes, traitent de superstition ce respect tel quel que les lubriciens de la confession d'Augsbourg ont pour les restes de l'eucharistie, Boss. Déf. trad. comm. II, 21. || 2<sup>e</sup> En particulier, celui qui affecte une pureté de style exagérée. Soit d'effier de ces flateurs et de ces puristes qui corrigent un bon usage pour en introduire un mauvais, FURTIERS, Factum, t. I, p. 224. Il y en a d'autres [gens] qui ont une fade attention à ce qu'ils disent, et avec qui l'on souffre, dans la conversation, de tout le travail de leur esprit... ils sont puristes, et ne hasardent pas le moindre mot, quand il devrait faire le plus bel effet de monde; rien d'heureux ne leur échappe; rien ne coule de source et avec liberté; ils parlent proprement et ennuyeusement, LA BAUT. v. Par cela même qu'il [le Dictionnaire de Bayle] ne serait fait que selon le goût des plus grands puristes, il sortirait de sa sphère naturelle; qu'il me soit permis d'appeler ainsi les plus rigides observateurs des lois de la perfection par rapport au goût du petit nombre ou de l'élite des beaux esprits, BAYLE, Dict. au mot Pequestin, note g. J'aime à voir que ce grand maître en [Vaugelas]... mettait une différence infinie entre un puriste et un homme qui sait sa langue, VOLZ, Rem. Racine, § 90. Je suis les Dangeux à la p...; J'arrange au cordeau chaque mot; Je sens que je deviens puriste; Je pourrais bien n'être qu'un sot, Epigramme rapportée par d'Alembert dans son Éloge de Dangeux.

— ETYM. Pur.

PURITAIN, AINE (pu-ri-tin, tain), s. m. et f. || 1<sup>er</sup> Nom donné à chacun des membres d'une secte protestante ainsi appelée parce qu'elle prétend être plus purement attachée que les autres presbytériens à la lettre de l'Écriture; elle rejette la hiérarchie. Les calvinistes se vantaient d'être plus attachés qu'un autre à la lettre de l'Écriture; ce qui fut cause qu'on leur donna le titre de puritains en Angleterre et en Écosse, Boss. Yvet. IX, 76. Ces puritains, espèces de calvinistes, se réfugièrent, vers l'an 1630, dans ce pays nommé depuis la Nouvelle Angleterre, VOLZ. Mœurs, 153. || Adjectivement. Un ministre puritain. La secte

puritain. Il y a là dedans (des vers de Thomson) un sentiment de cette piété puritaine et candide; il y a quelque chose de cette exaltation naïve de l'Écosse qui s'anime pour l'amour de la patrie, et d'une patrie du Nord, VILLEMARIN, *Litt. fr.* xviii<sup>e</sup> siècle, 3<sup>e</sup> part. 3<sup>e</sup> leg. Cette action de l'esprit français, qui tout à coup, dans l'Écosse puritaine, fait briller une littérature... *ib. ib.* 3<sup>e</sup> part. 3<sup>e</sup> leg. || 2<sup>e</sup> Se dit, par extension, de ceux qui affectent une grande rigidité de principes moraux ou politiques.

— ETYM. Angl. *puritan*, du lat. *purus*, pur, par l'intermédiaire de *puritas*.

**PURITANISME** (pu-ri-ta-ni-s'm'), s. m. || 1<sup>o</sup> Doctrine des puritains. L'Angleterre a oublié ce qu'elle avait conservé de meilleur de l'ancienne religion; et il a fallu que la doctrine de l'inviolable majesté des rois cédât au puritanisme, *MOSS. Déf. Ver.* 1<sup>er</sup> dir. 40. || Ensemble des puritains. || 2<sup>o</sup> Fig. Puritanisme politique ou moral.

† **PURON** (pu-ron), s. m. Terme rural. Petit-lait épuré ou clarifié.

† **PURROT** (pu-ro), s. m. Terme rural. Sorte de citerne dans laquelle on réunit les eaux des fumiers.

— ETYM. Comparé **PURIN**.

† **PURPURA** (pur-pu-ra), s. m. Terme de médecine. Maladie qui a pour caractère de se manifester intérieurement par des hémorrhagies et à l'extérieur par des pétéchies ou des ecchymoses indépendantes de violences extérieures.

— ETYM. Lat. *purpura*, pourpre, à cause de la couleur pourpre des ecchymoses.

† **PURPURIFÈRE** (pur-pu-ri-fè-r'), adj. Qui donne ou produit de la pourpre.

— ETYM. Lat. *purpura*, pourpre, et *ferre*, porter.

† **PURPURIGÈNE** (pur-pu-ri-gè-n'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui engendre la pourpre. La matière purpurigène produite par le manteau des pourpres.

— ETYM. Lat. *purpura*, pourpre, et la finale *gène*. **PURPURIN, INE** (pur-pu-rin, ri-n'), adj. Qui approche de la couleur de pourpre. Il [le phénix] recevait d'elle des biscuits et des pistaches qu'il prenait de sa patte purpurine et argentée, et qu'il portait à son bec avec des grâces inexprimables, *VOLT. Prine. de Babil.* 1. Elle cueille la grappe, ou blanche ou purpurine, *A. CHEN. Élog.* 2.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Li safrs est auques porprins, Auques obscurs, et si est fins, *Parionop.* v. 1034. Neube porprine vestue [il] oi, *Fl. et Blanch.* 439.

— ETYM. Lat. *purpurinus*, de *purpura*, pourpre.

**PURPURINE** (pur-pu-ri-n'), s. f. || 1<sup>o</sup> Le bronze moulu qui s'applique à l'huile et au vernis. || 2<sup>o</sup> Terme de chimie. Principe colorant pourpre de la racine de garance.

— ETYM. *Purpurin*.

† **PURPURIQUE** (pur-pu-ri-k'), adj. Terme de chimie. Acide purpurique, acide organique particulier azoté et résultant de l'action, soit de l'acide sulfurique étendu, soit du chlore ou de l'iode, sur l'acide urique.

† **PURPURITE** (pur-pu-ri-t'), s. f. Coquille du pourpre fossile.

**PURULENCE** (pu-ru-lan-s'), s. f. Terme de médecine. Qualité de ce qui est purulent. La purulence des crachats.

— ETYM. Lat. *purulentia*, de *purulentus*, purulent.

**PURULENT, ENTE** (pu-ru-lan, lan-t'), adj. Terme de médecine. Qui tient de la nature du pus; qui a l'aspect du pus. Urines purulentes. || Foyer purulent, synonyme d'abcès.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Dans ces tumeurs estoit contenue une matiere gypsée et autre matiere purulente, *PARR.* v. 19.

— ETYM. Lat. *purulentus*, de *pus*, puris, pus.

**PUS** (pù; l's se lie : un pù-z épais), s. m. Terme de médecine. Humeur morbide sans analogie dans l'état sain, caractérisée par des globules spéciaux, et se produisant d'ordinaire par l'effet d'une inflammation. Quand l'abcès était caché, on se croyait sain et propre; quand il crève, on sent l'infection du pus, *PARR.* t. xviii, p. 421. || Pus louable, pus de bonne qualité. || Fig. On disait du roi qu'il tirait le sang de tous ses sujets sans distinction, qu'il en exprimait jusqu'au pus, *ST-SIM.* 264, 108.

— ETYM. Lat. *pus*; grec, πύον, de πύω, πύω, pourrir; sanscr. *pu*, pur.

† **PUSÉYSME** (pu-zé-i-s'm'), s. m. Doctrine d'une secte anglicane qui s'est formée récemment d'après le docteur Pusey, et qui se rapproche du catholicisme.

† **PUSÉYSTE** (pu-zé-i-st'), s. m. Celui qui adhère au puséysme.

**PUSILLANIME** (pu-sil-la-ni-m'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui a l'âme faible et timide. Je hais ces cœurs pusillanimes qui, pour trop prévoir les suites des choses, n'osent rien entreprendre, *MOSS. Scapin*, III, 1. Homme pusillanime, si les deux grands fantômes, la douleur et la mort, l'effrayent, ils s'enfuient, *CLAUDE ET NÉR.* II, 4. || 2<sup>o</sup> Qui annonce de la pusillanimité. Est-il indifférent pour un enfant d'entendre autour de son berceau le murmure pusillanime de la servitude, ou les accents nobles et fiers de la liberté? *MOSS. CLAUDE ET NÉR.* I, 40. N'éprouvez point, mon fils, d'effroi pusillanime, *M. J. CATIN. CHARLES IX*, II, 4.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Pusillanimes, ce est à dire de poure cuer, *ARSEN. LAT. Trés.* p. 273. Pusillanimes est cil qui est dignes d'avoir dignitez granz, et si ne s'en ose entremettre ne recevoir les, sinz s'en fait et repont [cache], *ib. ib.* p. 288. || xvi<sup>e</sup> s. Pusillanime et absurde vanterie, *MONT.* IV, 320.

— ETYM. Lat. *pusillanimitas*, de *pusillus*, petit (diminutif de *pusus*, petit garçon, de la même que *pusus*, petit garçon, *puta*, petite fille, voy. *PUTE*), et *animus*, esprit, courage.

† **PUSILLANIMENT** (pu-sil-la-ni-mo-man), adv. D'une manière pusillanime.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Pusillaniment, *COTGRAVE*.

**PUSILLANIMITÉ** (pu-sil-la-ni-mi-té), s. f. Faiblesse d'esprit, manque de cœur. L'idée qu'un homme frappé du tonnerre est puni par les dieux n'est qu'une pusillanimité ridicule, *VOLT. Lois de Mino.* notes. Je crains cette pusillanimité meurtrière qui, à force de délicatesse et de soins, affaiblit, effémine un enfant, *J. J. ROUSS. Hé.* v, 3.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Et la deffaulte ou negligence de desirer et pourchacier boneurs deus et duement, c'est vice lequel en grans honneurs Aristote appelle pusillanimité, *ORESME, Eth.* 49. || xvi<sup>e</sup> s. Appellans la modeste pusillanimité; la consultation et délibération prudente, tergiversation palliée, *LANOU.* 88. C'estoit un homme qui avoit humilité sans pusillanimité, et magnanimité sans orgueil, *NÈZE, Vie de Colet.* p. 221. Afin que je confesse ma pusillanimité, je n'avois encore esté si hardi de publier ma fantaisie [réformer l'orthographe sur la prononciation], *PELLETIER, dans LÉVET, la Gramm. franç.* p. 138. La pusillanimité... n'ayant peu se mesler à ce premier roule [les actes de courage], prend pour sa part le second, du massacre et du sang, *MONT.* III, 109.

— ETYM. Prov. *pusillanimitat*; espagn. *pusillanimidad*; ital. *pusillanimità*, du latin *pusillanimitatem*, de *pusillanimitas*, pusillanime.

† **PUSTULATION** (pu-stu-la-sion), s. f. Terme de médecine. Développement de pustules sur le corps.

**PUSTULE** (pu-stu-l'), s. f. || 1<sup>o</sup> Terme de médecine. Petite tumeur cutanée qui suppure au sommet. Cette pustule [de variole, dans l'inoculation] fait, dans le bras où elle est insinuée, l'effet du levain dans un morceau de pâte, *VOLT. Dict. phil. Inoculation.* || 2<sup>o</sup> Pustule maligne, affection virulente et gangréneuse, produite chez l'homme par inoculation directe ou indirecte de matières provenant du charbon des mammifères, du sang ou des dépouilles d'un animal mort de cette maladie, ou mort du sang de rate, ou mort après avoir été surmené, ou provenant d'un animal en voie de putréfaction. || 3<sup>o</sup> Terme de botanique. Sorte de petite élévure sur la tige ou sur les feuilles des plantes. || 4<sup>o</sup> Nom spécifique d'un balne fossile (France, Italie, Piémont). || Nom spécifique d'une fissurelle (mollusques), faisant partie des univalves de La March (océan Indien, Amérique), la patelle pustule de Linné. || 5<sup>o</sup> Globule adhérent aux monnaies qui viennent d'être frappées.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Chancres [cancers] et pustules, *N. DE MONDEVILLE, P.* 98. || xvi<sup>e</sup> s. Si le brusleure est superficiele, il s'esleve des pustules ou verules, si on n'y provolt, *PARR.* 2, 8. La [petite] verolle s'esleve en pustule pointue et blanchissante, *M. J. CATIN.* Anthrax ou charbons, et autres pustules malignes, *ib.* xxiv, 8.

— ETYM. Provenç. *pustula*, *pustella*, *postella*; espagn. et ital. *pustula*; du lat. *pustula* ou *puscula*, de *pus*, pus.

**PUSTULEUX, EUSE** (pu-stu-lé, le-d's'), adj. Terme de médecine. Qui a la forme d'une pustule. || Fig. On peut considérer l'Auvergne comme ayant éprouvé, après la formation des terrains tertiaires, une véritable éruption pustuleuse de cônes basaltiques, *LACOO, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 4100.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Pustuleux, *COTGRAVE*.

— ETYM. Provenç. *pustulos*; ou *lat.* *pustulosus*, de *pustula*, pustule.

**PUTAIN** (pu-tain), s. f. Terme grossier et malhonorable. || 1<sup>o</sup> Prostituée. Le duc d'Orléans me dit que je pouvais compter qu'il n'y aurait plus de temps de rousé et de putaine, *ST-SIM.* 441, 218. Sancer, étant en retardant de son mariage sous Henri IV, fut d'abord rousé, parce qu'il avait dit à la duchesse de Beauvilliers que ses enfants ne seraient jamais que des fils de putain, *VOLT. Henr.* VII, notes. Un de putain, injure très-grossière. Ces vers... Que, comme enfants trouvés, le putain fils de putain, *ib.* 11. Que je te rosserai si j'avois du courage, *ib.* 11. Que je te rosserai de trop d'orgueil enfant! *MOSS. Amph.* III, 7. || 2<sup>o</sup> Par extension. Femme, fille débauchée.

— REM. On évite d'écrire ce mot entier; on l'indique par *put...*, ou on le fait devenir comme a fait Gresset dans *Ver-veri*, IV : Le tres-cher frère indocile et mutin Vous la rousa très-richement putain.

— HIST. xii<sup>e</sup> s. Les mauvais qui se trouvent [prostituent] le roi servent à gré, *E. GUARINUS* et *putain* est saint Thomas héré, *Th. le mari.* 46. || xv<sup>e</sup> s. Or regarder le grant deuy Que Clibenoire la putain fit à son seigneur souverain, *x. BEAUCH. P. des mis.* f. 406. || xvj<sup>e</sup> s. Il fit part de son royaume tellement aux asseigneurs par un homme hors d'ordonne et si estonné qu'à son rapport tout jous à la fin de putin le dernier, et chacun quittant ses armes se laissa guider à la peur, d'après. *HIST.* III, 137. Appareux, qui se veut en ordure! Une putain, un monstre de nature, Un main, un fou, un malin emporte tout en qu'il veut... *ib.* *Cher.* p. 172, dans *LACURNE. Halim.* blanche putain, in *Reclium de Striptibus*.

— ETYM. *Putr*; espagn. *putana*; ital. *puttana*. Pour la finale *ain*, voy. *BOURNAIS*.

**PUTANISME** (pu-ta-ni-s'm'), s. m. Terme grossier et malhonorable. Désordre dans lequel vivent les prostituées. || Commerce avec les prostituées. Cette prophétie et ce putanisme [d'Orléans] durèrent au moins trois années, *VOLT. Philos. Exam. Boiart.* r. 11.

— ETYM. *Putain*. L'ancienne langue disait *putage*.

† **PUTASSER** (pu-ta-sé), v. n. Terme grossier et malhonorable. Fréquenter les prostituées.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. De grands courages, De pots langages Sçavez user; Vivre en fourrages Vous et vos pages, Et tout briser, Rompre et casser, Et putasser... *le Blason des faulces amours*, p. 268, dans *LACURNE*.

— ETYM. *Putr*, avec le suffixe péjoratif *asser*.

**PUTASSERIE** (pu-ta-se-rie), s. f. Terme grossier et malhonorable. Vie des prostituées. || La fréquentation habituelle des femmes de mauvaise vie.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Putasserie, *COTGRAVE*.

— ETYM. *Putasser*. L'ancienne langue disait *puterie*.

**PUTASSIER** (pu-ta-sié; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'g se lie : des pu-ta-sié-z insolents), s. m. Celui qui est adonné aux femmes de mauvaise vie. || Adj. Qui a rapport aux prostituées. Langage putassier.

— ETYM. *Putasser*. L'ancienne langue disait *puterie*.

**PUTATIF, IVE** (pu-ta-tif, ti-v'), adj. Réputé pour être ce qu'il n'est pas. Le vieux chevalier Destouches-Canon, père putatif de d'Alembert, *VOLT. Lett. en vers et en prose*, 163. || Terme de jurisprudence. Mariage putatif, mariage que les parties ont contracté à tort, mais de bonne foi, dans l'ignorance où elles sont des empêchements qui s'opposent à leur union.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Et qui plus est, il advientra Que celle femme ja n'ava Hoir ne enfant de son espoux, Qui cuide que cilz sien soit touz [lui]. Et il n'est que fils putais, Li maris peres vocais, *x. BEAUCH. P. des mis.* f. 408. || xvi<sup>e</sup> s. Le cardinal de Bourbon, le roy putatif [du temps de la Ligue], dont qu'il n'y a chaleur que d'un jeune prestre, *BELLEVEUE et SELLERY. Ném.* p. 102, dans *LACURNE*.

— ETYM. Lat. *putativus*, de *putari*, penser, compter.

† **PUTATIVEMENT** (pu-ta-ti-vo-man), adv. D'une manière putative.

† **PUTE** (pu-t'), s. f. Femme de mauvaise vie. E échappait souvent de dire à la reine [en parlant de Mme de Montespan]: cette pute me fera mourir, *ST-SIM.* 444, 168.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Et il senecous pour tant A dit qu'il le fera delant De la pute [jeune fille] que il n'a mie, *BO. CANOZ, Pute*. || xv<sup>e</sup> s. Il condanna la pute à avoir le fouet, *PARR.* IX, 23.

— ETYM. Provenç. et espagn. *puta*; ital. *putta*; du lat. *putis*, jeune fille, *putus*, jeune garçon. En

Italien *putta*, en portug. le *puta* ont été pris souvent en bonne acception; dans le plus ancien exemple de l'histoire à *putain*, ce mot ne signifie que jeune fille de service. Par son étymologie, *pute* n'implique aucun mauvais sens, pas plus que *garce*; et il n'a aucun rapport avec l'ancien adjectif *put*, qui vient de *putidus*, et qui signifie laid, mauvais, débouffé.

† **PUTIER** (pu-tié), **PUTIET** (pu-tiè), *s. m.* Cevisier ou merisier à grappes, nommé aussi faux bois de Sainte-Luce, prunus *padus*, L.

— **ETYM.** Ainal dit du lat. *putere*, puer, à cause de la mauvaise odeur des fleurs et des parties vertes froissées.

**PUTOIS** (pu-toi); l's se lie: un pu-toi-z écorché), *s. m.* 1° Petit quadrupède carnivore de la famille des martes. Le putois ressemble beaucoup à la fouine par le tempérament, par le naturel, par les habitudes ou les mœurs, et aussi par la forme du corps, *surv. Quadr.* t. II, p. 317. || 2° Sa fourrure. Manchon de putois. || 3° Fourrure du putois, sorte de pinceau qui sert à étendre les couleurs sur les poteries.

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. Mil putois ne valt herminete; Putois put tox, hermine est nete, *Hist. de Ste Leoc.* m. r. *St Germ.* f. 30, dans LACURNE. Putois ne doivent nolant, *Lic. des mèl.* 291. Cel jor porta lo confalon li putois qui Folnez ot nom, *Ren.* 9015.

— **ETYM.** Bas-lat. *putucius*, du lat. *putere*, puer, à cause que cet animal est très-puant; bourgulg. *piid*, fouine.

† **PUTRÉDINAIRES** (pu-tré-di-nè-r'), *s. m. pl.* Nom qui a été donné aux philosophes qui prétendaient qu'un grand nombre d'animaux se forment de pourriture et de corruption.

— **ETYM.** Lat. *putredo*, pourriture.

† **PUTRÉFACTIF, IVE** (pu-tré-fa-ktif, ktiv'), *adj.* Qui cause la putréfaction.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Nulle chose putréfactive ne soit appliquée aux ners, n. de MONDEVILLE, f. 48. Médecine putréfactive, id. f. 90, verso.

— **ETYM.** Voy. **PUTRÉFACTION**.

**PUTRÉFACTION** (pu-tré-fa-ksion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Décomposition que, sous l'influence de certaines conditions de chaleur et d'humidité, subissent tous les corps organisés, quand la vie est éteinte en eux. La putréfaction est une vraie fermentation; ainsi tous les corps qui se pourrissent, en se combinant avec la base de l'air pur, s'échauffent... *surv.* *Traité de phys.* t. II, p. 231. Le dernier et l'un des plus frappants caractères qui distinguent les matières animales des végétales, consiste dans l'espèce de décomposition spontanée qu'elles éprouvent et qu'on nomme putréfaction, *surv.* *Conn. chim.* t. IX, p. 96, dans BOUENS. || **État** de ce qui est putréfié. On obtiendra du bon nitre toutes les fois qu'on exposera au contact et à l'impression de l'air, des matières végétales et animales en putréfaction, *surv. Min.* t. III, p. 428.

— **HIST.** XI<sup>e</sup> s. Après la putréfaction Se fait la generation Par chaleur qui est annexée Dedans l'encre la commencée, *Not. d'Alch. err.* 226. || XVII<sup>e</sup> s. La soleil enleve l'humidité superflue des corps, comme matiere propre de putrefaction, *AMYOT, Alex.* 2. Et finalement s'il y a difference entre pourriture et putrefaction, *PANÉ,* XI, 13.

— **ETYM.** Provenç. *putrefaccio*; espagn. *putrefaccion*; ital. *putrefazione*; de *putrefacere*, putréfier.

**PUTRÉFAIT, AITE** (pu-tré-fè, fè-t'), *adj.* Terme peu usité. Tombé en putréfaction. Et Miséus le bon trompette, De sa charogne putréfaite... *SCARR.* *Ving.* VI. || On dit plus ordinairement putréfié.

— **ETYM.** Provenç. *putrefacti*; ital. *putrefatto*; du lat. *putrefactus* (voy. **PUTRÉFACTION**).

**PUTRÉFIÉ, ÉE** (pu-tré-fè-é, ée), *part. passé* de putréfier. Des chairs putréfiées.

**PUTRÉFIER** (pu-tré-fè-é), *v. tr.* Je putréfiais, nous putréfions, vous putréfiez; que je putréfisse, que nous putréfissions, que vous putréfissiez, *e. a.* Faire tomber en putréfaction. || Se putréfier, *v. réfl.* Tomber en putréfaction. Les viandes bien enfumées, les légumes secs se conservent indéfiniment, il est probable que le sel et l'esprit de vin ne les empêchent de se putréfier que parce qu'ils s'emparent surtout de leur humidité, *surv.* *Traité de chim.* t. III, p. 117, dans BOUENS.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Ledit sang se putréfio, et acquiert une chaleur estrange, *PANÉ,* V, 7. De nostre temps une balaine fut putréfiée en la coste de la Tuscanne, et amena la peste, *Id.* XIV, 2.

— **ETYM.** Genev. *putrifier*; du lat. *ficif putreficere*, formé de *putris*, pourri, et *facere*, faire.

† **PUTRESCENCE** (pu-trè-sans-s'), *s. f.* État dans

lequel est un corps en voie de putréfaction. Il n'y a nulle putrescence à la température de la glace et au-dessous; mais l'altération septique commence à six ou huit degrés au-dessus, *surv.* *Connais. chim.* t. IX, p. 100.

— **ETYM.** Lat. *putrescere*, se pourrir.

† **PUTRESCIBILITÉ** (pu-trè-sil-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est putrescible.

† **PUTRESCIBLE** (pu-trè-sil-bl'), *adj.* Qui peut se pourrir. La seconde [substance du grain de froment, le gluten] paraît tenir de la nature animale; elle est visqueuse, alcaline et très-putrescible; on peut la nommer substance glutineuse, *surv.* *Contempl. nat.* VI, 6.

— **ETYM.** Lat. *putrescere*, se pourrir, de *putris*, pourri.

**PUTRIDE** (pu-tri-d'), *adj.* || 1° Qui a le caractère de la putréfaction. Décomposition putride. || Terme de chimie. Fermentation putride, décomposition avec putréfaction. L'air a une influence marquée sur la fermentation putride, *surv.* *Traité de chim.* t. III, p. 437, dans BOUENS. || 2° Terme de médecine. Qui a de la putridité. Emanations putrides. || Fièvre putride, nom que les humoristes donnaient à un ordre de fièvres qu'ils attribuaient à la corruption des humeurs, parce que l'haleine et les excréments du malade exhalaient une odeur fétide.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Fièvres putridos, n. de MONDEV. f. 97, verso. || XVI<sup>e</sup> s. Air corrompu d'exhalaisons putrides, *PANÉ, Introd.* 43.

— **ETYM.** Provenç. *putrid*; espagn. et ital. *putrido*; du lat. *putridus*, de *putrere* (voy. **PUTRÉFACTION**).

**PUTRIDITÉ** (pu-tri-di-té), *s. f.* || 1° État de ce qui est putride, pourri. Quelquefois sans chaleur nous sentons la clarté; Tel le poison dissous par la putridité luit, sans nous échauffer, en écailles brillantes, *surv.* *Trois règnes.* I. La mort n'est pas la seule condition nécessaire de la putridité; il faut encore la réunion de plusieurs autres circonstances sans lesquelles elle n'aurait pas lieu; on peut les réduire à l'humidité et à la chaleur modérée, *surv.* *Conn. chim.* t. IX, p. 100. || 2° Terme de médecine. État dans lequel les substances du corps vivant offrent des altérations comparables, jusqu'à un certain point, à celles de la putréfaction.

— **ETYM.** *Putride*.

† **PUTRILAGE** (pu-tri-la-j'), *s. m.* Terme de médecine. Matière putacée qui se forme dans certaines affections gangréneuses par putréfaction et ramollissement des tissus.

— **ETYM.** Lat. *putrilaginem*, de *putris*, pourri.

† **PUTRILAGINEUX, EUSE** (pu-tri-la-ji-neù, nèu-s'), *adj.* Terme de médecine. Qui tient du putrilage; qui est réduit à l'état de putrilage.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Des putrefactifs et escharotiques nous usons es ulcères calleux, fistuleux, putrilagineux, humides et difficiles à guerir, *PANÉ,* XXV, 16.

† **PUTRIVORE** (pu-tri-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit de matières animales en décomposition.

— **ETYM.** Lat. *putris*, pourri, et *vorare*, dévorer.

† **PUTTI** (put'), *interj.* Marque de mépris, d'indifférence.

† **PUY** (pul), *s. m.* || 1° Tertre, éminence, montagne. Le puy de Dôme. C'est sur les puy que les *rederies* de Picardie et de la Flandre tenaient leurs assemblées, *surv.* *Michaux, Origines du droit,* p. 103. || 2° Par comparaison aux puy où se faisaient des assemblées, nom d'une fête poétique qui se célébrait dans quelques villes de France, telles que Rouen, Caen, etc. à l'honneur de l'immaculée conception de la sainte Vierge; elle consistait dans la distribution de quelques prix, qu'on donnait à ceux qui avaient fait les meilleures pièces de vers sur ce sujet. Au puy de la Conception Notre Dame dans la ville de Rouen, il y a un concours de tous les bons esprits qui viennent composer des chants royaux en l'honneur de la Vierge, ce qui s'appelle présenter, *surv.* *Rech. des recherches,* p. 123, dans LACURNE. || Puy d'amour, cour d'amour, assemblée de dames et de poètes.

— **HIST.** XI<sup>e</sup> s. Halt sont li pui e li val tenebrus, *Ch. de Rol.* LXII. || XII<sup>e</sup> s. Si m'emporta en son un pui moult grant, *Roncier.* p. 164. || XIII<sup>e</sup> s. Le pui de Givetot, qui vers le ciel ombrie, Qui defors Nique siet plus de liue et demie, *Ch. d'Ant.* I, 342. || XV<sup>e</sup> s. Du puy d'amour vous vueille souvenir, *surv.* *Poésies mss.* f. 235.

— **ETYM.** Berry, *pué*, *puu*, colline; provenç. *puig*, *poig*, *puoi*; cat. *putr*; ital. *paggio*; du lat. *podium*, qui signifie tertre et rangée de sièges dans un théâtre. *Podium* vient du grec *ποδῖον*, pied, base, de *ποδῖς*, *ποδες*, pied. *Podium*, dans

la basse latinité, avait pris le sens de toute chose sur laquelle on s'appuie; de là les mots *appui*, *appuyer*.

† **PYANEPSION** (pi-a-nè-pai-on), *s. m.* Nom d'un mois de l'année des Athéniens, qui fut d'abord le huitième, et qui devint ensuite le quatrième. C'était un des mois d'automne, ainsi dit des *πυανίαια*, fête en l'honneur d'Apollon, où l'on mangeait de la bouillie de fèves (*πύρανος*, fève, *ἔφα*, cuire).

† **PYGNITE** (pl-kni-t'), *s. f.* Variété de topaze

— **ETYM.** Voy. **ΠΥΓΝΟ...**

† **PYENO...** Mot qui en composition signifie compacte, et qui vient du grec *πυκνός*, *πυκνός*, de *πύξ*, poing; qu'on tient à poing fermé.

† **PYCNOCÉPHALE** (pi-kno-sé-fa-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les fleurs réunies en grosses têtes.

— **ETYM.** *Pyeno...*, et *κεφαλή*, tête.

† **PYCNOSTYLE** (pi-kno-sti-l'), *adj.* Terme d'architecture. Se dit d'édifices où les colonnes sont plus serrées que de coutume. Ordonnance *pycnostyle*.

— **ETYM.** *Pyeno...*, et *style*.

† **PYÉLITE** (pi-é-li-t'), *s. f.* Terme de médecine. Inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse les bassinets et les calices des reins.

— **ETYM.** *Πύελος*, bassin, et la finale médicale *ite* indiquent inflammation. *Πύελος*; est *volet* du latin *pelvis*, bassin, et de *πέδον*, lavoir.

† **PYGARGUE** (pi-gar-gh'), *s. m.* || 1° Un des noms vulgaires de l'*halicetus albicillus* (rapace), qui est, pour différents auteurs, l'aigle pygargue ou l'halète ossifrage. Il a été appelé grand pygargue par Buffon. Il est devenu l'*halète nirus* de Sarigny, *surv.* *LECOSSANT.* L'espèce du pygargue me paraît être composée de trois variétés, savoir le grand pygargue, le petit pygargue, et le pygargue à tête blanche, *surv.* *Ois.* t. I, p. 138. || 2° Non spécifique de l'antilope pygargue (ruminants), qui est l'antilope pourpre de certains auteurs.

— **ETYM.** *Πύγαργος*, de *πύγη*, croupe, et *ἀγρός*, blanc.

† **PYGIIDIUM** (pi-ji-di-om'), *s. m.* Terme de conchylogie. Bouclier caudal de certaines coquilles.

— **ETYM.** Diminutif de *πύγη*, derrière.

**PYGMÉE** (pigh-mée), *s. m.* || 1° Nom d'une nation fabuleuse dont le peuple n'avait, suivant les poètes, que la hauteur d'une coudée, et qui guerroyait contre les grues. Quo'il repris-je, vous croyez aux Pygmées? sont-ils encore en guerre avec les grues, comme ils l'étaient du temps d'Homère? *BARTHEL. Anach.* ch. 64. Croyez que ces auteurs dont votre âme est charmée Ont le cœur d'un Titan et les bras d'un Pygmée, *surv.* *Épîl.* III, *Liberté.* Au grand Corneille il [la Harpe] a fait *surv.* *AMIE*; Mais, à vrai dire, on ritait aux éclats De voir ce nain mesurer un Atlas, Et, redoublant ses efforts de Pygmée, Burlesquement raidir ses petits bras Pour étouffer si haute renommée, *surv.* *L'Épîl.* I, 70. || En ce sens, il s'écrivit avec un grand P. || 2° Par extension, nom donné à quelques races d'hommes très-petits. Ce vaste pays [la Laponie], voisin du pôle, avait été désigné par Strabon sous le nom de la contrée des Troglodytes et des Pygmées septentrionaux, *surv.* *Strabon*, (119). || 3° Personne de très-petite taille (avec un p minuscule). Ses diables [de Milton] qui, de géants qu'ils étaient, se transformant en pygmées pour tenir moins de place au conseil, *surv.* *Louis XIV*, 31. Le sort d'un pygmée qui veut faire le géant, est de paraître encore plus pygmée, *surv.* *Éloges, Lamotte*, note 23. On prétend qu'il existe dans les montagnes du Tucuman une race de pygmées de trente et un pouces de hauteur, au-dessus du pays habité par les Patagons, *surv.* *Suppl. d'Hist. nat. Émér.* t. I, p. 399. Démon fantastique, dans les ténèbres elle [la renommée] ressemble à un géant; à la lumière elle n'est plus qu'un pygmée, *surv.* *CHATEAUB.* *Natch.* II, § 4. Fig. Homme sans mérite, ou sans crédit, qui attaque, comme les Pygmées attaquaient les grues, quelqu'un d'illustre ou de puissant. Les pygmées de la littérature. || 5° Espèce du genre de *fucus*. || L'orang chimpanzé.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Par cette proportion [comparaison avec les gens de son temps] je me feusse trouvé grand et rare, comme je me treuve pygmée et populaire à la proportion d'aucuns siècles passés, *surv.* *Mont.* III, 61.

— **ETYM.** Lat. *pygmaeus*, de *πυγμαίος*, qui vient de *πύγη*, mesure de 18 doigts, valant 228 millimètres, de *πύξ*, poing (voy. **POING**).

† **PYGMÉE** (pi-go-mè-l'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres pygmées, ou, substantivement, pygmées, monstres qui ont un ou deux membres

accessories dans la région hypogastrique, derrière ou entre les membres pelviens normaux.

— ETYM. Πυρή, fesse, et μέλος, membre.
† PYGOPAGE (pi-go-pa-j'), adj. Terme de tératologie. Monstres pygopages, ou, substantivement, les pygopages, monstres composés de deux individus à ombilics distincts, qui sont réunis ensemble dans la région fessière.

— ETYM. Πυρή, fesse, et πύλος, réuni.
† PYINE (pi-l-n'), s. f. Terme de chimie. Substance organique spéciale que l'acide acétique précipite du sérum du pus.

— ETYM. Πύλον, pus.
† PYLAGORE (pi-la-go-r'), s. m. Terme d'antiquité grecque. Orateur député à l'assemblée des amphictyons, à Pyles et à Delphes. Les pythagores s'occupaient exclusivement de toutes les questions du droit public; ils récompensaient les services rendus à la Grèce, condamnaient à des amendes les peuples qui violaient le droit des gens, ΛΕΥΚΟΝΝΗ, Instit. Mém. inser. et belles-lett. t. vi, p. 252.

— ETYM. Πυλαγόρας, de Πύλος, les Thermopyles, et ἀγορεύω, parler; député à Pyles.
PYLÔNE (pi-lô-n'), s. m. Terme d'architecture. Grand portail des temples égyptiens.

— ETYM. Πύλον, grande porte, augmentatif de πύλη, porte.

PYLÔRE (pi-lo-r'), s. m. Terme d'anatomie. Orifice droit ou inférieur de l'estomac, par où les aliments passent dans le duodénum.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le pylore ou orifice inférieur de l'estomac, PARÉ, IX, 33.

— ETYM. Latin, pylorus, de πύλωρος, de πύλη, porte, et ὄρος, garde.

PYLORIQUE (pi-lo-ri-k'), adj. Qui a rapport au pylore.

† PYOCYANINE (pi-o-si-a-ni-n'), s. f. Terme de chimie. Matière qui colore les suppurations bleues.

— ETYM. Πύον, pus, et κύανος, bleu.

† PYOGÉNIE (pi-o-jé-nie), s. f. Terme de pathologie. Formation du pus.

— ETYM. Πύον, pus, et γένεσις, naissance.

† PYOGÉNIQUE (pi-o-jé-ni-k'), adj. Qui a rapport à la production du pus.

† PYOHÉMIE (pi-o-é-mie), s. f. Terme de médecine. Nom donné aux affections dans lesquelles il y a une tendance marquée à la formation de collections purulentes.

— ETYM. Πύον, pus, et αἷμα, sang.

† PYOHÉMIQUE (pi-o-é-mi-k'), adj. Qui a rapport à la pyohémie.

† PYOÏDE (pi-o-i-d'), adj. Qui ressemble au pus.

— ETYM. Πύον, pus, et εἶδος, forme.

† PYOMÈTRE (pi-o-mé-tr'), s. f. Terme de médecine. Inflammation purulente de la matrice.

— ETYM. Πύον, pus, et μέτρα, matrice.

† PYOPHTHALMIE (pi-o-phal-mie), s. f. Terme de médecine. Formation de pus dans l'œil.

— ETYM. Πύον, pus, et οφθαλμία, ophtalmie.

† PYORRHOÏE (pi-o-rro-ïe), s. f. Terme de médecine. Écoulement de pus.

— ETYM. Πύον, pus, et ῥέω, faire éruption.

† PYOTHORAX (pi-o-to-ra-k'), s. m. Terme de médecine. Abscess dans le thorax ou la poitrine.

— ETYM. Πύον, pus, et thorax.

† PYOXANTHOSE (pi-o-ksan-th'), s. f. Terme de chimie. Matière jaune qui se trouve unie à la pyocyanine dans certaines suppurations colorées.

— ETYM. Πύον, pus, et ξανθός, jaune.

PYRACANTHE (pi-ra-kan-t'), s. f. Nom spécifique du cratèger pyracantha (rosacées) dit vulgairement buisson ardent.

— ETYM. Πυράκανθα, de πύρ, feu, et ἀκανθα, épine.

† PYRALE (pi-ra-l'), s. f. Insecte nuisible de l'ordre des lépidoptères. La pyrale de la vigne.

— ETYM. Lat. pyralis; grec, πυρᾶλι, sorte de papillon.

† PYRALLOLITE (pi-ral-lo-li-t'), s. f. Variété de talc.

† PYRAME (pi-ra-m'), s. m. Petite race de chiens de la division des épagneuls, ainsi dite probablement du nom mythologique Pyrame, comme Thisbé est un nom de chienne. Le pyrame, qui n'est qu'un gredin noir comme les autres, mais marqué de feu aux quatre pattes, aux yeux et au museau, BURR. Quadrup. t. 1, p. 309.

PYRAMIDAL, ALE (pi-ra-mi-dal, -al'), adj. || 1<sup>o</sup> Qui a la forme d'une pyramide. M. Kéaig démontra qu'en préférant le fond pyramidal au fond plat, les abeilles ménagent en entier la quantité de

cire qui serait nécessaire pour construire un fond aplati, BONNET, Contempl. nat. 31, 37. Et des sommets nouveaux d'autres sommets chargés sans cesse surgissaient aux yeux découragés. Sur sa tête pyramidale [de Habel], v. 1800, Oriental. 1. Les saules argentés et les peupliers pyramidaux bordent les rivages des fleuves, ARAB. ou SAV. Harm. liv. 1. Tabl. génér. || 2<sup>o</sup> Terme de minéralogie. Système pyramidal, assemblage de formes cristallines provenant d'une même forme pyramidale fondamentale.

|| 3<sup>o</sup> Plantes pyramidales, celles dont les branches diminuent de longueur à mesure qu'elles se rapprochent du sommet. || 4<sup>o</sup> Coquilles pyramidales, coquilles dont la forme générale est celle d'une pyramide et même d'un cône. || 5<sup>o</sup> Terme d'anatomie. Os pyramidal, troisième os de la première rangée du carpe, dont la forme est celle d'un coin qui a sa base en haut et en dehors. || Corps pyramidaux, éminences paires situées très-près l'une de l'autre, à la face antérieure de la moelle allongée. || Nom de différents muscles. Pyramidal de l'abdomen, de la cuisse, du nez. || Terme de vétérinaire. Corps pyramidal, relief de la face inférieure du coussinet plantaire. || 6<sup>o</sup> Fig. et néologisme. Se dit d'une chose colossale, étonnante par sa grandeur. Œuvre pyramidale, Succès pyramidal.

— ETYM. lat. pyramidalis, de pyramis, pyramide.

PYRAMIDALE (pi-ra-mi-dal'), s. f. Espèce de campanule qui s'élève en pyramide, campanula pyramidalis, L.

PYRAMIDE (pi-ra-mi-d'), s. f. || 1<sup>o</sup> Nom donné à de grands monuments à base rectangulaire, et à quatre faces triangulaires qui se réunissent au sommet; les plus anciens et les plus grands de ces monuments sont en Égypte; c'est Chéops, roi de la 4<sup>e</sup> dynastie, qui a bâti la plus grande des pyramides. Il y a six mille ans. ... Cet artisan si fameux dans l'histoire d'Alexandre... Il trouva les colonnes petits et les pyramides basses: il voulut tailler une statue qui dans une de ses mains porterait une ville et verserait une rivière de l'autre, BALE. De la cour, 4<sup>e</sup> disc. Deux pyramides, dont chacune portait sur un trône deux statues colossales, l'une de Myris et l'autre de sa femme, s'élevaient de trois cents pieds au milieu du lac, et occupaient sous les eaux un pareil espace, BOSS. Hist. III, 2. On conte que les Égyptiens n'avaient bâti les pyramides que pour en faire des tombeaux, et que leurs corps embaumés par dedans et par dehors attendaient que leurs âmes vinssent les ramener au bout de mille ans, VOLT. Dict. phil. Résurrection. Il est difficile de donner à la plus ancienne des pyramides moins de quatre mille ans d'antiquité, M. IB. Histoire. La grande muraille de la Chine est un monument de la crainte; les pyramides sont des monuments de la vanité et de la superstition, M. IB. Anciens et modernes. La direction exacte des faces de leurs pyramides [des Égyptiens] vers les quatre points cardinaux donne une idée avantageuse de leur manière d'observer, LAPLACE, Exp. v, 1. On dit que les pyramides imitent par leur forme la flamme qui s'élève sur un bûcher, STALL, Corinne, v, 2. || 2<sup>o</sup> Construction qui a la forme pyramidale. Il travaille aux inscriptions des arcs et des pyramides qui doivent orner la ville capitale un jour d'entrée, LA BRUY. X. Il [le peuple] n'aime que le bras qui dans les champs humides Par milliers fait pourrir ses os; Il aime qui lui fait bâtir des pyramides, A. BARNIER, Idole. || 3<sup>o</sup> Par extension, colline ou montagne affectant la forme pyramidale. Cette montagne est une des trois pyramides qui forment les bases avancées et, ou quelque manière, les ogives qui soutiennent le Mont-Blanc, SAUSSURE, Voy. Alpes, t. IV, p. 3, dans BOCCONI. Avez-vous vu l'orage, avez-vous vu les vents Assiégeant du Jura les noirs pyramides? MASON, Héloïse. VII. || 4<sup>o</sup> Terme d'horticulture. Pyramide ou cône, forme donnée aux arbres; la pyramide est une tige verticale garnie, de la base au sommet, de branches latérales dont la longueur diminue à mesure qu'elles se rapprochent de la partie supérieure; les branches font avec la tige un angle plus ou moins ouvert, et s'élèvent obliquement de manière à former un cône dont le plus grand diamètre ne doit pas dépasser le tiers de la longueur totale. || 5<sup>o</sup> Fig. Amas qui s'élève en forme de pyramide. Mais pour les pyramides de fruits, il faut faire hanter les portes... une pyramide veut entretenir... cette pyramide d'éc avec vingt ou trente porcelaines fut si parfaitement renversée, que le bruit qu'elle causa fit taire les violons et les hautbois, SAV. 73. || 6<sup>o</sup> Terme de géométrie. Solide

formé par plusieurs triangles qui ont un polygone pour base et un sommet commun. Pyramide triangulaire, quadrangulaire, etc. dont la base est un triangle, un quadrilatère, etc. || Fig. Mettre la pyramide sur sa pointe, établir quelque chose dans la position la plus élevée. Ce système [de l'abbé de Noailles] qui fait tout reposer sur le sommet de notre étendue, et place la pyramide sur la pointe, STALL, Allém. III, 7. || 7<sup>o</sup> Terme d'anatomie. Petite éminence osseuse, et se dans le fond de la cuisse ou l'épan de l'os. || 8<sup>o</sup> Terme de chirurgie. Pyramide du trépan, petites triangulaires d'acier qui se fixent dans l'os pour assurer l'action de la scie circulaire. || 9<sup>o</sup> Instrument de bois pour élargir les gâtes. || 10<sup>o</sup> Nom de cristal ou de verre dont on orne les lustres. || 11<sup>o</sup> Polype du tumeur d'or. || 12<sup>o</sup> Espèce de coquille univalve. || 13<sup>o</sup> En pyramide, en forme de pyramide, ou à peu près. Cette plante a ses fleurs en pyramide.

— HIST. 21<sup>e</sup> s. Chose qui est extrêmement appétée pyramide, et a quatre angles ou pointes, COLETT, Eth. 24.

— ETYM. Πυραμίς. Ce mot, qu'on s'attendrait à trouver dans l'Égypte, mais qu'on n'y retrouve pas, a été rattaché par les Grecs à τὸ πύρον, parce que la flamme se termine naturellement en pointe, tantôt à πυραμίς, gâteau conique qu'on offrait aux morts. D'après Brunet de Preule (Essai sur l'histoire de la succession des dynasties égyptiennes, 1830, p. 11), les Grecs ont comparé la pyramide à ce gâteau conique, de même qu'ils avaient nommé ἑλλήκωρον, brochette, les obélisques. Πυραμίς, gâteau, vient de πυρόν, froment.

PYRAMIDER (pi-ra-mi-dé), v. n. || 1<sup>o</sup> Terme d'art. Être disposé en pyramide. Ce groupe pyramide bien. En lui pardonnant sa manière de pyramider, sa disposition est bien entendue, BOSS. Salon de 1767, Œuvres de Voltaire, p. 108, dans BOCCONI. L'aspect général dans le gothique du XIV<sup>e</sup> siècle tend à pyramider; tout se couronne de triangles aigus et de tabernacles, Hist. lit. de la Fr. t. XIV, p. 703. || 2<sup>o</sup> S'élever comme une pyramide. [Oo] Le voit [le chène] tout noyé dans l'aurora Pyramider dans le lointain, LAMART. Harmon. II, 6.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les fiers geants, pour escheller les cieus, Se sont armés de force audacieuse, Pyramidant la masse vicieuse Des monts dressés à la crainte des dieux, LOTS LECARON, Poésies, t. 21, dans LACURNE.

— ETYM. Pyramide.

† PYRAMIDION (pi-ra-mi-di-on), s. m. Se dit de la petite pyramide quadrangulaire qui termine les obélisques.

— ETYM. Diminutif de pyramide.

† PYRAMYDOGRAPHIE (pi-ra-mi-do-gra-phi), s. f. Description des pyramides, titre d'un ouvrage de Grotes.

— ETYM. Pyramide, et γράφω, décrire.

† PYRAMIDOÏDE (pi-ra-mi-do-i-d'), s. m. Terme de géométrie. Solide formé par la révolution d'un segment parabolique.

— ETYM. Pyramide, et εἶδος, forme.

† PYRÉE (pi-ré), s. m. Terme d'antiquité. Autel du feu, dans la religion des mages. Le Gabbre, esclave des Turcs ou des Persans ou du Grand Mogol, peut-il compter pour sa patrie quelques pyrées qu'il élève en secret sur des montagnes? VOLT. Dict. phil. Patrie, 1.

— ETYM. Πυρῆιον, lieu où les Perses entretenaient le feu sacré, de πῦρ, feu.

† PYRÉLAÏNE (pi-ré-la-i-n'), s. f. Terme de chimie. Nom donné aux huiles empyreumatiques.

— ETYM. Πῦρ, feu, et ἄστυ, huile.

† PYRÉNAÏNE (pi-ré-na-i-n'), s. f. Terme de chimie. Produit très-varié dans sa nature et sa composition, qui se trouve dans certaines eaux thermales des Pyrénées, et qui a été désigné sous les divers noms de bérigine, de glairine, de pyrénéine, de sulfopyrénéine, etc.

† PYRÈNE (pi-ré-n'), s. m. Produit de la distillation du bois; il se trouve dans l'huile de charbon de terre.

— ETYM. Πῦρ, feu.

† PYRÉNÈNE, ENNE (pi-ré-né-né, -é-né), adj. Qui se rapporte aux Pyrénées. Les vallées pyrénéennes.

† PYRÉNÉITE (pi-ré-né-i-t'), s. f. Variété de grenat original des Pyrénées.

† PYRÉNÉÏDE (pi-ré-né-i-d'), adj. Qui ressemble à un noyau.

— ETYM. Πυρῆ, noyau, et εἶδος, forme.

PYRÈTHRE (pi-ré-tr'), s. m. Genre de plantes synanthérées corymbifères. || Camomille pyrèthre, pyrèthre proprement dit ou racine safranée, on-

thème pyrithrum, L. || On a dit autrefois pilette : Pilette, le cent pesant estimé 30 livres, Décl. du roi, nov. 1610, tarif.

— HIST. 1<sup>er</sup> s. *Pyrethrum*, poiret, SCHLEGER, *Leucogr. latine*, p. 76. || 2<sup>o</sup> s. Poudre de pilette, pour faire estomper, o. de AZARUS, 895.

— ETYM. Πυρήθρον.  
† PYRETHURINE (pi-ré-tri-n'), s. f. Terme de chimie. Principe immédiat indiqué dans la racine de la camomille pyréthre.

† PYRÉTIQUE (pi-ré-ti-k'), adj. Synonyme de fébrile. Un état pyrétiq.

— ETYM. Πυρίτιος, fièvre.

† PYRÉTOLOGIE (pi-ré-to-lo-jie), s. f. Doctrine, théorie des fièvres.

— ETYM. Πυρίτιος, fièvre (de κύρ, feu, voy. εἶδος...), et λόγος, traité.

† PYRÉTOLOGIQUE (pi-ré-to-lo-ji-k'), adj. Qui a rapport à la pyrétiologie.

† PYRÉTOLOGISTE (pi-ré-to-lo-ji-st'), s. m. Celui qui s'occupe de l'étude des fièvres, de la pyrétiologie.

† PYREXIE (pi-ré-kie), s. f. Terme de médecine. État fébrile. || Il se dit aussi pour fièvre engénéral. Les pyrexies de nature miasmatique.

— ETYM. Πύρεξις, de πυρέσσειν, avoir la fièvre, de κύρ, fièvre, feu.

† PYRHÉLIOMÈTRE (pi-ré-li-o-mè-tr'), s. m. Instrument pour déterminer la quantité de chaleur que donne le soleil. Le pyrhéliomètre de Pouillet.

— ETYM. Πύρηλιος, de πυρέσσειν, avoir la fièvre, de κύρ, fièvre, feu.

† PYRIDINE (pi-ri-di-n'), s. f. Alkali huileux contenu dans les produits de la distillation sèche des os.

† PYRIFORME (pi-ri-for-m'), adj. Voy. PIRIFORMA.

† PYRILAMPE (pi-ri-lan-p'), s. m. Ver luisant.

— ETYM. Πύρο..., et λάμπειν, briller.

PYRIQUE (pi-ri-k'), adj. Qui concerne le feu. Expériences pyriques. || Feux pyriques, feux d'artifice. || Spectacle pyrique ou feux pyriques, se dit particulièrement d'une imitation de feux d'artifice, produite à l'aide de transparents.

— ETYM. Voy. PYRO....

PYRITE (pi-ri-t'), s. f. Nom donné à quelques sulfures métalliques natifs qui jouissent de la propriété de s'enflammer dans des circonstances particulières. La pyrite ne peut être mise au nombre des mines de fer, dont les plus pauvres donnent plus de métal que les pyrites les plus riches ne peuvent en rendre, surr. Min. t. 10, p. 60. || Pyrite de fer, sulfure de fer. || Pyrite arsenicale, arsénifère de fer. || Pyrite cuivreuse, sulfure de cuivre. || Pyrite d'étain, sulfure d'étain.

— HIST. 2<sup>o</sup> s. Tu useras de suffumigation faite de vinaigre fort, et eau de vie jetée sur une pierre nommée pyrites, PARÉ, v, 33.

— ETYM. Lat. pyrites, de πυρίτης, qui vient de κύρ (voy. PYRO....).

PYRITIFÈRE (pi-ri-ti-fè-r'), adj. De la nature de la pyrite. Dans la plupart des mines secondaires, l'argent se présente en forme de minéral pyritifère, surr. Min. t. v, p. 9.

† PYRITIFÈRE (pi-ri-ti-fè-r'), adj. Terme de minéralogie. Qui renferme de la pyrite.

— ETYM. Pyrite, et le lat. ferre, porter.

† PYRITIFORME (pi-ri-ti-for-m'), adj. Qui a la forme de la pyrite. Mine de fer pyritiforme, surr. Min. t. vii, p. 37.

† PYRITISER (pi-ri-ti-sé), v. o. Terme de minéralogie. Convertir en pyrite.

† PYRO ... Mot qui en composition signifie feu, et qui représente le grec κύρ, feu; ombrien, πύρ; anc. haut all. fur; all. mod. Feuer; angl. fire.

† PYROACÉTIQUE (pi-ro-a-sé-ti-k'), adj. m. Terme de chimie. Nom impropre donné à l'acide pyrolique. Impur pyroacétique, THIENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 67, dans ROUGEAS.

† PYROBALLISTIQUE (pi-ro-bal-li-sti-k'), s. f. La théorie, l'art de lancer des projectiles par armes à feu.

— ETYM. Πύρο..., et βαλίστικος.

† PYROBALL (pi-ro-bal-l'), s. m. Terme d'antiquité. Machine qui lançait des projectiles enflammés.

— ETYM. Πυροβάλλω, qui lance le feu, de κύρ, feu, et βάλλω, lancer.

† PYROCHIMIE (pi-ro-chi-mie), s. f. Partie de l'analyse chimique qui traite du feu.

† PYROCHLORE (pi-ro-klo-r'), s. m. Titanate de chaux usagé dans la syénite de Norwège.

† PYROCHROÏDES (pi-ro-kro-i-d'), s. m. pl. Seconde tribu de l'ordre des coléoptères hétéromères.

— ETYM. Πύρο..., et χροός, couleur.

† PYROCITRIQUE (pi-ro-si-tri-k'), adj. m. Se dit d'un acide obtenu en distillant l'acide citrique à sec.

† PYRODES (pi-ro-d'), s. m. pl. Genre de l'ordre des coléoptères subpentamères de la famille des longicornes.

— ETYM. Πυρόδης, d'apparence de feu.

† PYRODIGITALINE (pi-ro-di-ji-ta-li-n'), s. f. Terme de chimie. Huile empyreumatique obtenue en distillant des feuilles sèches de digitale.

† PYROÉLECTRICITÉ (pi-ro-é-lék-tri-si-té), s. f. Propriété qui consiste en ce que certains cristaux que l'on chauffe ou que l'on refroidit uniformément manifestent, tant que la température en est croissante ou décroissante, les deux électricités à la fois dans des points séparés, situés ordinairement aux extrémités d'un même axe.

† PYROÉLECTRIQUE (pi-ro-é-lék-tri-k'), adj. Se dit des phénomènes électriques développés par le changement de température. || Il se dit principalement des corps, des substances qui s'électrifient en les chauffant : la tourmaline, la leucophane, etc. sont pyroélectriques.

† PYROGALLIQUE (pi-ro-gal-li-k'), adj. Acide pyrogallique, acide servant pour la teinture des cheveux et pour le développement des épreuves photographiques ; il est produit par la sublimation de l'acide gallique.

† PYROGÈNE (py-ro-jé-n'), adj. Terme de minéralogie. Qui doit naître au feu.

— ETYM. Πύρο..., et γενής, engendré.

† PYROGÈNE, ÈE (pi-ro-jé-né, née), adj. Qui a été produit par l'action du feu. || Acides pyrogénés, nom donné à beaucoup d'acides produits par l'action du feu. || Théorie des corps pyrogénés, l'ensemble des règles à suivre pour obtenir la formation de corps déterminés à l'aide du feu agissant sur les composés définis d'origine organique naturels ou artificiels.

† PYROGÈSE (pi-ro-jé-né-z'), s. f. Production de chaleur.

† PYROGÉNÉTIQUE (pi-ro-jé-né-ti-k'), adj. Qui a rapport à la production de la chaleur.

† PYROGNOSTIQUE (pi-ro-gh-no-sti-k'), adj. Terme de chimie. Se dit d'essais faits au chalumeau pour reconnaître la nature d'une substance.

— ETYM. Πύρο..., et γνώσις, connaissance.

† PYROÏDE (pi-ro-i-d'), adj. Terme de minéralogie. Se dit de substances qui se rapprochent de celles auxquelles le feu a fait subir son action. || En physiologie, organes pyroïdes, organes phosphorescents. || En géologie, terrains pyroïdes, terrains ressemblant aux terrains d'origine ignée.

— ETYM. Πύρο..., et ἰδός, forme.

† PYROLACÉES (pi-ro-la-sées), s. f. pl. Famille de plantes séparée des éricacées.

† PYROLÂTRE (pi-ro-lâ-tr'), adj. Qui adore le feu.

— ETYM. Πύρο..., et λατρεύω, adorer.

† PYROLÂTRIE (pi-ro-lâ-trie), s. f. Adoration du feu.

† PYROLE (pi-ro-l'), s. f. Voy. PIROLE.

PYROLOGNEUX, EUSE (pi-ro-li-ghné, gneu-a'), adj. Terme de chimie. Acide pyrologneux, acide acétique impur tiré du bois par distillation.

— ETYM. Πύρο..., et ligneux.

† PYROLIGNITE (pi-ro-li-gh-ni-t'), s. m. Terme de chimie. Genre de sels produits par l'acide pyrologneux.

† PYROLOGIE (pi-ro-lo-jie), s. f. Traité du feu.

— ETYM. Πύρο..., et λόγος, traité.

† PYROLYSITE (pi-ro-li-si-t'), s. f. Nom donné au peroxide de manganèse, qui a la propriété de se décomposer par la simple action de la chaleur. La pyrolysite, dite vulgairement pierre de Périgueux ou de Périgueux, sert à produire l'oxygène pur.

— ETYM. Πύρο..., et λύσις, décomposition.

† PYROMANCIE (pi-ro-man-sie), s. f. Art prétendu de deviner l'avenir par le moyen du feu.

— HIST. 2<sup>o</sup> s. Par astrologie, par geomancie, par pyromancie, par pyromancie.... z. SMER. *Podria mss.* f. 250.

— ETYM. Πυρομαντία, de κύρ, feu, et πύριον, divination.

† PYROMANCIES (pi-ro-man-sies), s. m. Celui qui pratique la pyromancie.

— HIST. 2<sup>o</sup> s. Autres sont nommés pyromanciens, qui devinent par le feu, PARÉ, 211, 31.

† PYROMANIE (pi-ro-ma-nie), s. f. Terme de médecine. La monomanie incendiaire.

† PYROMAQUE (pi-ro-ma-k'), adj. Se dit des minéraux qui donnent des étincelles par le choc du briquet. Silex pyromaque.

— ETYM. Πυρόμαχος, ou πυρόμαχος, pierre à fusil, de κύρ, feu, et μάχη, combattre.

PYROMÈTRE (pi-ro-mè-tr'), s. m. Terme de physique. Instrument qui sert à évaluer approximativement les hautes températures. L'ingénieuse invention du pyromètre, VOULT. *Phil. Newt.* II, 1. On est assez généralement d'accord aujourd'hui de donner le nom de pyromètre aux instruments destinés à indiquer les degrés de chaleur que les thermomètres ne peuvent supporter, OUTON DE MOUVEAU, *Institt. Mém. scienc.* 1800, 3<sup>o</sup> part. p. 3. || Pyromètre de Wedgwood, pyromètre fondé sur le retrait qu'éprouve l'argile, à mesure qu'elle est soumise à une température plus élevée ; il indique les degrés de chaleur nécessaires à la fusion des métaux et autres substances plus ou moins réfractaires. Le pyromètre de Wedgwood permet de savoir que les matières volcaniques du Pérou ont éprouvé une chaleur plus vive que celle du fer rouge, SENNEBERG, *Ess. art d'observ.* t. 1, p. 109, dans ROUGEAS. Le zéro de ce pyromètre correspond à 636° du thermomètre centigrade, et chacun de ses degrés égale 73 degrés du même thermomètre, d'après Wedgwood, THIENARD, *Traité de chim.* t. 3, p. 46, dans ROUGEAS. || Pyromètre métallique, pyromètre formé par une petite bande de métal placée dans une rainure creusée dans une plaque de porcelaine, fixe par une extrémité et portant par l'autre sur le levier coudé d'une aiguille qui parcourt les divisions d'un cadran.

— ETYM. Πύρο..., et μέτρον, mesure.

† PYROMÉTRIE (pi-ro-mé-trie), s. f. Art d'évaluer les hautes températures. || La Pyrométrie, titre d'un ouvrage de Lambert.

† PYROMÉTRIQUE (pi-ro-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à la pyrométrie. Les observations pyrométriques de Wedgwood, OUTON DE MOUVEAU, *Institt. Mém. scienc.* 1811, 3<sup>o</sup> part. p. 103.

† PYROMORPHITE (pi-ro-mor-fi-t'), s. f. Phosphate de plomb naturel.

† PYROMOQUEUX (pi-ro-mo-keú), adj. m. S'est dit, dans l'ancienne chimie, de l'acide acétique produit par la distillation des gommés. Un acide particulier, nommé pyromoqueux, ROUGEAS, *Conn. chim.* t. 1, p. 137.

† PYRONOMIE (pi-ro-no-mie), s. f. Art de régler le feu dans une opération.

— ETYM. Πύρο..., et νόμος, règle.

† PYROPE (pi-ro-p'), s. m. || 1<sup>o</sup> Terme d'antiquité. Mélange de quatre parties de cuivre et d'une partie d'or, dont les anciens faisaient usage. || 2<sup>o</sup> Variété de grenat qui renferme beaucoup de magnésie.

— ETYM. Lat. pyropus, πυροπέδω, de κύρ, feu, et πέδω, œil, regard, aspect.

† PYROPHAGE (pi-ro-fa-j'), adj. Qui avale des corps incandescents.

— ETYM. Πύρο..., et φαγίω, manger.

PYROPHORE (pi-ro-fo-r') s. m. Composition chimique qui a la propriété de s'enflammer à l'air. On l'obtient en calcinant du sulfate aluminopotassique [alun] ou de magnésie et de potasse, soit avec du charbon, soit avec une substance organique qui se carbonise pendant l'opération : telle que du sucre, du miel, de la farine ou de l'amidon. Leur charbon [des éréments humaine] est très-inflammable ; on sait que c'est avec ce charbon, traité par l'alun, que Homberg a préparé pour la première fois le pyrophore, et qu'il croyait alors que ces matières étaient indispensablement nécessaires à sa production, ROUGEAS, *Conn. chim.* t. 2, p. 89.

— ETYM. Πυροφάρος, de κύρ, feu, et φάρος, qui porte.

† PYROPHORIQUE (pi-ro-fo-ri-k'), adj. Qui jouit des propriétés des pyrophores. Fer pyrophorique, fer provenant de la réduction des oxydes de ce métal par l'hydrogène.

† PYROPHOSPHATE (pi-ro-fo-sfa-t'), s. m. Terme de chimie. Phosphate qui a changé de propriétés par l'action du feu.

† PYROPHYLLITE (pi-ro-phi-li-t'), s. f. Silicate d'alumine et de magnésie qui s'est formé sous l'action du feu.

— ETYM. Πύρο..., et φύλλον, feuille.

† PYROPINE (pi-ro-pi-n'), s. f. Matière rouge obtenue par le traitement des dents de l'éléphant.

— ETYM. Πύρο..., à cause de la couleur.

† PYROPIQUE (pi-ro-pi-que), s. f. Lampe ou brûleur pyropneumatique, appareil

qui procure instantanément du feu par le gaz hydrogène estrait de l'eau au moyen du zinc et enflammé par l'électricité ou par le platine spongieux.

† **PYROQUINIQUE** (pi-ro-ki-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide pyroquinique, acide obtenu par l'action de la chaux sur l'acide quinique.

† **PYRORRHITE** (pi-ror-ri-t'), *s. f.* Minéral formant des baguettes prismatiques noirâtres, qui prennent feu au chalumeau, et qui renferment beaucoup de charbon.

† **PYROSCAPHE** (pi-ro-ska-f'), *s. m.* Terme peu usité. Bateau à vapeur.

— *ETYM.* *Pyro...*, et *σκάφη*, barque.

† **PYROSCLÉRITE** (pi-ro-ské-ri-t'), *s. f.* Silicate d'alumine et de magnésie en plaques cristallines verdâtres qui fond au chalumeau.

† **PYROSCOPE** (pi-ro-sko-p'), *s. m.* Terme de physique. Instrument qui sert à reconnaître le moment où la température est arrivée à un degré déterminé, dans un lieu toujours le même. C'est le thermomètre différentiel réduit à sa plus grande simplicité; tout le changement consiste à recouvrir complètement d'une épaisse feuille d'or ou d'argent la boule qui sert de réservoir au liquide coloré.

— *ETYM.* *Pyro...*, et *σκοπέω*, examiner.

† **PYROSIS** (pi-rô-zis'), *s. m.* Terme de médecine. Sensation brûlante qui, de l'estomac, se propage dans toute la longueur de l'œsophage et se porte jusqu'à la gorge, où le malade croit sentir l'impression d'un corps irritant, d'un fer chaud.

— *ETYM.* *ἵσσωσι*, brûlure.

† **PYROSPHÈRE** (pi-ro-sphè-r'), *s. f.* Nom donné au noyau incandescent que l'on croit occuper le centre de la terre.

— *ETYM.* *Pyro...*, et *sphère*.

† **PYROSTAT** (pi-ro-sta), *s. m.* Appareil régulateur de la température.

— *ETYM.* *Pyro...*, et *στάσις*, qui règle.

† **PYROSTÉARINE** (pi-ro-sté-a-ri-n'), *s. f.* Terme de chimie. Grasse produite par la distillation des matières organiques.

— *ETYM.* *Pyro...*, et *stéarine*.

† **PYROTARTRATE** (pi-ro-tar-tra-t'), *s. m.* Genre de sels formés avec les bases par l'acide pyrotartrique.

† **PYROTARTRIQUE** (pi-ro-tar-tri-k') et **PYROTARTARIQUE** (pi-ro-tar-ta-ri-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un acide produit par la distillation de l'acide tartrique.

— *ETYM.* *Pyro...*, et *tartrique*.

**PYROTHÈNE** (pi-ro-tè-kni-k'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Art d'employer le feu. La chimie a été nommée art ou science hermétique... pyrotechnie, parce qu'elle [alchimie] a beaucoup employé le feu, dont elle a su diriger l'effet, *FOUCAULT, Conn. chim. t. 1, p. 3.* || Pyrotechnie chirurgicale, l'art d'employer le feu ou le caustère actuel en chirurgie. || 2<sup>o</sup> Ensemble des connaissances et des travaux qui concernent les artifices. || École de pyrotechnie, établissement de l'artillerie où se font les travaux et les instructions relatifs aux munitions et artifices de guerre.

— *HIST.* xvi<sup>e</sup> s. Estimé sçavant en la pyrothènie et art métallique, *DES ACCORDS, Bigarr. des entendis-trois.*

— *ETYM.* *Pyro...*, et *τέχνη*, art.

**PYROTECHNIQUE** (pi-ro-tè-kni-k'), *adj.* Qui appartient à la pyrotechnie. || *S. f.* La pyrotechnie, l'art d'employer le feu. Hauzelet de Lorraine, en sa *Pyrotechnique*, *M. DE MAROLLES, le Livre des peintres*, etc. p. 26.

† **PYROTHONIDE** (pi-ro-to-ni-d'), *s. f.* Terme de chimie. Sorte d'huile pyrogénée produite par la combustion des tissus de chanvre, de lin ou de coton, dans des vases de cuivre.

— *ETYM.* *Pyro...*, et *θρόνιον*, litige.

† **PYROTIQUE** (pi-ro-ti-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui cautérise. Remède pyrotique.

— *HIST.* xvi<sup>e</sup> s. Médicament pyrotique, c'est à dire caustique et corrosif, *PARÉ, XIV, 10.*

— *ETYM.* *Πυροτιξός*, de *πύρος*, enflammer, de *τύπος*, feu.

† **PYROVINIQUE** (pi-ro-vi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide pyrovinique, produit de la distillation de l'acide tartrique.

— *ETYM.* Mot hybride : *pyro...*, et *vin*.

† **PYROXANTHINE** (pi-ro-ksan-ti-n'), *s. f.* Substance contenue dans l'esprit de bois.

— *ETYM.* *Pyro...*, et *ξανθός*, jaune.

† **PYROXÈNE** (pi-ro-ksé-n'), *s. m.* Minéral qui se rencontre accidentellement dans les produits volcaniques.

— *ETYM.* *Pyro...*, et *ξένος*, étranger.

† **PYROXÉNIQUE** (pi-ro-ksé-ni-k'), *adj.* Qui est de la nature du pyroxène. Roches pyroxéniques.

† **PYROXYLE** (pi-ro-ksi-l'), *s. m.* Produit explosif provenant de l'action de l'acide sulfurique monohydraté, seul ou mélangé d'acide sulfurique sur le coton; dit aussi fulmicoton, coton-poudre, poudre-coton.

— *ETYM.* *Pyro...*, et *ξύλον*, bois.

† **PYROXYLINE** (pi-ro-ksi-li-n'), *s. f.* Synonyme de pyroxyle.

† **PYROXYLIQUE** (pi-ro-ksi-li-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui a rapport au pyroxyle.

† **PYRRHIQUE** (pi-ri-k'), *s. f.* Terme d'antiquité. Sorte de danse qui se faisait les armes à la main. Ne soyez pas assez imbécilles pour croire que votre jardin sera grêlé, si vous avez manqué de danser la pyrrhique ou la corlaque, *VOY. Diet. phil. Superstition.* || Familièrement et par plaisanterie. Les hommes semblent tous occupés à présent à se détruire... tout est en guerre; on croit que la France dansera aussi dans cette vilaine pyrrhique, *VOY. Lett. au pr. roy. de Pr. sept. 1720.*

— *ETYM.* *Πυρρῆς*, dont on attribue l'invention à *Ἡρόδοτος*; ou à *Pyrrhus* le fils d'Achille; mais, *Pyrrhus* ou *Pyrrhicus* étant des personnages mythologiques, il faut chercher l'étymologie ailleurs: d'après Curtius, *πυρρῆς* est la danse aux flambeaux, avec des torches, de *πῦρ*, feu.

† **PYRRHIQUE** (pi-ri-k'), *s. m.* Terme de métrique ancienne. Se dit d'un pied composé de deux brèves, et de vers dont la plupart des pieds sont des pyrrhiques.

— *ETYM.* *Πυρρῆϊος*, de *πυρρῆς* (voy. *PYRRHIQUE*).

**PYRRHONIEN, IENNE** (pi-rrô-nin, niè-n'), *adj.* Qui appartient au pyrrhonisme. Voilà la guerre ouverte entre les hommes, où il faut que chacun prenne parti, et se range nécessairement ou au dogmatisme ou au pyrrhonisme; car qui pensera demeurer neutre, sera pyrrhonien par excellence, *PASC. Pens. VIII, 1, édit. HAVET.* Ceux qui ont lu Montaigne savent assez que cet auteur affectait de passer pour pyrrhonien, et qu'il faisait gloire de douter de tout, *MALERA, Rech. II, III, 5.*

|| Par extension, qui doute ou affecte de douter de tout. En fait de science, les hommes sont nés dogmatiques et hardis, et il leur en coûte plus d'efforts pour être timides et pyrrhoniens, *ROUYER, Méry.* Ce sont là [la négation des effets extérieurs et de la cause] les pas les plus hardis que peut faire le plus pyrrhonien de tous les esprits; quand il [l'homme] en est là, il s'arrête en dépit de soi, *VILLERMAIN, Lett. fr. 18<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> part. 2<sup>e</sup> leçon.* || Substantivement, il faut avoir ces trois qualités, pyrrhonien, géomètre, chrétien soumis; et elles s'accordent et se tempèrent, en doutant où il faut, en assurant où il faut, en se soumettant où il faut, *PASC. Pens. XIII, 2.* Que fera donc l'homme? doutera-t-il de tout?... on n'en peut venir là, et je mets en fait qu'il n'y a jamais eu de pyrrhonien effectif parfait; la nature soutient la raison impulsive, et l'empêche d'extravaguer jusqu'à ce point, *ib. VIII, 4.* Les principales forces des pyrrhoniens, je laisse les moindres, sont que nous n'avons aucune certitude de la vérité de ces principes [la conformité des hommes sur certaines choses], hors la foi et la révélation, sinon en ce que nous les sentons naturellement au nous; ou ce sentiment naturel n'est pas une preuve convaincante de leur vérité... *ib. VIII, 1.* On m'accuse de matérialisme, disait un jour un pyrrhonien; c'est à peu près comme si on accusait un constitutionnaire de jansénisme, *D'ALEMB. Ab. de la crit. (Éur. t. IV, p. 268, dans ROUGENS.*

— *ETYM.* Voy. *PYRRHONISME*.

† **PYRRHONISER** (pi-rrô-ni-zé), *v. n.* Être pyrrhonien, douter de tout.

— *HIST.* xvi<sup>e</sup> s. Pyrrhoniser, *MONT. t. II, p. 429, dans LACUNE.*

**PYRRHONISME** (pi-rrô-ni-am'), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Doctrine de Pyrrhon, qui, entre les dogmatiques qui prétendaient qu'il y a une vérité absolue, et les sophistes qui le nient, voulait que le philosophe s'abstint. Nous avons une impuissance de prouver invinciblement à tout le dogmatisme; nous avons une idée de la vérité invinciblement à tout le pyrrhonisme, *PASC. Pens. VIII, 9, édit. HAVET.* Le pyrrhonisme est le vrai; car, après tout, les hommes, avant Jésus-Christ, ne savaient où ils étaient, si s'ils étaient grands ou petits, *ib. XIV, 1.* Les discours d'humilité sont manière d'orgueil aux gens glorieux... ainsi ceux du pyrrhonisme sont matière d'affirmation aux affirmatifs; peu parlent de l'humilité humblement... peu, du pyrrhonisme en doutant,

*ib. ib. VI, 17.* L'art de disputer sur toutes choses, sans prendre jamais d'autre parti que de suspendre son jugement, s'appelle pyrrhonisme, *SOLLIN, Hist. anc. XVI, 1<sup>re</sup> part. II, II, 8.* On commença son esprit [de Bayle], ses talents, sa dialectique; on connut alors l'immensité de son érudition, et son penchant décidé au pyrrhonisme, *SOLLIN, Opinions des anc. philos. (phil. pyrrhoniens).* || 2<sup>o</sup> Par extension, habitude ou affectation de douter de tout. Il faut se précipiter dans un monstrueux pyrrhonisme, traiter les peuples et les historiens de stupides, et brûler les annales, ou contemner de ce fait, *NOTES. Pensées philos. n<sup>o</sup> 47.* || Le pyrrhonisme historique, le pyrrhonisme de l'histoire, abus de la critique qui attaque la certitude des faits bien établis; et aussi douteur sur les faits généralement admis, mais qui n'ont pas encore été soumis à la critique. Il s'est trouvé des hommes d'une science profonde qui ont poussé le pyrrhonisme de l'histoire jusqu'à douter... *VOY. Méry, introd. de l'Inde.*

— *ETYM.* *Pyrrhon*, philosophe grec, né à Elis, dans le iv<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne.

† **PYRRHULE** (pi-rru-l'), *s. f.* Nom moderne de genre bouvreuil (granit res), dans lequel on distingue: la pyrrhule vulgaire, dite bouvreuil et pilvoine; la pyrrhule érythrine, de Temminck, nommée vulgairement cardinal du Volga, et qui habite le nord de l'Europe; c'est, pour certains auteurs, le bouvreuil cramoisi, et, pour Retz, la frangille flammée, *LPOOABANT.*

— *ETYM.* Diminutif formé de *πυρρῆς*, roux.

† **PYRULE** (pi-ru-l'), *s. f.* Genre de coquilles univalves. On y distingue: la pyrule mélangée, commune aux Antilles, et connue sous les noms vulgaires de lard, et lard, par les marchands, qui l'appellent aussi toile à matelas; c'était le murex mélangé de Linné; la pyrule canaliculée, dite vulgairement tête de fourmilier ou de tamaris, et encore tête d'âne; on la trouve près des côtes du Canada, dans la mer; la pyrule perverse, aussi appelée carreau; c'était le murex pervers de Linné; la pyrule sîgue (Moluques, Inde), dite vulgairement sîgue, *LPOOABANT.*

— *ETYM.* Diminutif de latin *pyrum*, poire: petite poire.

† **PYRUVIQUE** (pi-ru-vi-k'), *adj.* Acide pyruvique, acide découvert par Berzélius, qui se produit dans la distillation sèche de l'acide tartrique et de l'acide paratartrique.

— *ETYM.* Mot hybride: *pyro...*, et lat. *uva*, raisin.

† **PYTHAGORE** (pi-ta-go-r'), *s. m.* Fameux philosophe grec, auteur du système de la métémpsychose; il vivait dans le vi<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne; il avait formé de son école une sorte de corporation monastique vouée à des pratiques austères || Table de Pythagore, table de multiplication disposée en carré à double entrée.

**PYTHAGORICIEN, IENNE** (pi-ta-go-ri-sin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à la philosophie de Pythagore. La secte pythagoricienne. Les dogmes pythagoriciens. || Qui s'abstient de viande (abstinence recommandée par Pythagore). Mes quatre-vingt-quatre ans et mon extrême faiblesse me rendent encore plus pythagoricien que lui, *VOY. Lett. d'Argence, 23 janv. 1778.* || *S. m.* Sectateur de Pythagore. Un vrai pythagoricien n'interditait l'usage des viandes, des poissons, des œufs, des fèves et de quelques autres légumes, *DIDEROT, Opinions des anc. philos. (pythagorisme).* Suivant les pythagoriciens, non-seulement les plantes, mais les comètes elles-mêmes sont en mouvement autour du soleil, *LAFLEUR, Exp. v. 1.*

† **PYTHAGORIQUE** (pi-ta-go-ri-k'), *adj.* Qui appartient à Pythagore, à son école ou à ses doctrines. || Silence pythagorique, silence prolongé que Pythagore imposait à ses disciples. Je vous suis très-obligé d'avoir rompu avec moi votre silence pythagorique, *VOY. Lett. Noms de Fontaine, à mai 1769.* || Diète pythagorique, l'abstinence de viande. La diète pythagorique, préconisée par les philosophes anciens et nouveaux, recommandée même par quelques médecins, n'a jamais été indiquée par la nature, *VOY. Quadrup. t. II, p. 105.*

† **PYTHAGORISER** (pi-ta-go-ri-sé), *v. n.* Suivre la philosophie de Pythagore. Le pythagorisant Sorion le détermina [Sénèque] à s'abstenir de la chair des animaux, régime qui convenait à sa santé, *DIDEROT, Claude et Nér. 1, 12.*

† **PYTHAGORISME** (pi-ta-go-ri-sim'), *s. m.* Doctrine de Pythagore. Le pythagorisme est la seule religion au monde qui ait eu l'horreur du meurtre une piété filiale et un sentiment religieux, *VOY. Méry, introd. de l'Inde.*

† **PYTHAGORISTE** (pi-ta-go-ri-est), *s. m.* Synonyme de pythagoricien. Anaxilaüs de Larisse vécut sous Auguste; il se disait pythagoriste, *Diogenes, Opin. des anc. philos. (pythagorisme)*.

† **PYTHIADE** (pi-ti-a-dé), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Espace de quatre années, qui s'écoulait entre deux célébrations de jeux pythiens. Première pythiade, servant d'époque au calcul des années où l'on célébrait les jeux publics à Delphes, 691 ans avant Jésus-Christ, *MARTEL, Anach. t. vii, table 1*.

**PYTHIE** (pi-tie), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Prêtresse de l'oracle de Delphes. La pythie philippine, disait Démosthène, lorsqu'il se plaignait que les oracles de Delphes étaient toujours conformes aux intérêts de Philippe, *ROTTEN, Oracl. t. 10*.

— **ETYM.** Πύθια, de Πύθιο; (voy. PYTHIEN).

**PYTHIEN, IENNE** (pi-tièn, tiè-n'), *adj.* || 1° Apollon Pythien, Apollon honoré à Pytho dans la région pythienne. || Jeux pythiens, voy. PYTHIQUES. || 2° Qui appartient, qui est relatif à la pythie.

— **ETYM.** Πύθιος, de Πύθια, la contrée de la Phocide au pied du Parnasse où était Delphes.

**PYTHIQUES** (pi-ti-k'), *adj. m. plur.* Jeux pythiques, jeux qui se célébraient tous les quatre ans à Delphes en l'honneur d'Apollon.

— **ETYM.** Πύθια, de Πύθια, la contrée où était Delphes.

† **PYTHON** (pi-ton), *s. m.* || 1° Terme de mythologie. Serpent monstrueux qui désolait les environs de Delphes, et qu'Apollon tua à coups de flèches.

J'ai [Louis XIV représenté en Apollon] vaincu ce Python qui désolait le monde, Ce terrible serpent que l'enfer et la Fronde... *DEMSERADZ, dans RICHELIEU. S'il [le prince royal de Prusse] daigne écrire contre Machelval, ce sera Apollon qui écrasera le serpent Python, VOUL. Lett. au prince roy. de Pr. 30 mai 1738.* || Fig. Contre les noirs Pythons et les hydres fangeuses, Le feu, le fer arment mes mains, *A. CHÉNIER, Jambes, 7* (en ce sens avec un *p* majuscule). || 2° Terme grec duquel les Septante et la Vulgate se servent souvent pour exprimer les devins, les magiciens, les nécromanciens; le mot hébreu qui y correspond est *ob*, une outre. Il y a à Endor une femme qui a un esprit de Python, *SACI, Bible, Rois, t. xxviii, 7* (en ce sens avec un *p* majuscule). || 3° Terme d'astronomie. Nom de la constellation du Dragon (avec un *p* majuscule). || 4° Nom d'un genre d'ophidiens propres à l'ancien monde, ainsi nommés par allusion au Python de la Fable, parce qu'ils dépassent tous les autres en grandeur (avec un *p* minuscule).

— **ETYM.** Lat. *python*, de πύθων, le dragon, mot que les Grecs tiraient de πύθω, pourrir: le pourrissant (voy. *Hymne homérique d'Apollon, v. 369* et suiv).

**PYTHONISSE** (pi-to-ni-s'), *s. f.* || 1° Terme d'antiquité. Devineresse. La pythonisse d'Endor consultée par Saül. Votre voix sortant de la terre sera semblable à celle d'une pythonisse, *SACI, Bible, Isaïe, xix, 3*. || 2° Par extension, toute femme qui

se mêle de prédire l'avenir. Une femme à Paris faisait les pythonisse; On l'allait consulter sur chaque événement, *LA FONT. Fabl. vii, 18*. Ils ont la faiblesse populaire d'aller consulter une pythonisse, *MASS. Pet. carême, Malh. des gr.*

— **ETYM.** Lat. *pythonissa* (voy. PYTHON).

† **PYCLIQUE** (pi-ul-k'), *adj.* Terme de chirurgie. Instrument de chirurgie dont on se sert pour extraire des matières purulentes contenues dans une cavité du corps.

— **ETYM.** Πύκλιος, de πύον, pus, et δύναι, tirer.

† **PYURIE** (pi-u-rie), *s. f.* Terme de médecine. Ejection d'une matière purulente mêlée aux urines.

— **ETYM.** Πύον, pus, et ούρον, pisser.

† **PYXIDE** (py-kai-d'), *s. f.* Terme de botanique. Fruit qui s'ouvre par le milieu, comme une boîte à savonnette. || Urne des mousses, qui présente un caractère analogue.

— **HIST.** xvi<sup>e</sup> s. Les lèvres ou bords de leurs pyxides ou cavités sont fort rabattues, dont les festes des os n'entrent assez profondément en icelles, *PARZ, xmi, 3*.

— **ETYM.** Πύξις, boîte, de πύξος, bois (voy. *BOIS*).

† **PYXIDÉ, ÉE** (pikai-dé, dée), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'un petit gobelet, d'une boîte.

— **ETYM.** Voy. PYXIDE.

† **PYXIDIE** (pi-ksi-die), *s. f.* Terme de botanique. Pyxide à plusieurs loges.

















FOR USE IN

LIBRARY ONLY

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

|       |                           |
|-------|---------------------------|
| PC    | Littré, Émile             |
| 2625  | Dictionnaire de la langue |
| L6    | française                 |
| 1883  |                           |
| v.3   |                           |
| cop.3 |                           |

59

